LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Herésiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des Grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommendables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GÉNÉALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par M.re LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-NEUVIÉME ET DERNIÉRE EDITION,

Revuë, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME TROISIÉME *Lettre* C.

A' PARIS M. DCC. XLIV.

ET SE VEND

A' VENISE CHEZ FRANÇOIS PITTERI.

C.

CETTE Lettre, qui a la troisième place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des Langues vivantes de l'Europe, semble tirer son origine du *Caph* des Hébreux. Selon le sentiment de Scaliger, le C est la moitié du K des Grecs; car si l'on retranche la colomne de cette lettre, les deux pointes qui restent, forment le C, en les arrondissant pour en rendre la figure plus aisée. Elle a différentes prononciations: elle se prononce d'ordinaire comme un K devant les voyelles, A, O, U, à moins qu'il n'y ait une cédille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un C à queue, qui désigne qu'il le faut prononcer comme une S initiale; mais devant les voyelles E & I, elle se prononce toûjours comme une S initiale. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même manière, puisqu'on voit dans les anciennes inscriptions *Cheionius*, pour *Geionius*. Vossius remarque que les Romains prononçoient comme un K la lettre C devant E & I & qu'ils disoient *Kikero* & non *Cicero* comme nous. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit son nom par un C, au lieu que les Rois de la seconde race nommez Charles, l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelquefois la place du C, sur tout quand il précédoit une N, comme *Gneius* pour *Cneius*; *Gaius* pour *Caius*, &c. Ils écrivoient indifféremment *Vicesimus* & *Vigesimus*, & le C se changeoit en G dans les mots composez de *Centum*. On a trouvé un si grand rapport entre le C & le Q, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire. La différence de ces lettres est pourtant si nécessaire, que nous voyons que les anciens Poetes employent le C où nous mettons un Q, lorsqu'ils veulent diviser le mot. Ainsi Lucréce, *l.1.v.72.* a dit *cuiret* trissyllabe pour *quiret*; (Dans la plupart des éditions de Lucréce, on lit *cupiret* au lieu de *cuiret*) & Plaute *acüa* & *relicüus* pour *aqua* & *reliquus*. Ausone parle ainsi de ces deux lettres.

> *Prævaluit postquam Gamma vice functa prius* C,
> *Atque alium pro se totalo replicata dedit* Q.

La lettre C, étoit nommée la lettre fatale, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A en étoit une d'absolution & de pardon. Comme le C exprimoit souvent chez les Latins le nom propre *Caius*, aussi le C renversé signifioit *Caia*, nom de femme. Au reste la lettre C exprimoit le nombre cent, & avec une barre par dessus $\bar{C}$, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chiffre Romain. Suidas remarque que le K Romain se mettoit d'ordinaire sur les souliers des Sénateurs, comme une manière de C ou de lune.

> *Appositam nigræ lunam subtexit alutæ.*

Juvenal, *Satyre 7. v.192.*

Le C signifie aussi *Consule*; & deux CC *Consulibus*, Plaute, *Cistell. Act.2. sc.1. v.30.* Ausone, *de Litter.* Pierius, *l.7. Hierogl. c.23.* Vossius, *de Arte Grammatica*, *l.1. c.18.*

CAA.

CA, première partie d'un Tchag ou Cycle de dix années, que les Catayens font rouler avec un autre Cycle de douze, pour composer une Période de soixante ans, qui sert à marquer les caractères de leurs années, & de leurs époques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAAB, Poëte distingué parmi les Arabes, & Rabbin parmi ceux qui avoient embrassé le Judaïsme. Mahomet, qui haïssoit Caab, fit la guerre aux Tribus Arabes qui professoient la Religion Juive, principalement pour le prendre & le faire mourir. La cause de cette haine venoit de ce que *Bejair*, frère de Caab, ayant embrassé le parti de Mahomet, le Poëte Arabe fit un Poeme satyrique, dans lequel il irrita si fort l'Imposteur, que n'étant pas maître de ses ressentimens, il résolut de venger cet affront par la

perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ses mains. Pendant quelque tems Caab échapa de tous les piéges qu'on lui tendoit; mais lorsque le pouvoir de Mahomet fut devenu si considérable que la plus grande partie de l'Arabie s'étoit soumise à son Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en sûreté qu'en faisant sa paix avec lui, pour obtenir sa grace il l'alla trouver lui même & se fit Mahométan. Mahomet alors lui commanda une palinodie du Poeme qui l'avoit tant offensé, ce qu'il fit en mettant le nom d'*Abubéker* dans tous les vers où auparavant il avoit mis celui de Mahomet. Mais cela ne suffisant pas, Mahomet ne vouloit point encore lui pardonner; quoique pourtant il ne voulût prendre aucun avantage pour se venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. Caab, s'étant apperçu du peu de succès de son premier Ouvrage, s'avisa de cet autre moyen pour rentrer en grace. Car ayant appris que Mahomet avoit depuis peu fait une nouvelle Maîtresse qu'il aimoit extrémement, & dont il ne s'éloignoit pendant la guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif subtil se servit de cette passion pour le toucher, & composa un Poeme excellent à la louange de cette femme, & l'ayant récité devant lui, il gagna si bien le cœur lascif du vieillard, que non seulement il lui accorda son pardon, mais encore le reçut au nombre de ses premiers Favoris, & le fit toûjours ensuite un de ses plus intimes Confidens. Pour marque de sa faveur il lui donna alors le manteau qu'il portoit, qui ayant été gardé par Caab, par un respect affecté pour l'Imposteur, comme une sainte Relique, fut ensuite acheté par *Moavias* quand il parvint à l'Empire, trente mille pièces d'or, & fut la robe que lui & tous ses Successeurs, de la Maison d'Ommie, portoient dans toutes les occasions solemnelles. L'on dit de ce Caab qu'il s'insinua si bien dans l'esprit de l'Imposteur, qu'il le fit entrer dans ses plus grands secrets, même dans celui de l'Imposture, pour la composition de l'Alcoran, à quoi le rendoit propre la connoissance qu'il avoit de la Langue Arabe & des sciences qui étoient les plus estimées parmi eux. * Prideaux, *la Vie de Mahomet, p.99. &c.*

CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au Temple de la Mecque, & proprement à la tour quarrée que l'on nommoit autrement le Kiblah. *Caabah* signifie un dais ou une maison quarrée. Dans la description de la Religion des Persans, Chardin remarque, qu'ils enseignent que lorsqu'on veut faire ses prières il faut se tourner du côté du *Kebla*, c'est à dire, vis à vis de la *Mecque*, excepté lorsqu'on est à la Mecque, car alors il faut se tourner vis à vis du *Kaaba*, qui est l'oratoire d'Abraham; & si l'on est joignant le Kaaba alors il faut tacher d'avoir en face le Kaaba & son pais natal. Si étant hors de la Mecque & ne pouvant s'orienter on découvre qu'on a fait sa prière en lui tournant le dos, il faut recommencer sa prière, quand même l'heure seroit passée; mais si on ne s'étoit tourné que de côté & que l'heure de la prière fût écoulée, on n'est pas tenu à la faire de nouveau: on y est pourtant engagé lorsque le tems de la prière dure encore. * Chardin, *Voyages &c. tome 2.p.405.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* KIBLAH.

CAANA, ville de la Haute Egypte, qu'on trouve allant de Girgio vers les Cataractes du Nil. Elle est sur la rive gauche de ce fleuve, & les maisons en sont fort riantes, quoiqu'elles ne soient que de terre. Ces maisons sont blanches par le bas, & le haut qui sert de colombier, comme dans plusieurs autres villes, est tout peint de rouge. * *Voyage* de Paul Lucas *au Levant*, *tome 1. ch.11.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CAATH, fils de Levi, pére d'Amram, & ayeul de Moïse, naquit, selon saint Epiphane & la plupart des Chronologistes, en la 34 année de son pére Lévi, c'est à dire, l'an du monde 2310, & avant J.C. 1723. Il mourut à l'âge de 133 ans, en l'année du monde 2445, & avant J.C. 2590. Torniel croit que ce Patriarche vint au monde la 21 année de la vie de son pére Lévi, & prétend refuter ce que les autres ont écrit à ce sujet. * *Exode, c.6. v.18.* S. Epiphane, *in Anchorato*. Eusebe, *de Præparat. Evang. l.9.* Usserius, *in Annal.*

CAB.

CAB ou CABUS, mesure des choses séches parmi les Hébreux. Le Cab étoit la sixiéme partie du *Sea* ou du *Satum*, qui contenoit 144 œufs: de sorte que le Cab ne renfermoit que 24 œufs. *Le log* ou le *setier* étoit la quatriéme partie de Cab. Il en est parlé, II. ou IV. *Rois, ch.6. v.25.* où il est dit que la quatriéme partie d'un Cab de fiente de pigeons, ou de *pois chiches*, suivant quelques uns, se vendoit cinq sicles pendant le siége. Les Hébreux se servent de la mesure du Cab dans plusieurs proverbes. *Si dix Cabs de sagesse ont été donnez au monde, la terre d'Israel en a eu neuf, & le reste de la terre un seul. Si dix Cabs de babil ont été donnez au monde, les femmes en ont emporté neuf, & les hommes un seul.* * Lightfoot, *tome 2. in Joan. c.2.* Buxtorfe, *Lexicon Rabb. p.1949.*

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la Gentilité, qui florissoit avant le Musulmanisme, vécut jusqu'au tems de Mahomet, & mourut la première année de l'Hégire, l'an de J.C. 622. Il se déclara ennemi de ce faux Prophéte, qui publia de son côté, qu'il étoit permis de se défaire de lui. Cette proscription l'effraya, & pour se reconcilier avec Mahomet, il composa un Poeme à sa louange. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABA. *Cherchez*, CAVA.

CABADE ou CAVADE (*Cabades*) Roi de Perse, fils de Pérosès, succéda l'an de J.C. 486, à Obalas son oncle. En 497, il fut chassé du thrône, parce qu'il vouloit que les femmes fussent communes, pour autoriser le penchant qu'il avoit à la débauche. Blase son frère fut élu en sa place, mais quatre ans après, Cabade s'étant sauvé de prison, sous les habits de sa femme, fit crever les yeux à son frère & remonta sur le thrône. Il persécuta long-tems les Chrétiens, jusqu'à ce qu'un Evêque eût chassé les Démons d'un château, où ce Prince trouva de grands thrésors. En reconnoissance de ce service, il laissa vivre les Fidéles en paix. Les Manichéens conspirérent contre lui, & entreprirent de lui ôter la Couronne pour la donner à son fils, qui leur promettoit de les favoriser. Ce projet l'irrita si fort, qu'il en fit punir un grand nombre, en chassa plusieurs hors du Royaume, & déclara ceux qui y restoient incapables d'exercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anastase, & en 502 il commença le siége d'Amida, ville de Mésopotamie, lequel dura cinq mois. Il la prit par la trahison des Moines ausquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. En 503, la ville fut reprise. Cabade fit avec Anastase une paix qu'il renouvella avec Justin son Successeur; elle dura quelque tems; & depuis, Justinien remporta de grands avantages sur Cabade, par la conduite de Belisaire. Cabade mourut l'an 531 de J.C. après un régne de 41 an, en deux fois. Ceux qui ne lui donnent que 35 ans de régne se trompent. Son fils Cosroës lui succéda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *l.4.* Procope, *de la Guerre des Perses*. Nicéphore, *l.16. Hist. Miscel.15.* Théophane. Cédréne, Pagi, *Crit. Annal. Baronii*, *ann.* 481. 496. 501. 530.

CABAIGNAC, petit lieu du Haut Languedoc, vers la source du Giron, entre Toulouse & Carcassonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABALE ou CABBALE, Secte qui a été parmi les Juifs. Ce mot de Cabale est tiré de l'Hébreu *Kibbel*, qui veut dire, *tradidit*, *il a enseigné*. Ainsi les Cabalistes sont des gens qui se sont principalement attachez à la tradition des Anciens, ou à la science qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les mystéres de l'ancienne Loi, les secrets du nom ineffable de Dieu, les hiérarchies célestes, les sciences des nombres, &c. Ils enseignent que les secrets de la Cabale furent découverts à Moïse sur le Mont de Sinaï, & qu'ils sont venus de pére en fils jusques à eux sans interruption, & sans aucun usage des lettres, parce qu'il n'est pas permis de les écrire. On croit que cette Secte étoit déja formée dès le tems de J.C. & que des Juifs visionnaires croyoient même que le Sauveur n'opéroit des miracles, qu'avec le secours de la Cabale. Le premier Auteur Cabaliste que l'on connoisse, est Simon fils de Jochaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup, & qu'ils prétendent avoir vecu peu de tems avant la ruine de Jérusalem par Tite. Mais d'autres ne le placent qu'au dixiéme siécle. Les Cabalistes divisent leur science en *Théorétique*, qui ne consiste que dans la spéculation & dans la recherche de ces mystéres; & en *Pratique*, qui consiste dans les talismans, & dans la connoissance des astres, & peut-être dans la Magie, & dans la recherche de la Pierre philosophale. Car la Cabale est la source de toutes ces vaines imaginations, qui sont le fondement de la Magie. Il y a plusieurs Juifs entêtez de la Cabale, qui s'addonnent à la Magie en abusant du nom de Dieu & des Anges, dans la vue de faire des choses surnaturelles. Il y a apparence que la Cabale

tire son origine de la Philosophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïsme, & chargée d'une infinité de reveries, nées de l'oisiveté & de la superstition; comme cela se voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir & dans plusieurs autres. Dans les premiers siecles de l'Eglise, les Heretiques donnoient facilement dans ces superstitions cabalistiques. Les Valentiniens, & sur tout les Basilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des medailles gravées, & chargées de figures hieroglyphiques assez semblables aux talismans Judaïques. On voit encore de leur façon quelques unes de ces figures que les Latins nommoient *Amuleta*. C'étoit un remede preservatif, qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes sortes de maux, & particulierement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jesuite, qui s'est bien donné de la peine à ces sortes de découvertes, entre dans un détail plus precis. Il divise la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gamétria*, *Notarica*, & *Themura*. La Gametrie est une interpretation qui se fait, par la transposition des lettres du mot. Par exemple, il est dit dans l'Exode, *Praecedet te Melachi*, c'est à dire, *Angelus meus*. Les Cabalistes trouvent que cet Ange est S. Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant transposées, font *Michaël*. La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou explique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il est écrit dans le Pseaume 3. *Multi insurgunt in me*. Le mot Hebreu qui signifie *multi*, est composé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De là les Cabalistes conjecturent que ces ennemis sont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens, c'est à dire, *les Grecs*, & les Medes. Ils disoient aussi que *Macon* est le même nom que *Jehova*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hebreu, font le même nombre de 186. L'art que l'on nomme *Themura* ou *Zirupb*, consiste dans le changement des lettres que l'on fait équivalentes en certaines combinaisons. En voici un exemple dans la langue Latine. Après avoir fait la combinaison des lettres en cette maniere, A, B, I, C, D, I, E, F, &c. on prétend que les deux lettres de cette combinaison se mettent l'une pour l'autre, & que ce qui sera écrit DACE, se pourra dire CADE, c'est à dire, *Tombez*. Cette Cabale dans toutes ces trois parties n'est bonne qu'à amuser les petits Esprits; car pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michaël*, ne peut-on pas dire, *Chamiel*, *Kimaël*, &c. c'est à dire, Ange de feu, Ange de playes! &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rebbins, les Bactriens, les Italiens, & les Moabites. Cette division de la Cabale n'est qu'une superstition inventée par les nouveaux Rabbins. Les plus habiles divisent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'est à dire, *science du Chariot*, & l'autre *Bereschib*, c'est à dire, *ouvrage de la création*. Celle-là considére le monde intellectuel, & celle-ci le monde visible. Reuchlin ou Capnion, qui étoit un très-savant homme du dernier siécle, s'amusa à écrire sur cette matiere. *De Cabala & verbo mirifico*. On a imprimé en Allemagne *Ars Cabalistica*. * *Porta lucis* de Pic de la Mirande. *Urna manna*. *Liber Jezira*. Le Traité des Talismans de Gaffarel. Le P. Morin. M. Simon. Athan. Kirker, *in Oedipo Aegyptiaco*.

CABALE, endroit dans la Sicile où Denys le Tyran gagna une bataille contre les Carthaginois. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. C'est aussi le nom d'une ville de Cilicie. * Appien. C'est aussi une ville de Thrace. * Cedrène & Zonaras. Ces Auteurs font mention d'un château de ce nom près d'Iconie.

*CABALICH, ville d'Asie dans le Turkesten située au 103 degré de longitude, & au 44 de latitude septentrionale. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de Khan Balek qui est au 124 degré de longitude, & au 46 de latitude; mais il est incertain à laquelle de ces deux villes nos Voyageurs donnent le nom de Cambalu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très-claire du mont Helicon dans la Beotie, consacrée aux Muses. Les Grecs la nomment *Hippocrène*, c'est à dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le Cheval Pégase après avoir frappé une roche de son pié, en fit sortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *le Pégase*. Perse en parlant de cette fontaine dans son Prologue, assure qu'il n'y a jamais bu.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce, *l.* 3. *Elégie* 2. *v.* 1.

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophontei qua fluit humor equi.

Stace, *l.* 2. *Silv.* 7. *in Genethliaco Lucani*, *v.* 4. dit

Pendentis bibit ungula liquorem.

CABALLO, (Emmanuel) illustre Génois, a immortalisé son nom par une entreprise très-hardie qu'il fit, pendant que les François assiégeoient la ville de Gênes. Après seize mois de siége, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient réduit les Génois à la derniere extrémité. Un vaisseau Génois chargé de vivres & de munitions, parut près de la ville, & ne sachant pas que la citadelle fût prise, alla s'y ranger, dans le dessein d'éviter la flotte des ennemis. Les Génois s'étant apperçus de cette erreur ne songeoient plus qu'à se rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaisseau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeunes gens se joignirent à lui, & ils tirerent droit à la citadelle, passant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on faisoit sur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaisseau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la ville. Cette action genereuse fut suivie des acclamations & des applaudissemens de tous les Génois, qui regarderent Caballo comme le libérateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs extraordinaires. Cela arriva en 1513. * Ub. Foglieta, *Elog. Clar. Viror.*

CABARNES, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cerès dans Paros. Ce mot dans son origine est Phénicien ou Hebreu קרבנין *Carbanim*, qui vient du mot קרב, *carab*, offrit, d'où vient קרבן *Corban*, oblation, offrande. Josephe fait voir par Theophraste que ce mot étoit en usage dans ce tems parmi les Syriens. * Hésychius, Suidas. Etienne de Byzance.

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevêque de Thessalonique, vivoit dans le XIV siecle, sous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabasilas Archevêque de Thessalonique, qui l'envoya l'an 1346, à l'Empereur Cantacuzène pour lui proposer de quitter l'Empire. L'an 1347, Cabasilas fut envoyé par Cantacuzène qui venoit de se mettre en possession de Constantinople, vers l'Impératrice Anne lui faire des propositions de paix. Il succéda l'an 1350, à son oncle dans l'Archevêché de Thessalonique. Il soutint le Schisme des Grecs, & écrivit deux Traitez contre les Latins, l'un des causes de la division des deux Eglises, & l'autre de la primauté du Pape, & une exposition de la Liturgie Grecque, que nous avons de la Version de Gentien Hervet, & qu'on a depuis mise dans la Bibliothéque des Peres. On a encore de Cabasilas un Traité de la *Vie en Jésus-Christ*, partagé en six livres, où il parle des Sacremens; & un Discours contre les Usuriers. Il avoit outre cela composé un grand Traité de la Procession du Saint Esprit, & quantité d'Opuscules & d'Homélies qui n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les Bibliothéques. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui ne sont pas de lui. Les deux premiers Traitez ont été imprimez à Londres en Grec & sans date, à Bâle en Grec & en Latin en 1544 & en 1555; avec les Notes de Saumaise à Hanau en 1608; & à Amsterdam en 1645. L'Exposition de la Liturgie a été imprimée en Grec à Paris en 1544, & la Version en avoit déja été imprimée à Venise en 1545, & à Anvers en 1560. La Traduction des six livres de la *Vie en Jésus-Christ* a paru à Ingolstad en 1604. On a encore de lui une Exposition sur la vision d'Ezéchiel, des quatre animaux; une autre sur celle du même Prophete d'un champ plein d'ossemens secs, & une autre sur les Evangiles. Les Ouvrages de cet Auteur sont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzène, *l.* 3. *c.* 53. & 99. *l.* 4. *c.* 10. Bellarmin, *Script. Eccles.* Hervet. Possevin. Sponde. Pontanus. Leo Allatius *de Nilis*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI. siécle*. Le Pere Le Long, *Biblioth. Sacrée*, *p.* 660.

CABASSOLE (Philippe de) Gentilhomme Provençal, natif de Cavaillon ville de Provence, fut Chanoine dans sa cathédrale, puis Archidiacre, Prevôt, & Evêque de la même ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Sancha, Reine de Sicile, par son mari Robert en 1341, pour gouverner le Royaume avec cette Princesse pendant la jeunesse de Jeanne sa petite-fille. En 1360, il fut nommé Patriarche de Jerusalem, & fut chargé de l'administration de l'Evêché de Marseille. Enfin Urbain V l'éleva à la dignité de Cardinal, & le fit son Vicaire Général pour le spirituel & pour le temporel, dans le Diocése d'Avignon. Il fut aussi fait Evêque de Sabine. Gregoire XI lui donna le Gouvernement des Terres du saint Siege en Italie dans le tems que les Papes résidoient à Avignon. Il mourut à Pérouse en 1372, & son corps fut porté en Provence, où il est enterré à la Chartreuse de Bon-Pas. On attribue à ce Cardinal un Traité *de Nugis Curialium*, des Sermons, & deux livres de la Vie & des Miracles de sainte Marie Magdelaine, qui sont dans la bibliothéque de saint Victor à Paris. Petrarque, qui avoit beaucoup de part à son amitié, lui dédia son livre de la Vie solitaire, & lui écrivit diverses lettres. Les autres Auteurs de son tems parlent aussi de lui avec éloge. * Petrarque, *l.* 2. *Epist.* 1. & 2. *l.* 4. *Epist.* 1. 95. & 96. Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*. Frizon, *Gall. Purpur.* Baluze, *Vita Paparum Avenionensium*, *tome* 1.

CABASSUT (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né à Aix en Provence, entra dès l'âge de 16 ans, dans la Congrégation de l'Oratoire, fut Professeur en Droit à Avignon, & mourut à Aix le 25 septembre 1685, âgé de 81 ans. Il a donné de grands exemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de desinteressement admirable. Le Cardinal Grimaldi le choisit pour son Directeur, le mena à Rome, où il fut fort estimé, & le détermina à donner divers Ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ses études, dès qu'on lui venoit proposer des Cas de Conscience, ou des difficultez, & il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie qui gagnoit tous les cœurs. Les personnes de la condition la plus basse, avoient audience aussi tôt que les plus distinguées. Il a donné en 1675, *la Theorie & la Pratique du Droit Canonique pour le For de la penitence & pour le For contentieux, tant Ecclésiastique que séculier*, imprimée pour la premiere fois à Lyon en 1675; & pour la derniere à Rouen 1703; mais les éditions de 1696 & de 1698 sont les meilleures. Il a donné encore une *Notice d'Histoire Ecclésiastique des Conciles & des Canons conferez les uns avec les autres*, imprimée en un volume *in folio*, à Lyon, en 1685. Ces deux Ouvrages Latins, d'un grand usage pour les Ecclesiastiques (quoiqu'il y ait plusieurs principes contraires aux maximes & aux usages de l'Eglise Romaine fondez sur l'ancienne Discipline de l'Eglise) ont été réimprimez plusieurs fois. Il a aussi composé un *Traité de l'Usure* imprimé à Aix, & a laissé quelques décisions sur diverses Questions sous le titre de *Hora subseciva*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*, *tome* 3.

CABBALE. *Voyez* CABALE.

CABBE'DO DE VASCONCELLOS (Michel) né à Setuval ou Saint-Ubes, en 1525, s'appliqua avec un succès merveilleux à l'étude du Droit, tant en Portugal, qu'en France, où son oncle maternel Gonçalo Pinheiro, qui étoit Evêque de Vizeu, l'avoit fait venir. Il fut successivement Conseiller au Parlement, Auditeur Criminel, & Président de la Province de Beira, d'entre Douro & Minho, & de Tras-los-Montes; & il étoit un des trois Sénateurs qui gouvernoient la ville de Lisbone, lorsqu'il mourut en 1577, étant âgé de 52 ans. On a de lui des lettres au Roi Jean III, à Antoine Pinheiro Evêque de Miranda, & d'autres Ouvrages en vers, imprimez à Rome en 1597, *in octavo*. * *Memoires envoyez de Portugal*.

CABBE'DO DE VASCONCELLOS (George) fils du precedent, ne fut pas moins illustre que son pére. Dès sa jeunesse il professa le Droit Civil dans l'Université de Coïmbre; & étant âgé de 28 ans, il fut fait Senateur. Philippe II, & le Prince Albert l'honorerent de leur estime. On le vit successivement *Dezembargador do Paço*, Grand Chancelier du Royaume, & enfin Membre du Conseil d'Etat de Madrid pour le Portugal. Cette derniére charge contribua beaucoup à altérer sa santé. Il ne put supporter l'air d'Espagne, & étant retourné en son pays, il y mourut le quatrième mars 1640, âgé de 45 ans. On a de lui divers Ouvrages imprimez à Lisbone, *Decisiones supremi Lusitaniae Senatus*, en deux parties 1602 & 1604, *in folio*; *De Patronatibus Ecclesiarum Regiae Coronae Lusitanae*, 1603, *in quarto*. * *Memoires envoyez de Portugal*.

CABBELIAUX. *Voyez* CABILLAUX.

CABBON. *Voyez* CHEBBON.

CABE petite riviere du Royaume de Galice en Espagne, passe près de Montfort de Lemnos, se jette dans le Velcar, & avec lui dans le Minho. On l'appelle en Latin *Chalybs*, c'est à dire, *acier*, parce que, dit-on, ses eaux sont fort bonnes pour tremper ce metal. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CABE'CAS, village d'Andalousie en Espagne, au sud de Seville tirant vers l'ouest, à la distance d'environ dix lieues. On croit que Cabeças est l'ancienne *Ugia*, ville des Turdetains. * Mary, *Dict. Geogr.*

*CABECAS RUBIAS, village de l'Andalousie, province de l'Espagne. Il est vers les confins de l'Estrémadure d'Espagne & de celle de Portugal, à seize lieues de Seville vers le couchant septentrional. * Mary, *Dict. Geogr.*

*CABE'CON, village du Royaume de Léon en Espagne, sur le Pisuerga, au midi de Palencia dont il est éloigné d'environ sept lieues. On croit qu'il est l'ancienne *Cangium* des Vacceens.

CABE'DIUS (Michel) Espagnol, naquit en 1525, & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la Langue Grecque, qu'il ne la savoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduisit élégamment en Latin le *Plutus d'Aristophane*. * Lundorp, *l.* 17. *Histor.*

*CABELLIAU (George) d'Aldenbourg, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, est Auteur d'un livre intitulé *Historia Urbis & Abbatum Aldenburgensium*, qui est en manuscrit dans l'Abbaïe. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 159.

CABE'RA, fille de Prothée, eut de Vulcain trois garçons nommez Cabires, & pareil nombre de filles nommées Cabérides, à qui on a bâti des temples. * Strabon, *l.* 10.

CABE'S, CAPE'S, CAPE', TACAPA, ville considérable de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, vis à vis de Trapani en Sicile, à l'embouchure de la riviére de Capès dans le Golfe de ce nom, qui anciennement étoit appellé *la petite Syrte*. Cette ville, qui autrefois étoit épiscopale, a un port, qui n'est pas, dit-on, de grand usage, parce qu'il est exposé aux vents. Elle est défendue par une bonne citadelle. Ptolemée nomme le Lac qui est en cet endroit, *Tritanis*; on dit qu'il est chaud, & qu'il guérit de la lépre. Léon l'Africain dit que Capès étoit une ville des Romains, très importante par sa force. * *Dict. Anglois*. Mary, *Dict. Geogr.* Pline l'appelle Tacape, & il y a bien de l'apparence que c'est le nom qu'elle avoit de son tems; car celui de Cabès, qui ne se trouve dans aucun Auteur ancien, ne lui a été donné que par quelques Modernes, qui ne sachant que faire d'une medaille de Leudus, où étoit écrit COL. CABE, ce qui signifie *Ca-*

vaillan, coloniæ, ont prétendu corriger Pline, & lire *Cabe* dans son texte, afin d'avoir en Afrique une ville à qui donner cette medaille. Ce qui étoit d'autant plus mal imaginé que Lépidus ne fut pas maître de l'Afrique.

CABE'S, riviere d'Afrique. *Voyez* CAPE'S.

CABESTAN, bourg de France dans la province de Languedoc près de Nimes. C'est de ce bourg qu'a tiré son nom GUILLAUME ou GUILHEN DE CABESTAN, ou de CABESTAING, Gentilhomme & Poete Provençal, qui vivoit dans le XIII siécle. Il étoit de l'ancienne Maison de Serviéres, & avoit passé les premieres années de sa vie auprès du Seigneur de Cabestan. Il devint amoureux d'une Dame de la Maison de Baux, & fit des vers à sa louange. Cette Dame que ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabestan ne devint infidele, lui fit manger d'une certaine herbe qui pensa lui être mortelle; car ayant produit un effet contraire à celui qu'elle avoit esperé, ce malheureux Poete perdit d'abord toute sorte de connoissance. Un Medecin lui donna un antidote, qui lui rendit la santé. Alors Cabestan detestant la Dame de Baux, servit Tricline Carbonel, de la Maison de Roussillon, femme de Raimond de Seillans. Cabestan qui avoit du mérite, & que ses vers avoient rendu célébre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'estime, & de complaisance. Son mari en devint si jaloux, qu'ayant rencontré le Poete à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à sa femme comme une autre viande. Elle le sut & en mourut de déplaisir vers l'an 1213. Pétrarque parle de Guilhen de Cabestan, dans son Triomphe d'amour, *ch.* 4.

——— E quel Guglielmo
Che per cantar hà 'l fior de' suoi dì scemo,

* Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux*, *ch.* 12.

CABEZZA DEL GRIEGO. *Voyez* SE'GORBE.

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faisoit la guerre à un Prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans son camp pressée d'accoucher, se cacha dans le creux d'un arbre où elle accoucha. Oghuz l'ayant sçu, prit soin de cet enfant, le fit élever comme son fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'avanture de sa naissance. Ce nom fut celui de Cabigiak, qui signifie *écorce de bois*. Cabigiak eut ensuite une postérité fort nombreuse, qui se répandit jusques au Nord de la Mer Caspienne. Ces peuples sont encore aujourd'hui connus en Persien & en Turc sous le nom de *Desche Kibtchak*. C'est de ces gens-là, que sont sortis les grandes armées qui ont ravagé les Etats que les Mogols possedoient dans la Perse. Ce fut chez eux que Bajazet premier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABILA, ville de Turquie. *Cherchez* CE'BILA.

* CABILLAU (Baudouin) d'Yprès en Flandre, Jésuite, fut en son tems un Poete distingué. Il a donné des preuves de sa capacité dans ce bel Art par les Ouvrages qu'il a publiez, & qui sont, *Epigrammata selecta*; *Magdalena*, *Tragœdia sacra*; *Bosphorus*, *sive Johannes Baptista*. *Lyrica*, *Symbolica*, *Epigrammata*, *Elegia*; *Agar secundo exul*, *Elegiarum libri duo*; *Venatio sacra*, *sive Puer a B. Virgine amissus*, *Elegiis 80*; *Lemmata Historica*, *tetrastichis comprehensa*, * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 98.

CABILLAU (George) *Voyez* CABELLIAU.

CABILLAUX, *Cabelgenses*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoekschen*. Jean de Leyde parle ainsi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la premiere faction prirent le nom d'un poisson que les Latins nomment *Asellus*, c'est à dire, un *Cabelliau*, pour marquer que, comme ce poisson dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adversaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre partie s'appelloient *Hoekschen*, mot qui signifie *hameçonniers*, ou *munis d'un hameçon*, pour faire entendre qu'ils seroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poisson quel qu'il puisse être. * Jean de Leyde, *l.* 29. *ch.* 16.

CABILLE ou CABILAH, est parmi les Arabes une Tribu qui vit sous un Chef. Ces Tribus ou Cabilles sont indépendantes, & ne reconnoissent aucun Souverain. Ce sont des troupes de Vagabonds qui marchent sous un Chef qu'ils appellent Cacique. On compte 80 de ces Tribus parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient révérez en Samo-Thrace, isle de la Mer Egée selon Herodote, *l.* 8. Ce nom vient peut-être de l'Hebreu *Cabir*, qui signifie grand & puissant. On avoit une si grande vénération pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croyoit que ceux qui étoient initiez dans leurs mystéres, étoient favorisez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient souhaiter. Les anciens Auteurs ne sont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaseas en comptoit trois, *Axiérès*, *Axiocersa* & *Axiocersus*, c'est à dire, Cérès, Proserpine & Pluton. Dionysiodore en ajoûtoit un quatriéme, qu'il nomma *Casmil*, c'est à dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Dionysius le plus jeune. Athénion dit que de Jupiter & d'Electra naquirent Jasion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Ministres des Dieux; d'autres les mettoient au rang des Demons ou Génies. Ils avoient aussi un temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permise qu'aux seuls Prêtres de ces Divinitez; & un au territoire de Thebes. Dans une médaille de Claude le Gothique, il n'est représenté qu'un Dieu Cabire, la tête couverte d'un chapeau, tenant un marteau d'une main, & une tenaille de l'autre, & l'on apprend de Plutarque dans la Vie d'Alexandre, que c'étoit le Dieu tutelaire de Thessalonique, ce qui est confirmé par les medailles frappées dans cette ville, au coin de Valerien. Il y avoit encore des Cabires de Cérès, qui étoient tellement respectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient osé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Phéniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Cabéres, qui étoient particulierement reverez à Béryte. *Voyez* de Meziriac qui s'étend fort au long sur les Cabires. Bochart en parle presque de la même maniére dans la seconde partie de sa Geographie sacrée, *l.* 1. *ch.* 12, & selon sa methode ordinaire, il remonte jusqu'à la Langue Phenicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au genie de leur Langue.

Le mot de Cabires a un autre sens dans Origéne contre Celse, où il se prend pour les anciens Persans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une Histoire de la Religion de ces anciens Persans, tirée de leurs Ecrits en leur Langue, a remarqué que le mot de Cabires est Persan, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29 de son Ouvrage, *sunt Gabri*, *voce Persica aliquantulum detorta*. En effet, ceux qui ont donné des Relations de la Perse, nous apprennent qu'il reste encore aujourd'hui chez les Persans des Descendans de ces anciens Gabres ou Gaures adorateurs du feu; mais il n'ont aucun raport aux Cabires dont on a parlé cy-dessus. M. Hyde qui en traite fort au long dans son Histoire de la Religion des anciens Perses, pretend qu'ils ne rendent point au feu & au soleil un véritable culte, mais seulement un culte civil, & qu'ainsi ils ne sont point idolâtres: prétention insoutenable, & qui tend à condamner de folie & d'entêtement tous les Martyrs de Perse. * Sanchoniaton cité par Eusébe, *au l.* 1. *de la Prep. Evang.* Le Scholiaste d'Apollonius. Damascius *dans* Photius. Hesychius. Casaubon. Bochart. Meursius, *des Fêtes des Grecs*.

CABIROLE, est une des montagnes des Pyrénées. Elle est sur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdeigne, & du Conserans. * Mary, *Dict. Géogr.*

CABLAN, ville de l'Inde au delà du Gange, en Asie, sur la riviére de Menan. Elle est capitale du Royaume de Cablan, entre la ville d'Ava au septentrion, & celle de Transiane au midi; mais elle est de peu de considération, & est soumise presentement au Roi d'Ava, avec tout le Royaume qui dependoit autrefois du Roi de Pegu. Dans la Carte que M. Delisle a publiée des Indes & de la Chine, on ne trouve ni ville, ni Royaume, du nom de Cablan.

CABO, *Caput*, Royaume d'Afrique au païs des Négres, que l'on dit plein de mines fort riches, sur le Rio-grande, vers le Sud.

CABO de AQUER ou d'AGUER ou de SANTA-CRUZ. *Voyez* CAP d'AGUER.

CABO CORSO ou CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CABO D'ISTRIA, ville. *Cherchez* CAPO D'ISTRIA.

CABOUL. *Voyez* CABUL.

CABRA, étoit autrefois une ville épiscopale, nommée *Agabra*, ou *Ægabra*. Maintenant, c'est un petit lieu d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins de la Grenade, entre la ville de ce nom, & celle de Cordouë, & à onze lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Diction. Géogr.*

CABRAL (Pierre Alvarez) fils de Fernand Cabral, Seigneur considérable en Portugal, fut le Commandant de la seconde flotte que le Roi D. Emanuel envoya aux Indes en l'an 1500. Cabral ayant eu, après un mois de navigation, une grosse tempête à essuyer, fut jetté sur les côtes du Brasil, qui étoit inconnu alors, & auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Il fit voile de là à Sofala, où il arriva avec sept vaisseaux, en ayant perdu six des treize que le Roi lui avoit donnez, & étant allé ensuite à Calecut, il traita avec le Zamorin ou Empereur, qui lui permit de batir une maison de commerce pour les Portugais. La perfidie de ce Barbare obligea peu après Cabral de lui declarer la guerre: un vaisseau de la Méque pris, quinze autres vaisseaux brûlez à l'ancre, la ville battue de tous côtez forcérent le Zamorin à être plus exact. Cabral traita aussi avec le Prince de Cananor & revint en 1501, en Portugal, avec sa flotte richement chargée. Il a eu soin de decrire son Voyage, que Ramusio a fait imprimer avec plusieurs autres à Venise, après l'avoir traduit en Italien. * *Mémoires envoyez de Portugal*. *Voyez* aussi ALVAREZ CAPRAL (Pierre) qui est le même que Cabral.

* CABRELLA, village de Portugal à l'est-sud-est de Lisbonne, dont il est éloigné d'environ quatorze lieues. Il est situé sur une riviere du même nom. On le prend pour l'ancien *Catralcacus*, ville épiscopale que Molaeius pourtant place à Guimaranes. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CABRELLA, petite riviére de Portugal dans l'Estrémadure, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, & se décharge dans le Cadaon un peu au dessous de Mattéra.

CABRE'RA (Dom Bernard de) fameux Ministre d'Etat sous le régne de Pierre IV, Roi d'Arragon. Voyant que sa fortune & ses vertus, lui mettoient à dos quantité d'envieux, il prit de lui-même le parti de renoncer à tous ses emplois & de se retirer dans un couvent. Le Roi qui s'apperçut aisément, que depuis la retraite de son Ministre, toutes ses entreprises échouoient, se rendit en personne en 1349, dans la chapelle que Dom Bernard de Cabrera avoit choisie pour sa retraite, & le pressa de se charger de nouveau du soin de ses affaires. Plusieurs années après, les ennemis de ce Ministre, parmi lesquels on comptoit la Reine, Jean Prince hereditaire, de Navarre, eurent tellement le dessus qu'ils persuadérent au Roi de le faire punir comme un traître & comme auteur de pernicieux conseils. On lui trancha donc la tête à Sarragosse le 26 juillet 1364, & tous ses biens furent confisquez. Peu de tems après, toute l'innocence de Cabrera parut à découvert. Le Roi en fut vivement touché & déclara dans son testament, que Cabréra avoit toûjours servi fidélement, & que la sentence portée & exécutée contre lui avoit été très-injuste. Il ordonna outre cela que l'on rétablit le petit-fils de Cabrera dans la possession des biens confisquez, & qu'on lui accordât plusieurs autres marques de distinction. * Jerôme Surita, *Hist. d'Aragon*. Pedaços, *de la Historia de Antonio Pérez*, *p.* 203. 204. Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 19. *ch.* 15. *l.* 17. *c.* 7.

CABRE'RA (Bernard de) étoit President du Royaume de Sicile vers la fin du XIV, & le commencement du XV siecle. Cette dignité lui fut donnée, parce qu'en 1386, il avoit été presque l'unique cause que Martin neveu de *Jean I*, Roi d'Arragon obtint la possession tranquille de la Couronne de Sicile. Car dans le tems que les affaires de Martin étoient dans un etat fort équivoque en Sicile, Cabréra y arriva avec la flotte d'Aragon qu'il commandoit, & sut si bien disposer tout par sa prudence & par sa valeur, que dans peu Martin fut generalement reconnu Roi de Sicile. Mais Cabréra se voyant élevé au plus haut poste de la Sicile, se donna souvent plus d'autorité qu'il ne falloit. Le pére de Martin ayant succédé à son frere *Jean I*, dans le Royaume d'Aragon, Martin alla le voir. Cabréra commit tant d'insolences pendant l'absence du Prince, qu'il fut obligé de revenir au plutôt. Cabréra reçut d'abord ordre de sortir du son palais & du Royaume, & d'aller rendre raison de sa conduite au Roi d'Aragon. Soit que ses excuses fussent bonnes, ou que l'on craignit son parti, il fut retabli dans tous ses honneurs. Lorsqu'en 1410, le thrône de Sicile vaqua, Cabréra se mit en tête de s'en emparer & crut qu'il réussiroit en épousant *Blanche*, fille de Charles III, Roi de Navarre, & veuve de Martin, Roi de Sicile. Mais le grand âge de Cabréra & plusieurs autres circonstances dégoûtérent tellement la Reine, qu'elle ne voulut point prêter l'oreille à ses propositions. Il crut néanmoins d'en venir à bout par la force, & pour cet effet il assiégea la Reine dans le château de Syracuse. Il fut cependant obligé de lever le siege par *Sancho Ruys de Lihori* Amiral de Sicile & par *Jean Moncada*. Quelque tems après Cabréra courut le risque de surprendre la Reine à Palerme, où elle eut toutes les peines du monde de s'échapper de ses mains. Quoique quelque tems après les Siciliens eussent declaré Roi, *Ferdinand* Infant de Castille, Cabrera continua malgré cela le siege du château de Palerme, sous pretexte d'une inimitié particuliere entre lui, *Sancho* & *Moncada*; mais à la fin en 1412, il fut surpris & fait prisonnier. Sancho le fit transporter dans le château de *Mota* près de Taormina, où on le mit d'abord dans une citerne dessechée, que la premiere pluye remplit cependant assez pour l'incommoder beaucoup. Ensuite on le transféra dans une tour fort haute, de laquelle il voulut se sauver en descendant par le moyen d'une corde qu'un Garde lui avoit fourni. Mais le même soldat le trahit, de sorte qu'on prit les mesures nécessaires pour le prévenir dans sa fuite. On disposa tellement les choses que Cabréra croyant s'évader, fut pris en l'air dans un filet, dans lequel on le laissa suspendu un jour entier en spectacle à tout le peuple. Ferdinand, le nouveau Roi, ordonna cependant quelque tems après qu'on le mit en liberté, à condition qu'il quitteroit la Sicile & se rendroit en Arragon pour y rendre raison de sa conduite. Il suivit ces ordres & se présenta humblement devant le Roi, qui lui fit grace. Le grand âge de Cabréra & les chagrins cuisans qu'il avoit essuyez avancérent sa mort, qui arriva peu de tems après que le Roi lui eut pardonné. * Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 18. 19. 20. Laurent Valle, *de Ferdin. l.* 2.

CABRE'RA MORALE'S (Francisco de) Espagnol, natif du bourg dit *las Brozas* dans l'Estrémadure, vivoit au commencement du XVII siecle. Il savoit les Langues, qu'il avoit enseignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fut Théologien du Cardinal Déza, mort en 1600. Il a continué l'Histoire des Papes faite par Ciaconius, & a travaillé à quelques autres Ouvrages. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (François de) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & a publié les Généalogies des Maisons de Ponce de Léon, de Cordouë, &c. Il est mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (Louis de) de Cordoue, vivoit l'an 1630. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'Infanterie. Il a composé l'Histoire de Philippe II, Roi d'Espagne, & un Traité de l'Histoire. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE-

CABRE'RA (Pierre de) de Cordouë, étoit Religieux de l'Ordre de saint Jérôme dans le XVI siécle. Il a écrit sur saint Thomas; & son frere nommé Alfonse, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été un excellent Prédicateur, & mourut en 1598, âgé de près de 50 ans. *Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (Alphonse de) *Voyez* l'art. précédent.

CABRE'RE (La) *Capraria*, petite isle d'Espagne dans la Mer Méditerranée, proche de l'isle de Majorque, dont elle n'est éloignée que de deux lieues au midi, vers le Cap de Salines.

CABRE'RE (La) ou la Terre de Cabréra, *Capraria*, contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de considération.

CABRIE'RA. *Voyez* FIGO.

CABRIE'RES, bourg dans le Comté Vénaissin en Provence. *Voyez* ME'RINDOLE, lieu fameux.

CABSEEL ou CABTSEEL, ville de la Tribu de Juda. Elle fut la patrie de Banaias ou Bénaja. *Josué, ch. 15. v. 21. II. Samuel ou II. Rois, ch. 23. v. 20.*

CABUL, la Terre de Cabul ou de Chabul. C'étoit une contrée de la Tribu d'Aser, au midi des montagnes de Tyr. Elle contenoit une ville, & vingt bourgs ou villages, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, pour le bois & l'or que ce Roi avoit fourni pour bâtir le temple de Jerusalem. *I. ou III. *Rois, ch. 9. v. 13. Voyez* aussi CHABUL.

CABUL, ville de la Tribu d'Aser. * *Josué, ch. 19. v. 27.*

CABUL, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il est le plus avancé vers la Perse & l'Usbeck ou Zagathai, & a le Royaume de Cachemire au Levant; au nord le Mont-Caucase; au midi les Royaumes de Candahar & d'Attock. Les sources du Nilab & du Béhat, riviéres qui se jettent dans l'Indus, sont dans ce Royaume. La ville est grande & fort peuplée, avec deux forteresses vers les montagnes, & plusieurs belles maisons pour la maniére du pays; les autres sont Parna ou Parvan, Ghadel & Passaur. Le commerce est assez grand dans ces villes, à cause du musc, des soyes, de la rhubarbe, & des autres marchandises qu'on y apporte du Catbai. Ce pays est fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CABUS, surnommé *Schams al Maala*, c'est à dire, *le Soleil dans son Apogée*, étoit fils de Vaschméghir, ou Vaschamghir, & neveu de Mardavige. Veschméghir étoit de Siad, & prétendoit descendre de Rasfeh, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du tems que Kai Khosru, Prince de la Dynastie des Cajanides, régnoit en Perse. Il entra à la Cour de Nuh, fils de Nasser, Sultan de la Dynastie des Samanides, l'an de l'hégira 331, de Jésus-Christ 943. S'y étant fait connoître pour homme de valeur & de conduite, on lui confia une armée avec laquelle il conquit l'année suivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaschmeghir, son fils aîné lui succéda, & régna jusqu'en 356 qu'il mourut, laissant sa succession à son cadet nommé Cabus, qui est celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de très-grande réputation pour toutes les belles qualitez qu'il possédoit. Il avoit l'esprit noble & élevé; il étoit savant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politesse. Ces belles qualitez ne l'empêchérent pas d'être malheureux. Ayant donné retraite à Fakhreddulat, Prince de la maison des Buides, chassé de ses Etats par son frére Muiadeddulat, celui-ci entra l'an de l'hégire 371, de Jésus-Christ 981, avec son armée victorieuse dans le Giorgian, & contraignit Cabus de se réfugier lui-même avec Fakhreddulat dans le Khorassen, où il demeura près de trente ans fugitif & dépouillé. Le comble de son chagrin, fut que Fakhreddulat étant rentré après la mort de son frere dans ses Etats, usa de la plus grande ingratitude dont on ait jamais oui parler; car au lieu de rétablir Cabus dans les siens, il s'en empara lui-même. Après la mort de cet ingrat, qui arriva l'an 387 de l'hégire, de Jésus-Christ 997, Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince légitime. Entré dans ses Etats, il les augmenta peu après des Provinces de Ghilan & de Tabarestan; mais il ne jouit pas long-tems du fruit de ses victoires. Sa sévérité, qu'on nommoit d'un titre plus odieux, ne plaisant pas à ceux qui vouloient pécher avec impunité, les Grands de sa Cour conjurérent contre lui, se saisirent de sa personne, & envoyérent à Manugehar son fils, pour lui faire savoir qu'ils vouloient le placer sur le thrône de son pére, que s'il refusoit leurs offres, ils les feroient à quelque autre. Manugeher ne voyant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres, mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Basthem, où son pére étoit retenu, baisa la terre devant lui, l'assûra de son obéïssance, & lui dit, que s'il le lui commandoit, il lui offroit au péril de sa Couronne & de sa vie de punir les Rebelles & de le rétablir. Cabus content des soumissions de son fils, lui dit sagement, *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains*. Cabus ne songeoit plus dans sa prison qu'à servir Dieu. Mais ses ennemis appréhendant qu'un jour il ne pût se venger d'eux, subornérent des gens qui le firent mourir par le poison. Ce Prince étoit savant. Il a composé des lettres & des vers qui ont été fort estimez. Il fit beaucoup de caresses & de présens à Avicenne, qui avoit guéri son neveu d'une passion amoureuse fort violente. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.*

CAC.

CACA, sœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que son frére avoit fait de ses bœufs, & mérita d'être honorée par des sacrifices qui lui étoient offerts par les Vestales, dans une petite chapelle bâtie à Rome sous son nom, selon Servius, *sur le huitiéme livre de l'Eneïde*. Virgile néanmoins *au même lieu*, & Ovide, *au premier livre des Fastes*, disent que ce larcin fut découvert d'une autre maniére. *Voyez* CACUS.

CACAÇA, ville de la Province de Garet, dans le Royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de la Mer Méditerranée, à sept lieues de Melile, par mer, d'où elle n'est éloignée que de deux lieues par terre. Le Duc de Médine s'en étoit rendu maître en 1496, après la prise de Mélile. Les Habitans qui n'avoient osé attendre sa venue, s'étant retirez ailleurs, il fit raser la ville, ne conservant que le château qui est fort, & situé sur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol de l'Afrique, *l.* 4.

CACAGIONI, ville de Tartarie. *Cherchez* GIRACUNDA.

CACALLA (Augustin) étoit de Valladolid en Espagne, & fut long-tems Prédicateur de l'Empereur Charles-*Quint*; mais il quitta la Religion Romaine pour suivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-*Quint*, il fut condamné par l'Inquisition, & brûlé à Valladolid le 21 may 1559. * Théodore de Beze, *de Vir. Illustr.*

CACALLA ou CAZALLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers l'Estrémadure d'Espagne, à douze lieues de Seville, & à quatorze d'Ecija. On croit que *Laconimurgium*, ancienne ville épiscopale, pouvoit être en ce lieu, ou à Constantina, ou à Colmenar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACAR, ville du Royaume de Fez. *Cherchez* ALCACA'R.

CA'ÇAR-FARAON, ou *Château-Pharaon*, ville ruinée, située sur la montagne de *Zarhon*, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les Habitans, sur une tradition fabuleuse, en attribuent la fondation à Pharaon, Roi d'Egypte. Les plus celebres Historiens la nomment le palais Zarhon, ou *Zarahanum*, & non pas de Pharaon. On voit encore en plusieurs endroits des inscriptions en lettres Gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellie par les Goths. Toutes les collines & les vallées d'alentour sont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

*CACARI, village & Cap de l'Avogesie, province du Royaume de Mingrelie, au nord-ouest de la ville de Savatopoli, se trouve au nord de la Mer Noire vers sa partie orientale. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CACCA (Capo della) Cap de l'Isle de Sardaigne au couchant de la ville d'Alghiéri. On croit qu'il est le même que les Anciens appelloient *Hermaeum Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACCIA (Augustin) natif de Novare dans le Milanois, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation dans l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, & s'attacha aussi à faire des vers. Lorsqu'il fut avancé en âge, il composa deux volumes de Poësies spirituelles, & en dedia un à Catherine de Medicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACCIA (Frideric) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Espagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le douziéme decembre 1695. Il mourut à Milan le 16 janvier 1699, âgé de 65 ans.

CACCIALUPI (Jean-Baptiste) de San-Sevérino en Italie, Jurisconsulte, vivoit dans le XV siecle vers l'an 1407. C'étoit le Docteur de son tems le plus consulté sur les matiéres civiles & ecclesiastiques. Il écrivit divers Ouvrages de Droit, *De Justitia & Jure*; *De Debitore suspecto fugitivo*; *De Pactis*; *De modo studendi*; *De transactione defensorum Juris*, &c. Il enseignoit à Sienne en 1464. * Forster, *in Vit. Jurisc.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* &c. M. Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit*.

CACCIANE'MICI, est le nom d'une famille de Boulogne en Italie, d'où sortoient GE'RARD de Caccianémici Pape, sous le nom de LUCIUS II, & HUMBERT de Caccianémici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à Alexandre III, durant le Schisme, & mourut peu de tems après sous son Pontificat. * Sigonius, *de Episcop. Bonon.* *l.* 1. Baronius, Onuphre, &c.

CACE'GAS (Louïs) Religieux de l'Ordre de S. Dominique en Portugal. Il travailla à l'Histoire de sa Province en Portugais, & à celle de la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs, & Louis de Sousa se servit de ses Mémoires. Cacégas mourut vers l'an 1610, âgé de plus de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CACE'RES, petite ville de l'Estrémadure d'Espagne. Elle est sur la petite riviére de Salor, environ à six lieues d'Alcantara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACE'RES, ou CACE'RES DE CAMARINHA, ville de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché suffragant de Manille. Elle est située dans la contrée de Camarinha, sur le détroit dit *Estrecho de Manilha*, avec un bon port, qui est aux Espagnols. On voit dans cette Isle la montagne de Mayonque, qui jette des flammes. * Baudrand.

CACHAN, ville de Perse dans la Province d'Yérak à vingt deux lieuës d'Ispaham vers *Kom*, en Latin *Cachanum*, c'est la premiere ville qu'on rencontre en entrant de la Perse dans la Médie. Olearius écrit *Kaschan*, & d'autres Voyageurs *Caxem*. Elle est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. La chaleur y est excessive. Sa latitude est de trente cinq degrez trente cinq minutes, & sa longitude de 86 degrez. Sa longueur est d'Orient en Occident. Elle a une lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Elle est située dans un terroir fertile. Elle est grande, belle, bien peuplée & fort marchande. Les eaux n'y sont pas bonnes. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Ragues, dont il est parlé en plusieurs endroits de l'Histoire de Tobie. Il y a de beaux Bazars ou marchez & plusieurs Caravanséras bâtis de brique. Le Caravanséra Royal, qui est hors de la ville du côté de la porte orientale, est le plus beau de toute la Perse. C'est Abas *le Grand* qui l'a fait bâtir, & on y lit sur son frontispice ce distique.

> *Le monde est un Caravanséra, & nous sommes une Caravane.*
> *Dans un Caravanséra, n'elevez point de Caravanséra.*

C'est dans la vue d'enseigner que nous ne devons point nous promettre d'habitation durable, dans un monde qui n'est qu'un lieu de passage. C'est le lieu de toute la Perse, où il se fait le plus de satin, de velours, de taffetas, de tabis, de brocard uni & à fleurs de soye, & de soye mêlée d'or & d'argent. Dans le bourg d'*Aran*, à dix lieues de Cachan, il y a mille maisons d'Ouvriers en soye. Il y a dans cette ville beaucoup de scorpions, dont la piquure est très-dangereuse; c'est ce qui a donné lieu à une imprécation des Persans, *Que le Scorpion de Cachan puisse te piquer à la main*. Olearius & Jean Struis parlent d'une espece d'araignées dont les Habitans de Cachan sont fort incommodez. Les Persans le nomment *Enkurrkan*. Elle est longue de deux pouces, & rayée de brun sur le dos. En quelque endroit que son venin tombe, celui sur lequel il est tombé s'assoupit, & il est impossible de l'éveiller, à moins qu'on n'écrase un de ces insectes sur la playe. Comme il est difficile d'en trouver dans le besoin, à ce défaut on met le blessé sur le dos, & on lui fait avaler autant de lait doux qu'il est possible. On le met ensuite sur le côté dans une caisse suspendue à quatre cordes, & après avoir fait faire à la caisse autant de tours qu'elle peut souffrir, on l'abandonne à leur mouvement qui fait vomir le malade & le guérit en partie. Il y a beaucoup moins de ces insectes dans la ville qu'à la campagne, où ils se cachent sous une plante appellée *Tremné*, qui ressemble fort à l'absinthe. Les moutons leur font la guerre, & les cherchent comme un morceau friand qui ne leur fait aucun mal. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs, six mille & cinq cens maisons, quarante Mosquées, trois Colléges, & plus de deux cens sepulchres des Descendans d'Aly. Outre cela on y compte plus de mille familles de Juifs qui se disent, de même que ceux d'Ispahan & de Kom, descendus de la Tribu de Juda. Ce sont eux qui ont soin des vignes & à qui les Chrétiens sont obligez du vin qu'on y boit. Plusieurs Auteurs Européens croyent que Cachan est l'ancienne *Ambrodax* des Auteurs Grecs, où celle qu'ils nomment *Ctesiphonte du pays des Parthes*. Les Historiens Persans disent que *Zebdée-caton*, femme de *Haroun Raschid* Calife de Bagdad l'a fait bâtir, & qu'elle lui donna le nom de *Casan* son ayeul, petit-fils de *Hali*; & que de *Casan* on a fait *Cachan*. Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est à dire le séjour des Fidéles, à cause que les Descendans d'Haly s'y retirérent, & qu'ils y sont enterrez. * Chardin, *Voyage*, &c. *tome* 1. *p.* 214. Tavernier, *Voyage de Perse*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CACHEMIRE, Royaume. *Cherchez* KACHEMIRE.

CACHIEU, CATCHEU ou CATCHE'O, bourg ou petite ville de la Nigritie en Afrique. Il est sur la riviere de Saint-Domingo, qui est une des embouchures du Niger, & a un bon port fréquenté par les Européens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACHOMAS (le Royaume de) est un pays de l'Inde delà le Gange, avec la ville de même nom près de la riviére de Casmin, & sur les frontiéres du Royaume de Bengale. Il étoit autrefois sujet au Roi de Pégu; mais il obéït présentement à son propre Roi, qui est tributaire du Roi de Pégu. * Baudrand.

CACHOUB, c'est un bout de la Poméranie, qui est resté au Roi de Pologne, & qui commence à huit lieues de Dantzick. Ce ne sont que des montagnes & des bois, qui n'ont que de petits sentiers faits, ce semble, seulement pour les Cerfs: il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Mémoires du Chev. de Beaujeu*.

CACIQUES, noms de Gouverneurs ou Princes, sous les anciens Incas, ou Empereurs du Perou. Les plus considérables des Nobles originaires du pays, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéïssent aux Espagnols. Les Princes de l'isle de Cuba dans l'Amérique septentrionale portoient le même nom de Caciques, lorsque les Espagnols s'en rendirent les maîtres. * Herrera. Antonio de Solis, &c.

CACOBERRO, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il est situé sur un Cap qui porte son nom, entre les lieux de Ripalia, & de Terre delli Arabi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACONGO, Royaume d'Afrique. On le met dans la région de Biafare vers le pays des Anzicains & des Giaques. On n'en connoît aucune particularité. * Mary, *Dict. Géogr.*

CACORLA ou CAZORLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, au confluent du Guadalquivir & de la Guadarména, à six lieues de la ville d'Ubéda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelquefois son nom à une partie de la Sierra Ségura, & il appartient à l'Archevêque de Tolède, avec un petit pays qui en dépend. Mary, *Dict. Géogr.*

CAÇORLA, montagne. *Voyez* SIERRA SE'GURA sous SE'GURA.

CACOUCHACS, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans le Saguenay, contrée de la nouvelle France, & au nord de la ville de Tadoussac. * Mary, *Dict. Géogr.*

CACUS, Berger d'Italie, du Grec Κακὸς méchant, faisoit sa demeure sur le Mont-Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome, & exerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Espagne, après avoir tué Géryon, passa près du Mont-Aventin, avec le troupeau de ce Roi qu'il emmenoit. Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les tirant par la queue dans sa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne pussent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, cherche vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ne s'imagina pas que ses bœufs y fussent renfermez, parce que les vestiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ses bœufs, qui sentant le reste du troupeau, commença à mugir. Aussi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, & assomma ce Voleur à coups de massue. Les Poëtes disent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche, peut-être, parce qu'il brûloit les maisons après les avoir pillées. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été domestique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Géant d'une grandeur prodigieuse, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous représente les Satires. D'autres disent, que Cacus habitoit l'Espagne Taragonnoise, qu'il donne son nom au Mont-Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Aragon sur les confins de la Castille Vieille; qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur extrêmement sauvage, ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Demi-homme*; qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre semblable à notre poudre à canon, ce qui le fit passer pour le fils de Vulcain; enfin qu'il poursuivit Hercule jusques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ses bœufs. Tite-Live, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 222. 259. Ovide, *Fast. l.* 1. *v.* 550. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Gerund. *l.* 1. *Paralip. Hisp.* Martial, *l.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin, *c.* 1. *Voyez les Notes* de Saumaise *sur Solin*.

CAD.

CADAGUES, ou *Cap de Quers*, ou *Cap de Creuz*, en Latin *Cadacherium Promontorium*, & *Caput Aquarum*, bon bourg d'Espagne, situé dans la Catalogne à une lieue & demi de la ville de Roses sur le Cap de Creuz. Il y a un assez bon port. * Mary, *Dict. Géogr.*

CADALOUS ou CADOLUS, Evêque de Parme, fut élu Pape l'an 1061, par la faction de l'Empereur Henri IV, contre Alexandre II, qui avoit été élevé sur le saint Siége par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadalous fut reconnu sous le nom d'Honoré II, par les Evêques & par les Princes de deça les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour se mettre en possession de cette ville; mais il fut repoussé par les troupes de Godefroy Marquis de Toscane & de Mathilde sa femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de se retirer à Parme. Cette premiére tentative ne lui ayant pas réüssi, il revint une seconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Léonine & de l'église de saint Pierre; mais il fut encore chassé, & ses troupes mises dans un si grand desordre, qu'il pensa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à se sauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient assiégé. Quelque tems après, on assembla un Concile à Mantoue pour juger le different, qui étoit entre Alexandre & Cadalous. Cadalous y soutint foiblement son droit & se retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadalous. Ce Concile fut tenu l'an 1064, en présence de Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Administrateur des affaires d'Allemagne sous l'Empereur Henri IV. Cadalous mourut depuis misérablement, sans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. Léon d'Ostie, *L.* 3. *ch.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1061. 1062. 1064. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques, onzième siécle*.

CADAMUSTI, (Louis) de Vénise, a vécu vers l'an 1504. Il publia une Rélation de ses Voyages de mer, que nous avons en Latin par les soins d'Archangélo Madrignani.

CADAON, *Voyez* ZADAON.

CADARIENS, Secte parmi les Musulmans, qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non au Décret divin qui détermine sa volonté. Le premier Auteur de cette Secte fut Maabed Ben Khaled Al-Giohni, que Hegiage fit mourir à Bassore. Ben Aén, un des plus célébres Docteurs du Musulmanisme, ne saluoit point les Cadariens, & disoit qu'ils étoient les Mages ou les Manichéens du Musulmanisme, parce qu'ils admettoient deux principes, sçavoir, Dieu & l'homme. Schasbi disoit, que pour n'être point Cadarien & Motazale (car c'est la même chose) il faut raporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* aussi KADARITES.

CADAVAL, famille ducale fort illustre en Portugal. Jean IV, Roi de Portugal créa pour premier Duc de Cadaval, *Nun Alvarez* de la Maison de *Mélo*, lorsque celui-ci étoit encore fort jeune. Le Duc de Cadaval dans les troubles qui s'élevérent entre Alphonse VI, & Dom Pédro, prit le parti du dernier, qui étant devenu Roi, fit le Duc de Cadaval son premier Ministre. Il occupe encore le même poste sous le Roi d'aujourd'hui. Il y en a qui avancent qu'il a toûjours été partisan de la France & que c'est pour cela qu'il s'est allié deux fois avec des familles Françoises. * Lehman, *apud Imhof. in Mantissa Stemmat. Lusit.* Rélation *de la Cour de Portugal sous D. Pédro II.*

CADAVRE ou CORPS MORT. Il n'y a point de nation qui n'ait eu ses cérémonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maison, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un cyprès à la porte, sur tout si c'étoit une personne riche, pour empêcher le monde d'entrer; le huitiéme jour ils faisoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il assistât à l'enterrement, EXQUIAE L. TITIO L. FILIO QUIBUS EST COMMODUM, IRE JAM TEMPUS EST: OLLUS EX AEDIBUS EFFERTUR. C'est cet avertissement au peuple que Festus appelle *Funus indictivum*. Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une espéce de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuses alors se présentoient devant la maison du défunt, où elles faisoient de leur mieux pour marquer une tristesse qu'elles ne sentoient point: elles versoient des larmes de concert, & pleuroient assez haut pour faire une espéce de musique funébre. La pompe funébre marchoit; un Joueur d'instrument précédoit le corps, & chantoit les louanges du Défunt. Lorsque les Anciens mettoient le corps sur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'ayant appellé plusieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce service au Défunt. Pline veut que l'usage de brûler les corps des Défunts ne soit pas fort ancien à Rome; vu, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornélius ait été brûlé jusques à Sylla; mais Pline semble se contredire lui-même, puisqu'il écrit que le Roi Nume défendit d'arroser de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps. Aussi Plutarque assure, que le même Numa défendit expressément qu'on brûlât son corps après sa mort; qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels on mettroit son corps, & dans l'autre on enfermeroit les livres sacrez qu'il avoit composez sur la Religion & sur le culte des Dieux: ce qui est une preuve que l'usage de brûler les corps est fort ancien, & qu'il se pratiquoit même de son tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favorisent point le premier sentiment de Pline; & l'on n'en peut rien conclurre autre chose, si ce n'est que les deux maniéres d'enterrer les corps & de les brûler, étoient en usage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la ville, qu'à cause de l'infection & des incendies qui en pourroient arriver.

Cicéron nous apprend que la coutume d'enterrer les corps fut introduite à Athénes par Cécrops, & qu'on les enterroit du côté du soleil couchant; au lieu qu'à Mégare ils avoient le visage tourné au soleil levant. La coutume d'enterrer les corps a duré fort longtems par toute la Gréce.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préserver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers usages; quelquefois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des riviéres, quelquefois ils les brûloient, ou ils les enfermoient dans des vaisseaux de terre cuite, selon le témoignage d'Hérodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau secret une seconde vie, les changeant ainsi en leur propre substance. Pour ce qui regarde ceux qu'Hérodote appelle MACROBIENS, c'est à dire, de *longue vie*, on dessechoit leurs corps, puis on peignoit leurs visages avec du blanc, leur donnant leur coleur naturel. On les enfermoit ensuite dans une colomne de verre, puis ayant gardé le corps un an en cet état, on l'exposoit en quelque lieu proche de la ville, où on le voyoit. Diodore de Sicile raporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des statues d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre par dessus. Les Garamantes les enterroient sur le bord du rivage dans le sable, afin qu'ils fussent lavez des eaux de la mer.

Pour revenir à la coutume des Grecs & des Romains de brûler les corps, le corps du défunt ayant été consumé par le feu, après que les Assistans lui avoient dit le dernier adieu, *Vale æternum, nos eo ordine quo natura voluerit, sequemur*, les proches parens en ramassoient les cendres, & recueilloient les os que l'on arrosoit d'eau lustrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matiére differente, pour les mettre ensuite dans des tombeaux, versant dessus des larmes, qui étoient reçues dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle maniére ils pouvoient recueillir les cendres, & empêcher qu'elles ne se mêlassent avec celles du bois & des autres choses que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeste*, ἄσβεστος, c'est à dire, *incombustible*, dont on faisoit de la toile qui ne brûloit point, quoiqu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramasser aisément les cendres du défunt, sans qu'elles fussent mêlées avec celles du bois; mais peu de personnes pouvoient s'en servir, puisque le même Pline assure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du pays. Peut-être se servoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le secret de filer au raport de Pline. Et Plutarque nous assure, qu'il y avoit de son tems une carriére de cette pierre dans l'isle de Négrepont; on en trouve même dans l'isle de Chypre, dans celle de Tines, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps sur le bucher dans un cercueil d'airain ou de fer, d'où il étoit fort aisé de recueillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Rosin, *Antiq. Rom.* Dempster. Danet. Perse, *Sat.* 3. *v.* 103. Lucain, *l.* 5. *v.* 442.

Les Grecs & les Romains avoient coutume de fermer les yeux à leurs morts. Ils remettoient tous les membres dans leur situation naturelle, quand ils avoient été dérangez par quelques convulsions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, soit qu'ils dûssent les enterrer, ou les brûler. C'est parce, disent quelques Auteurs, que l'usage étant de garder les corps pendant longtems, on vouloit par ce moyen faire cesser, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient soigneusement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fausse persuasion où ils étoient, que les morts étant sensibles au froid, ils seroient incommodez par les rigueurs de l'hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par raport à la qualité de l'étoffe, chacun ne consultoit que son amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin les Magistrats Romains étoient distinguez par la richesse de leurs parures, qui étoient quelquefois de pourpre & même enrichies d'or: mais ils étoient semblables quant à la façon; car c'étoit toûjours une robe qui enveloppoit le mort depuis la tête jusques aux piez. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne sur la tête des morts; parsemoient leurs biéres ou tombeaux de fleurs, avoient également soin de mettre une piéce de monnoye dans leur bouche, pour obliger Caron à leur faire passer, dans sa barque, ce fleuve si renommé chez les Grecs & les Romains. Ils tiroient ensuite le mort de son lit, & le mettoient en quelque autre endroit de la maison. Dans les funérailles des Princes, les Domestiques du mort avoient coutume d'entourer le cadavre & d'agiter l'air, afin d'en éloigner les moûches. On les exposoit aussi dans des lits de parade, les piez tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le cadavre, on substituoit en sa place une figure de cire. Ils s'adressoient par trois fois & parloient au mort, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en ayant point de réponse, ils publioient son décès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires. Lorsqu'un homme avoit fait des dettes, ses Créanciers s'emparoient de son cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les héritiers ou les amis du défunt auroient fait d'aquitter ses dettes. L'Empereur Sevére fut obligé de rendre un Edit contre la dureté des Créanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été payez. Les enterremens se faisoient presque toûjours la nuit. Il n'y avoit rien de fixé sur l'heure, mais la coutume étoit de prendre celles qui précédoient immediatement l'aurore. On gardoit les cadavres plusieurs jours après leur mort, soit pour les préparatifs des funérailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fussent dans quelque léthargie, & qu'ils n'eussent pas encore rendu l'ame. Quelques uns cependant, pour ôter un spectacle aussi triste de devant leurs yeux, faisoient enterrer leurs cadavres sur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les Domestiques portoient le mort en terre: parmi les gens du commun, on se servoit de gens à gages; mais on transportoit souvent dans des chars les personnes de distinction depuis leur porte, jusqu'au lieu de leur sepulture. Les méres ensevelissoient leurs enfans, & les portoient elles-mêmes en terre. Dans les funérailles des personnes de distinction, on portoit leur statue à la tête du convoi, & on la posoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la République. On portoit aussi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de Joueurs d'instrumens.

Lucien dans son Traité du Deuil décrit agréablement les cérémonies qui se pratiquoient lorsque quelcun étoit mort. „ Après, *dit-il*, que le plus proche parent a recueilli l'A-„ me du Mort, & qu'il lui a fermé les yeux, on a soin de „ lui mettre une piéce d'argent dans la bouche pour payer „ le Batelier des Enfers, qui est Caron, sans considérer si „ c'est une monnoye qui ait cours dans le pays; joint qu'on „ feroit mieux à mon avis, de ne rien donner, afin qu'on „ fût contraint de le renvoyer ici. Après cette cérémonie „ on lave d'eau tiéde le corps du défunt, comme s'il

n'y

n'y avoit point d'eau là-bas, ou qu'il dût assister à quelque festin en arrivant : car outre cela, on le parfume, on la couronne de fleurs, on l'habille de ses plus beaux habits, soit qu'on ait peur qu'il ne meure de froid en chemin, ou qu'on ne le traite pas selon sa condition. Tout cela est accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de sanglots, pour répondre à un Maître de cérémonies, qui préside à l'action, & qui raporte d'un ton lugubre les anciennes calamitez, pour faire pleurer, si l'on n'en avoit point d'envie. Les uns donc s'arrachent les cheveux, les autres se frappent l'estomac ou s'égratignent le visage : il y en a qui déchirent leurs habits, & qui mettent de la poussiére sur leurs têtes, ou qui se couchent par terre & se heurtent contre les murailles : si bien que le Mort est le plus heureux de la bande ; car tandis que ses amis & ses parens se tourmentent, il est placé en quelque lieu éminent, lavé, nettoyé, parfumé & couronné, comme s'il vouloit aller en compagnie. Ensuite son pére & sa mère, s'il en a, sortent de la troupe & le viennent embrasser avec des lamentations si ridicules, que cela seroit capable de le faire crever de rire, s'il avoit quelque sentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égorgent leurs chevaux & leurs esclaves, pour les aller servir en l'autre monde ; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils ont de plus précieux, comme si cela leur devoit être fort utile. Cependant tout ce que ces gens-là disent, ce n'est ni pour le mort, qui ne les sauroit entendre, quand ils crieroient dix fois plus haut ; ni pour eux-mêmes, car il suffiroit de parler tout bas : si bien qu'il ne reste, sinon que ce soit par coutume, de peur qu'on ne les croye sans amitié & sans sentiment pour leurs proches. S'il les entendoit donc, voici ce qu'il pourroit dire, *Qu'avez vous tant à pleurer & à vous tourmenter pour moi, qui suis plus heureux que vous ? Est-ce que les ténébres où je suis vous font peur, & que vous apprehendez que je ne sois suffoqué par la pesanteur de mon sepulchre ? Mais un Mort n'a rien à craindre, puis qu'il ne sauroit plus mourir, & mes yeux pourris ou brûlez n'ont plus besoin de voir la lumière ! D'ailleurs, quand je serois miserable, à quoi me serviroient toutes vos plaintes, & tous ces coups donnez contre l'estomac à la cadence des instrumens, & cette tombe couronnée, ces effusions & ces lamentations de femmes ? Croyez-vous que ce vin que vous répandez, descende jusques aux enfers, ou qu'il soit encore bon à boire en l'autre monde ? car pour les bêtes que vous brûlez en sacrifice, une partie s'en va en fumée, & le reste n'est que cendres, qui seroit un fort mauvais aliment*. Voilà donc les plaintes que l'on fait pour les Morts, & qui sont semblables à Rome & en Gréce ; mais les sépultures sont differentes selon les différentes nations. Car les uns les brûlent, les autres les enterrent & les embaument. J'ai assisté à des festins en Egypte, où on les place au bout de la table, & quelquefois un homme par nécessité prête la carcasse de son pére ou de sa mère pour servir à cet usage. Pour les monumens, les colomnes, les pyramides, & les inscriptions, y a-t'il rien de plus inutile ? Il y en a qui celebrent des Jeux à la mémoire du défunt, & qui font des Oraisons funébres sur son sepulcre, comme si cela lui devoit servir là-bas de certificat & d'attestation de vie & de mœurs. Après tout cela on traite l'Assemblée, où les amis vous consolent, & vous convient à manger. *Jusques à quand, disent-ils, voulez-vous pleurer un Mort ? vous ne le rappellerez pas en vie par vos larmes. Voulez-vous vous faire mourir, pour desesperer vos amis, & laisser vos enfans orphelins ? Il faut pour le moins manger, quand ce ne seroit que pour faire durer vôtre deuil*. Voilà ce que dit Lucien. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, &c.

CADDE'E. *Voyez* CADE'E.

CADE, (Jacques) fameux Rebelle contre Henri VI, Roi d'Angleterre. C'étoit un Irlandois qui avoit beaucoup d'esprit & de courage. *Richard*, Duc d'Yorck qui prétendoit à la Couronne, l'engagea à porter le nom de *Mortimer* & à faire soulever le peuple en 1450, sous prétexte qu'on l'avoit trop chargé. Il eut dans peu un grand nombre d'adherens, principalement dans le païs de *Kent*. Il conduisit sa troupe d'abord à Blackheath, & en pilla & saccagea les environs pendant un mois. Comme un grand nombre de Bourgeois de Londres, aussi-bien que plusieurs des Grands du Royaume le soutenoient par les secours qu'ils lui fournissoient, il ne s'étonna point lorsque le Roi & le Parlement le declarérent Rebelle & envoyérent contre lui une armée de 15000 hommes. Il rencontra une partie de cette armée près de Sévenocke & la battit. *Humphred & Guillaume Stafford* qui commandoient cette troupe restérent tous les deux sur la place, & Cade s'étant armé de la cuirasse du premier, marcha vers Londres. Dans la route, son armée grossit par le monde qui lui vint de Surrey, de Sussex & d'Essex, ce qui le rendit si fier que, lorsque le Roi lui envoya l'Archevêque de Cantorbéry & le Duc de Buckingham, il leur répondit, *qu'il ne poseroit point les armes, à moins que le Roi ne vînt en personne lui accorder ce qu'il demandoit*. Henri VI trouva ceux, sur qui il se fioit le plus, si mal intentionnez, qu'il se retira au Château de Killingworth, ne laissant de muni, que la Tour de Londres. Cade en étant informé s'avança, sans aucune resistance, jusques à Soutwarck qui est un Faubourg de Londres, & le deuxiéme juillet on se vit obligé de lui ouvrir les portes de la ville. Dans les deux premiers jours il n'exerça aucune violence contre les Habitans de cette Capitale, mais il fit décapiter Jacques Fines, Lord Say & Thrésorier d'Angleterre, & le Chevalier Jacques Cromer Shérif de Kent & gendre du précédent. Il les fit exécuter sous prétexte qu'ils avoient opprimé le peuple. On porta ensuite leurs têtes au bout de deux perches par toute la ville. Le troisiéme jour les adherens de Cade commirent plusieurs violences, de sorte que la Bourgeoisie se déclara hautement contre lui & empêcha que d'autres Rebelles n'entrassent encore dans la ville. Ce changement fit perdre courage aux Rebelles, & après que l'Archevêque de Cantorbéry, qui étoit en même tems Chancelier, eut fait publier une amnistie générale pour tous ceux qui s'en retourneroient chez eux, Jacques Cade se vit tout d'un coup abandonné de toute sa bande. Il envoya tout ce qu'il avoit de précieux par eau à Rochester & se sauva masqué dans la Province de Sussex, espérant d'y attrouper du monde. Mais le dixiéme juillet 1450, le Roi ayant mis sa tête à prix, & promis mille marcs d'argent à qui le livreroit mort ou vif, *Alexandre Eden*, Gentilhomme de Kent, le trouva dans un jardin à Hothfield en Sussex, se battit contre lui & le tua. On transporta ensuite son cadavre sur un chariot à Londres, où on le mit en quatre quartiers, qui furent exposez en tout autant de differens endroits du Kent. Sa tête fut placée sur le pont à Londres. Le Parlement s'étant assemblé à Westminster le sixiéme nov. 1450, Cade y fut déclaré coupable de haute trahison, tous ses biens confisquez au profit du Roi & toute sa posterité pour toûjours infame. * *The Compleat history of England*, *tome* 1. *p.* 403. 404. 405, Holinshead.

CADE'E, ou la Ligue de la Maison de Dieu, en Latin *Casa Dei Fœdus, Fœdus Cathedrale*. C'est une des trois Ligues, qui composent la République des Grisons. Elle est la plus étendue & la plus puissante des trois. Elle renferme l'Evêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregeille ou de Pregel. De onze grandes Communautez ou vingt & une petites, dont ce Païs est composé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Rhetique, est un Italien corrompu. La Religion Protestante est dominante dans cette Ligue, qui est alliée avec les six premiers Cantons Suisses depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs sources dans cette Ligue, dont les lieux principaux sont Coire capitale, & Furstenaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADELSBURG. *Voyez* CATELSBURG.

CADEMOTH, ou CEDIMOTH. *Voyez* KEDEMOTH.

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy, sur les frontiéres du Rouergue, est située sur la riviére de Lot, à huit ou neuf lieues de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Uxellodunum*, qui est célébre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la derniere qui se défendit contre César ; mais il y a apparence que cette ville étoit differente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-être que c'est Cahors même. * Baudrand.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieuë de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADER *Billah*, fils d'*Isaac*, & petit-fils du Calife *Moktader*, fit, dit-on, un songe qui l'avertissoit de sa grandeur future & de la longueur de son régne, & immédiatement après il fut élevé au Califat par Bahaeddulah, Sultan de la Maison des Buides, l'an de l'Hégire 381, de J. C. 991, après la déposition de Thaï son prédécesseur. Il fut le 25 Calife de la Maison des Abbassides. Cader ayant fait son entrée dans Bagdet, & étant entré en possession de sa nouvelle dignité, ordonna toutes choses avec plus d'autorité que n'avoient fait ses prédécesseurs depuis long-tems. Bahaeddulah, qui avoit fait déposer Thaï, à cause qu'il en prenoit trop, trouva la sienne beaucoup affoiblie sous ce Calife, qu'il avoit élevé lui-même, d'autant plus que son régne fut fort long ; car il régna 40 ans & trois mois, & ne mourut qu'en l'an 421. de l'Hégire, de J. C. 1030. Cader qui croyoit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en songe son élevation, témoigna toûjours être fort reconnoissant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de sa famille. L'an 416 de l'Hégire, & de J. C. 1025, Cader déclara son fils *Caim Beamrillah* pour son Successeur, & l'an 421 il mourut dans la 81 année de son âge, fort regretté de ses Sujets ausquels il avoit toûjours rendu très-bonne justice. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CADERD, fils de *Giafer beg*, fils de *Mikail*, fils de *Selgiuk*, premier Sultan de la seconde race des Selgiucides, qui a établi une Dynastie particuliére dans le païs de Kerman, qui est la Caramanie Persique. Ce fut son oncle paternel, nommé *Togrul* Beg, premier Sultan de la premiére race des Selgiucides de Perse, qui le fit Gouverneur de ce païs-là, l'an de l'Hégire 433, de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems si puissant, que de simple Gouverneur il se rendit Prince Souverain, & il ajoûta même à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui est la Perse proprement dite ; en sorte que l'an 455, il s'étoit fait un Etat très-considérable, dont il se pouvoit contenter. Mais l'ambition l'ayant porté à entreprendre sur les Etats de Malek Schah son neveu, il se donna entre eux une des plus sanglantes batailles, que la Perse eût encore vuës. La Victoire se déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait prisonnier, fut conduit dans un château, où il fut empoisonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit regné 32 ans, & il laissa pour successeur un fils nommé *Sultan* Schah, qui régna toûjours sous la dépendance de Malek Schah son cousin germain, qui lui fit rendre ses Etats. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

* CADEROUSSE, petite ville de France dans la Provence. Elle est enclavée dans la Principauté d'Orange, ayant la ville d'Orange à l'est & le Rhône à l'ouest.

* CADE'S (le Desert de) ou le Désert de Sin, s'étendoit depuis la Mer Rouge, jusqu'aux frontiéres de la Palestine.

CADE'S ou CADE'S-BARNE, ville dans le Désert de Pharan & de Sin, qui est entre la Terre promise, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roi des Elamites, & les Rois ses Alliez, après être entrez dans le Désert de Pharan, revinrent à la fontaine de Misspat, *Genése*, *ch.* 14. *v.* 7. Il est encore fait mention de ce lieu, *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 14. *Deuter. ch.* 32. *v.* 51. Ce fut là que Marie sœur de Moïse mourut & fut enterrée, *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 1. & que Moïse & Aaron marquérent quelque défiance qui les exclut de la Terre de Canaan, *Nombres*, *ch.* 27. *v.* 14. Les Israëlites y sejournérent après être sortis d'Asion-Gaber, & avant que d'aller à la montagne de Hor. Il y avoit dans la Palestine d'autres villes qui portoient le nom de Cadès, comme *Cadès-Azor*, &c.

CADE'S, ville de la Tribu de *Nephtali*. Flave Joséphe l'appelle *Cadesa* ou *Cedesa*, & le Grec de Tobie *Cades*. C'étoit une ville de refuge, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Gerson*. Elle étoit située au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Samechon. Ce fut là où Jonathas, frere de Judas *Machabée*, accompagnée d'une poignée de gens, qui sembloient n'être animez que par le desespoir, poussa & poursuivit avec tant de furie une grosse armée de Démétrius *Nicanor*, qu'il lui tua trois mille hommes. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 63. *Voyez* aussi CE'DE'S, ville de la Haute Galilée.

CADESA. *Voyez* l'article précédent.

CADESAND. *Voyez* CASSANDT.

CADESSIA, Cadisie, ville de Perse, dans la province d'Iraque Babylonienne, à trente lieues de Cufa. * Baudrand.

CADI nom au plurier, en Grec Καδοι, est une ville de Mysie, selon Etienne de Byzance & Strabon, *l.* 12 ; mais Ptolemée la place dans la *Lydie* sur les frontiéres de la Phrygie, & non seulement dans Hiéroclès elle est appellée ville de la Phrygie Capatiane, mais on trouve qu'un Evêque de cette ville souscrivit au sixiéme Concile de Constantinople, *Philippe Evêque de Cadi de la Capatiane*. Cette ville a dû être considérable au troisiéme siécle ; car on trouve qu'elle frappoit des Médailles du tems de l'Empereur Valérien.

CADIAR (le) *Cadiarus*, riviére d'Espagne, dans le Royaume de Grenade. Elle a sa source près du bourg de Cadicer, puis coule vers le Midi, où elle reçoit diverses autres petites riviéres, & se rend dans la Mer Méditerranée entre Motril & Salobréna. * Baudrand.

CADICUI. *Voyez* CHALCE'DOINE.

CADIGE. *Voyez* TADIGE.

CADILESCHKER ou CADILESQUER, dans l'Empire du Turc, est le Chef de la Justice, qui juge toutes les causes dans le Divan. *Cadi*, signifie Juge, & *Leschker*, armée ; d'où est venu le nom de *Cadileschker*, c'est à dire, Juge de l'armée, parce qu'il étoit le Juge des soldats. Il n'y a que trois Cadileschkers, dans toute l'étendue de l'Empire du Grand Seigneur. Le premier, est celui de l'Europe : Le second, celui de la Natolie, ou de l'Asie : & le troisiéme, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Sélim eut conquis l'Egypte, & il est le plus considérable ; car sa jurisdiction s'étend sur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & sur une partie de l'Arménie. Aujourd'hui les Cadileschkers n'exercent plus aucune jurisdiction sur les Soldats, qui ont le privilége de ne pouvoir être jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CADILLAC, petite ville de France dans la Guienne. Elle est située près de la Garonne, à côté de Bourdeaux & de Basas ; son château est un des plus agréables de la Province, & son terroir des plus fertiles. Elle est capitale du Comté de Bénauges. * Baudrand.

CADIMA ou CE'DIMA, anciennement, *Carima*, *Caravina*. C'a été autrefois une ville ; maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Beira, en Portugal. Il est à la source de la riviére de Girnon, à quatre lieues de la ville de Coimbre, & à deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu là une fontaine ou bassin, qui engloutit, à l'instant, tout ce qu'on y met, quelque resistance qu'on y apporte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADIS, Juges des causes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoissent aussi des affaires spirituelles, dans le Biledulgerid en Afrique. Cadi se prend ordinairement pour le Juge d'une ville. Les Juges des provinces se nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CADIS, ville de la Tribu de Nephtali. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

CADIS, CADIX, CADIZ ou CALIS, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment *Cales Malis*, isle & ville d'Espagne près de la côte occidentale d'Andalousie, au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connue à César, à Strabon, à Pline, à Pomponius Mela, & à divers autres Auteurs, qui en parlent sous le nom de *Gades* & de *Gadira*. Elle en eut encore d'autres, comme celui de *Tartessus*, que lui donne Festus Avienus.

Stra-

Strabon dit qu'il y avoit autrefois deux villes de ce même nom, mais Pline n'en met qu'une, dite *Julia Gaditana*, parce que Jules Cesar, après avoir soumis l'Espagne, y laissa une Colonie de Romains. On croyoit aussi autrefois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà. On y avoit bâti un temple à Hercule, qui y amena, dit-on, les bœufs de Géryon. C'est dans ce temple, où l'on dit que Jules Cesar ayant vu la statue du grand Alexandre, versa des larmes, en se souvenant de tout ce qu'avoit fait ce Conquérant à l'âge de 33 ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus, & du Poëte Canius qui vivoit du tems de Martial. Columella assure aussi de lui même, que Cadis étoit le lieu de sa naissance.

L'Isle de Cadis est plus longue que large. Sa longueur est environ de six lieues. Elle a vers le Septentrion le Golfe appellé Baye de Cadis, où se rend la riviere de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'est séparée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y passe même sur un pont, dit *la Puente de Suaço*, ou *le Pont du Sac*. Presque au bout de l'Isle, du côté de l'Ocean occidental, il y a une langue de terre séparée par un petit golfe & un grand fossé rempli d'eau, où est bâtie la ville de Cadis; de sorte qu'elle semble être une seconde Isle. De chaque côté du rivage, & sur tout à l'entrée du port, il y a plusieurs Forts, entre lesquels ceux de San-Filippo & de San-Sebastiano sont les plus considérables. On a même eu soin d'en bâtir un sur un rocher, qui s'éleve au milieu de la mer. Les Espagnols n'ont rien negligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne le soit peut être pas aussi regulierement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avénement de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, à la Couronne d'Espagne, on a beaucoup augmenté ses fortifications. C'est le rendez-vous ordinaire des galions d'Espagne & des plus grands vaisseaux, parce que le port est très beau; & c'est là qu'arrivent les flotes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Pérou. Cadis est une clef d'Espagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roi Philippe II, son fils, & dont la garde est d'une extrême importance pour la conservation de cet Etat. Les deux autres étoient Flessingue & la Goulette, l'une dans le Païs-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain est mêlé de plaines & de montagnes, mais sans aucunes fontaines, défaut auquel on supplée par quantité de puits. L'entrée de la baye de Cadis est fort dangereuse, à cause des écueils appellez le *Diamant*, & *Los Puercos*. Le port de la ville, qui est situé à la pointe de l'Isle, regarde l'Orient. La ville est peuplée d'un grand nombre de riches Marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le château a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un très-bon état. Le Fort de Saint-Sebastien a été construit pour défendre l'entrée du Golfe: & le fort de Saint-Philippe pour assurer le port. La ville est le siége d'un Evêché, & l'on y voit plusieurs Eglises dont la structure est assez bien entendue. La terre de l'Isle produit de si bons pâturages, que le bétail creveroit, si on l'y abandonnoit, & si l'on n'avoit soin de le saigner tous les mois. On y trouve des salines dont le sel est excellent. En 1702, les flotes combinées de l'Angleterre & de la Hollande tacherent de se rendre maîtres de Cadis, mais cette entreprise échoua. * Pline, *l. 4. c. 22. & l. 5. c. 5.* Pomponius Mela, *l. 3. c. 6.* Silius Italicus, *l. 1. & 3.* Nonius, *Hisp. c. 9.* Mariana. Marinæus. Merula. Jouvin, *Voyage d'Espagne.* Le P. Labbe, *Géographie Royale.*

*CADIS (le Golfe de) ou de la Yéguas, c'est à dire, *le Golfe des juments*, comprend toute cette partie de l'Océan Atlantique qui est renfermée entre les côtes de l'Algarbe & de l'Andalousie vers le nord, & celle des Royaumes de Fez & de Maroc vers le midi, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'à une ligne tirée du Cap de S. Vincent en Europe, & à celui de Cantin en Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CADIS (la Baye de) est une partie du Golfe de Cadis. Elle est renfermée entre l'isle de Cadis qui la borne au midi, & les côtes de l'Andalousie qui sont au nord & au levant. Cette baye peut avoir douze lieues de circuit & deux de large: elle est défendue par plusieurs châteaux, dont les principaux sont ceux de Puntal & de Matagorda, situez vis à vis l'un de l'autre, à l'endroit le plus étroit de la Baye. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADIX. *Voyez* CADIS.

CADIZ. *Voyez* CADIS

CADIZADE'LITES, Secte de Mahométans, qui imitent à peu près la maniére de vivre des Stoïciens. Ils fuyent les festins & les divertissemens, & affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Il parlent incessamment de Dieu, en public & en particulier. Quelques uns de cette Secte font un mélange du Christianisme & de la Religion de Mahomet. Ceux-ci vivent sur les limites de la Hongrie & de la Bosnie. Ils lisent l'Evangile en Esclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui est le mois du jeûne des Mahométans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres ingrédiens; & alors il passe parmi eux pour une liqueur permise. Ils aiment & protegent les Chrétiens autant qu'il leur est possible. Ils croyent que Mahomet est le Saint-Esprit, & que la descente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venue de ce faux Prophète. Ils pratiquent aussi la circoncision, comme les Juifs, & se servent de l'exemple de JESUS CHRIST pour l'autoriser. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* *Voyez* aussi KADEZADELITES.

CADLUC ou CADLUCUS (Vincent) Polonois ou Russien de nation, & Prevôt de l'Eglise de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII siécle, & mourut l'an 1226. C'est le premier qui ait entrepris d'écrire l'Histoire de Pologne avec quelque succès, quoique son stile soit assez peu poli. * Herbertus de Fulstin, *Hist. Polon. compendiosa Descr.*

CADMONE'ENS. *Voyez* CEDMONE'ENS.

CADMUS, Roi de Thebes, étoit Egyptien de nation, ou, selon les Poëtes Grecs, fils d'Agenor Roi de Phénicie & de Teléphassa, frere de Phenix & de Cilix, & petit-fils d'Epaphus. Son frere Phénix & lui fondérent ensemble le Royaume de Tyr & de Sidon. Il passa depuis dans la Beotie, & y bâtit Thebes, ou au moins la citadelle nommée Cadmée, l'an 2545 du monde, & 1490, avant JESUS CHRIST. Ce fut lui qui apporta en Grece ces seize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ, ausquelles Palamede ajoûta ces quatre, θ, ξ, φ, χ, du tems de la guerre de Troye; & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de six cens ans après. Les Poëtes ajoûtent qu'il sortit de son pays pour chercher sa sœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais que n'ayant pu apprendre de ses nouvelles après de longs & de perilleux voyages, il alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'étant mis en devoir, avant toutes choses, de sacrifier aux Dieux, il envoya ses compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres disent qu'il n'y en eut qu'un seul de devoré. Minerve pour consoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monstre, & d'en semer les dents sur la terre, ce qu'ayant exécuté, il en vit naître un grand nombre de soldats armez, qui s'entretuérent l'un l'autre, à l'exception de cinq, qui étant restez de ce carnage, lui aidérent à bâtir une ville, qui fut Thebes, dans la Beotie, où il regna plusieurs années. Il épousa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Vénus, de laquelle il eut Polydore qui lui succeda, Sémélé, Ino, Autonoé, & Agavé, toutes celebres dans la Fable par leurs avantures. Ceux qui cherchent la vérité historique dans les fictions, assurent que Cadmus ayant passé dans la Béotie, province de Grece, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du pays nommé Dracon; qu'il mit adroitement la division parmi les peuples, qui vouloient s'opposer à son établissement; & que profitant de leurs desordres, il se rendit maître du pays. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la premiere origine de ses ancêtres, Souverains de la grande ville de Thebes en Egypte. Il poliça ces peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de sa Maison l'obligérent d'aller finir ses jours en Illyrie. La Fable ajoûte que sa femme & lui furent changez en serpens.

Cadmus, selon d'autres, étoit Maître d'Hôtel d'un Roi de Tyr, ou de Sidon; & *Hermione* ou *Harmonie* sa femme étoit une Joueuse de flûte. Le nom de Cadmus semble être venu de *Cadmons*, qui est le nom d'une nation de la Palestine, la même que les *Hévéens*. Harmonie tire son origine de *Hermon*, montagne du même pays, & l'on a dit qu'elle étoit changée en *serpent*, parce que le mot Heveeu signifie en Syriaque un serpent. On dit que Cadmus sema des dents de serpent, & qu'il en naquit des hommes armez, parce qu'en Phénicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on se sert de certains mots, qui peuvent être traduits, *armez de dents de serpent*. Conon rapporte que Cadmus qui étoit puissant parmi les Phéniciens, fut envoyé de Thebes ville d'Egypte en Europe, par le Roi de Phénicie; qu'il laissa son frére Tasus dans l'Isle de Tasos, & qu'étant allé en Béotie, il y bâtit la ville de Thébes; que les Béotiens l'ayant attaqué, les Phéniciens se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils se rendirent maîtres de toute la Béotie. La frayeur que les Béotiens eurent des armes des Phéniciens, qui paroissoient avec des casques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vu) & qui leur dressoient des embûches, leur fit croire que ces hommes étoient sortis tout armez de la terre. Ils les appellérent des serpens, comme ayant été semez en ce pays. C'est là, selon Conon, la véritable histoire de Cadmus, & de la fondation de Thébes. L'arrivée de Cadmus en Grece, & la fondation de la ville de Thébes est marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64 année de l'Ere Attique, 1519 avant J. C. l'an 3195 de la Période Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'est aux Phéniciens qu'on est redevable des lettres que Cadmus fit passer en Gréce. Ce peuple osa le premier, selon Lucain, *l. 3. v. 220. & 221*, exprimer ses pensées par differentes figures.

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Pensée qu'un Poëte François a heureusement étendue dans ces quatre vers.

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Il est plus vraisemblable que les lettres ont été en usage chez les Hebreux, long-tems avant Cadmus, qui ne passa en Europe avec Phénix, que l'année d'après la sortie des Israëlites d'Egypte. * Ovide, *Metamorph. l. 4. v. 575.* Horace, *l. 1. Carm. Ode 10. v. 17.* Pausanias, *l. 3.* Hygin, *dans ses Fables.* Natalis Comes, *l. 9. ch. 14.* Lucain. Brébeuf, *Traduction de la Pharsale.* Bochart, *in Canaan.* *Voyez* le livre intitulé, *Palæographia Græca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

CADMUS, de Milet, fils de Pandion, est le premier des Grecs, qui ait écrit l'Histoire en Prose. On croit qu'il vivoit dans le tems qu'Halyattès régnoit en Lydie; du moins il est certain qu'il est un peu plus ancien que Phérécyde, qui florissoit du tems de Cyrus. Ceux qui l'ont cru un peu plus récent qu'Orphée, n'avoient aucune connoissance des tems. La Grèce a toûjours eu de ces Ecrivains, qui par ignorance ont rapproché des faits éloignez les uns des autres de plusieurs siecles. Cadmus écrivit les Antiquitez de Milet, & de toute l'Ionie en quatre livres. Denys d'Halicarnasse dit qu'on lisoit de son tems un Ouvrage sur cette matiére, attribué à cet ancien Historien; mais que les habiles Gens le croyoient supposé. S'il ne se trompe pas, on n'a pas beaucoup perdu de ce que cet Ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous; mais on ne peut trop regretter la perte de l'original. On parle d'un autre CADMUS fils d'Archélaüs, qui composa l'Histoire d'Athénes en seize livres. Suidas, qui est le seul qui ait conservé sa memoire, ne dit pas en quel tems il vécut. * Vossius, *de Hist. Græc.*

*CADODAQUIOS, peuples de l'Amérique dans la Louisiane, selon la carte de M. Delisle, qui les place aux environs d'une grande riviere qui porte le nom de *Riviére rouge*, & qui après un long cours du nord-nord-ouest au sud-sud-est, se décharge dans le Mississipi.

CADOI, ville. *Voyez* CADI.

CADOLSBURG. *Voyez* CATELSBURG.

CADOLUS, Antipape. *Cherchez* CADALOUS.

*CADORE (la Piévé de) capitale du Cadorin. On l'appelle quelquefois simplement *Cadore*, quelquefois simplement *la Piévé*, & d'autres fois en joignant ces deux noms ensemble, on l'appelle *La Piévé de Cadore*.

CADORIN, CADORINE, ou IL CADORINE, pays d'Italie dans la Marche Trévisane, dans les Etats de la République de Vénise. C'est le plus septentrional de toute l'Italie. Il a le Comté de Tirol & les Alpes au couchant & au septentrion, le Frioul au Levant, & la Marche Trévisane au midi. Ce pays est divisé en neuf Centuries ou Centaines qui sont la Piévé, Doméges, il Valle, Comélico-dessus, Comélico-dessous, S. Vito, Aronzo, delà la Piévé, & Venanzo. La ville capitale est LA PIEVE' DE CADORE, située sur la riviere de Piévé ou Piave, qui sépare ce pays en deux. Il étoit autrefois sujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la République de Vénise depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de soixante-quinze mille de tour; & ses Habitans sont exemts à perpétuité de toutes sortes d'impôts & de subsides, par concession du Sénat de Vénise, à cause de leur fidelité envers la République. La Centaine d'Ampezo, & le château de Botistagno étoient aussi de cette province; mais ils furent cédez en 1505, à la Maison d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I, & les Vénitiens: ainsi ils sont présentement maîtres d'une partie du Tirol, selon que le marquent plus au long les Sieurs Guidot, & Leonard Cétheréo, Recteur de Sainte-Justine d'Aronzo. * Baudrand.

CADOUIN, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, Diocése de Sarlat dans le Périgord. On dit que l'on y garde le saint Suaire de Jésus-Christ, qui fut autrefois retiré des mains des Infidéles, & qui fut deposé dans une église de la ville de Jérusalem, où il demeura jusques à l'an 1000, qu'il fut transporté à Antioche, dans le tems que le Calife de Babylone faisoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce thresor fut conservé à Antioche jusques en l'an 1099, dans lequel les François s'étant rendus maîtres de Jerusalem, & de la Terre-Sainte, Aymar Evêque du Puy en Vélay, *Légat Apostolique* de l'armée Chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pendant sa vie, & le confia en mourant à un de ses Aumoniers, natif de Périgord, qui l'apporta, dit-on, en son pays l'an 1105, avec l'Histoire du même Suaire, & le cacha dans une église proche de Cadouin. Le feu s'y étant pris par accident, y consuma tout, à la réserve du coffre où cette Relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin accoururent à ce miracle; enlevérent le coffre du milieu des flammes; & le portérent dans leur église. Depuis ce tems-là, il y vint un concours extraordinaire de toutes parts; cette dévotion s'augmentant de jour en jour, non seulement dans la France, mais aussi en Italie, en Espagne, & en Angleterre. Les Anglois ayant dessein d'enlever ce précieux thrésor, on le transporta en 1392 à Toulouse, où, par permission du Pape, l'Archevêque le porta solemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin intentérent ensuite procès devant le Pape & le Roi, pour être remis en possession de cette Relique; mais ils furent obligez de s'en desister. Néanmoins en 1456, le saint Suaire fut emporté de la ville de Toulouse, & rapporté à Cadouin. Le Roi saint Louis l'alla visiter en 1269. Charles VI ordonna en 1399, qu'il lui fût apporté à Paris pour le révérer, & Louis XI, l'ayant vu, donna quelques biens à l'église de Cadouin. Quelques-uns disent que

ce fut Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, qui apporta le saint Suaire en France, après la conquête de la Terre-Sainte, du tems du Pape Urbain II, vers l'an 1099. * *Histoire du Roi Charles VI. Chronic. Moyssac.* Du Puy, *Hist. des Evêques de Périgueux.*

L'Abbaïe de Cadouin fut fondée au commencement du douziéme siécle par Giraud de Sales, compagnon de Robert d'Arbrissel, qui lui donna les Constitutions de Cîteaux, ausquelles il en joignit de particuliers. Le même Giraud fonda d'autres monastères sous la dependance de Cadouin, qui devint ainsi Chef d'une Congregation, qui s'est divisée depuis. * Heliot, *Hist. des Ordres Monast. tome 6. ch. 14.*

CADRITES, sorte de Religieux Mahometans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul Cadri, avoit la réputation d'être grand Philosophe & Jurisconsulte. Ils passent une partie de la nuit à tourner en rond, se tenant tous par la main, & répetant incessamment le mot *Hai*, qui signifie *vivant*, & qui est un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux joue de la flûte, pour les animer à cette danse extravagante. Ils font cet exercice toutes les nuits du vendredi. Ce sont de grands Sophistes, & de fins Hypocrites, qui ne révelent leurs secrets qu'à ceux de leur profession. Ils ne se rasent point les cheveux, ne se couvrent jamais la tête, & marchent toûjours les piez nuds. On leur permet de sortir du couvent & de se marier s'il le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour se distinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADSANT. *Voyez* CASSANDT.

* CADVALLUS, fut choisi Viceroi d'Ecosse, après que *Gillus* eut été chassé pour ses malversations. Cadvallus fut un de ceux qui conspirérent contre lui. Gillus s'étant retiré en Irlande, fit de là la guerre aux Ecossois. Non seulement Cadvallus le repoussa; mais il le mit entierement en déroute. S'en retournant en Ecosse, il perdit une bonne partie de son armée par la tempête, avec un tres-riche butin qu'il avoit fait, dont il fut tellement affligé, qu'il en mourut de chagrin. * Buchanan.

CADUCÉE, c'est ainsi que l'on appelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon en échange de la lyre à sept cordes, dont il lui fit présent. Quelques-uns veulent que ce mot tire son origine du mot Latin *cadere*, qui signifie *choir*, parce que selon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber, c'est à dire, d'appaiser toutes sortes de querelles, & de differens. C'est pourquoi les Ambassadeurs ou les Hérauts pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cause de cela CADUCEATORES, comme ceux qui alloient déclarer la guerre se nommoient FECIALES. Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de deux serpens, dont l'un étoit mâle & l'autre femmelle, lesquels entortillez alentour & comme nouez ensemble par le milieu, viennent s'entrebaiser, & faisoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux ailerons. Ceci est fondé, disent les Mithologistes, sur ce que Mercure ayant trouvé un jour deux serpens qui se battoient opiniâtrement, il jetta sa verge entre deux, & aussi-tôt les accorda; de sorte que depuis il la porta toûjours pour une marque & pour un symbole de paix. D'autres disent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les esprits, & gagne les cœurs; que les serpens sont le symbole de la prudence nécessaire à l'Orateur; & que les ailes signifient la sublimité du discours, & la promptitude à parler; d'où vient qu'Homére appelle les paroles *ailées*. Cette verge, selon les Poëtes, avoit encore d'autres proprietez, comme de conduire les ames aux Enfers, ou de les en faire sortir; d'exciter, ou de troubler le sommeil, &c. * Pierius, *in Hieroglyph.* Vossius, *in voce Caduceus*. Virgile, *Enéide, l. 4. v. 242.*

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* est marqué dans les *Juges, ch. 5. v. 21*. Plusieurs croyent que ce torrent couloit d'occident en orient, du pié du Mont-Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais on n'a aucune preuve de ce prétendu torrent de *Cadumim* en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim est synonyme au torrent de Cisson. L'Ecriture n'est pas contraire à ce sentiment. On connoit dans ces quartiers-là la ville de Cadmon marquée dans Judith, qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent de Cadumim. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CADUSIENS, peuples de l'Asie près du Pont Euxin. Voici la description que Plutarque fait de leur païs dans la Vie d'Artaxerxès. *Il est fort raboteux & fort sujet aux brouillards, dans lequel on ne recueille point de grain, & où la terre produit seulement des pommes & des poires, & d'autres semblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuses ne laissent pas de se nourrir.* C'est cette stérilité qui auroit fait perir l'armée de trois cens mille hommes d'infanterie, & de dix mille de cavalerie qu'Artaxerxès Mnémon, l'an 21 de son regne, mena contre ces peuples pour les subjuguer, si Tiribaze qui l'avoit suivi, ne lui avoit donné un bon conseil. Tiribaze avoit découvert que les deux Rois des Cadusiens n'étoient point en bonne intelligence, & que la jalousie les empêchoit d'agir de concert. Sachant outre cela qu'ils étoient campez separément, il proposa au Roi de les engager à se soumettre par la voye des negociations. Il s'offrit de conduire cette affaire; & le Roi y ayant consenti, Tiribaze alla lui même trouver un de ces Rois, & envoya son fils, avec de bonnes instructions auprès de l'autre. Par cet artifice il fit croire à chacun de ces Rois que l'autre traitoit separément avec Artaxerxès, ce qui les obligea à traiter & à se soumettre, & par là l'armée fut mise hors de péril. Fuller a cru que les Cadusiens sont la postérité des dix Tribus captives. Il s'appuye sur cette foible observation que le mot *Cadusiens* peut venir de l'Hebreu *Kadushim* qui signifie *Saints*; que Pline les nomme *Gelas* nom qui vient du Chaldaïque *Gela* qui signifie *transporter*; & que dans Festus Avienus ils sont appellez *Gerres*, qu'il dérive de *Gerim*, Etrangers. Mais le savant Bochart a remarqué d'un côté, que ces preuves tirées des etymologies sont tres peu concluantes, & que de l'autre Ctesias met les Cadusiens & les Tapyriens entre les Sujets de Ninus. Etienne de Byzance les met entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, & Strabon qu'il cite au *l. 2*, dit effectivement que les Cadusiens, qu'il surnomme Montagnards, tenoient la partie septentrionale de la Médie Atropatene, partie qu'il dit pleine de montagnes & de rochers, & fort froide. Un peu après il dit que les Cadusiens habitent sur la Mer d'Hyrcanie, qui est la Mer Caspienne; & plus haut, que les Cadusiens tiennent la côte pleine de montagnes dans l'étendue d'environ cinq mille stades. Ptolemée s'accorde avec Strabon, *l. 6. ch. 2*, & met les Cadusiens entre les Caspiens à l'occident, la Mer Caspienne au septentrion, les Geles à l'orient, & les Marundes & Carduques vers le midi. Il répond au païs, que nous nommons à présent le Schirvan; & selon les nouveaux Géographes, il se trouva, comme le dit Etienne de Byzance, entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne, qui dans leur sentiment leur est Orientale.

CADITIS, ville. *Voyez* CADES ou CADESBARNE.

CADZANT. *Voyez* CASSANDT.

CAE.

CÆADAS, étoit un lieu souterrain, ou une espéce de gouffre, proche de Lacédemone, dans lequel on précipitoit les criminels; & comme il y avoit plusieurs cadavres les uns sur les autres, les renards, par le moyen des crevasses souterraines qui y répondoient, se glissoient dans ce gouffre, pour se nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Aristomêne y ayant été jetté, tomba par hazard d'une manière à ne se point blesser. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troisiéme, à travers d'une foible lumiere, un renard qui rongeoit un cadavre, sur lequel s'étant jetté, comme la necessité est ingénieuse, il empoigna la queue de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à s'enfuir, l'entraina à travers tous ces passages étroits. Il se sauva par le moyen de cet animal, qui le conduisit toûjours, montant par differens chemins jusqu'à un trou qui étoit à rase terre. * Pausanias n'est pas le seul qui rapporte cette Histoire, mais encore Polyen, *Stratagem. l. 2. ch. 31.* & Pline, *l. 11. ch. 13.* où il traite des Renards.

CÆCILIUS. *Voyez* CECILIUS.

CÆCINNA. *Voyez* CECINNA.

CÆCULUS, fils de Vulcain. *Cherchez* CECULUS.

CAELIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voyez* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CAEN, (*prononcez* CAN) sur la rivière d'Orne, ville de France, capitale de la Basse Normandie, dans un païs tres-fertile & agréable, avec Officialité dependante de l'Evêque de Bayeux, Presidial, Bailliage, Election, Généralité, Bureau des Finances, & des Thrésoriers & Université. Les Auteurs Latins la nomment *Cadomum*, mot dont on explique diversement l'origine. Le President Fauchet croit que Caen est un mot corrompu & abbregé de celui de Quenwic, ou Quentovic une des villes où Charles *le Chauve* faisoit battre monnoye, mais il s'est trompé, & a trompé Hondius, Janson, Bertius & quelques autres; car dans leurs cartes Geographiques, on trouve Quentovic mis pour Caen, sur la rivière d'Orne entre Bayeux & Falaise. D'autres disent que Caius César la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus*. Cela est encore fabuleux, quoi que tres bien exprimé dans un Poëme de M. Hallei, Professeur Royal en Eloquence de l'Université de Caen, & par M. Rousset dans cette épigramme;

Mite solum, fluvios per gemmea prata loquentes,
Adspicis, immites rursus ab arce minas.
Hic cum Marte jocos credas miscere Dionem,
Sic ad bella facit deliciasque locus:
Adveniens Cæsar, nostri sint cætera juris,
Dixit; erit Caii Cæsaris ista domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étymologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la situation de Caen, qui la rend maîtresse de la campagne voisine *Campo-domus*. Le sentiment de Guillaume le Breton n'est pas plus heureux, lorsqu'il s'est imaginé dans sa Philippide, que Caen avoit pour Fondateur un certain Caius Maître d'Hôtel du Roi Artus. Bochart, qui n'a pas été un des moindres ornemens de la ville de Caen, a tiré le nom du mot Saxon latinisé *Kadomum*, comme qui diroit *demeure agréable & divine*. Quoi qu'il en soit, Caen n'est point une ville ancienne, & elle n'est devenue considérable que depuis le XIII siecle. Aujourd'hui la ville de Caen est grande, belle, riche & bien peuplée. La rivière d'Orne la separe du fauxbourg de Vauceile, & ces deux parties de la ville communiquent ensemble par le pont Saint-Jacques, & par le Pont Saint Pierre. La Maison de ville bâtie sur ce dernier, est un grand édifice avec quatre grosses tours. Caen a aussi un bon château bâti sur une eminence. Il y a de belles eglises, divers monasteres, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des edifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux Abbaies sur tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II accorda l'an 1059, à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une dispense pour epouser Mathilde fille du Comte de Flandre sa parente, à condition qu'ils bâtiroient chacun un monastere à leur dépens pour les personnes de leurs sexes. Guillaume bâtit Saint-Etienne de Caen, où il mit pour premier Abbé le B. Lanfranc, Prieur du Bec; Mathilde bâtit celui de la sainte Trinité, où elle mit des Religieuses. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Justice qui sont à Caen. Le Roi Henri II y établit une Chambre des Monnoyes. L'Université y a été fondée vers l'an 1430 ou 1431. L'Evêque de Bayeux en est Chancelier, & les Evêques de Lisieux & de Coutance sont les Conservateurs des Privileges Apostoliques. Cette Université est composée de trois Colléges, qui sont ceux du Bois, du Cloutier, & des Arts. Les Jésuites ont aussi un Collége dans cette ville, qui a été féconde en Gens de Lettres, & sur tout dans ces derniers siecles. On y a encore établi sous ce regne une Academie, composée de personnes de merite & de savoir. Caen est une ville de commerce; car elle n'est qu'à trois ou quatre lieues de la mer, d'où remontent avec la marée de gros navires sur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au Pont-Saint-Pierre. L'Oudon qui traverse la ville par des canaux, y sert pour divers usages aux Habitans, & remplit les fossez. Il y a un de ces canaux qui passe près d'une des places, dite la Place Royale, & un autre à celle de Saint Sauveur, où est le Collége du Bois. Caen a diverses foires, entre lesquelles, celle de la *Quasimodo* est des plus renommées. Au reste cette ville eut beaucoup de part, sur la fin du XVI. siecle, aux guerres civiles. Elle tomba au pouvoir des Huguenots, qui y abolirent l'exercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque tems après, les Habitans qui étoient presque tous Huguenots, en vinrent aux mains avec ceux du Château. Coligny donna du secours aux Habitans. Ils assiegerent le château dans les formes au mois de mars, & ils l'emporterent. Ceux de Caen se vantent d'avoir toûjours été tres fidéles à nos Rois; & ils disent même que c'est pour cette raison qu'on leur a permis de porter trois fleurs de lis dans leurs armes. On croit que le second Concile, que Maurille Archevêque de Rouen celebra en 1063, fut tenu à Caen en présence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y est enterré dans l'Abbaïe de Saint-Etienne, qu'il y fonda, comme Mathilde de Flandre sa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de Saint-Etienne de Caen, Charles de Bourgueville, *Recherches des Antiquitez de Normandie, & de Caen.* Du Chêne, *Recherches des villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* De Thou, *Hist. sui temp. l. 33.* De Brieu, *in Epist.* Robert Cenalis. Mr Huet, *Antiq. de Caen.*

CÆNIS, fille d'*Elathée* Lapithe, qui fut aimée de Neptune, & changée en un homme invulnérable. Il combatit contre les Centaures pour les Lapithes, sans qu'il reçut aucune blessure; mais il fut accablé sous la chûte des grands arbres. Virgile nous apprend qu'elle reprit son Sexe après sa mort; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en Oiseau. * Virgile, *Enéide, l. 6. v. 618.* Ovide, *Métam. l. 12. v. 531.*

CÆPION. *Voyez* CEPION.

CÆPOLLA (Barthelemi) natif de Vérone, un des plus savans Jurisconsultes du XV siecle. Il avoit étudié la Jurisprudence à Boulogne sous *Ange Aretin*, & sous *Paul de Castro*. Il y reçut le bonnet de Docteur en 1446, aux frais de *Pierre Donat* Evêque de Padoue, & dans les Feries suivantes il expliqua l'*Ædilitium Edictum* avec beaucoup d'applaudissement. Son erudition lui avoit non seulement valu une Chaire de Professeur à Padoue, mais aussi la qualité de Noble & la dignité de *Comte Palatin*, cependant les cautions ingenieuses qu'il avoit inventées lui firent perdre la réputation d'homme franc & consciencieux. On dit qu'il mourut à Padoue en 1477. * Pancirolus, *de Clar. Leg. Interpr. l. 3. ch. 113.*

CAERDIGAN. *Voyez* CARDIGAN.

CAER LEON ou CAERLION, anciennement *Isca, Isca Silurum, Legio 2. Augusta*, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Monmouth, à cinq lieues de la ville de ce nom, & sur la rivière d'Ousque, environ à une lieue de son embouchure dans la Saverne. Caerléon est une ville ancienne, qui fut une des trois Métropoles, que les premiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son siege transferé à saint Denys par les Saxons, a été depuis soumis à celui de Cantorbery. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAERMARDEN. *Voyez* CARMARDEN.

CAERNARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CÆRON. *Voyez* CERON.

CAERPHILLY, bourg du païs de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui est la capitale de son Canton. Il y a un beau château. Il est à 122 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CAERWENT, village d'Angleterre situé dans le Comté de Monmouth vers la frontière de celui de Glo-

Glocester, à trois lieuës de la petite ville de Caerleon, du côté du couchant. On voit bien dans ce village les ruines de l'ancienne *Venta Silurum*, dont il conserve encore le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAERWIZ ou CAYERWIS, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Flint, qu'on appelle *Coleshul*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

CÆSALPINI. *Voyez* CESALPIN.

CÆSAR. *Voyez* CE'SAR.

CÆSARE'E. *Voyez* CE'SARE'E.

CÆSAREOPOLIS, ville. *Voyez* KESMARCKT.

CÆSARIUS (Jean) Médecin & Philosophe, a fleuri au XVI siécle. Il enseigna à Cologne, d'où il fut chassé en 1543, comme suspect de Lutheranisme: ce qui l'obligea de se retirer chez le Comte de Nuwener & de Meurs, où il mourut en 1550, âgé de plus de 90 ans. Quelques-uns cependant disent qu'il rentra dans la Religion Catholique; & qu'étant mort à Cologne en 1551, il fut enterré au couvent des Hieronymites, proche le grand autel; où l'on avoit placé une longue épitaphe, qui marquoit entre autres choses, qu'il n'avoit jamais été marié. Il a procuré l'édition de plusieurs Auteurs. Son zéle pour l'avancement des Sciences fut très-grand; & il n'y épargna point ses peines; mais bien loin de faire en cela quelque chose pour sa fortune, il se mit hors d'état d'avoir dequoi subsister pendant sa vieillesse; & il seroit mort de faim, si ses amis ne l'eussent aidé. Alexandre Hégius, dont il avoit été Disciple à Déventer, se trouvant trop âgé pour accepter l'offre qu'on lui faisoit, le proposa pour la direction de l'Ecole qu'on fonda à Munster vers la fin du XV siécle: ce qu'il refusa aussi, & l'on choisit pour cet emploi Simon Camener, qui étoit un de ceux que Cæsarius avoit proposez. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentarius in Jodoci Clichtovei Introductionem cognitionis terminorum; Epitome Introductoris Geometrice Caroli Bovilli; C. Plinii Secundi Opus Historiæ Naturalis, cum argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piscium, castigati & Scholiis explanati; Boethius de Consolatione Philosophiæ recognitus.* * Chytræus, *in Saxonia*, *l.* 16. & *p.* 80. Valére André, *Bibl. Belg. p.* 475. & 476. Joannes Sturmius, *Epist. Dedicat. tome* 2. *Orationum Ciceronis.*

CÆSELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS ou CASCELLIUS.

CÆSENNIUS. *Cherchez* PE'TUS, Capitaine Romain.

CÆSON. *Voyez* CE'SON.

CÆSONIE. *Voyez* CE'SONIE.

CAF.

CAFATES ou CAPHAT, ville & contrée de l'Afrique dans l'empire des Abissins à l'orient du Lac de Zaire.

CAFCHEU. *Voyez* CACHIEU.

CAFERS, ville. *Voyez* CAPO D'ISTRIA.

CAFFA, ville de la petite Tartarie, est située sur le bord de la Mer Noire, du côté de l'ancien Bosphore Cimmérien, qui a été depuis appellé détroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Génois s'en rendirent maîtres dans le XIII siécle, du tems de la Guerre sainte, & de la decadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II la prit en 1475 sur les Génois, & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garnison. Il y a deux châteaux, dont l'un commande les environs, & est la demeure du Bacha; & l'autre est plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maisons dans Caffa; trois mille deux cens de Mahométans, Turcs, & Tartares; & huit cens de Chrêtiens, Catholiques, Grecs & Armeniens. On n'y voit aucun édifice de pierre, excepté huit anciennes églises, qui ont été bâties par les Génois: quoi que d'autres raportent qu'il y a quarante cinq églises, une pour les Catholiques, dediée à saint Pierre, douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Arméniens. Les maisons ordinaires sont de terre & de mortier. L'air y est très-sain; mais les eaux n'y sont pas bonnes. Il y croît aussi fort peu de fruits. Pour ce qui est des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils soient meilleurs & à plus bas prix. Le mouton y a un goût excellent, & la livre n'en coute que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le beurre & le pain se vendent à proportion encore moins; mais le poisson frais y est assez rare, & l'on n'en pêche aux environs du port que de fort petite en Automne ou au Printems. Presque tous les Turcs & les Tartares, qui sont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton; & comme le bonnet est dans toute l'Asie la coeffure la plus ordinaire des Chrêtiens, ceux de Caffa sont obligez d'attacher à ce bonnet une petite piéce de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les distingue des Mahométans. La rade de Caffa est commode, & fort assurée pour les vaisseaux; il s'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la Mer Noire. Le trafic le plus ordinaire est de poisson salé, & de Caviar, qui vient de la Mer de Zabache, & qui se transporte dans l'Europe, & jusques aux Indes. On dit que l'on prend dans cette Mer des poissons qui pesent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raison que les gens du païs apportent de l'abondance & de la grosseur des poissons, qui se trouvent dans la Mer de Zabache, est que son eau est limoneuse, grasse & peu salée, à cause du Don ou Tanaïs, qui s'y jette; c'est pourquoi elle attire, à ce qu'ils disent le poisson du Don, & de la Mer Noire, le nourrit & l'engraisse en peu de tems. La pêche se fait depuis le mois d'octobre jusqu'en avril. Outre le transport du poisson, on vient encore charger à Caffa du blé, du beurre, & du sel pour Constantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce païs est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission d'y négocier: mais on la leur a toûjours refusée. L'an 1672, le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il obtint en effet, mais le Douanier de Constantinople la fit revoquer, ayant remontré au Grand Visir, que le negoce des Venitiens sur la Mer Noire, étoit très-dommageable au Grand Seigneur, & à son Etat; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrêtiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui sont sur les côtes de cette mer, lesquels ne supportent qu'avec peine le joug des Turcs, que cette permission ruïneroit une infinité de gens, Sujets du grand Seigneur, parce que les Vénitiens feroient en sorte d'être les seuls Voituriers de la Mer Noire, & que chacun croiroit avoir plus de sureté de s'embarquer avec ses marchandises sur leurs vaisseaux. Ces raisons furent goûtées du Grand Visir, qui ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne laisser passer aucun vaisseau Venitien à la Mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

CAFFE', plante qui croît dans l'Arabie Heureuse au Royaume d'Yemen, & aux environs de la Meque. Cette plante est toûjours verte, assez semblable au fusin ou bonnet-de-prêtre. Les Arabes la nomment *Carbua*, & les Egyptiens *Elkavie*. Ce fruit est de couleur brune, dur, pesant, de la grosseur & presque de la figure de nos petites féves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite fente disposée en long comme celle du froment. Pour en faire usage, on le brûle sans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu presque noir on le met en poudre, & on en fait bouillir environ demi-once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure; puis on laisse éclaircir la liqueur hors du feu, & on la verse toute chaude dans des tasses pour la boire avec un peu de sucre. Le Caffé est une des choses que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé est chaud, & qu'il n'est bon que pour les flegmatiques; d'autres croyent qu'il est froid, & ne le conseillent qu'aux sanguins & aux bilieux; d'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité tempérée, il est propre à toutes sortes de personnes. Peut-être y a-t'il plus de prevention que de solidité dans ces décisions: quoi qu'il en soit, cette boisson, qui est depuis long-tems en usage chez les Perses & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, est devenuë fort à la mode en Europe, sur tout en Angleterre & en France. On dit que dans la seule ville de Londres, il y a trois mille Caffés ou maisons destinées à prendre de ce breuvage, & qu'elles sont pleines de Buveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics sont en très-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours: outre que dans les maisons particuliéres, il se consume encore une quantité prodigieuse de Caffé. Le premier qui a écrit sur le Caffé vers le neuviéme siécle a été Zacharie Mahomet, Rasès ou Rhasès, célébre Médecin Arabe; aprés lui plusieurs Auteurs comme Ebentina, *autrement* Avicenne, Prosper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné connoissance aux Européens il y a environ cent ans, Veslingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaus Wormius, Oléarius & Leonard Rauwolf dans leurs Itinéraires, Mollenbrock, Pietro della Valle, Thévenot, &c. dans leurs Relations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un Commentaire contre le Thé & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Olearius.

Le Caffé fut découvert, au raport du Maronite Fausto Naironna, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chévres ou des chameaux, que quelquefois son bêtail veilloit & sautoit toute la nuit, après avoir mangé certaines petites féves; ce qui fit qu'il essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil, & il l'employa d'abord à empêcher que ses Moines ne dormissent à matines. Le Caffé de meilleure qualité, que l'on nomme *Epinoche*, doit être choisi nouveau, verdâtre, ne sentant point le moisi, d'une moyenne grosseur, le moins rempli qu'il se peut de grains secs & arides, ou couverts de leurs coques. On apporte le Caffé d'Alep & d'Alexandrette même, depuis le commencement du dix-huitiéme siécle. Les François se sont hazardez d'aller le querir en droiture jusqu'à la Mocha, port fameux de l'Arabie Heureuse, où se charge presque tout celui qui se vuide en Europe. * *Dissertation sur le Caffé.* Savari, *Dict. du Commerce.*

CAFFILA, troupe de gens qui s'assemblent pour passer avec plus de sureté dans les Etats du Grand Mogol, dans la terre ferme de l'Inde. Il y a aussi des Caffilas qui traversent une partie des déserts d'Afrique, particuliérement ce qu'on appelle la Mer de sable, qui est entre *Maroc* & *Tambouctou*, capitale du Royaume de Gago. Ce voyage qui est de 400 lieuës dure deux mois pour aller, & autant pour le retour, la Caffila ne marchant que la nuit à cause des excessives chaleurs du païs. Les principales marchandises qu'elle raporte consistent en poudre d'or, qu'ils nomment *Attibar*, & les Européens *Tibir*. Ces Caffilas sont ce qu'on appelle ailleurs, Caravanne. *Voyez* CARAVANNE. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius. * Savari, *Dict. du Commerce.*

CAFRERIE ou côtes DES CAFRES, païs d'Afrique, qui occupe la partie la plus méridionale de l'Ethiopie. Les uns mesurent l'étendue de ce païs depuis le Cap Négre du côté de Congo, jusques à la riviére de Cuama, qui le sépare du Zanguebar; & les autres placent ses bornes, sous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Cafrerie ont onze ou douze cens lieues de longueur; elles sont bornées dans les terres par une longue chaîne de montagnes, que les Monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Picos Fragosos*, pointes ou rochers aigues, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du Cap de Bonne-Espérance, qui est le plus considérable du païs, & la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Ce mot de Cafre veut dire sans loi, & vient du mot *Cafir*, au pluriel *Cafiruna*, que les Arabes appliquent à tous ceux qui nient l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux Habitans de ce païs, parce qu'on a cru qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion: ce nom de Cafres leur est inconnu. On a depuis appris par les Relations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sedanda, de Quiteva, de Cefala, & de Netavan. Les peuples y sont noirs, brutaux, cruels; & il y en a même d'Anthropophages, c'est à dire, *Mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'orient sont beaucoup plus civilisez, & plusieurs sont soumis au Roi de Monomotapa. Ceux qui sont près de la mer, vendent leurs denrées aux Etrangers. On comprend dans le pais des Cafres le Royaume de Sofala ou Sofala, qui est si abondant en or & en éléphans, que quelques-uns le prennent, mais sans beaucoup de fondement, pour l'Ophir, où Salomon envoyoit sa flotte. Les Portugais y ont la forteresse de Sofala, ou de Cuama, vis à vis de Madagascar. Ce païs est habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux, qu'on a découverts, sont les *Goringhaicanas*, qui demeurent tous vers le Cap de Bonne-Espérance à cinq lieues aux environs du Fort des Hollandois; les *Cochoquas*, les *Cariguriquas*, les *Hosaas*, les *Chainouquas*, les *Cobonas*, les *Sonquas*, les *Namaquas*, les *Heusaquas*, les *Brigoudie*, & les *Hancumquas*, &c.

Voici ce que les Voyageurs nous disent de ces peuples dans leurs Rélations. Les *Goringhaicanas*, que les Hollandois appellent *Watermans*, c'est à dire, Hommes d'eau, sont quatre ou cinq familles de Cafres, qui font environ le nombre de cinquante personnes, sous la conduite d'un Chef. Les *Gorachouquas*, surnommez *Larrons de tabac*, sont trois ou quatre cent hommes, capables de porter les armes, qui ont aussi leur Capitaine. Les *Gorinhaiquas*, ou gens du Cap, ainsi appellez, parce que ce sont eux qui s'attribuent la propriété du Cap de Bonne-Espérance, peuvent fournir environ quatre cens bons soldats, & obéissent à un petit Prince. Les *Cochoquas*, ou Soldanhars, sont quatre ou cinq cens familles qui occupent quinze ou seize villages dans les vallées de Saldanha-bay qui sont à vingt-sept lieues du Cap de Bonne-Espérance vers le nord ouest. On dit qu'ils ont plus de cent mille bêtes à corne, & que leurs moutons au lieu d'une laine frisée, ont le poil long, moucheté, & de divers couleurs. Ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Cocque, & prétend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du Cap à quatre vingt lieues à la ronde. Les *Cariguriquas* & les *Hosaas* demeurent proche des vallées de Saldanha bay, & font le métier de Pasteurs. Tous ces Hottentots ou Cafres habitent vers le Cap de Bonne-Espérance; ceux dont on va parler, sont plus éloignez de la côte. Les *Chainouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du Cap: leur Chef est habillé d'une peau de Léopard, & a tout le corps luisant de graisse, selon la coutume du païs. Les *Cobonas* sont au delà des *Chainouquas*. Ce sont des Anthropophages qui rôtissent tout vifs ceux qu'ils attrapent, sans épargner les Cafres mêmes: ils sont les plus noirs d'entre les Négres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Sonquas* habitent sur de hautes montagnes. Les hommes & les femmes s'adonnent à la chasse; aussi ne vivent-ils que de venaison, & d'une racine qui leur sert de pain. On trouve dans leur païs des chevaux & des ânes sauvages, qui sont mouchetez, de plusieurs couleurs très-vives, & très-belles. Ordinairement les cheveux y sont bien pris, & ont le dos & le ventre tachetez de jaune, de noir, d'écarlate & d'azur: mais la peau des ânes sauvages est marquée de blanc, & de couleur de noisette. En 1661, les *Sonquas* porterent une de ces peaux au Cap de Bonne-Espérance, & la donnérent pour du tabac aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille, la suspendirent dans la salle du château, comme une chose digne de la curiosité des Etrangers, qui prennent terre sur cette côte. Ces Cafres sont voleurs de profession, & tout le bêtail qu'ils peuvent enlever est de bonne prise: les autres Hottentots ne sauroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes. Leurs habits sont de peaux de bufle cousues ensemble, dont ils font une espéce de manteau. Les femmes portent un parasol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent autour de leur tête. Les *Namaquas* se tiennent à plus de cent cinquante lieues, & quelquefois à deux cens lieues du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des gens de belle taille; ils se couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Cambaye, qu'ils achétent des Portugais, pour des brebis & des chévres, pénétrant souvent jusques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'yvoire au bas du ventre, & les femmes se couvrent cette partie d'une belle peau: elles portent un parasol sur la tête comme celles des *Sonquas*, & ont tout le re-

le reste du corps nud. Ces Cafres obéïssent à un Roi. Lorsqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661, une troupe de Joueurs d'instrumens les vint saluer : ils soufloient chacun dans un roseau, dont le son imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi régala les Hollandois de lait & de chair de mouton ; & ceux-ci lui firent présent d'eau de vie, de tabac, de grains de corail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Heusaquas* demeurent fort loin, au nord-ouest du Cap. On n'a jamais été dans leur pays, & on en a seulement vu quelques uns qui étoient venus sur la côte, avec le Chef des Chainouquas pour faire trafic de bétail. Ils sont Pasteurs comme les autres Cafres ; mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'Agriculture. Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Dacha*, laquelle étant infusée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces Heusaquas tendent des piéges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoisent, & les rendent aussi dociles que des chiens, jusques-là même qu'ils les ménent avec eux à la guerre, & les lâchent contre leurs ennemis dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vus des Voyageurs : on a seulement oui dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hancumquas* demeurent auprès des Heusaquas ; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plûpart des Cafres ont le teint basané & olivâtre, le nez plat, les lévres grosses & le visage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois se civilisent peu à peu : les autres sont fort sauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes sont l'arc & les fleches, avec une zagaye, ou javelot : ils ne se nourrissent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties sur les charbons, de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuent point si elles ne sont vieilles ou malades,) ou du poisson qu'ils trouvent mort sur le rivage. Ils se font un morceau delicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas, car il en vient par centaines sur la côte où les Sauvages les tuent à coup de bâton. Ils s'adonnent aussi à la chasse des éléphans, des élans, des rhinocéros, des tigres, des lions & des bufles. Les Cafres vivent fort long-tems, & la plûpart vont jusques à cent ou six-vingt ans. On enterre les morts assis & nuds, & l'on observe dans leurs funérailles une cérémonie très-dure & fâcheuse ; car tous les parens du défunt sont obligez de se couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la fosse auprès du mort ; c'est pourquoi ils n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne sous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes, qu'une famille de trente personnes s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même Langue, mais elle est si confuse, que leurs mots ressemblent plutôt au son des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Basques est fort doux en comparaison du leur. Quoique les Etrangers ne puissent apprendre leur Langue, les Cafres néanmoins apprennent aisément celle des Etrangers, & il y en a beaucoup qui se font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des miroirs, ni des sonnettes, dont les Négres sont si amoureux ; mais ils estiment le fer, le cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils instrumens. Ils aiment aussi le corail, le tabac, & l'eau de vie. Ils donnent une vache pour deux piéces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur Religion, ils reconnoissent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom de *Humma* ; mais ils ne l'adorent guéres que quand il leur envoye du beau tems, & ils se plaignent de lui, lorsque le vent ou la pluye, le froid ou la chaleur les incommodent. Ils rendent aussi quelque culte à la lune, & lorsqu'elle commence à paroître, ils passent toute la nuit à chanter & à danser. On apprend par les nouvelles Rélations que le pays vers le Cap est rempli de montagnes fort hautes : elles ne parlent d'aucune ville ou lieu considérable, mais seulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la Côte déserte, la Terre de Natal, la Terre des Fumées, la Terre des Nannétas, la Baye de Saldaigne, celles de la Table, de Saint-Sébastien, de Saint-Blaise, de Sainte-Catherine, de Saint-François, & la Baye de Lagoa, ou du Marais. Depuis l'an 1653, les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce pays-là, en faisant un Fort près de la Baye de la Table au Cap de Bonne-Espérance, avec une Colonie auprès, qui devient tous les jours plus considérable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation assez forte qu'ils nomment Hellenbock, à dix lieues avant dans le pays, ainsi qu'on l'apprend des Rélations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choisi, qui ont passé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *Descript. de l'Afrique*. Ludolf, *Hist. Ethiop. l.* 2.

CAG.

CAGAJON, *Voyez* SEGOVIE, où il est dit un mot de Cagajon, que les Espagnols nomment la *Nouvelle Ségovie*.

CAGALGAR, lieu ou passage très-fort dans les montagnes de la Transoxane, où il y a une porte qui ferme l'entrée aux Nations Barbares du Septentrion, dans les plaines fertiles de cette province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au ciel & le pié dans l'eau. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAGAN, ou GAGAN, nom qu'on croit avoir été commun aux Rois des Huns. Un d'entre eux se jetta avec ses troupes sur les terres de Sigebert Roi d'Austrasie, sur la fin du XV siecle. Ce Prince les vainquit d'abord ; mais étant revenus deux ans après en 571 ou 572, au lieu d'armes ils se servirent d'enchantemens. Ce qui épouvanta si fort les François qu'ils furent investis sans se pouvoir defendre. Sigebert ne put sortir de cette extremité qu'à force d'argent, & en leur fournissant encore des vivres dont ils avoient besoin. * Gregoire de Tours, *l. 4. ch. 23. & 27.* Aimoin, *l. 3. ch. 6. & 11.*

* CAGANUS, Roi des Avares, dans la Scythie Européenne, ayant tué Gisulfe, Duc des Lombards en Italie, & assiégeant la ville de Frioul en 612, avec une puissante armée, fut vu par Romilda femme de Gisulfe, lorsqu'il visitoit ses troupes dans le camp : & cette Princesse fut si charmée de la beauté de ce jeune Roi, qu'elle lui fit savoir que, s'il vouloit l'épouser, elle lui livreroit la ville. Ce Barbare accepta les offres, entra dans la ville, & la prit pour femme pendant un jour : mais le lendemain il l'exposa à douze jeunes soldats, pour assouvir la passion de cette Princesse lascive & impudique, après quoi il la fit empaler. Il ne fut pas content de cette inhumanité, il fit sortir tout le peuple de la ville, y mit le feu, & brûla toutes les richesses que les Princes Lombards y avoient renfermées depuis long-tems comme dans un lieu de sûreté. * Sabellicus, *l.* 6.

* CAGANUS, sous l'empire de Maurice, fit vers les années 598 & 601 une invasion dans la Thrace ; mais il se laissa porter à faire la paix par Priscus Général de l'Empereur & par Théodora son Medecin. Mais s'étant jetté une seconde fois sur la Thrace, la moitié de son armée mourut de la peste, & perdit en un jour sept de ses fils. Il avoit résolu d'assiéger Constantinople, mais il ne put exécuter son dessein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicéphore, *l.* 18. *&* 19.

CAGLI ou CAGLIO, *Cale*, *Calle & Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché suffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque tems le nom de *Cité-saint-Ange*. Cagli est située au pié des montagnes, vers le confluent de la riviére de Cantiano & de Bosso, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier. Sanson. Baudrand.

CAGLIARI, CAGLIER ou CAILLERI, en Latin *Calaris*, ville capitale de l'Isle de Sardaigne avec Archevêché & Université, située sur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon château & un grand port, est divisée en trois bourgs differens. Outre son commerce qui la fait valoir, elle est encore habitée par une partie de la Noblesse de l'Isle. Elle donna son nom à un Cap voisin dit *Capo Cagliari*, *Calaritanum Promontorium*, & au Golfe de CAGLIARI, *Calaritanus Sinus*. Ce Golfe est le plus grand de tous les Golfes qui sont sur la côte de l'Isle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Mela, parlent de Cagliari qui est une ville très-ancienne. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Pisans, mais Jacques II. Roi d'Arragon, la prit sur eux en 1330, & depuis ce tems elle a été soumise aux Espagnols, aussi bien que le reste de l'isle, qui a été cédée au Duc de Savoye. Le Viceroi y fait son séjour ordinaire. C'a été la patrie de saint Hilaire Pape : & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des privileges singuliers. Le siege métropolitain y est fondé dès les premiers siecles du Christianisme, puisque le célèbre Lucifer en étoit Prélat sous l'Empire de Constantin *le Grand*, & de Constantin *le Jeune*. Il y a un Ouvrage Latin imprimé l'an 1639, à Cagliari, sous ce titre, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, nec non primatûs Archiepiscopi Calaritani*. Cagliari étoit la Metropole civile de Sardaigne, & des isles d'alentour : elle fut aussi dans la suite Métropole ecclésiastique ; elle l'étoit au moins en 681, du tems du Pape Agathon. Quelques uns ont prétendu qu'avant ce tems-là elle avoit été immédiatement soumise à l'Eglise de Rome. S. Saturnin fut martyrisé en cette ville du tems de Dioclétien vers l'an 303. Il a été consideré comme le Patron de toute l'isle de Sardaigne. Lucifer honoré comme saint dans l'isle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un Schisme dans l'Eglise, étoit Evêque de Cagliari, ainsi qu'on l'a déja dit. Saint Eusébe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints*. Tite Live, *l.* 30. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Le Mire, *Notit. Episc. Orbis*.

CAGLIARI (Paul) *Cherchez* CALIARI.

CAGLIO. *Voyez* CAGLI.

CAGNATI (Marcilio) ou Marsile de Vérone en Italie, célèbre Médecin, fut premier Lecteur en Médecine à Rome dans le XVI. siécle sous le Pontificat de Clément VIII & de Paul V. Il étudia à Padoue sous Zabarelli & fit un très-grand progrès dans les Langues, dans les Belles Lettres, dans la Philosophie & dans la Médecine. On le choisit entre tant de grands hommes qui florissoient alors en Italie, pour enseigner à Rome, où il passa le reste de sa vie. Cagnati étoit fort mélancholique, il paroissoit même sévére, & ne parloit qu'avec peine ; mais il s'exprimoit pourtant dans les occasions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'éloquence. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De sanitate tuenda, libri duo* ; sur les inondations du Tibre ; sur les maladies épidémiques ; sur le 24 Aphorisme d'Hippocrate ; de la maniére dont on procéde à Rome dans la guérison des fiévres ; Observations diverses, Ouvrage plein d'une profonde érudition ; l'Oraison funébre de Jean-Baptiste Ferrari, Jesuite, Professeur de l'Ecriture Sainte dans le College Romain ; *De Scriptoribus Medicis* ; *De Ligno Sancto* ; *de Morte causa partus* ; *Enarrationum liber* ; *Nuove efemeride de' Pianeti e altri Corpi celesti*. Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 52. Vander Linden, *de Script. Medic.* Maffei, *Verona Illustrata*. Manget, *Biblioth. Script. Med. tome 2. p.* 3. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

CAGNAZZO, (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, est connu sous le nom de *Tabiensis*, bien que le sien fût Cagnazzo. Il prit l'autre du lieu de sa naissance, qui est un bourg sur la côte de Génes & dans le Diocese d'Albenga. Ce bourg est aujourd'hui fameux par ses bons vins muscats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajétan, auquel il dédia sa Somme des Cas de Conscience, qu'on appelle ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum*. Il mourut en 1521. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Antoine de Sienne, *de Illust. Domin.* Soprani, *Script. Ligur.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAGNOLI (Jérôme) Jurisconsulte célèbre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conseiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de saint Lazare. Il professa assez long-tems à Turin, puis à Padoue, où la République de Venise l'attira, & où il mourut le premier fevrier 1551, âgé de 59 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Varia Legum Enarrationes*, *de vita & regimine boni Principis*, *&c.* * Thomasini, *in Elog.*

CAGNOLI (Belmonte) connu sous le nom de l'Abbé Cagnoli, Italien de Nation, s'est distingué au commencement du XVII siecle. Il avoit quelque érudition, mais ses talens étoient obscurcis par de grands defauts. Il a laissé divers Ouvrages en prose, & en vers, comme un Poeme de la réduction d'Aquilée, un Eloge de saint Grégoire *le Grand*, &c. Il est mort vers le milieu du XVII siecle. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 8. Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CAGOTS, ou CAPOTS. C'est le nom de certaines Familles habituées en Bearn & en plusieurs endroits de Gascogne, descendues, selon quelques uns, des Visigoths, qui restérent en ces quartiers après leur deroute générale. Ils sont censez ladres & infects, & par un article de la Coutume de Béarn, & par l'usage des Provinces voisines, il leur est défendu très-sévérement de se mêler avec le reste du monde. Dans les Eglises, ils ont une porte séparée, pour y entrer avec le benitier & leurs siéges pour toute la famille : ils sont logez à l'écart des villes & des villages. En plusieurs endroits les Prêtres ne veulent pas les recevoir à la Confession. Ils sont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui sont propres à leur travail. Ils ne sont point reçus en témoignage. L'ancien For de Béarn leur faisoit cette grace, de prendre sept témoins d'entre eux, pour en valoir d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellez *Cagots* comme pour dire, *Cans Goths*, c'est à dire, *Chiens Goths* ; ce reproche leur étant resté de même que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme, dont les Goths faisoient profession, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces pays. Ils sont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur servitude, on leur avoit imposé la nécessité de couper le bois, comme les Israelites firent aux Gabaonites. En 1460, les Etats de Bearn démandérent à Gaston de Béarn, Prince de Navarre, qu'il leur fût défendu de marcher piez nuds par les rues, de peur d'infection ; & qu'en cas de désobéïssance, on leur perçât les piez avec un fer ; & qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque de pié d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui se lave souvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient besoin d'être lavez. On les a aussi appellé *Gezatins*, comme descendans de Giézi, Serviteur d'Elisée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Histoire de Béarn, l. 1. ch.* 16.

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Royal*, c'est un grand Port, ou un petit Golfe, qui est dans la côte Méridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la riviére de Caguay. C'est sans doute le même qu'on nomme dans plusieurs Cartes *le Port de l'Aguia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAGURRIA, Bourg de la Navarre, situé sur une petite riviére, aux confins de la Castille Vieille, environ à trois lieues de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Gracuris*, que quelques uns pourtant placent au Bourg d'Agréda. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAH.

CAHER Billah, dix-neuviéme Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils du Calife Motadhed. Il se trouvoit prisonnier & destiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une sédition, lorsque le Calife *Moctader* son frére venant à mourir, lui donna par sa mort la vie & le Califat. Il fut si avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de son frere & même sa belle mére, jusqu'à lui faire souffrir la question, quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle fût hydropique. Cette cruauté & cette avarice soulevérent contre lui les grands Seigneurs de sa Cour, & lui attirérent la haine générale des peuples.

Munas

Munas l'Eunuque, un des plus considérables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurérent contre lui; mais le Calife averti, les prévint & fit couper la tête à Munas, & à deux autres des Conjurez. Ben Mocla, qui étoit aussi de la conjuration, se sauva; & demeurant caché, conduisit si bien son intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la milice Turque, qui assiegea le Palais Impérial, & se saisit de Caher. Il fut aussi-tôt privé de la vue & de la liberté, n'ayant joui du Califat que dix-huit mois; son régne ayant fini l'an de l'hegire 322, de J. C. 933. Il vécut jusqu'au Califat de Mothi, & fut réduit, après avoir recouvré la liberté, à une si extrême misere, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Mosquée, avec les autres aveugles, & disoit aux passans, *Souvenez-vous de celui qui etoit autrefois vôtre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône*. Il mourut âgé de 55 ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAHE'RA, ville capitale de l'Egypte. *Voyez* CAIRE (Grand)

CAHIER (Pierre Victor Palma) *Voyez* CAIET.

CAHORLE ou CAORLE, petit Isle avec une ville Episcopale, mais mal peuplée, à cause du mauvais air qu'on y respire; elle est dans le Golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, suffragant du Patriarche de Venise, ne s'etend pas au de là des murailles de la ville. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAHORS sur le Lot, ville de France, capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché autrefois suffragant de Bourges dans la premiére Aquitaine, & à present d'Albi depuis l'érection de cette église en Métropole Sénéchaussée du ressort du Parlement de Toulouse, & une Université. C'est la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle est située dans une presqu'isle, que forme la riviére du Lot, & elle est élevée d'un côté sur un rocher escarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors est une ville ancienne, assez grande & bien peuplée; Ptolomée & Pline en font mention. Ausone assûre qu'Exupere fameux Rhéteur de Toulouse, mourut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naissance de Jacques d'Ossa, Evêque de Fréjus, puis Cardinal & Souverain Pontife sous le nom de Jean XXII. C'est ce Pape qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour sa patrie, y fonda l'an 1331 une Université célébre par l'érudition de ses Professeurs. Bzovius s'est trompé en disant que ce Pape y fonda l'Evêché; il y est établi dès les premiers siécles du Christianisme. L'Eglise Cathédrale de saint Etienne est une des plus anciennes, & l'on croit même que saint Martial la consacra. Il y a eu plusieurs illustres Evêques, entre lesquels Génulphe, Ursice, ou plutôt Ursicin, Didier, & Ambroise sont reconnus pour Saints; mais sur tout saint Genoû (*Genulphus* selon les uns, & *Genulus* selon d'autres) a passé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier. Mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque régionnaire & passager dans la ville & le Diocése. Saint Didier (*Desiderius*) fut fait Evêque l'an 629, après la mort de Rustique son frére aîné qui avoit été assassiné. Il mourut l'an 654, au païs des Albigeois lieu de sa naissance, à l'âge de 75 ans. Après la mort de Capuan qui avoit succédé à saint Didier, & qui avoit tenu le siege pendant 50 ans entiers, jusqu'à la fin du VII siécle, cette Eglise demeura plongée pendant cinquante autres années dans de grands desordres, sous les derniers Rois de la premiére race, & on ne connoit aucun de ses Evêques dans cet intervalle. Ce fut dans les commencemens du régne de Pepin, que pour réparer les maux qu'elle avoit soufferts & rétablir son ancienne discipline, S. Ambroise fut fait Evêque du lieu vers l'an 752, mais il se rebuta au bout de cinq ans & se retira. Les plus renommez des autres Evêques, sont Géraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Géraut de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Géraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Castelnau, Louis d'Albret & Dominique de Carrete Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de Saint-Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminihac: ce dernier dont la mémoire est en bénédiction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la cathedrale, il y a un grand nombre d'autres églises & de monastéres, avec un Collége de Jésuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors, & on y dit qu'il est en droit d'officier avec la botte & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour l'*Uxellodunum*, qui fut la derniere qui se défendit dans les Gaules contre Cesar; mais bien qu'elle ait été dans le Quercy, il n'y a pas apparence que ce soit Cahors. La riviére du Lot sert aux habitans pour diverses manufactures, & on la passe sur trois ponts de pierre. Cahors souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. En 1562, les Huguenots, avec le secours des Ecoliers qui étudioient en Droit sous François Roaldés, grand Jurisconsulte, commencérent à y faire des prêches publiquement, après avoir fait venir de Montauban un Ministre nommé Dominique Cestat. Les Catholiques s'en formalisérent, & prirent les armes pour l'empêcher: ce qui ne se put faire sans que plusieurs y perdissent la vie. En 1580, le Roi Henri IV, qui n'étoit alors que Roi de Navarre, prit la ville après un siége de trois jours, & la mit au pillage. Cahors étoit alors une ville forte, tant par sa situation, que par les fortifications d'un château bâti sur un roc, qui a été detruit. * Ptolomée, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. Hauteserre ou Altaserra, *Histoire d'Aquit. l.* 5. *ch.* 5. De Thou, *l.* 31. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes*. Papire Masson, *Descr. flum Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* François Roaldès, *Discours des choses mémorables de Cahors*, 1585. Guillaume de la Croix, *de Episc. Cadurc.*

CAI. CAJ.

CAI, Royaume, *Caianum Regnum*, province du Japon, dans l'isle de Niphon, & dans le païs de Quanto, entre le Royaume de Conzuco, au Septentrion, & celui de Surnuga au Midi.

* CAI, ville du Royaume de Cai dont il est parlé dans l'art. precédent. Elle se nomme aussi *Caia*, * Cardue.

CAIA, ville. *Voyez* CAI.

CAIA. *Voyez* le premier article de CAIUS.

CAJABO, Province de l'Isle Espagnole en Amérique, embrasse tout l'espace qui se trouve entre Cubaho & la riviére de Yaqua, & s'étend jusques aux Monts de Cibao, pleins de mines d'or, & où le fleuve de Nuba a sa source. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CAJADO (Henri) connu sous le nom d'HERMICUS CAIADUS, ou HERMIGO CAJADO, Poete célébre, & Portugais de nation, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1495. Un de ses oncles nommé Nonio Cajado lui persuada de passer en Italie, où la réputation d'Ange Politien l'appelloit depuis longtems. Ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme, & qu'il consulta les Savans qui étoient à Florence, à Ferrare & à Boulogne. On publia à Boulogne-la-Grasse en 1501, un Recueil de ses Poesies *in quarto*, sous ce titre, *Eclogæ, Silvæ & Epigrammata*. Cajado étudia aussi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoya à son oncle.

Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus:
Namque jubere potes, & pater & Dominus;
Ingenium, Musas, vitam tibi debeo; Cæsar
Non dare plura potest, non dare plura Deus.

Il mourut à Rome en 1508, comme on le croit, & l'on dit que ce fut à force de boire. Erasme juge qu'il a été heureux dans ses Epigrammes, & Béroalde l'aîné témoigne que les vers de Cajado font voir qu'il avoit du génie, qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchez, de l'agrément & du sel; que ses expressions sont veritablement Latines, ses pensées tout à fait poetiques, & sa versification polie; enfin que ses Epigrammes sont fort réguliéres, qu'elles ont une fin aisée, & que la pointe en est juste & ingénieuse. Il est à remarquer que le Pape Alexandre VII en fit donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le savant & vertueux Cardinal Bona; & que c'est à ce Pape que l'on a obligation de le voir inseré dans la Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne. * Erasme, *in Ciceroniano*. François Beroalde, *in Resp. ad Texeir.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 69. *n.* 1232. de l'edit. d'Amsterdam 1725.

CAJAN, Evêque de Jerusalem. *Cherchez* GAJAN.

* CAJANEBOURG, bourg défendu par une bonne citadelle. Il est dans la Cajanie dont il prend le nom, sur le lac d'Ula, vers les confins de la Laponie environ à 36 lieues du Golfe de Bothnie & à 80 de la ville de Croneboung ou de Tavasthus vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAIANIDES, seconde Dynastie des anciens Rois de Perse, qui sont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perse. Pour ceux de la premiere Dynastie qui sont nommez Pischdadiens, ils doivent plutôt passer pour Rois des Babyloniens, des Assyriens, & des Médes, que des Perses, selon la connoissance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette seconde Dynastie a tiré son nom de *Cai*, mot qui signifie dans l'ancienne langue Persienne nommée Péhélevienne, un grand Roi ou un Géant. Elle contient neuf Rois qui ont régné 734 ans, selon le Lebtarik, & 938, selon le Tarikh Montekheb; de sorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter nécessairement quelques uns de ces Rois parmi ceux des Médes & même des Assyriens. Voici la succession de ces Rois selon les Historiographes Persiens.

Le premier Roi & Fondateur de cette Dynastie est Caicobad.
Le second, Caikaus, fils de Caicobad.
Le troisiéme, Caikhosru, fils de Siavesch.
Le quatriéme, Lohorasp, fils d'Orond Schah.
Le cinquiéme, Kischtasp, fils de Lohorasp.
Le sixiéme, Ardschir, dit Bahaman, fils d'Asfendiar.
Le septiéme, Homai, fils d'Ardschir Bahaman.
Le huitiéme, Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuviéme, Dara ou Darab, que nous appellons Darius second du nom, fils de Darab premier.

Celui-ci qui est le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eskander Roumi, Alexandre le Grec, que nous appellons le Grand, lequel passe pour le dixiéme Roi de cette Dynastie, selon quelques Historiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

Toute cette suite de Rois est fausse, & imaginée par les Arabes, qui n'ont eu aucune connoissance de l'Histoire ancienne. M. d'Herbelot ne devoit point y reconnoître les Rois de Perse, dont les Grecs ont fait mention, mais dire seulement que tous les Arabes, avoient substitué cette liste de Rois à celle des anciens Rois de Perse. Tout ce qu'on lit des Princes de ces Dynasties dans les articles particuliers est faux, & ne merite aucune créance. M. d'Herbelot n'a pas eu soin de les faire conformes à celui-ci.

CAJANIE (la) *Bothnia Orientalis*, *Cajania*, Province de Suéde, au païs de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothnie Orientale, a de long vingt-quatre milles de Suéde, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le Golfe de Bothnie qui est au Couchant, la Lapponie au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi, & est separée de la Bothnie Occidentale par le Golfe de Bothnie. Ses lieux les plus considérables sont Wasa, Vlaborg, Carleri, & Cajanebourg.

CAJANIENS. *Voyez* CAINITES.

CAJANS. *Cherchez* CAINITES.

CAIAPHAS. *Cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caiata*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capoue. Elle est située près de la riviere de Vulturne, entre Capoue, Telése & Calvi. Cajazzo est aujourd'hui peu considérable; elle est pourtant ancienne. * Ciceron, Cesar, Pomponius Mela, & Pline, en font mention. Cluvier. Leandre Alberti.

CAIBRARES & CENOPOLI, *Taenarum*, *Cenepolis*, *Cenopolis*, étoit autrefois une ville de la Laconie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, situé sur la côte, près du Cap de Matapan. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAIBOCARAN. *Voyez* COIBOCARAN.

CAICHEU, ville de la Chine dans la Province de Xansung, près du Golfe du Cang, à quarante lieues de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjectura que ce pourroit être le *Catigara* de Ptolemée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamasb*, fils de *Manugéher*, premier Roi de la seconde Dynastie de Perse, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*. Ce Prince monta sur le thrône après la mort de Keris Schah, dernier Roi de la Dynastie nommée des *Pischdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme descendant de la lignée de Naudar, ou de Manugéher, que par le credit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ses mains. Il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faisant passer à Rostam son fils toutes les Charges qu'il avoit. Ce Heros de la Perse, se voyant à la tête des armées, les fit marcher aussi-tôt contre Afrasiab Roi du Turquestan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perse, après la mort de Naudar. Il lui livra plusieurs combats, & l'obligea enfin à demander la paix; & chassé pour une seconde fois de la Perse, il fut contraint de se retirer en son païs, au delà du fleuve Gihon. Caicobad régna 120 ans, si on en veut croire les anciens Historiens de Perse, qui disent aussi qu'il vivoit du tems du Prophete Samuel, & qu'il apprit de lui la connoissance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ses Sujets. Ce fut lui qui établit les decimes, & ordonna que les chemins fussent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Parasanges*. Il choisit aussi la ville d'Ispahan, dans l'Iraque Persienne pour en faire sa capitale, y fit son sejour ordinaire, & y fut enterré après sa mort. * Lebtarikh. Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Cai Khosru*, fut le dixiéme Sultan de la Dynastie des Selgiucides de Rum ou de Natolie. Il succeda à son frére *Caikaus*, qui mourut sans enfans l'an de l'Hégire 616, de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khouarezmiens, conjointement avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remportérent des avantages considérables sur lui. Peu après il envoya des Ambassadeurs à Octai Khan, qui avoit succédé aux Etats de Genghiskhan son pere. Il ent furent bien reçus, il loua la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que si Caicobad venoit à sa Cour, il lui en donneroit une des principales charges, & les lui laisseroit jouir des revenus de ses Etats. Le Sultan bien surpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton si fier, dissimula son ressentiment, & songea seulement à se prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit. Pour cet effet il entreprit dès l'an 630 de l'Hégire, de Jesus Christ 1232, de rompre avec Malek al Aschraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynastie des Ajubites ou Jobites, c'est à dire, de la Maison de Saladin, qui regnoient en Egypte, en Syrie & en Mésopotamie. Il prit sur le premier les villes d'Akhlat & de Sarmarai, & sur le second celle de Rohe ou Edesse. Il n'épargna dans cette derniére ni les Chrétiens, ni les Mahometans, il pilla les églises, & ruina tout le plat-païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir se rendirent aussi à lui; mais enfin pressé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites, il fut obligé, après avoir fait un très-grand butin, de retirer ses troupes de leurs Etats, pour veiller à la conservation des siens. Ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire, après avoir étendu bien loin son nom & ses conquêtes, & rétabli la réputation du grand nom des Selgiucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétris par leur division, mourut au milieu des siens, l'an de l'Hégire 634, selon Ben Schonab, qui met le commencement

ment de son régne l'an 616, ou l'an 636, selon Khondémir, qui fixe ce commencement en l'année 610, & qui par conséquent lui donne 26 ans de régne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoisonné par l'ordre de Cai Khosru son fils, qu'il avoit declaré son héritier, & qui effectivement lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD, fils de Feramorz, neveu de Gaiatheddin Massud, est le dernier Sultan de la Dynastie des Selgiucides, qui ont régné dans la Natolie. Il avoit succédé à son oncle, qui mourut l'an 687 de l'Hégire, de J. C. 1288, sous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols; mais s'étant revolté contre ce Prince, les Tartares envahirent ses Etats, & lui ôtérent la vie, éteignant ainsi en sa personne la famille & la Dynastie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAICOL, *Caicolus Mons*, anciennement *Aba, Abus, Capotes*, montagne de la Turquie en Asie. Elle est dans la Turcomanie & n'est considérable que parce que l'Euphrate y prend sa source. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAICOS (Les) est une petite isle de la Mer du Nord qu'on met au nombre des Lucayes. Elle est entre celle de Majagnane, (appellée Majaguana par M. Delisle) & celle de S. Domingo, environ à douze lieues de la premiére & à trente-cinq de la derniére. Cette isle avec trois ou quatre autres aussi petites, ne sont remarquées qu'à cause des bancs de sable qui les environnent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIDU KHAN, fils de *Dutumnám* & de *Menulun*, septiéme ayeul de *Genghizkhan*, fut Empereur des Mogols, ayant échappé seul à la furie des peuples nommez *Gialair*, qui firent mourir huit de ses fréres avec la Reine leur mére. La cause de ce cruel massacre fut le refus qu'avoit fait Menulun aux Gialair, de labourer & de cultiver les terres de ses Etats. Caidu Khan ayant imploré le secours des peuples de Gin & de Magin (ce sont les Chinois) contre les Gialair, leur fit long-tems la guerre & les réduisit enfin à lui donner satisfaction. Les Gialair, par la médiation des Chinois, lui livrérent entre les mains 70 des principaux auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour expier celui de toute la nation. Caidu, aprés cette guerre intestine, régna paisiblement sur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baisancor, Gaicalenghin*, & *Gurmaghin*. Le premier lui succéda dans l'Empire, les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connues sous les noms de *Tahius* & de *Sahiut*. * Mircond. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-ADAM ou CAIM-ADAM, vingt quatriéme Calife, ou Successeur de Mahomet, régna aprés Osmen, qui mourut en l'an 873 de J. C. & 260 de l'Hégire. Il eut de grandes guerres contre les Perses & contre les Grecs, qui implorérent le secours des Turcs, & leur donnérent entrée dans l'Empire Mahométan; mais il réduisit ces Rebelles, & aprés avoir désolé leurs provinces, il tourna ses forces contre l'Empereur de Constantinople. Nicéphore Phocas, depuis Empereur, & pour lors Général des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Béroé.

Marmol est tombé ici dans un nombre infini de contradictions grossiéres. Ce Caiem-Adam, selon sa supputation, auroit régné au moins 80 ans; car Nicéphore Phocas ne parvint à l'Empire qu'en l'an 963 de J. C. L'Histoire des Califes est absolument contraire à cette longue durée de régne. Le Caiem-Adam de Marmol, est sans doute Cahir Mahometh, ou Caher Billah qui ne régna que six ans selon les uns, ou 18 mois selon les autres, & qui mourut l'an de l'hégire 322, & de J. C. 335. * Marmol, *de l'Afrique*, *L.* 1. Elmacin. Abulfarage.

CAIEM ou CAIM BEM-RILLAH ou BIAM-RILLA, Calife de Cervan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux depens des Califes, & qui causérent une espéce d'anarchie dans l'Empire des Musulmans, vers l'an 325 de l'Hegire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il se rendit maître en peu de tems de l'Afrique orientale; d'où passant vers l'occident, il ravagea plusieurs provinces du Royaume de Fez. Ensuite, par la valeur d'un Capitaine Esclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Lybie, où est maintenant le Biledulgérid; & amassant de grandes richesses dans Carvan, il devint le plus puissant Prince qui eût encore régné en Afrique, avant le X siécle. Il aspira ensuite à de plus hauts desseins, & envoya l'Esclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Ce brave Capitaine ayant pris le Caire, y fit une nouvelle enceinte de bonnes fortifications, & y attira le Calife Caiem, qui s'y vint mettre en possession de tous les thrésors de l'Egypte; mais comme il méditoit le siége de Babylone en Syrie, il apprit qu'Abulhages, Gouverneur de Carvan, avoit fait soulever tout le pays en son absence, & avoit depêché vers le Calife Elvir, pour le reconnoître. Cette nouvelle rompit l'entreprise de Babylone, & fit résoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ses prédécesseurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permission pour toutes sortes de personnes, de passer en Afrique avec train & équipage, moyennant un ducat par tête à la sortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvu qu'on jurât de faire la guerre à Abulhages. Cela ne fut pas plutôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui erroient dans leur pays, se mirent en chemin au nombre de plus d'un million de personnes, entre lesquels il y avoit cinquante mille combattans. Etant entrez dans la Barbarie, ils passerent jusques à Carvan, où ils prirent Abulhages, & le firent mourir d'une maniere cruelle. La ville fut detruite l'an 1001. Les Arabes victorieux partagérent entre eux le pays, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ses successeurs régnerent aprés lui, l'espace d'environ 160 ans. * Elmacin. Abulfarage. Marmol, *de l'Afrique*, *l. 6.*

CAIEM-BEMRILLAH, vingt-sixiéme Calife des Abbassides, étoit fils de Cader Billah, à qui il succéda l'an de l'hégire 422, de Jésus-Christ 1030. L'an 447 de l'hégire, Rais al Russa, Visir du Calife Caiem, ayant eu de grands differens avec Bessassiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Buyah, qui gouvernoit pour lors le Califat, Bessassiri fut obligé de sortir de Bagdet, & de se mettre sous la protection de Mostanser, Calife d'Egypte. Ce Prince lui donna des troupes, avec lesquelles il vint piller & saccager tous les environs de Bagdet; ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à son secours Togrul Beg le Selgiucide, dont la puissance s'étoit établie depuis peu dans le Khorassan. Ce Sultan vint avec une grosse armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité, mais le peuple s'étant soulevé peu de tems aprés contre les Turcs qui commettoient des insolences & les ayant chargez à coups de pierres, Togrul Beg fit piller la ville. La sédition étant appaisée, & le Sultan Malek al Rahim, Généralissime des armées du Calife, s'étant rendu prés de Togrul Beg sur sa bonne foi, celui-ci le fit mettre en prison; & en lui finit la Dynastie des Sultans Buides, qui avoit duré 127 ans. Aprés diverses révolutions, le Calife Caiem declara son fils Abdallah pour successeur au Califat, & le surnomma Moctadi. Il fut tout à fait sous la dépendance de Togrul Beg, ou de son fils Malek Schah, les douze derniéres années de sa vie; & il mourut l'an 467 de l'hégire, de Jésus-Christ 1074. Son régne fut de 44 ans & de huit mois. Il eut la réputation d'un Prince sage, & il cultiva les Belles Lettres & la Poësie. * Khondémir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, fils de Mehadi, fut second Calife des Fatimites en Afrique, & lui succéda l'an de l'hégire 322, de Jésus-Christ 933. Abu-Jézid son Chamelier, qui étoit fort puissant, se revolta contre lui, & ayant formé un gros parti, l'obligea de se renfermer dans le château de Mahadie. Il y fut assiégé pendant quelque tems, & sa mort seule, qui arriva l'an 334 de l'hégire, le mit en pleine liberté. Son fils Al Mansur Ismaïl, qu'il avoit déclaré son successeur, le vengea de l'affront qu'Abu-Jézid lui avoit fait souffrir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, (Abulbaca Hemzah) fils d'Al Motavakel, fut le quatorziéme Calife de la race des Abbassides en Egypte. Il succéda à son frére Mostacfi l'an 855 de l'hégire, 1451 de Jésus-Christ; & il fut dépossédé l'an 859 par Malek al Aschraf Inal, douziéme Sultan de la Dynastie des Mameluez Circassiens. Voici comment. Le Sultan ayant ce Calife pour suspect, le fit venir en sa présence pour lui reprocher son ambition; car on l'accusoit d'avoir affecté la souveraineté dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de sa dignité, lui dit brusquement, *Je m'abdique moi-même du Califat; mais en même-tems je vous déclare déchu de la qualité de Sultan.* Le Calife n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que sa démission fut acceptée; & en même tems on lui déclara, que s'étant dépouillé le premier de son autorité, il ne pouvoit plus l'exercer sur la personne du Sultan. Il fut relégué à Alexandrie, & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 863 de l'hégire, & 1458 de J. C. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIENNE, Isle de la Guiane sur la côte de la Mer du Nord dans l'Amérique méridionale, regarde au midi l'embouchûre de la riviére de Caienne, qui coule entre le pays des Caribes, & celui des Galibis. Cette Isle a environ sept lieues de longueur, trois de largeur, & 18 ou 20 de circuit. Elle forme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables sont ceux de Fort-Louïs, de Seperon & de Mahuri. On y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Savanes*. Les principales habitations de l'isle sont de Mahuri, d'Armine, du Bourg, & de Mashouri, sans y comprendre celles des Sauvages. L'air y est tempéré, quoique l'isle ne soit qu'à quatre degrez de la ligne équinoctiale du côté du nord, & cette proximité est cause que les jours y sont égaux aux nuits. Les bois y sont pleins de gibier, & les riviéres de poisson. Le principal trafic du pays consiste en tabac. Les François en sont les maîtres, & y ont bâti le Fort-Louïs, dans l'habitation du Bourg, qui est ainsi nommé, parce qu'il n'est point fermé de murailles, & qu'il n'est composé que de deux cens cases ou maisons, qui forment deux rues. Le Fort-Louïs a été appellé de ce nom, parce qu'il fut bâti par les ordres du feu Roi Louis XIII. Il est situé sur une hauteur, & ses batteries sont toûjours en état de faire feu sur le bourg, & sur la mer. Le port a un fort bon ancrage; & l'entrée en est défendue par quatre grosses piéces de canon. Les François s'y étoient établis les premiers en 1625; mais ils ont été contraints plusieurs fois de se retirer. Aprés y être retournez en 1640, il s'en retirérent en 1645, faute de secours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656, & y restérent jusqu'en 1664, qu'ils en furent chassez par les Sieurs de Tracy & de la Barre. Les François s'étant encore mis en possession de cette isle, l'abandonnérent en 1676 aux Hollandois, qui en furent chassez en 1677 par Monsieur d'Etrées Vice-Amiral. Les Sauvages de cette isle sont tous bien proportionnez. Les hommes n'ont point de barbe, excepté les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils vont tous nuds tant hommes que femmes, n'ayant rien sur eux qu'un morceau de linge qu'ils nomment *Camisa*. Ils vivent sans Religion, n'ayant aucun terme pour designer la Divinité. Il invoquent le Demon & le consultent pour savoir le succés de leurs entreprises. Ils l'appellent l'*Iroucan*, & en sont souvent battus. Ces peuples croyent l'immortalité de l'ame, & on leur entend dire qu'aprés qu'ils sont morts ils vont là-haut. Quand quelqu'un d'eux est malade, les Piaves ou leurs Medecins vont à sa case, où ils évoquent le Démon dans un lieu secret, lui demandant pourquoi il n'a pas envoyé cette maladie plutôt à leurs ennemis & ce qu'ils doivent faire pour la guérir. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. *Relation de la riviere des Amazones*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAIENS. *Voyez* CAINITES.

CAIER BEY, Bassa ou Gouverneur d'Alep & de Comagéne, pour se venger de l'empoisonnement de son frére, trahit son Prince Campson, Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieusement dans une guerre avec Selim Empereur des Turcs. Comme il étoit Général des armées du Soudan, il tourna ses armes contre son Maître, & fut cause de la défaite de ses troupes, de sa mort le 24 d'août l'an 1516. Cette victoire ouvrit à Sélim les portes de toutes les places de la Syrie; & depuis ce tems-là, l'Egypte obéit aux Turcs, avec lesquels Caier-Bey, & quelques autres des principaux Mammelucs se joignirent, sans néanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES, petites Isles situées proche de la côte occidentale de l'isle Espagnole. On va à ces isles pour y pêcher des tortues, parce qu'il y en a beaucoup; & de fort grosses. Une de ces tortues peut fournir plus de deux cens livres de viande sans compter la graisse, que l'on fond, & dont les Habitans François & Espagnols se servent pour assaisonner des légumes. Il y en a qui fournissent plus de trente pintes d'huile: la chair en est de fort bon goût, & assez nourrissante; & les Avanturiers en font des régals. On prend ces tortues avec des rets, que les Insulaires nomment *folbes*; qu'ils tendent sur les fonds d'herbes où elles passent ordinairement, ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent sur le dos; ou bien en les renversant lors qu'elles viennent à terre pour pondre; ce qu'ils font en posant un bâton sur le sable par où la tortue doit passer, & quand elle a les deux pattes de devant passées par dessus ce bâton, ils le levent & jettent & la renverse la tortue qui ne peut plus se relever. Lors que la tortue est prise; ils la frappent avec le manche d'un couteau sur la nez qui est au dessus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait saigner en abondance; & elle meurt bien-tôt aprés. Il faut necessairement la blesser en cet endroit; car si on la frappoit sur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'assommer même avec un levier. * Wytfliet, *des Indes Occidentales*. Oexmelin, *Histoire des Indes*.

CAIET ou CAYET (Pierre Victor Palme) né à Montrichard en Touraine, d'une famille pauvre de la Religion Réformée, fut entretenu dans ses études d'Humanitez par un Gentilhomme du pays. Comme il y réüssit, ceux de cette Religion le firent étudier en Théologie; & ensuite lui donnérent le titre de Ministre, & l'établirent d'abord à Poitiers vers l'an 1582: il le fut ensuite à Montreuil-Bonnin. Caiet quitta bien-tôt son église, se mit à la suite de la Cour, & fut placé en qualité de Ministre auprés de la Princesse Catherine, sœur du Roi de Navarre Henri IV, depuis Roi de France; mais environ deux ans aprés la conversion de ce Prince, comme il fut soupçonné de s'adonner aux sciences curieuses, il fut accusé de Magie & d'avoir fait un livre infame, & fut deposé pour ce sujet dans un Synode: peut être parce que les Ministres prévoyoient qu'il étoit disposé à se faire Catholique. En effet il fit son abjuration solemnellement à Paris l'an 1595, & en reçut un Bref de congratulation du Pape Clement VIII, daté du 20 mars 1596. Il se retira ensuite au Collége de Navarre, où il se mit en état d'être reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il reçut l'Ordre de la Prêtrise, & le bonnet de Docteur en l'année 1600, & fut nommé Professeur Royal en Langue Hebraique. Il mourut le 22 juillet 1610, & fut enterré dans l'église de saint Victor, où il avoit élu sa sepulture.

Il a composé plusieurs livres de Controverse contre les Réformez. Dés qu'il fut sorti de leur communion, il publia les motifs de sa conversion dans un livre, auquel le Ministre Rotan fit une reponse en 1590. Caiet publia la même année une Remontrence Chrétienne à Messieurs de la Noblesse de France qui ne sont point Catholiques; un Traité de l'Eucharistie; la Vraye Intelligence du Sacrifice de la Messe; Un Avertissement sur les points de la Religion, pour en composer les differens. En 1597, il donna un Traité de la condamnation de Calvin par lui même, un Traité de l'Eglise & de la succession directe & legitime des Pasteurs. Il eut en 1602 une conférence avec le Ministre du Moulin, & publia trois Ecrits sur leur dispute, avec un autre Ecrit contre du Moulin sur le Purgatoire. Il fit enfin en 1603, un Traité sur le Sacrifice de la Messe. Aprés avoir été Controversiste, il travailla à l'Histoire de son tems. Il avoit deja fait en 1598, une Rélation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie

depuis

depuis 1597, jusqu'au Printems 1598. En 1608, il publia sa Chronologie Septenaire depuis la paix qui se fit à Vervins l'an 1598, jusqu'en 1604. Cet Ouvrage fut si estimé, que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligérent d'ajoûter à son Histoire de la paix, celle de la guerre que le Roi Henri IV avoit faite pendant neuf ans, depuis son avénement à la Couronne en 1589, jusqu'à la paix de Vervins: c'est ce qu'il fit dans les trois tomes de sa Chronologie Novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1601, & dans laquelle, avant que d'en venir au régne de Henri IV, il fait un abbregé de ce qui se passa de plus considérable pendant la Ligue jusqu'à la mort de Henri III. Il a composé encore deux autres livres, dont l'un a pour titre, *Consilium pium de componendo Religionis dissidio*; & l'autre, *Remède aux dissolutions publiques*, présenté à Messieurs du Parlement. Il a aussi fait en Latin une Instruction des quatre principales Langues Orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Toulouse, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertissement de l'Histoire de la Ligue.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, XVII siécle, tom.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

CAJETAN, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, dit Boniface VIII, & plusieurs Cardinaux, est originaire d'Espagne selon quelques Auteurs, d'où elle vint s'établir à Cajete en Italie, & prit le nom de Cajétan comme l'assurent les mêmes Auteurs. Quoi qu'il en soit, l'on rapporte ici la postérité de cette Maison depuis MATTHIAS, qui suit.

1. MATTHIAS Cajétan commandoit les armées de Mainfroy Roi de Sicile, & fut pére 1. de LOFFROY, qui suit; 2. de *Pierre*, Evêque de Sora, puis de Todi & d'Anagnie en 1226; & 3. d'*Adinulphe* Cajétan, Podestat de Viterbe, qui fut pére de *Jacques* Cajétan, qui eut pour fils *Benoît* Cajétan, qui fut créé Cardinal par le Pape Célestin V, en 1294, & mourut le onziéme octobre 1296.

2. LOFFROY, LUTTEROY ou GEOFROY Cajétan, Chevalier, vivoit en 1255. Il épousa *N*..... de la famille des Comtes de Ségni, & niéce du Pape Alexandre IV, dont il eut 1. LOFFROY 2. qui suit; & 2. *Benoît* Cajétan qui fut Pape sous le nom de Boniface VIII. *Voyez* BONIFACE VIII.

3. LOFFROY Cajétan, II. du nom, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonetta, &c. épousa *N*...., dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. *François* Cajétan, qui fut nommé Cardinal par son oncle en 1295, & mourut en mai 1312.

4. PIERRE Cajétan, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *Jeanne* de Ceccano, veuve de *Guillaume* Bendardi, & fille de *Landolfe* de Ceccano, Seigneur de Calvi, dont il eut, 1. LOFFROY III. qui suit; & 2. BENOIT Cajétan, Comte Palatin, qui épousa 1. *Jeanne* des Ursins; 2. *Hilaire* de Sus, qui etoit déja veuve de trois maris; 3. *Philippe* de Glanville, Comtesse de S. Angéle. Du premier lit vinrent, BONIFACE qui suit; *François*; *Lucréce*, mariée à *Ernaud* Monaldeschi, Seigneur d'Orviette; & *Françoise* Cajétan, alliée à *Robert* de Capone. BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, épousa *Empérésse*, fille de *Matthieu* Ceccano, dont il eut BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, qui épousa *Marie* Conti, dont la postérité finit à la troisiéme génération.

5. LOFFROY Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, épousa 1. *Marguerite*, Comtesse Palatine de la Maison des Aldobrandeschi, qu'il répudia: 2. *Jeanne* d'Aquila, fille & héritiére de *Ricard*, Comte de Fondi: 3. *Catherine* de Ratta, fille de *Dique*, Comte de Montorio & de Caserte. Du second mariage sortit 1. NICOLAS, qui suit; & du troisiéme vinrent 2. *Jacques*, qui laissa postérité; 3. *Jean*, Consul Romain, & 4. *Charles* Cajétan Châtelain de Mole.

6. NICOLAS Cajétan, Comte de Fondi, Grand Chambellan du Royaume de Naples, épousa 1. *Jeanne* des Ursins. 2. *Violante* Ratta, sœur de *Catherine* sa belle-mére, & fut pére 1. d'HONORE', qui suit; 2. de JACQUES, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *François* Cajétan, Châtelain de Mole.

7. HONORE' Cajétan, Comte de Fondi, Seigneur de Sermonette, mourut en 1401. Il épousa *Catherine* de Baux, fille de *Bertrand*, Comte d'Andrie & de Montescaglioso, dont il eut 1. *Christophle*, mort peu après son pére, sans avoir été marié; & 2. *Jeannette* Cajétan, Comtesse de Fondi, alliée à *Balthasar*, Duc de Brunswick, dont elle n'eut point d'enfans.

7. JACQUES Cajétan fils puîné de NICOLAS, fut Comte de Fondi, &c. & épousa *Suéve* de S. Séverin, veuve de *Henri* de Léonesse, & fille de *Robert*, Comte de Carrigliano, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche de* SERMONETTE *rapportée cy-après*; 3. *Antoine*, créé Cardinal en 1402, mort le onziéme janvier 1412; 4. *Roger*; 5. *Colette*, 6. *Jeannelle*, mariée à *Charles* de Artus, Comte de Sainte-Agathe, & *Angéle* Cajétan, alliée à *Jean* Tomacelli, neveu du Pape Boniface IX.

8. CHRISTOPHLE Cajétan, Comte de Fondi, &c. Grand Protonotaire du Royaume de Naples, épousa 1. *Isabelle* de Piczutis, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* de Furno, dont il eut 1. HONORE' II, qui suit; 2. *Gaspard Jacques*, qui fit *la branche des Seigneurs de* LONGANO; 3. *Nicolas* mort sans enfans de *Catherine* Colonne; 4. *Jourdain*, Archevêque de Capoue en 1447, puis Patriarche d'Antioche, mort le 13 octobre 1496; 5. *Melchior*, Seigneur de Campello; & 6. ALFONSE Cajétan, Seigneur de Telése, qui étoit le second fils, lequel épousa *N*..... dont il eut JEAN-BAPTISTE qui suit; & *Honorée* Cajétan, mariée à *Hector* Burgarelli, Seigneur de Vico. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de Telese, épousa *Conelle* Caraffe, dont il eut, *Alfonse*, mort sans alliance: & *Hippolyte* Cajétan, mariée 1. à *Vincent* Gradiche; 2. à *Jacques* Gargano.

9. HONORE' Cajetan, II. du nom, Comte de Fondi, de Trajetto & de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, mourut en 1489. Il épousa 1. *Françoise* de Capoue, fille de *Fabrice*, Comte de Molise: 2. *Catherine* Pignatelli dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. BALTHASAR qui suit, 2. PIERRE-BERARDIN, qui fit *la branche des Comtes de* MORCONE & *de* FONDI, *Ducs de Trajette, mentionnée cy après*; 3. ANTOINE, qui fit *celle des Seigneurs de* S. MARCO, *aussi rapportée cy-après*; 4. *Jeannelle*, mariée 1. à *Jean* Cantelmi, Comte de Popoli, 5. *Catherine*, alliée à *Charles* de Sangro, Seigneur de Torre Maggiore; 6. *Lucréce*, qui épousa *Henri* Pandone, Comte de Vénafro; & 7. *Suéve* Cajetan, femme de *Balthasar* Spinelli.

10. BALTHASAR Cajetan, Comte de Trajetto, mourut avant son pere ayant eu d'*Antonelle* Caraccioli sa femme, fille de *Jean*, Prince de Capoue, 2. *Jeannelle*, mariée à *Jérôme* de S. Severin, Prince de Capoue; & 2. *Laure* Cajetan, alliée à *Antoine* de Guévara, Comte de Potenza.

COMTES DE MORCONE ET DE FONDI, DUCS DE Trajette.

10. PIERRE BERARDIN Cajétan, second fils d'HONORE', II. du nom, Comte de Fondi, fut Comte de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, & mourut en mars 1487. Il épousa *Constance* des Ursins, fille de *Robert*, Grand Connetable du Royaume de Naples, dont il eut 1. HONORE' III, qui suit; & 2. *Jean-Marie* Cajétan, Comte de Morcone, marié à *Constance* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Montléon, eut pour enfans, *Victoire*, Comtesse de Morcone, mariée à *Scipion* Caraffe, fils du Prince de Stigliano; & *Hiéronyme* Cajétan, alliée à *Balthasar* Aquaviva, Marquis de Bellante.

11. HONORE' Cajetan, III. du nom, Comte de Fondi, fut créé Duc de Trajetto en 1491, Prince d'Altamure en 1507, & mourut après l'an 1528. Il épousa *Lucréce* d'Arragon, fille *naturelle d'Alfonse*, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, dont il eut 1. *Frédéric*, qui eut la tête tranchée en 1528, pour cause de rebellion, ayant eu de *Catherine* de S. Séverin, fille de *Berardin*, Prince de Bisignano, *Béatrix* Cajetan, mariée à *Jean-Jourdain* de Arena; 2. LOUIS qui suit; 3. *Nicolas*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean*, Duc de Ferrandine: 2. A *Jean Bérardin* Aquaviva, Duc de Nardo; 5. *Porcia*, alliée à *Diomède* Caraffe, Duc de Mataloue; 6. *Béatrix*, qui épousa *Camille* Cajetan, Duc de Sermonette; & 7. *Ferdinand* Cajétan, Seigneur de Grottola, qui de *Cassandre* de Capoue, sœur de *Vincent*, Duc de Termoli, eut pour enfans *Jean*, Seigneur de Grottola, mort sans laisser de postérité de *Catherine* de Carlines, fille de *Léonard*, des Marquis de Laino; & *Victoire* Cajétan, mariée à *Antoine* Caraffe Duc de Laurino.

12. LOUIS Cajétan d'Arragon, mourut avant son pére, laissant de *Lucréce*, fille de *Louis* de Monralte, SCIPION, qui suit.

13. SCIPION Cajétan d'Arragon, Duc de Trajetto, laissa de *Camille* Zurla, 1. LOUIS, qui suit; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs de* LAURENZANO, *rapportée cy-après*; & 3. *Cassandre* Cajétan, mariée à *Scipion* de Moccia.

14. LOUIS Cajétan d'Arragon, II. du nom, Duc titulaire de Trajetto, Seigneur de Montepéloso, &c. épousa 1. *Lucréce* des Ursins, fille de *Raymond*, Comte de Pacentro: 2. *Cornélie* Caraffe, fille de *Fabio*, Seigneur de S. Maur. Du premier mariage sortit 1. *Scipion*, II. du nom, Duc de Trajetto, mort sans laisser d'enfans de *Hiéronyme* Bozzato; & du second vint, 2. *Camille* Cajétan, mariée à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette.

DUCS DE LAURENZANO.

14. ALFONSE Cajétan, second fils de SCIPION, Duc de Trajetto; fut Duc de Laurenzano. Il épousa 1. *Julie* de Rogerüs; Baronne de Laurenzano: 2. *Camille* Reverterra, des Ducs de Salendre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louis*, Jésuite; 3. *Ferdinand*, 4. *Frédéric*, Chevalier de Malthe; & 5. *Camille* Cajétan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

15. FRANÇOIS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Diane* de Capoue, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; 2. *Charles*, Seigneur d'Avignano, mort en 1688; 3. *Louis*, Colonel, tué à l'armée; 4. *Jean*, Théatin; 5. *Joseph*, Clerc de chambre; & 6. *Julie* Cajétan, mariée à *Placide* de Sangro, Prince de S. Sévéro.

16. ALFONSE Cajetan d'Arragon, Duc de Laurenzano, mourut en Catalogne en 1645. Il épousa *Hippolyte* Caraffe, veuve de *Ferdinand* Caraccioli, Duc d'Airole, & fille d'*Antoine* Caraffe, Duc d'Andric, dont il eut, 1. *François*, mort enfant; 2. *François*, Duc de Laurenzano, mort à la fleur de son âge; 3. ANTOINE, qui suit; 4. *Joseph*, Chevalier de Malthe, puis Archevêque de Nicosie, Nonce à Florence, Patriarche d'Alexandrie, Clerc de Chambre sous le Pape Innocent XII; 5. *Françoise-Julie*, Religieuse; & 6. *Diane* Cajetan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

17. ANTOINE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Cécile* Aquaviva d'Arragon, fille de *François*, Duc d'Atri, dont il eut, 1. NICOLAS, qui suit; 2. *François*, Capitaine; 3. *Dominique*, Capitaine & Conseiller de guerre du Roi d'Espagne; 4. *Louis*, Capitaine de cavalerie en Espagne; 5. *Thomas*, Capitaine de cavalerie en Flandre; 6. 7. 8. 9. *Hippolyte*, *Therése*, *Diane*, & *Anne* Cajetan, Religieuses.

18. NICOLAS Cajetan d'Arragon, Duc de Laurenzano, a épousé *Aurore* de S. Séverin, veuve de *Jérôme* Aquaviva, Comte de Conversano, & fille de *Charles* de S. Séverin, Prince de Bisignano, dont il eut 1. PASCAL, qui suit; 2. *François-Marie*; & 3. *Cécile* Cajetan.

19. PASCAL Cajetan d'Arragon, Comte d'Alife.

SEIGNEURS DE S. MARCO.

10. ANTOINE Cajetan, troisiéme fils d'HONORE', II. du nom, Comte de Fondi, épousa *Médée* de S. Agapit, Dame de S. Marco de Licatola, dont il eut, 1. *César* Seigneur de S. Marco, mort sans alliance en 1515; 2. SEBASTIEN, qui suit; & 3. *Lucréce* Cajétan, mariée à *Philippe* Caracciolo, Seigneur de Mont Folcione.

11. SEBASTIEN Cajetan, Seigneur de S. Marco, épousa *Catherine*, fille de *Jean-François* Sangro, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit.

12. JEAN-ANTOINE Cajétan, eut de *N*..... sa femme, MARC-ANTOINE, qui suit.

13. MARC-ANTOINE Cajétan, Seigneur de S. Marco épousa *N*....., Scorenne, dont il eut 1. *Prosper*, Seigneur de S. Marco, mort sans alliance; 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit; & 3. *Victoire* Cajetan, mariée à *Fabrice* de Rocco.

14. JEAN-BAPTISTE Cajetan, Seigneur de S. Marco, épousa *N*...., Palma, fille de *N*.... Duc de Santelia, dont il eut 1. *Violante*, Dame de S. Marco, alliée à *Pompée* Pignatelli, Marquis de Paglietta, & 2. *Jeanne* Cajetan, alliée à *Hercule* Pignatelli, frére de *Pompée*.

DUCS DE SERMONETTE, MARQUIS DE CISTERNA, Princes de Caserte.

8. JACQUES Cajétan, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, mourut avant son pére. Il épousa *Magasse* d'Ebola, Dame de Macchia, veuve de *Thomas* Mazzini, Comte d'Alife, dont il eut, 1. *Roger*, Seigneur de Sermonette, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mort sans alliance; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Louis*; & 4. *Suéve* Cajetan, mariée à *Laurent* Colonne, Comte d'Alba.

9. JACQUES Cajetan, Seigneur de Sermonette, épousa 1. *Jeanne* des Ursins, fille de *Pierre*, Comte de Nole: 2. *Angéle* des Ursins, dont il eut 1. HONORE', qui suit; 2. *Jeannelle*, mariée à *Pierre-Louis* Farnése, Seigneur de Montalto; & 3. *Béatrix* Cajetan, alliée à *Bérard Gaspard* d'Aquino, Comte de Lorette, Marquis de Pescaire.

10. HONORE' Cajetan, fut créé Duc de Sermonette, & fut dépouillé de ses biens par le Pape Alexandre VI. Il épousa *Catherine* des Ursins, dont il eut, 1. *Nicolas* Cajetan, Duc de Sermonette, pére de *Bérardin* Cajetan, qui fut étranglé par l'ordre de ce Pape en 1499; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Jacques*, Protonotaire, qui fut empoisonné par l'ordre du même Pape en 1499; & 4. *Isabelle*, Cajetan, mariée à *Paul* Morgant.

11. GUILLAUME Cajetan, fut rétabli dans tous ses biens par le Pape Jules II, & fut Duc de Sermonette, &c. Il épousa *Françoise* Conti, dont il eut 1. CAMILLE qui suit; & 2. *Estelle* Cajetan, mariée à *Jean-François* des Ursins, Comte de Pitigliano.

12. CAMILLE Cajétan, duc de Sermonette, &c. épousa 1. *Béatrix* Cajetan d'Arragon, fille d'*Honoré*, III. du nom, Comte de Fondi, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Flaminia* Savelli, dont il eut 1. BONIFACE, qui suit; & 2. *Nicolas*, né le 14 fevrier 1526, qui fut fait Cardinal à l'âge de dix ans par le Pape Paul III, en 1536, & mourut le septiéme mai 1585; 3. 4. *Guillaume* & *Astole* Cajetan, morts jeunes.

13. BONIFACE Cajétan, Duc de Sermonette, Seigneur de Cisterna, épousa *Catherine* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut 1. HONORE', qui suit; 2. *Henri*, né le sixiéme août 1550, créé Cardinal par le Pape Sixte V, le 18 decembre 1585, Patriarche d'Alexandrie, Légat de Boulogne, puis en France, où il étoit pendant le siége de Paris, & en Pologne, & Camerlingue de la sainte Eglise, mort le 13 décembre 1599; 3. *Camille*, Patriarche; 4. *Béatrix*, mariée à *Ange* Cési, Duc d'Aqua Sparta; 5. *Jeanne*, alliée à *Virginio* des Ursins, Duc de S. Gémini; 6. 7. *Isabelle* & *Cécile* Cajetan.

14. HONORE' Cajetan Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Agnès* Colonne, fille d'*Ascagne*, Duc de Palliano, dont il eut 1. *Pierre*, Duc de Sermonette, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mort sans laisser postérité de *Félice-Marie* des Ursins, sœur & héritiére de *Michel*, Duc de Gravina; 2. PHILIPPE, qui suit; 3. *Antoine*, Archevêque de Capoue en 1605, Nonce en Allemagne & en Espagne, qui fut créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, en 1621, à qui l'Académie des Humoristes dois en partie son établissement, & qui mourut le 17 mars 1624, âgé de 58 ans; 4. *Boniface*,

L

Evêque de Cassano, qui fut créé Cardinal par le Pape Paul V. en 1605, qui prêcha étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613, & mourut le 29 juin 1617, âgé de 50 ans; 5. *Roger*; 6. *Gregoire*, Chevalier de Malthe; 7. 8. *Guillaume* & *Benoît*, morts jeunes.

15. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, épousa *Camille* Cajétan d'Arragon, fille de *Louis*, Duc de Trajetto, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Grégoire*, Chevalier de S. Jacques; 3. *Louis*, né en 1595, Patriarche d'Antioche, puis Archevêque de Capoue en 1624, sur la démission de son oncle, créé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 19 janvier 1626, mort le huitiéme avril 1642; 4. *Honoré*, Patriarche d'Alexandrie; & 5. *Cornélie* Cajetan, mariée à *Jérôme* Césarini, Duc de Città-Nova.

16. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Marquis de Cisterna, &c. Chevalier de la Toison d'Or, fut Viceroi de Valence; Gouverneur du Milenois, Viceroi de Sicile, Conseiller d'Etat, & mourut à Rome en octobre 1683, âgé de 72 ans. Il épousa 1. *Anne* Aquaviva d'Arragon, fille & héritiére d'*André-Matthieu*, Prince de Caserte: en 1662. *Eleonore*, dite aussi *Moncia* Pimentel, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *André Matthieu*, Abbé; & 3. *Marie-Isabelle* Cajetan, Religieuse.

17. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, & de S. Marco, Prince de Caserte, &c. mourut en decembre 1687. Il épousa 1. *Cornélie* d'Aquin, Princesse de Castiglione & de Feroleto: 2. *Françoise* de Medicis, fille d'*Octavien*, Prince d'Ottajano, desquelles il n'eut point d'enfans; 3. *Théopatie* Cajétan, veuve de *Jean-François* Fardello, Prince de Pacéco, &c. & fille de *Pierre* Cajetan, Marquis de Sortino en Sicile, Prince de Cassaro, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *André-Jérôme*, Abbé, mort en septembre 1688; 3. 4. *Anne* & *Camille*, Religieuses à Rome au monastére de *Torre de' Specchi*; & 5. *Isabelle* Cajetan, mariée en 1692, à *Balthasar* Cataneo, Prince de S. Nicandre.

18. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. aprés avoir reconnu Philippe V. Roi d'Espagne, pour son Souverain, fut l'un des auteurs de la révolution du Royaume de Naples en 1701, en faveur de l'Empereur, pour lequel il leva des troupes; ce qui causa la confiscation de tous ses biens, dans lesquels il fut rétabli par l'Empereur, & mourut en septembre 1716, âgé de 64 ans. Il épousa le 20 janvier 1681, *Constance* Barberin, fille de *Maphée*, Duc de Palestrine, morte en décembre 1687, dont il eut, 1. MICHEL-ANGE qui suit; 2. *Eleonore*, mariée en 1699, à *François* Caraccioli, Comte de Butino; 3. *Lucrece*; & 4. *Anne* Cajétan.

19. MICHEL-ANGE Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserta, &c. a épousé en juin 1708, *Anne* Strozzi fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de Cajétan, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoient les Marquis & Princes qui suivent.

MARQUIS DE SORTINO, PRINCES DE CASSARO.

1. PIERRE Cajétan, noble Citoyen de Pise, fut appellé en Sicile en 1417, à cause de ses belles qualitez, par le Roi Alfonse, septiéme du nom, qui le nomma l'un des Gouverneurs de son Royaume. Il y aquit quatre châteaux, savoir Chiaramonte, Dirillo, Caltabiano, & Tripi, & épousa *Catherine*, dont il eut, 1. GUY, qui suit; 2. *Louise*, mariée à *N*.... Agatha; 3. *Brigitte*, alliée à *Gerard* de Agrigento; 4. *Jaqueline*, qui épousa *Luc* Bellacera, & 5. *Barnabé* Cajetan, Seigneur de Tripi, mort sans postérité de *N*.... Alagon.

2. GUY Cajétan, Seigneur de Chiaramonte, & de Dirillo, aquit la Terre de Sortino, & mourut en 1459. Il épousa *Lucréce* Barrése, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de Militello, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Diégue*, qui laissa postérité; & 3. *Elizabeth* Cajétan, mariée à *Blaise* Alagon.

3. PIERRE Cajetan, Seigneur de Sortino, épousa *N*... sœur de *Blaise* Alagon, & fut pére de GUY, qui suit.

4. GUY Cajétan, Seigneur de Sortino, mourut en 1504, laissant de *N*.... Vintimille, 1. PIERRE, qui suit; & 2. *Henri* Cajétan, mort sans laisser de postérité de *N*... Crisafi, fille de *N*... Baron de Linguagrossa.

5. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino, laissa de *Marguerite* Saracusa, fille de *Pierre*, Seigneur de Cassaro, 1. *Guy*, Seigneur de Sortino & de Cassaro, qui fut accablé avec sa mére en 1542, de la chûte du château de Sortino, causée par un tremblement de terre; & 2. CE'SAR, qui suit.

6. CE'SAR Cajetan, Seigneur de Sortino & de Cassaro aprés son frére, épousa *Antoinette* del Bosco, sœur de *N*.. Comte de Vicari, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Octave*; 3. *François*, 4. *Melchiore*; 5. *Laure*, mariée à *N*... Baron de Siculiana; & 6. *Leonore* Cajétan, alliée à *François* Moncade, Baron de Turturici.

7. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino & de Cassaro, épousa *Jeanne* Moncade, fille de *César*, Prince de Paterno, dont il eut 1. CE'SAR, qui suit; 2. *François*, Jésuite; 3. *Fabrice*, qui épousa *Emilie* Moncade, dont il eut quatre enfans morts sans postérité; 4. *Blaise*, mort sans enfans d'*Isabelle* Notti; 5. *Antoinette*, mariée à *Gaspard* de Porto, Baron de Summatino; & 6. *Lucréce* Cajétan.

8. CESAR Cajétan, Marquis de Sortino, Prince de Cassaro, épousa 1. *Anne* de Tagliavia-Arragon, sœur de *N*.. Prince de Castelvetrano: 2. *Anne* de Carretto, sœur de *N*... Comte de Ragalmuto. Du premier mariage vint 1. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Requésens-d'Arragon, Prince de Pantellaria: & du second sortirent 2. PIERRE, qui suit; 3. *Joseph*, mort avant son pere, sans enfans d'*Isabelle* Bardi; & 4. *Antoinette* Cajetan, alliée à *N*.. Duc de S. Jean.

9. PIERRE Cajétan, Marquis de Sortino, &c. épousa *Antoinette* Saccano, veuve de *Balthasar* Natelli, Comte de Comiso, dont il eut 1. *Anne* mariée à *Ignace* de Moncade; & 2. *Théopatie* Cajétan, alliée 1. à *Jean-François* Fardello, Prince de Pacéco; 2. à *Philippe* Cajetan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. dont elle fut la troisiéme femme, & dont elle eut des enfans. * *Voyez* De Lille, *Histoire de la Noblesse de Naples*. Imhoff, *en son Histoire d'Italie & d'Espagne*, &c.

CAJETAN (Constantin) Abbé Bénédictin de Saint-Baronte, étoit de Syracuse, & fleurit dans le commencement du XVII siécle jusqu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 85 ans. Il fut trés-affectionné à la gloire de son Ordre, & crut qu'il étoit de son honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point été de cet Ordre. Il commença par Amalarius Fortunatus, sur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612, pour soutenir qu'il étoit de l'Ordre de saint Benoît. Il fit ensuite un Ecrit sur le Monachisme Benédictin de S. Gregoire, qui fut refuté par Gallonius. Cajetan y fit une réplique en 1620. Il publia en 1627, un Ecrit pour montrer que S. Colomban avoit suivi la Regle de S. Benoît. Il a composé plusieurs Ecrits pour prouver que l'imitation de Jesus-Christ est d'un Abbé Benedictin nommé Gessen. Enfin il a publié en 1641, à Rome, un livre dans lequel il soutient que S. Ignace de Loyola a été Benédictin, & que son livre des Exercices est presque tout tiré de celui de Garcias Cisneros Abbé du Mont-Serrat, *De religiosa sancti Ignatii sive Enneconis Fundatoris Societatis Jesu, per Patres Benedictinos Institutione, deque libro exercitiorum ejusdem ab exercitatorio venerabilis servi Dei Garcia Cisnerii Abbatis Montisserrati, magna ex parte desumpto, Constantini Abbatis Cajetani Vindiciæ Benedictinæ libri duo*. A l'égard de saint Ignace, la Congrégation du Mont-Cassin desavoua Cajetan en 1644, & celle des Benédictins de Portugal en fit autant l'année suivante. Cajétan faisoit encore de saint François d'Assise, de saint Thomas d'Aquin, &c. autant de Benédictins, & il étoit si accoutumé à avoir des Benédictins par tout, que cela fit dire au Cardinal Scipion Cobellucci, qu'il craignoit que bien-tôt Cajétan ne transformât S. Pierre en Benedictin. * Bouhours, *Vie de S. Ignace*, *l.* 1. Theophile Raynaud, *de bonis & malis lib. n.* 230. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*, *tome* 1.

CAJETAN (Octavio) de l'illustre Maison des Marquis de Sortino, naquit le 22 avril de l'an 1566, à Saragousse ou Syracuse en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1582, & mourut à Palerme, l'an 1600, âgé de 34 ans, aprés s'être extrêmement distingué dans son Ordre, par sa sagesse & par son érudition. On publia à Palerme un Ouvrage posthume de sa façon *in quarto*, en 1707. En voici le titre, *Isagoge ad Historiam sacram Siculam, Auctore P. Octavio Cajetano Syracusano Societatis Jesu, Opus Posthumum & diu expetitum, nunc primum prodit cum duplici Indice*.

CAJETTE. *Cherchez* CAIETE.

CAIFA, ville de la Palestine. *Voyez* CAIPHAS.

CAIFUNG, ville autrefois capitale de la province de Honan dans la Chine, étoit située dans un fond, au sud de la riviere de Huang qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie; & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville, il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorsque cette ville fut assiégée par l'Usurpateur Lyncungh en 1642, les Assiegez percerent la digue pour submerger l'armée ennemie: ce qui réüssit, & obligea les Assiégeans de se retirer sur des hauteurs; mais les mêmes eaux ayant pris leurs cours vers Caifung, & y venant fondre avec impétuosité, renverserent toutes les maisons, noyérent plus de trois cens mille Habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autrefois le séjour des Empereurs. Elle s'est rétablie depuis, & est encore la capitale de la province, selon Martin Martini. * *Ambassades des Hollandois au Japon*.

CAIKAUS ou CAI-KAUS, second Roi de Perse de la seconde Dynastie, nommée des *Caianides*, étoit ou fils ou petit-fils de *Caicobad* son predecesseur, car les Historiens ne conviennent pas sur ce point. Il fit la guerre dans le Mazandéran, & tua le Prince qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra; mais ayant fait une seconde expédition dans le même pays, il fut fait prisonnier, & demeura en cet état, jusqu'à ce que Rostam le vint délivrer. Peu aprés il tourna ses armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Asie Mineure, où toutes choses lui succédérent heureusement par la bonne conduite & par la valeur du même Rostam, auquel en récompense il donna sa propre sœur en mariage. Ce Prince eut deux enfans, *Siavesch*, & *Faramorz*. Le premier fut accusé par Saudabah sa belle-mere de l'avoir voulu corrompre: ce qui l'obligea à quitter la Cour du Roi son pére, & de se retirer auprés d'Afrasiab Roi du Turquestan. Ce Turc le reçut fort bien, lui donna en mariage sa propre fille, nommée *Frankis* ou *Franghis*, de laquelle il eut *Kai-Khosru*, qui succéda à Caikaus son ayeul. Siavesch qui se faisoit distinguer par les rares qualitez qu'il possédoit, attira bien-tôt sur soi la jalousie des plus grands Seigneurs du Turquestan: de la jalousie ils passerent à une haine mortelle: ils conjurerent contre lui & le tuérent avant que sa femme, qui étoit grosse, fût accouchée. Aprés la mort de Siavesch, son cadet nommé *Faramorz*, se porta pour héritier du Roi son pére, mais Cai Khosru, qui étoit son neveu, fils de Siavesch, lui fut preferé. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Astronomie, & fit bâtir deux grands Observatoires, l'un dans Babel sur l'Euphrate, & l'autre sur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Plusieurs Historiens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS surnommé *Ezzedin*, fils de *Cai-Khosru Gajatheddin*, septiéme Sultan des Selgiucides, de la Dynastie de *Rum*, c'est à dire, de la race de ceux qui ont régné dans la Natolie, & aux environs, mourut de phthisie l'an de l'Hegire 609, de J. C. 1212, aprés avoir régné seulement un an. Alaeddin Caicobad son frere lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRAU ou CAIKHOSRU, troisiéme Roi de Perse, de la Dynastie ou Race des Caianides, étoit fils de *Siavesch*, fils de *Cai Kaus*, fils de *Caicobad*. Sa mére se nommoit *Frankis*, & étoit fille d'*Afrasiab* Roi du Turquestan, lequel avoit été pendant quelque tems maître de la Perse sous la Dynastie précédente des Pischdadiens. Il naquit quatre mois aprés la mort de son pére, & fut conduit en Perse, aprés avoir été élevé par Piran Visseh. Ce Prince étant arrivé en Perse, trouva un fort parti formé contre lui; mais la prise du château de Bahaman dans la ville d'Ardebil, décida en sa faveur. Ce Prince devenu paisible possesseur de la Couronne de Perse, porta la guerre dans le Turquestan, pour venger la mort de son pére. Aprés plusieurs combats, qui ne décidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Persans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens, & douze Iraniens. Ce combat, qui est fort fameux dans les Histoires de Perse, se termina heureusement pour les Perses, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux nations; mais elle ne dura pourtant pas long tems. Cai-Khosru remporta tant d'avantages sur les Turcs, qu'il obligea Afrasiab & Garsiavesch son frére de s'enfuir du côté de l'Adherbigian, leur ayant entiérement coupé le chemin du Turquestan. Ces Princes fugitifs, aprés avoir couru longtems de province en province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Médie, & enveloppez par les troupes de Cai Khosru, qui les défit entiérement, & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, selon le calcul des Persans, 90 ans, & en régna 60. Il déclara pour successeur son fils *Lohorasp*, qu'il mit en possession de ses Etats avant sa mort, s'étant retiré dans une montagne de la province de Ghilan, pour y faire sa retraite, & vaquer seulement au service de Dieu. On dit que du tems de ce Prince, il parut dans les montagnes qui séparent l'Iraque d'avec la Perse, un dragon furieux auquel on donnoit le nom de *Gavschid*. Ce dragon faisoit un tel ravage dans le pays, que les Habitans épouvantez fuyoient de toutes parts. Cai-Khosru lui donna long-tems la chasse, & le tua enfin de sa propre main. Il fit bâtir ensuite sur le lieu un Pyrée ou Maison consacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du serpent est renommé dans toute la Perse, & conserve encore le nom de *Deir Gavschid*, c'est à dire *le Temple de Gavschid*. * Lebtarikh. Montekheb. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI KHOSRU *Gaiatheddin*, second du nom, fils de *Caicobad*, dixiéme Sultan des Selgiucides, fut chassé par les Mogols de ses Etats de Natolie & d'Arménie, aprés un regne de huit ans, l'an de l'hegire 644, de J.C. 1246. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI KHOSRU, troisiéme du nom, fils de *Soliman*, fils de *Cai-Khosru*, second du nom, fut le douziéme des Sultans Selgiucides de Rum, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épousa sa mere, & lui donna pour tuteur Pervaneh Katchi. Il regna dix huit ans, à la fin desquels il fut tué l'an 682 de l'Hegire, de Jesus-Christ 1283, par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares: & Massud fils de Cai-Kaus fut établi ensuite son successeur par Argun Khan, qui avoit succédé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAILLET (Jean) de Douay, Jésuite, a fait un Recueil qui a pour titre, *Illustria sanctorum Virorum Exempla & Facta lectissima per singulos anni dies*. Il mourut à Douay le quatriéme septembre de l'an 1628, âgé de 50 ans. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 474.

CAILERI, CAILLERI, ou CAILLIERI. *Cherchez* GAGLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orléans, de bonne famille, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, connu sous le nom d'Aceilly, qui est l'anagramme de son nom, vivoit sous le ministere de M. Colbert. C'étoit un génie facile, aisé & naturel, qui s'est aquis une réputation considerable, par la facilité qu'il avoit à composer des vers. Il nous reste de lui un petit Recueil de plusieurs Epigrammes en François, où il a trés bien réüssi. Ce que nous avons de lui est écrit d'un stile simple, naïf, & où on trouve néanmoins quelques pensées fines & délicates, ou même des pensées communes, mais exprimées avec tant de naturel, que cette ingé-

ingénuité seule tient lieu de délicatesse. On a réimprimé ses Poësies avec celles de plusieurs autres, principalement le Voyage de Bachaumont & de la Chapelle, *in octavo*, à Amsterdam 1708, & depuis dans un Recueil de Poësies en deux volumes *in douze*, donné par M. de La Monnoye en 1714, à Paris, quoique le titre porte *Amsterdam*. * *Recueil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade. Recueil d'Epigrammes, tome* 1. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*.

* CAILLY, bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux, au nord-nord-est de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CAILSO. *Voyez* KELSO.

CAIN-ADAM. *Voyez* CAIEM 24 Calife.

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, est le nom du Gouverneur de Constantinople, qui est comme le Lieutenant du Grand Visir. Outre celui-là, il y en a encore un autre, qui est toûjours auprès du Sultan. On choisit ordinairement pour Caimacan de Constantinople un homme courageux, intrépide, & capable de résister aux insultes des Janissaires & des autres troupes, qui se pourroient mutiner en l'absence du Grand Visir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambassadeurs, le Caimacan en donne aussi-tôt avis au Grand Visir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand Seigneur. Lorsque le Grand Visir est à Constantinople, le Caimacan n'a aucune autorité. On a vu de ces Officiers parvenir à la charge de Grand Visir. * Ricaut, La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman*. La Guilletiere.

CAIMAN, isle de l'Amerique Septentrionale dans le Golfe de Mexique, est célèbre par la grande pêche des tortues qui y viennent terrir. Elle est au septentrion de l'isle de Cuba, dont elle est éloignée de près de quarante lieues. On la nomme Caiman la grande, pour la distinguer d'une autre de ce nom sur le même Golfe, dite *Caiman Pequegna*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelquefois l'isle des Lézards. * Sanson. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Eusebe) d'Udine, Evêque de Città-nova, a vécu dans le XVII siecle: il étoit frere de Pompée, excellent Medecin. Leur famille est originaire de Milan, où elle a été des plus considerables; & depuis elle s'établit dans le Frioul en l'Etat de Venise. Jacques Caimo y devint pére d'Eusebe & de Pompée. Eusebe étudia à Padoue sous le Jurisconsulte Ménochius. Il exerça des emplois importans à Udine qui étoit sa patrie, & fut un de ceux que le Senat avoit nommez, pour fixer les limites de cette province. Depuis il eut un canonicat à Aquilée & fut envoyé à Venise en 1606, pour y complimenter le nouveau Doge Jean Bembo. Il s'y aquit tant de réputation, que l'Evêché de Città-nova d'Istrie ayant vaqué peu de tems après, par la mort de François Monini, qui étoit aussi d'Udine, Eusebe Caimo fut nommé pour remplir cette place. C'étoit un Prélat de grand mérite, savant & zelé, & ami de la paix. Il mourut en 1640, âgé de 75 ans. Il a laissé quelques Ouvrages manuscrits, *Responsorum volumina duo, De Retractu, libri tres; Juris Miscellanea*. * Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frére du précédent, étudia sous Jérôme Mercurialis, & fit de grands progrès dans les Sciences & dans les Langues. Tous les Princes d'Italie s'empresserent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il se fixa à Rome, où il fut reçu chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Professeur au College Romain. Depuis, le Sénat de Venise l'ayant appellé à Padoue, il y enseigna encore la Medecine, & y publia plusieurs de ses Ouvrages, entre autres trois livres *De Calido innato*. Cesar Cremonini improuva ses principes, comme César Lagala l'avoit déja fait à Rome. Depuis, la peste ravageant le territoire de Padoue, Caimi se retira à Tirano dans le Frioul, où il mourut le 30 novembre 1631, âgé de 63 ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus; De nobilitate; Dell'Ingegno umano*, &c. * Thomasini, *In Vit. Illust. Viror.* Imperialis, *in Mus. Histor.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. Illust. c.* 25.

CAIMO (Eusebe) & (Pompée) *Voyez* CAIMI.

CAIMO (Marc-Antoine) Jurisconsulte de Milan, & Professeur dans l'Université de Pavie, vivoit vers l'an 1550, & fut très-consideré de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a écrit sur le Code.

CAIN, dont le nom signifie *acquisition*, fils aîné d'Adam & d'Eve naquit au commencement de la seconde année du monde, & laboura le premier la terre. Il offroit des fruits de son travail à Dieu, & se laissa si fort emporter à l'envie, que voyant les sacrifices de son frere Abel mieux reçus que les siens, il le tua l'an 130 du monde. Lorsque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le savoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de son frére. Ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond sur la terre. Après avoir couru long-tems, il établit sa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut plusieurs enfans; mais bien loin que son châtiment le rendît plus juste, au contraire il en devint encore plus méchant, car il s'abandonna à toutes sortes de voluptez, ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui; rassembla des méchans & des scélerats, dont il se fit le chef, & leur apprit à commettre toutes sortes de crimes & d'impiétez. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les héritages, & qui bâtit une ville, qu'il nomma *Enoch*, ou *Enochie*, du nom de son fils aîné, qu'il enferma de murailles, & qu'il peupla d'Habitans. L'ancienne tradition des Hébreux, que saint Jérôme semble approuver, & qui l'a été depuis par Rupert, Rabanus, Maurus, Lyranus, Cajétan, Abulensis, & par plusieurs autres Commentateurs, raporte des choses assez singulieres touchant la mort de Caïn; car elle assûre qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chasse, & voyant remuer les feuilles d'un buisson, sous lequel Caïn étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une fleche & le tua, non pas l'an 705 du monde, mais après l'an 875, puisque ce ne fut qu'en cette derniere année que Lamech naquit, 3160 ans avant J. C. Comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été Chasseur dès le berceau, il faut conclurre que Caïn avoit près de 900 ans lorsqu'il mourut. Selon saint Augustin, Abel est la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens persecutez; & Caïn l'est des persecuteurs: mais ces sortes de réflexions ne conviennent point dans ces sortes d'Ouvrages. * *Genese, ch.* 4. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 2. S. Jérôme, *Epist.* 125. *ad Damas. q.* 1. S. Augustin, *l.* 15. *de Civit. Dei, c.* 1. Pererius, Lyranus, &c. *in caput quartum Geneseos*. Usser, *in Annal. Vet. Testam.*

CAINAN ou KENAN l'*Ancien*, fils d'Enos, naquit l'an 326 du monde, son pére étant âgé de 90 ans. Il eut Malaleel ou Mahalaleel à 70 ans, l'an 390 du monde, & il mourut âgé de 910 ans en l'an 1235 du monde, & avant J. C. 2800. * *Genese, ch.* 5.

CAINAN, *le Jeune*, fils d'Arphaxad, naquit l'an 1094 du monde, son pere étant âgé de 35 ans. Sala son fils naquit l'an 1724, & Cainan mourut âgé de 360 ans, l'an 2035 du monde. * *Genese, ch.* 11. *v.* 14. *selon les Septante, & Luc, ch.* 23. *v.* 36.

Il faut remarquer que le nom & les années de ce second Cainan ne se trouvent point dans l'original Hebreu de la Genese & du Deuteronome, ni dans la Vulgate, ni dans la Paraphrase Chaldaïque, ni dans Josephe, ni dans Berose, ni dans Philon, ni dans Théophile d'Antioche, ni dans Jule Africain, ni dans S. Epiphane; mais seulement dans la traduction des Septante, & dans la Genealogie de N. S. J. C. raportée par saint Luc. Plusieurs Auteurs croyent qu'il s'y est glissé par la faute des Copistes, & soutiennent que dans les plus vieux exemplaires il ne se trouve point, & veulent qu'on l'omette. Augustin d'Eugubio, Sixte de Sienne, Cajetan, Jansenius Evêque de Gand, Génebrard, Benedictus Pererius, Cornelius *à Lapide*, le P. Pétau, Usserius, retiennent la généalogie de Cainan, & avouent qu'il vaut mieux confesser qu'on ne sait pas la cause de l'omission de son nom dans l'Hébreu; que d'accuser le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir suivi l'erreur des Septante; ce que Torniel & Salien prouvent par plusieurs raisons & par l'autorité de saint Augustin. Salien établit son opinion, par 26 ou 27 argumens, qu'Usserius a essayé inutilement de refuter. * Sixte de Sienne, *l.* 5. *Biblioth. num.* 88. Augustin d'Eugubio, *in caput secundum Geneseos*. Cajetan, *in caput tertium Lucæ*. Jansenius, *Conc. Evang. c.* 14. Génebrard, *in Chron.* Torniel. Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Testam.* Usserius, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Hérétiques, Secte de Gnostiques dans le second siécle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate. Ils furent appellez du nom de Caïn, qu'ils disoient avoir été formé par une vertu céleste & très-puissante, au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible. Ils soutenoient que pour être sauvé, il falloit éprouver toutes choses, & commettre même toutes sortes d'actions infames pour contenter sa passion. Ils feignoient un grand nombre d'Anges, ausquels ils donnoient des noms barbares, attribuans à chacun un péché particulier; de sorte qu'avant que de faire quelque mauvaise action, ils invoquoient l'Ange qui y présidoit selon eux. Ils condamnoient la Loi de Moïse, & disoient que le Dieu de l'Ancien Testament avoit semé la zizanie dans le monde. Ils avoient composé un livre sous le titre d'*Ascension de saint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blasphêmes & d'impuretez exécrables, comme si elles eussent été ces paroles secretes que l'Apôtre avoit entendues dans son ravissement. Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & sur tout le traître Judas, comme celui qui par sa trahison avoit donné lieu à la mort de Jésus Christ. Ils se servoient aussi d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidele. * Tertullien, *l. de Præscript. c.* 33. 47. *&c.* Saint Jérôme, *l.* 1. *c.* 35. Saint Epiphane, *Hær.* 33. Saint Augustin, *c.* 18. *Hær.* Baronius, *An. Ch.* 145. Tillemont, *Memoires Ecclesiastiq.*

Les CAINITES ou Caïaniens, ainsi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, succéderent aux Nicolaïtes, ou plutôt la Secte des Nicolaïtes passa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans son *livre des Prescriptions*. Ils étoient aussi du nombre des Gnostiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, selon saint Irénée, quoique saint Epiphane & Théodoret les en fassent descendre. Ils distinguoient deux vertus, l'une superieure qu'ils appelloient *sophie* ou sagesse, & l'autre inferieure ou posterieure qui a fait le monde. Ils disoient que Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature; appartenoient à la vertu supérieure; & que c'est pour cela qu'ils avoient été combatus par le Créateur de ce monde, qui ne leur avoit néanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez, & étoient retournez dans le souverain Æon; que ces choses avoient été sçues particuliérement de Judas, qui connoissant la vérité avoit achevé le mystére de la trahison, par lequel les choses terrestres & celestes avoient eu leur dissolution; soit qu'ils crussent que Jesus Christ avoit été trahi justement, parce qu'il renversoit la véritable doctrine, blasphêmes que quelques uns osoient avancer; soit qu'ils crussent que par la mort de Jesus Christ, toute la puissance du Createur devoit être détruite. Ils condamnoient la Loi dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la résurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Créateur, & à commettre toutes sortes de crimes; persuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être sauvez qu'ils n'eussent fait toutes sortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange qui assistoit à chaque peché, & à chaque action honteuse, & qui aidoit à la faire. Enfin ils croyoient que la souveraine perfection consistoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'est pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette Secte étoit l'Evangile de Judas. Saint Irenée dit qu'ils avoient encore d'autres Ecrits, pour apprendre à détruire les œuvres du Créateur, c'est à dire, à commettre toute sorte de crimes; & saint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favorisé & assisté les méchans. L'Ascension de saint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette Secte se servoit. Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette Secte nommée Quintille qui vint en Afrique, & qui pervertit plusieurs personnes en parlant contre le batême, comme Tertullien le témoigne dans son livre du batême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles, tome* 1.

CAIPHA, CAIPHAS, CEPHA ou HE'PHA, ville de la Palestine, située sur le bord de la Mer Mediterranée, au pié du Mont-Carmel, entre Césarée & Ptolémaïde, & à deux lieues par eau, de Saint-Jean d'Acre, qui est vis à vis sur l'autre rivage du port: ce n'est maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. La ville de Caiphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caiphe, Grand Prêtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du tems de Jesus Christ. Dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit à Caiphas des Seigneurs qui étoient très-puissans. Le P. Labbe en rapporte la genealogie dans son Lignage d'Outremer. Le nom ancien de Caiphas, étoit *Sycaminos*, ou *Porphyreon*. Le premier lui étoit apparemment donné à cause des sycomores qui y étoient, & le second à cause de la pêche du poisson qui sert à la teinture de couleur de pourpre. M. le Moine croit que le nom de Cépha lui avoit été donné à cause des rochers qu'il y avoit, nommez en Syriaque *Cipha*. Mais M. Reland soupçonne que du tems de Josephe cette ville étoit appellée *Gaba* & que de là on a formé les noms de *Hepha* & de *Cepha*. Les Arabes la nomment *Hépha* ou *Hipha*. Benjamin la décrit dans son Itinéraire, mais fort mal. Depuis Caiphas jusques à *Acco* ou Ptolémaïde, il y a par mer dix-huit milles, mais par terre on compte 30 milles de chemin. Après la mort de Godefroi de Bouillon, le Prince Tancrede, le Patriarche de Jérusalem, le Duc & l'Evêque de Venise assiegérent cette ville, la prirent & y firent un grand carnage. L'Eglise fut érigée en Evêché, qui depuis a été annexé à celui de Césarée. Saladin s'en rendit le maître en 1188, & se voyant, trois ans après, dépouillé de Ptolemaïde, qui avoit été reprise par les Chrétiens, il fit démolir Caiphas, Jaffa, Césarée, & les autres villes maritimes, afin d'empêcher qu'ils ne s'y fortifiassent. * Relandi *Palæstina l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*.

CAIPHE ou CAIPHAS, surnommé *Joseph*, Grand Sacrificateur des Juifs, succeda à Simon fils de Camithe l'an 26 de J. C. par la faveur de Valérius Gratus, Gouverneur de Judée pour les Romains. Caiphe interrogea J. C. pour savoir s'il étoit fils de Dieu; & l'entendant répondre clairement qu'il l'étoit, il déchira sa robe comme s'il eût entendu un blasphême exécrable, ne songeant pas que cela lui étoit défendu par la Loi, dans le *Levitique, ch.* 21. Cet impie jugea le Sauveur du monde digne de mort, à cause de ce prétendu blasphême. Lorsque les Juifs tinrent conseil pour faire mourir J. C. Caiphe prophétisa qu'il étoit expedient qu'un homme mourût pour conserver la nation. L'Ecriture semble même insinuer qu'il détermina les Juifs à se défaire de J. C. & qu'il accéléra en quelque façon sa mort. Quelque tems après, sous l'empire de Tibére l'an de J. C. 35, Vitellius lui ôta sa dignité, qu'il avoit retenue près de neuf ans; ce qui l'affligea si sensiblement, qu'il se donna lui même la mort de desespoir, si on en croit ce qui est rapporté dans les Constitutions de saint Clement, Ouvrage manifestement supposé. Nicéphore, Auteur assez peu exact, dit la même chose d'Anne ou Ananus. * *Matthieu, ch.* 26. *Marc, ch.* 14. *Jean, ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 3. S. Clement, *in Const. l.* 8. *c.* 1. Nicéphore, *Hist. l.* 1. *&c.* Cherchez ANANUS I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur Langue, Caherah & Al Caherah, est la plus grande ville de toute l'Afrique & la capitale de l'Egypte, & est située sur le bord oriental du Nil, dont un canal passe même dedans. On dit qu'autrefois elle surpassoit en grandeur cinq fois la ville de Paris. L'origine de son nom vient de ce que Giavhar Général de l'armée de Moez

Ledinillah, premier Calife de la race des Fathimites, qui avoit subjugué par la force de ses armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir, sous l'horoscope ou l'ascendant de Mars, à qui les Astrologues Arabes donnent l'epithete de *Caher*, qui signifie *vainqueur & conquerant*; de sorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la Victorieuse*.

Le Caire fut bâti auprès de l'ancienne capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Mesr ou Fostath; mais Saladin fit depuis enfermer ces deux villes d'une seule muraille qui avoit 26 mille coudées de tour. Ce Prince ne put pas cependant achever entierement son ouvrage, quoiqu'il y fit travailler sans discontinuation jusqu'à sa mort. Giavhar n'avoit employé que cinq ans à bâtir la nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969, & de l'Hégire 358, & le Calife Moëz y fit son entrée l'an de J.C. 973, & de l'Hégire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Fostath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kébaich, entre le vieux & le nouveau. Ce sont ces trois villes jointes ensemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un seul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beamrilleh y fit mettre le feu par ses soldats, qui en brûlérent la quatriéme partie environ l'an de J.C. 1019, & 410 de l'Hegire, pendant que le reste de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit si peuplé pendant le régne des Sultans Mammelucs, qu'en l'année de J.C. 1343, & de l'Hégire 744, la peste y faisoit mourir vingt mille hommes par jour, au raport de Ben Dokmak dans son Histoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une Mosquée & un Collége au lieu où étoit la sepulture de l'Imam Scafei, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Musulmanisme. Cette mosquée & le collége qui y est joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre royal étoit *Al Malek Al Saleh*, le bon Roi. Il l'accompagna ensuite d'un grand hôpital qu'il fit bâtir à ses depens, & assigna à chacun de ces trois edifices, de fort gros revenus, environ l'an de J.C. 1176, & de l'Hegire 572, selon le raport de Ben Schohneh. La ville du Caire est grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle est diminuée extrêmement, & est devenue bien differente de ce qu'elle étoit, lorsqu'elle servoit de demeure au Sultan d'Egypte, car elle est maintenant sous la domination des Turcs, depuis que Sélim la prit l'an de J. C. 1517 & de l'Hégire 923, sur les Mammelucs, qui l'avoient gardée environ 270 ans. Marmol moins croyable en ceci que les Auteurs orientaux, croit que la veritable ville du Caire fut fondée par un Renégat Esclavon; qu'elle contenoit six mille maisons bien bâties, avec plusieurs riches palais, qui répondoient sur la riviére; & une Mosquée admirable par sa structure. Il ajoûte aussi que la ville de Memphis, où les Pharaons tenoient leur siege, & qui est aujourd'hui détruite, étoit sur le canal du Nil, à quelques lieues du Caire, où l'on voit encore ses ruines. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui soit la Babylone d'Egypte des Anciens; mais ils se trompent, on en voit encore les masures près du Caire. Il y en a qui divisent cette ville en quatre parties, qui sont Boulac, le vieux Caire, le nouveau Caire, & Charafat, qui ont un vuide considérable entre deux. Ils ajoûtent que ces quatre parties ensemble, avec leurs fauxbourgs, ont dix ou douze lieues de long, sept ou huit de large, 25. de circuit, & que toutes ensemble elles ont 16 ou 18 mille rues, six mille Mosquées publiques, vingt mille particuliéres, deux cens mille maisons, & un très-grand nombre de places, & de bazars ou marchez. Mais les Voyageurs moins sujets à l'exagération, disent que le Caire séparé des bourgs & des masures qui l'environnent, n'est pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les rues y sont fort etroites, & qu'enfin cette ville est beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'est la ruine du négoce, qui a rendu cette ville moins considerable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autrefois que du Caire & d'Alexandrie; car son grand commerce se faisoit par le moyen des épiceries, qu'on transportoit de la Mer Rouge sur le Nil, & de là par Alexandrie en Europe, mais presentement que ce commerce a cessé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a assez perdu de sa grandeur ancienne, quoi qu'elle soit encore fort peuplée, & le séjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un château sur un roc, qui est très-beau & assez fort; les peintures & les ornemens qui y restent, ont encore quelque chose qui se ressent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vue sur la ville, sur le Nil & sur les campagnes voisines, est incomparable. L'eau y est portée du fleuve sur un aqueduc de 350 arcades; car elle est près de la rive droite du Nil, lequel un peu au dessous se partage en deux grands bras, qui forment le pays qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoiqu'elle soit encore fort grande, bien peuplée & fort considérable, & qu'elle ait de grands fauxbourgs, néanmoins elle est bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une très grande quantité de Mosquées, plusieurs églises de Chrétiens Cophtes, & quelques unes de Grecs. L'on va dans le Caire sur des ânes, comme on fait à Paris en carrosse. Les Turcs y ont introduit cette coutume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverses manufactures, & entre autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire est à quatre vingts mille pas de la côte de la Méditerranée au midi, & à six vingts mille d'Alexandrie. Les Voyageurs ne manquent pas d'aller voir les célébres Pyramides & les Momies qui sont près du Caire, & les greniers & les puits de Joseph, qu'on trouve dans la ville: mais en cela, comme en d'autres choses, ils nous en font souvent bien accroire. * Marmol, *l.11.c.24.* Texeira, *l.1.* Sanut, *l.9.* Léon d'Afrique, *par.* 8. Vincent le Blanc, Cesar Lambert, Monconis, Sanson, Duval, Golius & Pierre de la Vallée ou Pietro della Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Ecclésiastiques & quelques Jésuites le tinrent l'an 1582, par ordre du Pape Gregoire XIII, pour faire connoître les erreurs de Nestorius & de Dioscorus aux Cophtes, & les ramener dans le sein de l'Eglise. Le Patriarche de ces Cophtes y assista avec les Abbez & les personnes les plus considérables de sa communion. On leur fit avouer qu'il y avoit deux natures en J.C. & ils abjurérent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année suivante, son Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Possevin, *in Appar. sacro, tome* 2. Sponde, *A.C.* 1582.

CAIRGUENT (Grégoire) de l'Ordre de saint Benoit, a composé des Ouvrages historiques. * Simler. Vossius, *De Historicis Latinis lib.* 2.

CAIRO, bourg ancien de l'Italie, dans le Monferrat au pié de l'Apennin, près de la riviere de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIROAN, ou CARVAN, est le nom d'une ville & d'une province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyréne*, & la province Cyrenaïque des Anciens: les Arabes l'appellent Cairaven. Elle fut fondée par les Mahometans l'an 652. Cette ville aujourd'hui dependante du Royaume de Tunis, fut prise par les Arabes Mahometans l'an 46 de l'Hegire, & de J. C. 666, sous le Califat de Moavie, qui la fit demolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la capitale de l'Empire des Musulmans en Afrique. On y voit une Mosquée, où sont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit aussi une Academie composée de plusieurs Docteurs, où l'on accouroit autrefois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Espagnols à Salamanque. Tout le pays d'alentour est plein de sablon, où il ne croit ni blé ni fruits; c'est pourquoi on y en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni source, ni puits, ni riviére. Lorsque l'Empereur Charles-Quint chassa Barberousse de Tunis en 1535, les Habitans de Cairoan élurent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande Mosquée; mais il fut tué par Dragut, qui le surprit la nuit, & qui se rendit maître de la place l'an de l'Hegire 956, & 1549 de J. C. Elle est encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. On croit, dit Baudrand, qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Thysdrus* ou *Thisdrus*, ville de la Bisacene, ou de celles d'*Uzena*, qui en étoit voisine, ou peut être de toutes les deux. Elle est environ à quarante mille pas de la côte de la Méditerranée & du Golfe de Capés au couchant, sur la rivière de Capuhe, & à quarante mille de Hamaméthe vers le midi. *Voyez* CYRE'NE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIROAN, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Barca, dont elle étoit autrefois la Capitale, sous la domination du Turc, est située sur une montagne près de la riviére de Doreo, à mille pas de la côte de la Mediterranée, & à 70 mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAISTRE ou CAYSTRE, riviere près du bord de laquelle Ephése est bâtie. Les Poetes l'ont rendu fameux, en parlant du grand nombre de cygnes qui s'y trouvent. * Pline, *l.5.ch.29.* Ovide, *Métam.l.5.v.386.* Virgile, *Georg. l.1.v.383.* Martial, *Epigr.54. du premier livre.* Etienne de Byzance. Les Turcs donnent au Caystre deux ou trois noms differens, *Carasou*, c'est à dire, *eau noire*; *Coutchouk-Mindre* & *Minderscare*, c'est à dire, *petit Méandre*, ou *Méandre noir*, à cause de la ressemblance qu'il a avec le véritable Méandre. * Spon, *Voyages, tome* 1. *p.*323. & 324. de l'édit. de Lyon, 1678.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circassie, & né Esclave. Les Mammelucs, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain. Il défit près de Tarse, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querseol son gendre, qui étoit un vaillant homme, & qui fut fait prisonnier. Ensuite de cette victoire, il repoussa Assimbée qui régnoit en Mesopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir sur l'Euphrate, faisoit des courses bien avant dans la Syrie. Il mit aussi les Arabes sous le joug, & dissipa cette multitude d'esclaves Ethiopiens, qui s'étant assemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammelucs, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449, de l'hégire 853, & de son regne le 33. * Paul Jove, *l.* 1.

CAITHNESS ou CATHNESS, est la province la plus septentrionale de l'Ecosse. Elle s'avance dans l'océan Calédonien en forme de Promontoire, jusqu'aux isles Orcades, dont elle n'est separée que par le Détroit de Pentland ou Pichtland. Elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland ou de Sutherland & de Strathnavern. Quoique le Caithness soit sous le 59 & le 60 degré de latitude; & ainsi fort septentrional, l'air ne laisse pas d'y être temperé, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits. Ses rivieres, ses lacs, & ses mers abondent si fort en poissons, que ses Habitans en font un grand commerce. Il a aussi de bons pâturages. Ses lieux principaux sont Wyck capitale, Thurso, & Dungisby ou Dungesby. Cette province donne le titre de Comte à une des familles de *Sinclair* ou *Sainte-Claire*. Le Lord Sinclair de Ravensheugh en Fife, est le Chef de cette famille, dont les Ancêtres étoient autrefois en possession des Orcades, & des isles de Shetland, & avoient l'honneur d'être alliez à la famille Royale de Danemarc. Guilleaume, surnommé *le Prodigue*, perdit toutes ces isles. Cependant il y a encore dans ces isles, & ailleurs en Ecosse, plusieurs familles de ce nom. Le premier de la famille de Sinclair, qui fut élevé à la dignité de Comte de Caithness, par son mariage avec l'heritiere de ce Comté, étoit Panetier du Roi d'Ecosse. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Dict. Géogr. Etat présent de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 2. *p.* 279.

CAIUS, nom propre. Les Romains disoient *Caius* & *Caia*, pour marquer les deux sexes: & la lettre C dans sa situation naturelle, signifioit *Caius*, comme le même Ↄ renversé signifioit *Caia*. Quintilien raporte que dans les épousailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faisoit egalement mention de *Caius* & de *Caia*, ce que Plutarque confirme lorsqu'il dit. „ Pourquoi ceux qui conduisoient „ l'epouse en la maison du mari lui font-ils prononcer ces „ mots, *Où tu seras Caius, je serai Caia?* N'est-ce pas „ pour faire voir qu'elle y entre à cette condition, „ qu'elle aura sa part à tous les biens & au gouvernement „ de la famille, & que *Caius* étant maître, *Caia* doit être „ maîtresse? Ainsi ces mots signifient la même chose que ceux-ci, UBI TU DOMINUS ERIS, ET PATER FAMILIÆ, EGO DOMINA ERO, ET MATER FAMILIÆ. * Quintilien, *l.* 1. Plutarque, *dans ses Opuscules.*

CAIUS AGRIPPA, fils puîné d'Agrippa & de Jule fille d'Auguste, fut adopté par cet Empereur avec son frére Lucius. Dès qu'ils eurent pris la robe virile, le peuple Romain voulut leur donner le consulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguste ordonna qu'ils se contentassent de la qualité de Consuls designez. Les Chevaliers Romains les declarerent Princes de la Jeunesse, c'est à dire, Princes de l'Ordre équestre. Ils cesserent de vivre dans un âge où ils ne faisoient que commencer à goûter l'elevation de leur fortune. Caius mourut en Armenie d'une blessure qu'il reçut la troisiéme année de l'Ere Chrétienne. Auguste qui venoit de lui faire épouser Lollia à l'âge de 18 ans, l'avoit envoyé en Orient, avec le titre de Proconsul, & accompagné de Lollius son beau-pere, afin d'y faire la guerre aux Parthes, & d'y regler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Armenie. Ce jeune Prince avoit fait avec les Parthes un traité par lequel ils abandonnerent l'Arménie, qui reçut Ariobarzane pour Roi de la main de Caius. Le Cardinal Noris publia à Pise en 1681, un livre de Dissertations, entre lesquelles il y en a une sur la Vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suetone.

CAIUS MEMMIUS, Edile Curule, celebra le premier la fête des Céréales ou la fête de Cerés, comme on le peut voir par cette devise. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, surnommé OCTAVIUS, pére de l'Empereur Auguste, défit les Esclaves fugitifs, & dissipa les restes de la conjuration de Catilina. * Suetone, *in Augusto.*

CAIUS JULIUS IULUS. *Voyez* IULUS.

CAIUS ou GAIUS, Macedonien, Disciple de saint Paul dans le premier siécle, fut converti à Corinthe par ce saint Apôtre avec Crispe l'an 52 de J. C. Il l'accompagna dans ses voyages, eut part à ses persecutions, & fut pris l'an 57 avec Aristarque par les seditieux d'Ephése, que Démetrius Orfévre avoit animez contre S. Paul. On doit le distinguer de Caius de Derbe en Lycaonie, autre Disciple de saint Paul. * Actes, *ch.19.v.29. & c. ch.20.v.4.* Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'église de Rome, fleurit sous les Papes Victor & Zephyrin, c'est à dire, sous les empires de Sévére & d'Antonin Caracalla. Il eut à Rome une conférence contre un fameux Montaniste, appellé Procle, ou Procule, & en mit ensuite le resultat par écrit en forme de Dialogue. Eusebe avoit vu la rélation de cette conference, & en parle en trois endroits de son Histoire. Dans le *second livre, ch.* 25, il cite un passage touchant les sepulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voyoit à Rome du tems de cet Auteur. Dans le *troisiéme livre, ch.* 28, Caius combat l'erreur de Cérinthe touchant le régne de J. C. sur la terre, pendant lequel cet Herétique pretendoit que les hommes jouïroient des voluptez & des plaisirs charnels. Dans le *sixiéme livre, ch.*20, Eusébe remarque que Caius en condamnant la hardiesse avec laquelle les ennemis de l'Eglise supposoient des livres sacrez, ne compte que treize Epîtres de saint Paul; ne mettant pas celle qui est écrite aux Hébreux, au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l.* 3. *ch.* 31, raporte encore quelques paroles tirées du Dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres Ouvrages attribuez à Caius, le premier contre l'Hérésie d'Artémon, qui croyoit que J. C. étoit un pur homme; le second intitulé, *le petit Labyrinthe*, d'où Eusébe a tiré l'Hi-

stoire

hoire de la pénitence de Manassés ; & le troisiéme *de l'Univers*, dont il dit qu'il y avoit de son tems un Ouvrage sous ce titre, qui dans quelques manuscrits étoit attribué à Joséphe, & dans d'autres à S. Justin ou à saint Irénée. Photius ajoûte que ce dernier Traité ne peut guéres être de Joséphe, parce qu'il y est parlé de Jesus-Christ d'une maniere tres-catholique ; & que quelqu'un avoit remarqué qu'en effet il n'étoit pas de ce célébre Historien, mais de Caius. Cependant il ne prend pas parti, & laisse indécis toute ce qui concerne ces trois Ouvrages, qui étoient du tems de Photius sous le nom de Joséphe. * Eusebe, *Hist. l.2.ch.25. l.3.ch.31. l.6. ch.20.* Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.59.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccles. ch.60.* Photius, *Cod.48.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. des trois premiers siécles*. Tillemont.

CAIUS (S.) originaire de Dalmatie, à ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élu Pape l'an 283 de J. C. ou plutôt 276, selon Eusebe & les anciens catalogues des Papes. C'est de lui apparemment dont Anastase a voulu parler, lorsqu'il dit que le Pape Etienne fut mis en prison l'an 257, avec les Diacres Sixte, Denys & Caius ; d'où il peut avoir acquis dès ce tems-là, le titre de Confesseur. Quelques-uns prétendent que le soin qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & sur tout sa niéce Suzanne fille de Gabinius que Dioclétien voulut marier à Maximin Galére son gendre, & son associé à l'Empire, lui aquit la couronne du martyre : mais ce fait est tiré d'Actes sur lesquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que sur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du martyre. L'Histoire dit qu'il évita la persecution sous Dioclétien, en se cachant dans une grotte, & qu'il mourut en paix l'an 296, aprés avoir gouverné l'Eglise 12 ans, quatre mois & 17 jours, ou plutôt 15 ans ou environ. Sa fête est marquée le 22 avril. On prétend qu'il fut enterré dans le cimetiére de Caliste, d'où l'on tient que son corps fut tiré le 21 d'avril 1622, & transporté en 1631, dans une fort ancienne église de son nom. D'autres disent qu'il fut transporté dès l'an 1622, à Novellara, entre Regge & Mantoue : fait dont Bollandus n'a pu avoir d'éclaircissement. Le Pontifical porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de décembre ; & qu'il ordonna vingtcinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques pour diverses églises. On lui attribue une Epitre écrite à un Prélat nommé Félix, mais elle est fausse. Il ordonna aussi que les Evêques passeroient par tous les sept Ordres inférieurs de l'Eglise, avant que de pouvoir parvenir à l'Episcopat ; sans qu'il ait néanmoins établi ces Ordres qui l'étoient déja depuis les Apôtres. * Eusebe, *en sa Chron. & l.7. c.26. Hist.* Nicéphore, *l.6. c.34. tome 1. Conc.* Tillemont. Bollandus, le Martyrologe Romain, *au 22 avril.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. des premiers siécles*.

CAIUS. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jérusalem ; l'un qui célébra le carême & la Pâques à la façon des autres Chrétiens, & qui mourut aprés s'être appliqué à la conversion des Idolâtres, & avoir été fait Patriarche vers l'an 166 ; & un autre Martyr à Apamée, qui souffrit le martyre au milieu du troisiéme siécle. * Bollandus, *tome 3. au mois de mai*.

CAIUS Oppius, *Cherchez* OPPIUS.

CAIUS (Jean) dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui est plus connu sous celui de *Caius*, naquit, à Norwich, ville capitale du Comté de Norfolck en Angleterre l'an 1510. Il commença ses études dans cette ville, & alla les continuer à Cambridge, où il etudia en Médecine & se fit recevoir Docteur. Il voyagea ensuite en Italie pour se perfectionner sous les habiles Maîtres qui y enseignoient. De retour en Angleterre, il se fit une si grande réputation par son habileté qu'il fut successivement Médecin du Roi Edouard VI, de la Reine Marie & de la Reine Elizabeth. Il avoit si fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres qu'il fit rebâtir presque entiérement à ses frais le Collége de Cambridge, où il avoit étudié, & augmenta ses revenus de son propre bien. Pitseus dit qu'il n'avoit pas des sentimens trop assurez sur la Religion, & que dans les differentes révolutions qui se firent de son tems en Angleterre, il se conforma toujours à la Religion du Prince ou de la Princesse qui régnoit. La Reine Elizabeth étant à Cambridge en 1564, fut haranguée par l'Orateur de l'Université, qui entre autres choses lui dit que cette Université étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette harangue fit beaucoup de bruit à Oxford, & Thomas Caius, Président du Collége de l'Université de cette ville, y opposa un Ecrit intitulé, *Assertio Antiquitatis Oxoniensis Academiæ* ; mais sans y mettre son nom. Jean Caius se proposa de refuter cet Ecrit sous le nom de *Londinensis Autor* par un livre intitulé, *De Antiquitate Academiæ Cantabrigensis Libri duo*, en 1568, *in octavo*, & en 1574, *in quarto*. Thomas Caius ayant vu cette réponse, y fit une replique sous ce titre, *Animadversiones aliquot in Londinensis de Antiquitate Cantabrigiensis Academiæ Libros duos* ; mais il n'eut pas le tems de la publier, étant mort en 1572. Aprés avoir passé par plusieurs mains, elle a été enfin remise à Thomas Hearne qui la fit imprimer à Oxford en 1731, *in octavo*. Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques Ouvrages de Caius qui étoient devenus extrémement rares. Outre l'Ecrit dont on a déja parlé, on a encore de lui les Ouvrages suivans, *De medendi Methodo, Cl. Galeni Pergameni libri aliquot Græci, partim hactenus non visi, partim a mendis quibus scatebant innumeris ad vetustissimos Codices repurgate, & integritati sua restituti, annota-*

tionibusque illustrati ; *Galeni Liber de sanitate tuenda* ; *De Ephemera Britannica Liber*, *De ratione victus Hippocratis in morbis acutis* ; *De Placitis Hippocratis & Platonis, Galeni Libri de Ossibus, de Ptisana, &c. De Canibus Britannicis Liber unus* ; *De Pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ, cum scriptione nova*. Caius a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui sont péris, ou qui n'ont jamais été imprimez. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 12. p.12. & suiv. & tome 20. p.6. & 7.*

* CAIUS (Bernardin) dont Manget parle *Biblioth. Script. Med. l.3. tome 2. p.3. & 4.* Celui-ci étoit de Venise, & postérieur à Jean Caius, quoiqu'à peu près du même tems. Il a donné des Traitez *De alimentis*, en 1608, *in quarto*, *De Sanguinis effusione*, en 1607, *in quarto* ; *De vesicantium usu*, en 1606 ; *Bernardini Paterni Explanationes in primam Fenn primi Canonis Avicennæ*, en 1596, *in quarto*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Venise.

CAK. CAL.

CAKET, Royaume de la Géorgie, vers le Mont-Caucase, est proprement l'ancienne Ibérie. Ce païs a été conquis par le Roi de Perse, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce Rayaume sont aujourd'hui toutes ruinées, à la réserve d'une, nommée aussi Caket. On connoit par les ruines, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie : on croit que ce sont les peuples septentrionaux du Mont-Caucase, savoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & désolé tout ce païs. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse*, 1673.

* CAKI SCALA, *Mala via*, anciennement *Saxa Scironia*, montagne de la Gréce. Elle est dans l'Achaïe entre Mégare & Corinthe, & elle pousse diverses pointes de rochers, le long de la côte septentrionale du Golfe d'Egine qui en rendent la navigation dangereuse. C'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, & qui signifie *un méchant chemin*. Maty, *Dict. Géogr.*

CALA, ville. *Voyez* CALE'.

CALAA, ou CALAAT HOARA, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, située entre des montagnes, dans la province de Telensin, entre la Ville d'Oran, & celle de Moascar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAH. *Voyez* CHALE.

CALABER (Nicolas) Herétique, étoit Espagnol de nation, & publioit des erreurs dans le XIV siécle. Ayant été poursuivi par l'Inquisiteur d'Arragon, il fut brûlé en 1359. * Sponde.

CALABER (Quintus) a composé un Poëme Grec, intitulé les *Paralipoménes d'Homére*, parce que c'est la suite & l'achévement de l'Iliade. Cet Auteur est vulgairement connu sous le nom de *Calaber*, à cause que cet Ouvrage fut trouvé par le Cardinal Bessarion dans un ancien monastére de Saint-Nicolas, prés de la ville d'Otrante en Calabre ; ce qui est aussi remarqué dans la Gramaire Gréque de Constantin Lascaris. Mais il semble qu'il y ait plus de raison de l'appeller *Smyrnéen*, puisqu'il dit de lui-même, *qu'il s'est occupé à Smyrne à paître les illustres brebis des Muses*. D'où l'on peut juger que Smyrne étoit sa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une célébre Ecole ; mais c'est sans fondement que quelques uns ont cru qu'il étoit Romain. Au reste, de quelque nation qu'il ait été, c'est un Auteur poli & agréable, qui approche fort de Musée, & au sentiment de quelques-uns, d'Homére même, soit pour l'invention, soit pour le stile. Vossius conjecture qu'il a vécu sous le régne de l'Empereur Anastase I, vers l'an de J. C. 491.

CALABRA CURIA, *la Cour Calabre*, bâtie par Romulus sur le mont Palatin auprés de son logis, selon Varron, ou selon d'autres, prés du Capitole, au lieu où est maintenant le magasin du sel, fut appellée CALABRA, du Latin *Calare*, qui signifie *convoquer* ; parce que Romulus destina ce lieu pour les assemblées générales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des Sacrifices y convoquoit le Sénat & le Peuple, pour leur annoncer les jours des Jeux & des Sacrifices. On peut voir sur ce mot Macrobe, *livre premier des Saturnales, ch.15.* & Festus.

CALABRE, Province d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché, est bien differente de ce qu'elle a été autrefois ; & elle comprend bien moins de païs que dans le tems qu'elle fut possedée par les Messapiens, sortis d'un certain Messapus qui donna son nom au païs. Elle prit celui des Calabres venus de la Grande Gréce. La partie de la province qui est voisine du Golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins ; & par succession de tems le nom de Pouille fut employé à signifier le païs qui s'étendoit depuis les Férentins jusqu'en Calabre. Ainsi en ce tems-là, la Calabre comprenoit tout ce qui est au bout de l'Italie, entre la Mer Méditerranée ; savoir la Terre d'Otrante, la Terre de Bari, la Basilicate, & tout ce qui est à l'entour du Golfe de Tarente. Aujourd'hui la Calabre occupe le païs des Brutiens, & une partie de la Grande Gréce, ainsi nommée parce que plusieurs Grecs s'y établirent. C'est la partie la plus méridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'est separée que par un petit detroit, & elle est proprement une presqu'isle ; car elle a le Golfe de Tarente & la Mer Jonienne au Levant & au Midi, la Mer Tyrrhene ou de Toscane au couchant, & la Basilicate au Septentrion. Sa division ordinaire est en Citérieure ou Haute, & en Ultérieure ou Basse. La Calabre Citérieure occupe la partie septentrionale, où elle a un Isthme renommé dans l'Histoire, par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Crassus contre les troupes de Spartacus, Chef des Esclaves revoltez, 73 ans avant la naissance du Fils de Dieu. Cosenza, Archevêché, est la ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres sont Rossano Archevêché, Cassano, S. Marco, Bisignano, Montalto, Amantea, Martorano, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui sont toutes villes Episcopales. Rossano, Bisignano, Tarsia, Cirisano, Strongoli, Castiglione, ont titre de Principauté. La ville des Sybarites, renommée dans les Ecrits des Anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La Basse ou Ultérieure a Sainte-Séverine & Reggio Archevêchez ; Cotrone, Isola, Belcastro, Taverna, Nicastro, Catanzaro, Squillace, Monte Léone, Tropea, Miléto, Nicotéra, Oppido, Girace & Bova, avec Evêché ; Maida, Satriano, Mileto, Rocella, Sciglio ou Silla, & S. Agathe Principautez ; Séminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496, & Gioia où ils furent défaits en 1503. La Calabre n'est pas un païs également fertile ; elle l'est même tres-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le soit beaucoup : sa situation la rend tres-importante. Elle a été soumise aux Romains, ensuite aux Sarrasins, & enfin aux Empereurs de Constantinople qui s'en rendirent maîtres vers l'an 829. Aprés ce tems-là, les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le célébre Robert Guischard Normand les en chassa dans le onziéme siécle. Il fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre en 1059, & mourut en 1085. Il avoit un frére qui s'établit dans la Sicile. Roger, le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume, & celui-ci la céda à son cousin Roger II, qui fut Roi de Naples & de Sicile, célébre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut en 1152, avec cet éloge d'avoir soumis la Pouille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique, ce qui est exprimé dans ce vers qu'il avoit fait graver sur son épée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce tems-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples ; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Ducs de Calabre, comme Charles fils du Roi Robert, Jean d'Anjou fils du Roi René, & Nicolas fils du même Jean. La Calabre est sujette à de facheux tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle souffrit depuis l'an 1638, jusqu'en 1641, dont nous avons une rélation singuliére sous ce titre, *Istorico Racconto de' Terremoti della Calabria, dall' anno 1638, sin all' anno 1641*. Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *l. 3. ch. 11.* Ptolomée, *l. 3.* Strabon, *l. 6.* Cédrénus. Curopalate. Cluvier, *l. 3.* Mérula, *Cosmogr. partie 2. l.4. c.27.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Gabriel Barius, *de Antiq. & situ Calab.* Summonte. Colléonuzio.

CALABROIS (Le Chevalier) *Voyez* PRETI (Matthias)

CALABROIS (Gioachino Gréco, connu sous le nom de) fameux Joueur d'échets. *Cherchez* GIOACHINO.

* CALAC, selon Sanson dans la carte de Bretagne, & CALLAC selon Jaillot & de Wit, dans la carte du même pays, est un bourg situé dans le Diocése de Cornouaille ou Quimper, vers les confins du Diocése de Tréguier. Il est au nord-est de Quimper ou Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CALAGURRITAINS ou CALAGURITAINS, anciens Habitans de la ville que l'on nomme à présent *Calahorra*, dans la Castille vieille en Espagne, soutinrent le siege de leur ville, contre l'armée de Pompée & de Métellus, qui y avoient assiégé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'aprés avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs & les autres choses qui avoient quelque peu de substance, ils mangerent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils saloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le siege, l'an de Rome 679, & 75 ans avant J. C. * Valére Maxime, *l.7. c.6. Exempla Ext.3.*

CALAH, ville. *Voyez* CALE'.

CALAHORRA, *Calagurie*, *Calagurris*, *Fibularia*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec Evêché autrefois suffragant de Tarragone, & à présent de Burgos, est située sur l'Ebre, qui y reçoit la riviére de Cidacos de Castiglia. L'Evêché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1556. Pline parle de deux villes de ce nom, *Calagurris Nassica*, & *Calagurris Fibularia*, toutes les deux dans l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit les deux Castilles, Arragon, Biscaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Asturies. Quintilien & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes, *Peri Steph. Hymn.4. v.31.*

Nostra gestabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les Martyrs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chélidoine y souffrirent la mort, y furent enterrez, & y sont honorez encore actuellement. * Pline. Surita, *ad Itiner. Antonini*. De Marca, *Hist. de Béarn*. Nonius Martellus. Mérula.

CALAJATE, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la contrée d'Oman, sur le Golfe d'Ormus entre la vil-

le de Mascate, & le Cap de Raz-al-gate, à trente-cinq lieues de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Géographes croyent que Calajate est la ville nommée par les Anciens *Meracum* ou *Cumaracum*, que d'autres placent à *Calhat* ou à *Materqua*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAIS (*en deux syllabes*) en Latin *Caletum*, ville & port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appelle *Pays reconquis*, depuis qu'on l'ôta aux Anglois. Quelques Auteurs croyent qu'elle est le *Portus Iccius* des Anciens, qui du moins n'en doit pas être loin. Sanson a cru que ce *Portus Iccius* est celui de Boulogne. La ville de Calais, comme plusieurs autres, fut nommée du nom de tout le pays, qui étoit celui de *Caletes*, que quelques-uns mettent depuis l'embouchure de la riviére de Seine, jusques à celle d'Aa. S'étant accrue des ruïnes de Wisant, qui est à trois lieues de là, on commença à la fortifier, & à y faire un château l'an 1228, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village. Le port de Calais fut commencé sous Baudouin IV, dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandre. On le nomma *Scalas* ou l'étrelle, & Philippe Comte de Boulogne, un des Mécontens qui se liguérent pendant la régence de Blanche, mére de saint Louis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un simple bourg. Edouard III, Roi d'Angleterre l'emporta l'an 1347, après un siége d'environ dix ou onze mois, sans que le Roi Philippe de Valois la pût secourir. Jean de Vienne qui y commandoit, sans espoir de secours, pressé de toutes parts sur terre & sur mer, fut contraint de le rendre. L'Histoire vante, & avec raison, le courage des Habitans de Calais en cette occasion, sur tout d'un nommé Eustache, pendant que le Prince victorieux y fit éclater toute l'inhumanité & la dureté d'un naturel féroce, & indigne d'un Roi. Depuis, les Anglois qui par le moyen de ce Port se vantoient d'avoir les clefs de la France pendues à leur ceinture, conservérent cette ville 210 ans, jusqu'à ce que le Duc de Guise la prit au commencement de l'an 1558, après un siége de neuf ou dix jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, prit Calais l'an 1596, & elle fut rendue deux ans après au Roi Henri IV, par un des articles de la paix de Vervins. Lorsque la ville fut prise par le Duc de Guise, elle étoit défendue par trois bastions, & par un quatriéme qui regardoit le midi où étoit la vieille citadelle, & par plusieurs Forts, de sorte que Calais est une des plus importantes villes du Royaume. Elle a un double fossé fort large & profond, où passe la riviére de Hames, qui coule le long des murailles, & divers ruisseaux qui après avoir arrosé les jardins d'alentour, se viennent décharger dans ses fossés. On ne peut aller dans la place que par ce marais, si ce n'est par la chaussée qu'on appelle le pont de Nieullai, & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permission de la garnison du Risban. Ce port est divisé en deux, l'un dit le *Cadegray*, l'autre plus grand est fermé de deux moles, revetus de pierres. Une partie de la riviére coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui sert beaucoup à y entretenir le commerce. Calais n'est pas une grande ville, mais elle est bien bâtie & très-bien peuplée, & les rues y sont belles & droites. Celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, est la plus considérable. Elle passe par le milieu de la grande place où est la Maison-de-ville, & on y voit tout proche le palais de l'Auditoire avec la tour du Guet. Il y a plusieurs autres belles maisons, des églises magnifiques, plusieurs monasteres & divers Forts. Cette place donne son nom au détroit de sept lieues, qui est depuis la France jusques à Douvres en Angleterre, & que nous appellons *le Pas de Calais*. Les Anglois bombardérent cette ville pendant les années 1695 & 1696, mais sans y causer aucun dommage. M. Amelot de la Houssaye fait sur l'Histoire de Calais quelques remarques, qui peuvent avoir ici leur place. Un Normand, *dit-il*, nommé Jean de Fontenai, Sieur de Bréteville, s'étant retiré à Calais en 1545, pour un meurtre commis à Caen, en la personne de l'Avocat du Roi, donna quelques avertissemens à François I, de ce qu'il y avoit à faire pour prendre Calais; & cela s'exécuta heureusement sous Henri II, qui pour récompense lui fit expédier une abolition, & donner 300 écus, pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat assassiné. Calais ayant été repris sur les Anglois au commencement de l'an 1558, Philippe II, Roi d'Espagne, qui en étoit la cause par le conseil qu'il avoit donné à la Reine d'Angleterre, son épouse, de déclarer la guerre à la France, crut qu'il y alloit de son honneur de faire rendre cette place aux Anglois, par le traité de Cateau-Cambresis. C'est pourquoi il insista long-tems sur cet article par l'obtention duquel il espéroit aussi de parvenir à la conclusion de son mariage avec la Reine Elizabeth, sa belle-sœur. Mais le Duc d'Albe, son premier Plénipotentiaire, le fit enfin consentir, pour plusieurs raisons, à laisser à Henri II, Calais & ses dépendances. L'Archiduc Albert ayant pris Calais en 1596, le Comte d'Essex, Favori de la Reine Elizabeth, & serviteur secret de Henri IV, dont on dit qu'il étoit Pensionnaire, empêcha toûjours qu'Elizabeth ne retirât cette place des mains du Roi d'Espagne, de peur qu'elle ne lui rendit en échange les villes qu'elle tenoit en Hollande & Zelande. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêna, *Recherches des Antiquit. des villes*. De Thou, *Hist. l.* 19. Mézeray, *Hist. de France*.

CALAIS (*en trois syllabes*) & ZETE'S fréres, natifs de Tarente, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithye, firent le voyage de la Colchide avec les Argonautes, & delivrérent Phinée, Roi de Paphlagonie ou de Bithynie, des Harpyes qui l'incommodoient. Ce fut, dit la Fable en les poursuivant dans les airs l'epée à la main; car ces deux fréres étoient ailez. Après qu'ils les eurent poursuivies jusques aux isles Strophades, il leur fut fait défense par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Enfin ils furent tuez par Hercule, auprès de l'isle de Ténedos. On dit que les pierres qu'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur pere, & qu'ils furent changez en ces vents qui précédent la canicule, d'environ 18 jours: c'est pourquoi les Grecs les ont nommez *Prodromes*, c'est à dire, *Avantcoureurs*. * Ovide, *Métamorph.* 6. Apollodore. Hygin, *Fab.* 14. *Voyez* HARPYES.

* CALAL, CHALAL & KELAL, Israëlite, qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 30.

* CALALONGA ou CINEU, *Calalonga*. *Cineum*. C'étoit autrefois une petite ville, mais maintenant un village, situé sur la côte de l'Isle de Majorque, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMA, ancienne ville d'Afrique, entre Hippone aujourd'hui *Bone* ou *Bona*, & Cirthe aujourd'hui *Constantine*, qui a eu un Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les Ecrits de saint Augustin, & principalement dans le *second livre contre les Donatistes* & dans le *second des Rétractations*. Possidius, Disciple de saint Augustin, en fut fait Evêque en 397, après la mort de Crescentien successeur de Megale. Cette ville fut entiérement ruïnée par les Vandales, vers l'an 439, du vivant même de Possidius. * Orose.

CALAMA, ville d'Afrique dans le Royaume d'Alger, près de la riviére de Malvia, au pié des montagnes.

CALAMA, riviére de la Gréce, anciennement appellée Thyamus, coule dans l'Epire, & se jette dans la Mer Ionienne, au midi de Butrinto, vis à vis de l'isle de Corfou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMATA, ville. *Voyez* CALAMA.

CALAMATA, bourg de la province de Belvédére dans la Morée, est assez peuplé, quoiqu'il n'ait pas de murailles pour se mettre à l'abri d'une surprise. Il y a sur une hauteur voisine un château qui étoit fortifié assez régulierement; & où les Habitans pouvoient se mettre en sureté; mais le Généralissime Morosini Vénitien, s'en rendit Maître en 1685, & le fit détruire. * P. Coronelli, *Description de la Morée*.

CALAMATA, Golfe. *Voyez* CORON.

CALAMATUS (Alexandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Predicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de Traitez de piété, la solidité des principes, & la politesse de l'elocution ont fait rechercher ses Ouvrages, qu'il a presque tous composez en Italien. * Mongitor, *Biblioth. Sicula*.

CALAME'A, bourg d'Espagne. *Cherchez* ZALAME A.

CALAMI. *Voyez* CALAMY.

CALAMIANES, isle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS (George) Allemand, étoit de Silberberg ou Silverberg, en Latin *Argentimontium*, bourg dans la Silésie. Son pére étoit un pauvre Ouvrier nommé Norach, & ce nom étoit celui de sa famille. George, après avoir fait beaucoup de progrès dans les Lettres, quitta son nom, pour prendre celui de Calaminus, selon l'entêtement de plusieurs Savans de son tems. Il étudia à Breslau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & ensuite après avoir été Precepteur de M. de Colligni en France, & des Princes de Wirtemberg, il enseigna à Lintz, où il mourut le premier décembre 1595, âgé de 48 ans. Il a composé des Eloges des Hommes Illustres en vers, & traduit quelques Tragedies d'Euripide. * Melchior Adam. *in Vit. German. Philos.*

* CALAMIS, Graveur & Statuaire célèbre dans l'Antiquité. Il étoit Athénien. Ses Ouvrages ont été fort estimez; mais Cicéron le mettoit beaucoup au dessous de Praxitéle & même de Myron. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

CALAMITA, anciennement *Istrianus*, petite riviére de la petite Tartarie, coule dans la presqu'isle, qu'on nomme la Crimée, & se décharge dans la Mer Noire près de Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*, petite isle de la Mer Egée ou de l'Archipel, est entre celles de Léro & de Lango: son étendue n'est pas au delà de 14 lieues de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* CLAROS.

* CALAMOTO (il Molo di San Giovanni) anciennement *Heraus portus*, port de la Natolie, est près de la ville de Chalcédoine, à l'entrée du Canal de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMUS, sorte de mesure, en Hébreu *Kanna*. Ezéchiel, *ch.* 40. *v.* 4 & S. Jean dans l'Apocalypse, *ch.* 11. *v.* 1. en parlent. Ezéchiel dit qu'elle avoit six coudées & six palmes; c'est à dire, six coudées Hébraïques, dont chacune est plus grande d'une palme que la coudée Babylonienne. Le Prophète est obligé de déterminer ainsi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au delà de l'Euphrate, & que les mesures de ce pays étoient moins grandes que celles de la Palestine. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts, ou six palmes, ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce pour douze lignes. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CALAMUS *Aromaticus*, ou *odoratus*, sorte de roseau, ou racine odorante. Il en est parlé dans l'Ecriture, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 23. *Isaïe*, *ch.* 43. *v.* 24. & ailleurs. La véritable canne vient des Indes. Les Prophetes en parlent comme d'une marchandise étrangére & de prix. Théophraste & Pline parlent des cannes odorantes qui naissoient dans la Syrie, au delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on desséchoit les marais pendant l'Eté, qui occupoit un espace de plus de trente stades, & qui étoit à cent cinquante stades de la mer. Ces circonstances font croire qu'ils parlent du lac *Semechon*. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur pendant qu'elles sont vertes; mais seulement lorsqu'elles sont seches. Leur forme n'est point différente des autres roseaux, & leur odeur se fait sentir dès qu'on entre dans le marais. * Calmet, *Dict. de la Bible*.

CALAMUS *Scriptorius*, canne ou jonc à écrire. Les Anciens se servoient de stilets pour écrire sur les tablettes enduites de cire, ou de jonc & de canne pour écrire sur le parchemin ou le papier d'Egypte. Le Psalmiste, suivant la Vulgate, dit que sa langue est comme la *canne* ou le *jonc* à écrire d'un habile Ecrivain, *Ps.* 45. *v.* 2. Mais le texte Hebreu signifie plutôt un stilet qu'une canne à écrire. L'Auteur du troisiéme livre des Maccabées dit que les Ecrivains employez en Egypte, vinrent montrer leurs roseaux tout usez, disant qu'ils ne pouvoient suffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit les Prophéties de Jéremie avec de l'encre, *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 18, & par conséquent avec des roseaux, l'usage des plumes n'étant pas encore connu. S. Jean dans sa *troisiéme épître*, *v.* 13, dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roseau. Cet usage est trivial chez les Auteurs profanes. Perse, *Sat.* 3. *v.* 11.

Inque manus charta, nodosaque venit arundo.

Les Arabes, les Perses, les Turcs, les Grecs & les Arméniens se servent encore aujourd'hui de ces roseaux, comme le rapportent les Voyageurs. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CALAMY, (Edmond) Ministre Presbytérien Anglois, & Bachelier en Théologie, naquit à Londres en 1600. A l'âge de 15 ans il alla à Cambridge, mais comme il étoit du parti des Contre-Remontrans il ne put obtenir aucun emploi. Felton Evêque d'Ely eut à la fin la bonté de le nommer son Chapelain. On dit que pendant qu'il fut dans ce Poste, il donna 16 heures par jour aux études, & qu'il lut tout Bellarmin avec les réfutations; tout Thomas d'Aquin & cinq fois toutes les œuvres de S. Augustin. En 1626, après la mort de l'Evêque d'Ely, il fut appellé à la Cure de S. Edmond-Bury en Suffolck, où il resta pendant dix ans, au bout desquels il en fut chassé à cause qu'il étoit Non-Conformiste. Quelque tems après il eut la charge de Recteur à Rochefort en Essex, & en 1639 il obtint le même emploi à Aldermanbury. Il étoit Membre de l'assemblée Presbyterienne, qui prétendoit reformer les Eglises. Quoiqu'il fût dans ces sentimens, il ne les outra jamais. Il haïssoit les Sectaires, & fut envoyé en Hollande auprès de Charles II, dans le tems de son retablissement. On estimoit fort ses Sermons & sans doute qu'il auroit obtenu quelque Evêché, s'il eût voulu se conformer. Il fut mis en prison pour peu de tems à cause d'un Sermon qu'il avoit prononcé le jour de S. Barthélemy. Il vécut jusques au tems du grand embrasement de Londres, qui le toucha si fort, qu'un mois après il mourut. Outre plusieurs Sermons, on a imprimé de lui, *The godly mans ark*, c'est à dire, l'Arche de l'homme devot; *Treatise of Meditations*. Il eut aussi bonne part au livre Presbytérien intitulé *Smectymnuus*, & à la *Defense du Gouvernement Presbyterien*, il a aussi écrit *Jus divin. Minister. Evangel.* Edmond Calamy son fils aîné & Ministre Presbyterien étoit d'abord Membre de Pembrok-Hall à Cambridge, & prêcha depuis dans des assemblées particuliéres; & quoiqu'il fit cela tous les Dimanches, il ne fut cependant ni découvert ni puni. Il mourut en 1685, & laissa un fils, qui est le célèbre Dr. Edmond Calamy, dont les Ecrits ont beaucoup illustré la famille. Voici les titres traduits de la plûpart de ses Ouvrages, *Abbrégé de la Vie de M. Baxter*; *Relation touchant les Ministres chassez & suspendus*; *Défense de la Non-Conformité moderée*; *Inspirations des Saintes Ecritures*; *Plusieurs Sermons*.

CALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO.

CALANE ou CALANNE, ville de la campagne de Sennaar ou Sçinhar, bâtie par Nimrod, qui y jetta les premiers fondemens de sa tyrannie. Depuis ce tems-là, jusqu'à l'Empire des Parthes, elle demeura soumise à Babylone. Les Parthes s'en étant rendus les maîtres, la rendirent la capitale de leur Empire, & l'appellérent *Ctésiphon*. * *Genese*, *ch.* 10. *v.* 10. *Amos*, *ch.* 6. *v.* 2.

CALANO (Prosper) Médecin célèbre de Sarzane, professa à Rome, & à Boulogne en 1524. On a de lui, une Paraphrase Latine sur le livre de Galien, *de inaquali temperie*. On y a joint plusieurs autres Traitez de Medecine, comme un Commentaire *de tuenda valetudine*, &c. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 2. *l.* 3. * Wolfgang Justus, *Chronologia sive Temporum supputatio omnium Illustrium Medicorum*. Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

* CALA-

*CALANO (Maurice) de Ferrare, Philosophe & Médecin très-célébre a beaucoup écrit, mais il n'a fait imprimer qu'un Traité Latin, des Propriétez individuelles. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

CALANUS, Philosophe Indien, suivit Alexandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes; & ayant passé l'espace de 83 ans sans avoir jamais été incommodé d'aucune sorte de maladie, il fut enfin tourmenté d'une colique, & résolut de se faire mourir. Il pria le Roi de commander qu'on lui dressât un bucher, & que l'on y mit le feu quand il seroit dessus. Alexandre l'en voulut détourner mais le voyant fermé dans ce dessein, il lui accorda cette permission. L'estime qu'il faisoit de ce Philosophe, fit qu'il voulut honorer sa mort d'une pompe funébre. Il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines personnes pour répandre des parfums sur le bucher, sur lequel Calanus se fit porter couvert de magnifiques habits. Il s'y coucha, & lorsque la flamme le vint saisir, il demeura dans la même situation, sans se mouvoir, & sans donner aucun signe de douleur. On dit que, lorsqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roi qui ne voulut pas assister à ce spectacle, il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire savoir, parce qu'il le reverroit dans peu de tems dans Babylone. Ces paroles furent comme un Oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus se fit brûler sur les frontiéres de la Susiane, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, 325 ans avant J.C. * Quinte-Curce, *l.* 10. Arrien, *l.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 10. *Ex.* 26 Strabon, *l.* 15.

CALAPATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, est dans le Royaume de Bisnagar, sur la côte de Coromandel, au midi de Saint-Thomas. On conjecture que ce pourroit être la *Chaberis* de Ptolémée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAPHATE'S, *Cherchez* MICHEL V.

CALARA. *Voyez* CALAVA.

CALAROGA. *Voyez* CALARUE'GA.

CALARUE'GA ou CALAROGA, petit bourg d'Espagne, dans la Castille Vieille, & dans le diocése d'Osma, est célébre par la naissance de saint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. * Baudrand.

CALASANTIUS, (Joseph) natif d'Aragon, fut le Fondateur de l'Ordre des Clercs Réguliers des Pauvres de la Mére de Dieu, & des Ecoles de pieté. Ceux qui entrent dans cet Ordre s'obligent d'enseigner *gratis* à de pauvres enfans les Elémens de la Latinité, la Grammaire & l'Arithmétique. Ce fut Grégoire XV, qui le leur prescrivit en 1621. Les Papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X, & Alexandre VIII, ajoutérent encore de nouvelles régles aux anciennes. * Bonanni, *Catalogo, de gli Ordini Religiosi num.* 32.

CALASIO (Marius de) Franciscain, Professeur en Langue Hébraïque à Rome, a commencé une Concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621, en quatre grands volumes *in folio*. Cette Concordance est proprement une Concordance des mots Hébreux de la Bible, qui sont dans le corps du livre, avec la Version Latine vis à vis. On trouve aux marges les différences de la Version des Septante & de la Vulgate; de sorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent, & en quoi elles différent. De plus il y a une espéce de Dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot Hebreu. On le compara en même tems avec les autres Langues voisines, savoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe: ce qui est d'une grande utilité, pour connoître la signification des mots Hébreux. Le fond de cette Concordance Hébraïque a été pris de la Concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Venise, qui a été ensuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Mémoires des Savans.*

*CALATA, village resté des ruines de l'ancienne Calydon. * Spon, *Voyage tome* 2.

CALATABELLOTA, bonne petite ville de Sicile, est située dans la vallée de Mazara, sur une colline, près de la riviére de Calatabellota, entre Agrigente & Mazara, à neuf lieues de la premiere, & à treize de la derniere. On voit près de cette ville, *Santa Maria di Monte Vergine*, qui est la place d'une ancienne ville, qui portoit les noms de *Triocala*, *Triocla*, *Tricala* & *Tricalum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATABELLOTA, riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, près de la ville de Calatabellota, dont elle prend son nom, & se décharge dans la mer au bourg de *Monte Vergine*. Quelques Géographes la prennent pour l'*Isburus* des Anciens, & d'autres pour leur *Sosius*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAFIMI ou CALATASIMI, bourg de Sicile, dans la vallée de Mazare, sur la riviére de *San-Bartolomeo*, à trois lieues de Castel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruines de l'ancienne *Longaricum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAGIRONE, petite ville de Sicile dans les montagnes, est peu considérable, & on l'a bâtie sur les ruines de l'ancienne, *Calata Hieronum*. * Baudrand.

CALATAGIRONE (Bonaventure) Sicilien, Général des Cordeliers, vivoit en 1600, & avoit beaucoup de génie pour les négociations. En 1598, il se trouva au traité de paix qui se conclut à Vervins, & qu'il avoit ébauché dès l'année précédente. Le Roi Henri IV lui témoigna beaucoup d'estime, & le Pape Clément VIII le nomma Patriarche de Constantinople. On l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquisat de Saluces. * *Mémoires du tems.*

CALATAJUD, ville d'Espagne dans le Royaume d'Arragon, *Bilbilis nova*. Elle est située au pié d'une haute montagne, sur le Xalon, qui y reçoit une autre riviére dite *Rio Baubula*, vers les frontiéres de la Castille, entre Sarragoce & Medina-Celi. Il y a un rocher detaché sur lequel est bâti un château qui commande la ville, qui est grande & belle, & dans une campagne fertile. Divers Auteurs prennent Calatajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial; mais ce qui cause quelque difficulté, c'est que ce Poëte assure que sa patrie étoit située sur une montagne, *l.* 10. *Epigr.* 103. *v.* 1.

> *Municipes, Augusta mihi quos Bilbilis acri*
> *Monte creat, rapidis quos Salo cingit aquis.*

Le même Poëte, *l.* 1. *Epigr.* 50. *v.* 1. dit

> *Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.*

Paulin, *Epist.* 1. *ad Ausonium*, v. 100, dit encore la chose en termes plus exprès,

> *Montanamque mihi Calagurrim & Bilbilim acutis Harentem scopulis.*

Cependant Calatajud est dans une plaine. On doit croire, & c'est le sentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruines de Bilbilis; d'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna son nom, & que Bilbilis ayant été déja ruinée, ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on voit encore les masures de celle-ci dans un endroit que ceux du pays nomment *Baubula*. * Nonius Marcellus, *Hist. ch.* 25. Merule. Surita.

CALATANISSE'TA ou CALATANIXE'TA, bon bourg, ou petite ville de la Sicile, est sur une colline, près de la riviére de Salso, dans la Vallée de Noto, aux confins de celle de Mazare, & à huit lieuës de la ville d'Alicata vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATASIMI. *Voyez* CALATAFIMI.

CALATASSIBE'TA. *Voyez* CALATAXIBE'TA.

CALATA-XIBE'TA ou CALATASSIBE'TA, petite ville de Sicile, est dans le Vallée de Noto, aux confins de celles de Demona, & de Mazara, & près de la source du Daitino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAYUD. *Voyez* CALATAJUD.

CALATRAVA, Ordre militaire en Espagne, fut institué sous Sanche III, Roi de Castille, l'an 1158, Alfonse le Guerrier, pére de Sanche, ayant pris Calatrava l'an 1147, la donna aux Templiers, qui desespérant de la conserver, la rendirent huit ans après à Sanche, à qui D. Didace Velasquez, Religieux de Notre-Dame de Fitéro, Ordre de Citeaux, la fit demander par son Abbé, pour en entreprendre la défense contre les Maures. Les secours d'hommes & d'argent que ces Religieux reçurent aussi-tôt, les ayant rendu puissans, ils s'appliquérent à former le nouvel Ordre militaire, qui fut d'abord composé de Fréres Convers de Citeaux, auxquels ils avoient fait prendre les armes; d'où vient qu'ils portoient un scapulaire blanc, & un capuce en forme de camail jusqu'à l'an 1397, que l'Antipape Benoît XIII leur permit de s'habiller comme les Seculiers, & leur ordonna seulement de porter sur leurs habits une croix fleurdelisée de drap rouge. Raimond, Abbé de Fitéro, Instituteur de l'Ordre étant mort l'an 1163, les Chevaliers ne voulurent plus avoir de Moines avec eux, & élurent pour premier Grand-Maître Dom Garcias l'un d'entre eux: ce qui n'empêcha pas qu'ils ne demeurassent parfaitement soumis à l'Ordre de Citeaux, & à la visite de l'Abbé de Morimond en France. Les Chevaliers remportérent ensuite grand nombre de victoires contre les Infidéles & leur enleverent beaucoup de places jusqu'à l'an 1193, qu'ils furent presque entiérement défaits à Alarcos. La bataille fut suivie de la prise de Calatrave, & elle fut encore cause que les Chevaliers de l'Ordre en Arragon voulurent que le Commandeur d'Alcaniz fut leur Grand-Maître dans ce Royaume; ce qui causa des brouilleries capables de les ruiner, si elles n'avoient été bien-tôt terminées. Le principal couvent de l'Ordre fut transféré ensuite à Cirvelos, & l'an 1198 à Salvaterra, que les Chevaliers venoient de surprendre sur les Maures; mais cette place ayant été reprise l'an 1210, D. Ruiz Diaz Grand-Maître transfera l'Ordre à Corita, d'où il rentra à Calatrava l'an 1212, après que le Roi Alphonse eut repris cette place. L'année suivante l'Ordre militaire d'Avis en Portugal, se soumit à l'Ordre de Calatrava dont il reçut les Constitutions, & peu après, on transfera le couvent de l'Ordre à la nouvelle ville de Calatrava. Les Chevaliers de Saint-Julien-du-Poirier, prenant en 1218 le nom d'Alcantare, se soumirent aussi en 1218, à la visite, correction & reformation du Grand-Maître de Calatrava, & l'année suivante on vit instituer des Religieuses du même Ordre. Voilà quels furent les commencemens de cet Ordre si célébre. Les Grands-Maîtres devenus puissans, & étant toûjours pris dans d'illustres familles, eurent ensuite beaucoup de part aux affaires d'Espagne, & quelques uns d'entre eux eurent lieu de se repentir d'y en avoir trop pris. Le dernier d'entre eux mourut l'an 1486. Les Chevaliers se disposant à en élire un nouveau, Ferdinand & Isabelle, leur firent signifier une bulle d'Innocent VIII, par laquelle ce Pape se reservoit la nomination de la Grande-Maîtrise, & le Roi Ferdinand en eut l'administration pendant sa vie. Charles I, qui lui succéda, la demandoit aussi lorsque les Chevaliers la lui offrirent, & le Pape Adrien VI annexe ensuite la Grande-Maîtrise à la Couronne d'Espagne.

Cet Ordre dont les Chevaliers peuvent se marier une fois, suivant la Bulle de Paul III, de 1540, posséde encore cinquante-six Commenderies, qui ne peuvent être données qu'à ceux de l'Ordre même, & environ seize Prieurez, qui ne se peuvent donner aussi qu'aux Chapelains de l'Ordre. L'habit de cérémonie des Chevaliers est un grand manteau blanc, sur lequel il y a du côté gauche une croix rouge fleurdelisée. Ils font vœu de pauvreté, d'obéissance, de chasteté conjugale, & de soutenir l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Ce dernier vœu n'a été ajoûté aux autres que depuis l'an 1652. * François de Rades, *Chronico de las Ordenes y Cavall. de Santiago, Calatrava, &c.* Andreas Mendo, *de Ordin. Milit.* Hélyot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 4.

CALATRAVA ou CALATRAVE, ville d'Espagne dans la Castille Neuve, sur la riviére de la Guadiane, vers la Sierra Morena, dans le quartier que l'on nomme le Camp de Calatrava. Cette ville fut bâtie en l'an 1212. Elle est éloignée, selon Sanson, de six lieues de Ciudad-Real, de quatorze d'Almagre, & d'autant des yeux ou des sources de la Guadiane au couchant. Dans les cartes les plus modernes de la Nouvelle Castille, Calatrava n'est éloignée de Ciudad-Real, que de trois lieues, & d'Almagre que de huit. L'Ordre militaire nommé de Calatrava, fut institué dans une autre ville du même nom, qui étoit éloignée de huit lieues de celle-ci, qui fut anciennement appellée Oréto, & qui se nomme aujourd'hui *El Convento de Calatrava*.

*CALATRAVA, *la Vieja*, petite ville ou village d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la rive gauche de la Guadiane à l'orient de Calatrava.

CALAU. *Voyez* CALAW.

CALAUN ou KE'LAUN, surnommé *Malek al Mansur Saifeddin*, septiéme Roi d'Egypte, de la premiére Dynastie des Mameluks, surnommez *Baharites*. Il porta aussi le surnom de *Salechi* & de *Nagmi*, à cause de son maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or: ce qui donna occasion de le surnommer encore *Al Alfi*, *Alf* signifiant en Arabe *mille*. Il commença son régne l'an de l'hegire 678 de J.C. 1279, après que Malek al Adel Badreddin Salamesch eut été dépossedé. Il attaqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'étoit fait proclamer Sultan dans cette ville sous le nom de *Malek al Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bien tôt défait, & sa revolte ne servit qu'à lui faire perdre son Gouvernement, qui fut donné à Lagin son Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte, l'an 696 de l'hegire. Calaun se trouvoit paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie l'an 679; mais il eut l'année suivante une grande guerre à soutenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol assiegea la ville de Rohabah en Syrie & envoya de là Mengu Timur son frere avec 80000 chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ses Mameluks & combattit si vaillamment, qu'il défit entiérement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emesse, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le siége de Rohabah, pour se retirer bien avant dans la Perse. L'an de l'hégire 681, Abaka Khan étant mort après 17 ans de régne, son frére Nikudar Oglan lui succeda, & ayant embrassé la Religion Mahometane, se fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun de sa conversion par une ambassade, & lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Musulmans; mais le régne de ce Prince fut fort court, car Argun, fils d'Abaka, lui ôta ses Etats & la vie l'an 682. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan: ce qui lui donna occasion de pacifier ses Etats au dedans. L'an de l'hégire 688, il assiegea & prit par force la ville de Tripoli en Syrie, qui fut entiérement pillée, & on y trouva de grandes richesses: car les *Francs* sur lesquels elle fut prise, la tenoient depuis l'an 503 de l'hégire, de J.C. 1109, & s'y étoient maintenus contre les efforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chasser. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maisons de Tripoli, & la fit rebâtir en l'état où elle est aujourd'hui. Il mourut l'année suivante, 689 de l'hégire, de Jesus-Christ 1299, après avoir régné près de onze ans, & laissé la Couronne à son fils *Salaheddin Khalil*, qui fut surnommé *Malek al Aschraf Ben Schonab*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALAVON, petite riviére de Provence, baigne la ville d'Apt & va se décharger dans la Durance à deux ou trois lieues au dessous de la ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Aucalo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAW, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Basse Lusace. Elle est au nord-ouest de Cotbus ou Cotwitz, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est située sur la riviére de Dober qui se rend à une lieuë & demie de là dans le Sprehe à Dobermunde.

CALAZOPHYLACES. *Voyez* CHALAZOPHYLACES.

CALBE, KALBE, CALBEFLECK ou KALBEFLECK, petite ville d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, sur la riviere de Biese. Elle est au nord de Magdebourg tirant vers l'ouest, & en est eloignée d'environ treize lieues.

*CALBEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Magdebourg au confluent de la riviere de la Sala qui se jette en cet endroit dans l'Elbe.

CALBO, ancienne famille noble Vénitienne. Ils font venir leur origine, aussi bien que les *Querini*, de *Maurice* & de *Jean Galbajo*, qui furent tous deux Doges de Vénise. Le premier régna depuis 764, jusques en 787, & s'acquit tant de crédit par sa prudence & par sa justice, que *Jean* son fils eut sa survivance. Jean succéda donc à son pére & obtint aussi de pouvoir s'associer dans le Gouvernement son fils Maurice. Mais le pere & le fils se conduisirent très-mal dans la suite. En 802, ils firent précipiter du haut d'une tour *Jean* Archevêque de Grado. *Fortunatus*, successeur de Jean anima si fort tout le monde contre eux que deux ans aprés ils se virent deposez & obligez de prendre la fuite. Le pére alla en France & le fils se retira à Mantoue. *Vianolt, *Istor. Venet. l.* 2. Ughelli, *Ital. Sacra*. *Istoria di Trieste del* P. P. Ireneo della Croce, *p.* 596. Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 137.

CALCACESTER. *Voyez* TADCASTER.

CALCAGNINI (Louis-Célio) Chanoine de l'église de Ferrare en Italie, Poete & Orateur, vivoit au commencement du XVI siecle. Il etoit natif de Ferrare, & Paul Jove qui n'épargne personne dans ses médisances, assûre que le pere de Calcagnini étoit un homme de mérite, mais que sa mére étoit inconnue. Il apprit les Langues, écrivit avec assez de facilité en Latin, & fit même de très-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne fut pas si heureux en prose, que son stile étoit rude, ses expressions languissantes; & que remplissant son discours de citations pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'erudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. Calcagnini osa attaquer Cicéron & blâmer son livre *des Offices*, mais Majoragio le defendit avec beaucoup de force & d'éloquence. Notre Célio avoit une si forte passion pour les livres & pour la lecture, qu'il y donnoit tout son tems. Il voulut même être enterré dans sa bibliothéque. Il la legua au Public, & elle se trouve dans le couvent des Dominicains de Ferrare avec cette inscription sur la porte, *Index Tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem sepeliri voluit, ubi semper vixit*. Dans la Bibliothéque on lit ces paroles: *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quàm de omnibus, pro fortunæ captu optimè mereri, decedens Bibliothecam, in qua maximam partem ætatis egit, in suorum civium gratiam publicavit, & in ea se condi mandavit. Tu quisquis es, rogo, ut homini B. M. manibus Deum propitium preceris. Ex diuturno studio in primis hoc didicit, mortalia contemnere, & ignorantiam suam non ignorare*. Il a laissé un bon nombre de livres de sa façon & en prose & en vers, *Epistolicarum Quæstionum & Epistolarum Familiarium libri* 16; *De Rebus Ægyptiacis*; *Commentatio*; *Disquisitiones aliquot in libros Officiorum*; *De talorum, tesserarum, & calculorum ludis*; *De Re nautica*; *Carminum libri très*; *De Imitatione Commentatio*; *De Judiciis*; *De verborum & rerum significatione, Commentatio*; *De libero animi motu*; *De Vita Aulica*; *Encomium pulicis*; *De Concordia*; *De Calumnia*; *De salute ac vitæ valetudine*; *Paraphrasis trium librorum Meteororum, in primum librum Ethicorum, in Politica & in Commentationem de sensu & sensili Aristotelis*, & plusieurs autres dont on trouve le Catalogue dans les Eloges de Teissier. *Paul Jove, *in Elog.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Louis Jacob, *des Biblioth.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 239. *& suiv.* de l'edit. de Hollande 1715.

CALCAGNO, en Latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Bresse en Italie, vivoit dans le XV siécle. C'etoit un des plus célebres Jurisconsultes de son tems. Il composa divers Ouvrages, *De commendatione studiorum*, *De septem peccatis mortalibus*; *De Conceptione sanctæ Mariæ*. *Consilia*, *&c.* Il mourut en 1478. *Trtheme, *de Script. Eccl.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALCAL. *Voyez* CALCOL.

CALCAR, ville d'Allemagne dans le Duché de Cléves, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle est située sur la riviére de Men, à une lieue du Rhin, & à deux de Cleves, avec un château. Calcar est assez bien fortifiée, mais les rues sont etroites, & on n'y voit rien de considérable qu'une belle place où est la Maison de ville. *Baudrand.

CALCAR ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la ville de Calcar dans le Duché de Cléves, a été un excellent homme; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de se montrer au monde. En 1536, il entra chez le Titien, où il fit un si grand progrès, que beaucoup de tableaux & de desseins à la plume de la main de ce Disciple passent pour être du Titien même; en quoi beaucoup d'habiles Connoisseurs sont tous les jours trompez. De Venise il alla à Rome, où aprés s'être rendu la maniére de Raphael très-familiére, il passa à Naples, & y mourut en 1546. C'est lui qui a dessiné les figures anatomiques du livre de Vesale, & les portraits des Peintres, qui sont à la tête de leurs Vies, que Vasari a écrites. Cela seul doit suffire pour faire son elogé. Il a fait un tableau entre autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où la lumiére vient du petit Christ. Cet Ouvrage passe pour admirable. Rubens, qui en étoit possesseur, le voulut garder jusqu'à la mort, & à son inventaire Sandrat l'acheta & le revendit à l'Empereur Ferdinand, qui en faisoit beaucoup de cas. *De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*.

CALCE'DOINE. *Cherchez* CHALCE'DOINE.

*CALCE'OLARI (François) celébre Botaniste dans le XVI siécle, est un des premiers qui se soient appliquez à rechercher & à recueillir une grande variété de plantes, de minéraux, &c. En 1554, il entreprit avec Aldrovande un voyage au Mont-Baldo, qui étoit alors l'école la plus celébre des Botanistes. **Voyez le Supplement de Paris* 1735.

CALCHAS fils de Thestor, suivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde 1841, & avant Jésus-Christ 1194. Il predit que le siége dureroit dix ans, & que la flotte retenue par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'aprés qu'on auroit immolé à Diane Iphigénie fille d'Agamemnon. Homére parle souvent de lui, & particuliérement au sujet de la querelle qui s'eleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'aprés la prise de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pu deviner ce qu'un homme de sa profession, nommé Mopsus, devina. Sophocle raporte que le destin de Calchas etoit de mourir, lorsqu'il auroit trouvé un plus habile Devin que lui. On dit aussi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas: c'est celle que l'on nomme *Lampusa*, & qui étoit Colophonienne. *Homére, *Iliade*, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 100. 122. 176. 181. 185. Apollodore. Hygin, *Fable* 97. 98. 128. 190. *Voyez* MOPSUS.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Peloponnése, succéda à son pére, & épousa Messapus, Capitaine de vaisseau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit forcée, & non pas Messapus son époux, qui régna 47 ans, & mourut l'an du monde 2272, & avant J. C. 1763. Eratus leur fils monta ensuite sur le thrône. *Eusebe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum*. Il n'est connu que par un Concile que Grégoire Evêque d'Ostie, & Theophylacte de Todi, Legat du S. Siége, y tinrent l'an 787, sous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vingt chapitres dans le septiéme tome des Conciles.

CALCIDE. *Voyez* CHALCIDE.

CALCIOPE. *Voyez* CHALCIOPE.

CALCITIU, *Chalcédon*, village de Turquie dans l'Asie Mineure, sur le canal de la Mer Noire, prés de Scutaret, & vis à vis de Constantinople. Les Estrangers l'appellent encore *Calcédonia*, parce que c'étoit autrefois la ville de *Chalcédoine*, où fut tenu le quatriéme Concile Oecuménique, l'an 451, du tems de S. Léon I, Pape. *Voyez* CHALCE'DOINE.

*CALCOL ou CHALCOL, quatriéme fils de *Zara*, fils du Patriarche *Juda* & de *Thamar* sa belle fille. *I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6. Il faut remarquer que, I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 31, ce Calcol est appellé fils de *Mahols*, & est mis avec Ethan, Heman & Dordah ses freres, au nombre des gens extrémement sages; mais dont pourtant le Roi Salomon surpassoit la sagesse.

*CALCOL, CHALCHOL & CHOLCHOL, Lévite, quatriéme fils de *Mahol*, Lévite & Musicien fameux. *I. *Rois* ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 31.

*CALCOL, fils de *Zara* de la Tribu de *Juda*. *I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6.

CALCONDYLE. *Cherchez* CHALCONDYLE, & DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE.

*CALCOSTHE'NE, celebre Sculpteur de l'Antiquité, faisoit premiérement ses modeles en cire.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui signifie une pierre, parce que les Anciens se servoient de petits cailloux, au lieu de jettons, pour faire leurs supputations en Astronomie & en Geométrie. Les Rois de Lacédémone donnoient leurs suffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire: d'où vient cette expression Latine, *dies albo aut nigro notanda lapillo*, & cette autre dont se sert Pline *le Jeune*, *l.* 6. *Epist.* 11. *O diem lætum, notandumque mihi candidissimo calculo*. On s'en servoit aussi pour marquer son approbation, comme on le voit dans ces phrases si ordinaires aux Latins, *Calculo comprobare*, & *calculum album adjicere*, pour dire *approuver, donner son suffrage*. **Antiq. Grecq. & Rom.* Rosini, *Antiq. Rom.*

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de saint Benoit, dans l'Abbaïe de Jumieges, vivoit dans le douziéme siecle, vers l'an 1120. Il écrivit divers Ouvrages. *Arnoul Wion, Gesner, &c.

CALDAR, province de Turquie. *Cherchez* YE'RACH.

*CALDARON (Jacques) de Palerme, né en 1651, étoit Philosophe, Médecin, Apothicaire, Chymiste très-habile, vivoit encore en 1730, mais fort avancé en âge. On a de lui, *Della Natura, qualità e virtù della Terra di Baida*; *Del modo come è fatta la China-china*, *Epistola Botanica*; *Pretia simplicium ac compositorum Medicamentorum*; *Examen & Oedipus Aromatariorum*. **Voyez le Supplément de Paris* 1735.

*CALDAS, en Latin *Aqua Calida*, village du Royaume de Galice en Espagne, à une lieuë d'Orense du côté du midi. *Maty, *Dict. Géogr. Voyez* ORENSE.

CALDAS DE PE'REIRA (Jean) Jurisconsulte Espagnol natif de Thui dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu au commencement du XVII siecle. Il a composé divers Ouvrages de Droit que nous avons en quatre volumes, *Quæstiones forenses & controversiæ civiles*; *Syntagma de Universo Jure Emphyteutico*, *&c.* *Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RA (Edouard) Jurisconsulte Portugais, vivoit en 1610. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Variarum Lectionum Juris libri quinque*, *De erroribus Pragmaticorum*, *&c.* *Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RIN (Jean) de Boulogne, fils adoptif de Jean André, joignit dans le XIV siécle une vertu solide à une très-grande érudition. Jean André l'adopta, aprés avoir perdu son fils Bonicontre, qui avoit deja donné des preuves de sa capacité par un Traité *de Appellationibus*, *& Accusationibus*. Ce fils adoptif étoit digne d'un si savant pere. Il mourut le 13 juillet 1348, aprés avoir pris l'habit de saint Dominique, & il a laissé, outre des Commentaires sur les livres des Décrétales, d'autres Ouvrages fort estimez. *Forster, *l.* 3. *Hist. Juris*, *ch.* 26. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CALDE'RIN (Jean) vivoit dans le XVI siécle en 1571, car ce fut en cette année qu'il publia un Ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquisiteur de la Foi. *Le Mire, *de Script. XVI sæcul.*

CALDE'RINO, bain fameux à dix milles de Vérone en Italie, que l'on appelle ordinairement, *le bain de Vérone*. Ses eaux sont très salutaires, & plusieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guérison des maladies. *Beyerlink, *tome* 1.

CALDE'RINUS (Domitius) célebre Grammairien naquit vers l'an 1447, à Torri sur le lac, dans le diocése de Verone. Le Cardinal Bessarion, qui l'avoit connu particuliérement, & qui l'avoit mis au nombre de ses Domestiques, se fit un plaisir de le produire à Rome, où Calderinus enseigna avec beaucoup de réputation. Il savoit les Langues, avoit fait une étude particuliére des Poetes Latins, & fut le premier qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires. Il composa aussi d'assez bons vers; mais ce fut un Critique présomptueux, que quelques Auteurs ont accusé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Caldérinus étoit extrémement delicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foiblesse d'estomac, qui le jetta ensuite dans une fievre pourprée dont il mourut en 1477, à Rome. Ange Politien lui fit cette épitaphe,

> *Hunc Domiti fecis tumulum qui transit orillit*
> *Vel Phœbi ignarus, vel male gratus homo est:*
> *Intulit hic Vatum cæcis pia lumina chartis,*
> *Obstrusum ad Musas hic patefecit iter.*
> *Hunc Verona tulit, docti patria illa Catulli,*
> *Huic lethum atque urnam Roma dedit juveni.*

Caldérinus a donné un ample Commentaire sur Martial, un autre sur Juvénal; Defense contre le Grammairien Brothee, c'est à dire, *Angelo Sabino*. On a aussi de ses Notes sur Virgile. Il a de même travaillé sur les Métamorphoses d'Ovide, sur Perse & sur Catulle. Il a commenté l'*Ibis*, & les Sylves de Stace. Il a donné, Dissertation sur les Heroïdes d'Ovide; Dissertation sur les endroits les plus difficiles de Properce. Il avoit presque achevé avant sa mort, des Commentaires sur les Lettres de Ciceron à Atticus, sur Suétone & sur Silius Italicus. Il a laissé de plus un Recueil d'Observations en trois livres, & plusieurs autres Ouvrages, & cependant l'Auteur n'avoit que trente ans lorsqu'il mourut.

*Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. ch.* 21. Trithéme. Philippe de Bergame. Scipion Maffei *Verona illustrata*.

*CALDE'RINUS (Domitius) Jurisconsulte habile, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit de Verone: les uns l'appellent *Calderino Mirani*, & les autres comme Moscardo, *Cesare Mirani Calderini*. Il a fait plusieurs Ouvrages, entre autres un Dictionnaire Latin à l'usage des classes. M. Maffei en parle aussi dans son cinquiéme livre *Degli Scrittori Veronesi*, *p.* 224. de l'edit. *in folio*, de la *Verona illustrata*.

CALDE'RON (Rodérie) fils de François Caldéron, & de Marie Sandelin, naquit d'une concubine, à Anvers où son pére etoit en garnison; mais il fut ensuite légitimé par le mariage de son pére & de sa mére. Aprés avoir été Page du Vice Chancelier d'Aragon, il entra au service de Dom François Sandoval, Marquis de Denia, Duc & Cardinal de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Calderon, ayant gagné les bonnes graces de ce Ministre, parvint à de grandes charges. Il fut premiérement Aide de la Chambre du Roi, puis Sécretaire d'Etat. Aprés qu'il eut épousé Agnès de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le Collier de l'Ordre de saint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcana, & obtint la charge de Capitaine de la Garde Allemande. Ce rang illustre & le crédit qu'il avoit auprès du Roi, le rendirent si insolent, qu'il méprisoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toutes sortes de crimes: ce qui causa sa disgrace. Il fut arrêté l'an 1619, & fut conduit au château de Montanches vers le Portugal. Son procès lui ayant été fait, il fut condamné

damné à avoir la tête tranchée dans la place publique, où il fut conduit sur une mule. Sa sentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accusation. Le 19 octobre 1621, on l'avertit de faire son testament, de disposer de deux mille ducats, & de se préparer à la mort. On lui ôta ensuite l'habit de Chevalier, & le 21 du même mois il fut conduit au supplice, revêtu d'une soutane, d'un manteau de deuil, d'un capuchon de frise, avec une croix sur l'estomac, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état jusqu'au soir sur l'échafaut par plusieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant assemblez pour lui faire une pompe funebre, on les renvoya, & on leur fit défenses d'accompagner ce corps, qui selon la coutume du pays fut escorté par les Confrairies, & porté dans l'Eglise des Carmes, ainsi qu'il l'avoit ordonné. On assure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ses meubles furent estimez à plus de quatre cens mille ducats. Au commencement de sa faveur il avoit renié son pere; mais ensuite s'en étant repenti, il lui procura de grands emplois, & le traita avec des marques d'amour & de respect. Le pere usa modestement de sa fortune, & s'y fit autant d'amis, que son fils se fit d'ennemis par son humeur hautaine & méprisante. Il lui avoit souvent predit qu'il périroit s'il ne conduisoit mieux sa barque. Entre les articles dont on accusa Dom Roderic; l'on trouve ces deux qui furent mal prouvez, d'avoir empoisonné la Reine Marguerite, & de s'être servi de sortiléges. On lui trancha la tête *more Hispanico*, c'est à dire, par devant; car en Espagne il n'y a que les traîtres qui soyent décapitez par derriere. Il mourut si courageusement & si chrétiennement, qu'il fut honoré des pleurs & des regrets de ses ennemis mêmes. * Amelot de la Houssaye, *Memoires &c. tome* 2. Du Puy, *Hist. des Favor.*

CALDE'RON (Jean Alphonse) Avocat, natif de Nonuella dans le diocése de Tolede, a fleuri en Espagne vers l'an 1640. Il composa cinq ou six gros volumes des droits du Roi d'Espagne, qu'on l'obligea de réduire à la moitié, & il les publia sous ce titre, *El Imperio de la Monarchia d'Espagna*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CALDE'RON (Antoine) Espagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baeza, ville dans le diocése de Tolède. Il s'avança extrémement dans les Sciences, & fut choisi pour enseigner dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'attacha à l'etude de la Theologie, où il fit assez de progrès. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolède; & enfin on le choisit pour être Précepteur de l'Infante d'Espagne Therése d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1651, le Roi Philippe IV le nomma à l'Archevêché de Grenade; mais il mourut en 1654, avant que d'avoir été sacré. Il composa quatre ou cinq Ouvrages differens, en faveur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, & un autre touchant saint Jacques Patron d'Espagne. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RON (Pierre) connu sous le nom de Dom Pedro Caldéron de la Barca, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques & Chanoine de Tolede. Il est celebre par les belles Comédies Espagnoles qu'il a composées, & que nous avons en trois parties, dont la derniere a été imprimée en 1664. On les a toutes recueillies & imprimées à Madrid en 1689, *in quarto*, en neuf volumes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* CALDIVEL (Richard) célébre Medecin en Angleterre. Il se fit pendant sa vie, par son savoir, une haute réputation, & pour se la conserver par quelques monumens après sa mort, il augmenta les revenus du College de Linacre à Londres, & légua une pension annuelle au Professeur qui y enseigneroit l'Anatomie. Il mourut en 1584 ou 1585. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *in Vita Elizabetha*. Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.*402.

CALDIUS, c'est ainsi qu'en transposant quelques lettres, les Soldats appelloient par dérision l'Empereur Claudius, comme on dit depuis *Biberius* pour *Tiberius*, & *Mero* pour *Nero*. * Suetone.

CALE, nous ne parlons de ce mot que dans le sens dans lequel il signifie l'action par laquelle on plonge quelcun dans l'eau. Ce fut autrefois un passetems dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme le témoigne Olaüs Magnus: mais ç'a été un supplice entre les Celtes & les François. Les Allemans l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme le témoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaise vie sont condamnez à la cale, ou à être baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer, attachée à la vergue du grand mât, ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux piez, pour rendre la chose plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle cale seche, lorsque le patient est suspendu à une corde racourcie qui ne descend qu'à cinq ou six piez de la surface de la mer ou de la terre; c'est une espéce d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flote d'en être les spectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, qui vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute, se jetter la tête la premiere*.

* CALE', CALA, CALAH, CHALACH & CHALE' ville d'Assyrie bâtie par Assur ou par Nimrod. * *Genese, ch.* 10. *v.* 11. *&* 12.

* CALEB fils de *Hesron* & petit-fils de *Juda* l'un des douze Patriarches, naquit l'an du monde 2352, avant Jesus-Christ 1683. Il eut pour premiere femme *Hazuba*, qui fut mere de *Jerioth*, de *Jaser*, de *Sobab*, & d'*Ardon*. Caleb eut encore une autre femme, après la mort de la premiere. Elle avoit nom *Ephrat*, & en eut un enfant nommé *Hur*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18. 19.

CALEB fils de Jéphoné, autrement Jéphunné, naquit l'an 2505 du monde, 1530 avant Jesus-Christ. A l'age de 40 ans, il fut choisi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les Deputez des autres Tribus du peuple Juif, reconnoître la Terre de Canaan. Il rassura le peuple epouvanté & decouragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le seul avec Josué de ceux qui étoient sortis d'Egypte qui entrerent dans la Terre de Canaan. Quarante cinq ans après qu'il eut été reconnoître le pays de Canaan, étant pour lors âgé de 85 ans, il pria Josué de lui vouloir assigner pour sa portion les montagnes & la ville d'Hebron. Josué lui accorda sur le champ sa demande. Caleb chassa de ce pays trois Rois fils de Hanak, savoir Sesai, Ahiman, & Tolmai, ensuite il marcha contre les Habitans de Dabir, qui se défendirent avec tant de valeur, que Caleb desesperant de la prendre, promit de donner sa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maître. Othoniel, fils de Kenaz frére de Caleb la prit, & epousa ensuite Hacsa fille de Caleb. Après avoir été seize ans paisible possesseur de la ville d'Hébron & de ses dependances, Caleb mourut l'an 2619 depuis la creation du monde, agé de 114 ans. * *Nombres, ch.* 14. *Josué, ch.* 14. & 15. *Juges, ch.* 1. Usserius, *in Annal.*

* CALEB, Canton de la Tribu de Juda où étoient situées les villes de Cariath-Sepher & d'Hebron, appartenant à la famille de Caleb fils de Jephunné. I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 14. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CALEB-ABBA, Juif Caraite, vêcut dans le XV siécle à Andrinople & à Belgrade. Il fut Disciple du celebre Docteur Caraite *Elie Byzantin*. Caleb entreprit de finir l'Ouvrage intitulé *Adderet Eliahu*, que son Maître avoit commencé, mais la mort renversa son projet. Il a écrit un livre qui a pour titre *Gan hammeleh*, c'est à dire, *Jardin du Roi*, qui est composé de toute sorte de pieces d'eloquence. On a encore de lui le *livre des dix Traitez*, qui contient une explication du Chanoque des Cantiques & du Pseaume 119. * Mardochée, *Script. de Carais.* Wolfius, *Biblioth. Hebr.*

CALE'BEC. *Voyez* KILBEGS.

CALE'CA. *Voyez* CE'LAYA.

CALE'CAS, Religieux. *Cherchez* EMMANUEL CALE'CAS.

CALE'COULAN, ville de l'Inde deçà le Gange, est capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom, & située sur la côte de Malabar, à 40 lieues de Calecut, du côté du Midi. Mary, *Dict. Geogr.*

CALE'CUT. *Cherchez* CALICUT, Royaume.

CALE'DONIE, ancien nom de l'Ecosse, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonii*. On voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dunkeld*, qui signifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a plusieurs dans ce Pays. De là la Mer qu'on appelle *Deucaledon* doit être appellée *Dunealedon*. Auparavant les Caledons ou Caledoniens, une des plus celebres Nations des Bretons, composa une partie du Royaume des Pictes, au temoignage d'Ammien Marcellin, qui divise les Pictes en deux Tribus, les Caledoniens & les Vectarions. Il est evident que par les Caledoniens, dont Tacite & d'autres Historiens font si souvent mention, il faut entendre les Ecossois. * Buchanan.

CALE'DONIE, nom d'un Isthme ou langue de terre de l'Amerique, entre le huitiéme & le dixiéme degré de latitude septentrionale, ayant en longueur 140 milles Anglois depuis la riviére de Darien jusqu'au Port de Sortvan. Il seroit fort commode pour le negoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, si ce n'étoit les pluyes excessives & l'air mal sain, qui le rendent inhabitable. Quelques vaisseaux envoyez par la Compagnie Orientale d'Ecosse, y prirent terre, & cherchérent à y faire un établissement sur la fin de l'an 1698; mais après plusieurs rencontres avec les Espagnols, & autres traverses, qu'il seroit trop long de raporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Pays, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Calédonie*. Ce fut en 1700, qu'ils le quittérent, après avoir enduré beaucoup de fatigues, & depensé inutilement de très grosses sommes. * Wafer. Dampier, *Histoire de l'établissement des Ecossois à Darien*.

CALE'DONIEN, l'Océan Calédonien, *Deucaledonius Oceanus*, ou *Caledonius*, c'est une partie de l'Océan septentrional, qui s'étend depuis les Isles de la Grande Bretagne jusqu'aux meridionales de l'Irlande. Il a pris son nom de l'ancienne Caledonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecosse, que l'on nomme aujourd'hui Ross, Locquabyr & Athol, & qui a même quelquefois donné son nom à toute l'Ecosse.

* CALE'GAN ou CALE'GUAN, petite Isle du nombre des Philippines, au nord de l'Île de Mindanao, dont elle est éloignée d'environ trente lieuës; & au sud-ouest de l'Isle de Cras, dont elle n'est separée que par un petit trajet. * Sanson, *Carte des Isles Philippines, des Moluques & de la Sonde*.

* CALEMBERG, famille de Comtes qui tenoit un rang distingué dès le tems de Charlemagne. Cet Empereur ayant soumis la Westphalie à son obéissance, créa en 804 quatre Chevaliers de cette Maison, dont l'un batit le Château de Calemberg qui fait le sujet de l'article suivant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALEMBERG, château du Duché de Brunswick en Basse Saxe, sur la Leine à trois lieues de la ville de Hanovre, au midi de cette ville tirant vers l'est dans la Principauté de Calemberg, à laquelle il a donné le nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALEMBERG, Principauté d'Allemagne dans la Basse Saxe. Ce pays est une des trois parties du Duché de Brunswick. Il consiste en deux parties separées l'une de l'autre, & que l'on peut distinguer en Haut & Bas Calemberg, par raport à leur situation sur la Leine. Le Haut est vers les sources de cette riviere & aux confins de la Hesse. Il peut avoir six lieues de long & à peu prés autant de large, & l'on y voit les villes de Gottinghen & de Northeim. Le Bas Calemberg est vers le confluent de la Leine & de l'Aller, aux confins du Duché de Lunebourg. Il peut avoir onze lieues de long, & cinq à six de large. Neustadt & Hanovre en sont les lieux principaux. La ville de Hamelen, quoique détachée de cette Principauté, en depend pourtant. Le Duc de Hanovre est le maître de la Principauté de Calemberg, de même que de celle de Grubenhague. * Le même.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Cetius* ou *Cetius mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, où elle s'etend depuis le Danube jusqu'à la Save, & se divise en diverses parties qui ont aussi differens noms. * Bertius. Cluvier.

CALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALENDARIO (Philippe) célébre Architecte & Sculpteur, se mit en réputation à Venise, du tems de Marin Faletti, Doge de cette Republique l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de saint Marc, ces beaux Portiques soutenus par des colomnes de marbre, qui font le circuit de cette place; au dessus desquels on voit de superbes bâtimens ornez de bas reliefs & de riches peintures. Cet ouvrage fut admiré de tout le monde, & lui attira de grandes recompenses de la République. Le Doge même voulut l'honorer de son alliance. * Egnatius, *l.* 1. *c.* 11.

CALENDERS, espéces de Derviches, qui sont répandus dans la Perse, & dans la Turquie, tirent leur origine d'un Santon Calenderi leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals. Il prononçoit incessamment le nom de Dieu au son de sa flûte, & continuoit cette musique jour & nuit. Il marchoit la tête nue & sans chemise, couvrant ses epaules d'une peau de bête sauvage & ayant une maniere de tablier, dont la ceinture étoit ornée de pierres precieuses, mêlées de faux diamans. Ses Disciples ne s'adonnent qu'aux divertissemens & aux plaisirs, & forment plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une societé de personnes Religieuses. Ils estiment le cabaret aussi saint que la mosquée, & croyent autant honorer Dieu, en se servant librement de ses creatures, que les autres l'honorent par leurs devotions, & par leurs austeritez. On les appelle Abdals ou Abdallas, en Arabe ou en Persan, c'est à dire, des gens consacrez à Dieu. Ceux-ci sont simplement habillez d'une tunique de plusieurs pieces, & piquée comme des matelas. Quelques uns ne se couvrent que d'une peau velue, ayant au lieu de ceinture, un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils font profession, & qu'ils portent comme une marque de leur science. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubecker, Omar & Osman, que les Turcs honorent; comme aussi les Saints des Tartares Usbecks, dont ils font des contes ridicules, pour les faire mepriser. Ils mangent tout ce que leurs Auditeurs leur donnent, & prennent l'argent qu'on leur presente; c'est pourquoi on les appelle Kalanderans. Ils sont la plupart abandonnez à toutes sortes de vices, & font non seulement le metier de Charlatans, mais aussi celui de Voleurs. Pour ne les point recevoir dans les maisons, à cause de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de se retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des mosquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Olearius, *tome* 1.

CALENDES, (les Fréres des) C'est ainsi qu'on nomma autrefois en Allemagne ceux qui étoient Membres d'une Societé, qui s'assembloit tous les premiers jours des mois & qui regloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeûnes &c. pour tout le mois. Cette Societé fut répandue en Saxe, en Thuringe, en Misnie, en Pomeranie, en Westphalie & en France. On ne sauroit fixer au juste la date de l'origine de cette Confraternité. Il y en a cependant qui la raportent au tems dans lequel S. Dominique fonda la Confrerie du Rosaire contre les Vaudois. L'Ordre des Freres des Calendes est different de tous les autres, parce qu'on y recevoit des Ecclesiastiques & des seculiers, hommes & femmes. Comme ils faisoient de grands repas les premiers jours des mois, il s'y glissa beaucoup de desordres, de sorte que vers le commencement de la Reformation, les Theologiens porterent des plaintes contre cette Societé, qui fut

totalement abolie. * Feller, *Orat. de Frat. Calend.* Tenzelius, *ad an. 1692. menf. Mart.*

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENDION, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme siecle, fut élu l'an 482, par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne III. Comme il étoit très-zelé pour la Foi orthodoxe, aussi-tôt qu'il fut ordonné, il assembla un Synode, fit savoir son élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Eglise, & fit prononcer anathême contre Timothée Elurus Patriarche d'Alexandrie. L'empressement qu'il témoigna à defendre la Foi orthodoxe, lui attira la haine des Heretiques, qui l'accusérent auprès de l'Empereur Zénon, d'avoir favorisé la rebellion d'Illus & de Leonce, que Verine, belle-mere de l'Empereur, avoit fait revolter. Ce Prince, sans examiner la verité de l'accusation, relegua Calendion à Oasis en Afrique, & retablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois usurpé la Chaire episcopale, & avoit eté chassé par l'Empereur Leon. Calendion fut envoyé en exil en 483, d'où il écrivit une lettre au Pape Félix pour sa justification. C'est cet Evêque qui a le premier ajoûté, *Christe, &c.* au *Trisagium*. Son nom se trouve dans les Fastes de l'Eglise Latine & de l'Eglise Grêque. * Evagre, *l. 3. Hist. c.* 10 & 16. Liberatus, *in Brev.* Théophanes, *in Chronico*. Victor Tunnunensis, *in Chronico*. Theodore Lecteur, *l.* 2. Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, suite des mois qui composent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui est le nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dressé par Romulus, Fondateur de la ville de Rome, qui ayant plus de connoissance des affaires de la guerre, que du mouvement des astres, composa son année de dix mois seulement, dont le premier étoit le mois de mars, & ensuite les mois d'avril, may, juin, quintil, depuis appellé juillet, sextil, depuis nommé août, septembre, octobre, novembre, décembre. Il donna 31 jours à mars, à mai, à quintil & à octobre & 30 à chacun des six autres; de sorte qu'ils faisoient tous ensemble 304 jours. Numa Pompilius, qui régna après lui, réforma pour la premiere fois ce Calendrier, & imita à peu près les Grecs, qui composoient leur année de 12 mois lunaires, de 30 & de 29 jours l'un après l'autre; ce qui faisoit 354 jours. Comme il aimoit le nombre impair par une superstition commune chez les Egyptiens, il fit son année de 355 jours, & lui donna douze mois, savoir, janvier, février, mars, &c. Janvier étoit de 29 jours; février de 28; mars, may, quintil & octobre de 31 jours; & les six autres de 29. Il ne se mit pas en peine que février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit destiné aux sacrifices que se faisoient aux Dieux des Enfers, à qui ce nombre, comme malheureux, sembloit appartenir. Numa voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solstice d'hiver, fût le premier mois de l'année, & non plus celui de mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printemps. Il se servit aussi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois surnumeraire de deux ans en deux ans, lequel étoit composé alternativement de 22 ou de 23 jours, pour régler l'année civile au cours du Soleil, qui fait sa révolution en 365 jours, & près de six heures. Il ordonna en même tems aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la maniére de cette interposition de mois extraordinaires: mais par ignorance ou par superstition, ou pour quelque interêt particulier, ils mirent les choses dans une si grande confusion, que leurs fêtes arrivoient dans des saisons entierement opposées à celles où elles devoient être célébrées, suivant leur institution; de sorte qu'on célébroit les fêtes d'Automne au Printems, & celles de la moisson dans le milieu de l'Hyver.

Ce desordre fut si grand, que Jules César, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharsale, crut que la reformation du Calendrier étoit digne de ses soins. Il fit venir d'Alexandrie un celebre Astronome nommé Sosigéne, qui regla l'année sur le cours du Soleil, & qui après avoir composé le Calendrier de 365 jours, laissa les six heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, qui seroit ajoûté dans le mois de février, avant le 24 jour de ce mois que les Romains appelloient le sixiéme des Calendes, selon leur maniére de compter; d'où est venu le nom de bissexte, parce qu'alors on disoit *Bis sexto Calendas*. Pour placer les dix jours, desquels l'année solaire de 365 jours excedoit celle de Numa, qui étoit de 355, il ajoûta deux jours à chacun des mois de janvier, de Sextil & de decembre, qui n'en avoient que 29, & un jour à chacun de ces quatre autres, avril, juin, septembre & novembre, laissant le mois de février de 28 jours aux années communes, & de 29 à la bissextile. Et comme (par la négligence de ceux à qui on avoit commis le soin de la distribution des mois intercalaires) le commencement de l'année se trouvoit alors précéder de 67 jours le Solstice d'Hiver, & que c'étoit aussi l'année de l'intercalation du mois de 23 jours ce qui fit 90 jours, cette année de la correction du Calendrier faite par Jules César, fut de 15 mois, ou de 445 jours; c'est pourquoi on l'appella *l'année de confusion*. Il est important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniere aux esprits des Romains, accoutumez si long-tems à l'année lunaire, fit commencer la premiere année du Calendrier Julien, au jour de la nouvelle lune qui suivit le Solstice d'Hiver, & qui vint alors huit jours après. Et c'est de là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours après le Solstice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient presque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules César avoit faite du Calendrier, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs cesserent en ce tems-là de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45 jours tous les quatre ans. Les Egyptiens fixerent leur *Thot* ou le premier jour de leur année, qui passoit auparavant d'une saison dans une autre. Les Hébreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de presque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens garderent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours, & la même intercalation d'un jour, dans l'année bissextile. Ils ôterent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Assemblées ou Feries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la semaine. Au lieu des Fêtes profanes, & des Jeux Romains, ils rangérent par ordre les Fêtes & les ceremonies de la véritable Religion. Vers le commencement du VI siecle, l'Abbé Denys surnommé *le Petit*, pour concilier les differens usages des Eglises d'Orient & d'Occident, sur le tems de la célébration de Pâques, proposa une même forme de Calendrier, suivant la Periode Victorienne, composée des cycles du soleil & de la lune, & raportée à la naissance de JESUS-CHRIST. Jusques alors la plupart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Consuls & des Empereurs. Quelques uns commençoient à compter, ou du jour de la passion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs sous l'Empereur Diocletien, mais Denys *le Petit* trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de JESUS-CHRIST, & cette Ere de Denys *le Petit* est encore en usage à la Cour de Rome, dans les dattes des Bulles & des Brefs. Néanmoins peu de tems après, les Chrétiens commencerent à compter depuis la naissance de Nôtre Seigneur, gardant toûjours la coutume des Romains, à l'egard du commencement de l'année, fixé au premier jour de janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Eglise faisoit connoître assez précisement les nouvelles lunes, & par consequent le tems de la fête de Pâques; mais la suite de quelques siecles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entierement avec le mouvement du soleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne se celebroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur dans l'Astronomie étoit très-dangereuse; parce que la fête de Pâques auroit insensiblement remonté jusques en Hiver, puis auroit passé en Automne, & de là en Eté. Ce fut dans le dessein de remédier à ce desordre, que le Pape Grégoire XIII envoya sur la fin du XVI siecle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Universitez les plus célebres, pour les inviter à chercher les moyens de retablir l'Equinoxe du Printems en son véritable lieu. Après avoir reçu l'avis de tous les Savans, il résolut de retrancher dix jours du Calendrier; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1582. Ainsi le lendemain de la fête de saint François, qui est le quatriéme d'octobre, on compta 15 au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le onziéme octobre, devint ensuite le 21 & de même dans les autres mois; ce qui fit que l'Equinoxe du Printems, qui tomboit sur le onziéme de mars, se trouva au 21, comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Grégoire trouva aussi un moyen pour empêcher un pareil desordre à l'avenir, en retranchant un jour bissextil de cent ans. *Voyez* BISSEXTE. Au reste cette correction a eté reçue avec soumission de tous les peuples qui sont demeurez dans l'obeïssance de l'Eglise Romaine; mais les Grecs Schismatiques & les Protestans, soit d'Allemagne, de Suéde, de Dannemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'usage parmi eux, quoiqu'ils en reconoissent la nécessité. Peut-être que les Allemans s'y seroient soumis, si la chose avoit été ordonnée par l'Empereur, & du consentement des Etats de l'Empire; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des réglemens sur ce sujet. Louis XIV Roi de France, fit recevoir cet usage du Calendrier Gregorien dans la ville de Strasbourg en 1681, mais ce fut une suite nécessaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même plusieurs Savans qui ont écrit contre cette réformation; entre autres Mæstlinus, Professeur en Mathématique à Tubingue, Scaliger & George Germanus. Nous avons aussi une construction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viete, & adressée à sa Sainteté, avec des Notes sur les defauts, qu'il disoit avoir remarquez dans le Grégorien. C'est ce qui obligea Clavius, l'un des Mathematiciens qui ont eu le plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clément VIII, un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Sethus Calvisius est venu longtems après, & il a prétendu faire voir par les observations astronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illustre Tycho-Brahé en parle lui même: *Ceux-là se donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétablissement de l'année, par les Tables de Copernic, c'est en vain qu'ils prétendent par là combattre la nouvelle reformation Grégorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus près, avec les regles des mouvemens celestes, que parce qu'il est difficile d'arriver à la derniére précision, laquelle même n'est pas absolument nécessaire*. Ce témoignage est d'autant plus considérable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Protestante, & que sa science extraordinaire l'a fait nommer à juste titre le *Restaurateur de l'Astronomie*. Outre le nom de *Gregorien*, qui fut donné au Calendrier après sa correction, il eut aussi celui de *Calendrier nouveau*, parce qu'il est different de l'ancien, & celui de *Calendrier perpetuel*, parce que la disposition des Epactes, qui sont mises à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puisse decouvrir dans les mouvemens celestes. Chamberlaine dans son Etat d'Angleterre, après avoir dit sur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Protestant aussi habile homme qu'il étoit, avoue que quelque difficulté que fassent ceux de sa nation, ils seront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. reformat.* Blondel, *Histoire du Calendrier Romain*. *Voyez* ANNE'E & KALENDRIER.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, de Sarzane en Italie, & frere utérin du Pape Nicolas V, étoit un homme d'un rare merite, sage, & craignant Dieu. Il fut Chanoine & Archidiacre de Luques, & puis Evêque de Boulogne, & le Pape Nicolas V, qui donnoit tout à la vertu & au merite, le mit au nombre des Cardinaux en 1449. Quelque tems après il fut Légat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de moderation, que les peuples de cette province le comblérent de mille benedictions. Pie II le fit Grand Penitencier de l'Eglise, & Paul II le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino se trouva à l'election de Sixte IV, & mourut à Bagnaia dans le diocése de Viterbe le 22 juillet 1476, à l'âge de 73 ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Laurent *in Lucina*, où l'on voit son epitaphe. * Platina, *in Nicolao* V. Sigonius, *l.* 4. Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Ughel. Aubery.

CALE'NIUS (Gautier) Anglois, natif de la Principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxford, vivoit du tems de Henri, Roi d'Angleterre, environ l'an 1120. Il fit une addition de plus de 400 ans à l'Histoire de son pays, laquelle on traduisit depuis en Latin, & qu'on mit même en abregé. Cet Ouvrage est intitulé, *Auctuarium Annalium Britanniæ*. Il écrivit encore, *De Rebus sui temporis, &c.* * Balæus & Pitseus, *De Script. Angl.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 48.

CALENTER, les Perses nomment ainsi le Thrésorier & Receveur des Finances d'une province. Il a la direction du Domaine du Roi, fait la recette de ses deniers, & en rend compte au Conseil; ou, par l'ordre du Roi, au Chan, qui est le Gouverneur de la province. * Olearius, *Voyage de Perse*.

CALENTIO ou CALENTIUS (Elisius) Poëte Latin, natif du Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1480, en même tems que Jovianus Pontanus & Sannazar: ces deux-ci, & les autres grands hommes de son tems, l'honorérent de leur amitié. Il a écrit de très-belles Elegies & divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme du combat des Rats contre les Grenouilles, dont le sujet est tiré d'Homere. Calentius avoit de bonnes qualitez, mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avoue lui-même par ces vers qu'il a consacrez à la posterité.

> *Talia post cineres de me toto orbe legantur,*
> *Scriptaque sint tumulo carmina digna meo.*
> *Ingenium natura dedit, fortuna Poëta*
> *Defuit, atque inopem vivere fecit Amor.*

On ne sait pas en quel tems arriva sa mort; mais ce fut du moins avant l'an 1503, auquel mourut Pontanus: car nous avons une epître de ce dernier, écrite à Lucio Calentio, fils du Poëte, qu'il exhorta de se rendre digne de la reputation que son pere s'étoit aquise par son esprit. On voit qu'il y travailloit alors. Son pere lui avoit recommandé en mourant, de mettre sur son tombeau, cette épitaphe, qu'il avoit lui même composée.

> *Sit tibi, sit felix & faustum iter,*
> *Qui sim discito, paucis, sodes:*
> *Hic ego vates jaceo Calentius,*
> *Somno sopitus gravi,*
> *Donec me tuba tam æthereis excitet,*
> *Vocans ad pias Superum sedes.*
> *Legisti? amabo, dic abiens, vale.*

* Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 45. Cornélius Tollius, *in Appendice*. Piérius Valerianus, *de infelicit. Litterat.*

CALE'NUM, ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALE'NUS (Oléous) le plus fameux Devin de son tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambassadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, si son fils ne leur avoit enseigné les précautions nécessaires. Tarquin *le Superbe* le fit consulter sur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creusant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter sur le Mont Tarpeïus. Il crut qu'il ne falloit point passer outre, sans savoir ce que cela presageoit. Il fit venir les Devins de son Royaume, mais ils lui répondirent, qu'ils n'étoient pas assez habiles, pour lui expliquer ce presage, & qu'il falloit s'adresser aux Devins d'Etrurie. Ils lui nommerent le plus celebre, & aussi-tôt il lui envoya des Deputez. Quand

ce De-

ce Devin eut connu que ce prodige signifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit de l'Etrurie ce précieux avantage, & d'en frustrer les Romains. Il en seroit venu à bout, si leurs Deputez avertis de ses finesses n'eussent évité de prendre le change dans les réponses qu'il fi-rent à ses interrogations. Voici comment la chose se passa. Dès que Calénus eut sçu de quoi il étoit question, il traça un cercle sur la terre, il l'orienta par des lignes droites. *Voici le Mont Tarpeius*, disoit-il aux Ambassadeurs, *voici l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident. Est-ce ici, est-ce là, que la Tête a été trouvée?* S'ils eussent repondu, *c'est ici*, les promesses du Destin eussent été pour l'Etrurie, & le lieu où étoit Calénus seroit devenu le siege de la Monarchie d'Italie; mais les Députez se tinrent bien sur leurs gardes, *ce n'est point ici*, repondirent-ils toûjours, *que l'on a trouvée cette Tête, on l'a trouvée sur le Mont Tarpeius à Rome*. Le fils de Calénus leur avoit appris cet expédient. *Mon pére*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, sans user d'aucun mensonge, car cela n'est point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux réponses que vous ferez à ses demandes*. Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette Histoire dans son Livre XXVIII, n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALE'OS. *Voyez* ASPROPITI.

CALEPIN (Ambroise) étoit de Calépio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, sous lequel il est fort connu. Il vivoit dans le XV siecle, & au commencement du XVI, & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Augustins, où sa vertu & sa doctrine le firent beaucoup estimer. Son Dictionnaire auquel il avoit long-tems travaillé, fut imprimé pour la premiére fois en 1503. Il mourut en 1510, privé de la vue par son extrême vieillesse, après avoir l'année précédente retouché son Ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, son Général, comme il paroit par sa lettre dédicatoire datée du premier octobre 1509. Depuis, cet Ouvrage a été augmenté par Passerat & par d'autres. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALE'PIO, Bourg d'Italie, près de Bergame, donne son nom à une vallée dite *Valle di Calepio*, près du Lac d'Iseo. Il est situé sur l'Oglio, & les Auteurs Latins le nomment *Calepium*, & ses habitans *Calepini*. C'est de là qu'on a formé le nom d'Ambroise Calepin, dont on vient de parler. * Léandre Alberti.

CALE'TRICUS (saint) fut Evêque de Chartres. *Voyez* sous CHARTRES l'article qui regarde l'Eglise de Chartres.

CALE'TURE. *Voyez* CALITURE.

CALFORDE, ou CALVORDE, place forte du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Elle est dans la Principauté de Wolfembuttel, environ à quatorze lieues de la ville de ce nom, & de celles de Brunswick & de Havelberg. * *Mary, Dict. Géogr.*

* CALGIUN, ville du pays nommé *Habaschach*, c'est à dire, des Abyssins ou de l'Ethiopie. Elle est située dans une campagne fort déserte à l'occident de Mancanach, ville du même pays sur la Mer Rouge. Calgiun est plus avant dans les terres, de quelques journées. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALGOCZ, ville de Hongrie. *Voyez* FREYSTADT.

CALHAT, QUALHAT, & QUÉLHAT, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est dans le pays, qu'on appelle Oman ou Jamana, sur un Golfe auquel elle donne son nom. *Voyez* CALAJATE.

CALHAT, (le Golfe de) Il est sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, entre le Cap de Raz-al-gate, & la ville de Dolfar, à soixante & dix lieuës de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolemée. * *Mary, Dict. Géogr.*

CALI, CHALI & HALI. *Voyez* CHALI.

CALI, petite ville peu considérable. Elle est dans le Royaume de Popayan, dans l'Amérique Méridionale, sur la riviére de Cauca, à vingt lieues au dessous & au nord de la ville de Popayan. * *Mary, Dict. Géogr.*

CALIARI ou CAGLIARI (Paul) Peintre célébre, connu sous le nom de PAUL VE'RONE'SE. Il étoit de Vérone en Italie, où il naquit en 1530 ou 1531, de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à dessiner & à peindre sous Antonio Badile un de ses oncles, & comme il avoit un admirable genie pour la peinture, il y fit bien tôt de merveilleux progrés. En effet, étant encore fort jeune, il peignit à Vérone, quelques tableaux dont on fit une estime particuliére. Le Cardinal Hercule de Gonzague l'engagea à venir à Mantoue, pour y travailler à l'Eglise du Dôme, qui est la Cathedrale, & il y aquit beaucoup de réputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta à Venise. C'est là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont plusieurs se sont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut consulté & employé pour tous les grands desseins du Palais Ducal, de la bibliothéque de saint Marc, & de la salle du conseil des Dix. Il fit une seule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jérôme Grimani, Procurateur de saint Marc, & Ambassadeur en cette Cour. Il retourna bien tôt à Venise, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront son nom immortel. Il s'attacha sur tout au coloris, & peignit dans le goût du Titien, & presque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Véronése, qui semble d'ailleurs avoir trop négligé le Dessein & le Costume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, civil & magnifique. Il avoit un frére & deux fils de même profession que lui; & il mourut en 1588, âgé de 58 ans.

CALIARI (Benoît) frére du précédent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit sous son frére, avec les ouvrages duquel les siens ont été confondus. C'étoit un homme fort laborieux, & sans ambition. Il mourut en 1598, âgé de 60 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 274.*

CALIARI (Charles & Gabriel) fils de Paul, embrasserent tous deux la profession de leur pére. Le premier dès l'âge de 18 ans, faisoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maîtres. On croit qu'il auroit été plus loin que son pére, s'il eût vécu aussi long-tems; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande application, il se gâta la poitrine, & mourut en 1596, en la 26 année de son âge. Gabriel son frére s'adonna au négoce, quoi qu'il fit quelques tableaux de tems à autre. Il mourut de peste en 1631, âgé de 63 ans. * Vasari, *nelle Vit. de Pitt.* Rodolfi, *Vit. de Pit. Venez.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 274 & 275.*

CALIBIA. *Voyez* CALIPIE.

CALICA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, sur la Mer Noire, où elle a un bon port, entre la ville de Varne, & celle de Pangala, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Callatia*. * *Mary, Dict. Géogr.*

CALICALA. *Voyez* HASENCALE.

CALICO. *Voyez* VERA.

CALICOULAN. *Voyez* CALECOULAN.

CALICUT ou CALECUT, ville & Royaume sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Ceux du pays l'appellent *Coicacta*, c'est à dire, *forteresse du Coq*, parce que, disent-ils, le Royaume de Calicut ne s'étendoit pas autrefois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faisoit dans le XVI siécle, & on y voit encore aborder quantité de riches Marchands, qui en raportent du poivre & des pierreries. Ce fut là que les Portugais descendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales; mais quelques victoires qu'ils ayent remportées, ils n'ont jamais pu s'y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chassa, dit-on, à cause de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faisoient à ses Sujets. Les Anglois s'y sont établis depuis long-tems, & y ont bâti une maison sur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, avoit été submergée dans une inondation. Ce pays est bas & sujet à des debordemens d'eaux. Le sable du rivage est mêlé de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramasser pour son profit. La forteresse que les Portugais avoient bâtie en 1529, assez loin du rivage, se voit à plus de deux lieues en Mer, à demi submergée, & les barques passent aisément entre ce château & la terre. Cette ville étoit autrefois le séjour du Zamorin, ou Roi de Calicut; mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajador ou Gouverneur, qui loge dans le palais. Zamorin ou Samori en Langue du pays signifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu sur la Terre*. Les Gentilshommes de ce pays, qui s'appellent *Nayres*, portent des brasselets de perles, & des anneaux d'or pour se distinguer des personnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas*. Il y a plusieurs de ces Nayres qui ne se marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plait. En entrant dans la maison, ils laissent leur épée & leur rondache à l'entrée, pour marquer qu'ils y sont; & le maître même de la maison voyant ces armes passe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & se trouvent ordinairement auprès de la personne du Roi, pour sa Garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas sont Gens de métier, ou Marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant présenté à sa Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce Royaume, que la nouvelle Reine (aussi-bien que toutes les Epouses,) est mise entre les mains d'un Bramen, pour en disposer, avant la consommation du mariage; & que ce n'est pas le fils du Roi, mais le fils de la sœur du Roi qui succéde à la Couronne, parce qu'ils croyent que ce moyen est le plus sûr, pour avoir un successeur du sang Royal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particuliérement du Bramen; & ceux de sa sœur étans toûjours du sang Royal, comme leur mére. On y trouve diverses sortes de Religions, des Payens, des Mahométans, des Arabes, des Chrétiens de saint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Missionnaires. Le Roi a souvent promis d'embrasser la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais executé ses promesses. Munster dans sa Cosmographie raporte bien des particularitez touchant la figure du Démon que le Roi du pays adore, avec ses Prêtres. *Voyez* aussi Hofmanni *Lexicon* au mot Calicut. * Mandeslo, *tome 2. d'*Oléarius. Dellon, *Rélations des Indes Orientales*.

CALIDIUS (L. Julius) Poëte Latin, contemporain d'Atticus, qui mourut l'an de Rome 730, & 24 avant Jésus-Christ. P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liste des Proscrits, à cause des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit son ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poëtes de son siécle, après la mort de Lucréce & de Catulle. * Cornélius Nepos, *dans la Vie d'Atticus*.

CALIFE. Les Perses donnent ce nom au Régent, qui enseigne dans une Metzid ou Mosquée qui sert de temple, & d'école. Le Molla est le Prêtre du temple, & le Principal du Collége. * Oléarius, *Voyage de Perse*.

CALIFE. Ce nom étoit propre aux successeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorsqu'il s'éleva d'autres Califes qui usurpérent l'autorité souveraine en Perse, en Egypte, en Afrique. Du régne de Mahomet II, l'an 814 de Jésus-Christ & de l'hégyre 199. l'Empire Mahométan étoit divisé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & transporta son siége à Bagdat, qu'il fit bâtir sur les ruïnes de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'est pourquoi on le nomma aussi Calife de Bagdat: le second fut le Calife du Caire en Egypte. Il y eut un troisiéme Calife à Carvan, & un quatriéme à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Espagne, qui prit aussi le titre de Roi. Pisasire qui regnoit en 958, fut le dernier Calife en Asie, dont les Turcs se rendirent les maîtres, & il ne reste que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Espagne. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou SUCCESSEURS DE MAHOMET qui ont régné dans la Syrie.

Commencement du régne. — *Durée du régne.*

Ans de l'Heg.	Ans de J. C.			*Ans.*	*Mois.*	*Sem.*
11.	632.	Aboubécre, Abubécker ou Aboubékre.		2.	4.	
13.	634.	Omar I, fils de Chetab ou Kitaf.		9.		
23.	643.	Othman ou Osman.		12.		

O M M I A D E S.

Ans de l'Heg.	Ans de J. C.			*Ans.*	*Mois.*	*Sem.*
35.	655.	Ali, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman*.	*un peu plus de*	4.		
41.	661.	Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.		19.		
60.	680.	Yézid, fils de Moavia.	*près de*	4.		
64.	683.	Moavia II, fils de Yézid.		0.	0.	2.
64.	683.	Abdalla, après deux mois & demi d'interrégne, régne d'abord en Egypte seulement, & en tout Mérouan I, ou Méravam ou Maruvan en Syrie.		0.	10.	
65.	684.	Abdulmalic ou Abdulmelich, Abdolmalek ou Abdelmélic fils de Mérouan.		21.		
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdulmalic.		9.	10.	
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zulesmin, deuxiéme fils d'Abdulmalic.		2.	8.	

Commencement du régne.			Durée du régne.		
Ans de l'Hég.	Ans de J. C.		Ans.	Mois.	Sem.
99.	717.	Omar II, neveu d'Abdulmalic.	2.	5.	
101.	719.	Yézid II, troisiéme fils d'Abdulmalic.	4.		
105.	723.	Hichan, ou Héchen, ou Hitcham, quatriéme fils d'Abdulmalic.	19.		
125.	742.	Gualid, ou Oulid II, déposé.	1.	3.	
126.	743.	Yesid III, surnommé Al-nakés fils de Gualid I.	0.	5.	
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	0.	2.	
127.	744.	Mérouan II, petit-fils de Mérouan I, surnommé *Aliaadi* ou *Himar-Algézira* régna en tout	5.		

Ce Mérouan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le thrône pendat l'espace de 91 ans, depuis Moavia en l'an 41, jusqu'en l'année 132 de l'Hégire.

A B B A S S I D E S.

Abdalla de la Race des Abbassides, chasse Mérouan le dernier Calife d'entre les Ommiades.

Ans de l'Hég.	Ans de J. C.		Ans.	Mois.	Sem.
132.	749.	Abdalla *Abdullabas*, ou Mahomet Abdalla *Saffah*.	4.		
136.	753.	Aboujafar, ou Abu-Jafar surnommé ALMANSOR frére d'Abdalla.	22.		
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *le Mahadi* ou *Mihédi*, fils d'Aboujafar.	10.		
169.	785.	Moïse, ou Mouça, surnommé *Hadi* ou *Mahadi*, fils d'Aboujafar.	1.	3.	
170.	786.	Aaron I, ou Haroun, surnommé *Raschid*, *Réchid*, ou *Mahashid* fils d'Aboujafar.	23.	1.	
193.	809.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *Al-Amin* & *Abou-Abdalla*, fils d'Aaron.	5.		
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, surnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.		
218.	833.	Al-Moutasem ou Mootasem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Isac*, fils d'Aaron.	8.	8.	
227.	841.	Aaron II, *Al-Ouathec*, ou *Vvatik* ou *Aboujafar*, fils d'Almoutasem.	4.		
231.	845.	Motevaquel, Motawakel ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutasem.	14.		
246.	860.	Al-Moustanser, ou Montaser, *Moustanser Billah*, *Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fait tuer son pére, & régne	0.	6.	
247.	861.	Moustain, Mustain, Mostain, *Aboulabas*, *Achmed*, frére d'Al-Moustanser	5.		
252.	866.	Moutaz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frére d'Al-Moustanser, est déposé par l'Achmed Turc. *près de*	3.		
255.	868.	Mouhtadi, ou Moktadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	1.	1.	
256.	869.	Moutamid, ou Mutamid, Al-Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	23.		
279.	892.	Moutadid, ou Moktadel, *Ahmed*, *Abal Abbas*, neveu de Moutamid.	9.		
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi, *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.		
298.	910.	Mouctadir Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Moutadid.	19.		
317.	929.	Cahir, ou Kahir, *Mahomet Aboulmansor*, fils de Moutadid.	6.		
322.	935.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas Ahmed*, fils de Mouctadir.	7.		
329.	942.	*Mort* d'Arradi.			

Après ce Calife & pendant sa vie même, l'Empire des Musulmans tomba dans une Anarchie universelle, & fut divisé en plusieurs parties par différens Chefs, dont les uns s'emparérent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perse, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De sorte qu'il ne resta plus au Calife que l'honneur de ce titre, celui de voir son nom gravé sur la monnoye, & le droit des investitures, qu'il ne refusoit jamais au plus fort. * Eutychius, Elmacin, Abulpharage. *Voyez* l'article des ABBASSIDES, & celui de la COTBET.

CALIFORNIE, presqu'isle de l'Amérique Septentrionale dans la Mer du Sud, est à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en est séparée que par le fleuve du *Colorado*, comme remarque le P. Kino, Jésuite Allemand, qui passa du Royaume de Sumatra en Californie l'an 1701, n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverser le *Rio-Azul*, ou riviére bleue, & le *Colorado*, dans lequel se jette l'autre riviére. La longueur de la Californie, est de six à sept cens lieuës du Septentrion au Midi, depuis les promontoires appellez Cap-Blanc, Cap de Saint-Sébastien, & Cabo Mendocino, jusques à un autre promontoire dit Cabo de San-Lucar.

La Californie fut premiérement découverte par Fernand ou Ferdinand Cortés en 1535, & depuis, les Espagnols ont seulement navigé sur la côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville selon Baudrand, dans toute l'isle, il n'y a qu'une Colonie d'Espagnol établie depuis peu dans la partie méridionale, qu'ils appellent Californie, dans un fort bon terroir, sur la côte, vis à vis de la nouvelle Espagne.

Pendant l'été, les chaleurs sont très grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air est plus tempéré dans les terres. Quand la saison des pluyes est passée, la rosée est abondante tous les matins; & depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, cette rosée est accompagnée d'une espéce de manne qui se congéle & s'endurcit sur les feuilles des roseaux. Elle a toute la douceur du sucre, mais non pas sa blancheur. On trouve dans tout le pays de grandes plaines & d'excellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des riviéres fort poissonneuses. Les arbres fruitiers y sont beaux. Tous les légumes & les grains qu'on y a semez y sont très-bien venus. On y trouve deux espéces de bêtes fauves inconnues en Europe, & dont la chair est bonne & délicate. Presque tous les animaux d'Espagne, & tous ceux du Mexique se trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des salines dont le sel est blanc & très-dur. Le poisson de mer y est bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend sur tout ces côtes fameuses.

Les Californiens n'ont point de maisons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils se font des espéces de feuillées pour passer la nuit. Pendant l'yver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre, & y demeurent plusieurs ensemble. Les hommes sont tout nuds. Ils se ceignent seulement la tête d'une bande de toile très déliée, & portent au cou, & quelque fois aux mains des nacres de perles assez bien travaillées. Leurs armes sont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toûjours à la main. Les femmes sont vêtues un peu plus modestement; elles ont à la ceinture une espéce de tablier tissu de roseaux, comme les nattes les plus fines. Elles se couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & se ceignent comme les hommes la tête avec des roseaux fort déliez. Elles portent aussi comme eux des colliers & des brasselets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'est de filer. Les hommes font encore une espéce de vaisselle avec diverses herbes, dont les fibres sont fort serrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte réglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils se coupent les cheveux en son honneur. Chaque famille se fait ses loix à son gré; de là vient la division qui régne parmi eux, & les fréquentes guerres qu'ils se font. * *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites*. V. Recueil 1705. Herréra, *Descr. Amer.*

* CALIFORNIE (Mer de) s'appelle aussi *Mer Vermeille* ou *Mar Vermejo*. Elle s'étend tout le long des côtes orientales de la presqu'isle de Californie, & des côtes occidentales du Vieux & du Nouveau Mexique. On pêche des perles le long des unes & des autres.

CALIGARI ou PELACANI (François) de Florence en Italie, Professeur en Mathématiques, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un Traité d'Algebre, & treize livres d'Arithmétique pratique, qu'il dedia à Jules de Médicis, depuis Pape sous le nom de Clément VII. * Poccianticus, *de Script. Florent.* Vossius, *de Mathem.*

CALIGNON (Sofroy de) ou selon d'autres (Soffrey de) Maitre des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, sous Henri IV, étoit de Dauphiné. Le Seigneur de Lesdiguiéres, qui fut depuis Connétable de France, contribua beaucoup à son élévation. D'ailleurs il étoit ami de Révol Sécretaire d'Etat. Henri n'étant que Roi de Navarre, avoit employé Calignon dans les affaires les plus difficiles, & lorsqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Ministre qu'il estimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes est son Ouvrage, & il y travailla plus qu'aucun autre. Au reste Calignon étoit savant en tout genre de Littérature, & il a même fait des vers en François. Du Verdier en a conservé plusieurs dans sa Bibliothéque, les autres sont perdus. Il mourut l'an 1607, âgé de 56 ans, laissant au Roi un sensible regret de sa perte. Il faisoit profession de la Religion Réformée. Ses vers que Du Verdier Vauprivas a conservez, sont une Satyre intitulée, *Le Mépris des Dames*. D'Aubigné dit que Calignon étoit un des plus grands esprits de son tems. Casaubon le traite de personnage illustre par sa doctrine, par sa piété, & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat. M. De Thou qui avoit travaillé avec lui pendant trois ans à dresser l'Edit de Nantes, le fait regarder comme très-habile dans les Belles Lettres, dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans la Jurisprudence, & comme consommé dans les affaires & dans l'usage du monde. Il auroit pu être très avancé s'il avoit changé de Religion. Le Roi Henri IV disoit que si Calignon eut été Catholique, il l'auroit fait Chancelier de France. Ce fut par son intercession que les Protestans de Paris obtinrent de s'assembler à Charenton, au lieu qu'auparavant le temple étoit à *Blond*, village sur la Seine à quatre ou cinq lieues de Paris. L'Auteur de sa Vie assure qu'il a répondu à la Bulle de Sixte V, par laquelle il déclaroit Henri IV incapable de succéder à la Couronne de France, & que cet Ecrit a été public. Il a aussi composé une Apologie du Roi de Navarre, contre un livre intitulé, *Incendium Calvinisticum à Navarri Legatis apud quosdam Imperii Ordines, ad certam Religionis ac Republica conturbationem procuratum*. * Du Verdier, *Biblioth.* Chorier, *Hist. du Dauphiné*, *tome 2.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*; *tome 4. p. 510. & suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALIGULA (Caius Julius César Germanicus) Empereur Romain naquit le 31 août, l'an 12 de Jésus-Christ, & succéda à Tibére l'an 37. On ne convient point du lieu de la naissance de Caligula. Quelques uns ont prétendu qu'il naquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblents au Diocése de Tréves, & parmi les quartiers des Legions. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que son pére étoit Consul avec C. Fonteius. Il fut elevé dès son enfance dans les armées de Germanie, dont son pére étoit les délices aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçut le surnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chaussure militaire, mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition, que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de César, parce que son pére étoit entré dans la Famille des Césars, par l'adoption que Tibére, fils adoptif d'Auguste, fit de sa personne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Césars; enfin on l'appelloit aussi Germanicus comme son pére. D'abord qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il resta toujours auprès de Tibére, & sut si bien profiter de la dissimulation qui étoit propre à cet Empéreur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaises qualitez que l'on remarqua en lui, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. C'est ce qui a donné lieu à Suetone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maitre. Caligula, ne prit la robe virile qu'à 20 ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibére le fit Pontife, & l'an 33 de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faisant Questeur, le declara Prince de la Jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus. Cette femme étant morte peu de tems après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant sa propre femme. Caius s'étoit deja signalé avant son mariage par ses impudicitez affreuses, en sorte que quelques Auteurs l'accusent d'avoir violé sa sœur Drusille. Tel étoit Caius quand il se trouva maitre de l'Empire à l'âge de 25 ans, l'an 37 de J. C. Tibére par son Testament lui avoit donné l'an 36, pour Collégue

son

son petit-fils Tibérius Néron Gémellus âgé seulement de 16 à 17 ans. Caius fit casser ce Testament par le Sénat, sous prétexte que Tibère n'avoit pas eu l'esprit sain & libre, lorsqu'il avoit confié l'Empire à son petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius seul la souveraine puissance. D'abord il harangua le Sénat avec une modestie qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il leur promit une part entière au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur élève. Il refusa par une modestie affectée les titres & les charges honorables que l'on vouloit lui donner; mais il dégénéra d'une si horrible manière, qu'il fit regretter le regne de son prédécesseur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choisi, afin de montrer au monde jusques où elle pouvoit étendre ses forces du côté du mal, paroissent avoir rencontré assez juste. Il fit un voyage dans les isles de Pandataire & de Ponce, d'où il raporta les os & les cendres de sa mère & de son frère Néron, & les fit mettre dans le monument d'Auguste. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibère avoit ramassez contre eux & contre les autres personnes accusées de léze-Majesté, & le brûla publiquement, sans avoir la curiosité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit-fils d'Hérode, que Tibère avoit fait emprisonner six mois auparavant. Il élargit aussi tous les autres prisonniers, rétablit tous ceux que Tibère avoit déposez ou exilez, accorda une amnistie à tous ceux qui avoient été accusez ou arrêtez pour crime de léze-Majesté, & défendit d'accuser personne de ce crime. Il donna ensuite à Antonia sa grand-mère le nom d'*Auguste*, la qualité de Prêtresse d'Auguste, & tous les privilèges des Vestales. Il accorda aussi ce dernier privilege à ses sœurs Drusille, Agrippine, & Liville ou Julie, action que l'on regarda plutôt comme une récompense du commerce criminel que quelques Auteurs disent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Consul au mois de juillet de l'an 37 de J. C. & voulut avoir pour Collégue Claude son oncle, que le foiblesse de son esprit avoit écarté jusqu'alors des charges. Le 31 août de la même année, il fit représenter des Jeux très-magnifiques, dont on raporte une singularité qui mérite de trouver ici sa place, savoir que ce fut pendant ces Jeux que l'on commença à mettre des coussins sur les bancs nuds. Caius fit des dépenses si excessives pour les fréquentes représentations des Jeux, qu'il dissipa en peu de mois des thrésors immenses que Tibère avoit amassez en plusieurs années. Ils se montoient, dit-on, selon nôtre façon de compter, à soixante & deux millions six cens soixante & quinze mille écus d'or. Dans la suite il ne fit point de scrupule de commettre les plus horribles injustices, & les plus grandes bassesses qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagéne que les Romains avoient pris sur un autre Antiochus père de celui-ci, & qui avoit été réduit en Province, 19 ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une somme considerable, comme pour lui restituer les revenus que le Fisc avoit tirez de ses Etats pendant que les Romains en avoient joüi.

Caius tint seulement le Consulat pendant deux mois & douze jours, c'est à dire, jusqu'au 12 de septembre, & laissa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à ceux que Tibère avoit désignez pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'octobre. Cette maladie causée par ses excès & par ses débauches, jetta la consternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le secret de se faire aimer, sa convalescence changea la tristesse du peuple dans une joye dont il donna des témoignages & des marques par les fêtes & les réjouïssances dont elle fut suivie. Ce que l'on regardoit comme la guerison de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de son tempérament lui fit commettre. Il avoit refusé d'abord les titres d'Auguste, d'Empereur, de Père de la patrie, de Grand Pontife, & la puissance du Tribunat; mais depuis sa convalescence il les prit tous en un seul jour, à l'exception de *Père de la patrie*, qu'il ne prit que quelque tems après les autres. Il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de Père des armées, d'excellent & de très-grand César. Sa folie alla même jusqu'à se vouloir faire passer pour Dieu. Il faisoit ôter la tête aux images des Divinitez anciennes, & y faisoit mettre la sienne: il se plaçoit entre les statues de Castor & de Pollux pour se faire adorer, & se vantoit de coucher avec la Lune. Il ne vouloit pas seulement être adoré comme un Dieu, & être appellé le nouveau Jupiter, se faisant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de représenter en sa personne, tous les Dieux & toutes les Déesses. Il portoit tantôt un trident, comme Neptune, tantôt un caducée, comme Mércure; tantôt une lyre comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pique & un bouclier, pour ressembler à Mars; ou une massue pour représenter Hercule: souvent il s'habilloit en Venus, avec une couronne de myrthe; puis en Diane avec le javelot & le carquois. Lorsqu'il vouloit paroître en homme, il se servoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles: quelquefois il s'avisoit de faire le Heros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquérant; mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux, c'est à dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la casaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec lesquelles il faisoit durant les éclairs une espèce de tonnerre, & lorsque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tue moi, ou je te tuerai*. Ces folies furent bien-tôt suivies de plusieurs actions de cruauté, qu'il commença à signaler par la mort du jeune Tibère, le jour que ce Prince entroit dans la 19 année de son âge. Caius l'adopta pour fils & le déclara Prince de la Jeunesse, afin, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de sa vie, selon l'autorité que le Droit Romain donnoit aux peres. En effet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lors-qu'il s'y attendoit le moins. Il fit porter l'arrêt de mort à Tibère par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à se tuer lui-même, sous prétexte qu'il n'étoit permis à personne de mettre la main sur le petit fils d'un Empereur. Il traita sa grand'mère Antonia avec la même cruauté. Dion met aussi sur son compte la mort de Silanus son beau-pere & Proconsul d'Afrique, qu'il contraignit de se couper la gorge. Toutes ces actions arrivérent l'an 38 & 39 de Jesus-Christ. Celles de l'année suivante furent encore plus criantes, car ne se contentant pas d'avoir fait mourir quantité de personnes d'une maniere inhumaine dans les spectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, sa femme & ses enfans, à qui il étoit redevable de l'Empire & de la vie, de se donner la mort. Il enleva Orestilla femme de C. Calpurnius Pison, dans le jour & dans le tems même du festin des noces, & l'epousa. Il se lassa de cette alliance; car il répudia cette femme quelques jours après, & la relegua avec Pison son mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'étoit réconciliée. Caligula se maria ensuite à Lollie Paulina, quoique C. Memmius Regulus Gouverneur de Macédoine & d'Achaïe, son époux, fût encore vivant. L'an 39 de Jesus-Christ, Caligula fut fait Consul pour la seconde fois. Les occupations sérieuses de cette charge ne diminuerent pas la dissipation & les extravagances de cet Empereur. Il cherchoit chaque jour à se signaler par quelque singularité cruelle ou bizarre. Rien ne prouve mieux sa folie, que ce qu'il fit par raport à son cheval nommé *Incitatus*: il l'invitoit à souper, lui faisoit servir de l'orge dorée, & présenter du vin dans des vases d'or. Il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles: il lui avoit donné une maison, des serviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui seroient priez de sa part à souper. Il juroit par sa vie & par sa fortune, l'avoit déclaré Pontife, promettoit de le faire Consul, & eût peut-être executé cette promesse, s'il eût vécu plus long-tems. Quelque bizarre que fut ce procédé, il en conçut un autre qui ne le paroissoit pas moins: ce fut de faire un pont sur la mer. Il le commença, & en fit construire environ cinq quarts de lieues de long, mais tous les vaisseaux ayant été employez à ce ridicule dessein, il ne s'en trouva plus pour apporter du blé à Rome, ce qui y causa une très-grande famine, qui dura jusques sous l'empire de Claude. Les dépenses excessives que l'Empereur avoit faites pour la continuation de ce pont, le portérent à faire mourir plusieurs personnes très opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour se conserver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le premier qui fit une loi pour obliger les Romains à faire la même chose. L'Empereur passa les Alpes & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, sous prétexte qu'il avoit perdu son argent au jeu. Il fit mourir Gétulicus & Lépidus, sous prétexte d'une conjuration dans laquelle il prétendit que ses propres sœurs avoient eu part. Pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chassa de sa Cour. Quelque tems après il répudia sa femme Pauline, & épousa Milonia Césonia, le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, dont il s'avoua le père, & à qui il donna le nom de Julia Drusilla. Caius s'empara de la charge du Consul pendant les 12 premiers jours de l'an 40 de J. C. & la quitta après ce tems-là pour s'occuper uniquement de ses cruautez. Il les recommença par la mort de Ptolémée Roi d'une partie de l'Afrique, & par l'empoisonnement de Mithridate Roi d'Arménie. Vers le même tems, comme s'il eut formé le dessein de passer en Angleterre, il s'avança à la tête de son armée jusques sur les bords de l'Océan, où l'ayant fait ranger en bataille, il donna le signal du combat. L'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aboutir tous ces grands préparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramasser des coquilles sur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs casques. Caligula crut que ces exploits ridicules méritoient les honneurs du triomphe, & il conçut une si cruelle haine contre le Sénat, qui n'avoit pas cru devoir les lui déferer, qu'il résolut de faire mourir tous les Sénateurs: il n'executa pas neanmoins son dessein. Il conçut celui de faire placer sa statue dans le temple de Jérusalem, à cause de la répugnance qu'il savoit que les Juifs auroient à lui rendre un honneur que leur Loi condamnoit. L'an 39 de Jésus-Christ il donna ordre à Petrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une statue qui le représentât sous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de consternation dans l'esprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque revolte, il écrivit à l'Empereur que les Ouvriers n'avoient pu achever la statue. Caligula penétra son dessein, & entra dans une fureur étrange contre lui; mais le Roi Agrippa ayant appris son intention tomba évanoui, & lui écrivit depuis une lettre si touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un colosse doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en sût aucune nouvelle. Asiaticus & Chæréa, piquez de ses railleries, formérent une conjuration contre lui, dans laquelle plusieurs personnes entrérent. Chæréa commença d'insulter Caius dans le tems qu'il sortoit du théâtre; plusieurs personnes le seconderent en frapant Caius de plusieurs coups, que quelques Auteurs font monter jusqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24 janvier de l'an 41 de Jesus-Christ, après un regne de trois ans neuf mois & vingt-huit jours, étant âgé de vingt-huit ans, quatre mois & vingt-quatre jours. La nuit d'après, sa femme Césonia & sa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chæréa.

Caius avoit un naturel violent & impétueux, une legéreté & une inconstance qui tenoit de la fureur. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit été porté à la débauche & à la cruauté. Il aimoit passionnément à railler & à picquer tout le monde par des mocqueries sanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que sa valeur lui donnoit de lui même. Il étoit très-crédule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces. Enfin il étoit très timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit le pouvoir être impunément. Au reste son exterieur répondoit assez aux défauts de son esprit, du moins selon le portrait que les médailles & les Historiens nous font de ce Prince. Il avoit, selon les uns & les autres, le menton relevé, le regard terrible (ce qu'il affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le sommet de la tête chauve, les jambes menues, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité*. Dion. Suétone. Aurélius Victor. Tacite, *in Annal.* Joseph, *Antiq. Judaïq. l. 18. c. 8. &c. & l. 19. c. 1.* *Guerre des Juifs, l. 2. c. 17. & 18.* Philon, *Relation de l'Ambassade vers Caligula*. Tillemont, *Histoire des Empereurs*.

CALIGURRITAINS. *Voyez* CALAGURRITAINS.

CALINGIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi lesquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit ou plus. * Pline, *l. 6. c. 17.*

CALIPIE, anciennement *Curubis, Curobis*, ville autrefois Episcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre le Cap Bon & la ville de Hamamétha, sur la côte, où elle a un bon port. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALIPO, ou GARIPO, petite ville de Turquie en Asie, dans la Natolie, à l'embouchure de la riviere de Lali dans la Mer Noire, où elle a en effet bon port. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALIPPE (*Calippus*) Mathématicien de Cyzique, étoit en grande estime dans la Gréce. Reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'exactitude les années solaires avec les lunaires, & trouvant du defaut en l'ordre de Meton, il inventa une periode qui contenoit quatre cycles Metoniques, chacun de 19 ans, & en tout de 76 années, ou XIX Olympiades. Il la commença sur la fin du mois de juin, & la troisiéme année de la CXII Olympiade, qui étoit la 419 de Nabonasser, la 4384 de la Periode Julienne, 424 de Rome, 3705 du monde, 330 avant Jesus-Christ, Aristophon étant Archonte d'Athenes, & la même année que Darius fut tué par Bessus. * Ptolémée, *l. 3. p. 63. Gr. Edit.* Petau, *l. 2. c. 16. & l. 10. Doctr. temp.* Vossius, *de Math. c. 33.* Scaliger, *in Not. ad Eusebium*. Riccioli, *Chron. Reform.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

CALISCH ou KALISCH, en Latin *Calissium* ou *Calisia*, ville de Pologne. Quelques uns croyent que c'est la même Calisia dont Ptolemée fait mention. Elle est située sur le Prosna dans des marais. Jean Sprow, Archevêque de Gnesne, y tint un Concile en 1473. En 1706, le 29 octobre, Auguste Roi de Pologne, remporta une victoire complette près de Calisch sur l'armée Suédoise, commandée par le Général Merdefeld. En 1706, les Moscovites désolerent presque entierement cette pauvre ville.

CALISSIN, (le Cap) ou de *Rosbel*, anciennement *Dire, Deres*: ce Cap est dans le Royaume de Dangali en Ethiopie, vis à vis du Cap d'Ara en Arabie, & ils forment entre eux deux le fameux détroit de Babelmandel, qui est l'entrée du Golfe Arabique, qu'on nomme le Mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALISTE NICEPHORE. *Cherchez* NICEPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abusée par Jupiter comme elle se baignoit avec Pallas. Sa grossesse parut, & cette Déesse, pour la punir, la chassa de sa compagnie. Elle accoucha dans les bois, d'un fils nommé Arcas, qui donna son nom à l'Arcadie. Calisto n'en fut pas quitte pour la disgrace de Diane. Junon toûjours attentive aux démarches de son mari, & ennemie implacable de celles, qui par leur beauté, pouvoient partager le cœur & l'amitié de ce Dieu, la métamorphosa en Ourse avec son fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter, en ayant compassion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une constellation, nommée la *grande Ourse*, que les Grecs appellent *Helice*. * Apollodore, *l. 3.* Ovide, *Metam. l. 2. fab. 5. & 6.* Properce, *l. 2. Eleg. 28. v. 33.*

* CALITA, KELITA ou KELAJAH, Lévite qui quitta

fa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la loi. * *Esdras* ou I. *Esdras*, c. 10. v. 25.

* CALITURE ou CALETURE, riviére de l'Isle de Ceylan prend sa source vers le Pic d'Adam, & coule à peu près de l'est à l'ouest. Elle se rend dans la mer, vers la côte occidentale de l'isle, un peu au dessous de la ville de Caliture. * M. Delisle, *Carte de Ceylan*.

* CALITURE ou CALETURE, ville de l'Isle de Ceylan, sur la rive gauche de la riviere de ce nom, non pas loin de la mer. Elle est dans le Païs de la Canelle, appellé cy devant le Royaume de Cota. * Le même.

* CALIXTE (Thomas) Jurisconsulte Allemand, mourut à Wittenberg en 1591.

CALIXTE, (George) Théologien célebre parmi les Lutheriens, étoit né dans le Holstein, à Medelbuy village de la Jurisdiction de Slefwik, le 14 décembre 1586. Son pére, qui étoit Ministre, le destina dès sa jeunesse à l'étude de la Theologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmstadt, de Iéne & de Giessen, parcourant presque toutes les Ecoles Protestantes d'Allemagne. Il voyagea aussi avec Matthias Overbeck, riche Luthérien établi en Hollande. Cet homme qui connoissoit le mérite de Calixte, l'aida de son bien, & usa de la même générosité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Professeur en Theologie en 1614, à Helmstadt. Frederic Ulric, Duc de Brunswik, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoi qu'il fût appellé en 1633, par Ernest Duc de Weimar. Calixte étoit un homme moderé dans sa Religion, tolérant tout ce qui n'en choquoit point l'essentiel. Il ne pouvoit souffrir que l'on donnât tant d'autorité à Luther, & traitoit de superstitieux ceux qui n'osoient s'éloigner de ses sentimens. Il mourut le 18 de mars 1656. Entre les dernieres paroles qu'il dit, celles ci sont remarquables: *Je souhaite*, dit-il, *de mourir sous Jesus Christ, Chef de l'Eglise, dans la foi de la véritable Eglise Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui servent sincérement & qui aiment Dieu le Pére le Fils & le saint Esprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des questions non necessaires; & j'espere que Dieu me pardonnera, si j'ai erré dans des choses de cette nature, comme il a pu arriver.* Il a laissé quantité d'Ouvrages, dont on peut avoir le catalogue dans le Théâtre *des Hommes Illustres de Fréher*.

CALIXTE, (Frédéric Ulric) premier Professeur en Theologie à Helmstadt, Conseiller au Consistoire du Prince de Wolfenbuttel & Abbé de Konigslutter, fils de George Calixte, dont l'article precede. Il naquit à Helmstadt le huitiéme mars 1621. Il etudia l'Eloquence sous Christophle Schrader. Comme il avoit beaucoup d'inclination pour la Medecine, il fréquenta assidûment les leçons de Jacques Tattius. En 1640, il passa à Leipsic, & y séjourna pendant que cette ville fut assiégée. Après que Leipsic eut été rendu aux Suédois, Calixte fut rappellé chez les siens. Ce fut alors qu'il abandonna la Médecine & s'adonna entiérement à l'etude de la Théologie. Il profita beaucoup de l'excellente bibliothéque de son pere. On lui donna pour conducteur dans ses etudes *Gerhard Titius* de Quedlinbourg, qui fut dans la suite Professeur en Théologie à Helmstadt. En 1644, ils suivirent tous deux le pére de Calixte au Colloque de *Thorn*, & visiterent Dantzic & Konigsberg, où le jeune Calixte eut une dispute fort vive au sujet de son pere, avec le Docteur *Mislenta*. De retour chez lui, il donna plusieurs preuves de son érudition & ecrivit un Traité *du Purgatoire*, dans lequel il prit aussi la défense de quelques Thêses soutenues sous son pere contre le Jésuite *Mulman* de Munster. En 1650, il disputa publiquement *de Baptismo & antiquis circa illum ritibus*, apres quoi on lui confia la Chaire de Professeur en Théologie positive. Quelque tems après, il eut la permission de faire un voyage. Il parcourut la Haute Saxe, la Bohéme, l'Autriche, & la Hongrie; il alla ensuite en Italie & en France. Il fit quelque sejour à Rome, où il s'aquit l'estime du Pape Innocent X, & de plusieurs Cardinaux. A son retour son pere le créa Docteur en Théologie. En 1664, Auguste Duc de Wolfenbutel le nomma Conseiller Consistorial. En 1681, il succéda à Titius dans la Chaire des Controverses. En 1684, les Ducs Rodolphe Auguste, & Antoine Ulric le créérent Abbé de Konigslutter. Calixte fut aussi enveloppé dans les affaires de son pére. Il eut sur tout à faire à Gilles *Strauch*; & ils se maltraitérent réciproquement par des injures. Toute l'Université de Helmstadt se declara pour Calixte, & publia un livre intitulé *Pietas Julia*. Mais la querelle dura jusques à la mort de *Calovius*. Calixte mourut le 13 janvier 1701, âgé de 79 ans. Voici les principaux de ses Ouvrages, *Consultatio de Tolerantia Reformatorum*; *Tractatus de diversis totius mundi Religionibus*; *De Chiliasmo*; *De Spirituum Discretione*; *De vario hominis statu*; *Immaculatæ B. Virginis Conceptionis Historia*; *Epicrisis ad viam pacis*, &c. * Caroli, *in Mem. ecclesi. sæc.* 17. Arnold, *Hist. de l'Eglise & des Hérétiques*, en Allemand, *tome* 2. *l.* 17. *c.* 11.

CALIXTE, (Saint) *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS.

* CALKA, Royaume d'Asie dans la Grande Tartarie. M. Delisle le place au nord de la Chine, à près de cent lieues de la fameuse muraille qui separe la Chine de la Tartarie.

CALKER, Peintre. *Cherchez* CALCAR.

* CALLABAS, gros Bourg d'Asie dans l'Empire du Grand Mogol. Autrefois un Raja qui payoit tribut au Grand Mogol y faisoit sa résidence le plus souvent quand les Caravanes passoient, les Marchands etoient volés, & il exigeoit d'eux des droits excessifs. Mais dès qu'Aureng-Zeb fut monté sur le thrône, il lui fit couper la tête, & à un grand nombre de ses Sujets. On eleva des tours proche du bourg sur le grand chemin, percées tout autour de plusieurs fenêtres, où l'on mit dans chacune une tête d'homme de deux piés en deux piés. Cette exécution se fit en l'an 1665. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 2. qui renferme le *Voyage des Indes*, *l.* 1. *ch.* 4. de l'edit. de Hollande 1692.

CALLAN, ou CALLEN, bourg d'Irlande, situé sur une riviere de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagénie, à quatre ou cinq lieues de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CALLAN, riviére d'Irlande dans la Lagénie prend sa source dans le Comté de Tiperari, traverse une partie du Comté de Kilkenny, & se jette dans la Nure un peu au dessous de Thomastowne.

CALLAO ou CALLAO DE LIMA, *Callaum*, petite ville de l'Amérique Meridionale, sur la côte du Pérou, vis à vis de la ville de Lima, ou de los Reyes, dont elle est le port. Il y a un petit bourg avec un chateau sur le rivage. La petite ville de Callao est à deux lieues de Lima. Son port est beau, & les fortifications quoique peu regulieres, sont munies de belles piéces de canon. Comme la Cour d'Espagne ne peut nommer un Viceroi dès que la place est vacante, à cause de la distance des lieux; l'Evêque de Quito est Viceroi ne jusques à l'arrivée de celui qui a été nommé par le Roi. Les Habitans du Perou n'aimant pas le Gouvernement Ecclésiastique, parce que toutes les affaires passent par les mains des Prêtres, qu'ils taxent d'une avarice sordide. * Baudrand. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du monde*, *tome* 1. *p.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* CALLEAS, mari de Berenice, fille de Salomé sœur d'Herode le Grand, Roi des Juifs. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CALLEMBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALLEN. *Voyez* CALLAN.

CALLENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

* CALLEPIUS, Intendant de trois provinces sous Constant, l'an 340. * Jac. Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani*.

CALLER. *Voyez* CAGLIARI.

CALLI, canal artificiel de 92 milles ou cinquante lieues de long, & quatre cannes de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiete. Les Bassas le font garder par des Soldats, de peur que quelcun n'en détourne ou n'en enleve l'eau. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, sur laquelle l'on va observer la croissance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23 piez, les Habitans du pais font de grandes rejouïssances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fecondes; ce qui n'arrive pas lorsque les eaux ne montent qu'à 19 piez, qui font cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande cérémonie & rejouïssance. * *Relation de l'Empire Ottoman*.

CALLIACRA. *Voyez* CALICA.

CALLIAN, bourg de France en Provence, situé dans la Viguerie de Draguignan, sur la riviere de Ciagne, environ à cinq lieues de Draguignan & de Fréjus, & à trois de Grace. Ce bourg a donné son nom au *Callianeus* dont on ignore les bornes. * Mary, *Dict. Geogr.*

CALLIANAX. *Voyez* l'article de CALLIPATIRA.

* CALLIAR, petite ville d'Asie, dans la presqu'isle de deçà le Gange, dans le Royaume de Visapour, à l'ouest de la ville de Visapour, dont elle est éloignée de 35 à 40 lieues. * M. Delisle, *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel*.

CALLIAS, Poete d'Athénes, & fils de Lysimachus, composa des Tragédies & des Comedies, entre lesquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 11. *de Poët. de quatuor Ætt. Papul. c.* 2. Scaliger, *l.* 1. *de Re Poet. c.* 8.

CALLIAS, fils de Phénippus, Athénien, est célébre par la haine qu'il fit voir contre la tyrannie, en se presentant seul pour acheter les biens de Pisistrate, dont la République avoit ordonné la vente. Il remporta le premier prix de la course à cheval, & le second de la course à quadriges aux Jeux Olympiques. Egalement heureux aux Jeux Pythiens, il fut couronné Vainqueur, & se signala encore plus par la magnificence avec laquelle il regala tous les Grecs qui étoient accourus à ce spectacle, que par l'honneur de la victoire. Il avoit trois filles, à chacune desquelles il donna une riche dot, & le choix d'un époux entre les Athéniens. Il eut de plus un fils nommé Hipponicus, qui fut apparemment pere de ce Callias, que les Athéniens deputerent à Artaxerxés. * Herodote, *l.* 6. & 7.

CALLIAS, Auteur, étoit de Syracuse en Sicile, composa une Histoire des Guerres de Sicile, & s'étant laissé corrompre par les présens d'Agathoclés, écrivit à son avantage. Ses Ouvrages sont souvent cités par les Anciens. Ce Poete vivoit sous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J. C. * Joseph, *l.* 1. *contre* Apion. Athenée, *l.* 12. Elien, *Hist. Anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *de Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnal. l.* 5. *c.* 19. Suidas. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Græc. c.* 11.

CALLIAS, Architecte & Ingénieur celebre, natif d'Aradus, isle de Phenicie, s'aquit de la reputation à Rhodes par ses nouvelles inventions. Il fit une machine avec laquelle il enlevoit une Helepole par dessus la muraille. L'Helepole étoit une espéce de tour roulante, dont on se servoit pour approcher d'une ville assiegée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

* CALLIAS de Mitylene, Auteur Grec qui avoit écrit quelques Ouvrages de Grammaire dont parlent Athénée, *l.* 3. & Strabon, *l.* 3.

* CALLIAS *Eléen*, Prêtre des Sybarites en Italie ayant manqué à son devoir dans un sacrifice, & craignant d'être puni, s'enfuit à Crotone, où il donna des avis pour prendre la ville de Sybaris. Les Crotoniates profitérent de cette trahison, & détruisirent la ville. * Hérodote, *l.* 5.

* CALLIAS, Athénien qui épousa Elpinice promise à Cimon fils de Miltiade, à condition qu'il payât l'amende à laquelle Miltiade avoit été condamné. * Corn. Nepos, *dans la Vie de Cimon*.

* CALLIAS, nom de celui qui inventa le vermillon, l'an 349 de Rome, selon Pline, *l.* 33. *c.* 7.

* CALLIAS, nom d'un General des Athéniens & de quelques autres, dont Xenophon, Pausanias & Plutarque font mention.

* CALLICLES, ancien Peintre, excelloit à peindre en detrempe. Les pieces qu'il faisoit n'avoient ordinairement que trois pouces de circonference. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 95.

* CALLICLES, célebre Statuaire, étoit de Mégare, & fils de Thiocosme qui avoit fait cette belle statue de Jupiter, que l'on admiroit à Megare. Calliclès fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Ceste, & cet ouvrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Pausanias en parle avec beaucoup d'estime dans sa *Description de la Grece*, *l.* 6, au commencement de la *seconde partie*, *ch.* 6.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Historien Grec, étoit de Tyr, & vivoit sur le fin du troisiéme siecle, vers l'an 280. Il composa la Vie de l'Empereur Aurelien. * Vopiscus, *in Aureliano*.

CALLICRATE, Sculpteur ingénieux, gravoit des vers d'Homére sur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher sous l'aile d'une mouche; & des fourmis aussi d'ivoire, dont on pouvoit distinguer les membres. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des soyes noires auprès de ses Ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la delicatesse de l'ouvrage. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. & *l.* 36. *c.* 5. Elien, *l.* 1. *c.* 17. *Hist.* Plutarque, *Tract.* 2. *in Stoic.* Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 6. *apud Salmasium in Solinum*, *p.* 46.

CALLICRATE, Grec qui eut une grande autorité en Achaïe & qui reduisit sa patrie sous la puissance des Romains, après que Persée, Roi de Macédoine, en eut été vaincu l'an de Rome 580, dans la CLI Olympiade, l'an du monde 3801, & 174 ans avant Jesus Christ. Lorsqu'après la défaite de Persée, les Romains envoyérent des Ambassadeurs dans l'Acaïe, Callicrate, poussé par l'envie qu'il portoit aux Principaux de sa patrie, conseilla aux Ambassadeurs d'accuser les Généraux des Achéens, d'avoir été d'intelligence avec Persée & de lui avoir fourni du secours contre les Romains, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. *Xenias* un de ces Generaux entendant cette accusation, & assuré de son innocence, repondit d'abord sans détour, qu'on lui faisoit tort & que s'il avoit le Sénat de Rome pour Juge, il lui prouveroit son innocence. Callicrate conseilla aux Romains de le prendre au mot: c'est ce qu'ils firent en citant à Rome non seulement Xénias, mais encore environ mille autres Achéens, pour rendre raison de leur conduite. Cette démarche une fois faite de la part des Achéens, leurs affaires furent toûjours du depuis sur un très-mauvais piés mais Callicrate vit croître considerablement son pouvoir dès qu'il eut réüssi à decréditer les Principaux de la patrie. Il ne jouit cependant d'aucun bonheur solide. *Menalcidas*, à qui les Oropiens avoient fait compter dix talens, afin qu'il leur procurât quelque secours de la part des Achéens leurs Alliez, voyant qu'il ne pourroit rien faire sans le crédit de Callicrate, lui promit la moitié de cette somme. Callicrate leurré par cette promesse donna les mains à tout; mais la chose étant exécutée, Ménalcidas se moqua ouvertement de lui, refusant de le payer. Quelque tems après, Callicrate s'étant chargé d'une Ambassade à Rome, contre les Lacédemoniens, mourut en chemin, autant méprisé des Romains à qui il avoit vendu sa patrie, que detesté des Grecs qu'il avoit trahis d'une maniere si noire. * Pausanias, *l.* 7.

CALLICRATIDAS, General des Lacédémoniens, & successeur de Lysandre dans cet emploi, remporta de grands avantages sur les ennemis de sa patrie, qu'il avoit vaincus sur mer. Il pilla la ville de Methymne, & assiegea dans Mytiléne Conon, General des Athéniens. Ces derniers accoururent au secours, & donnerent un

con-

combat prés des Isles nommées *Arginuses*, où ils furent victorieux. Callicratidas fut noyé au commencement de l'année suivante qui étoit la quatriéme de la XCIII Olympiade & la 405 avant J.C. * Xénophon, *l. 1. Hist. Græc.*

* CALLICRATIDAS, Auteur Grec, dont on trouve un fragment considérable dans Stobée, *Serm.* 68.

* CALLIDEME, Auteur que Pline cite en parlant de l'Eubée. * *Hist. Nat. l. 4. c. 12.*

CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS, de Goude ou Ter-Goude en Hollande, dont le véritable nom étoit Loos ou Loosæus, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il fut Docteur, de Mayence & Chanoine de Goude. Depuis ce tems-là les guerres civiles l'ayant obligé de sortir de son païs, pour se retirer ailleurs, il vomit tout son fiel contre les Protestans par de violens Ecrits. Il en publia un en 1579 sous le titre, *De tumultuosa Belgarum Rebellione sedanda*, ou, comme il l'intitule aussi, *Spiritus vertiginis utriusque Germaniæ in Religionis dissidio vera origo, progressus ac indubitatus curandi modus*, dans lequel il s'emporte fort contre les Protestans. Il donna aussi au jour quelques Ecrits contre Chrétian Frank, Jésuite qui avoit embrassé la Réformation & qui l'abandonna dans la suite. Il composa un Traité, *De vera ac falsa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui même contraint de desavouer. D'abord on le mit en garde dans le Couvent de St. Maximin à Tréves, mais ensuite étant contraint d'en sortir, il se retira à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une paroisse. Mais étant accusé de nouveau de persister dans ses sentimens, on le mit en prison pour la seconde fois, & il ne fut relâché qu'après une longue détention. On voulut renouveller l'accusation pour la troisiéme fois, & il eût assurément couru grand risque, si sa mort arrivée le troisiéme fevrier 1595, ou, comme Bayle le prétend, en 1597, ne l'en eût garanti. Ses autres Ouvrages furent mieux reçus. Les principaux sont, *Illustrium utriusque Germaniæ Scriptorum Catalogus; Defensio urbis & orbis; Duellum Fidei & Rationis; Apologia in Orationem Philippi Marnixii, pro Serenissimo Archiduce Austriæ & Ordinibus Belgicis; Ecclesia Venatus; Thuribulum aureum sanctarum Precationum; Apparatus Mensæ Dominicæ; Officium venerabilis Sacramenti cum precibus; Epitome Melchioris Cani Dominicani, de Locis Theologicis; Scopa Latina ad purgandam Linguam a barbarie.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, p. 157. & 158.

* CALLIE'RES, (François de) Chevalier, & Seigneur de Rochelay & de Gigny, Conseiller & Sécretaire du Cabinet à la Cour de France, fut reçu à l'Académie Françoise en 1689. Le Roi s'en est servi depuis pour diverses Ambassades. Il fit sur tout paroître une habileté extraordinaire dans les traitez secrets entre la France & les Hollandois, qui précédérent la paix de Ryswick; c'est pourquoi le Roi le nomma son Plénipotentiaire pour la dite paix. Le Roi récompensa les services distinguez que de Calliéres lui avoit rendus en cette occasion, par un present de 100000 livres & par la charge de Secretaire du Cabinet, qu'il remplit jusques à sa mort arrivée le cinquiéme mars 1717, dans sa 72 année. Lorsqu'en 1687, M. Perrault en publiant son *Poëme du siécle de Louis le Grand*, donna occasion à la dispute, *qui devoient être préferez, ou les Anciens ou les Modernes*, Calliéres écrivit l'*Histoire Poetique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, dans laquelle sous une fiction ingénieuse, il décrit le merite des Ecrivains des deux partis. Il publia dans la suite les Ouvrages suivans, *Des mots à la mode & des nouvelles façons de parler; du bon & du mauvais usage de s'exprimer; des façons de parler bourgeoises, &c. des bons mots & des bons contes, & de leur usage; de la raillerie des Anciens, de la raillerie & des Railleurs de nôtre tems; de la maniere de négocier avec les Souverains; de la science du monde & des connoissances utiles à la conduite de la vie*: les deux dernieres piéces ont sur tout mérité une approbation universelle. On en a fait des traductions en Allemand & en Hollandois. Zeitungen *von gelehrten Sachen*, 1717.

CALLIMACHUS. *Voyez* CALLIMAQUE.

CALLIMACO. *Voyez* CALLIMAQUE (Philippe)

CALLIMAQUE (*Callimachus*) célébre Architecte, surnommé κακιζότεχνος, c'est à dire, *qui ne trouve jamais ses ouvrages assez parfaits*, étoit de Corinthe, & florissoit peu de tems après la LX Olympiade, dont la premiére année tombe sur l'an 540 avant J.C. Il tailloit le marbre avec une délicatesse admirable. Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feuilles d'Acanthe, par une rencontre qui mérite d'être sçue. Une fille de Corinthe étant morte, sa Nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases, que cette fille avoit aimez pendant sa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas si tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut posé sur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il sortit au printems des feuilles & des tiges qui s'elevérent le long des côtez du panier, & qui rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de se recourber en leur extrémité & de faire le contournement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feuilles, & cette forme nouvelle lui ayant plu, il en imita la maniére, dans le chapiteau des colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant sur ce modéle les proportions & les mesures du chapiteau. Il réüssissoit aussi fort bien dans la Peinture, & sur tout dans la Sculpture, dont il faisoit sa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athénes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette espéce de lin qu'on tire de la pierre d'*Amianthe*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, sans qu'il fût besoin de renouveller l'huile de la lampe. * Vitruve, *l. 4. c. 1.* Pline, *l. 34.* Pausanias, *in Atticis*. Félibien, *Vie des Architectes*.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athénien, fut élu Général des Armées d'Athenes, dans le Conseil de guerre que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon qui se donna la troisiéme année de la LXXII Olympiade, 490 ans avant J. C. Il fut de l'avis de Miltiade, qui conseilloit de livrer le combat aux Perses, & l'on dit qu'après la bataille, il fut trouvé tout percé de fléches, & néanmoins debout. * Suidas.

CALLIMAQUE (*Challimachus*) fameux Poete Grec, étoit de Cyréne, ville d'Afrique, fils de Battus, & Disciple d'Hermocrate le Grammairien. Il vivoit sous le régne de Ptolemée Philadelphe, & sous celui de Ptolemée Evergéte, sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J. C. Il fut un des plus celébres Poetes de son siecle, & peut-être seroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de Poemes que Callimaque: mais il n'aimoit pas les longs Ouvrages: aussi n'en fit-il que deux assez étendus l'un intitulé *Hecale*, & l'autre *Aἴτιαι*, c'est à dire, *les Causes*. Lorsqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits Ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toûjours un grand mal μέγα βιβλίον μέγα κακόν. On trouve encore la même pensée à la fin de ses Hymnes; mais elle y est expliquée d'une maniére differente. Il dit qu'à la verité l'Euphrate est un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paisibles, dont toutes les gouttes sont plus precieuses, que toute la fange & tout le limon des grandes riviéres. Cette raison ne satisfaisoit pas la plupart des Critiques de son tems, qui prétendoient avec assez peu de raison, que les Faiseurs de vers ne devoient non plus sécher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enseigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entre autres Disciples, le Poete Appollonius, qui dans la suite reconnut mal les obligations qu'il avoit à son Maître. Callimaque fit contre lui un Poeme très-piquant, où il le désignoit sous le nom d'*Ibis*, & où il faisoit contre lui toutes les imprécations qu'Ovide a depuis traduites en Latin dans l'Ouvrage intitulé, *in Ibin*. Il ne nous est rien resté de Callimaque, sinon quelques Epigrammes & quelques Hymnes. Son stile est net & fort, Catulle a traduit en vers Latins son petit Poeme *de Coma Berenices*. Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ses Epigrammes & ses Hymnes, avec des Remarques, assure que parmi tout ce que la Gréce ancienne nous a produit, il ne s'est rien trouvé de plus élégant, ni rien de plus poli. C'étoit aussi le sentiment de Monsieur le Févre son pére, qui trouvoit que la maniére de composer que Callimaque avoit embrassée, étoit nette & forte; que Catulle & Properce l'avoient imitée fort souvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Au reste Callimaque passoit pour le Prince des Poetes Elégiaques parmi les Grecs au jugement de Quintilien & de quelques Modernes, comme de Philippe Beroald sur Properce, & de Jean Gérard Vossius dans son Institution Poetique; mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne sauroit assez regretter les Ouvrages qu'il avoit composez en cette qualité. Il étoit aussi fort bon Grammairien. Joseph Scaliger l'accuse néanmoins d'avoir choisi les mots plus obscurs les plus anciens & les plus impropres, pour faire ses vers. C'est comme quelques uns le prétendent ce Callimaque, dont on dit sans preuve & sans autorité qu'il fut Bibliothécaire du Roi Ptolemée dans Alexandrie, & qui avoit composé pour sa part huit cens Ouvrages, suivant la remarque de M. de Baillet au 1 *tome des Jugemens des Savans, préjugé de la multitude des livres*; mais cela est avancé sans preuves & sans autoritez. Nous avons une belle édition de Callimaque donnée au public par M. Theodore Grævius, fils du celébre Professeur de ce nom, en deux vol. *in octavo*. Outre les Remarques de l'Editeur, on y trouve les Notes de Frischlinus, de H. Etienne, de B. Vulcanius, de P. Voetius, de Madame Dacier & de R. Bentlay, avec le Commentaire & les Annotations d'Ezéchiel Spanheim. On y voit aussi les Fragmens publiez par Madame Dacier & par Vulcanius, & ceux qui ont été ramassez par Spanheim & Bentley. Le premier volume contient les Oeuvres de Callimaque avec les Notes de tous les Commentateurs, hors de Spanheim dont le Commentaire occupe le second volume tout entier. * Madame Dacier, *Præfat. in Callimachum*. Vossius, *de Poët. Græc. c. 8.* Jonsius, *l. 2. c. 5.* Joseph Schaliger, *in posterioribus Scaliger. p. 187.* Tanegui le Févre, *Vies des Poetes Grecs*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes Grecs, tome 5. p. 251. ou tome 3. partie 1. p. 420. n. 1124.* de l'édit. de Hollande 1725. Joann. Jonsius Holsatus, *de Scriptor. Histor. Philosoph.* Suidas.

CALLIMAQUE, dit *le Jeune* (*Callimachus*) Poete Héroïque, fils d'une sœur du précédent, selon Suidas, vivoit un peu après ce premier, sous la CXXXII Olympiade vers l'an 252 avant Jesus Christ. On en met un autre de Colophon, aussi Poëte, allégué par Tatien, *Orat ad Gent.* & par Eusébe, *l. 10. Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Médecin Grec, fit un Traité des Couronnes, dont on se servoit dans les Festins, pour montrer les mauvais effets de l'odeur des fleurs dont elles étoient composées, qui blessoient souvent le cerveau, & causoient de grandes maladies. * Pline, *Hist. l. 21. c. 3. n. 9.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Poëte, natif d'une ville d'Ombrie appellée Mévanie, aujourd'hui Bevagna dans le Duché de Spolète, en Italie. On ne sait pas en quel tems il vivoit, mais seulement que Mévanie étoit la patrie de Properce, lequel parle de Callimaque, *au l. 5. Eleg. 1. v. 64.*

Umbria Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-même dans ce vers, & qu'il se nomme *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la même espece de Poësie, que Callimaque de Cyréne. Ainsi c'est en vain que l'on cherche un Poete Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE (Dominique) natif de Sienne vivoit à Rome sous le Pontificat de Paul II. Après avoir rempli differens postes en divers endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut proposé avec plusieurs autres au Gouvernement de cette ville. Mais ayant, dans un Conseil, reproché tacitement à ses confreres, qu'ils pensoient moins à bien gouverner, qu'à s'enrichir aux depens du peuple, il fut déposé, & eut quelques disgraces à essuyer. Platine fait comprendre qu'il aimoit les Antiquitez, & qu'il en connoissoit le prix. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 196.*

CALLIMAQUE (Monteverde) naquit à Mazara en Sicile. Il vivoit en 1477, & eut de grandes rélations avec Calderino qui étoit alors à Rome en reputation de science. On a de lui, *De Laudibus Siciliæ; Commentaria poëtica; Epistola Familiares*; mais il ne paroit pas qu'ils ayent été imprimez. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir a l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 197.*

CALLIMAQUE (Angelo) Sicilien, étoit probablement de Messine. Il s'appliqua à la Poesie Latine, & composa en cette Langue, un Poeme intitulé *Rhegina*, à la louange du Cardinal Pierre Isuaglia, Archevêque de Reggio en Calabre, & appellé pour cela par les Auteurs *Cardinalis Rheginus*. On a aussi de lui une lettre à ce même Cardinal qu'il écrivit à la tête des Oeuvres Astronomiques de Gabriel Pirovano Milanois, dont il lui fit present. Elle a été imprimée dans le 18 *tome du Journal de Venise, p. 380.* * Le même au même endroit.

CALLIMAQUE ou CALLIMACO (Philippe) *Esperiente* ou *Experiens*, naquit à San-Gemignano ou Geminiano dans les Etats de Toscane, ce qui a donné lieu à l'erreur de Vossius & de ceux qui l'ont suivi qui l'ont fait Florentin. Le véritable nom de sa famille qui étoit très-noble & très-illustre à San-Gimignano est *Buonaccorsi*. Il s'avisa de le changer en celui de Callimaco, lorsqu'étant allé à Rome sous le Pontificat de Pie II, il forma avec Pomponius Lætus une Académie dont tous les Membres changérent leurs noms en noms Latins ou Grecs. Le surnom d'*Esperiente* lui a été donné à cause de la grande expérience qu'il avoit dans les affaires du monde; experience que les differens états de prospérité & d'adversité par lesquels il avoit passé lui avoient fait acquérir. Leur Académie subsista pendant la vie de Pie II, mais Paul II lui ayant succédé en 1464, s'imagina qu'elle cachoit quelque mystére; & prevenu par des personnes mal intentionnées, il regarda cette Societé de Savans comme une troupe de Conjurez. C'est ce qui l'engagea à les poursuivre avec la derniére rigueur. On en arrêta plusieurs à qui l'on donna la question pour découvrir leur pretendu complot. Le Pape n'eut pas plutôt donné ses ordres pour arrêter les personnes qui lui étoient suspectes, que Callimaque prit la fuite avec un de ses amis qui fut cependant arrêté en chemin. Pour lui il eut le bonheur d'échaper & de se sauver en Pologne, après avoir erré long-tems en divers endroits & avoir parcouru toute la Gréce, les Isles de Chypre & de Rhodes, l'Egypte, les Isles de la Mer Egée, la Thrace & une partie de la Macedoine. Il trouva en Pologne un Protecteur dans la personne de *Grégoire Sanocée*, que d'autres nomment *George*, Archevêque de Leopol. Ce Prélat ayant pris de l'amitié pour lui, lui fit bientôt oublier toutes ses disgraces par les bons traitemens qu'il lui fit. On ne sait pas precisement le tems de son arrivée en Pologne & de son sejour à Léopol. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit à Constantinople en 1473, & qu'il doit être arrivé peu de tems après en Pologne. Callimaque avoit été peu reglé dans sa jeunesse, ce qui a donné occasion à Paul Jove d'en faire un portrait fort desavantageux. Il le représente comme un homme addonné au vin, & qui du côté du corps & de l'esprit n'avoit rien que de méprisable. Mais la passion & la haine que Jove avoit pour lui, ont eu plus de part à tout ce qu'il en a dit que la verité. Ce qu'il fit & ce qu'il devint en Pologne, suffit pour en donner une idée toute differente. En effet le Roi Casimir III en conçut tant d'estime, qu'il crut devoir lui donner le soin de l'éducation de ses enfans. Il le fit même quelque tems après son Secretaire, qualité qu'il conserva sous Jean Albert son fils & son successeur. Callimaque fut outre cela employé dans plusieurs negociations importantes. En 1475, ou 76 il alla à Constantinople en qualité d'Ambassadeur du Roi de Pologne, pour tâcher de detourner les Turcs d'attaquer la Valachie qu'ils menaçoient. En 1486, le Roi Casimir l'envoya encore en Ambassade à l'Empereur Frederic III, & ensuite à la Republique

de

de Vénise, pour les engager à former une ligue contre le Turc. Il demeura plus de deux mois à Venise, où il vit les funerailles du Doge Marc Barbarigo mort le 14 août 1486, & on l'y combla d'honneurs. Il alla aussi à Rome pour le même sujet; mais ses poursuites n'eurent aucun effet. Enfin, las de voir que les Venitiens ne finissoient rien, il s'en retourna en Pologne, d'où le Roi l'envoya de nouveau à Constantinople, où il fit une tréve de deux ans avec la Porte. Il lui arriva en 1488, un accident qui l'affligea beaucoup. Le feu prit à sa maison & consuma les meubles, sa bibliothéque & plusieurs de ses Ecrits. La mort du Roi Casimir arrivée en 1492, fut pour lui un nouveau sujet de chagrin; mais Jean Albert son fils lui ayant succedé après quelques debats, il se vit encore plus en faveur qu'il n'avoit été auparavant. Comme le nouveau Roi avoit été son Eleve & son Disciple, il lui donna beaucoup de part à sa confiance. Les affaires de la plus grande conséquence lui étoient confiées, il ne faisoit rien sans son avis, les dignitez & les honneurs se distribuoient à sa volonté, en un mot tout lui passoit par les mains. Un si grand credit dans un Etranger ne pouvoit manquer de lui attirer l'envie des Polonois, qui n'oubliérent rien pour lui nuire, mais il sçut toûjours surmonter leurs traverses & dissiper leurs mauvais desseins. Jove prétend que les Grands du Royaume le chasserent enfin de la Cour, comme l'auteur de la sanglante défaite des Polonois dans la Moldavie, persuadez qu'il avoit conseillé au Roi, d'exposer à la boucherie la plus grande partie de la Noblesse, comme le moyen le plus propre pour établir en Pologne un Gouvernement arbitraire. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. La défaite de la Moldavie n'arriva que par la perfidie d'*Etienne*, Prince de Moldavie, qui attaqua les Polonois, lorsqu'ils se reposoient sur la bonne foi d'un traité qu'ils venoient de conclurre avec lui, & Callimaque fut toujours en credit & en authorité jusques à sa mort, qui arriva à Cracovie le premier novembre 1496. Voici l'épitaphe que l'on mit sur son tombeau. *Philippus Callimachus Experiens, Natione Thuscus, Vir doctissimus, utriusque fortunæ exemplum imitandum, atque omnis virtutis cultor præcipuus; Divi olim Casimiri, & Johannis Alberti, Poloniæ Regum Secretarius acceptissimus, relictis ingenii ac rerum a se gestarum pluribus monumentis, cum summo omnium bonorum mærore & Regiæ Domus atque hujus Reipublicæ incommodo, anno salutis nostræ MCCCCXCVI, Calendis novembris vita decedens, hic sepultus est.* On a de lui *Philippi Callimachi Experientis Historia de iis quæ à Venetis tentata sunt, Persis ac Tartaris contra Turcas movendis, non solum verborum elegantia conscripta singulari, verum etiam multis gravissimis consultationibus ad id bellum conficiendum referta*, Haguenoë 1533, *in quarto*; *Commentarii Rerum Persicarum*, Francofurti 1601 *in folio*. Callimaque a composé cet Ouvrage en Pologne. On y a joint un Discours qu'il fit en 1486, au Pape Innocent VIII, pour l'engager à se liguer avec le Roi de Pologne contre les Turcs; *Attila, in quarto*, sans date & sans nom de lieu; *Historia de Rege Uladislao seu Clade Varnensi*, Augustæ Vindelicorum 1519, *in quarto*; *De Clade Varnensi Epistola*, Basle 1556, & Francfort 1578, *in folio*; *In Synodo Episcoporum de contributione Cleri Oratio*. Les Auteurs qui parlent de lui sont Paul Jove, *Elog.* Jean Vincent Brutus *dans sa Vie, & le Journal de Venise, tome 26. p. 475.* * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres tome 6. p. 196. & suiv.* Volaterran, *l. 7.* Cromer, *l. 30.* Michow, *l. 4. c. 78.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 8.*

* CALLIMORPHUS, Historien qui avoit écrit l'*Histoire des Parthes*, & quelques autres Ouvrages. * Lucien, *de la maniére d'écrire l'Histoire.*

CALLINICUS. *Voyez* CALLINIQUE.

CALLINIQUE (*Callinicus*) dit *Sutorius*, fils de Caius Sophiste de Syrie, ou de l'Arabie Petrée, selon les auteres, vivoit dans le second siécle. Il enseigna à Athénes sous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui régna 22 ans & demi jusques à la 161 année de Jésus Christ. Il composa un Ouvrage de la Dédicace, dédié à Galien; un de la mauvaise Imitation de l'Art Oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhétoricien, ou son fils; un en dix livres des Histoires d'Alexandrie, cité par saint Jérôme; un des Sectes des Philosophes, &c. * Saint Jérôme, *Pref. in Danielem.* Suidas. Vossius, *Hist. Græc. l. 2. ch. 13.*

CALLINIQUE (*Callinicus*) natif d'Héliopolis en Syrie, inventa l'an 670, cette sorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Grégeois*, que l'Empereur Constantin *Pogonat* ou *le Barbu*, employa avec tant de succès pour brûler les navires des Sarasins. On peut consulter Valturius, qui enseigne comment on prépare la matiére de ce feu. * Zonaras, *in Constantino Pogonato.* Valturius, *l. 11. de Re militari, c. 9.* Jean-Baptiste Porta, *l. 12. de la Magie Nat.* Jules César Scaliger, *exercit. c. 3. dist. 3.* Cardan, *de Subtilitate, l. 2.* Salmuth, *in Not. ad Pancirollum partis 2. Rer. Memorab. tit. 19.*

CALLINIQUE (*Callinicus*) après avoir eu soin des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut élu Patriarche en 693, après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Eglise Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Justinien *le Jeune*, qui prit Constantinople en 705, à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. * Baronius, *A. C. 691. 703. c. 1.* Théophanés. Cédrenus.

* CALLINIQUE, fils d'Antiochus Roi de Comagéne. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CALLINIQUE. *Cherchez* SELEUCUS II.

CALLINUS, Poëte Grec, qui faisoit des Elegies. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais il est cité par Athenée, *l. 12.* par Clement Alexandrin, *au l. des Tapiss.* & par Strabon, *au l. 13.*

CALLIOPE, Muse qui préside à l'Eloquence & à la Poësie Heroïque. C'est pour cela que les Anciens l'invoquoient, lorsqu'ils décrivoient les belles actions des Heros. Ils la représentoient fort jeune, couronnée de plusieurs guirlandes de laurier, & tenant en sa main droite une trompette & trois livres, savoir l'Iliade, l'Odyssée & l'Enéide. * Cartari, *De Imagin. Deorum. Iconologie*, César Ripa.

CALLIPATIRA, épouse de Callianax, étoit fille du célebre Diagoras, sœur d'Acusilas, de Damagete, & de Dorieus, & mere d'Euclès & de Pisidore, qui furent tous couronnez Vainqueurs à diverses fois dans les Jeux Olympiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oseroient passer le fleuve Alphée pendant la célebration de ces Jeux, seroient précipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira, résolue de conduire elle-même son fils Pisidore dans la lice, s'embarassa peu de cet obstacle; mais de peur d'être découverte, elle se déguisa sous l'habit d'un Maitre d'exercices. Lorsqu'elle vit son fils Vainqueur, transportée de joye, elle franchit la barriére qui separoit les Maitres d'avec les Combattans; & laissant tomber par hazard l'habit qui la déguisoit, fit reconnoitre son sexe. Elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de son pere, de ses freres & de ses fils; & on se contenta de faire une loi, qui ordonnoit aux Maitres d'exercices, de paroitre nuds dans les Jeux aussi-bien que les Athlétes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII Olympiade, environ 428 ans avant J.C. * Pausanias, *in Eliacis, l. 6.* Cœlius Rhodiginus, *l. 14. c. 14.*

CALLIPE, Mathématicien. *Voyez* CALIPPE.

CALLIPE, Historien de Corinthe, composa un Traité des Orchoméniens, selon Pausanias dans le livre neuviéme. On ignore le tems auquel il vivoit. Il y a aussi eu un Capitaine Athenien, & un Philosophe de ce nom. * Diogéne Laerce, *en la Vie de Zénon, l. 7.*

CALLIPE, Tyran de Sicile, est celui qui assassina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & qui s'en fit le Tyran; ce fut l'an 400 de Rome, & 354 avant J.C. mais le ciel permit qu'il fût tué du même couteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * Plutarque, *in Dione, & au Traité de la mauvaise honte.*

CALLIPIDAS, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il a écrit un Traité des Scythes, que Strabon met au rang des Histoires fabuleuses d'Hellanicus, d'Herodote, & de quelques autres, *l. 11.*

CALLIRHOE', Fontaine de Judée, au delà du Jourdain. Ses eaux chaudes tomboient dans le Lac Asphaltite & n'étoient pas seulement medicinales, mais encore très-agréables à boire. Josephe qui parle de cette Fontaine, remarque qu'Herode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuse, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui servirent de rien. Le P. Calmet dit qu'il y avoit aussi là une ville du nom de Callirhoe. * *Antiquitez Judaïques, l. 17. ch. 8.*

* CALLIRHOE', Fontaine dans le pays d'Attique. Pausanias *in Atticis*, dit qu'elle fut appellée E'nnéacrounos, parce qu'elle répand ses eaux par neuf sources ou par neuf tuyaux. C'est pourquoi Stace, en parlant de cette fontaine, *Thébaïde, l. 2. v. 629*, dit

Et quos Callirhoe novies errantibus undis Implicat.

Pausanias ajoûte que Pisistrate y fit des embellissemens.

CALLIRHOE', Fontaine de l'Etolie, dont les Poetes ont souvent fait mention. Elle tira son nom de Callirhoé qui suit.

CALLIRHOE', étoit une jeune fille de Calydon, dont Corésus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduement amoureux. Rebuté des rigueurs de sa Maîtresse, il eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une ivresse qui approchoit de la fureur. Le Dieu consulté sur le remede qu'on pouvoit opposer à ce mal, répondit qu'il ne cesseroit point, à moins qu'on n'immolât par la main de Corésus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelque autre personne qui voulût se devouer pour elle. Pour satisfaire à l'Oracle, on conduisit à l'autel l'insensible Callirhoe ornée en victime, lorsque Corésus, qui présidoit à cette sanglante cérémonie, tourna le couteau sacré contre soi-même, & se sacrifia pour cette ingrate. Alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, se tua, pour appaiser les Manes de son Amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laissa son nom. * Strabon. Thucydide, *l. 2.* Pausanias, *in Achaicis.*

CALLIRHOE', fille de Scamandre, épousa Tros, troisiéme Roi de Dardanie, qui prit son nom de Troye, & eut trois fils, Ilus qui laissa son nom à la même ville appellée quelquefois Ilion; Ganymède enlevé par Jupiter, ou selon d'autres par Tantale, Roi de Meonie ou Paphlagonie; & Assaraque pére de Capys, & grand-pére d'Anchise. * Homére. Virgile. Eusebe, *en sa Chronique.*

CALLIRHOE', fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra son mari Diomede des embûches que son pére lui avoit dressées. Dans la suite desolée de se voir abandonnée de cet ingrat, elle se pendit de desespoir.

CALLIRHOE', fille du fleuve Achéloüs épousa Alcméon, qui avoit tué sa mere Eriphyle. Ce Prince étoit déja mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux collier d'or d'Hermione, dont on avoit fait présent à Eriphyle, afin qu'elle persuadât à son mari Amphiaraüs de s'engager à l'expedition de Thebes. Callirhoe ayant oui parler de ce collier, le demanda à Alcméon, & refusa de lui laisser consommer le mariage, jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcméon alla trouver Phlegeus, pere de son autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit sçu de l'Oracle, qu'il ne guériroit jamais de sa fureur, s'il ne faisoit une offrande de ce collier au temple de Delphes. Phlegeus le lui livra, mais ayant appris qu'on le destinoit à Callirhoé, il donna ordre à ses deux fils d'assassiner Alcméon: ce qu'ils firent. Callirhoé très-sensible à cette mort, desiroit ardemment d'être vengée. Les Poëtes disent qu'elle pria Jupiter de faire en sorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcméon, qui étoient encore enfans, devinssent en un moment hommes, afin qu'ils vengeassent la mort de leur pere. Jupiter lui accorda sa demande, & aussitôt Amphoterus & Acarnan ses deux fils, partirent pour cette vengeance. Ils trouvérent sur leur route les assassins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle. Ils les tuerent, & ensuite allérent à Psophis, où ils massacrerent Phlegeus & son epouse. En se retirant, ils furent poursuivis jusqu'à Tégée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient executé, ils partirent pour Delphes, & y consacrérent le collier & la robe d'Eriphyle: ce fut Achéloüs qui leur ordonna de le faire. Ils allerent de là dans l'Epire, & y fondérent une Colonie que l'on appelle *Acarnanie.* Quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigna qu'Alcméon eut de la Prophetesse Manto, il les donna à élever à Créon Roi de Corinthe. L'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tisiphone, & qui étoit parfaitement belle. La femme de Créon apprehendant que son mari n'épousât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre: ce fut Alcméon qui l'acheta sans la connoitre. Apollodore ne dit point comment Tisiphone fut reconnue. * Apollodore, *l. 3.* Ovide, *de Arte amandi, l. 3.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CALLISTE, Poëte, Grec de nation, vivoit dans le quatrieme siecle du tems de Constance & de Julien l'Apostat. Nicéphore Calliste parle de lui, & dit que ce Poëte suivoit toûjours le même Julien, & qu'il composa un Eloge à la louange de ce Prince. * Nicéphore, *l. 10. Hist. c. 34.* Socrate, *l. 3. c. 18.*

S. CALLISTE ou CALIXTE, I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis sur la Chaire de S. Pierre, après la mort de S. Zéphyrin, l'an 219. La clémence que l'Empereur Alexandre Severe fils de Mammée, fit paroître pour les Chretiens, & la sentence qu'il prononça en leur faveur, lorsqu'il leur fit rendre une place, que les Taverniers de Rome avoient usurpée, lui donna la pensée de bâtir une église au même lieu: ce qu'il exécuta en l'honneur de l'Enfantement de la sainte Vierge, dans un tems où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit sortie de la terre, pour annoncer aux hommes l'avénement de Jesus-Christ, qui est l'Oint du Seigneur. Cette eglise s'appelle aujourd'hui Nôtre Dame au de là du Tibre. Ce fut apparemment vers le même tems qu'il fit faire sur le chemin d'Appius un cimetiére qui porte son nom, & qui est si connu dans l'Histoire. D'autres croyent qu'il le fit seulement rebâtir. Les Ministres de l'Empereur, qui n'avoient pas les mêmes sentimens pour les Chrétiens que ce Prince, exercérent contre l'Eglise une persecution secrette, durant laquelle le saint Pontife fut arrêté, & martyrisé le 24 octobre l'an 224, ou plutôt 223, après avoir tenu le siege cinq années, un mois & 12 jours. Ceux qui pretendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient sous l'Empereur Sevére: & en effet la maniere dont on s'en défit, convient mieux à quelque tumulte extraordinaire, qu'à un jugement régulier. Ses Actes portent qu'il fut precipité dans un puits; ce qui fait que cette exécution fut fait dans quelque émotion populaire. Saint URBAIN I lui succéda. * Baronius *in Annal. & Martyrol.* Anastase. Platina. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *in Vitis Pontificum.* Thomas Valdensis. Tillemont.

☞ Optat & Saint Augustin l'appellent Calliste. L'opinion de ceux qui assurent qu'il étoit Romain, & fils de Domice n'est appuyée sur aucun témoignage ancien, & l'on ne sait certainement aucune circonstance de sa vie ni de sa mort. Il n'y a point de preuve qu'il ait bâti une église dans le lieu que l'Empereur Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens. Ce que l'on dit du cimetiére que l'on pretend qu'il fit faire dans la Voye Appie paroit mieux fondé, parce que la plupart des Martyrologes en font mention, & qu'il a depuis eté célébre; mais ce que quelques-uns disent, qu'on y avoit enterré cent soixante & quatorze mille Martyrs, & quarante-six Papes, n'a aucune apparence, & il est assez vraisemblable que ce cimetiére étoit public & commun aux Chrétiens & aux Payens. Ce qu'on dit de la persecution contre les Chrétiens, sous l'Empire d'Alexandre, est contraire à tout ce que les Anciens nous apprennent de la disposition de cet Empereur envers les Chrétiens, & les Actes de plusieurs Martyrs que l'on pretend avoir souffert pendant ce regne, sont visiblement supposés. Le martyre de saint Calliste n'est pas plus assuré, puisque ni Eusebe, ni les

autres

autres Auteurs anciens, n'en parlent point. Les Actes de son martyre sont insoutenables, & dans l'ancien Calendrier donné par Buchérius, il n'est point qualifié du nom de Martyr, non plus que dans celui du Pére Fronteau, ni dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Pour le tems de son Pontificat, il a commencé à la fin de l'an 219, & il a duré cinq ans selon Eusebe, cinq ans & dix mois, selon le premier catalogue des Papes du Pére Mabillon, cinq ans, deux mois & dix jours, selon le second & selon celui de Buchérius; ce qui fait voir qu'il est mort l'an 224, le 14 octobre, suivant l'ancien Calendrier donné par Buchérius & suivi dans les Martyrologes. Il est marqué dans le Calendrier de Buchérius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *in Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Aurele, à trois milles de Rome. On prétend que son corps a été transporté en France sous le Pontificat de Leon IV, l'an 854, à la priére du Comte Everard, & mis dans un monastére que le Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à présent Cisoin ou Chisoingh. On croit qu'il a depuis été transporté à Rheims: mais tout cela n'est fondé que sur des monumens forts incertains. * *Mémoires de l'Histoire Ecclésiastique de* Tillemont, *tome* 3. Baillet, 14 *septembre*, *Vies des Saints*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

CALLISTE II, l'un des plus grands Papes que l'Eglise ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné. Son nom étoit *Gui* de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de *Guillaume II*, frére de *Raimond* & d'*Etienne*, Comtes de Bourgogne, & oncles d'*Adelais* Reine de France, femme du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, fille de Humbert II, Comte de Maurienne, & de Gille de Bourgogne, sœur de *Gui*. Il fut mis sur le siége de l'Eglise de Vienne en 1083, & gouverna cette église jusqu'à l'an 1119, qu'il fut élu Pape le premier jour de février dans l'Abbaïe de Cluny en la place de Gélase II, qui y étoit mort. Cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gélase II, qui étoient en France. Le Siége de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Brague, que l'Empereur Henri avoit fait élire Pape en 1118, aprés la mort de Paschal II, & qui avoit pris le nom de Grégoire. Gélase avoit été élu quarante deux jours auparavant, mais l'arrivée de Henri à Rome l'avoit obligé de se retirer en France. Calliste n'osa pas aller à Rome aussi-tôt aprés son élection, & tint au mois d'octobre un Concile à Rheims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henri, avec Bourdin & ses Fauteurs: il passa ensuite en Italie avec une armée. Henri fut obligé de se retirer: Bourdin se sauva à Sutri: Calliste l'y suivit & le vainquit sans peine; le prit prisonnier; le fit entrer dans Rome d'une maniére ignominieuse, assis selon quelques-uns, à rebours sur un âne; & l'envoya dans le monastére de Cave, d'où il le tira ensuite pour l'enfermer dans un château. Honoré II le transféra de là dans une autre citadelle, où ce Prélat finit ses jours. Calliste fit ensuite sa paix avec Henri, & composa touchant les Investitures un Traité qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran, l'an 1123, que l'on appelle le premier Concile général de Latran. Il mourut le 13 décembre de l'an 1124, aprés cinq ans, dix mois & neuf jours de siége. On a de lui 35 lettres, & on lui attribue quatre Sermons sur l'Apôtre saint Jacques, qui sont des piéces supposées & indignes de ce Pape. Louïs *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la prise de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaïe de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux eglises de son Diocése. Honoré II lui succéda. * S. Antonin, *Hist.* Trithéme, *de Script. Eccles.* Vincent de Beauvais, *l.* 26. *Spec. c.* 30. *& suiv.* Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Vit. Pontif.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Histoire du Dauphiné*. M. Baluze, *tome* 3. *des Oeuvres mélangées*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle*.

CALLISTE III, Pape, nommé auparavant, *Alfonse* de Borgia, étoit Espagnol, natif de Xativa dans le Diocése de Valence. Il étudia à Lérida, & s'étant avancé dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il enseigna ensuite, & eut un Canonicat en cette ville. Alfonse V, Roi d'Arragon, le choisit pour son Sécretaire. Il employa ses soins & sa prudence pour éteindre le Schisme en Arragon, & le Pape Martin V lui témoigna sa reconnoissance, en lui donnant l'Evêché de Majorque. Il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas possession, mais il eut depuis celui de Valence. Le Roi Alfonse l'employa en diverses négociations, & le Pape Eugene IV le fit Cardinal en 1444. Cette dignité ne servit qu'à faire paroître davantage son mérite, & il fut élu Pape le huitiéme avril de l'an 1455. On dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76 ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit prédit qu'il seroit Pape, longtems auparavant qu'il le fût, & dans cette assurance, il fit vœu de faire la guerre au Turc. En effet il excita toute l'Europe à prendre les armes, mais ses bons desseins n'eurent pas une issue aussi avantageuse qu'il le souhaitoit. Il canonisa le Saint qui lui avoit prédit son élevation à la Papauté. On remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne posséda jamais qu'un Bénéfice en commende; & il avoit accoutumé de dire, parlant de l'église de Valence, qu'il se contentoit d'une épouse vierge. Aussi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux personnes, qu'il en croyoit indignes. Il se trompa pourtant en la personne de quelques-uns de ses parens; mais leur mérite apparent en avoit bien trompé d'autres. Calliste III mourut le sixiéme août de l'an 1458. Il a écrit quelques Epitres, & on lui attribue l'Office de la Transfiguration. Il régna trois ans, trois mois & 29 jours. Pie II lui succéda. * Ciaconius. Rainaldi. Platina. Surius. Bollandus, *tome* 1. *du mois de mai*.

CALLISTE, Antipape. Les Partisans de l'Empereur Frédéric, qui avoient créé Antipape Octavien, Cardinal de sainte Cecile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III, élurent ensuite Gui de Créme, qu'ils nommérent Paschal III. Aprés la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. Ils le nommérent Calliste III, & il porta ce titre jusqu'en 1177, qu'il fut dégradé au Concile de Venise, où l'accord se fit entre le Pape & l'Empereur. L'année d'aprés, Calliste se vint jetter à Frascati aux piez d'Alexandre, qui le reçut charitablement, & lui fit même prendre place à sa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople qui vivoit dans le XIV siécle, avoit été Moine au Mont-Athos, & succéda à Isidore l'an 1349. Il présida au Concile tenu en 1355, contre les Adversaires de Palamas, & n'ayant pas voulu couronner le fils de Cantacuzene, il se retira dans un monastére; mais il fut retabli peu de tems aprés par Jean Paléologue, qui l'envoya en Servie pour y conclure un traité de paix. Il y mourut en 1358, ayant tenu le siége environ neuf ans, bien que Pontanus en mette dix. On lui attribue une Homelie sur l'Exaltation de Sainte-Croix, donnée par Gretser; & deux Ecrits, l'un sur la mort de la Vierge, & l'autre sur la Decollation de saint Jean. Le méthode ou la régle monastique est d'un autre Calliste Patriarche Latin de Constantinople, vers l'an 1406, dont on va parler. * Cantacuzene, *l.* 4. *ch.* 36. Sponde, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XIV. siécle*.

CALLISTE II, Patriarche Latin de Constantinople, avoit aussi été Moine. On dit qu'il succéda à Ange Corario l'an 1406, & qu'il tint le siége pendant 27 ans, jusqu'en l'an 1432. * Sponde, *A. C.* 1406.

CALLISTE, un de ceux qui accompagnérent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers heroïques l'Histoire de ses expéditions. * Socrate, *l.* 3. *ch.* 18. Nicephore, *l.* 10. *ch.* 34.

CALLISTHE'NE, séditieux & scélérat qui mit le feu aux portes du temple de Jérusalem l'an 3871 du monde, 164 ans avant J. C. le jour que les Juifs célébroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée sur Nicanor, Timothée & Bacchide, Généraux des Syriens. Callisthéne se cacha dans une maison qui étoit proche du temple: mais ayant été découvert, il fut pris & brûlé vif. * II. *Machab. ch.* 8. *v.* 33.

CALLISTHE'NE d'Olynthe, fut au raport de Diogéne Laerce *in Theophrasto*, cousin & Disciple d'Aristote, qui l'engagea à suivre Alexandre *le Grand*, dont il entreprit d'écrire l'Histoire. On a cru dans le XVI siécle avoir cette Histoire, parce qu'on en montroit une qui portoit le nom de Callisthéne dans quelques Bibliothéques, & entre autres dans celle du Roi de France; mais Casaubon aprés l'avoir examinée soigneusement, assure dans ses lettres 39, 93 & 95, à Scaliger, que c'est un Ouvrage supposé, & le même que le faux Gorionides a coutume de citer. Pour le vrai Ouvrage de Callisthéne, Strabon le cite, *l.* 17; & Polybe, aussi grand homme de guerre que bon Historien, assure, *l.* 12. qu'il falloit que l'Auteur ignorât tout à fait la Tactique, c'est à dire, l'Art de ranger les armées, puisqu'il decrit la bataille d'Alexandre & de Darius dans la Cilicie, d'une maniére contraire non seulement à la verité, mais à la vrai-semblance. Il s'en falloit donc bien qu'il ne surpassât par ses Ecrits les grandes actions d'Alexandre, comme il le pretendoit; puisqu'il n'étoit pas même capable de les bien répresenter. Il écrivoit aisément, dit Suidas; & Cicéron, *l.* 2. *de Oratore*, assure que son stile étoit plutôt celui d'un Orateur que d'un Historien. Au reste il joignit à une grande vanité, une mortelle haine du même vice dans autrui; & il s'opposa avec beaucoup de vigueur au dessein où étoient quelques Courtisans d'adorer Alexandre à la maniére des Perses: ce qui le rendit extrêmement odieux à ce Prince. Tous les Historiens parlent diversement de la mort de Callisthéne, mais ils s'accordent tous à dire qu'Hermolaüs & quelques autres ayant conspiré contre la vie d'Alexandre, on accusa Callisthéne d'avoir trempé dans la conjuration, & qu'on ne le fit mourir qu'aprés sept mois de prison. * Arrien, *de Exped. Alexandri*, *l.* 4. Plutarque, *in Alexandro*. Justin, *l.* 15. Q. Curce, *l.* 8. Plusieurs crurent dés-lors qu'on l'avoit accusé faussement, & Théophraste son ancien ami en étoit si persuadé, qu'il composa en son honneur un Traité qu'il intitula Callisthéne, au raport de Diogéne Laerce, qui dans la Vie de Théopraste dit que ce Philosophe avoit rencontré en Alexandre un Prince trés-puissant & trés-heureux, mais qui ignoroit l'art d'user de sa prospérité, ainsi que l'observe Cicéron, *l.* 3. *Quæst. Tuscul.* Outre l'Histoire d'Alexandre, Callisthéne composa plusieurs Ouvrages qui sont citez par les Anciens. Le plus considérable étoit une Histoire de la Gréce, dont Plutarque, *in Cimone & in Agesilao*, Athenée, *l.* 10, & Etienne de Byzance, *in voce* Τίτυρα, font mention. On apprend de Diodore de Sicile, *l.* 14. *&* 16, & de l'Auteur de la Description des Olympiades, que cette Histoire comprenoit ce qui s'étoit passé durant trente années depuis la paix d'Antalcide en la XCIII Olympiade, jusqu'à l'année où le temple de Delphes fut pillé par Philoméle. Cicéron qui en parle aussi dans sa belle Letre à Luceius, ajoûte que Callisthéne écrivit séparément l'Histoire de la guerre de Troye, ce que Plutarque a observé aussi *in Camillo*. Que si Athenée ne se trompe point, lorsqu'il lui attribue *l.* 13, une Histoire de la Guerre sacrée, il faut dire, qu'ayant fini d'abord son Histoire de la Gréce, où nous l'avons marqué, il l'a continuée ensuite jusques fort prés de son tems. Le Scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. cite encore un *Périple* de lui; Apollodius, *in voce* [illegible], des *Persiques*. Plutarque, *in Parallelis*, des *Macedoniques*, des *Thraciques*, & des *Métamorphoses*; mais ces Ouvrages, qui à l'exception du dernier, ne peuvent être regardez que comme des Descriptions de divers païs, pourroient bien être d'un autre CALLISTHE'NE, & je les attribuerois volontiers à l'Auteur des *Galatiques*, qui étoit de Sybaris, ainsi que Plutarque l'observe, *l. de Flumin.* & que Stobée cite au chapitre des maladies. Il n'en est pas de même des Apophthegmes, dont Pollux fait mention, *l.* 9. *ch.* 6. Rien n'empêche qu'on ne les croye du Philosophe. Une de ses maximes, *Que ce n'étoit pas la sagesse, mais la fortune qui gouvernoit la vie*, a été fort celébre autrefois dans les Ecoles, au raport de Cicéron. *Qu. Tuscul. l.* 5. On dit qu'Alexandre fit graver sur le tombeau de ce Philosophe une épitaphe, en un seul vers, dont voici le sens,

Odi Sophistam qui sibi non sapit.

Je hais un Philosophe qui n'est pas Philosophe pour lui même, ou *Je hais un Sage qui n'est pas sage pour ses propres interêts*. * Plutarque, *in Alexandro*. Quinte Curce, *l.* 8. *c.* 6. Arrien, *l.* 4. *Hist.* Justin, *l.* 12. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 9.

CALLISTHE'NE, Historien Grec, du païs des Sybarites, dans la Grande Gréce. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il composa une Histoire des Galates Γαλατικά, dont Plutarque cite le 13 livre, & Stobée le 13. * Plutarque, *de Flum.* Stobée, *Sermon. de morb.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

CALLISTINS ou CALLIXTINS, peuples de Bohéme, prirent ce nom, parce qu'ils croyoient le calice absolument necessaire au peuple, dans la communion. Cette Secte se forma dans le commencement du XV siécle. Tous les Chrétiens occidentaux vivoient en paix sur l'usage de l'Eucharistie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohémiens donnérent dans ce sentiment; & aprés diverses contestations pour le bien de la paix, le Concile de Bâle crut y donner remede, en leur accordant la Communion sous les deux espéces, par un accord qui fut nommé *compactation*. Ils ne s'y tinrent pas dans la suite, voulant que la coupe fût donnée aux enfans nouvellement batisez; & Rocquesane leur Chef, Prêtre & Disciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêché de Prague, comme il s'en étoit flatté, empêcha leur reünion avec la Cour de Rome. Ces deux derniers partis subsistérent, jusqu'à ce que Luther les attira dans le sien. Quelques Rélations de Pologne nous apprennent qu'on trouve encore de ces sortes de Callistins dans ce Royaume. * Sponde. *An. Chr.* 1431. *n.* 2. M. de Meaux, *Histoire des Variations*, *l.* 11.

CALLISTO ou CALLISTON fille de Lycaon. *Cherchez* CALISTO.

CALLISTRATE, Poëte Comique d'Athénes, vivoit sous la XCVII Olympiade, environ 392 ans avant Jésus-Christ, & fut rival d'Aristophane. * Vossius, *de Poët. Græc.*

CALLISTRATE, ancien Auteur d'une Histoire de Samothrace, citée par Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. est apparemment celui dont Tzetzès dit, *Chil.* 12. *Hist.* 398, qu'il accoutuma les Samiens, c'est à dire, ceux de Samothrace, à se servir des vingt-quatre lettres de l'alphabet Grec: mais il est different d'un CALLISTRATE de Ténédos, qui commenta Aratus, au moins à ce que dit Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3. Celui-ci pourroit bien n'être pas different de celui que le Scholiaste d'Aristophane employe quelquefois; puisqu'entre autres choses qu'il en a extraites, il y a dans le *Plutus* un article sur l'isle de Ténédos. Il est plus difficile de savoir qui est le CALLISTRATE, Auteur d'un Traité des femmes publiques, dont Athénée fait mention, *l.* 13, & l'on n'a pas plus de connoissance de celui à qui quelques uns attribuoient une Description d'Athénes, que d'autres prétendoient appartenir plutôt à Menéclès; car c'est tout ce qu'en a dit Harpocration, *in voce* [illegible]: mais il n'y a pas beaucoup de perte à ignorer tout cela, & il n'est pas necessaire d'être mieux instruit de ce qui regarde l'Auteur des explications des statues imprimées avec les Oeuvres de Philostrate.

* CALLISTRATE, Orateur dont parle Xénophon, *Hist. l.* 6.

* CALLISTRATE, Auteur qui étoit de Ténédos, a fait des Commentaires sur Aratus.

CALLISTRATE, Athenien, fut choisi par ses citoyens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacédémoniens, la quatriéme année de la centiéme Olympiade, 377 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CALLISTRATE, excellent Orateur d'Athénes, lequel plaidant un jour la célébre cause d'Oropus, Demosthéne, quoiqu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus suivre que Callistrate, il abandonna

donna Platon & son Académie. * Xénophon, *l.6.* & Aulugelle, *l.3. c.13.*

* CALLISTRATE, (Domitius) Auteur d'une Histoire d'Héraclee, qu'Etienne de Byzance allegue très-souvent; & quelques autres de ce nom, rapportez par Vossius, *l.3. des Hist. Grecs, p.338. des Math. c.33. §.21.*

* CALLISTRATE, Archonte d'Athénes, dans la seconde année de la CXV Olympiade.

CALLISTRATE, Jurisconsulte, un des Disciples de Papinien & du nombre des Conseillers de l'Empereur Alexandre Sévére. * Lampridius, in *Alexandro, c.68.* Pour connoître les differens Callistrates, il faut consulter Vossius, *de Hist. Græc. l.3. p.338. & de Scient. Mathem. c.33. §.21. p.156.*

* CALLISTRATON, Auteur Grec qui avoit écrit des Méchaniques. * Athénée, *in Mechanicis.*

CALLIXE'NE, Historien, étoit de Rhodes. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il laissa selon Athenée, *l.5.* un Ouvrage sur la ville d'Alexandrie.

CALLIXE'NE avoit composé un Traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Photius, *in sa Biblioth.*

CALLIXE'NE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV, auquel tems la Sculpture que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

* CALLIXE'NE, Général, qui mourut de faim, selon le rapport de Xénophon, *Hist. l.1.*

CALLOET (Jean) Evêque de Tréguier ou Lentriguet en Bretagne, vivoit au commencement du XVI siécle, étoit Breton de nation, sorti d'une famille noble de cette province. Il savoit les Belles Lettres, le Droit & la Théologie. On le fit Chantre de Cornouailles ou de Quimpercorentin, puis de Tréguier, dont il fut élu Evêque après Robert Guibé. Il mourut au Mont-Saint-Michel le quatriéme septembre 1504. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* CALLONE, riviére de Normandie, dans l'Evêché de Lisieux, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la Léson un peu au dessous de Pons-l'Evêque.

CALLOO, village avec un bon Fort, est dans le païs de Waes en Flandre, près de l'Escaut, à deux lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALLOT (Jacques) célébre Graveur, étoit fils de *Jean* Callot, Hérault d'armes de Lorraine, & naquit à Nancy l'an 1593. Son grand-pére *Claude* Callot, Exempt des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, Conservateur des titres & registres des Nobles du païs, fut annobli par le Duc Charles II, en considération des services qu'il lui avoit rendus dans les armées. Il portoit cinq étoiles en écu. Quoiqu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417, avoit possédé les premiéres charges sous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne se flatte point d'une sotte vanité & il ne crut point déroger en s'adonnant au travail où son inclination le portoit. Dès l'âge de 12 ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare; mais l'argent lui ayant manqué, il se mit avec une troupe de Bohemiens, qu'il suivit jusqu'à Florence. Lorsqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du Grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoya dessiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la gravûre. De là il continua son voyage jusques à Rome, où il fut reconnu par des Marchands de Nancy, qui le ramenérent à ses parens; mais il les quitta bien tôt après, & retourna en Italie, étant alors âgé d'environ 14 ans. En passant à Turin, il rencontre son frere aîné que son pére y avoit envoyé pour quelques affaires, lequel le ramena encore une fois à Nancy. Tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la passion qu'il avoit de voir les excellens ouvrages de Rome. Il obtint son congé de son pere, & alla à la suite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoyoit au Pape. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à dessiner & à graver au burin sous Philippe Thomassin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome; de là il passa à Florence, où le grand Duc l'employa à son service avec plusieurs autres Graveurs. Callot commença alors à dessiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte; parce que les Ouvrages de cette maniere s'exécutent plus proprement; & reçoivent mieux l'esprit & la vivacité que l'Ouvrier leur inspire. Après la mort du Grand Duc de Florence, Callot revint en son païs. Le Prince Charles, qui venoit de Rome l'ayant reconnu à Florence, admira les piéces qu'il avoit gravées, & l'engagea à le suivre en Lorraine; promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une pension considérable. Callot épousa en 1625, étant âgé de trente-deux ans, une jeune Demoiselle nommée Catherine Kuttinger, qui tiroit son origine d'une noble famille de Marsal.

Pendant qu'il étoit à Florence, il examina le vernis des Faiseurs de luts, qui séche & durcit promptement, & observa qu'il étoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il faisoit, que le vernis mol: c'est pourquoi il en apporta une assez bonne quantité, lorsqu'il revint à Nancy; & fut le premier qui le mit en usage dans la gravûre à l'eau-forte. Il se proposa aussi de ne faire souvent qu'un seul trait, pour graver les figures, grossissant plus ou moins les traits, sans se servir de hachures; en quoi il a été imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin. Sa réputation se répandant par toute l'Europe, l'Infante des Païs-Bas le fit venir à Bruxelles, lorsque le Marquis de Spinola assiégeoit Breda, afin de dessiner la prise de cette ville. Il vint en France l'an 1628, & le Roi Louis XIII lui donna ordre de dessiner le siége de la Rochelle, & celui de Ré, qu'il vint graver à Paris. De là il s'en retourna à Nancy, où il continua de travailler avec tant d'application, qu'il se trouve peu de Graveurs qui ayent gravé un si grand nombre de planches que lui, & dans l'espace d'une vie aussi courte qu'a été la sienne; car on en compte jusques à 1380. Il est vrai que Tempeste a gravé jusque à 1800 piéces, mais il a vécu plus longtems, & tout ce qu'il a fait n'est pas également bien, ni d'une maniere aussi finie que ce qu'on voit de Callot. Lorsque Monsieur le Duc d'Orléans, Gaston de France, se retira en Lorraine, il lui fit graver plusieurs planches de monnoyes, & il voulut même apprendre de lui à dessiner. Pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Maulevrier au logis de Callot, où il passoit deux heures de tems à prendre des leçons. Le Roi ayant assiegé & réduit sous son obéissance la ville de Nancy en 1631, envoya querir Callot, & lui proposa de réprésenter cette nouvelle conquête, comme il avoit fait la prise de la Rochelle; mais Callot supplia sa Majesté de vouloir l'en dispenser, parce qu'il étoit Lorrain, & qu'il croyoit ne devoir rien faire contre l'honneur de son Prince & contre son païs. Le Roi reçut son excuse, & dit que le Duc de Lorraine étoit bien-heureux d'avoir des Sujets si fidéles & si affectionnés. Quelques Courtisans dirent assez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéir à sa Majesté: ce que Callot ayant entendu, il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il se couperoit plutôt le pouce, que de faire quelque chose contre son honneur. Le Roi bien loin de souffrir qu'on lui fit aucune violence, le traita toûjours favorablement; & pour l'attirer en France, il lui offrit mille écus de pension, s'il vouloit s'attacher à son service; mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de sa naissance, où il seroit toûjours prêt de travailler pour sa Majesté. Néanmoins comme dans la suite il vit le mauvais état où la Lorraine fut réduite après la prise de Nancy, il résolut de se retirer à Florence avec sa femme, mais il mourut le vingt-huitiéme mars 1635, âgé de quarante deux ans & fut enterré dans le cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit où ses parens avoient leur sépulture; & on lui dressa une épitaphe, où il est réprésenté à demi corps sur une table de marbre noir. * Félibien, *Entretien sur les Vies des Peintres*. Perrault, *Hommes Illustres qui ont paru en France pendant le XVI siécle.*

CALLUNDBORG. *Voyez* KALINBOURG.

* CALLY (Pierre) Professeur Royal d'Eloquence & de Philosophie à Caen, fut chargé par M. le Duc de Montausier de donner à l'usage de Mgr le Dauphin, une édition de l'Ouvrage de Boece *de Consolatione Philosophiæ*, qui parut avec d'amples Notes en 1680, *in quarto*. Longtems auparavant & dès 1644, il avoit publié un Ecrit intitulé, *Doctrine hérétique & schismatique touchant la primauté du Pape, enseignée par les Jésuites dans leur College de Caen*. On a encore de lui, *Durand commenté ou l'accord de la Philosophie avec la Theologie touchant la Transsubstantiation*. Il avança dans cet Ouvrage des principes que l'on a trouvez trop hardis. * *Voyez le Supplement de Paris 1735.*

* CALMANA, prétendue fille d'*Adam* & d'*Eve* qu'on fait gemelle de *Cain*, & qui naquit, dit-on, le dixiéme mois de la premiére année de la Création. Il est étonnant que des Auteurs graves ayent donné dans contes si grossiers, & dont on ne sauroit avoir la moindre preuve. Sponde. Tirin, *Chronol. Sacra, ch.8.*

CALMAR, ville de Suede dans l'Ostro-Gothie, ou Ostro-Gothlande, la capitale de la Smalandie ou Smalande, est fortifiée régaliérement avec un port sur la Mer Baltique. Cette ville fut presque brûlée en 1476, mais depuis on l'a réparée. C'est l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suédois qui passent en Allemagne. Elle donne son nom au detroit, de *Calmar-Sund*. Elle est celebre par la constitution que la Reine Marguerite de Danemarc y fit faire l'an 1395, par laquelle les trois Royaumes du Nord, devoient être unis à perpétuité: ce qui pourtant ne dura pas longtems après la mort de cette Heroine. * Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

* CALMAR SUND, Détroit de la Mer Baltique entre la côte orientale de Suede & l'isle d'Oeland. Il tire son nom de la ville de Calmar dont on vient de parler. Il s'étend du nord au sud l'espace d'environ vingt-cinq lieues. La largeur de ce Détroit est inégale, & l'endroit le plus étroit est entre Calmar & l'isle d'Oeland, où il n'a que près de deux lieues de large.

CALMET, (Dom Augustin) Religieux Benédictin de la Congregation de S. Vanne & S. Hidulphe naquit à Ménil-la-Horgne, proche de Commercy, Diocése de Toul, le 26 février 1672. Il fit ses premieres études au Monastére de Breuil proche de Commercy; puis alla étudier en Rhétorique en l'Université du Pont-à-Mousson. Il prit l'habit de Benédictin dans l'Abbaïe de S. Mansuy, proche de la ville de Toul, le 17 octobre 1688, & y fit profession le 23 octobre 1689. Il commença, aussi-tôt après son Noviciat, à étudier la Langue Greque, & s'appliqua à la Langue Hébraique, étant dans l'Abbaïe de Munster en Alsace, où il étudioit en Théologie. On le chargea d'enseigner la Philosophie & la Théologie aux jeunes Religieux de l'Abbaïe de Moyenmoutier en l'an 1698, & il demeura à leur tête en qualité de Professeur, jusqu'en l'an 1704, qu'il fut de nouveau envoyé à l'Abbaïe de Munster, où il continua dans une Académie de jeunes Theologiens ses Commentaires sur l'Ancien & le Nouveau Testament qu'il avoit commencez quelques années auparavant. En 1706, il fut envoyé à Paris, où par le conseil du R. P. Dom Jean Mabillon, & du celebre M. l'Abbé du Guet, il se détermina à faire imprimer ses Commentaires sur l'Ecriture, en François plutôt qu'en Latin. Le premier volume parut *in quarto*, à Paris chez Pierre Emery en 1707, & les autres de suite jusqu'en 1716, en 24 volumes *in quarto*. En 1709, il répondit à deux lettres critiques que M. l'Abbé Fourmont avoit publiées contre son Commentaire. En 1716, il composa son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament en deux vol. *in quarto*, imprimez en 1718. De retour en Lorraine il composa son Dictionnaire de la Bible dans l'Abbaïe de Moyenmoutier. Cet Ouvrage fut imprimé en 1719 ou 1720; mais il ne parut qu'en 1722, à cause des étampes ou tailles douces dont on l'enrichit après l'impression. Dans le même tems, il écrivit 19 Dissertations nouvelles pour joindre au Recueil que l'on vouloit faire à Paris de ses Préfaces & de ses Dissertations en trois vol. *in quarto*, lesquelles parurent à Paris en 1720. En 1718, il fut nommé Abbé de S. Léopold de Nancy, où étant il écrivit *l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Lorraine*, enrichie de cartes géographiques, de plans de villes & d'Eglises, de tombeaux & d'autres monumens, de medailles & de sceaux, avec les piéces justificatives à la fin. Cet Ouvrage fut achevé d'imprimer en 1728, à Nancy, chez Jean Baptiste Cusson en trois gros vol. *in folio*. Le Pere Calmet a encore composé en differens tems quelques autres Ouvrages de moindre conséquence, comme, Une *Dissertation* sur les anciens Chiffres, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Dissertation* sur la nature des perles au même endroit; *Dissertation* sur quelques jambes d'étain trouvées à Léomont proche de Luneville, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Dissertation* sur les grands Chemins de Lorraine, faite par les ordres de S. A. R. Léopold I, imprimée plus d'une fois à Nancy, traduite en Anglois & imprimée en Angleterre; *Supplément du Dictionnaire de la Bible*, imprimée à Paris en deux vol. *in folio avec fig.* en 1728. On les a refondus dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Bible, qui se fait à Paris & à Genéve; & on a imprimé le Dictionnaire & le Supplement traduits en Latin, à Luques, à Venise & à Ausbourg. On l'a aussi imprimé en Flamand, ou en Hollandois. *La vie de J. C.* tirée de l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, du même Auteur, a été imprimée à Paris, en Hollande & à Nancy, *in octavo*; *Abbrégé Chronologique de l'Histoire sacrée & profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, imprimée chez Cusson à Nancy, 1729. Tous les Ouvrages suivans sont en manuscrit, *Histoire* de Lorraine, *Notes* sur les piéces justificatives de l'Histoire ecclesiastique & civile de Lorraine; *Dissertation* sur les Seigneurs voüez des Eglises; *Dissertation* sur la Noblesse de Lorraine; *Dissertation sur les anciennes monnoyes de Lorraine*; *Dissertation sur l'origine des dixmes ecclesiastiques*; *Dissertation sur l'ancienne Jurisprudence de Lorraine*; *Tableaux*, ou *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament*, en deux vol. *in quarto*; *Histoire* de l'Abbaïe de Munster en Alsace; *Histoire* de l'Abbaïe de Sénones; *Histoire* de l'Abbaïe de S. Léopold de Nancy; *Histoire* du Prieuré de Lay, *Liste* des Ecrivains tant anciens que nouveaux, & des autres Hommes Illustres qui se sont distinguez dans les Arts, en Lorraine & dans la Province ecclésiastique de Tréves.

Le R. P. Calmet fut fait Prieur titulaire du Prieuré de S. Clou-de-Lay, par la demission de Messire François Philippe Morel en 1715. Il fut nommé Abbé de S. Léopold de Nancy en 1718, comme on a été dit dessus, & gouverna le Monastere pendant cinq ans. Il en étoit encore Abbé pour la seconde fois, lorsqu'il fut élu Abbé de Senones le cinquiéme juillet 1728. Le Pape Benoît XIII, ayant agréé son élection, lui offrit un titre épiscopal *in partibus* qu'il s'excusa d'accepter; & S. S. eut la bonté d'admettre ses excuses en 1729. Il vit encore & continue ses Ouvrages. Il a l'honneur d'être actuellement, pour la seconde fois, Président de la Congrégation. * *Cet article a été fourni.*

CALMOUKS. *Voyez* KALMOUCKS.

* CALMURE, montagne Suisse, dans le Païs des Grisons & dans la Basse Engadine. Comme cette montagne, aussi bien que les autres du même Canton sont couvertes de neige, il en arrive souvent des *Avalanches* ou éboûlemens qui y causent de grands dommages. En 1689, le 25 janvier, il se fit auprès de Saas un éboûlement de neige qui s'étant détachée du Mont-Calmure, entraîna une partie d'un bois avec un fracas horrible, & entraînant avec soi quantité de bois & de pierre, tomba jusqu'au delà du Lanquart, renversa neuf maisons avec plusieurs étables & fit périr vingt personnes. * *Etat & Delices de Suisse, tome 4. p.78.* de l'edit. d'Amsterdam, 1730.

CALNE, CALNO ou CHALANNE ville dans le païs de Sennaar bâtie par Nimrod. *Voyez* CALANE.

CALNE, petit bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent. On y assembla l'an 977 un Concile, où les Clercs se plaignirent du tort que leur faisoit saint Dunstan, en mettant des Moines en leur place, & où l'on devoit terminer la Question touchant le Célibat des Ecclésiastiques. On dit que le plancher de la salle de l'assemblée tomba,

& que

& que le seul saint Dunstan n'en fut point blessé. On fit regarder alors cet évenement comme un miracle qui favorisoit la cause des Moines, en conferant Saint Dunstan qui étoit de leur parti & qui soutenoit le celibat; mais il y a des Historiens qui soutiennent qu'on devoit ce miracle à la supercherie des Moines. * Matthieu de Westminster, *Addition à l'Histoire d'Angleterre de Bede, l. 2. c. 11.* Baronius, *A. C. 977.* Beeverell, *Delices d'Angleterre, tome 3. p. 615 & 616.*

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wiltes, au nord-nord-ouest de la ville de Salisbury, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

* CALNO, CALANO, CALANUS, CALANNA, CALANE & CALANNE, ville de Perse. *Voyez* CALANE.

CALO (Pierre) de Venise, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit environ l'an 1300. Il écrivit une Vie des Saints, & d'autres Traitez. * Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ord. S. Domin.*

CALO, ville & Comté. *Voyez* KALO.

CALOCE'RE, homme de vile naissance, après avoir gagné longtems sa vie à conduire les chameaux, devint Chef de Voleurs, & se fit appeller Roi dans l'isle de Chypre. Son audace ne resta pas impunie: Dalmatius ou Delmatius neveu de Constantin *le Grand*, le prit vers l'an 314, & le punit en esclave. Théophane dit qu'il fut brûlé vif à Tarse; mais on ne punissoit du feu ni les Rebelles ni les Voleurs. * Sextus Aurelius Victor, *Hist. Abbrev. partie 2. de Cæsaribus, c. 41.*

CALOGERS. *Voyez* CALOYERS.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, ou JOANNITZ, Roi des Bulgares dans le XII siecle, se soumit à l'Eglise Romaine, sous Innocent III. En 1202, il fit la guerre à l'Empereur Baudouin, & l'ayant pris dans une embuscade qu'il lui avoit dressée, il le tint prisonnier plus d'un an à Trinobis ou Ternoe, capitale de la Bulgarie, & ensuite il le fit mourir sur la fin de juillet 1206. Il eut aussi tant de haine contre les Grecs, qui suivoient le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleurésie à Thessalonique. * Jean-George, Nicétas, & le Pere Outreman, *De vita & rebus gestis à Balduino & Henrico Imperatoribus Constantinopolitanis, ortu Valentianensibus Belgis.* * Sponde, *A. C.* 1202. 1205.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II, COMNE'NE, & JEAN VI, PALE'OLOGUE, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Athéniens avoient consacré des autels, étoit appellée par les Grecs, Διαβολη, *Diabolé*, d'où est venu le nom de Diable, que nous donnons au Démon comme au pere du mensonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déesse, fait par Apellès, est mis au nombre des excellens ouvrages de cet habile Peintre. On y voyoit la Calomnie représentée en grand avec tous ses accompagnemens; la Crédulité y paroissoit avec de grandes oreilles semblables à celles de Midas, tendant les mains à la Calomnie qui s'approchoit; aux deux côtez de la Crédulité, étoient l'Ignorance & le Soupçon, celle-là sous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine assez refrognée, marquant quelque secrete inquietude, exprimée avec un tel artifice, que par sa contenance il sembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque chose de caché. Au milieu du tableau, en face de la Crédulité, paroissoit la Calomnie comme une femme fort belle & très-ajustée, mais irritée, ayant le regard farouche, & les yeux ardens de colere. Elle portoit à la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite elle traînoit un petit enfant, qui imploroit par les cris le secours du ciel. Elle étoit précedée de l'Envie sous la forme d'un homme maigre & sec, devoré par ses propres chagrins; & elle étoit suivie de deux femmes qui sembloient prendre soin de ses ornemens, & de ce qui regardoit son service: ces deux Suivantes étoient l'Imposture & la Flaterie. Dans une distance qui permettoit encore de distinguer les objets, on voyoit la Verité, qui sembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie, & derriere la Verité étoit le Repentir sous un habit lugubre. C'est ainsi qu'Apellès avoit ingénieusement dépeint la Calomnie dans ce tableau, dont il fit present à Ptolemée, Capitaine d'Alexandrie, pour se venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injustement accusé d'avoir eu part à une conspiration faite contre ce Prince. Il est aisé d'entendre ce qui signifioit chaque partie de cet excellent ouvrage. La Calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'est reçue que par une sotte & malicieuse crédulité, & cette crédulité ne vient que d'ignorance & de soupçon: le Calomniateur ajuste tout ce qu'il dit par le moyen de l'imposture, & il se sert de la flaterie pour s'insinuer dans l'esprit de celui qui l'écoute: mais la verité paroissant tôt ou tard, découvre la malice du mensonge; & il ne reste à la Calomnie qu'un cuisant repentir, qui fait son partage & sa peine. * Théophraste. * Lucien, *au Traité de ne pas croire facilement la Calomnie.*

* CALONE, bourg des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, sur la rive droite de la Lys à l'est de S. Venant, dont il est éloigné de près d'une lieue. * M. Delisle, *Carte d'Artois.*

CALONE, riviére. *Voyez* CALLONE.

* CALONICA, étoit autrefois une petite ville nommée *Ara Tutila*; aujourd'hui ce n'est qu'un village situé

sur la côte orientale de l'isle de Corse entre Mariana distrutta & Aleria distrutta. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALONIO, appellée autrement Magnine, Margnine ou Maguine, l'Isola del Papa, anciennement *Besbicus* ou *Besbycus*, est une petite isle de la Mer de Marmara. On la place vers la côte de la Natolie au couchant de Bourse. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CALONNE, Comté dans le Brabant, qui renferme les Seigneuries de Braige, de Beringue, & de Scamelbeck. On l'appelloit autrefois *Bogarde*, mais Charles Antoine de Calonne, Président du Conseil de Guerre d'Espagne, Géneral de l'Artillerie & Gouverneur de Carthagene, en ayant été fait Comte, fut obligé de lui donner son nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les Terres du Brabant.*

CALOPINACO, anciennement *Tauromicus fluvius*, petite riviére de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples, baigne le bourg de Sainte-Agathe, & se décharge dans le Fare de Messine, au midi de Reggio. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CALOPIZZATI, petite ville ou bourg d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, est à l'est-sud-est de Rossano, & en est éloigné de cinq à six lieues.

CALORE, riviére du Royaume de Naples, prend sa source dans la Principauté Ultérieure, près de Monte Marano, & se décharge dans le Sabato, près de la ville de Bénévent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALOVIUS (Abraham) célébre Théologien Luthérien, naquit le 16 août 1612 à Morungen en Prusse, où son pére étoit fort consideré. Il y commença ses études & les continua à Thorn, où la peste l'empêcha de demeurer plus de six mois. Il revint donc chez lui, & après y avoir vaqué à l'étude des Langues Orientales, il alla à Konigsbergen pour s'y perfectionner. Il s'y fit tellement aimer que Joachim Hessius l'adopta pour son fils. De là il alla à Rostok, où il donna diverses preuves de son savoir, & où il reçut en 1637 le titre de Docteur en Théologie. Peu de tems après il y fut fait Professeur en Théologie. C'étoit un Luthérien très-rigide, & le zele qu'il témoigna dans le different qu'il avoit avec Jean Bergius Théologien Reformé au sujet de la sainte Céne, le fit choisir pour Visitateur des Eglises & des Ecoles du Cercle de Samlande en Prusse, & pour Conseiller de la Cour de Justice. En 1643, il fut appellé de Konigsbergen à Dantzick, & fut établi Recteur du Collége & Ministre à la place de Botsak. Il eut là beaucoup de demêlez, principalement avec Martin Statius, Diacre Luthérien de cette ville, avec Henri Nicolaï, Professeur en Philosophie, & avec Jean César, Ministre Reformé à Dantzick. La dispute avec ce dernier alla fort loin & produisit plusieurs Ecrits de part & d'autre, de sorte que les Luthériens prirent parti pour Calovius, & les Reformez pour César. En 1645, Calovius alla avec Jean Botsak à Thorn, pour y assister au Colloque qui s'y tint. En 1650, il fut appellé Professeur en Théologie à Wittenberg, où il témoigna beaucoup d'acharnement contre ceux qui travailloient à réunir les differentes Religions d'Allemagne, & dont étoit Chef George Calixte Professeur en Théologie à Helmstadt. On appella les partisans de Calovius, Caloviens & ceux de Calixte, Calixtins, & cette dispute dura jusques à la mort de Calovius qui arriva le 20 février 1686. Il exerça à Wittenberg la charge de Superintendant géneral. Il a composé beaucoup d'Ouvrages qui consistoient la plupart en Disputes. Les principaux sont, *Metaphysica divina & alia scripta Philosophica; Criticus sacer Biblicus; Socinianismus profligatus; Systema Locorum Theologicorum, Consideratio Arminianismi; Biblia illustrata, Une Bible* Allemande avec les explications de Luther. Il publia contre Bergius, *Stereoma sacratissima Testatoris Christi voluntatis de substantiali præsentia & orali perceptione Corporis & sanguinis sui in Sacrosancta Eucharistia.* Il écrivit contre Nicolaï, *Vindiciæ Arminianismi, cum Syllabo errorum Nicolaitanorum.* Il mit au jour contre Calixte & ses autres Adversaires, *Digressio de nova Theologia Helmstadio Regiomontanorum Syncretistarum, Syncretismus Calixtinus; Harmonia Calixtino-Hæretica*, & plusieurs autres tant en Latin qu'en Allemand. Calovius a écrit des Disputes sur la Confession d'Ausbourg dans lesquelles il refute d'ordinaire les Notes de Grotius. Elles ont été imprimées en 1676. En 1682, on vit paroître son *Historia Syncretistica* dans laquelle il rapporte ce qui se passa au Colloque de Thorn, dont on a parlé cy-dessus. Mais parce que cet Ouvrage donnoit lieu à de nouveaux troubles, il fut défendu & supprimé par ordre de l'Electeur de Saxe. Cela n'empêcha pas qu'on ne le réimprimât en 1685. Il eut encore quantité d'autres Adversaires, comme Christian Ravius contre lequel il publia en 1670. *Discussio infallibilitatis nova Chronologia Christiani Ravii*, Theodore Hakspan, qu'il accusa en 1685 de diverses erreurs; sans parler de Jacob Bohm & de Jean Labadie avec lesquels il eut plusieurs disputes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALOW. *Voyez* CALAW.

CALOYERS ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, ou de saint Elie, ou de saint Marcel, suivent presque la même Régle, & portent tous un même habit dans la Grece, sans aucun changement ni réforme particuliére, & sans avoir aussi rien relâché de leurs anciennes constitutions. Ils habitent particulierement le Mont-Athos, mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils sont toute la gloire & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux; car ils gardent exactement leur premier Institut. Ils ménent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande, & outre cette abstinence continuelle, ils observent encore pendant l'année quatre carêmes, sans compter trois autres jeûnes, que toute l'église Greque garde religieusement. Le premier de ces jeûnes est de S. Démétrius qui dure 26. jours; le second au commencement de septembre qui dure quatorze jours, avant la fête de l'Exaltation de la sainte Croix; & le troisiéme avant la fête de saint Michel, qui dure huit jours. Dans ce tems de jeûne, ils ne mangent ni œufs, ni beurre, ni poisson: les Arméniens en retranchent encore l'huile. Quand neanmoins ils veulent traiter ceux qui les visitent en carême, ils ne laissent pas de faire d'assez bons ragoûts. Ceux qui font scrupule de manger du poisson, garnissent leur table de toute sorte d'huitres, & de coquillages, & de plusieurs compositions faites avec des œufs & des laites de poisson, qui sont beaucoup plus delicates que le poisson même. Les Arméniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs sausses; ils se servent d'amandes, de pistaches & de noix pilées dans un mortier, qui étant mises sur le réchaut, font un meilleur effet que notre beurre. Pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croyent point pécher, en mangeant quelque chose entre les repas, pourvu que ce ne soit ni chair, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huile; mais les plus austéres se contentent de manger une seule fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties sur le feu, avec quelques grains de sel, & ne boivent que de l'eau. Ils passent la plus grande partie du carême à pleurer, & à gemir pour leurs pechez & pour ceux des autres. On ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monastique. Il y a aussi des Religieuses nommées *Calogéres*, qui suivent à peu près la même Régle. Ce nom de Caloyers ou Calogers, se donne proprement à ces Religieux qui sont vénerables par leur âge & par leur vertu, & est composé du mot καλὸς *pulcher* beau, & de γῆρας ou γερας qui veut dire vieillesse. * Grelot, *Voyage de Constantinople.* La Guilletiere. Tavernier. Philippe Maserius, *in Vita S. Thomaïdis Patriarchæ Constantinopolit. n. 130. in Vita S. Severi Abbatis Agat. ch. 16.* Palladius dans la Vie de saint Chrysostome, *p. 26*, donne l'épitete de Caloyer à l'Evêque de Thessalonique. *Voyez* aussi Etienne Pasquier dans ses Recherches Françoises, *l. 8. ch. 50.* Jacques Spon, Voyage de Grece, *partie 2. p. 314.* *Cherchez* ATHOS, & sur tout consultez la Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon, savant Benedictin, où l'on trouve une description fort exacte de tous les monastéres des Caloyers qui habitent le Mont-Athos.

Les Calogéres sont des Religieuses qui vivent en communauté, qui suivent la Regle de saint Basile, & qui sont enfermées dans des monastéres, ayant à la tête de leur Communauté une des plus sages Religieuses qui leur tient lieu d'Abbesse. Cependant ces monastéres de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé. Ces Religieuses portent toutes un même habit qui est noir, & un manteau de même couleur. Cet habit est de laine simple. Elles ont les bras & les mains couvertes jusqu'au bout des doigts, elles se font raser la tête, & chacune a une cellule separée, où il y a de quoi se loger. Celles qui sont les plus riches ont des servantes, & elles nourissent même quelque fois de jeunes filles pour les élever à la piété. Après qu'elles se sont acquitées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs monastéres, pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbesses ouvrent volontiers les portes de leur couvent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, aussi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandise. Le Sieur de Moni qui a fait cette description des Calogéres ou Religieuses Greques après Léon Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lu une Relation manuscrite de Constantinople, où il n'est pas parlé si avantageusement d'elles. Les Calogéres de Constantinople, dit l'Auteur de cette Relation manuscrite, sont des veuves dont quelques-unes ont eu plusieurs maris, & qui n'embrassent cette profession, que lors qu'elles sont avancées en âge. Elles ne font point de vœux, & toute leur regularité consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier. La plûpart demeurent en leurs maisons, où elles prennent le soin de leur ménage, & même de leurs parens. Cet Auteur avoue néanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en communauté; mais que celles-ci sont plus misérables que les premieres, que les unes & les autres vont par tout où il leur plaît; & qu'enfin elles ont plus de liberté sous cet habit de Religieuses qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres sous peine d'interdit, d'entrer dans les monastéres de Calogéres. * Moni (*ou plutôt* Richard Simon) *Relation de la Creance & des Coutumes des Nations du Levant.*

CALPE', haute montagne de l'Andalousie, & l'une des colomnes d'Hercule. De l'autre côté en Afrique, est l'Abyla des Anciens, que les Espagnols nomment *Sierra de las Monas*, Montagne des Singes, parce qu'on y trouve grande nombre de ces animaux. * Botéro, *Relat. d'Esp.* *Voyez* COLOMNES D'HERCULE.

CALPENTINE, petite isle de l'Asie, est sur la côte occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'est separée, que par un petit canal. Les Hollandois qui la possédent, y ont une ville fortifiée, qui porte le même nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALPHI, pére de Judas *Machabée*, Colonel Général de la Cavalerie de Jonathas *Machabée*, n'abandonna jamais Jonathas, & lorsque les troupes de cet illustre Commandant prirent lâchement la fuite au combat qui se donna dans la Plaine d'Azot, prés du Lac de Génezareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage extraordinaire. * I. *Machab. ch.* 11.

CALPIN-ZEE, petit Lac de la Basse Saxe, dans le Duché de Meckelbourg, près de la petite ville de Waren. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPRENE'DE, (Gautier de Costes Seigneur de la) étoit un Gentilhomme de Périgord, qui se rendit à Paris, & se mit dans le régiment des Gardes, où il composa son Silvandre. De l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniére bizarre, & comme on lui demandoit le nom de son étoffe, il répondoit que c'étoit *du Silvandre*. * *Sentimens critiques sur les Caractéres de la Bruyére*. Boileau l'accuse de s'être peint soi-même dans les Héros de ses Romans: voici l'endroit, *Art Poëtique, Chant 3*.

Tout à l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon:
Calprenéde & Juba parlent du même ton.

Il a fait la Cléopatre, la Cassandre, & une partie de Pharamond. *Voyez* COSTES (Gautier de)

CALPURNIA, femme de Jules César, fille de L. Pison, songea, avant le jour auquel César fut assassiné, que le faîte de la maison tomboit, & qu'on poignardoit son mari entre ses bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Aprés la mort de son mari, elle se retira chez Marc-Antoine, & y porta une somme trés-considérable d'argent, & tous les papiers de César, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suétone & Plutarque, *in Julio Cæsare*.

CALPURNIA, certaine femme Romaine, peu modeste, plaidoit elle-même ses causes avec tant d'emportement, que les Magistrats furent obligez de faire un Edit, par lequel ils défendoient aux personnes de ce sexe de plaider. * *Paral, ch.* 20. Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIA, Loi que les Romains avoient faite contre le Peculat, dite *Calpurnia Repetundarum*; & deux autres, *Calpurnia de ambitu*, & *Calpurnia militaris*. * Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIENS: la famille des Calpurniens à Rome étoit Plebéienne, & néanmoins Consulaire. Plutarque la fait descendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius, Roi des Romains. C'étoit aussi le sentiment de l'Auteur du Panégyrique à Pison dans ces vers.

——— *Nam quid memorare necesse est,*
Ut domus à Calpo nomen Calpurnia ducat?

Cette famille étoit divisée en plusieurs branches, qui prirent les differents surnoms d'Asprénas, de Bibulus, de Flamma, de Piso. Ces derniers étoient encore divisez en Frugi, Bestia, & Cæsonius. Le même Auteur nous apprend l'origine du nom de Pison, dans ces vers,

Claraque Pisonis tulerit cognomina prima,
Humida callosa cum pinseret hordea dextra.

M. Calpurnius, Tribun Militaire, rendit un trés-grand service à la République en Sicile l'an de Rome 496, & 258 avant J. C. Le Consul Attilius Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'où il ne seroit jamais sorti sans le secours de Calpurnius. Ce brave homme ayant pris 300 soldats, marcha droit aux ennemis, & les combattit avec une ardeur si constante, que l'armée eut le loisir de se dégager, & de se mettre au large. Calpurnius Pison, beau-pere de Jules-César, fut Consul l'an 753 de Rome, dans laquelle année plusieurs Chronologistes mettent la naissance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le tems qu'il devoit être condamné par Tibére, *l.* 4. *Annal.* Valere Maxime fait mention d'un Calpurnius Pison Consul, lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des Esclaves fugitifs, récompensa de toutes sortes de dons militaires les Soldats qui avoient bien servi, & ne donna à son fils que le témoignage qu'il méritoit une couronne d'or de trois livres, dont il lui léguoit la valeur dans son testament, ajoûtant qu'un sage Magistrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de sa maison, *l.* 4. *ch.* 3. *ex.* 11. Calpurnius Bestia Consul, négligea de resister à Jugurtha, s'étant laissé gagner pour une somme d'argent que le Roi de Numidie lui donna. Il fut ensuite accusé par M. Cæcilius, d'avoir empoisonné les femmes qu'il avoit eues. * Pline, *l.* 37. *ch.* 2. *Cherchez* PISON.

CALPURNIUS. *Cherchez* BIBULUS.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire de Carus, & de ses fils Carinus & Numérien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eclogues qu'il dédia à Némesianus de Carthage, aussi Poëte Bucolique. Nous en avons encore sept, & nous apprenons d'une Lettre de Hincmar de Rheims à Hincmar de Laon, que de son tems on lisoit les vers de Calpurnius dans les Classes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ses Eclogues d'une trés-petite maniere, c'est à dire, dans un caractére aussi bas que le stile. * Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercritiq. sive l.* 6. *Poët. p.* 812. 813. Philippe Briet, *l.* 3. Rapin, *Reflexions sur la Poëtique*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 6. *p.* 442: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 309. *n.* 1172. de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lilius Giraldus, *aux Dial. des Poëtes.* Vossius, *de Poet. Lat. ch.* 4. Il parle au *ch.* 8. d'un Calpurnius qu'on croit different de celui-ci, & qui composa une Comédie qu'il nomma *Phronesis*. La meilleure edition est celle de Janus Ulitius.

CALSA. *Voyez* CALZA.

* CALSERY, ville du Mogolistan en Asie dans le Royaume de Jamba, environ à 35 lieues du Gange du côté du couchant. Plusieurs Géographes la prennent pour la *Batan-Cæsara* de Ptolemée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALTRY (Saint) en Latin *Caletricus*, Evêque de Chartres dans le sixiéme siécle, naquit l'an 529, d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres, & lui succéda l'an 556. Il assista au Concile troisiéme de Paris l'an 557, & au second Concile de Tours l'an 566. Il mourut l'année suivante. * *Vita Leobini*. Fortunat, *l.* 4. *Carm.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints huitiéme octobre*, jour auquel on fait sa fête à Chartres.

CALVAIRE, est une montagne hors de Jérusalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoûtumé d'executer les Criminels; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Golgotha*, *de Crâne* ou *de Calvaire*. C'est le lieu où Jesus-Christ fut conduit aprés sa condamnation, où il fut attaché à une croix, sur laquelle il expira. Plusieurs Péres ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré; mais S. Jérôme rejette avec raison cette pensée. Quelques-uns croyent aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dresser l'an 131, les idoles de Jupiter & de Venus, en haine des Chrétiens, comme nous l'apprenons de saint Jerôme, de Sulpice Sevére, de saint Paulin, de saint Ambroise, & de quelques autres. Constantin *le Grand* & sainte Hélene sa mere abolirent depuis, tous ces trophées de l'Idolatrie, & firent bâtir des eglises au même lieu, selon Eusébe, en la Vie de l'Empereur Constantin. Saint Jérôme & Sozomene parlent d'une croix brillante de lumiére, qui fut vue en plein jour sur le Calvaire l'an 351, ou selon d'autres en 353, lorsque l'Empereur Constance favorisoit avec passion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jerusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire savoir que c'étoit par ce signe de nôtre salut, que Jesus-Christ, dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui seul qu'on pouvoit être victorieux sur la terre. Il semble que ce Constance comprit cette verité, car faisant la guerre à Magnence, il portoit la croix sur ses enseignes, & fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet etendart à la main, avec ces mots à l'entour, *En ce signe tu seras vainqueur*. Les paroles, *en ce signe tu seras vainqueur*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jérusalem du tems de S. Cyrille, mais à celle que Constantin vit, & sur le modéle de laquelle il fit faire ses étendarts. *Voyez* Eusebe dans *la Vie de Constantin*, *ch.* 28. Les Grecs faisoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix sur le Calvaire; ce qui se peut voir dans leur Menologe au septiéme jour du mois de mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il temoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusques à celle des Oliviers, remplissant une étendue de quinze stades ou trois quarts de lieue & que sa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce spectacle fit embrasser la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Payens.

Vers l'an 326, pendant que l'Empereur Constantin *le Grand* faisoit paroître son zele pour la Religion Chrétienne, l'Impératrice Hélene sa mere entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où elle découvrit la vraye Croix, avec les instrumens qui avoient servi à la Passion de Jesus-Christ. L'Empereur ayant appris ces heureuses nouvelles, fit enclorre le Calvaire, & bâtir l'église du saint Sépulchre, avec toute la magnificence possible. Il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il desiroit que cet edifice surpassât tous les autres du monde en beauté & en richesse, comme il les surpassoit en sainteté. Environ neuf ans aprés, le même Empereur fit dedier cette église, à laquelle on donna le nom de Martyrion, c'est à dire, *lieu de Martyre ou de temoignage*; parce que Jesus-Christ y avoit souffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de son amour pour les hommes. En 615, Chosroès II, Roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jérusalem, détruisit l'eglise du saint Sepulchre, & emporta la vraye Croix. Mais l'Empereur Heraclius vainquit cet Infidele 12 ans aprés, & l'obligea à rendre cette sainte Croix, qu'il reporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'Evêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire retablir l'eglise; mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maitres de la ville de Jerusalem. Néanmoins à la faveur de l'Empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rebâtir le S. Sepulchre & les autres églises ce qu'ils firent vers l'an 1049. L'Archevêque de Tyr dit dans son Histoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sepulchre, & que Godefroy de Bouillon, I. Roi de Jérusalem, fit rétablir, en 1099, le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du S. Sepulchre, environnée de plusieurs chapelles, & de petites eglises particulieres, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Armeniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du midi, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Armeniens, celui des Coptes, & une chapelle de la sainte Vierge, nommée *Stabat Mater*, & à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée, qui servoit autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du S. Sepulchre, auprés duquel est une Station des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quantité de clous enfoncez jusqu'à la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut necessairement passer. Ils y sont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tous les ans revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils appellent les Catholiques Romains; & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces clous, avec défense de les ôter sur peine de cinq cens bastonnades, & de payer une grosse amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'église, on trouve la pierre de l'Onction, qui est la place où Jesus-Christ fut embaumé. Vis à vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jerusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions. A main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jerusalem, & celui de son frere Baudouin I, qui lui succeda à la Couronne. Ces deux tombeaux sont fort simples, & sont portez par quatre petites colomnes de pierre d'un pié de haut. Proche de là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu où Jesus-Christ fut attaché à la croix, & où elle fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, jusqu'à celui de Constantin *le Grand*, pendant 180 ans, ou environ: ce qui arriva par la malice des Payens, qui la couvrirent de terre, & qui y mirent une idole de Venus, afin d'en éloigner les Chrétiens; mais sainte Heléne fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande eglise, avec le S. Sepulchre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle est trés-magnifique; sa voûte & ses murailles sont revêtues de peintures à la mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le crystal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes, ce qui paroîtroit encore davantage, si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement. De cette chapelle du Crucifiement, en faisant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'église, on va du côté du Nord à la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où Nôtre Seigneur apparut à la sainte Vierge aprés sa resurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques, & les Religieux de saint Sauveur y célébrent l'Office divin selon le Rit de l'Eglise Latine. Là se voyent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens, & principalement par le Roi de France, & par celui d'Espagne. Les Religieux ont le privilege d'y sonner leur office avec une petite cloche: ce qui est bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement est à côté. En tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'église du S. Sepulchre, dont il faut maintenant réprésenter la structure. La nef qui est du côté de l'Occident, est une Rotonde, dont le dôme est d'une belle charpenterie de bois de cedre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros piliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colomnes de marbre, lesquelles font dix-sept arcades qui soutiennent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef est le S. Sepulchre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colomnes aussi de marbre, qui soutiennent une platte forme, sur laquelle sont élevées douze petites colomnes jointes deux à deux, faisans six arcades qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades il y a toûjours 18 lampes allumées, sans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment est la roche où est taillé le sépulchre de Nôtre Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre, la premiére grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu; la seconde est le sacré tombeau de Jesus-Christ. Elle a six piez de longueur, & autant de largeur; sa voûte est haute d'environ huit piez. A main droite en entrant, du côté septentrional on voit l'autel qui couvre le cercueil où fut mis le corps de Nôtre Sauveur, qui est long de six piez, large de trois, & haut de prés de deux piez & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées. Il y en a 44 dans le S. Sepulchre, & 18 dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30 aux Religieux, & le reste aux Chrétiens Grecs & Schismatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs devotions; mais il ne leur est pas permis d'y dire la Messe, parce que les Latins y ont seul ce droit.

Dans la premiére grotte, à côté de la porte du S. Sepulchre, étoit la grande pierre longue de cinq piez & demi, large de cinq piez trois pouces, & épaisse de neuf pouces & de-

& demi, qui avoit servi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du tems de S. Cyrille vers l'an 380, & S. Jerôme, qui mourut environ 40 ans après, écrit qu'elle y étoit aussi de son tems. Mais depuis elle a été transportée en l'église bâtie au lieu où étoit la maison de Caiphe, sur le mont de Sion. Vis à vis la porte du S. Sepulchre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pié à la roche même de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs celebres ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercueil. D'autres disent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la premiére grotte, & l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sépulchre, quoique l'on comprenne aussi toutes les deux sous le nom de sépulchre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y est conforme. La raison le persuade aussi; car outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il est certain que l'entrée de la premiére grotte étoit une ouverture aussi vaste que la grotte même; ce qui se voit en d'autres sepulchres: outre que l'on n'auroit pas pu trouver de pierre assez grande pour la fermer.

De la nef, on entre dans le chœur, qui est vers l'Orient. Ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des monastéres, & la principale porte est vis à vis du S. Sépulchre. Il est divisé en deux parties, par un très-beau balustre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la premiére partie, qui est le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée, une pierre de marbre, ronde & creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Prophéte Roi au Pseaume 73, selon la Vulgate, & le 74 selon l'Hebreu. *Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terræ.* Mais S. Jérôme explique ce passage de la ville de Jérusalem, qui étoit, en ce tems-là, au milieu des terres connues de la plûpart du monde: & d'ailleurs ce n'est pas là l'endroit du crucifiement. Dans la seconde partie, qui est le chœur des Latins, vis à vis de la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choses nécessaires pour la Messe. On y voit dans le fond le siége du Pape, auquel on monte par six degrez: à droite, un peu plus bas, est celui du Patriarche de Constantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, ausquels on monte par quatre degrez. Les siéges des Patriarches d'Antioche & de Jérusalem sont de l'autre côté du balustre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierre de taille, soutenu de gros piliers. Presque entre les deux premiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sépulchre, est un autel, sur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour distribuer son feu celeste. Cette cérémonie s'est établie, à cause du miracle qui se faisoit autrefois dans le saint Sépulchre, où la veille de Pâques une flamme de feu descendoit visiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredi Saint: & ce feu descendoit non seulement dans le S. Sepulchre, mais encore quelquefois sur les lampes de l'église, à la vue de tout le Peuple. Le Pape Urbain II parle de ce miracle dans la Harangue qu'il prononça en l'assemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Du tems de Baudouin, I. du nom, Roi de Jérusalem, cette merveille continuoit encore, comme le raporte Fulcherius de Chartres, lequel ajoûte que pendant le regne de ce même Roi, il y eut une grande desolation parmi les Chrétiens, qui ne pûrent obtenir le feu du ciel le Samedi Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une procession au temple de Salomon, marchant tous nuds piés, & accompagnant leurs priéres de pleurs & de gemissemens. On dit que le feu sacré descendoit encore du tems de Baudouin II, vers l'an 1120, mais on ne marque pas précisément le tems auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le tems de son commencement. Quelques uns croyent qu'il a cessé un peu après les premiers Rois de Jérusalem, parce que le zéle des Princes Chrétiens se rallentit, & que les Latins souilloient cette Terre Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la piété de ceux qui en avoient fait la conquête sur les Infidéles. Ceux qui douteront de la vérité de ce feu céleste, doivent se souvenir des exemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui descendoit du ciel pour consumer les sacrifices, ou pour punir les impies. Le fait est possible, mais est-il assuré? C'est la question. La fourberie moderne décrédita beaucoup l'ancien prétendu miracle.

A l'égard de la cérémonie qui se fait maintenant, c'est une tromperie des Grecs qui sont gens adonnez aux superstitions, & qui tâchent de se mettre en crédit parmi le peuple, en faisant secrettement du feu avec un fusil dans le S. Sépulchre, où entre le Patriarche accompagné de deux Evêques seulement. Voici l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Eglise sont éteintes, le S. Sépulchre est fermé à la clef, & la porte est gardée par six Janissaires gagnez pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schismatiques, Grecs, Arméniens, Syriens, & autres, commencent à courir autour du S. Sépulchre par bandes de quatre ou cinq qui se tiennent par dessous les bras, criant de fois à autre, *Eleeson, Eleeson*. A mesure que le monde arrive, la confusion & le desordre s'augmentent: les uns crient comme des insensez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des postures extravagantes. Les femmes qui sont dans les galeries ou sur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, elevant les mains au Ciel, & faisant des gestes ridicules. Cet exercice de courses & de cris dure plus de quatre heures; & ensuite environ sur les cinq heures les Grecs font leur procession. Après plusieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Grêque, c'est à dire, fermées par devant & retroussées sur les bras, le Patriarche vient précédé de quatre Diacres, qui marchent en arriére, & qui l'encensent continuellement. Il est revêtu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent; & il porte une tiare presque toute d'or, tenant son bâton pastoral à la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il bénit le peuple. Après avoir fait la procession trois fois autour du S. Sepulchre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte; de crainte que quelque autre n'en approche. Là ayant battu le fusil qui y est caché, ou qu'il porte sur lui, il fait du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il distribue en sortant; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte sur l'autel de pierre qui y est, pour en distribuer d'autres au peuple. Cependant on allume toutes les lampes de la grande Eglise, & celles des chapelles des Arméniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyssins, ce qui produit une si grande lumiére, qu'il semble que toute l'Eglise est en feu. Ceux qui peuvent obtenir de ce feu en allumant leurs bougies, se l'appliquent à la barbe, au visage, à l'estomac pour marquer qu'il ne brûle point comme les flammes terrestres. Maundrell qui a été présent à cette ceremonie ridicule, dit qu'au sortir de l'Eglise, ils virent plusieurs personnes assemblées en tour de la pierre de l'onction, & qui s'occupoient à faire distiller de la cire de leurs cierges allumez au feu sacré, sur les draps mortuaires dans lesquels un jour ils devoient être ensevelis. La raison de cette conduite, dit-il, c'est qu'ils se sont persuadez que pourvu qu'ils ayent le bonheur d'être ensevelis dans ces draps, ils ne seront point exposez aux flammes de l'enfer. * S. Jerôme, *Epist. 3. ad Paul.* S. Paulin, *Epist. 11.* S. Ambroise, *in Psalm. 43.* Sulpice Sévere, *Hist. l. 2.* Sozoméne, *l. 4. c. 4. &c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CALVAIRE, (la Congrégation de Nôtre dame du) est un Ordre de Religieuses, vetues de blanc, avec une espéce de mante noire qui leur couvre la tête & qui descend jusqu'au dessous des genoux. Elles s'obligent à vivre selon l'etroite observance de S. Benoit. Antoinette d'Orleans, fille d'Helionore, Duc de Longueville & veuve de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Isle en fut la Fondatrice. Paul V & Louis XIII, confirmérent cet Ordre en 1617, & le 25 octobre Antoinette prit possession d'un Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24 Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, qu'elle avoit tirées de la maison de l'*Encloitre*, située à environ cinq lieues de Poitiers. Le 25 avril de 1618, Antoinette d'Orleans mourut, & le fameux P. Joseph du Tremblay Capucin qui avoit beaucoup contribué à la fondation de ce nouvel Ordre prit beaucoup de soin pour lui procurer plusieurs autres avantages. Il lui obtint en 1621 & 1622, des Bulles particuliéres de Grégoire XV, & un Couvent à Angers, aussi bien que deux autres à Paris. Cet ordre aquit depuis quelques autres maisons. * *La Vie du P. Joseph.* Bonanni, *Catal. degli Ordini Relig. partie 2. n. 78.* Brice, *Descript. de Paris, partie 1. p. 353. partie 2. p. 295.* *Histoires des Ord. Monast.*

CALVAIRE, nom moderne d'une ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

* CALUCALA, riviére de l'Afrique méridionale, dans le Royaume d'Angola. Elle serpente beaucoup, & après un cours fort irregulier, elle se decharge dans la riviere de Coanza, pas loin de son embouchure.

CALVERT (George) Lord Baltimore, naquit vers l'an 1597, à Kypling près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut élevé dans le Collége de la Trinité à Oxford, après quoi il passa la Mer & voyagea pour augmenter ses connoissances. Etant de retour en Angleterre sous le régne de Jacques I, il fut fait Sécretaire de Robert Cécil, qui dans les grands emplois qu'il eut successivement, le retint toûjours près de lui, pour sa prudence & sa fidelité dans plusieurs affaires importantes, qui lui furent confiées. Enfin par le moyen de Robert Cécil, il fut fait Clerc du Conseil, & créé Chévalier à Hamptoncourt en 1618. Il succéda à Thomas Lake dans la principale Charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence, jusques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la résigna de son propre mouvement. Cependant le Roi le continua pendant tout son régne dans la charge de Conseiller du Conseil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore, de Baltimore en Irlande. Il possédoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Pays nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques I, dans laquelle on dit qu'il dépensa vingt-cinq mille livres sterling, & où il alla lui même deux fois; mais les François l'y incommoderent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner. Il se rendit dans la Virginie, & l'ayant reconnue, il obtint à son retour une Patente pour lui & pour ses héritiers, pour s'établir dans la Maryland, au Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes privileges, qu'il avoit eus à Avalon; ce qui faisoit espérer une Plantation considérable. Le Roi Charles I, qui avoit autant d'estime pour lui qu'en avoit eu Jacques I, fut celui qui lui accorda cet etablissement. Il mourut à Londres en 1632, à l'âge de 53 ans, laissant ses biens & ses titres à Cecil Calvert son fils. Quoiqu'il fût Catholique, il s'attira par sa douceur & sa moderation l'estime des Protestans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement; & étoit si peu entêté de lui même, qu'il souffroit aussi patiemment une censure moderée, qu'une louange affectée. Quand il étoit au service du Roi, il lui portoit tous les soirs un détail bien digéré de l'etat des affaires. Quant aux Plantations dans les Pays nouvellement decouverts, le Juge Paphon & lui convenoient dans le dessein de faire de tels etablissemens, mais non pas dans la maniere de les faire. Le premier vouloit qu'on exterminât tous les Indiens, & le second, que l'on travaillât à leur conversion; & qu'on peuplât ces Pays de personnes de bonnes mœurs, & non pas de gens perdus & débauchez, leur accordant des privileges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pourvoir à son entretien par sa propre industrie. * *Dict. Anglois.*

CALVERT, (Jacques) Presbytérien Anglois, naquit à Yorck & etudia sous David Clarckson à Cambridge en Clare Hall, où il prit ses degrez. Comme il ne voulut pas se conformer, il fut suspendu de sa charge à Topcliff, après quoi il mena une vie retirée à Yorck, s'appliquant uniquement à ses études. En 1675, il fut Chapelain de Guillaume Strickland, qui lui confia aussi l'instruction de ses enfans. Il eut dans la suite le même emploi en Northumberland auprès de Guillaume Middleton, & mourut en 1698, au mois de decembre. C'etoit un homme fort ingenieux, mais en même tems fort moderé, qui ne travailloit qu'à ramener à un certain milieu, les esprits imbus de l'Arminianisme, & de l'Episcopat. Il fut fort en credit auprès de l'Evêque Wilkins. Il croyoit qu'il falloit entendre historiquement & à la lettre la Prophetie du Temple d'Ezechiel, & que les dix Tribus étoient revenues avec les deux autres dans leur patrie, sous les Rois de Perse. Il écrivit là-dessus un livre imprimé à Londres *in quarto*, en 1672, & intitulé *Naphtali, sive Colluctationes Theol. de reditu decem Tribuum, &c.* Il avoit aussi formé le dessein de publier des Commentaires sur les Prophetes, mais il ne l'executa point. * *Ex Epist. Ejus in Posth. Lightfoote.* Cal. *Account.*

CALVERT, (Thomas) oncle du precédent, naquit à Yorck vers le commencement du XVII siécle. Il étudia à Cambridge, & ayant pris les Ordres à la maniere épiscopale, il fut Chapelain de Th. Burdet & de plusieurs autres. Du tems du rétablissement de Charles II, il fut démis de sa charge à cause qu'il étoit *Non-Conformiste*. Il s'appliqua fort aux études, lut les Rabins & expliqua heureusement les endroits difficiles de l'Ecriture. Il a écrit *Mel Cœli*, qui est une *explication du chap. 53. d'Isaie*, & quelques autres livres Anglois. Il mourut en 1679, âgé de 73 ans. * Les mêmes.

CALVI, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Capoue, est petite, & presque toute deserte, n'ayant plus qu'une vintaine de maisons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calais, fils de Borée. Elle est à cinq ou six lieuës de Capoue. Tite-Live, Cicéron, Virgile & Horace parlent de *Cales*. Les François & les Turcs l'assiegerent inutilement en 1555. * Baudrand.

CALVI, ville de l'isle de Corse, est située sur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette isle un Golfe dit *Golfo di Calvi*. La ville a un bon port avec une forteresse considérable, & est la demeure de l'Evêque de Sagone. * Baudrand.

CALVI (le Golfe de) *Calvensis Sinus*, Golfe qui s'avance dans la côte occidentale de l'isle de Corse, & qui prend son nom de la ville de Corse, bâtie sur ses bords. La plupart des Geographes le prennent pour le *Casalus Sinus* de Ptolemée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALVI, (le Cap de) *Calvense Caput*, Cap qui est à l'entrée du Golfe de Calvi du côté du midi. On le prend communement pour celui qui porte le nom de *Vistaballum Promontorium* dans les Cartes de Ptolemée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALVI, (Lazaro) Peintre de Gênes, vivoit dans le XVI siécle. Marciano Calvi de Santa Agata en Lombardie, s'étant venu établir à Gênes, y eut pour fils Agostino Calvi, Peintre de peu de réputation. Agostino fut pére de Lazaro, qui naquit en 1501. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, sous Périno del Vega. C'étoit un esprit ardent, attaché au travail; mais si jaloux, que se voyant surpassé par Jacques Bargone, jeune Peintre, il résolut de s'en défaire. Un jour soupant avec Bargone, & sept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but sur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il présenta à ses camarades; lorsque ce fut le tour de Bargone, il lui en versa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du sel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'esprit. Calvi avoit aussi soin de se ménager des amis fideles qui applaudissoient à tout ce qu'il faisoit. Néanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'église de saint Matthieu, sans se servir de Calvi, qui en eut tant de dépit, qu'il renonça à la Peinture, & porta les armes. Quelque tems après ses amis l'obligérent de reprendre le pinceau, & il le fit avec assez de réputation. Il mourut en 1607, âgé de 105 ans, ne laissant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Rafaele Soprani, *Vit. de' Pitt. de Genov.*

CALVI, (Pantaleon) frére de Lazare, étoit aussi Pein-

tre, & mourut en 1587, âgé de 85 ans. Il laissa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur pere, ni ceux de leur oncle. * Rafaele Soprani, *nelle Vite de Pitt. Genov.*

CALVIAC, autrefois *Calabrum*, village de France, situé dans le Perigord sur la Dordogne, à une lieue de Sarlat. Maty, *Dict. Géogr.*

CALVIDA, Roi des Scythes, ou Caduis, selon Suidas étoit frére d'Anacharsis, & regnoit du tems de Solon vers la LVIII Olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Diogéne Laërce. Suidas.

CALVIMONT, (Dame de) étoit la plus belle femme de Bordeaux. Elle se fit enlever par un Prince du Sang. Ce Prince l'ayant ensuite renvoyée à son mari, ce Gentilhomme la fit renfermer dans un Château; d'où elle se sauva par le moyen d'une corde qu'un nommé *Turly* lui envoya dans un pâté, & vint à Paris avec cet homme qui la mena chez le Duc de Candale pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, & la Dame tomba entre les mains du Prince Guillaume de Furstemberg; qui depuis a été Cardinal. Epris de sa beauté, il lui donna un collier de perles, & de tems en tems plusieurs bijoux & pierreries de prix, qu'il lui escroqua ensuite par finesse. Il les lui emprunta pour une prétendue véture de Religieuse, & il ne lui en rendit que de fausses; donnant les fines à Madame de Lionne dont il étoit devenu l'amant. D'habiles gens croyent que c'est par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes les intrigues que le Prince Guillaume a ourdies contre l'Allemagne sa patrie, & contre l'Empereur son Souverain légitime. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *tome* 2.

CALVIN (Jean) appellé autrement *Kahl* fut Professeur en Droit à Heidelberg. Il a publié un *Lexicon Juris* fort connu. Il publia aussi en 1595 *Themis Hebræo-Romana*. Ludolphe remarque deux fautes considérables dans le Dictionnaire de Calvin. Ce Jurisconsulte dit qu'Oasis est une espéce de peine, au lieu qu'il falloit dire que c'étoit une isle terrestre, c'est à dire, un lieu inhabité, environné de sable de toutes parts, où l'on envoyoit en exil les Criminels. Sur le mot *Omasis*, Calvin dit que c'est un lieu desert en Afrique, au lieu qu'il devoit dire que c'étoit un lieu cultivé & habité dans les deserts d'Afrique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. M. le Clerc, *Biblioth. Universelle*, *tom.* 23. *partie* 2. *p.* 10.

CALVIN, (Jean) naquit à Noyon en Picardie le dixiéme juillet 1509. Son pere nommé *Gérard* Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont-l'Evêque, petit village près de Noyon; & sa mere, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, aussi bien que Gérard son gendre. Ce dernier fut quelque tems Commis dans les Fermes, & devint ensuite Procureur Fiscal du Comté de Noyon, & Sécretaire de l'Evêché. Gérard Cauvin eut six enfans de sa femme, mais n'ayant pas dequoi les faire étudier, il eut recours à la protection d'une personne de distinction de son pays, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris où Gérard avoit deux fréres Maréchaux ou Serruriers. L'un nommé Antoine Cauvin demeuroit près de S. Merry; l'autre qui s'appelloit Richard demeuroit près de S. Germain l'Auxerrois. Ce fut chez ce dernier que Calvin fut adressé. Cet Artisan qui a toûjours persisté dans la Foi Catholique, lui fit faire ses Humanitez au Collége de la Marche, sous Mathurin Cordier, & son cours de Philosophie au Collége de Montaigu, sous un Professeur Espagnol. Calvin avoit été pourvu dès le onziéme mai 1521, n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Nôtre-Dame de la Gésine, dans l'église de Noyon. Le 27 septembre 1527, il fut pourvû de la Cure de Marteville, qu'il permuta le cinquiéme juillet 1529, avec celle de Pont-l'Evêque près de Noyon. Son pére néanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Théologie, mais il l'envoya à Orleans pour y étudier en Droit, sous le savant Professeur Pierre de l'Etoile, qui fut depuis honoré d'une charge de Président au Parlement. De là, sans avoir pris aucun degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le célebre Jurisconsulte Alciat, qui enseignoit avec un concours extraordinaire dans cette Université, la plus florissante qui fût alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture de l'herésie, qui lui avoit été inspirée par son allié Robert Olivétan, mais ce fut à Bourges qu'il acheva de se gâter l'esprit, par la grande communication qu'il eut avec Melchior Wolmar Allemand, & Professeur de la langue Gréque, qui étoit Lutérien, quoiqu'il contrefit encore le Catholique. Calvin apprenoit en même tems la Langue Gréque, l'Hebraïque & la Syriaque, pour s'addonner à la lecture de l'Ecriture Sainte, & s'instruisant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & sur tout à Lignieres, où le Seigneur du lieu prenoit plaisir à l'entendre. Ainsi comme il s'appliquoit à tant de choses, il ne se rendit pas fort savant; & Théodore de Béze son Panegyriste, avoue lui même que Calvin n'étudia jamais en Theologie. C'est pourquoi ceux-là se trompent qui s'imaginent que la difference qu'il y a entre l'Herésie de Luther & celle de Calvin, c'est que la premiere est matérielle & grossiere, & l'autre subtile & spirituelle. C'est tout le contraire. Luther étoit Docteur en Theologie, & habile Docteur; mais Calvin ne fut jamais Theologien, il sut seulement le Droit Civil & les Langues.

Après la mort de son pére il retourna à Noyon, & s'y défit de ses deux Benéfices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois qui le suivit depuis à Genéve; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un assez beau Commentaire sur les deux livres que Seneque a faits *de la Clémence*, qu'il dédia au mois d'avril 1532, à Claude Hangest, Abbé de Saint-Eloy-de-Noyon. Ce fut alors, qu'après avoir mis son nom en Latin, *Calvinus*, au titre de son livre, on le nomma Calvin. Ensuite appuyé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I, il se mit à dogmatiser secretement dans les maisons, & eut en 1533, un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Université de Paris, à qui l'on dit qu'il suggera cette Harangue si hardie, qui excita la premiere tempête contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant-Criminel, Jean Morin, eut ordre de se saisir de la personne de Calvin; mais ce Magistrat l'étant allé chercher au College du Cardinal le Moine, selon quelques Auteurs, ou au College de Forteret, où il logeoit, selon plusieurs autres, trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin se retira à Angoulême, où il prit le nom de *Deparcan* ou de *Happeville*, & y subsista avec le secours de la Langue Greque qu'il y enseigna quelque tems, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec*. Après quelque sejour dans cette ville, ayant séduit l'esprit du Chanoine Louis du Tillet, il composa dans sa maison à Claix, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de son Institution. Du Tillet suivit Calvin en Allemagne, mais revint de son égarement, par les remontrances de son frere Jean du Tillet, celebre Greffier en chef du Parlement de Paris; de sorte que Calvin abandonné de son Patron, & n'osant plus se montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers. Il y pervertit plusieurs Officiers du Présidial, & quelques Docteurs de l'Université, entre autres un Professeur en Droit, qui abandonna sa Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui se fit appeller *Bon homme*. On lui donna aussi le nom de *Ministrerie*, parce qu'auparavant sa profession étoit de lire le Droit dans la *Ministrerie*, (c'est ainsi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers:) & c'est de là que quelques uns tirent l'origine du nom de *Ministre*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion pretendue réformée. On dit qu'il avoit des partisans qui travailloient à lui faire des créatures. Les plus zelez étoient Véron, le Ramasseur & Bonhomme qui alloient de tous côtez solliciter les Religieux & les Religieuses à souscrire au sentiment de ce nouvel Apôtre qui leur permettoit de se marier. Ils chantoient une certaine chanson, qu'ils prétendoient que Calvin avoit lui même composée avec ce refrain, *O Moines, Moines, il vous faut marier. Cæli enarrant gloriam Dei.*

Calvin étoit allé à Nérac saluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit ensuite à Paris en 1534, voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui en France, il se retira à Bâle, où il acheva son Institution, qu'il dédia au Roi François I: ce qui ne servit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Heretiques. L'Epître Dedicatoire au Roi François I, passe pour un chef d'œuvre, & on lui donne même la préférence sur la preface de l'Histoire de M. de Thou, & sur celle des Commentaires de Casaubon sur Polybe. On pretend qu'alors, pour orner cet Ouvrage, il se servit du nom d'Alcuin, qui est l'anagramme de celui de Calvin. Il n'eut pas à la Cour tout l'accueil que les amis des nouveautez en attendoient. Calvin esperoit d'y être bien tôt rappellé, mais il se trompa en cela, comme en bien d'autres choses. Il s'arrêta quelque tems à Bâle, & Bucer l'ayant présenté à Erasme, grand homme qui se connoissoit assez en gens, s'étant entretenu avec lui de la Religion, dit hautement que l'Eglise avoit élevé en la personne de ce jeune homme une peste qui lui seroit fatale, *Video*, ce sont les termes d'Erasme, *oriri magnam pestem in Ecclesia contra Ecclesiam*. Il passa ensuite les Alpes, & se rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à son parti la Duchesse, fille de Louis XII, qui protegeoit ouvertement les Luthériens. Il se déguisa alors sous l'habit d'un Ecclesiastique, & reprit son ancien nom de *Happeville*; mais craignant d'être mis à l'Inquisition, il ne demeura pas longtems auprès de la Duchesse, dont il acheva de corrompre l'esprit. S'étant évadé de Ferrare, il repassa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il résolut de retourner à Bâle; mais en 1536, passant par Genéve, les instances de Guillaume Farel & de Pierre Viret qui avoient commencé à y prêcher les opinions des Sacramentaires, & celles du Senat de Genéve, l'obligérent d'y rester non seulement en qualité de Ministre, mais encore de Professeur en Théologie. Ils partagérent entre eux les emplois de leur Ministére. Farel continua à prêcher, & Calvin qui n'avoit nulle grace à parler en public, se chargea d'y enseigner la Théologie, quoiqu'il ne l'eût jamais étudiée. La même année il assista avec Farel & plusieurs autres à la Dispute de Lausanne. Mais comme ces nouveaux Predicans entreprirent d'établir de jour en jour des nouveautez, & qu'ils refusérent de souscrire aux décisions du Synode de Berne, qui avoit demandé par un acte le retablissement à Genéve du pain sans levain dans la communion, des fêtes, & des Fonts baptismaux; les Bernois firent en sorte auprès des Sindics, qu'on les bannit comme des seditieux par Arrêt de l'an 1538. Après quoi Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permission de dresser une église à sa mode, pour les François qui s'y étoient réfugiez, & d'y enseigner sa Théologie. Ce fut là qu'il revit son Institution Chrétienne, qu'il publia son Commentaire sur l'Epître aux Romains, & qu'il épousa la veuve de Jean Stordeur ou Sterder Anabatiste, nommée Idelette de Bure. Il alla ensuite avec Bucer & les autres Deputez, à la Conference de Wormes en 1540, puis à celle de Ratisbonne; d'où il revint à Genéve le 13 septembre 1541. Le parti de ceux qui l'avoient fait chasser étoit dissipé, & ses amis se trouverent les plus puissans dans cette ville, où il passa le reste de ses jours, aimé & consideré de tout ceux de sa Secte. Lorsqu'il fut de retour à Genéve, il y dressa un Formulaire de sa Confession de foi, de la Discipline ecclesiastique & du Catechisme à l'usage de sa Secte. Ce ne fut pas sans opposition de la part du peuple; mais enfin Calvin l'emporta, & fit passer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une assemblée tenue le 20 novembre 1541. A l'égard de sa doctrine, on ne peut douter qu'il n'ait suivi celle des Vaudois, particuliérement en ce qu'il dit qu'il n'y a dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, sans presence réelle & locale du corps & du sang de JESUS-CHRIST; en ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des Saints, ni Chef visible de l'Eglise, ni Hierarchie, ni Evêques, ni Prêtres, ni Messes, ni Fêtes, ni Image, ni Croix, ni Benedictions, ni aucune des cérémonies de l'Office Divin. Pour les choses qui demandent plus de science, (à la reserve de ce qu'il enseigne touchant l'Eucharistie) il a presque tout pris de Luther: comme, tous les articles de son Herésie, qui concernent la liberté de l'homme, la justification par la seule foi sans les bonnes œuvres, & autres semblables erreurs. Ainsi Calvin n'est veritablement qu'un habile Copiste, qui a tout pris des Heretiques qui l'ont precedé; & son Institution, qui est son Ouvrage, n'est à proprement parler qu'un Recueil de ce qu'il a choisi de plus à son goût dans les Ecrits de Luther & de Mélanchthon, de Zuingle & d'Oecolampade. Il est vrai neanmoins qu'il a plus de politesse que Luther, & qu'il donne à ce qu'il écrit en Latin, un tour beaucoup plus fin & plus délicat, où il paroît bien de l'esprit, de la vivacité, & du feu, mais c'est un feu qui est plus âpre que brillant, car son style est trop animé, & il insulte souvent à ses Adversaires avec trop de fierté. A l'égard de la Discipline, il la régla, de son autorité, à peu près de la maniere qu'on la voit dans les Eglises Pretendues Reformées, établissant des Consistoires, des Colloques, & des Synodes, des Anciens, des Diacres, & des Surveillans, la forme des prieres & des prêches, & la maniere de célébrer la Cene, de batiser, & d'enterrer les morts. Il étoit consulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à ses décisions; il donnoit la mission aux Ministres de son parti, & c'est avec raison que divers Auteurs l'ont appellé *le Pape de Genéve*. Au reste Calvin avoit un beau génie, une pénétration d'esprit admirable, une grande délicatesse, beaucoup d'érudition, peu de talens pour la chaire, mais infiniment pour la composition, comme on le peut voir dans ses Ouvrages.

Bolsec, qui a connu particuliérement Calvin à Genéve, assûre qu'il fut en sa jeunesse fustigé, & eut la fleur-de-lis, pour un crime infame & detestable. Il ajoûte qu'il en a vû une attestation de Messieurs de Noyon, entre les mains de Berselier, Sécretaire de la Seigneurie de Geneve, lequel fut envoyé à Noyon pour s'informer de la vie de Calvin. Mais les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piéce, parce, disent-ils, qu'on ne trouve rien de cela ni dans les Registres du Chapitre de l'Eglise Cathedrale que l'on sauva de l'embrasement arrivé en 1552, ni dans les Informations très exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours. Ils disent que cette opinion commune est fondée sur ce qu'un autre Jean Cauvin son neveu, Chapelain de la même Eglise, ne s'étant pas corrigé après quelque châtiment qu'il avoit reçû pour son incontinence, fut privé de son Bénéfice, comme on le marque dans les Registres de ce Chapitre: ce qui n'arriva que long-tems après que Calvin fut sorti du Royaume. Il étoit beaucoup plus reglé que Luther dans ses mœurs, sobre, chaste, laborieux, désinteressé. On dit qu'il relisoit tous son Cicéron chaque année, pour cultiver son style: quoiqu'au jugement de Papire Masson, il ressemble plus à celui de Tacite & de Seneque, qu'au style de ce Prince des Orateurs. Il étoit infatigable au travail, comme il paroît par la multitude de ses Ouvrages; extrêmement sobre, & si peu interessé, qu'il ne laissa qu'environ deux cent écus de bien à sa mort, y compris les meubles & ses livres. Il étoit ambitieux, & d'un esprit bien opposé à cette humilité chrétienne, sans laquelle les plus belles qualitez de l'esprit & les vertus les plus éclatantes, sont de fausses vertus & des qualitez nuisibles. Quoiqu'il affectât de faire paroître un grand mépris des honneurs du monde, il étoit neanmoins très-superbe dans le fond de l'ame, voulant exercer un empire absolu sur les autres Ministres ses Collegues, qu'il regardoit comme ses Disciples, ou même comme ses Esclaves. Cet esprit de vanité le rendoit furieusement opiniâtre dans ses sentimens: il vouloit qu'on souscrivît aveuglément à ce qu'il avançoit; & il répondoit avec aigreur & avec emportement, à ceux qui osoient le contredire. Ce caractére paroît assez dans ses Ecrits; & on y voit régner par tout cet esprit piquant & chagrin qui pare adroitement les coups qu'on lui porte; mais qui s'échape en injures atroces, qui outré sans raison, & qui manque enfin de cette honnêteté qui caractérise le Chrétien, & l'honnête homme. Cette humeur chagrine & severe le rendoit même cruel, & sur tout sur la fin de ses jours. Michel Servet Espagnol, fit une funeste experience de la cruauté de Calvin, qui le fit brûler en 1553 à Genéve. Servet y publioit une doctrine contre le Mystere

de la

de la Trinité, & Calvin entreprit de prouver, à cette occasion, qu'on peut faire mourir les Hérétiques. Outre le livre de l'*Institution* dont j'ai parlé, il a laissé l'*Harmonie* des trois premiers Evangiles, des *Commentaires* sur saint Jean, sur les Epitres de saint Paul, sur quelques Prophétes, & divers autres Traitez qu'on a recueillis en neuf volumes *in folio*. Il a aussi écrit contre Servet, contre les Anabaptistes, & contre les Libertins Quintinus & Coppinus. Papire Masson fait aussi le portrait de son corps en cette maniere. Il dit que Calvin étoit d'une stature médiocre, qu'il avoit le visage long, fort maigre & bazané, le poil noir avant que la vieillesse l'eût blanchi, la barbe claire & longue, les yeux vifs & étincelans, le nez aquilin, la voix éclatante, & l'air desagréable & rebutant. Dans les dernieres années de sa vie, il devint valetudinaire, toûjours réveur, mélancolique, & souvent incommode à ses amis & à soi-même. Il fut incommodé de la goutte, des hémorrhoïdes, d'une fievre étique, d'une difficulté de respirer, de la migraine, d'une perte de sang; & il mourut, (si l'on en croit quelques Auteurs Catholiques) maudissant la pensée qu'il avoit eue d'écrire & d'enseigner une doctrine, qui le devoit rendre malheureux pour une éternité. Ses Sectateurs n'en parlent pas ainsi, quoiqu'ils avouent que Calvin fut accablé de toutes sortes de maux corporels. Les intérêts opposez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laissent pas lieu de s'étonner qu'ils en ayent parlé d'une maniére si differente. Les Protestans lui donnent toutes sortes d'éloges, & lui attribuent de grandes vertus: au contraire les Catholiques Romains le détestent comme un Hérésiarque, qui a introduit le Schisme, & sont bien éloignez de souscrire aux louanges excessives que Théodore de Béze lui donne, dans l'abbregé de sa Vie. Calvin mourut le 24 de may 1564, âgé de 54 ans, 10 mois & 14 jours. Le Président de Thou, parle ainsi de cette mort sous l'an 1564, après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant*, dit-il, *Jean Calvin de Noyon en Vermandois, personnage d'un esprit vif, & d'une grande éloquence, & parmi les Protestans, Théologien d'une grande réputation, étoit mort le 20 de may*, (Béze dit le 24) *après avoir été tourmenté pendant sept ans de diverses maladies. Néanmoins il n'en fut pas moins assidu dans sa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut à Genéve, où il avoit enseigné vingt-trois ans de suite, d'une difficulté de respirer, âgé de 55 ans presque accomplis.*

☞ Comme l'équité naturelle demande que l'on écoute les deux parties, avant que de juger de quelque différent que ce soit, ceux qui voudront savoir, s'ils doivent croire divers faits injurieux, que l'on dit de Calvin, sont obligez auparavant de lire ses Apologistes, & particuliérement la *Défense de Calvin par Charles Drélincourt*, qui a entrepris de réfuter par des Actes authentiques & par les témoignages mêmes des Auteurs Catholiques, ce qu'on a dit contre Calvin. Dans la rélation qu'on vient de donner de Calvin, on ne se contente pas de marquer les faits, mais on pénétre dans les motifs secrets qui l'ont fait agir. Pour savoir si l'on a raison, il faudroit avoir lu ses livres, & examiné sa doctrine, pour voir si l'on y trouve des marques de l'orgueil, & de la mauvaise foi qu'on lui attribue. On ajoûtera ici que Bayle dit de Calvin dans son *Diction. Critique* afin de mettre le Lecteur en état pour juger de la personne de ce Réformateur.

Jean Calvin l'un des principaux Réformateurs de l'Eglise du XVI siécle naquit à Noyon en Picardie le dixiéme de juillet 1509. Comme on le destinoit à l'Eglise, on lui obtint de bonne heure un Bénéfice dans la cathedrale de Noyon, & ensuite la Cure du Pont-l'Evêque, mais cette premiére destination n'eut aucun effet, tant parce que les conseils de Robert Olivetan ayant engagé Calvin à étudier la Religion dans sa source, furent cause qu'il résolut de renoncer aux superstitions, qu'à cause que son pére changeant d'avis, aima mieux le faire Avocat que Théologien. Après donc qu'il eut achevé ses Humanitez à Paris, il fut envoyé à Orléans, afin d'y étudier la Jurisprudence sous Pierre de l'Etoile, & puis à Bourges pour continuer cette étude sous André Alciat. Il fit de grands progrés dans cette Science, mais il n'en fit pas moins dans les saintes Lettres par ses études particuliéres. Il s'appliqua au Grec à Bourges sous la direction de Wolmar qui y professoit cette Langue. La mort de son pére l'ayant rappellé à Noyon, il y demeura fort peu de tems. Il s'en alla bientôt à Paris & y composa un Commentaire sur le Traité de Séneque *de Clementia*. Il se fit bientôt connoître à ceux qui avoient secrettement embrassé la Réformation. La Harangue qu'il suggéra à Nicolas Copus Recteur de l'Université de Paris ayant fort déplu à la Sorbonne & au Parlement, excita un commencement de persécution contre les Fidéles, de sorte que Calvin qui avoit pensé être pris au Collége de Fortret, se retira en Xaintonge, après avoir eu l'honneur de parler à la Reine de Navarre, qui avoit appaisé cette premiére tempête. Cette Princesse arracha aussi des mains des Inquisiteurs le Savant Faber d'Etaples, & l'envoya à Nérac. Calvin fut l'y saluer, après quoi il retourna à Paris l'an 1534. Servet y étoit alors, & manqua au rendez-vous qu'on avoit réglé pour une Conférence entre eux deux. Cette année fut très rude pour les Réformez, & cela fut cause que Calvin se résolut à sortir de France après avoir publié à Orléans un Traité contre ceux qui croyoient le dormir des ames. Il choisit Bâle pour le lieu de sa retraite, & y étudia l'Hébreu. Il y fut très-particuliérement aimé de Grynæus & de Capiton, & quoi qu'il ne cherchât point l'éclat, il fut néanmoins obligé de publier un Ouvrage très-propre à faire voler sa réputation. Ce fut son *Institution Chrétienne* dediée à François I. Après la publication de ce livre, il fut voir la Duchesse de Ferrare dont la piété étoit fort célébre. Il en fut très-bien reçu. Il retourna en France, & ayant mis ordre à ses affaires, il se prepara à s'en aller ou à Strasbourg ou à Bâle, accompagné d'Antoine Calvin, le seul frere qui lui restoit; mais comme la guerre ne lui laissa de chemin libre que par les terres du Duc de Savoye, il prit cette route. Ce fut une direction particuliére de la Providence: il étoit destiné à prendre poste à Geneve, & lorsqu'il ne songeoit qu'à y passer pour aller plus loin, il s'y trouva arrêté en quelque façon par un ordre d'en haut signifié à ses oreilles; car Guillaume Farel lui denonça solemnellement la malediction de Dieu, s'il ne devenoit leur Compagnon d'œuvre dans cette partie de la Vigne. Il fallut donc que Calvin acceptât la vocation que le Consistoire & les Magistrats de Geneve, avec le consentement du peuple, lui adressérent tant pour prêcher que pour être Professeur en Theologie. Il s'étoit réduit à leur accorder son Ministére pour cette derniére fonction, & ne voulut point la premiere; mais il fallut enfin qu'il se chargeât de l'une & de l'autre au mois d'août 1536. L'année suivante il fit jurer solemnellement à tout le peuple un Formulaire de foi avec la réjection du Papisme; &, parce que la reformation des dogmes n'avoit point ôté toute la corruption des mœurs qui avoit regné dans Geneve, ni l'esprit factieux qui avoit tant divisé ses principales familles, Calvin assisté de ses Collégues, declara que vu l'inutilité de leurs remontrances on ne pouvoit point celebrer la Céne pendant que ces desordres subsisteroient. Il declara aussi qu'on ne pouvoit pas se soumettre aux Reglemens que le Synode du Canton de Berne venoit de faire, & qu'on vouloit être ouï dans le Synode qui se devoit tenir à Zurich. Sur cela les Syndics ayant convoqué le peuple, il fut ordonné à Calvin, à Farel & à un autre Ministre, de sortir dans deux jours hors de la ville, à cause qu'ils n'avoient point voulu celebrer la Cene. Calvin entendant l'arrêt qui lui fut signifié, dit, *Certes, si j'eusse servi les hommes, je serois très mal récompensé; mais j'ai servi un Maître, qui bien loin de ne récompenser point ses serviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas*. Calvin se retira à Strasbourg, où Bucer & Capiton lui donnerent mille marques de leur amitié & de leur estime. Il fonda une Eglise Françoise dans Strasbourg, & en fut le premier Ministre; & outre cela il fut établi Professeur en Theologie. Il ne discontinua point les témoignages de son affection pour l'Eglise de Genéve. Cela parut entre autres choses par la réponse qu'il composa l'an 1539 à la belle & artificieuse lettre du Cardinal Sadolet, Evêque de Carpentras. Deux ans après, les Théologiens de Strasbourg voulurent qu'il assistât à une Diete que l'Empereur avoit convoquée à Worms & à Ratisbonne, pour voir s'il seroit possible de pacifier les troubles de Religion. Il s'y trouva donc avec Bucer & confera avec Melanchthon. Ceux de Geneve firent tant d'instances pour le recouvrer, qu'enfin il leur engagea son ministére pour un certain tems; mais il fallut attendre qu'il fût revenu de la Diéte de Ratisbonne. Il rentra dans Genéve le 13 septembre 1541, au grand contentement du peuple & des Magistrats. La premiére chose qu'il y fit, fut d'établir un Formulaire de Discipline & une Jurisdiction Consistoriale qui eut en main l'exercice des censures & des peines canoniques jusqu'à l'excommunication inclusivement. Cela déplaisoit à plusieurs personnes qui disoient que par là on feroit revivre la tyrannie Romaine: néanmoins la chose fut exécutée, ce nouveau Canon passa en forme de loi dans une Assemblée de tout le peuple, le 20 novembre 1541. Le Clergé & les Laïques s'engagérent pour jamais à s'y conformer. La sévérité inflexible avec laquelle Calvin maintenoit en toutes rencontres les droits de son Consistoire, lui attira beaucoup d'ennemis, & causa quelquefois du desordre dans la ville. Il ne s'étonnoit de rien, & on auroit de la peine à croire, si les preuves n'en étoient incontestables, que parmi ces agitations du dedans il ait pu avoir autant de soin qu'il avoit des Eglises du dehors & en France, & en Angleterre, & en Allemagne, & en Pologne & composer tant de livres & tant de lettres. Il agissoit plus par sa plume que par sa présence, & il ne laissa pas quelquefois de se trouver en personne aux occasions; comme quand il fut à Francfort l'an 1556, pour pacifier les différens qui divisoient l'Eglise Françoise. Il avoit été malade peu auparavant, & le bruit qu'on fit courir de sa mort avoit donné beaucoup de joye aux Catholiques. Il vécut toûjours actif, & presque toûjours la plume à la main, lors même que ses maladies l'attachoient au lit: il vécut, dis-je, dans les travaux continuels que son zéle pour le bien général des Eglises lui imposoit, jusques au 27 (Béze dit au 24) de may 1564. C'étoit un homme à qui Dieu avoit conferé de grands talens, beaucoup d'esprit, un jugement exquis, une fidéle mémoire, une plume solide, éloquente, infatigable, un grand savoir, un grand zéle pour la vérité. Joseph Scaliger qui ne trouvoit presque personne digne de ses louanges, ne se lassoit point de l'admirer. Il le louoit entre autres choses, de n'avoir pas commenté l'Apocalypse. Les Catholiques ont été enfin obligez de renvoyer au pays des fables les calomnies atroces qu'on avoit publiées contre les mœurs de Calvin. Leurs meilleures plumes se retranchent présentement à dire que s'il a été exempt des vices du corps, il ne l'a pas été de ceux de l'esprit, comme sont l'orgueil, l'emportement, la médisance, &c. On a fait courir un plaisant conte de sa dévotion pour St. Hubert. Ceux qui ont traité cela de fable par la raison que Calvin n'eut point d'enfans, se trompent; car il n'est pas vrai que son mariage eut été stérile. Rien ne montre mieux les mauvais effets du zéle sur le jugement, que de voir des Ecrivains de réputation qui debitent avec tout leur serieux que Calvin voulut faire accroire qu'il ressuscitoit les morts. Il n'y a pas long-tems qu'un jeune Abbé l'accusa d'une pensée tout à fait bruttale; mais ayant été sommé de citer l'endroit qu'il se vantoit d'avoir lu, il n'en a rien fait: de sorte qu'on peut encore mettre son accusation au nombre des calomnies convaincues. Il y auroit beaucoup de gens parmi les Catholiques Romains, qui rendroient justice à Calvin, s'ils osoient dire ce qu'ils pensent. Guy Patin nous conduit à faire ce jugement. C'est lui qui a été cause que la Vie de ce Réformateur composée par Papire Masson a été rendue publique. Cette Vie a fait grand tort aux Copistes de Bolsec; car on ne sauroit la lire sans se moquer de ceux qui ont été assez étourdis pour accuser ce Ministre d'avoir aimé le bon vin, la bonne chére, l'argent, &c. Des Satyriques adroits seroient convenus, qu'il étoit sobre par tempérament, & qu'il ne s'étoit point soucié d'amasser du bien. Pour ce qui regarde le jugement que l'on assûre qu'Erasme fit de Calvin après avoir conféré avec lui sur les disputes de ce tems là, l'Historien qui raconte cette particularité, commet tant de fautes qu'il n'est propre qu'à faire douter de ce qu'il debite. D'ailleurs il est le seul qui soit témoin dans cette cause; car celui qui s'est donné tant de mouvemens pour assûrer à Erasme la qualité de bon Catholique, & qui auroit pu tirer tant d'avantages de la verité de ce conte, n'a pu citer que Florimond de Rémond qui est l'Historien dont il s'agit ici. On a été si ardent à ramasser des médisances contre ce Réformateur qu'on lui a même reproché la mauvaise vie de la femme de son frére. On a prôné avec beaucoup de fanfares le retour d'un de ses neveux au giron de l'Eglise Catholique. Le bruit que l'on fit courir à Ausbourg pendant la Diete de l'Empire, que Calvin étoit rentré dans la communion de Rome, trouva plus de créance qu'il n'auroit fallu auprès même de quelques Princes Protestans. Il s'en plaint comme d'une ingratitude dont sa constance tant de fois eprouvée, l'auroit du mettre à couvert. * Bayle, *Dict. Crit.* auquel il faut joindre *les Remarques* de l'Auteur *sur cet Article*.

A tout ce qui vient d'être raporté, du *Dict. Crit.* de M. Bayle touchant la personne de Calvin, nous ajoûterons encore les témoignages suivans qui servent à caractériser plus particuliérement ce grand Personnage. Calvin étoit capable d'un très-grand travail, malgré la foiblesse de son tempérament. Il faisoit des leçons en Théologie, trois fois la semaine, & des discours dans l'assemblée des Pasteurs tous les Vendredis. De deux semaines il y en avoit une, où il prêchoit tous les jours. Il assistoit à tous les Consistoires. Il visitoit les malades avec beaucoup de soin, repondoit à quantité de lettres qu'on lui écrivoit de toutes parts, recevoit beaucoup de visites & écrivoit un grand nombre de livres. Il avoit une mémoire si heureuse qu'il reconnoissoit tous ceux qu'il avoit vus une seule fois & qu'il n'oublioit rien de ce qui regardoit sa charge, malgré la multiplicité de ses affaires. Dans sa preface sur les Pseaumes, il avoue que naturellement il étoit timide; cependant en diverses rencontres il a donné de grandes preuves de sa fermeté; sur tout dans l'affaire de Berthelier, qui, ayant été suspendu de la sainte Céne, avoit eu recours aux Seigneurs de l'Etat pour n'être pas obligé de subir cette peine; mais à qui Calvin, en Chaire, protesta qu'il ne donneroit point la Communion, quoique le Magistrat l'eût établi, déclarant, qu'à l'imitation de saint Chrysostome, il s'exposeroit plutôt à la mort que de donner les choses saintes aux chiens. On prétend qu'il n'étoit point ennemi de l'Episcopat, mais mitigé. Voici comment il en écrivit à *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne: *L'ancienne Eglise*, dit-il, *a établi des Patriarchats, & quelques Primats dans chaque Province, afin que ce fût un lien, qui tint mieux les Evêques en union entre eux. C'est tout de même que si on établissoit aujourd'hui dans l'illustre Royaume de Pologne, un seul Archevêque, non pour dominer sur les autres, ou pour s'arroger aucun de leurs droits, mais afin que pour l'ordre, il présidât dans les Synodes, & qu'il entretint une sainte union entre ses Collégues & ses fréres. Il pourroit y avoir aussi des Evêques dans les Provinces, ou dans les villes, qui s'appliqueroient à y maintenir l'ordre, comme il est naturel que chaque Collége ait un Président sur qui roule le soin de tout le corps.* Calvin a été loué par plusieurs Savans de la Communion Romaine. Barclai a dit de lui.

Et quo tergeminam vides, Calvine, coronam,
Et Latium Latio destruis eloquio.

Papire Masson assure que les Ecrits de Calvin sont en plus grand nombre & plus remplis d'érudition que ceux de tous les Docteurs Protestans. Le Jésuite Stapleton avoue que Calvin est un diligent, poli, & agréable Interpréte de l'Ecriture Sainte, & que ses Commentaires sont pleins d'une belle Morale, & écrits avec beaucoup de pureté. Patin a écrit dans ses lettres, que Calvin à l'âge de 22 ans, étoit le plus savant homme de l'Europe, & que *Monluc* Evêque de Valence disoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand Théologien du mond. Arminius ayant été accusé de parler mal des Ouvrages de Calvin, se plaint de cette accusation dans une lettre qu'il écrivit à un Magistrat d'Am-

d'Amsterdam, & où il dit, qu'après l'Ecriture Sainte, il exhortoit ses Ecoliers à lire les Commentaires de Calvin; qu'il croyoit que Calvin a mieux expliqué les saints livres que tous les autres Interpretes; & que ses Commentaires sont plus estimables, que tous les Ouvrages des Peres qu'après le Catéchisme des Païs-Bas, il recommandoit aussi aux Etudians la lecture des Institutions de Calvin; parce qu'on y trouve une ample explication de ce Catéchisme. Il ajoûte que cependant on ne devoit lire ces livres, que comme des Ouvrages composez par un homme. Les Reformez n'ont jamais regardé Calvin comme infaillible, & n'ont pas fait difficulté de s'éloigner de ses sentimens, lorsqu'ils ont cru qu'ils n'étoient pas conformes à l'Ecriture Sainte, l'unique régle infaillible de la foi & des mœurs. * Papire Masson. Jérôme Bolsec & Theodore de Beze, *in vita Calv.* Florimond de Raimond. Surius. Sponde. Feuardent. Opmeer. Jacques Laingæus. Sleidan. De Thou. Melchior Adam. Dupleix. Mézeray. Drelincourt, *Défense de Calvin*. Bayle, *Dictionnaire Critique*, *seconde édition*. Le Clerc. Teissier. *Eloges des Savans*, *tome* 1. *p.* 132. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Gerard Brandt, *Hist. de la Réformation*, *tome* 1. *p.* 377. *Biblioth. Germanique*, *tome* 15. *p.* 191. *&* 192.

* CALVINET, bourg de France dans la Haute Auvergne vers les confins du Rouergue, est au sud-sud-ouest d'Aurilhac ou Orilhac, dont il est eloigné d'environ quatre lieues.

CALVINISME, Doctrine de Calvin, ou Secte de ceux qui suivent ses sentimens, prit naissance en France, sous le régne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les Belles Lettres dans son Royaume, donna lieu à plusieurs personnes savant d'y venir de toutes parts, pour y enseigner la Philosophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce tems-là à former deux partis contre l'Eglise Romaine, envoyérent en France l'an 1521, quelques-uns des plus habiles de leurs Disciples. Le rendez-vous des Sectateurs de l'une & de l'autre Secte étoit à Strasbourg auprès de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit assez long-tems, entre Zuingle & Luther; ce qui fit, que ceux qui suivoient ses opinions, se nommoient *Luthero-Zuingliens*, pour ne se pas détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. Ainsi en peu de tems, l'Université de Paris se trouva remplie d'Etrangers, qui s'insinuerent dans les maisons de qualité, & se donnérent la liberté d'interpréter la Bible selon leur sens, qu'ils prétendoient être conforme au Grec & à l'Hébreu. L'Evêque de Meaux, (Guillaume Briçonnet) se laissa surprendre par ces nouveaux Docteurs, & voulut avoir auprés de lui quelques-uns de ceux qui avoient la plus de réputations, savoir Guillaume Farel de Dauphiné, Jacques Faber ou le Févre d'Etaples, Arnaud Roussel, & Gérard Roussel de Picardie. Ces quatre nouveaux Docteurs semérent adroitement leurs opinions dans le Diocése de Meaux; & comme le desordre qu'ils y causoient, se fit bientôt connoitre, le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer contre ceux qui en étoient les auteurs; ce qui épouvanta ces premiers Ministres de la Religion Protestante, qui se sauvérent en Allemagne. Cependant, après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit en 1525 un Arrêt, par lequel il décréta prise de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations. Cette Doctrine ne laissa pas de faire de nouveaux progrès, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprès de la Duchesse d'Alençon, Marguerite de Valois, sœur de François I, laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roi de Navarre. Cette Princesse étant allée en Béarn avec le Roi son époux, reçut à sa Cour plusieurs de ceux qui fuyoient les poursuites de la Justice, entre autres Gerard Roussel, qu'elle prit pour son Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oléron; lui donnant ainsi le moyen de jetter en Béarn les fondemens de la Religion Reformée, qu'on acheva d'y établir après sa mort: car durant sa vie il ne fut à proprement parler, ni Lutherien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique, quoi qu'il affectât de le paroitre. Cet Evêque acheva d'instruire l'esprit de la Reine de Navarre, laquelle venant souvent à Paris, tâcha de gagner le Roi François I, en faveur des Novateurs, qu'elle louoit sans cesse en sa présence, comme des gens de bien, & très-savans. En 1533, elle mena le Roi au Sermon du Curé de saint Eustache nommé le Coq, qui prêcha assez clairement le dogme de Zuingle touchant le saint Sacrement, le déguisant néanmoins sous des expressions équivoques. Le Roi paroissant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligerent ce Curé de se retracter publiquement en présence de sa Majesté. La cabale que l'on avoit faite à la Cour ne se ralentit pas pour ce mauvais succès, & la Reine de Navarre eut encore l'adresse de persuader à François I, de faire venir à Paris Philippe Mélanchthon, dont elle lui parla comme d'un homme paisible & d'un esprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Théologiens Catholiques, au rétablissement de l'ancienne police de l'Eglise. Mais le Cardinal de Tournon désabusa le Roi, & fit révoquer la permission qu'il avoit donnée à Mélanchthon de venir à la Cour. Enfin ce Prince, sortant de son assoupissement, ordonna en 1535, qu'on fit la procession la plus solemnelle que l'on eût jamais vue à Paris. Tous les Ordres Religieux, le Clergé de toutes les églises, le Chancelier & le Conseil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des Comptes, & les autres Compagnies, la ville, & tous les Officiers y assistérent, chacun en son rang. L'Evêque de Paris, Jean de Bellay, portoit le très-saint Sacrement sous un dais magnifique porté par Monseigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orleans & d'Angoulême ses deux frères, & par le Duc de Vandôme, premier Prince du sang. Le Roi suivoit immédiatement, tête nue, un flambeau à la main, suivi de tous les Princes, des Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambassadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux, & tenant chacun un flambeau allumé. Les instrumens & la musique accompagnoient cette auguste cérémonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la paroisse du Louvre jusqu'à Notre-Dame. Ensuite, le Roi étant monté dans la grande salle de l'Evêché sur une espèce de tribune, fit un discours très-pathetique, & exhorta tous les Assistans à retenir constamment la Religion des Rois très-Chrétiens. Le même jour vers le soir, six Luthériens qui avoient été condamnez par Arrêt du Parlement, furent brûlez à petit feu. Depuis ce tems-là le Roi ne voulut plus souffrir qu'on lui parlât des Luthériens, que pour les faire rigoureusement punir par le feu, comme on fit par toute la France. Il sçut même ramener par ses puissantes remontrances la Reine de Navarre sa sœur, qui protesta n'avoir jamais prétendu renoncer à la Foi Catholique, non plus que le Roi son mari. Les Docteurs Protestans prirent presque tous la fuite, se retirérent, les uns en Allemagne, les autres en Suisse, & la plupart à Genéve, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les sentimens de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entiérement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536, & fut fort bien reçu par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de son ministére, & qui le fit élire Professeur en Théologie: peu après ils furent tous deux chassez de la ville comme des séditieux. En 1538, Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque tems après il fut rappellé à Genéve.

Alors Calvin y établit sa doctrine & sa discipline en 1541. Pour se former une juste idée de ses dogmes, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut, & de voir quelle en a été l'origine. Depuis que Bérenger Archidiacre d'Angers, qui commença le premier à nier avec opiniâtreté la présence réelle de Jesus-Christ dans le saint Sacrement, eut été condamné par les Conciles de Rome en 1050, 1059, & 1079, & par celui de Tours en 1055, & que cet Archidiacre s'y fut solemnellement retracté, l'Eglise jouit d'une assez profonde paix, jusqu'à ce que, quatre-vingt-ans après, elle fut troublée par une nouvelle doctrine que Pierre Valdo, Chef des Vaudois, publia en 1160. Ce Bourgeois de Lyon qui étoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'esprit que la Messe, le Purgatoire, l'autorité du Pape, & autres semblables articles de Foi, étoient de pures inventions des hommes. S'étant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de Disciples, par les aumônes qu'il faisoit aux pauvres. Ces gens là s'étant dispersez par toute l'Europe, pour y prêcher leurs dogmes, se multipliérent étrangement, & depuis furent appellez non seulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais aussi *Albigeois*, *Picards*, & *Arnaldistes* en France; *Bohémiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Fraticels* ou *Frérots* en Italie; *Turlupins* en Flandre; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient répandu leurs sentimens, ou du nom de leurs plus fameux Prédicateurs. Les Rois Philippe *Auguste*, Louis VIII, & S. Louis, dans le XIII siécle, les exterminérent, à la réserve de quelques-uns qui se refugiérent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné. Cette Secte affoiblie de la sorte, & presque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorsque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jérôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoûtérent quelque chose de plus subtil. Au siécle suivant parut Luther, qui étoit encore plus habile homme, enseigna sa doctrine composée de celles des autres Sectes qui l'avoient précédé, & de quelques articles qu'il inventa sur des points un peu plus Théologiques, comme ceux qui concernent le peché originel, la Grace, la justification de l'homme, & les Sacremens: en quoi il fut suivi d'abord d'une grande partie des Allemands; puis abandonné de plusieurs de ses principaux Disciples comme de Carlostad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui se firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la première origine du Calvinisme. Les plus célébres des Protestans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de sa doctrine, celle des Vaudois, particuliérement en ce qui regarde la présence réelle, la Messe, le Purgatoire, l'invocation des Saints, la Hierarchie de l'Eglise, & les cérémonies. A l'égard des autres points qui sont plus Théologiques, il a presque tout pris de Luther; comme les articles de sa doctrine qui concernent la liberté de l'homme, laquelle il détruit; la Grace, qui selon lui, a toûjours son effet & emporte la volonté de l'homme par une nécessité absolue; la justification par la foi seule; la justice de Jesus-Christ qui nous est imputée; les bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu; les Sacremens qu'il réduit à deux, & ausquels il ôte la vertu de conférer la grace par eux-mêmes; la foi qu'il fait consister dans une prétendue certitude qu'on sera sauvé; l'impossibilité d'accomplir les commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des vœux, à la reserve de ceux du batême, & d'autres semblables sentimens qu'il a tirez des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de son Institution. Les opinions que Calvin y a ajoûtées du sien, sont, Que la foi est toûjours mêlée de doute & d'incrédulité; que la foi & la Grace ne se peuvent jamais perdre; Que le Pere Eternel n'engendre pas continuellement son Fils; Que Jesus-Christ n'a rien mérité à l'égard du jugement de Dieu; Que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plaît ainsi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est-là le point capital en quoi la doctrine de Calvin est différente de celle de Luther, qui a toûjours cru la présence réelle dans le saint Sacrement. Il est vrai que Calvin assure que J. C. nous donne réellement son corps dans l'Eucharistie, mais il ajoûte que c'est par la foi, & en nous communiquant son esprit & sa vie, quoi que sa chair n'entre pas dans nous; créance qui est celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genéve des Ministres dans les autres lieux où son opinion étoit reçue. Il en envoya aussi en France; mais ils n'y faisoient leurs prêches & leur Cène que fort secretement, parce qu'on observoit exactement en ce tems-là les Edits du Roi contre les Réformez: ce qui parut dans la sanglante exécution faite contre les Vaudois de Mérindol & de Cabriéres. Henri II, ayant succédé à François I, en 1547, fit contre ceux de la Religion des Edits encore plus rigoureux que ceux de son Prédécesseur. Il fit publier le fameux Edit de Château-Briant, donné le 27 juin 1551, par lequel, renouvellant les anciens Edits contre les Réformez, il donna même aux Juges Presidiaux le pouvoir de les juger souverainement. Il ordonna que personne ne fût reçu en aucun office Royal, ni admis à professer aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il étoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales se tinssent dans les Cours souveraines, pour y traiter avant toutes choses des affaires de la Religion. Malgré ces Edits & ces rigoureuses exécutions, cette Secte ne laissoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces. Après la funeste bataille de S. Quentin, que les François perdirent en 1557, les Protestans, tirant avantage de l'affliction publique, se hazardérent de faire leurs assemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les Pseaumes de Clément Marot; mais après que la paix eut été faite en 1559, le Roi résolut de régler les affaires de la Religion, & voulut assister à la Mercuriale, qui se tint le dixiéme de juin aux Augustins de Paris (parce que l'on préparoit les Chambres du Palais pour la solemnité des noces de Madame Elizabeth de France sa fille avec le Roi d'Espagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connêtable, & des autres Grands du Royaume. La plupart s'accordérent d'abord à demander un Concile général; mais il y eut une grande diversité d'avis dans la suite. Les uns vouloient, que, suivant l'intention du Roi, on procédât cependant, selon la rigueur des Edits & des Ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Eglise Catholique. Les autres soutenoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur sembloient trop rigoureuses. Quelques-uns demanderent la suspension de l'exécution des Edits, contre ceux que l'on disoit être Hérétiques, & parurent même adhérer aux nouvelles opinions. Ceux-ci furent le President du Ferrier, les Conseillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roi fit prendre sur le champ, & mener à la Bastille les Conseillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fit autant des six autres; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maisons, savoir Fumée, & de la Porte & de Foix, les trois autres ayant pris la fuite. On travailla ensuite au procès de ces prisonniers; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roi fut malheureusement blessé dans un Tournoi, & mourut le dixiéme juillet 1559. François II, qui lui succéda, fit continuer le procès aux Conseillers, quoiqu'on eût avis que les Religionnaires avoient fait une conspiration pour les tirer de la Bastille, après avoir mis le feu en plusieurs quartiers de Paris, & qu'ils eussent même fait assassiner le Président Minard, qui étoit très-zélé pour la Religion Romaine. L'Arrêt ayant été rendu, du Bourg qui continua toûjours à soutenir ses sentimens jusques sur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Gréve le 23 décembre. Les autres furent, partie suspendus de leur charge pour un tems, & partie renvoyez absous, parce qu'ils parlérent, dans leurs interrogatoires en assez bons Catholiques.

Ensuite on publia contre les Huguenots des Edits encore plus sévéres que ceux du feu Roi, & on les poursuivit par tout principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait jusqu'alors: mais enfin le parti des Calvinistes s'étant grossi de plusieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, excita ces étranges desordres, qui ont presque desolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux Maisons très-illustres, qui tenoient le premier rang après les Princes du sang, savoir la Maison de Guise, & la Maison de Montmorency. Le Chef de celle-ci étoit le fameux Anne de Montmorency, Connêtable de France, puissamment soutenu par ses cinq fils, & par les trois Coligny ses neveux, Odet Cardinal de Châtillon, Gaspard de Coligny Amiral de France, & François d'Andelot, Colonel de l'Infanterie Françoise. La Maison de Guise avoit pour Chefs le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frére, & ces deux Princes avoient l'honneur d'être oncles du Roi François II, qui avoit épousé Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V, Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur du Cardinal & du Duc de Guise. La Reine-Mére, Catherine de Médicis parla le Roi François II,

à don-

à donner l'intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine. Les Princes du Sang, qui en parurent mécontens, furent éloignez sous quelques prétextes spécieux. Le Connétable à qui on ôta le commandement des armées, se retira dans sa maison. Il y avoit entre les Mécontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Louis, Prince de Condé son frere, qui s'étoient déja laissé gagner par les Calvinistes. Pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient aussi embrassé la nouvelle doctrine, quoiqu'ils n'en fissent pas publiquement profession. Ainsi ces Princes & les Colignis se mirent à la tête des Huguenots qui n'avoient point encore de Chefs, & formerent un puissant parti, non seulement contre les Guises, mais aussi contre l'Eglise Romaine. Alors les principaux Ministres Protestans résolurent entre eux de chercher les moyens de se défaire des Guises, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion. Ils tinrent une assemblée secrete à la Ferté sous-Jouare, où selon l'avis des Théologiens, des Canonistes, & des Jurisconsultes, c'est à dire, des Ministres, des Professeurs & des Avocats protestans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre legitimement les armes pour se saisir du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, disoit-on, usurpé le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'un Prince du Sang, qui en ce cas étoit Magistrat, voulût être Chef de l'entreprise. Cette résolution étant approuvée de toute l'assemblée, le Prince de Condé se déclara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roi & la Maison Royale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entreprise à la Renaudie. Celui-ci assembla à Nantes au mois de janvier de l'année 1560, un grand nombre de Gentilshommes & de Deputez des Eglises Protestantes, qui delibérérent de la maniere, du tems & du lieu de l'execution, & il fut arrêté que cinq cens Gentilshommes & mille hommes de pié, conduits par trente Capitaines choisis, se rendroient le dixiéme de mars, par différentes routes, à Blois, où la Cour devoit être encore en ce tems-là, & que sous prétexte de présenter une Requête au Roi, ils se saisiroient de son logis, pour y executer ce qu'on avoit résolu contre les Guises. On eut bien-tôt des avis de cette conspiration, dont Avenelles, Avocat Protestant, découvrit toutes les particularitez. Pour rompre les mesures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboise. On apprit ensuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour étoit sortie de Blois. On sçut que l'entreprise se devoit exécuter le 16 mars; ainsi ne fut pas difficile de les prendre les uns après les autres. Le corps de la Renaudie qui fut tué, lorsqu'il s'efforçoit de rallier ses gens, fut pendu & mis en quartiers sur le pont d'Amboise, & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Ensuite le Duc de Guise fut declaré Lieutenant Genéral dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus absolu qu'aucun Seigneur eût jamais eu depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des Gardes, trouva moyen de s'évader, & de se retirer en Béarn auprès du Roi de Navarre son frere. Pour les Colignis, la Reine-Mere qui avoit dessein de s'en servir, afin de balancer la puissance des Guises, empêcha par son adresse qu'on ne les mêlât dans cette affaire; de sorte que les Chefs des Huguenots étant toûjours sur pié, leur parti qui sembloit abbatu par l'execution d'Amboise, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagérent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné; & le Calvinisme alloit dominer dans ces deux provinces, si les troupes du Roi n'eussent promptement chassé ces deux fameux Chefs des Protestans. En même tems les Huguenots, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient jusques dans une grande partie de la Guienne, & l'Amiral à qui sa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faisoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caen, & dans quelques autres villes maritimes: ce qu'on eût fait même à Rouen, si les plus considérables du Parlement ne s'y fussent vigoureusement opposez.

Tant d'entreprises que les Calvinistes faisoient tous les jours impunément, obligérent le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine à presser fortement la Reine de consentir à l'établissement de l'Inquisition: remede trop violent pour être approuvé. Le Chancelier de l'Hôpital proposa un autre expédient, & suivant son avis le Roi fit au mois de may 1560, l'édit de Romorantin, qui portoit, que la connoissance du crime d'heresie n'appartiendroit qu'aux seuls Prelats, mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes Hérétiques, soit en particulier, soit en public, ou qui écriroient en faveur des nouvelles opinions, seroient punis selon la rigueur des ordonnances comme criminels de léze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent l'*Inquisition d'Espagne*. Neanmoins parce qu'on differoit l'execution, ils ne laisserent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'Amiral, qui présenta au Roi de la part de tous les Protestans de France, une Requête, par laquelle ils demandoient qu'on leur permît d'avoir des temples, pour exercer publiquement leur Religion; osant même avancer qu'en cas de necessité, elle seroit signée de cent cinquante mille personnes, mais cette Requête fut rejettée. Après cela, le Roi ordonna que les Evêques se rendroient à la Cour le dixiéme de janvier 1561, pour aller tous ensemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Royaume furent convoquez à Meaux, & ensuite à Orléans. Ce fut là que le Prince de Condé fut arrêté. On lui fit son procès; mais le Roi étant mort au mois de décembre de l'année 1560, le Prince fut relâché, & la Reine-Mere Catherine de Medicis eut la Regence; à condition de ne rien ordonner, sans le consentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant Général du Royaume. Alors ce Prince protégea hautement les Calvinistes, qui firent publiquement & sans aucune opposition, tous les exercices de leur Religion, jusques-là même qu'ils prêchérent dans le château de Fontainebleau, sans que la Reine Catherine l'empêchât. On publia en même tems un Edit en faveur des Huguenots, par lequel les Bannis furent rappellez, & retablis dans leurs biens. Ces désordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes, & de l'Amiral son neveu, & se reconcilia avec le Duc de Guise, auquel le Maréchal de Saint-André se joignit. Ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion Catholique contre toutes les entreprises des Calvinistes, qui donnérent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, présenta au Roi la même requête qu'il avoit présentée six mois auparavant au feu Roi, pour avoir des temples dans tout le Royaume: sur quoi on fit à Saint-Germain en Laye le fameux Edit de juillet en 1561, par lequel il étoit defendu d'inquieter personne, pour fait de Religion, de sorte néanmoins que l'on ne feroit aucunes assemblées ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, jusqu'à la décision du Concile general.

Au mois d'août de l'an 1561, on tint le fameux Colloque de Poissy, c'est à dire, une Conference entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Ministres Protestans de l'autre pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choses qui se devoient proposer au Concile general. Après plusieurs disputes, qui se passérent sans rien conclurre, la Reine ne voulut plus que la Conference se tînt entre un si grand nombre de personnes; & elle ordonna que cinq Docteurs de chaque côté conféreroient ensemble à Saint-Germain, pour voir s'ils pourroient convenir d'une Formule de Foi sur le Sacrement de l'Eucharistie. Ces Deputez furent d'une part Jean de Monluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sees, & les Docteurs Claude d'Espence, Louis Bouillier, & Jean de Salignac; de l'autre côté cinq Ministres, savoir, Béze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Epine. Après cinq jours de conference, on dressa une Formule conçue en ces termes, *Nous confessons que* Jesus-Christ *en sa sainte Céne, nous présente, donne & exhibe véritablement la substance de son corps & de son sang, par l'opération de son saint Esprit, & que nous recevons & mangeons sacramentalement, spirituellement & par foi, ce propre corps qui est mort pour nous pour être os de ses os, & chair de sa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tout ce qui est necessaire à nôtre salut: Et pour ce que la foi appuyée sur la parole de Dieu, nous fait & rend présentes les choses promises, & que par cette foi nous prenons vrayement & de fait le vrai & naturel corps & sang de Nôtre-Seigneur, par la vertu de son saint Esprit, à cet egard nous confessons la présence du corps & du sang de nôtre Sauveur en la sainte Céne*. Le Sacramentaire Lavatherus & le Ministre Beze ont dit, que le Docteur d'Espence & ses Collegues s'accorderent avec les cinq Ministres sur cette Formule de Foi, mais Sponde a soutenu que c'est une imposture, puisqu'il est certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé très-solidement la présence réelle & locale de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'autel que le Pape Pie IV leur donna de grandes louanges après le Colloque, & que le Docteur d'Espence en son particulier nous a laissé, dans ses Ecrits, une doctrine très-Catholique, & toute contraire à cette Formule. Il y a donc apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui étoient Deputez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce tems-là du côté des Calvinistes, dressérent eux seuls avec les cinq Ministres cette exposition de foi touchant le saint Sacrement de l'Eucharistie, & qu'ils la firent présenter à la Reine comme ayant eté faite du commun consentement de tous les Deputez. Cette Princesse l'envoya à l'assemblée des Archevêques & des Evêques, occupez pour lors à Poissy à faire des reglemens, & à rétablir la Discipline Ecclesiastique du Royaume. Ces Prelats declarérent cette Formule captieuse & hérétique, & suppliérent le Roi d'exterminer ces Hérétiques, s'ils ne vouloient pas signer cet autre Formulaire de foi touchant l'Eucharistie, *Nous croyons & confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai corps & le sang de* Jesus-Christ *est réellement & transsubstantiellement sous les espéces du pain & du vin, par la vertu & la puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre, seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution & commandement de Nôtre Seigneur* Jesus-Christ. Les Ministres demandoient toûjours à haranguer & à disputer, sans vouloir rien conclurre; mais les Evêques demeurérent fermes dans la résolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne signoient le Formulaire qu'on leur présentoit; ce qu'ils ne voulurent pas faire. Ainsi le fameux Colloque de Poissy fut rompu. Après cette Conference, l'Amiral continua de proteger de plus en plus les Calvinistes, qui s'assembloient publiquement au fauxbourg Saint-Marceau, dans un lieu appellé *les Patriarches*, aux environs de l'eglise de saint Medard. Ils obtinrent aussi l'Edit de janvier 1562, qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Royaume, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus célébre Professeur à Paris, abbatit en plein midi toutes les images, qui étoient dans la chapelle du Collége de Presle, dont il étoit principal. Cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre lui, le Parlement ordonna par son Arrêt du neuviéme juillet 1562, que tous les Officiers & Suppôts de l'Université, les Principaux, les Professeurs & les Régens de tous les Colleges & de toutes les Communautez signassent le Formulaire de foi, que la Faculté de Théologie de Paris avoit dressé en 1542, contre la doctrine de Calvin.

Presque en même tems le Roi de Navarre quitta le parti Huguenot, & se mit à la tête du *Triumvirat*, composé du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de Saint-André, pour défendre la Religion Romaine. Le Prince de Condé se fit Chef des Huguenots, & ce fut alors que commencerent les premiers troubles, c'est à dire, la premiére guerre civile, à laquelle le Calvinisme donna occasion en France. Le Prince s'étant rendu maître d'Orleans, les Huguenots surprirent ensuite un grand nombre de villes dans presque toutes les provinces. Peu s'en fallut que Toulouse ne tombât sous leur puissance. Rouen y fut reduit par le moyen des Calvinistes, qui étoient dans la ville; mais l'armée Royale la reprit le 26 octobre, après cinq semaines de siége. On y trancha la tête à Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président de la Cour des Aydes, qui étoit fort attaché au parti Huguenot. De Crose Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Ministre Augustin Marlorat, deux Conseillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rebellion. Environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. La fameuse bataille de Dreux se donna le même année au mois de décembre, entre les Catholiques & les Huguenots. Le Duc de Guise demeura victorieux, & fit prisonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calvinistes, & le Maréchal de Saint-André fut tué. L'année suivante le Duc de Guise alla mettre le siége devant Orléans, où il fut assassiné par le scelerat Jean Poltrot. On fit ensuite la paix, & on publia l'Edit d'Amboise du 19 mars 1563, qui portoit, *Que les Seigneurs Protestans Hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs Sujets. Qu'en tous les Bailliages & Sénéchaussées (la ville & la Prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le sept mars: Que toutes les villes que tenoient les Huguenots, seroient remises en la puissance du Roi, & toutes les eglises qu'ils avoient occupées, seroient rendues aux Catholiques; & Que les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon*. Les premiers troubles ayant été pacifiez par cet Edit, la Reine Catherine se déclara pour les Catholiques contre les Huguenots, qui reprirent les armes, sous prétexte qu'on avoit dessein de les chasser du Royaume. Ils furent défaits en 1567, dans la plaine de Saint-Denys; mais le Connétable fut blessé dans cette bataille, d'un coup de pistolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du secours des Calvinistes d'Allemagne, assiégea Chartres en 1568, & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23 mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de pacification d'Orléans seroit observé purement & simplement; que le Prince & ceux qui l'avoient suivi, remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées*. Mais les Huguenots ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troisiémes troubles pendant lesquels se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. L'Amiral ayant reparé cette perte par le secours des Reitres & des Lansquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Moncontour, après laquelle il remit sur pié de nouvelles troupes; mais les deux armées étant en présence, on fit la paix au mois d'août 1570. L'Edit que le Roi accorda aux Huguenots portoit, qu'outre les villes où ils faisoient le prêche, il leur seroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de sûreté, savoir la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Cette paix dura jusqu'en l'année 1572, dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Huguenots furent massacrez à la journée de la S. Barthélemi.

Le Roi Charles IX, obligea ensuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer l'Hérésie & d'embrasser la Religion Catholique; mais les Heretiques devinrent plus obstinez, & se rendirent plus puissans que jamais, sous le régne de Henri III. Ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna plusieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui étant parvenu à la Couronne de France, leur accorda sous le nom de Henri IV, l'Edit de Nantes, l'en 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils se revoltérent; mais Louis XIII ayant pris la Rochelle, capitale de la nouvelle République qu'ils vouloient établir en France, & toutes les autres places, les soumit entierement sous son obéissance. Il ne put neanmoins éteindre ce Parti, & c'est ce qu'a fait son fils le Roi Louis XIV, surnommé *le Grand*. Ce Prince fit d'abord abatre les temples que les Calvinistes avoient batis depuis plus de 60 ans, & défendit l'exercice de la Religion Reformée en quantité de lieux, où il se faisoit contre les Edits mêmes, qui les favorisoient le plus. Il fit défenses aux Catholiques de changer de Religion, & aux Huguenots qui avoient abjuré, de retourner au Calvinisme. Il abolit

les Chambres mi-parties, & ôta à tous ceux qui s'obstinéroient dans cette Religion, toute espérance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, sur tout dans sa Maison. Il prit soin d'envoyer de bons & sçavans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes, il fit distribuer des sommes très considérables aux pauvres qui quitoient la Religion Réformée pour embrasser la Catholique, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré. Après avoir commencé ce grand dessein, ce Prince défendit l'exercice public de la Religion Reformée dans tout son Royaume, par un Edit donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1685.

Il est important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majesté déclare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ses Sujets, ne fût troublée à l'occasion de la Religion Pr. Réformée (comme il étoit arrivé sous les régnes des Rois ses prédécesseurs) régla par son Edit donné à Nantes au mois d'avril 1598, ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de son Royaume, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit resolu de le faire, pour réünir à l'Eglise ceux qui s'en étoient si facilement éloignez: & comme l'intention de Henri *le Grand* ne put être effectuée, à cause de sa mort précipitée, ceux de la Religion Pr. Réformée firent de nouvelles entreprises pendant la minorité du Roi Louis XIII, dont on les punit, en les privant de divers avantages, qui leur avoient été accordez par l'Edit de Nantes. Néanmoins Louis XIII leur accorda depuis un nouvel édit à Nimes en juillet 1629, pour rétablir la tranquillité dans le Royaume, & dans le dessein de profiter de ce repos, pour executer ce que le Roi Henri IV avoit résolu. Mais les guerres avec les Etrangers étant survenues, en sorte que depuis 1635, jusqu'à la treve conclue en 1684, avec les Princes de l'Europe, le Royaume avoit été peu de tems sans agitation, on n'avoit pu faire autre chose pour l'avantage de la Religion, que de diminuer le nombre des exercices de la Religion Pr. Reformée, par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la disposition des Edits de Nantes & de Nimes, & de supprimer les Chambres miparties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Ensuite sa Majesté profitant du repos de ses peuples, s'est appliquée à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des Rois Henri IV & Louis XIII, de sorte que la plus grande partie de ses Sujets de la Religion Pr. Reformée avoient deja embrassé la Religion Catholique. Enfin les choses étant en cet état, il étoit à propos d'effacer entierement la memoire des troubles & des maux, que le progrès de la Religion Pr. Reformée avoit causez dans le Royaume, & de révoquer entiérement l'edit de Nantes, & tout ce qui a été fait depuis, en faveur de cette Religion. Pour ces causes, le Roi Louis XIV supprima & révoqua l'édit de Nantes donné en 1598, & l'edit de Nimes fait en 1629, & en consequence, ordonna que tous les temples de ceux de la Religion Pretendue Reformée situez dans le Royaume & terres de son obeïssance, fussent abbatus & demolis; défendit l'exercice de cette Religion en quelque lieu que ce fût; & enjoignit à tous les Ministres qui ne voudroient pas embrasser la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de sortir du Royaume; promettant à ceux qui voudroient changer, une pension d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient. A l'égard des enfans qui naîtroient de ceux de la Religion Pr. Reformée, sa Majesté ordonna qu'ils fussent à l'avenir batisez par les Curez des paroisses, & élevez dans la Religion Catholique. Elle fit aussi defenses à tous ses Sujets de la Religion Pr. Réformée de sortir du Royaume, & d'en transporter leurs biens, sous peine de galéres pour les hommes, & de confiscation de corps & de biens pour les femmes. Elle ordonna que les declarations rendues contre les Relaps ou Huguenots qui après avoir abjuré leur Religion, y retournoient encore, y fussent ponctuellement executées; & enfin permit à ceux de la Religion Pr. Reformée de demeurer dans son Royaume, d'y continuer leur commerce & de jouir de leurs biens, à condition de ne point faire l'exercice de leur Religion, ni de s'assembler sous prétexte de priéres. Par un autre Edit du mois de janvier 1686, le Roi Louis XIV ordonna que tous les enfans de ses Sujets de la Religion Pr. Reformée depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, fussent élevez dans la Religion Catholique, soit par leurs parens Catholiques, ou par d'autres personnes nommées par les Juges des lieux, ou par les soins des Administrateurs des hopitaux generaux. Au mois de may de la même année, sa Majesté fit une declaration par laquelle il fut defendu aux nouveaux Catholiques de se retirer dans les pais étrangers.

☞ Les Ecrivains Protestans ont tâché de faire passer dans leurs libelles, tous ces effets de la justice, de la prudence & de la fermeté du Roi, pour une persécution qu'on leur a faite, contre la disposition des Edits des Rois ses Prédécesseurs, & même de ceux de sa Majesté. L'injustice de leurs plaintes paroît evidemment, si l'on considere, que sur la plupart des chefs dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient usurpé contre les Edits, comme les temples qu'on a demolis dans les commencemens; ou ce dont on abusoit contre l'intention des mêmes Edits, comme les Chambres mi-parties; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a été permise par ces Edits, qu'aux seuls Huguenots qui l'avoient demandée. Il faut encore remarquer que ces Edits n'ont été obtenus, que durant la minorité de Charles IX, ou par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant soutenus de l'Etranger qu'ils avoient introduit en France; que quelques uns ont été accordez par provision seulement, comme il est porté par les arrêts de leur enregistrement, & que tous enfin ont été faits dans l'urgente necessité des tems & pour certaines raisons qui ne subsistent plus maintenant. Si donc les Huguenots ont trouvé bon que l'edit de juillet, favorable à la Religion Catholique, fût révoqué par celui de janvier, contre une possession paisible de près de douze siecles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hopital, qui fit extrêmement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux tems & aux personnes*; ont ils raison de se plaindre de ce qu'on a revoqué les Edits qui leur étoient favorables, par un autre qui remet les Catholiques dans leur ancienne possession, maintenant que les tems sont changez, & que les personnes ne sont plus dans l'état ou elles étoient alors? D'ailleurs il est certain, que les Huguenots ont souvent contrevenu à ces Edits, par des entreprises très criminelles contre l'autorité du Roi: c'est pourquoi on a pu justement révoquer les graces qu'on leur avoit accordées. On peut ajoûter que le Roi a pu faire fort equitablement, à l'égard des Huguenots, ce que plusieurs Princes Protestans font à l'égard des Catholiques, à qui ils ôtent le libre exercice de leur Religion dans leurs Etats, quoiqu'ils n'ayent pas les sujets, ni les raisons qu'a eus le Roi Louis XIV, pour revoquer les Edits que la seule necessité des tems avoit fait accorder, afin d'appaiser la fureur des guerres civiles. * D'Avila. Mezeray. De Thou. D'Aubigny. Sleidan. Maimbourg, &c.

CALVINISTES: c'est le nom qu'on donne aux Sectateurs de Calvin, qu'on connoît encore sous celui de SACRAMENTAIRES, de REFORMEZ, de PROTESTANS, & plus communement en France sous celui de HUGUENOTS. Sur l'origine de ce dernier nom. *Voyez* l'article de HUGUENOTS.

☞ Les principales opinions des Calvinistes, tirées des Ecrits de Calvin, & exprimées dans les quarante articles de la Confession de Foi qu'ils presenterent au Roi de France, dans leurs Catechismes, & dans leur Discipline Ecclésiastique, attaquent le Sacrifice de la Messe, le merite des bonnes œuvres, la presence réelle du corps de J. C. dans le sacrement de l'autel, le nombre & l'efficace des Sacremens, les conseils evangeliques, les vœux de religion & les vœux particuliers, & la doctrine de la justification. Il y en a plusieurs autres qui sont raportées par Prateole ou du Preau, par Florimont de Raimond, par Sponde, par Schlusselbourg Luthérien, qui a fait le Catalogue des Hérétiques, au nombre desquels il met Calvin & ses adhérans; & par plusieurs autres, entre lesquels les Cardinaux du Perron, Bellarmin, de Berulle & de Richelieu, qui ont écrit contre cette doctrine, ne sont pas des moins illustres. Il y a sans doute de l'exagération dans les cent héresies, que le Pere Gautier Jesuite leur attribue dans sa Chronologie, & on peut les reduire à beaucoup moins. On doit encore faire le même jugement de ce qu'a écrit le Pere François Feuardent Cordelier, qui a marqué mille quatre cens erreurs des Calvinistes dans l'Ouvrage qu'il nomme *Theomachia Calvinistica*.

☞ On peut remarquer sur l'article du Calvinisme & des Calvinistes, ce que l'on a remarqué sur celui de Calvin, savoir, que pour en bien juger, il faut entendre les deux parties. Mais outre cela, on doit faire réflexion sur trois choses. 1. Il paroît, par la Relation de nôtre Auteur, tirée de Maimbourg, que d'abord que les Protestans entreprirent de reprendre en France ce qu'ils croyoient devoir être changé dans la Religion Romaine, on ne leur répondit qu'en les menaçant de les brûler, & en les brûlant effectivement, quand on les pouvoit saisir. Cette conduite, loin de deshonorer les Reformez, est capable de donner un préjugé favorable pour eux à ceux qui y feront réflexion; puis que l'on sait que la Verité a été souvent traitée de la sorte, par ceux qui étoient dans l'erreur. 2. Comme Dieu n'a dit en aucun endroit que les Rois soient revêtus du pouvoir de regler les dogmes que l'on doit croire, ni que le plus foible parti doive se soumettre au plus fort; on ne peut pas dire, selon les principes d'aucune Religion, que les Reformez fussent obligez de se soumettre au jugement du parti opposé. Cela étant ainsi, lorsque les Rois & leurs Ministres ont voulu les contraindre à se soumettre à un pouvoir, qu'ils n'avoient point, faut-il s'étonner si les peuples ont défendu par les armes une liberté, qu'ils croyoient tenir immédiatement de Dieu, & qu'ils en tenoient en effet, selon les principes communs de tout le Christianisme? Si une grande partie des Sujets du Roi du Japon se faisoient Chrétiens, voudroit-on qu'ils se soumissent au jugement de ce Prince Idolâtre? S'il les vouloit contraindre de suivre sa Religion, contre le droit divin, ces peuples feroient-ils un grand mal de défendre leurs droits naturels par la même force, par laquelle on les attaqueroit? En vérité le droit de se défendre est pour le moins aussi bien fondé, que celui d'attaquer. On ne peut pas dire qu'il y ait rien là de séditieux, parce que la sédition ne vient pas de ceux qui ne demandent que d'être soufferts, mais de ceux qui refusent de les souffrir, & qui employent la violence pour soutenir des droits, que l'on reconnoit qu'ils n'ont point. 3. Pour ce qui regarde la révocation de l'edit de Nantes en France, l'Auteur suppose qu'il n'y a point d'Edits, ni de traitez des Rois avec leurs Sujets, que les Rois ne puissent révoquer. Sans examiner le fonds de cette maxime, ce devroit être là un mystère d'Etat que l'on ne dit point, parce que si les peuples viennent un jour à faire reflexion là-dessus, ils ne pourront avoir aucune confiance dans la foi de leurs Princes, & dès qu'il se fera quelque sédition, elle ne finira que par la ruine totale de l'un ou de l'autre des partis, puis que l'on regardera les traitez comme des piéges fâcheux que les Princes tendent à leurs Sujets. Outre cela les peuples comprendront par là qu'on ne les regarde plus comme de simples Sujets, obligez à certaines choses, mais comme des Esclaves, qui n'ont pas droit de se plaindre qu'on leur ôte la vie & les biens; parce qu'ils appartiennent en propre aux Souverains, à qui Dieu les a donnez immediatement, pour en rendre compte à lui seul. Si les peuples étoient bien convaincus que les Princes s'imaginent avoir ces droits, pourroit-on les empêcher de regarder les Princes comme les ennemis du genre humain, & quelles fâcheuses conséquences ces pensées n'auroient-elles pas? Du côté des Princes, la seule crainte de Dieu seroit-elle un frein assez fort, pour les empêcher de s'abandonner aux derniers excès? Ainsi en flatant les Princes d'une maniere si odieuse, on perd sans y penser & eux & leurs Sujets, & l'on renverse de fonds en comble la societé civile. Mais il y a un milieu à tenir en ces doctrines, qui peut porter les peuples à l'obeïssance, & les Princes à n'abuser pas de leur autorité. Ces derniers n'ont même qu'à être mediocrement honnêtes gens, pour être adorez de leurs Sujets.

CALVISANO, bourg de l'Etat de Vénise en Italie, il est dans le Bressan, à cinq lieues de Bresse, vers le Midy. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALVISIUS, Romain, vivoit sous l'empire de Tibére, l'an 35 de J. C. Il accusa Aggrippine, mére de Neron, à la priére de Julia Silania, mais cette Princesse ayant été trouvée innocente, Calvisius fut envoyé en exil, & rappellé quelque tems après, comme le dit Tacite, *l.* 13. & 14. Il y a eu aussi CALVISIUS Tullus, & C. CALVISIUS Sabinus, Consuls Romains.

CALVISIUS, (Sethus) Allemand Luthérien, étoit de Grosleb ou Groschleben petit bourg de la Thuringe. Il a vécu au commencement du XVII siecle, & a publié divers Ouvrages de Chronologie. En 1605, il publia la premiere fois sa Chronologie Latine, selon les principes de Joseph Scaliger, qui lui donna de grands éloges. En 1611, il fit imprimer un Ouvrage contre le Calendrier Gregorien, sous ce titre *Elenchus Calendarii a Papa Gregorio XIII comprobati*. Lorsqu'il mourut en 1617, on preparoit une seconde edition de sa Chronologie, & on la réimprima corrigée en 1620. Il y en a une édition de 1650, & une de 1685, l'une & l'autre à Francfort, & plusieurs autres. Calvisius naquit en 1556, de Jacques Kalwitz pauvre Païsan. On le destinoit à quelque metier, mais il se sentit de l'inclination pour les etudes, quoiqu'il n'eût rien moins que les commoditez de la vie. Il eut du talent pour la Musique, & ce fut par là qu'il gagna de quoi subsister. Il étudia longtems à Leipsic & y aquit de grandes connoissances dans les Belles Lettres & dans l'Histoire. Il y fut enfin établi Chef de la Musique. C'est là qu'il composa ses excellens Ouvrages. L'Université de Wittenberg lui offrit la Chaire de Professeur en Mathématiques. Celle de Francfort le voulus aussi attirer, mais il préfera son poste quoique peu brillant. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a laissé plusieurs autres, comme *Thesaurus Latini Sermonis*, &c. *Enchiridion Lexici Latino-Germanici*; *Melopœia, sive Melodiæ condendæ ratio*; *Exercitatio Musica de præcipuis in Arte Musica Quæstionibus*, un Pseautier en vers Allemans; une Lettre Latine à Jean Keppler, sur l'an de la naissance de J. C.; Explication de deux difficultez proposées par Elie Reusnerus, sur l'an de la naissance de J. C., & sur le tems de son ministére. * Scaliger, *Epist.* 308 & 404. David Origan, *in Præfat. Elench.* Vossius, *de Scient. Math.* c. 68. §. 20. Quenstedt, *De Patr. Doctr.* &c. Spizelius, *Templum Honoris*. Le Pere Le Long, *Biblioth. Sacrée*, p. 663.

CALVO, (Antoine) Cardinal, Evêque de Todi, natif de Rome, après avoir eu un canonicat à saint Pierre, fut pourvu de l'Evêché de Todi. Le Pape Innocent VII le mit au nombre des Cardinaux en 1405. Gregoire XII se servit de lui en diverses occasions, lui donna l'Archiprêtré de saint Pierre, où il eut ordre de reformer les Chanoines, & lui fit beaucoup de bien. Comme Calvo étoit reconnoissant, ce ne fut qu'à l'extrémité qu'il abandonna ce Pape, pour se joindre au Concile de Pise. Les Cardinaux qui étoient dans cette assemblée, lui écrivirent une lettre injurieuse que Theodoric de Niem a conservée. Il donna son consentement pour l'élection d'Alexandre V, & mourut le deuxième octobre de l'an 1421. * Ciaconius, *in Innocentio VII*, & *Alexandro V*. Ughel, *Ital. sacra*. Aubery, *Histoire des Cardinaux*, &c.

CALVO, (Boniface) Poëte, vivoit dans le XIII siécle. Il étoit de Gènes, & après avoir été exilé de son païs, il vint en Provence, & puis passa en Espagne, où il fut très-bien reçu dans la Cour de Ferdinand III, Roi de Castille. Ce fut vers l'an 1248, que ce Prince, sur la fin de son régne, fit Chevalier Boniface Calvo, qui y devint amoureux de la Princesse Berengére. Il commença diverses piéces de Poësie en Langue Provençale, Italienne & Espagnole, & mourut peu de tems après. * Jean Nostradamus. *Vie des Poëtes Provençaux*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Soprani & Giustiniani, *Scrittor. della Liguria*, &c.

CALVO GUALBES, (François de) Gentilhomme Catalan, étoit de Barcelone où il naquit en 1625, d'une famille considérable, par les grands hommes qui en sont

sortis,

forrir, & par le titre de libérateurs de Barcelone, que cette grande ville leur a donné. Un de ses ancêtres natif de Venise étant venu s'établir à Manrése ville de Catalogne, & les Maures ayant assiegé Barcelone, il commanda l'armée Chrétienne qui defit celle des Barbares, & fut reçu en triomphe dans cette ville, où cette action a été insere dans les Archives : ce qui a donné lieu a cette famille de prendre pour armes une tête de Maure. François de Calvo prit le parti de France dans la revolte de Catalogne, arrivée en 1640, & servit depuis dans ce Royaume. Il fut en 1664, en Hongrie, avec le secours que Louis XIV envoyoit à l'Empereur, & il y combattit vaillamment. En 1672, il accompagna le Roi à la conquête de la Hollande, & fut des premiers à passer le Rhin. Sa Majesté le fit Gouverneur d'Arnheim. Le Roi ayant pris la ville de Mestricht en 1673, l'en fit Gouverneur. Il s'y défendit plus de deux mois contre les forces des ennemis, commandées par le Prince d'Orange, qu'il contraignit de lever le siége. Le Roi reconnoissant son merite, le fit Lieutenant Général de ses armées, & lui donna une pension de vingt mille livres. Il se trouva à la bataille de Senef en 1674. Les Espagnols ayant aussi déclaré la guerre en ce tems-là, il alla servir en Catalogne, où ayant passé la riviére du Pont-Major à la nage, il chargea si rudement les ennemis, que sans la nuit qui survint, il auroit fait prisonnier le Duc de Bournonville leur Genéral. La guerre ayant recommencé en 1688, avec les Espagnols & leurs Alliez, il servit dans l'armée de Flandre, sous le Maréchal d'Humiéres. En 1689, le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & il fut commandé avec un corps de cinq mille hommes, pour défendre les lignes que les Espagnols & les Hollandois vouloient attaquer, avec une armée de vingt mille hommes. Il mourut à Deinse le 29 may 1690, âgé de 63 ans ou environ, & fut enterré à Aire, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé la sœur de Dom *Joseph* Marguerit, Marquis d'Aguilar, cy-devant Viceroi de Catalogne, qui fut Auteur de la revolte des Catalans, arrivée en 1640, & il n'en eut point d'enfans. * *Mémoire du tems*.

CALVORDE. *Voyez* CALFORDE.

CALUS, que d'autres nomment ACCALUS, ou ATTALUS, neveu de Dédale, fils de sa sœur, fut un des Elêves de son oncle, & inventa la scie & le compas, dont Dédale conçut une telle jalousie, qu'il le tua. Ce fut pour ce sujet qu'il sortit d'Athénes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'isle de Créte. * Pausanias, *l.9*.

CALUTA. *Voyez* CALYDON.

CALVUS. (Cornelius Licinius) Orateur célébre de son tems, vivoit sous la CLXXIX Olympiade, & 64 ans avant l'Ere Chretienne. Il etoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poete lui écrivit l'Epigramme, qui est la quatorzieme de celles qui nous restent de lui. Il le raille aussi de sa petite taille dans l'Epigramme 54; & dans la 97, il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'Elégie de la mort de Tibulle, & Horace dans ses Satyres, *l.1. Sat.10.*

CALW, en Latin *Calva*, *Calba* ou *Chalavua*, ville ancienne du Duché de Wirtemberg sur la riviére de Nagold à l'occident de Stutgard dont elle est eloignée de six à sept lieues.

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné son nom à cette forêt où les Poetes feignent que Meleagre tua un sanglier prodigieux. Il y a aussi une forêt de son nom en Ecosse, & un bourg que ceux du pais nomment *Dunckeld*. On donne aussi ce nom à une partie de l'Ecosse; & à la mer, vers le Septentrion, celui d'*Oceanus Caledonius*. La ville de Calydon en Etolie a été le siege d'un Evêque, & Capitale du païs. * Xenophon, Strabon, Pausanias, Etienne de Bysance, &c. en font mention.

CALYDONI, est un petit château d'Italie dans le Vicentin, & donne son nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Venise. * Cluvier.

CALYPHE, est la première dignité Ecclésiastique chez les Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur & héritier*. Car en effet Abubeker ou Aboubeker étoit successeur de Mahomet, & cette dignité étoit héréditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Océan & de Téthys, régna dans l'isle d'Ogygie, où elle reçut favorablement Ulysse, que la tempête y avoit jetté. Ils vécurent sept ans ensemble dans un commerce familier; mais Ulisse la quitta, préférant sa patrie & Pénelopé à sa nouvelle maîtresse. Lucien, *l.2. de son Histoire véritable*, dit, „ qu'en „ sortant de l'isle des Bienheureux, Ulysse le tira à part, „ & lui donna une lettre pour Calypso, sans que sa femme „ en vit rien; & qu'étant trois jours après arrivé dans „ l'isle d'Ogygie, il décacheta la lettre d'Ulysse, de peur „ que ce fourbe ne lui eût fait quelque supercherie; & il y „ trouva écrit ce qui suit. Je ne vous eus pas plutôt quitée „ que je fis naufrage, & ne me sauvai qu'à peine à l'aide de „ Leucothée en la contrée des Phéaques. Etant de retour „ chez moi, je trouvai ma femme, à qui plusieurs Amans „ faisoient la Cour, & qui dissipoient mon bien; & après „ les avoir tués je fus assassiné par Télégone que j'avois eu „ de Circé: maintenant je suis en l'Isle des Bienheureux, „ où je regrette les plaisirs que nous avons eus ensemble, „ & voudrois être toûjours demeuré avec vous, & avoir „ accepté l'offre que vous me faisiez de l'immortalité, si je „ puis donc m'échaper, soyez assurée de me revoir. Adieu. „ Lucien rendit cette lettre à Calypso, qu'il trouva dans „ une grotte, telle qu'Homére la décrit, où elle travail„ loit en tapisserie.

CALZA ou GALZA, ordre militaire de Venise, fut institué à l'occasion de celui de la Bande en Espagne, pour dresser la jeunesse aux exercices de la guerre, tant sur mer que sur terre. On le renouvella l'an 1562: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, que c'est en ce tems seulement qu'il fut établi. * Giustinians, *Hist. Venet.*

CALZADA, LA CALZADE ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calciata*, ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, & dans le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre, & un Evêché suffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236, à celui de Calahorra. Calzada est située dans les montagnes, & est célébre par la dévotion à saint Dominique, dont elle a le même nom. Ce fut en cette ville que mourut Henri II, Roi de Castille le 29 de may 1379. Elle n'est qu'à trois lieues de Najera ou Nagére & à douze de Calahorra au Couchant. * Baudrand.

CAM.

CAMAIEUX, ou comme disent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camaæ figura*, sont des pierres sur lesquelles se trouvent plusieurs figures, ou répresentations de païsages & autres choses par un jeu de la nature: en sorte que ce sont des espéces de tableaux sans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature seule. On y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & plusieurs autres choses, qu'un pinceau delicat & secret de la nature y a répresentez. On en voit plusieurs de cette sorte à Rome dans le Cabinet de Kircher & dans son Monde souterrain, *tome* 2. *Voyez* aussi George Deshayes, ou comme il se nomme *de sepibus*, dans le Cabinet du Collége Romain, *Soc. Jes. p.43*. Il n'y a point de Curieux qui n'ait entendu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit répresenté au naturel les neuf Muses & Apollon tenant sa Lyre en main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit si bien distribué les taches & les couleurs, que chaque Muse aussi bien qu'Apollon, avoit sa marque pour la reconnoître parmi les autres. Pline, *l. 37. c. 1.* Charles Patin dans ses Rélations historiques, *Relation* 1, & qui, pour un Voyageur ne donnoit guéres dans les fables, a vu à Vienne en Autriche une Agathe d'une grosseur extraordinaire, qui est dans le cabinet de l'Empereur, & sur laquelle on voit ciselez des mains de la nature ces lettres, B.ΧΡΙΣΤΟΣ, où l'Auteur explique la lettre B. par le mot Βασιλευς, comme s'il y avoit *Jesus Christ Roi*. L'on donne encore le nom de Camaieux à certaines pierres précieuses, comme Onix, Sardoines & Agathes, sur lesquelles les Lapidaires exercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces representations.

CAMALDOLI, Ordre Religieux, fut fondé par saint Romuald sur la fin du X siécle. Ce saint donna à ses Moines la Regle de saint Benoît avec quelques constitutions particulieres & un habit blanc, après une vision qu'il eut de plusieurs personnes ainsi vêtues, qui montoient par une échelle, qui touchoit jusqu'au ciel. Il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maison illustre, mais il le devint bien davantage par sa sainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appenins, près d'Arezzo, une affreuse solitude, dite *Campo Maldoli*, peut être du nom de celui à qui la terre appartenoit, il commença vers l'an 1009, à y bâtir le celébre Monastére qui a donné le nom à tout l'Ordre. Ce monastere est dans la Romagne de l'Etat de Florence, en deça de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte ce nom à trente milles de Florence au Levant, & à quinze de Sarsina. La Congrégation des Hermites de saint Romuald, ou du Mont-de-la-Couronne, est une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Justiniani de Venise commença son etablissement en 1520. Le principal monastere de cette Congregation est dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont-de-la-Couronne*, à dix milles de Pérouse, & l'Eglise en fut dédiée au Sauveur du monde l'an 1555. Il y a en France une Congrégation de Camaldules sous le nom de Nôtre-Dame-de-Consolation, gouvernée par un Majeur ou Général de Camaldules. Elle a un Monastere auprès de Gros-Bois à environ quatre lieues de Paris. Un de leurs Statuts porte que leurs maisons seront éloignées au moins de cinq lieues de grandes villes. * Pierre de Damien, *in Vita S. Romuald*. Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Rainaldi. Sponde. Baudrand, *Dict. Géogr.* Corneille, *Dict. Géogr.* Baillet, *Topographie des Saints*.

CAMALDULES. *Voyez* l'art. de CAMALDOLI.

* CAMALET, Montagne d'Angleterre, dans le Comté de Sommerset. Elle est fort rude à monter, & l'on voit sur son sommet les restes d'un château fermé d'un triple rempart qui occupoit vingt acres de terre. Les Medailles que l'on y a trouvées font juger que ç'a été un ouvrage des Romains. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome 3. p.640*.

* CAMARAN, petite isle de la Mer Rouge qui est la même chose que le Golfe Arabique. Elle est au 16 degré de latitude septentrionale, & au 61 de longitude, selon M. Delisle dans sa Carte de l'Empire des Turcs en Asie, de l'Arabie & de la Perse. Elle est à l'occident de la ville de Zibit ou Zebit, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CAMARANA, ville de Sicile. *Voyez* CAMARINE.

CAMARASA, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la Segre, vis à vis de l'embouchure de la Noguera, à deux lieues au dessus de Balaguer. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMAREDDIN Kam, Roi des Mogols, qui donna sa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut defait le Sultan Hussain, & se fut rendu maître de Samarcand. Ils étoient tous deux de la Religion de Ghenghizkhan, & ennemis capitaux des Musulmans; c'est pourquoi Tamerlan obtint aisément de lui tous les secours de troupes dont il avoit besoin dans ses entreprises. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMARELLI (François) de Vicence, célebre Jurisconsulte, qui vivoit en 1640, sous le Pontificat d'Urbain VIII, a été fort considéré par sa doctrine & par ses Ouvrages. Joannes Imperialis, *in Mus. Hist.*

* CAMARET, bourg de France, sur la côte occidentale de la Bretagne, au sud-sud ouest de Brest, dont il est séparé par la Baye de Brest, & dont il est eloigné de trois à quatre lieues. *Voyez* CAMMARET.

CAMARET, bourg de Provence. *Voyez* CAMERET.

CAMARGUE (la) petit païs de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône, commence un peu au dessus d'Arles, & s'étend jusqu'aux embouchures de ces bras dans la Mer Mediterranée. Il est extrémement fertile & plein; il a au couchant le bas Languedoc & au Levant la Crau; & est fort peuplé, mais bas & arrosé de quantité de canaux. On prétend qu'il a été ainsi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres, qu'il defit peu de tems après dans ces quartiers.

CAMARINA. *Voyez* CAMARINHA.

* CAMARINAS, petite ville ou bourg d'Espagne dans le Royaume de Galice sur la côte occidentale, à l'ouest-nord ouest de Saint-Jacques de Compostelle, à la distance d'environ quinze lieues.

CAMERINE, ville de Sicile, fut bâtie selon Eusebe, sous la XLIV ou XLV Olympiade, suivant le Scholiaste de Pindare. Les Syracusains la raserent cinquante deux ans après, & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hippona. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle. *l.3. Æneid.* Camarine a été depuis entierement ruinée. Il ne reste plus de cette ville qu'une tour sur la côte meridionale de la vallée de Noto, à quinze lieues de Passaro. Son nom est resté à une riviére de Sicile. Cette ville a eté remarquable par ce qui arriva aux Habitans, à cause de certains marais, dont le mauvais air les incommodoit fort; car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils aprirent que s'ils les desséchoient, ils en seroient plus incommodez: mais cette réponse leur semblant ridicule, ils firent écouler leur marais, & il arriva que les ennemis entrerent depuis par cet endroit dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui signifie, que pour se délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'exposer à un plus grand danger. * Thucydide, *Hist. l.6. & 7.* Polybe, *au l.1.* Diodore, *l.14.* Pline, *l.3. ch.8.* Strabon, *l.6.* Herodote, *l.7.* Leandre Alberti, *Desc. de Sicile*. Erasme, *Adag. tit. Malum accersitum*.

CAMARINHA. *Cherchez* CACE'RES.

* CAMARINO, petite riviere de Sicile dans la partie méridionale de la Vallée de Noto. Elle coule du nord au sud, à l'ouest de la riviére de Frascolari, & se rend dans la mer.

* CAMARON, Cap de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Honduras, est au 16 degré de latitude & au commencement du 295 degré de longitude.

* CAMARONES (la grande riviére de *Los*) riviére d'Afrique dans le Royaume de Benin, qu'elle traverse du nord-est au sud-ouest. Elle prend sa source dans le Royaume de Biafara, & se rend dans la mer vis à vis de la partie septentrionale de l'Isle de Fernando-Po.

CAMATA ou CARMON, anciennement *Charax*, ville ancienne de Perse. Elle est dans le Chusistan, sur le Golfe de Balsora, vers l'embouchure de l'Euphrate. * Maty, *Diction. Geogr.*

CAMATE'RE. *Cherchez* BASILE II, Patriarche de Constantinople, ANDRONIC CAMATE'RE, & JEAN X, surnommé *Camatére*, Patriarche de Constantinople.

CAMAYEUX. *Voyez* CAMAIEUX.

CAMB ou KAMP, riviére de la Haute Autriche, a sa source vers les frontiéres de la Bohéme, & elle se jette dans le Danube au dessous de Krems. * Baudrand.

CAMBADAGI, Disciple de Xaca, enseigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par les effets prodigieux de sa Magie. Cucubao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine*.

CAMBAIA, CAMBAIE, CAMBAYA, CAMBAYE ou GUZURATE, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est partie en presqu'isle, entre les Golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-Ferme, qui s'avance vers le Décan. La ville capitale est Amedabad ou Amadabad, les

les autres sont Cambaye, Surate, Baroch, Diu, &c. La ville de Cambaye est située au bout d'un Golfe, auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviere de Cazart. Elle donne son nom à ce Royaume, & est si considérable, qu'on la nomme ordinairement *le Caire des Indes*. Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes, les maisons sont grandes & belles, & la ville est tout à fait marchande & riche. Guzurate est une province de cet Etat, & elle est si considérable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le pays. Les Habitans sont Payens ou Mahometans, ils aiment les Lettres, se servent de toutes sortes d'armes, & sont ingenieux. Le pays est fertile en ces sortes de denrées qu'on apporte des Indes, & on y trouve des mines de cornalines, de diamans, & d'autres pierres precieuses. Il y a aussi toutes sortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anis, de l'opium, des huiles, des savons, des sucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les Habitans font très-bien & debitent de même, car ce sont les plus habiles Marchands des Indes. Enfin Cambaye a plus de trente bonnes villes, où le négoce fleurit. On dit qu'autrefois son revenu a monté jusqu'à vingt millions d'or par an. Il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuses armées en campagne: aujourd'hui cet Etat depend du Grand Mogol; comme on l'a remarqué. *Voyez* GUZURATE. * Barbosa. Linschoten. Maffée, *Histoire des Indes*. Sanson, &c.

* CAMBAIA ou CAMBAYE (Golfe de) *Cambaia Sinus*, anciennement *Barygazenus Sinus*, grand Golfe de l'Ocean Indien, s'avance soixante ou quatre vingt lieues dans les côtes du Royaume de Cambaye, & baigne plusieurs villes fort fréquentées par les Européens, entre les autres celles de Cambaya, dont il prend le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHAMBALAN & CAMB-ALAN, riviére d'Angleterre. *Voyez* ALAN.

CAMBALU, ville que la plupart des Géographes ont fait capitale du Catay, & qu'ils ont cru être un des principaux pays de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Peking étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie septentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inscription, *Vista de la Citada de Cambalu in Tartaria*, c'est à dire, *profil de la ville de Cambalu en Tartarie*. Il est entre plusieurs autres profils & plans de villes d'Orient, dans l'Alfandégue ou maison de la Douane. Cette erreur a été découverte par les Hollandois, dans le voyage qu'ils ont fait à la Chine, & par le P. Kircher Jesuite, dont les Rélations nous ont appris que la ville de Peking, capitale de la Chine septentrionale est celle que les Sarrasins & les Moscovites appellent Cambalu. Il est vrai que le profil de Cambalu est different de celui de Peking, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont répréfenté Peking dans un autre aspect, & vu d'un autre côté. Au reste, la maniere des bâtimens est semblable, & l'on sait d'ailleurs que les Tartares, qui sont au Nord de la Chine, sont des peuples vagabonds, & qui n'ont point de villes telles qu'on a decrit Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou temples, des Arcs triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence est extraordinaire. * *Ambassades des Hollandois à la Chine, partie* 2.

* CAMBABE, place d'Afrique dans le Royaume d'Angola, sur une montagne au nord de la riviere de Coanza. Elle est à l'est-sud-est de Loanda dont elle est éloignée d'environ 60 lieues.

* CAMBANA, l'une des petites isles que l'on compte entre les Moluques. Elle est au midi de celle de Celebès. Outre le nom de Cambana, on lui donne encore ceux de CAMBAVA, de CAMBONA, de CABONA & de CUMBANA.

CAMBAYA ou CAMBAYE. *Voyez* CAMBAIA.

CAMBDEN. *Cherchez* CAMDEN.

CAMBEL. (Archibald) *Voyez* ARGILLE, ville.

* CAMBERG, petite ville de la Vetéravie en Allemagne, au nord-nord-est de Mayence, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CAMBIS (Marguerite de) Demoiselle Françoise, qui étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc, a fait connoitre son nom à la postérité par deux Traductions, qu'elle publia dans le XVI siecle, savoir un Traité Italien de Jean George Trissin, sur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de consolation écrite par Bocace, à Pino de Rossi, qui etoit exilé. Ces deux Ouvrages sont tous deux imprimés à Lyon, celui-là en 1554, & l'autre en 1556. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coste, *dans ses Eloges des Dames Illustres*, où il cite M. Colletet.

CAMBISE. *Voyez* CAMBYSE.

CAMBODIA. *Voyez* CAMBOJE.

CAMBOJE ou CAMBOGE, Royaume de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, est situé sur la côte méridionale, entre les Royaumes de Siam, de Chiampa, & de la Cochinchine. Sa ville capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme aussi Raveeca, est à soixante lieues de la mer, sur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil en Egypte & comme le Ménam au Royaume de Siam. Il commence à s'enfler dès le mois de juin, & au mois de juillet & d'août il inonde tous les environs: c'est pourquoi on a bati la ville de Camboje sur une grande levée, ou elle ne fait qu'une rue. Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Malais, & de Portugais qui y trafiquent. Les peuples du pays ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & plusieurs d'entre eux l'ont embrassée. Le Roi de Camboje est tributaire du Roi de Siam. Son palais est fortifié d'une bonne palissade, au lieu de murailles. On y voit quelques piéces d'artillerie de la Chine, & vingt-cinq pieces de canon, qu'il a retirées de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage sur la côte. Les Seigneurs de la Cour sont distinguez en Okinas, en Tonimas, en Nampras & en Sabandars, qui ont chacun leur rang, mais le plus souvent sans aucune fonction particuliere, à la réserve des premiers qui sont les plus considérables de tous, & qui sont comme les Conseillers d'Etat. Il n'y a dans la ville qu'une seule Pagode ou temple, dont les Prêtres ont leur maison tout proche. Le pays est très-fertile, & les vivres y sont en si grande abondance, que les Habitans donnent pour très-peu de chose les cerfs, les bœufs, les porcs, les liévres, & toute sorte de volaille, aussi bien que les citrons, les oranges, les cocos, & les autres fruits du pays. Les Portugais s'y sont si bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fissent commerce. Le palais du Roi de Camboje est muni non seulement de plusieurs pieces de canon, mais aussi de seize elephans, & défendu par deux regimens de ses Gardes. Lorsque les Conseillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Okinas*, vont à l'assemblée, ils portent avec eux, chacun un sac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boëtes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choses de bonne odeur. Quand ils sont en présence de leur Roi, ils s'asseyent à terre en demi-cercle, & ont derriere eux les Tonimas, ou Grands du Royaume. Les Prêtres sont ceux qui approchent de plus près la personne du Roi. Lorsqu'un Ambassadeur est admis à l'audience, il est assis au dessous des *Okinas*, à 25 pas du Roi. * *Ambassade des Hollandois au Japon*. Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

CAMBOLOMAR, Roi des Tectosages, qui passerent en Asie, & se retranchérent sur le Mont-Magaba, lorsque le Consul C. N. Manlius y passa pour les subjuguer. * Tite-Live, *l.* 39 *num* 19.

CAMBONA, isle. *Voyez* CAMBANA.

* CAMBORI, ville d'Asie dans le Royaume de Siam, au sud-ouest de la ville de Siam dont elle est éloignée d'environ vingt cinq lieues.

CAMBOUT (du) Maison illustre & ancienne de Bretagne, descend de GILBERT, Seigneur du Cambout, qui vivoit l'an 1347. Il épousa *Marguerite* Goyon de Matignon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1367, portant la Baniére du Vicomte de Rohan pour Charles de Blois; 2. ALAIN qui suit; 3. *Aliette* mariée à *Jean* de Moulinieres, en 1388; 4. *Mahaut*, alliée à *Guillaume* de la Cornilliére; & 5. *Thomine* du Cambout, Dame de la Houssaye près de Gael en l'Evêché de S. Malo.

2. ALAIN, Seigneur du Cambout, Echanson du Duc de Bretagne en 1372, épousa 1. *Jeanne* de Tournemine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barahé, & d'*Aliette* de Plusquellec, morte en 1382; 2. *Orable* Piquet, veuve de *N.*, Seigneur de Montagu en Normandie, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. ETIENNE, qui suit; 2. *Jean*, qui acquit la terre de Vautiou en 1417, se trouva à la journée d'Azancourt l'an 1415, où il demeura prisonnier, revint depuis en 1418, vivoit encore en 1428, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué de l'Isle; & 3. *Thomine* du Cambout, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Normandie, fils de sa belle-mere.

3. ETIENNE, Seigneur de Cambout, Echanson du Duc de Bretagne, Capitaine de Montcontour, de la Hunaudaye, de Châtel Audran, & de l'Arriere-Ban de l'Evêché de S. Brieu, épousa le 16 août 1412, *Catherine* de la Motte, Dame de Blais, fille d'*Alain*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeil & de Blais, & de *Jeanne* de la Moussaye sa premiere femme, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Roland* le Danois; 3. *Jacquette*, alliée à *Jean* le Noir, Seigneur de Kerlay; 4. *Beatrix*, qui épousa *Thomas* le Noir, Seigneur de la Landec, vivante en 1473; & 5. *Aliette* du Cambout, mariee à *Guillaume* Laurans de Noyal.

4. JEAN, I. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, vers l'an 1476, épousa en 1444, *Jeanne* de Quelen, fille de *Jean*, Seigneur de Broutay, & de *Marie* de Coetbic, morte en 1480, dont il eut, 1. JEAN II, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Châteautro, Seigneur du Carsier; 3. *Guillemette*, alliée à *Guillaume* Chalon, Seigneur de Vaucler; & 4. *Orfraise* du Cambout, Religieuse en l'Abbaie de S. George de Rennes, Prieuré de Plugeno.

5. JEAN, II. du nom, Seigneur de Cambout & de Blais, auquel la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII, donna la Capitainerie de Cosson le 18 may 1507, mourut fort âgé le 18 octobre 1534. Il épousa le 22 fevrier 1480, *Robine* Avalève, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, dont il eut 1. ALAIN, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur du Chef-de-Blois; 3. *Marie*, alliée à *François* Trouffier, Seigneur de la Gabetiere; & 4. *Anne* du Cambout, mariée à *Jean* du Bois-Riou.

6. ALAIN, II. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, fut aussi Capitaine de la Cour de Cosson, en 1522, & mourut en novembre 1534, laissant de *Jacquemine* Madeuc sa femme fille de *Roland*, Seigneur de Guémadeuc, & de *Perronelle* de Cocquen, 1. RENÉ, qui suit; 2. *Anne*, mariée le 17 decembre 1531, à *Jean* le Vayer, Seigneur de la Morandaye, & 3. *Jeanne* du Cambout, alliée à *René* Brehant, Seigneur de la Roche.

7. RENÉ, Seigneur du Cambout, du Chef-du-Bois & de Blais, Capitaine de l'Arriere Ban des Evêchez de S. Brieu & de Nantes, Grand Veneur, & Grand Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mort en may 1577, épousa *Françoise* Baye, Dame de Coislin & de Merionec, fille de *François*, Seigneur de Merionec, & de *Jeanne* Chauvin, Dame de Coislin, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *René*, Seigneur du Chef-du-Bois, Capitaine de l'Arriere Ban de l'Evêché de S. Brieu, mort sans enfans; 3. *Louise*, mariée le quatrième avril 1560, à *Louis* de la Fontaine, Seigneur de Cleray & de Beuville; 4. *Perrine*, alliée à *Mathurin* de Mars, Seigneur de Ste Agathe; 5. *Jeanne*, qui épousa *Roaudes* de la Motte, Seigneur de Launay-Guenguen; & 6. *Philippe* du Cambout, Seigneur de Bilan, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, lequel épousa *Françoise* du Plessis, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis en S. Dolay, Evêché de Nantes, & de *Jeanne* de Tregus, dont il eut *Philippe*, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Cheze, mort sans enfans de *Marie* Boomier, fille de *François*, Seigneur de Gaudinaye; *Jacques*, Seigneur du Plessis, mort sans laisser de postérité de *N...* veuve de *N...* de Francheville, *Jean*, Chevalier de Malthe, & *Susanne* du Cambout, mariée à *Pierre* du Griffon, Seigneur d'Argenteuil, & de Villeneuve sur Beauvron près de Blois.

8. FRANÇOIS, Seigneur du Cambout, de Coislin, de Merionec & de Pont-Château par acquisition, Grand-Veneur, Grand-Reformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, & Capitaine de la ville & château de Nantes, mourut le douzième octobre 1625, âgé de 85 ans. Il épousa *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Beçay, fille aînée de *Louis* du Plessis, Seigneur de Richelieu, & de *Françoise* de Rochechouart, tante des Cardinaux de Lyon & de Richelieu, dont il eut, 1. *Henri*, Baron de Pont-château, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Louis*, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BEÇAY, *rapportez ci-après*; & 3. *Françoise* du Cambout morte jeune.

9. CHARLES de Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pont-château & de la Roche-Bernard, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & Forteresse de Brest, & Lieutenant Général de la Basse Bretagne, fut Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse le 31 août 1615, & maintenu par lettres du sixième may 1630, en toutes les assemblées publiques de la Province, aux assises & tenues d'Etats, dans le rang des anciens barons du Pays; & par autres lettres du 22 janvier 1633 il eut séance & voix délibérative au Parlement de Bretagne. Il mourut en 1648. Il épousa 1. *Philippe* de Beurges, Dame de Seury & de la Maguelaye, fille unique de *Charles* de Beurges, Seigneur de Seury, Gouverneur de Nemours, & de *Jeanne* Lescot, Dame de la Maguelaye; 2. *Lucrece* de Quinquempoix, veuve de *Jean* Trouffier, Seigneur de Fontmenart, & fille de *Henri*, Comte de Vignorys & d'*Helene* de Clermont d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE-CÉSAR, qui suit; 2. *François*, Baron de Pont-château, lequel eut l'épaule cassée au siége d'Aire, & mourut en 1641; 3. *Sébastien-Joseph*, Abbé de S. Gildas-aux-Bois, de la Viéville & de Geneston; 4. *Marie*, alliée en 1634, à *Bernard* de Nogaret, Duc de la Valette & d'Epernon, Gouverneur de Guienne, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiere, morte le douzième fevrier 1691; & 5. *Marguerite-Philippe* du Cambout, mariée 1. en 1634, à *Antoine* de Lage, Duc d'Aiguillon, dit *de Puy-Laurens*: 2. en fevrier 1639, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand Ecuyer de France, mort le neuvième decembre 1674.

10. PIERRE-CÉSAR du Cambout, Marquis de Coislin, &c. Colonel Géneral des Suisses & des Grisons, Lieutenant General des armées du Roi, mourut le dixième juillet 1641, des blessures qu'il reçut au siége d'Aire, n'étant âgé que de 28 ans. Il épousa le cinquième fevrier 1634, *Magdelaine* Séguier, fille aînée de *Pierre* Seguier, Chancelier de France, & de *Marie* Fabry. Elle reprit une seconde alliance en 1644, avec *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 31 août 1710, âgée de 92 ans, ayant eu de son premier mariage, 1. ARMAND, qui suit; 2. *Pierre*, Cardinal de Coislin, Evêque d'Orléans, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, mort le cinquième fevrier 1706, âgé de 69 ans; & 3. *Charles-César* du Cambout, Chevalier de Malthe, non Profès mort le 13 fevrier 1699.

11. ARMAND du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, né le premier septembre 1635, en faveur duquel les Baronies de Pont-château, & de la Roche-Bernard furent unies au Marquisat de Coislin, en 1663, lors de l'érection de cette Terre, en Duché-pairie, mourut le 16 septembre 1702, âgé de 67 ans. Il épousa *Magdelaine* du Halgoet, fille unique & héritière de *Philippe*, Seigneur de Kargrest & de la Rocheroufle, Maître des Requêtes, & de *Louise* de la Bistrate, morte le neuvième septembre 1705, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Armand-Jérôme*, Comte de la Roche-Bernard, mort jeune;

3. De-

3. *Dominique*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 4. *César-Philippe-François*, Abbé, mort jeune; 5. *Henri-Charles*, Duc de Coislin après la mort de son frere aîné, Pair de France, Evêque de Metz, Prince du Saint Empire, Commandeur des Ordres du Roi, premier Aumonier du Roi, l'un des Quarante de l'Academie françoise, mort à la fin de novembre 1732, *dont il sera encore parlé ci dessous*; & 6. *Magdelaine Armande* du Cambout, mariée en avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Bethune, Duc de Sully, morte sans posterité le 30 janvier 1721, en sa 50 année.

11. PIERRE du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mourut le septiéme may 1710, âgé de 46 ans, sans posterité de *Louise-Marie* d'Alégre, fille d'*Emanuel*, Baron d'Alegre, & de *Marie* Raymond de Modene, qu'il avoit épousée le sixiéme may 1683, morte le 15 sept. 1692.

SEIGNEURS DE BE'ÇAY, MARQUIS DU CAMBOUT.

9. LOUIS du Cambout, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur du Cambout, de Coislin, &c. & de *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Beçay, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des isles d'Oleron. Il épousa 1. *Gilberte* du Puy-du-Fou, veuve de *Philippe* de Chateau-Briant, Seigneur des Roches-Baritaut, & fille de *Rene*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Roche-Foucaut-Barbesieux: 2. *Renée* Avrel, Dame de Kermarker, veuve de *Jean* Guegen, & de *Jean* Budes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint, JE'RÔME, qui suit.

10. JE'RÔME du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur de l'isle de Rhuis, & Lieutenant au Gouvernement de Brest, épousa *Marie* Dame de Karaheil, de Villeneuve & de Carsden, fille & heritiere de *Michel* Seigneur de Karaheil, & de *Jacquette* de Kermenn, Dame de Carsden, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Karaheil; 2. *Sébastien*, Seigneur de Villeneuve; 3. *François*, Seigneur de Karaheil, mort sans alliance; & 4. RENE', qui suit.

11. RENE' du Cambout, Comte de Karaheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du Château de Sucino dans le diocése de Vannes, épousa 1. *Jeanne* Raoul, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibourgere, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, puis premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne* Charette: 2. *Louise-Françoise* de Lauriére, fille de *Leon*, Seigneur de Lauriére, & de *Gilberte* Regneau. Du premier mariage vinrent 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de Malthe, Lieutenant de vaisseau; 3. *Armand-Joseph*, Comte du Cambout, Capitaine & Major dans le premier régiment des Dragons de Bretagne, qui fut blessé au combat de Marseille, à qui Pierre du Cambout, Duc de Coislin, donna par son testament en 1709, la Terre du Cambout comme à son cousin, & qui épousa *Marguerite* le Maitre, morte sans enfans; 4. *Anne*, mariée le 19 decemb. 1683, à *Louis* de Gourdon-de-Genouillac, Comte de Vaillac, premier Baron de Guienne; & 5. *Armande-Magdelaine* du Cambout, alliée en avril 1695, à *Gaspard* des Montiers, Comte de Merinville, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, &c. & du second mariage sortirent; 6. *Charles-Louis*, Garde-marine du Pavillon; & 7. *Louise-Gilberte* du Cambout, Abbesse de Nioiseau.

12. JACQUES, Marquis du Cambout, Comte de Karaheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du château de Sucino, Colonel du premier régiment des Dragons de Bretagne en 1688, puis Colonel du regiment de Dragons de son nom, Chevalier de l'Ordre de saint Louis, Brigadier des armées du Roi, fut tué au combat de Carpi en Italie le neuviéme juillet 1701. Il épousa *Renée Marie* le Marchand, fille de *René*, Seigneur de la Raboncriére, & de *Perrine* Drouet, dont il eut 1. PIERRE-LOUIS, qui suit; & 2. *Anne-François-Guillaume* du Cambout, Abbé de S. Mange, Aumonier du Roi, puis Agent General du Clergé de France en 1710, sacré Evêque de Tarbes le 19 novembre 1719, mort en 1728.

13. PIERRE LOUIS, Marquis du Cambout, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis & du château de Sucino après la mort de son pere, Capitaine de Dragons, a épousé, *Magdelaine-Béatrix* le Brun de Trojedio, dont il a 1. *Pierre-Armand*; 2. *Renée-Marguerite*; & 3. *Marie-Joseph* du Cambout. * Le P. Anselme, &c.

CAMBOUT (Henri-Charles) fils d'ARMAND du Cambout, (*Voyez cy-dessus*) fut un Prélat doué de très-grandes qualitez qui l'ont rendu très-cher à son peuple, & qui l'ont fait regretter de toute la France. Rigide observateur de l'ordre public & de la discipline ecclesiastique, il a reformé dans son diocése, & par tout où son pouvoir s'est étendu, des abus sans nombre; & par son exemple mieux encore que par ses reglemens, il renouvella dans la piété & son Clergé & son peuple. Les œuvres de sa charité ont été immenses. Il joignoit à ces vertus un goût sûr, un jugement très sain & beaucoup d'amour pour les Lettres qu'il a cultivées autant que ses occupations ont pu de lui permettre. Il avoit succedé, en 1710, à l'Académie Françoise, à Pierre Du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France; & il a eu pour successeur dans cette Académie Jean-Baptiste Surian, Evêque de Vance, auparavant Prêtre de l'Oratoire.

CAMBOUT DE PONT-CHATEAU. (Sébastien-Joseph Du) *Voyez* PONT-CHATEAU.

CAMBRA, surnommé *la Belle*, à cause de son excellente beauté, étoit fille de Belin Roi des Bretons, anciens peuples du païs que nous nommons à présent Angleterre. Cette Princesse avoit tant d'esprit & de prudence, que le Roi & les grands Seigneurs la consultoient comme un Oracle, & suivoient ses conseils. Les Sicambriens furent ainsi appellez de son nom Cambra. Elle gouverna ces peuples environ quarante ans, suivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniére de fortifier les citadelles. Après s'être aquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590, & avant J. C. 445.

☞ Voila ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Pitseus, *de Illustr. Angl.*

CAMBRAY, sur l'Escaut, ville dans le Païs-Bas avec Archevêché, est capitale d'un petit païs dit Cambresis. C'est le *Cameracum* des Anciens. Elle est grande, belle, bien bâtie, & est une des plus fortes villes de l'Europe, avec deux citadelles. Quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en est le Fondateur. Adon remarque que Clodion Roi de France la conquit l'an 445. Elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843 & 870, après la mort de Lothaire II, Roi de Lorraine; ensuite elle devint le sujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandre. Baudouin I, Comte de Flandre la prit & la donna à son fils Raoul. Les Empereurs la déclarerent cité libre. Malgré cela les François ne céderent jamais leurs droits. En 1542, le Roi François I lui accorda la neutralité; mais l'Empereur Charles-*Quint* la prit l'an 1543, par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la Maison de Croui. Il y mit garnison, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux depens des Habitans, pour empêcher, disoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François. Elle changea encore de maitre, quand le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, fut fait Comte de Flandre en 1582, & qu'il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, Sieur de Balagny. Celui-ci se joignit depuis au parti de la Ligue, & fit ensuite sa paix avec le Roi Henri *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Marechal de France en 1594; mais il perdit peu de tems après cette ville, que les Espagnols surprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le neuviéme octobre de l'an 1595. Les Habitans reconnurent Philippe II, Roi d'Espagne; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faisant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Justice & un certain domaine dans la ville & dans le païs de Cambresis, dont la protection demeuroit au Roi d'Espagne, avec les citadelles. Ainsi les Espagnols étoient veritablement maitres de Cambray, qu'ils avoient très bien fortifie. Ils y entretenoient une grosse garnison, & la reputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans le siecle passé, qu'elle passoit pour une place imprenable. Louis XIV, ayant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677, assiégea Cambray, dont il se rendit maitre le 18 avril de la même année, jusqu'à ce qu'elle fut cedée aux Espagnols par la paix de Nimégue en 1678. Neanmoins depuis ce tems-là, les François s'en sont rendus maitres & en jouissent encore à présent. Ainsi Cambray est revenu sous la domination des François ses anciens maitres. Il est situé sur la riviére de l'Escaut qui la traverse d'un côté, la grande citadelle est sur un lieu eminent d'où elle commande sur toute la ville, & ses fossez sont taillez dans le roc: ce qui a servi à hausser ses murailles. Les murailles de la ville sont aussi revêtues de bons bastions & entourées de profonds fossez, principalement du côté de l'Orient, où est la citadelle, dont une partie est enclose dans les murailles de la ville. De là, elle s'etend doucement jusques à la riviére, sur laquelle on a bâti un Fort, qui defend Cambray de ce côté-là: autrement cette ville se trouvant là dans un païs assez bas, on pourroit inonder les environs, en y lâchant les eclusés qui y retiennent les eaux. Les autres Forts sont de la même importance. L'église metropolitaine de Notre-Dame est très-belle. Le Chapitre, qui est des plus considerables du Païs Bas, est composé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vingt-quinze Ecclesiastiques qui servent dans l'église de Nôtre-Dame. On assure, mais sans fondement, que S. Diogene, Grec de nation, a été le premier Evêque de Cambray, & qu'il a été envoyé en France du tems du Pape Sirice. Cet Evêché fut depuis uni a celui d'Arras jusqu'à l'an 1095. Le Pape Paul IV l'erigea en Archevêché l'an 1559, à la priére de Philippe II, Roi d'Espagne. On lui donna pour suffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur. Ainsi Cambray fut distrait de l'Archevêché de Rheims, au desavantage de l'Eglise Gallicane, à qui celle de Flandre étoit soumise. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes de Cambresis, & de Princes de l'Empire. Il y en a eu plusieurs parmi eux qui ont été celebres par leur mérite, par leur naissance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Odoard, qui etoit d'Orleans, Burchard, Liétard, Nicolas de Cluévres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Bethune, Godefroy, Nicolas de Fontaines, Engelran de Créqui, Guillaume de Hainaut, Pierre de Levis, Guy d'Auvergne, Guy de Vantadour, Robert de Genéve élu Pape contre Urbain VI sous le nom de Clement VII, Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Croui, dont le second étoit Cardinal, Maximilien de Berghes, premier Archevêque de Cambray, Louis de Berlaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vandar-Burch, l'Abbé de Fénelon, Monsieur l'Abbé d'Etrées nommé à cet Archevêché le 24 décembre 1716. Outre l'église Métropole, il y en a plusieurs autres à Cambray, les Collegiales de S. Gery, de Sainte-Croix, les Abbayes du Saint Sepulchre & de Saint-Aubert, avec diverses paroisses, plusieurs monasteres, & un College de Jesuites. Les rues sont grandes & propres, & les plus belles aboutissent à la place de la Maison de ville, où les Etrangers vont admirer une horloge curieuse qu'on y voit. Cambray est aussi renommé par ses manufactures, & sur tout par ses toiles. La guerre en avoit entiérement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville est devenue Françoise. Cette ville n'est qu'à deux lieues de Bouchain, à quatre de Douai, à sept d'Arras, de Péronne, de Saint-Quentin, & de Valenciennes. * Guichardin, *Descript. des Pais-Bas*. Adrian Serteck, *in Orig. Belg.* Gazet, *Hist. Eccles. du Païs-Bas*. Arnoul Raisse de Douai, *Belg. Christ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean le Carpentier, *Hist. de Cambray*. Le Mire. Valére André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en assembla un provincial l'an 1565, pour satisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en célébreroit souvent. Il tint un Synode en 1567. Louis de Berlaimont son Successeur convoqua en 1586, un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil; & Nonce Apostolique, avec pouvoir de Légat *à Latere*, presida avec lui. On met un Synode en 1398, tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray; un en 1551, par Robert de Croui, & quelques autres.

CAMBRESIS ou LE CAMBRESIS, contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, & le Hainaut: il est d'environ dix lieuës, à le prendre depuis les villages d'Or & de Châtillon, jusqu'à la ville d'Arleux. Ce païs est assûrément fertile. Il y a le Château ou Cateau-Cambresis, où l'on conclut en 1559, entre le Roi Henri II, & le Roi d'Espagne, cette paix si desavantageuse pour la France, par laquelle on ceda cent quatre-vingt-dix-huit places considerables pour Saint-Quentin, Ham, & le Catelet. Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664, une *Histoire de Cambray & du Cambresis*.

CAMBRIDGE, la ville capitale du Comté de Cambridge, est sur le *Cam* à 44 milles au nord de Londres. C'est le *Camboritum* des Anciens qu'on appelle à présent en Latin *Cantabrigia*, nom que l'on derive de *Bridge* qui signifie en Anglois un *pont*, & de la riviere de *Cam*. Du tems des Romains c'étoit une de leurs principales Colonies & une des 28 Citez de Bretagne. Or ces Colonies Romaines avoient leurs Academies où la Jeunesse Romaine & Bretonne étoit instruite dans les Arts & dans les Sciences. *Lucius* Roi Breton, & le premier Chrétien fut instruit dans la Religion Chrétienne par des Docteurs de Cambridge, dont il deputa deux à Rome, *Elvanus & Meduinus*, pour avoir de plus grands eclaircissemens sur quelques points de doctrine. Je ne deciderai pas si ce fut le Roi Lucius ou le Pape Eleuthère qui accorda de grands privileges à cette Université. Il est certain qu'elle est fort ancienne, & qu'elle a eu le nom d'Université dès la fin du second siécle, lorsque Lucius régnoit en Bretagne, & qu'Eleuthère étoit Evêque de Rome. J'avoue qu'elle tomba en ruine par l'invasion des Saxons & des Danois, dont la fureur dissipa les Muses; mais elles furent rappellées dans la suite. La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus belles d'Angleterre. Elle a 13 ou 14 Paroisses, & elle est gouvernée (comme Oxford) par un Maire qui prête serment, lorsqu'il entre dans sa charge, de maintenir les droits & les privileges de l'Université laquelle a autorité sur lui. L'Université a 16 Colléges dont quatre s'appellent *Halls*, savoir *Clare*, *Pembroke*, *Trinity*, & *Catherine Hall*. Les autres portent tous le nom de Collége; & chacun entretient un certain nombre d'Aggrégez, (*Fellows*) & d'Etudians, qui vivent suivant les régles & les statuts du Fondateur. Ils ont tous des chapelles & des bibliothéques. De tous les Colléges, les plus considérables sont ceux de la Trinité, & de Saint Jean. Mais la chapelle du Collége du Roi l'emporte sur toutes les autres. C'est un morceau d'une grande beauté. Chaque Collége est gouverné par un Principal, qui porte le titre de *Master* où *Maitre*, hormis celui du Collége du Roi qui s'appelle Prevôt, & celui du Collége de la Reine à qui on donne le titre de Président. Cambridge a dix Professeurs, savoir, en Théologie, en Droit, en Medecine, en Physique, en Mathématiques, en Hébreu, en Grec, en Arabe &c. outre un Orateur public. Ici on prend le degré de Bachelier ès Arts, dans le Carême, & l'on commence dès le jour des cendres. Le premier Mardi en juillet est toûjours *Dies Comitiorum* où l'on prend le degré de Maître ès Arts, & celui de Docteur dans les trois Facultez. Trois ans après qu'on a été fait Bachelier, on peut être reçu Maitre ès Arts; sept ans après on peut commencer à être Bachelier en Theologie, & au bout de trois autres années prendre le degré de Docteur. A la tête de ce grand & illustre Corps il y a un Chancelier, choisi par l'Université, & qui est d'ordinaire un Seigneur du premier rang. A Cambridge on peut choisir un nouveau Chancelier de trois en trois ans, ou bien le continuer, *durante tacito consensu Senatus Cantabrigiensis*, au lieu que celui d'Oxford est Chancelier pour sa vie. Il y a aussi un Vice-Chancelier qui gouverne actuellement l'Université, en la place du Chancelier, qui n'est proprement qu'un poste d'honneur. Le choix du Vi-

du Vice-Chancelier se fait le troisiéme de novembre de chaque année par l'Université ; son pouvoir est indépendant de celui du Chancelier. Le Vice-Chancelier a au dessous de lui une espece de Magistrats qu'on appelle *Proctors* & quelques autres Officiers. * *Etat présent de la Grande-Bretagne sous George II, tome 1. p.* 43. Camden, *Britannia*. Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

CAMBRIDGESHIRE, ou Comté de Cambridge, province méditerranée dans le Diocese d'Ely, a 130 milles de tour, & contient environ 570000 arpens de terre, & 17347 maisons. Elle est fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier, en poisson, & en saffran. Il est vrai que vers le Nord la partie de cette Province que l'on nomme l'Isle d'Ely, est marécageuse & sujette aux débordemens de l'*Ouse*, & d'autres riviéres, ce qui rend cet endroit mal sain, & moins fertile en blé ; mais ce défaut est suppléé par la grande abondance de bétail, de poisson & de gibier. Cette Province est bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Nortfolck, qui la confine aussi vers l'Orient, de même que le Suffolck. Elle a ceux d'Essex & de Hartfort au Midi, & ceux de Bedford, de Huntington, & de Northampton au Couchant.

CAMBRIE, partie du pays & Principauté de Galles en Angleterre, sur la côte occidentale qui regarde l'Irlande. Il y fut tenu un Concile environ l'an 465, selon Matthieu de Westminster. Les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le pays de Galles ou Walles. * Baudrand.

* CAMBRILL, CAMBRILLE, CAMBRILS, ville de Catalogne en Espagne, sur la côte méridionale de cette Principauté à l'ouest de Tarragone, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Ce fut dans le voisinage de cette place que l'Amiral Leake, en 1708, se rendit maître de plus de cent vaisseaux de transport appartenans à la France.

* CAMBRON. Il y a dans les Païs-Bas au Comté de Hainault trois lieux du nom de *Cambron*, savoir *Cambron Abbaïe*, *Cambron château*, & *Cambron-Saint-Vincent*. Ils font un triangle, & ne sont éloignez l'un de l'autre que d'environ un bon quart de lieue. L'Abbaïe est sur la riviére de Dendre. Ce lieu est connu par les divers campemens des armées pendant les derniéres guerres, les troupes ayant souvent fait de longues & de pénibles marches pour occuper ce camp avantageux. L'Abbaïe, qui est de l'Ordre de Citeaux fut fondée en 1148 par Anselme, Seigneur de Péronne. Ces trois lieux sont à peu prés au nord de Mons dont ils sont éloignez d'environ trois lieues. * *Delices des Païs Bas, tome* 2. *p.* 333. & 334. de l'edit. de Bruxelles, 1720.

CAMBRY, (Jeanne de) connue sous le nom de Jeanne Marie de la Présentation, native de Tournay, étoit fille de *Michel* de Cambry. Elle fut Religieuse de l'Ordre de saint Augustin, puis récluse à Lille, où elle mourut le 19 juillet en 1639. Elle écrivit divers Ouvrages, entre autres, *La Ruine de l'Amour propre, & le Bâtiment de l'Amour divin*. * Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Illust.*

CAMBYSE, Persan de médiocre naissance, vivoit sous la 50 Olympiade, environ 580 ans avant J.C. Astyage, dernier Roi des Medes, lui fit épouser sa fille Mandane, croyant éviter par ce mariage disproportionné, les suites d'un songe qu'il avoit fait, & qui lui prédisoit sa ruine : car il avoit vu sortir du sein de la Princesse une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Asie : sur quoi les Devins lui avoient annoncé que le fils qui naîtroit de Mandane, le déthrôneroit. En effet, Cambyse eut pour fils Cyrus, qui se mit sur le thrône de son ayeul. * Herodote, *l.* 1. *ou Clio.* Justin, *l.* 1.

CAMBYSE, Roi de Perse, fils de Cyrus, premier Roi de Perse, & de Cassandane, fille de Pharnaspe, Prince des Achéméniens. Il fut élevé dans le *Gynécée*, & ne reçut pas la meilleure éducation. Son pére allant dans une expédition contre les Scythes, lui donna le titre de Roi, & le déclara son successeur. Cyrus ayant perdu la vie dans cette expédition l'an du monde 3506, & 529 ans avant Jésus-Christ, 225 ans après la fondation de Rome, & dans la quatriéme année de la LXII Olympiade, Cambyse commença à régner. Un certain Medecin Egyptien, qui se trouvoit malgré lui à la Cour de Perse & qui ne cherchoit qu'un prétexte honnête de s'en retourner en Egypte, conseilla à Cambyse de faire demander en mariage la fille d'*Amasis* Roi d'Egypte. Amasis craignant que sa fille ne tint que le rang de concubine auprés de Cambyse, & ne voulant cependant point le refuser, envoya, à la place de sa fille, *Nitetis*, fille d'Apriès Roi d'Egypte, qu'Amasis avoit dépouillé de son Royaume. Nitetis fut la premiére qui découvrit la fraude à Cambyse, qui, outré de cet affront, entra en Egypte avec une puissante armée. Amasis étoit mort avant cet armement, mais *Psamménite* son Successeur & son Fils fut l'objet de la vengeance de Cambyse. Psamménite s'opposa d'abord au Roi de Perse & tâcha de lui empêcher l'entrée de l'Egypte auprés de Pélusium. On en vint à une bataille, dans laquelle Psamménite fut vaincu & obligé de se retirer à Memphis. Dix jours aprés, il se vit encore forcé de rendre cette capitale. Polyen rapporte un stratagême, par lequel Cambyse se facilita la prise de Pélusium. Comme les Egyptiens vénéroient certains animaux, comme les cicognes, les bœufs, les chiens, les chats, les singes, les moutons, &c. Cambyse en fit rassembler un grand nombre, qu'il fit marcher à la tête de ses troupes ; & lorsqu'on alla à l'assaut, les Egyptiens voyant qu'ils ne pourroient se défendre qu'en tuant un grand nombre de ces animaux sacrez, mirent bas les armes & aimérent mieux se rendre au Roi de Perse. Psamménite tomba lui même entre les mains de Cambyse avec la ville de Memphis ; aprés quoi la Libye, Cyrene & Barce se soumirent sans coup férir. Cambyse fit déterrer le corps d'Amasis qui étoit dans la ville de Saïs, & aprés l'avoir fait battre & percer de toutes parts, il le fit réduire en cendres dans la place publique. Quelque tems aprés il tenta de faire la guerre aux Carthaginois & aux Ammoniens. La premiere de ces guerres fut bientôt finie, parce que les Phéniciens, qui faisoient la force navale des Persans, ne voulurent point servir contre une ville, à laquelle ils avoient autrefois donné naissance. Cambyse se rendit d'autant plutôt aux raisons des Phéniciens, qu'il n'y avoit pas longtems qu'ils s'étoient soumis de leur gré à la Perse, & que la Politique ne vouloit pas qu'on les rebutât si tôt en les faisant servir par force. La guerre contre les Ammoniens, dont Cambyse voulut détruire le Temple fameux, dedié à Jupiter Hammon, fut très malheureuse. Un grand vent de Sud surprit 50000 hommes de ses troupes entre Oasis & le Temple de Jupiter Hammon, & les couvrit tous de sable, de sorte qu'il n'en revint pas un seul. La derniere guerre de Cambyse fut contre les Ethiopiens ; mais son armée ayant été obligée de marcher par des deserts, fut presque entierement ruinée par la famine, avant qu'elle fût à la vue de l'ennemi. Au reste voici les autres particularitez que les Historiens racontent au sujet de Cambyse. Il avoit épousé *Atossa* sa propre sœur, & vivoit avec *Meroe* son autre sœur comme avec une concubine. D'autres disent qu'il l'avoit aussi épousée ; quoiqu'il en soit, il la fit mourir étant enceinte, parce qu'elle avoit paru triste, lorsque le désir immodéré de régner avoit porté Cambyse à faire périr Smerdis leur frére commun. Strabon veut que Meroé soit morte de maladie dans quelque endroit de la Haute Egypte, & que Cambyse, pour en honorer la memoire, ait appellé de son nom la ville & l'isle de Méroé. Il étoit fort adonné au vin. Prexaspes, un de ses favoris voulut, dans une occasion, le guérir de ce penchant. Cambyse s'enivra quelque tems aprés, & s'étant fait amener le fils de Prexaspès, il lui tira une fléche au milieu du cœur, pour montrer à Prexaspès que le vin ne l'empêchoit pas de se servir de ses yeux & de ses mains. Dans une rencontre il fit enterrer vifs, & sans aucune raison, des principaux Persans, la tête en bas. Crésus un de ses Conseillers intimes l'en ayant repris, Cambyse ordonna qu'on le fit mourir. Ceux qui étoient chargez de cette execution, connoissant l'amour du Prince pour Crésus, lui conservérent la vie, Cambyse fut charmé de la conservation de Crésus, mais il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient desobéi à ses ordres. Il retarda le rétablissement du Temple de Jérusalem, que Cyrus avoit ordonné ; il suivit en cela les avis des ennemis de la nation Juive, qui étoient auprés de lui. Imbu de l'opinion des Persans, que c'étoit faire injure à la Divinité, que de vouloir l'enfermer entre quatre murailles, il détruisit presque tous les Temples en Egypte, parmi lesquels il y avoit des bâtimens de la derniére magnificence. Il scandalisa bien plus encore les Egyptiens, en tuant de son épée leur Dieu Apis. Cambyse n'eut pas toûjours le libre usage de sa raison, & il est sûr qu'il étoit epileptique. La plus belle action de Cambyse & presque la seule qui mérite quelque éloge, est d'avoir fait écorcher *Sisamne* Juge injuste qui s'étoit laissé corrompre, & d'avoir ordonné que l'on couvrit de cette peau le Tribunal, & qu'on y plaçât *Otanes* fils de Sisamne & son successeur. Enfin lorsque Cambyse fut en Egypte, il reçut avis de Perse, que les *Mages*, ou les Grands du Royaume avoient élu pour Roi, un homme qui se disoit être *Smerdis*, frére de Cambyse. Lors donc qu'il voulut monter à cheval pour conduire son armée contre le faux Smerdis, son sabre sortit du fourreau, & lui fit une blessure si dangereuse, qu'il en mourut peu de jours aprés à Ecbatane en Syrie, dans la troisiéme année de la LXIV Olympiade, l'an de la fondation de Rome 232, l'an du monde 3513, & avant Jésus-Christ 522. Quelques uns disent qu'il regna six ans, d'autres sept & cinq mois, & d'autres lui donnent huit ans. Il ne laissa point d'enfans, & aprés un trés court interrégne, Darius fils d'Hystaspe, le mari d'Artistone, troisiéme sœur de Cambyse, lui succéda. On croit que Cambyse est le même que celui qui est appellé *Assuérus au ch.* 4. *d'Esdras* ou I *Esdras*. Il y en a qui croyent aussi que c'est lui qui est nommé *Artaxerxes ou Artasastha*. * Platon, *l.* 3. *de Legibus*. Hérodote, *l.* 3. *c.* 5. Sabellicus, *l.* 9. *c.* 7. Valere Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *ex.* 21. Justin, *l.* 1. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 11. Melanchthon, *Chronol.*

CAMDEN, (Guillaume) Protestant Anglois, de la Religion des Episcopaux, naquit à Londres le deuxiéme mai 1551. Son pére étoit Peintre & se nommoit Sampson : sa mére descendoit d'une maison ancienne. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé à Oxford, aprés y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le degré de Maître ès Arts ; ensuite il revint à Londres, & y obtint en 1575, la Sous-régence de l'Ecole de Westminster, fondée par la Reine Elisabeth. Depuis il entreprit l'Ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel, outre une exacte description de toutes les provinces de la Grande Bretagne, contient encore l'histoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine ; qu'il fit imprimer à Londres en 1586. Cet Ouvrage fut bien reçu du public, & aquit à son Auteur le surnom de *Strabon d'Angleterre*. Il lui fallut pour réüssir dans cet Ouvrage, fixer le texte de l'Itinéraire d'Antonin, apprendre la Langue des anciens Bretons & la Saxonne, & voyager dans plusieurs provinces du Royaume. L'an 1607, Camden mit la derniere main à son Ouvrage qui ne fut plus critiqué. Il l'avoit été auparavant par Brooke, qui publia en 1599, un livre intitulé, *Découverte de certaines erreurs qui se trouvent dans la fameuse Britannia*, &c. L'an 1588, aprés avoir été pourvu par l'Evêque de Salisbury de la prebende d'Ilfarcombe, il fut élu Moderateur de l'Ecole de Westminster en 1593, & composa une Grammaire Gréque, qui a été reçûe dans tous les Colleges de la Grande Bretagne. Aprés la fatigue de l'Ecole, Camden se delassoit en examinant les tombeaux des Rois, des Reines & de la Noblesse d'Angleterre, dans l'église de Westminster. Il en publia une Description en 1600, avec l'histoire de la fondation de cette église. Dès l'an 1597, la Reine Elizabeth donna à Camden l'office de Roi d'Armes, sous le titre de *Clarenceux*. En 1602 & 1603, il donna au Public un volume d'Historiens Anglois. Ce livre fut imprimé à Francfort en 1603. L'année suivante, il donna au public un supplement de son grand Ouvrage, sous le titre de *Reliquia Britannica*. Camden fut chargé d'écrire en Latin l'Histoire de la Conspiration des Poudres. Il travailla aussi aux Annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du regne d'Elisabeth jusqu'en l'année 1589. La suite de ces Annales achevée vers l'an 1617, ne parut qu'aprés la mort de l'Auteur, qui ne put se résoudre à la publier pendant sa vie. Camden fonda en 1622, une Chaire pour l'Histoire, dans l'Université d'Oxford. Degory Whear, connu par sa Méthode pour apprendre l'Histoire, fut le premier qui remplit cette Chaire. Il mourut le neuviéme novembre 1623, dans une maison de campagne, où il se retiroit ordinairement depuis environ 14 ans, & fut enterré avec pompe dans l'église de Westminster, proche du savant Isaac Casaubon, & vis à vis du tombeau de Chaucer, Poëte celebre. Il donna au College des Herauts tous les livres de Blason, & au Chevalier Colton tous les autres tant imprimez que manuscrits. Les livres imprimez furent ensuite mis dans la Bibliothéque de Westminster, en vertu d'une expression équivoque du Testament. * Thomas Smith, *Vita Camdeni*. M. Bayle, *Dict. Crit. Mémoires Litteraires de la Grande Bretagne*.

* CAMEI (Dominique de) Graveur en pierre, étoit de Milan. Il grava sur un rubis balais le portrait du Duc Louis ou Ludovic, surnommé le More. Il vivoit au commencement du XVI siecle. * Felibien, III. *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2.

CAMEL, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub*, ou de *Job*, & par conséquent neveu de *Saladin*, frére de Malek al Adel. Il succeda à son pére l'an 615 de l'hegire, de J.C. 1218 ; & l'an 618, accompagné de ses fréres & d'autres Princes de sa Maison, il assiégea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligea de se rendre, en stipulant la liberté des prisonniers faits de part & d'autre. Ce Sultan, aprés la conquête de Damiette, en convertit la grande eglise en mosquée, & bâtit au lieu où le Nil se sépare en deux, au dessus de Damiette, une nouvelle ville qu'il nomma *Marsurach*, pour marque de sa victoire, & en etendit les murailles & les fortifications, d'un côté jusqu'à Damiette, & de l'autre jusqu'à la ville nommée *Aschmun*. Cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands secours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ajubites ; car c'est ainsi que s'appelloient les Princes regnans de la posterité de Saladin. Malek al Moaddham, l'un d'eux, avoit fait demolir les murailles de Jerusalem, de peur que les Francs ne s'en emparassent ; de sorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puissant en Syrie aux dépens de ses fréres & de ses autres proches parens, fut enfin obligé de conclurre la paix avec eux, & de leur abandonner Jerusalem avec la plus grande partie de la Terre Sainte. L'an 630 de l'hegire, de J.C. 1232, le Sultan des Selgiucides de Natolie lui prit la ville d'Edesse, qu'il reprit quatre mois aprés ; & sans les Tartares, qui le serroient de fort prés, il eût poussé plus loin ses conquêtes. L'an 635, il se rendit maître de la ville de Damas : mais dans le tems qu'il poursuivoit la conquête de la Syrie, & qu'il rouloit dans sa tête de grands desseins contre les Francs, & contre les Tartares & les Selgiucides, qui confinoient de tous côtez ses Etats, il mourut cette même année de l'hegire 635 qui est de J.C. la 1237, dans la ville de Damas, aprés vingt années de régne en Egypte & en Syrie. Il mourut avec la réputation d'un Prince sage & savant. L'Egypte reçut de lui de grands avantages ; & les Gens de Lettres en particulier lui eurent de grandes obligations, car il tenoit souvent des conférences & des disputes dans son palais, dans lesquelles il leur proposoit lui même plusieurs difficultez tantôt sur les Belles Lettres, & tantôt sur la Jurisprudence Musulmane, & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût regalez de presens considérables. *Malek al Saleh Ajub* son fils lui succéda l'an 636 de l'heg. dans les Etats de Syrie, & alla l'année suivant prendre possession de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAME'LE'ON, ou CHAME'LE'ON, petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, si ce n'est que sa tête est plus grosse & plus large. Il a quatre

pieds

piez à chacun desquels il y a trois doigts, la queue plate & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi bien qu'avec ses piez. Son museau est long, son dos aigu, sa peau plissée & herissée comme une scie depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queue. Il a une forme de crête sur la tête, & il est sans cou comme les poissons, & fait des œufs comme les lezards. Son museau est fait en forme oblongue. Il a dans la tête deux petites ouvertures qui lui servent de narines, ses deux machoires sont jointes par une ligne presque imperceptible. Ses yeux qui sont gros, ont plus de cinq lignes de diametre, & l'iris en est isabelle, bordée d'un cercle d'or. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun son. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & couverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un elephant : il la darde promptement sur les mouches qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu, elle s'alonge & se retire aisément : Il devient quelquefois si maigre, qu'on lui compte les côtes, de sorte que l'Italien l'appelle une *peau vivante*. Parmi les Anciens Elien, & parmi les Modernes Gesner & Aldrovandus disent, qu'il se défend contre un serpent par un fétu qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & à l'ombre, est d'un gris bleuâtre, mais il prend differentes couleurs. On a une relation de deux Caméléons apportez d'Afrique, que l'on a conservez dix mois. Pendant tout ce tems-là, ils ne prirent rien du tout : on les mettoit au soleil & à l'air qui paroit être leur unique aliment. Ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celle des choses sur quoi on les mettoit : on remarquoit seulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur sur laquelle ils étoient, se mêloit avec les autres, qui par leurs frequens changemens faisoient un effet agréable. On ajoûte que c'est un petit animal paresseux, triste & muet, & qui de ses deux yeux en tient l'un immobile ou vers le ciel, & l'autre vers la terre. On voit sur quelques tapisseries des Gobelins des Caméléons représentez fort au naturel. * *Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences*.

Mathiole raporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le Cameleon. Ils ont dit que sa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit ; qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gozier avec du bois de chêne, ou si on rôtissoit son foye sur une tuile rouge ; que sa langue liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger ; que sa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée sur soi, & que sa queue arrêtoit les rivieres : ce qui prouve que les Naturalistes ont dit des choses aussi fabuleuses que les Poetes. Le Cameleon, suivant la Vulgate, étoit un animal immonde sous la Loi ; mais le savant Bochart dit que par le terme d'*Hacoah* qui se lit, *Lévitique*, *ch.* 11. *v.* 30, il faut entendre une espece de lezard tres vigoureux, qui se trouve dans l'Arabie, & qui attaque les serpens dans leur repaire, les en chasse & les tue. Les Arabes les nomment *Alvarlo*. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible*. On peut consulter les Voyages de Corneille le Brun, *ch.* 31, où il fait plusieurs remarques curieuses sur le Cameleon.

CAMELFORD, bourg d'Angleterre, situé dans le pays de Cornouaille, & gouverné par un Maire, près du canal de Bristol sur la riviere de Camel, à cinq lieues du bourg de Launston. Camelford a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Geogr. Dict. Anglois*.

CAME'LI (François) Antiquaire de la Reine Christine à Rome, n'est connu que par un livre où il donna la Description du cabinet des medailles de cette illustre Reine, qui fut imprimée en 1692. On connoit peu d'Ouvrages plus mal travaillez.

CAMELIONE (Monte) en Latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*, est une partie des Alpes maritimes. Cette montagne est entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquisat de Saluces ; mais elle communique son nom à toutes celles qui ferment la vallée de Barcelonette, & qui s'étendent jusqu'aux sources du Var & du Verdon, & aux confins de la Provence. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMEN. *Voyez* KAMEN.

CAMENEC, bourg du Royaume de Hongrie, est dans l'Esclavonie, sur le Danube, un peu au dessus de Peter-Waradin. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Acumincum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMENE'CIA, ville. *Cherchez* KAMINIECK.

CAME'NI POYAS, ZIEMNOY POYAS, c'est à dire, *la Ceinture du Monde*, anciennement *Riphei montes*. Ce sont des montagnes de la Moscovie septentrionale. On les confond ordinairement avec les montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la Mer Blanche, jusqu'à l'embouchure de l'Oby. M. Witsen dans la carte qu'il a donné des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, distingue ces trois sortes de montagnes. Il met celles de Stolp au couchant de la riviere de Petzora, celles d'Oby au levant de celles de Stolp, entre l'embouchure de la riviere de Petzora & celle d'Oby ; & il met dans ce même lieu les Monts Hyperboréens des Anciens. Au midi de ceux-ci, environ à trente lieues de la côte, il met les montagnes de Seminn, ou Cameni Poyas, qu'il appelle aussi les montagnes de Wergaturi ; & il croit que c'est là proprement qu'étoient les Monts Riphéens, que Ptolemée a placez mal à propos, à la source du Tanais, où il n'y a point de montagnes.

* CAME'NIUS, Vicaire de l'Afrique sous Valentinien le Jeune en 381. Il en est fait mention dans le Code Theodosien, *Tit. de Decurionibus*, *l.* 84.

CAMENTS ou CAMENTZ. *Voyez* CAMITZ.

CAME'RA, la Torre de Camera ou de Cambra, anciennement *Herculis Pyrgos*, *Turris Herculis*, bourg ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie, est située sur le Golfe de Sidra, entre la riviere des Salines & celles de Melel. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMERARIUS, (Barthélemi) de Bénévent, publia en 1556, un Ouvrage de la Grace & du Libre Arbitre contre Calvin, & quatre Dialogues de la Prédestination, du Jeûne, de l'Oraison, & de l'Aumône. Il en donna deux autres du Purgatoire, en 1557, sur la fin ; & en 1552, un Conseil sur le Mariage. Il est mort en 1564.

CAME'RARIUS (Joachim) naquit le douziéme avril de l'an 1500, à Bamberg. En 1513, il fut envoyé à Leipsic & recommendé à la direction de George Helte Forchemie. En 1514 il soutint des Thèses en public, mais une fievre quarte l'obligea de retourner à Bamberg. Il revint à Leipsic en 1515, & y continua ses études sous Metzler, Richard Crocus, & Pierre Mosellanus. En 1518, il alla à Erfurt & y fit connoissance avec Eobane Hessus & George Sturtiade. En 1521, il reçut le degré de Maître ès Arts après quoi il alla à Wittenberg, où la réputation de Luther & de Mélanchthon l'attirerent, & devint grand ami du dernier. En 1524, il accompagna Melanchthon dans un voyage jusques à Bretten, où il le quitta & vint à Bâle. Erasme de Rotterdam le reçut de la maniere la plus gracieuse. Il rejoignit ensuite Melanchthon & retourna avec lui en Saxe. Son château d'Autach aussi-bien que celui de son frere, fut ruiné dans le soulévement des paysans. Comme son pere avoit tenu le parti de l'Evêque, Camerarius craignant pour sa personne, se retira du côté de la Pruſſe en 1525 ; mais le Senat de Nuremberg le pria, l'année suivante, de donner son avis sur la meilleure maniére d'enseigner le Grec dans leur nouvelle Ecole. En 1527, il perdit la faveur de l'Evêque de Bamberg, parce qu'il avoit fait sortir sa sœur du Convent & qu'il faisoit profession de la Religion Réformée. Il fut donc obligé, pendant quelque tems, de se tenir caché chez un Gentilhomme de ses amis. En 1529 & 1530, il alla aux Diètes de l'Empire à Spire & à Ausbourg. En 1532, il retourna à Nuremberg. En 1535, Ulric Duc de Wirtemberg le chargea de l'arrangement de la nouvelle Université de Tubingue, où il passa une vie tranquille jusques en 1540. En 1538, il fit un tour à Nuremberg, pour y voir Daniel Sibarn, son ancien ami & Prévôt du Chapitre des Chanoines. En 1539, il se servit des bains de Blaſe à cause des douleurs qu'il sentoit aux jambes ; il revit dans ce tems-là le livre *de la Naissance des Baleines*, & l'envoya faire imprimer à Bâle. En 1540, le mauvais état de ses piez l'obligea d'aller à Konigshofen dans la Franconie pour y consulter un habile Chirurgien. Dans ce voyage il tomba dangereusement de cheval. Quelque tems après il alla aux eaux de Plombiere en Lorraine. Il en fit en vers Latins une Description. En 1541, il retourna à Wildbad, de là à Ratisbone, & enfin à Leipsic, où Henri Duc de Saxe l'avoit appellé pour réformer l'Université de cette ville. Maurice Electeur de Saxe & fils de Henri continua aussi de témoigner beaucoup d'estime à Camerarius. En 1543, il alla à Nuremberg & pendant ce voyage ; il assista à Dresde à un Conseil où l'on déliberoit encore sur la maniére en laquelle on réformeroit l'Université de Leipsic. En 1544, il fut élu Recteur de la même Université. En 1546, il perdit une partie considérable de ses biens pendant le siége de Leipsic. En 1533, il alla à Ausbourg avec son fils aîné, & en 1555, il se trouva à la Diete de l'Empire tenue dans cette ville. En 1556, il alla encore à la Diéte de Ratisbone. En 1557, il se rendit au Colloque de Worms. En 1568, le 28 de juillet, l'Empereur Maximilien II l'appella à Vienne pour des affaires importantes. Goldast dans sa *Politic. Imperial.* reporte le Mémoire ou le *Consilium*, que Camerarius dressa & presenta alors à l'Empereur, conjointement avec Christophle de Carlowitz. L'Empereur voulut alors employer Camérarius dans des Ambassades, & le mettre au rang de ses Conseillers, mais il s'en excusa à cause de ses infirmitez. Il mourut à Leipsic le 17 avril 1574. Il fit ces vers dans son lit de mort,

Morte nihil tempestiva esse optatius unum,
Sed tempestivam quis putat esse suam?
Qui putat ille sapit ; namque ut fatalia vitæ,
Sic & quisque sua tempora mortis habet.

Il laissa un grand nombre d'Ouvrages sur la Philosophie, sur les Mathématiques, sur la Théologie & sur les autres Sciences, & plusieurs Traductions Latines d'Auteurs Grecs. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Catalogus Episcoporum in præcipuis Ecclesiis ; Notatio figurarum Sermonis in quatuor libros Evangeliorum ; Historia Jesu Christi Filii Dei summatim relata expositio ; itemque eorum quæ de Apostolis Jesu Christi sigillatim commemorari posse, recte & utiliter visa sunt ; Historica enarratio de Fratrum Orthodoxorum Ecclesiis in Bohemia, Moravia & Polonia, Narratio de vita Philippi Melanchthonis ; De Georgio Principe Anhaltino ; De Helio Eobano Hesso ; Vita Mauritii Electoris ; De bello Smalcaldico Græce ; De Cometarum nominibus, natura, causis, significatione cum Historiarum exemplis ; De Divinationum generibus ; De Numismatibus Græcorum & Latinorum ; Proverbia Historica ; Opuscula quædam moralia ; Commentarius de Theriaca & Mithridatica remediis ; Consilia Medica, Notæ in Aristotelis Ethica, Politica & Oeconomica, in Homerum, &c. Commentarii in Ciceronis Quæstiones Tusculanas & in Orationes, in Cæsaris librum primum secundum & tertium de Bello Gallico & primum & tertium de Bello Civili ; in Pythagoræ aurea Carmina ; in Sophoclem, in Phædrum, in Plautum, in Terentium, in Lucani librum primum ; Epistola, Epitaphia & carmina ipsius atque doctorum Virorum ab ipso publicata & dedicata Principi Georgio Anhaltino, &c.* Il a traduit quelque partie *de Demosthène*, *de Xenophon*, *d'Homère*, *de Lucien*, *de Galien*, *de Dion Chrysostome*, *& d'Aristide*. Lorsque Camerarius étoit à Leipsic il copia de sa main plusieurs Auteurs Grecs, parce qu'on n'en avoit pas encore fait des éditions, ou qu'elles étoient très rares. Dans sa jeunesse il fit tous ses exercices, & selon le témoignage de M. de Thou il étoit excellent homme de cheval. Son Ouvrage intitulé *Hippocomicon*, ou l'Art d'élever les chevaux est un de ses bons Ouvrages. Camerarius s'étoit marié en 1527, avec *Anne Truchsesse* de Grunsperg, & en eut cinq fils, 1. *Jean*, Conseiller de la Prusse Ducale, mort à Konigsberg ; 2. *Joachim*, Medecin célèbre, mort en 1598, âgé d'environ 64 ans, dont il est parlé dans l'article suivant ; 3. *Philippe*, dont l'article suit ; 4. *Louis* ; 5. *Gottfride*. * Solmius, *de Vita Joachimi Camerarii*. Jovius, *Elog. ch.* 146. Thuanus. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 12. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph.* Vossius, *de Mathemat. c.* 65. §. 14. Simler, *Biblioth.* Freheri *Theatr.* Seckendorf, *Lutheranismus*.

CAME'RARIUS (Joachim) Medecin célèbre, fils de *Joachim* Camérarius, dont nous venons de parler, naquit à Nuremberg le septiéme novembre de l'an 1534. Il étudia dans les meilleures Universitez d'Allemagne, & ensuite en Italie, dans les Universitez de Padoue & de Boulogne, où il se fit des amis, entre autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincent Pinelli. Lorsqu'il fut de retour chez lui, sa réputation le fit souhaiter à divers Princes, mais son attachement pour les Belles Lettres l'empêcha de s'y attacher. Il fit une étude particuliere de la Chymie & de la Botanique, & non seulement il eut soin de cultiver un jardin, où l'on trouvoit les plantes les plus curieuses ; mais il acheta la Bibliotheque Botanique de Gesner. Quelque résolution qu'il eût faite de s'éloigner des maisons des Grands, il ne put se dérober à ceux qui le venoient consulter. Ce savant homme laissa des enfans de trois femmes, & mourut le onziéme octobre 1598. Ses Ouvrages sont *Hortus Medicus* ; *De Re Rustica* ; *De Plantis Epistola* ; *Symbolorum & Emblematum Centuriæ tres* ; *Epistola Medica*. * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CAME'RARIUS (Philippe) excellent Jurisconsulte & fils de *Joachim*, naquit en 1537. Après avoir commencé ses études à Leipsic & à Tubingue, il alla à Strasbourg pour y entendre Jean Sturm, sous qui, & sous François Hotoman, il passa quelques années, s'appliquant principalement au Droit. En 1563, il fit un voyage en Italie, & arriva le 23 octobre à Padoue, où il acheva son cours de Droit, & passa ensuite à Ferrare où il resta pendant un an. Enfin il alla aussi à Boulogne & y fit un séjour de quelques mois. Ensuite il visita le reste de l'Italie, & arriva à Rome en 1565. Il s'y arrêta pendant quelque tems & entendit le fameux Muret. Il avoit pour compagnon de voyage le Chevalier de Cornbourg, un de ses cousins. Lorsqu'ils étoient sur le point de partir de Rome pour aller à Ferrare, quelques Suisses les arrêterent tous deux & les mirent dans la prison *Sabelle*, où ils resterent jusques au soir, sans qu'on leur dit la raison de ce procedé. Le soir étant venu, quelques Archers les transfererent dans la maison de l'Inquisition. Le Chevalier fut mis avec un Moine Franciscain, & Camerarius eut pour compagnon de prison un Baron de la Maison *de Montibus* de Naples. Frere Ange Dominicain Inquisiteur, Donat Stampa Docteur, les Cardinaux d'Ara Cœli & Alciati les examinerent souvent avec la derniére rigueur ; mais ils virent bien que l'accusation, sur laquelle on les avoit emprisonnez n'étoit pas fondée. Ils voulurent donc les condamner au feu sous prétexte d'Hérésie. On employa plusieurs Jésuites pour les déterminer à changer de Religion. On se servit de Ferdinand de Malacera, Evêque Espagnol, de Rosenbuich & de Cantius, ce dernier avoit vu Camérarius en 1557, au Colloque de Worms. Camerarius refusa constamment leurs propositions & demeura fermement attaché à la Confession d'Ausbourg. Il tomba dans une maladie dangereuse, causée, d'un côté, par la crainte du danger dans lequel il se voyoit, & de l'autre, parce que pressé par la soif il avoit goûté, sans le savoir, d'un breuvage empoisonné que le Géolier avoit apporté au Baron de *Montibus*. Les deux prisonniers furent cependant, contre toute leur attente, remis en liberté après deux mois de prison. Voici quelle fut la véritable cause de leur emprisonnement. Pendant que Camérarius avoit été à Ferrare en 1564, *Gribius*, jeune Gentilhomme de Leipsic, l'avoit invité, avec un bon nombre d'autres amis, pour celebrer avec lui le jour de sa naissance. Le maître de la maison chez qui Gribius étoit logé, & qui étoit un Juif baptisé fut aussi de la fête. Gribius & son hôte s'étant grisez tous deux, le premier donna un soufflet à l'autre, & Camerarius qui jouoit aux Echecs dans un coin de la chambre, accourut aussi tôt pour les séparer. Mais Gribius pour-

suivit

suivit le Juif jusques dans sa chambre & le maltraita fort. Le Juif jura de s'en venger; mais Camérarius conseilla à Gribius de lui en ôter l'occasion par la fuite. Le Juif converti alla depuis à Rome & rencontra en rue Camérarius, qui alloit faire quelque emplette pour son départ. Le Juif lui demanda d'abord, avec une douceur affectée, ce qu'étoit devenu son camarade; il parloit de Gribius, & avoit pris pour lui le Chevalier de Cornbourg. Camérarius répondit qu'il y avoit long-tems que Gribius étoit parti pour l'Allemagne, ce qui fit croire au Juif qu'il vouloit le tromper par un faux avis, c'est pourquoi il courut aussi-tôt chez le Cardinal Alexandrin, depuis Pape sous le nom de Pie V, & l'assura que ces deux Allemands l'avoient maltraité d'une maniere barbare pendant leur séjour à Ferrare, & qu'outre cela ils avoient vomi plusieurs injures & blasphêmes contre le Pape & la Religion Catholique. Ce fut là la cause de leur emprisonnement. Quoique les amis de Camérarius eussent obtenu des intercessions auprès du Pape, de la part des Electeurs de Saxe & de Bavière, aussi-bien que des lettres pour plusieurs Cardinaux, pour l'Ambassadeur de l'Empereur & pour le Baron Prosper d'Archa, tout cela n'auroit rien opéré en leur faveur, si un accident tout à fait imprévu n'eût procuré leur liberté. *Cuchius*, Docteur & Chancelier du Cardinal Delphini, Nonce du Pape à la Cour Imperiale, étant envoyé à Halle auprès de l'Administrateur de Magdebourg, eut occasion de s'entretenir avec Camérarius le pére du prisonnier, qui lui dit qu'il étoit persuadé que son fils n'étoit à l'Inquisition qu'à cause de la haine que les Catholiques avoient conçue, depuis long-tems, contre lui-même; mais que les Allemands, irritez de cette justice, sauroient se servir du droit du Talion. Il dit encore à Cuchius de prendre garde à lui-même, & qu'il pourroit être une des victimes immolées à son fils. Cuchius protesta qu'il avoit entiérement ignoré cette affaire, & promit d'en écrire au Nonce son Maître, afin que les prisonniers fussent mis en liberté. Il arriva peu de tems après que Cuchius fut attaqué par un détachement de Cavaliers près de Saalfeld. C'étoit un parti que Grumbach de Grimmenstein avoit envoyé pour enlever à Cuchius les lettres dont on soupçonnoit qu'il étoit le porteur. La plupart des domestiques de Cuchius restérent sur le carreau, il fut blessé & eut bien de la peine à se sauver par la fuite. Aussitôt il se repandit un bruit en Italie que Cuchius étoit en prison, & qu'il seroit traité de la même manière dont on traiteroit les deux prisonniers à Rome. Pasquin en dit aussi deux mots, & le Pape avec les Cardinaux s'imaginérent qu'il n'y auroit plus de sûreté en Allemagne pour aucun Italien; ce qui les détermina à mettre au plutôt en liberté Camérarius & son cousin. Le premier se trouvant encore malade, on le transporta dans un logis, & au lieu qu'auparavant on n'étoit occupé qu'à hâter sa perte, on ne fit dans la suite que des voeux pour son entier & prompt rétablissement; afin qu'il pût convaincre ses compatriotes par sa présence, qu'il avoit obtenu sa liberté; mais sur tout afin de delivrer les Italiens de la peur dont ils étoient remplis. A peine Camérarius eut-il recouvré quelques forces, qu'il partit de Rome pour Sienne par le chemin de Pérouse, le 17 septembre 1565. Ce voyage ne fut pas sans danger, car quelques Jésuites coururent après lui & manquerent heureusement le chemin, parce, qu'ils crurent qu'il avoit pris sa route par Lorette & Ancone. Les Jésuites avoient conçu de la haine contre Camérarius, parce qu'aussi-tôt qu'il fut sorti de la maison de l'Inquisition, le Pape, à la réquisition de l'Ambassadeur de l'Empereur, ordonna au Cardinal Pacieco de leur défendre de le voir davantage, car le Médecin avoit répresenté à l'Ambassadeur, que toutes les fois que Camérarius avoit eu une visite des Jésuites, il se trouvoit si mal, que si cela continuoit, il n'y auroit aucune espérance pour son rétablissement. Avant que de quitter Rome, Camérarius prit congé de l'Ambassadeur de l'Empereur & de Gaspard Hirsch & de Berthold de Gent, deux Cavaliers de la suite de l'Ambassadeur qui avoient pris beaucoup de soin de lui. Ajoûtons qu'au moment que Camérarius arriva de la prison au logis dans lequel on l'avoit transporté, un vieillard vénérable le vint voir pour lui offrir de l'argent, s'il en avoit besoin, le priant de ne point s'informer de son nom. Camérarius soupçonna que ce vieillard pourroit lui être envoyé par Pierre Victorius de Florence, qui avoit été ami intime de son pére. Il arriva enfin à Venise vers la fin de cette année, & le 16 janvier 1566 il vint à Nuremberg. En 1569, il reçut à Bâle le bonnet de Docteur en Droit. En 1573, la Republique de Nuremberg lui donna le titre de son Conseiller, & peu de tems après le Landgrave de Hesse lui accorda la même charge. En 1581, il fut le premier Vice-Chancelier de la nouvelle Université d'Altorff. Lorsqu'à cause de son grand âge il eut résigné tous ses emplois, il écrivit les trois Centuries *Horarum Subcisivarum*, qui depuis ont été traduites en François, en Italien, & en Allemand. La meilleure édition en Latin, est celle de Francfort 1624, en trois Volumes *in quarto*. Il avoit commencé la quatriéme Centurie; mais la mort arrivée le 22 juin 1624, l'empêcha de la finir. Il mourut âgé de 87 ans & laissa un fils nommé *Philippe*.

* CAMERARIUS (Joachim) fils de Joachim Camérarius, Médecin, dont il est parlé cy-dessus, naquit le 15 janvier 1566, & fut très versé dans la Médecine. Après avoir visité l'Italie, les Pais Bas & l'Angleterre, il s'établit dans son païs, & fut fait Conseiller & Médecin de Christian Prince d'Anhalt, mais l'amour de la tranquillité de la vie, lui fit dans la suite choisir le séjour de Nuremberg, où il fut plus d'une fois Doyen du Collége de Medecine. Il survécut à tous ses enfans, & mourut le 13 janv. 1642.

CAMERARIUS (Louis) petit-fils de *Joachim*, par son second fils *Joachim*, naquit à Nuremberg le 22 janvier 1573. Il commença le Cours de ses études à Sultzbach, & fit sa Jurisprudence à Leipsic, à Helmstadt & à Altorff, après quoi il fit un voyage en Italie, s'arrêta pendant quelque tems à Padoue, & fut créé Docteur en Droit à Bâle en 1597. Il passa ensuite à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, & pour se rendre plus propre au service de quelque Prince. Fréderic IV, Electeur Palatin ayant appellé le pére Camerarius, auprès de lui à Neumarck l'Electeur lui dit de le suivre à Heidelberg, où il fut d'abord nommé Conseiller de ce Prince en 1598. En 1600, on lui donna le titre de Conseiller Aulique. En 1603 & en 1608, il fut aux Diétes de Ratisbonne, aussi-bien qu'en 1613. En 1609, il suivit le Prince Christian d'Anhalt à Prague. Après la mort de l'Electeur son Maître en 1611, Jean Comte Palatin des Deux-Ponts, Administrateur de l'Electorat, le nomma Conseiller privé, & en 1612 il fut envoyé, avec le même Comte Palatin, auprès de l'Empereur Rodolphe II, au nom des Princes & des Etats de l'Empire. L'Empereur l'admit à une audience particuliere, & s'en seroit servi dans ses propres affaires, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort. En 1613, il fut encore envoyé auprès de l'Empereur Matthias; pour obtenir une dispense d'âge en faveur de Fréderic Comte Palatin & Successeur dans l'Electorat, afin que, quoiqu'il ne fût âgé que de 18 ans, il pût gouverner par lui-même. Il réüssit parfaitement dans sa négociation. Le 10 may de la même année, on lui donna à vie, la Prelature du Couvent de Réchenbach dans le Haut Palatinat. En 1615, on se servit de lui & d'Engelbert de Lautern, pour prendre l'investiture du Palatinat au nom de l'Electeur. Il assista pendant plus de 10 ans, aux Diétes de l'Empire & du Cercle, en qualité de Député de l'Electeur Palatin. Il a souvent été envoyé aux Empereurs, aux Rois, aux Electeurs & à divers Princes. Dans toutes ces Ambassades, il fut souvent obligé, pour le maintien de la liberté de l'Empire & du salut des Protestans, de faire des démarches, qui déplurent à plusieurs, de sorte qu'il ne manqua pas de se faire des ennemis. Lorsqu'en 1619, l'Electeur Palatin voulut s'emparer du Royaume de Bohéme, Camérarius le suivit, & en 1620 il fut reçu Chancelier des Princes & des Etats de Silésie. Il eut aussi entrée aux Etats du Royaume de Bohéme. Lorsque l'Electeur eut perdu la bataille auprès de Prague, il envoya Camérarius en Ambassade auprès des Etats de la Basse-Saxe, & en 1622 auprès du Roi de Danemarck. Après avoir encore assisté à quelques assemblées à Heilbron & à Erfurt, Camérarius vint à Nuremberg, & quitta cette ville avec tous les siens pour suivre l'Electeur qui étoit en exil aux Païs-Bas. En 1623, il conduisit son fils à l'Université de Leyde, & quelque tems après il y mena aussi les Princes de Bohême. Il y en a qui disent que Camérarius fut un de ceux qui conseillérent à l'Electeur cette malheureuse entreprise, mais ce soupçon n'est nullement fondé, puisque l'Electeur n'avoit auprès de lui que deux Princes Protestans, lorsque le Député des Etats de Bohême le vit la premiére fois à Amberg, & qu'il ne fit que suivre leurs avis en consentant à son election. Camérarius se trouvoit alors à Francfort à l'élection de Ferdinand II, pour Roi des Romains. D'ailleurs il est sûr, que les Ministres de l'Electeur l'avertirent de Francfort, qu'il falloit bien tout penser avant que de rien entreprendre. Il y a plus, il paroît par un Acte, que l'Empereur loue la fidélité de Camérarius & l'assûre de sa protection impériale; ce qui ne seroit point arrivé si Camérarius eût été coupable. Frederic Roi de Bohême écrivit aussi une lettre, dans laquelle il rend témoignage à l'innocence de Camérarius, & se plaint de ce que ses ennemis répandent contre lui des calomnies aussi atroces. En 1623, le Roi de Bohême l'envoya auprès de Gustave Adolphe Roi de Suéde. En 1625, il fut encore envoyé au Roi de Suéde, qui le prit à son service, avec le consentement de son Maître. Peu de tems après, le Roi de Suéde envoya Camérarius à la Haye en qualité de son Conseiller privé & de son Ambassadeur ordinaire auprès des Etats Généraux. Il s'aquita de cet emploi avec beaucoup de distinction pendant 17 ans, c'est à dire, jusques à la mort de Gustave Adolphe & sous le régne de Christine. En 1629, Gustave Adolphe lui donna plein pouvoir de faire avec l'Ambassadeur de France, une alliance offensive ou défensive, selon qu'il le trouveroit à propos. En 1648, la Reine Christine voulut qu'il fit un tour en Suéde, mais ses infirmitez & son âge ne lui permirent pas de le faire. Il demanda, quelque tems après, sa démission du caractére d'Ambassadeur, & l'obtint, à condition que le reste de ses jours il demeureroit Conseiller privé de la Couronne de Suéde, & qu'il en toucheroit toujours les apointemens. Camérarius se retira ensuite de la Haye à Leyde avec toute sa famille, & en 1642 il passa à Groningue où il vécut pendant dix ans d'une maniére fort tranquille. Lorsqu'en 1643, il se présenta plusieurs difficultez au sujet du rétablissement des affaires du Palatinat, l'Electeur *Charles-Louis* tâcha de faire rentrer dans son service un Ministre aussi expert que Camérarius, qui cependant s'excusa sur son grand âge & proposa à l'Electeur son fils unique *Joachim*. La Reine Christine y consentit aussi, & le fils de Camérarius alla à la paix de Munster, en qualité de Conseiller privé & de Plénipotentiaire de l'Electeur Palatin en 1645. Enfin en 1651, Louis Camérarius alla avec toute sa famille à Heidelberg, où sa présence ne fut pas indifférente à l'Electeur. Il y mourut le quatriéme octobre de la même année. On lui attribue quelques-uns des Ecrits qui parûrent pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, en particulier *Considerationes ad Cancellariam Hispanicam adjecta*, qui sont opposées à un Ecrit intitulé *Cancellaria secreta Anhaltina*, publié en 1621. On lui attribue aussi *Epistola Selecta*, où l'on trouve plusieurs faits curieux qui arrivérent de son tems. On a inséré un grand nombre de Lettres, que plusieurs Savans ont écrit à Camérarius dans la collection des Lettres de Grotius, & dans les *Monumenta Virorum pietate & doctrina illustrium*. Ce que Landorp a inséré de passionné dans ses *Acta publica*, contre Camérarius, est entierement destitué de fondement. * Camérarius, *Apologia adversus Herryn. Cancellariam Anhaltinam*. Puffendorf, *de Rebus Suec. l. 1. §. 27.* Dekherus, *de Scriptis Adesp. p. 50.* Goldastus, *de Rebus Bohem. l. 3. ch. 365.* Freher, *in Theatro*.

* CAMERARIUS (Joachim) fils du précedent, naquit à Heidelberg le premier juin 1603. Il commença ses études dans cette ville, & les acheva en 1624, dans celle de Leyde, que la peste lui fit quitter le neuviéme sept. de la même année. Le 13 décembre suivant, il passa en Angleterre, d'où, après y avoir vu tout ce qu'il y avoit de plus remarquable, il alla en France l'année suivante & se rendit au mois de septembre à Genéve, où il apprit l'Italien. Il fit ensuite le voyage de Savoye & de Suisse, & revint à Geneve où il ne fit pas un long séjour. De là il vint à Bourges où il fut fait Vice-Président de la Nation Allemande en 1627. Ensuite il passa par Paris pour retourner en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il s'y appliqua aux Mathématiques. En 1631, il alla faire un tour en Suéde, & entra au service de Gustave Adolphe qui l'envoya aussi tôt à Wirtzbourg pour y traiter avec l'Ambassadeur d'Angleterre. Après la mort de ce Roi, il se rendit à l'armée avec le Chancelier Oxenstiern qui l'envoya ensuite comme Résident à la Cour de l'Electeur Palatin & en d'autres Cours voisines. Il l'accompagna ensuite à celle de France & revint auprès de sa famille après quatre ans d'absence. En 1637, il alla en Suede pour la seconde fois, & quatre ans après il y fit un troisiéme voyage. En 1645, il se rendit à Munster pour y assister au Congrès de la part de l'Electeur Charles Louis. En 1647, il se retira à Groningue, d'où l'année d'après il passa pour la quatriéme fois en Suéde. Ensuite il revint à la Haye, d'où en 1650, il retourna à Groningue, qu'il quitta pour se rendre avec son pére à Heidelberg où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 24 nov. 1687, laissant deux fils & une fille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAMERARIUS, ou plutôt CHALMERS, (Guillaume) Ecossois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur en Théologie & en Droit Canon, soutint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit attaqué. Il a donné plusieurs Ouvrages mêlez de Philosophie, avec un recueil de quelques Traitez des Péres, qui n'avoient pas encore été imprimez. Il a fait un Traité pour soutenir la prémotion physique, & l'accorder avec la liberté, selon le systême du P. Gibieuf sous le titre, *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris en 1634. Il y répond à un livre imprimé à Cahors contre son livre, & contre celui du Pere Gibieuf. Son Recueil d'Ouvrages des Pères, contient la réponse de S. Fulgence aux demandes de Scarilas, sur l'incarnation; un Traité des sept vices, & des sept dons du Saint-Esprit; une Explication du Symbole, attribuée à Saint-Augustin; le Traité de saint Anselme de la Garde de l'homme intérieur; & une Epitre de ce Pere à Bernard Prieur, & aux Religieux de Saint-Alban. Le P. Camerarius a encore fait une Dissertation Theologique sur cette Question, si un Confesseur peut absoudre un Penitent qui n'a plus de connoissance, & qui ne donne aucun signe de pénitence: il tient l'affirmative. Cette Dissertation a été imprimée en 1638. On a encore de Guillaume Camerarius plusieurs Ouvrages Théologiques. *Memoire manuscrit. Le Supplement de Paris 1735.* * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle, tome 2.*

* CAMERARIUS (Elie-Rodolphe) Médecin célébre, l'ornement de l'Université de Tubingue, fut premier Professeur en Médecine à Wittemberg, & premier Medecin & Conseiller du Prince de Wirtemberg. Il mourut le septiéme juin 1695, dans sa 44. année. On a de lui, *Observatio de Ischuria ad 22 dies non lethali*. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. l. 3.*

* CAMERET, bourg de France dans la Principauté d'Orange, qui est enclavée dans la Provence. Il est au nord-est de la ville d'Orange, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

CAMERICK, CAMERIK & CAMERYCK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMERINO, ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans la Marche d'Ancone, avec Evêché suffragant du Saint Siege. Les Auteurs Latins la nomment *Camerinum & Camerica*, & ses Habitans *Camertes*. Elle est située entre Macérata & Spoléte, & elle a eu autrefois le titre de Duché: cette ville est très-ancienne. Tite-Live fait mention en plusieurs endroits du zéle de tous ses Habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600 hommes pour passer en Afrique. Leandre Alberti remarque les divers changemens qui sont ar-

rivez au gouvernement de cette ville. Elle a eu autrefois des Ducs Souverains de la Maison de Varano, jusques au tems du Pape Paul III, qu'elle fut réünie à l'Etat de l'Eglise, faute d'hoirs mâles. Nous avons les Statuts & les Ordonnances de deux Synodes, qu'on a tenus à Camerino, l'un en 1524, sous Gaspard des Ursins, & l'autre en 1587, sous Jerôme Bobo ou Bobus.

Outre cette ville, il y a dans la Campagne de Rome un autre Camerino aujourd'hui Camerota, fondé par Camer Roi des Aborigenes, selon le même Leandre Albert, & dont Romulus vainquit les Habitans, comme le veut Denys d'Halicarnasse, *l. 2.* Tite-Live, *l. 9. & 28.*

CAMERINUS, Poëte Latin, composa un Poëme sur Troye, & est mis par Ovide au nombre des Poëtes de son tems.

Quique canit domito Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l. 4. de Ponto, Epist. 16. v. 19.*

CAMERLINGUE, Cardinal, qui regit l'Etat de l'Eglise & administre la Justice. C'est l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome, parce que tout le bien du saint Siege est administré par la Chambre, dont il est le President. Le Siége vacant, il fait battre monnoye; marche en cavalcade, & publie des Edits. Il a sous lui un Thresorier & un Auditeur appellez generaux, qui ont une Jurisdiction separée, & douze Prelats appellez Clercs de Chambre. Du Cange dit qu'on a aussi appellez Camerlingues, les Thresoriers du Pape & des Empereurs. Ce mot est Allemand dans son origine, & vient de *Kamerling*, qui signifie *Chambrier*, ou Maître de la Chambre, ou Thresorier; & dans une Chartre de l'Empereur Lothaire de l'an 837, l'on trouve que Berthold exerçant la charge de Thresorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Glossarium Lat.* Ughellus.

CAMERON (Jean) qui vivoit dans le XVII siécle, étoit né à Glascow en Ecosse, où il fit ses études. Il vint ensuite en France, & parut avec éclat entre les Protestans de ce Royaume. On dit qu'il savoit très-bien le Grec, & qu'il s'énonçoit en cette Langue sur le champ avec une facilité surprenante. Il avoit enseigné dans le lieu de sa naissance, puis à Bergerac en France, d'où il alla à Sedan, où il professa pendant deux ans la Philosophie. Ensuite il revint à Paris, d'où il alla à Bourdeaux sur la fin de l'an 1604. Le Consistoire de cette ville promit de l'assister pendant quatre ans, pourvu qu'il voulut étudier en Théologie. Il accepta cette offre, & fut fait Précepteur des enfans du Chancelier de Navarre, nommé Calignon, avec lesquels il alla à Geneve & à Heidelberg. En 1608, l'Eglise Protestante de Bourdeaux le rappella & l'elut Ministre à la place de Renaud. Au bout de dix ans, il fut nommé Professeur en Theologie à Saumur; où il succéda au celebre Gomar Hollandois. De là il passa en Angleterre vers l'an 1621, & il y enseigna quelque tems, aussi-bien qu'à Glascow, lieu de sa naissance. Il revint ensuite à Saumur, où la situation dans laquelle étoient les affaires des Protestans, ne lui permit pas de professer; c'est pourquoi il fut contraint de se retirer à Montauban; mais s'étant opposé aux Huguenots qui se soulevérent en 1625, il les irrita tellement, qu'un d'entre eux l'assomma presque à coups de poing, & à coups de baton; & l'eût même achevé, sans le secours d'une femme qui se mit entre deux. Cameron se retira à Moissac pour s'y faire panser; & étant revenu quelque tems après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'age de 46 ans. Il fut Auteur d'un nouveau Systême de la Grace, car les Calvinistes étoient alors partagez entre eux, à cause des opinions d'Arminius, desquelles Cameron approcha fort. Les plus savans hommes qu'ils ayent eus dans leur parti, comme Amyraut, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont suivi ses sentimens, étant persuadez que ceux de Calvin sur la Grace, sur le Libre Arbitre, & sur la Predestination, étoient trop durs. C'est ce qui a fait que les autres Calvinistes ont parlé dans leurs Ecrits de l'Ecole de Saumur, comme d'un parti opposé au pur Calvinisme. Caméron avoit publié de son vivant une Conference avec Tilenus, intitulée, *De Gratia & voluntatis humanæ concursu in vocatione, Leydæ anno* 1622, & un autre Traité aussi en Latin, imprimé à Saumur en 1624, où il défend son opinion touchant la Grace & le Libre Arbitre. On a imprimé après sa mort ses *Prælectiones*, ou Leçons de Theologie, qui contiennent l'explication de certains passages de l'Ecriture en forme de lieux communs, & à la maniere des Controversistes. Il est diffus dans son style, & s'exprime avec beaucoup de netteté. On a aussi imprimé à Geneve en 1632, des Remarques savantes & judicieuses sur tout le Nouveau Testament, avec le titre de *Myrothecium Evangelicum*; & on les a inserées depuis dans les Critiques d'Angleterre. Cameron étoit persuadé qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine, dont il suivit à peu de choses près la doctrine sur la Grace. * *Memoires Historiques.*

CAMERONES, *Voyez* CAMARONES.

CAMERONIENS c'est un parti de Presbytériens d'Ecosse, ainsi appellez d'*Archibald Cameron*, Predicateur de la campagne, qui fut le premier qui se separa de la communion des autres Presbyteriens, qui n'étoient pas de son opinion touchant les Ministres qui avoient accepté la liberté de conscience accordée par Charles II, disant que c'étoit favoriser le droit de Supremacie, que ce Prince pretendoit avoir dans l'Eglise. Eux, au contraire, soutenoient, qu'ils n'avoient fait qu'user de la liberté qui leur étoit accordée, d'exercer les fonctions pastorales, dont ils avoient été injustement privez. Les disputes & la chaleur augmenterent de part & d'autre, mais d'autres Presbyteriens resolurent de les suspendre, jusques à ce que le different eût été terminé dans une assemblée generale. Les Cameroniens se separerent d'eux, & poussérent leur animosité jusqu'à l'excès. Ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de son droit à la Couronne, & de la societé de l'Eglise, parce qu'il avoit violé la Ligue solemnelle & la Convention sous laquelle il avoit reçu la Couronne; & que sa vie criminelle l'excluoit de droit du privilege d'être Membre de l'Eglise. Ils ne prétendoient rien moins, que de le dethrôner & de l'excommunier, & se jetterent dans une rebellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell Bridge. Ils se soumirent avec plaisir au Roi Guillaume III, & ont temoigné dans toutes les occasions leur zele pour lui, comme à Dunkeld, à Steinkerke, & ailleurs, sous leurs Officiers Cleland, Fullerton, & le Major Ker de Kersland, le dernier étant le chef d'une ancienne famille d'Ecosse de ce nom, & qui contribua à porter les Cameroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le Civil que dans l'Ecclesiastique. Mais il fut enlevé par une mort prematurée, causée par les blessures qu'il reçut à Steinkerke. Quant à leurs disputes sur les matieres ecclesiastiques, elles furent terminées, parce que leurs prédicateurs se soumirent à l'assemblée generale de l'Eglise d'Ecosse, tenue en 1690. * *Dict. Anglois.*

CAMERYCK ou CAMERYK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMIENICUM, *Voyez* KAMINIECK.

CAMILLA (la Signora) sœur du Pape Sixte V, étoit femme d'un Habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie. Lorsque son frere Felix Peretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eut été créé Pape sous le nom de Sixte V, l'an 1585, elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de sa fille. Comme elle approchoit de la ville, les Cardinaux de Medicis, d'Este & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduisirent dans un Palais, où ils la firent habiller en Princesse, croyant faire ainsi leur Cour au Pape, qui aimoit cette sœur avec beaucoup de tendresse. Ces Cardinaux la conduisirent ensuite chez le Pape & la lui présentérent; mais Sixte V, la voyant avec des habits si magnifiques, fit semblant de ne la pas connoître, & se retira dans une autre chambre. Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ses habits ordinaires, & alors le Pape l'embrassa, & lui dit, *Vous êtes à present ma sœur, & je ne pretens pas qu'un autre que moi vous donne la qualité de Princesse.* Il la logea dans son Palais de sainte Marie Majeure, & lui assigna une pension fort honnête: mais il lui defendit de se mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace, à quoi elle obeït si ponctuellement, qu'elle se contenta d'obtenir des Indulgences pour une Confrairie établie dans l'eglise du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait Protectrice. * Gregorio Leti, *Hist. du Pape Sixte V.*

CAMILLE (*Camilla*) Reine des Volsques, fille de Métabe Roi des mêmes peuples & de Casmille, fut consacrée à Diane par son pere: c'est pourquoi dès ses premieres années elle fut occupée aux exercices de la chasse & aux armes. Comme elle se sentit une violente inclination pour l'un & pour l'autre metier, elle s'y rendit si habile, qu'elle acquit beaucoup de gloire. Enfin elle vint au secours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle se signala par plusieurs beaux exploits. Elle fut tuée en trahison par Aruns ou Aronce, comme on le voit dans Virgile, *Eneide, l. 7. v. 803. & suiv. l. 11. en plusieurs endroits, & particulierement v. 759. & suiv.*

CAMILLE (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, fit son Tribun Militaire, & une fois Censeur; mais il ne fut jamais Consul. Quoiqu'il eût servi la Republique utilement, & qu'on lui eût donné le titre de second Fondateur de Rome, on ne laissa pas de l'exiler. Il vainquit les Antiates joints aux Latins & aux Herniques, quoiqu'avec une armée fort inferieure en nombre comme le raporte Tite-Live dans le *septiéme & huitiéme chapitre du cinquiéme livre de la premiere Decade.* Pendant sa Censure l'an 307 de Rome, il fit ordonner que ceux qui étoient à marier, se mariassent avec les veuves de ceux qui étoient morts pendant la guerre. Il défit les Falisques, & prit, après un siege de dix ans, l'an 358 de Rome, & 396 avant Jesus-Christ, la ville de Veïes, d'où il remporta un très-grand butin, qu'il distribua aux Soldats contre son vœu car il avoit promis à Apollon la dixiéme partie du butin de Veïes, & il ne s'étoit point souvenu de la mettre à part. Le Senat averti par les Aruspices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque Soldat raporteroit la dixiéme partie de sa portion du butin. Cet Edit fit murmurer contre Camille; & lorsqu'il eut fait rejetter la proposition d'envoyer des Habitans à Veïes, l'un des Tribuns le mit en justice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville. Camille prévint sa condamnation, s'exila de lui même, & fut de plus condamné à une fort grosse amende. Il avoit deja dedié le temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée. Durant cet exil l'an 364 de Rome, le Capitole étant assiégé par les Gaulois Senonois, il fut élu Dictateur, quoiqu'exilé par son ingrate patrie. Camille qui étoit à Ardée ayant appris cette nouvelle, sollicita les Ardeates de venir au secours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invasion des Gaulois. Il arriva à Rome au moment qu'on pesoit les deux mille livres d'or, en execution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le siége; & ayant chargé ces ennemis à l'improviste, il les contraignit de se retirer honteusement & avec perte. Il merita par cette action le nom de second Romulus, & de restaurateur de sa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur ville, ne se retirassent à Veïes. Après cette défaite & la delivrance de Rome, il traça un temple à cette voix qui avoit averti les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient negligée; & lui institua des sacrifices sous le nom de Dieu Locutius. Ensuite il remit les loix en leur premiere vigueur, contraignit les Volsques de se rendre, & défit les Eques, les Toscans, & autres peuples voisins. Lorsqu'il assiégeoit Falérie ou Falere, vers l'an 360, un Maître d'école lui amena les enfans des plus considerables familles de cette ville. Camille detestant cette trahison, renvoya cet homme lié à Falerie, & le fit accompagner par ces enfans: ce qui charma si fort les Habitans, qu'ils se rendirent à ce généreux ennemi. Le bruit d'une nouvelle course de Gaulois en Italie, obligea le Senat de le créer Dictateur pour la cinquiéme fois en 387. Il défit les ennemis qui s'étoient avancez jusques dans les campagnes d'Albe & retourna dans Rome triomphant, 23 ans après qu'il l'eut delivrée pour la premiere fois. Les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des services si importans, lui élevérent une statue equestre dans le marché de Rome; honneur qui n'avoit encore été rendu à aucun Citoyen. Il mourut de la peste deux ans après, à l'âge de quatre vingts ans, l'an 389 de Rome, 365 avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *dans la Vie de Camille.* Florus, *l. 1.* Aurelius Victor, *des Hommes Illustres, c. 23.* Diodore. Orose.

CAMILLE (*L. Furius Camillus*) Consul Romain & Dictateur, fils du précédent, fut nommé Dictateur en l'an 405 de Rome, & 349 avant Jesus-Christ. L'année d'après, étant Consul avec Appius Claudius Crassus, qui mourut aussitot, il fut obligé de s'opposer aux Gaulois. Il eut le bonheur de les vaincre; & ce fut en cette occasion que le Tribun Valérius tua un Gaulois par le secours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de sa tête, d'où on lui donna le nom de *Corvinus*. En l'année 417 de Rome, 337 ans avant Jesus-Christ, Camille fut Consul avec C. Mœnius ou Mænius Nepos. Son Collegue & lui defirent entierement les Latins, & furent honorez de statues equestres. Camille prit aussi la ville d'Antium, & ayant ôté toutes les galeres qui se trouvérent dans le port, il en fit porter les proues d'airain à Rome, & les fit attacher sur la Tribune aux Harangues, qu'à cause de cela on appella depuis *Rostra*. L'an 430 de Rome, & 324 avant Jesus-Christ, il fut encore Consul avec Decius Junius Brutus. Ce dernier se mit en marche contre les Pelignïens, les Marses & les Vestiniens, & Camille s'avança contre les Samnites; mais étant surpris de maladie sur sa route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de son tems, qui étoit L. Papirius Cursor. * Tite-Live, *l. 7. & 8.* Pline, *l. 34. c. 5.* Florus.

CAMILLE SCRIBONIEN (*Camillus Scribonianus*) fut élu Empereur par quelques Romains sous le régne de Claude; mais il fut abandonné des siens, & tué peu après. Arria son epouse, animée d'un courage au dessus de son sexe, ne voulut pas lui survivre, & se donna la mort en même tems, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la Vie d'Agricola.* Pline, *l. 3.*

CAMILLE (Jules) *Voyez* CAMILLUS.

CAMILLUS ou CASMILLUS; c'étoit le nom du Serviteur des Dieux Cabires. Aussi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Ministre du temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure. Varron veut que ce nom vienne des mysteres des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui servoient aux Prêtres & aux Prêtresses des Divinitez Payennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en Langue Toscane, Mercure étoit appellé Camille, comme étant Ministre des Dieux. Ce terme de Camille avoit pris cours parmi les Toscans, les Romains, & les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens & avoit passé de l'Orient à l'Occident. Bochart croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Chadama*, c'est à dire, *Ministrare*. On sait que l'Arabe a beaucoup de raport au Phenicien & à l'Hebreu. Grotius veut que *Camillus* vienne du *Chamarim* des Ecritures, où ce terme signifie les *Prêtres*, ou les *Augures*. * Denys d'Halicarnasse, *l. 2.* Rosin, *Antiquitez Romaines, l. 3. c. 31. & l. 5. c. 37.* Varron, *de Lingua Latina, l. 6.*

CAMILLUS, (Jules) natif du Territoire de Forli, fut nommé communément *Delminium*, d'une petite ville de Dalmatie où son pere naquit peu après le commencement du XVI siecle. Il enseigna la Logique à Boulogne. Il étoit fort versé dans les Langues Orientales, dans la Cabale, & dans la Philosophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Il possedoit outre cela de très-beaux talens pour l'Eloquence & pour la Poësie. Il réussissoit mieux dans sa Langue maternelle que dans la Latine. Il n'étoit pas fort habile dans le Grec. Jean Bernte Pallavicini Evêque de Cavaillon, obtint la liberté de son frere auprès de François I, par l'efficace d'un Discours pathetique, qu'il s'étoit fait composer par Camillus. Ce discours de même que son compliment de remerciment, se trouvent encore parmi ses Ouvrages. Il tâcha de contribuer à la perfection de l'Eloquence en reduisant sous certaines classes les divers sujets

que

que l'on peut traiter, & ce que les Orateurs & sur tout Ciceron en ont dit, afin qu'avec facilité on eût & des idées & des matériaux. Il se servoit pour cet effet d'une grande machine de bois, fait en Amphithéatre & garnie d'un nombre prodigieux, de tiroirs, tous remplis de feuilles de papier manuscrites. Il transporta sa machine en France & la présenta à François I. qui lui fit payer 500 ducats, afin qu'il pût la conduire à sa perfection. Mais comme il ne confia son secret qu'à son gendre & à un certain Vénitien nommé *Michel Ange*, & que le travail étoit immense, il y employa 40 ans & dépensa, à ce qu'il dit, 1500 ducats sans pouvoir y mettre la dernière main. Michel Ange mourut avant Camillus, qui le suivit de près & laissa sa machine imparfaite. Ce qui a été imprimé là dessus, tiré de ses Ecrits, a seulement été publié après sa mort par François Patrice, Thomas Porcacchi & quelques autres de ses amis. D'abord il avoit rangé tous les mots selon l'ordre des parties du corps humain, & il crut pouvoir renfermer dans ce plan la nature entière; c'est pourquoi il fouilla, avec beaucoup de soin, ce que Platon dans son Timée, Aristote, Galien, Cicéron, Celse, Pline, Lactance, & plusieurs autres en ont écrit. Il se fit même dissequer quelques corps humains par un habile Anatomiste. Il changea de plan dans la suite & prit le nombre septenaire pour la régle de tout son arrangement, parce que ce nombre est fort estimé dans la Philosophie Platonicienne & qu'il y a sept Planetes. Camillus fut obligé d'avoir recours à Sturmius en 1540, parce qu'il ne put pas se tirer seul de la lecture de Démosthene. Mais Sturmius ne goûta point le plan de Camillus, & plusieurs crûrent que tout cet Ouvrage n'avoit pour but que d'engager les Grands & quelques amis à fournir des sommes à l'Auteur pour faire réüssir son projet. C'est ce qui obligea Camillus à dissiper ce soupçon injurieux par un Discours qui est dans son Théatre & par un Poeme Latin adressé à *Bembe*. Lorsqu'il étoit à Paris il lui arriva un évenement bien singulier, & qu'il raconte lui même dans son *Idea del Teatro*. Il étoit avec plusieurs Cavaliers dans une salle de la Tournelle, lorsqu'un Lyon, qui s'étoit échappé y entra. Camillus regardoit dans ce tems-là par la fenêtre pendant que le reste de la compagnie prenoit la fuite. Le Lyon s'approcha de Camillus, lui mit une patte sur l'épaule & commença à le lécher; & lorsque Camillus se tourna du côté du Lyon, l'animal se jetta par terre & se prosterna devant lui. Camillus conclut de là que le Lyon avoit remarqué dans ses yeux les mêmes *vertus Solaires* qui se rencontrent dans ceux des coqs & que c'étoit là la cause de la démarche respectueuse du Lyon. Camillus mourut environ l'an 1550. Thomas Porcacchi fit imprimer ses Ouvrages en deux volumes à Venise, en 1597. En voici le contenu, *Discorso in materia del suo Teatro*; *Lettere del rivolgimento dell'uomo à Dio*; *La Idea del Teatro*; *Trattato della materie*; *Trattato dell'Imitazione*; *Due Orazioni*; *Rime a Lettere diverse*; *La Topica overo dell' Elocuzione*; *Discorso sopra l'Idea d'Ermogene*; *Espositione sopra il primo & secondo Sonetto del Petrarca*; *La Grammatica*; *Artificio dello scrivere & giudicare le ben scritte Orazioni, come anco dell'Oratore, con alcune considerazioni sopra la Bucolica di Virgilio*. Ses Poesies Latines se trouvent dans les *Delicia Poëtarum Italorum*. * Ghilini, *Theatrum*. Gaddius, *de Scriptoribus non Ecclesiasticis*. Kranfit, *Notæ in Manutium*.

CAMILLUS de Lellis. *Cherchez* LELLIS, Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers.

CAMIN ou CAMMIN, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans la Poméranie Ducale sur l'embouchure orientale de l'Oder, à cinq lieues de Griffemberg & de Treptow. Camin, bâtie des ruines de l'ancienne *Julin*, lui succéda en l'episcopat l'an 1198. Elle embrassa la Reformation l'an 1574, & elle fut cedée à l'Electeur de Brandebourg par le traité d'Osnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec son diocese, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui étoient alors établis. Voici quelle fut l'origine de l'Evêché de Cammin. 1. Lorsqu'Otton Evêque de Bamberg convertit les Poméraniens, il avoit avec lui *Albert*, Moine natif de la Franconie, que les Ducs de Pomeraine créérent, en 1128, le premier Evêque de *Julin* ou *Wollin*, quoiqu'Albert ne prît jamais le titre d'Evêque, pendant qu'Othon vécut. Albert abolit donc entierement ce qui restoit encore du Paganisme à Grimm, à Tribesées & à Barth; & il mourut le 17 novembre 1158. 2. Lorsque sous *Conrad* I, son Successeur, les Habitans du Wollin mirent eux mêmes le feu à leurs maisons, afin que la ville ne tombât pas entre les mains des Danois, l'Evêque Conrad se retira aussi à Cammin & obtint en 1176, de Bogislas I, & de Casimir I. qu'on lui donnât & à son Chapitre pour y demeurer, le Château, qui jusques alors avoit été la résidence des Princes. Ils promirent en échange de reconnoître le Patronage de la Maison Ducale & de ne procéder jamais à l'Election d'un nouvel Evêque sans son consentement. C'est pourquoi cet Evêché ne fut jamais sujet à aucun Archevêque, & se chargea du sixiéme des impôts de tout le païs. Conrad, I. du nom mourut en 1185. 3. *Sigfried* qui jusques alors avoit été Prévôt du Chapitre, fut élu. 4. En 1201 *Sigwin*, *Sigewin*, ou *Sigismond* succéda & siégea jusques en 1217. On remarque, comme quelque chose d'extraordinaire alors, qu'il prêchoit & faisoit les Catéchismes lui même. 5. *Conrad* II., de Demin. 6. *Conrad* III, Comte de Gutzkou résigna en 1243. 7. *Guillaume*, Docteur. Il obtint des Ducs de Stargard les villes de Colberg & de Coeslin en payant 1500 marcs d'argent, outre la cession de quelques dîmes. Il résigna en 1249. 8. *Herman*, *Comte de Gleichen*, qui obtint des avantages considerables en faveur du Chapitre, de Barnime I, & de Bogislas IV. 9. *Jaromare* III, *Prince de Rugen*, qui n'étoit que Diacre. Il mourut en 1299. 10. *Henri Wacholt*, mort en 1317. 11. *Conrad* IV. Il obtint du Pape Jean XXII, que l'Evêché de Cammin ne seroit jamais sujet à aucun Archevêque; il mourut en 1322. 12. *D. Guillaume* ou *Arnoud* Dominicain, siégea jusques en 1329. 13. *Frédéric d'Eichstett*, qui rendit des services considérables à ses Princes dans la guerre contre le Brandebourg & négocia la paix entre le Markgrave *Louis le Romain*, & *Barnime* III, Duc de Poméranie. 14. *Jean*, fils d'Eric, Duc de la Basse-Saxe parvint à l'Evêché n'étant agé que de 14. ans, & mourut en 1373. 15. *Philippe Lambach de Rehberg*, jusques en 1386. 16. *Jean Guillaume*, qui mourut avant que d'avoir été sacré, de sorte que *Bogislas* VIII fut proprement le Successeur de Philippe; il resigna en 1392, & fut chargé du gouvernement par la mort de Wratislas VII, son frère. 17. *Nicolas de Bock*, qui excommunia Bogislas VIII, son prédécesseur, parce que celui-ci ne voulut point ceder les biens de l'Evêché qu'il avoit affranchi & dégagé de ses propres deniers, avant que l'Evêché lui eût remboursé les 40000 florins. Le Duc en appella au Pape, qui nomma des Commissaires, devant lesquel l'Evêque ne voulut point plier. Bogislas prit donc la résolution de se faire payer par la force des armes, en entrant avec ses troupes dans le païs de l'Evêque: ce qui le chagrina tellement qu'il se démit de son Evêché en 1395, & se fit de l'Ordre de Prusse. 18. *Magnus*, Duc de la Basse Saxe, qui continua la dispute avec Bogislas, qui fut enfin condamné par le Commissaire du Pape à restituer les biens au Chapitre, sans qu'il eût reçu la somme qu'il demandoit. Bogislas n'eut qu'une ressource, savoir l'appel au futur Concile; il s'en servit, & resta ainsi tranquille possesseur de ces biens jusques à sa mort. Peu de tems après l'Evêque *Magnus* assista au Concile de Costnace, où il donna, non seulement son suffrage au supplice de *Jean Hus*, mais sçut aussi disposer les choses de maniere, que le fils & la veuve de Bogislas VIII furent condamnez par le Concile. Ils refuserent de se soumettre à sa decision, & on lança l'excommunication contre eux, Cependant cet Evêque ne vit point la fin de ce procès. 19. *Sigfried Bock* de Stolpe, qui avoit été Chancelier du Roi Eric. Celui-ci voyant que les foudres du Vatican n'opéroient point eut recours au bras seculier & fit si bien que Bogislas IX, & sa mere, furent mis au Ban de l'Empire, par le Concile de Bâle. Ce ne fut qu'alors qu'ils se virent obligez d'entrer en un accommodement, par lequel le Duc restitua, an 1436, une partie des biens au Chapitre, & en retint pour le dédommagement des frais que l'on avoit causez à son pere, exigeant de plus qu'on lui confirmât son droit de Patronage & que jamais on n'eliroit un Evêque de Cammin sans le consentement du Duc de Poméranie regnant. Cet Evêque mourut en 1446. 20. *Henning Iven de Stolpe* Il dedia l'Université de Grypswalde le 17 octobre 1456. 21. *Louis* qui se demit de son Evêché en 1479. 22. *Marin de Fregeno*, Italien, que d'autres nomment *Martin de Fregeno*, ou *Stegeno*. Il avoit rendu de grands services à la Cour de Rome, parce qu'étant Legat en Suéde & ailleurs, il avoit prêché les Indulgences avec beaucoup de succès; c'est pour cette raison que le Pape le proposa au Chapitre qui l'élut finalement. Il mourut à Rome, où il étoit allé pour obtenir le Chapeau de Cardinal, en 1488. 23. *Benoit de Waldstein*, qui acheta l'Episcopat d'un Cardinal, en faveur duquel le Pape avoit disposé de l'Evêché de Cammin, parce que Marin de Frégeno avoit cedé ce droit au Pape contre toutes les immunitez de cet Evêché. Après qu'il eut été reçu dans son Chapitre, il assembla un Synode en 1492, à Stargard, où l'on se donna beaucoup de peine pour mettre des bornes au luxe de l'habillement des Concubines des Prêtres. Comme cet Evêque agréoit peu au Duc Bogislas, X, le Duc obtint du Pape Alexandre VI, qu'on pourroit élire un Administrateur ou un autre Evêque, 24. *Martin Carith*, Maître ès Arts & Docteur du Décret. Il avoit été auparavant Chancelier du Duc Bogislas. Il célebra à Stettin en 1500 un Synode, où l'on attaqua vivement le concubinage des Prêtres. Il mourut en 1520. 25. *Erasme Manteuffel*, Licentié en Droit, qui avoit été Gouverneur du fils de Bogislas. Il s'opposa d'abord vivement à la Doctrine de Luther, & porta le Duc George, son Eleve, à user de plusieurs violences contre ceux qui en faisoient profession. Mais lorsqu'après la mort de George, Barnime XI, & Philippe n'écoutérent plus ses avis, il changea de sentiment & se rangea, en 1536, à la Confession d'Ausbourg. Il examina & ordonna dans la suite, plusieurs Ministres Lutheriens. Cependant il ne put être engagé à accepter le titre de Surintendant général des Eglises de Poméranie. Il mourut le 26 janvier 1543. 26. *Barthelemi Schwavenius*, que trois Surintendants & sept Pasteurs de Pomeranie ordonnérent & confirmérent. Quelques Etats de son Evêché protesterent contre lui, parce qu'il vivoit dans le mariage, & obtinrent de l'Empereur, en 1548, un Edit pour le faire casser. Les Ducs de Poméranie en appellérent à la Diéte de l'Empire & déduisirent leurs droits sur cet Evêché. Mais Schwavenius mit bientôt fin à ce débat en résignant son Evêché. 27. *Martin Wischer*, Disciple de Melanchthon. Schwavenius l'avoit envoyé à Rome pour y demander sa confirmation, mais comme on la refusa à Schwevénius, parce qu'il étoit marié, Martin l'obtint pour lui même. Schwavénius fut si éloigné de s'irriter contre Martin, qui avoit été Chantre du Chapitre, qu'au contraire il résigna volontairement en sa faveur & intercéda pour lui auprès du Duc. Martin fut cependant obligé de promettre, que malgré la confirmation obtenue du Pape, il reconnoitroit toûjours le droit du Duc sur l'Evêché, & contribueroit, de toutes ses forces, à l'avancement de la Doctrine de Luther. Il observa fidélement sa promesse, jusques au jour de sa mort, qui fut le huitiéme juin 1556. 28. *Jean-Frederic*, Duc jusques en 1574. 29. *Casimir*, jusques en 1600. 30. *François*, jusques en 1618. 31. *Ulric*, jusques en 1622. 32. *Bogislas*, jusques en 1637. Ces cinq Evêques furent tous Ducs de Pomeranie, & ne jouirent de l'Evêché que jusques au tems où ils durerent se charger du Gouvernement. 33. *Ernest Bogislas*, Duc de Croja & d'Artschot. Il avoit deja été designé en 1632; par Bogislas son prédécesseur. La guerre qui survint jetta les affaires dans un desordre extrême, jusques à ce qu'à la Paix de Munster, toute la Poméranie, aussi bien que les terres de l'Evêché de Cammin, furent partagées entre la Suéde & le Brandebourg. Le Brandebourg eut presque toutes les dependances de l'Evêché & la liberté de retirer les prébendes des Chanoines d'alors, à mesure qu'ils mourroient, ce que l'on ne fit pourtant pas; mais on laissa tous sur l'ancien pié, à l'élection de l'Evêque prés. L'Evêque d'alors, qui n'osa plus porter que le titre de Prevôt du Chapitre, fut cependant gratifié du Baillage de *Stolpe*, & de quelques biens du Comté d'Eberstein, qui retombérent à l'Electeur en 1680, lorsque cet Evêque mourut. * *Scriptores Pomeraniæ*. Micrælius, l. 3. *partie* 2. *p.* 636. Zulichius, *in Historia Episc. Cammenens.* Pontanus, *Rerum Danicarum*, *l.* 10. P. Wuit, *Canon. irregular. Cammin. Historica Synopsis Episcoporum Camminensium*. Mary, *Dict. Géogr.*

* CAMINHA, petite ville de Portugal dans la province qui porte le nom d'Entre-Douro-&-Minho, à l'embouchure & au midi du Minho. Elle est au nord'ouest de Braga, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

CAMINIEK. *Voyez* KAMINIEK.

CAMINITZA ou CHAMINITZA, anciennement *Olenus*, *Olenum*, étoit autrefois une ville Episcopale & maintenant ce n'est qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée, sur la riviere de Primanto en Latin *Pirus* ou *Pierus* près de son embouchure, à cinq ou six lieues de la ville de Patras vers le midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAMIS, idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Ministres de la Secte de Xenxus. Ces idoles représentent les plus illustres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font batir de magnifiques temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la santé du corps, & la victoire sur les ennemis. * Kircher, *de la Chine*.

CAMISARS c'est ainsi qu'on a nommé les Rebelles des Sévennes & du Vivarais, qui se soulevérent au commencement de ce siécle. Les sources de ces desordres, étoient d'un côté, la persecution que les Religionaires de ce païs-là avoient à soutenir, sur tout de la part des Ecclésiastiques; & de l'autre la misere, qu'ils attribuoient à des impôts accablans dont on les surchargeoit. C'est pour cela que parmi les Rebelles il y avoit des Catholiques Romains, quoique la plus grande partie fût de Protestans, qui se souvenoient mal des preceptes de leur divin Maître. Ils furent encore poussez à ces excès par un reste de cet esprit fanatique qui y avoit fait de grands ravages du tems des petits Prophêtes du Dauphiné, & qui n'y étoit pas entiérement éteint. Sur la fin de l'année 1702, les attroupemens commencérent. On en vit 500 au dessus d'*Alais* dans les Sevennes. L'Intendant du Languedoc y envoye des troupes & des Archers qui en prirent trois que l'on roua tout vifs. Les Camisars, pour se venger, se jettérent sur plusieurs Ecclésiastiques qu'ils tuerent & sur plusieurs églises qu'ils pillérent & brûlérent. Quarante ou cinquante de ces Mutins vinrent fondre sur l'Abbé du *Cheila* duquel ils se plaignoient beaucoup & le massacrérent. Ce fut là comme le signal d'une revolte generale. Ils enlevérent de quelques maisons, de quelques chateaux, & même de quelques compagnies de milice, des fusils pour armer trois cens hommes, le reste n'avoit encore que des haches & des faulx. Les munitions de guerre & de bouche ne leur manquoient point, ayant des intelligences dans Nîmes, & toute la campagne pour eux. En janvier 1703, on faisoit monter les Rebelles à dix mille hommes. La Cour, qui dans les commencemens avoit négligé ces mouvemens, dont les suites étoient sérieuses, envoya contre eux M. *Julien* Maréchal de camp, avec quelques regimens de troupes réglées pour soutenir le Comte de *Broglio* Lieutenant Général qui y étoit deja. Dans differentes rencontres les Camisars, qui se battoient en desespérez, remportoient le plus souvent tout l'avantage, & par là trouvoient le secret de s'armer aux dépens des troupes du Roi. Le desordre se répandit si fort que l'exercice de la Religion Romaine fut comme aboli dans trois diocéses. La Cour fit partir dans ce même mois de janvier le Marechal de *Montrevel* avec ordre de former une armée de dix ou douze mille hommes pour faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. Il offrit d'abord, de la part du Roi, une amnistie générale, à l'exception des Chefs de la revolte, mais sans effet, & il apperçut dans peu que cette guerre étoit de conséquence. Pour mettre les Ecclésiastiques à couvert de toute insulte, il rendit par une ordonnance du 24 fevrier, les Communautez responsables de tout ce

qui

qui leur arriveroit. Cette ordonnance ne fit qu'augmenter le nombre des Rebelles qui avoient pour Chef *Roland*. Il ne se passoit presque point de jour où il n'y eut des rencontres entre les troupes du Roi & les Camisars. Il y eut un combat aux *Guarrigues de la Calmette* où le régiment de *Fimarçon* souffrit beaucoup. Il y en eut un plus sanglant à *Pompignan* où les Sévenols firent tomber les troupes du Roi dans une ambuscade, & où ils taillerent en piéces 1500 hommes & quantité de Noblesse, dans une action qui ne dura qu'une demie heure. Les troupes du Roi, à leur tour, brûloient quantité de villages pour allarmer & punir les Rebelles; mais ces rigueurs ne faisoient qu'en grossir le nombre, & les rendre plus furieux. Le Comte de Broglio alla en Cour pour donner une juste idée du peril, & pour demander de nouvelles troupes. Quoi que le Maréchal de Montrevel fût dans Nîmes, une assemblée de Religionaires osa, le jour des Rameaux, faire publiquement, & sans précaution, l'exercice de la Religion, dans un moulin à la porte de la ville. Le Maréchal sortit avec quelques troupes & les passa, au nombre de 150, au fil de l'epée. Les Mécontens ayant protesté que si l'on massacroit ainsi leurs Fréres, ils ne feroient grace à aucun ancien Catholique, le Maréchal à son tour declara que la mort d'un Catholique Romain seroit vengée par le supplice de dix nouveaux Convertis. Mais toutes ces menaces n'intimidoient pas des Esprits que le desespoir avoit poussez aux derniéres extrémitez. Le 29 avril il y eut un combat sanglant à *Bagar* entre Anduze & Alais; le Roi y perdit 1800 hommes, & les Camisars qui avoient pour Chefs les Sieurs *Deperres* & *Cavallier* & le *Chevalier de S. Chattes* ancien Catholique natif de Nîmes, y en perdirent trois cens. M. de *Salgas* ayant été accusé d'avoir prêté sa maison aux Camisars pour y fondre de l'argenterie, fut condamné le 25 juin aux galéres perpétuelles; son château fut rasé & ses biens confisquez. Le 28, il y eut un combat sanglant entre 450 Rebelles, & les troupes de M. Julien, où ce dernier eut du dessous. Les pertes que les Camisars souffroient étoient d'abord reparées, & jamais on n'a vu une guerre plus cruelle de part & d'autre. La Moisson rappella les Camisars chez eux, mais dès qu'ils l'aurent finie, ils reparurent les armes à la main, & on n'entendoit parler que de rencontres, que de supplices & de représailles. Dans le mois de septembre on arrêta quelques-uns des Officiers étrangers qui vouloient se jetter parmi les Camisars, les autres échapérent & se joignirent aux Rebelles. Le Marquis de Rochegude fut conduit au fort de Saint-Hippolyte. Au mois d'octobre, la troupe de Cavallier se battit auprés de Lussan contre le régiment Royal Comtois, commandé par M. de *Vergetae*: chaque parti s'attribua la victoire. Les troupes du Roi y perdirent environ six cens hommes. On permit aux anciens Catholiques des Sévennes & du Vivarais de prendre les armes contre les Rebelles. Ils se donnérent le nom de *Camisars blancs* ou *Camisars Royalistes*. Le Maréchal de Montrevel voyant qu'ils ne s'amusoient qu'à piller leur fit ordonner de se retirer chez eux. Le 20 décembre, il y eut un combat entre Alais & Saint-Hyppolyte, entre Cavallier & des troupes qui escortoient des prisonniers que l'on transféroit de la premiére de ces places dans la seconde. Les *Camisars noirs* tuérent bien du monde. Quoiqu'on eût presque tout brûlé dans les Sevennes, les Rebelles ne se décourageoient point & faisoient succéder des barraques à leurs maisons réduites en cendre. En 1704, au commencement de l'année, Mr. de Fimarçon battit une troupe de Rebelles proche de Nages, mais il y perdit un trés-grand nombre de ses Dragons. Environ ce tems-là, le Duc de Savoye fit une irruption dans la Provence. Les Habitans des Vallées sachant les mouvemens des Sevennes, faisoient des courses jusques dans le Dauphiné, tâchant de se joindre aux Rebelles. Roland, à la tête de sa troupe, s'avança dans le Vivarais pour hâter, s'il étoit possible, une jonction qui leur auroit été si avantageuse. La Cour de son côté n'omit rien pour l'empêcher, & on ne peut exprimer les cruautez que les troupes du Roi exercérent dans les Sévennes, réduisant les Paroisses en cendre, & les Habitans à la dure nécessité de mourir de faim, ou par le fer & le feu. Les Camisars ne cherchoient qu'à vendre leur vie bien cher, & à vanger leurs femmes & leurs enfans massacrez. Le 14 février, ils en vinrent aux mains avec le régiment de la *Marine* auquel ils tuérent 500 hommes & quantité d'Officiers; de leur côté ils perdirent trés peu de monde. M. le Maréchal de Montrevel sachant que M. le Maréchal de *Villars* étoit nommé pour le relever; voulut faire un coup d'éclat pour réduire les Rebelles. Ayant donc appris qu'il y avoit, aux environs de Lunel, une troupe de 1800 Camisars commandez par Cavallier, le Maréchal y envoya le 16 avril des troupes, qu'il suivit. Le combat fut opiniâtre; il y eut six à sept cens hommes tuez de part ou d'autre. Cavallier eut deux chevaux tuez sous lui, & fit tous les devoirs d'un bon Général. Après cette action, le Maréchal de Montrevel partit pour la Guienne, & le Maréchal de Villars arriva à Nîmes le 22, avec ordre de tâcher de ramener les Rebelles par la douceur & par des promesses. On entama dans le mois de may des négociations pour terminer cette guerre sanglante. Il y eut une Conference entre M. de la *Lande* Maréchal de Camp & Cavallier à la vue de leurs deux troupes, auprès du bourg de Vésenobre. Cavallier demandoit qu'on accordât la liberté de conscience; que l'on délivrât tous les prisonniers pour cause de Religion, qu'on accordât une amnistie générale, & à lui Cavallier le pouvoir de sortir du Royaume avec 400 hommes de sa troupe. Le neveu du Maréchal de Villars se rendit en Cour pour faire ratifier le traité. Mais pendant qu'on amusoit les Camisars par des traitez, les troupes du Roi les environnoient pour les surprendre. Les Camisars s'en apperçurent, & le 19 may il se donna un combat où il y eut un grand carnage. L'on compte que les Camisars n'étoient que quatre mille hommes & que l'armée du Roi montoit à 14000. Les Camisars gagnerent trois drapeaux, un étendart, deux cens chevaux & autant d'armes qu'ils purent emporter. La division se mit parmi les Chefs des Camisars. Cavallier prêta l'oreille à un accommodement, & eut une conference à la vue de tout Nîmes dans le Jardin des *Récolets* avec M. le Maréchal de Villars. On lui accorda de sortir du Royaume avec six ou sept cens hommes de sa troupe & d'être escortez jusques en Alsace. En passant à Lyon le Roi lui fit toucher par le Prevôt des Marchands 500 écus de gratification. Le traité avec Cavallier ne fit pas cesser les troubles. *Roland*, *Ravanel*, & *Catinat* demeurerent les armes à la main, ne voulant point entendre de traiter qu'à condition que l'amnistie fût générale & que la liberté de conscience fût renduë. Le Maréchal de Villars outré du peu de succès de ses négociations, passa tout d'un coup aux derniéres cruautez. Le huitiéme juin il partit de Nîmes & fit massacrer tout ce qu'il rencontra à *Courtilles*, à *Manobles* & à *Calognac*. Le Comte de Toulouse écrivit au Maréchal de Villars que l'on avoit embarqué de la part des Alliez cinq ou six cens hommes la plupart François réfugiez pour les faire débarquer à *Cette*. Le Maréchal profitant de l'avis, y fit marcher des troupes, & il s'y rendit en personne. Les trois tartanes où étoient les troupes de debarquement furent mal traitées. L'une fut prise par les François, l'autre étant restée à sec sur les mers de Gênes fut brûlée, après avoir sauvé ce qui étoit dessus, & la troisiéme rentra dans le porte de Ville-Franche. *Gaillés* d'Usés qui avoit ménagé l'accommodement des Camisars, retourna à Nîmes au mois d'août, gratifié d'une pension de 800 livres, & avec ordre de tenter un nouvel accommodement. Mais on refusa de l'entendre. Roland fut surpris dans le château de Castelnau avec cinq ou six de ses Officiers. Un Dragon le tua d'un coup de fusil. Ravanel se mit à la tête des troupes revoltées. Cependant le parti des Camisars commançoit à se desunir & à diminuer. *Jeannin* un des Chefs des Mécontens se rendit avec quelque monde. *Catinat* & *Castanet* arrivérent à Genéve le huitiéme octobre, & il n'y avoit plus de Chef accrédité que Ravanel qui avoit commencé de traiter avec le Maréchal de Villars, mais qui trompa le Maréchal. Ce Maréchal partit au mois de janvier 1705, pour se rendre en Cour; il arriva le 15 à Paris. Le lendemain il alla à Versailles, où il salua le Roi qui le traita de Duc. Le 22 de mars, le Duc de Berwick prit congé de la Cour pour aller commander dans le Languedoc où les Rebelles faisoient encore des courses. Dans le mois suivant *Ravanel* & *Catinat* qui étoient rentrez dans le Royaume, furent pris, de même que *Vilas* & *Jonquet*. Les deux premiers furent brûlez vifs, & les deux autres rompus; de même que les Sieurs *Alison* & *Alégre*, Marchands de Soye, pour les avoir favorisez. La sentence fut exécutée le 21 avril. Ce fut un Suisse du régiment de *Courten*, qui ayant été pris à Nîmes parmi les Camisars, offrit au Duc de Berwick de lui faire avoir Ravanel & Catinat si on lui accordoit sa grace. Le Duc ayant demandé à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le Royaume, il répondit *qu'il y étoit envoyé par la Reine d'Angleterre, & que si on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le Maréchal de Tallard*. Le Duc repartit, *& moi je te dis que dans quelques heures tu ne seras pas en vie*. Le 28, on prit *Francezes* autre Chef des Camisars qui fut brûlé vif. Les Chefs des Rebelles ayant ou traité, ou payé de leur tête, la paix fut enfin renduë à ces Provinces infortunées. Le Roi accorda à la province du Languedoc quatre mille livres à prendre sur le don gratuit du Clergé, pour rétablir les églises détruites pendant les troubles. * *Mémoires du tems. Lettres choisies de M. Fléchier, &c. tome* 1.

CAMITZ ou CAMENTS, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute-Saxe. Ce lieu est fortifié & situé dans la Haute Lusace sur la riviére d'Elster, à cinq lieues de la ville de Bautzen, & à sept de celle de Dresde. * Mary, *Diction. Géogr.*

CAMMA, Dame de Galatie, épousa Sinatus qui étoit trés-consideré dans le païs: ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperduement Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma se retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la sollicitoit continuellement de l'épouser, faisant agir ses soins d'un côté, & ses parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame feignant de déferer aux services de l'un, & aux priéres des autres, promit de le prendre pour mari. Lorsqu'ils furent au temple, où la ceremonie des épousailles se devoit faire, comme c'étoit la coutume parmi les Galates de faire boire les nouveaux mariez dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bu la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de Virtute Mulierum*. Polyen, *l. 8. ch. 39.*

* CAMMARATA (Philippe) né à Palerme, y fut premiérement Juge Criminel, & Conseiller à la Cour des premiers appels, ensuite Juge Royal à la Cour suprême du Royaume, enfin dans une necessité urgente, Général de toutes les troupes de Sicile avec un pouvoir illimité. Tant de hauts & de pénibles emplois ne l'empêchérent pas de faire part au public de plusieurs beaux Ouvrages qui sont, *Juridicum discrimen inter Episcopos, Abbates, & Regulares novissime discussum in causa Mag. D. Dionysii Magno Ord. Magni Basilii, Abbatis Ecclesiæ D. Christophori felicis urbis Panormi; Patrocinium D. Berardi Ferro XIX, contra D. Jacobum Siers; Propugnaculum Veritatis circa Monasteriorum successionem in primogenitis, aliisque bonis fidei-commisso subjectis; Allegationes in causa manutentionis possessionis Principatus Butera & Petra Portia, cum dignitate Magnatis Hispaniarum, ac Marchionatus Militelli, aliorumque oppidorum; Responsa; Decisiva, tome* 1, *Responsa Legalia; Decisiva, tome* 2; *Allegationes pro sorore Anna Maria de Jovino nominibus contra Ven. Conventum S. Mariæ Montis Carmeli civitatis Sutera*. Il mourut à Palerme le quatriéme décembre 1675. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CAMMARET, petite place sur la côte de la Bretagne en France, dans le voisinage de Brest. Ce fut là qu'en 1694, la flotte Angloise entreprit de faire une descente qui n'eut pas un heureux succès.

CAMMATA. *Voyez* ALLIA.

CAMMERMEISTER, est le nom Allemand des *Camerarius* d'Allemagne. *Voyez* CAMERARIUS.

CAMMERSTAD (George) Allemand, natif de Misnie, étoit un célébre Jurisconsulte. Les Princes de la Maison de Saxe l'employérent dans plusieurs affaires, où il réüssit si heureusement, qu'il aquit de grands honneurs & de grands biens. Il étoit né en 1498, & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn. tit.* 35. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

CAMMIN, ville. *Voyez* CAMIN.

CAMOENS (Louis) Portugais, Poëte célébre, nommé par ceux du païs *le Virgile de Portugal*, étoit fils de Simon Vaz le Camoens, Gentilhomme, & d'Anne Macédo. Il fit ses études dans l'Université de Conimbre, & dès son plus jeune âge, il donna des marques d'un excellent génie. Se voyant sans biens, il porta d'abord les armes avec assez de réputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors. Il se signala en diverses occasions, & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'on lui creva d'un coup de fléche. Lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement. Il suivit Velasco de Gama, qu'Emmanuel II, Roi de Portugal, envoya l'an 1497 dans les Indes Occidentales, avec une flotte, pour ouvrir par l'Océan, une nouvelle route vers les Indes Orientales. Camoëns choisit ce voyage pour sujet de son Poëme des *Lusiades*, ou de la conquête des Indes par les Portugais. Il a écrit ce Poëme en partie sur la Mer Atlantique, & en partie sur la Mer Adriatique. *Voyez* ce que M. Arouet de Voltaire dit de ce Poëte dans son *Essai sur la Poësie Epique*. Le talent de Camoëns, pour la Poësie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale; mais ayant composé des vers Satyriques contre un des principaux, qui n'estimoit pas assez les Ouvrages d'esprit, il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire; & se retira jusques sur les frontiéres de la Chine. Il trouva moyen de revenir à Goa, & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'étant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez présent pour sauver son Poëme des *Lusiades*, en le tenant de sa main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprès d'Alexandrie. Ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister. Il se flatta que son esprit le pourroit tirer de la misére, & il acheva le Poëme que nous avons de lui, sous le titre de *As Lusiadas*, qu'il dédia l'an 1569, au Roi Dom Sébastien. Ce Prince étoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poësie, que Camoëns ne reçut point la récompense qu'il espéroit de son Ouvrage. Il rampa donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579, âgé d'un peu plus de cinquante ans. Outre ce Poëme qu'on a traduit en diverses Langues, nous avons un Recueil de ses Poësies, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens*. Ses autres Ouvrages sont perdus. On lui reproche de n'être pas assez clair, & d'avoir mêlé trop indiscrétement les Fables du Paganisme avec les véritez de la Religion. Sa Vie est à la tête de son Poëme, & on pourra la consulter, aussi bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, & particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7; ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 294. *n.* 1324. de l'édit. de Hollande 1725.

CAMON, ville de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain, où fut enseveli Jair septiéme Juge des Hébreux. * *Juges, ch.* 10. *v.* 5.

* CAMON, ville en deçà du Jourdain dans le Grand-Champ ou *Campus-Magnus*, à six milles de Légion tirant vers le septentrion. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit païs de l'Etat de Venise en Italie, est dans le Bressan, le long de la riviére d'Oglio, aux confins de la Valteline. C'est un passage fort fréquenté de Suisse en Italie. * Mary, *Dictionnaire Géogr.*

CAMOS (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de St. Augustin, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit de Barcelone, & sortant d'une Maison noble, il se vit obligé par

par honneur d'en soutenir l'éclat, à la guerre & ailleurs ; mais aprés avoir perdu sa femme à l'âge de trente-huit ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint Augustin. Quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Théologie avec les jeunes Religieux, & y fit un grand progrés. Depuis, étant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la Terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses Bulles, & mourut en 1606, dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçues. Il étoit alors âgé de 63 ans. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, comme *Microcosmo y gobierno universal del Hombre Christiano*, *&c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAMOTI ou CAMOTIO (Jean-Baptiste) d'Asolo en Italie, fut très-savant dans les Langues Orientales, & au jugement de Simler il étoit incomparable dans les Lettres Grecques. Il étudia quelque tems la Medecine, & ensuite ayant renoncé à cette Science, il enseigna publiquement la Philosophie à Boulogne dans l'Ecole Espagnole durant le Pontificat de Jules III. Et pendant celui de Paul IV, il exerça la même profession à Macérata dans la Marche d'Ancone. Pie IV, l'appella à Rome pour l'occuper à traduire les Ouvrages des Péres Grecs. On a publié ses Harangues, & ses Commentaires sur la Metaphysique de Théophraste. Il a traduit en Latin la Physique de Psellus, & les Commentaires d'Olympiodore sur les Météores. On dit que plusieurs autres de ses Ouvrages restent manuscrits dans les bibliothéques d'Italie, sans que ceux qui les possedent prennent la peine de les donner au public. Il mourut en 1581, âgé de 60 ans, & laissa un fils nommé *Timothée*. * De Thou, *l.* 74. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 227 *& suiv.* de l'édit de Hollande 1715.

CAMOUS, canal. *Voyez* l'article de TZARITZA.

CAMPAGNA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ulterieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruinée. Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieuës de la Mer. * Leandre Alberti, *Descr. d'Italia.*

* CAMPAGNA (Léonard) Docteur en Philosophie & habile Jurisconsulte de Messine, florissoit vers l'an 1627. On a de lui, *Pro Legibus Panegyricum; Secundum pro Lege Panegyricum; Prolusio, quam in auspicanda Imperialium Institutionum explanatione habuit pridie Idus Septembris; Prolusio, quam in exordienda Civilis Juris Institutionum expositione habuit Idibus Septembribus*, 1625. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPAGNA DI ROMA, ou Campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en Latin, *Campagnanus, Sabatus, Acheron, Acherus, Ocinarus*, petite riviere du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citérieure, près de Martorano, baigne les bourgs d'Altelia & de Savuto, & se decharge dans le Golfe de Sainte-Eufémie. * Mary; *Dict. Géogr.*

* CAMPAILLA (Caloger) né en Sicile de parens nobles en 1498, fut dès sa plus tendre jeunesse fort attaché à l'étude. Il fut bon Orateur, Poëte & Jurisconsulte. Il eut divers emplois dans sa patrie. En 1563, donna au public un Poëme intitulé *Piacer d'Amanti*. Il mourut six ans après, savoir en 1569. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAILLA (Thomas) naquit le septiéme avril 1608, de parens fort nobles, à Modica ville de Sicile, au sud-ouest de Noto. Jusqu'à l'âge d'onze ans, il eut l'esprit bouché, mais depuis ce tems-là, son esprit se dégagea de la matiére, de sorte qu'en peu de tems il surpassa ses Condisciples, & qu'il regagna amplement le tems perdu. L'application qu'il eut à l'étude le rendit habile Philosophe, bon Poëte, grand Arithméticien, Astronome, Géographe, Jurisconsulte & même Théologien. Mais il excelloit sur tout dans la Poësie Italienne dont il faisoit ses délices. On a de lui plusieurs piéces Italiennes qui lui font honneur, qui peuvent le faire passer pour un des meilleurs Poëtes que l'Italie ait produits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAN, petite ville de France dans la Bigorre. Elle est sur l'Adour au midi de Tarbe, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAMPANA (Albert) de Florence, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, & la Théologie qu'il professa à Pise, & à Padoue. Dans la derniére de ces villes, s'étant confié avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guérir d'une maladie, il mourut d'apoplexie le 14 septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers Ouvrages; mais on n'a de lui qu'une Traduction de la Pharsale de Lucain en Langue Italienne. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CAMPANA, lieu où il y a des bains près de Pouzol, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, village du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure à une grande lieue d'Umbriatico du côté du couchant. On prend Campana pour l'ancienne *Calasarna*, bourg des Lucaniens. * Mary, *Diction. Géogr.*

* CAMPANA, nom d'un Cap de Toscane près des ruines de l'ancienne Populonie, environ à deux lieues de la ville de Piombino vers le couchant. * Mary, *Diction. Géogr.*

CAMPANELLA (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Stilo, petit village de la Calabre en Italie, où il naquit le cinquiéme septembre de l'an 1568. Il apprit avec une rapidité prodigieuse, tout ce qu'on enseigna à sa jeunesse. Dès l'âge de 13 ans, il possedoit parfaitement les Orateurs, & les Poëtes anciens, & faisoit avec facilité des discours & des vers sur les sujets qu'on lui proposoit. Il prit l'habit de Religieux dès l'âge de 14 ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie à *San-Giorgio*, son Professeur étant engagé d'aller argumenter à des Theses dans la ville de Cosenza, & se trouvant incommodé, pria le Frère Campanella d'aller disputer en sa place; il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait; & le flatta même d'avoir le génie de Telesius. Après qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, on l'envoya à *Cosence* pour étudier en Theologie; mais son penchant l'entraînoit vers la Philosophie. Il commença dès lors à secouer le joug de l'autorité & d'établir pour principe qu'il devoit prendre par tout ce qu'il trouveroit de bon. Les louanges qu'on lui avoit données dans la dispute dont on a parlé, firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Telesius. Il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa maniére de philosopher; & ayant depuis sçu qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son Apologie. Il n'avoit que 22 ans, quand il commença à écrire. En 1590, il alla à Naples pour faire imprimer quelques uns de ses Ouvrages. En arrivant en cette ville, & passant devant un monastère de Récolets, il vit une si grande quantité de monde qui y entroit & qui en sortoit, qu'il eut la curiosité d'en apprendre la raison. On lui dit qu'on y soutenoit des Theses de Philosophie. Il y entra comme les autres, & ayant obtenu la permission d'y disputer, il s'en aquitta si bien, qu'il s'attira des Eloges de tous ceux qui se trouvérent dans cette assemblée. Les Religieux de son Ordre le menerent en triomphe dans leur monastére, & quelque tems après il assista à d'autres Theses de Theologie, qu'un ancien Professeur de son Ordre faisoit soutenir. Campanelle y parla avantageusement de quelqu'une des propositions qui étoient dans ces Theses. L'ancien Professeur meprisant ces louanges, l'interrompit brusquement, & lui dit que ce n'etoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faisoit que de sortir de Philosophie, de juger des Questions de Theologie. Ce mepris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à son tour, & répondit à l'ancien Professeur qu'il étoit un ignorant, que tout jeune qu'il paroissoit, il en savoit plus que lui, & qu'il étoit en état de lui apprendre la Théologie. Ce Religieux offensé déclara une guérre mortelle à Campanelle; & ce fut par les cabales de ce vieux Professeur, qu'on le poursuivit vivement. Les nouvelles opinions de Campanella revoltérent bien du monde de Naples & il n'y trouva pas tous les agrémens qu'il croyoit y trouver. Il en sortit donc en 1592, pour aller à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il passa de là à Florence où il présenta quelques-uns de ses Ouvrages au Grand Duc Ferdinand, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres; mais il n'y demeura pas long-tems & résolut d'aller à Padoue. Comme il passoit par Boulogne, on lui enleva adroitement ses Ecrits & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquisition; mais il ne s'en inquiéta pas & continua sa route. Il demeura quelques années à Padoue, occupé à instruire quelques jeunes Venitiens, & à leur enseigner ses sentimens, aussi-bien qu'à composer quelques Ouvrages. Il retourna ensuite à Rome où il fut mieux reçu que la premiére fois, & où plusieurs Cardinaux lui témoignérent beaucoup d'amitié. Il étoit en 1598 à Naples, mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans sa patrie. Quelques paroles qui lui étoient échapées sur le gouvernement d'Espagne & sur des projets de revolte, ayant été rapportées aux Espagnols, ils le firent arrêter & conduire à Naples en 1599 comme criminel d'Etat. On le mit jusqu'à sept fois à la question, dans laquelle on lui fit souffrir les douleurs les plus cruelles & on le retint 27 ans en prison. On n'en usa pas toûjours aussi sévérement à son égard; dans les commencemens il ne voyoit personne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la suite il eut la liberté de voir ses amis & de travailler. Il composa même dans sa prison plusieurs Ouvrages; & *Tobie Adami* de Saxe qui revenoit de Jérusalem ayant eu en passant par Naples la curiosité de le voir, s'en chargea, à la priére de quelques uns, & les fit ensuite imprimer en Allemagne. La disgrace du Duc d'Ossone, Viceroi de Naples, qui l'aimoit & le consultoit souvant, le fit dans la suite tenir plus resserré, & prolongea même selon les apparences sa prison. Il paroît que l'Inquisition se mêla aussi de son affaire, puisqu'il dit lui même que les accusations qu'on proposa contre lui, rouloient sur la Religion, & qu'on lui faisoit un crime de ses nouveaux sentimens sur la Philosophie. Au reste plusieurs personnes de distinction sollicitérent en Espagne en sa faveur. Le Pape Paul V envoya même, en 1608, *Scioppius* à Naples pour demander sa liberté, mais l'affaire du Duc d'Ossone qui arriva en ce tems-là, rendit ses bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoissoit par ses Ecrits, agit plus efficacément pour lui auprès du Roi d'Espagne Philippe IV. Car à sa sollicitation le Duc d'Albe, Viceroi de Naples, eut ordre de le mettre en liberté: ce qui se fit le 15 mai 1626. Campanella alla aussi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les prisons du saint Office, mais il n'y étoit prisonnier que de nom; car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit souhaiter. On apporte differentes raisons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella pour se délivrer de la dure & longue prison où les Espagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquisition d'Espagne à laquelle on l'avoit déferé, à celle de Rome où il espéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un pretexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puisque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accusé d'avoir avancé quelques erreurs dans ses livres, il étoit à propos qu'il vînt à Rome rendre raison de sa foi devant le Tribunal de l'Inquisition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems en une espéce de prison, pour colorer ce prétexte. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629, mais les Espagnols le haïssoient trop pour le laisser en repos. L'amitié du Pape qui le prit au nombre de ses Domestiques, qui lui donna une bonne pension, & qui le combla de biens, excita leur jalousie; & les liaisons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux soupçons contre lui. Il sçut qu'ils machinoient quelque chose contre sa personne, & crut devoir se mettre à couvert de leurs coups. Il se déguisa donc en Minime, & sortit secretement de Rome, en 1634, dans le carrosse de M. de Noailles Ambassadeur de France. Il s'embarqua ensuite pour la France & arriva à Marseille, au mois d'octobre. M. Peiresc ayant appris son arrivée, l'envoya chercher dans une litiére, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année suivante, Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII, & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une pension de deux mille livres. Il a passé le reste de sa vie dans la maison des Jacobins de la Rue saint Honoré & y est mort le 21 mai 1639, dans sa 71 année. Les jugemens ont été fort partagez sur cet Auteur. Une chose dont on ne peut disconvenir, c'est qu'il a eu des sentimens bien singuliers & bien hardis, & qu'il s'est trop abandonné à son imagination. On a de lui, *Philosophia sensibus demonstrata & in octo Disputationes distincta adversus eos, qui proprio arbitratu, non autem sensata duce Natura philosophati sunt, ubi errores Aristotelis & Asseclarum ex propriis dictis, & Naturæ decretis convincuntur, & singulæ imaginationes pro eâ à Peripateticis fictæ prorsus rejiciuntur, cum vera defensione Bernardini Telesii.* Neapoli, 1591, in quarto; *Prodromus Philosophiæ instaurandæ, id est, Dissertationis de natura rerum compendium, secundum vera principia ex Scriptis Thomæ Campanellæ præmissum*, Francofurti, 1617, *in quarto*; *De Sensu rerum & Magia libri quatuor mirabilis occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur mundum esse Dei vivam statuam, beneque cognoscentem, omnesque illius partes, partiumque particulas sensu donatas esse, alias clariori, alias obscuriori, quantum sufficit ipsarum conservationi, ac totius in quo consentiunt, & ferè omnium Naturæ arcanorum rationes aperiuntur, Tobias Adami recensuit & nunc primum evulgavit*, Francofurti, 1620, *in quarto*; *Iidem libri correcti & defensi à stupidorum incolarum mundi calumniis*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Apologia pro Galilæo Mathematico Florentino, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi, quam Galilæus celebrat, faveat Sacris Scripturis an adversetur*, Francofurti, 1622, *in quarto*, *Realis Philosophiæ Epilogisticæ partes quatuor, hoc est, de rerum natura, hominum moribus, politica, cui civitas solis adjuncta est, & œconomica, cum adnotationibus Physiologicis à Tobia Adami nunc primum edita, quibus accedunt Quæstionum partes totidem, ejusdem Campanellæ contra omnes Sectas veteres novasque ad naturalem ac Christianam Philosophiam hisce libris contentam confirmandam*, Francofurti, 1623, *in quarto*; *Atheismus triumphatus, seu contra Antichristianismum*, Romæ, 1631, *in folio*, item Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Gentilismo non retinendo Quæstio unica. Utrum liceat novam post Gentiles cudere Philosophiam. Utrum liceat Aristoteli contradicere. Utrum liceat jurare in verba magistri*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Prædestinatione, electione, reprobatione & auxiliis divinæ gratiæ Centū Thomisticum*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Astrologicorum libri sex, in quibus Astrologia, omni superstitione Arabum & Judæorum eliminata, Physiologicè tractatur secundum Sacras Scripturas, & Doctrinam S. Thomæ & Alberti & Summorum Theologorum, ita ut absque suspicione mala in Ecclesia Dei multa cum utilitate legi possit*, Lugduni, 1629, *in quarto*; *Medicinalium juxta propria principia libri septem*, Lugduni, 1635, *in quarto*. Cet Auteur a laissé plusieurs autres Ouvrages. * Gassendi, *in Vita Peiresc.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* 1. *Imag. Illustr. ch.* 21. Lorenzo Crasso. *Elog. d'Uom. Let.* Le P. Niceron. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 67, *& suiv.*

CAMPANI (Jean-Antoine) *Voyez* CAMPANUS.

* CAMPANILIS (Jean-Baptiste) Prêtre de Palerme. Dans sa jeunesse il étudia chez les Jésuites où il fut reçu Docteur en Theologie. Ensuite il y enseigna la Philosophie. Il fut Confesseur du Marquis de Castel-Rodrigo, Viceroi de Sicile, lequel eut de l'amitié pour lui, & le fit Juge. On a de lui plusieurs Ouvrages, tous en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPANUS de Lombardie, Philosophe & Astronome celebre, homme subtil, bon Scholastique, versé dans l'Ecriture Sainte, savant dans les Nombres & dans le Calendrier. Ce sont les louanges que lui donna Trithême, qui ajoûte qu'il avoit publié plusieurs petits Ouvrages, dont la lecture pouvoit être utile aux Evêques, & dont il avoit lu les suivans, un Livre des Nombres Ecclesiastiques; un Traité de la composition des cadrans; un Calendrier, & quelques autres Ouvrages d'Astronomie. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. * Trithême, *de Script. Eccles.*

M. Du

M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, du onziéme siécle*.

*CAMPANUS, Mathématicien, vivoit dans le douziéme siécle, & étoit de Novare dans le Milanois. Il écrivit sur l'Astronomie, sur le Calendrier, & sur l'erreur de Ptolemée dans la supputation du mouvement de la Lune & du Soleil, & fit quelques autres Ouvrages. Trithéme, Génebrard & Blancanus parlent de lui, & Vossius croit qu'il y en a eu deux de ce nom, *de Mathesi, ch. 35. &c.* *Voyez* l'article précédent.

CAMPANUS (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Téramo, dans l'Abruzze Ulterieure, naquit vers l'an 1417, à Cavella village de la Campagne de Rome, & fut pour cette raison nommé *Campani*. Il étoit fils d'un pauvre paysan; & sa mére l'enfanta à la campagne. On l'avoit destiné à garder les brebis; mais un Curé de village l'ayant pris à son service, lui enseigna le Latin. Dès que son Maître fut hors d'état de le pousser plus loin, il alla à Naples, où il apprit les Belles Lettres sous *Laurent Valla*, & où peut-être il puisa cet esprit satyrique qu'on lui a reproché. De Naples il vouloit aller à Sienne pour apprendre le Droit, mais ayant été volé en chemin il se retira à Pérouse ville de l'Etat Ecclésiastique. Là il s'appliqua à la Philosophie, aux Mathématiques, à l'Eloquence, à la Poësie, comme à Padoue à l'étude de la Langue Gréque sous *Démétrius Chalcondyle*; mais c'est en Pérouse que Campanus composa quelques piéces en vers trop peu chastes. Pie II étant venu à Pérouse, *Jacques Piccolomini*, ensuite Cardinal de Pavie, connut Campanus & le fit connoître au Pape qui en fut charmé. Pie II le nomma Evêque de Crotone, & le transféra ensuite à l'Evêché de Téramo; & Paul II lui donna l'Archiprêtré de Saint Eustache. Campanus accompagna François Piccolomini, Cardinal Légat, en Allemagne, pour persuader la guerre contre les Turcs. A son retour en Italie, Paul II lui donna le gouvernement de Todi; il eut sous Sixte IV, celui de Foligno & de Città di Castello en Ombrie. La conspiration qui se trama dans ce pays pendant son gouvernement lui fit perdre cet emploi & l'affection du Pape, qui le soupçonna d'avoir part à la conspiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Eglise, & qui n'écouta aucune des sollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace. On attribue sur tout sa disgrace à la lettre que ce Gouverneur écrivit au Pape en faveur des Habitans de *Città di Castello*, assiégez par les troupes de Sixte IV. *Si V. S.* lui disoit-il, *n'y met point d'autre ordre, qu'est-ce que tout ceci, sinon une cruauté digne des Turcs, & non pas une conduite Chrétienne, Sacerdotale, ou qui ressemble à celle du Sauveur?* Campanus passa le reste de sa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le quinze juillet 1477, âgé d'environ cinquante ans; & fut enterré dans l'église cathedrale? Campanus s'est souvent distingué dans des actions publiques, entre autres dans la Diéte de Ratisbonne où il s'aquit beaucoup de réputation, par les savantes Harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi des Oraisons funébres de Calixte III, de Pie II, dont il a écrit la Vie, & de celle de Braccio Fortebraccio, grand Capitaine de Pérouse. Il a laissé plusieurs autres Ouvrages en prose & en vers. On ne doit pas omettre ici une circonstance curieuse, savoir, qu'Ulric le Coq étant venu établir une Imprimerie à Rome vers l'an 1466, Campanus, alors Evêque de Téramo, lui prepara les manuscrits, & y joignit des préfaces de sa façon. Michel Ferno a écrit sa Vie, & plusieurs Grands Hommes lui ont consacré des Eloges funébres. En voici un de la façon d'Ange Politien

Ille ego, laurigeros cui cinxit & infula crines,
Campanus, Romæ delicium, hic jaceo.
Mi joca dictarunt Charites; nigro sale Momus,
Mercurius acumen, tinxit utroque Venus.
Mi joca, mi risus, placuit mihi uterque Cupido,
Si me fles, procul hinc, quæso, Viator, abi.

On a de Campanus, *Joannis Antonii Campani Opera, cum ejus Vita, per Michaelem Fernum*, Romæ 1495, *in folio*, & Venetiis, 1502, *in folio*; *Epistolæ & Poëmata una cum Vita Authoris, Recensuit Joan. Burchardus Menckenius*, Lipsiæ, 1707, *in octavo*, *Titi Livii Decades ex editione Campani*, Romæ 1471 & 1472, *in folio*; *Brachii Fortisbrachii Vita*, Basileæ, 1545. * Volaterranus, *l.* 12. *Anthropolog.* Lilii Giraldi, *Dialog.* 1. *de Poetis sui temporis*, Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 22. Vossius. Le Mire. Sponde. Possevin. Gesner. Bayle, *Diction. Critiq.* Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*. Naudé, *Addition à l'Histoire de Louis XI*. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 2. p. 268. & suiv.*

CAMPANUS (Jean) Allemand, étoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. Il suivit Luther durant deux ans; mais depuis faisant secte à part, il enseigna à Wittenberg une opinion touchant la Céne, non seulement contraire à celle de Luther, mais encore differente de celle des autres Sacramentaires. Il enseignoit aussi que le Fils & le saint Esprit n'étoient pas deux personnes differentes de celle du Pére. Il s'attira plusieurs ennemis par ces blasphêmes, que les Catholiques & les Protestans ont également en abomination. * Pratéole, *Vita Campani*. Florimond, *l.* 2. *ch.* 16. *num.* 7. Osius, *l.* 1. *des Héréses*. Sponde, *A. C.* 1531.

CAMPASPE ou PANCASTE, l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, étoit une des plus belles personnes de son tems. Ce Prince la fit peindre nue par le fameux Apelle, & la céda généreusement à ce Peintre qui en étoit devenu amoureux. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10. Elien, *l.* 30. Lucien.

*CAMPATOIS, Secte d'Hérétiques, que S. Jérôme, écrivant contre les Luciferiens, appelle *Montois*. Ils s'élevérent contre l'Eglise dans le quatriéme siécle, & suivoient la doctrine des Donatistes & des Circoncellions. * Pratéole, au mot *Campatois*.

CAMPDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Glocester appellée *Kiftgate*. Le Comte de Gainsborong, Vicomte de Campden, y fait sa résidence. * *Diction. Anglois.*

CAMPE'CHE. *Voyez* SAN FRANCISCO DE CAMPE'CHE.

CAMPEGGI, famille illustre, & très considérée en Italie depuis plusieurs siécles. UGOLIN Campeggi fut choisi par ceux de Pise pour être leur Général. Un de ses Descendans nommé BARTHELEMI Campeggi, se rendit célebre par sa probité & par sa doctrine. Il vivoit sur la fin du XIV siécle, & il s'exila volontairement de sa patrie, pour n'être pas obligé de suivre le parti des Guelphes; mais le tems de son exil ne lui fut pas inutile, car il l'employa à l'étude du Droit Civil & Canonique, & y fit un très-grand progrès. Son fils JEAN Campeggi, fut encore plus versé que lui dans cette Science, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation à Padoue & ailleurs. Il a laissé divers Ouvrages, & entre autres; *Consilia*; *Tractatus de Statutis*; *De Immunitate*; *De Dote*, *&c.* Ce savant homme eut divers enfans, & entre autres le Cardinal LAURENT Campeggi dont il sera parlé dans un article séparé. Ce dernier s'étoit marié avant que de se faire Ecclésiastique, & avoit épousé *Françoise* Guastavilain, dont il eut trois fils & deux filles; 1. *Alexandre* Cardinal; 2. RODOLPHE, qui fut général des Vénitiens; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prelats de son siécle; 4. *Louise* femme de *Camille* Fantuccio de Boulogne; 5. *Eléonore*, mariée à *Alphonse*. Alexandre eut pour Maître les plus savans hommes de son siécle, comme Lazare Bonamici, Pierre Borthano, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caserte. Le Pape Paul III le fit Clerc de la Chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541 l'éleva sur le siége épiscopal de l'église de Boulogne sa patrie. Le Concile de Trente ayant été transferé en cette ville, les Prélats s'essemblérent chez Alexandre & Jean-Batiste Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurens, savoir Thomas & Marc-Antoine ses fréres, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Grosset; Jean Evêque de Parenzo son neveu, fils d'Antoine-Marie, son frére; & ses fils Jean-Batiste, Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'étoit de Boulogne. Ce dernier fut aussi Vice-Légat à Avignon, où il fit échouer les desseins des Huguenots qui cherchoient à se jetter sur les terres de l'Eglise. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III, au mois de novembre 1551, & il mourut trois ans après, le 25 septembre 1554, âgé de 48 ans. Dans le XVII siécle le Comte RODOLPHE Campeggi s'est aquis beaucoup de réputation, non seulement par la connoissance qu'il avoit du Droit, mais encore par les Poësies. Il mourut le 28 juin 1624, & nous avons de lui deux tomes de Poësies, un Poeme intitulé, *Le Lagrime di Maria Vergine*, & *l'Italia consolata*, qui est un Epithalame qu'il fit en 1620, pour le mariage de Madame Christine de France avec Victor Amédée Duc de Savoye. THOMAS Campeggi, Evêque de Feltri, fils de *Thomas* Campeggi qui accompagna son frére en diverses légations, & fut chargé avec lui par Léon X, du gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, lui succéda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III, en qualité de Nonce à la Conférence tenue à Wormes en 1540. Il fut un des trois premiers Evêques qui se trouvérent à l'ouverture du Concile de Trente en 1545, & y assista aux sessions tenues sous le pontificat de Paul III. Il mourut à Rome le onze janvier 1564, âgé de 64 ans. Il a composé plusieurs petits Traitez sur divers petits points de Police Ecclesiastique, dont le plus considérable & le plus rare est celui *de l'Autorité des 35. Conciles*, dédié au Pape Pie IV, & imprimé à Vénise en 1561. Il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555, savoir de l'Autorité & de la Puissance du Pape; des devoirs des Princes Chrétiens; des biens temporels des Ecclésiastiques; de la pluralité des Bénéfices; de la Simonie; des Annates; des Réserves; des Pensions sur les Bénéfices, des Cas réservez; des Exemptions; de l'Observation des Fêtes; si un Evêque consacré par des Schismatiques est vraiment Evêque; & diverses questions sur le mariage. Il y a encore un Traité de lui sur le Célibat des Prêtres, imprimé à Venise en 1554. Il traite les matiéres briévement & succinctement, mais avec beaucoup de methode & de clarté. Il juge assez sainement & avec moins de prévention que la plupart des Canonistes Ultramontains. Il savoit non seulement le Droit Canonique, mais il avoit encore des principes de Théologie. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*. Un autre CAMILLO Campeggi, Théologien de l'Ordre de saint Dominique, fut fort estimé dans le Concile de Trente, & passa pour un grand Prédicateur: ce dernier étoit de Pavie.

CAMPEGGI (Laurent) Cardinal, personnage recommandable par sa vertu & par sa science, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit de Boulogne, fils de Jean Campeggi savant Jurisconsulte, & fut lui même Professeur en Droit à Padoue. Après la mort de sa femme, s'étant fait Ecclésiastique, il eut des emplois considérables, & contribua beaucoup à la réduction de la ville de Boulogne. Jules II, Pape, lui donna un office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & ensuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Léon X lui confia, & à Thomas Campeggi son frére, le Gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le créa Cardinal le premier juillet 1517, sous le titre de saint Thomas, qu'il changea depuis pour celui de Sainte-Marie de de la Tibre, & pour les Evêchés d'Albe, de Palestrine & de Sabine. Il revint à Rome au mois de janvier 1518, & l'année d'après on l'envoya Légat en Angleterre, pour y lever les décimes contre les Turcs. Cette commission ne lui réüssit pas; il obtint seulement l'Evêché de Salisburi pour lui l'an 1524. Sous le pontificat du Pape Clement VII, il fut envoyé Légat en Allemagne, pour s'opposer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des moeurs. En 1528, il fut aussi envoyé Légat en Angleterre, pour être Juge du divorce de Henri VIII, qui vouloit faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Aragon, dans le dessein d'épouser Anne de Boulen. Il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'après, s'étant réservé la connoissance de cette affaire. Campeggi revint en 1529, à Rome. Il étoit Evêque de Boulogne depuis l'an 1523. Il se trouva en cette ville au couronnement de Charles-Quint, d'où étant repassé comme Légat en Allemagne, il assista à la Diéte d'Ausbourg. A son retour le Pape étant mort, il donna sa voix pour l'élection de Paul III, qui le nomma en 1538, pour se trouver en qualité de Légat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile; mais Campeggi mourut à Rome le 19 juillet 1539. Il avoit composé quelques Ouvrages de Droit, qui n'ont pas été publiez. * Sigonius, *de Episcopis Bonon.* Garimbert, *l.* 1. Onuphre, *in Chron.* Sanderus, *de Schism. Angl.* Surius, *in Comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. sacra.* Sponde, *in Annal. Eccles.* Aubery, *Histoire des Cardin.* Bumaldi, *Biblioth. Bononiensis*.

CAMPEMENS des Israëlites. *Voyez* STATIONS.

CAMPEN, ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Issel, est située sur la rive gauche de l'Issel, près de son embouchure, à cinq lieues de Déventer. C'est une jolie ville très-bien située, & d'où l'on peut inonder la campagne voisine qui est très-basse. Elle a droit de battre monnoye. Les Auteurs Latins la nomment *Campi*. * Sanson. Ortelius.

CAMPEN, (Heimerie de) connu sous le nom d'HEIMERICUS DE CAMPO, natif de la ville de Campen dans le XV siécle, enseigna la Philosophie à Cologne. Depuis il se trouva au Concile de Bâle, où le Cardinal Nicolas de Cusa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui persuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Autoritate Concilii*, fut le plus considérable. Il s'attacha ensuite à Eugéne IV, & en publia les raisons dans une Apologie. Lorsqu'il fut de retour dans les Pays-Bas, il enseigna quinze ans la Théologie à Louvain, & mourut en 1460. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Quæstionum; Super Sententias Libri quatuor; De Esse & essentia; Compendium Divinorum, Quæstiones varia in Magistrum Sententiarum, Expositionem in Apocalypsin; De Laude Solitudinis; De Inclusione Canonicorum Regularium; De Imagine Christi, cruce depositi, & in sinu Matris funerali linteo involuti; Disputatio de controversiis Fidei inter Bohemum & Catholicum*, & de plusieurs autres Ouvrages qui sont en manuscrit dans l'Abbaie de Parc près de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 341.

CAMPEN, (Jean de) dit vulgairement *Vanden Campen*, natif de la ville de Campen, vivoit au commencement du XVI siécle, & savoit très-bien les Langues, qu'il enseigna à Louvain. Le Pape Léon X le fit venir à Rome, où il lui donna un canonicat: mais Campen en revenant dans les Pays-Bas, mourut de peste à Friboug en Brisgaw l'an 1538. Il laissa une Grammaire Hébraïque; des Paraphrases sur les Pseaumes; sur l'Ecclésiaste; Un petit Commentaire sur les Epitres aux Romains & aux Galates. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 475.

CAMPEN (Jean de) Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Pays-Bas, & il composa des Commentaires sur les Sentences; *Quodlibetorum opus; Summula artium, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 475.

*CAMPEN (Jaques de) Seigneur de Rambroek, fameux Peintre & Architecte, naquit à Harlem le quatriéme mars de l'an 1658. Dans la Peinture, il ne travailloit guéres qu'en Histoires & en personnages de grandeur naturelle, à la maniére de Jean de Bronchorst. Il s'est signalé dans l'Architecture par plusieurs magnifiques édifices, entre lesquels on peut sur tout remarquer à Amsterdam la Maison de ville, le Théatre où se joue la Comedie, des Mausolées érigez à l'honneur de plusieurs Amiraux; à la Haye, la maison du Prince Maurice, &c. On raconte de lui une chose assez singuliere que personne n'est obligé de croire. On dit qu'allant en Italie, il rencontra une Diseuse de bonne avanture qui lui demanda l'aumone, & qui s'offrit à lui prédire ce qui lui devoit arriver, & que lui ayant présenté sa main, elle lui dit qu'il étoit Peintre, & qu'il alloit en Italie pour se perfectionner, mais qu'il en reviendroit Architecte, & que de retour en son pays, il y seroit employé à de magnifiques ouvrages. Elle ajoûta que

que l'ancienne Maison de ville d'Amsterdam seroit réduite en cendres, & qu'il lui en seroit succeder une autre qui surpasseroit la premiere. Quoique Campen ne fît que rire de cette prédiction, elle ne laissa pas de s'accomplir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Theatre des Peintres des Païs-Bas*, en Flamand, III. *partie*, *p.* 380. *& suiv.* Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Flamand, III. *partie p.* 217. *& suiv.*

CAMPER, ville des Indes, située dans l'Isle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du detroit de Malaca du côté de l'orient, est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & qui a son Roi particulier. * Maty, *Diction. Geogr.*

* CAMPESTER, Poëte, comme il semble, de la Basse Latinité, ayant composé un Poëme intitulé *Catabolica* ou *Infernalia*, au raport de Fulgence *de Continentia Virgilii*.

* CAMPESTER (Laurent) dont le nom Flamand est *Vanden Velde*, étoit de Diest en Brabant. Il fut Disciple de Clenard qui étoit de la même ville. Il enseigna la Jeunesse à Louvain chez les Chanoines Reguliers de S. Augustin, & composa les Ouvrages suivans, *Dialogi Ethici sive Morales*; *Syntaxeos Propædeumata exemplis Ethicis instructa*; *Sophronismus*; *Oratio laudatoria pro Francisco Valesio Francorum Rege*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 620.

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet*, *bas de saye* tourné en rond, espece de *tablier*, dont se ceignoient ceux qui faisoient leurs exercices dans le Champ de Mars. Il leur prenoit depuis le nombril, & leur descendoit jusques sur le milieu des cuisses, pour couvrir les parties que la pudeur defend de nommer.

CAMPHUISEN. *Voyez* KAMPHUISEN.

CAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jesuite, a vécu dans le XVI siecle. Il etudia à Oxford, & depuis, étant attiré par les Anglicans, il fut reçu Diacre parmi eux; mais quelque tems après il fit abjuration, vint à Douay, où il y avoit un Seminaire d'Anglois; & etant passé à Rome, il s'y fit Jesuite en 1573. Après son noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il passa en Angleterre, où il soutint genereusement la Religion, & la signa de son sang le 28 novembre 1581, sous le regne d'Elisabeth. Il composa plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Chronique universelle, & un Traité adressé aux Universitez d'Angleterre, où il raporte dix raisons en faveur de l'Eglise Romaine. Ce Traité a été traduit en françois. Les Opuscules de ce Jesuite ont été imprimez ensemble à Pont-à-Mousson en 1622, à Pise en 1618, à Milan en 1625, & à Anvers en 1631. Le Pere Paul Bombino, de la même Societé, a donné l'Histoire de la Vie de son Confrere, laquelle est fort rare. Elle est intitulée, *Vita & Martyrium Edmundi Campiani*, *Martyris Angli e Societate Jesu*. Nous ne connoissons pas la premiere édition, mais seulement celle qui parut à Mantoue en 1620, *in octavo*, & que l'Auteur regarde comme preferable. On y trouve à la fin un parallele Dieu, la sainte Vierge & le Pere Campian, par ces paroles, *Deo laus*, *B. Q. V. M. & Beatissimo nostrorum Martyrum Anglorum Principi Edmundo Campiano*. M. Tiers se souleva contre une expression à peu près semblable, qu'on lisoit sur la porte des Cordeliers de Rheims, *Jesu Christo sanctoque Francisco*, *utrique crucifixo*. * Sponde, *A. C.* 1580. *n.* 1581. Riccioli, *en sa Chronique*. Pitseus. Ribadeneira.

CAMPIANO, petite ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du païs nomment Stato di Val di Taro, est située près de la riviere de Taro. Les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu soin de la faire fortifier. Baudrand.

CAMPIDOGLIO. *Voyez* CAPITOLE.

CAMPIGNE ou KEMPEN LAND, contrée des Païs-Bas. Elle est divisée en Campigne Hollandoise & Campigne Liégeoise. La premiere est une partie de la Mairie de Bois-le-duc en Brabant, qui ne contient que des villages, avec la petite ville d'Eyndoven. L'autre est une partie du diocèse de Liege, & elle comprend le Comté de Horn, & toute la portion de celui de Lootz, laquelle est au Septentrion du Demer & dans laquelle on voit les petites villes de Peer, de Hamont, de Brey, de Maseik, de Beringue, & de Stocheim. * Maty, *Dictionnaire Géographique*.

CAMPION, ville du Païs de Tangut dans la Tartarie. Elle est ceinte d'une muraille fort epaisse, & son terrain-plain est si large, que quatre charettes peuvent y rouler de front. Cette place est defendue par de grosses tours, & par un grand nombre de canons. Ses fossez sont larges & secs, mais faits de telle maniere qu'on peut les remplir d'eau quand on veut. Il s'y fait un grand trafic de rhubarbe, dont le Païs est fort abondant. On l'y va prendre de plusieurs endroits pour la porter aux Indes & à la Chine. La grande place est tous les jours remplie de charlatans, qui font voir au peuple beaucoup de choses qui ne sont qu'en apparence. Il semble qu'ils percent un homme, qu'ils lui coupent un bras, & qu'ils répandent son sang, & tout cela se fait par un art qu'ils nomment *Samer*. Les Caravanes des Marchands s'arrêtent à Campion sans pouvoir aller plus loin, & on ne laisse passer au Catay, grand païs de la Tartarie, aucun Etranger, à l'exception des Ambassadeurs. * Davity, *Provinces du Tangut*. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CAMPISTRON (Jean Galbert) a sçu allier les armes avec les Muses. Il étoit né à Toulouse en 1656, avec un esprit aisé & naturel, qu'il eut soin d'orner par l'etude des Belles Lettres, & par une lecture assez profonde des anciens Auteurs profanes. Il s'est appliqué particulierement au Genre Tragique, & c'est la diction seule qui l'abaisse en ce genre au dessous de M. Racine, à qui ses pieces ne cedent point d'ailleurs pour la regularité de conduite. Ses Tragedies sont, *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*, *Phocion*, & *Tiridate*: il a fait aussi *le Jaloux desabusé*, Comedie. Il a fait encore trois pieces pour le theatre de l'Opera, *Acis & Galatée*, Pastorale Heroïque en 1687; *Achille*, Tragedie mise en musique en 1688; *Alcide*, ou *le Triomphe d'Hercule*, Tragedie en musique en 1693. Il se retira à Toulouse après la mort de M. de Vendôme arrivée à Vinaroz en Espagne le onzieme juin 1712. Il avoit été confirmé *Mainteneur*, lorsqu'en 1694 les Jeux Floraux furent convertis en Academie. Il y fut aussi Capitoul en 1701, & il y epousa en 1710 Mademoiselle de Casaubon de Maniban, sœur de M. de Maniban, Evêque de Mirepoix. Il est mort d'apoplexie dans sa même ville le onzieme may 1723. Il avoit été reçu à l'Academie Françoise au mois de juin 1701, à la place de M. de Segrais & non en 1711, comme il est dit dans le *Parnasse François* de M. Titon. * Titon, *Description du Parnasse François*, *p.* 133. *& p.* 584. de l'edit. *in folio*. *Eloge de* M. Campistron, *par* M. Ranchin Lavergne, *dans le Recueil des Jeux Floraux de* 1731. *Biblioth. Françoise*, *tome* 3. *p.* 46. *Nouvelliste du Parnasse*, *lettres* 18 *&* 26. *Preface de la huitième edition du Theatre de* Campistron. NB. M. Campistron est appellé *Capistron* dans l'edition de ses Oeuvres, faite à Amsterdam, chez Jean Garrel en 1698.

* CAMPIXIANUS (Frederic) Jurisconsulte de Catane, & l'un des plus illustres de son tems dans l'Italie, enseigna le Droit Civil dans la ville de sa naissance. Il mourut à Palerme le 10 avril 1583. Il a composé plusieurs excellens Ouvrages qui sont souvent citez par Marius Musa, Antonin Amatus & Octave Corsetto; mais il n'y en a d'imprimez que, *Consilia Tria*, *& Adnotationes ad Bullam Apostolicam Nicolai V. & Reg. Pragmaticam Alphonsi de Censibus*. * *Gr. Dictionnaire Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CAMPLI. *Voyez* CAMPOLI.

* CAMPO (Jean de) Noble de Palerme, fut un Poëte celebre dans les Ouvrages de qui on voit briller une grande erudition. Il florissoit vers l'an 1570. Ses Poësies sont peries par un accident inconnu, & n'ont pu par consequent voir le jour. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CAMPO (Heimericus de) *Voyez* CAMPEN (Heimeric de)

CAMPOBASSE, Gentilhomme Napolitain, de très-mauvaise foi. Il s'appelloit *Niccolo di Combatessa*, mais en France on le nommoit Campobasse. Comme il avoit eté partisan de la Maison d'Anjou, il avoit été banni de Naples, & ses terres avoient eté confisquées. Depuis ce tems-là, il s'etoit arrêté en Provence ou en Lorraine, avec le Roi René de Sicile, ou avec le Duc Nicolas; après la mort duquel le Duc de Bourgogne prit le Comte Campobasse à son service, & le fit un des Chefs de son armée. Ce Comte passant par Lyon s'acosta d'un Medecin, appellé Maître Simon de Pavie, par le moyen duquel il fit offrir au Roi Louis XI, de lui remettre le Duc de Bourgogne entre les mains, ou de le tuer moyennant certains avantages qu'il lui demandoit. Paul Jove dans son Dialogue des Devises Militaires, indique la cause du mécontentement de Campobasse. Il dit que ce fut à cause d'un soufflet, que le Duc avoit donné au Comte dans un Conseil de guerre. L'Auteur Anonyme cité par M. Amelot de la Houssaye découvre l'occasion pour laquelle ce soufflet fut donné à Campobasse. Ce fut à cause qu'il s'opposoit à la résolution du Duc qui vouloit faire pendre *Chiffron de la Vachiere*, Gentilhomme Provençal au service du Duc de Lorraine, & qui avoit été surpris voulant s'introduire dans Nanci assiegée par le Duc de Bourgogne. Chiffron fut pendu; mais le Duc René vengea sa mort sur plus de 120 Bourguignons, qui se trouverent prisonniers dans les villes d'Epinal, de Mirecourt &c. lesquels furent tous pendus. On leur mit cet ecriteau qui marquoit la cause de leur mort, *Pour le meurtre commis cruellement en la personne de feu le bon Chiffron de la Vachiere*, *pris en bien & loyaument servant son Maître*, *par le Duc de Bourgogne*, *qui par sa tyrannie ne se peut souler de repandre le sang humain*. Ce qui sert à refuter ce que dit de Comines que Campobasse avoit hâté le supplice de Chiffron, parce que ce dernier vouloit découvrir au Duc de Bourgogne les menées du Comte avec le Duc de Lorraine. Le Duc René n'auroit pas honoré & vengé la mort de Chiffron, s'il s'etoit montré prêt à trahir le secret pour sauver sa vie. Campobasse meditant toûjours sa vengeance, se retira avec l'elite du monde qu'il commandoit, (Mezeray dit avec 400 chevaux) & s'alla jetter aux piez du Duc René qui lui fit un bon accueil, & qui lui fit expedier des patentes d'une seconde donation de la ville & Seigneurie de Commerci. Douze ou quinze hommes que le Comte avoit laissez auprès du Duc de Bourgogne, pour l'assassiner dans la deroute qu'il prevoyoit, s'aquiterent de leur barbare commission, en le perçant de trois coups, au commencement de l'année 1477, le Duc étant dans sa 46 année. Campobasse portoit pour devise un figuier sauvage avec ce vers de Martial pour legende, *Marmora Messalæ findit Caprificus*, *l.* 10. *Epigr.* 2. *v.* 9. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2. Comines. Mezeray, *sur l'année* 1476 *&* 1477.

CAMPO DI S. PIETRO, petite ville du domaine des Venitiens en Italie. Elle est dans le Padouan, sur une petite riviere entre la ville de Trevigi, & celle de Vicenze. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPO GABIO. *Voyez* GABIENS.

CAMPOIS. *Voyez* CAMPATOIS.

CAMPOLI, petite ville episcopale, dans l'Abruzze Ulterieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieues de Teramo, d'Ascoli, & du Golfe de Venise. Cette ville est composée de trois parties, qui sont separées par quelque distance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Camplo, de Nucella, & de Castronuovo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPOLONGO, (Æmilius) ou Emilio, né à Padoue en 1550, Professeur en Medecine, savoit les Langues & les Belles Lettres, & s'attacha à l'etude des Ouvrages d'Aristote & de Galien. Il fut fait Professeur en Medecine dans l'Université de Padoue l'an 1578, & continua d'enseigner jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Il fut enterré aux Servites de la même ville, où l'on voit une inscription qu'Annibal Campolongo son fils, Jurisconsulte, y fit elever. Outre des Consultations qu'on a publiées avec celles des autres Medecins d'Italie, nous avons encore de lui, *De variolis*; *De Arthritide*. * Thomasin, *in Elog. Illustr. Vir. parte* 1.

* CAMPOLUS (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de St. Dominique naquit à Messine, en Sicile le 22 juillet 1646. Il prit l'habit le 13 avril 1663. Après avoir achevé son cours de Philosophie, il fut fait Lecteur. Ensuite il se donna à la predication, & il s'en aquitta si bien que les Peres de son Ordre dans une assemblée generale l'honorerent du titre de Predicateur general. On lui donna ensuite la charge de Missionnaire dans toute l'étendue de la Jurisdiction Ecclesiastique de Messine, après quoi il fut fait Sous-Prieur & ensuite Prieur de divers monasteres. On a de lui en Italien, *Tesoro del SS. Rosario diviso in tre parti*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CAMPO MAJOR, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, sur la riviere d'Algar, au nord-nord-est d'Elvas dont elle est eloignée d'environ trois lieues; & au nord-nord-ouest de Badajoz à une distance un peu plus grande.

CAMPO MARINO. *Voyez* MARINO.

CAMPREDON, petite ville d'Espagne dans la Catalogne, aux confins de Roussillon entre Girone & Puicerda. Elle est fortifiée, & on la prend communement pour l'ancienne *Sebradunum*, petite ville des Castellans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPSON-GAVRI, Sultan d'Egypte, fut elevé à cette dignité par les Mammelucs vers l'an 1504 de Jesus-Christ & de l'Hegire 910. Il la refusa d'abord, considerant les malheurs qui etoient arrivez en peu de tems aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus considerables de l'Etat; mais sa fortune, qui l'avoit tiré de l'esclavage, pour le mettre au nombre des Mammelucs, & lui faire obtenir les premiers emplois auprès des Sultans, le plaça malgré lui sur le Throne. Il gouverna avec une prudence admirable; car ayant fait mourir sans bruit les plus remuans, il calma les troubles du Royaume; puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chasser les Portugais, & occuper ses Sujets par le commerce. Mais les Portugais defirent son armée navale le troisiéme février 1509. Campson fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puissance de deux grands Monarques, Ismael Roi de Perse, & Selim Empereur des Turcs. Il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ses Sujets nommé Cairbey, Gouverneur d'Alep & de Comagene: car Selim feignant de marcher contre Ismael, tourna contre Campson qui l'attendoit avec son armée. Les armées se rencontrerent dans la Comagène, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perses. Cairbey s'aquitant de la promesse qu'il avoit faite à Selim, se rangea de son parti. Campson agé de plus de 70 ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de son cheval, & fut ecrasé l'an 1516 de Jesus-Christ & de l'Hegire 922. * Leunclavius, *l.* 17. Paul Jove, *l.* 17. Baudier, *Hist. des Turcs*.

CAMPUS-MAGNUS, ou *Grand-Champ*. C'est une plaine fort etendue, qui a douze cens stades de long, & six vingt de large. Le Jourdain la divise en deux parties, elle commence au Bourg de Genebath & finit au Lac Asphaltide. La ville de Jerico est batie au milieu du Grand-Champ. Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui est si sterile, qu'on y voit ni arbre, ni plante; & si longue, qu'elle s'étend du côté du Septentrion, jusqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, jusqu'à Sodome. Sa grande sterilité est cause qu'il ne s'y rencontre aucuns Habitans: à l'opposite de cette montagne, & de l'autre coté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Juliade vers le Septentrion, & s'etend du côté du midi, jusqu'à Gomorrhe, où elle confine à Petra, qui étoit autrefois la capitale de l'Arabie. Il y a encore le Mont-Serré qui s'étend jusqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne ecrit dans son Voyage de la Terre-Sainte, qu'à la verité cette plaine est la meilleure du monde & très-fertile en blé, qu'elle est terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au midi par la Mer Morte, & au

Septen-

Septentrion par celle de Tibériade ; que c'est dans cette belle plaine qu'on recueilloit autrefois des plantes si exquises, des liqueurs si précieuses, & des gommes d'une odeur incomparable ; mais qu'à présent elle est presque toute deserte, & qu'on diroit qu'elle se ressent encore de la malédiction & des anathêmes, dont Josué foudroya Jérico & son Grand-Champ. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. c. 27.*

CAMPUS *Piorum*, lieu célébre en Sicile, près de Catane, où les deux freres Amphinomus & Anapus, sauvérent sur leurs épaules leur pere & leur mere, des flammes du Mont Etne. * Valere Maxime, *l. 5. c. 4.*

CAMP-WER. *Voyez* VEERE.

CAMSIN, (le) est le tems de Pâques, selon le langage des Cophtes, ou Chretiens d'Egypte.

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, troisiéme fils de Nachor. Moïse dit qu'il fut pere des Syriens, ou plutôt pere d'Aram. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils surnommé le Syrien ou l'Araméen : car on sait que la nation des Syriens vient d'Aram un des fils de Sem. Camuel a pu donner son nom aux Camileres peuples Syriens au couchant de l'Euphrate. Strabon en parle au livre 16. * Le Pere Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, fils de Sephtan de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Deputez pour faire le partage de la Terre promise aux autres Tribus. * *Nombres, ch. 34. v. 24.*

CAMUL, ville de la grande Tartarie en Asie, située dans le Royaume de Tanju. Sanson la nomme aussi *Xamo*, & la met près du Desert de ce nom ; mais M. Witsen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CAMULE, *Camulus*, est le nom d'un Dieu du Paganisme. Ce sont les inscriptions de Gruter qui font connoître ce Dieu. La premiere, *p. 40. n. 9.* est *Ardoine Camulo, Jovi, Mercurio, Herculi*. Sous chacun de ces noms est le Dieu qui le porte ; & sous *Camulo*, c'est un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre, *p. 56. n. 11. Camulo. Sanc. Fortiss. Sac.* &c. Cette seconde inscription a été dans le pays des Sabins. Une troisiéme, trouvée proche de Cléves, porte, *Marti Camulo ob salutem Tiberi Claudi Caes. Cives Remi templum constituerunt*. De tout cela on peut conclurre que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. * Gruter. Scrivius, *Antiq. Roman. Syntagma, c. 1. p. 96.* Isidore, *Orig. l. 20. c. 16.*

CAMULOGE'NE, Capitaine général des Parisiens, & des autres peuples de leur voisinage, fut choisi à cause de son experience, quoique dans une extrême vieillesse, pour s'opposer aux desseins de Labiénus Lieutenant de César, qui s'avançoit avec quatre Legions vers Paris. Il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloises, qui donnérent un combat des plus opiniâtrez dont César ait conservé la mémoire dans ses Commentaires de la Guerre des Gaules : ce fut la septiéme année de cette guerre. * Jules César, *l. 7.*

CAMUS, (Jean-Pierre) Parisien, Evêque de Beley, fut nommé par le Roi Henri IV, & sacré par S. François de Sales, l'an 1609. Sa pieté & sa vertu lui attirérent l'amour de tous ses Diocésains. Il quitta son Evêché l'an 1629, se retira en son Abbaïe d'Aunay, & fut grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Rouen. Enfin il se retira à l'hopital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de 70 ans le 26 avril 1652. Il a été l'un des grands Predicateurs de son tems, & a composé un si grand nombre d'Ouvrages, qu'il seroit difficile d'en faire le catalogue. Il y en a de Controverse, de Morale, de Mystiques. Il n'a point épargné les Religieux Mendians, ni dans ses predications, ni dans son Ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines*. Il écrivoit avec une facilité merveilleuse sur differens sujets, mais avec peu d'exactitude. Il a mené une vie sainte & penitente, qui lui auroit peut-être mérité la canonisation, comme à son bon ami saint François de Sales, s'il ne s'étoit pas déclaré si ouvertement contre les Religieux & les Moines. Il ne voulut pas même se retracter à la mort en faveur des Moines, protestant devant Dieu, qu'il n'avoit jamais rien dit ni écrit contre eux, qu'il n'eût cru devoir dire & écrire en conscience. Il haïssoit fort les Religieux Mendians & sur tout les Capucins, dont il appelloit le Capuchon *Chausse d'Hypocras*. Les Moines croyent qu'il est damné, *quia noluit se in extremo actu condemnare*. Mais tous les autres en pensent bien differemment. Il refusa deux Evêchés considérables qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras, & Amiens. *La petite femme que j'ai épousée*, disoit-il à ses amis, *est assez belle pour un Camus*. Il avoit l'esprit vif & la repartie promte. Le Cardinal de Richelieu lui demandant son sentiment sur deux livres nouveaux, le *Prince* de Balzac, & le *Ministre d'Etat* de Silhon, il lui répondit, *Monseigneur, l'un ne vaut guéres & l'autre rien du tout*. Prêchant un vendredi-saint dans un hopital, il apostropha un Crucifix de la sorte, *Ah ! Monseigneur je vous vois entre deux larrons*. A ces mots, Monsieur le Duc d'Orléans, Gaston de France, qui avoit à ses côtez un Surintendant des Finances, & le Partisan Monnerot, leva son chapeau, comme si le Prédicateur lui eût adressé la parole. Quand il prêchoit, sa longue barbe se divisoit en deux ou trois touffes suivant le nombre des points de son Sermon. Il auroit prêché trois heures qu'on ne s'y seroit point ennuyé, & il avoit la memoire si sûre que rien ne pouvoit l'interrompre.

* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugey*. Amelot de la Houssaye, *Memoires, &c. tome 2.*

1. Il descendit de NICOLAS Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Capitaine & Maire d'Auxonne, qui eut pour fils PERNET, qui suit.

2. PERNET Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, fut aussi Maire d'Auxonne, & pere de JEAN, qui suit.

3. JEAN Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, &c. épousa *Antoinette* de Vignols, Dame d'Arginy, de Pontcarré, &c. dont il eut 1. ANTOINE Camus, Seigneur de Riviére & du Perron, *duquel descendent les Seigneurs de ce nom* ; 2. JEAN, Seigneur de Saint-Bonet, *dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la province de Lyonnois*, & dont étoit *Jean-Pierre* Camus, Evêque du Beley, qui a donné lieu à cet article ; 3. CLAUDE, Baron de Bagnols & de Châtillon, Thresorier general des Finances à Lyon, *dont descendent les Seigneurs de ce nom, aussi établis dans le Lyonnois* ; & 4. GEOFROI, qui suit.

4. GEOFROI Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la robbe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, & fut employé en plusieurs negociations importantes. Il fut nommé en 1588, par le Roi Henri III, à la charge de premier President du Parlement de Provence, à la place de M. de Forella, en laquelle il ne put être reçu par les obstacles que les Ligueurs, qui étoient maîtres de la ville d'Aix, y apporterent. Le Roi Henri IV l'y nomma de nouveau en 1596 ; mais il n'y put être reçu non plus que la premiere fois, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat. Il épousa *Jeanne* Sanguin, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, sœur de *Christophle* de Thou, premier President du Parlement de Paris, dont il eut 1. NICOLAS, qui suit ; 2. *Jacques*, nommé Evêque de Seez en 1614, mort en 1650 ; 3. *N*.... Secretaire des Commandemens de trois Princesses, filles du Roi Henri IV, qui furent, Reine d'Espagne, Reine d'Angleterre, Duchesse de Savoye ; 4. *Antoinette*, seconde femme de *Jacques* Prevot, Seigneur de Saint-Cir, Maître des Requêtes ; 5. *Marie*, alliée à *Elie* Laisné, Seigneur de la Marguerie, premier President du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat ; & 6. *Jeanne* Camus de Pontcarré, Coadjutrice d'*Anne* de Thou, sa grand'tante, Abbesse de S. Antoine-des-Champs, à laquelle elle succéda.

5. NICOLAS Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Magdelaine* de Prace sa femme, 1. NICOLAS, II. du nom, qui suit ; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe ; 3. *Pierre*, Prieur de Saint-Tropo, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en mai 1684 ; 4. *Jeanne*, mariée à *Louis* Moryneau, Seigneur d'Etare, Secretaire du Roi, morte en novembre 1679 ; & 5. *N*.... Camus de Pontcarré, Religieuse.

6. NICOLAS Camus, II. du nom, Seigneur de Pontcarré, au Bois Pinte en Anjou, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en avril 1636, & mourut en novembre 1660, ayant eu d'*Helene* Halle sa femme, morte en novembre 1661, 1. NICOLAS, III. du nom, qui suit ; 2. *Elie*, Chevalier de Malthe, mort le 27 novembre 1709, en sa 62 année, recommandable par sa charité envers les pauvres ; & trois filles qui n'ont point été mariées.

7. NICOLAS Camus, III. du nom, Seigneur de Pontcarré, &c. reçu Conseiller au Parlement en mai 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, mourut le sixiéme février 1705, âgé de 66 ans. Il épousa *Marguerite-Helene* Durand, morte le 13 octobre 1705, âgée de 55 ans, fille unique d'*Ursin* Durand, Conseiller au Parlement, & de *N*.... Houer-des-Fontaines, dont il eut entre autres enfans 1. NICOLAS-PIERRE, qui suit ; 2. *Ursin* Camus Durand de Pontcarré, reçu Conseiller au Parlement en février 1698, mort sans alliance le 25 decembre 1715, en sa 42 année ; & 3. *Jeanne-Philberte* Camus de Pontcarré, mariée le 13 août 1697, à *Etienne* Bochart, Seigneur de Sarron, President en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, arriere-petit fils de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, &c. premier President du Parlement de Paris, morte le premier mai 1715, en sa 41 année, laissant posterité.

8. NICOLAS-PIERRE Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en février 1688, Maître des Requêtes en 1691, & a été nommé premier President du Parlement de Rouen en août 1703. Il épousa 1. en avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste* le Boullanger, morte en couche le 27 mars 1702, fille unique d'*Auguste-Macé* le Boullanger, Seigneur de Viarmes, de Maffliers, &c. Maître des Requêtes & President au Grand-Conseil, & d'*Anne* de la Force : 2. en mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, morte en juin 1705, fille unique de *Christophle-François* de Bragelongne, Seigneur d'Engenville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Marie* Chanlatte : 3. en février 1706, *Jeanne-Marguerite* de Boivin, morte le troisiéme juin 1718, en sa 35 année, fille de *N*.... de Boivin, Seigneur de Bonnetot, premier President en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen. Il a eu de son premier mariage, 1. GEOFROY-MACE', qui suit ; & 2. *Jean-Baptiste-Elie* Camus, de Pontcarré, Seigneur de Viarmes, de Sugy, de Belloy, &c. reçu Conseiller au Parlement en février 1721. Du second lui sont issues 3. 4. *N*.... & *N*.... filles ; & du troisiéme vinrent 5. & 6. un fils & quelques filles.

9. GEOFROY-MACE' Camus, Seigneur de Pontcarré, de Maffliers, de Moulion, de Beremont, de Quincampoix, &c. a été reçu Conseiller au Parlement en août 1718, & Maître des Requêtes en février 1722. Il a épousé en février 1719, *Marie-Anne* de Jassaud, fille d'*André Nicolas* de Jassaud, President en la Chambre des Comptes ; & de *Marie-Anne* Couttad, dont sont venus des enfans.

CAMUS (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Maillebois, President au Parlement de Paris, étoit fils de MARTIN le Camus, Conseiller dans le même Parlement, mort en 1564, & petit-fils de CHARLES, Docteur en Medecine sous François I. On assure que leur Maison étoit originaire de Poitou, où elle possedoit la Terre de la Borde-Popelinière. Antoine perdit son pere à l'âge de 12 ans ; & à 22 ans l'an 1573, il fut nommé par le Roi Charles IX, Conseiller au Grand Conseil. Henri III lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV le fit en 1590, Intendant de Justice en Normandie, où il fut fait prisonnier par le Duc de Mayenne à la prise de Ponteau-de-Mer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majesté paya. Elle l'honora d'une charge de Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, & ensuite d'une de President en 1595. Depuis, il servit encore le Roi dans le Limosin ; & à son retour il eut la charge de President à Mortier, qu'il exerça depuis 1602, jusqu'en 1619, qui fut l'année de sa mort. Il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1. à *Claude* Pinart, Gentilhomme de la Chambre du Roi, premier Baron de Valois, & Marquis de Comblisi : 2. à *François-Christophle* de Lévi, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Histoire des Presidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.*

CAMUS (Nicolas le) Secretaire du Roi en 1618, puis Conseiller d'Etat en 1620, s'acquit beaucoup de gloire dans le maniment des grandes affaires où il fut employé, & mourut en novembre 1684, âgé de 80 ans, laissant de *Marie* Colbert sa femme, morte en 1642, six fils & quatre filles, savoir, 1. NICOLAS le Camus, qui suit ; 2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, *qui a fait la branche rapportée cy-après* ; 3. *Edouard* le Camus, Conseiller, au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur general de la Cour des Aides, qui quitta cette charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 février 1674, en sa 70 année ; 4. *Etienne* le Camus, Maître des Comptes, puis Surintendant des Batimens, mort en juin 1673, sans laisser de posterité de *Magdelaine* Colbert, laquelle se remaria à *Claude* Pellot, premier President du Parlement de Rouen, & mourut le huitiéme juillet 1690, âgée de 66 ans ; 5. *André-Girard* le Camus, Conseiller au Grand Conseil, puis Procureur general de la Cour des Aides, & Conseiller d'Etat, mort le 15 septembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte* Messon son épouse, célébre par son esprit & par ses Poësies, morte le 22 juin 1702 ; 6. *Jean* le Camus, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Campagne, mort sans alliance le 26 juin 1680 ; 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des Finances, morte en septembre 1678 ; 8. *Catherine* le Camus, Carmelite au grand couvent de Paris, morte en 1668 ; 9. *Françoise* le Camus, mariée à *René* le Roux, Seigneur du Plessis-S. Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte en octobre 1680 ; & 10. *Claude* le Camus, premiere femme de *Claude* Pellot, premier President du Parlement de Rouen, morte en juillet 1668.

1. NICOLAS le Camus fut Conseiller au Grand Conseil, Procureur general de la Cour des Aides en 1631, puis Conseiller d'Etat en 1651, & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16... Il épousa *Marie* de la Barre, laquelle se remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, & mourut en septembre 1661, laissant de son premier mari, 1. NICOLAS le Camus, qui suit ; 2. *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meullon en Provence où il s'établit, qui épousa *Angélique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de Saint-André, dont il vint des enfans ; 3. *Etienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI, le deuxiéme septembre 1686, Prelat également distingué par sa profonde erudition, par sa pieté solide, par son zele ardent pour le bien de son diocèse, mort le 12 septembre 1707, en sa 76 année, après une résidence de 36 ans en son diocèse, n'en étant sorti que pour deux Conclaves depuis sa promotion à l'Episcopat ; 4. *Girard* le Camus, Maître des Comptes, mort le 26 septembre 1717, sans posterité de *Marie* de Creil, fille d'*Etienne* de Creil, Conseiller au Grand Conseil, morte le neuviéme mars 1718 ; & 5. *Jean* le Camus, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, l'un des plus intégres & des plus habiles Magistrats de ce siécle, mort le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans, ayant eu de *Marie Catherine* du Jardin, morte le 14 juin 1719, en sa 70 année, pour fille unique, *Marie Catherine* le Camus, premiere femme de *Jean Emard* Nicolaï, Marquis de Goussainville, premier Presi-

Président de la Chambre des Comptes, morte le onziéme may 1696, âgée de 25 ans.

3. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c. après avoir été Conseiller au Grand Conseil, & Procureur général de la Cour des Aides, fut pourvu en 1672 de la charge de premier Président de la Cour des Aides, qu'il exerça avec toute l'intégrité possible jusqu'à sa mort arrivée le douziéme mars 1715, en sa 90 année. Il épousa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher Président en la Chambre des Comptes, mort en février 1686, dont il eut 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. *François* le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des camps & armées du Roi, qui a épousé le 23 février 1716, *N*..... de Barillon, fille de *N*..... de Barillon, Maître des Requêtes; 3. *Pierre* le Camus, Prieur de Beré; 4. *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de vaisseau pour le Roi, mort à Messine en 1676; 4. *Léon-Etienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 juillet 1710, laissant postérité de *Catherine-Susanne* Aubert; & 6. *Marie* le Camus, mariée à *René* Basan, Marquis de Flamanville, Lieutenant Général des armées du Roi.

4. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, de Bligny, &c. Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, fut reçu le septiéme juillet 1707, en survivance de son pére, en la charge de premier Président de la Cour des Aides; mais il mourut avant lui le 15 avril 1711, laissant de *N*..... Langlois sa femme, fille de *Jacques* Langlois, Sécretaire du Roi & Receveur des Consignations, 1. *Marie-Elisabeth*; 2. NICOLAS le Camus, qui suit; 3. *Jacques-Charles* le Camus, Bachelier en Theologie, mort le 23 septembre 1713; & 4. *N*..... le Camus, mariée en juin 1716, à *N*..... Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des camps & armées du Roi.

5. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, &c. Conseiller de la Cour des Aides, a été nommé premier Président de la même Cour en février 1704, en survivance de son grand-pére. Il a pris possession de cette charge en mars 1715, & le Roi lui donna quelques jours après la charge de Prevôt & de Grand-Maître des Cérémonies des ses Ordres. Il a épousé le 14 may 1714, 1. *Charlotte-Magdelaine* Baugier, fille unique d'*Edme* Baugier, Seigneur de Voise & de Montrouge, l'un des Fermiers généraux de S. M. & d'*Hélène* de Laistre, morte le deuxiéme octobre 1722, en sa 27 année; 2. le 23 décembre de la même année, *Marie-Anne* le Maître, fille de Persac, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Marguerite* Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HE'MERY.

2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, de Courcerin, &c. second fils de NICOLAS le Camus, Conseiller d'Etat, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Président en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur général des Finances, & mourut en janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant d'*Elisabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en avril 1676, 1. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hémery, Président de la Cour des Aides, mort sans alliance en janvier 1688; 2. *André* le Camus, Seigneur d'Hemery, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le premier décembre 1695; 3. *Etienne* le Camus, Chanoine Regulier de sainte Genevieve; & 4. *Marie* le Camus, mariée à *Adrien* de Hannyvel, Comte de Mannevilette, Marquis de Crévecœur, &c. Secretaire des Commandemens de Philippe de France, Duc d'Orleans, dont sont venus des enfans.

* CAMUS (N..... La) de Melsons, de l'Academie des *Ricovrati* de Padoue, femme d'un Conseiller d'Etat, mort au commencement du XVIII siécle, a brillé par son esprit, & par son talent pour la Poësie Françoise. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

CAMUSAT (Jean) célebre Imprimeur de Paris dans le XVII siécle, passoit en son tems pour le plus habile des Libraires de cette ville. C'étoit un homme de bon sens, & qui n'imprimoit que de bons Ouvrages, en sorte qu'une marque presque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de sortir de son Imprimerie. L'Academie Françoise le choisit pour son Libraire. Il est mort en 1639. * *Relation de l'Académie Franç.*

CAMUSAT (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVI siecle. Il a recueilli le *Promptuarium sacrarum Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis, &c.* qu'il publia en 1610. & un volume de *Miscellanea*, qui a été imprimé deux fois. Il mourut fort agé vers l'an 1655.

CAMUSAT (Denys François) petit-neveu du precédent, naquit à Besançon, où son pere exerce encore avec honneur la profession d'Avocat. Il n'avoit que 23 ou 24 ans, lorsqu'en 1721, il fit imprimer à Besançon, *in octavo* un *Essai de l'Histoire des Journaux* imprimez en France. Etant venu à Paris peu de tems après qu'il l'eut fait imprimer, il travailla avec plusieurs personnes aux *Mémoires Historiques & Critiques*, imprimez en 1722, à Amsterdam chez Bernard, en trois volumes *in douze*. Ce fut vers le même tems que M. Camusat fit les quatre premiers volumes de la *Bibliothèque Françoise*, ou *Histoire Littéraire de la France*, dont plusieurs pieces déplurent à quelques personnes. De retour à Paris, Il se maria sans trouver presque aucun avantage du côté de la fortune. Alors il cherchoit à se soutenir par la composition de quelques Ouvrages. Il donna en 1726, à Paris, des *Melanges de Littérature & d'Histoire*, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain, *in douze*; *Critique de la Charlatanerie*, divisée en plusieurs Discours en forme de Panegyrique, *in douze*. Il entreprit aussi un nouveau Journal, dont on n'a eu que deux mois. Depuis sa seconde retraite en Hollande, il a donné *Critique desintéressée des Journaux Littéraires & des Ouvrages des Savans*, en 1730, trois petits volumes qui n'ont pas eu de suite. M. Camusat est mort à Amsterdam le 22 octobre 1732, n'ayant pas encore 40 ans. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

CAN.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* l'article de la Maison de L'ESCALE.

CANA, petite ville de Galilée dans la Tribu de Zabulon, où le Fils de Dieu fit son premier miracle, changeant l'eau en vin à des noces où il se trouva. Depuis, passant en cette même ville, il y guérit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit. Saint Jean en fait mention, *ch.4. v.54.* car ces paroles de l'Evangeliste, *C'est-là que Jesus fit son second miracle*, doivent s'entendre ainsi, *c'est le second miracle que Jesus fit à Cana*, comme saint Augustin l'explique dans sa Concorde des Evangelistes. Cana n'est plus qu'un village habité par des Mahometans. L'Impératrice sainte Helene y fit bâtir une église à la place de la maison où nôtre Seigneur fit ce miracle. Ce bâtiment est tout de pierres de taille, & comprend l'église, soutenue au milieu d'un rang de colomnes, & la maison où demeuroient les Ecclésiastiques. Entre l'eglise & le logement est une cour assez spacieuse, sur laquelle il y a une grande pierre qui sert de linteau. On y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié effacée. L'église est maintenant profanée par les Infideles, qui la font servir de Mosquée, & le logement est occupé par des Santons ou Religieux Mahométans. * S. Jérôme, *de Loc. Hebr.* S. Augustin, *Concord. Evang. l.4. c.10.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que l'Epoux de ces noces, étoit saint Jean l'Evangeliste; d'autres, que ce fut Simon le Cananeen: mais le premier est faux, & le second très-incertain. En memoire du premier miracle de JESUS-CHRIST, saint Epiphane assure qu'il y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau se changeoit en vin. Ce Pere rapporte la même chose des eaux du Nil, & il assure que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'eglise de la ville de Gérasa en Arabie, & qu'il avoit bu lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Carie. Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le cinquiéme de janvier. Tous ces faits ont si peu de vrai-semblance, qu'il est inutile de les refuser. * Saint-Epiphane, *l.51. c.30.* Pline, *l.2. ch.103.* Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques.* Casaubon, *ch.13. §.22.* Nicephore, *l.8. c.10.*

CANA ou CANES, ville dans la Phénicie, ou dans la Tribu d'*Aser*, proche le fleuve *Eleutherus*, appellée *Canes la grande*, pour la distinguer de *Cana* où *Jesus-Christ* changea l'eau en vin. La premiére est entre Tyr & Sidon. Simon, dans son *Dictionnaire de la Bible*, veut que la *Chananée* ou la *Cananéenne*, dont Jesus guérit la fille, fût de cette ville; mais je ne sai s'il lui seroit facile de la prouver.

* CANA, petite ville ou bourg du grand Duché de Toscane dans le Siennois, au sud de Sienne tirant vers l'est, à la distance d'environ douze lieuës.

CANAAN, nom d'homme. *Voyez* CHANAAN.

* CANAAN, nom d'un païs qui fut habité par les Descendans de Chanaan, le plus jeune des enfans de Cham, & qui après avoir été promis au peuple d'Israel, lui fut donné en possession. On peut voir dans le livre de Josué comment les Israelites y furent introduits par ce Successeur de Moïse. Cette Terre de Canaan a été un type & une figure du Royaume des Cieux, auquel on donne souvent le nom de *Canaan céleste.*

CANAAN, fils de CHAM. *Voyez* CHANAAN.

CANAAN (Païs de, ou Terre de) *Voyez* JUDE'E.

* CANACE'E, fille d'Eole, eut d'un commerce incestueux avec son frére Macarée un fils qu'elle avoit dessein de faire exposer, mais l'enfant en venant au monde découvrit tout par ses cris, qui étant parvenus aux oreilles d'Eole, ce Dieu le fit jetter aux chiens, & envoya un poignard à sa fille pour se punir elle même de son crime. On ignore ce qu'elle fit; mais Macarée ayant pris la fuite fut fait Prêtre d'Apollon à Delphes. * Hofmanni. *Lexic. Univ.*

CANADA, grand païs de l'Amérique septentrionale, auquel donnoit autrefois une fort grande étendue: car on mettoit sous ce nom tout ce qui se trouve entre le détroit de Hudson, l'ancien & le nouveau Mexique, avec toutes les terres inconnues qui sont au dessus, ce qui comprenoit la Floride, toutes les Colonies Angloises du Continent, & tout ce que les François possédent encore aujourd'hui dans ces contrées. On donnoit encore à tout cela le nom de NOUVELLE FRANCE, sur ce fondement, que les François ont les premiers abordé dans cette partie de l'Amérique, qu'ils ont parcourue presque toute entiére, & dont ils avoient même pris possession en plusieurs endroits. A present le Canada ou Nouvelle France est réduit à des bornes plus étroites, & ne comprend que les isles du Golfe de Saint-Laurent, & toutes celles qui bordent la Gaspésie, dont la principale est l'isle Royale ou du Cap-Breton; la Terre de Labrador ou Laborador; tout le cours du fleuve Saint-Laurent & celui du Mississipi au nord jusqu'au quarantiéme degré, avec toutes les riviéres qui s'y déchargent: de sorte, qu'il a l'océan à l'est, l'Acadie au sud-est, la Mer de l'Acadie & les Colonies Angloises au sud, la Caroline & le Golfe de Mexique au sud ouest, la Louisianne, à l'ouest; mais au nord-ouest il n'a point encore de bornes connues.

La premiére découverte du Canada se fit en 1504, par des Bretons & des Normands, qui découvrirent le grand Banc. En 1523, Jean Verazani Venitien, pris au nom de François I, possession de toutes ces terres depuis le 33 degré de latitude septentrionale, jusques au 47. En 1535, Jacques Cartier de Saint Malo, entra le premier dans le fleuve Saint-Laurent, le remonta jusqu'au Saut de Saint-Louis, & en prit possession au nom du Roi. En 1564, Ribault & Laudonniére, découvrirent une partie de la Floride & la Caroline, qu'ils nommerent ainsi en l'honneur de Charles IX, au nom duquel ils se rendirent maîtres du païs, & bâtirent Charles-Fort en 1609. Champlain monta par la riviére de Sorel, jusqu'au lac qui porte son nom, par où il pénétra jusqu'aux Iroquois, & arbora par tout les armes du Roi Henri IV. En 1611 ou 1612, il monta jusqu'au Lac Huron, & à la baye des Saguinaux, qui est dans ce même Lac à l'ouest. Ce Capitaine avoit pris possession des païs de Sous-Baston, de Manathe & d'Orange, avant qu'aucun Anglois ou Hollandois y eût paru, La baye de Hudson même, quoiqu'en disent les Anglois, a été découverte pour la premiere fois en 1657, par des François partis de Québec, qui l'habiterent; & si quelques vaisseaux Anglois, Danois & François, avoient passé avant ce tems-là par les détroits de Davis & de Hudson, ils n'avoient fait aucun établissement, & n'avoient pas même reconnu le fonds de la baye.

L'isle Royale est entre l'Acadie, & l'isle de Terre Neuve, & elle n'est établie que depuis quelques années par les François, qui y ont Louisbourg, le Port-Dauphin ou de Sainte-Anne, & le Port-Toulouse. Elle fournit beaucoup de charbon de terre. Elle a au nord-ouest l'isle de Saint-Jean, qui n'est pas si grande, & on ne fait que commencer à l'établir. C'est la pêche qui fait le principal commerce de ces isles. Le fleuve de Saint Laurent peut avoir vingt-cinq ou trente lieues de large à son embouchure & porte de gros navires jusqu'à Québec, qui est à plus de cent lieues de la Mer, mais dès lors il est bien rétréci, & n'a guéres qu'une petite demie lieue de large. L'eau est salée jusques à dix ou douze lieues au dessous. A l'embouchure il n'y a aucun établissement que quelques pêches vers Mingau au nord, vis-à-vis de l'isle d'Anticosti; mais dans le Golfe on a établi la grande baye par les 53 degrez, où la morue est très abondante. On ne commence à trouver des habitations Françoises, qu'à quarante lieues au dessous de Québec, encore y sont-elles rares, & passé 70 au dessus on n'en voit plus. Toutes ces habitations sont le long du fleuve. Les églises y sont propres, & l'Habitant n'y vit pas mal. Trente lieues au dessous de Québec, ce fleuve reçoit le Saguenay, grande riviere très-profonde, qui vient du nord. C'étoit autrefois un des grands abords des Sauvages qui venoient troquer de leurs pelleteries. L'endroit se nomme Tadoussac, que quelques-uns de nos Géographes ont mal à propos érigé en ville, quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une maison. On y fait aujourd'hui peu de commerce, presque tous les Sauvages des contrées du nord & de l'ouest ayant disparu, sans qu'on sache bien au juste ce qu'il sont devenus, car quoiqu'il en ait péri une très-grande quantité par les guerres & par les maladies qu'on leur a apportées d'Europe, il faut qu'il y en ait plusieurs qui se soient retirez plus loin, apparemment vers la baye de Hudson.

Le fleuve de Saint Laurent est couvert de quantité d'isles, dont quelques-unes ont jusqu'à quarante lieues de long, comme Anticosti à l'embouchure, & Manitoualin dans le Lac Huron. On en trouve quelques unes où il y a de fort belles habitations. La plus considerable est l'isle d'Orleans, érigée en Comté, sous le nom de Comté de Saint-Laurent. Elle a cinq paroisses, & forme la rade de Québec du côté de l'est & du nord. Vingt-cinq lieues au dessus on trouve sur la droite une petite ville qu'on appelle les Trois-riviéres, à cause d'une riviere qui vient du nord, se décharger par trois branches dans le fleuve. Cette ville, dont la situation est assez agréable, quoique sur un chemin sablonneux, est presque à l'entrée du Lac Saint-Pierre, qui a sept lieues de long & trois de large, & que l'on peut regarder comme le fleuve qui s'élargit.

A trente lieues de ce Lac sont les isles de Montréal & de Jesus; la premiére tire son nom d'une montagne assez haute qui est au milieu; ce sont les Jésuites qui ont nommé l'autre, qui leur appartenoit alors. Elle est aujourd'hui à MM. du Seminaire des Missions étrangéres; car elles sont à côté l'une de l'autre. Le fleuve se separe là en trois. L'isle Montréal a douze lieues de long, & un peu plus de trois de large au milieu; elle se rétrécit fort par les extrémitez: elle est presque toute habitée, & appartient à Messieurs du Seminaire de Saint-Sulpice. Ville-Marie, bâtie sur la côte du sud, au bas de la montagne, est une jolie ville, qui sert de place d'armes au païs. Elle brûla en bonne partie en 1721, mais elle est deja presque toute rebâtie. L'isle de Jésus n'est pas tout à fait si grande, et à beau-

coup

coup près si peuplée. Au dessus de Ville-Marie, environ à deux lieues, le fleuve commence à former des cascades, & n'est plus navigable. Ce premier rapide se nomme le Saut de Saint-Louis, & donne son nom à une belle Mission d'Iroquois gouvernée par les Jésuites, & qui est au dessus & à main gauche, ayant un petit Lac que forme le bout de l'isle & l'embouchure d'une grande riviére qui vient du nord-ouest, & qu'on appelle la riviére des Outaouaks, & plus communément la grande riviére. Son cours est fort embarassé de chûtes & de rapides, c'est le plus court chemin pour aller au Lac supérieur.

Pour revenir au fleuve de Saint-Laurent, qui porte aussi le nom de Canada, depuis le Saut du Lac-Saint-Louis, il n'est point du tout praticquable l'espace d'environ quarante lieuës; ce ne sont que sauts & rapides où il faut souvent décharger les canots & les traîner vingt lieues au dessus. On entre dans le Lac Ontario, qui a bien cent cinquante lieues de tour. Avant que d'y entrer on laisse à la droite le Fort de Cataracoui qui est bâti de pierre à quatre bastions. C'est M. de Frontenac, Gouverneur général du Canada, qui l'a fait construire, & il en porte le nom, aussi bien que le Lac Ontario. Ce Lac est la décharge du Lac Erié, par un detroit d'environ quatorze lieues, vers le milieu duquel on voit cette fameuse chûte de Niagara, où le fleuve tombe perpendiculairement d'environ cent cinquante piez de haut, & forme une nappe d'eau en forme de fer à cheval de près d'un quart de lieue de circonférence, & est séparée par le milieu par une petite isle inabordable à cause de la violence du courant. Le Lac Erié est la decharge du Lac Huron par un detroit de vingt-deux lieues d'un pays charmant, mais dans cet entre-deux, il y a encore un petit Lac qui porte le nom de Sainte-Claire, & qui a sept lieues de long sur trois de large. Le Lac Huron est la decharge du Lac Michigan, qui reçoit encore les eaux de la baye des Puants, & du Lac Supérieur. Le Lac Supérieur reçoit les eaux du Lac Alemipigon. Les Lacs Tacamaniouen, des Christinaux & des Assinipoils, sont encore au dessus, & ont communication. Plusieurs croyent que le dernier est de la hauteur des terres, & la source non seulement du fleuve de Saint-Laurent, mais encore de Mississipi & de la riviére de Bourbon, qui a sa décharge dans la baye de Hudson, mais on n'a rien de bien certain sur tout cela. Au reste on donne au Lac des Assinipoils six cens lieuës de circuit, cinq cens au Lac Supérieur, trois cens aux Lacs Michigan, Huron, & Erié, les autres ne sont pas bien connus, & passent pour être plus petits. Le Lac Michigan, qui fait une espéce de cul-de-sac vers le sud de cent lieues de profondeur, reçoit un très-grand nombre de belles riviéres.

Dans toute cette étendue de pays les François ont quelques Forts, dont la plus considérable est celui de Chambli, bâti comme celui de Cataracoui, mais plus beau encore, à cinq lieuës de l'isle de Montréal du côté des Anglois.

Il y a eu autrefois dans le Canada un fort grand nombre de nations sauvages, dont plusieurs ont disparu presque absolument, & la plupart des autres sont réduites à très-peu de choses. Il est vraisemblable que quelques-uns se sont retirez dans des terres écartées; mais il est certain que les maladies contagieuses, les boissons enivrantes, & les guerres en ont détruit la plus grande partie. Tous ces peuples differens ont chacun leur Langue: celle des Esquimaux qui habitent dans la Terre de Labrador, celles des Hurons, celle des Algonquins, & celle des Iroquois n'ont entre elles aucun raport, & presque toutes les autres que nous connoissons en sont les dialectes. On prétend qu'il y a de l'accent Chinois dans la maniére de parler de quelques uns de ces peuples.

Les mœurs des Sauvages sont féroces, quoique dans le fonds leur humeur soit assez traitable. Il en faut, ce semble, excepter les Esquimaux, Habitans de la Terre de Labrador, qu'on ne sauroit apprivoiser, & qui font tout le mal qu'ils peuvent aux Européens. Les Sauvages, lorsqu'on découvrit le Canada, étoient tous Anthropophages. Aujourd'hui on voit peu d'exemples de cette barbarie, mais ils traitent encore les prisonniers qu'ils font en guerre d'une maniére bien cruelle. Ils les attachent à des poteaux, ou les étendent dans des quadres, & là ils les brûlent lentement avec des fers chauds. Ce supplice dure quelquefois plusieurs jours, & presque jamais moins de cinq ou six heures, & tout ce que la plus capricieuse & la plus inhumaine férocité peut inspirer de maniéres de tourmenter un malheureux, y est employé. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'est que le patient, tant qu'il peut parler, insulte ses bourreaux, ou chante comme s'il ne souffroit rien. Cela n'est pourtant pas général, & il y en a qui jettent des cris & font des hurlemens qui feroient frémir tout autre qu'un Sauvage; mais ces inhumains ne font qu'en rire. Ils préparent leur ennemi à ce supplice par des bastonnades, en lui arrachant les ongles, en lui coupant les doigts, ou avec un méchant couteau, ou avec les dents, & cela s'appelle caresser les prisonniers. Les Iroquois ont exercé ces cruautez sur bien des François. Les causes de leurs guerres ne sont souvent rien, un caprice, un rêve, la mort d'un enfant, suffisent pour attaquer une nation qui ne songe à rien, & une guerre une fois commencée ne finit point.

Entre Sauvages d'un même village on voit peu de querelles, & ces peuples ne sont ni interessez, ni pointilleux. Comme ils ne possédent rien, que tout leur est bon, & que leur grande richesse est de pouvoir se passer de ce qui n'est pas le put necessaire, ils n'ont pas grande matiére de démêlé, & rien ne fait mieux voir leur détachement, que la maniére dont ils prennent les pertes qu'ils font. La plus stoïque insensibilité des anciens Philosophes n'en approche pas. Une bande de Sauvages se trouvera dans un canot tout neuf chargé de marchandises, le canot trouve une roche qui le créve, & le met hors de service, toutes les marchandises sont perdues; la premiere chose qu'ils font c'est de rire, & de fort bon cœur, à ce qu'il paroît; ensuite ils voyent s'ils pourront sauver quelque chose, & s'ils ne le peuvent pas, ils s'en vont aussi tranquilles que si rien ne fût arrivé. Quand le mari & la femme ne sont pas contens l'un de l'autre, ils se quittent, & se remarient ailleurs: les enfans ne manquent point, & ordinairement suivent la femme, dont ils font la principale richesse. La polygamie n'est point un usage parmi eux. Il n'est point de peuple civilisé qui pousse l'hospitalité plus loin, ni qui l'exerce plus noblement.

On ne peut pas dire qu'ils ayent une Religion; ils ont quelques traditions confuses, parmi lesquelles on démêle la création du monde & le Deluge. Ils n'ont aucun culte qu'on puisse appeller religieux; cependant quelques-unes de leurs coutumes prouvent qu'autrefois ils en ont eu un, dont le soleil étoit l'objet. Le calumet qui est le grand instrument de paix & d'alliance, peut bien avoir été dans son origine un sacrifice qu'ils faisoient à ce bel astre. Un homme d'esprit qui a découvert le Gensing en Canada, & qui fait actuellement imprimer un Ouvrage, où il pretend raporter les mœurs des Sauvages à celle des Anciens, prétend que le calumet est le caducée de Mercure. Quoi qu'il en soit, il ne paroît pas qu'aujourd'hui l'on y reconnoisse rien de religieux. Ils ont des Jongleurs qui se mêlent de guérir les maladies; mais on ne peut pas dire qu'ils employent d'autres remédes que les naturels. Ils predisent aussi l'avenir: ce qu'ils ne peuvent faire aussi juste qu'ils le font assez souvent, sans avoir commerce avec les demons. On trouve entre eux & les Juifs bien des raports, dont un des plus marquez est que leurs femmes sont separées dans le tems auxquels les femmes Juives l'étoient.

Ces Sauvages sont extremement portez à la vengeance, & exercent sur leurs ennemis une cruauté extraordinaire. Ils ont beaucoup de perfidie, & l'on ne peut jamais se fier à leurs promesses. Ils vivent la plupart sans Religion & sans lois. Il y a quelques Magiciens & Sorciers, qu'ils nomment *Pilotoas*, qui feignent de parler familierement au Demon, & d'en recevoir des oracles pour la connoissance de l'avenir. Quelques uns les répresentent comme des hommes fort laids & difformes, quoiqu'ils soient assez bienfaits, & d'une mediocre stature. Leur couleur est brune ou olivâtre, mais cela vient des drogues dont ils se frottent pour cet effet, & non de la nature. Il y en a qui se marquent aussi la peau de certaines figures qu'ils font avec des pointes de ferrement. L'été ils vont tout nuds, mais l'hiver ils se couvrent de peaux d'élans, de castors, & d'autres bêtes sauvages. Leurs armes sont l'arc, & les fleches, une massue de bois, & un bouclier couvert de cuir. Les filles, dès qu'elles ont atteint l'age de quatorze ou quinze ans, s'abandonnent indifferemment à ceux qui leur plaisent; puis, après avoir passé un an dans cette lascive liberté, elles choisissent un mari avec lequel elles vivent chastement le reste de leurs jours. Si elles se trouvent stériles, il est permis aux maris de les répudier, & d'en prendre d'autres. Quand ils enterrent leurs morts, ils mettent auprès d'eux leurs habits, leurs armes, & ce qu'ils ont le plus aimé pendant leur vie. Ceux qui ont quelque Religion croyent l'immortalité de l'ame, & qu'il y a en l'autre monde un lieu de délices où les défunts vivent avec leurs amis. Les Sauvages qui habitent depuis le Saut de Saint-Louis jusques à l'embouchure du fleuve, savoir les Montagnon, les Canadois, les Souriquois, ne cultivent point la terre & ménent une vie fort pauvre. Mais ceux qui demeurent au dessus du Saut, comme les Algoumequins, les Ochastaguins, & les Iroquois, ensemencent les champs, & recueillent d'assez bonnes moissons.

Les Artigouantant, qui habitent vers le Lac de Camplain, demeurent dans des logis faits en forme de fours, couvertes d'écorces d'arbres, longues d'environ trente verges, & larges de six. De côté & d'autre il y a un plancher élevé à quatre piez de terre, sur lequel ils reposent pendant les chaleurs de l'été. Ils couchent l'hiver sur des nattes auprès du feu, qu'ils y allument en plusieurs endroits selon le nombre des familles qui y demeurent, y ayant quelquefois jusques à vingt familles qui se tiennent dans une même case ou loge. Leur provision la plus ordinaire est du mays, & des féves de Turquie. Ils trouvent la chair de chien & d'ours fort délicate, & la servent dans leurs festins avec celle des bêtes Sauvages. Plusieurs d'entre eux se peignent le visage de noir ou de rouge mêlé avec de la graisse d'ours. Les hommes ne s'employent presque à autre chose qu'à la chasse, à la pêche, & à la marchandise. Les femmes suivent leurs maris à la guerre, & servent à porter le bagage. Ils vivent sans lois & sans Religion, si ce n'est qu'ils assemblent quelquefois un Conseil des plus vieux dans chaque village pour deliberer sur ce qu'ils ont à faire, & qu'ils honorent superstitieusement une certaine Divinité qu'ils nomment *Oyas*. C'est un nom qu'ils donnent à tout ce qu'ils admirent extraordinairement, & même à leurs Magiciens, que d'autres Sauvages appellent *Manitons*. Ces Magiciens exercent la Medecine & la Chirurgie, & se mêlent de prédire l'avenir. Leur maniére de pratiquer la Medecine est extravagante: car ils ne font autre chose que danser, chanter, & boire auprès du malade, pour le guérir, disent-ils, par cette réjouissance. Pendant l'hiver, qui dure depuis le commencement de décembre jusques à la fin de mars, ils passent d'ordinaire le tems à faire bonne chere, & invitent les villages voisins à leurs fêtes qu'ils appellent *Tabagies* de sorte qu'il s'y trouve quelquefois jusqu'à cinq cens Sauvages avec leurs femmes & leurs enfans. Dans ces divertissemens ils se deguisent, & courent par les villages chantant & dansant, avec les filles qui sont alors extraordinairement parées.

Il y a un siécle qu'on a commencé à faire connoitre aux Sauvages la Loi de l'Evangile. On peut dire qu'on y a fait assez de progrés, sur tout parmi les Hurons, les Algonquins & les Abenaquis. Le peu de stabilité des mariages, & les guerres injustes sont de grands obstacles à la réception de l'Evangile; mais le mauvais exemple des François, & la traite de l'eau de vie nuisent encore plus aux progrès de la Foi, & ont même ruiné les plus florissantes Missions. La nation qui fait aujourd'hui le plus d'honneur à la Religion est celle des Abenaquis, parmi lesquels les Jésuites ont cinq Missions. Ils en ont une à trois lieues de Québec, qui se nomme Nôtre Dame de Laurette, & qui n'est composée que de Hurons. Ces Sauvages vivent dans une grande ferveur, & se sont interdit par vœu l'usage de toute boisson enivrante.

L'air du Canada est sain: les froids y sont excessifs, & l'hiver dure six à sept mois. Il est sur tout fort rude depuis la mi-novembre jusques vers la fin de mars. La Neige y tombe en si grande abondance, que dans les campagnes on ne peut marcher que la raquette aux piez. Les terres ne sont decouvertes, & les eaux ecoulées qu'à la fin de may; alors on seme le froment qui vient bien, & dont la recolte se fait en août. Les Sauvages ne sement que le mays ou blé-d'Inde; mais les François y ont de beaux fruits & de toutes sortes de grains. La terre est bonne presque par tout. Les plus beaux endroits sont le pays des Iroquois, le cours de l'Obio ou Oubache ou belle riviére, qui y a sa source, le detroit du Lac Erié & du Lac Huron, la Baye des Saguinaux, le fonds de la Baye des Puants, Chigagou dans le sud-ouest, & la riviére Saint Joseph dans le sud-est du Lac Michigan. Les environs des Lacs sont couverts de vignes sauvages, & les bois sont presque par tout très-beaux. L'erable par le moyen d'une entaillure qu'on y fait dans le printems, donne en abondance une eau claire & sucrée, très-agréable à boire, & dont on fait un sucre fort pectoral: le plane a la même qualité, mais il ne rend pas tant de sucre. Il découle des sapins blancs une très-bonne terébenthine, laquelle prise dans un bouillon est bonne à l'estomac & sert aussi à fermer & à guérir les playes. Tous le canton des trois riviéres est plein de mines de fer. Il y a du cuivre vers le Lac Supérieur, & on prétend qu'il y a des mines d'argent en plusieurs endroits. Le fleuve de Saint Laurent est fort poissoneux, l'anguille sur tout y est abondante pendant trois mois. Les poissons les plus estimez sont le Saumon, le Brochet, le Turbot, le Bar, le poisson doré & l'achigau. Les Lacs sont pleins d'éturgeons, d'une grandeur extraordinaire. Dans l'eau salée on trouve des Baleines, des loups marins, & des marsouins, dont on fait quantité d'huiles: les Marsouins sont blancs dans l'eau douce. Autrefois les bois & les montagnes étoient remplis d'Elans ou Orignaux, & de Caribous ou Anes Sauvages. Le peu de ménagement qu'on a apporté en les chassant, les a détruits ou écartez de sorte qu'à peine en voit-on un ou deux en 40 lieues de pays. C'est une perte, la chair en est excellente & les peaux très-bonnes. Les Castors, les Loutres, les Renards, les Marthes, les Chats Cerviers, les Chevreuils, les Peccant, &c. dont les peaux font presque tout le commerce de cette Colonie, commencent aussi à devenir rares par la même raison. * Camplain. Lescarbot. Jacques Carlier, *Rélations du Canada. Mémoires particuliers*, &c. Linschoten. De Laet, *Hist. du Nouv. Monde*.

* CANADA (la riviére de) ou fleuve de Saint-Laurent. On a déja parlé de ce fleuve dans l'article de Canada, mais il mérite bien que l'on en donne une description plus détaillée. C'est une des plus grandes riviéres de l'Amérique. Elle prend sa source dans le Lac des Hurons, traverse ceux d'Erié, d'Ontario & de Saint-Pierre, & va se décharger dans le grand Golfe de Saint Laurent, à l'isle d'Anticosti, après avoir reçu plusieurs riviéres, dont les principales sont celles des François, des Prairies, des Monts, des Trois-riviéres, de Saguenay & de Sainte Marguerite qui s'y déchargent du côté du nord, & celle des Iroquois & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On lui donne huit cens lieues de longueur, & trente de largeur à son embouchure, qui peut avoir deux cens brasses de profondeur. Les vaisseaux de guerre remontent ce fleuve jusqu'à Tadoussac, & les vaisseaux marchands jusqu'à Québec; mais au dessus de cette ville on trouve divers sauts ou chûtes, qui en rendent la navigation impossible. Les principales de ces chûtes ou cataractes sont le Saut de Saint-Louis, le Saut long qu'on trouve entre l'isle de Mont-Réal & le Lac Ontario, & le Saut de Niagara qui est entre le Lac Ontario & celui d'Erié. Cette chûte est la plus grande que l'on connoisse, & a en ligne perpendiculaire plus de cent toises ou de six cens piez de hauteur. L'Auteur de l'article précédent ne lui en donne que 150 piez. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CANADA (Le Golfe de) ou le Golfe de Saint-Laurent, est une partie de la Mer de Canada. Ce Golfe est renfermé entre l'Isle de Terre-Neuve, celle du Cap-Breton,

ton, & les côtes de la Nouvelle France, & il est formé par la grande riviére de Canada qui s'y décharge. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANADA (La Mer de) est une partie de la Mer du Nord, & environne la Nouvelle France du côté du Levant. Elle s'étend depuis les Détroits de Hudson & de Davis jusques aux Isles Bermudes, ou même jusqu'aux Lucayes, & elle s'avance vers les Isles Açores, jusqu'au de là du grand Banc & du petit Banc; & ainsi c'est dans cette Mer que se fait la grande pêche des morues. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANAGIGU ou CANAGO. *Voyez* SE'RE'NE'GAR.

* CANAL, Mer de Bretagne ou la Manche, est un grand Détroit de l'Océan Atlantique, & s'étend entre les côtes d'Angleterre au nord & celles de France au sud, depuis les isles d'Ouessant jusqu'au Pas de Calais qui le separe de la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.* Les Anglois l'appellent *Channel.*

CANAL artificiel, lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont souvent travaillé inutilement pour rompre des Isthmes, & couper les terres, dans le dessein de faire par eau, une communication d'un lieu à un autre. Hérodote raporte que les Gnidiens, peuples de Carie, dans l'Asie Mineure, entreprirent de couper l'Isthme qui joint la presqu'isle de Gnido à la Terre-ferme; mais que l'Oracle les en detourna, comme d'un ouvrage qui leur seroit pernicieux. Plusieurs Rois d'Egypte ont tâché de joindre la Mer Rouge à la Méditerrannée, par un canal creusé depuis la Mer Rouge jusqu'à un des bras du Nil, qui se va décharger dans la Méditerrannée. Cleopatra tenta aussi ce dessein; & Soliman II, Empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes qui y travaillérent sans effet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaïe, pour passer de la Mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Démétrius, Jule-César, Caligula & Néron, y firent tous leurs efforts; mais sans aucun succès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obstinérent à cette entreprise, eurent une fin malheureuse. Du tems de Néron, Lucius Vérus, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle, par un canal tiré de l'une à l'autre, & de faire une communication entre la Mer Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par une navigation continuelle sur le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin, ce qu'il n'exécuta pas, parce qu'il fut traversé dans ce dessein.

☞ L'Empereur Charlemagne forma le dessein de joindre les riviéres du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la Mer Noire, en tirant un canal de la riviére d'Altmul, qui se décharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude inombrable d'Ouvriers; mais les pluyes continuelles remplissant le canal, & éboulant la terre de tems en tems, les gens (qui la plupart y travailloient par corvées) firent courir le bruit qu'on voyoit divers prodiges fort étranges: si bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniâtrer contre des dificultez qui sembloient insurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit cesser cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On disoit qu'on entendoit des voix mugissantes qui sortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé à la campagne, des monceaux de blé qui faisoit crever le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en sortoit, s'évanouïssoit entre les mains de ceux qui pensoient la pêtrir; & plusieurs autres choses extraordinaires, que le peuple croyoit très véritables. Cet Empereur fut encore détourné de cette entreprise, par une revolte des Saxons, & par une victoire des Sarrasins, qui avoient gagné une bataille en Espagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, proposa de faire une communication entre la Mer de Provence & l'Ocean vers la côte de Normandie, en joignant la riviére d'Ouche à celle d'Armançon, vers Grosbois où elles ne sont éloignées que de trois lieuës. Ainsi on traverseroit la France par le Rhone, la Saone, l'Ouche, l'Armançon, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & Méandres, où elles serpentent en certains endroits. Le Roi Louïs XIII fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par la riviére de Loing, & le Roi Louïs XIV a fait creuser celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Mediterranée & l'Océan, par la Garonne. *Voyez* LANGUEDOC. * Bergier, *Histoire des grands Chemins*. Bernard, *de la Conjonction des Mers*. Mézeray, *Hist. l. 9.*

CANAL D'ALBORG. *Voyez* ALBORG.

CANAL DE BAHAMA. *Voyez* BAHAMA.

* CANAL DE BRAZZA, Détroit qui est dans le Golfe de Vénise, & qui sépare l'Isle de Brazza de la côte de Dalmatie.

CANAL DE BRIARE. *Voyez* l'article de BRIARE.

* CANAL DE BRISTOL, l'espace de mer qui se trouve entre la Principauté de Galles au nord, & les provinces de Sommerset, de Dévon & de Cornouaille.

* CANAL DE CE'RIGO, l'espace de mer qui se trouve entre l'Isle de Cérigo dans l'Archipel & la partie méridionale de la Tzaconie dans la Morée.

CANAL DE CONSTANTINOPLE ou DE LA MER NOIRE. *Voyez* BOSPHORE DE THRACE.

CANAL DE CORFOU. *Voyez* CORFOU (Canal de)

CANAL DE LANGUEDOC ou CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC.

CANAL DE MALTE, *Voyez* MALTE (Canal de)

CANAL DE MOZAMBIQUE. *Voyez* MOZAMBIQUE (Canal de)

CANAL D'ORLE'ANS. *Voyez* ORLE'ANS (Canal de)

CANAL DE RHODES. *Voyez* RHODES (Canal de)

CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC, où il est amplement parlé du CANAL DE LANGUEDOC.

CANAL DE SAINT-GEORGE, *Voyez* CANAL DE BRISTOL.

* CANALE, est le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, de laquelle sont sortis plusieurs grands hommes & des Provediteurs généraux.

CANALES (Jean) de l'Ordre des Fréres Mineurs, florissoit à Ferrare vers le milieu du XV siécle. Il a composé quelques Ouvrages de piété, qui sont un Traité de la Vie celeste; un Traité de la Nature de l'ame, & de son immortalité, un Traité du Paradis, & de la Felicité de l'ame, un Traité de l'Enfer, & de ses tourmens. Ces Ouvrages ont été imprimez à Vénise en 1494. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XV siecle.*

CANANOR, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, dans le Malabar, au sud du fleuve Cangerocora, où commence le Malabar, & s'étend jusqu'à Paripatan. Outre la ville capitale qui lui donne son nom, il y a Cota, Mangate, Marabia & Chorabia, Cananor a environ vingt-cinq lieuës, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque tems la capitale. Le Roi de ce pays a possédé les isles de Divandurou & de Malicut, entre les Maldives. * Maffée, *Hist. des Indes, l.* 12. Barbosa, *l. 9. c.* 1. Linschoten.

CANAPE, (Jean) Medecin du Roi François I, vivoit en 1542. La-Croix-du-Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduisit de Grec en François divers Ouvrages des Anciens, & il en composa d'autres en Latin & en François. * La-Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.*

CANAPINA. *Voyez* CANEPINA.

* CANAPLES, bourg de France dans la Picardie, est au nord-nord-ouest d'Amiens, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CANARA, Royaume, ou plutôt grand pays de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, sur la côte occidentale. Quelques uns le mettent dans le Bisnagar. La riviere de Cangerocora qu'il a au Midi, le sépare du Malabar, & celle d'Alige, au Septentrion, du Royaume de Cuncan. A l'Orient, il a des montagnes qui lui servent de bornes, avec le Bisnagar particulier, & au couchant la Mer des Indes. Il comprend les Royaumes d'Onor & de Baticala sur la côte; & plus avant dans la Terre-ferme, Borçopa, qui s'avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ses Sujets, sont Payens; les autres sont Mahométans. Les Canarins sont ennemis des Malabares, & leur font une guerre continuelle. Ils sont tous bons Soldats, & s'entendent parfaitement bien à miner. Leurs maniéres approchent fort de celles qu'observent les Sujets du Mogol, dont le Roi de Canara est tributaire. La bizarrerie, avec laquelle ils solemnisent leurs grandes fêtes, est surprenante. On porte les idoles en triomphe sur un char orné de fleurs, dont les roues ont de gros crochets attachez aux rayons; & ceux qui veulent signaler leur zele, s'y jettent à corps perdu pour tourner avec la roue. D'autres se couchent à terre sur ces crochets pour être écrasez sous le poids du chariot; & tous périssent de cette sorte, dans la folle pensée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainsi pour la gloire de leurs Dieux. La maniére dont on punit les criminels dans le Canara, est digne d'être remarquée. On les expose tout nuds, piez & mains liez, sur le sable au plus grand Soleil, pour y perir peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piquures des mouches. Quoique ce Royaume soit petit, il est néanmoins si fertile, qu'il fournit presque tous les Européens de ris, outre ce que l'on en emporte dans les Isles de la Sonde, & dans les autres païs d'Orient. * Texeira, *l.* 1. *c.* 12. Linschoten. Barbosa. Samson. Dellon, *Rélations des Indes Orientales.*

CANARANE, Royaume des Indes, dans la dépendance du Roi de Pégu. Il a pour bornes à l'Orient le Païs de *Tazatay*; au Midi *Carpa*; & au Nord le Royaume de *Maantay*. Sa ville capitale qu'on nomme aussi *Canarane*, est située entre deux grandes riviéres, dont l'une est l'Iame, & l'autre celle de Pégu. Cette ville est belle, riche, & bâtie magnifiquement. Son circuit est de quatre lieues. Les mœurs de ses Habitans different fort de celles des Péguans. Ils ne vont jamais nuds piez, comme font les autres. Les Princes & les Seigneurs ont des brodequins & des sandales garnies d'or. Le Roi de Canarane, outre les mines d'or & d'argent qui le rendent très-puissant, en a d'émeraudes & de turquoises, dont il tire un revenu fort considérable. Quand ce Roi meurt, son thrésor est enterré avec lui, & l'on fait jurer à son successeur de n'y point toucher. La premiére année de son régne il est entretenu par son peuple, lui & sa Cour. Comme toutes les charges & les Seigneuries sont alors vacantes, tous les Seigneurs qui sont obligez à venir le reconnoître, apportent de riches presens pour y être rétablis, & cela lui fait aquérir un grand thrésor dès la premiére année. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, publiée à Amsterdam, ne met dans ce quartier des Indes ni ville ni Royaume du nom de *Canarane*.

CANARIE, est la principale isle de celles que l'on connoit à l'occident de l'Afrique sous le nom général de *Canaries*, ausquelles elle a donné son nom. Elle est à l'ouest de l'Isle de Fortaventura & à l'est de l'isle de Ténériffe, c'est à dire, que la partie septentrionale de l'Isle de Canarie, est à l'est de la partie méridionale de celle de Ténériffe. Elle occupe à peu près le 27 degré de latitude septentrionale. Elle est presque de forme ronde, & elle peut avoir quarante lieues de circuit. On y voit la ville de Canarie qui en est la capitale, & ces autres, Tedle, Galder, Guia & Arginogy. Il y a aussi dans l'isle douze moulins à sucre. Les grains s'y recueillent deux fois l'année en février & en Mai, & il y a par tout grande quantité de fruits. Le terroir est très fertile, sur tout en bons vins, dont il passe tous les ans près de seize mille tonneaux en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIE, ville capitale de l'Isle de Canarie, est aussi appellée CIUDAD DE LAS PALMAS. Elle est située au fonds d'un Golfe sur la côte orientale de l'Isle, où elle a un fort bon port. Elle est grande & florissante, ayant l'avantage d'être le siege du Gouverneur, du Parlement ou de l'Audience de toutes les Canaries, & d'un Evêché, fondé l'an 1485, & suffragant de Seville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIES, Isles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'opposite de la Mauritanie Tingitane, qui comprend les Royaumes de Fez & de Maroc, & presque vis à vis des Caps de Boyador & de Non. Elles sont au nombre de sept, bien que les Anciens n'en ayent connu que six. La plus importante est celle de Canarie, avec une ville du même nom. Les autres isles sont Ténériffe, l'isle de Palma, l'isle de Fer, Fuerte Ventura ou Fortaventure, Goméra, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques uns mettent au nombre des Canaries, Madere, l'isle des Sauvages, la Roche, & la Gratieuse. Parmi les Anciens, Proclus en compte dix, Ptolémée six, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnues dans le XIV siécle. Les Historiens de Gênes remarquent, qu'en 1291 Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres Avanturiers, entreprirent un voyage vers les côtes d'Afrique avec deux Galéres, mais qu'on n'eut depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entreprise, selon quelques uns, fut tentée par Louïs de la Cerda, Comte de Clermont, surnommé *l'Exhérédé*, petit-fils d'Alfonse X, Roi de Castille. Ce Comte ayant ouï dire que ceux de Gênes & de Catelogne avoient fait voile jusqu'à ces isles, se résolut en 1344 de les chercher. Le Pape Clément VI les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entreprise, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jérôme Surita, qui dit à peu près la même chose, raporte qu'en l'an 1345, Louïs de la Cerda, Comte de Clermont fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquérir, & qu'il y feroit prêcher la Foi; mais que ce dessein ne réüssit pas: qu'en 1395, des Avanturiers de Guipuscoa & d'Andalousie en Espagne, allérent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillérent Lancelot, avec quelques autres. Il ajoûte que Henri III, Roi de Castille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commission à Jean de Bethencourt son parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi, & bâtit une forteresse dans l'isle de Lancelote en 1417. Elles ont eu depuis divers maîtres en divers tems; & sont enfin venues au pouvoir des Espagnols. Les Habitans sont Catholiques. Il y a un Evêché à Canarie, qui est la ville capitale de l'Isle de Canarie. Cette isle, outre les bons vins qui portent son nom, produit grande abondance de grains. L'isle de Fer, Ferreri ou Ferro, est célebre, par un arbre qui, à ce qu'on dit, fournit de l'eau aux Habitans, n'y ayant point de source dans toute l'étendue de son terroir. C'est une nue qu'on voit toûjours sur cet arbre, & qui se résout en eau sur les feuilles, qui distillent continuellement dans des réservoirs, où les Habitans la puisent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Espagnols donnent le nom de *Saint*, est de douze piez, sa hauteur depuis le pié de quarante, & le diamètre de ses branches de cent vingt. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-excellent. Les autres Rélations en parlent autrement. *Voyez* FERRERI. * *Voyez* BE'THENCOURT, Pline, *l.* 6. *c.* 32. Sanut. Gramaye. Linschoten. Vincent le Blanc. Sanson. Mariana. Jerôme Benzoni, *Histoire du Nouveau Monde*. Thomas Nicolas dans ses Voyages. Gomare, *Histoire des Indes*. Jérôme Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin.*

CANARINS, peuples de l'Amérique septentrionale, conquis par les Yncas. La Province qu'ils habitent est fort considérable, & plusieurs autres Provinces en dépendent. Les hommes en sont très-vaillans. Avant que l'Ynca Tupac Yupanqui les eût assujettis, ils adoroient la lune comme leur plus grande Divinité, ensuite les arbres, & les

pierres

pierres extraordinaires, & particuliérement celles qui étoient pipées. Ils s'attachérent après cela au culte du soleil qui étoit le Dieu Souverain des Yncas, auquel ils bâtirent un Temple superbe couvert de lames d'or & d'argent. Parmi ces Nations qui dépendoient des Canarins, on nomme celle de *Quillacu*, dont les Habitans sont si avares & si timides qu'ils ont peur que la terre, l'air & l'eau ne leur manquent, & si mal propres qu'ils se laissoient manger par la vermine. Les Espagnols pour désigner un avare, qui ne vaut rien, disoient, *c'est un vrai Quillacu*. L'Ynca qui les avoit soumis leur imposa un tribut, qu'ils devoient payer en *poux*, pour les engager à être plus propres. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas*, *tome* 2. *l.* 8. *ch.* 4. & 5.

CANARINS. *Voyez* CANNARES.

CANARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

* CANAS, peuple de l'Amerique méridionale dans le Pérou, au nord-ouest du Lac de Titicaca, sous le sixiéme degré de latitude, & sous le 316 de longitude.

CANATH ou KE'NATH, ville de la Tribu de Manassé, qui fut prise par Nobé ou Nobah, qui lui donna son nom, lorsqu'il s'en fut emparé. Il paroit par l'Ecriture-Sainte que cette ville étoit considérable, puisqu'il y est dit qu'elle avoit soixante villes de son ressort. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 41. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 23.

CANATHE. Κάναθος, fontaine près de Nauplie, dite aujourd'hui Napoli de Romanie. La tradition des Argiens portoit que Junon, se lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge. Ptolémée parle de Canathe ville de la Célésyrie, laquelle a eu ensuite un Evêché suffragant de Bostra. * Pausanias, *in Corinthiacis*.

CANAVE'SE, ou IL CANAVE'SE, ou le CANAVOIS, *Canapicium*, pais de Piémont en Italie, entre la ville d'Ivrée & la riviere du Pô. Il a été autrefois dans le Monferrat, mais présentement il fait partie du Piémont, & a été cédé par le Duc de Mantoue au Duc de Savoye, par le traité de Quérasque de 1631. * Ortelius. Baudr.

CANAVOIS. *Voyez* CANAVE'SE.

CANAYE (Philippe) Sieur du Frêne, Conseiller d'Etat, naquit à Paris en 1551. Son pére Jacques Canaye célébre Avocat, le fit élever avec beaucoup de soin. Dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit declaré pour le Calvinisme, entreprit de voyager en Allemagne, en Italie, & même à Constantinople. Il publia la Relation de ce dernier voyage sous le nom d'*Ephemerides*, & à son retour en France, il parut dans le barreau du Parlement de Paris, où il se fit estimer. Il eut une charge de Conseiller d'Etat sous Henri III. Henri IV l'envoya Ambassadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Vénise. En 1594, ce grand Monarque le nomma Président de la chambre mi-partie de Castres. Il exerça cette charge avec beaucoup d'intégrité, de sagesse & de desinteressement. M. du Frêne fut un des Juges de la célébre Conference qui se fit l'an 1600, à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Plessis-Mornai, & il fut un de ceux qui profitérent du succès de cette conférence; car il se fit Catholique, & le Pape Clément VIII, lui en témoigna sa joye par une lettre obligeante. L'année suivante le Roi l'envoya à Vénise en qualité d'Ambassadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les differens de cette République, & du Pape Paul V, qui lui en marqua sa reconnoissance. Ensuite il revint en France, où il mourut le 27 février 1610. Il avoit composé divers Ouvrages, dont on a publié seulement trois volumes *in folio* de ses ambassades. Sa Vie est à la tête du premier tome.

CANAYE, Jésuite, avoit regenté la Rhétorique dans le Collége de Clermont. Il fut ensuite Directeur de l'Hôpital de l'armée de Flandre. S. Evremont qui avoit étudié sous ce Pére, l'a voulu illustrer en rapportant la conversation de ce Jésuite avec le Maréchal d'Hocquincourt, qui étoit alors, c'est à dire, en 1654, à Peronne, dont le Roi l'avoit fait Gouverneur. Canaye étant à la table du Maréchal, prêcha beaucoup la soumission de l'esprit en fait de Religion. Le Maréchal fit assez voir son caractére, qui scandalisa beaucoup le Jésuite. Cependant il se radoucit en faveur du Maréchal, lorsqu'il eut fait cet aveu, que depuis un certain tems il se feroit crucifier pour la Religion; non pas qu'il y vit plus de raison qu'auparavant, au contraire moins que jamais. Canaye s'écria d'un ton dévot & avec joye, *tant mieux*, Monseigneur, *tant mieux*; *ce ne sont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*, point de raison! *c'est la vraye Religion cela*. Point de raison! *Que Dieu vous a fait*, Monseigneur, *une belle grace! Estote sicut infantes, soyez comme des enfans*. S. Evremont s'étant trouvé seul avec le Pére Canaye, lui fit cette question, d'où vient la grande animosité qu'il y a entre les Jansénistes & vos Péres? Vient-elle de la diversité des sentimens sur la doctrine de la Grace? Quelle folie! quelle folie! repliqua le Jésuite, de croire que nous nous haïssions pour ne penser pas la même chose sur la Grace. Ce n'est ni la Grace, ni les cinq Propositions qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvez en possession du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'austerité & la rigueur, nous consolons les ames par des exemples de la misericorde de Dieu; ils les effrayent par ceux de sa justice; ils portent la crainte où nous portons l'espérance; & veulent s'allujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes; mais chacun se veut donner du credit en les sauvant; & à parler franchement l'interêt du Directeur va presque toûjours devant le salut de celui qui est sous sa direction. Je parle à présent tout autrement qu'avec Monsieur le Maréchal. J'étois parement Jésuite avec lui, & à present j'ai la franchise d'un homme de guerre. * S. Evremont, *tome* 1. *p.* 240. *à Londres*, *in quarto*.

* CANCALE, ville de France en Bretagne, est la plus septentrionale de toute la Province. Elle est au nord-est de Saint-Malo, dont elle est éloignée de deux bonnes lieues.

* CANCE, riviére de France dans la partie septentrionale du Vivarais, roule de l'ouest à l'est, arrose Annonay dans l'endroit où elle se joint à la Deume, & se rend dans le Rhône, un peu au dessus de Saint-Valier.

CANCER, ou Ecrevisse, l'un des douze Signes du Zodiaque, lequel est composé de neuf Etoiles, qui représentent, à ce que l'on s'est imaginé, la figure d'une écrevisse. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Juin, & fait alors le Solstice d'été, commançant à revenir vers l'Equateur: d'où il est plus croyable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette constellation, parce que le Soleil y entrant, semble marcher à reculons comme l'écrevisse: les Poëtes ont feint que c'est l'Ecrevisse que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pié. Ce Heros, disent ils, tua cette Ecrevisse, & Junon pour la récompenser, la mit dans le ciel au nombre des Constellations. * Cælius, *Astronom. Poetic.* Hyginus, *Astronom. Poët.*

CANCER (Jaime) connu sous le nom de JACOBUS CANCE'RUS, Espagnol de nation, a vécu sur la fin du XVI siécle, en 1590. Il étoit de Balbastro dans le Royaume d'Arragon, & s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il exerça la profession d'Avocat, & où il mourut âgé de 72 ans. Il a laissé un Ouvrage excellent, que nous avons en trois volumes, sous ce titre, *Variæ Resolutiones Juris Cæsarei, Pontificii, & municipalis Principatus Cataloniæ*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CANCER, (Jerôme) Officier de la Cour de Philippe IV, & Poëte Espagnol, a eu peu d'égaux en l'art d'écrire des facéties, & dans la facilité de faire des vers plaisans & propres à divertir, quoiqu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roi Catholique fût remplie, de son tems, de Poëtes Comiques & bouffons. Son principal talent consistoit à bien faire des équivoques & des jeux de mots, qui pour lors étoient en vogue dans son païs. Outre ses jeux & ses plaisanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comédies qui sont estimées chez les Espagnols. Il mourut à Madrid au mois de septembre en 1655. Ses Ouvrages y furent imprimez l'an 1651, *in quarto*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. *p.* 430. 437.

* CANCHE, riviére de France, prend sa source dans l'Artois, coule du sud-est au nord-ouest jusques à Beaurains, traverse ensuite la Picardie, sépare le Boulonois du Ponthieu, & se jette dans le Canal ou la Manche un peu au dessous d'Etaples. Elle arrose Hesdin qu'elle a à sa droite, & Montreuil qu'elle a à sa gauche.

* CANCHE, village du Duché de Bourgogne dans l'Autunois, est à peu près au nord-est d'Autun dont il est éloigné d'environ six lieues.

* CANCHES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre la ville de Cusco & le Lac de Titicaca.

CANCHEU, grande ville de la province de Kiangsi, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & a onze citez sous sa dépendance. C'est une ville fort marchande, & de grand abord. Il y a un Viceroi qui y fait sa demeure, & qui commande à quelques villes des provinces de Fokien, de Quantung & de Huquang, qui sont voisines de Cancheu. Ce Viceroi n'est point inférieur au Viceroi de la province de Kiangsi, & il a été établi en ce païs, pour empêcher les courses des Voleurs, qui faisoient de continuels brigandages sur les frontiéres de ces quatre provinces, & qui se retiroient sur les montagnes. Il y a un beau pont à Cancheu, bâti sur cent trente bateaux, attachez avec des chaines de fer. On voit des moulins sur la riviére, faits comme ceux d'Italie & d'Allemagne; & on s'en sert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes semées de ris. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

* CANCON, bourg de France dans l'Agenois. Il est à peu près au nord d'Agen, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* CANDA (Charles) Prieur du monastére de Domp-Martin, a traduit d'Italien en Latin, les Vies de S. Charles Borromée & de Ste Françoise Romaine. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 118.

CANDACE. Plusieurs Auteurs anciens & modernes disent, que c'étoit la coutume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines. Eusébe prétend que cela duroit encore de son tems, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace*. On trouva en effet qu'environ 20 ans avant l'Ere Chrétienne, il y avoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon. Pendant l'expédition de Gallus contre les Arabes du midi, Candace fit une invasion dans la Thébaïde, s'empara de la ville de Siene, & de plusieurs autres places frontiéres, mais Petronius, Préfet alors de l'Egypte, la poursuivit, la battit, pénétra plus de huit cens lieuës dans l'Ethiopie, prit Napata la capitale du Royaume, & mit, avant que de s'en retourner, une garnison de quatre cens hommes à Premnis, une des plus fortes places de l'Ethiopie. Deux ans après, Candace assiégea Premnis; mais Petrone étant incessamment accouru, fit lever le siége, & engagea la Reine à demander la paix à Auguste qui étoit alors à Samos. Elle lui envoya des Ambassadeurs qui obtinrent ce qu'ils souhaitoient. Il semble, selon les Actes des Apôtres, qu'il y en avoit encore une de ce nom, lorsque l'Eunuque d'Ethiopie fut batisé par saint Philippe, puisqu'il y est dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ses thresors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des personnes envoyées par Neron en ce païs-là, rapportérent que l'isle de Meroé avoit pour Reine une Candace, & ajoûte, que ce nom avoit passé depuis plusieurs années, de Reine en Reine. Ce sentiment, qui semble difficile à recevoir, quoique très-bien établi par l'antiquité, paroîtra très-vrai-semblable, si l'on considere que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & réverez comme des Dieux, laissoient l'administration & le gouvernement à leurs femmes, qui même avoient accoutumé de porter les armes, aussi bien que les hommes; & de là vient que l'on parloit d'elles plutôt que de leurs maris, qui se faisoient une gloire de demeurer dans cette fainéantise fastueuse.

L'Eunuque de Candace étoit un Proselyte de la Religion Judaïque, & il étoit venu à Jérusalem pour y adorer. Il s'en retournoit en Ethiopie; & étant dans son chariot, il lisoit le Prophete Isaïe, lorsque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. L'Eunuque ayant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une explication si claire, qu'il le convertit & le batisa l'an de JESUS-CHRIST 34. Ce nouveau converti fut l'Evangeliste de JESUS-CHRIST en Ethiopie, selon le témoignage de divers saints Docteurs. Le faux Dorothée ajoûte qu'il prêcha aussi dans l'Arabie Heureuse & dans l'Isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre; mais cet Ecrivain ne mérite pas plus de créance dans cette occasion que dans plusieurs autres. * Saint Irénée, *l.* 3. *ch.* 12. Saint Jérôme, *sur le ch.* 51. *d'Isaïe*. Saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* Eusébe, *l.* 2. *c.* 1. S. Dorothée, *in Synopsi*. Strabon, *l.* 17. Pline, *Hist. Nat. l.* 6. *ch.* 29. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 143 & 151.

CANDAHAR, province de l'Asie, autrefois dans la Perse, & aujourd'hui dans les Etats du Grand Mogol. Elle est enclavée dans la Perse, qu'elle a au couchant, au midi & au septentrion, & elle touche à la province de Hajacan au levant ou au sud est. On dit que la province de Candahar est fertile, & sur tout vers le midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve étant ou puante ou salée. Les Patans, les Aguans & les Coulis, qui sont des Voleurs, font souvent des courses dans cette province, pour y attendre les Caravannes qui y passent ordinairement, venant des Indes dans la Perse. Ce passage rend la ville de Candahar considérable, à cause des droits que les marchandises y doivent.

* CANDAHAR, ville d'Asie, capitale de la province de Candahar. C'est une ville fort importante, parce qu'elle est un grand passage du Mogolistan en Perse. Elle est raisonnablement grande, fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Les Mogols & les Perses se l'enlévent tour à tour. On croit que les derniers en sont présentement les maîtres. On prend communément cette ville pour l'ancienne *Alexandria*, ville de l'Arachosie.

CANDALE, Maison. *Cherchez* FOIX.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la Maison de Foix par le mariage de *Jean* de Foix, I. du nom, avec Marguerite de Suffolck héritiére de ce Comté. *Voyez* KENDAL.

CANDALOR, ville de la Turquie en Asie, est près de la côte méridionale de la Natolie, à quinze lieues de Satalie, du côté du levant. Candalor est l'ancienne *Sida*, ville de Pamphylie. Elle a été autrefois considérable & épiscopale; mais c'est peu de chose aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDANNEDO, *Candamius Mons*, une des montagnes des Asturias en Espagne. On la trouve entre la ville de Léon & celle d'Oviédo. * Maty, *Dictionnaire Géograph.*

* CANDAS, bourg de Picardie dans l'Amiénois, à peu près au nord d'Amiens, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CANDATE. *Voyez* CANDE dans la Touraine.

CANDAULE, (*Candaules*) que les Grecs nommoient Myrsile, selon Hérodote, étoit fils de Myrsus ou Mélès, sorti d'Alcée fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Héraclides. Il aimoit avec passion sa femme, qui étoit une des plus belles personnes du monde; & il fut assez imprudent, pour vouloir qu'un de ses Favoris nommé Gygès, la vit toute nue. La Reine conçut tant de douleur de cette action, qui la rendoit infame suivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Gygès de tuer Candaule, dont le régne fut de dix-huit ans. Après la mort de ce Prince, Gygès épousa la Reine, & se fit Roi de Lydie l'an du monde 3319, & avant Jesus-Christ 716. Ce fut lui qui commença la Dynastie ou lignée des Mermnades, qui dura jusqu'à la défaite de Crœsus. * Eusébe, *dans sa Chron.* Herodote, *l.* 1. *ou Clio*.

CANDAW. *Voyez* CANDOW.

CANDE, CANDES ou CANDATE, *Candaum* & *Candatensis vicus*, bourg de France dans la Touraine & sur les frontiéres de l'Anjou. Il est situé sur la riviere de Loire, dans l'endroit où elle reçoit la Vienne. Candate est celebre dans les Ecrits de Sulpice Severe & de Gregoire de Tours, lorsqu'ils parlent de saint Martin, qui mourut en ce bourg. * Baudrand.

CANDE'A ou CANDY, ville d'Asie dans l'isle de Ceylan, capitale du Royaume de Candea ou Candy. Elle est située vers le milieu de l'Isle de Ceylan, sur une riviere que l'on appelle *Trinquilemale*, *Mavillagonge*, ou selon M. Delisle *Mavuslgange*. Cette ville a été autrefois ruinée par les Portugais & depuis ce tems-là elle n'a pas été beaucoup réparée. Il y a quelques fortifications de terre, & le palais du Roi en occupe une partie.

CANDEA ou CANDY, Royaume qui fait l'une des trois parties de l'Isle de Ceylan. Il est borné au nord par le païs de Wanny, & environné de tous les autres côtez par les terres occupées par les Hollandois, à la reserve d'un petit endroit vers le Levant, où il s'étend jusqu'à la côte. Ce Royaume peut contenir environ le quart de l'Isle. Comme il est par tout entouré de hautes montagnes, couvertes d'épaisses forêts, où il n'y a pour tous chemins que des sentiers tres petits & tres difficiles que le Roi de Candéa fait garder avec soin, tant pour empêcher la sortie de ses Sujets que l'entrée des Etrangers, cela fait qu'il a été fort peu connu jusqu'ici. Mais Robert Knock, Capitaine Anglois, ayant fait naufrage sur la côte de ce Royaume, & ayant été arrêté 21 ans, avec la liberté pourtant de faire quelque petit commerce dans les provinces de cet Etat, d'où enfin il sortit avec bien de la peine en 1679, en a donné une Carte & une Description qui l'a mieux fait connoître qu'il n'avoit été jusqu'à ce tems là. Il dit que ce Royaume est rempli en dedans de collines, d'où sortent des ruisseaux tres poissonneux, mais qui roulant leurs eaux parmi des rochers, ne sont pas navigables, & que les Habitans du païs s'en servent pour arroser non seulement les vallons & les plaines, mais aussi les collines & une partie de leurs montagnes qu'ils rendent par ce moyen tres fertiles en vins, en legumes, en chanvre, &c. Cet Auteur rapporte que ce Royaume est divisé en plusieurs provinces & en Comtez. Il met au nord la province de *Noure-Calva* qui a cinq Comtez, au levant la province de *Mauralr* & celle d'*Ouvah*, ont chacune trois Comtez. Il met du même côté les Comtez de *Tammanqued*, de *Bintana*, de *Vellas* & de *Pannoa*, & place dans le milieu du païs le Comtez de *Vallaponahoy*, de *Poncipot*, de *Goddaponahoy*, d'*Héwoahatay*, de *Cotemul*, d'*Horsepat*, de *Tunponahoy*, d'*Oudancur* & de *Tattanour*. Enfin il met au couchant les provinces d'*Oudipollat*, de *Dolusbaug*, de *Partalaon*, d'*Hottera-Courli*, & de *Tun Courli*, dont la penultiéme a quatre Comtez, & la derniere trois, sujets en partie aux Hollandois. On voit dans ce Royaume plusieurs villes ruinées par les guerres civiles. Celles qui restent sont peu de chose. On les nomme *Allout-Neur*, *Badoula*, *Candéa* capitale, *Nellemby-Neur* qui lui a succedé en cette dignité, & *Digli-Neur*, qui la possede maintenant. La principale riviére de ce Royaume, est celle sur laquelle Candea est située, & la principale montagne l'*Adams-Pic* ou le *Pic d'Adam*. Le Roi de Candéa régne despotiquement. Ses Sujets sont idolatres, & si esclaves de leur Prince, qu'ils se rendent à sa Cour au moindre ordre, quoiqu'ils sachent que c'est ordinairement pour les faire mourir sans raison. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANDE'ENS, ancien peuple du Golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophages*, parce qu'ils avoient coutume de se nourrir de serpens. * Pline, *l.6. ch.29.* Pomponius Méla, *l.3.*

CANDEL, riviére, *Voyez* KANDEL.

* CANDEL (Grégoire) est Auteur d'un livre intitulé, *De la antiguedad de la Fiesta de Concepcion en la Orden del Carmen*. Ce livre est imprimé à Valance en Espagne en 1654, *in quarto*.

* CANDE'LA (Jean Dominique) Sicilien, naquit en 1541, entra en 1563, dans la Societé des Jésuites, s'appliqua à la Theologie & y fit de tels progrès qu'il se fit admirer par ses savantes prédications. Il fut Recteur des Colleges de son Ordre à Palerme, à Messine & à Syracuse. Il mourut le 24 août 1606, à Catane. On a de lui, *Del Bene della Verginità, Discorsi XIV; Dello Stato della Verginità; De Costumi delle Vergini.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANDELAIR (Jean) *Cherchez* CHAUNDULER.

* CANDE'LARIUS (Godefroy) Prieur des Carmes d'Aix-la-Chapelle est, selon Trithême, Auteur des Ouvrages suivans, *Sermones de tempore, & Sanctis; Orationes ad Clerum, Oratio pro coronatione Reginæ; De Conceptione Beatissimæ Virginis, Epistolæ variæ ad Trithemium & alios.* Il mourut l'an 1499. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.292.*

* CANDE'LARO, riviére d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle a sa source aux Monts Apennins dans la Capitanate, & se jette dans la Mer Adriatique, près de Manfredonia. Il ne la faut pas confondre avec Candelora, ville & Principauté de l'Anatolie dans la Caramanie.

* CANDELBURG (Jacques) & son frére Conrad sont renommez dans l'Histoire de Boheme, pour avoir contribué à l'établissement de la doctrine que Jean Hus prêchoit. En 1404, ils vinrent tous deux à Prague pour y pousser leurs études. Si l'on en veut croire *Hagecius*, ils prenoient leur nom de la ville de Cantorbery qui en Allemand se nomme *Cantelberg*. Jaques, qui étoit l'aîné, fut Bachelier en Théologie. Dès qu'ils furent arrivez à Prague, ils se firent souvent voire dans l'Auditoire, disputerent contre la puissance & l'autorité du Pape, & inspirérent leurs sentimens à beaucoup de personnes & entre autres à Jean Hus. Cela leur ayant été interdit, ils firent du consentement de leur hôte, dresser dans une salle un tableau qui dans un des côtez representoit l'entrée de Jesus Christ en Jerusalem & sa passion, & dans l'autre la corruption & le luxe de l'Eglise Romaine. Tous ceux qui avoient la curiosité de le voir y étoient admis, & Jean Hus prit de là occasion d'exposer ses sentimens au peuple d'une maniere plus positive. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *in Chron. Bohem.* Theobald, *Hussiten-Krieg, ch. 3. Historia Persec. Ecclesi. Bohem. ch.8.* Arnold, *Hist. des Heretiques*, en Allemand. *Observ. selectæ ad Rem Literariam, tome 4. Observ. 10.*

CANDELOR ou CANDELORA. *Voyez* CANDALOR.

* CANDENOES, Cap septentrional de l'isle de Marsonowitz dans la Mer glaciale au nord de la province de Dwina en Moscovie.

CANDENOES (Isle de) *Voyez* MARSONOWITZ.

CANDES. *Cherchez* CANDE'.

CANDI. *Cherchez* CANDE'A.

CANDIA, bourg des Etats de Savoye. Il est dans le Canavése, entre Ivrée & Chivasso, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANDIA, bourg du Duché de Milan, en Italie. Il est dans la Laumellina, environ à une lieue du Pô, & à cinq de Verceil du côté du levant. Le nom de ce lieu, patrie d'Alexandre V, a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont cru que ce Pape étoit de l'isle de Candie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIDATS (Les) *Candidati* ou les *Aspirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainsi nommez de la robe blanche, qu'ils étoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils postuloient les charges. Cette robe devoit être simple sans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la Vie de Coriolan, afin d'ôter le soupçon qu'ils eussent de l'argent caché, pour acheter les suffrages, & afin aussi qu'ils pussent plus aisément faire voir au peuple les cicatrices des playes, qu'ils avoient reçues pour la défense de la République.

La premiere année de leur poursuite, ils demandoient permission au Magistrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils lui declaroient à la fin de ces Harangues, qu'ils desiroient obtenir une telle charge sous son bon plaisir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & aux services qu'ils avoient rendus, dont ils faisoient une ample énumération. Cela s'appelloit *profiteri nomen suum*, & cette année *annus professionis*, qui étoit toute employée à se faire des amis parmi les Grands & parmi le peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des Jeux & des festins publics; cela étoit réservé aux Magistrats, soit Ediles ou Preteurs. Au commencement de la seconde année, les Candidats retournoient vers le Magistrat avec la recommandation du peuple, conçue ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms sur la liste des Prétendans; ce qu'ils appelloient *edere nomen apud Prætorem aut Consulem*, & il y avoit cette difference entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magistratum*, c'est à dire, entre *declarer son intention au peuple* & lui demander une charge, & *être reçu à cette demande par le Magistrat*, qu'on n'empêchoit personne de demander une faveur au peuple, mais que tout le monde n'étoit pas reçu par le Magistrat à faire cette demande en public le jour de l'élection; car si tôt que le Magistrat avoit vu la requête du Candidat avec la recommandation du peuple, il assembloit le Conseil ordinaire des Senateurs, lesquels après avoir examiné les raisons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'être informé de sa vie & de ses mœurs, le Magistrat lui permettoit sa poursuite en ces termes, *rationem habebo, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondit, *rationem non habebo, non renuntiabo*, c'est à dire, *je n'y aurai point d'égard*. Nous avons une infinité d'exemples de cela. Asconius Pédianus écrit que Catilina demanda le Consulat au peuple à son retour d'Afrique; & néanmoins le Consul Volcatius ayant assemblé le Senat, déclara qu'il n'étoit point recevable. C. Martius Rutilius se déclara pour la Censure; mais les Consuls protestérent qu'ils n'auroient point d'égard à son nom, *non renuntiabo*. Cette résistance étoit si forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire sur la faveur du peuple, & même sur l'autorité des Tribuns. L'on ne sauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de faveur qu'en eut Pelicanus pour obtenir le Consulat, puisqu'il étoit soutenu par les Tribuns & favorisé du peuple; mais le Consul Pison déclara tout haut en présence du peuple comme le rapporte Valére Maxime, qu'il ne le nommeroit point, *non renuntiabo*.

Les Tribuns s'opposoient aussi très-souvent, lorsque le Magistrat ne paroissoit assez instruit des défauts du Postulant, ou qu'il les dissimuloit exprès; car alors les Tribuns lui donnoient l'exclusion. Le défaut général & essentiel, qui excluoit des charges, étoit les mauvaises mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un second, qui étoit le défaut de l'âge prescrit par les loix pour monter aux charges de la République. Tacite dit que dans les commencemens on ne consideroit point l'âge, & qu'on admettoit indifferemment la jeunesse comme la vieillesse aux dignitez même au Consulat; néanmoins on fit ensuite dans la suite de tems des loix, qui prescrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vingt-sept ans pour la Questure, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou curule ne se pouvoit exercer qu'à trente-sept ans; la Préture à trente-neuf, & le Consulat à quarante-trois ans; mais au sentiment de Juste-Lipse on pouvoit avoir la Questure à vingt-cinq ans, le Tribunat & l'Edilité majeure à vingt-sept ans ou vingt-huit commencez, la Preture à trente, & le Consulat à quarante-trois commencez. On ne laissoit pas de dispenser très-souvent de la rigueur des loix, car Scipion fut fait Consul à vingt-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troisiéme défaut qui excluoit des charges, lorsqu'on vouloit obtenir les grandes charges sans avoir passé auparavant par celles qui étoient inferieures: ainsi il étoit défendu de prétendre au Consulat, qu'on n'eût exercé les autres charges. C'est pourquoi Ciceron dans son livre intitulé Brutus, appelle la demande de César pour le Consulat, une demande prématurée & extraordinaire, *extraordinariam & præmaturam petitionem*; parce qu'alors il n'avoit été qu'Edile & nous apprenons de l'Histoire que Sylla témoigna tant de zele pour l'observation de cette loi, qu'il tua de sa propre main Q. Lucrétius Ofella, qui demandoit le Consulat, sans avoir exercé auparavant la Questure ni la Pretura. Le Magistrat ayant admis le Postulant à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du credit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit pour cela la civilité & l'intrigue pour les gagner. Il faisoit des caresses aux particuliers, & des largesses; il en venoit mêmes jusques à acheter ouvertement les suffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République. Il se servoit pour acheter ces suffrages de trois sortes de personnes qui se nommoient *Interpretes*, *Divisores*, *Sequestres*. *Interpretes*, c'est à dire, les *Entremetteurs*, qui aidoient à faire le marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Asconius Pedianus; *Divisores*, c'est à dire, les *Distributeurs*, qui étoient ceux qui par la loi *Tabellaria*, étoient chargez de distribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de Compétiteurs ou de Candidats. Quelquefois ces Ministres des assemblées servoient à corrompre les suffrages, en distribuant secrettement de l'argent qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur mérite; ce qu'ils faisoient en mettant sous le bulletin une piéce d'or ou d'argent. *Sequestres*, c'est à dire, *Sequestres* ou *Depositaires*, entre les mains desquels on avoit déposé l'argent, pour le distribuer en cas que les suffrages ne manquassent point. Pour remédier à ce desordre, on fit plusieurs loix qu'on appelloit *Leges de ambitu*; mais on ne laissoit pas de les eluder de tems en tems.

Le tems de l'élection étant arrivé, le Magistrat indiquoit l'assemblée par trois jours de marché differens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des Colonies qui avoient droit de suffrage, pussent se rendre à la ville. Le jour venu les Candidats ou les prétendans aux charges, vêtus de blanc, se trouvoient dès le grand matin, assistez de ceux qui les favorisoient, au Mont Quirinal ou sur la colline des jardins qui regardoit sur le Champ de Mars; afin qu'étant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir. Ils descendoient de là dans le Champ de Mars, où ils continuoient leurs sollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque, *Odes, l.3. Ode 1. v.10. & suiv.*

——— Hic generosior
Descendat in campum petitor;
Moribus hic meliorque fama
Contendat; illi turba Clientium
Sit major.

Pour lors le Président de l'assemblée, après avoir nommé tout haut les Prétendans aux charges, & rapporté les raisons que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux suffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus étant déclaré Magistrat, remercioit l'assemblée sur le champ, & de là montoit tout droit au Capitole, pour y faire sa priere aux Dieux. Cet ordre changea un peu sous les Empereurs. Auguste brigua son premier Consulat d'une maniere assez nouvelle, n'ayant encore que vingt ans; car il fit approcher son armée de Rome, & envoya une députation célébre, pour le demander par lui au nom des Légions; & le Chef de cette députation nommé Cornelius, voyant que l'on differoit à répondre à sa demande, eut la hardiesse, mettant la main sur la garde de son épée, de proferer ces paroles, si vous ne le faites, celle-ci le fera, *hic faciet, si non feceritis*. Dans la suite, Auguste étant devenu le Maître absolu, briguoit lui même pour ceux qu'il vouloit favoriser, jusques à aller donner sa voix dans sa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæsaris*. Suetone ajoûte qu'il ne laissa dans la suite au peuple, que le droit de nommer une partie des Magistrats inferieurs, & qu'il se reserva celui de nommer au Consulat: *Cæsar Comitia cum Populo partitus est, ut, exceptis consulatus Competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, pronuntiarentur.* Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit

avoit accordées, faisoit répandre des billets de sa part dans les Tribus, lesquelles étoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur recommandoit, *& edebat per libellos circum Tribus missos scriptura brevi, Cæsar dictator illi Tribui: commendo vobis illum, ut vestro suffragio suam dignitatem teneat.* Tibere successeur d'Auguste ôta le droit d'élection au peuple, & le transfera au Senat. Neron le rendit au peuple; le Senat s'en désista pour toûjours, & se contenta de proclamer dans le Champ de Mars les élus aux charges, pour retenir encore par là quelque chose de l'antiquité des élections. De tous les Magistrats qu'on élisoit, il n'y avoit que les Censeurs qui entrassent sur l'heure en fonction, les autres Magistrats demeurant quelques mois sans y entrer, afin de s'instruire des devoirs de leurs charges; car ils s'élisoient au commencement du mois d'août, & ils n'entroient en charge qu'au premier de janvier, de sorte qu'ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magistrats de quelque ordre qu'ils eussent été, soit Plebeiens soit Patriciens, n'entroient en charge le premier jour de janvier, que long-temps après l'établissement de la Republique; & ce ne fut que sur les fins, que les Consuls & les Preteurs commencerent en ce jour là leur exercice. La Police de Rome a beaucoup varié depuis le bannissement des Rois, jusques vers l'an 150 de la Republique. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 16. Ciceron, *de Petit. Consul.* Asconius Pedianus. Plutarque. Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 8.

CANDIDE (Vincent) naquit à Syracuse le douziéme février 1572. Etant entré dans l'Ordre de saint Dominique, il s'y distingua, tant par sa pieté, que par sa science. Il fut plusieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire général de l'Ordre, Penitencier à sainte Marie Majeure l'espace de 14 ans, & enfin Maître du Sacré Palais sous Innocent X. Il mourut le septiéme novembre 1654. Il a laissé quelques Ouvrages, *Disquisitiones Morales*, deux volumes *in folio*; & un Traité de la Primauté de saint Pierre. * *Biblioth. Ord. FF. Prædicat.* Fontana, *Theatr. Dominic. p.* 457. *Act. Cap. general.* 1656. Echard, *Script. Ord. Præd.*

CANDIDI (Pierre) *Voyez* CANDITO.

CANDIDIANO, petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie, coule dans la Romagne, & se decharge dans le Golfe de Venise, au dessous du Lac de Classe, un peu au midi de la ville de Ravenna. * Mary, *Dict. Geogr.*

CANDIDIEN, Comte des Domestiques de l'Empereur Theodose *le Jeune*, assista l'an 431, par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephése, pour y faire observer l'ordre & la paix; mais s'étant laissé gagner par Nestorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prelats Orthodoxes, & sur tout contre saint Cyrille. Theodose fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Ephes. tome* 2. *des Conciles.* Baronius, *A. C.* 431.

CANDIDUS, Auteur Ecclésiastique, vivoit au commencement du troisiéme siécle, vers l'an 200 de Jesus-Christ sous l'empire de Sévére. Il composa diverses explications sur l'œuvre de six jours, comme nous l'apprenons de saint Jérôme & d'Eusebe, qui parlent de cet Ouvrage, que nous n'avons plus. * Eusebe, *in Chron.* Saint Jérôme, *de Script. Eccles. ch.* 48.

* CANDIDUS. C'est le nom d'un des Martyrs d'*Agaunum*, présentement S. Maurice en Chablais. Il souffrit sous Diocletien, environ l'an CCLXXXVI. *Voyez* sa Passion écrite par S. Euchere, Evêque de Lyon, parmi les *Acta sincera* de Theodore Ruinart.

* CANDIDUS, Martyr de Sébaste en Arménie, qui souffrit sous Licinius, en CCCXX. *Voyez* la 20 *Homélie du tome* 1. de S. Basile.

CANDIDUS, Historien, vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, vers l'an 490. Il étoit Isaurien de nation. Il composa une Histoire qui commençoit à l'empire de Léon ou de Zénon, & qui finissoit au commencement de celui d'Anastase. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Chalcédoine, comme Orthodoxe. Photius raporte quelque chose de lui, & condamne son stile, comme étant trop poëtique. * Photius, *Biblioth. Cod.* 79. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *ch.* 21.

CANDIDUS, de Fulde, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, vivoit dans le neuviéme siécle, vers l'an 830. On le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaïe en Allemagne. Il composa deux livres, l'un en prose, & l'autre en vers; la Vie de saint Egile Abbé de Fulde, que le P. Christophle Brower, publia en 1616, & celle de saint Bangolfe, aussi Abbé de Fulde. * Brower, *in Præfat. ad Vit. Ægil.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auctuario.*

CANDIDUS, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790, & a fait quelques Ouvrages citez par Alcuin.

CANDIDUS (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1217. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres l'Histoire du monastére de Péterborough, dans lequel il étoit. * Leland. Pitseus. Vossius.

* CANDIDUS (Matthieu) de Léontini ou Lentini en Sicile entre Syracuse & Catane, issu de parens nobles, florissoit vers l'an 1440, & fut estimé de tous les Savans pour les hautes connoissances qu'il avoit dans les Sciences & dans l'Histoire. On a de lui, *Historia de Rebus Siculis ab anno* 1435 *usque ad annum* 1445. * *Gr. Dict. Un. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANDIDUS DECEMBER (Pierre) Italien, vivoit dans le XV siecle en 1460. Il étoit de Vigévano, ville dans le Duché de Milan. Philelphe, qui étoit brouillé avec lui, l'accuse d'avoir eu l'esprit medisant. Au reste Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V, & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres. Il traduisit Appien Alexandrin à la sollicitation d'Alfonse V, Roi d'Arragon, & premier Roi de Naples de ce nom: il ne réussit pas neanmoins dans cet Ouvrage. Depuis, il écrivit avec plus de succès la Vie de Philippe Visconti Duc de Milan. François Sforce, Prince du même Etat fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan en 1477 âgé de 80 ans. On voit son epitaphe dans l'église de S. Ambroise. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 14. Leandre Alberti. Vossius.

* CANDIDUS (Alexandre) autrement BLANCKART, de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, Licentié en Théologie, donna à Cologne une Version de la Bible en Flamand, plus correcte que les précédentes, & la dédia à George d'Egmont, Evêque d'Utrecht. On a encore de lui, *Judicium Johannis Calvini de Sanctorum Reliquiis collatum cum Ecclesia Catholica Patrum sententia; Oratio de Retributione Justorum statim a morte.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 41.

CANDIDUS (Vincent) *Voyez* CANDIDE.

CANDIDUS (Pantaléon) Ministre Protestant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il naquit le sixiéme octobre de l'an 1540. Le nom de sa famille étoit *Weiss*, qui veut dire *blanc*, & il le changea à la persuasion de Melanchthon, pour prendre celui de Candidus. Il fut Ministre de Deux-Ponts, & mourut le troisiéme de février 1608. Il a écrit divers Ouvrages, *Austriacorum libri sex*; l'Histoire des Goths, outre des Tables Chronologiques depuis le commencement du monde jusqu'en 1597, qu'il continua après jusqu'an 1602; *Epitaphia*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

CANDIE, anciennement Créte, Isle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, entre le 41 degré de longitude, & le 44, 30 m. & depuis le 34 de latitude, 40 m. jusqu'au 35, est située au midi & à l'entrée de l'Archipel, s'étend de l'Orient à l'Occident, & a l'Afrique au midi. Sa plus grande longueur se prend du Cap Salomon au Cap de Grabuse ou Garabuse, & contient plus de quatre-vingt lieues. Sa plus grande largeur n'est que de vingt à vingt-cinq lieues, & dans plusieurs endroits de beaucoup moins & d'une maniere fort inégale. Le païs est bon & fertile, avec divers ruisseaux & quelques montagnes, entre lesquelles le Mons-Ida, aujourd'hui Psiloriti, est la plus haute: car de son sommet on découvre les deux mers. Les Anciens lui donnoient le nom de *Créte*. *Voyez* sous ce nom ce qui regarde les Antiquitez de cette isle. On la divise aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales, savoir, Candie qui en est la capitale, la Canée, Rétimo, & Sétia. Après avoir été possedée par ses Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, & par les Empereurs de Constantinople, elle tomba enfin l'an 823, sous la puissance des Sarrasins d'Espagne. Michel le Begue qui régnoit alors, fit de vains efforts pour la reprendre. Photin, l'un de ses Généraux fut battu, & Cratere qui lui succéda, perdit par sa negligence le fruit d'une victoire qu'il avoit remportée, fut fait prisonnier dans l'isle de Cos aujourd'hui Lango, & fut attaché à une croix. Enfin Oeriphas qui prit le commandement après Cratére, ne put pas même mettre pié à terre dans l'isle. Les Sarrasins y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle. Cette ville est située dans la partie de l'isle qui regarde le Septentrion, vis à vis de l'isle de Standia; & il semble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très-forte. Il y a eu un siége Archiepiscopal, & neuf Suffragans. Nicéphore Phocas, alors Général des armées de l'Empereur Romain *le Jeune*, & depuis Empereur lui-même, la reprit en 961, & S. Nicon y rétablit la Foi Catholique. Après la prise de Constantinople par les François & les Vénitiens, Baudouin I, Empereur de Constantinople, donna l'isle de Candie à Boniface, Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Vénitiens par traité fait le douziéme août 1204, avec Henri Dandolo Doge de Vénise. Depuis ce temps-là, les Vénitiens étoient maîtres de l'isle de Candie, où ils avoient fait fortifier quelques places en differentes occasions. Les Candiots se revoltérent souvent, & l'an 1364, ils se voulurent donner aux Génois; mais la sage politique des Vénitiens les retint toûjours sous leur domination. Les Turcs ayant feint de vouloir assiéger Malthe en 1645, pour se venger d'une prise considérable que les Chevaliers, conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand, avoient faite en 1644 d'une Sultana & d'un Prince Ottoman, se jettérent tout à coup sur la Candie, dont ils furent obligez de se retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes. Il la tinrent pourtant bloquée jusqu'au mois de may 1667, qu'ils recommencérent le siége; ils avoient pris la Canée le 26 août 1645. Le Pape Clément IX, ayant été elevé au Pontificat, s'employa pour procurer du secours à cette ville contre les efforts des Barbares. Les François à la sollicitation de ce Pontife, passérent les mers, afin d'aller donner des marques de leur bravoure, pour la défense de la Foi & des Vénitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien; mais après une guerre opiniâtre de plus de 20 ans, la ville de Candie fut enfin obligée, en 1669, de se rendre aux Ottomans, par une composition honorable. On a prétendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000 hommes. Cette nouvelle affligeante fut suivie de la mort de Clement IX, & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçut, n'y contribuât beaucoup. André Valieri Senateur de Venise, raporte un fait très-singulier au sujet de cette guerre. Jean-Baptiste de Créma Cordelier Observantin, demanda au Pape en 1654, qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de son Ordre, pour marcher au secours de Candie. Cette negociation, qui étoit appuyée par Nicolò Sagrédo, Ambassadeur de Vénise, étoit sur le point de réüssir, lorsqu'elle échoua par l'opposition du Duc de Terranova, Ambassadeur d'Espagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'isle de Candie. On dit que Gortina dans la vallée de Mésarée, Messarée ou Messalie, a été autrefois la capitale. Cette vallée est au midi de l'isle; & il y a encore les campagnes de Lise, de Lasello, de Campo, & d'Omal-Campo. On trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Gierapetra, Girapétra ou Gérapetra, d'Antropoli, de Stramatelt, de Cirotela, de Stacia, & de Fenice: les villes qu'on trouve vers le Septentrion, sont Sétia, Mirabel, Candie, Rétimo, la Canée: celles de Terre-Ferme sont Certonése, Cinosa, Gortina, Olcimo, &c. On assûre que vers la source du ruisseau du Lénée, qui est au nord du Mons-Ida ou Psiloriti, on trouva une grotte taillée dans le roc, que l'on dit être le Labyrinthe de Minos, que Dedale y fit creuser. Les principales forteresses de l'isle de Candie sont Grabuse ou Garabuse, la Suda, & Spinalonga, qui sont demeurées aux Vénitiens. Pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci ont encore quelques monastéres de Caloyers; mais la Religion dominante est celle des Turcs, qui ont changé les plus belles églises en mosquées. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Solin, *ch.* 16. Pomponius Mela, *l.* 2. Athénée, l. 13. *ch.* 27. Cedréne. Zonaras, *Annal. Græc.* Justiniani, *Hist. Venet. l.* 2, 3, 4. *& suiv.* Sabellicus, *l.* 2. Bellon, *l.* 2. *Observ. ch.* 4. *& suiv.* Du Cange, *Hist. de Constantinople.* André Valier, *Guerre de Candie.* *Voyez* CHTHONIE ET CRETE.

* CANDIE, la Nouvelle Candie, forteresse que les Turcs avoient bâtie à une lieue de Candie pour la resserrer; mais maintenant qu'elle leur est inutile, ils la laissent tomber en ruine. * Mary, *Dict. Geogr.*

CANDIE, ville. *Voyez* l'article precedent.

* CANDIE (Le Territoire de Candie) l'une des quatre parties de l'Isle de Candie. Elle est la plus considérable, occupant le milieu de l'Isle, & renfermant la ville de Candie, capitale de toute l'Isle. Ce Territoire est borné au couchant par celui de Rétimo, au levant par celui de Sétia, & il est baigné par la mer au nord & au sud. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANDIS, CANDISH, CANDISCH, Royaume de l'Indostan, sous l'Empire du Grand Mogol en Asie. Il est dans la partie méridionale de l'Indostan, & confine à la presqu'isle de deçà le Gange. Il est borné à l'occident par le Royaume de Guzurate, au nord par la province de Chitor, & à l'orient par celle de Berar. La ville de Brampour en est la capitale. M. Thevenot dit que son Mémoire des revenus annuels de l'Empereur du Mogol, fait monter celui de cette province à plus de vingt-sept millions. * M. Delisle, *Cartes des Indes & de la Chine.* Thevenot, *Voyages des Indes Orientales, l.* 1. *ch.* 42. *p.* 212.

CANDISH ou CAVENDISH (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la province de Suffolk, après s'être signalé dans quelques combats, & avoir rendu des services considérables à sa patrie, forma le dessein de passer dans l'Amerique. Dans cette résolution, il freta un navire à ses dépens l'an 1585, & ayant couru la Virginie, la Floride, & quelques isles voisines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richesses. Ce succès lui fit entreprendre un second voyage, pour faire le tour du monde. Il partit du Port de Plimouth en juillet 1586, avec trois gallions, accompagné de cent vingt-cinq soldats. Leur premiére descente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, sur les côtes de la Guinée, où il fit un butin considérable. Passant ensuite la ligne équinoctiale, il arriva aux côtes du Bresil, & traversa le detroit de Magellan au mois de janvier de l'année 1587. De là, il suivit les côtes de Chili, puis aborda dans l'isle de Californie, d'où il fit voile aux isles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques. Ensuite il gagna le Cap de Bonne-Espérance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le Port de Plimouth en septembre 1588, où il raporta des richesses immenses. Trois ans après il retourna au detroit de Magellan avec cinq navires; mais la tempête le jetta sur les côtes du Bresil, où il périt à la fleur de son âge. * Laet, *Hist. du Nouveau Monde.* Sanson. Isaac Bullart, *Accademie des Arts.*

CANDITO (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre. Il a peint presque tout le Palais de Maximilien, Duc de Baviére, au service duquel il étoit. C'est lui qui a fait les desseins des Hermites de Baviére, que *Raphael & Jean Sadeler* ont gravez, aussi bien que plusieurs autres choses de son dessein. On voit encore de lui quatre Docteurs de l'Eglise, gravez par *Gilles Sadeler.* * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

* CANDOW ou CANDAW, ville du Duché de Courlande à l'orient de Goldingen dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

CANDY, Royaume de l'isle de Ceylan. *Voyez* CANDEA.

CANDY, Royaume de l'Indostan. *Voyez* CANDIS.

CANEE (la) ville de l'isle de Candie, capitale d'un Territoire, avec titre d'Evêché: elle a été nommée autrefois *Cydonia*. *Voyez* CANDIE ET CYDON.

CANELAND ou CANEELLAND, c'est à dire, *le païs de la Canelle*, est une contrée de l'isle de Ceylan, qui est dans l'Océan Indien. Elle s'étend tout le long de la côte occidentale de l'isle, depuis la ville de Chilau, jusqu'à celle de Mature. Ce païs peut avoir environ cinquante lieues de côtes, & douze de profondeur dans les terres. On lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle: ses villes principales sont Chilau, Negombo, Colombe, Caliture, Punto-Gallo ou Ponto-Gale, & Matura. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANELLA (Capo della) Cap de l'isle de Corse. Il est à l'entrée du Golfe de S. Fiorenzo, du côté du midi. On croit communément que c'est ce même Cap que les Anciens appelloient *Tilox Promontorium*. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANELLE (Monti di) anciennement *Manomena*, *Manomeni* ou *Insani Montes*, montagnes de l'Isle de Sardaigne, dans la partie septentrionale de l'isle vers celle de Corse. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANELLE (le Païs de la) *Voyez* CANELAND.

CANENTE (*Canenta*) Nymphe, épouse de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainsi nommée par rapport à la douceur de sa voix. Elle aimoit tendrement son mari, qui fut changé en pivert par l'Enchanteresse Circé. Canente en mourut de douleur, & laissa son nom au lieu où elle expira. * Ovide, *Métamorph. l.* 14. *Fab.* 6.

CANE'PHORIES, *Canephoria*, Fête de Diane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette divinité des paniers pleins de petits Ouvrages faits à l'aiguille, & faisoient connoître par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. Les Atheniens celebroient une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or pleins de fruits; ce qui faisoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles. Suidas parle de ces corbeilles consacrées à Bacchus, à Cerès & à Proserpine, aussi-bien que le Poëte Theocrite dans ses Idylles. Elles avoient un couvercle, afin qu'on y pût conserver les mystéres de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de profanes.

CANEPINA, appellée autrefois *Capéne*, ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Ronciglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 30 milles vers le nord, tirant toutefois vers l'Occident d'été. Etienne de Byzance la nomme *Capinna*. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*.

* CANES ou CANNES, bourg de France dans la Provence, au Diocése de Grasse. Il est sur la mer, vis à vis & dans le voisinage de l'Isle de Sainte-Marguerite. Il est sur le petit Golfe de Napoule où il a une petite baye, à l'ouest-sud-ouest d'Antibes, dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie.

* CANET, petite ville de Roussillon, à l'orient de Perpignan dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* CANET, lieu dans la Catalogne en Espagne. Il est dans la Viguerie de Girone, proche de la mer vers le midi.

* CANETA, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citerieure & se décharge dans le Golfe de Tarente à une lieue de Cariati. *Voyez* TRIONTO. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANETE, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Perou. Elle porte aussi le nom de GUARCO. Elle est au sud sud-est de Lima ou Los Reyes, dont elle est éloignée d'environ vingt lieues. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Perou, du Bresil & du Païs des Amazones*.

CANE'TO, petite ville d'Italie sur la riviére d'Oglio, dans le Mantouan, entre Mantoue & Crémone. Ce lieu est le Bebriac des Anciens, célébre par deux grandes batailles, qui s'y donnérent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Vespasien. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANETO, village d'Espagne dans le Royaume de Granade, près de la ville de Malaga, passe pour être la petite ville qu'on nommoit autrefois *Sabora*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANE'VARI (Démétrio) Médecin, étoit de Génes, où il naquit en 1559. Il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les Belles Lettres & dans la Médecine, il aquit beaucoup de réputation & de très-grands biens. Il y mourut en 1625, & laissa une très-belle Bibliothéque. Nous avons aussi divers Ouvrages de sa façon, *Ars Medica*; *De Ligno sancto Commentarium*, *Morborum omnium arte curandorum plenissima Methodus*; *De primis Naturæ factorum Principiis Commentarius &c.* * Janus Nicius Erythræus Soprani & Justiniani, *Scrit. della Ligur.* Ottaviano Canevari. Manget, *Biblioth. Script. Medic. l.* 3.

CANFERA ou CAMP-WER. *Voyez* VEERE.

* CANFILA, païs de l'Abyssinie en Afrique. C'est la partie septentrionale du Royaume de *Barnagas*, & il donne son nom à la riviére de Canfila, qui y prend sa source, & ayant traversé la côte d'Abex, va se décharger dans la Mer Rouge à Suaquen. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANGA, ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville qui est capitale d'un Royaume, qui porte son nom, est située vers la côte septentrionale du païs de Jetsesen. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANGCHEU. *Voyez* CHANGCHEU.

CANGE (Charles du Fréne, Seigneur du) *Cherchez* FRENE.

CANGIANO, petite ville du Royaume de Naples, est dans la Principauté Citerieure, entre les riviéres de Négro & de Selo, vers le Confluent, à l'est-sud-est de Salerne, dont elle est éloignée de 13 à 14 lieues. Cangiano s'est aggrandie des ruines de Satriani. * Mary, *Diction. Géogr.*

CANGIATU Khan, fils d'*Abaka* Khan, que quelques-uns appellent *Cavchtu*, étoit frere d'*Argon* Khan, & lui succeda l'an de l'Hegire 690, de J. C. 1291, dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynastie de *Genghizkhan*. Il eut la guerre contre les *Selgiucides*, qui étoient encore fort puissans dans la Natolie, & remporta des avantages si considérables sur ses ennemis, qu'il pacifia bientôt toutes choses, & retourna triomphant dans sa capitale, l'an 691 de l'Hégire. Alors il s'appliqua à régler les affaires de ses Etats, & après avoir nommé un Commandant de ses troupes, & un Grand Visir, il leur en abbandonna entiérement la conduite. Les Mogols se laisserent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaisirs & perdu dans la débauche. Un des premiers Chefs de la nation conjura contre lui, & fit offrir à *Baidu Ogul*, petit-fils de Holagu, qui commandoit dans Bagdet, la Couronne des Mogols. Baidu, après avoir été pressé par plusieurs Couriers de partir promptement, mit enfin ses troupes en état de marcher. Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée; & il l'auroit vaincu, si le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aîle droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour se rendre à l'ennemi. Ce Prince, se voyant trahi, se retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hegire 694, & le cinquiéme de son regne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne justice à ses Sujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CANGICU. *Voyez* SE'RE'NE'GAR.

CANGRI. *Voyez* GANGRES.

CANI, bourg de France, dans la Normandie au Païs de Caux. Il est au nord-nord-ouest de Rouen, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Il n'est pas loin de la mer.

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'est un auteur de quelques lettres d'amour, dont il ne fait autre chose que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de son livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que d'un autre *Jean Calandrus*, dont parle le même Agrippa. * Bayle, *Dict. Crit.*

CANICIA, province située entre Alger & Tunis, est grande, fertile, & obéit à une race des anciens Rois d'Afrique. Les peuples y possedant tous leurs biens en commun, vivent sous des tentes comme les anciens Scythes, sement où ils campent, campent où ils trouvent de bons pâturages, & ménent à la guerre leurs enfans & leurs bestiaux. Les Algériens, qui ont été leurs ennemis de tout tems, n'ont remporté de victoire sur eux, que lorsqu'ils étoient sous la conduite d'Amoudi, Bey de Tunis. * *Hist. des derniéres revoltes du Royaume de Tunis*.

CANICULAIRE (Porte) ou Porte du chien, étoit une des portes de Rome, selon Festus, où l'on immoloit des chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blez.

CANICULAIRES (Jours) *Voyez* CANICULE.

CANICULE, Signe céleste, qui se léve le 16 de juillet, & paroît sur nôtre horison pendant un intervalle de six semaines, qu'on appelle jours caniculaires. Les Grecs appellent ce Signe *Procyon*, c'est à dire, *Avant-Chien*, parce qu'il y a une autre constellation nommée *le Chien*, avant laquelle la Canicule se léve un jour entier. Les Poëtes ont feint que ce Chien fut établi par Jupiter Gardien d'Europe, & que sa fidélité lui fit mériter d'être placé au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *des Signes Celestes*. Cesius, *dans son Ciel Astronomique & Poëtique*. *Voyez* ERIGONE & CHIEN CE'LESTE.

* CANIGO ou CANIGOU, une des montagnes des Pyrénées. Elle est entre les riviéres de Teth & de Tech, vers leurs sources, & les confins du Roussillon & de la Catalogne. On y voit S. Martin de Canigo, qui est à trois lieues de Conflans du côté du Midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANIGRITZA. *Voyez* CAMINITZA.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouse, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoissance du Droit Civil & Ecclesiastique. Il fut Chanoine Regulier de S. Augustin, dans le Chapitre de Maguelone, & il étoit Prevôt de cette église, lorsque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouse, étant devenu aveugle, donna sa démission au Pape Clément VI. Raimond de Canillac fut nommé en sa place en 1345, & fut fait, en 1350, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, qu'il quitta sous Innocent VI, pour l'Evêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il eut onze voix pour être élevé sur le Siége Pontifical. Il mourut à Avignon le 20 juin 1373, & fut enterré dans l'église des Fréres Mineurs. On lui attribue quelques Ouvrages, & entre autres un volume de Recueils, *Recollectorum Liber*. * Du Chêne, *Histoire des Cardinaux François*. Frison, *Gall. Purpur.* Auberi, *Hist. des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*. Baluze, *Vita Pap. Aven.*

☞ Cette famille des Marquis de Canillac, est noble & ancienne. Outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV siécle *Dieu donné* Canillac, Evêque de Saint-Flour. Ces Seigneurs, sous le nom de Beaufort & de Montboissiers, se sont signalez dans les armes pour le service des Rois de France & de l'Etat: plusieurs y ont perdu la vie, dans le XVI siécle, & ils soutinrent avec zéle le parti des Catholiques contre les Protestans. JEAN de Beaufort, Marquis de Canillac, défendoit contre eux la ville de Saintes, en 1570.

* CANILLAS, autrefois ville, n'est plus maintenant qu'un village d'Espagne, situé dans la contrée de Rioja en la Castille Vieille entre Nagère & la Calzada. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANINA, anciennement *Chaonia & Molossia*, contrée de la Turquie en Europe, est la partie septentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la Mer Ionienne: depuis le Golfe de la Valona, jusqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux sont Canina capitale, Chimera & Santi-Quaranta. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANINA, autrefois *Elyma*, ville de Gréce, capitale du Gouvernement de Canina, est située au pié des montagnes de la Chimére, à huit lieues de la Valona, du côté du Midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANINANA, est un serpent de l'Amerique long d'un pié & demi ou de deux piez, qui a le dos vert & le ventre jaune, qui suit les hommes sans leur faire de mal, & qui se laisse prendre aisément comme les chiens, & c'est de là qu'on l'appelle *Caninana*. Sa chair est en usage dans le païs comme celle de la vipére en Europe.

* CANINEFATES, ancien nom de peuple, qui habitoit autrefois le païs connu sous le nom de Province ou de Seigneurie d'Utrecht, avec une petite partie de la Hollande. * Baudrand.

CANINGTON. *Voyez* BRAYCHIPULT.

CANINI (Jean Ange & Marc Antoine) deux fréres, Romains, attachez au Cardinal Chigi, eurent beaucoup de goût pour les monumens de l'Antiquité. L'aîné en avoit déja fait graver un grand nombre lorsqu'il mourut. Son frere continua son travail, & fit enfin paroître un recueil de portraits des Anciens, gravez fort proprement, avec quelques Observations en 1699. Cet Ouvrage a été traduit en François par M. de Chevrieres.

* CANINIA, nom d'une famille Romaine qui se partagea en quatre branches.

CANINIO ou CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toscane, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit illustre par l'exacte connoissance qu'il avoit aquise, non seulement de la Langue Greque, de la Latine & de l'Hébraïque; mais encore de la Syriaque & des autres Langues Orientales qu'il enseigna à Venise, à Padoue, à Boulogne, à Rome, & ensuite en Espagne. Depuis il professa à Paris, & le celebre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par sa science & par ses ambassades, y fut l'un de ses Ecoliers. Enfin étant entré chez Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, il finit sa vie & ses études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit composé quelques Ouvrages qu'on n'a pas eu soin de publier. Nous avons néanmoins de lui une Méthode pour apprendre les Langues Orientales sous ce titre, *Institutiones Linguarum Syriacæ, Assyriacæ & Thalmudicæ, una cum Æthiopicæ & Arabicæ collatione, quibus addita est ad calcem Novi Testamenti multorum locorum historica enarratio; Grammatica Græca*, qui est un Ouvrage incomparable & comme un Thrésor de la Langue Gréque. On a encore de lui une Traduction Latine du Commentaire de Simplicius sur le Manuel d'Epictéte; *de Locis Scripturæ Hebraicis Commentarius*. M. le Févre de Saumur le regardoit comme le premier de tous les Grammairiens Grecs. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 286. & 287. de l'Edit. de Hollande 1715.

Un autre Jérôme Caninio d'Anghiari a traduit Tacite en Italien, où il a joint les Aphorismes d'Alimos: cette traduction a été imprimée à Venise en 1620. * De Thou, *Histor.* Bayle, *Dict. Crit.*

CANINIUS GALLUS (L.) Consul Romain avec Vipsanius Agrippa, l'an 717 de Rome, & le 37 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en la même année que Jerusalem fut emportée par Herode, assisté de Caius Sosius. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS GALLUS (C.) fut fait Consul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en exerçant cette charge. C'étoit l'an 752 de Rome, & le deuxiéme avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RE'BILUS, (C.) Consul avec Jules César, l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. Caius Trebonius étant mort le premier jour de l'an, on lui subtitua pour sept heures seulement C. Caninius Rébilus. Ciceron dit agréablement que *la ville étoit obligée à la vigilance de ce Consul, qui n'avoit point dormi, pendant tout le tems de son Consulat*. * Onuphre, Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80 de Jésus Christ, & composa une Histoire des Daces en vers. * Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epist.* 3. & *l.* 8. *Epist.* 4.

CANIS,

CANIS, riviére dite *le Chien*, qui lave & traverse le pays de Queshoan dans la Phénicie, au Mont-Liban. Elle descend de ces montagnes, & se va précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on diroit que ses flots sont autant d'aboyemens de chiens, sur tout lorsque la mer est agitée. Les Anciens avoient cru autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dresser une statue au bord de la mer, semblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations. On voit encore là-auprès, dans le creux de la riviére, une partie de cette statue. Cette riviére est aujourd'hui nommée par les Turcs *Nahor Kelp*. Des Geographes la confondent, mal à propos, avec la riviére d'Adonis. On passe le Canis à un trait de la mer sur un beau pont, fait de quatre arcades, & qui a été bâti par les soins de *l'Emir Faccardin*, qui faisoit sa principale résidence dans les montagnes, du milieu desquelles coule cette riviére. Il vivoit sous le régne du *Sultan Morat*, & il étoit le quatriéme Emir, ou Seigneur des *Druses*, que l'on croit être les restes des Chrétiens dispersez qui étoient allez aux Croisades. Faccardin ne se contentant pas de ses montagnes, étendit ses Etats dans la plaine jusques à Acra. Mais le Grand Seigneur prenant ombrage de ces accroissemens, le resserra dans ses limites, où ses Descendans gouvernent encore aujourd'hui. Les restes du Palais de ce Prince marquent & sa magnificence & son goût. L'orangerie est superbe pour la quantité & la grandeur des Orangers. Mais ces lieux qui seroient délicieux entre de bonnes mains, ne servent aujourd'hui que de parc à des brebis & à des chévres. * Maundrell, *Voyage &c. p. 59. 60. 64. &c.* Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CANISA & CANISCHA, ville de Hongrie. *Cherchez* KANISE.

CANISI. *Voyez* CANISY.

CANISIUS, (Pierre) de Nimégue, dans les Pays-Bas, Religieux & premier Provincial de la Compagnie de Jesus en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI siécle. Il s'est rendu également célébre par sa prudence dans les affaires, par son zéle pour la Religion, & par son érudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a composez, dans les Académies où il a enseigné, & dans les villes où il a prêché. Il parut avec éclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de sainteté le 21 décembre 1597, à l'âge de 77 ans dans le Collége de Fribourg qu'il avoit fondé. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Summa doctrina Christiana; Institutiones Christiana pietatis; De beatissima Virgine Maria; Commentariae de Verbi Dei corruptelis adversus Centuriatores Magdeburgenses; Manuale Catholicorum; Enchiridion Itinerantium; Nota in Evangelicas Lectiones qua per totum annum Dominicis festisque diebus in Ecclesia recitantur*. Il a aussi écrit en Allemand, de la Confession & de la Communion; un Martyrologe, un livre de Priéres, Prédications de l'Advent & des Fêtes de Noël. Il a encore publié les Epitres choisies de S. Jérôme, & les Oeuvres du Pape Léon. Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachini ont écrit sa Vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* Alegambe & Ribadeneira, *Biblioth. Script. S. J.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 728 & 729.*

* CANISIUS (Gilles) Religieux de l'Ordre de St. Augustin, natif de Viterbe, fut bon Prédicateur & savant Théologien, & fut fait Cardinal par Léon X, qui l'employa en diverses négociations. Il a laissé plusieurs Poësies en Italien, & mourut le 12 novembre 1532. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANISIUS (Henri) de Nimégue, a été non seulement célébre Jurisconsulte, mais encore très-savant en toute sorte de Littérature. Il étoit neveu du Pére Pierre Canisius; & après avoir étudié dans l'Université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le Droit Canon dans celle d'Ingolstadt: ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. Son érudition étoit soutenue de beaucoup de modestie, de piété & de prudence. C'est ce qu'on peut voir dans ses Ecrits, qui sont, *Summa Juris Canonici; Commentar. in Regulas Juris; Prælectiones Academica; De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Usuris; In libr. tres Decretalium; De Sponsalibus & Matrimonio*, & divers autres Traitez d'Histoire & de Droit Canon, outre six volumes d'un Ouvrage intitulé, *Antiqua Lectiones*, qui est un Recueil de diverses piéces curieuses, sur l'Histoire du moyen âge, & sur la Chronologie. Il les publia en 1601, 1602, 1603, & mourut l'an 1609. Comme on a négligé jusqu'aujourd'hui de réimprimer les six volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet Ouvrage ne se trouve que dans les bibliothéques, on a cru devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le premier volume contient 67 Epîtres d'Alcuin, qu'André du Chêne a publiées en 1617, avec les autres Ouvrages du même Alcuin; une lettre du Pére Edmond Campian, qu'on trouve dans les Oeuvres de ce Pére, qui ont été depuis données au public; la Chronique de Prosper, que Scaliger & d'autres ont eu soin de faire réimprimer; *Weingartensis de Guelfis Principibus; Ejusdem Chronicon à Christo nato usque ad ann. 1197; Annales Henrici Steronis ab an. 1141, ad ann. 1273; Annales Eberardi Altahensis*; l'Histoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de Saint-Gal, qu'on trouve dans le premier tome des Historiens de France d'André du Chêne; *Hermanni Contracti Chronicon; Concilia Salisburgensia III: Viennense I.* (Tous ces Conciles sont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe) *Sancti Columbani Poëmata*, que le Pére Sirmond a fait réimprimer en 1619, avec les Opuscules d'Eugéne de Tolède; *Poëmata Salomonis, Waldrammi; Quirinalia Metelli Tegernseensis*. Ce premier volume fut imprimé en 1601.

Le Second volume publié en 1602, renferme ces Traitez, *Vita sancti Emerani, per Meginfredum & Arnolfum; Vita sancti Lamberti; Gesta Episcoporum Salisburgensium; Wiponis Panegyricus; Udascalchi narratio de Controversiis inter Hermannum Episcopum Augustanum & Eginonem Abbatem sancti Udalrici, cum carmine de itinere & obitu ejusdem Eginonis; Vita Beati Ottonis; Arnonis Salisburgensis annotatio, sive index eorum qua Ecclesia Salisburgensi tradita sunt; Vita sancti Erminoldi, Vita sancti Guntheri; Collectio historica chronographica ex Idatio & aliis; Collectio ex Toromacho & aliis; Menologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du troisiéme tome imprimé en 1603, sont, *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematismi, & duodecim capita de Fide, Sancti Gregorii Magni Papa e lib. III. Dialogorum sex cum dimidio Capita Græce reddita à sancto Zacharia Romano Pontifice.* (Il faut voir la derniére édition des Oeuvres de saint Grégoire en 1640 & 1675.) *Hippolyti Thebani Chronicon; Anastasius Abbas contra Judæos; Francicorum Annalium Fragmentum ab anno 741 ad 793;* (André du Chêne l'a donné plus exactement dans le second volume des Auteurs de l'Histoire de France.) *Joannis Ragusini Ord. Prædic. Oratio in Concilio Basileensi;* (Elle se trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe.) *Ægidius Carlerius ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis; Disputatio Capituli Ecclesia Pragensis cum Rochysano de Hussitarum controversiis, &c.*

Le quatriéme volume aussi publié en 1603, contient les Traitez suivans, *Leontius Byzantinus contra Eutychianos; Nestorianos, Enantio-doretas, Apollinaristas &c.*; (ces Traitez se trouvent encore dans la Bibliothéque des Péres Cologne, de Paris & de Lyon.) *Sancti Joannis Damasceni contra Acephalos, seu Monophysitas & Nestorianos*; (Voyez la derniére édition des Oeuvres de saint Jean de Damas du Pére le Quien, imprimée à Paris chez Jean-Baptiste Delespine, en 1711, & l'Addition à la Bibliothéque des Péres, par le P. François Combefis.) *Collectanea contra Severianos; Nicephori Opuscula varia; Theodori Hagiopolitani disputationes III; Henricus Kaltheisen de libera Prædicatione verbi Dei; Joannis de Polemar contra quartum Articulum Bohemorum; De civili dominio Clericorum*; (On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe.) *Vita sancti Bonifacii per Willibaldum & Othlonem Fuldensem; Vita sancti Willibaldi; De fundatione Ecclesia Ilmunensis & Tegernseensis; Item Chronicorum Thadai fragmentum, Vita sancta Sola, Angli Abbatis, sancta Walpurgis, SS. Kiliani, Karlomanni, &c. sancti Burchardi, sancti Tiemonis.*

Les Traitez du cinquiéme volume sont, *B. Serapionis libri adversus Manichæos; Item Didymi Alexandrini, Titi Bostrensis, Zacharia Mitylenensis; Excerpta ex libris S. Hippolyti Portuensis Episcopi & Martyris; Epistola sancti Gregorii Nysseni*; (Elle est dans les Oeuvres de ce Saint.) *Sancti Basilii Magni Rationes syllogistica contra Arianos; Scholion Eunomii; Expositio SS. PP. Magni Basilii & Gregorii Theologi de sancta fide; Photii Epist. ad Michaelem Bulgarorum Regem, Fragmentum Leontii Cyprii adversus Hebræos; Vita sancta Mechtildis; Frederici I. Expeditio Asiat.; Guillelmi de Baldensel Hodoeporicon ad Terram sanctam; Theodorici Thuringi Ord. Prad. l. 8. de Vita sancta Elisabetha; Halitgarii Cameracensis de vitiis & virtutibus & ordine pœnitentium libri quinque*, (Cet Ouvrage est dans la Bibliotheque des Péres. Le P. Ménard Bénédictin, & le Pére Morin de l'Oratoire en ont publié un sixiéme livre.) *Pœnitentiale Halitgarii; Sancti Isidori de conversis; Alcuini Epistola de Confessione, &c.*; (Voyez l'edition des Oeuvres d'Alcuin.) *Vita sancti Adalberti; Guntheri Monachi Historia Constantinopolitana; De Adelaide conjuge Othonis I; Epistola Fausti Regiensis & Desiderii Cadurcensi*; (Ces derniéres ont été publiées par Marquardus Fréher, & par du Chêne.) *Evantii Epist. contra eos qui sanguinem animalium immundum esse judicant; S. Adamanni Scoti libri tres de sancto Columbano; Cogitosi de vita S. Brigitta lib.; Acta S. Albani Martyris; Vita Henrici à Zwifaltach Suevi; Synodus Reginaticana; Genealogia Caroli Magni; Acta S. Cuthberti Lindisfarnensis Episcopi à Venerab. Beda carmine descripta; Epigrammata seu Hymni sacri Bernardi, Columbani, &c. S. Anthelmi libri duo carmine descripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis; Theodulphi Elegia, &c.*; (Le pére Sirmond a fait depuis imprimer en 1646, toutes les Oeuvres de Théodulphe Evêque d'Orléans.) *Sermo sancti Galli; Vita sancti Magni; Sancti Orosii de sex cogitationibus SS. Libellus; Synodus Augustana, an. 952, & Engilenheimensis an. 948.* Nous avons les Actes de ces Synodes dans les derniéres éditions des Conciles.

Enfin le sixiéme tome contient les Traitez suivans, *Barlaami Epist.; Humberti Silva Candida Episcop. S.R.E. Card. Lib. adv. Michaelem Patr. C.P. &c.; sancti Anselmi libri duo contra Guibertum Antipapam; Epitome bellorum pro recuperatione Terra sancta; Burchardi de Monte Sion descriptio Terra S.; Rudolphi Itinerarium in Palæstinam; Walafridi Tract. de subversione Hierusalem; Alcuini Homilia, &c.*; (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin) *Vita sancti Henrici Imper.; Relatio de orig. fund. &c. Monasterii Windbergensis in Bojaria; Epitome Canonum, quam Adrianus I. Carolo Magno Roma obtulit; Martyrium sancti Desiderii Viennensis; Epist. Eugipii in Vitam Severini*: (Nous l'avons dans le premier volume des Vies des Saints du Pére Bollandus sur le huitiéme janvier.) *Vita sancti Gregorii Magni; Vita sancti Gebhardi Constantiensis; Theodulphi & Jona Poëmata* (Le Sieur du Chêne & le Pére Sirmond ont depuis publié les Poëmes de ces deux Evêques d'Orléans.) *Walafridi Poëmata; Strabo Fuldensis Hortulus; Arabani & Notkeri Martyrologium; Eckehardi de Vita B. Notkeri cognomento Balbuli; Monumenta Salisburgensia; Chronica Salisburgensia; Descriptio Terra Sancta, authore Anselmo Ord. Minorum; & Præfatio Jacobi Vitriaci in Hist. Orient.* Ces *Lectiones Antiqua* ont été réimprimées en 1725, par Mrs Wetstein & par les soins de M. Jacques Basnage qui a augmenté ce Recueil, & l'a enrichi de savantes Prefaces & de Notes utiles. Il y a aussi quelques Notes & Variantes de M. Capperonier, Professeur en Langue Grèque au Collége Royal.

CANISIUS (Jacques) Jésuite, naquit à Calcar dans le Duché de Cléves, & il y enseigna les Humanitez pendant quelques années. On a de lui, *Fons Salutis, seu primus Sacramentorum omnium Baptismus; Meditationes sacra de Christo & Beata Virgine; Hyperdulia Mariana a Joanne Berchmanno exercita; Ars Artium, seu de Bono mortis*. Il a traduit d'Italien en Latin les Prédications de Gregoire Mastrille, & d'Espagnol en Latin les Actions & les Vies des Saints par Ribadeneira, avec des Notes & quelques nouvelles Vies. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 405.*

CANISIUS (Jean) Jésuite, & neveu du Pére *Pierre* Canisius a fait divers Ouvrages. *Consultez les Auteurs citez après* PIERRE CANISIUS.

CANISTRO, en Latin *Canistra, Pallena*, petite ville de Macédoine, est située sur le Cap Canistro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le Golfe de Salonichi; & celui d'Ajomama. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANISTRO, Capo Canistro qui s'appelle aussi Capo Crio, est sur la côte méridionale de la Macedoine entre le Cap Fasio & le Golfe de Salonichi.

* CANISY, bourg de France dans la Basse Normandie, au sud-ouest de Saint-Lo, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

CANITZ, (Fréderic Rodolphe Louïs Baron de) Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Conseiller intime de l'Electeur de Brandebourg, Seigneur de Blumberg, de Dalewitz, d'Eiche & de Helmsdorff, naquit le 27 novembre 1654. Son pére étoit aussi dans des emplois très-considerables, à la même Cour. A l'âge de 17 ans, il fut envoyé aux Universitez de Leyden & de Leipsic, après quoi il fit un voyage en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. A son retour, Fréderic Guillaume, Electeur de Brandebourg, le nomma d'abord Gentilhomme de sa chambre, & quelque tems après, Conseiller des Ambassades, & Capitaine des Bailliages de Zossen & de Trebbin. En 1681, l'Electeur l'envoya à Francfort sur le Mein, pour assister aux négociations qu'on y devoit entamer. L'année suivante il fut envoyé auprès de l'Electeur de Mayence, & en 1684 auprès de celui de Cologne. Ensuite il fut chargé d'une commission pour Hambourg & pour Zell. En 1686, il fut envoyé à Vienne pour féliciter l'Empereur sur la prise de Bude. Pendant son sejour à Vienne, Monsieur de Schmettau, Résident de l'Electeur de Brandebourg vint à mourir, ce qui fit que le Baron de Canitz fut obligé d'y demeurer jusques en 1687. Son Electeur étant mort en 1688, il en notifia le decès à l'Empereur, & géra encore pendant cinq mois les affaires de Brandebourg. En 1689, il se trouva aux traitez de Danemarc & de Holstein. En 1697, l'Electeur l'envoya au Congrès à la Haye, auquel il assista pendant plus d'un an, & où il eut plusieurs audiences du Roi de la Grande Bretagne. En 1699, l'Electeur son Maître lui permit de retourner à Berlin, à cause des indispositions dont il se sentit accablé. Il y mourut la même année, & laissa tous ses biens à son plus proche parent le Baron de *Canstein*. On a de lui un recueil de Poësies Allemandes, où la beauté des pensées & la richesse de la versification brillent également, au jugement des plus grands Connoisseurs. Il avoit été marié deux fois, en 1688, avec *Dorothée Emerence* d'Arnimb, dont il eut un fils, qui mourut en 1699: & en 1696, avec *Dorothée Marie*, Baronne de Schwérin. * *Dict. Allemand de Bâle.*

CANIUS RUFUS, Poëte Latin, étoit de Cadix en Espagne, & vivoit sous l'empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de si belle humeur, qu'il rioit toujours, & faisoit rire les autres. C'est dans la 20 Epigramme du troisiéme livre, où il marque quels pouvoient être les Ouvrages ausquels Canius travailloit.

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrum ne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An qua Neroni falsus astruit Scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épousa deux femmes, Théophila savante, mais un peu trop libre; & Sappho moins éclairée, mais plus honnête. * Martial, *l. 1. Epigr. 62. & 70; l. 3. Epigr. 64. & l. 7. Epigr. 68. & 86.* Vossius, *de Poëtis Latinis.*

CANNARES ou CANARINS, Sauvages de la pro-

province de Quito, dans le Pérou, Royaume de l'Amérique Méridionale. Ils sont bien faits, & agiles de corps, ils portent leurs cheveux longs: mais ils les tressent & les lient en nœuds autour de leur tête en forme de couronne: c'est ce qui les distingue des autres Sauvages. Leurs habits sont de drap de laine, ou de coton; & ils se servent de bottes faites fort proprement. Les femmes y sont belles, mais elles aiment trop les Espagnols & les Etrangers. Elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris font l'office des femmes dans la maison & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton. Ce pays avoit plusieurs mines d'or très-riches, que les Espagnols ont épuisées. Le terroir est bon pour le froment & pour l'orge, & les vignes y sont assez belles. Le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le pays de ces Cannares. * Laet, *Histoire du Nouveau Monde*.

*CANNE, *il Fiume di Canne*, anciennement *Gellus* & *Vergellus*, petite riviére de la Terre de Bari dans le Royaume de Naples en Italie, se jette dans l'Ofanto près des ruïnes de Cannes. On remarque qu'Annibal, après avoir défait les Romains à la célébre journée de Cannes, fit construire un pont de leurs cadavres sur cette riviére pour la passer. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CANNE, ou, CHENE', Région de Syrie, proche de Damas, où l'on croit qu'*Adam* fut formé, & que Dieu mit le Paradis terrestre: d'où vient que les Septante au lieu de dire *Chené* disent *Chanaan Eden*, qui signifie *délices* ou *voluptez*. *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 23. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CANNES, petite ville ruïnée dans la Pouille, dite aujourd'hui *Canna destrutta*, devint célebre à cause de la victoire qu'Annibal y remporta sur quarante mille Romains, conduits par le Consul Paul Emile, que la témerité de son Collégue Terentius Verro engagea au combat, l'an 538 de Rome, & 216, avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeure mort sur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boisseaux remplis d'anneaux de Chevaliers Romains qui avoient péri en cette funeste journée. Tite-Live, *l.* 22. Florus, *l.* 2. *c.* 6. Polybe, *l.* 4.

CANNES, bourg de France en Provence, *Voyez* CANES.

*CANNETIUS (Jean Antoine) célébre Jurisconsulte de Raguse, fut long-tems Président de la Cour de Justice à Modica en Sicile. Il alla ensuite s'établir à Palerme, où il fut fait Conseiller du Roi. En 1544, il fut revêtu de la charge de Procureur Fiscal de la Cour Souveraine, & en 1551 & 1552 de celle de Juge. Il mourut subitement à Raguse vers l'an 1580, & fut enterré dans l'eglise des Freres Mineurs, avec une épitaphe sur sa tombe. En 1576, il donna au jour *In Extravagantem*, *Volentes*, *Frederici*, *& in Extravagantem*, *Si aliquem*, *Jacobi*, *Siciliæ Regum Enarrationes perspicuæ*. Depuis sa mort Erasme Sinicon imprima à Palerme en 1627, un autre Ouvrage de sa façon, intitulé, *Consilium*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CANNETTE, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* CANETE.

CANNIBALES, ou CARAIBES, peuples qui habitoient les isles Antilles, & qui n'en possédent plus que quelques unes. Ils mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre, après les avoir fait jeûner quelques jours; & devoroient les ennemis morts sur le champ de bataille. Ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La fréquentation des Européens, & sur tout des François les a rendus plus doux, plus civilisez & plus traitables. *Cherchez* ANTILLES, & consultez les Voyages d'Oviédo, de Herréra, & Rélation des Antilles de Rochefort.

CANNISIUS. *Voyez* CANNYSIUS.

*CANNIUS (Nicolas) d'Amsterdam, servit, pendant six ans de Clerc à Erasme, & fut ensuite Curé de l'église neuve à Amsterdam, & Directeur du couvent des Ursulines. Il mourut en 1555. On a de lui des Poësies en Grec & en Latin, la Vie de Cornélius Crocus, Savant d'Amsterdam, & plusieurs autres Ouvrages. Il a aussi écrit sa propre Vie, & quelques Dialogues ou Colloques à l'usage de la Jeunesse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 682.

*CANNYSIUS (Gérard) Bachelier en Théologie, & Recteur du Collége de Boisleduc, fut un très savant homme, selon le témoignage de Jean Despautére qui fut son Disciple, & qui lui attribue une Grammaire dans la préface de la premiére partie de la sienne. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 271.

CANO ou CHANA, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le fleuve Niger au Midi, Cassêna à l'Orient, les Agades au Couchant, & le Desert au Septentrion. La ville de Cano est la capitale du pays, les autres sont Tassava & Germa. Cano située sur le bord d'un lac, est fermée d'une muraille de bois & de terre & les maisons y sont bâties de même matiére. Les Habitans du pays y sont presque tous Bergers ou Laboureurs. Le Roi en étoit autrefois puissant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit servi pour rendre tributaires les Royaumes de Zegzeg & de Cassêne: mais le Roi Ischia faisant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long siége d'épouser l'une de ses filles, & de lui ceder la troisiéme partie de ses revénus. * Sanut, *l.* 6. Marmol, *l.* 9. *c.* 10. Jean du Léon.

CANO, (Melchior) *Cherchez* CANUS.

CANO, (Sebastien.) *Cherchez* CANUS.

CANOBINE ou STINOBA, qui veut dire *l'assemblée des Religieux*, est un couvent des Maronites, & le siége de leur Patriarche. C'est un pauvre bâtiment comme enfoncé dans une grotte, mais situé fort agréablement dans la montagne du Liban, & tout environné d'arbres. On dit que c'est une fondation de l'Empereur Théodose. Il y a deux petites cloches attachées à la muraille du couvent, pour appeller les Moines à leurs dévotions. C'est un privilege particulier à ce lieu, & qui lui est laissé par ce que les Turcs sont trop éloignez pour entendre le son de ces cloches. La vallée de Canobine étoit autrefois très-fréquentée par des Solitaires. On y voit encore un grand nombre de cellules & de Monasteres; mais il y en a peu d'habitez. Les perdrix sont fort communes & fort privées à Canobine; & si l'on en croit Corneille le Brun, il y croit les meilleurs vins, & les plus delicats, qui se trouvent dans le reste du monde. Ils sont rouges d'une très belle couleur, & si onctueux qu'ils s'attachent au verre. On croit qu'Osée en parle au *ch.* 14. *v.* 7. Ce lieu est très-abondant en eaux qui se précipitent du haut de la montagne, & qui forment un très-beau spectacle. Salomon semble avoir ce lieu en vûe au *ch.* 4. *v.* 15. du *Cantique des Cantiques*. Si l'on en vouloit croire les Moines de Canobine, on diroit que c'étoit là le lieu de la demeure de Noé. Ils montrent deux montagnes aux environs de l'Antiliban qui s'appellent encore aujourd'hui, l'une *Cain*, & l'autre *Abel*. Dans le même endroit où sont ces deux montagnes il y a une ville avec un fort beau lac, & les Habitans du pays croyent que cette ville a été bâtie par Cain, & qu'elle est la plus ancienne du monde, à quoi ils ajoûtent que dans la suite des tems elle a été appellée Heliopolis, ou la ville du soleil. * Maundrell, *Voyages*, *&c.* Corneille le Brun, *Voyages*, *&c.* *ch.* 57.

CANOBIO, bourg du Duché de Milan en Italie, est sur le bord occidental du Lac Majour entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANON, piéce d'artillerie. On croit que l'on commença à se servir de cette machine de guerre sur la Mer Baltique l'an 1350; mais ce ne fut guéres que vers l'an 1380, que l'on s'en servit dans la guerre des Vénitiens contre les Génois. Six ans après, l'usage de cette invention passa en Angleterre, par la prise que ceux de cette nation firent de deux navires François montez de quelques piéces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le temoigne Walsingham. Depuis, vers le milieu du XVI siecle, les Anglois firent fondre des canons de fer, & enfin le grand effet de ces machines les a rendues si communes, que d'Europe elles sont passées dans les trois autres parties du monde. Sans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on se contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, est environ la moitié du poids de son boulet. Il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché la lumiére. Sans cette précaution le canon feroit en danger de crever ou de s'éventer. Les piéces que l'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Espagnole, ont une concavité ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pousse plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles sont aussi plus courtes. Darcous dit avoir inventé une maniére de suspendre le canon dans un vaisseau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans son point de mire, nonobstant l'agitation de la mer. * Platine, *in Urbano VI.*

CANON (la poudre à) est une composition faite de salpêtre, de soufre & de charbon, qui s'enflamme & se raréfie aisément, & qui est cause de tout l'effet du canon. Il y a diverses opinions touchant l'Inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'est pas toûjours fort sûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chymiste, qui ayant de cette composition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, vit que le feu s'y étant pris, fit sauter en l'air la pierre avec une grande violence. Theves dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Constantin Anclizen; mais Belleforêt & d'autres Auteurs disent que ce fut un nommé Berthold Schwartz, ou le Noir qui l'inventa. Il en enseigna premiérement l'usage aux Vénitiens l'an 1380, pendant la guerre qu'ils avoient contre les Génois, dans un lieu nommé autrefois Fosse Claudiane, & à présent *Chioggia*, contre Laurent de Médicis: de quoi toute l'Italie se plaignit, comme d'une contravention manifeste aux loix de la bonne guerre. Néanmoins Pierre Messie dit dans ses diverses Leçons, que les Mores qui étoient assiégez en l'an 1343, par Alphonse IX, Roi de Castille, tiroient de certains mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre; & Dom Pedre Evêque de Léon dans la Chronique du Roi Alphonse qui conquit Tolède, raporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Seville, il y a plus de 400 ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regitres de la Chambre des Comptes, que l'usage en étoit en France dès l'année 1338, & on tient que les Anglois en tirérent à la bataille de Créci en l'an 1346. Mezeray raporte que le Roi Edouard jetta l'épouvante dans l'armée Françoise par cinq ou six piéces de canon, parce que c'étoit la premiére fois que l'on eut vu de ces sortes de machines; mais je ne vois rien de pareil dans les Historiens de ce tems-là.

CANON, est un mot Grec qui signifie *Régle*, & qu'on attribue à plusieurs choses. On dit par exemple, le Canon de la Messe, le Canon de l'Ecriture, & les livres Canoniques, c'est à dire, ceux qui sont dans le Canon de la Bible; & aussi les Canons des Conciles. On appelle le Canon de la Messe, les priéres que le Prêtre prononce en secret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils sont en effet la régle de la célébration du sacrifice. Ce Canon étoit établi avant le cinquiéme siécle. Dans les Conciles on nomme *Canons*, les décisions qui servent de régle. Les Juifs ont leur Canon distingué de celui des Chrétiens, car ils ne reconnoissent pour livres Canoniques & divins que ceux du Vieux Testament, qui sont écrits en Hébreu; au lieu que les Chrétiens reconnoissent le Vieux & le Nouveau Testament. Les Protestans ont adopté le Canon des Juifs pour l'Ancien Testament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer plusieurs livres écrits en Grec, & postérieurs au Canon des Juifs.

CANON (Droit Canon.) Dans les Gaules & sous la premiére race des Rois, on suivoit le Code des Canons de l'Eglise Universelle, qui étoient ceux de l'Eglise Grecque: on ajoûta ceux des Conciles d'Ephése & de Chalcédoine, &c. Depuis, l'Eglise Romaine se servit d'un Code des Canons composé & traduit par Denys le Petit sur la fin du cinquiéme siecle. Les Décrétales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase grossissoient ce recueil: c'est en quoi consistoit l'ancien Droit Canonique jusqu'à l'onziéme siecle. On l'observoit par tout l'occident avec les Capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'est sur ce fondement qu'on soutient en France, que les Libertez de l'Eglise Gallicane consistent à ne pas recevoir tout ce qui s'est introduit dans la Jurisprudence Canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Décretales des Papes avant le Pape Sirice, comme fausses & supposées. Mais le Droit Canonique fut beaucoup alteré depuis la fin du VIII, jusqu'à la fin du IX siécle. On y fit entrer les Décrétales depuis saint Clement jusqu'à Sirice, lesquelles jusques-là avoient été inconnues. Enfin la confusion qu'apportoient les différentes collections, fit penser à rédiger & à ramasser un nouveau Corps de Droit Canon. C'est donc aujourd'hui un recueil intitulé, *la Concordance des Canons discordans*, qui a été fait en 1151, par Gratien Religieux Benedictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des sentimens des saints Péres sur chaque matiére ecclésiastique. Il a partagé son Ouvrage par l'ordre des tems & des Conciles, comme la plupart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurérent tout d'un coup abolies. Elle est divisée en trois parties, la premiére contient 108 distinctions; la seconde 36 causes; & la troisiéme cinq distinctions. La seconde partie du Droit Canonique est composée des Decrétales des Papes depuis 1150, jusqu'à Gregoire IX, en 1229. En 1297, le Pape Boniface VIII continua le recueil des Decrétales des Papes jusqu'à son tems, mais cette derniére partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cause des differens de Boniface VIII, avec le Roi Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII y joignit les Clementines en cinq livres: ce sont les Constitutions de Clement V, son prédecesseur. On y a joint les Constitutions faites par le même Jean XXII, qui sont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Constitutions de ses Successeurs. Toutes ces choses composent le Corps ou le Cours du Droit Canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les Commentaires. C'est aujourd'hui la Jurisprudence autorisée par le saint Siége, & de laquelle on se sert dans le For extérieur & contentieux.

CANONS des Apôtres, collection des Canons ou Loix Ecclésiastiques, qui parois avoir été faite en Orient dans le troisiéme siécle. Les Grecs ont quatre-vingt-cinq Canons sous ce titre; mais les Latins n'en ont que cinquante. Les trente-cinq derniers des Grecs ne sont pas conformes à la Discipline de l'Eglise Latine. L'antiquité de ces Canons les rend respectables. Ils sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche & de Constantinople. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien, les a inserez dans sa Collection des Canons. Justinien lui-même les a citez dans sa sixiéme Nouvelle, & ils furent approuvez dans le Concile *in Trullo*. On n'eut pas moins de respect en occident pour les cinquante premiers Canons. Denys le Petit les mit à la tête de la Collection qu'il publia peu après l'année 500. Le Pape Jean II les mit au nombre de ceux qu'il envoya en 532, ou 533, aux Evêques de la province d'Arles, pour terminer l'affaire de Contumeliosus Evêque de Riez. Cassiodore assûre, *Divin. Lect. ch.* 23. que l'Eglise Romaine en faisoit un très-grand usage de son tems. En 577, les Evêques de France s'en servirent dans l'affaire de Prétextat, & à la fin du septiéme siécle Cresconius les mit dans sa Collection.

Cette suite de faits, en justifiant le respect qu'on eut constamment dans le sixiéme & le septiéme siécle pour ces cinquante Canons, semble montrer que pendant tout ce tems-là, on n'eut aucune connoissance d'un Decret qui a été publié sous le nom du Pape Gelase I, lequel suivant ce qu'on y lit, l'auroit prononcé en 494, dans un Concile où il présidoit à la tête de soixante-dix Prélats. Dans ce Decret où le Pape paroît censurer avec une extrême rigueur & même anathématiser avec leurs Ecrits, divers Auteurs qu'on

qu'on crut morts dans le sein de l'Eglise, & en opinion de sainteté, les Canons des Apôtres sont déclarez apocryphes, & Isidore Mercator cité par Gratien (*Dist.* 16. *ch.* 1.) dit qu'ils ont été rejettez par le saint Siege, parce qu'ils ont été composez par des Heretiques, sous le nom des Apôtres. Mais il falloit que cet Auteur ne les eût pas lus pour avancer une pareille proposition, ou cela vient de ce qu'on avoit grossi prodigieusement cette Collection depuis Cresconius. C'est ce que semble faire entendre la reflexion du Pape saint Leon IX. ou du Cardinal Humbert son Legat, dans la réponse à la lettre de l'Abbé Nicetas. *Les Peres*, dit-on dans cette réponse qui est dans Gratien, *Dist.* 16. *ch.* 3. *les Peres mettent les Canons des Apôtres au nombre des apocryphes, à l'exception de 50 articles, qu'ils ont regardez comme Orthodoxes.* On n'auroit apparemment pas parlé ainsi s'il n'y avoit eu alors que quatre-vingt cinq Canons sous le nom des Apôtres.

Suivant cela, Isidore les condamne aussi dans le passage que Gratien raporte de lui dans la 16 *Distinction*. Le Pape Leon IX. au contraire, excepte 50 Canons du nombre des apocryphes. Avant lui, Denys le Petit avoit commencé son Code des Canons Ecclesiastiques par ces cinquante Canons. Gratien dans la même *Distinction* 16, raporte qu'Isidore ayant changé de sentiment, en se contredisant soi-même, met au dessus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvez par la plupart des Péres, & reçus entre les Constitutions Canoniques; & ajoûte que le Pape Adrien, I. du nom, a approuvé ces Canons, en recevant le sixiéme Concile où ils sont inserez: mais on peut dire que Gratien se trompe, & qu'il prend le second Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent souvent le sixiéme Concile pour le premier Concile *in Trullo*, qui est véritablement le sixiéme œcuménique ou général. Quant à Isidore, le premier passage est d'Isidore de Seville, & le second est d'Isidore *Mercator* ou *Peccator*, selon la remarque d'Antoine Augustin, Archevêque de Terragone, qui dit que, pour concilier ces diverses opinions, il faut suivre le sentiment de Léon IX. qui est, qu'il y a 50 de ces Canons des Apôtres qui ont été reçus, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Eglise occidentale. Il est certain que ces Canons ne sont point des Apôtres, mais ils paroissent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, sous le nom de *Canons anciens, Canons des Péres, Canons Ecclesiastiques*. S'ils sont quelquefois appellez ou intitulez, Canons Apostoliques, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient des Apôtres; mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns qui ayant été faits par des Evêques, qui vivoient peu de tems après les Apôtres, que l'on appelloit hommes Apostoliques. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des réglemens qui conviennent à la Discipline du second & du troisiéme siecle de l'Eglise, & sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Anciens. On ne sait pas en quel tems cette Collection de Canons a été faite. Il se peut faire que ce soit en differens tems; non seulement les 50 premiers, mais les 35 derniers sont fort anciens. Les Grecs les ont toûjours reçus. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien les a inserez dans sa Collection des Canons. Justinien les cite dans sa sixiéme Novelle, ils sont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & louez par saint Jean Damascéne & par Photius. Parmi les Latins ils n'ont pas toûjours eu le même sort. Gélase les a mis au nombre des Apocryphes; le Cardinal Humbert les a rejettez; Denys le Petit a traduit les 50 premiers, & les a mis à la tête de sa Collection, remarquant toute-fois que quelques personnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'est peut-être pour cette raison que Martin de Brague ne les fit point entrer dans sa Collection de Canons; mais Isidore ne fit point difficulté de les mettre dans la sienne; & depuis ils ont toûjours fait partie du Droit Canon. Aussitôt qu'ils parurent en France, ils furent estimez & alleguez pour la seconde fois dans la cause de Pretextat du tems du Roi Chilperic, & on y déféra. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une Collection de Canons faite par l'Eglise de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne soient pas des Apôtres. *Voyez* Béverégius dans la *Défense du Code des Canons de l'Eglise primitive*. * Daillé, *de Pseudepigraphis*. M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible, tome* 3. Doujat, *Histoire du Droit*. Salmon, *Methode pour l'étude des Conciles*. Brunel, *Histoire du Droit Canonique & du Gouvernement de l'Eglise*.

CANONIQUES: on donne ce nom aux livres, qui sont compris dans le Canon ou catalogue des livres de l'Ecriture Sainte. Le premier Canon des livres sacrez & divins, a été fait par les Juifs. Quelques-uns en distinguent trois, autorisez en differens tems, par le Sanhédrin, ou par la grande Synagogue des Juifs. Le premier fut fait par Esdras, & approuvé par la Synagogue; le second par une assemblée de la grande Synagogue, lorsqu'on envoya les Septante à Ptolemée; & le dernier dans le tems de la dispute contre les Sadducéens & les Pharisiens. Mais il est beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un seul Canon, & qu'une seule Collection des livres sacrez de l'Ancien Testament, faite par Esdras, après le rétablissement de Jérusalem; laquelle fut depuis approuvée & reçûe par toute la Nation des Juifs, comme contenant tous les livres sacrez. Joséphe en compte 22. Origéne, saint Jerome, saint Epiphane, & plusieurs Auteurs Chrétiens témoignent aussi que les Juifs n'avoient que 22 livres dans leur Canon. Voici le dénombrement & la division qu'en fait saint Jerôme. Il les distingue en trois classes; la premiére comprend les cinq livres de Moïse, qu'on appelle la Loi. La seconde contient les livres qu'il appelle les livres des Prophetes, qui sont au nombre de huit, savoir, 1. le livre de Josué; 2. le livre des Juges, auquel ils joignent, dit saint Jerome, le livre de Ruth; 3. les deux livres de Samuel, (que dans l'Eglise Romaine on appelle le premier & le second livre des Rois.) 4. le troisiéme & le quatriéme livre des Rois. Ces livres sont suivis de trois grands Prophetes, 5. Isaïe; 6. Jeremie; 7. Ezechiel, qui font trois livres differens, & 8. des douze petits Prophetes, qui ne font qu'un seul livre. La troisiéme classe comprend les livres qu'ils appellent Agiographes, dont le premier est le livre de Job; le second, les Pseaumes de David; les trois suivans, les livres de Salomon, qui sont, 3. les Proverbes, 4. l'Ecclesiaste, & 5. le Cantique des Cantiques; le 6. Daniel; le 7. les Paralipomenes; le 8. Esdras, & le 9. le livre d'Esther. Ainsi, dit saint Jerôme, tous les livres de l'Ancien Testament, parmi les Juifs, sont au nombre de 22, dont il y en a cinq de Moïse, huit des Prophetes, & neuf Agiographes. Quelques-uns en comptent vingt-quatre, en separant Ruth, & les Lamentations du Prophete Jeremie, & les mettent au nombre des Agiographes. Suivant ce Canon des Juifs, le livre de la Sagesse, l'Ecclesiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées sont apocryphes.

L'Antiquité Chrétienne a suivi le Canon des Juifs, pour les livres de l'Ancien Testament. Le premier catalogue que nous ayons des livres de l'Ecriture Sainte, parmi les Chrétiens, est celui de Meliton, Evêque de Sardes, rapporté par Eusebe, *Hist. l.* 4. *ch.* 25. Il est conforme à celui des Juifs, sinon qu'il n'y met point le livre d'Esther, distinguant le livre de Ruth d'avec celui des Juges, pour faire le nombre de vingt-deux. Origéne y comprend Esther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges. S. Gregoire de Nazianze distribue les livres de l'Ecriture en Historiques, Poetiques & Prophétiques. Il compte douze livres Historiques, savoir les cinq livres de Moïse, Josué, le livre des Juges, Ruth, les deux livres des Rois, les Paralipomenes & Esdras; cinq livres Poetiques, qui sont Job, David, & les trois livres de Salomon; cinq Prophétiques, savoir les quatre grands Prophetes & les douze petits. Le premier catalogue des livres de l'Ecriture, où l'on ait ajoûté quelques livres à l'ancien Canon des Hebreux, est celui du troisiéme Concile de Carthage, tenu en 397, où l'on trouve au nombre des livres Canoniques, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées; & ce catalogue est confirmé par le Concile de Trente. Il faut néanmoins remarquer qu'avant même le troisiéme Concile de Carthage, les livres qui n'étoient pas réputez Canoniques, & qui le furent depuis, étoient toute fois souvent citez par les Peres, comme des livres de l'Ecriture, ou du moins comme des livres d'une grande autorité, & très-utiles à l'Eglise.

A l'égard des livres Canoniques du Nouveau Testament, on a toûjours reçu constamment dans l'Eglise les quatre Evangiles, les quatorze Epitres de saint Paul, (à la reserve de l'Epitre aux Hebreux,) & les premieres Epitres de saint Pierre & de saint Jean. Il y avoit quelque doute à l'égard de l'Epitre aux Hebreux, des Epitres de saint Jacques, & de saint Jude; de la seconde de saint Pierre; de la seconde & de la troisiéme de saint Jean & de l'Apocalypse; mais ces Lettres des Apôtres & l'Apocalypse étoient néanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnues par plusieurs églises; & elles furent bien-tôt declarées Canoniques par l'Eglise Universelle. Cela se voit par les anciens catalogues des livres sacrez du Nouveau Testament, où sont compris les livres que nous recevons aujourd'hui; par le Canon du Concile de Laodicée; par le Concile de Carthage, par le Concile Romain, &c. ausquels est conforme la décision du Concile de Trente.

Le nom de Canonique vient du mot de Canon qui signifie non seulement *une loi, une regle*, mais aussi *une table, un catalogue*. Ainsi les livres Canoniques sont ceux qui sont renfermez dans le catalogue des livres sacrez. Le premier Canon de ces livres n'étoit composé que des cinq livres de Moïse. On n'y en a point mis d'autres jusqu'à la division des dix Tribus; puisque les Samaritains ne connoissent que ces cinq livres. Le second Canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone. On l'attribue communément à Esdras; mais il faut néanmoins que Nehemie y ait ajoûté son livre pour faire le dernier volume du Canon. Joséphe partage les livres sacrez & Canoniques des Juifs en trois classes. La premiere contient les cinq livres de Moïse; la seconde treize livres Historiques & Prophetiques, écrits depuis la mort de Moïse jusqu'au regne d'Artaxerxès; & la derniere, quatre livres d'hymnes ou de morale, savoir le livre des Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiastique & le Cantique des Cantiques. A l'égard de la seconde classe, il y a lieu de douter s'il y a compris le livre de Job & celui d'Esther. Les anciens Péres conviennent tous que le livre de Job étoit compris dans le Canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le livre d'Esther. Dans quelques anciens catalogues des Chrétiens, Baruch est joint à Jeremie. Le Concile de Carthage, qui mit dans le Canon des livres sacrez les livres de la Sagesse, de Tobie, de Judith, & les deux livres des Machabées, souhaita que son jugement fût confirmé par l'avis des Eglises d'Outremer. Et en effet l'Eglise Romaine s'accorda avec celle d'Afrique sur ce sujet, comme il paroit par la lettre d'Innocent premier à Exupere, & par le Décret du Pape Gélase. Les livres qui n'étoient point dans l'ancien Canon ont été appellez Deutero-Canoniques dans ces derniers siecles. Ils n'avoient point été reçus pour Canoniques dans les premiers siecles de l'Eglise; mais ils y ont toûjours été en vénération. Les Eglises d'Afrique & de Rome les ont reçus. Ils sont souvent citez par les Anciens sous le nom d'Ecriture Sainte. Après le Décret du Concile de Trente, il n'est plus permis aux Catholiques Romains de douter qu'ils ne soient véritablement Canoniques.

Le Canon des livres du Nouveau Testament n'a point été dressé par aucune assemblée des Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'est formé sur le consentement unanime de toutes les Eglises, qui avoient reçu par tradition & reconnu de tout tems certains livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inspirez, & par l'inspiration du saint Esprit. Eusebe distingue trois sortes de livres appartenans au Nouveau Testament. La premiere classe comprend ceux qui ont été reçus d'un consentement unanime par toutes les Eglises, savoir les quatre Evangiles, les quatorze Epitres de saint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux & les premieres Epitres de saint Pierre & de saint Jean. La seconde classe comprend ceux, qui n'ayant point été reçus par toutes les Eglises du monde, ont été quelquefois considerez par quelques unes comme des livres Canoniques, & citez comme des livres de l'Ecriture par des Auteurs Ecclesiastiques. Mais cette classe se divise encore en deux; car quelques-uns de ces livres ont été depuis reçus de toutes les Eglises, & reconnus comme legitimes, tels que sont l'Epitre de saint Jacques, l'Epitre de saint Jude, la seconde Epitre de saint Pierre, la seconde & la troisiéme Epitre de saint Jean, les autres au contraire ont été rejettez, ou comme supposez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils pussent être utiles, tels que sont les livres du Pasteur, la Lettre de saint Barnabé, l'Evangile selon les Egyptiens, un autre selon les Hebreux, les Actes de saint Paul, la révélation de saint Pierre. Enfin la derniere classe contient les livres supposez par les Heretiques, qui ont toûjours été rejettez par l'Eglise, tels que sont les Evangiles de saint Thomas & de saint Pierre, &c. L'Apocalypse étoit mise par quelques uns dans la premiere classe, & par d'autres dans la seconde: mais quoique quelques livres du Nouveau Testament n'ayent pas été reçus au commencement dans toutes les Eglises, ils se trouvent tous dans les Catalogues anciens des livres sacrez, si l'on en excepte l'Apocalypse, qui n'est point dans le Canon du Concile de Laodicée; mais que le consentement unanime des Eglises a depuis autorisé. * M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament*. M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible, tome* 3. *Voyez* APOCRYPHE.

CANOPE, *Canopus*, Dieu souverain parmi les Egyptiens, duquel Suidas raconte ainsi l'origine. Il s'éleva, dit-il, un jour un grand different entre les Egyptiens, les Chaldéens & les autres peuples voisins, touchant la primauté de leurs Dieux, & comme chacun soutenoit la prééminence du sien, il fut arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, seroit reconnu pour le souverain de tous les autres. Or les Chaldéens adoroient l'élement du feu, qui fondit aisément les autres Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matiere fusible & combustible. Alors ce Dieu alloit être estimé la souveraine Divinité, quand un Prêtre de Canope ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre percée de plusieurs petits trous, dans laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & l'ayant posée sur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la présenta au combat contre le feu. La chaleur ayant fondu la cire, l'eau s'épancha aussi-tôt, & éteignit le feu: ainsi le Dieu de Canope fut reconnu pour le souverain des Dieux parmi ces peuples. * Suidas. Ruffin, *Hist. Ecclesiast.* l. 11. *ch.* 26.

CANOPE, ville d'Egypte, éloignée de cent vingt stades d'Alexandrie vers une des embouchures du Nil, qui en tire son nom, & qui est appellée Canopique. Peut-être lui donne-t'on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope; ou selon d'autres, elle le tira de Canope d'Amyclée, Pilote de Menelas qui y fut enterré, après y être mort de la morsure d'un serpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville. Ses Habitans étoient extrémement voluptueux & débauchez. Quelques Modernes croyent que c'est la *Bochera* d'aujourd'hui. Elle a été autrefois le siége d'un Evêque. On a cru que cette ville étoit la patrie du Poete Claudien: c'est l'opinion la plus commune, & qui paroît la mieux autorisée; mais d'autres croyent qu'il étoit de Vienne en Dauphiné, parce qu'ils le confondent sans doute avec Claudien Mamers. * Mela, *l.* 2. *ch.* 7. Solin, *ch.* 34. Strabon, *l.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 22. Virgile, *Georg. l.* 4. *v.* 287. Fabricius, *Biblioth. Latina, tome* 3.

* CANOPINA, petite ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est au nord de Ronciglione dont elle est éloignée de près de deux lieues.

CANOPUS est une étoile que nous ne connoissons, dit Vitruve, que par le raport des Marchands qui ont voyagé dans les extrémitez de l'Egypte, & jusques aux terres qui sont aux bouts du monde; parce qu'elle demeure toûjours cachée sans se lever sur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole méridional.

CANOSE ou CANOSA, sur l'Ofante, ville & Comté d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Terre de *Bari*, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari. Le Prêtre de

Bari,

Bari, porte le titre des deux églises. Canose est située sur le penchant d'une colline, qui a la rivière en bas, à cinq milles des masures de l'ancienne Cannes. Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent assez souvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec CANOSSA, Comté dans le Modénois, près du Parmesan. Leandre Alberti a cru que Canosa étoit la même que Cannes, célebre par la défaite des Romains; mais il s'est trompé, puisque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, distinguent évidemment ces deux lieux, & que Procope dit clairement que *Canusium* étoit à vingt-cinq stades de Cannes. Elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il se faisoit de belles étoffes; & ceux qui s'en habilloient étoient nommez *Canusinati*. Martial, *l. 9. Epigr. 23. v. 9. & l. 14. Epigr. 127.* Ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV, qui avoit été excommunié par Grégoire VII, se rendit auprès de ce Pape pour se soumettre à sa discretion & qu'il y fut absous l'an de Jesus-Christ 1077. * Sigonius, *l. 9.* Horace appelle *Bilingues* les Habitans de *Canusium*, soit parce qu'ils parloient les deux Langues, la Latine & la Gréque; ou plutôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage étoit un mauvais mélange de toutes les deux. Cette ville a été détruite l'an 1694, par un tremblement de terre. * Pline. Strabon. Cluvier, &c.

CANOTIO (Lorenzo) Peintre, vivoit dans le XV siécle. Il étoit de Padoue, où il travailla à divers Ouvrages, & il y mourut le 28 mars en 1470. On voit son tombeau dans le cloître de l'église del Santo. * Vasari.

CANOVIA, petite contrée de l'Albanie, entre le Golfe de Drin & la ville de Scutari, avoit autrefois une capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le siége est maintenant dans l'église de saint Juanille de Medes, & il n'a que vingt-quatre paroisses sous sa direction. Baudrand assure que le principal lieu de ce païs, est aujourd'hui le bourg de Babeuchi, qu'on ne trouve point sur les cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANSO ou CANSU ABUSAID, surnommé *Malek Al Dhaher*, dix-neuviéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamelucs, succeda contre sa volonté à Malek-al-Nasser son neveu l'an 904 de l'Hegire, de Jesus-Christ 1498. Il ne régna que vingt mois, car il fut dépossedé par les Circassiens, vers la fin de 905. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CANSO, surnommé *Khamsmiah*, à cause qu'il avoit été acheté par son maître 500 dinars d'or, porta le titre de *Malek-al-Aschraf*. Il avoit interrompu le régne de Malek-al-Nasser, dix-huitiéme Sultan de la Dynastie des Circassiens, son prédécesseur; mais il ne jouit de la dignité Royale que très-peu de tems: d'où vient que quelques uns ne le comptent pas dans la suite des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynastie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CANSTADT, ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg sur le Nécre entre Eslingue & Stutgard.

* CANSTEIN, noble famille de Barons dans la Marche de Brandebourg, s'est aussi établie en Westphalie.

CANSU surnommé *Gauri*. *Voyez* CAMPSON-CAVRI.

CANTABRES ou CANTABRIENS, anciens peuples de l'Espagne Tarragonoise, qui sont proprement ceux de Guipuscoa, de Biscaye, des Asturies, & de Navarre. Leur principale ville étoit *Juliobriga*. Au reste ces peuples étoient les plus feroces & les plus cruels de toute l'Espagne. Ils se revoltérent du tems d'Auguste contre les Romains. Cet Empereur y fut en personne pour les soumettre, & après les avoir défaits en plusieurs rencontres, il les obligea de prendre la fuite sur les montagnes & dans les deserts. Enfin ils furent assiégez dans une ville, où ils se tuérent eux-mêmes, préferant la mort à la servitude. Cela arriva l'an 728 & 729 de Rome, & le 25 & 26 avant l'Ere Chrétienne. Auguste étant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caius Antistius. Silius Italicus parle ainsi des mœurs des Cantabres, *l. 3. v. 326 & seqq.*

Cantaber ante omnes, hyemisque, æstusque, famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore:
Mirus amor populo, cum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis causa sita, & damnatum vivere paci.

C'est à dire, que les Cantabres étoient belliqueux, qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement sans guerre, & qu'ils en supportoient courageusement les fatigues. Aussi conservérent-ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains; & dans la suite des tems, ils ne purent être subjuguez par les Maures, qui possédoient le reste des Espagnes. * Strabon, *l. 3.* Florus, *l. 4. ch. 12.* Pline, *l. 34. ch. 14.* Nonius, *Hist. ch. 44.*

CANTACUZE'NES, Empereurs, *Cherchez* JEAN CANTACUZE'NE.

* CANTAL, montagne de France en Auvergne, presque toujours couverte de neige.

CANTALICE ou CANTALICIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, situé dans le Duché de Spolète, sur une montagne, à deux ou trois lieues de la ville de Riéti. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTALUPO, château d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique & dans la Marche d'Ancone. * Baudrand.

CANTANIUS, Bénédictin. *Cherchez* ODON.

CANTARA, riviére de Sicile. *Voyez* CANTERA.

CANTARA, autre riviére de Sicile. *Voyez* ACHATES.

CANTAZARO, ville Episcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golfe de Squillace, entre la ville de ce nom & celle de Belcastro. Elle est la résidence du Gouverneur de cette province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTECROY ou CANTECROIX (le Comté de) petit païs du Brabant, province des Païs-Bas, est dans le Quartier d'Anvers, & n'a rien de considérable que la petite ville de Lire ou Lier, qui en est le lieu principal, & le bourg de Cantecroy qui lui donne le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTEL (Pierre-Joseph) Jésuite fut choisi par le Duc de Montausier pour faire un Commentaire sur Justin à l'usage du Dauphin. Cet Auteur s'est fait encore connoître par d'autres Ouvrages, entre autres, par celui qui a pour titre *De Romana Republica, sive de Re Militari & Civili Romanorum.*

CANTELBERG. *Voyez* CANTORBE'RY.

CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. Charles II, Roi d'Angleterre, reconnut par un Acte solemnel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour ses parens ceux qui en portoient le nom. Charles II, Roi d'Espagne approuva la publication de cet Acte en 1688, & le confirma de nouveau autant qu'il étoit en lui. EVRARD dernier des fils de Duncan, I. du nom, Roi d'Ecosse dans le onziéme siécle, fut obligé après la mort de son pére, assassiné par Macbeth, usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roi saint Edouard. On l'avoit surnommé *Cantelm*, ou plutôt *Kanclam* pour la force de son esprit. De là il passa en Normandie auprès des Ducs qui étoient ses parens, & s'établit en France. Son fils ALPHONSE d'Ecosse, fut Seigneur de Luc & de Trilly; & son petit-fils ROSTAING, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, sous le Comte Raimond, prit le surnom de *Cantelme*. Ses enfans suivirent Charles, Duc d'Anjou dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de Popoli qui fut érigée en Duché dans le XVI siécle par le Roi d'Espagne Philippe II.

L'on rapporte ici la postérité de cette Maison depuis JACQUES Cantelmi qui suit.

1. JACQUES Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli, fut pére, 1. de ROSTAING, qui suit; 2. de *Franche*, mariée à *Raimond* des Baux en Provence; & 3. de *Berlinger* Cantelmi.

2. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, se signala en la guerre contre les Sarrasins, où il courut risque de la vie, fut nommé Sénateur Romain par le Pape, fut depuis Capitaine de Naples & Régent de la Cour Vicariale, & mourut en 1310. Il épousa, 1. *N....* dont le nom n'est pas connu: 2. *Marguerite* de Saint-Lizet. Il fut pére 1. de JACQUES, qui suit; 2. de *Cantelma*, mariée 1. à *Bertrand* d'Artus, Seigneur de Manuppello: 2. à *Thomas* de Procida, Seigneur de Capri & d'Ischia; 3. de *Jeannelle*; & 4. de *Rostaing* Cantelmi, qui épousa *Marguerite* de Corbano, veuve d'*Aymon* de Marimont, Seigneur d'Ateno, dont il eut *Rostaing*, Seigneur de Pettorano, mort sans enfans de *Hémine* de Rajano; & *Jacques* Cantelmi, Seigneur d'Albaron en Provence, qui de *Jeanne* de Capoue, eut pour fils *Antoine* Cantelmi.

3. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, fut Justicier & Capitaine Général de l'Abruzze; & en 1313, Vicaire de la République de Florence. Il épousa *Philippe*, fille de *Bertrand* de Reale, Seigneur de Bovino, de Cerzi, &c. dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Popoli, qui fut créé Comte de Bovino en 1335, & qui mourut en 1337, sans enfans d'*Angelique* Stendarda; 2. ROSTAING, qui suit; 3. *Guillelmine*, qui épousa *Henri* della Léonessa; 4. *Berlinger*; & 5. *N...* Cantelmi, mariée à *Henri* Ruffo, Seigneur de Gérace.

4. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, Comte de Bovino, épousa *N....* fille de *Thomas* de Rajano, & veuve de *Thibaut* de Letto, Seigneur de Gesso, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Rostaing*; 3. *Cecarelle*, mariée à *Antoine* Aquaviva, Duc d'Adria; 4. *Catherine*, alliée à *Barthélemi* de Rillano; & 5. *Portia* Cantelmi, qui épousa *Mathieu*, Baron de Tufo.

5. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, eut de *N...* sa femme, dont le nom n'est pas connu, 1. ROSTAING, qui suit; 2. *Rite*, mariée à *Jean-Antoine* Caldora: 3. *Catherine*, alliée à *Guillaume* de Tocco, Seigneur de Montemiletto; 4. *Antoinette*, qui épousa, 1. *Adenolphe* d'Aquin: 2. *Simon* de Sangro; 5. *Jacques*, Comte d'Alvito; 6. *Françoise*, mariée à *Jacques* Caraffe, Seigneur della Rocca; & 7. *Berlinger* Cantelmi, Comte d'Arce, Grand Chambellan du Royaume de Naples, qui de *N....* sa femme, eut pour fils unique *Jacques* Cantelmi, Comte d'Arce, mort sans postérité.

6. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, épousa *Jeanne* Ruffo, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovalino, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Rostaing*, Sénateur Romain; & 3. *Antoine* Cantelmi, mort sans postérité de *Marie* Caldora.

7. JACQUES Cantelmi, premier Comte de Popoli & d'Alvito, épousa *Isabelle* d'Aquin, veuve de *Bernard* d'Aquin, Comte de Satriano, & fille de *François* d'Aquin, Comte de Loreto, dont il eut 1. *François*, Comte de Popoli, mort en 1423, sans laisser de postérité de *Verrelle* Caracciole, dite *Caraffe*, ni de *Marie* de Capoue, fille d'*André*, Comte d'Altavilla, ses deux femmes; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Nicolas Antoine*; 4. *Thomasse*, mariée à *Isnard* de Pontevez; & 5. *Françoise* Cantelmi, alliée, 1. à *Bérard* de Celano: 2. à *Pierre-Paul* d'Aquila.

8. ANTOINE Cantelmi, Comte de Popoli, d'Alvito & d'Arce, mourut en 1439. Il épousa, 1. *Angele* Marzana, fille de *Jacques* Duc de Sessa: 2. *Blanche* de Varano, fille de *Gentile*, Comte de Camerino, morte en 1478. Du premier mariage, sortit 1. NICOLAS, qui suit: & du second sortirent 2. ONUPHRE-GASPARD, *qui a fait la branche des Princes de* PETTORANO, Ducs de Popoli, *rapportée cy-après*; & 3. *Isabelle* Cantelmi.

9. NICOLAS Cantelmi, Comte d'Alvito, d'Arce & de Popoli, fut créé Duc de Sora en 1451. Il épousa *Antonelle* de Celano, dont il eut 1. PIERRE-JEAN-PAUL, qui suit; & 2. JEAN, *qui continua la branche des Comtes de* POPOLI, *rapportée cy-après.*

10. PIERRE-JEAN-PAUL Cantelmi, Duc de Sora & d'Albéte, Comte de Popoli, épousa *Catherine* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; 2. *Ferrante*; 3. *Diane-Marie*, mariée à *Léon* Caracciole, Comte de Saint-Angèle; 4. *Cornelie-Camille*, mariée à *Berlinger* Caldora; & 5. *Sigismond* Cantelmi, Duc de Sora, qui de *N.....* sa femme, eut pour fils *Hercule* Cantelmi, qui fut tué à la guerre de Venise en 1509.

11. ALFONSE Cantelmi, Comte d'Ortone, épousa *Briande* de Castro, fille de *Raimond*, Vicomte d'Erols, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

12. FRANÇOIS Cantelmi, Comte d'Ortone, mourut sans laisser de postérité de *Jeanne* Cantelmi, fille de *Rostaing*, Comte de Popoli, & de *Jeannelle* Caraffe, sa seconde femme.

SUITE DES COMTES DE POPOLI.

10. JEAN Cantelmi, fils puîné de NICOLAS, Duc de Sora, Comte d'Alvito, de Popoli, &c. & d'*Antonelle* Celano, fut Comte de Popoli & d'Alvito. Il épousa *Jeannelle* Cajetan-d'Arragon, fille d'*Honoré*, Comte de Fondi, dont il eut 1. ROSTAING, qui suit; 2. *Diane*, mariée à *Antoine* Anneclino, Baron de Civitella; 3. *Portia*, alliée, 1. à *Charles* Caraffe, Marquis de Montesarchio: 2. à *Fabrice* Maramaldo, fameux Capitaine; & 4. *Laure* Cantelmi, qui épousa *Jean* de Mariéri.

11. ROSTAING Cantelmi, Comte de Popoli, &c. mort en 1514, épousa, 1. *Diane* Camponesca, fille de *Pierre*, Comte de Montorio, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* Caraffe, sœur du Pape Paul IV, dont il eut 1. JEAN-JOSEPH BONAVENTURE, qui suit; 2. *Barthélemi*, mort sans enfans de *Catherine* San-Félice; 3. *Jacques*, Seigneur d'Aquaviva; 4. *Briande* mariée, 1. à *François* Torello, Baron de Regnano: 2. à *Jules* Caraffe; 5. *Jeanne* alliée à *François* Cantelmi, Comte d'Ortone; 6. *Hippolyte*, qui épousa *Jean-François* Cajetan; & 7. *Portia* Cantelmi.

12. JEAN-JOSEPH-BONAVENTURE Cantelmi, Comte de Popoli & d'Ortone, fut créé Duc de Popoli, & mourut en 1560, ayant eu de *Portia*, fille de *Jérôme* Colonna, 1. *Fabrice*, mort avant son pére, sans enfans de *Catherine* Caracciole, fille de *Marcel*, Comte de Biccari; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Scipion*; & 4. *Diane* Cantelmi, mariée à *Horace* Caraffe.

13. FRANÇOIS Cantelmi, mourut avant son pére en 1556, sans laisser de postérité de *Julie* de Medicis, fille naturelle d'*Alexandre*, Duc de Toscane.

PRINCES DE PETTORANO, DUCS DE POPOLI.

9. ONUPHRE-GASPARD Cantelmi, fils puîné d'ANTOINE, Comte de Popoli, & de *Blanche* de Varano, sa seconde femme, fut Seigneur de Pettorano. Il épousa *Lucréce* Caraccioli, dont il eut ANTOINE, qui suit.

10. ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa, 1. *Marguerite* Bandone, fille de *Camille*, Baron de Cerror: 2. *Paule* Aquaviva, veuve d'*Honoré* de Saint-Séverin, & fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont il n'eut point d'enfans: ceux du premier mariage furent 1. ONUPHRE, qui suit; 2. *César*; 3. *Camille*; & 4. *Jeanne* Cantelmi, mariée à *Jérôme* de Ligni.

11. ONUPHRE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Ayerbe-Arragon, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; & 2. *Jean* Cantelmi, qui de *Julie* Piscicella, eut pour fils unique *François* Cantelmi.

12. FRANÇOIS-ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Camille*, fille de *Jean-Antoine* Muscettola, dont il eut 1. OCTAVE, qui suit; 2. *Jules-César*, auquel *Jean-Joseph-Bonaventure*, Duc de Popoli son cousin, donna par son testament le Duché de Popoli, mort sans enfans de *Hortense* de Mariéri; 3. *Ascagne* Comte d'Ortone, mort sans alliance; 4. *Martius*; 5. *Onuphre*, 6. *Marie*, alliée à *Alphonse* Pignano, Baron de Vetrana; 7. *Victoire*, mariée à *Dominique* de Calce; & 8. *Jule* Cantelmi, qui épousa *Pierre-Antoine* Castiglior.

13. OCTAVE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, puis Duc de Popoli après la mort de son frere puîné, épousa *Hieronyme* Castiglior, fille de *Pierre-Antoine*, Baron de Ber-

Bervicaro, dont il eut 1. FABRICE, qui suit; 2. *Félicie*, mariée à *Hector* Caraccioli, Baron de Montaquila, & 3. *Catherine* Cantelmi.

14. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa 1. *Clémence* Pinelli, fille de *Côme*, Duc d'Acérenza: 2 *Laure* d'Evoli. Du premier mariage sortirent, 1. JOSEPH, qui suit; 2. *Hiéronyme*; & 3. *Marie* Cantelmi: & du second vinrent, 4. 5. 6. *François*, *Isabelle* & *Octave*, morts en 1639; 7. *André*, qui servit dans les guerres des Païs-Bas, où il fut Mestre de camp général & Gouverneur de Flandre. Il commanda aussi les armées en chef en Catalogne, où il fut défait par le Comte de Harcourt à Lorens le 22 juin 1645, & assiégé dans Balaguer, qui fut emporté: dont il mourut de chagrin le neuviéme novembre de la même année sans avoir été marié; 8. *Rostaing*; 9. *Pierre*; 10. *Jean*; 11. *Paul*, qui fut d'Eglise; & 12. *Julien-César* Cantelmi, mort jeune.

15. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa *Camille* Cajetan, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. FABRICE, qui suit; 2. *François*; 3. *Jean*; & 4. *Simplicien* Cantelmi.

16. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par Philippe IV, Roi d'Espagne, & épousa *Beatrix* Brancia, fille de *François*, Duc de Belvédère, dont il eut 1. JOSEPH, qui suit. 2. JACQUES, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *André* mort à Gênes; 4. ROSTAING, *qui a continué la postérité des Ducs de* POPOLI, *qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 5. 6. 7. *Camille*, *Hippolyte* & *Joanne* Cantelmi, Religieuses.

17. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. épousa *Diane* Cajétan d'Arragon, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. *Béatrix*, Princesse de Pettorano, mariée en 1690, à *Rostaing* Cantelmi, Duc de Popoli son oncle, mort le 26 juin 1711; & 2. *Hippolyte* Cantelmi, mariée à *Vincent* Caraffe, Duc de Bruzzano.

17. ROSTAING Cantelmi, né en 1653, fils puîné de FABRICE, Duc de Popoli & Prince de Pettorano, & de *Béatrix* Brancia, fut Duc de Popoli, après la mort de son frére aîné. Après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique & en Flandre, où il se distingua en qualité de Major Général de bataille, il se retira en 1690, dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. Charles II, Roi d'Espagne étant mort en 1710, il fut des premiers à reconnoître le Roi Philippe V. Louis XIV, Roi de France, le nomma Chevalier de l'Ordre du saint Esprit en juin 1701, & il en reçut le Collier le 20 juillet 1717. Le Roi d'Espagne le nomma Mestre de Camp Général dans le Royaume de Naples en février 1702, & Capitaine d'une des quatre compagnies de ses Gardes du Corps en novembre 1703. Il servit lors de la prise de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en octobre 1705, prit possession de la Grandesse d'Espagne le cinquiéme avril 1706, en se couvrant la premiére fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Bastimentos, de Léon, de l'Ordre de saint Jacques au mois de novembre de la même année. Il se distingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 août 1707, fut nommé Général de Catalogne en mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en juillet 1714, qu'il reçut le 10 août suivant, fut fait Conseiller du Conseil de Guerre & du Conseil des Finances en mai 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Asturies en juillet 1716. Il épousa en 1690, *Béatrix* Cantelmi, Princesse de Pettorano sa niéce, fille de *Joseph*, Duc de Popoli, morte le 26 juin 1711, dont il a eu JOSEPH, qui suit.

18. JOSEPH Cantelmi, Prince de Pettorano, a épousé le 22 avril 1717, *Berthe* de Boufflers, fille de *Louis-François*, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, & de *Catherine-Charlotte* de Grammont.

CANTELMI (Jacques) né le 27 juin 1645, fils puîné de FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. & de *Béatrix* Brancia, après avoir été Inquisiteur à Malte, Nonce à Vénise, en Pologne & à Vienne, fut encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur & à la Diéte d'Ausbourg, lorsque l'Empereur Joseph y fut élu Roi des Romains. Le Pape Alexandre VIII le créa Cardinal en 1690. Il fut ensuite Archevêque de Capoue, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des premiers à se déclarer pour le Roi Philippe V, qu'il eut la joye de recevoir à Naples en 1702. Il y mourut le onziéme décembre de la même année, âgé de 57 ans. * Lellis, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato, *Famiglie Napol.* Imhof, *Histoire Généalogique d'Italie & d'Espagne*. Le P. Anselme. *Mémoires du tems*.

CANTELOUP. *Cherchez* ARNAUD, dit de CHANTELOUP.

CANTER. *Voyez* CANTERUS.

CANTE'RA ou CANTARA, anciennement *Acesines Tauromenius*, riviére de la Vallée de Démone, province de Sicile, qui prend sa source vers le Mont-Gibel, & va se décharger dans la Mer de Sicile à deux ou trois lieues de Taormina du côté de midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANTE'RBURY. *Voyez* CANTORBERY.

* CANTE'RUS (Jean) natif de Groningue, vivoit au milieu du XV siécle & depuis. Il a été célébre par son propre savoir, aussi bien que par celui de ses enfans, qui étoient un fils, dont il sera parlé dans l'article suivant, & une fille que ses rares talens firent appeller *une Merveille du monde*. Sa femme avoit aussi quelque teinture des Sciences. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CANTE'RUS (Lambert) habile Jurisconsulte, fut Conseiller à la Cour de Justice de la province d'Utrecht. Il étoit né à Groningue en 1513. Il fut reçu Docteur en Droit à Orléans & mourut à Groningue où il étoit retourné pour rendre visite à sa mere; & sa mort arriva le 27 juin 1553. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANTE'RUS, (Guillaume) fils de Lambert Cantérus, naquit à Utrecht le 24 juillet 1542. On jugea dès la premiére année, qu'il auroit une forte passion pour les Sciences, par le plaisir qu'il prenoit d'avoir des livres entre les mains. Rien n'étoit plus capable de le divertir, & de l'appaiser que de lui présenter un livre. Il étoit encore dans le berceau, lorsque son pére lui donna un Précepteur, & lui même prit soin de lui donner toutes les connoissances qui convenoient à son âge. Dès qu'il eut atteint sa sixiéme année, il alla à l'Ecole publique, & à l'âge de douze ans il fut envoyé à Louvain où il étudia sous Corneille Valére d'Utrecht. Puis étant passé à Paris, il y apprit la Langue Gréque dans l'Ecole du fameux Daurat. Il voyagea en Italie & en Allemagne, s'aquit l'amitié des Savans & eut une liaison étroite avec Daurat, Muret, Sigonius, & Fulvius Ursinus. Enfin il se rendit à Louvain, où il mena une vie extrémement réglée. Il se levoit tous les jours à sept heures, dinoit à midi, ne soupoit jamais, & se couchoit à minuit. Comme il vivoit avec beaucoup de sobriété, il évitoit les occasions de manger trop. Voilà pourquoi il ne traitoit jamais ses amis, & il refusoit de manger avec eux quand ils l'invitoient. Quoique jeune, il étoit parvenu au faîte d'une solide érudition. Il savoit exactement six Langues, sans compter celle de son pays; la Latine, la Gréque, l'Hébraïque, la Françoise, l'Italienne, & l'Allemand. Il étoit bien versé dans la Poëtique, la Rhétorique, l'Histoire & la Critique. Sa prose & ses vers Latins sont admirablement beaux & élégans. Il a été considéré comme un des plus doctes & des plus heureux Critiques de son siécle, & comme un des plus excellens & des plus judicieux Interprétes. Il est également fidéle & poli, & il a aussi bien réüssi en traduisant les vers que la prose. Il mourut d'une fiévre hectique le 18 mai 1575. Cantérus avoit une belle Bibliothéque qu'il laissa à Théodore son frére. L'on voit dans l'Eglise de saint Jacques son tombeau avec une Epitaphe que son frére y fit graver. Quoiqu'il ne fût encore que dans la trente-troisiéme année de son âge quand il mourut, il composa quantité d'Ouvrages. On a de lui, *Variarum in Græcis Bibliis Lectionum Libellus*; *Emendationes in Thucydidem, Sophoclem & Æschylum, ostensa carminum ratione, antea aut ignorata penitus, aut obscuriore, una cum sententiis insignioribus, Latino versu redditis*; *Notæ breves in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Scholia brevia in Propertium*; *Annotationes in Lycophronis Cassandram*, *Traduction Latine de la Cassandre de Lycophron*; *Epitome Cassandræ Græco Latina, carmine Anacreontico*; *Pepli Fragmentum, sive Homericorum Heroum Epitaphia, Auctori suo Aristoteli restituta, Latine versa, & Annotationibus aucta*; *Pythagoreorum quorumdam Fragmenta e Stobæo desumpta, Græco-Latina cum emendationibus*; *Aristidis Orationes Latine redditæ*; *Gorgiæ Orationes duæ, Thucydidis una, Lesbonactis una, Andocidis una, Herodis una, Antisthenis una, Lysiæ una, Dinarchi una, Alcidamantis una*; *Synesii Orationes aliquot*; *de Dono ad Paeonium Conciones duæ*; *Constitutiones duæ, & Hymni aliquot*; *Joannis Stobæi Eclogarum libri duo*; *Gemisthii Plethonis de Rebus Peloponnesiacis Orationes duæ, & libellus de Virtutibus*, &c. Dans sa premiére jeunesse il traduisit d'Italien en Latin les Oraisons funébres de quelques animaux, composées par un Auteur dont on ne sait pas le nom. Lipénius dans sa *Bibliotheca Realis* lui attribue encore *Deorum & Hominum Illustrium Progenies*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 309. & 310. Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Le Mire, *in Elog. Belg.* De Thou, *l.* 61. Melchior Adam, *in Vitis German. Philosophorum*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 78. de l'édit. de Hollande 1715.

CANTE'RUS, (Théodore) frére de *Guillaume*, étudia à Paris sous Denys Lambin, & devint très-savant dans les Langues. Depuis qu'il fut revenu à Utrecht, il s'éleva par son mérite aux premieres charges; mais ensuite ayant été exilé, il demeura quelque tems à Anvers; puis il alla à Leuwarden, où il mourut en 1617, d'autres disent en 1615, à l'âge de soixante-douze ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Variarum Lectionum Libri duo*; *Notæ in Arnobium*, &c. * Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 826. & 827. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 81. de l'édit. de Hollande 1725.

* CANTE'RUS (André) frére des deux précédens, & par conséquent fils de Lambert Cantérus, les surpassa en érudition au raport de Selden, qui dit qu'à l'âge de dix ans il avoit fait de si grands progrès dans tous les Arts, dans la Théologie, & dans la Jurisprudence, qu'il interpréta publiquement le Vieux & le Nouveau Testament, le Droit Civil & Canonique, au grand étonnement de tous ses Auditeurs, & qu'il répondit sur le champ à diverses questions difficiles qu'on lui proposa. C'est pourquoi l'Empereur fit venir à Vienne ce miracle de la nature, lui ayant écrit des lettres fort honnêtes, par lesquelles il lui promettoit le titre de Docteur, & un rang honorable à la Cour. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 82. de l'édit. de Hollande 1715.

NB. L'Auteur du Grand Dictionnaire Universel Hollandois ne s'accorde pas avec Teissier, puis qu'il fait *André Canterus* fils de *Jean Canterus*.

CANTH, bourg de Bohéme dans la Principauté de Breslaw en Silesie, sur la riviére de Westricz à cinq lieues de la ville de Breslaw, vers le couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANTHARA, (Simon Canthara) fils de Simon Boëthus, fut fait souverain Sacrificateur par la faveur d'Agrippa, surnommé le Grand, qui le fit succéder à Théophile fils de Jonathas. Il jouit de cette dignité environ deux ans, à deux diverses reprises. La premiére pendant un an, depuis l'an 4044, jusqu'en 4045, ayant été obligé de s'en demettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. Et la seconde, il succéda à Elinée en 4048. Dans cette même année, après la mort d'Agrippa, Herode Roi de Chalcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joseph, fils de Camith. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CANTHARUS, Poëte Grec, Athénien de naissance. On ignore en quel tems il a vécu; mais on sait seulement qu'il composa quelques Comédies, la Medée, le Thésée, la Symmachie, & plusieurs autres. C'est aussi le nom d'un célébre Imposteur chez les Athéniens, qui donna lieu au proverbe, *plus rusé que Cantharus*. * Suidas.

CANTHER ou CANTHE'RUS, *Voyez* CANTE'RUS.

CANTIANUS (Odon, dit) *Voyez* ODON.

CANTILLANA, autrefois Basilippo, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne, près du Guadalquivir, à cinq lieues au dessus de Seville. * Mary, *Diction. Géogr.*

CANTIMPRE', village avec une Abbaïe dans le Cambresis, & fort près de la ville de Cambray. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRE', Chanoine Régulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRE'.

CANTIN, (le Cap) autrefois *Promontorium Herculis*, Cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la province de Ducala. Il s'avance beaucoup dans la mer au couchant de la ville & du Golfe d'Azafia, & de l'embouchure de la riviere de Tensift. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANTIPRE'. *Voyez* CANTIMPRE'.

CANTIQUE DES CANTIQUES (le) c'est à dire, suivant la force du terme Hébreu *un Cantique excellent*, est l'Ouvrage du Roi Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte Hébreu, & dans celui de l'ancienne Version Gréque. Les Thalmudistes l'ont attribué à Ezéchias; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit plusieurs Cantiques, & dont le nom se trouve en plusieurs endroits dans celui-ci. C'est un Epithaleme en forme d'Idylle, ou de Bucolique, dans lequel on fait parler un Epoux & une Epouse, les amis de l'époux & les compagnes de l'épouse. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des personnes qui étoient dans un âge de maturité, c'est à dire, à ceux qui avoient au moins trente ans. Ils étoient néanmoins persuadez que ce livre n'étoit pas un simple Cantique d'amour, & que sous ses termes il y avoit des mystéres cachez. Quelques uns ont cru que l'unique but de Salomon dans ce Cantique avoit été de décrire ses amours avec Abisag Sunamite, ou avec la fille de Pharaon. D'autres au contraire croyent que cet Ouvrage n'a point d'autre sens que l'allégorique, que Salomon n'a pensé à aucun amour charnel, & que tout cela ne se doit entendre que de l'amour spirituel de Dieu pour la Synagogue, selon les Juifs; ou de Jésus Christ pour l'Eglise, selon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en disant que selon le sens de l'Histoire, c'est un Cantique pour célébrer les noces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte qui est appellée Salamite ou Sculamite du nom de Salomon, & que selon le sens mystique, dont l'historique n'est que la base, cela se doit entendre de Jésus Christ & de son Eglise, dont l'union est comparée dans l'Evangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a distingué dans ce Cantique sept parties d'Eglogues, qui répondent aux sept jours pendant lesquels les Anciens avoient coutume de celebrer leurs noces. Plusieurs autres ont commenté ce livre, & l'ont expliqué en differens sens. Quelques uns même en ont abusé. Rien n'est plus élégant ni plus noble en ce genre d'Idylle, que cet Ouvrage; on y voit un feu, un esprit, une délicatesse, une variété, une noblesse & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *sur le Cantique des Cantiques*. M. du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, tome 1. *Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des Commentaires sur ce livre dans Crowæus, dans Hofman, & dans la Table des Auteurs Ecclesiastiques de M. du Pin. On ne connoît entre les Anciens que Theodore de Mopsueste, qui ait rejetté le Cantique des Cantiques, & qui ait nié sa canonicité. M. Wisthon, célébre Anglois, a taché de montrer que le Cantique des Cantiques n'est point un livre sacré de l'Ancien Testament, & qu'il n'a jamais passé pour tel, ni dans l'ancienne Eglise Judaique, ni dans l'ancienne Eglise Chrétienne. Il souhaiteroit qu'on le retranchât des Saintes Ecritures, pendant qu'il adopte comme canoniques les Constitutions attribuées aux Apôtres. * D. Calmet, *Dict. de la Bibl.* *Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne*, tome 14. p. 190. &c.

CANTIQUES. L'usage des Cantiques est très-ancien, & c'est la maniére dont les premiers hommes se sont servis pour célébrer & pour conserver la mémoire des choses

choses mémorables. La victoire remportée par Sehon ou Sihon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la prise de la ville de Hesebon fut conservée à la postérité par un Cantique raporté dans le 21 *chapitre des Nombres*, v. 27. Les Israëlites ont souvent célébré par les Cantiques les choses mémorables qui leur arrivoient, comme le passage de la Mer Rouge, &c. Si l'on passe de l'Histoire sacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens historiques sont des Cantiques. Linus, Amphion, Olen de Lycie, Orphée écrivirent les événemens en Cantiques, & l'on mit aussi en chansons le Poëme d'Homére. Chez les Latins, Carmente ou Thémis, au rapport de Denys d'Halicarnasse, composa des Cantiques que l'on nommoit des Hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Rémus; & lorsque Romulus triompha des Céninates, les Soldats chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux, & récitoient les louanges de leur Général. Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Héros. Chez les Perses, leurs Mages chantoient des Hymnes de la nation dans les marches des Rois. On s'est aussi servi en tout tems de Cantiques, pour célébrer les louanges de Dieu dans la véritable Religion, & celles des faux Dieux & des Héros parmi les Payens. Les Juifs se sont non seulement servis des Pseaumes & des Cantiques de l'Ecriture Sainte dans leurs priéres, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverses occasions. Les premiers Chrétiens en ont composé dès le second siécle de l'Eglise. S. Basile en rapporte un du Martyr Athénogéne. Enfin l'usage de chanter dans les Eglises des Cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis, dans tous les siécles. * M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.*

CANTIRE, CANTYR, presqu'isle de l'Ecosse méridionale, est comprise sous le Comté d'Argile & n'est attachée à la Knapdale, autre contrée de ce Comté, que par un isthme, qui n'a pas demi-lieue de large. Cette presqu'isle peut avoir seize lieuës de long, & trois de large. Elle est mal peuplée, & les Habitans ne s'attachent qu'à paître leurs troupeaux. On n'y trouve que des villages, dont les principaux sont Terbert, Kilkeran, & Danaworty. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIRE, (le Détroit de) est dans la Mer d'Irlande, & est formé par la pointe la plus méridionale de la presqu'isle de Cantire, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIRE, (le Mull ou la Mule de Cantire, autrement le Cap de Cantire) est la pointe de la presqu'isle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium promontorium*, * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIUNCULA, (Claude) de Mets, vivoit vers l'an 1530. Il étudia à Bâle, devint habile Jurisconsulte, & fut depuis Chancelier d'Ensisheim dans la Haute Alsace. On ne sait pas en quel tems il est mort. Il a composé divers Ouvrages, *De potestate Papæ, Imperatoris, & Concilii, Paraphrases in 3. priores lib. Instit. Justiniani; De Officio Judicis libri duo.* * Erasme, *in Ciceroniano.* Pantaleon, *lib. 3. Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Jurisc.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

CANTIUS (B. J.) Polonois, mourut en 1473. Il a fait un Commentaire sur saint Matthieu. *Starovolscius* rapporte qu'il avoit tellement en horreur le mensonge, qu'ayant été un jour dépouillé par des Voleurs, il leur demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de son habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'avoit pas davantage. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

CANTON, QUANTON ou QUANTUNG ville capitale de la province de Zuangtong, est la premiére que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao. Cette ville est plus grande que Paris & presque aussi peuplée, les rues y sont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures: les maisons sont très-basses & presque toutes en boutiques, mais elles sont ordinairement fort pauvres: on ne voit aucune fenêtre à ces maisons. Les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la Foire Saint-Germain à Paris; & il y a presque autant de peuple qu'à cette Foire, aux heures qu'elle est bien fréquentée. On voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les rues, paroît fort pauvre. Presque tous sont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qui se vend & ce qui s'achete, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont ordinairement la tête & les piez nuds, quelquefois pourtant ils se couvrent d'une espéce de chapeau de paille de figure bizarre, pour se défendre de la pluye ou du soleil. On trouve dans Canton d'assez belles places & des arcs de triomphe magnifiques, à la maniére du païs. Il y a des portes au bout de toutes les rues pour les fermer pendant la nuit. On voit sur la riviére une espéce de ville flotante; les barques se touchent & forment des rues; chaque barque loge toute une famille, & a des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit peuple qui habite ces maisons flotantes, décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler au ris qu'on recueille trois fois l'année. La demeure des Mandarins dans Canton a quelque chose qui surprend, & l'on n'arrive au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traversé un grand nombre de cours. Quand ils sortent, leur train est nombreux, quelques uns ayent à leur suite jusqu'à cent hommes, au milieu desquels paroît le Mandarin élevé sur une chaise bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. * *Recueil des Lettres édifiantes écrites par les Missionnaires Jésuites en 1702.*

CANTONS, est le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confédérez, qui composent la République des Suisses. Voici le rang qu'ils tiennent dans les assemblées générales, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouse, Appenzel. Bien que le Canton de Zurich ne soit que le cinquiéme qui s'est ligué avec les quatre premiers, néanmoins en considération de l'antiquité & de la noblesse de cette ville, les autres Cantons d'un commun consentement, lui ont donné le premier rang dans toutes les occasions. Celui de Berne n'a que le second rang; mais c'est le plus grand & le plus puissant de tous. Il environne presque tout celui de Lucerne; au moins au septentrion, au midi & au couchant. Les trois suivans, Uri, Schwitz & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les premiers auteurs de la liberté des Suisses, & qu'ils se soient alliez, avant tous les autres: ils n'ont point de villes, mais seulement des villages qui sont bien bâtis.

Schwitz a communiqué son nom à tous les autres Cantons, soit parce que l'on combatit premiérement pour la liberté dans les terres de Schwitz, ou que leur confédération ait commencé dans ce païs. Robbe dans sa Géographie donne une autre raison de cette dénomination: *L'Empereur Albert*, dit-il, *voyant la revolte de ces peuples qui étoient ses Sujets, envoya une armée dans leur païs pour les remettre en leur devoir, mais il fut assassiné dans le même tems par son Neveu. Ses enfans ensuite y menérent une armée de vingt mille hommes qui furent défaits par une centaine de ce Canton de Schwitz: tellement que ces Autrichiens n'entendant par tout crier que ce mot Schwitz, appellérent de ce nom, non seulement ces premiers Rébelles, mais encore tous ceux des autres Cantons, qui les imitérent dans leur revolte: Ainsi ce nom leur est resté.* Zug & Glaris sont de peu d'étendue, & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages. Bâle est hors des limites de l'ancienne Suisse; néanmoins à cause de l'alliance, il est réputé aujourd'hui être une partie de la Suisse. Le Canton de Fribourg est entiérement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins. Soleurre est pour la plus grande partie dans le Mont-Jura. Schaffouse est du côté d'Allemagne près du Rhin & de la Forêt-Noire. Appenzel est au dessus de Saint-Gal, & vers les frontiéres des Grisons. Ces cantons sont distinguez en grands & petits: les grands sont Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleurre & Schaffouse: les petits sont Schwitz, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel. On les distingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui suivent la Religion Réformée, qui sont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouse; & ceux qui suivent la Religion Romaine, qui sont Lucerne, Fribourg Soleurre & les autres petits cantons, à la reserve de Glaris & d'Appenzel, où les deux Religions se trouvent mêlées. A l'égard des intérêts, les grands Cantons se sont toûjours montrez attachez au service de la France, & les petits à celui d'Espagne.

Pour ce qui est des Alliez des Cantons, il y en a de deux sortes; les uns ont une confédération commune avec la plupart des Cantons; & les autres en ont une plus particuliére avec quelques Cantons seulement.

L'Abbé de Saint-Gal a pour Alliez & Protecteurs, les Cantons de Zurich, de Schwitz, & de Glaris; & la ville de Saint-Gal est de son côté alliée de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris.

Les Grisons qui sont trois Ligues, la Ligue Grise, la Ligue de la Maison de Dieu, & la Ligue des Dix Communautez, & qui ont aussi les souverainetez de la Valteline, & du Comté de Chiavenne, sont alliez de sept premiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald & Zug.

Les Valesans ou les Habitans du Valais & leur Evêque, ont eu premiérement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis, avec les sept Cantons qui suivent uniquement la Religion Catholique, savoir, Lucerne, Fribourg, Soleurre, Zug, Uri, Schwitz, & Underwald.

La ville de Mulhausen avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle est particuliérement alliée des quatre Cantons Réformez. A l'égard de ceux qui ont alliance seulement avec quelques uns des Cantons, la ville de Genéve a confédération particuliére avec Zurich & Berne. La ville de Bienne & celle de Neuchâtel sont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe.* Plantin, *Description de la Suisse.*

CANTORBE'RY, (Gervais de) Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Cherchez* GERVAIS.

CANTORBE'RY ou CANTORBIE sur la Stoure, appellée aussi Kenterbury, ou Cantelberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Royaume, étoit autrefois nommée *Dorobernum* ou *Durobernum* & *Dovernum*. Elle est à deux lieues de la mer, à quatre de Douvres, & à 14 de Londres. Elle fut le siége des Rois durant la domination des Saxons, jusqu'au régne d'Ethelbert V, qui le donna à S. Augustin, que le Pape S. Grégoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le premier Prélat de cette ville. L'Archevêque de Cantorbéry est regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout tems de grandes contestations, au sujet de ce titre avec l'Archevêque d'York, qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroît par les signatures des Actes du Concile d'Arles en 314. Cette dispute fut agitée dès le régne de Guillaume le Conquérant; elle fut réveillée sous Henri VIII, & enfin sous la Reine Elisabeth, qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbery, à condition que ce Prélat par une exception qui le distingue de tous les autres en Angleterre, seroit obligé de vivre dans le célibat: ce qui s'observe encore aujourd'hui. Plusieurs Archevêques de Cantorbéry ont honoré l'Eglise par leurs Ecrits, par leur sainteté & par leur martyre. Théodore, S. Anselme, Lanfranc & S. Thomas sont des plus considérables. Le temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du païs, enrichi de grandes statues de marbre, & d'argent massif que Henri VIII, Roi d'Angleterre fit enlever, lorsqu'il se saisit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cent soixante mille livres. Cantorbéry est une des plus célébres villes d'Angleterre, quoiqu'elle ne soit pas des plus grandes. Sa situation est très-agréable; la riviére la divise en deux; il y a trois ou quatre belles rues, dont les maisons sont peintes fort proprement. Cette ville a beaucoup perdu de sa beauté, & sa gloire s'est évanouïe, depuis l'enlévement de la riche châsse de Thomas Becket, la suppression du Couvent de saint Augustin, & la perte de Calais en France; car la châsse, le Couvent, & Calais y attiroient une infinité de monde. Depuis la chûte de cette ville, l'Archevêque fait sa résidence à Lambeth sur la Tamise, vis à vis de Westminster. On compte dans Cantorbéry 14 Paroisses. Il y a une Ecole Royale, & divers Hôpitaux. Sous les Rois d'Angleterre Normans, l'Eglise de Cantorbéry étoit Métropolitaine d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & par conséquent Patriarchale. En ce tems-là son Archevêque s'intituloit *Orbis Britannici Pontifex*, & mettoit au bas de ses mandemens & de ses ordonnances, *anno Pontificatus nostri*, 1. 2. &c. Il precedoit les Princes du sang & faisoit battre monnoye. Aujourd'hui il est seulement Primat & premier Pair d'Angleterre, & précéde tous les Ducs & tous les grands Officiers de la Couronne, excepté les Enfans & les Fréres légitimes des Rois. Quand le Roi lui écrit, il met à la suscription *N. Dei gratia Archiepiscopo Cantuariensi*; & dans ses mandemens l'Archevêque met *N. Divina Providentia*; au lieu que les autres Evêques disent *divina permissione*. L'Evêque de Londres autrefois Archevêque, est son Doyen provincial; l'Evêque de Winchester, son Chancelier, & l'Evêque de Rochester, son Chapelain d'honneur. On lui donne le titre de *Vôtre Grace*. Il est le Curé Ubiquiste du Roi. *Rex*, dit le Statut, *est specialis domesticus parochianus Domini Archiepiscopi Cantuariensis*. C'est à l'Archevêque de Cantorbéry de donner des Coadjuteurs à ses Suffragans, lorsqu'ils sont hors d'état d'agir, & à jouir de tous les droits épiscopaux de leurs Evêchez lorsqu'ils viennent à vaquer. Ces Suffragans sont les Evêques de Londres, de Rochester, de Lincoln, de Chichester, de Winchester, de Salisburi, d'Excester, de Bath, de Wels, de Glocester, de Worcester, de Coventry, de Lichfield, d'Héreford, d'Ely, de Norwich, d'Oxford, de Petterboroug, de Bristol, de Landaff, de Bangor, de S. Davids, de S. Asaph. * Béde, *Hist. Angl.* Camden, *Descript. Britanniæ.* Godwin, *de Episc. Angl.* Raguenet, *Histoire de Cromwel.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 2.* Maty, *Dictionnaire Géograph. Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome 1. p. 76. & 77.*

CONCILES DE CANTORBE'RY.

Saint Augustin, Apôtre d'Angleterre, célébra un Concile à Cantorbéry environ l'an 604, pour l'établissement du monastére de Saint-Pierre & de Saint-Paul, fondé près de la même ville, & pour la célébration de la Fête de Pâques. Le Roi Ethelbert V, la Reine Berthe sa femme & Ebald leur fils s'y trouvérent. Le second fut assemblé l'an 705: le troisiéme, l'an 785: le quatriéme l'an 820, sous Wilfrid Archevêque, & sous Bernulse Roi des Merciens: le cinquiéme, l'an 1036, par saint Edmond, qui y publia des Constitutions Synodales: le sixiéme l'an 1342, par Jean Stetfold, contre ceux qui sollicitent des Bénéfices avant la mort du possesseur: le septiéme, l'an 1399, par le Chapitre, pendant l'exil de Thomas d'Arundel leur Archevêque, pour la défense du Clergé & pour la Réforme des mœurs. Henri Chichelei Archevêque en célébra aussi un l'an 1439. Richard Walecher y fut accusé de se servir d'un certain livre rempli de figures de Magie. On le condamne à faire pénitence, & le livre fut brûlé. * Usser, *Antiq. Eccl. Brit.*

CANTORY, & CANTORSI, selon M. Delisle. *Voyez* BIGUBA.

CANTYR. *Voyez* CANTIRE.

CANUBIN. *Voyez* CANOBINE.

* CANVE' ou CANVEY, petite isle du Comté d'Essex en Angleterre, au nord de l'embouchûre de la Tamyse. On y nourrit quantité de brebis dont le lait & la chair sont d'un goût fort délicat; mais elle est si basse, que la marée la couvre quelquefois toute entiére, à la réserve de certaines hauteurs où l'on retire les troupeaux. * Beeverell, *Dél. de l'Angl. p. 73.*

CANULEIUS, (Caius) Tribun du peuple Romain, se fit aimer par sa complaisance pour ceux du menu peuple, & par le soin qu'il avoit de s'opposer aux Nobles,

assembla le peuple l'an 309 de la fondation de Rome, avant Jésus-Christ 445, sur la montagne du Janicule, fut auteur d'une sedition à l'occasion des mariages, & obtint que les familles du peuple se pourroient allier avec celles des Patriciens : ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite-Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS (Melchior) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Canarie, étoit natif du bourg de Tarançon dans le diocése de Tolede en Espagne. Il se fit Religieux à Salamanque, & etudia sous le celébre Francisco Victoria. Outre la Philosophie & la Théologie, il apprit l'Histoire, les Belles Lettres & les Langues. On le choisit en 1546, pour enseigner la Theologie aprés la mort de Victoria, & il aquit une trés-grande reputation par son savoir & par sa maniére d'enseigner. Barthelemi Caranza du même Ordre de saint Dominique, qui fut depuis Archevêque de Tolede, enseignoit en même tems avec grand applaudissement. Il y eut entre eux une espéce d'emulation, & ils formérent comme deux partis dans l'Ecole de Salamanque. Leurs esprits étoient extrémement differens. Caranza l'avoit doux, honnête, engageant, & néanmoins adroit : Canus au contraire avoit une extrême vivacité d'esprit, une vehémence surprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition. On dit qu'il contribua beaucoup à la disgrace de Caranza, qui étoit homme de mérite & bon Prélat. Canus fut envoyé au Concile de Trente sous Paul III, & fut peu de tems aprés fait Evêque de Canarie en 1552, aprés la mort de François de la Cerda, qui étoit de son Ordre. Il se mit trés-bien dans l'esprit du Roi Philippe II, dont il flatta toutes les passions. Il lui soutint entre autres choses, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorsqu'il s'agiroit de faire valoir ses droits. Ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Université de Salamanque. Canus ne garda pas long-tems son Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour. On le fit Provincial de la province de Castille, & il mourut à Tolede l'an 1560. Il laissa un Ouvrage intitulé, *Locorum Theologicorum Libri duodecim*, qu'on imprima aprés sa mort. Cet Ouvrage est un chef-d'œuvre d'eloquence en ce genre, les regles qu'il y donne sont excellentes, mais les applications qu'il fait de ces régles ne sont pas toûjours justes ni véritables. Il fatigue quelquefois le Lecteur par de longues digressions, & par le grand nombre de questions étrangéres qu'il a fait entrer dans cet Ouvrage. Enfin il semble avoir trop réduit cette matiére en art, & trop affecté d'imiter Aristote, Ciceron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des argumens, par raport aux Ouvrages de Rhetorique & de Dialectique. Cornelius a fait l'abregé de cet Ouvrage. Les autres que nous avons de Canus, sont, *Prælect. de Pœnitentia ; De Sacramentis*, &c. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sancta*. Jacques Gaddi, *de Script. non Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro*. Baronius, *in Not. ad Martyrol. ad diem* 23. *decemb.* Razzi, *Illustr. Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Gabriel Naude, *in Bibliogr. Polit.* Andreas Schottus. M. Du Pin, *Bibliothéq. des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle*.

CANUS, CANUT ou CANO (Sebastien) natif de Biscaye, s'étoit embarqué avec Magellan, qui étant parti d'Espagne le dixiéme août 1519, & ayant passé le Detroit, auquel il donna son nom, mourut dans l'isle de Matan, l'une des Philippines. Aprés la mort de cet illustre Voyageur, Canus gagna les isles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Espérance, & rentra dans Seville le huitiéme septembre 1522, ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre semaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Canus pour devise un Globe Terrestre avec ces paroles, *Primus me circumdedisti*, c'est à dire, *Tu m'as le premier parcouru tout autour*. François Drack Anglois, fit le même voyage en 1580, & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le commença en 1601, & le fit en trois ans & huit semaines, & de nos jours, François Palu, Evêque d'Héliopolis, Vicaire Apostolique de la Chine, allant au païs de sa Mission, fut poussé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Espagnols le renvoyérent en Europe par le Mexique, lui faisant ainsi faire le tour du monde malgré lui : il est à remarquer qu'il est le premier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée, *l.* 8. Mariana, *l.* 26. L'Abbé de Choisy, *Hist. de Salomon*.

CANUS (Alexandre) étoit d'Evreux en Normandie. Il se fit Jacobin ; mais il quitta l'habit pour embrasser à Genéve la Religion des Protestans, sous Guillaume Farel, & revint ensuite en France pour y répandre cette nouvelle doctrine. Etant à Lyon, il fit plusieurs prêches en particulier ; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort. Il en appella au Parlement de Paris qui confirma la sentence, & la fit exécuter en 1534. Les Réformez, aprés Béze, le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. de Béze, *de Vir. Illustr.*

CANUSIUS ou GANUSIUS, Historien Grec, vivoit sous les régnes de Ptolémée Aulétès, de Ptolémée Denys, & de Cléopatre Rois d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétienne. Il est cité par Plutarque dans la Vie de César : c'est le même que Gesner nomma Galisius, *dans sa Bibliothéq.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT I, Roi de Danemarc, puis d'Angleterre, commença de régner en Danemarc, environ l'an 1014. Il passa en Angleterre avec son pére Suénon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du païs, avoit fait egorger. Ce Prince avoit poussé la cruauté jusques à faire enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaisir d'en voir dévorer le reste par des dogues affamez. Aprés la mort de Suénon arrivée en 1014, il poussa ses conquêtes contre Edmond II, surnommé *Côte-de fer*, qui avoit succedé à Ethelbert ; & ayant eu quelques desavantages, il répara ses pertes par le gain d'une bataille. Enfin il défit son rival dans un combat singulier ; & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond ayant été tué, il punit ses meurtriers, gouverna lui seul le Royaume, porta la guerre en Suéde, conquit la Norvége, & rendit la Couronne d'Ecosse tributaire. Il alla en pelerinage à Rome l'an 1027, & mérita le nom de *Grand*. Il mourut l'an 1036, laissant trois fils, HARALD, à qui il donna l'Angleterre ; CANUT, qui eut en partage le Danemarc ; SUÉNON, Roi de Norvege ; & une fille nommée *Cunegonde*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & *Cunegonde* d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Westminster, *Histoire d'Angleterre*. Polydore Virgile. Du Chêne.

CANUT II. ou HARDI-CANUT, fils du précédent, Roi de Danemarc, & puis d'Angleterre, succéda à son frére Harald, qui mourut peu de tems aprés son couronnement en 1040. Les Anglois le reçûrent trés-bien, mais il reconnut mal leur affection ; car il fit mourir plusieurs Princes & Grands du Royaume ; & chargea le peuple de subsides. Pour venger les injures que Harald avoit faites à sa mére Emme, il le fit déterrer, & fit jetter sa tête dans la Tamise ; mais sa tyrannie ne fut pas de longue durée ; car s'étant trouvé à une noce dans un bourg nommé Lambeth, il se laissa tomber de son siége, & se tua l'an 1041. ALFRIDE lui succéda en Angleterre, & MAGNUS en Danemarc. On crut que Canut avoit été empoisonné. Aprés sa mort, les Anglois prirent les armes, chasserent les Danois, & firent une loi par laquelle il étoit porté qu'on ne souffriroit jamais le sceptre entre les mains d'un Prince de ce païs. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT Roi de Danemarc, III. du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI siécle, succeda à ERIC III. son pére qui s'étoit fait Chrétien. Il avoit aussi reçu le Batême, mais ensuite se laissant séduire par quelques Payens, il apostasia lâchement, renonçant à la Religion, que FROTON son successeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hist. Dan.*

CANUT, IV. de ce nom, Roi de Danemarc, surnommé *Le Saint & le Martyr*, étoit frére de Harald ou Hérold, dit *Le Fainéant*, auquel il succéda l'an 1074. Il entreprit l'expédition d'Angleterre, où il perdit la vie. Ce Prince fort devot & soumis au saint Siege, fut tué dans l'église de saint Alban, & mis au nombre des Martyrs, l'an 1087. Un de ses fils de son nom, qui souffrit aussi le martyre, fut canonisé par le Pape Alexandre III, en 1164. L'Eglise fait sa fête le dixiéme du mois de juillet.

CANUT V, Roi de Danemarc, succéda à ERIC V, vers l'an 1147, & fut tué par Suenon dans un festin, vers l'an 1155. WALDEMAR II. lui succéda. * Meursius & Pontanus, *Hist. Dan.*

CANUT VI, Roi de Danemarc, fils de WALDEMAR I, & de *Sophie*, sœur de *Canut* V, régna quelque tems avec son pére, & lui succéda en 1185. Il fit la guerre aux peuples de la Pomeranie, soumit quelques seditieux, & mourut vers l'an 1210. On dit qu'il avoit épousé *Mathilde*, fille de Henri dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hist. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suéde dans le XII siécle, étoit fils d'ERIC IX, surnommé *le Saint*. Il tua Charles VII, qui étoit soupçonné d'avoir eu part à la mort de son pére, & régna 23 ans avec beaucoup de gloire & de bonheur. Il mourut vers l'an 1192 ou 1193. * Magnus, *Hist. de Suéde*, &c.

CANUT (Saint) Duc de Jutland ou de Sleswick, Roi des Obotrites, c'est à dire, de Holstein & de Meckelbourg, Martyr, étoit fils d'ERIC, dit le *Bon*, frére de *Canut* IV, Roi de Danemarc, & quitta son païs, dans la crainte que son oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fit mourir. S'étant raccommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Sleswick, & la conduite de son armée contre Henri Godescalque, Prince de Wenden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta plusieurs victoires sur ce Prince : mais enfin il fit sa paix & le réconcilia avec le Roi de Danemarc. En reconnoissance, Henri laissa Canut héritier de ses Etats en 1126, & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1125. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut aprés la mort de son pére, ne fit valoir les droits qu'il avoit sur la Couronne de Danemarc, le fit assassiner l'an 1133. On l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point souffert pour la Foi. On célebre sa fête le dixiéme de juillet. * Saxon Grammairien. Helmonde, *Hist. des Sclavons*. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *juillet*.

CANUT (Sebastien) *Voyez* CANUS.

CANUTIUS (Tiberius) Tribun du peuple, se déchaina contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la Republique ; mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Cicéron lui coûta depuis la vie. On raporte de lui qu'Antoine & César lui ayant reproché, que dans l'administration de sa charge, il suivoit les instructions d'Isauricus, qui avoit été Consul, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être son Disciple que celui du calomniateur Epidius. * Velleius Paterculus, *l.* 2. *c.* 68.

CAO.

* CAOCHEU ou KAOCHEU, ville de la Chine dans la province de Quantung, au pié des montagnes, vers la côte, vis à vis de l'isle de Hainan. Cette ville qui est une de celles que les Chinois appellent grandes, en a six moindres dans sa dépendance. * Maty, *Diction. Géograph.*

CAONERSIN. *Voyez* CAOURSIN.

CAOR, ville de l'Inde delà le Gange, est située sur une riviére de même nom aux confins de l'Udesse, Province du Mogolistan, & est capitale d'un Royaume qui porte son nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Diction. Géogr.*

CAORLE. *Voyez* CAHORLE.

CAORS. *Voyez* CAHORS.

CAORSINS, CORSINS ou CAURSINS, nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui se rendirent fameux par leurs usures, principalement en France & en Angleterre. Le Roi saint Louis fit un Edit contre eux en 1236, & aprés lui, Philippe *le Hardy*. Henri III les chassa d'Angleterre en 1240, & aprés y être revenus, ils en furent encore chassez en 1251, Henri III, Duc de Brabant, les fit sortir des Païs-Bas en 1260, & Charles II, Roi de Sicile, les contraignit de se retirer de ses Etats en 1289. Quelques uns croyent qu'ils furent ainsi appellez de la ville de Caors ou Cahors, où ils exerçoient un grand commerce. D'autres tirent leur nom de la famille des Caorsins ou Corsins à Florence, qui se rendit célébre par le commerce qu'elle fit presque dans toute l'Europe. Il est vrai qu'on appelloit Lombards les Marchands d'Italie ; mais il y avoit plusieurs societez ou compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille considérable, comme de celle des Amanates, des Acciaioli, des Bardes, des Corsins, &c. On peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce proverbe, *Enlever comme un Corps Saint*, au *Corsin*, de ce que ces Marchands usuriers étoient souvent enlevez de leurs maisons, & menez en prison. D'autres interprétent plus vraisemblablement, *Enlever comme un Corps saint*, c'est à dire, comme une châsse où sont les Reliques d'un Saint, que l'on porte sur les épaules dans les processions. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

* CAOULT (Walrand) de Douay, Prêtre, a publié un livre qui a pour titre *Miracula B. Virginis Deiparæ apud Tungros, Camberones & Servias in Hannonia*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 848.

CAOURS. *Cherchez* CAVOURS.

* CAOURSIN (Guillaume) naquit à Douay en Flandre, d'une famille originaire de Rhodes, où son pére même étoit né. Il fut 40 ans de suite, en qualité de Vice-Chancelier, au service de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qu'on appelloit alors de Rhodes, & qui depuis a pris le nom d'Ordre de Malte. Il n'en porta cependant jamais l'habit, & ne fit point de profession. Le Grand-Maître s'étant en 1466 transporté à Rome, par ordre du Pape, pour y tenir son second Chapitre général, Caoursin l'y accompagna en qualité de Secretaire & de Lieutenant du Vice-Chancelier qui étoit alors Melchior Bandino. A la clôture de ce Chapitre, lorsqu'on ordonna à tous ceux qui n'avoient point l'habit de l'Ordre, de sortir, le seul Caoursin resta en faveur de sa qualité. Le Grand-Maître étant mort à Rome, on lui donna un Successeur avec lequel Caoursin retourna à Rhodes. En 1470, le nouveau Grand-Maître l'envoya en Ambassade vers le Pape Paul II, pour lui demander du secours contre la puissance Ottomane, qui menaçoit alors l'Isle de Rhodes. Ce dernier Grand-Maître étant mort on élut pour lui succéder Pierre d'Aubusson, François, Protecteur de Caoursin. Ce fut sous son gouvernement que se fit le fameux siége de Rhodes en 1480, & Caoursin fut un de ses défenseurs. Peu de tems aprés il se maria, & à cette occasion le Grand-Maître & son Conseil, pour le recompenser de ses services, lui firent présent de mille florins d'or, afin qu'il pût acheter une maison pour sa famille. En 1481, Zyzyme, frére de Bajazet II, Empereur des Turcs, étant venu à Rhodes, pour y chercher un azyle contre les mauvais traitemens de son frére, Caoursin fut du nombre de ceux que le Grand-Maître deputa, pour en donner avis au Pape & aux Princes Chrétiens. En 1484, il fut un des Commissaires préposez pour examiner l'authenticité d'une Relique qu'on avoit apportée de Constantinople, & que l'on disoit être une main de Saint Jean Baptiste. Dans la même année il fut envoyé de la part du Grand-Maître avec deux autres en ambassade vers le Pape Innocent VIII, pour le complimenter sur son exaltation. La personne & les discours de Caoursin plurent tellement au Pape, qu'il lui donna les titres de Comte Palatin & de Secretaire Apostolique. De Rome il passa à Naples en 1485, pour voir le Roi Ferdinand au sujet de l'affaire de Zyzyme. Aprés bien des négociations, on convint qu'il seroit mis entre les mains du Pape, & Caoursin fut préalablement envoyé à Rome avec Philippe de Clais pour convenir des condi-

tions. De retour à Rhodes, il y passa le reste de ses jours en repos. En 1496, il acheve l'arrangement des Statuts de l'Ordre. Il mourut en 1501. Tous ses Ouvrages ont été imprimez à Ulm en 1496, en un volume *in folio*, orné de plusieurs planches en bois, dont la grossiereté fait le prix, & qui est très rare. Voici ce qu'il contient, *Obsidionis Rhodiæ urbis Descriptio; De terræ-motus labe, qua Rhodii affecti sunt; Oratio in Senatu Rhodiorum de morte Magni Turci habita; De casu Regis Zyzymi Commentarius; De celeberrimo Fœdere cum Turcarum Rege Bagyazat per Rhodios inito Commentarius; De Translatione sacræ dextræ S. Joannis Baptistæ ex Constantinopoli ad Rhodios Commentarius; De admissione Regis Zyzymi in Gallias, & diligenti custodia & observatione Exhortatio; Ad summum Pontificem Innocentium VIII. Oratio; De Traductione Zyzymi Soldani fratris Magni Turci ad urbem Commentarius; Volumen Stabilimentorum Rhodiorum Militum Sacri Ordinis S. Johannis Hierosolymitani.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 15. p.142. & suiv.*

CAP.

CAP, nommé par les anciens *Promontoire*, est une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui se découvre de loin, & qui sert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes. Les François appellent un promontoire *Cap*; les Italiens, *Capo* & *Punta*; les Espagnols, *Cabo*; les Anglois, *Point*, *End* & *Head*, c'est à dire, *Pointe*, *Fin* & *Tête*; les Hollandois *Hoofd*; tous ces mots signifient la même chose. *Voyez* PROMONTOIRE.

CAP D'AGUER ou SANTA-CRUZ, ville de la province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, située sur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Messe & de Tesrane. Cette place doit ses commencemens à un Gentilhomme Portugais, lequel, vers l'an 1500, y bâtit à ses dépens un château de bois, pour la sûreté de la pêche des morues & d'autres poissons qui se prennent en quantité sur cette côte. Il le nomma Sante-Cruz ou le château de Sainte-Croix, & les Maures l'appellérent *Dar Rumia*, c'est à dire, la Maison du Chrétien; mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poste, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, achete ce château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garnison, avec quantité d'artillerie. De là les Portugais faisant des courses par tout avec plusieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs Vassaux, se seroient rendus maîtres du païs, s'ils n'eussent entrepris la découverte des Indes, qui leur sembla plus avantageuse. Cette ville fut prise en 1536, par le Cherif de Sus: ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui allant en Guinée & aux Indes, avoient là une retraite assûrée, pour s'y rafraîchir. * Marmol, *de l'Afrique, l.3.* Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Promontoire célébre d'Afrique en la partie la plus méridionale de la Cafrerie, & sur la pointe que l'Afrique forme du côté du midi, entre le Cap de Sainte-Lucie, & le Cap des Aiguilles. On assure que c'est le Cap le plus long & le plus dangereux qui soit au monde. Barthélemi Diaz Portugais le découvrit la premiére fois vers l'an 1487, & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes*. D'autres l'ont appellé *le Lion de la mer, & la tête de l'Afrique*. Mais Emanuel Roi de Portugal, lui donna lui même le nom de Cap de Bonne-Espérance, parce qu'après l'avoir passé, on espéra d'arriver bientôt aux Indes. Les Hollandois ont proche de ce Cap un Fort à cinq bastions, & environ cent maisons d'Habitans, éloignées du Fort d'une portée de mousquet. Ces maisons sont aussi propres dedans & dehors que celles de Hollande, & quelques Habitans y sont Catholiques, quoiqu'ils n'ayent pas la liberté d'y exercer leur Religion. La situation en est belle, & le climat y est assez doux. Leur Printems commence en octobre, leur Eté en janvier, l'Automne en avril, & l'Hyver au mois de juillet. Les chaleurs y sont fort grandes; mais il y a toûjours un vent qui rafraîchit l'air. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Au delà d'une grande montagne voisine, qui est remplie d'une infinité de gros singes, il y a une plaine de près de dix lieues, où les Hollandois ont fait bâtir des Habitations, qui se peuplent tous les jours. La terre y est très-bonne, & rapporte du blé, & de toute sorte de grains en abondance. Ce païs est rempli de bêtes sauvages; & il y a une grande quantité de lions, de tigres, de léopards, de chiens sauvages, de loups, d'elans & d'éléphans. On y voit beaucoup de gibier de toutes sortes, particuliérement des cerfs, dont le nombre est prodigieux. Il y a quantité de chevaux sauvages qui sont très beaux, & qui ont la peau diversifiée de rayes blanches & noires, mais on a bien de la peine à les dompter. La mer de cette Baye est fort poissonneuse, & les loups marins y approchent souvent des vaisseaux. Il est néanmoins difficile de les tuer parce qu'ils font trop de tours en nageant. Les eaux des fontaines & des riviéres y sont excellentes. On dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent, & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe méridionele de l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Espérance, sont partagez en plusieurs nations, qui ont toutes la même forme de vivre. Leur nourriture ordinaire est le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourrissent en grande quantité, outre une racine qui leur sert de pain, & qui a le goût de noisette. Chacune de ces différentes nations a son Chef ou son Capitaine auquel elle obéit, & cette charge est héréditaire. Le droit de succession appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre service, sans avoir aucune part à l'héritage. Leurs habits ne sont que de simples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graisse qui les rend insupportables à la vue & à l'odorat. Ces peuples n'ont aucune connoissance de la création du Monde; ils adorent pourtant un Dieu, auquel ils sacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt de la pluye, tantôt du beau tems, selon leurs besoins; & ils pratiquent quelques cérémonies lorsque la lune est pleine; car ils n'attendent point d'autre vie après celle ci. Avec tout cela, ils ne laissent pas d'avoir de bonnes qualitez; car ils sont ordinairement fidéles & charitables les uns envers les autres, & punissent l'adultere & le larcin comme des crimes capitaux. La principale nation est celle des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hotentots*; peut-être, parce que ces peuples ont continuellement ce mot à la bouche, lorsqu'ils rencontrent des Etrangers. Leur païs est vers la côte orientale & méridionale. Comme ils sont agiles, robustes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui sont la zagaye & les fleches, ils vont servir chez les autres nations en qualité de Soldats; & ainsi il n'y en a pas une qui, outre ceux du païs, n'ait encore des Sonquas qui composent sa milice. Ils sont adonnez à la chasse, & tuent avec beaucoup d'adresse & avec des armes empoisonnées, des éléphans, des rhinoceros, des élans, des cerfs, des chevreuils, & plusieurs autres sortes d'animaux, dont il y a une prodigieuse quantité aux environs du Cap. Les Hotentots, étant persuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour passer doucement celle-ci. A les entendre parler, lors même qu'ils servent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac, & d'eau de vie, ils les regardent comme des Esclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chasse; mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux mêmes, ils ménent une vie misérable. Ils sont mal propres jusqu'à l'excès, & il semble qu'ils s'appliquent à se rendre affreux. Quand ils veulent se parer, ils se frottent le visage & les mains de la suye de leurs chaudiéres, ou d'une graisse noire qui les rend puans & hideux. Ils s'en graissent aussi la tête, & c'est ce qui fait que leurs cheveux s'amassent en petites touffes, ausquelles ils attachent des piéces de cuivre ou de verre. Les plus considérables parmi eux portent aussi de grands cercles d'yvoire, qu'ils passent dans leurs bras au dessus & au dessous du coude: les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées exprès, ou d'intestins d'animaux, & se font des colliers & des ceintures, avec de petits os de différentes couleurs. On dit qu'ils ont quelque connoissance de l'Astrologie, & de la vertu des Simples pour la Medecine; mais ils n'ont pas tant d'esprit qu'ils paroissent en avoir. Ils ont des coutumes très-bizarres. Lorsqu'une femme a perdu son premier mari, elle est obligée de se couper autant de jointures de doigts, en commençant par le petit, qu'elle se remarie de fois. Les hommes se font demi-eunuques dès leur jeunesse, croyant que cela sert beaucoup à augmenter l'agilité. Leurs cabanes sont faites de branches d'arbres, & sont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxiéme nation des Habitans du Cap, est celle des *Namaquas*, vers la côte occidentale. Ces peuples sont en réputation dans le païs, & sont estimez guerriers & puissans, quoique leurs plus grandes forces ne passent pas deux mille hommes, portant les armes. Ils sont tous d'une taille avantageuse & robuste, ont un bon sens naturel, rient & parlent fort peu. La troisiéme nation est celle des *Ubiquas*, qui sont au milieu des terres. Ceux-ci sont Larrons & Voleurs de profession; & quoiqu'ils ne puissent pas mettre cinq cens hommes sur pié, il n'est pas aisé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inaccessibles. Les *Gauriquas*, sont proche de la côte orientale, vers le nord, & n'ont pas beaucoup d'étendue. Les *Gassiquas*, qui sont aux environs de l'embouchûre du fleuve Sansfin, sont riches & puissans; mais ils ont peu d'adresse dans le métier de la guerre. Les *Grigriquas* au contraire qui habitent vers la côte occidentale, sont grands guerriers. La septiéme nation est celle des *Sousiquas*, qui sont les plus proches du Cap, dont les *Odiquas* sont alliez.

Dans un voyage que le Sieur Vander-Stel, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, fit en 1685, marchant toujours à dix ou douze lieues de la Mer Occidentale, il découvrit quelques nations différentes vers le vingt-huitiéme degré de latitude, dans un pays agreable, & abondant en toutes sortes de fruits & d'animaux. Ces peuples sont beaucoup plus traitables que les autres; ils ont le corps bien fait & robuste, & ils laissent flotter leurs grands cheveux sur leurs épaules. Leurs armes sont l'arc & les fleches avec la zagaye, qui est une espéce de lance. Leur vêtement est un long manteau de peau de tigre, qui descend jusques aux talons. Parmi eux il s'en trouve d'aussi blancs que les Européens; mais ils se noircissent avec de la graisse, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils se frottent le visage & tout le corps. Plusieurs se connoissent fort bien en minéraux, qu'ils savent fondre & préparer; mais ils ne les estiment pas beaucoup, peut-être, parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur païs. Leurs femmes sont naturellement fort blanches; mais afin de plaire à leurs maris, elles se noircissent comme eux. Celles qui sont mariées ont le dessus de la tête rasé, & portent de grandes coquilles pointues attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit assez que cette partie de l'Afrique n'est pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui sont déja découvertes; & que les peuples qui l'habitent ne sont ni cruels, ni farouches. Quand le Sieur Vander-Stel arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux trompettes, quelques haut-bois, & cinq ou six violons, dès que ces peuples eurent entendu le son de ces instrumens, ils vinrent en foule, & firent venir leur musique composée d'environ trente personnes, qui avoient presque tous des instrumens differens. Celui du milieu avoit une espéce de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flûtes. Cette symphonie étoit accompagnée de danses & de sauts, pendant que le Maître de musique se tenoit debout pour régler la mesure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vu de tout le monde. * Mandeslo, *tome 2.* d'Oléarius. Le P. Tachard, *Voyage de Siam*. Dapper, *Descript. de l'Afrique*.

CAP BRETON, isle qui se trouve tout à l'entrée du Golfe de S. Laurent, & qu'on nomme aujourd'hui l'Isle Royale, est entre l'Acadie à l'ouest, & l'isle de Terre-Neuve au nord-est. Elle est fort coupée par la Mer, & comprend plusieurs isles fort petites, sa figure est assez irréguliere, & elle a environ cent lieues de tour. Elle a deux ports excellens, celui de Louis-Bourg & le Port-Dauphin. Ce dernier sur tout est un des plus beaux qui se voyent. Il y en a un troisiéme qu'on a nommé le Port-Toulouse, dans une de ces petites isles qui ne sont presque pas séparées de la grande isle. Le terrain de l'Isle Royale est fort sterile, & ne produit guere que du charbon de terre. * *Memoires du tems*.

CAP DE NAC. *Voyez* CADENAC.

CAP DE NON, Promontoire, ou Cap sur la côte de la province de Sus, au Royaume de Maroc, fut ainsi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre sans se perdre dans l'Océan. * Sanson. Baudrand.

CAP DE QUERS. *Voyez* CADAGUES.

CAPACCIO ou CAPACCIO NUOVO, *Caput Aquæum*, ville d'Italie dans la Principauté Citerieure, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Salerne, est une ville nouvelle, située dans une plaine. Il y en avoit une autrefois sur une montagne, où l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Capaccio Vecchio*. * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO (Jules-César) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII siecle. Il n'étoit pas d'une famille distinguée, mais son mérite la releva par les honneurs qu'il lui procura. Il étudia à Naples & apprit la Philosophie, la Jurisprudence Civile & Canonique; ensuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poetes & des Historiens. On le choisit pour être Sécretaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuérent le plus à établir l'Académie *de gli Oziosi* dans la même ville. François de la Rovére Duc d'Urbin, lui confia le soin de l'éducation du Prince son fils, & ce fut durant ce tems-là, que Capaccio composa une partie des Ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1631. Ses Ouvrages sont *Trattato dell' Imprese; il Secretario; Prediche quadragesimali; Il Principe; Historia Puteolana; Historia Napolitana, &c.* * Lorenzo Grasso, *Elog. d'Uom. Letter. parte 1.*

CAPACE, ville. *Voyez* CAPACCIO.

*CAPALITA, ville de l'Amérique septentrionale, près la Mer du sud, dans la Nouvelle Espagne & dans la province de Guaxaca au sud-est de la ville de Guaxaca, dont elle est éloignée d'environ 45 lieues.

*CAPANACIA, Hôtellerie célèbre d'Italie, située près de Sutri dans le Patrimoine de Saint-Pierre, province de l'Etat Ecclésiastique. On voit près de cette Hôtellerie les ruines de *Vicus Martius*, ancienne ville de l'Hetrurie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPANÉE, fameux Capitaine Argien, & mari d'*Evadné* fut l'un des Capitaines qui se trouvérent au siege que Polynice mit devant Thebes. Ce fut lui qui escalada le premier les murailles de cette ville, dont les Habitans l'assommérent à coups de pierre. C'est pour cela que les Poetes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Apollodore. Hygin. Stace, *dans sa Thébaide*.

CAPARA, petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille sur les confins de la province d'Estrémadure, au nord-ouest de Placentia, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CAPARNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, est le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de résidence à Malte & quatre Caravannes, & qui sont en état de parvenir à la Commanderie.

CAPDENAC. *Voyez* CADENAC.

CAPE, ville. *Voyez* CABES.

CAPECE (Scipion) en Latin *Scipio Capycius*, Gentilhomme de Naples, a vecu jusques vers l'an 1550. Il a écrit en

en prose & en vers. Ses Ouvrages en prose traitent de matiéres de Droit: les principales piéces en vers Latins sont, deux livres des *Principes des choses*; trois *du grand Prophéte*, c'est à dire, saint Jean-Baptiste; *des Elegies*; *des Epigrammes*. Il a tâché d'imiter Lucréce dans les livres des Principes des choses; mais quoi que disent le Cardinal Bembo & Manuce en sa faveur, il ne mérite point d'être mis en paralléle avec Lucréce. Il pourroit peut-être tenir le premier rang aprés lui. Pour ce qui est du Poëme du grand Prophéte, Gesner dit seulement que c'est un Poëme savant, qui pourroit être comparé aux Anciens pour sa majesté. * Bembo, *Epist. ad Scip. Capycium*, *an.* 1545. Lilio Gregorio Giraldi, *Dialog. 2. de Poëtis sui avi*, *p.* 417. Jacob Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Eccles. tome* 1. *& apud* Leon. Nicod. *Addit. ad Biblioth. Neapolit.* Nicolai Toppii, *p.* 226. *c.* 1, *per* Leonard. Nic. Paul Manuce, *Praf. in Capycii Poëmata ad Isabellam Villamarinam*, *&c.* Conrad Gesner, *in Biblioth. ejusque Epitome seu continuat.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 7. *p.* 216; *ou tome* 4. *partie* 1. *p.* 193. *n.* 1277, de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter.*

CAPE'CE, CAPYCIA (Hetinra) de Naples, Jurisconsulte, que Philippe IV, Roi d'Espagne, employa en diverses affaires. Il a composé quelques Ouvrages de Droit, & mourut le dixiéme août de l'an 1654. On a de lui, *Decisiones Neapolitana*, imprimées à Naples en 1652; *Resolutiones & selectiones*, à Genéve en 1664. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter.*

CAPE'CE, Fabin. *Cherchez* GALE'OTA.

CAPEL, famille Françoise. *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Guillaume) fut Maire de Londres en 1504. Il fit bâtir une trés-belle chapelle, dans la partie orientale de l'église de S. Barthélemi, où il a été enterré. De lui descendoit *Artus* ou *Arthur* Capel qui fera le sujet de l'article qui suit.

CAPEL (Artus ou Arthur) Baron de Hadham dans le Comté de Hartford, Ecuyer, personnage d'un grand mérite, & qui fut fait Baron du Royaume sous le titre de Lord *Capel* de Hadham, en 1641. Il prit les armes & leva des troupes à ses propres dépens, pour le service du Roi Charles I, & servit pendant toute la Guerre Civile. Le Roi étant prisonnier dans l'isle de Wight, il se hazarda courageusement pour le delivrer, avec tout ce qu'il put avoir de troupes; mais n'ayant pu réussir, il fut pris, condamné à mort, & executé le neuviéme mars 1648 ou 1649, selon nôtre maniére de commancer l'année au mois de janvier. Voici comment *Ragmenet* raconte l'Histoire de ce Seigneur Anglois, dans *la Vie de Cromwel*. Je ne sai où il a puisé ce qu'il en dit. Il étoit Gouverneur de Glocester, lorsque Fairfax Chef des Parlementaires & Général de leurs troupes assiégea cette place en 1645. Il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du succès de ce siege. Fairfax voyant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette place par les armes, se servit d'un stratagême assez singulier pour tâcher d'en devenir maître. Il fit venir Artus fils unique de Capel, jeune homme de 17 ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à se jetter à genoux devant son pére, & le prier de lui conserver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne put jamais obliger ce digne enfant d'un pére si généreux de faire cette démarche, disant toûjours *que son pére étoit trop sage pour avoir besoin des avis d'un enfant comme lui*: ce qui ayant mis Fairfax en fureur, il fit proposer au pére une entrevue; mais ce ne fut que pour lui faire voir son fils nud jusqu'à la ceinture au milieu d'une troupe de soldats qui avoient les épées tirées contre lui. A ce spectacle, ce grand homme plein de fermeté & sans s'émouvoir, cria seulement à son fils par trois fois, *Dieu & le Roi*, *mon fils*: & ensuite se tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, il les exhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir jusqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour venger l'outrage qu'on me fait en la personne de mon fils*, *mais pour satisfaire à la fidelité que vous devez à vôtre Roi*. Le jeune Capel fut renvoyé à Londres, & le pére soutint encore long-tems; mais le secours qu'on lui envoya ayant été défait, les Habitans forcérent leur Gouverneur à capituler. On envoya Capel prisonnier à la Tour de Londres, où on lui coupa le cou, le neuviéme mars 1649, par sentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I, à perdre la vie. Il avoit épousé *Elizabeth* fille & héritiére de *Charles* Morison de Caps-Hobercy, dont il eut quatre fils, *Arthur* & *Henri* faits Chevaliers du Bain lors du couronnement du Roi *Charles II*, *Edouard* & *Charles*. Il laissa aussi quatre filles, *Marie* qui épousa *Henri* Lord de Beauchamp, & aprés sa mort, *Henri* Marquis de Worcester; *Elizabeth* mariée à *Charles*, Comte de Carnarven; *Théodosie* mariée à *Henri*, appellé alors Lord Cornbury, & depuis Comte de *Clarendon*; & *Anne* mariée à *Jean* fils & héritier présomptif de *Gilles Strangway* de Melbury-Sandford, dans le Comté de Dorset, Ecuyer.

CAPEL (Artus ou Arthur) fils du précédent, héritier de son pére, tant pour le mérite & les souffrances de son dit pére, que pour son propre mérite, reçut du Roi Charles II, le titre de Vicomte de *Maldon* dans le Comté d'Essex, & la dignité de Comte d'Essex. Quelque tems aprés, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, où sa conduite lui aquit beaucoup de réputation. Sur la fin du régne de Charles II, ce malheureux Comte généralement aimé, fut mis à la Tour, accusé de trahison, & l'on a publié qu'il s'étoit coupé la gorge avec un rasoir. Cependant l'opinion commune a été, que ceux qui l'avoient fait mettre en prison, l'y avoient fait égorger. On prétend que le contraire paroît par les informations des Juges commis, pour examiner les meurtres, qui décidérent qu'il s'étoit tué lui-même, & par le silence du Committé des Lords établi depuis la Révolution; qui s'étant informez de la chose avec soin, abandonnérent cette affaire, sans en venir à aucune conclusion, marque certaine, dit-on, qu'ils étoient convaincus de la verité du raport, qui avoit été fait, qu'il s'étoit tué soi-même. Il avoit épousé *Elizabeth* fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland, dont il a laissé des enfans.

CAPELAN, montagne à douze journées de Siren, capitale du Royaume de Pegu dans la presqu'isle de l'Inde au delà du Golfe de Bengale. Il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topases jaunes, de saphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'améthistes, & d'autres pierres précieuses de differentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

CAPELLA, Poëte Latin, vivoit sous l'empire de Jules-César, ou d'Auguste; il composoit des vers Elegiaques, & Ovide fait mention de lui, *Ex Ponto*, *l.* 4. *Eleg.* 16. *v.* 36.

Clauderet imparibus verba Capella modis.

CAPELLA, savant Orateur, vivoit dans le second siécle: il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Auréle Antonin *le Philosophe* choisit pour l'éducation de Commode son fils, qui profita trés-mal des soins de ses Maîtres. * Lampridius, *in Commodo*.

CAPELLA, MARCIANUS ou MARTIANUS MINEUS FELIX CAPELLA. Cet Auteur vivoit vers l'an 490, & il est cité par Boece. On ignore s'il étoit Carthaginois ou Romain: Cependant on croit que l'Afrique étoit sa patrie. Il est nommé parmi les Consulaires, & a écrit, *De Nuptiis Philologia libri septem*. Franciscus Vitalis les fit imprimer la premiére fois à Vicence l'an 1499. Depuis, en 1577, on les publia avec des Notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599, *in octavo*. Capella est un ancien Auteur du cinquiéme ou du sixiéme siecle, qui avoit enveloppé beaucoup de choses savantes & curieuses dans les embarras de l'Allégorie & dans un stile Africain ou demi-barbare. Son Ouvrage auquel, à l'exemple de Pétrone, il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou *du mariage de la Philologie avec Mercure*, étoit devenu trés défectueux par la negligence des Copistes, & par la pourriture survenue aux exemplaires par la longueur du tems. Quelques Critiques du XV & du XVI siecle, tentérent avec peu de succès d'y apporter du remede. La gloire en étoit réservée à Grotius, qui au raport de M. Baillet n'ayant alors que 14 ans, en rétablit une infinité d'endroits corrompus, avec un succès tout à fait admirable, & tel que les Savans les plus avancez en âge n'oseroient presque prétendre pour eux mêmes. Aprés tout Capella ne mérite presque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 6. *p.* 545. *ou tome* 3. *partie* 2. *p.* 448. *n.* 1205. de l'édit. d'Amsterdam 1725: & *Recueil des Crit. Gramm. tome* 2. *partie* 1. *p.* 317. *n.* 259. de la même édit. Le même, *Enfans devenus celebres par leurs études*, *p.* 234. de l'edit. de Paris, 1683. Vossius, *de Hist. Lat.* 3. Le même, *de Poet. Lat.*

CAPELLA ou CAPRA, (Galéasse Flavius) naquit à Milan en 1487, & fut reputé un des plus savans hommes de son tems. Son érudition lui donna un grand credit auprés de *François Sforce* II, Duc de Milan, qui le nomma Secretaire du Conseil de Milan & l'envoya auprés de la République de Vénise. Charles Quint ayant pris Milan, confirma Capella dans la charge de Sécretaire, l'employa en differentes Ambassades & en fut satisfait. Il a beaucoup écrit en Latin & en Italien; mais on n'a imprimé que les pieces suivantes, *Della Eccellenza e dignità delle Donne*; *De Bello Mussiano liber*; *De Rebus gestis pro restitutione Francisci II. Mediol. Ducis*, qui contient l'Histoire de la guerre entre Charles-Quint & François I, depuis 1521, jusques en 1530. Il mourut à Milan en 1537, âgé de 50 ans. * Ghilini, *Theatrum*. Fréheri, *Theatr.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Espagne. Il naquit à Este dans le Padouan, vers le milieu du XVI siécle, & mourut à Rome en 1625. Dès son jeune âge il entra chez les Jesuites, où il exerça la charge de Maître des Novices. Vers l'an 1569, il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la solitude. On lui donna le gouvernement de diverses maisons de son Ordre; & le Roi Philippe II le nomma, en vertu d'un Bref Apostolique, pour visiter quelques monastéres de Bénédictins en Catalogne. Il eut encore d'autres emplois importans; & en 1587, il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 23 ans. Enfin, il mourut le 22 septembre 1610. Andre Capella savoit le Latin, le Grec & l'Hebreu, & s'attacha particuliérement à l'étude de l'Ecriture. Il a composé des Commentaires sur Jérémie en Latin, & divers autres Ouvrages en Espagnol, comme des *Considerations sur les Dimanches de l'année*, *sur les jours du Carême*, *& sur les Fêtes des Saints*, *&c.* * Joseph de Valles, *in Hist. Carth. Hisp.* Petreius, *Biblioth. Carth.* Le Mire, *de Script. sac. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

* CAPELLARI (Michel) Poëte Italien, né à Belleno, s'appliqua à la Jurisprudence, à la Philosophie, à la Théologie & sur tout à la Poësie. A l'âge de 38 ans il vint à Rome, où il fut elevé à plusieurs emplois considérables dans l'Eglise. L'Empereur Leopold le créa Baron de l'Empire, le Roi Louis XIV le fit Chevalier, & la Reine Christine le prit pour son Secretaire. Il refusa les Evêchez de Feltri & de Bellano, aussi bien que la Chaire de Professeur dans les Belles Lettres à Padoue, & quand il commança à venir sur l'age, il passa sa vie dans la retraite tantôt à Rome, tantôt à Vénise, & tantôt à Bellano, ville de sa naissance. On a de lui en vers un bel Eloge de la Reine Christine, & plusieurs autres pieces publiées à Padoue en 1697. Il mourut le 19 fevr. 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPELLE, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est dans l'Archevêché de Treves sur le Rhin, au dessus de Coblentz. On voit quelques monumens d'antiquitez Romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit l'*Ambiatinus Vicus* des Anciens, où, selon *Pline* second, l'Empereur Caligula naquit. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAPELLE (la) forteresse de France en Picardie, est dans la Tiérache, vers les frontiéres du Hainaut, environ à une lieue de la riviére d'Oyse, qu'elle a au midi, entre Landreci, Avênes & Guise. La Capelle fut bâtie dans le XVI siecle, pour être opposée à ceux du Pays-Bas qui faisoient des courses dans la Picardie. Dans le XVII, elle a été souvent prise & reprise. En 1636, les Espagnols la prirent; mais l'année suivante le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mézeray, *Hist. de France*.

CAPELLE ou CAPELLI (Marc-Antoine) de l'Ordre des Fréres Mineurs, aprés avoir defendu en 1606 & 1607, la cause de l'interdit de Vénise pour le Pape Paul V, & combattu, en 1610, les pretentions du Roi de la Grande-Bretagne, touchant la Primauté Ecclésiastique, soutint, en 1621, la Primauté de saint Pierre & la succession du Pontife Romain à cette dignité, & attaqua, en 1625, le Traité de Vecchietti de l'année primitive. Cette derniére Dissertation d'Antoine Capelle est savante & bien écrite. Il avoit à faire à un trés-habile homme en ce genre d'érudition, mais qui comme nous avons dit, s'étoit éloigné des sentimens communement reçus. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII siécle*, *tome* 1.

* CAPELLETTI, est le nom que les Vénitiens donnent aux troupes tant d'infanterie que de cavalerie qui sont composées de leurs Sujets d'Esclavonie de Dalmatie & de Morlaquie. Ils les estiment à un tel point à cause de leur fidélité envers la République, & particuliérement contre les Turcs, qu'ils leur confient les meilleurs places qu'ils ayent en terre-ferme, & qu'ils en ont toujours des compagnies à Vénise pour garder le Palais du Doge & celui de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 66 *&* 67. Saint-Didier, *Ville & République de Venise*, *p.* 266

CAPELLIEN, Préfet de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, sur la fin du troisiéme siecle, attaque les deux Gordiens, pére & fils qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & qui avoient obtenu que le Sénat approuvât leur élection. Le fils âgé de quarante-six ans, fut tué dans la bataille, & on ajoûte que le pére se donna la mort de deplaisir, l'an 237. * Jules Capitolin, *dans Gordien*. Herodien, *l.* 7.

* CAPELLO, ancienne famille noble de Vénise, qui a donné à la République des Procurateurs de St. Marc, des Généraux, & d'autres illustres personnages. Les Procurateurs sortis de cette famille sont *Marin* en 1263, *Jean* en 1380, *Antoine* en 1523, *Paul* en 1524, *André* en 1557, *Vincent* en 1558; (*Voyez* l'article suivant) Jean en 1645.

* CAPELLO, (Vincent) fils de Nicolas Capello Capitaine Général des forces maritimes, eut, outre la dignité de Procurateur de St. Marc, celle de Substitut du Doge Pierre Lando. Il fut enterré à Santa Maria Formosa, où le Senat honora sa memoire d'une statue équestre. On peut voir par son épitaphe qu'il fut trois fois Capitaine Général sur mer; qu'il retablit la discipline militaire sur la flotte, qu'il investit prés de Prévése le fameux Barberousse, Amiral des Ottomans; & qu'il auroit pu remporter sur lui une victoire entiére, si les Chrétiens pour son malheur n'avoient eux mêmes fait échouer cette glorieuse entreprise, c'est à dire, si le Prince Doria Général des Galéres d'Espagne avoit voulu faire son devoir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 24. 103. 508. 537.

CAPELLUS, (Rodolphe) naquit à Hambourg en 1634. Aprés avoir solidement commencé ses études dans son lieu natal, il passa en 1652, à Wittenberg où il s'appliqua particuliérement à la Litérature & à l'Histoire, quoiqu'il donnât aussi quelque tems à l'étude de la Théologie. Il alla ensuite à Giessen, & s'y exerça sur tout dans l'art de disputer méthodiquement. De Giessen il retourna dans sa patrie où il fut fait Professeur en Eloquence en 1660. Dans cette même année il retourna à Giessen, pour y prendre le degré de Docteur en Théologie. Lorsqu'en 1675, on érigea quatre nouvelles Chaires de Professeur à Hambourg, Capellus eut celle de Professeur en Histoire & en Grec, & demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée en 1684. Il mourut d'une fiévre maligne, dans le tems qu'il étoit occupé à publier un Traité sur la Croix de J. C. Voici la liste de ses autres Ouvrages, *Cavii tabula Scriptorum Ecclesiasticorum*, *Nummophylacium Luderianum*; *Syntagma Electionum Bibliothecariarum*; *Exclamatio de B. Luthero ejusque divino reformationis opere*; *Byzantina*: ce dernier Ouvrage

n'a

n'a été imprimé que depuis la mort de l'Auteur. * Goetzii, *Elogia Theologorum*, *Sec.* 16. *&* 17.

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, se mit à la tête d'une foule de séditieux au mois d'août de l'année 1418, & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons. Cette émotion ayant été appaisée quelques jours après, il fut pris & eut la tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiarisé avec lui, jusques-là que le Duc ne le connoissant pas, avoit souffert qu'il lui eût touché dans la main. * Jean Juvénal des Ursins, *Histoire du Roi Charles* VI.

CAPE'NE (*Capena*) la porte Capéne à Rome, selon Festus, a pris son nom d'une ville voisine, près de la fontaine Egérie. Elle étoit encore nommée *La porte Appienne*, parce qu'elle conduisoit au chemin d'Appius; *&* *Triomphale*, parce que c'étoit par cette porte que les Triomphateurs faisoient leur entrée dans la ville: on l'appelle aujourd'hui la porte de *S. Sebastien*.

CAPERNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPER-NOMA. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPEROLE (Pierre) Religieux de l'Observance, acquit une grande réputation par ses prédications dans le quinziéme siécle. Il étoit né sujet de la République de Venise, & entra dans l'Ordre de saint François à Bresce. La guerre ayant été déclarée entre les Venitiens & les Milanois, Caperole fit voir de la partialité; ce qui lui attira les mauvais traitemens de ses Superieurs qui étoient les Milanois. Il chercha à s'en venger avec quelques autres qui s'étoient attirez les mêmes disgraces par une conduite semblable, en se jettant chez les Conventuels; mais il ne fit d'abord par là qu'irriter ses Supérieurs, qui disperserent les Rebelles, & les logerent dans les couvents les plus pauvres, & les plus éloignez de l'Etat de Venise. Cette sorte de bannissement fit connoître toute l'adresse & en même tems toute l'opiniâtreté de Caperole; car il trouva moyen de séparer plusieurs couvens de la Province de Milan, pour les mettre sous l'obéïssance des Conventuels: cela se fit vers l'an 1472. La séparation de ces couvens causa un procès, qu'on crut appaiser en 1475, dans le Chapitre de l'Observance à Naples, en érigeant un Vicaire de Bresce; mais quoique les autres Religieux parussent contens de rentrer dans l'observance, Caperole voulut pousser à bout ses ennemis; & obtint du Pape l'érection de cette Vicairie en Congrégation, qui fut nommée *des Caperolans*, & soumise aux Conventuels. L'empressement qu'il fit voir aussi-tôt à attirer dans cette Congregation tous les Observans qui se présentoient à lui, causa de nouveaux troubles. Il en fut repris par le Pape dès la même année; ce qui n'empêcha pas que cinq ans après, c'est à dire, en 1480, il ne se fit donner le couvent de Velletri. Il étoit appuyé par le Général de l'Ordre qui l'aimoit, & par les Venitiens, qui craignoient toûjours que les Superieurs Milanois ne causassent quelques desordres dans leur Etat; mais Caperole étant mort peu après, la République se contenta de l'offre qu'on lui fit de faire; de la Congregation des Caperolans, une province de l'Observance separée de celle de Milan; de sorte que le nom de ce Religieux n'a guéres plus vécu que lui. * Luc Wadingue, *Annal. Minor. tome* 6. Domin. de Gubernatis, *Orb. Seraph. tome* 1. *l.* 5. *c.* 9. Helyot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 15.

CAPE'S, riviére du Royaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va se décharger dans la Mer Méditerranée, proche de la ville de Capés, où est le Golfe de même nom. Son eau est salée, & si chaude, lorsqu'on la puise, qu'il la faut laisser refroidir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

CAPE'S, ville. *Voyez* CABE'S.

CAPESTAN, bourg du Languedoc à trois heures de Narbonne du côté du nord, s'appelle en Latin *Caput Stagni*, & tire ce nom de sa situation, sur le commencement d'un petit étang.

CAPET, (*Capetus*) sixiéme Roi des Latins, descendu d'Enée, & fils d'Alba Silvius, régna 26 ans, depuis l'an 3058 du monde, & avant Jésus-Christ 977. Il eut pour successeur son fils CAPYS, dont le régne dura 28 ans; & ce dernier fut suivi d'un autre CAPETUS, qui ne régna que 13 ans. * Tite-Live. Messala. Eusébe. Denys d'Halicarnasse.

CAPET, surnom de *Hugues*, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *le Grand*. *Cherchez* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Lisle en Flandre, où il avoit pris naissance, & Docteur de Louvain, vivoit sur la fin du XVI siécle, & mourut le douziéme mai de l'an 1599. Il a écrit divers Ouvrages, *De vera Christi Ecclesia, deque Ecclesiæ & Scripturæ auctoritate; De Hæresi & modo coercendi Hæreticos; De Origine Canonicorum & eorum officio; De perpetua Sacerdotum castitate; De Indulgentiis; De Jejuniis; De Pœnitentia & Pœnitentiæ Ministro; De Pœnitentiis Canonicis & satisfactione; De Confessione secreta; De Statu Hominis conditi, lapsi & redempti, libri tres; Expositio Symboli Apostolorum; Commentarius in D. Pauli Epistolas & alias Canonicas; Orationes duæ ad Clerum Insulensem.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 475. 476. Du Pin, *Table Universelle des Auteurs Ecclésiastiques*.

CAPE'TANS ou CAPE'TIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troisiéme race, qui a commencé par HUGUES CAPET, l'an 987.

CAPE'TES, nom des Boursiers du Collége de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480, ainsi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capette*. * Malingre, *Antiq. de Paris*.

CAPE'TIENS. *Voyez* CAPE'TANS.

CAPGRAVE, Religieux. *Cherchez* CATGRAVE.

CAPHA, ville. *Voyez* CAFFA.

* CAPHAR, en Hebreu signifie un *champ* ou un *village*: d'où vient qu'il se trouve allez souvent avec un autre terme qui est le nom propre du champ ou du village. On trouve aussi le nom de *Caphar* joint à un nom de ville parce qu'il est souvent arrivé qu'un village s'est aggrandi, & est devenu ville. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR, c'est le droit que ceux qui voyagent en Turquie sont obligez de payer à plusieurs passages, où il y a des Officiers établis pour les recueillir. Ces droits étoient autrefois recueillis dans la Palestine par des Chrétiens, pour l'entretien des grands chemins, & pour subvenir aux frais nécessaires, pour empêcher les courses des Arabes, & celles des Voleurs. Les Turcs ont continué cette collecte, sous les mêmes prétextes. Ils obligent même les Passagers, & sur tout les Francs, à payer des sommes arbitraires & déraisonnables, quoiqu'au lieu de leur servir de sauvegarde, ils soient les premiers à les voler. * Maundrell, *Voyage*, *&c. p.* 5. *&* 6.

CAPHARA, ou CAPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin. *Josué*, *ch.* 9. *v.* 17. *ch.* 18. *v.* 26. * Horé, *Dictionnaire de la Bible*.

* CAPHARABIM, CAPHARABIN, & mieux CAPHARABIS, château en Idumée qui fut pris par *Cérealis*, quoique cette place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas assez de troupes, ni pour la prendre par assaut, ni pour en former un siége réglé. La seule réputation des Romains allarma si fort la Garnison, qu'elle se rendit, lorsque Cerealis desespéroit de la prendre. * Joseph, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 33. & de l'édition Gréque & Latine de Cologne en 1691, *l.* 5. *c.* 8.

* CAPHAR-ARIA, le village ou le champ du Lion, entre Jerusalem & Ascalon, suivant les Tables de Peutinger. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHARATH, village de Galilée que Joseph fit fortifier, comme il le dit dans sa Vie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR-BARUCHA, c'est à dire, *village de Benédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jerôme dit que Ste Paule y étant montée, se souvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorrhe. On croit que le Patriarche Abraham accompagna jusques là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, lorsqu'ils alloient à Sodome. S. Epiphane met ce lieu à trois milles d'Hebron. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHARBISCH, ville du *Daroma*, contrée en deçà du Jourdain, qui s'étend depuis Eleuthéropolis vers le midi. Les Talmudistes disent que dans le Daroma il y avoit trois villes dont chacune contenoit le double d'Habitans, qu'il étoit sorti d'Israëlites du Pays d'Egypte. Ces trois villes étoient *Capharbisch*, *Capharschechalim*, & *Caphar-Diorin*. La premiere tiroit son nom de sa dureté à l'égard des Etrangers; la seconde de ce que les Habitans nourrissoient leurs enfans de dattes vertes; ou comme traduit Buxtorff dans son *Lexicon Rabbinique* au mot [illegible], de ce que leurs enfans se multiplioient comme les dattes vertes. La troisiéme de ces villes se nommoit Caphar-Diorin, la ville des mâles, parce que toutes les femmes de cette ville ne mettoient au monde que des enfans mâles; si elles vouloient avoir des filles il falloit aller ailleurs; & si quelque femme des autres villes desiroit un fils, elle devoit se rendre à *Caphar-Diorin*. Ce récit mérite de sortir de la bouche d'un Juif. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

* CAPHAR-DAGON, ou le village de Dagon entre Diospolis & Jamnia, selon Eusebe. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHARE'E, Promontoire fameux de l'Isle d'Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell'oro*, ou *il Capo Figera*, à la pointe orientale de l'isle de Négrepont. Il est très-dangereux pour la navigation, à cause de quantité de rochers contre lesquels les vaisseaux peuvent se briser dans l'orage. Il est à 30 milles de l'isle de Schiro, à 12 de Caristo, & à 70 de la ville de Négrepont. C'est où Nauplius Roi d'Eubée, vengea la mort de son fils Palaméde, qui fut tué par la trahison d'Ulysse: car, comme les Grecs revenoient du siége de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un havre, & plusieurs vaisseaux des Grecs, trompez par ce signal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage. Bochart tire ce nom du Syriaque, *Capharus*, c'est à dire, *écueil brillant*. * Virgile, *Æneid. l.* 11. Ovide, *Metamorph.* 4. Priscien.

* CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Hérésiarque Ménandre: ce lieu étoit dans la Samarie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-GAMALA, lieu à vingt milles de Jérusalem. Il semble que ce lieu prenoit son nom de Gamaliel qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer St. Etienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-IAMA est la même ville que Jabnéel dans la Tribu de Nephtali.

* CAPHAR-LABA, ville de l'Idumée. Elle osa se revolter contre les Romains; ce qui lui attira sur les bras les armes de *Vespasien*, qui l'assiégea, s'en rendit maître, & y fit un carnage de deux mille hommes, outre mille autres Habitans qu'il mit aux fers. Cet Empereur voyant que la place étoit très-forte, ne la voulut pas démolir: mais il se contenta d'y mettre une bonne garnison pour en retenir le peuple dans le devoir. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville maritime de la Tribu de Nephtali à l'extrémité de celle de Zabulon, sur le rivage de la *Mer* de Tibériade. Après que J. C. eut quitté la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & frequemment l'Evangile. Il paroît par le grand nombre de miracles que Nôtre Seigneur a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharneum, qu'il y venoit très-souvent; c'est apparemment la raison pour laquelle on l'appelloit la ville de Jesus-Christ. Lorsque Nôtre Seigneur sejournoit à Capharnaum, il y faisoit des instructions à ses Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues. Ce fut dans cette ville, que J. C. en présence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, chassa le démon du corps d'un possédé, qu'il guerit la belle-mére de saint Pierre, un grand nombre d'autres malades que l'on lui avoit amenez, le Paralytique que l'on avoit descendu de dessus le toit, le Domestique du Centenier & l'Hémorrhoïsse, qu'il ressuscita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue, & qu'il rendit la vue à deux aveugles. C'est aussi dans cette ville que J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer, d'ouvrir la gueule au premier poisson, & de prendre une piéce d'argent que les Juifs appelloient *stater*, qu'il y trouveroit pour payer un impôt qu'on lui avoit demandé. Quoique Capharnaum eût été le théatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler, & de plusieurs autres, qu'elle eût été, comme dit J. C. *élevée jusqu'au ciel*, ses Habitans profiterent si peu des prédications & des miracles, que Nôtre Seigneur y avoit faits, qu'il maudit cette ville, & predit qu'elle seroit abbaissée jusqu'aux enfers, c'est à dire, qu'elle perdroit tout sa réputation, & seroit entiérement ruinée. L'événement a verifié la prediction du fils de Dieu; car cette ville, qui étoit déja ruinée, fut entiérement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en sorte qu'au lieu où elle étoit située il n'y a plus que quelques familles logées dans des mazures. * *Matthieu, ch.* 8. 9. 17. *&c. Marc, ch.* 1. 4. 5. *&c. Luc, ch.* 4. 8. 10. *&c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

* CAPHARNAUM, fontaine proche de la ville de Capharnaum, qui se va rendre dans la Mer de Galilée. Elle est dans la Tribu de *Nephtali*. On assure que les eaux en sont excellentes. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CAPHAR-SABA, campagne où Hérode bâtit la ville d'Antipatride en l'honneur de son pére Antipater. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 16. *ch.* 9.

CAPHAT. *Voyez* CAFATES.

* CAPHEN ou CAPHENG, ville du Royaume de Siam, dans l'Inde delà le Gange. Baudrand la fait capitale d'une province de même nom; mais il n'en marque pas la situation, & on ne le trouve, ni dans les Cartes de Sanson, ni dans celles de Vischer.

* CAPHE'NATA, muraille de Jérusalem, que *Judas Machabée* fit reparer. * I. *Machab. ch.* 12. *v.* 37.

CAPHE'SA, ou CAPHSA, ancienne ville du Biledulgérid en Afrique. *Voyez* CAPSA.

* CAPHE'TRA, forteresse de l'Idumée, qui fut rasée par le Tribun Céréalis. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHIRA, *Voyez* CE'PHIRA.

CAPHSA. *Voyez* CAPHE'SA.

CAPHTOR, isle. *Voyez* l'article qui suit.

CAPHTORIM, peuples qui, de même que les Chasluhim, descendoient de Misraïm fils de Cam. Les Philistins tiroient leur origine de l'un & de l'autre de ces peuples, *Genése*, *ch.* 10. *v.* 14. *Jérémie*, *ch.* 47. *v.* 4. Ce qui fait croire au savant Bochart que ces deux peuples n'en formoient qu'un seul. Les Anciens ont mis les Caphtorim dans la Cappadoce, Eusébe, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrylle, Procope, Onkélos, Jonathan. Joseph Ben-Gorion &c. Bochart est bien dans la même pensée, pourvû que la Cappadoce on entende ici cette partie qui s'étendoit du côté de *Trébisonde* & qui est nommée la Colchide. Il se fonde sur ce que les Hébreux nomment la grenade *Caphtor*, & les Grecs *Side*. Or, dit il, Strabon & Ptolémée réconnoissent qu'il y avoit dans cette partie de la Cappadoce une ville de *Sidéne*, qui n'est autre chose que la ville de *Caphtor* déguisée sous un nom Grec. Et si l'on est surpris, que les petits-fils de Cam se soient transportez si loin, il en trouve la cause dans les richesses que la Colchide renfermoit. D. Calmet s'éloigne de la pensée des anciens Interprétes, & du sentiment de Bochart. Il croit que par Caphthor il faut entendre l'Isle de Créte. Il se fonde 1. sur ce que les Philistins étoient étrangers dans la Palestine, & que les Septante traduisent toûjours ce nom par celui d'*Allophili*, les Etrangers. L'on voit par le *ch.* 25. *v.* 16. *d'Ezéchiel*, & par le *ch.* 2. *v.* 5. *de Sophonie* que le nom propre des Philistins étoit celui de *Kéréthiens*. Or les Septante ont entendu par le mot de Kéréthiens les *Crétois* & par le nom de Keroth la *Créte*. D'ailleurs l'Ecriture marque positivement que les Philistins sont venus de l'isle de Caphtor, *Jérémie*, *ch.* 47. *v.* 4. (Bochart traduit [illegible] par *province* & non par *isle* dans cet endroit) & il n'y a aucune

isle

isle de la Mer Méditerranée, à laquelle ce qui est dit de Caphtor & de Caphtorim, convienne mieux qu'à l'Isle de Crete & à ses Habitans. 2. Il se fonde sur le langage des anciens Crétois, sur leurs mœurs, sur leurs armes, sur leur Religion & sur leurs Divinitez, où il trouve une grande affinité avec ce qui se remarquoit dans les Philistins. Les Philistins étoient nommez *Kérethiens*, c'est la même chose que *Cretenses*: leur Dieu Dagon étoit la Dictime des Crétois. Le Dieu Beelzebub ou le Dieu Mouche étoit apparemment adoré, en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter sur le Mont-Ida. Le sentiment de ce sçavant Bénédictin, est assez plausible, d'autant plus qu'il n'est pas apparent que dans les premiers âges du monde, les familles se transportassent si loin de leur pays natal, que de la Mésopotamie allés allassent chercher à s'établir dans la Colchide & de la Colchide dans la Palestine. * Bochart, *Phaleg. l. 4. c. 31.* Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPI-AGA, ou CAPOU AGASI, est comme le Grand Maître du Serrail. C'est le premier en dignité & en crédit de tous les Eunuques blancs, & il est toûjours auprès de la personne du Grand Seigneur. C'est lui qui introduit les Ambassadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires passent par ses mains, avant que de venir à la connoissance du Prince. Sa charge qui le rend nécessaire à tous, lui attire de riches presens. Personne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en sortir, que par son ordre, & quand le Visir veut parler à quelcun, c'est le Capi-Aga qui le présente. Il porte le turban dans le Serrail, & va par tout à cheval, par le privilége de sa charge. Il accompagne le Grand Seigneur jusqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte. Sa table est servie aux dépens du Prince, & il a de plus dix sultanins par jour, qui font soixante livres monnoye de France. Il s'est vu des Capi-Aga qui sont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du Grand Seigneur. Si le Capi-Aga quitte sa charge, & sort du Serrail, il ne peut être Bacha. * Tevernier, *Rélation du Serrail*. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman*.

CAPILLA, Evêque. *Cherchez* CAPELLA.

CAPILUPI ou CAPILUPPI (Camille) natif de Mantoue, fit imprimer l'an 1572, à Rome, un libelle intitulé *les Stratagêmes*, dans lequel il parle du massacre de la S. Barthélemi, & de la suite de cette action. Il y a des choses assez singuliéres touchant les motifs & les raisons qu'on avoit eues de se porter à cette violence. * De Thou, *Hist. l. 52. & 53.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

CAPILUPI ou CAPILUPPI (Lélio) de Mantoue, Poëte célébre par ses Centons, vivoit dans le XVI siécle. Il se jouoit si heureusement des vers de Virgile, son Compatriote, en leur donnant autre signification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Ausone, de Proba Falconia, & des autres qui se sont exercez sur le même sujet. En effet, outre ses autres piéces, il a fait des vers de ce Poete, un ou deux Centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs régles, des cérémonies de l'église, du mal de Naples, & sur divers autres sujets. Il avoit un neveu nommé Jules, qui à jugement de Possevin, le surpassoit de beaucoup en ce genre d'écrire. Lélio étoit frere d'Hyppolite Capilupi, Evêque de Fano, excellent Poete Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay. Cet Hyppolite mourut en 1580, âgé de 68 ans, & Lélio à Mantoue le troisiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans. Julius Roscius publia depuis ces Centons à Rome en 1590. A l'occasion de Lélio qui étoit comme un second Virgile, on a fait ce Distique sur la ville de Mantoue,

Quis neget hoc meruum? Reliquis ex urbibus unum
Nullam, Virgilios te genuisse duos.

Il y a eu quatre Capilupi, savoir, 1. Lélio, 2. Hyppolite, 3. Camille, 4. Jules, tous fréres & Poetes Latins. Le plus célébre des quatre est Lélio Capilupi qui s'est distingué dans le monde poetique par ses Parodies & ses Centons sur Virgile. On y a remarqué tant d'adresse, d'artifice & de conduite, que, selon M. de Thou, il n'a pas seulement effacé Ausone & *Proba Falconia*, mais qu'il semble que c'est Virgile même qui a fait un Poëme sur les Moines, & sur le mal que nous appellons de Naples. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire, & que quelques uns de ceux qui l'ont suivi, comme Alexandre Ross d'Aberdeen en Ecosse, & Pierre Ange Spera de Pomarico dans la Basilicate, ont beaucoup encheri sur lui dans cet art de démembrer & de recoudre Virgile, le premier dans sa *Psychomachia*, & le second dans ses quatre livres de la passion de J. C. * Johan. Matthæus, *in Peplo Italiæ*. Possevin, *Biblioth. l. 17. c. 24.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 14.* de l'édit. de Hollande 1715. Jacques Auguste de Thou, *Historia sui temporis ad annum* 1560. Jérôme Ghilini, *in Theatro Homin. Litterator. parte prima*, en Italien, *p.* 145. 146. Olaüs Borrichius, *Dissert. 3. de Poët. Latin. num.* 96. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes, tome 4. partie 1. p.* 246. *n.* 1300, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CAPIS, Capitaine Troyen. *Voyez* CAPYS.

CAPIS (Silvius) Roi du Latium. *Voyez* CAPYS.

CAPIS. *Cherchez* MECKAW.

CAPISTRAN (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, naquit l'an 1385, à Capistran près d'Aquila dans l'Abruzze au Royaume de Naples. Il étoit fils d'un Gentilhomme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la suite de Louis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples, trois ans auparavant. Il fit ses Humanitez en son pays, & alla ensuite étudier le Droit à Pérouse, où il se maria, & eut une charge de Judicature. Ayant favorisé le parti de Ladislas Roi de Naples contre ceux de Pérouse, il fut arrêté. Au sortir de sa prison, il vendit tout son bien, & se fit Religieux de saint François dans le couvent du Mont de Pérouse en 1415. Il y mena une vie très-austére, & sa vertu la fit élever aux charges de son Ordre. Il fut chargé plusieurs fois de l'office d'Inquisiteur contre les Hérétiques, sur tout contre les Fratricelles ou Frérots, & contre les Bisoches, qui étoient de la même Secte. Le Pape Eugène IV le fit son Nonce en Sicile, & l'employa dans le Concile de Florence à travailler pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Felix V, dont ils s'étoient rendus les Fauteurs; il le députa même vers le Roi de France Charles VII. Capistran travailla à la réforme de son Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jesuates avec Laurent Justinien Patriarche de Vénise. Nicolas V le fit Commissaire Apostolique en Allemagne, en Bohême & en Hongrie, où il convertit plusieurs Hérétiques par ses prédications. Il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs, & finit par la guerre contre les Turcs. Etant declaré Prédicateur & Chef de la Croisade, où étoient liguez Ladislas Roi de Hongrie, le brave Huniade, Vaivode de Transsilvanie, & George Despote de Russie, il se trouva l'an 1456, à la tête de l'armée Chrétienne devant Belgrade, assiégée par Mahomet II, & il fut avec Huniade le principal auteur de la levée du siége & de la victoire des Chrétiens. Il mourut trois mois après, le 23 octobre 1456, âgé de 71 ans, & fut enterré dans le couvent de Willech en Hongrie. Son corps a été depuis porté à Elloc près de Vienne en Autriche. Il a été beatifié, mais sans cérémonie, par Léon X, qui permit d'en faire la Fête dans le seul diocése de Salmone. Grégoire XV etendit cette permission à tous les Religieux de S. François. Il fut canonisé solemnellement le jour de la Toussaints 1690, par Alexandre VIII. Il a composé plusieurs livres, savoir, *Speculum Clericorum*; un Traité *De Potestate Papæ & Concilii*; un livre *de pœnis Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Hussites. * Wadingue, *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre*.

CAPISTRON. *Voyez* CAMPISTRON.

CAPISUCCHI, famille considérable de Rome, a produit des Cardinaux & plusieurs Grands Hommes dans ces derniers siécles.

CAPISUCCHI (Paul) vivoit dans le XVI siécle. Il fut Chanoine du Vatican, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Auditeur de Rote, Evêque de Nicastro, Vicaire Général de Clement VII, & de Paul III, Préfet de la Signature de Grace, & Vicalégat de l'Ombrie. Ces deux Papes l'employérent en plusieurs negociations importantes, dont il se tira avec gloire. Il fut envoyé à Pérouse qui s'étoit revoltée, & la fit rentrer sous l'obéissance du Pape. Le Pape Paul III l'envoya depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par sa prudence. Le Pape Clément VII l'avoit choisi auparavant pour être Examinateur & Rapporteur des piéces qui servoient au divorce de Henri VIII. Il étoit alors Doyen de la Rote, & il ne fut point favorable à Henri, puisque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ses décisions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, pour avoir répudié Cathérine d'Arragon, & s'être marié à une autre femme, malgré les défenses du saint Siége; & que cette Reine devoit être rétablie dans sa premiére dignité. Il publia plusieurs Constitutions très-utiles, concernant les troubles de Pérouse & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vicelégat, & les Clercs de son diocése. Il mourut à Rome en 1539, à l'âge de 60 ans, & fut enterré dans le tombeau de sa famille.

CAPISUCCHI (Jean Antoine) neveu du précédent, fut Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem, & enfin de saint Clément. Il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, sous le Pape Paul III. Ce fut Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat l'an 1555, & à l'Evêché de Lodi, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquisition. Il fut Préfet de la Signature de Grace sous Pie V, & Gouverneur de Gualdo, avec caractére de Légat Apostolique. Il mourut le 29 janvier 1569, dans la 54 année de son âge, après avoir publié des Constitutions pour son diocése, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI (Blaise) Marquis de Montério, vivoit vers la fin du XVI siécle, & se distingua par son courage & par son intelligence dans l'Art Militaire. Les Protestans ayant assiégé Poitiers en 1569, il fit une action digne de remarque. Comme ils avoient fait jetter un pont sur la riviére, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'assaut, Capisucchi & deux autres se jettérent dans la riviére & allérent couper les cables qui tenoient le pont attaché; en sorte que le pont fut entraîné par les eaux. Ce Marquis servoit alors dans la compagnie des Arquebusiers de Paul Sforze, frére du Marquis de Santa-Fiore. Le Pape Pie V fait mention de cette action dans une de ses Bulles. Il servit depuis dans les Pays-Bas sous le Duc de Parme, qui l'envoya en 1584 au secours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre avec Gebhard Truchses leur Electeur, qui s'étoit fait Protestant. Le Duc de Toscane le fit ensuite Lieutenant Général de ses armées à Avignon & dans le Comté Venaissin. Il a écrit au Cardinal Aldobrandin, neveu de Clement VIII, un volume de lettres, que l'on garde dans la Bibliothéque du Vatican à Rome. * Consultez les Auteurs citez à la fin de l'article de Raimond Capisucchi.

CAPISUCCHI (Camille) Marquis de Puy-Catin, frére de *Blaise*, se signala comme lui dans le XVI siécle. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Lepante en 1571; ce qui porta D. Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400 Gentilshommes sur son vaisseau, lorsqu'il alla à l'expedition de Tunis. Il servit depuis dans les guerres des Pais-Bas, où le Duc de Parme le fit Mestre de camp d'un régiment d'infanterie en 1584. Il fit plusieurs campagnes sous ce Prince, tant en Flandre qu'en France, lorsqu'on y mena du secours au Duc de Mayenne, Chef de la Ligue. Le Pape Grégoire XIII lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au secours de l'Empereur Rodolphe II. Il y aquit beaucoup de reputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de novembre 1597, âgé de 60 ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empêcher qu'on ne rompît un pont qui avoit été dressé sur le Danube. Il savoit les Mathématiques & les Fortifications, & écrivit un Ouvrage *de Officio Præfecti Castrorum*, qui n'a point été imprimé. Il a aussi écrit plusieurs lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. On voit son tombeau & son epitaphe à Vienne en Autriche dans l'église de sainte Croix.

CAPISUCCHI (Raimond) fils de Paul Capisucchi, Marquis de Puy-Catin, entra dans l'Ordre de saint Dominique à l'âge de 14 ans, & enseigna à Rome la Philosophie & la Theologie. Innocent X le fit Sécretaire de la Congrégation de l'Indice. Peu après il le mit dans la Congrégation de l'examen des Evêques, & en 1654. il le créa Maître du Sacré Palais. Le Pape Innocent XI le fit Cardinal le premier septembre 1681, & il mourut le 22 avril 1691, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Controversiæ Theologicæ, Scholasticæ, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ resolutæ; Appendices ad Controversias. Vita B. Joannis Ghisii; Censura, seu votum de cultu Sanctorum Veteris Testamenti; Discursus de gradu Virtutum in Sanctis canonisandis requisito, &c.* * Prosper Mandosi, *Biblioth. Rom.* Ughel, *Geneal. Capisuc.* Vincent Armannus, *Hist. Capisuc.* M. du Pin, *Table Univers. des Aut. Ecclésiast.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAPITAINE (Paulin) *Voyez* ESCALIN.

CAPITAINIES ou CAPITAINERIES. *Voyez* CAPITANIES.

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* est un mot corrompu de l'Italien *Capitano*.

CAPITANATE (La) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, que les Grecs, qui la possédoient autrefois, appelloient *Catapania*, du nom du Gouverneur ou Capitaine des armes qu'ils envoyoient avec le titre de Catapan, & fut nommée Capitanate, à ce que l'on prétend, depuis que l'Empereur Basile y envoya un Capitaine célébre. Elle a au levant & au septentrion la Mer Adriatique; au couchant le Comté de Molise; au midi la Terre de Bari, la Basilicate & la Principauté Ulterieure, qui est aussi en partie à son couchant. La Capitanate est l'*Apulia Daunia* des Anciens. Les villes sont Mont-Saint-Ange, avec titre d'Archevêché uni à celui de Manfrédonia, Ascoli, Lucéra, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte. Le Mont-Gergan y est aussi fameux par l'apparition de Saint-Michel, & c'est là où est la ville de Mont-Saint-Ange. Cette province est très-fertile. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Merula, *Cosmograph.* Mazella, *Del regn. Napol.*

CAPITANES, nom des Gouverneurs de province, sous les Empereurs Grecs, en Italie. C'est de là qu'a pris son nom la province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate*. * Sigonius, *de Regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, CAPITAINIES ou CAPITAINERIES, nom de quatorze petits Gouvernemens dans le Bresil, selon la division que les Portugais ont faite de ce pays, dont ils sont les maîtres. * *Relation du Bresil*.

* CAPITELLO, anciennement *Locra*, petite riviere de l'isle de Corse, se décharge dans le Golfe d'Adjazzo, du côté du septentrion.

* CAPITIO & CAPIZZI, bourg ou petite ville de la Vallée de Démona en Sicile. Ce lieu est dans la montagne de la Madonia à la source de la Jaretta, & à dix lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. *Voyez* aussi CAPIZZI.

CAPITO (Atteius) *Voyez* ATTEIUS CAPITO.

CAPITO, Archevêque de Messine. On célébre la régularité de ses mœurs, la pureté de sa foi, & son zéle contre l'erreur des Ariens. Saint Athanase loue ses Ecrits, & le joint à Osius, à Sylvestre, à Julius, à Libérius & à plusieurs autres Défenseurs de la Foi. On croit qu'il est mort vers l'an 340. * Octave Cajétan, *tome 1. Vit. SS. Siculorum in Appendice*. Carol. Morabit, *Annal. Ecclesiast. Mess. p.* 180. *&c.* Hieronymi Ragusæ, *Elogia Siculorum*, *&c. p.* 72.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme disent les Italiens, *Campidoglio*, le Capitole ou *le Mont Capitolin*, fut appellé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne y faisoit sa demeure; ensuite il fut nommé *Tarpeius*, de la Vierge Vestale *Tarpeia*, qui y fut accablée sous les boucliers des Sabins: & enfin *Capitolinus* de la tête d'un homme nommé *Tolus*, qu'on trouva, dit-on, en creusant les fondemens du temple de Jupiter, qui à cause de cela a été appellé *Jupiter Capitolinus*. Ce Mont étoit le plus considérable de tous ceux qui étoient à Rome tant pour son éten-

due, que pour les édifices qu'on y avoit construits. On y avoit bâti une forteresse & soixante temples, dont le plus fameux étoit dédié à Jupiter sous ce titre *J. Opt. Max.* Il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Pulvillus. La forteresse fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139, & avant J.C. 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221, avant J.C. 533, & y employa les dépouilles d'Apioles ville des Latins. Le Capitole étoit regardé comme le siége le plus auguste de la puissance & de la Religion Romaine. On y conservoit dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrez de la République, comme les livres des Sibylles, les *Anciles* ou bouchiers que l'on disoit être tombez du ciel, &c. & c'étoit dans ce même temple que venoient sacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe. Cette forteresse, dernier asyle des Romains dans la premiére guerre contre les Gaulois, étoit sur le point d'être escaladée la nuit, sans la valeur de M. Manlius, qui repoussa l'ennemi, après avoir été reveillé par le cri des oyes sacrées, l'an de Rome 364, & avant J.C. 390. Il aquit de cette action le surnom de *Capitolin*, & fut dans la suite précipité de ce même Capitole pour avoir aspiré à la Royauté. Le Capitole fut brûlé du tems de Sylla, avec les livres des Sibylles; il le fut encore sous Vitellius, & enfin sous Titus. Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & institua des Jeux appellez CAPITOLINS, qu'on célebroit de cinq en cinq ans. C'étoit dans le temple de Jupiter Capitolin, où l'on faisoit les vœux & les juremens solemnels, où les Citoyens ratifioient les Actes des Empereurs, où ils leurs prêtoient serment de fidélité, & où enfin les Magistrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs prieres pour la prosperité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la suite sur ce Capitole, une eglise dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de *Ara cœli*. Cassiodore dans sa Chronique, appuyé sur le temoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & different de celui des Tarquins. * Pline, *l.3.ch.4.n.9.* Denys d'Halicarnasse, *l.4.* Varron, *l.4.* Martial, *l.9.Epigr.4.* Valere Maxime, *l.1.ch.1 Ex.11.* Cassiodore, *in Chron.* P. Victor, *in Topogr. Urbis & Notitia Imperii.*

☞ Le nom de Capitole passa sous les Empereurs aux temples de differentes villes, & sur tout des Colonies Romaines; ainsi Constantinople, Jérusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Bénévent, Vérone, Ausbourg, Cologne, Tréves, Narbonne, Autun, Nîmes, Besançon, Xaintes, Clermont en Auvergne, Rheims, Pamiers, Toulouse, Pampelune avoient chacune leur Capitole; mais ce nom étoit souvent celui des citadelles, & non des temples dans ces villes. * Lilio Giraldi, *De Imag. Deor.* Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CAPITOLIAS, ville de Palestine, que les Tables de Peutinger mettent entre *Gadara*, & *Edraï*, ou *Adraa*, au delà du Jourdain. Dans l'Itinéraire d'Antonin elle est placée entre *Neve* & *Gadara*. Les Anciennes Notices Ecclésiastiques la mettent dans la troisiéme Palestine. Ptolemée se trompe lorsqu'il dit que Capitolias est la même que Jérusalem. Le contraire paroît par les medailles où Capitolias est appellée *αὐτόνομος*, *vivant sous ses loix*, au lieu qu'*Ælia Capitolina*, ou Jerusalem, étoit une Colonie Romaine. D'ailleurs dans les Conciles de Nicée & de Chalcédoine, on voit que *Macaire* de Jerusalem & *Antiochus* de Capitolias étoient les Evêques de deux siéges differens. * Relandi *Palæstina*, *l.3.*

CAPITOLIN, surnom donné par les Romains à Jupiter, à cause du temple qu'il avoit au Capitole. CAPITOLIN surnom de M. Manlius. *Voyez* MANLIUS.

CAPITOLIN (*Cornelius Capitolinus*) Historien Latin, qui vivoit dans le troisiéme siécle. Il étoit Auteur d'un Ouvrage que nous n'avons plus, & qui est cité par Trébellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. * Vossius, *de Hist. Lat.* Un autre CAPITOLIN (*Caius Julius*) Consul, l'an 274 de J.C. avec l'Empereur Aurelien. * Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN (*Julius*) Historien Latin, florissoit sur la fin du troisiéme siecle & au commencement du quatriéme. Il composa la Vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Vérus, adressées à Diocletien: celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dédiées à Constantin, celle de Maxime, de Balbin; & d'autres que nous n'avons plus. * Vossius, *de Histor. Lat. l.2.*

CAPITON, vingt-cinquiéme Patriarche de Jérusalem, à commencer à St. Jaques le Mineur, & le dixiéme de ceux qui n'ont point été de la Nation Juive; succéda à Julien II, & tint le siége jusques en l'an 185 de J.C. sous l'empire de Commode. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON (*Titinnius*) Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages, écrivoit du tems de Pline *le Jeune*, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour sujet de ses Ouvrages, aussi bien que C. Fannius qui vivoit de son tems, la mort des Hommes Illustres de leur siécle. * Pline, *l.8. Epist.12.*

CAPITON, Historien Grec, natif de Lycie, sur la fin du quatriéme siecle, avoit écrit huit livres de l'Isaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'Abbregé d'Eutrope; d'où l'on peut conclurre certainement qu'il florissoit après l'empire de Julien, puisqu'Eutrope écrivit sous cet Empereur. Capiton est cité par Etienne de Byzance. * Vossius, *de Hist. Græc.*

CAPITON, Poëte Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philopappus. * Vossius, *de Poet. Græc.*

CAPITON, homme cruel & barbare, commandoit une compagnie en Judée dans l'armée de *Florus*, & son inhumanité alla si avant, qu'il fit de sang froid un massacre horrible des Juifs, lorsqu'ils alloient au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des soumissions: cela arriva l'an 45 de la Passion, & le 12 de Neron. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.2.ch.25.*

CAPITON (*Atteius*) vivoit du tems d'Auguste & passa avec *Labeon* pour ornement de la République Romaine en tems de paix, c'est l'éloge que Tacite donne à tous les deux. Il étoit grand Jurisconsulte & se tenoit collé aux sentimens de ses Précepteurs, au lieu que Labéon s'en éloignoit fort souvent; ce qui dans la suite fit naître la Secte des *Sabiniens*, ou *Cassiens*, & celle des *Proculeiens* ou *Pégasiens*. Capiton ternit sa réputation par une lâche hypocrisie, par laquelle il tâcha de s'acquérir la faveur des Empereurs; il monta en effet jusques au Consulat de Rome. Voici quelques preuves que Capiton étoit un Adulateur. Lorsque *Lucius Ennius* fut accusé du crime de Leze-Majesté, parce qu'il avoit fait jetter dans le creuset un portrait de Tibére, l'Empereur ne vouloit point que l'affaire fût poussée. Capiton, faisant alors semblant de parler pour le bien public, s'écria, que l'Empereur ne pouvoit nullement priver le Sénat du pouvoir de punir les crimes & que celui de Lucius Ennius ne devoit pas demeurer impuni. Il ajoûte, qu'il tomboit d'accord que l'Empereur avoit le droit de faire grace, lorsqu'il s'agissoit des crimes qui le regardoient lui seul; mais que l'Empereur n'étoit pas autorisé à pardonner une injure faite à tout le peuple & à la République. Une autrefois Tibere s'étant servi d'un mot nouveau, voulut entendre là-dessus les avis des Grammairiens de Rome; & Capiton prononça sans balancer que le terme étoit ancien & fort bon, & qu'en cas qu'il ne le fût pas, il le deviendroit bien-tôt, puisque pour complaire à l'Empereur, Rome ne feroit point de dificulté de le recevoir parmi les termes usitez. Mais *Pomponius* Grammairien répondit là-dessus, que Capiton jugeoit mal, & que quoique l'Empereur pût accorder la Bourgeoisie de Rome aux hommes, il ne jouissoit pas du même privilége par raport aux mots. Aulu-Gelle, Macrobe, & quelques autres citent les Ecrits suivans de Capiton, *Commentaria ad duodecim Tabulas Conjectaneorum lib. 260. de Pontificio Jure*, *l.10. Collectanea de Officio Senatorio; de Jure Sacrificiorum, &c.* * Rutilius, *in Vit. JCt. ch. 48.* Bertrandus, *in JCt. l.2. ch. 53.* Grotius, *in JCt. l.1 ch.12.* *Voyez* aussi ATTEIUS CAPITO.

CAPITON (Wolfgang Fabrice) étoit fils d'un des principaux Magistrats de Heguenaw en Alsace, où il naquit en 1478. Il étudia à Bâle, & se fit Docteur en Médecine l'an 1498, par complaisance pour son pére; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il se sentoit pour la Theologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506, apprit la Langue Hébraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la Science du Droit sous le fameux Lazius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520, chez le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, qui lui fit donner des Lettres de Noblesse pour lui & pour sa famille, le troisiéme fevrier 1523. Capiton fut un de ceux qui se laissérent entraîner au torrent des nouveautez que Luther avoit répandues en Allemagne. Il lia commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établissement de la Religion Protestante, se trouva l'an 1529, au Colloque de Marpurg dans le Landgraviat de Hesse, & passa pour l'un des plus habiles Théologiens de son parti. Il mourut de la peste le dixiéme janvier 1542, à l'âge de 63 ans, & laissa entre autres Ouvrages, *Institutionum Hebraicarum libri duo; Enarrationes in Habacuc & Oseam; Vita Joannis Oecolampadii, Responsio de Matrimonio & Jure Magistratus in Religionem, &c.* Sa premiére femme étoit veuve d'Oecolampade; la seconde nommée Agnès, passoit pour savante, & se méloit même de prêcher, lorsque son mari étoit indisposé. * Schultet ou Scultet, *in Annal.* Sleidan. Melchior Adam.

CAPITOULS: c'est le nom que prennent à Toulouse ceux qui administrent les affaires de la ville, & qui ont soin de la police. A Paris, à Lyon, à Rouen, à Orléans, à Rheims, à Troyes, à Poitiers, à la Rochelle, & aux autres villes de France, entre la Garonne & la Somme, riviére de Picardie, on les appelle Echevins, à Bourdeaux, Jurats; & dans les autres villes de Guienne, de Languedoc, de Dauphiné, & de la Provence, Consuls, qui est un nom pris des Romains, mais dans un sens bien different. Dans quelques grandes & bonnes villes du Royaume le Roi les annoblit après leur année d'exercice. Ils ont de beaux priviléges, qui leur ont été octroyez par les Rois. Le Chef de ces Magistrats est appellé Prévôt des Marchands en plusieurs villes, comme à Paris, à Lyon, à Rouen, &c. & Maire en d'autres, comme à Bourdeaux, à la Rochelle, &c.

CAPITULAIRES, nom qui signifie en général un livre divisé en plusieurs chapitres ou capitules, est appliqué en particulier aux Loix tant Civiles que Canoniques, & spécialement aux Loix ou réglemens que les Rois de France faisoient dans les assemblées des Evêques & des Seigneurs du Royaume. Les Evêques rédigeoient en article les réglemens qu'ils croyoient nécessaires pour la Discipline Ecclésiastique, qu'ils tiroient pour la plupart des anciens Canons; les Seigneurs dressoient des ordonnances, suivant les loix & les coutumes; le Roi les confirmoit par son autorité; & ensuite ils étoient publiez, & reçus. L'execution de ceux qui regardoient les affaires Ecclesiastiques, étoit commise aux Archevêques & aux Evêques, & celle des Capitulaires qui concernoient les Loix Civiles, aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels, & en cas qu'ils négligeassent de les faire observer, c'étoit aux Commissaires envoyez par le Roi qu'on appelloit *Missi Dominici*. Ces Capitulaires avoient force de loi dans tout le Royaume, non seulement les Evêques, mais les Papes mêmes s'y soumettoient. Childebert, Clotaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & sur tout Charlemagne, Louis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis II, ont publié plusieurs Capitulaires; mais cet usage s'est aboli sous la troisiéme race des Rois de France. Ansegise Abbé de Lobbes, selon quelques-uns, ou selon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le premier, un Recueil des réglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*. Ce Recueil est partagé en quatre livres, & à été approuvé par Louis *le Débonnaire* & par Charles *le Chauve*. Après lui, Benoît Diacre de Mayence recueillit vers l'an 845, des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Ansegise, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette Collection est divisée en trois livres, qui composent avec les quatre précedens les sept livres des Capitulaires des Rois de France. Les six premiers livres ont été donnez par du Tillet en 1548, & le Recueil entier des sept livres par Messieurs Pithou; mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la maniere qu'ils ont été publiez; & dès l'an 1545, il y en a eu quelques uns imprimez en Allemagne. En 1557, on en a imprimé une autre Collection plus ample à Bâle. Le Pere Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve*: & enfin Monsieur Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires des Rois de France, fort ample & revue sur plusieurs manuscrits, imprimée en deux volumes *in folio* à Paris en 1677. Elle contient les Capitulaires originaux de ces Rois, & les Collections d'Ansegise & de Benoit, avec quelques autres piéces.

Les Evêques donnoient aussi dans le huitiéme siécle & dans les suivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux Reglemens qu'ils faisoient dans leurs assemblées Synodales sur la Discipline Ecclesiastique, qu'ils tiroient ordinairement des Canons des Conciles, & des Ouvrages des saints Péres. Ces Réglemens n'avoient force de loi que dans l'étendue du diocese de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fussent approuvez par un Concile, ou par le Métropolitain; car en ce cas ils étoient observez dans toute la province. Cependant quelques Prélats adoptoient souvent les Capitules publiez par un seul Evêque. C'est ainsi qu'ont été reçûs ceux de Martin, Archevêque de Brague, de l'an 572; ceux du Pape Adrien I, donnez à Angilram ou Enguerren Evêque de Mets, l'an 785; ceux de Theodulphe Evêque d'Orleans, de l'an 797; ceux de Hincmar Archevêque de Rheims, en 858; & ceux d'Isaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Baluze, *Præfat. ad Capitularia.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesi. huitiéme siécle.*

CAPITULATION, espéce de contract, que l'Empereur passe avec les Electeurs avant que d'être élu, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-Quint, dont la puissance faisoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs priviléges & à leur liberté. Avant le regne de ce Prince, on se contentoit de faire jurer à celui qui étoit élu l'observation des Constitutions Impériales; aujourd'hui lorsque l'Empereur est élu, les Electeurs le conduisent à l'Eglise, & l'ayant fait asseoir sur le grand autel, l'Archevêque de Mayence lui donne la Capitulation pour la signer, avec promesse de confirmer aussi-tôt après son couronnement, tous les Droits & toutes les prééminences dont jouissent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire; ce que l'Empereur exécute sur le champ, faisant expédier à chaque Electeur ses lettres patentes, signées & scellées du grand sceau. Cette Capitulation est une espéce de barriére à l'autorité de l'Empereur pour empêcher que sa puissance ne soit tout à fait monarchique: ce qui la réduit dans un gouvernement mixte, c'est à dire, mêlé de la Monarchie & de l'Aristocratie. Par la Capitulation de Léopold I, élu l'an 1658, cet Empereur s'obligea d'observer & de maintenir la Bulle d'or, la convention d'Ausbourg faite en 1555, le Traité de Munster & d'Osnabruk en 1648, & plusieurs autres articles, qui montent au nombre de 47, & se réduisent principalement, à ne rien innover sur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de loix sans le consentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes Impériales, lorsqu'il s'agira de dénoncer ou de faire la guerre, d'imposer des subsides ou des contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresses, & autres points qui regardent le bien général de l'Empire. Jusqu'à présent les Capitulations ont été présentées par les seuls Electeurs, sans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en sont plaints de tems en tems. Lorsqu'on traita de la paix de Westphalie, on proposa de déliberer dans la prochaine Diete sur la maniére de dresser une Capitulation perpétuelle, mais ce projet n'a point eu de suite. * Heiss, *Hist. de l'Empire*, *tome 8. p. 16. & suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1730. Severin de Monzambano, *Etat présent de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO (Jérôme) de Padoue, célébre Médecin

cin dans le XVI siécle, possedoit les Langues & la Philosophie, & enseigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de réputation. Ce fut en vain que le Duc de Toscane voulut l'attirer dans l'Université de Pise. Capivaccio se fixa dans sa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589. au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantoue: genre de mort qui lui avoit été prédit autrefois, à ce qu'on prétend, par un habile Astrologue. Il a laissé entre autres Ouvrages, *Medicina practica libri septem*; *De Methodo Astronomica*; *De differentiis doctrinarum*. * Riccobon, *in Gymnas. Patavin.* Thomasini, *Elog. Doctor. Viror. Illustr.* Castellan, *in Vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, ville de Sicile, vers la source du Symethus, étoit une des principales de cette isle, ses Habitans étoient nommez *Capitini*. * Ptolémée. Cicéron, *Orat. 2. in Verrem.* *Voyez* ci-devant CAPITIO.

*CAPNIAS, Poëte Grec, qui n'avoit rien écrit d'excellent selon Suidas: ce qui a donné sujet à Vossius de dire, qu'il ne se faut pas étonner que tout ce que ce Poëte avoit composé, se soit dissipé, puisqu'en Grec son nom signifie fumée. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Poët. Græc. p. 87.*

CAPNION. *Cherchez* REUCHLIN.

CAPNOBATES, surnom que l'on donna anciennement aux Mysiens, peuples d'Asie, parce qu'ils faisoient une profession particuliére d'honorer les Dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte. Ils s'abstenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui avoit été animé, & vivoient simplement de miel, de lait & de fromage. *Capnobate* (mot derivé du Grec) signifie *celui qui fait monter la fumée*, sans doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l. 7.*

*CAPO, mot Italien qui signifie *Cap*, & se trouve dans la composition de plusieurs noms, comme dans Capo d'Istria, Capo-Bianco, &c.

CAPO ou CABO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida*, *Justinopolis* & *Caput Istriæ*, ville d'Italie dans l'Etat de Vénise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. C'est la capitale de la province d'Istrie. Elle est située sur la Mer Adriatique, entre Trieste & Parenzo, & est bâtie en pleine eau sur un rocher, où on ne peut aborder que par des ponts-levis. On croit que l'Empereur Justin la fit rebâtir, & qu'elle prit de là le nom de *Justinopolis*: les Allemands la nomment *Caffers*, & les Esclavons *Copra*. * Cluvier, *Introd. in Geogr.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CAPO DI LECCE, ville de la Terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO MALIO, Promontoire. *Voyez* MALIO.

CAPOCHI. *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI (César) Poëte Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, natif de Pérouse en Toscane, florissoit dans le XVI siécle. Il composa, sur la Cour & sur la maniére des Courtisans, un Poëme qui lui aquit beaucoup de réputation: sa vivacité, son enjouement, & le talent qu'il avoit de penser, & de dire les choses plaisamment, lui firent un grand nombre d'amis. De ce nombre fut Ascagne Marquis de la Corea, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le château de Castiglionni. Ce fut là que Caporali mourut en 1601, dans sa 71 année, 12 ans avant le Pontificat d'Urbain VIII, & non sur la fin de ce Pontificat, comme l'a dit Baillet, *Jugémens des Savans*, *&c. tome 4. partie 2. p. 116. n. 1452.* édit. d'Amsterdam 1725, laissant un † autre Poëme de la Vie de Mécénas, qui fut publié de son vivant & après sa mort plusieurs fois avec les notes de Charles Caporali. Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Jacobilli, *Biblioth. des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORCO. *Voyez* CAPORIA.

CAPORIA ou CAPORIO. *Voyez* COPORIO.

*CAPOS, CAPOZ, CAPOCZ, CAPOTS, petite riviére de la Basse Hongrie, coule de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Caposwar, se décharge dans le Sarwitz.

*CAPOSWAR, CAPOSWIWAR, CAPOSVIWAR, &c. KOPURGO, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Tolna sur la riviere de Capos, au nord-est de Sigeth, dont elle est éloignée d'environ six lieues. On trouve aussi KAPOSWAR.

CAPOU-AGASI. *Voyez* CAPI-AGA.

CAPOUE, (*Capua*) ville d'Italie, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, est bâtie sur le Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, à deux milles des ruines de cette ancienne Capoue, qui mérita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de délices* par excellence. Les uns attribuent sa fondation aux Osciens ou Osques, & les autres à Capys, onziéme Roi des Latins. En l'année de Rome 332, & avant Jésus-Christ 422, les Samnites se saisirent de Capoue, dont ils massacrerent les Habitans. Annibal s'en rendit maître long-tems après, & y fit hiverner son armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant Jésus-Christ séjour qui amollit tellement les troupes Carthaginoises, qu'elles devinrent incapables de soutenir leur conquête. En reconnoissance de ce service involontaire, les Romains, ayant repris Capoue jugerent à propos de la conserver, malgré le dessein qu'ils avoient pris de la detruire. Elle devint depuis Colonie Romaine, d'où vient que Frontin l'appelle *Julia Capua Felix*, & dans le sixiéme siecle, sous l'empire de Justinien, elle fut ruinée par Genseric Roi des Vandales, & rebâtie par le célebre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinérent une seconde fois, & jettérent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capoue à deux milles de l'ancienne. Le Pape Jean XIV l'érigea en Archevêché. Cette ville peu considerable aujourd'hui, diminue de jour en jour, & est néanmoins défendue par un château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le premier Concile de Capoue fut assemblé l'an 390, sous le régne de Valentinien II, pour terminer le different qu'étoit entre Flavien Evêque d'Antioche, & Evagre successeur de Paulin dans le même siége. On y nomma Théophile d'Alexandrie & les Evêques d'Egypte pour Juges de cette cause; mais Flavien ne les voulut pas reconnoître. Bonose, Evêque de Sardique ville de la Dace; fut deferé à ce Concile, pour avoir eu la hardiesse d'assurer que la sainte Vierge avoit eu des enfans de saint Joseph après la naissance de Jésus-Christ. Le Concile renvoya cette cause à Anisius Evêque de Thessalonique, & autres Evêques de Macédoine, & ils interdirent à Bonose l'entrée de son église. On traita encore dans ce Synode de la rebaptisation, des réordinations & des translations des Evêques. * Saint Ambroise, *Epist. 56. Epitre du Pape Sirice dans les Oeuvres de saint Ambroise, après la précédente.* Baronius, *ad ann. 389.* Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Ecclés. tome 10.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.* Le second Concile de Capoue fut assemblé l'an 1087, pour l'élection du Pape Victor III; & le troisiéme fut célébré en 1118, par le Pape Gélase II, qui y excommunia l'Empereur Henri V, & l'Antipape Maurice Burdin; connu sous le nom de Grégoire VIII. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Scipio Mazella, *Descriz. del Regn. Napolit.* Giulio Cesare Capaccio, *Ist. Napol.*

CAPOUE (Léonard de) *Voyez* CAPUA.

CAPOUE (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Royaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193, par le Pape Célestin III; qui l'employa en trois légations consécutives. Pierre de Capoue exerça la premiére au Royaume de Naples, la seconde en Lombardie, & la troisiéme en Pologne, où il reforma quelques abus. Il courut risque de la vie pour avoir entrepris la même chose au Royaume de Naples. A son retour en Italie, il fut arrêté près de Plaisance par quelques Soldats, & fut obligé de se racheter. Le Pape indigné de ce que les Citoyens avoient négligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, & soumit leur Evêque à l'Archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capoue fut nommé Légat par le Pape Innocent II, pour ménager une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre. Après y avoir reüssi, il prêcha la Croisade, & dans une assemblée de Prelats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Royaume en interdit au sujet du divorce de Philippe Auguste avec Engelberge ou Ingelburge: jugement dont ce Prince appella au saint Siege. Peu de tems après, le Pape Innocent créa Pierre de Capoue Cardinal, & le nomma son Legat dans cette fameuse Croisade, où les Latins se rendirent maîtres de Constantinople. Après avoir fait quelque séjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut l'an 1208. * Ciaconius. Cromer. Rogar. Hoveden. Dupleix, *Hist. de France.* Aubery, *Hist. des Cardin.*

† Ce Pierre n'étoit pas de la famille de *Capua*, mais de celle de *Capuano* qui est pareillement d'Amalphi ville du Royaume de Naples, & très-noble aussi comme l'autre. Cette derniere famille est établie à Naples, où elle jouit de l'honneur du *Seggio di Portanova*. Son origine est Françoise, car elle vint de ce Royaume dans le tems que les François eurent celui de Naples. D'autres de ses branches jouirent aussi de l'honneur d'autres *Seggi di Nido*, & *di Capuano*, & sa noblesse parut encore davantage avec la Pourpre qu'en 1193. le Pape Celestin III. donna à ce Pierre, qui en 1208, illustra la dite ville d'Amalph, car se trouvant dans les Pays Orientaux avec la charge de Légat Apostolique, comme écrit le *Regio*, & ayant su qu'il y avoit à Constantinople le corps de l'Apôtre S. André, il le prit, & le porta en Italie, l'ayant colloqué avec des autres insignes Reliques dans son Eglise, où la Sainte Manne sort toujours par miracle, particuliérement toutes les fois que quelqu'un des Chevaliers de cette famille s'y trouve. Les Rois François permirent à cette famille une très-belle armoirie qui est au Champ semé de queues d'Hermine avec une tête de Lion ensanglantée, dont on en voit encore aujourd'hui une très-ancienne peinture au milieu de l'Eglise de *S. Regina* de Naples de la même main des autres qu'on y mit lorsque l'on bâtit cette Eglise. Parmi la noblesse de Naples cette famille a été toujours distinguée par les honnorables alliances qu'elle y fit, & par la quantité de Fiefs, & Châteaux qu'elle posseda. Dans le tems du Roi Robert Gregoire Capuano acheta du Grand-maître de Rhodes le ville de Bojano, & en 1362, il avoit aussi la Seigneurie de plusieurs Châteaux dans le *Sannio*. André Capuano posseda le Fief d'Agnano, & il y a eu encore d'autres Personnages illustres dans les armes. *Voyez François de Petris, Elius Marchesi, le Terminio, & d'autres qui parlent des familles Nobles de Seggio de la ville de Naples, & Summont Hist. du Royaume de Naples tom. 2. lib. 2.*

CAPOUTAN-BACHA. *Cherchez* CAPITAN-BACHA.

CAPPA, ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA, ville de Romanie.

CAPPADOCE, grand pays de l'Asie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, étoit borné par l'Arménie Mineure au levant, par la Cilicie au midi, par la Pamphilie & la Galatie au couchant, & par le Pont-Euxin au septentrion. Ses villes les plus considérables etoient, Comana, Sébaste, Néocésarée, Trébisonde, Césarée, & Amasie. Pharnace fut le fondateur du Royme de Cappadoce, vers l'an du monde 3475 & avant J.C. 560. Six Rois qui nous sont inconnus remplirent avec Pharnace un intervalle de 198 ans, jusques à Ariarathe I, dont les Successeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains. Ce Royaume, qui a duré plus de cinq cens ans, finit après Archélaüs, qui mourut à Rome l'an 16 de l'Ere Crétienne. La Cappadoce fut réduite alors en province par les Romains, & fut gouvernée depuis par les Proconsuls. Dans le XIII siécle, après la prise de Constantinople par les Latins en 1204, Isaac Comnéne établit en Cappadoce l'Empire de Trébisonde, ainsi nommé, parce que cette ville en étoit la capitale. Le dernier Empereur de Trébisonde, fut David, surnommé Calo Jean, qui fut pris l'an 1461, par Mahomet II, & fut tué à Constantinople avec ses enfans. Aujourd'hui la Cappadoce est divisée par les Turcs en quatre provinces; qui sont Chemac, Siwas, Anadoli, & Amasie. * Pline, *l. 6. ch. 8.* Strabon, *l. 12.* Volaterran & Génébrard, *in Chron.* Nicetas. Paul Jove, *Hist.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE;

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jésus-Christ.*	*Durée du Régne.*
Pharnace.	3475.	360.	
Six Rois qui sont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarathe I.	392.	362.	
Oropherne, frére d'Ariarathe I.			8.
Ariarathe II, fils d'Ariarathe I.	424.	330.	
Ariarathe III.	437.	317.	
Arsamne ou *Arsanyme*.			
Ariarathe IV,	492.	262.	38.
Ariarathe V, fils d'Ariarathe IV.	530.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII. } fils d'Ariarathe VI.			
Ariarathe VIII. } fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	712.	42.	2.
Archélaüs.	713.	41.	52.

CAPPARS. *Voyez* CHAPPARS.

CAPPEL, famille. DENYS Cappel, enterré à Paris au cimetiere des saints Innocens, mourut l'an 1472, & laissa GERVAIS Cappel, duquel nacquit JACQUES, Conseiller & Avocat du Roi en 1534, qui eut de *Marguerite* Aimery, 1. JACQUES, 2. GUILLAUME, Seigneur de Preigny, Médecin & Curé de Planoy; 3. LOUIS, Ministre & Professeur à Sedan & à Leide: 4. ANGE, Secretaire du Roi, & plusieurs filles. JACQUES fut Conseiller au Parlement de Rennes; mais faisant profession de la Religion Reformée, il fut obligé de se défaire de sa charge. Il se retire à la campagne dans une Terre qu'il avoit en Brie; & en 1585, il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année suivante. * *Abbrégé de sa vie.*

CAPPEL (Jacques) Avocat du Roi au Parlement de Paris sous François I, reçu en cet Office le quatrieme fevrier 1534 célèbre par son eloquence, sa doctrine & sa probité, mort en 1541 laissa divers Ouvrages en Latin & en François. GUILLAUME Cappel son fils, Docteur en Médecine, s'aquit aussi beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. Il publia les Mémoires de Guillaume & de Martin de Bellay, traduisit Machiavel en François, & composa d'autres Ouvrages. Il vivoit encore en 1584, aussi-bien qu'un ANGE Cappel son frére, Seigneur du Luat, Sécretaire du Roi, qui traduisit quelques Traitez de Sénéque, de Tacite, &c. Leur frére LOUIS Cappel, Ministre de la Religion Réformée naquit en 1534, à Paris, où il enseigna dans le College du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bourdeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zélez partisans du Calvinisme. En sortant de Bourdeaux il se retira à Genéve, où il étudia en Théologie; & depuis, étant revenu à Paris, il s'attacha aux Chefs du parti Huguenot, & fut envoyé Ministre à Meaux, à Sedan & ailleurs. On l'employa en diverses négociations importantes pour le parti; & il enseigna depuis la Théologie à Leide, où il mourut en 1586. On a de sa façon quelques Ouvrages, remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Eglise Romaine. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist.* Meursius, *Athenæ Batavæ*, *l.* 2.

CAPPEL (Jacques) Seigneur du Tylloy, Professeur en Théologie à Sedan, étoit fils de JACQUES Cappel, Conseiller au Parlement de Rennes, & naquit en 1568, il étudia en Theologie à Sedan, où il fut reçu Ministre; & il commença à exercer son ministére dans sa Terre du Tilloy, qui etoit un fief de Haubert. Depuis il fut appellé par le Duc de Bouillon en 1599, & mourut en 1624. Il a fait divers Ouvrages de Théologie, de Critique sur l'Ecriture-Sainte, de controverse & d'Histoire, dont quelques-uns sont imprimez, & les autres sont restez manuscrits.

CAPPEL (Louïs) né le 14 octobre 1585, a été Ministre & Professeur à Saumur, dans la Langue Hébraïque; & a donné au public plusieurs Ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de Littérature pour tout ce qui regarde la Critique des livres sacrez. Il est Auteur d'un excellent Traité intitulé, *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpenius, parce que Cappel ne trouvoit personne ni en France ni à Genéve, qui voulût l'approuver. Au contraire ceux de son parti s'y opposoient, s'imaginant que ce livre détruisoit les principes de leur Religion. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le texte Hébreu. Cet Ouvrage mérite d'être lu de tous ceux qui veulent savoir la Critique sacrée. Le célébre Alexandre Morus, qui l'avoit vû avant qu'il fût imprimé, rend justice à l'Auteur, qu'il appelle dans ses Exercitations sur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition: il ajoûte au même endroit que cet excellent Ouvrage étoit la terreur de plusieurs Théologiens de Genéve, animez de zéle pour la cause de Dieu, mais d'un zéle amer & mal réglé. Cappel composa un autre Ouvrage intitulé, *Critica sacra*, imprimé à Paris en 1650, qui fit encore plus de bruit, que le premier, & qui lui attira la haine de plusieurs de son parti; comme s'il se fût uniquement proposé d'appuyer les sentimens des Catholiques Romains sur l'autorité de l'Ecriture, & de ruiner l'autorité du texte Hébreu. On s'opposa pendant dix années entiéres à Genéve, à Sedan & à Leide, à l'impression de ce livre, mais le Pére Petau Jésuite, le Pére Morin de l'Oratoire, & le Pére Mersenne Religieux Minime, obtinrent un privilége du Roi, pour le faire imprimer à Paris: ce qui parut etrange à la Cour de Rome, qui fut sur le point de le condamner; parce qu'il étoit inoui qu'on imprimât en France avec un privilége du Roi, les livres des Hérétiques où il étoit parlé de Théologie. Mais ce fut le fils de Cappel qui eut le soin de cette impression, & qui étoit Catholique, le pére n'y ayant point paru. Le Pere Simon cite là-dessus une lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Pére Morin, qui lui marque qu'on feroit plaisir à Cappel de condamner à Rome son livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de sa Secte; mais qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui se servoient utilement de cette Critique contre les Protestans. Cette lettre du Pére Morin, qui n'étoit alors que manuscrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un Recueil de lettres, sous le titre de *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, où l'on trouvera aussi la lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette Critique au Pére Morin. Au reste cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre chose dans les six livres dont il est composé, que des Leçons diverses, & un Catalogue de fautes que Cappel prétend s'être glissées dans les exemplaires de la Bible, par le moyen des Copistes: ce que l'Auteur accompagne de Reflexions Critiques. Plusieurs Protestans ont attaqué cette Critique, mais d'une maniére foible; & tous ce qu'il y a aujourd'hui d'habiles gens, si l'on en excepte quelques Théologiens du nord, qui sont entêtez des sentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent son Ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matiére, écrivit à Cappel une lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'estime d'un petit nombre de personnes savantes qui louoient sa Critique, que de ceux qui s'y opposoient en foule, *Contentus esto magnis potius quam multis laudatoribus*. Cappel a écrit quelques Apologies, pour défendre son livre, mais celle qui merite le plus d'être remarquée, est une lettre apologetique qu'il adressa à Usserius contre Boetius, qui l'avoit accusé d'être convenu avec le Pére Morin, pour ruiner les originaux de la Bible. Il prouve au contraire dans cette lettre, qu'il avoit attaqué fortement dans sa Critique l'opinion du Pére Morin; mais que comme ce Pére avoit eu part avec son fils Jean Cappel à l'edition de ce livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette lettre apologétique, à *la page* 19, & dans les suivantes. Cappel a donné au public plusieurs autres Ouvrages. Walton a fait reimprimer dans ses Prolegoménes, qui sont au devant de la Polyglotte d'Angleterre, la Chronologie sacrée de cet Auteur, qui avoit été reimprimée à Paris en 1655, & son Ouvrage sur la Description du Temple de Salomon. On a imprimé à Amsterdam en 1689, ses Commentaires Théologiques & Critiques sur le Vieux Testament, avec la défense de son *Arcanum in folio*. Ce savant homme mourut à Saumur le 16 de juin 1658. Il a fait lui-même un Abbrégé de sa Vie dans son Ecrit *de Capellorum Gente*. * *Mémoires des Savans*.

* **CAPPEL** ou **WALT-CAPPEL**, petite ville bien bâtie dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, à peu près au sud-est de la ville de Cassel, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

CAPPELL, Couvent du Canton de Zurich situé à une demi lieue de la ville de Zug. Il fut fondé par *Walther d'Eschenbach*, Seigneur de Schnabelberg & de Schwartzenberg, en 1185, Henri Bullinger y fut appellé pour être Regent en 1523. Il instruisit les Moines d'une telle sorte que dans peu ils renoncerent tous à la Messe, à la vie Monastique & à la Religion Romaine en embrassant la doctrine des Réformez. Quelque-tems aprés il remirent tout le Couvent & sa Jurisdiction à la ville de Zurich, qui le convertit en Ecole & y etablit outre cela une maison de correction. Ce Couvent est illustre dans l'Histoire de la Suisse à cause de la fameuse guerre qui en porte le nom & qui commença en 1529, à l'occasion de quelques differents que le changement de Religion causa parmi les Cantons. Les premiers troubles de 1529 furent un peu calmez par la mediation des Cantons de Glaris & d'Appenzell; mais il en survint de nouveaux en 1531. Le Canton de Zurich mit alors 600 hommes & plusieurs piéces de Canon dans le Couvent de Cappel. Les Bernois envoyérent 6000 hommes dans l'Argow, & les Catholiques y ramassérent aussi toutes leurs forces. Les Zuricois les suivirent de prés avec 4000 hommes, que les Catholiques attaquérent le onziéme octobre 1531, & mirent entiérement en fuite. Les Zuricois perdirent 500 hommes sur le champ de bataille, du nombre desquels se trouva aussi Ulric Zwingle, le Réformateur & premier Ministre de l'Eglise de Zurich, dont le corps ayant été, trouvé par les Catholiques, en fut traité d'une maniére cruelle. Les Cantons Catholiques ne perdirent dans cette bataille que 80 hommes, & pillérent le Couvent de Cappel. Les Zuricois, les Bernois & les autres Cantons Protestans se joignirent depuis à Bremgarten; mais cela n'empêcha pas que le 14 d'octobre ils ne fussent attaquez de nuit par les Catholiques & qu'ils ne perdissent encore 800 hommes. Les cinq Cantons Catholiques entrérent dans le Canton de Zurich & y firent un grand ravage. Enfin la paix & le calme furent rétablis parmi les Cantons moyennant un traité solennel fait entre eux. Les Catholiques Romains firent bâtir une chapelle sur le champ de bataille, où ils vont encore toutes les années en procession. * Rhanusius, *ex Stumpfio & Hottingero*, Bullinger, *Hist. Helvet. Mscr. l.* 15. *chapitre* 21. *item de Tract. l.* 20. *chapitre* 9. 10. & 11. Seetler. Urstise. *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 28. de l'édit. d'Amsterdam, 1730.

* **CAPPENDE'ZA**, bourg de France dans le Languedoc. Il est dans le diocése de Carcassonne, au sud de l'Aude, à l'ouest de Narbonne, dont il est éloigné d'environ neuf lieues. * M. Delisle, *dans la Carte de la partie Orientale du Languedoc*.

CAPPEREL (Henri) Prevôt de Paris en 1320. Mézeray dit que ce Capperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche condamné à mort pour ses crimes, fut par Arrêt du Parlement attaché au même gibet, *Tome* 2. *de l'Abbrégé Chronologique*, sous le régne de Philippe *le Long*.

CAPPIDUS, Prêtre de Staveren dans la Frise, vivoit dans le dixiéme siécle, du tems de Conrad & de Henri *l'Oiseleur*, Empereur. Il composa la Genealogie des Princes, Ducs & Rois de Frise, l'Histoire Ecclesiastique du païs, & quelques autres Traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une bibliotheque. * Vossius, de *Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 39.

CAPPOCHI (Reinier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de saint Benoit, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent III le fit Cardinal en 1212. Honoré l'envoya Légat dans la Toscane. Gregoire IX lui continua cet emploi, & Innocent IV qu'il avoit accompagné au Concile général de Lyon de l'an 1245, l'envoya en Italie, pour y publier les censures contre l'Empereur Frederic II, & retenir dans le devoir les villes soumises au saint Siege. Il fut pourvu depuis du Gouvernement du Patrimoine de saint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1250, aprés y avoir fait diverses fondations considérables d'eglises & de monastéres. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bzovius, *A. C.* 1220. Aubery, *Hist. des Card.* Ughel, *Ital. Sacra*.

CAPPOCHI, (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244, par le Pape Innocent IV, qui l'ayant mené avec lui en France, s'en servit utilement dans le Concile de Lyon. Il l'envoya en Allemagne, où il se trouva l'an 1248, à la Diéte de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élu Empereur contre Frederic II. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même Frederic II: commission dont il s'aquitta assez heureusement. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il lui arriva cette avanture d'une image de la Sainte Vierge tombée dans un puits, qui donna occasion à Cappochi de faire bâtir l'eglise de Notre-Dame de la Place, qui est aujourd'hui aux Servites. Il mourut à Rome le 18 may 1259, & fut enterré dans l'eglise de sainte-Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore son Epitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Aubery, *Hist. des Card.* Martinelli.

CAPPOCHI (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel en 1348, étoit petit-neveu du Pape Honorius IV. Son pére Jean Cappochi l'envoya à Perouse, où il se rendit habile dans le Droit Canon & civil. Depuis, étant venu à Avignon, où étoit alors le saint Siege, il s'y fit estimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clement VI, en 1350. En 1356, le Cardinal Tallerand de Perigord & lui, furent envoyez Légats en France, pour y régler les differens qui étoient entre le Roi Jean, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Leurs soins furent inutiles, & la funeste bataille de Poitiers décida de cette guerre. Le Cardinal Cappochi se trouva à l'élection d'Urbain V, qu'il suivit à Rome. Ce fut en ce tems-là qu'il fonda un Collége à Pérouse, un monastére à Mont-Marcino pour les Religieux de la Congrégation du Mont des Oliviers, & divers autres edifices sacrez. Il mourut saintement à Monte-Fiascone le vingt-sixieme juillet 1368, & son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'eglise de sainte-Marie Majeure, où l'on voit encore son Epitaphe. * Martinelli. Onuphre. Bosquet. Aubery, *Hist. des Cardinaux*.

CAPPOCHI (Alexandre) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né le quatorze octobre 1515, étoit fils de *Pierre* Cappochi Citoyen de Florence, & de *Marguerite* de Falcano. Aprés la mort de son pére, à l'âge de douze ans, il reçut l'habit de Religieux des mains du Pére Archange le vingt-neuviéme avril 1527. Il se rendit fort savant dans les Langues Orientales; & aprés avoir donné plusieurs preuves de son zele & de son érudition, il mourut à Florence le huitiéme jour d'octobre 1581. * Hilarion de Coste, *Hist. Cathol. des Hommes Illustres*.

† **CAPPONI**. C'est le nom d'une très-noble, & ancienne famille de Florence. Une partie de cette famille se dit Vettori, & avec ces deux surnoms elle s'établit encore à Rome, comme aussi avec le premier en France, & en Allemagne. Elle a eu plusieurs Personnages très-renommez pour les Lettres, & pour les Armes. Louis de Ghino Capponi, Pierre Vettori appellé l'*Ancien*, & beaucoup d'autres ont merité qu'on en ait écrit la vie. Il y en a eu de recommandables pour leur sainteté, & dans le seul Ordre Franciscain il y en a cinq, à qui l'on rend le culte des Bienheureux. Dans le siécle passé Alexandre Vettori, & Ferrante Capponi, tous les deux Senateurs, & premiers ministres des Grands-Ducs ont été très-zelez défenseurs de la Jurisdiction de la Toscane.

† **CAPPONI** (Ghino de Neri) conquit pour sa Patrie la ville, & l'Etat de Pise l'an 1406, & porta les célébres Pandectes à Florence. Il écrivit les Histoires de cette guerre, & de la revolte du 1378 imprimées dans l'édition de Milan des *Ecrivains Italiq.* & fut un grand Statiste de ses tems.

† **CAPPONI** (Neri) fils du dit Ghino fut un grand homme d'Etat, & de guerre. Il vainquit Nicolas Piccinino, traita de très-grandes affaires avec plusieurs Potentats, & reçut de la Republique de Venise des honneurs particuliers, comme on le trouve écrit dans ses Commentaires qui ne sont qu'une Histoire de l'Italie depuis le 1419 jusqu'au 1456. Platina écrivit elégamment la vie de Neri, & ces ouvrages sont inserez dans l'Edition de Milan des *Ecrivains Italiques*.

† **CAPPONI** (Pierre de Ghino) fut un homme d'une resolution incomparable. Lorsque Charles VIII, Roi de France étoit avec son Armée à Florence, & qui arriva en 1494, on deputa Pierre pour negocier avec lui,

lui, à qui il avoit été autrefois Ambassadeur, touchant les prétensions de ce Roi qui vouloit exiger trop de choses de la République. Pierre prit le parti, à la vérité trop hardi, de lui déchirer en face l'écrit des rudes propositions qu'on lui faisoit; & s'étant retiré avec résolution, donna du changement à l'affaire; car l'Argenton qui connoissoit la prudence de Pierre, conseilla le Roi de fléchir, en lui disant qu'un tel homme n'auroit jamais tant osé, s'il n'avoit cru que sa Patrie eût assez de forces pour chasser le Roi, quoique armé. Il fut donc rappaisé avec plus de douceur, & on fixa avec lui des pactes très-honnorables pour les Florentins.

† CAPPONI (Nicolas) fils du dit Pierre recouvra aux Florentins en 1509. la ville de Pise qui s'étoit révoltée. Il fut Gonfalonier *ad annum*, & si dans la troisiéme année il n'eût été déposé de cette suprême Charge, par les embuches de quelques esprits turbulens, la République de Florence n'auroit peut-être fini. La vie qu'en a écrite Bernard Segni illustre Historien fait connoître sa piete, & son courage.

* CAPPORIUS (Jean Baptiste) Médecin, Poete & Astrologue de Boulogne, fut Professeur en Médecine, & en Philosophie, & mourut au mois de novembre de l'année 1676. Il publia sous le nom de *Charisius Thermarius Spada* un Ouvrage intitulé, *Animadversiones ad Jo: Caroli Sanici Opusculum de Febribus*. Après sa mort, on a donné au public les Ouvrages suivans dont il est l'Auteur, *Lectiones Physica, Morales*; *De Morbis particularibus, De Febribus*; *De Erroribus Clarorum Scriptorum Latinorum Lib. XII*; *De humano Semine nequaquam animato*; *Paradoxon Philosophia Democratica*. Il a aussi écrit en Italien, *Comparaison de l'ancienne République d'Athenes avec la République de Florence*, telle qu'elle est aujourd'hui; *Remarques Politiques sur la Vie de Bentivoglio*. & quelques autres pièces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPPUCHINI. *Voyez* CAMERINO.

CAPRA, (Benoît) de Pérouse, l'un des plus célébres Jurisconsultes de son tems, a fleuri vers l'an 1400, il savoit le Droit Canon & Civil, la Théologie, les Belles Lettres, & laissa plusieurs Ouvrages, entre autres des Commentaires sur les Decrétales, sur les Clémentines, & des Conseils, *Communium opinionum*. Socin, *en son Conseil* 95. *vol.* 1. appelle Capra, *insignis*, *solemnis*, *optimi judicii & timorata conscientia*. Corneus avoit étudié sous lui. * Trithême, *de Script. Eccles.* Gesner & Possevin, *Bibliothéque Historique & Chronologique des principaux Auteurs & Interpretes du Droit Civil* par Denys Simon, *edit. in douze, de Paris* 1692.

CAPRA (Galéasse Flavius) *Voyez* CAPELLA.

CAPRAIA, isle. *Voyez* CAPRARIA.

CAPRAIS ou CAPRAISE (Saint) premier Evêque d'Agen fut martyrisé vers l'an 303, sous Dacien, Préfet des Gaules. *Voyez* AGEN.

CAPRAIS (Saint) s'appliqua dès ses plus tendres années à la pieté, à la pénitence, & à la retraite. Etant encore fort jeune, il vendit son bien, & se retira dans les montagnes qui séparent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoise. Il y fut découvert & y reçut quelques Disciples, quoiqu'il n'y eût pas d'apparence qu'il eût de communauté réglée. Il quitta sa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs, Honorat Evêque d'Arles & son frére Vénance. Ils allérent en Gréce, d'où ils vouloient passer en Asie; mais la mort de Vénance les obligea de revenir dans les Gaules. Ils s'arrêtérent dans le diocése de Fréjuls, & y assemblérent quelques particuliers qui se mirent sous la conduite de saint Caprais, jusqu'à ce que saint Honorat alla dans l'isle de Lérins, où il jetta les fondemens du monastére de Lérins, qu'il gouverna sous la direction de saint Caprais jusques au tems qu'il fut fait Evêque d'Arles. On ne sait pas combien saint Caprais survécut à Honorat; mais le sentiment le plus commun est, qu'il est mort le premier juin de l'an 430. Eucher de Lyon & Sidoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'estime. Le corps de saint Caprais fut enterré dans le monastére de Lérins; où l'on prétend que l'on conserve encore ses Reliques. Son nom se trouve dans la plupart des Martyrologes, où il est qualifié Abbé de Lerins. * Baillet, *Vies des Saints, premier juin*.

CAPRAL. *Voyez* ALVAREZ CAPRAL (Pierre)

* CAPRALIS (François) natif de Portugal, Jésuite, enseigna à Goa la Philosophie & la Théologie, & exerça dans la suite, à la Chine & au Japon, les plus hauts emplois ecclésiastiques. Il mourut le sixiéme avril 1609, âgé de 81 ans. On a de lui, *Annua Litera e Sinia & Japonia, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRANICA (Dominique) Romain de nation, étoit fils de *Nicolas* & frére d'*Ange* Capranica. Il étudia à Padoue & à Boulogne sous les plus célébres Jurisconsultes, & s'aquit la réputation d'être un des savans hommes de son tems. Le Pape Martin V le pourvut de divers emplois considérables, lui donna le Gouvernement d'Imole, & le nomma Cardinal en 1423; mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refusa de le recevoir dans le Conclave. Eugéne IV, suivit les sentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & se fit attribuer les honneurs dus à sa dignité. Le Pape Eugéne IV, ayant trouvé moyen de l'appaiser, l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal, l'envoya Légat en la Marche d'Ancone, & lui donna le Gouvernement de Pérouse. Nicolas V l'aima, & lui confia les emplois les plus importans, car il l'envoya deux fois Legat à Alphonse V, Roi d'Arragon. Il fut encore Grand Penitencier. Calixte III, successeur de Nicolas, eut aussi beaucoup de considération pour Capranica, qui eut été peut-être élu en sa place, s'il lui eût survecu de quelques jours, mais il mourut en même tems que lui, le 14 août 1458. Ce Cardinal avoit une très-belle Bibliotheque qu'il laissa pour l'usage d'un Collége qu'il fonda à Rome: son corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius, *in Add.* Victorel & Onuphre, *dans Martin* V. S. Antonin, *tit.* 22. *ch.* 10. *sur la fin*. Platine, *dans Calixte* III. Æneas Sylvius, sous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 1. Sponde, *aux Annal.*

CAPRANICA, (Ange) Cardinal, Evêque de Riéti, & Légat à Boulogne, aimoit les Lettres, & avoit parmi ses domestiques des personnes d'un rare savoir, entre autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé sur le Siége pontifical sous le nom de Pie II, mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. C'étoit un homme de grande vertu. Il mourut à Rome l'an 1478, & fut enterré dans le même tombeau que son frére. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 2. Onuphre. Aubery, *Histoire des Card.*

CAPRANICA, ville de l'Etat de l'Eglise, est située dans la province du Patrimoine de St. Pierre, sur une colline entre le Lac de Bracciano & celui de Ronciglione. Cette ville a été assez bonne; mais elle déchoit tous les jours. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPRANITZ. *Voyez* COPRANITZ.

CAPRARA, (La) isle du Golfe de Vénise, située sur les côtes de la Capitanate, province du Royaume de Naples. C'est l'isle la plus septentrionale de celles de Trémiti. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'isle de *San-Domino*, qui est au sud-ouest de la Caprara. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPRARA, (Alexandre) Jésuite, Italien, étoit d'une noble famille de Boulogne. Le Cardinal Paléote l'obligea de mettre au jour plusieurs Ecrits qu'il avoit faits sur diverses matiéres avant l'age de vingt & un an; & Charles Sigonius, qui avoit été son Maître, lui laissa tous ses Ouvrages en mourant. Caprara entra dans la Societé des Jésuites en 1580, à l'age de 21 an, & fut chargé depuis du gouvernement de plusieurs Colleges. Son fort étoit la Morale. Ce Religieux mourut saintement à Mantoue le sixieme octobre 1655, âgé de 66 ans. Les Magistrats de la ville voulurent que son corps fût mis dans un tombeau séparé des autres. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Soc. Jes.*

* CAPRARA (Ence Comte de) Seigneur de Siklos, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé de l'Empereur, Vice président du Conseil de Guerre, Colonel d'un Regiment de Cuirassiers, Général des armées de l'Empereur, Gouverneur de Waraldin en Esclavonie, étoit issu d'une famille distinguée de Boulogne, où son pere *Nicolas*, Comte de Caprara, étoit Conseiller. Sa mere s'appelloit *Vittoria* Piccolomini, sœur du fameux Général Imperial de ce nom. Caprara fit quarante quatre campagnes. Il se signala sur tout dans celle de 1685, lorsque sous le commandement du Duc de Lorraine il prit d'assaut sur les Turcs la ville de Neuhausel. Depuis ce tems-là, il commanda souvent en chef l'armée de l'Empereur. C'étoit aussi un excellent Politique, & il fut envoyé en 1682 & 1683, Ambassadeur à la Porte. Il ne pouvoit souffrir le vieux Général Danewald, & cela alla si loin qu'il se battit un jour en duel avec lui près de Nurenberg. Caprara fut percé d'outre en outre, mais il en guérit. Il mourut à Vienne le troisiéme février 1701, dans la 70 année de son âge, & fit son neveu héritier de tous les biens qu'il possedoit en Italie & dans les Pais Héréditaires de l'Empereur. Il n'avoit point été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRARIA ou LA CAPRAIA, petite isle entre celle de Corse & l'Italie dans la Mer de Gênes, étoit autrefois habitée par de saints Moines, & est aujourd'hui sujette aux Genois, qui y tiennent garnison. Ils s'en emparérent l'an 1507, sur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur. Son circuit est de dix huit milles, & elle est assez habitée, quoique remplie de montagnes. Elle a un bourg avec un bon château pour la défendre contre les Pirates. Les Anciens la nommoient *Ægilon* ou *Ægilium*, *Capraria* & *Caprasi*. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Ptolémée.

CAPRAROLA ou CAPRAROLE, château célébre d'Italie, & maison de plaisance du Duc de Parme, a été bâtie dans le XVI siécle. Il est dans le Patrimoine de saint Pierre, au Comté de Ronciglione près de Viterbe, & environ à vingt-cinq milles de Rome. Caprarola est un ouvrage du fameux Architecte Vignola, qui l'entreprit pour le Cardinal Alexandre Farnese, & on l'estime un des plus magnifiques palais qui soient en Italie, pour son architecture. Il est bâti en pentagone, avec cinq faces fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les coridors & les galeries qui l'environnent; & cependant les salles sont quarrées & bien proportionnées. La principale est peinte de la main de Pietro Orbita, qui étoit en réputation sous Paul III. Il y a une des chambres, où quatre personnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort distinctement, quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui sont au milieu de la chambre n'en entendent rien. Il y en a une autre, où, si vous frappez du pie quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui sont au dehors croyent qu'on y tire un coup de pistolet. Tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particuliere. Les jardins & les fontaines y sont dignes de cet admirable Palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture*.

CAPRÉE, ou ISLE DE CAPRI, *Caprea* & *Capreæ* isle de la Mar Tyrrhène ou de Toscane, vis à vis de Pouzzol, dans le Royaume de Naples. C'est dans cette isle que Tibère se retira pour y commettre tous ces crimes que les Historiens ont découverts. Son circuit n'est pas de plus de douze milles. Autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une, qu'on appelle aussi Capri, *Caprea*, qui est épiscopale sous la métropolitaine d'Amalfi. Ses Habitans sont francs de toutes sortes d'impositions, à cause de la garde qu'ils font dans l'isle. Il y passe tous les ans une si grande quantité de cailles, qu'on dit que c'est le principal revenu de l'Evêché: d'où vient que quelques uns l'ont appellé assez agréablement l'Evêché des cailles. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Suétone, *dans Tibère*.

CAPRÉE, ville, *Voyez* l'article précédent.

CAPRÉOLE, successeur d'Aurele dans le siége de Carthage, envoya le Diacre Bessula pour assister au Concile d'Ephése en 431. Le misérable état où se trouvoient les églises d'Afrique par la guerre des Vandales, ayant empêché les Prélats d'y aller eux-mêmes, il écrivit une lettre d'excuse, qui se voit parmi les Actes du Concile d'Ephése. Il a aussi composé un petit Traité, pour répondre à Vital & à Constance, Chrétiens d'Espagne, qui l'avoient consulté, si l'on pouvoit dire que Dieu est né d'une Vierge. Il y établit cette vérité, en montrant qu'il n'y a qu'une personne en Jésus Christ, & refute ceux qui étoient dans un autre sentiment. Il parle dans ce Traité de la condemnation de Nestorius & de son hérésie, par le Concile d'Ephése, auquel il dit qu'il avoit envoyé ses Députez. Ce Traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capréole avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Théodose. Vincent de Lérins parle avantageusement de ce Prélat: * *Actes du Concile d'Ephése*. Liberatus, *in Breviario*, *c.* 5. S. Fulgence, *adversus Pelagianos*, *num.* 6. *Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V siécle*.

CAPRÉOLE, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XV siecle, & étoit natif d'un village près de Rhodez, où il se fit Religieux. Il devint un des plus ardens Défenseurs de la doctrine de saint Thomas, & composa quatre livres de Commentaires sur le Maitre des Sentences, & une défense de la doctrine de saint Thomas, imprimez à Vénise d'abord en 1483, & depuis en 1588. Il enseignoit à Paris, & y lisoit les Sentences en 1409, fit sa licence en 1410 & 1411, travailla ces années-là mêmes à son Commentaire, qui ne fut achevé qu'en 1434, & mourut à Rhodez en 1444. Trithême dit qu'il vivoit en 1415, Bellermin en 1410, Antoine de Sienne en 1424, & Sponde assure que c'étoit en 1443: c'est sur cette année qu'il rapporte une dispute que Capreola eut avec Tostat au Concile de Bâle du tems d'Eugène IV. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

CAPRÉOLE (Elie) natif de Bresse en Italie, & excellent Jurisconsulte & Historien, au commencement du XVI siécle, composa divers Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation, comme, l'Histoire de Bresse en quatorze livres, dont il y en a douze d'imprimez; *Defensio statuti Brixiensium, de ambitione & sumptibus funerum minuendis*; *Dialogus de confirmatione Fides*, &c. Elie Capreole mourut fort âgé en 1519. * Baptista Mantuanus, *in Carm.* Léandre Alberti, *Descrip. Ital.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CAPRÉRA, (Bernard) grand Juge de Sicile, qui vivoit dans le XV siécle, voulut envahir le Royaume après la mort du Roi Martin en 1410, & épouser Blanche veuve de ce Prince: ce qui fut la source de plusieurs malheurs. * Fasel, *l.* 2. *Descr.* 9. *ch.* 8. Surita, *l.* 11.

* CAPRÉSE ou CAPRILE, en Latin *Capra*, village de Toscane dans le Florentin, est aux confins du Duché d'Urbin, à la source de la Marecchia, & à deux lieues de celle du Tibre. Narsès rendit autrefois ce lieu célébre par la défaite & par la mort de Totila Roi des Goths. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPRI, isle. *Voyez* CAPRÉE.

CAPRIATA, (Pierre-Jean) Jurisconsulte & Historien, étoit de Gênes, & a vécu au XVII siécle. Paulus Amantius, dans le Poeme qui a été mis au devant du livre de Capriata en parle en ces termes,

Qui consulta Patrum, & nodosi dogmata Juris.
Atque vagos Legum anfractus, dubiosque recessus,
Ingenio solitus scrutarier, & quem
Jurisconsultum insignem Menochius *olim*
Testatur, scriptis commendans laudibus....

Un peu après on trouve ceci,

Tu, seu Jura doces, Juris penetralia quavis,
Seu Patronus agis causas, dubiumque Clientem
Sublevat, arguta, quem promis pectore, sensus,
Unde audet dubia melius confidere causa;
Seu Juris responsa refers consulta petenti;
Seu lites dirimis certantes Arbiter inter,
Tam rite, & recte peragi tibi cuncta videntur,
Tam facile, atque brevi interjecto tempore quantum
Per tardas perfecta moras vix quisque dedisset.

Ce qui fait connoître qu'il réüssit également, soit à expliquer les questions les plus épineuses de la Jurisprudence, soit à plaider des causes, soit à répondre aux Consultans, soit à finir les procés par la voye de l'arbitrage. Quoiqu'on ne puisse point prendre au pié de la lettre les expressions dont on se sert dans cet eloge, il est sûr que les travaux historiques de cet Ecrivain sont estimables; puisqu'il y expose les faits avec une grande exactitude, & qu'il en develope les motifs, les instrumens & les suites. On trouve dans ses Ouvrages tout ce qui s'étoit passé de son tems, sur tout en Italie. Il publia comme un essai ses deux premiers livres l'an 1628, (dans le catalogue de M. de Thou, *p. 305, de la premiere partie*, on marque l'edition en 1627, *in octavo*) intitulez, *I due primi libri dell'Istoria sopra i movimenti d'armi successi in Italia dall'anno 1613, fino al 1618*. Il les fit réimprimer à Gênes *in quarto* en 1638, ausquels il en a ajoûté dix autres, lesquels joints aux deux premiers, font une Histoire de son tems & d'Italie, conduite depuis 1613, jusqu'en 1634. Ces douze livres furent réimprimez à Genéve *in octavo* 1644. Il publia à Gênes en 1648 une seconde partie de son Histoire, qui fut réimprimée à Genéve *in octavo*, dont le titre est, *Dell'Istoria di Pietro Giovanni Capriata, parte seconda in sei libri distinta; nel primo de' quali si contengono alcuni movimenti d'armi fuor d'Italia succeduti; e ne' cinque susseguenti la continuazione di quei d'Italia dall'anno* MDCXXVIII, *fino al* MDCXLIV. On a imprimé à Londres en 1663, une Traduction Angloise de tous les Ouvrages de cet Auteur, qui se vante d'avoir gardé l'équilibre sans aucune partialité, ni pour la France, ni pour l'Espagne. *Dans la Preface de la partie de son Ouvrage*, il donne pour exemple de son impartialité, ce qu'il a écrit sur les deux guerres du Montferrat, où il dit que le Duc de Mantoue, attaqué dans la premiere par le Duc de Savoye, fut soutenu par le Roi d'Espagne, mais que dans la seconde, attaqué par le Roi d'Espagne, il fut soutenu par le Roi de France: ce qui montre qu'aprés avoir loüé le Roi d'Espagne dans la premiére, il le condamne à l'égard de la seconde; & donne tant d'éloges à Louïs XIII, que l'Auteur du Politique trés Chrétien n'a pas dedaigné de le copier. Les Vénitiens se sont plaints d'avoir été maltraitez dans son Histoire; & même André Balbo, Noble Venitien, qui étoit à Gênes lorsque la premiére partie de l'Ouvrage de Capriata vit le jour, lui en fit des reproches, ausquels il répondit entre autres choses: on ne peut pas se plaindre (dit-il dans la même préface) que j'aye manqué de respect pour la République de Venise en ce qui concerne la sagesse de son gouvernement; que si j'ai décrit les succès des guerres d'une maniere qui n'a pas été agréable, ce n'est point ma faute; car j'ai dû les représenter tels qu'ils ont eté: & il ne faut point s'attendre que la description des choses qui nous ont causé du chagrin quand elles sont arrivées, se puisse lire avec plaisir. Il représente encore, qu'il n'étoit ni Sujet de la République de Venise, ni à ses gages; & que néanmoins il l'avoit mieux ménagée que n'avoient fait quelques Auteurs Vénitiens, qu'elle avoit punis, & en leurs personnes & en leurs Ouvrages, pendant qu'elle permettoit le débit de son Histoire. Il dedia la premiére partie de son livre à Ottaviano Raggi, Auditeur de la Chambre d'Urbain VIII, & la seconde à Carlo Emmanuel Durazzo, Référendaire de l'une & de l'autre Signature. *Dans son Epitre dedicatoire*, il raporte les raisons qui l'ont empêché de dedier son Ouvrage à des Princes. * Bayle, *Dict. Crit. derniere edit.*

CAPRICORNE, un des douze Signes du Zodiaque, composé de vingt huit etoiles qui représentent, dit-on, la figure d'une chevre. Le soleil entre dans ce Signe au mois de decembre, & fait alors le solstice d'hiver, commençant à revenir vers l'Equateur. Les Poetes disent que ce Signe est occupé par la chevre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de son lait, & dont ce Dieu voulut faire une constellation, pour la récompenser de ce bon office. D'autres ont feint que le Dieu Pan, craignant le Geant Typhon, se deguisa en se transformant en un bouc qui avoit une queue de poisson, & qu'il fut ensuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette adresse. * Cælius, *Astronom. Poetic.* Auguste César étant né sous ce Signe, fit battre quantité de pieces d'or & de cuivre qui en portoient la figure. * Ch. Patin, *sur Suetone*. M. de Thou remarque aussi que Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane, vint au monde sous le même Signe. *Pline*, *l. 11. c. 15*, dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le midi, avoient un jour nommé *Caprifici initium* qu'ils consacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la racolte de leur miel.

CAPRILE. *Voyez* CAPRESE.

* CAPRINUS (Jean Antoine) Jésuite d'Aquila dans le Royaume de Naples naquit en 1614. Il enseigna les Belles Lettres & la Philosophie dans quelques endroits, & fut Recteur en divers Colleges. Il donna au public, *Apes Barberinæ, seu Universa Philosophia; De Motu trepidationis terræ; Lux Philosophica*, & le tout sous le nom de *Sydereus Leo*. * *Gr. Dict. Un. Holl.*

* CAPRONA (Archange) Capucin, né à Palerme d'une race noble, embrassa la vie religieuse à l'âge de dix huit ans, quelques efforts que fit son pere pour l'en empêcher. Il prêcha dans les principales villes & dans les bourgs les plus considérables de Sicile, sur tout à Trapani où il érigea trois Confrairies, & travailla à faire bâtir un Hôpital pour les pauvres, allant lui même de maison en maison tous les dimanches recueillir pour eux les aumones. Il mourut en 1577. On a de lui, *Statuta & Documenta pro Confraternitatibus domus Hospitalis, Montis pietatis & misericordiæ in Civitate Drepanensi*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPRONCZA ou CAPRONZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, est le nom que les anciens Romains donnerent à Junon & aux Nones de juillet, tems auquel ils célébroient une fête solemnelle, dont voici l'origine. Aprés que les Gaulois furent sortis de Rome, les peuples voisins, qui savoient que les forces de la République etoient épuisées, crurent avoir trouvé l'occasion de s'en rendre maitres. Ils donnérent le commandement de leurs troupes à Lucius, Dictateur des Fidénates, qui envoye un Heraut au Sénat, pour lui declarer que, s'il vouloit conserver les restes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyassent toutes leurs femmes & toutes leurs filles. Les Senateurs voyoient leur perte prochaine, & ne savoient à quoi se resoudre; mais une Esclave nommée *Philotis*, ayant essemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elle les habits de leurs maitresses & de leurs filles; & dans cet équipage trompeur, elles passerent dans le camp des ennemis. Le General les ayant distribuées aux Capitaines & aux soldats, elles les inciterent à boire & à se réjouïr, sous pretexte qu'elles célebroient ce jour-là une fête solemnelle entre elles. Aprés que les ennemis se furent remplis de vin, & que le sommeil les eut assoupis, elles donnerent un signal du haut d'un figuier sauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-basse par tout. Le Senat en memoire de ce bon office, accorda la liberté à ces genereuses Esclaves, & leur assigna à chacune une somme d'argent des deniers publics, pour se marier. Les Romains appellerent ce jour de leur delivrance, *Les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainsi nommée de *Caprificus*, qui signifie un figuier sauvage. Depuis ce tems, à pareil jour, toutes les Esclaves donnoient la collation à leurs Maitresses hors de la ville sous des figuiers sauvages, se battoient, & se jettoient des pierres en folâtrant, pour répresenter le combat dans lequel les Romains avoient defaits les Latins par l'industrie des Esclaves. * Plutarque. Macrobe, *Saturnalia*, *l. 1. c. 11*.

CAPSA ou CAPHSA, ville de la Libye Intérieure, a tiré son nom des vastes deserts, dont elle est environnée, selon le sentiment de Bochart, qui de *Caphas* en Hébreu, dérive *Capsa*, *pressit & fervet*. Florus & Salluste, parlant des Habitans de Capsa, disent que leurs sables & leurs serpens les defendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contre ceux qui les voudroient attaquer. Il y avoit une autre ville de ce nom dans la province Byzacéne: ces deux villes sont marquées dans les Notices des églises d'Afrique. * Salluste, *in Bello Jugurthino*. Florus, *l. 3. ch. 1*.

* CAPSA, CAPSIA, CAPPA ou CHAPSE, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe dans la Romanie au sud-est d'Andrinople ou Drenale, dont elle est éloignée d'environ huit lieues, & au nord de Trajanopoli, à la distance d'environ dix lieues. On prend ce lieu pour le *Carpudæmum* des Anciens.

* CAPSIOUX ou CAPCIOUX, Bourg de France dans le Bazadois qui est une des provinces du Gouvernement general de Guienne. Il est au sud-sud-ouest de la ville de Bazas, dont il est eloigné d'environ trois lieues.

CAPTIVITE' des Juifs à Babylone. Les Savans sont en contestation sur le commencement & sur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne soixante-dix ans de durée. Quelques uns, comme le Pere Petau, la commencent à la premiére transmigration du peuple Juif, l'an premier de Nabuchodonosor, & le quatriéme du Roi Joakim. Usserius la place une année plus bas: le Pere Tirin, & quelques autres, le font commencer dés l'année XIII de Josias, quarante ans avant la derniére desolation de Jerusalem: Cajetan, Génébrard, & quelques autres, mettent son commencement, sous l'année neuviéme du régne de Nebuchodonosor, & à la seconde transmigration, lorsque Jéchonias fut enlevé de Jerusalem à Babylone, & que Sédécias fut mis sur le thrône: le P. Labbe commence ces soixante-dix années de la captivité des Juifs, à l'année onziéme & derniere de Sédécias, lorsque le temple fut brûlé, la ville rasée, & tout le peuple emmené hors du païs, & les finit l'an premier de la Monarchie de Cyrus sur tout l'Orient. Ce qu'il allégue ne conclut rien contre l'opinion d'Usserius & du Pere Petau, à moins que d'admettre sa Chronologie peu sûre en cet endroit. Nous rapporterons neanmoins ici ses raisons telles que nous les avons trouvées. La premiere est tirée du *chapitre 25* de *Jerémie*, *v. 11*. *Et tout ce païs sera réduit en une solitude epouvantable, & ils serviront au Roi de Babylone soixante-dix ans*: la seconde du *chapitre 29. v. 10.* du même Prophéte, *lorsqu'on aura demeuré soixante-dix ans en Babylone*: la troisiéme est prise du dernier chapitre du second livre des *Chron.* ou *Paralipomenes*, *v. 20. 21. & 22*. *Il a été mené esclave en Babylone, & a servi au Roi & à ses fils*, (son fils & ses petits-fils,) *jusqu'à ce que le Roi des Perses s'en rendit maitre, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophete, eût son effet; le païs de Judée ayant accompli dix semaines d'années, &c. La premiere année de Cyrus, Roi des Perses, &c.* Ces passages parlent d'une desolation entiére de la ville de Jerusalem, qui ne commença qu'aprés la ruine du temple, & non pas à l'an premier de Sedécias, ni au quatriéme de Joakim, ni au 13 de Josias. La fin des soixante-dix années est marquée par ces paroles, *Jusqu'à ce que le Roi des Perses s'en rendit maitre*. Ayant déja régné vingt-deux ans dans la Perse, il fit la guerre aux Babyloniens, & aprés avoir tué ou deposé Nabonidus, qui est le Darius-Méde de l'Ecriture, il commença d'être le Monarque de toute l'Asie pendant neuf ans, & c'est cette premiére année dont parle l'Ecriture, *La premiere année du Roi des Perses Cyrus*. La fin de cette captivité de soixante-dix ans, est encore clairement établie au *chapitre premier* du *premier livre d'Esdras*: de sorte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Péres de l'Eglise ayent differé cette fin jusqu'à la deuxiéme année du regne de Darius, fils d'Hystaspe, troisiéme Roi des Perses. * Le Pere Labbe, *Introduction à la Chronologie*, *c. 39*.

CAPTIVITE', Chefs de la Captivité parmi les Juifs en Orient & en Occident. Les Juifs se vantent que depuis la destruction du Temple par les Romains, ils ont toûjours eu des Chefs. Le Chef de la Captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans la Perse; & le Chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain. Les Juifs mettent une grande difference entre les Patriarches de Judée, & les Princes de la Captivité à Babylone. Les premiers s'appelloient *Rabban*, & les autres *Rabbana*, ceux-ci descendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en descendoient que par les femmes. Ils disent de plus que la Maison de David est dans toute sa vigueur, parce qu'il y a encore des personnes illustres de cette famille à Bagdet, parmi lesquels on choisit des Chefs de la Nation, comme on à toûjours fait depuis un tems immémorial. C'est ainsi que le content les Juifs. Le Prince de la Captivité qui residoit en Judée, faisoit sa demeure ordinaire à Tiberiade, & prenoit le titre de *Rosch Abboth*, Chef des Péres ou Patriarches. Il présidoit dans les assemblées & dans les Synagogues; il decidoit des affaires importantes de la nation, & des cas de conscience; il levoit des tributs pour subvenir aux frais de ses visites; il avoit sous lui des Officiers qui couroient les Provinces pour l'execution de ses ordres. Les Juifs tiennent que l'institution de ces Patriarches précéda de 100 ans la ruine du Temple; car ils content que trente ans avant la Naissance de Jésus-Christ, *Hillel* surnommé le Babylonien, arriva à Jérusalem, fut consulté sur la célebration de la fête de Pâque, qui tomboit cette année-là sur un Samedi, & que l'on fut si content de sa decision, qu'on le fit Patriarche de sa nation, & que sa posterité lui succeda, jusqu'au cinquiéme siecle de l'Eglise Chretienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis. Les Auteurs Juifs ne sont pas d'accord sur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix seulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Simeon son fils.
3. Gamaliel fils de Siméon.
4. Simeon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Simeon.
6. Simeon III, fils de Simeon II.
7. Judas fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Juda III, fils de Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

On peut voir M. Basnage, *Hist. des Juifs*, *l. 4. c. 1. 2. 3. 4. 5.* où il s'étend fort au long sur ces Princes de la Captivité d'Occident, & examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela. Quant aux Princes de la Captivité de Babylone ou d'Orient, on n'en sait ni l'origine, ni la suite; il paroit seulement qu'ils ne subsistoient point avant la fin du second siecle. On ne songea pas à faire des Chefs de la Captivité pendant que le Temple subsista: les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident demeurerent soumis au Grand-Sacrificateur. Aucun Historien n'a parlé de ces prétendus Princes de la Captivité avant la ruine du Temple. Le premier de ces Chefs qui paroit sur la scene est *Huna*, qui ne vivoit qu'à la fin du second siecle de l'Eglise; & depuis Huna jusqu'à la perfection du Thalmud, c'est à dire, dans un espace de trois cens ans, à peine en produisent ils trois. Les Juifs prétendent que c'est parmi ces Princes de la Captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que se trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob, & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, se trouvoit le Legislateur dont il parle au même endroit. Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniére dont le Chef de la Captivité d'Orient etoit établi. Les Chefs des Académies voisines, les Senateurs & le peuple se rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la Captivité s'élevoit sur un thrône, & le Chef de l'Académie le haranguoit, & l'exhortoit à ne pas abuser de son pouvoir. Le jeudi suivant, les Directeurs des Academies lui imposoient les mains dans la Synagogue. Le samedi matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie: il y faisoit, & donnoit la benédiction au peuple. Quelques jours aprés il alloit à l'audience du Roi de Babylone, qui lui faisoit de trés-grands honneurs

neurs

neurs. Les Chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à *Mahazia*; mais de là il fut transferé à Babylone ou Bagdet. Là il y avoit dix sieges de Justice sur lesquels il presidoit. Il y avoit aussi vingt-huit Synagogues, entre lesquelles celle du Prince étoit distinguée par la beauté & la magnificence de la structure. Au devant de l'armoire qui renferme la Loi, étoit un tribunal élevé de dix degrez, sur lequel étoit placé le siege du Prince de la Captivité & de sa nation. Son Empire s'étendoit sur tous les Juifs dispersez dans l'Assyrie, dans la Chaldée, & dans tout le Royaume des Parthes. Benjamin de Tudéle, qui vivoit au douziéme siecle, dit qu'il trouva encore en ce païs un Chef de la Captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoit plus, & peut-être étoient ils supprimez dès auparavant. Il seroit à souhaiter que la succession & l'Histoire de ces Princes de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée & plus suivie. Les Historiens Juifs sont très-peu exacts, & les Historiens étrangers ne nous apprennent rien du tout sur ces Chefs de la Captivité. J'en excepte le Patriarche d'Occident, de Palestine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origéne, saint Jérôme, & le Code Théodosien font mention; mais ils ne disent rien du Chef de la Captivité de Babylone, parce qu'il vivoit sous la domination des Perses. Après les premiéres nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Prêtejan*, ou Roi d'Ethiopie, qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ses Sujets étoient circoncis, qu'ils observoient le Sabbat, & s'abstenoient de la chair de porc, & qu'ils avoient diverses autres coutumes Judaïques, on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choisis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquérent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonstances. Il n'en fallut pas davantage pour leur persuader qu'il y avoit un Roi Juif en Afrique; ils en tirérent toutes les consequences favorables à leurs préjugez. Le Rabin Abarbanel qui étoit alors à Lisbonne, se servit en quelque endroit de ses Commentaires sur les Prophêtes, des premiéres rélations des Portugais sur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvez dans les Indes. Ceux de Constantinople firent imprimer une Traduction Espagnole d'une prétendue lettre du *Prêtejan* en caractéres Hebreux, & elle se répandit par tout en diverses Langues. Mais on ne fut pas longtems à reconnoître la fausseté de cette opinion des Juifs, lorsque les Portugais étant entrez dans l'Ethiopie, trouvérent que si ces peuples avoient plusieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché inutilement de les justifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Ainsi tout le systême qu'on avoit bâti sur ce fondement, pour dire que le sceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de lui même. Les Juifs avoient un Chef en Angleterre, sous les premiers Rois Normands; le Gouvernement l'approuvoit; & on lui donnoit le titre d'*Evêque des Juifs*. * D. Calmet, *Dict. Géogr.* qui a profité de l'Hist. de Mr. Basnage, & des Notes de l'Abbé Renaudot sur le Voyage de deux Arabes à la Chine. Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 4. p. 72.*

CAPUA, (Barthélemy de) Jurisconsulte Napolitain, passa par les premiéres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Usages de Naples. * *Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs Etats & Provinces depuis Irnerius, avec les caracteres de leurs esprits; & des jugemens sur leurs Ouvrages*, par Denys Simon, *in douze, Paris 1692.*

* CAPUA (Léonard) célébre Médecin naquit en 1617 à Bagnolo dans le Royaume de Naples, & étudia la Philosophie & la Theologie chez les Jesuites jusques à sa dix-huitiéme année. Il s'appliqua ensuite à la Jurisprudence, qu'il quitta pour la Medecine. Pour cet effet il apprit le Grec, pour mieux entendre Hippocrate, Galien & les autres Anciens qui ont écrit en cette Langue. A l'âge de 22 ans, il revint à Bagnolo, mais ayant été impliqué dans un meurtre, il retourna à Naples pour se dérober au danger dont il étoit menacé. Il institua l'Académie, appellée *Academia Investigantium*, pour faire de nouvelles recherches dans la Medecine. Elle se tint pendant un certain tems dans le Palais du Marquis d'Aréna, où chacun faisoit part des découvertes qu'il avoit faites dans la Philosophie & dans la Médecine. Dans deux Ouvrages differens qu'il publia il soutint qu'il y avoit beaucoup d'incertitude dans la Médecine & dans les remédes, ce qui lui attira la haine des autres Médecins. La Reine Christine l'estimoit extrémement, & l'Académie des Arcadiens le reçut dans son corps, sous le nom d'Alcestus Cillenius. Il mourut le 17 Janvier de l'an 1695. On a de lui, *Lettiones de Memphitium Natura; Vita Andreæ Cantelmi Ducis Popolitani*, & quelques autres Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPUA (Pierre) *Voyez* CAPOUE (Pierre de)

* CAPUANUS (François) Jesuite de Sicile, né en 1608, entra dans l'Ordre en 1625. Il donna par tout des preuves de son habileté dans les Belles Lettres, la Philosophie & la Theologie. Après avoir heureusement achevé le cours de ses études, on le chargea d'enseigner la Rhetorique, mais il épuisa ses forces dans cet exercice, de sorte qu'il mourut jeune en 1647, dans le College de Palerme. On a de lui, *Oratio in solemni studiorum Instauratione apud illustrissimum Panormitana Urbis Senatum extemporanea.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPUCI ou CAPUCIO; (Antoine) natif de Spoléte, a vécu au commencement du XVII siécle. Il avoit été Disciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris sous lui le Grec, & les Belles Lettres, qu'il enseigna depuis avec beaucoup de reputation. On dit que ses mœurs étoient peu reglées, & qu'il porta même sur le visage des marques de ses débauches. Il mourut de la peste à Padoue, avec sa femme & ses enfans l'an 1631. Ses Ecrits se sont perdus. * Jac. Phil. Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.*

CAPUCIATI ou ENCAPUCHONNEZ, certains Sectaires qui s'élevérent en Angleterre en 1387, & qui furent ainsi nommez, parce qu'ils ne se decouvroient point devant le saint Sacrement. Ils suivoient la doctrine de Wiclef, & soutenoient le changement de Pierre Pareshul, Moine Augustin, lequel ayant quitté le froc, accusa son Ordre de plusieurs crimes. * Sponde, *A. C. 1387.*

CAPUCINS, Congrégation de Religieux de saint François, qui sont ainsi nommez, par rapport à la forme extraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Basci, Frere Mineur Observantin du Duché d'Urbin & Religieux au couvent de Monte Falco, assura l'an 1525, que Dieu l'avoit averti d'exercer une plus étroite pauvreté, & se retira dans une solitude avec permission du Pape. Quelques autres, poussez du même esprit, se joignirent à lui, & souffrirent diverses persécutions, jusqu'à l'an 1528, que Clément VII leur permit de se mettre sous l'obéïssance des Conventuels, & de s'appeller Fréres Hermites Mineurs. Ils pouvoient recevoir en leur compagnie tous ceux qui se presentoient pour prendre leur habit, & demeurer en quelque lieu que ce fût, & élire un Vicaire general; mais aux processions ils devoient marcher sous la croix des Conventuels dans les lieux où il y en avoit, & dans ceux où il n'y en avoit point, sous la croix de la paroisse. Les predications des nouveaux Hermites convertirent un grand nombre d'hommes qui se joignirent à eux. Ils avoient déja quatre couvens en 1530, & depuis il ne se passa point d'année sans qu'ils en aquissent plusieurs. Paul III, qui leur fut très-favorable, fut celui, qui leur donna le nom de Capucins de l'Ordre des Freres Mineurs, qu'ils ont preferé à leur ancien nom. Il ordonna en même tems qu'ils seroient sujets à la visite & à la correction des Conventuels, au Général desquels leur Vicaire Général seroit obligé de demander la confirmation de son élection. Cette Bulle est de 1536. L'année suivante le même Pape leur défendit par une autre Bulle de s'établir au de là des monts; mais l'an 1573, Grégoire XIII, à la priére de Charles IX, leur permit de venir en France, où ils ont aquis depuis un grand nombre de couvens. Ils eurent à Meudon leur premier Couvent que leur fit batir le Cardinal de Lorraine. Henri III leur en fit construire un à Paris au fauxbourg St. Honoré. Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume là, ou dix, en y comptant celle de Lorraine. Ils commencerent aussi en 1606, à s'établir en Espagne avec la permission de Paul V, qui érigeant enfin leur Congrégation en Ordre, leur accorda une parfaite indépendance des Conventuels, & donna le nom de General à leur Superieur. On dit que le premier convent de cet Ordre, fut bati à Camerino par la Duchesse Catherine Cibo. Cet Ordre est devenu si considérable, qu'il est divisé presentement en plus de cinquante provinces, & trois custodies, où il y a près de cinq cent couvens, & vingt cinq mille Capucins; sans compter les Missions du Bresil, de Congo, de Barbarie, de Gréce, de Syrie, & d'Egypte: car ils ont aussi passé les mers pour travailler à la conversion des Infidéles. Ceux qui ont écrit que Bernardin Ochin ou Okin, qui passa chez les Protestans, fut Instituteur d'une Congrégation si sainte, étoient mal informez de la vérité. Il est vrai qu'il eut l'avantage d'en être Général, & un des premiers & des plus signalez de ceux qui commencérent la Reforme; mais il ne la fonda pas. *Cherchez* BERNARDIN. * Boverius & Marcellus de Pise. *Annal. FF. Minor. Capucin.* Wadingue, *Annal. Minor. tome 1.* Domin. de Gubern. *Orb. Ser.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 7. c. 24.*

Les Capucins ont sous leur direction quelques couvens de filles, appellées *Filles de la Passion & Capucines*: Marie Laurence Longa, veuve d'un Seigneur Napolitain, les institua à Naples. Elle avoit fait bâtir un monastére dans cette ville, où étant âgée de soixante ans, elle s'engagea par des vœux à la troisiéme regle de saint François; mais quatre ans après, elle embrassa la premiére régle de sainte Claire, & se mit sous la conduite des Capucins. Il y a quelques Couvens de cette régle à Rome, & à Milan, mais celles ci sont sous la conduite de l'Archevêque. Louïse de Lorraine, veuve de Henri III, en fonda un à Paris, qui ne fut occupé qu'après sa mort en 1606. * *Voyez les mêmes Auteurs.*

CAPUCIO. *Voyez* CAPUCI.

CAP-VERD, Promontoire célébre d'Afrique sur la côte occidentale de la Nigritie, près de l'embouchûre du Senega. Cette côte est frequentée par les Européens. Les isles qui sont vers l'occident à 150 lieuës de ce Cap, sont connues sous le nom d'isles du Cap verd, parce que ce Cap est la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus. Elles sont rangées en forme de croissant ou demi-cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes, l'Ocean. Les Portugais en sont les maîtres; elles ne sont pourtant pas toutes habitées. Les principales sont Saint-Jacques, Saint Nicolas, Sainte Luce, Sainte Marie, l'isle du Sel, l'isle du May, Bonne-Vue, Saint-Antoine, Saint-Vincent, l'isle du Feu, & Brava. Nous parlerons ailleurs de ces isles en particulier; il suffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Hesperides des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce sont les Gorgades ou Gorgones: d'autres en parlent diversement. * Sanson. Laet. Baudrand.

CAPUL, CAPOUL & CAPULO, petite isle de l'océan oriental. C'est une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaya & de Masbate. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAPULE, *Capulus*, étoit chez les Romains une biere à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appelle les vieillards qui sont sur le bord de leur fosse, & prêts à mourir, *Capulares senes*, & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. * *Antiq. Rom.*

CAPURI, peuples de l'Amerique méridionale, dans le Royaume de Guyane, habitens sur les bords de l'Orénoque, & la plupart d'eux sont Charpentiers. Ils font des canots, & plusieurs ustenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'isle de la Trinité pour du tabac. Les Capuri sont Grands, extrémement forts, & sujets au dernier point à la jalousie & à l'yvrognerie. Ils usent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Gouverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant; & dans le tems qu'ils croyent leur chair consumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la maison que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le têt de plumes de differentes couleurs, & attachant aux ossemens du reste du corps tous les vases d'or qu'ils possédoient. * Raleigh, *Descr. de Guyane*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAPYCIA. *Voyez* CAPECE.

CAPYS, (Silvius) Roi du Latium. On lui attribue la fondation de Capoue dans la Terre de Labour, quoique d'autres attribuent cette fondation au Troyen Capys, pere d'Anchise, mais sans aucune apparence. Suetone parle de certaines lames d'airain, sur lesquelles on avoit gravé des lettres Gréques, & qui furent trouvées à Capoue dans le tombeau de Capys, l'année que Jules César fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capys seroient découverts, un des Descendans de Jules seroit tué par ses proches parens; d'où l'on peut tirer une preuve incontestable, que Capys n'étoit point Troyen; car vraisemblablement il ne se fût point servi de caractéres Grecs.

* CAPYS, Capitaine Troyen, qui après l'embrasement de Troye s'attacha à Enée, & l'accompagna dans ses courses. Virgile en parle en plusieurs endroits de son Enéide.

CAR.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, régna à Mégare, & donna son nom à la ville de Mégalopolis capitale de la Carie, & par consequent à toute cette Province. Il y bâtit un temple à la Déesse Cerès. Ce fut, dit-on, le premier qui trouva l'art de deviner par le vol & le chant des oiseaux. * Hérodote, *l. 1.*

CAR (Robert) Comte de Sommerset. *Voyez* SOMMERSET.

* CARA, en Latin *Zarax*, *Zarex* & *Xarax*, bourg, ou petite ville de Zaconie, en Morée. Elle est à huit lieues de Malvasie, sur le Golfe de Napoli, où elle a un assez grand port. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARA *Cathaian*, Dynastie de neuf Princes, qui ont régné dans le Kerman ou dans la Caramanie Persienne, depuis l'an de l'Hégire 621, jusqu'en l'an 706, pendant l'espace de 80 ans, c'est à dire, depuis l'an 1224, jusqu'à l'an 1306, de J. C.

Le premier est *Barak Hageb*, natif de Caracathai, Ambassadeur des Mogols à *Mohammed Khuarezm Schah*, qui le retint à son service. Il régna onze ans.

Le second, *Mobarek Khouage*, fils de Barak, qui régna seize ans.

Le troisiéme, Sultan *Cothbeddin*, neveu de Barak, régna huit ans.

Le quatriéme, *Hegiage*, fils de Cothbeddin, lequel étant encore enfant, sa belle-mère gouverna pour lui pendant douze ans.

Le cinquiéme, *Soiurgatmisch*, fils de Cothbeddin, régna neuf ans.

Le sixiéme fut *Padischa*, ou, *Pascha Khatun*, fille de Cothbeddin.

Le septiéme, *Schah Géhan*, fils de Soiurgatmisch.

Le huitiéme, *Mohammed Schah*, fils de Hegiage, fils de Cothbeddin. Il faut remarquer, que pour trouver ici le nombre de neuf Princes, il faut compter le régne de la Belle-mére de Cothbeddin séparement de celui de ce Prince. * *Neghiaristan*, & *Khondemir* qui néanmoins place Mahommed Schah avant Schah Gehan. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CARA COIN, signifie en Turc *le Mouton noir*. Ce fut l'Etendard d'une race de Turcomans, qui s'établirent dans l'Arménie, & dans la Mesopotamie sous les derniers Empereurs Mogols, & Tartares, de la famille de *Genghizkhan*, environ l'an 800 de l'Hégire, de J.C. 1397. Le Sultan *Ahmed Ilekhani*, fils d'*Avis* ou *Veis* à qui *Tamerlan* avoit ôté & peu après rendu le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna à *Cara Mohammed*, Chef & Capitaine Général de ces Turcomans, qui vinrent à son service, le commandement de ses Troupes. Après la mort de Cara Mohammed, *Cara Joseph*, ou *Jusuf*, son fils, fut confirmé dans cette charge par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya par une insigne ingratitude,

da

de tous les bienfaits, que lui & son Pére en avoient reçus; car il le dépouilla de ses Etats & le chassa de Bagdet. C'est de ce Cara Joséph, que la Dynastie des Cara Coinlu ou Turcomans du Mouton noir a pris son origine. Comme ces Turcomans s'étendirent beaucoup dans la Natolie & y fixérent leur demeure, leur nom est resté jusqu'à présent au Pays des environs de Trébizonde, qui est la Colchide, car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, *le Pays du Mouton noir*, de même que l'Arménie Mineure a retenu celui d'*Ac-Coinlu Ili*, qui signifie *le Pays du Mouton blanc*. Les Grecs Modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Aspropro batada*.

Cara Coinlu, premiére Dynastie des Turcomans de la race du Mouton noir, qui a régné 63 ans en Asie. Elle comprend quatre Sultans, qui ont régné dans l'ordre qui suit.

1. *Cara Joseph* ou *Yusuf*, fils de Cara Mohammed a régné quatre ans.

2. *Escander*, fils de Cara Joséph, a régné 16 ans.

3. *Géhan Schah*, fils de Cara Joseph & frére d'Escander, a régné 31 ans.

4. *Hassan Ali*, fils de Géhan Schah, régna onze ans. Il fut défait & tué par *Hassan Beg*, ou *Usuncassan*, Fondateur de la Dynastie du Mouton Blanc, l'an de l'Hégire 873, de Jésus-Christ 1458. Ainsi finit la Dynastie du Mouton Noir qui avoit commencé l'an 810. * *Nighiaristan*. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CARA KHAN, fils de *Mogul* Khan, second Roi de la Dynastie des Moguls ou Mogols, qu'on nomme aujourd'hui d'un nom général Tartares, quoi que ceux-ci soient une Nation distincte des Mogols dans leur origine. Il tenoit son siége royal à Caracom, ville située dans une grande plaine de sable noir, d'où elle a tiré son nom. Cette plaine est dans la partie de la Scythie la plus avancée vers l'orient, bordée par deux chaînes de montagnes opposées les unes aux autres, que l'on nomme Artak & Ghertak. Cara Khan eut un fils, qui, selon la Tradition des Mogols, fut trois jours entiers sans vouloir prendre le lait de sa Mére. La Princesse surprise de cet accident, fut encore plus troublée par les songes, qu'elle faisoit chaque nuit; car il lui sembloit, que son fils lui disoit, *Jusqu'à ce que vous ayez quitté l'Idolatrie, & embrassé le culte du vrai Dieu, je ne prendrai point de vôtre lait*. Sur ces avis, elle résolut de renoncer secrettement à son impiété, n'osant faire profession publique d'une nouvelle Religion, inconnue à tous ces peuples plongez alors dans l'infidelité. Après que la Mére eut fait cette profession secrette du Musulmanisme, c'est à dire, de la créance du vrai Dieu, l'enfant tetta. Parvenu à l'âge d'un an, il s'agit de lui donner un nom, car les Mogols, ne le donnant pas avant ce tems-là. Cara Khan ayant assemblé les Grands du Royaume en présence de la Reine, leur demanda, quel nom l'on donneroit à cet Enfant, qui se levant alors sur son berceau dit, au grand étonnement de tout le monde, *mon nom est Oguz*. Parvenu à l'âge de puberté, le Roi son Pére lui donne pour femme la fille de *Gaz* Khan son propre frére, qui, quoique très-belle, ne put gagner les bonnes graces de son mari, parce qu'elle étoit Idolatre. Le Roi s'en appercevant, résolut de lui en donner une seconde, fille de son autre frére nommé *Azer* Khan, qu'Oguz ne traita pas mieux pour la même raison. Enfin, son Pére voulant lui en donner une troisiéme, fille de son frére *Orkhan*, il arriva qu'Oguz étant à la chasse, la rencontra sur le bord d'une riviere, & lui dit, *si vous voulez croire en un seul Dieu tout-puissant, & Créateur du Ciel & de la Terre, & abandonner le culte de vos idoles, je vous prendrai pour ma femme, & je vous aimerai plus que mon ame*. La Princesse ayant consenti aux désirs d'Oguz, ils vécurent ensemble dans une très-grande union. Dans un festin, où ce Prince n'étoit point, & où ses deux premiéres femmes furent conviées; Cara Khan leur demanda, pourquoi son fils leur témoignoit tant d'aversion, & n'aimoit que sa derniére femme. Ces Princesses animées par la jalousie & qui avoient conjuré entre elles la perte d'Oguz, dirent au Roi, que ce Prince les avoit voulu attirer à la nouvelle Religion qu'il professoit; mais qu'elles n'avoient pas voulu y consentir, préferant la Religion du Roi à celle du Prince, & que leur rivale avoit entiérement acquiescé à sa volonté. Cara Khan instruit de cette nouvelle, résolut d'aller à main armée punir son fils de sa témérité. Mais Oguz, averti par sa troisiéme femme, ne se laissa pas surprendre. Il vint bien accompagné au devant de son Pére. Il se donna un terrible combat entre le Pére & le fils, dans lequel Cara Khan étant tombé mort, Oguz fut reconnu pour son héritier & pour Empereur de tous les Mogols. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA ILUG OCHMAN, fils de *Carlubeg*, troisiéme Prince des Turcomans de la Dynastie du Mouton blanc. Il s'attacha au service de Tamerlan, & l'accompagna dans son expedition de Natolie, en sorte qu'après que ce Prince eut défait Bajazet, il fut amplement recompensé de ses services; car Tamerlan lui donna les villes de Sivas en Natolie, d'Arzengian en Arménie, d'Edesse & de Mardin en Mésopotamie. Cara Ilug devenu puissant par les bienfaits de ce Prince, fit la guerre aux Princes de sa Nation, qui portoient l'étendard du Mouton noir; mais il fut enfin défait, & tué par Escander fils de Cara Joseph, Prince de la même Dynastie; l'an de l'Hégire 809, de Jésus-Christ 1406. Il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, laissant pour successeur *Hamzah Beg* son fils. Il fut ayeul de celui que nous connoissons sous le nom d'*Usuncassan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA JOSEPH ou ISSUF, fut fils de Cara *Mohammed*, premier Prince de la famille ou Dynastie des Turcomans du Mouton noir. Son pére n'avoit proprement été que Capitaine de la milice de cette nation, qui obéissoit aux ordres du Sultan Ahmed Ben Avis. Il commença son régne par une insigne perfidie; car il enleva la ville de Bagdet au Sultan Avis, qui étoit le protecteur & le bienfaicteur de sa Maison; mais il ne jouit pas long-tems du fruit de sa trahison, & Tamerlan le fit chasser de Bagdet, qu'il rendit au Sultan Ahmed. Cara Joseph se voyant dépouillé, se retira en Egypte & Ahmed ayant été chassé une seconde fois de Bagdet par Miranschah fils de Tamerlan, fut aussi obligé de se refugier dans le même pays. Farage, qui regnoit alors, les fit tous deux prisonniers pour complaire à Tamerlan, lequel étant mort l'an 807 de l'Hegire, & de Jésus-Christ 1404, il les mit tous deux en liberté, & les traita fort bien. Ces deux Princes étoient convenus pendant leur prison, que s'ils rentroient dans leurs Etats, il y vivroient en bonne intelligence, mais dès que Cara Joseph se fut sauvé d'Egypte, il passa en Chaldée, de là en Mésopotamie, où s'étant mis à la tête des Turcomans, qu'il avoit ramassez en chemin, il résolut de pousser fortune aussi loin qu'elle pourroit aller aux dépens de sa parole & de son repos. Il attaque les enfans de Tamerlan dans l'Adherbigian, où il prit la ville de Tauris après avoir défait & tué dans une bataille Abubecre fils de Miranschah, près de la ville de Nakschivan, & puis Miranschah lui même fils de Tamerlan l'an 810 de l'hégire; mais ayant quitté cette ville, pour faire la guerre en Gurgistan, le Sultan Ahmed s'en empara: ce qui fut cause d'une nouvelle guerre entre eux dans laquelle ce Sultan périt, l'an de l'hégire 813. Par cette mort Cara Joseph monta à un haut degré de puissance, car il possédoit la Chaldée, la Mésopotamie, la Médie, une grande partie de l'Arménie & de la Géorgie. Il menaçoit déja la Syrie & la Natolie, lorsque Scharok quatriéme & dernier fils de Tamerlan, après avoir pacifié les provinces les plus orientales de son empire, résolut enfin l'an 822 de l'hegire, de Jésus-Christ 1419, de tirer vengeance de la mort de Miranschah son frére, qu'il méditoit depuis douze ans. Ce Prince étoit déja arrivé dans la Medie ou l'Adherbigian, avec une armée formidable, pour combattre Cara Joséph. Celui-ci sans rien craindre, marcha aussi de son côté avec une puissante armée, composée de troupes accoutumées depuis long-tems à vaincre, & l'on étoit sur le point de voir une sanglante bataille, quand Cara Joseph mourut de mort naturelle dans son camp d'Aougian près de Tauris. Son armée se dissipa en peu de tems, n'y ayant ni enfans, ni parens de Cara Joseph dans le camp pour la retenir. Il y en eut même une partie qui se jetta sur les tentes de ce Prince, & les pilla. On lui coupa les oreilles, pour en avoir les pendans, & son corps demeura long-tems sans sépulture, mais quelques uns de ses amis le portérent à Argis, où il fut enterré. Cette mort arriva l'an 823 de l'hegire, & de Jésus-Christ 1420, la quatorziéme année de son régne. Ce Prince eut six enfans, *Pir Buda Khan* mort avant son pere; *Emir Escander*, qui lui succéda, *Mirza Géhan Schah*, qui succéda à Escander, *Schah Mohammed*, qui eut le gouvernement de Perse; *Emir Absal*, qui mourut avant son pére; & *Abusaid*, qui fut tué par son frére Escander. * *Khondemir*.

CARA MUSTAPHA, Grand Visir. Le Grand Visir Coprogli son oncle, le fit parmi les Ichoglans ou jeunes gens du Serrail. Il se fit aimer des Eunuques, & en moins de dix ans il fut mis au nombre des Officiers de la Chambre du Thresor. Un jour la Sultane-Mere Validé y étant allée avec l'Empereur Mahomet IV, fut charmée de l'air & de la bonne mine du jeune Mustapha, & lui fit d'abord présent d'une très-belle émeraude que le Sultan lui avoit donnée: depuis, cette Sultane en devint amoureuse, & le fit entrer souvent dans sa chambre. Ce fut par les soins de cette Princesse, qu'il eut les plus belles charges de l'Empire, & qu'il parvint à celle de Grand Visir. Elle les fit donner d'abord la charge de premier Ecuyer du Grand Seigneur. Quelque tems après il tua le Rebelle Assen, Bacha d'Asie, par l'ordre de sa Hautesse: ce qui lui aquit entiérement l'estime de son Prince, qui le recompensa de la charge de Bacha ou Général de la mer. Il fut ensuite Caimacan, qui est la seconde dignité de l'Empire; & enfin Grand Visir: après quoi le Grand Seigneur lui donna sa fille en mariage. Il auroit eu plus de bonheur pendant son ministére, s'il eût eu moins d'attachement aux intrigues du Serrail. La Princesse Basch Lari, veuve du malheureux Assan, & sœur de l'Empereur Mahomet, fut cause de sa perte. Il en devint si éperduement amoureux, qu'il mit tout en œuvre pour la posséder, mais inutilement; car la Sultane Validé, indignée du mépris de Mustapha, qu'elle avoit seule élevé, fit avorter tous les desseins de ce Ministre. Mustapha, pour se venger, fit ôter à la Sultane Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à l'indignation de cette Princesse; elle chercha tous les moyens de le perdre; elle appuya auprès du Grand Seigneur les plaintes que les Grands de la Porte firent de sa tyrannie; elle blâma sa mauvaise conduite dans la guerre de Hongrie; elle condamna sa lâcheté au siege de Vienne, qu'il leva honteusement en 1683, après y avoir fait périr les meilleurs troupes de l'Empire Ottoman; & se servit enfin de la perte de Gran, pour animer les Janissaires, à la revolte, & pour obliger par ce moyen le Grand Seigneur à le sacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y consentir, parce que la personne du Grand Visir lui étoit extrémement chére; mais s'y voyant contraint, après l'avoir fait condamner par le Muphti ou Chef de la Loi, il lui envoya son arrêt de mort par deux Agas des Janissaires, qui l'étranglerent à Belgrade le 25 decembre 1683. On porta sa tête en diligence à Andrinople, où elle fut un spectacle fort agréable au peuple. La seule Princesse Basch-Lari donna des pleurs à sa mort; & ne pouvant souffrir que la tête d'un homme qui l'avoit aimée, servit de spectacle au peuple, elle la fit enlever secrettement du lieu où elle étoit exposée. *Voyez* l'Histoire de sa Vie.

CARA MEHEMET. *Voyez* KARA MEHEMET.

CARABI, petite riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazare, entre la riviére de Bélice & celle de Calatabellote, & se décharge dans la mer à une lieue de Xerca. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Atys* ou *Acithius*, que d'autres croyent être la riviére de Bergi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARABIN, Chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces Cavaliers qui faisoient autrefois des compagnies separées, & quelquefois des Régimens servoient à la garde des Officiers Generaux, à se saisir des passages, à charger les premiéres troupes que l'ennemi faisoit avancer, & à les harceler dans leurs postes. Souvent aussi ils ne faisoient que lâcher leur coup, & aussi-tôt se retiroient. Lorsqu'on donnoit quelque bataille, ils combattoient sur les ailes de la premiere ligne, sur le front des Dragons & des Cuirasses. Il n'y a plus aujourd'hui de Carabins en France, si ce n'est dans les compagnies de Chevaux-legers, où il y en a seulement deux, qui sont des Cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui suivent les Brigadiers de la compagnie. Gaia dans son Traité des armes, croit que le mot de Carabin vient du mot Espagnol *Cara* & du mot Latin *binus*, qui signifie double, comme qui diroit gens à deux visages, à cause de leur maniére de combattre, tantôt en fuyant, tantôt en faisant volte-face. Ces Carabins servoient du tems de Henri IV & de Louis XIII, & portoient une cuirasse échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en joue, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabasset ou casque en tête, une longue épée & une carabine à l'arçon de la selle.

CARACALLA (Marc-Aurele Antonin) Empereur, succéda à son pére *Septimius Sevére*, au mois de février 211. Il étoit né à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le quatriéme avril 188 de l'Ere commune, lorsque son pére gouvernoit cette province, & il y fut proclamé Empereur près de Vimi. Il avoit sucé en sa jeunesse le lait du Christianisme, ayant eu pour un de ses Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion Chrétienne, en sorte qu'il donnoit des signes d'un naturel extrémement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde; mais son pére ayant ôté d'auprès de sa personne ceux qui lui inspiroient le goût de la véritable piété, il étouffa les bonnes semences qu'il avoit reçues, & en fit un monstre, pensant en faire un grand Prince; car il voulut usurper la souveraine puissance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer son pére, lorsqu'il marchoit un jour derriere lui pour monter à cheval; & il l'eût fait, si ceux qui étoient à l'entour, faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. L'horreur d'une action si noire causa à Sévère une si profonde tristesse, qu'il en mourut environ un an après. A son retour à Rome, il fit mourir les Médecins, parce qu'ils n'avoient pas abbrégé la vie de son pére, qu'il avoit voulu faire mourir. Il tua son frére *Géta* entre les bras de sa mére, pour n'avoir point de compagnon sur le thrône, fit mourir le grand Jurisconsulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre son parricide, & fit même périr tous les serviteurs de son pére & de son frére; de sorte que les Historiens de ce tems-là comptent jusques à 20000 personnes massacrées. Quelques Historiens ont dit qu'il osa même épouser Julie veuve de son pére; mais le silence de Dion Cassius, qui vivoit en ce tems-là, & qui n'en dit rien, non plus qu'Hérodien, doit faire croire que ce n'est qu'une fable. Caracalla étant passé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du sang de ses Habitans, & ne consulta plus que les Magiciens, & les Astrologues, bien qu'il se piquât d'imiter Alexandre le Grand. Tant de cruautez avancérent sa mort. Quelques Officiers conspirérent contre lui; & comme il alloit d'Edesse à Carres de Mésopotamie, un de ses Centurions nommé Martial l'assassina, par ordre de Macrin Prefet du Prétoire qui lui succéda. Il fit le coup dans le tems que Caracalla étoit descendu de cheval, pour aller à quelque nécessité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ses Gardes. Ce fut une juste punition de ses crimes; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes étrangers. Abgare Roi d'Edesse, l'étoit venu voir comme un Allié de l'Empire; & Caracalla s'aisûra de sa personne, & se rendit maître de ses Etats. Il en usa de même à l'égard du Roi d'Arménie & de ses enfans, & d'Artaban Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même sorte, après les avoir trompez lâchement par une longue suite de fourberies & d'artifices. Son emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit raporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre sa personne. Le regne de Caracalla fut de six ans, deux mois & quatre jours,

depuis

depuis le quatriéme février de l'an 211, jusqu'au huitiéme avril de l'an 217. Lorsqu'il fut tué, il étoit âgé de 29 ans & quatre jours, selon Dion; d'autres disent de quarante-trois. Le nom de Caracalla lui fut donné à cause d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il voulut que le peuple se servît. Il se fit aussi donner le nom de Germanique, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient revoltez, & voulut qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique. Cela fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Getique: ce qui étoit une équivoque dans laquelle Pertinax faisoit malignement allusion à la mort de Géta, quoiqu'elle pût avoir rapport au nom des Goths, qui étoient aussi nommez Gétes. Cette raillerie lui coûta la vie. Macrin succéda à Caracalla. On a des médailles de ce Prince, qui nous le répresentent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des sourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on observe dans la medaille, lui font le visage d'un homme pensif, dissimulé & méchant. Aussi fut-il un des plus cruels hommes du monde. Avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, insolent, fourbe, haï de la milice & de ses domestiques mêmes. Il étoit fort petit, buvoit & mangeoit beaucoup; son tempérament mal sain lui causoit plusieurs incommoditez qu'il avoit soin de cacher; il n'avoit presque point de cheveux. Ce qui est surprenant, c'est qu'un si méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le titre de DIVUS, & par la consécration que nous voyons dans sa médaille. Peut-être que Macrin qui lui succéda, & qui étoit l'auteur de sa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, se laver du soupçon de ce meurtre; peut-être aussi que c'étoit un siécle d'asservissement, & des plus basses flateries que le peuple esclave donnoit aux plus mauvais Princes. *Spartien. Aurélius Victor. Dion. Hérodien. Eusébe. *Voyez sur tout l'Histoire des Empereurs* par M. Tillemont.

* CARACAS, grand païs de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. On dit qu'il renferme les Gouvernemens de Paria & de Vénézuéla. *Maty, *Dict. Géogr.*

* CARACAS, ville de l'Amérique méridionale dans la province de Vénézuéla. Elle est au midi de la Mer du Nord dont elle n'est pas fort éloignée. M. Delisle dans sa *Carte du Pérou, du Bresil & du Païs des Amazones*, lui donne aussi le nom *de Saint Jaques de Léon*.

CARACATAY. *Voyez* KARAKATHAY.

CARACCIO. *Voyez* CARACHE.

CARACCIOL. *Voyez* CARACCIOLI.

CARACCIOLI, Maison des plus illustres, des plus anciennes, & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Gréce, & établie à Naples, dès le neuviéme ou dixiéme siécle. Elle a été depuis divisée en deux branches; l'une nommée de *Rossi*, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueulles, au chef d'azur; l'autre nommée *del Leone*, dont les armes sont d'or, au lion d'azur; & chaque branche a produit un nombre considérable de rameaux.

De la premiére dit *de Rossi* ont été 1. les Comtes de Gérace & de Terranova, d'où étoient *Bérardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrad* Caraccioli. *Thomas* Caraccioli, Comte de Gérace, &c. fut dépouillé de ses biens en 1457, sous le Roi Alphonse pour crime de léze-majesté. 2. Les Comtes de Nicastro, Princes de Forino, Ducs de Belcastro, dont a été OTTIN Caraccioli, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caraccioli. Il fut Grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, sous la Reine Jeanne, puis sous le Roi René d'Anjou, dont il suivit le parti contre le Roi Alphonse. Cette branche subsiste encore dans la personne d'OCTAVE Caraccioli, Prince de Forino, dont le frere *Eloy* Caraccioli, qui avoit été Théatin, mourut Archevêque de Cosence en 1700, & dans celle de *Fabio* Caraccioli, premier Duc de Belcastro. 3. Les Marquis de Misuraca, Seigneurs de Bonderano, qui subsistent dans la personne d'Ascanio Caraccioli, Seigneur de Bonderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuso, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de San-Vito, dont sont issus NICOLAS-ANTOINE Caraccioli, Marquis de Torrecuso, Prince de Campanna, Duc de S. George, Grand d'Espagne, dont le pére mourut en 1695; *Luce* Caraccioli, Duc de San-Vito; & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari, dont le pére mourut en 1689. 5. Les Barons de Salvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Réco, dont étoit le Cardinal *Marin* Caraccioli, & *Ciarletta* Caraccioli, Auteur d'un Traité Moral *de Felicitate humana*, imprimé en 1574. cette branche est éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Boiano, & de Montenegro; Marquis de Sant-Ermo & de Brienza, dont étoient *Muzio* Caraccioli, Archevêque de Tarente en 1637, & *Domitius* Caraccioli son frére, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défense de Bosle-Duc en 1629. Cette branche subsiste dans la personne de MARIN FRANÇOIS Caraccioli, Prince d'Avellino & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, qui, d'*Antoinette* de Spinola fille de *Paul*, Marquis de Balbazés, a eu *François-Marin* Caraccioli, Duc d'Atripalda né en 1688; dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *Françoise* Caraccioli sa cousine, sœur de *Marin-François*, Prince d'Avellino, a *Marin* Caraccioli, Duc de Lavello, & plusieurs autres enfans, aussi bien que des fréres: & dans celle de JOSEPH Caraccioli, Duc de Monténégro, Prince d'Athéne, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Thérese* de Pinto & Mendoza.

De la seconde branche de la Maison de Caraccioli, dite *del Leone*, ou *de' Pisquizi*, sont sortis 1. les Comtes de Pisciotta & de Parette, dont étoit *François* Caraccioli, Chanoine de Rouen, & Chancelier de l'Université de Paris, dans le XIV siécle. Cette branche est finie. 2. Les Seigneurs d'Orta, Comtes de Nicastro, Ducs de Feroletto, Marquis de Gioiosa, Ducs de Rocca, de Rainola, d'Atella, & de Girifalco, dont il ne reste plus que *François* Caraccioli Duc d'Atella. Marquis de Gioiosa, pere de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Jérôme* Duc de Sottro, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caraccioli Abbé. 3. Les Ducs de Caggiano, depuis de Martina, Marquis de Marchia-Godena; & de Castellanéta, dont étoit *François*, Duc de Martina, qui souffrit beaucoup de la part des Revoltez dans le milieu du XVII siécle: il fut pere d'*Inigo* Caraccioli, qui d'Inquisiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Aversa en 1697, & Cardinal le 16 decembre 1715; de *Jean-Baptiste*, qui sert dans les troupes de l'Empereur, & de *Petraco* Caraccioli, Duc de Martina, pére de *François* Caraccioli, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699, à *Eléonore* Cajetan, fille du Duc de Sermoneta, Prince de Caserte. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Bioeta, finis en la personne de *Bernabon*, Duc de Sicignano, mort sans posterité. 5. Les Marquis de Bucchianico, Princes de S. Buono; & de Villa-Santa, Ducs de Celenza & de Castel-Sangro, dont étoit FERDINAND Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, tué à la défense de Nole, du tems de la révolution de Naples, dans le milieu du XVII siécle: il fut pére de MARIN Caraccioli, Prince de San-Buono, Duc de Castel-Sangro, &c. Grand d'Espagne & Ambassadeur du Roi son Maître à Rome, qui mourut en 1694, laissant CARMIN-NICOLAS Caraccioli, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Espagne, pere de plusieurs enfans, dont l'aîné MARIN Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, est né en 1696. De cette même branche étoit *Jean* Caraccioli, Duc de Celenza, mort en 1700, ne laissant qu'une fille, & il reste encore *Ferdinand* Caraccioli, Prince de Villa-Santa, Duc de Gessi, qui a des enfans. Son frére *Nicolas* Caraccioli, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capoue en 1701, & nommé Cardinal le 16 decembre 1715. 6. Les Princes de Marsico Vetere, Ducs de Girifalco & de Montesardo, Marquis de Barisciano: de cette branche étoit *Antoine* Caraccioli, Marquis de Saint-Sébastien, qui signala sa fidélité pour son Roi dans les troubles de 1647. Les Ducs de Girifalco sont éteints par la mort de *Fabrice* Caraccioli, qui ne laissa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioiosa. Les Princes de Marsico Vetere subsistent dans la personne de *Sanseverin* Caraccioli, pére de *Jean-Baptiste*, Prince de Marsico Vetere; & les Ducs de Montesardo dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Montesardo, neveu de *Jules-César* Caraccioli, Marquis de Barisciano, Régent de la Vicairie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfi, Marquis de Grottola, dont étoit *Jean*, Maréchal de France, ne subsistent plus que dans la personne de *Jean-Baptiste*, Marquis de Grottola, qui a un frére *Nicolas* Caraccioli, lequel a pris l'état ecclésiastique. 8. Les Comtes de S. Angelo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au siége de Calvi en 1460, & *Sidonie* Caraccioli, femme d'*Alphonse* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle se signala en 1528, à la défense de son château de Laino, contre l'armée Françoise: cette branche est finie, *Catherine* Caraccioli, ayant porté le Comté de Sant-Angelo dans la Maison de Pignatelli, par son mariage avec *Hector*, Duc de Monteleon: mais il reste encore des cadets surnommez *du Soleil*, à cause de la devise que prit un de leurs ayeuls, Grand Sénéchal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Castel-Guidone, Ducs de Miranda, Seigneurs de Villa-Maina, dont sont issus *Dominique* Caraccioli, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules César*, Duc de Miranda: les Marquis de Castel-Guidone sont éteints. 10. Les Marquis de Casa d'Albero, de Volturara, de Cervinara, & de Sant-Eramo Princes de Terranova, subsistent dans la personne de *Thomas*, Marquis de Casa-d'Albero, Prince de Terranova, époux d'*Aurelia* Caraccioli, fille de *Fabio*, Duc de Belcastro, & dans celle de *Jean-Baptiste* Caraccioli, Marquis de S. Eramo, de la Volturara & de Cervinara, pére de *Marin*, Marquis de S. Eramo, mariée à la fille de *Joseph* d'Arragon Prince de Castano.

Cette grande Maison divisée en seize branches, a produit sept Cardinaux, un Patriarche, dix-sept Archevéques, vingt-quatre Evêques, & nombre considérable de Grands Officiers du Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toison d'Or, & cinq Grands d'Espagne. On compte dans cette famille douze Principautez, vingt-sept Duchez, vingt-six Marquisats, & une fois autant de Comtez: nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui se sont le plus distinguez. *Voyez* Imhoff, *Noctua Italia*.

CARACCIOLI (Ricard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gérace, dans le XIV siécle, étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI le fit Grand-Maître environ l'an 1383. pour l'opposer à Jean-Ferdinand de Heredia, qui avoit reconnu à Avignon Clement VI, pour legitime Pontife; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli, qui mourut avant celui qu'on avoit élu canoniquement en 1376. *Bosio & Baudouin, *Histoire de Malthe*.

CARACCIOLI (Jean) fut un des plus grands Seigneurs de la branche de sa famille. Il se mêla de la plume au commencement de sa jeunesse. La pauvreté lui fit prendre ce parti, quoiqu'il fût bien Gentilhomme. Il eut le bonheur de plaire à *Jeanne*, Reine de Naples, seconde du nom. Ce fut pour lui le chemin de la fortune. On n'en demeuroit pas avec cette Reine aux beaux sentimens de l'amitié. On passoit à la jouïssance, & on obtenoit ensuite les grands emplois, selon qu'on savoit la servir & se bien faire valoir. La maniere dont on dit que cette Princesse lui fit les premieres avances est singuliére. *Il craignoit fort les souris*, c'est *Brantome* qui parle. *Un jour qu'il jouoit aux échets dans la garderobe de la Reine, elle même lui fit mettre une souris devant lui, & lui, de peur, courant çà & là, & heurtant, & puis l'un, & puis l'autre, s'enfuit à la porte de la Chambre de la Reine, & vingt choir sur elle, & ainsi la Reine lui decouvrit son amour, & eurent tôt fait leurs affaires ensemble, & après ne demeura guéres, qu'elle ne l'eût fait son Grand Sénéchal.* Caraccioli eut enfin la destinée, qui est si commune à de semblables Favoris. Il s'intrigua trop, & se rendit odieux à la Duchesse de Sesse, qui avoit beaucoup de crédit auprès de la Reine. Quelques-uns disent qu'il fut assez insolent, pour dire de grosses injuries à cette Princesse, & même pour lui donner un soufflet, lorsqu'il ne put obtenir d'elle la Principauté de Salerne. On avoit lieu de le soupçonner de plusieurs mauvaises pratiques, contre les intérêts de l'Etat; car ce fut lui qui inspira à *Alphonse*, Roi d'Arragon le dessein de revenir à Naples, d'où il ne s'étoit retiré, que parce qu'il n'avoit pu enlever la Reine *Jeanne* sa mére d'adoption. On peut juger combien cette Reine haïssoit depuis ce tems-là le parti de ce fils ingrat. Ce fut pourtant à ce parti que Caraccioli entreprit de procurer la supériorité dans le Royaume de Naples. On connut ses inclinations, &, pour les rendre inutiles, on fit semblant de se confier en lui: on l'attira, sous cette feinte auprès de la Reine, qui le fit tuer au mois d'août 1342, par le conseil de sa Favorite. Au commencement de la rupture entre Alphonse d'Arragon & la Reine Jeanne, Caraccioli, qu'on envoya visiter ce Prince, qui feignoit de se porter mal, fut arrêté prisonnier. Il fut mis en liberté quelque tems après. **Consultez* Pasquier *au ch. 16. du 6. l. des Recherches de la France*. Brantôme, *Vie des Dames Illustres*. Mariana, *l.* 25. *&c.* Bayle, *Diction. Critique*.

CARACCIOLI (Marin) Cardinal, étoit fils de *Domitius* Caraccioli, Seigneur de Ruvo. Dès son plus jeune âge il fut envoyé à Milan, & ayant achevé ses études, il entra chez le Cardinal Ascagne Sforce. Le Duc l'envoya au Concile de Latran en 1515, où il parut sous le nom du Protonotaire Caraccioli; mais les François, s'étant rendus en même tems les maîtres de Milan, il se vit contraint de chercher un nouveau Patron. Il le trouva dans la personne du Pape Léon X, qui l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grands affaires, l'attira à son service, & l'envoya Ambassadeur à Venise. Il s'y acquitta très bien de cet emploi, & l'Empereur en témoigna hautement sa satisfaction. Non seulement il lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna en 1535; mais il lui confirma encore le don du Comté de Galera & de quelques autres Terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile: c'est ce même Evêché qu'il donna depuis à Louis Caraccioli son neveu, fils de son frére Jean-Baptiste, qui porta le titre de Comte de Galera. Quelques tems après sa promotion, le Pape l'envoya Légat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le Gouvernement du Milanois. Il en vint prendre possession; mais il n'y vécut pas longtems; car il mourut le 28 janvier 1538, qui étoit le 69 de son âge. *Guichardin. *Hist. l.* 15. 16. & 17. Paul Jove, *Hist.* Ughel. Victorel. Sansovin.

CARACCIOLI (Jean) Prince de Melphes, Duc de Vénouse, d'Ascoli & de Sora, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & Maréchal de France, étoit de Naples, fils de JEAN Caraccioli, Prince de Melphes. Il s'attacha au parti de France sous le régne de Charles VIII, il y demeura sous celui du Roi Louis XII, & il se trouva même à la célebre bataille de Ravenne en 1512; mais depuis, les changemens arrivez dans le Royaume de Naples, lui ayant fait prendre de nouvelles mesures, il se déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*. Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & sa famille à Melphes en 1528. Dans cet état, se voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refusa le secours dont il avoit besoin pour sa rançon, il eut recours à la générosité du Roi François I. lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de son Ordre. Quelque tems après il le choisit pour être Lieutenant Général de ses armées; & en considération de ses services & de la perte de ses Terres en Italie, il lui en donna plusieurs en France, comme Rémorantin, Nogent, & Brie-Comte-Robert. Jean Caraccioli servit très bien contre l'Empereur en Provence, l'an 1536. L'année suivante il se trouva à la prise du château d'Hesdin, & continua dans la suite à se faire admirer par sa bravoure & par sa fidelité. Les ennemis tâcherent de le corrompre, mais ce fut inutilement. En 1543, il secourut Luxembourg & Landreci; en 1544 le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau; & en 1545, il le nomma

pour

pour être son Lieutenant Général dans le Piémont, où il demeura jusqu'en 1550. Il mourut à Suze la même année, lorsqu'il retournoit en France, après avoir rétabli la discipline militaire dans les troupes qui servoient en Italie. Il étoit alors âgé d'environ 70 ans. D'*Eleonore* de Saint-Séverin, fille du Prince de Salerne, son épouse, il eut 1. *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cérizoles l'an 1544; 2. *Jules*; 3. JEAN-ANTOINE, qui suit; & 4. 5. 6. trois filles. * Du Bellay, *Memoires*. Paul Jove, *Hist.* De Thou, *l.* 6. Godefroy. Le P. Anselme.

CARACCIOLI (Jean-Antoine) fils du précedent, natif de Melphes, cultiva les Sciences avec succès, & fut destiné par son pére à l'état ecclésiastique. Il fut Chanoine Régulier de S. Victor à Paris, & il en fut aussi le dernier Abbé Régulier. Le Roi l'y nomma en 1543, & en même tems lui accorda des lettres d'œconomat, en vertu desquelles il en fit saisir tous les revenus. Antoine se seroit fait honneur par le livre qu'il publia, intitulé, *Miroir de la Vraye Religion*, & par ses prédications, si en même tems il n'eût pas usurpé sur ses Chanoines une autorité que ne lui appartenoit pas. Ils se défendirent si vivement, qu'on crut enfin devoir leur accorder une partie de leurs demandes; & Antoine en fut si mécontent, qu'il permuta son Abbaïe avec l'Evêché de Troyes, que Louis de Lorraine lui résigna. Il fut sacré l'an 1551. Le penchant secret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1563. Conduit par les conseils de Vermilli, qui avoit passé par Troyes, en revenant du Colloque de Poissy, il se fit élire Ministre par ses Diocésains, & il leur prêcha ensuite le Calvinisme, après leur avoir donné, en se mariant, une preuve de son attachement à leur parti. L'indignation qu'on eut de cet attentat à la Cour, le fit chasser de son Evêché, & le contraignit de se retirer à Château-neuf sur Loire, l'une des Terres que le Roi François I avoit données à son pére. Caraccioli y mourut en 1569. Outre le livre dont il a été parlé cy dessus, on a encore de lui une Lettre à l'Evêque de Bitonte pour la justification du Comte de Montgomery qui ayant malgré lui été obligé de joûter avec le Roi Henri II, avoit eu le malheur de blesser ce Prince à mort, autre lettre qui commence par ces mots, *Antoine, Evêque & Ministre du saint Evangile, à l'Eglise de Dieu qui est à Troyes, & aux Fideles en Jésus-Christ*. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist l.* 28. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Camusat, *Antiq. Tricassin*.

CARACCIOLI (Galéas) Marquis de Vico, étoit fils de Nicolas Antoine Caraccioli qui acquit beaucoup de gloire pendant les guerres d'Italie sous le Prince d'Orange, & fut fort estimé à la Cour de Charles-*Quint* & à celle de Philippe II. Sa mére étoit sœur de Pierre Caraffe, lequel étant parvenu au Pontificat se fit appeller Paul IV. Il épousa *Victoire*, fille du Duc de Nocére, de laquelle il eut une famille nombreuse. Or Pierre Martyr Vermil étant allé à Naples, & ayant communiqué en secret à ses amis la Doctrine qui étoit répandue en Suisse & en Allemagne, il inspira ses sentimens à Jean Valdés Espagnol, à Jean-François Carent parent de Galéas, & à Galéas lui-même, que l'amour de la pieté unissoit à Flaminio, qui vivoit familierement avec Victoire Colonne, veuve du Marquis de Pescaire. Il est vrai que Flaminio n'embrassoit pas la Doctrine des Protestans en tous ses points. Mais il croyoit que l'on devoit corriger beaucoup de choses en l'article de la justification, & retrancher divers abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise. Enfin, après que Galéas eut été gagné par Valdés & par Martyr, & qu'étant allé en Allemagne faire les fonctions de sa charge auprès de l'Empereur, il eut été confirmé dans ses sentimens par Martyr, qui avoit quitté son pays, & qui demeuroit alors à Strasbourg, il se retira à Genéve, abandonnant son pére, sa femme, & ses enfans. Et puis étant retourné en Italie, ni le respect qu'il avoit pour son pere, ni l'amour de sa femme, ni les caresses & les larmes de ses enfans ne purent jamais lui faire changer de dessein. De sorte qu'ayant entiérement renoncé à sa patrie, il établit son séjour à Genéve, & presupposant que sa femme, qui ne l'avoit pas voulu suivre, avoit la premiere fait divorce avec lui, après avoir consulté les Pasteurs, il y épousa une veuve, nommée *Anne* Frémejere, de la ville de Rouen, âgée de quarante ans, laquelle avoit été obligée de quitter son pays pour éviter les supplices qu'on faisoit endurer à ceux de la Religion. Il vécut avec cette femme dans une étroite union. Et comme il avoit été dépouillé de tous ses biens, il passa le reste de ses jours dans une extrême pauvreté. Il mourut enfin en 1586, âgé de soixante-huit ans, ayant par ce nouvel exemple de divorce, attiré sur les Protestans le blâme de beaucoup de personnes, qui ne pouvoient souffrir qu'un mari, du vivant de sa femme, en epousât une seconde. A ce récit, tiré de l'Histoire de M. de Thou, M. Teissier ajoûte 1. que Paul IV. fit tout au monde pour engager Galéas à demeurer dans une ville de l'Etat de Venise, où il pourroit être en liberté de conscience; mais qu'il prefera de vivre à l'étroit à Genève, où il fut fort consideré, & fait Ancien de l'Eglise Italienne. 2. Que l'on justifioit le divorce de Galéas par les paroles de S. Paul, I. *Cor. ch.* 7. *v.* 15. Enfin que Jean Valdès dont il a été parlé, donna dans le Socinianisme & que même il l'inspira à Bernard Ochin. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 398. de l'édit. de Hollande 1715. Gregorio Leti, *Ist. Genev.*

CARACCIOLI (Charles-André) Marquis de Torrecuso & Duc de S. George, né en 1583, étoit fils de Lazzaro Caraccioli, & petit-fils de GALE'AS. Ce fut en Afrique qu'il jetta les premiers fondemens de cette réputation qu'il s'est aquise dans le métier des armes. Il commanda depuis quelques troupes dans le Bresil, accompagna le Cardinal Infant dans les Pays Bas, & se trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. Il fut nommé General de l'Artillerie en Alsace, & jetta du secours l'an 1635, dans Valence en Lombardie: ce qui fit lever le siége de cette place, qui étoit assiégée par le Maréchal de Créquy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme. Dans la suite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne. Il sauva Fontarabie en 1638, reprit Salses l'année suivante, & eut son fils *Charles Marie*, Duc de Saint-George, tué au siége de Barcelone en 1641: perte sur laquelle le Roi d'Espagne lui écrivit de sa propre main. Après avoir eu depuis le commandement des armées d'Espagne dans le Roussillon, en Portugal & à Naples, il se retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & se vit obligé bientôt après de sortir de sa retraite, pour secourir Orbitello assiegé par les François. Il vint à bout de cette entreprise, & fit lever le siége de la place; mais en se retirant il fut attaqué d'une fiévre violante, dont il mourut le cinquiéme août 1646, aussi respecté par sa probité, que célébre par sa prudence & par sa valeur. * Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena degli Uom. Illustr.*

CARACCIOLI (Robert) né à Lecce dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des Fréres Mineurs, puis Evêque d'Aquila, fut en réputation d'excellent Predicateur en ce siecle. Il mourut l'an 1495, après en avoir fait la fonction pendant cinquante années. Il nous reste de lui divers Recueils imprimez à Venise & à Bâle, sur la fin du même siecle, un Traité de la formation de l'homme, & un Miroir de la Foi Chrétienne. La plupart de ses Oeuvres ont été imprimées à Venise en 1490, & à Lyon en 1503. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siecle*.

* CARACCIOLI (Innico) des Ducs de Martina, né le neuviéme juillet 1641, après avoir été Inquisiteur général à Malte, fut fait en 1690, Secretaire de la Congrégation des Evêques & Reguliers, & en 1697 Evêque d'Aversa. Le Pape Clement XI le créa Cardinal en 1715. Il mourut le sixiéme septembre 1730 dans sa 89 année. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

* CARACCIOLI (Nicolas) de la même Maison que le précédent, mais d'une autre branche, naquit le huitiéme novembre 1656. Il fut successivement Gouverneur de la ville & Marche d'Ancone, nommé Nonce à Florence le 14 avril 1700 & Archevêque de Thessalonique, mis dans la Congrégation du Bon Gouvernement en decembre 1701, fait Archevêque de Capoue, le 20 avril 1703, Vicerégent de Rome le 17 septembre 1712, & nommé le septiéme avril 1714, pour exercer par *interim* la charge de Vicaire de Rome. Le Pape Clement XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. Il mourut à Capoue le septiéme février 1728, dans sa 70 année. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

☞ Outre ceux dont nous avons parlé, BERNARDIN Caraccioli mourut Archevêque de Naples en 1262. NICOLAS MOSCHIN Caraccioli, Cardinal, s'est aquis beaucoup de reputation dans le XIV siécle. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, & fut Inquisiteur de la Foi dans le Royaume de Naples, ensuite Archevêque de Messine. Urbain VI le créa Cardinal en 1378, & il mourut à Rome en odeur de sainteté, le 29 juillet 1389. CONRAD Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicosie & Evêque de Malte, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII, en 1405, se trouva au Concile de Pise à l'élection d'Alexandre V, fut depuis Légat dans la Lombardie, & mourut à Boulogne le 15 février de l'an 1411. GALEAZZO Caraccioli fut Général de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roi de Naples. ANTOINE Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celle de Majordome. Dans le XVII siécle, INNICO Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airola, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1666, & mourut le 30 janvier 1685. CE'SAR-EUGE'NE Caraccioli publia un Ouvrage intitulé *Napoli sacra*. ANTOINE Caraccioli fit imprimer en 1645, un Traité sous le titre *de sacris Ecclesiæ monumentis*. METELLO Caraccioli, Jésuite, fut Auteur de trois volumes de Commentaires sur Isaïe, & de quelques autres Ouvrages. * Sansovin, *Famiglie Ital.* Ammirato, *Famiglie Napol.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Franc. de Petris, *Cron. della Famiglia Carac.* Imhoff, *Hist. Gen. Hisp. & Italiæ*.

† CARACCIOLI (Antoine) frére de Louis Comte de Nicastre, & fils de Jean, étant venu au service de Geléas Sforza Duc de Milan, établit sa famille à Plaisance en Lombardie. Ce Prince, dont il étoit Chambellan, à l'occasion du mariage de Blanche Sforza sa fille avec le Duc de Savoie, lui donna en 1474. l'investiture des Fiefs de Statto, Macerate, Pradovere &c. dans le Plaisantin, & cette famille tient aujourd'hui un rang considérable parmi les principales de ce Duché. On la reconnut aussi à Naples dans la persone de Ludovic Caraccioli, qui en 1625. y passa à cet effet, & fut remis à pleine vœue à la Noblesse du Seggio de Capoue. * Crécent. *Nobless. d'Italie narrat. XVI. chap. VI.* Scip. Ammirat *Fam. Nob. Napolit. f.* 102 & 118. Franc. de Petris *Hist. Fam. Carac. f.* 65 & *dans ses Consultations. Cons.* 2.

CARACENA, nom d'une famille noble d'Espagne. Ce nom vient d'un Gentilhomme qui ayant donné à souper à un Roi de Castille, en fut si libéralement récompensé, que les Courtisans envieux de son bonheur, dirent en se moquant, *es cara cena*. C'est un souper bien cher. Ce qui donna lieu à ce Roi, qu'Amelot de la Houssaye soupçonne être Henri IV, grand prodigue, d'appeller ce Gentilhomme *Caracena*, pour faire souvenir ses Descendans de la liberalité dont il avoit usé à son égard. Louis XI, Roi de France en usa à peu près de la même maniére à l'égard d'un Conseiller en Parlement, nommé *Guillaume* de Corbie, chez qu'il avoit soupé. Au sortir du repas, il le fit premier Président du Dauphiné. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 2.

* CARACE'NE (Louis de Bénavidès, de Carillo, & de Tolede, Marquis de) fameux Général Espagnol dans le XVII siécle. Il commença à servir sous le Cardinal Albornos, & sous le Marquis de Léganez dans la guerre contre la France, la Savoye & le Duché de Parme, & fut blessé dangereusement dans une bataille. En 1640, il fut fait Général de Cavalerie & la même année il reçut de très-dangereuses blessures, lorsque le Comte de Harcourt, Général François, fit lever le siége de Casal. Dans la suite il fut envoyé dans les Pays-Bas où il donna beaucoup d'occasion des preuves de sa valeur & de sa prudence. Le Roi Philippe IV en étant informé, lui donna le Gouvernement du Milanois. En 1652, après avoir pris Trino & Crescentino, il enleva aux François la ville de Casal, & la rendit au Duc de Mantoue. Après que le terme de son Gouvernement fut expiré, on l'envoya dans les Pays-Bas pour servir sous D. Juan d'Autriche. Enfin il fut employé contre le Portugal, & mourut en 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARACHE', c'est le nom d'une maladie extraordinaire, qui parut pour la premiére fois au Pérou en 1544 & 1545, sous le Viceroi *Blasco Nunnès Vela*. C'étoit une gale contagieuse qui attaquoit les animaux. Ce mal commençoit par les cuisses, & par le ventre, d'où il s'étendoit par tout le corps, & y faisoit une croute de deux ou trois doigts d'épais, principalement sous le ventre, qui en étoit attaqué plus cruellement que les autres parties. Il s'y faisoit des trous si profonds, qu'ils perçoient jusqu'à l'os, & étoient couverts de durillons, d'où sortoit une eau sanieuse & purulente, de sorte qu'en fort peu de jours, toutes les bêtes qui en étoient atteintes, devenoient si maigres, qu'elles en mouroient. Ce mal contagieux emporta les deux tiers du betail, grand & petit, dans le pays des *Pacas*, & des *Huanacas*. Cette contagion passa plus avant & s'attacha aux bêtes sauvages, principalement dans la contrée des *Huanacas* & des *Vicunnas*. Il est vrai qu'elles n'en furent pas attaquées si violemment que les autres, à cause que le climat où elles vivent est froid, & que le nombre n'en est pas aussi grand que des animaux privez. Les renards n'en furent pas exemts; ce venin les infecta si cruellement, qu'en l'an 1548, au tems que *Gonçalo Piçarro* entra dans *Cuzco* après la victoire de *Huarina*, il y en avoit plusieurs, qui se sentant attaquez de cette peste entroient de nuit dans la ville, où l'on en trouvoit de vifs & de morts étendus par terre dans les rues, ayant le corps percé en deux ou trois endroits, par la malignité de cette humeur venimeuse. Les Indiens, qui ont accoutumé de tirer des présages de tout, s'imaginérent que la maladie de ces renards présageoit la mort de *Gonçalo Piçarro*, qui arriva en effet quelque tems après.

On essaya dès le commencement divers remédes, pour arrêter ce fleau: aussi-tôt qu'une bête en étoit attaquée, on la tuoit ou on l'enterroit toute vive, comme le remarque le R. P. Acosta, *l.* 4. *ch.* 41. Cette précaution n'ayant point réussi, on s'imagina qu'un caustique composé de souffre, d'arsenic, & d'autres matières violentes, seroit propre à guérir ce mal. Mais bien loin que cela servit de quelque chose les bêtes en mouroient plutôt. On s'avisa ensuite de mettre sur la partie malade du sain-doux, tout bouillant, & cela ne servit encore qu'à aigrir le mal. Enfin après toutes ces expériences, on trouva à propos d'oindre la partie malade avec du sain-doux tiede, & de bien prendre garde que le mal n'allât pas plus avant que les cuisses, où il commençoit à se former; soit que ce remède fût bon, ou que la mauvaise influence, qui présidoit à ce mal, vint à s'adoucir, il s'appaisa si bien, qu'il n'a jamais été depuis si cruel qu'il le fut alors: de sorte qu'il y a bien de l'apparence qu'on ne fait tant de cas des pourceaux, dans ces lieux-là, qu'à cause du saint-doux qu'on en tire, qui est un antidote contre ce mal dangereux. Quoique cette contagion fût si universelle, les cerfs ni les daims, non plus que les autres bêtes semblables, n'en furent point atteints. Les Habitans de Cuzco prirent, en ce tems-là, *S. Antoine* pour leur Patron, afin d'être délivrez de cette peste par ses priéres, & ils celébrent encore aujourd'hui, tous les ans, une fête solemnelle en son honneur. * Garcilasso de la Véga, *Histoire des Incas, tome* 1. *ch.* 16.

CARACHE (Louis) naquit à Boulogne en 1555, & après avoir étudié le Titien, le Tintoret & Paul Véronése à Venise, André Del Sarto à Florence, & Jules Romain à Mantoue, il s'attacha sur tout à la maniére du Corrége. Il étoit rempli d'une grande idée sur son Art, & en possedoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut maître de ses cousins. Ce fut encore lui qui leur persuada d'etudier avec lui en commun,

mun, & de se communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur Art. Il y réüssit, au moins pour un tems, malgré l'opposition de leurs humeurs; & c'est à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naissance de leur Académie, & la réüssite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la suite, où en societé, ou en particulier. Lorsqu'ils se furent séparez, Louis Carache, suivant son genie naturellement doux, s'appliqua à peindre des sujets de devotion avec beaucoup de succès. Enfin aprés avoir été à Rome, & aprés y avoir travaillé avec son cousin Annibal, dans la galerie du Palais Farnese, il revint à Boulogne, où il soutint encore pendant plusieurs années la reputation qu'il s'étoit aquise. Il y mourut aprés ses cousins en l'année 1618, à l'age de 63 ans.

CARACHE (Augustin) fils d'un Tailleur de Boulogne, cousin de *Louis* & frere d'*Annibal*, s'appliqua dés sa jeunesse au dessein & à la gravure, qu'il apprit depuis sous Corneille Cort. Il y fit de grands progrès; mais le talent qu'il avoit pour la Peinture, l'engagea d'en faire sa principale occupation, conjointement avec son frere & son cousin; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles Lettres qu'il avoit apprises, la Poësie, la danse, la Musique, les Instrumens, les Mathématiques & d'autres exercices qui ornoient, mais qui partageoient son esprit. Il ne laissa pas de se faire admirer dans sa profession, quoiqu'il fût inferieur à son frére Annibal, avec lequel il ne s'accordoit que difficilement. Lorsque ce dernier fut appellé à Rome pour y peindre la galerie du Palais Farnése, Augustin l'y suivit; mais ce ne fut pas pour long-tems. Leur mesintelligence éclata à un tel point, que le Cardinal Farnése fut obligé d'envoyer Augustin à Parme, où il peignit plusieurs tableaux dans la voûte d'un des appartemens du Palais du Duc Renuccio. Carache reçut tant de chagrins pendant le cours de cet ouvrage, que n'y pouvant resister, il se retira dans un couvent de Capucins pour s'y disposer à la mort. Il cessa de vivre à l'âge de 45 ans, en 1605, & laissa un fils naturel appellé Antoine. Dans la galerie qu'il avoit entreprise, il y eut la place d'un tableau qui demeura vuide. Le Duc ne voulut pas qu'aucun autre Peintre y touchât, & remplit cette place de l'Eloge d'Augustin qui finit par ces paroles,

Et fatebere decuisse potius intactas spectari,
Quam aliena manu tractatas maturari.

CARACHE (Annibal) frére d'*Augustin* naquit en 1560, avec des dispositions merveilleuses pour la Peinture. Il eut pour Maître *Louis* Carache son cousin, & pour se perfectionner, il fit ensuite un voyage à Parme, dans la Lombardie & à Vénise. Il admira sur tout les tableaux du Corrége qu'il se proposa d'imiter, & revint ensuite à Boulogne, où il peignit avec un succès extraordinaire. Le Cardinal Odoart Farnése l'attira à Rome, pour y peindre la galerie de son Palais; & Annibal, aprés avoir étudié d'aprés les Antiques, y changea la manière du Corrége, pour en prendre une plus savante, plus recherchée & plus prononcée, quoique peut-être moins aisée & moins naturelle: ce fut celle qu'il mit en usage dans ses ouvrages du Palais Farnése. Il y employa huit années entiéres avec des soins inconcevables, & fut trés-mal récompensé par le Cardinal, qui crut le bien payer en lui donnant cinq cens écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin, & aprés avoir fait un voyage à Naples pour y rétablir sa santé, que la débauche des femmes avoit d'ailleurs altérée, il revint à Rome, où il mourut l'an 1609, à l'âge de 49 ans.

CARACHE (Antoine) fils naturel d'Augustin, étudia les Belles Lettres & fut instruit dans l'Art de peindre par son oncle Annibal. Ce fut avec un si grand succès, que l'on croit qu'il eut pu même surpasser ce grand homme, s'il eut vécu plus long tems. C'est le jugement que l'on fait d'Antoine, sur le peu de tableaux qu'on voit de sa main à Rome, où il mourut à l'âge de 35 ans. * Le Comte Malvezzi, *Vies des Peintres de Boulogne*. Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

* CARACHE. C'est ainsi que l'on appelle le tribut que payent les Chrétiens qui vivent sous la domination de l'Empereur des Turcs. *Voyez* CHARADY.

CARACHES (les) Peintres célébres de Boulogne sur la fin du seiziéme siécle & au commencement du dix-septiéme, s'acquirent par leurs ouvrages une réputation immortelle, & formérent une Ecole, d'où est sorti un grand nombre de Peintres trés-habiles, tels que le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Boncouti, le Taccone, &c. Ils soutinrent par leur savoir & par leur génie le bel Art de la Peinture, contre la fausse réputation que s'étoit faite à Rome de leur tems Michel Ange Caravage grand Coloriste, & mauvais Dessinateur, & contre Joseph qui dessinoit avec une trés grande facilité, mais sans goût & sans exactitude. Louis Carache étoit cousin d'Augustin & d'Annibal, avec lesquels il fut toûjours étroitement uni. Nous avons parlé cy-dessus de chacun d'eux en particulier. Quoique tous les trois se soient distinguez par un grand goût dans le dessein, & que leur maniére soit assez semblable, on y remarque néanmoins une différence, qui venoit de la diversité de leur tempérament. Louis avoit moins de feu, plus de grandeur, plus de grace & plus d'onction; Augustin avoit plus de gentillesse; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a sans doute emporté sur les deux autres, avoit plus de fierté & de singularité dans ses pensées, plus de profondeur dans le dessein, plus de vivacité dans les expressions, & plus de fermeté dans l'exécution.

* CARACHIZAR, CHURCO, anciennement *Corycus*, ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte de la Caramanie ou du Beglerbéglic de Cypre, vis à vis de la ville de Nicosie. Elle a un grand port & une bonne citadelle. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARACORAM. *Voyez* ISSEDON.

CARACTACUS, Prince des Silures, dans la Grande Bretagne, sous l'empire de Tibére, ayant été défait par Ostorius, Gouverneur du pays pour les Romains, se réfugia chez Cartismandue Reine des Brigantes, mais cette Princesse ne voulant pas rompre avec les Romains le leur remit pour en honorer le triomphe de l'Empereur. * Tacite, *Annal. l. 12. ch. 33. 37.*

CARACTACUS, Roi d'Ecosse, succéda à Matellanus, l'an 27 de l'Ere Chrétienne, & régna heureusement pendant 20 années, si l'on en croit Buchanan & les autres Compilateurs de l'Histoire d'Ecosse. * Buchanan, *Hist. Scot.*

CARACTERE, ou lettre de l'Alphabet: c'est dans ce sens que l'on en va parler. Les Médaillistes ont observé que le caractére Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans aucune altération, & sans aucun changement dans la conformation des caractéres, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation. Ce caractére s'est conservé jusqu'à Galien, depuis lequel tems il paroît moins rond & plus affamé. Depuis le régne du grand Constantin jusqu'à Michel, c'est à dire, pendant 500 ans, on ne trouve que des caractéres Latins. Aprés Michel on retrouve des caractéres Grecs, qui commencérent à s'altérer, aussi bien que la Langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grec & de Latin. Les médailles Latines ont mieux conservé leur Langue & leur caractére jusqu'à la Barbarie de Constantinople. Vers le tems de Décius le caractére commença à s'altérer, & à perdre de sa rondeur & de sa netteté; mais quelque tems aprés il se rétablit, & demeura assez beau jusqu'à Justin; & alors il tomba dans la derniére barbarie, où on l'a vu sous Michel, dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la suite; le caractére Latin dégénéra en Gothique. Ainsi quand le caractére est rond & bien formé, c'est une marque d'antiquité.

CARACTÉRES. *Voyez* PHYLACTÉRES.

CARADOCUS, né dans la province de Galles en Angleterre, vivoit vers l'an 1150. Il écrivit un Traité de quelques petits Rois d'Angleterre, un autre de *Situ Orbis*, des Commentaires sur les Prophéties de Merlin, la Vie de l'Abbé Gildas, &c. C'est de lui qu'on a dit

Historiam Britonum doctus scripsit Caradocus,
Post Cavualladrum regia sceptra notans.

* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 51.*

CARAEMIT ou CARAEMID, ville, *Voyez* DIARBEK & CARAMIT.

CARAIFA ou CARAFFE, Maison illustre du Royaume de Naples. Quelques Auteurs la font descendre d'un Roi de Sardaigne dans le onziéme siécle: d'autres disent, qu'un Chevalier de la Maison de Caraccioli, qui étoit attaché à l'Empereur Othon dans le dixiéme siecle, sauva la vie à ce Prince dans une bataille aux dépens de la sienne, & mourut de plusieurs blessures, dont une entre autre lui avoit percé le cœur. On ajoûte qu'Othon ayant trouvé le corps de ce brave homme, lui porta la main sur le cœur, en s'écriant, *O Cara fe*, d'où l'on tire le mot *Carafe*. Quelques-uns content que l'Empereur passant trois doigts sur la cuirasse de Caracciol toute teinte de sang, y laissa une empreinte de trois faices blanches sur un champ rouge, ou de gueules, en disant, *Cara fè m'è la vostra*, origine, à ce qu'ils prétendent, du nom & des armoiries des Caraffes.

Comme cette Maison est communément divisée en deux principales branches, qui en ont produit plusieurs autres, & que l'une est nommée DE SPINA, l'autre DE STATÉRA pour se différencier les uns des autres; ceux de la premiére ont mis à côté de leur écusson, ou derriére en sautoir, deux bâtons d'épine verte; & les autres deux pesons: mais plusieurs d'entre eux se sont défaits dans ces derniers tems de ces Symboles. Cette Maison ayant été une des plus illustres du Royaume de Naples, & produit nombre de grands hommes, & dans l'église, & dans les armes, nous en raporterons ici toutes les branches, nous contentant pourtant de nommer ceux, qui dans chacune, se sont le plus distinguez. Les cinq premieres sont dites *de Spina*, les autres de *Statéra*.

Sans remonter aux tems incertains, nous commencerons par celui qui est reconnu universellement le Chef de cette illustre Maison, PHILIPPE Caraffa, qui fut Seigneur de Ripa-Longa; & qui mourut en 1220. De lui sont sorties toutes les branches suivantes.

PREMIÉRE BRANCHE.

Comtes de Sainte-Sévérine.

Elle commença par BARTHÉLEMI Caraffa, fils de PHILIPPE, dont on vient de parler, & qui épousa une Caraccioli. De cette branche il y a eu *Barthélemi* Caraffa, Archevêque de Bari, mort en 1367: *Philippe*, Evêque de Boulogne, créé Cardinal en 1378, par le Pape Urbain VI, qui le fit Légat dans la Romagne, mourut de peste le 22 may 1389: *Nicolas* Conseiller d'Etat, servit utilement le Roi Ladislas en diverses ambassades: *Barthélemi*, fut nommé par le Pape Boniface IX, Lieutenant du Grand Maître de Malthe & mourut en 1395: ANDRÉ dont Charles-*Quint* récompensa les services par la Viceroyauté de Naples en 1525, & par l'érection de la Terre de Sainte-Sévérine en Comté, mourut en 1526. Cette branche finit dans le XVII siécle, en la personne de *Vespasien*, dernier Comte de Sainte-Sévérine.

DEUXIÉME BRANCHE.

Comtes de Grotteria, Ducs de Castel Vétéré, Princes de la Rocella, & de Botéro.

Elle commença par JACQUES Caraffa, fils d'ANDRÉ, Seigneur de Forli, arriere-petit-fils de BARTHELEMI, Chef de la branche précedente. Presque tous ses Descendans se rendirent recommandables par leur zéle pour les Rois de la Maison d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçurent de grands biens: JÉRÔME se signala dans la défense de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait descente dans la Calabre, & qu'il força de se rembarquer: FABRICE son fils brilla aussi beaucoup dans une pareille occasion, battit ces Infidéles qui désoloient la Calabre sous la conduite de Cicala leur Amiral, fut fait Prince de la Rocella, Prince du S. Empire en 1621, & Chevalier de la Toison d'Or; son fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique, puis Légat en Allemagne sous Urbain VIII, & mourut en 1644, ayant laissé un Ouvrage intitulé *Germania restaurata*; SIMON son frére qui étoit Théatin, fut fait Archevêque d'Acérenza & de Matéra, puis de Messine, & mourut en 1675, âgé de 80 ans: JÉRÔME leur frére aîné, Prince de la Roccella, marqua un grand zéle dans la revolte d'Aniello en 1647, & par son autorité, il retint la Calabre dans son devoir. Il eut plusieurs enfans qui se distinguérent, 1. CHARLES, qui fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique en Suisse, à Vénise & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, & qui mourut le 19 octobre 1680; 2. *Grégoire*, qui fut Chevalier de Malthe, qui succéda à *François* son oncle au Grand-Prieuré de la Roccella que son pére avoit fondé en faveur de l'Ordre; qui se trouva en 1656, au combat des Dardanelles avec les sept galéres de la Religion, & secondant Laurent Marcello Généralissime de la Flotte Vénitienne, emporta pour sa part trois grandes galéres Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 560 de ces Infidéles prisonniers, & 2600 Chrétiens qu'il tira de l'esclavage; qui fut élu Grand-Maître de son Ordre le deuxiéme may 1680, & qui mourut le 21 juillet 1690; 3. *Jacques*, Archevêque de Rossano, mort en 1664; 4. *Scipion*, Théatin, puis Evêque d'Aversa, mort en 1686; 5. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambassadeur d'obedience auprès du Pape Alexandre VII, Général des galéres de la Religion, & qui s'étant distingué en diverses occasions, mourut en 1679; 6. *François-Marie*, Théatin, mort Procureur Général de son Ordre en 1671; 7. *Fortuné*, Evêque d'Aversa, fait Cardinal en 1686, mort en janvier 1697, âgé de 72 ans; 8. FABRICE Caraffa, leur frére aîné, fit éclater beaucoup de vertus, & mourut en 1671, laissant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botéro, premier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Espagne, &c. Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1684, pour présenter la haquenée. Il fut trés-savant dans les Belles Lettres, les Langues; l'Art Oratoire, la Philosophie, les Mathematiques, & le Droit: il composa même plusieurs Ouvrages, & mourut en 1695, âgé de 49 ans sans enfans: en lui finit cette branche.

TROISIÉME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Ils sont sortis de VINCENT Caraffa, l'un des fils de FABRICE, premier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la Terre de Bruzzano en Duché l'an 1641, il fut pére 1. de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Cosane en 1687; & 2. de JOSEPH, qui se signala dans la guerre de Messine en 1674, & qui mourut en 1687, laissant VINCENT, troisiéme Duc de Bruzzano, qui a épousé la fille de *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli; & PAUL, Comte de Caraffa, qui sert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIÉME BRANCHE.

Comtes de Policastro.

Ces Comtes sont issus de la seconde par JEAN Caraffa, fils de JACQUES, Seigneur de Castel Vétéré & de la Roccella. Il fut Ambassadeur à Venise pour le Roi Ferdinand I, & lui rendit de si grands services, que ce Prince lui donna en 1496, la Terre de Policastro, qu'il érigea depuis en Comté: FABRICE, l'un de ses fils, se signala à la bataille de Pavie, & fut un des Conseillers

feillers de l'Empereur Charles-Quint : une femme le fit assassiner dans Naples : Fabrice Caraffe, mort en 1688, fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour lesquelles il fut souvent en prison, ou banni. Il avoit eu le Duché de Forli par sa mére ; mais il fut obligé de le vendre, & ne laissa que le Comté de Policastro à son fils Hector Caraffa, qui vivoit encore l'en 1710.

CINQUIE'ME BRANCHE.

Ducs de Forli, & de Montenégro.

Les premiers qui étoient sortis de la premiére branche par Charles Caraffa, Seigneur de Forli, frére cadet de Jacques, Chef de la seconde branche, sont éteints. L'héritiére porta le Duché de Forli à *Fabrice*, Comte de Policastro. Les Ducs de Montenégro, leurs cadets, subsistent dans la personne de Jean-Baptiste Caraffa, qui a trois garçons ; l'un Prêtre, les deux autres Théatins. C'étoit des Seigneurs de Forli qu'étoit issu *Antoine*, Comte de Caraffa, qui, ayant quitté la Croix de Malte, alla servir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il se signala à la tête d'un régiment impérial. Ce fut lui qui alla en Pologne solliciter de la part de l'Empereur le secours du Roi Jean Sobieski. Après s'être trouvé à divers siéges & batailles, il fut fait Major Général de bataille en 1685, & servit beaucoup à la réduction de la Transilvanie. Il emporta Agria en 1687, & força l'année suivante la forteresse de Mongats à se rendre. L'Empereur le fit son Commissaire général au siége de Belgrade ; au retour duquel il reçut la Toison d'Or. Enfin, après avoir servi sur le Rhin en Italie, il mourut en 1693, comme il venoit d'être nommé du Conseil secret de l'Empereur, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Castelnovo. Son frére *Adrien* Caraffa n'en a point non plus.

SIXIE'ME BRANCHE.

Seigneurs de Flumara, de Sessola, de Rofito & de Saint-Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins considérables en biens : on les dit issus de Thomas Caraffa, dont le trisayeul étoit Philippe, Chef de toute cette maison. Dans cette branche, il y eut *Garrel* Caraffa, Grand Maréchal du Royaume de Naples, sous le Roi Ladislas, & qui sans avoir aquis de grands biens mourut en 1402 : *Jean-Antoine*, Conseiller d'Etat, Auteur d'un Traité *de la Simonie*, imprimé à Rome en 1566, fut un grand Jurisconsulte, qui mourut en 1486 : *Berthold* Caraffa, rendit un service signalé au Roi Alphonse en introduisant ses troupes dans Naples, par un aqueduc : *Gasparelle* Caraffa servit le même Prince en diverses négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les esprits des Napolitains. Ce fut lui qui dans une joûte contre Léonel de San-Sevérin, le plus fort homme de son tems, & le plus habile Joûteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420. *Marcel* fut Général des Théatins, Evêque de Cassano, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675, âgé de 87 ans ; cette branche est finie.

SEPTIE'ME BRANCHE.

Comtes d'Airola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils descendent d'Antoine Caraffa, surnommé *Malizia*, pour la finesse de son esprit, petit-fils de Thomas, Chef de la branche précédente, & frére de *Garrel*, Grand Maréchal. Il servit bien la Reine Jeanne II, par la sagesse de ses conseils & lui concilia l'esprit du Pape Martin V. Il engagea aussi dans ses intérêts le Roi Alphonse d'Arragon ; & mourut en 1438, âgé de 83 ans, pendant que le Roi assiégeoit Naples, en recommandant à ses enfans de suivre le parti de ce Prince. Son fils aîné François fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460, & mourut âgé de 84 ans. Il fut pére d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fait Cardinal par Paul II, en 1464. Il fut Général des dix-neuf galéres, que le Pape Sixte IV envoya contre les Turcs en 1472, & qui se joignirent à la flotte des Vénitiens, qui étoit de 47 galeres, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. Cette armée composée de 94 voiles, en comptant deux galéres de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalie. *Olivier* Caraffe, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Ostie, comme Doyen des Cardinaux. Il mourut à Rome âgé de plus de 80 ans, le 20 janvier 1511. Ce fut lui, qui porta à l'état ecclésiastique *Jean-Pierre* Caraffa son Neveu, qui fut depuis Pape sous le nom de Paul IV. *Alexandre* son frére jumeau lui succéda dans l'Archevêché. C'est lui qui publia les Ordonnances synodales d'un de ses prédécesseurs, & les usages de son église, sur lesquels Albert Oliva a fait des Commentaires. Il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur successeur. Il étoit déja Evêque de Rimini, & le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1527. Il eut encore les Evêchés d'Albano & de Palestrine, & mourut en 1540. *François*, son neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544, ayant pour successeur son frére *Olivier*, qui mourut la même année. Jean-Vincent Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Montesarchio. C'étoit un homme d'esprit, qui fut dépouillé de tous ses biens, pour avoir pris le parti de France, lorsque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. Hector son frére, Comte de Ruvo, fut un des Généraux du Roi Alphonse II, & suivit toûjours son parti : il mourut en 1517. Fabrice, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Il fut tué âgé de 65 ans en 1590, par un homme de qualité, qui le surprit en adultére avec sa femme qu'il tua aussi. *Vincent*, un de ses fils, se fit Jésuite à 16 ans, & fut le septiéme Général de sa compagnie, élu en 1645, mort en 1649, âgé de 64 ans. On a de lui quelques Ouvrages de piete. Un autre nommé *Charles*, fut aussi Jésuite, & sortit de cette Société à cause de ses infirmités, après y avoir demeuré cinq ans. Il prit ensuite le parti des armes, vécut d'une maniere peu chrétienne, & enfin se convertit & embrassa l'état ecclésiastique. Peu de personnes ont poussé aussi loin que lui l'amour de la pénitence, & la charité pour le prochain. Il s'appliqua particuliérement aux Missions, où il convertit un grand nombre de gens de tout état, de l'un & de l'autre sexe ; & établit enfin la Congrégation des *Ouvriers pieux*. Il mourut le huitiéme septembre de l'an 1633, après avoir vécu 72 ans. Charles Duc d'Andria, arriere-petit-fils du Duc Fabrice, marqua beaucoup de fidelite pour son Prince dans les troubles de Naples. Le Duc de Guise fait une honorable mention de lui dans ses Mémoires, *l.* 2. Il eut querelle avec le neveu du Comte de Castriglio, Viceroi de Naples, fut tué en 1655. Son fils & son petit-fils, Ducs d'Andria, moururent jeunes, ainsi la succession passa à un de ses fréres, Hector Caraffa, mort Chevalier de la Toison d'Or en 1686, laissant Fabrice IX, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épousé *Aurélia* Impériale, fille d'*André* Prince de Francavilla. Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frére d'*Antoine* I, Duc d'Andria. Il fut Chevalier de Malte & Prieur de Hongrie. Lorsque les Turcs firent le siége de Malte, il y conduisit du secours, accompagna ensuite Dom Juan d'Autriche en toutes ses expéditions de mer, & commanda jusqu'à 6000 hommes en Flandre & en Italie. Son Ordre l'envoya Ambassadeur d'Obédience aux Papes Clément VIII, & Paul V. Il mourut en 1611, âgé de 69 ans.

HUITIE'ME BRANCHE.

Marquis de Montenégro, Princes de Chiusano.

Thomas Caraffe II, fils d'Antoine, surnommé *Malizia*, commença cette branche. Il servit bien le Roi Alphonse, & mourut vers l'an 1449, sur une galére qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes. Un de ses petits-fils, *Troile* Caraffe, fut Evêque de Rapolle, puis de Gérace, vers l'an 1437. Les neveux de celui-ci, furent *Jean Antoine*, Evêque de Venafre, mort en 1558, & *Antoine* Cardinal, qui fut élevé avec soin par le Pape Paul IV, son grand oncle, & eut pour Maître le célébre Sirlet. Il avoit reçu du Pape une charge du Camérier, & il avoit été pourvu d'un canonicat de saint Pierre qu'on lui ôta lorsque son oncle fut mort. La disgrace de sa famille lui fit chercher un asile à Padoue, où il étudia avec beaucoup d'application. Le Pape Pie V, élu en 1566, le rappella à Rome, & le fit Cardinal en 1568. Quelque tems après Antoine Caraffa fut nommé Chef de la Congrégation établie pour la correction des Bibles, & de celle qu'on tenoit pour l'explication du Concile de Trente. Il fut encore Bibliothéquaire Apostolique sous Grégoire XIII, & mourut en 1591. Le Cardinal Baronius déplore, dans ses Annales, la mort de ce Prélat, laquelle il considére comme un des plus grands malheurs qui pouvoit alors arriver à l'Eglise & aux Lettres. Ce Cardinal corrigea la Bible des Septante, & y ajoûta des Notes de sa façon. Il recueillit les Décrétales des Papes en trois volumes, & traduisit de Grec en Latin, *Catena veterum Patrum in Cantica canticorum & Novi Testamenti Comment. ar. Theodoret. in Psalm. S. Gregorii Nazianzeni orationes*. Il rédnisit les Epitres de S. Gregoire en lieux communs, & il laissa d'autres Ouvrages qui témoignent que sa science étoit profonde, & qu'il étoit fort laborieux. *Jules-César* son petit-neveu, fut Evêque d'Ostuno, & mourut en 1603. Jérôme, Marquis de Montenégro, autre petit-neveu de ce Cardinal, & fils de Renaud Caraffa, naquit en 1564. Son grand oncle le fit élever dans l'étude des Sciences & des Langues ; & en l'an 1587, il servit avec beaucoup de réputation sous le Duc de Parme, dans les Païs-Bas. Montenégro se trouva depuis à l'assaut de Lagny en 1590, au secours de Rouen en 1592, à la surprise d'Amiens en 1597, & défendit cette derniére ville après la mort de Fernand Portocarréro, contre le Roi Henri *le Grand*. Il servit aussi dans le Milanois, sous le Gouverneur Général Pierre de Tolède : en qualité de Mestre de Camp Général, & se distingua au siége de Vercel en 1617. Depuis, l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV, Roi d'Espagne, il l'employe utilement dans la Silesie, dans la Bohême, en Hongrie, dans l'Alsace, & le fit Prince de l'Empire. Lorsque Montenégro fut revenu en Espagne l'an 1628, le Roi le fit Viceroi & Capitaine Général du Royaume d'Arragon ; & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Païs-Bas, le voulut avoir auprès de lui. Le Marquis de Montenégro mourut à Gênes, au mois d'avril 1633, âgé de 69 ans, & ne laissa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy son épouse. Thomas Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenégro, fut un savant Jurisconsulte, que le Pape Grégoire XV fit Référendaire des deux Signatures ; & Urbain VIII, l'un de ses Camériers. Il eut les Evêchés de la Volturne & de Cappaccio, fut député du Royeume de Naples vers le Roi Philippe IV, & mourut en 1668, âgé de 77 ans. Son neveu François Caraffa fut tiré de chez les Théatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reste encore quelques personnes de cette branche ; mais ils ne jouissent plus du Marquisat de Montenégro. Les Princes de Chiusano sont encore de cette branche. Le Roi Philippe IV en donna le titre en 1657, à Tiberie Caraffa, qui fut Prince de l'Académie des *Oziosi* à Naples & qui laissa un fils, Fabrice Prince de Chiusano, qui a des enfans.

NEUVIE'ME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Carsi, de Campolete, Comtes de Montecalvo, Princes de Sopino.

Ils sortent d'Albéric Caraffa, l'un des fils de Thomas, qui commença la branche de Montenégro. S'étant rendu agréable par ses services au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Merignan, & érigea en sa faveur la Terre d'Ariano en Duché, l'en 1496. Albéric fut le premier de sa maison qui jouït de cet honneur. *Bérardin*, un de ses fils, fut Archevêque de Chieti ou Téatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505 ; mais il mourut avant que d'en prendre possession. *Alphonse* son frére, fut Eveque de Sainte-Agathe, puis de Nocéra, & Patriarche d'Antioche, & mourut en 1534. Albéric, Duc d'Ariano leur neveu, fut dépouillé de ses biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Diomède* son frére, fut Evêque d'Ariano, & nommé Cardinal en 1555, par le Pape Paul IV. Il mourut à Rome le 12 août 1560, respecté de tout le monde pour sa pieté. Aussi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV, s'acharnérent sur tout ce qui appartenoit aux Caraffes, sans même épargner leurs tombeaux, ils respectérent celui que ce Cardinal s'etoit dressé lui même, à Saint-Martin-des-Monts. Sigismond frére de ce Cardinal suivit, comme son aîné, le parti de France, & fut tué au siege de Molfete en 1529. Diomède leur neveu rentra en grace par son mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du Grand Thrésorier du Royaume de Naples. Il eut la charge de son beaupére, acheta du consentement du Roi Philippe III, Cerfa Miggiore, qui fut érigée en Duché l'an 1660. Son fils qui fut Duc comme lui, mourut sans enfans. Il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reste des enfans, & les Princes de Sopino, créés en 1615, en la personne de François Caraffa ; mais qui n'ont point laissé de postérité, non plus que les Ducs de Campoleto.

DIXIE'ME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelsi.

Ils ont commencé par Antoine Caraffa, troisiéme fils d'Antoine, surnommé *Malizia*. Son petit-fils Fabrice fut adopté par André Caraffa, Comte de Sainte-Sévérine, de la premiére branche. Il lui laissa le Marquisat de San-Lucido, & autres terres que Ferdinand son fils vendit par la suite. Celui-ci fut un très-habile Poete, qui eut la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Il avoit un frere *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565, & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelsi, issue d'un frere de Ferdinand, Marquis de San-Lucido, il y eut Decio Caraffa, qui fut Nonce à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert, puis en Espagne avec la qualité d'Archevêque de Damas. Paul V le fit Cardinal en 1611, puis Archevêque de Naples en 1613. Il mourut en 1626. Son frére Elos Caraffa, Duc de Jelsi, laissa plusieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Jérôme*, Evêque de Corrone, & on cotte *Ottavien*, Archevêque de Patras. L'aîné nommé Jean-Baptiste, laissa Mario Caraffa, Duc de Jelsi, & Seigneur de Campobasso, qui a un frére *François* Caraffa, qui est dans la Prélature.

ONZIE'ME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone.

Antoine Caraffa, petit fils d'Antoine, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci. Il fut d'abord Comte d'Aliano, Duc de Mondragon en 1519, Prince de Stigliano en 1522, & mourut en 1531. Son fils Louis lui succéda, fut Grand d'Espagne, se distingua beaucoup à Naples par sa magnificence, & fut pére d'Antoine aussi Grand d'Espagne, qui se trouva à la bataille de Lépante. Son fils, Louis II, fut aussi Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Prince du Saint Empire. Il eut par sa femme *Isabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630, ayant eu la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Le Roi d'Espagne maria sa petite fille Princesse de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Gusman, Duc de Medina de las Torres, auquel elle porta les grands biens de sa branche : elle mourut en 1644. Il reste encore des Comtes de Morcone, issus des cadets du premier Prince de Stigliano, dont il y a eu

Vincent

Vincent Caraffa, qui de Chanoine Régulier fut fait Evêque de Calvi, & qui mourut en 1679. Il y a outre cela Thomas-Ferdinand-Charles Caraffa, Comte du Saint Empire, issu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Conseiller de la Chambre Aulique.

DOUZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de Saint-Laurent.

Jérôme Caraffa II, fils d'Antoine I, Prince de Stigliano, fut Chef de cette branche. Son fils Jean-Antoine fut créé Duc de Laurino en 1591, dont l'arriere-petit-fils *Jean-Baptiste* V, Duc de Laurino, mourut sans posterité en 1686. Jérôme petit-fils de Jean-Antoine, fut fait Prince de Saint-Laurent en 1654, & fut pére de Louis, Prince de Saint-Laurent, qui a des enfans. *Vespasien* frére de ce Jérôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Mataloni, Princes de Colobraro.

Fabio Caraffa, troisiéme fils d'Antoine, premier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épousa *Hiéronyme* Caraffa, sœur & heritiére de *Dioméde*, Duc de Mataloni, de la seiziéme branche. Son fils Mario hérita de son oncle, & fut Duc de Mataloni, & Comte de Cerrette. Il fut aussi Mestre de camp général de la Cavalerie, dans le Royaume de Naples, & mourut en 1607. Son petit-fils Marzio, Duc de Mataloni, se distingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628, laissant deux fils, Dioméde Duc de Mataloni, & Joseph, qui souffrirent beaucoup de la part des revoltez en 1647. Joseph fut attrapé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher. Son corps fut traîné indignement par toute la ville, & les biens du Duc son frére furent pillez. M. de Guise le vengea par la suite, en faisant mourir le Boucher nommé *Miguel de Santis*. Il est vrai que Biusonius a dit dans son Histoire d'Italie, que la mort de Dom Joseph fut une punition de Dieu, de ce que peu d'années auparavant il avoit été cause de la mort ignominieuse du Prince de Sans, qu'il accusa faussement, & que s'étant trouvé avec son frére le Duc de Mataloni, au supplice de cet innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pié à cette tête pour la tourner de tous côtez. L'année d'auparavant sa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la procession du sang de saint Janvier, & sans respect pour sa dignité, il lui avoit donné un coup de pié. Marzio Caraffa, Duc de Mataloni, fils de Dioméde, est Chevalier de la Toison d'Or: c'est un homme de mérite & de vertu, qui aime les Lettres, qui protége les Savans, & qui a aussi une curieuse Bibliothéque. D'*Emilie* Caraffa fille de *Charles*, Duc d'Andrie, il a un fils nommé Charles, Prince de la Guardia, qui a épousé en 1699, *Thérése Carlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnino, & *Lélio* Caraffa, Abbé. Fabio Caraffa, frere de Marzio I, Duc de Mataloni, fut Prince de Colobraro par son mariage avec *Hieronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté. Il étoit de la XVI branche. Son petit-fils Fabrice, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiste de Capoue, Duc de Mignano. Sa tante *Faustine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laini, hérita de lui, & *Eléonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobraro à *Dominique* Caraffa, fils de *Joseph*, cy-dessus mentionné. Après la mort de cette Dame, il se remaria avec sa cousine *Catherine*, fille de Marzio, Duc de Mataloni, Chevalier de la Toison d'Or.

QUATORZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Nocéra, de Noia, & de Cancellara.

Gorrès Caraffa, quatriéme fils d'Antoine, surnommé *Malizia*, commença cette branche. Il eut l'oreille du Roi Ferdinand, qui reçut aussi ses avis avec plaisir. Galeot, son fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il lui en couta la vie, que lui fit ôter Frederic, qui prétendoit avoir droit à ce Royaume. Le Roi Ferdinand recompensa sa veuve du Comté de Soriano. Son fils Tibério fut Duc de Nocéra, & épousa *Hiéronyme* Borgia, niéce du Pape Alexandre VI. Un de ses petits-fils, *Tibério* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Cassano, & mourut en 1588. Le petit-neveu de celui-ci, François-Marie, cinquiéme Duc de Nocéra, Comte de Soriano, Marquis de Saint-Ange, fut grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Viceroi d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappellé à la Cour, & mis en prison, où il mourut au bout de dix mois, en 1642. Son fils *François-Marie-Dominique*, mourut sans enfans en 1648, & en lui finit la branche des Ducs de Nocéra. De cette branche sortirent les Ducs de Noia & de Cancellara. Pompée Caraffa, qui s'étoit trouvé à la bataille de Lépante, & qui avoit servi en Flandre, fut fait Duc de Noia en 1600, son petit-fils fut aussi Duc de Boiano. Celui-ci fut pére de Jean, qui eut de grands démêlez avec les Comtes de Conversano, de la famille d'Aquaviva: ce qui attira un duel considérable dans la ville de Nuremberg en 1673, entre Jean-Antoine Aquaviva, & François-Marie Caraffa, frere du Duc de Noia. Le fils de celui-ci est Charles, cinquiéme Duc de Noia & de Boiano, marié à *Béatrix* Spinella de la maison des Princes de Tersis. La branche de Cancellara est finie.

QUINZIE'ME BRANCHE.

Marquis d'Anzi, Princes de Belvédére.

Dioméde Caraffa, l'un des fils de Galeot, Comte de Terranove, de la branche precédente, fut deputé du Royaume de Naples auprès de l'Empereur Charles-Quint, & il y servit utilement sa patrie. Un de ses fils, *César*, se retira à Venise, & y fut Général des troupes: l'autre, *François*, fut Grand Amiral de Naples; après la mort de Gonsalve Ferdinand de Cordoue, & mourut vers l'an 1595. Un troisiéme, *Ferdinand*, eut grande part à la victoire de Lepante, & mourut en 1583. Octave, le dernier de tous, acheta la Terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquisat. *Dioméde*, un de ses fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. Son frére *Pierre Louïs*, fut aussi Evêque de Tricarico, puis Cardinal. Il naquit à Naples le 18 juillet 1581, & etudia à Venise & à Naples la Jurisprudence Civile & Canonique, & la Théologie en 1607; & il eut à Rome une charge de Referendaire de l'une & de l'autre Signature. Le Pape Paul V l'envoya Vice-legat à Ferrare, où il fut six ans de suite, consideré comme le pére du peuple, & l'oracle de la Justice. Depuis, le Pape Grégoire XV l'envoya en 1621, Gouverneur à Fermo; & comme Pierre-Louis Caraffe prenoit congé de lui, *Allez*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec vôtre prudence ordinaire, & souvenez-vous que le gouvernement que je vous confie, a fait plusieurs Cardinaux*. On croit que ce Pape l'auroit mis dans le sacré College, s'il eût vecu plus longtems. Urbain VIII donna à Caraffe, dans la Basilicate, l'Evêché de Tricarico que son frére avoit possédé. Ensuite il l'envoya Nonce dans les Païs-Bas, en Allemagne & à Cologne, où il demeura pendant onze ans, estimé & applaudi des Protestans mêmes. Caraffa étant de retour à Rome eût augmenté le nombre des Cardinaux, si les Colonnes ne se fussent opposez à son election. On lui offrit l'Archevêché de Capoue & celui d'Urbin qu'il refusa, disant qu'il se contentoit de l'Epouse que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre. Il s'y retira, y établit un Séminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un saint Prelat. Lorsqu'Urbain VIII fut mort, divers Cardinaux avoient résolu de le faire Pape; & Innocent X, ayant été élevé sur le siége Apostolique, le revêtit de la pourpre en la seconde promotion qu'il fit en 1645, & l'envoya Legat à Boulogne. Après la mort d'Innocent X, arrivée le septiéme janvier de l'an 1655, le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & mourut le quinziéme janvier suivant, dans le tems que tout sembloit concourir à l'elever sur le thrône de saint Pierre. Il fut enterré dans l'église de Jesus des Peres Jesuites, qui vinrent recevoir son corps à la porte du Conclave. *Tibere* Caraffa, un de leurs fréres, fut Prince de Bisignano & de Belvédére, grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or. S'étant retiré de Naples dans le tems de la sedition, il alla mourir à Rome le cinquiéme octobre 1647. Son neveu Octave Caraffa, fils de son frére aîné, François, Marquis d'Anzi, fut son héritier. Il fut grand pére de François-Marie, Prince de Belvédére, Chevalier de la Toison d'Or, qui a plusieurs enfans, un desquels se nomme Charles, & est marié à la fille du Marquis de Castel-Novo. Un autre de ses enfans fut tué en duel au mois de may 1702, par le Prince Vaini. *Antoine*, frére d'*Octave*, Prince de Belvedére, Théatin, fut Evêque de Tricarico, & François, l'un des fils de cet *Octave*, après avoir bien servi dans les guerres de Flandre, du Milanois & du Portugal, mourut en 1689, Doyen du Conseil collatéral de Naples. Il étoit Duc de Maira.

SEIZIE'ME BRANCHE.

Comtes de Mataloné & de Cerrette, Marquis de Baranello.

Dioméde Caraffa, dernier des fils d'Antoine, surnommé *Malizia*, fut un des premiers artisans de la gloire de sa Maison, par les services qu'il rendit d'abord au Roi Alphonse, puis au Roi Ferdinand. Il s'aquit la confiance de ce Prince, qui le récompensa en 1465, par les Comtez de Mataloné & de Cerrette, le tint toûjours pour un de ses plus affidez Conseillers, lui abandonnant presque la conduite du Royaume, & faisant à sa consideration beaucoup de biens à tous ceux de son nom; de sorte qu'ils se trouvérent en peu de tems enrichis des dépouilles de tous ceux qui avoient suivi le parti de la Maison d'Anjou. C'est ainsi qu'en parlent presque tous les Auteurs. Dioméde, secouru par quelques-uns de son nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alphonse dans la ville de Naples, par un aqueduc, ainsi que nous l'avons déja rapporté. Il fut homme magnifique, aimant les Belles Lettres, curieux d'antiques, & il dépensa jusqu'à 1700 écus pour en avoir, somme très considerable pour ces tems-là. Il se plut à faire des vers, & composa un livre *de Institutionibus militaribus*, qui fut imprimé après sa mort. Il laissa deux fils, Jean-Antoine, Comte de Montorio, qui commença la derniére branche, & l'aîné Jean-Thomas Caraffa, Comte de Mataloné. Le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour opposer aux François, qui en 1495, venoient au secours du Duc de Montpensier assiegé dans Naples. Percy qui les commandoit, envelopa si bien le Comte de Mataloné près d'Eboli, que de 4000 hommes qu'il avoit, il s'en sauva très-peu. Ce fut ce Comte de Mataloné qui prit le premier le peson pour sa devise, en quoi les autres de sa branche le suivirent: il y avoit joint ces paroles, *Hor sar & vires*. Le Général Percy ayant vu les Enseignes ornées de cette divise, dit assez plaisamment dans le langage du tems, *Par ma foi, que mon ennemi n'a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de son peson, parce qu'il n'a pas bien pesé ses forces avec les miennes*. Il mourut vers l'an 1525. Jean-Thomas son petit-fils, Comte de Cerrette, se piqua de beaucoup d'adresse à manier les armes, & à joûter, mais il y fut malheureux; car après avoir tué deux de ses amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il périt lui même dans un autre duel. Il laissa tant de dettes à payer, que son pére Dioméde, Comte de Mataloné, en mourut d'indignation, laissant le Comté de Mataloné à *Dioméde* son petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans. Celui-ci dès qu'il fut en âge, servit dans l'armée de Charles-Quint, & se distingua à la guerre de Sienne. Aussi mérita-t'il d'être créé Duc de Mataloné, & Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Sa mort arrivée en 1561, l'empêcha de recevoir les Patentes de Viceroi de Sicile qu'on lui envoyoit. Comme il ne laissa point d'enfans, ce Duché passa à sa sœur, qui avoit épousé le Prince de Stigliano, ainsi que nous l'avons dit. Il avoit deux oncles, François Caraffa dit *Aldimarius*, qui fut tué près de Carmagnole, vers la fin de l'an 1555, par Hector Bobba, qu'il avoit excité à rompre une lance avec lui. M. de Thou sur la fin du livre XV de son Histoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha Enseigne de Pivars. Le frére de celui-ci fut César Caraffa, qui pour avoir eu trop de liaison avec Ferdinand de Saint-Sévérin, Prince de Salerne, accusé de rebellion, fut mis en prison, appliqué à la question, & relégué au Fort de la Goulette, où il fut fait Esclave par les Turcs lorsqu'ils emportérent ce Fort en 1598. Etant de retour de captivité, il obtint sa grace du Roi d'Espagne, se maria à Naples, & eut des enfans qui portérent le titre de Marquis de Baranello, & qui subsistent encore. Les Princes de Colobraro étoient aussi de cette branche, & issus d'un des fils de Jean-Thomas second, Comte de Mataloné; mais leur posterité a manqué en la personne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617, dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII, ainsi que nous l'avons remarqué.

DIX-SEPTIE'ME ET DERNIE'RE BRANCHE.

Comtes de Montorio.

Ceux-ci commencérent par Jean-Antoine Caraffa, second fils de Dioméde, Comte de Mataloné, qui de *Victoire* Compognesse, heritiére du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, né en 1466, qui fut Evêque de Chieti en 1505, institua la Congrégation dite des *Théatins* en 1524, fut fait Cardinal en 1536, Archevêque de Naples en 1549, Pape sous le nom de Paul IV en 1555, & mourut en 1559. *Voyez* Paul IV. Jean-Alphonse, Comte de Montorio, frére aîné de ce Pape, mourut en 1548, ayant eu de *Catherine* Cantelmi, 1. *Ferdinand*, qui ne laissa qu'une fille Religieuse; 2. Jean qui suit; 3. Antoine, mentionné cy-après; 4. *Charles*, qui naquit à Naples le 29 mars 1517. Il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Louis Farnése, Duc de Castro, & porta ensuite les armes sous le Marquis del Vasto ou du Guast en Piémont, & sous le Duc de Parme en Flandre. Un affront qu'il reçut des Espagnols lui fit quitter leur service, & le fit entrer dans l'Ordre de Malte; mais à peine le Pape Paul IV eut-il été élevé sur le thrône pontifical en 1555, que Charles Caraffa son neveu fut nommé Cardinal Legat de Boulogne, & Ministre d'Etat. Il seconda les ressentimens de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimoit point; & alla en France en qualité de Legat, pour y traiter avec le Roi Henri II: ensuite de quoi la guerre éclata contre les Espagnols en 1556, au sujet des Colonnes, que ces derniers protégeoient, & que le Pape persecutoit. La paix se fit l'année suivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui passa en qualité de Legat à Madrid. A son retour à Rome, lui & ses fréres gouvernérent d'une maniere si tyrannique que le Pape en étant averti par un Théatin, les relegua tous en divers endroits. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1559, le Pape Pie IV, qui fut élu, fit arrêter l'année suivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Palliano son frére, le Comte d'Aliffe, beau frere du Duc de Palliano, & Léonard Cardini. Neuf mois après, leur arrêt fut prononcé le troisiéme mars 1561; le Cardinal fut étranglé, & les trois autres eurent la tête coupée. Jean Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape son oncle, du Duché de Palliano, & des autres dépouilles d'Ascagne, & de Marc-Antoine Colonne. Il fut aussi Général des troupes de l'Etat Ecclesiastique, sur terre & sur mer. Ayant été arrêté sous Pie IV, il eut la tête tranchée le sixiéme mars 1561, non seulement pour avoir abusé, aussi bien que le Cardinal son frere, de l'autorité du feu Pape leur oncle; mais encore pour avoir de concert avec lui, fait étrangler par le Comte d'Aliffe & par Léonard Cardi-

Cardini, Violente Diana Carlonna son épouse, sœur dudit Comte d'Aliffe, & ce, sous pretexte d'adultère, & sans avoir égard à l'enfant dont elle étoit grosse. On dit qu'il mourut fort constamment, après avoir consolé ses amis par un excellent discours, & donné par écrit des avis très salutaires à ses enfans. DIOMEDE son fils fut Comte de Montorio, Marquis de Cave, & mourut à 20 ans, laissant un fils unique ALPHONSE, qui fut tué en duel à vingt & un an en 1584. ANTOINE, troisiéme fils de JEAN-ALPHONSE, fut Marquis de Montebalco & de Bagno, & pere d'*Alphonse*, qui fut fait Cardinal en 1557, par son grand oncle. Il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accusé même d'avoir trempé au meurtre de sa belle-sœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il étoit d'un naturel assez doux, on lui sauva la vie, en payant à la Chambre Apostolique soixante mille écus. Il se retira dans son Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565, âgé de vingt-cinq ans; son pere vivoit encore. JEAN-ANTOINE Caraffa premier Comte de Montorio, laissa un batard DIOMEDE, qui fut Gouverneur du château Saint-Ange, dont l'arrière-petit-fils JEAN-ALPHONSE, fut Duc de Castelnovo. Il prit le parti du peuple & du Duc de Guise dans les révolutions de 1647. Aussi fut-il condamné comme criminel de Leze-Majesté, & privé de ses biens. Le Roi d'Espagne l'exclut même de l'amnistie générale qu'il donna aux Napolitains. Il mourut en 1658, sans laisser d'enfans, & son frere *Charles* Caraffa, qui étoit Maître de Chambre du Cardinel de Gualteri, prit le titre de Duc de Castelnovo, dont il ne jouit pas, étant mort en 1659.

On voit par toutes ces differentes branches combien cette Maison a été illustrée, puisque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, sans parler de ceux qui ont passé d'un Evêché à un autre, & dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un Grand-Maître de Malte, & un Lieutenant du Grand-Maître, plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, &c. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Fam. Napolit.* Aldemarius, *Hist. Geneal. de Caraf.* Imhof, *Hist. Geneal. d'Ital.* Petra Sancta. De Thou. Paul Jove. Aubery. Sponde Ughel. Capaccio. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Possevin. Alegambe. Gualdo Priorato, *Scena d'Uom. Illustr.*

* CARAGOLIS, peuple & contrée de Nigritie entre les Royaumes de Mandinga & de Gago.

CARA-HEMID. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

CARAIBES, peuples. *Cherchez* CANNIBALES.

CARAITES. Secte des Juifs d'à présent, opposée à celle des Rabanistes ou Rabinistes, c'est à dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins. Les Caraïtes furent ainsi appellez vers le huitième siecle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attachèrent aux livres de la Bible, ne recevant point les Traditions que les Rabins avoient inventées. Le mot de *Cara* signifie un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture Sainte, c'est pourquoi ceux qui n'appuyoient leur créance que sur la Bible, s'appellèrent *Caraites*. Quelques-uns les nomment aussi *Juifs épurez*, parce qu'ils font profession de conserver la pureté de leur Religion. L'Auteur du Commentaire Caraite, appellé, Aron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du XIII siecle, & dont l'Ouvrage apporté de Constantinople, se conserve en Manuscrit dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les livres de la Bible qui sont dans le Canon Juif, & en compte 24 comme font les autres Juifs; mais il rejette les Traditions humaines, c'est à dire, les fables du Thalmud, & les rêveries des Rabins, ne recevant que les Traditions constantes & conformes à l'Ecriture-Sainte. Cependant, si l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans sa Bibliothéque Orientale, les Caraites different encore des Rabanistes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24 livres de l'Ancien Testament, que les cinq livres de Moïse, & ne reconnoissent que trois Prophètes, savoir, Moïse, Aron, & Josué. Il y a des Caraites à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils ont leurs Synagogues à part; & ils se disent seuls vrais observateurs de la Loi de Moïse, comme ils le sont peut-être en effet. Il seroit à souhaiter que ceux qui font venir des livres du Levant, eussent plus de soin de rechercher les Ouvrages des Rabins Caraites, dont la plupart sont très savans; car il y a fort peu de ces livres en Europe, & principalement en France. Selden est celui qui en a le plus lu. On en garde plusieurs dans la bibliotheque de Leide en Hollande; mais on les neglige tellement, que M. Spanheim Bibliothecaire de cette Académie, ne les ayant pas bien connus, met les Caraites dans le même rang que les Sabeens, les Mages, les Manicheens, & les Musulmans, comme il se voit dans le Discours public qu'il prononça en 1674, & qui est à la tête du catalogue des livres de cette bibliotheque, imprimé à Leide. Scaliger & Vossius ont été dans la même erreur. Les Caraites se vantent d'une grande antiquité, & assurent qu'ils descendent d'Esdras: quelques-uns même font monter leur origine jusques au tems de l'enlevement des deux Tribus par Salmanasar. Les Rabins Traditionnaires disent qu'ils faisoient déja une Secte dans le tems qu'Alexandre le Grand entra dans le temple de Jerusalem sous le Pontificat de Jaddus. Quelques-uns le considerent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce sont les Docteurs de la Loi, dont il est parlé dans l'Evangile; mais toutes ces conjectures sont peu solides. Il y a plus d'apparence que la Secte des Caraites dont il n'est point parlé dans l'Historien Josephe, ne s'est formée que dans le tems que les Docteurs Juifs commencèrent à recueillir leurs Traditions, c'est à dire vers l'an 750. Les Caraites réglent leurs Fêtes sur l'apparition de la lune, & blâment les Rabanistes, qui se servent des calculs astronomiques. La Secte des Caraites subsiste encore aujourd'hui, elle est très nombreuse en Orient, & il y a encore quelques Caraites en Moscovie, en Pologne & dans la Lithuanie. Ils haïssent tellement les Traditionnaires qu'ils ne font point d'alliance avec eux, & qu'ils rassemblent toutes les malédictions que les Prophetes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabanistes. Ils n'ont ni phylacteres, ni parchemins aux portes de leurs maisons. Ils appellent les autres Juifs des *ânes bridez*, lorsqu'ils les voyent avec leurs phylacteres autour de leur tête dans les Synagogues. Ils expliquent figurément ces passages, où il est parlé de ces frontaux, *Deuteronome*, *ch.* 6. *v.* 8. disant que Dieu a seulement voulu ordonner aux Israëlites, d'avoir toujours sa loi present à leur esprit. *Wolfius* dans sa Notice des Caraites, décrit l'origine, le progrès & la decadence des Caraites, sur les Mémoires du Caraite *Mardochée*. Alexandre Janné Roi des Juifs, dit-il, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & presque tous les Savans de la Nation, donna occasion au Schisme qui divisa les Juifs. Siméon fils de *Setah* & frere de la Reine, ayant été soustrait par sa sœur à la fureur du Roi, s'enfuit en Egypte, où il imagina le système des pretendues Traditions. Etant de retour à Jerusalem, il debita ses visions, & interpréta la Loi à sa mode, se vantant d'être le dépositaire des connoissances que Dieu avoit communiquées à Moïse. Il eut plusieurs Disciples & contradicteurs. Ces derniers soutenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moïse étoit écrit. Cette division produisit deux Sectes: celle des *Caraites*, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des *Traditionnaires*, qui soutenoient les Traditions. *Hillel* se distingua parmi ces derniers, & *Judas* fils de Sabbai, parmi les premiers. Wolfius met au nombre des Caraites les Sadducéens & les Scribes, dont il est parlé dans l'Evangile; mais les Traditionnaires, nommez autrement *Rabanistes* ou *Pharisiens*, furent les plus forts & l'emportèrent sur les Caraites. Ils seroient même entiérement tombez dès le huitième siecle, s'ils n'eussent été soutenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin *Anan*. Au neuvième siecle, le Rabin Salomon fils de Jerucham, imita le zele d'Anan, & attaqua le fameux *Saadias Gaon*. Les siecles suivans ne furent pas moins heureux pour les Caraites, & produisirent plusieurs Ecrivains celebres. Depuis le quatorzième siecle leur Secte s'est un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité sur les Caraites à Delphes en 1703, explique l'origine des Caraites d'une maniere un peu differente de Wolfius. Il dit que peu après la mort des Prophètes, les Juifs se partagerent touchant les œuvres de surerogation, les uns soutenant qu'elles étoient necessaires, selon les Traditions, & les autres s'en tenant à ce qui est écrit dans la Loi. Ceux-ci donnerent naissance à la Secte des Caraites, qui se vantent de venir des Prophetes Aggée, Zacharie, Malachie & Esdras. Un de leurs principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé, qu'au tems de Jean Hircan & d'Alexandre son fils, Rois des Juifs, Rabi Juda fils de Taddai, s'opposa à Rabi Simon fils de Serach, qui s'efforçoit d'introduire une Loi nouvelle. Ce Juda est donc un des premiers Auteurs des Caraites. La *Misne* fait mention de cette Secte en parlant de *Thephilims*; ce qui fait voir leur Antiquité.

M. Prideaux nous donne encore une autre Histoire de leur origine. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du sixième siecle depuis J. C. tous les gens de bon sens furent si choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il est plein, & de voir en même tems qu'on osât soutenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnerent, & ne voulurent fonder leur foi, que sur la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures, ne regardant le Talmud que comme un Ouvrage humain, qui ne devoit être reçu qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irrefragable de créance, ne causa toutefois aucun Schisme parmi eux pendant assez longtems.

Mais vers l'an 750, *Anan* Juif Babylonien, de la Race de David, & *Saul* son fils se declarerent ouvertement pour la seule Parole de Dieu écrite, à l'exclusion des Traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur declaration produisit un Schisme. Ceux qui soutenoient le Thalmud avec toutes les Traditions, étant presque tous *Rabins*, ou Eleves des *Rabins*, furent nommez *Rabinistes*. Les autres qui rejetterent les Traditions humaines, ne recevant pour regle que l'Ecriture, furent appellez *Caraites*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babylonien signifie *l'Ecriture*. Les Juifs pretendent que la vraye cause de ce Schisme vint de l'ambition d'Anan, qui piqué de ce qu'on lui avoit refusé le degré de *Gaon*, c'est à dire, d'excellent, (c'est ainsi qu'ils appelloient certains Docteurs;) chagrin aussi d'avoir échoué dans la poursuite de la charge de Chef de la Captivité, à laquelle il avoit pretendu comme descendant de David, il fit naître le Schisme dont nous parlons. Les Caraites passent pour les plus habiles des Docteurs des Juifs: il y en a peu dans l'Occident: la plupart sont dans la Pologne, dans la Moscovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier siecle on en fit un denombrement; il y en avoit en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie Crimée 1200, au Caire 300, à Damas 200, à Jerusalem trente, à Babylone cent, en Perse six cens; en tout quatre mille quatre cens trente: tout cela joint ensemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la Nation qui est dans le parti des Rabinistes. Les Rabinistes, ou Traditionnaires, ont une si grande aversion pour les Caraites, qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converser avec eux; ils les traitent de *Mamzerim* ou *bâtards*, à cause qu'ils n'observent aucune des constitutions des Rabins dans les mariages, repudiations & purifications des femmes. Cette aversion est telle, que si un Caraite vouloit se faire Rabiniste, les autres Juifs ne voudroient pas le recevoir.

Rabi *Caleb* Caraite réduit à trois points, ce en quoi les Rabinistes different des Caraites. 1. Les Caraites nient que la Loi orale vienne de Moïse, & rejettent la *Cabale*, ou la *Tradition*. 2. Ils ont en horreur le Thalmud. 3. Ils observent le Sabbat beaucoup plus rigoureusement en plusieurs choses que les Rabinistes. De plus, ils étendent presque à l'infini les degrez défendus du mariage; & quant à leurs exemplaires de la Loi, ils les ont comme les Rabinistes, mais se mettent peu en peine des dictions pleines ou defectives, ils croyent néanmoins selon Peringer, que les points voyelles viennent de Moïse. Ils lisent l'Ecriture & leurs Liturgies en public & en particulier, dans la Langue du Pais où ils demeurent. A Constantinople, en Grec, à Caffa, en Turc, en Perse, en Persan, & en Arabe dans tous les lieux où l'Arabe est une Langue vulgaire. * *Continuation de l'Histoire des Juifs, ou supplement de Josephe*, imprimée à Paris en 1710. Le P. Morin, *Exercit. bibl.* M. Simon, *Supplément aux ceremonies des Juifs*. Jovet, *Histoire des Religions*. D. Calmet, *Diction de la Bible*. Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. tome 4. p. 69. &c.

* CARAK, CARK ou CRAK, place importante sur les confins de la Syrie & de l'Arabie, en tirant droit vers le midi. On croit que c'est l'ancienne ville nommée *Petra Deserti*, qui a été autrefois Métropole, & que nos Historiens ont nommé Krak de Montréal. Cette ville a été tenue longtems par les Chrétiens, pendant les guerres de la Terre Sainte; mais enfin Saladin s'en rendit le maître l'an 584 de l'hegire, & 1188. de J. C. Les Ayubites ses successeurs, la possedérent jusqu'à ce qu'ils en furent chassez par les Mammelucs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARAMAN (Grand) Prince Souverain de la Caramanie, auquel le grand Turc enleva ses Etats dans le XIV siecle.

* CARAMANICO, bourg ou petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abbruzze Citerieure, est au sud-sud-est de Civita di Chieti, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CARAMANIE, païs d'Asie dans la Natolie, a eu autrefois titre de Royaume, & comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Pisidie & de la Cappadoce. On dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chassa les Armeniens, selon Leunclavius. On la divise en grande Caramanie, où sont Cogni sur le Cydne ou Carasu, Alcatay, Ciola & Tiance, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Méditerranée, vis à vis de l'isle de Chypre. On y trouve Chiollar, Patera, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie résistérent quelque tems aux Turcs qui leur enlevérent leur Etats dans le XIV siecle. Il ne faut pas la confondre avec la Caramanie qui faisoit une province de l'Empire des Perses, à l'est de la Perside, & que l'on nomme aujourd'hui Kherman.

* CARAMANTA, ville de l'Amerique meridionale, sur la rive gauche de la riviére de Cauca, dans le Gouvernement de Carthagene. Elle est au sud de la ville de Carthagene, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ cent dix lieues. Cette ville donne son nom à une contrée qui s'étend le long de la riviére de Cauca à droite & à gauche. * M. Delisle, *Carte du Perou, du Bresil & du Païs des Amazones*.

CARAMIE. *Voyez* CARANNE.

CARAMIT, *Cara-Hemid*, c'est à dire, *Amida la Noire*, ville de la Mesopotamie ou Diarbek sur le Tigre, avec Archevêché qui avoit sept suffragans. C'étoit l'Amida des Anciens. Elle est celebre par les guerres des Romains contre les Perses, & par le merite de plusieurs de ses Prelats. Méréas Evêque de cette ville se trouva au premier Concile de Constantinople l'an 381, & Simeon assista à cette assemblée qu'on appella le *Brigandage d'Ephese*, & ensuite au Concile général d'Ephése. Theodoret parle de lui dans la troisiéme de ses Epîtres, où il le nomme Metropolitain de sa province. L'Empereur Constantin *le Grand*, agrandit Amida, & lui donna le nom de Constantine. Cedrene & Curopalate ont écrit que les Sarrasins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville est grande, marchande, bien peuplée, & des plus considérables de toute la Turquie; on y fait une grande quantité de toiles de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant. Il y a un très grand nombre de Chrétiens Armeniens, Nestoriens & Jacobites. Elle est fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'exterieure est flanquée de soixante-douze tours avec une bonne garnison de Turcs. Le Beglierbeg y fait ordinairement sa demeure. * Ammien Marcellin, *l.* 19. Procope.

cope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *Notit. Episc.* Sanson. Baudrand. *Memoires de* Thevenot.

CARAMORAN. *Voyez* KIANG.

* CARAMOS, bourg de France dans l'Albigeois, est situé sur la riviere de Cérou. Il est au nord de la ville d'Alby, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ trois lieues. Sanson dans ses Cartes le nomme *Caramous*.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ (Jean) Evêque de Vigevano, naquit l'an 1606, à Madrid en Espagne, d'un pére des Païs-Bas, & d'une mére Allemande. Il fit ses études en Espagne, où il prit l'habit de l'Ordre de Citeaux. Il fut Abbé de Melrose aux Païs-Bas, puis de Dissembourg, porta le nom d'Evêque de Missy, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé Superieur des Bénédictins de Vienne & de Prague, & Grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague. Quelques-tems après, par un changement assez extraordinaire, il se fit soldat & commanda une compagnie contre les Suédois. Il devint Intendant des fortifications, & Ingenieur en Bohême. Enfin il reprit sa premiere profession, & fut Evêque de Reinhrad dit *Konigsgretz* par les Allemands, & *Kralowarades* par les Bohemiens. De là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanois, où il mourut en 1682. Il a fait lui-même le Catalogue de ses Ouvrages, ou plutot de ses desseins. Son Essai de *Grammaire Cabalistique*, parut à Bruxelles en 1642, & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuse*, fut imprimé à Francfort en 1651, *in folio*; mais ce n'est que la quatriéme partie de ce qu'il avoit preparé sur ce sujet. Vers la fin de sa vie, il fit imprimer à Vigévano un Ouvrage, auquel il donna le nom de Λεπτοτατος, c'est à dire, *Subtilissimus*, ou *Nova Dialecto-Metaphysica*; mais c'est dommage que ce Prelat ait employé à cette sorte d'etude l'esprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, selon le temoignage de ses Adversaires mêmes. L'Auteur de l'*Anti-Caramuel* ecrit dans son livre, qu'il avoit ouï dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'esprit au huitiéme, c'est à dire, au souverain degré; qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement seulement au second degré. Celui qui a inseré un discours de Mathématiques dans le gros volume de ce Prelat, sur l'Architecture du temple de Salomon, en parle bien plus avantageusement; car il assûre, que si Dieu laissoit perir les Sciences dans toutes les Universités du monde, le seul livre de Caramuel seroit suffisant pour les faire renaitre. Il s'est beaucoup mêlé de Theologie Morale, & a été un des grands défenseurs de la Probabilité, pour laquelle il a fait une apologie, & une Théologie morale fondamentale. Il n'étoit pas néanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilite du Pape, comme il paroit par une lettre qu'il a écrite à Gassendi. Il a soutenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Citeaux sur tout l'Ordre de Citeaux, par un Ecrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Bayle, *Dict. Crit.*

CARAN, ville de Mésopotamie. *Voyez* HARAN.

CARANCE'BES ou KARANCE'BES, forteresse de la Haute Hongrie, située sur le confluent de la petite riviére de Karom, avec celle de Témes, environ à deux lieues au dessus de Temeswar, est une place fort importante, parce qu'elle garde le célebre passage de la Transsylvanie, que l'on appelle *Eisenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARANGUES. *Voyez* CARAQUES.

* CARANNE ou CARAMIE, petite riviére de France en Provence, dans la Viguerie de Brignolle, coule d'abord du sud-ouest au nord-est, puis à peu près de l'ouest à l'est. Elle arrose la ville de Brignolle, après quoi elle se joint à l'Issole, & se rend peu après dans l'Argents. Cette riviére est appellée *Carannes* par M. d'Audifret, en parlant de Brignolle; par un Auteur plus moderne en parlant de la même ville; par Baudrand au mot *Brinolium*; par Sanson dans sa carte des riviéres de France & dans celle de Provence. Elle est nommée *Caramie* au mot *Argens* par l'Auteur moderne dont nous venons de parler; par de Wit, & par Jaillot dans leurs cartes de Provence.

CARANQUES. *Voyez* CARAQUES.

CARANTAN, ville. *Voyez* CARENTAN.

CARANUS, premier Roi de Macedoine, étoit le seiziéme de la famille des Héraclides depuis Hercule. L'Histoire fabuleuse raconte, que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'Oracle qu'il le dévoit etablir dans l'endroit où il seroit conduit par des chévres, il en trouva dans l'Emathie. La Macédoine avoit été appellée de ce nom, à cause d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi de Thebes, & on la nomma Macédoine de *Macedo*. Caranus ayant trouvé ces chévres, il en suivit une grande troupe qui fuyoit vers la ville d'Edesse, qu'il surprit. Il chassa Midas qui tenoit une partie de cette province, il en demeura le seul maitre & fonda cette Monarchie vers l'an 3141 du monde, avant Jésus-Christ 894. Son régne fut de trente ans. On compte ordinairement depuis Caranus jusques à Alexandre, vingt-trois ans. Herodote ne connoit point ce Roi. *Voyez* MACEDOINE. * Justin, *l. 7. ch. 1.* Velleius Paterculus, *l. 1. Les Marbres* du Comte d'Arondel.

CARANZA. *Cherchez* CARRANZA.

CARAPULA, BATAGLIO, GIREFLUMAR, est une montagne fort haute du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte de la Mer Méditerranée, entre la ville de Tenez & celle d'Alger.

CARAQUES, Sauvages de la province de Quito, dans le Perou, habitent vers la côte de la Mer du Sud. Ils ont peu d'esprit & peu d'adresse; mais ceux qui demeurent sur la même côte, vers le nord de cette province, sont ingénieux & propres aux Arts Mechaniques. Ceux-ci se peignent le visage de certaines marques tracées depuis les oreilles jusqu'au menton; & s'ornent de chaines d'or travaillées avec tant d'art, que les Espagnols admirérent ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils arrivérent dans ce païs. Ce peuple sauvage a donné son nom à un somptueux palais, dont on voit les restes à 20 ou 30 lieues de Quito. Ils adoroient les tigres, les lions & les grandes couleuvres. Ils leur sacrifioient des cœurs & du sang humain, & ils en offroient tout autant qu'ils pouvoient en arracher à leurs ennemis. Ils ne faisoient la guerre à leurs voisins que pour en sacrifier une partie & manger l'autre. *Huayna Capac* le plus puissant des Yncas, les ayant domtez, leur défendit d'adorer les bêtes & de manger de la chair humaine. Ce dernier ordre leur parut insupportable, & dès qu'ils le purent, ils se revoltérent en tuant à l'improviste les Officiers du Roi & les garnisons qu'ils mangérent. Cela fut cause que *Huayna Capac* pour punir leur cruauté vint dans leur païs avec une grosse armée. Il les défit, en trouva plusieurs milliers, & fit égorger deux mille de ces barbares au bord du lac qu'on a depuis appellé *Yahuarcocha*, la mer ou le lac de sang. *Pedro de Cieça*, parlant de cette action, nomme le vainqueur de ces Caraques *Guaynacapa*, & dit qu'on jetta dans le lac les corps de vingt-mille de ces Rebelles qu'il avoit fait egorger. Le palais de Caraques est situé dans une moyenne plaine, bâti de grandes pierres, sans chaux ou autre mortier, & quoiqu'il ait été détruit par le tems, ses ruines font connoitre quelle a été son ancienne magnificence. * Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. Garcilasso de la Vega, *Hist. des Yncas tome 2. ch. 7. & 12.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CARAQUIRQUEZ, peuples. *Cherchez* CARATCHOLI.

CARARA. *Voyez* CARARE.

* CARARE & CARARA, petite ville avec titre de Principauté, est dans le Duché de Massa en Italie entre la ville de Massa & celle de Sarzana, à deux lieues de l'une & de l'autre. Il y a près de cette ville plusieurs carriéres de marbre de diverses couleurs, & c'est apparemment de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARASAZAR. *Voyez* SE'LEUCIE DE PISIDIE.

CARASIA ou ESKI STAMBOUL. *Voyez* TROYE.

CARASOU ou CARASU, riviére de Natolie, prend sa source dans la grande Caramanie, aux montagnes de l'Antitaurus, traverse une partie de l'Aladulie, & ensuite de la petite Caramanie où elle baigne Tarse, & se décharge peu après dans la Mer Mediterranée. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CARASOUS ou CARASU, riviére de la Romanie, prend sa source vers les confins de la Bulgarie, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, passe à Nicopoli, & se rend dans le Golfe de Contessa, vis à vis de l'Isle de Tasso.

CARASU. *Voyez* CARASOU.

CARASU, riviére & ville de la Tartarie Crimée. *Voyez* KARASU.

CARASUI, le Lac de Carasui, ou *de Nôtre-Dame du Danube*, anciennement *Halmyris*, est dans la Bulgarie, dans la contrée des Tartares Dobruces. On dit qu'il a vingt-deux lieues de circuit, & qu'il renferme plusieurs petites isles. Il est formé par la première branche, qui se sépare du Danube, & qui va se decharger dans la Mer Noire à Chiustange. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARATCHOLI ou KARAKIOLES, peuples du Mont-Caucase, entre l'orient & le septentrion de la Mingrelie. Quelques-uns les appellent *Caraquirquez*, c'est à dire, *Circassiens noirs*: ils sont néanmoins fort blancs de visage, & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur pays est toûjours sombre & couvert de nuages. Ils parlent Turc; mais si vîte qu'on a peine à les entendre. Ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus septentrionale du Mont-Caucase, d'où les Turcs sont aussi sortis. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 1.*

CARAVACA, CARAVACCA, CRUZ ou CRUX DE CARAVACCA, village d'Espagne, dans le Royaume de Murcie, est situé dans les montagnes, sur les frontiéres de la Castille Neuve, & près de la riviére dite Rio Segura. On y conserve une croix miraculeuse qu'un Ange, dit-on, apporta du ciel à un Prêtre qui devoit dire la Messe en presence d'un Maure. Elle est de bois, & c'est à cette croix qu'on fait toucher celles que les Fidéles portent par devotion. * Jean de Robles Corvalan, *Hist. del Myster. Apparac. de la S. Cruz de Caravacca.*

CARAVAGE (Michel-Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII siécle. Il se nommoit *Amerigi*, & son pere étoit un Maçon de Caravage en Lombardie. Il fut à Rome le Chef d'un parti opposé à celui de Josepin, qui négligeant le naturel, & se laissoit conduire par la force de son imagination, sans autre modéle que ses seules idées, & les images hardies & confuses qu'il se formoit dans l'esprit. Caravage au contraire s'attachoit à imiter la nature telle qu'il la voyoit, & sans s'embarrasser de le peindre dans son beau, il la copioit souvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid. Ces differens partis jettérent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit detruire leur Art, si les Caraches ne l'eussent retabli, en suivant les regles des premiers & des plus excellens maitres. Caravage fit plusieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malte. Ce fut au retour de Malte, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome, l'an 1609. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. M. de Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*.

CARAVAGE POLYDORE, Peintre. *Cherchez* POLYDORE.

CARAVAGGIO, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, est situé vers les frontieres du Bergamasque, & a été celebre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446, sur les Venitiens. Ce bourg est encore celébre, pour avoir vu naitre Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

* CARAVAIA ou CARAVAYA, riviére de l'Amerique méridionale, prend sa source dans le Perou, coule du sud-ouest au nord-est, premiérement dans le Pérou, où elle passe près de S. Juan de l'Oro, puis dans le Pays des Amazones, où elle se decharge dans la riviére de Chunchu ou d'Amarumay.

* CARAVAIA ou CARAVAYA (Les Mines de) tirent leur nom de la riviere dont il est parlé dans l'article précédent, & sont situées au nord de cette riviére, sur les confins du pays des Amazones.

CARAVAIAL. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAVANE, troupes de gens qui s'assemblent pour faire quelque voyage avec plus de sûreté. On donne principalement ce nom à la Caravane des Pélerins de la Mecque. Il y a tous les ans cinq Caravanes de Mahometans, qui vont visiter le sepulcre de leur faux Prophéte à Médine, & la Mosquée de la Mecque où il prit naissance, savoir celle du grand Caire qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentaux, laquelle comprend ceux de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pélerins qui viennent de Syrie; celle de Perse; & celle des Indes ou du Mogol. Il y a souvent de puissant Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple. L'Emir Adge en est le Chef, & il mene ordinairement quinze cens chameaux pour porter ses hardes, & pour en vendre ou louer à ceux qui en manquent: car il en meurt beaucoup par les chemins. La Caravane de Maroc prend sa route par Tafilet, Tegorarin, Tripoli, Quibriche & Alexandrie, d'où elle se rend au Caire, & de là à Suez, voyage extrêmement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'espace d'une année. Le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches presens, que les Francs appellent la veste de Mahomet. Ils sont conduits par l'Emir Adge, & consistent en ornemens & en argent. On fait les ornemens au Caire & à Damas: ce sont des pieces de velours cramoisi, fort longues, & toutes brodées de grosses lettres Arabes d'or; un grand pavillon de satin cramoisi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de moindre prix. Ces presens sont portez par un chameau richement enharnaché, suivi d'un autre qui les porte quand le premier est las. Pour la sureté du transport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener six petits canons dans tout le voyage. La Caravane du Caire part ordinairement cinquante sept jours après le commencement du Ramazan, c'est à dire, un mois après que le Ramazan est fini. Celle de Barbarie ne part qu'un jour après; car elle a un Chef à part. Voici quelle est la route des Caravanes d'Asie. Celles qui viennent des isles d'Orient, c'est à dire, de Macassar ou Célebes, de Java, de Sumatra & des Maldives, & celles qui viennent des Indes, en deçà du Gange, se rendent par mer à Mocha ville maritime de l'Arabie Heureuse, & de là à la Mecque sur des chameaux. Les Persans qui habitent le long de la mer, viennent descendre à Ormus, ou au Bander; puis passant le Golfe, qui en cet endroit là n'a que douze ou treize lieues de large, ils traversent l'Arabie, pour se rendre à la ville du Prophéte. Mais ceux de la Haute Perse vers la Mer Caspienne, & tous les Tartares viennent à Tauris, & de là à Alep, d'où part la grande Caravane qui traverse les déserts. Quelques-uns prennent le chemin de Bagdad, mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, & particuliérement des Persans, que les Turcs tiennent pour Heretiques. C'est ce qui oblige le Roi de Perse de défendre à ses Sujets de prendre cette route. Ils prennent ce chemin de Bagdad par devotion, pour voir le sepulcre de leur Prophete Ali, qui n'en est eloigne que de huit journées. C'est un lieu desert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entiérement ruiné. Pour ce qui est des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque. Les Mahometans de l'Europe se rendent à Alep, pour joindre la Caravane de la Haute Perse, & ceux de l'Afrique passent au Grand-Caire; d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les deserts la même Caravane d'Alep à dix-huit journées de Medine, où il se trouve une eau qui va par un canal, jusqu'à cette ville,

& que

& que les Mahometans croyent être sortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophéte qui eut soif en cet endroit, & qui en buvant, disent-ils, la rendit douce, d'amére qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & se reposent le jour, afin d'éviter les grandes chaleurs; & lorsque la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots. Les chameaux sont attachez queuë à queuë, de sorte qu'on n'a qu'à les laisser aller, sans avoir la peine de les conduire. Parmi les personnes qui vont en pélerinage à la Mecque, il y en a plusieurs qui y vont par dévotion; d'autres pour trafiquer; & quelques-uns pour éviter le supplice qu'ils ont mérité par quelque crime; car ce voyage absout de tout, & quelque criminel que soit un homme, s'il peut se sauver, & faire ce pélerinage, on ne le recherche plus dans la suite: au contraire on le tient pour honnête homme. Pendant le chemin, ces Pélerins s'occupent à chanter des versets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun selon son pouvoir. Deux jours avant que d'arriver à la Mecque, ils se dépouillent tout nuds en un lieu nommé Rabak, & ne prennent qu'une serviette sur leur col, & une autre au tour des reins. Ceux qui sont incommodez & malades, retiennent leurs habits; mais pour suppléer à cette cérémonie, ils font quelques aumônes. Etant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs priéres, & pour visiter ces lieux qu'ils appellent saints; ensuite ils vont à Minnet, où ils arrivent la veille du petit Bairam, & le lendemain, qui est la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & se remettent comme ils étoient huit jours auparavant. De là ils vont au Mont-Arafat, où ils font des priéres pendant trois jours. Toutes ces cérémonies étant finies, le Sultan, Schérif ou Prince de la Mecque, qui est venu avec eux à cette montagne, leur donne la bénédiction. Les Pelerins vont ensuite à Médine où est le sepulcre de Mahomet, & le Kube ou la grande Mosquée. Environ un mois & demi aprés que la Caravane du Caire est partie, il part du Caire un Age qui conduit plusieurs refraîchissemens, que les gens du pays envoyent à leurs parens ou amis qui sont dans la Caravane; que l'on rencontre à la moitié du chemin. Ces Pélerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & font là plusieurs jours. L'Emir Adge gagne beaucoup à ce voyage, car les biens de tous ceux qui y meurent sont pour lui; outre mille autres gains qu'il fait en plusieurs manieres. Durant tout ce pélerinage, il est le maître absolu de la campagne, & il y fait faire justice comme il lui plaît. * Thévenot, *Voyage du Levant*. Tavernier, *Rélation du Serrail*.

CARAVANE DE MARCHANDS, est comme un grand convoi composé de quantité de Marchands qui s'assemblent en certains tems & en certains lieux, pour voyager en sûreté, & pour se défendre contre les voleurs, qui courent souvent par bandes dans les pays qu'il faut traverser. Ces Marchands élisent entre eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi*. C'est lui qui ordonne la marche, qui prescrit les journées, & qui avec les principaux de la Caravane, juge les différens qui peuvent survenir pendant le voyage. On fait quelquefois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes, seulement, & l'on fait ainsi beaucoup de chemin; mais il est plus sûr de se joindre à une Caravane. On voit des Caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent qu'à la file, une Caravane paroît une armée. Chaque Chamelier conduit sept chameaux, qui sont attachez l'un à l'autre par une petite corde. En tout tems la Caravane marche plus de nuit que de jour; en été, pour éviter la chaleur, & dans les autres saisons, pour arriver en plein jour au lieu où l'on doit camper, parce que dans l'obscurité de la nuit, il seroit difficile de dresser les tentes, de panser les chevaux, & de pourvoir à tout ce qui est nécessaire à un campement. Néanmoins au fort de l'hiver, & dans les grandes neiges, on ne part guéres qu'à la pointe du jour; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour. Lorsque le soleil est couché, des Chiaoux, qui sont de pauvres gens, ou Turcs ou Arméniens, ont soin de faire la garde autour du camp, & de veiller sur les marchandises. Quand on part de Constantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour se mettre en Caravane, il faut s'habiller selon la mode du pays où l'on doit passer, en Turquie à la Turque, en Perse à la Persienne, &c. & qui en useroit autrement, passeroit pour ridicule. Toutefois, pourvû qu'on ait une veste d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eût dessous un habit à la Françoise, on peut passer par tout sans rien craindre. Pour porter le turban, il faut nécessairement se faire raser la tête, parce qu'il glisseroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux. Pour ce qui est de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes sont les plus belles; mais en Perse on se fait raser tout le menton, & on garde seulement la moustache, qui est d'autant plus estimée, qu'elle est plus grosse & plus longue. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

CARAVANE, voyage que chaque Chevalier de Malte fait sur les galéres au service de l'Ordre. Ils sont obligez d'en faire quatre, dont chacune est de six mois. Une année de captivité chez les Turcs est comptée pour une Caravane. Il en est de même de deux années de service à Malte. Ils commencent leurs Caravanes à l'âge de vingt ans, & s'ils ne les ont pas finies à cinquante ans; ils sont exclus de tous emplois, Benefices & commanderies. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 3. ch. 13.*

CARAVANSE'RAS. *Voyez* CARVANSERAS.

CARAVAYA. *Voyez* CARAVAIA.

CARAVIGIOLE (Bernardin) Cardinal. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAUSE, né de médiocres parens dans cette partie des Gaules que la Meuse traverse, se distingua dans les armées, & fut jugé capable, en 287, de défendre l'Armorique, c'est à dire les côtes des Gaules contre les François & les Saxons, qui y faisoient continuellement des descentes; mais il ne se servit de cet emploi que pour s'enrichir. Toûjours surpris quand les Barbares pénétroient dans les provinces confiées à ses soins, toujours adroit à les surprendre quand ils revenoient chargez de butin, il s'attira l'indignation de l'Empereur Maximien, qui alloit punir ses brigandages, quand la crainte du châtiment le porta à la revolte. Les François, qui s'étoient emparez depuis peu de tems de l'Isle des Bataves, & des voisinages de l'Escaut, le favoriserent dans cette entréprise. La Grande Bretagne le reconnut pour Empereur, il retint aussi quelques places de son gouvernement dans les Gaules, & toute le flotte le suivit. On ne peut mieux placer cette revolte qu'à l'an 288. La victoire que le Tyran remporta ensuite sur une nouvelle flotte de l'Empereur Maximien lui assura la jouïssance de la dignité Impériale; mais en 292, Constance Chlore ayant été fait César, lui enleva la ville de Boulogne sur mer; & ne lui laissa pas un pouce de terre dans les Gaules. Ce César se préparoit à porter aussi la guerre en Angleterre, lorsqu'Allectus Prefet du Prétoire de Carause, abusa de la confiance que son maître avoit en lui, pour l'assassiner. Ce malheureux avoit régné sept ans, & périt ou à la fin de l'année 294, ou au commencement de la suivante. * Eumène, *Panegyr. Const. dict.* Aurelius Victor. Eutrope.

CARAZOLE (Joannin) ou, selon Pogge, Ottinus Carazzolus, natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triste exemple des caprices de la fortune; car étant Sécretaire de Jeanne II, Reine de Naples, au commencement du XV siecle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princesse, que l'aima passionnement & lui donna comme en dot, le Duché de Melfi, & la charge de Grand Connétable du Royaume. Mais une si haute élevation eut une fin des plus tragiques; car cette Reine le dépouille de tous ses biens & de tous ses honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulgence, *l. 6. ch. 11.*

CARBANDA ou CARBAGANDA, frére de Cassan, Roi des Tartares, à qui il succéda l'an 1304, naquit d'une mére Chrétienne. Il reçut le nom de Nicolas au batême, & professa le Christianisme tant qu'elle vécut; mais s'étant fait depuis Mahométan, il nuisit beaucoup aux Chretiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le premier d'entre les Romains, qui fit divorce avec sa femme, parce qu'elle étoit stérile, l'an 527 de Rome, & 227 avant J. C. sous le Consulat de M. Attilius, & de P. Valérius. Il protesta aux Magistrats, que bien qu'il eût beaucoup d'amour pour sa femme, il la quittoit sans murmurer, puisqu'elle ne pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à son amour particulier. D'autres attribuent cette histoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Consul l'an 520 de Rome, & 234 avant J. C. avec L. Posthumius Albinus. * Aulu Gelle, *l. 4. ch. 3.*

CARBON, Orateur célébre qui vivoit du tems de Cicéron, est différent de quelques autres Magistrats de ce nom, tel que C. CARBON Triumvir avec Gracchus & Flaccus en l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C: un autre qui fut trois fois Consul: celui qui suivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée: (* Valére Maxime, *l. 9. ch. 13*) & un Orateur, frére du premier, lequel ne pouvant souffrir les debauches des soldats, qu'il vouloit contraindre à mieux observer la Discipline militaire, en fut assassiné. * Cicéron, *in Bruto*. Pighius, *Annal. Roman.*

*CARBON (Louis) Auteur de plusieurs Ouvrages de Rhétorique, de Philosophie & de Théologie vivoit vers la fin du XVI siécle. Il n'étoit pas Jurisconsulte, comme l'assure Konig, mais Théologien; & il fut même Professeur en Théologie à Pérouse. Servilius Treus natif d'Udine fut l'un de ses bons amis, & conseille à plusieurs personnes d'acheter la Rhétorique que Carbon avoit publiée. Ce fut l'une des raisons qui portérent cet Auteur à lui dédier son *Introductio in Logicam*, imprimée à Venise l'an 1579, *in octavo*. Effectivement c'est prendre un Auteur par un endroit bien sensible. * Bayle, *Diction. Critiq.*

† CARBON (Ludovic) Ferrarois excellent Orateur, & Poete du quinzième siécle, fut Précepteur public de ces deux professions dans l'Université de sa Patrie depuis l'an 1456, jusqu'à l'an 1465, quand il passa à celle de Boulogne pour y montrer les mêmes matieres. S'étant retourné à Ferrare, y fit un très-grand nombre de compositions en Prose, & en Vers que l'on conserve manuscrites jusqu'à present. Il n'y a rien d'imprimé, à la traduction près en Italien de quelques lettres, & de deux harangues du Cardinal Bessarion aux Princes d'Italie, l'une à l'egard des dangers dont la Chrétienté étoit menacée par les Turcs, & l'autre qui exhortoit les mêmes Princes à eteindre leur discorde, & à se determiner de porter la guerre au Turc: Outre cela un'autre harangue de Démosthene aux Atheniens pour les exciter à secourir les Olinthiens contre Philippe le Macedonien, qui étoit accommodée à l'occasion de ce tems-là pour persuader les Italiens contre la Porte. Ces versions furent imprimées ensemble en 1471, & présentées par le Carbon à Borse Duc de Ferrare. Giraldi dans le second *Dialogue de Poët. suor. temp.* écrit qu'il mourut dans sa Patrie l'an 1482. attaqué de la peste. Il eut l'honneur de deux medailles avec son portrait, & on lit une Epigramme à sa louange parmi les Vers Latins du celebre Tite Strozzi, *Erot. liv. 4.*

CARBON, petite ville d'Afrique, sur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie: on la prend pour l'ancienne *Rusazus*, ville de la Mauritanie Tingitane. On ne le trouve point dans la Carte que M. Delisle a publiée de la Barbarie, &c. * Mety, *Dict. Géogr.*

CARBON, riviére. *Voyez* ALPHE'E.

CARBONARA ou CARBONE'RA, CAPO CARBONARA ou FERRATO, anciennement *Herculis Portus*, Cap, avec un port dans l'Isle de Sardaigne. Il est à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du septentrion, & il prend son nom; ou du petit lieu de Carbonéra, qui y est bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARBONARA, village du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure sur l'Ofanto entre la ville de Monte-Verde & de Cédogna. *Voyez* CEDOGNA.

CARBONNE (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples. Il fut mis par le Pape Urbain VI, dans le Sacré College en 1385, & depuis, il contribua beaucoup à l'election de Boniface IX, qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat Ecclésiastique. Théodore de Niem l'accuse de simonie. Il mourut subitement le 18 juin 1405, & son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau dans l'église cathédrale. * Théodore de Niem, *l. 1. & 3.* Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1023. Il étoit natif de Marseille, & il écrivit divers Ouvrages. * La Croix-Du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

*CARBONNEL (Jean) Sécretaire du Roi, qui se fit connoître avantageusement par les piéces de Poësie qu'il donna au Public, entra dans l'Academie de Caen, où il étoit né le 15 décembre 1620. Lorsque la Religion Protestante fut proscrite en France, il obtint la permission de se retirer en Hollande, où il est mort le 24 février 1702, âgé de près de 80 ans. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

CARBRE. *Voyez* CARBURY.

CARBURY ou CARBRE, bourg ou petite ville de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Kildere, entre la ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

CARCABE. *Voyez* KIRJATH.

CARCANO (Archélao) Médecin natif de Milan, & Professeur dans l'Université de Paris, vivoit dans le XVI siécle, où il s'aquit beaucoup de réputation. Il composa divers Ouvrages sur les Aphorismes d'Hippocrate, & sur quelques autres Ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22 juillet 1588. * Ghilini, *Teatr. d'Uom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CARCANOSSI, contrée de l'Isle de Madagascar, vers la côte méridionale, où les François ont établi quelques Colonies. Le pays est fertile & assez bien cultivé. * Flacourt, *Histoire de Madagascar*.

*CARCARAVAL, petite riviére de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle coule de l'ouest à l'est, premiérement dans le Tucuman, puis dans la province de Rio de la Plata, & tombe dans la riviére de la Plata ou de Paraguay.

CARCAS ou CHARCHAS, un des sept Eunuques, qui servoient Assuérus, & ausquels il ordonne, étant dans un festin, de faire venir la Reine Vasthi. * Esther, *ch. 1. v. 10.*

CARCASSONNE, sur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché suffragant de l'Archevêque de Narbonne, est sous le ressort du Parlement de Toulouse: c'est le *Carcasso*, *Carcassum Volcarum*, ou *Tectosagum*, des Anciens. On le divise en deux parties, la ville & la cité: la cathédrale est dans la derniére. On y voit aussi un château assez fort, où l'on conserve des Actes très-anciens & d'une écriture particulière, sur des écorces d'arbre & sur de la toile, dont il y en a plusieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Visigoths, après la prise de Rome. Carcassonne a encore un siege de Sénéchal & un Présidial. Pline parle de cette ville. César, Ptolemée, l'Itinéraire de Jérusalem, Procope, Grégoire de Tours, & divers autres Auteurs en font aussi mention. S. Guimers fut, comme on croit,

pre-

premier Evêque de Carcassonne, & mourut vers l'an 300. Hilaire & Valere y sont reconnus pour Saints. La ville est grande, forte, & assez bien bâtie. La riviére d'Aude la divise en deux parties, & outre la cathédrale de sainte Nazaire il y a diverses maisons religieuses. Quelques Auteurs croyent que les Goths fortifiérent Carcassonne, qu'ils y batirent le château, & qu'ils y mirent en dépôt les dépouilles de la ville de Rome. Comme l'assiette & la grandeur de Carcassonne la rendoient une ville très-importante, les François l'assiégérent après la défaite d'Alaric en 507; mais ce fut sans succès. Le Roi Gontran l'assiégea depuis inutilement, & quelque tems après, il la prit par intelligence; mais son armée ne se tenant pas sur ses gardes, fut défaite par Récaréde, Roi des Goths, vers l'an 587 ou 588. Depuis, Carcassonne fut soumise aux François, & les Rois de France nommoient un Comte pour la gouverner. Le premier dont nous ayons connoissance, fut BERNARD II, Comte de Toulouse, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Gouvernement des Comtez de Carcassonne & de Rasès. On croit que ROGER, I. du nom, étoit son fils, & qu'il lui succéda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. ARNAUD étoit alors Comte de Carcassonne, & ROGER, II. du nom, lui succéda en 978. Ce dernier eut d'*Adelaide* son épouse, RAYMOND, qui vivoit en 1013, pére de *Roger* III, mort sans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui succéde. Elle étoit femme de BERNARD-RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde. Raymond-Bérenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette succession du côté d'*Ermensende*, son ayeule, fille de *Roger* II, & femme de *Raymond Borel*, Comte de Barcelone. Leurs amis communs les accordérent en 1068, & par une transaction on adjugea la ville de Carcassonne à RAYMOND BERENGER. Tout le reste du Comté fut cédé à *Ermengarde* & à son mari. BERNARD ATON leur fils leur succéde en 1090. Celui-ci surprit la ville de Carcassonne pendant la minorité de *Raymond-Bérenger*, qui épousa depuis *Douce* de Provence; mais les Habitans n'ayant pas sujet de se louer de la conduite de Bernard Aton, se remirent sous l'obéïssance de Raymond, & chassérent les Officiers d'Aton. Celui-ci assiégea la ville, le prit par composition, & creve les yeux & coupa le nez aux principaux Habitans, qui se retirérent en Catalogne. Ce procedé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; ensuite à la priere de diverses personnes de considération, il s'accommoda avec BERNARD, qui lui céda le Comté, & prit le titre de Vicomte. Ce BERNARD avoit épousé *Cécile*, Vicomtesse de Nimes, & il en eut trois fils & trois filles, 1. *Roger* IV, Vicomte de Carcassonne, de Rasès & d'Albi; 2. RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde; 3. *Bernard Aton*, Vicomte de Nimes; 4. 5. 6. *Mantelina*, *Payenne* & *Ermensende*. Roger, IV. du nom, mourut sans enfans vers l'an 1150. RAYMOND son frére lui succéda, & fut massacré dans l'église de Béziers, le jour de la Magdelaine de l'an 1167. Il laissa trois fils, 1. *Trincavel*, mort en 1180; 2. *Raymond Trincavel*, mort 1190; & 3. ROGER-TRINCAVEL, qui mourut en 1193. Ce dernier laissa postérité. Il avoit épousé une fille de la Maison de Toulouse, & il en eut *Raymond-Roger*, lequel donna dans les sentimens de son oncle Raymond *le Vieil*, Comte de Toulouse, & se déclara Protecteur des Albigeois. Il attira contre lui l'armée des Croisez qui prirent Carcassonne en 1209, & il mourut de dyssenterie. Après cette mort, tous les Prélats & les Princes, qui s'étoient liguez pour cette entreprise, donnérent à SIMON, Comte de Montfort, la confiscation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcassonne: ce que le Synode de Montpellier de 1214, & le Concile de Latran de 1215 Confirmérent. AMAURI de Montfort, fils de Simon, lui succéda dans la possession de ces Seigneuries; & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il céda l'an 1224, les droits qu'il y avoit, à Louis VIII, Roi de France, qui pour récompense le fit Connetable: il renouvella depuis deux ou trois fois cette cession. Raimond-Roger avoit laissé un fils nommé Raymond Trincavel, qui céda aussi les droits qu'il pouvoit avoir sur les Comtez de Béziers & de Carcassonne qui ont été toûjours unis à la Couronne depuis l'an 1247. Carcassonne, qui est capitale d'un petit païs dit le CARCASSEZ, dont les principaux lieux sont Aigues-Vives, Bannoles, Cappendéza, Cossolens, la Grasse ou la Grace, Montclair, Moutlaur, Montolieu, Montréal, Pradelles, Rieux, Roñac, le Villar, Villeferque. Carcassonne est renommé par ses manufactures, & sur tout par celle de draps. * Pline, *l.3. c.4.* Procope, *l.1. de Bel. Goth.* Grégoire de Tours, *l.8. c.30. & l.9. c.31.* Le Continuateur d'Aimoin, *l.5. c.27.* Catel, *Hist. des Comt. de Toul. & Mémoires de Langued.* Bèze, *Hist. de Carcass.* De Marca, *Hist. de Bearn. l.8.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*. Du Puy, *Droits du Roi*.

CARCATHIOCERTE, ville de la grande Armenie, proche du Tigre. Pline, *l.6. c.9.* Le Païs s'appelle *Sophène*. * Strabon, *l.11.*

CARCERO, Palais où l'on plaide à Madrid en Espagne.

CARCHAS. *Voyez* CARCAS.

CARCHASIS, nom défiguré. *Voyez* CARTASIS.

CARCHEMIS, CARKEMIS, ou CHARCAMIS, ville d'Assyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Nechao*, Roi d'Egypte, alloit assiéger, quand il tua Josias Roi de Juda. * II. *Chron.* ou *Paralipomen. ch.35. v.10.*

CARCHI, petite Isle, mais fort fertile, dans la Mer Méditerranée, au couchant de l'isle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui est sur la côte de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARCINUS, d'Athenes, Poete; vivoit vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant JESUS CHRIST: il a écrit des Comédies & des vers lyriques. * Athénée, *l.8.* Suidas.

CARCINUS, d'Agrigente, Poëte Tragique, qui vivoit vers le même tems, & qui demeura avec Eschine à Syracuse auprès de Denys, Tyran de Sicile. Il a donné lieu à une espéce de proverbe, *Carcini Poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des pieces obscures & qui approchent de l'enigme. Il composa seize Tragédies. Diodore le fait Auteur de la Fable de Cérès cherchant Proserpine; & Eustathius dit qu'il fut mordu d'une vipére, pendant qu'il révoit à une fable, & qu'il en mourut. * Suidas. Athénée, *l.8.* Vossius, *de Poët. Græc. c.7.* Hieronymus Ragusa, *Elogia Siculorum*.

CARCISTES. *Cherchez* CARSISTES.

CARCORA, ville du Royame de Barca en Barbarie, sur le bord du Golfe de Sidra, à l'embouchure de la riviére de Mélel. On dit que c'est l'ancienne *Diachersis*, ville de la Cyrénaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARCOVIACA, ville d'Ecosse, la capitale des isles Orcades, dans l'isle de Mainlande, avec une forteresse & un port assez large. L'Ecosse s'est rendue maîtresse de cette place, nonobstant les plaintes du Roi de Danemarc, qui s'attribue les Orcades. * Hofman, *Lexic. Univ.*

CARDAILLAC, bourg de France dans le Quercy, près de Figeac, & vers les frontiéres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronies du païs, qui a depuis porté le titre de Marquisat, & qui a donné son nom à la Maison de Cardaillac, qui fait le sujet de l'article suivant.

CARDAILLAC: la Maison de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Chapelle-Marivel, Seigneurs de Saint-Cernin, Chambellans des Rois de France, Sénéchaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre; & les Comtes de Bioule, Lieutenens Généraux en la Province de Languedoc. BERTRAND de Cardaillac donna des preuves de son courage durant la guerre contre les Albigeois. Cette famille a encore eu d'illustres Prélats; GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Cahors en 1209, qui étoit fils de *Bertrand* & d'*Hélène* de Camborn, se signala par son zèle contre les Albigeois. Pierre des-Vaux-de-Cernay parle avantageusement de ce Prélat, qui mourut en 1234. Il est different d'un autre GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Saint-Papoul, mort en odeur de sainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Géraud* de Cardaillac, Seigneur de la Chapelle-Marival, & frére de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'est sous lui que l'on fonda l'Université de Cahors. FRANÇOIS de Cardaillac fut mis après celui-ci sur ce siége épiscopal. Il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon; & on le tira de l'Ordre de Saint François, pour lui donner le gouvernement de l'église de Caveillon, d'où il fut transferé à celle de Cahors où il mourut en odeur de sainteté l'an 1404. Les églises de Rhodès & de Montauban ont encore eu des Prélats de cette famille dans le XVII siécle. Louïs de Cardaillac & de Lévi, Comte de Bioule, a été Lieutenant Général en Languedoc. Le Roi Louis XIV l'honora de Collier de Chevalier de ses Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666, sans laisser d'enfans de *Lucréce* d'Elbéne, ni d'*Elizabeth* Mitte-Saint-Chament, ses deux femmes. * Catel, *Hist. de Languedoc*. La Croix, *de Episc. Cadurcens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme.

CARDAILLAC (Jean de) Patriarche d'Alexandrie, Archevêque ou Administrateur perpétuel de l'Archevêché de Toulouse, dans le XIV siécle, étoit fils de BERTRAND, Seigneur de Bioule, & d'*Ermengarde* de Lautrec. Après avoir reçu le bonnet de Docteur en Droit Civil dans l'Université de Toulouse, il y professa avec applaudissement. En 1350, il fut envoyé par l'Université au Pape Clément VI, par le Roi de Castille à Urbain V, en 1369. Il avoit été fait Evêque d'Orense en Espagne dès l'an 1351; & en 1360 il avoit été transferé de cette église à celle de Brague. Il eut part ensuite aux troubles d'Espagne. Pierre *le Cruel* le tint en prison depuis 1367, jusqu'en 1369. La défaite de ce Prince fut suivie de la liberté de l'Archevêque, qui fut aussi-tôt envoyé comme on vient de dire, à Urbain V, auprès de qui il n'arriva néanmoins qu'en 1370. Il paroît que Jean voulut alors renoncer à tout engagement avec l'Espagne, puisqu'en 1371, il quitta l'Archevêché de Brague. Grégoire XI qui l'estimoit, le fit en ce tems-là même Patriarche d'Alexandrie, & lui donna l'administration de l'église de Rhodès. L'année suivante le même Pape l'envoya en qualité de Légat à Avignon; & en 1378, il fut fait Administrateur de l'Archevêché de Toulouse. Il composa plusieurs livres qu'on garde dans la Bibliothéque des Dominiquains à Toulouse; comme des Sermons pour les Dimanches & les Fêtes de l'année; des Conférences synodales pour la célébration des Conciles; des Oraisons pour le Sacre des Prélats; divers Traitez des Ordres sacrez. Il mourut en 1390. * Froissart, *l.1. Chron. c.252.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baluze, *Vita Papar. Avenion.*

CARDAME, Roi des Bulgares, dans le VIII siécle: on dit qu'ayant obligé les Empereurs de Constantinople de lui payer tribut, il voulut contraindre Constantin *Porphyrogénète* de l'augmenter. Ce prince promit de le satisfaire, & étant entré avec une puissante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvue de gens de guerre, il mit tout à feu & à sang l'an 950. Cardame mourut peu de tems après. * *Hist. Miscel.* Baronius.

CARDAMS ou CARADOMS, Historien François, qui vivoit sous Farabert Duc des François, de qui Génébrard fait mention, *in Soter. & Eleutherio*.

CARDAMYLE, ville du pays d'Argos, proche de Pile, & du domaine d'Agamemnon. * Homére, *Iliade*, *l.9.* Hérodote dit que c'est une ville du pays de Lacédémone, *l.8.* Strabon & Ptolemée, *l.8.* en parlent. Selon Etienne de Byzance, il y a eu aussi une ville de ce nom dans l'isle de Chio: ce n'est plus qu'un village & un port sur la côte septentrionale de l'isle. * Nicolas Lloyd. Baudrand. Hofman, *Lexic.* Univ.

* CARDAN (Facio) pére de Jérôme Cardan qui fait le sujet de l'article suivant, étoit Docteur en Droit & en Médecine, & s'est fait connoître dans la République des lettres. Il naquit à Milan, l'an 1444, d'*Antoine* Cardan. Il fut associé au Collége des Jurisconsultes de cette ville, où il fut Professeur des Institutes. Il fut aussi bon Mathématicien, & on a de lui en ce genre un Ouvrage intitulé, *Prospectiva communis D. Johannis Archiepiscopi Cantuariensis F. Ordinis Minorum, ad unguem castigata per eximium Artium & Medicinæ & Juris utriusque Doctorem ac Mathematicum peritissimum D. Facium Cardanum Mediolanensem in venerabili Collegio Jurisperitorum Mediolani residentem*. Barthélemi Corte qui dit que cet Ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année ni la forme de l'édition. Cardan mourut le 29 août 1524, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'église de S. Marc, où on lit cette épitaphe,

FACIUS CARDANUS JURISCON.

Mors fuit id quod vixi, vitam mors dedit ipsa,
Mens æterna manet, gloria, tuta quies,

Obiit 1524, quarto Kalendas septembris, ætatis 80.

Hieronymus Cardanus Medicus
Parenti Posterisque.
V. P.

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 14. p. 235. & 236.*

CARDAN, (Jérôme) fameux Médecin & Mathématicien, naquit à Pavie le 24 septembre 1501, de *Claire* Michéria, qui l'ayant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre son fruit par des breuvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs & frisez; passa sa premiére jeunesse à Milan, où son pére étoit Docteur en Medecine & en Droit Civil & Canonique, & Professeur des Institutes; & étudia à l'âge de 20 ans à Pavie, où il expliqua Euclide. Dans la suite il alla à Boulogne, où il reçut le bonnet de Docteur en Médecine sur la fin de l'année 1525, & il se maria en 1531, avec *Luce* Bandarini native de Sacco, dont il eut deux garçons & une fille; mais il fut malheureux de ce côté-là. Son second fils fut un fripon & un scélerat qu'il fut obligé de faire mettre en prison plus d'une fois, de chasser, & enfin de deshériter. Sa fille fut mariée à *Barthélemy* Sacco. Depuis, en differens tems, il professa les Mathématiques, puis la Médecine à Milan & à Pavie. Il refusa le parti qu'on lui offroit en Dannemarc, passa en Ecosse, revint en Italie, professa la Médecine à Boulogne, y fut arrêté prisonnier, & ayant recouvré la liberté alla s'établir à Rome, où après s'être fait aggréger au Collége des Médecins, il eut pension du Pape, & mourut le 21 septembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand génie & un très savant homme; mais bizarre, inconstant, extrémement entêté de ses prédictions quoique son Astrologie l'eût trompé sur son propre sujet, & se piquant même, ainsi que Socrate, d'avoir un démon familier. Ses mœurs se sentirent du déréglement de son esprit, qui fut assez téméraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoscope de Nôtre-Seigneur J. C. Les femmes aussi-bien que le jeu, occupérent tout le tems qu'il déroboit à l'étude: ce qui ne l'empêcha pas de composer un grand nombre d'Ouvrages ramassez l'an 1663, par les soins de Charles Spon en dix volumes *in folio*. Son Traité le plus fameux a été celui de la Subtilité; & son ennemi le plus déclaré, a été Jules Scaliger, qui s'est acharné contre lui, & quelquefois sans raison, dans ses *Exercitationes advers. Cardan.* On dit que Cardan s'étoit lui même composé cette Epitaphe,

Non me terra teget, cælo sed raptus in alto,
Illustris vivam docta per ora virum.
Quidquid venturis spectabit Phœbus in annis,
Cardanum noscet, nomen & usque meum.

* Cardanus, *de vita propria*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*.

Savans, *tome*, 3. *p*. 97. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715, où l'on voit un catalogue exact des Ouvrages de Cardan. *Consultez* aussi le Pére Niceron dans ses *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 14. *p*. 233--282. De Thou, *l*. 6. *Hist.* Vossius, *de Mathemat.* c. 10. Lorenzo Crasso, *p*. 1. *Elog.* &c.

CARDAN (Jean Baptiste) fils du précédent, naquit le 14 mai 1534. Il étudia en Médecine & s'y fit recevoir Docteur. Etant ensuite devenu amoureux d'une fille qui n'avoit rien, il l'epousa; mais il s'en repentit dans la suite, & crut trouver un remède à sa faute en l'empoisonnant. Il fut arrêté pour ce crime le 17 fevrier 1560. On le condamna à avoir la tête tranchée, & cette sentence fut exécutée dans la prison le 13 avril suivant. On a de lui deux Ouvrages, *De Fulgure*, à la fin du second tome des Ouvrages de son pére; *De abstinentia ab usu ciborum fœtidorum Libellus*, inseré à la fin d'un livre de son pére intitulé, *De utilitate ex adversis capienda*. * Le Pere Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 14. *p*. 249. & 250.

CARDE'E ou CARDINE'E, Divinité du Paganisme. *Cherchez* FORICULE.

CARDENAL, (Prêtre) Poëte Provençal, étoit natif d'Argence près de Beaucaire. Charles II, Roi de Naples & de Sicile, l'avança dans sa Cour, & il y mourut à Naples vers l'an 1302. On lui attribue diverses Poesies. * Nostradamus, *Vies des Poëtes. Prov.* La Croix-du-Maine.

CARDE'NAS, famille noble de Castille, féconde depuis long-tems en Hommes Illustres. *Voyez* là-dessus Philippe-Jacques Spéner, *Theatr. Nobil. Europ. tome* 2, où il est parlé de la famille de Cardénas, Duc de Marquéda & de Manrique, Duc de Najéra, *p*. 41. * Imhoff, *en sa Généalogie des Grands d'Espagne*.

* CARDE'NAS (Jean) né l'an 1612, à Séville, entra en 1628 dans la Société des Jésuites. Il enseigna six ans la Philosophie & mourut à la fin du siecle précedent, après avoir été Recteur de differens Colleges. On a de lui, *Geminum Sidus Mariani Diadematis*; *Crisis Theologica bipartita*. * *Gr. Dict.* Univ. *Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

CARDE'RON, nom défiguré. *Cherchez* CALDE'RON.

* CARDEVACQUES (Ferdinand) d'Arras, de famille noble & patricienne, & Seigneur de Beaumont, fit ses premières études sous Antoine Meyer, après quoi il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Histoire & de la Politique, & à la Recherche des Antiquitez de sa patrie. Il exerça jusqu'à dix fois avec applaudissement la charge de Bourguemaître, & se rendit recommendable par l'integrité de sa vie & par son affabilité. On a de lui, *Historia Comitum Artesiæ*; *Historia Episcoporum Tornacensium*; *Nænia in obitum Alexandri Farnesii, Parmæ ac Placentiæ Ducis, versu Elegiaco*. Il a aussi laissé un Ouvrage écrit en François, & qui a pour titre *L'Amour Divin*. Il mourut à la fleur de son âge, dans sa 42 année, premier décembre 1614. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p*. 216.

CARDIANUS. *Cherchez* EUME'NE CARDIEN.

CARDICE'AS. *Cherchez* ARBIANUS.

CARDIE, *Cardia*, ville dans la Chersonése de Thrace. Elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec un cœur qu'en Grec on appelle *καρδία*. Demosthene en fait souvent mention dans son Oraison contre Aristocrate. Etienne de Byzance & Ptolémée l'appellent *Cardiopolis*. La ville de Lysimachie fut bâtie de ses ruines. Ce n'est plus maintenant qu'une petite ville nommée Carida.

CARDIEN, Historien Grec. *Cherchez* JE'ROME CARDIEN.

* CARDIFF, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, est dans le Comté de Glamorgan à l'embouchure du Taff ou de la Tave dans la Severne, où elle a un bon port. Cette ville servit de prison à Robert, fils aîné de Guillaume le Conquerant, auquel ses fréres firent crever les yeux, pour l'exclurre de la succession. Un certain *Fitz-Haimon*, personne considérable dans ce pays là, fortifia cette ville, l'environnant de murailles, & y bâtissant un chateau, où fut enfermé & mourut Robert, dont on vient de parler. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1, *pag*. 142. Maty, *Dict. Géogr.*

CARDIGAN, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, est capitale d'un Comté, auquel elle donne son nom, connu sous celui de CARDIGANSHIRE, en latin *Cardigana* ou *Ceretica Provincia*, qui s'étend le long de la Mer ou de la Manche d'Irlande. Il est dans le Diocése de S. David. Ce Comté est borné vers le nord par ceux de Merionneth, & de Montgomery, vers le levant par ceux de Radnor & de Brecknock, vers le sud par ceux de Caermerden & de Pembrock, & au couchant par la Mer d'Irlande. Il peut avoir douze lieues de longueur, & cinq dans sa moyenne largeur. Cette Province abonde en blé, en bétail, en poisson, & en gibier, & elle est devenue fameuse depuis peu par ses mines d'argent, de plomb & de cuivre. Elle contient 77 Paroisses & quatre villes ou bourgs à marché. Sa capitale Cardigan, en Latin *Ceretica*, est située agréablement sur le Tivy, près de sa chûte dans la mer, à 148 milles de Londres. C'est une bonne ville, environnée de murailles, & fortifiée d'un château. * Camden, *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. Maty, *Dict. Géogr.*

CARDIGANSHIRE, ou le Comté de Cardigan. *Voyez* l'article précedent.

CARDILLAC (Jean de) *Voyez* CARDAILLAC.

CARDILLAC, bourg. *Voyez* CARDAILLAC.

CARDINAL, nom qu'on a donné aux Assesseurs & Conseillers des souverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* signifioit *Principal*; & dans ce sens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux, *Princeps Cardinalis*, pour un Prince très-considérable; *Missa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Messe & le maître Autel d'une église. Ce fut aussi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Théodose, comme aux Generaux d'armée, au Prefet du Prétoire en Asie, au Prefet ou Gouverneur d'Afrique, parce qu'ils possédoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Eglise Romaine, voici qu'elle en est l'origine. Il y avoit deux sortes d'églises dans les villes, les unes étoient comme les paroisses d'à present, & se nommoient *Titres*; les autres étoient des hôpitaux pour les pauvres, que l'on appelloit *Diaconies*. Les *Titres* ou paroisses étoient desservies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres. S'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'Oratoires; & l'on y celébroit seulement la Messe sans y administrer les Sacremens. Les Chapelains de ces Oratoires étoient nommez *Prêtres Locaux*, c'est à dire, *Prêtres d'un lieu particulier*. Pour mettre une plus grande différence entre ces églises, on nomma les paroisses, *Cardinales*, ou *Titres Cardinaux*; & les Prêtres qui y faisoient l'Office divin, & y administroient les sacremens, furent aussi appellez *Cardinaux*. Cette distinction fut principalement en usage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la célébration de la Messe, & dans les Processions: c'est pourquoi Léon IV, les nomme *Presbyteros sui Cardinis*, dans le Concile tenu à Rome l'an 853. Les Diacres qui gouvernoient les Diaconies eurent aussi le titre de *Cardinaux*; ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres, ou parce qu'ils assistoient avec les Prêtres Cardinaux, lorsque le Pape célébroit. La plus illustre fonction des Cardinaux Romains, étoit d'entrer au Conseil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires Ecclesiastiques. C'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on élisoit pour souverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Histoire Ecclésiastique, que le Pape Etienne VII, élu en 896, fit déterrer Formose son predecesseur, & cassa toutes les ordonnances qu'il avoit faites; alleguant que Formose avoit été créé Pape contre la disposition des saints Décrets, dans le tems qu'il étoit Evêque d'Ostie. Dans la suite du tems, le nom de Cardinal qui étoit commun à tous les Prêtres titulaires ou Curez, fut seulement attribué à ceux de Rome, & puis à sept Evêques des environs de cette ville. Tous ces Cardinaux furent distribuez sous cinq églises Patriarchales, savoir de S. Jean de Latran, de sainte Marie Majeure, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul & de saint Laurent. L'église de saint Jean de Latran avoit sept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collateraux* ou *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient assistans du Pape, & faisoient en sa place le service divin, chacun leur semaine. Ce sont les Evêques d'Ostie, de Porto, de Sylve-Candida ou de sainte Rufine, d'Albano, de Sabine, de Frascati & de Palestrine. (l'Evêché de sainte Rufine est maintenant uni à celui de Porto.) L'église de sainte Marie Majeure avoit aussi sept Cardinaux Prêtres, savoir les Cardinaux de S. Philippe & de saint Jacques, de S. Cyriaque ou Quiriaque, de S. Eusébe, de Ste Pudentiane, de S. Vitel, des saints Pierre & Marcellin, & de saint Clément. L'église Patriarchale de saint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de sainte Marie delà le Tibre, de saint Chrysogon, de sainte Cecile, de sainte Anastasie, de saint Laurent *in Damaso*, de saint Marc & des saints Martin & Sylvestre. L'église de saint Paul avoit les Cardinaux de sainte Sabine, de sainte Prisque, de sainte Balbine, des saints Nérée & Achillée, de saint Sixte, de saint Marcel & de sainte Susanne. L'église Patriarchale de saint Laurent hors les murs avoit aussi sept Cardinaux, ceux de sainte Praxède, de saint Pierre-ès-Liens, de saint Laurent *in Lucina*, des saints Jean & Paul, des quatre Saints couronnez, de saint Etienne au Mont-Celio & de S. Quiriace. Baronius raporte en l'an 1057, un Rituel ou Ceremonial extrait de la Bibliothéque du Vatican, qui contient ce dénombrement des Cardinaux.

Dans la suite, le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques. On dit que le premier fut Conrad, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III, lequel accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan en 1165. Il arriva depuis, que quelques Evêques furent créez Cardinaux Prêtres avec un des titres de la ville de Rome. Ainsi Guillaume, Archevêque de Rheims fut créé Cardinal du titre de sainte Sabine, (qui est un titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clement III, ou, selon d'autres, par Alexandre III. Enfin Clément V, & ses Successeurs, donnérent le titre de Cardinal Prêtre à plusieurs Evêques & Prêtres: ce qui s'est toûjours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres, il faut remarquer qu'au commencement il y eut sept Diacres dans l'Eglise de Rome, & dans quelques autres eglises; on augmenta ce nombre à Rome jusqu'à quatorze; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez *Diacres Cardinaux ou principaux*, pour les distinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies. Depuis on compta vingt-quatre Diaconies dans la ville de Rome: maintenant il y en a quatorze affectées aux Cardinaux Diacres. Les Cardinaux Prêtres sont au nombre de cinquante; lesquels avec les six Evêques Cardinaux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrine, de Frascati & d'Albano, qui n'ont point d'autres titres que leurs Evêchez, font ordinairement le nombre de soixante-dix. Innocent IV donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon célébré l'an 1245. Paul II, en 1464, leur donna l'habit rouge. Grégoire XIV donna aussi le bonnet rouge aux Cardinaux Reguliers, qui ne portoient alors que le chapeau. Urbain VIII accorda aux Cardinaux le titre d'Eminence: on ne leur donnoit auparavant que celui d'Illustrissime. Depuis ces nouveaux établissemens les Evêques ont été précedez par les Cardinaux; cependant les premiers conservent leur prééminence, ont quelquefois pris le pas dans les assemblées & dans les cérémonies publiques, en presence même du Pape. Cela se voit dans l'acte de la dedicace de l'église de Marmoustier par le Pape Urbain II, l'an 1090, lorsqu'il vint en France pour y tenir le fameux Concile de Clermont: car dans cette cérémonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le premier rang: les autres Archevêques & Evêques le suivoient, & après eux venoient les Cardinaux Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans son voyage. Dès l'an 769, le Concile de Rome tenu sous le Pape Etienne IV, avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élu Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal. Enfin en 1130, les Cardinaux commencérent à devenir maîtres de l'election des Papes sous Innocent II, & se rendirent les seuls Electeurs, à l'exclusion du reste du Clergé de Rome, sous Alexandre II, en 1060. Ainsi croissant toujours en grandeur, ils se sont enfin si fort élevez qu'encore qu'ils ne soient que Prêtres & Diacres, la seule dignité de Cardinal les met au dessus des Evêques. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Grégoire le Grand*.

Voici de curieuses remarques du Pére Maimbourg, sur ce même sujet. Quand l'eglise cathédrale étoit vacante, les Papes envoyoient un des Evêques les plus voisins de cette eglise pour la gouverner, jusqu'à ce que l'on eût fait l'élection d'un autre Evêque, qui après avoir été consacré, en prenoit possession comme de sa propre église & de son titre, que l'Evêque Administrateur ou Commendataire n'avoit pas eu. C'est là ce qu'on appelloit alors Evêque Cardinal, du nom *cardo* qui signifie *un gond*, voulant marquer que l'Evêque titulaire étoit attaché à son église, pour y exercer continuellement de sa propre autorité toutes les fonctions de l'Episcopat. Voilà, selon la plus naturelle & la plus véritable interprétation, ce que signifie le mot de *Cardinal*, comme on le peut voir clairement dans plusieurs Epitres de S. Grégoire *le Grand*. Ce Pape ayant appris que l'Eglise d'Aleria en l'isle de Corse étoit vacante, écrivit à un Evêque de Corse nommé Léon, qu'il allât pour la gouverner jusqu'à ce qu'il y eût pourvu: & ensuite il y établit Martin, pour en être l'Evêque Cardinal. On voit successivement dans cette église deux Evêques, dont l'un n'est que Visiteur ou Administrateur, & l'autre Titulaire. Le même Grégoire *le Grand*, témoigne au Clergé, à la Noblesse, & au peuple de Naples qu'il approuvoit le desir qu'ils avoient que Paul Evêque de Nepi leur Visiteur, fût leur Evêque Cardinal. D'où il est aisé de connoitre qu'au tems de ce Pape, & avant lui, tous les Evêques Titulaires étans attachez à leur église par leur ordination, étoient appellez Cardinaux Evêques. On doit dire le même des Prêtres & des Diacres, à qui les Evêques avoient donné dans leurs diocéses un Benéfice ou une charge qui les attachoit à quelque église. Ainsi tous les Archidiacres, & les autres dignitez étoient Cardinaux de l'Eglise dont ils avoient soin. Les autres Prêtres & Diacres, qui n'avoient pas le même attachement, n'étoient point appellez Cardinaux. De là vient que ceux que les Papes envoyoient Defenseurs dans les Provinces, ou Apocrisiaires & Nonces à Constantinople, étoient bien Diacres de l'Eglise Romaine, mais non pas Cardinaux. Par cette même raison tous les Curez étant attachez par leur titre à la Paroisse qu'on leur avoit confiée pour y administrer les Sacremens, étoient Prêtres Cardinaux. On appelloit même Prêtre Cardinal celui qui desservoit quelque chapelle ou Oratoire dans le Palais d'un Grand, ou ailleurs, parce qu'il en avoit le titre; & y étoit attaché par office. Ainsi il y avoit des Diacres, des Prêtres, & des Evêques Cardinaux dans tous les Diocéses du monde. A l'egard de l'Eglise Romaine, il n'y avoit point, du tems de saint Grégoire, d'autre Cardinal Evêque, que le Pape même, qui, en qualité de propre Evêque de l'Eglise particuliére de Rome, y étoit attaché comme à son titre. Les Cardinaux Prêtres étoient tous les Curez de Rome, & tous ceux qui y avoient quelque chapelles à desservir. Les Diacres, & même les Soudiacres Cardinaux, étoient ceux qui avoient un titre, pour y exercer leurs fonctions. C'est là ce qu'étoient les Cardinaux de l'Eglise Romaine, du tems de saint Grégoire, & près de quatre cens ans encore après lui. Mais dans le onziéme siecle, les Papes, dont la grandeur s'étoit extrêmement accrue, commencerent à se faire couronner, (ce qui se fit pour la premiere fois sous le Pontificat du Pape Damase II, l'an 1048,) & à établir comme une Cour, & un Conseil reglé, composé de Cardinaux Evêques, Prêtres, & Diacres, differens de ceux qui avoient

porté

porté ce titre jusques alors. Les Cardinaux Evêques furent ceux qui étoient Suffragans du Pape, comme Métropolitain. Les Cardinaux Prêtres ou Diacres furent choisis à la volonté du Pape dans toutes les Provinces & tous les Royaumes de la Chrétienté, soit Evêques, Prêtres, Abbez, Princes, Commandeurs, ou Religieux, leur donnant les titres des églises, sans avoir l'obligation de les desservir. Ainsi comme le nom de Pape, qui étoit commun à tous les Evêques dans les cinq ou six premiers siécles de l'Eglise, a été attribué depuis au seul Pontife Romain; de même, le titre de Cardinal, que tous les Evêques, Prêtres, & Diacres Titulaires portoient, à l'égard des eglises dans lesquelles ils étoient *incardinez*, comme parle saint Grégoire, n'appartient plus qu'aux seuls Cardinaux de l'Eglise Romaine; qui possedent aujourd'hui le plus illustre rang dans l'Eglise.

Quand le Pape veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, & il les fait lire dans le Consistoire, aprés avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres, &c.* c'est à dire, *Vous avez pour fréres, &c.* Le Cardinal Patron envoye ensuite querir ceux qui se trouvent à Rome, & les méne au Pape, pour recevoir de lui le bonnet rouge; & au premier Consistoire, sa Sainteté leur donne le chapeau. Jusques-là ils demeurent *incogniti* & ne peuvent se trouver aux assemblées. A l'égard des absens, le Pape leur dépêche un de ses Camériers d'honneur pour leur porter le bonnet; mais ils sont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de sa Sainteté; & quand ils entrent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux sont la soutane, le rochet, le mantelet, la mozette & la chape papale sur le rochet, dans les actions publiques & solemnelles: la couleur de leur habit est differente selon les tems, ou de rouge, ou de rose séche, ou de violet. Les Cardinaux Reguliers ne portent point de soye, ni autre couleur que celle de leur religion, avec une doublûre rouge; mais le chapeau & le bonnet rouge sont communs à tous. Lorsqu'un Prélat est nommé Cardinal, ses Bénéfices sont censez vaquans jusqu'à ce qu'il ait de nouvelles Bulles; & dans les lieux sujets à la Regale, les Bénéfices dépendans de sa nomination qui étoient vacans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, sont censez vaquer en régale. Quand les Cardinaux sont envoyez aux Princes, c'est en qualité de Legats *à latere*, ou *de latere*; & lors qu'ils sont envoyez dans une ville, leur gouvernement s'appelle legation. Il y a cinq legations, qui sont celles d'Avignon, de Ferrare, de Boulogne, de Ravenne & de Perouse. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

☞ L'Histoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, aussi-bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez. On le fait voir par deux anciens titres; l'un est de Thibaud, Evêque de Soissons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, exige que le Prêtre Cardinal du lieu *Presbyter Cardinalis ipsius loci* (c'est à dire, le Curé de la Paroisse, dans l'étendue de laquelle l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes a été fondée,) soit tenu de rendre raison à l'Evêque de Soissons & à son Archidiacre, du soin qu'il aura eu de ses Paroissiens, comme il faisoit auparavant. Ce Prêtre Cardinal (dit Pierre le Gris, Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin en cette même Abbaïe) étoit le Curé de Saint-Jacques, un des douze Curez de la ville de Soissons ou des environs. L'autre titre est la confirmation de cette fondation par le Roi Philippe I, Roi de France, en 1076, où les mêmes termes sont employez. L'ancien Pontifical écrit à la main, qui servoit aux Evêques de Troyes, il y a plus de 452 ans, fait foi aussi que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne sont autres que les treize Curez dénommez au Rituel manuscrit de la même église, lesquels encore aujourd'hui doivent assister l'Evêque quand il consacre le chrême & les onctions le jeudi saint; & à la benédiction solemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte. Ils sont nommez dans ce Pontifical *Sacerdotes Cardinales*. Pasquier raporte sur ce sujet, qu'en un Concile tenu à Metz sous Charlemagne, il est ordonné que les Evêques disposeront canoniquement des titres cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'est à dire, des Curez. On peut remarquer, que dans l'Abbaïe de Saint-Remy de Rheims, il y a eu de tout tems quatre Religieux appellez Cardinaux, c'est à dire, principaux; parce que ce sont eux qui officient au grand autel dans les Fêtes solemnelles. On voit néanmoins dans quelques Epîtres du Pape saint Grégoire, & d'Adrien II, que *Cardinalis sacerdos*, se prend pour un Evêque, & que *Cardinalem constitui in Ecclesia Bituricensi*, c'est, être fait Archevêque de Bourges, quoiqu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales*. * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Glossar.*

Pour satisfaire la curiosité du Lecteur, l'on rapportera ici l'année de la nomination de tous les Cardinaux, leur patrie, leurs dignitez & le tems de leur mort depuis l'an 1119, que Guy fils de Guillaume Comte de Bourgogne, fut élu Pape sous le nom de CALIXTE II, la plûpart des Cardinaux précédens n'étant connus que par leurs noms propres, ou par leurs titres, comme on le pourra remarquer pendant quelques années de ce catalogue, auquel on ajoûtera sous quel nom sont raportez ceux dont il est parlé dans cet Ouvrage.

Année de leur mort.

CALIXTE II, élu Pape en 1119, mort en 1124.

Promotions de Cardinaux.

1. Pierre-François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, Légat en France sous le Pape HONORIUS II.

2. Etienne de Montbéliard, neveu du Pape, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in *Cosmedin*. 1165.

3. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*.

4. Jonathas, Diacre, Cardinal, du titre de S. Côme & de saint Damien.

5. Aimeric de la Châtre, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve. *Voyez* CHATRE. 1145.

6. Ponce, Abbé de Cluny.

7. Guillaume, Evêque de Palestrine: le Schisme s'étant élevé dans l'Eglise aprés la mort du Pape Honorius II, il contribua à l'élection d'Innocent II, contre Anaclet II. 1140.

8. Gregoire, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, suivit le parti d'Anaclet II, fut élu Antipape sous le nom de Victor IV, contre Innocent II, s'étant depuis demis par le moyen de saint Bernard, & fut depuis nommé Cardinal du même titre.

9. Giles, ou Gilon, Evêque, Cardinal de Frascati, fut nommé en 1127, par le Pape Honorius II, Légat en Syrie, d'où il passa en Pologne en la même qualité de Légat, y convertit les peuples, & y fit bâtir plusieurs eglises. Etant revenu à Rome pendant le Schisme, il abandonna le parti d'Innocent II, pour suivre celui d'Anaclet II; mais aprés la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.

10. Gérard Caccianemici, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de LUCE II.

11. Gregoire Terquini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

12. Ange, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, suivit le parti d'Anaclet II, contre le Pape Innocent II.

13. Matthieu de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien.

14. Jean Dauferii, de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*: aprés la mort du Pape Honorius II, il suivit le parti d'Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane.

15. Louis Lucidi, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément.

16. Raynier, de Bourgogne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve.

17. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Sabine.

18. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte.

19. Gaultier, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

20. Gerard, Diacre, Cardinal du titre de saint Luce, puis Prêtre du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque.

21. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusebe.

22. Ubert, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in *Via lata*.

23. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce in *Septisolio*.

24. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite.

25. Grégoire Albergeti, Romain, Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

26. Hugues Lectifredi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

HONORIUS II, élu Pape en 1124, mort en 1130.

Premiére Promotion en 1125.

1. Matthieu, François, Religieux Bénédictin de saint Martin-des-Champs à Paris, Cardinal Evêque d'Albano. 1135.

2. Jean, Bolonois, Général des Camaldules, Cardinal Evêque d'Ostie.

3. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine.

4. Ubert de Ratta, de Pise, Prêtre Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Pise. 1138.

5. Matthieu, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-Liens, suivit le parti de l'Antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.

6. Pierre Ceriacène de Gerisando, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvestre & de S. Martin-aux-monts.

Année de leur mort.

7. Albéric Tomacelli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul.

8. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, suivit le parti de l'Antipape Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*; mais il rentra sous l'obédience du Pape Innocent II, & retourna en son premier ordre de Diacre.

9. Hugues, Bolonois, Cardinal du titre de S. Théodore, & Archiprêtre de S. Pierre.

Seconde Promotion en 1126.

10. Conrad de Suburra, Romain, neveu du Pape, puis Pape sous le nom d'ANASTASE IV.

11. Sigizzon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin.

12. Rodolphe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque d'Orti.

Troisiéme Promotion en 1127.

13. Anselme, Chanoine Régulier de saint Pierre, *in Cælo aureo* à Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

14. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Anastase.

15. Anselme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cecile.

16. Guy de Castillon, puis Pape sous le nom de CELESTIN II.

17. Henri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, suivit le parti de l'Antipape Anaclet II.

18. Rustique de Rusticis, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, & Archiprêtre de l'eglise de S. Pierre.

19. Albert Theodoli, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore.

20. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, & Légat en France sous le Pape Honorius II.

Ausquels on ajoûte,

21. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de S....

22. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.

23. Yves de saint Victor, Chanoine Régulier de saint Victor à Paris, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*.

24. Grégoire, Cardinal du titre de saint Théodore, Légat en Dannemarck, en Suéde, & en Bohême.

25. Rodolphe de la Staffe, de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque de Pérouse.

INNOCENT II, élu Pape en 1130, mort en 1143.

Premiére Promotion en 1130.

1. Baudouin, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S.... puis Archevêque de Pise. 1146.

2. Luc, François, ami de saint Bernard, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul.

3. Martin Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne in *Cœlio Monte*, puis Légat en Dannemarck.

4. Robert, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S.... puis Chancelier de l'Eglise Romaine. 1149.

5. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

6. Odon, ou Othon, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*.

7. Guy des Comtes de Caprone, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Légat en France & en Allemagne, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1153.

8. Guy, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien.

9. Pierre, Religieux du Mont-Cassin, & Abbé du..... Cardinal.

Seconde Promotion en 1133.

10. Drogon, François, Religieux de l'Ordre de saint Benoit, & Abbé de Saint-Jean de Laon, puis Evêque d'Ostie. 1138.

11. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1144.

12. Hubault de Lunata, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de S....

Année de leur mort.

Troisième Promotion en 1134.

13. Théodetin, Allemand, Cardinal Evêque de Porto, du titre de sainte Rufine, & Légat en Allemagne.

14. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal.

15. Stantius, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Sabine.

16. Luce Boëtius, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste *in Macello*.

17. Griffon, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane, puis Evêque de Ferrare.

18. Vassal, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis de sainte Marie *in Aquiro*.

19. Chrysogon, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de sainte Praxède, ami particulier de S. Bernard.

20. Grégoire de Paparescis, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange.

21. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Dominica*.

Quatrième Promotion en 1138.

22. Alberic, François, Religieux de l'Ordre de Cluny, Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Syrie. *Voyez* ALBERIC. — 1147.

23. Hugues de Saint-Victor, Saxon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, fameux Théologien à Paris, Cardinal, Evêque de Frascati.

24. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

25. Presbyter, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane.

26. Guy Bellagio, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en Arragon & en Orient. *Voyez* BELLAGIO.

27. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Prisque.

28. Goison, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Cécile.

29. Rabaud, Prêtre, Cardinal du titre de S.., puis Evêque de Modêna.

30. Octavien de Monticello, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, & Antipape sous le nom de VICTOR IV.

31. Thomas, Milanois, Chanoine Régulier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

32. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien.

Cinquième Promotion en 1140.

33. Etienne, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal Evêque de Palestrine. — 1144.

34. Raynaud des Comtes de Marse, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin. — 1165.

35. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane.

36. Hubault Allucingoli, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, puis Evêque d'Ostie & Pape sous le nom de LUCE III.

37. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Susanne.

38. Hubault, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. — 1150.

39. Hugues de la Feuille, François, Religieux de l'Abbaïe de Corbie en France, Diacre, Cardinal du titre de S...

40. Guy, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de S...

41. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Aquiro*.

42. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Portica*.

Sixième Promotion en 1142.

43. Imar, François, Religieux de saint-Martin-des Champs près de Paris, Ordre de saint Benoît, Cardinal, Evêque de Frascati, contribua beaucoup à l'élection de l'Antipape Victor IV, qu'il consacra; pour quoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III. — 1164.

44. Pierre, frere du Pape Innocent II, Cardinal, Evêque d'Albano.

45. Gilbert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

46. Guy Moricoti, de Pise, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*.

47. Nicolas, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque.

Plusieurs Auteurs célébres raportent que le Pape Innocent II nomma encore Cardinaux

48. Innocent Savelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

49. Adinulphe, Abbé de sainte Marie, Ordre de S. Benoît, Cardinal du titre de S...

50. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Justine. — 1141.

51. Manferoy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.

52. Yves, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

53. Lamprédus, Prêtre, Cardinal du titre de St Vital.

54. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

55. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Prisque.

56. Suafinus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte*.

57. Albert, Cardinal, Evêque d'Albano.

ANACLET II, Antipape, élu en 1130, mort en 1138.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1138, se démit la même année, & reconnut le Pape Innocent II.

CE'LESTIN II, élu Pape en 1143, mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pulle, ou Pullein, Anglois, Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* PULLE.

2. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte*.

3. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Sabine.

4. Jules, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Palestrine & Légat en Sicile & en Hongrie. — 1165.

5. Aribert, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Anastasie. — 1150.

6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S...

7. Jean Paparon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso*. *Voyez* PAPARON.

8. Rodolphe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange. — 1168.

10. Astalde Astalli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis Prêtre du titre de Ste Prisque. *Voyez* ASTALLI.

11. Jean, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve.

12. Hugues, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

13. Hyacinthe des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom de CE'LESTIN III.

LUCE II, élu Pape en 1144, mort en 1145.

Première Promotion en 1144.

1. Humbert Caccianémici, Bolonois, Chanoine Régulier de Ste Croix de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CACCIANE'MICI.

Seconde Promotion en 1144.

2. Guarin, Bolonois, Chanoine Régulier de sainte Croix de Mortare, Cardinal Evêque de Palestrine. — 1159.

3. Guy Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

4. Villanus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte*.

5. Bérard, Diacre, Cardinal du titre de S...

6. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S...

7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*.

8. Guy, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*. — 1156.

9. Raynier Marescotti, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de S. Bacche.

10. Hugues, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*.

11. Nicolas, Prêtre, Cardinal du titre de S. Damas, & Garde de la bibliothèque du Vatican.

EUGE'NE III, élu Pape en 1145, mort en 1153.

Première Promotion en 1145.

1. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clement, Légat en Allemagne, & Evêque de Porto. *Voyez* BERNARD. — 1176.

2. Jourdain des Ursins, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Allemagne. — 1165.

3. Roland Bandinalli, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE III.

Seconde Promotion en 1146.

4. Nicolas Breachper, Anglois, Abbé de S. Rut en Dauphené, Cardinal Evêque d'Albano, puis Pape sous le nom d'ADRIEN IV.

5. Bernard, Religieux du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint...

6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Clément, Légat en Allemagne.

7. Gérard Cajétan, Chanoine de Pise, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Via lata*, & Légat en Allemagne. *Voyez* CAJE'TAN. — 1154.

8. Galfroy Artus, Diacre, Cardinal du titre de S... puis Evêque de S. Asaph.

Troisième Promotion en 1150.

9. Jean de Surri, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, Légat en Allemagne & en Orient.

10. Hugues, François, Disciple de saint Bernard, Abbé des Trois-Fontaines, Cardinal Evêque d'Ostie. *Voyez* HUGUES DE CITEAUX. — 1158.

11. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. — 1153.

12. Centius, Romain, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. — 1159

13. Henri Moricotti, de Pise, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Légat en Sicile, vers l'Empereur Frédéric, en France & en Angleterre. — 1179.

14. Jean de Mercone de Pise, Archidiacre de Tyr, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts.

15. Hildebrand Grossius, Bolonois, Curé de Saint-Germinian de Modène, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, & Evêque de Modêna.

16. Othon, Lombard, Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, & Légat en Espagne.

17. Centius, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Aquiro*.

18. Bernard, de Pise, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. — 1170.

19. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

20. Silvestre, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & Abbé de Sublac, Cardinal du titre de S...

21. Jean François, Religieux de l'Ordre de saint Benoît & Abbé de Deols, Cardinal du titre de saint...

22. Arditio, Evêque de Cumes, Cardinal du titre de saint...

23. Matthieu, Cardinal du titre de saint... & Archiprêtre de sainte Marie Majeure.

24. Guy de Crême, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de saint Calixte, & Antipape sous le nom de PASCAL III.

ANASTASE IV, élu Pape en 1153, mort en 1154.

Promotion en 1153.

1. Grégoire de Suburra, Romain, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine.

ADRIEN IV, élu Pape en 1154, mort en 1159.

Première Promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, Chanoine Régulier de saint Victor de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie.

2. Jean, Napolitain, Cardinal du titre de S...

3. Boson, Anglois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & Légat en Portugal.

4. Bonadis de Bonadie, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon.

5. Ardice Rivoltella, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Constantinople. — 1186.

6. Albert de Mora, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre

ere de saint Laurent *in Lucina*, & Pape sous le nom de GRE'GOIRE VIII. *Année de leur mort.*

7. Guillaume Maringus, natif & Archidiacre de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-Liens, Evêque de Porto & de sainte Rufine, & Légat en Allemagne, en France & en Angleterre. 1177.

Seconde Promotion en 1158.

8. Cinthio Papa, Romain, proche parent du Pape Innocent II, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Cécile.

9. Pierre de Miso, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Légat en Hongrie.

10. Raymond, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en Espagne.

11. Jean Conti d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*, puis Prêtre du titre de saint Marc, Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie, en France, en Hongrie & en Angleterre. 1196.

12. Simon Borelli, Abbé de Sublac, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*.

Troisiéme Promotion en 1159.

13. Gautier Cardinal, Evêque d'Albano. 1178.

14. Ubaud, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Luce.

15. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Antipape sous le nom de VICTOR IV.

16. Jacques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.

17. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

18. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*.

19. Boniface, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

20. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*.

21. Hubert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.

22. Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce

ALEXANDRE III, élu Pape en 1159, mort en 1181.

Premiére Promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelsbach, Comte Palatin du Rhin issu des Ducs de Baviére, Allemand, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, Archevêque de Mayence & de Saltzbourg, Cardinal Evêque de la Sabina. *Voyez* CONRAD. 1202.

2. Menfroy, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1177.

3. Hugues de Ricasoli Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1177.

4. Oderisius, Abbé de saint Jean *in Venere*, Diacre, Cardinal du titre de saint... 1177.

Seconde Promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, Cardinal, Evêque de Plaisance & de Frescati.

6. Bernier, François, Abbé de Saint-Crêpin de Soissons, Cardinal Evêque de...

7. Herman, Soudiacre & Notaire Apostolique, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susane.

8. Saint-Galdin de Sala, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Archevêque de Milan. 1175.

9. Théodin, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S... 1166.

10. Théodin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis Evêque de Porto, & Légat en Angleterre. 1186.

11. Pierre, Bolonois, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Légat en Sicile.

12. Vitellius, Religieux & Abbé de... Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1174.

13. Jérôme, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

Troisiéme Promotion en 1173.

14. Pierre, Evêque de Meaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en France & en Angleterre.

15. Vibien Thomasi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne, *in Cœlio Monte*, Légat en Irlande & en Ecosse.

16. Lambert Cribelli, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de S... puis Archevêque de Milan, & Pape sous le nom d'URBAIN III.

17. Hugues, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Clément, Légat en France, en Angleterre & en Ecosse.

18. Laborans, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portieu*, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Légat en Lombardie.

19. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine Légat en France contre les Albigeois.

20. Raynier, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Légat en Lombardie.

Quatriéme Promotion en 1178.

21. Herbert de Bosham, Anglois, & Chancelier de saint Thomas Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint... puis Archevêque de Bénévent. *Voyez* HERBERT DE BOSHAM.

22. Pierre de Pavie, Cardinal, Evêque de Frascati, puis Vicaire de la ville de Rome.

23. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe, puis Archevêque de Bénévent.

24. Bernard, de Bénévent, Cardinal Evêque de Palestrine.

25. Arduin, Chanoine Régulier de la Congregation de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem.

26. Matthieu, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.

27. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.

28. Matthieu, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

29. Gratian, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

30. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S..

31. Reynier, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1182.

Cinquiéme Promotion en 1180.

32. Henry, François, Abbé de Clairvaux, Cardinal, Evêque d'Albano, Légat en France & vers plusieurs Rois & Princes. 1188.

33. Paul Scholari, Romain, Cardinal Evêque de Palestrine, puis Pape sous le nom de CLE'MENT III.

34. Gérard, François, Archidiacre d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1179.

35. Vetarverius, Prêtre Cardinal du titre de saint Clément.

36. Pierre des Ursins, Romain, Cardinal du titre de saint... 1181.

37. Antoine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.

38. Tiburtius, Diacre, Cardinal du titre de saint... Légat vers l'Empereur de Grece.

39. Thibault, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque d'Ostie. 1188.

40 Guillaume de Champagne, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* CHAMPAGNE. 1202.

41. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.

42. Riso, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

43. Jacques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.

44. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.

45. Lesbio Grossus, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.

46. Galand, Cardinal.

47. Herman, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange.

48. Hildebert, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.

49. Lombard, natif de Plaisance, Cardinal du titre de S... & Archevêque de Bénevent. 1179.

50. Marcel, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1159, mort en 1164.

PASCAL III, Antipape, élu en 1164, mort en 1169.

CALISTE III, Antipape, élu en 1169, reconnut en 1178 le Pape Alexandre III, pour légitime Pontife.

LUCE III, élu Pape en 1181, mort en 1185. *Année de leur mort.*

Premiére Promotion en 1185.

1. Hubert Allucingoli, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*.

2. Pandulphe Masca, de Pise, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Légat à Gênes & en Toscane. *Voyez* PANDULPHE.

3. Bobon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Porto.

4. Octavien, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche, puis Evêque d'Ostie, Légat en France, en Sicile, en Angleterre. *Voyez* OCTAVIEN. 1206.

5. Gérard Allucingoli, de Luques, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Evêque de Luques, & Légat en France & en Sicile. 1201.

6. Sobred, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat en Lombardie, à Vénise, en France & en Syrie. 1211.

7. Domnus Albini, Milanois, Chanoine Régulier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem; Evêque d'Albano. 1198.

Seconde Promotion en 1183.

8. Boson, François, Cardinal du titre de saint Ange.

9. Melior, François, Prêtre, Cardinal du titre de St Jean & de St Paul, Légat en France.

10. Adelard, de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Vérone & Légat en Orient. 1211.

11. Rolland, François, Abbé de Bourgdieu en Berry, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Porticu*, puis Evêque de Dol en Bretagne, & Légat en Angleterre.

12. Pierre de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, & Légat en Sicile.

13. Rodolphe Nigelli, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Praxéde.

14. Raynier, dit *le Petit*, Cardinal du titre de S...

15. Siméon Paltinéri, Cardinal du titre de S...

16. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.

URBAIN III, élu Pape en 1185, mort en 1187.

Promotion en ...

1. Henri de Sully, François, Archevêque de Bourges, Cardinal du titre de S... 1200.

2. Gandulphe, de Plaisance, Abbé de Saint-Sixte de Plaisance, Cardinal du titre de S... 1219.

GRE'GOIRE VIII, élu Pape en 1187, mort la même année.

CLE'MENT III, élu Pape en 1188, mort en 1191.

Premiére Promotion en 1188.

1. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.

2. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, & Légat en Lombardie, Hongrie & Sicile.

3. Alexis, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas in *Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Susanne.

4. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1189.

5. Jourdein de Ceccano, Abbé de Fosse-Neuve, Ordre de Citeaux, Diacre, Cardinal du titre de S... puis Prêtre du titre de sainte Prudentiane, Légat en France & en Allemagne. 1206.

6. Jean Félix, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis Prêtre du titre de Ste Susanne.

7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de saint... puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-Liens.

8. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Lucques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de St Pierre-ès-Liens, & Légat en Toscane. *Voyez* BERNARD.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de Ste Vestine, & Légat à Spolete & en Ombrie.

10. Jean Malabrence, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Théodore.

Année de leur mort.

Seconde Promotion en 1188.

11. Jean, de Lombardie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis Evêque de Viterbe & d'Albano.

Troisième Promotion en 1190.

12. Pierre Gallocie, Romain, Cardinal Evêque de Porto.

13. Rufin, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède.

14. Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint... puis Prêtre du titre de sainte Anastasie.

15. Gilles, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Sicile.

16. Guy Paré, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint... puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine & Légat en Lombardie. *Voyez* PARÉ. 1205.

17. Grégoire de Monte-Carello, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, & Légat en Toscane.

18. Jean Barrathi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Saint....

19. Lotaire Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis Pape sous le nom d'Innocent III.

20. Nicolas, Diacre, Cardinal, du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.

21. Gregoire, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Espagne.

22. Guy Paré, François, Abbé de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Allemagne & en France. *Voyez* GUY. 1229.

23. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche.

24. Alexandre, Prêtre Cardinal du titre de S. Silvestre & de saint Martin.

25. Maynard, François, Abbé de Pontigny, Cardinal Evêque de Palestrine.

CE'LESTIN III, élu Pape en 1191, mort en 1198.

Première Promotion en ....

1. Hugutio Bobon, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin. *Voyez* BOBON. 1210.

2. Jean, de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre & en Irlande.

3. Rofroy de l'Isle, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de S. Pierre, & Légat en Sicile. 1212.

4. Cinthio Cenci, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, Légat à Pise & en Sicile.

Seconde Promotion en 1192.

5. Jean Colonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Evêque de la Sabine, & Légat à Pise.

6. Fidentius, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie.

7. Pierre de Capoue, d'Amalphi, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie, en Sicile, en Pologne, en France & dans les pays d'Outre-Mer. *Voyez* CAPOUE. 1209.

8. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

9. Cencio Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de S. Paul, & Pape sous le nom d'Honorius III.

10. Albert de Lorraine, Evêque de Liége, Cardinal. *Voyez* ALBERT. 1193.

11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.

12. Simon de Louvain, Evêque de Liége, Cardinal. 1196.

INNOCENT III, élu Pape en 1198, mort en 1216.

Première Promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de Grégoire IX.

2. Gérard, François, Abbé de Pontigny, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1210.

Année de leur mort.

Seconde Promotion en 1200.

3. Benoît, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque de Porto, & Légat à Constantinople.

4. Leon Brancaléon, Romain, Chanoine Régulier de saint Fridien de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie *in Septisolio*, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie & en Bulgerie. 1230.

5. Matthieu, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore. 1206.

6. Jean Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Cosmedin*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1213.

Troisième Promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, Cardinal, Evêque de Frescati, & Légat en Angleterre. 1219.

8. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie & Légat en Sicile.

9. Guy, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie. 1227.

10. Jean, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Angleterre & en France.

11. Pierre de Morra, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange & Légat en France & en Arragon. 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé Gualla, Evêque de Verceil, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de saint Silvestre, & de saint Martin, & Légat en France, en Angleterre & en Allemagne. *Voyez* GALON.

Quatrième Promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de saint Bacche.

14. Grégoire Crescenzio, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore, & Légat en Dannemarck. 1225.

15. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Come & de saint Damien.

16. Pélage Calvena, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Evêque d'Albano, & Légat en l'expédition de Damiette & en Sicile. *Voyez* PE'LAGE. 1240.

Cinquième Promotion en 1208.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentienne, & Légat en Allemagne.

18. Maur, Evêque d'Amélie en Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint... & Légat en Allemagne. 1225.

19. Ange, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien.

Sixième Promotion en 1211.

20. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Praxède.

21. Grégoire, Cardinal, Evêque de la Sabine.

Septième Promotion en 1212.

22. Etienne de Ceccano, dit *de Fossanova*, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* CECCANO. 1227.

23. Etienne Langthon, Anglois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Chancelier de l'eglise de Paris, puis Archevêque de Cantorbéry, & Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* LANGTHON. 1228.

24. Grégoire Théodoli, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

25. Pierre de Douay, Flamand, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Légat en France & en Espagne, & Evêque de la Sabine. 1221.

26. Raynier Cappochi, de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin* puis Evêque de Viterbe. *Voyez* CAPPOCHI. 1252.

27. Romain Boneventura, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Evêque de Porto, Légat en France & en Angleterre, & Viceire du Pape.

28. Thomas de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat en Lombardie. 1243.

29. Bertrand, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, & Légat en France.

30. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Légat en Sicile. 1254.

31. Robert Curson, Anglois, Chanoine & Chancelier de l'eglise de Paris Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Legat en Angleterre, & en France. *Voyez* CURSON. 1218.

Il y a des Auteurs qui remarquent que le Pape Innocent III nomma aussi Cardinaux

32. Obert Terzaghi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Archevêque de Milan.

33. Ubert, Cardinal du titre de S... & Archevêque de Milan.

34. Gérard de Sessio, de Reggio, Evêque de Novare, puis Cardinal, Evêque d'Albano, & Archevêque de Milan.

35. Raoul, François, Evêque d'Arras, Cardinal du titre de S... 1220.

36. Pierre, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre Cardinal du titre de S... 1210.

37. Raynier, de Todi, Chanoine Régulier de sainte Marie de Boulogne. 1217.

38. Sigefroy, Baron d'Eppenstein, Archevêque de Mayence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1225.

39. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, Légat en la Terre Sainte, & élu Patriarche de Constantinople.

40. Gualtier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*.

41. Jean Dominique, natif de Foligno en Ombrie, Prêtre Cardinal du titre de saint Cyriaque.

42. Alebrandin Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal de saint Eustache, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Evêque de la Sabine.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Première Promotion en 1216.

1. Cencio Savelli, Romain, Cardinal Evêque de Porto, & Légat en Espagne. 1219.

2. Jean Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, Légat à Constantinople & en Syrie. *Voyez* COLONNE. 1245.

3. Gilles de Torrès, Espagnol, Chanoine de l'église de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Archevêque de Tolède. 1254.

4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Legat en France & en Espagne.

5. Pierre, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1240.

6. Nicolas, Diacre Cardinal du titre de Ste Marie *in Aquiro*.

Seconde Promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon, Comte de Vrach, Allemand, Abbé de Citeaux, Cardinal Evêque de Porto, Légat en France, en Espagne, en Allemagne, & en la Palestine. *Voyez* CONRAD. 1227.

8. Nicolas de Clermont, Sicilien, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en Allemagne.

Troisième Promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Patriarche d'Antioche.

10. Barthélemi, François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentienne.

Quatrième Promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, Evêque de Paderborn, Cardinal Evêque de la Sabine, & Légat vers l'Empereur. 1227.

Cardinaux dont le tems de la Promotion est ignoré.

12. Thomas, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine.

13. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.

GRE'GOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Première Promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit *d'Abbeville*, François, Archevêque de Besançon, Cardinal, Evêque de

Année de leur mort.

de la Sabina, Légat en Espagne & en Portugal. *Voyez* ALEGRIN. 1237.

2. Géofroy de Castillon, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis Evêque de la Sabina, & Pape sous le nom de CE'LESTIN IV.

3. Rainault Conti, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE IV.

4. Sinibalde de Fiesque, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IV.

5. Othon le Blanc, des Marquis de Montferrat, de Casal en Lombardie, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Porto & Légat en Angleterre & en Ecosse. *Voyez* BLANC. 1251.

Seconde Promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, François, Curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut Chanoine Regulier de sainte Marie d'Ognies, fut élu Patriarche d'Antioche, nommé Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France contre les Albigeois. *Voyez* JACQUES DE VITRY. 1244.

7. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, & Légat en Arménie. 1239.

Troisiéme Promotion en 1231.

8. Jacques de Pécoraria, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine, Légat en Lombardie, en Hongrie, en Toscane & en France, & Vicaire du Pape. *Voyez* PE'CORARIA. 1244.

9. Robert Ummarcota, Anglois, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1241.

Quatriéme Promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molaria, Romain, Abbé du Mont-Cassin, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. *Voyez* HANNIBALDI. 1274.

11. Guy, Curé de Gretneford dans le diocése de Durham en Angleterre, Diacre Cardinal du titre de saint Adrien.

12. Raymond de Pons, François, Evêque de Périgueux, Cardinal du titre de S...

13. Simon de Sully, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France.

14. Le B. Raymond Nonat, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* RAYMOND. 1240.

15. François Caffardi ou Cafeard, François, Archevêque de Tours, Cardinal du titre de saint Martin. *Voyez* CASE'ARD. 1237.

CE'LESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-sept jours après son élection.

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254.

Premiére Promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Columiéres, Archevêque de Royen, Cardinal Evêque d'Albano, *Voyez* COLUMIE'RES. 1253.

2. Guillaume, Evêque de Modéne, Cardinal Evêque de la Sabina, Légat en Livonie, en Norvege & en Suéde. 1251.

3. Odon de Château-Rou, François, Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France & dans le païs d'Outremer: il accompagna le Roi saint Louis. *Voyez* ODON. 1273.

4. Pierre de Bar, François, Abbé d'Igny, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. 1252.

5. Guillaume de Talliante, François, Abbé de Saint-Facond, diocése de S. Paul de Léon, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1250.

6. Jean de Toler, Anglois, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1274.

7. Hugues de Saint-Thierry, François, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Professeur en Théologie, & Général de son Ordre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine: il fut le premier Cardinal de l'Ordre de S. Dominique, & Légat vers les Electeurs de l'Empire. *Voyez* HUGUES DE SAINT-CHER ou DE SAINT-THIERRI. 1262.

8. Géofroy de Castillon ou de Castiglione, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, & Légat en Sardaigne. *Voyez* CASTIGLIONE. 1245.

9. Octavien Ubaldini, Florentin, Evêque de Boulogne, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Via Lata*, Légat à Venise, & en Lombardie. *Voyez* OCTAVIEN. 1274.

10. Pierre Cappochi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, Légat en Allemagne, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* CAPPOCHI. 1259.

11. Jean Cajétan des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de NICOLAS III.

12. Guillaume de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* FIESQUE. 1256.

13. Bernard Caraccioli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de S...

Seconde Promotion en 1251.

14. Ottobon de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Pape sous le nom d'ADRIEN V. 1254.

15. Jacques Herbert, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal, Evêque de Porto.

Troisiéme Promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal, Evêque de Palestrine, Légat en Hongrie & en Esclavonie. 1266.

17. Othon Grills, Diacre, Cardinal du titre de S... & Légat en Allemagne.

18. Jean, Cardinal, Evêque de la Sabina.

19. Richard, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1263.

20. Géofroy, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.

21. Nicolas, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Prusse.

22. Albus, de Viterbe, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Cardinal du titre de S...

23. Eudes Rigault, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Rouen, Cardinal du titre de S... 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261.

Le Martyrologe Bénédictin, raporte que ce Pape nomma Cardinal

1. Thesaurus de Beccaria, de Padoüe, Abbé & Général de l'Ordre de Val-Ombreuse, & qu'il fut Légat à Florence. 1258.

URBAIN IV, élu Pape en 1261, mort en 1264.

Premiére Promotion en 1261.

1. Guy Groffus, François, Archevêque de Narbonne, Cardinal, Evêque de la Sabina, puis Pape sous le nom de CLEMENT IV.

2. Henri Bartholomei, natif de Suze, François, Archevêque d'Embrun, Cardinal, Evêque d'Ostie, & Légat en Lombardie. *Voyez* HENRI DE SUZE. 1271.

3. Raoul de Chevriers, François, Evêque d'Evreux, Cardinal, Evêque d'Albano, & Légat en Sicile & dans les païs d'Outre-mer avec le Roi S. Louis. *Voyez* CHEVRIERS. 1270.

* Simon Paltinério, de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de S. Martin, Legat en Ombrie, à Pise, en Toscane, à Venise en Lombardie. 1276.

5. Ancher Pantaléon, François, neveu du Pape, Chanoine & Archidiacre de Paris. Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Légat en Sicile. *Voyez* PANTALE'ON. 1286.

6. Ubert d'Elci, de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache. 1276.

7. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom d'HONORIUS IV.

8. Géofroy d'Alatri, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* ALATRI. 1287.

Seconde Promotion en 1263.

9. Guillaume de Bray, François, Archidiacre de Rheims, & Docteur en Théologie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc. *Voyez* GUILLAUME DE BRAY. 1282.

10. Simon de Brie, François, Thrésorier de saint Martin de Tours, Cardinal du titre de Ste Cécile, puis Pape sous le nom de MARTIN II, dit IV.

11. Guy, François, Abbé de Citeaux, Prêtre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Légat en France, en Dannémark, en Suéde, en Norvége, en Saxe & en Allemagne. *Voyez* GUY. 1273.

12. Jourdain Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* CONTI. 1269.

13. Annibal de Annibaldi de Molaria, Romain, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître en Théologie, & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ANNIBAL. 1272.

14. Matthieu des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in porticu*. *Voyez* URSINS. (des) 1306.

CLE'MENT IV, élu Pape en 1265, mort en 1268.

Des Auteurs dignes de foi remarquent que ce Pape nomma Cardinal

1. Bernard Aygleri, François, Abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, & Légat à Constantinople. 1282.

GRE'GOIRE X, élu Pape en 1271, mort en 1276.

Promotion en 1272.

1. Jean Pierre Juliani, Portugais, élu Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati, puis Pape sous le nom de JEAN XX, dit XXI.

2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaisance, neveu du Pape, Archevêque d'Aix & Cardinal Evêque de Palestrine. 1276.

3. Bonaventure Fidanza, de Bagnarea en Toscane, Général de l'Ordre des Freres Mineurs, élu Evêque d'Yorck, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* BONAVENTURE (S.) 1274.

4. Pierre de Tarentaise, François, Archevêque de Lyon, Cardinal Evêque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'INNOCENT V.

5. Bertrand de Saint-Martin, François, Archevêque d'Arles, Cardinal Evêque de la Sabina. 1277.

Quelques Auteurs ajoûtent à ces Cardinaux,

6. Jean, natif de Plaisance, neveu du Pape, Cardinal, Evêque de la Sabina. 1278.

7. Thibault de Ceccano, Italien, Abbé de Fossenevue, de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S....

INNOCENT V, élu Pape en 1276, mort la même année.

ADRIEN V, élu Pape en 1276, mort la même année, sans avoir été sacré, ni couronné.

JEAN XX, dit XXI, élu en 1276, mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Lésigny, François, Evêque d'Auxerre, Cardinal Evêque de Palestrine. 1277.

NICOLAS III, élu Pape en 1277, mort en 1280.

Promotion en 1280.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, neveu du Pape, Evêque, Cardinal d'Ostie. 1294.

2. Gérard Cupalates, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine. 1278.

3. Bentivengna de Bentivengnis, Italien, Maître en Théologie de l'Ordre des Fréres Mineurs, Confesseur du Pape, Evêque de Todi, Cardinal, Evêque d'Albano, & grand Pénitencier. *Voyez* BENTIVENGA. 1289.

4. Robert Kilwarbius, surnommé Biliberi, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, élu Archevêque de Cantorbery, Cardinal Evêque de Porto. 1278.

5. Ordéon, Portugais Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati. 1285.

6. Jourdain des Ursins, Romain, frére du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* URSINS. (des) 1287.

7. Gerard Bianchi, Chanoine de Parme, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de la Sabina & Légat en Espagne & en Sicile. *Voyez* BIANCHI. 1302.

8. F. Jérôme Asculano, de Pise, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de NICOLAS IV.

9. Jac-

Année de leur mort.

9. Jacques Colonne Romain, Archidiacre de l'église de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* COLONNE. 1318.

MARTIN II, dit IV, élu Pape en 1281, mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languisel, François, Achevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de Porto, Légat en Lombardie, à la Romandiole & en Toscane. *Voyez* LANGUISEL. 1290.

2. Hugues le Noir, dit d'Evesham, Anglois, célèbre Médécin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent in *Lucina*. *Voyez* LE NOIR. 1287.

3. Jean Cholet, François, Chanoine de l'église de Beauvais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France & en Espagne. *Voyez* CHOLET. 1293.

4. Gervais Giancolet de Clinchamp, François, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinel du titre de saint Sylvestre & de saint Martin, connu sous le nom du *Cardinal du Mans*, & Légat en France. *Voyez* GIANCOLET. 1287.

5. Comiés Glusieno de Cesate, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinel du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* GLUSIANO. 1287.

6. Géofroy de Bar, François, natif de Bar-sur-Seine, Doyen de l'église de Paris, & Evêque d'Evreux, Prêtre, Cardinal du titre de seinte Susanne. 1284.

7. Benois Cajéten, Romain. Diacre, Cerdinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Pape sous le nom de BONIFACE VIII.

HONORIUS IV, élu Pape en 1285, mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Buccamatius, Romain, Archevêque de Montréal en Sicile, Cerdinal, Evêque de Frascati, Légat en Allemagne, & Doyen du Sacré Collége. 1309.

NICOLAS IV, élu Pape en 1288, mort

en 1292.

Promotion en 1288.

1. Matthieu d'Aqua-Sparta, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque de Porto. *Voyez* AQUASPARTA. 1302.

2. Bernard, Chanoine d'Yorck, & Evêque d'Osimo, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1291.

3. Hugues Seguin de Billon, François, natif d'Auvergne, Lecteur en Théologie de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie. 1298.

4. Pierre Péregrosse, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* PE'REGROSSE. 1295.

5. Napoléon Frangipani, dit des Ursins, Romain, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, Léget d'Ombrie & de la Terre Sabine. *Voyez* FRANGIPANI. 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, Diacre, Cardinel du titre de Saint-Eustache, Légat en France & Evêque de Vérone. *Voyez* COLONNE. 1326.

7. Theodebalde d'Etampes, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S.... 1289.

Auxquels on ajoûte,

8. Bénitius Nerdi, Natif & Evêque de Crémone, Cardinal du titre de S... 1297.

9. Pierre de Barélis François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* THE'ODEBALDE. 1289.

CE'LESTIN V, élu Pape en 1294, se démit la même année & mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, François, Archevêque de Bourges, Cardinel, Evêque de Palestrine, & Légat en France. *Voyez* BEAULIEU. 1297.

2. Bertrand de Goth, de Gout, de Goust ou de Gouth, François, Archevêque de Bourdeaux, Cardinal, Evêque d'Albano. 1297.

3. Thomas d'Ocra natif d'Abruzze, Religieux Celestin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1300.

4. Jean le Moine, François Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de Meaux. *Voyez* LE MOINE. 1313.

5. Pierre Aquilanus, Religieux de Mont-Cassin & Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinel du titre de seint Marcel. 1298.

6. Guillaume Ferrier, François, Prevôt de Merseille, Prêtre, Cerdinel du titre de saint Clément, & Légat en Espagne. *Voyez* FERRIER. 1295.

7. Nicolas de Nonancourt, François, Prêtre, Cerdinel du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* NONANCOURT. 1299.

8. Robert, François, Abbé de Citeaux, Prêtre, Cardinel du titre de sainte Pudentiane. 1305.

9. Simon, François, Religieux de Cluny, Prieur de le Charité sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de seinte Balbine. 1296.

10. Landolphe Brancacio, Napolitain, Diacre, Cerdinal du titre de saint Ange, & Legat en Sicile. *Voyez* BRANCACIO. 1312.

11. Benôit Cajetan, d'Aniane, Diacre, Cardinel du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* CAJETAN. 1266.

12. Jean de Castrocali, natif & Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1295.

13. Guilleume le Long ou Longis, de Bergame, Chancelier de Neples, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* LONGIS. 1319.

BONIFACE VIII, élu Pape en 1294, mort en 1303.

Premiére Promotion en 1295.

1. Jacques Thomesi, neveu du Pape, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1300.

2. André Conti, d'Aniane, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, Prêtre, Cardinal; mais il refusa cette dignité, & mourut dans son couvent. 1308.

3. François Nepoléon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, *in Silice*. 1343.

4. Jacques Cejétan, Diacre, Cerdinel du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1317.

5. François Cajétan, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CAJE'TAN. 1317.

6. Pierre Velérieno, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Diacre, Cardinel du titre de sainte Marie le Neuve, & Légat à Boulogne, à la Romendiole, à Venise, en Lombardie, en Toscane & en Ombrie. 1304.

7. Jacques Sanctucci, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

Seconde Promotion en 1298.

8. Gonsalve Rodéric, Espegnol, Archevêque de Tolède, Cardinal, Evêque d'Albano. 1299.

9. Thierry Raynerius, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem, puis Evêque de Palestrine. 1306.

10. Gentilis de Mont Fiore, de Pise, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cerdinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin, & Légat en Hongrie. 1312.

11. Nicolas Bocasini, de Trévise en Lombardie, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de BENOIT IX.

12. Luc de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinel du titre de seinte Marie *in Via lata*, Légat en France & en Angleterre. *Voyez* PIESQUE. 1336.

14. Richard Pétroni, de Sienne, Vice-Chancelier de l'Eglise, Diacre, Cardinel du titre de saint Eustache, & Légat à Gênes. *Voyez* PE'TRONI. 1313.

Troisiéme Promotion en 1300.

14. Léonard Patrassus de Guerrino, oncle du Pape, Evêque d'Alatri, puis de Jési, & Cardinal Evêque d'Albano. 1311.

Quatriéme Promotion en 1302.

15. Jean Minio, Lécteur du Sacré Paleis, & Géneral de l'Ordre des Fréres Mineurs, Cardinal, Evêque de Porto, & Légat en France. *Voyez* MINIO. 1312.

16. Gilles de Rome, Général de l'Ordre des Freres Hermites de saint Augustin, puis Archevêque de Bourges & Cardinal du titre de S.... 1316.

17. Pierre, Espagnol, Evêque de Burgos, Cardinal Evêque de la Sabina. 1321.

18. Dominique de Saint-Pierre, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de S... 1307.

BENOIT X, dit XI, élu Pape en 1303, mort en 1304.

Premiére Promotion en 1303.

1. Nicolas Martini de Prato, de Toscane, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Spoléte, puis Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Sicile. *Voyez* PRATO. 1321.

2. Guillaume Marlesfeld, Anglois, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Lecteur en Théologie au College d'Oxford, étoit mort depuis peu de jours, lorsqu'il fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1303.

Seconde Promotion en 1304.

3. Gualtier Winterburn, Anglois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard I. ou IV. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de seinte Sabine. *Voyez* GAUTIER DE WINTERBURN. 1305.

CLE'MENT V, élu Pape en 1305, mort en 1314.

Premiére Promotion en 1305.

1. Pierre Teillefer de le Chapelle, François, Evêque de Carcassonne, puis de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de seint Vitel, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PIERRE. 1312.

2. Arnaud dit de Centeloup, François, Archevêque de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ARNAUD. 1310.

3. Bérenger Frédoli, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinel du titre de saint Nérée & de seint Achilée, & Evêque de Frascati. *Voyez* FRE'DOLI. 1321.

4. Thomas Joyce, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard II. ou V. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinel du titre de sainte Sabine. *Voyez* JOYCE. 1311.

5. Nicoles de Fréauville, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur de Philippe IV, Roi de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe. *Voyez* FRE'AUVILLE. 1323.

6. Etienne de Suisi, François, Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* ETIENNE. 1311.

7. Pierre Arnaud, François, Abbé de Sainte-Croie de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de seint Etienne *in Coelio Monte*, & Chencelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* ARNAUD. 1306.

8. Guillaume Desforges, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane. 1311.

9. Arnaud de Pélegrue, François, parent du Pape, Diacre, Cardinel du titre de sainte Marie *in Portica*. *Voyez* PE'LEGRUE. 1335.

10. Raymond de Gout de Villendraut, François, neveu du Pepe, Diacre, Cerdinal du titre de sainte Marie la Neuve, Légat en Italie. 1310.

Seconde Promotion en 1310.

11. Arnaud de Felquiet, François, Archevêque d'Arles, Cardinel, Evêque de le Sabina, & Légat en Italie. *Voyez* FELQUIER. 1317.

12. Bernard des Bordes, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cerdinal du titre de saint Jean & de seint Paul. 1311.

13. Reymond de Fergis, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1314.

14. Arnaud de Nouveau ou Novelli, François, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Abbé de Font-froide, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Léget en Angleterre. *Voyez* NOVELLI. 1317.

15. Bernard de Garvo de sainte Liberate, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1328.

Troisié-

Année de leur mort.

Troisiéme Promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, François, Evêque de Poitiers, Cardinal, Evêque d'Albano. *Voyez* ARNAUD. 1317.

17. Jacques d'Eufe, François, Evêque de Frejuls, puis Archevêque d'Avignon, Cardinal, Evêque de Porto, & Pape fous le nom de JEAN XXI, dit XXII.

18. Guillaume de Mandagot, François, Archevêque d'Ambrun, Cardinal, Evêque de Paleftrine. *Voyez* MANDAGOT. 1321.

19. Guillaume Godin, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Cécile, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Efpagne. *Voyez* GODIN. 1336.

20. Vital du Four, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de faint Silveftre & de faint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Albano. *Voyez* FOUR (du) 1327.

21. Michel du Bec, François, Doyen de Saint-Quentin, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BEC (du) 1316.

22. Guillaume Tefta, François, Diacre, Cardinal du titre de faint... puis Prêtre du titre de faint Cyriaque. 1345.

23. Bérenger Fredol, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée, & Evêque de Porto. 1327.

Promotion dont le tems eft incertain.

24. Pierre, François, Abbé de Saint-Séver de Ruftang, Cardinal du titre de faint...

JEAN XXI, dit XXII, élu Pape en 1316, mort en 1334.

Prémiére Promotion en 1316.

1. Bernard Châtenier, François, Evêque d'Albi Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* CHATENIER. 1326.

2. Jacques de Via, François neveu du Pape, élu Evêque d'Avignon, Prêtre Cardinal du titre de faint Jean & de faint Paul. *Voyez* VIA. 1317.

3. Gaucelin d'Eufe, François, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marcellin & faint Pierre, Chancelier de l'Eglife Romaine, puis Evêque d'Albano, & Légat en France & en Angleterre. 1348.

4. Bertrand Poyet, François, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marcel, & Evêque d'Oftie. *Voyez* POYET. 1349.

5. Pierre d'Arrablay, François, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, & Evêque de Porto. *Voyez* ARRABLAY.

6. Bertrand de Montfavence, François, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* MONTFAVENCE. 1343.

7. Gaillard de la Mothe-Preffage, François, neveu du Pape, Evêque de Tolofe, Diacre, Cardinal du titre de fainte Luce *in Silice*. 1357.

8. Jean Cajétan des Urfins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de faint Théodore, & Légat à Florence. *Voyez* CAJETAN. 1339.

Seconde Promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de faint Euftache, & Archevêque d'Avignon. *Voyez* VIA. 1336.

Troifiéme Promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée, & Evêque d'Oftie. 1325.

11. Bertrand de la Tour, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Silveftre & de faint Martin-aux-Monts, & Evêque de Frafcati. *Voyez* TOUR (la) 1330.

12. Pierre des Prez, François, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Pudentiane, Chancelier de l'Eglife Romaine, & Evêque de Paleftrine. *Voyez* DES PREZ. 1361.

13. Simon d'Archiac, François, Archevêque de Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Prifque. 1323.

14. Pierre le Teffier, François, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglife Romaine. 1325.

15. Pilefort de Rabafteins, François, Evêque de Rieux, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Anaftafie. *Voyez* RABASTEINS.

16. Raymond le Rone, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Cofmedin*, puis Prêtre du titre de faint Chryfogon. 1321. 1342.

Quatriéme Promotion en 1327.

17. Jean Raymond de Cominges, François, Archevêque de Tolofe, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* COMINGES. 1349.

18. Annibaud de Ceccano, Archevêque de Naples, Cardinal, Evêque de Frafcati, & Légat en France & à Naples. *Voyez* ANNIBAUD. 1350.

19. Jacques Fournier, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Prifque, puis Pape fous le nom de BENOIT XI, dit XII.

20. Raymond de Mofeveroles, François, Evêque de Saint-Papoul, Prêtre, Cardinal du titre de faint Eufébe. 1335.

21. Pierre de Mortemer, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Sabine. 1335.

22. Pierre de Chappes, François, Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément. 1336.

23. Matthieu des Urfins, Romain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Gergenti, puis Archevêque de Manfredonia, Prêtre, Cardinal du titre de faint Jean & faint Paul. 1341.

24. Pierre Gomès de Barrofo, Efpagnol, Evêque de Cartagéne, Prêtre, Cardinal, du titre de fainte Praxéde; & Evêque de la Sabina. *Voyez* BARROSO. 1348.

25. Jean Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de fainte Ange. 1348.

26. Imbert du Puy, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S... puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* PUY (du) 1348.

Cinquiéme Promotion en 1331.

27. Talerand de Périgord, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens, puis Evêque d'Albano, & Légat en France. *Voyez* PE'RIGORD. 1364.

Sixiéme Promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, François, Evêque de Nevers, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément. *Voyez* BERTRAND. 13 .

Promotion dont le tems eft incertain.

29. Raymond Albert, natif de Barcelone, Général de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de faint... 1330.

NICOLAS V, Antipape, élu en 1327, fe démit en 1330.

Promotion en 1328.

1. *Jacques de Prats, de Tofcane, Evêque de Caftel-a-Mar, Evêque d'Oftie.*

2. *Jean Vifconti fils de Matthieu, Prince de Milan, Abbé de Saint Ambroife de Milan, Prêtre, puis Evêque Cardinal. Ayant depuis quitté le parti de l'Antipape, le Pape Jean XXI, dit XXII, lui donna l'Evêché de Novare, & le Pape Benoît XI, dit XII, lui donna l'Archevêché de Milan.*

3. *Herman, Allemand, Abbé de Fulde.*

4. *N. Archevêque de Moden.*

5. *Nicolas Fabriani, natif d'Ombrie, Religieux de l'Ordre des Hermites de faint Auguftin.*

6. *Pierre Oringa, Romain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens.*

7. *Jean Arlotti, Romain, Diacre, Cardinal.*

8. *François, Cardinal Evêque d'Albano.*

9. *Boniface, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Chiti.*

10. *N... Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Sutri,*

11. *Paul natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs.*

Ils furent excommuniez par le Pape Jean XXII, & abdiquérent leur dignité, auffi-tôt qu'ils apprirent que l'Antipape avoit été arrêté.

BENOIT XI, dit XII, élu Pape en 1334, mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Goffe de Bataille, Italien, Patriarche de Conftantinople, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Prifque, & Légat en Sicile. *Voyez* GO. CTIUS DE ARIMINIS. 1344.

2. Bertrand de Deux, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marc, Chancelier de l'Eglife Romaine, Evêque de la Sabina, & Légat à Naples, en France & en Arragon. *Voyez* DEUX. 1355.

3. Pierre Roger François, Abbé de Fécamp, puis Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée, & Pape, fous le nom de CLE'MENT VI.

4. Guillaume Curti, François, neveu du Pape, Abbé de Montolieu, Diocéfe de Carcaffonne, Prêtre, Cardinal du titre, des quatre Saints couronnez, Evêque de Frafcati, & Légat en Lombardie. *Voyez* Curti. 1361.

5. Guillaume d'Aure, François, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. 1353.

6. Bernard ou Bertrand d'Albi, François, qui étoit élu Evêque de Rodez, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de faint Cyriaque, & Nonce en Efpagne. *Voyez* ALBI. 1350.

7. Raymond de Tolofe, fils du Comte de Montfort, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de faint... 1337.

CLE'MENT VI, élu Pape en 1342, mort en 1352.

Premiére Promotion en 1342.

1. Hugues Roger, François, frére du Pape, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de faint Laurent *in Damafo*. *Voyez* ROGER. 1363.

2. Aimery de Châlus, François, parent du Pape, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de faint Silveftre & de faint Martin-aux-Monts, Légat en Lombardie & à Naples. *Voyez* EMERI, & CASTROLUCI. 1349.

3. André Ghini, ou Ghilini Malpigli, Florentin, Evêque de Tournay, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, & Légat en Efpagne. *Voyez* GHINI. 1343.

4. Pierre Cyriaci, François, Prêtre Cardinal du titre de S. Chryfogon, & Légat en Italie. 1351.

5. Guy d'Auvergne, dit de Boulogne, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Cécile, Evêque de Porto, & Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France & en Efpagne. *Voyez* AUVERGNE & GUY. 1373.

6. Etienne Aubert, François, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de faint Jean & de faint Paul, Grand Pénitencier de l'Eglife Romaine, Evêque d'Oftie, & Pape fous le nom d'INNOCENT VI.

7. Adamar Robert, François, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Anaftafie. 1352.

8. Gérard Domarus, François, neveu du Pape, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sabine & Légat en France. 1345.

9. Bernard de Tour François, Diacre, Cardinal du titre de faint Euftache. *Voyez* TOUR (la) 1361.

10. Guillaume le Juge, François, neveu du Pape, Chanoine, & Archidiacre de Paris, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Cofmedin*, puis Prêtre, du titre de S. Clément & Légat en Caftille. *Voyez* JUGE (le) 1374.

11. Hélie de Nabunal, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Nicofie & Patriarche de Jérufalem, Prêtre, Cardinal du titre de faint Vital. 1367.

Seconde Promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, François Evêque de Nevers, puis d'Arras, Prêtre, Cardinal, du titre de fainte Sufanne & Evêque d'Oftie. *Voyez* BERTRAND. 1365.

13. Nicolas de Beffe, dit *de Bellefaye*, François, neveu du Pape, Evêque de Limoges, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Via Lata*. 1369.

Troifiéme Promotion en 1348.

14. Pierre Roger, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve, puis Pape fous le nom de GRE'GOIRE XI.

Quatriéme Promotion en 1350.

15. Gilles Carillo d'Albornos, Efpagnol, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ALBORNOS. 1367.

Année de leur mort.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prieur Conventuel de Saint-Pierre d'Abbeville, puis Archevêque de Sarragoce, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabine. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1369.

17. Raymond de Canillac, François, Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem & Evêque de Palestrine. *Voyez* CANILLAC. 1373.

18. Pasteur d'Aubenas, François, Archevêque d'Embrun, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* PASTEUR. 1356.

19. Prêtin de Montesquiou, François, Evêque d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1356.

20. Nicolas Cappochi, Romain, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Frascati, & Légat en France. *Voyez* CAPPOCHI. 1368.

21. Ponce de Villemar, François, Evêque de Pamiers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sixte. 1355.

22. Jean de Molins, ou du Moulin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* MOULIN. 1358.

23. Rainaud des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1374.

24. Jean de Carmin, François, neveu du Pape Jean XXII, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. 1361.

25. Pierre du Cros, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CROS. 1361.

26. Gilles Rigaud, François, Abbé de saint Denys en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. 1353.

27. Matthieu Carozmen, Allemand, Evêque de Brieco, refusa le chapeau, & ne porta point le titre de Cardinal.

28. Dominique Serran, François, Général de l'Ordre de la Mercy, Prêtre, Cardinal du titre de .... 1348.

INNOCENT VI, élu Pape en 1359, mort en 1362.

Premiére Promotion en 1353.

1. Andouin Aubert ou Alberti, François, neveu du Pape, Evêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Evêque d'Ostie. *Voyez* ALBERTI. 1363.

Seconde Promotion en 1356.

2. Hélie de S. Irier, François, Evêque d'Uzez, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Ostie. 1367.

3. François de Aptis, natif de Todi en Italie, Evêque de Florence, Cardinal du titre de S. Marc. 1361.

4. Pierre de Selvére-Montirac, François, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* MONTIRAC. 1385.

5. Guillaume Farinier, François, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Légat en Espagne. *Voyez* FARINIER. 1361.

6. Nicolas Rossel, Espagnol, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, & Inquisiteur Général d'Arragon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* ROSSEL. 1362.

7. Pierre de la Forêt, François, Chancelier de France, Evêque de Tournay, puis de Paris, & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* FORET. 1361.

Troisiéme Promotion en 1361.

8. Fortanier Vaselli, François, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Ravenne & Patriarche de Grade, mort sans avoir reçu le chapeau. 1361.

9. Gilles Aycelin de Montaigu, François, Evêque de Lavaur, puis de Thérouanne, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* MONTAIGU. 1378.

10. Adrien de la Roche, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. *Voyez* ROCHE (de la) 1369.

11. Pierre Itier, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Albano. *Voyez* ITIER. 1367.

12. Jean de Blandiac François, Evêque de Nîmes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis Evêque de la Sabine. *Voyez* BLANDIAC. 1379.

13. Etienne Aubert, ou Alberti, François, Evêque de Carcassonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* ALBERTI. 1369.

14. Guillaume Bragose, François, élu Evêque de Vabres, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de S. Laurent *in Lucina*, & Grand Pénitencier. *Voyez* BRAGOSE. 1367.

15. Hugues de Saint-Martial, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. 1403.

Ausquels on ajoûte.

16. Jean Lassi, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Merci, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1366.

URBAIN V, élu Pape en 1362, mort en 1370.

Premiére Promotion en 1366.

1. Ange de Grimoard de Grisac, François, frére du Pape, Chanoine Régulier de saint Ruf près de Valence, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, puis Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMOARD. 1387.

2. Guillaume Sudré, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur du sacré Palais; Evêque de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie. *Voyez* SUDRE. 1373.

3. Marc de Viterbe, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. 1369.

4. Pierre Tornaquinci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1383.

Seconde Promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1401.

Troisiéme Promotion en 1368.

6. Philippe de Cabassolle, François, Evêque de Cavaillon, & Patriarche de Jérusalem, Prêtre Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de la Sabine. *Voyez* CABASSOLE. 1372.

7. Bernard du Bosquet, François, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1371.

8. Simon de Langham, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de Palestrine. *Voyez* LANGHAM. 1376.

9. Jean de Dormans, François, Evêque de Beauvais, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* DORMANS. 1373.

10. Etienne de Paris, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* ETIENNE. 1373.

11. François Thébaldeschi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Archiprêtre de S. Pierre. *Voyez* THEBALDESCHI. 1388.

12. Pierre de Chinac, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. 1370.

Quatriéme Promotion en 1370.

13. Pierre d'Estaing, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Légat en Italie. *Voyez* ESTEING. 1377.

14. Pierre Corsini, Florentin, Evêque de Florence, Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent, & Evêque de Porto. *Voyez* CORSINI. 1405.

GRE'GOIRE XI, élu Pape en 1370, mort en 1378.

Premiére Promotion en 1371.

1. Pierre Gomès d'Albornos, & selon d'autres de Barroso, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* BARROSO. 1374.

2. Jean du Cros, François, Evêque de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achilée, Grand Pénitencier & Evêque de Palestrine. *Voyez* CROS. 1383.

3. Bertrand Lagier, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vitel. *Voyez* LAGIER. 1392.

4. Bertrand de Cosnac, ou de Chanac, François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de S..... *Voyez* COSNAC. 1374.

5. Guillaume de Chanac, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vitel. *Voyez* CHANAC. 1349.

6. Robert de Genéve, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres puis Pape sous le nom de CLEMENT VII.

7. Jean Fabri, François, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* FABRI. 1372.

8. Pierre Flandrin, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* FLANDRIN. 1381.

9. Jacques des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1379.

10. Jean de la Tour François, Abbé de S. Benoît sur Loire, Prêtre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* TOUR (le) 1374.

11. Guillaume de Nouveau, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1390.

12. Pierre de Véruche, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1403.

Seconde Promotion en 1375.

13. Pierre de Juge, François, cousin du Pape Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* JUGE. 1376.

14. Simon de Borsano, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1381.

15. Hugues de Montrelaie, dit *de Bretagne*, François, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de la Sabine. 1384.

16. Jean de Bussiéres, François, Abbé de Clairvaux, puis de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BUSSIE'RES. 1376.

17. Guy de Maillesec, François, Evêque de Poitiers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem, Evêque de Palestrine, & Légat en Angleterre. *Voyez* MAILLESEC. 1412.

18. Jean de la Grange, François, Abbé de Fécamp, puis Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque de Frascati. *Voyez* GRANGE (la) 1402.

19. Pierre, de Beroier, François, Evêque de .... Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1394.

20. Gérard du Puy, François, Abbé de Marmoutier, diocèse de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement. *Voyez* PUY (du) 1389.

21. Pierre de la Lune Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Antipape sous le nom de Benoit XII. dit XIII.

22. Pierre de Tartaris, Romain, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S.... dit le *Cardinal de Rieti*. 1395.

URBAIN VI, élu Pape en 1378, mort en 1389.

Premiére Promotion en 1378.

1. François d'Alife, Cardinal ainsi nommé du lieu de sa naissance. *Voyez* FRANCOIS D'ALIFE. 1390.

2. Guillaume .... Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1378.

3. Philippe d'Alençon, François, Archevêque de Rouen, Patriarche de Jerusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabine & d'Ostie. *Voyez* PHILIPPE. 1397.

4. Thomas Frignan, Modénois, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* FIRIGNAN. 1381.

5. François Prignani, dit aussi *Moricotti*, neveu du Pape, Archevêque de Pise, Prêtre Cardinal du titre de saint Eusébe, & Evêque de Palestrine. 1395.

6. Pileus Comte de Prata natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* PRATE (Pile de) & cy-dessous à l'an 1387, sous la septiéme Promotion de l'Antipape Clément VII, n. 28. 1401.

7. Jean Archevêque de Corfou, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

8. Barthélemy de Cucurno, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

9. Jean, Espagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de saint...

10. N.

Année de leur mort.

10. N. Evêque de … Prêtre, Cardinal du titre de saint …

11. André Bontemps, Evêque de Pérouse, sa patrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* BONTEMS. 1390.

12. Agapet Colonne, Romain, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Légat en Toscane, en Lombardie & à Venise. *Voyez* COLONNE. 1380.

13. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Inquisiteur à Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* CARACCIOLI. 1389.

14. Barthélemy Mezzavacca, Bolonois, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel: il fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI, mais il fut rétabli par le Pape Boniface IX son successeur, qui lui donna le titre de Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* MEZZAVACCA. 1396.

15. Guillaume de Capoue, Archevêque de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de saint Eusébe. 1389.

16. Louis Donato, Vénitien, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Inquisiteur à Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc: il fut le premier Cardinal de sa patrie, & fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* DONATO. 1385.

17. Louis de Capoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

18. Etienne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* COLONNE. 1379.

19. Philippe Gezza, Romain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* GEZZA. 1384.

20. Gentilis de Sangro, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, fut mis à mort par ordre du Pape. 1385.

21. Ponce des Ursins, Romain, Evêque d'Aversa, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1395.

22. Luc Rodolphucci, dit aussi Gentili, Pisan, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* GENTILI. 1388.

23. Rainulse de Montirac, François, Evêque de Sisteron, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Régent de la Chancellerie Apostolique. *Voyez* MONTIARAC. 1382.

24. Eléazar de Sabran, Evêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Grand Pénitencier. 1394.

25. Philippe Caraffe, Napolitain, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CARAFFE. 1389.

26. Adam Easton, Anglois, Evêque de Londres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* EASTON. 1397.

27. Etienne de Saint-Sévérin, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint.... remit le chapeau, & fut marié.

28. Pierre, Espagnol, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du titre de saint ....

29. Galeoth Tarlat, de Petra-mala, Toscan, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* la septiéme promotion de l'Antipape Clément VII, n. 29.

Seconde Promotion en 1379.

30. Jean Oczko, Bohémien, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* OCZKO. 1381.

31. Démétrius, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1386.

32. Valentin, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1410.

Troisiéme Promotion en 1381.

33. Marin le Juge, d'Amalphi, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat en Italie & en Hongrie, fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* JUGE. 1385.

34. Landulphe Maramaure, Napolitain, élu Archevêque de Bari, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, fut privé du chapeau, par le Pape Urbain VI, & rétabli en 1389, par le Pape Boniface IX son Successeur, qui le nomme Légat à Florence, à Naples, en Sicile, en Allemagne & en Espagne. *Voyez* MARAMAURE. 1415.

35. Pierre Tomacelli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Pape sous le nom de Boniface IX.

36. Thomas des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Domnica*. 1390.

Quatriéme Promotion en 1384.

37. Adolphe de Nassau, Allemand, Archevêque de Mayence, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint .... & refusa cette dignité. 1388.

38. Frédéric, Comte de Saverdun, Allemand, Archevêque de Cologne, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1414.

39. Cunon de Falkenstein, Allemand, Archevêque de Tréves, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

40. Arnoul de Hornes, Liégeois, Evêque d'Utrecht, puis de Liége, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1389.

41. Venceslas Prince de Lignitz, Allemand, Evêque de Breslau, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

42. Pierre Rosemberg, Bohémien, fut nommé Prêtre, Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

43. Etienne Palosi, Romain, Evêque de Todi, Prêtre de saint Marcel, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. 1398.

44. Raymond des Baux des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint .....

45. Ange Acciaioli, Florentin, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque d'Ostie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* ACCIAIOLI. 1407.

46. François Carbonne, Napolitain, Evêque de Monopoli, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Evêque de la Sabina, & Grand Pénitencier. *Voyez* CARBONNE. 1405.

47. Bonaventure Badoers de Péraga, Padouen, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut blessé d'une fléche par un inconnu, en passant sur un pont de Rome, dont il mourut. *Voyez* BONAVENTURE DE PADOUE. 1385.

48. Louis de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, & Légat en Sicile. *Voyez* FIESQUE. 1423.

49. Marin Bulcani, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1394.

50. Rainaud Brancatio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

51. Jean Stéphaneschi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile.

52. Ange-Anne, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de Palestrine. *Voyez* ANGE. 1428.

53. François Castagnole, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint .... 1385.

54. Jules Cossa, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

55. Jean de Piazzolpassis, Bolonois, Cardinal Evêque d'Ostie.

56. Thomas Anglois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens. *Voyez* ANGLOIS.

57. Jean de Fiesque, Génois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1384.

CLE'MENT VII, Antipape, en 1378 mort en 1394.

Premiére Promotion en 1378.

1. Jacques de Vis, François, Archevêque d'Otrante, & Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat à Naples. Voyez VIS. 1387.

2. Nicolas Brancacio, Napolitain, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Evêque d'Albano. Voyez, BRANCACIO. 1412.

3. Pierre de Surénas, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre & Evêque de la Sabina. 1390.

4. Nicolas de Saint-Saturnin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. 1382.

5. Pierre de Barriére, François, Evêque d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1383.

6. Léonard de Rubey de Giffone, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Evêque d'Ostie & Légat en Sicile. 1405.

Seconde Promotion en 1382.

7. Gontier Goméz de Luna, Arragonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint .... 1391.

Troisiéme Promotion en 1382.

8. Thomas de Clausse, François, Abbé de .... Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1390.

Quatriéme Promotion en 1385.

9. Pierre du Cros, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. Voyez CROS. 1388.

10. Aimeric de Magnac, François, Evêque de Paris, Prêtre Cardinal du titre de saint Eusébe. 1385.

11. Faidis d'Aigrefeuille, François, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. 1390.

12. Pierre Aiselin de Montagu, François, Evêque de Laon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1388.

13. Martin, Portugais, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de S....

14. Gautier, Evêque de Glascow en Ecosse, Prêtre, Cardinal du titre de saint ....

15. Jean de Neuf-Chastel, François, Evêque de Nevers, puis de Toul, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Ostie. Voyez NEUF-CHASTEL. 1398.

16. Amé de Saluces, Savoyard, élu Evêque de Die & de Valence, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. Voyez SALUCES. 1419.

17. Pierre de Fitigni, François, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in Aquiro. *Voyez* FITIGNI. 1392.

18. Jacques de Montenai, François, Archidiacre de Rheims & Chanoine de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1391.

Cinquiéme Promotion en 1385.

19. Thomas Amannati, natif de Pistoye, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. 1396.

20. Bertrand de Chanac, François, Archevêque de Bourges & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de la Sabina. Voyez CHANAC. 1404.

21. Amauri de Lautrec, François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1390.

22. Jean de Murol, François, Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1404.

23. Pierre de Thurey, François, Evêque de Maillezais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Légat en Sicile & en France. 1412.

24. Jean de Morellis, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital.

25. Jean Brognier, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. Voyez BROGNIER. 1426.

26. Jean Rolland, François, Evêque d'Amiens, Cardinal du titre de saint 1388

Sixiéme Promotion en 1386.

27. Pierre de Luxembourg, François, Diacre, Cardinal du titre de saint George in Velabro. *Voyez* PIERRE. 1387.

Septiéme Promotion en 1387.

28. Pileus, Comte de Prata ou de Prate, natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque par Clément VII, depuis, Evêque de Frascati & Légat en Allemagne & en Bohéme. 1401.

29. Galeoth Tarlat de Petramala, Toscan, qui avoit été nommé Diacre, Cardinal du titre de saint George in Velabro, *par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Diacre, Cardinal du même titre par Clément VII.* 1396.

Huitiéme Promotion en 1388.

30. Jacques d'Arragon, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... & Evêque de la Sabina. 1396.

Neuviéme Promotion en 1389.

31. Jean de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de saint .... Voyez TALARU. 1392.

Dixiéme Promotion en 1390.

32. Martin Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent in Lucina. 1403.

Année de leur mort.

Onziéme Promotion en 1390.

33. *Jean Flandrini, François, Archevêque d'Aufach, Prêtre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul; & Evêque de la Sabina.*

34. *Pierre Girard, François, Evêque de Lodève, puis du Puy, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, & Evêque de Frascati. Voyez* GIRARD. 1415.

Douziéme Promotion en 1391.

35. *Guillaume de Vergy, François, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. Voyez* VERGY. 1407.

Treiziéme Promotion en 1394.

36. *Pierre Frias Espagnol, Evêque d'Osma, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de la Sabina.* 1420.

37. *Louis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire.*

38. *Jean de Rochechouart, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Cardinal Evêque d'Ostie.*

BONIFACE IX, élu Pape en 1389, mort en 1404.

Premiére Promotion en 1389.

1. Henri Minutoli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati & de la Sabina. 1417.

2. Barthélemi Olério, de Padoué, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudantiane, & Légat à Naples. Voyez OLE'ARIO. 1396.

3. Côme Mélioreto de Sulmone en Italie, Evêque de Boulogne, Administrateur de l'Archevêché de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom d'INNOCENT VII.

4. Christophle Mari, Romain, Evêque d'Isernia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque & Archiprêtre de saint Pierre. 1404.

Seconde Promotion en 1391.

5. Philippe d'Alençon, François, fut rétabli dans son titre de Prêtre, Cardinal de sainte Marie au delà du Tibre, puis fut Evêque de la Sabina.

6. Pileus de Prata, de Forli, Patriarche d'Aquilea, fut nommé Evêque de Frascati.

Troisiéme Promotion en 1402.

7. Antoine Cajétan, Romain, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de Palestrine & de Porto, & Grand Penitencier. Voyez CAJE'TAN. 1412.

8. Balthasar Cozza, Napolitain, Archidiacre de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de JEAN XXIII.

9. Léonard Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme, & de saint Damien.

10. Ange Cibo, Genois, Diacre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts.

INNOCENT VII, élu Pape en 1404, mort en 1412.

Promotion en 1405.

1. Conrad Cerectioli, Napolitain, Archevêque de Nicosie & Evêque de Médina, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. Voyez CARACCIOLI. 1411.

2. Jourdain des Ursins, Romain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, Evêque d'Albano & de la Sabina, Grand Pénitencier de l'Eglise Romaine & Légat en Espagne, en France, en Hongrie, en Bohême, & au Concile de Bâle, Voyez URSINS (des) 1439.

3. Ange Corario, Vénitien, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, & Pape sous le nom de GRE'GOIRE XII.

4. Jean Méliorato, de Sulmone, neveu du Pape, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. Voyez ME'LIORATO. 1410.

5. Pierre Philargi, Grec, né dans l'isle de Créte, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Evêque de Vicence, puis de Novare, & Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE V.

6. Antoine Calvo, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, puis de saint Marc, & Archiprêtre de saint Pierre. Voyez CALVO. 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, Evêque d'Aquino, puis d'Ascoli, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens. 1405.

8. Pierre Stéphaneschi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis de saint Côme & de saint Damien & Légat à Naples. 1417.

9. Othon Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, & Pape sous le nom de MARTIN V.

10. Jean-Gilles, François, Chanoine de l'église de Paris, & Prevôt de Liége, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme, & de S. Damien. Voyez GILLES. 1417.

11. François Hugucionio, de Pise, Archevêque de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints, couronnez. Voyez HUGOCIONIO. 1412.

12. Antoine Cajétan, Romain, qui étoit Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut nommé Evêque Cardinal, Evêque de Palestrine

BENOIT XII, dit XIII, Antipape, élu en 1394. mort en 1424.

Premiére Promotion en 1396.

1. *Pierre Blanc, dit aussi Blain, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul. Voyez* BLAIN. 1409.

2. *Orland l'Vpelli, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie* in Via lata.

Sixiéme Promotion en 1397.

3. *Ferdinand de Calviello, Espagnol, Evêque de Tarragon, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.*

4. *Geofroy de Ronil, Espagnol, Référendaire Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie* in Aquiro. 1400.

5. *Pierre Serra, Espagnol, Evêque de Catane, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.* 1404.

Troisiéme Promotion en 1397.

6. *Bérenger Anglesola, Espagnol, Evêque de Geronne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Porto.* 1408.

7. *Boniface, Amannati, de Pistoye, Protonotaire Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien.* 1399.

8. *Louis, Duc de Bar, François, Evêque de Langres & de Verdun, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, Légat en France & en Allemagne. Voyez* BAR. 1430.

Quatriéme Promotion en 1404.

9. *Antoine de Chalant, Savoyard, Evêque de Lausanne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie* in Via lata, *puis Prêtre du titre de sainte Cécile, & Légat en Angleterre & en Allemagne.* 1417.

10. *Michel de Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Diacre, Cardinal du titre de saint George* in Velabro. 1406.

Cinquiéme Promotion en 1409.

11. *Pierre Archevêque de ... Prêtre, Cardinal du titre de S...*

12. *N. Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...*

13. *Jean Martini Murello, Espagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent* in Damaso. 1420.

14. *Pierre de Foix, François, Archevêque d'Arles & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne* in Cœlio Monte, *& Evêque d'Albano. Voyez* FOIX. 1464.

15. *Eximinus Daha, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent* in Lucina.

16. *Julien Dobla, ou de Loba, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.*

17. *Dominique de Bonne-Espérance, Espagnol, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens.*

18. *Charles de Urrias, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de saint George* in Valabro. 1420.

19. *Alfonse Carillo, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. Voyez* CARILLO. 1434.

20. *Pierre Fonseca, Portugais, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Espagne & à Naples. Voyez* FONSE'CA. 1422.

21. *Jourdain, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de S....*

22. *Antoine Vénenz, Espagnol Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...*

23. *Jean d'Armagnac, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint .... Voyez* ARMAGNAC.

24. *Jean Carrére, François, Bachelier ès loix, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne* in Cœlio Monte.

CLEMENT VIII, Antipape, élu en 1424, se démit en 1429.

Promotions faites en divers tems.

1. *François de Rovére, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.*

2. *Gilles Sanche, neveu de Clément VIII, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie* in Cosmedin.

GRE'GOIRE XII, élu Pape en 1406, se démit volontairement en 1415, & mourut en 1417.

Premiére Promotion en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Archevêque de Raguse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Légat en Hongrie & en Bohême. Voyez DOMINICI. 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Boulogne, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Porto & d'Ostie. Voyez CORARIO. 1445.

3. Gabriel Condulmerio, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, puis Pape sous le nom d'EUGE'NE IV.

4. Jacques, natif d'Udina dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

Seconde Promotion en 1408.

5. Ange, Evêque de Récanati Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte.* 1412.

6. Louis Brancacio, Sicilien, Archevêque de Terente, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie au delà du Tibre. Voyez BRANCACIO. 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis de sainte Praxéde. 1418.

8. Bandellus Bandelli, Luquois, Evêque de Città di Castello, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susane. 1415.

9. Philippe Répington, Anglois, Evêque de Lincoln, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée. Voyez RE'PINGTON. 1417.

10. Matthieu Ciaconieni, Polonois, Chancelier de l'Empereur Robert, & Evêque de Wormes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1410.

11. Luc Manzuoli, Florentin, Evêque de Fiésoli, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. Voyez MANZUOLI. 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint...

13. Pierre Morofini, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat à Naples. Voyez MOROSINI. 1324.

14. Vincent Velentin Rivus, Espagnol, Abbé de Mont-Serrat, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1410.

ALEXANDRE V, élu Pape en 1409, mort en 1410.

JEAN XXII, dit XXIII, élu Pape en 1410, se démit en 1415, & mourut en 1419.

Premiére Promotion en 1411.

1. François Lando, Vénitien Patriarche de Grado, puis de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. Voyez LANDO. 1427.

2. Antoine Pancérino, natif du Frioul, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Frascati. Voyez PANCERINO. 1431.

3. Jean

Année de leur mort.

3. Jean, Portugais, Evêque de Coïmbre, puis Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens. 1415.

4. Alaman Adimari, ou Adhémar, Florentin, Archevêque de Tarente, puis de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, & Légat en Espagne. *Voyez* ADHE'MAR. 1422.

5. Pierre d'Ailly, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* AILLY. 1425.

6. George Rosco, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de S...

7. Brando da Castillon, ou Castiglione, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, Evêque de Porto, & Légat en Bohéme & en Hongrie. *Voyez* CASTIGLIONE. 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

9. Thomas Armelini, Anglois, Evêque de Durham, Prêtre, Cardinal du titre de S... 1437.

10. Robert Halan, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S.... *Voyez* HALAN. 1417.

11. Gilles des Camps, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de saint.... 1413.

12. François Zabarella, Padouan, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* ZABARELLA. 1417.

13. Lucio Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CONTI. 1437.

14. Guillaume Philastre ou Filastre, François, Archevêque d'Aix, Diacre, Cardinal du titre de S.... puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* FILASTRE. 1428.

Seconde Promotion en 1413.

15. Simon de Cramaud, François, Archevêque de Rheims, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* CRAMAUD. 1419.

Troisiéme Promotion en 1414.

16. Jacques Isolani, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis de sainte Marie la Neuve, Vicaire du Pape, & Légat en France. *Voyez* ISOLANI. 1431.

17. Guillaume Carboni, Napolitain, Evêque de Chieti, Cardinal du titre de sainte Balbine.

MARTIN III, dit V, élu Pape en 1417,

mort en 1431.

Prémiére Promotion en 1419.

1. Balthasar Cossa, Napolitain, qui avoit été Pape sous le nom de Jean XXIII, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Doyen des Cardinaux. 1419.

Seconde Promotion en 1426.

2. Dominique Ram, Espagnol, Evêque d'Huesca, puis de Lerida, & Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Porto. *Voyez* RAM. 1443.

3. Dominique Capranica, Romain, Evêque de Fermo, Diacre Cardinal du titre de sainte Marie in *Via lata*, puis Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CAPRANICA. 1458.

4. Jean de Rochetaillée, François, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouen, & de Besançon, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEAN. 1437.

5. Louïs Aleman, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, & rétabli en 1449, par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

6. Henri de Beaufort Lancastre, Anglois, Evêque de Lincoln, puis de Winchester, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* ses Ancêtres à l'art. d'ANGLETERRE, aux Rois sortis de la branche de Lancastre, & à celui de BEAUFORT. 1447.

7. Jean Rucca, Allemand, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1430.

8. Antoine Cassino, Siennois, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CASSINO. 1439.

9. Ardicin de la Porte, de Novere, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* PORTE. 1434.

10. Nicolas Albergati, Bolonois, Chartreux, puis Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem. *Voyez* ALBERGATI. 1443.

11. Raymond Mairose, François, Evêque, de Saint Paul-trois-châteaux, puis de Castres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* MAIROSE. 1427.

12. Hugues de Lusignan, frére du Roi de Chypre, Grec, Archevêque de Nicosie, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre, du titre de saint Clément. 1442.

13. Jean Cervantes, Espagnol, Evêque d'Avile, puis de Ségovie & de Burgos, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque d'Ostie. *Voyez* CERVANTES. 1453.

14. Julien Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Sabine. *Voyez* CESARINI. 1444.

15. Prosper Colonne, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* COLONNE. 1463.

16. Jean de Casanova, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Evêque de Bosa, puis d'Elne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CASANOVA. 1436.

17. Guillaume de Montfort, dit *de Dinan*, François, Evêque de Saint-Malo, Prêtre Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* RAGUENEL. 1432.

18. Etienne, Italien, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.

19. Léonard des Dates, Florentin, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de S.... *Voyez* DATES. 1426.

EUGE'NE IV, élu Pape en 1431, mort en 1447.

Premiére Promotion en 1431.

1. François Condelméri, Vénitien, neveu du Pape, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de saint Clément, Evêque de Porto, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* CONDELME'RI. 1453.

2. Angelot Fosco, Romain, Evêque de Cava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* FOSCO. 1444.

Seconde Promotion en 1437.

3. Jean Vitelleschi, Romain, Evêque de Récanati, puis Archevêque de Florence, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, *Voyez* VITELLESCHI. 1440.

Troisiéme Promotion en 1439.

4. Regnault de Chartres, François Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne in *Cœlio Monte*. 1445.

5. Jean des Comtes de Taliacot, Napolitain, Archevêque de Terente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Palestrine. 1449.

6. Jean Kemp, Anglois, Archevêque d'Yorck puis de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre, de sainte Balbine. 1456.

7. Nicolas d'Accipacio, natif de Surrento en Campanie, Archevêque de Capue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ACCIPACIO. 1447.

8. Louïs de Luxembourg, François, Archevêque de Rouen & Chancelier de France, Prêtre Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* LOUIS. 1443.

9. Isidore, Grec, Abbé de Saint-Démétrius de Constantinople, puis Archevêque de Russie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Evêque de la Sabine. *Voyez* ISIDORE. 1464.

10. George de Fiesque, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. *Voyez* FIESQUE. 1461.

11. Bessarion, Grec, Abbé de Saint-Basile, Archevêque de Nicée, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Evêque de Frascati, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* BESSARION. 1472.

12. Gérard Landriano, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LANDRIANO. 1445.

13. Sbignée Olesnici, Polonois, Evêque de Cracovie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Aquilée & de sainte Prisque. 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, Evêque d'Evora, dit le Cardinal de Portugal, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. 1447.

16. Jean le Jeune de Contay, François, Evêque de Thérouanne, puis de Boulogne & d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEUNE (le) 1451.

17. Denys Zéchi, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1464.

18. Guillaume d'Estrouteville, François, Evêque d'Angers, puis de Béziers & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en France, & Evêque de Porto & d'Ostie. *Voyez* ESTOUTEVILLE. 1483.

19. Jean de Turrécrémata, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de saint Calliste, & Evêque de la Sabine. *Voyez* JEAN. 1468.

20. Albert de Albertis, Florentin, Evêque de Camérino, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* ALBERTIS. 1445.

Quatriéme Promotion en 1440.

21. Louïs de Média-Rota ou Mazzarota, Padouan, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Evêque d'Albano. *Voyez* MEZZAROTA. 1465

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Cervia, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Pape sous le nom de PAUL II.

Cinquiéme Promotion en 1444.

23. Alphonse Borgia, Espagnol, Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Pape sous le nom de CALLISTE III.

Sixiéme Promotion en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Pape sous le nom de NICOLAS V.

25. Henri de Sancto Allosio, Milanois, Evêque de Pavie, puis Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1450.

26. Jean, Messinois, Abbé de Saint-Paul de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1449.

27. Jean Carvajal, Espagnol, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de la Sabine & de Porto. *Voyez* CARVAJAL. 1469.

FELIX IV, dit V, Antipape, élu en 1439, se démis en 1447, & mourut en 1451.

Premiére Promotion en 1440.

1. *Louïs de la Palu de Varembon, Evêque de Lausanne, Cardinal du titre de S.....* *Voyez* Palu (la) 1455.

2. *Barthélemi Visconti, Italien, Evêque de Novare, Cardinal du titre de S...* 1456.

3. *Urbain de Morsa de Bais, Allemand, Evêque d'Utrecht, Cardinal du titre de S...*

4. *Alfonse Carilla, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache.*

Seconde Promotion en 1440.

5. *Alexandre Zamovits, fils du Duc de Masovie, Polonois, Evêque de Trente, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent* in Damaso. *Voyez* ALEXANDRE.

6. *Othon, Espagnol, Evêque de Tortose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.*

7. *George Espagnol, Evêque de Vich, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Marie au delà du Tibre.*

8. *François, François, Evêque de Généve, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.*

9. *Bernard de la Plaigne, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée.*

10. *Jean, Allemand, auparavant Evêque* de

Année de leur mort.

de Strasbourg, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte.

11. *Jean Gruenvalder, fils naturel de Jean Duc de Baviére, Allemand, Evêque de Frisingue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts.* 1453.

12. *Jean de Villa Vezzosa, Espagnol, Archidiacre d'Oviédo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.*

Troisiéme Promotion en 1440.

13. *Denys du Moulin, François, Evêque de Paris, & Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de S.... Voyez* du MOULIN. 1447.

14. *Amé de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de S.... Voyez* TALARU. 1443.

15. *Philippe de Coëtquen, François, Evêque de S. Pol de Léon, puis Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de S....* 1441.

16. *Nicolas Tudeschi, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de S.... Voyez* TUDESCHI. 1445.

17. *Jean de Malestroit, François. Evêque de Saint-Brieu, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre.* 1443.

18. *Gérard Machet, François, Evêque de Castres, Cardinal du titre de S....*

Quatriéme Promotion en 1444.

19. *Jean d'Arcei, François, Archevêque de Tarentaise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

20. *Louis, Portugais, Evêque de Viseo, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...*

21. *Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

22. *Vincent Coti, Polonois, Archevêque de Gnesne, Primat de Pologne, Cardinal du titre de S....*

23. *Guillaume Huln natif d'Estaing, ou de l'Estang, diocése de Verdun, François, Archidiacre de Mets, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

24. *Barthélemy Vitelleschi, Italien, Evêque de Monte Frascone, Cardinal du titre de saint Marc.*

25. *Thomas de Courselles François, Chanoine de l'église de Paris, Cardinal du titre de S....*

26. *Jean de Raguse, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de S....*

NICOLAS V, élu Pape en 1447, mort en 1455.

Premiére Promotion en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, Archevêque de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Lérida. 1459.

Seconde Promotion en 1449.

2. Astorge Agnès, Napolitain, Archevêque de Benévent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe. *Voyez* AGNES. 1450.

3. Latio des Ursins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Evêque de la Sabine, & Légat en Pologne. *Voyez* URSINS (des) 1477.

4. Alain de Coetivy, François, Evêque de Cornouailles, puis Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de la Sabine. *Voyez* COETIVY. 1474.

5. Jean Rolin, François, Evêque de Châlon, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* ROLIN. 1483.

6. Philippe Calendrino, frére utérin du Pape, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, & Evêque de Porto. *Voyez* CALENDRINO. 1476.

7. Nicolas de Cusa, Allemand, Archidiacre de Liége, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque de Brixen. *Voyez* NICOLAS DE CUSA. 1464.

Troisiéme Promotion en 1449.

8. Amé Duc de Savoye, connu sous le nom de Felix V, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Cardinal Evêque de la Sabine, & Doyen des Cardinaux. 1451.

9. Louis Aleman, François, Archevêque d'Arles, qui avoit été privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, fut rétabli par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

10. Jean d'Arcy, François, Archevêque de Tarentaise, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, par Felix V, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V. 1453.

11. Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile par Felix V, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie par le Pape Nicolas V. 1455.

12. Guillaume Huln, natif d'Estaing diocése de Verdun, Archidiacre de Mets, qui avoit été nommé Cardinal, Evêque de la Sabine par Félix V, fut nommé Cardinal du même titre par Nicolas V. *Voyez* HULN. 1455.

CALLISTE III, élu Pape en 1455, mort en 1458.

Premiére Promotion en 1456.

1. Jean-Louïs Mila, Espagnol, neveu du Pape, Evêque de Segovie, puis de Lérida, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Légat de Boulogne. *Voyez* MILA. 1507.

2. Jacques de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* PORTUGAL. 1459.

3. Rodéric Lenzoli-Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Porto, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VI.

Seconde Promotion en 1456.

4. Rainault Pissicelli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1458.

5. Jean de Mella, Espagnol, Auditeur de Rote, Evêque de Zamora, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque. *Voyez* MELLA. 1467.

6. Jean de Castillon ou de Castiglione, Milanois, Evêque de Coutances en Normandie, puis de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement. *Voyez* CASTIGLIONE. 1460.

7. Jacques Thebaldi, Romain, Evêque de Montefeltro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1466.

8. Richard Olivier natif du lieu de Longueil, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe, & Evêque de Porto. *Voyez* LONGUEIL. 1470.

9. Æneas Silvius Piccolomini, Siennois, Evêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre, du titre de sainte Sabine, & Pape sous le nom de PIE II.

PIE II, élu Pape en 1458, mort en 1463.

Premiére Promotion en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Palestrine. *Voyez* CAPRANICA. 1478.

2. Bérard Hérulo de Narni, Auditeur de Rote, Evêque de Spolete, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* HERULO. 1479.

3. Nicolas Fortiguerra de Pistoye, Evêque de Theano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* FORTIGUERRA. 1473.

4. Brocard de Weispriach, Allemand, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Archevêque de Saltzbourg. 1466.

5. Alexandre de Oliva, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Camérino. *Voyez* OLIVA. 1463.

6. François, Piccolomini, Siennois, neveu du Pape, Archevêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de PIE III.

Seconde Promotion en 1461.

7. Barthélemy Roverella, Ferrarois, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* ROVERELLA. 1476.

8. Jean Géofroy, François, Evêque d'Arras, puis d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* GE'OFROY. 1473.

9. Jacques de Cardone, Espagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de S.... *Voyez* CARDONE. 1466.

10. Louis d'Albret, François, Evêque de Cahors, de Mirepoix & d'Aire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* ALBRET. 1465.

11. Jacques Menabona Piccolomini, Luquois, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Frascati, *Voyez* JACQUES. 1479.

12. François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Prêtre Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Boulogne. *Voyez* GONZAGUE. 1483.

Troisiéme Promotion en 1462.

13. Jean d'Aych, Allemand, Evêque d'Aichstet, Chancelier de l'Empereur Albert II, Prêtre, Cardinal du titre de S.... 1464.

PAUL II, élu Pape en 1464, mort en 1471.

Premiére Promotion en 1464.

1. Thomas Bourchier, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* BOURCHIER. 1486.

2. Etienne de Varas, Hongrois, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1471.

3. Olivier Caraffa, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Evêque d'Albano, de Sabine, d'Ostie, & Doyen du sacré Collége. *Voyez* CARAFFA. 1511.

4. Marc Barbo, Vénitien, Evêque de Vicenze, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* BARBO. 1490.

5. Jean Balue, François, Evêque d'Angers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* BALUE. 1491.

6. Amici Agnifilo, d'Aquilée, Evêque de cette ville, Prêtre Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* AGNIFILO. 1476.

7. François de la Rovére, de Savonne, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, & Pape sous le nom de SIXTE IV.

8. Théodore Paléologue, des Marquis de Montferrat, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* MONTFERRAT. 1481.

Seconde Promotion en 1468.

9. Jean-Baptiste Zéno, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicenze, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati. 1501.

10. Jean-Michiele, Venitien, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Ange, & Evêque d'Albano, de Porto & de Padoue. *Voyez* MICHIE'LE'. 1503.

SIXTE IV, élu Pape en 1471, mort en 1484.

Premiére Promotion en 1471.

1. Pierre Riario; de Savonne, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* RIARIO. 1474.

2. Julien de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Ostie, Grand Penitencier, & Pape sous le nom de JULES II.

Seconde Promotion en 1473.

3. Philippe de Lévis-Cousan, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* LE'VIS. 1475.

4. Etienne Nardino, natif du Frioul, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* NARDINO. 1484.

5. Auxias du Puy, Espagnol, Archevêque de Montreal en Sicile, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Sabine. 1483.

6. Pierre Gonsalve de Mendoza, Espagnol, Evêque de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Croix de Jerusalem & Archevêque de Tolède. *Voyez* MENDOZA. 1495.

7. Antoine-Jacques, Vénério, natif de Récanati, Evêque de Syracuse, puis de Léon & de Quença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, de saint Modeste, & de saint Clément. 1479.

8. Jean-Baptiste Cibo, Génois, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Cécile, & Pape sous le nom d'INNOCENT VIII.

9. Jean

Année de leur mort.

9. Jean Arcimboldi, Parmésan, Evêque de Novare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Praxede & Archevêque de Milan. 1491.

10. Etienne Hugonet, François, Evêque de Macon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HUGONET. 1484.

Troisiéme Promotion en 1476.

11. George Costa, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1508.

12. Charles de Bourbon, François, Archevêque de Lyon, &c. Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CHARLES. 1488.

13. Pierre Ferriz, Espagnol, Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FERRIZ. 1478.

14. Jean-Baptiste Mellini, Romain, Evêque d'Anisne, de Sutri, puis d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* MELLINI. 1478.

15. Pierre de Foix, François, Evêque de Vannes, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FOIX. 1490.

Quatriéme Promotion en 1477.

16. Christophle de la Rovére, natif du Turin, Archevêque de Terentaise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* ROVE'RE. 1478.

17. Jerôme Basso de la Rovére, neveu du Pape, Evêque de Récanati, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de saint Chrysogon & Evêque de Palestrine. 1507.

18. George Heller, Allemand, Evêque de Wirtzbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HESLER. 1482.

19. Gabriel Rangoni, Modénois, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, Evêque d'Albe & d'Agria. 1486.

20. Pierre Foscaro, Vénitien, Primicier de S. Marc de Venise, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Sixte. *Voyez* FOSCARO. 1485.

21. Jean d'Arragon, fils de Ferdinand Roi de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & de saint Laurent *in Lucina*. 1485.

22. Raphaël Sansoni Riario, de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Cozence, de Salerne, & Evêque d'Ostie. *Voyez* RIARIO. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1478.

23. Dominique de la Rovére, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* ROVE'RE. 1501.

Sixiéme Promotion en 1480.

24. Paul Frégose, Génois, Archevêque de Gennes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* FRE'GOSE. 1498.

25. Côme de Meliorati des Ursins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée. 1481.

26. Ferry de Clugny, François, Evêque de Tournay, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* CLUGNY. 1483.

27. Jean Baptiste Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1498.

28. Jean Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* COLONNE. 1508.

Septiéme Promotion en 1483.

29. Jean Conti, Romain, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital. 1493.

30. Hélie de Bourdeille, François, Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* BOURDEILLE. 1484.

31. Jean Margarit, Espagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. *Voyez* MARGARIT. 1484.

32. Jean Jacques Sclafeneti, Milanois, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Coelio Monte*. 1497.

33. Jean Baptiste des Ursins, Romain, Archevêque de Carthage & de Tarente, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* URSINS (des) 1503.

Huitiéme Promotion en 1484.

34. Ascagne Marie Sforce, des Ducs de Milan, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Padoue, de Novare, &c. *Voyez* SFORCE. 1505.

INNOCENT VIII, élu Pape en 1484, mort en 1492.

Premiére Promotion en 1489.

1. Laurent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Benévent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, & Evêque d'Albano & de Palestrine. *Voyez* CIBO. 1503.

2. Ardicin de la Porte, de Novare, Evêque d'Alérie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* PORTE. 1493.

3. Antonio Pallavicini, Génois, Evêque d'Oronze, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Praxéde, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PALLAVICINI. 1507.

4. André d'Epinay, François, Archevêque de Lyon & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* EPINAY. 1500.

5. Maphée Ghérardo, Vénitien, Général de l'Ordre des Camaldules, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* GHE'RARDO. 1492.

6. Pierre d'Aubusson, François, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. *Voyez* AUBUSSON. 1503.

7. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis Pape sous le nom de LE'ON X.

8. Ferry de Saint-Sevérin, Milanois, Archevêque de Vienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore. 1517.

ALEXANDRE VI, élu Pape en 1492, mort en 1503.

Premiére Promotion en 1492.

1. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Archevêque de Montreal, & Patriarche de Constantinople, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque d'Olmutz, de Bayeux, &c. *Voyez* BORGIA. 1503.

Seconde Promotion en 1493.

2. Jean Morton, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Chancelier d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* MORTON. 1500.

3. Jean Antoine de S. George, natif de Plaisance, Evêque d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, Patriarche de Constantinople, puis Evêque de Parme, d'Albano, de Palestrine & de la Sabina. *Voyez* GEORGE (de Saint-) 1509.

4. Jean de la Grolaye de Villiers, François, Abbé de Saint Denys en France, puis Evêque de Lombez, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* GROLAYE. 1499.

5. Bernardin de Carvajal, Espagnol, Evêque de Cartagéne, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin, & de S. Pierre, puis de sainte Croix de Jerusalem & Evêque d'Ostie, Doyen du sacré Collége. *Voyez* CARVAJAL. 1522.

6. Raymond Perault, François, Evêque de Gurck & de Saintes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. *Voyez* PE'RAULT. 1505.

7. César Borgie, fils *naturel* du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, remit le chapeau en 1498, fut Duc d'Urbin & de Valentinois, & épouse Charlotte d'Albret. *Voyez* BORGIA. 1507.

8. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Archevêque de Milan & de Narbonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* EST. 1520.

9. Frédéric Casimir, fils du Roi de Pologne, Evêque de Cracovie, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. 1503.

10. Julien Césarini, Romain, Evêque d'Ascoli, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de saint Ange. 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *inter Imagines*, Patriarche d'Aquilée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Evêque de Porto. *Voyez* GRIMANI. 1523.

12. Alexandre Farnése, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis du titre de saint Eustache, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de PAUL III.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1497.

Troisiéme Promotion en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, François, Archevêque de Rheims, de Narbonne, &c. Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Cherchez* BRICONNET. 1514.

Quatriéme Promotion en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, François, Evêque d'Arras, puis du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque d'Albano, & de Frascati. *Voyez* PHILIPPE. 1519.

Cinquiéme Promotion en 1496.

16. Barthélemy Martini, Espagnol, Evêque de Ségovie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agathe. 1500.

17. Jean de Castro, Espagnol, Evêque de Gergenti en Sicile, & Administrateur de l'Evêché de Sleswic dans la Jutlande, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1506.

18. Jean Lopez, Espagnol, Evêque de Pérouse & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LOPEZ. 1501.

19. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Evêque de Melfi, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BORGIA. 1500.

20. Louis d'Arragon, fils *naturel* de Ferdinand premier Roi de Naples, Evêque d'Aversa, puis de Leon en Espagne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. 1519.

Sixiéme Promotion en 1498.

21. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* AMBOISE. 1510.

Septiéme Promotion en 1500.

22. Diégue Hurtado de Mendoza, Espagnol, Archevêque de Seville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* MENDOZA. 1502.

23. Amanieu d'Albret, François, Evêque de Pamiers, de Cominges, &c. Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Pampelune. *Voyez* ALBRET. 1520.

24. Louis Borgie, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis du titre de saint Nerée & de saint Achillée, Prêtre du titre de saint Marcel, Archiprêtre de sainte Marie Majeure & Grand Penitencier. 1511.

Huitiéme Promotion en 1500.

25. Jacques Serra, Espagnol, Archevêque d'Oristagni, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, & Evêque d'Elne & de Palestrine. 1517.

26. Thomas Bacocs, natif de Herdont en Hongrie, Chancelier de Hongrie, & Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* BACOCS. 1521.

27. Pierre d'Isuaglies ou di Suaglie, Sicilien, Archevêque de Reggio, & ensuite de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Marie Majeure. *Voyez* ISUAGLIES. 1511.

28. François Borgia, Espagnol, Archevêque de Cozenre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Chiéti. 1511.

29. Jean Véra, Espagnol, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1507.

30. Louis Podocator, de Nicosie en Gréce, Evêque de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* PODOCATOR. 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Come, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Etienne *in Coelio Monte*. *Voyez* TRIVULCE. 1508.

32. Jean Baptiste Ferraro, Modénois, Evêque de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* FERRARO. 1502.

33. Marc Cornaro, Vénitien, Evêque de Vérone, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portien*, puis Prêtre du titre de sainte Marie, Evêque d'Albano & de Palestrine, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* CORNARO. 1514.

34. Jean Etienne Ferrero, de Verceil Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre du

saint

Année de leur mort.

saint Serge & de saint Barche, puis de sainte Vestine. *Voyez* FERRE'RO. 1510.

Neuviéme Promotion en 1503.

35. Jean Castellan, Espagnol, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Archevêque de Montréal. 1505.

36. François Rémolin, Espagnol, Archevêque de Surrento, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis Archevêque de Palerme. *Voyez* REMOLIN. 1518.

37. François Sodérini, Florentin, Evêque de Volterra, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque de Sabines & d'Ostie, Doyen du sacré Collége. 1524.

38. Melchior Meckaw, Allemand, Evêque de Brixen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* MECKAW. 1509.

39. Nicolas de Fiesque, Génois, Evêque de Fréjuls & de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *inter Imagines*, puis du titre des douze Apôtres, Archevêque d'Embrun, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FIESQUE. 1524.

40. François Sprats, Espagnol, Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1504.

41. Adrian du Châtel, Italien, Evêque d'Erford, puis de Bathémon en Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. 1518.

42. Jacques de Caseneuve, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1504.

43. François Loris, Espagnol, Evêque d'Elvas, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1505.

Ausquels on ajoûte,

44. Jean, Ambassadeur du Duc de Saxe à Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jerusalem,

PIE III, élu Pape en 1503, mort la même année.

JULES II, élu Pape, en 1503, mort en 1513.

Premiére Promotion en 1503.

1. François Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodéve. François, Archevêque de Narbonne, puis d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* CLERMONT-LODE'VE. 1540.

2. Jean de Zuniga, Espagnol, Grand Maître de l'Ordre d'Alcantara, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* ZUNIGA. 1504.

3. Clément de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, puis du titre des douze Apôtres. 1504.

4. Galliot Franciotti de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Evêque de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Padoue, de Crémone, & Archevêque de Bénévent. 1508.

Seconde Promotion en 1505.

5. Marc Vigérius, de Savonne, Evêque de Sinigaglia, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* VIGE'RIUS. 1516.

6. Robert Guibé, François, Evêque de Rennes, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* GUIBE'. 1513.

7. Léonard de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque d'Agen, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Pierre-ès-liens, & Grand Pénitencier. 1520.

8. Charles Dominique de Carretto, des Marquis de Final, Génois, Archevêque de Tours & de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vite, puis de sainte Cécile. *Voyez* CARRETTO. 1514.

9. Antoine Ferrério, de Savonne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* FERRERIO. 1508.

10. François Alédosi, d'Imola, Evêque de Pavie, & de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* ALE'DOSI. 1511.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, Evêque de Césenna, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Administrateur de Pampelune. 1510.

12. Gabriel Gabriéli, de Fano, Evêque d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* GABRIE'LI. 1511.

13. Sigismond de Gonzague, Evêque de Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. *Voyez* GONZAGUE. 1525.

Troisiéme Promotion en 1507.

14. Jean de la Tremoille, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin aux-Monts. *Voyez* TREMOILLE (la) 1507.

15. René de Prie, François, Evêque de Bayeux, puis de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* PRIE. 1516.

16. Louis d'Amboise, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1517.

17. François Ximénès, Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* XIMENE'S. 1518.

Quatriéme Promotion en 1508.

18. Sixte Gera de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Archevêque de Bénévent, Evêque de Luques & de Padoue, & Vice-Chancelier de la sainte Eglise. 1517.

Cinquiéme Promotion en 1511.

19. Christophle Brambridge, Anglois, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* URSWICUS. 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit aussi *Monti* ou *du Mont*, Italien, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Praxéde, & Evêque de Porto. *Voyez* MONTI. 1533.

21. Matthieu Shinner, surnommé *le Long*, Suisse, Evêque de Sion, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de Novare. *Voyez* SHINNER. 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, Evêque d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Evêque de Cadis, de Maillezais, d'Arras, de Crémone, Archevêque de Ravenne, Evêque d'Albano, de Palestrine & de la Sabine. *Voyez* ACCOLTI. 1532.

23. Achille de Grassi, Boulonois, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* GRASSI. 1523.

24. François Argentino, Vénitien, Evêque de Concorde, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* ARGENTINO. 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, Evêque de Giraca, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine. 1518.

26. Alfonse Petrucci, Siennois, Evêque de Suana, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, fut privé de la pourpre par le Pape Léon X. *Voyez* PETRUCCI. 1517.

Sixiéme Promotion en 1511.

27. Matthieu Lang d'Ambourg, Allemand, Evêque de Gurck, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, Archevêque de Saltzbourg, & Evêque d'Albano. *Voyez* LANG. 1540.

LE'ON X, élu Pape en 1513, mort en 1521.

Premiére Promotion en 1513.

1. Laurent Pucci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque d'Albano, puis de Palestrine. *Voyez* PUCCI. 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, Archevêque de Florence, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Clément, & de saint Laurent *in Damaso*, & Pape sous le nom de CLE'MENT VII.

3. Bernard de Tarlat, dit *l'Unico*, Aretin, Evêque de Coutances, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* BERNARD. 1520.

4. Innocent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Génes, Abbé de Saint-Victor de Marseille, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CIBO. 1550.

Seconde Promotion en 1515.

5. Thomas Wolsey, Anglois, Chancelier d'd'Angleterre, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* WOLSEY. 1533.

Troisiéme Promotion en 1515.

6. Adrian Gouffier, François, Evêque de Coutances, puis d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* GOUFFIER. 1523.

Quatriéme Promotion en 1517.

7. Antoine Bohier, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* BOHIER. 1519.

8. Guillaume de Croy, Flamand, Evêque de Cambray, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Archevêque de Tolède. *Voyez* CROY. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1517.

9. François Conti, Romain, Archevêque de Conza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* CONTI. 1521.

10. Jean Piccolomini, Siennois, Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis Evêque d'Ostie & Doyen des Cardinaux. *Voyez* PICCOLOMINI. 1537.

11. Jean Dominique Cuppy, ou de Cupis, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré College. *Voyez* CUPPY. 1553.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* PANDOLFI. 1518.

13. Raphael Petrucci, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1522.

14. André de Valle, Romain, Evêque de Malte, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1534.

15. Boniface Ferréro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. *Voyez* FERRE'RO. 1543.

16. Jean-Baptiste Pallavicini, Génois, Archevêque de Cavaillon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Apollinaire. *Voyez* PALLAVICINI. 1524.

17. Pompée Colonne, Romain, Evêque de Rieti, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Archevêque de Montréal & d'Aversa, Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso*, & Viceroi de Naples. *Voyez* COLONNE. 1532.

18. Scaramutia Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* TRIVULCE. 1527.

19. Dominique Jacobatii, Romain, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent, puis de S. Clement & de saint Apollinaire. *Voyez* JACOBATII. 1528.

20. Laurent Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne & de Feltri, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabine & de Palestrine. *Voyez* CAMPEGGI. 1539.

21. Louis de Bourbon, François, Evêque de Laon, puis Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre. *Voyez* LOUIS. 1556.

22. Adrien Florant, d'Utrecht, Evêque de Tortose, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis Pape sous le nom d'ADRIEN VI.

23. Ferdinand Ponzéta, Napolitain, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace. *Voyez* PONZE'TA. 1527.

24. Louis Rossi, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clement. *Voyez* ROSSI. 1519.

25. François Armellino, natif & Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc, puis de S. Callixte. *Voyez* ARMELLINO. 1527.

26. Thomas de Vio, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte. *Voyez* VIO. 1534.

27. Christophle Numali, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Barthélemy en l'isle, puis de sainte Marie d'*Ara Cœli*. *Voyez* NUMALI. 1528.

28. Gilles de Viterbe, Genéral de l'Ordre des Fréres Hermites de S. Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, puis de S. Marcel, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* GILLES. 1532.

29. Guillaume Raymond Vich, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, Evêque de Cifalu, puis de Barcelone. 1525.

30. Silvius Passérino, de Cortone, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent in *Lucina*, Légat de Pérouse & Evêque de Barcelone. *Voyez* PASSE'RINO. 1529.

31. François des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1533.

32. Paul Emile Cési, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache. *Voyez* CE'SY. 1537.

33. Ale-

Année de leur mort.

33. Alexandre Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de S. Bacche, puis de S. Marcel, de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Albano & de Pampelune. *Voyez* CE'SARINI. 1542.

34. Jean Salviati, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis Evêque de Porto. *Voyez* SALVIATI. 1553.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, Evêque de Vicense & de Viterbe, & Archevêque de Salerne & de Florence, puis Prêtre de sainte Marie *in Cosmedin*, & de S. Marie *in Via lata*. *Voyez* RIDOLFI. 1550.

36. Hercule Rangoni, Modénois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, Evêque de Modéne, &c. *Voyez* RANGONI. 1527.

37. Augustin Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Nicolas *in Carcere*, Evêque de Bayeux, &c. *Voyez* TRIVULCE. 1548.

38. François Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore, puis de S. Marc, Archevêque de Narbonne, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* PISANI. 1570.

39. Alfonse Infant de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* PORTUGAL. 1540.

Sixiéme Promotion en 1518.

40. Albert Marquis de Brandebourg, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon, puis de saint Pierre-ès-liens, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence. *Voyez* ALBERT. 1545.

Septiéme Promotion en 1518.

41. Jean de Lorraine, Evêque de Metz, Archevêque de Narbonne, de Rheims, &c. Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre. *Voyez* JEAN. 1550.

Huitiéme Promotion en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, Evêque de Liége & de Chartres, & Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon. *Voyez* MARCK (la) 1538.

ADRIEN VI, élu Pape en 1521, mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenwoert ou Enkevoort, Allemand, Evêque d'Utrecht, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* ENCKENWOERT. 1534.

CLE'MENT VII, élu Pape en 1523, mort en 1534.

Premiére Promotion en 1527.

1. Benoît Accolti, Florentin, Evêque de Cadix, de Crémone & de Ravenne, Cardinal du titre de saint Eusebe. *Voyez* ACCOLTI. 1549.

2. Augustin Spinola, de Savonne, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, Evêque de Fermo, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis de sainte Marie *in Via lata*, Evêque de Sarlat, & Archevêque de Cozence. *Voyez* GADDI. 1552.

4. Hercule de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Evêque de Mantoue, & Archevêque de Tarragone. *Voyez* GONZAGUE. 1563.

5. Marin Grimani, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, puis de S. Marcel, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Porto & de Cénéda. *Voyez* GRIMANI. 1546.

Seconde Promotion en 1527.

6. Antoine de S. Sévério, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Apollinaire, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Conversano, de Palestrine, de la Sabina & de Porto. 1543.

7. Vincent Caraffe, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Prisque, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de Palestrine, &c. *Voyez* CARAFFE. 1540.

8. André Matthieu Palmério, Napolitain, Archevêque de Matera, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis Evêque de Sarno, de Lucera, &c. 1537.

9. Antoine du Prat, François, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Légat en France. *Voyez* PRAT. 1535.

10. Henri de Cardone, Espagnol, Evêque de Barcelone, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, puis Archevêque de Montreal & Viceroi de Sicile. *Voyez* CARDONE. 1530.

11. Jérôme Grimaldi, Génois, Evêque de Vénafre, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Archevêque de Bari. *Voyez* GRIMALDI. 1543.

12. Pyrrhus de Gonzague, Evêque de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* GONZAGUE. 1529.

13. Sigismond Pappadocca, Napolitain, Evêque de Venosa & de Tropea, refusa le chapeau, se contentant de son Evêché. 1536.

Troisiéme Promotion en 1527.

14. François Quignones, Général de l'Ordre de saint François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Coria. *Voyez* QUIGNONES. 1540.

Quatriéme Promotion en 1527.

15. François Cornaro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cecile, de sainte Praxede, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Bresse, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* CORNARO. 1543.

Cinquiéme Promotion en 1529.

16. Jérôme Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de sainte Marie *in Porticu*, Evêque de Nebio ou Nebbio rovinato, de Noli, de Jaca & d'Huesca. *Voyez* DORIA. 1558.

Sixiéme Promotion en 1529.

17. Hippolyte de Médicis, Florentin, neveu du Pape Leon X, Diacre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* ME'DICIS. 1535.

Septiéme Promotion en 1529.

18. Mercurin Gattinara, Piémontois, Chancelier de l'Empereur Charles-*Quint*, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine. *Voyez* GATTINARA. 1530.

Huitiéme Promotion en 1530.

19. François de Tournon, François, Archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré College. *Voyez* TOURNON. 1562.

20. Bernard Clesius, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* CLESIUS. 1539.

21. Louis de Gorrevod, Savoyard, Evêque de Saint-Jean de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* GORREVOD. 1535.

22. Garcias Loaysa, Espagnol, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque d'Osma & de Ségovie, puis Archevêque de Seville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* GARCIAS. 1546.

23. Inico de Zuniga & Mendoza, Espagnol, Evêque de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1535.

Neuviéme Promotion en 1531.

24. Gabriel de Gramont, François, Evêque de Tarbes, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis de sainte Cécile, Archevêque de Tolède & de Bordeaux, *Voyez* GRAMONT. 1534.

Dixiéme Promotion en 1531.

25. Alfonse Manriquez de Lara, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* MANRIQUEZ. 1539.

26. Jean Pardo de Tavera, Espagnol, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* PARDO DE TAVE'RA. 1545.

Onziéme Promotion en 1531.

27. Antoine Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Penitencier, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PUCCI. 1544.

Douziéme Promotion en 1533.

28. Etienne Gabriel Mérini, Espagnol, Archevêque de Bari & Patriarche des Indes, Evêque de Jaen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* ME'RINO. 1535.

29. Jean d'Orléans-Longueville, François, Archevêque de Tolose, & Evêque d'Orléans, Prêtre, Cardinal du titre de saint-Martin-aux-Monts. *Voyez* JEAN. 1533.

Treiziéme Promotion en 1533.

30. Jean le Véneur, François, Evêque de Lisieux, Grand-Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthelemi en l'Isle. *Voyez* VE'NEUR (le) 1543.

31. Claude de Longuy de-Givry, François, Evêque de Langres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* LONGUY. 1561.

32. Odet de Coligny-de Chatillon, François, Evêque de Beauvais, & Archevêque de Tolose, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, embrassa la Reformation. *Voyez* COLIGNY. 1571.

33 Philippe de la Chambre, Savoyard, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Frascati, *Voyez* CHAMBRE. 1550.

PAUL III, élu Pape en 1534, mort en 1549.

Premiére Promotion en 1534.

1. Alexandre Farnése, Romain, neveu du Pape, Archevêque d'Avignon & de Montréal, Patriarche de Jerusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* FARNE'SE. 1589.

2. Guy-Ascagne Sforce-de-Santa-Flore, Romain, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via Lata*, Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE. 1564.

Seconde Promotion en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Misnie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* SCHOMBERG. 1537.

4. Jean du Bellay, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Cécile, & de saint Adrien, Archevêque de Bourdeaux, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* BELLAY. 1560.

5. Jérôme Ghinuccio, Siennois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Evêque d'Ascoli, de Malte & de Cavaillon. *Voyez* GHINUCCIO. 1541.

6. Jacques Simonetta, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de saint Apollinaire, & Evêque de Perouse. 1539.

7. Jean Fischer, Anglois, Evêque de Rochester, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, fut décapité, *Voyez* FISCHER. 1535.

8. Gaspard Contarini, Vénitien, Evêque de Belluno, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de Boulogne. *Voyez* CONTARINI. 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, Gouverneur du Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* CARACCIOLI. 1538.

Troisiéme Promotion en 1536.

10. Jean Marie de Monti, Romain, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Praxéde, Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de JULES III.

11. Jean Pierre Caraffe, Napolitain, Archevêque de Chieti, puis de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, puis du titre de sainte Marie au delà du Tibre Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de Paul IV.

12. Ennio Philonardi, de Bauca, Evêque de Véroli, Prêtre, Cardinal du titre de saint Ange, & Evêque d'Albano, *Voyez* PHILONARDI. 1549.

13. Christophle Jacobatii, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* JACOBATII. 1540.

14. Char-

Année de leur mort.

24. Charles Hémard de Dénonville, François, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu. *Voyez* HE'MARD. 1540.

15. Jacques Sadolet, Modénois, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* SADOLET. 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, Evêque de Facoza, puis de Gergenti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis du titre de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége, *Voyez* PIO. 1564.

17. Jérôme Aléandre de la Motte, de Forli, Archevêque de Brindes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* ALE'ANDRE. 1542.

18. Regneult Polus, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, & de sainte Prisque. *Voyez* POLUS. 1558.

19. Rodérie Borgia, Espagnol, neveu du Pape Alexandre VI, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache. 1537.

20. Nicolas Cajétan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache, & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAJE'TAN. 1585.

Quatriéme Promotion en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Espagnol, Archevêque de Compostelle, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1540.

Cinquiéme Promotion en 1538.

22. Jean Alvarès de Toléde, Espagnol, Evêque de Cordoue, puis de Burgos, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte & de saint Clément, Archevêque de Compostelle, & Evêque d'Albano. *Voyez* TOLE'DE. 1557.

23. Pierre Manriquee d'Aquiler, Espagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* MANRIQUEZ. 1540.

24. Robert de Lénoncourt, François, Evêque de Châlons, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de sainte Apollinaire & de sainte Cecile, Archevêque d'Arles, d'Ambrun, de Tolose, & Evêque de Metz. *Voyez* LE NONCOURT. 1561.

25. David Béton, Ecossois, Archevêque de Saint-André, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BE'TON. 1546.

26. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Administrateur de Milan, d'Auch, de Lyon, de Narbonne, d'Autun, &c. Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie & de sainte Marie la Neuve. *Voyez* EST. 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément. *Voyez* BEMBO. 1547.

Sixiéme Promotion en 1539.

28. Frédérie Frégose, Génois, Archevêque de Salerne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* FRE'GOSE. 1541.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, François, Evêque de Genève, & Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BAUME (la) 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, François, Evêque d'Orleans, puis Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis du titre de saint Chrysogon, & Grand Aumônier de France. *Voyez* SANGUIN. 1559.

31. Hubert Gambara, Bressan, Evêque de Tortone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, de saint Apollinaire & de saint Chrysogon. *Voyez* GAMBARA. 1549.

32. Ascagne Pariseno, natif de Tolentino, Evêque de Gaete, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* PARISANO. 1549.

33. Pierre-Paul Parisio, de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Evêque de Nusco. *Voyez* PARISIO. 1545.

34. Marcel Cervin, Evêque de Nicastro, Prêtre Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de MARCEL II.

35. Barthelemi Guidiccioni, Luquois, Evêque de Terni, puis de Luques, Prêtre Cardinal du titre de saint Césaire, & du titre de sainte Prisque, Vicaire du Pape & Grand Pénitencier. *Voyez* GUIDICCIONI. 1549.

36. Denys Lorério, de Bénévent, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Urbin. *Voyez* LORE'RIO. 1542.

37. Henri de Borgia de Gandie, Espagnol, Evêque de Squillace, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Côme & de saint Damien, Evêque de Nicastro, Archevêque de Bénévent, Prêtre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, Evêque d'Albano, de Porto, &c. Grand Inquisiteur. 1587.

39. Michel Sylvius, Portugais, Evêque de Viseo, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Massa. *Voyez* SYLVIUS. 1556.

Septiéme Promotion en 1542.

40. Marcel Crescentio, Romain, Evêque de Marsico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CRESCENTIO. 1552.

41. Jean Vincent Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Evêque de Melphes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* AQUAVIVA. 1556.

42. Pompone Cæci, Romain, Evêque de Città-di-Castello, puis de Sutri, Vicaire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Grand Pénitencier. *Voyez* PUCCI. 1547.

44. Jean Moron, Milanois, Evêque de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, de saint Laurent *in Lucina*, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Novare, Président au Concile de Trente & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MORON. 1580.

45. Grégoire Cortez, Modénois, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis Evêque d'Urbin. *Voyez* CORTEZ. 1548.

46. Thomas Badia, Modénois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre au champ de Mars. *Voyez* BADIA. 1547.

47. Christophle Madruce, Evêque de Trente sa patrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis de saint Chrysogon, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* MADRUCE. 1578.

Huitiéme Promotion en 1544.

48. Gaspard d'Avalos, Espagnol, Archevêque de Compostelle Prêtre, Cardinal. 1545.

49. George d'Armagnac, François, Archevêque de Tolose, puis d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis de saint Laurent *in Lucina*, & de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* ARMAGNAC. 1585.

50. François de Mendoza, Espagnol, Evêque de Coria, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de saint Jean-Porte-Latine, & de saint Eusebe, Evêque de Burgos, Gouverneur de Sienne, & Archevêque de Valence. *Voyez* MENDOZA. 1566.

51. Jacques d'Annebaut, François, Evêque de Lisieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* ANNEBAUT. 1558.

52. Othon Truchses de Waldpurg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Sabine, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de la Sabine & de Palestrine. *Voyez* TRUCHSES. 1573.

53. Barthélemi de la Cuéva d'Albuquerque, Espagnol, Evêque de Cordoue; Prêtre Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque d'Avellino, & de Siponte, & Viceroi de Naples. *Voyez* CUE'VA (la) 1562.

54. François Sfondrate, natif de Crémone, Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amalfi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Crémone. *Voyez* SFONDRATE. 1550.

55. Frédéric Cési, Romain, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Prisque, Evêque de Crémone, de Palestrine, d'Albano & de Porto. 1565.

56. Durante de Durantibus, Italien, Evêque d'Algéri, puis de Cassano, Prêtre Cardinal du titre des douze Apôtres, & Evêque de Bresse. *Voyez* DURANTE. 1557.

57. Nicolas Ardinghelli, Florentin, Evêque de Fossombrone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Apollinaire. 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, Evêque de Bresse, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Archevêque de Spalatro. *Voyez* CORNARO. 1551.

59. Jérôme de Capiteferreo, Romain, Evêque de Nicée, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1559.

60. Tibério Crispo, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Archevêque d'Amalfi, & Evêque de la Sabine. *Voyez* CRISPO. 1566

Neuviéme Promotion en 1545.

61. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1550.

62. Henri de Portugal; Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. 1580.

63. Pierre Pachéco de Villéna, Espagnol, Evêque de Pampelune, puis de Jaen, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Evêque de Sagone & d'Albano. *Voyez* PACHE'CO. 1560.

64. Ranuce Farnése, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de saint Ange, & des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, Patriarche de Constantinople, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabine, & Archevêque de Boulogne, *Voyez* FARNE'SE. 1565.

Dixiéme Promotion en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de saint Apollinaire, *Voyez* CHARLES. 1574.

66. Jules de la Rovére de Montfeltre, d'Urbin, Diacre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Vienne, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabine & de Palestrine. *Voyez* ROVE'RE. 1578.

Onziéme Promotion en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* CHARLES. 1590.

Douziéme Promotion en 1549.

68. Jarôme Véralli, Romain, Evêque de Porto, d'Ascoli, puis de Caserte, & Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & du titre de saint Marcel. 1555.

69. Jean Ange de Médicis, Milanois, Archevêque de Raguse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Pape sous le nom de PIE IV.

70. Philibert Ferréro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1549.

71. Bernardin Maffée, Romain, Evêque de Massa, puis Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* MAFFE'E. 1553.

JULES III, élu Pape en 1550, mort en 1555.

Prémiére Promotion en 1550.

1. Innocent de Monti, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie la Neuve. 1577.

Seconde Promotion en 1551.

2. George Martinusius, Hongrois, Evêque de Varadin, puis Archevêque de Strigonie, Cardinal. *Voyez* MARTINUSIUS. 1551.

Troisiéme Promotion en 1551.

3. Christophle de Monti, parent du Pape, Evê-

Année de leur mort.

Evêque de Cagli, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* MONTI. 1564.

4. Fulvio de Corgne, ou de la Corgnia, neveu du Pape, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Porto. *Voyez* CORGNE. 1583.

5. Jean Michel Sarracéna, Napolitain, Archevêque d'Acérensa, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Anastasie, de sainte Agathe, de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. 1568.

6. Jean Ricci Politien, Toscan, Archevêque de Manfrédonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis du titre de saint Ange, de sainte Marie au delà du Tibre, premier Evêque de Monte Pulciano, Archevêque de Pise, & Evêque d'Albano. *Voyez* RICCI. 1574.

7. Jacques du Puy, de Nice, Archevêque de Bari, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Légat au Concile de Trente. *Voyez* PUY (du) 1563.

8. Alexandre Campeggi, Bolonois, Evêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie, & Vice-Légat d'Avignon. *Voyez* CAMPEGGI. 1554.

9. Jean André Marcurio, de Messine, Archevêque de Manfrédonia, puis de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, puis de saint Cyriaque, & de saint Quirice & Julitte. 1561.

10. Pierre Bertan, Modénois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Fano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* PIERRE. 1558.

11. Sébastien Pighini, de Reggio, Evêque d'Alifa, puis de Ferentino, & Archevêque de Manfrédonia, Prêtre du titre de saint Calixte. *Voyez* PIGHINI. 1553.

12. Fabio Mignanelli, Siennois, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, & Préfet de la Signature de Justice. 1557.

13. Jean Pogge, Bolonois, Evêque de Tropez, puis d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* POGGE. 1556.

14. Jean Baptiste Cicada, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Agathe, & Evêque de la Sabina. 1570.

15. Jérôme Dandini, de Césenne, Evêque de Cassano, puis d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de S. Marcel. *Voyez* DANDINI. 1559.

16. Louis Cornaro, Vénitien, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Grand Prieur de Chypre, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Prêtre du titre de S. Marc, & Archevêque de Trani. *Voyez* CORNARO. 1584.

Quatriéme Promotion en 1553.

17. Pierre de Taliavia d'Arragon, Sicilien, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1558.

18. Robert Nobili, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* NOBILI. 1559.

19. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Sens, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de S. Thomas. *Voyez* LOUIS. 1578.

20. Jérôme Simonelli, d'Orviette, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis de sainte Prisque, & Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque d'Orvieto & de Porto. 1605.

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Premiére Promotion en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Cominges, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, étranglé en prison. *Voyez* CARAFFA. 1561.

Seconde Promotion en 1555.

2. Jean Siliceo, Espagnol, Précepteur de Philippe II, Roi d'Espagne, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée. *Voyez* GUIJENO. 1557.

3. Jean Bernardin Scoti, de la Sabina, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, Evêque de Plaisance, & Inquisiteur de la Foi. 1568.

4. Dioméde Caraffa, Napolitain, Archevêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* CARAFFA. 1560.

5. Scipion Rébiba, Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Archevêque de Pise, Patriarche de Constantinople, & Evêque de la Sabina. *Voyez* RE'BIBA. 1577.

6. Jean Suavius, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine, puis de sainte Prisque, & Préfet de la Signature de Justice. 1566.

7. Jean Gropper, Allemand, Prevôt de l'Eglise de Cologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* GROPPER. 1558.

8. Jean Antoine Capisucchi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem & de S. Clément, Evêque de Lodi. *Voyez* CAPISUCCHI. 1569.

Troisiéme Promotion en 1557.

9. Thadée Gaddi, Florentin, Archevêque de Cozenca, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GADDI. 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul *Voyez* TRIVULCE. 1559.

11. Laurent Strozzi, Florentin, Evêque de Béziers, puis d'Albi, & Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1571.

12. Virgile Rosario, natif de Spolête, Evêque d'Ischia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Vicaire du Pape. *Voyez* ROSARIO. 1559.

13. Jean Bertrand, François, Archevêque de Sens & Garde des Sceaux de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* BERTRAND. 1560.

14. Michel Ghisléri, Lombard, Evêque de Sutri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, puis de Sainte Sabine, & Pape sous le nom de PIE V.

15. Clément Doléra, Génois, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs de l'Observance en Espagne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Evêque de Foligny. *Voyez* DOLE'RA. 1568.

16. Alfonse Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis de saint Nicolas, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1565.

17. Vitellozzi Vitelli, Italien, Evêque de Città di Castello, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Imola. 1568.

18. Jean Baptiste Ghisléri, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1559.

Quatriéme Promotion en 1557.

19. Guillaume Pétrow, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S..... *Voyez* PE'TROW. 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1565.

Premiére Promotion en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanois, Evêque de Foligny, Prêtre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis de sainte Marie aux Termes, de S. Pierre és-liens, & de S. Ange, Evêque de Novare, & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* SERBELLONI. 1591.

2. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & nommé à l'Archevêché de Pise. *Voyez* ME'DICIS. 1562.

3. S. Charles Borromée, Milanois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis de S. Martin-aux-Monts, Prêtre du titre de sainte Praxéde, Archevêque de Milan, Grand Pénitencier, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* BORROME'E. 1584.

Seconde Promotion en 1561.

4. Jérôme Séripand, Napolitain, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat au Concile de Trente. 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, Grand Prieur de Rome, grand Aumônier de Catherine de Médicis, Reine de France, Evêque de Clérmont, Prêtre, Cardinal du titre de S. Siméon, puis de sainte Prisque. *Voyez* SALVIATI. 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonois, Evêque de Culm, puis de Varmie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, de S. Laurent *in pane & in Perna*, de S. Pancrace, de S. Clément, & de sainte Marie au delà du Tibre, Légat au Concile de Trente, & Grand Pénitancier. *Voyez* HOSIUS. 1579.

7. Pierre-François Ferréro, Piémontois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis de sainte Agnès & de sainte Anastasie. *Voyez* FERRE'RO. 1566.

8. Louis Simonetta, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Anastasie. 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, Evêque d'Arras, puis Archevêque de Malines, & de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, & de saint Silvestre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PERRENOT. 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisiére, François, Evêque d'Auxerre & d'Angoulême, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & de S. Martin-aux-Monts, & de sainte Anastasie. 1570.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque de Riéti. *Voyez* AMULIO. 1570.

12. Louis d'Est de Ferrare, Evêque de Ferrare, puis Archevêque d'Auch, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Lucie, de saint Ange, & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* EST. 1586.

13. Louis Madruce, Allemand, Evêque de Trente, & de Bresse, Diacre, Cardinal du titre de S. Calixte, puis de S. Onuphre, Prêtre du titre de sainte Anastasie, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* MADRUCE. 1600.

14. Marc Altaemps, neveu du Pape, Evêque de Cassano, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Constance, & Archiprêtre de saint Jean de Latran. *Voyez* ALTAEMPS. 1595.

15. François de Gonzague, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Cosence. *Voyez* GONZAGUE. 1566.

16. Inico d'Avalos d'Arragon, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de saint Adrien, de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. *Voyez* AVALOS. 1600.

17. Alfonse Gésualdo, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Cécile, Archevêque de Conza, puis de Naples, & Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* GE'SUALDO. 1603.

18. François Pachéco, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Pudentiane, & Archevêque de Burgos. *Voyez* PACHE'CO. 1579.

19. Jean François Gambara, Bressan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, puis de sainte Pudentiane, de sainte Anastasie & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Viterbe, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* GAMBARA. 1587.

20. Bernard Navagéro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de saint Nicolas, & de sainte Susanne, & Evêque de Vérone. *Voyez* NAVAGE'RO. 1565.

21. Jérôme de Corrégio, Italien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis du titre de sainte Anastasie, & Archevêque de Tarente. *Voyez* CORRE'GIO. 1572.

Troisiéme Promotion en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantouë, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Mantouë. *Voyez* GONZAGUE. 1565.

23. Ferdinand de Médicis, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, se démit de la pourpre en 1588, fut Grand Duc de Toscane, & épousa Catherine de Lorraine. 1608.

Quatriéme Promotion en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1565.

25. Marc Antoine Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, de saint Pierre-ès-liens, & de saint Laurent, Archevêque de Tarente, & de Salerne, & Evêque de Palestrine. *Voyez* COLONNE. 1597.

26. Ptolomée Gallio, Napolitain, Evêque de Martorano, puis Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Théodore & du titre de sainte Agathe, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* GALLIO. 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. *Voyez* NICOLINI. 1567.

Année de leur mort.

28. Louïs Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* PISANI. 1570.

29. Prosper de Sainte-Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme, puis de sainte Marie aux Thermes, de saint Adrien, & de saint Clément, Archevêque d'Arles & Evêque d'Albano. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1589.

30. Zacharie Delfini, Vénitien, Evêque de Faro, puis de Javarin, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Anastasie. *Voyez* DELFINI. 1583.

31. Antoine Bobba, de Casal, Evêque d'Aouste, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Marcel. *Voyez* BOBBA. 1575.

32. Hugues Boncompagnon, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Pape sous le nom de GRE'GOIRE XIII.

33. Alexandre Sforce, neveu du Pape Paul III, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via Lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE. 1581.

34. Simon Pasqua, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* PASQUA. 1565.

35. Charles Visconti, Milanois, Evêque de Vintimille, puis de Férentino, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste. 1565.

36. François de Castillon, Milanois, Evêque de Bobio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas. 1568.

37. Guy Ferréro, de Verceil, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie, puis de saint Vite & de S. Modeste. *Voyez* FERRE'RO. 1585.

38. Antoine de Créquy, François, Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Triphon. *Voyez* CRE'QUY. 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanois, Evêque de Cariati, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine, puis de sainte Marie *in Ara Cœli*. *Voyez* CRIBELLI. 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, Evêque d'Atri, puis de Zante, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, de sainte Marie aux Thermes & de saint Marc. *Voyez* COMMENDON. 1584.

41. Benoît Lomellini, Génois, Evêque de Vintimille, puis d'Anagni, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Sabine. *Voyez* LOMELLINI. 1579.

42. François des Ursins, Romain, Evêque de San-Sévéro, puis de Murano, & Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Légat en France. *Voyez* URSINS (des) 1581.

43. François Alciat, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de sainte Susanne, & Prêtre du titre de sainte Lucie. *Voyez* ALCIAT. 1580.

44. Guillaume Sirlet, Calabrois, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in pane & in Perna*, Evêque de San-Marco, & de Squillace. *Voyez* SIRLET. 1585.

45. Gabriel Paléota, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée, puis de saint Jean & de saint Paul. Prêtre du titre de saint Martin-aux-Monts, premier Archevêque de Boulogne, & Evêque de la Sabine. *Voyez* PALE'OTA. 1597.

46. François Crasso, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de sainte Cécile. *Voyez* CRASSO. 1566.

PIE V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Prémiére Promotion en 1566.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, Grand Prieur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, Légat en France & en Espagne & Evêque d'Albano. *Voyez* BONELLI. 1598.

Seconde Promotion en 1568.

2. Diégue Spinola, Espagnol, Président du Conseil de Castille, & Evêque de Siguença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1592.

3. Jérôme Souchier, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu. 1571.

4. Jean-Paul Ab Ecclesia, natif de Torrone, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, & Préfet de la Signature de Justice. 1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe & du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* CARAFFA. 1591.

Troisiéme Promotion en 1570.

6. Marc Antoine Maffée, Romain, Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1583.

7. Gaspard de Zuniga, Espagnol, Evêque de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe. 1571.

8. Gaspard de Cervantes, Espagnol, Archevêque de Messine, puis de Salerne & de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CERVANTES. 1575.

9. Nicolas de Pellevé, François, Archevêque de Sens, puis de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & du titre de sainte Praxéde. *Voyez* PELLEVE'. 1594.

10. Jules-Antoine Sanctorius, de Caserte, Archevêque de San-Sévérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, Grand Pénitencier, & Evêque de Palestrine. 1602.

11. Pierre-Donati Cæsi, Romain, Evêque de Narni, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1586.

12. Charles de Grassis, Bolonois, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie. 1571.

13. Charles d'Angennes de Rambouillet, François, Evêque du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie. *Voyez* ANGENNES. 1587.

14. Archange Bianchi, Italien, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Céano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. 1580.

15. Félix Peretti, Italien, Général de l'Ordre de saint François, puis Evêque de sainte Agathe & de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme, & Pape sous le nom de SIXTE V.

16. Paul Aretius, Italien, Evêque de Plaisance, puis Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiene. 1578.

17. Jean Aldobrandin, Italien, frére du Pape Clément VIII, Evêque d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Grand Penitencier. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1573.

18. Vincent Justiniani, Génois, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de saint Nicolas, puis de sainte Sabine. *Voyez* JUSTINIANI. 1582.

19. Jérôme Rusticuccio, Italien, Sécretaire du Pape Pie V, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Evêque de Sinigaglia, Vicaire du Pape, & Evêque d'Albano. *Voyez* RUSTICUCCI. 1603.

20. Jules Aquaviva d'Arragon, des Ducs d'Atri, Diacre, Cardinal du titre de saint Theodore. *Voyez* AQUAVIVA. 1574.

21. Jean Jérôme Albani, de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* ALBANI. 1591.

GRE'GOIRE XIII, élu Pape en 1572, mort en 1585.

Primiére Promotion en 1572.

1. Philippe Boncompagnon, Bolonois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Grand Penitencier. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1586.

Seconde Promotion en 1572.

2. Philippe Guastavillani, Bolonois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* GUASTAVILLANI. 1587.

Troisiéme Promotion en 1576.

3. André, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Constance. 1600.

Quatriéme Promotion en 1577.

4. Albert, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Tolède, se démit du chapeau en 1584, fut Gouverneur des Païs-Bas, & se maria. 1621.

Cinquiéme Promotion en 1578.

5. Alexandre Riario, Bolonois, Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*. 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* BAUME (la) 1584.

7. Louïs de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint..... Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, fut tué à Blois, pendant la tenue des Etats. *Voyez* LOUIS. 1579.

8. Gerard de Groesbeek, natif de Gueldre, Evêque, & Prince de Liege, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GROESBEEK. 1579.

9. René de Birague, Milenois, Chancelier de France, Evêque de Lavaur, Commandeur de l'Ordre de saint Esprit, Cardinal. *Voyez* BIRAGUE. 1583.

10. Pierre de Déza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Albano. *Voyez* DE'ZA. 1600.

11. Ferdinand de Tolède-Oropésa, Espagnol, nommé Cardinal, refusa cette dignité, & se retira chez les Jesuites. *Voyez* TOLE'DE.

12. Charles de Lorraine-Vandémont, François, Evêque de Toul, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CHARLES. 1587.

13. Jean Vincent de Gonzague, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de S. Alexis. 1591.

Sixiéme Promotion en 1578.

14. Gaspard Qeiroga, Espagnol, Evêque de Cuença, puis Archevêque de Tolède, Grand Chancelier de Castille, & Grand Inquisiteur, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1594.

Septiéme Promotion en 1583.

15. Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, Evêque de Nicastro, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IX.

16. Jean-Baptiste Castaneo, Romain, Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Pape sous le nom d'URBAIN VII.

17. Alexandre de Médicis, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Legat en France, & Pape sous le nom de LE'ON XI. *Voyez* ME'DICIS.

18. Rodrigue de Castro de-Lémos, Espagnol, Evêque de Zamora, puis de Cuença, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* PORTUGAL. 1600.

19. Charles de Bourbon Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* CHARLES. 1594.

20. Michel de la Tour-Valsassine, natif d'Udine, Evêque de Céneda, Nonce en France, & Cardinal. 1586.

21. Jules Canani, Ferrarois, Evêque d'Atri, puis de Modene, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis de sainte Anastasie. 1592.

22. Nicolas Sfondrate, Milanois, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Pape sous le nom de GRE'GOIRE XIV. *Voyez* SFONDRATE.

23. Antoine-Marie Salviati, Romain, Evêque de Saint-Papoul, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* SALVIATI. 1602.

24. François de Joyeuse, François, Archevêque de Narbonne, puis de Tolose, Cardinal du titre de saint Sylvestre, de la Trinité *in monte Pincio*, & de S. Pierre es-liens, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* JOYEUSE. 1615.

25. Augustin Valier, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* VALE'RIUS. 1606.

36. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrois, Evêque de Montréal, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via Lata*. *Voyez* VINCENT. 1592.

27. Philippe Spinola, Génois, Evêque de Nole, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1593.

28. Albert Bolognetti, Bolonois, Evêque de Massa, Prêtre, Cardinal du titre de ... 1598.

29. Matthieu Contarelli, Dataire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1585.

30. George de Radzivill, Polonois, Coadjuteur de Vilne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Evêque de Cracovie. 1600.

31. Scipion Lancelotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon. 1598.

32. Siméon de Taviglia d'Arragon de Terranova, Sicilien, Diacre, Cardinal du titre sainte Marie aux Thermes, puis de sainte Anastasie, de saint Jerôme & de sainte Praxède. 1604.

33. François Sforce de Sainte-Flore, Romain,

Année de leur mort.

main, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Porto. *Voyez* SFORCE.

Huitiéme Promotion en 1584.

34. André Bathori, Transsylvain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Ange, & Evêque de Warmie. *Voyez* BATHORI. 1599.

SIXTE V, élu Pape en 1585, mort en 1590.

Premiére Promotion en 1585.

1. Alexandre Péretti, Romain, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jérôme puis de saint Laurent *in Damaso*, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine.

Seconde Promotion en 1585.

2. Henri Cajetan, Romain, Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane, Légat de Boulogne, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* CAJETAN. 1599.

3. George Drascowitz, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, puis Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal. 1585.

4. Jean-Baptiste Castrucci, Luquois, Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Ara Cœli*, puis de saint Jean & de S. Paul. 1595.

5. Frédéric Cornélio, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame & de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne. 1590.

6. Dominique Pinelli, Génois, Evêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Pane & perna*, puis de saint Chrysogon & de sainte Marie au delà du Tibre, Archiprêtre de sainte Marie Majeure, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PINELLI. 1611.

7. Hippolyte de Rubeis, Parméfan, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Porticu*, puis de saint Blaise. 1591.

8. Décius Azolini, Pisan, Evêque de Cervie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, & Archiprêtre de Ste Marie *ad Præsepe*. 1587.

9. Hippolyte Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, Grand Pénitencier, & Légat en Pologne, puis Pape sous le nom de CLÉMENT VIII.

Troisiéme Promotion en 1586.

10. Jérôme de la Rovére, Piémontois, Archevêque de Turin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens. *Voyez* ROVÉRE. 1592.

11. Philippe de Lénoncourt, François, Evêque de Châlons, puis d'Auxerre, & Archevêque de Rheims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Onuphre. *Voyez* LÉNONCOURT. 1592.

12. Jérôme Bernier, Lombard, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque d'Ascoli, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas, puis de sainte Marie sur la Minerve, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1611.

13. Antoine-Marie Galio, Pisan, Evêque de Pérouse, puis d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Agnès, & du titre de sainte Praxéde, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1620.

14. Constantin Buccafoci, de Sarno, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque de Verceil. *Voyez* BUCCAFOCI. 1596.

15. Jérôme Matthei, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de S. Pancrace. 1603.

16. Benoît Justiniani, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Evêque de Porto. *Voyez* JUSTINIANI. 1621.

17. Ascagne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* COLONNE. 1608.

Quatriéme Promotion en 1587.

18. Guillaume Alain, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* ALAIN. 1594.

Cinquiéme Promotion en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoue, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* GONZAGUE. 1593.

20. Antoine Sauli, Génois, Archevêque de Génes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vitel, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1623.

21. Jean Evangéliste Pallotta, Italien, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1620.

22. Pierre de Gondi, François, Evêque de Langres, puis de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GONDI. 1616.

23. Etienne Bonucci, Toscan, Evêque d'Alatri, puis d'Arezzo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. 1589.

24. Jean de Mendoza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1592.

25. Hugues de Loubent de Verdele, François, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, *Voyez* VERDALE. 1595.

26. Frédéric Borromée, Milanois, Archevêque de Milan, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* BORROMÉE. 1631.

Sixiéme Promotion en 1588.

27. François Morosini, Vénitien, Evêque de Bresse, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée. *Voyez* MOROSINI. 1596.

Septiéme Promotion en 1588.

28. Augustin Cusani, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent in *Pane*. 1598.

29. François-Marie, des Marquis du Mont-Sainte-Marie, né à Vénise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine, de Porto, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MONTI.

Huitiéme Promotion en 1589.

30. Marian Perbénedicti, Pisan, Evêque de Martorano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Frascati. 1611.

31. Grégoire Pétrochi, Pisan, Général de l'Ordre des Augustins, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. 1612.

32. Charles de Lorraine, Evêque de Metz, de Strasbourg, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* CHARLES. 1607.

33. Guy Pépoli, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or. 1599.

URBAIN VII, élu Pape en 1590, mort douze jours après son élection.

GRÉGOIRE XIV, élu Pape en 1590, mort en 1591.

Premiére Promotion en 1590.

1. Paul Emile Sfondrate, Milanois, neveu du Pape, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Evêque d'Albano. *Voyez* SFONDRATE. 1618.

Seconde Promotion en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis. 1611.

Odoard Farnése-Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque de Frascati. *Voyez* FARNÉSE. 1626.

4. Octave Aquaviva d'Arragon, Napolitain, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* AQUAVIVA. 1612.

5. Flaminio Plati, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Côme & de saint Damien, Prêtre du titre de saint Clément, & de saint Onuphre, & de sainte Marie de la paix. 1611.

INNOCENT IX, élu Pape en 1591, mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Séga, Bolonois, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Legat en France. 1599.

2. Antoine Facchinetti, Bolonois, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1606.

CLÉMENT VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605.

Premiére Promotion en 1593.

1. Luce Saxo, Napolitain, Evêque de Ripa-Transone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Quirice, & de sainte Julitte. 1604.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* TOLET. 1596.

3. Pierre Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Préfet de la Signature de Justice, Camerlingue de la sainte Eglise, Archevêque de Ravenne, & Evêque de la Sabine. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1621.

4. Cinthio Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1610.

Seconde Promotion en 1596.

5. Silvin Savelli, Romain, Archevêque de Rossano, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1599.

6. Laurent Priuli, Vénitien, Patriarche de Vénise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1600.

7. François Marie Turugi, Toscan, neveu du Pape Jules III, Prêtre de l'Oratoire, Evêque d'Avignon, puis Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthelemy en l'Isle, puis de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* TARUGI. 1608.

8. Octave Bandini, Florentin, Archevêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1629.

9. François Cornélio, Vénitien, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin. 1598.

10. Anne d'Escars de Givry, François, Evêque de Lisieux & de Metz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* ESCARS. 1612.

11. François de Saint-George de Blandrate, natif de Casel, Evêque d'Aqui, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Ferrare & de Faënza. 1605.

12. Camille Borghése, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Pape sous le nom de PAUL V.

13. César Baronius, Napolitain, Général des Prêtres de l'Oratoire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* BARONIUS. 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* BLANCHETTI. 1612.

15. François Davila, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de sainte Croix de Jérusalem. 1606.

16. Ferdinand Nunez de Guévara, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise, puis de saint Martin-aux-Monts, Grand Inquisiteur d'Espagne, & Archevêque de Séville. 1609.

17. Barthélemi Césì, Romain, Archevêque de Conza, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in *Porticu*, puis de saint Pierre-ès-liens, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1621.

18. François Mantica, d'Udine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* MANTICA. 1614.

19. Pompée Arigoni, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Balbine, & Archevêque de Bénévent. *Voyez* ARIGONI. 1616.

20. André Péretti, dit Montalte, Pisan, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie in *Dominica*, puis de saint Ange, & de saint Eustache, & Evêque d'Albano & de Frascati. *Voyez* MONTALTE. 1629.

Troisiéme Promotion en 1596.

21. Philippe-Guillaume, Duc de Baviére, Evêque de Ratisbonne, Cardinal. *Voyez* BAVIÉRE. 1598.

Année de leur mort.

Quatrième Promotion en 1598.

21. Boniface Bévilaqua, Ferrarois, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Cervia, de la Sabina & de Frescati. 1627.

23. Bernard de Sandoval de Roxas, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Tolède. 1618.

24. Alfonse Visconti, Milanois, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis de saint Sixte, & Evêque de Spolète. 1608.

25. Dominique Tusco, natif de Reggio, Evêque de Tivoli, & Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, puis de saint Onuphre. *Voyez* TUSCO. 1620.

26. Arnaud d'Ossat, François, Evêque de Rennes, puis de Bayeux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe. *Voyez* OSSAT. 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, Evêque de Città di Castello, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1605.

28. François de Dietrichstein, Allemand, Evêque d'Olmutz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ANTONIANO. 1603.

30. Robert Bellarmin, de Montepulciano, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Archevêque de Capoue. *Voyez* BELLARMIN. 1621.

31. Bonviso Bonvisi, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Archevêque de Bari. 1603.

32. François d'Escoubleau-Sourdis, François, Archevêque de Bourdeaux, Diacre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ESCOUBLEAU. 1628.

33. Alexandre d'Est-Modène, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la paix, & Evêque de Reggio. *Voyez* EST. 1624.

34. Jean Baptiste Déti, Florentin, Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1630.

Cinquième Promotion en 1603.

35. Silvestre Aldobrandin, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1612.

Sixième Promotion en 1604.

36. Séraphin Olivier, François, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Rennes, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* OLIVIER. 1609.

37. Dominique Ginnasio, Bolonois, Archevêque de Manfrédonia, Cardinal, puis Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* GINNASIO. 1639.

38. Antoine Zapata, Espagnol, Archevêque de Burgos, Viceroi de Naples, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis de sainte Balbine & Grand Inquisiteur d'Espagne. 1638.

39. Philippe Spinelli, Napolitain, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis Evêque d'Aversa. 1616.

40. Charles Conti, Romain, Evêque d'Ancone, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément & de saint Laurent *in Lucina*. 1615.

41. Bernard Macziejowski, Polonois, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1608.

42. Charles Madruce, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, Evêque de la Sabina. 1629.

43. Jacques Davy-du-Perron, François, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, & Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* PERRON (du) 1618.

44. Innocent Bubalo, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de saint Marcel, de sainte Pudentiane, de saint Nérée & de saint Achillée. 1610.

45. Jean Delfino, Vénitien, Evêque de Vicence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, puis de saint Marc. *Voyez* DELFINI. 1622.

46. Jacques Sannési, Pisan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Orviette. 1621.

47. Erminius Valenti, natif d'Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Faenza. 1618.

48. Jérôme Agucchio, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* AGUCCHIO. 1605.

49. Jérôme Pamphile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1610.

50. Ferdinand Taberna, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe, & Evêque de Novare. 1619.

51. Anselme Marzati, Italien, Capucin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, *dit le Cardinal de Monopolis*. 1607.

52. Jean Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, Archevêque de Palerme, & Viceroi de Sicile. 1642.

53. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de sainte Marie *in Via Lata*, Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PIO. 1641.

LE'ON XI, élu Pape en 1605, mort la même année.

PAUL V, élu Pape en 1605, mort en 1621.

Première Promotion en 1605.

1. Scipion Caffarelli Borghése, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, Archevêque de Boulogne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* BORGHESE. 1633.

Seconde Promotion en 1605.

2. Louïs de Torrès, Romain, Archevêque de Montréal, Cardinal du titre de saint Pancrace. 1609.

3. Maphée Barberin, Florentin, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, puis de saint Onuphre, & Pape sous le nom d'URBAIN VIII.

4. Barthélemy Ferratini, natif & Evêque d'Amélie, Regent de la Chancellerie, Prêtre, Cardinal sans titre. 1606.

5. Jean Garcias Mellini, Romain, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Imola & de Frascati. *Voyez* MELLINI. 1608.

6. Horace Spinola, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1616.

7. Boniface Cajétan, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Archevêque de Terente. *Voyez* CAJETAN. 1617.

8. Marcel Lanti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque & sainte Julitte, puis de sainte Praxéde, Evêque de Todi, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1652.

9. Horace Maphée, Romain Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Chiéti. 1609.

Troisiéme Promotion en 1607.

10. François Forgats, Transsylvain, Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1615.

11. François de la Rochefoucault, François, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Grand Aumonier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Caliste. *Voyez* ROCHEFOUCAULT. 1645.

12. Jérôme Xaviére, Espagnol, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal. 1608.

13. Maurice, Prince de Savoye, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie le Neuve, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via Lata*, remit le chapeau, & se maria en 1642. *Voyez* SAVOYE.

14. Ferdinand de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Marie *in Portico*, remit le chapeau en 1615, fut Duc de Mantoue, & se maria.

Quatrième Promotion en 1608.

15. Michel-Ange Tonti, de Rimini, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthelemy en l'Isle, puis de S. Pierre-ès-liens, & Evêque de Céséna. 1622.

16. Fabrice Véralli, Evêque de San-Sévéro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin. 1624.

17. Jean-Baptiste Lénius, Romain, Evêque de Milet, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Cécile, & Evêque de Ferrare. 1627.

18. Lanfranc Margoti, Parmésan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Caliste, puis de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Viterbe. 1611.

19. Louis Capponi, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de saint Charles, de saint Pierre ès-liens, & de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Ravenne. 1659.

Cinquième Promotion en 1611.

20. Décio Caraffa, Napolitain, Archevêque de Damas, Prêtre Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, *& perna* puis de saint Jean & de saint Paul, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, Evêque d'Aléria, puis Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. 1627.

22. Mételius Bichi, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Archevêque de Sienne. 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, Evêque de Béziers, Grand Aumônier de la Reine de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1621.

24. Philippe Philonardi Romain, Evêque d'Aquino, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. 1622.

25. Pierre-Paul Crescenzio, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée, & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. 1645.

26. Jacques Serra, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie de la Paix. 1623.

27. Augustin Galamin, Bolonois, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis Evêque de Lorette, & d'Osimo. *Voyez* GALAMIN. 1639.

28. Horace Lancellotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. 1620.

29. Gaspard Borgia, Espagnol, Chanoine de Tolède, Diacre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Séville & de Tolède, & Evêque d'Albano. 1645.

30. Felix Centini, d'Ascoli, Procureur Général de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, puis de saint Laurent *in Pane*, *& perna* & de sainte Anastasie, & Evêque de Macérata, de Tolentin, & de la Sabine. 1641.

Sixième Promotion en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1619.

32. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Cardinal. *Voyez* LOUIS. 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, Evêque de Monte-Pulciano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, *in Merulana*, puis de sainte Pudentiane, de saint Alexis, & de sainte Praxéde. 1635.

34. Liberio Muti, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1636.

35. Gabriel Trejo-Panjagua, Espagnol, Archidiacre de Calatrava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de saint Pancrace, & Archevêque de Salerne & de Malaga. 1630.

36. Balthasar de Sandoval-Moscoso, Doyen de l'eglise de Tolede, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Archevêque de Tolède. 1665.

37. Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis Prêtre du titre de saint Sixte, Evêque de la Sabine & d'Ostie, & Doyen du Sacre Collége. 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantoue, remit le chapeau de Cardinal, fut Duc de Mantoue, & marié.

39. Jules Savelli, Romain, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & Evêque d'Ancone & de Frascati. 1644.

40. Alexandre des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* URSINS (des) 1626.

41. Melchior Klesselius, Allemand, Evêque de Vienne en Autriche, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. 1630.

Septième Promotion en 1616.

42. Alexandre Ludovisio, Romain, Archevêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Pape sous le nom de GRE'GOIRE XV.

43. Ladislas de Aquino, Napolitain, Evêque de Vénafro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* AQUINO. 1621.

44. Octave Belmusti, Génois, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1618.

45. Pierre

Année de leur mort.

45. Pierre Cempore, Modénois, Commendeur de l'hopital du feint Esprit *in Saxia*, Prêtre, Cardinal du titre de feint Thomas, & Evêque de Crémone. 1643.

46. Matthieu Priuli, Vénitien, Prêtre Cardinel du titre de faint Jérôme des Illyriens, puis de faint Marc. 1624.

47. Scipion Cobellutio, de Viterbe, Sécretaire des Brefs du Pape, Diecre, Cardinal du titre de fainte Sufanne. 1627.

Huitiéme Promotion en 1618.

48. Henri de Gondi de Rets, François, Evêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du faint Efprit, Cardinel. *Voyez* GONDI. 1622.

49. François Ruxat-Sandoval, Duc de Lerme,, Efpagnol, Miniftre d'Etat du Roi Philippe III, Prêtre, Cardinel. *Voyez* SANDOVAL. e625.

Neuviéme Promotion en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, *dit le Cardinal Infant*, fils de Philippe III, Roi d'Efpagne, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Porticu*, puis Archevêque de Tolede, & Gouverneur des Pais-Bas. 1641.

Dixiéme Promotion en 1611.

51. François Cennino, Siennois, Patriarche de Jérufalem, Evêque d'Amélia, Prêtre, Cardinel du titre de faint Marcel, puis Evêque de Faenza, de la Sabina & de Porto. 1643.

52. Louis de Nogaret, de la Valette-Epernon, François, Archevêque de Tolofe, Commandeur de l'Ordre du S. Efprit, Prêtre, Cardinal du titre de faint Adrien. *Voyez* VALETTE. 1639.

53. Guy Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre de faint Jean-Porte-Latine, puis de fainte Marie *de Populo*, de fainte Praxéde, & de fainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Paleftrine. *Voyez* BENTIVOGLIO. 1644.

54. Pierre Valier, Vénitien, Archevêque de Candie, Prêtre, Cardinal du titre de feint Sauveur *in Lauro*, puis de faint Marc, & Evêque de Cénéda & de Padoue. 1629.

55. Eitel Frédéric, Comte de Zollern, Allemend, Evêque d'Olmutz, Cardinel du titre de faint Laurent *in Pane*. *Voyez* HOHENZOLLERN. 1625.

56. Jules Rome, Milanois, Gouverneur de Péroufe, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie fur la Minerve, Evêque de Lorette, puis de Récanati, & d'Oftie, Doyen du Secré Collége. 1652.

57. Céfar Ghérardi, de Péroufe, Prêtre, Cerdinal du titre de faint Pierre-au-Mont-d'Or, & Evêque de Cemérino. 16e3.

58. Didier Scaglie, Crémonnois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément, puis des douze Apôtres, & de faint Charles. 1639.

59. Etienne Pignatelli, de Péroufe, Prêtre, Cardinel du titre de feinte Marie *in Via*. 16e3.

60. Auguftin Spinole, Génois, Diacre, Cardinal du titre de feint Côme & de faint Damien, puis Evêque de Tortofe & de Grenade, & Archevêque de Compoftelle & de Séville. 1639.

GRE'GOIRE XV, élu Pape en 1621, mort en 1623.

Premiére Promotion en 1621.

1. Louis Ludovifio, Bolonois, neveu du Pape, Archevêque de Boulogne, Cardinal du titre de fainte Marie en delà du Tibre, puis de faint Laurent *in Damafo*. 1632.

Seconde Promotion en 1621.

2. Antoine Cejéten, Romein, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinel du titre de fainte Pudeotiane. *Voyez* CAJE'TAN. 1624.

3. François Sacratus; Ferrerois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de faint Matthieu *in Merulana*, & Evêque de Céfenne. 1623.

4. François Boncompagnon, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII, Diacre, Cardinal du titre de faint Euftache, puis des quatre Saints couronnez & Archevêque de Naples. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1641.

5. Hippolyte Aldobrandin, Romein, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve. 1638.

Troifiéme Promotion en 1622.

6. Luce de Saint-Sévérin, Napolitain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. 1623.

7. Marc-Antoine Gozadini, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de faint Eufébe, puis de fainte Agate, & Evêque de Tivoli & de Faenza. 1623.

Quatriéme Promotion en 1622.

8. Côme de Torrès, Romain, Archevêque d'Andrinople, Prêtre, Cardinel du titre de faint Pancrace, puis de fainte Marie eu delà du Tibre, Evêque de Péroufe, & Archevêque de Montréal. 1642.

9. Armand Jean du Pleffis, Duc de Richelieu, François, Evêque de Luçon, Cardinal, premier Miniftre d'Etat du Roi Louis XIII, Commendeur de l'Ordre du faint Efprit, &c. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1642.

10. Octeve Rodulphi, Florentin, Evêque d'Arieno, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Agnès *in Agone*, & Evêque de Gergenti. 1624.

11. Alfonfe de la Cuéve, Efpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Balbine, & Evêque de Malage & de Paleftrine. *Voyez* CUE'VA. 1655.

URBAIN VIII, élu Pape en 1623, mort en 1644.

Premiére Promotion en 1623.

1. François Barberin, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de faint Onuphre, puis de fainte Agathe, Evêque de la Sabina, de Porto, & d'Oftie, Doyen du Sacré College. *Voyez* BARBERIN. 1679.

Seconde Promotion en 1624.

2. Antoine Barberin, Florentin, Capucin, frére du Pape, Diacre, Cardinel du titre de faint Onuphre, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* BARBERIN. 1646.

3. Laurent Megalotti, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de faint Jean & de faint Paul, & Evêque de Ferrare. 1637.

4. Pierre-Marie Borghéfe, Siennois, Diacre, Cerdinal du titre de faint George *in Velabro*, puis de fainte Marie *in Cofmedin*. 1642.

Troifiéme Promotion en 1626.

5. Louis Cajétan, Romain, Patriarche d'Antioche & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Pudentiane. *Voyez* CAJE'TAN. 1642.

6. Denys Simon de Marquemont, François, Archevêque de Lyon, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*. *Voyez* MARQUEMONT. 1626.

7. Erneft-Adalbert de Harrach, Allemend, Archevêque de Prague & Evêque de Trente, Prêtre, Cerdinal du titre de fainte Praxéde, puis de faint Laurent *in Lucina*. 1667.

8. Bernard Spada, Modénois, Archevêque de Damiette, Cardinel du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de faint Pierre-ès-liens, & Evêque de le Sabina. *Voyez* SPADA. 1661.

9. Laudevio Zacchia, Génois, Evêque de Monte-Fiafcone & de Cornéto, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sixte, puis de fainte Eudoxie. 1637.

10. Berlinger Gipfio, Bolonois, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de feint Auguftin. 1639.

11. Frédéric Cornaro, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre, puis de fainte Cécile & de faint Marc, Evêque de Vicence, de Padoue, Patriarche de Venife, & Evêque d'Albano. *Voyez* CORNARO. 1653.

12. Jules Sachetti, Florentin, Evêque de Grevina, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, puis de fainte Marie eu delà du Tibre, Evêque de Feno, de Frafcati & de la Sabina. *Voyez* SACHETTI. 1663.

13. Jean Dominique Spinola, Génois, Cardinal du titre de feint Clément, puis de fainte Cécile, Archevêque d'Acérenza & de Matéra, & Evêque de Sarzane. 1649.

14. Jacques Cavalérius, Romein, Prêtre, Cardinal du titre de faint Eufébe. *Voyez* CAVALERIUS. 1629.

15. Lelin Bifcia, Romein, Diecre, Cardinal du titre de faint Vite & de faint Modefte, puis de fainte Marie *in Cofmedin*, & Prêtre du titre de fainte Marie *de Populo*. *Voyez* BISCIA. 1638.

16. Henri de Guzmen & Haro, Efpagnol, Cardinal à l'âge de 21 ans. 1626.

Quatriéme Promotion en 1627.

17. Nicolas François de Lorraine, Diacre, Cardinal, remit fon chapeau, fut Duc de Lorraine, & époufa en 1634, Claude de Lorraine fa coufine.

18. Jérôme Vidoni, Crémonois, Diacre, Cerdinel du titre des quatre Saints couronnez & Thréforier Général de la fainte Eglife. 1632.

19. Martius Ginetti, de Vélletri, Diacre, Cardinel du titre de fainte Marie la Neuve, & de feint Euftache, puis Prêtre du titre de faint Pierre-ès-liens & de fainte Eudoxie & Evêque de la Sabine, Vicaire du Pape. *Voyez* GINETTI. 1671.

20. Fabrice Vérofpi, Romein, Cardinal du titre de faint Laurent *in Pane*, puis de fainte Marie de la Paix. 1639.

21. Gilles Albornos, Efpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-au-Mont-d'Or, & Archevêque de Tarente. 1649.

22. Pierre de Bérulle, François, Fondateur & premier Général de le Congrégation des Prêtres de l'Oratoire en France, Cardinal. *Voyez* BE'RULLE. 1629.

23. Alexandre Céfarini, Romein, Diacre, Cardinel du titre de fainte Marie *in Dominica*, puis de faint Euftache & de fainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Viterbe. 1644.

24. Antoine Barberin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de fainte Merie *in Aquiro*, puis de feinte Agathe & de fainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de la Trinité-du-Mont, Evêque de Poitiers, Archevêque de Rheims, Grand Aumonier de France, & Evêque de Paleftrine. *Voyez* BARBERIN. 1671.

25. Jérôme Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de fainte Agnès, puis de faint Ange, de fainte Marie *in Cofmedin*, & de faint Euftache, Prêtre du titre de faint Silveftre, de fainte Marie au delà du Tibre, & de faint Laurent *in Lucina*, Evêque de Frafcati, & Archevêque de Boulogne. 1666.

26. Jean Baptifte Pamphile, Romain, Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cerdinel du titre de faint Eufébe, puis Pape fous le nom d'INNOCENT X.

27. Jean-François, des Comtes de Guidi Bagni, Florentin, Archevêque de Patras, & Evêque de Cervia, puis de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de faint Alexis. *Cherchez* BAGNI. 1641.

Cinquiéme Promotion en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal du titre de faint Jérôme des Illyriens. *Voyez* PAZMANI. 1637.

29. Antoine de Sainte Croix, Romain, Archevêque de S. leucie, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée, & Archevêque de Chieti & d'Urbin. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1641.

30. Alfonfe-Louis du Pleffis-Richelieu, François, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis Archevêque de Lion & Grand Aumonier de France. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1653.

31. Jean-Baptifte Palotta, Romain, Archevêque de Theffalonique, Prêtre, Cardinal du titre de faint Silveftre, puis de faint Pierre-ès-liens, de fainte Marie au delà du Tibre, & de faint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Albano & de Frafcati. *Voyez* PALOTTA. 1668.

32. Grégoire Nari, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de faint Cyriaque, & de fainte Julitte, puis de fainte Marie de la Paix, & Evêque de Riéti. 1634.

33. Luc-Antoine Virile, Romein, Prêtre, Cardinel du titre de faint Sauveur *in Lauro*. 1634.

34. Théodore Trivulce, Milenois, Diacre, Cardinal du titre de feint Céfaire, puis de fainte Marie *in Via lata*, Viceroi d'Arragon & de Sicile. *Voyez* TRIVULCE. 1657.

35. Diégo de Guzman de Haro, Efpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GUZMAN. 1631.

Sixiéme Promotion en 1632.

36. Jean Albert, de Pologne, Archevêque de Cracovie, Cardinal. 1634.

Septiéme Promotion en 1634.

37. Cyriaque Rocci, Romain, Archevêque de Patras, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ROCCI. 1651.

38. Céfar Monti, Milanois, Patriarche de Jérufalem & Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* MONTI. 1650.

39. Alexandre Bichi, Siennois, Evêque d'Ifola,

Année de leur mort.

le, puis de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* BICHI. 1657.

40. François Marie Brancacio, Napolitain, Evêque de S. Marc, puis de Todi, de Terni, & de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de saint Laurent *in Lucina*. Evêque de Viterbe, Archevêque de Bari, & Evêque de Porto, Sous-Doyen du Sacré College, *Voyez* BRANCACIO. 1675.

41. Ulric, des Comtes de Carpégna, natif d'Urbin, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Pierre-ès-liens, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, Sous-Doyen du Sacré Collège. *Voyez* CARPE'GNA. 1679.

42. Étienne Durazzo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Gênes. *Voyez* DURAZZO. 1667.

43. Augustin Orégius, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archevêque de Bénévent. *Voyez* ORE'GIUS. 1635.

44. Benoît Monaldi de Ubaldis, natif de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Evêque de Pérouse. *Voyez* MONALDI. 1644.

45. Marc-Antoine Franciotti, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Luques. 1666.

Huitième Promotion en 1641.

46. François Marie Machiavelli, Florentin, Patriarche de Constantinople, Evêque de Ferrare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1653.

47. Ascagne Philomarini, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cæli*, & Archevêque de Naples. *Voyez* FILOMARINI. 1666.

48. Marc-Antoine Bragadin, Vénitien, Evêque de Créme, puis de Cénéda, & de Vicence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1658.

49. Octavien Raggi, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Evêque d'Aléria. *Voyez* RAGGI. 1643.

50. Pierre Donato Cési, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel & Chanoine de Tolède. *Voyez* CESI. 1656.

51. Jérôme Vérospi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Evêque d'Osimo. 1652.

52. Vincent Macalano, natif de Firenzola, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Benévent. 1667.

53. François Péretti de Montalte, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, & Archevêque de Montréal. *Voyez* MONTALTE. 1655.

54. Jules Gabriéli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Ascoli, & de la Sabina. *Voyez* GABRIE'LI. 1677.

55. Jules Mazarin, Romain, premier Ministre d'Etat de France, Abbé de Cluni & de S. Denys en France, &c. Cardinal. *Voyez* MAZARIN. 1661.

56. Virginio des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de sainte Marie la Neuve, de sainte Marie *in Cosmedin*, de S. Eustache, de sainte Marie *in Via Lata*, Prêtre du titre de sainte Marie des Anges, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* URSINS (des) 1676.

57. Renaud d'Est, de Modène, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, Evêque de Reggio & de Palestrine. *Voyez* EST. 1672.

Neuvième Promotion en 1643.

58. Jean Jacques Panciroles, Romain, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*. *Voyez* PANCIROLE. 1651.

59. Fauste Poli, natif de Cascia en Ombrie, Archevêque d'Amasie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque d'Orviète. 1653.

60. Lélio Falconiéri, Florentin, Archevêque de Thébes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Légat de Boulogne. 1648.

61. Gaspard Matthei, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile. 1650.

62. César Facchinetti, Boulonois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnés, & Evêque de Sinigaglia, de Spoléte, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collège. *Voyez* FACCHINETTI. 1683.

63. Jérôme Grimaldi, Génois, Archevêque de Séleucie, puis Evêque de Brugnet dans l'Etat de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, & du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, Archevêque d'Aix & Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMALDI. 1685.

64. Charles Rosetti, Ferrarois, Archevêque de Tarse, Evêque de Faenza, Diacre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Via Lata*, & de saint Silvestre, & Sous-Doyen du Sacré Collège. *Voyez* ROSETTI. 1681.

65. Jean-Baptiste Altiéri, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Evêque de Todi. *Voyez* ALTIE'RI. 1654.

66. Mario Théodoli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Evêque d'Imola. 1650.

67. François-Ange Rapacciolt, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via Lata*, puis de sainte Cécile, & Evêque de Terni. 1657.

68. François-Adrien, des Marquis de Céva, Piémontois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1655.

69. Angelo Giorio, natif de Camerino en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Quirice, & de sainte Julitte, & Evêque de Camerino. 1662.

70. Vincent Costaguti, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de saint Ange *in Foro Piscium*, de sainte Marie *in Cosmedin*, & de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Calixte. 1660.

71. Jean-Etienne Donghi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de sainte Agathe, & Evêque d'Ajazzo, d'Imola & de Ferrare. 1669.

72. Paul Emile Rondinini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Evêque d'Assise. 1668.

73. Jean de Lugo, Espagnol, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*, puis de sainte Balbine. *Voyez* LUGO. 1660.

74. Achillée d'Etampes de Valencey, François, Commandeur & Grand-Croix de Malthe, Général de l'armée de l'Ordre, & de celle du Pape Urbain VIII, contre le Duc de Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1646.

INNOCENT X, élu Pape en 1644, mort en 1655.

Première Promotion en 1644.

1. Jean-Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* ME'DICIS. 1663.

2. Camille Pamphile, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, se démit de la pourpre, & épousa en 1647, Olympia Aldobrandini, veuve de Paul Borghése, Prince de Rossano. 1666.

3. Dominique Cecchini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CECCHINI. 1656.

Seconde Promotion en 1645.

4. Nicolas Albergati-Ludovisio, Boulonois, Archevêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie des Anges, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collège. 1687.

5. Tibère Censi, Romain, Evêque de Jési, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte. 1653.

6. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Légat de Boulogne. 1655.

7. Horace Justiniani, Génois, Evêque de Monealte, puis de Nocéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Grand Pénitencier. 1649.

8. Alderan Cibo, des Princes de Masse & de Carrare, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Praxéde, Evêque de Jési & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* CIBO. 1700.

9. Frédéric Sforce, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de sainte Eudoxe, & de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Rimini & de Tivoli. *Voyez* SFORCE. 1676.

10. Benoît Odescalchi, natif de Côme, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Onuphre, Légat de Ferrare, Evêque de Novare, & Pape sous le nom d'INNOCENT XI.

11. François-Marie Farnése, des Ducs de Parme, Diacre, Cardinal sans titre. *Voyez* FARNESE. 1647.

Troisième Promotion en 1646.

12. Jean-Casimir, fils de Sigismond III, Roi de Pologne, après avoir été Jésuite, fut nommé Cardinal, & ayant remis son chapeau, il fut élu Roi de Pologne en 1648, & épousa en 1649, Marie de Gonzague-Mantoue, veuve de son frère Ladislas, Roi de Pologne, laquelle étant morte sans enfans, il se démit de sa Couronne, & fut pourvu de plusieurs Abbaïes en France. 1672.

Quatrième Promotion en 1647.

13. Fabrice Savelli, Romain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Légat de Boulogne. 1659.

14. Michel Mazarin, Romain, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Vice-roi de Catalogne. *Voyez* MAZARIN. 1648.

15. François Chérubini, natif de Montebobio en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* CHE'RUBINI. 1656.

16. Christophle Vidman, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Légat d'Urbin. 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de saint Eustache, Prêtre du titre de saint Quirice, & de sainte Julitte, Archevêque de Salerne & de Tarente, & Légat de la Romagne. *Voyez* dans l'article de RAGGI. 1687.

18. François Maldachini, natif de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Pancrace, de sainte Marie *in Portica* & de sainte Marie *in Via Lata*. *Voyez* MALDACHINI. 1700.

19. Antoine d'Arragon de Cordoue, Espagnol, Diacre, Cardinal sans titre. 1650.

Cinquième Promotion en 1650.

20. Camille Astalli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, & Evêque de Catane. *Voyez* ASTALLI. 1663.

Sixième Promotion en 1652.

21. Jean-François Paul de Gondi de Retz, François, Archevêque de Corinthe, puis de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Abbé de saint Denys en France. *Voyez* GONDI. 1679.

22. Dominique Pimentel, Espagnol, Provincial des Frères Prêcheurs, Evêque d'Osma, puis de Cordoue, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1653.

23. Fabio Chigi, Siennois, Evêque de Nardi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, puis Evêque d'Imola, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VII.

24. Jean-Jérôme Lomellini, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat de Boulogne. *Voyez* LOMELLINI. 1659.

25. Louis Homodei, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Légat d'Urbin. 1685.

26. Pierre Ottoboni, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, Evêque de Bresse & de Porto, Sous-Doyen du Sacré College, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VIII.

27. Jacques Corrado, Ferrarois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Jési. 1666.

28. Marcel de sainte Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1674.

29. Baccio Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de saint Nérée & de saint Achillée. 1665.

30. Frédéric Landgrave de Hesse-Darmstad, Allemand, Grand-Prieur d'Allemagne & Général des Galéres de l'Ordre de Malte, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Césaire, de saint Eustache, & de saint Nicolas *in Carcere*, & Evêque de Breslau en Silésie. *Voyez* HESSE. 1682.

31. Charles Barberin, Romain, petit-neveu du Pape Urbain VIII, Diacre, Cardinal du titre de S. Césaire, puis de saint Ange *in Foro piscium*, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BARBERIN. 1704.

32. Laurent Impériali, Génois, Cardinal, puis

Année de leur mort.

puis Légat de Ferrare, Gouverneur de Rome, & Légat de la Marche d'Ancone. *Voyez* IMPERIALI. 1673.

33. Gilbert Borromée, Milanois, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BORROMEE. 1672.

34. Jean-Baptiste Spada, Luquois, Patriarche de Constantinople, Cardinal du titre de sainte Susenne & Légat de Ferrare. *Voyez* SPADA. 1675.

35. Prosper Caffarelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1659.

36. François Albizzi, natif de Céséna, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* ALBIZZI. 1684.

37. Octave Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA. 1674.

38. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat d'Urbin, Evêque de Ferrare & de la Sabina. *Voyez* PIO. 1689.

39. Charles Gualtiéri, natif d'Orviéte, Diacre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Archevêque de Fermo. *Voyez* GUALTIERI. 1673.

40. Décio Azzolini, natif de Fermo, Evêque de Nerni, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Eustache. *Voyez* AZZOLINI. 1689.

ALEXANDRE VII élu Pape en 1655, mort en 1667.

Premiére Promotion en 1657.

1. Flavio Chigi, Siennois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, Légat en France, Archiprêtre de saint Jean de Latran, Légat de Ferrare, & Evêque de Porto. 1693.

Seconde Promotion en 1657.

2. Camille Meltio, Milanois, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. 1659.

3. Jules Rospigliosi, natif de Pistoye, Archevêque de Tarse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Pape sous le nom de CLEMENT IX.

4. Nicolas Begni, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusebe, Evêque de Sinigaglia. 1663.

5. Jérôme Bonvisi, Luquois, Archevêque de Laodicée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jérôme des Illyriens, Evêque de Luques, & Légat de Ferrare. *Voyez* BONVISI. 1677.

6. François Paulucci, natif de Forli, Sécretaire des Brefs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine. 1661.

7. Scipion d'Elci, Siennois, Evêque de Pienza, puis Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat d'Urbin. 1670.

8. Jérôme Farnése, Romain, Archevêque de Patras, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Légat de Boulogne. *Voyez* FARNESE. 1668.

9. Antoine Bichi, Siennois, Evêque d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Augustin, puis de sainte Marie des Anges. *Voyez* BICHI. 1691.

10. Sforce Pallavicini, Romain, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de S. Sauveur *in Lauro*. *Voyez* PALLAVICINI. 1667.

Troisiéme Promotion en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siennois, Patriarche de Constantinople, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. 1667.

12. Edouard Vecchiarelli, natif de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Evêque de Riéti. 1667.

13. Jacques Franzone, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis Légat de Ferrare, Evêque de Camérino, & Sous-Doyen du Sacré College. *Voyez* FRANZONE. 1697.

14. François Guillaume de Wartemberg, Bavarois, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Ferden, & de Ratisbonne, Prêtre, Cardinal sans titre. *Voyez* BAVIERE. 1661.

15. Pierre Vidoni, Crémonois, Evêque de Lodi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte, & Légat de Boulogne. *Voyez* VIDONI. 1681.

16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas *in Parione*, puis Evêque de Padoue. *Voyez* BARBARIGO. 1697.

17. Pascal d'Arragon de Cardonne, de Cordoue, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Tolede. 1677.

18. François Marie Mancini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de S. Matthieu *in Merulana*. *Voyez* MANCINI. 1672.

Quatriéme Promotion en 1664.

19. Jérôme Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Boulogne, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1684.

20. Charles Bonelli, Romain, arriére-neveu du Pape Pie V, Archevêque de Corinthe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* BONELLI. 1676.

21. Célio Piccolomini, Siennois, Archevêque de Césarée, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre *in Monte Aureo*, puis Légat de la Romandiole & de l'Exarchat de Ravenne, & Archevêque de Sienne. *Voyez* PICCOLOMINI. 1681.

22. Charles Caraffe, Napolitain, Evêque d'Averse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat de Boulogne. *Voyez* CARAFFA. 1680.

23. Angélo Celsus ou Celsi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* CELSUS. 1671.

24. Paul Savelli Péretti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1685.

25. Alfonse Litta, Milanois, Archeveque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* LITTA. 1679.

26. Nérée Corsini, Florentin, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, puis Légat de Ferrare, & Evêque d'Arezzo. *Voyez* CORSINI. 1678.

27. Pauluccio Paulucci-Albéroni, Romain, *dit Altiéri*, par adoption du Pape Clément X, dont il fut le premier Ministre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Monte-Fiascone, Archevêque de Ravenne, Camerlingue de la sainte Eglise, & Sous-Doyen du Sacré College. 1698.

28. César Rasponi, natif de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* RASPONI. 1676.

29. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque d'Ancone & de la Sabine. *Voyez* CONTI. 1668.

30. Jacques-Philippe Nini, Siennois, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* NINI. 1680.

Cinquiéme Promotion en 1666.

31. Jules Spinola, Genois, Archevêque de Laodicée, Nonce à Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, Evêque de Sutri, de Népi & de Luques. *Voyez* SPINOLA. 1691.

32. Charles Roberti, Romain, Archevêque de Tarse, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Légat de la Romagne. *Voyez* ROBERTI. 1673.

33. Vitalian Visconti, Milanois, Archevêque d'Ephése, Nonce en Espagne, Cardinal Archevêque de Montréal. 1671.

34. Innico Caraccioli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARACCIOLI. 1685.

Sixiéme Promotion en 1666.

35. Jean Delfini, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* DELFINI. 1699.

36. Guidobalde de Thung, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal sans titre, puis Evêque de Ratisbonne. 1668.

37. Louis, Duc de Vendôme, Gouverneur de Provence, &c. François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, & Légat en France. *Voyez* LOUIS. 1669.

38. Louis-Guillaume de Moncade de Luna, d'Arragon, Duc d'Alcala, Espagnol, Viceroi de Sicile, Diacre, Cardinal sans titre. 1672.

CLEMENT IX, élu Pape en 1667, mort en 1669.

Premiére Promotion en 1667.

1. Jacques Rospigliosi, natif de Pistoye, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* ROSPIGLIOSI. 1684.

2. Léopold de Médicis, frére du Grand Duc de Toscane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* MEDICIS. 1675.

3. Sigismond Chigi, Siennois, neveu du Pape Alexandre VII, Grand-Prieur de Rome, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat de Ferrare. 1678.

Seconde Promotion en 1669.

4. Emenuel Théodose de la Tour d'Auvergne de Bouillon, François, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Pierre-ès-liens, Grand Aumônier de France, Grand Prevôt de Liége, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* TOUR (la) 1715.

Troisiéme Promotion en 1669.

5. Louis-Emanuel-Fernandez Porto-Carréro, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Tolède, Commendeur de l'Ordre du saint Esprit, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PORTOCARRERO. 1709.

6. François Nerli, Florentin, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle. 1670.

7. Emile Altiéri, Romain, Evêque de Camérino, Cardinal, puis Pape sous le nom de CLEMENT X.

8. Charles Cerri, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, Evêque de Ferrare & Légat d'Urbin. *Voyez* CERRI. 1690.

9. Lazare Pallavicini, Génois, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & Légat de Boulogne. *Voyez* PALLAVICINI. 1680.

10. Jean Bona, Piémontois, Feuillant, Prêtre, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien. *Voyez* BONA. 1674.

11. Nicolas Acciaioli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Légat de Ferrare, Evêque de Porto & d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* ACCIAIOLI. 1719.

12. Bonacurse Bonacorsi, natif de Macérata, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, & Légat de Boulogne. *Voyez* BONACORSI. 1678.

CLEMENT X, élu Pape en 1670, mort en 1676.

Premiére Promotion en 1670.

1. Frédéric Borromée, Milanois, Patriarche de Constantinople, Secretaire d'Etat, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Préfet de la Congrégation des immunitez. *Voyez* BORROMEE. 1673.

2. Camille Massimi, Romain, Patriarche de Jérusalem, Maître de la Chambre du Pape, Cardinal. *Voyez* MASSIMI. 1677.

3. Gaspard Carpégna, Romain, Archevêque de Nicée, Dataire du Pape, Cardinal, puis Vice-Chancelier & Vicaire du Pape, & Evêque de la Sabina. 1714.

Seconde Promotion en 1671.

4. Gustave, Marquis de Bade-Dourlach, Allemand, Abbé de Fulde: Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* BADE. 1677.

5. Pierre de Bonzi, François, Evêque de Béziers, puis Archevêque de Tolose, Grand Aumônier de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, Cardinal, Archevêque de Narbonne, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* BONZI. 1703.

6. Vincent-Marie des Ursins, frére du Duc de Gravine, Romain, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, puis Archevêque de Manfrédonia & de Bénévent, Cardinal du titre de saint Sixte, Evêque de Porto, qui fut depuis Pape sous le nom de BENOIT XIII.

Troisiéme Promotion en 1672.

7. César d'Etrées, François, Evêque & Duc de Laon, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit & Evêque d'Albano. *Voyez* ETREES. 1714.

8. Jean Evrard Nidhart, ou Nitard, Allemand, Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, son premier Ministre, Ambassadeur d'Espagne à Rome, Archevêque d'Edesse, puis de Montréal, & de Palerme, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle. *Voyez* NIDHART. 1681

Qua-

Année de leur mort.

Quatriéme Promotion en 1673.

9. Félix Rospigliosi, Romain, neveu du Pape Clément IX, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. *Voyez* ROSPIGLIOSI. 1688.

Cinquiéme Promotion en 1673.

10. François Nerli, Florentin, Archevêque d'Andrinople, & de Florence, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, puis de sainte Susanne & de saint Laurent *in Lucina*, & Archiprêtre de saint Pierre. 1708.

11. Jérôme Casenate, Napolitain, Sécretaire des Evêques & Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, Legat d'Urbin & Bibliothécaire du Vatican. *Voyez* CASANATE. 1700.

12. Jérôme Gualtaldi, Génois, Thrésorier de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat de Boulogne, & Archevêque de Bénévent. *Voyez* GUASTALDI. 1685.

13. Pierre Bassadona, Vénitien, Procurateur de saint Marc, Cardinal, *Voyez* BASSADONA. 1684.

14. Frédéric Baldeschi-Colonne, natif de Pérouse, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Marcel, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* BALDESCHI. 1691.

Sixiéme Promotion en 1675.

15. Alexandre Crescentio, Romain, Patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, Cardinal du titre de sainte Prisque, Evêque de Lorette, puis de Récanati. *Voyez* CRESCENTIO. 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, Majordome du Pape, Archevêque de Damas, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Evêque d'Orviétte, & Legat de Ferrare. *Voyez* ROCCI. 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonois, Archevêque de Patras, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Calixte, & Evêque de Palestrine. *Voyez* SPADA. 1717.

18. Mario Albirrio, Napolitain, Archevêque de Néocésarée, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1680.

19. Galeas Marescotti, Boulonois, Archevêque de Corinthe, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien, & Legat de Ferrare.

20. Thomas-Philippe Howard de Norfolk, Anglois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Grand Aumonier de la Reine d'Angleterre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* HOWARD. 1694.

INNOCENT XI, *élu Pape en 1676, mort en 1689.*

Premiére Promotion en 1681.

1. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Archevêque d'Acérenza, puis de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* SPINOLA. 1704.

2. Antoine Pignatelli, Napolitain, Archevêque de Larissa, Nonce en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce & de Faenza, Maître de Chambre du Pape, Prêtre, Cardinal, Légat de Boulogne, Archevêque de Naples, & Pape sous le nom d'INNOCENT XII.

3. Etienne Brancacio, Napolitain, Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Vénise, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal. *Voyez* BRANCACIO. 1682.

4. Etienne Agostini, natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Héraclée, Prêtre, Cardinal. *Voyez* AGOSTINI. 1683.

5. François Bonvisi, Luquois, Archevêque de Thessalonique, Nonce à Cologne, en Pologne, & à Vienne, Prêtre, Cardinal, & Evêque de Luques. *Voyez* BONVISI. 1700.

6. Savo Mellini, Romain, Archevêque de Césarée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, & Evêque de Sutri. *Voyez* MELLINI. 1701.

7. Frédéric Visconti, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal. 1693.

8. Marc Gallio, natif de Côme dans le Duché de Milan, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GALLIO. 1683.

9. Flaminio del Taya, Siennois, Auditeur de Rote, Prêtre, Cardinal. *Voyez* TAYA. 1682.

10. Rémond Capisucchi, Romain, originaire de Provence, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal. *Voyez* CAPISUCCHI. 1691.

11. Jean-Baptiste de Luca, natif de Vénosa au Royaume de Naples, Référendaire des deux Signatures & Auditeur du Pape, Prêtre, Cardinal. *Voyez* LUCA. 1683.

12. Laurent Brancati, natif de Lauria en Calabre, de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Consulteur du saint Office, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* LAURIA. 1693.

13. Urbain Sachetti, Florentin, Auditeur général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transtevere*. *Voyez* SACHETTI. 1705.

14. Jean-François Ginetti, Romain, originaire de Véléri, Thrésorier général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de ... & Archevêque de Fermo. *Voyez* GINETTI. 1691.

15. Benoit Pamphile, Romain, petit-neveu du Pape Innocent X, Grand Prieur de Rome, Diacre, Cardinal.

16. Michel-Ange Ricci, Romain, Sécretaire de la Congrégation des Indulgences, Diacre, Cardinal. *Voyez* RICCI. 1682.

Seconde Promotion en 1686.

17. Maximilien Gandolf, Comte de Kuenbourg, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal. 1687.

18. Vérissimo d'Alemcastro, Portugais, Archevêque de Brague, puis de Lisbonne, Grand Inquisiteur de Portugal, Cardinal. *Voyez* l'article d'ABRANTES. 1692.

19. Jacques de Angélis, natif de Pise, Archevêque d'Urbin & Vicegérent, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara cœli*. *Voyez* ANGE'LIS. 1695.

20. Obizzo Pallevicini, Génois, Archevêque d'Ephése, Nonce à Cologne & en Pologne, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Osimo. *Voyez* PALLAVICINI, Maison noble. 1700.

21. Angélo Ranuzzi, Boulonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, Nonce en Pologne & en France, Cardinal & Archevêque de Boulogne. *Voyez* RANUZZI. 1689.

22. Marcel Durazzo, Génois, Archevêque de Chalcedoine, Nonce en Portugal & en Espagne, Cardinal de la Romagne, & Evêque de Faenza. *Voyez* DURAZZO. 1710.

23. Horace Matthei, Romain, Archevêque de Damas, Auditeur de Rote, & Majordome du Pape, Cardinal 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, Archevêque de Corfou & Evêque de Montefiascone, Cardinal. *Voyez* BARBARIGO. 1706.

25. Léopold, Comte de Colonitz, Hongrois, Evêque de Javarin, puis de Neustad, & Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1707.

26. Guillaume Egon, Prince de Furstemberg, Allemand, Evêque de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* FURSTEMBERG. 1704.

27. Pierre de Salazar, Espagnol, Général de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Salamanque & de Cordoue. Cardinal. 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonois, Evêque de Warmie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal. *Voyez* RADZIEJOWSKI. 1705.

29. Jean, Baron de Goez, Allemand, Evêque de Gurck, Cardinal. *Voyez* GOEZ. 1696.

30. Etienne le Camus, François, Evêque & Prince de Grenoble, Cardinal du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* CAMUS (le) 1707.

31. Charles Cicéri, Milanois, Evêque de Côme, Cardinal. *Voyez* CICE'RI. 1694.

32. Pierre Matthieu Pétrucci, Evêque de Jési sa patrie, Cardinal. *Voyez* PE'TRUCCI. 1701.

33. François de Médicis, frére du Grand Duc de Toscane, Cardinal, remit le chapeau en 1709, & épousa Eléonore de Gonzague-Guastella. 1711.

34. Rinaldo d'Est, oncle du Duc de Modéne, Cardinal, puis Duc de Modéne, remit le chapeau en 1695, & épousa le même année la Princesse Charlotte-Félicité de Brunswic-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corsi, Florentin, Auditeur de la Chambre Apostolique, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Pierre, *in Monte aureo*. *Voyez* CORSI. 1697.

36. Jean-François Négroni, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Evêque de Faenza, Cardinal. 1712.

37. Fulvio Astalli, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinel du titre..... puis Légat de Ferrara, Evêque de la Sabina & Doyen des Cardinaux. *Voyez* ASTALLI. 1721.

38. Gaspard Cavalliéri, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinel du titre....& Archevêque de Capouë. *Voyez* CAVALLIE'RI. 1690.

39. Jean Gualter Sluse, Liégeois, Sécretaire des Brefs, Cardinal. *Voyez* GUALTER. 1697.

40. Jean Cesimir de Denhoff, Polonois, Commandeur de l'Hôpital du Saint-Esprit, Evêque de Carpentras & de Céséna, Cardinal. *Voyez* DENHOFF. 1697.

41. Fortunato Caraffa, Napolitain, frére du Grand Maître de Malthe, Evêque d'Aversa, Cardinal. *Voyez* CARAFFA. 1696.

42. Leandro Colloredo, natif d'Udine, Prêtre de l'Oratoire de la Chiésa Nova, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transtevere*, & Grand-Pénitencier. *Voyez* COLLORE'DO. 1709.

43. Joseph Saenz d'Aguirre, Espagnol, Religieux Benedictin, Professeur en Théologie en l'Université de Salamanque, Cardinal. *Voyez* AGUIRRE. 1699.

ALEXANDRE VIII, *élu Pape en 1689, mort en 1691.*

Premiére Promotion en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit-neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, Abbé de Saint-Paul de Verdun. *Voyez* OTTOBONI.

Seconde Promotion en 1690.

2. Toussaint de Forbin de Janson, François, Evêque de Digne, puis de Marseille & de Beauvais, Cardinal du titre de saint Calixte, & Grand-Aumonier de France. *Voyez* FORBIN. 1713.

3. Bandino Panciatici, Florentin, Patriarche de Jerusalem & Dataire du Pape, Cardinal du titre de saint Pancrace, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* PANCIATICI. 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, Nonce en Pologne & Archevêque de Naples, Cardinal. *Voyez* CANTELMI. 1702.

5. Ferdinand d'Adda, Milanois, Archevêque d'Amasie & Nonce en Angleterre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Albano. *Voyez* ADDA (d') 1719.

6. Jean-Baptiste Rubini, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicence, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* RUBINI. 1707.

7. Jean-François Albani, natif de Pésaro, dans l'Etat d'Urbin, Secretaire des Brefs, Cardinel du titre de saint Adrien, & Pape sous le nom de CLE'MENT XI.

8. Charles Bichi, Siennois, Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinel du titre de sainte Agathe. *Voyez* BICHI. 1718.

9. Joseph-René Imperiali, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de saint Laurent *in Lucina*.

10. Jean-Baptiste Costaguti, Romain, Doyen des Clercs de Chambre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* COSTAGUTI. 1704.

11. Louis Omodei, Milanois, Clerc de Chambre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*. 1706.

12. François Giudice, Napolitain, originaire de Gênes, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de..... puis Archevêque de Montréal, & Evêque de Palestrine & de Veléri.

Troisiéme Promotion en 1690.

13. François Barberin, Romain, Auditeur de Chambre du Pape, Cardinal, Evêque de Palestrine.

14. Laurent Altiéri, Romain, petit-neveu du Pape Clément X, Cardinal du titre de sainte Agathe.

INNOCENT XII, *élu Pape en 1691, mort en 1700.*

Premiére Promotion en 1695.

1. Sébastien-Antoine Tanara, Boulonois, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Légat de la Romagne, Evêque de Frascati, puis Doyen du Sacré Collége en 1721.

2. Jacques Boncompagnon, Boulonois, Archevêque de Boulogne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via-lata*, puis Evêque d'Albano. *Voyez* BONCOMPAGNON.

3. Jean-Jacques Cavallérini, Romain, Archevêque de Nicée, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Praxede, puis Préfet de la Signature de Justice. *Voyez* CAVALLE'RINI. 1699.

4. Frédéric Caccia, Milanois, Archevêque de Milan, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* CACCIA. 1699.

5. Thadée Louis del Verme, Plaisantin, Evêque de Fano puis de Ferrare, Cardinal du titre de saint Alexis. *Voyez* VERME. 1717.

6. Thomas-Marie Ferrari, Napolitain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Cardinal du titre de saint Clément. 1716.

7. Jo-

Année de leur mort

7. Joseph Sacripante, natif de Narni, Référendaire des deux Signatures, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis de sainte Prexede.

8. Celestin Sfondrate, Milanois, Bénédictin, Abbé de Saint-Gal en Suisse, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* SFONDRATE. 1696.

9. Henri Noris, Veronois, de l'Ordre de S. Augustin, Bibliothécaire du Vatican, Cardinal du titre de S. Augustin. *Voyez* NORIS. 1704.

10. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Césaire, puis des SS. Apôtres, Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* SPINOLA. 1719.

11. Dominique Tarugi natif d'Orviéte, Auditeur de Rote, Evêque de Ferrare, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*. *Voyez* TARUGI. 1696.

12. Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, François, Chevalier des Ordres du Roi, pére de la Reine de Pologne, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere Tulliano*. *Voyez* GRANGE (la) 1707.

Seconde Promotion en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coislin, François, Evêque d'Orléans, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, & Grand Aumonier de France. *Voyez* CAMBOUT. 1706.

14. Vincent Grimani, Venitien. *Voyez* GRIMANI. 1710.

15. Louis d'Aquilar de Cordoue, Espagnol, Cardinal du titre de.... & Grand Inquisiteur d'Espagne. *Voyez* AQUILAR 1699.

16. Louis de Souza, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Cardinal. *Voyez* SOUZA. 1702.

17. George Cornaro, Vénitien, Nonce en Portugal, Evêque de Padoue, Cardinal du titre des douze Apôtres, *Voyez* CORNARO. 1722.

Troisiéme Promotion en 1697.

18. Balthazar Cenci, Romain, Maître de Chambre du Pape, Archevêque de Fermo, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte Aureo*. *Voyez* CENCI. 1709.

Quatriéme Promotion en 1698.

19. Jacques-Antoine Moriggia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* MORIGGIA. 1708.

20. Fabrice Paulucci, natif de Forli, Nonce en Pologne, Evêque de Ferrare, Cardinal.... Grand Penitencier, Evêque d'Albano, Vicaire du Pape en 1721.

Cinquiéme Promotion en 1699.

21. Marc Daniel Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Brescia. *Voyez* DELFINI. 1704.

22. André de Santa Croce, Romain, Nonce en Pologne, puis à Vienne, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Evêque de Viterbe. 1712.

23. Joseph Archinto, Milanois, Nonce en Espagne, puis Archevêque de Milan, Cardinal. *Voyez* ARCHINTO. 1712.

24. Marcel d'Asti .... Présidant de la légation d'Urbin, puis Evêque d'Ancone, Cardinal. 1707.

25. Jean-Marie-Gabriéli, natif di Città di Castello, Général des Religieux de saint Bernard, Cardinal. *Voyez* GABRIELI. 1711.

26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguse, Archevêque de Chieti, Secretaire de la Congregation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de saint Barthélemy *in Insula*. *Voyez* RODOLOVIC. 1712.

27. Spérello Spérelli, natif d'Assise, Assesseur du saint Office, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* SPERELLI. 1710.

Sixiéme Promotion en 1700.

28. Louis-Antoine de Noailles, François, Evêque de Cahors, puis de Châlons, & Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* NOAILLES.

29. Jean-Philippe Lamberg, Allemand, Evêque de Passau, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1712.

30. François de Borgia-Gandie, Espagnol, Chanoine de Toléde, puis Evêque de Calahorra, & Archevêque de Burgos, Cardinal. 1702.

CLÉMENT XI, élu Pape en 1700, mort en 1721.

Premiére Promotion en 1703.

1. François Pignatelli, Napolitain, Nonce en Pologne, Archevêque de Naples, Cardinal & Evêque de la Sabine.

Seconde Promotion en 1706.

2. François Martelli, Florentin, Patriarche de Jérusalem, & Sécretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1717.

3. Jean Badoéro, Vénitien, Patriarche de Vénise, Cardinal du titre de saint Marc, & Evêque de Brescia. 1714.

4. Laurent de Fiesque, Génois, Nonce extraordinaire en France, & Archevêque de Gênes, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. *Voyez* FIESQUE.

5. Laurent Casoni, Génois, Assesseur du saint Office, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Bernard, puis de saint Pierre-ès-liens, Légat de Ferrare & de Boulogne. 1720.

6. Laurent Corsini, Florentin, Archevêque de Nicomédie, Thrésorier Général Apostolique, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Pierre-ès-liens, & Légat de Ferrare, & puis Pape sous le nom de CLÉMENT XII.

7. François Aquaviva, Napolitain, Archevêque de Larisse, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA.

8. Christien-Auguste Duc de Saxe-Zeits, Allemand, Evêque de Jevarin, Cardinal, puis Archevêque de Strigonie. *Voyez* SAXE.

9. Thomas Ruffo, Napolitain, Archevêque de Nicée, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent, puis de sainte Marie *in Transtevere*, Légat de la Romagne, puis de Ferrare, Légat de Boulogne en 1721.

10. Philippe-Antoine Gualterio, d'Orviette, Evêque d'Imola, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis Légat de la Romagne, & Evêque de Todi, Abbé de S. Victor de Paris.

11. Horace-Philippe Spada, Luquois, Evêque de Luques, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de saint Onuphre.

12. Ranuccio Pallavicini, Plaisantin, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de sainte Agnès. 1712.

13. Charles Colonne, Romain, Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*.

14. Jean Dominique Paracciani, Romain, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Sinigaglia, & Vicaire du Pape. 1721.

15. Alexandre Caprara, Bolonois, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1711

16. Joseph-Emanuel de la Tremoille, François, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, puis Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Archevêque de Cambray. *Voyez* TREMOILLE (la) 1720.

17. Nicolas Grimaldi, Génois, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Légat de Boulogne. 1717.

18. Pierre Priuli, Venitien, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Marc.

Gabriel Philippucci, de Macérata, Votant de la Signature, ayant refusé le chapeau, le Pape lui donne deux mille écus de pension. 1706.

19. Charles-Augustin Fabroni, de Pistoye, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal du titre de saint Augustin.

Troisiéme Promotion en 1706.

20. Michel Ange Conti, Romain, Nonce en Portugal, Cardinal du titre de saint Quirice & de sainte Julitte, puis Evêque d'Osimo, Légat de Ferrare, Evêque de Viterbe, & Pape sous le nom d'INNOCENT XIII.

Quatriéme Promotion en 1707.

21. Joseph Vallemanni, natif de Fabriano, Archevêque d'Athénes, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie-des-Anges.

22. Charles-Marie Maillard, de Tournon, Piémontois, Patriarche d'Antioche, Visiteur Général Apostolique à la Chine & aux Indes Orientales, avec le pouvoir de *Légat à latere*. *Voyez* TOURNON. 1710

Cinquiéme Promotion en 1709.

23. Ulysse Gozzadini, Bolonois, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de sainte Croix *in Jérusalem*, puis Evêque d'Imola, & Légat de Ravenne.

24. Antoine-François San-Vital, natif de Parme, Nonce à Florence, puis Vicelégat d'Avignon, Maître de Chambre du Pape, & Archevêque d'Urbin, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*. 1714.

Sixiéme Promotion en 1711.

25. Annibal Albani, neveu du Pape, Cardinal, Diacre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Clément, & Camerlingue de la sainte Eglise.

Septiéme Promotion en 1712.

26. Wolfgang-Annibal, Baron de Schrottenbach, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de saint Marcel, Viceroi de Naples.

27. Armand Gaston de Rohan-Soubise, François, Evêque de Strasbourg, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, dit *in Pincio* & Grand Aumonier de France. *Voyez* ROHAN.

28. Nunno da Cunha, d'Attayde Portugais, Inquisiteur Général de Portugal, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

29. Louis Priuli, Vénitien, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Marc. 1712.

30. Augustin Cusani, Milanois, Nonce en France, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Marie *del Popolo*, & Légat de Boulogne.

31. Jules Piazza, de Forli, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane & Perna*, puis Légat de Ferrare.

32. Antoine Davia, Bolonois, Nonce à Vienne, puis Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Calixte, Légat d'Urbin & de la Romagne.

33. Antoine-Félix Zondedari, Siennois, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Balbine.

34. Jean-Marie (ou comme d'autres veulent Joseph-Marie) Tomasi, des Ducs de Palma, de Palerme, Théatin, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* TOMASI. 1712.

35. Jean Baptiste Tolomei, de Sienne, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne le Rond.

36. François-Marie Casini, d'Arezzo, Capucin, Prédicateur du Palais Apostolique, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* CASINI. 1719.

37. Louis Pic de la Mirandole, Majordome du Pape Cardinal du titre de saint Silvestre *in Capite*, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* PIC.

38. Curse Origo, Romain, Sécretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Légat de Boulogne, Préfet de la Légation du Concile en 1721.

39. Pierre-Marcel Corradini, natif de Sezza dans l'Etat Ecclésiastique, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis Préfet de la Signature du Concile, Dataire en 1721.

40. Jean-Baptiste Bussi, de Viterbe, Evêque d'Ancone, Nonce à Cologne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*.

Huitiéme Promotion en 1713.

41. Emanuel d'Arias, Espagnol, Archevêque de Séville, Cardinal. *Voyez* ARIAS. 1717.

42. Melchior de Polignac, François, Abbé de Corbie, d'Anchin, &c. Cardinal.

43. Benoît Sala, Espagnol, Benédictin, Evêque de Barcelone, Cardinal. *Voyez* SALA. 1715.

44. Benoît Erba Odescalchi, Milanois, Archevêque de Milan, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de saint Alexis.

Neuviéme Promotion en 1715.

45. Fabio Olivieri, natif de Pésaro, cousin germain du Pape, Secretaire des Brefs, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, Secretaire des Brefs en 1721.

46. Damien Hugues de Schonborn, Allemand, Commandeur de l'Ordre Teutonique, & Vicechancelier de l'Empire, Cardinal, Prêtre du

P titre

titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Pancrace, & Evêque de Spire,

Année de leur mort

Dixiéme Promotion en 1715.

48. Henri de Thiard de Bissi, François, Evêque de Toul, puis de Meaux, Cardinal du titre de saint Quirice & de sainte Julitte. *Voyez* l'article de THIARD (Ponthus)

49. Inico Caraccioli, Napolitain, Evêque d'Aversa, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*. *Voyez* CARACCIOLI.

50. Bernardin Scotti, Milanois, Auditeur de Rote & Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, puis Préfet de la Signature de Grace.

51. Charles Marini, Génois, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

Onziéme Promotion en 1715.

52. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Capoue, & Vicegérent, Cardinal du titre de saint Martin-du-Mont. *Voyez* CARACCIOLI.

53. Jean Patrizi, Siennois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique & Archevêque de Séleucie, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Légat de Ferrare.

54. Ferdinand Nuzzi, natif d'Orta dans l'Etat Ecclésiastique, Archevêque de Nicée, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal, & Evêque d'Orviette. *Voyez* NUZZI. 1717.

55. Nicolas Spinola, Génois, Archevêque de Thèbes, & Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint Sixte.

Douziéme Promotion en 1717.

56. Gisbert Borromée, Milanois, Evêque de Novare, Patriarche titulaire d'Antioche, & Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Alexis.

Treiziéme Promotion en 1717.

57. Jules Albéroni, Plaisantin, envoyé du Duc de Parme à la Cour d'Espagne, Cardinal.

58. Emeric Czacki, Hongrois, Archevêque de Colocza, & Evêque de Veradin, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1732.

Quatorziéme Promotion en 1719.

59. George Spinola, Génois, Archevêque de Césarée & Nonce à Vienne, Cardinal du titre de sainte Agnès hors des murs, Ministre & Sécretaire d'Etat en 1721.

60. Cornélio Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Carthage, Nonce en France, Cardinal du titre du saint Jérôme des Esclavons. 1732.

61. Léon Potier de Gêvres, François, Archevêque de Bourges, Cardinal. *Voyez* POTIER.

62. François de Mailly, François, Archevêque & Duc de Rheims, Cardinal. *Voyez* MAILLY. 1721.

63. Thomas Philippe de Bossu, Flamand, Archevêque de Malines, Cardinal du titre de saint Césaire.

64. Louïs de Belluga, Espagnol, Evêque de Carthagéne, Cardinal du titre de sainte Marie Transpontine.

65. Michel-Frédéric, Comte d'Althan, Allemand, Evêque de Vaccia, Cardinal du titre de sainte Sabine.

66. Joseph Péreira de la Cerda, Portugais, Evêque de Faro en Algarve, Cardinal du titre de sainte Susanne.

67. Jean-Baptiste Salerno, Sicilien, Jésuite, Cardinal du titre de sainte Prisque.

68. Jean-François Barbarigo, Vénitien, Evêque de Brescia, puis de Padoue, en 1723, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin.

Quinziéme Promotion en 1720.

69. Charles Borgia, Espagnol, Patriarche des Indes, Grand Maître de la Chapelle de sa Majesté Catholique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1733.

70. Alvare Cienfuégos, Espagnol, Jésuite, Evêque de Catane, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'isle,

Année de leur mort.

INNOCENT XIII, élu Pape en 1721, mort en 1724.

Premiére Promotion en 1721.

1. Bernard-Marie Conti, frére du Pape, Evêque de Tarracine, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes. *Voyez* CONTI.

Seconde Promotion en 1721.

2. Guillaume du Bois, François, Archevêque Duc de Cambray, premier Ministre & Sécretaire d'Etat, Cardinal.

3. Alexandre Albani, Romain, Clerc de la Chambre Apostolique & neveu du Pape Clément XI, Cardinal du titre de saint Adrien.

Troisiéme Promotion en 1774.

4. N.... Alberoni, Cardinal du titre de....

BENOIT XIII, élu le 29 mai 1724.

Premiére Promotion, le onziéme septembre 1724.

1. Jean Baptiste Altiéri, Romain, Doyen de la Chambre Apostolique, Président des chemins, Archevêque de Tyr, né le sietiéme août 1637, Cardinal Prêtre du titre de S. Matthieu *in Merulana*.

2. Alexandre Falconiéri, Romain, Gouverneur de Rome & Auditeur de la Rote, né le huitiéme février 1657, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie de l'Echelle.

Seconde Promotion le 20 novembre 1724.

3. Vincent Pétra, Napolitain, Archevêque de Damas, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office & Dataire de la Pénitencerie, né le 23 novembre 1661, Cardinal Prêtre du titre de S. Onophre, puis Préfet de la Congrégation *de propaganda Fide*, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine.

Troisiéme Promotion le 20 décembre 1724.

4. Prosper Marefoschi, de Macérata, Archevêque de Césarée, Chanoine de S. Pierre du Vatican, Auditeur du Pape, né le 29 septembre 1653, Cardinal Prêtre du titre de S. Chrysogon, puis de S. Calixte, & enfin de S. Silvestre *in Capite*, Vicaire général de Rome. 1732.

5. Augustin Pipia, d'Oristagni en Sardaigne, Général de l'Ordre de S. Dominique, né le premier octobre 1660, Cardinal, Prêtre du titre de S. Sixte le Vieux, puis de sainte Marie sur la Minerve, Evêque d'Osimo. 1730.

Quatriéme Promotion le onziéme juin 1725.

6. Nicolas Coscia, de Bénévent, né le 15 janvier 1682, Archevêque de Trajanople, & Sécretaire des Memoriaux, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Domnica*, Confident intime du Pape Benoît XIII, son Coadjuteur en l'Archevêché de Bénévent, &c.

7. Nicolas Giudice, Napolitain, né le 16 juin 1660, Protonotaire Apostolique participant, & Major-dome du Sacré Palais, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, Protecteur de la Couronne de Sicile, & de tout l'Ordre des Carmes.

Cinquiéme Promotion le onziéme septembre 1726.

8. André-Hercule de Fleury, François, né à Lodéve le 23 juin 1653, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi Louïs XV, Abbé des Abbaïes de Tournus, diocése de Challon sur Saone, & de Saint-Etienne de Caen, diocése de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire de celles des Sciences & des Inscriptions & Belles Lettres, Ministre d'Etat, Grand Aumonier de la Reine, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, Surintendant général des postes, Couriers & relais de France, Proviseur de la Maison & Societé de Sorbonne, & Supérieur de celle de Navarre.

Sixiéme Promotion le neuviéme novembre 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Génois, né le neuviéme décembre 1675, Gouverneur de Benévent, Maître de la Chambre du Pape Benoît XIII, puis son premier Ministre & Secretaire d'Etat, Archevêque de Nazianze, Cardinal Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul.

Année de leur mort.

10. Laurent Cozza, natif de S. Laurent de la Grotte dans le diocése de Montefiascone, Religieux Mineur de l'étroite Observance de S. François, successivement Professeur en Théologie, Gardien de la Terre-Sainte, & Ministre général de son Ordre, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna*, puis de sainte Marie *in Ara Cœli*. 1729.

Les sept suivans furent réservez in petto, *& déclarez à diverses reprises.*

11. Ange-Marie Quirini, noble Vénitien, né le 20 mars 1680, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, puis Archevêque de Corfou, & ensuite Evêque de Brescia, Cardinal (déclaré le 26 novembre 1727) Prêtre du titre de S. Augustin, & ensuite de S. Marc, Bibliothécaire du Vatican.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, né le sixiéme mai 1669, Archi-Prêtre de Bénévent, puis successivement Evêque d'Avellino & de Frigents unis, Evêque assistant au thrône, Archevêque de Damas *in partibus*, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, dont il étoit ancien Domestique, Cardinal (déclaré le 26 janvier 1728) Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, puis de S. Sixte le Vieux.

13. Marc-Antoine Ansidei, Perousin, Sécretaire de la Congrégation du Concile, puis Assesseur de celle du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Archevêque de Damiette, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque de Pérouse, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Augustin. 1730.

14. Prosper Lambertini, Bolonois, né le 31 mars 1675, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Secretaire de la Congrégation du Concile, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office, Promoteur de la Foi, Avocat Consistorial & Canoniste de la Pénitencerie, Archevêque de Theodosie, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque d'Ancone, Cardinal (declaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Archevêque de Boulogne; & enfin Pape sous le nom de BENOIT XIV.

15. Grégoire Selléri, de Panicale dans le Territoire de Pérouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie, Sécretaire de la Congrégation de l'Indice, puis Maître du Sacré Palais, Cardinal (declaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Augustin. 1729.

16. Antoine Banchiéri, de Pistoye, né le 29 mai 1667, Réferendaire de l'une & de l'autre Signature, Protonotaire Apostolique participant, Consulteur du saint Office, puis successivement Vice-Legat d'Avignon, & du Comtat Vénaissin, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Assesseur du saint Office, Sécretaire de la Congrégation de la Consulte, & Gouverneur de Rome & de son district, Vice-Camerlingue, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Diacre du titre de saint Nicolas *in carcere Tulliano*, Sécretaire d'Etat du Pape Clément XII. 1733.

17. Charles Collicola, de Spolette, Président des vivres à Rome, Clerc de la Chambre Apostolique, Maître de Chambre du Pape Clément XI, puis Thrésorier général de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie *in Portico Campitelli*, (declaré le 30 janvier 1728.)

Septiéme Promotion le 26 novembre 1727.

18. Diégue d'Astorga & Cespédès, Espagnol, né en 1666, d'abord Inquisiteur de Murcie, puis nommé Evêque de Barcelone au mois de décembre 1715, Inquisiteur général d'Espagne au mois de mars 1720, & Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne le 16 juin suivant, Cardinal à la nomination du Roi Catholique.

19. Sigismond, des Comtes de Kollonitsch, Allemand, né le 28 mai 1677, Evêque de Vaccia en Hongrie, puis Evêque & ensuite premier Archevêque de Vienne en Autriche, Prince du S. Empire Romain, Cardinal à la nomination de l'Empereur, Prêtre du titre de S. Marcellin & de S. Pierre.

20. Philippe-Joseph-Louïs-Bonaventure de Sinzendorff, Allemand, né à Paris le 14 juillet 1669, Chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmutz, Abbé de Petschwar, Evêque de Javarin, Cardinal (à la nomination du Roi de Pologne) Prêtre du titre de sainte Marie sur la Minerve, Evêque & Prince de Breslau.

21. Jean de Motta & de Silva, Portugais, né le

Année de leur mort.

né le 14 août 1685, Chanoine théologal de l'église patriarchale de Lisbonne, Cardinal à la nomination du Roi de Portugal, dont il est Favori.

Huitiéme Promotion le 30 avril 1728.

22. Vincent-Louis Gotti, Milanois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né le septiéme septembre 1664, Patriarche de Jérusalem, Cardinal Prêtre du titre de S. Pancrace.

23. Leandre Porzia, de la province de Frioul, né le 22 décembre 1673, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, Consulteur du saint Office, Abbé Régulier de S. Paul hors les murs à Rome, puis Evêque de Bergame, Cardinal Prêtre du titre de saint Jérôme des Esclavons, puis de celui de S. Calixte.

Neuviéme Promotion le 20 septembre 1728.

24. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, né le quatriéme juillet 1677, successivement Gouverneur d'Ancone, Clerc de la Chambre Apostolique, Consulteur du saint Office, Nonce Apostolique à Florence, Archevêque de Larisse *in partibus Infidelium*, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, puis de celle des Evêques & des Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna*.

25. Joseph Accoramboni, né dans le diocése de Spolete le 24 septembre 1674, Avocat consistorial, Sécretaire de la Congrégation d'Avignon & de Lorette, Sous-Dataire des Papes Innocent XIII & Benoit XIII, Auditeur de ce dernier, Archevêque de Philippi en Macedoine, Administrateur de l'Evêché d'Osimo, & enfin Evêque d'Imola, Cardinal Prêtre de sainte Marie Transpontine.

Dixiéme Promotion le 25 mars 1729.

26. Camille Cibo, né à Massa de Carrara, le 25 avril 1681, successivement Clerc de la Chambre Apostolique, Président des vivres, Auditeur général de la même Chambre Apostolique, Patriarche de Constantinople, Majordome du Palais Apostolique sous le Pontificat de Benoît XIII, & Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Cœlio*, puis de sainte Marie du peuple, &c.

Onziéme Promotion le sixiéme juillet 1729.

27. François Borghése, Romain, né le 20 juin 1697, successivement Protonotaire Apostolique, Prélat domestique du Palais, Maître de Chambre, & ensuite Majordome du Pape Benoît XIII, Archevêque de Trajanople, & enfin Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Sylvestre *in Capite*.

28. Vincent Ferrério, né à Nice le 13 avril 1682, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Evêque d'Alexandrie de la Paille, dans l'Etat de Milan, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Verceil.

Douziéme & derniére Promotion de Benoît XIII, du huitiéme février 1730.

29. Alaman Salviati, Florentin, né en 1668, Protonotaire Apostolique, Nonce extraordinaire en France pour porter les langes bénis au Duc de Bretagne en 1708, Vice-Légat d'Avignon, & Président de la Légation d'Urbin, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara Cœli*, Préfet de la Signature de Justice, Protecteur de la Congrégation de Valombreuse, &c.

1733.

CLE'MENT XII, élu le 12 juillet 1730.

Premiére Promotion le 14 août 1730.

1. Nérée-Marie Corsini, Florentin, né le 19 may 1685, neveu du Pape Clement XII, Sécretaire des Mémoriaux, & Protonotaire Apostolique participant surnuméraire, créé Cardinal, & réservé *in Petto*, déclaré le onziéme décembre 1730.

Seconde Promotion le deuxiéme octobre 1730.

2. Alexandre Aldobrendini, Florentin, né le premier may 1667, Archevêque de Rhodes, Nonce ordinaire en Espagne, puis Cardinal Prêtre, du titre des quatre Saints couronnez, Légat de Ferrare.

3. Jerôme Grimaldi, Génois, né le 15 novembre 1674, successivement Internonce à Bruxelles, Nonce en Pologne & à Vienne, Archevêque d'Esse, Cardinal Prêtre, du titre de sainte Balbine, Légat de Boulogne.

4. Barthélemi Massei, né à Monte-Pulciano en Toscane, le deuxiéme janvier 1663, successivement Chanoine de sainte Marie-Majeure, & de saint Pierre du Vatican, Echanson du Pape Clément XI, Prélat domestique, & son Maître de Chambre, Archevêque d'Athénes, Nonce extraordinaire & ordinaire en France, Cardinal Prêtre du titre de saint Augustin, Légat de la Romagne, & Evêque d'Ancone.

5. Barthélemi Ruspoli, Romain, né le 25 août

Année de leur mort.

1697, successivement Sécretaire des Mémoriaux, & de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal, Diacre, du titre de S. Côme & de S. Damien, Grand-Prieur de Rome de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.

Troisiéme Promotion du 24 septembre 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, né le deuxiéme février 1668, successivement Nonce en Suisse, & en Portugal, Archevêque de Laodicée, Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*.

7. Sinibalde Doria, Génois, né le 21 octobre 1664, successivement Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Vice-Légat d'Avignon, Archevêque de Patras, Dataire de la Penitencerie, Maître de Chambre des Papes Innocent XIII & Clement XII, Archevêque de Benévent, & Cardinal Prêtre du titre de S. Jérôme des Esclavons.

8. Joseph Firrao Napolitain, des Princes de Sainte-Agathe, né dans le diocése de Bisignano, fief de sa famille, le 12 juillet 1677, successivement Nonce à Lucerne, & à Lisbonne, Archevêque de Nicée, Evêque d'Aversa, Cardinal Prêtre du titre de S. Thomas *in Parione*. Il a été fait Sécretaire d'Etat le quatriéme octobre 1733.

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, né le neuviéme janvier 1681, successivement Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apostolique, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Consulteur du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de sainte Marie-Majeure, Archevêque de Pétra, *in partibus*, Sécretaire des Congrégations du Concile, & des Evêques & Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Coelio*.

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du Pape Clément XII, né le 14 septembre 1674, Religieux des Carmes Déchaussez, Provincial de sa province, puis Evêque d'Arezzo en Toscane, Cardinal Prêtre du titre de S. Martin aux Monts, Vicaire général de Rome & de son district.

Quatriéme Promotion du premier octobre 1732.

11. Trojan d'Aquaviva, des Ducs d'Atri, Napolitain, successivement Gouverneur d'Ancone, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, Evêque de Philippopoli en Macédoine, Majordome du Palais Apostolique, Archevêque de Larisse, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirice, & de sainte Julitte, puis de sainte Cecile *in Trastevere*.

12. Agabite Mosca, natif de Pézaro, dans le Duché d'Urbin, parent de la famille des Albani, successivement Chanoine de S. Pierre du Vatican, Vice-Légat de la Romagne, Gouverneur de Lorette, Président, puis Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de S. George *in Velabro*.

Cinquiéme Promotion du deuxiéme mars 1733.

13. Dominique Riviéra, d'Urbin, successivement Secretaire des Chiffres, de la Congrégation consistoriale, de celle des eaux, du Collége des Cardinaux, & de la Consulte, Chanoine de S. Pierre du Vatican, & Archiviste du château S. Ange, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirice & de sainte Julitte.

Sixiéme Promotion du 28 septembre 1733.

14. Marcel Passeri, d'Ariano, dans le Royaume de Naples. Le Pape Clément XII, dont il étoit Auditeur pendant qu'il n'étoit que Cardinal, le choisit pour remplir la même charge auprès de lui, lorsqu'il fut élevé à la Papauté, & le fit Dataire de la Pénitencerie. Il fut nommé Archevêque de Nazianze en Cappadoce, *in partibus Infidelium*, le cinquiéme mars 1731, & sacré le onziéme suivant dans l'église des Theatins à Rome, par le Cardinal Cienfuegos, assisté des Archevêques de Patras & d'Athénes. Il fut déclaré le 31 du même mois, Evêque assistant au thrône. Clément XII, ayant égard aux longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30 années avec beaucoup de fidélité, la créa Cardinal, de l'Ordre des Prêtres, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le premier octobre 1733.

15. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Protonotaire Apostolique, Consulteur du saint Office, Clerc de la Chambre Apostolique, & Président des prisons, ensuite fait Sécretaire de la Congrégation de la Consulte le 18 septembre 1724, puis déclaré par le Pape Benoît XIII, Gouverneur de Rome, & de son district, & en cette qualité Vice-Camerlingue de l'Eglise Romaine, le 15 février 1738, continué dans cette charge par Clément XII, & enfin créé Cardinal de l'Ordre des Diacres. Il reçut le chapeau le premier octobre 1733.

Année de leur mort.

† BENOIT XIV élu Pape en 1740.

Promotion en 1740.

1. George Doria, Genois, Nonce à l'Empereur, à present Légat de Boulogne.

2. Jean Baptiste Barni, natif de Lodi, Nonce en Espagne.

3. Marcel Crescenti Romain, Nonce en France, maintenant Légat de Ferrare.

4. Camille Paolucci de Forli, Nonce auprès de la Reine d'Hongrie.

5. Jacques Oddi de Pérouse, Nonce en Portugal, maintenant Légat d'Urbin.

6. N.. des Ursins, Romains, Duc de Gravina.

7. Jérôme Colonne, Romain, Majordome du Pape, à qui on ne donna la Diaconie qui lui étoit destinée de Saint Ange *in Peschería* parce que il ne fut pas present à l'ouverture de la bouche, contraint de sortir du Consistoire par une legére indisposition.

8. Prosper Colonne, Romain, Maître de Chambre du Pape, Diacre, Cardinal du titre de Saint George *in Velabro*.

9. Raphaël Côme Girolami, Florentin, Secrétaire des Evêques & Reguliers, Prêtre, Cardinal du titre de Saint Marcel.

9. Charles Albert Cavalchini Milanois, Secrétaire du Concile, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte Marie de la paix.

10. Philippe Marie Monti, Bolonois, Secrétaire *de Propaganda*, Prêtre, Cardinal du titre de S. Agnès hors des Murs.

11. Antoine Ruffo de Naples, Auditeur de la Chambre, Prêtre, Cardinal du titre de Saint Silvestre *in capite*.

12. Marius Bolognetti Romain, Thresorier général, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme, & de Saint Damien.

13. Jérôme Bardi, Florentin, Secrétaire de la Consulte, Diacre, Cardinal du titre de Saint Adrien.

14. Alexandre Tanara Bolonois, Auditeur de Rote, Diacre, Cardinal du titre de Sainte Marie *in Aquiro*.

15. Charles Calcagnini de Ferrare, Doyen de la Rote, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte Marie *in Ara cœli*.

16. Joseph Pozzobonelli, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte Marie *in Via*.

17. François Ricci, Romain, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marie du peuple.

18. Joachim Ferdinand Portocarrero, Espagnol, Patriarche *in partibus*, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints Couronnez.

19. Louis Marie Lucini, Milanois, Dominicain, Commissaire du S. Office, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte.

20. Fortuné Tamburini de Modéne, de la Congregation du Mont Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu *in Merulana*.

21. Joachim Besozzi, Milanois de l'Ordre de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace.

22. François Landi, Plaisantin, Archevêque de Benevent.

23. Frédéric Marcel Lanti, Romain, Président d'Urbin

CARDINE'E, Divinité du Paganisme. *Cherchez* FORICULE, & CARNA.

*CARDON (Leger, en Latin *Leodegarius*) de Flandre Curé de Hulst a composé en Flamand un livre qui a pour titre, *de Antiqua populi Devotione erga Virginem Deiparam in Capella ad quercum, juxta Hulstum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 623.

CARDONE ou CARDONNE, petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de Duché, située entre des montagnes, sur une riviére de ce nom, environ à trois lieues de Solsone, & à six ou sept de Manrésa. Cette ville, que quelques-uns nomment bourg, est très-renommée pour ses mines de sel que l'on fouille, comme on fait ailleurs les carriéres, & d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de sel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs salez, sont tout à fait fertiles. Il y croit des vins qu'une petite pointe de sel ne rend que plus agréables. Cette ville n'est pas moins célébre, pour avoir donné son nom aux Seigneurs de la Maison de Folch, desquels il y a plusieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prelats. Ils ont aussi eu de très-illustres alliances, avec la Maison Royale d'Arragon, & avec les plus Grands d'Espagne. * Surita, *l.* 13. Mariana. Imhoff.

*CARDONE, riviére d'Espagne en Catalogne dans la Viguerie de Cervéra, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & après avoir arrosé Solsone, Cardonne & Manrésa, se décharge dans le Lobregat.

CARDONE (Folch de) famille d'Espagne, tire son origine de Raymond XI Folch, Vicomte de Cardone, surnommé *Pro ombre*. Ce Raimond eut un fils nommé Hugon ou Hugues, qui fut Amiral d'Arragon, & qui mourut en 1334, laissant pour fils Hugon ou Hugues II, qui en 1335 fut élevé à la dignité de Comte, & qui eut trois fils *Jean-Ramon* ou *Raimond*, *Hugon* ou *Hugues III*, & *Antoine* qui fondérent trois nouvelles branches. D'Antoine sont issus les Comtes de Colisano en Sicile, dont la famille est présentement éteinte. Jean Ramon l'aîné a été la souche des Comtes & des Ducs de Cerdone, & laissa trois fils, 1. *Jacques*, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 2. *Hugon* ou *Hugues*, d'où sont sortis les Comtes de Guadeleste, parmi lesquels se trouve Joseph, Comte de Cardone & d'Eril, qui en 1707 fut fait Viceroi de Valence par Charles III, &c. & Antoine Folch de Cardone qui a été créé Marquis de Castelnou; 3. *Jean-Ramon*, dont l'arriére-petit-fils *Fernandez-Ramon* fut dans le XVI siécle le dernier des Ducs de Cardone, ses biens ayant passé avec sa fille unique *Jeanne* dans la Maison de Cordoue. Hugon ou Hugues III, second fils de Jean-Ramon fils de Hugon ou Hugues II, fut Baron de Belpurg en Catalogne & la souche des Ducs de Soma, de Sesa & de Baena. Parmi ses Descendans se trouve *Raimond de Cardone*, Viceroi de Sicile & de Naples qui fut premier Duc de Soma, & qui mourut en 1523, laissant pour fils *Ferdinand* qui fut pére d'*Antoine-Fernandez* qui par sa mére laquelle etoit de la Maison de Cordoue, hérita les Duchés de Sesa & de Baena. En 1712, vivoit encore *Félix Fernandez de Cordoue-Cardone*, Duc de Baena, de Sesa & de Soma, Comte de Cabra & de Palamos, Vicomte d'Isnair, Grand Amiral de Naples, Baron de Belpurg, de Linola & de Calonge, Seigneur de Ruta, Capitaine Général de l'Océan & des côtes d'Andalousie. Il avoit trois fils, 1. *François Xavier* né en 1687; 2. *Venture*, né en 1689; & 3. *Louis* né en 1695. Il avoit aussi un frére appellé *Emanuel* Comte de Montéauma. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spéner, *Hist. Insign. l.* 2. *ch*, 14. Imhoff, *Grands d'Espagne*.

CARDONE ou CARDONNE (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV siecle, & étoit frére de JEAN-RAIMON Folch de Cardone, Vicomte de Villamur, lequel épousa D. *Jeanne* d'Arragon, & rendit de trés-grands services à Jean II, Roi d'Arragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1455, & fut fait Cardinal par le Pape Pie II, en 1461. Il mourut à Cervera en Catalogne le premier décembre 1466. * Surita, *l.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 7. Onuphre.

CARDONE (Henri) Cardinal, Archevêque de Montréal, etoit de la Maison de Folch, & fils du Duc de Cardone. Il fut Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice-Royauté de Sicile. Il souhaitoit passionnement d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clément VII lui donna en 1527, mais il n'en jouit pas long-tems, car il mourut l'an 1530, âgé seulement de 45 ans. * Paul Jove, *in Vita Pomp. Colan.* Ughel, *Ital. sacra.* Onuphre.

CARDONE ou CARDONA (Jean-Baptiste) Evêque de Tortose en Catalogne, vivoit sur la fin du XVI siecle. Il étoit natif de Valence en Espagne, où il eut un canonicat. Il alla à Rome, sous le Pontificat de Gregoire XIII, & on lui donna l'Evêché d'Elne, ville du Roussillon, dont le Siége a été transferé à Perpignan en 1604 par le Pape Clément VIII, puis celui de Vich, & enfin celui de Tortose où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques Ouvrages, entre autres, *De expungendis Hæreticorum propriis nominibus*; *De regia sancti Laurentii Bibliotheca*; *De Diptycis*. * Andre Schotus, *Biblioth. Hispan.* Gaspard Escolanus, *l.* 5. *Hist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CARDONE (Jean-François de) Seigneur d'Afay, Controlleur Général des Finances de France, Conseiller & Maitre d'Hôtel ordinaire du Roi, fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII l'envoya Ambassadeur en Espagne. François I, Roi de France, se servit aussi de ses conseils: & l'envoya avec les enfans de France, en ôtage à Madrid, où il mourut. Son corps, selon sa derniére volonté, fut apporté en France, & enterré dans sa Seigneurie d'Afay.* Jean-Bartile de L'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine*.

CARDOSO (Jerôme) Portugais, vivoit vers le milieu du XVI siécle, & se fit un nom dans son païs, par plusieurs Ouvrages propres pour la Jeunesse, comme un *Dictionaire Latin-Portugais*, un autre *Portugais Latin*, &c.

CARDOSO (Emanuel) Carme Portugais, excellent Musicien, dont on a une Messe de 4, 5 & 6 voix. Il mourut le 24 novembre 1650, en chantant le *Te Deum* en musique.

CARDOSO (Fernand) Médecin Portugais, qui s'étoit établi en Espagne, y fut fait premier Médecin du Roi. Il abandonna ensuite l'Espagne & la Religion Chrétienne, pour embrasser le Judaïsme; & il prit le nom d'Isaac. Il avoit déja fait ce malheureux changement, lorsqu'il dedia au Doge de Venise un Cours de Philosophie, *Philosophia libera in septem libros distributa*, imprimé à Vénise 1673, *in folio*.

CARDOSO (George) Portugais, s'appliqua aux Belles Lettres, avec un succès qui le fit estimer généralement en Portugal & en Espagne. On a de lui une *Histoire des Saints de Portugal*, imprimée à Lisbonne, *Agiologio Lusitano* &c. 3. *tomes in folio*, 1651, 1657, 1666; & il travailloit à un Calendrier Historique, lorsqu'il mourut le troisiéme octobre 1669. * *Mémoires envoyez de Portugal*.

CARDRONAC (la Baye de) anciennement *Moricambe*, petit Golfe d'Angleterre: il est dans la côte Septentrionale du Comté de Cumberland, à l'embouchure de la riviere de Wampul, dans le Golfe de Solwey. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARDUCCIO (Balthasar) Jurisconsulte, professa le Droit à Padoue & à Florence. Après que les Medicis furent chassez de cette derniére ville, lorsque les Florentins voulurent se mettre en liberté, Carduccio se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut surnommé *Cameterre*. Il eut pour complice de son entreprise, Junius Galeottus, autre celebre Jurisconsulte. * Paul Jove, *Hist. l.* 25.

CARDUEL ou CARTUEL, pays de l'Asie: c'est une partie de la Géorgie propre, & il confine avec les Tartares de Daghestan & le Royaume de Zachett au Levant. Il a l'Irvan au midi, les Royaumes de Basatralu & d'Imirette au Couchant, & la Circassie au Nord. Ce pays a titre de Royaume; mais il est tributaire du Roi de Perse, qui y tient la ville de Teflis, autrefois la capitale du pays: maintenant c'est le Kori ou Ghori, lieu de la residence du Roi de Carduel. * Mary, *Dict. Géogr.*

*CAREC, riviere de l'Indostan, de laquelle fait mention Thevenot, dans son *Voyage des Indes Orientales*, *l.* 2. *ch.* 10. *p.* 323. de l'édit. de Paris, 1689.

*CAREC, petite isle que M. Delisle appelle CARAC. Elle est dans le Golfe Persique au midi de l'île de Cargou sous la 68 degré de longitude, & entre le 28 & le 29 de latitude. * M. Delisle, *Carte de l'Empire des Perses*.

*CAREDIVE, petite isle, près de la côte occidentale de l'Isle de Ceylan, dont elle est separée par un detroit de près de deux lieues. Cette isle est du nord au sud longue d'environ deux lieues; mais sa largeur n'est que d'une demi-lieue. * M. Delisle *Carte de l'Isle de Ceylan*.

*CAREE ou KE'RE'ATH, pére de Johanan. * II. ou IV, *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

CAREK, isle. *Voyez* CAREC.

CAREIL. *Voyez* CARELL.

CARELIE, province de Suede, entre le Golfe de Finlande & les provinces de Nylande de Tavasthie, de Savolaxie & de Kexholmie. Il n'y a dans cette province rien de considérable que la ville de Wiborg ou Wibourg, qui en est la capitale. La Carélie & la Kexholmie n'etoient autrefois qu'une même province. Les Suédois subjuguerent l'an 1293, les peuples Payens qui la possedoient, mais l'an 1338, ils furent obligez d'en ceder aux Moscovites une partie qui fut appellée Kexholmie. En 1617, ils la reconquirent sur eux & la reünirent à la Carélie. Presentement cette province appartient en partie aux Suédois & en partie aux Moscovites. * Mary, *Dict. Géogr.*

*CARELL, CAREIL & CRAOL, petite ville de l'Ecosse meridionale dans la province de Fife, sur la côte, vers la pointe la plus orientale qui s'avance dans l'Océan. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecossois & les Danois. * Audiffret, *Hist. & Geogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. *p.* 246. & 247. de l'edit. de Hollande 1694. Sanson, appelle cette ville *Caneil* ou *Caneill dans sa Carte generale de l'Ecosse*, & *dans celles de l'Ecosse meridionale & septentrionale*.

CARELOGOROD. *Voyez* KEXHOLM.

CARELSBAD. *Voyez* CARLSBAD.

CARELSBROOK ou CARISBROK, château fort d'Angleterre, dans l'isle de Wight, vis à vis du Comté de Hant, & du château de Hurst, duquel il n'est éloigné que d'une lieue & demie. Carelsbrook est connu, pour avoir été une des prisons dans lesquelles le Roi Charles I, Roi d'Angleterre, fut gardé par ordre du Parlement. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARELSBURG, ville & forteresse de Transsilvanie, reçut en 1715 ce nom du Comte de Stesnville, à l'honneur de l'Empereur Charles VI, à présent régnant. On l'appelle autrement ALBE JULE, ALBA JULIA, FE'JERWAR, GIULA FE'JERWAR, & WEISSEMBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

CARELSBURG, en Basse Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CARELSBURG, vieux château. *Voyez* l'article de CARLSTADT, ville de Franconie.

CARELSCROON, ville de la province de Bleking en Suéde, a été bâtie par le Roi Charles X, & elle en porte le nom; car son nom ne signifie autre chose, que *la Couronne de Charles*.

CARELSHAVEN. *Voyez* CARLSHAVEN.

CARELSTADT, ville de Basse Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CARELSTADT, ville du Cercle de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

CARELSTADT, ville de Suéde. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTADT, ville de Croatie. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTOWN. *Cherchez* CHARLESTOWN.

*CAREMBAUT, contrée des Païs-Bas dans le Comté de Flandre. C'est l'un des sept quartiers en quoi la Châtellenie de Lille est divisée. Il confine à l'Artois, & se trouve entre le Quartier de Weppes à l'occident, & celui de Peule ou Peulle à l'orient. Jaillot dans sa Carte du Comté de Flandre le nomme *Carembaut*; & dans le *Dictionnaire Universel de la France* il porte le nom de *Carembveld*, dans l'article de la Châtellenie de Lille, quoiqu'il l'ait appellé *Carembaut* sous la lettre C.

CAREMBOULE, pays de l'isle de Madagascar, sur la côte meridionale, entre le pays des Ampatres & des Mahafales. Ce pays est sec pour l'agriculture, mais assez bon pour les paturages: on y voit du betail en grande quantité, & le coton y etoit en abondance. Flacourt, *Hist. de Madagascar*.

CAREME, jeûne observé dans l'Eglise Romaine, avant la fête de Pâques, a été ainsi nommé, ou parce que Jésus-Christ avoit lui même jeûné quarante jours, ou parce que dans quelques eglises on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne est recommandé & ordonné dans l'Ecriture, mais la maniere de jeûner & le nombre reglé de jours avant Pâques ne paroit pas d'institution divine. Le jeûne de quelques jours avant cette fête, quoique le nombre n'en fut pas fixe, a été pratiqué dès le tems des Apôtres. On commença bien-tôt après à observer le jeûne de quarante jours, mais d'abord ce jeûne n'etoit pas d'obligation, ni ordonné par aucune loi. Ce ne fut que vers le milieu du troisiéme siécle, que l'usage de jeûner pendant le Carême commença à être regardé comme une obligation. Sa durée ne fut pas fixée d'abord, & lorsqu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-six jours, qui s'observoient même differemment, suivant les differens lieux. Une preuve de ce fait, c'est que dans l'Eglise Greque, le Carême comprenoit sept semaines, & dans la Latine il n'etoit que de six. Le nombre des jours de jeûne etoit neanmoins egal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36 jours, qui étoient comme la dîme de l'année que l'on consacroit particuliérement à Dieu, par la mortification, & par la pénitence. La raison de cette egalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les dimanches, ni les samedis de Carême, excepté le samedi saint; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les dimanches. Comme les Juifs faisoient scrupule de jeûner les jours de fête, & les jours de sabbat, cette coûtume régna dans l'Eglise naissante de la Palestine; & de là vint l'usage dans tout l'Orient de ne point jeûner les samedis, non plus que les Dimanches, même en Carême. L'abstinence de viande n'etoit pas même autrefois observée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 692, les Grecs s'expliquerent nettement sur cette matiére, dans le Concile *in Trullo*, & ils y declarerent, qu'il falloit excepter du jeûne les dimanches & les samedis du Carême, & même le jour de la fête de l'Annonciation; mais que l'on devoit jeûner le samedi-saint. D'autres qui ne jeûnoient point le dimanche, ni le samedi, ni le jeudi, commençoient leur Carême neuf semaines avant Pâques, ce qui ne faisoit aussi que trente-six jours. Vers le septiéme siecle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Notre Seigneur. Les Grecs commencérent le Carême huit semaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencérent le Carême sept semaines avant Pâques: ce qui faisoit quarante-deux jours de jeûne. Plusieurs Religieux, à l'exemple des Grecs, le commencérent huit semaines devant; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premieres semaines, & ces six jours suppleoient aux six dimanches du Carême. Il y en eut qui commencerent leur Carême neuf semaines avant Pâques, par une observance particuliere: sur quoi il faut remarquer, que comme le sixiéme dimanche devant Pâques se nommoit la *Quadragesime*, on appella le septiéme *la Quinquagesime*, le huitiéme la *Sexagesime*, & le neuviéme *la Septuagésime*, quoique ce ne soient pas le cinquantiéme, le soixantiéme, ni le soixante-dixiéme jour avant Pâques. Dans le neuviéme siecle, l'usage du jeûne des quatre jours, avant la quadragesime, fut établi dans l'Eglise d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut néanmoins quelques eglises qui ne reçûrent point cette addition de quatre jours; & encore à present on ne commence le Carême à Milan, qu'au dimanche de la quadragesime. Les Milanois ne le commençoient même qu'au lundi d'après; mais, comme c'etoit un abus introduit contre l'ancienne coutume des premiers siecles de l'Eglise, saint Charles Borromée, qui fut fait Archevêque de Milan en 1563, l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambassadeurs à Rome, qui n'en rapportérent que de la confusion, & le titre honteux d'*Ambassadeurs de Carême prenant*; ainsi il fut ordonné que le dimanche de la quadragésime seroit un jour d'abstinence à Milan, comme il avoit toûjours été ailleurs.

A l'egard des Grecs, il est bon de remarquer leur pratique depuis plusieurs siécles. Le dimanche, que nous appellons de la septuagésime, est appellé par eux *προφωνήσιμος* parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit être le premier jour du Carême, & le dimanche de Pâques. Le dimanche de la sexagésime est nommé *ἀπόκρεως* qui signifie *Carnisprivium*, jour qu'on est privé de l'usage de la chair, parce que c'est le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la semaine qui précéde ce dimanche, porte le même nom; car les Grecs nomment ces semaines du nom du dimanche qui les suit, & non pas, comme les Latins, de celui qui les précede. Pendant la semaine d'*ἀπόκρεως*, ils ont une entiere liberté de manger toute sorte de viande, même le mécredi & le vendredi, au rapport du P. Goar. Le dimanche de la Quinquagésime est appellé *τυροφάγος*, parce que depuis le lundi qui suit le dimanche d'ἀπο-

d'*ανυπαυς*, jusqu'à ce jour-là, ils peuvent user de fromage, de toutes sortes de laitages, & d'œufs. Dès le lendemain de ce dimanche de la quinquagésime, ou de *τυρ·φαγος*, ils commencent à s'abstenir de tout laitage. Immédiatement après le Carême, on observoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâques, ou de la Semaine sainte. Saint Epiphane & saint Irénée distinguent expressément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une *Xerophagie*, c'est à dire, un jeûne au pain & à l'eau; mais il est difficile de remarquer cette difference dans l'Eglise Latine.

Il ne faut pas seulement considérer la durée du Carême, mais aussi la qualité des viandes qui y étoient défendues, ou permises. Dans l'Eglise de l'Occident, le jeûne consistoit à s'abstenir de viandes, d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le soir. Le poisson n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeoient que des légumes, & des fruits. A l'égard de la volaille, quelques uns faisant réflexion que les oiseaux avoient été créez de l'eau, aussi bien que les poissons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permise dans le Carême; mais ce rafinement fut condamné. Dans l'Eglise d'Orient, le jeûne du Carême a toujours été fort rigoureux, & la plupart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des legumes; mais une pratique particuliére s'étoit glissée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce. Elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair salée avec leurs legumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Eustathius, ou plutôt d'Eustatus, donna lieu à l'institution de cette coutume: car cet Eustatus fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les noces, & qui défendoient l'usage de la viande, par une superstition profane & ridicule. Le Concile d'Antire condamna ces impietez, & ordonna que les Prêtres & les Diacres mangeassent leurs légumes cuits, avec un peu de viande. Saint Basile confirma cette pratique dans ses Constitutions, pour distinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Eustathiens.

Dans la suite des tems, la rigueur des jeûnes diminua insensiblement, & avant l'an 800, on s'étoit déja beaucoup relâché par l'usage du vin, des œufs & des laitages, qu'on permettoit non seulement aux malades, mais aussi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à soutenir leur travail; & on ne faisoit plus consister l'essence du jeûne, qu'à s'abstenir de viande, & à ne prendre sa refection, qu'au soir après vêpres. L'abstinence des œufs & des laitages étoit observée en Italie; mais en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la Semaine sainte. Depuis, à l'égard des laitages, on obtint de Rome des dispenses qui se donnoient pour un tems seulement & qui passérent depuis en droit commun. L'an 1475, le Legat du Pape donna une de ces dispenses pour cinq ans à l'Allemagne, à la Hongrie & à la Bohéme. Les Evêques en ont accordé de même aux peuples de leurs diocéses, dans les synodes qu'ils ont tenus. Cet adoucissement s'est aussi introduit parmi les Grecs, à la reserve des Religieux, qui gardent l'ancienne austérité des jeûnes. D'abord le jeûne du Carême consistoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le soir, après les Vêpres: cela s'est pratiqué jusqu'à l'an 1200, dans l'Eglise Latine. A l'égard des Grecs, ils dinoient à midi, & faisoient collation d'herbes & de fruits au soir, dès le sixiéme siecle. Les Latins commencérent dans le XIII siécle à prendre quelques conserves pour fortifier l'estomac, puis à faire une collation le soir: ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le souper alloient à la collation; c'est à dire à la lecture des conférences des saints Péres, appellées en Latin *Collationes*; après quoi on leur permettoit de boire, au jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin: ce qu'on appelloit aussi *Collation*. Le dîner des jours de Carême ne se fit pas tout d'un coup à midi: le premier degré de ce changement fut d'avancer le souper à l'heure de none, c'est à dire, à trois heures après midi. La coutume étoit de sonner l'Office divin à l'heure de none: après none on célébroit la Messe, & après la Messe on disoit les Vêpres, ensuite desquelles on alloit manger; mais ceux qui n'avoient pas le loisir ou la dévotion de se trouver à ces offices, prirent le signe des offices pour signe du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faisoit célébrer la Messe dans son Palais, pendant les jeûnes du Carême, à deux heures après midi: la Messe étoit suivie des Vêpres, après quoi il se mettoit à table vers les trois heures, observant la coutume de ne manger qu'après Vêpres, mais avançant l'heure de cet office. Cette coutume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raison que Charlemagne; car cet Empereur l'avoit ainsi ordonné, pour ne pas faire jeûner long tems ses Officiers. En ce tems-là, Charlemagne étoit servi à table par les Ducs & les Rois des peuples qu'il avoit soumis à son obéissance: les Rois & les Ducs se mettoient ensuite à table, & étoient servis par les Comtes: les Comtes mangeoient après eux, & étoient suivis des autres Officiers par Ordre, en sorte que les derniers Officiers ne se mettoient guéres à table, que vers le minuit: ce qu'ils auroient encore fait plus tard, si l'Empereur n'eût avancé l'heure de son repas. Dans le dixiéme siécle la coutume de manger à l'heure de none, étoit reçue dans toute l'Italie; mais ce n'étoit qu'après les Vêpres: car on commençoit l'Office de none un peu après midi, & ensuite on disoit la Messe, & les Vêpres. Ce changement ne se fit pas si-tôt en France, & il n'y fut établi qu'environ l'an 1400. Depuis on avança insensiblement le repas jusques à midi, ce qui arriva en 1500; & alors on dit les Vêpres avant midi. Les infirmes ont toujours été dispensez du jeûne & de l'abstinence, quand l'infirmité a été considerable. On a étendu cette dispense aux femmes grosses & aux nourrices: on l'a même accordée aux personnes que l'on faisoit jeûner autrefois en leur plus grande jeunesse, & aux vieillards: mais les bornes que l'on a prescrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on est obligé de jeûner, de 21 an pour l'un, & de 60 pour l'autre, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les loix de l'Eglise. On a encore dispensé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du Carême, la continence, l'abstinence des jeux, des divertissemens & des procés. Chez les Grecs on n'offroit le sacrifice que le samedi & le dimanche: les autres jours on disoit la Messe des presanctifiez, qui n'a été en usage chez les Latins que le seul vendredi saint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les Carêmes de Noel, des Apôtres, de la Transfiguration, & de l'Assomption; mais ils ont été réduits à sept jours chacun, & ce sont plutôt des jeûnes de devotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Eglise Latine, les Religieux observoient trois carêmes, au rapport de Béde qui vivoit dans le huitiéme siecle, savoir, celui de Noel ou de l'Avent, celui d'avant Pâques, & celui qui suivoit la Pentecôte. Ils étoient tous trois de 40. jours. Il est probable que les Carêmes de Noel & de la Pentecôte ont été imposez aux pénitens, & ont aussi été observez par les Ecclésiastiques & par les Laïques les plus fervens; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Eglise, pour y obliger tous les Fidéles. *Voyez* AVENT, QUATRE-TEMS, ROGATIONS. * P. Thomassin, *Traitez Hist. & Dogmat. des Jeûnes de l'Eglise*. Baillet, *Fêtes Mobiles*.

CARENA (César) Avocat Fiscal de l'Inquisition, a fait un Traité Latin de cet Office, & de la maniére de procéder dans les causes de Foi. Cet Ouvrage parut à Lyon en 1669, *in folio*. * Jean-Jacques Hofman, *Lexic. Univ.*

CARENCE, KARENTIA ou KARENTINA, ville des anciens Rugiens, qui habitoient le païs, où est maintenant une partie de la Poméranie, sur la côte de la Mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois temples dans cette ville, où l'on adoroit trois idoles monstrueuses & horribles. La premiére qu'ils appelloient *Rigévithe*, avoit sept visages à une seule tête, sept epées dans leur fourreau, attachées à un seul baudrier, & une épée nue à la main droite: ils croyoient que ce Dieu présidoit à la guerre comme Mars. La seconde idole, nommé *Porévithe*, avoit cinq têtes & n'étoit point armée. La troisiéme dont le nom étoit *Porenuce*, avoit quatre visages à la tête, & un cinquiéme à l'estomac, couvrant son menton de la main droite, & son front de la gauche. * Saxo, *Dan. Histor*, *l.* 14. Crantz, *de Vandal*, *l.* 5.

*CARENCY, que Jaillot dans sa Carte de Flandre, appelle *Quarency*, est une Principauté des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, au sud-ouest de Lens, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

*CARENNAC, bourg de France dans le Quercy. Il est sur la rive gauche de la Dordogne, au nord-nord-est de Cahors, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CARENTAN, ville de France dans la Basse Normandie, est située sur une petite riviére qui coule du sud au nord, en ligne parallele avec la riviére de Tante, selon les cartes de Jaillot & de De Wit, à deux lieues de la Mer, & à environ six de Coutances. Les plus grosses barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville assez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau château: la ville est forte, & revêtue de bonnes murailles, avec des fossez remplis d'eau, outre qu'elle est située dans un lieu marécageux. Carentan a Bailliage, Election, & titre de Vicomté. Saint Léon, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI siecle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots la prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, & Chef des troupes Royales, la reprit peu de tems après; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait prisonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes*. De Thou, *Hist. l.* 57. Callières, *Histoire de Matignon*, *l.* 1.

CARENTIA (le Lac de) *Voyez* l'article d'ALTIN.

*CARENTAN, riviére de la Basse Normandie, selon la Carte de Jaillot, coule de l'ouest à l'est, & se jette dans la mer près de l'embouchure de la Tante.

*CARENTONE, riviére de France dans la Haute Normandie, dont le cours fait la separation du Diocése de Lisieux d'avec celui d'Evreux. Elle coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & se rend dans la Rille, vers les confins des deux provinces.

CARESME. *Voyez* CAREME.

*CARETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Josué*, *ch.* 19. *v.* 15.

CARETIUS, Roi de la Grande Bretagne, vivoit dans le cinquiéme siécle. Il parvint à la Couronne, lorsque le pays étoit désolé par les guerres civiles. Les Saxons ayant eu l'avantage sur lui, le chasserent peu de tems après. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre*.

CARETTO. *Voyez* CARRETTO.

CARETTONI (Jean François) Jésuite Romain, mourut en 1629, âgé de 72 ans: il avoit enseigné les Belles Lettres dans le College Romain, & passoit pour l'un des plus eloquens de son tems. *Voyez* son eloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. c.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CAREY (Guillaume) descendoit de la noble & ancienne famille de Cokkington dans le Comté de Dévon en Angleterre Etant Ecuyer du Corps de Henri VIII, il épousa *Marie*, fille de *Thomas* Bullen, ou *Boulen*, Comte de Wilt, sœur d'*Anne*, seconde femme du Roi Henri VIII, de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui à cause qu'il étoit proche allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de tems après que cette Princesse fut parvenue à la Couronne, & ensuite avancé à la dignité de Baron du Royaume, sous le titre de Lord *Hunsdon*. Il fut envoyé pour porter l'Ordre de la Jarretiere au Roi de France, & à son retour fut Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tête à la Reine *Marie* Stuart, il fut envoyé en Ecosse pour appaiser le fils de cette Reine. Il laissa de sa femme quatre fils *George*, *Jean*, *Edmond*, & *Robert* qui fut depuis Duc de Monmouth, & trois filles. George son fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Grand Chambellan de la Reine, & Membre de son Conseil privé, mourut sans enfans mâles, Jean son frére lui succéda: & à celui-ci succéda *Henri* son fils Lord Hunsdon, qui fut fait Vicomte de Rochester la 19 année du régne du Roi Jacques I, & Comte de Douvres la troisiéme année du régne de Charles I. *Jean* son fils & heritier mourut sans enfans males. *Robert* troisiéme fils du premier Henri Lord Hunsdon, étoit Garde des Marches d'Ecosse l'an 40 du régne d'Elizabeth. Le 19 du régne de Jacques I. il fut fait Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & ensuite Duc de Monmouth, le premier du regne de Charles I. *Henri* son fils, qui lui succeda dans ses titres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale. Imhoff, *les Pairs d'Angleterre*.

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins nomment *Carfereniana* & *Grafiniana*, vallée d'Italie, entre le Mont-Apennin, dans l'Etat de Florence, est entre la Luquois & les Etats de Reggio & de Modene. Ce pays a quelques mines de fer & nourrit quantité de bétail. Castel-Nuovo de Carfagnana en est le seul lieu considerable. * Sanson. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CARGADOUR DE GIRGENTI ou EMPORIO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est à une lieue & demie de Girgenti sur la côte, où il a un bon port, defendu par un bon château. On charge dans ce bourg une grande quantité de grains, & c'est de là qu'il a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, ville & province Occidentale de la Moscovie, a la Mer Blanche au septentrion, la province de Wologda au midi, le Lac d'Onéga au couchant, & le fleuve Dwina au levant. Cette ville de Cargapol ou Kargapol est peu considérable. * Sanson. Baudrand.

CARGE. Isle. *Voyez* GARACK.

CARHAIX. *Voyez* KARHAIS.

CARI (le Port de) il est sur la côte de Provence, à trois ou quatre lieues de la ville de Marseille, du côté du couchant. On croit que c'est celui que les Anciens nommoient *Carus* ou *Incarus Portus*. On voit à un mille de ce port le village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite ville de la Gaule Narbonnoise. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARIA, ville. *Cherchez* CARTHA.

*CARIATH ou KARKAH, bourg près de Gabaon, de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 3.

CARIATHA ou CARIATH-ARBE'. *Voyez* ARBA.

CARIATHA ou CARIATHAIM & KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.

CARIATHAIM, CARNAIM ou SAVE', de la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain, fut d'abord prise & détruite par le Roi Chodorlahomor & ses Alliez, sur les Géans de la race d'Emim. Ces Géans la reprirent & la rebâtirent quelque tems après. Les Moabites obligérent ensuite ceux qui habitoient cette ville, de l'abandonner, Les Amorrheens en chassérent depuis les Moabites, & les Israëlites l'emportérent sur les Amorrhéens. Moïse donna Cariathaim à ceux de la Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmenterent considérablement. Les Israëlites en jouirent long-tems, mais enfin Dieu pour les punir de leur infidelité, permit aux Moabites de la reprendre sur ce peuple rebelle: c'est ce que les Prophétes Jérémie & Ezéchiel nous apprennent. On ne sait pas précisément combien de tems ce peuple idolâtre fut en possession de cette place. Du tems d'Eusébe & de S. Jerôme, elle étoit très-florissante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Cariat*, selon Eusébe & de *Cariatha* selon S. Jérôme. Ces deux Auteurs la placent à dix milles de Médaba ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voisinage de Bere, *Genese*, *ch.* 14. *v.* 15. *Nombres*, *ch.* 32. *Deuteronome*, *ch.* 2. *Josué*, *ch.* 13. *Jerémie*, *ch.* 48. *Ezéchiel*, *ch.* 25. S. S. Jérôme. Eusebe.

CARIATHAIM, que Josué appelle *Carthan* est aussi le nom d'une ville dans la Tribu de Nephthali, qui fut donnée aux Lévites, & qui étoit une des villes de refuge. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *Voyez* CARNAIM.

CA-

CARIATH-ARBE. *Voyez* ARBA.

CARIATHIARIM ou **CARIATH-BAAL**, ou **BALAATH** de Jude, ou **BALA**, ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gabaonites, & qui dans la suite passa à la Tribu de Juda. C'est dans cette ville qu'on apporta l'Arche de Bethsamés. On la mit dans la maison d'Aminadab, où elle resta pendant vingt ans, d'où David la fit enlever pour la mettre dans la maison d'Obed-Edom, où elle resta peu de tems, aprés quoi elle fut transportée dans Jérusalem. Cette ville étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * *Josué, ch. 15. v. 9. Juges, ch. 18. v. 12.*

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 49.*

CARIATH-SEPHER. *Voyez* DABIR.

CARIATI ou **CARIATI NUOVA**, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Evêché suffragant de sainte Sévérine, & titre de Principauté, qui appartient à la Maison de Spinelli, est peu considérable, & est située sur la Mer Ionienne, à l'entrée du Golfe de Tarente, vers Umbratico & Strongoli. * Baudrand.

CARIATI VECCHIA, petite ville de la Calabre Citérieure au sud-ouest de Cariati Nuova dont elle est éloignée d'environ une lieue.

CARIATIDES ou **CARYATIDES**, Statues de femmes, en manière de colomnes ou de pilastres. *Voyez* CARYATIDES.

CARIBANE, grand païs de l'Amérique Méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Orénoque, jusqu'à la rivière des Amazones, tout le long de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au septentrion. Elle a la Terre-ferme au couchant & la Guiane au midi. Ce païs étoit autrefois compris sous la Guiane; mais les Caribes chassez des Antilles par les Européens s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au midi de la Guiane, & entre la rivière des Amazones & celles de Negro, & d'Aragonatube. * Mary, *Dict. Géogr.*

* **CARIBDUS** (Alphonse) natif de Messine, célèbre Jurisconsultes & Avocat. Il fut souvent employé comme Juge dans la Cour du Banc du Roi, & son savoir lui aquit l'estime des Membres de la Regence de Sicile; de sorte qu'on lui confia des affaires de la derniére importance. Il vivoit encore en 1537, & tint dans cette année-là la place de Juge à Messine. On a de lui, *Consuetudines nobilis Civitatis Messanæ; Regni Siciliæ Capitula à Jacobo Rege ad Carolum Quintum Imperatorem; Regni Siciliæ Pragmatica.* * *Gr. Dict. Un. Holl. Biblioth. Sicula.*

CARIBERT. *Cherchez* CHARIBERT.

CARIBES ou **CARAIBES**, peuples de l'Amérique Septentrionale, qui occupoient autrefois les Isles Antilles. *Voyez* ANTILLES & CANNIBALES.

CARICK, petite ville de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Tiperari, sur la rivière de Shure, à cinq ou six lieues au dessus de Waterfort. Elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Mary, *Diction. Géographiq.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit bourg & Golfe de la Romanie, sur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante: aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg, à dix ou douze lieues de Gallipoli. * Ptolémée, *l. 3. ch. 12.* Etienne de Byzance. Pline. Sophien.

CARIE, province de l'Asie Mineure, ainsi nommée de *Car* son Fondateur, est appellée aujourd'hui *Aidinelli*, & appartient au Turc depuis le XIV siécle. Elle a au levant la Lycie, dite aujourd'hui *Menteseli*; au couchant & au midi la Mer Méditerranée & l'Archipel, & au septentrion la riviere de Madre.

On prétendoit au tems d'Hérodote, que les Cariens avoient été appellez autrefois Léléges, & qu'ils habitoient les isles voisines du continent de l'Asie Mineure, comme Samos, Scio, &c. & l'on disoit qu'ils avoient été Sujets de Minos Roi de l'isle de Créte, à qui néanmoins ils ne payoient point de tribut. Ce Prince en les soumettant avoit exigé d'eux seulement qu'ils lui fournissent des troupes; mais les Cariens n'en convenoient pas & soutenoient qu'ils étoient originaires du païs. Quoiqu'il en soit, les Ioniens & les autres Grecs sortis d'Athénes avec Nelée, étant venus dans l'Asie Mineure, y formérent une nouvelle Ionie aux dépens des Lydiens & des Cariens. Ceux-ci perdirent le Territoire de Minde, de Priéne & de Milet, & il ne paroît pas qu'ils ayent fait aucun effort pour les reprendre, quoiqu'ils fussent, dit-on, guerriers de profession, jusqu'à aller chercher la guerre ailleurs, quand ils ne l'avoient pas chez eux. Ce sont les Cariens qui ont inventé le casque, & ils rendirent aussi plus commode l'usage du bouclier. Crésus les contraignit de lui payer tribut. Ils furent obligez ensuite de recevoir la loi de Cyrus, & firent de vains efforts pour se soustraire à la domination des Perses. Leur principale ville étoit Alabanda, auprès de laquelle étoit le temple de Jupiter militaire, qu'on trouve quelquefois représenté sur les medailles de ce païs-là. * Strabon, *l. 4.* Hérodote, *l. 1.* Pomponius Mela, *l. 1.* Etienne de Byzance, &c.

CONCILE DE CARIE.

Les Macédoniens Hérétiques le convoquérent l'an 366, & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejettérent le terme de *Consubstantiel*, & approuvérent la formule ou profession de Foi, qui avoit été faite aux assemblées d'Antioche & de Seleucie. * Sozoméne, *l. 8. c. 9.* Baronius, *A. C. 366.*

CARIE ou **CARYE**, en Grec Κάρυα, petit païs de la Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruisirent, pour se venger de la perfidie du peuple qui l'habitoit. Les Cariates s'étoient joint avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de la Gréce, mais ayent été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruinée, les hommes furent passez au fil de l'epée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, aprés les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles eussent toûjours la honte de paroître au même état qu'elles étoient le jour du triomphe; & les Architectes de ce tems-là ornérent les édifices publics de statues qui représentoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilastres, pour laisser un exemple éternel de la punition, que l'on avoit fait souffrir aux Cariates. Ces statues furent appellez *Caryatides*; & on en voyoit il y a quelques années à Bourdeaux, dans le célébre édifice qu'on appelloit *les Piliers de Tutelle*. Dans la salle des Gardes Suisses au Louvre, il y a quatre Caryatides, qui soutiennent une Tribune enrichie d'ornemens. Ce sont des statues de femmes qui ont les bras coupez, ainsi que les Termes, & sont revêtues d'une robe qui leur descend jusques aux piez. * Vitruve, *l. 1. ch. 1.*

CARIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARIGLIANI (Pompée) Italien, Chanoine de Capoue, a vécu dans le XVII siecle vers l'an 1625. On dit qu'il possédoit parfaitement Aristote, Platon, Hippocrate, Galien, & saint Thomas, & qu'il étoit toûjours en état de répondre sur tous les passages de ces Auteurs. Il vint à Rome sur la fin du Pontificat de Paul V, & il y étoit encore sous celui d'Urbain VIII. Il a écrit un Traité de la Noblesse, &c. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CARIGNAN, ville d'Italie en Piémont, avec titre de Principauté, est située sur le Pô, que l'on y passe sur un beau pont, entre Turin & Carmagnole. Il y a un bon château, & son terroir est fertile en meuriers pour les vers à soye. THOMAS FRANÇOIS de Savoye, cinquiéme fils de *Charles-Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII siecle le titre de Prince de Carignan: il fut Grand-Maître de France, & mourut le 22 janvier 1656. *Cherchez* SAVOYE.

CARIGNAN, ville du Duché de Luxembourg. *Cherchez* YVOI.

CARIKFERGUS ou **CARIKVERGUS**. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARILLO (Gilles) Cardinal, d'une illustre famille d'Espagne, fut envoyé Legat en Italie par le Pape Innocent VI, dans le XIV siecle, le Siége étant alors à Avignon. Pendant cinq ans, qu'il employa à cette Legation, il pacifia ce païs, & y bâtit plusieurs citadelles. Il fonda de ses propres deniers un College à Boulogne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Espagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Assise, d'où long-tems aprés il fut transporté à Tolède en Espagne, où est son tombeau. * Taraphe, *de Reb. Hispan.* Platine & Garimbert, *l. 3. de Vitis Pontific.* *Voyez* ALBORNOS.

CARILLO (Alphonse) Cardinal, natif de Cuença en Espagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II, Roi de Castille. L'Antipape Benoît XIII le fit Cardinal en 1408, mais Carillo l'abandonnant, entra dans le parti & dans les vues du Concile de Constance. Martin V l'ayant confirmé dans sa dignité en 1418, l'envoya Légat à Boulogne. Depuis, le Concile de Bâle le nomma Légat d'Avignon; mais le Pape Eugéne IV y avoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui se rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14 mars 1434. Le Roi de Castille témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal, nommé aussi *Alphonse* Carillo. * Sponde, *in Annal.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

CARILLO ou **CARRILLO** (Alphonse) Archevêque de Tolède. Son pére étoit *Lopès Vasquez de Acunha*, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Castille. Il entra dans la vie ecclésiastique & fut Protonotaire. Il étoit sur son départ de Bâle pour Rome lorsqu'en 1434, le Cardinal Alphonse Carillo son oncle, qui assistoit au Concile, mourut; ce qui lui valut, nonobstant sa jeunesse, l'Evêché de Siguença. En 1446, il parvint à l'Archevêché de Tolède. Sixte IV le nomma son Nonce en Espagne en 1480, ce qui ne plut pas beaucoup à *Ferdinand* le Catholique; car quoique Carillo eût beaucoup contribué à ce que Ferdinand & Isabelle parvinssent à la Couronne d'Espagne, il parut les haïr dans la suite, & avoit coutume de dire, qu'il réduiroit *Isabelle* à la quenouille avec la même facilité avec laquelle il lui avoit fait donner le Sceptre. C'est ce qui fit que les Espagnols l'appellerent Dom *Oppas*, qui est le nom d'un Archevêque de Séville, qui avoit causé de grands troubles en Espagne, parce qu'il y avoit appellé les Maures vers le commencement du huitiéme siécle. Carillo étoit d'un esprit vif & plus propre aux fonctions de Ministre d'Etat ou de Général d'armée, qu'à celles de Prelat. Il eut deux fils naturels *Troylo*, & *Lopès*. Il passa les derniéres années de sa vie dans un Couvent de Franciscains, qu'il avoit fondé à ses propres dépens à *Alcala de Hénarès*. Il mourut le premier de juillet 1482, & ne laissa que trés-peu de bien; ce que l'on attribue à son attachement pour l'Alchymie. On avoit placé dans le même tombeau Carillo & son fils naturel Troylo, mais le Cardinal *Ximénès*, fit depuis enlever le corps du fils, à cause du scandale que cela causoit. Troylo eut un fils nommé Alphonse, qui fut Connétable de Navarre & Fondateur de la Maison des *Marquis de Falces de Peralta*. * Mariana, *Hist. d'Espagne, l. 21. c. 61; l. 22. c. 4. l. 23. c. 10. c. 16; l. 24. c. 8. c. 9. c. 13. c. 21. c. 22.*

CARIN (Marc-Aurèle) étoit fils de l'Empereur *Carus*, qui le nomma César avec son frère Numerien en 282, & qui l'envoya l'année suivante dans les Gaules. Il s'y souilla de toute sorte de crimes, & fit mourir plusieurs innocens pour des crimes supposez: ce qui fit dire à son pere qu'il n'étoit pas son fils. En moins d'une année, il épousa jusqu'à neuf femmes, qu'il répudia, la plupart lorsqu'elles étoient enceintes. Aprés la mort de Carus son pére, sur la fin de l'an 283, & aprés celle de Numérien son frére, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué huit ou neuf mois aprés, il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déreglemens. Ses débauches ne l'empêchérent pas de s'opposer à Dioclétien, élu Empereur en 284, par l'armée d'Orient, au devant duquel il s'avança jusques en Illyrie, aprés avoir défait & tué, dans les plaines de Verone, Julien qui vouloit envahir l'Empire; mais aprés plusieurs combats, dans sa derniére bataille contre Dioclétien, un de ses Tribuns, dont il avoit séduit la femme, le tua à Margues ville de Mœsie l'an 285, & le 36 de son âge. * Vopiscus. Aurelius Victor. Tillemont, *Hist. des Emp. tome 3.*

CARIN ou **CHARIN** (Louïs) de Lucerne en Suisse, habile Medecin, Precepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprés de tous les Grands, tant par son savoir, que pour sa probité. Il aima le séjour de Bâle, où il laissa du bien, pour entretenir trois jeunes Etudians des meilleurs esprits qui se pourroient trouver. Il mourut le 17 janvier 1569. * Christ. Urstisius, *Epitome Histor. Basil.* Paul. Freher, *Theatr. Viror. eruditione Clarer.* Hofman, *Lexic. Univ.*

CARIN, QUARS, une petite ville ou un bourg de la Turquie en Asie. Il est dans la Syrie, sur la riviere qui baigne Alep, entre Alep & Samosate. On croit que Carin est la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhos*, fondée par *Cyrus* Roi de Perse, & capitale de la Cyrrestique, province de la Syrie. * Mary, *Dictionnaire Géographique.*

CARINE, étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant c'est un petit bourg avec titre de Principauté. Il est dans la vallée de Mazara en Sicile, à deux ou trois lieues de Palerme du côté du couchant, fort prés de *Muro Carini*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARINES, certaines femmes qui se louoient, pour pleurer les Morts dans la cérémonie de leurs funérailles. Elles furent ainsi appellées du nom de leur païs, parce qu'on les faisoit venir de Carie. * Cœlius Rhodiginus, *l. 16. c. 3.* On appelloit aussi Carines à Rome, certains édifices faits en maniere de navire, que les Latins nomment *Carinæ*, en prenant la partie pour le tout. D'autres ajoûtent qu'il y avoit une rue de ce nom, où étoit la maison de Pompée. * Virgile, *Eneïde l. 8. v. 361.* Varro, *de Lingua Latina.*

CARINOLA, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché suffragant de Capoue, est peu considérable, & est située sur une petite riviere à trois ou quatre milles de la mer entre Capoue & Sessa. Quelques Auteurs le prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolemée, Pline, &c. ont fait mention. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles des ruines de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, province d'Allemagne qui est soumise aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la divise en Haute & Basse, suivant le cours du Drave: elle est entre l'Evêché de Saltzbourg, la Stirie, le Frioul, le Carniole & le Tirol. Ses principales villes sont Saint-Veit ou San-Vito, Villack, Volckmarck, Judembourg. Claghenfurt, qui est la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en sont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mort sans Successeurs. On dit que les Païsans de Carinthie ont droit d'investir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement de Prince; que le Duc avec un habit de villageois, assiste à une céremonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilege leur est accordé, parce qu'ils reçurent les premiers la Religion Chrétienne. Un Païsan lui présente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre, le Duc prend le dernier, & reçoit un petit soufflet du Païsan. La Carinthie est un pays de montagnes. On y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coutume d'y pendre ceux qu'on soupçonnoit d'avoir volé. On ne faisoit leur procés que trois jours aprés. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accusoit, on laissoit leur corps pendu, jusqu'à ce qu'il fût tout à fait pourri; si au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des priéres pour son ame. * Æneas Sylvius, *Europ. c. 20.* Cluvier, *Germ.* Monstrelet, *p. 1.* Joannes Salvianus, *de Carinth. &c.*

CARIOLANUS (Frédéric Furius, surnommée) *Cherchez* FURIUS.

CARION (Jean) Allemand, naquit à Bustickeim ville d'Allemagne en 1499. Il savoit les Langues, les Belles Lettres, & les Mathematiques. Il les enseigna avec applaudissemens à Wittenberg & ailleurs, & il publia divers Ouvrages qui lui aquirent de la réputation, comme *Practica Astrologica Ephemerides*, une Chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Il mourut à Berlin en 1538, à l'âge de 39 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Vossius, &c.

CARION, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Léon. Elle est bâtie sur une petite montagne, & n'a qu'une grande rue où quelques Marchands demeurent. A la sortie on passe un grand pont, & ensuite on entre dans une plaine, où il y a un hopital tout seul qu'on nomme le *grand Cavalier*. Les Pélerins de S. Jaques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hopitaux de cette route. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARIOPHILE (Matthieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'isle de Candie. Il étudia à Rome dans le Collége des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues & dans la Théologie. Après qu'il se fut consacré à l'état ecclésiastique, on l'envoya dans son païs. Le peu de fruit que produisit son voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enseigna dans la Collége des Grecs. Depuis il fut après de trois Cardinaux, tous trois neveux de Pape, savoir de Pierre Aldobrandin, de Louis Ludovisio, & de François Barberin. Le second lui procura le titre d'Archevêque d'Iconie, & le dernier lui persuada de publier ses Ouvrages. Cariophyla fit imprimer un volume de vers Grecs & Latins, intitulé *Noctes Tusculanæ*, des Epitres de Thémistocle, &c. Il mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers l'an 1630 ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illustr. c.* 114.

CARIOTH. *Voyez* KE'RIOTH.

CARIOVALDE, Général des Bataves, se joignit aux Romains, pour les secourir sous Germanicus. Les Chérusques faisant semblant de s'enfuir, l'attirérent dans une plaine environnée de bois de tous côtez. Après avoir soutenu longtems le choc des ennemis, il se jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée, & les ennemis l'ayant accablé de mille traits, & abbatu son cheval, le tuérent. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 11.

CARIPOUS, peuples de l'Amérique méridionele, dont le païs est au nord du Brésil, & de la riviére des Amazones, éloigné seulement de trente lieuës de celui des Caribes, à qui ils font une guerre continuelle. Ils sont basanez comme les Topinambous qui en sont à six vingt lieues, mais plus beaux, plus vifs & plus gais. Ils n'aiment point les personnes tristes; ils sont hardis & courageux, libéraux, honnêtes, & ont le visage riant. Ce peuple est le plus doux de tous ceux des Indes Occidentales. Il aime l'honneur, la justice & la vérité, est ennemi des trompeurs & des méchans, & cherit les bons & les vertueux. Il méprise les poltrons, & porte honneur aux hommes vaillans. Les Caripous vont nuds, peints, & couronnez de plumes. Ils cachent dans des étuis faits d'écorce d'arbre ce que la pudeur ne permet pas de montrer; mais les femmes & les filles n'ont point de honte de paroître nues, & serrent seulemant les jambes comme en les croisant. Leurs armes sont des arcs, des fleches, & des épées des bois de brésil. Tout ce païs qu'arrose la riviére *d'Yapoco* est plein de montagnes & de bois, & produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, entre lesquels il y en a de fort dangereux, & sur tout une petite pomme appellée *Mançanilla* par les Espagnols. Elle est fort jaune & très-agréable à voir; mais si venimeuse, que pour peu qu'on en mette dans sa bouche on meurt aussitôt. Les Caripous mangent des serpens d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuses; mais ils ne sont point anthropophages; & quoique les Caribes leurs ennemis se nourrissent de leur chair, ils ne mangent pas la leur quand il en tombe quelques uns entre leurs mains. Ils troquent des gommes, des plumes d'aigrettes & de perroquets, du tabac & d'autres productions du païs, contre des serpes, des haches, des couteaux, & des patenôtres de verre de diverses couleurs que les Européens leur portent. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARISBROCK, château d'Angleterre. *Cherchez* CARELSBROOK.

CARISTO, ville épiscopale dans la Gréce, est sur la côte Orientale de l'isle de Négropont, vis à vis de celle d'Andros. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARITES. *Voyez* GRACES.

CARITH. *Voyez* KE'RITH.

CARIUS, fils de Jupiter & de Torrhébie. Les Anciens disent, que Carius se promenant aux environs du Lac Torrhébia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Musique, & l'enseigna ensuite aux Lydiens. En reconnoissance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un superbe temple sur une colline, qui fut depuis appellée *Carienne*, en Latin *Mons-Carius*, du nom de ce Héros. *Consultez* Hérodote.

CARIXA. *Voyez* CAROSA.

* **CARIZA**. Ce sont les ruines de la ville de l'Espagne Bétique que l'on appelloit anciennement *Aurelia Carisa* ou *Aurerica Antonina*. On les trouva dans l'Andalousie aux confins de la Nouvelle Castille près du village de Barnol. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARK. *Voyez* CARAK.

CARKE'MIS, ville. *Voyez* CARCHE'MIS.

* **CARLA** (le) petite ville du Comté de Foix, sur les frontiéres du Haut Languedoc & du Conserans, au nord-ouest de Pamiers, dont elle est éloigné d'environ quatre lieues. Ce lieu est devenu célébre pour avoir donné la naissance au fameux Pierre Bayle.

CARLAC. *Voyez* CARLA (le)

CARLAT (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales familles de l'Isle-Jourdain. Il étudia en Théologie dans l'Université de Toulouse, & ensuite il s'attacha auprès de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour servir l'église sous sa conduite. Ce Prélat le fit Chanoine de sa cathedrale, & il fut le premier qui embrassa la reforme, qu'on introduisit alors dans plusieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la justice, & une grande intelligence dans les affaires tant séculiéres, qu'ecclesiastiques. Il en donna diverses marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocése de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occasions importantes, où ce Prélat en qualité de Président né des Etats de Foix, étoit obligé de s'opposer aux entreprises des Gouverneurs du païs. Il fut fort zelé pour éloigner les Huguenots du Comté de Foix, & pour les bannir entiérement de la ville de Pamiers; mais s'étant érigé en persecuteur des autres, il fut persécuté à son tour, comme on le dira dans la suite. Il s'employa pour la construction de l'église cathédrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuses Carmélites. Quand les disputes sur la Régale survinrent, le Pére Carlat étoit Archiprêtre & Prieur claustral des Chanoines Régoliers. Il fit un acte au nom du Chapitre, le 20 juin 1677, dans lequel il soutenoit l'exemption de la Régale. Après avoir signé une délibération du Chapitre, & un acte de protestation, contre les saisies faites par le défenseurs de la Régale, presque sur tous les revenus du Chapitre, on lui signifia une lettre de cachet, qui l'exiloit à Gergeau; mais n'ayant pu partir, à cause d'une paralysie qu'on dit qu'il avoit sur la moitié du corps, & parce que le Chapitre qui n'avoit plus de revenus, ne pouvoit pas fournir à sa subsistance, on prit son retardement pour une rebellion. On envoya au Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs, ordre de se saisir de lui en quelque état qu'il fût. Un grand nombre de soldats l'arrachérent avec violence de la chambre, &, pour ainsi dire, des bras de l'Evêque de Pamiers. On le conduisit en prison dans le Fort de Peccais sur le bord de la mer, où l'air est si mal sain qu'on est obligé d'en changer souvent la garnison. Les moucherons qui sont tres dangereux, dans ces quartiers-là, s'attachérent à son visage où ils lui firent plusieurs ulcéres. On le traita avec tant de dureté, qu'on ne se mit point en peine de lui faire donner les derniers sacremens, quoiqu'il les eût demandez. Il mourut âgé de plus de soixante-quinze ans, vers la fin du mois de septembre 1680. * *Mémoires du tems.*

CARLAT, bourg de France situé dans l'Auvergne, au midi de la ville d'Orillac, donne son nom à un petit païs, qu'on appelle le *Karladez*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARLAT (Le) *Voyez* CARLA (Le)

* **CARLATH** ou **CAROLATH**, ville de Silésie sur la rive droite de l'Oder, au nord de Beuthen, dont elle n'est séparée que par ce fleuve. Elle est au nord-ouest de Glogaw, dont elle est éloignée de près de cinq lieues.

CARLAWROCK. *Voyez* CARLOWROCK.

* **CARLEBY**, ville de Suéde, dans la Cajanie ou Bothnie orientale. Il y a dans cette province deux villes de ce nom, savoir Carleby *la vieille*, au nord de Carleby *la nouvelle*. Elles sont éloignées l'une de l'autre d'environ six lieues. Elles sont toutes deux sur la côte orientale du Golfe de Bothnie.

CARLE'NI (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & se fit Religieux de saint Dominique. Il vécut dans cet Ordre avec piété, & y fit paroître beaucoup d'érudition. Le Pape Martin V, informé de son mérite le fit en 1431, Coadjuteur de l'Archevêché d'Amalphi dans la Terre de Labour, dont il ne fut titulaire que l'an 1449, & il le gouverna avec un zéle & une vigilance vraiment Apostolique. Il se trouva au Concile de Pise, où fut élu Alexandre V, dont il soutint les intérêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460, & son corps fut porté dans sa cathédrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de saint Thomas d'Aquin. Il a fait sur la Métaphysique d'Aristote des Commentaires, qui se trouvent manuscrits dans la Bibliothéque de saint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital. Sacra*, *tome* 7. Vall. *De Vir Illustr. Prov. Regn. Theat. Dominic. p.* 51. Echard, *Script. Ord. Præd.*

CARLENTINI, petite ville de la Vallée de Noto en Sicile, sur une colline, est bonne & fortifiée, & porte le nom de Charles-*Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Léontini, à une lieuë de laquelle elle fut bâtie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARLE'ON ou **CARLION**. *Voyez* CAERLE'ON.

* **CARLER** (Gilles) Doyen de l'église de Chambray, Docteur en Théologie, se signala dans le Concile de Bâle, où pendant quatre jours il soutint la Dispute sur le second article de ceux de Bohéme touchant *la correction publique des péchez*. On trouve ce Discours dans le *quatrième tome des Conciles*, & plus correct encore dans les *Antiquæ Lectiones Canisii*. On a aussi de lui deux volumes de Consultations sur les Cas de Conscience, dont le premier est intitulé *Sporta Fragmentorum*, & l'autre *Sportula Fragmentorum*; *Scutum Veritatis*; *Commentarius in libros quatuor Sententiarum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 23. & 24.

* **CARLER** (Henri) Docteur en Médecine à Arras, est Auteur des deux Ouvrages suivans, *Castigationes Medicæ Practica*; *Tractatus de promiscuis erroribus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 346.

CARLES (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, natif de Bourdeaux, fut nommé Evêque en 1550, à son retour de Rome, où Henri II l'avoit envoyé. Il eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hopital, de Ronsard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs Ecrits. Il laissa des Ouvrages en nôtre Langue, comme une *Paraphrase en vers sur l'Ecclésiaste*; *sur le Cantique des Cantiques*; *une Traduction de l'Odyssée d'Homère*; *une Lettre du Roi Charles IX*, &c. * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas. *Bibliothéque Françoise*. De Thou, *Hist. l.* 3. Lurbée, *de Illustr. Aquit.* Michel de l'Hopital, *l.* 1. *Epist.* Ronsard, *l.* 1. *Hymn.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Barrel, *Hist. Præf. Reg.* &c.

* **CARLEVAL** (Thomas) célébre Jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siécle & au commencement du XVII, d'une famille noble, originaire du Milanois, mais qui s'étoit établie à Baeça dans l'Andalousie. Thomas Carleval y enseigna les Belles Lettres en 1594, n'étant alors âgé que de 20 ans. Il quitta Baeça pour aller à Salamanque étudier en Droit, & il y prit les degrez. Il fut honoré d'une place de Conseiller au Conseil souverain de Justice du Royaume de Naples. Un de ses Ouvrages les plus célébres est son gros Traité des Jugemens, intitulé. *D. Thomæ Carlevallii, Hispani, Patricii Baecensis, Disputationes Juris varia de Judiciis*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARLEVITZ ou **CARLEWITZ**, (Christophle) *Voyez* CARLOWITZ (Christophle de)

CARLILE, sur la riviére d'Eden, ville d'Angleterre, est capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché suffragant de l'Archevêché d'Yorck. Elle est située vers les frontiéres de l'Ecosse, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui separoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieuës de la Mer d'Irlande. Elle fait presque une isle, étant environnée de tous côtez, hormis vers le midi, de la riviére d'Eden. Elle est à 235 milles de Londres. Cette ville qui est ancienne, avoit été ruinée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II, Roi d'Angleterre, surnommé *le Roux*, passant dans la Province de Cumberland vers 1093, ne put s'empêcher d'admirer l'heureuse situation de Carlile, & le fit rebâtir. Henri son Successeur en fit un siége épiscopal. On y fonda depuis des Chanoines Réguliers, dont on érigea l'église en cathédrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le premier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, Habitans de l'isle, la nommérent *Lugu-Vallum*, *Lugu-ballia* & *Lugu-ballium*, Ptolémée, *Leucopibia*, & les Auteurs Latins modernes l'appellent *Carleolum*. Les Bretons ou Gallois l'appellent *Caer-Lualid* ou *Caer-Luell* d'où s'est formé le nom de *Caer-Liol*, & enfin celui de *Carlile*. L'Eden y reçoit trois riviéres. Elle est fortifiée d'un château bâti par Henri VIII. Lorsqu'on creusoit les fondemens pour la rebâtir, on y trouva un vieux Ouvrage des Romains, tout fait en voûte, qui n'avoit point été endommagé du feu, au frontispice duquel on voyoit cette Inscription MARII VICTORIAE, ou, comme d'autres, ont lu, MARTI VICTORI. Carlile s'est si bien relevée de ses ruïnes, qu'elle est l'une des plus belles, des plus peuplées, des plus marchandes & des plus riches villes du Royaume. On y voit les restes des murailles d'Adrien. * Camden, *Descript. Britann.* Goodwin, *de Episc. Britann. Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *p.* 53. Beeverell, *Delices de l'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 256. & 257.

* **CARLILE** (les Comtes de) en Angleterre. Il y a déja plusieurs siécles qu'un certain Randolf Meschines fut revêtu de la dignité de Comte de Carlile. En 1322. André Harkley y fut aussi élevé, mais l'année suivante il perdit la tête par la main du bourreau. En 1417, Jean Plantagenet troisiéme fils de Henri IV, Roi d'Angleterre, fut aussi Comte de Carlile; & en 1460, Richard qui dans la suite, fut Roi d'Angleterre sous le nom de Richard III, lui succéda en ce titre. En 1622, le 13 septembre le Roi Jacques I conféra cette dignité à Jacques Hay, Vicomte de Duncaster qui mourut en 1636. Son fils Jaques hérita de ses titres, & mourut en 1660, sans laisser d'héritiers. En 1661, cette dignité échut à la jeune branche de la famille de Howard, & Charles II fit Comte de Carlile, Charles Vicomte de Howard pour le recompenser de ses fidéles services. En 1663, il l'envoya en Moscovie en qualité d'Ambassadeur, & l'année d'après aux Rois de Suéde & de Dannemarc. Ce Seigneur à fait lui même une Rélation de ses ambassades. Il mourut en 1684, laissant d'*Anne* fille d'Edouard Lord Howard, 1. Edouard qui suit; 2. *Frédéric-Christian*, né à Coppenhague en 1664; 3. *Marie* qui épousa *Jean* Fenwik, Baronnet en Angleterre, & Vicomte de Preston en Ecosse.

Edouard, fils de Charles, succéda à son pére & mourut le 23 avril 1692, laissant pour successeur Charles dont la mére fut Elizabeth fille du Chevalier Guillaume Uvedale de Wickham. Charles fut Chambellan de Guillaume III, Grand Maréchal d'Angleterre pendant la minorité du Duc de Norfolck, premier Commis de la Thréforerie, Lord Lieutenant des Comtez de Cumberland & de Westmorland,

land, Gouverneur de Carlisle & Vice-Amiral des côtes voisines, Conseiller Privé de Guillaume III, & de la Reine Anne. Il épousa la fille unique d'*Arthur* Capel, Comte d'Essex, dont il eut, 1. *Henri* Lord d'Essex, 2. *Charles*; 3. *Elizabeth*; 4. *Anne*; & 5. *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Heylin's Help to English Hist. p.* 255. *Peerage of England*.

* CARLINGFORD, ville de l'Ultonie en Irlande dans le Comté de Louth. Elle est petite & n'a rien de considérable par elle même; mais elle est située sur une belle & grande baye, à l'embouchure d'une petite rivière nommée Nure. La baye de Carlingford est longue de trois ou quatre milles & large de même. Sa profondeur est telle que tous les plus grands vaisseaux y peuvent ancrer, & y sont à l'abri de tous les vents, derrières les montagnes qui couvrent la baye de tous côtez. Il est vrai que l'entrée en est malaisée, & même dangereuse, à cause d'une barre de rochers de différente grandeur, qui n'y laissent qu'un passage fort étroit. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, p.* 1455.

CARLION. *Voyez* CAERLE'ON.

CARLOMAN, Duc & Prince des François, fils aîné de CHARLES *Martel*, & de sa premiere femme *Crotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. Ayant armé de concert avec son frère Pepin, contre Hunaud Comte d'Aquitaine, ils le poussérent par de-là Poitiers, & le mirent à la raison, après avoir forcé le château de Loches. Ensuite dans le partage qu'ils firent du Royaume, l'Austrasie, l'Allemagne, & la Thuringe échûrent à Carloman, qui accompagna son frere en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils soumirent en 742. L'année suivante, Carloman veinquit Odilon, puis Thierry Ducs de Bavière & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie de Hunaud. Enfin ayant recommendé au Roi Pepin un fils nommé Dreux, ou Drogon, qu'il avoit d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec plusieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la tonsure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747, & se retira au Mont-Soracte, où il se fit Religieux de saint Benoit; mais s'y trouvant trop importuné de visites, il alla demeurer au Mont-Cassin, & y fut reçu sans se faire connoitre, sous le titre de vagabond venu de France, pour faire pénitence de ses crimes. Il étoit accompagné d'une autre Religieux François qui le servoit. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, sous un Frére de mauvaise humeur, qui frappa deux fois Carloman sans qu'ils s'en plaignît. Son compagnon se contenta de dire à ce Frére Cuisinier, *que Dieu & Carloman te le pardonnent*: mais le Frére l'ayant frappé une troisiéme fois, le compagnon de Carloman qui n'étoit pas si patient, prit un pilon & en déchargea un coup sur la tête du frére, en lui disant, *méchant serviteur, que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent*. Pétronce, Abbé de ce monastère, fit mettre ce Religieux en prison, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le Frére, *c'est*, répondit le Religieux François, *parce que le plus méchant de tous les serviteurs a osé plus d'une fois, non seulement outrager, mais encore fraper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde. Qui est donc celui, que vous appellez le plus noble de tous les hommes*? reprit l'Abbé: *c'est*, repartit le François, *nôtre Prince Carloman, qui a quitté sa dignité, sa puissance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jesus*. Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un simple Religieux dans l'Abbaïe, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troupeaux. Quelques uns ont cru que les Moines du Mont Cassin l'envoyerent, avec les lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les Reliques de saint Benoit, qui étoient à l'Abbaïe de Fleury sur Loire. Il ne vint pourtant en France, que sous le pontificat du Pape Etienne II, pour y ménager les intérêts d'Astulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le secours; mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commission, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les terres qu'Astulfe avoit usurpées sur l'Eglise Romaine. Il se retira à Vienne en Dauphiné, où il mourut le 17 août de l'an 755, d'où son corps fut porté au Mont-Cassin. Il avoit fait assembler, en 742, un Concile en Allemagne, pour reformer les mœurs du Clergé & des monastéres. Saint Boniface de Mayence presidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à la résolution que Carloman avoit prise, de quitter ses Etats pour mener une vie religieuse. * Aimoin, *l.* 4. Léon d'Ostie, *l.* 1. Adon. Eginard. Reginon. Adrien Valois. Dom Jean Mabillon, &c. Baillet, *Vies des Saints, Aoút*.

CARLOMAN, Roi d'Austrasie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut sacré à Soissons le neuviéme octobre de l'an 767. Il étoit fils de PEPIN *le Bref*, & frére de *Charlemagne*, avec lequel il partagea les Etats du Roi leur pére. Quelques factieux travaillérent à les mettre mal ensemble, & Carloman étoit assez disposé à les écouter; mais il mourut peu de tems après à Salmoucy, qu'on croit être Montfaucon près de Laon; le quatriéme décembre 771, & fut enterré à saint Remi de Rheims. Carloman laissa de *Gerberge* son épouse, deux fils, PEPIN & saint *Siagre* qui mourut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe, *Histoire de la Maison de France*. Le P. Anselme. Mézeray, *Histoire de France*. Jofred, *Hist. Nic. &c.*

CARLOMAN, Roi de France, fils de Louis, II. du nom, dit *le Bégue*, fut couronné avec son frére Louis III, à Ferriéres en Gatinois, l'an 879. Quelques Historiens passionnez ont prétendu que ces deux fréres étoient bâtards; mais c'est une imposture: car Louis *le Bégue* les eut d'*Ansgarde*, qu'il avoit épousée en sa jeunesse. Il est vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il avoit même épousée sans le consentement du Roi son pére, ce Prince l'obligea de la répudier; mais ses fils n'en étoient pas moins legitimes. Les deux fréres partagérent leurs Etats à Amiens; Louis eut la Neustrie, & Carloman le Royaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands, Boson qui s'étoit fait Roi d'Arles & de Bourgogne, & Louis Roi d'Allemagne, leur cousin. Ils trouvérent néanmoins le secret de les diviser; & s'étant liguez avec le Roi d'Allemagne, ils défirent Boson dans une bataille, & en 881 ils assiegérent Vienne, où il avoit laissé sa femme. L'année suivante les courses des Normands ayant obligé Louis d'aller à leur rencontre, il mourut à saint Denys en 882. Carloman quitta le siége de Vienne, dont il laissa le soin au Comte Richard, & vint commander son armée dans la Picardie. Il battit souvent les Barbares, & ensuite, pour les faire sortir de ses terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de tems après étant à la chasse dans la forêt d'Iveline près de Montfort, il y fut blessé par un sanglier, ou par quelqu'un de sa suite, & mourut de cette blessure le sixiéme décembre 884. à l'âge de 18 ans. Il avoit été fiancé l'an 878, à Troyes, en présence du Pape Jean VIII, & de son pére Louis, à la fille de Boson Roi d'Arles & d'Hermengarde; mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Louis le *Fainéant*, ils disent même qu'il régna deux ans, mais c'est une pure supposition. * Réginon *in Chron*. La Chronique de saint Riquier. Le Continuateur d'Aimoin. Le P. Anselme, &c.

CARLOMAN, fils aîné de Louis, I. du nom, Roi de Germanie, frére de *Louis* II, & de CHARLES *le Gros*, Empereur, eut en partage le Royaume de Bavière, duquel dependoient la Pomeranie, la Carinthie, la Bohéme & la *Moravie*, & porta le titre de Roi d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Royaume à ses Etats; mais une terreur panique lui fit changer de dessein. Il remporta deux victoires sur Rastic Duc de Moravie, & sur Gondacare, Comte en Carinthie: & fut depuis veincu par les Rebelles de Moravie. Carloman épousa *N*.... fille d'*Arnuste*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralysie, dont il mourut l'an 880, & fut enterré à Ottinghen en Bavière dans le monastère de Saint-Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laissa que deux enfans naturels, *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur, & *Giselle*, laquelle l'an 890 épousa *Zuentibold*, Roi de Moravie, que quelques auteurs trompez par ce mariage, ont cru fils de Carloman. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Réginon. Du Tillet. Le Continuateur d'Aimoin. Les Annales de S. Bertin de Metz & de Fulde. Le P. Anselme.

CARLOMAN, fils du Roi CHARLES *le Chauve*, & d'*Ermentrude* sa premiére femme, fut tonsuré de bonne heure par ordre de son pére, & Hildegaire Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il posseda plusieurs Abbaïes, & s'étant revolté contre son pére, il fut mis en prison. Les priéres des Légats que le Pape Adrien II envoya en France, l'en tirérent; mais abusant de cette grace, il recommença bien-tôt à brouiller. Le Roi le fit prendre: il fut dégradé à Senlis par les Evêques des provinces de Sens & de Rheims, puis aveuglé en 873, & mis dans l'Abbaïe de Corbie pour y faire pénitence. Quelques tems après, deux Moines l'en tirérent adroitement, & le menérent vers son oncle Louis *le Germanique*, qui lui donna pour son entretien l'Abbaïe d'Epternach, où il mourut la même année, ou l'an 886, selon la Chronique d'Anjou. Il y a dans la Chronique de saint Riquier, un éloge de Carloman en vers, qui est assez ancien; il semble qu'on y suppose que la vie de ce Prince fut assez tranquille. * Flodoard, *Hist. Rhemen. l.* 3. *c.* 28. Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 24. *& suiv. &c.*

* CARLOON, petite isle de Suéde dans le Golfe de Bothnie près de la côte orientale de ce Golfe.

CARLOS (Dom) *Voyez* CHARLES dans l'article d'Espagne sous le titre de ROIS D'ESPAGNE.

* CARLOS, le Cap Carlos dans la Floride en l'Amérique septentrionale sur la côte occidentale de la presqu'isle de Tegesta. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARLOSTADE (André) *Voyez* CAROLSTADT.

CARLOSTADT, ville. *Voyez* CAROLSTADT.

CARLOVINGIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la seconde race, qui commença l'an 752, en la persone de PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Louis V, en 987: on compte quatorze Rois de cette famille.

CARLOW, *Caterlogum*, *Carlovium*, petite ville d'Irlande dans la province de Leinster ou Lagénie; & au Comté de même nom, sur la riviére de Barow, entre Kildare & Kilkenny. *Voyez* CATERLAGH, comme les Habitans l'appellent.

* CARLOWITZ ou CARLWITZ, l'une des plus anciennes & des plus considérables familles du Marquisat de Misnie, & de la Haute Lusace. Elle tire son origine du sang royal de France & des Ducs de Durazzo.

CARLOWITZ (Christophle de) de Rothenhausen Chevalier héréditaire du St. Empire Romain, Conseiller de l'Empereur, & de l'Electeur de Saxe, Ambassadeur, &c. naquit le septiéme décembre 1507, & étudia à Leipsic en 1522, sous Pierre Mosellanus. Mélanchthon parle avec éloge de sa conduite, aussi bien que de son éloquence, de ses connoissances dans la Langue Latine, & de son habileté dans la Jurisprudence. En 1539, les Ducs de Saxe, George & Henri, l'attirérent auprès d'eux & lui donnérent de beaux emplois. L'Electeur Maurice en fit de même & l'envoya en 1546 à la Diéte de Ratisbonne. Après la mort de Maurice, arrivée en 1553, l'Electeur Auguste le fit Membre de son Conseil privé. Il fit voir en 1547 sa capacité dans la guerre de Smalcalde, dans laquelle il courut de grands dangers, & fut consulté par divers Princes. Il servit fidélement dans ses ambassades les Empereurs Charles-Quint, Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II. On a de lui, *Consilium pro Républica ad Imperatorem scriptum contra Hispanicam tyrannidem ex occasione exercitus Auriaci, per Carlowitzium & Joachimum Camerarium*. Ce livre est inséré dans les *Polit. Imper.* de Goldaste. Il mourut le huitiéme janvier de l'année 1578. Erasme, Camerarius, Agricola & d'autres font de lui une mention honorable. M. Salius a écrit sa Vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melchior Adam, *in Vitis Jurisconsultorum Germanorum*. Freheri *Theatrum*. Seckendorf, *Lutheranismi l.* 3. §. 124. *add.* 1 *lit. f.* Spangenberg, *l.* 2. *c.* 25. Peckenstein, *Theatr. Saxon.*

* CARLOWITZ (George de) Président du Conseil de George Duc de Saxe, fut en 1524 envoyé par ce Prince à l'Electeur de Saxe pour porter des plaintes contre Luther & Muntzer. En 1534, il fut député à Leipsic pour traiter de l'uniformité au sujet de la Religion, & renvoyé à l'Electeur de Saxe. En 1539, il eut à Mulberg une conference avec Pontanus qui avoit été Chancelier de l'Electeur. Après la mort du Duc George, il s'attacha au Duc Henri qui le prit à son service, parce qu'il avoit trouvé le secret de se rendre nécessaire. Il tâcha de réünir les Religions. Après la mort du Duc Henri, il perdit les bonnes graces de Maurice. En 1543, il fut envoyé à la Diéte de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CARLOWITZ (George-Charles de) après avoir fait ses études à Leipsic, entreprit le voyage des Pays-Bas, d'Angleterre & de France. A son retour il se rendit à l'armée de l'Empereur en Hongrie. Après la levée du siége de Vienne, à laquelle il eut part, le Comte de Staremberg, qui étoit l'un des Généraux, le fit Aide de camp dans la campagne qu'il fit contre les Turcs. Dans les années 1685 & 1686, il fit deux campagnes dans la Morée, & visita à son retour les principales villes d'Italie. En 1689, il se trouva dans l'armée des Impériaux contre les François, & fut Aide de camp général de Jean George IV, Prince Electoral de Saxe. Dans la suite il fut fait Lieutenant Colonel du Régiment des Grenadiers à cheval. Depuis 1694, jusqu'en 1698, il servit en Hongrie & sur le Rhin, premierement en qualité d'Aide de camp général de l'Electeur de Saxe, ensuite, comme Colonel d'un Regiment de Cuirassiers, puis comme Général Major, & enfin comme Commissaire général des guerres. Dans la guerre de Livonie il fut tué d'un coup de canon à la prise du Fort de Dunemonde, n'ayant encore que quarante & un an. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Curtz. Vita. La Vie de Pierre le Grand, Empereur de Moscovie.*

CARLOWITZ, ville de Suéde. *Cherchez* CAROLSTAD.

CARLOWITZ, ville ou bourg de Hongrie. *Voyez* CAROLSTAD.

CARLOWROCK, bourg de la Nydesdale ou Nithesdale en Ecosse, sur la côte, environ à deux lieuës de Dumfreis, vers l'Orient méridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Carbantoricum* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié; mais ses fortifications sont maintenant demolies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARLSBAD, petite ville de Bohéme, renommée par ses bains d'eau chaude. Elle est dans la Préfecture d'Elnbogen. Elle est à l'orient de la ville d'Elnbogen dont elle est eloignée d'environ une lieuë & demie. Dans la plupart des Cartes, elle porte le nom de *VVary-Carlsbad*.

* CARLSBERG, maison royale des Rois de Suéde avec un beau port. Elle est à une demi-lieuë de Stokholm, sur le Lac de Méler. Les yachts du Roi peuvent y être en toute sureté.

CARLSBOURG, *Carolo burgum*, petite ville d'Allemagne, dans la Basse Saxe, au Duché de Brémen, a été bâtie sur le Wéser par les Suédois, qui lui donnérent le nom de leur Roi Charles X. C'est une place forte qui fut prise en 1677, par les Danois, ausquels s'étoient joints les Habitans de Lunebourg; mais ils la rendirent en l'an 1679, par la médiation du Roi de France, & par le traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanson. Baudrand.

CARLSHAVEN, bourg de la province de Bleking en Suéde, sur la côte de la Mer Baltique, où il a un assez bon port, capable de recevoir une flotte entiere. Il a été fortifié par Charles IX, Roi de Suéde. En 1676, les Danois prirent ce Fort par capitulation, & en 1677, les Suédois le reprirent. * Maty, *Dict. Géogr.* Valkenier, *Verwoerde Europa*, *P. VIII. p.* 100.

CARLSRUHE, ville qui sert de résidence au Markgrave aujourd'hui régnant de Bade-Dourlach, qui en est le Fondateur. Elle est située à une petite lieuë de Dourlach.

lach, au centre du *Hardtwald*. La premiére pierre du château fut posée le 17 juin 1715, & dans le même tems on commença de bâtir la ville, qui forme un demi cercle, & dont toutes les rues viennent de la circonférence aboutir au château qui leur sert de centre, de sorte que depuis le château on a la vue sur toutes les rues de la ville. La forêt, qui est derriere le château est coupée par un grand nombre d'allées qui, de même que les rues de la ville, aboutissent toutes au même centre. La magnificence des jardins de la Ménagerie & de la Faisanderie, aussi-bien que la situation riante & l'air sain de cette nouvelle résidance, en fait trouver le sejour délicieux à tous ceux qui y demeurent. D'ailleurs le Prince, son Fondateur, l'a pourvue de très-beaux priviléges, dont les uns sont pour 30 années, & les autres pour toûjours. * *Dictionnaire Allemand de Bâle*.

CARLSTADT, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, est défendue par la citadelle de Carlsbourg. Sa situation est sur le Mein, dans l'Evêché de Wirtzbourg, à quatre lieuës au dessous de la ville de ce nom. * Mety, *Dict. Géogr.* Dans le voisinage de Carlstadt, se trouve le vieux château de Carelsburg que l'on prétend avoir été bâti par l'Empereur Charles le Chauve.

CARLSTEIN, bourg défendu par un château très-fort. Il est dans le Cercle de Podberdesk, Podbrosko ou Podebred en Bohême, sur la riviére de Misa, à quatre lieuës de la ville de Prague, vers le couchant méridional. * Mety, *Dict. Géogr.*

CARLWITZ. *Voyez* CARLOWITZ.

CARMAGNOLE, ville d'Italie, dans le Marquisat de Salusses, dans les Etats du Duc de Savoye, est située environ à deux milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une assez bonne forteresse. Charles-Emanuel Duc de Savoye s'en rendit maître en 1588, pendant les guerres civiles de France, & surprit de même le Marquisat de Salusses, qui lui fut néanmoins laissé, contre le sentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henri IV, Roi de France, reçut en échange la Bresse, le Bugey, &c. * Péréfixe, *Hist. de Henri IV*.

CARMAGNOLE (François) Capitaine illustre prit le nom de la ville de Carmagnole, dans le Piémont en Italie. Il étoit fils d'un Païsan, & avoit gardé les cochons pendant sa jeunesse; mais se sentant de l'inclination pour les armes, il se fit soldat, & monta par degrez jusqu'à la dignité de Général d'armée, que Philippe Visconti Duc de Milan lui conféra, après avoir éprouvé son courage & sa conduite. S'étant signalé par plusieurs belles actions, ce Duc lui fit épouser une de ses parentes, & l'honora d'un Gouvernement considérable. Cette élevation lui attira l'envie de quelques personnes puissantes, qui le mirent mal dans l'esprit de Philippe, & l'obligérent à chercher un asyle dans l'Etat de Venise, où il fut très-bien reçu. Les Vénitiens le firent Général de leur armée contre le Duc de Milan. Il gagna plusieurs batailles; mais ayant formé le dessein de se reconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ses victoires. Cette intelligence étant venue à la connoissance des Vénitiens, on l'amena à Venise, où il eut la tête tranchée en 1432. * Pompil. Tort. *Elog. dé Capitan.*

CARMAIN, château, avec titre de Comté, en France, au diocése de Toulouse; où se commença la conférence entre Didacus Evêque d'Osma, député par le Pape Innocent III, d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transférée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre Moine des Vaux-de-Carney, *Histoire des Albigeois*, c.3. Les Comtes & Seigneurs de Carmain sont sortis de la branche de *Foix* par des filles. * André du Chêne, *Antiq. des Villes*.

CARMANIE, KIRMAN, KIRMAR, KERMAN ou KHERMAN, grand païs de Perse, en deçà du fleuve Indus, étoit divisé, comme encore aujourd'hui, en deux parties, dont l'une étoit appellée déserte. Elle a le Gédrosie ou Circan au levant, la Perse ou Farsistan au couchant, le Sablestan au septentrion, le Golfe d'Ormus & la Mer des Indes au midi. Elle comprend les provinces de Guadel, de Dulcinda & d'Ormus. Kerman, sur le fleuve Bassiry, en est la capitale; les autres sont Bersit, Bam, Bermasit, Chabis, Tzirest ou Jirost, Bander-Gomron, Ormus, &c. La Carmanie déserte s'étend vers le septentrion; mais vers le milieu du païs, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & sur tout de roses. On en tira encore des turquoises, de la tutie, &c. * Arrien, *l.8.* Pline. Strabon. Pomponius Méla. Sanson.

CARMANOR DE CRETE, justifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accusé. Son pére Chrysothémis fut le premier qui chanta dans les Jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pausanias *in Phocicis*, p.610.

CARMARDEN, CAERMARDEN, CARMARTHEN ou CAERMARTHEN, *Maridunum*, *Moridunum*, ville d'Angleterre au païs de Galles. Les Anglois la nomment Caermarden, &c. Les Gallois changeant l'M en en V ou en F l'appellent *Caer-Firdhin*. Elle est fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, sur la riviére de Towy, qui se jette sept milles plus bas dans la Mer d'Irlande. Elle est à trente-six milles de Saint David au Levant, en allant vers Landaf dont elle est à quarante six milles, & vers Londres, dont elle est à cent septante huit milles. Cette ville étoit anciennement la résidence des Princes du païs méridional de Galles, jusqu'à ce qu'ils furent forcez de se retirer au Château de *Dynavour*, dans la même Province, pour y être en sureté. Ils y établirent leur Cour. Quelques uns ne donnent aujourd'hui à Carmarden que le titre de bourg, mais quoiqu'il en soit, c'est une jolie place, dans une situation agréable, & réguliérement bâtie. Une enceinte de murailles, moitié briques anciennes & moitié pierre, l'environne dans l'étendue de quatorze cens pas, & aboutit à un vieux château, construit sur une hauteur au dessus de la ville, qui a aussi son enceinte particuliere de murailles. Le Towy qui lave les murailles de la ville à l'orient, passe sous un fort beau pont de pierre. Anciennement les Habitans recevoient un grand avantage de cette riviére; mais les sables que la mer a amassez à son embouchure, ont ruiné entierement son port. Sous le régne de Guillaume le Conquérant, les Normans conquirent Carmarden. Les Gallois la reprirent sur eux; mais ils la reperdirent encore. Henri de Tuberville y bâtit un château, & Gilbert de Clére fit environner la ville de murailles.

Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermardenshire*, & est ainsi dite du nom de sa capitale. Elle a au Couchant le Comté de Pembrock, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant ceux de Breknok & de Glamorgan, & au Midi cette partie de la Mer d'Irlande qui porte le nom de Canal de S. George. Cette Province a 102 milles de tour. Elle est une des plus fertiles du Païs de Galles, & la moins montagneuse. Elle a des mines de charbon & du meilleur plomb. Il y a 87 paroisses, & huit villes ou bourgs à marché. Elle est dans le diocése de S. David. * Sanson. Baudrand. *Etat de la grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *p.* 141. Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *tome* 2. *p.*427. *&* 428.

CARMARDEN (le Comté de) ou CARMARDENSHIRE. *Voyez* l'article précédant.

CARMATH ou CARMATHI. *Voyez* KARMATE.

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomartis, laquelle se plaisoit à la course & à la chasse; fut bien venue auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la poursuivoit avec empressement, elle se jetta dans des filets de Pêcheurs, & se précipita. * Cœlius Rhodiginus, *l.*18. *c.*26.

CARMEL, montagne de la Palestine dans la Tribu d'Issachar, célebre par la demeure du Prophéte Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieuës de circuit, & est couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de sources d'eau, quelques villages, & plusieurs cavernes qui ont été de tout tems la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cause des Prophétes Elie & Elisée qu'ils considérent comme leurs premiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le Golfe d'Acre au septentrion, les Monts de Nazareth, & la plaine d'Esdrelon au levant, les montagnes de Samarie au midi, & la mer au couchant. Ce païs est occupé par les Arabes, & les Carmes Dechaussez y sont aussi établis. On y voit plusieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaye, des bocages & des jardins, de vives sources, de belles fontaines & quantité de vignes, l'air y est très-bon, les fruits excellens, aussi-bien que le vin; & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un sentier escarpé entre les rochers, dont les degrez sont taillez au ciseau. Cet Hermitage consiste en cinq cellules creusées dans le roc sur le penchant du Cap, qui regarde le septentrion, l'occidant & le midi: d'où l'on voit la mer en toute son étendue, les villes de Caiphas & de Saint-Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui sont aux environs. Une de ces cellules sert de chapelle, une autre de réfectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des siéges de même, pour asseoir huit ou dix personnes; deux autres tiennent lieu de dortoir, & la cinquiéme est pour loger les Pélerins. Devant la porte de celle-ci, les Religieux ont taillé sur le roc une petite platte forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelquefois aux Voyageurs la collation, qui consiste en dattes, en raisins secs, en figues & en biscuits, avec de l'eau d'une citerne taillée aussi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pié de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui est fort honorée, non seulement des Chrétiens & des Juifs; mais aussi des Infideles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la Tradition tient que le Prophéte Elie y demeuroit ordinairement. Elle est gardée par un Santon ou Religieux Mahométan, à qui tous ceux qui vont faire leurs priéres dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Elisée, Disciple d'Elie, & les grottes de l'Hermitage dont je viens de parler. Sur le sommet de la montagne est une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a plusieurs restes d'un monastére ruiné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plutôt la forme d'une forteresse, que d'une maison Religieuse. Il y pourroit encore loger plus de quarante personnes; & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce monastére & la grotte, il y a une petite chapelle qu'on y batit autrefois en l'honneur de la sainte Vierge, & dont il ne reste que les murs des deux côtez, & l'autel adossé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'occident, on trouve les ruines d'un autre monastére, qu'on tient avoir été le premier qui ait été bâti en orient, pour y assembler les Anachorétes du Mont Carmel. Il y a encore de grands édifices tout entiers bâtis de pierres de taille, à plusieurs étages, & une belle salle qu'on dit avoir servi d'oratoire ou de chapelle. Un peu plus haut est la fontaine d'Elie, que ce Prophéte fit sortir de terre par ses priéres. Il y avoit autrefois plusieurs villes au pié de cette montagne, entre lesquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Ecbatana. Suétone rapporte que du tems de Vespasien qui régnoit vers l'an 72 de J. C. il y avoit sur le Mont-Carmel un petit temple célébre; & que cet Empereur y alla consulter l'oracle du Dieu qu'on y adoroit, & qui l'assura de l'heureux succès de tous ses desseins. Peut-être étoit-ce quelque reste de l'idolatrie de Baal ou de Beelzébub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caiphas est au bas de la montagne, sur le rivage du port de Saint-Jean d'Acre, & Acre est vis à vis, de l'autre côté du port. De Caiphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieues de chemin, en faisant le tour de la petite anse qui forme le port. Saint Louïs Roi de France, revenant de la Terre-Sainte, passa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé six Religieux qu'il amena à Paris, où ils se sont établis sous le nom de *Carmes*; car c'est sur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naissance l'an 1182; mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. Le nom de Carmel signifie une *vigne de Dieu*; & S. Jérôme nous apprend que cette montagne étoit fertile en pâturages. On adoroit sur cette montagne une ancienne Divinité nommée aussi Carmel; mais Tacite dit qu'elle n'y avoit ni temple ni statue; seulement on y voyoit son autel, & on lui rendoit une culte Religieux; *nec simulacrum Deo, aut templum, (sic tradidere majores) aram tantum & reverentiam*. Jamblique dit que Pythagore alloit souvent sur cette montagne, & se tenoit seul dans le temple qui y étoit. * I. ou III. *Rois*, *ch.*5. Joseph, *Antiq. Judaiq. l.*5. Le Chevalier Dervieux, *Relation du Mont-Carmel*. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Voyez* CARMES.

CARMEL, outre le *Mont Carmel*, il y a dans la Palestine une ville appartenante à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel*. * *Josué*, *ch.*15. *v.*55. On voit aussi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraim*, qui est fort sterile. C'est là où Nabal faisoit tondre ses brebis. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.*25. *v.*5. suivant Procope de Gâze & Théodoret. Eusebe assure que le Carmel de Nabal n'étoit pas une montagne mais un bourg au midi de Jérusalem. S. Jérôme au contraire distingue deux montagnes de ce nom, l'une du côté de Ptolémaïde, & l'autre au midi de la Judée ou demeuroit Nabal. *Alter*, inquit, *in quo fuit Nabal Carmelius maritus Abigail ad Australem plagam, alter juxta Ptolemaidem*, *in Comment. ad Amos*, *ch.*1. On peut réünir ces deux sentimens, & dire avec D. Calmet que ce Carmel est une ville de la Tribu de Juda, située sur une montagne de même nom, dans la partie la plus méridionale de la Palestine. S. Jérôme dit que de son tems les Romains avoient une garnison au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'est sur cette montagne que Saül après la victoire sur Amalec fit dresser quelque monument de cette action. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 12. Relandi, *Palæstina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CARMEL ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre militaire qu'on nomme aussi de S. Lazare, a été rétabli par le Roi Henri IV, en 1608. Ce Prince souhaita qu'il ne fût composé que de François, afin de le distinguer de celui de saint Lazare de Savoye, qui n'est que pour les Italiens & les Savoyards. Il fut composé de cent Gentilshommes du Royaume, qui devoient marcher au tems de guerre près de nos Monarques, pour la garde de leurs personnes sacrées. Philibert de Nerestang fut choisi pour être Grand-Maître de l'Ordre, & il en fit le serment entre les mains du Roi à Fontainebleau, en présence des Princes & des Seigneurs de la Cour, jurant fidélité à sa Majesté, & à tous les successeurs Rois de France. Le Roi lui mit ensuite le collier, qui étoit un ruban tanné, auquel pendoit une croix d'or, sur laquelle étoit gravée l'image de Nôtre-Dame, environnée de rayons d'or. Il lui mit ensuite le manteau chargé de la même croix du même Ordre, que le Pape Paul V approuve, & que Louïs XIV a encore rétabli. M. Le Duc d'Orleans, n'étant encore que Duc de Chartres, fut fait Grand-Maître de cet Ordre en 1721. * Sponde, *A. C.* 1608, *n.* 3. Matthieu Favin, *Histoire des Ordres Religieux & Militaires par le* P. Héliot. *Cherchez* S. LAZARE, & MONT-CARMEL, Ordre de Chevalerie.

CARME'LI, CAMPO CARME'LI, anciennement *Scithiaca Regio*, *Scetis*, *Scetes*, & *Nitria*, ancienne contrée de l'Egypte, entre le Nil, la Mer Méditerranée, la Lybie extérieure & la Thébaïde. Elle comprenoit les Déserts de Scéte & de Nitrie. Ce pays, dans les premiers siécles de l'Eglise, fut la retraite d'un très-grand nombre de Solitaires, & c'est peut-être pour cette raison, qu'on lui a donné le nom de Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'Elie. * Mety, *Dict. Géogr.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mére d'Evandre. Elle partit avec son fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçus de Faune Roi du

du païs, environ 60 ans avant la prise de Troye, vers l'an du monde 2791, & 1244 avant J. C. Son nom propre étoit *Nicostrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédisoit en vers les choses à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un temple, & elles célébrérent depuis en son honneur des Fêtes nommées *Carmentales*. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* Aurelius Victor, *Orig. de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus*, &c.

CARMENTALES, Fête que les Romains célébroient la onziéme du mois de janvier en l'honneur de la Déesse Carmenta mére d'Evandre, & Devineresse fameuse, qui fut mise au nombre des Divinitez après sa mort. Voici ce que Plutarque raporte de l'origine de cette Fête. Les Dames Romaines irritées d'un Decret du Senat, qui leur défendoit l'usage des carrosses, firent ligue entre elles, & s'engagérent par serment de ne se point laisser approcher par leurs maris, jusqu'à ce que ce Décret eut été cassé. Le Senat se laissa fléchir, & se retracta; les femmes renouérent avec leurs époux, & ce raccomodement fut suivi d'une fécondité extraordinaire, en reconnoissance de laquelle on se crut obligé de bâtir un temple à la Déesse Carmenta, de lui offrir des sacrifices, & d'instituer des Fêtes en son nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis*, à celui qui offroit des sacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans son Traité des Orateurs illustres, intitulé, *Brutus*, en parlant de Popilius Lénas. Il y avoit à Rome la porte *Carmentale*, qui fut dans la suite nommée *Scelerata*, parce que trois cens six personnes de la famille des Fabiens étans sortis par cette porte avec cinq mille de leurs Cliens, pour aller combattre les Toscans au bord du fleuve Crémére, ils furent taillez en piéces, comme Ovide le marque au *l. 2. des Fastes*, *v.* 201, *&* *suiv.*

Carmentis Porta dextro via proxima Jano est,
Ire per hanc noli, quisquis es, omen habet.
Illa, fama refert, Fabios exiisse trecentos.
Porta vacat culpa, sed tamen omen habet.

* Tite-Live, *ch.* 49. *l.* 2. *de son Histoire*, temoigne la même chose: On croit pourtant que ce n'est qu'une fable, & Ovide semble l'insinuer par la maniére dont il en parle. Plutarque, *in Quaest. Rom.*

CARMERY. *Voyez* SAINT-CHAFFRE.

CARMES ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre Religieux, qui tire son nom de cette montagne, commença dans le deuxiéme siécle en Syrie, où plusieurs Pelerins vivoient en divers hermitages, exposez à la violence & aux courses des Barbares. Aimeric, Légat du saint Siége en Orient sous Alexandre III, & Patriarche d'Antioche, fut le premier qui les réunit, & les mit sur le Mont-Carmel, autrefois la retraite des Prophétes Elie & Elisée, dont ils se disent les successeurs. Albert, Patriarche de Jérusalem, leur donna l'an 1209, des Régles que le Pape Honorius III confirma l'an 1224. Leur premier habit étoit blanc, & leur manteau chamarré par le bas de plusieurs bandes; mais comme cette sorte de vetement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honorius IV leur commanda de le changer. Ils ôtérent les bandes, & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit minim sous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV, l'an 1245, mitigea la sévérité des Régles qu'on leur avoit données. En 1238, ils avoient passé en Europe avec le Roi saint Louis, & ils s'étoient établis en France, où ils ont sept provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Eglise, à laquelle il a fourni de saints Evêques, d'excellens Prédicateurs, & un très grand nombre de doctes Ecrivains. *Voyez* au mot BARREZ la raison pour laquelle ces Religieux portoient des habits chamarrez de plusieurs bandes. * Daniel a Virgine Maria, *Vinea Carmeli, seu Hist. Ord. Carm.* Joannes Baptista de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Bostius & Trithéme, *de Vir. Illust. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippe, *Hist. Carm.* Marc Antoine Alégre de Cassanate, *in Parad. Carmelitano.* Sabellicus, 9. *Enneade*, *l.* 5. *vers la fin.* Onuphre & Génébrard, *dans sa Chron. tome* 1. *du Bullaire dans Honor. III. Const.* 8. *Innoc. IV Const.* 6. *dans Bon. VIII*, &c. Baronius. *A. C.* 1181. *sur la fin.* Sponde, *A. C.* 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. Le P. Helior, *Histoire des Ordres Religieux*, &c.

CARMES DE'CHAUSSEZ, ainsi appellez, parce qu'ils vont piez nuds. Congrégation Religieuse établie dans le XVI siécle. Après la mitigation des Régles des Carmes faite par le Pape Eugéne IV, cet Ordre fut reformé par sainte Thérése, qui en étoit Religieuse dans le couvent d'Avila en Castille, lieu de sa naissance; & cette Sainte le remit dans sa premiére austérité en 1562. Elle commença par les filles, & entreprit d'y remettre aussi les hommes, assistée de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de Jesus & le Pére Jean de la Croix, qui établirent d'abord un couvent d'hommes de leur reforme, près d'Avila. Le Pape Pie V avoit approuvé leur dessein, Gregoire XIII le confirma en 1580. Cette Reforme des Carmes Déchaussez est divisée en deux Congrégations, dont chacune a son Général & ses constitutions particuliéres, savoir, la Congrégation d'Espagne, qui comprend six provinces, & la Congrégation d'Italie, qui comprend tous les couvens établis hors des Etats du Roi d'Espagne. Ils ont 44 ou 45 couvents en France, où ils sont entrez en 1605, deux ans après les Religieuses Carmélites, que le Cardinal de Bérulle y avoit appellées. * Jérôme de saint Joseph, *Hist. Reform. Ord. Carm.* Isidore de S. Joseph, *de Carmel. Discalc.* Ildefonse de saint Joseph, *de Carmel. Discalc.* Philippe de la sainte Trinite, *Hist. Ord. Carm. tome* 2. *du Bullaire Const.* 64. *Greg. XIII. tome* 3. *Const.* 25. & 71. *Clem. VIII.* Sponde, *A. C.* 1568. *n.* 69. 1580. *n.* 21. 1593. *n.* 25. &c.

CARMI. *Voyez* CHARMI.

CARMIDES, nom desfiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS (Pierre) Poëte Latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du XVI siécle. Il publia entre autres Poemes l'épitaphe du Roi d'Ecosse, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnerent sur lui l'an 1513. Erasme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. * Erasme, *Epitre* 20. du *l.* 8. Ammonius, *Epitre* 40. *du même Livre.*

CARMINACH, ville de la grande Tartarie en Asie: elle est dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un Lac formé par la riviére de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMINIUS, Historien Latin, qui a écrit de l'Italie, & qui est cité par Macrobe. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Vossius croit qu'il est la même que Servius allégue sur le cinquieme & sixiéme livre de l'Enéide, & qui a écrit de l'Elocution. * Macrobe, *Saturn. ch.* 5. *l.* 19. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. p.* 699.

CARMON, ville de Perse. *Cherchez* CAMATA.

CARMON ou CORMAN, petite ville d'Asie. On la met dans l'Arabie Heureuse, sur le Golfe de Balsera, vis à vis de l'Isle de Baharem. * Maty: *Diction. Géogr.*

CARMONE, étoit anciennement une grande ville des Turditains. Elle est maintenant fort déchue. On la trouve dans l'Andalousie, province d'Espagne, sur une colline, dont le pié est baigné par la riviere de Corbones, à six lieues de Seville, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMONNE (Christophle) Président au Parlement de Paris, s'éleva par son érudition & par sa probité aux plus illustres charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à se faire connoitre dans le Barreau, sous le régne de Louis XI, qui l'honora d'une charge de Conseiller dans le premier Parlement du Royaume. Charles VIII la pourvut de celle de son Procureur Général en 1498. Depuis, il fut successivement Maitre des Requêtes, premier Président du Parlement de Bourgogne, & enfin Président à Mortier dans celui de Paris. Louis XII l'éleva à cette derniére dignité, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus en diverses occasions. Il mourut le dixiéme février de l'an 1507. * Blanchard, *Hist. des Présid. à Mortier des Maitres des Requêtes.*

CARMONS ou CORMONS, bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, partie du Frioul, entre la ville de Palma Nove & celle de Gorice environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géog.*

CARNA, CARNE', CARNE'E ou CARDINEA, Déesse des anciens Romains, que l'on croyoit conserver les parties internes de l'homme, & présider à l'embonpoint du corps. On lui faisoit un sacrifice le premier de juin avec de la bouillie faite de farine de feves & de lard. Junius Brutus ayant chassé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des sacrifices sur le Mont-Cœlius, le premier jour du quatriéme mois, qui fut nommé de son nom, mois de juin. Ovide, *au livre VI des Fastes*, *v.* 101. dit en parlant de ce jour.

Prima dies tibi, Carna, datur, Dea cardinis hac est, &c.
Numine clausa aperit, claudit aperta suo.

Le même au vers 126 & *suiv.*

——————— *Teque potitus ait,*
Jus pro concubitu nostro tibi Cardinis esto.
Hoc pretium positæ virginitatis habe.

Cette Déesse écartoit encore, dit-on, les esprits follets, qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 7. *des Saturn. ch.* 12. Cœlius Rhodiginus, *ch.* 8.

CARNAIM, ville du pays de Galaad dans la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Elle est memorable à cause de la victoire signalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée & les Arabes. Ce Général des Juifs força la ville & puis le temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pu échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maitre, il le brûla, fit passer au fil de l'épée les hommes qui se trouvérent dans la ville, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3872, avant JESUS-CHRIST 163. * *I. Machab. ch.* 5. *Voyez* CARIATHAIM.

CARNARIO (le Golfe de) *Cherchez* CARNE'RO.

CARNARVAN, en Latin *Arvonia*, ville capitale du Comté de Carnarvan, dans le North-Walles, fut bâtie par le Roi Edouard I, des ruines de l'ancienne *Segontium*, dans l'endroit où se décharge dans la mer, une riviére, qui s'appelle encore *Seyont*, & qui marque que ce nom est derivé du mot *Segontium*. Cette ville étoit bien fortifiée & avoit un beau château, où naquit le premier Prince de Galles de la famille Angloise, qui fut ensuite Roi d'Angleterre sous le nom d'*Edouard II*, & qui de Carnarven fut appellé Edouard de Carnarvanshire. C'étoit là, où les Princes de Galles avoient leur Chancellerie & leur Echiquier pour tout le North-Walles; ce qui ne contribua pas peu à l'accroissement de cette ville. Le Roi *Charles* I. conféra en 1628, le titre de Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*, qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643, laissa son fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. Cette ville est à 186 milles de Londres.

CARNARVANSHIRE, en Latin *Arvoniensis Comitatus*, Comté maritime du North-Walles en Angleterre, qui tire son nom de Carnarvan sa ville capitale. Du côté du Nord il est séparé du Comté d'Anglesey par un bras de mer; la Mer d'Irlande le borne à l'occident; au midi, il est borné en partie par la mer, & en partie par le Comté de Mérioneth; & à l'orient par le même Comté, & par celui de Denbigh. Il s'étend 40 milles Anglois depuis la pointe d'Ormeshead au nord, jusqu'à celle de Braichypult au sud, & environ vingt milles, depuis la riviére de Conway à l'orient jusques au Llenoy à l'occident. Il a dans cette étendue soixante-huit paroisses & cinq villes ou bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & est maintenant dans le Diocése de Bangor. L'air y est piquant & pénétrant, le terroir n'est pas fort fertile, excepté sur la côte occidentale, où est la meilleur. C'est l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cause de ses montagnes presque inaccessibles, parmi lesquelles Snowdon-Hill est la plus haute. La seule ville de Carnarvan a le privilege d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

CARNAVAL: c'est ainsi qu'on nomme le tems qui précéde le Carême ou le Mecredi des Cendres. Les Catholiques passent généralement ce tems-là en toute sorte de plaisirs & de rejouissances. De tous les Carnavals il n'y en a point de plus fameux que celui de Vénise, qui s'ouvre ordinairement la seconde fête de Noel, à moins que les Chefs du Conseil des *Dix* ne trouvent à propos d'en retarder l'ouverture. Par tout ailleurs le Carnaval ne commence qu'après la Fête des Rois. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Vénise, on ne voit par toute la ville & particuliérement sur la place de saint Marc que des personnes masquées des deux Sexes, qui folâtrent ou qui regardent les Danseurs de corde, les Marionnettes & les Joueurs de Gibeciére qui s'y rendent en grand nombre. En même tems on dresse plusieurs Theatres ou l'on joue des Opéra & des Comédies. Ce qu'il y a de principal au Carnaval de Vénise sont les lieux où l'on joue à la bassette. Il n'y a que les Nobles Vénitiens qui ayent le privilége d'y *tailler*, mais toute personne masquée a la liberté d'y aller risquer son argent en *pontant*. On dit que la Noblesse gagne des sommes toutes les années à ce jeu, & l'on compte à chaque Carnaval de Vénise plus de 30000 Etrangers que la curiosité y améne, au nombre desquels il y a souvent des Princes Souverains. Comme les Ambassadeurs Turcs avoient remarqué dans les diverses Cours Chrétiennes toutes les extravagances qu'on fait pendant le Carnaval & qu'ils n'entendoient pas la Langue du Païs, ils crurent que les Chrétiens tomboient toutes les années dans une espéce de délire, dont ils guérissoient lorsqu'on répandoit un peu de cendre sur leurs têtes. Les Cours Protestantes commencérent aussi vers la fin du XVII siécle de célébrer le Carnaval. Celui de Hanovre étoit célébre pendant la vie de l'Electeur *Ernest-Auguste*. Le mot de Carnaval vient de l'Italien *Carne*, viande, & d'*avallare* qui signifie descendre, parce que dans ce tems-là on approche du Carême où l'usage de la viande est défendu dans l'Eglise Romaine. Il y en a qui appellent le Carnaval en Latin *Carnis-levamen* ou *Carnis-privium*, & en Espagnol on designe le Carnaval par les mots *Carnes tollendas*. * Busbequius, *in Epist. Turc.* Saint Didier, *Ville & République de Venise*, *p.* 341. *Voyage de* Misson, *Lettre* 17. *Delices de l'Italie*, *partie* 1. *p.* 131. Du Cange, *Glossarium*. Ménage.

CARNAVAN, ville d'Angleterre. *Cherchez* CARNARVAN.

CARNE (Edouard) Ministre que Marie, Reine d'Angleterre envoya à la Cour de Rome, & que la Reine Elizabeth confirma ensuite dans le même fonction. Paul IV, ayant fait une réponse fort dure au premier compliment que Carne lui fit au nom d'Elizabeth, elle le rappella. Mais le Pape lui défendit de sortir de Rome. Comme on le soupçonna d'avoir brigué lui même cette défense du pape, il n'est pas surprenant qu'il obéït sans répugnance, d'autant plus qu'il étoit Catholique zélé & qu'il espéroit que l'Angleterre ne se soustrairoit pas entiérement à l'obéissance du saint Siége. Il demeura donc à Rome sans aucun caractére public, & y mourut en 1561. Il étoit très-bien intentionné pour sa patrie & possédoit les grandes qualitez qui font un bon Ministre d'Etat. Il avoit, outre cela, une grande érudition & entendoit sur tout à fond les loix de l'Empire. Charles-*Quint* le créa Chevalier en récompense de ses mérites. Après Carne, la Cour d'Angleterre n'eut plus de Ministre ordinaire à celle de Rome jusques au régne de Jacques II, parce que tous les autres successeurs d'Elizabeth étoient pour l'Eglise Anglicane. * De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 4. 5. 55.

CARNE, ville de l'Arabie Heureuse dans les Minées, étoit dans le canton où est aujourd'hui Médine ou Médinat Alnabi. C'est où le fameux faux Prophéte Mahomet a pris naissance. * *Rélat. de Turquie.*

CARNE', Déesse, *Cherchez* CARNA.

CAR-

CARNE'ADE, Philosophe Académicien, natif de Cyréne en Lybie, aujourd'hui *Cairoan*, dans le Royaume de Barca, fut Fondateur de la nouvelle ou troisiéme Académie, & fut un des plus éloquens personnages de son tems. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Physique; mais faisant profession de suivre la doctrine de Platon, il cultiva sur tout la Morale à laquelle il s'attacha si ardemment, qu'il négligeoit toutes les autres choses. Lorsqu'il étoit à table il oublioit souvent de manger, de sorte qu'il falloit que Melisse sa servante le retirât de ce profond assoupissement. Il se purgeoit le cerveau avec de l'ellébore, pour écrire, selon Aulu-Gelle, ou comme dit Valére-Maxime, pour disputer contre Zénon. Ayant sçu qu'Antipater s'étoit fait donner du poison, il en prit aussi & en mourut, à l'âge de 85 ans, la quatriéme année de la CLXII. Olympiade, selon Diogéne Laerce, 129 ans avant Jesus-Christ. Il y avoit eu en même tems une éclipse de lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogéne: cependant Ciceron qui parle souvent de Carnéade, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90 ans de vie; ce qui fait qu'il n'est pas aisé de fixer l'année de sa mort. Ce Philosophe fut envoyé à Rome en embassade avec Diogéne le *Stoicien*, & Critolaüs Péripatéticien, sous le second consulat du P. Cornelius Scipion Nasica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jesus-Christ. Ils étoient venus en qualité de Députez, pour la ville d'Athénes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit été cause du pillage de la ville d'Orope: ce que nous apprenons de Pausanias, d'Aulu-Gelle & de Cicéron. L'éloquence de Carnéade étonna si fort le Sénat Romain, que Caton *le Censeur* fut d'avis, après l'avoir ouï, qu'on le renvoyât au plutôt, parce qu'il éblouissoit tellement les esprits, par la subtilité de ses raisons, qu'il étoit impossible en l'écoutant, de distinguer le vrai d'avec le faux. Au reste, la Nouvelle Académie, dont ce Philosophe est le Chef, différe de la Moyenne, en ce qu'avec Arcésilaüs son Fondateur, elle ôtoit le vrai des choses mêmes, au lieu que Carnéade avouoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choses, mais que nous manquions d'un discernement assez fin pour séparer l'un de l'autre. Il enseignoit encore, que les choses sensibles & matérielles étoient comme des ombres de la vérité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la suivre. * Diogéne Laerce, *dans sa Vie*, *l.4.* Aulu-Gelle, *l.17. ch.15.* Valére-Maxime, *l.8. ch.7. Exempl.5.* Cicéron, *l.4. des Quest. Academ. & l.1. de l'Orateur, &c.* Pline, *l.7. ch.30.* Elien, *Hist. Var. l.3. ch.17.* Plutarque, *contre Colotès.* Petau, *Exerc. mêlées, ch.8.* Jonsius, *Histor. Philos.* Vossius, *des Sectes des Philosophes, ch.14. &c.*

CARNE'ADE, certain Poëte qui faisoit des Elégies, mais froides & obscures. Suidas qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troisiéme Philosophe du même nom, Disciple d'Anaxagoras. * Vossius, *de Poëtis Græcis*.

CARNEAU (Etienne) Religieux Célestin, natif de Chartres, avoit exercé la profession d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'est acquis quelque réputation par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & particuliérement par ses Poësies Françoises & Latines. On remarque que Messieurs de l'Académie Françoise, ayant fait faire la lecture de quelques unes de ses Poësies, dans une de leurs assemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que le Pére Carneau étoit un de ceux, *quibus dedit ore rotundo, Musa loqui*; & cet éloge fut approuvé de tous les Assistens. On a de lui les Ouvrages suivans, *L'Oeconomie du petit Monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain*; *La Naissance du Fils de Dieu en nôtre chair*, *Cantique spirituel*; *Le Sage indifférent*, Stances; *Stances Chrétiennes* sur l'Anagramme de Christine, Reine de Suéde; *La Stibimachie*, ou Poëme composé à l'occasion des disputes sur l'usage de l'Antimoine; *Les Véritez divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très-saint Sacrement*; *Vers François* sur les quatre fins de l'homme. Ce Pére a fait outre cela quantité de Sonnets, d'Epitaphes, de Paraphrases de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques, & un Poëme de trois mille vers François sur la correction & la Grace, dans le sentiment de S. Augustin. En 1663, il donna en prose la Vie de la femme du célebre Voyageur Pietro della Valle. *Le Pseautier du Courtisan converti* est encore du Pére Carneau, aussi bien qu'une longue Ode Latine à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg. Il mourut le 17 septembre 1671, après avoir composé lui même son épitaphe en François & en Latin, où il s'est peint en ces termes,

> Cy gît, qui s'occupant & de vers & de prose,
> A pu quelque renom dans le monde aquérir:
> Il aima les beaux Arts; mais sur toute autre chose,
> Il médita le plus celui de bien mourir.
>
> *Qui jacet hic, multum scripsit prosaque metroque,*
> *Atque latens spargit nomen in orbe suum.*
> *Præclaras artus coluit; sed firmiùs unam,*
> *Illam præcipuè quâ benè obire doces.*

* *Histoire des Célestins, MS. in Biblioth. Paris.*

CARNE'E. *Voyez* CARNA.

CARNEIRO (Antoine) Portugais, né à Fronteira dans le Diocése d'Elvas, Chevalier & Procureur de l'Ordre de Calatrava, fut Thrésorier de l'armée que le Roi d'Espagne Philippe II avoit en Flandre l'an 1586. C'est de lui qu'est la Rélation de cette guerre qui a pour titre, *Historia de las guerras de Flandres desde el anno 1559, hasta el de 1609, y la causa de la rebellion de dichos Estados*, Bruxelles 1625, *in folio*. * *Memoires envoyez de Portugal.*

CARNE'RO (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner, est une partie du Golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'isle de Grossa, & aux côtes de Morlaquie. Ce Golfe renferme dans son sein les grandes isles de Cherso, de Véglia, d'Arbe, d'Osero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnéro, qui signifie *Carnassier*, à cause des fréquens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit son nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Fianona, qui est sur les côtes. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARNIA, petit païs de la Gréce dans l'Epire entre la riviére d'Aspri & le Golfe de Larta. Ses lieux principaux sont Larta, Prévéza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumestro. Les anciens Acarniens, Habitans de ce païs, furent estimez pour leur adresse, & pour leur politique; mais ils furent si voluptueux, qu'ils donnérent lieu d'appeller les gens qui leur ressembloient, des *pourceaux d'Acarnanie*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARNIA, païs de l'Etat de Venise en Italie, est dans la partie septentrionale du Frioul, aux confins de la Carinthie, au pié des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les sources du Tajamento, jusqu'au confluent de la Fella. On y distingue Tolmézo capitale, Ponteba Vénéta, & Guardégnano. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARNIEN, surnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on institua des Fêtes appellées *Carniennes*, pour expier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon *Carnien* gouvernérent pendant trente-cinq ans le Royaume des Sicyoniens dans le Péloponnése après la mort du Roi. Quant à ce qu'Eusebe, & après lui Syncelle, ont dit que la succession des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent substituez en leur place, cela paroît fort suspect. * *Voyez* là-dessus Jean Marsham, *Can. Chron. sæculi XIII.* Strabon, *l.9.* Pausanias, *l.3.* Apollodore, *l.2.* Eusebe, *Præparat. Evang. l.5. ch.20.* Greg. Giralds.

CARNIOLE, province d'Allemagne avec titre de Duché, située entre l'Istrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la Maison d'Autriche; & est une partie de l'ancienne Carnie ou païs des Carniens, qui comprend aussi le Frioul. On la divise ordinairement en Haute Carniole, qu'on appelle *sèche* où est Cairnicz; & en Basse Carniole, qui est aux environs de la riviére de Save. Les Allemands nomment ce païs *Krain*, dont la capitale est Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus considérables, sont Kraimbourg, Cilles Comté, Merspurg, le Marquisat de Vindes, &c. Les Habitans sont partie Esclavons & partie Allemands. * Cluvier, *Ital. Ant. l.1. & l.3. Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, Forteresse dans la Samarie, dont Judas Machabée s'empare l'an du monde 3872 avant J. C. 163: cette prise fut tragique par le massacre de vingt-cinq mille hommes. * II. *Mach.* 12. *v.*16.

CARNOVAIS, *Carnovaca*, peuple d'Ecosse, dont Ptolemée fait mention, & dont le païs étoit la Cathnésie, que l'on croit être le païs d'Ecosse que l'on nomme Cathness. C'est une province de l'Ecosse Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & vers les isles Orcades au nord, où elle est bornée par l'Océan septentrional au levant, & en partie au couchant, où elle a pour frontiére la province de Strathnavern, & au midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turso & quelques châteaux; mais il y a un Evêque de Cathness suffragant de l'Archevêché de Saint-André, qui réside à Dornoc dans le Southerland. Cette province étoit autrefois bien plus étendue, puisque l'on comprenoit sous ce nom celles d'Affinshire, de Strathnavern & de Southerland. * Sanson, *Voyage Historique de l'Europe*. Baudrand, *Diction. Géogr. Voyez* CAITHNESS.

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le surnom de *Carneus*. Pausanias, *l.3. Voyez* cy-devant CARNIEN. CARNUS est encore le nom d'une ville de la Pannonie Supérieure, maintenant village d'Autriche, nommé *S. Petronel*, selon Lazius.

CARO (Anne) Demoiselle Espagnole, native de Séville, a composé des Comédies très-ingénieuses, qui lui ont fait mériter d'avoir place dans la Bibliothéque des Auteurs Espagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO (Annibal) natif de Citta-Nova, Terre de la Marche d'Ancone, Commandeur de l'Ordre de Malte, & excellent Poëte & Orateur, vivoit dans le XVI siécle. Il quitta son païs pour venir à Rome, où il fut d'abord Sécretaire de quelques Evêques, puis du Duc de Parme, & enfin du Cardinal Farnése. Ce fut par la protection de ce dernier qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malte, & qu'il s'aquit tant de réputation par ses Ouvrages, qui sont une traduction de l'Enéide de Virgile en vers Italiens, des Poësies diverses, Traduction de la Rhetorique d'Aristote; Traduction de deux Oraisons de saint Grégoire de Nazianze, & d'un Sermon de saint Cyprien; des Lettres, une Comédie intitulée *Gli Straccione*, & une Chanson à la louange de la Royale Maison de France. Il l'avoit composé par ordre du Cardinal Farnése, & Castelvetro s'avisa d'en faire une critique; mais † le même Annibal Caro sous le nom des Académiciens de *Banchi* de Rome publia une Apologie, pour sa defense. Il mourut l'an 1566, à Rome, & fut enterré dans l'église de saint Laurent *in Damaso*, où l'on voit son tombeau. Caro a traduit le Virgile en vers Italiens d'une maniére délicate & fort heureuse. Dom Lancelot témoigne que cette version est fort estimée, tant pour la pureté de son stile, que pour la fidelité & le choix de ses expressions. Il y en a même qui ont assuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de son Auteur, & que sa Traduction pouvoit passer pour un original. D'autres ont aussi traduit l'Enéide en Italien, mais avec beaucoup moins de succès, comme Hercule Véme, Jean P. Vaseo, Jean Fabrin. Ses autres Poësies en Langue vulgaire ont été recueillies & imprimées ensemble à Venise l'an 1584, & depuis encore ailleurs. On estime beaucoup ses Sonnets, dont le plus beau, est celui qui a pour titre *la Belle matineuse*, & qui a été imité depuis par plusieurs Poëtes François. On peut dire que la qualité dominante de toutes ses Poësies est la gentilesse qui semble en être le caractére. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter. &c. Nouvelle Méthode de la Langue Ital. 3. part. p.117. de Port.-Royal.* Gilles Ménage, *Dissert. sur les Sonnets pour la Belle matineuse à la fin des Oeuvres de l'édit. in quarto, p.107. 108. & suiv. Voyez* sur tout Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome 8. p.292: ou tome 4. partie 1. p.257. n.*1308. de l'édit d'Amsterdam 1725.

CARO (Rodriguez) Espagnol, Grand Vicaire de Dom Gaspar de Borgia, Cardinal, Archevêque de Séville, né à Utréra dans le même diocése, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fausse Chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime & de Braulio, &c. *Antiguidades de Sevilla*; *Relacion de las inscripciones d'Utrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAROBERT ou CHARLES ROBERT, que les Hongrois nomment simplement CHARLES, II. de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de CHARLES I, surnommé *Martel*, fils de CHARLES, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel hérita de la Hongrie, à cause de *Marie* sa mére, fille du Roi *Etienne* V, sœur & héritiére de *Ladislas* IV, tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* son pére, & laissa le fils dont nous parlons. Robert frére de ce Charles *Martel*, émut une grande dispute, qui consistoit à savoir, lequel étoit préférable pour la succession, ou du fils de l'aîné, ou de l'oncle; & si le fils répresentoit le pére, pour succéder à son ayeul. Les plus célébres Jurisconsultes de ce tems le décidérent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII l'admit à prêter hommage, &c. lui donna l'investiture, quoi qu'il ne fût encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élu André, dit *le Vénitien*, pour leur Roi, après la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoitre. Il monta pourtant sur le thrône, fut couronné par le Légat du Pape Clément V, & gagna une célébre victoire en 1312, sur Matthieu, Palatin de Transchin, Chef des Rebelles, depuis laquelle ses Sujets furent très-soumis. Aussi sa domination fut si douce & si glorieuse, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus débonnaire en tems de paix, ni plus courageux en tems de guerre. Après avoir joint à ses Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Russie, la Comanie, la Bulgarie, & la Bosnie, il mourut à Belgrade le 16 juillet de l'an 1342, âgé de plus de 50 ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épousa 1. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir*, Duc de Cujavie, mort sans enfans à Témiswar, le 13 décembre de l'an 1315: 2. en 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille aînée de l'Empereur *Henri* VII, & de *Marguerite* de Brabant; & après sa mort, qui arriva sur la fin de la même année, il se remaria en 1320, avec *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir* III, dit *le Grand*, & de *Ladislas* III, dit *Loctic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut 1. *Charles* & *Ladislas*, morts jeunes; 2. Louïs, Roi de Hongrie; 4. ANDRE', Roi de Naples & de Sicile; & 5. ETIENNE, Duc d'Esclavonie. * Bonfinius, *l.16. 9. dec.2.* Thurosius, *ch.90. Chronique de Hongrie, partie 2. ch.99.* Crommer. Summonte. Le P. Anselme, &c.

CAROCHA, est le nom que les Espagnols & les Portugais donnent à une espéce de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, sur laquelle on dépeint des flammes de feu & des figures des démons, & que l'on met sur la tête de ceux qui ont été condamnez à mort au Tribunal de l'Inquisition. Ces sortes de Criminels sont d'ordinaire des blasphémateurs du saint nom de Dieu, des Magiciens, ceux qui ont dogmatisé sur les points de la Foi, ceux qui sont convaincus de polygamie, &c. * *Voyez* Limborch, *Histor. Inquisition. l.4. ch.41.* où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Sammara*. * *Voyez la petite Histoire de l'Inquisition de Goa*, imprimée à Paris en 1686.

CAROLAT. *Voyez* CARLATH.

CAROLEI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, entre Cosence & Amantée, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On prend Carolei pour l'ancienne *Ina* ou *Ixias* petite ville des Brutiens. Mary, *Dict. Géogr.*

CAROLI (Pierre) étoit natif de *Rosy* en Brie, dans l'Evêché de Meaux. Il étoit Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris, & Prieur de Sorbonne. Il parut à Genéve

Genève en qualité de Catholique Romain dans la dispute de F. *Jacques Bernard*, après laquelle il embrassa la Reformation. L'Eglise de Neuchâtel ayant eu besoin de Ministre, on l'y appella; & s'y étant rendu il s'y maria, *Jean* le Comte ayant béni son mariage. Peu de tems après il fut appellé à Lausanne; il y étoit en 1536, dans le tems de la dispute publique, & fit tête à un Medecin nommé *Claude Blancherose*, qui établissoit trois Monarchies, celle du *Pére* sous la Loi de la nature, celle du *Fils* sous l'Evangile, & celle du *S. Esprit* sous la Loi de la grace, qui alloit, *disoit-il*, commencer d'être annoncée. Caroli ayant demeuré sept ou huit mois Pasteur à Lausanne abandonna & son troupeau & sa femme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il accusa *Farel*, *Calvin* & *Viret*, d'Arianisme & de quelques hérésies. Ces Ministres demandérent justice contre lui. La chose fut portée devant le Synode à Lausanne, ensuite devant celui de Berne où Caroli fut condamné. Les trois Réformateurs priérent LL. EE. d'arrêter Caroli, & de le contraindre à leur faire réparation. Le Conseil de Berne renvoya cette affaire au Consistoire parce qu'elle étoit ecclésiastique. Caroli n'ayant pas voulu se soumettre à la décision du Consistoire, l'affaire fut encore portée devant le Conseil; alors Caroli craignant la sentence se retira secretement en France où il abjura entre les mains du Cardinal de *Tournon*. Il fut appellé à Metz pour ramener dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui en étoient sortis par les instructions de Farel. Enfin dans un voyage à Rome pour solliciter un Benefice, il mourut misérablement dans un Hopital. Béze l'accuse d'avoir été fort voluptueux, & d'en avoir porté des marques honteuses. * Ruchat, *Hist. de la Reform. &c. tome 5. p. 654. tome 6. p. 54. & 352.* Béze, *Hist. Eccl. tome 3. p. 435.*

CAROLI (Philippe) étoit célébre à cause de son érudition & de son savoir dans la Critique & dans la Philologie. Il étoit natif de Neubourg dans le Palatinat & fut Professeur en Rhétorique dans l'Université d'Altdorff; il fut 13 ans dans ce poste. Dans la suite il fit profession de la Religion Romaine & mourut en 1639. Il avoit la coutume de ne jamais chanter à l'Eglise, mais il lisoit pendant le chant, *Sénéque*, *Juste-Lipse*, ou quelque autre Auteur. On a de lui divers Ouvrages comme, *Varia Lectiones; Novarum Lectionum prodromus; Animadversiones in Gellium & Curtium; Oratio de Criticis; Antiquitates Romana Ecclesiastica, civiles, militares & œconomica; Triga Solœcismorum politicorum, &c.* * Witte, *in Diario.* Omeisius, *Gloria Academ. Altdorff, p. 172.*

CAROLINE, ou la Floride Françoise. Ce pays, le plus méridional que les Anglois possédent dans le continent de l'Amérique septentrionale, faisoit autrefois partie de la Floride, dont le nom est demeuré à la presqu'Isle que possédent les Espagnols, & au pays qui en est à l'ouest & que traverse le fleuve de *Mississipi*, dont le nom a été donné à la Floride même. *Jean-Ponce* de Léon découvrit la Floride en 1512, mais il ne put s'y maintenir, parce que les Habitans l'empêchérent d'y établir une Colonie, & chassérent ceux qu'il y vouloit laisser. Dix ou douze ans après, les Espagnols y envoyérent de nouveau pour enlever des Habitans & les faire travailler à leurs mines. Enfin Ferdinand *Soto*, y aborda le Dimanche des Rameaux ou de Pâques-fleuries en 1538, & nomma ce pays la Floride pour cette raison. Il n'y fit point non plus d'établissement, & roda long-tems dans le païs pour y chercher des mines qu'il s'étoit attendu d'y trouver. Son espérance ayant été trompée, il s'abandonna au chagrin & mourut. Ses gens jettérent son corps dans une riviére, de crainte qu'il ne fût trouvé & traité ignominieusement par les Sauvages qui haïssoient Soto à cause de sa cruauté. Ensuite ils s'en retournérent en Espagne en 1543, au nombre de 300 hommes, & de 30 chevaux. C'étoit le reste de 900 fantassins & de trois cens cinquante Cavaliers qui étoient descendus dans ce pays. Six ans après leur retour, quelques Bénédictins Espagnols y allérent pour tâcher d'adoucir l'humeur farouche des Sauvages, mais ceux-ci les écorchérent tous vifs & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. En 1562, sous le régne de Charles IX, Roi de France, François *Ribaud* y aborda, y bâtit le Fort de la Caroline sur la riviére de *May*, & fit alliance avec les Sauvages de ces quartiers. Rempli d'espérance pour ce nouvel établissement, il retourne en Europe, où malheureusement les Guerres Civiles qui agitoient alors la France ne permirent pas à la Cour de lui accorder les secours qu'il demandoit. Cela différe son retour. Sa Colonie s'impatienta de l'attendre, & tardant trop d'avoir de ses nouvelles, ceux qu'il avoit laissez à la Caroline se revoltérent, bâtirent un navire comme ils purent, & aimérent mieux s'exposer aux risques de la mer que de demeurer dans un pays où ils se croyoient abandonnez. Leur navigation fut très fâcheuse, & les vivres venant à leur manquer, ils souffrirent une si cruelle famine qu'ils furent obligez de tirer au sort pour savoir celui qui seroit mangé le premier. Le sort tomba sur celui qui avoit été le plus ardent à exciter le soulévement.

En 1564, *René Laudonnière* alla dans la Floride Françoise & rétablit le Fort de la Caroline; mais les Castillans jaloux de ce que les François s'établissoient si près de la Nouvelle Espagne, vinrent les surprendre & les mirent en fuite. Laudonniére se sauva avec peine; mais l'infortuné Ribaud qui étoit, retourné dans la Floride fut pris & écorché tous vif par les Sauvages, & tous ses gens furent pendus. Cette action barbare anima le zéle de Dominique de Gourgues, du Mont-de-Marsan en Gascogne, qui résolu d'en tirer raison, arma un vaisseau à ses dépens, & passa en 1567 dans la Floride Françoise, accompagné de 150 Soldats & de 80 Matelots. Aidé par les Naturels du pays chez qui l'inimitié des Espagnols lui tenoit lieu d'un grand merite, il reprit le Fort de la Caroline & deux autres Forts que les Espagnols avoient construits & dont il prit les garnisons qu'il fit pendre aux mêmes arbres où les François avoient été attachés. Gourgues ayant exécuté cette vengeance, revint dans sa patrie où les Espagnols avec qui on étoit alors en paix le poursuivirent chaudement & il eut bien de la peine à éviter sa perte qu'ils demandoient avec instance pour satisfaction des maux qu'il leur avoit faits. Les Espagnols se remirent ensuite en possession de ce pays qu'ils conservérent jusqu'en 1663, qu'ils s'en virent depouillez par les Anglois, qui les obligérent peu à peu de leur abandonner les côtes jusqu'au dessous de la riviére de May.

La même année Charles II, Roi d'Angleterre, l'accorda en propriété à *Edouard*, Comte de Clarendon, *George* Duc d'Albemarle, *Guillaume* Comte de *Craven*, *Jean* Lord Barkley, *Antoine* Lord Ashley depuis Comte de Schaftsbury, *George* Carteret & *Jean* Colleton Chevaliers Baronnets, pour la tenir en hommage de la Couronne d'Angleterre. Les lettres patentes de cette Donation portent que dans la Caroline on suivra les Loix d'Angleterre: elles permettent seulement aux proprietaires d'y en ajoûter quelques-unes du consentement des Habitans pour le meilleur gouvernement de la Province. Cette aquisition de la Caroline s'étant faite sous le régne de Charles, a rendu vraisemblable l'opinion de ceux qui ont cru que ce nom lui venoit de ce Monarque, mais il est plus sûr de dire qu'il lui vient de Charles IX, Roi de France sous les auspices duquel le Fort de Caroline fut bâti.

Ces divers propriétaires Anglois, dont on vient de parler, donnérent leurs noms à diverses contrées & riviéres de cette Province qu'ils subdivisérent en plusieurs autres. La plus septentrionale s'appella *Albemarle* & s'étend vers le sud jusqu'au Golfe de même nom dans lequel se déchargent les riviéres de *VVainok*, de *Morattoc* & de *Noratoke*. Au sud-ouest est la contrée de *Clarendon*. En suivant la côte on trouve la ville de *Charles Tovvn* qui est la place la plus considérable de tout le pays; ensuite les contrées de *Craven*, de *Barkley* & de *Colleton*: cette derniére est la plus méridionale. Les deux principales Colonies sont dans la contrée d'Albemarle & sur la riviére d'Ashley: la premiére fut établie en 1670, & la seconde dix ans après. Les autres sont peu considérables & demanderoient qu'on y envoyât du monde pour défricher ces terres qui ont beaucoup de disposition à être très-fertiles.

Le Terroir en est géneralement bon & abonde en bled, en pâturages, en racines, en legumes; il y a d'excellens fruits, les vignes y réüssissent merveilleusement bien. On y a une grande abondance de meuriers pour nourrir des vers à soye. Il y a abondance de bêtes sauvages & domestiques, & du gibier de toutes sortes. L'air y est fort tempéré par raport à la situation méridionale. A peine trouvet'on un pays plus heureusement situé pour la commodité du commerce & de la navigation à cause d'un grand nombre de riviéres navigables. On ne sauroit se placer en aucun lieu où l'on soit éloigné, plus de six milles Anglois, de quelque riviére, & la plupart peuvent servir au transport des marchandises. Pour remédier au manque d'Habitans, on y envoye d'Angleterre beaucoup de Criminels dont les actions ne méritent pas le dernier supplice. De plus si un homme est arrêté pour vol, & qu'il puisse donner les moyens d'arrêter cinq de ses complices, la peine de mort est commuée en celle de la déportation, & on l'envoye à la Caroline, où il est employé à défricher les terres. Cependant malgré tous ces soins, la contrée de *Carteret* qui seroit la plus fertile & la plus agréable, n'est point encore peuplée. Les Naturels du pays ne sont point des peuples si sauvages que ceux de quelques autres pays de l'Amérique. Ils sont naturellement blancs; mais ils se peignent la peau; ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils sont d'ailleurs vigoureux & bien proportionnez. Ils sont ordinairement nuds, excepté qu'ils portent une peau de cerf, qui tombant jusqu'à moitié de la cuisse couvre ce que la bienséance ne permet pas de montrer. Ils se peignent le corps de plusieurs couleurs qu'ils font pénétrer de telle sorte dans la peau, qu'avec le tems on ne peut plus les effacer. Ils ont la chevelure noire & longue qui leur tombe sur les épaules, mais qu'ils savent tresser proprement pour la nouer autour de la tête quand il leur plait. Au reste ces peuples sont fourbes, hardis, & trompeurs. Ceux d'entre eux qui habitent vers les montagnes, se coupent les cheveux du côté droit & laissent croître les autres. Ils sont tous si jaloux de leur chevelure que pour rien au monde, ils ne voudroient pas la perdre, c'est une honte que de l'avoir perdue. De là vient sans doute que, lorsqu'ils combattent leurs ennemis, ils se piquent de leur enlever la chevelure; ce qui est entre eux la plus grande marque de bravoure. Ceux d'entre ces peuples qui sont Sujets, ou voisins des Européens commencent depuis peu à s'habiller plus honnêtement. Ils aiment sur tout les étoffes bigarées, & ils ajoûtent ensemble plusieurs piéces de differentes couleurs, cela leur paroit aussi magnifique qu'à nous tout l'appareil des modes nouvelles: tant il est vrai que la plupart de ce qu'on appelle agrémens, est fondé sur la bizarrerie de l'opinion. Leurs armes sont l'arc & la fléche. Ils font les cordes de leurs arcs de boyaux de cerf, & rien n'est mieux peint que ces arcs. Au lieu de fer, ils employent des dents de poissons ou des pointes de bois aiguës. Ils dressent leurs enfans à la course & à tirer de l'arc dès la plus tendre jeunesse; pour eux, s'occupent sans cesse à la chasse & à la pêche.

Ils ont entre eux des Chefs qui commandent dans chaque Canton & qu'ils appellent *Paraousti*. Ces Chefs se font entre eux des guerres continuelles & ils n'épargnent pas leurs ennemis lorsqu'ils les ont vaincus. Car après les avoir assommez, ils leur enlévent la peau de la tête & la chevelure, ce qui est, comme on vient de dire la marque de leur victoire & le trophée des Guerriers. Il arrive assez souvent qu'ils épargnent les femmes & les enfans des vaincus, les nourrissant, & les élevant à leur maniere. Revenus de cette guerre ils assemblent le Canton victorieux & font des festins à leur mode, pendant trois jours & trois nuits qu'ils passent à se divertir, à boire, à manger, à danser, & à chanter. Après cela ils remettent ces chevelures à de vieilles Megeres qu'ils honorent fort, lesquelles les reçoivent en dançant & en chantant des chansons à l'honneur du Soleil qu'ils regardent comme l'auteur de leurs victoires, de leurs biens, & de leur felicité. Ils adorent le Soleil & la Lune & respectent beaucoup leurs Prêtres. Ils leur sont entierement soumis, parce qu'ils les tiennent pour de grands Devins & pour des gens inspirez qui connoissent l'avenir. Ces peuples sont sujets au mal de Naples & sont fort adonnez aux femmes, qu'ils appellent enfans du Soleil. Chacun a la sienne & le *Paraousti* a la permission d'en avoir trois ou quatre: cependant celle qu'il a épousée la premiére est toûjours la plus honorée, & conserve un degré de superiorité sur les autres. Ses enfans sont les héritiers & les successeurs du *Paraousti*. Les femmes ont soin du ménage & des enfans, & elles n'ont point de commerce charnel avec leurs maris, du moment qu'elles sont enceintes jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. L'état de grossesse semble même emporter une idée d'impureté légale dans l'esprit de ces peuples, dont le scrupule va jusqu'à ne point manger de ce qu'elles ont touché. On dit que les hommes sont enclins à l'abominable péché qui attira autrefois le feu du ciel: mais ce qui est à remarquer, ils ont un si grand mépris pour les garçons qui ont eu la complaisance exécrable de se prêter à cette infamie, qu'ils les chassent de la societé des hommes, & les envoyent comme des efféminez à celle des femmes, les reduisant aux occupations qui ne conviennent qu'au sexe féminin. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les Hermaphrodites sont communs en ce pays-là, & certainement ces sortes de débauchez sont Hermaphrodites en un sens. Ce sont eux qui sont chargez des fonctions serviles, & on les employe à porter les munitions de bouche & les provisions de guerre. On les distingue par la couleur des plumes qu'ils se mettent sur la tête, chaque sexe les méprisant trop pour les avouer, & les recevoir. Ces Americains font du pain avec des racines. Ils ont de la farine de maïs, mais ils mangent quelque fois leur blé rôti, & quand ils veulent le garder pour la provision, ils le gardent toûjours rôti. Ils le font aussi bouillir pour en tirer la substance & ils s'en servent pour breuvage. En quelques endroits ils se nourrissent beaucoup de poissons, bien que généralement ils vivent de chasse; outre qu'ils ont quantité de miel & de bons fruits, sur tout vers les Monts d'*Apalachez*. Lorsqu'ils vont à la guerre, le *Paraousti* marche à leur tête, tenant d'une main l'arc & de l'autre le dard, le carquois sur l'épaule & un javelot dans les tresses des cheveux avec une couronne de grandes plumes de plusieurs couleurs, dont ils trempent le bout dans du miel ou dans quelque autre composition pour les faire mieux tenir. Après cela les Guerriers suivent, portant leurs fleches dans les cheveux, ou le carquois sur l'épaule. A l'approche de leurs ennemis ils jettent des cris effroyables. Cependant ils n'entreprennent rien sans un conseil général, qui s'assemble tous les matins. L'assemblée se tient en forme de croissant autour de *Paraousti*, qui est au milieu sur une espéce de siege plus élevé que les autres & fait de plusieurs pieces de bois arrondies. Tous les Guerriers & les Conseillers, qui sont les Anciens du Canton, viennent avec beaucoup de respect saluer le Chef en commençant par le plus ancien des vieillards, qui éleve ses mains sur la tête avec de grands cris. Le reste des Assistans fait la même cérémonie en répondant sur le même ton. Ensuite chacun prend sa place. Lorsqu'il s'agit d'une affaire très importante, le *Paraousti* fait appeller le *Jaounas* & les Anciens afin que chacun dise son avis. Le *Jaounas* sont les Prêtres du pays & ont grande influence sur les délibérations & beaucoup d'autorité sur l'esprit de ces Guerriers. Le résultat de ces avis est comme la resolution du Conseil d'Etat. La délibération étant achevée, les vieilles femmes apportent un breuvage fort, qui est le suc de quelques herbes qu'elles ont infusées & épreintes. Ce breuvage qui dégouteroit un Européen par l'idée seule des femmes qui l'ont apprêté, n'a rien de désagréable pour ces Sauvages, & même à cette idée près, lors qu'il a été infusé & bouilli, il est clair & ne déplait ni au goût, ni à la vue. Une espéce d'Echanson le présente au *Paraousti* en élevant ses mains sur sa tête: celui-ci boit le premier dans la coupe, après quoi la troupe guerriére & les Vieillards boivent à leur tour. Ils font un si grand cas de cette boisson qu'ils n'en accordent l'usage qu'aux Guerriers & à ceux qui ont fait des exploits militaires. Eux seuls sont jugez dignes d'en boire. Elle fait suer ceux qui en ont bu & les anime extrémement. On s'en sert même à cause de sa violence, & pour éprouver ceux que l'on destine à la guerre, on leur en fait boire une certaine quantité. Si leur tempérament ne ré-

ne résista pas à la force de cette liqueur, on les juge inhabiles aux grandes fatigues que demande la profession des armes, & on ne se fie point à eux pour les affaires importantes; car chez ce peuple on juge de l'esprit par le corps. Ils disent que cette boisson leur est fort utile à la guerre où il faut jeûner quelquefois deux ou trois jours & alors ce breuvage corroborant les soutient. Ils sement le Maïs deux fois l'année, aux mois de mars & de juillet, de sorte qu'ils font la recolte trois mois après, & la terre se repose les autres cinq mois de l'année, c'est à dire, depuis octobre jusqu'en fevrier inclusivement. Pendant ce tems-là ils ne fument point la terre; mais tout l'engrais qu'ils y font c'est d'y brûler les herbes; & les cendres y répandant leurs sels en raniment la fécondité. Ils remuent la terre avec de certaines piéces de bois pointues, & jettent tout à la fois dans les ouvertures qu'ils font en bechant deux ou trois grains de Maïs. Au tems des semailles, les Chefs ordonnent aux Vieillards d'assembler les peuples pour labourer. On prépare alors de quoi boire pour s'animer au travail & pour se réjouïr durant cette cérémonie, ce qui se pratique aussi au tems des moissons. Les *Paraousta* font partager à chacun selon son rang une portion de ce Maïs qui est recueilli en commun. Ils ne sement que pour leur provision de quatre ou cinq mois sans songer plus loin, & ils se moquent de nous de ce que nous prenons tant de soins pour l'avenir. L'inquiétude que nous donnons pour prévenir des besoins encore éloignez & l'ardeur avec laquelle nous amassons des richesses, leur paroissent une folie. Lorsqu'ils sont malades, ils ne se font pas ouvrir la veine comme nous faisons en Europe. Ils appellent leurs *Jaounas* qui sont en même tems leurs Prêtres & leurs Médecins. Ceux-ci succent l'endroit du corps qui fait le plus de mal au malade; quelquefois ils succent avec la bouche, quelquefois aussi avec un chalomeau, après avoir fait une legére incision prèt de quelque veine. Avant la cérémonie, le *Jaouna* prononce quelques paroles de même qu'après l'opération. Que le malade meure ou guérisse, le *Jaouna* ne perd rien de sa gravité qui fait une partie de son art, ni les Sauvages de l'estime & de la confiance qu'ils ont pour ces gens-là. Les *Jaounas* procurent le vomissement à leurs malades par une poudre qu'ils font de coquillages calcinez. Il n'y a que les naturels du pays qui puissent résister à la violence de ce remède & un Européen en créveroit à coup sûr. Ils baignent aussi leurs malades & quand il n'y a plus de remède, ni d'espérance, ils les exposent au Soleil levant à la porte de leurs cabanes, priant & conjurant le Soleil de les guérir. Dans toutes les maladies, l'ordre des remèdes est toûjours le même. Ils commencent d'abord par succer la partie affligée, ensuite ils ont recours aux incisions, ils continuent par le vomitif, par le bain, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils ayent detruit la maladie, ou le malade. Ces *Jaounas* sont vêtus de longues robes faites de diverses peaux coupées en bandes inégales. Ces robes sont attachées avec des ceintures de peau de cerf, auxquelles ils attachent des sachets pleins d'herbes qu'ils portent toûjours avec eux. Sur la robe ils portent en guise de manteau la peau de quelque bête sauvage. Ils vont les piez & les bras nuds, & portent sur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe. Les femmes sont grandes, fortes, & de couleur olivâtre comme les hommes. Elles ont aussi les bras, les jambes & le corps peints de plusieurs couleurs qui ne sauroient s'effacer, parce qu'elles sont imbibées dans les chairs, par le moyen des piqueures, si bien qu'elles y restent toûjours. Cette couleur olivâtre est un effet de l'art; & outre la beauté qu'ils s'y figurent, les sucs dont ils se frottent, leur endurcissent la peau contre les injures de l'air. Ces femmes vont nues, excepté quelques parties du corps qu'elles cachent par une espéce de tablier qui va depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Elles sont fort agiles & passent à la nage les plus grandes riviéres même, en tenant leurs enfans d'un bras. Elles grimpent avec une pareille agilité sur les hauts arbres du pays. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome* 3. *p.* 137. *&c. du Supplement.* *Voyez* FLORIDE.

CAROLINS, nom de quatre livres, que Charlemagne fit faire en *790*, contre le second Concile de Nicée, & qu'il fit publier par son autorité & sous son nom, d'où ils ont été appellez *Carolins*. L'Eglise Gallicane toleroit alors les images, sans en permettre le culte, de peur qu'il ne dégénérât en superstition, dans un tems où le Paganisme subsistoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les croix & les vases sacrez: mais on ne rendoit aucun culte aux images; quoi que l'on ne fit aucune difficulté d'en avoir. En quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclastes qui brisoient les images, & ne permettoient pas que l'on en eût, & les Catholiques d'Orient adversaires des Iconoclastes, qui leur rendoient un culte extérieur fort solemnel. Les livres Carolins furent portez à Rome & présentez au Pape Adrien I, par Angilbert, Abbé de Centule envoyé du Roi Charles. Le Pape qui soutenoit le Concile de Nicée, les ayant reçus, crut être obligé d'y répondre, par un Ecrit adressé à l'Empereur Charlemagne même; mais cette lettre d'Adrien ne fit pas changer de sentiment ni de pratique à l'Eglise de France; car au Concile de Franc-fort tenu l'an *794*, on rejetta le sentiment des Grecs, & on condamna l'adoration & le culte des images, aussi bien que dans le Concile de Paris tenu en 824, parce qu'on s'imaginoit que les Grecs leur rendoient leur même culte qu'à Dieu. Les livres Carolins ont été donnez au public en 1549, sur un ancien manuscrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux, qui se cacha sous le nom d'*Eli Phili*; & le Concile de Paris en l'an 1596, par Pierre Pithou. Quelques uns ont douté de l'antiquité & de la vérité de ces livres. Il y en a qui les ont attribuez à Anguilram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques uns les ont cru supposez; mais quoiqu'on ne sache pas qui les a composez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du tems de Charlemagne & par son ordre. La réponse du Pape Adrien, & les Conciles de Francfort & de Paris, établissent d'une maniére convainquante, ce qu'on vient d'en dire. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manuscrits. * Preface des livres Carolins dans la derniére édition. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VIII. siecle*.

CAROLSTADE (André Rodolphe) autrement nommé *Bodenstein*, prit le nom de Carolstade, parce qu'il étoit né à *Carlstadt* en Franconie. Il commença ses études dans sa patrie & visita ensuite les pays étrangers. Il fit un long séjour à Rome où il étudia la Théologie. Il passa depuis à Wittenberg, à peu près dans le tems de l'établissement de cette Université. Il y fut fait d'abord Chanoine de l'Eglise du Château & Archidiacre de celle de la ville. En 1502, il fut créé Docteur & Professeur en Théologie. En 1512, il conféra le degré de Docteur en Théologie à *Luther*, & fut en 1517, un des premiers qui adoptérent ses sentimens. Peu de tems après il entra en dispute avec *Eckius*, & en 1519 il disputa avec lui à Leipsic en présence de Luther & de Melanchthon. Luther en 1521, s'étant réfugié dans le Chateau de *Wartembourg*, Carolstade se maria & commença à enlever les images des Eglises & à abolir la confession auriculaire. Luther de retour à Wittenberg en 1522, approuva plusieurs démarches de Carolstade, comme l'abolition des Messes privées &c. mais il condamna plusieurs autres articles. Carolstade alla encore plus loin, il se retira dans un village, blâma tous les degrez Académiques, & ne voulut plus porter le titre de Docteur, il travailla même comme un Laboureur. En 1524, il fut élu Pasteur d'*Orlamunda*. Aussi-tôt qu'il eut pris possession de son Eglise, il commença par en bannir les images, & il enseigna que le corps & le sang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Eucharistie; c'est ce qui le fit soupçonner d'être dans les sentimens de *Thomas Muntzer*. Luther fut chargé, par l'Electeur de Saxe, de prêcher à Iene contre Muntzer & ceux qu'on appelloit Sacramentaires; il le fit le 22 juin 1624, & Carolstade fut du nombre des Auditeurs. L'après diné ces deux Antagonistes eurent entre eux une conversation bien vive, dans laquelle Carolstade soutint ses sentimens, de sorte que Luther le menaça de le refuter par des Ecrits publics, & lui donna un Ducat pour erres de son engagement. Le 24 août de la même année, Luther vint à Orlamunda, en ayant été prié par le troupeau de Carolstade; mais celui-ci avoit déja tellement confirmé ses Auditeurs dans ses idées que Luther ne put point les faire changer de sentiment. Carolstade fut à la fin obligé de quitter le pays par ordre de l'Electeur. Il alla donc à Strasbourg, & de là à Bâle; mais sans s'entretenir avec les Théologiens de cette derniére ville. Il passa ensuite à *Zurich*, & ne vit point alors Zwingle. Il écrivit une lettre à son Eglise d'Orlamunda, dans laquelle il se plaignoit d'avoir été chassé sans qu'on l'eût convaincu, & publia outre cela, touchant la Sainte Céne, quelques livres qui furent imprimez à Bâle. En 1525, du tems de la rebellion des Paisans, Carolstade vint à Rotembourg; & comme on punit dans la suite plusieurs Ecclesiastiques, il courut de grands risques, de sorte qu'on fut obligé de le devaler le long des murailles de la ville dans un panier; après quoi il prouva son innocence dans un Ecrit particulier, & pria Luther de le faire imprimer, ce qui fut exécuté. En 1526, Luther obtint pour Carolstade la liberté de rentrer en Saxe, où il fit batiser un fils dont les Parrains & la Maraine furent *Juste Jonas*, *Melanchthon* & la femme de Luther. Mais parce qu'il ne voulut pas adopter les sentimens de Luther, ou pour quelques autres raisons, Carolstade ne jouit d'aucun gage, de sorte qu'il tomba dans une extrême pauvreté & se vit obligé de vendre sa Bible Hebraïque. Il sejourna à Kemberg & à Segern, jusques à ce qu'en 1529, il se tourna du côté de l'Oost-Frise, d'où il passa l'année suivante à Strasbourg, à Bâle & à Zurich, n'ayant avec soi que sa femme & trois enfans. Zwingle lui procura à Zurich un Diaconat, & peu de tems après il eut l'Eglise d'Alstetten dans le Rheinthal. N'étant plus en sûreté dans la Paroisse, depuis la bataille de Cappel, il fut appellé à Zurich où il prêcha ordinairement cinq ou six fois par semaine. En 1534, la ville de Bâle le demanda par lettres & par des Deputez qu'elle lui envoya. Il suivit cette vocation & enseigna à Bâle pendant sept ans, & comme Pasteur de l'Eglise de S. Pierre, & comme Professeur dans l'Université. Il mourut de la peste le 24 decembre 1541. Outre quelques Ouvrages Allemands, on a de lui les suivans en Latin. *De utraque specie Cœnæ; De iis qui S. Cœnâ utuntur; De abusu panis & Calicis Domini; De efficacia Indulgentiarum, De Pontifice Romano*, &c. * Sleidan, *de Statu Religion.* Seckendorff, *Histor. Lutheran. l.* 2, §. 121. &c. Scultet, *in Annal. Evang. partie* 1. Melch. Adami, *Vita Theol.* Freher, *Theatr.* Hendreich, Arnold, *Ketz. Hist partie* 2. *l.* 16. *c.* 19. §. 9. &c. Huttinger, *Schweitzer Kirchen-Geschichten*.

CAROLSTADT ou CARLOWITZ, *Carolostadium*, ville d'Allemagne sur les frontiéres de l'Autriche & de la Croatie, est située sur le confluent du Kulp & du Mreß-witz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'opposer aux Turcs; aussi est elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie. C'est le lieu où l'Empereur Léopold fit la paix avec les Turcs le 26 janvier 1699. * Sanson. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Suède, dans cette partie de la Gothie, dite *Wermeland*. Charles IX, Roi de Suede, lui avoit donné son nom, & les Danois la ruinérent presque entiérement en 1644. * Sanson. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

* CARON (Jean) de Malines, de l'Ordre de saint Benoit, Poete, est Auteur d'un petit Ouvrage intitulé *Opusculum Tumultuum versu elegiaco*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 477.

CARON, grande riviére de Perse, appellée anciennement *Eulæus*, *Choaspes*, a sa source vers les confins du Yerack-Agemi, traverse tout le Chusistan, où elle baigne la ville de Suse, & se decharge dans le Golfe de Balsera. C'est la même riviére, que le Prophete *Daniel* appelle *Ulai*. On lui donne aussi le nom de Tiriri dans plusieurs cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARONIA, bourg de Sicile, situé sur la côte septentrionale de la Vallée de Demona, entre l'embouchure de la riviére de Polino, & le Cap d'Orlando. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSA, petite ville ou bourg de la Turquie en Asie, est dans la Natolie, sur la Mer Noire, entre la ville de Sinope & l'embouchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cyptasia*, ville de la Paphlagonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Criumetopon*, *Frons Arietis*, Cap célèbre de la petite Tartarie en Europe. C'est la pointe de la presqu'isle de la Crimée, qui s'avance le plus dans la Mer Noire. On la voit au couchant de la ville de Caffa, & au midi de celle de Bacicsarai. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSUS, Abbé, partisan d'Eutychès dans le cinquiéme siecle, sous le Pontificat de saint Leon, fut condamné l'an 451, dans le Concile de Chalcedoine. Il se joignit à Dorothée, & ils soutinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il se fit en sa présence une conférence entre les Evêques & les Moines, afin de determiner les questions controversées. Ils furent condamnez, après que le Prêtre Alexandre eut raporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoitre de ce différent, il n'auroit pas donné aux Evêques la peine de s'assembler. * *Conc. Chalc. Seff.* 5.

CAROTTO, village de Suisse dans le Conté de Chiavenne, chez les Grisons, est un de ceux qui composent la Communauté de Pleurs. *Voyez* PLEURS.

CAROUAGIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait qui avoit un esprit au dessus du commun. Après avoir appris à Pavie le métier d'Horlogeur, pour complaire au docte Alciat, il fit une horologe dans laquelle l'on remarquoit des effets extraordinaires. Non seulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement disposée, que le marteau frappant contre la cloche, faisoit sortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber sur du souffre mettoit le feu à une meche qui ensuite allumoit une lampe: en sorte que par le moyen de cette seule horloge, un homme pendant la nuit, savoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même tems de la lumiere. * Bernard Scect, *l.* 3. *Titin. Hist.*

* CAROUGES, bourg de France dans la Normandie, au diocéfe de Séez, à l'ouest de la ville de Séez dont il est éloigné d'environ six lieues.

CAROUSEL. *Voyez* CARROUSEL.

CARPA, dans la Natolie. *Cherchez* CARRATHASSAN.

CARPA, ville de l'Inde delà le Gange, est dans le Royaume de Brama, sur la riviere de Pégu, entre la ville de ce nom & celle de Canarane. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPACCIO (Vittore) Peintre, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490 & 1495. Il étoit de Venise, où il fut employé, & laissa plusieurs tableaux de sa façon. * *Voyez* sa Vie entre celles des Peintres de l'Etat de Venise, du Chevalier Ridolfi, *partie* 1. *p.* 27.

CARPASSO, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Isle de Cypre: maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé sur la côte septentrionale, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, isle de l'Archipel, qui a donné son nom à la Mer *Carpathienne*, dite aujourd'hui *Mer de Scarpanto*, entre les isles de Rhodes & de Candie: c'est le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore plusieurs Antiquitez, & on y voit les ruines de diverses villes. Les Turcs y envoyent un Cadi, qui rend la justice, & les Habitans sont Chrétiens Grecs. Le corail de l'isle de Scarpanto est renommé. Philon, Evêque, ordonné par saint Epiphane, rend encore célèbre le nom de cette isle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Daviti, *tome* 2. *p.* 54. 55. *&c.* *Voyez* SCARPANTO.

CARPATHIENS (Monts) *Voyez* CRAPAC.

CARPE, étoit un Habitant de Troas ou Troade en Phrygie, lequel logea saint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laissa chez lui une veste, ou selon d'autres un sac & des livres, comme nous l'apprend

prenons de Saint Paul même dans sa seconde Epître à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 72 Disciples, l'associent à saint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de son martyre, & font sa fête au 26 de may.

Eusébe parle d'un autre saint CARPE, qui fut Evêque de Thyatire en Asie, & qui souffrit le martyre avec d'autres du tems de Marc-Aurèle. C'est de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13 d'octobre, jour auquel les Latins marquent la fête de Carpe de Troade. * II. *Timothée*, *ch.* 4. *v.* 13. Eusebe, *Hist. l.* 4. *ch.* 14. Tillemont, *Mémoires Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre*.

† CARPEDONI (Victor) de Bellune issu d'une ancienne & illustre famille appellée des Crepadoni. De cet habile homme en fait mention Pierio dans une Elegie écrite à Jean Persicino: *Carpedon fuit ante senex velut Ennius alter*; & en parlent plusieurs anciens mémoires, qui sont dans la Chancelerie de la Communauté. Il vivoit après la moitié du XV siécle, & outre l'étude des Loix, qui lui méritérent le laurier, il s'adonna à celui de la Poësie Latine, & il devint si célébre en ces tems là, qu'il fut digne d'être couronné Poëte par Frédéric III. Empereur, à qui il écrit plusieurs poëmes. Et comme le dit Empereur en lui mettant la couronne de laurier lui dit *Carpedoni*, c'est pour cela qu'après il se fit nommer Carpedoni, ayant quitté son véritable nom de Crepadoni dérivé de Crepada de Tassinoni cousin, & Capitaine des Gardes d'Ezzelin de Romano. George Pilloni, *Hist. de Bellune*. Pierio, *Antiq. de Bellune*.

CARPE'E, *Carpea*, du mot Grec Καρπαῖα espéce de danse que les Enéianes & les Magnésiens peuples de Thessalie avoient coutume de danser étant armez: ce qui se faisoit à peu près de cette façon. Un homme mettant bas les armes laboure & séme, regardant souvent derriére soi comme étant inquiet & dans l'appréhension, un Voleur survient, lequel étant apperçu, l'autre aussi-tôt reprend ses armes, & combat pour ses bœufs. Cela se fait en cadence & au son de la flûte. Le Voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emméne les bœufs; c'est quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danse pourroit venir de Mercure, qui déroba les bœufs du Roi Admète. * *Voyez* Xénophon dans le Festin de Seuthas de Thrace. Horace, *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 18.

CARPE'GNA (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25 de may 1595, du Comte *Thomas* Carpégna, & de *Vittoria* Landriane, fut Evêque de Gubio en 1630, nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 28 novembre 1634, Evêque de Todi en 1638, d'Albano en 1666, de Frascati en 1671, de Palestrine, de la Sabine, & enfin Evêque de Porto. Il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 24 janvier 1679, âgé de 84 ans, & est enterré à saint André della Valle en la chapelle des Barberins.

CARPEN étoit anciennement une petite ville de la Pannonie: maintenant ce n'est qu'un petit village situé dans la Basse Hongrie sur le Danube entre Gran & Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPEN, dans le Duché de Juliers. *Voyez* KERPEN.

CARPENSONIUS. *Voyez* CARPE'ZAN.

CARPENTARIA. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTARIUS (Jean) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, est le nom d'un grand & vaste païs, dans les Terres Australes, nouvellement découvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné son nom. Les Rélations n'en disent rien de particulier.

CARPENTERIUS (Pierre) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERLAND. *Voyez* CARPENTERIE.

* CARPENTIER DE CRE'CY, famille noble, originaire du Cambresis, subsiste dès l'an 1036. Il y en a encore (en 1733) trois branches, qui sont celle des Seigneurs de CHANGI; celle des Seigneurs des THUILLERIES, & celle de GILBERT Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crécy & autres lieux, seul restant de sa branche. Il a été marié, le 23 février 1724, avec *Louise* Thoynard, fille de feu *Barthélemi* Thoynard, Ecuyer, Seigneur d'Ambron, de Trovigni, &c. & de *Magdelaine-Nicole* Guymont, de laquelle il a 1. *Gilbert* Carpentier de Crécy, né le 18 mars 1726; 2. *Claude* Carpentier de Crécy, né le septiéme novembre 1727; 3. *Charles-François* Carpentier de Crécy, né le 22 janvier 1732, & mort le mois suivant; 4. *Marguerite* Carpentier de Crécy, née le troisiéme janvier 1725; & 5. *Marie* Carpentier de Crécy, née le 15 novembre 1729. * *Hist. de Cambray & du Cambresis*, *partie* 3. *vol.* 2. *p.* 369. *& suiv. Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *tome* 9. *p.* 470. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CARPENTIER, Jacques Carpentier de Marigny. *Voyez* MARIGNY.

CARPENTRAS, sur la Ruse, ville de Provence, capitale du Comté Vénaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est le *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'est élevée sur les ruines de Vénasque, *Vindausca* ou *Vendausca*: ce que l'on peut voir dans les lettres de Pétrarque à Guy Archevêque de Génes. L'Evêché qui étoit autrefois suffragant de Vienne, l'est aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prélat dont nous ayons connoissance, est Julien, qui souscrivit au Concile d'Epaune, assemblé par Avitus Archevêque de Vienne l'an 517, & au quatriéme d'Arles en 524. Saint Siffret est un de ses successeurs. Il en a eu d'autres illustres, Jean Campion, Frederic de Saluces, Julien de la Rovére, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II, les Cardinaux Louis de Flisco, Jacques Sadolet, & Alexandre Bichi. Carpentras est une ville agréable, située dans un païs fertile, & entourée de belles murailles. C'est là qu'est le siége de la Justice du Comté Venaissin. L'église cathédrale est assez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le Palais épiscopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec plusieurs maisons religieuses, & un Collége de Jésuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, selon le calcul du P. Sirmon, le sixiéme novembre de l'an 527, sous le pontificat du Pape Félix IV, & sous le consulat de Mavortius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Césaire d'Arles y présida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit un revenu suffisant pour son entretien, ne prendroit rien sur les paroisses de son Diocèse; & que s'il ne se pouvoit passer de cette contribution, après en avoir réservé ce qui seroit nécessaire pour la subsistance des Prêtres qui le servoient, le reste seroit pour lui. Il y a encore une lettre de ce Concile à Agrécius Evêque d'Antibe, lequel y fut suspendu pour un an de la célebration de la Messe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les Canons; & qu'il n'étoit venu, ni n'avoit envoyé à l'assemblée, *Tome* 4. *des Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

CARPE'ZAN, ou comme d'autres l'appellent, *Carpensonius*, ou comme il s'appelloit proprement, *Carpzovius*, (Joachim) fameux Général, issu de la célébre famille des *Carpzoves* de la ville de Brandebourg dans la Marche. Il passa une partie de sa jeunesse auprès de Benoît Carpzove son parent, qui étoit Professeur en Droit à Wittenberg. Mais il quitta ensuite les études & ayant pris le parti des armes, il servit pendant quelques années sous des Puissances étrangeres. Dans les troubles de Bohéme il entra au service d'*Ernest* Comte de Mansfeld, où il occupa une des premiéres charges. S'étant trouvé au siége de la ville de *Pilsen* en Bohéme il donna des preuves si éclatantes de sa valeur, que peu de tems après on lui donna un Régiment. En 1620, il fut fait prisonnier par les Impériaux; mais il eut le bonheur de se sauver d'entre leurs mains. Le Comte de Mansfeld étant entré en négociation avec le Général Impérial *Tilli*, Carpezan & le Comte d'Ottenbourg furent les ôtages que Mansfeld donna à Tilli. Dans l'année suivante il fut fait encore prisonnier par les Impériaux en Westphalie, & se vit obligé de se racheter en donnant 3000 écus. Il rejoignit ensuite le Comte de Mansfeld & le suivit en Oost-Frise, où il fit décapiter sa femme, dont il avoit eu déja cinq enfans, parce qu'on lui avoit raporté qu'elle lui étoit infidéle. L'exécution se fit à Lemmingen le 27 juillet 1623, & le Bourreau refusant d'abord de suivre ses ordres, il saisit lui même l'épée & fit semblant de vouloir trancher la tête à son épouse. Une action si barbare le fit haïr par bien des gens, mais comme il étoit bon Soldat, le Comte de Mansfeld continua de s'en servir. Il le suivit donc encore de Hollande en Angleterre en 1624, & il fut du nombre de ceux qui se sauverent du naufrage qu'ils firent dans le trajet. En 1626, il alla auprès de Gabriel Bethlem Prince de Transylvanie, avec Jean-Ernest Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Mansfeld. Celui-ci étant mort en Dalmatie, & le Duc ayant perdu la vie à Saint-Martin en Hongrie, le commandement de l'armée fut donné à Carpézan, & quoiqu'elle fût en très mauvais état, il la conduisit avec beaucoup de prudence, & passa heureusement en Silésie en traversant le Mont Jabeluncka. Il s'empara de Kosel avec trois mille hommes, mais il fut obligé de rendre cette place par accord le dixiéme juillet 1627. Il alla ensuite trouver Christian IV, Roi de Danemark, qui le fit Commissaire général de ses armées, & s'en servit dans la guerre contre les Impériaux. Il mourut enfin à Gluckstad en Holstein l'an 1628. * Belli, *Couronne de laurier de l'Autriche*, en Allemand. Cluvier, *Hist. Univ. l.* 10. Méteren, *Theatr. Europ.*

CARPI, *Carpum*, ville d'Italie dans le Modénois, avec Evêché suffragant de Boulogne, & titre de Principauté. Elle est située sur un canal de la Sécchia, environ à dix ou douze milles de Modéne, & à quatre ou cinq de Reggio. C'est une ville forte, avec un château, de bonnes murailles, & de fossez remplis d'eau. Cette Principauté a été possédée depuis l'an 1319, jusqu'environ l'an 1550, par la famille de Pio. Albert Pio qui a écrit des livres de controverse contre les Luthériens, ayant porté les armes pour le Roi François I, au service duquel il fut tué à la bataille de Pavie, l'Empereur Charles-Quint confisqua son païs & le donna au Duc de Modéne. Les Princes Pio demeurent à présent à Rome, où ils possédent le Marquisat de Saint-Grégoire dans le Latium.

* CARPI, petite ville du Véronois dans l'Etat de Vénise, sur l'Adige, près de laquelle les Impériaux conduits par le Prince Eugéne de Savoye remportérent une victoire sur les François. Elle est au sud-est de Vérone dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CARPIENS, peuples de la province Zeugitane, qui s'appelle proprement *Afrique*, selon Pline. Cette nation étant demeurée paisible sous l'Empereur Marc-Aurèle, elle recommença sous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la Vie de Philippe, raporte cet événement, & il nous en reste une médaille avec cette inscription, IMP. PHILIPPUS AUG. VICT. CARPICA. L'Empereur Aurélien les vainquit après, & trasporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Dioclétien dans la suite en fit de même à son exemple. Le Senat voulut donner à Aurélien le nom de *Carpique*, mais il le refusa, comme on le peut voir dans Aurelius Victor, sous prétexte que ce nom n'étoit pas assez auguste, & que l'on pourroit en abuser en l'appellant *Carpisente*, qui est le nom que l'on donnoit à une sorte de chaussure fendue & coupée, & qui ne convenoit point à un Empereur. * Vopiscus, *dans la Vie d'Aurelien*, *p.* 30. *Voyez* Casaubon & Saumaise sur ces endroits, & B. Rhénan, *Rerum Germanic. Nov. Antiq. l.* 1. *& c. p. dans les Notes de* Jaques Otton.

CARPINE'TO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, a titre de Comté, & est situé sur la montagne de Carpinéto, près d'Anagnie dans la Campagne de Rome. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPIO, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est sur le Guadalquivir entre Cordoue & Anduxar, à cinq lieues de la premiére & à sept de la derniére. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Corbulo*, & d'autres pour l'ancienne *Calpurniano*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPIO. *Cherchez* VE'GA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATE, Hérésiarque, natif d'Alexandrie dans le second siécle. Il enseignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joséph; & que son ame n'avoit rien au dessus des autres, sinon qu'elle avoit reçu plus de vertu & plus de force de Dieu, lorsqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuse dans son corps, & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les démons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Testament, nioit la résurrection des morts, se persuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'est que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore plusieurs sentimens erronez & enseignoit plusieurs autres impietez. Il eut un fils nommé *Epiphane*, qui fut héritier de ses erreurs. Les Adamites furent Sectateurs de ses reveries. Il avoit eu une femme nommée *Alexandrie*, qui étoit de Céphalonie. Il eut plusieurs Disciples, dont quelques uns portoient des marques à l'extrémité de l'oreille. Ils avoient des images de J. C. en peinture & en bosse, que Cérinthe assuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit sur la terre. Il couronnoit ces images & les plaçoit avec celles des Philosophes Pythagore, Platon, Aristote, & les adoroit. S. Irénée dit qu'une femme de cette Secte nommée *Marcelline* vint à Rome sous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160, & qu'elle y pervertit beaucoup de monde. Epiphane, fils de Carpocrate, étoit savant dans les Belles Lettres & dans la Philosophie de Platon, sur les principes de laquelle il composa un livre de la Justice, où il définissoit la Justice de Dieu *une Communauté avec égalité*, & prétendoit prouver que non seulement les biens, mais aussi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut à l'âge de 18 ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé ville de Céphalonie, dans laquelle on lui dressa une statue. On accusoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *Hær.* 27. Tertullien, *de Præscr. c.* 48. Clément Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiss.* Baronius, *A. C.* 35. 60. & 120. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles*.

* CARPUS, Martyr de Pergame qui souffrit sous les Antonins. On avoit les Actes de sa passion du tems d'Eusebe, comme il le témoigne dans son *Hist. Ecclés. l.* 4. *ch.* 15.

CARPUS, Mathématicien, vivoit dans le cinquiéme siécle: il a fait quelque Ouvrage d'Astronomie cité par Proclus sur le premier livre d'Euclide. * Vossius, *de Mathem. c.* 48. §. 5. *& c.* 62. §. 8.

CARPZOVE, (Jean Benoît) naquit le 22 juin 1607, à *Rochlitz*, où ses parens s'étoient retirez à cause de la peste. En 1623, il vint avec eux à Wittenberg, & y reçut le degré de Maître ès Arts en 1627. L'année suivante il alla à Leipsic & y continua ses études en Théologie. En 1633, il fut Diacre dans l'église de saint Thomas à Leipsic; & en 1643, il en fut Archidiacre. Il avoit pris le degré de Licentié en Théologie en 1640. En 1646, on lui donna la Chaire de Théologie; & en 1651, il fut créé Docteur de la même Faculté. Il mourut le 22 ou, selon d'autres le 27 octobre 1657. Outre une fille appellée *Christine-Elizabeth*, il laissa cinq fils, *David Benoît*, *Jean Benoît*, *Auguste Benoît*, *Samuel Benoît* & *Frédéric Benoît*. Voici les titres de quelques uns de ses Ouvrages, *Specimen Theologiæ Chemnitianæ in duobus locis*; *De Deo & Christo*; *Systematis Theologici in usum Collegiorum & exercitiorum Academicorum partes duæ*. *Isagoge in libros Ecclesiarum Lutheranarum symbolicos*. * Freher, *in Theatro*, *partie* 1, *Sect.* 3. Witte, *Diar. Biogr.* Le même, *in Memor. Theol. dec.* 9. *n.* 8.

* CARPZOVE (David-Benoît) frére aîné des deux suivans, & Luthérien comme eux, vivoit encore en 1655.

1655, & a donné une Dissertation Latine sur le vêtement Sacré des Grands-Prêtres des Hébreux, *in quarto*, à Iéna en 1655. * *Voyez* le Pere Le Long, *Biblioth. Sacra*, *in folio*, p. 668.

CARPZOVE, (Jean Benoît) fils du précédent, naquit à Leipsic le 24 avril 1639. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1655 à Iéne, & de là à Strasbourg. Son pére étant mort en 1657, il fut obligé de retourner chez lui, mais il revint bientôt après à Strasbourg. Il visita ensuite Tubingue, Ulm, Ratisbone, Nuremberg, Altorff, Heidelberg & Bâle. Dans ce dernier endroit il étudia l'Hébreu sous Buxtorff. Il retourna enfin à Leipsic, & y fut fait Ministre dans l'Eglise de saint Nicolas en 1662. En 1674, il fut Archidiacre; & en 1679, Pasteur dans l'Eglise de saint Thomas. L'Académie de Leipsic lui donna aussi divers emplois. En 1665, il fut Professeur en Morale, en 1668, aux Langues Orientales, & en 1684, en Théologie. En 1665, il avoit pris le degré de Bachelier; en 1668, celui de Licentié; & en 1671, celui de Docteur en Théologie. Il mourut le 23 avril 1699. On a de lui les Ouvrages suivans, *Constitutiones Tractatus Talmudici dicti Schabbath, item dicti Erubhim, Latine versa à Sebastiano Schmidt, quibus textum Hebræum addidit Carpzovius; Rabbi Mosis Ben Maymon Tractatus de Jejuniis Hebræorum cum interpretatione Latina; Schikardi Jus regium Hebræorum cum Animadversionibus & Notis; Disputationes Theologicæ variæ; Collegium Rabbinico-biblicum in libellum Ruth*, &c. * Pippingie, *Memoria Theolog. p.* 963.

CARPZOVE, (Frédéric Benoît) frére du précédent, grand Littérateur & Conseiller à Leipsic, naquit le premier janvier 1649. Après qu'il eut jetté les fondemens de ses études à Leipsic, & qu'il y eut donné un échantillon de son savoir, en publiant une Dissertation *sur la IV Eclogue de Virgile & sur la Question, si, selon le sentiment d'Eusébe, il y est parlé de la naissance de J. C.* il fit un voyage en Allemagne & dans les Pays-Bas, & lia connoissance avec tout ce qu'il y avoit alors de personnages célébres. D'abord il avoit eu le dessein d'étudier en Droit; mais son inclination naturelle le porta invinciblement à l'étude des Belles Lettres, dans lesquelles il s'est si fort poussé, que l'Italie, la France, l'Angleterre & la Hollande lui ont donné rang parmi les grands hommes de son siécle. En 1676, il se maria avec Anne Elisabeth Jæger, fille d'un Marchand de Leipsic & s'associa avec son beau-pére, ce qui bien loin de nuire à ses études, leur fut plutôt avantageux. Il entra en correspondance avec les premiers Savans de l'Europe, & il se procura tous les bons livres qu'il put découvrir. Sa plus grande satisfaction étoit de rendre service aux Gens de Lettres. C'est à ses soins que la République des Lettres doit l'édition des *Inscriptions de Reinesius*, aussi-bien que les nouvelles éditions des livres suivans, *Quæstiones Alnetanæ; Erythræi Pinacotheca; Joachimi Camerarii Vita Philippi Melanchthonis, Georgii Principis Anhaltini & Eobani Hessi*. Il a aussi beaucoup contribué à l'édition des Oeuvres de Julien de la révision de Spanheim. Les Poësies & les Harangues de Pierre Petit, de Huet, de Bronckhousius, de Francius, de J. George Grævius, de Perizonius ont uniquement été réimprimées par ses soins. Il contribua encore beaucoup par sa correspondance & par son assiduité aux *Acta Eruditorum* de Leipsic, qu'Othon Mencke commença en 1682. En 1680, il fut fait Conseiller à Leipsic, & en 1693, il fut nommé *Edile* de cette ville. Il mourut le 20 may 1699. * Junckeri, *Epistola de obitu Carpzovii*.

CARPZOVIUS (Benoît) fils de Simon le Consul, naquit en 1565, dans le Markgraviat de Brandebourg. Comme il excelloit dans la Jurisprudence, il fut mis en 1592 au nombre des Jurisconsultes de Wittenberg, où il enseigna d'abord les Instituts en 1599 & en 1601. Il commença à enseigner le Digeste *Infortiatum*, & le nouveau. Après cela il fut appellé à Dresde par la Princesse Sophie, veuve de Christian I, Electeur de Saxe, pour remplir la charge de Chancelier de cette Princesse, celle de Conseiller de l'Electeur Christian II, & Assesseur des Juges des Appellations. Pour jouir d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permission de retourner à Wittenberg, où il mourut en 1624, âgé de 59 ans. Il laissa trois fils, *Conrad* Professeur en Droit dans l'Université de Wittenberg, *Benoît* & *Jean* dont nous allons parler dans l'article suivant. * Paul Fréher, *Theat. Viror. Clarorum*.

CARPZOVIUS (Benoît) fils du précédent, né en 1595, succéda aux mêmes emplois de son pére, qu'il exerça pendant 46 ans, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. Il fit imprimer en 1635, *Practica Rerum Criminalium*, qui a été plusieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofrédus Suévus a fait un Abbrégé imprimé à Leipsic en 1655 *in quarto*, & en 1669 *in octavo*. En 1638, il fit imprimer *Definitiones forenses, vel Jurisprudentia forensis Romano-Saxonica ad Constitutiones Electoris Augusti*, plusieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernest Frédéric Schroter fit un abbrégé du consentement de l'Auteur, à Iéne 1664, *in quarto*; & en 1669, *in octavo*. En 1640, il publia son Commentaire *ad Legem Regiam Germanorum*. En 1642, l'on imprima *Responsa Juris Electoralia*, *in folio*. En 1649, on vit son Ouvrage *Definitionum Ecclesiasticarum seu Consistorialium*, avec l'arbre de consanguinité & d'affinité. En 1646, il fit imprimer son premier volume *des décisions de Saxe*; le deuxiéme en 1652, & le troisiéme en 1654. Le tout a été plusieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Pancratius Krausem en a fait un Abbrégé, imprimé à Iéne 1669, *in octavo*. Il fit aussi imprimer en 1657, *Processus Juris Saxonici*, *in folio*. Carpzovius en a fait encore plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter; mais l'on convient que c'est celui qui a le mieux écrit de la Pratique d'Allemagne, qu'il a recueillie des Constitutions & des Jugemens qu'il avoit recherchez dans les Archives. S'étant retiré à Leipsic sur ses derniers jours, il s'adonna entiérement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il la lut toute entière d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, sans compter les réflexions qu'il faisoit dessus & qu'il mettoit par écrit à mesure qu'il la lisoit, & sans parler des Commentaires qu'il consultoit pour en pénétrer le sens. * Paul Fréher, *Theatr. Viror. Clar. Biblioth.* de Denys Simon, *Edit. Par. in* 12. 1692.

* CARPZOVIUS (Samuel Benoît) frére du précédent, naquit à Leipsic en 1647. Dès qu'il y eut fait ses premiéres études, il alla les continuer à Wittenberg où à l'âge de 24 ans il fut fait Professeur en Poësie. A la persuasion de Calovius il composa une Réfutation d'un livre intitulé, *Jacobi Masenii nova Praxis Orthodoxam Fidem discernendi & amplectendi*. En 1672, il devint Ministre de la Cour à Dresde, & en 1680, Surintendant. Il mourut en 1707, laissant plusieurs Manuscrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARPZOVIUS (Joachim) *Voyez* CARPEZAN.

CARR, famille d'Ecosse. *Cherchez* KERR.

CARRAN, ou CHARAN, ville de Mésopotamie, pays de Rébecca, femme d'Isaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de vingt ans; & ce fut là qu'il se maria, & qu'il eut presque tous ses enfans. Il y devint aussi fort riche en bétail. Tharé pére du Patriarche Abraham y mourut. * *Génése, ch.* 11. *v.* 31: *ch.* 29. *v.* 4 &c.

CARRANZA DE MIRANDA (Sanchès) Chanoine de Calahorra dans la Castille Vieille, étoit natif du Royaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI siécle vers l'an 1515. Il étudia en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Paris, & enseigna depuis ces mêmes Sciences dans celle d'Alcala, où il s'acquit beaucoup de réputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carillo Albornoz, & où il se lia d'amitié avec Augustin Niphus, célébre Philosophe. Sanchès Carranza écrivit contre Erasme, & a laissé d'autres Ouvrages, comme *Adversus errorem de partu Virginis*, &c. * Sépulvéda, *in Hist. Coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

CARRANZA, (Barthélemi) naquit en 1503, à *Miranda*, ville de la Navarre, d'où quelques uns l'ont appellé *Barthélemi de la Miranda*. Ses parens qui étoient d'une bonne noblesse du pays eurent grand soin de son éducation. Ils l'envoyérent en 1515, à *Alcala*, où le Cardinal Ximénès commençoit à jetter les fondemens d'une Université, & où il avoit un oncle maternel. Il y étudia trois ans en Humanitez, & fit ensuite sa Philosophie. Ces études finies en 1520, il entra à l'âge de 17 ans dans l'Ordre des Dominicains, où il fit profession en 1521. Après le cours ordinaire de ses études, il enseigna la Théologie, & le fit d'une maniére qui lui aquit une grande réputation. Il fut en 1539, Député au Chapitre général qui se tenoit à Rome, & il y fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudissement. De retour à Valladolid, qui étoit le lieu de sa demeure depuis l'an 1525, il s'appliqua avec encore plus d'ardeur à la Théologie, qu'il continua de professer. On étoit si prévenu de son habileté, que les Officiers de l'Inquisition ne manquoient guéres de le consulter dans les affaires difficiles. L'Evêque de *Cusco* étant mort, le Conseil des Indes le proposa pour cet Evêché, & Charles-Quint l'y nomma; mais il refusa constamment de l'accepter. En 1545, l'Empereur le choisit avec Dominique de Soto pour assister de sa part au Concile de Trente. Il demeura trois ans dans cette ville, & & s'y fit admirer des Légats, des Cardinaux & des Prélats, par son érudition, sa prudence & sa conduite. Il retourna en 1548 dans sa maison, l'interruption du Concile rendant sa présence inutile à Trente. Dès qu'il fut arrivé, on l'élut Prieur de *Palencia*. Cette charge ne le retira pas entiérement de ses études chéries, & il expliqua publiquement l'Epître de saint Paul aux Galates avec un grand concours d'Auditeurs. Philippe, Prince d'Espagne, se disposant alors à passer en Flandre, & voulut l'avoir pour son Confesseur; mais quoique l'autorité du pére se joignît à celle du fils pour lui faire accepter cet emploi, il le refusa, comme il fit aussi l'année suivante le 1549, l'Evêché des Canaries. Il fut fait Provincial en 1550, & il ne songeoit qu'à s'aquitter des devoirs de cette charge, lorsque l'Empereur lui donna ordre de retourner à Trente, où le Concile alloit recommencer. Il ne fit qu'y augmenter l'estime que l'on avoit conçue la premiére fois pour lui. Ainsi lorsque le Concile eut été terminé en 1551, il fut préposé avec quelques autres Théologiens pour travailler à l'*Index* des livres défendus. Ce travail l'occupa quelques mois, & il ne put retourner en Espagne qu'en 1553. Le Prince Philippe qui l'estimoit; lui confia alors le soin de distribuer ses aumônes, & l'Inquisition lui commit souvent le soin d'examiner les livres qui devoient être mis à l'*Index*. Le Prince étant prêt à aller en Angleterre pour consommer son mariage avec la Reine Marie, crut qu'il ne pourroit trouver personne, qui fût plus propre que lui pour combattre & extirper la Religion protestante de ce Royaume, & le choisit pour l'y accompagner. Carranza se rendit en Angleterre en 1554, & travailla de tout son pouvoir à la Mission dont il étoit chargé. Il n'oublia rien pour y rétablir la Religion Romaine, & pour ramener dans son sein ceux qui s'en étoient éloignez. Il fit brûler les livres des Reformez & exiler ceux qui furent fermes, & rétablir l'Université d'Oxford. Ce fut là son occupation jusqu'en 1557, qu'il passa en Flandre pour rendre compte à Philippe, qui y étoit alors, de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la Foi Catholique. Sa conduite fut si agréable à ce Prince, qui étoit devenu Roi d'Espagne par la démission de son pére, que l'Archevêché de Tolede étant venu à vaquer, ce Prince le lui donna. On dit que les recommandations de la Reine Marie, dont Nicolas Antonio le fait Confesseur, y eurent beaucoup de part. Quoiqu'il en soit, Carranza refusa long-tems d'accepter cette dignité, & ne céda qu'au commandement absolu du Roi. Il fut sacré à Bruxelles par le Cardinal Granvelle le 27 février 1558. Il trouva en arrivant en Espagne Charles-Quint à l'extrémité, & ce fut lui qui l'assista à la mort, & qui lui administra les derniers Sacremens. Après s'être aquité de cette triste fonction, il se rendit à Tolede, où il commença à remplir tous les devoirs d'un Pasteur, & à faire la visite des Eglises de son Diocése. Les soupçons qu'on eut après la mort de Charles-Quint, qu'il n'étoit pas mort dans des sentimens fort Catholiques, retombérent sur Carranza. Ferdinand de Valdez, Archevêque de Séville, Grand-Inquisiteur d'Espagne, le fit arrêter le 22 août 1559, dans le cours de ses visites, après en avoir obtenu la permission du Roi & du Pape, sur une accusation vague d'hérésie. On le mit en prison à Valladolid, & on commença à lui faire son procès; mais comme il recusa ses Juges & qu'il en appella au Pape, le Roi, du consentement du Pape, nomma d'autres personnes pour informer contre lui & faire toutes les procédures, afin de les envoyer à Rome, où il devoit être jugé définitivement. Cette affaire traina si fort en longueur, que les procédures ne furent finies qu'en 1564. Il y eut même alors de nouvelles difficultez, parce que les Inquisiteurs croyant qu'il y alloit de leur honneur qu'elle ne fût pas jugée ailleurs qu'en Espagne, firent tous leurs efforts pour empêcher qu'elle ne fût portée à Rome. Le Roi approuva leurs raisons, & obtint du Pape Pie IV, des Commissaires pour la juger en Espagne. Ce Pontife commit pour cet effet le Cardinal Boncompagnon avec la qualité de Légat *à latere*, Jean-Baptiste Castania, Evêque de Rossano, Nonce en ce Royaume, & Jean Aldobrandin, Auditeur de Rote. Ces Commissaires arrivérent en Espagne au mois de novembre 1565, & furent fort bien reçus du Roi; mais quand on vint au sujet de leur délégation, les Officiers de l'Inquisition voulurent prendre séance & juger avec eux; ce qu'ils ne voulurent point absolument souffrir: ç'auroit été les rendre maîtres du jugement, puisque les Inquisiteurs étoient en plus grand nombre qu'eux.

Pie IV, étant mort le dixiéme décembre de cette année pendant cette dispute, le Légat partit aussi tôt d'Espagne, sans prendre congé du Roi, pour assister au Conclave. Dès que Pie V eut été élu, ce Cardinal lui représenta si vivement les oppositions que l'Inquisition d'Espagne avoit faites à l'exécution de leur commission, & les inconvéniens qu'il y avoit à condescendre à ses prétensions, que le Pape évoqua la cause à Rome, & voulut malgré toutes les représentations & les instances du Roi d'Espagne que Carranza y fût transféré. Cet infortuné Prélat fut donc conduit sous bonne garde à Rome, où il arriva le 28 may 1567. Il fut d'abord renfermé dans le Château Saint-Ange, où on en usa plus doucement avec lui qu'on n'avoit fait en Espagne. Le Pape nomma aussi-tôt des Commissaires pour examiner de nouveau son affaire; mais quelque envie qu'il eût de la terminer au plutôt, le Procureur de l'Inquisition d'Espagne fit naître tant de difficultez, qu'il ne put en voir la fin. Son successeur, Grégoire XIII, trouva les mêmes obstacles à ses bons desseins, & ne put prononcer de sentence que le 14 avril 1576. Carranza fut absous à la vérité; mais pour ne pas irriter l'Inquisition d'Espagne & le Roi Philippe II, qui, par des motifs que l'on n'a pû découvrir, étoit passé d'une extrême affection pour Carranza à une extrême haine, il fut condamné à abjurer quelques propositions qu'il n'avoit point soutenues dans le sens qu'on leur donnoit. On lui ordonna aussi de réciter quelques priéres, & on le suspendit du gouvernement de son Eglise pendant cinq ans, pendant lesquels il demeureroit à Rome dans le Couvent de la Minerve, & il recevroit mille ducats par mois pour son entretien. Il ne survécut que dix-sept jours à cette sentence, & mourut le deuxiéme may de la même année 1576, d'une rétention d'urine, âgé de 72 ans. Il donna en mourant des marques de sa Catholicité & de son humilité, en déclarant publiquement en présence du saint Sacrement qu'il alloit recevoir, qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, que cependant il croyoit que la sentence rendue contre lui étoit juste en conséquence de ce qui avoit été allégué & prouvé. On a rendu depuis à sa mémoire la justice qu'elle méritoit, & il a toûjours été en estime & en vénération parmi les personnes pieuses & savantes. Dans le tems même de ses disgraces il s'est trouvé des personnes généreuses, qui, plus sensibles à la vérité qu'à leurs intérêts temporels,

tels, n'ont point craint d'entreprendre sa défense & de travailler à sa justification, quoiqu'ils ne pussent ignorer que le Roi Philippe II, leur Maître, se fût declaré entiérement contre lui. L'Illustre Docteur *Navarre*, quoi qu'âgé de quatre-vingts ans le suivit à Rome pour travailler à sa défense. Saint François de *Borgia* lui rendit tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un intime ami, & l'aida tant qu'il put de ses conseils. *Gaspar Cervantez*, Archevêque de Tarragone hazarda les établissemens considérables qu'il avoit dans le monde, en sollicitant pour lui. Dans le tems qu'il fut conduit dans les prisons de l'Inquisition, il dit à deux Evêques qui l'accompagnoient par honneur, *Je vais en prison au milieu de mon plus grand ami, & de mon plus grand ennemi*. Les deux Evêques parurent émus à l'ouïe de ce discours, croyant que l'un d'eux lui étoit désagréable. Pour les tirer de peine, l'Archevêque leur dit, *Messieurs vous ne m'entendez pas; mon grand ami c'est mon innocence, mon grand ennemi c'est l'Archevêché de Tolede*. Voulant marquer que cette dignité, à laquelle il étoit monté rapidement, sans avoir passé par aucune autre Prélature, étoit l'unique cause de la persecution qu'on lui faisoit. Il mourut dans le Couvent de la Minerve & fut enterré dans le chœur, où le Pape Grégoire XIII, édifié de son humilité & de sa patience, lui fit mettre cette Epitaphe,

Bartholomæo Carranza, Navarro, Dominicano,
Archiepiscopo Toletano, Hispaniarum Primati,
Viro genere, vitâ, doctrina, concione, atque
eleemosynis claro,
Magnis muneribus à Carolo V.
Et Philippo Rege Cathol. sibi commissis
Egregiè functo,
Animo in prosperis modesto, in adversis æquo.
Obiit anno M. D. LXXVI. die secundâ Maii,
Athanasio & Antonio sacrâ,
Ætatis suæ LXXII.

Le jour de son enterrement, toutes les boutiques furent fermées, & le peuple alla baiser & toucher son corps, comme celui d'un Saint & d'un Martyr.

Nous avons divers Ouvrages de sa façon, la Somme des Conciles & des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Jule III, & un Traité de la Résidence des Evêques & des autres Pasteurs de l'Eglise, imprimé à Vénise en 1547, & depuis en 1562, & qu'il composa pendant qu'il étoit au Concile de Trente. Il la tenoit de droit divin, & traitoit l'opinion contraire de diabolique. Ces deux Ouvrages sont en Latin. Il publia en Espagnol un Catéchisme pour son Diocése, & une Instruction pour entendre la Messe. On lui attribue encore un Traité *de la Patience*. Il avoit assez bien pratiqué cette vertu, pour en connoitre tous les degrez differens, & pour en pouvoir parler en maître. Son principal Ouvrage est la *Somme des Conciles* assez connue, & imprimée plusieurs fois; Ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matiéres en un petit volume. Son Catéchisme Espagnol avoit été censuré par l'Inquisition d'Espagne. Ayant été porté à la Congrégation des Deputez du Concile de Trente, pour l'examen des livres en 1563, il y fut approuvé, & il eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme; mais comme on en eut avis en Espagne, le Comte de Lerma fit ses plaintes aux Péres de la Congrégation, de ce qu'ils avoient ainsi jugé du livre de Carranza, & les pria de révoquer leur jugement. La Congrégation, ne l'ayant pas voulu faire, l'Evêque de Lérida, ou poussé par le Comte, ou de son chef, se mit à invectiver contre leur jugement, rapportant des endroits du livre, lesquels pris dans le sens qu'il y donnoit, sembloient dignes de censure, & accusant les Députez de la Congrégation. Le Chef de la Congrégation s'en plaignit aux Legats, & demanda réparation pour lui & pour ses Collegues, protestant qu'il n'assisteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eût donné une satisfaction convenable. Moron accorda leur différent, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'attestation, & que l'Evêque de Lérida feroit des excuses aux Députez de la Congrégation pour les livres. Le Comte retira l'attestation, qui avoit été mise entre les mains de l'Agent de Tolède, & cette affaire fut ainsi assoupie. On a encore de Carranza un livre touchant *les sept Sacremens de l'Eglise, & les dispositions nécessaires pour les recevoir avec fruit*, à Paris 1693; & un Traité *de la Priére, du jeûne, & de l'aumône avec une Explication de l'Oraison Dominicale*, à Paris 1694. * Antonio Herrera, *in Vita Philippi* II. Alfonse Fernandez, *in Concert. Præd. ad ann.* 1555. *& in Hist. sui temp. lib. 3. cap. 29. Et de Vir. Illustr. Domin.* Diégo de Castejon, *de Arch. Tolet.* De Thou, *Hist. l.* 26. Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 29. Le Cardinal Pallavicin, *Hist. du Conc. de Trente*. Covarruvias, *Variæ Resolutiones*. Eisengrenius, *in Catal. Test. Verit.* Bellarmin, *tome* 1. *Contr. VII. l.* 2. *c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in Vit. Barth. Carranza*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 249. *& suiv.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CARRANZA, (Jérôme) de Séville, Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Gouverneur en 1589, de la province de Honduras dans l'Amérique. Il a écrit de la Pratique des armes sous le titre de *Philosophia de las armas*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRANZA, (Alfonse) Jurisconsulte Espagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *De partu naturali & legitimo*, reimprimé à Geneve en 1668. Il a fait aussi *Diatriba super Doctrina temporum Dionysii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Denys Simon, *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris 1692, *in douze*.

CARRARA, ville. *Voyez* CARRARE.

*CARRARE ou CARRARA, ou CARRARIA nom d'une famille très illustre depuis quelques siecles, de laquelle sont sortis Marsile, Ubertin, Marsile II, Jacques, François I, & François II, qui ont eu à Padoue l'autorité souveraine. Ce furent les Vénitiens qui mirent le pére du dernier en paisible possession de la souveraineté de Padoue, après en avoir chassé Mastin & Albert della Scala. Malgré un service si considérable, il se rangea du parti des Génois contre les Vénitiens, & se rendit si redoutable que le Doge André Contarini ne fit point difficulté de lui écrire une lettre en ces termes, *Grand & puissant Seigneur, François de Carrara, déclaré Vicaire general de l'Empire, Nous André Contarini par la grace de Dieu* (ou Doge) *de Venise, prions Vôtre Altesse* (dans ce tems-là ce titre ne se donnoit qu'à des Rois) *qu'il lui plaise d'accorder un passeport ou sauf-conduit qui donne à nos Ambassadeurs Pierre Giustiniani, Nicolas Morosini, & Jacques Priuli tous trois Procurateurs de St. Marc, & à trois autres de nôtre Senat, nommez Prégadi, la liberté d'aller trouver Vôtre Altesse, & de comparoître en sa présence*. Une lettre si humble ne fit qu'augmenter la fierté de D. François qui répondit qu'il n'admettroit point à l'audience les Ambassadeurs de Vénise, qu'il ne lui eût envoyé à Padoue les quatre chevaux de bronze que Marin Zéno en 1205 avoit fait transporter de Constantinople à Vénise. Il conseilla aussi à l'Amiral Doria de faire voile avec sa flotte du côté de l'Istrie, & de couper de ce côté-là les vivres aux Vénitiens. Si ce conseil eût été suivi, c'eût été fait de la République? D. François se rendit maître de Verone, & en chassa Guillaume della Scala, que dans la suite il fit mourir par le poison. Après s'être rendu odieux par plusieurs actions de cette nature, les Venitiens trouvérent le moyen d'exercer sur lui leur vengeance particuliére. Il se mit à la vérité sous la protection de Charles VI, Roi de France, & prêta serment de fidélité pour Padoue & Verone entre les mains du Maréchal Boucicaut dans la ville de Gênes; mais cela n'empêcha pas les Vénitiens de se rendre en 1405 maîtres de sa personne & de tous ceux qui lui appartenoient, quelque tems après qu'il avoit eu la cruauté de faire couper le nez & les oreilles à un de leurs Herauts qu'il chargea outre cela de faire de sa part aux Vénitiens des complimens fort injurieux. Dès qu'il fut transporté à Vénise il se jetta aux pieds du Doge regnant qui étoit alors Michel Steno, & lui dit, *Seigneur, j'ai péché, ayez pitié de moi. Vous trouverez, auprès de nous*, lui répondit le Doge, *cette compassion que vous avez méritée par vos cruautez & par vôtre perfidie*. Ensuite il lui reprocha la conduite qu'il avoit tenue avec la République, de laquelle il avoit reçu tant de bienfaits qu'il n'avoit payez que de la plus noire ingratitude. François ne repliqua rien à cela, sinon, *il n'est pas permis à un serviteur de répondre à son Maître*. Cette humiliation ne lui profita de rien; le Sénat de Vénise le fit étrangler dans sa prison avec son frére Jacques, & fit mourir ensuite tous ses enfans. Depuis ce tems-là les Vénitiens sont demeurez les maîtres de Padoue & de Vérone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* André Morosini, *Hist. Venet.* Nani. *Hist. Reip. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 51. 62. 109. 476. 500.

CARRATHASSAN ou CARPA, bourg de la Natolie en Asie, sur la côte de la Mer Noire, entre l'embouchûre du Sangari & le détroit de Constantinople: on prend Carrathassan pour l'ancien *Calpas*, petite ville de la Bithynie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARRA VE'RIA, BEROE', CASTORO, anciennement *Berrhœa*, ville archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, sur la riviére de Castoro, à dix-huit lieuës de Salonichi, vers le midi occidental. C'est la Beroé des Actes des Apôtres, qui louent les Juifs de cette ville, du soin qu'ils eurent de conférer avec les Ecritures la doctrine que saint Paul leur prêchoit. *Voyez* BE'ROE'. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARRE' (Jean-Baptiste) étoit de Bourg-en-Bresse, & prit l'habit des Dominicains à Toulouse au commencement de la réforme du P. Sebastien Michaelis. On l'envoya à Paris au couvent de saint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'aquit l'estime & la vénération des personnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de M. de Verdun premier Président. L'accès qu'avoit le Pére Carré auprès de ce Cardinal, lui fournit l'occasion de demander qu'on bâtit à Paris un troisiéme couvent de son Ordre, qui fût un noviciat général, où on éléveroit les Novices de toutes les provinces, afin d'établir par tout le Royaume la réforme conformément aux intentions de sa Majesté. Son Eminence qui goûta ce dessein, en parla au Roi, & donna même une somme considérable pour cet établissement. Le couvent bâti, le Pére Carré le gouverna plusieurs années en qualité de Prieur. Il introduisit aussi la réforme au couvent de Rouen. Il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zéle pour la conversion des pécheurs & de ceux qu'il régardoit comme Hérétiques. Il revint à Paris, & mourut au couvent de saint Jacques en odeur de piété, l'an 1653. *Monument. Convent. Tolosan. an.* 1650. *N.* 10. 25. *Jan.*

CARRE' (Louis) naquit le 26 juillet 1663, d'un bon Laboureur de Closontaine, près de Nangis en Brie. Son Pere le fit étudier pour être Prêtre. Mais il ne s'y sentoit point appellé. Il fit cependant, par obéissance, trois années de Theologie, au bout desquelles, comme il refusoit toûjours d'entrer dans les Ordres, son Pére cessa de lui fournir ce qui lui étoit nécessaire pour subsister à Paris. Assez souvent on se fait Ecclésiastique, pour se sauver de l'indigence; il aima mieux tomber dans l'indigence, que de se faire Ecclésiastique. On pourra juger par le reste de sa vie, que l'extrême opposition qu'il avoit pour cet état, n'étoit fondée que sur ce qu'il en connoissoit trop bien les devoirs. La même cause, qui l'en éloignoit, l'en rendoit digne. Sa mauvaise fortune produisit un grand bien. Il cherchoit un azyle, & il en trouva un chez le Pere *Mallebranche*, qui le prit pour écrire sous lui. De la ténébreuse Philosophie Scholastique, il fut tout d'un coup transporté à la source d'une Philosophie lumineuse & brillante. Là il vit tout changer de face, & un nouvel Univers lui fut dévoilé. Il apprit sous un si grand Maître les Mathematiques, & la plus sublime Métaphysique, & en même tems il prit pour lui un tendre attachement, qui fait l'éloge & du Maître, & du Disciple. M. Carré se dépouilla si bien des préjugez ordinaires, & se pénétra à tel point des Principes, qui lui furent enseignez, qu'il sembloit ne plus voir par ses yeux; mais par la raison seule. Elle prit chez lui la place & toute l'autorité des sens. Par exemple, il ne croyoit point, que les Bêtes fussent de pures Machines, comme on le peut croire, par un effort de raisonnement, & par la liaison d'un Systême, qui conduit là. Il le croyoit, comme on croit communément le contraire, parce qu'on le voit, ou qu'on pense le voir. La persuasion artificielle de la Philosophie, quoi que formée lentement par de longs circuits, égaloit en lui la persuasion la plus naturelle, & causée par les impressions les plus promtes & les plus vives. Ce qu'il croyoit, il le voyoit, au lieu que les autres croyent ce qu'ils voyent. Cependant il est encore infiniment plus facile d'être intimement persuadé des opinions de Theorie les plus contraires aux apparences, que d'être sincérement & tranquillement au dessus des passions. M. Carré, qui ne savoit pas abandonner ses Principes à moitié chemin, étoit allé jusques-là, & y avoit été d'autant plus obligé, que le Systême, qu'il suivoit avec tant de goût, est une union perpetuelle de la Philosophie & du Christianisme. Sa Métaphysique lui faisoit mépriser les causes occasionnelles des plaisirs, & l'attachoit à leur seule cause efficace. L'amour de l'Ordre imprimoit la justice dans le fond de son cœur, & lui rendoit tous ses devoirs délicieux. En un mot, la Philosophie n'étoit point en lui une teinture légére, ni une décoration superficielle; c'étoit un sentiment profond, & une seconde nature difficile à distinguer d'avec la premiére. Après avoir été sept ans dans l'excellente Ecole où il avoit tant appris, le besoin de se faire quelque sorte d'établissement & quelque fonds pour sa subsistance, l'obligea d'en sortir, & d'aller montrer en ville les Mathématiques & la Philosophie; mais sur tout cette Philosophie, dont il étoit plein. Le raport qu'elle a aux mœurs & à la vraye félicité de l'Homme, la lui rendoit infiniment plus estimable, que toute la Géometrie du monde. Il tâchoit même de faire en sorte, que la Geométrie ne fût qu'un degré, pour passer à sa chére Métaphysique. C'étoit elle, qu'il avoit toûjours en vue, & sa plus grande joye étoit de lui faire quelque nouvelle conquête. Son zéle & ses soins eurent beaucoup de succès. Il ne manquoit point les gens qu'il entreprenoit, à moins que ce ne fussent des Philosophes endurcis dans d'autres Systêmes. Une certaine destinée particuliere lui procura beaucoup de femmes pour Disciples. La premiére de toutes, qui s'apperçut bien vîte, qu'il avoit quantité de façon de parler vicieuses, lui dit qu'en revenche de la Philosophie qu'elle apprenoit de lui, elle vouloit apprendre le François; & il reconnoissoit, que, sur ce point, il avoit beaucoup profité avec elle. En général, il faisoit cas de l'esprit des femmes, même par raport à la Philosophie; soit qu'il les trouvât plus dociles, parce qu'elles n'étoient prevenues d'aucunes idées contraires, & qu'elles ne cherchoient qu'à entendre & non à disputer; soit qu'il fût plus content de leur attachement, pour ce qu'elles avoient une fois embrassé, soit, enfin, que ce fonds d'inclination, que l'on a pour elles, agît en lui, sans qu'il s'en apperçût, & les lui fit paroître plus Philosophes, ce qui étoit la plus grande parure, qu'elles pussent avoir à ses yeux. Son commerce avec elles avoit encore l'assaisonnement du mystére; car elles ne sont pas moins obligées à cacher les lumiéres aquises de leur esprit, que les sentimens naturels de leur cœur; & leur plus grande science doit toûjours être d'observer jusqu'au scrupule les bienséances exterieures de l'ignorance. Il ne nommoit donc jamais celles qu'il instruisoit, & il ne les voyoit presque qu'avec les précautions usitées pour un sujet tout différent. Outre les femmes du monde, il avoit gagné aussi quelques Religieuses, encore plus dociles, plus appliquées, plus occupées de ce qui les touche. Enfin, il se trouvoit à la tête d'un petit Empire inconnu; qui ne se soumettoit qu'aux lumieres, & n'obéissoit qu'à des demonstrations. L'occupation de montrer en ville n'est guéres moins opposée à l'étude, que la dissipation des plaisirs. Il est vrai qu'on s'affermit beaucoup dans ce qu'on fait; mais il

n'est

n'est guéres possible de faire des aquisitions nouvelles, sur tout, quand on a le malheur d'être fort employé. Aussi s'en faut-il beaucoup que M. Carré n'ait été aussi loin dans les Mathématiques, qu'il y pouvoit aller. Il voyoit avec admiration & avec douleur le vol élevé & rapide, que prenoient certains Géométres du premier ordre; tandis que le soin de sa subsistance le tenoit comme malgré lui attaché sur la terre. Il les suivoit toûjours des yeux. Il se ménageoit le tems d'étudier à fonds ce qu'ils donnoient au Public, il s'enrichissoit de leurs découvertes; & s'il regrettoit de n'en pas faire d'aussi brillantes, il regrettoit beaucoup moins la gloire qu'elles produisent, que le degré de science, qui les produit. M. *Varignon*, qui a toûjours apporté beaucoup de soin au choix des Eléves qu'il a nommez dans l'Academie des Sciences, le prit pour le sien en 1697. M. Carré se crut obligé à meriter aux yeux du Public le titre d'Académicien. Il surmonta sa repugnance pour l'impression, & donna le premier Corps d'Ouvrage qui ait paru sur le Calcul Integral. Il a pour titre, *Méthode pour la mesure des Surfaces, la dimension des Solides, leurs Centres de Pesanteur, de Percussion & d'Oscillation* en 1700. La preface de ce Livre ne le donne, que pour une application la plus simple & la plus aisée du Calcul Intégral. Elle le met à son juste prix, & n'est ni fastueuse ni modeste, mais ce qui vaut mieux que la modestie même, exactement vraye. L'Auteur vint dans la suite à reconnoître quelques fautes, qu'il eût eu la gloire d'avouer sans détour, & de corriger à une seconde édition. La destinée des Eleves de Mr. Varignon est de faire assez promptement leur chemin dans l'Académie. Nous en avons dit la raison par avance. M. Carré devint en peu de tems Associé, & enfin, Pensionnaire: fortune qui suffisoit à des desirs aussi moderez que les siens, & qui le mettoit en état de se livrer plus entiérement à l'étude. Comme il avoit une place de Mechanicien, il tourna ses principales vues de ce côté-là, & embrassa tout ce qui appartenoit à la Musique, la Theorie du Son, la description des differens Instrumens, &c. Il négligeoit la Musique, entant qu'elle est la source d'un des plus grands plaisirs des sens, & s'y attachoit, entant qu'elle demande une infinité de recherches fort epineuses. On a vu dans l'Histoire de l'Académie des Sciences quelques ébauches de ses méditations sur ce sujet. Ses travaux furent fort interrompus par une indisposition presque continuelle, où il tomba, & qui ne fit qu'augmenter pendant les cinq ou six derniéres années de sa vie. Son estomac faisoit fort mal ses fonctions, & l'on a vu par la nature de son mal, que des acides très-corrosifs, qui dominoient dans sa constitution, la ruinoient entiérement. Incapable presque de toute étude, & encore plus de tout emploi utile, il trouva une retraite chez Mr. *Chauvin*, Conseiller au Parlement. La seule incommodité qu'il recevoit de son Hôte étoit la difficulté de lui faire accepter les secours necessaires, & l'art qu'il y falloit employer. Après une assez longue alternative de rechûtes & d'intervalles d'une très-foible santé, enfin il tomba dans un état, où il fut le premier à prononcer son arrêt. Il dit à un Prêtre, qui, selon la maniére ordinaire, cherchoit des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avoit long-tems, que la Philosophie & la Religion lui avoient appris à mourir. Il eut toute la fermeté, que toutes deux ensemble peuvent donner. Il comptoit tranquillement combien il lui restoit encore de jours à vivre, &, enfin au dernier jour, combien d'heures; car cette raison, qu'il avoit tant cultivée, fut respectée par la maladie. Deux heures avant sa mort il fit brûler en sa présence beaucoup de Lettres de Femmes, qu'il avoit. On comprend assez sur quoi ces Lettres rouloient, & que sa discrétion étoit fort différente de celle qu'one ène en pareil cas, quantité de gens d'une autre espèce que lui. Il mourut le onziéme avril 1711. Il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû, pour les peines qu'il avoit prises. On étoit libre d'en user mal avec lui, & par dessus cela, on étoit encore sûr du secret. Il aimoit l'Académie des Sciences, comme une seconde Patrie, & il auroit fait pour elle des actions de Romain. Il a laissé à l'Académie plusieurs Traitez, qu'il avoit faits sur differentes matiéres de Physique ou de Mathématique, & par ce moyen elle se trouve sa Légataire universelle. Sa place de Méchanicien Pensionnaire a été remplie par Mr. *de Réaumur*. * Fontenelle, *Histoire de l'Académie des Sciences de 1711.*

L'Histoire de l'Académie des Sciences, contient les Mémoires suivans de sa façon, *Méthode pour la rectification des lignes courbes par les tangentes; Rectification de la Cycloïde; Solution du Probléme proposé aux Géométres dans les Memoires de Trévoux des mois de septembre & d'octobre* 1701; *Rectification des Caustiques par réflexion, formées par le cercle, la Cycloïde ordinaire & la parabole, & de leurs dévelopées avec la mesure des espaces qu'elles renferment; Examen d'une courbe formée par le moyen du cercle; Expériences physiques sur la réflexion des balles de mousquet dans l'eau, & sur la résistance de ce fluide; Experiences sur les tuyaux capillaires; Problême d'Hydrostatique; Demonstrations simples & faciles de quelques propriétez qui regardent les pendules, avec quelques nouvelles proprietez de la parabole; Experiences sur le ressort de l'air; Abbregé de Catoptrique.* On trouve outre cela dans le *Supplément du Journal des Savans du mois de mars 1707*, un Abbregé d'un Traité sur *la Théorie generale du son, sur les différens accords de la Musique & sur le Monochorde*, qu'il avoit lu dans les assemblées de l'Académie des Sciences, mais qui n'a point été inseré parmi les Mémoires imprimez. Ce devoit être un prélude de la Description de tous les instrumens de Musique, dont il avoit été chargé. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 14. p. 350 & 351.*

*CARRE' (Henri) habile Peintre né à Amsterdam en 1658, avoit appris de Jordaans & de George Jacobsa de Hambourg. Il fut Peintre de la Cour du Prince de Nassau Stadhouder de Frise, & mourut à son service l'an 1685. Ses principaux tableaux sont des chasses de sanglier. Sa maniére de peindre avoit du raport avec celle de François Snyders. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie 3.*

*CARRE'RA (François) Savant de Sicile, naquit en 1629, & entra à quatorze ans dans la Societé des Jesuites. Après avoir achevé les années de son noviciat, il fit des leçons publiques sur les Humanitez, & enseigna sept ans de suite la Rhetorique avec réputation. Il s'exerça aussi dans la Poësie Latine. Il gagnoit l'amitié des grands & des petits, & se plaisoit à rendre service aux uns & aux autres. Il mourut le 17 février 1683, & sa mort fut honorée de belles Elegies. Ses Ouvrages sont, *Lyricorum libri quatuor, & Epodon liber unus; Pantheon Siculum, sive Sanctorum Siculorum Elogia; Pyramis Elegiaca, divino amori dicata, sive Elegiarum libri quinque, Opus posthumum; Moles Triumphales, Poëma.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CARRE'RA (Pierre) Prêtre, né à Militello dans la Sicile, Auteur d'une Histoire de Catane en trois volumes *in folio*, qu'il fit imprimer en 1639.

CARRERA, ville. *Voyez* CARARE.

CARRE'RI (Alexandre) de Padoue, a été l'un des plus habiles & des plus celebres Jurisconsultes de son tems. Il fut Curé de la paroisse de saint André, mais il quitta ce Bénefice pour donner plus de tems à l'étude. Il mourut le 20 août de l'an 1626, âgé de 78 ans, après avoir composé plusieurs Ouvrages, comme *De Sponsalibus & Matrimonio, libri quinque; Defensio pro libris suis; De gestis Patavinorum, libri decem, &c.* Ce dernier n'est point imprimé. * Jacques-Philippe Thomasini, *Vir. Illustr. Elog.* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1697.

CARRES, ville. *Voyez* CARRHES.

CARRET (Louis) Juif christianisé & Médecin. Avant sa conversion il étoit nommé Théodore le Sacrificateur. Il a donné en Hébreu une lettre qui a pour titre *les Visions Divines*, parce qu'étant à Florence, comme il le récite, il fut sollicité en songe à embrasser la Religion Chrétienne. Sa lettre est adressée à ses enfans & à tous les Juifs. Là il leur explique les motifs de son changement, & par des raisons tirées de l'Ecriture & de la Cabale, exprimées élégamment & avec esprit, il tâche de les amener au Christianisme. Elle parut pour la premiére fois à Paris en 1554, accompagnée de la Version Latine d'Angelus Caninius. *Herm. Gembergius* en a donné une nouvelle Version Latine qui a été imprimée à Hanau en 1621, à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorff. * J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebræa, &c. tome 1.*

*CARRETONI (Jean-François) Jésuite, Romain, est mort en 1529, âgé de 72 ans. Il avoit enseigné les Belles Lettres dans le College Romain, & il fut estimé un des plus éloquens hommes de son tems. *Voyez* son Eloge dans *Janus Nicius Erythræus, Pinac. I. Imag. ch. 93.* & dans Alegambe, *p. 242.*

CARRETTO (Constance de) Dame Napolitaine, a vécu dans le XV siécle. Elle s'est rendue celebre par ses vertus, qui lui ont attiré les Eloges des Savans. Outre Jules-César Capaccio, on peut consulter Tursellin en son *Histoire de Lorette*, Hilarion de Coste, &c.

CARRETTO: la famille de CARRETTO, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en Hommes Illustres. On pretend qu'elle tire son origine de Witikind, Prince de Saxe, qui fut soumis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laissa Othon, Guillaume Thérès, & Boniface, de qui sont venus les Marquis de Savonne, d'Instiad, de Céva, de Busca, & de Saluces. La Maison de Carretto a été une branche de cette derniére, qui a pour tige un certain ANSELME, & c'est de lui, dit-on, que sont descendus ceux qui suivent.

CARRETTO (Galéas) vivoit sur la fin du XV siécle. Les Genois le chassérent de Final, pour avoir suivi le parti de Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan; mais il trouva moyen de se faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ses enfans, qui furent, 1. ALPHONSE I, qui suit; 2. *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes; 3. *Charles-Dominique*, Cardinal; & 4. *Louis* ou *Aloisio*, Evêque de Cahors.

ALPHONSE de Carretto, I. de ce nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de Carretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe, & ALPHONSE II, sur lequel Philippe II, Roi d'Espagne usurpa Final en 1571, &c. Les Génois avoient porté les peuples de ce Marquisat à la revolte; & Alphonse avoit imploré la protection du Roi de France. Les Espagnols, sous prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçus dans Final, & assiégérent la citadelle, où commandoit JEAN ALBERICO Carretto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre; mais Alphonse s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Deputez, à qui les Espagnols répondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Espagne avoit agi sur des raisons, que l'Empereur ne desapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Carretto rentrérent dans Final jusqu'en 1602, que le Comte de Fuente prit cette place par Ordre de Philippe III, Roi d'Espagne. Les Espagnols menérent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un Traité de protection. * Sansovin, *delle Famigl. d'Ital.* De Thou, *Hist. l. 50. & suiv.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Bodin, *l. 2. de Republ. c. 9. &c.*

CARRETTO (Fabrice de) quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succeda en 1513, à *Guy* de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans son Ordre. Après avoir tenu le Chapitre général, il envoya Ambassadeur en France le Grand Hospitalier, nommé *Philippe* de Villiers-l'Isle-Adam. L'an 1515, il reçut un Ambassadeur du Sophi de Perse, qui vint en habit deguisé, pour passer en sureté par les provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi. Il fit une ligue avec lui contre Selim I, l'année suivante, conclut la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les préparatifs necessaires, pour résister aux desseins du Grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, sur la fin de l'automne, se présenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, banniéres déployées, & trompettes. Le Bacha général de l'armée envoya un Officier au Grand Maître, pour l'avertir que Sélim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire: sur quoi le Grand-Maître fit réponse, qu'il remercioit le Bacha de sa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit service. Depuis ces nouvelles, le Grand-Maître de Carretto fit des diligences extraordinaires, pour se mettre en état de défense. Après avoir rempli tous les devoirs de sa charge, il mourut au mois de janvier 1521, & eut pour successeur PHILIPPE de Villiers-l'Isle-Adam. * Bosiu, *Hist. de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Privileges de l'Ordre.*

CARRETTO (Charles-Dominique) Cardinal, Archevêque de Rheims, de Tours, &c. dit le Cardinal de Final, étoit fils de GALE'AS, & frére d'*Alfonse* I. Marquis de Final, de *Fabrice* Grand-Maître de Rhodes, & de *Louis* ou *Aloisio* Evêque de Cahors. Il s'éleva par son mérite à la Cour de France, sous le Roi Louis XII. Le Pape Jule II, qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à sa recommandation le chapeau de Cardinal à Charles de Carretto l'an 1505, & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de son estime. Carretto ne fut pas ingrat à tant de bontez; car il prit fortement le parti du saint Siége dans le Concile de Pise; & dans le Concile de Latran, il agit avec un soin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Rheims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'août de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ses lettres qu'il écrivit sous le nom du Pape Léon X, à Fabrice Carretto, Grand-Maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, son frére. * Bembo, *l. 2. Hist. Ven. & 9. Epist.* Foliéta, *in Elog.* Guichardin, *l. 10.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Onuphre. Victor. Ughel, &c.

*CARRETTO (François de) né à Gergenti en Sicile, s'appliqua à la Jurisprudence & plaida avec une éloquence singuliére. Dans la suite il fut fait Juge de cette ville-là, & Conseiller de plusieurs autres. Dans la guerre entre la France & l'Espagne en Sicile il fut Vicaire Général. Il avoit le génie naturellement porté à la Poësie qu'il cultiva par l'étude des Belles Lettres. Il mourut le 19 janvier de l'an 1701, laissant un fils appellé Augustin qui fut Chanoine de Gergenti. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARRHES, ville de Mésopotamie, où Crassus fut défait par Sillacès & Suréna, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53 avant Jesus-Christ. Quelques Auteurs estiment que Carrhes est *Cars* d'aujourd'hui; mais il y a plus d'apparence que c'est *Charan* dans le Diarbek. Elle est située sur le fleuve Charra, qui se décharge dans le Chaboras. Elle avoit autrefois un Evêché suffragant d'Edesse. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. *Voyez* CARS. * Florus, *l. 3. c. 11.* Pline, *l. 5. c. 24. & suiv.* Lucain, *l. 1. Phars. v. 105.*

——— miserando funere Crassus
Assyrias Latio maculavit sanguine Carrhas.

Il est parlé de ces villes sous le nom de Caran ou Charan dans la *Génése, ch. 11. v. 31. & 32. & ch. 28. v. 10. &c.* *Voyez les Supplémens* de Freinshemius *sur Tite-Live, l. 71. ch. 51, &c.*

*CARRIB ou CORBES, nom d'un Lac de l'Irlande, dans le Comté de Galloway. Il a près de vingt milles de long, & quatre ou cinq milles de large. Il est parsemé d'un si grand nombre d'Islettes que l'on en compte jusques à trois cens. Il se décharge au midi dans la Baye de Galloway par un canal de la largeur d'une riviére mediocre. * Beeverell, *Délices d'Irlande, tome 8. p. 1491.*

Outre ces deux noms que Beeverell donne à ce Lac, il porte aussi celui de *Carble* dans la Géographie ancienne & mo-

& moderne de M. Audiffret & dans les Cartes d'Irlande de Sanson. Visscher dans sa Carte d'Irlande le nomme *Carrib*.

CARRICK, province d'Ecosse, a *Kyle* au nord, *Gallowvay* au midi, & la mer au couchant. C'est une Province fertile en blé & en pâturages. Elle a donné autrefois le titre de Comte à la famille de *Bruce*, de laquelle descendoit le Roi *Robert Bruce*. Ce titre fut donné ensuite aux branches puînées de cette famille, & fut ajoûté à ceux du Prince d'Ecosse. La principale famille de cette province est celle de *Kennedy*, dont est Chef le Comte de *Cassils*, qui prend le nom du lieu de sa résidence sur la riviére de *Dun*. Il est Baillif héréditaire de cette Province. *Bargéni* est la ville capitale de ce Comté. *Voyez* BARGE'NI. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 2. p. 260.*

CARRICKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRIE'RE, connu sous le nom de BAUDE DE LA CARRIE'RE, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1250. Il composa un Dialogue de l'amour de son cœur, & de ses jeux. * Fauchet, *Anc. Poët. Franç.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CARRIE'RE (Jean-Baptiste) natif d'Apt, ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & il traduisit l'Histoire de Vénise de François Contarini. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIE'RE (François) Religieux des Péres conventuels de saint François, étoit d'Apt, & Docteur en Théologie. Il mourut en 1665. Ce Franciscain a fait un Commentaire littéral sur toute l'Ecriture, lequel a été imprimé en Latin à Lyon en 1663. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p. 669.*

* CARRIE'RE (Louis de) Prêtre de l'Oratoire de la Congrégation de France, étoit d'Angers, & est mort à Paris en 1717. Il a fait en François sur toute l'Ecriture-Sainte, une espéce de *Commentaire Litteral*, qui a été imprimé en 24 volumes, *in douze*, à Paris, depuis 1701, jusqu'en 1716. Ce Commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots inférez dans le texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p. 669.*

CARRIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRILLO (Martin) célebre Jurisconsulte Espagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragosse, où il enseigna le Droit Canon durant dix ans, & fut depuis Grand-Vicaire & Chanoine de l'église métropole. Le Roi d'Espagne l'envoya, l'an 1611, en Sardaigne, en qualité de Visiteur Ecclésiastique, & à son retour en 1615, il lui donna l'Abbaie de Mont-Arragon. Il a composé l'Histoire des Archevêques de Sarragosse; des Annales; des Eloges des Femmes Illustres de l'ancien Testament; *Itinerarium Ordinandorum*; *Manuel de Confessarios*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

CARRILLO (Alphonse) Espagnol, natif de Cordouë, Commandeur de Vélès, vivoit vers l'an 1620, & composa divers Ouvrages en Espagnol, entre autres, les Pseaumes de David en vers, que son fils, Commandeur de Calatrava, fit imprimer en 1675 à Naples. Alphonse de Carrillo étoit fils de *François*, & frére de *Louis* Carrillo, aussi Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, & Général des galeres d'Espagne, lequel mourut en 1610, & laissa quelques Traitez qu'on a publiez sous le titre de *Obras de D. Louis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRION, autrefois *Anubis* & *Nubis*, riviére d'Espagne, prend sa source dans les Montagnes des Asturies, près de Saldana, arrose Carrion de los Condès, & Palencia dans le Royaume de Léon, & peu après elle se joint au Pisuerga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRION DE LOS CONDE'S, petite ville du Royaume de Léon en Espagne, est sur la riviére de Carron, à quatre lieues au dessus de Saldana, & à sept au dessus de Palencia. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRION (Louïs) de Bruges, originaire d'Espagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juste-Lipse. Il nous a donné *Historiarum Sallustii Fragmenta*; *Censorinus de Die natali*; *Magni Aur. Cassiodori de Ortographia libellus*; *Valerii Flacci Argonautica, cum Castigationum libello*; *Antiquarum lectionum libri tres*; *Emendationum libri duo*. Il mourut encore jeune à Louvain le 18 juin de l'an 1595. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 634. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CARROUSEL, Course accompagnée de chariots, de machines, de récits, & de danses de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingénieux, que l'usage des Carrousels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à considérer ces Jeux & ces exercices comme des divertissemens, les Prêtres idolâtres en faisoient des actes de Religion; les Soldats des montres de leur adresse; & les Savans, des études autant agréables qu'instructives. Tertullien, *dans son livre des Spectacles*, attribue l'invention des Carrousels à Circé, cette fameuse Magicienne, qu'on disoit être fille du Soleil, & veut que ce soit elle qui ait commencé à dresser le Cirque & les courses, en l'honneur de son pére. Quoiqu'il en soit, c'est apparemment de *Carrus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrousel* a été formé, ou des chars & carrosses qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus solemnelles que ces courses, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépouilles, & de répréséntations. Les Prêtres y conduisoient des victimes, & y offroient des sacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretez des provinces subjuguées, & la pompe se faisoit avec un appareil magnifique. La plupart des autres nations s'efforcérent d'imiter, ou même de surpasser les Grecs & les Romains, & y ajoûterent plusieurs ornemens conformes à leur genie. Les Goths & les Allemands y parurent avec des cimiers, qui servoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit sur leurs têtes des dragons ailez, des harpyes, des mufles de lion, & d'autres choses semblables. Les François se servirent de cottes d'armes & de devises; & les Italiens y employérent les récits, la musique, & plusieurs machines ingénieuses.

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diversité d'images, de statuës, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de personnes dont ces pompes étoient composées, faisoit le plus superbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du Carrousel d'Antiochus, surnommé *Epiphane* ou *l'Illustre*, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte ne cédoient pas en magnificence à la Grece & à l'Italie, en ces sortes d'appareils. Ptolémée *Philadelphe*, ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui précéda le superbe festin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de sa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixene Rhodien fait le récit, *l. 4. de Alexandria*. Ces pompes ne sont que la montre de toutes les choses destinées aux Carrousels, pour faire admirer aux Spectateurs la richesse des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compose l'appareil de ces Jeux.

LICE OU CARRIE'RE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre Cirque pour leurs courses & Carrousels, qu'un grand espace entre le bord du Tibre d'un côté, & d'une palissade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre: ce qui rendoit ces courses dangereuses. Tarquin fut le premier qui fit bâtir un grand Cirque, entre le Mont-Aventin & le Palais. Le Censeur Flaminius donna depuis un de ses prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de son nom *le Cirque de Flaminius*. Dion Chrysostome parle de celui d'Alexandrie: il y en a eu aussi à Constantinople, à Athénes, à Jérusalem, & en plusieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de Cirques, comme autrefois; mais on choisit de grandes places, que l'on dispose, selon le sujet de répréséntations qu'on y veut faire: toutes les grandes villes d'Espagne ont des places pour les courses. Florence à la place *di Santa Croce*; les Carrousels se font à Naples dans la place *del Palazzo Reale*; à Paris, dans la place du Carrousel, devant les Tuilleries; & à Versailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilpéric fit bâtir des Cirques à Paris & à Soissons, pour répréséntèr des Carrousels. * Aimoin, *l. 3.*

SUJET DES CARROUSELS.

Le sujet se prend de l'Histoire, de la Fable, des choses naturelles, des inventions Poetiques, ou du caprice: mais il faut l'accommoder à l'occasion de la fête, pour laquelle on fait le Carrousel. Les occasions sont la naissance des Princes, ou leur mariage; le sacre & le couronnement des Rois; les entrées solemnelles dans les villes; les victoires célébres, &c. Les desseins des Carrousels doivent être ingénieux & bien imaginez, afin que l'esprit n'y ait pas moins de plaisir que les yeux. Ils doivent aussi être militaires & guerriers, c'est à dire, renfermer des combats & des défis; parce que les exercices & les courses des Carrousels sont militaires. Ainsi pour ceux que l'on tire de l'Histoire ou de la Fable, on choisit des combats des Héros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la Nature ou de la Morale, on prend des choses qui ayent de l'antipathie & de la répugnance, comme les saisons, le jour & la nuit, les vices & les vertus; ou celles qui étant de même espéce, se peuvent disputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverses, qui composent les Carrousels, sont nommées *Quadrilles*, du nom Italien, *Squadriglia*, diminutif de *Squadra*, qui signifie une compagnie de soldats rangée en ordre. Dans les Carrousels celebres, les Princes sont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au premier Carrousel de Louis XIV, ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains; Monsieur, son frére unique, de celle des Persans; Monsieur le Prince, de celle des Turcs: Monsieur le Duc, de celle des Moscovites; & Monsieur le Duc de Guise, de celle des Maures. Le moindre nombre des Quadrilles pour un véritable Carrousel est de quatre; & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'est proprement une joûte; & s'il n'y en a qu'une, c'est un tournoi, ou une course. Ces Quadrilles se distinguent par la forme des habits, ou du moins, par la diversité des couleurs qu'elles choisissent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du Cirque se distinguerent par quatre couleurs: ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleuë, si célébres dans l'ancienne Histoire, par les factions qu'elles causerent souvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faisoient néanmoins que deux partis sous les noms des verts & des bleus, qui furent les causes de tant de troubles à Rome, à Constantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'usage des Quadrilles, qui est universellement reçu dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courses & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préferoit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adresse, on y faisoit plus de combats à la barriére, que de Carrousels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtisans: c'est pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courses réglées, comme on fait à présent. Le premier usage des Quadrilles commença en France sous le Roi Henri IV, l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du château du Louvre, le Carrousel des quatre Elemens répréséntè par quatre Quadrilles de Cavaliers qui sortirent de l'Hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme aux répréséntations de toutes sortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulans, aux statues mobiles, &c. Le mouvement se fait ou sur l'eau, ou dans l'air, ou sur la terre. S'il se fait sur l'eau, on y employe des vaisseaux, ou des animaux, & des monstres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'est l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuees, ou par des oiseaux suspendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on se sert de chars, de brancards, d'animaux feints, de statuës à ressorts, &c. Il y a aussi des machines de guerre, de paix, de triomphes, & de cérémonies sacrées. Les machines doivent être proportionnées au sujet: s'il est historique, il le faut prendre dans l'Histoire; s'il est fabuleux, dans la Fable; s'il est poetique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choses.

RE'CITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le Carrousel étant toûjours une Allégorie & une invention emblematique, destinée à honorer le mérite des Princes, ou à instruire, on y mêle des récits qui sont les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus considérables machines dont il est composé. C'est pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petits amours, des Dieux de la Fable, des Vertus, des Heros, des Génies, &c. qui récitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux Carrousels, parce que ce sont des Fêtes, & des réjouïssances publiques. Il y en a de deux sortes, l'une militaire & guerriére, l'autre douce & agréable: la premiére se met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venuë, leur entrée dans la carriere, & leurs courses; & l'autre sert aux récits, & pour accompagner la pompe. Les instrumens sont différens, selon la qualité des personnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des timbales & des tambours aux Allemands, des clairons aux Persans, des flûtes aux Satyres, des musettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainsi des autres. Sur les machines militaires, on met des instrumens propres à la guerre; sur les champêtres, des instrumens rustiques; & sur les vaisseaux, des trompettes marines. On fait au son de ces instrumens des danses de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athénée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faisoient la guerre, s'étant apperçus de la coutume qu'avoient les Sybarites de faire danser leurs chevaux au son des trompettes, firent secrettement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faisoit danser à ces chevaux; & que les ayant fait sonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de suivre les mouvemens des Cavaliers, se mirent tous à danser; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en desordre, & de les tailler en piéces, sans beaucoup de résistance. Ce n'est pas une chose fort surprenante, que l'on puisse dresser des chevaux à la danse, puisqu'on y dresse des chiens, des singes, des ours, & des élephans même, qui sont les plus lourds des animaux, & qui néanmoins suivent la mesure des airs, & la difference des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrousels.

Plusieurs sortes de personnes entrent dans la pompe du Carrousel: le Mestre de camp, & ses Aides, les Tenans, & les Assaillans; les Chefs des Quadrilles; les Heraults, les trompettes, les Pages, les Valets de pié, & les Estafiers; les personnes des récits & des machines; les Musiciens, les Parrains & les Juges. Le Mestre de Camp, ou Maréchal de camp, est celui qui conduit toute la pompe, qui régle la marche, & qui introduit dans la lice: les Tenans sont ceux qui ouvrent le Carrousel, & qui font les défis par les cartels que les Herauts publient: les Assaillans sont ceux qui s'offrent par leurs réponses aux défis & aux cartels, de soutenir le contraire. Le Chef de chaque Quadril-

drille est ordinairement un Prince. Les Hérauts d'armes y sont d'ancien usage, aussi bien que dans les tournois. Les Pages montez à cheval, portent les boucliers des devises de leurs Maîtres, & les lances de parade: les Estafiers conduisent les chevaux de main, & font d'autres fonctions semblables. On les déguise en Turcs, en Mores, en Esclaves, en Sauvages, en singes, en ours, & en plusieurs autres maniéres. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du Cirque conduisoient les chariots, les répréséntations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs Avocats: on ne prend encore à présent par cérémonie dans les Carrousels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou six, selon que l'on veut rendre la cérémonie plus ou moins auguste. Les Juges sont ordinairement de vieux Cavaliers experimentez en tous ces exercices, qui sont nommez pour présider aux courses, & pour ajuger les prix à ceux qui les ont méritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La comparse est aux Carrousels, ce qu'est l'entrée aux balets, & la scéne aux Comédies & aux Tragédies. C'est à dire, qu'elle est l'entrée des Quadrilles dans la carriere, dont elles font tout le tour, pour se faire voir aux Spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux postes qu'on leur a destinez. C'est là que l'on remarque avec plaisir la richesse des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires sont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres; 2. de les rompre contre la quintane, qui est la course du faquin; 3. de courre la bague; 4. de courre les têtes; 5. de combattre à cheval l'epée à la main; 6. de lancer le dard; 7. de faire la foule.

1. Le combat des lances se faisoit ainsi. Deux Cavaliers armez de toutes pieces partoient à toute bride en même tems, pour se rencontrer au milieu des deux extrémitez de la lice, où ils se poussoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II, qui fut blessé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintane est ancien, & fut ainsi nommé de Quintus, son inventeur. Le Quintane est un tronc d'arbre, ou un pilier contre laquel on va rompre la lance, pour s'accoutumer à atteindre l'ennemi par des coups mesurez: nous l'appellons *la course au faquin*, parce qu'on se sert souvent d'un faquin ou d'un porte-faix armé de toutes piéces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice, *la course à l'Homme-armé*, *& le Sarrasin*, parce qu'ils répréséntent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarrasin. Ordinairement c'est une figure de bois en forme d'homme planté sur un pivot, afin qu'elle soit mobile. Elle demeure ferme, lorsqu'on la frappe au front, entre les yeux, & sur le nez; mais lorsqu'on la touche ailleurs, elle tourne si rudement, que si le cavalier n'est adroit pour esquiver le coup, elle le frappe d'un sabre de bois, ou d'un sac plein de terre, ce qui donne à rire aux Spectateurs. 3. La course de la bague est fort en usage, parce que c'est le plus aisé, le moins dangereux, & le plus agréable à voir de tous les exercices de cheval. 4. La course des têtes est nouvelle en France; mais elle est plus ancienne en Allemagne, où apparement les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coutume de cette nation barbare, est de récompenser les Soldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemands tâchent souvent de les retirer d'entre les mains de ces Infidéles: c'est pourquoi ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre lesquels ils tirent le dard & le pistolet, & en enlévent d'autres avec la pointe de l'epée, se courbant en courant, ce qui est un trait d'adresse aussi grand qu'on en puisse montrer. On dispose dans un même lieu, en diverses distances, trois ou quatre de ces têtes: afin que tout d'une course on lance le dard à l'une, qu'on tire le pistolet contre une autre, qu'on fende celle-ci avec une hache, ou qu'on la rompe avec une masse d'armes, & qu'on enlése la derniére ou bien avec la lance ou bien avec l'épée. 5. Le combat à l'epée se fait par des Cavaliers armez de toutes piéces, qui s'approchent par trois voltes, & se donnent à chaque fois des coups d'epée sur le casque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, se rendit célebre en cet exercice dans deux tournois; le premier à Bayonne, quand la Reine d'Espagne y vint trouver le Roi Charles IX, son frére; & le dernier à Paris, pour les noces d'Antoine de Croüy, Prince de Porcian. En celui de Bayonne, il donna un si rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renversa sur la croupe de son cheval; & à Paris il porta par terre hors de la selle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de son tems. 6. Le jeu du dard est nommé par les Espagnols *jeu des cannes, juego de las cagnas*; parce qu'en tournoyant ils se tirent des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leur boucliers pour les recevoir. Cet exercice passa des Espagnols aux provinces de France, voisines des Pyrénées. Le Roi Charles VI, étant allé visiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaisir de voir lancer le javelot, qui etoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du pays. 7. La Foule est une course de tous les Chevaliers les uns aprés les autres sans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola*, & c'est par là que finissent ordinairement toutes les courses: aprés quoi la Fête se termine par des feux d'artifice. Le P. Ménétrier, *Traité des Tournois & des Carrousels*. *Voyez* aussi *il Cannocchiale d'Aristotele* de Dom Emmanuel Tesauro.

CARRY, village. *Voyez* l'article de CARI.

CARS, ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Asie, vers les sources de l'Euphrate & les frontiéres de la Géorgie. Elle est si considérable, que le Grand-Turc fait, dit-on, mettre entre ses titres, celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville est celle de Carrhes, dont on a parlé, où Crassus fut défait par les Parthes; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Mésopotamie. *Voyez* CARRHES. * Sanson, *in Tab. Géograph.* Poulet, *Rélation du Levant*, *tome* 2, *ch.* 9. *p.* 105.

* CARS (Les) château de France dans le Limosin, au sud-ouest de la ville de Limoges, dont il est eloigné d'environ quatre lieues.

CARSE'NA. *Voyez* CHARSE'NA.

CARSISTES, ou plutôt CARCISTES, nom qui fut donné dans le XVI siécle à certain parti séditieux, qui avec une troupe de Mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du tems que la Reine Catherine de Médicis fit le tour des provinces méridionales de la France. Ces Carcistes étoient soutenus de la Noblesse, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mézeray, *dans son Abbrégé Chronolog. au régne de Henri III.*

CARSO, en Latin, *Karsia*, *Calderus Mons*, petite contrée d'Italie, est la partie du Frioul, qui s'étend depuis la riviere d'Ansa, jusqu'aux frontiéres de l'Istrie entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Venise & de Trieste. Ses lieux principaux sont Aquilée, Proseco, Trieste, & Monte Falcone. Cette derniére avec son territoire est aux Venitiens, le reste dépend de la Maison d'Autriche. Au reste on comprend quelquefois sous le Carso, la Carniole Séche, qui est l'Istrie Autrichienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARSULI, village de la Campagne de Rome situé aux confins de l'Abruzze Ulterieure. Il portoit autrefois le nom de *Celle*, & il a pris celui d'une ville des Eques nommée Carsoli ou Carseoli, dont les ruines appellées *Citta Carentia* n'en sont pas beaucoup éloignées. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTAGE. *Cherchez* CARTHAGE.

CARTAGE'NE. *Voyez* CARTHAGE'NE

CARTAGO, ville de l'Audience de Guatimala en l'Amérique septentrionale. *Voyez* CARTHAGE.

CARTAGO, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Popayan en Terre Ferme, à quarante lieuës de la ville de ce nom du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépouilles à Hercule, dont il etoit grand Prêtre. A son retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville assiegée par son pére Malée ou *Mazée*, qui en avoit été banni injustement. Il passa au travers de son camp, mais sans saluer son pére, ni vouloir s'arrêter, à cause de la situation d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, où à cause des habits pontificaux, dont il etoit lui-même revêtu: scrupule dont il fut cruellement puni; car s'étant ensuite présenté devant son pére, que le Senat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la maniére dont son fils en avoit usé d'abord avec lui, le fit attacher sur une croix, où il expira. * Justin, *l.* 18. *ch.* 7.

CARTAMA, petite ville du Royaume de Grenade en Espagne, est située sur une montagne, au pié de laquelle coule la riviere de Guadalmedina, à quatre lieues de la ville de Malaga. * Maty. *Dict. Géogr.*

CARTARET ou CARTERET, Lords d'Angleterre. George Carteret, de Metsches dans l'Isle de Jersey, fut créé Chevalier Baronnet par Charles I, le neuviéme mai 1645. Il servit ensuite Charles II, en qualité de Vice-Chambellan. Son fils *Philippe* Carteret perdit la vie sur mer au service du Roi, & laissa deux fils, *George* & *Edouard*, qu'il avoit eus de *Jemime* fille d'Edouard *Mountague*, Comte de Sandwich. *George*, l'aîné des deux fils, fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre par Charles II, qui lui donna aussi le titre de Lord *Cartaret*. Il épousa *Grace*, fille de *Jean* Granville, Comte de Bath, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Philippe*; & 3. *Jémime*. Mylord, Carteret, qui a rendu de grands services aux Rois George I, & George II, tant en qualité de Sécretaire d'Etat, que de Viceroi d'Irlande, vivoit encore en 1730. * *Peerage of England*, *tome* 2. *p.* 115.

CARTARI (Jules) Jurisconsulte Italien, naquit à Orvieto en 1558, d'une ancienne famille noble. Son pére *Flaminius Cartari* fut aussi un grand Jurisconsulte & Auditeur de la *Rote* de Génes. Il se vit revêtu de grands emplois sous les Papes Paul V, Grégoire XV, & Urbain VIII; & à la fin il fut fait Sénateur Romain. Il mourut en 1633. Voici la liste de ses Ouvrages, *Decisiones Fori Archiepiscopalis Mediolanensis*; *Tractatus de Foro competenti adversus Judices aliosque Ecclesiasticam Jurisdictionem perturbantes*. Ces Ouvrages ne furent imprimez qu'aprés la mort de l'Auteur par les soins de son fils *Charles*. * *Vita di Carlo Cartari*; *tome* 2. *Delle Vite degli Arcadi*, *Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

CARTARI (Charles) fameux Jurisconsulte & fils du précédent, naquit à Boulogne en 1614. Aprés avoir fait ses études à Rome sous *Jérôme Lampugnalo*, il reçut le bonnet de Docteur en 1633, & Urbain VIII le substitua en 1638, à Jean Baptiste Confalonieri, dans l'inspection des Archives du saint Siége; mais Innocent XII lui substitua à son tour Raphael Fabretti, sous prétexte, que le grand âge de Cartari ne lui permettoit plus de soutenir à toutes les fonctions de cette charge. Ce qu'il y eut de plus piquant pour Cartari, c'est que Fabretti n'etoit guéres moins vieux, ayant plus de 70 ans. En 1642, il fut fait Avocat au Consistoire, ce qui est une des plus importantes charges de la Cour du Pape. Il mourut en 1697. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont les suivans, *Syllabus Advocatorum Consistorialium*; *Pallade Bambina*; *Vita di Vincenzo Armanni da Gubbio*; *La Rosa d'Oro*; *Judicium de Opere Johannis Laurentii Lucchesini*; *Demonstrata imparum infantia*; *Memorie della Città di Comacchio*. Outre ces Ouvrages il en a encore laissé quelques autres manuscrits, comme *delle Famiglie Romane*; *l'Ateneo Romano*; *De Romana Rota Auditoribus*; *Ephemerides Romana Curia ab anno* 1641, *&c.* * *Vita di Carlo Cartari*. *Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

CARTARI (Antoine-Etienne) fils de Charles Cartari, dont l'article précéde, naquit en 1651. On en avoit conçu de grandes espérances, mais sa trop grande application précipita sa mort arrivée en 1685. Il a publié *Pindromus Gentilitius* & *Europa Gentilitia*, *tome* 1. Les autres tomes de cet Ouvrage sont prêts en manuscrit, mais on ne les a pas encore imprimez. * *Vita di Carlo Cartari*. *Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

* CARTARICON, petite riviére de la Romanie se décharge dans le port de Constantinople du côté du nord.

CARTASIS, Roi des Scythes, succéda à son pére *Athéas*, conjointement avec son frére *Mathéas*. Il conduisit une armée contre Alexandre *le Grand*, & marcha pour assiéger la ville d'Alexandrie en Sogdiane sur le fleuve Oxus, que ce Conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331 avant Jésus-Christ; mais il fut battu, & toutes ses troupes furent taillées en pieces. Depuis, touché de la générosité de son Vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui se soumettoient à lui, il lui envoya des Ambassadeurs pour se remettre à sa discrétion, & lui offrit sa fille en mariage. Alexandre oubliant le passé, lui laissa l'autorité souveraine dans ses Etats. * Arrien, *l.* 4. Quinte-Curce, *l.* 8.

CARTCHE'MA, s'écrit aussi *Karczma*: ce sont de grands bâtimens de bois, qu'on trouve dans les grands chemins en Pologne, composez d'une large écurie à deux rangs, avec un grand espace au milieu pour les chariots; & à un bout une chambre accompagnée d'un deuxiéme réduit, nommé *Komori*, qui est une maniére de garde-manger, où le Maitre du Cartchéma tient ses provisions, son avoine, & sa biére; ainsi il est tout ensemble grenier, cave, magasin, & bouge. La grande Chambre a un Poële, & une cheminée relevée à la mode du pays, comme un four. Tout le monde se loge là pêle-mêle, hommes & femmes, de même que dans une halle; on se sert du feu de l'Hôte, comme de la chambre, tout le monde indifferement; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tout Voyageur, sans distinction d'etat & de qualité, entre dans ces maisons, s'y loge, & en sort, de même, que d'un lieu desert, sans demander permission à l'Hôte, sans prendre congé de lui, & sans avoir d'autre commerce, que pour lui payer les fourrages qu'il fournit. Ces hôtelleries sauvages sont en trés-grand nombre, & presque de demi-lieue en demi-lieue. Tous les villages un peu considérables en ont, parce que cela fait une bonne partie du revenu de la terre, le Seigneur faisant débiter par un Paisan ou par un Juif, qu'il crée Hôte dans son Cartchema, le foin, l'avoine, la paille, la biére, & l'eau de vie de son revenu; qui est tout ce qu'on trouve à acheter dans ces lieux-là. Une des plus grandes incommoditez de ces lieux, c'est la puanteur des chambres, la mal propreté du lieu, le voisinage de la vache, du veau, des poules, des petits enfans, qui sont pêle-mêle avec le Voyageur, & dont chacun fait son ramage different. Outre cela, les jours de fête sont à craindre parce que tout le village est assemblé dans le Cartchéma, & occupé à boire, à fumer, à danser, & à faire un vacarme épouvantable, sans aucun égard pour personne. Les villes capitales ont de ces Cartchémas dans les Fauxbourgs; mais en dedans, autour de la place, il y a d'autres maisons plus propres, où l'on vend du vin, & où l'on donne quelquefois à manger. On trouve de ces Cartchémas à l'entrée, au milieu, & à l'issue des forêts, dans les Campagnes désertes, & dans les Provinces les moins peuplées. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

CARTEIL (Christophle) Capitaine Anglois, natif du pays de Cornouaille, porta les armes dès l'âge de 22 ans en 1571. Il s'aquit beaucoup de réputation dans ce métier, & fut fort estimé de l'illustre Boyfot Amiral des Provinces-Unies. En 1582, le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-Unies lui donnérent la conduite de la flotte qu'ils envoyérent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drak dans les Indes occidentales, où ils prirent les

villes de Saint-Jacques, de Carthagéne & de Saint-Augustin. Les ennemis mêmes y admirérent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avouérent qu'il n'avoient jamais vu la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandoit. Aprés beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Herolog. Anglic.*

CARTERET. *Voyez* CARTARET.

* CARTERO ou GINOSA, petite riviére de l'isle de Candie, se décharge dans la mer, près de la ville de Candie.

CARTE'ROMACHUS (Scipion) natif de Pistoya, fut un des habiles hommes du XVI siécle. Il entendoit bien la Langue Latine, & la Langue Gréque, & il savoit expliquer à fonds les difficultez des anciens Auteurs. Il fut fort consideré à Venise, & il y auroit établi sa demeure sans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il se retira à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Alidosi, qu'il suivit à Ravenne; & aprés que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Léon X, auprés de Jules de Médicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 43 ans. * Bayle, *Diction.* 2. *édit.* 1702.

CARTE'SIANISME, Secte des Philosophes modernes dont Descartes est le Chef, & qui prend son nom de *Cartesius*, qui est le nom Latin de son Chef. Le Cartésianisme a ses Principes de Métaphysique & de Physique. Son Principe Métaphysique est, *Je pense, donc je suis*. Ce principe a été attaqué & soutenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre; car, quoiqu'il soit vrai que nous sommes assurez en même tems par le sentiment intérieur de la conscience que nous existons, comme nous le sommes, que nous pensons, il est vrai de dire que la conclusion de ce raisonnement, *je suis*, se tire bien de l'antécédent, *je pense*; puisque *penser* suppose nécessairement *être ou exister*, & que l'esprit voit clairement la liaison nécessaire qu'il y a entre *penser* & *être*. Cependant Descartes n'a pas dû proposer son Principe comme une nouvelle découverte. Avant lui on savoit que pour penser il faut être, & que celui qui pense actuellement, existe actuellement. Pour la Physique, le principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a que des substances*. Ce Principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les Ecoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens absolus. Ces substances sont de deux sortes; l'une est la substance qui pense, & l'autre la substance étendue: la pensée actuelle, l'étendue actuelle, sont de l'essence de la substance, tellement que la substance pensante ne peut être sans quelque pensée actuelle; & qu'on ne peut rien retrancher de l'étendue d'une chose, sans retrancher de sa substance. A l'égard de la substance pensante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penser, en lui refusant son concours pour quelque action que ce soit, tandis qu'il lui conservera l'existance. A l'égard de la substance étendue, le dogme de la transsubstantiation doit faire conclurre que le corps de Jesus-Christ ne perd rien de sa substance dans le Sacrement de l'Eucharistie, quoiqu'il y perde beaucoup de son étendue, ainsi l'on ne peut pas dire que l'étendue est l'essence de la matiére. Un autre Principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a point de vuide, & qu'il n'y en peut avoir dans la nature*; parce que ce vuide pourroit être mesuré, seroit étendu, & par conséquent seroit de la matiére, car tout ce qui est étendu est matiére. Il est inutile de faire des réflexions sur un aussi mauvais raisonnement; les Philosophes d'un sentiment contraire le refutent trop sérieusement.

Ces Principes de Physique une fois supposez, Descartes explique par la voye de la Méchanique, & par les régles du mouvement, comment le monde a été formé tel qu'il est. Il suppose que Dieu a créé de la matiére d'une étendue indéfinie, qu'il a divisé cette matiere en petites parties carrées, ou de figures pleines d'angles, qu'ensuite il imprima deux mouvemens à cette matiere; l'un, par lequel chaque partie tourna sur son centre; l'autre, par lequel une grande quantité de matiére tourna sur un centre commun; ce qui forma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces masses differentes de matiére qui tournoient sur un centre commun. Voici, selon Descartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon. Les parties de la matiére ne purent être mises en mouvement sans que leurs angles se rompissent. Ce frottement continuel de parties à angles produisit trois sortes d'élément; le premier est une poudre très-fine, formée des angles brisez mille fois, & en mille maniéres; le second sont des globes, formez de ces parties de matiére dont les angles ont été abatus par le mouvement; le troisiéme, sont les parties de ces angles dont la figure est irréguliére, & qui par de petites cornes se sont embarrassées les unes avec les autres. Le premier élément, suivant les loix du mouvement, occupe le centre du tourbillon, à cause de la petitesse de ses parties: cet élément est la matiere du soleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons sur la terre. Le second élément, composé de globes, remplit l'espace qu'y a depuis la terre jusqu'aux étoiles fixes, de telle maniére, que les globes les plus gros sont plus prés de la circonference du tourbillon, & les plus petits sont prés du centre. Le troisiéme élément ou les parties branchues, est la matiére de la terre, des corps terrestres, des cométes, des taches du soleil, &c. On trouve ce systême dangereux parce qu'il est favorable aux Athées, qui admettent une matiére éternelle, & qui dans le sentiment de Descartes expliqueroient par les loix du mouvement de quelle maniere le monde a pu se former; cependant les Athées, s'ils sont véritables Philosophes, ne sauroient s'accommoder du systême du Cartésianisme, puisqu'il est impossible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matiere dure & solide, dont la résistance est indefinie, s'il n'y a du vuide ou un fluide parfait. De plus, la matiére n'a d'elle-même aucun mouvement; il faut nécessairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le Cartésianisme a d'abord charmé les esprits, comme tous les systêmes nouveaux; mais on en est bien revenu, & l'on ne trouve aujourd'hui guéres plus de solidité dans les élemens du Cartésianisme, que dans les qualitez occultes de la vieille Philosophie. *Voyez* PHILOSOPHES, à l'article de DESCARTES.

CARTHA, ou KARTA, ville de Zabulon, donnée en partage aux Levites de la famille de Mérari, * *Josué, ch.* 21. *v.* 34.

* CARTHAN, ville de la Tribu de Napthali qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson, * *Josué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHAGE, dite *la grande*, fut autrefois la capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui raportent son origine à Didon, disent que l'an septiéme de Pygmalion, Roi de Tyr, 103 ans depuis la mort d'Hiram, 124 depuis la construction du temple de Salomon, du monde 3147, & avant Jésus-Christ 888, cette Princesse, veuve de Sichée, se voyant maltraitée du Roi son frére, sortit de son pays, avec grand nombre de mécontens, & passa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres soutiennent que cette ville avoit été commencée long-tems auparavant par Zorus & Carchédon, & que Didon ne fit construire que la forteresse nommée *Byrsa*, où est maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Massinace*, & les Africains *Almenare*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrsa*, qui en Grec signifie *Courroye*, à cause que cette Princesse ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de sa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer, & que l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius raporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Lybie, qui se nomoit *Cartha*. D'autres croyent qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Josué fils de Nun avoit chassez. Les Auteurs du pays en rapportent aussi diverses origines, qui ne sont pas plus sûres. Bochart a fait voir dans son *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 14, la fausseté des étymologies Gréques au sujet du mot de Carthage, & montre qu'elle se nommoit en Phénicien *Kartha-chadtha*, c'est à dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle se nommoit *Botsra*, qui signifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la description de cette ville. Joseph assure, aprés Ménandre, qui composa l'Histoire des Rois de Tyr & de Phénicie, que cette ville fut bâtie l'an 144, aprés que les fondemens du temple de Salomon furent jettez; mais cet Historien s'est trompé dans la supputation de la somme totale des régnes des Rois de Tyr, laquelle, depuis le commencement du régne d'Hiram jusqu'à la septiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr & alla bâtir Carthage, il fait monter à 155 ans & huit mois, au lieu qu'elle ne se monte qu'à 137 ans & huit mois, selon le nombre des années de chaque régne. Au lieu donc de compter comme il fait 143 ans depuis la fondation du temple de Jérusalem, jusqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 125 & huit mois. Ainsi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832 de la Periode Julienne, 3153 du monde, 882 avant Jésus-Christ, 127 aprés la fondation du temple: ce qui s'accorde avec les Historiens profanes. Car Solin dit que Carthage fut ruinée sous le consulat de Cneius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome, 737 ans aprés qu'elle eut été bâtie par Elissa Phénicienne. Cette année de la fondation de Rome est la 4568, de la Période Julienne: ôtez-en 737 ans, vous aurez l'année 3831. Philis de Nocrate s'est bien éloigné de là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 32 ans avant la guerre de Troye par Zor & par Carthage, car Zor ou Tsor est le nom Phénicien de la ville de Tyr, & Carthage n'est pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui signifie *nouvelle ville*. Cette opinion est aussi conforme au sentiment des Modernes & des Anciens, entre lesquels on peut citer Ménandre allégué par Josephe, Tatien au Discours qu'il a fait contre les Gentils, Théophile Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Justin, Velleius Paterculus, Strabon, Pline, Isidore de Séville, Marmol & plusieurs autres. Les Carthaginois se rendirent trés-considérables par les armes, ils inventérent le belier, pour ébranler & renverser les murailles, & furent les premiers qui armérent les galeres à quatre rangs de Rameurs. Ils soumirent la Libye, portérent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & poussérent leurs conquêtes jusques dans l'Espagne; mais les guerres qu'ils ont soutenues contre les Romains, sont celles qui ont rendu leur nom plus celébre. La premiére dura 24 ans, depuis l'an 489 de Rome, & 265 avant Jésus-Christ, jusques à l'an de Rome 513, & avant Jésus-Christ 242, & commença au sujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Messine, lesquels étant attaquez par le Roi Hieron & par les Carthaginois, demandérent du secours aux Romains. La seconde guerre Punique commença l'an 536 de Rome, & avant Jésus-Christ 218, aprés qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidéle alliée des Romains, dura 17 ans jusqu'en l'an 553 de Rome, & 201 avant Jésus-Christ, & fut fatale & glorieuse à Rome par les pertes que lui causa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette seconde guerre qui se fit sous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & se vit à deux doits de sa ruine; mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pu dompter, fut vaincu par les délices de Capoue, & donna le tems aux Romains de se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes. La troisiéme guerre Punique ne dura que trois ans, depuis l'an 605, de Rome, 149 avant J. C. jusqu'à l'an 608 de Rome, & avant J. C. 146, que Scipion *le jeune* prit & ruina cette belle ville. Il ne sortit alors de Carthage que cinq mille personnes qui furent les seuls & déplorables restes de cette superbe ville, qui avoit le plus vigoureusement disputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a subsisté que 660 ans, ou sept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, sous C. Gracchus Tribun du peuple, l'an 631 de Rome, & 123 avant Jésus-Christ, & sous l'empire d'Auguste, qui y envoye une Colonie de trois mille hommes. Genseric Roi des Vandales, la prit le 19 octobre de l'an 439 de l'Ere Chrétienne. Elle revint ensuite aux Romains en l'année 534, que Bélisaire la reprit; & enfin étant devenu vers l'an 685, le partage des Successeurs de Mahomet, elle fut entierement ruinée par les Arabes. La ville de Carthage étoit située dans une langue de terre qui faisoit une presqu'isle jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'isle avoit 360 stades de tour. La ville étoit grande & extremement peuplée, & tous ses Habitans étoient belliqueux. Au commencement de la derniére guerre punique, le Consul Martius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes completes à l'usage de ce tems-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de piques, de fléches & de javelots. Martius les croyant alors hors de pouvoir de se defendre, leur déclara qu'il avoit ordre de detruire leur ville, & tâcha de leur insinuer que ce leur seroit un grand avantage, parce que le peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en terre-ferme, éloignée de 80 stades de la mer. Cette cruelle harangue affligea sensiblement les Carthaginois, qui se voyant investis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour se défendre, ne pouvoient pas même se flater de l'espérance de mourir en combattant, pour la défense de leurs maisons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le desespoir les fit pourtant résoudre à la guerre, ils fabriquérent d'autres armes, ils rebâtirent de nouveaux vaisseaux, & les femmes & les filles donnérent leurs cheveux pour faire des cordages; enfin ils résistérent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient simples dans leurs habits, ne se servoient que d'une tunique, s'abstenoient de vin pendant le tems de leur Magistrature, & l'interdisoient à leurs soldats. Ils sacrifierent leurs enfans aux Dieux, jusqu'à Gélon qui abolit cette coutume. Ils enterroient leurs morts, mais à la persuasion de Darius ils se conformérent à l'usage de ceux qui les brûloient.

Il ne reste à present que trés-peu de vestiges de cette grande ville, quoique la presqu'isle soit toûjours appellée par les matelots le promontoire de Carthage. * Justin, *l.* 8. Velleius Paterculus, *l.* 1. & 2. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. Isidore de Seville, *Orig. l.* 5. Tertullien, *Apolog. ch.* 19. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Stromates*, &c. Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Orose. Zonaras, &c. Prosper & Marcellin, *dans sa Chron.* Léon & Marmol, *de l'Afrique*. Petau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform.* &c.

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les églises d'Afrique n'ont point été établies par les Apôtres, ni même de leur tems par des Prédicateurs qu'ils y eussent envoyez, Pestel en ayant assuré que les Africains étoient les derniers peuples qui avoient reçu l'Evangile. Saint Augustin *l. de Unitate Ecclesiæ*, *ch.* 15. ne dit point que l'Evangile ait été porté en Afrique du tems des Apôtres, mais seulement qu'il y a des Nations barbares qui l'ont reçu postérieurement aux Africains. Tertullien, dans ses *Prescriptions*, ne met point les Eglises d'Afrique au nombre des Eglises Apostoliques. Il est vrai que Salvien semble dire, *l.* 7. *de la Providence*, que l'Eglise de Carthage a été fondée par les Apôtres; mais il n'est pas si croyable que ceux que nous venons de citer sur l'Histoire de l'Eglise d'Afrique, étant d'un autre pays & beaucoup plus récent. Ce que Nicéphore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananeen*, surnommé *le Zélateur*, prêcha l'Evangile en Afrique, & que saint Pierre y annonça aussi la Foi, est entiérement fabuleux. Saint Augustin, *Epist.* 43, le Pape Innocent I, dans l'Epitre à Decentius, & saint Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epist.* 32, assurent positivement que les Africains ont reçu l'Evangile des Romains, c'est à dire, que les successeurs de saint Pierre dans le Siége de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Eglises d'Afrique. Les Chrétiens s'y multipliérent en peu de tems, & l'Evangile y fleurit pendant plusieurs siécles. Les persécutions des Em-

pereurs

pereurs Payens y firent quantité de Martyrs, dont le sang, comme dit Tertullien, fut comme une semence qui produisit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Eglise de Carthage fut troublée du tems de saint Cyprien par le Schisme de Félicissime & de Novat. Le Schisme des Donatistes, qui commença aprés la persécution de Dioclétien l'an 311, causa dans les églises d'Afrique, une division qui dura plus de 300 ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439, causa presque la ruine totale de l'eglise de Carthage & des autres églises d'Afrique. La plupart des Evêques ayant été releguez, le siége de Carthage fut long-tems sans Evêque; mais aprés que Belisaire eut repris l'Afrique sous le regne de Justinien, en 534, la Religion Catholique commença à refleurir dans l'Afrique, jusqu'au tems des Maures qui s'en rendirent maîtres, & jusqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685 par les Sarrazins, qui ont détruit presque entierement le Christianisme dans l'Afrique: en sorte que du tems de saint Grégoire *le Grand*, de ce grand nombre d'Evêques & d'Eglises si florissantes, qui étoient autrefois en Afrique, il restoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evêque de Carthage, convoque les Evêques de sa province & ceux de Numidie vers l'an 215, sous le pontificat du Pape Zéphyrin; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques. C'est ce que nous apprenons de saint Cyprien; *Epist. 71.* Saint Cyprien assembla plusieurs Conciles, le premier, le 15 may 251, au sujet de la pénitence des Laps; le second au mois d'avril 252, touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçu à la communion par son Evêque, & sur le Batême des enfans, qui y fut approuvé; le troisiéme au mois de juin de la même année, où il fut traité de la réconciliation des pénitens. Il en tint un quatriéme l'an 254, touchant Martien, Evêque d'Arles qui s'étoit joint aux Novatiens, & Basilide & Martial Evêques d'Espagne accusez d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en assembla encore trois autres à Carthage en 255, & 256, sur le batême des Hérétiques qui fut déclaré nul, & sur la pratique de rebatiser ceux qu'ils avoient batisez, approuvée par les Evêques d'Afrique contre l'usage de l'Eglise de Rome, que le Pape Etienne soutenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile au mois de mars 305, à Cirthe, & ces mêmes Evêques en tinrent un autre à Carthage en 311, composé de soixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnérent Cécilien, ordonné Evêque de Carthage par Felix d'Aptonge, & voulurent établir en sa place Majorin domestique d'une Dame puissante & ambitieuse, nommée Lucille: ce fut là le commencement du Schisme des Donatistes.

Gratus Evêque de cette ville voyant le Schisme des Donatistes reprimé par les soins de Paul & de Macaire, envoyez par l'Empereur Constans, assembla l'an 348 un Concile, dit le premier de Carthage. Les Prélats y condamnérent la réitération du batême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatistes. On y déclara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui se précipitoient ou se tuoient eux-mêmes, & que les Donatistes reconnoissoient pour Martyrs. On y défendit aux personnes qui font profession de virginité, d'habiter ni d'avoir de familiarité avec des personnes d'un autre sexe. Enfin on y fit quelques autres réglemens touchant la Discipline ecclésiastique. Il y en a un particuliérement remarquable sur les jugemens des Ecclésiastiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Evêques, un Prêtre par six, & qu'un Evêque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxiéme Concile de Carthage, en 390, sous Genethlius, contient 13 Canons.

On en tint un autre l'an 394, dont il est fait mention dans le Code des Canons de l'Eglise d'Afrique; mais qui n'est point mis au rang des Conciles de Carthage. Ainsi le Concile de Carthage de l'an 397, est appellé le troisiéme. Ce Concile fit 50 Canons tous importans pour ce qui regarde les Evêques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatriéme Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Aurele, Archevêque de Carthage, y présida, & il y assista un grand nombre d'Evêques. Ce Concile fit 104 ou 105 Canons. Les Evêques de ce Concile députérent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les restes de l'idolâtrie dans l'Afrique; ce qu'ils obtinrent. Il y eut encore l'année suivante un autre Concile national, dont nous n'avons rien. Aurele convoqua un Concile provincial l'an 401, pour députer vers le Pape Anastase, & vers Vénérius Evêque de Milan, afin d'obtenir d'eux des Ministres ecclésiastiques, qui desservissent les églises dépeuplées par le Schisme des Donatistes. Vénérius envoya Paulin, Auteur de la Vie de saint Ambroise, qu'il composa à la priére de saint Augustin. On publia neuf Canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour le mois de septembre. Il fut assemblé dans la sacristie de la Basilique nommée *Reparée*, *Reparata*, & saint Augustin fut un des principaux Auteurs de la résolution qu'on prit de conserver la dignité aux Donatistes qui reviendroient dans le sein de l'Eglise: ce qui en gagna un grand nombre. Cette derniére assemblée fit dix-sept Canons, lesquels avec les précédens sont attribuez à un cinquiéme Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398, quoiqu'il soit de l'an 401. L'an 403, au mois d'août il se tint à Carthage un Concile général d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Evêques Catholiques de chaque ville d'entrer en conférence avec les Donatistes. Les Donatistes n'ayant répondu à ces sommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404, on nomma des Deputez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des Circoncellions, & que l'on punit les Donatistes. L'an 405, il se tint un autre Concile dans lequel il fut réglé que toutes les provinces envoyeroient leurs Deputez au Concile général, que l'on prieroit les Juges de travailler à la réunion des Donatistes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatistes. En 407, il se tint le 13 juin, un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze Canons pour le réglement de la Discipline. Il s'en fit encore deux en 408; un en 409, & un autre en 410. Tous ces Conciles étoient un acheminement à la Conference, qui fut tenue en 411, à Carthage entre les Evêques Donatistes & les Catholiques, en présence du Comte Marcellin. Jusques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatistes; les suivans sont contre Célestius & Pélage. Le premier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412, & les erreurs de l'un & de l'autre furent proscrites dans les Conciles de Carthage & de Miléve de l'an 416, qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zosime successeur d'Innocent, s'étant laissé surprendre par Célestius, & ayant écrit en sa faveur, les Evêques d'Afrique au nombre de 214, assemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417, confirmérent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Célestius & Pélage, & écrivirent une grande lettre au Pape, dans laquelle ils se plaignirent de ce qu'il avoit ajoûté foi trop légérement à Celestius. L'année suivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit Canons sur la Grace, & on fit dix Canons sur la Discipline. La même année & la suivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage sur l'affaire du Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape Zosime du jugement rendu contre lui par son Evêque. Il combattirent dans ces deux Conciles la prétention de Zosime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au saint Siége, que Zosime vouloit établir sur les Canons du Concile de Sardique, qu'il citoit sous le nom du Concile de Nicée. Le dernier de ces Conciles fit aussi plusieurs réglemens sur la Discipline. Ils soutinrent dans un Concile tenu l'an 424, sous Celestin, ce qui avoit été réglé dans le précédent touchant les appellations. Il y eut encore, en 420, un Concile contre les Manichéens, & un autre en 427, contre Léporius. En 525, Boniface Evêque de Carthage en tint un, où entre autres choses, on traita de la liberté des monastéres. Enfin les Evêques d'Afrique condamnérent les Monothélites dans un Concile tenu à Carthage l'an 646, & écrivirent sur ce sujet une lettre à Paul de Constantinople. * *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques du troisiéme, quatriéme & cinquiéme siécle. Antiquitez Grecques & Romaines.*

EVEQUES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la province d'Afrique, & avoit un soin général de toutes les églises, outre qu'il étoit Métropolitain perpétuel de la province proconsulaire. Le premier dont il soit fait mention est Agrippin, & l'on met aprés lui Cyrus dont il est parlé dans le Martyrologe Romain; mais il n'est pas certain qu'il ait été assis sur le siége de Carthage. Donat a été certainement prédécesseur de saint Cyprien, qui fut élevé sur ce siége en 248, & qui souffrit le martyre en 258. Il eut pour successeur Lucien, aprés lequel on n'en trouve aucun, avant Mensurius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la persécution de Dioclétien. Cécilien lui succéda en 311, & Majorin fut intrus par le parti Donatiste. A Cécilien succeda en 347 Gratus, qui assista au Concile de Sardique, & eut Parménien pour successeur en 355. Restitutus assista en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. Aprés lui on trouve Genethlius, qui vécut jusqu'à l'an 390. Le fameux Aurele lui succéda & tint le siége jusqu'en 425. Capréole fut son successeur. A celui-ci succéda *Quod vult Deus*, qui fut chassé de Carthage par Genséric en 439, & embarqué avec tout le Clergé sur des barques pourries. Il arriva neanmoins heureusement à Naples, & y mourut en exil. Aprés sa mort, l'Empereur Valentinien obtint du Roi des Vandales en 454, que *Deogratias* fût fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette église pendant trois ans, & aprés sa mort l'église de Carthage fut vacante pendant 24 ans. L'an 481, Eugéne fut ordonné Evêque de Carthage, & envoyé en exil en 484, mais rappellé quelque tems aprés par Gundebaud, sous le régne duquel il vécut en paix. Thrasamond l'envoya encore en exil l'an 495 dans les Gaules, où il mourut en 505. L'église de Carthage fut vacante pendant tout le regne de Thrasamond, qui fut de 27 ans. Hilderic son successeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. A celui-ci succéda l'an 534 Réparatus, qui se trouva sur le siége, quand Belisaire reconquit l'Afrique. Il tint alors un Concile de 217 Evêques à Carthage, & dans la suite Reparatus ayant entrepris la défense des trois Chapitres, fut mandé par Justinien l'an 552, à Constantinople, déposé & exilé à Eucheide, où il mourut l'an 564. Primosus fut mis à la place de Réparatus l'an 552, & assista au cinquiéme Concile général. On n'a plus de suite certaine des Evêques de Carthage. Il est fait mention de Dominicus vers l'an 590, de Fortunius vers l'an 640, de Victor vers l'an 650, & de Cyriacus dans l'onziéme siécle. **Géographie sacrée* de M. Du Pin à la tête d'Optat. S. Cyprien, *dans ses Epîtres*. S. Augustin. Baronius, *Conciles, tome 1. 2. & 3.*

CARTHAGE ou CARTAGO, ville de l'Amérique septentrionale, en l'Audience de Guatimala de la Nouvelle Espagne, & dans la province de Coste Rica, ou, selon Baudrand, dans la province de Véragua. Elle est presque au milieu du pays, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui servent de port, environ à cinquante lieues de la ville de Panama du côté du couchant. Carthage n'est pas une grande ville, mais elle ne laisse pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques monastéres de Religieux & de Religieuses. * Herréra, *ch. 13.*

CARTHAGE'NE, qu'on nommoit autrefois *Carthage la Neuve*, *Carthago Nova*, & *Spartaria*, ville d'Espagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour, l'an 544 de Rome, & 210 avant J.C. Carthagéne est sur la Mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché suffragant de Tolede. Elle avoit été autrefois très-considérable: mais depuis elle fut ruinée par les Goths; en telle sorte qu'elle étoit reduite en village jusqu'en l'an 1570, que Philippe II, Roi d'Espagne connoissant la bonté de son port & l'importance de sa situation, la fit retablir & fortifier en l'état qu'elle est encore, avec une bonne citadelle. Son port est un des meilleurs & des plus grands d'Espagne. Cette ville est encore considérable par ses mines de pierres précieuses, par la pêche des maquereaux, qui se fait vers une isle qui est vis à vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Esparto*, & dont ils font les cables. C'est une ville de commerce, où l'on remarque plusieurs belles églises. Elle est à six lieues de Murcie au midi, & à pareille distance du Cap de Palos à l'occident, & environ à 32 de Valence vers le midi. Silius Italicus a fait une magnifique description de cette ville, *l. 15.* mais avec tous ces avantages cette ville est fort disgraciée pour la stérilité & la secheresse de son terroir. * Strabon, *l. 3.* Etienne de Byzance. Tite-Live, *l. 26.* Eutrope, *l. 3.* Pline, *l. 26. c. 4.* Polybe, *l. 3. & 10.* Florus, *l. 2. c. 17.* Orose, *l. 4. c. 18.* Jean de Géronde, *Hisp. 1. & 3.* Nonius. Botéro. Merula. Mariana. Francisco de Cascales, *Discur. de la Ciud. de Cartag.*

* CARTHAGE'NE (le Golfe de) prend son nom de la ville de Carthagéne, & se trouve renfermé entre le Cap de Palos & celui de Gates. Il baigne les côtes du Royaume de Murcie & une partie de celles de celui de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTHAGE'NE, province de la Castille d'or, ou Castille Neuve, dans l'Amerique Méridionale, est bornée au levant par la riviére de la Magdelaine, par le Popayan au midi, & par la Mer au septentrion. Son exposition y rend l'air mal-sain & humide. Elle a pris son nom de la ville capitale, qui a été appellée Carthagéne, à cause de la ressemblance de son port avec celui de Carthagéne en Espagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort estimez, qui distillent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant légérement l'écorce du tronc. Il y croit aussi une sorte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Bresil*. Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amassoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette province, outre Carthagéne, sont Sainte Marthe, Sant-Jago & de los Cavalleros, la Conception, Mopez, &c. Cette province est assez peuplée par les Espagnols qui la possedent. * Herréra. Sanson.

CARTHAGE'NE, ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagéne, dont elle est la capitale, est située dans une presqu'isle sur la côte de la Mer du nord. Son port est un des plus commodes de l'Amérique, & est couvert d'une petite isle appellée autrefois *Codego*, & maintenant *Carexa*. On va de la ville à la Terre-ferme par un pont qui a prés de deux cent cinquante pas de longueur. Cette ville est la premiére qui ait été fermée de murailles en Amérique par les Espagnols à qui elle appartient, & qui le bâtirent en 1562. Les maisons y sont trés-bien bâties, & les murailles sont fortifiées de bons bastions. C'est la siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Santa-Fé-de-Bogota: la cathédrale est magnifique, & l'on y voit deux riches convents de saint Dominique & de saint François. On y compte environ quatre mille Espagnols, & 1400 Négres. Cette ville qui avoit été prise en 1584, par les Anglois commandez par François Drak, le fut encore en 1697, par les François, sous la conduite de M. de Pointis, qui en raporta un butin de plusieurs millions. La petite ville de Tolu, dediée au nom de saint Jacques, à douze lieues de Carthagéne, est célébre à cause de cet excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui est si fort estimé en Europe. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde. Rélat. de Carthagéne.*

CARTHAGE'NE, (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Espagnol. Il entra chez les Jesuites, & depuis ayant été reçu parmi les Religieux de l'Observance de saint François, & étant allé à Rome, il y enseigna long-tems. Le Pape Paul V se servit de sa plume contre les Venitiens. Il publia en 1609, un volume

lume *in octavo*, sous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de Jure belli Romani Pontificis, adversus Ecclesiæ jura violantes*. Il avoit déja fait imprimer un autre volume *in quarto*, intitulé, *pro Ecclesiastica libertate, & potestate tuenda, adversus Venetorum leges*. Outre ces Ouvrages, il en composa plusieurs autres, comme, sur le Maître des Sentences; *Homiliæ Sacræ & Morales, &c.* Jean de Carthagéna mourut à Naples en 1617. * Wadingue, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. VVad.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CARTHALON. *Voyez* CARTALO.

CARTHAN ou KARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la fammille de Garson. * *Josué, ch. 21. v. 32.*

CARTHASIS. *Voyez* CARTASIS.

CARTHENIUS. *Voyez* CARTIGNY.

CARTIER, ou QUARTIER, (Jacques) natif de Saint-Malo en Bretagne, & l'un des plus savans & expérimentez pilotes de son tems, vivoit dans le XVI siécle, sous le régne du Roi François I. Dès l'an 1518, le Baron de Léry avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la Nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'isle de Sable au midi & au devant de la grande riviére de Canada. En 1534, Jacques Cartier y fit un voyage. Il visita tout ce païs avec beaucoup de soin, & nous donna une description exacte des isles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des riviéres & des caps qu'il avoit reconnus. Nos Mariniers se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms, qu'il avoit lui même donnez aux lieux differens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir été que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, se souviendront que ce sont eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix-du-Maine, *Relations du Canada*.

* CARTIGNY (Jean) de Valenciennes en Hainaut, qui fut Prieur des Carmes de Bruxelles & Docteur en Théologie, a laissé les Ouvrages suivans, *In decem Præcepta Decalogi; In Epistolas aliquot D. Pauli; De quatuor Novissimis; Paraphrasis in septem Psalmos Pœnitentiales, versibus elegiacis*. Il a aussi composé en François deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers. Le premier est *le Voyage du Chevalier Errant*; & l'autre, *Le Diacre Agapet touchant le devoir d'un Empereur*. Il mourut à Chambrey en 1580. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 477. & 478.*

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, soutint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de Jesus Christ 43. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & méprisant pour la même raison Vénusius son premier mari, elle épousa son Grand Ecuyer: ce qui mit la division dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chassé, & les autres pour leur Reine. Vénusius assembla une puissante armée, chassa à son tour cette Princesse, & l'eût prise, sans l'aide des Romains, qui sous prétexte de la secourir se rendirent maître de son Etat. * Tacite, *Annal. l. 12. & Hist. l. 3.*

CARTO, petite ville de la Barbarie en Afrique, est sur la côte du Royaume de Barca, entre Salona & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chettæa*, ville de la Marmarique. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTUEL ou CARTHUEL, en Asie. *Cherchez* CARDUEL.

CARTULAIRES: c'est de ce nom qu'on appelle les papiers terriers des Eglises ou des Monastéres où sont écrits les contracts d'achat, de vente, d'échange, les priviléges, immunitez, exemptions & autres chartres. Ces Cartulaires sont de beaucoup postérieurs à la plupart des Actes qui y sont compris, & souvent on ne les a faits, que pour mieux conserver ces anciens Actes; mais il est arrivé qu'il s'est glissé quelquefois des Actes faux dans ces Cartulaires & que les véritables ont été corrompus ou alterez. * Jérôme à Costa, c'est à dire, Richard Simon, *dans son Traité des Bénéfices*.

CARTULARIUS (Antoine) de Padouë, Auteur d'un Ouvrage de la Vie & des mœurs des Philosophes, à l'imitation de Diogéne Laërce. C'étoit un homme d'une profonde érudition. Il mourut l'an 1440. * Scardéoni, *l. 3. Rer. Pat. &c.* Vossius, *de Histor. Latin.*

CARTWRIGHT, (Christophle) Anglois très-versé dans les Antiquitez sacrées, naquit à Yorck en 1602, & étudia à Cambridge dans le College de S. Pierre. Il fut depuis Ministre à Yorck & écrivit *Electa Targumico-Rabbinica in Genesim & in Exodum*, qui furent imprimez à Londres en 1656 & 1558. Son Ouvrage intitulé *Mellificium Hebraicum*, dans lequel il explique divers endroits de la sainte Ecriture par la Littérature Rabbinique, se trouve inséré dans la Bible Critique. Il publia aussi en Anglois un Traité Practique & Polemique sur le Pseaume XV. Il s'est servi, avec beaucoup de choix, & de prudence, des Ouvrages des Rabbins, & il fut fâché de n'en pouvoir pas ramasser un plus grand nombre. Il mourut en 1658. * *Ex ejus Scriptis*. Crowæi *Elenchus*.

CARTWRIGHT, (Thomas) fameux Théologien Anglois natif d'Héreford. Il fut pendant quelque tems Professeur *Marguerithain* en Théologie dans l'Université de Cambridge, & eut une place au *Collége de la Trinité*. Mais comme il avoit commencé la querelle Presbytérienne de la réforme des Evêques, & qu'il agissoit avec trop de chaleur, l'Archevêque *VVhitgift* le privé de sa place & de sa charge de Professeur. On dit que l'unique ambition porta Cartwrigth à cette extrêmité. Voici comment l'on rapporte le fait. La Reine Elizabeth ayant un jour été présente à une dispute qui se fit entre *Cartwright & Preston*, elle préfera celui ci comme un Antagoniste agreable & modeste à l'impetueux Cartwright, qui en fut tellement piqué qu'il resolut de ne plus garder aucune mesure contre les Episcopaux. Les Presbyteriens n'avouent rien de tout ceci, & font tous leurs efforts pour défendre Cartwright sur cet article & sur tout autre. Quoiqu'il en soit, Cartwright se retira à Genéve & se mit tellement en crédit auprés de Théodore de Béze, que celui-ci ne balança pas de l'appeller le plus savant personnage qu'il y eût sous la voûte des Cieux. De Beze en écrivit aussi à la Reine Elizabeth & le lui recommanda comme le Théologien le plus capable de refuter le N. Testament de Rheims. Cartwright accepta dans la suite successivement les vocations des Négocians d'Anvers & de Middelbourg qui lui furent adressées; mais il refusa la Chaire de Professeur en Theologie que Jaques Roi d'Ecosse lui offrit. De retour en Angleterre, il parcourut divers endroits, incitant tout le monde contre les Evêques. Il ne se contenta pas de prêcher & d'écrire contre eux; de plus il commença la séparation des Presbytérians en formant des assemblées particuliéres. A la fin il outra tellement les choses qu'il fut mis en prison, où il fut contraint de rester pendant quelque tems. Cependant lorsqu'il vit naître la Secte des *Brownystes* ou *Independants*, on dit qu'il commença à avoir des idées plus moderées au sujet du Gouvernement Episcopal, de sorte qu'il demeura tranquille dans sa Cure de Warwick & fut fort dans les bonnes graces de son Métropolitain. Il passa dans cette tranquillité les dix derniéres années de sa vie & mourut à Warwick en 1603. Personne ne lui a jamais contesté son érudition Théologique. Voici les titres de la plupart de ses Ecrits, *Commentar. in Proverbia; in Ecclesiasten, Harmonia Evangelica; Commentar. pract. in Evang.* en Anglois, *in Epist. ad Colossenses, Contra Nov. Testamentum Rhemense in folio*, en Anglois; *Admonitio prima & secunda Parlamento oblata*, en Anglois, *ejusque Apologia contra VVhitgift*, &c. * Crowæi *Elenchus*. Nicols, *Defens. Eccles. Angl.* Fuller. Heylin. Pierce, *Vindic. of the Dissenters against Nicols*. Polyandri *Præfat. in Comment. ejus in Proverbia; Ipsius Dedic. Metaphr. Eccles.*

CARVAJAL (Jean) étoit un Gentilhomme Espagnol, qu'on accusa injustement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Castille fit précipiter pour ce sujet avec son frére du haut du rocher de Martos en 1312. On dit qu'avant sa mort Carvajal ajourna ce Prince trop crédule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le trentiéme jour aprés son exécution, Ferdinand mourut de mort subite. * Louïs de Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne*.

CARVAJAL (Jean) Cardinal, Evêque de Placentia en Espagne, naquit à Trugillo dans l'Andalousie. Dès son jeune âge aprés avoir fait du progrès dans le Droit Canon & Civil, il passa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & puis Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugéne IV, pour appuyer ses intérêts contre les entreprises du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui se trouva en 1440, à la Diéte convoquée à Mayence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'eloquence. Aprés son retour à Rome, il eut ordre de faire un second voyage en Allemagne accompagné de Thomas de Sarzane ou Lucani qui fut depuis Pape sous le nom de Nicolas V. Ils y exécutérent ce que souhaitoit Eugéne, lequel les fit Cardinaux le 17 décembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'aprés, & Nicolas V fut élu en sa place. Il envoya Carvajal Légat en Allemagne, où il régla tout ce qui regardoit les Benéfices. Ensuite ce Prélat passa en Bohéme, où ayant eu des conferences sur la Religion avec les plus doctes d'entre les Hussites, il se vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que cette conjoncture avoit soulevé. Sous le Pontificat de Calixte III, il fut encore envoyé Légat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chrétiens remportérent le 22 juillet de l'an 1456, sur Mahomet II, Empereur des Turcs. Ce Cardinal demeura six ans de suite sur les bords du Danube, exposé à de très-grandes incommoditez qui ruinérent sa santé. Ce ne fut que sous le Pontificat de Pie II, qu'il revint à Rome. Il continua de servir avec le même zéle; & aprés avoir exercé vingt-deux légations, il mourut à Rome le sixiéme décembre de l'an 1469, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église de saint Marcel, où le Cardinal Bessarion fit graver son Epitaphe. Carvajal refusa tous les Evêchez qu'on lui offrit, se contentant du seul Evêché de Placentia. * Platine, *in Nicolao V*, & *Callisto III*, Saint Antonin, *tit. 22. c. 13. & suiv.* Gobelin, *in Comment. Pii III*, Sponde, *in Annal.* Aubery. Garimbert. Ciaconius, &c.

CARVAJAL (Bernardin) Cardinal du titre de Sainte-Croix, Evêque de Carthagéne, &c. natif de Placentia en Espagne, neveu du précédent, & frére de *Garcias Lopez* Carvajal, Ambassadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle. Il étudia partie en Espagne, partie en Italie, où le Cardinal son oncle prit soin de le faire élever selon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y instruisit si bien, que le Pape Innocent VIII, qui le connoissoit, l'envoya Nonce en Espagne, & le même Roi Ferdinand & Isabelle l'engagérent à se charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambassadeur, ce qu'il fit. Aprés la mort d'Innocent VIII, il fit la harangue pour l'entrée du Conclave, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI, qui y fut élu Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagéne, aprés l'avoir été d'Astorga & de Badajoz, & il le fut depuis de Siguença & de Placentia. Alexandre le nomma Legat pour entretenir la Ligue entre le Roi des Romains, les Vénitiens, & le Duc de Milan. Jules II l'envoya depuis en Allemagne pour un semblable dessein. Quelques deplaisirs qu'il reçut de ce Pape, le firent retirer à Pise; & là, par vengeance ou par ambition, prenant le parti de Louïs XII, Roi de France, de l'Empereur Maximilien I, & des autres Princes mécontens du Pontife, il se joignit avec neuf Cardinaux & plusieurs autres Prélats, & fut Chef de l'assemblée de Pise en 1511. Jules furieusement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X, successeur de Jules, la lui rendit en 1513. Il exerça encore des emplois importans sous Adrien VI & Clement VII, & il mourut Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége, le 16 décembre de l'an 1522, qui étoit le 67 de son âge. * Mariana, *Histoire d'Espagne*. Sponde, *aux Annal.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

CARVAJAL (Laurent) de la même famille étoit de Placentia, où il naquit en 1472. Il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enseigna avec applaudissement à Salamanque. Depuis il fut Conseiller du Roi Ferdinand & de la Reine Isabelle, & mourut sous l'empire de Charles-*Quint*. Il laissa des Mémoires de la Vie de Ferdinand & d'Isabelle, sous le titre de *Memoriale registro breve, &c.* on lui attribue encore une Généalogie de la Maison de Carvajal, & quelques autres piéces. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ambrosio Moralés, &c.

CARVAJAL ou CARAVAJAL (Louïs) Espagnol; Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI siécle. Il fut nommé en qualité de Théologien, pour se trouver au Concile de Trente, sous le Pape Paul III; & en 1547, il y prononça le second dimanche de carême, un Discours que nous avons encore. Il composa aussi divers Traitez, *Theologia Sententia*, ou *Restituta Theologia*: une Apologie pour ses Religieux contre Erasme, &c. * Wadingue, *de Scriptor. Franc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARVAN, ville d'Afrique. *Cherchez* CAIROAN.

CARVANSE'RAS, ou CARVENSE'RAS, Hôtelleries des peuples du levant, qui sont très-differentes des nôtres. Il y en a de deux sortes, les unes qui sont rentez où l'on est logé & nourri sans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils sont bâtis en quarré, à peu prés comme les cloitres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage. Une grande porte donne entrée dans la Cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, plusieurs chambres destinées pour les Voyageurs. Dans le centre de chacun des trois côtes, il y a une salle ou grande chambre pour les gens les plus considérables, derriére les chambres sont les ecuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mére & les sœurs du Grand Seigneur, ou les Visirs & Bachas, qui se sont trouvez trois fois en bataille contre les Chretiens, à qui il soit permis de faire bâtir des Carvanseras rentez. Il y en a beaucoup de ceux ci depuis Bude jusqu'à Constantinople; mais depuis Constantinople jusqu'en Perse, on ne trouve dans les Carvanseras que des chambres toutes nues. Il faut se pourvoir de matelas & d'ustensiles pour la cuisine, & l'on achete assez à bon marché du Concierge ou des Paisans qui viennent des villages circonvoisins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits selon la saison. On y trouve aussi de l'orge & de la paille pour les chevaux. On ne paye rien à la campagne pour le logement des Carvanseras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les Carvanseras, parce qu'il n'y peut guéres loger commodement que cent Cavaliers: c'est pourquoi elles campent dans la campagne, sous des tentes. Dès qu'on est arrivé, chacun a droit de prendre sa place, & les premiers venus choisissent. La nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout: l'on fait aussi garde autour du Carvensera. Ceux de Perse sont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des distances si raisonnables, qu'on en trouve presque par tout le païs. Si les Carvanseras ne sont pas si commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le sont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement sans rien payer, & qui n'y font qu'autant de depense qu'ils veulent. Le nom de *Carvanseras* est composé de *Carvan* qui signifie une *troupe de Voyageurs qui font chemin ensemble* & de *Sérai* qui dans l'ancien Persan signifie *Palais*; ainsi Carvanserai veut dire l'hôtel ou le Palais des Caravanes. Les Persans disent que les Palais & les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont Voyageurs sur la terre. Sur quoi l'on dit qu'un *Derviche* voyageant en Tartarie s'alla placer dans le Palais Royal de la ville de *Balk* sans que les Gardes pussent le faire sortir. Le Roi qui se nommoit *Ibraim* étant venu à passer, se prit à rire de la méprise du Religieux, & l'ayant fait appeller, il lui demanda comment il avoit pu prendre le Palais pour un Carvansera. *Sire*, répondit le Derviche, *que V. M. souffre que je lui demande une chose. Qui a logé le premier dans cet edifice? Ce sont mes Ancêtres*, répondit le Roi. Aprés

eux

eux, Sire, qui est-ce qui y a logé? *C'est mon Pére*, répondit le Prince. *Et après lui qui en a été le Maître? Moi*, répliqua Ibrahim. *Et de grace, Sire, qui le possedera après vous? Ce sera mon fils*, répondit le Prince. *Ah! Sire*, répliqua le Derviche, *un édifice qui change si souvent d'Habitans, est une hôtellerie, & non pas un Palais.* * Tavernier, *Voyage de Perse*. Chardin, *Voyage*, *tome* 1. *p.* 147. &c.

*CARVILIS, bourg de France dans la Bretagne est à peu près au nord de Brest, tirant vers l'est, & en est éloigné de cinq e six lieues.

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius) célébre Romain, & fut Consul avec L. Papirius Cursor l'an 461 de la fondation de Rome, & 293 avant Jésus-Christ: ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, où il tua deux mille huit cens hommes, & où il fit plus de quatre mille prisonniers. Depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanée, &c. Ces grandes prospéritez effrayérent les peuples voisins de Rome, qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites presque détruite. Les Falisques & les Toscans coururent aux armes. Carvilius s'opposa aux uns & aux autres, pendant que son Collégue prenoit Spino: ensuite il revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Consul en 520, & avant Jésus-Christ 234, avec Lucius Posthumius Albinus. On croit aussi que Carvilius le fils, fut le premier Romain qui répudia sa femme l'an 523 de Rome, & 231 avant Jésus-Christ. *Cherchez* CARBILIUS RUGA. * Tite-Live, *l.* 10.

CARVILIUS (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249, & fut assassiné peu de tems après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zosime & Zonare.

CARUS, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste & du tems d'Ovide, lequel parle de lui, *l.* 4. *de Ponto*, *Epist.* 16. *v.* 7.

Et, qui Junonem lasisset in Hercule, Carus,
Junonis si jam non gener ille foret.

CARUS (Marcus Aurélius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurélius Victor & les autres le remarquent, & non de Narbonne ou Narone en Illyrie, comme Scaliger & Saumaise l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des charges civiles & militaires. Il fut fait Proconsul de Cilicie, mais on ne sait pas positivement le tems de son premier Consulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probus en 282, & battit les Sarmates qu'il chassa de l'Illyrie. Après avoir nommé Césars ses deux fils *Carin* & *Numérien*, il envoya le premier dans les Gaules, & mena le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perses, ce qui lui fit donner le nom de *Persique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctésiphonte dans la Mésopotamie entre le huit décembre de 283, & le douziéme janvier de 284, après avoir régné environ seize mois. * Vopiscus, *dans sa Vie*. Eutrope, *l.* 9. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 3.

CARUS (Joseph-Marie) Auteur Italien de ce tems, s'est appliqué à la recherche des anciennes piéces, qui concernent l'Office de l'Eglise. Il a donné en 1683, un Pseautier Latin selon deux éditions qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romaine*, & l'autre *Gallicane*, avec les Cantiques suivant ces deux éditions; un livre d'Hymnes & d'Oraisons en 1686; les Antiphonaires & les Répons de l'Eglise Romaine, selon la disposition de saint Grégoire, avec une addition qui contient plusieurs monumens touchant les Antiennes, les Répons, & les Cours Ecclésiastiques avec des Notes. Il a encore publié depuis un Recueil d'anciennes priéres de l'Office de l'Eglise Romaine, sous le titre d'*Antiqui libri Missarum Romana Ecclesia, idest, Antiphonarius Gregorii Papa, Comes ab Albino, ex Caroli Magni pracepto emendatus; Alii Lectionarii & Capitulare Evangeliorum, omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata*, c'est à dire, *Anciens livres d'Office de l'Eglise Romaine, savoir, l'Antiphonaire du Pape Grégoire, le Lectionnaire corrigé par Alcuin par ordre de Charlemagne; d'autres Lectionnaires & un Capitulaire des Evangiles.* Ce Recueil a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1691: il y a à la tête une Dissertation sur ce qui se chante à la Messe. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVII siécle*, *tome* 5.

CARYATIDES, *Caryatides*, statues en forme de femmes sans bras, honnêtement vêtues, qui servoient d'ornement & de soutien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *l.* 1. *ch.* 1. *de son Architecture*, en raporte ainsi l'Histoire. Il raconte que „ les Habitans de Carie, qui est „ une ville du Peloponnése, se joignirent autrefois avec „ les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de „ la Gréce; & que les Grecs ayant par leurs victoires mis „ glorieusement fin à cette guerre, la déclarérent ensuite „ aux Caryates: que leur ville ayant été prise & ruinée, & „ & tous les hommes passez au fil de l'épée: les femmes furent emmenées captives, & que pour les traiter avec plus „ d'ignominie, on ne permit pas aux Dames de qualité de „ quitter leurs robes ni aucun de leurs ornemens accou„ tumez. Et pour laisser un exemple éternel de la puni„ tion que l'on avoit fait souffrir aux Caryates, & pour ap„ prendre à la postérité quel avoit été leur châtiment, les „ Architectes de ce tems-là mirent au lieu de colonnes, ces „ sortes de statues aux édifices publics. „ On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statues antiques. Monciosius qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogéne Architecte Athénien, pour servir de colonnes dans le Panthéon, raporte qu'en l'an 1580 il en a vu quatre, qui étoient enterrées jusques aux épaules au côté droit du portique, en demi relief, & qui soutenoient sur leur tête une maniere d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on appelle les TUTÉLES, de ces espéces de Caryatides; aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes Suisses. Ce sont des statues de douze piez de haut, qui soutiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon Architecte & Sculpteur de Henri II.

CARYE. *Cherchez* CARIE.

CARYSTIUS de Pergame, Auteur des Commentaires Historiques citez par Athénée, *l.* 10. 11. 12. 13. Il avoit aussi composé un Traité du Théatre, & un Commentaire sur les Oeuvres de Sotade, dont le même Ecrivain fait mention, *l.* 6. & *l.* 14.

CARYSTIUS, Historien. *Cherchez* ANTIGONUS.

CAS.

*CASA (le) *Del Campo*, maison de plaisance du Roi d'Espagne sur la petite riviére de Manzanarès, à une portée de mousquet du Palais Royal de Madrid. La maison en elle même est assez chétive, mais le jardin qui en dépend, & qui est entouré de murailles, est non seulement très-grand, mais embelli par de magnifiques promenades, des fontaines, & des viviers, & renferme un grand nombre d'animaux des pays étrangers. A l'entrée on voit sur un piédestal de marbre, blanc, la statue équestre de Philippe III, en bronze. * Colmenar, *Délices de l'Espagne*.

CASA (Jean de la) *Cherchez* CASE.

* CASA BARBARICA, & selon d'autres CASA BARBARINA, anciennement *Marianum*, autrefois ville, maintenant village de l'isle de Corse, est situé sur un Cap de même nom, dans la côte méridionale, à neuf lieues de la ville d'Ajazzo. Il est considérable par la grande quantité de corail qu'on y pêche. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CASACCIA, le lieu principal de la Ligue de la Maison de Dieu, est au sud de la ville de Coire tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ onze lieues.

CASACZ, fleuve. *Voyez* ARAXE.

CASA DEI, pays de Suisse. *Voyez* CADE'E.

CASA D'ORLANDO. *Voyez* LAMPADOUSE.

CASÆUS. *Voyez* CASE (Jean) Médecin Anglois.

CASAIA. *Voyez* KUSCAJA.

CASAL ou CAZAL DE S. VAS, *Casale* ou *Bodincomagus*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, appartient au Duc de Mantoue. Elle est située sur le Pô, entre Turin & Valence, & est une des plus fortes places de l'Italie. Le Pape Sixte IV, y ayant mis en 1474 le siége d'un Evêché, à la priere de Guillaume Paléologue Marquis de Montferrat, elle devint capitale du pays, & les Marquis de Montferrat quittérent Occiniano, pour y fixer leur sejour. Son assiette sur le Pô lui fournit de grandes commoditez, outre que son terroir est extrémement fertile en toutes choses. Elle est défendue d'un côté par une bonne citadelle à six bastions, bâtie par le Duc Vincent de Mantoue, & de l'autre par un château, avec de bons fossez, des remparts, de fortes murailles, & plusieurs bastions & demi-lunes. Outre que le logement en est très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville est assez agréable, avec de belles églises. Cette ville a été dans le XVII siécle comme la pierre d'achopement des Espagnols. Ils l'assiégérent sous Gonzalès au commencement de l'an 1629, & l'armée du Roi Louis XIII les obligea de se retirer durant la nuit. L'année suivante ils l'assiégérent encore sous le Marquis de Spinole; mais elle fut défendue par le Maréchal de Thoiras. En 1640, les Espagnols assiegérent Casal sous le Marquis de Leganez, & en furent chassez le 29 avril par le Comte de Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de prisonniers. Les Espagnols furent plus heureux en 1652, pendant les troubles de la France; ils prirent Casal, & elle fut depuis rendue au Duc de Mantoue. Louis XIV, à qui ce Prince l'avoit cédée en 1681, la lui a remise en 1695, après en avoir démoli toutes les fortifications. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Baudier, *Histoire de Toiras.* Dupleix. Siri, &c.

CASAL ou CAZAL MAGGIORE, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan & au Territoire de Lodi, est près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantoue. * Léandre Alberti.

CASAL ou CASALIUS (Gaspard) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Evêque de Coïmbre ou Conimbre, étoit de Leiria, ou selon d'autres, de Santaren en Portugal. Il prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de saint Augustin; & vers l'an 1542, il fut choisi pour être premier Professeur en Théologie, dans l'Université de Conimbre. Ensuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'isle de Madére; puis en 1556, à celui de Leiria dans l'Estrémadure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585, ou, selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Concile de Trente, & à son retour il se trouva à un Synode assemblé à Lisbonne, pour la reforme des églises de Portugal. Il avoit été Precepteur de l'Infant Jean III; qui le prit depuis pour être son Confesseur, & le nomma Chef du Conseil de Conscience, que les Portugais nomment *Mesa de consciencia y ordenes*. Ces grands emplois ne l'empêchérent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque & de composer divers Ouvrages. Lorsqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philosophie, dont du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le supplément de la Bibliotheque de Gesner. Il écrivit depuis ceux-ci, *De Sacrificio Missa, libri tres; De cœna & calice Domini, libri tres; De Usu calicis, libri tres; Axiomata Christiana, & de quadripartita Justitia*. * Antoine de la Purification, *in Chron. August.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASALANZ (Joseph) né à Péralte dans le Royaume d'Aragon, au mois de septembre 1556, étoit d'une naissance illustre. Il donna de bonne heure des preuves d'une vertu consommée, mais il ne put satisfaire que tard son inclination pour l'Etat Ecclésiastique, son pére s'y étant opposé long-tems. Son mérite lui procura dans son pays divers emplois, ausquels il renonça ensuite pour aller à Rome, où il se fit inscrire dans plusieurs Confraternitez, & particuliérement dans celle de la Doctrine Chrétienne. Ce fut pour s'aquiter des engagemens qu'il avoit pris en entrant dans cette derniére, qu'il alloit instruire les gens de la campagne dans les places publiques, & les enfans négligez par leurs parens dans les églises où il les rassembloit. Ceux-ci lui parurent bientôt mériter une attention particuliére, & se livrant tout entier au soin de les instruire, il ne crut pas indigne de lui de leur apprendre à lire & à écrire. Quelques autres Ecclesiastiques pieux se joignirent à lui, & formérent en peu de tems une Communauté assez considérable, pour laquelle toute la ville de Rome s'intéressa. Casalanz ne vit cette societé erigée en Congregation que l'an 1617, par un Bref de Paul V, qui l'appelle Congrégation Pauline, & lui donna l'église de saint Pantaleon. Il dressa ensuite des Constitutions qu'il fit approuver, prit un habit à peu près semblable à celui des Jesuites, hors qu'il porta le manteau court; & toûjours également appliqué aux exercices ausquels il étoit devoué, il eut la consolation de voir la Congregation des *Clercs Reguliers Pauvres de la Mére de Dieu des Ecoles pieuses* (car c'est ainsi qu'on l'appelle) & de faire divers établissemens, non seulement en Italie, mais en Espagne, en Allemagne & en Hongrie. Casalanz en prenant l'habit de la Congrégation, renonça à son nom du monde, & prit celui de frere Joseph de la Mére de Dieu: il mourut à Rome le 25 d'août de l'an 1648, âgé de 92 ans: on travailloit en 1725 à sa canonisation. * Hélyot, *Hist. des Ord. Rel. tome* 4. *ch.* 39.

CASALE AUDIMO, anciennement *Arsinoé*, bourg situé sur la côte occidentale de l'isle de Chypre; au midi de la ville de Baffo. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arsinoé*, autre bourg de l'isle de Chypre, situé sur la côte septentrionale, vers l'occident. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASALE NUOVO, petite ville de la Terre d'Otrante, province du Royaume de Naples, est à deux lieues d'Oria, & du Golfe de Tarente, & à six de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Manduria* ou *Mandurium*, ville des Salentins. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiste) Romain, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1530, sous le Pontificat de Clément VII, qui l'employa, aussi bien que GRÉGOIRE CASALI son frére, en diverses négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiste Casali étoit bon Poëte Latin. François Arsillus, dans un Ouvrage intitulé *de Poëtis Urbanis*, parle de lui en ces termes,

Suggerit assiduè nomen tibi grande, Casali,
Melpomene, aterna posteritatis opus.

Il écrivit quelques Traitez, & prononça en 1524, un excellent Discours devant le même Pape Clément VII. * Lilio Giraldi, *de Poët. sui tempor.* Pierius Valerianus, *in Prol. Hieregl. l.* 27. Thomasin. *Elog. partie* 1.

CASALI. *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS ou CASAL (Gaspard) *Voyez* CASAL.

CASALLAGAS. *Voyez* CASSALEGAS.

CASALMACH ou IRIO, grande riviére de la Natolie en Asie, elle prend sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anadole, près de Savastia, baigne Tocat & Amasie, & va se décharger dans la Mer Noire à l'orient du Laly, c'est la riviére de la Cappadoce, que les Anciens appelloient *Iris*. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASAL-MAGGIORE ou CASAL-MAJOR, dans le Duché de Milan. *Voyez* CASAL.

* CASALOTH ou CASALOTH-THABOR, ville à côté du Tabor. * *Josue, ch.19.v.18.* où elle est nommée *Kesulloth.* Eusebe & S. Jerôme l'appellent *Casalus* ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Dioceśarée, vers l'orient. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASAL PUSTURLENGO, petite ville d'Italie dans le Duché de Milan, est à l'est-sud-est de la ville de Milan, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* CASAL ROMOL, village du Royaume de Tunis, situé entre Hamamétha & les ruines de Carthage. Quelques-uns mettent en ce lieu l'ancienne ville Episcopale d'*Aqua Regia*, & d'autres celle de *Suburbus* ou de *Suburbum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CASAMANCE, riviere d'Afrique dans la Nigritie, & dans le Royaume de Mandinga. Elle coule à peu près de l'est à l'ouest, traverse les pays des Bagnous & des Faloupes, & se décharge dans la mer, au sud de l'embouchure de la riviere de Gambre.

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Louis de) célébre Avocat du Fisc, au Conseil d'Aragon, mort en 1640, suivant Fontanella en sa décision 44, a écrit des Conseils. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. & Chronolog. des principaux Auteurs du Droit, &c.* édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASANATE (Jerôme) Cardinal & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, naquit à Naples le 13 juin 1620, de *Thomas* Casanate, l'un des Regens au Conseil suprême, & collatéral de Naples. Il suivit d'abord le Barreau & plaida quelques causes, mais ce ne fut que par complaisance pour son pére. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fit consentir le pére de Casanate de lui permettre d'entrer dans l'Etat Ecclesiastique. Ce Cardinal ayant été fait Pape, prit le nom d'Innocent X, fit Casanate un de ses Camériers d'honneur, & lui donna successivement plusieurs gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camerino, il fit amitié avec Emile Altieri qui en étoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape sous le nom de Clément X. Alexandre VII envoya Casanate Inquisiteur à Malte en 1658. Après quatre ans & demi de résidence à Malte, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverses Congrégations. Enfin son ami Altieri, élevé sur le saint Siege, le fit Cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus considérables. Il joignit l'amour des Lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse bibliothéque, & eut commerce avec les habiles Gens de l'Europe, qu'il encourages à donner leurs Ouvrages au public. Innocent XII le choisit en 1693, pour remplir la charge de Bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Lauria. Il avoit dessein de faire part au public des richesses qui étoient dans sa bibliothéque, & employa M. l'Abbé Zacagni, second Garde de la bibliothéque Vaticane, à publier des Ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un volume *in quarto*, qui auroit été suivi de plusieurs, si la mort du Cardinal Casanate n'eût interrompu ce dessein: elle arriva le troisiéme mars 1700. Il donna par son testament sa bibliothéque au couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fond de quatre mille écus Romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothécaires, deux Fréres Convers pour le service de la bibliothéque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, & enfin six Théologiens du même Ordre de differentes nations, pour entretenir la sainte doctrine & s'opposer aux erreurs. Il a été enterré à saint Jean de Latran. * *Memoires du tems.*

CASA NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Cardinal, étoit Espagnol, & sorti d'une noble famille dans le Royaume d'Aragon. Il fut d'abord Professeur en Theologie dans une maison de son Ordre, puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Lecteur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Martin V, qui le créa Cardinal en 1430, à la recommandation d'Alfonse Roi d'Aragon & de Sicile. Ce Cardinal qui avoit été pourvu de l'Evêché d'Elne dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. Il avoit suivi le Concile de Bâle contre Eugene IV, mais depuis il rentra dans son parti, & il écrivit même en sa faveur. * Saint Antonin, *tit.23. ch.11. §.6.* Sponde *in Annal.* Ciaconius & Garimbert, *de Card.* Serafino Razzi, *Uom. Illust. Domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poete célébre, dit *de Como*, quoique né à Rome, vivoit au commencement du XVI siecle, sous le Pontificat de Léon X, & de Clément VII. Il composa des Epigrammes, où négligeant la douceur de Catulle, il faisoit gloire d'imiter le stile de Martial. Il travailla aussi à l'éloge des anciens Romains illustres. Son attachement à la Maison des Colonnes pensa lui susciter une affaire très-fâcheuse; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Médicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Clement VII, il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui perdonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même année que Rome fut prise par les Impériaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit, & il resta si pauvre, que s'il ne fût mort de la peste, il étoit en danger de mourir de faim. Casa-nova fut déclaré le Prince des Poetes épigrammatiques de son tems, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme, il étoit enjoué, plaisant & subtil; il étoit le malice de la fin, pour laquelle il avoit toujours des rencontres ingenieuses, dont il étoit, dit-on, si sûr, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres. Quelques uns l'appelloient le Catulle de son siecle; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui faisoit le charme des vers de Catulle, & il ressemble plutôt à Martial, étant dur dans son stile & mordant comme lui. Néanmoins Paul Jove trouve qu'il a fait un melange assez heureux des caracteres de ces deux Poetes, dans les Eloges, inscriptions ou vers qu'il a faits pour les Hommes Illustres de l'ancienne Rome. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.96. p.166.* édit. de Bale, *in douze*. Pierius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p.171.* Baillet, *Jugement des savans sur les Poëtes Anciens & Modernes, tome 4. partie 1. p.121. n.1256.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CASANT. *Voyez* CASSANDT.

* CASARCETON, village du Royaume de Tunis en Barbarie, est sur la côte occidentale du Golfe de Capes, environ à cinq lieues d'Aclach du côté du nord. On croit que ce village est l'ancienne Usella ville de la Byzacene. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CASARILLO DI S. MARIA, lieu où l'on voit les ruines de l'ancienne ville des Volsques qui portoit le nom de *Forum Appii*.

CASAS (Barthélemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amérique Septentrionale, naquit à Seville, l'an 1474. Sa famille y est des plus considérables & des plus anciennes. Dès l'âge de 19 ans, il suivit dans les Indes Antonio, de las Casas son pere, qui y passa l'an 1493, avec Christophle Colomb. A son retour en Espagne, l'an 1498, il continua ses études avec succès, & depuis il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Etant repassé dans l'Amérique, il s'y arrêta dans l'isle Hispaniola ou de saint Domingue, & ayant été fait Prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'isle de Cuba; mais il la quitta bien-tôt après pour travailler à la liberté des Indiens, que les Espagnols traitoient de la maniere du monde la plus cruelle & la plus barbare: car non contens de les avoir dépouillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel esclavage. Barthélemi de las Casas voyoit avec douleur ces peuples reduits à de si grandes extremitez sous ces maîtres barbares, qui les employoient, ou à fouiller des mines, ou à porter de pesans fardeaux, ou à pêcher des perles sans leur donner aucun repos. Ce qui l'affligeoit davantage, c'est que les Chrétiens se servoient du pretexte de la Religion pour assouvir leur insatiable avarice: & que s'érigeant en Tyrans, ils vouloient inspirer aux Indiens de l'amour pour nôtre Religion, par les endroits mêmes qui les en éloignoient d'avantage. En effet, comment les Espagnols pouvoient-ils prêcher le desinteressement, la douceur & l'humilité Chrétienne, eux que l'attachement qu'ils témoignoient pour des biens perissables rendoit si cruels, si orgueilleux & si emportez? De las Casas pesa toutes ces raisons, & jugea, ayant autant d'experience & de bon sens qu'il en avoit, que pour travailler au salut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté. C'est ce qu'il entreprit serieusement, & à quoi il s'employa durant 50 ans avec un zele extraordinaire. On peut dire même qu'il se rendit le Martyr de la liberté des Indiens; car, sans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il essuya des persecutions infinies de la part des Espagnols. Mais rien ne fut capable de le rebuter, & sa charité fut toûjours constante. Il fit en Espagne un voyage, qui sembloit lui donner esperance de voir reüssir ses bons desseins: car l'Empereur Charles-*Quint* ayant donné, & comme Chrêtien, & comme Politique, dans les raisons de Barthelemi de las Casas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses soins ne reüssirent pourtant pas. Ce fut alors, c'est à dire en 1522, qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, auquel il procura depuis divers établissemens dans le Pérou: cependant, lorsqu'il fut révenu en Espagne, il agit avec tant d'ardeur par ses remontrances continuelles, qu'il obtint enfin, en 1543, qu'on fit pour les Indiens des loix particulieres, que les Gouverneurs seroient obligez de suivre eux-mêmes & de faire exécuter. La Cour étoit alors à Valladolid, & le Docteur Sepulvéda & quelques autres soutinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens sans péché; opinion que Barthelemi de las Casas refuta par sept ou huit Traitez differens qu'il publia, & dans quelques uns desquels il fit la Relation des excès & de la tyrannie des Espagnols. Ce saint homme, après avoir refusé divers Evêchez dans l'Amérique, fut contraint en 1544, d'accepter celui de Chiapa, qui est dans la nouvelle Espagne. Il y fit sa résidence jusqu'en 1551, qu'étant extremement âgé & valetudinaire, il revint en Espagne. Alors ayant remis son Evêché entre les mains du Pape, il se retira à Madrid, où il mourut l'an 1566, âgé de 92 ans. Le Docteur Sepulveda ayant fait un livre Latin, pour justifier les violences que les Espagnols avoient exercé contre les Indiens, las Casas se crut obligé de refuter ce livre, & de combattre les raisons de cet Auteur. La contestation fut renvoyée aux Universitez d'Alcala & de Salamanque, qui ordonnerent la suppression du livre de Sepulveda. Il fut néanmoins imprimé en Langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-*Quint* en étant averti, donna un ordre exprès pour le défendre, & fit saisir les exemplaires. Sépulveda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conseil Royal des Indes, où ils plaiderent leur cause. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa, mais il n'y eut rien de decidé. Las Casas a fait des Memoires intitulez, *Briéve Relation de la destruction des Indes*, dans lesquels il declame contre les cruautez & les violences exercées par les Espagnols envers les Indiens. Ces Mémoires curieux ont été imprimez à Séville en 1552, traduits en François par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582, donnez en Latin à Francfort en 1598, & en Italien de la Traduction de Jacques Castellani à Venise en 1643. On en a fait depuis peu une nouvelle Version Françoise, imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un Ouvrage Latin pour examiner cette question, *si les Rois ou les Princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliener de la Couronne leurs Citoyens & leurs Sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier.* Cet Ouvrage trés-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubingue en 1625. Barthelemi de las Casas y touche des points très-delicats & fort curieux touchant les Droits des Princes souverains & des peuples. On les peut voir dans la *Biblioth. des Aut. Eccles.* de M^r Du Pin, *XVI siecle.* Il composa un très-grand nombre d'Ouvrages qui n'ont pas tous été publiez, & entre autres une Histoire generale des Indes, dont Antonio de Herrera a profité pour la composition de la sienne. * Bernard Perez del Castillo, *Mexic. Hist. ch.7. 83. & 135.* Jean de Solorzano, *de Jure Ind. l.2. ch.1. n.27.* Alphonse Fernandez, *Hist. Eccl. nostri temp. l.1. ch.6.* Augustin Davila Padilla, *Mexic. Domin. Hist. l.1. ch.97. & suiv.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l.1.* Schottus, *Biblioth. Hisp. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques XVII siecle.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CASATI, Paul, naquit à *Plaisance* l'an 1617. La Noblesse de son origine le distinguoit moins que son esprit, son beau naturel, & sa piété. Il entra de bonne heure chez les Jesuites, & y professa avec honneur. Il regenta à Rome les Mathématiques, & ensuite la Thelogie. Il étoit dans ce dernier emploi, lorsque le P. *Gosvvin Nikel*, Général de la Compagnie, le choisit pour aller en Suede déguisé, conferer avec la Reine de Suede *Christine*. Cette savante Princesse avoit demandé deux Jésuites, à qui elle pût s'ouvrir des doutes qu'elle avoit sur la Religion. Le succès du voyage du P. Casati fut la conversion de cette Princesse. Le P. *Casati* retourna en Italie en 1652. Quoique ses Superieurs connussent le rare talent qu'il avoit pour les Sciences les plus sublimes, ils ne purent se résoudre à priver la Compagnie des avantages qu'elle pouvoit tirer de son gouvernement. Il a été Supérieur en plusieurs maisons, & a occupé la premiere dignité de l'Université de *Parme* pendant trente ans. Deux Duchesses de *Parme* l'ont choisi pour leur Confesseur. Malgré l'embarras de ces emplois, son goût pour les Sciences l'y ramenoit continuellement, & comme on trouve toûjours du tems pour ce qui plaît, le P. Casati a sçu en ménager assez pour composer un grand nombre d'Ouvrages tant en Latin qu'en Italien. Il est mort à *Parme* le 22 decembre 1707, âgé de 91 ans. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Vacuum proscriptum*, Genuæ 1649; *Terra Machinis mota*, Romæ 1655; *Fabbrica & uso del compasso di proporzione*, Boulogne 1664; *Orazione funebre nell' esequie di Don Paolo Conti Duca di Poli*, in Parma 1666; *La Tromba parlante*, in Parma 1673; *Le Ceneri dell' Olimpo ventilate*, in Parma 1677; *Mechanicorum libri octo*, Lugduni 1684, *in quarto*; *De Igne Dissertationes Physicæ, pars prior*, Venetiis 1686, *in quarto*; *Pars posterior*, Parmæ 1695, *in quarto*; *Hydrostaticæ Dissertationes*, Parmæ, 1695; *De Angelis Disputationes Theologicæ*, Placentiæ, 1703; *Optica Disputationes*, Parmæ, 1705. * *Memoires de Trévoux, août 1708.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 1. p.169. & suiv.*

CASAUBON (Isaac) naquit le huitiéme février 1559, à Genéve, où Arnould Casaubon son pere s'étoit retiré à cause de la Religion. Sa famille subsiste encore sous le nom de Caseboune. Il faisoit profession de la Religion Réformée; mais il commença à chanceler après la conference de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Peron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Plessis-Mornay, pour la vérification des passages alleguez par ce dernier dans un Traité contre la Messe. Casaubon étoit un des Juges, & promit de quitter le parti Protestant. Il alla même jusqu'à entreprendre au moins en apparence, de convertir le Roi d'Angleterre, & ce fut dans l'esperance de réüssir par son moyen dans une affaire de cette importance qu'on lui donna des passeports pour cette isle. Mais il trompa le Cardinal du Peron qui les lui avoit fait obtenir. Il affecta toûjours de montrer un esprit de paix dans les differents de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Huguenots, il ne fut agreable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils, nommé Augustin, quitta depuis la Religion Reformée, se fit Capucin, & fut très distingué dans son Ordre. François Ogee en parle dans son Voyage de Danemarc. Il l'avoit eu d'une fille de Henri Etienne, qu'il epousa à Genéve, où il avoit enseigné long-tems. Il fut aussi Professeur de la Langue Greque à Paris, & le Roi Henri IV lui donna des marques de son estime, en le choisissant pour Garde

de

de la Bibliothéque. Depuis, Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, attira en Angleterre Isaac Casaubon, qui mourut l'an 1614, âgé de 55 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, tous remplis d'une grande érudition. Les plus importans sont sur Suetone, sur Diogéne Laerce; *Epistolæ*; *Animadversiones in Athenæum*, *Strabonem*, *Polybium*, &c. Il publia aussi en Grec Polyen, dont il acheta chérement le manuscrit, & composa une Critique sur le commencement des Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius sous ce titre, *Exercitationes 16 ad Cardinalis Baronii Prolegomena in Annales*, &c. Cet Ouvrage, dont ceux de son parti élevoient tant le mérite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le succès qu'ils en avoient attendu; & Casaubon qui vit bien que cela faisoit tort à la réputation qu'il s'étoit déja aquise, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à sa Critique. Il y avoit encore un moyen de pousser la chose plus loin. Consultez les Auteurs citez après Méric Casaubon. On n'a point de Commentaires comparables à celui de Casaubon sur les Caractéres de Théophraste. Jacques Cappel, Professeur en Théologie à Sedan, a fait son Apologie contre le P. Rosweid Jésuite. *Fronton le Duc*, Jésuite, ayant fait une Apologie en faveur des Auteurs de la Fougade, Casaubon répondit à cette Apologie par une lettre qui prouvoit le crime de *Garnet*, & l'impiété de la doctrine des équivoques. Casaubon fut enterré à *Westminster*, près du célébre *Géofroy Chaucer*, Poëte, que les Anglois nomment leur Homére, & qui mourut l'an 1400, dans la communion, à ce qu'on dit, des Wicléfites. Il eut pour fils, Méric qui suit.

CASAUBON (Méric) Chanoine de Cantorbéri, a aussi composé quelques Ouvrages; aussi recherchez par l'érudition qui y est répandue, que peu agréables par la dureté du stile, *De quatuor Linguis Hebræorum & Saxon. Notæ in Optatum Milevitanum, in Diogenem Laërtium, in Hieroclem, in Epictetum*, &c. Il mourut le 14 juillet 1671. * Scaliger, *in Scaligeranis*. Pontanus, *in Orig. Fran.* Christianus Matthias, *in Theat. Hist.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Sponde. Cantisius, Vossius, &c. *Avertissement à la tête de la replique du Cardinal du Perron.* Larrey, *Hist. d'Angl. sur les années 1606 & 1618.*

CASAUX (Charles de) l'un des deux Consuls de Marseille, sur la fin du XVI siécle, & Collégue de Louis d'Aix, ayant offensé beaucoup de gens à Marseille par ses violences, & voyant qu'il n'y pouvoit espérer aucune sûreté, aima mieux traiter avec le Roi d'Espagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV, son Roi naturel. Il envoya pour cela trois de ses confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cent hommes, qui lui furent amenez sur quatre galéres, par son fils Charles de Casaux, avec espérance d'un secours plus considérable, qui devoit suivre peu de jours après; mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corse d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la Garde de la Porte Royale, & qui desiroit de s'aggrandir par quelque action mémorable, trouva le moyen d'introduire le Duc de Guise dans la ville, & tua Casaux de sa propre main, au mois de février 1596. Les deux fils de Casaux, qui s'étoient jettez dans le Fort de la Garde, & Louis d'Aix son Collégue, se sauvérent promptement à Gênes. * Mézeray, *au régne de Henri le Grand*.

CASBI ou CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASBI ou KE'SIB. *Voyez* KE'SIB.

CASBI ou COZBI. *Voyez* COZBI.

CASBIN ou CASWIN, ville considérable de Perse, située dans une belle plaine à trois lieues du Mont-Alouvent, qui est une branche du Mont-Taurus. Elle est à 85 degrez & cinq minutes de longitude, & à 36 degrez, 35 minutes de latitude. Elle a six milles de tour & cent mille Habitans, parmi lesquels on compte 49 familles de Chrétiens, & cent familles de Juifs, tous tres-pauvres. L'Hippodrome, le Palais Royal, les Mosquées, les Bazars, & quantité d'édifices superbes la rendent digne d'attention. La plupart des Géographes Européens, croyent que Casbin est l'ancienne Arsacie, qu'on appelloit Europe, avant que les Parthes lui eussent donné le nom d'Arsace leur premier Empereur; la même que les Grecs nomment *Ragia*, & l'Ecriture Sainte *Ragès de Médie*. Quelques uns s'imaginent que c'est la Casbira dont parle Strabon. Les Histoires de Perse ne la font pas si ancienne. On en dérive les premiers commencemens d'un château bâti par le Roi Ardechir Babeoun, autour duquel il se forma ensuite un gros bourg que *Mousa-el-Hady-Billa*, fils de Mahamed Mehdy, Calife de Bagdad fit environner de murailles l'an 170 de l'Hégire & 792 de Jésus-Christ. Le même fit bâtir à mille pas de distance une petite ville que l'on nomma *Medine Mousi*. Un Affranchi de ce Calife qui avoit l'Intendance de cet ouvrage, & qui se nommoit *Moubarec Turbee*, fit bâtir une nouvelle ville à pareille distance; & *Haroun Raschid* frére & successeur de *Mousa-el-Hady* joignit ces trois villes pour n'en plus former qu'une seule. On commença d'y travailler en l'an 190 de l'Hégire, mais ce Prince étant mort peu après, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245 de l'Hégire & 859 de Jésus-Christ, *Mousa* fils de *Nusa* fit achever les murs & les fortifications de cette ville, & lui donna le nom de *Casbin*, ou *Casvin*, qui signifie *Châtiment* parce qu'il faisoit emprisonner dans le château qui y étoit, tous les Grands qu'il vouloit punir. Cette ville a essuyé de très grands revers, mais enfin elle s'est rétablie, & depuis plus de trois cens ans elle jouït de la paix & de l'abondance, par l'avantage de sa situation qui la rend si propre pour lier le commerce de l'Hircanie, de l'Ibérie, & de la Médie, avec les Provinces méridionales du Royaume. L'an 955 de l'Hegire, le Roi *Thamas* desespérant de défendre Tauris contre le grand Soliman, se retira à Casbin, & fit de cette ville la capitale du Royaume. Ses successeurs l'ont imité jusques à Abas le Grand, qui, dès la premiére année de son regne transfera la Cour à Ispahan; ce qui a diminué de beaucoup le lustre de cette ville. Il en est sorti plusieurs Auteurs célébres, entre autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a composées, & qui ressemblent si fort à celles d'Esope, que de savans Auteurs les regardent comme étant les mêmes. * Chardin, *Voyage*, &c. *tome* 1. *p.* 196. &c.

CASBON ou CHASBON, la même ville qu'Hésebon, ou Esébon, ou Esbres au delà du Jourdain. Eusebe dit qu'elle étoit à vingt milles du Jourdain à l'Orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, *Josué*, *ch.* 13. *v.* 17; mais apparemment il semble qu'elle fut ensuite cédée à celle de Gad, puis qu'elle se trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour y demeurer, *Josué*, *ch.* 21. *v.* 39. Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites sur lesquels le Roi Séhon l'avoit conquise. Elle fut reprise par les Israélites peu de tems avant la mort de Moïse. Après le transport des deux Tribus & demie qui étoient au delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent, *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 2. Pline l'attribue à l'Arabie. Salomon dans le Cantique des Cantiques parle des eaux d'Esébon, *ch.* 7. *v.* 4. Juda Maccabée la prit, I. *Maccab. ch.* 5. *v.* 36. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CASCADA DI TIVOLI. *Voyez* TIVOLI.

CASCAIS ou CASCAES, petite ville de l'Estrémadure de Portugal, située à l'embouchure du Tage, à cinq lieues de Lisbonne. Elle est défendue par une citadelle, & a une très-bonne rade, où s'assemblent toutes les flottes qui partent pour les Indes orientales & occidentales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASCANTE, bourg d'Espagne, situé dans la Navarre aux confins de la Castille & de l'Arragon, sur la riviére de Quelles, entre Tarracone & Tudele, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASCAR, CASGHAR, KASGHAR, CHALZAC & CHAZALG, ville de la Grande Tartarie en Asie. On la place diversement. Sanson dans ses grandes cartes la met à environ 150 lieues de Samarcand, vers le septentrion oriental ou nord-est. Mais M. Witzen & Visscher dans leurs cartes, la mettent droit à l'orient de Samarcand, à peu près à la même distance que Sanson. Elle est située selon eux sur la riviére de Jarrimuhl qui se va décharger dans le Chesel du côté du midi. Elle est capitale d'un Royaume dont la situation varie, de même que celle de la ville. Sanson le met au nord du Zagathay, & M. Witzen à son orient entre les sources du Chesel & du Gange precisément où Sanson met le petit Thibet. Quelques uns donnent pour capitale à ce Royaume Jarchan & non pas Cascar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASCHAN, ville de Perse. *Cherchez* CACHAN.

CASCHAW. *Cherchez* CASSOVIE.

CASCIA, *Cascia*, petite ville ou bourg d'Italie, est située dans l'Etat de l'Eglise & dans l'Ombrie, sur le ruisseau dit *il Corno*, entre des montagnes, entre *Riéti* & *Nursie* ou *Norcia* vers le Mont-Apennin, & les frontiéres du Royaume de Naples. Quelques Géographes la prennent pour la *Carsola* des Anciens Latins, laquelle d'autres placent à Civita di Cassia qui fait le sujet de l'article suivant. Les Habitans de cette petite ville s'appellent *Cassiani*.

* CASCIA (Civita di) bourg différent du précédent, est dans la même province & sur la même riviére que Cascia, au dessous duquel il est situé.

CASCUN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASDE'E. *Voyez* CADE'E.

CASE ou LA CASA, ou selon les autres, *de Casa* ou *de Casis*, (Jean) Evêque de Vaison & Patriarche de Jérusalem, dans le XIV siecle, natif de Limoges, prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Professeur en Philosophie & en Théologie, puis Prédicateur, & fut élu Général de son Ordre en 1330. Le Pape Clément VI lui donna l'Evêché de Vaison; & le nomma Patriarche de Jérusalem. On a de lui des Commentaires sur le Maître des Sentences, & sur la Politique d'Aristote, outre des Sermons, *De B. Virgine*, *de Tempore*, *de Sanctis*. Il mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1348. * Trithéme, *de Vir. Illust. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Alégre, *in Parad. Carm.* Sponde, *A. C.* 1329. *num.* 20. Columbi, *de Episc. Vasion.* &c. Mr. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XIV siécle*.

CASE (Jean de la) sorti d'une famille originaire de la contrée de Mugello dans l'Etat de Florence, & qui y prit son nom d'un village appellé *la Casa*, qui étoit alors un endroit fort, où elle avoit de grands biens, & qu'elle possedoit peut-être en qualité de Seigneurs, naquit le 28 juin 1503, à Florence de *Pandolfe* della Casa, & d'Elizabeth Tornabuoni d'une famille tres noble du pays. Son pére le mena dans son enfance à Boulogne, où il fut élevé, & où il fit ses études. Il ne retourna dans son pays qu'en 1523, & il y eut pour Maître *Ubaldino Bandinelli*. Ses premiéres vues n'étoient pas pour l'etat ecclésiastique, & il s'étoit proposé de parvenir aux charges de la République de Florence; mais comme ses premiéres Poësies l'avoient fait connoître à Rome, il crut pouvoir mieux s'avancer dans les voyes de la Fortune de ce côté-là qu'à Florence, & alla à Rome où il prit l'habit ecclésiastique. Sa vie n'avoit pas été trop réglée jusques là; mais il commença alors à la mieux régler, & à s'appliquer à des choses plus serieuses & plus conformes à son caractére. Ses maniéres & sa conduite lui gagnérent l'affection de tout le monde, & principalement du Cardinal Alexandre Farnése, qui fut ensuite Pape sous le nom de Paul III, & de l'autre Cardinal du même nom, son neveu. Ses talens & ses lumiéres le firent employer à plusieurs affaires importantes. En 1540, il fut envoyé à Florence en qualité de Commissaire Apostolique pour la levée des décimes qu'on avoit nouvellement imposées sur cet Etat, & il revint à Rome le quatriéme novembre de la même année. En 1541, le onziéme février, il fut reçu dans l'Académie de *Gli Umidi* que l'on nomma depuis ce jour-là l'Académie de Florence, & on l'y reçut avec 42 autres Académiciens à la tête desquels on le mit. En 1542, il fut fait Clerc de la Chambre. Le Pape Paul III lui donna en 1544, l'Archevêché de Bénévent, & l'envoya Nonce à Vénise. Il fut aussi Doyen des Cameriers d'honneur du Pape & Sécretaire des Brefs. La Case, pendant son séjour à Vénise, eut plusieurs occasions de faire briller son éloquence, & les Discours qu'il prononça dans le Sénat lui firent beaucoup d'honneur. En 1547, le Pape se servit de lui pour engager les Vénitiens à faire une Ligue avec lui & avec la France. Le Pontificat de Paul III, & la Nonciature de la Case finirent presque en même tems. Etant de retour à Rome, voyant ses espérances reculées pour parvenir au Cardinalat sous le gouvernement de Jules III, il commença à s'y ennuyer, & ayant vendu sa Charge de Clerc de la Chambre, il se retira à Venise où ses amis l'invitoient à y venir goûter un repos dont il n'avoit pas joui depuis long-tems. Ce fut là qu'il composa la plus grande partie de ses Ouvrages, tant en Italien qu'en Latin, en vers & en prose. Marcel II, qui succéda à Jules III, avoit beaucoup de bonne volonté pour lui, mais il vécut trop peu pour la lui témoigner; car il mourut 21 jours après son élection. Paul IV, son successeur, par le conseil du Cardinal Alexandre Farnése, fit revenir la Case à Rome, pour y remplir la Charge de Sécretaire d'Etat. La Case eut de la peine à quitter l'état de repos où il vivoit pour s'engager de nouveau dans les embarras de la Cour. Cependant il lui fallut obéïr aux ordres exprès du Pontife. On s'attendoit que Paul IV le feroit Cardinal à sa premiére promotion qui se fit le 20 décembre de l'an 1555; mais il n'y fut point compris. Cela donna occasion à ses Envieux de répandre dans le public des bruits injurieux à sa réputation, & de dire qu'il n'avoit point été élevé au Cardinalat, à cause de ses Poësies licentieuses, & principalement à cause de son *Capitolo del Forno*; mais ce n'en étoit pas là la raison. La véritable fut que le Pape avoit résolu d'exclurre de cette nomination tous ceux qui lui avoient été recommandez par les Couronnes, & que la Case qui étoit partisan de la France, lui avoit été proposé par le Roi comme un homme qui méritoit le Chapeau: raison qui lui avoit fait aussi exclurre son neveu. Il est sûr que la Case auroit été compris dans la seconde promotion de Paul IV, suivant la parole que ce Pontife en avoit donnée au Roi de France, s'il n'étoit mort avant cette promotion qui se fit le 15 mars 1557; car il mourut le 14 novembre 1556, dans sa 54 année, & non en 1557 comme d'autres le prétendent. Ughelli & Mario della Vipera la reculent jusqu'à la fin de l'année 1559: ce qui est une faute visible. Il fut enterré à Rome à S. André della Valle, où Horace Rucellai son neveu lui fit mettre cette Epitaphe,

D. O. M.

Johanni Casæ, Archiepiscopo Beneventano, cujus singularem in omni virtutum ac disciplinarum genere excellentiam, immortalibus illustrem monumentis æmula nequicquam Posteritas admiratur, Horatius Oricellarius Avunculo optime merito P.

Tous les Ouvrages de la Case ont été recüeillis par M. l'Abbé Casotti, & imprimez en 1707, en trois parties *in quarto*. On y trouve d'abord une longue & savante lettre de l'Abbé, où il rend compte de la Vie & des Ecrits de la Case. Ensuite viennent ses Poësies Italiennes, parmi lesquelles il s'en trouvoit quelques unes de licentieuses, appellées en Italien *Capitols*. Le *Capitolo del Forno* avoit déja été imprimé auparavant sans nom d'Auteur. Tous les *Capitols* ne se trouvent point dans l'édition de l'Abbé Casotti, il n'y en a inséré que deux pour faire connoître la maniére de la Case en ce genre de poësie, savoir il *Martello* & *della Stizza*. Celui *del Forno* a fait tant de bruit qu'il est à propos d'en dire ici quelque chose. On ne peut nier qu'il ne soit tout à fait licentieux, puisque l'Auteur s'y est proposé de décrire sous l'Allegorie d'un four les plaisirs de l'amour; mais au lieu qu'il s'y borne à ceux qu'un amour conforme aux loix de nature & renfermé dans les bornes du devoir peut rendre très légitimes, plusieurs Auteurs ont pretendu qu'il s'y étoit proposé de parler d'autres entiérement contraires à la nature, & qu'il avoit dans cet Ouvrage écrit *de Laudibus Sodomiæ*. On peut voir sur ces deux sentimens ce qu'en ont écrit entre autres, d'un côté, M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, to. 4. partie 1. p. 222. & suiv. n.* 1291. de l'édit

l'edit. d'Amsterdam 1725; & M. Jurieu dans son *Apologie pour les Reformateurs & pour la Reformation*, *partie* 1. *p.* 148. *c.* 9; & de l'autre M. Ménage dans *l'Anti-Baillet*, *tome* 2. *Remarque* 119. *p.* 88. & *suiv.* Après les Poësies viennent les Ouvrages en prose, qui sont, *Instruzione del Cardinale Caraffa sopra il Negozio della pace tra Enrico II, Re di Francia, e Filippe II, di Spagna*, Ouvrage attribué communément à Jean de la Case, mais dont l'Abbé Casoni ne convient pas; *Lettere*; *Galateo*, *overo de' Costumi*, qui est l'Ouvrage le plus estimé de tous ceux de la Case; *Trattato degli Uffici communi tra gli Amici superiori & inferiori*; *Orazione scritta a Carlo V, Imperadore intorno alla restituzione della Città di Piacenza*, *Orazione delle Lodi della Serenissima Rep. di Venezia*, *alla Nobiltà Veneziana*; *Orazione per muovere i Veneziani a collegarsi col Papa*, *col Re di Francia, e con gli Svizzeri contro l'Imperador Carlo V*; *Carmina*; *De Officiis inter potentiores & tenuiores Amicos*, traduit de l'Italien par l'Auteur; *Petri Bembi Vita*, *Gasparis Contareni Vita*, *Plures Orationes Thucydidis*; *Epistola*; *Dissertatio adversus Petrum Paulum Vergerium*; *Carmen ad Germanos*, *Alia Carmina*; *Descriptio Pestis Athenienfis*; *Platonis Menexenus*; *Epistola Dionysio Lambino*. Jean de la Case fut aimé & estimé de tous les Savans. Pour excuser ses Poësies libertines, on dit qu'il les composa dans sa jeunesse, dans le tems qu'il n'étoit encore que Laïque. Il avoit une grande delicatesse & beaucoup de savoir, mais sa plume étoit trop libre, défaut que l'on ne peut pardonner à un honnête homme, & encore moins à un Ecclésiastique. On a fait en 1680 une Traduction Françoise de son Ouvrage Italien intitulé *Galateo*. Les Italiens reconnoissent la Case & le Cardinal Bembo son ami pour la régle de leur Langue, de laquelle ils ont été les reformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouvérent. * Jean Imperialis, *in Musæo Hist.* Le Mire, *de Script. sæculi XV.* de Thou, *Hist.* Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 12. *p.* 102. & *suiv.* *Biblioth. Italique tome* 1. & 2.

CASE ou CASÆUS, (Jean) Médecin Anglois, a vécu sur la fin du XVI siécle, & enseignoit dans l'Université d'Oxford, où il mourut vers l'an 1600. Il composa divers Ouvrages, *Super Aristotelis Organum*; *Oeconomica*; *Encomium Musices*, &c. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CASEARD. *Voyez* CASSARDI.

CASEB. *Voyez* ACHZIB.

* CASEB ou KESED, fils de Nachor & de Melcha ou Milca. * *Genèse*, *ch.* 22. *v.* 22.

CASEI, bourg du Duché de Milan en Italie, est dans la Laumeline aux confins du Tortonois, & à deux lieues de Tortone, du côté du nord.

CASEL, (Jean) Allemand, étoit originaire des Païs Bas, & naquit à Gotthingen dans le Duché de Brunswick, le 18 may de l'an 1533. Il étoit d'une famille distinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son pére qui avoit embrassé la Reformation, l'enseigna en Angleterre, en Ecosse, & même en Espagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Académies de Leipsic, de Rostoc, de Francfort & de Boulogne. Il eut pour Maîtres Melanchthon & Camérarius. Il tourna ses études du côté des Belles Lettres, & y réüssit parfaitement. Il fut appellé l'an 1563, à Rostoc, pour y professer la Philosophie & l'Eloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçu Docteur en l'un & en l'autre Droit dans l'Université de Pise. Il ne négligea pas la lecture des Péres Grecs dont il faisoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Meckelbourg, & passa dans l'Académie de Helmstadt, où il professa la Philosophie & l'Eloquence, & y mourut le neuviéme avril 1613, âgé de 80 ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus savans hommes de son tems, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Casaubon, & le célèbre Victorius, Noble de Florence. On a de Casel quantité d'Ouvrages en vers & en prose, tant en Grec qu'en Latin, & un Recueil de Lettres distribuées en 16 livres, imprimées, *in octavo*, à Francfort en 1687. Il se joignit à Duncan Liddel Médecin Ecossois & à Corneille Martin, & s'opposa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres savans, qui soutenoient que la Philosophie étoit contraire à la Théologie, & qu'il y a plusieurs choses vrayes en Théologie, qui sont fausses en Philosophie. * Melchior Adam, *in Vit. Phil. Germ.* George Hornius, *Hist. Philos.* *l.* 6. *c.* 13.

* CASELLIUS ou CASCELLIUS (Aulus) Disciple de Q. Mutius & Volusius, célèbre Avocat & Jurisconsulte de Rome, & en même tems grand partisan de la liberté Romaine dans le tems qu'elle étoit prête d'expirer sous le Triumvirat d'Antoine, d'Auguste & de Lépide. Il fut Questeur ou Thrésorier, & écrivit beaucoup, mais on ignore jusqu'aux titres de ses Ouvrages, hormis celui de *Liber Bene dictorum*. Il joignoit la raillerie & la plaisanterie à l'éloquence. Vatinius ayant été tué à coups de pierres à la représentation d'une de ses piéces, & les Ediles ayant à cette occasion publié un Edit par lequel il étoit ordonné qu'à l'avenir dans les spectacles il ne seroit pas permis de jetter contre qui ce fût, autre chose que des pommes, il arriva peu de tems après que quelcun demanda à Casellius, si les pommes de pin pouvoient être comptées parmi les pommes; à quoi il répondit que oui, pourvû que ce fût pour les jetter à la tête de Vatinius. * Horace, *Art. Poëtique*, *v.* 371. Macrobe, *Saturn.* *l.* 2. *c.* 6.

CASELOUTRE, ou comme disent les Allemans, *Keisers-Lautern*, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, est sur la petite riviere de Lauter, aux frontieres de France & du Duché de Deux Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'Empereur Fréderic *Barberousse*, d'où lui vient son nom. Elle a été ville libre & imperiale; mais elle fut ôtée de la Matricule de l'Empire en 1402, par l'Empereur Louis de Baviere, qui l'engagea à l'Electeur Palatin, à qui elle a toûjours appartenu depuis. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Deux Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanson. Baudrand.

* CASENBROOT (Jean) de Bruges, homme savant, eut une triste catastrophe. Ayant été pris dans un tumulte où il y eut quelques images brisées, on lui trancha la tête à Vilvorden, en 1568. On a de lui, *Carmen in laudem Marci Laurini & Huberti Goltzii*, & quelques Oraisons funébres. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 478.

* CASENEUVE (Pierre de) naquit à Toulouse le 31 octobre de l'an 1591, d'une honnête famille. Après avoir fait les Humanitez avec beaucoup de succès, il passa à l'étude de la Philosophie, à laquelle il fit succeder celle de la Théologie & de la Jurisprudence. Toutes ces Sciences néanmoins ne l'occuperent pas tellement qu'il ne se reservât du tems pour s'appliquer aux Langues vivantes. Ainsi il apprit l'Allemand, l'Anglois, l'Espagnol, l'Italien, & l'ancien Provançal. Son amour pour l'étude, & son peu d'ambition, lui avoient fait former le dessein de se contenter de l'état de mediocrité où il se trouvoit & de vivre uniquement pour lui même dans la tranquillité de son cabinet & au milieu de ses livres; mais les choses tournerent autrement. Le Marquis de Fermarçon lui fit tant d'instances pour l'engager à se charger de l'instruction de ses enfans en qualité de Précepteur, qu'il ne put le lui refuser. Il fit d'abord le voyage de Paris avec ses Disciples, mais il retourna bientôt après à Toulouse, où il fit depuis souvent son sejour. Ce Marquis étant mort, de Caseneuve quitta ses Disciples, qui n'avoient plus besoin de lui, & rentra dans la maison paternelle, pour avoir soin de sa mére qui étoit veuve depuis quelques années. Quelque tems après, il reçut l'Ordre de Prêtrise, dans lequel il se distingua autant par sa piété, qu'il avoit fait jusques là par son érudition. Il assista depuis tous les jours, aux Offices de l'Eglise, disant que la dévotion étoit également un moyen pour gagner le Ciel & pour aquérir la science. M. de Montchal ayant été fait Archevêque de Toulouse, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui en donna des marques dans toutes les occasions qui se présentérent. Ce fut à la sollicitation de ce Prélat, que les Etats de Languedoc le chargérent d'écrire sur le Franc-Alleu: Ouvrage qui fut si bien reçu que les mêmes Etats le firent solliciter de nouveau d'achever l'Histoire de Languedoc & des Comtes de Toulouse, qu'il avoit commencée, & lui offrirent pour cela une pension. Il s'engagea avec plaisir à continuer son Histoire, mais il refusa la pension, ne voulant pas travailler à cet Ouvrage par des vues mercénaires, mais seulement par amour pour son païs. Sa mort arrivée quelques années après, & d'autres occupations ne lui permirent pas cependant de faire ce qu'on souhaitoit de lui, & ce qu'il souhaitoit lui même. Il mourut à Toulouse le 31 octobre 1652, âgé de 61 ans, & fut enterré dans l'église cathedrale dont il étoit Prébendier. Il ne voulut jamais en mourant dire à qui il souhaitoit que l'on donnât ce Bénéfice, pour ne point répondre, dit-il, de l'usage que l'on feroit des revenus qui y étoient attachez. Il ne voulut jamais non plus souffrir que l'on tirât son portrait, quoique plusieurs de ses amis le souhaitassent ardemment. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *La Caritée ou Cyprienne amoureuse*, *l'Institution de la Noblesse*, *Le Petit Jesus*, *Vie & Miracles de S. Edmond*, *Roi d'Estanglie ou Angleterre Orientale*; *Instruction pour le Franc-Alleu de la province de Languedoc*; *la Catalogne Françoise*; *Lettre à Messieurs des Etats*, *du* 18 *may* 1649; *l'Origine des Jeux Fleuraux de Toulouse*, *avec la Vie de l'Auteur par Mr. Médon*; *Origines Françoises*, à la suite du Dictionnaire Etymologique de M. Ménage. Germain de la Faille, à la fin de la lettre qu'il a mise à la tête des Oeuvres de Goudelin, rapporte un *Fragment* de M. de Caseneuve *sur la Langue Provençale*. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 18. *p.* 90. & *suiv.*

CASENTIN (le) petit païs d'Italie en Toscane, dans le Territoire de Florence, entre le Mont-Apennin, les riviéres d'Arno & de Savio, & le territoire d'Arezzo, entre Florence & le bourg du S. Sepulchre. Le principal lieu est Poppi; les autres sont Vallombrose, Camaldoli, le Mont-Alverne, qui sont dans l'Etat du Grand Duc de Toscane.

CASERTE, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la province de la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capoue, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Cajetans. Elle est située au pié des montagnes près de Valturne, entre Céra & Capoue; mais elle a très-peu d'Habitans; en sorte qu'elle est presque réduite en village. Elle est à quatre milles de Capoue au levant, & environ à seize de Naples. * Sanson. Baudrand.

* CASERTE, nom d'une montagne, *Monte di Caserta*, *Caserta mons*, anciennement *Tifata* & *Tifatæ*. Elle est en Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, entre Capoue & la ville de Caserte qui lui donne son nom. On l'appelle aussi la montagne de S. Nicolas & près de Capoue le Montagnuola. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASES, est une ville de la Cilicie, selon Ptolemée, mais dans la Notice des Evêchez elle est marquée entre les villes de Pamphylie. Son Evêque souscrivit au cinquiéme Concile de Constantinople. On a les medailles qui y furent frappées au coin d'Herennius Etruscus, & d'Herennia Etruscilla sa mere.

CASGHAR. *Voyez* CASCAR.

CASH, ville de la grande Tartarie en Asie. On la met sur les grandes cartes de Sanson, dans le Mawaralnahara, environ à quinze lieues de Samarcand, vers l'orient meridional. On dit qu'elle est grande & bien peuplée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASHEL, ville d'Irlande, sur le Sewer, dans le Comté de Tiperari, dans la Mommonie, ou province de Munster, sur une montagne. Cette ville a été autrefois capitale de la province, & la residence des Rois du païs, & est encore le siége d'un des quatre Archevêchez d'Irlande. Celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugéne III, l'an 1152. Ses suffragans sont Limerick, Waterford, Cork, Killalo, Ardfert & Kilfenor. On y célébra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654, mais depuis on l'a reparée. Elle est entre Limerick au couchant, & Waterford au levant, environ à 28 milles de chacune de ces deux villes. * Sanson.

* CASIA, Martyre qui souffrit en 304, & dont on voit les Actes de la passion parmi les *Acta Sincera* du P. Ruinart Benedictin.

CASIAN, Bacha. *Cherchez* CASSAN.

CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASIGLIANO, étoit autrefois une ville épiscopale; presentement ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Duché de Spolete, & à deux lieues de la ville d'Amelia du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASILIRMAR. *Voyez* LALI.

CASILLAS, (Thomas) celébre Missionaire Dominicain, étoit d'Andalousie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il passa dans la nouvelle Espagne avec Dom Barthelemi de las Casas, qui y conduisit quarante-trois Religieux du même Ordre pour prêcher l'Evangile aux Infideles. Le P. Casillas fut fait leur Supérieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la province de la Chiapa, le P. Casillas distribua ses Religieux en differens quartiers, selon les besoins de la Mission. Il essuya bien des fatigues dans son ministère, & s'attira de grandes persécutions; parce qu'il étoit du même sentiment que Barthelemi de las Casas, Evêque du païs, & qu'il s'opposoit aux violences des Espagnols envers les Idolâtres. Il batit plusieurs couvents de son Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthelemi de las Casas ayant renoncé à son Evêché, Sa Majesté Catholique nomma l'an 1551, le P. Casillas pour remplir sa place. Il gouverna dignement cette église l'espace de 15 ans, & mourut saintement l'an 1567. On ouvrit son tombeau 47 ans après son décès, & son corps fut trouvé tout entier, aussi bien que ses habits pontificaux. * *Theat. Eccles. Hispan. inter Episcop. Chiap.* Remel, *Histor. Provinc. Chiap. & Guatem.* *l.* 4. *c.* 15. 16. 17. Fontana, *Theatr. Dominic.* *p.* 166.

CASIMAMBOUS, peuple de l'isle de Madagascar, nommez autrement *Zaffe Casimambou*, dans le païs de Matatane. Leur Histoire dit, qu'ils descendent d'une troupe d'Arabes, que le Calife de la Mecque envoya dans de grands canots, pour instruire les Habitans de cette isle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épousa la fille d'un Prince Negre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage, s'appelleroit du nom de cette Princesse, nommée *Casimambou*; car c'est la coutume que dans cette isle, du côté du sud, le nom de la famille se prend de la femme. Ces peuples sont blancs, mais plus basanez que les *Zafferamini*; & leur profession est d'être *Ombiasses*, c'est à dire, *Maîtres Ecrivains*, enseignant à lire & écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs Ecoles. Ils commandent aux *Zafferamini* dans la Matatane; & ces Blancs n'oseroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles soient à eux: il faut qu'ils fassent venir un *Casimambou* pour cela. * Flacourt, *Hist. de Madagascar*.

CASIMIER, ville. *Voyez* CASIMIR.

CASIMIR, ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin, est située près de la Vistule, que l'on y passe dans un bac. C'est une ville très-logeable, bien bâtie, pourvue des choses nécessaires, avec les meilleures caves, & les seules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait sur cette route. Elle a été autrefois une des plus considérables de Pologne; les maisons d'autour de la place étoient ornées de bas reliefs & de statues de pierre, dont il ne reste plus que des masures avec des églises assez belles; le reste ayant été ruiné dans l'irruption des Suedois. Elle est située sur une colline couverte de bois, formant un amphithéatre jusques fort près des bords de la Vistule, ce qui fait un fort beau coup d'œil, & un morceau de paysage enchanté. Au dessus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux château de pierre, de médiocre structure, qui tombe en ruine. Elle a une Starostie de quinze à seize mille livres de rente, y compris le passage du bac. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*.

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR, I. de ce nom, Prince ou Roi de Pologne, étoit fils de MICZISLAS ou MICISLAS II, mort en 1034, qui le laissa sous la tutelle de sa femme *Rihsche* ou *Rixa*, fille de *Reinfroy* Palatin du Rhin, & niéce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princesse, qui étoit Allemande, ayant confié le gouvernement des affaires aux Officiers de sa nation, s'attira la haine des Polonois qui se revoltérent, & l'obligérent à se refugier dans la Saxe, où elle emporta tous les thresors du Royaume. Casimir passa *incognito* en France, sous le nom de Charles. Il étudia à Paris, puis se rendit Religieux de l'Ordre de Cluny sous saint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans après, c'est à dire, en 1041, ses Sujets ayant sû le lieu de sa retraite, obtinrent du Pape Benoît IX, sous quelques conditions particuliéres, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il se marieroit. Il épousa *Marie* ou *Dobrogniéve*, fille d'*Uladimir* ou *VVolodimir*, & sœur de *Jaroslas*, Ducs de Russie, & régla parfaitement bien son Royaume, auquel il soumit plusieurs provinces. Il civilisa les Polonois, fit de grands biens aux églises, en fonda un grand nombre, & prit un soin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans son Royaume. Dès l'an 1044 il défit Maslas, Duc de Moscovie, enleva la Silésie aux Bohémiens, & établit un siége épiscopal à Breslau. Son régne fut de 18 ans, & il mourut le 28 novembre de l'an 1058. BOLESLAS *le Hardi* ou *le Cruel*, & LADISLAS, dit *Herman*, lui succédérent l'un après l'autre. Il les avoit eus de *Dobrogniéve* son épouse, qui le rendit encore pére de *Miesko* & d'*Othon*, morts jeunes, & de *Suentochna*, mariée à *Primislas* Prince de Bohéme. * Cromer, *Hist. Polon.* Longinus, in *Annal.* &c.

CASIMIR II, dit *le Juste*, fils de BOLESLAS III, dit *Crivousti*, fut mis en 1177, à la place de *Micislas* ou *Miecislas*, dit *le Vieux*, son frére, que son avarice fit chasser du thrône. Il déchargea le peuple des subsides, & voulut ensuite rendre la Couronne à son prédécesseur; mais les Polonois s'y opposérent. Sa pieté lui fit entreprendre la guerre contre les Prussiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de suivre la Religion Chrétienne dont ils s'étoient separez. Après avoir régné 17 ans, il mourut en 1194, âgé de 77 ans. LESKO V, son fils, dit *le Blanc*, fut élu après lui. Il l'avoit eu d'*Héléne* son épouse, aussi-bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent saintement en 1211. On dit que Casimir II, dans un festin qu'il faisoit à la Noblesse, mourut empoisonné par une femme qu'il aimoit éperdûment. * Cromer. Guaguini, &c.

CASIMIR III, surnommé *le Grand*, né en 1309, fut couronné après la mort de LADISLAS, dit *Loctic*, son pére, le 25 avril de l'an 1333. Il reçut la Couronne avec sa femme *Anne*, fille de *Gedemin*, Grand Duc de Lithuanie; & après la mort de cette Princesse, il épousa *Adelaïde*, fille de Henri, Landgrave de Hesse, qu'il confina depuis dans un monastére à cause de sa laideur, & pour n'être point troublé dans le commerce illegitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean, Roi de Bohéme, lui fit la guerre; mais Casimir eut l'avantage sur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis, il conquit toute la Russie en divers tems; & après la mort de la Reine *Adelaïde*, il prit une troisiéme alliance avec *Hedvvige*, fille de *Henri*, Duc de Glogovie ou de Glogaw. Au reste, il est le seul Roi de Pologne qui ait aquis le surnom de *Grand*, non pas tant par ses exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par sa magnificence à l'égard des eglises & des hôpitaux qu'il fonda, par le grand nombre de forteresses & de châteaux qu'il fit batir, & sur tout par le soin qu'il prenoit de se faire aimer de tout le monde, & de rendre justice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chûte de cheval, en courant le cerf, à l'âge de 60 ans, le huitiéme septembre 1370, & le 37 de son régne. Il eut de sa derniére femme, 1. *Elisabeth*, mariée à Bogislas Duc de Poméranie; & 2. *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume*, Comte de Cilley. Casimir est le dernier des Rois de Pologne, de la famille des Piastes. Il avoit fait élire Roi de Hongrie, Louïs, fils de sa sœur *Elisabeth*, & ce Prince lui succéda. * Miehovius, *l.* 4. Cromer, *l.* 12. &c.

CASIMIR IV, auparavant Duc de Lithuanie, fils de JAGELLON, dit *Ladislas* IV, fut appellé à la Couronne après la sanglante bataille de Varnes, en laquelle Ladislas V, son frere & son prédécesseur perdit la vie l'an 1444. Lorsqu'il fut assûré que son frére ne vivoit plus, il se hâta de venir prendre les rênes du gouvernement, que les Polonois, lassez d'un trop long interrégne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleslas Duc de Masovie, & fut couronné l'an 1447, trois ans après la mort de son frére. Peu après, la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Prussiens d'implorer la protection de Casimir, ce Prince soumit une bonne partie de la Prusse, & Dantzic même, mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454, par la trop grande confiance que les siens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Casimir qui se rétablit, & réduisit les Chevaliers, après la perte de Marienbourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la priére du Pape. Ladislas son fils ayant été élu Roi de Bohéme en 1471, Matthias Corvin s'y opposa; ce qui fit naître une guerre. Après la mort du même Matthias, qui étoit Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre sur le thrône Jean-Albert, second fils de Casimir, illustre par une victoire remportée sur les Tartares; mais une partie ayant donné ses suffrages à Ladislas son frére aîné, déja Roi de Bohéme, ce fut un autre sujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du dessous; mais depuis il céda, & fit un traité avec son frére. Casimir demeura neutre entre ses fils, & mourut quelques années après, le septiéme juin de l'an 1492, âgé de 64 ans, après en avoir régné 48. Il épousa *Elisabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Elisabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie; & en eut 1. *Ladislas*, Roi de Hongrie & de Bohéme, mort en 1516; 2. *Jean-Albert*, Roi de Pologne, mort sans alliance en 1501; *Casimir*, mort en 1482; 4. 5. ALEXANDRE & SIGISMOND, Rois de Pologne; 6. *Frédéric* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, mort en 1503; 7. *Hédvvige* mariée à *George*, Duc de Baviére; 8. *Sophie*, femme de *Frederic*, Marquis de Brandebourg; 9. *Anne*, alliée à *Bogislas*, Duc de Poméranie; 10. *Elisabeth*, femme de *Frederic* II, Duc de Legnitz ou de Lignitz; 11. *Barbe*, mariée à *George*, Duc de Saxe; 12. 13. *Jeanne* & *Marguerite*. * Michovius, *l.* 4. Cromer, *l.* 18. 29. & 30. Guaguini, &c.

CASIMIR (Jean) V. du nom, fils de SIGISMOND III, & de sa seconde femme *Constance* d'Autriche, fut élu après son frére *Ladislas Sigismond*, mort le 29 may de l'an 1648. Ce Prince, qui s'étoit destiné à l'Eglise, après avoir vu presque toutes les Cours de l'Europe, avoit passé deux ans dans la Societé des Jésuites à Rome, où le Pape Innocent X lui avoit donné le chapeau de Cardinal; mais l'interêt des Polonois l'ayant obligé de monter sur le thrône, il épousa avec dispense du Pape, *Louise-Marie Gonzague*, veuve du Roi son frére, & il en eut en 1650, une fille qui mourut l'année suivante. Charles Gustave Roi de Suéde, lui fit une cruelle guerre en 1655, & causa de grands maux à la Pologne. Casimir qui avoit été défait, reprit courage, chassa Gustave de ses etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles son successeur en 1660. Depuis, son armée défit les Moscovites en Lithuanie, le cinquiéme novembre de l'an 1661; mais elle ne se servit de cette victoire que pour se revolter contre son Souverain, & se dechaîner contre les Ecclésiastiques. Le Roi soumit pourtant les Rebelles; & sur tout après la mort de Lobomirski, Chef des Factieux, mort à Breslaw le troisiéme juillet 1667. Mais ce Prince ayant perdu la Reine son épouse le dixiéme may de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour passer le reste de ses jours dans le repos. Les Etats de Pologne élûrent MICHEL Koribut Wiesnowiski le 19 juin 1669. Jean Casimir vint en France, où Louis XIV le reçut, & lui donna le moyen de subsister en Prince de son rang. Ce Prince, qui étoit déja extrémement valétudinaire, tomba malade à Nevers en 1672, & y mourut le 14 décembre. Son corps a été porté à Varsovie en Pologne, & son cœur est enterré dans l'église de l'Abbaïe de Saint Germain-des-Prez de Paris, dont il étoit Abbé, & où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funébre. Le Roi Jean Casimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur: il s'étoit trouvé à 32 batailles qu'il avoit presque toutes gagnées. * *Mémoires du tems*.

CASIMIR (S.) Prince de Pologne, troisiéme fils de CASIMIR IV, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie, naquit l'an 1458. Dès sa jeunesse il se consacra à Dieu, & vécut dans son palais comme dans un lieu saint. Il garda une chasteté inviolable, malgré l'avis des Médecins qui lui conseilloient de se marier; & il fit paroître un zéle extraordinaire pour la Religion Catholique, employant toutes sortes de moyens pour extirper le Schisme des Russiens. Ce Prince fut élu Roi de Hongrie; mais il ne put en prendre possession, parce que Matthias Huniade, que les Hongrois avoient rejetté, se maintint dans son Royaume. Casimir revint en Pologne, passa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très sainte, & mourut le quatriéme mars 1482, âgé de 23 ans & cinq mois, & son corps fut porté dans l'église cathédrale de Wilna, capitale du Duché de Lithuanie, où il fit plusieurs miracles, qui obligérent le Pape Paul V, à le mettre au nombre des Saints. * Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia, *Vie de saint Casimir*.

MARKGRAVE DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Markgrave de Brandebourg, arriére petit-fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & fils du Markgrave *Frédéric*, qui fut le Chef de la ligne de Franconie, naquit le 17 septembre 1487. Sa mere étoit *Sophie*, fille de Casimir Roi de Pologne. A l'âge de dix ans il fut Prévôt du Chapitre de Wirtzbourg; & en 1504, l'Empereur Maximilien le proposa pour l'Electorat de Mayence. Mais Casimir avoit plus de penchant pour les armes; & il en donna une preuve en 1502, n'étant que dans sa 15 année: voici le fait. Messieurs de Nuremberg l'ayant fait inviter d'une maniére peu civile, à une miserable fête du village d'*Afhalterbach*, il s'y rendit avec une bonne escorte, y tua 328 hommes & chassa les autres qui furent contraints de se retirer dans la ville. Il fit cette action de son chef & pendant l'absence de son pére. En 1515, il se chargea du gouvernement conjointement avec son frére *George*, afin de soulager leur pére. On dit que Casimir conduisit toûjours par la main à la table son pére qui étoit aveugle & qu'il le reconduisoit aussi. En 1519, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya à Francfort, & dans la suite Casimir se fit prêter hommage dans les Païs Autrichiens hereditaires, au nom du même Empereur. En 1520, il céda à l'Electeur Palatin *Freystads* & quelques autres places que son pére avoit conquises, & il eut en échange quelques bourgs & villages sur les frontiéres d'Eger. Peu de tems après il entra dans l'alliance de Souabe & aida à chasser Ulric *le Turbulent*, Duc de Wirtemberg & à détruire plusieurs châteaux. En 1524, il indiqua dans son païs une assemblée du Clergé, mais elle n'eut pas lieu, parce que l'Empereur avoit défendu de disputer sur les matiéres de Religion. Dans le soulévement des Païsans, Casimir eut beaucoup à faire. Il dissipa les Rebelles par tout où ils s'attroupérent, & en fit plusieurs prisonniers. Comme plusieurs d'entre eux lui avoient fait dire, qu'ils ne le regarderoient plus, Casimir pour leur faire dire vrai, leur fit crever les yeux. Plusieurs autres furent décapitez, & sans son frére George, qui modéra sa colére, il leur auroit fait souffrir de plus cruels tourmens. En 1527, l'Empereur Ferdinand I, pour lors Roi de Hongrie, l'envoya dans ce Royaume avec le caractére de Général pour combattre *Jean de Zips*. Casimir y mourut d'une diarrhée le 21 sept. de la même année. * Reutsch; *Brandenb. Cedernbaum*.

DUCS DE POMÉRANIE.

* CASIMIR I, Duc de la Poméranie Antérieure, étoit fils de *VVartislas* & d'*Ida*, fille de *Canut* Roi de Danemark. Il étoit avec son frére Bogislas sous la tutelle du Prince Ratibor son oncle paternel, & ensuite sous la protection de Henri Duc de Saxe surnommé *le Lion*. Il avoit ordinairement sa résidence à Demmin. Il faisoit exactement observer la justice, & extermina les Voleurs de grand chemin. Il mourut, selon quelques-uns en 1181, & selon d'autres en 1187, dans la Palestine, laissant pour fils *Suantibor* qui fut pére du Duc Casimir III, qui régna fort paisiblement, & qui mourut en 1273. Sa race fut éteinte avec lui. * *Gr. Dict. Un. Holl.* Micrælii *Pomm. Chron.* Chytræi *Saxonia*. Speneri *Sylloge*.

* CASIMIR II, Duc de Poméranie fut fils de *Bogislas* II. Il s'appliqua extrémement à repeupler les terres qui avoient été ravagées dans la guerre contre le Danemarc & à bâtir plusieurs villes considérables. Il mourut en 1217 à Jerusalem. * Les mêmes.

CASIMIR III. *Voyez* la fin de l'article de CASIMIR I.

* CASIMIR IV, Prince de Stettin, fut fils de *Barnime* III, surnommé *le Grand*. C'étoit un vaillant Prince qui partagea la Régence avec ses fréres *Suantibor* & *Bogislas* VII. Othon de Baviére Electeur de Brandebourg soutenu du secours de Waldemar Roi de Dannemarc, & de Frédéric, Comte Palatin du Rhin, leur tomba sur le corps. Eux de leur côté se jettérent sur la Nouvelle Marche de Brandebourg, & après avoir emporté quelques villes, assiégérent Konigsberg. Casimir reçut à ce siége dans le gosier un coup de fléche, dont il mourut à Stettin en 1373. Les deux autres fréres furent si heureux dans leur expédition, qu'ils battirent Othon qui vouloit faire lever le siége, & firent plusieurs prisonniers de marque parmi lesquels se trouva Gonthier, Comte de Lindow & de Ruppin, & contraignirent par là l'Electeur d'en venir à un accommodément. * Les mêmes.

* CASIMIR V, Duc de la Poméranie Ultérieure, fut fils de *Bogislas* V, & d'*Elizabeth*, fille de *Casimir* III Roi de Pologne. Il fut élevé en Pologne à la Cour de son grand-pére, qui lui donna en fief les Seigneuries de Dobrin & de Drabourg avec quelques châteaux. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Chevaliers de Prusse. Mais au siége du Fort de Slotor qu'il forma par ordre du Roi Louïs, il fut tué d'un coup de pierre. Il avoit épousé *Salomé*, fille de *Sémovitus* Duc de Masovie dont il n'eut point d'héritiers. * Les mêmes.

* CASIMIR VI fut fils du Duc *Suantibor*. Il n'eut pas contre les Electeurs de Brandebourg d'aussi heureux succès que son pére. Il fut mis en fuite près de New-Angermund en 1420 par l'Electeur Frédéric, & perdit après sa défaite quantité de villes: ensuite dequoi il fut obligé de faire à Tomplin, en 1427, un Traité par lequel il cédoit à l'Electeur la possession entiére de la Marche Uckerane. Il fut aussi contraint de souffrir les ravages des Hussites contre lesquels il avoit, à la priére de l'Empereur Sigismond, envoyé un secours de troupes. Pour tenir en bride la ville de Stettin il y fit faire un château, mais les Habitans l'obligérent à le raser. Il mourut en 1434, laissant de sa femme *Catherine*, fille de *Bernard*, Duc de Brunswik, *Joachim* qui lui succéda. * Les mêmes.

* CASIMIR VII, second fils d'*Eric* II, Duc de Wolgast, mourut peu de tems après son pére en 1474. On dit que sa mére *Sophie*, fille de *Bogislas* IX, avoit vécu en mauvaise intelligence avec son pére, & avoit avancé la mort de son fils. * Les mêmes.

* CASIMIR VIII, fils de *Bogislas* X, surnommé *le Grand*, naquit en 1491, & mourut à l'âge de 22 ans en 1513. * Les mêmes.

* CASIMIR IX, Duc de Poméranie & Evêque de Cammin, fut fils du Duc *Philippe* I, & de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, & naquit le 22 mars 1557, à Wolgast. Il étoit le plus jeune de ses fréres. Il se rendit

en 1575, chez son frére *Jean Frédéric* à Stetin, & six mois aprés il fut fait Evêque de Caminin. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il alla visiter les principales Cours d'Allemagne, voyagea en Italie & dans les Païs Bas, & revint fort capable dans sa patrie. Il gouverna son diocése avec un applaudissement universel, jusques à ce qu'au commencement de l'an 1604, il le resigna au Duc François son neveu. Casimir prit à sa place l'administration des Senéchaussées de Rugenwalde & de Butow & fit sa résidence à Rugenwalde, où il vécut paisiblement, ne s'appliquant qu'à faire fleurir l'Eglise & les Ecoles. A la mort du Duc *Barnime* son frére en 1603, il fit voir une grande modération en cédant volontairement à Bogislas XIII, son frére, la Régence de Stettin qui lui appartenoit de droit. Il ne se maria point, & mourut à Neuhausen près de Rugenwalde le dixiéme mai 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reusnerus, n. 475. Henninges p. 317. Speneri *Sylloge.* Hartnacius, *in Continuat. Hist. Polit* . Micrælius, *l.* 3. *Sect.* 11.

* CASIMIRSBORG, place de la Cassubie dans la Poméranie, à l'est de Colberg, dont elle est éloignée de cinq ou six lieues, & au sud-ouest de Rugenwalde, à la distance d'environ sept lieues.

CASINI (François-Marie) Cardinal, natif d'Arezzo, Capucin, & Prédicateur du Palais Apostolique, qui avoit eté nommé Cardinal du titre de sainte Prisque par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712, mourut à Rome le 14 février 1719, & y fut inhumé en l'église de son titre au Mont-Aventin. * *Memoires du tems.*

CASINO. *Voyez* CASSINO.

CASIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est situé sur le sommet d'une montagne, dans le Bolonois, aux confins de la Toscane, entre Boulogne & Pistoye. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASIPHJA, *Voyez* CHASPHIA.

CASIPOURI. *Voyez* CASSIPOURI.

* CASIS ou HEMEKETSIS, vallée dans la Tribu de Benjamin selon le P. Calmet, mais le passage qu'il cite de *Josué ch.* 18. *v.* 21. le nomme une ville.

CASIUS, montagne de l'Egypte, sur la côte de la Mer Méditerranée, proche du Lac de Sirbon, sur les confins de la Palestine, d'où elle s'étend au midi, vers les frontiéres de l'Arabie Déserte. Présentement on la nomme *Larissa*; & le Lac de Sirbon s'appelle *le Golfe de Ténése* ou *le Baranguerlis*. Au pié de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Casium*, fameuse par le sépulchre de Pompée, & par un temple dédié à Jupiter, surnommé *Casius*. Il étoit représenté avec une pomme de grenade dans la main. Il semble, dit le P. Dom Calmet, que le nom de *Casius* vienne du mot Hébreu *Kez* ou *Cas*, qui signifie *extrémité*, *terme*, parce que le Casius séparoit la Palestine de l'Egypte. * Strabon, *l.* 16. D. Calmet, *Dict. de la Bib.*

* CASIUS, montagne de Syrie près de Séleucie. Elle bornoit la Terre promise du côté du nord, comme l'autre Casius, montagne voisine de Peluse, la bornoit du côté du midi. * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

CASLETA. *Cherchez* CASSETA.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreux de l'année ecclésiastique, & le troisiéme de l'année civile. Il répond aux mois de novembre & de décembre. Il tire son origine du mot Hébreu כסיל, c'est à dire, Orion, *Job. ch.* 9. Il a 30 jours pleins. Les Juifs font un grand jeûne le septiéme de Casleu, à cause que le Roi *Joakim* perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jetta dans le feu, *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 23. Le quinziéme du même mois ils jeûnent à cause que dans ce jour Antiochus Epiphanès profana le temple de Jérusalem, & y plaça la statue de Jupiter Olympien, I. *Maccab. ch.* 1. *v.* 57. Le 25. de Casleu, Judas Maccabée purifia le temple, & en fit de nouveau la dédicace, II. *Macch. ch.* 1. *v.* 18. On conserva religieusement la mémoire de cette consécration. C'étoit un jour de fête dont il est fait mention, *Jean*, *ch.* 10. *v.* 22. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CASLONA, bourg d'Andalousie en Espagne, sur la riviére de Guadalimar, étoit autrefois une ville considérable, appellée par les Latins *Castulo*, avec Siége episcopal, suffragant de l'Archevêque de Tolède. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prennent le nom, & qui sont célébres dans l'Histoire, à cause de la fameuse défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuérent deux cens mille de ces Infidéles, l'an 1202, sous le régne d'Alphonse Roi de Castille. * Rodéric de Tolède. Baudrand.

CASLUIM, fils de Mesraim, dont les Philistins & les Cephtorims sont descendus. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 14. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 12.

CASMAN (Othon) mort en 1607, est Auteur de plusieurs Ouvrages, *Psychologia Anthropologica*; *Cosmopœia*; *Angelographia*; *Uranographia*; *Systema Politicum*; *Anti-Socinus*, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

CASMILLUS. *Voyez* CAMILLUS.

CASMIR, CASSEMIRE ou KACHEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Voyez* KACHEMIRE.

CASOLI, bourg avec un château & titre de Principauté, dans l'Abruzze Citérieure, Province du Royaume de Naples, à trois lieues de Lanciano, vers le sud-ouest ou l'occident méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASOLIS (Philippe de) de Reggio, mort en 1391, a écrit *de Testament. & Success.* Si l'on en croit Pancirolle, il prenoit le titre de Docteur des Docteurs de son tems.

CASONI (Guy) Italien, natif de Serravalle, dans la Marche Trévisane, qui vivoit au commencement du XVII. siecle vers l'an 1610, apprit les Langues & le Droit, & s'établit à Venise, où il contribua à l'etablissement de l'Académie da gl' *Incognati*; & étant retourné dans son païs, il s'éleva par son mérite jusques aux premieres charges. Il a laissé divers Ouvrages en sa Langue naturelle, comme *la Vie du Tasse*; *La Magia d'Amore*, *Discorso dell' Imprese*; *Il Teatro Poetico*, &c. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter.*

CASPE', bourg d'Espagne en Aragon, avec un ancien château sur la riviere d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadaloupe, à trois lieues des frontiéres de la Catalogne, & à douze au dessous de Saragosse en descendant vers Tortose. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Castille, & Duc de Pegnafiel, fut decleré Roi d'Aragon le 24 juin 1412, par les neuf Electeurs que les Etats de cette Couronne avoient choisis. Il en avoit gagné six à force de présens, & par les intrigues de Pierre de Luna, dit Benoit XIII, qui avoit besoin de son appui, pour se maintenir dans le Schisme. * *Voyage d'Espagne*. Baudrand. Bourgon. *Géogr. Histor.*

CASPHIN ou CASPIN. *Voyez* CASPIN.

CASPHOR ou CASBON. *Voyez* CASBON.

CASPIE ou CASPIENNE (Mer) grand Lac d'Asie, entre la Tartarie, le Royaume de Perse, la Géorgie, & la Moscovie. Il est séparé de toutes les autres mers, avec lesquelles il n'a aucune communication connue: ce qui oblige à supposer qu'elle se décharge par des canaux souterrains dans la Mer Noire, de laquelle elle est pourtant éloignée par tout de cent lieues, ou dans le Golfe de Balsora ou dans la Mer des Indes. Les anciens Géographes ne sont pas d'accord touchant sa figure & son étendue. La plupart des Anciens croyoient que c'étoit un Golfe de l'océan septentrional; comme le bras de mer qui s'étend entre la Perse & l'Arabie, en est un du méridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion; mais Hérodote, Diodore de Sicile, Aristote même, l'ont dépeint comme un lac, & c'en est un en effet. Ceux du païs, & tous les autres peuples l'appellent *mer*, selon la coutume des Géographes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres. Ainsi le Lac Asphaltite & le Lac de Tibériade dans la Palestine, sont vulgairement appellés *mers*; le premier, Mer Morte; & le second, Mer de Génézareth, ou de Galilée. Il en est de même en Europe des Lacs de Constance & de Genéve, celui-ci étant nommé par les Allemands *Genferzée*, & l'autre *Constantzerzée* ou *Bodenzée*, c'est à dire, *Mer de Genéve* & *Mer de Constance*. Ainsi les Hollandois appellent *Haarlemer-Meer* le Lac de Harlem, qui n'a environ que huit ou dix lieues de tour. Quant à la situation de la Mer Caspienne, les anciens cartes l'etendent du couchant au levant, & les Modernes du midi au septentrion, lui donnent une figure presque ovale & environ six cens lieues de circuit. D'autres le font longue de huit cent milles, & large de six cens cinquante milles, & assurent qu'en hiver elle se géle pour la plus grande partie. On la connoit mieux présentement, depuis que le Czar y a envoyé faire des observations; & on peut s'en tenir à la carte que Monsieur Delisle en a donné sur les Mémoires que ce Monarque a envoyez à l'Académie Royale des Sciences. On l'appelloit aussi *Mer d'Hyrcanie* du nom d'une province de Perse, aujourd'hui Ghilan, qu'elle a au midi. On la nomme à présent *Mer de Tabaristan*, *de Bachu*, *de Sala* &c. à cause des païs ou villes qui sont sur ses côtes. * Texeira. Baudrand. Tavernier, &c.

CASPIENNE (Mer) *Voyez* CASPIE.

CASPIENNES (Portes) certains détroits & passages difficiles entre des montagnes escarpées, proche de la Mer Caspienne, vers la ville de Derbent, dans la province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perse. Le nom de *Derbent* signifie *porte etroite*, & les Turcs appellent cette ville *Demir-capi*, c'est à dire, *porte de fer*: ce qui a du rapport au nom de *portes Caspiennes*. On tient que ce passage fameux est fait à la main & taillé dans le roc, l'espace de huit mille pas, & que dans sa plus grande largeur à peine y a-t'il lieu pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces passages *portes de Teflis*, qui est une ville du Gurgistan, autrement de la Georgie particuliére. Les Orientaux croyent qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir une longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le passage dans la Perse aux peuples du Nord, appellez par eux Gog & Magog. La muraille bâtie par Alexandre d'Houl-Carnein, bien different d'Alexandre *le grand*, est nommée par les Arabes, la digue d'Alexandre, ou le rempart de Gog & Magog. Elle fut ruïnée par le tems, ou par l'effort des Scythes; mais *Jezdegird* fils de Baharam Roi de Perse la fit réparer, & Chosroès, surnommé *Nuschirvan*, un de ses successeurs, acheva de la fortifier. La Province de Schirvan étoit nommée autrefois *le sceptre d'or*, parce que le Roi de Perse avoit permis au Gouverneur de cette province de s'asseoir, en rendant la justice, sur un thrône d'or, en considération de l'importance du poste qu'il gardoit. On dit qu'Artaxerxès Ochus ayant conquis l'Egypte, en transporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche de la Mer Caspienne. Orose dit que les Juifs transportez sur les bords de cette mer, y étoient fort multipliez de son tems, & espéroient d'en revenir pour peupler la Judée. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CASPIENS (Monts) chaîne de montagnes en Asie, qui s'étendent du septentrion au midi, entre l'Arménie, & la Mer Caspienne.

CASPIENS, peuples de Scythie, voisins des Hyrcaniens, & de ce grand Lac qui a été appellé de leur nom, *Mer Caspienne*. On dit que lorsque leurs péres & leurs meres avoient atteint un grand âge, comme de soixante & dix ans, ils avoient accoutumé de les renfermer dans un lieu étroit, où ils les faisoient mourir, de faim, Strabon, *l.* 11. Ils avoient des chiens cruels & terribles que la Poete Valérius Flaccus dépeint *au l.* 6.

CASPIN ou CASPHIN, ville de Judée, dont les Habitans eurent la témérité de se revolter contre les Juifs de Jerusalem du tems de Judas Machabée, l'an cinquanteneuf avant Jesus-Christ. Se confiant trop sur leurs murs, sur leurs forteresses, sur une puissante garnison & sur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvus, ils osérent insulter ce Général & le charger d'injures & d'outrages. Judas se mit en devoir de reprimer cette insolence. Aprés avoir fait sa priére, il donna l'assaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un si grand carnage de ses Habitans, & de tous ceux qui s'y etoient refugiez, que l'etang qui en étoit proche & large de deux stades fut entiérement rougi & teint de sang. II. *Maccab. ch.* 12. Le P. Calmet dit que Caspin est la même chose que Hésebon. *Voyez* CASBON.

* CASPIUS (George) de Hainaut, célébre Medécin, a publié *Responsio ad Bonaventura Grangerii Admonitionem, de Cautionibus in sanguinis missione adhibendis*; *Castigatio Animadversionum ejusdem Grangerii adversus Leonardum Botallum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 259.

CASSAGNE (Jacques) de la ville de Nimes, étoit Docteur en Théologie; & Prieur de Saint-Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1661, à la place de Saint-Amant. Cassagne avoit beaucoup d'esprit. Il commença à se faire connoitre par une espéce d'instruction en vers qu'il faisoit faire au Roi *Louis* XIV. par *Henri* IV. Cet Ouvrage le fit choisir par Monsieur *Colbert* pour être d'une petite Académie qu'il établit pour les Devises, les Médailles, les Inscriptions, & autres choses semblables. On a de lui une préface qui est au devant des Oeuvres de Balzac, & une autre à la tête de la Traduction de l'Orateur de Cicéron. On estime beaucoup ces préfaces & cette Traduction qui est de la façon de Cassagne. Monsieur de Péréfixe, Archevêque de Paris, faisoit tant de cas de l'Abbé de Cassagne, qu'il le chargea de faire un *Sermonaire*, ou un certain nombre de Sermons en faveur de son diocése pour y être prêchez à toutes les grandes Fêtes de l'année, dans les églises où il ne se trouveroit pas d'habiles Prédicateurs. Mais la mort qui l'enleva au mois de mai de l'an 1679, l'empêcha de mettre la derniére main à cet Ouvrage. Outre les Ecrits dont nous avons parlé cy-dessus, nous avons encore de lui, *Ode sur la naissance de Mgr le Dauphin*; *Ode sur les conquêtes du Roi en Flandre*; *Ode sur la Paix des Pyrénées*; *Pensées Chrétiennes*, en vers François; *Poëme sur la Conquête de la Franche-Comté*; *Ode sur la Guerre de Hollande*; *Oraison funébre de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris*; *Traité de Morale sur la Valeur*. Il a aussi traduit l'*Histoire des guerres des Romains* par Salluste. Au reste, quoique Boileau dans sa troisiéme Satire l'eût associé à *Cottin*, il fut assez sage pour n'en témoigner aucun ressentiment à l'Auteur de la Satire. * *Oeuvres de Boileau, édit. de Genéve, in quarto, tome* 1. *p.* 30. & 31. Perrault, *Parallèle des Anciens & des Modernes*, &c *tome* 2. *p.* 176, &c. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

CASSAIGNE, ville de France dans la Gascogne, au diocése de Condom, auprès de la riviére de Losse.

* CASSALE'GAS, CASALE'GAS & CASALLAGAS, village d'Espagne. Il est dans la Castille Nouvelle au nord est de Talavéra, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASSAN ou GAZAN-KHAN, étoit fils d'ARGOUN-KHAN, Empereur des Mogols dans la Perse, & lui succéda aprés la mort de Baidu, qui fut tué en Arménie par l'Emir Nevruz, l'an de Jesus-Christ 1293, & de l'hégire 693. Le Christianisme avoit été le plus grand crime de Baidu. Cassan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter sur le thrône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Aprés avoir défait dans le Khorassan quelques-uns de ses parens qui lui disputoient la Couronne, il en donna le Gouvernement à l'Emir Nevruz, qui avoit commandé son armée contre ses competiteurs; mais sur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutluschah, qui lui envoya la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1295, & de l'hégire 695. Il fit aussi faire le procès à son Visir Sadr-Géhan; il vainquit Nasser fils de Calaoun Roi d'Egypte, auprès de la ville d'Emése en 1299; il subjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Nasser auprès de Damas en 1302, sous la conduite de Cutluschah, & mourut l'an 1304. de Jesus-Christ, & de l'hegire 704 extrémement regretté de ses Sujets. Il fut enterré à Scham-Gazan où il avoit fondé une mosquée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSAN, ou CASIAN, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégats, & où il fut tué dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Continuat. de Chalcondyle*.

CASSAN, CASSIAN, CASCAN, CASCHAN ou KASCHAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSAN, ville & bourg. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'*Antipater*, irrité de ce que son pere

pére ne lui avoit laissé par testament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choisi Polyperchon pour Ministre d'Aridée Roi de Macédoine, & pour Tuteur des fils d'Alexandre *le Grand*, se ligue avec Ptolomée fils de Lagus, & avec d'autres Chefs pour détruire son Concurrent. Ce fut dans la seconde année de la CXV Olympiade, & 319 avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mére d'Alexandre *le Grand*, & ennemie personnelle de Cassander; ayant été rappellée en Macédoine par Polyperchon, y fit mourir cent personnes des plus considérables du parti de Cassander, outre le Roi Aridée & sa femme Eurydice. Cassander pour s'en venger, vint assieger cette cruelle Princesse dans Pydne, ville de Macédoine, qu'il prit l'an 316 avant l'Ere Chrétienne. Par le traité de capitulation, Olympias avoit eu la vie sauve: Cassander la lui ôta l'année suivante, & épousa Thessalonice, sœur du grand Alexandre. Ensuite il s'occupa a affermir sa domination dans la Gréce, à dompter le reste de la Macédoine, & s'unir avec Séleucus & Lysimachus, contre le redoutable Antigonus. Aprés quelques succès différens, ils conclurent un traité avec lui, par lequel Cassander devoit retenir le souverain commandement en Europe jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils d'Alexandre *le Grand* & de Roxane, fût en âge de gouverner. Mais le perfide Cassander y mit ordre, & le fit mourir avec sa mére sur la fin de l'année 311 avant l'Ere Chrétienne. Il persuada a Polyperchon de se défaire d'un autre fils d'Alexandre, nommé Hercule; & trois ans aprés sa mort il usurpa le nom de Roi. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus & son fils Démétrius, il se ligua encore une fois avec les deux Rois, Séleucus & Lysimachus. Aprés avoir uni ses troupes à celles de ses Alliez, avec leur armée commune de soixante & seize mille hommes de pié, de dix mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans, & de six-vingts chariots de guerre, contre soixante & dix-mille hommes de pié, dix mille chevaux, & soixante quinze éléphans, il remporta une grande victoire prés de la ville d'Ipsus, en Phrygie, sur la fin de l'année 301 avant l'Ere Chrétienne, en la quatriéme année de la cent-dixneuviéme Olympiade. Il mourut hydropique trois ans aprés cette victoire. Son régne fut de dix-neuf ans. Il laissa trois fils de sa femme Thessalonice, *Philippe* qui ne régna qu'un an; *Antipater* & *Alexander* qui se firent la guerre pour la succession de leur pére. * Justin, *l.* 14. 15. & 16. Plutarque, *Vie de Démétrius & de Pyrrhus*, Diodore de Sicile, *l.* 19. Eusebe *dans sa Chron.*

CASSANDER (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en Sardaigne, a recueilli les Décisions de la Rote, depuis 1513 jusqu'en 1523, selon l'ordre des Décrétales. * *Biblioth. Hist. & Chron. des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs statuts & provinces depuis Irnerius*, &c. par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASSANDER (George) de Bruges, ou, selon d'autres, de l'isle de Cassandt, né en 1515. étoit un des savans hommes de son tems, & possédoit parfaitement les Langues, le Droit, les Belles Lettres & la Théologie. Il enseigna à Bruges, & ailleurs, avec une trés-grande reputation: depuis il s'attacha aux Controverses touchant la Religion, & publia un livre, dont le titre étoit *du devoir de l'Homme pieux, dans les différens de Religion*. Il n'y mit point son nom; & François Baudouin, qui l'apporta le premier en France, passa pour en être l'auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudouin se défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adressée *Joanni Lucanio pour Calvino*, & dans un livre exprés sur la Loi *de Libellis famosis*, où il nie qu'il soit Auteur de ce Traité. Calvin fit une réponse aigre à Baudouin. Cassander se découvrit alors, & fit une défense de cet Ouvrage, qui fut encore attaqué par un écrit Allemand, auquel Cassander fit aussi une réponse. Cet Ouvrage déplut non seulement aux Protestans, mais aussi à des Catholiques qui en furent scandalisez. Jean Hessels, Bredembachius & Robert Cénalis écrivirent contre lui. Son dessein fut néanmoins approuvé des personnes modérées, & les Princes d'Allemagne jugérent qu'il n'y avoit personne plus propre que lui pour pacifier les différens de la Religion. Le Prince Guillaume de Cléves le pria de venir chez lui, pour s'opposer aux Anabaptistes; & il étoit à Duisbourg en 1564. lorsque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24 juin, pour lui persuader de le venir trouver à Vienne. Cassander s'excusa sur la goutte, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année. L'Empereur lui manda par d'autres lettres du 15 juillet, que puisque sa santé ne lui permettoit pas de travailler à la réunion des esprits par sa présence, il y contribuât au moins par ses écrits & par son conseil; qu'il fit un abbrégé de la Doctrine Chrétienne, & qu'outre les anciens articles de la Foi Catholique, qui ont toûjours été hors de toute controverse, il expliquât encore ceux qui étoient controversez. Il travailla à cette consultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II; car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier Ouvrage qui parut de cet excellent homme, qui étoit éloigné de toute passion, & qui professoit sincérement la vérité que Jésus-Christ a laissée à son Eglise. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoissance qu'il avoit des choses saintes, une grande candeur d'ame, & une grande modération. Le zéle qu'il avoit pour cette réünion, & pour la paix de l'Eglise, lui a peut être fait un peu trop accorder aux Protestans; mais il est toûjours demeuré uni à l'Eglise Catholique, & il a declaré qu'il se soumettoit à son jugement, & condamnoit hautement les auteurs du Schisme & leurs principales erreurs. Il étoit doux, humble & moderé, patient dans les maux, & d'un désintéressement achevé. Dans toutes les disputes qu'il a eues, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animosité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans ses mœurs ni dans ses écrits, aucun vestige de présomption, ni d'arrogance. Il a fui la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'ayant d'autre pensée ni d'autre desir, que de procurer la paix de l'Eglise, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi que de composer des Ouvrages qui pussent être utiles au public, ni d'autre passion que celle de connoître & d'enseigner la vérité. Outre les Oeuvres de Vigilius Evêque de Thapse, qu'il publia avec celles de Vigilius Evêque de Trente, & un Traité d'Honoré d'Autun, *de Prædestinatione & Gratia*, qu'il publia, mais fort défiguré, nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Christo naturis; De Baptismo infantium: De Origine Anabaptistæ Sectæ; Liturgica; Traditionum veteris Ecclesiæ defensio; Epistola; Supputatio rei nummaria Romanorum & Græcorum ad monetam Flandricam*, &c. George Cassander mourut le troisiéme février de l'an 1566. Son corps fut porté dans l'église de saint François, où il fut accompagné du Magistrat de la ville & de toute l'Université, & fut enterré devant le grand autel; & Corneille Gautier son bienfaiteur & son ami inséparable fit son oraison funébre. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. On convient qu'il est le premier qui a écrit de la Liturgie avec quelque connoissance de ses vrais principes. La Consultation de Cassander ne satisfit ni les Catholiques ni les Protestans. C'est ce que Cassander avoue lui même dans une de ses lettres. *Ab utraque parte*, dit-il, *plagas accepimus, & ab illis lapidamur*. M. Naudé donnant son sentiment sur les deux plus fameux personnages qui ont entrepris d'accorder la Religion Catholique & la Protestante, savoir *Cassander*, & *Melchior Canus*, dit que le premier a montré dans ce dessein, moins *d'esprit que de piété*, & que le second a donné plus de preuves *d'un bon jugement que d'une piété sincere*. * De Thou, *Hist. l.* 28. 30. & 38. Valére André, *Biblioth. belgica p.* 259. & *suiv.* Sponde, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siecle*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *p.* 276, & *suiv.* de l'édit. de Hollande, 15.

CASSANDER, (François) Savant François, vécut vers la fin du XVII siécle. Il étoit fort versé dans le Grec & dans le Latin, & écrivoit de bons vers François. Mais ses maniéres rebutantes & grossiéres dans la conversation, le firent mépriser généralement, de sorte qu'il n'a jamais rien obtenu & a toûjours vécu dans la pauvreté. La misére dans laquelle il avoit passé sa vie l'avoit rendu si chagrin, que sur son lit de mort on eut bien de la peine à lui faire connoître, qu'il devoit à Dieu quelque amour ou quelque reconnoissance, croyant, disoit-il, que cet Etre avoit pris trop peu de soin de lui pendant sa vie. Il a traduit en François les derniers tomes de l'Histoire de M. de Thou, & écrit un livre intitulé *Parallèles Historiques*. On a aussi de sa façon une trés-bonne Traduction de la Rhetorique d'Aristote. * *Remarques sur la premiere Sat. de Boileau*, v. 1.

CASSANDRA FIDE'LIS. *Voyez* CASSANDRE FIDE'LE.

CASSANDRE, fille de Priam, Roi de Troye, & d'Hecube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'esprit de prophétie, en échange des derniéres faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Cassandre refusa de lui tenir parole, dés qu'elle se sentit en possession de l'art de prédire: de sorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant se retracter, voulut qu'on n'ajoûtât jamais foi à tout ce qu'elle pourroit prédire. Ainsi on se moqua de ses oracles, lorsqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Aprés la ruïne de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oilée dans le temple de Minerve, quoiqu'elle embrassât la statue de Pallas; ensuite elle fut traînée hors de ce temple d'une maniére tout à fait ignominieuse. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Cassandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperduement. Ce Prince l'ayant emmenée en son pays, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être assassiné par sa femme Clytemnestre, & par son adultére Egisthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour son malheur; mais étant arrivée dans son Palais, & sortant du bain pour se mettre à table, sa femme Clytemnestre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embarrassé d'une chemise sans issue, & se jettant ensuite sur Cassandre, elle l'assomma de la même maniére. Mais quelques jours aprés, Oreste fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maison, tua sa mere, l'adultére de sa famille, & le meurtrier de son pére. * Homere, *Iliade & Odyssée*. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 246. & 403.

CASSANDRE FIDE'LE, ou CASSANDRA FIDE'LIS, femme savante Vénitienne, vivoit dans le XVI siécle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'étoit établie à Venise, où Cassandre naquit vers l'an 1465, d'Angélo Fidélis. Elle apprit non seulement la Langue Gréque & la Latine, mais encore l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Les Papes Jules II, & Leon X. Louis XII Roi de France, Ferdinand Roi d'Aragon, Elisabeth Reine de Castille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnérent des témoignages de leur estime. Les Savans admirérent son érudition; & plusieurs vinrent même lui rendre visite à Venise. Elle soutint à Padoue des Théses de Philosophie pour un de ses parens nommé Betrucé Lamberti, Chanoine de Concordia & elle y prononça une belle Harangue qui fut imprimée. Elle épousa *Mario* Marpélio, Médecin de Vicence, qu'elle suivit à Rhetimo, & à son retour elle le perdit à Venise, vers l'an 1521, comme on le voit dans une des lettres de Cassandre Fidéle au Pape Léon X. Elle étoit alors dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Aprés ce malheur elle resta toûjours veuve, & on dit que sur la fin de sa vie elle fut Supérieure des Hospitaliéres de saint Dominique, où elle mourut âgée de 102 ans vers l'an 1567. Nous avons un Recueil de quelques unes de ses Epitres. On lui attribue d'autres Ouvrages, *De Literarum laudibus; de Scientiarum ordine*, &c. * Ange Politien, *l.* 3. *Epist.* 17. Fulgose, *Rerum Memorab. l.* 9. *c.* 3. Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.* &c.

CASSANDRIA ou SCHIATTO, ville Archiépiscopale de la Macédoine dans la Gréce. Elle est sur la pointe du Cap Canistro à une lieue de la ville de ce nom, & environ à vingt-sept de la ville de Salonichi du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSANDRIA autrement CASSANDT. *Voyez* l'art. qui suit.

CASSANDT ou CASSANT, petite isle des Pays-Bas, sur la côte de Flandre, vis à vis de l'Ecluse. Il y a un village & une forteresse de ce nom & dans quelques cartes on les trouve sous le nom de *Cassandria*. Les Hollandois en sont les maitres, & ils la prirent au commencement du XVII siécle, pendant que les Espagnols assiégeoient Ostende. L'isle de Cassandt a été autrefois plus grande qu'elle n'est à présent; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer l'ont diminuée de plus de la moitié. * Strada, *Guerre de Flandre*. Sanson.

CASSANDT, village, &c. *Voyez* l'article précédent.

CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, & Evêché suffragant de Cosence. Elle est peu considérable, & est située prés d'une petite riviere, dite *Liane*. * Sanson. Baudrand.

CASSANO, gros bourg sur l'Adda dans le Milanois entre Créme & Bergame. Il est connu par la défaite de l'armée impériale, sous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, par le Duc de Vendôme, conduisant l'armée de France, le 16 août 1705. *Voyez* l'article de LOUIS XIV. * Sanson.

CASSANT. *Voyez* CASSANDT.

CASSARDI ou CASE'ARD (François) Cardinal du titre de saint Martin, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit Canon & Civil, vivoit dans le XIII siécle, & étoit natif du Fayet dans le diocése de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, en 1237, & mourut à Lyon au mois d'août de la même année. * Hilarion de Coste, *des Dauph.* Frison, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 774.

CASSARO, anciennement *Casyrum*, gros bourg de la Vallée de Noto en Sicile, sur la riviére de Jalabli, à quatre lieuës de son embouchure dans la Mer Ionienne, & à six de Syracuse du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSE, (le Banc de la) écueil fort dangereux de la Mer Méditerranée, est entre l'isle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSEL ou KESSEL, *Castellum Cattorum*, *Cassilia*, & *Cassella*, ville d'Allemagne, dans le Cercle du Haut Rhin, & capitale du Landgraviat de Hesse. Elle est située sur la riviére du Fulde, au nord ouest de Marpurg dont elle est éloignée d'environ 17 lieues, & au sud-est de Paderborn, à la distance d'environ seize lieues. C'est le sejour ordinaire des Landgraves de Hesse-Cassel. Celui d'aujourd'hui est *Frédéric*, Roi de Suede. Cassel est une ville trés-bien fortifiée, avec une bonne citadelle. Elle est grande & assez bien bâtie, & il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques uns la prennent pour le *Stereontium* de Ptolemée; mais ce n'est pas le sentiment de Bertius. * Sanson. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Castellus*; *Castellum Morinorum*, petite ville des Pays-Bas en Flandre, est située sur une montagne, à quatre lieues de Bergue-Saint-Vinok, d'Aire & de Térouanne. Elle est ancienne, assez bien fortifiée, avec ressort considérable; & de ses remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes, ou bourgs; il y a un vieux château, & l'on y tient des foires aux mois d'août & de janvier. Le Roi Philippe *Auguste* prit cette ville en 1213, & elle a été depuis prise & reprise, en différentes occasions; mais elle est célébre par diverses batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit le 22 ou 23 d'août de l'an 1328, les Flamans qui s'étoient revoltez contre leur Comte: dans le XVII siécle, le onziéme du mois d'avril de l'an 1677, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, y défit Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Espagne & de Hollande. Le Duc d'Orléans assiégeoit Saint-Omer, dans le tems que le Roi étoit occupé au siége de Cambrai, & le Prince d'Orange voulant jetter du secours dans la premiére de ces places, s'avança à la tête d'une armée nombreuse. Le Duc sortit de ses lignes, & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & retourna ensuite au siége de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours aprés. * Mezeray, *Mémoires du tems*.

CASSELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASSELLO, anciennement *Procavus*, montagne d'Italie, dans l'Etat & près de la ville de Gênes. Elle avance dans la mer un cap qu'on appelle le Cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSEM, frère d'*Ali Ben-Hamid*, troisième Calife des Arabes Musulmans en Espagne, fut élevé sur le thrône après la mort de son frère. Hairem un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, se souleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Mortadha*, qui étoit du sang royal: mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il se vit obligé de l'assiéger, & fut tué sous ses murailles. Cassem ne laissoit pas cependant d'être reconnu dans Séville, lorsque la ville de Cordoue prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamid son neveu: mais le régne d'Iahia ne fut pas long: car les Cordouans, qui changeoient fort légérement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellérent Cassem, qu'ils avoient chassé. Ce Prince ne fut pas plutôt rétabli sur le thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir: mais cette entreprise fit soulever de nouveau cette ville mutine, de sorte qu'il se vit encore une fois chassé, sans espérance de retour: car Iahia son neveu ayant repris sa place, se saisit de sa personne, & lui fit finir ses jours en prison. * Ben Schonah. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Cherchez* KACHEMIRE

CASSE'NA, ville de la Nigritie en Afrique, est capitale du Royaume de Casséna, borné au nord par le Desert de Lempta, au midi par le Niger ou Nil des Négres, qui le separe du Royaume de Zegzeg, par celui de Cano au couchant, & par celui de Gangara au levant. Outre Casséna sa capitale, on y met encore Tirca & Nébrina. * Maty, *Dict. Geogr.*

NB. M. Delisle donne à ce Royaume des bornes fort différentes de celles que lui a données Sanson.

CASSENEUIL, petite ville de Guienne dans l'Agénois, à cinque lieues d'Agen, sur la riviére de Lot. Il y avoit autrefois une maison royale, où l'Empereur Charlemagne se plaisoit fort, & où naquit Louis *le Débonnaire*, son fils, en 778. Quelques uns qui placent cette maison royale sur la Garonne, dans le diocèse de Bazas, auprès du village appellé *le Condrot*, ou *Quodrot*, croyent, & disent qu'elle étoit au lieu où est maintenant Cesseuil. Il y en a d'autres qui ont cru que ce château royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui se nomme Gazeneuil; mais cette derniére opinion est contraire à tous les titres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette maison royale étoit sur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Casseuil; mais celle qui est nommée Casseneuil, & où naquit Louis *le Débonnaire*, n'étoit pas en ce lieu, parce que tous les titres la mettent dans le diocèse d'Agen; & Casseuil sur la Garonne est constamment du diocèse de Bazas. * Aimoin, *De Mirac. S. Bened.* Besli, *Hist. Com. Pictav.* Du Chêne, *tome* 2. Mabillon, *De Re Diplomatica*.

CASSE'RIUS (Julius) Médecin, a vécu au commencement du XVII siécle, & mourut en 1616, âgé de 60 ans à Padoue. Il étoit de Plaisance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord Domestique, puis Disciple d'Aquapendente, à Padoue. Il avança tellement dans la connoissance des secrets de la Médecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint sa Chaire de Professeur dans l'Université de Padoue. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De vocis auditusque organis*; *Historia anatomica*; *Pentaesthesejon, hoc est de quinque sensibus Liber*, *Tabulæ Anatomicæ 78. Tabulæ de formato fœtu*. * Thomasini, *Elog. Doct. Vir. partie* 1. Vander Linden, *de Script. Med. &c.* Manget. *Biblioth. Script. Med. l.* 3.

CASSE'TA, (Salvus ou Galvus) Religieux Dominicain, né à Palerme en Sicile, fut fait Bachelier en 1445, Censeur Général de la Foi en Sicile l'an 1468, Maître du Sacré Palais l'an 1474, & enfin Général de son Ordre en 1481. L'année suivante le Pape Sixte IV, qui l'estimoit beaucoup, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes; & ce fut en ce tems qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la Vie de saint Vincent Ferrier, qui n'a pas été publiée, & mourut peu après son retour d'Allemagne à Rome le 15 septembre 1483. * Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ord. Præd. l.* 1. Antoine de Sienne. Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CASSIA ou KETSIHA, nom de la seconde des filles que Job eut après sa disgrace. * *Job, ch.* 42. *v.* 14.

CASSIA ou CIVITA DI CASSIA, ville d'Italie. *Voyez* CASCIA.

CASSIA, ou DE CASSIA, (Siméon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSIDAIRE, *Cassidarius*, celui qui avoit le soin & l'intendance des casques & des armures de tête dans les arcenaux à Rome. * *Antiquitez Grèques & Romaines.*

CASSIEN Auteur d'une Chronographie, ainsi que l'assure saint Jérôme au Traité des Historiens Ecclésiastiques, *ch.* 38, sur le témoignage de saint Clément d'Alexandrie: cet Auteur étoit Chrétien.

CASSIEN, (S.) Martyr, fut le premier Evêque de Siben, dont le siége est maintenant à Brixen ou Bressenon dans le Comté de Tirol en Allemagne. Après y avoir fait bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge, il en fut sacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infidéles le chassérent depuis, & il se retira à Rome, puis à Forum Cornelii, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une Ecole publique, mais il fut pris vers l'an 360, par ordre de Julien *l'Apostat*, & il fut exposé à ses Ecoliers qui le firent mourir à coups de stilet. Prudence a fait une description élégante de son martyre. * Wiguleus ou Wigelei Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgensis*. Petr. de Natal, *l.* 7. Prudentius, περὶ στεφάνων, *Hymne* 14.

CASSIEN (Jean) Scythe de naissance & célèbre, Solitaire, florissoit dans le cinquiéme siécle. Il passa les premiéres années de sa jeunesse dans le monastére de Bethléem, où il s'unit très-particuliérement avec le Moine Germain. De là ils allérent ensemble en Egypte & dans la Palestine; & après y avoir demeuré sept ans, ils retournérent à leur premier monastére, d'où ils révinrent dans les deserts de Scété en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette solitude, survint la querelle de Theophile Patriarche d'Alexandrie avec les Moines, touchant les livres d'Origéne. Cassien & Germain furent obligez comme les autres de se retirer, & après avoir demeuré quelque tems à Bethléem, ils vinrent trouver saint Chrysostome à Constantinople. Ce Saint les reçut, & ordonna Cassien Diacre. Lorsque saint Chrysostome fut chassé de son église par la faction de ses ennemis, l'église de Constantinople qui s'étoit déja adressée au Pape Innocent I, députa encore en 403, Cassien avec Germain, pour répresenter l'injustice & la violence qu'on faisoit à son Pasteur. Cassien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Constantinople, & demeurérent en Europe. Cassien fut ordonné Prêtre par le Pape Innocent, & fit amitié avec saint Léon qui fut depuis Pape. Rome ayant été prise par Alaric, Roi des Goths, Cassien alla en Provence en 410, & s'établit à Marseille. Il y fut mis en nombre des Prêtres, par l'Evêque Vénérius, y fonda deux monastéres, l'un d'hommes, & l'autre de vierges, & y parut comme un grand Maître de la vie religieuse. Ce fut là qu'il écrivit ses Conférences, ou *Collations* des Péres du désert, en vingt-quatre livres dont il dédia les dix premiers à S. Léonce Evêque de Fréjus, & à Hellade, Supérieur du monastére établi par Castor, Evêque d'Apt en Provence; les sept suivans à Honorat & à Eucher, & les derniers à Jovinien, Minerve, Léonce & Théodore. Il avoit déja composé *les Institutions & la maniere de vie des Cœnobites*, & *les remédes contre les huit vices capitaux*, en douze livres, qu'il adressa à l'Evêque Castor. Il fit encore en 430, à la priere de saint Léon Pape, alors Archidiacre de Rome, un Ouvrage en sept livres de l'Incarnation du Verbe, contre les erreurs de Nestorius, & peu après l'avoir fini, il mourut, ainsi que l'observe Gennade: au moins a-t'on lieu de juger qu'il étoit mort en 433, lorsque saint Prosper écrivit contre lui les livres qui portent pour titre, *contre le Collateur*, ou l'Auteur des Conférences. Quoique les sentimens de Cassien sur la Grace soient les mêmes que ceux des Semi-Pelagiens, sa mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise, à cause de sa grande piété, & de la saine doctrine jointe à la haute spiritualité qui sont dans ses Ouvrages, excepté dans la treiziéme Conférence, qui est celle que l'on reprend justement, sa mémoire a toûjours été en vénération dans l'Eglise. Le Pape Urbain V avoit fait enchasser richement sa tête: d'autres Papes comme saint Grégoire le Grand, Benoît IX, Pascal II, Innocent II, & Honorius III, l'ont traité de Saint. Saint Benoît avoit fort recommandé la lecture de ses Conférences à ses Religieux; & ce n'est que depuis que les disputes sur la Grace se sont élevées, qu'il s'est trouvé des Théologiens, qui ont mal parlé de Cassien, qu'on honore comme saint, non seulement dans le diocèse de Marseille, mais dans toute la Provence, où l'on célébre en plusieurs lieux sa fête le 23 juillet. Le stile des livres de Cassien répond aux choses qu'il traite, si nous nous en raportons à Photius, car outre la netteté, il est fort propre à insinuer dans l'esprit les maximes qu'il avance, & même à persuader aux hommes de les suivre. Il dispose tout avec tant d'adresse & de prudence, que le second livre, c'est à dire, les huit derniers livres des instructions, contient non seulement des instructions morales, mais encore des mouvemens propres pour attirer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'affroi, afin d'exciter à la pénitence. Tous ceux qui ont parlé de Cassien, sont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer; mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans son style. Il a écrit en Latin comme il parloit, & par le style, & par ses préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en Grec ses Ouvrages, puisque Photius les avoit lus, & qu'il ne dit point qu'ils fussent écrits en Latin. Saint Eucher en fit un abbregé; comme il est remarqué dans le livre des Auteurs Ecclésiastiques de Gennade, *c.* 63. Après lui, un Africain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux sentimens de saint Augustin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Cassiodore est témoin de ce fait, & dit qu'il attendoit ce livre. C'est peut être à cause de cela qu'Adon lui attribue cette correction de Cassien. On trouve des extraits de Cassien dans le quatriéme livre des Vies des Péres données par Rosweide, mais on ne sait pas qui les a recueillis.

Les douze livres des Institutions ont été imprimez à Lyon en 1516, & avec les Paraphrases de Denys le Chartreux à Bâle en 1539, & à Cologne en 1540. Les Conférences ont été aussi publiées à Bâle en 1559, & ses sept livres de l'Incarnation réimprimez en 1571. Jacques Cacconius a fait imprimer ensemble toutes les Oeuvres de Cassien; la premiére édition est de Rome en 1590, la seconde de Lyon en 1606. Henri Cuickius Théologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578, avec des Notes de sa façon; & Dom Allerd Gazée ou Gazet, ou Gaze selon le Supplément de Paris Religieux Benedictin de l'Abbaïe de Saint-Vaast d'Arras, en procura encore deux éditions, avec de longs Commentaires en deux volumes *in folio*, 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Dom Allard a ajoûté dans la derniere une Apologie de Cassien, sous le titre de *Vindiciæ tutelares pro sanctitate Joannis Cassiani*. Il y en a eu une troisiéme édition à Paris l'an 1642, & une quatriéme à Francfort, 1722. * Consultez ces éditions avec Gennade, *c.* 61. Photius, *Cod.* 197. Baronius. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius & Guesnay, *in Cassiano illustr. in. Præf. l.* 2. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle*. Baillet, *Vies des Saints*. Fleuri, *Hist. Eccles. l.* 26. *p.* 190 & 191, de l'édit. *in quarto*, *tome* 6.

* CASSIEN de Tingis en Afrique, souffrit le martyre sur la fin du troisiéme siécle. *Voyez* sa Passion, parmi le Recueil des *Acta sincera* du P. Ruinart. Il y eut encore un autre CASSIEN, qui souffrit le martyre en Afrique, au commencement du quatriéme siécle, avec Saturnin, Dativus, &c. *Voyez* le même Recueil qu'on vient de citer.

CASSIE'RE (Jean l'Evêque, de la) cinquantiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, établi pour lors à Malte, succeda en 1572, à Pierre du Mont, après avoir été auparavant Grand-Maréchal, & Chef de la Langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conseil de l'Ordre, qui élut Lieutenant Général Maurice de l'Esco, surnommé *Romégas*; mais celui-ci étant mort à Rome, au mois de décembre 1581, le Pape Grégoire XIII rétablit la Cassiére dans la dignité de Grand-Maître, dont il jouït fort peu de tems. L'Evêque de Mayola qui étoit à Rome pendant la contestation émue entre la Cassiére & Romégas, marque l'événement de cette affaire comme une chose admirable, l'accusateur, l'accusé, les Juges & les témoins étans morts avant le jugement, sans qu'il restât aucuns Actes du procès: ce qui arriva ainsi. Le Gran Maître de la Cassiére ayant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Grégoire XIII, sur une accusation intentée contre lui touchant la Foi, sa Sainteté délégue des Juges, qui ouïrent les témoins en l'isle de Malte. Cependant le Grand-Maître, & le Chevalier Romégas son accusateur arrivérent à Rome, où Romégas mourut au mois de decembre, & le Grand-Maître peu de jours après. Les Juges déléguez, les Notaires avec leurs Actes, & les témoins qui venoient à Rome firent naufrage, & périrent tous avec les piéces du procès commencé, comme si Dieu s'en étoit réservé le jugement. On ne douta pas de l'innocence du Grand-Maître, & de la fausseté des accusations de Romegas, qui étoient suffisamment détruites par les marques de la piété de ce Grand-Maître, & que l'on voit encore à Malte dans la Cité-Valette, où il fit bâtir de ses deniers l'église de saint Jean-Baptiste, qu'il dota en même-tems de mille écus de revenu. Il fit aussi bâtir le Palais des Grands-Maîtres, la Châtellenie, qui est le Palais de la Justice séculiére, l'Infirmerie, l'ancienne salle des armes, & plusieurs autres edifices qui éterniseront sa mémoire. Il eut pour successeur, Hugues de Loubens Verdalles. * Naberat, *Privilèges de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*.

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Asiatiques qui servirent dans l'armée d'Eumènès Roi d'Asie, contre Persée Roi de Macédoine, soutint avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des trente qui moururent en cette rencontre. Tite-Live, *l.* 42. *num.* 57.

* CASSILIFAT, nom que les Turcs donnent à chacun des douze Gouvernemens en quoi ils ont partagé l'Egypte. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSIME'RE & CASSIMIRE, Royaume & ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN ou MONT-CASSIN, célébre Abbaïe d'Italie dans le Royaume de Naples, bâtie & habitée par saint Benoît, Patriarche des Moines dans l'Occident. La ville de Cassin ou Mont Cassin, *Cassinum* & *Mons Cassinus*, étoit dans la Terre de Labour au pié de la montagne où est le monastére. C'étoit un Evêché de la Province Romaine. La ville de Saint-Germein s'est accrue des ruines de Cassin, dont le nom s'est conservé dans le monastére. Le Pape Jean XXII rétablit en 1333, cet Evêché suffragant de Capoue, & uni avec celui de Saint-Germain. La Congrégation des Moines du Mont-Cassin de l'Ordre de saint Benoît, est incorporée avec celle de sainte Justine de Padoue depuis l'an 1504. On y célébra en 1626, un Synode, dont nous avons les Ordonnances dans la derniére édition des Conciles. La Chronique du Mont-Cassin publiée en 1603, comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans cet Ordre, & même dans l'Eglise, depuis l'an 542, jusqu'en 1138. Elle contient quatre livres, dont les trois premiers ont été composez par Léon d'Ostie; & Pierre *le Diacre* y ajoûta le quatriéme livre qui commence en 1086.

CAS-

CASSINEL, (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* l'article de CONCEPTION IMMACULÉE.

CASSINI (Jean-Dominique) naquit à *Périnaldo*, dans le Comté de Nice, de *Jacques* Cassini Gentilhomme, & de *Julie* Crovesi, le huitiéme juin 1625. On lui donna, dès son enfance, un Précepteur fort habile sous lequel il commença ses études. Il les continua à Gênes chez les Jésuites; & quelques unes de ses Poësies Latines y furent imprimées avec celles de ses Maîtres, dans un Recueil *in folio*, en 1646. Il contracta en ce lieu une étroite liaison avec *M. Lercaro*, qui fut depuis Doge de cette République. Un Ecclésiastique lui ayant fourni quelques Ouvrages d'Astrologie Judiciaire, il y prit goût & il en fit quelques extraits. Mais ayant dans la suite lu le bel Ouvrage de *Pic de la Mirande* contre les Astrologues, il jetta au feu les extraits qu'il avoit faits, ne conservant de cette étude qu'une inclination très forte pour l'Astronomie. Il n'avoit encore que 25 ans, lorsque le Marquis *Cornélio Malvasia*, Sénateur de Boulogne, très habile dans les Mathématiques, & particuliérement dans l'Astronomie, voulut l'avoir auprès de lui, & l'invita à venir s'établir à Boulogne, lui promettant de lui procurer la Chaire d'Astronomie vacante par la mort du *P. Bonaventure Cavalieri*, de l'Ordre des Jésuites, Auteur de la Géométrie des indivisibles, & Précurseur de l'analyse des infiniment petits. *Cassini* alla donc en 1650 à Boulogne, où le Sénat convaincu de son habileté lui conféra la Chaire, qui lui a été conservée jusques à sa mort. Le 19 décembre 1652, il parut une Comète qu'il observa avec M. Malvasie, & il fit imprimer ses observations, où il avance que les Comètes étoient aussi anciennes & d'un mouvement aussi régulier que les Planétes. Après avoir avancé ce sentiment nouveau, il entreprit de résoudre ce Problême d'Astronomie, tenté sans succès par les plus habiles Mathématiciens, & que le fameux *Képler* & *M. Bouillaud* avoient même jugé impossible, savoir, *deux intervalles entre le lieu vrai, & le lieu moyen d'une Planéte étant donnez, il falloit déterminer géométriquement son apogée, & son excentricité*. M. Cassini en vint à bout & surprit tous les Savans. En 1653, il fit tirer une ligne méridienne plus longue & plus utile dans l'église de saint Petrone à Boulogne que celle qu'*Ignace Dante* y avoit fait faire en 1575, lorsqu'il étoit question de la réformation du Calendrier. Il fit imprimer cette même année un Ecrit sur les usages de ce *Gnomon* qu'il dédia à Christine, Reine de Suède, à l'occasion de son arrivée en Italie. Les débordemens du *Pô* ayant causé plusieurs differents entre les Républiques de Boulogne & de Ferrare, sur tout sous le Pontificat d'Alexandre VII, la premiére envoya à Rome en 1657, le Marquis *Tanara*, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & voulut qu'il fût accompagné de M. Cassini. Cela lui donna occasion d'écrire sur le cours ancien du *Pô* & des riviéres qui s'y jettent. En 1663, *D. Mario Chigi* frère du Pape Alexandre VII, Général de la sainte Eglise, donna à M. Cassini la Surintendance des fortifications du Fort-Urbain, ce qui le transporta dans un monde nouveau. Un different entre le Pape Alexandre VII, & le Grand Duc au sujet des eaux de la *Chiana*, engagea le Pontife à nommer le Cardinal *Carpégna* & *M. Cassini* pour terminer ces difficultez. Durant son séjour à Rome, le Pape lui offrit de très grands avantages, s'il vouloit embrasser l'Etat Ecclésiastique, ce qu'il refusa. Sur la fin de l'année 1664, il parut à Rome une nouvelle Comète, que M. Cassini observa dans le Palais Chigi, en présence de la Reine de Suède, qui sacrifioit quelquefois les nuits aux observations Astronomiques. Après l'avoir examinée les deux premiéres nuits, il osa en tracer la route, par avance, sur le globe, & il réüssit. La Planéte de Mars se trouvant au commencement de 1666, proche de la terre, M. Cassini découvrit qu'elle tourne sur son axe en 24 heures, 40 minutes. L'année suivante il découvrit des taches sur le corps de Vénus & crut que sa révolution pourroit être à peu près égale à celle de Mars. M. Colbert travailla à attirer M. Cassini à Paris pour être Membre de l'Académie Royale des Sciences, que ce Ministre avoit fondée en 1666. M. Cassini ayant eu l'agrément du Pape & du Sénat de Boulogne partit, & arriva à Paris au commencement de l'année 1669. Il n'avoit pas dessein de se fixer en France, mais il s'y trouva si bien qu'il ne songea plus à retourner en Italie M. Colbert lui fit expédier, en 1673, des lettres de naturalisation. La même année il épousa *Geneviéve Delaitre*, fille du Lieutenant Général de Clermont en Beauvaisis. Au mois de décembre 1680, il parut une Comète, qui a été fameuse. M. Cassini ne l'ayant encore observée qu'une fois, prédit au Roi qu'elle suivroit la même route qu'une autre Comète observée par *Tycho-Brahé* en 1577, & il rencontra juste. En 1684, il mit la derniére main au Monde de Saturne, ayant découvert qu'il avoit cinq Satellites, au lieu que M. Huygens n'en avoit apperçu qu'un en 1655. En 1695, il fit un voyage en Italie où il contribua à rectifier la ligne de saint Petrone, & en 1700, il acheva celle de l'Observatoire de Paris commencée par Picard en 1669, & continuée par M. de la Hire en 1683. Il perdit la vue dans les derniéres années de sa vie, & il mourut le 14 septembre 1712, âgé de 87 ans & demi, sans maladie, sans douleur, & par une pure défaillance de la nature. Il avoit un grand fonds de Religion, sa modestie, sa candeur, & sa simplicité le rendoient aimable à tout le monde. Il communiquoit sans peine ses découvertes & ses vues, au hazard de se les voir enlever, plus attentif au progrès des Sciences qu'à sa propre gloire. Après sa mort on donna sa place d'Académicien à son fils unique. Il a laissé les livres suivans, *De Cometa anni 1652, & 1653*, Mutinæ in *folio*; *Specimen Observationum Bononiensium, quæ novissime in D. Petronii templo ad Astronomia nova constitutionem haberi cœpere, videlicet observatio æquinoctii verni anno 1656, ejusdemque cum aliis, tum propriis, tum aliorum observationibus, & cum novis tabulis Bononiensibus comparatio*, Bononiæ, 1656, *in folio*; *Novissima motuum solis Ephemerides ex recentioribus tabulis V. Cl. Joannis Dominici Cassini à Marchione Malvasia supputata, cum Epistolis Auctoris ad Cassinum ejusque responsis*, Mutinæ 1662, *in folio*; *Alla santità di N. S. Papa Alessandro VII, per la sacra Congregazion dell'acque il Reggimento di Bologna*, in Rome, 1657, *folio*; *Theoria motus Cometæ anni 1664, pars prima ea proferens, quæ ex primis observationibus ad futurorum motuum prænotionem deduci potuere, cum nova investigationis Methodo, tum in eodem, tum in Cometa novissimo anni 1665, ad praxim revocata*, Romæ 1665, *in folio*; *Lettere Astronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra il confronto d'alcune osservazioni delle Comete di quest'anno 1665*, in Roma, 1665, *in folio*; *Lettera Astronomica al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra le ombre de Pianeti Medicei in Giove*, in Roma 1665; *Astronomicæ Epistolæ duæ, altera R. P. Ægidii Francisci Gottignez, Soc. Jes. ad D. Cassinum; altera ejusdem D. Cassini responsiva ad P. Gottignez, in quibus continentur nonnullæ difficultates circa Eclipses in Jove à Mediceis Planetis effectas cum earum solutionibus*, Bononiæ, 1665; *Lettere Astronomiche al Sig. Abbate Ottavio Falconieri sopra la varietà delle macchie osservate in Giove e loro diurne revoluzioni*, 1655; *Tabulæ quotidianæ revolutionis macularum Jovis nuperrimè adinventa à J. D. Cassino*, Romæ, 1665; *De solaribus Hypothesibus & de refractionibus siderum ad dubia R. P. Joan. B. Riccioli, Soc. Jes.* Bononiæ, 1666, *Disceptatio apologetica de Maculis Jovis & Martis*, Bononiæ, 1666; *Martis circa proprium Axem revolubilis Observationes Bononiæ habitæ*, Romæ, 1666; *Lettre à Mr. Petit Intendant des fortifications, touchant la découverte du mouvement de la Planéte de Venus autour de son Axe*; *Ephemerides Bononienses Mediceorum siderum ex Hypothesibus & tabulis J. D. Cassini ad Observationum opportunitates prævmonstrandas deducta*, Bononiæ, 1668, *in folio*; *Apparizioni Celesti dell'anno 1688, osservate in Bologna*, Boulogne, 1668, *in quarto*; *Spina Celeste, Meteoro osservato in Bologna, l'anno 1668*, Boulogne, 1668, *in folio*; *Nova ratio inveniendi Geometricè & directè Apogæa, Excentricitates, & Anomalias motus Planetarum*, Bononiæ, 1669; *Decouverte de deux nouvelles Planétes autour de Saturne*, Paris, 1673, *folio*; *Réglement des tems par une Méthode facile & nouvelle, proposée par M. Cassini, par laquelle il fixe pour toujours les Equinoxes au même jour de l'année, & rétablit l'usage du Nombre d'Or pour régler toujours les Epactes d'une même façon*, Paris, 1679; *Observations & Réflexions sur la Comète de 1680*, Paris, 1681, *in quarto*; *Planisphère fait & présenté au Roi par M. Cassini, sa description & son usage*, Paris, 1681; *La Meridiana del Tempio di S. Petronio, tirata, e preparata per le Osservazioni Astronomiche l'anno 1655, rivista e restaurata l'anno 1695*, in Bologna, 1695, *in folio*. * *Journal de Venise, tome 17 & 18. Hist. de l'Academie des Sciences*, de l'an 1712. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 287. & suiv.*

CASSINO (Antoine) Cardinal dans le XV siécle, natif de Sienne, après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut Clerc de la Chambre Apostolique, puis Thrésorier du Pape, Vicelégat de Boulogne, & Gouverneur de la Romagne. Il se trouva au Concile de Constance, où le Pape Martin V le fit Cardinal le 24 may de l'an 1426. Il assista aux premiéres sessions du Concile de Bâle, & mourut à Rome le quatriéme février de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

* CASSINOFF, ville de Moscovie dans le Duché de Wolodimer, sur la rive gauche de l'Occa. Elle est à l'est de la ville de Moscou, tirant vers le nord, & en est éloignée de près de 60 lieuës.

CASSIO, isle de l'Archipel. *Cherchez* CASSO.

CASSIODORE, (Magnus Aurélius Senator) issu d'une famille illustre, né à Squillace, ville de la Calabre, vers l'an 470, fut élevé aux premiéres charges par Odoacre Roi des Hérules, & par Théodoric Roi des Goths, dont il fut Sécretaire d'Etat, & sous lequel il remplit successivement toutes les dignitez de la République, jusqu'à exercer seul le consulat en l'année 514. Son crédit ne fut pas moindre sous Athalaric & sous Vitigès; mais voyant les affaires des Goths en désordre sous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de son salut, il quitta le monde à l'âge de 70 ans, & se retira dans le monastére de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrémité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20 années. Il y avoit fabriqué plusieurs horloges au soleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & s'étoit fait une bibliothéque choisie. Il composa un Commentaire sur les Pseaumes; deux livres des Institutions aux Lettres divines, qui contiennent des instructions très-utiles pour l'étude de la Théologie; douze livres de Lettres & d'Actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le ministére sous le Roi Théodoric & ses successeurs. Il avoit composé douze livres de l'Histoire des Goths, dont on n'a plus que l'abbrégé fait par Jornandés. Cassiodore ayant engagé son ami Epiphane *le Scholastique* à traduire de Grec en Latin les Histoires de Socrate, de Sozomène & de Théodoret, il rangea les faits raportez par ces trois Historiens selon l'ordre des tems, & donna à cette collection le nom d'*Histoire Tripartite*, parce qu'elle étoit composée des Histoires de ces trois Auteurs. Outre ces Ouvrages, il a encore composé une Chronique, & divers Traitez de Grammaire, de Rhétorique, de Dialectique, d'Arithmétique, de Musique, de Geometrie, d'Astronomie, d'Orthographe & des Figures. Entre ses Traitez de Philosophie, celui de l'Ame est un des meilleurs. Le style de Cassiodore est du genre médiocre: il a écrit assez purement pour son tems, il est plein de sentences & de pensées morales très-utiles. On a perdu ses Commentaires sur les Epitres de saint Paul, sur les Actes des Apôtres, & sur l'Apocalypse. Le Commentaire qu'on lui attribue sur le Cantique des Cantiques n'est point de lui. Il mourut âgé de plus de 93 ans, environ l'an 562. Nous avons diverses éditions de Cassiodore, en 1491, en 1588, &c. Mais la plus exacte est celle du Pere Garet, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, à Rouen en 1679. Le Pére de Sainte Marthe, Religieux Bénédictin de la Congregation de Saint-Maur, a fait imprimer la Vie de cet Auteur avec de savantes Notes. * Saint Grégoire, *l. 7. Epist. 31. & 33.* Paul Diacre, *l. 1. c. 25. Hist. Lomb.* Aimoin, *l. 2. Hist. Franc. ch. 9.* Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C. 562. n. 8. 17. & suiv.* Vossius *de Hist. Lat. l. 2. c. 19. de Mathem. c. 16. §. 2. c. 20. §. 6. & c. 34. §. 11. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du VI siécle*.

CASSIOPE, petite ville de l'Epire, vers les frontiéres de la Macedoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Cassiopie*, a été autrefois le siége d'un Evêché, & elle est differente de la *Cassiope* de Pline & de Ptolemée, qui est à la vérité dans l'Epire, mais sur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Jannina*. La ville de Cassiope est célébre dans les Ecrits des Anciens. Properce en fait mention, *l. 1. Elegie 17. v. 3.* * Ptolemée. Pline. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPÉE, femme de *Céphée* Roi d'Ethiopie, & mère d'*Andromède*, fut assez vaine, à ce que disent les Poetes, pour préferer sa beauté à celle des Nereïdes, lesquelles irritées de son mépris, priérent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monstre, qui y fit des dégâts horribles. L'Oracle ayant été consulté, pour savoir comment on appaiseroit les Dieux, répondit qu'il falloit exposer Andromède, fille unique du Roi, pour être devorée par un monstre marin. Andromède fut délivrée par Persée, lequel obtint de Jupiter, que Cassiope fut mise après sa mort au nombre des astres: c'est une constellation septentrionale, composée de treize étoiles. * Hyginus, *in Poet. Astronom. l. 2. c. 10.* *Voyez* ses Interprétes.

☞ Sous le régne de Charles IX, Roi de France, le huitiéme novembre 1572, on commença à observer dans le ciel un nouveau Phénoméne, qui sembloit être un astre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles, qu'il paroissoit en même élevation, & qu'il avoit le même mouvement. Il formoit une espéce de losange avec les étoiles de la cuisse & de la poitrine de la constellation nommée *Cassiopée*. Au commencement il égaloit en grandeur la planéte de Jupiter; mais il diminua peu à peu, & disparut tout à fait au bout de 18 mois. Tous les Astronomes de ce tems-là firent là-dessus plusieurs Dissertations, entre autres Ticho-Brahé & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Théodorus Gramineus, &c. Théodore de Béze crut qu'elle étoit du genre des comètes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem; & qu'elle venoit annoncer le second avenement de J. C. Le Landgrave de Hesse & André Rose, ont été de même avis. Ce sentiment a été refuté par Tycho Brahé, & plus fortement par l'expérience du tems écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine. * *Abbrégé Chronologique, au régne de Charles IX.*

CASSIPA, grand Lac de la Terre Ferme, dans l'Amérique Meridionale, & dans la Guiane. On ne marque pas sur les cartes, qu'il y entre aucune riviére; cependant il en sort quatre, qui vont se rendre dans la riviére d'Orénoque. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASSIPAGOTES, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale à l'est du Lac de Cassipa dans cette partie de la Terre-Ferme qui porte le nom de Guiane. * M. Delisle, *Carte de la Terre Ferme, du Pérou, du Bresil & du pays des Amazones*.

* CASSIPOURI ou CASIPOURI, riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme, prend sa source dans la partie orientale de Guiane, coule à peu près du sud au nord, & se jette dans la mer à l'est du Cap d'Orange. * Le même.

CASSIS, village de France sur la côte de Provence, entre Marseille & la Ciotat, a un petit port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient *Æmines*. * Mary, *Diction. Géogr.*

CASSITÉRIDES, nom de dix isles de l'océan occidental, sur la côte de l'Espagne Tarraconoise, qui furent ainsi appellées par les Grecs, parce qu'ils en tiroient quantité d'etaim ou de plomb blanc, qu'ils appelloient *κασσίτερος*. Il n'y avoit anciennement que les seuls Phéniciens, qui les fréquentassent, selon Strabon, *l. 3.* & le premier

plomb

plomb qui en sortit, fut porté en Gréce par Midacrite. Ces isles n'ont jamais existé, & tous les Anciens s'y sont trompez. Selon Clavier & d'autres Géographes, ce sont deux isles proche de la côte septentrionale de Galice, vis à vis du Cap d'Ortegal; dont l'une, qui est au couchant, s'appelle à présent *Zigargu*, & l'autre qui est au levant, se nomme *l'isle de Saint-Cyprien*. D'autres croyent que ce sont les isles Britanniques, abondantes en plomb & en étain. * Pline. *Hist. l.* 4. Strabon, *l.* 2. Ptolemée.

CASSIVELAN, frere de *Lud* Roi d'Angleterre, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Administrateur de ce Royaume. Il le gouverna avec beaucoup de prudence, & ne voulant pas que l'on dit un jour qu'il cherchoit à dépouiller les deux fils du Roi mort, il donna la Cornubie à Thomantius, qui étoit l'aîné; & fit Prince de Kent le second, que l'on nommoit Androgeut. Tout cela paroit extrémement fabuleux. Ce fut de son tems, dit-on, que Jules-César rendit la Grande-Bretagne tributaire. * Bede & Polydore Virgile, *Hist. d'Angleterre*.

CASSIUS, est le nom d'une famille illustre de l'ancienne Rome, *Gens Cassia*, qui a donné plusieurs Consuls, Censeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la République. Il est bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être se diviser en deux differentes, dont l'une des *Viscellins* aura eté patricienne, & l'autre des *Longins* aura eté plébeïenne: car les plébeïens ne parvinrent au Consulat qu'en l'année 390 de Rome, & 364 avant J.C. & cependant dès l'année 253 de Rome, & 501 avant J. C. on voit un Sp. Cassius Viscellinus Consul. D'ailleurs, le Tribunat du peuple ne se conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Cassius Tribun du peuple au commencement du septiéme siécle de la République; outre qu'il est constant que les Longins étoient plébeïens. On doit donc distinguer cette famille de celle des Viscellins, à moins qu'on ne veuille dire que c'est la même famille, qui de patricienne devint plebeïenne; changement dont on trouveroit ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en soit, voici les Consuls de ce nom, avant que de passer aux Cassius, qui se sont distinguez par d'autres endroits.

L'an 253, 262, & 269 de la fondation de Rome, & 501, 492, & 485 avant J.C. Spurius Cassius Viscellinus, dont nous parlerons plus bas.

L'an 583 de Rome, & 171 avant J. C. Caius Cassius Longinus, dont le Collégue Publius Licinius Crassus fut vaincu par Persée Roi de Macédoine.

L'an 590 de Rome, & 164 avant J.C. Quintus Cassius Longinus, sous le Consulat duquel les Romains continuérent la guerre en Espagne.

L'an 627 de Rome, & 127 avant J. C. Lucius Cassius Longinus, qui avoit eté Tribun du peuple, & qui fut depuis Censeur, sous lequel Hyrcan, Grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Cicéron fait mention de ce Cassius dans le Traité des Orateurs illustres.

L'an 630 de Rome, & 124 avant J. C. Caius Cassius Longinus, fils de Quintus: son Collégue C. Sextus Calvinus battit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

L'an 647 de Rome, & 107 avant J. C. Lucius Cassius Longinus, fils de Caius, fut défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suisses du Canton de Yurich.

L'an 658 de Rome, & 96 avant J.C. Caius Cassius Longinus, étoit le Consul sous lequel Ptolémée, Roi de Cyréne, institua le peuple Romain son héritier.

L'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. Caius Cassius Longinus, sous lequel la guerre des Esclaves d'Italie fut excitée par le Gladiateur Spartacus; Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée recouvra l'Espagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30. & de Rome 783. Lucius Cassius Longinus: on croit que c'est lui qui épousa Drusille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula frére de sa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J.C. 191, & de Rome 994. Cassius Apronianus, sous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut consumée par un embrasement qui commença la nuit dans le temple de la Paix. * Cicéron, *Philipp.* 2. Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 15. Antoine Augustin, *in Famill. Rom.* Bayle, *Dict. Crit.*

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut Consul pour la premiére fois l'an 253 de Rome, & 501 avant J. C. avec Opiter Virginius Tricostus; & après avoir dompté les Sabins, il punit rigoureusement ceux de Camérin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En l'an 262 de Rome il fut Consul avec Posthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269, avec Proculus Virginius Tricostus Rutilus, il pilla le païs des Herniques, & les contraignit de demander la paix. Le Sénat fit l'honneur à Cassius de lui renvoyer l'ambassade de ce peuple qu'il connoissoit mieux que personne. On dit que son humeur remuante lui fit proposer pour la premiére fois la *Loi Agraire*, qui ordonnoit qu'on divisât entre le peuple les terres conquises sur les ennemis, mais l'année suivante, les Questeurs Fabius Cæso & L. Valerius, se portérent parties contre Cassius, qu'ils accusérent d'avoir aspiré à la Royauté, & il en fut puni. Quelques-uns assurent que son propre pére fut le plus sévére de ses Juges: ce qui fait croire que le Cassius dont il s'agit ici, est le même que celui dont parle Valere Maxime, *l.* 5. *ch.* 8. *Exemple* 2, qui peut-être les a distinguez sans connoissance de cause. Quoiqu'il en soit, ce Sp. Cassius Viscellinus, qui avoit été trois fois Consul, une fois Général de la cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut précipité du Mont Tarpeian l'an 270 de Rome, & 485 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *ch.* 26. Denys d'Halicarnesse, *l.* 8.

CASSIUS BRUTUS forma le dessein de trahir sa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414 de la fondation de Rome, & 340 avant J. C. Il fut surpris comme il étoit sur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & se sauva dans le temple de Pallas, croyant y trouver un asyle sûr contre sa perfidie; mais son pere Cassius voulant lui-même punir son fils de sa trahison, ferma sur lui la porte du temple; & après l'y avoir laissé mourir de faim, en tira son corps qu'il priva de l'honneur de la sépulture. Ce Cassius Brutus pourroit bien être la même que le précédent. * Plutarque, *aux Paralléles*.

CASSIUS HE'MINA, Historien Latin, qui vivoit sous le Consulat de Cn. Cornélius Lentulus, & de Mummius Achaïcus, la 608 année de Rome, 146 avant l'Ere Chrétienne, composa des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi-bien que Censorin, & Pline, & qui le citent assez souvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Cassius Sévérus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Censorin, *c.* 17. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat. c.* 7. *&c.*

CASSIUS, (Lucius Cassius Longinus) Preteur & Juge redoutable par sa sévérité extraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641 de Rome, & 113 avant J. C. pour faire le procès à quelques Vestales, accusées d'inceste, qu'il condamna à mort; & fut aussi Juge de M. Antoine l'Orateur qu'il renvoya absous. Ce terrible Magistrat, dont le tribunal étoit appellé *l'écueil des accusez*, est sans doute l'auteur de la fameuse maxime *cui bono*, dont le sens est, *qu'on ne fait jamais de crime sans avoir quelque profit en vue*. Salluste parle d'un L. Cassius Preteur, d'une probité reconnue, qui fut envoyé vers Jugurtha: peut-être est-ce le même que celui qui se rendit si celébre par sa sévérité. * Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 7. *Exemple* 9. Ciceron, *pro Roscio Amerino*. Salluste, *Bell. Jugurth.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, que Valere Maxime appelle *M. Cassius Scæva*, Soldat de Jules-César, se signala d'une maniere extraordinaire en plusieurs occasions sur terre & sur mer. Etant assiégé par un Lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit, il combattit avec une opiniâtreté sans exemple, soutint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible, & fut recompensé par César d'un present de deux mille écus. Il ne se montra pas moins vaillant sur mer; car dans l'entreprise de César contre les Anglois, lorsqu'il rendit leur isle tributaire aux Romains, Cassius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ses compagnons dans une chaloupe, & l'ayant attachée à un rocher proche de l'isle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre sur lui, parce que l'endroit qui separoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cause de la marée qui remontoit. Cassius ne perdit point courage, quoique ses compagnons l'eussent lâchement abandonné, & se défendit seul contre tous, jusqu'à ce qu'étant blessé de plusieurs coups, il se jetta dans la mer, & se sauva à la nage. César vint le recevoir au bord, & louant sa valeur en présence de l'armée, le fit Centurion. * César, *de la Guerre Civile*, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *ch.* 2. *ex.* 23. Appien, *l.* 2. Florus, *l.* 4. *ch.* 2. Suétone, *in Cæsare*, *ch.* 68. Lucain, *l.* 6. *v.* 141.

C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Questeur de Crassus en Syrie l'an 702 de Rome, & 52 avant J.C. Après la mort de ce Général, ayant recueilli les débris de l'armée Romaine, il vainquit Osacès Lieutenant du Roi des Parthes, & chassa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez jusqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté là, il marcha vers la Judée, & assiégea Terichée, sur le Lac de Génézareth, où étoit enfermé Philolaüs, avec le reste de la faction d'Aristobule, dont il avoit depuis peu embrassé le parti. Cassius emporta la place, réduisit en esclavage toutes les personnes qu'il y trouva, excepté Philolaüs qu'il fit exécuter de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abattre la faction d'Aristobule. Il obligea ensuite Alexandre fils de ce dernier à demander la paix qu'il lui accorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invasion. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il se raccommoda avec César. Il fut pourtant un des trois chefs de la conspiration formée contre lui, & l'on dit même qu'un des Conjurez ne sachant comment frapper César, Cassius lui dit, *frappe le dusses-tu trouver ma propre tête*. Ainsi César fut massacré l'an 710 de Rome, & 44 avant Jesus Christ. Après la mort de Jules César, Brutus & Cassius les deux Chefs des Conjurez résolurent de rétablir la liberté de la Republique. Cassius se rendit en Syrie, où il étoit fort consideré, & il se vit dans peu à la tête de huit Légions. Il passa ensuite dans la Phénicie & dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'assurer de l'une & de l'autre. Pendant qu'il y étoit, il passa par la Palestine quatre Légions, que Cléopatre Reine d'Egypte envoyoit au secours de Dolabella, qui tenoit le parti opposé à Cassius. Celui-ci les envelopa avec ses troupes, les engagea à prendre son parti, & eut par ce moyen une armée de douze Légions. Pour entretenir toutes ses troupes, il fut obligé de lever de grosses sommes sur la Province par voye de contribution. La Judée fut taxée à sept cens talens. Antipater, par le moyen de ses fils & de Malichus, fit lever cette somme. Les villes de Gophna, d'Emmaus, de Lydde, de Thamna, n'ayant pas pû payer à tems, il en fit vendre les Habitans à l'encan, & Malichus, pour n'avoir pas été assez diligent, couroit risque de payer de sa tête, si Hyrcan n'eût envoyé cent talens de sa bourse pour le racheter. Ensuite Cassius alla assiéger Dolabella dans Laodicée, & força ce Général desesperé à se donner la mort & ses troupes à suivre son parti. Alors tous les Princes & les Grands Seigneurs de la Syrie & de la Palestine vinrent complimenter Cassius, & lui apporter des presens. Hyrcan, Malichus & Herode s'y rendirent incessamment. Cassius ayant fait demander plusieurs fois, mais vainement, du secours à Cléopatre Reine d'Egypte, & voyant qu'elle envoyoit une flotte aux Triumvirs, il résolut de lui faire la guerre. Cassius étoit déja en marche lorsqu'il fallut rebrousser pour aller au secours de Brutus. Ils se rencontrérent près de Smyrne dans l'Asie propre, où ils résolurent, avant que de passer dans l'occident, de s'assurer de la *Lycie* & de l'Isle de *Rhodes*. Cela fait ils firent passer l'Hellespont à leur armée qui étoit de près de cent mille hommes. Octavien & Antoine en avoient davantage. Les deux armées ennemies se rencontrérent à Philippes en Macédoine. Cassius & Brutus furent vaincus, & forcez à se tuer. Cassius en donna l'exemple à Brutus, qui le suivit: ils se servirent de l'epée dont ils avoient assassiné César. Cela arriva l'an 712 de Rome & 41 avant J.C. On a remarqué que l'aile que commandoit Brutus fut victorieuse & que celle où commandoit Cassius fut vaincue. On ajoûte que Cassius croyant que tout étoit desesperé, se fit donner la mort par un de ses Affranchis nommé Pindare, l'an 712 de Rome & avant Jesus-Christ 42. Vellejus Paterculus a pris plaisir de faire le parallele de Brutus & de Cassius. *On peut dire de Brutus & de Cassius*, dit-il, *que celui ci étoit meilleur Capitaine, & que le premier étoit plus homme de bien; en sorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Cassius comme ennemi. Il y avoit plus de vigueur en l'un & plus de vertu en l'autre, & si la victoire leur fût demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'état d'avoir César pour Prince plutôt qu'Antoine, autant eût-il été expedient d'avoir pour maître plutôt Brutus que Cassius*. Voilà le sentiment de Velleius Paterculus. Cassius étoit savant, il aimoit les Lettres, chérissoit ceux qui en faisoient profession, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ses lettres parmi celles de Cicéron, qui lui en adresse aussi plusieurs des siennes. le même Orateur parle de lui dans la seconde Philippique, où il fait son eloge, & dans divers autres endroits de ses Ouvrages. * Suetone, *in Cæs. Augusto*. Plutarque, *in Bruto*. Tite-Live, *l.* 116. *& suiv.* Florus, *l.* 4. *ch.* 7. Velleius Paterculus, *l.* 2. Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 2. *ch.* 6. Vossius, *de Sect. Philosoph. ch.* 8. §. 25.

CASSIUS SE'VE'RUS DE PARME, Poete, l'un des Conjurez qui massacrérent César, s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine. Il eut des emplois sous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il se retira à Athénes vers l'an 727 de Rome, & 27 avant Jesus-Christ. Auguste envoya contre lui Quintilius Varus pour le tuer. Il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir, il prit tous ses papiers. C'est ce qui a donné lieu de croire à quelques uns que le Thyeste étoit de la composition de Cassius; car il avoit composé plusieurs Tragedies; ainsi qu'Acron le remarque sur ce vers d'Horace, *l.* 1. *Epist.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat.

Ce fut celui des Meurtriers de César qui lui survécut le plus long-tems. Sa veine étoit des plus fécondes, de la maniére qu'en parle Horace, *Sat. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 60. *& suiv.*

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus; Etrusci
Quale fuit Cassi, rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Horace appelle Cassius *Toscan*, *Etruscum*, quoiqu'il fût de Parme, parce que comme M. Masson l'a fort bien remarqué, la Toscane avoit alors des bornes plus étenduës, & qu'elle renfermoit Parme, Boulogne, & d'autres villes qui n'en sont plus aujourd'hui, M. Dacier dit que Varus qui tua Cassius, le fit brûler ensuite avec ses livres. C'est ce qu'Horace avance en y ajoûtant ce trait de Satyre, contre la trop grande facilité que Cassius avoit à composer, qu'il n'avoit fallu que le feu de ses livres pour le brûler. * Ovide, *l.* 4. *de Ponto*, *Eleg.* 16. *v.* 9. Vossius, *ch.* 2. *des Poët. Lat. & l.* 2. *ch.* 21. *des Hist. Lat.* M. Bayle, *Dict. Crit.*

CASSIUS SE'VE'RUS (Titus) Orateur célébre, mais de basse naissance, se fit universellement haïr pour l'infame métier d'Accusateur qu'il exerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médisance. Ses Ecrits empoisonnez, dans lesquels il déchiroit la réputation de plusieurs personnes de qualité, furent cause qu'Auguste, par la loi *de Majestate*, fit informer contre les Faiseurs de libelles diffamatoires. Cassius, comme un des plus coupables, fut rélegué dans l'isle de Créte, où continuant à médire de tout le genre hu-

re humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles : de sorte qu'il fut enfin privé de ses biens, & confiné dans la petite isle de Sériphe, l'an 23 de Jésus-Christ. Saint Jérôme assûre qu'il y mourut si pauvre, aprés un exil de vingt-cinq ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour se couvrir, *vix panno verenda contectus*: ce fut l'an 33 de l'Ere Chrétienne. * Saint-Jérôme, *en la Chron. d'Eusébe*. Pline, *l.7.ch.12.l.35.ch.12.&c.* Macrobe, *l. 2. Saturn.ch.4.* Orose, *l.6. ch.11.* Appien, *l.5.Bell.Civ.* Plutarque, Velleius, *l.2. ch.27.* Bayle, *Dictionnaire Critique*.

CASSIUS CHÆRE'AS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caius Caligula, outré des affronts continuels que lui faisoit ce Prince, & touché de compassion pour le peuple opprimé, forma une conspiration où ce Tyran périt par la main de Chæréas, qui s'étoit reservé l'honneur de lui donner le premier coup. Il n'en demeura pas là, & il envoye ensuite tuer l'Impératrice Césonia, & sa fille, qui étoit couchée auprés d'elle. Bien que par son attentat il eût délivré Rome d'un Prince cruel & haï de tous, & qu'il eût fait à Claude, oncle du défunt, un chemin pour parvenir à l'Empire, néanmoins Claude le condamne à perdre la vie, croyant qu'on devoit pourvoir par sa mort à la sureté des Empereurs. On le mena au supplice avec plusieurs autres Conjurez, & l'on dit qu'il témoigna une merveilleuse constance. Au milieu d'une grande foule dont il étoit environné, il demanda à un soldat si son épée étoit bien tranchante, & pria qu'on lui apportât celle avec laquelle il avoit tué Caligula. Elle lui fut apportée, & il en perdit la vie d'un seul coup, l'an 41 de l'Ere Chrétienne. * Josephe, *l. 19. des Antiq. Judaiq. &c.* Philon, *Ambassade des Juifs*.

CASSIUS LONGINUS (Caius) célébre Jurisconsulte Romain, florissoit sous le régne de Neron, & fut exilé selon quelques Auteurs, ou tué, selon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'isle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé sous l'empire de Vespasien. Ses Sectateurs furent appellez *Cassiens*, & ceux qui suivoient la doctrine de Proculus, furent nommez *Proculiens*; ce qui fit naître deux Ecoles de Jurisprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Jurisperitis*. Juvénal. Suétone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS (Avidius) Capitaine Romain, étoit fils d'Héliodore, Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & aquit beaucoup de réputation par sa conduite, par son courage, & par l'exactitude avec laquelle il faisoit observer la Discipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Aurèle & Lucius Vérus; mais sa bravoure étoit accompagnée d'une sévérité qui passoit quelquefois jusqu'à la cruauté. D'ailleurs, c'étoit un esprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On assûre même que dès sa jeunesse il avoit voulu s'élever contre Antonin *le Débonnaire*; mais que son pére Héliodore, qui étoit un homme prudent, s'y étoit opposé. Il y a même apparence qu'Avidius Cassius avoit fait connoître ses desseins ambitieux à L. Vérus, lequel en écrivit à Marc-Aurèle pour lui marquer sa défiance & ses soupçons. Vulcatius Gallicanus raporte cette lettre & la réponse de Marc-Aurèle. Depuis il remporta de grands avantages sur les Parthes & sur les autres ennemis de l'Empire; & aprés la mort de Lucius Vérus arrivée vers la fin de l'an 169, il conduisit si bien ses intrigues, qu'il se fit saluer Empereur en Syrie : mais trois mois aprés il fut assassiné par un Centenier, qui envoya sa tête à Marc-Aurèle. Il faut placer cette mort sous l'an 175, aprés la défaite des Quades & des Marcomans, conformément à l'abrégé que Xiphilin a fait de l'Histoire de Dion Cassius : car quant à l'opinion qui met la mort de Cassius en 172, elle ne doit point prévaloir, puisqu'elle ne s'appuye que sur deux lettres de Marc-Aurèle visiblement fausses. * Vulcatius Gallicanus, *in Vita Avidii Cassii*. Dion, *in Antonino*. Jules Capitolin, *in Vita Antonini Philos. &c.*

CASSIUS (Dion) Historien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, isle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appelloit anciennement *Sporades*, est entre le Cap de Sidero en Candie & l'isle de Scarpanto, à cinq lieuës de celle-ci, & à sept de celui-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSOPO, ville de l'isle de Corfou, au septentrion de cette isle, qu'on nommoit autrefois *Cassiope* ou *Cassiopolis*, étoit fameuse par son temple dédié à Jupiter *Cassien*. Ce n'est maintenant qu'une forteresse ruinée, avec une église dédiée à la *Panagia*, c'est à dire, à la sainte Vierge, & desservie par des Caloyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette église une image de la Vierge, peinte sur une pierre plate, enchassée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les Voyageurs qui souhaitent de savoir si quelqu'un de leurs parens est mort, appliquent à cette image un sol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & si le sol s'attache, c'est une marque, à ce qu'ils croyent, que celui dont il s'agit est vivant; mais s'il tombe, c'est signe de mort. M. Spon dit avoir vu plusieurs sols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de sensible qui parût les pouvoir arrêter, & qu'il en mit quelques uns, dont il y en eut qui tombérent, & d'autres qui s'attachérent : il ajoûte que ceux qui étoient tombez n'étoient peut-être pas bien plats; mais qu'enfin il n'en put connoître la véritable raison. * Pline, *l.4.ch.12.* Ptolemée. Spon, *Voyage d'Italie, partie 1. p. 125. en 1675.*

CASSOVIE ou CASCHAW, *Cassovia*, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté d'Abanwiver, est trés-bien fortifiée, & est située au confluent du Hernath & du Torcza, entre Eperies & Borsanie, au sud de la premiére & au nord de la seconde. Caschaw reconnoit l'Empereur comme Roi de Hongrie; elle est pourtant ville libre, & a des priviléges considérables. Elle a beaucoup soufferc dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. *Voyez la Vie du Comte Tékéli*. * Sanson. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, campagne de la Turquie d'Europe, dans la partie méridionale de la Servie vers la Macédoine. Elle est fort considérable par sa grandeur, & s'étend l'espace de trente milles d'Allemagne, du septentrion au midi. Elle est partagée en deux par la riviére de Schitnitza qui la traverse. Ce fut dans cette campagne que fut tué Amurat I, Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390, aprés une perte considérable des deux côtez. * Felix Petance, *Relation de ce pays*. Leunclavius.

CASSUBI, le Royaume de Cassubi, pays de l'Inde au delà du Gange, au milieu des terres, ainsi nommé de la ville de Cassubi sa capitale, qui est à cinquante lieuës de Canarane vers le septentrion. Ce Royaume est à présent sujet à son propre Roi, au lieu qu'autrefois il étoit au Roi du Pégu. Il est entre le Royaume de Mandranelle au levant, & celui de Tipere au couchant. * *Relation des Indes*. Sanson. Baudrand.

NB. M. Delisle dans ses Cartes ne fait mention ni du Royaume ni de la ville de Cassubi, & il met l'un & l'autre au rang des choses imaginaires.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Cassubia*, pays d'Allemagne dans la Poméranie, avec titre de Duché, entre la Mer Baltique, la Prusse & le Duché de Stetin : ses villes principales sont, Colberg, Coslin, Belgard, Rugenwelde, Stolpe, &c. L'Electeur de Brandebourg est maître de ce pays, qui lui fut accordé par le traité de paix de Westphalie en 1648. On divise ordinairement ce pays en deux, savoir le Duché de Cassubie qui est au couchant, & la Seigneurie de Wenden ou la Vandalie qui est au levant. * Sanson. Baudrand.

CASTABALE, ancienne ville de la Basse Cilicie, sur les confins de la Syrie. Ses Habitans, selon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisqu'à Saint-Malo en Bretagne, on dit qu'on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Castabale un temple de Diane *Pérasienne*, où l'on tient que les Prêtres qui y entroient, marchoient les pieds nuds sur des charbons. Æneas Sylvius, *ch. 46. de l'Asie*. Selon Baudrand, Castebale étoit vers la côte du Golfe Issique, aujourd'hui *il Golfo di Lajazzo*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

* CASTAGNA, montagne de la Turquie en Europe, entre la Romanie & la Macédoine près de la ville de Philippes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTAGNE'DA. *Voyez* CASTANE'DA.

CASTAGNETTES : les Anciens en avoient de diverses sortes.

Le CROTALE, en Latin *Crotalum*, étoit une espéce de Castagnettes faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & approprié de sorte qu'en frappant ces deux pieces l'une contre l'autre avec differens mouvemens des doigts, il en résultoit un son pareil à celui, que fait une cigogne avec son bec, d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *Joueuse de Crotales*. Le Poete Aristophane appelle aussi un grand parleur un *Crotale*. Pausanias raporte que Pisander Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux Stymphalides avec ses fleches; mais qu'il les avoit chassez & épouvantez par le bruit des crotales : de sorte que si cet Auteur en est cru, les crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit en usage du tems d'Hercule. On les joint dans les Priapées avec les cymbales, *Priap. Carm. 26. v. 3.*

Cymbala cum crotalis pruriensiaque arma Priapo
Ponit, & adducta tympana pulsa manu.

On faisoit différentes postures en jouant des crotales, de même que dans nos sarabandes en jouant des castagnettes; comme on le voit par le Poeme intitulé *Copa*, qu'on attribue à Virgile. Clément Alexandrin, qui fait les Siciliens inventeurs de cet instrument, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes, qui accompagnoient leur son.

CRUMATA, étoit une autre espéce de castagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque sur le *Copa* de Virgile. Elles étoient fort en usage chez les Espagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la province Bétique aux environs de Cadix, à quoi Martial fait allusion, *l. 5. Epigr. 79. v. 23, & suiv.*

Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte, *l. 6. Epigr. 71*, parle d'une femme habile à jouer de cet instrument, & à se donner les mouvemens du corps,

Edere lascivos ad Bætica crumata gestus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Aussi les peuples de ce pays ont-ils conservé jusqu'à présent cet instrument, & c'est d'eux que les François en ont l'usage. Ces sortes de castagnettes n'étoient pas inconnues aux anciens Grecs. Aristophane les appellé ὄστρακα comme qui diroit des *coquilles d'huitre*; & Juvénal, *Sat. 9. v. 169* leur donne le nom de *Testa*.

Audiat ille
Testarum crepitus cum verbis

CROPEZIA, autre sorte de Castagnettes, dont on jouoit avec les piez. On les appelloit *Crupezia* du mot Grec κρούειν, qui signifie frapper, & πέζα qui veut dire la plante du pié, suivant l'étymologie qu'en donne le Grammairien Hesychius. Pollux dit que ces *crupezia* sont des *souliers* dont les Joueurs de flûte se servoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans son septiéme livre contre les Gentils, & dit en se moquant de leurs superstitions, *Eh quoi, les Dieux sont-ils touchez du retentissement des cymbales, & du bruit des castagnettes, Scabillorum*. Saumaise, qui a ramassé dans son Commentaire sur la Vie de Carinus, tout ce qu'on peut raporter de cette espece de castagnettes, dit qu'on les appelloit aussi *Scabella*, *Scamilla & Scamella*, parce que c'étoit comme une petite escabelle ou un marche-pié, qu'on frappoit diversement avec un soulier de bois ou de fer; mais il y avoit apparemment diverses sortes de ces castagnettes. On en représente comme une sandale faite de deux semelles, entre lesquelles il y a une castagnette attachée. Si l'on en veut savoir davantage sur ce sujet, on peut consulter Bartolin dans son Traité *de Tibiis Veterum*.

* CASTAGNETTO, ville forte du Piémont en Italie, sur la rive droite du Pô, au nord-nord-est de Turin dont elle est éloignée de cinq lieuës. En 1705 les François y donnerent un assaut, mais ils furent répoussez avec perte de 800 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CASTAGNO (André del) fut le premier des Peintres de Toscane, qui sut la maniere de peindre en huile; car Dominique Venitien, qui l'avoit apprise d'Antonello di Messina, étant venu à Florence, André del Castagno rechercha sa connoissance, & tira de lui ce beau secret; mais il conçut ensuite une si cruelle jalousie contre Dominique son ami & son bienfaicteur, que, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'assassina un soir : ce qu'il fit si secretement, que Dominique n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ses bras. Castagno étant au lit de la mort, déclara cet assassinat, dont on n'avoit pu découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le secret de Dominique, il fit dans Florence plusieurs ouvrages, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478, à cette funeste peinture que la République fit faire contre le Palais du Podestat, où étoit représentée l'execution des Conjurez qui avoient conspiré contre les Medicis. Quoique ce tableau fût assez desagréable, puisqu'on n'y voyoit qu'une multitude de gens pendus, les Savans néanmoins l'estimérent fort. Ce travail lui aquit un nouveau nom; car depuis ce tems-là on ne l'appella plus Andrea del Castagno, mais *Andrea de gl'impiccati*, c'est à dire, *André des pendus*. * Felibien, II. *Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 1. p. 213 & 214.* de l'édit. de Trevoux 1725.

CASTALDE (Jacques) Piémontois, publia une Carte de tout le monde, & plusieurs Cartes Géographiques de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique en 1550. * Hofman, *Lexic. Univers.*

CASTALDO (Jean-Baptiste) fameux Général du XVI siécle. Il quitta encore fort jeune le Royaume de Naples sa patrie, & suivit le Marquis de *Pescara* dans la Lombardie, où il fit paroître beaucoup de courage en différentes occasions; mais en 1525, les François éprouvérent, sur tout dans la bataille de Pavie, l'intrepidité de Castaldo. Il suivit ensuite les troupes Impériales que Charles de Bourbon commandoit, & aprés la mort de ce Général il servit sa patrie contre les François. Il suivit depuis Philibert Prince d'Orange & Général des troupes Impériales, qui en fit un grand cas. Castaldo se signala sous lui dans le siége de Florence. Il se distingua aussi beaucoup dans le siége de Vienne que les Turcs avoient entrepris & dans la guerre contre les Alliez de Smalcalde. Enfin sa réputation s'étoit tellement augmentée, que Ferdinand I, Roi des Romains, ayant prié Charles *Quint* son frére de lui envoyer un bon Officier, Charles-*Quint* choisit Castaldo entre tous les autres. Ferdinand I le nomma donc son Général en Transsylvanie, & les commencemens de ses progrès furent tout à fait heureux. Car la Reine Isabelle lui avoit remis la Transsylvanie & il étoit venu à bout de faire tuer *George Martinusius*, Moine dangereux qui remuoit toute la Transsylvanie & qu'on soupçonnoit d'une intelligence secrette avec les Turcs, de sorte que les principales places étoient gardées par les troupes de Castaldo. Mais le payement de l'armée commençant à manquer, les Soldats se mirent à piller le pays & enfin à déserter, ce qui donna occasion aux Trans-

Transsylvains, de faire certaines démarches par lesquelles Castaldo se vit obligé de quitter la Transsylvanie & d'aller à Vienne en 1554, au mois d'avril. Ensuite l'Empereur le rappella auprès de lui, pour s'en servir dans la guerre contre Henri II, Roi de France. Sous Philippe II, il servit en Piémont contre les François & après que la paix fut faite entre eux & les Espagnols en 1559, le Roi d'Espagne le nomma Général des troupes auxiliaires qu'il avoit promises à Charles IX, contre les Protestans de son Royaume. Mais avant que Castaldo pût se mettre à la tête de ces troupes, il mourut à Milan en 1562, d'une fievre maligne. Charles-*Quint* lui avoit donné en fief le Marquisat de Cassano en Lombardie, & quelques autres Terres considérables, pour récompense des services qu'il en avoit reçus. Castaldo étoit aussi prudent Politique que vaillant Capitaine, ce qu'il fit paroitre sur tout dans le maniement des affaires de Hongrie & de Transsylvanie. Ce furent ces grandes qualitez qui lui attirerent la confiance de Charles-*Quint*, qui, après avoir remporté la victoire sur les Protestans, ne consulta que Castaldo & le Duc d'Albe pour savoir quelle conduite il tiendroit à l'avenir envers les Allemands. Le sentiment de Castaldo fut pour la douceur & la clémence, mais on ne le suivit point. Les Hongrois accusent Castaldo d'avarice & de mauvaise foi, à l'égard de l'affaire du Cardinal *Martinusius*. * Oléarius, *in Chron. Hungar.* De Thou. Sleidan, *in Contin.* M. Beutheri Capriolli, *Ritratti di cento Capitani Illustri, p.* 107.

CASTALDUS (Restaurus) Docteur de Pérouse, composa à la priére de l'Empereur Charles-*Quint*, le Traité *de Imperatore*, qui est au 16 tome des Traitez du Droit, & a commenté quelques titres des Institutions. Vinnius, *Comm. Opus.* l'appelle Docteur très-illustre, & Sfortia, son très-excellent Docteur. * Sfortia Oddus, *Consil.* 38. *Biblioth. Histor. & Chronol. des principaux Auteurs du Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muses. On dit qu'Apollon poursuivant une Nymphe de ce nom, la métamorphosa en cette source, qui avoit la propriété de rendre Poëtes ceux qui buvoient de ses eaux. * Pausanias, *in Phocicis*.

CASTALION (Sébastien) *Cherchez* CASTILLION.

CASTALION (Joseph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Poëte. Il a retabli sur la fin du XVI siécle la réputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les Belles Lettres. Entre plusieurs Ouvrages qui marquent son erudition, il a laissé un Traité sur la Colomne Triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V; *Variæ Lectiones de Prænominibus Romanorum; de Nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Viror. Illustr.*

CASTAME'NA, ville. *Voyez* CASTROME'NA.

CASTANEDA. *Voyez* l'article de Manrique, qui a pour titre *Branche des Marquis d'Aguilar, Comtes de Castagneda, & des Seigneurs de Fuentesguinaldo*, depuis N. XVI jusqu'à N. XXV inclusivement.

CASTANEDA (Ferdinand Lopez de) Portugais. *Cherchez* FERDINAND.

CASTANEIRA, bourg de l'Estrémadure de Portugal, situé sur le Tage entre Lisbonne & Santarein. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTANET ou CASTENET, bourg de France, dans le Languedoc, est à peu près au sud de Toulouse, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

CASTANIZA (Jean de) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Benoit, vivoit dans le XVI siecle, & fut appellé par le Roi Philippe II, dans son Conseil de Conscience. Il écrivit divers Ouvrages en sa Langue maternelle, comme *les Vies de saint Benoit & de saint Bruno; le Combat spirituel*, qu'on a traduit en Latin, en François, en Italien, &c. Jean de Castaniza mourut en 1598. * Antonio de Jépez. *Hist. Bened.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASTANOVITZ, forteresse de la Croatie. Elle appartient aux Turcs, & est située sur la riviére d'Unna, vers son embouchure dans la Save, & à sept lieuës de Pétrina, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEJON DE LAS ARMAS, village d'Espagne dans l'Aragon près de la ville de Calataiud. Il y avoit autrefois en ce lieu une ville épiscopale nommée *Platea*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL (Robert du) Poëte. *Cherchez* CHATEL.

CASTEL, excellent Graveur. *Cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNESE.

CASTEL (Pérard) de Viré en Normandie, Avocat au grand Conseil, Banquier expéditionnaire en Cour de Rome, avoit fait de grand progrès en peu de tems dans la Théorie & la pratique des matieres bénéficiales, auprès de N. Castel son oncle, qui y avoit aquis une grande expérience; & on croit qu'il auroit été plus loin s'il n'avoit pas fini sa carrière en 1687. Il a fait une Paraphrase sur les Commentaires de Du Moulin *ad Regal. Cancellaria fol.* & des Remarques sur les Définitions du Droit Canonique de Desmaisons, qui contribuent beaucoup à l'utilité de l'Ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in folio* de ses Ouvres posthumes sur les mêmes matiéres; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la derniére main. Il a encore paru en 1688, sous son nom, un Traité sommaire de l'usage & de la pratique de la Cour de Rome, pour l'expédition des signatures & provisions des Benefices de France, avec des Remarques de Guillaume Noyer; mais on croit que ce dernier Ouvrage est de l'oncle. *Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, edit. de Paris, *in douze tome* 2.

CASTEL, (le Comté de) c'est un petit pays du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est divisé en deux parties; l'une est entre le Comte de Schwartzenberg & les Evêchez de Wirtzbourg & de Bamberg, & c'est dans celle-ci qu'est le bourg de Castel, qui donne le nom au Comté: l'autre partie de ce Comté est entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wirtzbourg. Remlingen en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL, autrement HOHENCASTEL, famille distinguée de Comtes dans la Franconie. Elle est fort ancienne, car on prétend avec assez de vraisemblance qu'elle descend des anciens Ducs de Franconie, & particuliérement des Comtes de Rotenbourg. Les Comtes de Castel reconnoissent pour leur souche Kunibert, Comte de Rotenbourg qui mourut en 818, laissant deux fils, Arnoud, Comte de Rotenbourg & Marquard, Comte de Castel, d'où sont issus ceux qui portent ce nom.

CASTEL A MAR ou A MARE DELLA BRUCCA, ville du Royaume de Naples dans la Principauté Citerieure, entre Policastro & le Golfe de Salerne. C'est la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea* & *Hielia*. Elle a été le siége d'un Evêché. * Sanson, Baudrand.

CASTEL A MAR ou A MARE DI GOLFO, petite ville de Sicile, est près de la côte occidentale de la Vallée de Mazara, sur un Golfe dont elle a pris son nom. On voit à demi-lieue de cette ville le village de *Segestano*, qui lui sert de port, & que l'on croit être la *Segestanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL A MAR ou A MARE DI STABIA, *Stabia*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Sorrento. Elle est située sur le Golfe de Naples, avec un ancien château & un bon port sur la côte orientale du Golfe, & au pié d'une montagne. Les François la prirent en 1647, sous le Duc de Guise. Castel à Mar est une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques Modernes l'ont prise pour l'ancienne *Pompeii* ou *Pompeium*, ville ruinée, dite aujourd'hui *Torre dell' Annunciata*. * Cluvier. Baudrand.

* CASTEL A MAR ou MARE DI VOLTURNO, autrefois ville épiscopale, n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé à l'embouchure du Volturno, à quatre lieues de Capoue, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-ARAGONE'SE. *Cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BALDO, bourg de l'Etat de Vénise en Italie, dans le Padouan près du Véronois, & de la riviere d'Adige. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BARR, bourg de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo, entre la ville de Galloway & celle de Killalo, à quinze lieues de la premiere & à dix de la derniére. Ce bourg est le seul lieu du Comté de Mayo, qui ait séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL BELVE'DE'RE, petite ville de l'isle de Candie, est élevée sur une montagne, près de la côte méridionale de l'isle, & à douze lieues de la ville de Candie. Quelques uns croyent que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Cannus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BLANCO, Médecin. *Cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

CASTEL-BLANCO, ou CASTEL-BRANCO, bourg ou petite ville de Portugal, dans la province de Beira, aux confins de l'Estrémadure de Portugal, sur la petite rivière de Lire, & à neuf lieues de la ville d'Idanha vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BOLOGNE'SE, bourg d'Italie dans la Romagne, au saint Siege, entre Imola & Fayence.

CASTEL-BRANCO, bourg. *Voyez* CASTEL-BLANCO.

CASTEL-BRANCO (Martin de) Portugais, Surintendant des Finances, Grand Chambellan de D. Jean III, Roi de Portugal, & premier Comte de Villa-nova de Portima, est connu par quelques Poësies, qui ont été imprimées à Lisbonne en 1516, dans le Recueil intitulé, *le Cancioneiro de Garcia de Regende*.

CASTEL-BRANCO, (Alphonse de) petit-fils du précédent, fut successivement Archiprêtre de la cathédrale d'Evora, Evêque des Algarves en mil cinq cens quatre vingt-trois, & en 1585 Evêque de Conimbre. Il fut aussi nommé à l'Archevêché d'Evora, mais il le refusa, & fut fait Viceroi de Portugal. Il avoit fait bâtir le palais épiscopal des Algarves, & il montra encore plus de zéle à Conimbre, où il fit rebâtir plusieurs maisons religieuses, & fonda le couvent de Cellas. Ce fut lui aussi qui fit revêtir d'argent le tombeau de sainte Elisabeth, & qui en mourant laissa une somme considérable pour les frais de la canonisation de cette Sainte. Il fit aussi imprimer à Conimbre les Constitutions de son diocése. Il mourut le 20 avril 1615. * *Mémoires envoyez de Portugal*.

CASTEL-BRITO, Abbaie avec un vieux château, qu'on croit être celui de la ville de Brintes, qui étoit épiscopale. Ce lieu est dans l'Etat de l'Eglise en Italie, à trois lieues de Boulogne, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

CASTEL-CHISAMO, étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, à dix lieues de la Canée du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-CORNO, château ou forteresse dans l'Evêché de Trente. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis Tyrol, *Ehrenk. p.* 2.

CASTEL DELL'OVO, anciennement *Megaris*, *Megarea*, petite isle de la Mer de Toscane, est dans le Golfe de Naples, & si près de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel dell'Ovo*, de même que l'isle, dont la figure est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tenoient toûjours une bonne garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, où Odoacre, Roi des Herules, envoya en exil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL DI BROGLIO, bourg de Sicile sur la côte septentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le Cap d'Orlando, à trois lieues de la première & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL-DURANTE ou DURANTI, autrement URBANEA, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclesiastique, en Italie, étoit celebre par les ouvrages de terre qui s'y faisoient dans le XVI siecle, tels que ceux de Fayence, ville de la Romagne. Le Peintre Battista Franco en faisoit les desseins, & les Ouvriers de Castel-Duranti les exécutoient avec tant d'adresse, que le Duc d'Urbin en envoya à l'Empereur Charles-*Quint*, dequoi garnir deux grands buffets. Les vases, quant à la qualité de la terre, ressembloient beaucoup à ceux que l'on faisoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les surpassoient de beaucoup, par le vif éclat de leur emaïl, & par l'agréable diversité de leurs couleurs. C'étoit autrefois un méchant village que le Pape Urbain VIII fit aggrandir, auquel il donna son nom le faisant appeller *Urbanea*, & où il fonda un Evêché suffragant d'Urbin. * Felibien, *IV. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *p.* 231. & 232. de l'édit. de Trevoux, 1725.

CASTEL FARNE'SE. *Voyez* FARNE'SE.

* CASTEL-FIORI, autrefois petite ville, & maintenant village des Etats de Savoye. Il est dans le Marquisat de Saluces sur le Pô, à deux lieues de sa source, & autant du bourg de Paisana que quelques uns prennent pour l'ancien *Forum Vibii*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FOLLIT ou CASTEL FEUILLET, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne près de la riviere de Fulvia, entre les villes de Gironne & de Campredon, à six ou sept lieuës de l'une & de l'autre. Ce lieu étoit fort par sa situation, sur une hauteur, qui n'est accessible que du côté du couchant, où l'on avoit fait plusieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695, étant obligez d'abandonner la place qu'ils avoient prise l'an 1694. On croit que Castel-Follit est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castillans. * Maty, *Diction. Géogr.*

CASTEL FRANCO, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois, aux confins du Modénois, à quatre lieues de Boulogne & à trois de Modene. Elle est défendue par une citadelle appellée *Urbanea*, & bâtie par le Pape Urbain VIII, dont elle porte le nom.

† CASTEL-FRANCO, est situé à la rive du Musoo en une belle, & fertile prairie à quatorze milles de Trevise, à huit de Asolo, à dix de Bassan, à dix-huit de Vicence, à autant de Padoue, & à vingt-cinq de Vénise. Les Trevisans le bâtirent en 1199; & ayant acheté plusieurs possessions avec l'argent de leur Communauté, les assignerent en Fief à ceux de leurs Citoiens, qui agréerent d'aller peupler cet endroit. Ils les obligerent d'entretenir des Chevaux, & des armes pour le défendre, & comme ils les affranchirent de tout autre impôt, on l'appella *Castelfranco*, c'est à dire *Château-franc*. Plusieurs Citoiens de Trevise, qu'on appelloit *Militi*, ou bien ceux du plus haut rang, titre qui valoit autant que celui de *Noble*, passerent en cette Colonie. Ceux-ci qui avoient le droit aux charges, & au gouvernemens de Trevise auparavant que de passer à Castelfranco, conservérent depuis les mêmes prerogatives, & ne voulurent prêter à la Communauté de Trevise ni serment de fidelité, ni aucun autre service particulier, car autrement ils ne seroient pas passez à peupler la Colonie. Ils avoient le pouvoir de renoncer aux Fiefs, & de les aliener moiennant l'aveu du Conseil de Trevise, revenant à leur Patrie, où ils jouissoient du droit des Colonies qui étoit de vivre avec les mêmes loix, & prerogatives de la Ville qui les avoit envoiez; de sorte que Trevise, & Castelfranco formoient une même Communauté. Outre les *Militi* on donna l'investiture d'une autre espece de Fief à plusieurs Pietons, ou gens de pied, que l'on appelloit du moindre rang, qui prêtoient serment de fidelité à Trevise, & à Castelfranco. Toutes ces deux Com-

Communautez étoient gouvernées avec un pareil Système. Elles avoient deux Conseils, le majeur, & le mineur, les mêmes offices, le même Blason, la même Enseigne, & Saint Liberal étoit leur Protecteur. C'est pourquoi les Citoiens de Castelfranco se font aussi de Trevise par origine, & l'on compte plusieurs familles du même surnom, & des mêmes Armoiries qui habitent pele-mêle dans la Ville, & dans la Colonie. L'an 1277. la Province Trevisane ayant été delivrée de l'oppression de la Maison *de Roman*, l'on y remit la seconde Colonie des *Militi*, ou Citoiens du premier rang, & on les obligea de tenir des Arbalêtriers, & des Archers. Toutes ces connoissances Historiques sont tirées d'une Cronique manuscrite du Zuccato Citoien de Trevise qui est gardée dans l'Archive du College des Nobles de Cette ville, du Statut, & de Jean Boniface Ecrivain de l'Histoire de la même Ville. Castelfranco dans l'intervalle de cent trente neuf ans depuis sa fondation resta sous la domination de plusieurs Seigneurs; & Princes, mais toujours pour peu de tems. Il fut sous l'obéissance de la Maison de Roman, de celle de Camino, du Comte de Gorice, du Roi de Boême, des Scaligers, & des Vénitiens, à qui à la fin il resta le 28. janvier de l'an 1339. (ou 1338. selon le calcul des Vénitiens qui commencent l'année au mois de mars) en suite des Capitulations de paix faites entre les mêmes Vénitiens, & les Florentins d'un coté, & Mastin, & Albert de la Scala Seigneurs de Vérone de l'autre, raportées par Torelle Saraina dans le troisiéme livre des Histoires, & des faits des Véronois. Ce fut alors que la République de Vénise avec un Arrêt du Grand Conseil du 11. février 1338. separa entierement Castelfranco de Trevise, exauçant la priere que les habitans lui en avoient faite. L'an 1380. quand la guerre étoit allumée entre la République, & les Genois, il passa en pouvoir des Ducs d'Autriche, & puis des Carrarois; mais à la fin les Vénitiens le recouvrerent en 1388. le huitiéme janvier par une reddition volontaire des habitans, dont on garde les Capitulations dans les Chancelleries de la République qui peu après recouvra aussi Trevise, mais par droit de guerre. Sous cette heureuse domination il s'est toujours conservé fidele depuis trois siécles, & demi, ayant fait en 1411. une vigoureuse resistence aux assauts des Hongrois; car pour les vicissitudes de peu de durée qu'il souffrit pour la Ligue de Cambrai il ne vaut pas la peine d'en parler. Le Conseil de *Pregadi* avec la *Giunta* confirma tout ce que l'on avoit établi dans le tems du premier domaine, particulierement que toutes ses charges, & offices fussent separez de tous les autres de Trevise, & de la Province à perpetuité, de sorte que les charges qui portent jurisdiction, fussent conferées aux Nobles, selon la coûtume, & les simples administrations aux populaires. De là arriva que les Fiefs resterent separez, & le corps des Feudataires démembré de Trevise, d'ou il tiroit son origine. L'on abolit depuis les Fiefs en 1424. sous le Doge Foscaro, les Feudataires ayant eu la permission de s'affranchir des obligations d'entretenir des Chevaux, & des armes, sans prejudice pourtant de leurs anciennes prerogatives. Dans ce beau Château qui a des environs très fertiles, il y a des familles nobles, & plusieurs Marchands, & populaires. Il a produit des hommes qui ont excellé dans les armes, dans les lettres, & dans les Arts liberaux. Un gran nombre des premiers obtint des postes considérables au service de plusieurs Princes, en particulier de la République de Vénise. Urbain Sallacher surnommé *Castabrighe* se signala sur tous les autres, ayant été brave Capitaine, Gouverneur, & puis Conseiller de François Sforza Duc de Milan. L'Historien Coiro en fait mention, & l'on a quelque memoire de lui dans les Archives de ce Château. Parmi les Savans (ne parlant point de ceux qui sont en vie, dont quelqu'un se rend celebre dans toute l'Europe par l'étude des Sciences les plus elevées, & annoblit pour cela son pays; d'autres cultivent les plus beaux Arts) s'est distingué le Chevalier André Menechini, Auteur fameux par plusieurs ouvrages en partie imprimez, & en partie manuscrits, dont Ruscelli parle au long dans son livre des Emblemes. Parmi les Poetes Bernardin Ponchino, le Chevalier Jacques Guiddoazo, & Louis Riccato, dont les ouvrages, & les memoires ont été recueillis par le celébre Monsieur Apostolo Zeno. Parmi les Jurisconsultes l'on compte Pierre Marthe, & Jacques Novello, duquel on a les ouvrages imprimez, & Paul Dotto insigne Professeur de l'Université de Padoue qui a laissé quelqu'une de ses œuvres en Droit qui ne sont pas imprimées jusqu'à present. Dans le rang des Ecclésiastiques meritent une place honnorable Laurent Marzocco Docteur de Sorbonne, General des Servites, Predicateur, & Penitentier Apostolique avec une très-ample autorité, qui intervint au Concile de Trente; & Dominique Dotto de la même Religion Lecteur dans l'Université de Pavie qui renonça par deux fois au Generalat de son Ordre. Celui-ci laissa quelques ouvrages manuscrits, & par un Arrêt public de la Ville de Padoue on lui fit une honnorable inscription, comme l'on voit dans les Croniques de sa Religion. Il faut y ajouter Monsieur Augustin

Stephani Evêque de Spiga, Abbé de Carrare, & Vicaire Apostolique dans les Etats Protestans de l'Alemagne decedé depuis quelques ans. Il semble que la peinture qui parmi les Arts liberaux tient la premiere place ait été plus florissante en ce Château qu'autre part. George Barbatella appellé le *Giorgione* en la reduisit à sa derniere perfection, & la noble maniere de peindre propre de Paul Véronois fut inventée par Jean-Baptiste Ponchino appellé Bozzato, frére du Poete que nous avons nommé ci-dessus. A ceux-ci ont sucredé Paul Piazza, Peintre, Poete, & puis Religieux Capucin, Horace surnommé *du Paradis*, Jean-Baptiste Novello, & Pietra Damini avec sa sœur nommée Damine Damini.

Ce Château a été toujours gouverné par un Noble Venitien qui a le titre de Baillif, ou *Podestà*, & à qui le Grand Conseil de Venise donna en 1338. l'autorité de juger toute sorte de cas, & de personnes dans les matieres Civiles, Criminelles, & mélées sans bornes, ni restrictions, sauf les appellations aux Tribunaux superieurs de Venise. On lui donna aussi l'autorité sur les Fiefs, sur les Feudataires, sur les Gabelles, sur les Exemptions, sur les milices, sur les Confrairies, & sur les Maisons de pieté. Mais depuis le Senat delegua quelqu'une de ces jurisdictions au Podestà, & Capitaine de Trevise, qui en est le Juge député; il laissa pourtant à perpetuité, & sans changement au Podestà de ce Château la direction de l'œconomie du pays, de son Territoire, & de tout ce qui regarde le decorum, & les prerogatives qu'il a depuis son origine, qu'il a toujours inviolablement gardées. Tiré du M.S. de Monsieur Michel Lazzari.

CASTEL-GANDOLFE, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, où est une maison de plaisance du Pape, vers Albano & Véletri. Il est très-bien situé sur une colline, ayant d'un côté le bois & le Lac d'Albano, dit *Lago di Castel Gandolfo*, & de l'autre la Campagne de Rome & la ville, dont il n'est qu'à douze milles. Baudrand.

CASTEL-GELOUX, petite ville de France dans la Guienne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle est sur la petite riviere d'Avance, qui y reçoit trois ruisseaux, & qui se jette dans la Garonne à trois lieues de là, vis à vis de Saint-Baseille. Castel-Geloux a aussi une eglise collegiale, où sont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une tour dont les Habitans du pays font plusieurs contes au sujet du nom de leur ville. * Sanson. Baudrand.

* CASTEL-GELOUX, bourg de France dans l'Armagnac, est situé sur la rive droite du Giers, au nord-nord-est d'Auch, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASTEL-GUELFO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Comté de Citta di Castello, sur la frontiére du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Citta di Castello. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTEL-GUELFO, bourg du Duché de Parme en Italie, est sur la riviere de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-HOLM, forteresse de Suéde, sur la côte méridionale de l'isle d'Aland, où elle a un port fort grand & fort sûr. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-LOMBARDO, anciennement *Jotape*, petite ville autrefois épiscopale, sur la côte méridionale de Natolie, vis à vis de l'isle de Cypre, & à 40 lieues de la ville de Satalie, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-MELHOR (le Comte de) Favori d'Alphonse VI, Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître absolu de l'esprit de ce jeune Prince, alla se loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Théodose, frére d'Alphonse, dont il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris la Reine mére, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Royaume, mit mal l'Infant Dom Pedro avec le Roi son frere, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour suspects; mais la Reine la fit bannir de la Cour en 1668. Il se retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après la mort de la Reine. * *Rélation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an 1667 & 1668.*

CASTEL-MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*, bourg avec un bon port & un château presque entiérement environné de la mer. Ce lieu est sur la côte septentrionale de Candie, entre la ville de ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-MORON, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, est au nord-est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France dans le Languedoc, à peu près au nord-est de Toulouse, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France, en Guienne, dans l'Agénois. Il est au nord d'Agen, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CASTEL-NEUF-DE-RANDON. *Voyez* CHATEAU-NEUF-DE-RANDON.

CASTEL-NUOVO, ville du Duché de Saint-Saba, ou de la province d'Herzégovine dans la Dalmatie, est située sur le bord du canal de Cattaro, à trois milles de son embouchure, & vis à vis de la Mer du levant. Le château de Solimanéga, qui est attaché à la place du côté du nord, est élevé sur un terrein plein de rochers, & commande par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut aussi battre la tour de Baslagich, qui est bâtie en partie sur le roc vif, & en partie sur la terre. Les Turcs font de cette tour un magasin à poudre. La forteresse haute appellée *Gornigrad*, est à six cens cinquante pas de la ville de Castel-Nuovo, du côté du septentrion, & peut être battue en ruine de dessus le mont Sliebi qui en est proche. En 1538, l'armée du Pape, de l'Empereur & de la République de Vénise, commandée par les Généraux Grimani, Dorie & Capello, attaquérent Castel-Nuovo, dont ils se rendirent maîtres, & ensuite de la forteresse, où l'on mit garnison Espagnole, avec trois drapeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur & le troisiéme de la République: mais l'année suivante, Barberousse étant entré dans le canal avec 90 galéres & 30 fustes, fit débarquer 80 piéces de canon, avec ses troupes augmentées d'un secours du Sangiac de la province, & foudroya la place qu'il emporta d'assaut. La perte que les Espagnols firent, fut très-grande en cette occasion, où il y en eut 4000 de tuez ou mis aux fers. En 1572, les Vénitiens tentérent encore l'attaque de cette place, mais inutilement. Enfin elle fut prise sur les Turcs en 1687, par les Vénitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malte. Le Comte d'Herbestein Grand-Prieur d'Hongrie, & Général des galéres de Malte, lequel outre son escadre de huit galéres, avoit aussi sous son commandement les sept galéres du Pape, reçut ordre de sa Sainteté de se joindre à l'armée Venitienne de la Morée, commandée par le Généralissime Morosini, pour faire quelque entreprise dans la Dalmatie. Il s'y rendit le septiéme août 1687, & resolut avec le Général Cornaro le siége de Castel-Nuovo. L'armée Chrétienne composée de plus de cent voiles, arriva à la vue de la place le deuxiéme septembre. Les troupes de la République étoient au nombre de six à sept mille hommes; & celles du Pape & de Malte qui ne faisoient qu'un corps, étoient d'environ mille cinq cens soldats & de mille deux cens Chevaliers sous le commandement du Chevalier de Méchatin & du Comte de Monte-vecchi. La ville fut abandonnée par les Turcs le vingt-neuviéme du mois, & le lendemain ceux des châteaux se rendirent, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaisseaux de l'armée pour les mener en Albanie: ce qui fut exécuté le premier octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent benir deux mosquées qui étoient dans la ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jérôme. * P. Coronelli, *Description de la Morée. Mémoires du tems.*

CASTEL-NUOVO, bourg de l'Etat de l'église en Italie, est dans le Ferrarois, à huit lieues de Ferrare, vers le couchant septentrional. * Maty, *Diction. Geogr.*

CASTEL-NUOVO DI CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modéne en Italie. Elle est capitale de la vallée de Carfagnana, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Serchio, à sept lieues au dessus de Lucques. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-NUOVO, ville de Dalmatie sur le Golfe de Cattaro au nord.

CASTEL-NUOVO DI SCRIVIA. *Voyez* CASTEL-NUOVO TORTONESE.

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DI SCRIVIA, petite ville du Duché de Milan en Italie, est dans le Tortonois, près de la ville de Scrivia, à une grande lieue au dessous de la ville de Tortone. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL PEDIADA, bourg situé vers le milieu de l'isle de Candie, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté d'orient. On croit que c'est l'ancienne *Gnossus* ou *Gnosos*, capitale de l'isle de Candie, que quelques uns mettent à Ginosa village voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPANO ou ASOPO, bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieues de la ville de Malvasie, sur le Golfe de Castel-Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le Golfe de Colochina. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPO, anciennement *Torone*, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur le Golfe d'Ajomania, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieues de la ville d'Ajomania, du côté du levant, & vis à vis du Cap Canistro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-RODRIGO, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au sud de Bragance, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de seize à dix sept lieues.

CASTEL-ROSSO. *Voyez* CHATEAU-ROUX.

* CASTEL-SAN-GIOVANNI, petite ville d'Italie en Lombardie dans le Duché de Plaisance. Elle est à l'ouest de la ville de Plaisance, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* CASTEL-SAN-PIETRO, bourg ou petite ville épisco-

épiscopale de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Boulonois entre Boulogne & Imola, à quatre lieues de la première & à trois de la dernière. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SANT-ELME, petite ville forte du Roussillon, vers les confins de la Catalogne. Elle est au sud-est de Perpignan dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTEL-SARACINO, bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, environ à huit lieues de Policastro vers le levant. Castel Saracino a été presque ruiné par un tremblement de terre le huitième septembre 1694. Il se fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il sortit quantité de fumée, & même des flammes. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SARRASIN, petite ville de France, sur les frontières du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moissac, un peu au dessus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle est située dans un lieu bas; mais elle est assez forte, & renommée dès le tems de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins: c'est aussi de là qu'elle a tiré son nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes.* Catel, *Mémoires de Languedoc.*

CASTEL-SARRASIN, bourg d'Italie. *Voyez* CASTEL-SARACINO.

CASTEL-SARRAT, bourg de France en Guienne dans l'Agénois à l'est d'Agen dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTEL-SE'LINO, petite ville ou bourg de l'isle de Candie, sur la côte méridionale de l'isle, à trois lieues du Cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'est l'ancienne *Lyssus* ou *Lyssus*, que quelques uns mettent à Fognali, bourg de la même contrée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SETRIO, bourg du Milanois en Italie, sur la petite rivière d'Olona, à une lieue au dessous de la petite ville de Castion. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SFACCHIA, bourg & château dans l'isle de Candie, donne le nom aux peuples Sfacchiotes. Il a dans le territoire de la Canée un port qui n'est pas mauvais. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

CASTEL-TORNE'SE, petite ville de la province de Belvédère dans la Morée, proche du Cap Tornese, & non loin du Golfe de Chiarenza. Elle est bâtie sur une hauteur, environ à trois milles de la mer dans un païs fort fertile. Après la prise de Patras & de Lépante en 1687, Morosini Generalissime de l'armée Venitienne, envoya sommer Castel-Tornese. L'Aga qui commandoit dans cette forteresse ne fit point de résistance, & après la première sommation, il abandonna la place. Elle défendoit deux cens villages ou Forts dans ce païs, le plus fertile de la Morée, qui se soumirent tous; & on y donna le batême à cinquante Turcs qui le demandérent, le reste s'étant retiré vers l'Albanie. On trouva dans Castel-Tornese neuf piéces de canon de bronze, & vingt de fer. * *Relation du deuxième septembre 1687.*

CASTEL-VE'TE'RANO ou ENTELLA, bonne petite ville de la Vallée de Mazara en Sicile, sur un petit Golfe de la côte méridionale, entre la ville de Mazara, & la rivière de Bélice, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTEL-VE'TE'RE, anciennement *Caulon*, *Caulum*, petite ville autrefois épiscopale & suffragante de Rhége. Elle est dans la Calabre Ulterieure, vers le Cap de Stilo & la ville de Girace, sur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELAN (Honoré) premier Médecin du Roi Charles IX, fut en grande réputation sous le régne de ce Prince. Il avoit composé un Discours *des Devoirs du Medecin*, & il mourut au siége de Saint-Jean-d'Angeli en 1569. * De Thou, *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Medic.* *Voyez* aussi l'art. de CHAPELAIN, Médecin.

CASTLAUN. *Voyez* CASTELLAUN.

* CASTELET (Jean Baptiste) de Bruxelles, Licentié en Théologie à Louvain, où il enseigna les Humanitez, professa ensuite la Philosophie, & devint enfin Chanoine de la Cathédrale d'Anvers. Il publia en Flamand un livre intitulé *l'Etoile de la Mer pour tous les Chrétiens errans*, ou *Briéve Déclaration des principaux articles de Foi.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.*451.

CASTELHUN. *Voyez* CASTELLAUN.

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

* CASTELIUS (Jean) de Flandre, Curé de Somerghem, fut tres habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *Institutiones Artis Grammaticæ; Epithetorum Farrago; Commentarii & Notæ in Anthologiam Græcorum Epigrammatum; Epistola duæ monitoria ad F. Cornelium Dordracenum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.*478.

CASTELLACCIO. *Voyez* CASTELLAZZO.

CASTELLAN, natif de Bassano, petit bourg dans le Padouan, a vécu dans le XIV siécle. Il composa un Poeme de la Paix, qui se fit entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Frederic *Barberousse*, & le dedia l'an 1327, à François Dandolo, Doge de Venise. Bernardin Scardeoni, qui a fait l'Histoire de Padoue, dit que Castellan doit être plutôt au nombre des Historiens que des Poetes. Léandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus considérable de Bassano. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.*3. *de Hist. Lat.* &c.

* CASTELLAN (George) Chevalier, surnommé *l'Avanturier*, Poete, Historien & Orateur des Ducs de Bourgogne, a composé l'Histoire de la Vie de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne & de Brabant, le Temple de la ruine de quelques Nobles infortunez, les Epitaphes d'Hector & d'Achille en vers; l'Histoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut dans le tems que Charles le Hardi assiegeoit Nuys. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.*262.

CASTELLAN (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres Academiques de Cicéron, & la doctrine d'Aristote de l'Entendement de l'homme. Il enseigna la Philosophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de réputation; après quoi, ayant été privé de ses appointemens, que Sixte V lui avoit supprimez par un principe d'épargne, cette injure jointe à la misére où il se trouva réduit, lui causa un déplaisir inconcevable; mais quelque tems après le même Pape changeant de résolution, lui conféra un Evêché, & ce présent fit une si forte impression dans l'ame de Castellan, qu'ayant enduré la pauvreté avec beaucoup de constance, il ne put pas supporter la joye que lui causa un bien qu'il n'avoit point esperé, & il mourut subitement avant que d'en pouvoir jouir, à l'âge de cinquante-huit ans. Les Oeuvres imprimées de Jules Castellan sont, *Commentarii in libros Aristotelis de humano intellectu, ex doctrina Philosophorum Christianorum descripti; Notæ in Cyropædiam Xenophontis; Adversus Ciceronis Academicas Quæstiones disputatio.* * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.*393. édit. de Hollande 1715.

* CASTELLAN (Pierre) Médecin, étoit de Grandmont en Flandre, que ceux du païs nomment *Geertsberg*, où il naquit en 1585. Il étudia à Mons, à Douai, puis à Orleans, & ensuite à Louvain, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1618. Il savoit les Belles Lettres, & on attendoit de grandes choses de lui, s'il eût vécu plus long-tems, mais il mourut en 1632. Il a composé divers Ovrages, *De Græcorum Festis; Vitæ illustrium Medicorum, Ludus sive Convivium Saturnale; Laudatio funebris Alberti Pii*, Κρεωφαγία, *sive de Esu carnium.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.*729.

CASTELLAN (Pierre) Grand Aumonier de France. *Cherchez* CHATEL.

CASTELLANA ou CIVITA CASTELLANA, ville d'Italie dans les Terres du Patrimoine de saint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Orti, & dependant immédiatement du saint Siege. Berard Benedicti y tint un Synode en 1596. Il en fut assemblé un l'an 1600, & Ange Gozadini y en celebra un troisiéme l'an 1620. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, sur la rivière de Verdon, ville de France en Provence dans le diocese de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un siege de Sénéchal de la province. Elle est dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salinensium*, dans la Notice de l'Empire. Elle étoit autrefois située sur un rocher; & depuis 1260, les Habitans bâtirent leur ville près de la rivière de Verdon, qu'on y passe sur un pont. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE: la famille de CASTELLANE en Provence, qui est encore une des plus nobles & des plus anciennes du païs, a eu autre fois la Souveraineté de cette ville & de la Baronnie qui comprenoit divers villages. Ceux de cette Maison disent que leur famille est originaire de Castille en Espagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Castille, vint s'établir en Provence; mais il est bien difficile de prouver tous ces faits. A la vérité il y a en Espagne une Maison de Castellane, sortie des Rois de Castille, mais les plus doctes Genealogistes soutiennent qu'elle a pour tige JEAN de Castille, fils du Roi Dom PE'DRO, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Castro. Ce Jean vivoit en 1366, & il laissa postérité de Dona *Elvira* di Eril; mais la famille de Castellane en Provence est beaucoup plus ancienne, car une chartre de l'an 1089, parle d'un BONIFACE de Castellane: elle est du monastere de Saint-Honoré de Lérins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné son nom à la ville de Castellane, puisque des Actes de l'an 890, le lui donnent. C'est une restitution qu'Honoré, III. de ce nom, Evêque de Marseille fit à l'Abbaïe de Saint-Victor. Cette ville est encore nommée Castellane dans la Vie de saint Isarne, Abbé de Saint-Victor, lequel vivoit en 1040. Ainsi c'est plutôt cette ville qui a donné son nom à cette noble famille. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'elle a possédé la souveraineté de la Baronie de Castellane durant plus de 200 ans. Les Chefs de cette noble famille portoient le nom de Boniface, comme il est facile de le prouver par le témoignage de divers Actes anciens. BONIFACE de Castellane, III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait revolter la ville de Marseille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, eut en 1257 la tête coupée, & tous ses biens furent réünis au domaine de la Province. Depuis, les Habitans de Castellane obtinrent qu'ils seroient immédiatement Sujets des Comtes de Provence, & que le domaine de leur ville seroit inaliénable: ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I, en 1352: par le Roi Louis II, en 1386; & par d'autres. Dans le XVI siécle le Roi Henri III, ayant donné en 1577, la Baronnie de Castellane à Renée de Rieux, femme de Philippe Altoviti, qui tua depuis le Grand-Prieur, de France en 1586, les Habitans de la ville de Castellane s'opposérent à cette donation; & l'affaire ayant été portée au Conseil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs privileges. Dès l'an 1560, cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au sujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, lesquels avoient fait venir de Genéve un Ministre qui leur faisoit de nuit le prêche dans leur Maison, où grand nombre de peuple le venoit entendre. * Nostradamus & Bouchet, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* De Thou, *Hist. l.*25. &c.

CASTELLANE'TA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la province de la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant de Tarente, & avec titre de Principauté. Elle est sur la petite riviere de Talvo, à sept ou huit milles du Golfe de Tarente, entre Matera & Motula. * Baudrand.

CASTELLANI & NICOLOTTI, sont deux partis opposez parmi le peuple de Venise. Cette ville est divisée en six quartiers, dont trois sont en deça & trois au delà du grand canal. Chacune des deux factions a trois quartiers pour elle. Les *Castellans* portent ce nom du quartier qu'on nomme *Castello*, où l'église Patriarchale se trouve. Les *Nicolotti* ont tiré leur nom de l'eglise *de saint Nicolas*, qui se trouve dans un quartier opposé de la ville, & où il ne demeure presque que des Pêcheurs & des Artisans. Les *Nicolotti*, se choisissent entre eux un Doge particulier & comme d'ailleurs ils sont beaucoup plus habiles pour se battre, ils se trouvent ordinairement plus forts que les *Castellans*, qui en ce cas se consolent de ce qu'ils ne sont pas de si basse extraction que leurs adversaires. En general un de ces partis hait l'autre, de sorte que même leurs enfans quand ils se rencontrent, ne se quittent qu'après en être venus aux coups. Il arrive quelquefois que l'on refuse d'excellens partis pour le mariage, uniquement parce qu'ils se trouvent de la faction opposée. La Noblesse même prend intérêt dans les deux partis selon le quartier où elle demeure, mais avec cette difference que le peuple s'en fait une affaire sérieuse; au lieu que la Noblesse s'en divertit & ne fait qu'être spectatrice des coups qui se donnent. Cette division de Venise va si loin que les Etrangers sont comptez pour Castellani ou pour Nicolotti selon les portes par lesquelles ils arrivent dans la ville. Le peuple qui forme ces deux partis & dont les Gondoliers sont la plus forte partie, en vient très-souvent aux mains. Mais la place ordinaire de leur combat est le pont de saint Barnabé. Ces combats se donnent sous l'autorité & par la permission du Conseil des dix, à la vûe d'un grand nombre de Spectateurs & sous condition qu'on évitera de part & d'autre de répandre du sang ou de tuer qui que ce soit autant que cela sera possible. Il y a trois sortes de combats qui se donnent alors; la première est appellée le *Mostre*, où l'on ne se bat que chacun contre son adversaire. La seconde sorte est *la frotta*, lorsque ceux qui étoient destinez à se battre un à un, emportez par l'impatience, se battent tous à la fois. La troisiéme maniere de se battre est *la guerra ordinata*, lorsque dès le commencement on convient des deux côtez qu'un nombre égal de chaque parti se battra à coups de poings. Mais cette derniere maniere causant presque toûjours la mort de quelques personnes, qui sont ou tuées dans l'action ou suffoquées dans la foule, elle est rarement permise & seulement lorsqu'on a pris des précautions suffisantes, ou lorsqu'il s'agit de donner ce divertissement à quelque grand Seigneur étranger. Au reste la République pourroit sans doute éteindre peu à peu cette animosité des Bourgeois; mais elle fomente sous main cette division, afin que l'on soit plus assuré que ces deux partis ne se réüniront point pour former quelque complot contre le Sénat ou contre la Noblesse. Le Senat compte plus sur les Castellans que sur les Nicolotti, parce que les premiers sont beaucoup plus portez pour la Noblesse. † *Aujourd'hui ces combats sont defendus.* * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.*51. 52. Saint-Didier, *de la ville & République de Venise*, *p.*405. Misson, *Voyage d'Italie.*

CASTELLANUS. *Voyez* DU CHATEL.

CASTELLAS, petite ville ou bourg de la Natolie en Asie. Ce lieu doit être sur la côte Orientale du Cap Pisello, à l'orient septentrional de celui de Castella. On prend Castellas, pour l'ancienne *Callistratia*, ville de la Paphlagonie, située sur le Pont-Euxin. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELLAUN ou CASTELHUN, bourg, ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Duché de Simmeren, & à deux lieues de la ville de ce nom, est chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELLAZZO ou CASTELLACCIO, bourg du Duché de Milan, en Italie, est près de la rivière de Bormida, dans le Territoire d'Alexandrie, & à une grande lieue de la ville de ce nom. C'est l'ancienne *Gamundium*, un des villages des environs d'Alexandrie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cotyora*, petite ville de la Natolie propre en Asie. Elle est sur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Samastro au couchant, & le Cap Pisello au levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELLE'SI, connu sous le nom d'ADRIEN DE CORNE'TO, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

CASTELLI, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Ulterieure, sur le Golfe de Squillace, ou di Castelli, au midi de S. Sévérina, & à une lieue de la pe-

la petite ville d'Isola & du Cap Rizzuto. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTELLINI (Luc-Zaratin) de Fayence en Italie, Vicaire Général de l'Ordre de saint Dominique, & fait en 1629 Evêque de Catanzaro dans la Calabre, a composé divers Ouvrages, *De Electione & Confirmatione Canonica Prælatorum præsertim Regularium*, trois Traitez de la Canonisation des Saints, & des Disputes Théologiques sur les Sacremens. Cet Auteur est assez bon Canoniste & médiocre Théologien. Il a écrit assez nettement, & traite méthodiquement les matieres; mais il s'arrête trop aux sentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte foi trop facilement aux Histoires vulgaires: il mourut en 1631. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siecle*. Echard, *Script. Ordin. Præd.*

CASTELLINI-ZARATIN (Jean) aussi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.*

* CASTELLO (Amand de) fut Chanoine de Tournay, puis Religieux du monastere de Saint-Martin dans la même ville, de l'Ordre de St Benoit, enfin Prieur d'Auchin. On a de lui *Epistola de Vita & obitu venerabilis Odonis Episcopi Cameracensis; Aquiscinctensis Cœnobii humilis Congregatio.* Il vivoit vers l'an 1113. * Valere Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 44.

CASTELLO D'AMPURIAS, anciennement Castellon, bourg de la Catalogne en Espagne, dans la Viguerie de Gironne, sur le Lobregat, à deux lieues de Rose & à quatre d'Ampurias. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CASTELLO-DE-BRETENOUS, bourg de France dans le Quercy sur les confins du Limosin, prés de la Dordogne au nord-est de Cahors dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CASTELLO DELLA PIETRA, bourg situé sur un roc & fortifié, prés de l'Adige, dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieues de la ville de ce nom, & à une de Roveredo, est au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent, que c'est la *Verruca* de l'ancienne Rhetie, mais d'autres la mettent à *Chiusa*, bourg du Veronois sur l'Adige, au dessous de Verone. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTELLUS (Edmond) Anglois, extraordinairement versé dans les Langues Orientales, naquit en 1606, & étudia à Cambridge. Il fut Docteur en Théologie, Chapelain du Roi, & le premier Professeur en Langue Arabe aprés que *Thomas Adam*, Baronnet & Alderman de la ville de Londres eut fondé cette Chaire. Castellus étoit d'une modestie & d'une humilité étonnante, ne se croyant jamais comparable aux autres Savans quoiqu'ils lui fussent inférieurs en érudition. Il eut avec *Samuel Clarck* la meilleure part au grand Ouvrage des Polyglottes d'Angleterre, quoiqu'elles ayent été publiées sous le nom de *Walton*. Voici la tâche qui échut à Castellus dans cet Ouvrage. La Traduction Latine de la Version Syriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Maccabées, &c.; la Traduction Latine de la Version Ethiopique du Cantique des Cantiques, & les Réflexions sur la Version Ethiopique des Pseaumes, du Cantique & du Nouveau Testament, les Remarques sur le Pentateuque Samaritain, &c. Mais Castellus a sur tout bien mérité de toute la République des Lettres par l'immense Ouvrage de son *Lexicon Heptaglotton*, dans lequel on ne trouve pas seulement ramassé tout ce qu'il y avoit dans tous les Dictionnaires précédens; mais où il a encore recueilli un thresor inconcevable tiré d'un nombre prodigieux de manuscrits, Syriaques sur tout, & Arabes. Il travailla pendant 17 années consécutives à cet Ouvrage, & avec une telle assiduité qu'il regardoit comme des jours perdus ceux où il n'avoit pas donné 16 à 18 heures au travail. Sa santé en fut trés-altérée & il perdit presque entiérement la vue. Il ne manqua pas de Censeurs qui se moquérent de son Ouvrage, & ceux-là même qui lui avoient promis quelque secours l'abandonnérent, de sorte que dans sa vieillesse il se vit seul chargé de ce fardeau presque insupportable. Dans l'incendie de Londres il perdit sa bibliothéque, une quantité considérable de meubles & 300 exemplaires de son *Lexicon Heptaglotton*. Il fut obligé de vendre une terre de cent livres sterling de revenu qu'il avoit héritée de son pére, & d'emprunter encore mille livres sterling. Cependant cela ne suffit point pour le dégager des dettes qu'il avoit contractées pour l'Ouvrage de son *Lexicon*. Charles II lui donna outre cela un Canonicat à Cantorbéry, & malgré cela il ne se vit pas en état d'aquitter ses dettes. Dans l'espace de 20 ans il avoit dépensé pour son Dictionnaire environ 20000 livres sterling du sien; cependant, aprés avoir essuyé tant de travail, aprés avoir sacrifié tout son bien, il se vit, pour toute récompense, réduit en prison par ses Créanciers à qui il devoit encore 900 livres sterling. Il fit présenter par *Arlington* une Requête au Roi, mais sans effet. Son *Lexicon Heptaglotton* contient l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque*, le *Samaritain*, l'*Arabe*, l'*Ethiopien* & le *Persan* à part; & pour l'explication de ces Langues il rapporte souvent des mots *Arméniens*, *Turcs*, *Indiens* & *Japonnois*. Il y examine & corrige les diverses Versions, il explique un grand nombre des passages les plus difficiles de l'Ecriture & éclaircit les usages & les proverbes de diverses nations. Il a joint à tout cela une *Grammaire Harmonique* de toutes ces Langues. Il a aussi fait imprimer la Harangue inaugurale qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la Chaire Arabe, il y travailla à éclaircir la matiére des plantes dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, & cela par les Ecrivains Orientaux. Il mourut en 1685. Il paroit par une lettre qu'*Ed. Bernard* écrivit à Lightfoot, qu'en 1674, Castellus se vit assez bien dans ses affaires. * *Ex Biblioth. Polyglott. Præfatio Lexici Heptaglotti. Epist.* Castelli *ad Lightfoot in hujus posthumis*. Le Neve, *Fast.*

CASTELMAINE. *Voyez* CASTLEMAINE.

CASTELMELHOR. *Voyez* CASTEL-MELHOR en deux mots sous CASTEL.

CASTELNAU, petit bourg de Guienne, dans le païs de Medoc, situé sur une petite riviere, qui se jette dans la Garonne, vis à vis de Blaye.

* CASTELNAU-DE-CERNES, bourg de France dans le Bazadois, province du Gouvernement de Guienne. Il est à l'ouest de Bazas dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTELNAU-DE-MANES, bourg en Guienne, au sud-sud-est de Bazas, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CASTELNAU-DE-MEDOC, bourg de France dans la Guienne propre au nord-ouest de Bourdeaux, dont il est éloigné d'environ sept lieues. C'est le même que *Castillon de Medoc*.

CASTELNAU-DE-MONT-RATIER, bourg dans le Quercy, au sud-sud-ouest de Cahors, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CASTELNAU (Pierre) premier Inquésiteur de la Foi. *Cherchez* PIERRE DE CASTELNAU.

CASTELNAU (Jacques Marquis de) Maréchal de France, fit les premiéres campagnes en Hollande, d'où étant de retour en France, il servit aux siéges & prises de Corbie en 1636, du Catelet en 1638, de Hesdin en 1639, d'Arras en 1640, & d'Aire en 1641. Il se signala au siége de Fribourg en 1644, & à la bataille de Norlingue en 1645, où il servoit en qualité de Maréchal de bataille, & où il fut blessé de deux coups de mousquet. Il fut ensuite Maréchal de camp, Gouverneur de la Bassée en 1647, & de Brest en 1648, se trouva aux prises de Dunkerque, de Mouson & de Sainte-Menehoud en 1653, aida à forcer les lignes d'Arras en 1654, servit aux prises de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, & au siége de Valenciennes en 1656. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille des Dunes prés de Dunkerque le 14 juin 1658, & fut blessé deux jours aprés au siége de cette place, dont il mourut à Calais le 15 juillet suivant en sa 38 année, ayant été honoré du Bâton de Maréchal de France le 20 juin précédent.

1. Il descendoit de PIERRE de Castelnau, Seigneur de la Riviére & de la Princerie, qui s'attacha au service de Louis, Duc d'Orléans, puis Roi, XII. du nom, qui le fit Ecuyer de son écurie. Il épousa vers l'an 1482, *Jeanne* de Valiée, veuve de *Jacques* Guy, Seigneur d'Avire, & fille de *Pierre* de Valiée, Seigneur de Puygibil, dont il eut 1. 2. *Jacques* & *Pierre*, morts sans alliance; 3. *Louis* tué aux guerres d'Italie; 4. JEAN, qui suit; 5. *Louise*, mariée à *Hector* du Dreinay, Seigneur du Cholet, & 6. *Marguerite* de Castelnau, Dame de Saint-Bris.

2. JEAN de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, de la Princerie & du Rouvre, fut élevé auprés du Connétable de Bourbon, qu'il suivit en Italie, où il fut Capitaine d'infanterie. Etant de retour en France, il épousa le 21 octobre 1514, *Jeanne* du Menil, fille de *François*, Seigneur du Menil, & de *Louise* de Villebon, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. MICHEL, qui a fait la *branche des Seigneurs de* MAUVISSIERE, *Marquis de* CASTELNAU, *rapportée cy-aprés*; 3. *Vespasien*, tué au siége de Saint-Jean d'Angely; 4. *Titus*, Seigneur de la Princerie, de Villeneuve-la-Cornue & d'Hierre-le-Chatel, Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes Suisses de François Duc d'Alençon, assassiné à la Cour de ce Prince en 1573, sans laisser postérité de *Jeanne* de Courtenay, fille de *René*, Seigneur de la Ferte-Loupierre, & d'*Anne* de la Magdelaine; 5. *François*, Abbé de Cully; 6. *Jeanne*, mariée à *N*.... Seigneur de la Colignière; 7. *Marguerite*, alliée à *N*.... Seigneur de Boismeistre en Berry; 8. *Marie*, qui épousa *N*.... Seigneur du Breuil en Touraine; & 9. *Magdelaine* de Castelnau, morte sans alliance.

3. PIERRE de Castelnau, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, du Rouvre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, son Lieutenant-Général au Comté du Maine & à la Seigneurie de Châteaux-du-Loir, fut assassiné à Dunkerque, où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours aprés le massacre d'Anvers. Il épousa, 1. *Jeanne* Hamelin, fille de *René*, Seigneur des Moulins, & de *Magdelaine* le Veneur, Dame d'Epinay, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marguerite* Sigonneau, fille de *Macé*, Seigneur de la Peutrilliére, & de *Jeanne* d'Amours, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. MATHURIN, qui fit la *branche des Seigneurs du* ROUVRE, *rapportée cy-aprés*; & 3. *Françoise* de Castelnau, mariée à *François* de Juston, Seigneur de la Fosse & de Saint-Aubin.

4. CHRISTOPHLE de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, servit dans ses armées & fut pris dans une rencontre en 1581. Il épousa *Renée* de Bouffay, fille de *François*, Seigneur de la Motte-Saint-Lubin, & de *Louise* de Sainte-Françoise, dont il eut 1. *Urbain*, Seigneur de Mauvissiére, qui fut tué du vivant de son pére, au siége de Montauban, ayant eu de *Marie* de Sarcé, Dame de la Haye sa femme, *Anne*, Seigneur de Mauvissiére, mort à l'âge de 18 ans, au retour de sa premiére campagne, & *Urbaine* de Castelnau, mariée à *Jacques*, Seigneur de Segrais au Maine; 2. *Anne-Michel*, Abbé de Cussy, aprés son grand oncle; & 3. LOUIS, qui suit.

5. LOUIS de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Capitaine d'infanterie, épousa le deuxiéme décembre 1624, *Marguerite* de Tours, Dame de la Grace, fille de *Jean*, Seigneur de la Badie, &c. & de *Marguerite* de Belrieu, dont il eut 1. *Christophle*, qui vendit la Terre de Mauvissiére en 1655; 2. *Gabriel*; & 3. *Marguerite* de Castelnau, alliée en may 1653, à *Pierre* de Belrieu, Seigneur de Saint-Dizier.

SEIGNEURS DU ROUVRE.

4. MATHURIN de Castelnau, second fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, & de *Marguerite* Sigonneau, fut Seigneur de Bonpoly & du Rouvre en Touraine, Mestre de camp d'un regiment d'infanterie, & Capitaine au régiment des Gardes, & mourut au siége de Montpellier en 1622. Il épousa *Marie* Genton, fille de *Durand*, Seigneur de Millaudes, & de *Marie* de Wlcop, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Quincy en Berry, qui de *Gabrielle* de Viévre, fille de *Claude*, Seigneur de la Salle, & de *Marguerite* de Leiling, eut pour fille unique, *Marie* de Castelnau, Religieuse Carmelite à Paris; 2. LOUIS, qui suit, 3. *Gabrielle*, mariée à *René* du Bois, Seigneur de la Rethelorie & d'Ambillon en Touraine; 4. & 5. *Marguerite* & *Angélique* de Castelnau, Religieuses.

5. LOUIS de Castelnau, Seigneur du Rouvre, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine au régiment des Gardes & Gouverneur de Bourbourg, épousa *Marguerite* de Palluau, fille de *Denys*, Seigneur de Palluau & du Fay, Conseiller au Parlement, & de *Magdelaine* de Montholon, dont il eut 1. *Jacques*, dit le Comte de Castelnau, Capitaine de cavalerie; 2. *Jerôme*, Abbé; & 3. *Catherine* de Castelnau, Religieuse Ursuline à Corbeil.

SEIGNEURS DE MAUVISSIERE, MARQUIS DE Castelnau.

3. MICHEL de Castelnau, second fils de JEAN, Seigneur de Mauvissiére, & de *Jeanne* du Menil, fut Seigneur de Mauvissiére en partie, Baron de Jonville & de Concressant, puis Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Gouverneur de Saint-Dizier. Il fut employé en diverses négociations, du tems des Rois Charles IX. & Henri III. & principalement en ses Ambassades en Angleterre, où il fut cinq fois: il y resta dix ans de suite la derniere fois & mourut en 1592. On a de lui des Memoires des choses les plus remarquables qu'il a vues & négociées en France & en Angleterre, qui furent donnez au public en un volume *in quarto*, & que M. le Laboureur fit depuis imprimer *in folio*. Il épousa le 26 juin 1575, *Marie* Bochetel, fille de *Jacques*, Seigneur de Brouillamenon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel ordinaire, & Ambassadeur en Flandre, & de *Marie* de Morogues, dont il eut 1. *Edouard-Robert*, Baron de Jonville, tué en duel; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Catherine*, qui parloit quatre Langues; qui traduisit en Anglois les Memoires de son pere, & qui épousa le 21 septembre 1595, *Louis* de Rochechouart, Seigneur de la Brosse, de Jars, &c. & 4. *Elizabeth* de Castelnau, morte jeune.

4. JACQUES de Castelnau, Baron de Jonville, de Brouillamenon, &c. recueillit la succession de *Jacques* Bochetel, Secretaire d'Etat, son ayeul maternel, à la charge d'en porter le nom & les armes, & épousa *Charlotte* Rouxel, fille de *Pierre*, Baron de Médavi & de *Charlotte* de Hautemer Fervaques, dont il eut 1. *Henri*, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1627, à l'âge de 17 ans; 2. *François*, Baron de Mauvissiére, tué en duel; 3. JACQUES, II. du nom, qui suit; *Charlotte*, Abbesse de Buissieres; 4. *Marie*, alliée 1. le 22 mai 1645, à *Jean* de Pierrebuffiére, Baron de Comborn, Marquis de Chamberet: 2. en 1654, à *Philibert* de Thurin, Marquis de Ceron, morte le 25 juillet 1688; & 5. *Anne* de Castelnau, Religieuse à Gomerfontaine.

5. JACQUES, Marquis de Castelnau, II. du nom, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en mars 1640, *Marie* de Girard, fille de *Pierre*, Seigneur de l'Epinay & de la Bazardiére, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, morte le 19 juillet 1696, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui suit; 2. *Marie-Magdelaine*, morte en octobre 1656, âgée de 12 ans; & 3. *Marie-Charlotte* de Castelnau, alliée le 15 mai 1668, à *Antoine-Charles*, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, &c. morte le 29 janvier 1694, âgée de 40 ans.

6. MICHEL, Marquis de Castelnau, II. du nom, Gouverneur de Brest, Mestre de camp d'un regiment de cavalerie, mourut à Utrecht le deuxiéme décembre 1672, âgé de 27 ans, de la blessure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il épousa *Louise Marie* Foucault, fille de *Louis*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie* Fourré de Dampierre, morte le quatriéme juillet 1709, dont il eut 1. *Henriette-Jules* de Castelnau, mariée en 1691, à *Nicolas*, Comte de Murat, Colonel d'un régiment d'infanterie, morte le 29 septembre 1716, & deux autres filles. *Voyez*

la Vie

la Vie du Maréchal de Castelnau, & la Généalogie de sa Maison écrite par M. le Laboureur.

* CASTELNAU (Henriette-Julie) dont on vient de parler dans l'article précedent, a écrit avec beaucoup de netteté & d'élégance quelques Romans, & des Contes de Fées.

CASTELNAUDARI, ville de France en Languedoc, capitale du Comté de Lauragais. Le Roi Henri II y établit un Présidial en 1553. Cette ville appellée en Latin *Castellum Arianorum* ou *Castellarium Auracium*, est entre Toulouse & Carcassone, près de Saint-Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le premier septemb. de l'an 1632, contre les troupes de Gaston, Duc d'Orléans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmorency, qui y fut blessé & pris, eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. *Voyez les Mémoires* de Jacques de Puységur.

* CASTELS, château sur la Garonne au dessus de Bourdeaux, fut assiégé en 1586, par le Maréchal de Matignon; mais le Roi de Navarre, qui fut depuis Roi de France, l'obligea à lever le siége. Quelques mois après, le Maréchal revint devant cette place, mais le Duc de Mayenne pour l'empêcher d'avoir l'honneur de la prendre, capitula à l'insçu du Maréchal avec le Seigneur du château nommé Favas, & s'en mit en possession moyennant 12000 écus qu'il lui fit compter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hist. de France, tome 3. p.* 601, 602, 605.

CASTELVETRO (Louïs) naquit à Modéne en 1505, de Jacques Castelvétro & de Bartholemée della Porta, tous deux d'une famille noble & illustre. Il fit ses études à Boulogne, à Ferrare, à Padoue & à Sienne. Il y étudia en Droit, & y prit les degrez de Docteur, pour suivre les volontez de son pére, car son penchant l'entraînoit du côté des Belles Lettres, sur tout depuis qu'il fut reçu dans l'Académie des *Intronati* de Sienne. Jean-Marie della Porta, son oncle, l'attira à Rome, pour lui faire ressentir les effets de son crédit, & pour lui procurer un Evêché. Castelvétro y alla, mais n'ayant point de goût pour les vues de son oncle, il se retira secrettement à Sienne, où il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des Belles Lettres qu'il en tomba malade très dangereusement. Etant de retour à Modéne, il engagea les Magistrats de cette ville à faire venir de savans Professeurs dans les Langues Gréque & Latine, & dans la Jurisprudence. Il contribua à former une Académie, où l'on examinoit les Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit sur diverses matiéres de Science, & principalement sur la Critique. Il fut en 1542 & en 1551, un des douze Conservateurs de la ville de Modéne, & vécut tranquillement jusqu'à l'an 1553, auquel il eut de longs demêlez avec Annibal Caro. Ce fameux Poete Italien, fit vers l'an 1553, pendant qu'il étoit Sécretaire du Cardinal Alexandre Farnése, une de ces Poësies que les Italiens nomment *Canzone*, à la louange de la Maison de France, & qui fut intitulée *la Canzone de' Gigli d'Oro*; L'Ouvrage fut très applaudi. Aurélio Bellincini Gentilhomme Modénois, qui étoit alors à Rome, vouloit savoir le jugement de Castelvétro qui le lui marqua dans une lettre à condition qu'il garderoit le secret. Bellincini montra la lettre, sans dire de qui elle étoit, mais Caro sut remonter jusques à la source, & se mit à déchirer Castelvetro, qu'il traitoit de petit Pédant & de petit Grammairien, *Pédantuccio & Grammaticuccio*. Castelvétro choqué de ce procedé écrivit contre le Poete, qui de son côté resolut de se servir de deux moyens pour faire taire son Antagoniste. Le premier fut de lui répondre en forme; & le second, de le commettre avec le Tribunal de l'Inquisition. Caro commença par un Ouvrage, où il fut aidé de Benoît Varchi & de Jean-François Commendon qui fut depuis Cardinal. Cette pièce ne parut qu'en 1558, sous ce titre, *Apologia degli Accademici de' Banchi di Roma contro Lodovico Castelvetro, in difesa della seguente Canzone del Commendatore Annibal Caro*, in Parma, *in octavo*. Castelvétro repliqua par un Ecrit qui fut imprimé en 1560, & intitulé *di Lodovico Castelvetro Ragione di alcune cose segnate nella Canzone di Annibal Caro, Venite all'ombra de' gran Gigli d'Oro*, in Venezia. Il y eut encore quelques Ecrits. Mais le Poete vindicatif se hâta de recourir au second moyen qu'il avoit projetté, & de faire dénoncer Castelvetro à l'inquisition, comme suspect d'hérésie. Annibal Caro se servit de Paul Castelvétro, frére de son Antagoniste, jeune homme débauché, & que la famille vouloit faire enfermer. Louis Castelvétro se voyant accusé, se tint caché dans les Etats du Duc de Ferrare pendant tout le pontificat de Paul IV. Lorsque Pie IV eut été élu Pape, Castelvétro se rendit à Rome pour se justifier. Il n'eut d'abord pour prison que le monastére de sainte Marie *in Via*, mais ayant appris que le Cardinal Alexandrin, qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie V, & qui étoit alors Grand Inquisiteur, avoit dessein de faire renfermer dans les prisons du Saint Office, tous ceux qui étoient suspects d'hérésie, il se déroba secrettement & se retira en Lombardie. L'Inquisition le condamna comme coupable présumé des erreurs dont il étoit accusé, & l'excommunia. Caro ne jouit pas long-tems de sa victoire. Disgracié du Cardinal Farnése, il mourut le 28 novembre 1566. En 1561, Castelvétro se retira à Chiavennes, ville du Païs des Grisons, & fut reçu par un Grec son ami, nommé François Porto, avec lequel il vouloit se rendre à Lyon. Mais Porto ayant été retenu à Genéve, pour y professer la Langue Gréque, Castelvetro retourna à Chiavennes où il demeura deux ans, croyant que le Concile de Trente prendroit connoissance de son affaire. De Chiavennes il se rendit à Lyon, où il composa son Commentaire sur la Poetique d'Aristote, & où il étoit encore le 20 janvier 1567. Les troubles excitez en France à cause de la Religion, engagérent Castelvétro à quiter Lyon. Il fut dépouillé par des Bandits, perdit son equipage, ses livres & plusieurs de ses Ouvrages, & se retira à Genéve, & de là à Chiavennes, où il fit des Leçons sur Homére. De là il alla à Vienne où l'Empereur Maximilien lui fit ressentir les effets de sa libéralité: ce qui l'engagea à lui dedier son Commentaire sur la Poetique d'Aristote, qu'il fit imprimer par le conseil de ses amis à Vienne en 1570. La peste le chassa de cette ville, & l'obligea de retourner à Chiavennes, d'où il vouloit aller à Bâle, mais la mort le prévint le 21 fevrier 1571, lorsqu'il étoit âgé de 66 ans. Castelvétro étoit réglé dans ses mœurs, il ne voulut pas se marier de peur d'être distrait de ses études qui faisoient sa grande passion. Outre les Langues Gréque & Latine, il avoit appris l'Hebraïque & possedoit la Provençale d'où l'on pretend que l'Italienne tire son origine. Son humeur critique fit qu'il n'eut pas beaucoup d'amis, quoiqu'on estimât son savoir. M. de Balzac porte ce jugement de Castelvetro. „ Je n'ai guéres vu, *dit*
„ *il*, de Grammairien de la force de ce Modenois. Il faut
„ avouer pourtant qu'il péche quelque-fois par trop de sub-
„ tilité, & qu'au reste c'étoit un ennemi public qui ne
„ pouvoit souffrir le merite ni la reputation de personne.
„ Annibal Caro étoit plus honnête homme que son ad-
„ versaire, quoique peut être son adversaire soit plus grand
„ Docteur que lui. " Outre les livres dont on a parlé, il a fait encore, *Correzione di alcune cose del Dialogo delle Lingue di Benedetto Varchi, ed una Giunta al primo libro delle Prose di Pietro Bembo dove si ragiona della volgar Lingua*, in Basilea, 1572, *in quarto*; *Le Rime del Petrarca brevemente sposte*, in Basilea, 1582, *in quarto*; *Sposizioni sulla Retorica ad Erennio*, in Modena, 1653; *Opere varie critiche, non più stampate, colla vita dell'Autore scritta dal Signor Proposto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Sereniss. Duca di Modena*, in Berna, 1727, *in quarto*. * Le P. Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 9. p.* 211. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p.* 385. de l'édit. de Hollande, 1715.

CASTENET. *Voyez* CASTANET.

CASTERCHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTETA (Salvus) *Voyez* CASSETA.

CASTIANIRE, femme Thracienne de la ville d'Æsyme, fut une des concubines du Roi Priam. Ce Roi eut d'elle un fils qu'il nomma *Gorgythion*. * Homére, *Iliade*, *l. 8. v.* 302.

CASTIGLIO, (Jean Gonzalès de) *Cherchez* GONZALES.

CASTIGLIONE (Lapus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de Saint-Miniat, Ordre de saint Benoît. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte, & il florissoit vers l'an 1354. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Allégationum*, ou Commentaire sur les Clementines; des additions au Traité de Petrucci; *De pluralitate Beneficiorum*. Quelques Auteurs lui attribuent aussi un Traité *de Hospitalis*; *de Canonica Potestate*; *Consiliorum circa Inquisitores & Nuncios Apostolicos, quod sint exempti à jurisdictione ordinaria*. * Forster, *Hist. Juris, l. 3. c.* 36.

CASTIGLIONE (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans la XV siécle. Jean Galéas, Duc de Milan, lui procura une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis, Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connoitre par les services qu'il rendit au saint Siége. Grégoire XII le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V l'envoya Légat en Allemagne, & Eugéne IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. * Ughel, *Italia sacra*. Ciacconio, *in Martino V. &c.*

☞ Cette famille de Castiglione de Milan a encore eu Geofroy de Castiglione, qui fut Pape sous le nom de Celestin IV: un autre de ce nom, que le Pape Innocent IV fit Cardinal en 1244, mort en 1245; Jean de Castiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V envoya Nonce en Allemagne, que Caliste III fit Cardinal en 1456, & à qui Pie II confia la légation de la Marche d'Ancone, où il mourut à Macérate, le 14 avril 1460; & Ange Castiglione, Carme de Gênes, où il mourut en 1584. Celui-ci laissa divers Ouvrages, entre autres des Sermons, dont Possevin, Soprani & Justiniani ont fait mention.

CASTIGLIONE ou CASTIGLIONI (Christophle) Jurisconsulte du XV siécle, étoit de Milan de l'illustre Maison des Castiglione. Le Duc le nomma son Conseiller. On n'a que très-peu de choses de ce Jurisconsulte, mais l'on a prétendu que les deux Raphaëls Commentio & Fulgose s'étoient accommodez de ses Ecrits, & les avoient partagez entre eux pour s'en faire honneur. En effet ils ont tous deux suivi les opinions singulieres que leur Maître avoit inventées. On a à la vérité à Castiglioni l'obligation d'avoir servi à aiguiser les esprits; mais il a apporté une grande confusion dans les Ecoles par ses contradictions. Il a enseigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & est mort en 1425. Il a fait des Conseils; plusieurs répétitions de loix; *Disputatio circa alienationem bonorum mulieris prohibitam à statuto*; *super infortiato de Duello*; *An præsumatur sanus, quando vendens postea capit in emphiteusim*. Ce Docteur en Droit est un de ceux qui a reçu le plus d'eloges. Jason l'appella un autre Scévole. Fulgose le qualifie d'Archidocteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il savoit. * *Bibliot. Hist. des Auteurs du Droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTIGLIONE (Le Lac) de Passignano, ou de Perugia, anciennement *Trasimenus* & *Trasumenus*. Annibal, Général des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta sur les Romains, commandez par le Consul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent avec tant d'ardeur qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui se fit durant le combat. Au reste ce lac qui est dans le Pérugin, à trois ou quatre lieues de Perugia, est d'une forme ronde, a de circuit environ sept lieues, renferme trois petites isles dans son enceinte, & est extrêmement poissonneux. * Mary, *Dict. Geogr.*

† *Le nom de ce Lac n'est pas Castiglione, parceque il est dit ou le Lac de Perouse, ou le Lac Trasimeno, & même son circuit n'est pas de sept lieues, mais de dix.*

CASTIGLIONE (Lago di Castiglione) ou de Sainte Praxéde, petit lac de la Campagne de Rome en Italie, est environ à cinq lieues de Rome, du côté de l'orient. Quelques Geographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Barranus*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Carfagnane, à la République de Lucques, au nord de la ville de Lucques, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, au nord de Cosence, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CASTIGLIONE ARETINO, bourg de la Toscane en Italie, dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Eglise & à deux lieues de Cortone, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASTIGLIONE DELLE STIVERE, ville d'Italie, sur les frontiéres du Mantouan, avec titre de Principauté. C'est une place très forte, entre Mantoue & Bresce, qui appartient à un Seigneur de la Maison de Gonzague, & est capitale d'un petit païs. * Sanson. Baudrand.

CASTIGLIONE DEL LAGO, bourg ou petite ville du Pérugin, dans l'Etat de l'Eglise, est bâti à six lieues de Pérugia, sur un petit cap, qui s'avance dans le Lac de Castiglione, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE DI PISCARIA, ou di PISCALA, bourg d'Italie, dans le Siennois en Toscane, près de la montagne de Piscala, sur le canal par lequel le Lac de Bortiana ou de Castiglione se décharge dans la Mer de Toscane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le Golfe de Piombino. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantoue, du côté de Vérone, &c.

CASTIGLIONE, ou CASTIGLIONI (François) Chanoine de saint Laurent de Florence, vivoit dans le XV siécle en 1460. Marcile Ficin lui adresse une de ses lettres. On a fait un recueil des siennes adressées à Jacques Piccolomini, Cardinal. Il écrivit la Vie de saint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de pieté, dont Léandre Alberti, Possevin & Vossius font le dénombrement.

CASTIGLIONI ou CASTELLION, (Balthasar) Baldessar Castiglioni, dit en Latin selon la fantaisie des Ecrivains *Castellio*, *Castalionens*, *Castalio*, *Castilionæus*, *&c.* Evêque d'Avila vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantoue & fut mari de la célébre *Hippolyte* Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroît par ses Ouvrages en prose & en vers, dont on va parler cy après. Le Pape Clément VII l'envoya à l'Empereur Charles-Quint, pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome; mais on l'accusa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne jouit pas long-tems de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de tems après de la fiévre, à Tolede, en 1529. Cet Auteur s'est rendu celébre par ses vers, aussi bien que par sa prose. Ses Poësies Latines sont au premier tome des Délices des Poetes d'Italie, recueillies par Janus Gruterus, deguisé sous le faux nom de Ranutius Gherus, & ses Italiennes ont été imprimées diversement. Parmi les Latines, il y a des Elegies d'une grande délicatesse. Jules Scaliger en loue une entre les autres, qu'il ne fait point difficulté de préferer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'est plus élegant, plus net, ni plus agréable, que cette Elegie. Sa *Cléopatre*, selon le même Critique, est capable de charmer toutes sortes d'esprits; & Paul Jove témoigne que cette piéce est écrite dans un style tout à fait grand & héroïque. On y trouve, dit le même Scaliger, ce sublime des pensées que Lucain avoit si fort affecté, & qu'il avoit cherché inutilement; mais le Comte de Châtillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'est ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on est rebuté du faste & de la dureté de Lucain; en sorte que si Châtillon avoit composé tous ses Ouvrages poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raison de lui disputer le second rang après Virgile. Cet Auteur a fait assez peu de vers Italiens, qui n'ont pas laissé de lui aquérir la réputation d'excellent Poete; mais ces vers ne comprennent

nent

nent la plûpart que des amours, & de la galanterie. Il brilla aussi dans les emplois militaires & dans les négociations. Il fut employé en plusieurs ambassades importantes auprès des Rois & des Papes. Le Roi d'Angleterre lui donna l'Ordre de la Jarretiere, & en 1513 le Duc d'Urbin lui fit donation du château appellé *Nubilaria Castrum*. Le Marquis de Mantoue le fit aussi Capitaine de cavalerie. *Paul Jove, *in Elog. Doct. c.77. p.178.* édit. de Bâle, *in octavo*. Jules César Scaliger, *Hypercrit*, 6. *Poetic. p.797.* * *Voyez aussi le Supplement de Paris 1735.*

CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHATILLON, (Sébastien) né l'an 1515, à Châtillon sur le Rhône, d'où pendant quelque tems il fut nommé Castelion: d'autres disent que c'étoit le nom de sa famille. Dans sa jeunesse quelqu'un l'ayant nommé, par méprise, *Castalio*; comme c'est le nom que l'on donne à la fontaine des Muses, il le préfera au sien par un petit mouvement de vanité. Il le récite lui même dans sa défense contre un livre de Calvin. Il fut Régent dans le Collége de Geneve. Il savoit bien les Langues, & sur tout l'Hebraïque, la Greque & la Latine: ce qui l'engagea à faire une Traduction de la Bible, dans laquelle il s'est donné trop de licence, en affectant de parler purement Latin. „ Scévole de Sainte-Marthe dit, que Castillon étoit un „ bon homme, simple & sans malice, & eloigné de tou„ te sorte d'ambition; jusques-là même, qu'il ne faisoit „ point de difficulté de labourer de ses propres mains, le „ petit heritage qu'il avoit dans le fauxbourg de la ville, „ où il prenoit le soin d'enseigner de jeunes enfans. Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majesté sainte des choses divines, par une trop grande affectation de Latinité & d'eloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire sottement, d'entreprendre de faire une Version Françoise de la Bible, lui qui n'étoit versé que dans la lecture des livres Hebreux, Grecs & Latins, & qui avoit presque entiérement oublié la Langue de son païs. Le President de Thou en parle en ces termes, sous l'an 1563. „ Sébastien Castalion de Dauphiné, croyant avoir ajoûté à la „ Philosophie la connoissance des Langues, employa ses „ mains impures, au jugement de plusieurs, à écrire sur „ les choses saintes. Bien qu'il n'eût pas les qualitez ne„ cessaires pour un si grand Ouvrage, il entreprit, par „ une temerité insolente, de faire une nouvelle Tradu„ ction de la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'accord sur cer„ tains points avec les Protestans de France & de Suisse, „ dont il suivoit la doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon. „ Sébastien Castalion, ou Castellion, comme il se nomme „ lui même dans ses livres François, est aussi Auteur d'une „ Version Latine de toute la Bible, qu'il retoucha plusieurs „ fois. La premiere édition est de 1551, à Bâle. L'édition la „ plus estimée de toutes est celle de 1573, au même lieu; „ mais, comme je n'ai pu la trouver je me suis servi d'une „ autre édition de 1554, qui a aussi été faite à Bâle, & qui „ est accompagnée de petites Notes. Les Docteurs de Ge„ néve, & principalement Théodore de Béze, ont fort „ décrié cette nouvelle Version de Castalion, qu'ils ont „ appellé à cette occasion *ignorant* & *téméraire*, en lui „ reprochant de s'être joué de l'Ecriture sainte. C'est ce „ qu'on peut voir plus au long dans la préface Françoise „ de la Bible, en 1559. De plus, Béze & Castalion écri„ virent l'un contre l'autre sur ce sujet; mais comme Béze „ ignoroit la Langue Hebraïque, il fut obligé de s'en rap„ porter au sentiment des autres, qui assuroient que Ca„ stalion n'entendoit pas l'Hebreu. Cependant on ne peut „ pas dire que Castalion n'ait point sçu la Langue Hébraï„ que, si on lit les Remarques Critiques, qu'il a ajoûtées à la „ fin de sa Version. L'on peut dire qu'il étoit même beaucoup „ plus savant dans les trois Langues, Hébraïque, Greque, „ & Latine qu'aucun Docteur de Genéve. Mais il ne garde „ pas assez le caractére d'un Interpréte des livres sacrez. Il „ affecte trop le style poli & élégant, & il affoiblit beau„ coup par là le sens de son texte. „ Ce défaut régne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dès les premiers mots de sa Genèse, qu'il a traduit de cette sorte, *Principio creavit Deus cœlum & terram, cum autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & divinus spiritus se se super aquas libraret, jussit Deus ut exsisteret lux*, &c. Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. „ Castalion, dit-il, s'étant mis „ en tête de faire une Traduction Latine de la Bible, a „ donné un tour entiérement profane aux livres sacrez. „ On ne reconnoit plus dans sa Version cette noble simpli„ cité, cette grandeur naturelle, cette force infinie, que „ l'on voit dans les originaux, & dans les autres Versions. „ Son style est affecté, efféminé, chargé de faux orne„ mens, & en un mot entiérement profane & indigne du „ sujet qu'il traite. Il est aussi trop hardi, peu exact, peu „ fidele, & après tout, il ne parle pas toujours bien La„ tin. Sixte de Sienne, Génébrard, M. Huet, & plu„ sieurs Protestans même, en ont porté le même juge„ ment; mais quelques autres comme Buxtorf, Humfré„ dus, Simon Episcopius, Bootius ont loué, ou du moins „ justifié cette Version. „ On a cru qu'au sujet de la Polygamie, il donnoit dans les sentimens de Bernardin Ochin, dont il mit les Dialogues en Langue Latine. Enfin n'étant pas encore fort vieux, (car à peine avoit-il passé 48 ans,) il mourut à Bâle le 29 décembre 1563, de phthisie. Il différoit de Béze, principalement sur les articles de la prédestination, de la justification, & de la persécution des Hérétiques. On peut voir là-dessus ses Opuscules. L'on dit qu'il fut chassé de Genéve en 1544, parce qu'il avoit osé soutenir que le Cantique des Cantiques étoit une chanson impure, & qu'elle devoit être rayée du Canon des livres sacrez. Il avoit été accusé de vouloir enerver l'autorité de la parole de Dieu, & d'avoir dit dans ses remarques sur la premiere Epitre aux Corinthiens, que saint Paul avoit enseigné à ceux de ses Disciples, qui étoient parvenus à une plus haute perfection, une Théologie plus sublime que celle qui se trouve dans ses Ecrits. Ayant été obligé de quitter Genéve il s'en alla à Berne, d'où il fut encore chassé à cause de ses doctrines erronées. Il se retira à Bâle où il obtint la Chaire du Grec. Il passa le reste de sa vie dans ce lieu-là, mêlant successivement le travail du corps avec celui de l'esprit, & s'occupant après ses études à cultiver lui même une petite possession, qu'il avoit dans un fauxbourg. Grotius, qui l'estimoit beaucoup, en parle de la sorte, au sujet d'Arminius. „ Je m'imagine, dit„ il, qu'Arminius n'aura pas un meilleur sort que Casta„ lion, qui, malgré son grand savoir, se trouva réduit „ à une si grande extrémité par la fureur de ses ad„ versaires, qu'il fut obligé de gagner sa vie en sciant du „ bois. „ Il est sûr qu'il vécut dans la misere. Il eut quatre filles. Frederic Castalion son fils fut fait Professeur à Bâle. Outre les deux Versions de la Bible, critiquées avec justice, il a laissé plusieurs Ouvrages, qui sont, *Dialogorum Sacrorum libri quatuor, Cyrillus; Ecloga de Nativitate Christi; in cap. 9. Epist. ad Romanos de prædestinatione & justificatione; Quinque impedimentorum, quæ mentes hominum à vero in divinis abducunt, enumeratio; Vita Joannis Baptistæ carmine Græco heroico; Jonas Propheta, carmine Latino heroico; Defensio suæ translationis N. T. contra Theodorum Bezam; Oda in Psalmos 40; Ode in Carmina Mosis; Annotationes in Vetus & Novum Testamentum.* Ses Traductions du Grec en Latin sont, *Xenophon de Republica Atheniensium; S. Cyrilli Alexandrini libellus de exitu animæ, & secundo ejus adventu; Sybillina oracula carmine Heroico reddita, cum Annotationibus.* Il a fait encore quelques autres Traductions. Beze, dans la Vie de Calvin, dit que Castalion est l'Auteur d'un livre publié sous le nom de *Martin Bellius*, dans lequel il veut prouver que l'on ne doit pas punir les Heretiques, quelque abominable & impie que soit la doctrine qu'ils enseignent. Mais Hornbeck & plusieurs autres assurent que *Lelius Socin* est le veritable Auteur de cet Ouvrage. * *Beze, in Vita Calvini*, Sanderus, *Hær.* 190. Genebrard, *in Præfat. Operum Origenis.* De Thou, *Hist. l.* 34. Sixte de Sienne, *l.* 8. *Biblioth. Sancta.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Sponde, *A. C.* 6.77. Daniel Huet, *de Claris Interpretibus.* Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament, l.* 2. *c.* 27. M. Du Pin, *Dissert. prælim. sur la Bible, tome* 1. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 118. de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. tome* 1. *p.* 375. *Dict. Allemand.* V. Paravicini, *Singularia p.* 117. &c. *Voyez* BIBLES FRANÇOISES.

* CASTILLIONI (Agathinus) natif de Lentini, fut Docteur en Theologie, Protonotaire Apostolique, Chanoine de l'église cathédrale de Lentini, & s'appliqua à la recherche des Antiquitez. Il étoit bon Predicateur, & il avoit gagné par ses vertus aussi bien que par son éloquence les bonnes graces du Pape Paul V. Il prêcha souvent en présence de ce Pape & des Cardinaux, & enseigna publiquement dans Rome. Il mourut en 1631, à Lentini. On a de lui une prédication sur l'Ascension de Jesus Christ, & quelques autres, *Oratio in Circumcisione Domini; Acta SS. Leontinorum, ac officia cujusque Sancti Leontini, a Paulo V. Pont. approbata; Apologia in Difesa d'alcuni Santi di Lentini.* Ce dernier n'a pas été imprimé, non plus que plusieurs autres Ouvrages du même Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CASTILLE, Royaume le plus considérable d'Espagne en Europe, est situé entre le 13 & le 17 degré de longitude, & depuis le 38 de latitude, jusqu'au 43, entre la Navarre, l'Aragon & le Royaume de Valence au levant; le Royaume de Léon & le Portugal au couchant; les Asturies & la Biscaye au nord; & l'Andalousie, Grenade & Murcie au midi. Les Habitans l'appellent *la Castilla*, & elle est la plus grande des trois parties dans lesquelles on partage l'Espagne. On la divise ordinairement en Castille Vieille, & en Castille Nouvelle. La premiére a pour capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autrefois qu'un Comté dependant des Rois de Léon, & ne fut honorée du titre de Royaume qu'en 1037, du tems du Roi Ferdinand I. Ses autres principales villes sont, Valladolid, où quelques Rois d'Espagne ont fait leur séjour, Avila, Ségovie, Siguença, Osma ou Borgo d'Osma, Soria, Calahorra, St. Domingo de la Calçada, Nagéra & Logrono. Numance, qui autrefois résista si longtems aux Romains, étoit dans cette province; mais il n'en paroit plus de vestige aujourd'hui. La nouvelle Castille a eu pour capitale Tolède, dont l'Archevêque est Primat d'Espagne: les autres sont, Madrid, aujourd'hui capitale, séjour ordinaire des Rois d'Espagne; à cinq lieues de cette ville vers l'occident, le fameux monastere de Saint-Laurent, nommé *l'Escurial*, qui est un bâtiment très-magnifique, que Philippe II fit construire; Alcala de Henarès fort célébre par son Université, fondée par le Cardinal Ximenès; Ciudad-Réal qui est au sud de Tolède; & Cuença à l'est de Tolède. La Castille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom FERDINAND GONZALÈS, vers l'an 904, ou, selon d'autres, en 930, jusqu'à *Garcias*, lequel mourant sans enfans en 1029, laissa cette Souveraineté à *Nugna* sa sœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume. Ferdinand II, Roi de Léon, héritant de son petit-neveu Henri, Roi de Castille, unit en sa personne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Arragon sous Ferdinand & Isabelle, l'an 1474, si l'on compte depuis la mort de Henri, Roi de Castille; ou en l'an 1467, à compter depuis que Jeanne, fille de Henri IV, se fit Religieuse dans le monastere de Conimbre, voyant que les Portugais, de qui elle attendoit du secours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Isabelle. On dit que la Castille Vieille a reçu son nom d'un château qu'on avoit fait bâtir pour s'opposer aux courses des Maures.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET Généalogique des Comtes & des Rois de Castille.

ANCIENS COMTES DE CASTILLE.

1. FERDINAND GONZALÈS, premier Comte de Castille, se signala dans la guerre contre les Mores, qu'il défit devant saint Etienne de Gosmar, qu'ils assiégeoient, & mourut en l'an 942. Il épousa *Sancie*, seconde fille de *Sanche Garcie*, I. du nom, Roi de Pampelune & de Navarre, dont il eut 1. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, qui suit; & 2. *Urraque*, mariée 1. à *Ordonne*, III. du nom, Roi de Léon, qui la répudia: 2. à *Sanche*, II. du nom, dit *Abarca*, Roi de Navarre.

2. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, Comte de Castille, mourut l'an 990, des blessures qu'il reçut dans un combat contre les Mores, ayant tenu le Comté de Castille pendant 48 ans, & eut de *Sancie*, dont la famille n'est pas connue, SANCHE, I. du nom, qui suit.

3. SANCHE, I. du nom, Comte de Castille, eut de grands differens avec son pere, & mourut l'an 1028, ayant gouverné le Comté de Castille 38 ans. De *N*... sa femme, il eut 1. *Garcie*, II. du nom, Comte de Castille, qui fut tué en trahison dans la ville de Léon le 13 may 1029, jour de ses noces avec *Sancie*, sœur de *Verémond*, III. du nom, Roi de Léon; & 2. *Major-Munia*, dite aussi, *Elvire*, Comtesse de Castille, mariée à *Sanche*, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre.

PREMIÉRE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

10. FERDINAND, I. du nom, dit *le Grand*, fils puîné de SANCHE, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *Major-Munia*, dite aussi *Elvire*, Comtesse de Castille, dont les ancêtres, sont rapportez à NAVARRE, fut Roi de Castille & de Léon. Il déclara la guerre à Verémond, III. du nom, Roi de Léon, qu'il défit & qu'il tua; se fit couronner Roi de Léon l'an 1037; & mourut le 27 décembre 1065, après avoir régné 28 ans, six mois & douze jours. Il épousa *Sancie*, sœur de *Verémond*, III. du nom, Roi de Léon, & fille d'*Alfonse*, V. du nom, Roi de Léon, morte le huit novembre 1067, dont il eut 1. *Sanche*, I. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui fut tué l'an 1072, au siége de Zamora, en la septiéme année de son régne; 2. ALFONSE, I. du nom, qui suit; 3. *Garcie*, Comte de Galice, qui fut empoisonné par le commandement du Roi Alfonse son frére; 4. *Urraque* mariée à *Garcie* de Cabréra; & 5. *Geloire*, ou *Elvire* de Castille, morte sans alliance.

11. ALFONSE, I. du nom, Roi de Castille, & VI. de ce nom de Léon, voulant usurper la Couronne, fut enfermé dans un monastere par l'ordre du Roi Sanche, I. du nom, son frere, d'où il fut tiré après la mort de ce Prince, pour succéder à ses Etats. Il conquit, le 25 may 1085, sur les Mores, la ville de Tolède qu'il établit capitale de son Royaume, après avoir chassé les Infidéles de cette province, & mourut le premier juillet 1109, âgé de 70 ans, en la 44 année de son régne. Il épousa 1. *Constance*, dite aussi *Beatrix* de Bourgogne, veuve de *Hugues*, II. du nom, Comte de Chalon, & fille de *Robert* de France, Duc de Bourgogne, morte l'an 1092: 2. *Zaïde*, dite aussi *Marie*, fille de *Binabeth*, Roi de Seville: 3. *Berthe*: 4. *Elisabeth*: 5. *Béatrix*: 6. *Agnès*, fille de *Guy-Géofroy*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne. Du premier mariage vint 1. *Urraque*, Reine de Castille & de Léon, mariée 1. à *Raymond*, qualifié Comte de Bourgogne & de Galice: 2. à *Alfonse*, I. du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, qui à cause d'elle fut le VII. de ce nom, Roi de Léon & de Castille, comme Tuteur de son pupille. Du second mariage sortit 2. *Sanche*, Infant de Castille, tué au siége d'Uclès. Du quatriéme vinrent 3. *Sancie*, mariée à *Rodriguez*; Comte de Castille; & 4. *Albérie*, dite aussi *Geloire* & *Elvire*, mariée, 1. à *Roger*, premier Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue: 2. à *Fernand* Fernandès, avec lequel elle vivoit l'an 1117. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Géloire ou Elvire, *mariée* à Raymond, *V. du nom; Comte de Tolose; & Thérèse, qui épousa* Henri *de Bourgogne, Comte de Portugal.*

SECONDE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

4. RAYMOND, quatriéme fils de GUILLAUME, II. du nom, dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, chercha sa for-

ortune en Espagne, où il se rendit si célébre par sa valeur dans la guerre contre les Mores, qu'Alfonse VI, Roi de Léon & de Castille, lui fit épouser *Urraque* sa fille, & lui donna le Comté de Galice. Il mourut vers l'an 1106. *Urraque*, qui de *Raimond* avoit eu 1. *Alfonse-Raimond* de Bourgogne, qui fust sous le nom d'Alfonse VIII; & 2. *Sancie* de Castille, morte sans alliance, se maria à *Alfonse*, I. du nom, Roi d'Aragon, & à cause d'elle, VII. du nom, Roi de Castille & de Léon, & mourut le dixiéme mars 1126.

5. Alfonse, VIII. du nom, surnommé *le Bon*, Roi de Castille & de Léon, né le premier mars 1107, fut sacré Empereur par l'Archevêque de Tolède le 26 may 1135, & mourut le 21 août 1157, aprés un régne de 35 ans. Il épousa, 1. *Bérengére* de Barcelone, seconde fille de *Raymond-Bérenger*, III. du nom, Comte de Barcelone, & de *Douce* Comtesse de Provence, morte en fevrier 1149: 2. l'an 1151, *Riche* ou *Risekilde* de Pologne, fille de *Boleslas*, IV. du nom, dit *le Frisé*, Duc de Pologne, & d'*Agnès* d'Autriche. Elle prit une seconde alliance avec *Raymond-Bérenger*, I. du nom, Comte de Provence, & mourut l'an ... Du premier mariage vinrent 1. Sanche, II. du nom, qui fuit; 2. *Garcie*, Infant de Castille, mort jeune, l'an 1145; 3. Ferdinand, II. du nom, Roi de Léon & de Galice, qui continua *la posterité des Rois de Castille, raportée cy-aprés*; 4. *Constance*, mariée en 1154, à *Louïs*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte en couches l'an 1160; & 5. *Sancie* de Castille, qui épousa *Sanche*, VI. du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre; & du second sortit 6. *Sancie* de Castille, alliée le 19 janvier 1174, à *Alfonse*, II. du nom, dit *le Chaste*, Roi d'Aragon, morte en novembre 1208, Religieuse en l'Abbaïe de Xixéna. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Urraque, bâtarde *de Castille, mariée 1. à* Garcie-Ramir, *V. du nom, Roi de Navarre, dont elle fut la seconde femme*: 2. *à* Alvare *Rodriguez, du païs des Asturies, morte en aoûe* 1180; *&* Stéphanie, bâtarde *de Castille, alliée à* Ferdinand *Rodriguez, morte en* 1157.

6. Sanche, II. du nom, dit *le Desiré*, Roi de Castille, né l'an 1135, & mort le 31 août 1158, aprés avoir régné un an & onze jours, épousa *Blanche* de Navarre, fille aînée de *Garcie-Ramir*, V. du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de l'Aigle, sa premiére femme, morte en 1156, laissant pour fils unique Alfonse IX. du nom, qui suit.

7. Alfonse IX, surnommé *le Bon & le Noble*, né l'an 1155, & mort le sixiéme octobre 1214, ayant régné 53 ans & 22 jours, épousa en septembre 1170, *Eléonore* d'Angleterre, seconde fille de *Henri*, II. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Alienor* Duchesse de Guienne, morte le 31 octobre 1214, âgée de 58 ans, de chagrin de la mort de son mari, dont elle eut, 1. *Ferdinand* Infant de Castille, né en 1189, mort en 1211, & selon d'autres le 14 octob. 1210, âgé de 25 ans; 2. Henri, I. du nom, qui suit; 3. *Bérengére*, née en 1181, mariée 1. à *Conrad*, Duc de Souabe, fils puîné de l'Empereur Féderic *Barberousse*, mais ce mariage ayant été annulé l'an 1200, alliée 2. l'an 1201, à *Alfonse*, IX. du nom, Roi de Léon, son cousin, succéda au Roi *Henri* son frére l'an 1217, & mourut l'an 1245; 4. *Blanche*, née en 1188, alliée le 23 may de l'an 1200, à *Louïs*, VIII. du nom, Roi de France, morte le premier décembre 1252; 5. *Urraque*, qui épousa en l'an 1206, *Alfonse*, II. du nom, Roi de Portugal, morte le troisiéme novembre 1220; 6. 7. *Constance & Sancie*, mortes jeunes; 8. *Constance*, premiére Abbesse de las Huelgas de Burgos en 1212; & 9. *Eléonore* de Castille, mariée le sixiéme fevrier 1221, à *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, dont elle fut séparée par la dissolution de leur mariage en 1229, quoi qu'elle en eût un fils.

8. Henri, I. du nom, Roi de Castille, fut blessé d'une tuile qui lui tomba sur la tête en jouant avec quelques Seigneurs, dont il mourut le sixiéme juin 1217, aprés avoir régné deux ans & neuf mois, mais sans laisser de postérité de *Mahaud* de Portugal, seconde fille de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, de laquelle il fut séparé pour cause de consanguinité.

SUITE DES ROIS DE CASTILLE.

6. Ferdinand, II. du nom, troisiéme fils d'Alfonse, VIII. du nom, Roi de Castille & de Léon, fut Roi de Léon & de Galice, & mourut en 1188, aprés un régne de 31 ans. Il épousa 1. *Urraque* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé en 1169, pour cause de parenté, n'ayant pu obtenir dispense du Pape, quoi qu'il eût un fils: 2. *Thérése*, veuve de *Nunez*, Comte en Castille, & fille du Comte Fernand: 3. *Urraque*, fille de *Lopez* Diaz, I. du nom, Comte de Biscaye; & de *Mencie* d'Arias. Du premier mariage, vint 1. Alfonse IX, Roi de Léon, qui suit: du second sortit, 2. *Ferdinand*, mort en 1214, sans alliance: & du troisiéme vinrent, 3. 4. *Sanche & Garcie*, morts sans lignée.

7. Alfonse, IX. du nom, Roi de Léon & de Galice, mort le 24 septembre 1230 aprés un régne de quarante-deux ans, épousa 1. *Thérése* de Portugal fille aînée de *Sanche*, I. du nom; Roi de Portugal, dont il fut séparé pour cause de parenté: 2. l'an 1201, *Bérengére* de Castille, sœur aînée & héritiere de *Henri*, I. du nom, Roi de Castille, morte l'an 1245. Du premier mariage vinrent 1. *Ferdinand*, mort jeune: 2. 3. *Sancie & Douce* de Castille, mortes sans alliance; & du second sortirent, 4. S. Ferdinand, qui suit; & 5. *Alfonse* de Castille, I. du nom, Seigneur de Molina qui mourut en 1272. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Perès* Gonzalés de Molina; 2. *Thérése* de Lara, fille de *Nuno* Gonzalés de Lara: 3. *Major* de Ménésès, fille d'*Alfonse* Tellez de Ménésès. Du premier mariage sortit *Blanche* de Molina, mariée à *Alfonse Ferdinand*, bâtard de Castille: du second vint, *Jeanne* de Molina, alliée à *Lopez* Diaz de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye; & du troisiéme sortirent *Marie* de Molina, qui épousa *Sanche*, IV. du nom, Roi de Castille, & *Alfonse*, II. du nom, Seigneur de Molina, qui de *Blanche* sa femme, eut *Isabeau* Dame de Molina, mariée l'an 1290, à *Jean* Nunez, Seigneur de Lara, de Molina & de Mésa, dit *le Jeune*, morte sans postérité l'an 1293. Quelques Auteurs donnent encore à Alfonse I, Seigneur de Molina, une fille nommée *Bérengére*, qui fut concubine de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & mourut le 17 juin 1272; *Constance* de Castille, Religieuse à Burgos; *Bérengére*, mariée l'an 1222, à *Jean* de Brienne, Roi de Jerusalem, morte le 12 avril 1237; & *Eléonore* de Castille, morte l'an 1210. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Roderic-Alfonse, bâtard *de Léon, qui fut vaincu par les Mores de Grenade, dans un combat donné l'an* 1241; *&* Urraque, bâtarde *de Léon, mariée à* Lopez *Diaz, II. du nom, Comte de Biscaye Alsier-Major de Castille*.

8. S. Ferdinand, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, mort le 30 may 1252, âgé de 51 an, aprés avoir régné en Castille 34 ans, onze mois & 23 jours, fut canonisé par le Pape Clement X, le 15 fevrier 1671. Il épousa 1. le 30 novembre 1220, *Beatrix* de Souabe, fille de *Philippe* Duc de Souabe, & Roi des Romains, & d'*Irene* Auge, morte en 1234: 2. en 1238, *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale, fille aînée & héritiére de *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale, & de *Marie* Comtesse de Ponthieu. Aprés la mort de son mari elle retourna en France, y épousa *Jean* de Nèelle, Seigneur de Falus & de la Herelle, & mourut l'an 1279. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent 1. Alfonse, X. du nom, qui suit; 2. *Féderic*, qui fut tué au château de Burgos, où il étoit prisonnier par l'ordre du Roi Alfonse son frére en 1277, laissant de *N*.... Malespine sa femme, *Beatrix* de Castille, seconde femme de *Simon* Ruis de Haro, Seigneur de los Cameros; 3. *Ferdinand*, mort jeune l'an 1242; 4. *Henri*, Infant de Castille, dit *le Sénateur*, qui fut Régent du Royaume de Castille pendant la minorité du Roi Ferdinand IV, son neveu, & qui mourut sans postérité de *Jeanne* Nunez de Lara; 5. *Philippe*, qui fut Abbé de Valladolid, & nommé Archevêque de Sevìlle, qu'il quitta pour épouser en 1254, *Christine* de Dannemarck, dont il n'eut point d'enfans; 6. *Sanche* de Castille, Archevêque de Tolède, qui fut tué dans un combat par les Mores en 1262; 7 Manuel de Castille, qui fit la *branche des Seigneurs de* Pennafiel *dont la postérité est raportée cy-aprés*; 8. *Eléonore*, morte jeune; 9. *Bérengére*, Religieuse à Burgos; & 10. *Marie* de Castille morte jeune peu de jours aprés sa mére. Les enfans qu'il eut de sa seconde femme furent, 11. Ferdinand de Castille, Comte d'Aumale, qui prit le nom de Ponthieu, *dont la postérité est raportée cy-aprés*; 12. *Jean*, Seigneur de Marquena, mort jeune; 13. *Louis*, Seigneur de Marquena, mort sans postérité; & 14. *Eléonore* de Castille, Comtesse de Ponthieu & de Montreuil, mariée l'an 1254, à *Edouard*, I. du nom, Roi d'Angleterre, morte le 29 novembre 1299.

9. Alfonse, X. du nom, dit *le Sage & l'Astrologue*, Roi de Castille & de Léon, né le 23 novembre 1221, mourut le 21 avril 1284, ayant régné 32 ans. Il épousa en novembre 1246, *Ioland* d'Aragon, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Ioland* de Hongrie sa seconde femme, morte en 1298, dont il eut 1. Ferdinand, Infant de Castille, dit *de la Cerda*, dont la postérité prit le nom & a fait *la branche des Seigneurs de* Lunel, *raportée cy-aprés*; 2. Sanche, IV. du nom, qui suit; 3. *Jean-Ferdinand* de Castille, Seigneur d'Oropésa, &c. qui fut tué au combat de Grenade le 25 juin 1319, qui d'*Isabelle* d'Erford sa premiére femme, n'eut point d'enfans, & qui de *Marie*, Comtesse de Biscaye, sa seconde femme, fille de *Lopez Diaz* de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye, & de *Jeanne* de Molina, eut *Jean*, II. du nom Infant de Castille, dit *le Borgne*, Comte de Biscaye, qui fut mis à mort en 1327, par le commandement d'Alfonse XI, Roi de Castille, & laissa d'*Isabelle* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse* de Portugal, Seigneur de Pontalégre, pour fille unique, *Marie* de Castille, Comtesse de Biscaye, mariée en 1329, à *Jean Nunez* d'Espagne, Seigneur de Lara, morte vers l'an 1350; 4. *Pierre* de Castille, Seigneur de Lidesma, d'Alva & de Salvaterra, mort l'an 1283; 5. *Jacques*, Seigneur de los Caméros, mort sans postérité; 6. *Bérengére*, Dame de Gundalzaara, née en 1253, morte sans alliance; 7. *Béatrix*, seconde femme de *Guillaume*, V. du nom, dit *le Grand*, Marquis de Montferrat; 8. *Ioland*, mariée en 1281, à *Diaz Lopez*, IV. du nom, Comte de Biscaye; 9. 10. *Isabeau & Eléonore* de Castille. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Alfonse-Ferdinand, bâtard *de Castille*, mort sans enfans de *Blanche* de Molina, fille d'Alfonse *de Castille, I. du nom, Seigneur de Molina*; Martin-Alfonse, bâtard *de Castille, Abbé de Valladolid*; Béatrix, bâtarde *de Castille, mariée en* 1253, *à* Alfonse, *III. du nom, Roi de Portugal, &* Urraque, bâtarde *de Castille*.

10. Sanche, IV. du nom, dit *le brave*, Roi de Castille, & de Léon, mort le 25 avril 1295, âgé de 30 ans, aprés avoir régné onze ans quatre jours, épousa en 1282, *Marie* de Molina, fille puînée d'*Alfonse*, I. du nom, Seigneur de Molina, & de *Major* de Ménésis sa troisiéme femme, morte le premier juin 1322, dont il eut, 1. Ferdinand, IV. du nom, qui suit; 2. *Alfonse*, né en 1287, mort en 1291; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Pierre*, Infant de Castille, qui mourut de la fatigue qu'il eut au combat de Grenade le quinziéme juin 1319, laissant de *Marie* d'Aragon, *Blanche* de Castille, premiére femme de *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, qui la répudia; 5. *Philippe*, Seigneur de Cabréra, né l'an 1292, mort l'an 1324, ou 1328 selon d'autres; 6. *Isabelle*, née l'an 1283, mariée en 1310, à *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, morte le 19 juillet 1328, & 7. *Beatrix* de Castille, née en 1293, qui épousa en 1306, *Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Thérése-Sancie, bâtarde *de Castille, qui epousa* Jean-Alfonse, *Seigneur d'Albuquerque*.

11. Ferdinand, IV. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le sixiéme décembre 1285, mourut le septiéme septembre 1312, ayant régné 17 ans, quatre mois & 13 jours. Il épousa en 1301, *Constance* de Portugal, fille de *Denys*, dit *le Pére de la patrie*, Roi de Portugal, & de sainte *Elizabeth* d'Arragon, morte en novembre 1313, dont il eut 1. Alfonse, XI. du nom, qui suit; & 2. *Eléonore* de Castille, née en 1307, mariée le cinquiéme fevr. 1329, à *Alfonse*, IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle fut emprisonnée l'an 1358, & mise à mort l'année suivante par le commandement de Pierre *le cruel*, Roi de Castille, son neveu.

12. Alfonse, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le troisiéme août 1311, mourut de la peste au siége de Gibraltar, le 26 mars 1350. Il épousa en 1328, *Marie* de Portugal, fille aînée d'*Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal, laquelle s'étant abandonnée à Martin Tellez, Seigneur Portugais, fut empoisonnée l'an 1356, par ordre du Roi son frére. Alfonse eut pour enfans 1. *Ferdinand*, né en 1332, mort jeune; & 2. Pierre, dit *le Cruel*, qui suit. *Il eut aussi pour enfans naturels*, 1. Pierre, bâtard *de Castille, né en* 1330, *mort en* 1338; 2. Sanche, bâtard *de Castille, Seigneur de Ledesma, né en* 1331, *mort jeune*; 3. Henri, II. *du nom, dit* le Magnifique, *qui continua la lignée des Rois de Castille raportée cy-aprés*; 4. Frederic, bâtard *de Castille, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, qui donna origine aux Ducs de* Rio-seco Medina, *raportez cy-aprés*; 5. Ferdinand, bâtard *de Castille, Seigneur de Lédesma & d'Albuquerque, né en* 1335, *mort sans postérité*; 6. Tellez, bâtard *de Castille, Seigneur d'Aquila, &c. né en* 1337, *mort le* 13 *octobre* 1370, *sans postérité de* Jeanne *d'Espagne, Comtesse de Biscaye*; 7. Sanche, bâtard *de Castille, né en* 1339, *qui fut fait Comte d'Albuquerque en* 1366, *par le Roi Henri son frére, & mourut en* 1374, *d'un coup de lance qu'il reçut dans une querelle, aprés avoir eu de* Béatrix, *fille* naturelle *de* Pierre, *Roi de Portugal, qu'il épousa en* 1373, Eleonore *de Castille, Comtesse d'Albuquerque & de Pennafiel, née posthume, mariée l'an* 1393, à Ferdinand, IV. *du nom, surnommé* le Juste *&* l'Honnête, *Roi d'Aragon & de Sicile, morte en* 1435; 8. Jean, bâtard *de Castille, Seigneur de Xéres de los Cavalléros, qui fut mis à mort l'an* 1359, *à l'âge de* 18 *ans, par le commandement de Pierre* le Cruel, *Roi de Castille*; 9. Pierre, bâtard *de Castille, qui fut aussi tué l'an* 1459, *à l'âge de* 14 *ans, par le commandement du même Roi; &* 10. Jeanne, bâtarde *de Castille, mariée* 1. à Ferdinand Ruiz *de Castre, Seigneur de Lémos*: 2. *l'an* 1366, à Philippe, *Seigneur de Castro & de Péralta*.

13. Pierre, surnommé *le Cruel*, Roi de Castille & de Léon, né l'an 1333, ou le suivant, fut chassé de ses Etats par ses Sujets à cause de ses cruautez & de ses infamies. Il y fut rétabli par le secours des Anglois; mais ayant perdu la bataille de Montiel contre son frére Henri le 14 mars 1369, il fut tué le 23 suivant, aprés avoir régné 19 ans. Il épousa 1. le neuviéme juillet 1352, *Blanche* de Bourbon, qui fut mise à mort ou empoisonnée en 1361, âgée de 25 ans, par le commandement de son mari, sans en avoir d'enfans: sa seconde femme ou *Concubine*, fut *Marie* de Padilla morte en 1361: & sa troisiéme fut *Jeanne* de Castro, veuve de *Diége* de Haro. De la seconde il eut, 1. *Alfonse*, né en 1359, mort le 18 octobre 1362; 2. *Béatrix*, née en 1353, morte en 1369; 3. *Constance*, née en 1354, mariée en 1371, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancastre, qui prétendit à cause d'elle le Royaume de Castille; & 4. *Isabelle* de Castille, née en 1355, qui épousa *Edmond* d'Angleterre, Duc d'Yorck: & de la troisiéme sortit, 5. *Jean* de Castille, qui mourut en prison l'an 1405. Il avoit épousé *Elvire*, fille de *Bertrand* Eril son Geolier, dont il eut *Constance*, Religieuse au couvent de saint Dominique de Madrid; & *Pierre*, Evêque d'Osma & de Valence, *qui eut huit enfans* naturels, *savoir* Alfonse, *qui laissa une grande postérité qui prit le surnom de Castille*, Louis, Sanche, Pierre, Alfonsine, Isabelle, Catherine & Constance *de Castille*.

DERNIERS ROIS DE CASTILLE.

13. Henri, II. du nom, surnommé *le Magnifique*, Roi de Castille & de Léon, fils *naturel* d'Alfonse XI, Roi de Castille & de Léon, fut proclamé & couronné Roi de Castille en 1366, vainquit Pierre Roi de Castille son frére, & le tua de sa propre main, (d'autres disent qu'il lui fit trancher la tête) & mourut avec soupçon de poison le troisiéme

may

may 1379, en la 46 année de son âge, après un régne de dix ans & deux mois. Il épousa le 27 may 1350, *Jeanne* Manuel, fille de *Jean* Manuel, Seigneur de Pennafiel & de *Blanche* d'Espagne, morte en 1381, dont il eut 1. Jean, I. du nom, qui suit; & 2. *Eléonore* de Castille, mariée le 27 may 1375, à *Charles*, III. du nom, Roi de Navarre, morte le cinquiéme mars 1416. *Il eut aussi pour enfans naturels*, 1. Fréderic, bâtard *de Castille, Duc de Bénévent, qui mourut en prison*; 2. Alfonse Henriquez, bâtard *de Castille, Comte de Gijon, & Seigneur de Norogna, qui épousa l'an* 1378, Isabelle, *fille* naturelle *de* Ferdinand, *Roi de Portugal, dont il eut sept enfans, qui prirent le nom de* Norogna; 3. Jeanne, bâtarde *de Castille, qui épousa* 1. *en* 1378, Pierre d'*Aragon, Marquis de Villéna*: 2. Denys, bâtard *de Portugal, Seigneur de Cifuentes & d'Estalona*, 4. Eléonore, bâtarde *de Castille, qui fut accordée en* 1378, *à* Alfonse d'*Aragon, Duc de Gandie, ce qui n'eut point d'effet*; 5. Constance, bâtarde *de Castille, seconde femme de* Jean, bâtard *de Portugal, créé Duc de Valence en* 1387; 6. Béatrix, bâtarde *de Castille, mariée à* Jean Alfonse *de Guzman*, I. *du nom, Comte de Niébla*; & 7. Marie bâtarde *de Castille, qui épousa* Diégo Hurtado *de Mendoza, Seigneur de Mendoza & de Vega*.

14. Jean, I. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le 20 août 1358, mourut le neuviéme octobre 1390, d'une chûte de cheval, voulant faire paroître son adresse à un tournoi que les Mores faisoient à Alcala, après avoir régné onze ans, trois mois & 20 jours. Il épousa 1. le 18 juin 1375, *Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, morte en couche le 18 août 1382; 2. en may 1383, *Béatrix* de Portugal, fille unique de *Ferdinand*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* Tellez. Du premier mariage sortirent 1. Henri, III. du nom, qui suit; 2. Ferdinand, né en 1380, qui fit *la branche des derniers Rois d'Aragon & de Sicile*; (*Cherchez* ARRAGON) & 3. *Marie* de Castille, née & morte en août 1382: du second vint 4. *Michel*, né & mort en 1385.

15. Henri, III. du nom, surnommé *le Maladif*, Roi de Castille & de Léon, né le quatriéme octobre 1379, mourut le 25 décembre 1406, du poison que lui donna un Médecin Juif, ayant régné 16 ans, deux mois & dix jours. Il épousa sur la fin de l'an 1393, *Catherine* de Lancastre, fille de *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancastre, & de *Constance* de Castille sa deuxiéme femme, morte le deuxiéme juin 1418, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui suit, 2. *Marie*, née le 14 novembre 1401, mariée le 12 juin 1415, à *Alfonse*, V. du nom, Roi d'Arragon, morte le quatriéme septembre 1458; & 3. *Catherine* de Castille, née peu avant la mort de son pére, en 1406, qui épousa en 1420, *Henri* d'Aragon, Marquis de Villana, Seigneur de Ségorbe, &c. Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, morte le 19 octobre 1439.

16. Jean, II. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le sixiéme mars 1405, mourut le 20 juillet 1454, après un régne de 47 ans, six mois & 26 jours. Il épousa 1. en octobre 1418, *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Castille, morte non sans soupçon de poison, en février 1445: 2. en août 1447, *Isabelle* de Portugal, fille aînée de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & Connétable de Portugal, morte le 15 août 1469, étant tombée auparavant dans une foiblesse de corps & d'esprit. Du premier mariage sortirent, 1. Henri IV. du nom, qui suit; 2. *Catherine*, née le cinquiéme octobre 1422, morte en 1424; & 3. *Eléonore* de Castille, née en 1423, morte jeune: du second vinrent, 4. *Alfonse*, Infant de Castille, né en 1453, qui fut proclamé Roi de Castille par les Grands du Royaume, le cinquiéme juin 1465, & mourut subitement le cinquiéme juillet 1468, de poison ou de peste; & 5. *Isabelle*, *dont il sera parlé après son frére aîné*.

17. Henri, IV. du nom, dit l'*Impuissant*, Roi de Castille & de Léon, né le cinquiéme janvier 1425, fut dépouillé de ses Etats en 1465, par ses Sujets, qui mirent en sa place l'Infant Alfonse son frére, & mourut le onziéme décembre 1474, ayant régné 20 ans, quatre mois & 12 jours. Il épousa 1. l'an 1440, *Blanche* d'Aragon, fille aînée de *Jean*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, qu'il répudia en 1453, sous prétexte de sortilége, morte sans enfans l'an 1464: 2. le 20 may 1455, *Jeanne* de Portugal, fille puînée d'*Edouard*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* d'Aragon, morte le 17 janvier 1475, âgée de 37 ans, dont il eut *Jeanne* de Castille, née en 1462, qui épousa en 1475, *Alfonse*, V. du nom, Roi de Portugal son oncle, & se retira cinq ans aprés au monastére de sainte Claire de Coimbre, où elle se fit Religieuse, & où elle mourut.

Turquet raporte *en son Histoire d'Espagne*, que le Roi Henri IV, tenant à deshonneur d'être estimé impuissant, consentit que Bernard de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, son Favori, Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, eût la compagnie de la Reine sa femme, qui eut de la peine à y acquiescer; mais enfin qu'elle en devint grosse de la Princesse Jeanne.

17. Isabelle, fille de Jean, II. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Isabelle* de Portugal sa seconde femme, née le 23 avril 1451, épousa le 18 octobre 1469, *Ferdinand*, V. du nom, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon son cousin, succéda aux Royaumes de Castille & de Léon en 1474, après la mort du Roi *Henri*, IV, du nom, dit l'*Impuissant* son frére, & mourut le 26 novembre 1504, d'un ulcére contracté d'aller trop souvent à cheval, après avoir régné 29 ans, sept mois & 14 jours. De leur mariage vinrent, 1. *Jean*, Prince des Asturies né le 26 juin 1478, mort le quatriéme octobre 1497; 2. *Isabelle*, née le deuxiéme octobre 1470, mariée 1. en novembre 1490, à *Alfonse*, Prince de Portugal: 2. en octobre 1497, à *Emanuel*, Roi de Portugal, morte en travail d'enfant la nuit du 24 au 25 août 1498; 3. Jeanne, qui suit; 4. *Marie* d'Aragon, dit *de Castille*, née le 29 juin 1482, alliée le 30 octobre de l'an 1500, à *Emmanuel*, Roi de Portugal son beau-frére, morte en travail d'enfant l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, qui épousa 1. le 14 novembre 1501, *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles: 2. le troisiéme juin 1509, le frére puîné d'Artus, *Henri*, VIII. du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le sixiéme janvier 1536.

18. Jeanne Reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c. née le sixiéme novembre 1479, fut mariée le 21 octobre 1496, à *Philippe* d'Autriche, I. du nom, Roi d'Espagne, qu'elle aima si éperdûment, qu'elle en devint folle après qu'il fut mort. Elle mourut le onziéme avril 1555, en sa 76 année, & eut entre autres enfans Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, dont la postérité est raportée dans l'article d'AUTRICHE.

DUCS DE MEDINA DE RIO SECO.

13. Frederic, premier du nom, *bâtard* de Castille, né l'an 1333, fils *naturel* d'Alfonse, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Eléonore de Gusman son amie*, & frére jumeau de Henri, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Castille, fut Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques, & fut tué à Séville, l'an 1358, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille son frére, qui eut l'inhumanité de voir ce massacre. *Il eut deux fils* naturels *de* Jeanne *sa concubine*, *femme de* Jean-Alfonse *de Bazans de Haro, qui furent*, 1. *Pierre* Henriquez, Comte de Trastamare, & Connétable de Castille, mort l'an 1400, laissant d'*Isabelle* de Castro, Dame de Lémos & de Sarria, *Fréderic*, Duc d'Arona, & Comte de Trastamare, mort en prison l'an 1430, sans enfans d'*Aldonce*, fille de *Jacques Hurtado* de Mendoza, Amiral de Castille; & *Béatrix* Henriquez, Dame de Lémos & de Sarria, mariée à *Pierre Alvare* Osorio, Seigneur de Carréra & de Ribéra, dont son descendus les Marquis de Sarria; & 2. Alfonse, qui suit.

14. Alfonse Henriquez, premier du nom, dont la postérité prit le surnom, fut Seigneur de Médina-del-Rio-séco & de Melgar, le premier de sa famille qui fut pourvu de la charge d'Amiral de Castille. Il mourut en 1429. Il épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre Gonçalès* de Mendoza, & d'*Aldonce* d'Aiala, dont il eut 1. Frederic, II. du nom, qui suit: 2. *Henri* Henriquez, duquel sont descendus les Comtes d'Alve-d'Aliste; 3. *Béatrix*, mariée à *Pierre* Porto-Carréro, Seigneur de Moguer; 4. *Eléonore*, alliée à *Fréderic-Alfonse* Pimentel, II. du nom, Comte de Bénévent; 5. *Aldonce*, qui épouse *Roderic-Alvare* Osorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra; 6. *Agnès*, femme de *Jean Hurtado* de Mendoza, Seigneur d'Almazan & de Martinga; 7. *Mencie*, alliée à *Jean-Ferdinand* Manrique, II. du nom, Comte de Castanéda; 8. *Isabelle*, mariée à *Jean Ramirez* de Arellano, Seigneur de los Caméros; 9. *Constance*, qui épousa *Jean* de Tovar, Seigneur de Berlanga; 10. *Blanche*, femme de *Pierre Nunez* de Herréra, Seigneur de Pedreza; & 11. *Marie* Henriquez, alliée à *Jean* de Rojas, Seigneur de Monzon.

15. Frederic Henriquez II. du nom, Seigneur de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar & de Ruéda, Amiral de Castille, mourut le 23 décembre 1473. Il épousa, 1. *Marine* d'Aiala, fille de *Diégo Hernandès* de Cordoue, Seigneur de Baene: 2. *Thérése* de Quinonès, fille de *Diégo Hernandès* de Quinonès, Seigneur de Lune, & de *Mencie* de Tolède. Du premier mariage sortit 1. *Jeanne* Henriquez, mariée le premier septembre 1444, à *Jean*, II. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, morte le 13 février 1468: & du second vinrent 2. Alfonse, II. du nom, qui suit; 3. *Pierre*, qui fit *la branche des Seigneurs de* Tarife; 4. *Marie*, alliée à *Garcie-Alvare* de Tolède, Duc d'Albe; 5. *Eléonore*, mariée à *Pierre-Alvare* Osorio, Comte de Trastamare, Marquis d'Astorga; 6. *Agnès*, qui épouse *Lopès Vasquès* d'Acune, Comte de Buendia; 7. *Aldonce*, femme de *Jean* Folch, Duc de Cardonne; & 8. *Blanche*, Religieuse.

16. Alfonse Henriquez, II. du nom, Comte de Melgar, &c. Amiral de Castille, mourut en may 1485. Il épousa *Marie* de Vélasco, fille de *Pierre*, Comte de Haro, dont il eut 1. *Fréderic* Henriquez, III. du nom, Comte de Melgar, Seigneur de Médina-del-Rio-séco, &c. Amiral de Castille, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1538, sans postérité d'*Anne* de Cabréra, fille de *Jean*, Comte de Modica; 2. *Bernardin*, mort sans enfans de *Beatrix* de Mendoza, fille d'*Alvare*, Comte de Castro; 3. Ferdinand, qui suit; 4. *Jeanne*, seconde femme de *Diégue Lopès* Pachéco, Duc d'Escalone; & 5. *Thérése* Henriquez, mariée à *Guthier* de Sotomayor, Comte de Belalcaçar, d'où sont issus les Ducs de Bejar. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonse *Henriquez*, *Evêque d'Osma*; & Thérése, *mariée à* Guthier *de Cardénas*, *Seigneur de Maquéda, d'où sont issus les Ducs de Maquéda*.

17. Ferdinand Henriquez, Comte de Melgar, &c. & Amiral de Castille, fut créé Duc de Médina-del-Rio-séco par l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en ..... Il épousa *Marie* Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron, Comte d'Urena, & de *Léonore* de la Vega Vélasco, dont il eut 1. Louis premier du nom, qui suit; 2. *Fréderic* Henriquez, Grand Maître de la Maison de Charles, Prince d'Espagne, qui de *Jeanne* Manrique, fille de *Pierre*, Comte de Pradès, eut pour enfans, *Marianne*, alliée à *Pierre* de Vélasco & Rojas, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & *Louis* Henriquez, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Gouverneur & Capitaine Général du Royaume de Galice, qui épousa *Catherine*, fille de *Diégo* de Lujan, dont il eut *Fréderic*, *Diégo* & *Alfonse* Henriquez; 3. *Ferdinand*; 4. *Alfonse*, Abbé de Valladolid; & 5. *Louise* Henriquez-Giron, mariée à *Antoine-Alfonse* Pimentel, Comte de Bénévent. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Béatrix, *seconde femme* d'Alfonse d'*Aquila*.

18. Louis Henriquez premier du nom, Duc de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison-d'Or, mourut le 24 septembre 1572. Il épousa le 15 octobre 1518, *Anne* de Cabréra & de Moncade, Comtesse de Modica, fille de *Jean* de Cabréra, & d'*Anne* de Moncade, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui suit; 2. *Louise*, mariée à *Innico-Lopez* de Mendoza, Duc de l'Infantado; 3. *Anne*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Aquila-Fuente; 4. *Françoise*, qui épousa *François* de Rojas, Marquis de Poza; & 5. *Jeanne* Henriquez, mariée à *Jean-Ximénès* de Urrea, Comte d'Arande.

19. Louis Henriquez de Cabréra, II. du nom, Duc de Médine-del Rio-séco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mourut le 27 may 1596. Il épousa *Anne* de Mendoza, fille de *Diégo Hurtado* de Mendoza, Comte de Saldanna, morte le 26 juin 1595, dont il eut 1. Louis, III. du nom, qui suit; 2. *Diégo*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort sans alliance; 3. *Roderic*, mort sans postérité de *Françoise* Osorio, Dame de Valdonguille & de Villamer; 4. *Anne*, mariée à *Louis* de Cordoue, & de Cardonne, Comte de Pradès; 5. 6. *Marie* & *Antoinette* Henriquez, Religieuses. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Pierre *Henriquez*, *Religieux Augustin*; & Louise *Henriquez*, *mariée à* François *Henriquez de Guzman*, *Seigneur de Bolanos*.

20. Louis Henriquez de Cabréra, III. du nom, Duc de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Castille, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mourut le 17 août 1600. Il épousa *Victoire* Colonne, fille de *Marc-Antoine* Colonne, Prince de Taglincozzo, morte le 28 décembre 1633, dont il eut 1. Jean-Alfonse, qui suit; 2. *Anne*, troisiéme femme de *François* Fernandez de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 3. *Félice* Henriquez de Cabréra, mariée à *François* de Sandoval & de Rojas, Duc de Céa.

21. Jean-Alfonse Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar & de Modica, Viceroi de Sicile & de Naples, né le troisiéme mars 1597, mourut en 1647. Il épousa *Louise* de Sandoval-Padilla, fille de *Christophle*, Duc d'Uzeda, dont il eut, 1. Jean-Gaspard, qui suit; & 2. *Françoise* Henriquez de Cabréra, morte à Naples sans alliance.

22. Jean-Gaspard Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar, &c. mourut le 25 septembre 1691. Il épousa *Elvire* Ponce de Léon, morte en janvier 1680, dont il eut 1. Jean-Thomas, qui suit; 2. *Louis* Henriquez de Cabréra, Marquis d'Alcannizès par sa femme; 3. *Marie* Henriquez d'Almense; 4. *Jean-Simon* Henriquez, Prevôt d'Alexandrie en 1699; 5. *César* Henriquez, Doyen de l'église de Cuença, mort en 1683; & 6. *Thérése* Henriquez, mariée en 1671, à *Gaspard* de Haro, Marquis de Carpio, Comte-Duc d'Olivarès, dont elle fut la seconde femme. *Il eut aussi pour fils* naturel, Fréderic *Henriquez de Cabréra*.

23. Jean-Thomas Henriquez de Cabréra, Amirante de Castille, Duc de Médina-del-Rio-séco, Comte de Melgar, &c. fut nommé Ambassadeur en France, en avril 1702, où feignant d'aller, il prit le 13 septembre suivant la route de Portugal, avec une escorte d'environ 300 hommes, & arriva à Miranda: d'où il continua sa route jusqu'à quinze lieues de Lisbonne, où il envoya un de ses Domestiques pour lui arrêter un logis, & congédia la plus grande partie de sa suite, qui retourna en Espagne. On craignit d'abord à la Cour de Madrid qu'une retraite précipitée & sans raison apparente, d'une personne aussi considérable par sa naissance, pourroit avoir quelque suite; mais bien loin de là, elle ne produisit dans le public qu'une grande indignation contre sa personne. Le Conseil du gouvernement résolut qu'on lui envoyeroit faire une citation pour comparoître dans vingt jours, pour rendre compte de sa conduite, sous peine de cinquante mille ducats d'amande; mais comme cette citation ne se pouvoit faire où il étoit, sans la permission du Roi de Portugal, un Courier fut dépêché à Lisbonne sur cette affaire, avec les ordres de la Reine, alors Régente, à Dom Domingo Capece-Latro, Envoyé d'Espagne. Les Ministres de France & d'Espagne représentérent au Roi de Portugal, que la retraite de l'Amirante étoit une desobéïssance formelle aux ordres de sa Majesté Catholique; & sa Majesté Portugaise leur fit déclarer qu'elle observeroit en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonne correspondance, qu'il vouloit entretenir avec sa Ma-

sa Majesté Catholique. Les biens de l'Amirante & de ceux qui s'étoient retirez avec lui, ayant été mis en sequestre, on afficha en plusieurs lieux de la ville de Madrid le 16 décembre 1701, des copies de deux Edits du Conseil Royal, l'un pour ordonner à l'Amirante de comparoitre dans trois jours personnellement, dans le château d'Alaméda, pour se justifier sur sa desobéissance formelle aux ordres du Roi, en se retirant du Royaume au lieu d'aller en France avec le caractére d'Ambassadeur, dont sa Majesté l'avoit honoré; d'avoir, pour favoriser sa fuite, supposé de faux ordres de la Reine, d'avoir eu intelligence & des conférences avec les ennemis de l'Etat; enfin d'avoir violé le serment de fidélité, & conspiré contre l'Etat & contre le repos public. Par l'autre Edit furent citez pareillement onze personnes demeurées auprès de l'Amirante, avec ordre de se constituer prisonniers, à faute de quoi, il seroit procédé contre eux, suivant les cas qui résulteroient du procès. L'Amirante n'ayant point comparu & étant resté en Portugal, l'affaire fut jugée par le Conseil Royal de Castille le 26 février 1703. Il fut absous du crime de trahison dont on le soupçonnoit, mais à cause de sa desobéissance aux ordres du Roi, il fut condamné à un bannissement perpétuel, & ses biens confisquez au profit de sa Majesté, pour être rendus à ses héritiers après sa mort. Les articles d'accusation contre lui, fortifiez de plusieurs autres nouvelles preuves, & sa félonnie ayant paru prouvée très-clairement, il fut condamné à mort par contumace, par sentence du ... juillet 1703, qui fut publiée le 17 août suivant, ses biens confisquez & réunis à la Couronne. Il mourut le 29 juin 1705, à Estrémos sur les frontiéres de Portugal, ayant épousé, 1. en 1663, *Anne-Catherine* de la Cerda, fille d'*Antoine-Jean*, Duc de Médina-Céli, morte en mars 1697, sans postérité: 2. *Anne-Catherine* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François*, Duc de Médina-Céli.

SEIGNEURS DE LUNEL.

10. FERDINAND, Infant de Castille, dit *de la Cerda*, dont sa postérité prit le surnom, né en 1254, fils aîné d'ALFONSE, X. du nom, Roi de Castille & de Léon, & d'*Islond* d'Aragon, mourut avant son pére en 1275. Il épouse en 1269, *Blanche* de France, fille de saint *Louis*, IX. du nom, Roi de France, morte le 17 juin 1320, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; & 2. FERDINAND qui fit *la branche de* LARA, *raportée cy-après*.

11. ALFONSE de la Cerda, surnommé *le desherité*, fit tous ses efforts pour recouvrer le Royaume de Castille, & prit même le titre de Roi en plusieurs actes; mais il fut obligé de céder en 1303, & de se retirer en France, où le Roi Charles *le Bel*, lui donne la Baronnie de Lunel, & le fit son Lieutenant-Général en Languedoc. Il mourut en 1327, ayant épousé *Mahaud*, fille d'*Aimery*, VI. du nom, Vicomte de Narbonne, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit: 2. JEAN-ALFONSE, qui fit *la branche des Seigneurs de* GIBRALE'ON *& de* VILLORIA, *raportée cy-après*; 3. *Agnès* de la Cerda, mariée à *Ferdinand-Rodriguez* de Villalobos, Riche Homme; & 4. *Alfonse* d'Espagne, Archidiacre de Josas en l'église de Paris, dont il se démit, pour épouser *Isabelle* d'Antoing, Vicomtesse de Gand, veuve de *Henri* de Brabant, dit *de Louvain*. Il mourut en 1327, & sa veuve le sixiéme décembre 1354. De leur mariage vinrent 1. *Louis* d'Espagne, créé Prince des Isles fortunées, par le Pape Clément VI, en 1344. Comte de Talmond, qui exerça la charge d'Amiral de France en 1341, & fut tué à la bataille de Crécy, contre les Anglois en 1346; 2. *Isabelle* de la Cerda, mariée à *Rodéric-Alvarez* des Asturies, Seigneur de Gijon & de Norogna; & 3. *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême & Connétable de France en janvier 1350, que Charles II, Roi de Navarre, fit assassiner dans son lit, en la ville de Laigle en Normandie, le sixiéme janvier 1354. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Charles* de Châtillon, Comte de Blois & Duc de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. *Il laissa pour fils* naturel Thibaut *d'Espagne, Seigneur de Montbrun, né de* Cécile *de Lévis, qui fut légitimé par le Roi Charles VI, en 1384, & qui prétendoit succeder à son pére au Comté d'Angoulême, en quoi il ne put réüssir. L'on croit qu'il obtint la terre de Lunel avec le titre d'Espagne, que sa postérité conserva.*

12. LOUIS de la Cerda, Comte de Clermont & de Talmond en France, épousa *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alfonse Pérez* de Guzman, surnommé *le Bon*, avec laquelle il aquit en 1306 le Port-Sainte Marie qui fut érigé en Comté. Il eut pour enfans 1. JEAN qui suit; 2. *Louis*, Comte de Talmond; 3. *Alfonse*, mort jeune; 4. *Isabelle*, mariée 1. à *Rodéric-Pérez* Ponce, dit *des Asturies*: 2. à *Bernard* de Foix, fils *naturel* de *Gaston-Phœbus*, III. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn, créé Comte de Médina-Celi, duquel sont descendus les Ducs de ce nom; & 5. *Eléonore* de la Cerda, Dame de Déza & Enciso.

13. JEAN de la Cerda, Seigneur de Gibraléon, fut tué en 1357, par le commandement de Pierre *le Cruel* Roi de Castille; sans laisser postérité de *Marie* Coronel, fille d'*Alfonse-Fernandez* Coronel, Marquis d'Aguilar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GIBRALE'ON & de Villoria.

12. JEAN-ALFONSE de la Cerda, fils puiné de Ferdinand, Infant de Castille, Seigneur de Lunel, & de *Mahaud* de Narbonne, fut Seigneur de Gibraléon, & mourut vers l'an 1348, ayant eu de *Marie*, fille *naturelle* de *Denys* Roi de Portugal, 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui suit, & 2. *Marie* de la Cerda, Dame de Gibraleon, mariée à *Pierre-Nunez* de Guzman, Seigneur de Brizuele, & de Manzanedo, morte en 1354.

13. ALFONSE-FERNANDEZ de la Cerda, se retira en Portugal après la mort de Pierre, Roi de Castille, où il rendit de grands services au Roi Ferdinand, qui lui donna plusieurs terres. Il épousa *Louise* de Ménésès, dont il eut pour fils unique JEAN-ALFONSE, II. du nom, qui suit.

14. JEAN-ALFONSE de la Cerda, II. du nom, Seigneur de Punhete & de Sardoal en Portugal, & de Villoria en Castille, épousa *Marie-Alvarez* de Albornoz, Dame de Villaria, dont il eut pour fils unique LOUIS, qui suit.

15. LOUIS de la Cerda, Seigneur de Villorie, fut Capitaine sous Ferdinand, I. du nom, Roi d'Aragon en 1412, & épousa *Isabelle* de Rozas, fille de *Diégue* de Sandoval, Comte de Castro & de Denia, dont il eut pour fils unique, LOUIS II, qui suit.

16. LOUIS de la Cerda, second du nom, Seigneur de Villoria, de Veltablado, d'Escalone, de Castrillo, de Ventosilla, &c. Conseiller du Roi Jean II, mourut en 1469, laissant de *Françoise* de Castagnéda, fille de *Jean-Rodrigue* de Castagnéda, une fille unique nommée *Jeanne* de la Cerda & Castagnéda, Dame de Villoria, &c. mariée à *Diégue* de Zuniga, fils d'*Alvare*, Duc d'Arévalo.

SEIGNEURS DE LARA.

11. FERDINAND de la Cerda, second fils de Ferdinand, Infant de Castille & de *Blanche* de France, fille du Roi saint *Louis*, épousa *Jeanne-Nunnez* de Lara, dite *Colombine*, ou *la Palomille*, fille de *Jean-Nunnez* de Lara, & de *Thérése-Alvarez* de Azagra, morte l'an 1350, dont il eut 1. JEAN-NUNNEZ, qui suit; 2. *Blanche* de Lara & de la Cerda, mariée en 1317, à *Jean* Manuel, Prince de Villéna, morte vers l'an 1350, 3. *Marie*, mariée 1. à *Charles* d'Evreux, Comte d'Etampes: 2. en 1336, à *Charles*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 13 décembre 1379, & 4. *Marguerite* de Lara & de la Cerda, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, morte vers l'an 1373.

12. JEAN-NUNNEZ de la Cerda, Seigneur de Lara & de Biscaye, &c. & Alfier-Major de Castille, mourut à Burgos le 28 novembre 1350. Il épousa l'an 1329, *Marie* de Castille, Dame de Biscaye, fille de *Jean*, II. du nom, Infant de Castille, Seigneur de Biscaye, dit *le Borgne*, & d'*Isabelle* de Portugal, morte l'an 1350, dont il eut 1. *Loup Nunnez* de Lara, mort jeune; 2. *Nunnez*, Seigneur de Biscaye & de Lara, né en 1348, mort le 20 décembre 1351; 3. *Jeanne* de Lara, mariée à *Tellez* de Castille, fils *naturel* du Roi *Alfonse* XI, qui fut empoisonnée par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille en 1359; & 4. *Isabelle* de Lara, mariée en 1354, à *Jean*, Infant d'Aragon, fils du Roi Alfonse, IV. du nom, qui fut aussi empoisonné en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*. Roi de Castille. *Il eut aussi pour fils* naturels Pierre-Nunnez *de Lara, Comte de Majorga mort vers l'an 1384, sans enfans de* Béatrix *de Castro; &* Diegue-Nunnez *de Lara*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PENNAFIEL.

9. MANUEL, Infant de Castille, septiéme fils de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Béatrix* de Souabe sa premiere femme, fut Seigneur de Pennafiel d'Alcazar & d'Escalona, & mourut vers l'an 1285. Sa posterité prit le surnom de Manuel. Il épousa 1. *Constance*, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Isoland* de Hongrie sa seconde femme: 2. en 1269, *Beatrix* de Savoye, veuve de *Pierre* de Chalon, Seigneur de Châtel-Belin, & fille d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye. Du premier mariage sortirent, 1. *Alfonse*, mort jeune; & 2. *Isoland* Manuel, alliée à *Alfonse* de Portugal, Seigneur de Portalégre: & du second vint 3. JEAN, qui suit.

10. JEAN-MANUEL, Seigneur de Pennafiel & de Molina, Marquis de Villéna, excita beaucoup de troubles en Castille, & mourut fort âgé l'an 1362. Il épousa 1. l'an 1303, *Constance* d'Aragon, fille de *Jacques*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* de Sicile, sa premiére femme, morte l'an 1327: 2. en 1329, *Blanche* d'Espagne fille de *Ferdinand* d'Espagne, II. du nom, Seigneur de Lara. Du premier mariage sortit 1. *Constance* Manuel, mariée 1. à *Alfonse*, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui la repudia: 2. l'an 1340, à *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, morte l'an 1344: & du second vinrent 2. HENRI, qui suit; 3. *Jeanne* mariée l'an 1350, à *Henri*, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Castille, morte en 1381; & 4. *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villéna, qui épousa en 1345, *Jeanne*, fille aînée de *Raymond-Berenger* d'Aragon, Comte d'Ampuries & de Pradès, & de *Blanche* de Tarente, sa premiere femme, dont il eut *Blanche* Manuel, morte sans alliance.

11. HENRI Manuel, Comte de Montelégre, de Sintra, & de Ménésès, vivoit en 1383, & épousa *Beatrix* de Sesse, dont il eut FERDINAND, qui suit.

12. FERDINAND Manuel, Comte de Sintra, épousa *Mencie* de Fonséque, dont il eut JEAN, qui suit.

13. JEAN Manuel, Seigneur de Belmonte & de Campos, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Jeanne* Figueroa, dont il eut *Marine* Manuel alliée en 1489, à *Baudouin*, *bâtard* de Bourgogne, Seigneur de Fallais, &c.

COMTES D'AUMALE.

9. FERDINAND, Infant de Castille, fils puiné de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille, & aîné de *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale sa seconde femme, porta le titre de Comte d'Aumale, prit le surnom de Ponthieu, qu'il laissa à sa postérité, & mourut du vivant de sa mére. Il épousa *Laure* de Montfort, Dame d'Epernon, seconde fille d'*Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, Connétable de France, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; & 2. *Laure* de Ponthieu, mariée à *Guy* de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rôny.

10. JEAN de Ponthieu, I. du nom, Comte d'Aumale Baron de Montgommery, Seigneur d'Epernon & de Noyelles sur mer, fut tué au service de la France, à la bataille de Courtrey, le deuxiéme juillet 1302. Il épousa *Ide* de Meullant, Dame de Fontaine-guérard, fille d'Amaury de Meullant, II. du nom, Seigneur de la Queue-en-Brie, & de *Marguerite* Dame de Neubourg en Normandie, morte en 1324, dont il eut JEAN, II. du nom, qui suit.

11. JEAN de Ponthieu, II. du nom, Comte d'Aumale, &c. épousa en 1320, *Catherine* d'Artois, fille de *Robert* d'Artois, III. du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne* de Valois, morte en 1363, dont il eut 1. *Blanche* de Ponthieu, Comtesse d'Aumale, mariée l'an 1340, à *Jean*, V. du nom, Comte de Harcourt, Seigneur d'Olbeuf, &c. morte le douziéme mai 1387: & 2. *Jeanne* de Ponthieu, Dame d'Epernon, mariée à *Jean*, VI. du nom, Comte de Vendôme & de Castres, &c. morte le 30 mai 1376.

Voila les noms de tous les Rois de Castille, depuis Ferdinand Gonzalès. Si l'ordre paroit quelquefois différent dans le corps de cet Ouvrage, c'est parce que ces Princes sont considerez diversement: comme, par exemple, Alfonse I. est VI. de ce nom, Roi de Castille, ce qui suffira pour comprendre le reste. * Mariana, *Hist. d'Espagne*. Turquet, *Inventaire de l'Histoire d'Espagne*. Botero, *Relat.* Merula, *Cosmogr. parte* 2. Atanasio de Lobere, *Chron. de Los Res d'Esp. Hispania Illust.* Surita. Imhoff, &c.

CASTILLE-D'OR ou CASTILLE-NEUVE, pays de l'Amerique méridionale, qui a pour bornes à l'orient, le pays des Caribes & la Guiane, à l'occident, la Mer du Sud ou Mer Pacifique, au midi, le Perou & le Royaume des Amazones; & au septentrion, la mer du nord. Ce pays a été appellé *Castille neuve*, par ce que les Castillans en firent la découverte sous la conduite de Christophle Colomb, dans le troisiéme voyage qu'il fit en Amerique; & *Castille d'or*, à cause des mines d'or qui s'y trouvent, principalement dans la province d'Uraba. Les principales provinces de la Castille sont celles de Panama, de Carthagéne, d'Uraba, de Sainte-Marthe, de Rio de la Hacha, de Venézuela, de Comana, de Paria, de la nouvelle Andalousie, & de la nouvelle Grenade. Les rivieres les plus considerables sont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien*; le *Rio Caucha*, ou *Rio grande de Santa-Martha*; le *Rio grande de la Madalena*; & le *Rio de Paria*, ou *Orénoque*. Proche de la mer, le pays est plus humide & plus mal sain, que dans le milieu des terres, où il est sec. Il y a des campagnes si fertiles, que souvent on y fait deux moissons l'année. Les arbres y produisent d'excellens fruits. Il y en a qui distillent du bauma, quand on y fait quelque incision dans le tronc, & ce baume est aussi estimé des Espagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivieres, dont les eaux sont très-bonnes; mais il y en a qui sont très-dangereuses à la santé. Celle de la riviére de Darien, dans le Panama, engendre des crapaux, lorsqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & sur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux sauvages & feroces. Il y avoit plusieurs mines d'or, que les Espagnols ont épuisées, & l'on y en trouve encore quelques unes d'argent & d'airain. On pêchoit sur les côtes de la mer, quantité de belles perles, mais elles y sont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crepus. Ils alloient autrefois tout nuds, & cachoient seulement leurs parties honteuses sous des coquilles, où dans des queues de calebaces qu'ils s'attachoient autour des reins: aujourd'hui la plupart sont un peu plus civilisez, & portent devant eux quelques piéces d'étoffe. Ils aiment la débauche & la danse, & sont naturellement violens. Il s'en trouve qui se nourrissent de corbeaux, de chauve-souris, de lézards, de sauterelles, & même d'araignées. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes font la guerre à leurs voisins, ou qu'ils s'adonnent à la pêche & à la chasse. Leurs armes sont l'arc & les fleches qu'ils empoisonnent, en les trempant dans le suc de certaines herbes mêlées avec du sang de serpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été blessé, si l'on ne coupe la partie offensée, & que l'on meurt de rage en fort peu de tems. Ceux qui habitent les montagnes sont encore Idolâtres, ils adorent le Soleil & la Lune, comme des divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croyent l'immortalité de l'ame, & sont persuadez qu'il y a des recompenses pour les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Piaces*, leur servent aussi de Médecins. Les Espagnols, qui sont maitres de ce pays, n'ont pu encore réduire les Montagnards,

gnards, & ont bâti des Forts aux environs des montagnes; pour se défendre contre leurs courses. On remarque que ces Forts ne sont point revêtus de murailles, parce que la terre ayant reçu la pluye, & les rayons du soleil, a la propriété de se durcir comme de la pierre. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*. Herréra, *Descript. des Indes Occident.*

CASTILLE (Jean de) habile Médecin en l'Université de Lima, capitale du Pérou, qui joignant à son Art une piété solide, étoit considéré & consulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'esprit & la conduite de sainte Rose, qui paroissoit si extraordinaire, nomma Jean de Castille. Il s'aquitta de cette commission avec prudence, approuve l'esprit qui conduisoit cette servante de Dieu, & sa déposition fut bien reçue de la sacrée Congrégation. Il composa un livre de sa Théologie Mystique, qui fut approuvé par Urbain. Enfin accablé d'années & de mortifications volontaires, il tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de saint Dominique, il en demanda l'habit, qu'on lui accorda, & il mourut quelques tems après en réputation de sainteté le 29 septembre 1635. * Mélend, *Hist. Prov. S. Joan. Bapt. Peruan. tome 3. l. 1. c. 25.*

CASTILLEJO, (Christoval) Espagnol, qui vivoit dans le XVI siécle, s'est distingué par ses Poësies, & passa une partie de sa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & à celle de Ferdinand son frére dont il fut Sécretaire; mais désabusé des vanitez du monde, il se fit Religieux de Citeaux, & mourut extrémement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poësies sous le nom d'*Obras Poeticas de Christoval de Castillejo*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTILLIONI (Christophle) *Voyez* CASTIGLIONI (Christophle)

CASTILLO, (Ferdinand de) né à Grenade, entra dans l'Ordre de saint Dominique le 17 septembre 1545, & s'y rendit également illustre par son talent pour la prédication, par son habileté dans les Ecoles, & par son assiduité à remplir en même tems les devoirs de Prédicateur & de Professeur de Théologie. La réputation de son éloquence le fit appeller à la Cour de Madrid en 1563, pour y prêcher le Carême; & depuis cette année, il fut toûjours dans les emplois les plus honorables. Mais rien ne fut capable de modérer son zéle, & soit qu'il enseignât dans les Ecoles de son Ordre, soit qu'il en gouvernât les maisons comme Prieur, ou que l'ordre de Philippe II, Roi d'Espagne, le retint à Madrid, comme Assesseur & Consulteur du saint Office, il trouva toûjours assés de loisir pour annoncer la parole de Dieu, & il le fit toûjours avec succès. Le Roi avoit conçu une estime si particuliére pour lui que dans toutes les affaires difficiles il vouloit qu'on le consultât & il lui donna une marque de cette estime, en lui ordonnant d'accompagner Jean Tellez Giron, Duc d'Ossune, son Ambassadeur en Portugal, pour l'aider de ses conseils dans des circonstances très-délicates. Au retour de cette embassade, Castille fut nommé Précepteur de l'Infant Ferdinand; mais la mort de ce Prince le délivra du nouveau fardeau qu'on lui avoit imposé. Enfin ayant prêché devant le Roi le jour de l'Annonciation de l'an 1593, ses forces se trouvérent épuisées, & il mourut le 29 mars suivant. Il travailloit dès l'an 1572, par ordre de ses Supérieurs, à une Histoire générale de l'Ordre de saint Dominique, & il en avoit publié deux volumes *in folio*, en 1584 & 1592. C'est le seul Ouvrage qu'on ait de lui; il justifie parfaitement l'estime qu'on eut de lui de son vivant: son stile est pur & élégant; il est exact, & paroit n'avoir rien négligé pour s'instruire ce qu'il écrivoit. Cela n'a pas empéché que dans les premiers tems il ne se soit trompé quelquefois. Cet excellent Ouvrage est écrit en Espagnol, & est intitulé, *Historia general de Santo Domingo, y de su Orden Predicadores.* Il a été traduit en Italien, le premier volume par Timothée Bottoni de Perouse, & le second par Philippe Pigafetta. * Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*

CASTILLO, (Matthieu de) fils de *Pierre* de Castillo, Marquis de S. Isidore, naquit à Palerme le 13 avril 1664, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1679, & enseigna la Théologie en diverses maisons de sa province avec beaucoup de succès. Son esprit étant capable de plus d'une chose, il fut aussi regardé comme un excellant Prédicateur, & comme un habile Poëte. Il a fait imprimer à Palerme, *l'Eloge funébre du P.* Ange Marie, *Religieux de l'Observance de saint François*, mort le 15 may 1709; *un Abbrégé de la Vie de* saint Vincent Ferrier; *sept Dialogues en vers* qu'on chante dans les églises de Palerme; & *une Histoire des Réguliers nez à Palerme, qui se sont rendus célébres par leur sainteté & par leur doctrine.* Il vivoit encore en 1719. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

CASTILLO ou JEAN DE CASTILLO SOTOMAJOR, célébre Jurisconsulte d'Espagne, qui vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1615 & 1630, étoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de *Guillien* del Castillo, qui n'étoit pas moins habile Jurisconsulte. Il enseigne le Droit dans l'Université d'Alcala, & fut employé pour exercer la justice à Grenade, à Séville, & à Madrid, où il fut Conseiller, & où il mourut. Il a composé, *Quotidianarum controversiarum Juris, libri quinque*, que nous avons en huit volumes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CASTILLO, (Diégo de) ou *de Villa-santo*, natif de Zamora, Jurisconsulte Espagnol, a écrit *ad leges Taur.* Burgis, 1527, Metinæ 1553; *De duello*, Augustæ Taurinor. 1525, *in quarto*, &c.

CASTILLO DELLA MONCLOVA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, situé entre Ecija & Carmone, à quatre lieues de la premiére & à six de la derniére. On prend Monclova pour la ville des Turdétains, nommée anciennement *Obolcola* ou *Obucula*, que quelques uns mettent à *Lora* ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTILLO, (Bernard Diaz, surnommé de) *Cherchez* DIAZ.

CASTILLON (Sébastien.) *Voyez* CASTILION.

CASTILLON, petite ville de France dans le Périgord, près de la Dordogne, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne, est renommée par la grande victoire que les François y remportérent sur les Anglois, sous le régne de Charles VII. Les premiers avoient assiégé Castillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus célébres Capitaines de son tems, ayant voulu secourir cette place, y fut tué avec son fils le dix-septiéme juillet de l'an 1453. Le reste des Anglois fut entiérement défait; & cet avantage acheva de chasser les Etrangers de la Guienne, où ils étoient les maîtres depuis si long-tems. * Sanson. Mézeray.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France dans le pays de Médoc en Guienne, sur le bord méridional de la Garonne, à sept lieues au dessous de Bourdeaux. * Maty, *Dict. Géogr.* C'est le même que *Castelnau de Médoc.*

CASTILLON DE MICHAILLE. *Voyez* CHATILLON DE MICHAILLE.

CASTINUS, Général d'armée, fut envoyé en Espagne par l'Empereur Honorius, pour s'y opposer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit insupportable au Comte de Boniface, qui avoit aquis une grande réputation dans la guerre, & qui se crut obligé de se retirer en Afrique; mais Castinus connut bientôt après, qu'il s'étoit privé d'un Collégue très-nécessaire, pour réüssir dans l'expédition que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant assiégé les ennemis l'an 423, au lieu de les recevoir à composition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vingt mille Soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuir lui même à Tarragone. L'année suivante, Honorius étant mort d'hydropisie, le premier des Sécretaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, usurpa l'Empire par le secours de Castinus. L'Usurpateur ayant perdu la vie, l'an 425, Castinus fut dépouillé de ses charges & envoyé en exil. Dans cette fâcheuse conjoncture, il passa en Afrique, où il fut reçu à la considération de saint Augustin, par le Comte Boniface, qui en étoit Gouverneur. * Prosper, *dans sa Chron.*

CASTION, anciennement *Castrum Stiliconis*, bon bourg du Duché de Milan en Italie, est dans le Milanois propre, sur la riviére d'Olone, à huit lieues au dessus de Milan, & à trois de Come. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTLEFORT, étoit autrefois une ville nommée *Lagecium*, mais ce n'est plus qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'York à cinq lieues de la ville d'York, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTLEMAINE, petit port d'Irlande dans la baye de Dingle, situé dans le Comté de *Kerry* de la Province de Mommonie. Roger Palmer ayant cédé *Barbe Villiers*, fille de Guillaume Vicomte Grandison en Irlande, son épouse, pour maîtresse au Roi Charles II, reçut le titre de Comte de Castlemaine. Son épouse fut honorée du titre de Duchesse de Cléveland. Il en avoit eu auparavant une fille nommée *Anne*, que Charles II adopta & qu'il maria à *Thomas Leonard* Lord Dacres de Hurst Monceaux, & puis Comte de Sussex. Roger Palmer fut enveloppé dans la conspiration dont on accusa les Catholiques en 1678; mais quoiqu'il eût aussi été mis en prison il fut bientôt élargi. En 1686, il alla à Rome avec le caractére d'Ambassadeur extraordinaire de Jaques II, & y arriva le 13 d'avril. Il en repartit au mois de juin sans avoir pu déterminer entiérement Innocent XI, à prendre le parti du Roi d'Angleterre. Le 25 septembre de la même année, Jaques II le déclara son Conseiller privé. Mais après que ce Roi eut été obligé de quitter son Royaume, Roger Palmer subit un rude examen de la part du Parlement, sur son Ambassade à Rome, & fut obligé à passer le reste de ses jours en retraite. * Béeverell, *Delic. de l'Irlande, p. 1406. The Peerage of England* I. *p.* 26. 301. *The Compleat Hist. of England. vol. 3. p.* 368. 460. 470. *Voyage de* Misson.

CASTOR & POLLUX, fréres d'Héléne & de Clytemnestre, & fils de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare, Roi de Laconie, suivirent Jason dans la Colchide pour la conquête de la Toison d'or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, lorsque ce dernier eut été tué; de sorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au signe des Jumeaux, & ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que ces deux étoiles ne se font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dédié un temple, & les considéroient comme leurs Defenseurs. Ils furent adorez aussi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chassez les Pirates. Le nom de Castor est quelquefois donné indifferemment aux deux fréres, dans plusieurs Auteurs. S. Luc dans les Actes des Apôtres, *ch.* 28, parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Castors* dans la Version Vulgate, quoique dans le Grec il y ait *Dioscuri*, qui est le nom par lequel les Anciens signifioient Castor & Pollux. Pline, *l.* 10. *c.* 43, fait aussi mention d'un temple des Castors; & Arnobe, *l.* 5, parle des Castors *Tyndarides*, c'est à dire, *fils de Tyndare*, dont l'un savoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reste Castor & Pollux étoient encore estimez les Arbitres des loix & des jugemens, selon Cicéron *contre Verrès*. Cicéron raporte une vengeance miraculeuse exercée sur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux freres Dioscures. Il fut écrasé sous les ruïnes de sa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phédre a raporté cette Histoire plus au long *au l.* 4. de ses Fables, *Fable* 22. L'Historique Gréque & Romaine est remplie de prétendues apparitions miraculeuses de ces deux fréres, soit pour procurer la victoire, soit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenue; car on les vit, dit-on, combattre montez sur deux chevaux blancs à la bataille que les Romains donnérent contre les Latins proche du Lac de Rhégille: mais Cicéron nous apprend de quelle maniére il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homére, qui vivoit peu de tems après ces deux fréres, assure qu'ils étoient enterrez à Lacédémone, & par conséquent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Vatiénus une victoire gagnée. Les Romains ne laissérent pas de leur bâtir un temple magnifique, où ils leur sacrifioient des agneaux blancs, & d'instituer une fête en leur honneur, où un homme monté sur un cheval & en tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carriére sautoit agilement sur celui qu'il menoit en main, ayant une étoile fort brillante à son chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des fréres qui fût en vie: parce qu'en effet les étoiles de Castor & de Pollux sont tantôt visibles sur nôtre horizon, & tantôt invisibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une espece de météore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui est un heureux présage à ceux qui sont sur mer, lorsqu'il paroit deux feux ensemble, au lieu que c'est un triste augure de n'en voir qu'un. * Pline, *l.* 2. *c.* 38. Sénéque, *l.* 1. *des Quest. Nat.* Mais bien que les Anciens n'ayent remarqué qu'un ou deux de ces feux; l'expérience néanmoins a fait connoître qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire jusqu'à quatre ou cinq. C'est ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le feu Saint-Elme*, parce qu'on tient en Espagne, où l'on célébre la fête de ce Saint avec grande solemnité, particuliérement dans le Guipuscoa, dans la Biscaye, & à Tuy en Galice, qu'il est le protecteur des Matelots. Alex. Ross, *dans son Traité des Religions du Monde*, remarque que par Castor & Pollux quelques Anciens entendoient le soleil & la lune, de qui l'on peut dire qu'ils partagent entre eux l'immortalité, comme on l'a feint des deux jumeaux Castor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natalis Comes. Lucien. *Dialog.*

CASTOR, illustre Chronographe, des Ouvrages de qui plusieurs Anciens font mention. Suidas marque ceux-ci, deux livres de Babylone, un du Nil, & un autre intitulé, *Fautes commises par ignorance des tems:* ce dernier est cité par Apollodore, *lib.* 2, & c'est vraisemblablement le même, où Ausone dit, *carm.* 23. *in profess. Burdeg.* que Castor traitoit des Rois douteux, c'est à dire, démêloit ce qui convenoit à chacun des Rois qu'on confondoit, parce qu'il avoient porté le même nom. Suidas lui attribue encore un Traité de ceux qui dans les divers tems ont été maîtres de la mer, Traité qu'Eusébe a donné par piéces détachées dans sa premiére Chronique, & qui ne paroît pas être fort solide. Il n'y a pas plus de fonds à faire son *Canon*, en ce qui regarde les Rois d'Assyrie, ainsi que je l'ai fait voir en son lieu, quoique ce soit à l'occasion de cette partie-là même qu'Africanus, & après lui Eusébe, *lib.* 10. *Præp. Evang. cap.* 3. ont loué l'exactitude de Castor. Mais ce que le même Eusébe en a copie dans sa Chronique touchant les Rois de Sicyone, peut-être utile, & ce qu'on trouve au même endroit touchant les Rois d'Athénes, est tout ce que nous avons de meilleur sur cette importante partie de l'Histoire Gréque. Il paroit que le travail de Castor n'a pas été borné à ces tems éloignez, puisque Joséphe, *l.* 2. *contre Apion.* cite son témoignage touchant Antiochus Epiphanès, mais on ne sait pas quel étoit l'Ouvrage, où il avoit pu parler de ce Prince. Plutarque, *Quæst. Rom.* assure qu'il en avoit composé un où il comparoit les usages des Romains avec les Réglemens des Pythagoriciens. Suidas qui remarque qu'il fut surnommé φιλορωμαῖος, c'est à dire, *Ami des Romains*, ajoute qu'il épousa la fille de Déjotarus, un des Tetrarques de la Galatie, qu'il accusa auprès de Jules César, & que son beaupére le fit mourir avec sa femme. Mais cela ne peut convenir à Castor le Chronographe, puisque Déjotarus vivoit près d'un siécle avant lui. Strabon, *lib.* 12, s'accorde avec Suidas touchant la mort de Castor, mais il lui donne le surnom de *Saocondarius*. Cicéron dans sa défense de Déjotarus, ne parle pas néanmoins de lui; mais seulement d'un Castor, petit fils de Déjotarus par sa mére, dont le pére étoit de basse extraction, & qui étoit venu à Rome accuser son ayeul; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive croire les Auteurs citez. Celui dont ils parlent a dû être le pére du jeune homme, à qui Cicéron reproche si bien son ingratitude; ils auront l'un & l'autre conspiré contre Déjotarus, mais ce sera le fils qui se sera chargé de l'accuser. Et il n'est pas difficile de deviner ce qui les y aura engagez, dès qu'on apprend de Cicéron que Déjotarus avoit obtenu le titre de Roi pour son fils; car le désir de régner a pu porter Castor à un crime de cette nature, comme il en a porté d'autres à at-

mer contre leur propre pére. Je n'ai pas mis entre les Ouvrages de Castor les cinq ou les neuf livres des Epichérémes, les deux livres de la Persuasion, & l'Art de parler. Suidas dit qu'il les composa, lorsqu'il étoit Rhéteur à Marseille; mais il est à craindre qu'il n'ait confondu deux hommes très-differens.

CASTOR (Antonius) Médecin célébre, a vécu du tems de Pline vers l'an 70 de la naissance du Fils de Dieu. Il étoit savant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vu, & raisonnant encore très-juste. * Pline, *Hist. Nat. l.20. ch.17. & l.25. ch.2.* Castellan, *in Vit. Jurisc. &c.*

CASTOR AGRIPPA, Ecrivain Ecclésiastique. *Cherchez* AGRIPPA, dit *Castor*.

CASTOR, Chambellan de l'Empereur Sévére & son plus fidéle Domestique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de son pére Sevére, l'an de Jesus-Christ 211. Dion, *l.76.*

CASTOR, animal amphibie, appellé autrement *Biévre*, qui vit moitié à terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent aussi *Fiber & Canis ponticus*. Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aigues; ses piés de devant sont semblables à ceux d'un chien; & ses piés de derriére à ceux d'une oye, avec chacun cinq doigts. Il n'est pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le poursuit, quoique Juvénal l'assure dans *sa douziéme Satyre, v.34. & suiv.*

> *Imitatus Castora, qui se*
> *Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno*
> *Testiculorum, adeo medicatum intelligit inguen.*

C'est suivant cette fiction qu'Horapollo, *l.2. des Hierogl. ch.65.* dit que parmi les Egyptiens le Castor étoit l'embléme d'un homme qui se nuisoit à soi-même: ce que l'Auteur de l'Elegie *de la Noix* a encore ingénieusement répresenté en ce Distique, *v.165.*

> *Sic ubi detracta est à te tibi causa pericli,*
> *Quod superest tutum, Pontice Castor, habes.*

Pline, *l.32. ch.3.* rapporte que Sestius, célébre Médecin, & très-savant dans les secrets de la nature, nie absolument cette particularité du Castor; & Dioscoride, *l.2. ch.26.* est du même sentiment que Sestius. Les Relations du Canada nous apprennent que les Castors sont en partie la richesse de ce païs, que les Habitans en mangent la chair qui est bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choses dont ils ont besoin; qu'au reste, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu de vrais testicules de castors, que certaines glandes que ces animaux ont auprès des aines, parce que les chasseurs arrachent & jettent les vrais testicules, dès que l'animal est pris, pour éviter la mauvaise odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoûte que les Castors ont une admirable industrie à faire leurs cabanes sur le bord des lacs & des riviéres; qu'elles sont la plupart à deux ou trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adresse, que difficilement les Chasseurs les y peuvent surprendre, d'autant que par les ouvertures secretes qu'ils y font, ils se sauvent subtilement par eau ou par terre, selon que la nécessité les y oblige. Quand les grandes chaleurs de l'été font abaisser l'eau des lacs & des riviéres où sont leurs cabanes, ils la font remonter par les digues qui arrêtent son cours, & ils ne le font qu'afin que l'eau soit toûjours à la hauteur du trou qui est au fond de la cabane, voulant, sans en sortir, se tremper le derriére quand il leur plait. Ces digues sont tellement faites que l'eau n'est jamais ni plus haute ni moins haute qu'il faut, & c'est un ouvrage si surprenant, qu'on ne sauroit assez en considérer la structure & l'usage. Tous les Castors qui font là cabanes, s'assemblent pour le préparer. Ils abatent des arbres de toutes les sortes pendant la nuit, & emportent ensuite les piéces.

> *A ce rude travail un vieux Castor préside,*
> *Tous les Chasseurs l'ont observé.*
> *Il sert aux plus jeunes de guide*
> *Jusqu'à ce qu'il soit achevé.*
> *En trainant dans les bois les arbres qu'ils abattent;*
> *Si quelqu'un par malice agit trop foiblement,*
> *Les autres quittent prise & rigoureusement*
> *Se jettent dessus & le battent.*
> *Entre eux la justice est par tout,*
> *Si les plus forts sont en un bout,*
> *Et que les plus foibles languissent,*
> *Sous le poids du fardeau porté,*
> *A la peine qu'ils ont quelques forts compatissent,*
> *Et se rangent de leur coté.*

Il s'en trouve une plus grande abondance en Canada, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec γαςὴρ *venter*, parce que cet animal est fort ventru: d'autres aiment mieux le faire venir de *castrare* à cause qu'il coupe ses génitoires, quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

CASTOR, Juif, se rendit fameux durant le siége de Jérusalem. Il étoit extraordinairement brave, & savoit parfaitement bien toutes les ruses de la guerre. Peu s'en falut que Tite ne pérît devant cette ville par ses artifices. Joséphe raconte de ce Castor, que se trouvant avec dix de ses compagnons dans une tour du second mur, dont on lui avoit confié la défense, & se voyant en un état à n'y pouvoir plus tenir, parce qu'elle avoit été si fort ébranlée par les beliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croyoient à tout moment la voir tomber, il feignit de vouloir se rendre, se présenta sur la bréche de la tour, & témoigna de grands empressemens de parler à Tite. Cette faveur lui ayant été accordée, il pria avec instance ce Général de s'approcher de lui, ou de lui envoyer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le camp des Romains, comme s'il eût eu de grands thrésors à lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ses paroles, & lui envoya Enée, mais si tôt qu'Enée fut au pié de la tour, l'artificieux Castor fit rouler une grosse pierre sur lui, dont ayant évité le coup, un soldat qui l'accompagnoit en fut blessé. Tite fut si irrité de la tromperie de Castor, qu'il fit continuer la batterie, jusqu'à ce qu'elle eût renversé cette tour. Castor voyant qu'il ne la pouvoit plus défendre y mit le feu, & se jetta lui-même à travers les flammes, où il périt. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.5. ch.23.*

CASTORIA, ville de Turquie dans la Macédoine, avec un Evêché Grec suffragant de l'Archevêché d'Ochrida près de la ville de ce nom, & sur les frontieres de l'Albanie. * *Voyage de Gréce.*

CASTORIUS, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du cinquiéme siécle, & fut élu par les Péres du Concile de Mileva, assemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le Schisme des Donatistes, pour rentrer dans la communion de l'Eglise, prévoyant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le souffriroit qu'avec peine, après l'avoir vu engagé dans un mauvais parti, prit une résolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Péres du Concile, de permettre qu'il se démît de son Evêché. Les Prélats approuvérent sa résolution, & pour lui témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa personne, ils pourvûrent Castorius, qui étoit son frére, de l'Evêché qu'il abandonnoit si généreusement, pour le bien de la paix. * Saint Augustin, *Epist. 217.*

CASTORIUS, (Jean) dit *Fiber* & *Biver*, Moine de Westminster en Angleterre, a vécu dans le XIV siécle. Il écrivit l'Histoire de son monastére, & une Chronique de son païs, qu'il commence par la venue de ce Brutus fabuleux dont nous parlons ailleurs. Il finit cette Chronique en l'année 1306. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.2. c.61.*

CASTORO, petite ville de Macédoine. *Voyez* BERÉE.

CASTRACANI. *Voyez* CASTRUCCIO.

CASTRATIUS. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRAVAN, montagnes situées au bas de la Baye de Junia qui termine les Gouvernemens de Tripoli & de Sidon. Les Maronites habitent la plus grande partie de ces montagnes. Il y a des vignes dont le vin est excellent. L'Evêque Maronite d'Alep y fait sa résidence dans un Couvent dont il est Gardien. Il y a plusieurs petits Couvents au dessus de ces montagnes. Celui qui est nommé *Ofser* est habité par dix ou douze Moines Latins. * Maundrel, *Voyage, p.58.*

CASTRE (Paul de) *Voyez* CASTRO.

CASTRECHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTRES, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Evêché suffragant d'Albi, depuis l'an 1678, & avec titre de Comté, est bâtie sur la riviére d'Agoût, qui la sépare en deux. Son Evêché étoit cy-devant suffragant de l'Archevêché de Bourges: elle a eu le siége d'un Sénéchal pour le Roi, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels se portent au Sénéchal de Carcassone. Il y avoit aussi une Chambre de l'Edit mi-partie pour ceux de la Religion Réformée, qui a été supprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon & d'Armagnac, ont été Comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête coupée en 1476, sous le régne de Louis XI. Ce Prince donna ce païs à Bonsile de Juges, Lieutenant-de-Roi en Roussillon, qui épousa Marie, sœur d'Alain d'Albret, & qui devint Comte de Castres par la donation que lui fit son beaufrére Bonsile de Juge en 1494. mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. L'Evêché de Castres étoit anciennement une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît qui fut érigée en Evêché par Jean XXII, l'an 1317, au commencement de son Pontificat, & qui porte encore le nom de Saint-Benoit de Castres. Dieudonné Séverat, Abbé de Lagni, au diocése de Paris, en fut le premier Prélat. Il a eu d'illustres successeurs, Jean de Prez, Aimeric Natalis, Raimond Majorosi Cardinal, Gérard Machet Confesseur du Roi Charles VII, Jean d'Armagnac, Antoine de Vésc, &c. Outre l'église cathedrale, il y en a plusieurs autres, des monastéres de Dominiquains, de saint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuse près de la ville. Castres est dans l'Albigeois, entre Saint-Papoul, Albi, Lodéve & Lavaur. Elle fut prise & pillée par les Huguenots en 1567; mais depuis on l'a réparée. Le P. Lubin dans son Traité des Abbaïes de France, sur le mot *Castrenses Abbates*, fait mention d'une remarque du P. le Cointe dans les Annales de France, en l'année 624, à la page 737, qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatinos* & *Castrenses*, Abbez de Cour & de Camps, quoiqu'ils n'eussent aucune Abbaïe en titre: ce qu'il est à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne pensât qu'il y eut quelque Abbaïe de Castres dont ils fussent Abbez. Il y avoit effectivement une Abbaïe de Castres: ainsi quand on trouve *Castrensis Abbas*, il faut juger par la suite, si c'est un Abbé de Castres, ou un Aumonier d'armée. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *Hist. l.53.* Du Puy, *Droits du Roi.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Castres, &c.*

CASTREZ (le) *Castrensis ager*, petit païs de France en Languedoc. Il n'est ainsi nommé de la ville de Castres sa capitale, & fait la partie méridionale de l'Albigeois. Il s'étend du levant au couchant entre l'Albigeois propre, le Rouergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'ayant pas d'autre ville considérable que Castres, autour de laquelle il est. On le nomme aussi le diocése de Castres. * *Voyages Hist. de l'Europe, tome de la France.*

CASTRI, si connu dans l'Histoire ancienne, sous le nom de Delphes, *Delphi*, n'est aujourd'hui qu'un bourg de Gréce dans la Livadie. Il a été autrefois célebre sous le nom de Delphes, pour son Oracle du tems des Grecs & des Romains. Il n'est qu'à sept mille pas du Golfe de Lépante au septentrion & au pié du Mont Parnasse. * *Les Historiens Grecs & Latins. Antiq. Grec. & Rom.* Spon, *Voyage de Gréce, tome 2. p.54.*

CASTRI, riviére. *Voyez* GIRMASTI.

CASTRICIUS (Marc) étoit Magistrat à Plaisance du tems de Sylla, lorsque le Consul Cneius Carbo vint demander des otages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tint le parti de Sylla son ennemi, l'an 669 de Rome, & 85 ans avant J. C. Pour intimider Castricius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, repartit Castricius; voulant sans doute lui faire connoitre que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le dispensoit de craindre ses menaces. * Valére Maxime, *l.6. ch.2. exemp.10.*

CASTRICIUS (Titus) & autres, *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRICUM ou KASTRIKOM & KASTERKUM, beau village avec Seigneurie de Northollande ou Hollande septentrionale dans le Kennemerland, au sud-sud-ouest d'Alkmar, dont il est éloigné de deux bonnes lieues.

* CASTRICUM (Pancrace de) natif d'Alkmar, Pensionnaire de Groningue, & Conseiller au Grand Conseil de Hollande, a écrit, à ce que l'on pretend, avec une extréme exactitude, un Ouvrage intitulé, *Nomenclator Scriptorum Latinorum Hollandiæ, Zelandiæ, &c.* & qui à ce qu'on croit, n'a pas encore été imprimé. On a encore de lui, *Expositio appellationum insularum, rupium, &c.* Il mourut en 1619. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.710. & 711.*

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voyez* LA CROIX.

CASTRIOT, (George) Roi d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBEG.

CASTRITIUS (Titus) professoit la Rhétorique à Rome dans le second siécle, sous le régne de l'Empereur Adrien, qui eut une estime particuliere pour lui, & qui ne faisoit pas moins d'état de sa vertu que de sa doctrine. Aulu-Gelle, qui fut son Disciple, parle souvent de Castritius, & sur tout, *l.13. c.20.* selon quelques éditions, & le 21, selon d'autres, où il rapporte quelle fut la sévérité de ce Rhéteur contre quelques Senateurs ses Disciples, qui parurent devant lui vêtus d'une maniére indécente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *l.1. ch.6. l.11. c.13.*

Il y a eu plusieurs autres CASTRITIUS, l'un Préteur, dont parle Cicéron *dans la huitiéme Action contre Verrès*; un autre qui découvrit à Auguste la conjuration de Muréna; un autre cité par Pline, qui avoit écrit sur le Jardinage; & un autre enfin appellé Castritius Firmus, grand adorateur des Philosophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Dict. Crit.*

* CASTRITIUS (Henri) né dans les Païs-Bas à Geldorp dans la Mairie de Boisleduc, vivoit dans le XVI siécle, & fut Recteur de l'Ecole Illustre de Delft, & ensuite de Duisburg. On a de lui, *Institutio Rei Literariæ in Schola Delfensi; De optimo genere interpretanda Philosophiæ; Nomothesia, sive de Legum latione ad constituendum veras moresque Studiosorum; De Votis hominum seu Spe*, en vers Elégiaques. Dans ce dernier Ouvrage il fait des fautes contre la prosodie, & l'on a fait là-dessus le Distique suivant.

> *Castritium male metiri quid carmina mirum est,*
> *Se pede metiri qui nequit ipse suo.*

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.347.*

* CASTRIUS (Jacques) de Haaebroek en Flandre, Médecin d'Anvers, a composé une Lettre qu'il a adressée aux Médecins de Gand, & qui a pour titre *Epistola de sudore epidemiali quem Anglicum vocant.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.405.*

CASTRO (Paul de) ainsi nommé, parce qu'il prit naissance à Castro, en Latin *Castrum Minervæ*, ville épiscopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut estimé l'un des plus célébres Jurisconsultes du XV siécle. On disoit ordinairement de lui, *Si Bartholus non esset, esset Paulus.* Il professa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Bou-

à Boulogne, à Ferrare, à Sienne & à Padoue, où il s'aquit une réputation extraordinaire, à cause de la netteté avec laquelle il expliquoit les plus grandes difficultez. Décius en son Conseil 212, avoue aussi qu'il n'osoit contredire les opinions de Paul de Castro, qui étoit un Docteur de la vérité. Evrard, *in loco ab auctorit.* l'appelle *clarissimus & primus Doctor*, & Cujas l'a estimé plus que tous les autres anciens Interprétes. Le Docteur Ferdinand en a porté le même jugement. Le Président Faber enchérit encore sur tous les autres Eloges, *Paucos reperias post eum, qui fuerint eo subtiliores*. Quelques uns néanmoins l'accusent d'avoir été trop facile & trop prompt à donner des Résolutions. Paul mourut l'an 1437, & selon d'autres l'an 1457, après avoir enseigné l'espace de 40 ans. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & des Conseils; & a rédigé le Droit municipal de Florence, où il fit, quoique marié, la fonction de Vicaire du saint Siége. Ses Ouvrages ont été imprimez à Vénise, à Francfort, &c. Nicolas de Castro, son fils, fit dresser une épitaphe à l'honneur de son pére dans l'église des Servites l'an 1492. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Gesner, *in Biblioth.* Fichard, *in Vitis Jurisc. &c.* Forst. *Hist. Jurisc. l. 3. c. 42.* Faber, *de Err. pragmat. Decad. 54. Err. 9. Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTRO (Jean de) fils de D. Alvar de Castro, Gouverneur de la Chambre Civile de Lisbone, naquit dans cette ville le 27 février 1500, & fut élevé avec l'Infant D. Louis, qui l'aima toûjours depuis. Il servit d'abord à Tanger en Afrique, & ensuite il accompagna D. Etienne de Game, dans le détroit de la Mer Rouge, dont il fit une exacte description. Etant revenu en Portugal, il fut fait Commandant de l'escadre destinée pour la garde des côtes, & peu après il accompagna Charles-Quint dans sa fameuse entreprise sur Tunis. Enfin il fut fait Gouverneur des Indes, & il s'y distingua par les victoires qu'il remporta en diverses occasions sur les Barbares. Ce fut de son tems que les Turcs assiégérent inutilement la forteresse de Diu. La levée du siége, fut suivie de la défaite de Rumecan qui le commandoit, & qui perdit près de cinq mille hommes, & quarante piéces de gros canon. D. Jean prit ensuite les villes d'Aurote, de Goga, de Gandar, de Baroche, de Dabul, d'Agaçaim, d'Oael, de Paté & de Patane. Peu après il tomba malade, & mourut entre les mains de saint François Xavier, le sixiéme juin 1548. On conserve dans le Collége des Jésuites à Evora une description fort détaillée de toute la côte depuis Goa jusqu'à Diu, que D. Jean avoit faite sur les lieux. On raconte de lui un trait singulier. On dit que se trouvant un jour dans un grand besoin d'argent, il coupa une de ses moustaches, & sur ce beau gage demanda vingt mille pistoles aux Habitans de Goa. Ils les lui prêtérent, & peu de tems après il les rendit & dégagea sa moustache. * *Mémoires envoyez de Portugal*. M. de Feria y Souza, *Asia Portughese*.

CASTRO, (Alfonse de) Espagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI siécle sous le régne de l'Empereur Charles-Quint & de Philippe II, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouser la Reine Marie. Alfonse de Castro s'arrêta long-tems dans les Païs-Bas, & il y étoit encore, lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compostelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolède; mais avant que d'avoir reçu ses Bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février de l'an 1558, âgé de 63 ans. Les Ouvrages qu'il a laissez, si souvent réimprimez, font mieux son éloge que tout ce que l'on pourroit dire à son avantage. Le Pére François Feuardent les publia à Paris en 1578, où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. Ils contiennent les Traitez suivans, *Adversus Hæreses, libri quatuordecim; De justa Hæreticorum punitione; De potestate Legis pœnalis; In Psalmum I, Homiliæ XXV; in Psalmum XXXI, Homiliæ XXIV.* On voit à la tête de ces Ouvrages la Vie du Pére Alfonse de Castro, que les Curieux pourront consulter. Le principal Ouvrage est son Traité contre les Hérésies, qui n'est pas comme les autres, disposé suivant l'ordre chronologique des Hérétiques, mais par ordre alphabétique de leurs erreurs. C'est un Ouvrage d'Histoire & de Controverse. Alfonse de Castro le fit en 1534, & il fut imprimé plusieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, jusqu'en l'année 1556, qu'il en donna une édition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II, & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit passablement bien. Il avoit beaucoup lu; mais il étoit plus fort sur la Controverse que sur l'Histoire. Il s'étend beaucoup plus sur la réfutation des nouvelles hérésies, que sur l'Histoire des anciennes. * Wadingue, *in Biblioth. Franc.* Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*.

CASTRO, (Alfonse de) Jésuite, étoit Portugais. Après avoir été onze ans Missionnaire aux Indes orientales & Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558, entre les mains des Idolâtres, qui le mirent tout nud, & le traînérent ainsi pendant cinq jours, lié avec des cordes: ils l'attachérent ensuite par le col à un tronc d'arbre; & après on trouva sur le rivage son corps qui jettoit une lumiére éclatante, & qui rendoit encore, par ses playes, du sang aussi pur, que si elles eussent été nouvellement faites. La Rélation de ses Missions dans les Moluques, écrite par lui même, a été imprimée à Rome en 1556. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Soc. Jés. Append. p. 559.*

CASTRO, (Léon de) Chanoine de Valladolid en Espagne, a vécu dans le XVI siécle. Il enseigna long-tems dans l'Université de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'aquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des Langues Hebraïque & Greque, & par l'étude particuliére qu'il fit de l'Ecriture Sainte en ces Langues Originales. Il soutint contre Arias Montanus, que le texte de la Bible Vulgate & celui des Septante étoit préferable à l'Hebraïque; & c'est ce qui lui donna occasion de publier une Apologie sous ce titre, *Apologeticus pro Lectione Apostolica, pro vulgata D. Hieronymi, pro Transl. septuaginta Virorum, proque omni Ecclesiastica Lectione contra earum obtrectatores*, c'est à dire, Apologie pour la Leçon Apostolique, pour la Vulgate de saint Jérôme, pour la Version des Septante, & pour la maniére dont l'église lit la Bible, & l'a toûjours lue, contre ceux qui la reprennent. Outre cet Ouvrage que nous avons en un volume *in folio*, il composa encore des Commentaires sur les Prophéties d'Isaïe & d'Osée. Si l'on s'en rapporte au pére Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne savoit que médiocrement la Langue Hébraïque. Léon de Castro mourut en 1580. * Possevin, *in Appar. sacro*. Jean Morin, *Exercit. Bibl. l. 1. ex. 1. ch. 2.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiq. du XVI. siécle*.

CASTRO (Jean de) ou DU CHATEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frére de Nicolas de Castro, premier Evêque de Middelbourg. Il laissa quelques Traitez de piété, & mourut en 1588.

CASTRO (Jean de) natif de Burgos, se fit Religieux Dominicain, & passa dans la nouvelle Espagne, pour y fonder de nouvelles provinces de son Ordre. Il commença par les provinces de Chiapa & des Philippines, qui sont les plus réguliéres de cet Ordre, & fit de grands progrès dans la conversion des Infidéles. Quelque tems après, quoique fort avancé en âge, il passa dans la Chine avec le pére Bénavidez Dominicain; mais à peine furent-ils entrez en ce vaste Empire, que l'un & l'autre furent arrêtez & mis en prison. Ils furent interrogez du sujet de leur voyage; & ayant répondu que leur dessein étoit de les instruire de la voye du ciel, les Officiers irritez de ce que des Etrangers vouloient les enseigner, les renvoyérent en prison. Quelque tems après on les fit sortir de la Chine, & le pére Jean de Castro se retira à Manille. Le Roi Catholique le nomma à l'Evêché de Véra-paz, mais il refusa cette dignité. Il mourut saintement l'an 1592. * Remal, *Hist. Prov. Guatem. l. 9. & 11. Hist. Philipp. tome 1. l. 1. ch. 32.*

CASTRO (Rodéric ou Rodriguez de) Médecin de Portugal, a vécu au commencement du XVII siécle, vers l'an 1605. Il a exercé la Medecine à Hambourg, où l'on assure qu'il est mort. Ses Ouvrages sont citez avec Eloge par Zacuti & par quelques autres. Il a composé ces Traitez, *Medicus Politicus; de Universa Mulierum Medicina; De Natura & Causis Pestis*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASTRO, (Christophle de) Jésuite étoit Espagnol. En 1551, il se consacra au service de Dieu, dans la Compagnie de Jésus; & s'étant avancé dans les Lettres, il expliqua l'Ecriture à Salamanque & à Alcala, & mourut à Madrid le onziéme décembre de l'an 1615, âgé de 65 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Historia Dei-para Virginis; Commentarium in Jeremiam, &c. Libri sex in Sapientiam Salomonis; In duodecim Prophetas, &c.* La Societé des Jésuites a eu divers Religieux du nom de Castro, comme Alfonse, Augustin, Melchior, Etienne, François, & Ferdinand de Castro, qui ont tous écrit. Le dernier mort à Compostelle en 1633, a laissé un Ouvrage de Morale en trois volumes sous ce titre, *Operis Moralis de Virtutibus & Vitiis tomi tres*. Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CASTRO, (Louïs de) ou *du Château*, natif de Liége, Théologien, Prédicateur, & Provincial des Religieux Convantuels de saint François, dans le XVII siécle, a composé divers Traitez, tels que sont, la Desunion des Provinces-Unies des Païs-Bas; l'Examen & la réfutation du Synode de Dordrecht, &c. Il alla à Rome, assista à un Chapitre général de son Ordre, & fut Commissaire Général en Savoye, en Dauphiné, en Bourgogne. &c. Il mourut l'an 1630. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 634.* Willot, *in. Athen. Franc.*

CASTRO, (Jodocus à) ou Josse du Château, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans les Païs-Bas, où il est mort le 18 d'avril de l'an 1535. Il a laissé des Sermons & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 590.* Le Mire, &c.

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Professeur en Médecine à Pise, mourut en 1637, âgé de plus de 80 ans. Nous avons divers Traitez de sa façon, *De Meteoris Microcosmi libri quinque; De Animalibus Microcosmi, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med.* Zacutus, &c.

CASTRO (Nicolas de) ou du Château. *Voyez* NICOLAS DE CASTRO.

CASTRO (Jacques de) *Voyez* BOSIUS.

CASTRO (Agnès ou Inès de) épouse de *Pierre le Sévére*, ou *le Justicier* qui, après la mort d'Inès devint Roi de Portugal. Elle étoit fille de *Dom Pédre Fernandez* de Castro, & du côté de sa mére elle étoit parente de son époux, qui en devint amoureux à cause de sa grande beauté. Il en eut secrettement divers enfans, & après la mort de *Constance* sa premiére épouse qui fut fille de *Jean Manuel*, Infant de Castille, Pierre épousa Inès, mais il tâcha de cacher ce mariage au Roi Alphonse IV, son pére, qui avoit dessein de le marier d'une toute autre maniere. Cependant le pére ne tarda pas de savoir toute l'histoire, & les envieux d'Inès sûrent tellement l'irriter contre elle, qu'il ordonna, ou aumoins permit, de la faire périr. Il se trouva trois scélerats, *Pierre Coello*, *Diégo Lopez Pachéco* & *Alvare Gonzalez* qui l'assassinérent à Coïmbre. Pierre son époux tomba là-dessus dans une extrême tristesse, & résolut de venger cette mort de la maniére du monde la plus frapante. Pour cet effet il suscita à son pére une guerre sanglante, par laquelle plusieurs Provinces & villes furent ruïnées. Cette guerre fut terminée par la mort du pére arrivée en 1357. Aussitôt que Pierre fut monté sur le thrône de Portugal, il fit en sorte que Pierre *le Cruel*, Roi de Castille lui remît *Pierre Coello* & *Alvare Gonzalez* qui s'étoient sauvez dans la Castille. Pierre lui livra en échange quelques Castillans qui s'étoient retirez en Portugal. Ces deux assassins d'Inès souffrirent d'horribles supplices. On les ouvrit tout vifs, l'un par devant, & l'autre par derriére entre les épaules; on leur arracha à tous les deux le cœur & on les brûla. Pierre punit encore dans la suite, sans aucune miséricorde, tous ceux qui avoient eu quelque part à l'assassinat d'Inès. *Diégo Lopez Pachéco* trouva cependant le moyen de s'évader & devint dans la suite le Favori intime de l'Infant *Denys*, un des fils qu'Inès avoit eus de Pierre. D'abord après l'exécution de *Coello* & de *Gonzalez*, le Roi de Portugal ordonna qu'on élevât deux tombeaux, l'un pour lui & l'autre pour sa chére Inès, voulant qu'on y mît la statue d'Inès, de grandeur naturelle, ornée de la couronne royale, & qu'après sa mort on plaçât son corps dans le tombeau d'Inès; ce qui fut exécuté en 1367. Ces mausolées furent construits dans le fameux couvent des Bernardins à *Alcobaça*, où le convoi funébre, qui accompagnoit le corps d'Inès, porté dans une litiére, fut obligé d'aller depuis Coïmbre, qui en est éloignée de 17 lieues. Les chemins étoient bordez, des deux côtez, de plusieurs milliers de personnes, qui tenoient des flambeaux à la main, & d'une suite nombreuse de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Etat, tant hommes que femmes. Avant que le corps d'Inès fût mis dans le tombeau, Pierre obligea tous ses Vassaux à lui baiser la main, pour montrer qu'il la regardoit comme son épouse legitime, ce qu'il déclara encore publiquement en plusieurs autres manieres. Les enfans que Pierre eut d'Inès, tant avant, que depuis la célébration de leur mariage, furent 1. *Alphonse*, qui mourut fort jeune; 2. *Denys*, qui refusa de reconnoitre pour Reine, *Eleonore Tellez* épouse de *Ferdinand*, Roi de Portugal, qui étoit aussi fils de Pierre, mais d'une autre épouse, & qui se retira auprès de *Henri* II, Roi de Castille, qui lui donna sa fille naturelle en mariage, dont il eut plusieurs fils & filles; 3. *Jean*; 4. *Béatrix*, qui épousa le Comte *Sanche d'Albuquerque*, fils naturel d'Alfonse XI, Roi de Castille, & le fit pére d'une fille nommée *Eleonore*, qui dans la suite fut mariée à *Ferdinand*, Infant de Castille, Duc de Pennafiel & enfin Roi d'Arragon. * Manuel de Faria y Sousa, *Epit. de las Hist. Portugesas, parte 3. c. 8. 9. 11.*

CASTRO, (Anne de) qui est célébrée dans les écrits de Lopès de Véga, est une Dame d'Espagne, qui avoit beaucoup d'esprit, & qui a écrit divers Ouvrages assez ingénieux, entre autres un qui est intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe III*, imprimé à Madrid l'an 1629. * Lopès de Véga, *in Lauro Apollin. Sil. 1.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTRO, ville & Duché d'Italie, vers le Patrimoine de saint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dépendoit immédiatement du saint Siége. Elle étoit située à dix ou douze milles de la mer, près de Toscanella, & environnée de précipices, qui en rendoient les avenues difficiles. Le Pape Innocent X, y envoya un Evêque pour y résider & pour gouverner le peuple, mais il y fut tué: en punition de quoi le Comte de Videman, Général des troupes ecclésiastiques fit démolir la ville en 1646, & l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Cette ville donnoit son nom au Duché de Castro, ou *Stato di Castro*, appartenant aujourd'hui au saint Siége. Ce Duché a la province, dite *le Patrimoine de saint Pierre*, au levant; le Siennois au couchant; la Mer Mediterranée au midi; & la Terre d'Orviete au septentrion. Le Pape Paul III donna l'Etat de Parme & de Plaisance à Pierre-Louïs Fernése, son fils, Duc de Castro, qui fut tué en 1547, par la conspiration des partisans de Charles-*Quint*, dont le Duc avoit épousé la fille naturelle. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir posséder Plaisance, qu'il prétendoit être des appartenances du Duché de Milan: aussi il s'en rendit maître d'abord après cet assassinat. Pierre-Louïs laissa quatre fils; 1. OCTAVE Duc de Parme; 2. HORACE, Duc de Castro; 3. *Alexandre*, Cardinal. 4. *Ranuccio*, aussi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont prétendu que ces Etats étoient feudataires de l'église: ce qui fut un sujet de guerre sous le Pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Ce dernier fit ruïner la ville de Castro, & convint l'an 1649, avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc payeroit une somme d'argent très-considérable. Cette somme n'ayant pas été aquittée, ces Etats furent depuis incamérez à la Chambre Apostolique; mais par le traité de Pise de l'an 1664, entre le Pape Alexandre VII, & Louïs XIV, ce Pontife s'obligea de révoquer cette incamération, & accorda encore huit années de delai

au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Caprarola, ce célébre Palais, bâti par Vignole, pour le Cardinal Alexandre Farnése, est situé dans ce Duché. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CASTRO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, est dans la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant d'Otrante. Elle est située sur le bord de la mer, entre Otrante & Alezano. Quelques uns la prennent pour le *Castrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont souvent fait de furieux ravages. En 1537, ils pillérent la ville & tuérent ou emmenérent captifs la plus grande partie des Habitans; mais depuis, cette ville s'est bien rétablie, &c. * *Voyage d'Italie.*

CASTRO, bourg de la Campagne de Rome en Italie: il est près de la riviére de Garigliano, & de la Terre de Labour, à deux lieuës de la ville de Fondi vers le nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volsques, nommée *Castrimonium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTRO, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, à l'ouest de Solmona ou Sulmone, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* CASTRO, riviére d'Andalousie en Espagne, coule d'orient en occident & se décharge dans le Guadalquivir un peu au dessous d'Alcacer.

CASTRO (Argiro) *Voyez* ARGIRO CASTRO.

CASTRO CARO, anciennement *Salsubium*, bourg d'Italie dans la Toscane, est dans le Florentin au pié du Mont-Aventin, aux confins de la riviére de Fagnone, à une lieue au dessus de la Città del Sole, & à deux de celle de Meldola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTRO DORIA, bourg de l'isle de Sardaigne, près de la côte occidentale, environ à deux lieues de Castel Aragonése, du côté du nord. Quelques uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Juliola*, que d'autres placent à *Vignola* village voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTRO FRANCO, petite ville de la Marche Trévisane en Italie dans le Territoire de Venise. Elle est à peu près à l'ouest de Trévise, dont elle est éloignée de quatre lieues. *Voyez* CASTELFRANCO.

CASTRO GIOVANNI. *Voyez* ENNA.

CASTROITIUS. *Cherchez* CASTRITIUS.

* CASTROLUCI (Aimeric de) autrement *Emeri de Châlus*, natif de Limoges en France, ou, selon d'autres à Châlus en Limosin, fut un célébre Docteur en Droit Civil & Canonique, ensuite Archidoyen de Tours, Triumvir dans les affaires séculiéres de Ferrare, Archevêque de Ravenne & Evêque de Chartres, & enfin Cardinal Prêtre du titre de saint Silvestre & de saint Martin *in Montibus*. Ce fut le Pape Clément VI, dont il étoit parent, qui lui conféra cette derniére dignité, & qui dans la suite le fit son Légat en Toscane, dans les isles de Sardaigne & de Corse, & par deux fois à Naples, où l'esprit turbulent de *Jeanne* I, Reine de Naples, lui causa beaucoup d'embarras. De là il revint à Rome pour y appaiser une sédition excitée par Nicolas Laurent, nommé communément *Cola di Rienzo*. Après avoir achevé plusieurs affaires importantes, il mourut à Avignon le septiéme mars 1349. Il étoit ami de François Pétrarque, & se fit une haute réputation par son savoir. On dit qu'il a laissé quelques Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panvin. Aubery. Ughelli. Baluze. Bzovius. Conteloríus, *Elenchus Cardinalium*. Rubei, *Hist. Ravenn.* Raynald, *Annal.* *Voyez* aussi EMERI DE CHALUS.

CASTROMA, ville de la Moscovie, dans la province de Susdal, à cinquante milles de Moscou au septentrion. On l'appelle autrement Castromowgorod; & elle est sur le Wolga qui y reçoit la riviére de Castroma, à vingt milles d'Allemagne au dessous de Jaroslau au levant, en descendant vers Nisi-Novogorod. * *Relation de Moscovie.*

* CASTROMA, riviére de Moscovie, prend sa source dans la partie orientale de la province de Wologda, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, jusques à la Principauté de Galitz, puis du nord au sud jusques à ce qu'elle tombe dans le Wolga.

* CASTRO MARIN, CASTRO MARINO & CASTRO MARINHO, petite ville de Portugal dans le Royaume d'Algarve. Elle est située sur la rive droite de la Guadiane à son embouchure.

CASTROME'NA, ville d'Asie dans la Natolie dans la province de Becsangil. Elle est environ à deux lieues de la Mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du midi. On la prend communement pour l'ancienne *Claudiopolis* nommée aussi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un siége Archiépiscopal, transferé ensuite à Pendarachi. Elle étoit autrefois fort considérable, mais elle est fort diminuée depuis qu'elle est aux Turcs. Elle est sur la riviére de Lime. * Baudrand. *Voyage d'Asie.*

* CASTRO MORMANDO, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, au nord-ouest de Cassano, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* CASTRO NUOVO, petite ville de l'isle de Sicile dans la vallée de Mazara. Elle est sur une montagne, entre les sources de la riviére de Termini, au sud-est de la ville de Palerme, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

* CASTRO NUOVO, bourg du Royaume de Naples dans la Basilicate, à peu près au sud-est de Cirenza ou Acérenza, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CASTRO de ORTE'GAL. *Voyez* ORTE'GAL.

CASTRO PALAO, (Ferdinand) naquit à Léon en Espagne en 1581, & se jetta dans l'Ordre des Jésuites en 1596. Il enseigna avec beaucoup d'applaudissement la Philosophie à Valladolid, la Théologie Morale à S. Jacques de Compostelle, & la Théologie Scholastique à Salamanque. Après cela il fut Censeur de l'Inquisition & Recteur des Colléges de Salamanque & de Sidones. Il mourut dans ce dernier endroit en 1633. On a de lui, *Manuale Christiani*, & un autre Ouvrage de Morale, qui consiste en sept volumes *in folio*. * Sotwel, *Biblioth. Soc. J.*

* CASTRO RE'ALE ou CASTRO RE'GALE, ville de Sicile dans la Vallée de Démona au sud-sud-ouest de Messine, dont elle est eloignée d'environ dix lieues. Elle est à la source d'une petite riviére qui porte son nom. Elle fut bâtie par le Roi Frédéric II, en l'an 1330.

* CASTRO RE'ALE ou CASTRO RE'GALE, petite riviére de Sicile dans la Vallée de Demona, coule du midi au nord, & sur la fin de son cours, elle tourne vers l'ouest pour se décharger dans la mer. La ville de Castro Reale est à la source.

* CASTRO el RIO, ville d'Andalousie sur la riviére de Castro à l'est de Cordoue, tirant vers le nord, à la distance de six à sept lieues.

* CASTRO VILLARE, petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citerieure, à peu près au nord de Cosence, dont elle est éloignée d'environ douze lieues, & au nord-ouest de Rossano à la distance d'environ neuf lieues.

CASTRO de VIRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO de URDIALES, ville maritime d'Espagne dans la Biscaye, a un bon port & une bonne citadelle. Elle est située à l'ouest-sud-ouest de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTRO de VYRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO XE'RIZ, *Castrum Cæsaris*, bourg & château d'Espagne, dans la Vieille Castille vers le Pisuergue, & à quatre lieues de Burgos, où fut tuée Léonore de Castille, Reine d'Arragon en 1359, par ordre de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, son neveu. * *Voyages Hist. de l'Europe, tome d'Espagne.*

CASTRONI (Benoit-Marie) né à Palerme de parens nobles, voyagea en Italie, en France, en Allemagne, &c. pour acquerir les belles connoissances, & étant de retour dans sa patrie, il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il enseigna publiquement la Philosophie, la Théologie & même les Mathématiques. Il fit imprimer en 1705, des *Elémens de Geométrie*, qui sont estimez en Sicile, & vivoit encore en 1711, n'étant âgé que de 44 ans. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus célébres Capitaines de son tems, vivoit dans le XVI siecle. Il étoit de Luques, de la famille des Antelminelli ou des Intelminelli, & naquit au mois de mars 1281. Dès son plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chassé par les Guelphes. Il se retira d'abord en Angleterre, d'où, après avoir tué un Seigneur de la Cour, duquel il avoit reçu un soufflet, il alla se refugier en Flandre, où il prit parti, dans les troupes du Roi Philippe *le Bel*, qui faisoit la guerre aux Flamands; mais en 1313 étant repassé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Fagiuola, ou, selon le Supplément de Paris, Huguccione de la Fagiuola, Chef des Gibelins de Toscane, & se rendit maitre de Luques, de Pistoye, & de diverses autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Louis de Baviére, contre le Pape Jean XXII, contre Robert, Roi de Naples, & contre les Florentins. Louis de Baviére lui donna l'investiture de Luques, sous le titre de Duché, avec celui de Sénateur de Rome. Jean Cajetan des Ursins, Cardinal, alors Legat en Italie, tâcha d'arrêter Castruccio Castracani, & n'en ayant pu venir à bout, il l'excommunia en 1326. Cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort de Castruccio. Il mourut l'an 1328, âgé de 47 ans, laissant de sa femme quatre fils & cinq filles. Machiavel a écrit sa Vie, qui est remplie de fables, & dont nous avons même une Traduction en nôtre Langue. Alde Manuce l'avoit fait aussi, & elle est plus belle, & plus rare que la précédente. Elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *Sum. Hist. tit. 21. ch. 5. §. 6.* Blondus. Villani. Sabellicus. Léandre Alberti. Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. & 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, ville vers les confins des Celtibériens, dont parle Plutarque dans la Vie de Sertorius. Etienne de Byzance la nomme *Castalon*, & dit que c'étoit une très-grande ville de l'Orétanie, c'est à dire, chez les peuples d'Espagne, nommez anciennement *Oretani* dans l'Espagne Tarraconoise. Les meilleurs Auteurs de ce païs, citez par Mérula, *partie* 2. *l.* 2. *ch.* 20, croyent que c'est la place qui est à présent appellée, *Castona la Vieja*, dans la Castille Neuve sur les confins de l'Andalousie, qui n'est qu'un petit village entre les montagnes, où il y a un passage appellé *Puerto de Maradal*, près de San Estevan del Puerto. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* CASTUS, Martyr Africain, sous Décius, ayant succombé d'abord avec Emilius, ils se relevérent, & souffrirent ensuite le martyre. * Saint Cyprien, *l.* 1. *de Lapsis.*

CASUEL ou GASUEL, c'est le plus grand & le plus massif des oiseaux que l'on connoisse après l'Autruche, & il n'est connu en Europe que depuis l'an 1597, où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des Sciences la dissection d'un Casuel, qui a été quatre ans à la Ménagerie de Versailles, & l'on en trouve la description dans les Mémoires de M. Perrault. Cet oiseau se nourrit de légumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui présente, quoiqu'il n'ait point de gesier. Sa langue est dentelée, quoiqu'Aldrovandus dise qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui sont cachées sous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plutôt à frapper qu'à marcher, & Clusius dit qu'avec ses piés il brise des troncs d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *Eme* dans les Indes. * *Memoires de l'Academie des Sciences.*

CASWIN. *Cherchez* CASBIN.

CAT.

CAT ou CATH, ville principale de la province de Khuarezm, qui en a été autrefois la capitale. Elle est située sur le rivage oriental du fleuve Oxus ou Hihon, à 38 degrez de longitude, & à 41 degrez 36 minutes de latitude septentrionale, selon le calcul des Tables Arabiques. Elle n'est éloignée de la ville de Hézar-Esb, qui est la plus forte de tout le païs, que de huit parasanges ou seize lieues Françoises; mais celle-ci est batie sur le bord occidental de la même riviére. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CATACOMBES, cimetiéres dans des lieux souterrains proche de la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persécution sous l'Empereurs Romains. Ce nom est composé du mot Grec κατὰ qui signifie *à* ou *après* (dont les Latins se servoient dans la basse Latinité) & de κομβος, qui signifie *un creux, une vallée*. On appella ensuite Catacombes, toutes sortes de cimetiéres. Il y en avoit plusieurs, tant au dehors qu'au dedans de la ville, dont les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de sainte Agnés, de saint Pancrace, de Caliste, & de sainte Priscille ou de saint Marcel. Lorsque les Lombards assiegérent Rome, ils ruinérent la plupart de ces Catacombes: ce qui porta les Papes Paul I, & Paschal I, à en tirer les corps saints, & à les mettre dans les églises de S. Etienne, de saint Sylvestre & de sainte Praxéde. * *Roma subterranea.* Quelques Protestans & entre autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les Catacombes étoient des cimetiéres creusez par les Payens, à l'usage de leurs Esclaves. On ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimetiéres en général; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétiens n'eussent pas leurs Catacombes ou Cimetiéres particuliers, sans contredire les plus graves Auteurs.

☞ * Le nom de Catacombes signifie en général toutes sortes de lieux souterrains. On l'appliquoit particuliérement autrefois à la cave où avoient été mis les corps de S. Pierre & de S. Paul, à deux ou trois milles de Rome, comme il paroît par la lettre trentiéme de saint Grégoire, *l.* 3. En ce tems-là, on appelloit encore Cryptes ou cimetiéres, les lieux où l'on enterroit les morts: mais depuis on a donné le nom de Catacombes, aux lieux souterrains qui servoient de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particuliers aux Chrétiens. Il n'est pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas aussi enterré des Payens & des Sarrazins; & il est indubitable que ceux qui y sont enterrez, ne sont pas tous des Saints & des Martyrs; puisque c'étoit sans doute les cimetiéres communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne sont pas des Saints ou des Martyrs. Les signes dont on se sert pour distinguer les corps de ceux-ci, sont assez équivoques. La croix, la palme, le monogramme de Jésus-Christ, les figures d'un bon Pasteur ou d'un agneau que l'on trouve gravé sur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont servi à des Chrétiens; mais non pas que ces Chrétiens soient Saints ou Martyrs. Les palmes ne sont pas toûjours un signe certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du sang des Martyrs. Il n'est pas même certain qu'elles soient teintes de sang plutôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des inscriptions Payennes, comme *D. M. Diis Manibus* d'un côté, & d'un autre des signes du Christianisme: ce qui fait voir qu'elles ont servi à des Payens & à des Chrétiens. Il est certain que dans le commencement du Christianisme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les cimetiéres des Chrétiens, comme saint Jérôme & Prudence le témoignent & l'assurent. Cependant du tems du Pape Grégoire III, il y en avoit très-peu de connus, puisque ce Pape écrivant à Otgar, Archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps saint, lui fit réponse qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses prédécesseurs & lui avoient placé tous les corps des Saints dans les églises nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du tems pour en faire une plus grande perquisition. * D. Mabillon, *Itinerar. Ital.* Eusebii Romani *Epistola ad Theophil. Gall.* Si l'on veut être desabusé de tous les contes qu'on fait sur les Catacombes, on n'a qu'à lire *le Voyage d'Italie* de M. Burnet, *partie* 2. *p.* 131. *& suiv.* de l'édit. de Rotterdam 1687.

CATADUPES ou CATARACTES: on donne ce nom aux endroits où les grands fleuves se précipitent du haut des rochers: ainsi on dit les Catadupes ou Cataractes du Borysthéne, du Danube, du Rhin, & les plus célébres sont celles du Nil: on a aussi donné ce nom au lieu appellé *Cascata di Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand.

Les Anciens appelloient CATADUPES les peuples d'Ethiopie,

thiopie, qui habitoient aux environs des Cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom, car Δοῦπα signifie *bruit*. Cicéron en fait mention *dans le Songe de Scipion*, & dit que ceux qui habitant près de ce lieu-là, sont comme naturellement sourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur sur les rochers, ce qui les étourdit, & leur gâte entiérement le sens de l'ouïe. *Voyez* Sénéque, *aux Quest. Nat. l.4. ch.2.* Ammien Marcellin, *l.22. ch.34. 36.* Pline, *l.5. ch.9.* Vitruve, *l.8. ch.2.* Wandelin, *de Admirand. Nili, ch.5.*

CATALDUS (saint) l'un des Saints de l'Eglise Romaine & le Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après sa mort il se fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un livre que je composai, & que je cachai dans un tel lieu; portez-le incessamment au Roi; c'est un Ouvrage qui contient les secrets du ciel*. Ce fut en songe que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il réitera plusieurs fois cette apparition, car on n'ajoûtoit guéres de foi à ce songe, & l'on n'obéissoit point à son ordre. Enfin, il se fit voir d'une autre maniere. Le Curé étant seul dans son église & parfaitement éveillé, vit, dit-on, saint Cataldus, revêtu des ornemens Episcopaux, qui lui commanda de déterrer son livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en songe, & de le porter promptement au Roi. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de désobéïssance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là; car dès le lendemain, il marca processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet Ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, & l'on vit qu'il détailloit les miséres qui devoient accabler bien-tôt tout le Royaume de Naples, & dont Alexandre *ab Alexandro* donne la description. On pretend que ceci arriva au mois d'avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui assurent, que ce vieux livre Prophétique faisoit espérer que le Royaume de Naples seroit garanti de cette ruine prochaine, pourvu que le Roi exécutât ce que saint Cataldus lui prescrivoit. Cette clause de laquelle l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les soupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuse. Ils n'en demeureroient pas même aux simples soupçons, s'ils avoient lu ce que rapporte Jovianus Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manége ne tendoit qu'à faire chasser les Juifs du Royaume de Naples. L'Histoire est curieuse, & mérite d'être lue. * Alexandre *ab Alexandro*, *Genialium Dier. l.3.* Jovianus Pontanus, *de Sermone, l.2.*

CATALOGNE, province d'Espagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia & Catalonia*. On croit qu'elle reçut son nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les Monts-Pyrénées avec les Provinces de France au nord, les Royaumes d'Aragon & de Valence au couchant, & la Mer Méditerranée au levant & au midi. Sa capitale est Barcelone avec un beau port: les autres sont Tarragona Archevêché, Tortose, Gironne, Lerida, Rose, Solsone, Urgel, &c. Le païs est très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a aussi de bons ports, plusieurs rivières, & le commerce y attire beaucoup de richesses. La Catalogne a aussi les Duchez de Roussillon & de Cardonne, & le monastere de Monserrat, célèbre par la dévotion & par le grand nombre de Pelerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* assista les Catalans contre les Maures qui avoient établi leur Empire en Espagne; & du tems de Charlemagne, on de ces Mahométans se rendit maître du païs. Louis *le Debonnaire* prit Barcelone sur les Infidéles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut unie à l'Aragon. Les uns disent que ce païs fut érigé en Comté en 873, par le Roi Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884, par Charles *le Gros*. Géofroy ou Wifred *le Velu*, premier Comte héréditaire de Catalogne ou de la Barcelona, est la tige des Princes qui ont possédé ce païs. Les Catalans se donnerent au Roi de France l'an 1640. Joseph Marguarit, Gentilhomme du païs, contribua beaucoup à secouer le joug Espagnol, & à faire reconnoitre pour Souverains les Rois très-Chrétiens, qui y ont envoyé des Viceroix & de Gouverneurs. Par l'article 42 & 43 du Traité de paix de 1659, entre les Couronnes de France & d'Espagne, on déclara que les Monts-Pyrénées feroient la division des deux Royaumes, de sorte que la Catalogne & le Comté de Cerdagne qui sont au delà des Monts, furent ajugez aux Espagnols; & les Comtez de Roussillon & de Conflans, qui sont en deçà de ces mêmes Monts, resterent au Roi de France. Les François s'étoient rendus maîtres de la Catalogne dans les années 1689, 1690, & suivantes; mais ils la rendirent par la paix de Ryswick en 1697. * Volaterran, *Géog. l.2.* Mérula, *Cosmogr.* Botero, *Rélat. d'Espagne*. Lucius Martinæus Siculus, *l.9. de Reb. Hisp.* L. Valla, *l.2. de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Chron. de Catal.* Francisco Emmanuel de Melo, *Hist. de Catal.* Francisco Diago, *Catalonia Descript.* Francisco Calza, *de Catalonia*. Surita, &c. *Cherchez* BARCELONE. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la Description de ce païs-là dans un Ouvrage posthume imprimé à Paris en 1688, intitulé *Marca Hispanica*, où il décrit la situation des lieux & leurs Antiquitez.

CATALUTIUS (Antoine) de Pérouse, donna en 1645, ses Commentaires sur la Rubrique du Titre *ad Legem Falcid.* & sur la Loi *in Quartam 91. Cod.* & sur les Gloses de la même Loi, aussi bien que sur les Commentaires que Bartole y a faits, sans s'arrêter aux questions dont les Intérpretes s'embarrassent ordinairement, qu'il ne fait qu'indiquer. * *Biblioth. Histor. des Aut. du Droit, &c. depuis* Irnerius, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1695.

CATAMANTALE'DE, Prince Gaulois, regna plusieurs années dans le païs des Sequaniens, & fut honoré du nom d'ami du Sénat & du Peuple Romain. * Julius César, *l.1.*

CATAME'LATA, fils d'un Boulenger de Narni en Italie; ayant été envoyé par son pere pour couper du bois dans une forêt, perdit sa coignée, & n'osant retourner au logis, il suivit un Cavalier qui passa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions si courageuses dans toutes les occasions où il se rencontra, qu'il devint Capitaine, & ensuite Officier General. Les Vénitiens, pour reconnoissance du courage qu'il avoit fait paroitre dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe, Duc de Milan, vers le milieu du XV siécle, lui dresserent une statue equestre dans la place de Padoue, lui faisant un honneur qu'ils n'accordérent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l.3. ch.5.* Egnace, *l.6. ch.9.*

CATANE ou CATANIA, ville de l'isle de Sicile, avec Evêché suffragant de Monréal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, est située dans cette partie de la Sicile, dite *Val di Demona*, sur un Golfe auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviere de *Tudicello*. Elle eut pour Fondateur Evarque, & fut prise par les Chalcidiens, qui s'y établirent, selon Thucidide, vers la XI Olympiade, & environ 736 ans avant J. C. D'autres Auteurs soutiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que Catane étoit deja une ville très-considérable dès l'an 467 avant J. C. & que le Roi Hieron y mourut en la seconde année de la soixante & dix-huitiéme Olympiade. On y voyoit il n'y a pas long-tems les restes d'un amphithéatre, plusieurs inscriptions, & diverses autres marques de son ancienneté. Aujourd'hui Catane a un château élevé sur un rocher qui défend l'entrée du port, lequel n'est proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville, le commerce y étant bien établi, & son terroir extrémement fertile; mais le voisinage du Mont-Etna lui a souvent été très-dommageable. Il est à vingt milles de cette ville, & elle s'est triStement ressentie des incendies de ce Mont, qui a accoutumé de s'entr'ouvrir tous les quinze ans, & de degorger des torrens de feu, qui font l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de mars de l'année 1669. Elle fut presque ruinée en 1693, par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 11 janvier. De 22 mille personnes, à peine s'en sauva-t'il deux mille: grand nombre de maisons & de monastéres furent renversez. De la cathédrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit soutenue de dix colomnes de marbre, il ne resta que trois chapelles, & à la place des maisons & autres endroits de la ville abimez, il se forma un lac d'environ quatre mille de circuit. On a dans cette ville une extrême vénération pour sainte Agathe, dont on y garde les Reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont souvent trouvez à la profondeur de 68 pieds ceux de Catane qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flamme qui sortent du Mont Etna, entraînant avec eux beaucoup de matiéres, ont enfin comblé le valon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie sur ses propres ruines. * Strabon, *l.6.* Diodore, *l.11. & 14.* Procope, *l.1. de la Guerre des Goths*. Polybe. Thucidide. Pline. Pomponius Mele. Ciceron, &c. rapportez par Léandre Alberti, *en sa Description des Isles d'Italie, p.83. 84.*

CATANE'E (Jean-Marie) de Novare, Ecclesiastique, qui fleurissoit au commencement du XVI siécle, apprit les Langues sous Merula & sous Demetrius, & publia les Epitres de Pline *le Jeune*, avec des Commentaires qu'on imprima l'an 1506, à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Sécretaire de Bendinelli de Sauli Cardinal, natif de Gênes. Il traduisit ensuite quatre Dialogues de Lucien; & pour faire plaisir au Cardinal, il fit un Poeme de la ville de Gênes, & en composa encore un autre de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, sous le titre de *Solymis*; mais il ne réüssit pas, car la Poësie n'étoit pas de son génie. Il revint à la prose, & composa encore quelques Ouvrages dont on fit plus d'estime. On dit qu'étant mort en 1529, dans le tems que le Pape Clément VII étoit à Boulogne, ceux qui voulurent conserver ses Bénéfices, cachérent sa mort, & le firent enterrer sans cérémonie: ce qui donna sujet à Minteus de lui consacrer cette épitaphe.

Vide, Viator, quanta jactura occulti
Esset sepulcri, ne ingenua sui claris
Perennioribusque monumentis actus,
Adhuc ubique viveret Catanæus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un CATANE'E d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.79.* Lilio Giraldi, *Dial. de Poet. sui temp.* Léandre Albert, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Latin.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. ch.64.*

CATANE'E (François) né à Florence en 1466, & mort en 1522, a écrit deux livres du Beau, & trois livres de l'Amour. Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio* à Bâle, en 1563. * Ghilini, *tome 1. p.88.*

CATANEO. *Cherchez* CATANE'E.

CATANE'SIUS (Adam) *Cherchez* CATHANESIUS.

CATANIA. *Cherchez* CATANE.

CATANZARO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec Evêché suffragant de Reggio. Les Auteurs Latins la nomment *Catacium & Catanzara*. Elle est située à deux ou trois mille de la mer, entre Squillace & Nicastro. * Sanson. Baudrand.

CATAONIE, ville & contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie & la Cappadoce, selon la description que nous en a faite Strabon, *l.12.* C'est dans cette province qu'étoit située la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYNE, fête des Habitans du Pérou, qu'ils célebrent avec solemnité au mois de decembre, qu'ils appellent *Rayme*, & qui est le commencement de leur année. Cette fête est consacrée aux trois statues du Soleil, nomées *Apointi*, *Churiunti* & *Intiaquacqui*, c'est à dire, au Soleil pére, au Soleil fils, & au Soleil frére. * Jean Hugues Linschoten, *Hist. Ind. Occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques Savans tirent l'origine de ce mot de κατὰ πᾶν, dont les Bysantins se servoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au dessus des autres: il y en a qui croient que c'étoit un abbrégé de κατὰ Πατεπαρχην, comme qui diroit, *après l'Empereur, Lieutenant de l'Empereur*. Quoi qu'il en soit, le nom de Catapans se trouve souvent dans les Auteurs de l'Histoire Byzantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le savant M. Du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Histoire, de faire une Table Chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chassez de l'Italie, l'Empereur Justinien y envoya des Gouverneurs, dont le premier fut Belisaire, puis Narsés (qui y attira les Lombards) & les autres qui furent suivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la suite furent nommez Catapans, dont voici la suite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, surnommé Maxence, sous l'empire de Basile le Macédonien.
Nicephore Phocas.
Grégoire, nommé Bail Impérial des Grecs, en 875.
Cusan ou Cessan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapezius Straticus, en 886.
Theophylacte Stratégus, en 887.
Constantin Patrice, en 889.
Symbaticius Protospatharius, autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barlacius Patrice, en 892.
Cosmas Anthius Protopatrice, an 893.
Melissenus, ou Melitianus, en 900.
Nicolas Patriculus, surnommé Picyglus, en 915.
Ursileo, en 921.
Michel Sclavus, en 926.
Imogalaptus, en 940.
Platypodius, en 947.
Melissenus, ou Malachienus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicéphore *Magister*, en 966.
Pallarus Protospatha, en 973.
Zacharias, en 975.
Porphyrius Protospata, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protospatha, en 987.
Nicolas Critès, en 988.
Jean Patrice, nommé aussi Ammiropulus, en 989.
Tubali, en 990.
Macrothéodorus Excubitus, en 996.
Gregoire Trachianotès, en 998.
Belus Barensis, en 999.
Xiphias Catapan, en 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Basile Mésardonitès, en 1010.
Andronicus Turnicès, en 1017.
Basile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarios Critès, an 1023.
Léo Potus, en 1027.
Michel Protospatharius Critès, en 1032.
Constantin Protospatha, en 1033.
Léo Opus, en 1037.
Nicéphore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vagusto Catapan, en 1040.
George Maniacès, en 1042.
Pardus Patritius, en 1043.
Constantin Théodorocanus, en 1043.
Eustachius Palatin, en 1045.
Jean, ou Raphael, en 1047.
Argyrus *Magister*, en 1051.
Alexius Charon, en 1055.

Trom-

Trombus, en 1058.
Marulès, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochare, en 1064.
Curiacus, en 1066.
Mabrix, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071.

Ce fut vers ce tems-là que les Grecs furent chassez de la Poüille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magistrat de la Police à Naples. * Du Cange, *Glossar. Lat.*

CATAPHRYGES, Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise dans le second siécle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Hérétiques suivoient les erreurs de Montanus. *Voyez* MONTAN.

CATAPULTE, *Catapulta*, du mot Grec πέλτη, qui signifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens se servoient pour lancer des javelots de douze & de quinze piez de long. La description de la Catapulte, dit Perrault dans ses Notes sur Vitruve, n'a été entendue de personne, quoique plusieurs grands personnages s'y soient employez avec beaucoup de soin, comme Juste-Lipse l'a remarqué. Les descriptions qu'Athenée, Ammien Marcellin, & Végéce en ont données, les deux figures qui sont dans le livre anonyme intitulé *Notitia Imperii*, celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre, celle que Lipse a vue dans l'arcenal de Bruxelles, celles qui sont représentées dans la colomne Trajane, n'ont aucun raport avec la description de Vitruve. César Cæsarianus, qui est le premier qui, après Jocondus, a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la Catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve jusqu'à cet endroit, il abandonna cet Ouvrage, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus déclare en proposant sa figure, que ce n'est point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avoüe qu'il ne comprend rien, ni à sa figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on sait en général des Catapultes, c'est qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les Balistes servoient à jetter des pierres; (quoique cette distinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'un & l'autre machine par le mot de Baliste) que les Catapultes lançoient les javelots avec une si grande force, qu'ils perçoient plusieurs hommes les uns après les autres, au raport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voyez* M. Perrault sur le dixiéme livre de Vitruve. *Voyez* les machines de guerre des Romains de Juste-Lipse, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la Catapulta a été trouvée en Sicile par Denys *le Tyran*, & qu'un Grec l'ayant vue apportée de cette isle dans son païs, s'écria que le courage étoit péri, *Periit virtus*, ὄλωλεν ἀρετή. Il est certain que les Siciliens étoient très-habiles Machinistes. Archimede en est une preuve. * Pline, *l. 7. ch.* 56. *Consultez* Adrien Turnebe, *Adverf. l.* 29. *ch.* 28.

CATARACTES: c'est le nom que les anciens donnoient aux lieux hauts & rompus, d'où tombent les eaux, & aux chûtes mêmes de ces eaux, comme à celles du Nil & à celles du Rhin au dessous de Schaffouse. On a nommé de même un certain endroit du Danube dangereux pour la navigation, appellé à présent *Sevestrissel*, selon Lazius, au dessous de Lintz en Autriche. C'est aussi le nom que l'on a donné autrefois au lieu appellé *Cascata di Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand. *Voyez* CATADUPES.

CATARO ou CATTARO, ville de Dalmatie, appartenant aux Venitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les efforts des Turcs, est le siege d'un Evêche suffragant de Raguse. Les Auteurs Latin la nomment *Carbarum* & *Catarara*, & le Noir croit que c'est l'*Ascruvium* de Ptolémée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'est, ou Castel-Nuovo, ou quelque autre ville. Quoi qu'il en soit, Cataro est située sur un Golfe auquel elle donne son nom, & elle est defendue par un bon château bâti sur une colline. Les Turcs ont souvent tenté de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

* CATARRICKE ou CATARRIKBRIDGE, village du Comté d'York. Ce lieu est presque inconnu aujourd'hui, mais il fut fort célèbre autrefois. Son nom & sa situation ne laissant aucun lieu de douter qu'il ne soit l'ancienne *Catarractonium*, ainsi appellée à cause des cataractes ou des cascades de la Swale qui sont dans son voisinage. Elle a été fort considerable dans l'Antiquité, mais elle a tant souffert par les guerres & par les embrasemens, qu'elle n'a pu se relever de ses ruines. Il ne lui est plus rien demeure de son ancienne splendeur, sinon les restes du chemin consulaire qui y conduisoit, & un Fort à demi ruiné, construit tout près de là au bord de la riviére, qui paroît avoir été couvert de quatre remparts fort élevez. Il est situé sur la riviére de Swale au nord-ouest d'York, dont il est éloigné d'environ douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, p. 181. & 182.

CATASTROPHE, le dénouement ou l'issue d'une Tragédie. C'est un renversement des premiéres dispositions du Poëme Dramatique, & un événement inopiné, qui ferme la piéce tout autrement qu'on ne croyoit. Les Comédies ont presque toûjours une Catastrophe heureuse; mais les Tragédies l'ont le plus souvent funeste: ce qui a fait que dans l'usage, le mot de Catastrophe se prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand dessein καταστροφή en Grec, signifie *revers*, *bouleversement*, *retour* ou *changement*. * Scaliger, *l. 1. ch. 9.*

CATAY, partie septentrionale de la Chine, qui comprend les six provinces de Peking, de Xantung, de Honan, de Suchuen, de Xensi & de Xansi. La partie méridionale qui contient neuf provinces, s'appelle *Mangin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a cru autre fois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au midi, le Turquestan au couchant, la Tartarie propre au septentrion, & la mer au levant; mais les Relations nouvelles font connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux six provinces septentrionales de la Chine, & que la ville de Cambalu est celle que l'on nomme communément Peking. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CATAY (Michel) Chancelier d'Etienne Boskay, Prince de Transsylvanie, fut accusé d'avoir voulu empoisonner son Prince pour succeder à ses Etats & ayant été arrêté prisonnier il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Méteren, *Hist. des Païs-Bas.*

CATCHEO. *Voyez* CACHIEU.

CATEAU ou CATEAU-CAMBRESIS, *Castrum Cameracense*, petite ville dans le Cambresis, à cinq lieues de Cambray & à deux lieues de Landrecy. Elle a été presque ruinée dans les guerres. C'est en cette ville qu'on fit en 1559, le Traité qui fut si desavantageux à la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

CATECHESE, mot tiré du Grec κατήχησις, qui signifie *instruction de vive voix*, est une courte & méthodique instruction des Mystéres de la Religion, laquelle se fait de bouche; car on n'enseignoit pas anciennement ces Mystéres par écrit, de peur que ces Ecrits ne vinssent à tomber entre les mains des Infidéles, qui les auroient tournez en risée, faute de les bien entendre. C'est d'où est venu le nom de *Catéchiste*, pour marquer celui qui enseigne ces Mystéres, & celui de *Catéchisme*, pour signifier aussi cette instruction. L'origine de ces *Catéchèses* vient de Jesus-Christ, lorsqu'il envoya ses Disciples, pour enseigner & batiser toutes les nations, joignant la doctrine au batême, comme en effet elle l'a toûjours précédé dans la primitive Eglise. Il nous a aussi donné l'exemple de cette sainte instruction, lorsqu'entre ses Disciples il examina Philippe; entre ses auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligez, l'Aveugle né, entre les Etrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodeme, pour faire connoître le progrés qu'ils avoient fait dans la Foi, & les y instruire davantage. Les Apôtres ont suivi l'exemple de leur Maître, comme on voit en divers endroits du livre des Actes, Pierre ayant été envoyé à Corneille pour ce sujet, *ch.* 10, & Philippe à l'Eunuque de la Reine de Candace, *ch.* 8. L'Apôtre des Gentils, I. *Cor. ch.* 14, parlant d'instruire les autres, se sert du mot de *catéchiser*, comme le porte l'original. Les Péres ont de même imité les Apôtres, comme saint Cyrille de Jérusalem, dont nous avons un Ouvrage intitulé *Catéchèses*. Saint Augustin a écrit un Traité de la maniére de catéchiser les ignorans; saint Grégoire de Nysse a composé un Discours catéchétique; & plusieurs autres nous ont laissé de semblables instructions. Et afin qu'on ne s'imagine pas que quelque tems après la mort des Apôtres & de leurs Disciples, cette louable coutume de catéchiser ait été négligée ou interrompue, Eusebe, *l.* 6. *ch.* 3, témoigne que Démétrius Evêque d'Alexandrie avoit commis Origéne pour cette fonction, de laquelle Panténus & Clément s'étoient aquittez avant lui. En effet la charge de *Catéchiste* étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Eglise. Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, se faisoit parmi ces grandes occupations, une gloire d'instruire les enfans & de les catéchiser, répondant à ceux qui lui conseilloient de s'appliquer à des emplois plus considérables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eut de plus nécessaire & de plus glorieux que celui-là. *Voyez* Gerson, *dans ses Oeuvres*, *partie* 1.

CATECHUMENES: on appelloit ainsi dans les premiers siécles de l'Eglise, les Gentils ou les Juifs que l'on instruisoit pour recevoir le batême. Ce nom vient du Grec κατηχεῖν, qui signifie *enseigner de vive voix*; & κατηχούμενος, *celui que l'on instruit de vive voix*. Il y avoit des Catéchistes exprès, préposez pour les instruire. Eusébe dans son Histoire Ecclésiastique, fait mention de Panténus, de Clément & d'Origéne, qui ont été Catéchistes dans l'Eglise d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les églises où l'on instruisoit les nouveaux Chrétiens, & où ils se plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catéchuménes*: ce qui paroit dans un des Canons du Concile de Néocesarée. Il ne leur étoit pas permis d'assister au sacrifice de la Messe avec les Fidéles; mais on leur permettoit seulement d'être présens à l'Office jusqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix, *retirez vous en paix*, *Catéchuménes*. C'est ce qu'on voit dans le livre des Constitutions Apostoliques. Cette partie de la Messe depuis le commencement jusqu'à l'Offertoire, s'appelloit *la Messe des Catéchuménes*. On donnoit aussi du pain bénit, que l'on appelloit le pain des Catéchuménes; car n'étant point batisez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la sainte Eucharistie. Ils n'étoient point reçus à faire la priére avec les Fidéles, comme il paroit par un Canon du Concile d'Orenge. Il y avoit même quelques degrez dans le Catéchuménat; car on les instruisoit d'abord en particulier, & on les admettoit ensuite à la prédication qui se faisoit dans l'église: on nommoit ceux-ci *audientes*, *écoutans*. Il y avoit de plus un troisiéme degré de Catéchuménes, qu'on appelloit *orantes & genuflectentes*, *prians & fléchissans les genoux*, parce qu'ils assistoient aux priéres, & qu'ils fléchissoient les genoux avec les Fideles. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a distingué ces trois degrez de Catéchuménes dans son second livre d'Observations sur les anciens Rites de l'Eglise. On peut ajoûter un quatriéme état de Catéchuménes, lorsqu'ils étoient sur le point d'être batisez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela. On les appelloit alors *competentes*, comme *demandans le batême*. Saint Augustin parle de ces *Compétans* en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Pendant le tems du Catéchuménat on imposoit souvent les mains aux Catéchuménes. On leur donnoit du pain & du sel, & quand ils étoient prêts d'être batisez, du lait & du miel. Saint Augustin ne fait point difficulté d'appeller du nom de Sacremens, ce que recevoient les Catéchuménes, & ajoûte que, quoique ce ne soit pas le corps de nôtre Seigneur, il est toute-fois saint, & plus saint que les viandes dont nous sommes nourris.

☞ Les trois degrez de Catéchuménes ne sont pas bien distinguez dans l'article. Le premier étoit celui des *Ecoutans*, qui n'étoient reçus qu'à entendre les instructions sur la Foi & sur les mœurs. Le second celui des *Elus*, qui étoient admis pour recevoir le batême; & le troisiéme des *Compétans*, qui, parfaitement instruits du Symbole & de la Doctrine Chrétienne, étoient en état d'être batisez. On recevoit les Catéchuménes, en faisant sur eux un signe de croix, & en leur imposant les mains. On y joignit dans plusieurs églises les exorcismes, le souffle sur le visage, la salive appliquée aux oreilles, aux narines, & l'onction sur les épaules & sur la poitrine. On leur mettoit du sel dans la bouche. Le premier jour on les faisoit Catéchuménes, le second jour on les exorcisoit, & ensuite on leur permettoit de venir entendre les instructions dans les églises. Le catéchuménat duroit plus ou moins, selon que les sujets étoient disposez, & on le différoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le catéchuménat a été pratiqué dans l'Eglise d'orient & d'occident, tant qu'il y a eu des Infidéles qui se sont convertis à la Religion, c'est à dire, en occident jusqu'au huitiéme siécle. Depuis ce tems-là, on n'a plus observé si exactement les cérémonies du catéchuménat à l'egard des Adultes qui demandoient le batême. Quant aux enfans que l'on batise, on fait à présent sur eux toutes les cérémonies du catéchuménat, immédiatement avant leur batême. Autrefois qu'on ne les reservoit à batiser qu'aux jours solemnels, il y a apparence que ces cérémonies étoient faites avant que de les présenter au batême. * Saint Augustin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Joan. Morinus, *de Pœnitentia*.

CATECHUMENIES, nom que l'on donnoit aux galeries des églises, où l'on instruisoit les Catéchuménes, selon le sentiment de Baronius. D'autres Auteurs croyent que l'on appelloit ainsi le lieu, où les femmes écoutoient les Catéchéses ou instructions. * Du Cange, *Glossar. Latinar.*

CATEGAT. *Voyez* SCAGER-RACK.

CATEL (Guillaume) Conseiller au Parlement de Toulouse, a vécu au commencement du XVII siécle. Il étoit natif de cette ville, & sortoit d'une des meilleures familles de la Robe. Nous avons de lui l'Histoire des Comtes de Toulouse, & l'on peut dire qu'il est le premier qui nous ait donné la méthode de prouver l'Histoire par des Chartres anciennes. Catel mourut à Toulouse le cinquiéme Octobre de l'an 1626. On publia après sa mort ses Mémoires de Languedoc, & l'on pourra voir sa Vie à la tête de cet Ouvrage.

CATELET (le) ou LE CHATELET, sur l'Escaut, petite ville de France en Picardie, sur les frontiéres du Hainaut & du Cambresis. Elle étoit assez forte, mais elle a été démolie. Les Espagnols qui l'avoient prise en 1557, la rendirent en 1559; & l'ayant encore prise dans le XVII siécle, ils la restituérent par le 40 article de la paix des Pyrénées en 1659. * Sanson.

* CATELSBURG, CADELSBURG ou CADELSBERG, village avec château dans le Marquisat d'Anspach, dans la Franconie, à l'ouest de Nuremberg, à souvent été le lieu de la résidence des anciens Marquis d'Anspach.

CATENA (Pierre) de Vénise, Docteur en Théologie, vivoit dans le XVI siécle, & enseigna les Belles Lettres à Padoue. Il publia aussi divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires sur Porphyre & sur Aristote, imprimez à Vénise l'an 1556.

CATENA, (Jérôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI siécle, & qui fut Sécretaire du Cardinal Alexandrin, & de la Congrégation des Réguliers, a écrit la Vie du Pape Pie V, & a publié un volume de Lettres, des Poëmes Latins en VIII livres, &c.

CATENOISE, (Philippe la) *Cherchez* PHILIPPE.

CATERLACH, ou CATERLAGH, Comté d'Irlande, a *Wicklow* & *Wexford* à l'est, & *Kilkenny* avec une partie du Comté de la Reine ou de Queenes County à l'ouest; *Kildare* est à son nord, & *Wexford* au sud-sud-est.

Il a 18 milles de long & 18 de large. Le terroir en est fertile, & il y a quantité de bois. On le divisa en cinq Baronnies, qui sont celles de *Ravilly*, de *Caterlag*, de *Forth*, d'*Idrone* & de *S. Moulin*. On n'y trouve qu'une seule ville qui ait droit de tenir un marché public, & deux qui envoyent leurs Deputez au Parlement. Caterlach, Caterlagh, ou Coterlagh qui en est la Capitale, a l'un & l'autre de ces privileges. Elle est située sur le Barrow, dans le voisinage du Comté de la Reine, presque à 38 milles au sud-ouest de Dublin, & munie d'un château. Il n'y a pas fort long-tems qu'elle donnoit le titre de Vicomté à la noble famille des *Ogles*, dont le dernier qui l'a porté, s'appelloit Guillaume Ogle. Aujourd'hui le Marquis (ou le Duc) de Wharton est aussi Marquis de Caterlach. Loughlen, Laghlin, ou le vieux Loughlin, à huit milles, presque au sud-ouest de Caterlach, est une ville considérable, qui a droit d'envoyer deux Deputez au Parlement. Pour l'autre du même nom, située à trois milles à l'Est de la précédente, sur le Barrow, c'étoit autrefois une ville de consequence & le siége d'un Evêque; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, & l'Evêché est réüni avec celui de *Fearnes & de Wexford*. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome* 3. *p.* 36.

CATGRAVE, ou CATGRAW, CAPGRAVE ou CAPGRAW (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, a fleuri sur la fin du XV siécle. Il étoit Anglois, & étant entré parmi les Augustins, après avoir été reçu Docteur d'Oxford, il exerça les principales charges de son Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12 août de l'an 1484. Il avoit composé des Commentaires sur presque toute l'Ecriture, sur le Maître des Sentences; *Determinationes Theologiæ; De Illustribus Viris Ordinis sancti Augustini, &c.* * Joseph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CATHANE'SIUS, (Adam) fut brûlé par le populace émue en 1255, lorsqu'il exigeoit les dîmes. Il a écrit trois livres de l'Histoire d'Ecosse. * Hallervordius, *de Histor. p.* 8.

CATHARES, nom fastueux qu'ont usurpé plusieurs Sectes d'Hérétiques en differens tems. Ce mot signifie *purs*, & les premiers qui commencérent à se l'appliquer furent les *Apotactiques* ou *Renonçans*, branche des *Encratites*, dont le Chef étoit Tatien. *Voyez* ENCRATITES. Quelques Montanistes se firent ensuite appeller Cathares, pour exprimer, par un terme qui signifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la Foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refusoient de les recevoir à faire pénitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, disoient-ils, que leur vêtement convînt à la pureté de leurs consciences. Ils nioient aussi que l'Eglise eût le pouvoir de remettre les péchez: sur quoi saint Augustin faisant allusion au mot Latin *Mundus*, qui signifie *pur*, dit qu'ils devoient plutôt prendre le nom de *Mondains*, que de *Purs*: *Si nomen suum vellent agnoscere, mundanos potius quam mundos vocassent*. Eusebe parle aussi de ces Hérétiques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à sa Secte, & souvent les Anciens ne la désignent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Patérans, Patarins, ou Patrins, aux Albigeois & aux Cotereaux, diverses Sectes d'errans, qui s'éleverent dans le XII siécle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marsile, de Tendeme, & de diverses autres. Le troisiéme Concile de Latran tenu l'an 1179, sous Alexandre III, les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Eusébe, *l.* 6. *c.* 35. Socrate, *l.* 6. *c.* 20. Saint Augustin, *de Agon. Christ. c.* 31. Saint Epiphane, 61. *c.* 1. Baronius, *A.C.* 254. *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *au c.* 27. Sanderus, *Hær.* 147. Baronius, *A.C.* 119. Turrecremate, *l.* 4. *Summ. part.* 2. *c.* 35. Rinaldi & Sponde, *&c.*

CATHARES. *Cherchez* COTEREAUX.

CATHARIN (Ambroise) en son nom POLITUS LANCELLOTUS, natif de Sienne, vivoit dans le XVI siécle. Après avoir enseigné le Droit Civil en plusieurs Universitez d'Italie, sous le nom de Lancelot, jusqu'à l'âge de 32 ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, & se donna tout entier à l'étude de la Théologie. Il se rendit bien-tôt célébre par ses Ecrits. Sa résidance ordinaire étoit à Rome, d'où il fut envoyé à Trente à l'ouverture du Concile, l'an 1545. Il s'y fit distinguer tant par sa capacité, que par les opinions qu'il y soutint, éloignées du sentiment commun des Théologiens. Il fut choisi pour faire le Sermon de l'ouverture de la troisiéme Session tenu le quatriéme de février 1547. La même année il fut promu à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III, qui avoit autrefois étudié le Droit sous Catharin, le transféra l'an 1551, à l'Archevêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en jouït pas longtems, étant mort subitement à Naples dans le tems qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des Commentaires sur la Genése, sur les Epitres de saint Paul, & sur les autres Epîtres Canoniques. Il combat souvent les explications de Cajétan, & il a fait des Remarques particuliéres contre les Commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau systême sur la prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes, l'une est celle d'élus & de prédestinez d'une maniére spéciale, ausquels Dieu donne des secours qui les conduisent si infailliblement au salut, qu'ils ne sauroient manquer de l'obtenir, sans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes, pour lesquelles Dieu a une prédilection particulière; telle que sont la Vierge, les Apôtres, saint Paul & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinez au salut par un décret fixe & immuable, mais sous une condition, qui peut être & n'être pas; & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il soutient ce systême, non seulement dans ses Commentaires sur l'Ecriture; mais aussi dans un Traité qu'il a fait exprès sur la prédestination, & dans le Traité de la prédestination excellente de Jésus-Christ, où il soutient que Jésus-Christ seroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas péché. C'est en consequence de ce sentiment qu'il avance dans un autre Traité, que le péché des mauvais Anges a consisté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoitre le décret de l'Incarnation. Il a fait aussi un Traité de la chûte de l'homme & du péché originel, qu'il fait consister dans l'action même, par laquelle Adam a péché en mangeant du fruit défendu, qui est un péché en nous, en tant que nôtre volonté est comprise dans la sienne. Il a fait plusieurs Ouvrages sur l'immaculée conception de la Vierge, qu'il soutient avec beaucoup de chaleur. Il a aussi écrit pour l'Assomption, & prétendu que S. Jean l'Evangéliste n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Hénoch. Il a fait un Traité de la mort & de la résurrection, dans lequel il est très-humain envers les enfans morts sans batême, qu'il croit être non seulement exempts des peines, mais encore jouir d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un Traité de la certitude de la gloire, de l'Invocation & de la vénération des Saints, dans lequel il soutient que l'Eglise ne peut se tromper dans la canonisation des Saints. Il y établit aussi leur culte, celui des Reliques & des Images. Du tems du Concile de Trente, il fit un Traité pour prouver que les Justes peuvent être certains de leur justification; un Ouvrage sur l'immaculée Conception, contre un Ecrit du Cardinal Turrecremata; & une espéce de Manifeste sur la prédestination. Il a aussi défendu dans un Traité particulier le culte des Images. Il établit dans un autre la vérité du sacrifice de l'autel; mais il soutient dans un autre Traité que Jésus Christ n'a point consacré par ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, qui ne sont qu'énonciatives dans les Evangélistes. Il a fait encore un Traité de Controverse touchant la Communion sous les deux espéces. Enfin il a soutenu au Concile de Trente un sentiment qui a présentement quelques Sectateurs, sur l'intention du Ministre qui administre les Sacremens, savoir, qu'il n'est pas nécessaire qu'il ait une intention intérieure de faire une chose sacrée; mais qu'il suffit qu'il veuille administrer le Sacrement de l'Eglise, & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requises, quoiqu'il puisse avoir intérieurement la pensée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait plusieurs Traitez sur les Sacremens, & particuliérement sur celui du Mariage: il a composé un Traité des Ecritures Canoniques, dans lequel il soutient contre les Protestans les livres que l'Eglise Romaine reçoit comme Canoniques, & qui ne sont pas de l'ancien Canon. On a encore de lui divers Traitez. 1. Si la peine de mort contre les Hérétiques est de droit divin; 2. Si la résidence des Evêques est du même droit; 3. Sur le batême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ses sentimens, & ne s'embarrassoit pas de s'écarter de ceux de saint Augustin; de saint Thomas & des autres Théologiens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVI siécle.*

CATHARISTES ou PURIFICATEURS, Secte de Manichéens sur laquelle ces Hérétiques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impietez qui entroient dans la prétendue consécration de leur Eucharistie. * Saint Augustin, *Hæres.* 46. S. Léon, *Epist.* 8.

CATHE'DRALE: on entend par ce mot l'église épiscopale d'un lieu, & ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *siége épiscopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Prêtres, qui composoient l'ancien *Presbyterium* avec leur Evêque, étoient assis dans des chaires à la maniére des Juifs dans leurs Consistoires, & que l'Evêque présidoit dans un siége plus élevé: d'où vient qu'on célébra encore présentement les Fêtes de la chaire de saint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes cathédrales, avec les églises qu'on nomme aujourd'hui *cathédrales*, parce que ce mot d'*église* ne signifioit en ce tems-là qu'une assemblée de Chrétiens, & non des temples, comme ils sont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'Empereur Constantin. Néanmoins plusieurs Auteurs Espagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs églises cathédrales, assûrent qu'il y en a eu de bâties dès le tems des Apôtres: mais tout ce qu'on dit de ces anciennes cathédrales est fabuleux. Quant au nom d'église cathédrale, il n'est pas fort ancien: on appelloit l'église principale celle où l'Evêque célébroit ordinairement, la grande église, l'église épiscopale, l'église de la ville. Le nom de cathédrale n'a été en usage que dans l'Eglise Latine, & depuis le X siécle. On appelle cathédratique un droit que les Evêques nouvellement mis en possession donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * *Mémoires des Savans. Remarques de M. du Pin.*

* CATHERE'NITAINS, certains peuples de la Terre-Sainte qui habitoient sur les Terres de la Tribu de Benjamin, près de Gabaon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

SAINTES du nom de CATHERINE.

CATHERINE (sainte) Vierge d'Alexandrie, étoit si savante, si l'on en croit les Actes de sa passion, qui sont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18 ans elle disputa contre cinquante Philosophes, & les vainquit par la force de ses raisonnemens. On dit qu'elle souffrit la mort pour Jésus-Christ sous l'empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant sainte Catherine, & les faits que l'on a de sa vie & de son martyre sont supposez. Baronius a cru la reconnoitre sans nom, à la description qu'Eusébe nous a fait d'une femme illustre d'Alexandrie, noble, riche & savante, & qui résista courageusement à la passion brutale de Maximin: mais ce que raporte Eusebe que Maximin ne put se résoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il se contenta de la dépouiller de ses biens, & de l'envoyer en exil, ne convient point à ce que l'on dit du martyre de sainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Eusébe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Eglise de sainte Catherine avant la fin du VIII siécle, ou au commencement du suivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occasion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chretiens de ce pays, reduits alors sous le joug des Sarrazins Mahométans, pour le corps d'une sainte Martyre. Ils commencérent à lui rendre un culte religieux qui passa chez les Grecs, sous le nom d'*Aecatarine*. On a depuis fait une histoire à plaisir de cette Sainte, & les Grecs ont célebré sa fête le 25 de novembre. Les Latins n'ont eu connoissance de cette Sainte que par le canal des Grecs dans l'onziéme siécle, & ont abrégé son nom en l'appellant Catherine; mais son culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit sa Fête au même jour que les Grecs la célebroient. * Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre*. Bede. Usuard & Adon, *au Martyrol.* 25. *novembre*. Baronius, *A.C.* 307. Vossius, *Philol. c.* 2. §. 3. &c.

CATHERINE (sainte) surnommé *de Boulogne*, du lieu de sa naissance, en Italie, Quoiqu'elle naquit de Jean de Vigri Citoien de Ferrare, & que sa mere se trouvat par hazard à Boulogne pour l'absence de Ferraré de son mari que le Marquis d'Este son Prince avoit emploié en une Ambassade de plusieurs mois, vint au monde le huitiéme septembre 1413, & fut élevée auprès de sa mére *Bienvenue* jusqu'à un âge auquel on la crut capable de se conduire. Alors son pére *Jean*, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare. Elle quitta bientôt la Cour, & se retira à l'âge de 14 ans dans une Communauté de Sœurs de sainte Claire. Ce couvent ayant été érigé en monastére, sous le nom de corps de Christ, elle y fit profession en 1432. Elle fut demandée par les Habitans de Boulogne, pour être Superieure du monastére qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce monastére, & eut la consolation de le voir achevé avant sa mort, qui arriva le neuviéme de mars 1463. Elle a laissé quelques Ecrits tant en Italien qu'en Latin. On a publié le livre des sept Armes spirituelles, & celui des Révélations qu'elle avoit laissées cachetées à son Confesseur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas décacheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canonisée par Clément VII. † * Bollandus. * Baillet, *Vies des Saints*, 9. *mars*.

† Clément VII. ne permit que sa Fête avec office, & messe particuliere aux monastères de Ferrare, & de Boulogne, & ce fut Clément XI. qui la canonisa depuis.

CATHERINE (sainte) de Suéde, Vierge, fille d'*Ulphon* Guthmarson, Prince de Néricie en Suede, naquit dans le XIV siecle vers l'an 1330. Elle fut élevée par sa mére sainte *Brigitte* dans la piété. Elle fut mariée à *Egard*; mais elle persuada à son mari de garder la continence. Elle alla l'an 1348 trouver sa mére en Italie, & elles allerent à Rome où elles vécurent ensemble, & firent ensuite le pélerinage de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 juillet 1373, sa fille rapporta son corps en Suéde, & le déposa dans le monastère de Vasten, au diocése de Lincoping, où elle se renferma. Elle fut choisie pour Supérieure par les Réligieuses de ce monastére, & leur donna la Régle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375; pour faire canoniser sa mére, & mourut étant revenue de Rome dans son monastere, le 24 mars 1381. Quoiqu'elle ne soit point canonisée, les Papes ont permis que l'on fit sa Fête. Sa Vie écrite par Ulphon se trouve dans Bollandus avec les Remarques d'Henschénius. * Baillet, *Vies des Saints*, 24 *mars*.

CATHERINE DE SIENNE, (sainte) Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, née l'an 1347, fit vœu de virginité à l'âge de huit ans, & prit quelque tems après l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zélée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins, avec Grégoire XI qui les avoit excommuniez. Il fut tellement pressé par les discours de cette

sainte fille, de passer en Italie, qu'il sortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377 à Rome, où il rétablit le siége pontifical, 70 ans après que Clément V l'eut transporté en France. On attribue à cette Sainte diverses lettres imprimées, & quelques petits Traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380, âgée de 33 ans, & fut canonisée par Pie II, en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *An. C.* 1376. *n.* 2. *& suiv.* Bzovius, *An. C.* 1370. *n.* 20. *& suiv.* Raymond de Capoue, *en sa Vie*, *&c.*

CATHERINE (sainte) à qui on a donné le surnom de *Gênes* à cause de sa patrie, celui de *Fiesque* à cause de son pére, & celui d'*Adorne* à cause de son mari. Quoique cette pieuse veuve n'ait pas encore été canonisée, cela n'empêche pas néanmoins que l'on ne la regarde comme une Sainte, & que l'on ne lui en donne même le nom. Elle naquit à Gênes vers l'an 1448, d'une des plus riches & des plus puissantes familles du païs, & étoit fille de *Jacques* de Fiesque, Viceroi de Naples, & de *Françoise* de Negro. Dès ses plus tendres années elle pratiqua les régles de la plus austére pénitence. Dès l'âge de 13 ans elle voulut entrer chez les Religieuses de Nôtre-Dame-de-Grace; mais la délicatesse de son tempérament & la petitesse de sa taille furent un obstacle à sa réception. Quelque tems après, ses parens l'engagérent à épouser un Seigneur nommé Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin presque continuel, après lesquels elle se donna entiérement à Dieu, & pratiqua les régles de la plus sublime piété. Elle mourut le 14 septemb. 1510. Son corps fut enterré dans l'église du grand hôpital de Gênes, dont elle avoit eu l'intendance pendant plusieurs années. Cette Sainte a composé deux Traitez de dévotion qui contiennent des principes de la plus sublime mysticité; l'un est un Dialogue entre l'ame, le corps, & Nôtre-Seigneur; l'autre est un Traité du Purgatoire. * Marabot, *Vit. Cathar. Genuens.* Baillet, *Vies des Saints*, 14. *septemb.*

IMPÉRATRICES.

CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Béatrix* de Sicile. En 1300, elle fut mariée à *Charles* de France, Comte de Valois, par dispense du Pape Boniface VIII. Ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert* II, Duc de Bourgogne, par traité passé à Sens en 1302; mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30 juillet 1313, avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople. Après la mort de ce Prince, elle alla dans la Gréce; & ensuite étant venue à Naples, elle y mourut au mois d'octob. de l'an 1346, âgée de 45 ans. La Comtesse Catherine sa mére mourut à Paris le deuxiéme janvier de l'an 1307 ou 1308, selon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Histoire de Constantinople du Sieur du Cange, *l.* 6. *&* 7. Villani, Sainte-Marthe, &c.

CATHERINE, Impératrice de Russie & épouse de Pierre *le Grand*, naquit en 1683 ou 1684, sur la Terre de *Ringen*, dans le district de *Derpt*. Son pere étoit un Gentilhomme de Livonie, de la famille d'*Albedeyl*; qui avoit été Lieutenant Colonel parmi les Suedois. Elle perdit son pére & sa mére étant encore fort jeune. Comme cette orpheline étoit d'une beauté singuliere, & qu'elle donnoit des marques d'un génie supérieur, le Prépositc de Marienbourg en Livonie la prit chez lui, & lui donna une parfaitement bonne éducation. La guerre entre les Russes & les Suédois s'étant allumée, il arriva qu'un Cavalier Suédois nommé *Tiesenhusen*, qui avoit accoutumé d'aller à l'église à Marienbourg, devint amoureux de Catherine & la demanda en mariage au Prépositc qui lui avoit servi de pére, & qui ne fit pas difficulté de la lui accorder. On fixa le jour des noces; le Prépositc lui-même bénit le mariage en présence du Commandant de la place & d'un grand nombre de Cavaliers & de Dames. La Fête ne finit pas si heureusement qu'elle avoit commencé, car quelques heures après la bénédiction du mariage, le bruit se répandit que les Moscovites approchoient; & l'époux qui reçut ordre de joindre son drapeau, obéit quoi qu'à regret. Peu de tems après les Moscovites arrivérent devant Marienbourg, prirent & pillérent la place & emmenérent un grand nombre de prisonniers des deux sexes, entre lesquels étoit Catherine. Cet accident, qui suivant les apparences devoit lui être fatal, fut le premier degré de sa fortune, puisqu'en 1707, *Pierre le Grand* l'épousa en secret. Son premier époux étant passé au service du Czar, y perdit la vie en qualité de Lieutenant Colonel. Catherine avoit fait profession de la Religion Greque dès l'an 1703, à la sollicitation de l'épouse du Veld-Maréchal *Czérémétoff*. Quoique le mariage de Pierre avec Catherine dût être secret, il ne laissa pas de lui former un petit équipage. Elle suivit l'Empereur par tout & se trouva avec lui en 1709, au camp de *Pultawa*, & à *Thorn*. En 1710, elle assista à la prise de plusieurs places de Livonie. En 1711, elle accompagna le Czar marchant contre les Turcs, qui avoient pris le parti de Charles XII, Roi de Suede, & déclaré la guerre au Czar. Ce fut cette campagne qui combla Catherine de gloire & de bonheur; car l'armée Moscovite s'étant imprudemment avancée jusques dans la Moldavie & ayant même passé le *Pruth*, se trouva tout d'un coup enveloppée par les Turcs, qui s'étoient très-avantageusement postez, de sorte que les Moscovites ne pouvoient ni avancer ni reculer; & les vivres leur étant coupez de tout côté par les Tartares, on s'attendoit à périr de faim au bout de huit jours, à moins qu'on ne se rendît prisonnier avec toute l'armée. Les Généraux du Czar, ne lui répondirent, lorsqu'il les consulta, qu'en haussant les épaules, ce qui mit ce Monarque dans une fureur inexprimable. Catherine fut la seule qui dans cette extrémité ne se déconcerta point. Elle conseilla d'envoyer un Trompette au Grand-Visir, pour lui demander une tréve & le tems de lui faire des propositions avantageuses par des Deputez. On obtint ce qu'on demanda; le Baron de *Schaphiroff*, Vice-Chancelier, & *Czérémétoff*, fils du Veld-Maréchal de ce nom furent envoyez au camp des Turcs. Ils offrirent d'abord 200000 ducats au Visir, s'il leur accordoit la paix. L'Officier Turc fit comprendre que la modicité de la somme ne répondoit pas à l'étendue de son avarice. Catherine en ayant été informée, se dépouilla de tous ses bijoux; les Dames qui s'y trouverent de même que quelques uns des principaux Officiers, l'imitérent, & l'on envoya de la sorte au Visir de quoi le tenter & le satisfaire. La paix fut donc conclue après trois jours de negociations & les Moscovites ne manquerent pas d'en profiter par une prompte retraite. Quoique jusques ici la tendresse de Pierre pour Catherine eût été poussée fort loin, ce trait de prudence par lequel elle sauva le Czar, & toute l'armée, l'augmenta jusques au point que l'Empereur de Russie, ne pensa qu'à recompenser dignement un merite si distingué. C'est ce qu'il fit d'abord en la déclarant publiquement son épouse, & en 1712, il fit benir solemnellement ce mariage à Petersbourg. En 1716, le Czar & son Epouse allérent à Coppenhague, pour assister à la descente qu'on avoit projettée en Scandinavie. En 1722, Catherine suivit son illustre époux dans la fameuse expedition qu'il fit en Perse & assista à toutes les actions où le Czar se trouva. En 1724, le 18 may, elle fut couronnée Imperatrice dans la ville de Moscou. L'Empereur étant mort le huitiéme fevr. 1725, l'Imperatrice lui succéda dans le Gouvernement en vertu du testament que Pierre *le Grand* avoit laissé. Le premier de juin 1725, elle fit celébrer le mariage, que feu l'Empereur avoit déja projetté entre la Princesse *Anne* sa fille aînée & le Duc de *Holstein-Gottorp*. Pour ce qui est des affaires de Perse, l'Impératrice y veilla avec beaucoup de soin & eut le plaisir de voir ses conquêtes augmentées par differentes victoires. Elle continua aussi de protéger l'*Académie* de Petersbourg que Pierre *le Grand* avoit fondée, & assista plusieurs fois aux assemblées, ayant la patience d'écouter des Harangues Latines. Depuis la mort de Pierre *le Grand*, l'Impératrice ne jouit jamais d'une santé parfaite, & mourut enfin le 27 may 1727, laissant un testament par lequel elle disposoit de la succession à l'Empire de Russie. Elle avoit eu sept enfans de l'Empereur son époux, dont cinq naquirent depuis son mariage public avec l'Empereur, savoir, 1. *Marie-Pétrowuna*, née le 20 mars 1713, morte fort jeune; 2. *Marguerite*, née le 19 septembre 1714, & morte en 1715; 3. *Pierre*, né le huitiéme novemb. 1715, & mort le sixiéme may 1719, 4. *N*.... un Prince mort le même jour de sa naissance, le premier janvier 1717; 5. *Nathalie*, née le 20 août 1718. * *Mémoires du tems.*

REINES.

CATHERINE de Médicis, Reine de France, fille unique & héritiére de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin, & de *Magdelaine* de la Tour d'Auvergne, naquit à Florence le 13 avril de l'an 1519. Son mariage fut traité à Marseille en 1533, pendant l'entrevue du Pape Clément VII, son oncle, avec le Roi François I, & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orléans, & puis Dauphin, & Roi sous le nom de HENRI II. Après la mort du Roi François I, son beau-pére, elle fut couronnée à saint Denys le dixiéme juin de l'an 1549, & après dix ans de stérilité, elle donna dix enfans au Roi son époux, autant de l'un que de l'autre sexe. *François* II, le plus âgé, n'avoit que seize ans, lorsque Henri II fut malheureusement tué l'an 1559. L'un des fils & deux des filles de cette Princesse moururent au berceau. Il resta quatre fils, FRANÇOIS, CHARLES, ALEXANDRE & HERCULE. On changea le nom des deux derniers à la Confirmation; le premier fut nommé Henri, & le second François. Les trois premiers régnérent l'un après l'autre; mais aucun d'eux ne continua la postérité, les trois filles étoient *Isabelle*, qui épousa *Philippe* II. Roi d'Espagne; *Claude*, mariée à *Charles* III, Duc de Lorraine; & *Marguerite*, femme de *Henri* de Bourbon, Roi de Navarre, & puis Roi de France, IV. de ce nom. Catherine de Médicis fut trois fois Régente du Royaume, savoir 1. durant le voyage du Roi son mari en Lorraine en 1552; 2. pendant la minorité de Charles IX; & 3. depuis la mort de ce dernier jusques au retour de Henri III, qui étoit Roi de Pologne. Les guerres civiles avec les Huguenots, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnérent tant de sujets de chagrin, que son administration n'a pu être du goût de tout le monde. Aussi faut-il avouer que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoutumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il seroit difficile de justifier. Elle permit le Colloque de Poissi entre les Catholiques & les Protestans en 1561, & la publication de l'Edit pour la liberté de conscience l'année suivante. Au reste la paix qu'elle fit souvent avec les mêmes Protestans, les priviléges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces esprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la censure des Ecrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de piété, & d'avoir causé tous les maux du Royaume. Elle mourut au château de Blois, de douleur, dit-on, qu'elle eut du massacre de Messieurs de Guise, le cinquiéme janvier de l'an 1589, qui étoit le 70 de son âge. Son corps ne fut porté à saint Denys, que l'an 1610, & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Matthieu. La Popeliniére. Mézeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la derniere des enfans du Roi *Charles* VI, & d'*Isabeau* de Baviere. Elle naquit à Hôtel de Saint-Paul à Paris, le 27 octobre de l'an 1401, & fut mariée le deuxiéme juin de l'an 1420, dans l'église de saint Jean de Troyes, à *Henri* V, Roi d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & la Reine épousa secretement *Owen* Tudor ou Teodor, Chevalier du païs de Galles. Catherine mourut en 1438, & fut enterrée à Westminster. De son premier mari elle eut HENRI, VI. du nom, Roi d'Angleterre; & du second elle laissa entre autres enfans, EDMOND, Comte de Richemont, pére de Henri VII, Roi d'Angleterre. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.*

CATHERINE d'Aragon ou d'Espagne, Reine d'Angleterre, étoit fille de *Ferdinand* V, Roi d'Aragon, & d'*Elisabeth* ou *Isabelle*, Reine de Castille, qui la fit élever dans la piété & dans la connoissance des Sciences; en quoi elle réussit parfaitement. Elle épousa le 14 novembre de l'an 1501, *Artus*, Prince de Galles, fils de *Henri* VII, Roi d'Angleterre, & heritier présomptif de la Couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après sans avoir, comme on l'assuroit, consommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII, frere d'Artus, avec dispense du Pape Jules II. Ce Prince étant monté sur le thrône, épousa *Catherine* en 1509, malgré quelque répugnance qui l'éloignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année suivante d'un Prince qui ne vécut que trois mois; puis d'une Princesse nommée *Marie*, qui parvint à la Couronne après la mort d'*Edouard* VI, fils de *Henri*. Depuis, le Roi concevant du mépris pour sa femme, la voulut répudier pour épouser sa maîtresse, Anne de Boulen. Le Pape refusa d'autoriser cette répudiation: ce qui fâcha si fort Henri, qu'il se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & se separa entiérement du saint Siege. Il défendit, par un Edit exprès, de donner le nom de Reine à Catherine, mais seulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princesse exilée à Kimbalton, maison royale dans le Comté de Bedford, y composa des Méditations sur les Pseaumes, un Traité des plaintes du Pécheur, & mourut trois ans après ce divorce, le huitiéme janvier 1536. Elle supporta ses malheurs avec constance, accusant néanmoins avec raison le Cardinal Volsey, qui alla la voir avec le Cardinal Campegge, Légat en Angleterre. Comme elle se sentit proche de la mort, elle écrivit au Roi son mari, qui ne put refuser des larmes à la lettre de cette Princesse. * Sanderus, *Hist. du Schisme d'Anglet.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hist. d'Angl.* Surius, *in Comment.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. &c. Voyez* aussi *l'Hist. de la Réformation d'Angl.* par M. Burnet.

* CATHERINE HOWARD, Reine d'Angleterre, fille d'*Edmond* Howard, fut femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre qui l'épousa en 1540, après avoir répudié la Princesse de Cléves. Comme elle étoit fille de la sœur d'Anne de Boulen, & que par conséquent ce mariage étoit illicite selon les Loix Canoniques, le Parlement pour complaire au Roi, fit une loi par laquelle de tels mariages devinrent permis & légitimes. Mais le bonheur de cette Reine fut de courte durée; car quoi que le Roi l'aimât passionnément, cependant, ayant été convaincu par de fortes preuves, qu'avant son mariage avec lui elle avoit eu & avoit encore un commerce amoureux avec quelques Domestiques de son grand pére, il la fit décapiter, & publia en même tems une Loi pour ordonner à quiconque sauroit quelque chose de cette nature d'une Reine d'Angleterre avant ou après son mariage, qu'il eût sous peine de la vie à le déclarer aussi tôt. Cette Loi fut abolie sous Edouard VI. * *Gr. Dict. Un. Holl.* Burnet, *Hist. de la Réformation d'Angleterre*, *l.* 3. Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 442. 463. *& suiv.*

CATHERINE PARRE, Reine d'Angleterre. *Voyez* PARRE (Catherine)

* CATHERINE de Portugal, Reine d'Angleterre, qui étoit fille de *Jean* IV, Roi de Portugal & de *Louise* Guzman, naquit en 1638. Elle épousa en 1662, *Charles* II, Roi d'Angleterre, auquel elle apporta une dot de deux millions de crusades, avec la ville & forteresse maritime de Tanger, ville d'Afrique dans le Royaume de Fez & dans la province de Habata sur le Détroit de Gibralter au sud, & l'isle de Bombain près de Goa, à quoi on ajoûta pour la nation Angloise liberté dans les Indes Orientales & Occidentales qui sont sous la domination de Portugal. Le Roi d'Angleterre de son côté, lui assigna un douaire de trente mille livres sterling, auquel il ajoûta encore dix mille livres sterling dans la suite. Elle n'eut point d'enfans, perdit son mari en 1685, & se retira l'an 1691, en Portugal, où elle mourut le 31 décembre 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CA-

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand*, I. du nom, & d'*Anne* de Hongrie. Elle naquit à Vienne en Autriche le onziéme du mois de novembre de l'an 1534, & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantoue. Ce Prince étant mort en 1550, elle prit une seconde alliance en 1553, avec *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, avec dispense du saint Siége; car ce Roi avoit épousé en premiéres noces *Elisabeth* sœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzivil. Sigismond n'eut point d'enfans de ces trois femmes, & on voulut vainement lui persuader de répudier Caterine. Elle s'occupoit à des œuvres de piété, & étant venue à Lintz en Autriche, elle mourut le 28 février de l'an 1572. Le Roi son pére mourut le septiéme juillet de la même année. Le Cardinal Hosius & les Historiens de Pologne parlent avec estime de cette Princesse.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, qui étoit fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, Reine de Castille, & sœur de l'Empereur Charles-*Quint*, fut mariée en 1525, avec *Jean* III, Roi de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande piété, & d'une vertu solide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roi Sébastien son petit-fils, & elle mourut à Lisbone l'an 1577, en la 71 année de son âge. * Francisco Andrada, *Vita di D. Juan. III.* Vasconcellos. &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suéde, étoit fille de *Sigismond* I, Roi de Pologne, & de la seconde femme *Bonne* Sforce. Le Roi *Sigismond-Auguste*, son frére, la maria avec *Jean*, Prince de Suéde, Duc de Finlande, qui étoit fils de *Gustave* I, & frére d'*Eric* XIV, Roi de Suéde. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean son frére en prison au château de Wibourg. La Princesse Catherine son épouse l'y suivit, & lui tint compagnie durant sept ans. Ensuite Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroi de Suede, & lui donna le célébre Pontus de la Gardie, pour lui servir de Conseiller. Peu de tems après, ce Tyran étant retombé dans ses premiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses fréres; & sachant que Basile, Grand Duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de la Princesse sa belle-sœur, il résolut de la lui envoyer: mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison, & le Prince Jean fut mis en 1568 sur le thróne. Les Suédois connurent bien-tôt la différence qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier régne. Elle ne négligea rien pour rétablir la Religion Catholique en Suéde, & elle en seroit venue à bout, si elle eût vécu encore quelque tems; mais elle mourut en 1583, dans le tems qu'elle avoit envoyé des Ambassadeurs à Rome pour faire éclater ce grand dessein. Elle avoit élevé ses enfans dans sa Religion, & Sigismond son fils, qui fut Roi de Pologne, étoit un Prince très Catholique. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres*.

CATHERINE CORNARO. *Cherchez* CORNARO.

CATHERINE de Foix. *Voyez* FOIX.

PRINCESSES.

* CATHERINE de Baviére, fille de d'*Albert* I, Duc de Baviére, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande. En consequence des conditions de la paix conclue entre son pére & *Edouard* I, Duc de Gueldre, elle fut, en 1362, promise à ce Prince & l'on choisit la Toussaints de l'an 1368, pour le jour des fiançailles. Edouard étoit fils d'une fille de Roi, & Catherine fille d'un fils d'Empereur. Edouard assigna à cette Princesse pour Douaire l'usufruit du Quartier de Vélau, mais seulement au cas qu'il vint à mourir avant qu'elle eût 12 ans accomplis, car elle étoit encore extrêmement jeune lorsqu'elle lui fut promise. Edouard mourut en 1371, avant la consommation du mariage, & Catherine ayant appris la triste nouvelle de sa mort, en fut extraordinairement touchée. Elle prit même dans la suite la résolution de ne se marier jamais qu'à un Prince du sang Gueldrois: ce qu'elle fit ensuite avec Guillaume, Duc de Juliers, successeur d'Edouard au Duché de Gueldre. Elle mourut à Hattum, le jour de la saint Martin de l'an 1400. Lorsqu'elle sentit que sa mort approchoit, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, elle fit son testament par lequel entre autres articles, elle ordonna que si parmi les biens qu'elle laissoit, il y avoit quelque chose de mal aquis, cela fût restitué aux Propriétaires, & fit des legs en faveur de deux filles naturelles de son mari. En 1401, son corps fut transporté de Hattum à Monnikhuisen, couvent dans le voisinage d'Arnhem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*.

* CATHERINE de Cléves fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & Comte de la Mark, femme d'*Arnoul*, Duc de Gueldre & de Juliers & Comte de Zurphen. C'étoit une femme fiére & hautaine, qui parloit perpétuellement de son extraction royale, & qui témoignoit du mépris pour son mari qui ne laissoit pas d'être issu d'ancêtres illustres. Son inhumanité envers lui alla si loin, qu'elle fit soulever son propre fils Adolphe contre son pere, & fit ensorte que ce fils dénaturé enleva son malheureux pére de son lit, & le mit dans une étroite prison, d'où il ne sortit que quatre ans après par l'intercession du Duc de Bourgogne. On ne sait pas quand mourut cette méchante femme, Teschenmaker dit que ce fut en 1476, dans le château de Lobeth, & que son corps fut transporté de là à Wésel, & enterré auprès de ses Ancêtres dans le couvent des Chartreux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, Slichtenhorst & Hasfels, *Hist. de Gueldre*. Teschenmaker, *Annal.*

* CATHERINE de Gueldre, fille de la précédente. Adolphe son frére étant mort au siége de Tournai en 1477, Catherine fut déclarée par les Etats de Gueldre, Tutrice de Charles d'Eggmont & de Gueldre, fils mineur du Duc Adolphe. Aussi tôt elle déposa de leurs charges & dignitez tous les Gouverneurs & autres Officiers établis par Charles *le Hardi*, *le Guerrier*, ou *le Téméraire*, & fit la même année prêter serment de fidelité à son nevéu par toutes les villes de Gueldre & du Comté de Zutphen, quoiqu'alors il fut en Bourgogne, comme dans une espéce de détention. L'Archiduc Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie fille de ce Charles, faisant quelques mouvemens pour se rendre maitre de la Gueldre, afin de l'annexer à la Maison d'Autriche, Catherine demande du secours à la Cour de France: ce qui lui fut accordé. Mais les Gueldrois ne pouvant résister aux grandes forces de Maximilien, furent obligez de lui faire hommage. Charles neveu de Catherine ayant dans la suite recouvré le Duché de Gueldre, voulut en 1492, pour témoigner à sa Tante la reconnoissance qu'il avoit des bons services qu'elle lui avoit rendus, sur tout dans sa minorité, lui donner pour le reste de ses jours la ville de Gueldre. Catherine étoit une brave & vertueuse Princesse, qui donna pendant la minorité de son neveu de fortes preuves de sa capacité. Elle ne fut point mariée & mourut en 1496. Elle avoit été fiancée à Frédéric Duc de Brunswik, mais ce Prince étant tombé en frénésie, ce mariage ne fut pas consommé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*.

CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoye, étoit fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France. Elle fut accordée en 1584, avec *Charles-Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, lequel ayant fait l'année suivante un voyage en Espagne, épousa à Sarragosse l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ses Etats. Ce voyage du Duc de Savoye fut très-magnifique: ce qui a fait dire à quelques Historiens, que la dépense qu'il y fit, montoit plus haut que la dot de sa femme, qui mourut à Turin le sixiéme novembre de l'an 1597, âgée de 30 ans, après avoir eu une heureuse posterité, savoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *Hist. de Savoye*.

CATHERINE de Bourbon, Princesse de Navarre, Duchesse de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roi de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret. Elle naquit à Paris le septiéme février de l'an 1558. Le Roi Henri *le Grand*, son frere, la maria le 30 janvier de l'an 1599, avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut assez de répugnance à donner son consentement à ce mariage; car elle avoit depuis long-tems une très-forte inclination pour le Comte de Soissons. Elle mourut à Nancy sans enfans le 13 février de l'an 1604, & fut enterrée à Saint-George-de-Vandôme. * De Thou, *Hist.* d'Avila. P. Matthieu. Mézéray, &c.

CATHERINE de Portugal, Duchesse de Bragance, étoit fille d'*Edouard* de Portugal, II du nom, Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emanuel* dit *le Grand*, Roi de Portugal. Elle épousa *Jean* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuse postérité, & entre autres enfans, Théodose II, pére de Jean IV, Roi de Portugal en 1640. Catherine étant légitime héritiére de cet Etat, le disputa à Philippe II, Roi d'Espagne en 1580. Cette Princesse étoit extrêmement courageuse, savoit les Langues Gréque & Latine, les Mathématiques & les Belles Lettres, qu'elle avoit soin d'enseigner elle-même à ses enfans. Elle survécut long-tems à son mari mort en 1582. * Pietro Paul Ribera, *Delle Glorie delle Donne Illustr. l. 13. art.* 375. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Hilarion de Coste, &c. Mézéray.

CATHERINE de France, fille du Roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, naquit le quatriéme février de l'an 1377, fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpensier en 1386, & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439, à *Charles*, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446, âgée de 18 ans. * *Histoire de France*.

CATHERINE de Badajox, ou de la Paze, *Pacensis*, vivoit dans le XVI siécle. Elle savoit très-bien les Langues, & faisoit des vers Latins. Alfonse Garcia Matamoro, parle avantageusement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553, âgée de 27 ans. * Matamoro, *in Apolog.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CATHERINE-DU-MONT-SINAI (sainte) Ordre Militaire de la Palestine. Les Caloyers & Religieux Grecs conféroient cet Ordre aux Pélerins qui venoient au Mont-Sinaï. Ils portoient une croix faite à la façon d'une roue percée à six rais de gueules, clouez d'argent. * Favin, *Théat. d'Honneur & de Chevalerie*.

CATHERINE (Chevalerie de sainte) Pierre *le Grand*, Empereur de Russie, institua cet Ordre en mémoire du succès heureux qu'il eut en 1709, à la bataille de *Paltawa*. Il le conféra, pour la premiére fois à la Princesse *Natalie*, se trouvant à un festin donné le jour de la fête du Prince Dolhoruki, vers le fin de decembre 1714. Cet Ordre ne se donne qu'aux Dames du premier rang. Elles portent un *ruban blanc*, qui va de la droite vers la gauche & au bout duquel est attachée une *croix rouge*, qui a dans le milieu le nom de sainte *Catherine* avec ces mots, *Pro fide & Patria*. Il y a apparence que le Monarque Instituteur de cet Ordre eut egard au nom de son Epouse, qu'il fit dans la suite couronner Impératrice de Russie. * *Mercure Historique*.

* CATHERINEBERG, petite ville de Bohéme dans le Prefecture de Zatecsko, au nord de Ziateck ou Satz, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ six à sept lieues.

CATHERINOT (Nicolas) naquit au château de Lusson près de Bourges, le quatriéme novembre de l'année 1628, pendant que la capitale de la province étoit affligée de la maladie contagieuse. Son pere se nommoit *Denys* Catherinot, & étoit Conseiller au Présidial de Bourges, & sa mére *Michelle* Riglet. Denys Catherinot étoit habile, & dans sa jeunesse il fit un Journal du Parlement des années 1611 & 1612, que son fils publia en 1685. Celui dont nous parlons perdit son pére à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des Sciences, & d'y faire de grands progrès. En 1650, il obtint des Licences à Bourges, & au mois de mai de la même année il prêta serment d'Avocat au Parlement de Paris, & fréquenta assidûment le Barreau jusques à son retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épousa *Marie* Dorsanne, fille de *Jacques* Dorsanne, ami intime de M. Pithou, Conseiller au Parlement. Il traita incontinant après des charges d'Avocat du Roi, & de Conseiller à Bourges, ausquelles il fut reçu en 1655, au Parlement. L'attachement inviolable à ses fonctions parut, non seulement par les Discours qu'il prononça au Barreau, mais encore par les Notes qu'il fit imprimer sur le testament de Pierre Pithou, & par diverses Observations sur le Droit Civil. La mort de Marie Dorsanne son épouse, arrivée en 1663, pendant qu'il etoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ses travaux avec tant d'assiduité, & une ardeur si infatigable, que l'on compte jusqu'à cent trent Traitez qu'il a mis au jour sur différens sujets d'Histoire & de Critique, sans un grand nombre d'autres qui sont demeurez écrits de sa main dans son cabinet; mais il est bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces traitez n'excédent pas chacun deux ou trois feuilles. Il n'arrivoit presque point d'événement considérable en Europe, sur lequel il ne composât une piece en prose, ou au moins une Epigramme Latine. En voici une qu'il fit peu de jours avant sa derniére maladie sur la naissance du Prétendu Prince de Galles, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre.

Expulit Hereticos Regno Rex maximus uno,
Sed triplices nascens nunc puer ecce fugat.

La plûpart de ses Ouvrages ont été imprimez à ses dépens. Il mourut le 28 de juillet de l'année 1688, d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique suivie de fiévre, de transport au cerveau, & enfin d'apoplexie. Le jour suivant il fut enterré dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choisi sa sepulture, proche de celle de ses Ancêtres. Tous les Corps de la ville assistérent à ses obséques en habits de cérémonie. Quoi qu'il eût eu le soin de faire lui-même son Epitaphe, & qu'elle eût été imprimée dès l'année 1685, cela n'a pas empêché un de ses meilleurs amis de composer l'inscription qui suit,

Ah! sortem asperam, duramque nimis!
Periit heu!
Qui
De rebus Theologicis tam sublimes,
tam disertos de Politicis,
de Historicis tam doctos,
tam elegantes de Liberalibus Artibus Tractatus hactenus ediderat,
NICOLAUS CATHARINUS
BITURIX.
Scriptis ubique notissimus,
Sincera in Deum pietate ac pura,
Fideli erga proximum charitate ac justa commendabilis.
Qui
Consulatum Urbis summa cum laude
per triennium gessit;
Forum per triginta tres annos viva vocis
oraculo illustravit;
Pauperum denique tutelam per quatuor
annos continuos suscepit:
Vir certè, si quis unquam ad publica
commoda natus.
Mortuus 28 julii anni 1688, hora Solis
Descendentis septima,
Ætatis 60, è dolore colice, cui febris,
Cerebrique violentior impetus, ac
apoplexia successere.
Sepultus in Nosocomio Bituricensi, die 29,
Subsequentibus liberis, parentibus, familiaribus & amicis, totius denique
Urbis Ordinibus mæstissimis.
Amico singulari posuit mærens FRANCISCUS PINSSONIUS DES
RIOLLES *Advocatus*
Parisinus.

* *Journal des Savans de 1688, tome 16. p. 330.* Edit. de Hollande. *Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit*, par Denys Simon.

CATHERLACH. *Voyez* CATERLACH.

CATHETH-NAALOL, ville de la Tribu de Zabulon, située entre la ville de Semeron & la vallée de Jephtael. * *Josué, ch. 19. v. 15.* C'est apparemment la même que Céthron & Néela. * Sanson.

* CATHIUS (Arnould) Jésuite des Païs-Bas, natif de Leeuwarden, enseigna la Théologie dans son païs: mais il fut dans la suite appellé pour Professeur à Anvers, & de là pour Recteur du Collége de Ruremonde. Il mourut le 13 décembre 1630, à l'âge de 54 ans. On a de lui, *Paraphrasis continua & Notæ in Canticum Canticorum Salomonis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 79.*

CATHNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATHO (Angelo) *Cherchez* CATTHO.

CATHOLICA, bourg & ville. *Voyez* CATOLICA.

CATHOLICON d'*Espagne* ou *Satyre Ménippée*. On a tant parlé de ce livre, qu'il ne sera pas hors de propos, d'en dire ici quelque chose, pour l'instruction du Lecteur. C'est une piéce satyrique du seiziéme siécle contre les Ligueurs de France. Ce n'est pas l'Ouvrage d'un seul Auteur. M. le Roi, Aumonier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'église de Rouen, composa & mit au jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Espagne*. Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut distribué cette année-là en feuilles brochées, comme sont d'ordinaire ces sortes de piéces fugitives. Dès qu'il parut, tout le monde en fut charmé; & les beaux esprits de ce tems-là se piquérent d'y mettre la main, & de l'augmenter, ou plutôt d'y joindre une seconde piéce, sous le titre d'*Abbregé des Etats de la Ligue convoquez à Paris au dixiéme fevrier*. *Passerat* & *Rapin*, deux Poëtes fameux en composérent les vers. M. *Gillot*, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en Latin de *Calvin*, qu'on trouve à la fin des Hommes Illustres de *Papire Masson*, & un Recueil de Lettres, fit la Harangue du Cardinal Légat. Florent Chrétien homme d'esprit composa la Harangue pour le Cardinal *Pélevé*. On est redevable au Savant *Pierre Pithou*, de la Harangue de M. d'*Aubray*, qu'on tient pour la meilleure de toutes: on doit encore à Rapin la Harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur *Rose*, Grand-Maître du Collége de Navarre, & depuis Evêque de Senlis. C'est ce même Nicolas Rapin dont nous avons des Poësies Latines, qui prit le soin de recueillir toutes ces Harangues, & d'en composer un Corps, qu'il joignit au Catholicon d'Espagne, sous le titre de *Satyre Ménippée*, & c'est sur ce fondement que plusieurs lui ont attribué le Catholicon tout entier. L'Historien d'*Aubigné*, n'ayant pas bien conçu tout cela, s'est trompé quand il a dit que Rapin n'avoit contribué à cet Ouvrage que quelques vers. Cette seconde partie du Catholicon ne fut faite & imprimée qu'en 1594, après le retour du Parlement, qui avoit été transferé de Paris à Tours. Il y est, en effet, parlé de trois grands événemens, c'est à dire, de la réduction de Paris, du bannissement de M. d'*Aubray*, & de la mort du Comte de S. *Paul*, qui n'arrivérent que cette année: car ce ne fut que sur la fin de mars, que le Roi se rendit maître de Paris, comme ce ne fut aussi qu'au même mois de la même année, que M. d'Aubray fut chassé de Paris, pour avoir parlé trop librement; & que le Comte de saint Paul fut tué par le Duc de *Guise*. Il faut encore remarquer pour l'intelligence des dattes, que la premiere édition du Catholicon d'Espagne par M. le Roi, imprimé en 1593, ayant été bien-tôt distribuée, il ne s'en fit plus aucune édition, que conjointement avec l'addition de *la Tenue des Etats*; & que le tout fut imprimé ensemble comme un seul & unique Ouvrage sous le nom de *Satyre Menippée*, à quoi l'Imprimeur ne prenant pas garde, il datta son Edition de l'an 1593, qui étoit la datte du Catholicon, au lieu de la datter de 1594, qui est la véritable datte de la Tenue des Etats, ou, pour mieux dire, de la Satyre Ménippée en son entier. On doit aussi remarquer, que le Catholicon d'Espagne, qui se trouve imprimé parmi les Memoires de la Ligue, est entiérement corrompu: ceux de Genéve, qui ont fait cette Edition, y ayant ajoûté des portraits ridicules, qui ne sont point de l'Original. Les Notes, qui se trouvent jointes à l'Edition de Ratisbonne de 1664, sont tirées d'un Manuscrit de M. Du-Puy, Garde de la bibliothéque du Roi, qui en est l'Auteur. On a retranché quelques unes de ces Notes par discrétion, & pour ne pas offenser des personnes à qui l'on doit du respect. M. de *Vigneul-Marville*, qui nous fournit presque tout cet article, dit qu'il a confronté cette Edition de Ratisbonne avec quelques Manuscrits du tems de la Ligue, & qu'ils s'accordent assez avec les Notes de M. Du-Puy. On a imprimé de nouveau le Catholicon en 1696, avec de nouvelles Remarques, & cette Edition ayant été bien-tôt debitée, on en a fait une nouvelle en 1699, à laquelle on a encore ajoûté quelques Remarques. Il est dit dans le titre, que ces deux Editions ont été faites à Ratisbonne; mais la vérité est qu'elles sont toutes deux d'Amsterdam.

CATHOLICOS: c'est le souverain Patriarche des Géorgiens & des Imirétiens. Autrefois les Patriarches Grecs créoient le Catholicos; mais aujourd'hui cette élection dépend absolument du Roi des Imirétiens. Ce Catholicos exerce sa jurisdiction dans l'*Odisset*, dans le païs des *Imirétiens*, des *Guriellens*, des *Abcas*, & des *Soanes*. Son église Métropolitaine est à *Picciota*, proche des Abcas, sous le nom de saint André, ou de sainte Marie. Son revenu consiste en pain, en vin, & en plusieurs sortes de denrées, que chaque famille de ses Vassaux, qui sont en grand nombre, est obligée de lui donner. Son occupation perpetuelle, est de visiter son Diocése. Mais ce n'est point pour instruire les ames qui sont commises à ses soins, pour visiter les églises, & pour savoir comment se gouvernent ses Evêques, & ses Papas; ni pour examiner de quelle maniére se fait le culte divin. Ces soins l'occupent fort peu. Ces visites qu'il fait, toujours accompagné de plus de deux cens personnes toutes fort avides comme lui, sont pour succer le sang de ces misérables, en mangeant leur betail, & en leur arrachant tout jusques au dernier sou. Les Habitans de ces païs sont également pauvres & superbes. La sainteté du Catholicos consiste en ce qu'il passe une bonne partie du jour & de la nuit en priére dans l'église; & dans son abstinence dans le manger & dans le boire, ne buvant point de vin pendant le carême. Quand un *Bere* ou un Moine devient Catholicos, il faut qu'il change sensiblement de conduite. Ils sont si ignorans qu'à peine peuvent-ils lire leur Bréviaire & leur Missel. Ce Patriarche n'a pas honte de vendre tout à prix d'argent. Il exige cinq cens écus pour consacrer un Evêque. Il ne confesse que pour une bonne somme d'argent, de sorte que le *Visir* du Prince, qui lui avoit donné cinquante écus pour s'être confessé, voulant le faire une autre fois qu'il étoit malade, le Catholicos lui refusa la confession, lui disant qu'avant toutes choses il devoit le satisfaire pour la premiere fois qu'il l'avoit confessé. Il ne célebre jamais qu'il ne soit assuré d'avoir cent écus, sur tout quand il s'agit de funérailles. * Chardin, *Voyages, &c. tome 1. p. 53.*

CATHOLIQUE, c'est à dire en Grec, *Universel*, est le surnom que l'on donne à la véritable Eglise Chrétienne, comme il est marqué au Symbole des Apôtres, *Credo in unam sanctam Catholicam Ecclesiam*. Ce nom marque l'universalité de l'Eglise, qui a subsisté dans tous les tems, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre, selon la promesse que J. C. en a faite à ses Disciples après sa resurrection, en les envoyant prêcher sa doctrine par tout le monde, *Actes des Apôtres, ch. 1. v. 8. Voyez* saint Augustin, *Epist. 107, contre Petilien*. Quoique quelques Heretiques ayent pris le nom de *Catholique*, cependant le nom d'Eglise Catholique n'étoit donné communément qu'à une seule societé, & les differentes Sectes des Heretiques ou Schismatiques en parlant des Etrangers, étoient obligées de le donner à l'Eglise veritablement Catholique; comme saint Cyrille de Jerusalem le remarque, *Catéchese 18*, & saint Augustin dans le livre *de la véritable Religion, c. 5. & 6.*

Anciennement on a donné le nom de CATHOLIQUE à des Magistrats, aux Officiers qui avoient soin de faire recevoir & payer les Tributs dans les provinces. Il est fait mention de ces Officiers Catholiques des provinces dans Eusebe, dans l'Histoire de Théodoret & dans les Ecrivains de l'Histoire Bysantine.

Les Rois d'Espagne ont long-tems après pris le titre de *Catholique*. Mariana prétend qu'il fut donné à Recaréde Roi des Goths, après qu'il eut detruit l'Arianisme dans son Royaume, & qu'il se trouve dans le Concile de Toléde tenu l'an 589; mais cela est avancé sans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de *Catholique* soit donné d'une maniére spéciale à Recaréde. Ce que Vasée assûre, qu'Alfonse, après avoir dompté les Sarrasins, & rétabli le Christianisme en Espagne vers l'an 738, prit le titre de Roi *Catholique*, n'est pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Espagne ayent été appellez Rois Catholiques jusqu'à Ferdinand Roi d'Aragon, lequel ayant chassé les Maures de toute l'Espagne l'an 1492, prit ce surnom, qui est devenu comme hereditaire aux Rois d'Espagne ses successeurs. Mais ce ne sont pas les seuls Princes à qui ce nom ait été donné; car nous lisons dans Paul Emile, *l. 8*, & dans Froissard, *l. 1*, que Philippe de Valois Roi de France, l'a aussi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Eglise. C'est ainsi que le Roi de France prend le titre de *Très-Chrétien*; & celui de *fils aîné de l'église*; le Roi de Pologne, celui d'*Orthodoxe*; le Roi de Navarre, celui de *Très-Fidele*; & que les Rois de la Grande Bretagne ont gardé celui de *Défenseur de la Foi*, qui fut donné à Henri VIII, par le Pape Léon X, avant qu'il se fût separé de la Communion Romaine.

CATHOLIQUES: ainsi furent appellez, dès le tems de Justinien, des Prélats du patriarchat d'Antioche superieurs en dignité aux Métropolitains, qui en avoient plusieurs sous leur autorité, & qui en pouvoient ordonner, sans avoir recours au Patriarche. Il y en eut d'abord deux, celui de Perse & celui d'Arménie. Nilus Doxopatrius assûre, qu'encore de son tems il y en avoit un troisiéme, appellé le Catholique de Romogyris, pour les Indes. Les Nestoriens établis à Seleucie & à Ctesiphonte, ayant renoncé à l'obéissance des Orthodoxes à qui ils avoient succédé, & les ayant dépouillez de toute autorité, par la protection des derniers Rois de Perse, prirent aussi le titre de Catholiques, & ils l'ont conservé depuis, en y ajoûtant celui de Patriarches; parce qu'ils étoient Chefs de toute la Communion Nestorienne. Le nom de Catholiques, que les Arabes écrivent *Jatlik*, est devenu depuis tellement affecté aux Patriarches Nestoriens, que les Jacobites, qui avoient dans leur église les veritables Catholiques, leur ont fait quitter ce titre, pour prendre celui de Mofrian. * Renaudot, *Rélations des Indes*.

CATIF. *Cherchez* EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) sortoit d'une noble famille de Rome. Né avec un esprit vif & un courage élevé; mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes sortes de débauches. L'indigence où elles le réduisirent, lui inspirérent le dessein d'usurper la souveraineté de sa patrie. Pour y réussir, il prit le tems que les armes de la République étoient occupées au bout du monde, & ménagea pour complices de sa fureur, de jeunes gens de la premiere qualité, qu'il avoit essayez auparavant par plusieurs crimes, & ausquels il fit boire, dit on, du sang humain, pour arrhes de leur union. Les consuls Cicéron & Antoine furent informez de cette conjuration, l'an 691 de Rome, & 63 avant J. C., par une femme nommée Fulvia, qu'un des Conjurez entretenoit; & par les Ambassadeurs des Allobroges. Cicéron assembla le Senat, & par une harangue très-éloquente accusa & convainquit Catilina: ce qui ne servit qu'à lui faire prendre le parti de se sauver. Il se retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit sous les ruines de la ville de Rome l'embrasement dans lequel on le précipitoit, (c'est ainsi qu'il appelloit sa condamnation.) Ce fut en Toscane qu'il marcha, pour se mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le supplice de Lentulus, de Céthegus & des autres Conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome; & il fut défait lui même, après avoir combattu avec une valeur incroyable, dans une bataille que lui livra Petreius, Lieutenant du Consul Antoine, l'an de Rome 692, & avant J. C. 62. * Plutarque, *Vie de Cicéron*. Sallustе, *de la Guerre de Catilina*. Cicéron, *in Orat. Catilin.* Florus, *l. 4. c. 1. &c.*

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suéde, délivra sa patrie du joug des Danois dans le XV siécle. Christierne, Roi de Danemarck, ayant profité de la disgrace de Canut, qui avoit été chassé par une faction de ses Sujets, ce Prélat adroit & plein de zéle entra dans l'église, se revêtit des habits pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayans ensuite posez sur l'autel, fit vœu en présence de ses Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait en sorte de rendre la liberté à sa patrie. En même tems il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le suivre, il grossit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramasser de bons Suédois. Alors feignant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les attira dans des passages étroits & dans des glaces, d'où ils ne se purent debarasser, & où ils furent tous taillez en piéces. Après cette sanglante defaite, le Roi Canut fut rétabli sur le throne. * Jean Magnus, *l. 23. c. 9.*

CATINAT (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le premier septembre 1637, commença de servir dans la cavalerie, & s'étant distingué au siége de Lille, le Roi le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Regiment des Gardes, où il rendit des services considérables en 1672, 1673 & 1674, & particuliérement à l'attaque de Mastricht, à la prise du Fort de S. Etienne, de la citadelle de Besançon, & à la bataille de Senef, où il fut blessé. Il fut fait Major Général de l'Infanterie dans l'armée de Flandre en 1676, & sur la fin de l'année il commanda les troupes qui furent mises dans Cateau Cambresis pour le blocus de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677, il ne laissa pas de continuer son emploi de Major Général de l'Infanterie aux siéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la prise de S. Guillain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major Général aux siéges de Gand & d'Ypres, & fut nommé, en 1678, Commandant à Dunkerque. A son retour d'un voyage qu'il fit à Pignerol, pour négocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du gouvernement de Longwy, & successivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680, prendre possession de la ville de Cazal, avec pouvoir d'y commander, suivant le traité fait avec le Duc de Mantoue; & en même tems il fut nommé Maréchal de Camp. Pendant le sejour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roi envoya au Duc de Savoye en 1685, pour chasser des vallées ceux de ses Sujets qui ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, où après avoir surmonté par sa sagesse une grande partie des obstacles qui s'y présentoient, il en fut retiré pour être pourvu du Gouvernement de la ville & de la province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant Général en 1688, il alla servir dans l'armée que commandoit Monseigneur le Dauphin, à Philisbourg, eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Italie contre le Duc de Savoye, gagna les batailles de Staffarde & de la Marsaille, & se rendit maître de toute la Savoye, & de plusieurs places du Piémont. Il fut fait Maréchal de France le 27 mars 1693, & le Roi lui donna l'Ordre de saint Louis au mois d'avril suivant. Il continua depuis de servir en Piémont jusqu'à la paix faite avec le Duc de Savoye en 1696, après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Espagnols à accepter la neutralité proposée pour leurs Etats d'Italie, il assiégea Valence, se retira après que la neutralité eut été acceptée, & eut en 1697 le commandement d'une des armées du Roi en Flandre, avec laquelle il assiégea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701, au sujet de la succession à la Couronne d'Espagne, il eut le commandement des armées du Roi en Italie, fut blessé à l'affaire de Chiari, eut en 1702 le com-

commandement de l'armée d'Allemagne, & ne servit point depuis. Le Roi le nomma en février 1705, pour être Chevalier de ses Ordres, mais il remercia sa Majesté de cet honneur, & mourut en sa terre de S. Gratien où il s'étoit retiré, le 25 février 1712, en sa 74 année sans avoir été marié.

Il étoit cinquième fils de PIERRE Catinat, Seigneur de la Fauconnière, mort Doyen des Conseillers du Parlement de Paris en 1674, & de *Françoise* Poille, Dame de S. Gratien, & eut pour frères, & sœurs, 1. RENE' Catinat qui suit, 2. *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en octobre 1676: 3. *Charles François*, mort au siège de Lille en août 1667; 4. *Clément*, Abbé de S. Julien-de-Tours après son frère, mort le septième mai 1687; 5. *Guillaume*, Seigneur de Croisilles, Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 19 mars 1701; 6. *George*, né en 1643, mort en 1646; 7. *Catherine*, née en 1626, morte en 1687; 8. *Françoise*, mariée en avril 1652, à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19 mars 1702; 9. *Louise*, née en 1628, morte en 1640; 10. *Edouarde* née en 1629, morte en 1637; 11. *Claude*, née en 1633, morte en 1636; 12. *Jeanne*, née en 1634, morte jeune; 13. *Charlotte*, née en 1640; 14. *Marie*, née en 1642, morte en 1645; & 15. *Antoinette*, née en 1645, Religieuse à la l'Ville-l'Evêque.

RENE' Catinat, Seigneur de la Courtheraye-Saint-Mars, &c. né le 30 avril 1630, fut reçu Conseiller au Parlement le 29 mey 1655, & mourut Conseiller d'honneur le 24 janvier 1704, laissant de *Françoise* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des Comptes, & de *Catherine* Feydeau, 1. *Louis* Catinat, Abbé de S. Julien de Tours après ses oncles, né en 1663, mort en 1714; & 2. PIERRE Catinet, Seigneur de S. Mars, &c. né le dixième avril 1670, reçu Conseiller au Parlement le deuxième janvier 1697, qui a épousé le 29 juin 1700, *Marie* Fraguier, fille de *Nicolas* Fraguier Seigneur du Mée, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'Antiquité Payenne, que l'on adoroit, parce que l'on croyoit qu'il rendoit les hommes prudens & subtils. Ce nom vient de *catus*, *fin*, ou *cautus*; *prudent*. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu*.

CATIUS (Marcus Catius Insuber) Philosophe Epicurien, dont Cicéron fait mention dans une lettre à Cassius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter sur la cuisine dans une de ses Satyres. *Cicéron* l'appelle *Insuber* & dit qu'il étoit mort il n'y avoit pas longtems. Il paroit qu'il étoit de ces indignes Epicuriens, qui expliquoient de la volupté du corps ce que leur Maître n'avoit entendu que de la joye de l'ame. Il avoit fait quatre Livres de *Rerum Natura & Summo Bono*. On a prétendu que c'est de lui dont parle *Horace* dans l'une de ses Satyres. *Taneguy le Févre* a refuté cette opinion; & Mr. *Dacier* lui a répondu. *Gassendi & Costar* se sont trompez en prenant serieusement ce qu'*Horace* ne dit que pour se moquer de Catius. * Cicéron, *Epist. ad Fam. l.* 15. *Epist.* 16. Horace, *Satyre* 4. *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

CATIVULCE, Roi d'une partie des Eburons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où est maintenant le païs de Liége, se trouva engagé dans la revolte d'Ambiorix, l'an 53 avant J. C. Ne pouvant à cause de sa vieillesse soutenir les fatigues de la guerre, ni consentir à une retraite qui lui paroissoit honteuse, il s'empoisonne avec de l'if, pour ne pas venir au pouvoir de César, dont il apprehendoit le ressentiment. * Jules Cesar, *l.* 6.

CATNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATOCHI, riviére de l'Epire. *Voyez* ACHELOUS.

CATOLICA ou LA CATOLICA, bourg d'Italie dans la Romagne, à l'est-sud-est de Rimini, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues, fut ainsi appellé, parce que de 400 Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359, par le Pape Libere, il y en eut un petit nombre qui étant Orthodoxes & vrais Catholiques, se séparérent des Ariens, pour celébrer les saints mystéres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

* CATOLICA, petite ville de Sicile dans la Vallée de Mazara, au nord-ouest de Girgenti, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CATOLICON d'Espagne, ou *Satyre Ménippée*. *Voyez* CATHOLICON.

CATON, (Marcus Porcius) surnommé *le Censeur*, naquit l'an de Rome 519, dans la ville de Tusculu. Il demeura d'abord dans le païs des Sabins, où il possédoit des terres qu'il cultivoit lui même. Il vint à Rome, à la sollicitation de Valérius Flaccus, & fût elu Tribun Militaire pour la province de Sicile vers l'an 549 ou 550 de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna ensuite la charge de Questeur, qu'il exerça avec exactitude en Afrique, sous Scipion; mais n'ayant pu s'accorder avec lui, il le vint accuser devant le Sénat. Après avoir exercé la dignité de Preteur, dans laquelle il rendit une rigoureuse justice, il subjugua la Sardaigne l'an 556 de Rome, & gouverna cette province avec une modération admirable. En 559, il fut élu Consul avec le même L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conseillé de venir à Rome, & fit tous ses efforts pour maintenir la Loi Oppia, qui reprimoit le luxe des Dames Romaines dans leurs ajustemens. L'année suivante il dompta quelques peuples d'Espagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie, gagna le sommet des montagnes au detroit des Thermopyles, & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A son retour il fut fait Censeur, charge qui étoit une des plus importantes de la Republique. Il l'exerça avec une intégrité, qu'on n'avoit point encore vue dans aucun de ses prédécesseurs; il accusa les méchans; il s'opposa au luxe, il fit condamner les Criminels, sans que ses ennemis, qui l'avoient déféré plusieurs fois en justice, (Pline dit 44, Plutarque 50, d'autres font monter ce nombre jusqu'à 400,) eussent jamais pu noircir son innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut si content de la maniére dont il s'étoit conduit dans sa Magistrature, qu'il lui fit élever une statue dans le temple de la Deesse de la Santé. Au reste, il étoit deja âgé lorsqu'il étudia la Langue Greque. Il se repentoit ordinairement de trois choses, d'avoir passé un jour sans rien apprendre, d'avoir dit son secret à sa femme, & d'être allé par eau, lorsqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80 ans, il épousa en secondes noces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ses domestiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques Harangues, étant encore fort jeune; & dans sa vieillesse il écrivit sept livres d'Histoire, selon Cornélius Népos, dans le fragment qui nous reste de sa Vie. Dans le premier étoient decrites les actions des Rois de Rome; le second & le troisiéme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris son origine, & c'est pour cela qu'il a appellé tous ses livres du nom d'*Origines*; le quatriéme traitoit de la première guerre Punique; & le cinquiéme de la seconde: ses autres livres comprenoient tout ce qui s'étoit passé jusques à la première guerre de Galba, en Lusitanie. Annius de Viterbe, fameux Imposteur dans la République des Lettres, a donné au public des *Origines* sous le nom de Caton; mais les Savans ont toûjours regardé ces piéces, comme des suppositions ridicules. Caton a fait aussi quelques autres Ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Cicéron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Sénateur, & de grand Général d'armée. Il fit résoudre la troisiéme guerre Punique, conseille toûjours la destruction de Carthage, & le sacrifie dans toutes les occasions, pour le bien de la République. On ne sait pas en quelle année il mourut: l'opinion la plus suivie fixe sa mort en l'an 606 de la fondation de Rome, qui étoit la 86 de son âge, & la 148 avant la naissance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre jusqu'à 90 ans. Nous avons des Distiques Moraux qui portoient le nom d'un Caton; mais on n'a jamais cru qu'ils fussent de ce celébre Censeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raison de les donner à un Dionysius Caton, que les Critiques ne connoissent que fort imparfaitement. Les plus judicieux tiennent que c'est l'Ouvrage d'un Chretien, & ils devinent que l'Auteur ou les Copistes auroient pu lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque personne considérable, qui s'étoit particulierement distinguée, au sujet que l'on traitoit dans l'Ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ses Dialogues, Cicéron, Lucien, & plusieurs autres. Quant à l'Ouvrage la Morale y est assez proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il semble que ces vers ayent été faits. L'Auteur n'étoit pourtant point Poete, mais il étoit homme de bon sens. Ces vers sont comprimis en quatre livres ou parties, & quoiqu'ils soient tous hexamétres, on les trouve d'ordinaire distinguez par Distiques. Leur Auteur paroit être du VII ou du VIII siécle. * *De Autore hujus operis vide Joann. Saresberiens. de Nugis Curial. l.* 7. *c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 61. *n.* 1130. de l'edit. d'Amsterdam, 1725. Plutarque, *en sa Vie*. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *exemp.* 1. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat. c.* 5. Cicéron. Cornélius. Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit d'*Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arrière-petit-fils du Censeur, dont nous venons de parler. Son pere l'ayant laissé fort jeune, il fut nourri avec son frere Cepion, & sa sœur Porcia, dans la maison de Livius Drusus leur oncle naturel. Il donna, dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de son amour, pour la Republique, que n'ayant que 14 ans il demanda une epée pour tuer Sylla, qui exerçoit la tyrannie contre sa patrie. Il aima aussi beaucoup la Philosophie, & s'attacha sur tout à la Secte des Stoïciens, dans laquelle il puisa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occasions. Dans la guerre des Esclaves revoltez, sous Spartacus, l'an 682 de Rome, & 73 avant J. C. il fit sa premiere campagne en Italie, & commanda peu de tems après, mille hommes de pié, dans la Macédoine. Il voyagea depuis en Asie, avec si peu de suite qu'on se mocqua de lui; mais il s'en mit peu en peine, & ne considéra pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Dejotarus. A son retour, il fut élevé à la dignité de Questeur, qu'il exerça avec grand soin, réformant les Officiers, & faisant taxer & punir les Assassins gagez aux depens du public, du tems de Sylla. Il demanda le Tribunat pour empêcher un méchant homme de l'avoir; & lorsque la conjuration de Catilina fut découverte en 691, il se joignit à Cicéron pour faire punir les complices, & s'opposa à César dans le Sénat. Ayant su qu'Hortensius étoit amoureux de sa femme Martia, il la lui céda, & la reprit lorsqu'Hortensius fut mort: ce qui donna sujet au même César de lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec dessein de la reprendre, lorsqu'elle seroit riche. Lorsqu'il eut été fait Questeur, en 698, ses ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprès d'eux, l'éloignérent sous prétexte d'honneur, en lui faisant donner ordre d'aller en Cypre pour se saisir de cette isle, que l'on avoit injustement confisquée sur Ptolemée son Roi. Cette affaire étoit très-délicate, mais il la conduisit avec tant de prudence, qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ses amis furent les seuls à se plaindre de la séverité dont il usa à leur égard, en leur refusant des richesses, qu'il ne conserva que pour le thrésor public. Au reste, il n'oublia rien pour s'opposer aux brigues de César & de Pompée pendant leur union, & pour les accorder durant les guerres civiles; mais enfin, il suivit le parti de Pompée, qu'il considéroit comme le Défenseur de la République. Après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée l'an 706 de Rome, il passa en Afrique, se joignit à Juba & à Scipion, & laissa la conduite de l'armée au dernier. Il se retira dans Utique, & ayant su que César le poursuivoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du Vainqueur. Pour lui il se mit au lit, se fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis se donna un coup de poignard. Ce coup n'étant pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui même, & mourut âgé de quarante huit ans, la 708 de Rome, environ 46 ans avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *en sa Vie*.

CATON *le Censeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macédoine, sous Paul Emile, en l'an 586 de Rome, & 168 avant Jesus-Christ, donna de si grandes marques de bravoure, que ce Général lui fit épouser sa fille nommée *Tertia*. Il en eut deux fils, M. PORCIUS CATO, Consul en l'an 636, & 118 ans avant J.C. & CAIUS PORCIUS CATO, aussi Consul en 640. Il mourut étant Préteur, avant son pere qui comme nous l'avons dit dans l'article qui le regarde, épousa à l'âge de 80 ans, Salonia fille d'un de ses Domestiques. De ce mariage naquit CATON *Salonius*, qui mourut Préteur, & qui laissa deux fils, LUCIUS CATON qui fut Consul en 665, & MARCUS pére de CATON d'*Utique*. Ce dernier fut pere de CATON qui mourut dans la bataille de Philippes combattant contre Auguste & Antoine, l'an 712 de Rome, & avant Jesus-Christ 42. * Plutarque, *Vie des deux Catons*.

CATON, (Valerius) d'une autre famille que les premiers, vivoit vers l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus-Christ & mourut dans une extreme vieillesse. Il étoit Poeta, & composa quelques Poemes, entre autres un qui avoit pour titre *Lydie*, & un autre celui de *Diane*, si l'on s'en raporte au jugement des deux Scaligers. Il est aussi Auteur des *Dires* ou *Imprécations*, que nous avons dans les Catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées sous son nom à Leyde l'an 1632, avec les Notes du Sieur Christophle Arnold. Ce Caton est appellé *la Siréne des Latins* dans Suetone. * Suetone, *de Illustr. Grammat.* Vossius, *c.* 1. *de Poet. Lat. &c.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 97. *n.* 1144. de l'edit. d'Amsterdam, 1725.

* CATON, Historien Grec de Sinope ville de Pont, avoit écrit un livre de la tyrannie de Hiéronymus; cité par Athénée, *l.* 6. & par Etienne de Byzance au mot *Diospolis*.

CATONA, en Latin, *Catona Columella*, *Columna Rhegina*, village bâti sur un Cap du même nom. Il est dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviére de Cenis dans le détroit de Messine, vis à vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'est connu que parce que les Voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour passer à Messine, dont il n'est éloigné que de trois lieues. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia & Rhegina*, qui étoit anciennement un bourg des Bruttiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CATS. *Voyez* CATZ.

CATTARICKBRIDGE, CATTARICKE ou CATTARIK. *Voyez* CATARRICKE.

CATTARO, ville. *Cherchez* CATARO.

CATTEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU CAMBRESIS.

CATTEGAT. *Voyez* SCAGEN.

CATTERICK. *Voyez* CATARRICK.

CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le païs de Hesse & de Thuringe d'aujourd'hui, où est Cassel, *Castellum Cattorum*. Drusus leur fit la guerre sous le régne d'Auguste; & ils furent battus par Sulpice Galba sous celui de Claude; par L. Pomponius sous le même; & enfin ils donnérent, du tems de Néron, un grand combat contre les Hermondures pour des salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans son païs une petite riviére, dont se formoit le sel. Les Cattes furent defaits, & leur malheur fut d'autant plus grand, que les victorieux avoient voué leurs dépouilles à Mars & à Mercure: ce qui étoit une espéce de consécration, par laquelle on détruisoit tout, hommes, chevaux, & betail. Les Cattes passérent depuis dans l'isle des Bataves, qui est la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore deux villages du nom de *Catwick*. * Tacite, *l.* 13. *Annal.* *Voyez* CATWICK.

CATTHO (Angélo) Archevêque de Vienne au XV siécle, étoit de Tarente. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui pretendirent l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le mirent près de la personne de ce Duc pour conduire de leur

part

part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun succès, ils vécurent peu, & décéderent bientôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoissant le mérite d'Angélo Cattho, le retint à son service, & lui donna pension. Cattho prit congé de lui après la bataille de Morat, & se retira à la Cour de Louis XI, où il fut très-bien reçu; & on lui donna la charge d'Aumonier du Roi, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques-uns disent qu'il servit de Médecin & d'Astrologue à Louis XI. Il se forma une étroite liaison d'amitié entre lui & Philippe de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre, pendant qu'ils furent au service de Louis XI. Ce fut à la sollicitation d'Angélo Cattho, que Philippe de Comines fit des Mémoires que nous avons de sa façon. Il le déclare dès les premiéres lignes, & lui adresse la parole en plusieurs endroits de son Ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Cattho, qui mourut à Vienne, & qui fut enterré dans sa métropole. Il avoit ces mots pour devise, *Ingenium superat vires*. On dit dans la Vie d'Angélo Cattho que ce Prélat célébrant le propre jour que le Duc de Bourgogne fut tué à la bataille de Nancy, dit à Louis XI, en lui donnant la paix à baiser, *Sire vous avez la paix, si vous le voulez; car vôtre ennemi le Duc de Bourgogne est mort*. Le Commentateur Espagnol doute de ce fait, parce qu'il est raporté par Sleidan qu'il regarde comme un Hérétique, & non par Comines, qui ayant raconté les autres prédictions de son ami, n'auroit pas oublié celle-ci.

Dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, on a fait plusieurs fautes au sujet d'Angélo Cattho; mais on ne s'arrête qu'à une seule. On le dit Grand Aumonier de France; mais ce titre n'a commencé qu'en la personne du Cardinal de Meudon, sous le régne de François I. On s'étoit servi avant cela du titre de Grand Aumonier du Roi, & ce titre même étoit inconnu sous Louis XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la personne de Géofroy de Pompadour, Evêque de Périgueux, sous Charles VIII. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Chorier, *Hist. du Dauphiné*. Mezeray, *au régne de Louïs* XI. Philippe de Comines, *dans sa préface*. Claude Robert, *in Gallia Christiana*, *p.* 182. *in Catalogo Præsul. Viennens. num.* 96. Denys Godefroy, *dans les preuves & illustrations de Philippe de Comines*, *p. m.* 10. *Sommaire de la Vie d'Angélo Cattho*, *p.* 4. Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI*, *liv.* 10. *au commenc. p. m.* 522. *ad ann.* 1480. Bayle, *Dictionnaire Critique*, *seconde édition*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

CATTO (Angélo.) *Voyez* CATTHO.

CATTOLICA, bourg. *Voyez* CATOLICA.

CATTON (Gaultier) mourut en 1543. Il condamnoit l'Astrologie Judiciaire comme une invention diabolique & haïe de Dieu. Il auroit peut-être mieux fait de la mépriser, & de la tourner en ridicule, puisque cette prétendue Science prête le flanc de tous côtez, & que, comme l'a dit M. Bayle, jamais personne n'a entrepris de l'attaquer, qui n'ait remporté des moissons de triomphe sur elle. Catton écrivit sur le livre des Sentences & contre les Astrologues. * Wadingue, *in Script. O. M. p.* 149.

CATUALDE, Seigneur Allemand, du tems de Tibére, que ce Prince artificieux trouva moyen d'animer contre Maroboде, Roi des Suéves. Catualde, soutenu des Romains, chassa son ennemi de ses Etats & le réduisit à aller chercher sa vie à Ravenne: mais il ne jouït pas long-tems de sa vengeance; car il fut chassé lui même par les Hermondures, & contraint de chercher un azyle à Fréjuls, en Provence. Les Allemans, qui avoient accompagné ces deux Princes, furent transportez au delà du Danube, où on leur assigna des terres sous la puissance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l.* 2. *Annal.*

CATULA (Ælia) vieille femme âgée de 80 ans, se distingua par la danse & par les postures mal-honnêtes, dans les Jeux appellez *Ludi juvenales*, que l'Empereur Neron avoit établis pour divertir la Jeunesse, & pour solemniser le jour auquel il s'étoit fait raser pour la premiére fois. * Xiphilin, *Abbr. de Dion.*

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainsi appellée des chiennes rousses qu'on immoloit pour appaiser les ardeurs de la Canicule. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CATULE, *Catulus*, surnom de la famille des Luctatiens, du mot *Catus*, fin & avisé, selon Varron.

CATULE, ou CATULUS, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Il fit mourir, après la ruïne de Jérusalem, une infinité de Juifs, qui s'étoient assemblez dans un désert sous la conduite d'un Tisseran, nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuser, leur promettoit de leur faire voir des signes & des prodiges extraordinaires. Catule se saisit de ce Séducteur, qui pour sauver sa vie, accusa quantité d'honnêtes gens, quoique faussement, de l'avoir porté à cette revolte. Parmi les accusez furent Alexandre & Bérénice sa femme, que Catule tourmenta en diverses maniéres, & qu'ensuite il condamna à la mort, seulement pour avoir leurs biens. Il envelopa encore trois mille Habitans de la ville d'Alexandrie dans son accusation, aussi bien que l'Historien Flavie Joséphe qui étoit alors à Rome, & qui, si Vespasien & Tite n'eussent eu une parfaite connoissance de son innocence & de son mérite, auroit été perdu. Jonathas fut convaincu de mensonge, & Joséphe déclaré innocent. Cet Imposteur ne vécut que peu après, car Vespasien le condamna à être brûlé vif. Pour Catule à qui il sauva la vie, il porta la peine de sa cruauté & de son avarice dès ce monde; car il tomba dans une maladie si extraordinaire, que les Médecins n'y connoissoient rien. Il étoit travaillé de douleurs insupportables par tout le corps, & celles qu'il sentoit dans le fonds de son ame, étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux des spectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui étoient toute sorte de repos, & lui imprimoient des frayeurs épouvantables. Il se jettoit hors du lit, comme il auroit fait de dessus une roue, ou du milieu d'un brasier ardent. Ses maux, presque inconcevables, allerent toûjours en augmentant, & ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumoit, il finit sa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 28.

CATULLE (Caius, ou Quintus Valerius) naquit à Vérone, sous le septiéme consulat de Caius Marius, & sous le second de Lucius Cornélius Cinna, 86 ans avant la naissance de J. C. & l'an 668 de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la premiére fois à Rome à la suite de Manlius. Il y fut ami de Cicéron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de son tems. Jules-César le considéra aussi, quoique ce Poete l'eût traité peu favorablement dans ses Ecrits; & l'on dit même qu'ayant vu des vers qu'il avoit faits contre lui, il se contenta d'une legere satisfaction, & le pria le même jour à souper. Il aima Ipsitille qui étoit de son pays, & Clodia qu'il appelle Lesbie, toutes deux célébres dans ses Ecrits, & sur tout la derniére. Nous avons encore de lui cent dix-sept Epigrammes ou autres petites pieces de Poesie: les autres sont perdues, & on lui attribue faussement le Poeme pour la veille d'une Fête de Vénus. Il mourut, selon saint Jérôme, âgé de 30 ans, l'an 697 de Rome, le 57 avant J. C. l'année que Cicéron revint de son exil. Joseph Scaliger croit qu'il a vécu long-tems, & il est suivi en cela par la plupart des Savans, quoiqu'ils ne soient pas d'accord touchant l'année de sa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poete consistât à bien faire des Epigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins réüssi dans deux autres genres de Poesies, savoir dans les vers Lyriques & dans les Elegiaques. Il n'y a presque point de Poetes parmi les Romains, à qui il n'ait disputé le rang de préséance, il a eu ses partisans dans presque tous les siecles, & sur tout dans ces derniers tems, où l'on a vu des gens qui n'ont point fait difficulté de le préferer à tous ceux de l'antiquité, sans en excepter Virgile & Horace. Tels ont été Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait été un fort bel esprit, & qu'il n'ait fort bien su faire servir à ses propres passions, l'humeur la plus facile & la plus enjouée qu'on aût peut-être encore vue parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques personnes considérables dans la République, & particuliérement à Cicéron, qui ne haïssoit pas le caractére des esprits libres. Il a été le premier qui ait su la maniére de tourner en un beau Latin tout ce que les Poetes Grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroissoit inimitable. Son style est du bon siécle; mais il y a dans ce Poete beaucoup d'infamies & de saletez. Après tout, les sentimens des Critiques sont fort partagez sur le mérite de Catulle, & sur la comparaison qu'ils en ont fait avec Martial. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Vossius le fils, sont les meilleures. * Baillet, *Jugem. des Sav. sur les Poët. Lat. tome* 3. *partie* 2. *p.* 81. *n.* 1141. *édit.* d'Amsterdam, 1725. Juvénal, *Sat.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 7. *Noct. Attic. c.* 2. Paul Jove, *in Elogiis Casanova & Naugerii*. Gaspard Barthius, *col.* 2356. Jules César Scaliger, *Poëtices*, *l.* 5. *p.* 753. *p.* 865. Joseph Scaliger le fils, *in primis Scaligeranis*, *p.* 47. Vossius, *l.* 3. *Institut. Poëticar. p.* 56. 107. 108. Philippe Briet, *l.* 2. *de Poëtis Latin. p.* 14. 15. *ante acutè dicta*, *&c.* Rapin, *Compar. d'Homère & de Virgile*, *ch.* 20. *p.* 42. *édit. in quarto. Epigrammatum Delectus* de Messieurs de Port-royal, de l'edit. de Savreux de l'an 1659, *in præf. Operis*. Les mêmes, *in Dissertatione de vera pulchritudine*, *& Epigram. l.* 1. *p.* 313. *&* 314: *& l.* 7. *p.* 355. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres de juin* 1684. *p.* 364. Le même Auteur parlant de *l'édition de Catulle par* Vossius, *p.* 363, *&c.* P. Richelet, *Dictionnaire François, au mot* Epigramme. Saint Jérôme, *en sa Chron.* Quintilien, Diomède, Suétone, &c. raportez par Lilius Giraldus, *au* 10. *Dial. des Poetes Latins*, Vossius, *de Poëtis Latinis*.

* CATULLINUS (Aconius) Proconsul d'Afrique sous Constantin le Grand en l'an 315. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theodosiani*.

* CATULLIUS (André) de Hainault, a enseigné la Rhétorique dans un des Colléges de Louvain, & fut ensuite Chanoine de Tournay, & Official de l'Evêché. On a de lui, *Prometheus, sive de Origine Scientiarum Drama*; *Urbis & Academiæ Lovaniensis Encomium*, *Simplex Gladius, de septem Deiparæ doloribus Elegia*; *Septuplex Triumphus, sive Gaudia Virginis Deiparæ*; *Lacryma, sive Amores casti*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 47.

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiste) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au Collége de Rome, fit grand bruit en ce pays-là, aussi-tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Eglise Gréque avec la Latine, fut publié. Il présenta une requête à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Rome, pour parler à sa Sainteté de l'Ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'hérésies, & qui favorisoit le Luthéranisme & le Calvinisme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Vénise un livre en 1632, sous le titre de *Vera utriusque Ecclesiæ Concordia*, pour opposer à celui d'Arcudius. Il y attaqua Bellarmin, & quelques autres Jésuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoissance de cette matiére. Il y fait aussi souvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du monastére appellé *Crypta-Ferrata*; & il prétend que cet *Euchologe* manuscrit, qu'on estimoit en Italie, & qui étoit suivi par Arcudius & par les Jésuites, n'étoit point exact. Il le reprend en plusieurs endroits, comme si l'on n'y eût point trouvé quelques-uns des Sacremens, & il accuse en même tems Arcudius & les Grecs du Collége de Rome de favoriser les nouvelles hérésies, en suivant cet *Euchologe*. Cependant on peut dire de Catumsyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de solidité dans son Ouvrage. Comme il avoit étudié la Théologie Scholastique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Théologie, il y a traité la plupart des matiéres, avec une méthode trop scholastique, & avec trop de subtilité. Cet Ouvrage est rempli d'égaremens, & d'absurditez: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été approuvé par les Inquisiteurs de l'Etat de Vénise, & par un grand nombre de Théologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque chose de dur contre la Cour de Rome, & qui paroît fort affecté. Au reste, ce livre n'a point eu de cours en France, où il ne se trouve point. * *Mémoires des Savans*.

CATURIGES: c'étoit anciennement un peuple de la Gaule Narbonnoise. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ebruntiens, les Miméniens, & les Vocontiens. Leurs villes principales étoient *Vapincum* & *Caturiga*. Leur pays porte maintenant le nom de Gapançois, la premiére de leurs villes celui de *Gap*, & la derniére, celui de *Chorges*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CATUS (Q. Ælius Tubero, surnommé *Catus*) Consul Romain, fut moins célebre par ses victoires, que par sa modestie, & par sa frugalité. Il mangeoit dans de la vaisselle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus son beaupére, lui avoit fait présent, après qu'il eut vaincu le Roi Persée; mais il ne voulut jamais prendre les vases d'argent que lui offrirent les Députez des Etoliens, lorsqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *l.* 33. *c.* 11. Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 3. *exemple* 7. Plutarque, *in Paulo Æmilio*.

CATUS (Louis) de Ferrare, l'un des Antagonistes d'Alciat, vers l'an 1550, obligea Aimon Cravéta, qui étoit venu enseigner à Ferrare, d'aller ailleurs. Les memoires de M. Moreri sur ce chapitre étant trop en raccourci, il est bon d'y faire les additions suivantes. Louis Catus naquit l'an 1490. Il fit profession de Jurisprudence, dans laquelle on l'admira comme un prodige de ses tems. Alphonse I. son Prince l'emploia en Ambassades difficiles près du Pape Adrien VI. de l'Empereur Charles V, de François I. Roi de France, & de la République de Vénise. Tous ces Princes eurent pour lui une haute estime, & vénération, particulierement Charles V. qui le crea Chevalier Aurate, Comte, & Palatin, & qui de soi-même l'honora d'un grand nombre de Privileges. Il fut celebré avec beaucoup de Louanges par Paul Jove dans la vie d'Alphonse I, par Celius Calcagnini dans ses Lettres, & dans ses vers Latins, par Jean-Baptiste Giraldi dans son Commentaire *de Ferraria, & Atestinis Principibus*, par Jérôme Cagnoli, par Laurent Silvani dans son Œuvre *de Feudis*, par Marc Mantue dans son *Epitome viror. illustr. n.* 72. & par plusieurs autres avec des ouvrages Poetiques imprimez à la fin de la vie du même Catus composée par Bonaventura Angeli. Il mourut le 20 mars 1553. & fut inhumé dans l'Eglise interieure des Religieuses de S. Antoine de Ferrare comme le raporte Angeli, non pas dans celle des Servites selon le raport du Guarini. On voit imprimée de cet homme illustre l'Oraison Latine qu'il dit devant le Pape Adrien au nom de son Duc, & l'autre à Pierre Lando Doge de Vénise, & deplus un petit livre de matiere Legale imprimé l'an 1533. avec ce titre: *Benevola, & familiaris ad Clarissimum Jurisconsultum Andr. Alciatum in interpretatione L. quinque pedum C. fin. regund. admonitio*. C'est peut être cet ouvrage qui le fit passer pour Antagoniste d'Alciate. Mais si l'on prend gard à la maniere douce, & paisible de son stile, on peut voir aisément que Catus en l'ecrivant ne se laissoit pas emporter par cet esprit qui anime les Antagonistes en fait de Lettres, & il faut croire Angeli qui dit que cet *Avertissement* fut composé par son Auteur *à Burges Terre de la France dans la seule vue de s'amuser*. Il fut pére de ce René que Lilio Giraldi à la fin du second Dialogue *de Poetis suorum temporum* loua comme bon Poete. Celui-ci reüssit de même un excellent Jurisconsulte, & servit Hercul II, & Alphonse II. Duc de Ferrare en plusieurs serieuses Légations à Maximilien II, par deux fois, au Pape Pie IV, & aux Princes Electeurs. Il mourut en 1608. âgé de presque cent ans, comme le moderne Jacques Guarini écrit aux pages 50. & 51. de la seconde Partie du livre imprimé derniérement qui a pour titre: *Supplementa, & Animadversiones ad Historiam Gymnasii Ferrariensis*. * Pancirolle, *de Clar.*

Clar. Legum Interpres. Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit, &c. par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CATWICK, en Latin *Cattorum Vicus*. Il y a dans la Hollande deux villages qui portent ce nom, & qui ne sont separez que par quelques monceaux de sable, qu'on appelle dunes : l'un est sur le bord de la Mer, qui emporte souvent des maisons des Habitans, & l'autre un peu plus avant dans la terre, à l'endroit où le Rhin se perd dans les sables. Ils sont environ à une lieue de Leide, & pour les distinguer, on les appelle *Catwick op zee*, c'est à dire, *Catwick sur la mer* ; & *Catwick op den Rhyn*, c'est à dire, *Catwick sur le Rhin*. On pretend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques Antiquitez. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

* CATZ ou KATZ, est le nom d'une ancienne Seigneurie de Zélande & en même tems d'une petite ville qui fut abymée par les eaux dans l'inondation qui arriva en 1532 le 31 octobre, selon Emmius, & selon d'autres, le premier ou le second de novembre. Catz est présentement un beau village renfermé dans ses digues, & avec un bon port qu'on appelle *Catzhoofd*.

* CATZ, est le nom d'une des plus anciennes & des plus considérables familles de Hollande & de Zélande. Le premier de cette famille qui soit connu fut Gysbert *de Velle* Baron de Catz. Il florissoit du tems de Florent II, dit *le Gros*, & mourut en 1123.

CATZ (Jaques) grand Jurisconsulte, Politique & Poëte, naquit à Brouwershaven en Zelande dans l'isle de Schouwen le dixiéme novembre 1577. Son pére y étoit Conseiller. On le destina d'abord aux études. Après avoir fait son Cours de Philosophie, il alla étudier le Droit à Leiden ; de là il passa en France & s'arrêta pendant quelque tems, à l'Académie d'Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il vit ensuite Paris & auroit souhaité de faire le voyage d'Italie ; mais sa famille s'y opposant, il fut obligé de s'en retourner dans sa patrie. Arrivé à la Haye, il s'appliqua entiérement à la Jurisprudence, écouta avec soin les Plaidoyérs publics des plus habiles Avocats, & pour se perfectionner il se mit sous la direction de *Corneille Vander Pol*, Procureur & très-habile Practicien. Quelque tems après, Catz plaida à *Zierikzée* & à *Brouwershaven*. Etant depuis tombé dans une fiévre étique, les Médecins lui conseillérent de changer d'air. Il passa donc en Angleterre, visita les deux Universitez de Cambridge & d'Oxford, & vit à Londres le fameux Docteur *Butler*, qu'il consulta sur sa fiévre opiniâtre ; mais ce Médecin ne fut pas plus heureux dans ses Ordonnances que les autres. Catz retourna en Hollande avec sa fiévre, dont il fut guéri quelque tems après par un vieux Alchymiste. Délivré de son indisposition, il reprit le métier d'Avocat & se fixa à Middelbourg, où il s'aquit une haute réputation par ses Plaidoyers. Il s'y maria, & eut de son épouse trois fils morts jeunes & deux filles. Il avoit accoutumé d'employer ses heures de loisir à la Poësie, à laquelle il se délassoit dans sa maison de campagne située dans le village de Gryps-kerke près de Middelbourg. Dans ce tems-là il donna au public *ses Emblêmes* ; *Galatée* ou *Elégie pastorale* ; *Le Combat de soi-même*, *Théatre de la dignité de l'Homme* ou *Vasthi* ; *Le Mariage*, ou *toute la conduite de l'Etat du mariage*, &c. Cette vie tranquille avoit à peine duré 12 ans, qu'en 1621, elle fut troublée, tout d'un coup, par l'expiration de la tréve, parce que pour couper le passage à l'ennemi on avoit inondé toute la campagne de Zélande : ce qui détruisit l'agréable retraite que Catz s'étoit formée & qu'il avoit cultivée avec beaucoup de dépenses. Ce malheur ne fut pas le seul qui lui arriva ; les Etats déclarérent encore sa terre confisquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi. Il alla donc lui-même à la Haye pour soutenir sa cause & pour la défendre. Pendant son séjour à la Haye il fut fait Professeur en Droit Civil à Leyden, mais avant qu'il eût eu le tems de réflechir s'il accepteroit ou non cet emploi, la ville de Middelbourg lui offrit celui de Pensionnaire, qu'il accepta après y avoir mûrement pensé. Peu de tems après, la ville de Dordrecht le choisit aussi pour son Pensionnaire ; & Catz reçut ce nouvel emploi. La guerre entre la France & l'Angleterre ayant, de tems en tems, causé des pertes aux vaisseaux marchands des Hollandois, Catz & Albert Joachimi furent envoyez en Angleterre en 1627, & ils negociérent d'une maniére qui satisfit les Etats. Catz s'aquit tellement l'estime de Charles I, Roi d'Angleterre, qu'il l'honora de l'Ordre de S. George. De retour en Hollande il eut le chagrin de perdre son épouse après avoir vécu avec elle pendant 25 ans. Il ne se remaria point. En 1634, il fut nommé Pensionnaire de Hollande & de West-Frise ; & en 1648, après la conclusion de la paix de Munster, il fut élu Garde du Sceau des Etats & du Comté de Hollande & de West-Frise, & en même tems Stadhouder des Fiefs. Quelque tems après, Catz étant assez avancé en âge & las du tumulte des affaires, résolut de jouir de la tranquillité ; c'est pourquoi il résigna tous ses grands emplois & en obtint la demission des Etats. Mais lorsque, pendant la Régence de Cromwell, les circonstances où se trouvoient l'Angleterre & la Hollande parurent délicates, les Etats priérent Catz de vouloir aller en ambassade en Angleterre avec Messieurs *Schaap* & *Vander Perre*, ce qu'il fit poussé par l'amour de la patrie, quoiqu'âgé de plus de 74 ans. Il ne fit pas ce trajet sans danger, puisque deux matelots moururent de la peste sur le vaisseau des Ambassadeurs. A peine furent-ils arrivez à Londres qu'on entama les négociations, mais avec peu de succès, parce que pendant ce tems-là les Amiraux *Black* & *Tromp* en étoient venus aux mains. Les Ambassadeurs de Hollande, voyant que les affaires ne se termineroient pas si tôt, se retirérent dans une maison de campagne à *Chelsey* dans le voisinage de Londres. Peu de tems après ils s'y virent investis par des gens armez, & comme ils témoignoient qu'une telle démarche les surprenoit, on les tranquillisa en leur disant que ce le faisoit pour leur sureté, & pour les garantir des insultes de la canaille. Ils reçurent ensuite ordre de revenir en Hollande, avant que toute la flotte des Etats fût en mer ; ce qui fut exécuté. Catz ayant rendu compte de son ambassade se retira dans sa campagne de *Sorgvliet*, & y passa le reste de sa vie à composer divers Poemes Flamands, qui ont été imprimez. Il mourut à *Sorgvliet* le douziéme septembre 1660, âgé de 82 ans, neuf mois & 13 jours, ayant été fort tourmenté de la gravelle quelque tems avant sa mort. Ses Oeuvres ont souvent été reimprimées *in octavo*, *in quarto* & *in folio*. La derniére édition qui a paru en Hollande en 1726, est en deux volumes *in folio*. Depuis quelque tems, elles ont été traduites en vers Allemands, & publiées en grand *octavo* ; mais il y a lieu de douter que cette Traduction ait eu un heureux succès. La maison de *Sorgvliet* dont nous avons fait mention, est dans le voisinage de la Haye sur le chemin de *Scheveling*. Catz en fut le fondateur & trouva moyen de former des jardins, des cascades, des orangeries & des bosquets au milieu des sables stériles des Dunes. Guillaume III, Roi d'Angleterre, acheta & posséda cette maison de plaisance depuis la mort de Catz. Dans la suite il en fit présent au Comte de Portland. * *Dictionnaire Flamand*.

* CATZ (Baudouin) Archevêque de Philippes, & Vicaire Apostolique dans les Provinces Unies des Païs Bas, naquit à Gorcum vers le commencement du XVII siécle, d'une famille qui a donné plusieurs Pasteurs de mérite à l'Eglise Catholique de ces Provinces. Il étoit neveu de Josse Catz né à Schoonhoven en 1581, qui étant Pasteur d'une maison de filles dévotes à Harlem, fut fait Chanoine en 1615, & Doyen du Chapitre en 1628. Ce fut de son tems, en 1636, que les Chanoines de Gand & ceux de Harlem, qui ont S. Bavon pour leur commun Patron, renouvellerent une ancienne Fraternité, qui avoit été entre ces deux Chapitres. Il mourut le douziéme janvier 1641. Quant à Baudouin Catz, après avoir pris à Louvain le degré de Licentié en Théologie, il fut Pasteur à Spaerwouw près de Harlem, ensuite Président du Collége de Pulcherie à Louvain, d'où il revint pour succéder à son oncle dans le Pastorat des filles dévotes. Il fut Chanoine & ensuite Doyen du Chapitre de Harlem, très zélé pour en defendre les Droits & la Jurisdiction. Lorsqu'il fut question de donner un Coadjuteur à Philippe Rovénius, Archevêque de Philippes, & Vicaire Apostolique, Baudouin Catz fut un de ceux que le Clergé choisit & proposa. Mais cette charge fut donnée alors à Jacques de la Torre qui fut sacré à Munster, sous le titre d'Archevêque d'Ephése, le 19 may 1647. Baudouin Catz l'avoit accompagné pour se trouver à son sacre ; &, comme on manquoit pour la cérémonie d'un troisiéme Evêque Assistant, Fabio Chigi, alors Nonce du Pape à Cologne, & qui se trouvoit le présent, lui ordonna d'y suppléer, comme étant constitué en dignité, & Doyen d'un Chapitre cathédral, & d'assister à la cérémonie du Sacre, pour y faire des fonctions qu'auroit dû faire un troisiéme Evêque. Ce fut en cette occasion là que Chigi, qui avoit conçu de l'estime & de l'affection pour Baudouin Catz, lui mit en riant la mitre sur la tête, lui disant qu'il en étoit digne, & qu'il la porteroit un jour. En effet, après la mort de Jacques de la Torre, & de Zacharie de Metz, qui lui avoit été donné pour Coadjuteur sous le titre d'Evêque de Tralles, & qui moururent tous deux en 1661, de Metz le 13 de juillet, & la Torre le 16 de septembre, la place de Vicaire Apostolique étant vacante, Fabio Chigi alors Pape sous le nom d'Alexandre VII, se souvint de ce qu'il avoit prédit à Baudouin Catz qui avoit été proposé autrefois par le Clergé, & lui donna le titre d'Archevêque de Philippes, avec la charge de Vicaire Apostolique. Mais comme il n'étoit plus guéres en état d'en faire les fonctions, & que le Clergé qui avoit choisi alors Jean Neercassel, le demandoit avec instance, le Pape le nomma Coadjuteur, & lui donna le titre d'Evêque de Castorie. Ils furent sacrez ensemble à Cologne dans l'église de S. Pantaléon, le neuviéme septembre 1662. Baudouin Catz vieux & infirme succombant au travail, se retira bientôt aux Péres de l'Oratoire de Louvain, où il mourut le 18 may 1663. Il avoit un frére nommé Corneille Catz, Docteur en Droit, Chanoine & Doyen de Harlem, où il étoit aussi Pasteur des filles dévotes. Il mourut le troisiéme janvier 1671. Jacques Catz leur neveu né à Gorcum le onziéme janvier 1639, fut d'abord Pasteur à Aelsmaer sur les bords du Lac de Harlem. En 1672, laissant en sa place Baudouin Catz son frére, mort en 1690, il fut pourvu d'un Pastorat à Tergoude, d'où, au grand regret des Catholiques dont il avoit le soin, il fut appellé en 1689, pour remplir à Utrecht le Pastorat vacant par la promotion de Pierre Codde à la charge de Vicaire Apostolique, sous le titre d'Archevêque de Sébaste. Jacques Catz, en qui ce Prélat avoit une singuliére confiance, étoit un homme de bon conseil, d'une grande piété, d'une prudence consommée, & avoit beaucoup de talent pour la conduite des ames. Il défendit constamment l'innocence de l'Archevêque de Sébaste, la pureté de sa Doctrine & de celle du Clergé Catholique des Provinces-Unies, & les Droits du Chapitre d'Utrecht dont il étoit Doyen. Cela lui attira, du côté de la Cour de Rome, de fâcheuses affaires qu'il soutint avec fermeté, & toujours avec un grand respect pour le saint Siége. Il mourut à Utrecht dans sa 74 année le 19 may 1712, laissant pour successeur dans son Pastorat son neveu Wilbrord Kemp, Chanoine du Chapitre d'Utrecht, qui marche sur les traces de ses oncles, & qui a donné au public divers Ouvrages de piété pour l'instruction & pour l'édification des Fideles confiez à ses soins. * *Batavia Sacra*.

CATZ Matthias. *Cherchez* FE'LIZE.

CATZENELBOGHEN, ou CATZENELLEBOGEN, *Catti Meliboci*, païs d'Allemagne dans la Véteravie, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI siécle, Guillaume Comte de Nassau, poursuivit ses prétentions sur ce païs. L'Empereur Charles-*Quint* le lui ajugea en 1548, avec la restitution de tous les fruits, qui se montoient à la somme de douze cens mille écus ; mais depuis, cet arrêt fut cassé par le traité de Passau. *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou dans son *Histoire*, *l.6. & 16.*

* CATZENELLEBOGEN, petite ville dans le Comté de même nom, est au nord-nord-ouest de Mayence, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & à l'est-sud-est de Coblentz, à peu près à la même distance.

CAV.

CAVA, ou CABA, fille de *Julien*, Comte de Ceuta & de Consuégra, fut violée par Rodéric Roi d'Espagne. Cette injure outra si fort Julien, qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitiza dernier Roi, que Roderic avoit aveuglé, & duquel il avoit exclus les fils de la Couronne, il appella l'an 712 les Sarrazins en Espagne, où ayant défait le Roi l'année suivante, ils réduisirent tout le païs sous leur tyrannie. * Garibay, *Compendio Historial de las Chron. Univ. l.8. ch.48.* Rodéric Sanche, *partie 2. c.37.* Vasæus, *en la Chron.* Mariana, *l.6. c.21. & 23.* Marmol, *l.2. c.10.*

CAVA, ville épiscopale du Royaume de Naples. *Voyez* CAVE.

CAVACCIA (Jean-Antoine) Docteur à Boulogne, a traité, *De indemnitate mulierum dotis causa* ; *De Cambiis per Litteras* ; *De impedimentis Justitiæ* ; *De Conversatione cum Bannitis* ; *Disputationes Criminales*. Il florissoit en 1588. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CAVACIII, ville de l'isle de Niphon, la principale isle de celles du Japon. Cette ville est dans le quartier de Jetsengo, au midi de la ville de Meaco, près de la côte. Elle est défendue par une bonne citadelle, & elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVADE, Roi de Perse. *Cherchez* CABADE.

CAVADO, riviére de Portugal. Elle prend sa source dans la province de Tra-los-Montes, traverse celle d'entre Douro & Minho, où elle baigne Braga, & se décharge ensuite dans l'Océan Atlantique. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVAGNES, (Arnaud de) Maître des Requêtes, ayant été déclaré complice des crimes imputez à l'Amiral de Châtillon, sous le régne de Charles IX, Roi de France, après le massacre de la saint Barthelemi, fut traîné sur la claye, & exécuté dans la place de Gréve à Paris, où il fut pendu le 27 octobre 1572 avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mezeray, *au régne de Charles IX.*

CAVAGNOLE (Rolland) de Casal, Avocat célébre à Milan, a fait *Decisiones Consultativa*, Mediolani, 1614. *in folio* ; *Paraphrasis aurea*, Mediolani, 1614 ; *Observationes in Decreta Montis ferrati Civilia antiqua & nova*. Casal, 1595. *Observationes legales & Consilia legalia, Ibid.* * *Biblioth. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CAVAILLON, ville de Provence, dans le Comté Vénaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est le *Cavellio Cavarum* de Strabon, que d'autres ont nommé *Cabellicum* ou *Urbs Cavallicorum*. Elle est située près de la riviére de Durance, dans une plaine extrémement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie sur une colline, où l'on voit quelques restes de bâtimens ; & depuis, les Habitans descendirent dans la plaine. La ville est petite & mal bâtie : l'église cathédrale est dédiée sous le titre de saint Vérant Evêque de cette ville, qui vivoit dans le cinquiéme siécle. Entre ses successeurs, on doit distinguer Philippe de Cabassole Cardinal, Toussaint de Ville-Neuve, Jean-Baptiste Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hieronymo Ghinucci Cardinal, &c. Outre la cathédrale, il y a encore quelques maisons religieuses. * Ptolemée, *l.2. c.10.* Strabon, *l.4.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CAVALCADE, ou Cortége du Pape lorsqu'il va tenir chapelle dans quelqu'une des eglises où il y a station. Pour en donner une juste idée, il faut tracer la description de l'une des plus solemnelles. La Cavalcade défile dans cet ordre. Quatre Trompettes, quatre Hautbois, & quatre Timbaliers, avec douze Chevaux legers commencent la marche, & sonnent de belles fanfares à la tête de toute la

Caval-

Cavalcade. Les Porte-manteaux des Ministres & des Cardinaux qui sont pour lors à la Cour, viennent ensuite montez à l'avantage portant des valises d'écarlate galonnées d'argent & brodées d'or, avec de grosses Houpes de soye rouge, pendantes de chaque côté au bout de plusieurs cordons tissus de soye, d'or & d'argent & rangez en sautoir comme on les répresente autour des armoiries de ces éminens Prélats. Les Massiers des Cardinaux viennent après sur des chevaux fauves, & portent sur les épaules des masses d'argent aux armes de leurs Maîtres. Les Gentilshommes & les Aumoniers des Cardinaux, des Ambassadeurs, & des Princes, avec plusieurs Gentilshommes & Baron de Rome, suivent immédiatement, fort bien montez & lestement vêtus. Plusieurs Capitaines Réformez, qu'on nomme *Anspessades* caracollent hors des rangs avec des lances garnies d'argent à la main pour régler la marche. On voit ensuite quatre Ecuyers du Pape, avec de grandes cappes rouges, & puis son Tailleur, & deux Porte-manteaux vêtus de même, & ayant derriére eux des valises de velours rouge, brodées d'or. Les Valets d'Ecurie du Pape viennent après, vêtus de casaques de serge rouge menant par la main les haquenées que l'Ambassadeur d'Espagne présente tous les ans au Pape, pour le tribut du Royaume de Naples, avec des housses d'étoffe de soye garnies de franges d'or & de feuillages, de lames d'argent bossetées en demi relief, au lieu de dentelles & de gallons. Plusieurs autres Domestiques du Pape ménent ensuite par la bride une grande quantité de belles mules, caparaçonnées de velours rouge, avec des franges d'or. Après on voit six litiéres, couvertes d'écarlate brochée d'or, & de velours rouge garni de pierreries. Ces litiéres sont précédées de deux Officiers à cheval, & suivies du Maître des Ecuries du Pape à cheval, & d'un grand nombre de ses Estafiers à pié. La Noblesse Romaine & les Titulaires marchent après ces riches équipages sans ordre, pour éviter les différents qui pourroient naître au sujet des préséances. Il y a quarante sept familles de la plus ancienne noblesse, quinze Familles dont les titres sont plus modernes, & une trentaine de familles étrangéres de la principale Noblesse de l'Europe, qui sont établies à Rome depuis trois ou quatre cens ans, & outre cela les familles des *Ursins*, des *Colonnes*, des *Conti*, & des *Savelli*, qui sont les principales de la Cour de Rome, & qui ont plusieurs Ducs, Princes & Barons. Il y a de plus une douzaine de familles de Princes qui sont neveux des Papes, & plusieurs autres familles très-considérables par leur qualité, leurs charges, & leurs richesses, qui marchent aussi parmi toute cette Noblesse. Il suffira donc de faire remarquer ici que tous ces Nobles & Titulaires sont montez dans la Cavalcade sur d'excellens chevaux, dont le harnois est très-riche, & le crin couvert de rubans de diverses couleurs, & que tous ces Gentilshommes, & grands Seigneurs ont à leur suite chacun un grand nombre d'Estafiers à pié dont les diverses livrées font que ce Cortége est très beau à voir. Dix Massiers du Pape viennent après cette Noblesse, avec de grandes robes violettes de drap, garnies de passemens de velours noir. Ils ont des colliers de mailles de fer, & portent de grosses masses d'argent sur l'épaule. On voit ensuite quatorze Tambours à pié, vêtus de satin rouge garni d'or. Ils ont des plumets blancs & rouges au chapeau, & portent des bandaroles, qui sont differentes selon les diverses Enseignes des quatorze Quartiers de Rome. Ces Tambours sont suivis de douze Trompettes du Pape, qui ont des habits rouges, galonnez d'or. Les Cubiculaires Apostoliques viennent après, vêtus d'écarlate. Les Caméries hors des murs en habit rouge cramoisi. Le Commissaire, & le Fiscal de la Chambre en habit violet. Les Avocats Consistoriaux en robes de Docteurs. Les Chapelains de la famille Papale en soutanes rouges. Les Camériers secrets du Vatican, les Camériers Participans & les Camériers d'honneur en habit violet. Il y a quatre de ces Camériers dits *Participans* qui portent sur des masses d'argent quatre chapeaux du Pape, qui sont de velours cramoisi. On voit marcher ensuite quarante Officiers du peuple Romain, entre lesquels sont les Juges du Capitole, les Maîtres Justiciers, les Avocats, les Sécretaires, les Greffiers, les Contrôlleurs, & plusieurs autres Officiers, vêtus de grandes robes sénatoriales de velours noir, avec des bonnets de même, comme sont les housses de leurs chevaux. Les Abbréviateurs du grand Parquet, viennent après avec les Clercs de la Chambre Apostolique, les Auditeurs de Rote, & le Maître du sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. On voit ensuite les quatorze Maréchaux du peuple Romain, habillez de satin blanc, avec des juste-au-corps de satin violet, & des toques de velours noir; les quatorze Capitaines des Quartiers vêtus de grandes robes de velours cramoisi, doublé de toile d'argent, avec les hauts-de-chausses de satin blanc galonné d'or, & la toque de velours noir, enrichie de pierreries; les Massiers du Pape, & les trois Conservateurs Romains en leur habit ordinaire; le Gouverneur de Rome, & en son absence le Sénateur Romain, le premier escorté par des Hallebardiers avec leur Capitaine, & le second couvert d'une grande mante de brocard d'or, traînante jusqu'à terre avec de longues manches doublées de taffetas cramoisi, & une cappe taillée en forme de vase d'or à l'antique, sur laquelle pend un grand collet; les Princes du thrône, les parens du Pape, les Ambassadeurs des têtes couronnées, les Maîtres des cérémonies, & le Sous-Diacre Apostolique, avec un manteau court de drap violet, & un chapeau noir fort large sur la tête, portant la croix tournée vers le Pape entre six Officiers, qui portent des baguettes rouges; une centaine de jeunes Gentilshommes Romains, vêtus de satin blanc, qui marchent au tour de la litiére du Pape avec ses Estafiers, ses Cursores, & les Maîtres d'estrade; le Capitaine de la Garde-Suisse après lequel viennent deux files de Gardes avec leurs grandes Hallebardes pour escorter le Pape, qui est dans sa litiére, couverte de velours rouge, à franges d'or. Elle est portée par deux grandes mules blanches, dont le riche harnois de velours rouge est tout couvert d'ouvrages de bossetterie d'or, d'argent, & de pierreries, avec des boucles émaillées, & garnies de même de pierres précieuses. Ces mules ont trois ou quatre rangées de petits grelots, & sonnettes d'argent au poitrail, qui étant de differentes grandeurs font une espéce de carillon, comme des tambours de basque. Elles ont de belles aigrettes sur la tête, & l'impériale de la litiére est toute bordée par dessus de creneaux remplis de grenades d'argent, & de vermeil doré mises en sautoir. Les quatre coins de chaque portiére sont couverts par dehors d'un ornement, composé de bossettes relevées en forme de petites pyramides tronquées qui servent de chatons à plusieurs pendeloques de pierres précieuses de diverses couleurs, comme celles dont on pare le grand Seigneur à Constantinople. Le Pape est assis dans cette litiére tout seul, & revêtu d'une soutane de tabis blanc, avec le rochet, l'étole, & la mozette ou mantelline de velours rouge l'Hyver, & de satin rouge l'Eté. Il a une calotte de la même étoffe & couleur sous le chapeau rouge. Immédiatement après la litiére du Pape, on voit son Maître de Chambre, son Echanson, son Sécretaire, & son Médecin, tous montez à l'avantage sur de belles haquenées, qui sont quelquefois ferrées d'argent aussi bien que les mules du Pape. Les Cardinaux viennent ensuite deux à deux à cheval, & puis les Patriarches & les Archevêques, les Généraux d'Ordre, les Evêques assistens, les Protonotaires Apostoliques, les Prélats Référendaires de la signature de Grace & de Justice; les carrosses, les litiéres, & les chevaux de main du Pape, avec la moitié de ses Trompettes, l'autre moitié étant à la tête de la Cavalcade, pour en ouvrir la marche. Toutes ces personnes ont leurs habits de parade. Cette marche est fermée par deux compagnies de Chevaux-legers vêtus de belles vestes de damas bleu, & de juste-au-corps d'écarlate, avec des manches pendantes de velours rouge & jaune, portant tous leurs lances en arrêt. Il y a outre cela six Compagnies de Cuirassiers bien montez & armez de fer de pié en cap, qui sont distribuez en divers endroits de la Cavalcade, à l'arriéregarde de laquelle on conduit quelquefois une douzaine de piéces de canon de bronze doré sur de très beaux affuts, avec de grands caissons bien ferrez, & remplis de toutes sortes de munitions de guerre, comme si on alloit assiéger quelque forte place. Voilà les principales choses qu'on peut remarquer dans les Cavalcades extraordinaires. Si on veut maintenant savoir quel est l'ordre de celles qui se font ordinairement, quand le Pape va tenir chapelle dans les Eglises, où il y a station, c'est à dire, où l'on se doit rendre certains jours de l'année, pour y célébrer un office solemnel, voici de quelle maniére on y va, & en quoi consiste pour lors la Cavalcade. Premiérement une avant garde de Chevaux-legers précéde les Porte-manteaux, & les Massiers des Cardinaux qui viennent ensuite avec leurs valises, & leurs masses d'argent aux armes de leurs Maîtres, & après eux les Gentilshommes & Aumoniers des Cardinaux; les Gentilshommes & Aumoniers des Ambassadeurs, avec plusieurs Gentilshommes & Barons Romains. On voit défiler ensuite les Ecuyers & les Porte-manteaux du Pape, avec leurs valises de velours rouge; la Noblesse Romaine, & plusieurs Ducs, Comtes, Marquis, & Barons Romains; les Massiers du Pape & ses Camériers; le Commissaire, & le Fiscal de la Chambre Apostolique; les Avocats Consistoriaux; les Chapelains du commun de la Famille Papale; les Camériers secrets & d'honneur, avec les chapeaux de velours cramoisi du Pape, sur quatre masses d'argent; les Abbréviateurs du Parquet; les Prélats de signature; les Clercs de chambre; les Auditeurs de Rote; les Cubiculaires Apostoliques; les Chevaliers de saint Pierre; ceux de saint Paul; les Chevaliers du Lys; les Chevaliers Lauretans, & ceux de l'Eperon d'or; les Sécretaires des brefs; les Régistrateurs des Bulles; les Réviseurs, & les Gardes des régitres; le Maître du sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote; les Conservateurs de Rome. le Prieur des Capitaines des Quartiers; le Gouverneur de Rome; les Princes du Thrône; les parens du Pape declarez Princes; les Ambassadeurs des têtes couronnées; les Maîtres des Cérémonies; le Porte-croix du Pape; le Capitaine des Suisses à Cheval, & deux files de Suisses à pié armez, & au milieu le Pape avec son habit ordinaire, en chaise, ou en litiére, ou en carosse & rarement à cheval. Il est précédé des Coureurs, & des Maîtres d'estrade, & entouré de quarante Estafiers portant sa livrée. Quatre de ses principaux Domestiques, le suivent immédiatement, savoir, son Maître de chambre, son Echanson, son Sécretaire, & son Médecin. Les Cardinaux viennent ensuite ayant des cappes violettes, avec le capuchon, & le chapeau sur la tête, ce qui est un spectacle assez bizarre, & après eux les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Protonotaires Apostoliques, l'Auditeur & le Thrésorier de la Chambre, les Réferendaires Apostoliques, & enfin les litiéres & carrosses du Pape, après lesquelles deux Compagnies de Chevaux-legers ferment la marche. Toutes les Eglises devant lesquelles le Pape doit passer sont ouvertes & on y fait sonner les cloches pendant que la Cavalcade passe au devant. Il y a aussi des Corps-de-garde & des Soldats sous les armes dans les places, & dans les principaux carrefours où la Cavalcade défile. Mais quand le Pape marche sans cérémonie par la ville en habit privé, il n'y a qu'une partie de ses Domestiques & une partie de ses Gardes qui l'accompagnent, savoir, l'avantgarde de ses Chevaux-legers, ses Ecuyers, les Massiers, ses Camériers, ses Chapelains, son Porte croix, le Capitaine des Suisses, & deux Compagnies de Gardes, au milieu desquelles le Pape se fait porter en chaise, ou en litiére; mais le plus souvent il va en carrosse tout entouré de Pages, d'Estafiers & de Coureurs, ayant après lui le Cardinal Patron, avec les Ministres d'Etat, les Ambassadeurs, les Princes & Ducs, les Marquis, les Comtes, les Barons, & les autres personnes de qualité qui veulent avoir l'honneur de l'accompagner. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p 461, &c.*

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, qui vivoit sur la fin du XIII siécle, étoit Poëte & Philosophe, & a laissé divers Ouvrages en vers & en prose; entre autres des régles pour bien écrire. Quelques uns l'ont soupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts sur la Divinité. Il mourut en 1300. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Poccianti, *de Scrips. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthélemi) de Florence, naquit en 1503. Il fut instruit dans les Belles Lettres, & étant sorti jeune de son païs, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III, & par Octavio Farnése son petit-fils. Il servit encore utilement le Roi Henri II, dans la cause des Siennois, tant que cette République put defendre sa liberté avec les armes de France. On lui confia l'administration de quantité d'autres affaires, qu'il termina avec beaucoup de prudence & d'intégrité; & enfin, lorsque la paix eut été faite entre les François & les Espagnols, comme il aimoit le repos des Lettres, il se retira à Padoue, où il finit tout en semble, ses études, & sa vie, le neuviéme décembre de l'an 1562. Il fut enterré par Jean Cavalcanti son fils, dans l'eglise de saint François. Les principaux Ouvrages de Cavalcanti, sont *sept Livres de Rhétorique, & un Commentaire touchant le meilleur état d'une République*, que François Sansovino fit imprimer après la mort de l'Auteur. * Poccianti, *de Script. Flor.* De Thou, *Hist. l. 34. &c.*

CAVALCANUS, (Borgninus) a laissé quatre volumes de Décisions, *de Tutore & Curatore & de Usufructu Mulieri relicto* 1604, *in quarto*. Il y a un Hortense CAVALCANUS, qui a écrit *de Brachio regio, & de Testibus* an. 1619. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CAVALERIE, Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs premiéres guerres ignoroient l'usage de la cavalerie. Ils faisoient consister toutes leurs forces dans l'infanterie, en sorte même que dans le combat ils ordonnoient à la Cavalerie de mettre pié à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux suivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La cavalerie de Pyrrhus les fit changer de sentiment, & sur tout celle d'Annibal leur donna depuis de si grandes frayeurs, que ces invincibles Légions n'osoient descendre dans la plaine. Pour mieux connoître la cavalerie Romaine, consultez un livre intitulé, *le Parfait Capitaine, ou l'Abbrégé des Guerres de la Gaule, tiré des Commentaires de César*, derniére édition de Hollande, *in douze*, 1638. * Tite-Live, *Hist.*

* CAVALERIUS, (Jacques) Romain, Auditeur de Rote, Dataire, & qui fut créé Cardinal par Urbain VIII, en 1626, a donné *Decisiones Rotæ*. Il est mort en 1629, âgé de 63 ans. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

* CAVALIERI (Bonaventure) de l'Ordre des Jésuates, natif de Milan s'est acquis la réputation d'avoir été un des plus habiles Mathématiciens du XVII siécle. Il fut pendant quelques années premier Professeur en Mathématiques dans l'Université de Boulogne. Il a composé divers Ouvrages très-ingénieux, comme le *Directorium generale Uranometricum*, qu'il publia en 1632; *Geometria indivisibilium continuorum nova quadam ratione promota*, qu'il donna en 1635; *Lo Specchio Ustorio*. Il mourut le troisiéme décembre de l'an 1647. * Vossius, *de Scient. Mathem. c. 58. §. 13.* Riccioli, *Chron. Reform.* M. de Fontenelle, *Elémens de la Géometrie de l'Infini. Biblioth. Italique, tome 9.*

CAVALIERI, (Gaspard) Cardinal Archevêque de Capoue, Romain. Etant Clerc de chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI. le deuxiéme septembre 1686, il mourut à Rome le 18 août 1690, âgé de 42 ans, & fut inhumé dans l'église d'*Ara-Cœli*.

CAVALIERI (Jean-Michel) natif de Bergame, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique s'étoit trouvé compagnon d'études de Vincent Orsini, depuis Cardinal, & ensuite Pape à Boulogne, lia une étroite amitié avec lui, & devint son Theologien, lorsqu'il fut promu au Cardinalat. Il le suivit aussi dans son Archevêché de Bénévent, où il le servit utilement jusqu'à sa mort, arrivée en 1701. C'est dans cette ville que Cavaliéri a fait imprimer en 1696, une *Histoire des Papes, Patriarches, Archevêques, & Evêques de l'Ordre de S. Dominique, avec un catalogue des Cardinaux du même Ordre*, Il y publia

aussi

aussi un *Traité du Rosaire*, dont on a fait une troisiéme édition en 1713, à Naples. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CAVALIE'RI (Marcel) frére de celui dont on vient de parler, entra comme lui dans l'Ordre de saint Dominique, & fut aussi compagnon d'études de Vincent Orsini, qu'il suivit à Rome en 1672, lorsqu'il y vint pour tâcher à se dispenser de recevoir la pourpre, ce qu'il ne put obtenir. En 1675, le même Cardinal lui fit quitter la chaire de Philosophie à Naples, pour être son Vicaire Général à Siponte, ensuite à Cesene, & enfin à Bénévent, où il fut trouvé sain & sauf sous les ruines du palais archiépiscopal, renversé avec presque toute la ville par un tremblement de terre. Sa réputation porta le Cardinal Ricci son cousin, Evêque de Biseglia, à vouloir lui résigner son Evêché. Le Cardinal Giustiniani, Evêque de Bergame, voulut aussi l'avoir pour Coadjuteur; mais il refusa tout généreusement, jusqu'à ce qu'Alexandre VIII, lui ayant donné l'Evêché de Grevina le onziéme janvier 1690, il fut contraint de l'accepter. La conduite du Prélat justifia le choix qu'on avoit fait de lui. L'église cathédrale embellie, le Séminaire rebâti, des églises construites dans les endroit où il en manquoit, un Clergé instruit & formé à la pratique de ses devoirs, furent les fruits de son épiscopat. Il mourut en 1705, & laissa des Ouvrages, entre lesquels celui qu'il avoit publié de la Messe en 1686, à Naples, est également solide & savant. En voici le titre, *Scatera sacra rituum Ordinis Prædicatorum in celebratione Missæ, &c. expendens*; un autre de la maniere de construire les églises, & de les orner. *Il Rettore Ecclesiastico istruito nelle Regole della fabrica, e delle supellettili delle chiese*, est aussi très estimé, & on en fit trois éditions en très peu de tems. Enfin les Statuts synodaux qu'il publia en 1693, & qu'il repandit dans tout son diocése dans le cours de sa visite, sont remplis de sagesse. Il travailloit en 1696, à la priere du P. Antonin Cloche, à un Rituel pour l'usage des Jacobins, & il recueilloit aussi l'Histoire des Evêques de Gravina, mais on ne sait ce que sont devenus ses Mémoires. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

† CAVALIERI (Emile Jacques) de Naples Patrice de Brindisi, de la Congregation des Peres *les pieux Ouvriers*, Evêque de Troye dans la Pouille, celebre par sa grande literature, & erudition en toute sorte de Sciences, & par la sainteté de sa vie exemplaire qu'il passa toûjours en austerites, humiliations, & pénitences. Son pére fut le fameux Conseiller du sacré Royal Conseil de Ste. Clare, Avocat fiscal, & puis Président de la Chambre Royale de la *Summaria*, dont la doctrine, & l'integrité des mœurs ont été si singuliéres. Son ancienne, & noble famille Sénatoire est beaucoup distinquée dans le Royaume de Naples, dans la quelle ville elle se transplanta depuis plusieurs siécles, étant entrée en liaison de sang avec des anciennes familles de la même ville, qui ont le titre de Nobles *de Seggio*. Elle a pourtant sa noblesse originaire de la très-ancienne ville de Brindisi de la Province d'Otrante, appellée par les Ecrivains *Brundusium*, Chef des peuples Salétins, & ancien Port, & Colonie de l'Empire Romain dans la mer Adriatique. *Summonte Histoire de la ville, & Royaume de Naples dans le recueil de plusieurs rélations, & familles à la fin du 4. Tome au chap. des familles dans la Province d'Otrante*. Le Prélat nommé ci-dessus fonda dans son vaste diocése plusieurs maisons de piété, & fit continuellement des larges aumones; & ayant disposé de tout son Patrimoine en œuvres de charité, comme il fit aussi de sa grande Bibliotéque remplie de livres les plus choisis, qu'il avoit fait venir de divers endroits de l'Europe, l'ayant leguée aux maisons de pieté pour l'usage du public, il mourut à Troye le 11 août 1726 avec des veritables marques de pieté Chretienne, & en grande réputation de sainteté. Il fut inhumé dans sa Cathedrale, & dans la Chapelle des Evêques du titre du saint Sacrément, & on lui fit des obseques très-solemnelles, avec une excellente oraison funebre, & un grand concours de monde, qui vit dans son Cadavre plusieurs marques de sainteté, & quantité de miracles qui continuent après sa mort jusqu'à present à son intercession. Il se predit lui-même sa mort, comme aussi l'épouventable tremblement de terre qui arriva depuis dans la ville de Foggia qui étoit pareillement son diocése l'an 1731, avec un terrible dommage, & mortalité de monde. L'on voit plus distinctement tout ceci dans sa vie mise au jour à Naples en 1741 par l'Archiprêtre Jean Rossi chez Charles Salzano, & François Castaldo. Son frére aussi est particulierement connu, & distingué par les supremes ministeres qu'il a exercé pour long tems avec tant de zele, & tant de foi, non seulement à Naples sa Patrie, où il a été Secretaire d'état, & de Guerre, & Régent du supréme Royal Conseil Collateral sous l'Empereur Charles VI. d'heureuse mémoire; mais encore plusieurs années à Milan avec l'éclatant emploi de Président de la *Cesarea Regal Giunta del Cresimento generale* de cet état. Les fils de ce Seigneur furent aussi bien emploiez, & distinguez dans ce tems-là, puisque l'ainé Dom François Marie, après plusieurs années de differents Ministeres fut elu Conseiller du Sacré Royal Conseil de sainte Clare, où il a toûjours servi avec beaucoup de zele, de prudence, & d'experience. Le Cadet Dom Charles Marie libre Baron du saint Empire, & Colonel Commandant d'un Régiment d'Infanterie Allemande de la Reine d'Hongrie, fut auparavant au service du defunt Empereur son pére bien connu par sa vaillance jusqu'en 1718 dans la Guerre de Sicile, où en qualité de Capitaine du même Empereur il defendit si vaillemment le Château de S. Alexis. *Journal imprimé de la guerre de Sicile du 1718.* L'autre frere appelle le Pére Bachelier Thomas Marie Dominicain, Docteur, & Maitre incorporé en Théologie de l'insigne College des Theologiens de l'universite de Naples, celebre Prédicateur, & Religieux savant, & exemplaire. Leur Bisayeul paternel Dom Emile fameux Avocat des supremes Tribunaux de Naples, fut aussi nommé Conseiller du dit sacré Royal Conseil, & Dom Jean Vincent Cavalieri, pareillement de leurs Ancêtres eut en 1599 la préférance dans l'election de la charge d'Avocat des pauvres de la Grand-Cour de la *Vicaria*. Leurs autres Ancêtres natifs de Brindisi, & Patrices de la même ville eurent des anciens Rois de Naples des emplois très honnorables, & même du Roi Charles I. d'Anjou qui crea en 1277 Roger Commandant du Château de cette ville, & en 1275 elut Henri pour son Preposé à tous les Arsenaux des Terres maritimes de la Pouille quand il mit sur pié une armée de 130 entre vaisseaux, & Galéres pour passer de Brindisi à Constantinople, & puis en 1280. le constitua Capitaine de deux Galéres, & d'un Galion. *Summonte Histoire de la ville, & Royaume de Naples tom. 2. liv. 3. ex libris Archiv. Rev. Cam.* Tuccio, & Ange Capitaines d'Infanterie, de même qu'Achille eurent plusieurs commissions d'importance des Rois, & du Duc de Calabre, & le second fut en outre premier Commandant du Château de Lecce. *Ex Archivio Rev. Cam. in libro originali, seu cedula 13. Thesaurarii Jo: Ant. Puderici f. 4. à tergo, & fol. 21. 75. 77, &* 218. L'on apprend que ceux de cette famille qui resterent à Brindisi sient décédez, & qu'à présent il ne reste que la famille de Naples, dont les descendans ont tous le titre de libres Barons du saint Empire par le privilege que Dom André Joseph Gizzio obtint pour lui, & pour ses heritiers, & successeurs issus des mâles, & des femelles, avec d'autres graces, & honneurs singuliers de l'Empereur Léopold I. de glorieuse memoire, lorsqu'il passa à Vienne en qualité d'Envoié de la Reine d'Espagne Marie Anne d'Autriche. C'est pourquoi les enfans du dit Régent Dom Joseph Cavalieri jouissent du même titre étant nés de Dona Anne Gizzio qui est fille du dit Baron Dom André Napolitain, Patrice Romain, Bénéventain, & de Chieti, qui fut aussi Echanson, & Conseiller Aulique de l'Empereur Léopold.

CAVALLA, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, aux confins de la Romanie, sur le Golfe de Contesse, entre la ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieues de l'une & de l'autre. Cette ville a porté anciennement le nom de *Bucephala*, & l'on croit que c'est une de celles qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de son cheval Bucéphale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAVALLERIE (la) ou selon les Cartes de Sanson, *la Cavalarie*, petite ville de France dans le Rouergue, est au sud-est de Rodez, & en est éloignée d'onze à douze lieues.

CAVALLE'RINI, (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant sa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII, qui lui donna aussi la charge de Préfet de la Signature de Justice. Il mourut à Rome le 18 fevrier 1699, âgé de 60 ans, & fut inhumé en l'église de saint Charles de Catinari.

* CAVALLI, nom d'une ancienne famille qui tire son origine de Verone, fut reçue au nombre des familles nobles à Vénise en considération des grands services que rendit à la République Jaques Cavalli dans la guerre de Candie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAVALLI (Séraphin) né à Bresce dans l'Etat de Vénise, entre de bonne heure dans l'Ordre de saint Dominique, où sa piété, son zéle pour la régularité, & son amour pour la Religion le mirent en considération. Paul IV, l'ayant fait venir à Rome, pour être un des Officiers de l'Inquisition, il courut de très-grands dangers après la mort de ce Pontife. Le peuple s'étant jetté avec fureur sur la maison de l'Inquisition, y mit le feu, ouvrit les prisons, chercha les Ministres du Saint Office pour les faire perir, & Séraphin étant tombé entre leurs mains, n'en échappa qu'avec le secours de quelques Gentilshommes, & bien blessé. L'élection de Pie IV, ayant fait cesser le tumulte, Vincent Giustiniani général de l'Ordre prit Séraphin pour son compagnon, avec le titre de Provincial de la Terre-Sainte, l'emmena avec lui, puis en Espagne, & ensuite au Concile de Trente, où il parut avec eclat, & eut l'honneur de prêcher sur le Jugement universel le 29 novembre 1562. Ce Sermon fut imprimé à Bresce. L'année suivante, de retour à Rome il fut fait en 1569, Procureur genérel de son Ordre; & l'onziéme juin 1571, Géneral à la place de Giustiniani, qui venoit d'etre fait Cardinal. Le cours de ses visites fut célebre par la deposition de Nicolas Bourin, Docteur en Théologie de Paris, & Vicaire général de la Congrégation Gallicane, à la place de qui il mit le 16 octobre 1573, Vincent Sergent, qui fut maintenu, quoique le Parlement se fut declaré pour Bourin. Il alla de France en Espagne, où il tint un Chapitre général en 1574, & de là en Italie dans le dessein de visiter la province de Sicile; mais la peste l'en empêcha. Etant retourné en Espagne pour y régler des affaires importantes, après y avoir été long-tems languissant de la fiévre quarte, il mourut à Séville le 21 novembre 1578, n'étant âgé que de 50 ans. On a quelques unes de ses Lettres, imprimées avec le petit Ouvrage *de Eruditione Religiosorum*, & avec les Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique. * Echard, *Script. Ord. Præd tome* 2.

CAVALLINI (Pietro) Peintre & Sculpteur de Rome, qui vivoit dans le XVI siécle, fut Disciple du fameux Giotto, & a fait entre autres ouvrages le Crucifix qui est dans l'eglise de saint Paul de Rome, & qui a, dit-on, parlé à sainte Brigitte. Ce Peintre etoit regardé comme un Saint, à cause de son humilite, & de sa piété. Il est enterré dans la même eglise de saint Paul, ayant vécu quatre-vingt cinq ans. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*.

CAVALLO, le *Monte Cavallo*; autrefois le *Mont-Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du Latin *Caballus*, à cause de deux statues de marbre qui réprésentent Alexandre domtant le cheval Bucéphale. Onuphre dit que l'Empereur Constantin fit transporter d'Alexandrie à Rome ces deux statues, & les plaça au milieu des Thermes, qu'il avoit fait batir sur le Mont-Quirinal. * *Voyez* aussi George Fabrice dans sa *Rome*, & au mot *Quirinales*.

CAVALLO, CAPO CAVALLO, Cap du Royaume de Naples, est sur la côte de la Calabre Ultérieure, au nord de la ville de Reggio, vis à vis de celle de Messine. Il y a une petite tour sur ce Cap qu'on nomme *la Torre di Cavallo*, dont le Cap a apparemment pris son nom. Au reste quelques Géographes placent en ce lieu le Cap des Brutiens, nommé anciennement *Canis*, que quelques autres mettent au Capo Pezzaro, qui est près de celui de Cavallo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVALLOS, PORTO de CAVALLOS, grand port de l'Amérique septentrionale, est sur la côte de la province de Honduras, à l'embouchure de la riviére de Sal dans le Golfe de Honduras, au septentrion de la ville de Comayaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVAN ou CAVON, qu'on appelle aussi quelquefois *Est-Breany*, Comté en Irlande a *Monaghan* au nord-est, *Letrim* dans le Comté de Connaught à l'ouest, *Longford*, *Ouest-Meath* & *Est-Meath* au sud. Il a 47 milles de long & 22 de large. On peut dire que les Habitans y vivent plutôt dans des Forts & des châteaux que dans des villes. Ce pays donne le titre de Comte à la famille des *Lambert*, & le très-honorable Richard Lambert le porte aujourd'hui. On le divise en sept Baronnies, qui sont celles de *Tullagha*, de *Tullahoncho*, de *Cavan*, de *Tollagarvy*, de *Clonchy*, de *Castle Raghen*, & de *Clonmoghan*. Il y a deux villes qui ont droit d'envoyer leurs Deputez au Parlement; mais il n'y en a point qui tienne un marché public.

Les principales sont les suivantes, *Belturbet*, petite ville à l'extremité de Lough-Earne, près des frontiéres de *Fermanagh*, à 16 milles ou environ au sud-est d'Enis-Killing. Le Lord Viconte *Fermanagh* en est Baron. *Cavan*, à sept milles au sud de Belturbet, & à 55 milles au nord-ouest de Dublin, envoye deux Deputez au Parlement & n'est considérable qu'en ce qu'elle est capitale du Comté. *Kilmore*, petite ville à trois milles ou environ au sud-ouest de Cavan, est un siége Episcopal; mais fort pauvre. *Castle-Raghen*, château, qui donne son nom à une Baronnie, à 13 milles au sud est de Kilmore & de Cavan. *Meath* dans le Comté de Leinster. C'est auprès de la ville de Cavan que le Duc de Berwick fut battu par un parti des troupes du Roi Guillaume III, en 1689. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p.* 59.

CAUB, en Latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, est dans le Duché de Simmeren, sur le Rhin, vis à vis de Baccarach, & elle est defendue par le château de Gutenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAUCÁ, riviére. *Voyez* RIO GRANDE de SANTA MARTA.

CAUCASE, montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'embouchure du Phase. Le Caucase est plein de rochers & de précipices affreux, & on y a pratiqué en plusieurs endroits de petits sentiers, dont le passage est très difficile. Le haut est perpétuellement couvert de neige & inhabité. Les Guides du pays attachent à leurs piez une maniére de sandales, propres pour marcher sur la neige, & dont la semelle a la forme d'une raquette sans manche, mais elle n'est pas si large. Le reseau en est plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laisse que de legeres traces. Le Mont Caucase au dessous de son sommet, est fertile & abondant en *gom*, (qui est une graine semblable au millet, & que l'on seme comme le riz,) en blé, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très bonnes eaux, & l'on y trouve plusieurs villages. La vigne y croit autour des arbres, & s'éléve jusqu'aux plus hautes branches. Le vin y est excellent, & à si bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les Paisans habitent dans des cabanes faites de bois, & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tout autour. On y cuit le pain dans des pierres creuses de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de

grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les Habitans de cette montagne sont la plupart Chrétiens du rit Géorgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y sont belles. Ils sont beaucoup plus à leur aise que les Mingreliens, & que les autres peuples du Mont Caucase, qui ne sont point sous la domination des Turcs. Lorsqu'on est arrivé au haut de la montagne, par plusieurs chemins escarpez, & par plusieurs détours, on descend du côté d'Acalziké pendant quatre lieues. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets des masures de châteaux & d'églises. Les gens du païs disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Au bas du Mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui est fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Kour passe au milieu; & sur les collines, dont elle est environnée, on voit quantité de bétail. Après avoir avancé cinq lieuës dans cette plaine, on trouve la forteresse nommée *Acalziké*, qui est située dans un lieu enfoncé entre vingt tertres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aisément la battre de tous côtez. Proche de la forteresse, il y a un bourg composé d'environ quatre cens maisons. Il est peuplé de Turcs, de Chrétiens Arméniens, Géorgiens & Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont plusieurs églises, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la forteresse, les principaux Officiers & les Soldats se tiennent dans les villages qui en sont proche. Cette forteresse a été bâtie par les Géorgiens; sur qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI siécle. A trois lieuës d'Acalziké, la plaine s'étrécit, & les montagnes s'approchent; de sorte qu'elle n'a plus que demi-lieuë de largeur. On voit là un château assez fort nommé *Usker*. Il est bâti sur une roche à la droite du fleuve Kour, au pié de laquelle est une petite ville qui occupe le terrain, entre le Fort & la montagne opposée. Il y a un Sangiac avec sa milice, & une douane. Deux lieuës au delà d'Usker, on passe une montagne qui sépare la Perse de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de la Perse*, en 1673.

CAUCAUBARDITES, Secte d'Hérétiques dans le sixiéme siécle, ainsi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs premiéres assemblées. Ils suivoient les erreurs de Sévére d'Antioche, & des Acéphales. * Nicéphore, *l.*18. *ch.*49. Baronius, *A. C.* 535.

CAUCHIUS. *Voyez* CUYCK (Jean van)

CAUCHON (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Lisieux, est connu dans l'Histoire de France pour avoir été un des plus zelez Partisans de la Maison de Bourgogne & des Anglois, contre le Roi Charles VII. Juvenal des Ursins dit qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Rheims, & d'autres soutiennent, mais mal à propos, qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en soit il est sûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, ensuite Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & qu'en 1420 il fut mis sur le siége de l'église de Beauvais, après la mort d'Eustache de Laistre. Monstrelet parle de sa réception en cette ville, qui fut extrémement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut assister. En 1429, il se vit contraint d'abandonner la ville que les Habitans remirent au Souverain légitime. Tous les Auteurs en font mention, & Belleforêt s'en explique en ces termes. *En l'an 1429, la ville de Beauvais se rendit au Roi Charles VII; en laquelle le Duc de Bourgogne avoit mis pour Evêque un Docteur de Paris, nommé Messire Pierre Cauchon, partial des Anglois, le plus obstiné qui fut onques; contre la volonté duquel les Citoyens de Beauvais se soumirent au Roi, & fut ledit Evêque contraint de se retirer vers le Duc de Bedford, ne pouvant vivre parmi ceux qui cherissoient le Roi de France*. Depuis il eut l'Evêché de Lisieux, en récompense de ce qu'en 1430, il avoit été un des Juges de la Pucelle d'Orleans, qu'il abandonna au bras seculier. Il est vrai que cette injustice ne demeura pas long-tems impunie; car Cauchon mourut de mort subite en se faisant faire la barbe. Cette mort est rapportée par tous les Auteurs de ce tems-là, & par Valeran, qui a fait un Poëme de la Pucelle d'Orléans. Voici comme il en parle.

> ———————— *Joannam*
> *Sic &* Calceonus *qui censuit esse cremandam,*
> *Pendula dum Tonsor secat excrementa capilli,*
> *Expirans cadit & gelida pro morte cadaver*
> *Decubat, ultrices sic pendent crimina pœnas.*

L'Auteur des Annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après sa mort par le Pape Calixte IV, & que ses ossemens furent tirez de l'église de saint Pierre-en Vallée où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Merier, *l.*6. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monstrelet, *l.*1. *ch.*234. Louvet, *Antiq. de Beauvais*. Sainte-Marthe; *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*. Loisel, *Antiq. de Beauvais &c.*

* CAUCIUS (Antoine) d'Utrecht, fut Recteur d'un Collége dans sa patrie & se distingua par son eloquence. Il a publié; *Grammatica Latina*; *Grammatica Gallica*. Il fut ami de Lipse. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 63.

CAUCON ou GRENENOS DYMA, en Latin, *Cauconia*, *Dyme*, *Ephira Stratus*, ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, vers le Belvédére, sur la riviére de Caucon, à une lieuë de son embouchure dans le Golfe de Clarence. Caucon est presque entiérement ruïnée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruines de la ville, qu'on nommoit anciennement *Cranium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAUCON, petite riviére de la Morée, prend sa source près du Belvédére, coule du midi au nord, & puis de l'est à l'ouest, pour se décharger dans la Mer.

CAUCUS (Antoine) Noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Grégoire XIII, de rechercher avec soin les erreurs des Grecs, les recueillit au nombre de trente-une, dans un Ouvrage Latin qui est dedié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il se trouve en manuscrit dans la bibliotheque du Roi de France, & il y a apparence que c'est de là que M. Simon les a prises, pour les insérer dans son Histoire de la Créance & des Coutumes des nations du Levant. Léo Allatius, dans son troisiéme livre du consentement de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme sans jugement, qui a cru obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous, ce qu'il avoit vu seulement dans Corfou. En effet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en plusieurs endroits. Cependant M. Simon l'excuse, & a même pris sa défense contre Léo Allatius. Il faut voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, est commun aux Grecs des autres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit suivi les ordres qu'il avoit reçus de Rome, savoir, d'examiner la créance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & aux sentimens des Théologiens Latins; & c'est ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, si Caucus a pris quelquefois plaisir à exagérer les erreurs des Grecs, & à leur en imposer, l'on peut aussi dire que Léo Allatius n'a pas toûjours gardé les regles de la modération dans leur défense. * M. Simon, *dans son Histoire de la Créance des Nations du Levant*.

CAUDE ou CLAUDE. *Voyez* CLAUDA.

CAUDEBEC, ville de France en Normandie, dans le païs de Caux. Elle est près de la Barre de la Seine, qui est le nom qu'on donne à cette riviere, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ses eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs nomment *Calidobeccum*, est à sept lieuës au dessous de Rouen, du côté de Herfleur & du Havre de Grace. On y fait diverses sortes de manufactures, & entre autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanson. Baudrand. *Voyez* le mot BEC.

* CAUDECOSTES, petite ville de France dans l'Agénois. Elle est au sud-sud-est d'Agen, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

CAUDIEZ, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, au pié des Pyrénées, & sur la frontiére du Roussillon, sur la riviére d'Egli, à sept lieuës d'Alet, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAVE (Jean) Theologien Anglois après avoir été du parti des Presbytériens, se rangea dans celui des Episcopaux. Il publia plusieurs Sermons & mourut en 1690, à l'âge de 52 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAVE (Guillaume) savant Theologien Anglois, fort versé dans les Antiquitez Ecclesiastiques, fit ses premiéres études à Cambridge & se poussa si bien qu'il fut créé Docteur en Théologie & Chapelain de Charles II. Il eut dans la suite une Cure à *Islington*, près de Londres & enfin en 1684, il fut Chanoine à Windsor. Il passa presque tout son tems à étudier, & peu s'en fallut que son attachement ne lui fit perdre la vue. Cave étoit dévot, sincére & d'une vaste érudition; il avoit des idées claires & écrivoit d'une maniére pure & coulante, tant en Anglois qu'en Latin. On ne sauroit attribuer qu'à un esprit de parti ce que *Vitrsius* & d'autres ont osé avancer contre lui, d'avoir été dans les sentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarquer que Witsius a temoigné d'ailleurs qu'il avoit une haute estime pour Cave & ses Ecrits, puisqu'il a fait traduire en Flamand ses Ecrits Anglois. Au reste personne ne disconviendra, que Cave n'ait eu un respect trop poussé pour les anciens Péres de l'Eglise il mourut dans un âge fort avancé le quatriéme août 1713. Ses Ouvrages Latins sont, *Tabula Scriptorum Ecclesiasticorum*; *Chartophylax Ecclesiasticus*; *Historia Literaria Scriptorum Ecclesiasticorum*, deux tomes *in folio*, avec les *Appendices* & l'*Apologie* contre *Jean le Clerc*. Voici les titres de ses Ecrits publiez en Anglois, *Primitif Christianity*, c'est à dire, le *Christianisme primitif*; *Antiquitates Apostolica*, que l'on a joint à la Vie de J. C. par Taylor, pour lui servir de second tome; *Antiquitates Ecclesiastica & Patrum primitivorum*; *Gouvernement of the ancient Church by Bishops, Metropolitains and Patriarchs*, c'est à dire, le Gouvernement de l'ancienne Eglise par des Evêques, des Metropolitains & des Patriarches. * *Dictionnaire Allemand de Bâle*.

† CAVE, ou la Cava, ville Episcopale de la Principauté citerieure située dans la province de Salerne, mais qui n'est pas suffragante de cet Archevêque comme elle étoit le tems passé. Elle est sous la domination Royale, enrichie, de plusieurs privileges, & illustre autant par sa situation, & par la beauté des batimens, que par le commerce, & par le nombre des habitans qui va jusqu'à vingt mille ames. Son nom de Cave vient du célebre Monastere des Benedictins que le Pape Alexandre VI. associa depuis en 149. à la Congregation maintenant appellée du Mont Cassin, mais qui fut fondé en 980. par Saint Alpherius Pappacarbona de noble famille de Salerne, & intime parent de Gisulphe Longobard qui étoit Seigneur de la dite Principauté. Alpherius après avoir renoncé au monde lorsqu'il passoit en Allemagne, où son Prince l'avoit envoyé ambassadeur à l'Empereur Henri, tomba malade à S. Michel de Clugny, grange du célébre Monastere de Clugny, & reçut l'habit de l'Ordre Benédictin, ou de S. Maiol qui étoit alors Abbé de Clugny, ou dans la même grange de S. Odilon qui en étoit Superieur, & qui fut depuis pareillement Abbé de Clugny tant renommé. La réputation de Sainteté qu'avoit Alpherius fit qu'on le rapella à sa Patrie, mais il ne voulut pas s'arrêter dans la ville. Il choisit pour sa retraite la haute montagne appellée *Fenestra* pour y fonder un Hermitage; mais parceque tout ce qu'on bâtissoit le jour se trouvoit demoli la nuit, il lui fut revelé par une vision, qu'il eut dans sa priere, que la volonté de Dieu étoit qu'on bâtit le Monastere en une vallée au dessous de cette montagne qui s'appelloit *de Metilian*, & même *Arcicie*, dans laquelle il voioit la nuit un Soleil qui avec trois rayons pareils l'illuminoit entierement, quoiqu'elle fut très-sombre. C'est pourquoi Alpherius y étant passé avec douze de ses compagnons pour y faire son sejour, il trouva qu'on augmentoit miraculeusement la nuit le peu qu'on avoit bâti le jour. Quarante ans après, c'est à dire l'an 1025. les Guaimari pere, & fils Princes de Salerne à l'égard de la Sainteté lui firent une tres ample donation, non seulement de toute la dite Vallée, mais de plus de tout le Territoire qui forme aujourd'hui la tenue, & les confins de la Cave, lequel a ans vingt quatre milles de tour, le nombre des Moines s'augmenta jusqu'à celui de quatre mille. Il eut parmi ses disciples le Pape Victor III. des Princes de Benévent appellé Didier comme il l'écrit lui-même dans le livre de ses Dialogues, & plusieurs autres très-célébres en dignité, doctrine, & Sainteté, jusqu'à ce qu'après avoir fait quantité de miracles, & gouverné son Monastére de la Cave l'espace de septante ans, il s'envola au Ciel le 12. avril de l'an 1050., jour de la cinquieme Feria in *Cæna Domini* après avoir accompli les ceremonies de l'Eglise en cette journée solemnelle. S. Léon de Luques qui lui succeda, fut le second Abbé de pareille Sainteté, & d'un semblable zele, avec lequel il refrena les cruautez non pareilles de Gisulphe Prince Longbard, quoique il eut eu de lui plusieurs donations, & privileges, dans lesquels il l'appelloit son Pere spirituel. Il lui predit qu'il perdroit sa Principauté à cause de sa barbarie, ce qui lui arriva, en étant ete depouillé par le Duc Robert Guiscard Normand qui le fit aveugler. Au 12 juillet de l'an 1079. Léon fut appellé à la Gloire du Paradis, dont il en avoit joui en partie en son vivant par la grace qu'il avoit obtenu de la vision de la Sainte Vierge, & de son fils. Cependant il avoit renonce à sa charge quelques ans auparavant, s'étant retiré à *Petrauts*, & ayant substitué en 1075. à son Abbaie Saint Pierre III. neveu du Saint Fondateur Alpherius. Il y avoit quelque tems que celui-ci aspirant a une plus grande perfection, & attiré de la reputation de la sainte exactitude, avec laquelle on observoit les regles a Clugny, y etoit passé en compagnie d'autres Moines du consentement de son Abbé; & etant revenu de ce Monastére plein de merites, il fut elû malgré lui Evêque de Policastro. Mais peu de tems après ayant renoncé à cette dignité, il reprit l'habit de Moine, & fut destiné de S. Léon pour Abbé, & son Successeur. Dans le tems de son gouvernement le Saint Pontife Urbain II. qui avoit été aussi Moine de la Cava, & son disciple, vint avec tous les Cardinaux qu'il avoit à sa suite à cause de la persecution de l'Empereur Henri & avec le même Duc Roger, & un grand nombre de Princes, Evêques, & Seigneurs Seculiers, consacrer de sa propre main l'Eglise du dit Monastére de la Très-Sainte Trinité. Ce Saint Pontife, ce pieux Duc, & ces Princes Seculiers, & Ecclésiastiques, enrichirent à l'envi l'un de l'autre ce Sanctuaire. Le premier lui donna des Saintes Reliques, & des très-amples indulgences, & prerogatives. Les autres le firent des privileges presqu'innombrables, & très particuliers, de Fiefs, de Domaines, de vasselages, & de richesses.

Cela se fit l'an 1090; mais le Saint Abbé Pierre avoit fondé auparavant, environ en 1075. l'Eglise de Sainte Marie de la Terre, & entouré de murailles l'habitation qui étoit près du Monastére, & qu'on appella le Corps de la Cave. C'étoit l'endroit ou logeoient les familles qui servoient le Monastére, & ou sejourna depuis la Regence de la Communauté. Le Cardinal Baronius rapporte dans ses Annales la petite Histoire de cette consecration, & remarque judicieusement qu'on n'avoit jamais vû hors de Rome une fonction plus célébre, ou il y eut eu assemblé tant de corteges du Pape, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, du Duc, & des Princes Seculiers. *Voyez ses Annales à l'an* 1090, *& plusieurs autres Auteurs qu'on apportera ci-dessous*.

Le Saint Abbé Pierre ayant égard à son grand âge, & suivant la coûtume de ces tems-là, avoit deja déstiné son Successeur dès l'an 1118. Saint *Constabil Gentilcore* Salernitain grand defenseur de son Monastére, & homme d'un genie très-doux, & d'une vie Angelique, qui s'est rendu célebre autant, par ses admirables vertus, que par la quantité de miracles qu'il fit en son vivant, & après sa mort, comme on le lit dans sa vie écrite par l'anonime Abbé Venousin. Cette vie, & trois autres des Saints Abbez ses predecesseurs se conservent manuscrites en parchemin, & en lettre Gotique dans l'Archive du susdit Monastére, & sont rapportees par les Péres Henschenius, & Bollandus dans l'*Acta Sanctorum*, & dans les jours assignez aux fêtes qu'on en célebre

bre avec Office particulier dans le même Monastere, c'est à dire celle de St. Constabile au 17. fevrier, & de St. Pierre au 4. mars.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici est dignement remarqué du célébre Pere Mabillon *tom. 4 liv. 55 num. 81*, & suivants de ses Annales des Bénedictins, & du Pére D. Luc d'Acheri dans le quatriéme siecle premiere partie des Saints Bénedictins; d'Ughellius dans l'*Italie Sacrée*, autant dans l'Evêché de la Cava, qu'en celui de Policastre, de Paul Peggin dans les vies des Saints aprés celle de St. Priscus; de Philippe Ferrari; de Pierre Ricordati; d'Octave Beltran; de Marin Freza *de sub Feudis*; d'Agnellus Polverin dans la description de la Cave; & de presque tous les Auteurs qui ecrivent du Royaume de Naples.

La Sainteté, & la vertu continuérent non seulement parmi les Moines, mais les Abbez de ce monastere les firent éclater encore davantage. Il y en eut huit de ceux-ci par succession qui furent dès lors venerez par leur sainteté, & par leur vertu, & qu'on vénéra toujours en l'Eglise de ce Monastere dans leurs Mausolées avec le titre de Bienheureux, & avec un culte qui continue depuis un tems immemorial; savoir Simon 5. Abbé au 17. novembre, Falcon 6. Abbé au 5. juin, Marin 7. Abbé au 15. decembre, Benincasa 8. Abbé au 10. janvier, Pierre second 9. Abbé au 15. mai, Balsame 10. Abbé au 24. novémbre, Léonard XI. Abbé au 18. août, & Léon second au 19. août. L'on a plusieurs memoires d'eux rapportées par les mêmes Auteurs surnommez, particulierement du bienheureux Benincasa par Louïs Lello dans sa description de Montreal, & par le Pére Abbé del Giudice dans les notes, & additions.

Dans la même année 1091. l'Eglise, & le Monastere de la Trinité de la Cava furent demembrez, & divisez du Diocése de l'Archevêché de Salerne de même que tout l'entour de ce Territoire, & assignez en proprieté à l'Abbé du dit Monastere qui étoit pour lors St. Pierre III. avec la prerogative que tout resteroit immediatement sujet au St. Siége Apostolique, & libre de la dépendance du Metropolitain de Salerne. Alphanus qui en étoit alors l'Archevêque pretendant que cela lui faisoit du tort, fut obligé de produire ses raisons devant le Concile de Troie, ou l'on jugea de tout à la faveur de l'Abbé, & du Monastere. Quoi-que les Religieux fussent en ces tems-là en grand nombre dans les autres Monasteres, il y en avoit encore davantage dans celui-ci, ou l'on observoit les regles Monastiques avec la derniére exactitude; de sorte que le *Tournemire* dans son livre intitulé. *Le Patriarchat Occidental liv. 3. chap. 1. §. 12. & suiv.* rapporte que sous le gouvernement du bienheureux Benincasa huitiéme Abbé on fournit à Guillaume Roi de Sicile appellé le Debonnaire cent Moines avec l'Abbé Téobalde pour aller faire le service Divin dans l'Eglise. Ceux ci ayant debarqué à la Marine, s'en allerent en Procession à Montreal qui étoit le nouveau Monastere que le Roi avoit fait bâtir, & dès qu'ils eurent chanté Complies, & fait le soupé Conventual dans le Refectoire, ils sonnerent la Clochette pour le Silence qui dès ce moment fut toûjours gardé si exactement que s'il y eut en plusieurs années que ces Moines eussent habité dans ce même Monastere. L'election de l'Abbé du Monastere de la Cave qui devoit être elu par ses propres Moines, & durer toute sa vie selon la Régle de St. Benoit, continua sur le même pied jusqu'à l'an 1394. quoiqu'elle dut être confirmée par le Pape. Mais dans la même année Boniface IX. voulut ériger le Monastere, & l'Eglise en Cathedrale, & declarer ville la Terre de la Cave, comme on le voit par sa bulle, que l'on garde dans l'Archive, & qui est rapportée par Ughellius dans l'*Italie Sacrée*, & par le P. Mabillon dans les *Annales des Benedictins tom. 4. liv. 55* à l'an 1015. num. 83. Les Abbez du dit Monastere furent alors Abbez, & Evêques en même tems, & quoi-que la Bulle eut declaré que les Moines fussent aussi Chanoines, on leur ôta cependant la prerogative de l'election de l'Abbé qui fut transferée à la Cour de Rome comme élection d'Evêque. Cette Cour elut quatre Evêques, & Abbez ensemble l'un aprés l'autre, savoir François d'Aiello, François Mormile, Sagace de Conti, & Angelotte de Foschi, qui ayant été crée Cardinal en 1431. par Eugéne IV. retint en Commanderie l'Evêché, & l'Abbaye selon l'abus de son tems, & ruina de fond en comble l'observance Monastique. Le Cardinal Olivier Caraffe qui obtint la dite Commanderie du Pape Innocent VIII. aprés deux autres Abbez Cardinaux Commendataires, savoir Ludovic Scarampi, & Jean d'Aragon, pour satisfaire à la delicatesse de sa conscience, introduisit dans ce Monastere les Moines de la Congregation de Ste. Justine de Padoue, à qui il renonça quelques ans aprés toutes les rentes, & les juridictions de la Commanderie, s'étant reservé sa vie durant l'annuelle pension de deux mille quatre cens ecûs d'or de Chambre. Cela fut approuvé de la Cour de Rome avec deux Bulles, l'une d'Alexandre VI. en 1497, l'autre de Jules II. aprés la mort du Cardinal Caraffe en 1517. comme on le voit dans le *Bullaire du Mont Cassin tom. II. Const. 388. pag. 415*, & l'on garde ces Bulles dans l'Archive du Monastere.

Mais l'état d'à present de ce Monastere eut son commencement l'an 1514. car les Moines de la Cave mecontens d'être sujets à l'Abbé que l'on changeoit souvent, dans la fosse croyance d'avoir perdu la prerogative de ville, à cause qu'il leur manquoit l'Evêque, obtinrent du Pape Léon X. appuiez par Consalve Cordoue appellé le Grand Capitaine qui avoit conquis le Royaume de Naples pour les Espagnols, du parti des quels ils avoient été, obtinrent dis-je que ce Pape adjugeroit à soi-même le Procés que l'on avoit dressé à Rome entre les Moines, & les Bourgeois pour l'érection du nouvel Evêché que l'on prétendoit. Le Pape avec son pouvoir absolu separa de la jurisdiction, & du Diocése du Monastere presque tout le Territoire habité de la Cave, & l'assigna au nouvel Evêque qui fut le Cardinal Ludovic d'Aragon. Celui-ci avec la force de l'autorité du Pontife en voulut le consentement de l'Abbé qui étoit alors D. Crisostome d'Alexandre, ayant etabli des pactes, & des conditions, dont plusieurs ne furent pas observées dès le commencement, non plus qu'à Rome. Cependant le principal de ces pactes fut exprimé, & observé, c'est à dire que le Monastere demeuroit avec tous ses privileges, prerogatives, honneurs, & dignitez comme il en jouissoit auparavant dans tous les endroits, Terres, Eglises, & detroits, ce qu'il se reservoit aussi à l'égard de la Cave. L'on declara que de ces privileges ne s'entendroient pas donnez que ceux que l'on marquoit expressément, & pour memoire perpétuelle de ceci l'on dressa une pierre de marbre dans la vallée de Mitilian avec l'inscription qui suit, & qu'on lit encore à présent.

D. O. M.

Magni quondam Territorii, Pontificali beneficentia Sacro Cavensi Monasterio attributi, minimam quam possidet partem lapis hic finit, & monstrat. Utriusque diminutionem ne mireris hospes. Sublunarium omnium lex est, non pœna, perire. Tu ex ungue metire Leonem.

Les decisions de la Rote Romaine furent toûjours favorables au Monastere ainsi separé, c'est à dire que toutes les Terres dispersées par le Royaume seroient du propre Diocése de l'Abbé, & du Monastere. On lit plusieurs de ces decisions emanées de tems à autre de ce Tribunal autant contre les Evêques de la Cave, que contre ceux de Capaccio, de Marsique, & d'autres qui confinent avec les mêmes terres, qui donnent, ou pour mieux dire qui confirment à l'Abbé la pleine jurisdiction presque Episcopale, savoir celle *Coram Verospio post Fondat. de pensionibus Decis. 31. n. 4. & seqq., Coram Emerix contra Capaccio, Coram Muto Marsicen. seu nullius jurisdict. 6 junii 1700, & in nullius, seu Caven. jurisdict. coram Falconerio 25 junii 1708.* Toutes ces decisions sont fondées sur les pactes susdits, sur des Arrêts de la sacrée Congregation du Concile, & sur les Bulles des Papes, particulierement de Sixte V, & de Grégoire XIV. postérieurs au Concile de Trente, qui decréterent que l'Abbé, & le Monastere dussent jouir de tous les privileges, & prerogatives, qu'on leur avoit accordé, & dont ils jouissoient avant la division de l'Evêché, comme étant Territoire separé, & de jurisdiction presque Episcopale; savoir de faire les concurrences pour conferer les benéfices, même de Curé, de l'usage perpétuel des Pontificaux, de donner les Ordres mineurs à leurs sujets, & de les remettre pour les majeurs à l'Evêque qu'il leur plairoit, de conférer le Sacrement du Crême, de donner l'execution aux lettres Apostoliques aussi bien en fait de justice, comme de grace, & d'être immediatement sujets au saint Siége. Ils eurent tout ceci, & autre chose encore en vertu d'une grande quantité de Bulles des Papes, entre autres de celles de Grégoire VII, d'Urbain, de Paschal, d'Innocent; & de Calixte seconds, d'Eugéne, d'Alexandre, & de Paul troisiémes; & d'autres, rapportées par le P. Margarini dans le premier, & le second Tome du Bullaire du Mont Cassin. Les originaux de ces Bulles sont gardez avec un ordre, & une exactitude admirable dans les Archives du Monastere de la Cave qui parmi ceux de toute l'Italie est le plus entier, & le plus celebre. Il y a aussi dans ce Monastere des écritures originales de l'huitiéme siécle long tems avant qu'il fut fondé, car la pieté des Princes Longbards lui ayant uni le Monastere Royal de St. Maxime de Salerne qu'ils avoient fondé dans un tems plus aloigné, celui de la Cave vint à posseder non seulement les Fiefs, les Eglises, & autre chose, mais de plus toutes les écritures trés-anciennes, quoiqu'à present il ne posséde plus ni l'Eglise, ni le Monastere de St. Maxime, & que sa jurisdiction se borne au petit detroit de la Cave à lui réservé avec ses Granges, & celles des Terres, & des Châteaux suivants; savoir de *Tramutula, de St. Pierre, de la Trinité de la Polla, de la Pertosa, de Roccapimonte, de Pordifumo, des Matonti, de Sauromanga, de la Castagnetta, de Sainte Lucie, des Capograssi, de Serramezzana, du Château de l'Abbé; de Casalicchio, de Sainte Barbe, de Sainte Marine del Grasso, de Sainte Marie, de St. Etienne à Juncarico, & d'autres.* Ce monastere en avoit auparavant la possession, même dans le temporel, & l'on en garde les concessions dans l'Archive; mais à cause des guerres dans le Royaume, en particulier du tems du Roi Ladislas qui s'en empara sans les avoir jamais rendues, la seule Terre de Tramutula, où l'on compte environ quatre mille ames, est celle qu'il posséde actuellement en Feudal, & en Spirituel, outre les Fiefs de Ste. Marie, & de St. Etienne à Juncarico avec le titre de Baron du Royaume.

Dans les siecles passez il avoit la possession de trois cent trente trois Eglises partagées non seulement dans les Royaumes des deux Siciles, mais aussi dans Naples, & dans Rome. Celles-ci formoient la Congrégation de la Cave, dont l'Abbé s'appelloit *Abbas magnus*, le Prieur *Prior magnus*, & l'Eglise de la trés-sainte Trinité de ce monastere *Ecclesia major, & matrix*. Du nombre de ces Eglises il y en avoit cent vingt qui étoient des Monasteres formez, c'est à dire vingt neuf avec le titre d'Abbaies, & quatre vingt onze de Prieurez avec leurs familles nombreuses de Moines, & d'une exacte observance. Les autres avoient le titre de *Granges*, & d'*Obeissances*; mais à présent il n'y en a plus que trente trois. Henschenius, & Papebrochius dans l'*Acta Sanctorum tom.* 2 au mois d'avril en font mention.

Ce fut ce monastere qui donna au public un grand nombre d'hommes celebres par leur doctrine, par leur noblesse, & par la sainteté de leur vie. Outre les Princes, & les Ducs de Salerne, de Capaccio, de Marsique &c. qui prirent l'habit de Moine; outre les quatre saints, & huit Bienheureux rapportez ci-dessus, & outre les deux Papes Urbain II, & Victor III, il donna à l'Eglise Catholique quatre Cardinaux, plusieurs Archevêques, Evêques, Prelats, Penitentiers, Confesseurs des Princes, & Docteurs qui composerent quantité d'œuvres celebres, & devotes. Ce sont le Thresor Théologique de Pierre Cardinal, les Poësies d'Alphane Archevêque de Bari; la docte, & sainte explication des sept sceaux de Benoit de Bari; les œuvres en grand nombre de Victorin Manso Evêque d'Arrian; les livres Ascetiques de D. Benoit Zitelli de la Cave, & de D. Zaccarie Capograssi; la Cronique, & les memoires de D. Jean-Baptiste Venéreo; les Oraisons, & les leçons declamatoires sur la sainte Ecriture, & les Eloges aux Doges de la Republique de Vénise du Pere D. Léon Marina Lecteur public dans l'université de Padoüe; les œuvres du Pere D. Severin Boccia d'Ascoli sous le nom de *Syncere Fidele* imprimées en partie, & en partie manuscrites que l'on garde dans l'Archive. Tous ces ouvrages font vénérer la mémoire de leurs auteurs. Outre les Synodes que les Abbez de la Cave célébrerent auparavant que d'être separez de l'Evêché, & outre celui de l'an 1626. cité par le Pere Ange Grassi de Fondi, l'on conserve dans le même Archive celui qui fut celébré par l'Abbé D. Victorin Manso en 1592, l'autre par D. Ignace de Turroritio en 1603, le troisiéme par D. Fabien de Matere en 1614, & une quantité d'autres faits en forme de Decrets Synodaux dans les visites Pastorales *pro tempore*. Les plus estimez de ceux-ci sont ceux qui ont été faits en 1700. par l'Abbé D. Archange Ragosa dans la premiére visite génerale qu'il fit alors de tout le Diocése, dont l'etat de l'année courante 1743 a été presenté dans les formes par l'Abbé d'aujourd'hui à Rome à la sacrée Congrégation de *la Visite* à l'occasion qu'il alloit à la visite *ad limina Apostolorum*. Il fit cela en obeïssance de la Bulle emanée du saint Pontife regnant Benoit XIV. qui oblige à la dite visite *ad limina* non seulement les Evêques, mais aussi les Prelats de Territoire leur propre, & séparé, comme il paroit par les memoires gardées dans la centiéme Arche du dit Archive. Dans la derniére convention faite avec la Cour de Rome l'Abbé de la Cave est distingué des autres Abbez *nullius*, comme Ordinaire de Territoire propre, & separé autant que celui de Mont Cassin, ayant la plus grande exemption des payemens des Gabelles, & autres impôts, & etant reconnu comme séparé tout à fait de la ville de la Cave, comme on le peut voir des Actes de la Chambre Royale à la Rélation du Président Marquis de Mauro.

CAVE, fille de Julien. *Voyez* CAVA.

CAVENDISH, est le nom d'une illustre famille d'Angleterre, qui descend d'une branche cadette des Gernons, personnages d'une grande distinction dans les Comtez de Norfolk & d'Essex. S'étant établis à Cavendish dans le Comté de Suffolck, ils prirent pour surnom celui de cette place. Le premier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille jouït encore à présent, fut GUILLAUME Cavendish de Chatsworth, dans le Comté de Derbi, Chevalier, qui l'an 31 du régne de Henri VIII, à cause du grand déréglement de vie des maisons Religieuses, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & puis Thrésorier de la Chambre de ce Prince & Membre du Conseil privé. La Roi *Edouard* VI le continua dans ces mêmes charges, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laissa de sa femme *Elisabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, sœur & cohéritiére de *Jean* son frére, trois fils, 1. 2. 3. *Henri*; GUILLAUME; & *Charles*, & trois filles, 4. *Françoise* mariée à *Henri* Pierrepoint Chevalier; 5. *Elisabeth* mariée à *Charles* Stuart, Comte de Lenox; & 6. *Marie* alliée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Elisabeth* leur mére par ses heureux mariages, aprés la mort de son premier époux, 1. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elisabeth, & possesseur de diverses belles Seigneuries dans le Comté de Glocester, 2. avec *George*, Comte de Shrewsbury, augmenta trés-considérablement ses biens, & bâtit les belles maisons de Chatworth, de Hardwick, & d'Old-Cots, toutes situées dans le Comté de Derby.

Henri son fils aîné, étant mort sans postérité légitime en 1616, GUILLAUME le second hérita de tous ses grands biens, & fut fait la troisiéme année du régne de Jacques I, Baron de Cavendish de Hardwick, & l'an 16 du même régne Comte de Dévon. Ce Guillaume étant mort en 1625, laissa pour successeur & héritier *Guillaume* son fils, & celui-ci eut pour successeur un autre GUILLAUME, qui fut, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles I, marié avec *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, que le Roi Guillaume III, fit Marquis de Hartington & Duc de Dévonshire, & qui

& qui fut Grand Maître de la Maison du Roi ; & 2. *Charles*, qui mourut sans avoir pris alliance. Il eut aussi 3. une fille nommée *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Lord Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick : 2. à *Jean*, Lord Burghley, fils unique de *Jean*, Comte d'Excester. Guillaume, Lord Cavendish, Duc de Devonshire, a épousé *Marie* fille de *Jacques* Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henri*, & *Elisabeth* : *Henri* mourut en 1700.

De la même famille étoit *Guillaume* Cavendish, qui fut fait Baron du Royaume, la 18 année du régne de Jacques I, sous le titre de Lord *Ogle* ; puis Vicomte de Mansfield ; & la troisiéme année du régne de Charles I, Baron de Cavendish de Bolsover, & Comte de Newcastle-sur-Tine. Il fut aussi choisi pour être Gouverneur du Prince Charles. Au commancement des guerres civiles il fortifia la ville & le port de Newcastle pour le service du Roi ; & ensuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit mises dans sa ville, il prit plusieurs places fortes, gagna les batailles de Gainsborough dans le Comté de Lincoln, de Chesterfield dans le Comté de Derby, de Penkrida, de Cecrost, de Takersley, de Tadcaster, de Sheffield, de Rotherham, d'Yarum, de Beverley, de Cawood-Castle, de Selbye, de Halifax, de Leeds, & de Bradforth. Ayant vaincu dans cette derniére, dans laquelle il se comporta très-vaillament ; la grande armée que les Parlementaires avoient dans le nord, il leur prit vingt-deux piéces de gros canon, & plusieurs de plus petit calibre. Pour le récompenser de tant de services, le Roi Charles I. le fit Marquis de Newcastle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcastle. * Dugdale.

CAVENDISH (Thomas) *Voyez* CANDISH.

* CAVERELL (Philippe) Abbé de S. Vaast d'Arras, qui fonda deux monastéres, a écrit en très-beau stile *Chronicum Vedastinum cum Abbatum serie*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

CAVERNES de Sules. *Cherchez* SUSES.

* CAVERSIN (Barthélemy) de Zelande, a publié deux Dialogues en vers Elegiaques dont l'un est intitulé *Dearum Judicium datum a Paride* ; & l'autre, *Cupido & Ganymedes*, tiré de Lucien. Il a aussi traduit de Latin en Grec le Dialogue d'Erasme qui a pour titre *Epicureus*, & y a ajoûté des Notes, * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 104.

CAVIART, autrement Botargue, certaine composition faite avec les œufs & le sang de l'esturgeon, dont on se sert fréquemmant dans le levant, & dont l'Italie, la Provence & les païs septentrionaux de l'Europe ont aussi la connoissance. Ce mets sert dans le repas pour réveiller l'appetit, & c'est une aspéce de compote. Les Anciens en faisoient de semblables, des intestins du thon, qu'ils nommoient *scombrus*, & ils appelloient ce ragoût *Garum & Muria*, sur quoi les Curieux ont écrit. On tire grande quantité de Caviart d'Astracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Asie qui observent très-rigoureusement le jeûne durant leur carême, ne mangent guéres alors que du Caviars, les jours qu'il leur est permis de relâcher un peu de leur abstinence. * Tavernier, *tome de la Perse*.

CAVITA, *Voyez* l'article de MANILLE, ville.

CAULEAS, surnom d'ANTOINE II, Patriarche de Constantinople. *Voyez* ANTOINE.

* CAULER (Simon) a enseigné la Rhétorique à Douay, pendant plusieurs années ; & a écrit, *Rhetoricorum libri quinque* ; *Imago veteris & novæ Ecclesiæ*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 811.

* CAULET (François Etienne de) s'est rendu célébre dans le dix-septiéme siécle à cause des affaires qu'il a eues avec la Cour de France, au sujet de la Régale. Il naquit à Toulouse le 19 mai 1610, d'une famille de Robe très-considérable dans le Parlement de Languedoc. Il fit ses premiéres études à Toulouse, & fut élu Abbé de S. *Volusien* de Foix à l'âge de dix-sept ans, c'est à dire, en 1627. Il s'attacha à procurer la réforme de cette Abbaïe, & il y établit par ses soins, & par ses libéralitez les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. *Olier*, qui fut depuis Curé de S. *Sulpice* à Paris, & avec M. *Vincent de Paul*, Général de la Mission, lui inspirérent certaines préventions contre le fameux Abbé de S. Cyran. Mais étant parvenu à un âge plus mûr, il se dépouilla des préjugez de sa jeunesse, & soutint publiquement que la contradiction que cet Abbé avoit soufferte, étoit une marque d'une véritable piété ; pendant qu'en quelques autres c'est l'effet d'un zéle précipité, qui n'est pas accompagné de lumiére, & en d'autres l'effet de la haine qu'ils ont pour la vérité. Cet Acte est datté du 20 octobre, 1671, & a été imprimé à Lyon en 1679, au devant des Oeuvres Spirituelles & Chrétiennes de l'Abbé de S. Cyran. Il fut dit-on pendant plusieurs années Directeur du Séminaire de S. Sulpice mais cela est faux. Il avoit remis son Abbaïe entre les mains du Roi de France, quelque tems avant sa nomination à l'Evêché de Pamiers qui arriva le quatorziéme juin 1644. Il reçut ses provisions de la Cour de Rome, le seiziéme janvier de l'année suivante. Il fut sacré Evêque à Paris dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice le cinquiéme mars ; le douziéme il prêta serment de fidélité, & se rendit immédiatement après à son Diocése. Il fit son entrée à Pamiers le Dimanche des Rameaux de la même année. Il trouva un Diocése désolé par les Guerres Civiles, de grands déréglemens dans le Clergé, & peu de piété parmi les peuples. Il eut toutes les peines du monde de réduire dans quelque ordre douze Chanoines Réguliers, que M. *Sponde* son Predécesseur appelloit *douze Leopards*. Il obtint des Bulles du Pape Alexandre VII, & des Lettres patentes du Roi pour réformer son Chapitre, à mesure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut le bonheur de réüssir. Il établit trois Seminaires. Dans les deux premiers, on élevoit des enfans dès la tendre jeunesse, & le troisiéme étoit destiné à former des Regentes, pour instruire les filles, dans tous les lieux de son Diocese. Il en visitoit toutes les années jusques au moindre village, & prêchoit par tout. Son Episcopat fut célebre par trois grandes affaires. La premiere regarde la signature du Formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'*Alet*, d'*Angers*, & de *Beauvais*. Elle fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jésuites de la ville épiscopale, & la raison qu'on en allégue, c'est qu'ils renversoient toutes les maximes de la pénitence & donnoient l'absolution aux pécheurs les plus scandaleux, déja liez par leurs Pasteurs légitimes. Ils décrioient dans les compagnies particuliéres la conduite de M. de Pamiers, & l'attaquoient en chaire par des Sermons séditieux. Ils ajoutoient à tout cela, que quand ils avoient été une fois approuvez verbalement par l'Evêque, cette approbation ne pouvoit plus être revoquée, quand même l'Evêque ne se souviendroit pas de l'avoir donné. Pour arrêter le cours de tous ces maux, M. de Pamiers fit une Ordonnance du 19 décembre 1667, par laquelle il revoqua toutes les approbations verbales, qu'il auroit pu accorder auparavant, & défendit à ceux qui les auroient eues de confesser, jusques à ce qu'ils en eussent obtenu une par écrit, sous peine de suspense, qui seroit encourue par le seul fait, *ipso facto*. Tout le Clergé Séculier & Regulier déféra à cette Ordonnance. Il n'y eut que les Jésuites qui resistérent, & qui firent dire à M. de Pamiers, que les avis qu'ils avoit reçus de l'Evêque de Cahors le 22 août 1659, n'étoient que trop véritables ; *accusant les Jesuites d'être un fleau & une ruine à l'Eglise, & soutenant que tous les Evêques, qui sont solidement à Dieu ne leur doivent donner aucun emploi, ni même entrer jamais chez eux ; car cela les autorise*. Le 24 décembre, ils firent signifier à M. de Pamiers un Acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la Hierarchie & la dignité des Evêques. Il fut censuré le 20 fevrier 1668 par dix Evêques assemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propositions en furent déclarées fausses, erronées & schismatiques. Les Jésuites continuérent de confesser contre l'Ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une Ordonnance du cinquiéme janvier 1668, que trois d'entre eux savoir Frére *Jean Boucher* Recteur, *Pierre Falgueyras* Syndic, & *François Adanet*, Prêtres Jésuites, avoient encouru la suspense, & leur défendit de continuer à entendre les confessions, sous peine d'excommunication *ipso facto*. Bien loin d'obéir à cette seconde Ordonnance, ils la firent arracher des lieux, où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur Collége & par leurs Ecoliers, & entendirent les confessions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir employé tous les moyens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la sentence d'excommunication le cinquiéme fevrier 1668. Les Jésuites ne se possedérent plus. Leurs Ecoliers déchirérent les Ordonnances de l'Evêque, allérent pendant plusieurs jours en armes par la ville, pour outrager ses Domestiques, & commirent mille insolences, jusques dans les Eglises. On fit des Libelles contre le Prelat, & des vers burlesques & insolens. Ils essayérent même de faire informer contre lui par le Juge Criminel de Pamiers. Le Roi informé de la conduite de cet Evêque, rendit un Arrêt le premier février 1668, par lequel sa Majesté vouloit que l'Ordonnance du mois de décembre fût executée par provision par les Jésuites, selon sa forme & téneur. Les nouvelles de cet Arrêt leur fit fermer la porte de leur Eglise, où ils ne laissérent pas de confesser encore, & où ils continuérent toûjours à dire la Messe, quoi qu'excommuniez. Ce fut là la seconde affaire dans laquelle l'Evêque de Pamiers se trouva embarrassé. La derniére est celle de la Régale. Le Roi fit une Déclaration le dixiéme fevrier 1673, par laquelle il déclara que le droit de Régale lui appartenoit universellement sur tous les Archevêchez de son Royaume, & en conséquence Sa Majesté enjoignoit à tous Archevêques & Evêques, qui lui avoient auparavant prêté serment de fidelité d'obtenir des Lettres de main levée, & de les faire enregitrer dans deux mois à la Chambre des Comptes, & qu'à faute d'y satisfaire dans ledit tems, la Regale seroit déclarée ouverte dans leurs Diocéses. Plusieurs Prélats des Provinces, où l'on prétendoit que ce droit n'avoit jamais été en usage protestérent en secret contre la Declaration, & en laissérent des Actes dans leurs Archives. La crainte d'encourir la disgrace de la Cour, d'être exposez aux rigueurs de l'exil, & d'être depouillez de leurs revenus, ne leur permit pas de faire d'autres demarches ; mais l'Evêque de Pamiers, l'homme du monde le plus sincére & le plus droit, ne s'accommoda point dans une occasion si importante de ces voyes de ménagement. Il ne crut point pouvoir en conscience faire enregitrer son serment de fidélité, parce qu'il auroit reconnu par là le droit de Régale, dont il croyoit que son Eglise & sa Province sont exemtes. Il seroit demeuré dans la silence, en se contentant de ne rien faire contre son devoir, si l'on n'eût envoyé dans son Eglise un *Régaliste*, pour en envahir la premiére dignité. Cela l'obligea, pour en conserver les droits, de faire une Ordonnance le 27 avril 1673, par laquelle il déclare, que, conformément au Concile Général de Lyon, il ne peut consentir à l'extension de la Régale, qui n'avoit jamais eu lieu dans son Diocése, & que son Eglise Cathédrale étant reguliere & reformée, c'étoit encore une nouvelle raison, qui l'empêchoit de reconnoître ce droit. Cette Ordonnance fut cassée par un jugement de l'Archevêque de Toulouse. M. de Pamiers repondit à ce jugement par un Acte du 18 octobre 1677, & le 26 du même mois, il fit signifier à cet Archevêque un appel de son jugement au Siége de Rome. Il prit soin d'informer le Roi par une lettre, où il faisoit paroître beaucoup de désintéressement, & où il mettoit dans tout son jour la justice de sa cause ; mais, ou cette Lettre ne parvint pas jusques au Roi, ou les effets qu'on croyoit qu'elle devoit produire furent empêchez par le crédit des Jésuites, qui furent ravis de trouver cette occasion de se venger du Prélat. Quoi qu'il en soit, cet appel irrita la Cour, & l'on fit saisir tous ses meubles, jusques à des fagots & aux herbes de son jardin, & on lui ôta tous ses revenus, sans lui laisser même les choses nécessaires à la vie. Son Chapitre fut traité avec la même rigueur, parce qu'il étoit lié d'intérêt & de sentimens avec son Evêque. Celui-ci implora le secours du Siége de Rome pour la soutien de sa cause, & Innocent XI ayant pris son parti, cela fut cause d'une division entre la Cour de Rome & celle de France, & elle dura jusqu' à la mort de ce Pape. Il s'adressa encore au Roi, & pour ne negliger aucun des moyens, qui pouvoient contribuer à faire réüssir ses desseins, il hazarda une lettre au P. *de la Chaize* Jésuite, Confesseur du Roi, où il lui reprochoit qu'il sacrifioit aux ressentimens de sa Societé les intérêts de l'Eglise. Enfin, après que cet Evêque se fut soutenu au milieu de toutes ces traverses pendant quatre ans, tant par les Brefs du Pape *Innocent* XI, qui ne se lassoit point de le consoler & d'écrire au Roi en sa faveur, que par sa propre constance, il mourut le septiéme d'août 1680, âgé de 70 ans, & près de trois mois. On ne sauroit mieux faire son éloge, qu'en rapportant ce qu'a dit de lui le Pape Innocent XI. Il l'appelle un Evêque fidele, que Dieu s'est suscité lui même dans ces tems très-fâcheux, pour élever sa voix comme une trompette, lorsque tous les autres étoient dans le silence & dans la consternation, & pour l'opposer, comme une muraille, pour le salut de la Maison d'Israel. Il nomme son courage une constance invincible de la force épiscopale, qui l'éléve au dessus des autres. Il le loue de ce que malgré la maladie, les besoins pressans de la pauvreté où il étoit réduit, malgré les vexations qu'il souffroit, il se glorifioit cependant dans ses tribulations. Il ajoûte qu'il croissoit tous les jours de plus en plus dans la charité, & qu'en soutenant avec tant de generosité la cause du Seigneur, il étoit devenu un spectacle très-agréable à Dieu & à tous les hommes. On a de lui une Rélation de ce qui s'est passé sur le different qu'il a eu avec les Jésuites de Pamiers, & une Réponse à un Ecrit intitule, *Nullité de la Sentence d'Excommunication de M. de Pamiers* ; plusieurs Ordonnances, Actes, Lettres au Pape Innocent XI, au Roi & à différentes personnes. Toutes ces pieces sont contenues dans la premiére Partie de l'Inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un livre qui a pour titre, *Traité de la Régale*. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Rélation de ce qui s'est passé dans les Differents, &c. Premiere Partie de l'Inventaire, des Piéces concernant l'affaire de l'Eglise de Pamiers. Memoires du tems*.

* CAULIAC (Gui de) Medecin de l'Université de Montpellier & Auteur d'une Chirurgie qui fut fort estimée, florissoit au XIV siecle. Il étudia à Paris sous Henri de Hermondaville, premier Medecin de Philippe le Bel. Il fut Medecin du Pape Clemens VI, & du Pape Urbain V. Il étoit à Montpellier & assez vieux quand il écrivit ses Traitez de Chirurgie l'an 1363. Il en parle fort modestement & comme d'un livre où il ne faisoit que recueillir ce qu'il avoit lu dans les bons Auteurs. * Bayle, *Diction. Crit.*

CAUMARTIN. *Cherchez* FEVRE.

* CAUMONT, petite ville de France dans les Bazadois, sur la rive gauche de la Garonne, à l'est de *Bazas*, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* CAUMONT, bourg de France, dans le Comté de Verdun au Gouvernement de Guienne, sur la petite riviére de Corre, est au nord-nord-ouest de Verdun, dont il est éloigné de cinq lieues.

* CAUMONT ou CAULMONT, bourg de France en Normandie, dans le diocese de Bayeux au sud de la ville de Bayeux, tirant vers l'ouest, en est éloigné d'environ quatre lieues.

CAUMONT-LA FORCE, Maison. *Cherchez* FORCE.

CAUMONT-LAUSUN, Maison. Outre la famille de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lausun. François de Caumont, crée Comte de Lausun en 1570, épousa *Charlotte* de la Roche-Andry, dont il eut entre autres enfans Gabriel, qui suit.

Gabriel de Caumont, Comte de Lausun, Vicomte de Montbahu, Baron de Puy-Guillem, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585, & épousa *Charlotte*, fille de *Charles*, Seigneur d'Estillac, dont il eut entre autres enfans, 1. François Nompar, qui suit, & 2. *Charlotte-Catherine*, de Caumont, mariée à *Alexandre*, Baron de Castelnau & de Clermont-Lodéve.

Fran-

FRANÇOIS NOMPAR de Caumont, Comte de Lausun, &c. Chevalier des Ordres du Roi, épousa *Catherine*, fille de *Philibert*, Comte de Grammont, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Helie*, & 3. *Charlotte* de Caumont, mariée en 1611, à *Jean Frédéric* de Foix, Comte de Gurson, morte le 21 janvier 1671, âgée de 77 ans.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lausun, &c. épousa *Charlotte*, fille de *Henri* de Caumont-la Force, Marquis de Castelnau, dont il eut 1. *Jacques*, Comte de Lausun, mort sans alliance; 2. ANTONIN, qui suit; 3. *François*, Comte de Lausun, mort sans alliance le 30 décembre 1707, âgé de 60 ans; 4. N.. Chevalier de Lausun; 5. *Diane-Charlotte*, mariée le 28 avril 1663, à *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, & Maître de la Garderobe du Roi, morte le quatriéme novembre 1720, en sa 88 année; 6. *Anne*, mariée en 1668, à *Armand* de Belsunce, Grand Sénéchal & Marquis de Castelmor, Gouverneur des provinces d'Agénois & de Condomois, morte le sixiéme octobre 1722, en sa 81 année; 7. *Charlotte*, Abbesse de Nôtre-Dame de Saintes, morte en octobre 1701; & 8. *Françoise* de Caumont, Abbesse de Ronceray, morte en novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTONIN de Caumont, Duc de Lausun, Marquis de Puy-Guillem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, cy-devant Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & Gouverneur de Berry, a épousé le 21 may 1695, *Geneviéve-Marie* de Durfort, fille de *Guy-Aldonce* de Durfort, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Geneviéve* de Fremont. * Le P. Anselme.

* CAUNAR, bourg de France, dans la Gascogne propre, près de la rive droite de l'Adour, est au nord-ouest de S. Sever, dont il est éloigné d'environ une lieuë & demie.

CAUNE, ville ancienne de la Cilicie, qui fut la patrie de Protogéne, Peintre fameux. *Voyez* PROTOGENE.

CAUNE, petite ville de France dans le Languedoc. Elle est située sur les confins du Rouergue, près des montagnes, où la riviére d'Agout prend sa source, dans le diocése de Castres. Le célébre M. Martin, si connu par son Histoire de la Bible & par ses Notes sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament, aussi bien que par plusieurs autres Ouvrages, étoit Ministre de l'Eglise Réformée de Caune, dans le tems de la révocation de l'Edit de Nantes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Mémoires du tems*.

CAUNE, George. *Cherchez* CONEI.

CAUNE, ville. *Voyez* l'article de CAUNUS.

* CAUNETTES, bourg de France, dans le Languedoc, à l'ouest-sud-ouest de Narbonne, dont il est éloignée d'environ neuf lieues.

CAUNITS. *Voyez* KAUNITS.

CAUNUS, fils de Milet de Créte, voyant que sa sœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna sa patrie, & alla bâtir dans la Carie une ville à laquelle il donna son nom, Ovide, *Metam.l.9.* Cette ville est à présent nommée *la Rossa* sur la côte du Golfe de Macre. Strabon en parle, *l.14,* & dit que les extrémes chaleurs en rendent le séjour dangereux en été & en automne: c'est pourquoi Stratonique, célébre Joueur d'instrumens, faisant allusion aux incommoditez que ceux de Caune souffroient, leur appliqua un vers d'Homére, *du 6. l. de l'Iliade*, dont le sens est, *Ces hommes ressemblent aux feuilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre. Voyant qu'ils s'en fâchoient, il encherit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit extraordinairement sain, puisqu'il y voyoit marcher des morts. Cette ville étoit néanmoins célébre pour ses excellentes figues, dont elle fournissoit plusieurs pays. Cicéron, *l.2. de la Divination*, remarque que M. Crassus, embarquant son armée à Brindes, il y vint un homme sur le port, qui crioit des figues séches de Caune, en Latin *Cauneas*: ce qui étoit peut-être un avertissement que les Dieux donnoient à Crassus; comme si ce Vendeur de figues eût été crier, *cave ne eas*, garde-toi d'y aller. Hérodote, *l.1,* dit que les Habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'il chassérent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Prêtres qui les servoient; ne se reservant que les Dieux du pays.

CAVO, *Monte Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, montagne de la Campagne de Rome en Italie, à cinq lieues de Rome, du côté du levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a été autrefois célébre par la ville d'Albe la Longue, qui y étoit construite, & par les Fêtes Latines, que tous les peuples du Latium y célébroient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVOLA. *Voyez* COVOLO.

CAVOURS, ou CAOURS, bourg ou petite ville d'Italie dans le Piémont, au Duc de Savoye. Il est situé dans une assez grande plaine, au bas d'une montagne, au midi de la riviere de Pelés, & à cinq ou six lieues de Pignerol dont il dépend. Le sommet de la montagne est fait en croissant, & on voit d'un côté un château, & son opposite une tour appellée *Bramafan*, éloignez de cent à six-vingt pas l'un de l'autre. Lesdiguiéres prit, en 1594, Cavours que le Duc de Savoye reprit l'année suivante. Ce bourg fut encore pris d'assaut, & saccagé par les François en l'an 1690.

CAVOYE, (Louis d'Oger, Marquis de) Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, naquit en 1640, & fut le dernier d'une famille de Picardie, ses deux fréres ayant été tuez sans laisser de postérité, non plus que lui. Il eut le bonheur d'être élevé auprès du Roi Louis XIV, les belles qualitez qui brilloient en lui ayant engagé ceux qui étoient chargez de l'éducation de ce Prince, à admettre le jeune d'Oger qui n'avoit encore que sept ans pour lui tenir compagnie: ce qui l'exemptant des fatigues ordinaires de l'étude, lui en fit recevoir tout le fruit, son goût s'étant formé parfaitement dans une Cour dont la politesse est connue de tout le monde. Etant en âge de porter les armes, il alla en Hollande, où il s'aquit un grand nom par une action hardie, qui sauva la flotte de cette République au mois d'août 1666, car ce fut lui, connu alors sous le nom de chevalier de Cavoye, qui voyant venir un brûlot Anglois, qui alloit infailliblement faire périr l'Amiral, proposa à Ruiter d'aller dans une chaloupe avec les Chevaliers de Lorraine & de Coislin, & M. de Busca, au travers des ennemis, couper les cables des chaloupes du brûlot; ce qui ayant été exécuté heureusement, les Anglois furent obligez à mettre le feu à leur brûlot. Les quatre Seigneurs François récompensez par les Etats Généraux, ne s'aquirent pas moins de gloire par leur liberalité, que par leur bravoure, en distribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye de retour en France, suivit Louis XIV dans toutes ses campagnes, où son intrépidité lui aquit le titre *de brave Cavoye*, & ce Prince, qui l'honore toûjours d'une confiance particuliere, lui donna la charge de Grand Maréchal des Logis, en le mariant à Louise de Coëtlogon, fille d'honneur de la Reine Marie Thérése d'Autriche, fille & sœur de deux Lieutenans de Roi de Bretagne. Son rang lui procura moins d'amis que son mérite. Le Vicomte de Turenne, qui avoit recherché son amitié sur l'idée que lui en avoit donné l'action hardie dont on vient de parler, & le Maréchal de Luxembourg, sont ceux avec qui il fut le plus étroitement unis. Ce fut lui qui conseilla au dernier dans une occasion très-délicate, d'aller se rendre prisonnier à la Bastille, ce qui déconcerta ses Accusateurs. Il eut d'autres amis qu'il avoit formez à la vertu, comme René-Guy Edouard, Comte de Tournemine, Capitaine des Gens-d'armes de la Reine, mort d'une blessure après la bataille de Malplaquet. Entre les Gens de Lettres, M. de Racine lui fut fort attaché, & l'Abbé de Genest qu'il avoit contribué à faire connoître à la Cour. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, est la protection qu'il accorda toûjours aux malheureux opprimez. Aussi un Officier qu'il n'avoit jamais eu occasion de servir, lui rendit ce témoignage, qu'il ne s'étoit servi de son crédit, que pour faire plaisir à tout le monde. Il passa les vingt derniéres années de sa vie dans l'exercice des vertus Chrétiennes, & mourut comme il avoit vécu, le troisiéme fevrier 1716, âgé de soixante quinze ans & quelques mois. Il n'avoit eu qu'un fils, mort incontinent après sa naissance. Son épouse, que sa piété la distinguoit encore plus que sa naissance, mourut le 31 mars 1709, âgée d'environ 81 ans.

CAUREA, CAURE'R, anciennement *Teganusa*, *Thiganusa*, petite isle de la Mer de Gréce, est sur la côte méridionale de la Morée, entre l'isle de Sapienza, & la ville de Modon. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAURET, (Henri de) Evêque de Luques. *Cherchez* HENRI DE CAURET.

CAURIANA (Philippe) Médecin de la Reine Catherine de Médicis, a commenté six livres de l'Histoire de Tacite. De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hist. & de Litter. tome 1.p.224 & 225.*

* CAVRIANI (Frédéric Comte de) Conseiller privé de l'Empereur & premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice Eléonore, étoit issu de l'illustre famille des Cavriani dans le Duché de Mantouë. Il naquit en 1597, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Gonzague, Duc de Mantouë & de Montferrat. De là il se transporta à Vienne où il entra au service de l'Empereur Matthias qui le fit Chambellan; dignité qu'il posséda encore sous Ferdinand II, après la mort duquel l'Imperatrice Eléonore de Mantoue lui donna la charge de premier Maître d'Hôtel de sa maison. L'Empereur Ferdinand III, dont il fut aussi Chambellan le fit Membre de son Conseil privé en 1655. Lorsque l'Impératrice mourut, ce qui arriva le 27 juin de la même année, il devint premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice régnante qui s'appelloit aussi Eléonore & qui étoit de Mantoue, comme la précédente. Il conserva cette charge après la mort de Ferdinand III, & fut fait conseiller privé de l'Empereur Léopold. Ferdinand II l'avoit fait Comte. Il mourut à Vienne en 1662, âgé de 65 ans. Il eut deux femmes, la première *Marie-Christine*, fille de George Léonard, Baron de Stotzingen: la seconde, *Elisabeth*, fille de Léonard Helffried Seigneur de Meggau, Maître d'Hôtel de l'Empereur. De la premiére il eut cinq enfans & de l'autre dix-huit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *Notit. Procer. Imper.*

* CAURRES (Jean des) natif de Moreuil (& non pas de Morœnt, comme dit du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.p.666.*) en Picardie, fut Principal du Collége d'Amiens & Chanoine de St. Nicolas dans la même ville. Il y avoit vingt ans qu'il enseignoit la jeunesse, lorsqu'en 1575 il publia un Ouvrage intitulé *Oeuvres Morales diversifiées, en Histoires pleines de beaux exemples, enrichies d'enseignemens vertueux, & embellies de plusieurs sentences & discours. Le tout tiré des plus signalez & remarquables Auteurs Grecs, Latins & François, qui ont écrit en tout tems pour l'enseignement de toutes personnes qui aspirent à vertu & Philosophie Chrétienne.* Ce livre fut imprimé à Paris, *in octavo*, en 1575, chez Guillaume Chaudiére. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.p.214*, parle d'une seconde édition de ce livre, en 1583, augmentée de plus de la moitié: sur quoi Du Verdier-Vauprivas, *au lieu cité*, observe fort justement qu'il n'étoit pas difficile à l'Auteur d'augmenter son Ouvrage, car il n'alloit pas aux sources, & ne faisoit que copier les Compilateurs modernes. Caurres vivoit encore en 1584, & ne cessoit point d'être utile au public, tant par ses doctes Ecrits que par l'instruction qu'il donnoit à la Jeunesse qu'il avoit en charge au Collége d'Amiens. Il publia encore quelques autres Ecrits dont on trouve les titres dans la Croix-du-Maine & dans du Verdier-Vauprivas. Il se méloit de faire des vers François qui n'étoient point bons. Il en fit avec un emportement extrême sur la mort de l'Amiral Coligni, & sur le supplice du Comte de Montgommeri, & il n'eut point de honte de faire une Ode à la louange du massacre de la Saint-Barthélemi. Toutes ces piéces se trouvent au IV livre de ses Oeuvres Morales. Il avoit bonne opinion de son mérite, & il crut que ses belles qualitez l'avoient exposé aux persécutions de l'envie. Il raporte une chose que M. Bayle dit lui avoir été entiérement inconnue, savoir, qu'il fut un tems où les femmes portoient un miroir sur leur ventre. S'il n'a pas été cité parmi les Auteurs Catholiques qui ont débité l'histoire de la Papesse Jeanne, il méritoit de l'être, car il raconte sans en douter nullement. * Bayle, *Dict. Crit.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite ville de Bohéme, Capitale du cercle de Caurzim, située environ à deux lieues de l'Elbe, & à six de la ville de Prague, du côté du levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Casurgis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAURZIM, province, Prefecture ou Cercle du Royaume de Bohéme entre l'Elbe & la Mulde. Ce Cercle est traversé d'orient en occident par la riviére de Sazawa. Il est borné du sud-est au nord ouest par les Cercles de Koningretz & de Boleslaw, à l'ouest par les Cercles de Schlani, de Prague & d'Ultaw ou Multaw, au midi par l'Ultaw & le Cercle de Béchim.

CAUSADE. *Voyez* CAUSSADE.

CAUSE'RA, isle d'Afrique. *Cherchez* PANTALARE'E.

CAUSIN. *Voyez* CAUSSIN.

CAUSSADE, bourg autrefois fortifié, est dans le Quercy, province de France, près de l'Aveiron, à six lieues de Cahors, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1580, *se* fit Religieux en 1596, ou plutôt selon le P. Alegambe en 1606, âgé de 26 ans, & enseigna avec beaucoup de réputation à Rouën, à Paris, à la Fléche, & ailleurs. Enfin il parut avec tant d'éclat dans la chaire que cela le fit choisir pour Confesseur de Louis XIII. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune considération humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens, lorsqu'il les croyoit raisonnables. Persuadé par les conseils du Confesseur de la Duchesse de Savoye, il travailla à faire rappeller la Reine-mére Marie de Medicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu; mais ce Ministre plus habile que lui, le fit reléguer, & il ne revint à Paris qu'après la mort du Cardinal. Il y mourut le deuxiéme juillet de l'an 1651. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Thesaurus Græca Poëseos; de Symbolica Ægyptiorum Sapientia, Palatium Eloquentiæ, la Cour Sainte*, qu'on a si souvent imprimée, &c. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amsterdam en deux volumes.

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le sixiéme siecle, & y fut en exécration à tout le peuple, qui ne pouvoit souffrir les vices de ce Prélat avare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-tems fait endurer de cruels tourmens à un pauvre Prêtre, pour avoir son bien, il le fit enterrer tout vif sur un corps mort & puant. Il mourut de peste. * S. Grégoire de Tours, *Hist. de France*, *l.4.*

CAUTUS, Divinité Payenne. *Cherchez* CATIUS.

CAUVIGNY (François de) Sieur de Colomby, ou Coulomby, comme on le lit dans une piéce de l'Auteur intitulée, *Plainte de la belle Calliston*, ou Collombi, comme on le voit à la tête de sa Traduction de Justin. Ce Savant étoit de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut Disciple & Sectateur, & l'un des premiers Membres de l'Académie Françoise. Il avoit aussi à la Cour une charge qui n'avoit point été avant ni depuis; car il se qualifioit *Orateur du Roi pour les Discours d'Etat*; & c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il recevoit encore d'autres bienfaits de la Cour. Sur la fin de ses jours il prit l'habit ecclésiastique, mais il n'entra point dans le sacerdoce. Il mourut à l'âge de 60 ans vers le milieu du XVII siécle; mais on ne sait en quelle année. On croit que ce fut en 1648. On l'a accusé d'avoir beaucoup d'ambition & de vanité. Malherbe disoit de lui qu'*il avoit bon esprit, mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poësie*. Ses Ouvrages sont. Traduction d'une partie du premier livre des Annales de Tacite, avec des Observations Politiques, Topographiques & Historiques, à Paris, *in octavo*, en 1613; Réfutation de l'Astrologie Judiciaire, à Paris en 1614; L'Histoire de Justin, traduite en François par le commandement du Roi, à Tours, *in octavo*,

ve, en 1616; (Tannegui Le Févre estimoit cette Traduction, & il en a donné une édition retouchée par lui avec des Notes, à Saumur en 1672) Plainte de la belle Callisto au grand Aristarque, durant sa captivité; (c'est un Poeme d'environ trois cens vers, qui a été publié à Paris en 1616) Lettre à M. le Chancelier, en 1624; Trois autres lettres dans le Recueil de Faret, la premiére, Discours de consolation au Président Jeannin, la seconde, lettre d'Etat sur le sujet de la main-levée du temporel des Ecclésiastiques de Béarn, la troisiéme au Roi, sur l'utilité de lire l'Histoire, en 1627; De l'autorité des Rois, premier Discours & le seul qui ait paru, *in quarto*, en 1631; Poësies diverses dans les recueils de son tems. * *Histoire de l'Acad. Françoise, par* Pellisson, *édition de M. l'Abbé d'Olivet, tome 1. in douze, p.* 266, 289 *&* 396. Huet, *Origines de Caen*, seconde édition, *p.* 369.

*CAUVISSON, Baronie de France dans le Languedoc, à l'ouest sud-ouest de Nimes, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

CAUVRESTAN, gros village, entre Lar, ville de Perse dans le Farsistan, & l'isle d'Ormus, qui est à l'entrée du Golfe de Balsora. Ce lieu est remarquable pour ses melons, qui égalent nos citrouilles en grosseur, & qui sont les plus excellens de toute la Perse. La chair en est d'un beau rouge, & douce comme du sucre. Il y croit aussi des raves, qui pesent jusqu'à trente & trente-cinq livres, & qui sont de très-bon goût. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

CAUX, païs de France en Normandie, l'un des quatre qui composent le vaste diocése de Rouen, se nomme en Latin *Caletensis ager*. Il est situé entre la Seine, l'Océan, la Picardie, le païs de Bray & le Vexin Normand, & a pris son nom des anciens *Caletes*, qui l'ont habité. Il comprend les ports de mer & villes de *Caudebec*, de *Harfleur*, du *Havre de Grace*, de *Fécamp*, de *S. Valéri*, de *Dieppe*, de *Trépore*, d'*Aumale*, de la ville d'*Eu* & de *Neuchâtel*. Il y a aussi *Montivilliers* & l'*Islebonne* dans les terres. Ce païs est à peu prés de forme triangulaire, ayant en tête un Promontoire, qui s'avance dans la mer proche du Havre, & qu'on appelle *Cap*, ou *Chef de Caux*. Sa plus grande largeur est de 16 lieues, depuis la banlieue de Rouen, jusques à la ville d'Eu & au Treport; & dans cette étendue, comme dans le cœur du païs, & même vers la côte de la mer, on voit quantité de vastes campagnes qui produisent toutes sortes de bons grains, des légumes, des lins & des chanvres, de la navette ou rabette, dont on fait de l'huile à brûler, & pour d'autres usages. Il y a outre cela quantité de fruits dont on fait du cidre & du poiré pour suppléer au vin qui y manque. Outre les villes qu'on y trouve, on y compte environ six cens Paroisses, & une trentaine de bourgs, entre lesquels il y en a une douzaine d'aussi peuplez & d'aussi marchands que des villes. Les Cures de 1500 livres de revenu y sont assez communes; il y en a beaucoup de 2000; & environ une douzaine de mille écus, comme celles d'Octeville, d'Angerville, d'Orcher, d'Oinville, de Vibeuf & de Limesi. Dans le païs de Caux les fils aînez succédent seuls à leurs péres pour la conservation de la grandeur des Maisons; suivant la coutume des païs de Danemarc, de Norvége & de Suéde, qui par là obligeoient les Cadets à chercher fortune ailleurs, & c'est peut-être ce qui engagea les premiers Normands à passer en Gaule. Le païs de Caux comprend trois Duchez, *Longueville*, *Aumale* & *Etouteville* dont le dernier est éteint; six Comtez, *Tancarville*, *l'Islebonne*, *Maulevrier*, *Claire*, *Dieppe* & *Eu*; cinq Marquisats, *Graville*, *Cani*, *Hocqueville*, *Gremonville* & *Hermenville*; & environ trente Baronies, parmi lesquelles on conte *Bec Crépin*, *Cretot*, *Fécamp*, & *Virfleur*. Le même païs a plusieurs *Châtellenies*; cinq *Bailliages*; cinq *siéges Royaux*; quatre *Vicomtez*, cinq *Elections*; six *siéges d'Amirauté*, cinq *Maitrises des Eaux & Forêts*; quatre *églises collegiales*; seize *Abbaïes*, dont celles de *Jumiéges*, de *S. Vandrille* & de *Fécamp*, sont les plus anciennes; & six *Prieurez Claustraux*. Les riviéres qui arrosent le païs de Caux, sont la Paluel, la Sanne, la Scie, l'Arques & l'Eaune, qui se déchargent dans l'Océan, dit la Manche d'Angleterre. Le païs est abondant en gibier. La volaille y est excellente, particuliérement les poules qu'on nomme *Gelinotes* de Caux. Le poisson y est aussi fort commun à cause de la quantité de ses ports & plages de mer. Les Habitans de ce païs sont nommez les *Cauchois*, Caudebec qui est la capitale porte pour armoiries, *de gueules à trois éperlans d'argent*. L'éperlan est un petit poisson très-délicat, qui a l'écaille argentée. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. *Mémoires dressez sur les lieux*, en 1702. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CAUX, petite ville de France dans le Languedoc, avec un siége de Bailli Royal. Elle est du diocése de Montauban. * Davity, *Languedoc*. Th. Corneille, *Dictionnaire Géogr.*

CAW.

CAWOOD ou CAWOOD CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkston. Il est au midi d'York, dont il est éloigné de prés de trois lieues.

CAXAMALCA, païs de l'Amérique Méridionale, dans le Perou, en la province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieues de la Mer Pacifique, est remarquable dans l'Histoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roi du Perou fut défait & pris par François Pizarre, Général des Espagnols, qui le firent mourir quelque tems aprés en 1533. Autrefois il y avoit là plusieurs palais des Incas ou Empereurs du Pérou, & des Seigneurs de leurs Cours. * *Hist. des Incas*. Baudrand.

CAXEM, CAYEM, ville de l'Asie, située sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, environ à vingt lieues de la ville de Fartach du côté du midi occidental. Caxem a un bon port & fréquenté. On la prend pour l'ancienne *Cane*, ville des Adramites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAXTON, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Slow. * *Dict. Anglois*.

CAXTON (Guillaume) Historien Anglois, vivoit sur la fin du XV siécle. Il passa prés de trente années en Flandre, auprés de Marguerite, Duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il traduisit en la Langue de son païs plusieurs Ouvrages Latins & François, & composa une Chronique en sept livres qu'il appelle *Fructus temporum*. Il la finit à la vingt & uniéme année d'Edouard, qui étoit l'an 1483 de Jésus-Christ. * Pitseus, *de Script. Anglor.* Simler. Possevin & Vossius, *l.* 3. *des Histor. Lat. ch.* 9.

CAXUME, ville capitale du Royaume de Tigremahon, dans le païs des Abyssins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle est la même que Strabon appelle *Tenesis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla visiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol. *l.* 10. *ch.* 23.

CAYANE. *Voyez* CAIENNE.

*CAYARC, petite ville de France, dans le Quercy, sur la rive droite du Lot, à l'est de Cahors, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAYEM, ville. *Voyez* CAXEM.

CAYEM-ADAM, &c. *Voyez* CAIEM.

CAYENNE. *Voyez* CAIENNE.

CAYERBEY. *Voyez* CAIERBEY.

CAYERNITES. *Voyez* CAIERNITES.

CAYER-WENT. *Voyez* CAERWENT.

CAYER-WIT. *Voyez* CAERWIT.

CAYET. *Voyez* CAIET.

*CAYLAR (le) DE-LA-JOU, petite ville de France dans le Languedoc, au diocése de Lodeve, est à peu prés au nord de la ville de Lodéve, dont elle est éloignée d'environ deux lieues & demie.

*CAYLUS, petite ville de France, dans le Quercy, est au sud-est de Cahors, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

CAYMAN. *Voyez* CAIMAN.

*CAYOR, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, au sud de l'embouchure du Sénéga, & au nord de la riviére de Gambie, aux environs du Cap-Verd.

CAYPHAS, ville. *Cherchez* CAIPHAS.

CAYRE. *Voyez* CAIRE.

CAYSTRE. *Voyez* CAISTRE.

CAZAL, ville d'Italie. *Cherchez* CASAL.

CAZALLA, bourg d'Espagne. *Cherchez* CAÇALLA.

CAZALOTH. *Voyez* CASALOTH.

CAZAN, Royaume de la Tartarie d'Asie, avec une ville de même nom, appartient au Gran Duc de Moscovie. Ce Royaume est entre la Bulgarie & Czérémissi. Cazan qui en est la ville capitale, est sur la petite riviére de Cazan ou de Cassandra, qui se jette peu aprés dans le Wolga. Jean-Basile, Grand Duc de Moscovie, la prit sur un Roi Tartare. Les autres sont Kachschaga ou Kack-sigo-nova, Allatur, Salach, & quelques autres peu connues par les Européens. * Sanson.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent HAZAN, est un Officier des Synagogues Juives, qui est établi pour entonner les priéres que les Juifs récitent dans ces Synagogues en chantant. Il est dans un lieu élevé au dessus des autres, & qui est aussi l'endroit où le Rabin se place, lorsqu'il prêche. Tout cela se fait avec une grande confusion, chaque Juif récitant sans aucun ordre. Le plus souvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continue toûjours de réciter, & éleve sa voix de tems en tems. Ce mot se trouve dans saint Epiphane, & il signifioit dès son tems, un des Ministres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainsi nommé cet Officier, parce qu'il a la vue sur tout ce qui se passe dans la Synagogue, & principalement sur la lecture de la Loi & de tout l'Office. * M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs*.

CAZANDT ou CAZANT. *Voyez* CASSANDT.

CAZARES, peuples qui faisoient partie des Huns, & qui se joignirent aux Avares. *Voyez* AVARES.

CAZDE'E. *Voyez* CADE'E.

CAZELOTH. *Voyez* CASALOTH.

*CAZE'RES, petite ville de France que M. Delisle, dans ses Cartes du Gouvernement de Guienne & de Languedoc, place dans le Languedoc, & sur la rive gauche de la Garonne, est mise par Sanson, Jaillot & de Wit dans le Conserans & sur la rive droite du fleuve sur lequel elle est située. Visscher, dans sa Carte de France, la met, comme le premier sur la rive gauche de la Garonne, & comme les autres dans le Conserans. Quoi qu'il en soit, Cazéres est au sud-ouest de Toulouse, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. M. Delisle qui lui attribue cette distance dans sa Carte du Gouvernement de Languedoc, ne lui en donne que cinq & demie dans celle du Gouvernement de Guienne.

CAZE'RES ou CACE'RES. *Voyez* CACERES.

CAZERNE, Forteresse du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, sur le Niester, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à seize lieues au dessus de la ville de Bialogrod. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

CAZERTA. *Cherchez* CASERTE.

CAZIMIR. *Cherchez* CASIMIR.

*CAZMA ou CASMA, port de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Il est situé vers le dixiéme degré de latitude méridionale. Sanson le place sous le 296 degré de longitude, & M. Delisle, au commencement du 308. Il est au nord-nord-ouest de Lima ou *Los Reyes*, dont il est éloigné d'environ soixante lieues.

CAZORLA. *Cherchez* CACORLA.

CAZVINI ou CASBINI, c'est *Zacaria Bin Mohemed Bin Mahmoud Alcoufi Alcazvini*. Son livre est intitulé *Adgiaib almacloucat*, c'est à dire, *les Merveilles des Créatures*, & est en Arabe. Il traite de l'Histoire naturelle, des propriétez des animaux, des végétaux & des minéraux, ainsi que des eaux, des esprits aeriens, des Fées, des Génies & des Talismans; mais dans la vue de réfuter les Rabins Juifs. Son Ouvrage est fort estimé en Orient. Il a été traduit d'Arabe en Turc, & il est dans la bibliothéque du Roi de France, *n.* 1346. Il y a encore un autre Cazvini qui est le même qu'*Abdellatif* Auteur du livre appellé *Lubbatavarie*, & cité par Golius dans ses Notes sur Alfargani. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 534.

CAZZICHI, anciennement *Amnisus*, petite riviére de l'isle de Candie, qui se décharge dans la Mer de Candie, près de Spinalonga, & y forme le petit port de Cazzichi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE.

CE' (Pont-de) *Voyez* PONT-de-CE'.

CE'A, bourg d'Espagne avec un château & titre de Duché, est dans le Royaume de Léon, sur la petite riviére de Cêa, qui va se joindre au Carrion quatre lieues au dessous, près de la petite ville de Carrion de los Condés ou del Condé. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'A, isle. *Cherchez* CE'E.

CE'ADDE (saint) Evêque de Lindisfh ou de Lichfield en Angleterre, vivoit dans le septiéme siécle, & étoit de Northumberland. Il fut élevé avec trois autres fréres dans le monastére de Lindisfarne, & fut élu Abbé de Lesthinghe en Northumberland, à la place de son frére aîné, qui fut fait Evêque de Londres. En 667, il fut sacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, quoique Wilfrid eût été sacré aussi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume trois ans auparavant. Ceadde prit possession de l'Evêché d'Yorck, & Wilfrid étant passé en Angleterre fut obligé de se retirer; mais Théodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien en 670, ayant déclaré que Wilfrid étoit légitime Evêque, Céadde se retira dans son monastére, d'où Théodore l'obligea néanmoins de sortir la même année, pour le faire Evêque de Mercie. Il fit sa résidence à Li, où il mourut l'an 673, aprés deux ans & demi d'Episcopat. On fait la fête de saint Céadde le deuxiéme mars, & celle de son frére Céadde Evêque de Londres, le septiéme janvier. * Béde, *Histoire Ecclesiastique d'Angleterre*; *l.* 3. Baillet, *Vies des Saints*, *deuxiéme mars*.

CE'ADRAGUE, fils de *Thrasicon*, Prince des Abodrites sujets des François. Ce Thrasicon fut assassiné par les Danois, sous le régne de Charlemagne son protecteur; & depuis, Céadrague fut nommé Duc, aprés que Louis *le Débonnaire* eut chassé Sclaomir odieux à ses peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépouilla de sa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818, Céadrague vint trouver le Roi à Compiégne, se justifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perdue. * Mézeray. Cordemoy, *Hist. de France*.

CE'AULIN ou CE'OLIN, troisiéme Roi de Westsex en Angleterre, vivoit sur la fin du sixiéme siecle, & se rendit illustre par ses victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faisoit des courses sur ses terres, chassa les Bretons jusques dans les deserts de Galles, & s'empara de leurs villes. Ces victoires ayant reveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ses ennemis, l'attaquérent tous ensemble, défirent toutes ses troupes & le détrhonérent. * Béde, *Hist. d'Angl.*

CEB.

CE'BA (Ansaldo) d'une famille de Gênes, a vecu au commencement du XVII siécle. Son génie qui le portoit à la Poësie, lui fit composer diverses piéces de théatre, & quelques Poëmes Epiques, entre autres, *il Furio Camillo* & *la Regina Ester*. Ce dernier est rempli de fables qui sont indignes des véritez saintes de l'Ecriture; & c'est pour cette raison que cet Ouvrage de Céba a été mis entre les livres défendus. Nous avons encore de lui une Histoire Romaine en Italien, *Esercizj Accademici*, *Dialo o del Poema Eroico*, *&c.* Ansaldo Ceba mourut le 21 avril de l'an 1623, âgé de 58 ans. * Giustiniani & Soprani, *Scritt. della Liguria*. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr. ch.* 3. Ghilini, &c.

CE'-

CE'BARSUSSI, bourg près de Carthage, célèbre par un Concile que les Prélats Donatistes d'Afrique y tinrent vers l'an *394*, contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit été élu après Parménien, successeur de Donat. Ce Prélat Schismatique, accusé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les Cavernes*, ou *Grottes de Suses*, mais ayant refusé de comparoître, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le déposa dans ce second Synode de Cébarsussi, tenu quelque tems après le premier. Maximin fut élu en sa place, & douze Schismatiques lui imposérent les mains. * S. Augustin, *sur le Pseaume* 36 selon la Vulgate, & le 35 selon l'Hébreu, *& contre Cresconius, l. 3. ch. 53. & l. 4. ch. 5.* *Voyez* la Remarque après CAVERNES DE SUSES, sous le mot SUSES.

CE'BES, Philosophe de Thébes, Disciple de Socrate, écrivit trois Dialogues, l'un intitulé, *la Semaine*, l'autre *Phrynicus*, & le troisiéme *Pinax* ou *table*, qui contient un récit de la naissance, de la vie & de la mort des hommes. Plusieurs Savans ont fait des Remarques sur ce tableau, entre autres Saumaise, Casaubon, Wolfius, Castelius, Jaques Gronovius, Velsius, Daniel Clasen, Snecanus, Reland, Fabricius, Augustin Bisschoffen, † & Augustin Mascardi. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, en Flamand, en François & en d'autres Langues. M. Oudhof l'a traduit en vers Flamands, & l'a enrichi de Notes qui éclaircissent le texte à fonds. On en a donné l'édition en 1724 à Amsterdam, avec les portraits de Cébès, de Pythagore, de Parménide, de Platon, d'Aristote, ausquels il a joint la figure du Sphinx. On l'avoit cru imparfait jusques à présent; mais Jacques Gronovius l'a publié parfait sur un manuscrit de la bibliothéque du Roi de France en 1689, à Amsterdam chez *Wetstein*. * Il y a lieu de douter si l'Auteur de la table de Cébès est le Disciple de Socrate dont il est parlé dans le Phédon de Platon, parce que dans cette table il est fait mention des Philosophes Péripatéticiens, nom qui n'a été donné aux Disciples d'Aristote, que vers la fin de la vie de ce Philosophe. Casaubon prétend que cela a été ajoûté à la table de Cébès. Gronovius croit cet Auteur Pythagoricien. Il est assez vrai-semblable que cet Ouvrage est d'un Auteur beaucoup plus récent que Cébès Disciple de Socrate. * Suidas.

CE'BILA ou CABILA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, entre les montagnes, à vingt lieues d'Andrinople, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'BU ou ZEBU. *Cherchez* ZE'BU.

CE'BUS, certain monstre, qui a le visage d'un Satyre, & le reste du corps de chien & d'ours.

CE'BYLA. *Voyez* CE'BILA.

CECCAN (Annibaud) *Voyez* ANNIBAUD, Cardinal.

* CECCAN ou CECCANO, petite ville ou bourg de la Campagne de Rome en Italie, à l'est-sud-est de Rome, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

* CECCANO, petite ville du diocése d'Aquino dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples en Italie.

CECCANO (Grégoire de) Cardinal dans le onziéme siécle: on dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le diocése d'Aquin, qui a donné le nom à sa famille: il fut nommé Cardinal par le Pape Paschal II, vers l'an 1099, & mourut sous le Pontificat du Pape Honorius II. Cette même famille a produit encore ETIENNE Ceccano, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, puis Cardinal, créé par Innocent III en 1212, qui fut employé par ce Pape, & sous le Pontificat d'Honorius III en diverses négociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel, *Ital. sacra.* Onuphre, Ciaconius & Aubery, *Hist. des Card.* La Roche-Posay, *Nomencl. Card. &c.*

* CECCANO (Thibauld de) issu de la famille des Comtes de Terracine, dans la Campagne de Rome, entra en sa dixneuviéme année dans l'Ordre de Citeaux & fut ensuite Abbé de Fossanuova. En 1274, le Pape Grégoire X le fit Cardinal. Avant & après cette élevation il avoit été employé en plusieurs légations, & dans d'autres négociations importantes. Il contribua à l'élection de Rodolphe I, pour Empereur, & conclut un accord entre les Florentins & les Génois, & entre ceux-ci & les Vénitiens. Il délivra aussi ceux de Pise d'une guerre dangereuse dont ils étoient menacez par leurs voisins. Il étoit intime ami de Thomas d'Aquin, qui mourut entre ses bras dans le couvent de Fossanuovo en 1274. Ceccano mourut en 1279. On trouve encore dans la même famille un Cardinal appellé Jourdain de Ceccano. * Ciaconius. Ughelli. Jongellin, *Purpura D. Bernhard. Catalogus Abbatum Fossa-Nova*.

CECCHINI (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & Dataire du Pape, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1664, & mourut le premier may 1665, âgé de 68 ans, ayant donné, *Decisiones Rotæ*. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CECCHINI (Raineud) né à Rome d'une famille noble, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il eut le bonheur d'être l'éléve de Sante-Tosini, Religieux célébre par sa piété. Comme il avoit fait de bonnes études, Laurent Robbia, Evêque de Fiésole le choisit pour enseigner la Rhétorique dans son Séminaire. Il eut depuis des emplois plus importans; & même en 1629, il fut fait Prédicateur général pour le couvent de Prato, mais on ignore le tems de sa mort. Outre la Vie de Sante Tosini qu'il publia en 1641, à Florence, on a de lui trois Discours Latins imprimez à Florence, sur divers sujets. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CECCO ou CECCUS (François) natif d'Ascoli, ville Episcopale d'Italie dans la Marche d'Ancone, Astrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquisition, & brûlé à Boulogne, l'an 1527, après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit composé un Traité de la Sphere, où il enseignoit, entre autres impostures, qu'il s'engendroit dans le ciel quelques esprits malins, qui pouvoient faire, sous certaines constellations, des choses admirables; que J. C. étant venu sur la terre, étoit né sous une de ces constellations, qui l'avoit rendu pauvre nécessairement; & que l'Antechrist, viendroit au monde sous une planete qui le feroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ses erreurs, & que malgré cela, l'Evêque d'Aversa, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus savant Médecin, envieux de la reputation de Cecco. Ce Dinus mourut lui-même quinze jours après cette exécution. * Sponde, *A.C.* 1227. *n.* 7. Leandre Alberti, *Descr. Ital. p.* 267.

CE'CE'RIGO, ou CERIGOTA, anciennement *Ægialia*, petite isle de l'Archipel ou de la Mer Egée, est fort près de la côte orientale de l'isle de Cérigo, dont elle prend son nom, & n'est pas éloignée du Cap de Spade qui est en Candie, dont elle n'est qu'à vingt-cinq milles. Elle est très-deserte & n'a que des montagnes & les écueils de Poro & de Porossa aux environs. Les Matelots la nomment souvent Cérigotte. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Hoffman, *Lexic. Univ.* Maty, *Dict. Géogr.*

CE'CHIANG. *Voyez* CHE'KIANG.

CE'CIL (David ou Richard, Guillaume, Thomas & Robert.) *Voyez* CE'CILE.

CE'CILE, célébre Avocat dont parle Minutius Félix. *Voyez* CECILIUS.

CE'CILE (Sainte) est du nombre de ces Saintes dont on n'a aucun monument sur lequel on puisse faire quelque fonds. Les Actes de son martyre, que l'on prétend être arrivé sous l'Empereur Alexandre *Sévére*, sont fabuleux. Quelques uns l'ont mis sous Marc-Aurele & sous Commode; les autres sous Dioclétien, sans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de sa naissance & de sa vie est de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur la fin du cinquiéme siécle, & dans les siécles suivans son culte étoit établi à Rome, où il y avoit une église de son nom. Cependant son corps n'y reposoit pas, puisqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821, par le Pape Paschal I, dans le cimetiére de S. Sixte appellé de Pretextat; mais cette histoire n'a pas plus de vraisemblance que les Actes de cette Sainte. On ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de sainte Cécile à Rome, jusqu'au pontificat de Clément VIII, c'est à dire, à la fin du XVI siécle, tems auquel on prétend qu'il fut découvert dans l'église de sainte Cécile, comme Baronius l'a raporté. Le culte de cette Sainte a été assez célébre dans l'église d'Occident depuis le VI siecle. L'Eglise Greque a aussi fait sa Fête comme l'Eglise Latine au 22 de novembre. Fortunat de Poitiers, qui est le plus ancien que nous connoissions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme sainte Thécle à Séleucie. * *Acta sancta Catharina* donnez par Bosius *apud* Surium. Bolland. Fortunat, *l. 7. c. 4.* Sigebert, *in Chronic.* Baronius, *ad an.* 821. Tillemont, *Mémoires Ecclesf.* Baillet, *Vies des Saints*, 22. *novembre*.

CE'CILE, Duchesse d'Yorck, & mére d'Edouard IV. Jamais Princesse n'a vu ni plus de gloire ni plus d'infamie dans sa maison. Elle survécut à l'une & à l'autre. Elle vit régner quatre de ses Descendans, *Edouard* IV & *Richard* III, ses deux fils; *Edouard* V, son petit-fils; & *Elizabeth* femme de Henri, sa petite-fille. Mais elle en vit périr un semblable nombre qui s'égorgérent les uns les autres. Edouard IV fit mourir son frére Duc de Clarence; Richard fit massacrer ses deux neveux, fils de son frére Edouard, & fut tué lui même à la bataille de Bosworth, que Henri gagna contre lui. Cécile mourut en 1495, fort âgée, & fut enterrée à Foderingham auprès de son mari. * Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 45.

CE'CILE, sœur du Roi de Suéde Eric XIV, & femme du Prince de Bade, charmée de la réputation de la Reine Elizabeth, voulut la voir. Elle se mit en chemin quoi qu'enceinte & arriva en Angleterre avec le Prince son époux. Elle y accoucha d'un Prince que la Reine tint sur les fonts, & à qui elle donna le nom d'*Edouard Fortuné*, tant en considération du feu Roi Edouard son frére dont elle chérissoit la mémoire, que par raport à l'heureuse arrivée de la Princesse de Bade dans ses Etats. La Princesse & le Prince parurent charmez de l'esprit & de la politesse de la Reine, & de sa liberalité, leur ayant assigné une pension sur ses domaines, qui leur fut payée exactement tous les ans, tant qu'elle vécut. * Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *à l'an* 1565.

CECILE (David, ou selon d'autres Richard) de Stanford dans le Comté de Lincoln en Angleterre, eut de grands emplois sous les régnes de Henri VII, & de Henri VIII. Il obtint pour *Richard* son fils & héritier, l'Office de Page de la Couronne. Ce Richard fut fait Maître de la Garderobe de Henri VIII, obtint de ce Prince un grand nombre de bienfaits considérables & . dans son Testament. Etant mort la 34 année du R., Henri VIII, son fils *Guillaume* lui succeda dans la s du Roi.

CE'CILE, (Guillaume) naquit en 1521, à *Bourn* la Province de Lincoln, de Richard Cecile de la des Alterins, Valet de chambre de Henri VIII. Jeanne héritiére de la maison d'*Equinton*, & des Il fit ses Humanitez à Cambridge. A l'age de vingt a épousé *Marie*, sœur de Jean *Chee* homme savant, la mourut deux ans après. Ayant donné quelque tem étude du Droit dans le Collége de Grey de Londres, maria, en secondes noces, à *Mildrede*, fille d'Anto Coc, Gouverneur d'Edouard VI, laquelle entendoit bien les Langues Greque & Latine. Il fut fait Maître des requêtes du Duc de Sommerset, & il est le premier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de tems après, Edouard VI le fit un de ses Secretaires, & Chevalier. Comme il s'étoit opposé à l'Acte par lequel Marie & Elisabeth étoient exclues de la Royauté, quoique pourtant il l'eût signé dans la suite, cela lui ouvrit un accès favorable auprès de la Reine Marie, & sur tout auprès du Cardinal Polus, de Tonstal, & de Guillaume Prêtre, qui faisoient un grand cas de ses lumiéres & de sa conduite. Il apperçut que la Religion Protestante dont il faisoit profession lui fermoit l'entrée aux emplois; c'est ce qui le détermina à s'attacher à Elizabeth, qui, pendant qu'elle fut éloignée du thrône lui confia ses affaires particuliéres; mais dès qu'elle eut le Gouvernement de l'Etat, elle le fit Conseiller & Secretaire; deux ans après, Maître de la Garderobe; & après la mort de Thomas Parry elle lui confera la direction des pupilles. Il s'aquitta de ces emplois avec tant de prudence & d'intégrité, que la Reine lui abandonna en quelque sorte le soin de l'Etat, & le fit, au bout de treize ans de service, l'an 1571, *Baron de Burghley*, avec de grandes marques de distinction. A cette dignité elle joignit, quelque tems après, la charge importante d'Intendant Général des Finances d'Angleterre. Il ne buta point à enrichir le Fisc au préjudice des particuliers; mais à faire en sorte qu'on ne fit aucune injustice ni aux particuliers, ni aux droits de l'Etat. Cassé de vieillesse il mourut en 1598. La Reine le defendit contre tous les desseins que l'on forma contre lui, & le considéra comme le plus habile Ministre d'Etat qu'elle eût. Elle vouloit qu'il s'assît toûjours en sa présence, & lui disoit, *Mylord, nous nous servons de vous, non pas pour vos mauvaises jambes, mais pour vôtre bonne tête*. Comme elle le visitoit dans une incommodité de goutte qu'il avoit, dans l'Hôtel Burghley, situé dans la rue appellée Strand, les Domestiques du Lord Burghley la priérent de se baisser en passant par la porte, & la Reine leur répondit, *je veux bien me baisser pour vôtre Maître, mais je ne me baisserois pas pour le Roi d'Espagne*. Le Lord avoit accoutumé de dire, *Prudens qui patiens*, celui qui est patient est prudent. Sa maxime étoit, *Nolo minor me timeat, despiciat ve major; je ne veux pas qu'un plus petit que moi me craigne, ni qu'un plus grand que moi me méprise*. La Reine lui rendit visite pendant la maladie dont il mourut, & n'oublia rien pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de lui. Il étoit habile, éloquent, d'un facile abord, d'une prudence consommée, d'une fidelité à toute épreuve; & ce qui met le comble à toutes ces belles qualitez, il avoit une piété sans fard. Ce fut lui, qui, le premier sollicita Camden à travailler à l'Histoire du regne d'Elizabeth. Il eut de Marie *Chee*, 1. *Thomas* qui suit, de Mildrede Coc, il eut 2. *Robert* Comte de Salisbury, qui succéda aux principaux emplois de son pére; 3. *Anne* Comtesse d'Oxford, qui eut trois filles, *Elizabeth* mariée au Comte de Derby; *Brigide* au Baron Norris; & *Susanne* à Philippe Comte de Montgommery. La seconde fille de Guillaume Cecile fut 4. *Elizabeth* femme de Guillaume Wentworth, qui mourut sans enfans. Ses Exécuteurs testamentaires furent Gabriel Goudman, Doyen de Westminster, & Thomas Bellot Oeconome, ausquels il laissa de bonnes sommes pour des usages pieux. * Camden, *Histoire d'Elizabeth*, *partie* 4. *p.* 233. *&c.* Imhoff, *dans ses Pairs d'Angleterre*.

CE'CILE (Thomas) fils du précédent fut créé Comte d'Excester dans la troisiéme année du régne de Jaques I, & eut pour successeur dans ce titre *Guillaume*, son fils & héritier, dont les enfans étant morts sans postérité, ce titre passa à *David* Cécile, fils & héritier de *Richard* Cécile, second fils de Thomas, Comte d'Excester, lequel David de sa femme *Elizabeth*, fille de *Jean*, Comte de Bridgwater, a eu un fils nommé *Jean*, Comte d'Excester, qui de *Françoise* sa femme, fille de *Jean*, Comte de Rutland, a un fils *Jean*, Comte d'Excester. * Dugdale.

CE'CILE (Robert) second fils de Guillaume Lord Burghley, dont il a été parlé dans l'article de Guillaume. Etant Chevalier l'an 38 du régne de la Reine Elizabeth, il fut fait un des principaux Secretaires d'Etat. En 1598, la Reine envoya en France en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec Henri IV, au sujet de la paix avec l'Espagne, le Chevalier Robert Cécile Sécrétaire d'Etat, Herbert Maître des Requêtes, & Wilkes. Les Députez Anglois ayant appris que le Roi étoit allé en Bretagne contre le Duc de Mercœur, s'avancérent jusques à Angers où le Roi les reçut gracieusement. Cécile qui portoit la parole employa toute son éloquence pour engager le Roi à ne pas traiter avec l'Espagne. Ses remontrances vives, par où il lui reprochoit les promesses faites à la Reine, piquérent le Roi, mais ne le détournérent pas de faire la paix.

En

En 1601, Cécile se vit accusé par le Comte d'Essex d'avoir dit que le droit de l'Infante d'Espagne au Royaume d'Angleterre, étoit aussi valable que d'aucun autre Compétiteur. Mais Cécile fit voir que le Comte l'avoit malicieusement calomnié. La premiere année de Jacques I, ce Prince pour récompenser Cécile de ce qu'il l'avoit bien servi dans l'affaire de la succession au Royaume d'Angleterre, le créa Lord d'Esingdon; & l'année suivante, Vicomte de Cranborne, étant le premier de cette dignité, qui ait porté la couronne de Pair. Un an après, il fut fait Comte de Salisburi; peu après grand Thresorier, Chevalier de la Jarretiére, & Chancelier de l'Université de Cambridge. Il mourut le 24 may 1612. Tous les Historiens s'accordent à dire qu'il étoit très-habile, qu'il aimoit & récompensoit la vertu; mais il y en a qui avancent qu'il étoit fort ambitieux & qu'il donnoit de mauvais conseils au Roi par raport au peuple. *Ne craignez point*, disoit-il au Roi, *de trop charger les peuples: semblables aux ânes, ils ne sont jamais plus soumis que lorsqu'ils gémissent sous le faix; & comme ces animaux nez pour l'esclavage, ils se laissent mener sans mort & sans bride par tout où l'on veut.* Il etoit d'une extrême vigilance. On disoit qu'il avoit des yeux de linx, & qu'on n'avoit jamais vu dans un corps si petit & si mal fait une tête si sensée, & d'une plus vaste capacité. Guillaume son fils fut son héritier & successeur. Il épousa Catherine, la plus jeune des filles de Thomas Howard, Comte de Suffolk, de laquelle il eut sept fils, *Jacques*, qui mourut jeune; *Charles*, *Robert*, *Philippe*, *Guillaume*, *Algernon* & *Edouard*; & cinq filles. *Charles*, qui mourut avant son pére, épousa *Jeanne*, fille & cohéritiére de Jacques Maxwell, l'un des Maîtres de la chambre du lit du Roi, fait ensuite Comte de Dalton en Ecosse. Il en eut sept fils, *Jacques* qui succéda à son grand-pére; *Robert*, *Charles*, *Guillaume*, *Edouard*, *Henri* & *George*, qui moururent tous sans être mariez. Guillaume, Comte de Salisburi, Chevalier de la Jarretiére, étant mort en 1668, *Jacques* son petit-fils lui succéda. Il épousa *Marguerite*, l'une des filles de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut quatre fils, *Jacques* Comte de Salisburi, *Robert*, *Guillaume* & *Charles*, & quatre filles, *Catherine*, *Françoise*, *Marie* & *Marguerite*. * Camden, *Hist. d'Elizabeth*. Larrey, *Hist. d'Angleterre dans les régnes d'Elizabeth & de Jacques* I. Burnet, *Mémoires*, &c. tome 1. partie 8. & 9.

CE'CILIEN (*Cæcilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le quatriéme siécle. Après la mort de cet Evêque, il fut élu l'an 311, en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Botrus & Célésius, Prêtres de la même église, se voyant exclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formérent le dessein d'un Schisme. Ils le firent éclorre, lorsque Cécilien demanda les vases sacrez de l'église; qui durant la persécution, avoient été donnez en garde à des personnes qu'on croyoit fidéles; car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & se separérent de sa communion. Ils alléguerent faussement que son ordination étoit nulle, parce qu'il avoit été ordonné par Félix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchu de l'Episcopat, pour avoir livré les livres sacrez, & attirérent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prelat, parce qu'étant Diacre il l'avoit reprise de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les Reliques d'un pretendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisis* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70, citérent Cécilien, qui leur fit reponse, que si on avoit quelque accusation à faire contre lui, son Accusateur n'avoit qu'à paroître & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant été ordonné par un Evêque qui avoit livré les livres sacrez, il n'étoit point Evêque. Cécilien leur repliqua qu'en cas que Felix d'Aptonge n'eût pas pu l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eût été ordonné que Diacre. Purpurius de Limes, homme malicieux, fut d'avis qu'on le prit au mot, & que quand il seroit venu, au lieu de lui imposer les mains pour l'ordination, on les lui imposât pour le mettre en pénitence. Le Clergé de Cécilien ayant oui parler du dessein de ces Evêques, retint Cécilien. Les Evêques de Numidie sur le refus qu'il fit de comparoître, le condamnerent premiérement comme contumace; secondement comme ayant été ordonné par un *Traditeur*; (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les livres sacrez aux Payens) troisiémement comme ayant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcérent contre lui une sentence de deposition & d'excommunication, ordonnerent Majorin en sa place, & écrivirent des lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cécilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangerent de leur côté, & ce fut ce qui causa le Schisme; mais les Evêques des autres provinces persistérent dans la communion de Cécilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312, pour légitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'il donnoit aux pauvres Chrétiens d'Afrique, & en lui adressant des lettres pour l'immunité des Clercs Catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cécilien présidoit. Anulin, Proconsul d'Afrique, ayant exécuté sur ce sujet les ordres de l'Empereur, les ennemis de Cécilien le vinrent trouver, & lui présentérent, sous le nom de l'Eglise Catholique du parti de Majorin, un Mémoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cécilien, avec une Requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la Requête & le Mémoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rheticius Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque de Rome dans le mois d'octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux partis, & leur ordonna d'envoyer chacun de leur côté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblerent le deuxiéme octobre de l'an 313, dans la maison de Fauste, dans le palais de Latran. Cécilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Casenoire son plus grand adversaire y fut condamné; & à l'égard des Evêques du parti de Majorin, il fut réglé, que dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cécilien, le premier ordonné demeureroit Evêque. Après ce jugement. Donat demanda à retourner en Afrique, & Cécilien fut retenu à Bresse: mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour déclarer laquelle des deux Communions étoit la Catholique. Ces deux Evêques se rendirent à Carthage, ils y demeurérent 40 jours, & prononcerent en faveur de Cécilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demandérent à Constantin un nouveau jugement. Ce Prince ordonna qu'avant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, savoir, que Félix d'Aptonge qui avoit ordonné Cécilien, étoit coupable d'avoir livré les livres sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission. Il fut justifié par l'information achevée le 15 fevrier 314, que l'accusation contre Félix étoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans laquelle Cécilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellérent encore de ce jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce différent, & déclara par son jugement du huitiéme novembre 316, que Cécilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce tems-là, Cécilien demeura en possession du siege de Carthage. Il étoit mort avant l'année 347, en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l.* 1. *contre Parm. ch.* 3. *Brev. Coll. l.* 3. *ch.* 14. *l.* 3. *contre Cresson. ch.* 27. *& suiv.* Optat, *l. contre Parm.* Baronius, *A. C.* 306. 313. &c. Henri de Valois a publié toute l'Histoire des Donatistes, à la fin de son *Eusébe*, & M. Du Pin dans sa nouvelle edition d'Optat.

CE'CILIUS ou CE'CILIENS, famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Céciliens, qui étoit Plebeienne. Quelques-uns disent qu'elle est venue d'un Troyen compagnon d'Enée, nommé Céculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du Fondateur de Prêneste, *Eneide*, *l.* 7. *v.* 681. & *l.* 10. *v.* 544.

Le plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. Cécilius Métellus, que quelques uns surnomment *Denté*, lequel fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284, avant l'Ere Chrétienne. L'année d'après son Consulat. Il fut tué par les Gaulois Senonois, qui assiégeoient Arezzo, & qui tuérent avec lui 13 mille hommes qu'il conduisoit. Il fut pére de L. Cécilius Métellus, qui défit Asdrubal en Sicile; & ce dernier laissa Q. Cécilius Métellus, qui fut Maître de la Cavalerie, & Consul l'an 548 de Rome, & 206 avant Jésus-Christ, avec L. Veturius Philo. Il eut deux fils, Cécilius Métellus, dont nous parlerons dans la suite; & L. Cecilius Metellus, surnommé *Calvus*, qui fit une branche particuliére. Celui-ci fut Consul l'an 612 de Rome, avant Jésus-Christ 142, & eut pour Collégue Q. Fabius Maximus Servilianus. Julius Obsequens, Cicéron, Eutrope & Cassiodore font mention de lui. Il laissa L. Cécilius Métellus dit *Calvus*, qui fut Consul l'an 635, & avant Jésus-Christ 119, avec L. Aurélius Cotta; & Censeur en 639, avant Jesus-Christ 115. avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne servoient qu'au divertissement, excepté les Joueurs de flûtes Latines avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier est Cécilius Métellus le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, pére de Cécilius Métellus Scipio, surnommé *Pius*, qui fut Consul avec Sylla en 674, avant Jésus-Christ 80, & qui fit la guerre en Espagne contre Sertorius. Appien, Cassiodore, Plutarque & Velleius Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Consul l'an 702, & avant Jésus-Christ 52, avec Pompée *le Grand*, dont il suivit le parti. Il fit la guerre à César en Afrique l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. & voulant passer en Espagne, après avoir été vaincu, il périt avec la flotte, que la tempête poussa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond. Reprenons la branche des aînez. Q. Cécilius Métellus fut surnommé le *Macédonique*, & laissa quatre fils. Les deux premiers laissérent postérité; les deux autres furent M. Cécilius Métellus, qui fut Consul l'an 639 de Rome, 115 ans avant J. C., avec M. Emilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. Cécilius Métellus, surnommé *Caprarius*, qui fut Consul avec Cn. Papirius Carbo l'an 641, avant J. C. 113, & qui triompha de la Macédoine. Les deux aînez sont Q. Cécilius & L. Cécilius. Q. Cécilius Métellus, surnommé *Baléaricus*, fut Consul en 631, avant Jésus-Christ 123, avec T. Quinctius Flaminius; & Censeur en 638, avec Q. Servilius, il fit la guerre en Espagne & dans les isles Baléares qu'il soumit. Il laissa Q. Cécilius Métellus surnommé *Nepos*, Consul en 656, avant J. C. 98, avec T. Didius, & fut pére de deux fils, selon Cicéron, savoir, de Q. Cécilius Métellus, surnommé *Nepos*, Consul en 697, avant J. C. 57. avec P. Cornélius Lentulus Spinter; & de Q. Cécilius Métellus, surnommé Celer, qui exerça en 694, la même dignité avec L. Afranius. Cicéron, Pline, Dion & Cassiodore en font mention. L. Cécilius Métellus, surnommé *Dalmaticus*, second fils du *Macédonique*, fut Consul l'an 637 de Rome, avant J. C. 117, avec Q. Mutius Scévola Augure. Il detruisit les Dalmates, dont il eut le surnom de *Dalmaticus*, & fit bâtir le temple de Castor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. Cécilius Métellus, qui fut Préteur en Sicile l'an 684 de Rome, 70 avant J. C. & qui mourut étant désigné Consul avec Q. Marcius Rex, l'an 686; le troisiéme étoit M. Cécilius; & le puiné, qui laissa postérité étoit Q. Cécilius Métellus surnommé *Creticus*. Celui-ci fut Consul avec Q. Hortensius en 685, & soumit l'isle de Créte, dont il triompha, & dont il merita le surnom de *Creticus*. Son fils Q. Cécilius laissa Q. Cécilius Métellus Creticus, qui fut Consul avec L. Licinius Nerva, l'an septiéme de l'Ere Chrétienne, qui étoit le 760 de Rome. La famille des Céciliens a produit encore P. Cécilius, celebre Jurisconsulte, que nous voyons souvent cité dans les livres des Digestes; & Sixt. Cécilius qui enseigna le Droit sous l'empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les Vies des anciens Jurisconsultes.

CE'CILIUS ME'TELLUS, (Lucius) Consul, & Général Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cécilius, qui fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284 avant Jésus-Christ. Celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacillus, l'an 503 de Rome, 251 avant la naissance de Jésus-Christ. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois. D'abord il se tint serré dans les montagnes, ne voulant ni exposer ses troupes, ni être enfermé par les ennemis. Quelque tems après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Thérme & Lipara en presence même de l'armée ennemie. Il veilloit cependant sur les demarches d'Asdrubal Général des Carthaginois & grand Capitaine; & il cherchoit les occasions de le surprendre. Il prit si bien son tems, qu'il le chargea inopinement près de Palerme, & qu'il le défit entiérement, dans le tems qu'il décampoit. Il lui tua même vingt six éléphans, & il en prit cent quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchaînez: ce qui fut un des plus illustres ornemens de son triomphe. L. Cecilius Metellus fut encore Consul l'an 507 de Rome, & avant Jésus-Christ 247, avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Eutrope, *l.* 2. Cassiodore. Pline.

CE'CILIUS ME'TELLUS (Quintus) Consul, & Capitaine Romain, fut surnommé *le Macedonique*, pour avoir subjugué la Macédoine, l'an 607 de Rome, avant Jésus-Christ 147, & pour avoir vaincu un certain Andriscus qui se faisoit Roi de ce païs, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achéens, & remporta de grands avantages en Espagne. Sa trop grande sévérité le fit haïr du peuple, & fut cause qu'il eut peine d'arriver au consulat, qu'on lui avoit refusé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la sepulture sur les épaules de quatre fils qu'il laissa, après avoir eu le plaisir d'en voir trois honorez de la dignité de Consul, & de voir le quatriéme remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. c. 14. Aurelius Victor, *Vies des Hommes Illustres*, *c.* 61. Eutrope.

CE'CILIUS ME'TELLUS (Quintus) fils de L. Cécilius Métellus Calvus, qui fut aussi Consul, mérita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Consul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cecilius Metellus, qui entra dans ce païs ennemi après avoir établi dans la charge de Général, avoit laissé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promesse de se soumettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Consul plus négligent: au contraire il se campa toûjours avantageusement; & comme il envoyoit avec soin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit assez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il etablit ses magasins. Ensuite il défit Jugurtha; mais cette victoire n'étant pas aussi parfaite qu'il le souhaitoit, il fit assiéger *Zama*, capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entreprise. L'année d'après, qui étoit la 646 de Rome, & la 108 avant Jésus-Christ. Vacca se révolta. Métellus la prit par ruse, & tailla en piéces les Habitans qui alloient au devant de lui. Ensuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna; mais comme cette guerre traînoit en longueur, Marius qui fut Consul l'an 647, avant Jésus-Christ 107, obtint la commission de l'achever, & Cecilius Métellus fut obligé de s'en revenir; mais son triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque tems après étant Censeur, il ne voulut jamais admettre au dénombrement un certain Quinctius, qui se disoit faussement fils de Tiberius Gracchus. Il refusa aussi de jurer pour la loi d'Apuleius, qui n'avoit été autorisée que par la force: ce qui le fit condamner au bannissement sous le sixiéme consulat de Marius, l'an 654 de Rome, & cent avant J. C. Il alla à Smyrne, & fut depuis rappellé par les priéres de son fils, qui pour cela fut appellé *le Pieux*. Ce fut l'année suivante, sous le consulat de M. Antoine & d'A. Posthumius Albinus. * Sal-

luste,

luste, *in Bello Jugurthino*. Florus, *l.* 3. Appien. Plutarque, *in Mario*. Cicéron. Eutrope. Cassiodore.

CE'CILIUS STATIUS, Poete Comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575 de Rome, & 179 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laissa quelques Comédies, dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuse de parler très-mal Latin, bien que Volcatius Sédigitus le nomme le Prince des Poetes Comiques. * S. Jérôme, *Chron.* Cicéron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 10. & *l.* 15. *c.* 15.

CE'CILIUS, Rhéteur célébre, qui professa la Rhétorique à Rome du tems d'Auguste, étoit né dans un lieu de Sicile nommé Calacta, ainsi qu'on l'apprend d'Athénée, *l.* 6. & 11. Ses parens, selon Suidas, avoient été esclaves; mais il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Quelques uns ont dit qu'il étoit Juif; ce qui n'a pas plu à ce Grammairien, & lui même ajoûte une chose encore moins croyable, qui est, qu'il vécut jusqu'au régne d'Adrien. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même Cécilius Rhéteur, qui étoit ami de Verrès, & que Cicéron, *in Divinat.* traite de Juif, *quid Judæo cum Verre*: de sorte que Suidas se trompe également à l'égard de sa condition, & du tems où il vécut. Athénée, *l.* 6. dit qu'il écrivit l'Histoire des Guerres Serviles, c'est à dire, des guerres que les Esclaves revoltez firent aux Romains, & il lui attribue encore, *l.* 11, un Traité de l'Histoire; mais il n'est pas exact en cet endroit, puisque, comme l'assure Suidas, Cécilius ne parloit dans cet Ouvrage que de l'usage que les Orateurs avoient fait de l'Histoire. Il avoit composé encore un Traité sur l'Orateur Antiphon, qui est cité par Plutarque, *lib. de dec. Rhet.* & Longin au commencement de son Traité du Sublime, dit que Cécilius avoit composé un Ouvrage sur le même sujet, mais avec peu de succès. Suidas parle encore d'autres Ouvrages de Cécilius. Denys d'Halicarnasse dit dans sa lettre à Pompée qu'il étoit son intime ami, & Quintilien le loue plus d'une fois. * Dalechamp, *l.* 6. & 11. Athenée. Casaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 4.

CE'CILIUS, célébre Avocat de Rome, vivoit sur la fin du second siécle, & au commencement du troisiéme. C'est le même que Minutius Felix introduit dans son Dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Félix, & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des véritez de la Foi, se servit de ce premier, pour convertir Cécilius aussi ami de Minutius Felix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du sacerdoce; & on croit que c'est ce même Cécilius dont il est parlé dans la Vie de saint Cyprien, & qui contribua à la conversion de ce Docteur de l'Eglise, lequel prit au batême le nom de Cécilius, pour témoigner la considération qu'il avoit pour son Maître & son ami, mais tout cela n'est fondé que sur de simples conjectures. * S. Jérôme *de Viris Illustribus*. Minutius Félix, *in Octavio*. Ponce, *in Vita S. Cypriani*. Baronius, *A.C.* 211. *n.* 2. Tillemont, *Mémoires Ecclesi.* Baillet, *Vies des Saints*.

CE'CILL (David, Guillaume & Robert.) *Cherchez* CE'CILE.

CE'CIMBRA. *Voyez* CE'ZIMBRA.

CE'CINA, riviére de Toscane, en Italie, prend sa source dans le Siennois, baigne dans le Pisan la vallée de Cécina, qui est un pays fort agreable & fort fertile, & se décharge dans la Mer de Toscane, entre la ville de Livourne, & celle de Piombino. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'CINNA (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Cicéron, qui le défendit par une Oraison que nous avons encore. Il est nommé par Cicéron *A. Cæcina* & non *Cecinna*. Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 705 de Rome, 49 ans avant J. C. & on l'accusa d'avoir écrit un livre contre César. On croit aussi qu'il est le même, dont parle Senéque dans les *Questions Naturelles*, qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre. Le même César avoit un Sécretaire nommé CE'CINNA. Il y a eu un autre CE'CINNA, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69 de l'Ere Chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus, Gouverneur de Mésie, qui s'étoit déclaré en faveur de Vespasien: ce que Josephe a remarqué dans la *Guerre des Juifs*. Suétone parle aussi dans la *Vie de Titus* d'un homme consulaire de ce nom, que ce Prince, fit assassiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit signé de sa main, dans lequel il avoit préparé un Discours aux Soldats, pour les porter à la sedition. * Cicéron, *Orat.* 12. *Epist. ad Fam. l.* 6. *Epist.* 9: *l.* 10. *Epist.* 25: *l.* 13. *Epist.* 66: *Epist. ad Atticum, l.* 16. *Epist.* 8. Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 40. Suetone, *in Tito, cap.* 6. *&c.*

CE'CROPES. *Cherchez* CERCOPES.

CE'CROPIDE, nom d'une des Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

CE'CROPIUS, Evêque de Nicomédie dans le IV siécle, défenseur des Ariens, & persécuteur de saint Athanase. Il avoit succédé à l'impieté d'Eusébe, aussi bien qu'à sa chaire; & il périt misérablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre, dont Ammien Marcellin fait une description effrayable, ruina de fonds en comble l'an 358. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozoméne, *l.* 4.

CE'CROPIUS, Evêque de Sébaste, assista au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Il soutint dans la seconde session qu'il étoit défendu par un Canon, de faire la nouvelle profession de Foi que l'on exigeoit des Péres du Concile; que le Pape Léon, sur la dispute émue par Eutychés, avoit proposé la forme de la Foi que l'on devoit embrasser; que cette formule de Foi proposée par S. Léon devoit suffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du symbole de Nicée, & de la lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioscore, & pour lui porter un Ecrit; & comme cet Heresiarque demandoit des Commissaires seculiers, le saint Evêque lui répondit, que s'agissant de son affaire personnelle, nuls Laïques ne devoient être présens. Dans la quatriéme session, il s'emporta contre les Evêques d'Egypte, qui ne vouloient pas souscrire à la lettre de saint Leon, ajoûtant qu'il n'étoit pas juste qu'au mepris de douze cens Prélats, on écoutât dix Hérétiques. Dans la cinquiéme, pour réformer quelques desordres, il proposa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les Pragmatiques qui avoient été faites dans les provinces contre les saints Canons, fussent abolies: ce qui fut executé. *Voyez* les Actes du Concile de Chalcédoine. Baronius, *A.C.* 451.

CE'CROPS, I. de ce nom, Egyptien de naissance, fut le premier Roi des Athéniens, & bâtit, ou, selon les autres, embellit la ville d'Athénes, qui fut nommée *Cecropie* de son nom. Il épousa *Agraule* fille d'*Actée*, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda son Royaume. On le surnomma *Diphyes*, parce qu'il parloit deux Langues, la Gréque & l'Egyptienne, qui étoit celle de son pays; ou parce qu'il avoit établi le premier l'union de l'homme avec la femme suivant les loix du mariage légitime, ayant aboli pour cela la communauté des femmes, qui étoit auparavant tolérée parmi les Grecs. C'est à cette occasion que toute l'Antiquité a supposé que ce Roi avoit eu deux visages. Il institua les premiers sacrifices qui furent faits à Athénes, & commença de policer ses Sujets. Son régne fut de 50 ans. Eusébe en met le commencement l'an 1556 avant l'Ere Chrétienne, & 780 ans avant la premiere Olympiade: ce qui répond à l'an du monde 2479. Cecrops a eu seize Successeurs jusqu'à Codrus, durant 488 ans. Quelques Historiens Grecs ont écrit que certains caractéres ayant été gravez sur le tombeau de ce Prince, & plusieurs coqs ayant été immolez à ses Manes, son ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion. Le Chronologue inconnu de l'Isle de Paros, publié par Selden, commence ses époques par ce Roi, dont elles placent le commencement du regne à l'an 3132 de la Période Julienne, 1582 avant J. C. 26 ans plutôt que l'on ne compte communément. * Eusébe, *en sa Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 2. *contre Julien*. Saint Augustin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu, ch.* 8. & 9. Pausanias, *in Achaicis*. Torniel & Salien, *A. M.* 2498. Petau, *Rationarium temporum, partie* 1. *l.* 1. *c.* 4. & *partie* 2. *l.* 2. *c.* 8. *&c.* On peut remarquer qu'il y avoit plusieurs choses dans les Loix de Cécrops conformes à celles des Hébreux, comme l'ont fait voir ceux qui les ont comparées, parce que les Hébreux ont imité en diverses choses les Egyptiens, dont Cecrops apporta les coutumes en Attique. *Samuel Petit* a recueilli & commenté les Loix des Athéniens.

CE'CROPS II, septiéme Roi des Athéniens, succéda à son frére Erecthée, l'an du monde 2686, avant J. C. 1349, ou 26 ans plutôt suivant les marbres d'Arondel, & régna 40 ans. * Jules Africain. Eusébe, *en sa Cron.*

CE'CUBE, *Cæcubum*, montagne & bourg dans le Latium, sur les frontiéres de la Campanie, où il croissoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poetes parlent si souvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Néron. Il conserve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CE'CULUS, fils de Vulcain, fut conçu, disent les Poetes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le sein de sa mére Prénestie, pendant qu'elle se chauffoit auprès de la cheminée, & eut toûjours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné la naissance. Il bâtit la ville de Prénesta en Italie, & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poetes, pour enrichir cette fable, ajoûtent que quelques uns lui voulant contester l'honneur qu'il se faisoit d'être né de Vulcain, ce Dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre sur eux. D'autres disent que Céculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, sans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle dans l'*Eneide, l.* 7. *v.* 681. & *l.* 10. *v.* 544.

CED.

CE'DAR ou KE'DAR pays d'Arabie habité autrefois par les Israelites. *Cédar* en Hébreu vaut dire *noir* & *bazané*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'Epouse dans le *Cantique des Cantiques, ch.* 1. *v.* 5, dit en parlant d'elle même, qu'elle est brune comme les tentes de Cédar, c'est à dire, comme les Arabes qui habitent sous des tentes. C'est peut-être aussi la raison pourquoi les Hébreux appelloient Cédar, l'Arabie deserte qui est proche de la Mesopotamie & du Golfe Persique; on l'appella ainsi du nom de Cédar, second fils d'Ismaël. Il est le pére des Cédréens ou Cédaréniens dont parle Pline, & qui habitoient au voisinage des Nabathéens dans l'Arabie Deserte. Ces peuples ne demeuroient point dans des villes, ni dans des maisons, mais sous des tentes, d'où vient qu'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changeoient souvent. La demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie deserte & au nord de l'Arabie Pétrée, & de l'Arabie Heureuse. Il y en avoit même jusqu'à la Mer Rouge. * *Genése, ch.* 25. *v.* 14. S. Jérôme, *des lieux Hébreux*. *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Phaleg*. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CE'DAR, ville ou contrée au delà du Jourdain dans la Tribu de Manassé. * *Judith, ch.* 1. *v.* 8. Sanson.

CE'DE'S, ou KADE'S grande & forte ville de la Haute Galilée, sur la montagne de Nephtali, dans la Tribu de ce nom, à quatre milles de Sépher & de Capharnaüm. Josué en ayant fait mourir le Roi, donna cette ville aux Prêtres & aux Lévites pour y demeurer. Ce fut aussi un lieu d'asile pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & sans en avoir eu le dessein. Ce n'est plus qu'un petit village nommé *Sizas* ou *Zazas*. * *Genése, ch.* 14. *v.* 7. *Nombres, ch.* 20. *v.* 1: *ch.* 27. *v.* 14: *Josué, ch.* 12. *v.* 22: *ch.* 15. *v.* 23: *ch.* 20. *v.* 7. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 9. *Voyez* aussi CADE'S ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DE'S, ville de la Tribu d'Issachar, donnée aux Lévites, & nommée *Césion*. * *Josué, ch.* 21. *v.* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 72.

CE'DE'S de Juda. *Voyez* CADE'S ou CADE'S-BARNE'.

CE'DE'SA. *Voyez* CADE'S ou CE'DE'S, ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DIMA. *Cherchez* CADIMA.

CE'DIMOTH. *Cherchez* KE'DE'MOTH.

CE'DITIUS (Quintus) Tribun des Soldats en Sicile, l'an 500 de Rome, & avant J. C. 254, voyant toute l'armée Romaine envelopée par les ennemis, & hors de toute espérance de salut, s'offrit volontairement au Consul Atilius Calatinus, de se mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & d'aller affronter avec eux ceux qui les tenoient serrez de si près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ses compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Consul pourroit attaquer l'autre, & mettre par ce moyen ses troupes en liberté. La chose arriva comme Céditius l'avoit projettée, & les Romains se dégagérent du peril dont ils étoient menacez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui seul fut conservé par un bonheur extraordinaire, & tout couvert de blessures, dont il fut guéri par la générosité des ennemis, qui admirérent son courage & sa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 2. *des Annal.* l'appella *Laberius*; & Frontin *Calphurnius*. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7. dit que Caton le mettoit en parallele avec ce fameux Léonidas, qui à la tête d'une poignée de Lacédémoniens combattit aux Thermopyles contre toute l'armée des Perses.

* CEDMA ou KEDMA, dernier fils d'Ismaël qui eut sa demeure, de même que ses fréres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux Descendans de Cedma: mais on ne peut le regarder comme pére des Cadmonéens ou Cedmonéens dont il est parlé, *Genése, ch.* 15. *v.* 19. Car ceux-ci sont d'anciens peuples de Canaan qui étoient deja puissans du tems d'Abraham ayeul de Cedma. * *Genése, ch.* 25. *v.* 15. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CEDMIHEL ou KADMIEL, un des enfans d'Odovia ou Hoduvja qui revint de la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I. *Esdras, ch.* 2. *v.* 40.

CEDMONE'ENS, l'un des dix peuples qui subsistoient dans la terre de Canaan, lorsqu'Abraham alla dans ce pays, & qui étoit exterminé ou confondu avec les autres, lorsque les Israelites s'en emparérent. * *Genése, ch.* 15. *v.* 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CE'DOAL ou CE'DOALD. *Cherchez* CE'DWAL.

CE'DOGNA, que l'on appelle aussi CE'DONIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Conza, est dans la Principauté Ultérieure, province du Royaume de Naples. Quelques uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite-Live, qui dit que le Consul L. Papirius y fit juger sa fidelité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment aussi *Laquedonia* & *Alcedonia*. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CE'DOWALLA. *Voyez* CE'DWAL.

CE'DRE, grand arbre qui, comme le geniévre, porte des grains qui sont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois est presque immortel & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur: c'est pourquoi les Anciens se servoient de planches de cédre pour écrire les choses d'importance; comme on peut le recueillir de ce passage de Perse. *Sat.* 1. *v.* 42. & *cedro digna locutus*. Le cœur de Cédre est fort dur & odoriférant, & est rouge comme celui du melése. On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & si on lui taille sa cime, il meurt. Le *Cédre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent κέδρον, les Latins, *Cedrus major*; *Cedrus Phœnicia, Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate*. Son écorce est polie, lissée & sans mousse, excepté la partie qui est depuis la tête jusqu'aux premiéres branches, lesquelles environnent l'arbre presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de roue. Elles poussent par certains intervalles, toûjours en diminuant jusqu'au haut: de sorte qu'elles représentent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin ou du melése, mais plus courtes, & ne sont

sont point piquantes ; son fruit est fait en pommes semblables à celles des pesses, mais plus longues plus dures, & plus nourries, & sont difficiles à détacher de leurs queues. Elles contiennent une graine semblable à celle des cyprés, & jettent une résine grosse, épaisse, & transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran*. Salomon donna plusieurs villes au Roi Hiram pour les cédres qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le temple de Jerusalem. Fernand Cortez fit bâtir à Mexique un palais où il y avoit mille poutres de *Cédre*, la plupart de 120 piez de long, & de 12 de tour, comme le témoigne Herrera. Il y avoit en Cypre un cédre abbatu qui avoit 130 piez de long, & si gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la galére de Demetrius. Ce mot vient du Grec κέδρος qui a la même signification, & qui vient du Grec *καίω*, *uro*, ou de *καὶ ἔλαιον*, *suave olens*. Le *Cédre* brûlé rend une odeur fort bonne. Son ombre, à ce qu'on dit, guerit ou soulage beaucoup les febricitans, qui s'y viennent coucher dessous. Il distille un certain baume, qui guérit du mal de dents ; & les rompt & dissout, quand elles sont cariées. On raconte des effets merveilleux de ce baume de cedre. Il preserve de la corruption ; étant détrempé dans du Sel, il guérit la morsure des serpens ; il nettoye la lépre ; étant bu, il guerit les ulcéres des poumons ; il enléve la gale aux bêtes à quatre piez ; il tue les vers & les teignes qui s'engendrent aux habits, si l'on en tient une petite boëte là où ils sont ; & sa force est si grande, qu'il brûle même dans l'eau. Le Pere *Goujon* assure dans son Voyage de la Terre-Sainte en avoir compté dix-huit de ceux qui y étoient pour lors & qu'on croit y être depuis la Creation du Monde. Le plus gros de ces Cedres a quarante piez de tour, & les médiocres trente ou trente-cinq. Ces arbres, contre le naturel des autres, jettant leurs feuilles & leurs fruits du côté du ciel, sans que la pesanteur les fasse aucunement courber du côté de la terre. * *Exode & Lévitique*. Pline & les Historiens Naturalistes.

CE'DRE : c'est le grand Pontife des Persans. *Cédre*, est un terme Arabe qui signifie la *partie antérieure du corps*, & sur tout la *poitrine*. Le Cédre a chez les Persans plus de pouvoir que le Muphti, chez les Turcs. Les titres que l'on donne au Cédre, sont *Roi du droit & de la Religion*, *Chef de l'Eglise véritable*, *Substitut de Mahomet*, & *Lieutenant des Imans*, qui sont les premiers Califes. Les Ecclésiastiques de la Perse enseignent que le pouvoir civil & sacré leur appartient, parce que Mahomet étoit & Roi & Prophete, & qu'ils lui ont succédé. Mais l'opinion la plus génerale est, que l'autorité royale, telle qu'elle est entre les mains des Laïques, tire son origine de Dieu ; que le Roi tient la place de Dieu & des Prophétes dans le gouvernement du peuple ; que le Cédre & les Gens de Loi ne doivent pas se mêler du gouvernement politique, & que leur jurisdiction, même dans les choses ecclésiastiques, est soumise à celle du Roi. Le Cédre est le Juge suprême dans toutes les matieres ecclésiastiques, & dans toutes les causes civiles qui ont quelque rapport avec le spirituel, & le Chef de tous les biens consacrez au culte de la Religion & à l'entretien de ses Ministres. Il y a pourtant une Chambre des Comptes qui concourt avec lui dans cette administration. Il avoit autrefois la collation de tous les Bénéfices, ou son Lieutenant à sa place ; mais il y avoit de très grands abus, tout étant dirigé par la faveur. *Abas second* voyant ces désordres vouloit abolir cet emploi. Le fils & le successeur de ce Prince, ayant les mêmes vues de diminuer le pouvoir du Cedre, divisa cet emploi en deux : de sorte qu'aujourd'hui il y a deux Cédres. L'un est le Surintendant des biens léguez par les Rois, qu'on appelle *Cédre Kasseh*, ou *privé & particulier*. L'autre est le Surintendant des biens léguez par les particuliers, qu'on appelle *Cedre Aam*, c'est à dire, *Pontife Universel*. Ces deux Pontifes ont chacun leur tribunal separé, egal en autorité ; mais le *Cedre du Domaine* à le premier rang, & son administration est plus considérable, parce qu'il manie les legs royaux, qui sont en plus grand nombre. Il tient le second rang entre les grands du Royaume. Il est à la gauche du Roi dans les séances où il se trouve, le premier Ministre étant à la droite, & au dessous de lui le *Cédre universel*. Ces Pontifes prennent séance aux assemblées royales, mais ils y demeurent peu, se retirant dès que le Roi fait venir le vin & les instrumens de musique. Quelquefois le Prince différe quelque tems pour retenir davantage les Cédres & leur faire honneur. Le Cédre universel a à Ispahan le plus vaste Palais. Le Roi ayant hérité de ce Palais, le donna au *Cedre universel* qui venoit d'épouser une Princesse royale. On voit dans la plupart des salles, dont il y en a de quatre vingt piez de face, des cartouches d'azur de mille sortes de figures, où l'on lit des vers & des sentences pleines d'esprit. Comme par exemple, *L'homme est plus excellent que les bêtes par le talent de la parole, mais s'il parle mal, il est pire.*

Par la repentance on se sauve des mains de Dieu, mais jamais de la langue des hommes.

Les rubis & le caillou sont tous deux des pierres, mais il y a grande difference entre elles.

Vivez en ce monde aussi longtems que vous voudrez, accumulez des richesses, de la réputation, de la gloire, autant qu'il vous plaira, la fin des jours est aussi comptée, la durée de la vie aboutit à la mort. * Chardin, *Voyage*, tome 2. c. 15. *Tome 3. p. 30. & 31.*

CE'DRE'NUS (George) Moine Grec, qui vivoit dans le milieu du XI siecle, vers l'an 1057, a écrit des Annales ou un abbregé d'Histoire depuis le commencement du monde, jusqu'au regne d'Isaac Comnene Empereur de Constantinople, qui succeda à Michel VI, l'an 1057. Cet Ouvrage n'est qu'une compilation de plusieurs Auteurs, & principalement de George Syncelle, dont il a copié sa Chronographie, depuis le commencement du mond jusqu'au tems de Diocletien ; de Theophane, depuis Diocletien, jusqu'à Michel Curopalate ; & du Jean Thracesius Scilitzes, depuis Curopalate jusqu'à son tems. En un mot toute son Histoire est tirée des divers Auteurs, dont il a fait des extraits sans beaucoup de discernement & de critique. Cet Ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une autre edition des Annales de Cedrénus imprimée l'an 1647, à Paris de l'Imprimerie royale, avec la Traduction Latine de Guillaume Xylander, avec les Notes du P. Jacques Goar Dominicain, & avec le Glossaire de Charles-Annibal Fabrot. * Possevin, *in Appar. sacro*. Gesner, *in Biblioth*. Vossius, *de Hist. Grac. l. 2. c. 26.* Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XI siecle*.

CE'DRO ou CE'DRON, place forte que Cendébée avoit reparée. * I. *Maccab. ch. 16. v. 9.*

CE'DRO, en Latin, *Cedris*, *Cedrinus Fluvius*, riviére de l'isle de Sardaigne, prend sa source vers le milieu de l'isle, passe fort prés de Sargano, & va se decharger dans un petit Golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'DRON, torrent qui passe par le milieu de la vallée de Josaphat, proche de Jerusalem, & qui l'arrose en tems d'hiver & de pluyes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur, & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée fût remplie, comme elle est, des ruines de la ville, il recevoit les eaux de quelques sources vives, qui sont dans l'église du sepulcre de la Vierge ; mais ces eaux se perdent maintenant sous terre. Il y a sur ce torrent deux petits ponts de pierre, d'une seule arcade ; l'un vers le sepulcre de la sainte Vierge ; & l'autre vers le sepulcre de Josaphat. Il est souvent parlé de ce torrent dans l'Ecriture Sainte. Jesus Christ le passa peu de tems avant sa mort, *saint Jean, ch. 18. v. 1.* David le passa aussi, lorsqu'il fuyoit devant son fils Absalom, II. *Samuel* ou II *Rois*, *ch. 15. v. 23.* Ce fut dans le vallon où passe ce torrent, que le Roi Asa fit mettre en pièces & brûler l'infame idole que sa mere Maacha, à laquelle il avoit ôté la regence, avoit fait élever dans un bocage, I. ou III *Rois*, *ch. 15. v. 13.* & que le Roi Josias en fit faire autant de tous les vases & utenciles qui avoient été faits pour le service de Baal, II. ou IV. *Rois*, *ch. 23. v. 4.* La même chose fut faite auprès de Cédron, par le Roi Ezechias, II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 29. v. 16.* * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

CE'DRON, ville. *Voyez* CE'DRO.

CE'DWAL ou CE'DOAL, CE'DOALD ou CE'DOWALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre ; dans le septiéme siécle, voulut s'emparer de la Couronne de Kent, après la mort d'Ederic ou Evrick qui l'avoit usurpée, & que ses peuples firent mourir. Il mit sur pié des troupes, mais il fut vaincu par ses ennemis, qui choisirent un Roi, & l'obligérent de se retirer. * Bede & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CEE.

CE'E, *Cea*, une des isles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujourd'hui *Zea* ou *Zee*, fut appellée *Hydrussa* par les Grecs, selon Pline. Julide, qui est *la Julis* des Anciens, capitale de cette isle, est célébre par la naissance de Simonide & de Bacchylide, Poetes Lyriques, & du Philosophe Ariston. * Pline, *l. 4.* Pinet, Higer, &c.

CEELATHA. *Voyez* KEELATH.

CE'FALEDI. *Voyez* CE'FALU.

CE'FALO (Jean) Jurisconsulte célébre de Ferrare, enseigna à Pavie, & ensuite à Padue, où il aquit beaucoup de réputation. Il a composé cinq volumes de Consultations, & mourut à Padoue en 1576. † Thomasini *livr. 4. de Gymnasio Patavino* place la mort de Cefalo à la fin du 1580. L'on ne doit pas prendre garde à ce qu'Antoine Riccobon en recita l'Oraison funebre (qu'on lit imprimée) *V. Kal. Januarias* 1580. puisque il compte les ans *ab Incarnatione* à la maniere de Venise. * Jacques-Philippe Thomasini, *Eloges des Hommes Illustres*. *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CE'FALONIE ou CE'FALOGNE. *Cherchez* CE'PHALONIE.

CEFALU ou CIFALU, est une ville maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephaledis* ou *Cephaludium*, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Messine. Octavio Branciforti y fit, en 1635, des Constitutions Synodales qu'on a données au public. Quelques Auteurs croyent que le nom de cette ville est tiré du mot Grec κεφαλὴ, qui veut dire *cap* ou *promontoire*, parce qu'elle est située au septentrion de l'isle de Sicile, sur un cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville est assez bien bâtie, & défendue par un chateau élevé sur une colline. L'eglise cathedrale a une façade magnifique. Céfalu est près de Termini.

CEFFISSO. *Voyez* CEPHISE.

CE'LIE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, située dans la Terre d'Otrante, au pié des Monts Apennins, environ à deux lieues d'Ostuni, du côte du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'GLIE, etoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucetienne : maintenant ce n'est qu'un petit village du Royaume de Naples, situé dans la Terre de Bari, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEICE, village de Portugal, situé dans l'Estrémadure entre Tomar & Leiria. Quelques Geographes le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calium*, *Celium & Selium*, laquelle d'autres mettent à *Leiria*, & d'autres encore à *Seira*, village près de Conimbre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEILA, ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philistins, & d'où il se retira ensuite dans le Désert de Ziph, connoissant que les Habitans étoient dans la disposition de le livrer à Saül, qui cherchoit à se saisir de lui. * *Josué*, *ch. 15. v. 44.* I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch. 23. v. 5.*

CEILAN, isle de la Mer des Indes, vers le Cap Comorin, qui est à la pointe de la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Elle a soixante lieues de longueur sur quarante de largeur, & environ 205 lieues de tour. On croit que cette isle est la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenasirim* ou *Tenarisain*, qui en leur Langue signifie *Terre de delices*. Elle fut découverte l'an 1506, par Laurent, fils de Francisco Almeida, qui en prit possession au nom du Roi de Portugal. D'autres disent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, Genéral d'une flotte Portugaise, qui en fit la découverte en 1509. Cette isle est extrémement fertile ; car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, on y voit des forêts entiers d'orangers & de citronniers, mais particulierement de canelle, qui pousse son odeur bien avant dans la mer. Il y a aussi quantité de pierres Pretieuses, & on y en trouve de toutes sortes, à la reserve du diamant. On y pêche aussi des perles, mais elles ne sont pas si belles que celles de Baharem ou Bahrain, isle du Golfe de Perse. Pour son ivoire, il est le meilleur du monde. Cette isle contient neuf Royaumes, dont les principaux sont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit être la plus haute des Indes. On la nomme *Pic d'Adam* ou *Adams-Pic*, & les Insulaires assurent qu'Adam a été créé sur cette montagne, & qu'il est enterré au dessous. Ils montrent même deux vestiges, qu'ils disent être les traces de ce premier homme, & ils prétendent que le Paradis terrestre étoit dans leur isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre. Il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, principalement dans le Royaume de Candy ; mais le Roi ne veut pas qu'on les fouille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux Etrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité ; cependant on ne laisse pas d'en faire quelque commerce sous main. Les Habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruisseaux, après que la pluye y a fait rouler de la terre d'une montagne voisine. La Canelle y est à si bon marché, que les Hollandois n'y achetent le quintal de cent vingt huit livres, que quarante huit sols. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506, mais les Hollandois ne commencerent à y faire commerce qu'en l'année 1602, du tems de Fimala Derme, Roi de Candy, qui étoit le plus puissant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'isle. Vers l'an 1606, les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui possedoient une partie de l'isle ; & ayant obtenu du secours du Roi de Candy, ils prirent les villes de Gale & de Colombo, outre quelques autres places, & chasserent entierement les Portugais. Les Habitans de l'isle de Ceilan sont fort adroits, & il n'y a point de pareils Sauteurs dans le monde. Le peuple y va tout nud, à la reserve de ce que la pudeur oblige de couvrir ; mais ceux qui ont un peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & pliez en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'epée, l'arc & les armes à feu. Ils se servent de boucliers ou de rondaches revêtues de peaux de crocodiles, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ils chargent le dos de leurs elephans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq personnes armées de fléches & de pierres pour combattre. Ces Insulaires sont idolâtres, & suivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahometans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entiére. A l'egard des villes qui obéissent aux Hollandois, on y suit leur Religion. Bochart a prouvé par diverses raisons, qu'elle est non seulement l'Ophir de Salomon, mais encore la Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolemée ont fait une très particuliere mention ; mais il faut avouer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'est Ceilan : ce qui ne detruit pourtant pas le raisonnement de Bochart ; puisque les Insulaires assurent que la mer en a submergé une grande partie. * Mandelslo, *tome 2.* d'Olearius. Bochart, *Geogr. Sacra*.

CEILON. *Voyez* CEILAN.

CEINTURE : l'usage des ceintures étoit très-fréquent chez les Juifs, & il en est fait mention dans l'Ecriture Sainte. Celle que Dieu commanda au Grand Prêtre de porter, étoit tissue de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Les Grands Prêtres qui succédérent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le tems du sacrifice ; mais il ne leur étoit pas permis de s'en servir, lorsqu'ils n'étoient pas en fonction. Lorsque les Juifs mangeoient la Pâque, ils avoient des ceintures à

l'entour

l'entour de leurs reins, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu. La vanité porta les Juifs à se faire des ceintures magnifiques, dont ils faisoient une criminelle ostentation. C'est contre cette vanité qu'Isaïe se récrie fortement, & qu'il menace les Israelites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très-rudes. Il est dit du Prophete Elie & de saint Jean-Baptiste qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne aussi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourse que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourse tenoit à la ceinture. Jésus-Christ envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *neque pecuniam in zonis vestris*.

Les Grecs & les Romains se servoient aussi de ceintures, dont l'usage étoit d'autant plus nécessaire, que leurs habits étoient fort larges. Les Magistrats portoient des ceintures aussi bien que le peuple. Elles étoient encore nécessaires aux Voyageurs, sur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques, se servoient d'abord de ceintures, mais la première année de la XXXV Olympiade, Hippoméne, Archonte d'Athenes, leur fit défense de courir ayant une ceinture, & depuis ce tems-là les Coureurs se dépouillérent pour courir. Comme c'étoit une marque d'honneur aux Magistrats de porter la ceinture, & une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en servir, le Prince usoit souvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Gréques & Romaines se servoient aussi de ceintures. Le premier soir des noces le mari dénouoit la ceinture de la fille qu'il avoit épousée. Homére, *l. 11. de l'Odyssée*, appelle cette ceinture παρθενίην ζώνην, *Ceinture de fille*. Festus dit que la nouvelle mariée portoit une ceinture que le mari lui dénouoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette ceinture, ajoûte-t'il, étoit nouée du nœud d'Hercule; & le mari défaisoit ce nœud pour un bon présage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme l'avoit été Hercule qui laissa 70 enfans lorsqu'il mourut. *Consultez* de Méziriac, dans son Commentaire sur Ovide, Lettre de *Phyllis à Démophoon*. Les Poetes attribuoient à Venus une espéce de ceinture qu'ils appelloient *Ceste*, *Cestus*, & ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs. C'est dans ce sens que Boileau a dit.

> *On diroit que pour plaire, instruit par la nature*
> *Homére ait à Vénus dérobé sa ceinture.*

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne descendoit pas de dessus l'épaule, chez les Juifs, comme chez les anciens Grecs. Elle étoit portée sur les reins, d'où viennent ces expressions *Balteo accinctus renes*, *Ezéchiel*, *ch. 23. v. 15.* Ces baudriers étoient d'ordinaire précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompense aux Soldats. Joab dit à celui qui avoit vu Absalom pendu à un arbre, *si tu l'avois percé, je t'aurois donné dix sicles, & un baudrier*. * *Exode. Lévitique.* II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 11. II. ou IV. *Rois ch.* 1. *v.* 8. *Matthieu*, *ch.* 3. *v.* 4. *Esaïe*, *ch.* 3. *v.* 24. Martial, *l.* 14. *Epigr.* 151. Ovide, *Phyllis à Démophoon*, *v.* 116. *Déjanire à Hercule*, *v.* 66.: *Amorum l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 48: *Metam. l.* 5. *v.* 470: *l.* 10. *v.* 470. *Voyez* CESTE.

CEINTURE de la Reine, est un droit fort ancien qui se léve à Paris de trois ans en trois ans, & qui étoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de six deniers pour chaque queue. Il étoit destiné à l'entretien de la Maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Regitres de la Chambre des Comptes de l'an 1339. * *Antiquitez de Paris*.

CEJONIUS (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doué d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé César, bien que gendre de Nigrinus qui avoit attenté à la vie de ce Prince. Il le créa Preteur, lui donna le Gouvernement de la Pannonie, & le designa Consul en 136; mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une si grande charge, de sorte qu'Adrien le voyant ainsi malade disoit à ses amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux Soldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuyer la République sur une muraille qui tomboit sous son propre poids. Cejonius mourut au retour de son Gouvernement de Pannonie, le premier jour de l'an 138, & Adrien n'adopta Antonin *le Pieux*, qu'à condition qu'il en useroit de même en faveur d'Annius Verus, fils de ce Cejonius, qui fut associé à l'Empire avec Antonin le Philosophe. * Spartien, *en la Vie d'Adrien*. Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, est rangé par Gesner & par la Popeliniere, entre ceux qui ont écrit l'Histoire des Empereurs: c'est sans fondement, comme l'a remarqué Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. ch. 7.*

CEIRAM ou CE'RAM, isle dans la Mer des Indes, entre les Moluques, à l'ouest de la Terre des Papous & au sud de Gilolo. Elle est assez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & d'autres marchandises des Indes. * Sanson.

CEIRESTE, anciennement *Citaristes*, *Citarista*, étoit autrefois une petite ville & ce n'est maintenant qu'un village de Provence, situé près de la côte, entre Marseille & Toulon, à une lieue de la Ciotat, qui a profité de ses pertes. Il appartient à la Maison de Brancas. * Mary, *Dict. Géogr.*

CEITAVACCA, ville d'Asie. *Cherchez* CEYTAVACCA.

CEIX. *Voyez* CE'YX.

CEL.

CE'LADE, Affranchi de l'Empereur Auguste, ne sut pas démêler ni distinguer le vrai Alexandre fils d'Herode *le Grand*, Roi des Juifs, quoiqu'il l'eût connu très particuliérement, d'avec Alexandre l'Imposteur, & se laissa tromper par la ressemblance. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 17. ch. 14.*

CE'LADION, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Marc II, l'an 153, & gouverna cette église jusqu'en l'année 167. * Baronius, *in Annal.*

CE'LADRAGUE, fils de Liube Roi des Wiltzes dans le neuviéme siecle, fut préferé par le peuple à Milegaste, qui étoit l'aîné. Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, autorisa cette préference, & fit de grands présens à l'un & à l'autre pour les obliger d'être fideles. * Aimoin, *l. 4.*

* CE'LAI ou KALLAI, étoit de la race sacerdotale ou des Sacrificateurs parmi les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch. 12. v. 20.*

CE'LAIA. *Voyez* CE'LAYA.

CE'LANO, petite ville avec titre de Comté, dans l'Abruzze Ulterieure, près du Lac Celano. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Cliternum*, ville des Marses, que d'autres croyent avoir été sur le Lac même de Celano, & être entierement ruinée. * Mary, *Diction. Géogr.*

CE'LANO (le Lac de) anciennement *Lacus Marsorum* ou *Lacus Fucinus*, Lac du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruzze Ultérieure aux confins de la Citerieure, & de la Terre de Labour, & prend aujourd'hui son nom de la ville de Celano, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'LAYA (Dominique) natif de Bilbao, entra le 17 octobre 1538, dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut à Saragosse en 1574, au retour du Chapitre general tenu à Barcelone, auquel il avoit assisté en qualité de Definiteur de la province d'Espagne. On a de lui une *Exposition des sept Pseaumes de la Penitence*, qui ne parut qu'en 1578, à Salamanque. C'est lui que Possevin appelle *Caleca*, d'autres *Calaya* ou *Celaia*; les Espagnols écrivent *Zelaia*. * Echard, *Script. Ord. Præd. ch. 2.*

CELCHYTH, place en Angleterre, dans le Royaume de Mercie. On y tint un Synode l'an 794, & un autre l'an 816, où Wilfrid présida en présence du Roi Cénulphe ou Kénulphe. On y dressa neuf Canons pour la réforme des mœurs. * Camden.

CELDALES ou ZELDALES, peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale: Ils habitent dans la province de Chiapa, & sont connus, parce que leur Langue est commune dans toutes les contrées voisines. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'LE'BE'S, grande isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

* CE'LE'BE'S, ville de l'Isle de Célébès, & capitale du Royaume de Célébès, est sur la côte occidentale de l'Isle entre le premier & le second degré de latitude méridionale, au nord de Macassar, dont elle est éloignée d'environ quatre vingt & dix lieues.

CE'LE'NA. *Voyez* CE'LE'NO.

CE'LE'NE, ville autrefois capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de sa mere, fille d'Artabaze, & femme de Seleucus *Nicanor*. * Strabon, *l. 12.*

CE'LE'NO, l'une des sept Pleiades, fille d'Atlas, & de la Nymphe Pleionne. C'est aussi le nom d'une des Harpyes, fille de Jupiter & de la Terre, dont Virgile a donné la description dans le troisiéme livre de l'Eneïde. *Voyez* HARPYES.

CE'LER, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtissoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oseroient sans son ordre, passer le fossé, ou monter sur les murailles. Rémus considérant cette nouvelle ville, franchit le fossé d'un saut, & se moqua de ses fortifications si peu capables de résister aux ennemis. Céler le tua sur le champ, par une obéïssance trop aveugle aux ordres de son Prince, & répandit sur les fondemens de la ville de Rome le sang de celui qui devoit régner avec son frere. D'autres disent que ce fut Romulus qui tua lui-même son frere, la premiere année de la fondation de cette ville, 753 ans avant J. C. * Ovide. *Fast. l. 4.*

CE'LER, Mestre-de-camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accusé de plusieurs crimes, & envoyé prisonnier à Rome par Quadratus, afin de se justifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoya en Judée, pour être traîné par les rues de Jerusalem, jusques à ce qu'il rendît l'ame: ce qui arriva l'an 50 de J. C. le septiéme de l'empire de Claude. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 5.*

CE'LE'RES, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choisit pour être auprès de sa personne, afin de la defendre & d'exécuter ses ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit *prompts & légers*. Cette compagnie l'assuroit contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où ses ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette compagnie s'appelloit *Tribunus Celerum*, & il étoit la troisiéme personne de l'Etat, car il commandoit à tous les Gens de guerre, qu'il réformoit à sa volonté. Il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le Champ de Mars. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 7. ch. 4.* Il y avoit une autre espéce d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Licteurs*.

CE'LE'RIN (saint) Lecteur de l'église de Carthage du tems de saint Cyprien, étoit d'une race illustre parmi les Chrétiens. Sa grand' mére sainte Célerine avoit été couronnée par le martyre. Deux de ses oncles, qui avoient servi dans les armées de l'Empire, sçavoir, saint Laurentin, frére de son pére, & saint Ignace frére de sa mére, avoient aussi souffert le martyre durant la persecution précédente. Saint Célerin étoit à Rome, lorsque l'Empereur Dece commença la persecution l'an 250 de J. C. Il fut des premiers Chrétiens arrêtez, chargé de chaînes & jetté dans une prison où il souffrit beaucoup. Il fut conduit quelque tems aprés devant l'Empereur, lequel étonné de sa fermeté, & ayant pitié de sa foiblesse, le renvoya en liberté. Célerin delivré de prison revint, si l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoyé à Rome par saint Cyprien avec des lettres pour les Confesseurs Romains. A son arrivée il eut la douleur d'apprendre que sa sœur Lucérie avoit été assez foible pour sacrifier aux idoles; aussi-bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Célerin fit part de sa douleur au Confesseur Lucien prisonnier à Carthage, qui lui fit réponse. On a ces deux lettres parmi celles de saint Cyprien. Celerin revint peu de tems après en Afrique, & sans passer par Carthage, il alla trouver saint Cyprien, qui étoit encore dans sa retraite. Ce saint Evêque l'ordonna Lecteur avec Aurele, & en donna aussi-tôt avis à son Clergé. Il ne faut pas confondre ce Celerin avec un autre *Célerin* ou *Macaire* qui étoit à Rome dans le tems de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour se réünir aux Catholiques. Il est fait mention de celui-ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la Fête de Célerin le troisiéme de février, quoique l'on ne sache pas précisément le jour ni l'année de sa mort. * Bollandus, *Lettres de* saint Cyprien. *Annales Cyprianici*. Tillemont, *Mémoires des Auteurs Eccles.* Baillet, *Vies des Saints, troisiéme février*.

P A P E S.

CE'LESTIN I, Romain de naissance, fut élu Evêque de Rome au commencement du mois de novembre de l'an 423, & succéda à Boniface I. Cette élection se fit sans brigue & sans division, & il gouverna paisiblement l'Eglise de Rome jusqu'au mois d'avril 432. L'affaire de Nestorius & l'assemblée du Concile d'Ephése rendit son Pontificat célebre. Les Sermons de Nestorius ayant été portez à Rome, Celestin & les Evêques d'Italie désaprouvérent sa doctrine: ce qui donna occasion à Nestorius d'écrire au Pape Celestin, sous prétexte de lui parler de quatre Evêques Pélagiens, qui s'étoient présentez à l'Empereur de Constantinople. Célestin, qui avoit écrit, ne fit point de réponse à Nestorius. Ce Patriarche de Constantinople écrivit une seconde lettre au Pape. Saint Cyrille lui écrivit aussi de son côté, & envoya le Diacre Possidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Nestorius. Possidonius y étant arrivé, Célestin assembla un Concile au mois d'août l'an 430, dans lequel, après qu'on eut lu & examiné les Ecrits de Nestorius, ses lettres & celles de saint Cyrille, on désapprouva la doctrine de Nestorius, & on approuva celle de saint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas néanmoins la personne de Nestorius; il ordonna seulement qu'on lui declareroit que si dix jours après la signification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Eglise de Rome, celle de l'Eglise d'Alexandrie, & celle de toute l'Eglise Catholique, il seroit déposé & privé de la communion de l'Eglise. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par saint Celestin pour l'exécution de cette sentence. Sur ces contestations Théodose assembla le Concile général d'Ephése, où Célestin envoya ses Légats, Philippe, Arcadius & Projectus avec deux lettres écrites au Concile contre Nestorius. Ils assistérent à la seconde & à la troisiéme Session, & approuvérent ce qui avoit été fait dans le Concile. Celestin approuva aussi le jugement du Concile, & écrivit des lettres de communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Nestorius. On a dans les Actes du Concile d'Ephése plusieurs lettres de Célestin sur l'affaire de Nestorius, & dans le Recueil donné par le P. Lupus, un Mémoire instructif, qu'il avoit mis entre les mains de ses Légats allans au Concile. Il y a encore trois autres lettres de ce Pape, l'une de l'an 431, adressée à Vénérius Evêque de Marseille, à Léonce Evêque de Fréjus, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voisins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de saint Augustin sur la Grace. On a joint à cette lettre un Recueil des décisions des Papes prédécesseurs de Célestin, & des Conciles d'Afrique sur les principaux points touchant la Grace & le libre Arbitre. Quelques uns attribuent ce Recueil à saint Prosper, d'autres à saint Léon; mais il y a de l'apparence qu'il fut dressé par Célestin ou par son ordre, & envoyé aux Evêques de France. La seconde lettre de Celestin de l'an 428, est adressée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Ecclesiastiques qui s'habilloient d'une maniere particuliére, en mettant un manteau & une ceinture, & semble desapprouver toute distinction d'habit entre les Laïques & les Ecclésiastiques. Il condamne dans la même lettre la sévérité de quel-

ques Evêques de France qui suivant la discipline ancienne d'Afrique, refusoient la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore dans cette lettre d'autres réglemens, qui regardent les Evêques & les Clercs; aussi bien que la troisiéme lettre écrite en 429, & adressée aux Evêques de la Pouille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la précédente, d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 426, un different avec les Evêques d'Afrique au sujet des appellations au saint Siége, interjettées par quelques Evêques & quelques Clercs de l'Eglise d'Afrique. Cette dispute se renouvella à l'occasion d'Apiarius & d'Antoine de Fussale Prêtres Africains, lesquels ayant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur jugement au saint Siége. Les Evêques d'Afrique soutinrent fortement le Droit des Evêques, & ne voulurent point déferer à ces appellations. L'Histoire des Papes dit, que Célestin ordonna que les cent cinquante Pseaumes de David seroient chantez dans l'Eglise, les mêmes jours qu'on célébreroit le sacrifice (ce qui ne se faisoit pas auparavant; car on récitoit seulement le saint Evangile, & les Epîtres de saint Paul) On ajoûte que Celestin édifia la Basilique de Jules, & qu'il fit au mois de décembre trois ordinations, dans lesquelles il créa 32. Prêtres, 12 Diacres & 46 Evêques. Il eut pour successeur Sixte III. * *Lettres* de Célestin. *Actes du Concile d'Ephése*. Saint Augustin, *Epist.* 16. Prosper. Gennade, *de Scriptoribus Eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre. Génébrard, *en la Chron.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Nicéphore, *l.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423, *jusq'à l'an* 432. Gennade, *ch.* 54. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *siécle cinquiéme, partie* 2.

CE'LESTIN II, nommé auparavant *Guy de Châtel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tiferne, dite *Città di Castello* en Italie, avoit étudié sous Pierre Abailard. Honorius II le créa en 1128, Prêtre Cardinal du titre de saint Marc. Il succéda à Innocent II, le 25 septembre de l'an 1143, & mourut cinq mois & 13 jours après le huitiéme mars de l'année suivante. Luca II tint le siége après lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugny, lui écrivirent une lettre: celle du premier est la 234, & celle du second est la 17 du cinquiéme livre. * Platine. Bini, Papire Masson. Du Chêne. Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

CE'LESTIN III, Romain, nommé auparavant *Giacinto Bobo*, avoit été fait Cardinal Diacre en 1145, par Eugéne III, & avoit été employé en diverses légations, en Allemagne, & en Espagne. Il succéda à Clément III, l'an 1191, fut fait Prêtre le jour du samedi saint, & fut consacré le jour de Pâques. Le lundi d'après il couronna l'Empereur Henri V, & sa femme Constance. L'ardeur qu'il avoit pour la conquête de la Terre-sainte, l'obligea à se déclarer pour Richard Roi d'Angleterre, contre ses ennemis, dans le tems que ce Prince faisoit la guerre en orient aux Infidéles. Il employa aussi pour ce Prince en 1195, les censures ecclésiastiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit prisonnier, & Léopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré; & après la mort du premier arrivée en 1197, il donna la Sicile à Frédéric son fils, à condition qu'il payeroit un tribut à l'Eglise. Se voyant extrémement foible, & près de mourir, il proposa aux Cardinaux de mettre Jean de Saint-Paul, Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque, en sa place, offrant même de se démettre du Pontificat; mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette proposition. Célestin canonisa saint Jean Gualbert en 1194, tint le siége six ans & neuf mois, moins deux jours, & mourut l'an 1198, en janvier. INNOCENT III lui succéda. Le siége ne vaqua pas seulement un jour, comme l'assura le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le douziéme, & dernier tome de ses Annales de l'Eglise. On a dix-sept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en sa Vie.* Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du douziéme siécle.*

CE'LESTIN IV, nommé auparavant *Géofroy*, de la Maison de Castiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Cassandre* Cribelli, sœur d'*Urbain* III. Il fut élu le 22 septembre de l'an 1241, 30 jours après la mort de Grégoire IX, par dix Cardinaux seulement. L'Empereur Frédéric, ennemi de l'Eglise, tenoit les autres en prison. Céléstin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Milan, durant la vie de son oncle Urbain, & puis il s'étoit fait Religieux de Citeaux. Grégoire l'avoit fait Cardinal Prêtre du titre de saint Marc en 1227, & puis Evêque du titre de sainte Sabine. Ce Pape voyant qu'il s'étoit fait le Protecteur des pauvres Ecclésiastiques, lui prédit qu'il seroit élevé au Pontificat, comme saint François le lui avoit autrefois prophétisé à lui même. Cependant Céléstin mourut 18 jours après son élection, avant que d'être couronné. Sa mort fut pleurée de tous les Gens de bien, & l'Eglise fut sans Chef visible pendant vingt & un mois, de l'avis des plus sages, qui ne jugérent pas à propos de faire un Pape, si Frédéric ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit prisonniers. * Platine, *en sa Vie.* Génébrard, *en sa Chronol.* Sponde, *A. C.* 1241. *num.* 15. & 18. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CE'LESTIN V, d'Isernia dans le Royaume de Naples, nommé auparavant *Pierre de Mourrhon, de Morron* ou *de Moron*, a été l'Instituteur de l'Ordre des Céléstins. Il naquit en 1215, & dès l'âge de 17 ans il se retira dans la solitude; ensuite il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtrise, & se fit Religieux de saint Benoît. En 1244, il passa au Mont-Majella, & on y bâtit le monastére du Saint Esprit, où il établit son Ordre, que le Pape Grégoire X approuva l'an 1274, au second Concile général de Lyon. Ce saint homme fut créé Pape après Nicolas IV. Le Siége ayant vaqué deux ans, trois mois & deux jours, & les Cardinaux, qui étoient assemblez à Pérouse, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife, Latin Malabranca, Cardinal d'Ostie, proposa ce saint Solitaire, qui fut élu le cinquiéme juillet 1294. Cette nouvelle le surprit si fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la sollicitation des Prélats, & de Charles II, Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté sur un âne à Aquila, où il fut consacré en présence de plus de cent mille personnes, accourues de toutes parts à ce spectacle extraordinaire. Au commencement de son Pontificat il créa douze Cardinaux, tous Gens de probité & presque tous François, l'un desquels fut Jean le Moine, Fondateur d'un Collége qui porte son nom à Paris; mais, comme Célestin étoit peu propre pour les affaires politiques, on parla de le déposer après la mort du Cardinal Latin qui suppléoit à son insuffisance. Bénoît Cajétan son successeur, sous le nom de BONIFACE VIII, dans la vue de s'élever au Pontificat, persuada à Céléstin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après son élection; & comme il se retiroit en sa solitude, Boniface, qui avoit déja été élu, le fit enfermer dans le château de Fumon, où il mourut treize mois après sa démission en 1296. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clément V le canonisa en 1313. On lui attribue divers Opuscules, *Relatio Vita sua*; *De Virtutibus*; *De Vitiis*; *De Hominis vanitate*; *De Exemplis*; *De sententiis Patrum*, &c. qu'on a fait imprimer à Naples en 1640. On a douté si ces Ouvrages étoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter, depuis que l'on a recouvré des manuscrits de son tems & de sa main. Il fit deux Constitutions; la premiére par laquelle il renouvella le Decret de Grégoire X, touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave fermé, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape; & la seconde, par laquelle il déclara qu'il seroit libre à l'avenir aux souverains Pontifes de renoncer à leur dignité, lorsqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux Décrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII, & inserez au huitiéme des Décretales. Il a encore confirmé par une Bulle solennelle l'Ordre des Céléstins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli, *in Vit. Celest. V.* Sponde, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII siécle.*

CE'LESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de sainte Anastasie. Il avoit été élu Pape, après la mort de Caliste II, mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, pour son élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Ostie, qui assistoit à la ceremonie. Célestin qui ne montoit sur le Siége, qu'avec répugnance, ceda volontiers à Lambert, qui fut nommé Honorius II. * Baronius, *A. C.* 1124.

CE'LESTIN, Historien qui vivoit dans le troisiéme siécle, sous l'empire de Valerien & de Gallien, ne nous est connu que par le témoignage de Trébellius Pollio, qui le cite dans la Vie des deux Valériens. *Valérien le Jeune*, dit-il, *fut nommé César par son pére absent, & fut appellé Auguste par son frére, comme le marque Célestin.*

CE'LESTINS, Ordre Religieux institué vers l'an 1254, par Pierre de Moron, depuis Pape sous le nom de Céléstin V. Le Pape Urbain VIII, le confirma vers l'an 1264, & l'incorpora à l'Ordre de saint Benoît, dont on y suit la Régle, avec les Constitutions de l'Institut eur. On comptoit déja seize monastéres de cet Ordre en Italie l'an 1274, & il y en a présentement quatre-vingt-seize dans ce païs là. On en fonda aussi plusieurs en Allemagne, mais divers changemens en ont fait périr le plus grand nombre. Ce fut en 1300 sous le régne de Philippe *le Bel*, que les Célestins s'introduisirent en France, où ils eurent d'abord deux monastéres; l'un dans la forêt d'Orleans, au lieu nommé Ambert, & l'autre dans la forêt de Compiégne au Mont-de-Châtres. Charles Dauphin & Régent du Royaume en 1352, pendant la prison du Roi Jean son pére en Angleterre, fit venir six de ces Religieux du Mont-de-Châtres pour les établir à Paris au lieu dit des Barres, où ils sont encore à présent. Robert de Jussy, qui avoit été Novice dans ce second monastére, étant devenu Sécretaire du Roi, en fit venir des Religieux qui s'établirent à Paris, & les Sécretaires du Roi y ayant établi leur Confrairie, ils leur accordérent chacun quatre sols parisis par mois, sur l'émolument de leurs bourses. Les mêmes obtinrent ensuite pour eux une bourse semblable à celle de chaque Secretaire, & ce droit fut confirmé en 1368 par Charles V. Le Roi étant de retour, confirma cette donation par ses Lettres Patentes de l'an 1361. Charles étant monté sur le thrône, donna encore à ce monastére la somme de dix mille livres d'or, avec la coupe de douze arpens de bois de haute futaye, à prendre dans la Forêt de Moret pour faire bâtir l'eglise, où il mit la premiére pierre, & qu'il fit consacrer en sa présence. Il fit ensuite une autre donation à ces Religieux d'un fonds de terre considerable. Les Célestins étoient appellez Hermites de saint Damien, avant que leur Instituteur devint Pape, & leur premier monastére fut bâti sur le Mont-Majella dans la Pouille, avec titre de Prieuré. On l'appella ensuite Abbaïe, & c'étoit là que les Chapitres généraux se tenoient; mais sa situation dans un désert de difficile abord, ayant dégoûté les Moines, on transféra le Chef d'Ordre au monastére du Saint-Esprit de Muron, ou de Sulmone dans la même province, & c'est encore dans cette maison, qui est la seule Abbaïe des Celestins, que se tient chaque année le Chapitre général. Le Supérieur général est élu de trois ans en trois ans. On pouvoit autrefois le continuer, quoiqu'il fût obligé à demander sa démission, mais depuis l'an 1313, ils ne peuvent être continuez, & même on ne peut les élire une seconde fois, que neuf ans après qu'ils ont cessé d'exercer cet office. La maison des Celestins de Paris est comme Chef-d'Ordre en France. On tient tous les trois ans le Chapitre, où on élit le Provincial qui a l'autorité de Général, avec qui les Définiteurs au nombre de six élisent les Prieurs, & ceux-ci les Souprieurs & autres Officiers. Ils peuvent aussi faire de nouvelles Constitutions, & ils en ont effectivement dressé l'an 1667, qui sont imprimées. Cette province est composée de vingt & un monastéres. * D. Lelio Marino, *Vita e Mirac. di S. Pietro del Murone.* Bénéd. Gonnon, *Vit. PP. Occid.* Chopin, *Traité des Droits des Religieux.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 23.

CE'LESTINS (Hermites) Le Pape Céléstin V donna ce nom l'an 1294, à quelques Religieux de l'Ordre de saint François, qui mécontens des relâchemens introduits dans l'Ordre sous le généralat de Matthieu d'Aqua Sparta, souhaitoient de mener une vie plus austére & plus retirée. Leur institut ne subsista pas long-tems; & ils furent obligez de se retirer dans l'Achaïe dès le commencement du Pontificat de Boniface VIII, qui, après s'être refusé pendant quelque tems aux instances des Supérieurs, vint enfin à croire qu'ils cabaloient contre lui, & ordonna qu'on informât contre eux. Mauvais traitemens, excommunications, tout fut employé contre eux. Saint-Jacques-du-Mont menagea un accommodement que l'opiniâtreté des Généraux rendit inutile. On mit en usage les plus noires calomnies, sans avoir dogmatisé ils passérent pour hérétiques, & une separation autorisée par un Pape, fut traitée de Schisme. Enfin Frere Libérat, le plus considérable d'entre eux, étant mort vers l'an 1309, on arrêta les autres, & on leur fit souffrir les plus rigoureux traitemens. Quelques uns en moururent, d'autres vinrent en France ou quelques couvens les reçurent, & le nom d'Hermites Celestins fut eteint. * Wadingue, *Ann. Min. tome* 2. & 3. Domin. de Gubernatis, *Orb. Seraph.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 4.

CE'LESTIUS, Disciple de Pélage, étoit Ecossois, comme l'on disoit en ce tems-là, c'est à dire, Irlandois de nation. Il étoit de bonne maison, & né Eunuque, à ce qu'on pretend. Il avoit aussi bien que son Maître, l'esprit vif, ardent & subtil, il passa avec lui à Rome, & de là en Afrique, où il voulut être élevé à la prêtrise, pour autoriser son hérésie. Paulin Diacre de Milan, qui se trouvoit alors en Afrique, l'accusa l'an 411, devant Aurèle, Evêque de Carthage. Ce Prélat assembla un Synode contre lui, où Celestius fut condamné, & chassé d'Afrique. Celestius appella de ce jugement au saint Siége; & sans se mettre alors en état de poursuivre cet appel, il se retira à Ephése, ayant peut-être passé par la Sicile, où il fut ordonné Prêtre, & où il continua de dogmatiser avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pelage son Maître ayant été déferé par Eros d'Arles, & par Lazare d'Aix au Concile de Diospole en Palestine, l'an 415, la doctrine de Celestius y fut condamnée, & Pélage la desavoua. Les Evêques d'Afrique assemblez en 416, au nombre de 64 à Carthage, & de 60 à Mileva, y renouvellérent la condamnation de l'hérésie de Pelage & de Celestius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417; mais ce Pape étant mort, Célestius chassé d'Asie par Atticus Evêque de Constantinople, vint à Rome, & se présenta au Pape Zozime, successeur d'Innocent, lui donna une confession de sa Foi, fit tous ses efforts pour se justifier, & déclara qu'il étoit prêt de se soumettre au jugement du saint Siége. Zozime l'interrogea, examina sa confession de Foi, & remit le jugement de son affaire à deux mois de là. Cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Célestius. Les Africains, sans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été surpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an 417, où ils confirmérent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Célestius, & écrivirent au Pape Zozime pour le détromper. Zozime leur fit réponse qu'il n'avoit encore rien déterminé, & qu'il examineroit plus mûrement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le tems que les Evêques d'Afrique tenoient à Carthage un Concile général, qui commença le premier mai 418, dans lequel ils firent huit Canons contre la doctrine de Pélage & de Célestius. Zozime touché des remontrances des Africains, résolut de faire venir encore Célestius, & de l'examiner de nouveau sur sa doctrine. Il le fit citer; mais Célestius n'osant comparoître, sortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419, les Empereurs Honorius & Théodose donnérent contre Celestius un Edit, dans lequel est marqué expressément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chassé de Rome. On trouve dans saint Prosper, que vers l'an 421, Célestius revint à Rome, d'où il fut chassé par ordre de l'Empereur Constance, & que Célestin le fit sortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evêques Pélagiens à Constantinople trouver Nestorius, qui écrivit en leur faveur à Celestin, & que Marius Mercator ayant présenté un Mémoire contre eux à l'Empereur Théodose, les fit chasser de cette ville en 429. On a encore

encore six propositions de Célestius qu'Hilaire de Syracuse envoya à saint Augustin, qui les refute dans sa lettre 89; huit autres definitions que ce même Saint combat dans le livre fait contre Célestius, & quelques fragmens de la profession de Foi qu'il presenta au Pape Zozime dans le second livre de la Grace, & du péché originel du même saint Augustin. * Saint Jérôme, *contra Pelagianos*. Saint Augustin, *dans ses Lettres & dans ses Traitez contre les Pélagiens*. S. Prosper, *contra Collatorem*. Marius Mercator. Usser, Archevêque d'Armach, *Antiq. Eccles. Britan. Histor. Pelagiana*. Noris, *Historia Pelagiana*. Tillemont, *Vie de saint Augustin, tome 13, & la Préface du X tome de saint Augustin* par les Benedictins. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siecle*. Stillingfleet, Evêque de Worcester. S. Augustin, *de la Perfection de la justice, de la rémission des pechez, &c.* Prateole, *au mot* CELESTIUS. Sanderus, *Her.* 99. Baronius, *A.C.* 411. *n.* 44. 45. 412. *n.* 22. *& suiv.*

CE'LESTRIA. *Voyez* SE'LEUCIE de PISIDIE.

* CELESTRIS (Antoine) Religieux de l'Ordre de St. François, naquit d'une noble famille à Palerme le 13 octobre 1649. Il enseigna à Rome en divers autres lieux, la Philosophie & la Theologie. Il fut Provincial & Procureur Général de son Ordre. On a de lui, *Christiana Religio contra Gentiles, Hebraeos & Sectarios demonstrata; Tabula Conciliorum generalium*, &c. Il mourut à Palerme en 1706. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CE'LESTRIS (Joseph) Sicilien, Docteur en Théologie & Poëte célébre, vivoit en 1670. Il a écrit, *Aborto di Filosofia all'inclita Reina, e real Maestà della Reina di Suezia*. * Les mêmes.

* CE'LESTRIS (Vincent) Sicilien, bon Poëte & Historien vivoit en 1648. On a de lui, *Theatrum Poeticum; De Sancto Gulielmo civitatis Siclis Patrono Historia; Murale Bellum*; &c. * Les mêmes.

CE'LE'SYRIE, est le nom qu'on donnoit anciennement au pays, ou à cet espace qui est entre le Liban, & l'Anti-Liban, où est la source du fleuve Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Farfar*. Ses principales villes étoient Damas, Césarée, Héliopolis métropolitain de toute la Syrie, &c. Ce pays dans le partage des Etats d'Alexandre appartint aux Rois d'Egypte, qui estimoient cette possession plus que l'Egypte même; mais Antiochus Roi de Syrie la leur enleva l'an 535 de Rome; & depuis ils firent de vains efforts pour la reprendre. * Polybe, *l.* 5.

CE'LEUS. *Cherchez* CE'LION.

CE'LIBAT, état de ceux qui ne sont point mariez, tel qu'est celui des Ecclésiastiques. Il est vrai que le célibat n'est pas attaché de droit divin aux Ordres sacrez, c'est à dire, qu'il n'y a point de loi divine qui défende d'ordonner prêtres des personnes mariées, ni aux Prêtres de se marier. Dans l'Ancien Testament il étoit permis aux Prêtres de contracter mariage, & d'épouser des femmes, après avoir été élevez à cette dignité; & dans le Nouveau Testament, JESUS-CHRIST n'a fait aucun précepte sur cette matiére; & si l'Apôtre saint Paul *dans ses Epîtres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres soient chastes & continens, ce n'est pas un commandement divin, mais un précepte Apostolique. D'ailleurs ces passages de saint Paul ne s'entendent point du célibat; & cet Apôtre défend seulement aux Evêques d'avoir plusieurs femmes en même tems ou successivement, *Oportet Episcopum esse unius uxoris virum*. Il est vrai que dans l'Eglise Gréque & Latine, il a toûjours été défendu à ceux qui avoient été promus au Sacerdoce de se marier, ou de se remarier après avoir perdu leurs femmes. Dans le Concile d'Ancyre, on a donné à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, la liberté de se marier dans la suite, en déclarant dans le tems de l'ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au célibat. On proposa dans le premier Concile de Nicée de faire une loi génerale du célibat, pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. L'Evêque Paphnuce s'y opposa, si l'on en croit Socrate & Sozoméne. Cette histoire a paru suspecte à plusieurs. On n'a pas néanmoins de raisons assez fortes pour prouver qu'elle est fausse. En occident le célibat fut prescrit aux Clercs, par les Decrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a été depuis ce tems-là générale en occident, où l'on n'ordonnoit pour Evêques, Prêtres & Diacres, que des personnes non mariées, ou qui renonçoient à l'usage du mariage. Il n'en a pas été de même de l'Eglise Gréque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evêques des personnes mariées; pourvu que ce fût leur premiére femme, & qu'ils n'eussent point épousé de veuves. Cependant cela étoit assez rare dans la pratique à l'égard des Evêques, même dans l'ancienne Eglise Gréque. Le Concile *in Trullo*, Canon 13, tenu vers l'an 700, confirme l'usage de l'Eglise Gréque, touchant la permission de garder les femmes qu'ils avoient épousées avant l'ordination, & leur défend même de les quitter. Cet usage subsiste encore dans l'Eglise Gréque, & l'Eglise Latine n'exigea point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçassent. Il ajoûte néanmoins qu'ils s'abstiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le tems qu'ils s'approcheroient du ministére sacré: cependant plusieurs des Prêtres Grecs étant Moines gardent le célibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evêques de faire profession de la vie monastique, avant que de les ordonner. En occident Wiclef, les Hussites & les Bohémiens, & après eux Luther & ses Disciples, Calvin & les Réformez, ont abrogé parmi eux le célibat des Ministres de l'Eglise, & permis non seulement d'élever au ministére des personnes mariées, mais aussi à leurs Ministres de se marier. Vigilance & Jovinien avoient autrefois soutenu la même doctrine. Il fut proposé au Concile de Trente de donner permission aux Prêtres de se marier; & après la tenue du Concile, la même chose fut proposée au Pape, par l'Empereur, par le Duc de Baviére, & par les Allemans. Les principaux Canons sur le celibat des Clercs faits en Occident, sont le Decret du Pape Sirice de l'an 385, dans sa lettre à Himerius, Canon VII, & dans sa lettre aux Africains Canon 9; celui du Pape Innocent dans sa lettre à Victricius, Canon 9; celui de saint Léon à Rustique de Narbonne; celui de la lettre 12 à Anastase de Thessalonique, chap. 4, où il étend le celibat aux Soudiacres, qui n'avoient pas été compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même été long-tems sans être compris dans la défense générale, quoique le Pape saint Grégoire suivant l'usage de l'Eglise Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui suivoient auparavant l'usage de l'Eglise Greque; celui du Concile d'Elvire, en 304, Canon 33; ceux des Conciles de Tolède de l'an 400; celui du Concile de Carthage de l'an 419, Canons 3 & 4; le Concile d'Orange de l'an 441, Canons 22 & 23; celui du second Concile d'Arles en 452; les Conciles de Tours de l'an 461, d'Agde en 506, & d'Orléans en 538; les Capitulaires des Rois de France, & les Conciles tenues en France sous Charlemagne, sous ses successeurs & depuis; & quantité d'autres Conciles de toutes les provinces d'Occident, jusqu'à nôtre tems; ils ordonnent tous qu'aucun homme marié ne soit promu au sacerdoce. Ceux qui permettent dans l'Eglise Gréque aux Prêtres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur défendent d'en épouser après leur ordination, sont le Canon IX du Concile d'Ancyre tenu en 314; le premier Canon du Concile de Néocésarée; le IV du Concile de Langres; les Constitutions Apostoliques, *l.* 6. *c.* 17; le XIII du Concile *in Trullo*; le XLVIII exclue de cette permission les Evêques, dont il veut que les femmes, se separant d'avec eux, entrent dans un monastére, ou soient faites Diaconesses, avant que leur mari soit ordonné; la Novelle 123 de Justinian. Le Pape Etienne III. *Distinct.* 31. *c.* 14, ne condamne point en cela l'usage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réünion sur cette pratique. On a dans les Memoires & dans les Histoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Baviére, des Allemans, & même du Roi de France, pour que l'on accordât aux Prêtres la permission de ne point garder le celibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au célibat se marioient, ils en étoient quittes pour être déposez, & leur mariage subsistoit, parce que l'on ne considéroit pas l'obligation de garder le célibat, comme provenant du vœu; mais seulement d'une loi ecclesiastique. Depuis ce tems-là, les Ordres sacrez ont été considerez comme un empêchement dirimant du mariage, suivant les Décrétales d'Alexandre III. *cap. de Diacono, & cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Voventes*. * Bellarmin, *de Controv. tome* 2. *cap.* 18. 19. 20. 21. *&c.* Celiere, *de Conjugio Clericorum*. Thomassin, *l.* 2. *de Disciplin. c.* 61. 62. 63. Les Historiens ecclésiastiques & les Théologiens ou Controversistes, qui ont fait des Traitez sur cette matiére.

CE'LICOLES, c'est à dire, *Adorateurs du Ciel*, certains Errans que l'Empereur Honorius, par des rescrits particuliers condamna vers l'an 408, avec les Payens & les Hérétiques. Comme ils sont mis dans le Code Theodosien, sous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apostats, lesquels de la Religion Chrétienne étoient passez dans le Judaïsme, sans en prendre le nom, qu'ils savoient être odieux à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant soumis au Pontife des Juifs, mais ils avoient des Supérieurs qu'ils nommoient *Majeurs*. Et sans doute ils devoient avoir aussi des erreurs particuliéres. Les Juifs avoient aussi été appellez *Célicoles*, parce que quelques uns d'entre eux étant tombez dans l'idolatrie, du tems des Prophétes, ils adoroient les astres & les Anges. C'est pour cela que S. Jérôme donne dans ce sentiment. Etant consulté par Algasie sur le passage de saint Paul aux Colossiens, *ch.* 2. *v.* 18, *Que personne ne vous seduise, en affectant de paroitre par un culte superstitieux des Anges*, il répond que l'Apôtre veut parler de cette erreur des Juifs; & prouve qu'elle étoit ancienne parmi eux, & que les Prophétes l'avoient condamnée. Clément Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs; & saint Epiphane dit que les Pharisiens croyoient que les cieux étoient animez, & qu'ils les considéroient comme les corps des Anges. * *L.* 12. *Cod. Theod. &* 16. *C. Just. de Jud. & Coelic.* Baronius, *A. C.* 408. *Deuteronome, ch.* 17. *v.* 3. II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 16. *ch.* 21. *v.* 3. *&* 5. *&c.* S. Jérôme, *Epist.* 151. *q.* 10. Clément Alexandrin, *l.* 6. *des Tapiss.* Saint Epiphane, *l.* 1. *Panégir. c.* 16.

CE'LIDONIES. *Voyez* CHE'LIDONIES.

* CE'LIDONIUS (Simon) né à Palerme le quatriéme mars 1661, étoit Docteur en Théologie. Il fit ses premiéres études à Rome, & les poursuivit à Calatrava. Après cela, il enseigna la Philosophie à Palerme, à Trapano & à Messine; mais ce ne fut qu'à Palerme qu'il enseigna la Théologie. Il entendoit à fonds la Logique & étoit fort versé dans l'Histoire. Il a composé plusieurs Ouvrages en Italien, mais ils n'ont pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CE'LIDONIUS, Evêque. *Voyez* CHE'LIDOINE.

CE'LINE ou CE'LINA, riviére du Frioul en Italie, prend sa source entre celle de Tagliamento & la ville de Cadore, baigne Monte-Réale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Celina*, ville des Carniens, & va se décharger dans la riviére de Médune. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'LIO. *Voyez* CE'GLIE.

CE'LION ou CE'LEUS, Roi d'Eleusis, étoit pére de Triptoleme, à qui Cérès apprit l'Art de labourer la terre. Virgile en parle dans *ses Georgiques, l.* 1. Ovide, *l.* 4. *des Fastes, &c.*

CE'LIUS. Marcus Célius Rufus. *Voyez* COELIUS.

CE'LIUS, ou, selon Valere Maxime, Cloelius, de Terracine, d'une illustre & ancienne famille, fut trouvé tué dans son lit. Ses deux fils furent accusez de ce parricide, parce qu'ils étoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la sienne, & qu'il n'y avoit point de domestique, soit affranchi, soit esclave, qu'on pût vraisemblablement soupçonner d'une si méchante action. Ils furent néanmoins renvoyez absous, parce que les Juges considérérent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le sommeil étoit une marque infaillible de leur innocence; n'y ayant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans ensanglantez si fraichement du meurtre de leur pére, & dans un lieu si proche de lui. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 1. *exemple* 13.

CE'LIUS, le Mont-Célius, en Latin *Mons Caelius*, l'une des sept montagnes de Rome, ainsi nommé de Coele Vibenna Roi de Toscane, qui donna du secours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hostilius, qui y fit construire son palais. Il y avoit sur ce Mont plusieurs beaux temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Vénus, un troisiéme à Cupidon, & un quatriéme à l'Empereur Claude. Tibére ordonna qu'on l'appelleroit le Mont *Auguste*, suivant Suétone, *ch.* 48. C'est là qu'est aujourd'hui la célebre église de saint Jean de Latran, ce qui fait que l'on nomme aussi cette montagne *il Monte di S. Giovanni*. * Tacite, *l.* 4. *des Annales, ch.* 65, dit qu'il fut appellé d'abord *Querquetulanus*. Varron, *l.* 6. *ch.* 4, en parle aussi.

CE'LIUS ANTIPATER (Lucius) avoit écrit une Histoire Romaine, dont M. Brutus fit un Abbrégé, comme nous l'apprenons de Cicéron dans une de ses Epitres à Atticus. On connoit en quel tems il vivoit, par ce trait que Valére Maxime raporte de lui: car en marquant que Gracchus fut averti en songe par son frere, qu'il seroit tué dans le Capitole, il ajoûte, *Célius fidele Historien assûre que le bruit de ce songe vint à sa connoissance, pendant que Gracchus étoit encore en vie*. Gracchus fut tué l'an 633 de Rome, & 121 avant J.C. * Cicéron. Aulu-Gelle. Tite-Live. Servius. Charisius. Festus. Nonius & Priscien parlent de Célius Antipater. Les Curieux pourront consulter Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 8.

CE'LIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

* CE'LIUS (Marianus) Jésuite, né à Messine en 1595. Il enseigna les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il donna aussi pendant treize ans des explications publiques de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Palerme dans un âge fort avancé, le onziéme novembre 1676. On a de lui, *Instruzzione Prattica per Aiuto de condannati à morte*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CELL. *Cherchez* ZELL.

CELL, riviére. *Voyez* ANDELSPACH.

CELLARIUS. *Cherchez* BORRHE'E (Martin)

* CELLARIUS (Jean) le premier Surintendant des Lutheriens à Dresde, naquit en 1496. Il enseigna publiquement la Langue Hébraïque à Louvain, à Mayence, à Tubingue & à Heidelberg, & fut fait ensuite Professeur en cette Langue à Leipsic. Il fut après Luther un des plus zélez Réformateurs: ce qui obligea le Sénat & la Bourgeoisie de Francfort sur le Mein, de l'appeller pour Ministre; après quoi il fut choisi Surintendant de Dresde, où il mourut le 21 avril 1542. On a de lui, *Isagogicon in Hebraeas Literas; Tabula Declinationum & Conjugationum Hebraearum; Epistola ad Wolfgangum Fabricium de vera & constanti serie Theologicae Disputationis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLARIUS (Christian) natif d'Isemberg, près de Furnes en Flandre, qui vivoit vers l'an 1536, enseigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres un Poëme de la Guerre faite par l'Empereur Charles-Quint contre le Turc, qui fut imprimé en 1533, & un autre Poëme intitulé, *De incendio urbis Delfensis*. Il prononça aussi contre les Mendiens une Harangue sous ce titre, *Oratio contra mendicitatem publicam, pro nova pauperum subventione*: ce qui lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquérent pas de le faire passer pour un Hérétique. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 133. *&* 134. Le Mire, *de Script. sec. XVI.*

NB. Valére André fait mention d'un Pierre Cellarius, mais selon ce qu'il en raporte, ce ne peut être une autre Cellarius que celui qui fait le sujet de cet article.

CELLARIUS (Jaques) Savant du XVI siécle, fut Professeur en Morale & en Eloquence dans l'Ecole Illustre de Lavingen, & publia avec des augmentations le *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius.

CELLARIUS, (Balthasar) naquit à Roshleben dans le

le Comté de Schwartsbourg en 1614. En 1630, il vint à Géra; & en 1632, il alla à Iéne où il fut créé Maître ès Arts en 1636. Il y donna depuis des leçons particuliéres & compta parmi ses Disciples *Adam Lauterbach*, qui dans la suite fut un fameux Jurisconsulte. Cellarius étudia la Théologie à Iéne & à Wittemberg. En 1646, il fut appellé au Pastorat à Brunswick. En 1648, il alla à Helmstadt où il fut fait Professeur en Théologie & Surintendant Général des Eglises, & quelque tems après Abbé de Merienthal. Il mourut en 1671. Voici la liste de ses Ecrits, *Politica*; *Libellus de consequentia*; *Epitome Theologia Philosophica*; *Tabula Ethica*; *Tabula Physica*; *& plusieurs Théses*. * Witte, *Memor. Theol. p. 1726. & Diar. Biogr. ad an.* 1671.

CELLARIUS, (Christophle) né à Smalcalde en Franconie le 22 novembre 1638. Son pére Christophle Cellarius étoit Ministre de cette ville, & Marie Zehners sa mére étoit fille du fameux Théologien *Joachim Zehners*. Son grand Pére Christophle Cellarius avoit enseigné la Dialectique au Collége de Laugingen, & étoit mort en 1625, âgé de 60 ans. Son Bisayeul Jacques Cellarius a aussi enseigné dans le même Collége, & a augmenté le *Thesaurus Nizolii*. Ainsi il est sorti d'une famille où la science est héréditaire. Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'il perdit son pére qui étoit Surintendant de cette ville. A l'âge de 18 ans, il alla étudier à Iéne, où il apprit la Philosophie, les Mathematiques & les Langues Orientales. Il passa de là à l'Académie de Giessen, où il soutint en 1659, des Théses sur la valeur infinie du mérite de Jésus-Christ, mais ne trouvant pas dans cette Université des Maîtres qui le satisfissent dans les Mathématiques & dans les Langues Orientales, il retourna à Iéne, où il cultiva encore la Philosophie plus qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir passé sept ans dans les Académies, il vécut quelque tems en particulier à Gotha & à Hall. Ayant atteint l'âge de 30 ans, il fut appellé pour enseigner la Philosophie Morale & les Langues Orientales dans le Collége de Weissenfels. En 1673, il fut fait Recteur du Collége de Weimar, & trois ans après de celui de Zeits, qu'il gouverna douze ans. Il posséda ensuite pendant l'espace de cinq ans dans celui de Mersbourg. Enfin, Frédéric Electeur de Brandebourg, & premier Roi de Prusse ayant fondé une Académie à Hall en Saxe, qu'on a nommée l'*Académie de Frédéric*, Cellarius, qui s'étoit acquis une grande réputation, y fut fait Professeur en Eloquence & en Histoire. Il a donné un grand nombre d'Ouvrages au public, & a procuré la réimpression de plusieurs Auteurs anciens. On a de lui un livre *de Latinitate media & infima ætatis*, ou *Antibarbarus*; *Curæ posteriores de Barbarismis & Idiotismis sermonis Latini*. Il a fort augmenté le *Thesaurus* de *Faber*. Il a donné un abbrégé des préceptes de la Langue Latine en Allemand, & a publié les Epîtres de Cicéron *ad Familiares*; les Vies de Cornelius Nepos; les Epîtres de Pline avec le Panégyrique de Trajan; Quinte-Curce; Eutrope; Sextus Rufus; Velleius Paterculus; les XII anciens Panégyriques, avec des Oraisons tirées de quelques Auteurs Latins. Il a aussi travaillé sur quelques Auteurs Ecclésiastiques. Il a donné au jour Lactance, l'Octave de Minutius Félix, le livre de saint Cyprien *de la Vanité des Idoles*. Il a aussi publié quelques Poetes, Cælius Sédulius, Prudence, & Silius Italicus. Il y eût joint le Baptiste Mantouan, si le Libraire en avoit voulu faire les frais. Il a encore donné une édition des Epîtres de Jean Pic de la Mirande, des Harangues & d'autres Opuscules de Cunæus; les Auteurs Grecs suivans, Zosime, Pæanius, le Paraphraste d'Eutrope. Ses Ouvrages sont son Abbrégé de l'Histoire Universelle; des Recueils de l'Histoire des Sarrazins; diverses Dissertations; des Elémens d'Astronomie, pour mieux entendre les Poëtes; un Abbrégé de Géographie ancienne & moderne; *Notitia Antiqui Orbis*. Il avoit fort avancé une Géographie du moyen âge. Il avoit aussi résolu de publier un Abbrégé d'Antiquités Romaines. Il mourut âgé de 68 ans, le quatriéme de juin 1707. En 1669, il épousa *Hédwige-Eléonore de Berg* dont il a eu sept enfans. Plusieurs Auteurs ont fait son éloge, B. G. Struve dans une lettre Latine imprimée à Hall en 1707; J. G. Welch à la tête de ses Dissertations Académiques; Godefroi Ludovici dans son Histoire des Recteurs des plus fameux Colléges; Rudiger dans les Vies des Savans qu'il a publiées en Allemand sous le nom de *Clarmund*. Pour le Catalogue de ses Ouvrages on le trouvera, avec des Remarques, dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 5. p. 273. & suiv.* * Burchard, *Christoph. Cellarii Obitus*, Hallæ 1707, *in quarto*.

*CELLARIUS (Salomon) fils du célébre Christophle Cellarius naquit à Zeits en 1676, fut Licentié en Médecine & mourut en 1700. Il a écrit *de Originibus & Antiquitatibus Medicis*, mais ce petit Ouvrage a été inséré parmi les Oeuvres de son pére. * *Gr. Dict. Un. Hall.*

CELLE, désert de la Basse Egypte, ainsi nommé à cause de la multitude des cellules que différens Solitaires y avoient fait bâtir. C'est aussi le nom d'une Abbaie des fauxbourgs de Troyes en Champagne, que l'on appélle *Moutier-la-Celle*: autrefois on l'appelloit, *Cella sancti Petri*.

CELLE ou CELLES (*Cella*) ville de France en Berry, sur les confins du Blaisois & de la Sologne, avec une Abbaie autrefois de l'Ordre de saint Augustin, & occupée présentement par des Feuillans, à qui elle a été donnée par M. de Béthune, frére du Duc de Sully.

CELLE, SELLE ou CELLES en Ardenne, monastére bâti vers l'an 680, par saint Adelin au diocése de Liége, qui depuis ce tems-là est devenu Chapitre de Chanoines.

CELLE, riviére. *Voyez* SELLE.

*CELLE (La) Abbaie de France dans la Provence, dans la Viguerie de Brignolle, au sud-ouest de la ville de Brignolle, dont elle n'est éloignée guéres plus d'une lieue.

*CELLE DUNAISE, bourg de France dans la Haute Marche, sur la rive gauche de la grande Creuse. Il est à peu près au nord de Guéret dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

*CELLEFROIN ou CELLEFROUIN, Abbaie de France, dans l'Angoumois. Elle est sur la petite riviére de Sonne, au nord-est d'Angoulême, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

*CELLERFELT ou ZELLERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Wolfenbuttel en Basse Saxe. Elle est au sud de Goslar, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CELLES (Abbé de) puis Evêque de Chartres. *Cherchez* PIERRE de CELLES.

CELLE'SE. *Cherchez* CHELLE'SE.

*CELLINI (Benvenuto) Florentin, né en 1500, Orfévre de son métier, sut par son habileté gagner les bonnes graces du Pape Clément VII, qui lui confia avec d'autres la défense du Château-Saint-Ange, qui étoit assiégé par les Impériaux; & quoiqu'il ne fût pas élevé à la guerre il se conduisit en brave homme. Cependant il ne laissa pas quelque tems après de tomber dans la disgrace du Pape qui le fit mettre en prison. Dans la suite il fut relâché, se fit aimer du Roi François I, & retourna enfin à Florence. Il excelloit dans l'art de faire des médailles & dans la sculpture. En 1568, il écrivit deux Traitez en Italien, de la maniére de travailler en or & en sculpture. Il fut Membre de l'Académie de Florence & mourut le 25 février 1570.

CELLITES, certain Ordre Religieux, qui a des maisons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne & en d'autres villes d'Allemagne & des Païs-Bas. Le Fondateur de cet Ordre est Alexius Romeio, dont fait mention l'Histoire d'Italie, où ils sont aussi nommez Alexiens. * Davity, *Discours des Ordres Religieux*.

CELLON, païs entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autre-fois par les Ismaëlites, *Judith*, *ch.* 2. *v.* 13. D. Calmet croit que *Cellon* est le même que *Chellus* du livre de *Judith*, *ch.* 1. *v.* 9: or *Chellus* est un Canton de la Palmyréne. Ou bien Chellus sera le même qu'Allus, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Elusa*, ou *Chalusa*. Eusébe & saint Jérôme mettent *Allus* aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie deserte. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CELLOT, (Louis) natif de Paris, entra dans la Société des Jésuites en 1605. Il excelle sur tout dans le Grec, & après avoir été Recteur dans le Roumois & à la Fléche, il fut Provincial de son Ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans, & laissa les Ecrits suivans, *Opera Poëtica*; *Horar. subcisiv. liber singularis de Hierarchia & hierarchicis*, *in folio*. La Congregation défendit cet Ouvrage. *Voyez* là dessus *le Supplément de Paris* 1735.

CELME ou CELMIS, pére nourricier de Jupiter, fut, selon la Fable, métamorphosé en diamant; & voici quelle en fut l'occasion. Jupiter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé; mais après avoir chassé Saturne, il se souvint que Celmis avoit révelé que Jupiter étoit mortel: c'est pourquoi ce Dieu le changea en diamant. * Ovide, *Métam. l.* 4. *Fable* 7. On donne deux sortes de sens à cette Fable: les uns disent qu'on a feint que Celmis avoit été métamorphosé en diamant, parce que, pour avoir mal parlé de son Prince, il fut mis dans une tour aussi impénétrable que cette pierre, & qu'on appelloit peut-être *le Diamant*: d'autres tiennent que sa metamorphose est une récompense, & disent que Jupiter pour reconnoître la fidélité de Celmis, qui l'avoit élevé, lui donna de si grandes richesses & des biens si assurez, qu'on prit de là sujet de feindre qu'il avoit été changé en diamant, parce que le diamant est la plus précieuse & la plus dure de toutes les pierres. Quoi qu'il en soit, & de quelque façon qu'on rapporte cette fable, on peut apprendre par là qu'il faut toûjours respecter & servir fidélement les Rois, qu'ils peuvent comme Jupiter lancer le tonnerre d'une main; & donner des biens de l'autre. Quelques-uns croyent que Celmis étoit un homme fort modéré, qui ne s'abandonnoit point à la colére. On a feint, disent-ils, qu'il avoit été changé en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impression sur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l.* 37. *ch.* 10, il y en a une espece qui a la vertu de réprimer la colére & la violence des passions. Ce mot vient selon quelques-uns de *Challamis*, qui en Hébreu signifie une *pierre très-dure*.

CELMIS, un des Curétes ou Corybantes, lequel ayant couché, dit-on, avec la Mére des Dieux, fut chassé par ses autres fréres. Il avoit le secret de donner au fer dans la forge une si grande dureté, que le fer de Celmis passa depuis en proverbe. * Scaliger, *sur Eusébe*. Palmerius ou Paumier, *sur les Marbres d'Arondel*.

CELRED ou CE'OLRED, Roi de Mercie en Angleterre qui succéda à Cenred, fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Ine, Roi des Saxons Occidentaux; mais il ne put étendre sa domination, car il fut prévenu de la mort en l'année 716, après un régne de huit ans. * Béde, qui vivoit de son tems, *Hist. d'Angl.*

CELRIC ou CEOLRICH, quatriéme Roi de Westsex en Angleterre, dans le sixiéme siécle, succéda à son oncle Ceolin, & gouverna six ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Bede, & Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

CELSE, Philosophe de la Secte d'Epicure. *Voyez* CELSUS.

CELSE Maphée de Vérone. *Cherchez* MAFFE'E.

CELSI, Cardinal. *Cherchez* CELSUS.

*CELSIN, Préfet du Prétoire sous Constans en 338. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theod.*

CELSUS (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque tems avant la naissance de J. C. composa des Commentaires de la Vie de Jules César, publiez en 1473. Divers Auteurs se sont trompez au sujet de cet Auteur, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius, *Instit. Orat. l.* 5. *& de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 13.

CELSUS, Poëte plagiaire, qui vivoit environ 15 ou 20 ans avant l'Ere Chrétienne. Horace lui donne quelques avis dans une de ses Epîtres à Julius Florus, *l.* 1. *Epist.* 3.

CELSUS (Albinovanus) qui est différent de ce Poëte plagiaire dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écrit la huitiéme lettre du premier livre.

> Celso *gaudere, & bene rem gerere*, Albinovano
> *Musa rogata refer*, *&c.*

CELSUS (Aurelius Cornélius) ou, *selon M. Mahudel*, Aulus qui vivoit dans le premier siécle, sous l'empire de Tibére, étoit Philosophe de la Secte d'Asclépiade, & Medecin. Il a écrit de la Rhetorique, de l'Art Militaire, & huit livres de Médecine, que nous avons encore, & que Joseph Scaliger avoit eu dessein de donner de nouveau au public, comme Vossius le remarque; mais depuis, Jean-Antoine Vander Linden, publia en 1657, les huit livres de Cornélius Celsus, à Leiden, où l'on en a fait l'en 1665, une autre édition *in douze*. On en a donné une nouvelle à Amsterdam, avec des Notes en 1687. * Quintilien, *l.* 9. 10. *&* 12. Vossius, *de Phil. ch.* 12. §. 4. Castellan, *In Vit. Illust. Med. &c.* *Consultez aussi le Supplément de Paris* 1735, sur cet article, où en citant Sixte Popme, il l'appelle *Lib. Sixtus a Popma Phrysius*, prenant *Phrysius* pour nom de Sixte Popma, au lieu qu'il devoit dire *de Frise*, qui est la patrie de cet Auteur.

CELSUS (Marius) fut désigné Consul par Néron. C'étoit un homme de merite & de capacité, qui demeura toûjours fidéle à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à son secours. Sa fidélité passa pour un crime, auprès de ceux qui ne s'étoient signalez dans le malheur de cet Empereur que par leur perfidie: de sorte que, lorsqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y saluer Othon comme Empereur, les Soldats se mirent à crier contre lui, & à demander sa mort. Othon qui souhaitoit de le conserver, craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été désigné Consul, ne fût le commencement d'un grand desordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il usa d'adresse, & témoigna être fort irrité contre Celsus, & prêt à le faire mourir, s'il n'eût voulu auparavant apprendre de lui certaines choses. Ainsi il le fit arrêter, & charger de chaînes, pour satisfaire les Soldats; mais dès le lendemain il se le fit amener dans le Capitole, il l'embrassa, & le pria d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le sauver. Celsus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidele à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, son crime lui étoit un gage de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La générosité de l'un & de l'autre fut estimée de tout le monde & des Soldats mêmes. Othon le mit aussi-tôt au nombre de ses intimes amis, & il en fit peu à peu un des Généraux de son armée. Celsus ne lui fut pas moins fidele qu'à Galba, & n'eut pas un succès plus heureux. Il étoit un des Généraux qui perdirent la bataille de Bédriac, après laquelle l'Empereur Othon se tua d'un coup de poignard, laissant l'Empire à son Compétiteur Vitellius, qui eut encore de l'estime pour Celsus, à qui il conserva le Consulat qu'il devoit exercer au mois de juillet de l'an de Jésus-Christ 69. * De Tillemont, *Hist. des Emper. tome* 1.

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Jurisconsulte, qui vivoit dans le second siécle, sous l'empire de Trajan & d'Adrien, avoit un fils de même nom, qui étoit aussi très-savant dans le Droit. C'est lui qui fut Consul en 129. Il a composé vingt-neuf livres de Digestes, vingt d'Institutes, & treize de Lettres. * Bernard Rutilius, *in Vit. Jurisc.*

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Jurisconsulte, étoit fils du précédent. Il fut aussi Jurisconsulte, & Conseiller d'Adrien, & fut beaucoup estimé en la Cour de Trajan. * Bernard Rutilius.

CELSUS (Metianus) qui a vécu sous l'empire d'Alexandre Sévére, étoit Jurisconsulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartien, *in Adriano*. Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio*. Lampridius, *in Alexandro Severo*. Bernardus Rutilius, *in Vit. Jurisc.*

CELSUS (Publius) qui fut Consul en 113, avec C. Claudius Crispinus, est apparemment le même que celui qui avoit conspiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Consultez* les Auteurs citez après Celsus Metianus.

*CELSUS (Domitius) Vicaire de l'Afrique sous Constantin *le Grand* en 315. * Jacobi Gothofredi, *Prosop. Cod. Theod.*

CELSUS, Philosophe de la Secte d'Epicure, vivoit

dans

dans le second siécle. C'est à lui que Lucien dédia son *Pseudomantis*. Il écrivit contre les Chrétiens un Ouvrage qu'il intitula, *le Discours véritable*, auquel Origéne répondit par un autre en huit livres. Un saint Confesseur nommé Ambroise, engagea Origéne à refuter ce Discours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir confondu la vanité de Celsus, qui se glorifioit de connoître toutes choses, il répond sur les impostures qu'on avoit accoutumé de publier contre l'Eglise. Celsus promettoit un autre Ouvrage, dans lequel il s'engageoit d'enseigner, de quelle sorte devoient vivre ceux qui voudroient suivre les Régles de la Philosophie. Origene envoya à Ambroise sa réponse au livre de Celsus, le priant de s'informer de ce second Ouvrage, & de le lui envoyer s'il le trouvoit; mais on ne sait pas si Celsus s'aquitta de sa promesse, & s'il travailla à ce second Traité. * Origene, *contra Celsum*. Eusebe, *Hist. l. 6. ch.* 36. Baronius, *A.C.* 132. *n.* 16. Volaterran, *l.* 14. *Anthropologia*. Gassendi, *L.* 2. *de la Vie d'Epicure*, *ch.* 16.

CELSUS (Caius Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du tems de l'Empereur Gallien vers l'an 265. Les Africains l'obligérent d'accepter l'Empire, & le revêtirent du voile d'une statue, pour lui servir de manteau impérial; mais sept jours après il fut tué. Les Habitans de Sicce laissérent manger son corps aux chiens, & par un nouveau genre de supplice, ils attachérent son effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *Vies des trente Tyrans*.

CELSUS (Angelo) Romain, Auditeur de Rote, qui fut créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, a donné *Decisiones Rotæ*, & mourut le septiéme novembre 1671, âgé de 71 ans. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CELTES, anciens Peuples des Gaules. Quelques-uns les font descendre d'Ascénès, fils de Gomer, fils de Japheth. Les autres, comme Appien Alexandrin, attribuent leur origine à Polyphéme & à Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Gallus & Illyricus. Les autres tirent ce nom de *Celtès*, qu'ils font neuviéme Roi des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Herodote, le donnent indifféremment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolemée, Strabon, Athénée, Joséphe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoûtent les Espagnols, croyant avec quelque espéce de raison que les Celtes avoient fait alliance avec les Ibériens, & que c'étoit de là qu'étoit venu le nom de Celtibériens. C'est le sentiment de Lucain, *l.* 4. *Pharſ. v.* 9. & 10.

——— Profugique à gente vetusta
Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberis.

Quoiqu'il en soit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut celébre sous le regne d'Ambigat, Prince des Berruyers, qui régnoit du tems que Tarquin l'*Ancien* commandoit à Rome, comme Tite Live le remarque. Ce fut vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus-Christ. Deux Descendans de ce Prince se signalerent par de fameuses Colonies qu'ils conduisirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci sous Ségovese; & l'autre sous Bellovése. Du tems de César ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui est depuis le Rhin jusques à l'Océan, entre le Mont de Vosge; les rivieres de Marne & de Seine d'un côté; & le Rhône, les montagnes des Cevennes, & la Garonne de l'autre. Après César, la region de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoise; & Auguste voulut qu'elle fut bornée des riviéres du Rhône, de la Marne, de la Seine, de la Loire, & de la grande Mer Océane. Herodote, *l.* 2. & 4. Tite Live, *l.* 5. Strabon, *l.* 4. César, *de Bello Gall.* Bodin, *ch.* 9. *Meth.* Cluvier. Briet. Sanson, &c.

CELTES PROTUCIUS, ou PROTUTIUS, (Conrad) natif de Schweinfurt sur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, naquit en 1459, & fut fort estimé de l'Empereur Frédéric III, ou IV selon d'autres, des mains duquel il fut le premier Poëte Allemand qui reçut le laurier poëtique, à la sollicitation de Frédéric Duc de Saxe. Celtes avoit été Disciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Marsile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de plusieurs autres grands hommes en Italie. Ses Poësies assez bonnes pour son siécle le rendirent celébre, aussi bien que ses Ouvrages d'Histoire & de Géographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enseignoit, âgé de 49 ans en 1505, ou plutôt en 1508, selon Lambecius. Nous avons une édition d'une partie de ses Poësies à Nuremberg en 1502, & un autre Recueil en 1513, à Strasbourg. Ce deuxiéme Recueil ne contient aucune des piéces du premier. Celtes avoit été aussi premier Bibliothécaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Savans en Allemagne, auquel il ne pût disputer le rang de préséance; mais il faut convenir que ce grand pays a produit dans la suite des Poëtes plus habiles & plus sages que lui. * Lilius Giraldus, *Dial.* 2. *des Poëtes de son tems*. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. Fichard. Melchior Adam, &c. Baillet *Jugemens des Savans*, *tome* 7. *p.* 83: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 73. & *suiv. n.* 1235. édit. d'Amsterdam, 1725.

CELTIBE'RIENS, Peuples de l'ancienne Gaule, étant des Celtes qui passérent en Espagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Ibériens en Aragon, & puis en Castille. Ils étoient bons Soldats, & resistérent avec courage aux Romains & aux Carthaginois: aussi Florus les appelle *la force d'Espagne*. Ce nom de Celtibériens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Ibériens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial est aussi de ce sentiment, *l.* 4. *Epigr.* 55.

Nos Celtis geniti & ex Iberis.

Les anciens Auteurs parlent souvent de la force, du courage, & de l'adresse des Celtibériens; mais ils avoient une coutume bien sale, dont Catulle se moque avec raison, *Carm.* 40, ou selon l'edition *in usum Delphini Carm.* 39. *v.* 17. & *suiv.*

Nunc Celtiber in Celtiberia terra
Quod quisque minxit, hoc sibi solet mane
Dentem, atque russam defricare gingivam:
Ut quo iste vester expolitior dens est,
Hoc te amplius bibisse prædicet loti.

Ils étoient divisez en diverses sortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l.* 6. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 1. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Mariana, *Hist.* Dupleix, *l.* 2. *des Memoires des Gaules*, *c.* 41. & *suiv.* Nonius, *c.* 48. *Hisp.* Mérula. Botero.

C E M.

CE'MA. *Voyez* ACE'MA.

CE'MARE, Auteur Grec, a écrit une Histoire des Indes. Il est allegué par Plutarque dans le livre des fleuves, où il rapporte un conte de lui.

CE'MELE'E, ou CE'ME'NELE'E, aujourd'hui *Cemella*, ville ruinée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit aussi appellée à cause du voisinage du Mont-*Cemenus*, qui renfermoit tout l'espace, qui est depuis la source du Var, jusqu'à son embouchure dans la mer. Elle étoit comprise dans les Gaules, & Pline & Ptolemée la nomment la ville *des Vediantiens*. Elle fut aussi la capitale & le siége du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur sejour, comme il se voit par les inscriptions & les tombeaux qu'on y trouve; mais sa grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reste d'un amphithéatre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu, & par les ruïnes du temple d'Apollon. Cette ville fut aussi le siége d'un Evêque, & elle a eu plusieurs Prélats illustres par leur sainteté, comme Amantius qui assista l'an 381, au Concile d'Aquilée; Valerien, dont il est parlé dans les Epitres de saint Léon, au sujet de la querelle qui survint entre Théodore de Frejuls & Valérien; Maxime de Riez & Fauste Abbé de Lérins, qui nous a laissé aussi vingt Homélies; & Auxantius, dont il est parlé dans les Actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingenuus d'Ambrun qui s'y trouva, se plaignit au Pape de l'usurpation de quelques droits de son église, faite par cet Auxantius, sur un faux exposé à sa Sainteté, & Hilaire écrivit, *Epist.* 4. à Léonce d'Arles, à Véran de Vence, & à Victorius ou Victurus pour cette affaire, &c. Au reste Cemelée fut ruïnée par les Goths & les Vandales, dans le VI siécle, comme quelques Auteurs l'ont cru, ou par les Lombards, ou les Sarrasins dans le VII ou le VIII, suivant le sentiment des autres. Le siege episcopal a été transferé à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Cémelée étoit dans sa splendeur. * Pierre Jofredi, *Hist. des Evêques de Nice*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 3. *p.* 785. Guesnay, *Hist. de Marseille*. Godeau, *Hist. Eccles. tome* 3. *l.* 3. *num.* 6. Théophile Rainaud, *en sa Defense pour Valérien*, *c.* 1. & *suiv.*

CE'MENTARIUS, (Alexandre) surnommé le *Théologien*, savant Anglois, qui prêcha publiquement en 1309, que J. C. n'avoit donné à saint Pierre qu'un pouvoir spirituel & que par conséquent le Pape ne devoit s'arroger aucun pouvoir dans les affaires temporelles & seculiéres. * *The Compleat History of England*, *tome* 1. *p.* 169.

CEN.

CEN, partie du Désert de Ziph, où *David*, qui fut depuis Roi d'Israel, & *Jonathas* fils de *Saul* renouvellérent leur amitié, l'an 2959 du monde, avant J. C. 1076. Les Habitans de ce quartier-là voulurent s'aquérir l'amitié de Saul par une perfidie; & pour cela, il se mirent en devoir de se saisir de David & de le remettre entre les mains de son ennemi. David en ayant eu le vent, se tira de ce danger par la fuite. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 19. Joseph, *Antiquit. Judaïq. l.* 6. *ch.* 14.

CE'NA (Rio de) *Voyez* MINA.

CE'NACLE de Jérusalem, grand bâtiment sur le mont de Sion, au côté meridional de la ville, où l'on voit encore une église couverte d'un dôme, avec un couvent qui appartenoit autrefois aux Religieux de saint François, qui sont à présent à Saint-Sauveur. La tradition tient que l'Eglise a été bâtie sur les fondemens de la maison où Jesus Christ fit la derniere Céne avec ses Apôtres, & où le saint Esprit descendit le jour de la Pentecôte. C'est en ce même lieu que nôtre Seigneur institua l'Eucharistie, & qu'il apparut à ses Disciples après sa resurrection. L'Impératrice sainte Heléne renferma dans l'enclos de cette église, les tombeaux du Roi David, & de ses successeurs Salomon, Roboam, & autres, dont les sépultures étoient sur le mont de Sion. Ce superbe édifice fut ruïné par les Infidéles vers l'an 640, puis retabli par les Chretiens vers l'an 1044; mais ce ne fut pas avec la même magnificence. Cette église subsistoit encore du tems de Godefroy, premier Roi de Jérusalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de saint Augustin. L'an 1313, Robert, Roi de Naples & de Jerusalem, y fit bâtir un couvent pour les Religieux de saint François, qui avoient la garde du saint Sepulchre; mais ces Religieux en furent chassez par les Turcs l'an 1560. L'église que l'on voit à présent a été relevée sur les fondemens de celle que sainte Heléne y avoit fait bâtir. Elle est divisée en quatre parties, deux basses & deux hautes. Le bas est une salle longue de vingt-quatre pas, & large de seize, qui est le lieu où Jesus Christ lava les piez à ses Apôtres. De cette salle on entre dans l'autre de plein pié, qui est un peu plus petite, & qui n'a que vingt pas de longueur & quatorze de largeur. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au dessus des deux salles, & de la même grandeur. La premiére est celle où le Saint Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, & l'autre est le lieu où nôtre Seigneur fit la Céne, où il institua le Sacrement de l'Eucharistie, & où il apparut à ses Apôtres après sa resurrection. Tous ces saints lieux sont profanez par les Turcs qui les occupent: néanmoins le Pére Gardien de Jerusalem retient toûjours le titre de Gardien du Mont de Sion, pour conserver la mémoire de ce droit. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

CE'NALIS (Robert) Evêque d'Avranches en Normandie, docte Prelat du XVI siécle, étoit natif de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1513. Le Roi François I le nomma en 1523, à l'Evêché de Vence, qu'il quitta le septiéme may 1530, pour celui de Riez, où il publia des ordonnances synodales, & d'où il fut enfin transferé à celui d'Avranches, en 1532. Il composa une Histoire de France, qu'il dédia au Roi Henri II, & cet Ouvrage fut bien tôt suivi d'un autre, qui comprenoit l'Histoire Ecclesiastique de Normandie. On a encore de lui un Ecrit contre la Formule publiée par l'Empereur Charles-Quint, sous le nom d'*Interim*; un Traité des poids & des mesures; un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum*; & plusieurs autres Ouvrages de controverses, &c. Il mourut en 1560, à Paris, où l'on voit sa statue d'airain, avec son tombeau & son épitaphe dans l'eglise de saint Paul. * Possevin, *in Appar. sacro*. Genebrard, *in Chron*. Sponde, *in Annal.* Barrel, *de Episc. Rejens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Abrinc. Rejens.* & *Venc.* &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle*.

CENCHRAY ou CENCHRE'ES, port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, où saint Paul se fit couper les cheveux, pour s'aquiter d'un vœu qu'il avoit fait; il est éloigné de Corinthe de soixante & dix stades. Pline, Strabon & Ptolemée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de *Cinyras*, Roi de Cypre, & mére de *Myrrha*, ayant ofé se vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Venus, cette Déesse, dit la Fable, pour se venger de l'orgueil de la mere, permit que la fille brûlât pour son pére d'une flamme incestueuse qu'elle trouva moyen de satisfaire, sans qu'il le sût, par l'adresse & l'entremise de sa nourrice. Myrrha se voyant enceinte, & voulant cacher son crime, se retira dans les forêts, où Venus qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'où naquit Adonis, & d'où coule la myrrhe. * Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaste de Theocrite, *Idylle* 1. n'attribue pas ce malheur à l'orgueil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui attira sur elle la colere de Vénus, parce qu'en se peignant, elle se vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déesse.

CENCI (Balthasar) Cardinal, Archevêque de Fermo, Romain, né le 20 janvier 1648, Maître de Chambre du Pape Innocent XII, qui le nomma Cardinal *in petto*, dans la promotion du douziéme décembre 1695, & ne le declara que le onziéme novembre 1697. Le 16 du même mois sa Sainteté le declara Evêque de Ferrare; mais le 20 au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de mai 1709, d'une hydropisie de poitrine, en sa 62 année. * *Mémoires du tems*.

CENCIUS, Chanoine de sainte Marie Majeure à Rome, & Camérier ou Chambellan du Pape Celestin III, vivoit sur la fin du XII siécle. Il fit un recueil des revenus & des services qui étoient dûs à l'Eglise Romaine, avec les titres. Cet Ouvrage est encore conservé dans la Bibliothéque du Vatican. * Baronius, *A.C.* 1193.

CENDE'BE'E, Géneral des troupes d'Antiochus Sidétès, fils de Demétrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon grand Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le Gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendébée, avec ordre de fortifier *Gédar*, ou *Gadara*, & de faire le dégât dans la Judée. I. *Macrab. ch.* 15. *v.* 38. Cendébée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar, & fit des courses sur les terres des Juifs. Jean avertit Simon son Pere de tout ce qui se passoit. Alors Simon envoya ses deux fils *Jean* & *Judas* avec des troupes pour s'opposer à Cendébée, ne pouvant y aller lui même à cause de son grand-âge. L'armée des Maccabées montoit à vingt mille hommes, celle de Cendébée étoit plus forte. Un

torrent

torrent séparoit les deux armées. *Jean*, pour animer ses troupes au combat le passa le premier. Dès que le torrent fut passé, Jean rangea ses troupes en bataille, & on sonna des trompettes sacrées. Peu après Cendébée plia, & prit la fuite avec perte. Judas frére de Jean fut blessé; mais Jean poursuivit Cendébée jusques à *Gédor* ou *Gédron* qu'il avoit fait fortifier; ceci arriva l'an 138 avant l'Ere vulgaire. * I. *Maccab. ch. 15* & 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CENDRES que les Romains appelloient *Cineres & Reliquiæ*, les restes des corps qu'on brûloit à Rome après leur mort. Le corps étant brûlé, la mére, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deuil, ramassoient les cendres, & les os qui n'avoient pas été consumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agréable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre; puis se lavant les mains, & versant sur le brasier du vin & du lait, ils ramassoient les cendres & les os qu'ils arrosoient de vin & de lait: le premier os qu'ils recueilloient s'appelloit *os resectum*, selon Varron, ou *exceptum*, parce qu'il servoit à achever le reste des funérailles. Les restes ainsi arrosez, ils les renfermoient dans une urne faite de différente matiére, & venoient pleurer dessus. Ils renfermoient ces larmes dans de petits vases appellez *lacrymatoria, des lacrymatoires*, qu'ils mettoient au fonds de l'urne; puis le Prêtre faisoit une aspersion sur l'urne, & sur les Assistans pour les purifier, avec une branche de romarin, de laurier, ou d'olivier, (comme fit Enée aux obséques du Trompette Misène) & congédioit l'assemblée par ce mot, *I, licet*, allez-vous-en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour savoir comment ils pouvoient recueillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choses qu'ils brûloient avec le corps; mais on trouvera cette difficulté éclaircie sous le mot CADAVRE.

CENDRES, sorte de supplice chez les anciens Perses. On remplissoit de cendres jusqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour on jettoit le criminel dedans, la tête la premiére; & ensuite, avec une rouë, on remuoit sans cesse cette cendre autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât. C'est ainsi qu'Ochus fit mourir Sogdien son frére. * Prideaux, *Histoire des Juifs*, &c. *tome 2. p. 274.*

* CENDRES terme de l'Eglise Romaine. C'est le reste des rameaux que l'on a brûlez, & dont on fait des cendres que l'on a passées par un tamis, & que l'on a bénies pour en donner le premier jour de Carême aux Catholiques Romains, pour les faire ressouvenir qu'un jour ils ne seront que cendres. Ce sont les Prêtres qui font cette cérémonie. * Richelet, *Dictionnaire*.

CE'NE, ou pour parler plus selon l'usage, SOUPER, vient du mot *Cœna* dérivé du Grec κοινὴ ou κοινὰ c'est à dire, *communis*, parce que les anciens Grecs & Romains soupoient ordinairement ensemble & en compagnie, dinant ordinairement seuls. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils déjeunoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur. Ils appelloient ce repas en Latin *jentaculum*, & en Grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς, d'ἄκρατος, qui signifie du vin pur. Le second repas étoit le *prandium*, le *dîner* ou repas le matin & ῥᾴδιον, ou ἄριστον, qui signifie simple & fort sobre. Ils avoient encore un quatriéme repas qu'ils faisoient quelquefois, qu'ils appelloient *comessatio*, une *collation*, ou un *réveillon*. Suétone fait mention de ces quatre repas *dans la Vie de Vitellius, ch. 13. Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula & prandia, & cœnas, comessationesque.*

Ces soupers se faisoient de différentes maniéres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtisans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortége dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *sportulas publicas sustulit, revocata cœnarum rectarum consuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces soupers ou repas selon leurs différences.

Cœna dapsilis, un festin abondant en viandes, soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie, *des viandes exquises*, ou du Grec δαψίλεια, *abondance de toutes choses*.

Cœna acroamatica, du mot Grec ἀκρόαμα, qui signifie *une conversation plaisante & agreable: c'est un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir*.

Il y avoit de plus *Cœna adventitia; intervallata, novendialis & duodenaria*, appellée en Grec δωδεκάθεος, parce que les conviez étoient au nombre de douze, habillez en Dieux & en Déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire en été à la neuviéme heure du jour c'est à dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hyver à deux; car les Romains aussi bien que les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe qu'ils appelloient *vestis cœnatoria* ou *pallium cœnatorium*, dont Martial fait mention.

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, & sur laquelle on mangeoit; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables, celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium* où l'on mettoit les pots, les vases, les flaçons & les bassins; une troisiéme appellée *cylibanthus*, du Grec κύλιξ, qui signifie *hanap* ou *tasse*; & la quatriéme table se nommoit *cartibulum*, où l'on distribuoit les viandes qu'on servoit ensuite par portion à chaque Convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marchepié un peu élevé sur lequel étoient assis leurs enfans qui mangeoient avec eux, selon le témoignage de Suétone *dans la Vie de l'Empereur Claude, ch. 32. Adhibebat omni cœnæ & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi pour apporter un autre service; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit; quelques-uns tenoient de grands éventails pour faire du frais, & pour chasser les mouches; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Sat. 8. du l. 2.*

His ubi sublatis, puer alte cinctus, acernam
Gausape purpureo mensam pertersit, & alter
Sublegit quodcunque jaceret inutile, quodque
Posset cœnantes offendere.

C'est à dire, *Ce premier service étant ôté, un Esclave bien propre venoit nettoyer la table qui étoit d'un bon gros bois. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des Conviez.* Ils servoient ordinairement à trois services. Le premier service ou l'entrée de table appellé *ante-cœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des meures, des œufs & choses semblables. Le second s'appelloit proprement *cœna*, & *caput cœnæ*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert appellé *bellaria, mensa pomorum*. C'est ce que nous lisons dans Suétone, *dans la Vie d'Auguste, ch. 74*, où parlant de cet Empereur, il dit *cœnam ternis ferculis præbebat*. On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec; mais César dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins, de Chio, de Lesbos, de Falerne, & de Mamertin.

Ils faisoient des effusions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande qu'on emplissoit de vin après en avoir fait les effusions. Silius Italicus, *Punicorum, l. 7. v. 748 & suiv.*

Nec prius aut epulas, aut munera grata Lyæi
Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus
In mensam Fabio sacrum libavit honorem.

Virgile parle de ces sortes d'effusions, lorsqu'il fait la description du repas que Didon donna à Enée, *Enéide, l. 1. v. 727 & suiv.*

Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ
Crateras magnos statuunt & vina coronant...
Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit
Implevitque mero pateram..........
—————— Tum facta silentia tectis,
Jupiter (Hospitibus nam te dare jura loquuntur).....
Dixit, & in mensa laticum libavit honorem,
Primaque libato, summo tenus attigit ore;
Tum Bitiæ dedit increpitans.......
Post alii Proceres....

Pendant le repas il y avoit un des Domestiques qui faisoit la lecture de quelque livre; ensuite les Convives, les valets & les servantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le souper jusques après le coucher du soleil. C'est ce que nous apprend Homére *dans l'Odyssée, l. 3. v. 335.*

Jam enim lumen ivit sub occasum, neque decet
Diu Deorum in epulo sedere, sed redire.

Cet usage dura jusqu'au tems de Néron, qui, selon Suétone, faisoit durer les repas depuis le milieu du jour, jusqu'au milieu de la nuit: *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxisse.* Lucien nous a laissé la description d'un festin de noces, dans un Dialogue intitulé, *Les Lapithes. Comme on fut assemblé*, dit il, *& qu'il fallut se mettre à table, les femmes qui étoient en assez grand nombre, & l'Epousée au milieu, couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite, & les hommes se mirent vis à vis; le Banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenes; ensuite Zenothemis & Hermon: après eux s'assit le Péripatéticien Cléodème, puis le Platonicien & ensuite le Marié; moi après, le Précepteur de Zénon après moi, puis son Disciple. On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque tems à table, Alcydamas le Cynique entra. Le Maître de la maison lui dit qu'il étoit le bienvenu, & qu'il prit un siége près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit-il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois à demi renversez sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir & non pas de manger. Je veux me tenir debout & paître deçà & delà à la façon des Scythes, &c. Cependant les santez couroient à la ronde, & l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenet qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouffon pour réjouir la compagnie. Il commença à faire mille postures extravagantes avec la tête rase & son corps tout disloqué, & à chanter des vers en Egyptien; après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne faisoit que rire. On apporta le dernier service, où il y avoit pour chacun une piéce de gibier & un morceau de venaison, de poisson & de dessert, en un mot tout ce qu'on peut honnêtement manger ou emporter.* * *Antiq. Grég. & Rom.* Rosin. Dempster, *Paralip.* Pitiscus, *Antiq. Lexicon.*

CE'NE'DA, en Latin *Ceneta* & *Ceneda Agathia*, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, du domaine de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est petite, mais assez peuplée, & sujette à son Evêque propre, qui réside d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là. Vénance Fortunat en fait mention dans la Vie de saint Martin en ces termes.

Per Cenetam gradiens & amicos Duplavenenses.

* Léandre Alberti.

CE'NE'DO (Jean-Jérôme) natif de Sarragoce; entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut Maître de Théologie en 1605. Il avoit aquis une grande connoissance, & il professa même publiquement le Droit Canon à Sarragoce, dès l'an 1610: ce qu'il faisoit encore en 1627. On a de lui deux Ouvrages, qui parurent en ces années là; le premier en Espagnol, *de la Pauvreté Religieuse*; le second en Latin, est un *Recueil de Questions Canoniques & Civiles*, que Pierre Jérôme Cenedo son frére avoit commencé, & auquel il mit la derniére main. * Echard, *Script. Ordin. Præd. tome 2.*

CE'NE'E (*Ceneus*) l'un des Lapithes, avoit été fille, à ce que disent les Poëtes, & s'étoit nommé *Cenis*. Cette fille se voyant aimée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnérable; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis, sous le nom de Cénée, elle assista aux noces de Pirithoüs & combattit contre les Centaures, qui l'étoufferent sous la pesanteur des arbres, qu'ils jetterent sur son corps. Neptune, qui se souvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle périt entiérement, & la métamorphosa en oiseau. Ceux qui veulent expliquer cette Fable, disent que ce ne fut pas la nature de Cénée qui fut changée, mais seulement ses mœurs; que ce fut un beau garçon, qui étoit plus propre pour l'amour que pour la guerre; qu'après avoir vécu long-tems dans la mollesse, il embrassa enfin les armes, & que ce changement de vie donna lieu de dire, que de femme il étoit devenu homme, parce qu'on a toûjours donné le nom de femme aux hommes lâches & efféminez. On feint qu'il étoit invulnérable, parce qu'il avoit tant d'expérience dans la guerre, & qu'il étoit si adroit dans les combats singuliers qu'il ne fut jamais blessé. D'ailleurs, bien que les hommes courageux succombent quelquefois sous le grand nombre de leurs ennemis, ce qui est répresenté par les forêts entiéres, sous lesquelles les Centaures accablérent Cénée; néanmoins leur vertu ne reçoit point de blessures, & demeure invulnérable. On ajoûte que Cénée fut changé en oiseau après sa mort, pour montrer que la réputation des grands hommes vole après eux dans le monde, & que quelque effort que l'on fasse, comme firent les Centaures, afin d'étouffer Cénée, on ne sauroit empêcher que leur nom ne soit glorieux, & que l'immortalité ne soit la récompense de la vertu. * Ovide, *Métam. l. 12. v. 531.* Virgile, *Enéide, l. 6. v. 448.*

CE'NE'RETH, CE'NE'ROTH, CINNERETH, KINNERETH ou KINNAROTH. *Voyez* KINNAROTH.

CE'NEVALK. *Voyez* CE'NOWALCH.

CENEZ, pére d'Othoniel. *Voyez* KE'NEZ.

CE'NE'ZE'ENS ou KE'NIENS, nom de peuple. *Voyez* CINE'ENS.

CE'NI ou païs des KE'NIENS, contrée de la Palestine dans la Tribu de Juda, sur lequel David feignit à Achis de faire des courses. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 15. v. 6: ch. 27. v. 10; & ch. 30. v. 29.*

CE'NIS. *Voyez* CE'NE'E.

CE'NIS ou MONT-CE'NIS, est le nom moderne de ce passage fameux des Alpes, qui sépare la Savoye du Piémont, & que les Anciens appelloient *Alpes Cottiæ*.

* CE'NIS, riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle prend sa source vers le 36 degré de latitude, roule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, change de nom vers le 32, & prend celui de la Trinité, sous lequel elle va se perdre dans le Golfe de Mexique. L'embouchure du Cénis est à l'ouest de celle de Mississipi & en est éloignée de plus de cent lieues.

* CE'NIS, nom de peuple de l'Amérique septentrionale, qui habite à la gauche de la riviére de Cénis, sous le 31 & le 32 degré de latitude.

CE'NOBITES, est le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embrassé la Vie monastique, & qui vivoient en communauté, pour les distinguer des autres Moines qui vivoient dans la solitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachorétes*. * Mézeray, *au commencement de son Abbrégé Chronol.*

* CE-

* CE'NON, terme de dignité Ecclésiastique parmi les Monténites. Les Cénons étoient immédiatement au-dessous des Patriarches & au dessus des Evêques. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CE'NOPOLI. *Voyez* CAIBARES.

* CE'NOWALCH, Roi de Westsex & fils de Cinigisil eut un regne fort troublé par les guerres qu'il eut avec les Rois de Mercie. Penda dont il avoit épousé & repudié la sœur, résolut de se venger de l'affront qu'il lui avoit fait en la répudiant, & l'attaquant lorsqu'il y pensoit le moins, le contraignit d'abandonner son Royaume, & de se réfugier chez Annas Roi d'Estanglie, où il demeura trois ans. Cenowalch se convertit dans l'Estanglie, & enfin il se rétablit dans son Royaume par le secours qu'Annas lui donna. En 652, il remporta une victoire signalée sur les Bretons ou Gallois, & une autre en 658. Quelques années après, il eut la guerre avec Wolphere Roi de Mercie fils & successeur de Penda: mais on ne sait pas lequel de ces deux Princes fut l'aggresseur, ni quel fut le succès de cette guerre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome*, 1. *p.* 205 & 206.

CENRED. *Voyez* KENRED.

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des Observations sur Pérégrinus, *de Fidei-commissis*, imprimées *in folio*, à Lyon, en 1672, avec quelques autres Opuscules de Pérégrinus. *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CENSALIUS (André) di Vitulano, Docteur & Noble de Bénévant & frére de François Censalius, a été Auditeur des Rotes de Pérouse, de Lucques, & de Gênes, Auditeur général de la province d'Ombrie, Conseiller & Président au Conseil du Duc de Parme & de Plaisance, & son Ambassadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unic. Cod. si quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Léze-Majesté, imprimé à Gênes en 1600, *in folio*; *Decisiones Perusina & Lucenses*, en deux tomes; *Semicenturia Decisionum Rotæ Romanæ in materia de Fidei-commisso*, qui se trouve à la fin des Observations de François Censalius sur Pérégrinus. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CENSE (le) *Census* ou la *revue générale* du peuple Romain, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans par les Censeurs. Le Roi Servius Tullius institua le Cense, & ce fut lui qui la premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour savoir précisément quel nombre il pouvoit avoir de combatans, & quel secours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoyen Romain, ou celui qui avoit droit de Bourgeoisie, étoit obligé de donner une declaration fidele de ses biens, de ses enfans, de ses Esclaves, & de ses Affranchis, sous peine de confiscation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Censeurs de leur côté étoient tenus d'avoir un registre exact de toutes ces déclarations, & de veiller soigneusement à ce qu'aucun Etranger ne s'y fit inscrire par surprise, *ne quis in censorias tabulas irreperet*.

Les trois Ordres de la République, savoir le Sénat, les Chevaliers, & le peuple étoient compris dans ce denombrement. Le premier s'appelloit *Lectio & recitatio Senatus*; le second, *Censio, recensio & recognitio*; & le troisiéme, *Census* ou *Lustrum*. Le Censeur étant assis sur sa chaise curule, commandoit à l'Huissier d'appeller les Sénateurs, chacun par son nom, *legebant* ou *recitabant Senatum*. Ils rayoient de dessus la liste le nom de ceux qu'ils vouloient déposer à cause de leurs mauvaises mœurs, & ils en substituoient d'autres en leur place, que l'on tiroit du nombre des Chevaliers: ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum*.

Ils faisoient ensuite revue des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres; & lorsqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Censeur lui disoit *præteri & traduc equum*: que si au contraire il y avoit quelque chose à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la pension, *equus adimebatur*. Après cela on passoit à la revue du peuple, non seulement de la ville de Rome; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoisie Romaine, dont on envoyoit les noms aux Censeurs. Lorsqu'il y avoit à rédire à leurs mœurs, on les degradoit, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille, *ærarius fiert & in Ceritum tabulas referri*, parce que les Habitans de la petite ville de Céré obtinrent à la verité la qualité de Citoyens Romains, mais n'avoient pas obtenu le droit de suffrage.

Le Cense ainsi achevé, on indiquoit à certain jour une assemblée dans le Champ de Mars, pour assister au sacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes, divisé par Classes ou Centuries, selon l'institution de Servius, & on faisoit un sacrifice appellé *Suovetaurilia*, parce qu'on y immoloit un verrat ou pourceau mâle, une brebis & un taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le Cense qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conserver la République dans sa splendeur & dans sa gloire, & cette cérémonie finissoit le Cense.

CENSEURS, Magistrats de l'ancienne Rome, ainsi appellez, parce qu'ils avoient soin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain, & de veiller sur la police & les mœurs de la ville de Rome & des Habitans, même des Chevaliers & des Sénateurs Romains. Ils estimoient les biens, dégradoient les Sénateurs, créoient le Prince du Sénat, observoient ce qui se passoit dans les familles, si on y avoit soin de l'éducation des enfans & des biens, si on faisoit trop grande dépense; aussi ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'employer pour tout ce qui pouvoit être à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magistrats furent créez l'an 310 de Rome, & avant J. C. 444, après que le Sénat eut remarqué que les Consuls, qui étoient ordinairement occupez aux expeditions militaires, ne pouvoient pas veiller sur les autres affaires privées. L. Papirius Mugillanus & L. Sempronius Atratinus, de l'Ordre des Patriciens furent les premiers qu'on éleva à cette dignité. *Census agendo populus suffragiis præfecit Censores, mbs re appellati*, Tite-Live.

Au commencement leur charge fut de cinq ans, & on les élisoit aux grands Etats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Consuls, *Censore quinto quoque anno creari solebant*, dit Asconius Pédianus. Cette longue durée fit peine aux Consuls dans la suite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abbrégea, & la réduisit à dix-huit mois. Les Censeurs en haine de cette réduction rayérent Mamercus de sa Tribu, & le mirent au nombre des Cérites ou de ceux qui payoient la taille.

Pour parvenir à cette Magistrature, il falloit dans les premiers tems être noble d'extraction, ce qui n'a duré que cent ans; car comme le peuple eut été admis au Consulat, & aux grandes Magistratures, l'on voit que C. Martius Rutilius, qui avoit été le premier Dictateur pris d'entre le peuple, fut aussi créé Censeur avec Manlius Nævius; & dans la suite le Dictateur Q. P. Philon fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on éliroit un Censeur d'entre le peuple. On remarque même dans l'Histoire que M. Pompeius & Q. Métellus, furent tous deux élus Censeurs, quoique de race plebeïenne, l'an 622 de la fondation de Rome, & 132 avant J. C. Avant la seconde Guerre Punique, il n'étoit pas nécessaire d'avoir exercé quelque grande Magistrature pour être Censeur: puisque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Crassus, qui n'avoit encore été qu'Edile, fut élu Censeur & souverain Pontife tout à la fois; mais depuis ce tems-là, on n'élevoit à cette charge que ceux qui avoient été Consuls. Cette Magistrature ne s'exerçoit qu'une seule fois par une même personne, & l'on voit dans Valére Maxime que M. Rutilius ayant été fait Censeur pour la seconde fois, reprit aigrement le peuple du peu de respect qu'il avoit pour les loix de ses ancêtres, qui avoient jugé à propos de racourcir le tems de cette Magistrature, parce qu'elle leur avoit paru trop puissante; & qu'ainsi c'étoit aller contre, que d'en revêtir un homme pour la seconde fois. Pline *le Jeune* veut même qu'il la refusa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette charge deux fois.

Lorsqu'un des Censeurs venoit à mourir durant le tems de sa Magistrature, ou bien à s'en démettre volontairement, son Collégue étoit obligé de s'en démettre pareillement; quoi qu'il n'y eût aucune loi qui l'ordonnât, seulement par une coutume établie sur un scrupule de religion. Car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas sortir de la censure après la mort de C. Julius son Collégue, eut substitué en sa place M. Cornelius Maluginensis, il arriva que Rome fut prise par les Gaulois: ce qu'on attribua à l'action de Papirius; de sorte que tous ceux qui vinrent après lui, quittoient leur charge, si tôt que la mort de leur Collégue étoit arrivée, ou qu'il donnoit sa démission. Il est vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir; mais les Tribuns firent jetter le dernier dans une prison, & l'exemple du premier n'a été suivi de personne.

Lorsque les Censeurs avoient été élus dans le Champ de Mars, ils s'asseyoient aussi-tôt dans leurs chaises curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient possession, avec les marques de leur Magistrature. Ils faisoient un serment solemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions; mais de suivre exactement en toutes choses les régles de l'equité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles, la premiére consistoit à faire le dénombrement des Citoyens & de leurs biens; & la seconde à reformer leurs mœurs, & à retrancher les abus. Ils tenoient pour cela un registre fort exact du nom & des revenus de chacun, comme aussi de leurs enfans & de leurs esclaves; dans lequel ils avoient grand soin de ranger chaque Citoyen dans une Classe ou Centurie à proportion de son revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus basse ou plus haute, selon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils punissoient le célibat par de grosses amendes, principalement depuis la loi de Furius Camillus qui le defendoit, afin de pouvoir repeupler d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuisée. Ils régloient encore la dépense des sacrifices publics, & faisoient nourrir les Oyes sacrées du Capitole. L'autre fonction des Censeurs étoit la reformation des mœurs, *Populi mores regunto*. Pour cela ils faisoient la revue des trois Ordres qui composoient la République, savoir des Sénateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Senateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaises mœurs, & en substituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la pension qu'ils avoient du fisc, lors-qu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changeoient les Citoyens de Tribu, les faisant descendre d'une plus haute dans une plus basse, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient inspection sur la levée des impôts. Ils étoient chargez de distribuer l'eau aux Citoyens selon leurs besoins & de faire reparer les chemins publics. Ils faisoient mettre dans le palais des Nymphes, des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit passé pendant leur Magistrature.

Quoique le pouvoir des Censeurs fût d'une grande étendue, ils ne pouvoient cependant indiquer d'assemblée, ni porter aucune loi. Ils étoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux Grands Ediles; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Mérellus fit mettre en prison les deux Censeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus; parce qu'étant Questeur l'année précédente, ils l'avoient rayé de sa Tribu, & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raisons qu'ils avoient, pour degrader un Citoyen, & pour le noter d'infamie, en le privant de ses privileges.

Mais cette Magistrature vit diminuer son pouvoir avec la République. Depuis sous les Empereurs elle déchut entiérement, parce qu'ils s'en attribuérent toutes les fonctions: car Suétone raporte qu'Auguste fit faire la revue du peuple avec dix hommes qu'il demanda au Senat: ce qui fut suivi par les autres Empereurs, jusqu'à Théodose qui tâcha de la rétablir; mais le Senat s'y opposa, & la Censure fut attachée dans la suite à la dignité Impériale. * Ciceron, *l.* 13. *des Loix*. Plutarque, *en la Vie de Caton le Censeur*. Tite-Live, Denys, &c. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*.

CENSEURS, nom emprunté des anciens Censeurs Romains, qui se donne aujourd'hui à ceux qui ont inspection sur les livres qu'on publie. Les puissances ecclésiastiques & séculieres ont etabli dans leurs Etats des Censeurs, pour examiner les Ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement sur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroisse au jour, qui puisse seduire les esprits par une fausse doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses. Le droit d'examiner les livres concernant la Religion & la Police ecclesiastique, a toûjours été attaché à l'autorité episcopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise; mais depuis l'etablissement de la Faculté de Théologie, il semble que les Evêques ayent bien voulu se décharger de ce soin sur les Docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce tems-là, les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ont consideré le droit d'examiner les livres qui se publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs Bulles, les Rois de France par leurs ordonnances & leurs lettres patentes, le Parlement par ses Arrêts; & elle s'y est maintenue par une possession immémoriale. On a une ordonnance de François I, de l'an 1520, qui fait défense d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne soit approuvé par la Faculté de Théologie de Paris. Elle a été maintenue dans le même droit par plusieurs Arrêts & réglemens; par un Edit de Henri II, du deuxiéme decembre 1547, & du 27 juin 1551; & par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi donné par Charles IX, le 27 de septembre 1569. En l'année 1624. Louis XIII donna des lettres en forme d'Edit, pour l'érection des quatre Censeurs & Examinateurs des livres avec des gages, dont trois place devoient être données à l'antiquité, & la quatriéme remplie par le choix des Docteurs de la Maison de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Théologie s'opposa à l'execution de ces lettres; ceux qui avoient été nommez pour Censeurs, furent obligez de se deporter de cette charge, & les lettres ne furent point vérifiées au Parlement. En 1629, le Roi fit un Edit, par lequel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudroit pour l'examen des livres. En 1648, M. le Chancelier Seguier nomma des Censeurs ordinaires; mais la Faculté n'a pas été pour cela privée de son droit d'approuver les livres qui concernent la Religion, & a été maintenue par l'Edit du mois de septembre 1651, & par Arrêt de la Cour du 25 fevrier 1665. Néanmoins, le Chancelier nomme de son côté des Censeurs, sur le certificat desquels il accorde des privileges pour l'impression des livres.

Pour ce qui est des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il semble qu'on avoit autrefois donné aux Maîtres des Requêtes, le pouvoir de les examiner, & ils paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au regne de Henri IV; mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle, plutôt qu'attachée à la dignité de Maître des Requêtes, & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Histoire, où l'on a coutume de traiter des Questions Politiques, & de raporter des faits qui peuvent regarder les Droits du Roi, les interêts de l'Etat, & les loix du Royaume. Il y a aujourd'hui des Censeurs Laïques pour les livres d'Histoire, de Medecine, de Poësie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la censure des mauvais livres, qui ont été publiez sans approbation des Censeurs. Le Pape Gelase Président au Concile de Rome, tenu l'an 494, censura les livres des Heretiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des mœurs de ceux qui les pourroient lire. Dans cette même vue, le Concile de Trente nomma des Commissaires de diverses Nations, pour examiner l'*Index* Romain des livres defendus. Sur leur raport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV, pour en faire la discussion à loisir. On a depuis fait plusieurs *Indices*, & plusieurs Décrets de la sacrée Congrégation; mais ils n'ont eu lieu que dans les pays d'Inquisition: car comme la censure & la condamnation des livres qui concernent la Religion, sont du

ressort de la jurisdiction Ecclésiastique, leur suppression aussi bien que de tous les autres livres, appartient à la Puissance séculiére, qui a été en possession de ce droit, dès qu'elle est devenue Chrétienne. Nous voyons que dans les premiers siécles, immédiatement aprés la persécution contre les Chrétiens, les livres qui étoient censurez par les Conciles étoient souvent supprimez & défendus par l'autorité du Prince; non seulement comme étant le protecteur des Canons, mais comme agissant de plein droit par raison d'Etat. Le Concile de Nicée célébré en 325, condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Constantin en défendit les livres par un Edit fort sévére, contre tous ceux qui les cachetoient, au lieu de les brûler. L'an 398, l'Empereur Arcadius publia un Edit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la sollicitation de S. Chrysostome, comme l'on voit, aprés lui avoir représenté que l'Eglise les avoit censurez. Théodose *le Jeune*, aprés que le Concile d'Ephése tenu en 431, eut condamné les livres de Nestorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 455, l'Empereur Marcien autorisa par ses ordonnances; la censure que le Concile de Chalcédoine avoit faite des livres d'Eutichès & les fit jetter au feu; & deux ans aprés il condamna les livres des Apollinaristes, à la sollicitation du Pape saint Léon. L'Empereur Justinien fit en 536 une ordonnance, par laquelle il défendoit les livres de Sévére d'Antioche, & des autres Hérétiques qui avoient été censurez au Concile de Constantinople, sous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche saint Ignace, ayant été condamnez par le quatriéme Concile de Constantinople, tenu en 869, furent brûlez, par ordre & en présence de l'Empereur Basile, qui étoit au Concile. Il s'est trouvé aussi en occident, des exemples de cette conduite des Princes, avant le tems de Charlemagne. Aimoin raporte que Récaréde, Roi d'Espagne, supprima les livres des Ariens, sur les avis de saint Leandre de Séville; ou, selon d'autres, aprés leur condamnation, faite au troisiéme Concile de Tolède en 593. Fra-Paolo, dans l'Histoire du Concile de Trente, pretend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitiéme siécle; & que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une Doctrine condamnée; mais qu'aprés l'an 800, comme les Papes commencérent de se mêler du gouvernement politique, ils défendirent aussi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes saint Léon dès l'an 443, Gélase en 492, & Symmaque en 503, firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens: d'où néanmoins on ne peut rien conclurre contre la puissance des Princes souverains, sur la publication des livres Ecclésiastiques. Le Pape Adrien II fit aussi brûler les livres de Photius, l'an 868, suivant le Decret de son Concile de Rome. Innocent II condamna pareillement au feu les livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse, l'an 1140, aprés qu'ils eurent été condamnez dans le Concile de Sens, par les soins de saint Bernard. Plusieurs autres Papes ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle; ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes séculiers, le pouvoir de condamner les livres sous les peines Ecclésiastiques appartenant seulement au Pape & aux Evêques; & le droit de les supprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magistrats. Mais outre cela les Facultez de Théologie & particuliérement celle de Paris sont en possession de censurer les livres par un jugement purement doctrinal, sans avoir aucune jurisdiction ni sur les Auteurs ni sur les livres, & cependent les Censures de celles de Paris ont toûjours été de grand poids, non seulement dans le Royaume, mais aussi dans toute l'Eglise. * Chevillier, *de l'Origine de l'Imprimerie. Actes divers de la Faculté de Théologie de Paris*. Baronius. Sponde. Théophile Rainaud, *in Erotematis*. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 1. partie 1. ch. 5. p. 14. & suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1715.

CENSORIN (Appius Claudius) Sénateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans le troisiéme siécle. Il avoit été deux fois Propréteur, deux fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Préfet de Rome, deux fois Préfet du Prétoire, deux fois Consul, & Ambassadeur en Perse & en Sarmatie; mais sur le déclin de son âge, se sentant incommodé d'une blessure qu'il avoit reçue dans la guerre de Perse, sous Valérien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux, il se retire dans ses terres à la campagne, apparemment vers Boulogne. Ce fut là que quelques Soldats revoltez l'allérent prendre, pour le revêtir de la pourpre, vers l'an 269. Il lui donnérent le nom de *Claude*, ou parce qu'il étoit boiteux, ou pour contrecarrer l'Empereur regnant, qui étoit Claude II, mais le régne de Censorin ne fut pas long; car son extrême sévérité, qui ne laissoit point de faute impunie, le fit tuer sept jours aprés son élection, par ceux mêmes qui l'avoient élu. On dit que son tombeau se voyoit prés de Boulogne *la Grasse*, en Italie, avec cette inscription, *Felix ad omnia infelicissimus Imperator*; & qu'une partie de sa famille se retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Censorin sous l'Empereur Gallien, se sont trompez aussi lourdement que Mezzabarbe de Birague, qui sur la foi d'une médaille Gréque, qu'il dit avoir vue, fait regner Censorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addition aux trente Tyrans, ch. 32.*

CENSORIN, que quelques Auteurs font descendre de la famille des Marciens, vivoit dans le troisiéme siécle. Il écrivit l'année 238, qui étoit la premiére de l'empire de Gordien, son Traité *de Die Natali*, qu'il dédie à Q. Cærellius. Il avoit aussi composé un Ouvrage des Accens; & il est souvent cité par Apollinaris Sidonius, par Cassiodore & par d'autres Auteurs. Son Traité *de Die Natali*, est d'une grande importance pour la Chronologie. Vossius l'appelle un petit livre tout d'or. Nous l'avons avec des Notes de Henri Lindenbrog, imprimé à Hambourg l'an 1614, à Leiden en 1642, & à Cambridge en 1695, &c. * Genébrard, *en la Chron. in Anthero*. Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. ch. 3: des Math. ch. 34. §. 9: de la Phil. ch. 9. §. 8.*

CENSURE des livres. *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Ecclésiastiques. La Censure Ecclésiastique est une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques pêchez notables, sont privez de la communion de l'Eglise & de quelques fonctions Ecclésiastiques. L'excommunication les prive de la communion des Fidéles. La suspense prive les Ecclésiastiques en tout ou en partie de l'exercice de leur Ordre. L'interdit défend l'usage des Sacremens, & des divins offices en public. L'irrégularité est un empêchement, par lequel on est rendu inhabile à recevoir les Ordres, ou à les exercer quand on les a reçus. La déposition est un jugement, par lequel un Ecclésiastique est dégradé & déposé de ses Ordres. Ce sont là les differentes espéces de Censures. On les distingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*, par le droit, c'est à dire, celles qui sont ordonnées par la loi; & en celles qui sont *ab homine*, par la personne, c'est à dire, qui sont portées par le Supérieur pour quelque action particuliere: 2. en Censures *latæ sententiæ*, de sentence prononcée, que l'on encourt en commettant l'action défendue, sans qu'il soit besoin d'autre jugement: & *sententiæ ferendæ*, de sentence à porter, que l'on mérite seulement par le péché, contre lequel elles sont ordonnées; mais qui n'est encourue, que lorsqu'elle est prononcée par le Supérieur: 3. en juste & injuste: 4. en valide & invalide: 5. en reservée & non reservée. * Eveillon, *des Monitoires*. M. Du Pin, *de antiqua Ecclesiæ Disciplina*. Rituel d'Alet. *Voyez* EXCOMMUNICATION, SUSPENSE, INTERDIT, &c.

CENTALE, petite ville ou bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui est du Marquisat de Saluces, est enclavé dans le Piémont propre, & situé sur la riviere de Grana, entre Coni & Savillan, à une lieue de la premiére & à deux de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTAPOUR. *Voyez* ZE'TAPOR.

CENTARE'TE, certain Capitaine de Galatie, qui se saisit du cheval d'Antiochus, & le monta aprés que ce Prince eut été tué dans un combat; mais ce superbe animal ayant comme honte de porter un autre homme que son maitre, se jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent brisez. * Pline, *l. 8, ch. 42. Solin a tout défiguré cet endroit de Pline en le copiant.*

CENTAURES, monstres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont cru fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux noces de Pirithoüs & de Deidamie, s'y querellérent avec les Lapithes, & les maltraitérent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par Hercule, qui les chassa de Thessalie. Quelques Auteurs croyent que cette Fable des Centaures fut inventée sur ce que des peuples de Thessalie, qui habitoient près du Mont Pélion, trouvérent les premiers l'art de dompter les chevaux, & que leurs voisins, qui n'avoient point vu d'homme à cheval, les prennant de loin pour des monstres, les nommérent *Centaures*; ce qui paroît assez vrai-semblable, à considérer ce que dit Pline sur ce sujet. Ainsi, quand on a dit que Chiron *le Centaure* étoit Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuyer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval, & le combat des Centaures, c'est un combat de Gens à cheval. Ce mot vient du Grec κένταυρος, composé de κεντέω *pungo*, & de ταῦρος *taurus*. Lucrece n'a jamais voulu croire qu'il y ait eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'est à dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en ait eu; mais il a parlé plus exactement que Lucrece, quand il a dit, *l. 3. v. 198*,

Et populum Pholoe mentita biformem.

Car il est vrai que c'est un mensonge & une Fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monstrueux de cette sorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'est qu'une Fable fondée ou sur l'idée de quelque monstre semblable, ou sur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellérent.

On peut encore ajoûter que les Poëtes, qui étoient les Théologiens des Payens, exprimoient par cette image ingénieuse, la nature des hommes sensuels, qui ont l'apparence d'hommes raisonnables, & les piez de brute, c'est à dire, qu'ils sont conduits par la brutalité. Et s'il étoit permis d'autoriser ces peintures morales des profanes, par le sentiment d'un saint Roi, nous pourrions nous servir à ce sujet de l'avertissement de David, *Ne devenez pas semblable au cheval & au mulet, qui sont sans raison.* * *Pseaume* 32 selon l'Hebreu, & le 31 selon la Vulgate, *v. 9.*

Plutarque raporte dans le Festin *des sept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, ayant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline assûre avoir vu luimême un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la maniére de ce tems-là avec du miel. Phlégon de Tralles a raporté la même Histoire, & Tacite semble y faire allusion, quand il dit que la naissance de quelques monstres fut un présage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jérôme fait la description de l'Hippocentaure que saint Antoine rencontra dans le desert, lorsqu'il alloit chercher saint Paul Hermite. Le même saint Jérôme écrivant contre Vigilance, commence son discours par la distinction de deux sortes de monstres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont été forgez par les Poëtes; & il met les Centaures au rang des animaux veritables & monstrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les peuples Centaures dans la Thessalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les premiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie. C'est pour cela qu'on leur donne le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frére de Pirithoüs ce fameux ami de Thésée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoetes fils de Pirithoüs au siége de Troye. En tems de paix ces peuples s'exerçoient à la chasse à cheval, sur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par ses cornes. Jules César fut le premier qui transporta cette chasse à Rome dans les spectacles, selon le témoignage de Pline: en quoi il fut suivi de Néron, comme nous l'apprenons de Suétone. Lucien nous dit encore sur cela qu'Ixion Roi de Thessalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galant homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon, que Jupiter pour le tromper; forma une nuée à la ressemblance de Junon, pour contenter en quelque sorte sa passion, & que de ces embrassemens naquit un Centaure. Mais Paléphate raconte la chose autrement. Il dit qu'Ixion Roi de Thessalie étant un jour sur le mont Pélion, d'où il vit plusieurs taureaux qui étoient farieux, qu'on n'osoit approcher, & qui faisoient un grand degât dans la campagne d'alentour, promit de grandes richesses à qui pourroit chasser ces animaux furieux. Aussi tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée *Nephélé*, c'est à dire, *nuée*, montez sur des chevaux, se présentérent pour combattre ces taureaux, ce qu'ils firent avec succès les ayant mis à mort. De cette défaite ils furent appellez Centaures de κεντεῖν & de ταῦρος, comme qui diroit, *pique taureau*. Isaac Tzetzès prétend que ce Jupiter qui aima Ixion, étoit un Roi qui avoit une femme d'une extrême beauté, dont Ixion devint éperdument amoureux, qu'elle découvrit la passion d'Ixion à son mari, & que l'on lui supposa une de ses filles de chambre, nommée *Néphélé* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut surnommé *Centaurus* de κεντεῖν, & de αὔρα comme qui diroit *piquant un esclave*. * Ovide, *Métam. l. 12.* Natalis Comes.

* CENTELLES (François) né à Palerme d'une famille noble s'est rendu célébre par son érudition. Il composa plusieurs piéces de Poësie qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui procurérent le droit de Bourgeoisie Romaine. On dit qu'il a publié quelques uns de ses Ouvrages, & qu'ils se trouvent tous en Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTENIER. *Voyez* CENTURION.

CENTE'SIMO, PONTE CENTE'SIMO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Duché de Spoléte, sur la riviére de Topino, à deux lieuës de Foligno, & un peu davantage de Nocéra. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CENTIQUIPAQUES, nom de peuple, de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Espagne, vers la côte occidentale, dans l'Audience de Guadalajara. * Sanson, *Carte du Mexique.*

CENTO, petite ville, ou bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Eglise, sur les confins du Boulonois & du Modenois, environ à sept lieuës de Ferrare, de Boulogne, & de Modene. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTOBRIGUE, ancienne ville des Celtiberiens, en Espagne, fut assiégée par Q. Métellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée Romaine ayant renversé un pan de muraille, & fait une bréche qui rendoit la prise de la ville indubitable, Métellus préfera l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper. Il ne voulut jamais souffrir que ses béliers missent en piéces les enfans de Réthogéne qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient exprès exposez à la bréche où donnoit la batterie. Ainsi, quoique le pére insistât au contraire, & qu'il consentit d'immoler sa famille à la gloire de Métellus, ce vertueux Capitaine, aima mieux lever le siége, que de permettre qu'un pére si généreux eût le déplaisir de voir massacrer ses enfans: mais en même tems cette action si pleine d'humanité & de clémence, gagna tellement les esprits des Celtibériens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valére Maxime, *l. 5. c. 1. exempl. 5.*

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fournissoient les étoffes que l'on appelloit *centones*, dont on se servoit autrefois pour couvrir les tours & les machines. * Végéce, *l. 4.* parlant de la machine qui servoit de galerie couverte, dit que par dehors de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs cruds, ou de centons *centonibus*, c'est à dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant mouillées étoient propres à résister au feu & aux fléches. Jules César, *dans le troisiéme livre de*

ses

es Commentaires, de la Guerre Civile, ch. 44, dit que les Soldats se servoient aussi quelquefois de ces centons, pour se garentir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient souvent joints aux Dendrophores ou charpentiers, & autres Officiers, comme on le voit par quelques inscriptions anciennes. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CENTORBI, ou CENTORVE, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, au pié du Mont-Gibel, du côté du couchant, sur la riviére de Chiarama, à trois lieues au dessus de Paterno. C'étoit autrefois une assez grande ville; mais ayant été ruinée par l'Empereur Fréderic II, elle n'a pu se rétablir entiérement. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CENTORBI (Joseph) Jurisconsulte de la ville de Mazara, fut un savant homme & un célébre Avocat. Il étoit fort versé dans la Jurisprudence, dans l'Histoire, & sur tout dans les Antiquitez. Il mourut à Palerme le 17 mai 1648. Marius Cutellus & d'autres Auteurs font mention de lui, & prétendent qu'il a laissé plusieurs Ouvrages, entre autres un qui regarde les affaires de Sicile. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTORIO DE GLI ORTENSJ, (Ascanio) de Milan, a vécu vers l'an 1575 & 1580. Il écrivoit fort poliment en Latin & en Italien, en prose & en vers. Il a laissé divers Ouvrages, comme les Guerres de son tems, un Commentaire de la Guerre de Transylvanie, &c. * Janus Nicius Erythræus.

*CENTOVALLE, nom d'une vallée de Suisse avec un village de même nom. Ce petit pays confine à l'Italie, à l'ouest de la Vallée de Sésia.

*CENTRANICO, nom d'une noble famille de Venise, qui a donné à la République un Doge & un Procurateur de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Palatii Fasti Ducales.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p.* 553.

CENT-SUISSES (les) de la Garde du Roi, commandez par un Capitaine Colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suisse. Aux jours de cérémonie, le Capitaine des cent Gardes-Suisses marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du Corps François derriére sa Majesté: si bien que de ces deux côtez ils couvrent la personne du Roi. Ce fut Louïs XI, à la recommandation de Charles VII, qui retint les Suisses à son service en 1481, & qui prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Au sacre du Roi, & autres jours de grande cerémonie, le Capitaine & les Lieutenans sont vêtus de satin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures; & les Suisses ont des habits de velours. Cette compagnie a des Juges particuliers de sa Nation, & les Cent Suisses jouïssent des mêmes privileges que les François nez sujets du Royaume. Ils sont encore exempts de toutes tailles & impositions, & cette exemption s'étend à leurs enfans & à leurs veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre suivant, 1. le Capitaine à la tête de la compagnie: 2. les deux Lieutenans: 3. le premier Sergent: 4. quatre Trabands, choisis pour la defense particuliére du Capitaine: 5. les Caporaux: 6. les Anspessades: 7. les Tambours: 8. les Mousquetaires: 9. deux Trabands pour la défense de l'Enseigne: 10. deux Tambours: 11. l'Enseigne: 12. les Piquiers: 13. les Mousquetaires de la seconde manche: 14. les Sous-lieutenans à la queue de la compagnie: 15. les autres Sergens sur les ailes. * *Etat de la France.*

CENTUMCELLES, ville de Toscane, où l'on relégua le Pape Corneille, durant la persécution de Trebonianus Gallus en 252, aprés qu'il eut souffert divers tourmens, par lesquels cet Empereur essaya d'ébranler sa constance. Pline *le jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle aussi dans l'Histoire de la Guerre des Goths. Leandre Alberti la nomme *Ferelle* ou *Forcelle*, & Collenutio croit que c'est *Cività Vecchia*, sentiment qu'ont embrassé la plupart des Modernes.

CENTUMVIRS (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des cent Juges*, étoient des Magistrats Romains établis l'an 51 de la fondation de Rome, pour juger des differents du peuple, que le Préteur leur renvoyoit comme à une Cour souveraine, composée des plus savans Jurisconsultes. Ils furent des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faisoit le nombre de cent-cinq, & quoique dans la suite on en augmenta le nombre jusques à cent quatre-vingt, on ne laissa pas de les appeller toûjours la *Cour des cent Juges*, & on nommoit leurs jugemens *Centum-Viralia judicia*. Cette sorte de Magistrature a subsisté fort long-tems dans la République; & même sous les Empereurs Vespasien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoissoient de toutes sortes de causes, principalement de celles qui étoient embarrassées, & dont la decision dépendoit de l'explication & de l'interprétation des loix. Leurs jugemens étoient souverains, & l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fût. C'étoit le Préteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de sa Préture. Ils ne s'assembloient point pendant les jours de fête, ni lorsque le Préteur exerçoit quelque acte de jurisdiction. Ils tenoient leurs assemblées dans des Basiliques. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 30.

CENTURI, bourg de l'isle de Corse, en Latin *Centurium*, est situé à la pointe du Cap-Corse, le plus septentrional de cette isle. Proche de ce Cap est la petite isle de *Centuria*, à laquelle ce bourg a donné son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CENTURIA, petite isle proche de la côte occidentale du nord de l'isle de Corse, tire son nom du bourg de Centuri.

CENTURIATEURS de Magdebourg. *Voyez cy-dessous* dans l'article de CENTURIES de Magdebourg.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui fit cette division, lorsqu'il distingua tout le peuple en six Classes, & chaque Classe en plusieurs Centuries. Ce Roi s'avisa d'instituer le Cense, c'est à dire, le denombrement de tous les Citoyens, avec une declaration de leur âge, de leurs enfans, de leurs esclaves, & de leurs biens, comme aussi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profession qu'ils faisoient. Le premier Cense se fit dans le Champ de Mars, où l'on compta jusques à quatre-vingt mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; ou quatre-vingt-quatre mille sept cens, selon Denys d'Halicarnasse. Ce rôle ayant été mis entre les mains de Servius, il divisa tout son peuple en six Classes, chacune composée de plusieurs Centuries ou compagnies de cent hommes, differens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La premiere Classe, qui étoit des plus riches, fut divisée en 80 Centuries, dont il y en avoit quarante destinées pour la garde de la ville, remplies de personnes depuis l'âge de 45 ans & au dessus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17 ans jusqu'à 45, étoient pour la guerre. Leurs armes étoient pareilles, savoir, le casque, la cuirasse, le bouclier, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées *Classici*, & ils étoient plus considerez que les autres qu'on appelloit *infra Classem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui font environ mille écus de nôtre monnoye. Asconius Pédianus fait monter leur revenu à 2500 écus. La seconde, la troisiéme & la quatriéme Classe n'étoient composées chacune que de vingt Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient differentes de celles de la premiére Classe; car ils portoient une grande rondache au lieu de bouclier, avec une picque & le javelot. Le revenu de ceux de la seconde Classe devoit être de 700 écus par an; le revenu de la troisiéme de 500 & le revenu de la quatriéme devoit être de 300 écus. La cinquiéme Classe étoit composée de trente Centuries qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont trois étoient des charpentiers, & autres artisans nécessaires dans les armées. Ils devoient avoir 125 écus de revenu. La sixiéme étoit une Centurie confuse de toute la populace, ou de ceux qui étoient exempts d'aller à la guerre & de contribuer aux frais. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne servoient qu'à donner des enfans à la République. On les nommoit encore *capite censi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Censeur. Entre les Nobles, le Roi Servius choisit dix-huit Centuries de Chevaliers, qu'il joignit à la premiére Classe, qui contenoit ainsi quatre-vingt-dix-huit Centuries. Il ajoûta encore deux Centuries d'artisans & de forgerons à la seconde Classe, & deux de Trompettes & de Joueurs de flûtes à la quatriéme. Cela faisoit le nombre de cent quatre-vingt-treize Centuries. L'assemblée de ces Centuries se faisoit, lorsqu'il falloit créer des Magistrats, établir des loix, ou declarer la guerre. Alors on prenoit les suffrages de chaque Centurie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit aussi la justice; mais c'étoit seulement dans les causes, où il s'agissoit des crimes commis contre la République, ou contre le privilége des Citoyens Romains. Le droit d'assembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magistrats, qui étoient les Consuls, les Préteurs, les Censeurs, les Dictateurs & les Décemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les défendoit à sa volonté. Le Dictateur, non plus que le Roi des sacrifices, n'avoit ce droit que par commission & en l'absence du peuple. Cette assemblée se faisoit dans le Champ de Mars hors de la ville. Durant ce tems-là, toutes les troupes Romaines étoient sous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tenues on plantoit un étendard au Capitole, qu'on ôtoit lorsqu'elles étoient finies. Le Sénat ayant donc approuvé l'assemblée, le Consul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faisoient vingt-sept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs suffrages, en fussent suffisamment avertis: ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in trinundinum*. Cette indication se faisoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes places, & aux carrefours de Rome, par trois jours de marché consecutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des défenses aux petits Magistrats de prendre les auspices au jour de l'assemblée, *in edicta Consulum, quo edicunt quis dies comitiis centuriatis futurus sit*. C'est ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule, NE QUIS MAGISTRATUS MINOR DE COELO SERVASSE VELIT. Lorsqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces assemblées, voici l'ordre qui s'y observoit. Celui qui la proposoit qu'on nommoit *Rogator legis*, haranguoit le peuple, ou le faisoit haranguer, pour lui faire voir la nécessité & l'utilité tout ensemble de la loi: ce qu'on nommoit *concione declarare*. Si le peuple témoignoit goûter cette loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, QUOD BONUM, FAUSTUM, FELIXQUE REIPUBLICÆ, POPULO, LIBERISQUE BONUM SIET. C'est ainsi que les loix des douze tables furent proposées. Cette affiche demeuroit ainsi pendant trois jours de marché, & celui qui la proposoit, en expliquoit ou en faisoit expliquer toutes les circonstances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio legis per trinundinum*; ce qui faisoit voir la difference qu'il y a entre ces deux expressions Latines, *Proponere legem* l'afficher, & *promulgare* l'expliquer de vive voix, comme aussi entre ces deux autres mots, *Rogator legis*, & *Autor legis*. Le premier étoit celui qui proposoit simplement la loi; & le second celui qui la persuadoit, aprés en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'assemblée étant venu, le Consul montoit dés le grand matin au Capitole, ou sur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure auquel il commandoit d'observer les signes du ciel, ce qu'on exprimoit par ces termes Latins, *jubebat sibi in auspicio esse*. Ayant demeuré quelque tems assis à regarder ce qui paroitroit en l'air, le Consul lui adressoit la parole en ces termes, *dicito, silentium esse videtur?* declarez moi si rien n'empêche l'assemblée? A quoi l'Augure répondoit, *silentium esse videtur*, Rien ne l'empêche: ou au contraire, *obnunciabat*, disant que les auspices n'approuvoient pas l'assemblée.

Aprés cette premiére cérémonie, le Magistrat faisoit dresser son pavillon dans le Champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'exhortant de n'avoir égard qu'au bien de la République, & de ne rien faire par caprice ou par interêt dans les choses qui lui étoient proposées les renvoyant chacun dans sa Centurie, pour donner son suffrage, *secedite in Centurias vestras, & de iis deliberate*. Alors les Centuries se retiroient séparément, & tous donnoient leurs suffrages de vive voix, chacun dans sa Centurie: Chaque Centurie avoit un Président ou Doyen nommé *Rogator*, qui recueilloit les voix. La déliberation étant faite, le Consul faisoit appeller la premiére Classe pour rapporter les suffrages. Si les sentimens se trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres Classes, parce que la premiere surpassoit en nombre toutes les autres, & ainsi sa voix l'emportoit toûjours. Que si les suffrages se trouvoient partagez, on appelloit la seconde Classe, & les autres ensuite, jusqu'à ce qu'on eut le nombre des suffrages porté par les ordonnances. Cet avantage de la premiere Classe fit mutiner les autres qui ne purent plus souffrir que leurs suffrages fussent ordinairement sans effet: on trouva donc un temperament pour les appaiser, qui fut de tirer au sort toutes les Classes, pour savoir laquelle seroit appellée la premiére; & la Tribu sur qui le sort tomboit, s'appelloit *la Tribu prérogative*, parce qu'elle étoit la premiére à qui on demandoit son avis.

Cette façon de donner son suffrage fut observée religieusement jusqu'en l'année 615 de la fondation de Rome, sous le consulat de Cn. Calpurnius Pison & de M. Popilius Lænas, que Gabinius Tribun du peuple fit faire une loi, qui ordonnoit que cela seroit à l'avenir par *Buletins* ou *Balotes* qu'on jettoit dans une urne préparée pour cet usage; ce qui fit nommer cette loi *lex Tabellaria*. Le peuple trouva ce changement fort agreable; car il n'osoit auparavant donner librement son suffrage; de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de desobliger. *Grata est Tabella*, dit Ciceron dans la défense de Plancus, *quæ frontem aperit, hominum mentes tegit, datque eam libertatem, ut quod velint faciant*; & dans le second livre de la Loi Agraire, il appelle cette maniere de donner son suffrage, *vindex libertatis & principium justissima libertatis*. Ce n'est pas qu'elle n'eût ses inconveniens, comme le même Ciceron l'a reconnu, livre troisiéme des loix, *Non fuit latebra danda populo, in qua bonis ignorantibus quid quisque sentiret, tabella vitiosum occultaret suffragium.*

Le Magistrat ayant tiré de l'urne la Classe Prérogative, il la faisoit appeller tout haut par un Huissier, & alors elle entroit dans un enclos par de petits ponts fort étroits, à l'entrée desquels il y avoit des Distributeurs de buletins, nommez *Distributores*, qui en donnoient deux à chacun, qui jettoit l'un des deux à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit mise à cet effet: cela fait, le Consul comptoit les suffrages, & déclaroit le Magistrat élu, en ces termes. QUOD BONUM, FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT MIHI, MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROM. TALEM CONSULEM AUT PRÆTOREM RENUNTIO. *Je déclare, qu'un tel est élu Consul ou Préteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la prosperité du peuple, & de la République Romaine.*

Nonobstant tant de sages précautions on ne laissoit pas de faire quelque supercherie; car ceux qui avoient du crédit, & qui vouloient faire rejetter une loi, ou condamner quelcun, faisoient en sorte qu'on ne donnât point de *Buletin*, pour absoudre ou pour recevoir la loi. C'est à peu prés ce qui arriva dans le jugement de Claudius, qui avoit violé les sacrez Mystéres de la Bonne Déesse. Au commencement, la coutume étoit de faire raport au Sénat de ce qui avoit été résolu par le peuple, afin qu'il le confirmât, mais dans la suite le Sénat fut obligé de donner son consentement à tout ce qui seroit déliberé dans l'assemblée, avant qu'elle se tint, sans qu'il fût nécessaire d'avoir ensuite son approbation.

CENTURIES de MAGDEBOURG: c'est un Corps d'Histoire Ecclesiastique, que quelques Ministres de Magdebourg publiérent en l'année 1552 & en 1574. Ces Ministres sont Matthias Flaccius, surnommé Illyricus, Jean Wigand, Matthieu Le Juge, Basile Faber, Nicolas Gallus, André Cervin & Thomas Holt-

Hottinger. Au moins est il certain qu'ils étoient non pas quatre, mais sept habiles gens qui travailloient à recueillir les materiaux, qu'on mettoit entre les mains de deux autres Savans pour les digérer: après quoi ils passoient par d'autres mains, dont l'approbation étoit nécessaire, avant qu'on en vint à la composition, qui étoit revue aussi. C'est ce qu'on apprend de la préface même de cette Ouvrage, qui a été continué jusqu'au XIII siécle. Chaque Centurie contient toutes les choses remarquables dans un siecle, & est partagée en 16 chapitres. Le premier est un sommaire de ce qui va être dit; le second est du lieu & de l'etendue de l'Eglise; le 3. de la persecution ou de la paix de Eglise; le 4. de la Doctrine; le 5. des Hérésies; le 6. des Cérémonies des rits; le 7. de la Police & du gouvernement; le 8. du Schisme; le 9. des Synodes; le 10. des Vies des Evêques des grands Siéges, le 11. des Hérétiques; le 12. des Martyrs, le 13. des Miracles; le 14. de ce qui regarde les Juifs, les 15. des Religions separées de l'Eglise; le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet Ouvrage est une compilation qui a demandé beaucoup de travail, mais qui ne peut point passer pour une Histoire bien écrite, exacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs semblent s'être proposé, étoit d'attaquer l'Eglise Romaine & d'établir la Reforme, le Cardinal Baronius entreprit ses Annales Ecclesiastiques, pour les opposer aux Centuries.

CENTURIO, famille considérable qui brille à Gênes depuis quelques siécles, & qui a déja fourni plusieurs Doges à cette République. *Adam Centurio Ultramarini*, Marquis de Laula, provigna cette famille en Espagne, où elle a le titre de Comte d'Estepa, que *Marc*, fils d'*Adam* Centurio, porta le premier. Il fut tué au service de l'Espagne dans l'isle de Malthe, & laissa 1. *Alexandre*, qui fut Archevêque de Gênes en 1591 & en 1598, Vice-Légat du Pape à Ferrare; 2. *Jean-Baptiste*, qui eut lignée & s'aquit par mariage, le Marquisat d'Almunnan en Arragon, qui, vers la fin du XVII siécle tomba, par la même voye, en d'autres mains. En ce tems-là vécurent *Louis & Emanuel* Centurio, qui portérent le surnom *de Cordone*. Alfonse de Haro dit qu'Adam Centurio descendoit de la famille *Ursini*, & que Jean Ursini ayant servi la République de Gênes en qualité de Capitaine de Cavalerie, en 1341, y fixa sa demeure & épousa la fille de Guillaume Ultromarini. Il ajoûte que pendant huit génération ses Descendans portérent le nom d'Ultromarini, jusques à ce qu'Adam prit le premier le nom de Centurio & l'allia avec celui d'Ultromarini. Mais quoiqu'en dise Alfonse de Haro, l'alliance des noms d'Ultromarini & de Centurio est plus ancienne que le datte qu'il lui assigne, puisque selon *Bizarri*, Jean Centurio Ultromarini commanda 60 vaisseaux devant Tunis en 1389, & fut dans une étroite liaison avec *Antoniotto Adorni* Doge de Gênes. * Imhof, *Geneal. 20. Fam. Hisp.* Alfonse de Haro, *Nob. Geneal.* Bizerri, *Hist. Gen. l.10.*

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une compagnie de cent hommes. Lorsque les troupes étoient en marche, les Centurions se tenoient à la tête de leurs compagnies. Celui de la premiére Cohorte de chaque Légion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéissoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centurions. Il gardoit l'étendart & l'aigle de la Légion. Les Centurions portoient à leur casque une marque qui les distinguoit du commun des Officiers. Quelques-uns assûrent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Legion, dans le tems que la République florissoit, étoit de dix cohortes ou régimens: & chaque cohorte contenoit six Centuries: de sorte que la Legion étoit de soixante Centuries ou de six mille hommes. * Rosin, *Antiq. Rom. l.10. ch.5.*

* CENTURIONUS (Lélius) natif de Sicile, fut un bon Poete & fut fait à Palerme Membre de l'Académie des *Accesi* en 1575. On a de lui, *Rime dell'Academia degli Accesi di Palermo*. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula*.

CENTURIPA ou CENTURIPÆ, ville ancienne de l'isle de Sicile, qui fut la patrie de Celsus Apuleius, Médecin célébre, qui florissoit sous l'empire de Tibére vers l'an 34 de Jesus-Christ. Centuripa n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. * *Voyage d'Italie*. *Voyez* CENTORBI.

CE'NULPHE ou KE'NULPHE, XIV Roi des Merciens, célébre par sa piété & par sa valeur, rendit au siége de Cantorbéri l'autorité & le lustre que son prédécesseur lui avoit ôté. Il fit la guerre au Roi de Kent, le prit prisonnier, & fut toûjours heureux en ses entreprises. Son régne fut de 24 ans, & on met sa mort environ l'an 819. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CEO.

CE'OLFRIDE, Abbé de l'Abbaïe de Jarow de l'Ordre de saint Benoît en Angleterre, & Maître du Vénérable Béde, a vécu à la fin du septiéme, & au commencement du huitiéme siécle. Il écrivit un Traité pour la célébration de la Fête de Pâques, des Homélies, des Epitres, & une Relation de ses Voyages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une seconde fois l'an 720, il mourut à Langres, le 24 septembre, âgé de 79 ans. Wicbert à écrit sa Vie qu'on pourra consulter. *Voyez* aussi Béde, *Hist. d'Anglet. l.5. ch.16. & 22.* Baronius, *A. C. 699.* Trithême, *de Script. Eccles.* Baleus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, des septiéme & huitiéme siécles*.

CE'OLIN. *Voyez* CE'AULIN.

CE'OLPHE ou CE'OLULPHE, XVI Roi des Merciens, succéda à son frére Kénelme, fils de Cénulphe, vers l'an 821. Il ne fit rien de mémorable, & fut chassé en la deuxiéme année de son régne. Il y a eu un Roi des Saxons Orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CE'OLRED, Roi des Merciens. *Cherchez* CELRED.

CE'OLRICK, Roi de Westsex. *Voyez* CELRIC.

CEP.

CE'PE'RANO ou CIPE'RANO, certain lieu de la Campagne de Rome, sur le Garigliano, qui fut le *Liris* des Latins. Il est renommé par un Concile que le Pape Paschal II y tint l'an 1114. L'Archevêque de Cozence, qui avoit été contraint, par les violences de Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au Mont-Cassin, y fut retabli en son siége. Guillaume y fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre, & Landulphe, qu'on y avoit accusé de quelques crimes, n'ayant pu se justifier, prit la fuite au même monastere du Mont-Cassin. * Pierre Diacre, *Chron. Cass. l.4. ch.15.* Falcon, *Chronique de Bénévent*. Baronius, *A. C.* 1114.

CE'PEROUX, forteresse de la Guiane, dans l'Amerique méridionale, qu'on nomme autrement le FORT-LOUIS, en Latin *Ceperosium*, ou *Arx Ludovicea*. Elle est située dans l'isle de Cayenne, sur la montagne de Céperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent sur les François en 1675; mais les François l'ayant reprise sur eux l'année suivante, l'ont conservée jusques à present.

CE'PHA, ville, *Voyez* CAIPHAS.

CE'PHALE, fils du *Déjon*, ou selon d'autres, de Mercure & de Herse fille de Cécrops, Roi d'une partie de la Phocide, avoit épousé Procris, fille d'Erechthée Roi d'Athénes ou selon d'autres, de Pandion. Comme il étoit grand Chasseur & très-beau Prince, il fut bien-tôt après enlevé à la chasse par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne put jamais en être aimée. Cette Déesse outrée de ses refus, le menaça de s'en venger. Céphale alla revoir Procris, qu'il aimoit; mais il lui vint un pensée d'éprouver la fidélité de son épouse sous un habit deguisé. Il fit fort bien son personnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour tirer avantage de cette feinte. Procris enfin se rendoit à ses priéres & aux grandes offres qu'il lui faisoit, lorsque Céphale se fit connoître, & lui reprocha son infidelité. La honte qu'elle en eut, la fit resoudre à se retirer dans les bois, d'où Céphale, qui n'en pouvoit être eloigné, la fit bien-tôt revenir. Elle lui donna à son retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait present, & Céphale continua de s'exercer à la chasse, mais enfin Procris étant devenue jalouse de Cephale; se cacha un jour dans un buisson, où Cephale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *au livre septiéme de ses Métamorphoses*, récite plus au long cette Fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaste d'Euripide, dit que Céphale fut cité devant l'Areopage, pour se justifier du meurtre de Procris, & que ce fut le second jugement de ce célebre Sénat. Il y en a qui feignent que Céphale fut métamorphosé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette Fable à l'Histoire, disent que Procris s'étant separée de son mari, se retira dans un païs de la domination de Minos Roi de Créte, & que ce Prince lui donna pour sa garde des gens de guerre, dont le Capitaine, s'appelloit *Cyon*; que depuis s'étant réconciliée avec Céphale, par le moyen de Minos, elle donna à Céphale Cyon & ses gens de guerre, & que cela a donné lieu à la Fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit présent à son retour; car le mot Grec κύων signifie *un chien*, & le javelot est pris pour les gens de guerre. Il s'en servit depuis pour défaire un Capitaine vaillant & rusé, appellé *Alopex*, c'est à dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ: ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de son chien. Cet Alopex, à ce que dit Paléphate, *l. de Fab. narr.* étoit un grand ennemi des Thébains, qui se retiroient entre des montagnes inaccessibles, mais enfin Cephale le défit dans un combat. * Hygin, *Fabula* 241 *&* 270. Le Scholiaste *d'Euripide*.

CE'PHALE, Orateur Athénien, introduisit l'usage des exordes & des péroraisons. Eschine & Démosthéne parlent de lui honorablement. Il avoit accoutumé de se vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les loix, bien qu'il en eût fait plus de consultations, qu'aucun autre Orateur de son tems. * Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l.11. Antiq. Lection. ch.14.*

CE'PHALE'ON, Historien Grec, qui vivoit dans le second siecle, & que l'Empereur Adrien rélégua en Sicile. Il écrivit un Abbregé de l'Histoire depuis Ninus jusques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, ausquels il donna le nom de *Muses*, comme Hérodote à son Histoire. Au reste, on ne sait pas de quel païs étoit Céphaleon, & il ne voulut jamais dire, ayant imité en cela Homere. * Eusébe parle de lui, *en la Chron. l.1.* Photius, *en sa Biblioth.* Vossius, *des Hist. Grecs, l.1. ch.3. & l.2. ch.12.*

CE'PHALO ou CE'PHALUS. *Cherchez* CE'FALO.

CE'PHALON, de Gergithe dans le Territoire de Cymé en Asie, avoit écrit une Histoire de Troye, dont Parthénius, *in Eroticis*, & Festus au mot *Roma* font mention. Denys d'Halicarnasse le cite, *Antiq. l.1.* que c'étoit un très ancien Auteur, & dont l'autorité étoit de grand poids, à quoi il ajoûte qu'il assuroit qu'Enée étoit mort dans la Thrace, où il s'étoit retiré après la prise de Troye. C'est dequoi embarrasser ceux qui veulent absolument que ce Héros soit venu en Italie. Ce qu'Etienne de Byzance cite de Cephalon aux mots Ἀρίσβη & Γρανικός, étoit pris sans doute de la même Histoire de Troye, aussi bien que ce qu'on en lit dans Photius, *Cod.68.* D'autres, comme l'Auteur de l'Etymologique au mot Καπύη, ont cité Céphalon, de l'Ouvrage duquel on ne peut trop regretter la perte.

CE'PHALONIE, isle de la Mer Jonienne, vis à vis des Golfes de Patras & de Lepante, qui sont entre l'Achaie & la Morée. On la nommoit autrefois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre isle de Samos, dans l'Archipel vers l'Asie. Elle a environ cent soixante-dix milles de circuit, & on la divise en sept parties, qui sont *Argostoli, Liseuro, Funea, Erisso, Pillaro, Samo & Levato*, dont chacune a plusieurs bons villages. Les peuples de cette isle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'esprit. Le terroir fournit une grande quantité de raisins secs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaisseaux, dont les Venitiens tirent un profit très-considérable. On y fait en juin la recolte du blé qu'on y a semé au milieu de l'hyver. Les arbres y donnent le plus souvent leurs fruits en avril, & en novembre. Les roses & les oeillets y sont communs, même dans la saison de l'hyver. Cette isle a plusieurs abris, & deux ports, dont le meilleur est celui d'Argostoli, qui est au sud-ouest. La ville de Céphalonie est un Evêché auquel l'église de Zante a été annéxée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII siecle étoit Prince d'Achaie & de ces isles, fit eriger cet Evêché, & y fonda aussi un Chapitre de Chanoines. Gaio qui en étoit Seigneur l'an 1224, fit donation de cette isle à la Republique de Venise. Les Turcs l'enlevérent en 1479 à un petit Prince, sous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499, la flotte Vénitienne chassa la garnison Turque, & repeupla l'isle de Chrétiens. En 1595, les Vénitiens bâtirent dans l'isle de Céphalonie, la forteresse d'Asso, pour servir de retraite aux Habitans du païs, en cas d'invasion, la ville de Cephalonie n'étant pas assez grande, pour y retirer tous les peuples de l'isle. Cette forteresse est située sur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reserve d'une langue de terre d'environ vingt pas de largeur, qui la joint à l'isle. Le Sénat de Venise y envoye un Noble avec titre de Provéditeur, dont le Gouvernement dure trente-deux mois. La plupart des Habitans suivent la Liturgie des Grecs. Il y eut dans le XVII siécle un sanglant démêlé entre deux familles considérables. Il se faisoit des partis de cinquante ou soixante, qui se battoient aussi cruellement que les Turcs se battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Venitiens n'avoient pas assez de pouvoir pour appaiser ces differens; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemies ne prendroit jamais la liberté de passer dans le quartier de l'autre sur peine de la vie. * J. Spon. Coronelli, *Description de la Morée*.

* CE'PHALUS, Rhéteur Grec, cité par Suidas, par Athénée & par d'autres. *Voyez* Jean Meursius, *Biblioth. Attica*.

CE'PHALUS. *Voyez* CE'FALO.

CE'PHAS, est le nom que JESUS-CHRIST donna à Simon fils de Jean ou de Jona, lorsque son frére André le lui amena. Le nom Syriaque *Cépha* signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique: c'est pourquoi les Evangelistes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πέτρος, nom que les Latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont néanmoins retenu en quelques androits le nom de *Céphas*. C'est la veritable etymologie du mot *Céphas*, comme saint Jérôme, Tertullien, saint Augustin & la plupart des Commentateurs l'ont remarqué. Optat de Miléve, semble insinuer que le nom de *Céphas*, vient du Grec κεφαλὴ & Baronius a soutenu affirmativement que le nom de *Céphas* étoit derivé de κεφαλή. Mais cette étymologie n'a aucune vraisemblance; car J.C. parloit Syriaque & avoit appellé saint Pierre du nom Syriaque *Céphas*, qui signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique nettement, *Vous êtes Simon fils de Jean*, dit J.C. *vous serez appellé Céphas*, c'est à dire, *Pierre*, ajoûte l'Evangeliste, J.C. l'a ainsi nommé, parce qu'il devoit être la principale pierre de l'Eglise, & c'est en ce sens qu'il lui dit, en *S. Matthieu, ch.16. v.18. Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtiray mon eglise*. Il parloit en Syriaque, & saint Matthieu, que l'on croit avoir écrit son Evangile en la même Langue, avoit dit, *Tu es Cepha, & sur cette Cepha je bâtirai, &c.* Ce qui a été traduit en Grec σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ Πέτρᾳ, en changeant le nom de Πέτρα en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la personne de Pierre. Heureusement en François, il n'y a rien à changer au noms *tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* Il est parlé plusieurs fois de Céphas dans les Epitres de saint Paul, savoir, 1. *Corinth. c.1. v.12. L'un dit je suis à Paul, l'autre à Apollon, & l'autre à Céphas: ch.3. v.22. Car tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Céphas: ch.9. v.5. N'avons nous pas le pouvoir de mener une femme nôtre sœur, comme l'ont les autres Apôtres, les fréres du Seigneur & Céphas? ch.15. v.5.* il est dit que J.C. est *apparu à Cephas, & ensuite aux onze*. Enfin dans l'*Epitre aux Galates, ch.2. v.9.* saint Paul dit qu'il *résista en face à Céphas, parce qu'il étoit en faute*. Le Pére Hardouin pretend que ce Cephas dont parle saint Paul, n'est pas Saint Pierre, mais un des 72 Disciples, comme saint Clement d'Alexandric,

drie, Dorothée, quelques personnes du tems de saint Jérôme, l'Auteur de la Cronique d'Alexandrie, & quelques autres Commentateurs plus récens l'ont cru du moins probable, mais on peut opposer à ce sentiment, non seulement l'aveu des Papes, qui ont reconnu que le Céphas auquel saint Paul résiste en face, étoit saint Pierre; mais encore le consentement presque unanime de tous les Péres & Commentateurs de l'Ecriture Sainte: outre que saint Paul parle de Céphas, non comme d'un Disciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à saint Jacques & aux autres qui passoient pour les Chefs de l'Eglise. Enfin ce qu'il dit que J. C. *apparut premiérement à Céphas & ensuite aux onze*, fait voir clairement que ce Céphas est saint Pierre, parce qu'il est dit dans *saint Luc*. *ch.24.v.34.* que J. C. *apparut premiérement à Simon*. Ce Simon est sans doute saint Pierre: donc ce Céphas dont il est parlé dans S. Paul est S. Pierre. * Hardouin, *Dissert. de Cépha*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVIII siécle*. Boileau, *Dissert. de Cépha. Consultez* les Interprétes de l'Ecriture, aussi bien que Bellarmin, *au Traité de l'Eglise*, & Baronius, *A. C. 30. & 34. au tome premier des Annal.*

CE'PHE'E, Roi d'Ethiopie, fut pére d'Andromède, que Persée delivra d'un monstre. Les Poëtes feignent que par une heureuse Métamorphose il fut transformé en astre. * Ovide, *Métam.l.5.*

CE'PHE'E, Prince d'Arcadie, frére du Roi Aleus, eut pour son partage une province de ce pays. Il fut estimé invincible, à cause d'un cheveu que Minerve, dit-on, lui avoit attaché sur la tête, après l'avoir tiré de celle de Méduse. Son fils Echémus lui succéda au Royaume d'Arcadie. * Pausanias, *in Arcadicis*.

CE'PHIRA, CAPHARA, CAPHIRA & KE'PHIRA, ville de la Tribu de Benjamin, proche de Masphà & d'Amose, qui dependoit de la ville de Gabaon & dont les Habitans revinrent de la captivité. * *Josué*, *ch.9.v.17. ch.18.v.26.*

* CE'PHIRA ou KE'PHIRA, fils de Cariath-iarim, Kirjath-Harim ou Kirjath-jearim, étoit un Israëlite dont les enfans retournerent de la captivité de Babylone au nombre de 743. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible*. *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.2.v.25. Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.7.v.29.*

CE'PHISE, fleuve de la Phocide, sur les bords duquel étoit l'Oracle de Thémis, qui fut consulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit sa source dans la Doride, passoit près du Mont-Parnasse, puis dans la Béotie, où il recevoit l'Asope & l'Ismène; & après avoir traversé le Lac de Copais, dit aujourd'hui *Lago de Stivo*, il se jettoit dans l'Euripe ou Détroit de Négrepont. Ce fleuve est connu aujourd'hui sous le nom de *Cefisso*. On trouve encore quelques riviéres de ce nom dans la Gréce, près d'Athénes, à Argos, à Sicyone; & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Céphise*, dont Strabon & Ptolemée font mention. Ovide parle aussi d'un certain Céphise, duquel le petit-fils fut changé en un monstre marin par Apollon. * Strabon, *l.9.* Ptolemée, *l.3.* Ovide, *Métam.l.1. & 7.*

* CE'PHISODE'ME, Orateur Athénien cité par Suidas & par le Scholiaste d'Aristophane. * Meursius, *Bibliotheca Attica*.

CE'PHISODORE d'Athénes, Poëte de l'ancienne Tragédie, étoit contemporain d'Eschyle, & vivoit sous la LXXXI Olympiade, & vers l'an 456 avant J. C. Suidas raporte le nom de quelques piéces de sa façon. Il est different d'un Historien de ce nom, qui écrivit de la Guerre sacrée ou Phocique, & d'un autre, Disciple d'Isocrate, qui a censuré Aristote d'avoir écrit des Proverbes. * Athénée, *l. 2.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l. 3. des Poëtes*, *ch. 6. de la Philolog. ch.6.§.1.*

CE'PHISSO. *Voyez* CE'PHISE.

CE'PION (Coriolan) de Dalmatie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorsque Mahomet II l'assiégea en 1478. Il a écrit l'Histoire de Pierre Mocénigo, Capitaine Vénitien, & depuis Doge de la République. * Vossius, *des Hist. Lat. l.3.ch.6.*

CE'PION (Q. Servilius) *Cherchez* SERVILIUS CE'PION, Consul Romain.

CE'POL, bourg de Hongrie, situé dans l'isle de Marguerite, vis à vis de la ville de Bude. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Acincum*, ville de la Pannonie sur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'POLLA. *Voyez* CÆPOLLA.

CE'PORINUS (Jacques) en Allemand, *Wiesendanger*, Professeur de Zurich, naquit à Dynhard, village du Canton de Zurich, en 1499. Son pére étoit Laboureur & Tuillier. Comme Jaques manifesta d'abord beaucoup de génie, il fut destiné aux études & on l'envoya à Winterthur, à Cologne, à Vienne & à Ingolstadt, où il se poussa fort dans les Sciences & dans les Langues. De retour dans sa patrie il instruisit les Ministres du voisinage dans le Grec & dans l'Hebreu. André Cratandre, Imprimeur de Bâle, ayant formé le dessein de donner des éditions de differens Auteurs Grecs, il appella Céporinus pour en prendre l'inspection, ce qu'il accepta. Lorsque dans la suite on voulut réformer l'Academie de Zurich, Zwingle rappella Céporinus en 1525, pour lui donner la Chaire de Professeur en Théologie, en Hébreu, & en Grec, qu'il accepta, mais dont il ne jouit pas long-tems, puisqu'il mourut en 1525, le en décembre. Il a donné les Ouvrages suivans, *Compendium Grammaticæ*; *In Hesiodi Opera & dies Scholia*; *Epigrammata Græca*; *Scholia in Dyonisii descriptionem Orbis & Arati Astronomicon*. * Gesneri *Bibliotheca*. Ulrici *Miscell. Tigur. tome 3.*

CE'PUSZ, Comté de Hongrie, appellé autrement ZIPS, *Cepusiensis Comitatus*, est borné au couchant par le Comté de Lipsch, au midi par celui de Gewinar, au levant par celui de Saros, & au nord par les Monts-Krapacks, qui la separent de la Pologne. Leutsch, Zeben, Kaiesmark & Lublo sont les lieux principaux de ce Comté. Sa partie septentrionale où est Lublo ou Lublowa, fut engagée l'an 1434, à Uladislas III, Roi de Pologne. Les Polonois la possédent encore, & de là vient que Sanson dans ses grandes Cartes, la met dans le Palatinat de Cracovie, auquel elle est annexée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CER.

CE'RAM. *Voyez* CEIRAM.

* CE'RAMICUS (Theophanès) Archevêque de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*. On ignore le lieu de sa naissance. Il avoit un grand savoir & possedoit à fonds l'Ecriture Sainte. Sa probité lui fraya le chemin à la dignité d'Archevêque. Il vivoit dans le tems que la Sicile ou une partie de la Sicile étoit soumise à la domination des Empereurs de Constantinople dans le neuviéme siécle. Il mourut dans un âge assez avancé; mais on ne sait ni où, ni quand. Il a écrit en Grec quelques Homélies dont quelques unes ont été publiées par Baronius, par le P. Turrian Jésuite & dans la Bibliotheque des Peres. *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CE'RAMIQUE, lieu célébre d'Athénes, dont le nom Κεραμεικὸς signifie *Tuillerie*. Il y avoit le Céramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de plusieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athénes, & le Céramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faisoit des tuiles, & où étoit l'Academie de Platon. Meursius dit que c'étoit dans le Ceramique hors de la ville d'Athenes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faisoit des oraisons funébres à leur louange, & qu'on y élevoit des statues avec des inscriptions pour immortaliser leur mémoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athenes un autre lieu du même nom, où les femmes de mauvaise vie se retiroient, & que ces deux lieux furent ainsi appellés du mot Grec κέραμος qui signifie *tuile ou brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meursius, *Athen. Att.* J. Spon, *Voyage*, *tome 2. p. 181.* édit. de Lyon, 1678.

CE'RANO, bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Novare, entre la ville de ce nom & celle de Vigévean, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RANUS. *Voyez* COERANUS.

CE'RASI (Tibere) vivoit vers la fin du XVI siécle. Il exerça pendant vingt ans la profession d'Avocat à la Rote de Rome, ensuite il devint Avocat Consistorial en 1589. Il fut aussi Avocat du Fisc & de la Chambre Apostolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Thrésorier du Pape. Quoiqu'il ait composé plusieurs Ecrits, le public n'a vu que ses Réponses parmi les Conseils de Farinacius. Il mourut à Rome le septiéme de may 1601, de chagrin, dit-on, d'avoir été repris un peu fortément du Pape Clément VIII. Il étoit âgé d'environ 57 ans. Il laissa tous ses biens à l'hopital de la Consolation, & fut enterré dans l'église de Nôtre-Dame *del Popolo*. * Prosper Mandosi, *Biblioth. Rom. Cent. 1. p. 24.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CE'RASOLA ou CE'RESOLA (Flaminio) de Bergame, a vécu au commencement du XVII siecle, sous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Pérouse, où il fut Grand Vicaire de l'Evêque, & étant venu à Rome, où il avoit déja passé une partie de sa jeunesse avec un de ses oncles, Chanoine de sainte Marie Majeure, il s'y fit d'illustres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'ayant pas pu s'y accoutumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Cérasole a traduit diverses Homelies de Grec en Latin, & a composé un volume *de Laudibus Deiparæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch. 57.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Maraccius, *Biblioth. Mariana*.

CE'RASONTE, *Cerasus* que les Grecs nomment *Kerisonsko*, ville assez grande sur le bord de la Mer Noire entre Sinope & Tripoli. Elle est bâtie au pié d'une colline entre deux rochers fort escarpés. Le château ruiné qui étoit l'ouvrage des Empereurs de Trébisonde, est sur le sommet d'un rocher à droite en entrant dans le port qui est assez bon pour des Saïques. Saint Jerôme a cru que les *Cerisiers* avoient tiré leur nom de cette ville, dans les campagnes de laquelle, il y en a beaucoup. Ammien Marcellin assure que Lucullus fut le premier qui fit transporter de là ces cerisiers à Rome. On ne connoissoit pas, dit Pline, les cerisiers avant la bataille que Lucullus remporta sur Mithridate, & ces arbres ne passérent que cent-vingt ans après en Angleterre. Cerasonte, selon Arrien, fut nommée dans la suite *Pharnacia*. C'étoit une Colonie de Sinope à qui elle payoit le tribut, comme le remarque Xénophon; cependant Strabon & Ptolomée distinguent Pharnacia de Cerasonte. Ce fut à Cerasonte que les dix milles Grecs qui s'étoient trouvés à la bataille de Babylone dans l'armée du jeune Cyrus passérent en revue devant leurs Generaux. Ils y sejournérent dix jours, & leur armée après tant de fatigues ne se trouva diminuée que de 1400 hommes. Quoique Cerasonte n'ait jamais été une ville fort considérable, on ne laissa pas d'en trouver des médailles. On en voit de celles de *M. Aurèle*, sur le revers desquelles est un Satyre debout, qui de la main droite tient un flambeau, & une houlette de la gauche. C'étoit anciennement une ville Archiépiscopale. * Tournefort, *Voyage*, &c. *tome 2. p. 121.* Maty, *Dict. Géogr.* qui la nomme *Chirisonda*.

CE'RASTIS, étoit cy-devant le nom de l'isle de *Chypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Cérastes*, que Vénus changea en taureaux, ainsi qu'Ovide le raporte dans ses *Métamorphoses*, *l.10. v. 223.* *Cérastes* veut dire en Grec, *portant des cornes*, & cette isle fut appellée *Cérastis*, du grand nombre de ses montagnes, dont les pointes semblent des cornes. * C'est le sentiment d'Etienne de Byzance. Nonius, *l. 13.*

CE'RASUS, ancienne ville de Cappadoce, sur le côte du Pont-Euxin, que l'on nomme à present *Chirissonda*, autrement *Lund & Omidie*. Pomponius Méla, *l.1. ch.19.* dit qu'elle étoit aussi considérable que la ville de Trapezus ou Trébizonde. Elle est aujourd'hui ruinée, & a très peu d'Habitans, qui sont sujets des Turcs, aussi-bien que toute cette partie de la Natolie. C'est de ce lieu-là que les cérises furent premiérement apportées en Italie par Lucullus, selon Athénée, & selon saint Jérôme, dans une lettre à Marcella. Quant à l'origine du nom, il y a apparence que la ville a été ainsi appellée, parce qu'il y croissoit beaucoup de ces cerises, plutôt que de dire que le fruit a pris son nom de celui de la ville. * Casaubon, *sur Athenée*. *Voyez* aussi CE'RASONTE.

CE'RAT (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Ceroma*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont se frottoient les Athlétes. Elle ne servoit pas seulement à rendre les membres plus glissans, & moins capables de donner prise; mais elle les rendoit plus souples & plus propres aux exercices. * *Antiquitez Grèques & Romaines*.

CE'RATINUS (Jacques) Ecclésiastique, connu sous le nom de Hornanus, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI siécle. Son véritable nom étoit *Teyng*, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot κέρας, qui signifie *Corne*, aussi bien que *Hoorn* en Flamand. On dit que, lorsqu'il se presenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de Prêtrise, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pu reciter une régle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'ayant été ramené par un savant Ecclésiastique, qui le fit connoitre pour un aussi habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuses de ce qui s'étoit passé. Il savoit les Belles Lettres & la Langue Grèque, qu'il enseigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20 avril de l'an 1530. Ceratinus traduisit de Grec en Latin le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome. Il augmenta le *Lexicon* Grec-Latin, & composa un excellent Ouvrage *De sono Græcarum Literarum*, qu'il dédia à Erasme, qui parla très avantageusement de cet Auteur. Le même Erasme étant prié par George, Electeur de Saxe de lui proposer quelque habile homme pour remplir à l'Academie de Leipsic la place vacante de Mosellanus, lui nomma Ceratinus auquel on offrit aussi à Louvain la chaire de Professeur en Langue Grèque. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530, à la fleur de son âge & non en 1539, comme l'a dit M. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 2. p. 20. n. 341.* edit. d'Amsterdam 1725. Il fut enterré dans l'Eglise des Fréres Mineurs, & on lui fit cette épitaphe,

EGREGIUS VIR D. JACOBUS CERATINUS
ORTUS EX INSIGNI OPPIDO
HORNENSI,
PRESBYTER DEO DEVOTUS,
ET TAM GRÆCE QUAM LATINE DOCTUS,
UT TESTANTUR OPERA
AB EO EDITA,
OBIIT ET HIC SEPULTUS EST
ANNO M. D. XXX. APRIL. XX.

* Erasme, *l.20. Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 406.* Le Mire, *De Scriptor. Sæc. XVI.* &c. Bayle, *Dictionnaire Critique*.

CE'RAUNE. *Cherchez* SELEUCUS III.

CE'RAUNE (*Ceraunus*,) foudre, surnom qui fut donné à Ptolemée, Roi de Macédoine, & à Seleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainsi, lorsque nous parlons d'un grand Capitaine, devant qui tout plie, nous disons que c'est un *Foudre de Guerre*. * Justin, *l. 24. c. 1.* & c. Cœlius Rhodiginus, *l.24. c.6.*

CE'RAUNIENS (Monts) c'est ainsi que les Grecs appelloient plusieurs chaines de montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, qui est nommée en Grec κεραυνός. Ils ont particuliérement donné ce nom à une longue suite de montagnes sur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à distinguer la Mer Ionienne de la Mer Adriatique. On l'appelle à present *Monti della Chimera* dans la Chaonie, & elle s'étend de couchant au levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'isle de Corfou. D'autres montagnes d'Asie qui font une partie du Caucase, d'autres aussi en Afrique, ont été appellées du même nom, qui paroit avoir été commun à la plupart des montagnes, que leur élevation exposoit aux coups de tonnerre. * Pline, *l.5. c.27.* Pomponius Méle, *l.1. c.19.* Baudrand. *Cherchez* ACROCERAUNIENS.

CER-

CERBE'RE, nom que les Poëtes ont donné au chien à trois têtes & à trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les Enfers. Ils le font naître du Géant Typhon & d'Echidne : il caresse, disent-ils, les ames malheureuses qui y sont précipitées, & dévore celles qui en voudroient sortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaîna, le tira hors des enfers, & s'en fit suivre. * Homére. Virgile, *Eneïde, l. 6. v. 417.* Tibulle, *l. 3. Eleg. 4. v. 87.* Sophocle, *in Trachiniis.* Ovide, *Métam. l. 9. v. 185.* Hésiode, *in Theogonia v. 310. & 769.* Horace, *l. 2. Carmin. Od. 13. v. 34 : Od. 19. v. 29 : l. 3. Od. 11. v. 15. & suiv.* Plusieurs soutiennent que le sens littéral & historique de Cerbére est un serpent, qu'ils disent avoir été dans Ténare Promontoire de Lacédémone, & qui de son venin faisoit mourir les Habitans du lieu ; & parce que dans ce promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux Enfers, ils ont nommé cette bête le chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un chien à trois têtes ; quoique d'autres disent que ce Cerbére dompté par Hercule, n'est qu'une allégorie, pour marquer l'empire que ce Héros avoit sur ses passions, souvent plus difficiles à surmonter que les bêtes les plus feroces. Les Mythologistes, ou ceux qui se mêlent de developper le sens des fables, prétendent trouver un mystére dans ce chien monstrueux. Ils disent que ce n'est autre chose que la terre, & que le mot Cerbére vient de κρεοβόρος *Creoboros*, c'est à dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'est le propre de la terre de consumer les cadavres, & de les réduire à leur premier état, c'est à dire de les convertir en terre. Ils disent encore que cet animal désigne le tems qui consume toutes choses, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le present, le passé & l'avenir. On a aussi donné le nom de Cerbére à un chien d'Alexandre. D'autres disent que le mot, *Cerberos*, vient des mots *Chelebros*, & en changeant L en R *Cherebros*, c'est à dire, en *chef de meute*, comme nous parlons aujourd'hui ; mot pour mot, *chef de chiens*. Voyez *l'explication Historique de la Fable d'Hercule, Biblioth. Univ. tome* 2. *édit.* Les autres assurent que ce chien à trois têtes est l'image des trois ennemis de l'homme ; & que le Héros qui l'enchaîne, est la figure d'une grande ame qui surmonte par sa générosité les desseins de ses ennemis déclarez.

CERBOLI, petite isle de la Mer Méditerranée, près des côtes de Toscane, entre la ville d'Elbe & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERBON ou CERBONEY, (saint) en Latin *Cerbonius*, Evêque de Populonie en Toscane, fut en grande réputation de sainteté dans le VI siécle. Ayant reçu un jour des Soldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Goths, Totile le fit prendre & exposer à un ours pour être devoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque, mais au lieu de lui faire du mal, il se mit à lui lécher les piez. Cet évenement ayant touché Totila, il renvoya Cerboney dans son église. Ce saint Evêque fut obligé de la quitter en 568, à cause des irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête est marquée dans le Martyrologe Romain au mois d'octobre. * S. Grégoire, *Dial. l. 3. c. 11. Ep. 17. l. 1.* Molan. Usuard. Il y a eu un autre CERBON Evêque de Vérone, dont il est fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CERCAMP, village avec une Abbaïe dans l'Artois, province des Païs-Bas, à quatre lieues de Hesdin, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCANCEAU, Abbaïe de France dans le Gâtinois sur le Loing, à deux lieues de Nemours. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCARE, CHERCARE, isle de la Mer de Barbarie, sur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du Golfe de Capés, vis à vis de la ville d'Elmadie, est petite, & mal peuplée. Elle a au midi la petite isle de Gamelare, qui pourroit être la *Cercina minor*, ou, la *Cercinitis* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CERCE'DILLA, village d'Espagne, situé dans la Nouvelle Castille entre Madrit & Ségovie. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Miacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCELLO. *Voyez* SERSELLY.

CERCHI (Umiliena de) née à Florence l'an 1219, étoit fille d'Olivier de Cerchio ou de Cerchi, de l'ancienne Maison des Seigneurs d'Ancône, du château de Val-de-Sienne. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme aussi noble & aussi riche qu'elle ; mais d'un naturel bien différent ; ce qui la fit souvent maltraiter, parce qu'elle faisoit aumône de tout, même jusqu'à donner ses meubles & ses habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant lesquels elle employa tous ses soins, pour obliger son mari à restituer ce qu'il avoit mal aquis, lui offrant même sa dot & tous ses biens pour y satisfaire. Lorsqu'elle fut veuve, elle se mit sous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de saint François. Elle reçut de ses mains l'habit du Tiers Ordre, & même elle fonda la Congrégation des Tertains dans l'église de sainte Croix de Florence. Son pére la pressa de se remarier ; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reste de ses jours dans une continence & chasteté perpétuelle. Cette résistance fit que son pére la dépouilla de sa dot, ne lui laissant qu'une modique pension pour son entretien & celui d'une servante. Elle s'enferme dans une tour de la maison, où elle passa le reste de sa vie, dans la pratique d'une oraison continuelle. Elle mourut âgée de vingt sept ans, un samedi 19 de may de l'an 1246, & fut enterrée solemnellement dans l'eglise de Ste Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa Vie a été écrite en huit Langues differentes, en Latin, en François, en Italien, en Portugais, en Espagnol, en Allemand, en Flamand & en Polonois. Les principaux Auteurs en sont le P. Vito de Cortone & le P. Hippolyte de Florence Cordeliers, ses contemporains. Le P. Marc de Lisbonne Observantin, *dans ses Chroniques, &c.*

CERCHIARA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, environ à une lieue & demie de Cassano. On croit que Cerchiare est l'ancienne *Arponium*, petite ville de la grande Grèce. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCHIARIO (Aloisio) Clerc Regulier de la Congrégation des Somasques, né à Vicence, en 1603, s'avança dans les Belles Lettres, & se fit estimer à Bergame, puis à Venise, où il passa une partie de sa vie parmi les Savans & les personnes de mérite. On l'engagea à faire un voyage à Rome ; mais ayant dans un Discours public avancé quelque chose qui ne fut pas du goût de l'Ambassadeur d'Espagne, il craignit le ressentiment de cette nation, & revint à Venise, où il s'occupa à écrire l'Histoire de sa Congrégation. Ensuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piémont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636, âgé de 33 ans. Nous avons de lui un volume d'Oraisons & de Poemes, & quelques autres Ouvrages. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

CERCOPES, peuples de l'isle Pithécuse, que Jupiter changea en singes, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de desordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l. 14. Fab. 3. v. 91.*

CERCOPS, ancien Auteur cité par Apollodore, qui par l'usage qu'il en fait, *Biblioth. l. 2*, montre que cet Ecrivain avoit traité l'Histoire fabuleuse. Athenée, *l. 11*, cite un Poeme intitulé Αἰγίμιος, que quelques uns, comme il le dit, attribuoient à Hésiode, & d'autres à Cercops de Milet ; & il paroît en effet que les avis étoient fort partagez là-dessus, puisque le Scholiaste d'Apollonius voulant citer ce Poeme, n'osa en nommer l'Auteur, & se contenta de dire, *l. 3, celui qui a fait l'Ægimion.* Je ne voudrois pas assûrer que c'est le même Auteur, dont saint Clement d'Alexandrie parle ainsi, *Stromat. l. 1 : Epigene dans son Discours sur les Poëmes attribuez à Orphée, dit que celui qui est intitulé* la Descente dans les Enfers, *& un autre qui a pour titre* le Discours sacré *sont de Cercops Philosophe Pythagoricien.* Mais si ce sont deux Ecrivains differens, ils ont eu la même fortune, puisque les Ouvrages de l'un ont été attribuez à Hésiode, & ceux de l'autre à Orphée. Il faut aussi qu'ils ayent été fort anciens l'un & l'autre, puisqu'on a pu trouver une si grande conformité de leur stile avec celui de ces anciens Poëtes.

CERCYON, fameux Voleur, qui exerçoit ses brigandages dans le païs d'Attique, & qui forçant les Passans à lutter contre lui, massacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras si extraordinaire, qu'il faisoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, ausquels il attachoit après ceux qu'il avoit terrassez. Il eut une fille nommée *Alope*, laquelle s'étant laissé aller aux empressemens de Neptune, en eut un fils nommé *Hippothoon*. Cercyon en ayant été informé par la nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit si violent, qu'il fit exposer Hippothoon dans les bois pour être dévoré par les bêtes, & fit mourir de faim la mére dans une prison. Ce voleur fut vaincu par Thésée, qui, après l'avoir terrassé, lui fit souffrir à son tour le supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres. * Plutarque, *in Theseo.* Ovide, *Metam. l. 7. Fab. 23. v. 439. In Ibin. v. 411.*

CERDA, famille très considérable d'Espagne, tire son origine des Rois de Castille & de Léon.

CERDA, (Seigneur de la) issu des Rois de Castille. *Cherchez* CASTILLE.

CERDA (Melchior de la) Jésuite Espagnol, qui a composé quelques Traitez de Grammaire & de Rhetorique, mourut à Séville en 1605. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CERDA (Jean-Louis de la) Jésuite, étoit Espagnol, naquit à Tolède, où il se fit Religieux en 1574. Il enseigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudissement, & s'aquit tant de réputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII, qui se connoissoit assez en gens, voulut avoir son portrait. Lorsqu'il envoya en 1626, le Cardinal François Barberin son neveu, Légat en Espagne, il lui recommanda de voir de sa part ce docte Jésuite, & de l'assurer de son estime. Le Pére de la Cerda a écrit trois volumes de Commentaires sur Virgile ; des Argumens, des Notes & des Explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624, en 1630, & en 1641, sur une partie des livres de Tertullien ; des Commentaires sur le Traité *de Pallio* du même Auteur ; *Adversaria sacra, &c.* mais tous ses Commentaires sont longs & ennuyeux, parce qu'il explique des choses qui n'ont pas besoin d'éclaircissement, & qu'il s'écarte souvent de son sujet. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques dans les trois premiers siécles.*

CERDA (Bernarde Ferreire de la) Dame Portugaise, qui vivoit vers l'an 1630 & 1635, étoit fille d'*Ignace* Ferreira, Chevalier de saint Jacques, & de *Paule* de Sà. Cette famille étoit illustre ; mais elle l'est devenue encore davantage, par le nom de Bernarde, dont je parle, & dont les Savans d'Espagne & de Portugal ont parlé avec tant d'éloge. A la vérité ces éloges étoient justement dus à cette Dame savante, qui outre les Langues qu'elle parloit avec facilité, savoit encore la Philosophie, les Mathématiques, la Rhétorique & écrivoit en prose & en vers. Elle publia un Recueil de diverses Poësies ; un volume de Comédies ; un Poeme intitulé, *Espagna Libertada* ; *Las Soledades de Busaco, &c.* Lopez de Vega lui adresse une de ses Elégies intitulée *la Philis.* * Antoine de Sousa, *in Excell. Portugal.* Cardoso, *in Agiologio Lusitanico.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CERDA (Joseph de la) Evêque de Badajoz, étoit Espagnol, & natif de Madrit, où il prit l'habit de Religieux de saint Benoît. Il fit beaucoup de progrés dans la Theologie Scholastique, & il l'enseigna dans l'Université de Salamanque, en qualité de Professeur Royal. En 1637, on lui donna l'Evêché d'Almérie ; & en 1640, celui de Badajoz, où il mourut en 1645. Il a écrit des Commentaires sur le livre de Judith ; *De Maria & Verbo incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CERDAIGNE ou LA CERDAGNA, petit païs, dans les Monts Pyrenées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roi de France, & en partie au Roi d'Espagne. C'est ainsi que la chose a été réglée par la paix générale de l'an 1659. La Cerdaigne est le païs des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font souvent mention. Puicerda sur la Ségre en est la ville capitale, & donne son nom à ce païs dit le Puicerdan. *Voyez* le 42 article de la Paix des Pyrénées.

* CERDICK, premier Roi de Westsex en Angleterre, étoit un Capitaine Saxon, qui en 495, prit avec lui Chenrik son fils qui étoit déja en âge de le seconder, & ayant équippé cinq vaisseaux où il embarque quelques troupes, il mit à la voile pour se rendre sur les côtes de la Grande Bretagne. Il prit terre à Yermouth qui à cause de cette descente fut alors appellé *Cerdick-for.* Les victoires qu'il avoit souvent remportées sur les Bretons, les obligea à se réunir tous contre lui ; mais il les vainquit. Après avoir reçu du renfort, il fit tant de conquêtes dans le païs, qu'enfin il fonda le Royaume de Westsex. On dit qu'il ne porta le titre du Roi que vingt ans après qu'il eut mis pié en Angleterre. C'est de ce Prince que les Rois d'Angleterre sont descendus de mâle en mâle jusqu'à Edouard le Confesseur, & par les femmes jusqu'à l'illustre Roi qui occupe aujourd'hui le thrône. Cerdik mourut l'an 515. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 2. & l. 3.*

CERDITIUS. *Cherchez* CERTITIUS.

CERDON, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par saint Marc, & succéda en 98, à Abile second Evêque de cette ville ; après la mort duquel, quelques monumens de l'église d'Alexandrie, disent que le siége vaqua trois ans. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30 soût de cette année-là, & qu'il mourut le cinquiéme juin de l'année 107, après avoir gouverné neuf ans moins deux mois ou environ. Toute sa vie fut un modele de continence, d'humilité & de douceur. Il eut Prime pour successeur.

☞ Il n'est pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par saint Marc. Abile son prédécesseur est mort selon Eusebe la première année de l'empire de Trajan, la 98 de Jesus-Christ. La Chronique orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon ; mais ce fait n'est pas certain, & la raison qu'en rend l'Auteur de cette Chronique, que Jerusalem fut alors détruite, est fausse. Eusébe lui donne onze années de pontificat : la Chronique orientale y ajoûte 280 jours ; au contraire Eutychius, Nicéphore & Syncelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort est placée dans la Chronique d'Eusebe, à l'an 306 ; mais cette époque est réformée dans l'Histoire où elle est raportée à la 13 année de Trajan, qui est le 109 de Jesus-Christ. On suit le Pére Pagi, qui la place à l'an 107. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.* Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome 2. p. 170.* Pagi, *Critique des Annales de Baronius, An. 108.*

CERDON, Hérésiarque, maître de Marcion qui vivoit dans le second siécle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à sa manière, & débita d'abord ses erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais ; le premier, Créateur du Ciel ; & le second, Créateur de la terre. Il rejettoit la Loi & les Prophétes, & ne recevoit du Nouveau Testament qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, & quelques Epîtres de saint Paul. Il enseignoit aussi que Jesus-Christ étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la vérité d'un corps humain, & n'admettoit la résurrection que pour l'ame. Il vint à Rome sous le pontificat du Pape Hygin, vers l'année 139. Il ne fut pas d'abord bien ferme dans son hérésie ; car il feignit plusieurs fois d'abjurer son erreur & de rentrer dans l'Eglise, continuant néanmoins de l'enseigner secretement ; mais enfin convaincu de son impiété, il fut entiérement chassé de l'assemblée des Fidéles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (sous le pontificat d'Hygin & de Pie son successeur) il fut chassé absolument de l'Eglise, parce qu'il ne cessoit de la troubler par ses erreurs ; mais qu'ayant encore eu recours à la pénitence, on lui promit la paix, pourvu qu'il ramenât ceux qu'il

avoit

avoit séduits. Il fut prévenu de la mort, dans le tems qu'il travailloit à exécuter cette condition. * Tertullien, *des Prescr. c. 51.* S. Irénée, *contre les Hér. l. 1. 3. &c.* S. Epiphane, *Har. 41.* S. Augustin, *Har. 21.* Baronius, *A. C. 146. 155.* Tillemont, *Mémoires Ecclés.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. des trois premiers siécles.*

CE'RE'. *Voyez* CERVE TE'RE'.

CE'RE'ALES (*Cerealia*) Jeux ou Fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cérès, Déesse des blez. Voici ce qui donna occasion à l'établissement de cette Fête. Proserpine fille de Jupiter & de Cérès, s'étant amusée à cueillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de sa demeure, Pluton épris de sa beauté l'enleva dans les Enfers. Cérès ignorant cette avanture, alla chercher Proserpine par toute la terre. Elle prit pour se conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à ses mains, & vint jusqu'à Eleusis petite ville de l'Attique, dont les Habitans priérent Cérès de se reposer. Cérès fatiguée du voyage qu'elle avoit déja fait, se rendit à leurs instances & leur déclara le sujet de sa tristesse. Aprés l'avoir consolée, ils l'engagérent de prendre quelques alimens, & dissipérent par leurs caresses le chagrin de Cérès. C'est en mémoire de ce voyage que l'on prétend que ces Fêtes ont été d'abord instituées chez les Grecs par Triptolême natif d'Eleusis ville d'Attique, à qui Cérès avoit appris l'Agriculture & qui par reconnoissance institua à l'honneur de sa bienfaitrice une Fête & des Prêtres nommez *Eumolpides* du nom de son fils Eumolpus. Ces Fêtes étoient de deux sortes; les unes qui se passoient dans le deuil & dans la tristesse que l'on nommoit *Thesmophoria*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaisir, à qui on donna le nom d'*Eleusinia*. Les premiéres se célébroient dans les villes, & sur tout à Athénes; les secondes au contraire ne se solemnisoient qu'à la campagne. Celles que l'on appelloit *Thesmophoria* avoient été instituées en mémoire du chagrin que Cérès avoit eu de l'enlevement de Proserpine, & des fatigues qu'elle avoit essuyées pour la recouvrer. Les femmes seules avoient droit d'assister à ces sacrifices, elles seules en étoient aussi les Prêtresses. Celles qui y assistoient étoient vêtues de robes blanches, couronnées de myrthe & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la célébration de ces mystéres on s'abstenoit de l'usage du mariage, & l'on ne prenoit d'aliment que vers la fin du jour. On lui offroit un sacrifice sans vin, comme nous l'apprenons de Plaute dans l'Aululaire, *Acte 2. Scene 6. v. 5.*

„ STAPH. *Cererin', mi Strobile, has sunt facturi nuptias?*

„ STROB. *Qui?* STAPH. *Quia temeti nihil allatum intellego.*

„ STAPH. Doit on faire des noces de Cérès. STROB. Pourquoi?

„ STAPH. Parce qu'on n'a point apporté de vin.

Cependant Caton semble dire le contraire, & prétend qu'on se servit de vin dans les Sacrifices de Cérès: *postea Cereri exta & vinum dato*. Lambin se trouve fort embarrassé par ces deux autoritez si contraires, & il a recours, pour s'en tirer, à la distinction des Grecs & des Romains, disant que les Dames Gréques sacrifioient sans vin; mais que les Dames Romaines s'en servoient: cependant Plaute, qui étoit Romain, ne fait point présenter de vin à Cérès.

Dans les commencemens ces Fêtes étoient de cent jours; le Sénat Romain les réduisit à trente. Les secondes Fêtes que l'on nommoit *Eleusinia*, étoient plus générales, les hommes comme les femmes y avoient part; la joye & la bonne chére en étoit une des principales cérémonies; on y faisoit plusieurs largesses au peuple. Des Grecs ces Fêtes passérent aux Romains. Ce fut C. Memmius Edile Curule qui le premier les institua à Rome, où on les célébroit pendant dix jours, qui commençoient le 19 d'avril. Aprés la seconde Guerre Punique, ou la bataille de Cannes, les Romains instituérent dans cette Fête une marche pompeuse où ils portoient les simulacres de leur fausses Divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépouilles que l'on avoit prises sur les ennemis. Macrobe assure que l'on y portoit un œuf, qui étoit un des mystéres de Cérès, *ovum in Cerealis pompa apparatu numerabatur primum*. Rhodiginus croit que cet œuf représentoit la terre que Cérès avoit enrichie par les bleds. D'autres prétendent que c'étoit une figure de Castor & de Pollux, engendrez, suivant la Fable d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit aussi la figure de deux truyes, l'une d'or & l'autre d'argent. Cette solemnité étoit suivie de Jeux, & entre autres d'un combat de gens à cheval. A ces Jeux présidoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne médaille. Les Prêtres de la Déesse s'appelloient *Tacita Mysta*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer ses mystéres. * Pline, *l. 24. c. 9.* Arnobe, *l. 5. adversus Gentes*. Tertullien, *de spectaculis, c. 7.* Macrobe. Cœlius Rhodiginus, *l. 27. c. 17.* Ovide, *Fast. l. 4.* Rosin, *Antiquit. Rom. l. 5. c. 14.*

CE'RE'ALIS (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Gétulicus & Lépidus étoient les Chefs. Il avoit été désigné Consul en l'an 65, sous l'empire de Néron; mais son Collégue Plautius Lateranus fut tué, avant qu'ils prissent possession du Consulat. * Tacite, *Annal. l. 15. c. 48. & 49.*

CE'RE'ALIS ou PETILIUS CE'RE'ALIS, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Boudicée ou Bounduica, Reine des Icénes, la huitiéme année de l'empire de Néron. Dans la suite il se déclara pour Vespasien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome: ce qui ne l'empêcha pas, avec le secours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de se rendre maître de Rome & de la personne de l'Empereur Vitellius. * Tacite, *Annal. l. 14. Hist. l. 4. &c.*

* CE'RE'ALIS (*Neratius*) Préfet des vivres, sous Constantin *le Grand*, en 328, & Gouverneur de Rome sous Constance en 352. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, & dans d'autres Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theod.*

CE'RE'ALIS, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV siecle, le fit proclamer *Auguste*, dans le tems qu'on faisoit la même chose pour cadet du même Prince, âgé alors de quatre ans, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrêmement bon, ne s'opposa point à cette élection, qui se fit l'an 375. * Socrate, *Hist. l. 4. c. 26.* Ammien Marcellin, *l. 30. &c.*

CE'RE'ALIS, Evêque de *Castulum* en Afrique, vivoit dans le cinquiéme siecle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année, que se trouvant à Carthage, il écrivit un livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en présence du Roi des Vandales. Cet Ouvrage est dans le IV tome de la Bibliothéque des Péres, & sous ce titre *Liber de Fide S. Trinitatis*. Il est divisé en vingt petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture Sainte, pour prouver la consubstantialité du Verbe avec son Pere. * Gennade, *de Script. Eccl. c. 96.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l. 2. c. 95.* Trithéme, &c.

CE'RE'ALIS (Sextus) Tribun de la cinquiéme Légion, qui alla attaquer avec 600 chevaux & 3000 hommes de pié, 11600 Juifs, qui s'étoient retirez sur la montagne de Garizim, & les tailla tous en piéces, sans qu'il s'en pût sauver un seul, le 27 juin de l'an 13 de Néron. Il ravagea ensuite toute l'Idumée, prit plusieurs villes, emporta Chebron d'assaut, tua tout ce qu'il y rencontra, la saccagea, & y mit le feu. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 3. c. 22. & l. 4. c. 33.*

CE'RE'ALIS (Vétilianus) qui, aprés la ruïne de Jérusalem, fut laissé en Judée, pour y commander les troupes Romaines, qui y restérent. Il eut Lucilius Bassus pour successeur. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. c. 20.*

CE'RE'IDAS, fut un excellent Législateur de Mégalopolis. Etant sur le point de mourir, il se tourna vers ses amis, & les assura qu'il sortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit persuadé qu'il alloit bientôt joindre Pythagore le plus sage des Philosophes, Hécatée le plus habile des Historiens, Olympe le plus excellent des Musiciens, & Homére le Pere de la Fable & le Prince des Poëtes. * Etienne de Byzance.

CE'RE'MISSES ou CZE'RE'MISSES, peuples de la Moscovie orientale, des deux cotez du fleuve Wolga, entre Nisi-Novogorod & Cazan. Ce sont des Tartares, que le Grand Duc de Moscovie soumit à son empire en 1552. Ils n'ont point de maisons, mais seulement quelques hutes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pâturages leur fournissent. Il y en a quelques uns de Mahométans; mais ceux d'auprès de Cazan sont tous Payens, & ne sçavent ce que c'est que batême & circoncision. Ils croyent la plupart qu'il y a un Dieu, qui est immortel, & qui doit être adoré; mais ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni la résurrection des morts. Quoiqu'ils n'admettent ni paradis, ni enfer, ils ne laissent pas de faire des sacrifices à Dieu. Ils en font aussi aux diables, qu'ils tâchent d'appaiser par le culte qu'ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les sacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuent un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, versant dans le feu plein une écuelle d'hydromel. Ils adorent aussi le soleil & la lune, & ont un langage particulier; mais ceux qui sont obligez de trafiquer avec les Moscovites, se servent aussi de leur Langue. Ils se font tous raser la tête; & ceux qui ne sont point encore mariez, se laissent croître une longue tresse de cheveux qui leur pend sur le dos, ou qui est relevée par un nœud. La polygamie est commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Oléarius, *Voyage de Moscovie*.

* CE'RE'MONIES. Ce mot s'employe pour signifier les rits extérieurs & la maniére dont les Ministres de la Religion s'aquittent de leurs fonctions sacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte essentiel que la Divinité demande de nous, est le sacrifice de nôtre esprit & de nôtre cœur. Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en esprit & en vérité. Dans la premiére Alliance Dieu donna d'abord les grands préceptes de la Loi, qui renferment les obligations essentielles de l'homme envers Dieu & envers le prochain. Il ne prescrivit les cérémonies qu'aprés coup. Il vouloit par cet amas de pratiques extérieures reprimer le penchant que les Hebreux avoient à l'idolatrie, & les accabler, pour ainsi dire, sous le joug des cérémonies, afin de leur faire désirer plus ardemment leur affranchissement & la venue du souverain Libérateur. Jesus Christ dans la nouvelle Alliance, & les Apôtres instruits par son esprit, n'ont presque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des accessoires à la Religion Chrétienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CE'RENZA, CIRENZA, ou ACE'RENZA, (en Latin *Cerentia*, *Geruntia*,) ville dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia*, & c'est la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerentia*. Elle a été autrefois le siége d'un Archevêché. Il se trouve aujourd'hui uni avec celui de Matéra, dans la terre d'Otrante. * Collenutio, *Hist. Neap.* Le Mire, *Notit. Episc.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Les anciens Auteurs en ont aussi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *l. 2. Carm.*

* CE'RENZA, ville épiscopale du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre Citérieure, aux confins de l'Ultérieure, à cinq lieuës de Cérenti, à laquelle son Evêché a été uni. Cérenza est fort ruïnée & presque déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RES ville. *Voyez* SERRES.

CE'RE'S, fille de Saturne & d'Ops, sœur de Jupiter & de Neptune, fut mére de Proserpine. Les Anciens la reconnoissent pour la Déesse des grains & des fruits, & croyent que, pour apprendre aux hommes l'Art de cultiver, elle voyagea longtems avec Bacchus. On dit que voulant retrouver sa fille (que Pluton, selon la Fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux sur le Mont-Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. * Stace, *Thébaïde, l. 12. v. 270.* Ovide, *Metam. l. 5. v. 341.* Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roi d'Eleusis en Attique. Elle prit le soin d'élever son fils Triptolême, & voulant le rendre immortel, elle le nourrissoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roi s'étonnant de voir croître cet enfant à vue d'œil, épia une nuit la Nourrice, & voyant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de frayeur qui la découvrit, & fut cause de sa perte; car cette Déesse irritée de sa curiosité, le fit aussi-tôt mourir. Pour ce qui est du jeune Triptolême, elle lui enseigna la maniére de labourer la terre, & d'y semer du blé; & l'ayant mis sur un char tiré par des serpens ailez, elle l'envoya par tout l'univers pour enseigner l'Agriculture à tous les hommes. Ovide, *Metam. l. 5. fab. 6. & 7.* dit que Cérès a été la premiére qui a fait labourer les champs, qui a donné des bleds pour la nourriture des hommes, & qui par ses loix leur a enseigné la justice & la société. Ce Poëte ajoûte, que lorsqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Aréthuse lui découvrit que Proserpine avoit été enlevé par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que sa fille lui seroit renduë, si elle n'avoit rien mangé dans les Enfers; mais Ascalaphe fils d'Acheron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, déclara qu'il avoit vu Proserpine cueillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit succé sept grains. Cette Déesse fut si indignée, qu'elle le changea en hibou. Enfin Jupiter, pour consoler sa sœur Cérès, lui accorda que sa fille demeureroit six mois dans les Enfers avec son mari, & six mois dans le Ciel avec sa mére.

☞ Quelques Auteurs croyent que Cérès fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roi des Molossiens enleva la fille, & que cette avanture donna sujet à la Fable. Les Poëtes prennent encore Cérès pour la Lune, & Bacchus pour le Soleil, comme Virgile, *Georg. l. 1. v. 5.*

——— ... *Vos, ô clarissima mundi*
Lumina, labentem cælo quæ ducitis annum,
Liber & alma Ceres.

D'autres prennent Cérès pour la Terre, qui est la mére nourrice des hommes. On l'a nommée *Thesmophore* ou *Législatrice*, *Legifera*, parce qu'avant l'usage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, sans loix & sans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre, ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur invenisse, nam & sacra ipsius Thesmophoria, id est, legum latio vocantur; sed hoc ideo fingitur, quia ante frumentum inventum a Cerere, passim homines sine lege vagabantur: quæ feritas interrupta est, postquam ex agrorum discretione nata sunt jura.*

Prima Ceres unco terram dimovit aratro,
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris.
Prima dedit leges . . . .

Ovide, *Metamorph. l. 5. v. 341.*

Cérès est la mére de Proserpine, & néanmoins l'une & l'autre est la Terre. Rhéa est la mére de Cérès, & néanmoins ni l'une ni l'autre ne sont autre chose que la Terre. Les véritez sont réelles & Physiques, les généalogies sont poëtiques & figurées. Quelques-uns considérent diversement la terre, & veulent que Rhea soit tout le globe de la terre; que Cérès n'en soit que la surface, que l'on séme & qu'on moissonne; & que Proserpine ne soit que l'Hémisphére de nos Antipodes. C'est le sentiment de Vossius. Quelques Ecrivains assûrent que Cérès étoit venue de Sicile en Gréce, qu'elle demeura à Athénes la 16 année du régne d'Erechthée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409 avant J. C., qu'elle apprit aux Athéniens à semer du blé, que Triptolême fils de Céleus ou d'Eleusine, en sema dans le champ appellé *Rharius* proche d'Eleusine, & que cet Art passa ainsi aux autres nations.

La Tradition des Egyptiens, selon Diodore de Sicile, est qu'Isis est la même que Céres, qui inventa la culture & l'usage du froment, & publia des loix très-équitables: ainsi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Erechthée Roi d'Athénes étant passé d'Egypte en Gréce, & y ayant fait transporter une grande quantité

de

de froment dans un tems de famine, les Grecs, par une juste reconnoissance, lui déférérent la Royauté ; qu'ensuite ce Prince établit à Athénes les mystéres de Cérès, selon l'usage & les cérémonies d'Egypte. Cet Historien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cérès à Athénes, n'est autre chose que le transport des fromens de l'Egypte en Gréce ; *Deam illo tempore in Atticam venisse traditur, quo fruges ejus nomine insignes Athenas sunt importata, quarum semina tunc Cereris beneficio quasi denuo reperta videantur*. Il y auroit même sujet de croire que cette course de Cérès par toute la terre, n'auroit été que le transport & la distribution du froment par tout, soit quand on commança à semer du grain, soit dans la suite du tems, quand la stérilité eut fait naitre la famine : & s'il y a eu des païs qui ayent été en état de fournir en abondance du froment aux autres, c'est certainement l'Egypte & la Sicile ; mais sur tout l'Egypte, parce que les débordement du Nil, rendent les terres de ce païs plus fertiles, qu'elles ne sont en aucun autre endroit du monde. C'est ce qui a donné lieu de croire qu'Isis Reine d'Egypte, est la même que Cérès, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le blé & l'Art de le cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les cérémonies & les Antiquitez des Egyptiens sont semblables. Il y a d'autres endroits, où Diodore semble balancer les raisons que mettoient en avant la Sicile, l'Attique, l'Isle de Créte, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cerès, l'inventrice de l'art de semer & de cultiver les blez. Herodote avoue que les mystéres de Cérès, qu'on appelloit la *Législatrice* ou *Thesmophore*, avoient été transportez d'Egypte en Gréce.

Les villes de la Gréce, au raport de Pausanias, sur tout Athénes & Argos disputoient entre elles, de la même maniére que les Egyptiens & les Phrygiens, sur l'origine & l'antiquité des mystéres de Cérès, & de la distribution du blé.

Pausanias nous apprend encore que les mystéres de Cérès & d'Isis, étoient si secrets, qu'il n'étoit permis qu'à ses Prêtres de voir sa statue. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas été admis à ces mystéres, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir assister ou d'en être spectateurs. Il parle aussi d'un autre temple de Cérès, où les seules femmes entroient, nous assurant que les mystéres & les sacrifices de Cérès Eleusine, étoient ce que la Gréce avoit de plus saint. On distinguoit les grands mystéres qu'on appelloit μεγάλα, des petits que l'on nommoit μικρά : les grands se célébroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleusis : ceux-là en automne, ceux-ci au prin-tems ; comme si on avoit eu égard à l'éloignement & aux approches du soleil. Les petits duroient neuf jours, aprés lesquels on celebroit diverses sortes de combats. Le premier endroit où Cérès à commencé à recevoir les honneurs d'une Déesse, est, selon Denys, *l.* 1. la ville de Palantium, que les Arcadiens bâtirent sur le Mont Palantio, avec un temple en son nom, & une Prêtresse Gréque de nation, & des jours de Fêtes qui se celebroient à la fin du mois de mars. Les cérémonies de ces Fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 259, sous le Consulat d'Aulus Posthumius & de T. Virginius. Aprés la victoire remportée sur les Volsques, on porta les dépouilles dans le temple de Cérès, lequel trois ans aprés fut dedié solennellement à cette Déesse par le Consul Sp Cassius resté à Rome. Ce temple étoit bâti au bout du grand Cirque. On commençoit la solemnité de sa Fête à la pointe du jour, un peu avant l'aurore ; & les femmes qui en étoient les seules Prêtresses, couroient comme des furieuses de tous côtez avec des torches allumées. Elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les mystéres de la Déesse. Pour mieux garder le silence, elles étoient obligées de s'abstenir de vin. On répresentoit Cérès d'un air triste, & désolée, tenant dans sa main un flambeau ou un bouquet d'épics de blé, ou avec une couronne des mêmes épics sur la tête, comme on le voit dans la plupart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Cicéron dit qu'à Catane en Sicile, Cérès étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reste de la terre, y ayant une statue d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoissance, non pas même s'il y en a une ; les hommes n'entrant jamais dans son temple, les seules femmes & les seules vierges y faisant toutes les fonctions sacerdotales : *Sacrarium Cereris est apud Catanenses, eadem religione qua Roma, qua in cateris locis, qua prope in toto orbe terrarum. In eo sacrario intimo fuit signum Cereris perantiquum quod viri non solum cujusmodi esset, sed ne esse quidem sciebant. Aditus enim in id sacrarium non est viris : sacra per mulieres & virgines confici solent.*

Pour découvrir l'origine des mystéres de Cérès Eleusine, il faut se souvenir que l'invention du labourage a été attribuée par les uns à Cérès, qui se servit de Triptoléme ; par les autres à Bacchus. Le grand mystére de Bacchus, institué par Isis ou Cérès, qui passa dans la suite des tems de l'Egypte en Gréce, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Osiris, qui ne put être trouvé par Isis, aprés que Typhon l'eut mis à mort & à qui Cérès ou Isis fit rendre ces honneurs infames. S. Augustin, *livre septiéme de la Cité de Dieu, ch.* 20. parle ainsi de Cérès. " Entre " les mystéres de Cérès, les plus fameux sont ceux de Cé" rès Eleusine, que les Athéniens célébroient avec beaucoup de pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribue, & le rapt de sa fille Proserpine que Pluton enleva, & qu'il dit être la fécondité des semences. Cette fécondité, ajoûte-t'il, ayant manqué pendant quelque tems, & la terre étant devenue stérile, cela donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit enlevé & retenu dans les enfers la fille de Cérès, c'est à dire, la fécondité même ; mais, comme aprés cette calamité qui avoit causé un deuil public, l'on vit revenir la fécondité, on crut que Pluton avoit rendu Proserpine, & l'on institua des Fêtes solemnelles en l'honneur de Cérès. On faisoit anciennement présider Cerès à toute l'œconomie champêtre ; & Pausanias, *in Arcadicis*, fait mention d'un autel où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autres choses de cette nature, des serpens, une truye pleine, sur tout du pavot, mais point de vin : de là vient que Plaute, *in Aulularia*, parlant d'une certaine noce où il n'y avoit point de vin, dit plaisamment que c'étoit des noces de Cerès. Le même Pausanias l'appelle *Mallophore*, c'est à dire, *porte-laine* ; & *meléphore*, comme qui diroit *porte-brebis*, noms sous lesquels elle étoit révérée au païs de Mégare. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4, veut que le nom de Cerès ait été pris pour celui de *Gerès*, & qu'il vienne du Latin *gerere*, c'est à dire, *porter*, parce que la terre porte des épics : mais il y a plus d'apparence qu'il prend son origine de *goresb* mot Hebreu, qui signifie *du blé battu* ou *moulu*. Les Cnidiens l'appelloient *Cyré*, en Grec Κυρή, comme qui diroit, *maîtresse de la vie*. Cérès étoit répresentée dans un charriot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardante en l'autre, avec une gerbe de blé sur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les temples de Cerès & de Proserpine.

L'on a plusieurs medailles sur lesquelles Cérès est répresentée. Une de Memmius Edile Curule, nous la répresente assise, tenant en sa main droite trois épics de blé, & en sa gauche un flambeau allumé : une autre de C. Vetteius la fait voir trainée dans un char attelé de deux serpens, ayant des flambeaux en ses mains ; & sur deux autres de Vibius Pansa, elle est dépeinte la robe un peu troussée, ayant pareillement des flambeaux en ses mains ; & portant le pié droit sur une truye, qu'on lui offroit ordinairement en sacrifice, parce que cet animal gâte les blez.

On a donné plusieurs épithetes à Cérès, comme *Actaa* ; *Alumna* ; *Attica* ; *Eleusina*, de la ville d'Eleusis ; *Ennensis*, de la ville d'Enna, auprés de laquelle sa fille Proserpine fut enlevée ; *Frutis*, dans Solin, *ch.* 2 ; *Mammosa*, dans Lucrére, *l.* 4. *v.* 1161, dans Arnobe, *l.* 7. *nigra & inferna* ; Παμμήτειρα, dans Orphée ; *Panda* ou *Pantica*, du mot *Panis* ; *Profunda*, *Rharia*, d'un champ appellé Rharius prés de la ville d'Eleusine, qui, suivant Pausanias, est le premier qui ait été ensemencé par Cérès ; *sancta* ; *Thesmophoros*, ou *Legifera*. On a deja donné cy-devant la raison & l'éclaircissement de ce nom, dans un passage de Servius. Voilà à peu prés tout ce qui regarde la Déesse Cérès, si connue des Egyptiens, des Grecs & des Romains. * Jean Rosin, *Antiq. Rom. l.* 2. *ch.* 11. Thomas Dempster, *Paralip.* Saumaise, *ad Solin.* Gaspard Barthius, *ad Statium*. La Fête qui se célébroit à Rome en son honneur s'appelloit *Cerealia*, & il y en avoit à Athénes deux sous le nom de *Cerealia*, Pline, *l.* 34. *ch.* 4, parle de la premiére statue érigée en son nom à Rome. *Voyez* CE'RE'ALES. Hygin. Stacé. Ovide. Apollodore. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*. Du Pin, *Historiens profanes, tome* 1.

C'ERE'SOLA (Flaminie) *Cherchez* CE'RASOLA.

CE RESTE. *Cherchez* CEIRESTE.

CE'RET, petite ville ou bourg de Roussillon en Catalogne, au pié des Alpes, sur la riviére de Tech, à cinq ou six lieues de Perpignan & d'Elne. C'est le lieu où s'assemblérent, l'an 1660, les Envoyez de France & d'Espagne, pour régler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'RE'TA (Laura) *Voyez* CE'RE'TI (Laura)

CE'RE'TANA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, situé sur une montagne, où les riviéres de Maulo & d'Acellaro prennent leurs sources, à neuf lieues de la ville de Syracuse, du côté du couchant. * *Maty, Dict. Geogr.*

CE'RE'THI, contrée de la Palestine. David se servoit des Soldats de ce païs pour sa Garde. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.*30. *v.*14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.*20. *v.*23. *Voyez* KE'RE'THIENS.

CE'RE'TI (Daniel) savant Médecin de Bresce en Italie, dans le XV siécle fils de Baptiste Céréti Médecin, qui tiroit son nom d'une Terre prés de Bergame. Il fit le Panégyrique de sa patrie & l'Eloge en vers des hommes illustres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Vossius, *de Hist. Lat. l.*3. *ch.*10.

CE'RE'TI ou CE'RE'TA (Laura) de Bresce, sœur de *Daniel*, fut élevée dans les Sciences, soutint des Thases de Philosophie dés l'âge de 18 ans, & enseigna depuis, sept ans de suite. Nous avons un Recueil de ses lettres. Elle épousa *Pierre* Sérini, qu'elle perdit bien-tôt aprés, & elle passa le reste de sa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ses livres. Elle vivoit au commencement du XVI siécle, mais on ne sait pas en quelle année elle mourut. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CERFROID, Abbaïe de France, dans le Valois, contrée de l'isle de France au sud-ouest de Soissons, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CE'RI. *Voyez* CERVE'TE'RE'.

CE'RIGLIANO. *Cherchez* CIGLIANO.

CE'RIGNI. *Voyez* CE'RINES.

CE'RIGNOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Capitanate, environ à deux lieues de la riviére d'Offanto, & de la Terre de Bary. * *Maty, Dict. Geogr.*

CERIGO, premiére isle de l'Archipel vers l'Europe, au midi du Cap *Maleo* de la Morée, à l'Orient du Golfe de *Colochina*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui est située vis à vis. Les Anciens la nommoient *Porphyris*, à cause du Porphyre qu'on y trouve en abondance ; ou *Cythére*, du nom d'une de ses villes, où les Poëtes disent que Vénus prit naissance. On dit que Sinan Cigale avoit coutume de l'appeller *la lanterne de l'Archipel*, parce que c'est de là qu'on peut découvrir les flottes du Turc. Autrefois elle servoit de rempart aux Lacédémoniens, & de retraite à leurs vaisseaux qui retournoient d'Egypte & de Lybie. Elle a environ soixante milles de circuit. Le meilleur de ses ports qui est à douze milles de la forteresse, est profond & sûr, & son bassin peut contenir quarante galéres. Le terroir produit de trés bon vin, mais il n'y croit pas en abondance. Il y a beaucoup de blé, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes sauvages, dans la tête desquels l'on dit qu'on trouve de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'isle est un Evêché, & est bâtie sur la pointe d'un roc, & est extrêmement fortifiée, tant par l'art que par la nature ; la mer lui sert de fossé, & son artillerie est pointée sur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La République de Venise possedoit cette isle, depuis la division de l'Empire Grec, & elle y envoyoit tous les deux ans un Noble Vénitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provéditeur ; mais les Turcs s'en sont rendus maitres. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus celebre est celui de *San Giovanni della Grotta*, ou Saint-Jean de la Grotte, bâti sur un rocher, à la droite de la forteresse. Ce monastére est taillé dans le roc, à la pointe du marteau ; & quoique l'abord en soit trés-difficile, ces Religieux ne laissent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs priéres. Les Habitans ont une vénération particuliére pour ce lieu, à cause qu'ils se persuadent que ce fut en cet endroit que saint Jean commença son Apocalypse. L'isle de Cérigo a ses côtes fort élevées particuliérement celles qui regardent l'occident : de sorte que les vaisseaux qui viennent d'Italie, croient que cette isle fait une partie de la Terre Ferme de la Morée, & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieues. Elle a quatre petites montagnes dont les sommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes ; aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cerigo, qui est fort peuplée, parce que plusieurs Habitans de l'isle de Candie s'y sont réfugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Gréce. * P. Coronelli, *Description de la Morée*.

CE'RIGOTA. *Cherchez* CE CE'RIGO.

CE'RILIANUS (Fabius) Historien, qui vivoit dans le troisiéme siécle, du tems des Empereurs Carus, Carin, & Numérien : il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, dans la Vie de ces Princes, *au ch.*3.

CE'RILLIANO. *Voyez* CIGLIANO.

* CE'RILLY, petite ville ou bourg de France dans le Bourbonnois. Ce lieu est vers la source d'une petite riviére qui s'appelle Marmande, à l'ouest-nord-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CE'RINES ou CE'RIGNI, étoit autrefois une ville Episcopale de l'isle de Cypre et n'est plus aujourd'hui qu'un village qui a un grand port prés du Cap de Cormachiti qui est le plus septentrional de l'isle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dapper, *Descript. de l'Archipel*, en Hollandois.

CE'RINTHE, Héréfiarque, Disciple de Simon *le Magicien*, vivoit dans le premier siécle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont cru qu'il fut un des principaux Auteurs du Schisme qui pensa se former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'observation des cérémonies légales qu'il vouloit mêler avec l'Evangile. Il enseignoit que Jesus étoit fils de Joseph & de Marie, & que le Christ étoit tombé dans son ame sous la forme d'une colombe, lorsqu'il fut batisé, & que depuis ce tems-là il commença à connoître le Pére souverain, & reçut la science pour le faire connoître, & le pouvoir de faire des miracles. Il ajoûtoit que Jesus ayant souffert, le Christ s'étoit envolé au ciel : il débitoit d'autres erreurs aussi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait aussi un des Auteurs de la Secte des Chiliastes ou Millénaires. Saint Jean étant de retour à Ephése, aprés la mort de Domitian, écrivit son Evangile à la priére des Fidéles, pour refuter les erreurs de cet Héréfiarque. On dit même que ce saint Apôtre, ayant trouvé Cérinthe dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son tems, n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ses Disciples, *que la maison ne tombe sur nous*. Ce que saint Epiphane rapporte, que Cérinthe fut de ceux qui excitérent les Juifs à murmurer de ce que saint Pierre avoit batisé Corneille, & que ceux qui soutenoient à Antioche & à Jérusalem la nécessité de la circoncision, étoient des Disciples de Cérinthe, ne s'accorde point avec le tems auquel quelques Anciens placent Cérinthe ; car ils ne mettent son Herésie qu'aprés celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il est certain que Cérinthe a commencé à dogmatiser du vivant de saint Jean l'Evangéliste, c'est à dire, avant l'an 101 ; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit dés l'année 50, puisque saint Irénée remarque que les Nicolaïtes, qui

étoient

étoient une branche des Gnostiques, avoient commencée à publier leurs erreurs long-tems avant Cérinthe. Il faut donc dire que Cerinthe a commencé à publier ses erreurs vers la fin du premier siécle, sous l'empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué sous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, si ce n'est qu'il vouloit établir la nécessité de se faire circoncire, & d'observer les cérémonies de la Loi & l'Evangile; mais il ne demeura pas dans ces bornes; car étant en Asie où il fit sa demeure, il enseigna 1. que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu souverain; mais par une vertu séparée & inférieure au premier principe qui est au dessus de toutes choses, laquelle n'avoit aucune connoissance du Dieu souverain: 2. Que Jésus-Christ n'étoit pas né d'une Vierge; mais qu'il étoit fils de Joseph & de Marie, comme les autres hommes, différant seulement en ce qu'il avoit plus de justice, plus de prudence, & plus de sagesse: 3. Que le Christ, fils du Dieu souverain étoit descendu sous la figure d'une colombe dans Jésus, quand il fut batisé, & qu'il lui avoit fait connoître le Pére inconnu, & opérer des miracles: 4. Que ce Christ avoit quitté Jésus qui avoit souffert seul, & que le Christ étoit demeuré impassible. Voilà les erreurs que lui attribue S. Irenée. Les Auteurs qui ont traité des Hérésies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plenitude invisible, que les erreurs précédentes supposent, & qu'il disoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la Loi n'étoit qu'un Ange: ce qui ne semble guéres s'accorder avec le sentiment qu'on lui attribue de la nécessité de l'observation de la Loi. Caius & Denys d'Alexandrie citez par Eusebe, *l. 3. ch. 28* de son Histoire, reprennent Cerinthe d'avoir cru que le régne de J. C. seroit terrestre, & qu'il consisteroit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des nôces, dans des Fêtes & dans des sacrifices continuels pendant mille ans. Cette opinion du régne de Jésus-Christ sur la terre pendant mille années, n'étoit pas particuliére à Cérinthe, & plusieurs des Anciens l'ont soutenue après Papias: mais il semble que Cérinthe n'admettoit point d'autre béatitude que ce régne terrestre. Il y avoit même quelques-uns des Cérinthiens, si l'on en croit saint Epiphane, qui nioient absolument la résurrection: du moins plusieurs d'entre eux soutenoient que Jésus-Christ n'étoit pas encore ressuscité. Cerinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de saint Matthieu; il rejettoit les Actes des Apôtres & les Lettres de saint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, si l'on en croit Philastre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypse de saint Jean à Cérinthe, & Caius dit qu'il établissoit son opinion du régne de mille ans sur des révélations ou Apocalypses, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même. Mais il n'est pas nécessaire d'interpreter ceci de l'Apocalypse de saint Jean, & il se peut faire que Cérinthe avoit lui-même composé une Apocalypse. * Saint Irenée, *l. 1. ch. 25. &c.* Saint Epiphane, *Hær. 28.* Eusebe. Theodoret. Baronius, *A. C.* 35. 41. 51. 57. 74. 97. Ittigius, *de Hær. l. 1. ch. 5.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CE'RIOLAN (Frédéric Furio) étoit sorti d'une bonne famille de Valence en Espagne. Il ne se distingua pas moins par son esprit & par son savoir, que par sa naissance. Ayant commencé ses études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il disputa contre Bononia Sicilien, Professeur en Théologie, sur les Versions de la Bible en Langue vulgaire, qu'il prétendoit qu'on devoit rendre publiques. Ayant passé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette Dispute, qui fut jugée digne de censure: mais l'Empereur Charles-*Quint*, bon Juge du merite des Gens d'esprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non seulement le délivra du danger où il se trouvoit; mais l'envoya à Philippe son fils. Il demeura toute sa vie auprès de ce Prince; & pendant les guerres du Pays-Bas, il fit tous ses efforts pour faire cesser les differents & les troubles qui agitoient ces provinces. Il passa pour un des éloquens hommes de son siécle, & il donna au public l'Art de bien parler, en trois livres de Rhétorique, écrits en Latin, & publiez à Louvain. Il a fait un livre *des Devoirs d'un Conseiller & des Conseils*. Tous ces Ouvrages passoient pour excellens, dans un tems où les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Ceriolan ayant passé toute sa vie dans le célibat, mourut à Valladolid en 1592, âgé de plus de 60 ans. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 180.* de l'édit. de Hollande, 1715.

CE'RISANTE (Marc Duncan, surnommé de) étoit fils d'un célèbre Médecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecossois, habitué à Saumur en Anjou, où Cérisante naquit. Il avoit beaucoup d'esprit, & étoit bien fait de corps; mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis Du Vigean le choisit pour Précepteur du Marquis de Fors son fils aîné, lequel étant devenu Mestre-de-camp ou Colonel du Regiment de Navarre, fit son Précepteur Lieutenant de sa compagnie, par maniére de reconnoissance. Ils se trouvérent ensemble à la bataille de Thionville en 1639, mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année suivante au siege d'Arras, Cerisante vendit sa Lieutenance deux mille écus, & fut envoyé en 1641 à Constantinople par le Cardinal de Richelieu. Il alla peu après chercher une nouvelle fortune en Suéde, avec des lettres de recommandation de Hugues Grotius, Ambassadeur de cette couronne en France. Le Chancelier de Suede, qui aimoit les Belles Lettres, ayant vu ses vers Latins & sa prose, en fut si charmé, qu'il le députa en France, en qualité d'Envoyé, vers l'an 1644. Dans cette negociation il se fit estimer du Cardinal Mazarin; mais ses rodomontades & son insolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de son fils le Duc de Candale, qui sollicitérent si fort les Puissances, que la Cour en fit ses plaintes en Suede, & que l'Envoyé fut rappellé de son emploi en 1646. Cérisante s'en alla ensuite en Pologne, où il ne put rien faire; & s'en étant apperçu bien-tôt, il vint à Rome, où il ne fit que très peu de sejour. La revolte de Naples étant arrivée l'an 1647, il suivit le Duc de Guise qui se jetta dans la place & traita secretement avec Gennaro Annese, pour être Mestre-de-camp general des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque generale des postes des Espagnols, il reçut un coup de mousquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648, le 28 ou le 29 février. Il fit son testament, dans lequel il laissa à ses fréres ses terres, ses meubles & son argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un sou vaillant. Le Duc de Guise dit dans ses Mémoires, qu'il eut l'effronterie de le faire son executeur testamentaire, & qu'il fit pour vingt-cinq mille écus de legs pieux, quoiqu'il n'eût pas un denier; mais dans la copie de son testament, on trouve que ce fut Carlo Carola, qu'il nomma executeur testamentaire, & que ses legs, donations & fondations montoient seulement à la somme de 550 ducats. On a voulu noircir sa mémoire en lui imputant des vues qu'il ne paroit pas avoir eues dans ses voyages. Il étoit né Protestant, & il avoit passé du Calvinisme à la Religion Romaine sur la fin de ses jours. A l'égard de sa Poesie Latine, elle est fort estimée des Savans; son caractère est noble & élevé. Les deux Odes qui nous restent de lui approchent assez du caractère d'Horace. * Bayle dans son *Dictionnaire Critique de la seconde édition*, 1702. Louis Aubery du Maurier, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande. Vie de Grotius, page 425 & suiv.* Rapin, *Réflexions sur la Poetique, partie 2. Réfl. 30.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes, tome 8. p. 223.* ou *tome 4. partie 2. p. 174. n. 1468*, edit. d'Amsterdam, 1725.

CE'RISOLES, bourg d'Italie en Piémont, est situé sur une colline près de Carmagnole, & est celebre par la bataille que les François y donnerent, sous le régne du Roi François I, contre les troupes de l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut le 14 avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé seulement de vingt-deux ans, étoit à la tête des François, & les Impériaux étoient conduits par Alfonse d'Avalos, Marquis du Guast, qui prit la fuite après avoir été blessé, & perdit douze mille hommes tuez sur la place, outre un grand nombre de prisonniers, entre lesquels on compta deux mille cinq cens vingt Allemands, & six cens trente Espagnols. Les François prirent encore quinze canons, les armes & tout le bagage, où l'on trouva plus de quatre mille chaînes que le Marquis du Guast avoit fait apporter pour les enchaîner. * De Thou. Mezeray.

CE'RISY (Germain Habert Abbé de) Parisien, Poete François, fut reçu en 1629, à l'Academie Françoise. On a de lui la *Métamorphose des yeux de Philis en Astres*, & une autre petite piéce de Poesie, qui a pour titre *le Temple de la Mort*. La premiere piéce nonobstant sa petitesse est très delicate & fort achevée, & la seconde ne l'est guéres moins. Ces deux piéces sont estimées de tous les Connoisseurs. Quelqu'un même a dit que la Métamorphose des yeux de Philis étoit préferable à toutes les Metamorphoses d'Ovide, que le Temple de la Mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plu si fort à la Mort même, qu'elle s'est hâtée d'enlever l'Auteur après avoir fait ce bel Ouvrage, quoiqu'il ne fût qu'à la fleur de son âge, de peur que, si elle lui donnoit le loisir de vivre plus long-tems, il ne lui prît envie de dresser un aussi beau Temple à la Vie. Quoique cela soit dit à la maniére des Poetes, on peut assûrer que ces deux petites pieces sont au goût de tous ceux qui se connoissent en Poesie. Cérisy est aussi l'Auteur de la Vie du Cardinal Bérulle. Il est mort l'an 1656. * Guéret, *la Guerre des Auteurs, p. 178.* Pierre Mambrun, *Dissertation de trib. Poemat. Epistol. dedicator. ad Habert. Montmort.* Charles Sorel, *Biblioth. Françoise Traité de la Poësie, p. 204.* P. Pellisson-Fontanier, *Rélat. Histor. de l'Academie Françoise, p. 345.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes Modernes, tome 8. p. 271. 272.* édit. de Paris, 1686: ou *tome 4. partie 2. p. 215. n. 1485*, de l'edit. d'Amsterdam 1725.

* CE'RISY, Abbaïe de France en Normandie, dans le diocése de Bayeux, au sud-ouest de Bayeux, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

CE'RISY ou CE'RISY-MONTPINSON, petite ville ou bourg de France en Normandie, dans le Diocése de Coutances, à l'ouest de Coutances, tirant vers le sud, à la distance de deux lieues & demie. Ce lieu est sur la rive droite de la Soulle.

CE'RITES, les Cérites, peuples d'Italie, Habitans de la ville de Cére, reçurent dans leur ville les Vierges Vestales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bienfait, accordérent à ces peuples le droit de Bourgeoisie Romaine, sans leur accorder toutefois le droit de suffrage dans les assemblées, pour monter aux charges de la République: de là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem*, priver un Citoyen de donner son suffrage. * Jean Rosin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempster.

CERLE (Jean) né à Aubin, au diocése de Rodès en 1634, après avoir étudié en Theologie dans l'Université de Toulouse, prit le degré de Bachelier, & se retira dans le diocése de Pamiers. Il fut pendant quatre ou cinq ans dans Tarascon Vicaire du Prieur Caulet, frere de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquitté dignement de cet emploi, il fut reçu Chanoine Regulier de la cathedrale de Pamiers. Il alla faire son Noviciat dans l'Abbaïe de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après sa profession, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de présider aux conferences des Curez du diocése, lorsque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé Précenteur de l'eglise cathedrale de cette ville, sur la démission du Pére Rainssans qui se retira à Saint-Victor de Paris, sa maison de profession, après avoir été employé à la réforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élu par le Chapitre Vicaire Général du diocése, le siége vacant, conjointement avec M. Charlas, le dernier d'août 1680. Peu de jours auparavant il avoit été Official, sur la démission du P. Rech. Il arriva des choses si singuliéres au P. Cerle durant le tems de son administration, qu'elles lui ont acquis un nom dans le monde. *Joseph de Montpézat* Archevêque de Toulouse, qui étoit dans le parti des Jesuites, s'étoit comme déclaré ouvertement contre le Clergé de l'eglise de Pamiers, qui étoit dans le parti de ceux qu'on nomme *Jansenistes*. Il cassa la nomination des Vicaires Generaux, qu'on soutenoit être cannonique & dans les formes, & éleva lui-même autel contre autel dans cette eglise. Le P. Cerle, qui étoit le seul qui avoit échapé à la violence exercée sur son Chapitre, dont tous les Membres étoient ou en prison ou en exil, se crut obligé de défendre l'autorité qui lui avoit été commise. Il appella au Siége de Rome de toutes les entreprises du Metropolitain. L'Acte d'appel est datté du vingt-septiéme septembre 1680. Il soutint sa cause par diverses ordonnances raisonnées. L'Archevêque de Toulouse en fut outré de colére. Il entra dans le Parlement, & tâcha de persuader par un long Discours pathetique, que les intentions de la Cour étoient que l'on condamnât le Pére Cerle au dernier supplice. Le Parlement intimidé par cet Archevêque, condamna ce Pére, sur le vu de ses Ordonnances & de ses Lettres Pastorales, à avoir la tête tranchée sur un échafaut dans la grande place de Toulouse. L'Arrêt est du seiziéme avril 1681, & le Pere fut executé en effigie à Toulouse & à Pamiers le 25 avril suivant. Le Bourreau de cette derniére ville s'enfuit, pour ne pas faire cette execution, quoi qu'elle ne fût qu'en effigie, tant il avoit lui même d'horreur de la sévérité de cette sentence. Comme le P. Cerle ne trouvoit plus aucune sureté nulle part, que ses ennemis jettoient la terreur par tout, il se vit obligé de chercher quelque azyle dans les cavernes de la terre. Il erra quelque tems dans les deserts & sur les montagnes, demeurant pourtant toujours ferme & constant dans ses sentimens. Il écrivit durant ce tems-là diverses lettres au peuple du diocése de Pamiers. Ses ennemis, non contens de l'avoir fait condamner à mort, & exécuter en effigie, trouvérent bon de le faire revivre quelque tems après, en faisant rendre contre lui à Marseille le douziéme de fevrier 1689, une sentence qui le condamnoit aux galeres. Il censura dans le diocése de Pamiers, la Doctrine du Péché Philosophique & celle qui dispense les hommes d'aimer Dieu, la premiére le second janvier 1690, & l'autre le 20 août de la même année. Il fut le seul en France des Supérieurs Ecclésiastiques, qui fit faire des priéres publiques dans le diocése, dont il avoit l'administration, au sujet de la derniere Révolution d'Angleterre. Il mourut dans sa retraite, le seiziéme août 1691, âgé de cinquante-sept ans. On a de lui un grand nombre de piéces, comme Actes, Ordonnances, Lettres Pastorales, Censures, Lettres aux Papes. Elles sont contenues dans la seconde & dans la troisiéme partie de l'Inventaire de l'affaire de Pamiers. Il y en auroit pour en composer une quatriéme partie, si l'on vouloit les recueillir & les faire imprimer. * *Mémoires du tems.*

CERMELLI (Augustin) natif d'Alexandrie de la Paille, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été pendant douze ans Inquisiteur Général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, jusqu'en 1663. On a de lui divers Ouvrages, une Chaîne sur Job, composée des Ecrits des saints Péres, & des Auteurs ecclésiastiques, qui parut à Génes en 1636; *la Vie de saint Jérôme* publiée en 1648, à Ferrare; *La Vie de saint Augustin, avec les Eloges de saint Thomas d'Aquin, & de saint Dominique*, dans le même tems; deux autres Ouvrages, le premier *Monita Prælatorum*, dont la seconde édition faite en 1655, à Génes, est la plus ample; le second, *Princeps Catholicus*, qu'il publia à Rome en 1657. Rovetta en parlant de lui à l'année 1677, donne lieu de croire qu'il a vécu jusques-là. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

* CERNAI-EN DORMOIS, petite ville de France en Champagne sur la Dorvie, est à l'est de Rheims, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CERNARVAN ou CARNAVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CERNE, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Dorset, qu'on nomme *Totcombe*, est dans une plaine arrosée d'un petit ruisseau. Il est considérable, parce qu'il a été autrefois une ville abbatiale, à 99 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CERNETS, bon bourg de Suisse, dans la Basse Enga-

Engadine, contrée du Pays des Grisons, est au sud-est de Coire, dont il est éloigné de près de huit lieues.

CERNICH & CZERNICH, bourg du Royaume de Hongrie dans l'Esclavonie, sur la riviere de Cernich, au nord-ouest de la ville de Posséga, & à l'est de celle de Gradisca environ à cinq lieues de la première & à six de la seconde. Quelques uns croyent, que c'est l'ancienne *Incerum* & *Incerum*, ville de la Panonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comte de Posséga. D'autres prétendent que ce bourg est l'ancienne Cirtisa ou Certissa, ville de la Basse Pannonie, que d'autres placent à Ezech ou Eseck sur la riviére d'Oriawa au midi de la ville de Posséga. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CERNICH, petite riviére de l'Esclavonie, sur laquelle est le bourg de *Cernich*, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se rend dans la Save un peu au dessous de Gradiska.

CERNITIS, (Pierre de) Docteur de Boulogne, vers l'an 1308, a fait *Consilia, & de Feudis*, * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, *tome* 2. 1695.

CERNO, isle. *Voyez* MAURICE, isle.

CE'RON, pays dans l'Assyrie, fertile en bois odoriférans, où Josephe dit que l'on voyoit de son tems les restes de l'Arche de Noé. * *Antiq. Judaiq. l. 20. ch.* 2.

CERRA, ville. *Cherchez* ACERRA.

CERRATUS, (Paul) étoit d'Alba dans le Mont-Ferrat, au Duc de Savoye, surnommée par les Anciens *Pompeia*, & vivoit vers l'an 1520. Les Poësies de cet Auteur se trouvent parmi les Delices des Poëtes Latins d'Italie; & ses trois livres de la Virginité furent imprimez à part *in octavo*, à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoutumé au grand style, qu'il ne lui étoit pas possible de descendre de cette élevation, lors même qu'il traitoit de matiéres basses par elles mêmes: de sorte qu'il parloit d'une mouche, d'un ton aussi magnifique qu'il auroit fait d'un Héros. Il ajoûta qu'il est court, qu'il est plein, & que comme la Poësie est composée de quatre parties, qui sont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la mesure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui consiste dans les agrémens accompagnez de la douceur, il ne lui manquoit que la derniére de ces quatre qualitez pour être bon Poëte; mais on croit que cet obstacle venoit plutôt du défaut de la matiére, que de celui de son génie ou de son jugement. * Jules César Scaliger, *Hypercrit. l. 6. Poet. p.* 798, 799. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 7. *p.* 126: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 117. *n.* 1253. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

* CERRETO, bourg d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique. Il est dans l'Ombrie sur la rive droite de la riviére de Nera, au nord-est de Spoléte, dont il est éloigné d'environ quatre à cinq lieues.

CERRI, (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare, Romain, Doyen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clement IX, le 29 novembre 1669, Evêque de Ferrare, & Légat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14 de mai 1690, âgé de 80 ans. Il a donné au public *Decisiones Rotæ*. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, *tome* 2. 1695.

CERRITO, petite ville episcopale du Royaume de Naples au pié de l'Apennin dans la Terre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & du Comté de Molise, à six lieues de la ville de Benevent, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CERS, autrement ARAN, ARRAN, & ARNE petite isle de la Manche ou Mer Britannique, est à l'orient de la partie méridionale de l'isle de Garnesey dont elle n'est éloignée que de deux à trois lieues. Sanson, dans sa Carte de la Normandie l'appelle *Sarke*.

CERSILE. *Voyez* CYRSILE DE PHARSALE.

CERSOBLEPTE'S, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'associa au gouvernement du Royaume. Il s'empara de plusieurs villes situées sur l'Hellespont; mais Philippe Roi de Macedoine, conduisit son armée contre lui; & après l'avoir défait, l'obligea de lui payer tribut. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

* CERTALDO, bourg du Duché de Florence en Italie, sur la riviére d'Elsa, entre Empoli & Sienne. C'est là qu'on prétend que naquit le célébre Jean Bocace, & qu'il fut enterré. Près de là il se trouve des montagnes de sable qui, quoiqu'éloignées de la mer, sont pleines de coquillages de mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Misson, *Voyage d'Italie*, *Lettre* 30. *Délices d'Italie*, *tome* 1. *p.* 137.

CERTITIUS, ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, se mit, vers l'an 495, sur mer avec cinq vaisseaux chargez de Soldats, & aborda sur la côte de la Grande Bretagne, où il prit terre malgré la résistance des Habitans. Il fit la guerre durant près de 24 ans; & avec le secours de quelques Princes voisins, il s'établit dans la partie occidentale de l'isle, & fut le premier Roi des Saxons Occidentaux, ou de Westsex. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 2.

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Séville, étoit Espagnol, natif de Lora dans l'Andalousie, & originaire de Galice. Il eut l'Archidiaconé de Séville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V, le vingt-quatriéme de mai de l'an 1426. Il se trouva au Concile de Bâle, sous le pontificat d'Eugéne IV. qui l'envoya Légat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiser les differens qui s'étoient élevez entre la République de Venise, & Jean Marie Visconti, Duc de Milan. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, desapprouvant la mesintelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il se retira en Espagne, où il eut l'Evêché d'Avila, puis celui de Segovie, & enfin l'Archevêché de Seville où il mourut le 25 novembre de l'an 1453. * *Hist. de Segovie*. Ciaconius. Aubert, *Hist. des Cardinaux*.

CERVANTES, (Gaspard) Cardinal, Archevêque de Tarragone, savoit le Droit Canon & Civil, & étoit bon Théologien. Il se distingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par son savoir & son éloquence. On lui donna l'Archevêché de Messine en Sicile; puis celui de Salerne dans le Royaume de Naples, ensuite celui de Tarragone; & enfin il fut nommé Cardinal en 1570, par le Pape Pie V. Cervantes fonda un Seminaire ecclesiastique, & un Collége de Jesuites, & mourut en 1575, âgé de soixante & quatre ans. * Aubert, *Hist. des Card.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CERVANTES SAAVE'DRA, (Miguel) Espagnol, étoit de Séville, où, selon d'autres, d'Esquivias, qui est un bourg près de Tolede. Peu d'Auteurs ont eu plus de justesse, de brillant & de delicatesse que lui; ce qu'on peut aisement connoître par la lecture de ses Ouvrages en prose & en vers. Il avoit été Secretaire du Duc d'Albe, & s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Pour se venger de ce Ministre qui n'avoit aucune considération pour les Gens de Lettres, il composa le Roman de Dom Quichote, qui est un Ouvrage incomparable, & une satyre très-fine de sa nation; parce que toute la Noblesse d'Espagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de Chevalerie. Les vers tronquez, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette piece regardoit principalement le Duc de Lerme; car son nom y est caché avec adresse. Cervantes publia la premiére partie de son Dom Quichote en 1605, & comme il négligeoit, à la maniere de ceux de sa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonso Fernandez de Avellanéda, y travailla, & la publia, en 1614, à Tarragona. Cette supercherie fâcha Cervantes qu'on déchiroit dans la préface de ce livre. Il donna cette seconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit dérobé sa copie: en effet, il y a bien des choses semblables dans sa continuation, & dans celle de Avellanéda, qui étoit Ecclésiastique, & du nombre des Docteurs que les Espagnols nomment *Licenciados*. Cervantes mourut misérable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant sa réputation ne mourra jamais. Outre son incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze Nouvelles de sa façon, huit Comédies, sa discrette Galatée, & les Travaux de Persillis & de Sigismonde, Histoire septentrionale. * Nicolas Antonio; *Biblioth. Hisp.*

* CERVARIUS, (Proculus) Chevalier Romain, se joignit aux Conjurez dont Pison étoit le Chef, mais s'en étant repenti de bonne heure, & les ayant découverts, il obtint sa grace de Néron pour la récompense. * Tacite, *Annales*, *l.* 15. *c.* 50. & 71.

CERVARO, riviére du Royaume de Naples, a sa source dans la Principauté Ultérieure, dans les montagnes de l'Apennin, traverse la Capitanate, & se joint au Candelaro, vis à vis de Siponte. * Mary, *Dict. Geogr.*

CERVATON, (Anne) Dame Espagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix que Ferdinand V, Roi d'Arragon, épousa en 1505. Elle étoit la plus belle personne de la Cour, & s'appliqua avec ardeur aux Belles Lettres, dans lesquelles elle fit du progrés. Parler Latin, écrire spirituellement, s'exprimer juste, étoient des talens par lesquels Anne Cervaton s'aquit l'estime de tous les honnêtes gens de la Cour. Fréderic de Tolede, Duc d'Albe, l'aima avec une passion extrême. Nous avons parmi les épîtres de Lucius Marinæus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des lettres Latines qu'il écrivit en 1512 à cette Dame, & les réponses qu'elle lui fit en cette même Langue. * Lucius Marinæus, *l.* 16. *Epist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CERVE'RA, bourg d'Espagne dans la contrée de la Sierra, dans la Castille nouvelle, à six lieues de la ville de Cuença, vers le midi occidental. * Mary, *Dict. Géogr.*

CERVE'RA, bourg de la Viguerie de Gironne en Catalogne, sur la côte occidentale, près d'une grande baye, qui porte son nom, entre Roses & Collioure, à quatre lieues de la premiére & à trois de la derniere. Mary, *Dict. Géogr.*

CERVE'RA, petite ville d'Espagne, capitale de la Viguerie de Cervéra en Catalogne, est à la source de la riviere de Cervéra, à douze lieues de la ville de Tarragone, du côté du Nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CERVE'RA ou CERVEIRA ou VILLA NOVA da CERVEIRA petite ville de Portugal, dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, est sur la rive gauche de la riviere de Minho, & au nord-ouest de Braga dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

CERVETE'RE', petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, est située sur un coteau, à trois milles de la Mer de Toscane, & à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande ville nommée *Cære* ou *Cære vetus*, capitale de l'Etrurie. C'est d'où prirent leur nom certains regîtres appellez *Cærites Tabulæ*, où les Censeurs faisoient mettre ceux qui étoient privez du droit de suffrage. Car, après que la ville de Rome eut été prise par les Gaulois, les Habitans de *Cære* reçûrent civilement ceux qui apporterent dans leur ville, les choses sacrées, & le feu éternel de Vesta; & la République leur accorda ensuite le droit de Bourgeoisie Romaine, sans néanmoins leur donner droit de suffrage. Voila comme Strabon récite la chose, *l.* 5. Elle se trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle. *Voyez* CE'RITES.

* CERVI ou CERVY, petite isle de l'Archipel au sud de la partie méridionale de la Tzaconie, n'en est séparée que par un petit bras de mer appellé le *Canal de Cervi* qui a environ une lieue & demie de largeur.

CERVIA, autrefois nommée *Ficocle*, ville d'Italie, vers la Mer Adriatique, avec Evêché suffragant de Ravenne, est dans la Romagne ou Romandiole. Jean François de Gondi. Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint en 1634 un Synode, dont nous avons les ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CE'RULARIUS.

CERUS, *Cærus*, a été appellé par les Grecs le *Dieu* du tems favorable, *Opportuni temporis Numen*, & par les Latins *l'Occasion*. Les Eleens lui avoient consacré un autel. Callistrate, excellent Sculpteur, avoit représenté ce Dieu sous la figure d'un beau jeune homme, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, & tenant un rasoir en sa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phédre dans ses fables ingénieuses nous l'a depeint sous la figure d'un homme qui a des ailes, n'ayant de cheveux que par devant & étant chauve par derriére, & qu'on ne peut reprendre, lorsqu'on le laisse une fois échapper, parce qu'il va si vîte, qu'il pourroit marcher sur le tranchant d'un rasoir sans se blesser. * *Antiq. Grec. & Rom.*

CERUTUS, (Frédéric) de Vérone, vivoit dans le XVI siécle, & savoit très-bien la Langue Grèque & la Latine, qu'il enseigna avec réputation. Il mourut en 1579, & laissa un fils très-savant Medecin, mort en 1620. * Thomasini, *Illustr. Viror. Vit.*

CES.

CE'SAIRE, Diacre & Martyr à Terracine, fut martyrisé, à ce que portent ses Actes, dans le premier siecle de l'Eglise, sous l'Empereur Claude ou Neron, mais ces Actes sont si pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a néanmoins été celebré dans l'Eglise Romaine, comme on le voit par le Sacramentaire de S. Gregoire, & par le Calendrier du P. Fronteau, où ce Saint se trouve au premier de novembre, aussi bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont aussi honoré sa mémoire au même jour. Il y avoit à Rome une eglise qui portoit son nom, & dont saint Gregoire fait mention. Elle étoit d'abord à un monastere, & fut ensuite convertie en titre ou paroisse. Elle a depuis été détruite & rebâtie au même endroit, sous le pontificat de Clement VIII. On croit que l'on y conserve encore son corps.

CE'SAIRE, (S.) frere de saint Gregoire de Nazianze, vivoit dans le IV siécle. Il étudia à Alexandrie, & depuis étant venu à la Cour, il fut Medecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince apostat déplut fort à son frére saint Grégoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de JESUS CHRIST, scandalisoit tout le monde, que leur pere Gregoire en étoit extrémement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mere Nonna n'en apprît quelque chose, parce qu'elle en mourroit de déplaisir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maison de ses parens, où il auroit toujours assez de bien, pour un homme moderé. Césaire fut si touché de cet avis, qu'il renonça à sa charge. Avant que de retourner chez son pere, il confondit Julien dans une Dispute publique, où il prouva clairement l'impieté des idoles. Ce Prince le voyant si ferme dans sa Religion, s'écria, *O bienheureux pere! ô malheureux enfans!* paroles qui marquoient l'estime qu'il faisoit de ces deux freres. Césaire revint à la Cour sous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une charge de Questeur ou de Thresorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée, pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entierement cette ville, l'an 368, & il en fut sauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Gregoire son frere, dans l'Oraison funebre qu'il prononça à sa louange. Il y a apparence que Césaire mourut sur la fin de la même année 368, ou au commencement de la suivante. L'Eglise l'honore comme Saint, la Latine le 25 de fevrier; & la Grèque le neuviéme de mars. Nous apprenons de Nicéphore, que c'est depuis plusieurs siecles. On lui attribue quatre Dialogues, sur les Questions les plus subtiles de la Theologie & de la Philosophie, que quelques uns ont cru avoir été faits sous son nom par S. Gregoire de Nazianze; mais ils sont d'un Auteur beaucoup plus récent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 Questions ou Réponses; présentement nous n'en avons que 195, imprimées en Grec & en Latin dans l'Auctuaire de la Bibliothéque des Peres de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en Latin en 1571, & après lui Elias Elinger Bibliothécaire d'Ausbourg en a donné l'an 1626, 79 en Grec & en Latin. * Grégoire de Nazianze, *Orat.* 10. & *Carmine in Vita sua*. Nicephore Calliste, *l.* 12. *c.* 24. Photius, *Biblioth. Cod.* 210. Suidas & Jacques Billy, *in la pref. sur la dixiéme Oraison de saint Grégoire de Nazianze*. Bollandus, *ad diem* 25 *feb.* Herman, *Vie de saint Grégoire*, Tillemont, *Memoires* de

de l'Histoire Ecclés. Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IV siécle.*

CE'SAIRE, (S.) Archevêque d'Arles, illustre par sa doctrine & par sa pieté, a vécu dans le VI siécle, & étoit de Chalon sur Saone, selon quelques Auteurs. Il fut élevé sous l'Abbé Porcaire dans l'isle de Lérins, qui étoit l'école de la pieté pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'ayant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la santé, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbé par Eonius, qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il succéda environ l'an 502 ou 503. Quelques Citoyens l'accusérent auprés du Roi Alaric, de favoriser le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le ciel fit connoitre son innocence. Il présida au Concile d'Agde l'an 506, à celui de Carpentras en 527, à celui de Vaison & au second d'Orange en 529, & à un autre où Contuméliosus, Evêque de Riez, fut accusé & deposé. Le Pape Symmaque, qu'il alla saluer à Rome, lui donna le *Pallium*. On met sa mort au 27 d'août de l'an 544. Nous avons de lui quarantesix Homélies, imprimées dans la Bibliothéque des Péres; 13 de ces mêmes Homélies, imprimées avec 81 autres dans l'Appendix du cinquiéme tome des Oeuvres de saint Augustin, de l'édition des Benédictins; quelques Lettres; une Exhortation à la Charité; un Traité des dix Viérges; des Régles pour les Religieuses en faveur de sa sœur sainte Césaire, Abbesse d'un monastere de saintes filles qu'il avoit fondé à Arles; & quelques autres imprimées à part, & dans le IX tome de la grande Bibliothéque des Peres. M. Baluze fit imprimer en 1669, 14 Homélies de saint Césaire, qu'il croyoit qu'on n'avoit point encore vues, mais il n'y a que la dixiéme qui parut alors pour la premiére fois. Cyprien son Disciple écrivit sa Vie qu'on voit à la tête de ses Ouvrages, avec le Prêtre Mutianus & le Diacre Etienne. Nous avons aussi le testament de saint Césaire. Les Barbares avoient detruit son tombeau, & les Chrétiens le rétablirent avec une epitaphe de la façon de Geminus Paulus en ces termes,

> *Cernitur hic Pario renovatum marmore tegmen*
> *Patri* Cæsario, *Pontificique sacro.*
> *Quod sceleratu cohors rabie destruxit acerbâ,*
> *Hanc virtute Dei sorbuit unda maris.*
> *Præsul & in Regno Arelatis sede locatus*
> *Geminus id Paulus strenue complet opus;*
> *Cui Christus tribuat cœlestis præmia vitæ,*
> *Cœtibus Angelicis consociatur ovans.*
> *Et nobis, venerande pater, miserere precando;*
> *Diluat ut nostra crimina cuncta Deus.*

Non seulement il avoit composé ses Sermons pour les prêcher à son peuple; mais il les envoyoit encore à ses confréres de France, d'Italie & d'Espagne, afin qu'ils s'en servissent pour en instruire leur troupeau: c'est ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit souvent lui même les Sermons des autres, & entre autres ceux de saint Augustin, sur les matiéres qui concernent la liberté, la Grace, la predestination, &c. Il copie d'ordinaire Fauste de Riez. L'Auteur qui l'a inseré dans le livre des Ecrivains ecclesiastiques de Gennade (car Gennade n'en a pas pu parler, puisque quand il écrivoit, Césaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) cet Auteur, dis-je, lui attribue un recueil de passages de l'Ecriture & des Péres sur la Grace, approuvé par le Pape Felix: ce qui se doit entendre des Canons du second Concile d'Orange, où Césaire a assisté. Sa Vie ne nous paroit pas pure & telle qu'elle a été faite par les premiers Auteurs. * Ruricius Lemovicensis, *Epist.* 31. Cyprien, *en sa Vie*. Gennade, *au Catal. c.*86. Sigebert, *c.*119. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Grégoire de Tours. Florien. Vénance & Baronius, *A. C.*441. *num.*13. 454. *num.*42. *& suiv.*490. *num.*10. 506. *num.*5. 508 *num.*23. *&c.* au Martyrologe, *au 27 août.* Saxi; *Pontif. Arelat.* Louis Jacob, *de Clar. Script. Cabilon.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du VI siécle.*

CE'SAIRE, Religieux de l'Ordre de Citeaux, dans le monastére de Heisterbach, dans le diocése de Cologne, où il entra l'an 1199, & puis Prieur de Villers en Brabant, a composé un gros Ouvrage divisé en douze livres en forme de Dialogues, à l'imitation de saint Grégoire, contenant l'Histoire des miracles & des visions arrivées de son tems; particuliérement en Allemagne. Il assûre dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit. Cependant il n'est pas excusable d'avoir cru trop légérement des gens peu dignes de foi, & d'avoir sur leur raport recueilli dans son Ouvrage quantité de fables & d'histoires supposées. Il marque, *l.* 10. *ch.*48, qu'il composoit cet Ouvrage l'an 1222. Il a encore composé l'an 1226, la Vie & la Passion de saint Engelbert, Archevêque de Cologne, en trois livres, que Surius raporte dans le VI tome, sous le septiéme novembre; & des Homélies données par André Coppenstein, sous le titre de Recueil de Moralitez, imprimé à Cologne. Il composa encore divers autres Traitez, dont on pourra avoir le dénombrement dans la Bibliothéque des Ecrivains de Citeaux, & dans le catalogue qu'en a donné Coppenstein à la tête du Recueil de Moralitez. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Charles de Visch, *Biblioth. Cistert.* Le Mire. Possevin. Vossius, &c. M. du Pin, *au siécle XIII.*

CE'SAIRE (Innocent) Prevôt de l'église de Bresce en Italie, vivoit au commencement du XVI siécle, & fut fait prisonnier, lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1512. Il a décrit les malheurs que souffrit cette ville en cette occasion. Gaston de Foix, Général des armées du Roi Louis XII en Italie, y étant entré par le château, couvrit les rues de huit mille morts, & en chassa les Venitiens, que les Bourgeois de Bresce avoient introduits dans leur ville. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 10.

CE'SAIRE, de Spire, étant entré dans l'Ordre de saint François, dés le vivant de ce Saint, s'y distingua par un attachement inviolable à la regularité. Sa vie exemplaire le fit regarder comme le Chef des Religieux zelez qui s'opposoient aux relâchemens que le P. Hélie, Général, introduisoit chaque jour. On les appella de son nom, *les Césariens*. La fermeté avec laquelle il reprenoit Hélie, irrita contre lui cet homme ambitieux, qui ayant fait entendre au Pape Grégoire IX, que les Césariens ne cherchoient qu'à exciter des troubles, obtint de lui en 1237, la permission d'employer contre eux les plus rigoureux traitemens. Quelques uns furent punis de peines corporelles, d'autres dispersez. Césaire qu'Hélie craignoit le plus, fut mis dans une obscure prison, chargé de chaînes, dont on le déchargea quelque tems aprés. Il passa deux années dans ce triste lieu; enfin au commencement de 1239, ayant trouvé la porte de la prison ouverte, il en sortit pour s'échauffer aux rayons du Soleil; mais le Géolier l'ayant apperçu le frappa d'un coup de bâton sur la tête. Césaire en mourut un moment aprés, en priant Dieu de pardonner à son meurtrier & à ses persécuteurs, & sa mort fut vengée par la déposition d'Hélie. Les Religieux qui l'avoient regardé comme leur Chef, continuérent de s'appeller Césariens, mais sans faire de Congrégation, jusqu'à l'an 1256. S. Bonaventure ayant été fait alors Général, fit cesser tous les troubles, en retablissant l'observation de la Régle. * François Gonzague, *De Orig. Seraph. Rel.* Wadingue, *Annal. Min. tome* 1. Héliot, *Hist. des Ordr. Mon. tome* 7. *ch.* 3.

* CE'SAIRE (Jean) de Juliers, Philosophe & Médecin, aprés avoir fait son Cours de Philosophie à Paris sous Jacques le Févre d'Etaples, vint à Cologne; mais il fut obligé d'en sortir à cause de la Religion, & se retira chez Guillaume Comte de Nuénar & de Meurs. On prétend que dans la suite il rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, & au rapport de Pierre Mersée, il mourut en 1551, & fut enterré dans le College des Freres de S. Jérôme auprés du grand autel, avec cette Epitaphe,

> *A puero colui Musas studiosus honestas,*
> *Cum quibus vita qualibet hujus abit.*
> *Non mihi divitias contraxi turbidus altas,*
> *Contentus modice parcior usque foco.*
> *Ad senium veni cœlebs, mea tempora cani*
> *Ornarunt crines, barbaque cana fuit;*
> *Sed breve momentum videor vixisse, quod in se*
> *Portio temporis hac quantula, quæso, capit?*
> *Esse Dei verbum Christo Doctore colendum*
> *Duxi, quod superas cætera cuncta potens.*
> *Hoc manet æternum florens duntaxat, at ille*
> *Perpetuum reddet hoc grande salutis opus.*

Il y a apparemment une faute dans le dernier Distique de cette Epitaphe. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentaria in Jodoci Clichtovei Introductionem cognitionis Terminorum; Epitome Introductoris Geometriæ Caroli Bovilli; C. Plinii Opus Historiæ Naturalis, cum Argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piscium, castigati & Scholiis explanati; Boetius de Consolatione Philosophiæ, recognitus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.*473. *&* 474.

CE'SALPINI (André) en Latin *Cæsalpinus*, a été un trés-habile homme, tant en Philosophie qu'en Medecine. Il étoit d'Arezzo, & il professa long-tems à Pise: aprés quoi il devint premier Médecin du Pape Clément VIII. Il mourut à Rome le 23 de février 1603, à l'âge de 84 ans. Ses opinions étoient un peu libres, & presque impies. Il croyoit, dit-on, que les premiers hommes furent formez de la maniére que plusieurs Philosophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinosa. Ce seroit dérober à Césalpin une gloire trés-précieuse, que de passer sous silence qu'il a connu la circulation du sang. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont *Κατοπτρον sive Speculum; Speculum Artis Medicæ Hippocraticum; de Plantis libri sexdecim; de Metallicis libri tres; Quæstionum Medicarum libri duo; Praxis universæ Medicinæ; Dæmonum Investigatio Peripatetica; Quæstionum Peripateticarum libri quinque.* Nicolas Taurel, Médecin de Mont-belliard, a écrit contre ce dernier Ouvrage, & a intitulé son livre, *Alpes cæsæ, hoc est, Andreæ Cæsalpini monstrosa dogmata discussa, & excussa.* Les endroits dans les Ouvrages de Césalpin, qui prouvent qu'il connoissoit la circulation du sang, sont, *Cæsalp. Quæst. Peripatetic. l.*5. *ch.* 4. *fol.* 125. *Id. Quæstionum Medicarum, l.*2. *ch.*17. *fol.*234. *édit.*1593. * Histoire De Thou, *l.*129. *p. m* 1003. Witte, *Diar. Biograph. & Bibliographia curiosa*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.*439. de l'édit. de Hollande 1715.

* CESANO, riviére d'Italie dans le Duché d'Urbin, coule pendant quelque tems sur les confins de la Marche d'Ancone, traverse ensuite le Duché d'Urbin & se jette dans le Golfe de Venise, au dessous de Senigaglia.

CE'SAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs successeurs. Le titre de Roi des Romains répond aujourd'hui à celui de César. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.*7. *ch.*13.

Ce mot César, est un surnom de la famille des Jules, ou parceque le premier de cette famille avoit été tiré du côté ouvert de sa mére; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou enfin parce que l'ayeul de Caius avoit tué un elephant, qui s'appelle, dit-on, *Cæsar* dans la Langue Punique.

CE'SAR (C. Jules) dictateur, étoit fils de *Lucius* César, & d'*Aurelie* fille de *Cotta*. On le fait descendre du côté paternel, d'Iule fils d'Enée, & du côté de sa grand-mére Marcia, d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains, comme lui-même le dit dans la Harangue funebre de sa tante Julie qu'il prononça. Il naquit le douziéme jour du mois appellé *Quintilis*, qui de son nom fut depuis appellé juillet, l'an 655 de Rome, 99 ans avant J. C. A l'âge de 16 ans, il perdit son pére, & l'année suivante il fut désigné Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir, ce qui l'obligea de se cacher, jusqu'à changer de logis presque toutes les nuits quoi qu'il fût incommodé de la fievre quarte, & à s'échaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Enfin, il fut remis en grace, & Silla, aprés avoir résisté long-tems à ses amis, se laissa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant, *que celui dont les intérêts leur étoient si chers, ruineroit un jour l'Etat.* Il porta premiérement les armes en Asie, sous M. Thermus, Prêteur, qui l'envoya vers Nicoméde Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'étoit prostitué. A son retour il accusa Cornélius Dolabella de peculat, & depuis, s'étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos sous Apollonius Molon, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour sa rançon; & ayant sçu qu'ils n'exigeoient que trente talens, il se mocqua d'eux, & leur en promit cinquante; mais dés qu'il fut délivré, il assembla des vaisseaux, attaqua ces Ecumeurs de mer, & les fit tous pendre; les punissant de ce supplice dont il les avoit souvent menacez par raillerie, lorsqu'il étoit leur prisonnier. La premiére charge qu'il eut, par les suffrages du peuple, fut celle de Tribun Militaire; Il fut depuis Questeur, ensuite Edile, & ayant perdu l'esperance d'obtenir la commission de rétablir le Roi d'Egypte qu'il briguoit, il demanda la charge de souverain Pontife, & l'emporta sur deux de ses compétiteurs extrémement puissans, & qui le surpassoient en âge & en autorité. Ensuite il fut Prêteur & Gouverneur d'Espagne, où ayant vu l'image d'Alexandre dans le temple d'Hercule à Cadix, il ne put s'empêcher de verser des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit subjugué presque tout le monde. A son retour il fut Consul l'an 695 de Rome avec Bibulus qu'il chassa, parce qu'il s'étoit opposé à la publication de la loi *Agraria*: affront qui obligea ce dernier à se tenir dans sa maison le reste de son Consulat. Ainsi César eut seul l'administration de la République, ce qui donna sujet à quelques personnes d'esprit d'en faire une raillerie, car au lieu de mettre en leur datte, *César & Bibulus étant Consuls*, ils mettoient *Jules & César étant consuls*, & l'on fit en même tems courir ce Distique,

> *Non Bibulo quicquam nuper, sed Cæsare factum est,*
> *Nam Bibulo fieri Consule nil memini.*

Pendant ce Consulat, étant appuyé de L. Pison son beau-pére, & de Pompée son gendre; (car il avoit épousé Calpurnie fille du premier, & il avoit donné Julie au second,) il opta le gouvernement des Gaules qu'il reduisit en forme de province; & pendant neuf ou dix années qu'il gouverna, il leur imposa quatre cens mille sesterces de tribut par an. Il fut le premier de tous les Romains qui fit bâtir un pont sur le Rhin pour attaquer les Allemands, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Il attaqua aussi les peuples de la Grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant subjuguez, il les contraignit de lui donner des ôtages & de l'argent. Cependant sa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée, fut entiérement détruite; parce que l'un ne pouvant souffrir de maître, ni l'autre de compagnon, ils se regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'opposa à toutes les demandes de César absent, lequel croyant avoir sujet de se plaindre du procédé du Senat, entra l'an 705 de Rome, en Italie avec son armée victorieuse, & donna si fort l'épouvante à ses ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit prisonnier Domitius, qui avoit été nommé pour lui succéder en son gouvernement, & s'en alla par mer à Brindes, où les Consuls & Pompée s'étoient réfugiez pour passer la mer. César les manqua, puis il revint à Rome, fit assembler le Sénat sur les affaires de la République, & alla en Espagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ses trois Généraux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. On assure qu'il dit qu'il alloit attaquer une armée sans Chef, & que de là il retourneroit vers un Chef sans armée. Il les défit en peu de tems, quoique le siége de Marseille retardat ses progrès. Il retourna dans la suite à Rome, passa en Macédoine; & aprés avoir campé prés de Pompée durant quatre mois, il le défit enfin dans la plaine de Pharsale, l'an 706 de Rome, 48 avant J. C., & le poursuivit jusqu'à Alexandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna

ses armes contre Ptolemée, Roi d'Egypte, qui le vouloit surprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'hiver, & qu'il se trouvât dépourvu de toutes choses, dans une ville où régnoit un ennemi puissant & rusé, il ne laissa pas de le vaincre, & de se rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cléopatre. D'Alexandrie il passa en Syrie, & de là dans le Pont, où il défit le cinquiéme jour de son arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit ensuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Espagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois, l'une à Dyrrachium contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Espagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de suite, savoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont & de l'Afrique; & encore une cinquiéme fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Espagnes. La pompe & les richesses en surpasserent tout ce qui avoit paru jusqu'alors de plus grand dans Rome; mais le premier & le plus magnifique de ses triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fut élu Dictateur perpétuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis est demeuré à ses successeurs. Alors se voyant affermi, il donna plusieurs sortes de spectacles au peuple, & s'appliqua avec un soin extrême au réglement de la République. Il reforma en 707, les Fastes qui étoient tombez dans une grande confusion par la faute des Pontifes, & il disposa l'année selon le cours du soleil, la fixant à 365 jours, par le conseil de Sosigéne & d'autres excellens Astronomes: réforme qui a fait donner à cette année le nom de *Julienne*. Il remplit le nombre des Sénateurs; partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magistrats; fit le dénombrement des Citoyens; régla toutes choses avec une prudence admirable, & sur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépense. Entre autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un Lac, où il avoit donné le spectacle d'un combat naval, avec un théatre d'excessive grandeur; réduire le Droit en Abbregé; faire des bibliothéques publiques; sécher les marais du Pont; faire écouler le Lac Fucin; accommoder les chemins depuis la mer jusqu'au Tibre, par les Alpes; couper le détroit de Corinthe, &c. mais la mort le prévint, lorsqu'il étoit sur le point de partir pour faire la guerre aux Getes & aux Parthes; car il fut assassiné dans le Senat, & reçut vingt-trois coups de poignard, à l'âge de 56 ans, l'an de Rome 710, & 44 ans avant la naissance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands présages de ce malheur, sans que cela pût l'empêcher de sortir, quoique ces pronostics & son indisposition le fissent balancer s'il devoit le faire. César étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers: aussi pleura-t'il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poetes qui avoient publié des piéces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharsale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des siens de sauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorsque Caton se fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à sa mort, & se plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, généreux, intrépide dans les dangers, d'un esprit élevé, vif & pénétrant, néanmoins agréable & facile, mais ambitieux jusques à l'excès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de sacrifier toutes les vertus à la passion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il se joint avec le front, les narines un peu retirées en haut, & la pointe baissant, la tête bien formée, le col assez long, le front médiocrement enfoncé au milieu, & le visage assez plein. Il étoit chauve sur le devant de la tête; & ce defaut l'obligea de demander au Sénat permission de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes dispositions pour les Sciences; &, si la guerre & les affaires d'Etat l'eussent moins occupé, peut-être eut-il été le plus savant & plus éloquent homme de son siécle.

Dès sa plus tendre jeunesse, il composa un Poëme à la louange d'Hercule, & fit une Tragédie intitulée *Oedipe*, outre des recueils de bons mots & des réponses remarquables. Suétone lui attribue un Poëme, intitulé, *Iter*, c'est à dire, *le Voyage*, que nous ne connoissons pas; & quelques autres veulent qu'il soit Auteur de l'Epigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'Hébre en se jouant sur la glace. Il étoit grand Orateur, & il fit des Harangues pour les Bithyniens, pour la Loi Plautia, pour Décius Samnite, pour Sextilius & plusieurs autres. A l'âge de vingt & un an, il accusa Dolabella; & n'étant encore que Questeur il fit l'Oraison funébre de sa tante Julie, & celle de sa femme Cornélie. Il composa, étant déja avancé en âge, les deux Anti-Catons, deux livres de l'Analogie, quelques Traitez d'Aruspices & d'Augures, & des Ephémérides, dont parle Servius. Il ne nous est resté de lui que ses Commentaires sur les Guerres des Gaules, & sur les Guerres Civiles: Ouvrage, qui, quoi que fait en forme de Mémoires, peut passer pour une parfaite Histoire. Voici le jugement qu'en fait Cicéron dans son Traité de *Claris Oratoribus*, qui porte aussi le titre de Brutus, *N. 75. Nudi sunt, recti & venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detracta .... Ineptis gratum fortasse fecit .... sanos quidem homines a scribendo deterruit*. Le septiéme livre des Guerres des Gaules est d'Hirtius, qui a aussi fait les Commentaires des Guerres d'Espagne, d'Afrique, & d'Alexandrie. D'autres disent qu'Oppius, intime ami de César, en est l'Auteur. * Suétone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *Histoire des Empereurs*. Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition*.

CE'SAR (Octavius). *Cherchez* AUGUSTE.

CE'SAR (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'étant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix; mais enfin se rencontrant entre les proscrits nommez par Auguste, il fut tué par son ordre; & M. Antoine obtint réciproquement qu'il pourroit faire mourir Cicéron, ami d'Auguste: ce qui fut executé.

CE'SAR Duc de Vendôme, d'Estampes, de Mercœur, de Beaufort & de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Buzançois, Seigneur d'Anet, Grand-Maître, Chef & Sur-Intendant général de la navigation & commerce de France, étoit fils *naturel* du Roi Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Duchesse de Beaufort. Il naquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi son pére le légitima en 1595, & lui donna le Duché de Vendôme en 1598. Il épousa en 1609, *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, fille unique & héritiére de *Philippe-Emanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Estampes. Le Duc son beau-pére lui céda le gouvernement de Bretagne, & le Roi Louis XIII l'associa à l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le troisiéme juin 1616, & perdit son Gouvernement. En 1630, il fut mis en liberté, & l'année suivante il porta les armes au service des Hollandois. En 1643, il se retira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650 la charge de Grand-Maître de la navigation. Il rétablit la paix dans la Guienne en 1653, & l'année suivante il se trouva au Sacre du Roi Louis XIV, & y représenta le Duc de Normandie. En 1655, il mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelone, & mourut à Paris le 22 octobre 1665. La Duchesse son épouse mourut quatre ans après, le huitiéme de septembre 1669. Il en avoit eu 1. *Louis*, Cardinal, Duc de Vendôme, mort en 1669; 2. *François*, Duc de Beaufort, mort aussi en 1664; & 3. *Elisabeth*, Duchesse de Nemours, mere de deux filles, dont l'une a été Duchesse de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

CE'SAR de BUS. *Cherchez* BUS (César de)

CE'SAR d'EST. *Cherchez* EST.

CE'SARE'E, ville de Palestine, d'une situation très-avantageuse le long de la mer, auparavant appellée la *Tour de Straton*, fut rebâtie par Hérode *le Grand*, qui la consacra en l'honneur d'Auguste, & qui donna des spectacles au peuple, avec une magnificence incroyable. Joseph fait la description des edifices de cette ville, de son port, de son mole, & de ses autres beautez. Elle fut depuis métropole de la Palestine, & honorée du nom de *Colonie Romaine*, pour avoir bien servi les troupes de Vespasien contre les Juifs. On l'appella alors *Flavia Augusta Césarée*, métropole de la province de Syrie-Palestine, sous lesquels noms on la retrouve souvent dans les médailles. Hérode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il est marqué dans les *Actes des Apôtres*, *ch. 12. v. 21. & suiv.* Saint Philippe Diacre étoit natif de cette ville; le Centenier Corneille y fut batisé par saint Pierre; & l'on dit aussi que le Prophete Agabe y avoit pris naissance. Elle a eu plusieurs Prélats de grande érudition, entre autres Eusebe, qui nous a laissé de si beaux Ouvrages; & ce Théophile; qui du tems du Pape Victor, célébra un Synode pour la Fête de Pâques, vers l'an 196, où il arrêta qu'elle se célébreroit le dimanche après le quatorziéme de la lune de mars. On en assemble un autre l'an 334, au sujet de Saint Athanase; mais il fut transféré l'année suivante à Tyr. Cette ville fut prise par Mohavia, après un siege de sept années, l'an 653. Elle est en 66 d. 22. m. de longitude, & au 32 d. & 40 m. de latitude. * *Actes des Apôtres*, *ch. 12.* Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 4. ch. 9. l. 15. ch. 13. & l. 13. ch. 13.* Eusebe, *l. 5. ch. 22.* Bede, *de Æquin. vern. Conciles, tome 1.*

CE'SARE'E, ville de Cappadoce anciennement Mazaca, à laquelle Tibére donna le nom de Césarée. Strabon en parle, & Etienne de Byzance assure que long-tems auparavant on l'appelloit Edesse la Parthénienne. Un Voyageur moderne, qui a été dans le pays, prétend prouver que cette ville a été aussi nommée *Apamia*, & qu'elle est l'*Erseron* d'aujourd'hui. L'opinion commune est pourtant que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Caisar*, selon quelques-uns, & *Tisaria*, selon d'autres. Cette ville étoit la metropole de la Cappadoce, & la principale du diocése ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze provinces dans l'Asie Mineure & l'Arménie. Elle n'étoit habitée que par des Chrêtiens dès le quatriéme siécle, & on n'y souffroit ni Payen ni Hérétique. Julien l'*Apostat* irrité de ce que les Chrétiens avoient renversé tous les temples des idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362, & la dégrada de tous les priviléges dont elle jouïssoit. Il la raya du nombre des citez, lui ôta le nom de Césarée, lui donna celui de Mazaca qu'elle avoit porté auparavant, ôta aux Habitans de la ville & du territoire voisin tout ce qu'ils possedoient, fit enrôller tous les Ecclésiastiques dans la milice la plus vile & la plus méprisable, & fit taxer tous les Laïques, les femmes & les enfans à un tribut considérable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu plusieurs Evêques recommandables par leur science & par leur piété, entre autres saint Firmilien qui mourut vers l'an 269; saint Léonce qui assista au premier Concile de Nicée; & saint Basile qui en fut fait Evêque l'an 370, & qui mourut en 379. * Strabon, *l. 12.* Etienne de Byzance. Poulet, *Voyage d'Orient*.

CE'SARE'E de PHILIPPE, ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Hérode, la fit rebâtir en l'honneur de César Caligula. Elle se nommoit auparavant Panéas; & lorsqu'elle changea de nom, on ajoûta le nom de Germanique à celui de Césarée, sans doute à cause de Germanicus pére de l'Empereur. Elle étoit au pié du Mont-Liban, près des sources du Jourdain, sur les confins de la Cœlesyrie; & on croit qu'elle est nommée aujourd'hui *Belene*, ou *Belbet*. Elle a eu un Evêché suffragant de Tyr. Cette ville fut prise par Foulques successeur de Baudouin, après la defaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135, ainsi que le raportent Guillaume de Tyr, *l. 14.* & P. Emile, *l. 5.* Elle fut reprise sur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le régne d'Aimery dans la Palestine, l'an 1169. Elle est à 67 d. & 45 m. de longitude, & au 33 d. 17 m. de latitude. *Voyez* LAIS. * Guillaume de Tyr, l. 19. Bellon, *l. 2. Observ. ch. 95.*

CE'SARE'E, sur la mer, ville autrefois capitale de la Mauritanie en Afrique, & célebre dans l'Histoire Romaine. On croit que c'est la *Jol* de Pline, de Ptolemée, & de Pomponius Mela. Elle fut depuis le siége d'un Evêché. Les Africains l'appelloient *Tigandent*: ou *vieille ville*, & les Califes la ruinerent l'an 959. On prétend qu'elle fut bâtie par Juba, Roi de Numidie & de Mauritanie, du tems de Pompée. Les vestiges de ses murs ont plus de trois lieues de circuit, & l'on voit encore dans ses ruïnes quelques marques de sa grandeur. Lorsque les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, elle étoit considérable par sa richesse & par ses Académies, d'où sont sortis de grands Poetes & d'excellens Philosophes. Quelques-uns croyent que c'est sur ses fondemens qu'a été bâtie *Alger* appellée *Cezeir* par les gens du pays; mais c'est une erreur grossiere, puisqu'elle en est éloignée de plus de 40 lieuës. * Strabon, l. 17. Marmol, *l. 5. ch. 34.* Pline, *l. 5. ch. 2.* Méla, Solin, *l. 2. ch. 6.* *Voyez* aussi sur Saumaise Solin, *pag. 39.*

CE'SARINI, famille illustre de Rome, qui prétend descendre de Jules César; quoiqu'il ne soit que trop sur que les Genealogies des familles de nos jours qui remontent au dessus de XVI, XVII, ou XVIII siecles sont très incertaines. Celle-ci, néanmoins, porte dans ses armes une *aigle Romaine*, à cause de l'origine qu'elle se donne. Elle y a joint outre cela *un Ours attaché par une chaine à une colomne*. Autrefois cette aigle étoit accompagnée d'un Mouton, mais depuis qu'un Cavalier de cette famille toûjours attachée aux *Colonna*, Chefs des *Gibelins*, eut eu le dessus dans une escarmouche donnée près de saint Jean de Latran & se fut emparé d'un des drapeaux des *Ursins* les Chefs des *Guelfes*, les Césarini, en memoire de cette action, ont mis dans leurs armoiries un ours enchaîné à une colonne, ce qui donna occasion à la pensée suivante, qu'un bel Esprit de ce tems-là mit en vers,

Ursinis Ursam, Columnis redde Columnam,
Redde Aquilam Imperio; sola Catena tua est.

A quoi un autre répliqua,

Ursinis Ursam, Columnis redde Columnam,
Redde Aquilam Imperio, cuncta Catena ligat.

On prouve cependant l'antiquité de la Maison de Césarini, de ce qu'en 809, il se fit un mariage entre *Rodrigue Monaldeschi* sorti de la famille des anciens Ducs d'Angio, & Donna *Emilia Césarini*. Au reste cette famille a produit plusieurs personages celébres. *Julien Césarini* fut Cardinal en 1426. (*Son article suit cy-après.*) Un autre Julien Césarini obtint la même dignité en 1493, du Pape Alexandre VI, & un troisiéme Julien Cesarini a sur tout illustré sa Maison. Il sut tellement se concilier l'affection du peuple de Rome par ses libéralitez & par sa prudence, que le Sénat en obtint par son moyen tout ce qu'il voulut. Quoiqu'il eût été obligé de quitter Rome sous Clément VII, parce qu'il avoit coupé une main à l'Evêque Magalotti, Gouverneur de Rome, & fort maltraité ses Hallebardiers, il rentra néanmoins dans Rome sous le même Pontificat, & Charles-Quint conçut tant d'estime pour lui qu'il en fit son Pensionnaire; emploi dont Cesarini remplit encore les fonctions sous Philippe II. L'Empereur lui fit présent de plusieurs châteaux, & l'envoya en Piémont avec 4000 hommes. Jules III le nomma Général de l'Infanterie de l'Etat de l'Eglise & lui donna en fief *Città Nuova* & *Monte Coffero* dans la Marche d'Ancone. Paul IV, qui n'étoit pas bien intentionné pour l'Espagne, ayant été mis sur le siége Apostolique, persecuta tout ce qui étoit du parti Espagnol, & Julien Césarini fut retenu prisonnier au Château-St. Ange pendant la guerre avec l'Espagne. La paix ayant été faite, il fut élargi, & Philippe II le dédommagea généreusement de ce qu'il avoit soufert. Pie IV lui donna de nouveau les fiefs de la Marche d'Ancone & l'honora du titre de Marquis. Il laissa un fils, *Jean George*, qui marcha parfaitement sur les traces de son pére & qui eut aussi un fils nommé *Julien* qui fut Duc de *Città nuova*. Celui-ci laissa quatre fils 1. *Jean George*, qui eut deux fils, *Julien* & *Philippe*, le Cadet se fit de l'Eglise & l'aîné épousa la fille de *Bernard* Prince de Savelli. Il en eut huit fils & deux filles; les fils moururent tous avant

avant leur pére, qui fit un Testament & ordonna que son frére *Philippe* lui succéderoit dans tous ses biens, en cas qu'il se mariât & qu'il eût lignée: mais si cela n'arrivoit pas il disposoit de ses biens en faveur de quelqu'un des Maisons de *Colonna*, de *Sforza* ou des *Ursini*, à condition qu'il prendroit le nom de Césarini. Julien étant donc mort, son frére Philippe se mit en possession de ses biens, mais comme il étoit déja vieux & fort valetudinaire, il ne put point se résoudre au mariage, Il maria cependant *Clélie* fille cadette de son frére avec *Philippe* de Colonne Prince de Sonnino, à condition qu'il prendroit le nom de Césarini. *Livie Césarini*, sœur aînée de Clélie, lui avoit depuis long-tems cedé le droit d'ainesse & s'étoit faite Religieuse. Mais aprés avoir passé 16 ans dans le couvent, elle vint à se marier avec *Frédéric* Sforza. Il y eut un grand procés là-dessus, & la Rote Romaine prononça à la fin en faveur de Livie; la sentence fut exécutée en 1697. Philippe Césarini pour dédommager sa niéce Clélie en fit son unique heritiere. Le second fils de Julien fut *Virginius*; le troisiéme *Pierre*; & le quatriéme *Alexandre*, qu'Urbain VIII créa Cardinal, & qui mourut le 25 janvier 1644. La famille des Césarini posséde outre le Duché de *Città nuova* & de *Monte Cassero*, les Duchez de Genzano & d'Ardea, & la ville de Levinie dans la Campagne de Rome. Le Chef de la famille des Césarini est *Gonfalonier* du Pape. * Lehmann, *Jetz. therrschend*, *Europa*, *partie* 2.

CE'SARINI (Julien) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426, par Martin V. C'étoit un homme d'un merite distingué, qui avoit joint à une vertu solide une grande connoissance des Belles Lettres. Il savoit aussi le Droit, qu'il avoit enseigné à Padoue. Le même Pontife l'envoya Légat en Pologne, en Hongrie & en Bohéme, pour y prêcher la Croisade. Depuis, le Pape Eugéne IV, Successeur de Martin, l'envoya en Allemagne, & le fit son Légat à *latere*, pour aller prêcher une autre Croisade contre les Hussites. Ensuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il presida de la part du même Pontife, auquel il écrivit avec assez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Eglise. Il se trouva aussi à Florence, ou Eugéne avoit transferé son Concile; & y soutint avec zéle les interêts de l'Eglise Romaine, contre les prétentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie pour ménager des interêts assez délicats, car il s'agissoit de faire rompre à Ladislas Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs. Les conjonctures paroissoient extremement favorables, pour pousser à bout l'Ottoman. Le Cardinal Julien dispensa Ladislas du serment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'observation de la paix; & ensuite on donna la bataille de Varnes, au mois de novembre 1444, que les Chrétiens perdirent avec un malheur irréparable. Les Rois de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt aussi, mais on ne sait pas si ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui disent, qu'un Batelier, en passant le Danube, l'assassina pour avoir son argent. * Cochlæus, *l.* 6. *Hist. Hussit.* Ciaconius, *in Addit. ad Martin. V.* Victorel, *ibid.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*, *tome* 2. Sponde, *in Annal. Eccles.*

CE'SARINI (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particuliére avec les Seigneurs de Médicis. Le Pape Léon X, qui étoit de cette Maison, le créa Cardinal le premier juillet 1517; puis le pourvut de quelques Evêchez. Aussi tôt aprés l'élection d'Adrien VI, il passa en Espagne, pour conférer avec ce nouveau Pontife de quelques affaires importantes. Clémens VII & Paul III l'employérent souvent. C'étoit un Prélat d'une grande intégrité, & qui aimoit les Gens de Lettres. Sadolet & Alde Manuce parlent avantageusement de lui. Le Cardinal Alexandre Césarini mourut à Rome le 13 février 1542. * Onuphre. Victorel. Ughel.

CE'SARINI (Virginio) de Rome, naquit au mois d'octobre en 1595, de *Julien* Césarini, Duc de Città Nuova, & de *Livia* Ursini. Il savoit les Langues, la Philosophie, la Théologie, le Droit, la Médecine, les Mathématiques, l'Histoire sainte & profane. Des qualitez si éminentes ne lui inspiroient ni vanité ni présomption. Il étoit modeste, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII, lui ayant donné une charge de Camérier, avoit dessein de le mettre au nombre des Cardinaux; mais la mort enleva Césarini dans la fleur de son âge, au mois d'avril 1624. Nous avons de lui des Poësies Latines & Italiennes. Il avoit commencé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. Césarini étoit un merveilleux homme, qui avoit presque toutes sortes de connoissances spéculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faisoit point de difficulté de le comparer avec Pic, Comte de la Mirandole; & l'on trouve tant de conformité dans les mœurs, les études les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'age qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une médaille, où d'un côté l'on voit leurs têtes jointes ensemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux phénix. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch.* 35. Lorenzo Crasso. Léo Allatius. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *tome* 8. *p.* 174. 175. édit. de Paris: ou *tome* 4. *partie* 1. 517. *n.* 1402. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CE'SARION, est le nom qu'on donne à un fils, qu'on assure que Jules César eut de Cléopatre. Suétone dit que, selon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de son air. Antoine protesta en plein Sénat, que César l'avoit reconnu pour son fils; mais malgré cela Auguste le fit mourir. * Suétone, *en la Vie de César Auguste*, *ch.* 17.

CE'SARIUS (Jean) *Voyez* CE'SAIRE.

CE'SE'LETH-THABOR. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'SELLIUS BASSUS. *Voyez* CESSELIUS.

CE'SELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS.

CE'SE'NA, sur le Savio, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est nommée *Cæsena* ou *Cæsena*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle est dans la Romagne au pié d'une montagne qui porte son nom & qu'on appelloit autrefois *Sacer Mons*. On y voit sur un rocher les restes d'un château qu'on croit avoir été bâti par l'Empereur Frédéric II. Césena a été soumise aux Bolonois, puis à Maghinardo de Susénana, qui s'en rendit maître vers l'an 1293. Elle a été ensuite aux Malatesta, dont l'un la remit à l'Eglise. Alexandre VI l'avoit donnée à César Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-tems. Il y a eu souvent des factions qui ont pensé ruiner entiérement cette ville, qui est située dans un pays trés-fertile. Pierre Bonaventure, Evêque de Césene, y publia des ordonnances Synodales en 1633. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *ch.* 6. Procope, *l.* 3. & 4. Pandulfus Collenutius, *Hist. l.* 14. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Scipion Claremonti, *Hist. Cæsar.*

*CE'SE'NATE ou CE'SE'NATICO, bourg de l'Etat Ecclésiastique en Italie dans la Romagne sur la côte du Golfe de Vénise, est au sud-est de Ravenne, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

CE'SE'NE. *Voyez* l'article d'OCCAM.

CE'SENNIUS (Gallus) Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine de Syrie, fut envoyé par Cestius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour se rendre maître de la Galilée, l'an 66 de J. C. le douziéme de Néron. Il prit d'abord Séphoris & plusieurs autres villes des environs, & ayant sçu qu'un grand nombre de Mutins s'étoient retirez & retranchez sur la montagne d'Azamon, qui traverse la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en tua plus de mille. Quelques-uns se sauvérent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Cestius. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 34.

CE'SENNIUS (Pétus) Gouverneur de Syrie, homme trés-malicieux, faillit à faire périr entiérement Antiochus Roi de Comagene, & ses deux fils Antiochus & Callinique, leur supposant faussement d'être d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes contre les Romains. Vespasien en la quatriéme année de son Empire, la 73 de J. C. lui ordonna d'entrer dans son païs, de le ravager, & de le chasser de ses Etats; mais le peu de defense que fit ce Prince fût une assez bonne preuve de la fausseté de cette accusation. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 8. *Voyez* aussi PE'TUS (Cesennius)

CE'SENNIUS PÆTUS. *Voyez* PE'TUS.

CE'SI ou CE'SIS, famille des plus illustres de Rome, qui est venue dans cette ville de la province de Spolete, où est un château de ce nom, vers l'an 1400. Ils tirent leur généalogie de si haut, qu'il est bien difficile d'y connaître quelque chose de veritable, sur quoi on se puisse fonder. Ils ont fait imprimer tous les anciens monumens de Césis. Pour se moquer de pareils fantômes d'antiquité, on s'est avisé à Rome de faire une raillerie de l'étymologie du nom du château de Marco Simone, qui est dans la Campagne de Rome, qui leur appartient, & on a dit qu'il s'appelloit auparavant *Maestro Simone* du nom d'un de leurs Ancêtres qui étoit Medecin. Quoi qu'il en soit, cette famille est noble & illustre, comme je l'ai dit. Elle a eu de grands hommes, divers Prélats, & des Cardinaux, entre autres, PIETRO DONATO CESIS, que le Pape Urbain VIII mit dans le Sacré College en 1641. Il avoit été Thrésorier Général du Pape, & est mort en 1656.

CE'SI (Paul Emile de) Cardinal, étoit fils d'*Angélo* de Cési, Comte de Menzano & de *Francesca* Carula, & naquit dans une des maisons de son pere en Ombrie, le onziéme mars 1487. Lorsqu'il eut achevé ses études il vint à Rome, où aprés avoir exercé diverses charges, il fut fait Cardinal en 1517 par le Pape Léon X, qui lui donna peu aprés l'Archevêché de Lunden en Dannemarc. Adrien VI le nomma à l'Evêché de Sion en Vallais, dont il ne jouït point, & il eut ensuite ceux de Narni, de Todi, &c. Sous le Pontificat de Clemens VII, il perdit tout ce qu'il avoit, lorsque Rome fut prise par les Imperiaux: & aprés la mort de ce Pontife, on parla de le mettre sur le thrône de saint Pierre. Il mourut le cinquiéme août 1537, & fut enterré dans l'eglise de sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau. * Bzovius, *A. C.* 1523. Ughel, *Ital. Sacra.* Victorel. Aubéry, *Hist. des Cardin.*

CE'SI (Angélo de) Duc d'Aqua-Sparta, Romain de nation, fils de *Frédéric* Cesi, s'est acquis beaucoup de réputation sous le Pontificat du Pape Urbain VIII, en 1625 & 1630. Il savoit la Philosophie, les Mathématiques, les Belles Lettres, les Mechaniques, & s'attachoit particuliérement à la Physique. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: les plus importans sont *Apiarium*; *De Cælo*; *Metallophytum*; *Tabula Philosophica*; *Moralia*; *Paradoxa*; *Monita*; &c. Le Duc d'Aqua-Sparta etablit à Rome l'Académie de i *Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus. *Pinac. Imag. Illust. tome* 3. *ch.* 23. Léo Allatius, *in Apib. Urban.*

CE'SI (Pietro Donato) Romain, fut d'abord Thrésorier general du Pape Urbain VIII, qui le fit ensuite Cardinal en 1641, & lui donna le titre de saint Marcel: il fut Légat de Pérouse, Protecteur de Sicile & de Sardeigne, & mourut à Rome le 30 janvier 1656, en sa 71 année.

CE'SI, bourg d'Italie dans l'Ombrie, situé entre les villes de *Narni*, & de *Terni*, assez prés de l'une & de l'autre. Il est sur le penchant d'une montagne fort haute, qui n'est qu'un rocher toûjours exposé aux rayons du Soleil, depuis son lever, jusques à ce qu'il se couche. Du côté du nord ce rocher tient à d'autres montagnes de l'Apennin. Des cavitez de ce rocher sort pendant six mois que dure l'été, un vent continuel & frais que les Habitans conduisent par des tuyaux en divers endroits de leurs maisons comme on a accoutumé d'y faire venir les eaux. Ces six mois étant passez, l'air rentre dans ces cavitez avec la même violence qu'il en est sorti, & ne se fait plus sentir tout le reste de l'année. * *Mémoires faits sur les lieux en* 1703. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CE'SIL ou KE'SIL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 30. C'est la même que Bathuel, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 30.

CE'SIO (Bernard) Jésuite, d'une illustre famille de Modéne, se rendit habile dans la Philosophie, qu'il enseigna aux Princes de Modéne. Son Ouvrage sur les Minéraux (*Mineralogia*) est savant & utile. Il mourut de peste à Modéne en 1630, âgé de 49 ans.

CE'SION. *Voyez* KISCJON.

CE'SIS. *Voyez* CE'SI.

CE'SIUS, certain Poëte Latin, dont parle Catulle dans une de ses Epigrammes. Ce dernier, *Carm.* 14. *v.* 17. &c. répondant à Cornélius Licinius Calvus, Orateur célébre, qui lui avoit envoyé de trés-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les Ouvrages de Césius, d'Aquinus, & de Suffenus, trois ridicules faiseurs de vers pour lui en faire présent. Voici ses termes,

Nam si luxerit, ad Librariorum
Curram scrinia. Cæsios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his suppliciis remunerabor.

CE'SIUS BASSUS, Poëte Lyrique & Historien, vivoit du tems de Galba & de Néron. Perse étoit de ses amis, & il lui adresse la sixiéme de ses Satyres. Nous y voyons, dans les premiers vers, quels étoient alors les Ouvrages de Césius Bassus.

Mire opifex numeris veterum primordia vocum
Atque marem strepitum fidis intendisse Latinæ,
Mox juvenes agitare jocos, & pollice honesto
Egregios lusisse senes.

On lui attribue des Commentaires sur Aratus. * Fabius, *l.* 10. Vossius, *de Poët. Lat. ch.* 3. & *de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 28.

CE'SO (Lucius) fils de Quintius Cincinnatus, & fort débauché, ayant été deshérité par son pére & noté par les Censeurs, en eut tant de depit, que pour se venger, il se retira chez les Volsques & les Sabins, qui faisoient la guerre aux Romains sous le commandement de Caius Gracchus.

CE'SONIE (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle se fit aimer à force de charmes & de breuvages, selon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune, ni fort belle, lorsqu'il l'epousa en l'an 39 de Jesus-Christ, aprés avoir repudié sa femme Pauline. Elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année précédente Caligula l'avoit fait Prêtresse du temple qu'il s'étoit bâti. Elle fut tuée par Julius Lupus, auprés du corps de Caligula qu'on venoit d'assassiner, l'an 41 de Jesus-Christ. Elle présenta la gorge nue aux conjurez avec une constance admirable; sa fille Julie Drusilla, qui n'étoit encore qu'une enfant, fut aussi égorgée auprés d'elle; d'autres disent qu'elle fut froissée contre un mur. * Suetone, *Vie de Caligula*, *ch. dern.* Joséphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 19, *ch.* 2.

CESPE'DES, (Alfonse de) fameux Capitaine Espagnol né en 1518, à Orcajo dans la Province de la Mancha dans la nouvelle Castille. Son pére étoit *Gabriel de Cespedes*, second possesseur du Majorat de Ciudad Real, & sa mére *Marie Flores de Quiros*, sortie d'une illustre famille des Asturies. Au commencement de la guerre d'Italie, il se vit sous le commandement du Duc d'Albe, & eut une Compagnie. Il se trouva dans la suite à l'expedition contre les Alliez de Smalcalde, & s'y distingua en traversant l'Elbe à la nage suivi de neuf volontaires, qui amenerent à l'autre rivage plusieurs bateaux de Saxons, ce qui fournit à Charles-Quint le moyen de poursuivre l'Electeur de Saxe & de le prendre prisonnier auprés de Muhlberg: ceci arriva en 1547. Cespédes fut trés-bien récompensé de cette action. En 1558, il suivit en Afrique Martin Alfonse de Cordoue & de Vélasco premier Comte d'Alcaudéte. Il se signala contre les Maures dans le Royaume de Trémécen aussi bien que son frére *Juan* de Cespédes, qui y perdit la vie. En 1568, il fut employé contre les Maures qui s'étoient soulevez contre Philippe II, & fit paroître tant de valeur que Jean d'Autriche, Généralissime des armées

Espa-

Espagnoles, lui destina la charge de Mestre-de-Camp & la Commanderie de *Socuellamos* de l'Ordre de S. Jaques. Mais avant qu'il pût entrer en possession de ces emplois, il fut tué par les Maures le 25. juillet 1569, sur la montagne de *las Guaxaras altas*, près d'*Albunnuelas*, dans le voisinage de Grenade, où ayant été abandonné des siens il fit encore courageusement tête aux ennemis avec 20 soldats qui avoient tenu ferme auprès de lui. Il fut enterré à Restaval, & à l'endroit où il perdit la vie on érigea une grande croix avec cette inscription, *Ici perdit la vie le grand & vaillant Capitaine Alfonse de Cespédes*. Rodrigue Mendez Silva, Historiographe du Roi d'Espagne a écrit la Vie de cet illustre Guerrier dans un volume exprès, où il rapporte entre autres des preuves étonnantes de la force de Cespédas, comme, par exemple, qu'étant à cheval il embrassoit une poutre & serrant son cheval avec les génoux il s'élevoit de terre avec le cheval; qu'une autrefois ayant fait enterrer jusques aux épaules un esclave Turc il le tira de là d'une seule main; que dans un combat de taureaux son cheval s'étant abattu sous lui, il avoit saisi le taureau de la main gauche par une de ses cornes & que de la droite il lui avoit coupé la tête; que Dom Carlos fils aîné de Philippe II, ayant fait lâcher un tigre contre Cespédas, il avoit tué la bête du premier coup qu'il lui porta; qu'un chariot traîné par deux mulets, se trouvant dans une descente fort rapide, & ne pouvant plus être arrêté par les mulets, Cespédes le saisit de ses mains & l'arrêta; enfin que dans la derniére action contre les Maures où il fut tué, il avoit lui seul fendu de la tête jusques à la ceinture plus de cent Maures, avec son sabre qui pesoit 14 livres poids de marc. On assure que sa sœur nommée Catherine lui fut presque égale en force. De son épouse *Marie Cherino de Arteda*, il eut deux fils *Roderic* & *Gabriel*; & une fille nommée *Anne*. Ses enfans aussi bien que leur postérité s'alliérent aux plus illustres Maisons de l'Espagne. * Rodr. Mendez Sylva, *Compend. de las hazannas de Alonso Cespédes*, Louis del Marmol, *Hist. de la rebellion de los Moriscos de Granada l. 6. c. 33.* Ginez Pérez, *de las Guerras de Granada, parte 2. c. 14. fol.* 190.

* CESSARES, peuples de l'Amérique méridionale dans la Terre Magellanique; vers le 44 degré de latitude méridionale, & vers la 310 de longitude. * M. Delisle, *Carte du Paraguay, du Chili, du Détroit de Magellan, &c.*

* CESSE, petite riviére de France dans le Languedoc, prend sa source vers les confins du Diocése de Castres, traverse le Diocése de Saint-Pons, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & vient mêler ses eaux avec celles de l'Aude où elle perd son nom.

CESSE, riviére des Païs-Bas. *Voyez* LESSE.

CESSE'LIUS, renommé par sa science dans le Droit, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne put jamais ni par amour, ni par crainte, se laisser persuader de mettre dans son Recueil de Loix, aucun Edit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de César, & ses amis le conjurant de modérer sa liberté, *il y a deux choses*, leur dit-il, *que les hommes estiment fâcheuses, & qui me donnent à présent une très grande assurance de tout dire, être vieux & n'avoir point d'enfans*. * Valére Maxime, *l. 6. c. 2. exemple* 12. On prétend que Cessélius que Valére Maxime appelle Cæsellius est le même que Casellius. *Voyez* CASELLIUS.

CESSE'LIUS BASSUS, Africain, vint à Rome pour faire savoir à Néron qu'il avoit trouvé dans ses terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en masse. L'Empereur, sans s'informer d'autre chose, fit partir des galéres pour aller quérir ce prétendu thrésor; mais on ne trouva rien, Cessélius Bassus s'étant imaginé ces choses en songe. On dit qu'il se fit mourir, pour se dérober à la honte du supplice: les autres assurent qu'on lui enleva son bien, & qu'on le laissa vivre, sans lui faire d'autre peine. * Tacite, *Annal. l. 16. ch.* 1.

CESTE, *Cestus*, gros gantelet de cuir crud, garni de plomb, dont se servoient les anciens Athlétes, qui combattoient à coups de poing dans les Jeux publics. Calepin, s'est trompé, quand il dit que c'étoit une espéce de massue, car c'étoit seulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou démis en frappant. Ce mot vient, selon quelques uns, de *Cædo*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en servoient *Cestiferi*. Eryce de Sicile qui excelloit dans cet exercice, fut vaincu par Hercule. On voit dans Théocrite que Pollux surpassoit tous les autres en cette espéce de Jeu, où il vainquit Amycus, homme très-robuste. Cette sorte de combat étoit rude & violente. *Consultez* Virgile, *l. 5. Æneid. v.* 457, où il décrit d'une maniére vive le combat d'Entellus & de Dares avec le Ceste: *& au même l. v.* 405. *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile, & Properce, *l. 3. Elegie 13. v.* 9. Ovide vante beaucoup l'adresse de Brothee & d'Ammon dans le combat du Ceste, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les spectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, prétendant que ces sortes d'exercices affoiblissoient plutôt le corps, qu'il ne le fortifioient. Mercurialis a gravé toutes ces espéces de combats, & particuliérement celui du Ceste, qu'il avoit dessigné sur les anciens sépulchres, & sur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de Arte Gymnast. l. 2. c. 9. Voyez* aussi Onuphre, *de Ludis Circensib. l. 2. c.* 2. Alde Manuce, *de Quæsit. per Epist. l. 1. c. 8.* & Turnebe, *l. 14. c. 4.* Jules-César Scaliger, *Poetices l. 1. c.* 15.

CESTE, *Cestus*, ou *Cestum*, (avec une diphthongue ou sans diphthongue) est le nom d'une ceinture que les Poëtes & les Peintres donnent à Vénus & à Junon: aussi Pallas avertit Paris dans Lucien de faire ôter à Vénus sa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déesses; parce que, ajoûta-t-elle, Vénus est une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans sa ceinture. Ce mot vient du Grec κεςὸς qui signifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui servoit de ceinture, faite de laine, & que le mari délioit à son épouse le premier jour de ses noces avant que de se coucher, comme nous l'apprenons d'Homére, *Odyssée, l. 11. v.* 244. λῦσε δὲ παρθενίην ζώνην; & d'Ovide, *Heroid. Epist. 2. v.* 116, *Castaque fallaci zona recincta manu*. Cela se rapporte au ceste de Vénus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce ceste, dit Homére, *Iliade l. 14. v. 214. & suiv.* renfermoit les amours, les desirs & les attraits, par lesquels Vénus unit les cœurs des nouveaux mariez: ce qui fait dire à Martial, *l. 6. Epigr. 13. v. 7. & 8.*

> *Ut Martis revocetur amor summique Tonantis,*
> *A te Juno petat ceston, & ipse Venus.*

CESTER. *Voyez* CHESTER.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Néron, fut appellé en Judée par Florus, sous prétexte d'y reprimer une sédition, dont Florus lui même étoit la cause. Il entra aussi dans cette province, avec une grande armée Romaine, ruina plusieurs places, & fit de très grands ravages; mais s'étant approché de Jérusalem, les Juifs l'attaquerent & le contraignirent de se retirer. Depuis, profitant de la division des Juifs, il les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'à Jérusalem qu'il assiégea, & dont il se seroit rendu maître, s'il n'eût imprudemment levé le siége. Les Juifs le poursuivirent dans sa retraite, lui tuérent quantité de gens, & le réduisirent à user de stratagéme pour se sauver, l'an de JESUS CHRIST 67. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 2. c. 37. & suiv.*

CESTIUS, méchant railleur, & sans esprit, osa néanmoins s'exercer aux dépens du célébre Cicéron, ce qui lui réussit mal dans la suite; car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Cicéron,) qui avoit alors le Gouvernement de l'Asie, celui-ci qui ne tenoit rien du génie de son pére, & qui avoit très peu de mémoire, demanda plusieurs fois à un de ses Domestiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table. Comme il oublioit toûjours le nom de Cestius, ce Domestique lui dit enfin, c'est ce railleur, qui soutenoit que Cicéron, vôtre pére, étoit un ignorant. En même tems M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement fouetter Cestius en sa présence. * Seneque le Rhéteur, *Suasor. VII.* Cœlius Rhodiginus, *l. 14. c.* 7.

CESTIUS, (Caius) fils de Lucius Cestius fut de son tems à Rome un des sept *Epulons*, ou Inspecteurs sur les repas qui se célébroient à l'honneur des Dieux. On conjecture qu'il mourut dans les premiéres années du régne d'Auguste. Il est sur tout connu par le superbe monument qui a été érigé à sa mémoire, & qui est celui de tous les monumens de l'ancienne Rome qui se soit le mieux conservé jusques à nos jours. C'est une Pyramide quarrée de 120 pieds de haut sur 94 de base, incrustée de marbre blanc, & renfermant une cave ou une chambre dans son intérieur. Ce monument se voit encore à Rome hors de la *Porte* d'*Ostie* ou de S. Paul. Alexandre VII le fit réparer en 1663. * Octav. Falconerius, *de Pyramide C. Cestii Epulonis*. Nardinus. Panvinius, *in Descr. urbis Romæ*. Misson, *Voyage d'Italie, lettre 26. Délices de l'Italie, tome 3. p.* 7.

* CESTONI (Hyacinthe) naquit le 13 mai 1637 dans un lieu de la Marche d'Ancone, entre Macérata & Fermo, appellé *Sainte-Marie in Giorgio*. Ses parens, qui étoient pauvres, lui firent apprendre les premiers principes de la Langue Latine; mais n'étant pas en état de le conduire plus loin, ils le retirérent de l'Ecole en 1648, & le mirent chez un Apothicaire, où il demeura environ deux ans. Sur la fin de l'année 1650, ils l'envoyerent à Rome, pour y travailler dans une Apothicairerie, & il y resta jusques en 1656, que poussé par un caprice de jeunesse, & se trouvant quatre ou cinq pistoles, il se mit dans une barque, sans savoir où il vouloit aller, & fut conduit à Livourne où il fut fort bien reçu par un Apothicaire du lieu. A peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il apprit que la peste étoit passée de Naples à Rome, & que trois des compagnons qu'il avoit eus dans l'Apothicairerie de cette ville en étoient morts. Il s'estima alors heureux d'être échappé du danger, & en remercia le ciel. Le séjour de Livourne lui plut tellement qu'il y demeura pendant dix ans, c'est à dire, jusques à l'an 1666, que, quelques fantaisies lui ayant passé par l'esprit, il s'embarqua pour Marseille, d'où il alla à Lyon & ensuite à Genéve. Il se mit dans cette derniére ville chez un Apothicaire, où il ne demeura que quatre mois, & retourna à Livourne, où rentra dans l'Apothicairerie où il avoit déja demeuré, mais avec la qualité de Maître, parce que celui qui en étoit le propriétaire, n'étoit pas de la profession. Ce Propriétaire pour le retenir lui fit épouser au bout de deux ans la sœur de sa femme, dont il n'eut qu'un fils qui mourut au berceau. Il mourut le 29 janvier 1718, dans sa 81 année à Livourne, où plusieurs années auparavant il avoit été honoré du droit de Bourgeoisie. On a de lui plusieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir le dénombrement dans le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des hommes Illustres, tome 15. p. 13. & suiv.*

CET.

CETA. *Voyez* CETO ou CETON.

CETE'ENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CETHE'GUS, famille Romaine, branche de celle de Cornélius, a produit plusieurs personnes, dont la mémoire s'est conservée. Cornelius CETHE'GUS créé Consul avec Quintus Flaminius, distribua du vin mixtionné au peuple, après que son élection fut faite. Ces deux Consuls furent obligez de se demettre de leur charge, l'an de Rome 421, parce qu'il y eut de l'irrégularité dans leur création. Marcus Cornélius CETHE'GUS, fut élevé à la charge de Censeur l'an de Rome 545, avant que d'avoir été Consul, ce qui étoit contre l'usage. Il obtint le consulat cinq ans après. Ce fut un grand Orateur, Caius Cornélius CETHE'GUS, qui avant que d'être Edile, fut Proconsul en Espagne, y remporta une victoire signalée. Il fut fait Edile peu après pendant son absence l'an de Rome 556. Sigonius le confond avec Cneius Cornélius CETHE'GUS, qui fut Consul l'an de Rome 557, & qui triompha des Insubres, & suppose mal que Ciceron & Tite-Live donnent à ce Consul le prénom de Caius: ils lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornelius CETHE'GUS, qui suivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut declaré ennemi du peuple Romain, lorsque ce parti fut abattu. Il se sauva en Afrique auprès de Marius, & ayant imploré la miséricorde de Sylla, & s'offrant de le servir en toutes choses, il fut reçu en grace. Quelques uns croyent qu'il ne faut pas le distinguer de ce CETHE'GUS qui eut un si grand crédit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir sans son entremise. Comme il avoit une Maîtresse à qui il ne pouvoit rien refuser, il arriva que cette femme eut à sa disposition toute la ville de Rome. Il fallut que Lucullé fit la Cour à cette femme, lorsqu'il voulut obtenir la commission de faire la guerre à Mithridate: sans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Plusieurs autres grands Seigneurs firent cent bassesses, pour monter aux charges par la recommandation de Cethégus. C'est de lui sans doute que Ciceron parle dans un de ses Paradoxes. Il a parlé d'un Cethegus Orateur, qui apparemment ne differe point du Galant de cette femme dont on a parlé. Caius Cornelius CETHE'GUS fut convaincu d'avoir conspiré avec Catilina à la ruine de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la prison. Il fut le plus emporté de ses complices, & il étoit toûjours d'avis que l'on se hâtât. CETHE'GUS, Senateur Romain, fut décapité pour crime d'adultére, sous l'empire de Valentinien l'an 368. Il est à remarquer que ceux de cette famille affectérent une maniére particuliere de s'habiller; ce qui a fait dire à Horace dans son *Art Poëtique*, v. 50, *Fingere cinctutis non exaudita Cethegis*. Le Poëte répresente ici les Céthéges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne maniére de leurs péres, lesquels méprisant la tunique, comme trop embarrassante, ne portoient qu'une espéce de tablier qui leur servoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & qu'ils mettoient par dessus leur toge: de maniére que le pan qu'ils jettoient sur l'épaule gauche, & qui passant derriere le dos, venoit faire la ceinture, laissoit le bras droit tout nud. C'est ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Consuls & aux Preteurs, quand ils faisoient leurs fonctions. * Pline, *l. 29. c. 8. Voyez* le P. Hardouin sur ce passage de Pline. Tite Live, *l. 27: l. 31*, sur la fin: *l. 32: l. 33.* Cicéron, *in Bruto*. Sigonius, *in Fastis ad ann.* 556. Appien, *de Bellis Civilib. l.* 2. Plutarque, *in Lucullo*. *Voyez* la Version par Amiot, Salluste, *in Bello Catilin. Voyez* aussi Cicéron, *Orat. 3. in Catilin. & Orat. pro Sylla*. Dacier, *sur l'Art Poëtique d'Horace, p.* 150. tat edit. troisiéme de Paris. Bayle, *Dict. Crit.* 2. edit. 1702.

CETHIM, CETTHIM. *Voyez* KITTIM.

CE'THLIS. *Voyez* KITHLIS.

CE'THOSIS-RAMESSE'S, succéda à Aménophis III, au Royaume d'Egypte. Il assembla de grandes armées de terre & de mer, laissa le gouvernement de ses Etats à son frere Armais avec un pouvoir absolu, & lui défendit seulement de prendre le titre de Roi, de rien faire au préjudice de sa femme & de ses enfans, & d'abuser de ses Maîtresses. Il marcha ensuite contre l'isle de Cypre, la Phenicie, les Assyriens & les Medes. Il vainquit les uns, & s'assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le courage, il vouloit pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'orient; mais ayant reçu de fâcheuses nouvelles du Grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que son frere Armais par une étrange perfidie avoit usurpé la Couronne, & violé absolument toutes les défenses, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ses conquêtes, & revint en son Royaume à dessein de mettre son frére à la raison, à quoi il réussit. On dit que ce Cethosis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Cethosis, ayant deux noms de même que son frére, qui s'appelloit Armais & Danaüs. * Manethon, cité par Joséphe dans *sa Réponse à Apion, l. 1. c.* 5.

CE'-

CE'THRON. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'THURA ou KE'THURA, femme qu'Abraham épousa dans sa vieillesse après la mort de Sara. Les Hebreux croyent qu'elle est la même qu'Agar; mais outre la difference qui est expressément marquée, *Genése, ch.* 25, tous les Auteurs Chretiens, après saint Augustin, s'inscrivent en faux contre cette opinion des Rabins. Abraham eut de cette femme six enfans, savoir, Zamram, Jecsan ou Jokšan, Madan ou Medan, Madian, Jesboc ou Jišba, & Sué ou Scuah, ausquels il donna du bien pour subsister, les séparant d'Isaac. On croit que c'est d'eux & de leurs enfans que sortirent les Madianites, les Epheens, les Dedanéens & les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Plusieurs saints Docteurs assurent que c'est d'eux que sont descendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la creche de Bethlehem. Baronius traite au long cette question. * Saint Augustin, *de Civit. Dei, l.* 34. Baronius, l'an premier de J. C. Torniel, l'an du monde 2179.

CE'TINA, anciennement *Tilurus*, *Nestus*, rivière de Dalmatie, prend sa source dans la Bosnie, près du Bourg de Cétina, baigne Bagnaluck, & ensuite traversant la Dalmatie du nord au sud, vient se decharger dans le Golfe de Vénise, à Almissa, vis à vis de l'isle de Brassa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CE'TO, CE'TON ou CE'TA, étoit, selon quelques uns, sœur & femme de Phorcys ou de Phorcus, dont elle eut les trois Gorgones Méduse, Euryale & Sthéno. Hygin dans sa préface, lui donne Gorgon pour mari.

CE'TRON. *Voyez* KITRON.

CETTE. *Voyez* SETTE.

CEU.

CEU, ville de la Chine, dependante de celle d'Yengchen, seconde capitale de la province de Xantum. Elle est proche de la montagne de Changping, & célébre pour avoir été la patrie de Confucius. *Voyez* son article. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CEU d'URGEL. *Voyez* URGEL.

CEV.

CE'VA ou CE'VE, petite ville d'Italie en Piémont, avec titre de Marquisat. Elle est capitale d'un petit païs où sont les Langhes, nom qu'on donne à des collines, qui sont le commencement de l'Apennin. Ceva est sur le Tanaro, avec un château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aste en 1295. Ainsi elle est à present au Duc de Savoye, à sept milles de Mondovi au levant. Le païs est du côté de Tende & du Montferrat. Il y a une très-grande quantité de gibier, & sur tout de perdrix & de faisans. Ceva fut prise par les François en 1553. *Voyez* la description que du Thou fait de cette place, *l.* 12.

CE'VENNES ou SE'VENNES, MONTS DES CE'VENNES & PAÏS DES CE'VENNES, *Gebenna*, *Cemmenus*, & *Gebennici montes*, montagnes de France au septentrion de Languedoc, entre l'Aquitaine & la Gaule Narbonnoise des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30 lieues, depuis la source de la Loire, jusques vers Lodéve. On y comprend en partie le Vivarais, le Vélay & le Gevaudan, que ces monts séparent du Rovergue. On appelle particuliérement le païs des Cévennes, les environs d'Anduse, d'Alais, de Saint-Ambroise, &c. jusques à Lodéve, qui est la partie septentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cévennes sont très fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, sur tout de plomb & d'etaim. Ces païs ont été très-long-tems le théatre des guerres civiles de la Religion, sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII. Le Roi Louis XIII obligea les Huguenots de se soumettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des Fanatiques y ont fait encore, au commencement du XVIII siecle, de grands desordres par la force des armes.

CEULEN, connu sous le nom de Ludolphe à Colen, Allemand, étoit de Hildesheim dans la Saxe, & fit un très-grand progrès dans les Mathématiques, qu'il enseigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enseigna les Fortifications en qualité de Professeur. Ce fut en 1599, & il mourut en 1610. Il a écrit en sa Langue naturelle, quelques Ouvrages de Mathématiques qu'on a traduits en Latin. * Meursius, *Ath. Bat.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

CEURAWATH, nom d'une Secte de Bénians dans les Indes, qui croyent la métempsychose avec tant de superstition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres insectes. Leurs Bramains ou Prêtres se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette Secte vont la tête & les pieds nuds, portant un bâton blanc à la main pour se distinguer des autres. Lorsqu'ils font du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucherons ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils apprêhendent d'y trouver des insectes: c'est pourquoi ils la font bouillir. Ils disent que Dieu n'est pas maître absolu des événemens & de la bonne ou mauvaise fortune. Ils ne croyent ni paradis ni enfer. Ils assurent néanmoins que l'ame est immortelle; mais ils supposent qu'elle passe d'un corps dans un autre d'un homme ou d'une bête, selon que le défunt a fait du bien ou du mal. Leurs mosquées ou temples, qu'ils appellent *Rales*, sont bâties en quarré, & les chapelles de leurs Pagodes ou idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des personnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au dessous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profession de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtrise. L'on y reçoit même les femmes, pourvu qu'elles ayent plus de vingt ans; mais les hommes y sont reçus dès l'âge de neuf ans. Pour se faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à faire vœu de chasteté, & à pratiquer l'austérité de leur vie, qui est extraordinaire: car ils sont quelquefois quinze jours sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourrissant: ce qui paroît incroyable; mais cela passe pour une vérité constante dans les Indes. Toutes les autres Sectes de Bénians ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs à éviter la conversation de ces gens-là. * Mandello, *tome* 2. d'Olearius.

CEUTA, ville & château d'Afrique, sur le détroit de Gibraltar, aux Espagnols. Elle est dans le Royaume de Fez, dans la province de Habat, & fut autrefois capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Ceutas*, & Pomponius Méla l'appelle *Septa*. Ortélius croit qu'elle est l'*Essilissa* ou *Exilissa*, de Ptolémée. Les Goths la prirent sur les Romains, selon Procope. Les Arabes en furent depuis les maîtres; & Jean I, Roi de Portugal l'emporta sur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Eglise collegiale qui a droit de cathedrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché suffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II, Roi d'Espagne, s'étant rendu maître du Portugal en 1580, mit un Gouverneur Espagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voisine de l'Espagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le destroit de Gibraltar. C'est pour cette raison que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir secoué toutes en même jour le joug Espagnol l'an 1640, pour reconnoître le Prince légitime, Ceuta qui avoit un Gouverneur Espagnol, resta sous la domination d'Espagne, à qui les Portugais l'ont depuis cedée par la paix de 1658. Les Maures l'ont tenue long-tems bloquée depuis l'an 1690, sans la pouvoir prendre. * Vasconcellos, in *Anaceph.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramaye, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Geogr. Ecclesf. &c.*

CEY.

CEYED BARRAX. *Voyez* l'article d'ABDELCADER.

CEYLAN, ou CEYLON. *Cherchez* CEILAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, ville d'Asie: on la met dans l'isle de Ceilan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle est située dans le Caneland, & elle appartient aux Hollandois, selon la carte que Vischer a donnée de Ceilan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEYX, fils de Lucifer, étoit Roi de Trachine & Oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de fleche: ce qui toucha si fort son père Dædalion qu'il se précipita du haut d'un rocher en bas. Ceyx affligé de visions étranges après cette mort, alla consulter l'Oracle d'Apollon à Claros, & fit naufrage à son retour. Alcyone sa femme se noya de desespoir, ayant appris cette triste nouvelle; & ils furent tous deux métamorphosez en Alcyons. Ovide, *Métam. l.* 11. *fab.* 8, 9. & 10.

CEZ.

CE'ZAR, grande rivière de l'Amérique dans le Gouvernement de Ste Marthe. Elle coule vers le sud, & les Sauvages qui en sont voisins l'appellent *Pompatao*, comme qui diroit *Prince de tous les fleuves*. Elle en reçoit plusieurs de tous côtez, savoir, *Padillo*, *las Ayumas*, *Guataport* & quelques autres, & ainsi grossie de leurs eaux elle court par des campagnes soixante & dix lieues vers l'ouest, après quoi elle se va rendre dans le grand fleuve de la Magdelaine. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CE'ZE, rivière de France dans le Languedoc, traverse à peu près d'occident en orient le Diocése d'Usès, passe à Bagnols, & après un cours de deux ou trois lieues du nord-ouest au sud-est, se rend dans le Rhône.

CE'ZIMBRA, ville de Portugal dans la Province d'Estrémadure. Elle est à quatre lieues de Setuval ou Saint-Ubes, auprès du Cap d'Espichel. Elle est fortifiée. Sa garnison est de cinquante quatre hommes, & d'un Sergent du Régiment de Setuval, avec vingt-trois pieces de cannon & trois Cannoniers. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHA.

CHA, nom commun aux Rois de Perse. *Cherchez* SCHACH.

CHAALEM, Roi de Bengale. *Voyez* l'article d'HUMAYON.

CHAALONS. *Voyez* CHALONS.

CHAAM (de) nom d'une ancienne famille célébre de Suisse, posséda pendant très long-tems la Terre noble de *Chaam* sur le Lac de Zug, dont elle porta le nom. Cette famille s'établit ensuite à Zurich, où elle fleurit pendant long-tems & eut les charges les plus honorables. En 1267, vécut *Henri* de Chaam qui fit des donations considérables à l'Abbaïe de Nôtre-Dame à Zurich, *Gautier* de Chaam fut Abbé d'Engelberg en 1267, & mourut en 1276. *Rodolphe* de Chaam fut reçu Bourgeois à Zurich en 1400. En 1454, il fut élu Bourguemaître de la ville & mourut en 1469. *Conrad* de Chaam fut Sénateur à Zurich; & en 1443, on l'envoya auprès de l'Empereur Frederic III. *Bernard* Chaam fut aussi Bourguemaître en 1560 & en 1564. Il fut envoyé auprès de l'Empereur Maximilien II, à Ausbourg, où il fit sa proposition d'une manière si éloquente, que l'Empereur & les Etats de l'Empire l'admirérent beaucoup. L'Empereur lui fit non seulement présent d'une coupe d'or, mais de plus il chargea ses armoiries d'une couronne, & les orna d'un casque ouvert. * Dyrstel, *Geschlechts-Beschreibung*.

CHAAM, un des dix sept villages de la Baronnie de Breda, situé à trois lieues de Breda dans une contrée fort riante. Ce village est très-ancien puisque *Gotfried Wendelinus* dans ses *Remarques sur la Loi Salique*, *ch.* 16, assûre qu'il en est déja fait mention en 422. Depuis 1639, on y a introduit la Religion Réformée, & le Ministre qui y est, dépend du Synode de Breda. Chaam a souvent beaucoup souffert de la guerre, mais sur tout en 1624, lorsqu'*Ambroise Spinola* entreprit le siége de Breda & qu'il campa dans les environs pendant trois semaines. * J. Baro le Roi, *Notit. Marchionat. S. R. I. l.* 9. *Historia Episcopat. Antuerp.*

CHABALON en Palestine. *Voyez* CHABUL.

CHABALON ou CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Voyez* CABUL.

CHABANGI, petite ville de l'Asie à quatre journées de Constantinople. Elle est bâtie sur le bord d'un Lac qu'on appelle *Chabangioul*, & il y a deux Caravanseras. Depuis le commencement du Lac qui n'a guéres moins de dix lieues de tour, jusqu'à Chabangi, on marche environ deux lieues, en partie dans la montagne, & en partie sur le bord du Lac. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 1. *ch.* 1. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHABANNES. La Maison de Chabannes, Chabannez, ou Chaannois, très-noble & ancienne, a été féconde en hommes illustres. L'on ne raportera ici leur posterité que depuis HUGUES qui suit.

I. HUGUES de Chabannes, Seigneur de Charlus-le-Pailloux, fut pere de ROBERT qui suit.

II. ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, mourut à la journée d'Azincourt en 1415, ayant eu d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefitte, 1. *Etienne* de Chabannes, Seigneur de Charlus, Capitaine d'une compagnie de Gend'armes, tué au combat de Crevant en 1423; 2. JACQUES de Chabannes, I. du nom, qui suit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Comtes de* DAMPMARTIN, *raportée cy-après*; 4. *N.*... de Chabannes, Abbesse de Bonne-Aigue en Limosin; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Balsac, Seigneur d'Entragues; & 6. *N.*... de Chabannes, alliée à *Balthasar* de Neuville, Seigneur de Magnse.

III. JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Senechal de Toulouse & Grand-Maître de France, eut part à toutes les grandes expéditions de son tems. Il se trouva au combat de Rouvray en 1429, à la prise de Compiégne en 1430, & ailleurs. Depuis en 1440, dans le tems de la Praguerie, il prit le parti du Dauphin, servit au siége de Caen en 1450, & fut pourvu en 1451 de la charge de Grand-Maître de France. Il traita ensuite de la capitulation de Blaye, contribua à la réduction de Bayonne, & ayant été blessé à la bataille de Castillon le 17 juillet 1453, il mourut de cette blessure le 20 octobre suivant. Il épousa 1. *Anne* de Launay, Dame de Fontenille, morte sans postérité; 2. en 1435, *Anne* de Lavieu, fille d'*Edouard* Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite* Dauphine de Saint-Ilpize, laquelle vivoit encore en 1480, & il en eut 1. GEOFROY, qui suit; & 2. GILBERT de Chabannes, qui a fait *la branche des Marquis de* CURTON *raportée cy-après*.

IV. GEOFROY de Chabannes, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, son Lieutenant Général au gouvernement de Languedoc, puis Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, vivoit encore en 1494. Il épousa en 1462, *Charlotte* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Vendenesse, tué à la retraite de Rebec en Italie en 1523, avec le Chevalier Bayard, sans laisser de postérité de *Claude* le Viste; 3. *Antoine*, Evêque de Puy-en-Velay, & Prieur de Saint-Martin d'Ambert; 4. *N.*... Abbesse de la Ferté; & 5. *Jeanne* de Chabannes, mariée à *Yves*, II. du nom, Seigneur d'Alegre, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

V. JACQUES de Chabannes, II. du nom, Seigneur de la Palice & de Pacy, Grand-Maître, puis Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne* de Montbéron, fille d'*Eustache*, Vicomte d'Aunay, Baron de Maulévrier & de Mathas, & de *Marguerite* d'Estuer; 2. *Marie* de Melun, veuve de *Jacques* de Bruges, Seigneur de Gruthuse, Gouverneur de Picardie, & fille de *Jean* de Mélun, III. du nom, Seigneur d'Antoing, & d'Isa-

& d'*Isabelle* de Luxembourg. Du premier lit vinrent 1. *N*... de Chabannes, morte jeune, & 2. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac; du second lit sortirent 3. CHARLES, Seigneur de la Palice, qui suit: 4. *Marie*, première femme de *Claude* de Savoye, Comte de Tende; 5. *Charlotte*, première femme d'*Antoine*, Seigneur de Moy en Picardie; & 6. *N*.... de Chabannes, Religieuse à Poissy.

VI. CHARLES de Chabannes, Seigneur de la Palice, &c. mourut en 1552. Il épousa 1. *Anne* de Mendoze: 2. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Barbesieux, &c. & d'*Antoinette* d'Amboise-Ravel, de laquelle il eut 1. *Antoine* de Chabannes, vivant en 1554; 2. *Eleonore*, mariée 1. à *Juste*, III. du nom, Sire de Tournon; 2. à *Philibert*, Seigneur de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie; 3. *Marie*, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Langheac. 2. à *Louis* d'Amboise, Comte d'Aubijous, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Susanne*, mariée à *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville; & 5. *Marguerite* de Chabannes, femme d'*Antoine* Masquard, Seigneur d'Hermenville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Curton.

IV. GILBERT de Chabannes, second fils de JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, &c. Grand-Maître de France, & d'*Anne* de Lavieu, fut Seigneur de Curton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, & Gouverneur du Limosin, & mourut avant l'an 1493. Il épousa 1. le 26 novembre 1469, *Françoise* de la Tour, fille aînée de *Bertrand*, VI. du nom, Seigneur de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Louise* de la Trémoille: 2. en 1484, *Catherine* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fils unique du premier lit JEAN qui suit.

V. JEAN de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, de Madic, de Saignes, &c. épousa en octobre 1497, *Françoise* de Blanchefort, Dame de Boissamy & de Nozerolles, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Boissamy, &c. & de *Gabrielle* de Layre, &c. dont il eut 1. JOACHIM, qui suit; 2. *François*, tué à la bataille de Pavie; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Hautefort, Seigneur de Tenon en Périgord; & 4. *Helene*, de Chabannes, alliée à *N*.... Seigneur de Dienne & du Cheylar en Auvergne.

VI. JOACHIM de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, &c. Sénéchal de Toulouse, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mourut en 1569. Il fut marié quatre fois, 1. en 1522, à *Peronelle* de Lévis, fille de *Gilbert*, I. du nom, Comte de Ventadour, & de *Jaqueline* du Mas: 2. en 1526, à *Louise* de Pompadour, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, Conseiller & Chambellan, & de *Catherine* de la Tour d'Oliergues, par contract du 28 janvier 1726: 3. en 1533. à *Catherine-Claude* de la Rochefoucault, fille de *François*, I. du nom, Comte de la Rochefoucault. 4. à *Charlotte* de Vienne, veuve de *Jacques* de Montboissier, Marquis de Canillac, & fille de *Gérard* de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey. Du premier lit vinrent 1. *N*.... de Chabannes, mort jeune, & 2. *Catherine* de Chabannes, mariée en novembre 1540, à *François*, I. du nom, Seigneur d'Estaing: du second lit sortirent, 3. *Jean* de Chabannes, Seigneur de Curton, tué à la bataille de Renty en 1553, sans postérité de *Françoise* de Montboissier, fille de *Jacques*, Marquis de Canillac; 4. *Isabelle*, Abbesse du Pont-aux-Dames, & 5. *Catherine* de Chabannes, mariée à *François* de Bar, Seigneur de Baugy: du troisiéme lit vinrent, 6. FRANÇOIS, Marquis de Curton, qui suit; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chaslus, Seigneur de Cordez; 8. *Catherine*, alliée à *Claude* de Lestranges, Vicomte de Cheleyne en Auvergne; & 9. *Catherine* de Chabannes, Abbesse de Bonne-Aigue: & du quatrième lit sortirent, 10. FRANÇOIS de Chabannes, qui a fait *la branche des Comtes de* SAIGNES; 11. GABRIEL, *qui a donné commencement à celle des Comtes de* PIONZAC; & 12. *Gilberte* de Chabannes, mariée en 1565, à *Jean* de Montboissier, Marquis de Canillac.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Lieutenant Général en Auvergne, Chevalier des Ordres du Roi, défit le Comte de Randan à la bataille d'Issoire en 1590. Il épousa *Renée* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris, & d'*Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux, dont il eut 1. *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton, mort en 1636, qui avoit épousé en 1591, *Marie* de Crussol, fille de *Jacques*, Duc d'Usez, après la mort de laquelle il épousa en août 1619, *Claude* Julien, qui avoit été femme de chambre de sa femme, de laquelle il eut quatre fils, qui disputérent la substitution de la maison de Chabannes après la mort de leur pére; 2. *Henri* de Chabannes, Marquis de Curton après son frere, au profit duquel la substitution fut declarée ouverte par Arrêt du quatriéme juin 1637 rapporté parmi les plaidoyers de M. le Maitre; 3. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui suit; & 4. *Antoine* de Chabannes, Seigneur de Nebouzan, mort sans postérité de *N*.... veuve de *N*.... Seigneur de Montignac.

VIII. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, puis après la mort de ses fréres, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. épousa *Louise* de Margival, Dame de Bournoncel, fille de *César*, Seigneur de Salency & de Bournoncel, & d'*Antoinette* de Chepois, dont il eut 1. *François* de Chabannes, Seigneur de Saint Angeau, qui fut assassiné par le bâtard de *Christophle*, Marquis de Curton son oncle; 2. CHRISTOPHLE, qui suit; 3. *Gabriel*, Seigneur de Chaumont, tué au siége de Bapaume; 4. *Isabelle*, Abbesse de l'Esclache; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse.

IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, eut de *Gabrielle-Françoise* de Rivoire du Palais, sa femme, 1. HENRI, Marquis de Curton, qui suit; 2. *Gilbert*, dit *le Comte de Curton*, Capitaine de Carabiniers; mort sans postérité depuis 1712; 3. *Pierre*, Seigneur de Paulagnac, Prêtre du diocése de Clermont, nommé Abbé de l'Abbaïe de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de saint Benoît le 22 avril 1713; 4. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le premier janvier 1681, puis Capitaine au régiment du Roi Infanterie, & tué au combat de Steinkerque en 1692; 5. *Françoise*, Prieure, puis Abbesse du monastére de la Vassin, (*Vallis sana*) Ordre de Citeaux, diocése de Clermont, morte le 20 janvier 1690, après avoir gouverné sagement cette maison pendant trente ans; 6. *Elisabeth*, qui fut mise à l'age de six ans dans le monastére de la Vassin, où elle prit l'habit à l'âge de dix ans, & dont après la mort de sa sœur, elle fut instituée Abbesse, sur la nomination du Roi, par Bulles du Pape Innocent XII, du onziéme janvier 1691. Elle mourut le huitiéme février 1730; & 7. une troisiéme fille Religieuse dans le même monastére de la Vassin.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Baron de Riom, d'Auriére & de Madic, Seigneur de S. Angeau, se distingua à la bataille de Senef en 1674, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 16 may 1714, âgé de 60 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. le 25 avril 1680, avec *Gabrielle* de Monlezun, morte au château de Rochefort en Auvergne, fille de *François* de Monlezun, Seigneur de Besmaus & du Bosc, Gouverneur du château de la Bastille à Paris, & du Fort de Notre-Dame de La Garde à Marseille, & de *Marguerite* de Peyrolles de Veillonnay: 2. en 1709, avec *Catherine-Gasparde* de Scorailles de Roussille, veuve de *Sebastien*, de Rosmadec, Marquis de Molac & de Sacé, Comte des Chapelles, & de Guebriant, &c. & fille de *Jean-Rigaud* de Scorailles, Comte de Roussille, Marquis de Cropiere & de S. Jovery, & d'*Aimée-Léonore* de Plas. Du premier mariage sont venus 1. JACQUES, Marquis de Curton, qui suit; 2. *Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, autrefois Colonel du régiment de Costentin, qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714; 3. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, Major du régiment Royal des Cravates; qui a épousé au mois de novembre 1731, *Marie* de Roquefeuil; 4. *Françoise-Gabrielle*, mariée le deuxiéme juillet 1696, avec *Jean-Paul* de Rochechouart de Barbasan-d'Astarac, Marquis de Faudoas, & de Fontrailles, duquel étant restée veuve le 29 septembre suivant, elle se retira au couvent des Religieuses Bénédictines de Montargis, où elle prit l'habit de Religion le onziéme octobre 1701, & fit profession le 29 octobre 1702; & 5. 6. deux autres filles, l'une Abbesse de La Vassin, morte, & l'autre Prieure du monastére de Sainte-Colombe à Vienne, vivante en 1732.

XI. JACQUES de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. fut fait Mestre-de-camp du régiment d'Anjou Cavalerie, par commission du onziéme may 1704, puis du régiment Royal des Cravates en 1707, & Brigadier des armées du Roi, le premier février 1719. Il commanda la même année, la Cavalerie dans l'armée du Roi en Roussillon. Il avoit été marié en 1705, avec *Marie-Charlotte* Glucq, veuve depuis le 26 mars 1691, de *Jacques* de Vassan, Seigneur de La Tournelle, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Paris, & fille de *Jean-Baptiste* Glucq, Seigneur de S. Port, de Boissise-La-Bertrand, &c. & de *Charlotte* Julienne. Elle mourut à Paris sans postérité le 15 janvier 1724, dans sa 46 année de son âge, n'ayant eu qu'un fils nommé *Henri* de Chabannes, mort à 20 mois le 20 juillet 1708.

BRANCHE DES COMTES DE DAMPMARTIN.

III. ANTOINE de Chabannes, Seigneur de Saint-Fargeau, &c. puis Comte de Dampmartin, & Seigneur de Blancafort à cause de sa femme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier, puis Grand-Maître de France, second fils de ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, & d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefite, naquit en 1411, fut élevé Page du Comte de Ventadour, & du Seigneur de la Hire, se trouva en 1424 à la bataille de Verneuil, où il fut fait prisonnier; & ayant été mis en liberté, il continua de servir dans toutes les occasions, jusqu'à ce qu'il suivit le Comte de Vaudémont; mais à la sollicitation du Duc de Bourbon, il s'attacha au Roi Charles VII, qui l'employa en diverses occasions, & le fit Grand-Pannetier de France. Depuis étant tombé dans la disgrace du Roi Louis XI, il fut condamné à mort en 1463, & ne fut neanmoins qu'enfermé à la Bastille, d'où il se sauva l'année suivante en Bretagne. Quelque tems après il se jetta dans la Ligue, qui avoit pour prétexte le bien public, & rentra ensuite dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna en 1469 la charge de Grand-Maître de France, & le fit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il remit le Comté d'Armagnac sous l'obéissance du Roi; jetta du secours dans la ville de Beauvais, assiégée par le Duc de Bourgogne en 1471; fut ensuite Gouverneur de Paris, & mourut le 25 décembre 1488, âgé de 77 ans. Il avoit épousé en 1439, *Marguerite* de Nanteuil, Comtesse de Dampmartin, fille unique & héritiere de *Renaud* de Nanteuil, Seigneur d'Acy, & de *Marie* du Fayel, Comtesse de Dampmartin, Vicomtesse de Breteuil, &c. dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Jaqueline* de Chabannes, Dame d'Onchain, mariée à *Claude-Armand*, Vicomte de Polignac, morte sans enfans.

IV. JEAN de Chabannes, Comte de Dampmartin, &c. mourut avant l'an 1503. Il épousa 1. *Marguerite* de Calabre, fille *naturelle* de *Nicolas* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine: 2. *Susanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon & Dame de Montpensier, fille aînée de *Louis* batard de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France. Du premier lit vint 1. *Anne* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée en 1496, à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Prevôt de Paris, morte sans enfans: & du second lit sortirent 2. *Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, mariée à *René* d'Anjou, Baron de Mézières; & 3. *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée 1. à *Edmond* de Prie, Seigneur de Buzançois: 2. à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers; 3. à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant du Roi en Bourgogne. * François de Pavie, Baron de Fourquevaux. *Vie de Jacques* de Chabannes. Guichardin. Paul Jove. Langey. Jean Chartier. Sansovin. Brantôme. De Thou. Le Feron. Godefroy. Le P. Anselme.

BRANCHE DES COMTES de SAIGNES.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, sa quatrieme femme, étoit sous la tutelle de sa mere en 1562. Il fut marié le 18 septembre 1570, par contract du sixiéme précedent, avec *Valentine* d'Armes, fille unique & seule héritiére de *François* d'Armes, Seigneur Du Verger, & de Trussy-l'Orgueilleux, & de *Diane-Jeanne* de Berno. Il en eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. JACQUES, Seigneur Du Verger, *qui a fait une branche rapportée cy-après*; 3. JOACHIM, Seigneur de Trussy, *qui sera aussi mentionné cy-après, avec ses enfans*; 4. *Edme*, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin; & 5. *Gilberte* de Chabannes mariée par contract du 12 mai 1612, avec *Claude* de la Riviere en Nivernois, & morte le 27 août 1614, âgée de 19 ans.

VIII. FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fut marié 1. par contract du septiéme février 1595, avec *Sérène* de Crevant, fille de *François*, Seigneur de Bauche, & de *Claude* de La Marthonie: & 2. par contract du deuxiéme octobre 1602, avec *Hélène* de Daillon, fille de *Gui*, Comte Du Lude, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline* de La Fayette, Dame de Pontgibault. Il eut de cette derniére 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; & 2. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*.

IX. FRANÇOIS de Chabannes, III. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, de Nozerolles, &c. épousa 1. le 19 juillet 1630, *Anne* Dauvet, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, & de *Jeanne* Du Puy Vatan: 2. *Marie* de Clays, sœur de *Joseph* de Clays, Chevalier, Seigneur de La Douge, laquelle se remarie à l'âge de 30 ans, le 21 septembre 1678, avec *Guillaume* de Bouillyé Des Portes, Comte de Treby, ayant eu de son premier mari 1. *Joseph*, mort en 1688, à l'âge de 20 ans, étant Mousquetaire; & 2. *Magdelaine* de Chabannes, Religieuse à Blessac.

IX. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fils puîné de FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, & d'*Hélène* de Daillon Du Lude, sa seconde femme, mourut au mois d'août 1683. Il avoit été marié par contract du septiéme février 1644, avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *René*, Baron de Maignac en la Marche, & d'*Anne* de Bonnaval. Il en eut entre autres 1. FRANÇOIS, IV. du nom, qui suit; 2. ANNE-MARIE, *qui sera mentionnée après son frére*, & 3. *Pierre* de Chabannes, Lieutenant dans le regiment de Normandie en 1689.

X. FRANÇOIS de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, & de Bois-l'Amy, fut marié le neuviéme février 1683, avec *Marguerite* de La Marche, fille de *Silvain*, Seigneur de Peguillon, & de *Marguerite* d'Arnac, & ne vivoit plus en 1698, ayant laissé d'elle 1. LOUIS qui suit; 2. *François*; & 3. *Gabriel* de Chabannes, mort sans postérité.

XI. LOUIS de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fut marié le huitiéme septembre 1717, avec *Léonarde-Françoise* Galand, Dame de La Vareine, & en eut 1. *Léonard*, tonsuré en 1732; 2. autre *Léonard*, mort jeune; & 3. *Marie-Françoise* de Chabannes, née le troisiéme septembre 1727.

X. ANNE-MARIE de Chabannes, Seigneur de Mariol en

ne Bourbonnois, second fils d'ANSELME, & de *Gabrielle* de Lestrange, fut marié par contract du 18 fevrier 1681, avec *Henriette* Coiffier, fille de *Jean* Coiffier, Seigneur de La Mothe-Mazurier & de Morette, Procureur du Roi en la Généralité de Moulins, & de *Marie* Maréchal. Il en a eu 1. *Gilbert-Honoré*, né le 30 décembre 1682, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie au mois d'avril 1700, fait Capitaine de Dragons en 1705, & depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis; 2. *Claude-Marie*, Enseigne de vaisseau, tué au siége de Béthune en 1709; 3. *Joseph*, batisé le 19 mars 1690, fait Enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712, & Lieutenant le 30 septembre 1731; 4. 5. *Annet-Marie & François*, morts jeunes; 6. *Henriette*, née le 19 novembre 1671, reçue au nombre des Damoiselles de Saint-Cir, au mois de septembre 1689, & depuis mariée avec *Pierre* Feydeau; & 7. *Marguerite* de Chabannes, morte fille.

SEIGNEURS DU VERGER, & de Sainte-Colombe.

VIII. JACQUES de Chabannes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Du Verger & de Sainte Colombe, second fils de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Valentine* d'Armes, épousa par contract du 23 août 1610, *Gabrielle* Babute, fille de *Léonard* Babute, Seigneur de La Bruyére, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Anne* de La Porte, & en eut seize enfans, entre autres 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Claude*, Religieux Bénédictin, Prieur de Melun; 3. *Joachim*, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1669; 4. *Louis*, Seigneur de Vaux; 5. *Pierre*, Seigneur de Chaillou, vivant en 1645; 6. *Marie*, vivante en 1645; 7. *Gabrielle*, Religieuse au Réconfort; & 8. *Antoinette* de Chabannes.

IX. FRANÇOIS de Chabannes, Seigneur Du Verger, de Sainte-Colombe, &c. fut marié par contract du 11 fevrier 1645, avec *Antoinette* Monnot, fille d'*André* Monnot, Seigneur des Fontaines en Brie, & d'*Elizabeth*, de laquelle vinrent 1. HUBERT qui suit; 2. *Henri-Gaston*, Chevalier de l'Ordre de Malte, qui se maria & mourut sans postérité; 3. *René*; 4. *Gabrielle*; 5. 6. *Antoinette & Marie* de Chabannes, Religieuses Bénédictines à S. Fargeau.

X. HUBERT de Chabannes, Seigneur Du Verger, fut tué par un accident, & avoit été marié par contract du 29 août 1678, avec *Marie* de Charry, fille de *Samuel* de Charry, Seigneur de Vrée, & de *Jeanne* Du Puy. Il en eut 1. PAUL qui suit; 2. *Gabriel* de Chabannes, mort jeune au service du Roi, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

XI. PAUL de Chabannes, Seigneur Du Puy & de Vrée, a été marié par contract du premier juillet 1715, avec *Marie-Magdelaine* Sallonier, Dame d'Epiry, fille unique de *Guillaume*, Sallonier, Seigneur de Rozimont, & de *Charlotte-Françoise* Dollet, & en a eu 1. *Gabriel-Jacques*, mort en bas âge; 2. *Charlotte-Césarde*, née le 25 octobre 1718; 3. *Louis-Jacques*, né le 29 novembre 1719; 4. *Claude-François*, né le 16 janvier 1721; 5. *Guillaume-Hubert*, né le 29 août 1723; 6. *Pierre-Paul*, né le 28 octobre 1726; & 7. *Louis-Antoine* de Chabannes, né le 27 juillet 1730.

SEIGNEURS de TRUSSY-L'ORGUEILLEUX.

VIII. JOACHIM de Chabannes, Seigneur de Trussy-l'Orgueilleux, & Chevalier de l'Ordre du Roi, l'an 1610, troisiéme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Comte de Saignes & de *Valentine* d'Armes, épousa *Gilberte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon-Busset, Seigneur de La Mothe-Feuilly en Berry, & du Montet, & d'*Eucharistie* de La Brosse-Morlet, & en eut 1. *Joachim*; 2. *François*, Seigneur de la Mothe-Feuilly, tué au siege de Dole, pére d'un fils, Seigneur de la Mothe-Feuilly en 1650; 3. *Gabriel*, Seigneur de Sarragosse, & de Faye, éleve Page du Duc d'Hallewyn en 1632, & marié en 1646 avec *Julienne*, fille de *Jacques* de S. Aubin, Seigneur de Sarragosse, qui le rendit pére de trois fils & d'une fille, qui vivoient en 1657; 4. *Louis*, Seigneur de Seauve, qui se maria à Moulins, & mourut sans enfans; 5. *Jeanne*, mariée en 1620, avec *Isaac* de Saconnin, premier Baron de Bourbonnois, Baron de Breuilles, qui ne vivoit plus en 1655; & 6. 7. 8. trois autres filles Religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Pionzac.

VII. GABRIEL de Chabannes, Vicomte de Savigny, Seigneur de Nozerolles, & de Vernieres, &c. dernier fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, & de *Charlotte* de Vienne sa quatriéme femme. Il eut pour femme *Gabrielle* d'Apchon, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Apchon, & de *Françoise* de La Jaille, & laissa d'elle 1. JACQUES qui suit; & 2. *Charlotte* de Chabannes, mariée par contract du 28 mars 1598, avec *Pierre* de Cordebeuf de Beauverger, Seigneur de Montgon en Auvergne.

VIII. JACQUES de Chabannes, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny, Lieutenant pour le Roi en Bourbonnois, pourvu de cette charge par lettres du 23 août 1610, ne vivoit plus le 17 août 1652. Il avoit épousé par contract du neuviéme mars 1604, *Charlotte* de Chazeron, Dame de Pionzac, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle* de S. Nectaire. Il eut d'elle 1. GILBERT, I. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur Du Mont, qui épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Guise, Seigneur Du Tanquert, laquelle le rendit pére de *Gabriel* de Chabannes, Chanoine à Verjesan prés de Billom, en Auvergne; 3. *Gabriel*, Seigneur de Preaux, mort sans avoir été marié; & 4. *Gabrielle* de Chabannes, mariée par contract du neuviéme novembre 1632, avec *Annet*, Seigneur de La Rochebriant.

IX. GILBERT de Chabannes, I. du nom, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny. Il avoit épousé par contract du 24 may 1637, *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert* de Champfeu, Seigneur d'Uriage, Thrésorier de France en la Généralité de Bourbonnois, & de *Marie* d'Aubigny de Gansac. Elle se remaria avec *Edouard* de Montmorin, Seigneur du dit lieu, de La Chassigne, &c. ayant eu de son premier mari 1. GILBERT, II. du nom, qui suit; 2. THOMAS, Seigneur de Belarbre, *qui sera mentionné aprés son frére aîné*; 3. *Gilberte*, Religieuse à L'Esclache, morte; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse au Prieuré de Marlat.

X. GILBERT de Chabannes, II. du nom, Comte de Pionzac, Seigneur de Preaux, Vicomte de Savigny, né le 16 juillet 1646, mourut à Paris le 20 janvier 1720, dans la 74 année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié par contract du 30 juin 1681, avec *Anne-Françoise* de Lutzelbourg, dite *de Luxembourg*, fille d'*Antoine* de Lutzelbourg, dit *de Luxembourg*, Seigneur d'Imling en Alsace, & de *Marie-Magdelaine* de Schellemberg. De ce mariage sont sortis 1. GASPARD-GILBERT qui suit; 2. *François-Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de la Palice, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1701, & depuis de l'Ordre Militaire de saint Louis, marié avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvait, veuve d'*Olivier* Le Fevre d'Ormesson, Seigneur Du Cheré, & fille de *Claude* Cahouet de Beauvait, Seigneur Des Ormes, premier Président des Thrésoriers de France à Orléans, & de *Marie* Fontaine des Montées; 3. *Thomas*, batisé le sixiéme décembre 1688, qui commanda en Hongrie un régiment de Cuirassiers pour l'Electeur, Duc de Baviére, & qui revenu en France, fut fait Brigadier des armées du Roi le 30 juin 1720, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 27 août 1722; 4. *Charles-Antoine*, Capitaine dans le régiment Royal des Cravates, puis dans le régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & reçu Chevalier de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare le 24 avril 1725; 5. *Marguerite*, Religieuse, morte au monastére de la Magdelaine de Trénel à Paris, au mois d'octobre 1730; & 6. *Anne-Joseph* de Chabannes, née le 16 octobre 1690, reçue au nombre des Damoiselles de S. Cyr au mois de janvier 1699, & mariée en 1707, avec *Anne* de La Queilhe, Seigneur de Pramenoux.

X. GASPARD-GILBERT de Chabannes, Comte de Pionzac, Seigneur de Vaumiers, de Trizac & d'Apchon, &c. né & batisé le septiéme septembre 1685, épousa au mois d'avril 1709, *Philiberte* d'Apchon, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, & de *Philiberte* de S. André, & en a eu 1. *Gilbert-Gaspard*, né le troisiéme février 1714, fait Enseigne au régiment des Gardes en 1730; 2. *Jean-Baptiste*, fait Gentilhomme à drapeau au même régiment en 1730, & Enseigne en 1731; 3. *Joseph*, tonsuré en 1731, nommé Prieur de Nantua, de l'Ordre de Cluni, en 1732; & 4. un quatriéme fils mort jeune.

X. THOMAS, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de Belarbre, second fils de GILBERT, I. du nom, & de *Marie* de Champ-feu, Capitaine dans le régiment de Normandie, commanda le Ban & l'Arriére-Ban en Auvergne en 1696. Il fut marié en 1695, avec *Amable* Boyer, fille de *Jacques* Boyer, Seigneur de Saunat, Baron de Chamiane & Du Cerf, Seigneur de Saint-Genest, & de *Marie* de Blot, & en a eu 1. *Jacques Louis*, Seigneur Du Cerf, Baron de Chamiane, né en 1697, Capitaine au régiment de Bourbonnois en 1729; 2. *Joseph-Gaspard*, né en 1701, nommé Abbé de Valricher, Ordre de Citeaux, diocése de Bayeux, le 17 octobre 1723, Prieur de Sorbonne en 1724, Docteur en 1726, Vicaire Général d'Aire la même année, puis Archidiacre de l'église d'Aire, Vicaire général de Tours en 1730, & nommé Agent général du Clergé de France le deuxiéme août 1732; 3. *Marie Jacqueline*, nommée Abbesse de Bonlieu en Forès, Ordre de Citeaux, diocése de Lyon, au mois de juin 1725; & 4. *Gilberte* de Chabannes, Abbesse de S. Pierre de Beaumont, Ordre de S. Benoit, diocése de Clermont, en 1732.

CHABANNES, (Jacques II.) Seigneur de la Pelice, de Passi, &c. Maréchal de France, a été l'un des grands Capitaines de son tems. Il étoit fils de GEOFROY de Chabannes & de *Charlotte* de Prie, & commença de paroître à la Cour sur la fin du régne de Louis XI. Comme il étoit trés-bien fait, & qu'il avoit beaucoup d'esprit, il se fit des amis illustres, & fut considéré du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VIII. Il suivit ce Roi en 1495, à la conquête du Royaume de Naples; & se signala par son courage. Depuis en 1500, il servit au recouvrement du Duché de Milan. L'année suivante il se trouva aux combats qui se donnérent dans la Pouille & dans l'Abbruzze; & il fut fait prisonnier à la défense de la ville de Rouvre. En 1503, il donna des marques de son courage à la bataille de Cérignolle; à la prise de Boulogne en 1506; à celle de Génes en 1507, où il fut blessé; à la bataille d'Agnadel en 1509, & ailleurs. Le Roi Louis XII le fit Capitaine de cinq cens hommes d'armes; & ensuite le pourvut de la charge de Grand-Maître de France, qui avoit été tenue par deux grands hommes de sa famille. Chabannes contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512, & le Roi lui donna alors le gouvernement du Duché de Milan. L'année suivante, ayant été fait prisonnier à la bataille des éperons, où il remplit trés-bien les devoirs de Soldat & de Capitaine, il trouva moyen de sortir des mains de ceux qui l'avoient arrêté. Cependant, la paix ayant été concluë entre la France & l'Angleterre, & le Roi Louis XII étant mort, François I. qui lui succéda, souhaitant d'avoir la charge de Grand-Maître de France, pour Artus Gouffier, Comte d'Etampes, & qui avoit été son Gouverneur, Chabannes lui donna sa démission, & fut fait Maréchal de France. Aprés cela il continua de servir en Italie, & se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. En 1521, il alla avec le Chancelier du Prat & quelques autres, à Calais, pour y conclurre la paix avec les Députez de l'Empereur Charles-Quint; mais cette négociation n'ayant pas eu tout le succés qu'on en attendoit, on recommença la guerre. Le Maréchal de Chabannes, qui avoit commandé un corps d'armée en 1522, à la bataille de Bicoque, poursuivit le Connétable de Bourbon, prit toutes les places qu'il avoit en France, & alla le chasser en 1523 de devant Marseille, qu'il avoit assiégée. Avant cela il avoit secouru Fontarabie. Depuis il suivit le Roi en Italie, & y fut tué l'an 1525, à la funeste bataille de Pavie. Il avoit sagement conseillé au Roi de se retirer, & tous les principaux Chefs étoient comme lui de ce sentiment; mais l'Amiral de Bonnivet l'emporta sur les autres, & fut cause qu'on donna bataille. Le Maréchal de Chabannes eut son cheval tué sous lui; & comme il se mettoient en état de combattre à pié, un Capitaine Espagnol nommé Castaldo le fit prisonnier, & un autre Espagnol nommé Buzarto, le tua brutalement, de sang froid. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article précédent.

CHABANOIS, bourg de France, sur la Vienne, riviére du Gouvernement général de l'Orléanois, vers les confins de l'Angoumois. Il est à l'ouest-nord-ouest de Limoges, & à l'est-nord-est d'Angoulême, à neuf lieues ou environ de l'une & de l'autre.

CHABARENNES, peuples anciens de la Scythie, qui habitoient proche du fleuve appellé Chalybs. Ils arrachoient les mammelles des femmes étrangéres, & les dévoroient toutes crues. Ils en faisoient de même de tous les enfans qui tomboient entre leurs mains. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* CHABEUIL, bourg de France, en Dauphiné, sur la riviére de Véour dans le Valentinois. Il est à l'est de Valence, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CHABLAIS, Province de Savoye, a le Lac de Genéve au nord, le pays de Vallais au levant, le Foucigny au midi, & le Genevois au couchant. On le prend ordinairement pour une ancienne contrée des peuples appellez Nantuates, & des Véragriens dont parle César dans ses Commentaires. Les Romains avoient des haras de chevaux dans cette province, qui fut nommée *Provincia equestris & Caballica*, & c'est de la corruption de ce dernier mot qu'on a formé celui de Chablais. On a prétendu que l'Empereur Conrad, dit *le Salique*, donna ce pays à Humbert I, surnommé *aux blanches mains*, pour recompense de ce qu'il avoit soutenu son parti contre Eudes II, Comte de Champagne, qui lui disputoit le Royaume de Bourgogne. Cette province a neuf ou dix lieues de longueur, & trois à quatre de largeur. Elle comprend cinq Bailliages, qui sont ceux de Thonon, d'Evian, d'Aux, de Ternier & de Gaillard. Thonon sur le Lac de Genéve est le bourg principal; les autres sont Ripaille, Evian, & Novel. La doctrine de Calvin s'y étoit répandue dans le XVI siécle, mais elle en fut bannie par les soins & le zéle de saint François de Sales. * César, *L. 4. de Bello Gallico*. Guichenon, *Hist. de Savoye*.

CHABLI, bourg ou petite ville de France dans le Sénonnois, entre la Bourgogne & la Champagne, vers Auxerre & Tonnerre. Il est connu par ses bons vins, & par la sanglante bataille qui s'y donna l'an 841, entre les Enfans de Louis *le Débonnaire*. Cette bataille est plus connue sous le nom de Fontenay, qui est prés de Chabli. * *Hist. de France*.

CHABOR, riviére. *Cherchez* CHABUR.

CHABORRAS. *Voyez* ABORAS.

CHABOT, Maison ancienne & connue depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME Chabot, vivoit en l'an 1040, & est nommé avec Guillaume Duc de Guienne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'Acte de la fondation de l'Abbaïe de la Trinité-de-Vendôme, faite par Géofroy *Martel*, Comte d'Anjou. Ce peut être lui qui s'obligea de fournir tous les ans à l'Abbaïe de Saint-Maixant deux cierges du poids de treize livres au jour de la fête de ce Saint, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée dans un combat; ce que ses successeurs ont depuis aquitté. On le croit pére 1. de THIBAULT, qui suit; 2. d'*Elbert*, Evêque de Limoges en 1052, & qui mourut en 1093; 3. de *Lezin*, qui suivoit la Cour du Roi Philippe I, en 1072; 4. d'*Eudes*,

d'*Eudes*, nommé dans un titre de l'Abbaïe de Vendôme l'an 1080; 5. de *Pierre*, nommé dans le même titre avec *Pétronelle* sa femme, *Thibault*, *Pierre* dit *la Tour*, *Bayrard* & *Raoul* Chabot ses enfans.

II. THIBAULT Chabot, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès années 1060 & 1100. Il epousa en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul* de Mauleon, que l'on tient avoir été heritiére de *Gerard*, Seigneur de Vouvent, dont il eut 1. SÉBRAN, qui suit; 2. *Gaudin*, vivant en 1148; 3. *Briant*, vivant en 1151; & 4. *Beline* Chabot, vivante en 1120.

III. SÉBRAN Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jérusalem, vivoit en 1151, & laissa d'*Agnès* sa femme, 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Sébran*, élu Evêque de Limoges en 1177, contre le consentement du Roi d'Angleterre, mort en 1179; 3. *Pierre*; 4. *Garnier*; & 5. *Anseline* Chabot, mariée à *Pierre* Lunel, du consentement duquel elle se rendit Religieuse à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & fut pere 1. de THIBAULT, III. du nom, qui suit; & 2. d'*Eustache* Chabot, Dame de Vouvent, mariée à *Géofroy* de Léaignen, morte en 1559.

V. THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de Roche-Cerviére & de la Gréve, fut présent avec plusieurs autres grands Seigneurs au traité de Treves accordé entre le Roi Philippe *Auguste* & Jean Roi d'Angleterre en 1206. Il epousa *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard & de la Mauriére, fille de *Guillaume*, Seigneur des mêmes terres, dont il eut 1. THIBAULT, IV. du nom, qui suit; 2. GÉRARD Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauriére, *tige des Barons de Retz, mentionnez cy-après*; & 3. SÉBRAN Chabot, Seigneur de la Gréve, duquel sont descendus les Seigneurs de la Gréve & de Jarnac, *dont la postérité sera cy-après raportée en son rang*.

VI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Sire de la Roche Cerviére, &c. fit son testament en 1250. Il épousa *Ænor* de Brosse, Dame des Essars, fille de *Bertrand*, III. du nom, Vicomte de Brosse, dont il eut 1. SÉBRAN, II. du nom, qui suit. 2. 3. *Thibault* & *Gérard*, vivans en 1303; & 4. *Marguerite* Chabot mariée en 1243, à *Guillaume* de Beaumont.

VII. SÉBRAN Chabot, II. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére & des Essars, fut l'un des principaux Seigneurs de Poitou, qui traitérent en 1269, avec Alfonse Comte de Poitiers, du reglement du rachapt des fiefs à merçy, & ne laissa que 1. *N*.... Dame de la Roche-Cerviere, qu'elle porta dans la Maison de Ruffec; & 2. *Mahault* Chabot, Dame des Essars, mariée à *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors.

BRANCHE DES BARONS DE RETZ.

VI. GÉRARD Chabot, second fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de la Roche-Cerviere, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Mauriere, & étoit mort en 1250. Il epousa *Eustache* de Retz, dite *Aliette*, fille & héritiere de *Raoul*, Sire de Retz, de Machecoul, de Faleron, de Fredefons, &c. dont il eut 1. *Gérard*, II. du nom, qui suit; 2. *Géofroy*, Seigneur de la Mauriére, & 3. *Eustache* Chabot, mariée à *Gerard* de Machecoul, Seigneur du Coutumier & de la Benaste.

VII. GÉRARD Chabot, II. du nom, Baron de Retz, &c. fit le voyage d'Arragon avec les autres Barons de Brétagne en 1285. Il avoit épousé 1. avant l'an 1266, *Amicie* de Château-Gontier: 2. *Jeanne*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Isabeau* de Lésignen-la-Marche, dont il eut 1. GÉRARD, III. du nom, qui suit; 2. *Raoul*, qui étoit mort en 1329; & 3. *Guillaume* Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard, de la Mauriére, de Saint-Hilaire-du-Vsupous, de Falleron, &c. qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette* de Pressay, dont il eut *Simon* Chabot, mort sans postérité.

VIII. GÉRARD Chabot, III. du nom, surnommé *le Benoît*, Baron de Retz, &c. vivoit en 1332, & épousa *Marie-Clémence* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* de Montfort sa premiére femme, dont il eut 1. GÉRARD, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* Chabot, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens à *Jean*, Seigneur de la Musse-Ponthus, à cause dequoi elle fut exhérédée en 1333. Depuis elle épousa *Foulques* de Laval, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

IX. GÉRARD Chabot, IV. du nom, Baron de Retz, de la Mothe-Achard, &c. étoit mort en 1342, laissant de *Catherine* de Laval, Dame d'Aurilly en Anjou, fille de *Guy*, IX. du nom, Sire de Laval & de Vitré, & de *Béatrix* de Gaure, un fils unique nommé

X. GÉRARD Chabot, V. du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, &c. qui mourut avant l'an 1365. Il épousa *Philippe* Bertrand, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. GÉRARD, IV. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* Chabot, Dame de Retz, &c. mariée à *François* de Chauvigny, Baron de Retz à cause d'elle, mort en janvier 1406.

XI. GÉRARD Chabot, VI. du nom, Baron de Retz, &c. assista Charles de Blois à la bataille d'Auray en 1364, où il demeura prisonnier, & mourut peu aprés sans enfans de *Marguerite*, Comtesse de Sancerre sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GRÉVE.

VI. SÉBRAN Chabot, dit *le Prud'homme*, troisiéme fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Gréve, de Latriere, des Granges, de Fontenaye, &c. servit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298, laissant d'*Ayrois* de Châteaumur, Dame d'Oulmes, de Chantemelle, &c. 1. THIBAULT, I. du nom qui suit; 2. *Gerard*, qui se trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304; 3. *Sébran*, vivant en 1303; 4. *Ænor*, Dame d'Oulmes, &c. mariée à *Ebles* de Rochefort, Seigneur de Faye, de Thors & d'Aubigné; & 5. *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemelle, de Champigni, de Sainte-Gemme & de Sainte Radegonde de Marcis, qui fut mandé au mois de novembre 1318, de se rendre à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. Il eut un grand different contre le Seigneur de la Greve son neveu, duquel il avoit eu la garde & la tutelle pendant seize ans, & qui dura même long-tems aprés sa mort contre ses enfans. Il epousa *Jeanne* Pouverelle, qui vivoit en 1354, & dont il eut *Louis* Chabot Chevalier, sur lequel les terres de Champigny & de Sainte-Gemme furent vendues en may 1350, pour payer les dettes de son pére, & qui ne laissa pas de servir en 1352 & en 1356; *Gelvendin* Chabot, qui obtint remission en 1391, des violences qu'il avoit commises contre les Seigneurs de la Gréve ses cousins pendant leur procés, & qui se disoit chargé de femme, de six fils & de trois filles, & *Sebran* Chabot, compris dans la même remission, étant tous deux prisonniers à Paris.

VII. THIBAULT Chabot, I. du nom, Seigneur de la Greve, du petit château de Vouvent, de Latriere, de Fontenaye, & des Granges, épousa *Jeanne* de Saint-Vincent, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Marguerite* & *Jeanne* Chabot, mortes sans enfans.

VIII. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de la Greve, &c. fut pendant seize ans sous la tutelle de *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemelle son oncle, contre lequel il eut depuis de grands procés, & contre sa veuve & ses enfans, au sujet de la reddition du compte de sa tutelle, & obtint contre eux de grandes condamnations. Il mourut en 1355, laissant de *N*.. du Machecoul, Dame de Coustumier, fille de *Gerard*, Seigneur de la Benaste, du Bourgneuf, & de l'Isle Bouin, & d'*Eléonore* de Thouars, 1. THIBAULT, III. du nom, qui suit; & 2. GUILLAUME Chabot, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* TURMELIE'RE *& de* LIZE', finie à *Renée* Chabot, qui épousa en octobre 1504, *Jean* du Bellay, Seigneur de Ponteron.

IX. THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. reprit en 1377, le procés que son pere avoit eu contre les enfans de *Guillaume* Chabot son grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle, & vivoit en 1385. Il avoit epousé avant l'an 1365, *Amicie* de Maure, fille de *Jean*, IV. du nom, Seigneur de Maure, & d'*Aliette* de Rochefort, Dame de Quelitillac, dont il eut 1. LOUIS, I. du nom, qui suit; & 2. *Marie* Chabot, alliée à *Guy* de Baumont, Seigneur de Bressuire.

X. LOUIS Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, de Chantemesle, &c. mourut en 1422, ayant eu de *Marie* de Craon, Dame de Montcontour, de Marnes, de Monsforeau, de Colombieres, de Savonniéres, de Jarnac sur Charente, de Précigny, de Verneuil & de Ferriéres, fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de Montbason, 1. TIBAULT, IV. du nom, qui suit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* JARNAC, *raportée cy-après*; 3. 4. *Jean* & *Anne* Chabot morts sans alliance.

XI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, de Montsoreau, &c. mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois en 1428. Il épousa en juin 1422, *Brunissande* d'Argenton, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur d'Argenton, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, qui suit; 2. *Catherine*, mariée en mars 1445, à *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, de Bouville, &c. morte en 1466; & 3. *Jeanne* Chabot, alliée en mars 1445, à *Jean* de Chambes, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui aquit la Terre de Montsoreau de son beau-frére.

XII. LOUIS Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de son pére, & fut à la conquête de Guienne en 1453. Le Roi Louis XI. le retint son Conseiller & Chambellan par lettres du sixiéme avril 1464. Il assista trois ans aprés aux Etats tenus à Tours, commanda le Ban & Arriére-ban de la Noblesse du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il épousa le troisiéme juin 1444, *Jeanne* de Courcillon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Monléan & de Tillay, Bailly & Capitaine de Chartres, & de *Thomine* de Lespine, morte le 26 août 1472. Quelques Mémoires lui donnent pour seconde femme *Hesseline* Chaperon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere furent, 1. *René* Chabot, Seigneur de la Gréve, mort avant l'an 1469; 2. *Marie*, nommée au testament de son pére; & 3. *Magdelaine* Chabot, mariée le quatriéme janvier 1469, à *Navarrot* d'Anglade, Chevalier, Capitaine de Mauléon, dont elle n'eut point d'enfans. Aprés son decès, les grands biens de cette Maison entrérent dans la Maison de Châtillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JARNAC.

XI. RENAUD Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. second fils de LOUIS Chabot, I. du nom, Seigneur de la Greve, &c. & de *Marie* de Craon, Dame de Jarnac, &c. eut en partage la Terre de Jarnac sur Charente, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il épousa 1. *Françoise* de la Rochefoucault, veuve de *Gilles* d'Appelvoisin, & fille de *Guy*, Seigneur de Barbesieux, & de *Rosine* de Montaut, Dame de Verteuil: 2. *Isabeau* de Rochechouart, fille & heritiére de *Jean*, Seigneur d'Apremont & de Brion, & de *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent, 1. *Marguerite* Chabot, qui etoit sous la tutelle de son pére en 1440; & 2. *Agnès*, mariée à *Guy* Chenin, Seigneur de l'Isle-Bapaume: du second lit sortirent, 3. *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. mort avant l'an 1480, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Montberon sa femme; 4. *Antoine* Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de France, mort le sixiéme novembre 1507; 5. *François*, Seigneur de Jarnac, aprés son frere aîné, Abbé de Castres & de Baigne, mort en 1493; 6. JACQUES, qui suit; 7. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Reillac, Vicomte de Merinville & de Brigueil; 8. *Françoise*, mariée en may 1456, à *Renaud* de Saint-Maure, Seigneur de Jonzac; 9. *Jeanne* alliée en 1466, à *Pierre* de Saint-Julien, Seigneur de Lafferé; 10. *Philippe*, mariée en 1469, à *Antoine* Clérambaut, Seigneur de la Plesse; & 11. *Robert* Chabot, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aspremont, &c. qui épousa *Antoinette* d'Illiers, fille de *Jean*, Seigneur d'Illiers & de *Marguerite* de Chourses, dont il eut *Paul* Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort aprés l'an 1560, sans enfans de *Jacqueline* de Montigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Frênes & de *Léonore* de Ferriéres qu'il avoit epousée en octobre 1537. *Anne* Chabot, mariée à *Jean* Seigneur de la Tour Landry: & *Isabelle* Chabot, alliée 1. à *Charles de* Vivonne, Baron de la Chataigneraye: 2. à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé.

XII. JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aspremont, &c. Conseiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épousé le 15 septembre 1483, *Magdelaine* ou *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Thibault*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghen, dont il eut 1. CHARLES, qui suit, 2. PHILIPPE, Seigneur de Brion, duquel sont descendus *les Comtes de* CHARNY, *mentionnez cy-après*; & 3. *Catherine* Chabot, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'Estillac.

XIII. CHARLES Chabot, Baron de Jarnac, &c. rendit de grands services au Roi François I. qui le fit Chevalier de son Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, Maire perpetuel de Bourdeaux, Capitaine du Château-du-Ha, & Vice-Amiral de Guienne en 1544. Il épousa 1. en 1506, *Jeanne* de Saint-Gelais, Dame de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye & de Montlieu, &c. & de *Marguerite* de Durfort-Duras: 2. *Magdelaine* de Puyguyon. Du premier mariage sortirent, 1. *Louis* Chabot, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut; & 2. GUY, I. du nom, Seigneur de Jarnac qui suit: du second vinrent, 3. *Catherine* Chabot, vivante en 1548; 4. *Jeanne*, mariée à Pierrebuffiere, Vicomte de Châteauneuf en Perigord; & 5. *Charles* Chabot, Seigneur de Sainte-Foy, mort en 1573, laissant de *Marie* Joubert sa femme, *Esther* Chabot, Dame d'Antilly-le-Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles* de Fonsecque, Baron de Surgeres.

XIV. GUY Chabot, I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & du Duc d'Orleans, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Genéral pour le Roi en la ville de la Rochelle & Païs d'Aunis, Maire perpetuel de Bourdeaux, & Capitaine du Château-de-Ha, dans toutes lesquelles charges il fut confirmé en 1569. Ce fut lui qui soutint en 1547, au commencement du regne de Henri II, ce fameux combat en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Chataigneraye. Il y fut vainqueur, & parla si sagement, que le Roi l'ayant fait monter sur l'échafaut où il étoit, lui dit, *qu'il avoit combattu en César, & parlé en Cicéron*. Ronsard fit alors à son honneur cette Ode qui commence par ces vers

Une ame lâche, & couarde
Au péril ne se hazarde.

Il avoit épousé en 1540, *Louise* de Pisseleu, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & de *Magdelaine* de Laval, dont il eut 1. LÉONOR Chabot, qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité, & 3. *Jeanne* Chabot, mariée 1. à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry: 2. à *Claude* de la Châtre, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Sainte-Aulaye, &c. servit le Roi Henri IV, en ses guerres, & mourut en 1605. Il épousa 1. *Marguerite* de Durfort, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe* Cauchon-Maupas: 2. en mars 1571, *Marie* de Rochechouart,

chouart, fille & héritiére de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoise* de Maricourt. Du premier lit sortirent, 1. GUY Chabot, II. du nom, Seigneur de Jarnac, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Saint-Aulaye, mort sans laisser de postérité de *Charlotte* de Clermont, fille de *George*, Marquis de Galerande, & de *Marie* Clutin; 3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Aulaye après son frére, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SAINTE-AULAYE, *rapportée cy-après*; 4. *François*, Chevalier; 5. 6. 7. *Heléne*, *Françoise* & *Catherine* Chabot, Religieuses.

XVI. GUY Chabot, II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Capitaine de cent Chevaux-legers, Conseiller d'Etat, & Lieutenant Général en Saintonge sous le Prince de Condé, fit son testament en 1640. Il épousa 1. *Claude* Marouette, Dame de Montagrier: 2. *Marie* de la Rochefoucault, fille d'*Isaac*, Baron de Montendre, & d'*Heléne* de Fonseque. Du premier lit vint, 1. *Jacques* Chabot, Seigneur de Monlieu, imbécille; & du second sortirent, 2. LOUIS, qui suit; 3. *Guy Charles*, Doyen de Saintes en 1665; 4. *François*, Chevalier de Malte; 5. *Claire*, Carmélite à Paris; 6. 7. *Charlotte* & *Marie* Chabot, Religieuses à Saintes.

XVII. LOUIS Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Maréchal-de-camp, & Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, eut commission en octobre 1651, d'assembler la Noblesse à Cognac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épousé en 1648, *Catherine* de la Roche-Beaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la ville d'Angoulême, & de *Jeanne* de Galard-de-Béarn, dont il eut 1. GUY-HENRI, qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes; 4. *Joseph*; 5. *Louis*; 6. *Augustin*, Chevalier de Malthe en 1675; 7. 8. *Heléne* & *Julie-Eustache* Chabot; Damoiselle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. GUY-HENRI Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c. né le 27 de novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en janvier 1678, & mourut le sixiéme novembre 1690. Il épousa 1. *Marie Claire* de Créquy, fille unique d'*Adam* de Créquy, Seigneur de la Cressonnsere, Vicomte de Houlles, &c. & de *Jeanne Lamberte* de Lannoy, morte le 29 mars 1684, âgée de 37 ans: 2. en 1688, *Charlotte-Armande* de Rohan, fille aînée de *Charles*, Duc de Monbason, & d'*Armande* de Schomberg, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, 1. *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, né en novembre 1675, mort en mars 1691; 2. *Anne-Marie-Louise* Chabot, mariée en juillet 1709, à *Paul Auguste-Gaston* de la Rochefoucault, Chevalier de Montendre, qui prit à cause d'elle la qualité de Comte de Jarnac, morte le 29 decembre 1714; & 3. *Gillonne-Gabrielle* Chabot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTE-AULAYE Ducs de Rohan.

XVI. CHARLES Chabot, Seigneur de Saint-Aulaye, troisiéme fils de LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, & de *Marguerite* de Durfort, épousa en 1613, *Henriette* de Lur, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie* Raguier-d'Esternay dont il eut, 1. *Charles* Chabot, Baron de Sainte-Aulaye, tué en 1646, au siege de Lerida en Catalogne; 2. HENRI, qui suit; 3. *Guy-Aldonce*, dit *le Chevalier Chabot*, Maréchal-de-camp, mort des blessures qu'il reçut au siége de Dunkerque en Octobre 1646; 4. *Jeanne*, morte sans alliance; 5. *Lydie*, mariée en 1634, à *François* de l'Espinay, Seigneur de Bellevue; 6. *Anne*, morte sans alliance; & 7. *Judith*, dite *Marguerite* Chabot, Religieuse.

XVII. HENRI Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, mourut le 27 février 1655, âgé de 39 ans. Il avoit épousé en 1645, *Marguerite* Duchesse de Rohan, Princesse de Léon, Comtesse de Porthoet, &c. fille unique de *Henri*, Duc de Rohan, Pair de France, &c. & de *Marguerite* de Bethune-Sully, morte le neuviéme avril 1684, âgée de 67 ans, dont il eut des enfans, *rapportez cy après en parlant de la Maison de Rohan*. *Voyez* ROHAN.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRION, Comtes de Charny.

XIII. PHILIPPE Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny & de Buzançois, Amiral de France, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*, étoit second fils de JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Magdelaine* de Luxembourg, & épousa en janvier 1526, *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fille aînée & héritiére de *Jean* de Longuy & de *Jeanne* d'Angoulême, dont il eut, 1. LÉONOR Chabot, Comte de Charny, qui suit; 2. FRANÇOIS, Marquis de Mirebeau, qui a fait la *branche des Marquis de* MIREBEAU, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée à *Charles* de la Rochefoucault, Baron de Barbesieux; 4. *Antoinette*, alliée à *Jean* d'Aumont, VI. du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France; 5. *Anne*, mariée en janvier 1559, à *Charles* de Haluyn, Seigneur de Piennes; & 6. *Jeanne* Chabot, Abbesse du Paraclet, qui se fit de la Religion Reformée, & garda son Abbaye, où elle mourut; y entretenant toûjours le service divin sans y assister.

XIV. LÉONOR Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, &c. Grand Ecuyer de France, rendit de grands services au Roi Henri III, qui le nomma Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut au mois d'août 1597. Il épousa 1. le 15 fevrier 1549, *Claude* Gouffier, fille aînée de *Claude* Gouffier, Duc de Roannez, & de *Jacqueline* de la Tremoille: 2. *Françoise* de Rye, Dame de Longuy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toison d'Or, & Général de la Cavalerie légére de l'Empereur Charles-Quint, & d'*Antoinette* de Longuy, Dame de Givry. Du premier lit sortirent, 1. *Catherine* Chabot, Comtesse de Buzançois, mariée à *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi; & 2. *Charlotte* Chabot, alliée à *Jacques* le Véneur, Comte de Tilliéres, &c. morte en 1606. Du second lit vinrent, 3. *Marguerite* Chabot, Comtesse de Charny, mariée à *Charles* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbeuf, morte le 29 septembre 1625, âgée de 87 ans; 4. *Catherine*, mariée en 1584, à *Claude* de Vergy, II. du nom, Comte de Champlite, Chevalier de la Toison d'Or, morte en 1588; 5. *Françoise*, premiére femme de *Henri* Hurault, Comte de Chiverny, morte en 1602; & 6. *Léonore* Chabot, mariée en 1598 à *Christophle* de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toison d'Or, Bailli de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgone pour le Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIREBEAU.

XIV. FRANÇOIS Chabot, second fils de PHILIPPE Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny, &c. Amiral de France, & de *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fut Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Cheumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, & épousa 1. *Françoise*, Dame de Lugny, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Lugny, & de *Françoise* de Polignac: 2. *Catherine* de Silly, fille de *Louis*, Comte de la Rocheguyon, & d'*Anne* de Laval. Du premier lit vint, 1. *Catherine* Chabot, mariée à *Jean* de Saulx-Tavanne, Vicomte de Lugny: du second lit sortirent, 2. JACQUES, qui suit; 3. *Henri*, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance; 4. *Léonor*, Seigneur de Brion, mort sans postérité de *Diane* de Marmier; 5. *François*, Chevalier de Malte, 6. *Charles*, Religieux; 7. *Anne*, mariée à *Henri*, Baron de Fours; & 8. *Charles* Chabot, Seigneur de Cherroue, mort avant son frére, aîné, & qui épousa *Françoise* Bernard-de-Montessut, Seigneur de Solans, & de *Catherine* Faulquier, dont il eut *Jacques* Chabot, Comte de Charny, mort sans enfans 1644; *Marguerite-Françoise*, Dame de Charroue, mariée à *Henri*, Comte de Bonneval, mort en 1654; & *Marie Charlotte* Chabot, Religieuse.

XV. JACQUES Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Lieutenant-General au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut d'apoplexie le 29 mars 1630. Il épousa 1. en 1574, *Anne* de Coligny, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne* de Salmes: 2. en 1622, *Antoinette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg, morte le quatriéme juin 1638, sans enfans. Ceux qu'il eut de la premiére femme furent, 1. CHARLES, Comte de Charny qui suit; & 2. *Catherine* Chabot, mariée 1. en 1619, à *César-Auguste* de Saint-Lary, dit *de Bellegarde*, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France: 2. en 1635, à *Claude* Vignier, Seigneur de Saint-Liebaut & de Villemont, morte en mars 1662.

XVI. CHARLES Chabot, Comte de Charny, &c. mourut au service du Roi en 1621, sans laisser de postérité de *Charlotte* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Contrôleur-général & Intendant des Finances, & de *Charlotte* Jeannin, qu'il avoit épousée en 1620. La Maison de Chabot a des chabots dans ses armes. Le chabot est un petit poisson, qu'on trouve dans les riviéres courantes, & dont on voit la description dans Rondelet. * Le Laboureur, *Tombeaux des Hommes Illustres*. Brantome, *Mémoires tome 1. Hommes Illust. Franç.* Langey, *Mémoires de Tavanes*. De Thou. Mézeray. Le Feron. Godefroy. Le P. Anselme. Sainte-Marthe, &c.

CHABOT (Philippe) Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Brion, &c. Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, a été long tems connu sous le nom du Seigneur de Brion. Il étoit fils puîné de *Jacques* Chabot & de *Magdelaine* de Luxembourg, & dès son plus jeune âge il s'attacha au Comte d'Angoulême, qui fut depuis le Roi François I. En 1523, il se jetta dans Marseille, qu'il défendit contre l'armée impériale; & en 1525, il fut pris à la bataille de Pavie. Etant sorti de prison, il fut employé en diverses négociations pour le Roi, lequel étant revenu en France, lui donna en 1526, la charge d'Amiral, & le Gouvernement de Bourgogne. En 1532, il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, où il reçut le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, ayant déja celui de Saint-Michel. Depuis, le Roi l'envoya commander l'armée dans le Piémont, où il prit quelques places; *mais*, dit Brantome, *étant au plus beau train des dites affaires, il fit une très-grande faute à Verceil, où le trouvant M. le Cardinal de Lorraine, que le Roi envoyoit à Rome & vers l'Empereur, pour l'entretien de la paix & ses excuses (il n'étoit plus tems) de quoi il avoit envahi la Savoye & le Piémont, lui dit & conseilla de ne passer point plus outre, de peur d'alterer les choses lesquelles il alloit traiter. M. l'Amiral le crut, & arrêta son flux de victoire court; en quoi il faillit grandement pour un grand Capitaine, d'ajoûter foi si librement à M. le Cardinal, & qui ne lui en montra nul pouvoir du Roi, ni signé de sa main; mais se régla simplement sur ce qu'il lui en dit, s'excusant & pensant qu'il parlât de la part du Roi, envers lequel il avoit plus de crédit que Seigneur de la Cour: mais M. le Cardinal s'excusa après que ce qu'il lui en avoit conseillé, c'étoit qu'il pensoit faire au mieux: tant y a que le Roi voulut un grand mal au dit Sieur Amiral, pour lui avoir fort débauché ses affaires, qui étoient en très-bon état, & d'avoir donné loisir à l'Empereur de songer aux siennes, & de s'en venir aisement projetter & exécuter son voyage de Provence, &c.* Du Bellay raconte les choses autrement dans ses Memoires. On fit le procès à l'Amiral, qui fut néanmoins rétabli dans ses charges en 1541. Il mourut le premier juin de l'an 1543, & fut enterré dans l'eglise des Célestins de Paris, en la chapelle d'Orléans, où l'on voit sa statue de marbre blanc, que le Roi y fit mettre. * *Histoire de France*. Brantôme, *Mémoires*.

CHABOT, (Pierre Gautier, dit) est connu sous ce dernier nom, qui est celui de sa mére. Il naquit à Saint-Loup dans le Poitou, en 1516, & fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, il alla à Poitiers y apprendre le Grec, & il fit un progrès si considérable dans les Langues, qu'il fut appellé pour enseigner les Humanitez dans son païs. Il y regenta six ans, après lesquels il vint à Paris en 1546, pour y étudier la Philosophie au Collége de Presle. Après s'y être appliqué pendant trois ans, il reçut le degré de Maître ès Arts, & répéta la Philosophie à plusieurs enfans de condition. Enfin M. le Chancellier de l'Hopital lui confia l'éducation de six enfans de M. de Belesbat son gendre. Chabot remplit cette place avec honneur pendant douze ans, qu'il employa principalement à expliquer Horace d'une maniére qui lui est particuliére. Son Commentaire sur cet Auteur contient l'analyse du texte, tant selon les régles de la Grammaire, que selon celles de la Rhetorique & de la Dialectique. Il avoit fait imprimer une petite analyse d'Horace dès l'an 1582, comme une espéce d'échantillon du Commentaire qu'il avoit dessein d'en donner au public; & en 1587, il publia ce Commentaire à Bâle, mais ne le trouvant point encore à son gré, il continua d'y travailler, & quelques années après sa mort, Jacques Grasser qui avoit entre les mains les recueils des passages & des remarques nouvelles de Chabot, les insera en leur place le mieux qu'il put, dans l'édition in *folio* de l'an 1615. C'est ce qui fait que cet Ouvrage n'est point dans la perfection où il auroit paru, si Chabot eût assez vécu, pour en faire faire lui même une nouvelle édition. Chabot mourut vers l'an 1597, âgé de 80 ans. * Paul Fréher, *Theatr. Viror. Illustr.* Jacques Boissard, *Vita 80 Viror. doctrina Illustr.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHABRE, riviére. *Cherchez* BEBRE. (la)

CHABRI, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & délivré par Judith. Il étoit fils de Gothoniel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith, ch.6. v.11. ch 8. v.9. ch. 10. v.6.*

CHABRIA ou CILABRO, *Chiabrius*, riviére de la Macédoine, qui se jette dans le Golfe de Thessalonique ou de Salonichi, autrefois *Thermaicus Sinus*, entre Thessalonique & Cassandria.

CHABRIAS, Général Athénien, servit très-bien sa patrie. La troisiéme année de la centiéme Olympiade, & 378 ans avant J. C. il gagna une bataille navale près de l'isle de Naxos, contre Pollis Lacedemonien. L'expedient dont il se servit dans la bataille de Thebes, lorsqu'il vint au secours des Béotiens contre Agésilaüs, le fit estimer de tout le monde: car voyant que l'ennemi avoit fait tourner le dos aux troupes qui étoient à sa solde, il commanda à ce qui lui restoit de son bataillon de faire ferme, leur enseignant la maniére de mettre un genouil en terre, de se couvrir de leurs bouchiers, & de soutenir ainsi le choc des ennemis. Agésilaüs voyant cette ordonnance n'osa enfoncer ce bataillon, & fit sonner la retraite. Chabrias voulut être représenté en cette posture, lorsque les Athéniens lui érigérent une statue dans leur place publique. Il commanda plusieurs armées dans la Gréce, & dans l'Egypte, rétablit l'an 362 avant Jésus-Christ Nectanébus dans son Royaume d'Egypte, & assista Evagoras, Roi de Chypre. Sa valeur ne fut pas exemte d'envie, & il se vit obligé de se bannir lui même. Durant la guerre des Alliez, étant entré seul dans le havre de l'isle de Chio, que les Athéniens tenoient assiégé, il y périt, son vaisseau ayant été coulé à fonds, la quatriéme année de la CV Olympiade, & 357 avant JESUS-CHRIST. * Cornelius Népos, *en sa Vie*. Diodore, *l. 16.*

CHABUL ou CABUL, ou CHABALON. Il est parlé, I. ou III. *Rois*, *ch. 9. v. 11.* &c. de la Terre de *Chabul*. C'est ainsi que *Hiram* Roi de Tyr nomma les vingt villes dont Salomon lui fit présent, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans la construction du Temple. On dispute & sur la signification de Chabul & sur la situation de ce Païs. Joseph dit que *Chabul* en Phénicien signifie *ce qui ne plaît point*. D'autres qu'il signifie une terre stérile, sablonneuse, desséchée, & d'autres au contra-

traire une terre boueuse & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante traduisent, *il les appella la frontiere*; comme s'ils avoient lû *Gabal*, au lieu de *Chabul*. D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut signifier une chose de néant, Chabul, *quasi nihil*. Quant à la situation de Chabul, Joseph dit que les villes de Chabul étoient au voisinage de Tyr. D'autres les placent au delà du Jourdain, dans la Décapole. Grotius croit qu'entre les villes de Chabul, étoient comprises celles que Pharaon avoit conquises sur les Philistins, & qu'il avoit cedées à Salomon. La plupart sont persuadez que la ville de Chabul marquée, *Josué, ch. 19. v. 27*, étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à son occasion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment le même que *Chabalon*, ou *Chabal*, que Joseph place au voisinage de Ptolémaïde, au midi de Tyr. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Cherchez* CABUL.

CHABUR ou ALCHABAR, ville. *Voyez* ALCHABAR ou ALCHABUR.

CHABUR ou CHABOR, riviére d'Asie, que quelques uns prennent pour le Chabor du Prophete Ezéchiel. Elle a sa source au Mont-Masius, qui est une partie du Mont-Taurus, sur les frontieres de la grande Arménie. Elle coule dans la Mésopotamie, passe à Orpha & à Harran; & après avoir reçu diverses riviéres, entre autres Soaid, elle se jette dans l'Euphrate, à Alchabur & au dessous de Querquésie, qui est de l'Arabie déserte. Cette riviére est celle qu'Ammien appelle *Aboras*, Ptolémée *Chaboras*, Strabon *Aborras*, Etienne de Byzance, *Aboras*, Elian, *Burrhas*. * Sanson. Baudrand.

CHACABOUT, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, entre la Chine & l'Inde. Elle est ainsi nommée d'un certain Solitaire, qui leur a donné dix commandemens pour bien vivre; dans lesquels il défend le meurtre, le larcin, les souillures du corps, le mensonge, les outrages, la perfidie, les desirs déréglez, la médisance, la colere, & commande l'étude des Sciences nécessaires à chaque particulier. Il a aussi établi des Religieux qui renoncent aux délices de cette vie, & s'appliquent à la méditation, ou au soulagement des pauvres. Ce Solitaire leur a enseigné la Metempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre. Il promit à ceux qui observeroient sa Loi, une joye infinie, dont ils jouïroient aussi-tôt aprés leur mort, & menaça d'une peine éternelle ceux qui la mépriseroient; mais il assura que ceux qui ayant reçu sa Loi, n'y auroient pas néanmoins entiérement obéï, passéroient en divers corps durant 3000 ans, avant que d'entrer dans le lieu des Bienheureux. Ce Chacabout répandit sa Secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie du Japon, & de là dans le Tonquin, où il mourut. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

CHACARAS, nom des Prêtres idolâtres, qui sacrifioient au soleil dans le Pérou.

* CHACHAPOYAS, que l'on appelle autrement *St. Juan de la Frontéra*, ville de l'Amerique méridionale, dans l'Audience de Lima ou Los Reyes, au commencement du huitiéme degré de latitude meridionale, & vers la fin du 312 degré de longitude. Elle est au nord-est de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent vingt lieues. * M. Delisle, *Carte du Perou, du Bresil, & du Païs des Amazones*.

CHACHEMIUS (Henri) Cordelier & Chancelier de l'Empereur Louis V, dit *le Bavarois*, fut excommunié en 1330, par le Pape Jean XXII. Il y a toute apparence, suivant l'opinion d'un Chanoine, ami de Goldast, que c'est lui qui est Auteur de l'Information, *De nullitate processuum Joannis Papæ contra Ludovicum Imperatorem, pro superioritate Imperatoris in temporalibus*, en l'an 1328. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, *tome* 1. 1695.

CHACO, grand païs de l'Amérique Méridionale, est borné au levant par la riviére de Paraguay, qui le sépare du Paraguay propre; il a le païs des Amazones au nord; le Pérou & le Tucuman au couchant; & la province de la Plate au midi. Ce païs est habité par un grand nombre de Peuples Américains naturels; mais les Européens ne s'y sont pas encore établis. * Mary, *Dict. Géogr*.

CHACOMAS, ville d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, delà le Gange: c'est la capitale du Royaume de même nom. *Voyez* CACHOMAS.

CHACON. *Cherchez* CIACONIUS.

CHADER, grande Isle que forme la séparation du Tigre & de l'Euphrate. Philostorge dit qu'elle est habitée par les Messéniens, & environnée en partie d'eau de mer, & en partie d'eau douce, savoir de deux grands canaux que produit le Tigre, en se partageant avant que d'entrer dans la mer. *Texeira* donne à cette Isle plus de quatre-vingt lieues de long. M. Huet, dans son Traité de la situation du Paradis terrestre, dit que le canal qui la ferme du côté du couchant, est apparemment celui qu'Alexandre fit ouvrir dans un terrain pierreux, & plus solide que le canal naturel par où l'on navigeoit vers l'Arabie, qui n'en étoit pas éloigné de deux lieues. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr*.

CHADERTON (Laurent) naquit le 14 septemb. 1536, dans un lieu du Comté de Lancastre, nommé Oldham. Son pére Edmond Chaderton étoit de bonne famille & riche, mais Catholique Romain. Il réüssit mal dans ses premiéres études, par la faute d'un Maître rude & farouche à la conduite duquel il fut confié. Aussi les abandonna-t'il pour s'adonner presque entiérement à la pêche & à la chasse. Mais il se lassa enfin de tous ces amusemens; il reprit l'étude, & fit de si grands progrés sous un Maître plus affable que le premier, qu'en 1562, il fut reçu dans le Collége de Christ à Cambridge. Comme il avoit un tempérament fort & robuste, il étudia presque nuit & jour, & fit en peu de tems des progrès considérables. Il goûta en même tems les véritez de la Réformation & les professa ouvertement. Son pére en fut si irrité, qu'il lui envoya un double dans une lettre, où il lui marquoit, que s'il vouloit rentrer dans la Religion qu'il avoit quittée, il pouvoit tout attendre de lui, mais que s'il persistoit dans celle qu'il avoit embrassée, il lui envoyoit ce double pour acheter une bourse, afin d'aller mendier. Cette rigueur n'ébranla point Chaderton: il se résolut à être pauvre, plutôt qu'à abandonner une Religion de la vérité de laquelle il étoit persuadé. Il ne discontinua point pour cela ses études, & supportant patiemment la pauvreté & ses suites, il parvint enfin à être reçu Bachelier en 1567. Il reçut les Ordres sacrez l'année suivante. En 1571, il fut fait Maître és Arts. Cependant il avoit presque toûjours été obligé d'emprunter pour subsister; mais, enfin, il sut si bien faire par son épargne, qu'il aquitta ses dettes, & vécut de ce que le petit emploi qu'il avoit dans son College pouvoit lui fournir. Il eut ensuite diverses charges considérables & dans ce Collége & dans l'Université. On lui donna la direction des études de plusieurs jeunes gens, & il s'en aquitta toûjours très heureusement. Plusieurs Savans d'Angleterre, qui se sont aquis de la réputation par leur merite & par leurs Ouvrages, ont été ses Elèves. Un des principaux fut Perkins, qui quoique mort fort jeune, a laissé un grand nombre d'excellens Ouvrages. Outre la Theologie, Chaderton possedoit très bien plusieurs Langues mortes & vivantes, & entre autres la Latine, la Grèque, l'Hebraique, la Françoise, l'Espagnole, & l'Italienne. Il enseigna publiquement la Logique dans l'Université, & y mit en réputation celle de Pierre Ramus, de laquelle il disoit avoir tiré de grands avantages. Il ne négligeoit pas cependant ses études particulières. Il fut reçu Bachelier en Théologie à l'âge de 42 ans, c'est à dire, en 1578. Trois ans aprés il eut une dispute avec Pierre Baron, François de nation & Professeur en Théologie dans l'Université de Cambridge. Celui-ci soutenoit que l'amour de Dieu étoit de l'essence de la foi justifiante, & que cette foi étoit commandée dans le Décalogue. Cette dispute dura quelque tems, & finit sans que ni l'un ni l'autre des Disputans abandonnât son opinion, quoiqu'il semblât sur la fin qu'ils n'étoient pas si éloignez l'un de l'autre que cela avoit paru. Chaderton avoit contracté amitié avec Gautier Mildmai, qui avoit été élevé dans la même Collége que lui, & qui devint depuis Chancelier de l'Echiquier. Celui-ci qui avoit fort à cœur les progrès de la Religion Réformée, résolut de fonder dans l'Université de Cambridge un nouveau Collége, qui fût comme un Séminaire de personnes qu'on instruisit dans l'art de la prédication, & jetta les yeux sur Chaderton son ancien ami, pour en faire le Recteur de ce Collége. Comme on étoit occupé à l'exécution de ce projet, on offrit à Chaderton une place plus avantageuse que celle de Chef de cette nouvelle Ecole; mais Mildmai lui ayant déclaré, que s'il refusoit l'emploi qu'il lui offroit, il abandonneroit son dessein, Chaderton préférant l'intérêt de l'Université à ses avantages particuliers, refusa le Bénéfice qui lui avoit été offert, & qui valoit dix fois plus. Il fut donc fait Recteur du nouveau Collége en 1584, & garda cet emploi jusques à ce que son extréme vieillesse ne lui permit plus d'en faire les fonctions. Sa charge de Recteur ne l'empêchoit point de prêcher avec applaudissement. En voici un exemple singulier. Après avoir prêché deux heures de suite dans un certain lieu, il fit le compliment ordinaire, c'est à dire, qu'il dit qu'il alloit finir, pour ne pas pousser à bout la patience de ses Auditeurs; mais à peine eut-il prononcé ces mots, qu'on ouït de toutes parts des gens, qui l'exhortoient au nom de Dieu à continuer; ce qu'il fit encore pendant une heure. Par malheur pour bien des Prédicateurs ces heureux tems ont passé; & dès que la premiére heure a sonné, fut-on plus éloquent que *Démosthéne* ou que *Cicéron*.

> *On a beau s'échauffer, c'est en vain qu'on exhorte*
> Un *Auditeur lassé, qui regarde la Porte*. Despreaux.

Chaderton avoit 97 ans lorsqu'il se démit de son emploi, & en vécut encore huit, n'étant mort qu'à l'âge de 105 ans, au mois de novembre de 1640. Dans un âge si avancé, il eut toûjours l'usage de tous ses sens & de la memoire. Il employe les dernières années de sa vie à la culture des arbres de son jardin; & à recevoir les visites de ses amis & des personnes de la premiére qualité. Il composa divers Ouvrages; mais il n'y en a qu'un qui ait vu le jour, c'est un petit Traité de *la Justification* & de *la Foi justifiante*, qu'Antoine Thysius, Professeur en Théologie à Leide, fit imprimer avec les Ecrits de quelques autres Auteurs. Il avoit écrit contre Baronius, & cet Ouvrage est manuscrit dans quelques bibliothéques d'Angleterre, de même qu'un volume de Sermons. Il avoit aussi fait un Traité sur l'Eucharistie, & un autre sur l'Oraison Dominicale. Sa Vie a été écrite par Guillaume Dillingham, & imprimée à Cambridge en 1700. * *Voyez les Nouvelles de la République des Lettres de janvier* 1701, *p.* 70.

CHADFORT, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du Comté de Devon, qu'on appelle Wonford, à 152 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

CHADID. *Voyez* HADID.

CHADIGE. *Voyez* TADIGE.

CHADOUIN (Saint) que quelques-uns appellent *S. Hardouin*, & d'autres *S. Audoeun*, Evêque du Mans. Les Auteurs qui parlent de ce Saint, ne conviennent pas du lieu de sa naissance: les uns le font naître en Irlande; & les autres prétendent que la France lui avoit donné le jour. Quoi qu'il en soit, on convient qu'il succéda à saint Bertrand dans l'Evêché du Mans, vers l'an 623. Près de deux ans après son ordination, il se trouva au Concile de Rheims, & s'appliqua depuis ce tems à rétablir la régularité dans plusieurs monasteres. Il fonda celui d'Evron à dix lieues du Mans, & contribua à l'établissement de celui de Boisseliére. En 642, il fit son testament, par lequel il instituoit la cathédrale du Mans pour son héritiere, & faisoit plusieurs legs en faveur de plusieurs autres églises. Quelques Historiens lui donnent quarante-huit ans d'épiscopat; mais les autres, dont le sentiment est plus vrai-semblable, ne lui en donnent que trente, & mettent sa mort au 20 août 653. Quoique son nom ne se trouve dans aucun des Martyrologes qui ont été faits, on ne peut néanmoins revoquer en doute la sainteté de cet Evêque, qui est attestée par des Actes authentiques, & par plusieurs Auteurs dignes de foi. * Baillet, *Vies des Saints*, 20 *août*. Bolland. Mabillon. Le Cointe, &c.

CHÆRE'AS. *Voyez* CHE RE'AS, & ainsi des autres noms pris du Grec ou du Latin, & qui commencent par *Cha*.

CHAFFRE, en Latin *Theofredus* ou *Thietfridus*, Abbé de Carmery ou Monstier-saint-Chaffre-en-Vélay, étoit fils de *Leuffroy*, Gouverneur d'Orange. Il se retira, étant encore jeune, dans le monastére de Carméry-en-Velay dont son oncle Eude étoit le premier Abbé. On lui commit le soin des affaires de cette Abbaïe, & il succéda à Eude, & gouverna ce monastére, jusqu'à ce que les Sarrazins étant venus dans le païs de Vélay, il en fit sortir ses Religieux, & y demeura seul. Les Sarrazins y étant venus, le blesserent à mort: il survecut cinq ou six jours, & mourut le dix neuf octobre de l'an 728. Sa mémoire est devenue si célébre, que ce monastere ayant été rétabli par Louis *le Débonnaire*, fut appellé de son nom *le Monstier de saint Chaffre*. * *Anonym. apud Mabil.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'octobre*.

CHAGAN ou CAGAN, Roi des Avares ou Huns, fit des courses dans la Thrace, sous l'empire de Maurice en 598 & 601, & sous l'empire d'Heraclius en 623 & 626. *Voyez* CAGAN.

CHAGAS (Manuel das) né à Lisbonne, étant entré dans la Congrégation des Carmes Déchaussez, lui fit honneur par l'usage qu'il fit des talens que Dieu lui avoit donnez. Sa jeunesse fut toute employée à l'étude, & il devint en peu de tems un bon Predicateur & un délicieux Poete; à quoi la bonté de sa mémoire ne contribua pas peu. On dit qu'elle alla jusqu'à lui conserver toute la réputation qu'il avoit acquise dans la chaire, quoique la perte de la vue parût devoir le faire renoncer à la prédication. Avant qu'il devint aveugle, il avoit fait imprimer quelques Ouvrages qui sont estimez en Portugal. En voici les titres, *Festas-que o convento do Carmo fes à canonisaçao de santo André Corsino*, Lisbonne, 1628, *in octavo*; *Cantico gratulatorio pello assasinio non est effectuado*, 1648, *in quarto*; *Teresa militante*, 1630, *in octavo*. Il mourut à Lisbonne le 28 décembre 1660. * *Mémoires envoyez de Portugal*.

CHAGAS (Antoine das) Portugais, fut appellé dans le monde Antoine Soarès de Fonceca. Il étoit né à Vidiguéra dans la province d'Alentéjo le 25 juillet 1631; & le soin qu'on avoit pris de son éducation à Evora où il fit ses études, lui laissa des impressions que toute la violence de ses passions ne put jamais effacer entiérement. On dit qu'ayant pris le parti des armes, il fut aussi mauvais Chrétien que bon Soldat, & qu'après une opiniâtre résistance à la grace de Jésus-Christ qui ne cessoit de le rappeller à lui, il fut enfin comme contraint de se soumettre à sa toute puissance. L'Ordre de saint François lui parut propre à un Pénitent; il y entra, & un de ses premiers soins fut de supprimer plusieurs piéces de vers de sa façon, qui ne lui paroissoient pas convenir à un Disciple de Jésus-Christ: ce qui n'a pas empêché qu'on n'en ait conservé quelques unes, comme la Philis en douze chants. Il étoit âgé alors de près de trente sept ans: tout le reste de sa vie fut consacré d'abord à l'étude, & ensuite à l'instruction du prochain. Il a parcouru tout le Portugal & une partie de l'Espagne nuds piez, & ne passa par aucun lieu où il ne tâchât de gagner des ames à Jésus-Christ. Le zéle de leur salut alla jusqu'à l'engager à instituer un Séminaire de Missionnaires Apostoliques à Varatojo dans le diocése de Lisbonne, & ce fut dans ce Séminaire qu'il mourut le 20 octobre 1682. Il a laissé quelques Ouvrages de piété, imprimez après sa mort, *Faiscas do amor divino*, Lisbonne, 1683, *in octavo*, *Obras spirituals* en deux parties 1684, & 1687, *Cartas spirituali* en deux tomes, 1684, & 1687, *in quarto*, *Escola da penitencia*, 1687, *in quarto*. * *Mémoires envoyez de Portugal*.

CHA-GE'HAN, Roi des Indes, nommé auparavant Kourom, étoit second fils de Géhan-guir dont Kosrou étoit l'aîné. Après la mort de Géhan-guir en l'an 1627, la

Couronne appartenoit légitimement à Boleki, fils de Kofrou ; mais Cha-géhan monta sur le thrône, par l'artifice d'Asouf-kan, premier Ministre d'Etat. Ce Ministre, qui devoit soutenir les intérêts de son Roi, favorisa le parti de Cha-géhan, parce qu'il étoit son gendre : &, comme il étoit Généralissime des armées, il gagna les principaux Chefs, qui conspirérent avec lui, pour donner le titre de Roi à Cha-géhan. Pour exécuter sûrement son dessein, il fit courir le bruit que Kourom étoit mort, & qu'ayant souhaitté d'être enterré auprès de Géhan-guir son pere, on apportoit son corps à Agra. En même tems il persuada au jeune Roi Boleki d'envoyer son armée au devant du corps de son oncle, & d'y aller lui-même à une lieue d'Agra. Cha-géhan ayant marché en inconnu, se mit dans une biére, lorsqu'il fut proche de cette ville, & l'on porta cette biére, sous une tente où tous les Généraux & Officiers vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt, mais c'étoit en effet pour le déclarer Roi : ce qu'ils firent, lorsque Cha-géhan, s'étant levé, parut aux yeux de toute l'armée. Boleki apprit en chemin cette étrange nouvelle, & prit la fuite, laissant la possession du Royaume à son oncle. Cha-géhan étant ainsi monté sur le thrône, exerça plusieurs cruautez pour s'assurer la Couronne faisant mourir injustement ceux qui avoient témoigné de l'affection pour son neveu ; mais comme il avoit ôté l'empire au légitime héritier, il en fut privé de son vivant, par son fils Aureng-zeb. Il avoit quatre fils, dont l'aîné s'appelloit Dara-Cha, le second, Sultan-Sujah ; le troisiéme, Aureng-zeb ; & le dernier, Morat-Bakche, & il les avoit fait Gouverneurs ou Viceroix de quatre de ses plus considérables provinces ou Royaumes. Dara-Cha demeura auprès du Roi à Dehli, & eut le gouvernement de Sendi, où il mit un Lieutenant en son absence. Sultan Sujah eut pour son département le Royaume de Bengale, Aureng-zeb fut envoyé au Royaume de Décan, & Morat-Bakche en celui de Guzarate.

Quoique Cha-géhan tachât de contenter également ses quatre fils, leur ambition ne fut pas satisfaite de ce partage. Quelque tems après, Cha-géhan étant malade, & s'étant retiré dans l'appartement de ses femmes, sans se faire voir durant plusieurs jours, le bruit courut qu'il étoit mort, & que Dara-Cha qui étoit demeuré auprès de lui, celoit son décès, pour avoir le tems de donner ordre à ses affaires, & de s'assurer de toutes les places de l'Empire. Sur ce faux bruit, les trois autres fils de Cha-géhan remuérent aussi-tôt, & chacun prétendit au thrône de son pére. Morat-Bakche, qui étoit le plus jeune, assiégea la ville de Surate, & s'en rendit le maitre ; puis il se fit déclarer Roi, non-seulement de Guzarate, mais de tout l'Empire de Cha-géhan. D'un autre côté, Sultan-Sujah s'assujettit le Royaume de Bengale, & s'avança dans le Royaume de Labor ; mais il fut repoussé par Soliman Chécour, fils de Dara-Cha, qui en assura les frontiéres par de bonnes garnisons. Aureng-zeb aussi ambitieux, mais plus rusé que ses fréres, leur laissa jetter le premier feu, & feignit de n'avoir aucune prétention à l'Empire, comme s'il eût renoncé au monde, pour vivre en Dervis, ou Religieux Mahométan. Pour mieux réüssir dans son dessein, il offrit du secours à Morat-Bakche, & entreprit d'aller avec lui assiéger la ville d'Agra. Dara-Cha les prévint en chemin, & leur donna bataille ; mais se voyant abandonné d'une partie de son armée, il fit retraite, & retourna à Agra, où son pére commençoit à se mieux porter. Cha-géhan conseilla à son fils de se retirer dans la fortaresse de Dehli, & d'emporter le thrésor qui étoit à Agra ; ce qu'il fit. Ainsi Aureng-zeb & Morat-Bakche demeurérent les maîtres de la meilleure partie du Royaume. Cha-est-kan, fils d'Asouf-kan, & beau-frere de Cha-géhan, lequel avoit épousé la fille d'Asouf-kan ; Cha-est-kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes, dont la mere étoit sa sœur, se jetta du côté d'Aureng-zeb, avec les principaux Chefs de Dara-Cha & de Morat-Bakche, qui abandonnérent leurs Maîtres. Cha-est-kan mourut en 1694, âgé de plus de cent ans. Alors Aureng-zeb s'assûra de la personne du Prince Morat-Bakche, & le fit conduire dans la fortéresse de Govaléor. Cependant le Roi Cha-géhan, pour se mettre en sûreté contre l'impétuosité de ses fils victorieux, s'étoit enfermé dans la fortéresse d'Agra, afin de n'être pas surpris, & de voir jusqu'où ses enfans porteroient leur insolence. Aureng-zeb entra dans Agra en 1660, & feignit de croire que Cha-géhan étoit mort, pour avoir lieu d'entrer dans la forteresse, où il disoit qu'un des Omras, ou principaux Seigneurs vouloit tenir bon. Plus Aureng-zeb publioit que Cha-géhan étoit mort, plus Cha-géhan tâchoit de faire savoir qu'il étoit en vie ; & pour en assurer Aureng-zeb, il lui envoya Fazelkam, Grand-Maitre de sa Maison, avec ordre de dire à ce Prince, que le Roi son pére lui ordonnoit de se retirer dans son Royaume de Décan, dont il avoit le gouvernement. Aureng-zeb répondit qu'il étoit prêt d'obeïr ; mais qu'il souhaitoit de saluer son pére auparavant : ce qui lui fut accordé. Il demanda ensuite que la garnison de Cha-géhan sortit de la forteresse, parce qu'il craignoit que le Roi mal instruit de ses intentions, ne commandât qu'on se saisit de sa personne. Cha-géhan se vit obligé d'y consentir, & Aureng-zeb y envoya une garnison commandée par Sultan Mahamoud son fils aîné, auquel il ordonna de s'assûrer de la personne du Roi ; mais il n'alla point le saluer, & ne songea qu'à mettre la main sur toutes les richesses, que Dara-Cha n'avoit pu emporter dans une fuite précipitée, & à s'assûrer la Couronne. Cha-géhan fut alors abandonné de tous ses Sujets, qui ne regardérent plus qu'Aureng-zeb pour leur Souverain, & quelques années après, il finit tristement ses jours en prison à Agra, l'an 1666. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Bernier, *Voyage de l'Indoustan*.

* CHAGNY, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle est au nord ouest de Challon dont elle est éloignée de près de quatre lieuës.

CHAGRE, fameuse riviére de l'Amérique, qui prend sa source près de la Mer du sud, à quelques lieuës à l'est de Panama, & se va décharger dans la Mer du Nord. Son embouchûre est gardée par un Fort que les Espagnols nomment le Fort de Saint-Laurent. Il y a sur cette riviére une ville qui s'appelle aussi *Chagre*. En 1670, des Avanturiers Anglois remontérent cette riviére, avec des canots, & allérent piller Panama sur la Mer du Sud. On pourroit facilement faire une communication des deux mers, par le moyen de cette riviére, & de quelques autres qui tombent dans la Mer Pacifique. * Oexmelin, *Hist. des Avanturiers de l'Amérique*, *tome* 2.

CHAGRIN, & mieux, CHAGRAIN, est un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne ou de mulet, dont le meilleur se prepare en la ville de Tauris. Il se fait seulement du derriere de la bête, & celui de l'âne a le plus beau grain. C'est avec des grains de moutarde que l'on presse dessus, qu'on y fait paroître ce beau grain, qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé chagrain, qui a le cuir fort dur, dont on fait le premier & le vrai chagrain ; parce qu'en effet cet animal a la peau toute couverte de petits grains, si rudes & si durs, qu'on en peut limer & polir le bois. * Borel dit que c'est un chat marin : de sorte qu'il semble que ce soit *grain de chat*. *Relation d'Asie*.

CHAJAPA, anciennement *Leprium*, *Lepreum*, petite ville de la Turquie en Europe, est peu importante. On la trouve dans le Belvedére en Morée, sur le Golfe de Capanisso, entre le Cap de Jerdan qui separe ce Golfe de celui de l'Arcadia, & l'embouchure de la riviere de Longarola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAIGNY. *Voyez* CHAGNY.

CHAIIM BAR ABRAHAM BEN ISAAC, Rabbin, a fait un livre intitulé, *Sepher Thorath Chacham*, *le livre de la Loi du Sage*. Ce sont de longs Sermons sur les leçons du Pentateuque. Il prend pour matiére de son discours, quelques endroits du Thalmud ; &, après avoir invoqué le nom de Dieu, il explique sa leçon. Ce livre a été imprimé à Vénise, en 1654. L'Auteur fait mention dans sa préface de plusieurs autres livres qu'il avoit composez. Dans le tems qu'il vouloit les faire imprimer à Vénise, il fut pris par les Maltois, qui l'emmenérent à Malte. A peine y fut-il arrivé, qu'il se précipita dans la mer, & se sauva à la nage dans une terre deserte avec un seul de ses livres, & trouva moyen de se rendre à Vénise. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica*, *in folio*. *Hist. des Juifs*, *depuis J. C. jusqu'à présent*, édit de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM DE BOTSOLO, Rabbin Italien, florissoit vers l'an 1550. Il a écrit un livre de la Cabale, & une explication des cinq livres de Moïse, imprimée à Venise en 1599. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica*. *Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM BEN BANAST, Rabbin, a écrit un livre intitulé, *la Grande Synagogue*, qui est un Commentaire legal, judiciel, & cerémoniel, sur deux livres de Joseph Caro, dans lequel il rapporte les avis & les décisions des anciens & des nouveaux Rabbins : cet Ouvrage a été imprimé à Livourne en 1658. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica*. *Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

CHAIIM VITALIS, Rabbin, qui a fleuri au milieu du XVII siecle. On le nomme encore *Chaiim Kaliphris*. Il fut Disciple du Rabbin Isaac *Loria* ou *Luria*, Il a écrit 1. Un livre qui a pour titre les *Thrésors de la Vie*, qui renferme de longs extraits tirez des Ecrits du Rabbin Isaac Loria son Maître ; 2. le livre de *l'Arbre de Vie*, qui renferme les principes de la Cabbale, & les explications du livre *Zohar*, telles que son Maître les lui avoit enseignées, imprimé en 1629. L'on soutient dans la préface de cet Ouvrage que depuis les tems de Moïse on n'a point vu de livre pareil à celui-là. Les Ouvrages de *Chaiim Vitalis* sont attribuez, par quelques-uns à *Isaac Luria*, parce qu'il lui étoit redevable de sa science. * Joh. Christ. Wolfis, *Bibliotheca Hebræa*, *&c.*

CHAIIM CHAURIA est mis dans le Jalkuth au nombre des Auteurs qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

CHAIIM CHOEN, Rabbin, Disciple de R. Tham, qui mourut en l'an 1170 ; avoit composé des Commentaires sur quelques livres Thalmudiques. Ce Rabbin étoit l'ayeul maternel de Moïse Kotsi, Auteur du livre Jachalin.

CHAIIM, fils de Rabbi Samuel de Tolède, Disciple d'Haruka, a écrit vers l'an 1292, un livre intitulé, *le Faisceau de myrrhe* ; un autre intitulé *le Faisceau d'argent* : ce sont deux Ouvrages de Morale. * *Hist. des Juifs depuis* J. C. *jusqu'à présent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome* 7.

* CHAILLOT, village près de Paris, à l'ouest de cette grande ville & au nord de la Seine.

* CHAILLOUE', bourg de France dans la Normandie. Il est dans le diocése de Seez, & au nord-nord-est de la ville de Seez, dont il n'est éloigné que d'une lieue.

CHAILLY, village avec une Abbaïe, est dans l'isle de France, à deux lieues de Senlis du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAINOUQUAS, Peuples de la côte des Cafres, qui demeurent en des endroits fort éloignez du Cap de Bonne-Esperance, près des terres de *Cobonas*. Ils sont environ 400 personnes sous la conduite d'un Chef, qui est habille d'une peau de Léopard, portant le côté velu en dedans tout reluisant de graisse, selon la coutume du Pays. Ils ont beaucoup de bétail. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 4. Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

CHAIRE de saint Pierre à Rome. *Voyez* Saint PIERRE.

CHAISE-DIEU, petite ville de France dans la Basse Auvergne, Diocése de Clermont, en Latin *Casa Dei*. Elle enferme l'Abbaïe des filles qui porte son nom, & ne laisse pas d'avoir ses murailles & ses tours séparées. Cette ville est à deux lieues de la montagne au pié de laquelle est située celle d'Alégre, & à cinq de Brioude du côté de l'Orient. L'Abbaïe de *Chaise-Dieu* est de l'Ordre de St. Benoît, & fut fondée selon quelques uns en 1044, par St. Robert de Clermont, & selon d'autres en 1050. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

CHAISE, (François de la) fils de George d'Aix, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, naquit le 25 août 1625, au Château d'Aix en Forès. On confia le soin de sa jeunesse aux Jésuites, & il s'attacha si fort à cette Société que finalement il y entra. Lors qu'il n'étoit encore qu'en Philosophie, on découvrit déja en lui un esprit si vif, qu'on jugea à propos de lui donner plus d'occupations en traitant en même tems avec lui les Mathématiques & les Belles Lettres. Ayant achevé ses études selon les régles de la Société, il passa, pendant quelque tems, dans une autre Province ; après quoi il revint à Lyon, où il commença à donner des leçons de Philosophie, par lesquelles il s'aquit, en très-peu de tems, une grande réputation par son érudition, & la méthode dont il se servoit. La Société des Jésuites conçut là-dessus une haute opinion de ses talens, & souhaita qu'il fit imprimer son Cours de Philosophie, mais il n'y voulut jamais donner les mains ; tout ce qu'il fit, ce fut d'en publier un Abbregé en deux volumes *in folio*. Dans la Logique & dans la Morale il a tâché d'omettre toutes les questions inutiles, & l'on peut dire qu'il a explique la Physique d'une maniere assez géométrique & qu'il s'est fort apperçu de la fausseté des anciens Systêmes. Il fut ensuite élu Recteur de la Maison Professe à Grenoble. Il ne demeura pas long tems dans ce poste parce que l'Archevêque de Lyon souhaita de l'avoir auprès de lui & obtint qu'après quelques mois il revint à Lyon, où il fut préposé aux deux Maisons que les Jésuites y ont. C'est à lui que ces Maisons-là doivent la fondation de leur magnifique Bibliothéque, de leur Observatoire & de leurs cabinets de Mathematiques & d'Antiquitez. Enfin après qu'il eut obtenu la charge de Provincial, Louis XIV le prit pour son Confesseur à la place du P. Ferrier, qui étoit mort. Le P. de la Chaise entra en cette charge en 1675, & quoiqu'auparavant il n'eût jamais fréquenté la Cour, sa conduite & sa prudence profonde lui attirérent dans peu l'estime de la Cour, &, ce qui plus est encore, la confiance du Roi. Depuis ce tems-là il n'y a eu aucune affaire d'Etat, sur laquelle le Roi ne l'ait consulté & l'on sait assez combien ce P. Jésuite a eu de part à la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré le poids accablant des affaires dont il étoit chargé, il conserva tout l'agrément de sa conversation & toute son affabilité ; c'est de quoi se sont louez tous ceux qui l'ont vu. Ses grandes occupations ne l'engagérent point non plus à abandonner les études qu'il aimoit beaucoup. Il aimoit sur tout l'étude des Antiquitez & des médailles & il avoit de grandes lumieres dans cette Science, ce qui, sans doute, détermina le Roi à le nommer en 1701, Membre de l'Academie des Inscriptions. Le P. de la Chaise reçut de tous côtez les plus beaux morceaux d'Antiquitez, qu'il communiqua toûjours avec plaisir à l'Académie, qui ne lui doit pas peu à cet égard. Il mourut le 20 janvier 1709, âgé de 83 ans & quelques mois. * *Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres*. *Mémoires de Trévoux 1709*, *le mois d'août p.* 1396. *& suiv.* *Lettres Historiques & Galantes par Mad. de C.* * * * *tome* 1. *p.* 70. *& suiv.*

* CHALABRE, petite ville de Languedoc dans le diocése de Mirepoix, sur le grand Lers ; au sud-est de la ville de Mirepoix dont elle est éloignée de trois à quatre lieuës.

CHALACH, ville. *Voyez* CALE'.

CHALAIS, bourg avec un Chateau & titre de Principauté. Il est dans la Xaintonge, aux confins du Périgord, sur la riviere de Tude, & à deux lieues d'Auberterre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHALAIS, (Henri Marquis de) fut un Cadet de la Maison de *Tallerand*, & chercha de faire sa fortune à la Cour de Louis XIII, Roi de France. Les agrémens de sa personne & son habileté dans plusieurs exercices lui obtinrent, à la fin, que le Roi le nommât Maître de sa Garde-robbe. *Gaston*, frere du Roi, en fit son Favori & la fameuse Duchesse de Chevreuse le choisit pour Galant. Vers le commencement de l'année 1626, il tua en duel le jeune Seigneur de *Pontgibaut*, cadet de la Maison du Lude & petit-fils du Maréchal de Schomberg. Là-dessus il fut mis aux

arrêts

arrêté & courut grand risque de la vie, mais l'intercession du frére du Roi & celle d'Alexandre de Bourbon, Grand Prieur de France, obtinrent sa grace. Comme pendant son emprisonnement la maison de Guise s'étoit donné de grands mouvemens pour le perdre, il travailla ensuite à son tour à rompre le mariage de Gaston avec Mademoiselle de Montpensier, qui étoit parente des Guises, quoique le Roi & le Cardinal de Richelieu eussent vu avec joye la conclusion de ce mariage. Peu de tems aprés le Maréchal d'*Ornano*, ayant été mis aux arrêts à Fontainebleau, Gaston, dont le Maréchal avoit été le Ministre, résolut de se venger; sur quoi Chalais & Alexandre de Bourbon, avec quelques autres, formérent le dessein d'assassiner le Cardinal à Fleuri prés de Fontainebleau. Mais le Commandeur de Valencé, le bon ami de Chalais, lui conseilla de découvrir la conjuration au Cardinal, ce qu'il fit. Depuis ce tems-là Chalais servit d'espion à Richelieu auprés de Gaston. Mais lorsque le Cardinal eut fait arrêter le Duc de Vendôme & Alexandre de Bourbon, qui étoit l'intime de Chalais, celui-ci changea de sentimens & conseilla sincérement à Gaston de s'éloigner de la Cour. Chalais avoit encore dessein de tromper le Cardinal sous le voile de l'ancienne confiance, mais le Cardinal pénétra ses vues & résolut de le perdre. Il en trouva bientôt aprés l'occasion; voici comment. Le Comte de Louvigny, cadet de la Maison de Grammont ne pouvoit souffrir le Duc de Candale, fils aîné du Duc d'Epernon, à cause de la Duchesse de Rohan, qu'ils aimoient tous les deux. Chalais & ses amis donnérent le tort au premier, ce qui fit que le Comte de Louvigny pour se venger de Chalais, découvrit non seulement qu'il avoit envoyé *la Loubière* son Domestique à Metz, pour y procurer une sûre retraitte à Gaston, mais de plus il l'accusa faussement, & uniquement pour complaire au Cardinal, d'avoir eu dessein d'assassiner le Roi. La Cour se trouva pour lors à Nantes, où Chalais fut d'abord mis en prison. Quelques Commissaires, tirez du Parlement de Bretagne lui firent son procès, ayant à leur tête Marillac le Garde des Sceaux. L'Histoire porte, que durant l'instruction du procès, Richelieu se masqua plusieurs fois, & alla trouver l'infortuné Chalais, à qui il promit un pardon assuré, pourvu qu'il ne revélât point ce qu'il avoit autrefois été obligé de faire à la réquisition du Cardinal, & qu'il avouât d'avoir conspiré contre le Roi. Gaston, qui dans ces entrefaites, avoit épousé Mademoiselle de Montpensier, s'efforça aussi d'obtenir du Roi la grace pour cet ancien Confident. Mais malgré tout cela la sentence fut que Chalais auroit la tête tranchée. Ses amis crûrent pouvoir différer l'exécution d'un jour & donnérent pour cet effet de l'argent au Bourreau de Nantes, afin qu'il s'absentât & qu'ainsi il n'y eût personne qui pût se charger de cet office. Mais cette difficulté n'arrêta pas le Cardinal. L'intercession de la mére du Marquis de Chalais, qu'elle fit à genoux, n'eut, non plus, aucun effet. Chalais voyant que c'étoit bien sérieusement qu'on lui annonçoit la mort, fut au desespoir, pesta contre le Cardinal & ne voulut point entendre parler de la mort. Quelque tems aprés il se retracta & nia constamment la conspiration contre le Roi, dont il avoit été faussement accusé. A la place du Bourreau, qui s'étoit absenté, on se servit pour l'exécution, de deux prisonniers, qui obtinrent leur élargissement à ce prix. Un d'eux saisit le sabre d'un Suisse & en déchargea deux coups sur Chalais, qui n'en fut que blessé. Là-dessus on apporta une espece de hache d'un Tonnelier, de laquelle on lui donna encore plus de 30 coups avant que la tête fût séparée du corps; au vintiéme coup Chalais s'écria encore pour la derniere fois, *Jesus, Marie!* Cette exécution barbare se fit vers la fin de l'année 1626. Le frére aîné de Chalais, qui s'appelloit le Marquis d'Issoudun fut à la tête des Paysans rebelles de Poitou, de Saintonge & de l'Angoumois, en 1636. * Le Vassor, *Hist. de Louis XIII, tome* 5. *l.* 23. *p.* 413. *Mémoires de* Bassompierre, *tome* 2. *p.* 367. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu*. Vittorio Siri, *Memorie recondite, tome* 6. *Mémoires de Rohan, l.* 4. Nani, *Hist. Venez. l.* 6. *Mercure François de l'an* 1626.

CHALAIS, le Comte de Chalais n'appelloit jamais le Roi de Portugal que *Duc de Bragance*. Il vouloit être traité d'Altesse, à cause que Philippe IV, Roi d'Espagne lui avoit donné le titre de Prince. M. Amelot de la Houssaye qui avoit vu le Comte de Chalais en prison au château de Lisbonne, le vit encore à Venise, où son titre ne le faisoit pas plus considérer qu'à Lisbonne. Il mourut dans une grande misére à Mestre, village prés de Venise. Sa veuve qui étoit de la Maison de la Tremoille, a été depuis Duchesse de Bracciano, dont elle a été Douairiére sous le nom de Princesse des Ursins. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHALAL, CALAL & KE'LAL. *Voyez* CALAL.

* CHALAMONT, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, au sud-est de la ville de Dombes, dont elle est éloignée d'environ cinq lieuës.

* CHALANCAY, bourg de France en Champagne, dans le diocése de Langres, est au sud de la ville de Langres, dont il est éloigné d'environ cinq lieuës.

CHALANÇON, petite ville de France. *Voyez* CHALENCON.

CH'ALANNE, ville. *Voyez* CALNO.

* CHALAOUR; ville de l'Empire du Grand Mogol ou du Mogolistan, dans le Royaume d'Agra, au sud ouest de la ville d'Agra, dont elle est éloignée de prés de cent lieuës.

* CHALARONNE ou CHALARINE, riviére de France dans la Bresse, coule d'abord du sud au nord, en traversant la Principauté de Dombes, puis rentre dans la Bresse, continuant son cours de l'est à l'ouest, traverse de nouveau la Principauté de Dombes, & va se decharger dans la Saone, un peu au dessous de Thoissey.

* CHALAZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prenoient garde aux greles & aux tempêtes, pour les détourner par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que si ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en tiroient qu'un sinistre augure, ils se découpoient le doigt avec un canif ou avec un poinçon, & croyoient ainsi appaiser la colere des Dieux par leur propre sang. Ils avoient été institués par Cléon comme le remarque Giraldi, au livre des Dieux des Payens. Ce mot vient du Grec χαλάζα qui signifie *grêle*, & de φύλαξ qui veut dire *Gardien*.

CHALCE'DOINE ou CALCE'DOINE, ancienne ville d'Asie en Bithynie, avec titre d'Archevêche, est située sur le Bosphore de Thrace, ou canal de la Mer Noire prés de Scutari, & vis à vis de Constantinople. On assure qu'elle fut bâtie par les Megarens, quelques années avant Byzance, & qu'on la nomma d'abord *Procerastis*. Strabon & Eusebe parlent de cette fondation, qu'on place sous la XXIII Olympiade, & 685 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis, cette ville se rendit trés-puissante. Theraméne Capitaine Athénien, la prit l'an 409 avant J. C. dans le même tems qu'Alcibiade soumit Byzance. L'an 74 avant J. C. Mithridate Roi de Pont, s'étant emparé de la Bithynie, assiégea Cotta dans la ville de Chalcedoine, qui fut secourue par le Consul Lucius Lucullus. Dans le IV siécle, Procope, qui se disoit descendu de Julien l'*Apostat*, se saisit de Chalcedoine en 363, entra secrettement dans Constantinople, & se rendit maître de l'Empire; mais Valens ayant fait mourir cet Empereur, prétendu, fit abattre les murailles de Chalcédoine. Quelques Auteurs la prennent pour Scutari; mais ils se trompent, & il est sûr que Scutari, que les Turcs nomment *Iscodar*, n'a jamais été Chalcedoine, mais plutôt Chrysopolis, ou *ville d'or*, ainsi nommée, parce que les Rois de Perse amassoient en ce lieu, tout l'or qu'ils tiroient des tributs de l'Asie. Chalcedoine n'est plus qu'un village rempli de ruines, & on n'y voit plus ces fameux temples de l'Antiquité Payenne, ni ces édifices sacrez de la primitive Eglise. Il y a seulement pour église, une petite partie de celle de sainte Euphemie, qui est encore aujourd'hui sur pié, où le peu de Grecs qui demeurent dans cette ville, font leur office. Pour ce qui est des autres antiquitez, il ne reste que quelques tombeaux & inscriptions brisées, avec une partie d'un bel aqueduc. Le port n'est plus fermé de chaînes, comme il étoit autrefois, pour en défendre l'entrée: mais bien qu'il soit ouvert, il n'en est pas plus frequenté pour cela. Chrysopolis, qu'on nomme à present Scutari, servoit d'arsenal & magasin, pour conserver ses provisions; mais enfin les Perses, les Goths, les Sarrazins & les Turcs l'ont entiérement ruinée. Les Empereurs de Constantinople, qui ne songeoient qu'à aggrandir cette superbe ville, y ont employé les dépouilles de Chalcedoine. Le grand aqueduc, qui est proche de la Solimenie à Constantinople, & la meilleure partie de cette mosquée, ont été bâtis du débris de cette ancienne ville, qui n'est célébre à present que par le IV Concile général, qu'on y tint en 451. * Strabon, *l.* 7. Eusebe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 26. Petrus Gallius, *l.* 3. *de Bosphor. Thrac. c.* 10. Busbequius, *in Itinere*. Daviti, *Notit. Episc. Orb. &c.* Grelot, *Voyage de Constantinople*.

CONCILE GE'NE'RAL DE CHALCE'DOINE.

Depuis la condamnation de Nestorius faite l'an 431, dans le Concile général d'Ephése, Flavien Patriarche de Constantinople, assembla l'an 448 un Concile pour quelque affaire particuliére; & ce fut dans cette assemblée qu'Eusebe Evêque de Dorylée en Phrygie, présenta un Memoire contre Eutychès, Prêtre & Supérieur d'un célebre monastére de Constantinople, lequel nioit qu'il y eût deux natures en J. C. Eutychès soutint opiniâtrément cette doctrine; & attira dans son parti Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui portoit envie à Flavien de Constantinople. Flavien ne laissa pas de condamner cette erreur; mais l'année suivante, il fut cité & condamné par la brigue d'Eutychès & de Dioscore, dans le Conciliabule d'Ephése, appellé *Latrocinium Ephesinum*. On l'envoya même en exil, & il fut si maltraité par ceux qui l'y conduisoient, qu'il en mourut, & qu'il a été depuis révéré comme Martyr. Ce fut dans cette assemblée, si peu canonique, que les erreurs d'Eutychès furent approuvées, & que les Legats du Pape furent chassez avec les Orthodoxes, & presque aussi maltraitez que Flavien. Saint Léon, qui étoit alors sur le siége de saint Pierre, voulut obliger l'Empereur Théodose *le Jeune*, de convoquer un nouveau Concile, qu'il prétendoit faire tenir en Italie; mais ce Prince obsédé par Chrysaphius, Ministre qui soutenoit les Hérétiques, refusa d'y consentir; de sorte que le Pontife se contenta de condamner ce Concile d'Ephése dans un Synode qu'il tint à Rome. Aprés la mort de Théodose, Marcien son successeur convoqua le Concile à Nicée, & le transfera depuis à Chalcédoine. Il fit savoir cette translation aux Evêques, & aussi-tôt ils se rendirent à Chalcédoine au nombre de 630, selon la Chronique de Marcellin, Liberatus & Photius; & de 636, selon Nicéphore. Les Prélats s'assemblérent dans l'eglise de sainte Euphémie. Le Pape y envoya Paschasin Evêque de Lilybée en Sicile, Lucentius Evêque d'Ascoli, Julien Evêque de Cos, & Boniface Prêtre, ses Légats; & la premiére session se tint le huitiéme octobre de l'année 451. Les erreurs d'Eutychès y furent condamnées, Dioscore fut déposé, le titre de métropole fut donné à l'eglise de Chalcédoine, & on y régla plusieurs autres affaires ecclesiastiques. Les Péres firent quinze assemblées, qu'on appelle *actions* ou *sessions*, & XXX Canons; mais les Légats du Pape s'opposérent au 28 qui accordoit à l'église de Constantinople, appellée la *nouvelle Rome*, les mêmes privileges, dont jouissoit l'église de l'ancienne Rome, & lui ajougeoit la jurisdiction sur les dioceses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & sur les églises qui étoient hors des limites de l'Empire, avec le droit d'ordonner les Métropolitains dans les provinces de ces diocéses. Nonobstant l'opposition des Légats, le Canon fut approuvé par les Evêques & par les Commissaires de l'Empereur, sans préjudice de la Primauté de l'Evêque de Rome. Ainsi se conclut ce grand & célebre Concile, qui a toûjours été en une singuliere véneration à l'Eglise. * *Consultez* les Actes de ce Concile, Evagre, Liberatus.

CHALCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCHUL. *Voyez* HALHUL.

CHALCIDE, petit pays qui, joint avec la contrée d'Abiléne, formoit un petit Etat, qu'on nommoit le Royaume de Chalcide, ou, la Tétrarchie d'Abiléne. Ce pays étoit une des contrées les plus fertiles de la Cœlesyrie. Il s'étendoit tout le long du Mont-Liban, qui le separoit de la Haute Galilée. Hérode, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Herode *le Grand*, posseda ce pays aprés Lysanias. Chalcis, patrie du Philosophe Jamblique en étoit la capitale. On assure qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Chinserin*, mais elle n'est d'aucune considération. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHALCIDE ou CHALCIDIUS, Philosophe d'entre les nouveaux Platoniciens. On ignore en quel tems il a vécu; mais on sait seulement qu'il a fait un Commentaire sur le Timée de Platon. * Vossius, *des Sectes des Phil. c.* 16. §. 2.

CHALCIDIQUE, salle magnifique, où l'on rendoit la justice à Constantinople, étoit bâtie au bout de la Basilique, avec une galerie par laquelle on passoit d'une salle à l'autre. Elle fut ainsi nommée, parce que cette sorte de bâtimens fut inventée à Chalcis, ville de l'isle d'Eubée, que l'on appelle aujourd'hui *Négrepont*. Philander suppose que ce mot est composé de χαλκός, qui signifie en Grec, *Airain*, & de δίκη, qui signifie *Justice*, & croit que les Chalcidiques étoient des salles, où l'on rendoit la justice pour les monnoyes. Arnobe appelle de ce nom les salles où l'on enseignoit que les Dieux des Payens mangeoient. * Perrault, *Notes sur Vitruve, l.* 5. *c.* 1.

* CHALCIOPE ou CALCIOPE, fille d'Æetes Roi de Colchos, & sœur de Medée, épousa Phryxus, duquel elle eut Argus, Melas, Phrontis, & Cylindre que d'autres appellent Phrontius, Démoléon, Autolycus & Phlogius. * Hyginus, *Fab.* 14.

CHALCIS, nommée aujourd'hui *Négrepont*, est la ville capitale de l'isle d'Eubée, sur l'Euripe. On nomme aussi l'Eubée, l'isle de *Négrepont*, du nom de cette ville. Elle fut autrefois une Colonie des Athéniens, qui la bâtirent avant la guerre de Troye, & maintenant elle est une des principales que le Turc ait dans l'Archipel. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *Voyez* NE'GREPONT.

CHALCIS, en Latin, *Chalcitis*, petite isle, où il y a une ville de ce même nom, autrefois épiscopale. Elle est dans la Mer de Marmora, prés de la côte de la Natolie, & de la ville de Nicomédie. Quelques-uns croyent que Chalcis est la même isle, que l'on appelloit autrefois *Demonesus*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHALCIS, ville de Gréce dans l'Etolie, a été autrefois considérable, & n'est plus connue aujourd'hui. * Strabon, *l.* 10. Ptolemée, *l.* 3.

CHALCIS, ville dans la Syrie. * Ptolemée, *l.* 5, & Pline, *l.* 5, en font mention. Une autre CHALCIS dans le voisinage de Corinthe. * Thucydide, *l.* 1.

CHALCOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCONDYLE. *Cherchez* DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE.

CHALCONDYLE (Leonic) Athénien dans le XV siécle, a écrit en Grec l'Histoire des Turcs en dix livres. Il commence par Othoman, fils d'Orthogula, qui fut déclaré Roi environ l'an 1300, & conduit son Ouvrage jusqu'en 1463, que Mahomet II repoussa les efforts de Matthias, Roi de Hongrie, & des Vénitiens. Conrad Clauser de Zurich traduisit cette Histoire en Latin; Blaise de Vigenére le mit en François, & nous l'avons avec des Commentaires, & deux diverses continuations, dont l'une est de Mézeray.

CHALCUL. *Voyez* HALHUL.

CHALDE'E, province d'Asie autour de Babylone, étoit située entre l'Euphrate, le Tigre, le Golfe Persique, & les montagnes de l'Arabie Déserte. Cette province, dite aujourd'hui *Caldar*, & plus souvent *Yerack*, a grand nombre de belles villes, comme Bagdad, Balsora, Coufa, Waset, &c. *Cherchez* BABYLONE & YE'RACK.

Il faut remarquer qu'il y a deux provinces, qui ont porté

ce nom

ce nom. L'une étoit montueuse au septentrion de la Mésopotamie, dont Xenophon parle dans le troisiéme livre de *la Cyropedie*, & Strabon, *l.* 22. C'est-là qu'étoit Ur, patrie d'Abraham, comme Bochart l'a fait voir dans *sa Géogr. sacrée, Phaleg. l.* 11. 6, & ailleurs. Les peuples qui habitoient ce pays, étoient extrêmement belliqueux, & ne vivoient que de brigandages. L'autre Chaldée étoit au midi de Babylone, proche de l'Arabie Deserte, & sa plus grande partie consistoit en des plaines extrêmement vastes, dans lesquelles les Chaldéens, adonnez à l'Astrologie, observoient les astres. On en trouve la description dans le 15 livre de Strabon. Ceux qui habitoient ce pays, ne passoient pas pour des peuples guerriers; mais pour des Philosophes, dont la science étoit respectée de tout l'Orient. Etienne de Byzance distingue ces deux Chaldées dans ses *Ethniques*, & dit que la méridionale se nommoit *Céphéne*, avant que d'être nommée *Chaldée*, & que la septentrionale s'appelloit *Chaldée*. Cependant Strabon la nomme, après Xenophon, *Chaldée Ind. Philolog. in Hist. Philos. Orient.*

CHALDE'EN, Missel Chaldéen est le nom du Missel des Maronites, qui est en Langue Chaldaique ou Syriaque, & qui a été imprimé *in folio*, à Rome, en cette Langue, l'an 1592. Ce Missel contient douze Messes ou Liturgies, sous les noms de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, des saints Apôtres, &c. *Voyez* les Remarques sur le chapitre 24 du Voyage du P. Jerôme Dandini, au Mont-Liban.

CHALDE'ENS ou BABYLONIENS, peuples d'Orient, qui habitoient dans le pays d'Assyrie, nommez aujourd'hui Yerack, & Diarbek. Ces peuples se vantoient d'une grande antiquité, & ils disoient que du tems d'Alexandre, ils avoient des observations des astres de 473000 ans. Cependant Simplicius cité par Porphyre, les reduit au nombre de 1903 qui est exact. Berose, qui vivoit quelques années après Alexandre *le Grand*, & qui avoit dédié son Histoire des Chaldéens à Antiochus, ne compte jusqu'à son tems, que 490 ans d'observations, & Epigene, qui vivoit du tems d'Auguste, 720: ce qui revient au calcul de Berose; mais c'est que ces deux Auteurs n'avoient trouvé d'observations que celles qu'on avoit faites depuis le commencement de l'Ere de Nabonassar. L'Histoire que Berose a faite de ces peuples approche fort de ce que dit Moïse dans le livre de la Genese. Il compte dix generations depuis Alorus, (qui est l'Adam de Moïse) jusqu'à Xisuthrus, (qui n'est autre que Noé.) Depuis Xisuthrus sous qui arriva le Deluge, il compte dix autres générations jusqu'à Abraham. D'où l'on voit manifestement que les Chaldéens ont voulu rendre l'origine de leur Empire aussi ancienne que le commencement du monde marqué par Moïse. Mais c'est une fiction reconnue par tous les Chronologistes. L'Empire des Chaldéens ou Babyloniens a été fondé par Nimrod, mais depuis il fut divisé entre plusieurs petits Rois, jusqu'à Semiramis, qui rendit ce Royaume puissant & florissant. Quelques uns disent qu'il y eut une Anarchie ou Interrégne après Nimrod, pendant l'espace de près de trois cens ans. Jules Africain, Eusebe, & après eux George Syncelle, comptent avant Belus sept Rois Chaldéens & six Rois Arabes, qui avoient régné 440 ans; mais ces Rois sont fabuleux, aussi bien que l'anarchie de trois cens ans & la liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctesias. Depuis Semiramis, le Royaume se divisa entre les Rois de Ninive & de Babylone. Nabonassar est le premier Roi, d'où l'on prend l'Epoque des Babyloniens ou Chaldéens à l'an 747 avant J.C. & Nabonide le dernier, vaincu par Cyrus l'an 538 avant J. C. Les noms des Rois véritables de Babylone se trouvent dans l'Ecriture Sainte, & dans un fragment de Berose rapporté par Josephe. On en a donné la liste dans l'article d'Assyrie, où l'on parle fort au long des Chaldéens.

CHALDE'ENS, Philosophes de Chaldée, faisoient profession de connoître le mouvement des astres, la vicissitude des saisons, & de predire les choses à venir. Ils croyoient que le monde étoit éternel, sans commencement & sans fin, & se vantoient que depuis quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnoient à l'étude de la Science des astres, qu'ils s'étoient communiquez de pere en fils. Ils étoient communément divisez en deux Sectes, en *Orchénes* & *Borsippenes*, qui soutenoient chacun en particulier des opinions differentes. On ne sait pas bien si Abraham apprit d'eux l'Arithmétique, la Geometrie, & l'Astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux mêmes; mais on ne doute point que les Egyptiens, & les autres peuples n'ayent tiré ces Sciences de cette source. Herodote marque positivement que les Egyptiens avoient appris de ces Philosophes de Chaldée, tout ce qui concerne l'élevation du pole, l'usage du quart du cercle, & la division du jour en douze parties. Au reste, leur Philosophie & leur Theologie étoient bien differentes de celles des Philosophes Grecs: excepté de celles des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui avoient appris en Chaldée ce qu'ils enseignoient de meilleur. Plusieurs Savans se sont efforcez de déterrer les sentimens des Chaldéens; mais il n'y a personne qui l'ait fait si exactement & avec tant de netteté, qu'un savant Anglois, nommé Thomas Stanley, dans son *Histoire de la Philosophie*. On a traduit en Latin ce qui regarde celle des Orientaux; & cet Ouvrage a paru en 1690, à Amsterdam *in octavo*. Il est bon de remarquer que les Philosophes Chaldéens & les Mages n'étoit pas les mêmes. Les Mages étoient proprement les Sacrificateurs, les Interprêtes des songes, & les Poëtes du pays. Ils évoquoient les Démons, exerçoient la Magie, & quelques uns d'eux écrivoient en vers l'Histoire de leur Etat & de leurs Princes. Les Philosophes ne s'appliquoient qu'à l'Astrologie, & prétendoient pouvoir reveler ce qui arriveroit à un homme, par la situation des astres dans le moment de sa naissance, ce que les Mages de Babylone ne croyoient pas pouvoir être predit de la sorte. * *Not. in Oracula Chaldaica, & Ind. Philolog. in Hist. Philos. Oriental.* Herodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Strabon, *l.* 12. 15. & 16. Diodore de Sicile, *l.* 3. Quinte-Curce, *l.* 5. Ciceron, *de Divinatione*, *l.* 1. & 2. Josephe, *l.* 2. *contre Apion.* Saint Augustin, *de la Cité de Dieu.* Vossius, *des Sectes des Philos. ch.* 1. §. 3. & *suiv. des Math. c.* 30. §. 5. & *suiv.* & c. 38. §. 10.

CHALE', CALAH, HALA, HALAH, ou LAHE'LA, ville d'Assyrie, bâtie par Assur, auprès du fleuve Lycus. Chale étoit à une assez grande distance de Ninive; & la ville de Resen étoit entre la ville de Ninive & Chale. Chalé est peut-être la capitale de la Province Chalacéne aux environs des sources du Lycus, ou Chala, capitale de la Chalénitte qui est separée de la Medie par le Mont-Zagnès. * *Genese, ch.* 10. *v.* 11. & 12. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

* CHALENCON, bourg de France en Languedoc, dans le diocése du Puy en Vélay, sur la riviére d'Anse. Il est à peu près au nord de la ville du Puy, & en est éloigné d'environ six lieues.

* CHALENCON, bourg de France en Languedoc, dans le Vivarais, sur la riviere d'Eryeu. Il est à peu près au nord de Viviers, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Celui-ci est au sud-est du precedent, & ils sont éloignez l'un de l'autre d'environ treize lieues.

* CHALENDRE, riviere de France dans la Saintonge, prend sa source vers les confins du Poitou, coule à peu près du nord au sud, & vient tomber dans la Charente un peu au dessous de Cognac. * Sanson, *Carte du Gouvernement general d'Orléans.* Fr. de Wit, *Carte du Gouvernement de Guienne.*

CHALES (Claude François Millet de) Jésuite, de la ville de Chambery, capitale de Savoye, né d'une Famille, qui a produit des personnes distinguées dans la Robe, & dans les Armées. Il étoit fort habile dans toutes les parties des Mathematiques, & en a fait imprimer divers Traitez, qui ont eu beaucoup d'approbation. Les principaux sont les Elemens d'Euclide, dont il a ôté les propositions inutiles, & a joint à chaque proposition son usage; un Traité de Fortifications, & un autre de la Navigation. Ces trois Ouvrages & divers autres ont été recueillis en trois volumes *in folio*, sous le titre de *Mundus Mathematicus*; parce qu'effectivement c'est un cours complet de toutes les parties des Mathematiques. Le premier tome comprend les six premiers livres d'*Euclide*, l'onziéme & le douziéme; l'Arithmetique; les Spheriques de *Theodose*; la Trigonometrie; la Géometrie pratique; la Mechanique, la Statique; la Geographie universelle; un Traité de l'Aiman; l'Architecture Civile; l'Art de la Charpente. On trouve dans le second, la coupe des Pierres; l'Architecture Militaire, l'Hydrostatique, un Traité des fontaines & des fleuves; des machines hydrauliques; la navigation; l'Optique; la Perspective; la Catoptrique, la Dioptrique. Enfin, le troisiéme contient la Musique, la Pyrotechnie; un Traité de l'Astrolabe; la Gnomonique, l'Astronomie, un Traité du Calendrier; l'Astrologie, l'Algebre; la Methode des Indivisibles; & les Sections Coniques. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1674, mais assez mal. Les figures en sont mauvaises, le papier n'en vaut rien, & il y a beaucoup de fautes d'impression. On en a fait une édition depuis en 1690. Elle est, à ce qu'on dit, plus correcte que la precedente, & on y a fait diverses additions; en sorte que le tout comprend quatre volumes *in folio*. Le P. De Chales n'a pas beaucoup inventé, mais il a profité du travail d'autrui, & a ramassé avec jugement & avec choix ce que les autres avoient fait. L'Auteur du *Journal des Savans*, *tome*, 6. *p.* 251, édit. de Hollande, dit que sa vertu ne cédoit pas à son savoir. " L'une & l'autre, *ajoûte le même*
" *Auteur*, l'avoient fait si generalement estimer & aimer
" de tout le monde à Paris, où il s'étoit fait admirer pen-
" dant quatre ans, dans les Leçons publiques de Mathema-
" tiques, qu'il donnoit au College de Clermont, qu'on
" ne put le voir partir sans douleur, quoiqu'il fût appellé
" en Piemont, pour être un des ornemens de la celebre
" Academie de Turin. " Il mourut dans cette derniere ville en 1678. Son Oraison funebre, qui y fut prononcée dans le College des Jesuites, le 28 mars de la même année, a été donnée au public. * *Memoires du tems.*

CHALEURS, (la Baye des) c'est une partie du Golfe de Saint-Laurent, dans l'Amerique Septentrionale. Elle est renfermée entre les côtes de l'Acadie, du Canada propre, & de l'isle de S. Jean. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHALI, ville de la Tribu d'Aser dans la Phenicie. * *Josué, ch.* 19. *v.* 25.

CHALIBES ou CHALYBES, peuple d'Asie que Pomponius Mela dit avoir habité les villes de Sinope & d'Amise, & autres, dans la Paphlagonie. Ils portoient des piques de quinze coudées de long, avec une pointe de fer bien acérée, & avoient des hoquetons de lin piqué, qui les couvroient depuis le cou jusques au dessous du petit ventre. Il y avoit au bas de ces hoquetons des cordes épaisses & bien torses les unes avec les autres. Ils avoient aussi des bas de chausses, des casques en tête, & un poignard à la ceinture. Ils égorgeoient avec ces poignards tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & après leur avoir coupé la tête, qu'ils emportoient comme en triomphe; ils retournoient vers ceux de leur nation en chantant & en dansant. Ils combattoient de pié ferme, & demeuroient dans les villes, ayant leurs retraites en des lieux forts naturellement, où ils avoient toutes sortes de provisions. * Davity, *Paphlagonie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHALID, l'Hôte de Mahomet la premiére fois qu'il alla à Medine. Chalid fut appellé *Abu Job* ou *le Pere de Job*, ou le *pere de la patience de Job*, à cause de sa patience remarquable. Car c'est un usage reçu dans la Langue Arabe, lorsqu'un homme se distingue par quelque chose, de le nommer le pere de cette chose-là. Chalid mourut au siege de Constantinople, lorsque cette ville fut assiégée par les Sarrasins, & fut enterré sous ses murailles. Là est encore son tombeau sur lequel les *Grands Seigneurs* vont se faire inaugurer lorsqu'ils entrent en possession de l'autorité royale. * Prideaux, *Vie de Mahomet*, *p.* 142.

CHALIGNY (Henri, Comte de) frere de PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, suivit avec quantité de Volontaires ce Prince en Hongrie, où il alloit commander les troupes de l'Empereur contre les Turcs. & signala son courage en diverses occasions. *Cherchez* LORRAINE. * Mezeray, *au régne de Henri IV.*

CHALIGNY, bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, à trois lieues au dessus de Toul, & à deux lieues de Nancy. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHALILAN, CHALILON ou CAUJOU, petite riviere de Provence, prend source dans la Viguerie de Saint-Maximin, coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & va mêler ses eaux avec celles de l'Argens, sur les confins de la Viguerie de Barjols. * Sanson & de Wit, *Carte de Provence.*

CHALIOT. *Voyez* CHAILLOT.

CHALIVOY, village avec Abbaye. Il est en France dans le Berry, sur les confins du Nivernois, à trois lieues de Sancerre, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALLON-sur-Saone, ancienne ville du Duché de Bourgogne avec Evêché suffragant de Lyon, Bailliage & titre de Comté. César en fait mention dans ses Commentaires, & les Auteurs Latins la nomment diversement, *Cabillo Æduorum, Cabillonum, Cabillonia, & Cabillonus.* Un très-grand nombre de statues, de vases, d'inscriptions, & les restes d'un amphithéâtre, & de quelques autres edifices publics, sont des monumens illustres de l'antiquité de Challon. Les Romains y avoient établi des magasins de blé pour leur armée; & depuis, les Empereurs assemblerent souvent leurs troupes en cette ville, où les Rois de Bourgogne se plurent aussi beaucoup. On dit qu'elle fut detruite par Attila, & qu'elle fut reparée bientôt après. Les Rois de France de la premiere race la soumirent à leur Empire. Chramne, fils de Clotaire I, la prit, & la ruina vers l'an 555, en son voyage d'Auvergne; mais elle se retablit bientôt dans son ancien lustre. Le Roi Gontran y faisoit son sejour ordinaire, & y fonda vers l'an 590, le Prieuré ou l'Abbaïe de Saint-Marcel, où il est enterré. Louis *le Debonnaire* l'érigea en Comté; & elle a été longtems possedée par des Seigneurs particuliers, desquels est descendue l'illustre Maison de Challon. Le premier de ces Comtes de Challon est appellé VARIN, du tems du même Prince Louis *le Débonnaire*, & on en trouve un autre nommé MANASSE'S sous le régne de Raoul. Leurs successeurs nous sont inconnus, & le premier qui ait tenu le Comté de Challon en proprieté, est LAMBERT, qui vivoit du tems de Hugues *Capet*. On pretend qu'il épousa *Adelais*, fille de *Robert*, Comte de Troyes, dont il eut 1. *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Challon, qui vivoit encore en 1037, & 2. une fille, mere de *Thibaut*. Hugues prit le parti du Roi Robert, contre Othe-Guillaume, Comte de Dijon. THIBAUT son neveu lui succeda, & eut d'*Ermentrude* HUGUES II, qui vivoit en 1072. On ignore quelle alliance il prit, & si GILBERT, SAVARI, & GEOFROI de Donzy, Comtes de Challon, étoient ses enfans ou ses parens. Le dernier voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1097, vendit à Gautier, Evêque de Challon, sa part du Comté, dont les Evêques ont joui depuis. Les successeurs de Savary, qui avoient l'autre moitié du Comté, nous sont inconnus jusques à GUILLAUME, à qui le Roi Louis *le Jeune* fit la guerre, pour le punir des violences qu'il faisoit à l'Abbaïe de Cluny. Ce Prince prit en 1166, la ville de Challon & toutes les autres terres, mais depuis, Guillaume étant rentré dans son devoir, rentra aussi dans ses biens. Il laissa une fille unique nommée *Beatrix*. Quelques Genéalogistes modernes assurent qu'elle épousa ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, fils puîné de *Hugues* III, Duc de Bourgogne, & que leur fille *Mathilde* porta le Comté de Challon à JEAN, fils d'*Etienne*, Comte de Bourgogne, qui prit le nom de Challon. C'est ce même Jean qui échangea en 1237, ce Comté pour quelques autres terres que lui donna Hugues, IV. du nom, Duc de Bourgogne. Ainsi le Comté de Challon fut reüni à la Bourgogne; & depuis, l'une & l'autre ont été reünies à la Couronne. La ville est située dans un pays fertile, entre Verdun & Tournus. La riviere de Saone y fait une isle, appellée *le fauxbourg-Saint-Laurent*, enclos & fortifié, depuis qu'on a entouré toute la ville de murailles, & qu'on y a ajoûté de nouvelles fortifications. Cette isle est entre deux ponts, l'un de pierre, & l'autre de bois; & l'on y voit le couvent des Cordeliers & un grand quay, où est la maison de l'hôpital bâtie de neuf. La ville se divise en vieille & neuve: celle-ci enferme l'autre, qui ne

l'Hi-

consiste presque qu'en trois grandes rues ; & l'on y voit le Palais du Bailliage bâti à la moderne, le Palais dit *du Prince*, l'église cathédrale, & l'Hôtel de ville, avec sa grande tour de l'Horloge. La ville neuve contient une citadelle flanquée de quatre grands bastions royaux, le Palais du Gouverneur, la Commanderie de S. Jean, l'Abbaïe de Saint Pierre, &c. & on y a ajoûté le fauxbourg de Museau, enfermé dans la ville par les nouvelles murailles. L'église cathédrale autrefois de saint Etienne, & aujourd'hui de saint Vincent, a un beau Chapitre composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Thresorier, de quatre Archidiacres, de vingt-quatre Chanoines, de deux Sous-chantres, de trois Prebendiers, & de neuf Habituez. Saint Marcel est reconnu pour Apôtre de Challon. Donatien en étoit Evêque dans le IV siécle, & il se trouva au Concile de Cologne de l'an 346, au moins selon les Actes de ce Concile, qui sont fort suspects. Jean, Sylvestre, Agricol, Loup, & Gratus y sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre autres Roclénus, Gautier de Serci, Pierre, Engilbert, Durand, Alexandre de Bourgogne, Guy de Senecey, Pons-de-Sessiel, Guillaume du Blé, Robert de Decise, Bertolde de la Chapelle, Jean Aubriot, Jean de S. Just, Nicolas de Véris, Olivier de Martreuil, Jean Rolin Cardinal, Jean Germain, Jean André & Jean II de Pourpet, Antoine de Vienne, Antoine Erlault, Jacques Fourré, Pontus de Tiard, Cirus de Tiard, Jacques de Nuchése, &c. Outre l'église cathédrale il y a à Challon, l'Abbaïe de Saint-Pierre, occupée par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ; une Abbaïe de Bénédictines, dite Nôtre-Dame-de-Lancharre ; une église collégiale de saint George, fondée en 1322, par Odoard, Seigneur de Montagu ; une Commanderie de l'Ordre de Malte, dite du Temple, dans le grand Prieuré de Champagne ; une Commanderie de l'Ordre de Saint-Antoine ; quatre paroisses qui sont saint George, S. Laurent, sainte Marie ; & le Prieuré de Saint-Marcel ; un Séminaire dirigé par les Prêtres de l'Oratoire ; des convens de Carmes, de Cordeliers, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Jacobines, d'Ursulines, & de la Visitation ; un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez, un hopital général servi par des Religieuses, & un hopital de la Charité. Outre le Bailliage, auquel est uni le Présidial, & la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Bourgogne, il y a une Châtellenie royale pour partie de la ville & des fauxbourgs ; le Bailliage du temporel de l'Evêché, qui ressortit nuement au même Parlement ; & les Justices du Chapitre de la cathédrale, de l'Abbaïe de Saint Pierre, & de la Commanderie du Temple. Il y a aussi une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts, une Justice consulaire, une Mairie qui a la police, &c. Le Bailliage de Challon se divise en deux principales parties, qui sont séparées par la Saone : la premiére au couchant du côté de la montagne, contient dix lieues du nord au midi, & six de l'Orient à l'Occident : la seconde, qu'on appelle la Bresse Challonnoise a dix lieues du midi au nord, & autant de l'Occident à l'Orient, outre le pais qui est entre la Saone & le Doux, lequel a cinq lieues de longueur depuis Pagny, jusqu'à Verdun, sur deux ou trois de large. Le pais est bon, fertile & abondant. Un rideau de montagnes couvertes de vignes s'étend en demi cercle depuis le Bailliage de Beaune jusqu'au Mâconnois ; les vins les plus delicats sont ceux de Rully, de Mercurey, de Givry, & de S. Vallerin. Depuis la côte jusqu'à la Saone, c'est une grande & belle plaine où on recueille toute sorte de grains ; il y a de belles prairies le long de cette riviére ; & dans la plaine des bois de futaye & des taillis, de même que dans les montagnes derriere la côte de vignes. La Bresse Challonnoise a quelques montagnes du côté de Cuiseau ; le reste, qui est coupé d'un grand nombre de riviéres & de ruisseaux, est une plaine en terres labourables, bois de futaye, taillis, étangs & prairies. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent en 1562, & ils y envoyérent Charles du Puy-Montbrun, qui l'abandonna peu de tems après. Challon est la capitale d'un petit pais dit le CHALLONNOIS, ou la Bresse Challonnoise. * Strabon, *l.4.* César, *l.7.* Ammien Marcellin, *l.15.* Pierre de Saint-Julien-Balleure, *Antiq. de Chall.* Louis Jacob, *de Claris Cabillon.* Cusset, *Hist. de Challon.* Claude Petri, *Hist. de l'Eglise de Challon.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, & Hist. de Bourgogne.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

CONCILES DE CHALLON-SUR-SAONE.

La plus ancienne des assemblées Ecclésiastiques qu'on ait faites à Challon, est celle que saint Patient Evêque de Lyon, y tint environ l'an 470, pour donner un successeur à Paul II, dit *le Jeune*. L'Archidiacre Jean, que le Pape Jean VIII mit depuis, l'an 879, au catalogue des Saints, y fut élu & consacré par le même Prélat Metropolitain, en présence d'Euphrone d'Autun, comme nous l'apprenons d'Apollinaris Sidonius *l.4. Epist.25.* Le Roi Gontran y fit tenir l'an 579, un Concile contre Salone d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, où sur l'accusation du crime de leze-Majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent déposez de l'Episcopat, & enfermez dans un monastére en Bourgogne, d'où ils se sauvérent peu de tems après. Gregoire de Tours en fait mention, *Histoire, l.5. ch.29.* On met une autre assemblée de Prélats faite l'an 590, sous le régne du même Gontran, ou à Challon, ou dans le diocése. On y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang Royal, & Religieuses, qui avoient accusé Leubovére, Abbesse de Poitiers. La vie scandaleuse de Brunehaut ayant obligé saint Didier, Archevêque de Vienne, de lui faire des remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'à sa priere on assembla l'an 603 un Concile à Challon, où Aridius de Lyon présida. Le saint Prélat de Vienne fut déposé, & lapidé quelque tems après, & Domnole mis en sa place. L'Eglise de Lyon honore néanmoins la mémoire d'Aridius, en son Martyrologe, au dixiéme août ; & le P. Théophile Rainaud, aussi bien que plusieurs autres Historiens, s'est efforcé de le purger de ce crime : cependant les anciens Auteurs assurent qu'il présida à ce Concile. Aimoin, *Hist. l.3. ch.90.* & Frédegaire dans l'addition à Grégoire de Tours *au ch.32.* disent qu'il fut un de ceux qui conseillerent de faire mourir S. Didier. Sous le régne de Clovis II, l'an 650, les Prélats tinrent un autre Concile, auquel Ganderic de Lyon présida. Nous avons encore vingt Canons qu'on y dressa, avec une lettre à Théodose, ou Théodoric d'Arles. Celui qu'on nomme ordinairement le second, fut assemblé par les Evêques & les Abbez de toute la Gaule Lyonnoise l'an 813, & il comprend environ 66 Canons. On fit une assemblée à Challon en 839, pour régler plusieurs affaires ecclésiastiques & politiques. Nous avons aussi connoissance d'un Concile tenu en l'an 873, & d'un autre en 887. Aurélien de Lyon qui s'étoit trouvé à ce Concile, présida à celui qui y fut tenu l'an 894, en la présence de Gualon d'Autun, d'Ardrade de Challon, de Gérald de Mâcon, & des Deputez de Tubalde de Langres. Gerfred, Moine de Flavigny, accusé d'avoir donné du poison à Adalgaire d'Autun, prédécesseur de Gualon, y fut reçu à se purger de ce crime, par serment sur le corps de J.C. Trois Archevêques & autant d'Evêques s'assemblerent l'an 915, en cette même ville, contre Rodolphe, Comte de Mâcon, qu'ils obligérent par la crainte des censures, de restituer les biens qu'il avoit usurpez sur l'eglise de Challon. Pierre de Damien, Légat du saint Siége, présida au Concile tenu l'an 1063, par treize Evêques, où Dreux de Mâcon fut repris des violences faites à Cluny. Girard d'Ostie, Legat & successeur de Pierre de Damien, en assembla un l'an 1073 ; on met encore quelques Synodes en 1181, 1499, 1554, &c.

CHALLON, Maison : la Maison de CHALLON, illustre par elle même & par ses alliances, venoit des Comtes de Bourgogne & de Challon, & a produit les branches des Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

COMTES D'AUXERRE DE LA MAISON DE Challon.

I. JEAN, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Challon, & de Bourgogne, mourut le 30 septembre 1267. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Hugues*, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix*, Dauphine de Viennois, sa seconde femme : 2. *Isabeau* de Courtenay, fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Champignelles, & de *Mahaud*, Dame de Mehun : 3. *Laure* de Commercy, fille de *Simon* II, Comte de Commercy. De sa premiére femme il eut entre autres enfans, 1. HUGUES de Challon, Comte de Bourgogne, qui continua la branche des Comtes de Bourgogne : (*Voyez* BOURGOGNE) de la seconde, sortirent entre autres enfans, 2. JEAN, I. du nom, qui suit ; & de la troisiéme vint 3. JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui a fait *la branche des Princes* d'ORANGE *rapportée cy-après*.

II. JEAN de Challon, I. du nom, Seigneur de Rochefort, &c. mourut en 1309. Il épousa 1. *Elisabeth* de Lorraine, veuve de *Guillaume*, Comte de Vienne, & fille de *Matthieu*, II. du nom, Duc de Lorraine. 2. *Alix* de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, Dame de Saint-Aignan & de Montjay, troisiéme fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre : 3. *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Louïs* de Forez, Seigneur de Beaujeu. Du second lit vint, GUILLAUME qui suit.

III. GUILLAUME de Challon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, surnommé *le Grand*, Seigneur de Rochefort, de Saint-Aignan, &c. mourut à la bataille de Mons-en-Puelle, le neuviéme août 1304. Il épousa *Eléonore* de Savoye, fille d'*Amé*, V. du nom, dit *le Grand*, Comte de Savoye, & de *Sibylle* de Bougé, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit ; & 2. *Jeanne* de Challon, Comtesse de Tonnerre, mariée à *Robert* de Bourgogne, morte sans enfans.

IV. JEAN de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Rochefort, &c. mourut à la journée de Crecy en 1346. Il épousa 1. *Marie*, fille d'*Amé*, II. du nom, Comte de Genéve : 2. *Alix*, fille de *Renaud* de Bourgogne, Comte de Montbéliard, & de *Guillemette* de Neufchâtel, dont il n'eut point d'enfans, & laissa entre autres de sa premiére femme, JEAN III. du nom, qui suit.

V. JEAN de Challon, III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. fut en grand crédit sous le régne du Roi Philippe *de Valois*. Il exerça la charge de Grand Bouteiller de France au sacre du Roi Jean en 1350, & la continua jusques à sa mort, arrivée avant l'an 1361. Il épousa *Marie* Crespin, Dame de Lauvez & de Bontavent, seconde fille & héritiére de *Guillaume* Crespin, VI. du nom, Seigneur du Bec & d'Estrapagny, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il eut, 1. *Jean* de Challon, IV. du nom, qui vendit au Roi en 1370, son Comté d'Auxerre, & mourut sans postérité en 1379 ; 2. LOUIS, qui suit ; 3. *Marie*, morte sans alliance ; & 4. *Mahaud* de Challon, mariée en 1364, à *Jean* d'Antigny, dit de *Sainte-Croix*, Seigneur de Savigny-en-Revermont.

VI. LOUIS de Challon, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, &c. mourut en 1398, ayant eu de *Marie* de Parthenay sa femme, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Mathefelon, 1. *Louis* de Challon, II. du nom, Comte de Tonnerre, &c. tué à la bataille de Verneuil en 1424, sans laisser de postérité de *Marie* de la Tremoïlle, ni de *Jeanne* de Périlleux ; 2. *Hugues* de Challon, Seigneur de Crusy & d'Arguel, mort sans enfans, de *Catherine* de l'Isle-Bouchard ; 3. *Jean*, Seigneur de Ligny, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, 4. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes ; 5. *Amédée*, Abbé de Baume, mort en 1431 ; 6. *Marie*, morte jeune ; 7. *Jeanne*, mariée le dixiéme août 1400, à *Jean* de la Baume, II. du nom, Seigneur de Bonrepos, morte en 1451 ; & 8. *Marguerite* de Challon, Comtesse en partie de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, de Celles, &c. mariée à *Olivier*, Seigneur de Hullon, Chambellan du Roi Charles VII, dont descendent les Comtes de Tonnerre.

SEIGNEURS D'ARLAY ET PRINCES d'Orange de la Maison de Challon.

II. JEAN de Challon, II, du nom, fils de JEAN, Comte de Challon & de Rochefort, & de *Laure* de Commercy sa troisiéme femme, fut Seigneur d'Arlay, & Gouverneur du Comté de Bourgogne. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, Baronne de Viteaux, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Navarre sa seconde femme : 2. *Alix* de Nesle, veuve de *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde, & fille de *Raoul*, Seigneur de Nesle, Connétable de France, & d'*Alix* de Dreux, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme, 1. HUGUES, I. du nom, qui suit ; 2. *Jean*, Evêque de Langres, mort vers l'an 1335 ; & 3. *Isabelle*, de Challon, mariée en 1309, à *Louis* de Savoye, Seigneur de Vaud.

III. HUGUES de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Baron de Viteaux, &c. fit son testament en 1322. Il épousa *Béatrix* de la Tour, dite de *Viennois*, fille de *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, & d'*Anne*, Dauphine de Viennois, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit ; 2.3.4. *Louis*, *Hugues* & *Jacques*, dont on ne trouve que les noms.

IV. JEAN de Challon, III. du nom, Seigneur d'Arlay, d'Arguel, de Viteaux, &c. étoit mort en 1366. Il épousa 1. en 1346, *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, veuve de *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon, & fille de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château Chinon, &c. & de *Léonore* de Savoye : 2. en 1361, *Marie* de Genéve, fille de *Guillaume*, III. du nom, Comte de Genéve, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiere femme, 1. *Hugues* de Challon, II. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. mort vers l'an 1390, sans postérité de *Blanche* de Genéve sa femme, fille d'*Amé*, III. du nom, Comte de Genéve, & de *Mahaud* d'Auvergne ; 2. LOUIS, qui suit ; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean*, Comte de Montbéliard ; 4. *Beatrix*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Beaujeu ; & 5. *Jeanne* de Challon, femme de *Jean* de Vergy, III. du nom, Seigneur de Champlite & de Fouvens, Senéchal, Maréchal & Gouverneur de Bourgogne.

V. LOUIS de Challon, Seigneur d'Arguel & de Cuisel, accompagna Amé IV, Comte de Savoye, dit *le Verd*, au voyage de Gréce, & mourut en 1366. Il épousa *Marguerite* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Pymont, &c. dont il eut 1. JEAN, IV. du nom, qui suit ; & 2. *Hugues* de Challon, Seigneur d'Arguel, mort sans postérité en la guerre contre les Turcs en Hongrie le onziéme septembre 1397.

VI. JEAN de Challon, IV. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. succéda en 1393, en la Principauté d'Orange à son beau-pére. Depuis, il embrassa le parti de Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit Lieutenant Général des Duché & Comté de Bourgogne, & lui donna en 1408, le commandement de l'armee qu'il envoya au secours de Jean de Baviére, Evêque de Liege, contre ses Sujets rebelles. Il fut nommé Chambrier de France par les Partisans du Duc de Bourgogne en 1415, Gouverneur de Languedoc en 1417, & mourut de peste à Paris le quatriéme decembre 1418. Il épousa en 1389, *Marie* de Baux, fille unique de *Raymond* de Baux, II. du nom, Prince d'Orange, & de *Jeanne* de Genéve, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, Prince d'Orange, dont la postérité est raportée à ORANGE ; 2. JEAN de Challon, Seigneur de Viteaux, qui fit *la branche des Comtes de* JOIGNY, finie en *Charlotte* de Challon, mariée à *Adrien* de Sainte-Maurice, Marquis de Nesle. Les autres enfans de JEAN, IV. du nom, Prince d'Orange, furent 3. *Hugues*, Seigneur de Cuisel, mort sans alliance ; 4. *Alix*, femme de *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint-George & de Bussi ; & 5. *Marie* de Challon, alliée à *Jean* Comte de Fribourg, Seigneur de Neufchâtel. *Voyez*

NAS-

NASSAU. * Du Chêne, *Hist. des Ducs de Bourgogne & des Dauphins du Viennois*. Du Bouchet, *Hist. de la Maison Royale de Courtenay*. La Pise, *Hist. d'Orange*. Denys Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Le Pére Anselme. Du Cange. Sainte-Marthe, &c.

CHALLONNOIS. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALNE ou CHALNO ou CHANNE, est une des quatre villes que Nimrod bâtit dans les plaines de Sinhar, *Genése*, *ch.*10.*v.*10. Il en est encore parlé, *Amos,ch.*6.*v.*2; *Esaie ch.*10.*v.*9; *Ezéchiel*, *ch.*27.*v.*23. Bochart prétend qu'on l'a mal à propos confondue avec la ville de Callinicum qui étoit près de *Charras* dans l'Osrhoene, & par conséquent hors de la Babylonie. Ainsi avec les Interprétes Chaldéens, Eusebe & St. Jérôme, il croit que Chalne est la ville de *Ctésiphon*, près du Tigre à trois milles de Séleucie de Babylone, & la capitale de la Chalonite & des Parthes. Il dit que Pacore Roi des Perses changea le nom de Chalne en celui de Ctésiphon. Saint Basile, saint Cyrille, saint Grégoire de Nazianze, Constantin Manassés, & plusieurs autres croyent que c'est à Chalne que la tour de Babel fut bâtie, & que se fit la confusion des Langues, mais le savant Bochart refute cette pensée. Bochart, *Phaleg.l.*4.*ch.*18.

CHALON-sur-Saone. *Voyez* CHALLON.

CHALONOIS, pays du Duché de Bourgogne. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALONOIS, pays de Champagne, dont le principal lieu est la ville de Châlons.

CHALONS-sur-Marne, ville de France en Champagne, avec Evêché suffragant de Rheims, a le titre de Comté & Pairie. C'est le *Catalaunum* des Anciens, dont fait mention Ammien Marcellin. On prétend que ce fut dans les plaines voisines de cette ville, que Merouée Roi des François, Aëtius Général des Romains, & Théodoric Roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, donnérent bataille à Attile, & le défirent en 451. C'est l'opinion de ceux qui entendent par *Campi Catalaunici*, la plaine de Châlons en Champagne; mais on doit lire, *Campi Secalaunici*, campagne de Sologne près d'Orleans. Châlons est une ville ancienne; & dès le tems de Julien l'*Apostat*, elle tenoit rang entre les premiéres villes de la Gaule Belgique. Elle est située dans une plaine fertile sur la riviére de Marne, dont une partie entrant dans la ville, y forme une isle, & sert beaucoup pour la commodité des Habitans. Elle a de ce côté d'assez bonnes fortifications, que le Roi François, I. du nom, y fit faire; & elle est entourée de murailles avec des fossez presque toûjours remplis d'eau. Il y a de belles rues, des maisons assez bien bâties, & de grandes places; entre autres celle où l'on voit la Maison-de-ville, & celle où est l'église collégiale de Nôtre-Dame. La cathédrale de saint Etienne dans l'isle, est renommée par ses Evêques & par son Chapitre. Saint Mémie, que le Vulgaire nomme Menge, est le plus ancien de ses Prélats: Donatien, Domitien, Alpin, Elaise, & Leudomir y sont aussi reconnus pour Saints. Il y a encore eu d'autres Prélats célebres, comme Mancion, Bovon, Roger, Philippe de Champagne, Guilleume de Champeaux, Albéric de Rheims, Gui de Montagu, Barthelemi de Senlis, Guillaume du Perche ou de Belléme, Jean de Châteauvillain, Pierre de Latilly, Robert & Philippe de Lénoncourt Cardinaux, Jérôme de Burges, Nicolas, Côme & Henri Clause, Félix Vialart, &c. Outre la cathédrale, il y a douze paroisses, entre lesquelles plusieurs sont collégiales; trois Abbayes, qui sont de Saint-Pierre-ès-Monts, de Saint Menge-lez Châlons, & de Toussaint-en-l'isle, avec diverses maisons ecclésiastiques & religieuses, & un Collége de Jésuites. Les avenues de Châlons sont agréables, & il y a à l'entour de la ville de beaux promenoirs, entre lesquels celui du Jare est le plus renommé. La riviére de Marne la rend une ville de négoce, par la commodité qu'elle donne de transporter les denrées à Paris: il y a plusieurs riches Marchands, même dans le fauxbourg de Marne, qui est très-considérable, ce qui est cause que plusieurs divisent Châlons en ville, isle, & bourg. On y passe la riviére sur divers ponts. Châlons a aussi un Siége de Justice, & Généralité. Elle souffrit dans le XVI siécle pendant les guerres civiles; & dès l'an 1562, les Huguenots y avoient commis de grands desordres: on en punit quelques-uns. En 1591, le Parlement de Paris transféré à Châlons, y donna ce célebre Arrêt contre le Légat du Pape & la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, s'efforçoient d'ôter la Couronne à celui qui en étoit légitime héritier. Châlons a eu des Comtes qui ont cédé leurs droits aux Evêques, qui sont Comtes & Pairs de France. * Ammien Marcellin, *l.*15. Grégoire de Tours. Aimoin & Sigebert. Papire Masson, *Descriptio Fluminum Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rapine, *Vie de saint Mémie, & Catalogue des Evêques, &c.*

CONCILES DE CHALONS-SUR-MARNE.

Conon Evêque de Preneste, & Légat du saint Siége en France, pour le Pape Paschal II, ayant tenu divers Conciles à Rheims, à Troyes & à Cologne, contre l'Empereur Henri IV, & ses Adhérans, en assembla un pour le même sujet en cette ville l'an 1115. Jérôme de Burges, le même que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente, & celui à qui Génebrard dédia les livres de l'Eucharistie de Claude d'Epense, y tint un Synode l'an 1559. Félix Vialart en a tenu d'autres en 1641, 1657, &c.

CHALOSSE, petit pays de France dans la Gascogne, est près de l'Adour, renferme dans la Gascogne propre, dont Saint-Séver est le lieu principal. * Maty, *Dict.Géogr.*

CHALVET (Matthieu) d'une ancienne famille d'Auvergne & Président au Parlement de de Toulouse, sur la fin du XVI siecle, étoit neveu de Pierre Liset, premier Président au Parlement de Paris, lequel le fit instruire avec beaucoup de soin dans l'etude du Droit Civil & Canon. Chalvet se retira à Toulouse, où il se maria, & il y fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement, qu'il quitta, pour entrer dans celle de Président à Mortier. Il les exerça pendant cinquante-quatre ans avec beaucoup de réputation & d'integrité; & se fit sur tout valoir par son attachement au service des Rois de France, pendant les malheurs des guerres civiles. Le Roi Henri *le Grand*, récompense son zele par un Brevet de Conseiller d'Etat, qu'il lui donna, lorsqu'il y pensoit le moins. Ensuite Matthieu Chalvet résigna à François son fils, sa charge de Président, & mourut peu de tems après en 1607. Il avoit traduit Sénéque, & composé divers Poemes. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.*5.

CHALVET (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Profès du couvent de Toulouse, d'où il étoit natif, & de la famille de Chalvet, dont on vient de parler, naquit le 14 septembre 1605. Ce fut un celebre Prédicateur & un habile Théologien, qui a enseigné la Théologie & expliqué l'Ecriture Sainte l'espace de vingt ans en France dans l'Université de Caen. En 1647, il se chargea de la direction de la conscience du Comte de Remorantin & de celle de quatre mille hommes que ce Comte menoit au secours de Candie assiégée par les Turcs. Au bout d'un an, il alla visiter les lieux saints & à son retour il tomba malade entre les mains des Corsaires d'Alger, qui le tinrent en esclavage, après lui avoir pris tous ses papiers. Ayant été remis en liberté, il tâcha par un effort d'esprit & par son travail, de réparer la perte qu'il avoit faite de tant d'Ecrits. Il composa un grand Ouvrage sous le titre de *Theologus Ecclesiastes*, qui contient six volumes, où il fournit aux Prédicateurs des matiéres pour toutes sortes de sujets, conformément à la doctrine de saint Thomas, dont il étoit un zelé défenseur. On a encore de lui un Ouvrage sur les grandeurs de Joseph, & un autre sur les avantages de l'Ordre de S. Dominique. En 1659, il choisit pour sa retraite la ville de Caen, où en 1662 il obtint la chaire royale de Théologie qu'il remplit pendant 14 ans. En 1681, se sentant affoibli, il retourna à Toulouse où il mourut l'an 1683, âgé de 78 ans, d'autres lui donnent 80 ans; mais cela ne peut-être, s'il est vrai qu'il soit né en 1605. * *Monument. Convent. Tolos. an.* 1684, *n.* 7. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CHALVETTI, Instituteur de plusieurs Ordres Religieux parmi les Turcs. C'est de lui que sont venues les Régles des Mimétulalires, des Cadrites, des Caleoders, des Edhémites, des Hiazrévites, & des Bestaschites, les Fondateurs de ces Ordres ayant suivi ses preceptes & sa doctrine. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHALUS ou CHASLUS (*Castrum Lucii*) bourg de France dans le Limosin, vers les frontiéres du Périgord, à l'ouest-sud-ouest de Limoges dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il est renommé par une foire de chevaux qu'on y tient toutes les années, le jour de saint George. Ce bourg a donné naissance à Emery de Chalus, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & Evêque de Chartres. Il fut assiégé par Richard, premier Roi d'Angleterre, qui y mourut d'une blessure, l'an 1199. On tient que ce qui donne occasion à ce siége, fut qu'un Seigneur de Chalus trouva sous terre les statues en or d'un Empereur, de sa femme & de ses enfans, & que le Roi Richard voulant s'emparer de ce thrésor contre la volonté de ce Seigneur, l'assiégea en son château, où il fut tué d'un coup de fléche. * Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*.

CHALUS (Emeri) Cardinal. *Cherchez* E'MERI.

CHALZAC. *Voyez* CASCAR.

CHAM, l'un des trois fils de Noé, & le plus jeune de tous, naquit, selon la plus commune opinion, environ l'an du monde 1559, qui étoit le 503 de l'âge de Noé, & le 2476 avant Jésus-Christ. Après le Déluge, il s'appliqua avec son pére & ses fréres, à cultiver la terre. Noé planta la vigne, & ne connoissant pas encore la force du vin, il en but par excès, & s'endormit ensuite dans une posture indécente, découvrant ce que l'honnêteté ordonne de cacher. Cham l'ayant apperçu dans cette posture, loin de le couvrir en avertit ses fréres, qui par un sentiment de respect détournérent les yeux, & jetterent un manteau sur Noé. Ce fut en punition de cette action, que ce Patriarche maudit Chanaan fils de Cham. Nous ne savons pas le tems de la mort de Cham. Cham eut une très-nombreuse postérité. Il fut pére de *Chus*, de *Mesraïm*, de *Phut* & de *Chanaam*. On croit que Cham eut l'Afrique en partage, & qu'il la peupla par ses enfans. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui passe pour la partie la plus fertile de l'Afrique. L'Egypte est nommée la *Terre de Cham* en plusieurs endroits des Pseaumes, *Ps.* 78. selon l'Hébreu, & 77 selon la Vulgate, v. 51: *Ps.* 104 ou 105. v. 23: *Ps.* 105 ou 106. v. 22. Dans Plutarque, l'Egypte est nommée *Chemia*. On remarque des vestiges du nom de Cham dans *Psachemmis*, *Psitta-chemmis*, qui sont des Cantons d'Egypte. On croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans la Libye, n'est autre que Cham fils de Noé. Un Auteur Arabe assure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie sur la terre, qui inventa les Thêmes célestes & la Magie, & qui fut Auteur de diverses superstitions, à cause de quoi on l'appella *Zoroastre* ou *Adris* le Prophete, c'est à dire, l'image d'un Astre, ou un feu qui luit en tout tems. La Fable a conservé quelques vestiges de l'Histoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha épouse, ou selon d'autres, nourrice d'Ammon, & mére d'Adonis, étant accompagnée de son fils, trouva Cyniras qui dormoit dans sa tente tout découvert & dans une posture indécente. Elle courut aussi-tôt en donner avis à Ammon. Celui-ci en avertit ses fréres, qui pour sauver à Cyniras la honte de se trouver nud à son réveil, le couvrirent. Cyniras ayant appris ce qui s'étoit passé, donna sa malédiction à Adonis, & poursuivit Myrrha dans l'Arabie, où après avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la Myrrhe. *Ammon* est le même que Cham; & *Adonis* le même que Chanaan. *Voyez* AMMON. * *Genése*, *ch.* 5 & 6. Torniel. Salien, *in Annal.* Génébrard, *L.*1.*Chron.* Bochart, *Phaleg.L.*1.*ch.*1. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAM, l'une des six Provinces du Royaume de la Cochinchine. Elle n'est pas la plus grande, mais elle est fort riche, & fort agréable. C'est où se fait le plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonnois, qui y viennent ordinairement apporter toutes leurs marchandises, parce que ses ports sont commodes. La province étant au milieu du Royaume, l'on y débite aisément tout ce que l'on veut. Elle a plusieurs villes, entre autres celles de Helam & de Cacham. * Thom. Corneille, *Dict.Géogr.*

CHAM ou Kam, bourg considérable dans le Canton de Zug. Il est situé sur le bord méridional du Lac de ce nom. C'étoit autrefois une ville. Les Seigneurs de Cham furent premiérement Seigneurs de Zug; & le Bailliage de Cham, l'un des six de ce Canton, a été long-tems possedé par l'Abbesse du monastere de Zurich. * Daviry, *République de Zug*. Audiffret, *Géogr. tome* 2. *Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 459. édit. d'Amsterdam 1730.

CHAM, KAM, CHAN, HAN, KAN & KHAN, nom des Rois de Tartarie, dont le plus puissant est appellé Grand-Cham de Tartarie. On donne encore ce nom en Perse aux Seigneurs de la Cour, & aux Gouverneurs des provinces, qui ont aussi l'administration de la Justice. Le Roi se sert quelquefois d'eux, pour les Ambassades qu'il envoye aux Princes étrangers. La plupart des Chams sont obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, qui se doivent tenir prêts pour servir dans les armées, lorsqu'on a besoin d'eux. Il y a quelques provinces qui n'ont point de Cham, & où les villes sont gouvernées seulement par un Daruga ou Gouverneur particulier, comme une partie de la Géorgie, les villes de Casvin, d'Ispahan, d'Ormus, &c. On n'y entretient point de Soldats, mais on paye la taille au Roi. Le Roi envoye souvent des présens à ses Chams, & aux autres Gouverneurs inferieurs, & l'on appelle ces présens Kalaats. C'est ordinairement une veste, quelquefois avec un turban, & un cheval enharnaché. Si le Kalaat est rouge, c'est une marque que le Cham ou Visir est en danger de perdre la vie: cela n'est pas neaumoins sans exception; car en 1665, le Roi envoya au Visir de Schiras un Kalaat complet dont toutes les pieces étoient rouges: ce qui fit croire à tout le monde qu'il le demandoit pour le faire mourir; mais ce préjugé se trouve faux par la suite. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome* 2. *Voyez* KAM.

CHAM ou CHAMB, ville du Cercle de Baviére, *Voyez* CHAMB.

CHAM, bourg de Suisse. *Voyez* KAM.

CHAMAAM. *Voyez* KIMHAM.

CHAMANIM. C'est ainsi que l'on nomme en Hébreu ce que les Grecs nommoient *Pyraia* ou *Pyrateria*, & que saint Jérôme a traduit dans le Levitique par *simulacra*, & dans Isaie par *Delubra*. Ces Chamanim, ou ces Pyræia étoient selon le Rabbin Salomon, des Idoles exposées au soleil sur le toit des maisons. Selon *Abenezra*, c'étoient des chapelles ou des temples portatifs faits en forme de chariots, en l'honneur du soleil. Ce que les Grecs appellent *Pyrées* ou *Pyraia*, étoient des temples consacrez au soleil & au feu, où l'on entretenoit un feu éternel. On les bâtissoit sur des hauteurs; c'étoient de grands enclos découverts, où l'on adoroit le soleil. Hérodote & Strabon en parlent, & les *Guèbres*, ou les adorateurs du feu dans les Indes & dans la Perse, ont encore aujourd'hui de ces *Pyrées*. Strabon dit que de son tems on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces temples, qui étoient consacrez à la Déesse Anaïte & au Dieu Homanus: *Anaïte* est apparemment la lune, & *Homanus* le soleil. Le nom de Chamanim vient de *Chaman* qui signifie *chauffer, brûler*. * D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMANS (Saint) famille. *Cherchez* SAINT-CHAMANS.

CHAMANT (Saint) ou plutôt saint Amant, en Latin *Amantius*. On croit qu'il fut le premier Evêque de Rodés dans le cinquiéme siécle, qu'il travailla à la conversion de plusieurs Idolâtres, qui restoient dans ce pays; & qu'il y mourut vers le fin du siécle. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; mais Adon & Usuard font mémoire de lui au quatriéme de novembre. Peu d'années après sa mort, Quintien son successeur au retour du Concile d'Orléans, tenu en 511, transporta son corps dans l'église qu'il avoit rebâtie, & qui porte depuis le nom de ce Saint. * Grégoire de Tours, *Vita Patrum*, *ch.* 4. *Amantii Vita*

apud Surium & Labbe. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre*.

CHAMARIM. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'Ancien Testament: & on le traduit ordinairement par les *Prêtres des Idoles* ou les *Prêtres vêtus de noir*, parce que *Chamar* signifie *noir* ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatriéme livre des Rois par *Aruspices*. Dans Osée & Sophonie il le traduit par *Æditui*, des *Marguilliers*; mais les meilleurs Commentateurs croyent qu'on doit entendre sous ce terme les Prêtres des faux Dieux, en particulier des Adorateurs du feu, parce qu'ils étoient, dit-on, vêtus de noir: ou peut-être les Hébreux leur donnérent-ils ce nom par dérision; parce qu'étant toûjours occupez à nourrir & entretenir le feu, ils étoient noirs comme des Forgerons ou des Charbonniers. On trouve des Prêtres nommez *Melanophori*, c'est à dire, portenoir entre les Prêtres d'*Isis*. Mais je ne sai si c'est à cause qu'ils portoient des habits noirs, ou si ce n'est pas plutôt parce qu'ils portoient un certain voile noir & brillant dans la procession de cette Déesse: *Qua longe lateque meum confusabat obtutum palla nigerrima, splendescens atro nitore*. *Camar* en Arabe signifie la Lune: Isis est la même Divinité. Grotius croit que les Prêtres Romains nommez *Camilli* viennent de l'Hébreu Chamarim. Ceux qui sacrifioient aux Dieux infernaux parmi les Payens, avoient des habits noirs.

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla
Canidiam pedibus nudis, passoque capillo.

* Horace, *l.* 1. *Satyr.* 8. *v.* 23. 24. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMB, ville du Cercle de Baviére, capitale du Comté de Chamb est située à l'embouchure de la riviére de ce nom, dans le Régen, à dix lieues de Ratisbonne, & à douze d'Amberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAMB (le Comté de) petit pays du Cercle de Baviére, est entre la Bohême, & le Duché & le Palatinat de Baviére. Il n'a pas au delà de six lieues de longueur & quatre de largeur, & la ville de Chamb en est le seul lieu considérable. Ce pays a eu autrefois ses Comtes particuliers, ensuite il fut uni au haut Palatinat, auquel il donna le nom de *Marche de Chamb*. L'un & l'autre appartiennent maintenant aux Ducs de Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHAMB, petite riviére du Cercle de Baviére, prend sa source dans la Basse Baviére, où elle arrose Neukirch, Eschelkam & Furt; après quoi elle entre dans le Comté de Chamb, où elle baigne les murs de la ville de Chamb, & se jette ensuite dans le Régen.

CHAMBELLAN de FRANCE (Grand) est un Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe du Roi. Quand le Roi s'habille, il lui donne la chemise, & ne cede cet honneur qu'aux fils de France, & aux Princes du sang. Lorsque le Roi mange dans sa chambre, il y fait tous les honneurs, lui donne la serviette, & le sert. Dans les cérémonies & autres assemblées, son siége est derriére celui du Roi; mais quand le Roi tient son lit de Justice au Parlement, le Grand-Chambellan est assis à ses piez sur un carreau de velours violet, couvert de fleurs de lys d'or. Il se trouve encore aux audiences des Ambassadeurs, où il a sa place derriére le fauteuil du Roi, & il couchoit anciennement dans la chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point. C'étoit lui qui faisoit prêter le serment de fidélité à ceux qui faisoient hommage au Roi, qui gardoit les coffres & les thrésors du Roi, qui avoit l'administration des finances, qui signoit les lettres patentes, & autres actes de conséquence, & qui gardoit le cachet du cabinet. Le jour du sacre, il chausse les bottines au Roi, & lui vêt la Dalmatique, & le manteau royal. Lorsque le Roi est décédé, il ensevelit le corps, étant accompagné des Gentilshommes de la chambre. Les Grands Chambellans ont une table entretenue chez le Roi; mais M. le Duc de Chevreuse, Grand Chambellan, s'en accommoda avec les premiers Maîtres d'Hôtel, lesquels tiennent à présent cette table, qui est toûjours appellée la table du Grand Chambellan. Les marques de sa dignité sont deux clefs d'or, dont le manche se termine en couronne royale, passées en sautoir, derriére l'écu de ses armes. Les Rois de Perse avoient leurs Chambellans. Il est parlé dans les Actes des Apôtres d'un Chambellan d'Hérode. Les Empereurs Romains du Haut & Bas Empire ont eu leurs Chambellans qui ont été appellez *Præpositi cubiculi*; & les derniers Empereurs Grecs de Trébizonde ont conservé cette dignité. On croit que c'est en France la plus ancienne charge de la Couronne. Plusieurs Historiens ont assuré que Gautier de Calea ou de Caux, Seigneur d'Ivetot étoit Chambellan de Clotaire fils de Clovis. Voici ce qui l'Histoire nous apprend touchant la suite de ceux qui ont exercé cette charge.

Nicole Gille assure que Clovis, premier Roi Chrêtien, eut pour Chambellan Aurélien, mais le témoignage de cet Auteur n'est pas de grande autorité. Gaguin dit que Gautier de Calez Seigneur d'Ivetot, fut Grand Chambellan de Clotaire. Aimoin & Frédegaire parlent de Valdemar, Grand-Chambellan de Gontran, Roi d'Orléans, Grégoire de Tours fait mention d'Evreux & de Ferant Chambellans de Chilperic; il parle aussi de Cærégisile, Chambellan de Sigebert, Roi de Metz, qui fut tué en voulant défendre ce Prince, lorsque Frédegonde le fit assassiner à Vitry. L'on trouve sous Childebert, fils de Sigebert, trois Chambellan, Eberon, qui fut Gouverneur dans Poitiers, Cothron & Radenès. Théodoric son fils avoit Berthaire pour Chambellan.

En la race des Carlovingiens, Algise étoit Grand Chambellan sous Charlemagne, & fut un des Chefs de l'armée du Roi contre les Saxes. Etant mort dans la bataille, Mangefride lui succéda dans la charge & dans le commandement d'une partie de l'armée. Gerouft ou Géronge servit Louis *le Débonnaire* en cette qualité, ou fut selon d'autres, Capitaine de la Garde de la porte. Bernard, Duc de Septimanie, fut Grand-Chambellan sous Louis *le Débonnaire*; Angilram sous Charles *le Chauve*; Boson, frére de l'Impératrice Richilde femme de l'Empereur Charles *le Chauve*, sous Louis *le Bégue*. Celui-ci ayant été fait Roi de Provence, Théodoric lui succéda en sa charge. Il la conserva pendant le régne de Louis & de Carloman, fils de Louis *le Bégue*, qu'il fit sacrer Rois de France, après la mort de leur pére.

En la famille de Hugues *Capet* commença la distinction du Chambellan & du Chambrier. Sous Philippe I, Angelram étoit Grand-Chambellan, & Gaston de Poissy qui fut pourvû de cet Office après lui, prend la qualité de Chambellan dans une chartre sous Louis *le Gros*. Sous le régne de Louis *le Jeune*. l'on trouve Rénaud Grand-Chambellan, & Matthieu Chambrier. Depuis Philippe *Auguste*, la succession des Chambellans est plus suivie.

I. Gautier de Villebéon, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Nemours, étoit Chambellan de France, sous le régne de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*. Il mourut fort âgé en 1205.

II. Gautier de Villebéon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de la Chapelle, succéda à son pére en cette charge, qu'il exerçoit encore en 1219.

III. Philippe, II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France sous le régne des Rois Louis *le Jeune* & Philippe *Auguste*. Il étoit fils de Gautier, Seigneur de Nemours, & petit-fils de *Philippe* de Nemours, lequel étoit frére de *Gautier*, Seigneur de la Chapelle.

IV. Adam de Villebéon, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Villebéon, étoit Chambellan de France en 1223, & mourut en 1238.

V. Pierre de Villebéon, Seigneur de Baigneaux, fils d'*Adam*, Chambellan de France, fut en grand crédit auprès du Roi saint Louis, & l'accompagna en ses deux voyages d'Outremer. Il mourut au port de Tunis en Afrique, l'an 1270, & son corps fut apporté à saint Denys, où il est enterré aux piez du Roi.

VI. Matthieu de Marly, de la Maison de Montmorency, exerçoit l'Office de Chambellan de France en 1270.

VII. Pierre Seigneur de la Brosse de Langeais en Touraine, Chambellan de France, fut fort aimé du Roi Philippe *le Hardi*; mais ayant abusé de sa faveur, il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en présence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & du Comte d'Artois, l'an 1277.

VIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nesle, est qualifié Chambellan de France dans l'Arrêt rendu en faveur du Roi Philippe *le Hardi*, pour le Comté de Poitou, l'an 1285. Il fut depuis Connétable de France, & mourut à la bataille de Courtray en 1302.

IX. Matthieu, IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Mont-morency, Amiral de France, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan, par le Roi Philippe *le Bel*, & mourut en 1304.

X. Matthieu de Trie, I. du nom, Seigneur de Fonsenay, Chambellan de France, vivoit en 1300.

XI. Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Chambellan de France, fut fort en crédit auprès du Roi Philippe *le Bel*; mais étant tombé dans la disgrace du Comte de Valois, frére du Roi, il fut exécuté au gibet de Montfaucon proche de Paris en 1315, sous le régne suivant.

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Melun, rendit de grands services au Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la charge de Grand-Chambellan de France en 1318. Il étoit mort en 1347.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Melun, créé Comte de Tancarville par le Roi Jean, succéda à son pére en la charge de Chambellan, & fut reçu Grand Maître de France en 1351. Il mourut l'an 1382.

XIV. Jean, III. du nom, Vicomte de Melun, Grand-Chambellan de France en 1382, mourut l'an 1384.

XV. Arnoud Amanjeu, Sire d'Albret, étoit Grand-Chambellan dès l'année 1381, & mourut en 1401.

XVI. Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, fut pourvu de l'Office de Grand-Chambellan de France, en juillet 1397, & mourut en 1438.

XVII. Guy, Seigneur de Cousan, exerçoit cette charge, dans les années 1401 & 1407.

XVIII. Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, fut créé Grand-Chambellan de France, par lettres du dixseptiéme avril 1407, & Souverain Maître d'Hôtel, ou Grand-Maître de la Maison du Roi, l'an 1413. Il mourut en 1446.

XIX. Jean, II. du nom, Seigneur de Montmorency, reçut en 1424 les provisions de cet Office, dont il se demit en faveur du Seigneur de la Tremoille.

XX. George, Seigneur de la Tremoille, fut honoré de la charge de Grand-Chambellan de France, par le Roi Charles VII, en 1427. Il mourut en 1446.

XXI. Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, possédoit cet Office dès l'an 1443, & mourut en 1470.

XXII. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, Grand-Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier l'an 1466, & s'échappa deux ans après. Il vivoit encore l'an 1472.

XXIII. François d'Orléans, I. du nom, Comte de Dunois & de Longueville, étoit Grand-Chambellan de France dès l'année 1484, & mourut en 1491.

XXIV. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, reçut les provisions de la charge de Grand-Chambellan de France en 1486; mais il se ligua ensuite avec le Duc d'Orléans contre le Roi, & mourut en 1508.

XXV. François, Marquis de Hocberg, Comte de Neufchâtel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. fut pourvu en 1491 de la charge de Grand-Chambellan de France, dont il fut déchargé l'année suivante. Il mourut en 1503.

XXVI. Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, fut nommé Grand-Chambellan de France en février 1492, & mourut en 1494.

XXVII. Louis de Luxembourg, Prince d'Altemure, exerçoit cet Office en 1500, & mourut en 1503.

XXVIII. François d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut en 1512.

XXIX. Louis d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut l'an 1516.

XXX. Claude d'Orléans, Duc de Longueville, posséda ensuite cette charge, & fut tué au siége de Pavie l'an 1524, âgé d'environ dix-sept ans.

XXXI. Louis d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, qui lui succéda en cet Office, mourut l'an 1537.

XXXII. François d'Orléans, III. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut à Amiens en 1551, âgé de 16 ans.

XXXIII. François de Lorraine, Duc de Guise, Grand Chambellan & Grand-Veneur de France, mourut au siége d'Orléans, en 1562.

XXXIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui lui succéda, mourut à Soissons en 1611.

XXXV. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand-Chambellan de France, fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1612, pour signer le contract de mariage de Louis XIII avec l'Infante, & fut tué au siége de Montauban l'an 1621.

XXXVI. Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France en 1621, & mourut en 1657.

XXXVII. Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, reçut les provisions de cet office en 1644, fut depuis établi Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & mourut en 1654.

XXXVIII. Henri de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, & Grand-Chambellan de France, accompagna la Reine de Suéde à son entrée dans Paris, l'an 1656, & mourut en 1664.

XXXIX. Géofroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, prêta le serment au Roi pour la charge de Grand-Chambellan, au mois d'avril 1658, & mourut en 1721.

XL. Emanuel-Théodose de la Tour, Duc d'Albret, a été nommé Grand-Chambellan de France en septembre 1715, sur la démission du Duc de Bouillon, son pére. Il mourut en 1730.

XLI. Frédéric-Maurice Casimir, Prince de Turenne, fut reçu Grand-Chambellan en France, en survivance du Duc d'Albret son pére, dont il prêta serment le troisiéme mai 1717. Il mourut le premier octobre 1723. *Voyez* l'Auteur du livre intitulé *le Grand-Chambellan de France*, qui en nomme encore quelques autres, Bardin, *Grand-Chambellan de France*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

XLII. Charles-Godefroy de la Tour, Duc de Bouillon fut pourvu de la charge de grand Chambellan de France, par la démission de son pére, & en prêta le serment le 26 août 1728.

CHAMBELLAN (le Grand) à Rome, est celui qui a soin du gouvernement de la ville, qui préside au Patrimoine de l'Eglise & au Fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise. C'est comme le Préfet du Thrésor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme autrefois les Ediles. Le siége vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec la Garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de Chambellan du Sacré Collége qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du Sacré Collége, & en sortant de charge, il distribue à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il est different du Camerlingue ou Chambellan du Pape. * *Voyage d'Italie*.

CHAMBERI. *Voyez* CHAMBERY.

CHAMBERLAIN, c'est le Thrésorier de la ville de Londres dont le poste est très-important. Il a le Thrésor de la ville entre ses mains, & la caisse des Orphelins. Lorsqu'il est admis à cette charge il est obligé de donner bonne caution aux Echevins, & il doit rendre compte aux Auditeurs établis pour examiner ses comptes. Une partie des fonctions de sa charge regarde aussi les Apprentifs, sur lesquels il a une grande autorité. Nul d'entre eux ne peut s'engager à un Maître sans avoir une permission du Chamberlain, & ne peut ouvrir boutique, ou

exer-

exercer son métier, sans lui avoir prêté serment. Si un Apprentif se conduit mal, où s'il a commis quelque grande faute, le Thrésorier, sur les plaintes qui lui en sont faites, a droit de l'envoyer à Bridewall, ou de le punir d'une autre manière, suivant le mérite de l'action. Si un Maître maltraite un Apprentif, il fait justice à celui-ci, ou lui permet de poursuivre son Maître dans la Cour de Justice du Lord-Maire. Il peut même donner droit de Maîtrise à un Apprentif qui a bien servi son Maître tout le tems de son engagement, quoique le Maître ne veuille pas y donner les Mains. Et si le Maître s'entend avec l'Apprentif pour le déclarer libre, avant que de l'avoir servi le terme entier de sept années; sur les preuves que l'on en produit, le *Recorder* & le Thrésorier peuvent les condamner tous deux à telle amende que bon leur semble, & faire fermer la boutique du Maître. Pour remettre un Apprentif à un autre Maître du même métier, il faut premièrement s'addresser au Corps de métier dans lequel il étoit engagé, & ensuite au Thrésorier. Alors le premier Maître est déchargé, & le second s'oblige de garder l'Apprentif, lequel de son côté est obligé de le servir, jusqu'à ce que le tems de son premier engagement soit entiérement expiré. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George II. tome 1. p. 225. 226.*

CHAMBÉRY, ville capitale de Savoye, en Latin *Camertiacum*, *Camberiacum*, ou *Camberium*, est l'ancien séjour des Ducs, & le siège d'un Parlement, qu'ils appellent Sénat, composé de Sénateurs & de quatre Présidens. Il y a aussi une Chambre des Comptes composée de Présidens, d'Auditeurs, de Généraux, & de Thrésoriers des Finances de Savoye. Chambéry est située sur la petite rivière d'Orbane, dans une plaine entourée de diverses collines. Elle est assez grande, & assez bien bâtie. Il y a un beau château qui commande la ville, avec des jardins assez propres; & dans la Cour de ce château, une Sainte-Chapelle, où il y a des Chanoines. L'église principale de Chambéry est la paroisse de saint Leger. Il y en a plusieurs autres avec divers beaux monastères, & un Collège de Jesuites. Cette ville est encore embellie par plusieurs fontaines, qui ont la plupart leurs sources sur la colline de Saint-Martin, & se distribuent en divers quartiers. Celle qui est à la place du marché devant la Maison-de-ville, est des plus belles. Outre cette commodité, les Habitans ont encore celle de divers canaux de la petite rivière d'Orbane, qu'on a eu soin de faire passer dans la ville. En quelques endroits les maisons qui s'avancent sur la rue, portées sur des pilliers, y forment des galeries, où l'on marche en tout tems à couvert. Chambéry a au couchant le fauxbourg de Machée, & à côté le Vernay, avec divers promenoirs, entre autres celui du mail, qui est très-frequenté & très-agreable. * Sanson. Audifret, *Géographie*.

CHAMBLY, bon bourg ou petite ville de l'Isle de France, situé à une lieue de l'Oyse, & à trois de Pontoise, du côté du nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CHAMBON, petite ville ou bourg de France, dans cette partie du Gouvernement Général de Lyonnois, laquelle porte le nom de Combraille. Elle est au nord ouest de Clermont en Auvergne, & en est éloignée d'environ quatorze lieues.

* CHAMBON, village de France en Languedoc. Il est dans le Vivarais, vers les confins du Velay, sur le Lignon, à l'est-nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné de sept lieues.

* CHAMBON, village de France, en Languedoc dans le Vélay. Il est sur la rive droite de la Loire vers les confins du Forez. Il est au nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAMBOR, maison royale de France, dans le Blaisois, à trois ou quatre lieues de Blois, du côté d'Orléans. Le Roi François, I. du nom, la fit commencer un peu avant sa mort, & le Roi Henri II la fit achever. Chambor est situé au milieu d'un grand parc, sur le bord de la petite rivière de Cusson, qui l'environne presque tout. Quatre grands pavillons font le corps du château, & ont au milieu un escalier admirable fait en coquille, avec deux montées qui communiquent l'une à l'autre, où plusieurs personnes peuvent monter sans se voir, bien qu'elles puissent parler ensemble. * Sanson. Baudrand. *Descript. de la France.*

* CHAMBRAIS, bourg de France en Normandie dans le diocèse de Lisieux, sur la Carentone, vers les confins du diocèse d'Evreux. Il est au sud-est de la ville de Lisieux, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

CHAMBRAY, château situé sur la rivière d'Iton en Normandie, diocèse d'Evreux, a donné le nom à une ancienne Maison, dont l'on raporte ici la postérité depuis AMAURY qui suit.

I. AMAURY, Seigneur de Chambray, Chevalier, accompagna l'an 1099. Robert, Duc de Normandie en la conquête de la Terre-Sainte, & eut de *N...* des Essars, sa femme, GILLES qui suit.

II. GILLES, Seigneur & Châtelain de Chambray, épousa *N...* de la Ferté-Frênel, sœur de *Guillaume* Sire de la Ferté-Frênel, du Neufbourg, & de Gacé, dont il eut SIMON qui suit.

III. SIMON, Seigneur de Chambray, fonda en 1239, la chapelle de S. Laurent dans son château, & épousa *Eustache*, dont il eut AMAURY II, qui suit.

IV. AMAURY, II. du nom, Seigneur de Chambray, mort avant l'an 1288, avoit épousé *Marguerite* de Frêne, dont il eut JEAN qui suit.

V. JEAN, Seigneur de Chambray, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui accompagnérent Jean de Bretagne Comte de Richemont lorsqu'il passa la mer, auquel comme à ceux qui l'accompagnoient, & qui avoient été faits prisonniers avec ce Comte, le Roi d'Angleterre accorda des passeports le 25 novembre 1324, pour venir en France vaquer à leurs affaires. Il épousa *Yolante* de Sommere, dont il eut 1. YON, qui suit. 2. *Pierre*, qui eut des enfans, dont la postérité est finie; & 3. *Robert* de Chambray, Abbé de S. Etienne de Caen, auquel le Pape Clément VII accorda le droit de se servir d'habits pontificaux par Bulle de l'an 1383.

VI. YON, Seigneur de Chambray, épousa *Jeanne* de Wincester en Angleterre, dont il eut ROGER qui suit.

VII. ROGER, Seigneur de Chambray, épousa *Catherine* de Ménilles, fille unique & héritière de *Guy*, Seigneur de Ménilles, de Thevray, &c. dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Simon*, mort sans alliance; & 3. *Guy* de Chambray, qui de *Guillemette* de Gaillardbois, Dame des Euvolues, eut pour fille unique *N...* de Chambray, Dame des Euvolues, mariée selon quelques uns à *Guillaume* de Casenove, Vice-Amiral de France.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur de Chambray, &c. mort avant l'an 1497, avoit épousé *Gillette* Cholet, Dame d'Urbois, de Leureyville & de Bretoncelles, fille de *Gilles* Cholet, Seigneur de la Choletière, de Dangeau, &c. & de *Jeanne* de Varennes sa seconde femme, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jacques* de Thevray, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Evreux, & Ambassadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Etampes, mort sans alliance; 3. *Jeanne*, mariée le 17 may 1462, à *Gilles* de la Haye, Seigneur de Chanteloup, de Cesseville, &c. dont sont sortis des enfans; & 4. *Catherine* de Chambray, alliée à *Guillaume* de Mellicourt, Seigneur de la Guillerie & de Chandé.

IX. JEAN, III. du nom, Seigneur de Chambray, de Varennes, de Blanday, de Chicon, Baron de la Rochetur-pin en Vendomois, &c. épousa *Françoise* de Tilly, Baronne d'Auffay-en-Caux, Dame d'Anieres, dont il eut 1. *Jacques*, mort sans enfans de *Françoise*, Dame d'Amfreville-sur-Iton, qu'il avoit épousée l'an 1528, & qui prit une seconde alliance avec *Robert* de Pommereuil Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut postérité; 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Charles*, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, puis Grand Chambrier du Cardinal de Lorraine; 4. *Jean*, Seigneur de Ponsescy, de Durbois, & d'Itteville-en-Vendomois, Porte-guidon de la compagnie du Grand Sénéchal de Normandie, puis Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'Amiral d'Annebaut, & Pannetier du Roi en 1554, dont la postérité finit en la personne de *Jeanne* de Chambray son arriére-petite-fille, mariée en 1652, à *Nicolas* de Thiville, Comte de Bapaume, Seigneur de Champ-romain en Dunois, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Maréchal de ses camps & armées, dont sont venus des enfans; 5. *Oger*, Abbé de Joug-Dieu, diocèse de Lyon, & de Cormeilles, diocèse de Lisieux, Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger, vivant en 1557; 6. *Jeanne*, Abbesse de Montivilliers en 1563; & 7. *Catherine* de Chambray, Abbesse d'Almenesches.

X. NICOLAS, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. épousa le cinquième janvier 1530, *Bonaventure*, fille de *François*, Seigneur de Prunelé, & d'*Antoinette* le Roi de Chavigny, issue de la branche royale de Dreux, dont il eut 1. *Jean*, élevé Enfant d'honneur du Dauphin, mort sans alliance; 2. GABRIEL, qui suit; 3. *Françoise*, mariée le 20 decembre 1547, à *Jean* de Mieu, Baron de Gnepres; 4. *Barbe*, alliée 1. à *René* le Muterel, Seigneur de Fauril-le: 2. à *Louis* de Canouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; & 5. *Susanne* de Chambray, Religieuse à Poissy, puis Abbesse de Saint-Remy-des-Landes, diocèse de Chartres en 1580.

XI. GABRIEL, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. fut nommé en janvier 1554, Coadjuteur d'*Oger* son oncle, Abbé de Cormeilles, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Le Roi Henri III le fit Chevalier de l'Ordre, & le pourvut de la charge de Gentilhomme de sa Chambre par lettres du 17 may 1585, après avoir été député de la Noblesse du Bailliage d'Evreux, aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Blois en 1576. Henri IV étant parvenu à la Couronne, lui donna en 1590, une compagnie de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances, l'envoya commander à Condé pendant la Ligue, puis lui ordonna de négocier la réduction des villes & château de Dreux, où il avança de ses deniers la somme de cinq mille écus, dont il fut remboursé par ordonnance du 18 mars 1595. Il épousa 1. le 15 juin 1566, *Perronne* le Picart de Radeval, fille de *George*, des Comtes d'Estelan, & de *Françoise* de S. Simon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 27 janvier 1578, *Jeanne*, fille de *Denys* d'Angennes & de *Jacqueline* de Silly-la-Rochepot, dont il eut pour fils unique TANNEGUY qui suit.

XII. TANNEGUY, Baron de Chambray, &c. fut Mestre-de camp entretenu en l'Infanterie Françoise par lettres du 26 fevrier 1620, puis Maréchal des camps & armées du Roi. Il fut aussi Député de la Noblesse du Vicomté de Beaumont-le-Roger pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen. Il mourut en 1645, après avoir consommé une grande partie de ses biens au service du Roi & à ses plaisirs. Il épousa 1. *Susanne* d'Ailly, sœur de *Philibert-Emanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigni, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du 29 juin 1636, il se remaria à *Hélène* de Bagnart, niéce de *François* de Péricard, Evêque d'Evreux, dont il eut pour fils unique NICOLAS II, qui suit.

XIII. NICOLAS, II. du nom, Baron de Chambray, fut dès l'âge de 22 ans Capitaine des armées navales de sa Majesté par Brevet du dernier décembre 1661. Il fut chargé par César Duc de Vendôme, qui l'avoit fait élever, & qui l'honoroit de son amitié, de négocier le mariage de Marie Elisabeth-Françoise de Savoye Nemours sa petite-fille, avec Alfonse-Henri, VI. du nom, Roi de Portugal, & de la conduire à Lisbonne. Etant de retour en France, il épousa le dixiéme septembre 1669, *Anne* le Doux de Melleville, fille d'*Etienne*, Seigneur du Breuil, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il eut 1. FRANÇOIS-NICOLAS qui suit; 2. *Henri-Nicolas*, Capitaine au regiment de Picardie, qui a épousé en 1714, *Espérance-Marie* le Pélerin, Dame de Morsan près d'Evreux, dont il y a des enfans; 3. *Jacques-François*, Chevalier de Malte, Capitaine des vaisseaux de la Religion; 4. *Marie-Gabrielle*, alliée à *Charles* du Four, Seigneur de S. Leger; 5. 6. *N...* & *N...* Religieuses en l'Abbaïe de S. Sauveur d'Evreux; 7. 8. *N...* & *N....* Religieuses en l'Abbaïe de la Trinité de Caen, & sept autres enfans morts jeunes.

XIV. FRANÇOIS-NICOLAS, Baron de Chambray, &c. a été douze ans Capitaine au régiment de Picardie, & fut nommé par le Roi pour lever en 1702, à ses dépens, un régiment d'Infanterie. Il a épousé le premier avril 1704, *Marie-Louise* de Folleville, fille de *Charles*, Seigneur de Manancouet, de Beaumartin, &c. & de *Clémence Gabrielle* de Lameth. A cause de cette alliance il a eu part à la succession de Paule-Françoise-Marguerite de Gondy-de-Retz, veuve de François Emanuel de Bonne-de-Créquy, Duc de Lesdiguières, morte le 21 janvier 1716, & a pour enfans 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jacques*, né le 14 juin 1715, reçu Chevalier de Malte le septiéme octobre suivant; 3. *Marie-Anne*, née le deuxieme mars 1705; 4. *Clémence-Renée*, née le sixiéme août 1706; 5. *Marthe-Gabrielle*, née le sixiéme mars 1709; & 6. *Marie-Henriette* de Chambray, née le deuxiéme mars 1711.

XV. LOUIS de Chambray, né le 14 juin 1715.

Cette maison porte pour armes un écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, 2. 1. * *Mémoires Domestiques.*

CHAMBRE, petite ville ou bourg dans la Savoye. Ce lieu a titre de Marquisat, & est situé dans le Comté de Maurienne, sur la rivière, d'Arc, à quelques lieues au dessous de Saint-Jean-de-Maurienne. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAMBRE ARDENTE, Chambre de Justice, où l'on jugeoit autrefois les Criminels d'Etat; ainsi appellée, parce qu'elle étoit toute tendue de drap noir, & éclairée par des flambeaux. On a aussi donné ce nom à la Chambre qui fut établie à Paris en 1679. contre les personnes accusées d'avoir fait ou donné du poison. * *Memoires du tems.*

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) Conseiller du Roi en ses Conseils, & son premier Médecin ordinaire. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, il étoit savant en toute sorte de Litterature, & ces qualitez étoient soutenues par un grand fonds d'honneur & de probité. Il étoit à tous les Hommes de Lettres un ami, qui ne leur manquoit jamais au besoin. Il étoit né au Mans. La réputation, que son esprit lui avoit aquise, le fit connoître au Chancelier Séguier, & ce Magistrat voulut avoir la Chambre auprès de lui, non seulement comme un excellent Médecin, mais encore comme un homme consommé dans la Philosophie & dans les Belles Lettres. Le Cardinal de Richelieu, qui le vit peu après, en porta un même jugement & en fit une estime singuliére. Il le destina pour être un des ornemens de l'Académie Françoise, qu'il avoit établie depuis peu. La Chambre fut reçu dans cette illustre Compagnie au commencement de l'an 1635. Depuis, le même Cardinal le choisit, entre le grand nombre d'Ecrivains qui s'étoient attachez à sa fortune, pour répondre à un Ouvrage extrêmement séditieux, intitulé *Optatus Gallus de cavendo Schismate*. La Chambre avoit déja écrit divers Traitez excellens. Il continua de publier ceux que nous avons de lui, & qui ont aquis beaucoup de réputation à leur Auteur. Les principaux sont, *les Caractéres des Passions*; *L'Art de connoître les hommes*; *De la connoissance des bêtes*; *Conjectures sur la digestion*; *De l'Iris*; *De la Lumière*; *Le Systême de l'ame*; *Le débordement du Nil*; *Traduction de la Physique d'Aristote*; *De la Philosophie Platonique*, *Usus Aphorismorum*, &c. Louis XIV a honoré La Chambre d'une affection particuliere. Il la lui fit connoître par ses libéralitez, en le nommant un des premiers entre ceux qui devoient avoir part aux pensions qu'il faisoit distribuer aux Hommes de Lettres. Il fut aussi choisi, pour remplir une des premiéres places dans l'Académie des Sciences. Il les a cultivées avec succès; & ce qui est glorieux pour lui, c'est que tout ce qu'il a fait porte non seulement le caractére d'excellent Philosophe, mais encore celui de bon Chrétien. Il étoit penetré des véritez de l'Evangile & de l'eternité, dans laquelle il entra par une mort heureuse, en la 75 année de son âge, le 19 novembre 1669. Il a laissé deux fils, qui ont soutenu par leur mérite la réputation qu'il s'étoit aquise. L'aîné, François de la Chambre premier Médecin de la Reine. Le second, Pierre, Abbé de la Chambre, fait la matiére de l'article suivant. Plusieurs Auteurs par-

parlent avec éloge de La Chambre. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise de Saint Eustache sa Paroisse, où l'on voit son tombeau, digne du mérite de celui pour qui il est fait, & digne de la pieté de ses fils, qui l'ont fait faire. On sera bien aise d'en voir ici la description de la façon de M. Felibien. Dans un quadre de marbre blanc est enchassée une table de marbre noir, d'où sort en demi-relief une grande figure de femme de marbre blanc. Elle paroit s'élever en l'air soutenue par des ailes qu'elle a au dos. Elle est vétue d'une robe, & par dessus d'un grand manteau qui l'enveloppe. Sur ses cheveux négligez, mais néanmoins disposez agréablement, est une couronne. L'air de son visage est noble & gracieux. Elle regarde attentivement & avec plaisir une Médaille qu'elle tient des deux mains & qu'elle semble emporter avec joye. Cette Médaille est le portrait au naturel de M. de la Chambre, & par toutes les marques de la figure qui le tient, il est aisé de juger qu'elle représente l'Immortalité qui enléve au ciel ce grand homme, où ses vertus & son mérite lui ont aquis une place. Sur le pan de la robe de l'Immortalité est écrit en gros caractéres l'Eloge de ce savant personnage, que la postérité lira avec autant de respect, qu'elle aura d'admiration pour son nom & pour ses Ouvrages, que toute la terre ne sauroit assez louer. Il y a encore dans le haut une urne avec deux lampes antiques à côté, symbole de la mort & d'une éternelle vie, & en bas sont les armes de La Chambre.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la) fils du précédent. Il avoit étudié pour être Médecin; mais frappé de surdité dès sa jeunesse, il se tourna du côté de l'Eglise. Il alla en Italie, & ce fut là où il se lia d'amitié avec le Cavalier *Bernin*, dont il a fait l'éloge. Il avoit dessein de donner au Public la Vie de cet illustre Sculpteur & Architecte; mais comme la réputation, que le Bernin avoit aquise en France, où l'on change aisément de goût, tomba tout d'un coup; & que ç'auroit été se perdre, que de la vouloir soutenir contre ses envieux, l'Abbé de la Chambre abandonna ce dessein & n'en parla plus. D'ailleurs, il étoit paresseux, & n'entreprenoit pas aisément de grands Ouvrages. Il avoit promis une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de son Pére en deux volumes *in folio*, mais ce fut une promesse d'Auteur, qui tient quelque chose de la legéreté de celle des Amans. Il écrivoit peu & avec peine. Nous n'avons de lui, que quelques Sermons & deux ou trois Discours, prononcez à l'Académie Françoise, dont il fut reçu Membre en 1670, à la place de Monsieur de *Racan*. Il étoit Docteur en Théologie & Curé de S. *Barthélemi*. Il disoit, qu'il étoit comme *Socrate*, qui ne produisoit rien de lui même; mais qui aidoit aux autres à produire & à enfanter. Il est vrai, qu'il pressoit fort les bons Esprits à travailler pour l'utilité publique & pour la belle gloire. C'est par ses pressantes exhortations, que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages. Tel est, par exemple, celui d'*Athénes Ancienne & Moderne*. Il avoit cela de commun avec le fameux *Cossar*, qu'aimant la Poësie, il n'étoit point du tout Poëte & n'avoit jamais fait qu'un seul vers; ce qui donna lieu à feu M. *Boileau* de l'Académie Françoise, à qui il récitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant, *Ah! Monsieur, que la rime en est belle*. Sa grande inclination étoit pour les Livres Italiens & Espagnols. Les bons mots lui plaisoient beaucoup; il aimoit à les entendre, & en disoit quelquefois d'assez agréables. Peut-être ne sera-t'on pas faché d'en trouver ici quelques uns. En parlant du Pére *Rapin*, qui faisoit tour à tour des livres d'érudition, & des livres de pieté, il disoit, que ce Jesuite servoit Dieu & le monde par sémestre. Il appelloit le Pére *Bouhours*, *l'Empeseur des Muses*, à cause qu'il paroit plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel. Sur ce que le P. *Hardouin* a prétendu, que le *Joséphe*, tel que nous l'avons aujourd'hui, est un Ouvrage de quelque Moine du treiziéme siécle, *nous le croirons*, disoit-il, *quand il nous aura prouvé, que les Jésuites sont les Auteurs des Lettres Provinciales*. Il disoit des Lettres du Cardinal *Mazarin*, qu'elles faisoient bien de l'honneur à ce Ministre; & qu'à moins que de les lire, on ne croiroit pas qu'il eût été si honnête homme. Il vouloit, qu'en écrivant, on effaçât beaucoup; & disoit que les ratures des Auteurs sont des mouches, qui siéent bien aux Muses. Un jour parlant de la naïveté des Picards, il disoit, que dans la Cure de S. *Barthélemi*, *Pierre Roulé*, Picard de nation, & Docteur de Sorbonne, avoit fait peindre sur sa cheminée *Magdelaine*, & les autres femmes auprès du Tombeau de *Jésus-Christ*, avec ces mots de l'Evangile, *Viderunt revolutum lapidem; elles ont vu Pierre Roulé*. Il mourut au mois d'avril 1693, & fut enterré dans son Eglise de S. *Barthélemi* à Paris. * Vigneul de Marville, *Mélanges d'Histoire, & de Littérature, tome 1. p. 77.*

CHAMBRE DES COMPTES, Compagnie souveraine établie pour examiner & pour juger tous les comptes de ceux qui ont reçu les deniers royaux, de quelque nature & qualité qu'ils soient. Ses fonctions sont aussi anciennes que l'établissement de la Monarchie, & elles étoient exercées par des Officiers du Conseil Royal, qui paroissent avoir été ceux qu'on appelloit *Graphions* sous les Rois de la premiére race: car ce nom que l'on donne à huit Membres du Conseil dans une chartre de Clovis III, de l'an 693, qui est imprimée dans les preuves de l'Histoire de saint Denys, qui paroit ne pouvoir convenir qu'à ceux qui tenoient les comptes, ou qui dressoient & signoient les lettres royaux: deux choses que faisoient dans le Conseil ceux qui formérent la Chambre des Comptes. On apprend d'un titre de l'an 1339, cité dans les Mémoires de Miraulmont, que la Chambre des Comptes fut sédentaire à Paris dès le régne de saint Louïs; ce qui découvre l'erreur de l'opinion commune, suivant laquelle ce fut Philippe *le Bel* qui la fixa dans cette ville peu auparavant le Parlement. On trouve aussi dans ce titre, que ceux qui composérent cette Chambre, cessérent lorsqu'elle fut fixée, de dresser & de signer les lettres royaux, comme ils avoient coutume de faire; & que cette fonction fut attribuée à des Notaires & Sécretaires du Roi. C'est à cause de ce service que les premiers Officiers de cette Chambre rendoient, qu'encore aujourd'hui deux Maitres des Comptes ont le droit de bourse à la Chancellerie. Comme nos Rois attentifs à la conservation & à l'augmentation de leurs revenus, en prenoient connoissance par eux mêmes, la Chambre des Comptes assista longtems au Conseil, d'où vient qu'encore présentement les six anciens Maitres des Comptes ont le titre, & même les gages de Conseillers d'Etat. C'étoit alors cette Chambre qui examinoit presque toutes les lettres, avant que le Chancelier les scellât. Philippe de Valois lui donna une grande marque de son estime, lorsque partant pour la Flandre, il lui laissa son sceau, avec le pouvoir d'accorder en son absence toutes sortes de lettres de graces, comme il auroit pu faire lui même. On prétend que dès le commencement elle fut logée au Palais dans l'isle, où elle occupe, depuis Louis XII, un bâtiment assez vaste; mais il ne lui fallut d'abord qu'un fort petit logement, la Chambre n'étant composée que de deux Présidens, ordinairement Clercs, & quelquefois Archevêques ou Evêques, de trois Maitres Clercs, & de trois Maitres laïcs. La multiplicité des affaires obligea néanmoins bientôt à augmenter le nombre de ses Officiers. Philippe *le Long* y ajoûta un Maitre Clerc, & huit Clercs ou Auditeurs. Charles *le Bel* son frére créa encore un Maitre laïc & un Clerc, & il y eut depuis d'autres créations. Entre les Présidens laïcs on trouve en 1397, Jacques de Bourbon Prince du sang. Présentement la Chambre des Comptes est composée de treize Présidens, savoir d'un premier à qui le Roi donne ce rang, & de douze autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur réception, & qui servent par sémestre; de soixante dix-huit Maitres des Comptes; de trente-huit Conseillers Correcteurs, & de quatre-vingt-deux Conseillers Auditeurs, lesquels servent tous par sémestre, & néanmoins peuvent entrer toute l'année, ainsi que les Présidens, avec un Avocat Général du Roi, un Procureur général du Roi, & son Substitut, deux Greffiers en chef, un Greffier plumitif, un premier Huissier, un Garde des registres, &c. Les Présidens, les Maitres, les Correcteurs & les Auditeurs sont de robe longue s'ils sont reçus sur la loi, aprés avoir pris leurs licences; & de robe courte, s'ils n'y sont pas reçus. Néanmoins ils portent tous la robe longue depuis le mariage de Louïs XIV, & l'entrée de la Reine Marie Thérése d'Autriche son épouse l'an 1660. Comme ils sont reputez commensaux, ils touchent à la mort des Rois une somme d'argent pour les habits de deuil, avec lesquels ils assistent à leurs funérailles, au lieu que le Parlement qui n'a pas ce droit, y assiste en robes rouges. Le premier Président, & les trois anciens Présidens de sémestre, sont toûjours au grand Bureau; & les trois derniers de sémestre tiennent le second. Les Maitres des Comptes servent dans les deux Bureaux alternativement par mois, savoir, le plus ancien Maitre de sémestre au grand Bureau, en janvier, mars & may; & au second, en fevrier, avril & juin: le second Maitre de sémestre au grand Bureau, en fevrier, avril & juin; & au second Bureau, en janvier, mars & may: ainsi du troisiéme, du quatriéme, & des autres Maitres consécutivement: ce qui se pratique de même au sémestre de juillet. Elle a droit de recevoir la foi & hommage des Prélats, des Princes, des Ducs, & autres Seigneurs possédans des fiefs qui relévent du Roi, & de leur faire donner aveu & dénombrement. Elle a aussi le pouvoir d'avoir l'œil sur les aliénations & usurpations du domaine, & de vérifier les édits & ordonnances touchant le fait des Finances. C'est elle encore qui enregitre les sermens de fidélité que font au Roi les Archevêques, les Evêques, les Abbez des Abbaïes royales, & les Chefs d'Ordre, sujets au droit de Régale, & de donner main-levée des fruits de leurs Bénéfices. La Chambre des Comtes connoit & juge souverainement de toutes les matiéres qui concernent la recepte & la dépense des Finances. Elle examine les comptes du thrésor royal, ceux de la maison du Roi & des maisons royales, & généralement tous les Comtes que l'on appelle de la Cour; & ceux des Receveurs des provinces de son ressort. Elle vérifie & enregitre les Edits, les Déclarations, & les Ordonnances, qui lui sont adressées de la part du Roi; comme aussi les Declarations de guerre, les Traitez de paix, les Contracts de mariage des Rois & des Enfans de France, les Appanages, les aliénations & réünions des domaines du Roi, les annoblissemens, les naturalitez, les légitimations, les amortissemens, les dons & gratifications. Elle enregitre encore les créations des Duchez, des Pairies, des Principautez, des Marquisats, des Comtez, & autres titres de dignité. Enfin, elle connoit de toutes les affaires qui peuvent entrer en ligne de compte, soit directement, ou indirectement, & où le domaine du Roi est intéressé. Les Enfans de France ont droit d'établir une Chambre des Comptes au principal lieu de leur appanage: mais cette Chambre finit en cas de réversion à la Couronne faute d'hoirs mâles, & le plus souvent même le Roi leur permet de faire compter leurs Thrésoriers en la Chambre des Comptes de Paris.

A l'egard des autres Chambres des Comptes, qui sont au nombre de neuf, savoir celles de Rouen, de Dijon, de Nantes, de Montpellier, de Grenoble, d'Aix, de Pau, de Blois, & de Dole, il faut remarquer qu'avant la réünion des Duchez de Normandie; de Bourgogne, de Bretagne, & des Comtez de Toulouse & de Provence, ces Ducs & Comtes avoient leurs Officiers & Chambres des Comptes, & depuis en divers tems, les Rois de France ont conservé & retabli celles de Rouen pour la Normandie, de Dijon pour la Bourgogne, de Nantes pour la Bretagne, de Montpellier pour la Provence; comme aussi celles de Grenoble pour le Dauphiné, de Pau pour la Navarre, & de Dole pour la Franche-Comté. Les Chambres des Comptes de Rouen, de Nantes, de Grenoble, & de Dijon, ont le même pouvoir dans leur ressort que celle de Paris, pour ce qui regarde les Comptes des receveurs & autres comptables, la reception des Officiers du Domaine & des Finances, la vérification des dons, des lettres de naturalité, & de semblables affaires. Celle de Montpellier fut unie à la Cour des Aides de cette même ville en 1629, sous le titre de Cour des Comptes, Aides & Finances; & il y a eu en 1706 pareille réünion de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Rouen. Celle d'Aix a toûjours été unie à la Cour des Aides, ou plutôt la jurisdiction des Aides fut attribuée à la Chambre des Comptes par le Roi Louis XI, qui en ôta la connoissance au Parlement. Celle de Pau est pour la Navarre, le Béarn, l'Armagnac, le Comté de Foix; & la Chambre des Comptes de Nérac pour l'Albret, y fut unie l'an 1624. La Chambre des Comptes de Blois pour le Duché d'Alençon, & le Comté de Blois, a subsisté non obstant la réünion de ces terres à la Couronne, & quoique l'Echiquier d'Alençon ait été supprimé. Il faut encore remarquer ici quel est l'habit de ceremonie de ceux qui composent la Chambre des Comptes. Les Présidens ont la robe de velours noir; les Maitres des Comptes, la robe de damas; les Auditeurs des Comptes, la robe de taffetas; l'Avocat & le Procureur général portent la robe de satin, comme les Maitres des Comptes, avec le chaperon double d'hermine; les Greffiers, la robe de damas; le Contrôlleur general des restes, & le premier Huissier, la robe de taffetas, & toutes ces robes sont de couleur noire. * Davity, *de la France*. Miraulmont, *Origine & Institution des Cours Souveraines*.

CHAMBRE DES ENQUETES, se dit d'une Chambre du Parlement, où l'on juge les procès civils par écrit, & qui ont été appointez en première instance, & où d'ordinaire il y a des *Enquêtes*. Autrefois la Chambre des Enquêtes n'étoit pas souveraine, & Pâquier raporte que par un Arrêt du septiéme janvier 1409, la Grand Chambre de Parlement de Paris revit & reforma un Arrêt des Enquêtes. Il ajoûte qu'elles n'avoient point le droit de mettre les appellations au néant: ce qui ne lui fut permis que le huitiéme janvier 1422. Aujourd'hui elles jugent en dernier ressort. Lorsque le Parlement fut rendu sedentaire à Paris par Philippe *le Bel* en 1302, il n'y avoit qu'une seule Chambre qui fut appellée *la Chambre du Parlement*. Elle étoit composée de treize Conseillers Clercs & de treize Laïcs. Le Chancelier qu'on appelloit *le Garde-Séel* y présidoit. Cette Chambre du Parlement jugeoit les appellations des Baillifs & des Senéchaux, & les affaires les plus importantes. Bientôt aprés, on établit à Paris une Chambre des Enquêtes pour juger des appellations des procès par écrit & des Enquêtes. Il y avoit aussi des Conseillers Clercs & Laïques, dont les uns étoient appellez *Jugeurs*, & les autres *Raporteurs*, à la différence des autres qu'on appelloit Maitres du Parlement. Les Evêques présidoient aux Enquêtes. Le même ordre fut établi par le même Roi pour Toulouse. Philippe *le Long* son fils, en 1319, érigea une seconde Chambre des Enquêtes. Il y ordonna vingt Conseillers Clercs & trente Laïques dont seize seroient Jugeurs & les autres Raporteurs. Ce Prince fit aussi défense aux Prélats d'assister au Parlement; & depuis, les Evêques cessérent de présider aux Enquêtes. La premiére Chambre des Enquêtes fut appellée la Grande, & la seconde la petite Chambre des Enquêtes. En 1521, le Roi François I, pour l'expédition plus prompte des affaires, érigea une troisiéme Chambre des Enquêtes. Henri II en créa une quatrieme; & Charles IX en 1568, en établit une cinquieme. En 1581, il en fut érigé une sixiéme. Mais quoi que l'Edit eût été vérifié au Parlement, il n'eut aucun effet & les cinq Chambres des Enquêtes subsistent sur le même pié. Dans le Parlement de Toulouse il y a trois Chambres des Enquêtes, & deux dans celui de Rouen.

Autrefois les charges de Président aux Enquêtes du Parlement de Paris n'étoient que de simples commissions, que le Parlement donnoit aux anciens Conseillers Clercs de la Grand'Chambre. Ce sont aujourd'hui des titres d'office & irrévocables, mais il faut pour cela prendre des commissions distinctes & séparées de leur charge de Conseiller; & il faut même avoir exercé quelque tems la charge de Conseiller. Après vingt ans, un Président peut résigner sa charge de Conseiller, & conserver son rang & sa commission de Président. Au Parlement de Rouen & à celui de Metz, les Président des Enquêtes sont Président au Mortier. En leur absence un Président ou un Conseiller de la Grand'Chambre y vient présider. A Toulouse & à Bourdeaux les Présidens des Enquêtes prennent aussi des provisions

visions de Conseillers. Par un réglement de 1667, du Parlement de Paris, les Présidens aux Enquêtes dans les assemblées & les cérémonies publiques ont séance après les deux plus anciens Conseillers de la Grand'Chambre, & marchent avec les quatre Présidens des Requêtes selon leur rang de réception. Lorsqu'ils deviennent vétérans & honoraires, & qu'ils se défont de leurs charges, ils se retirent à la Grand' Chambre, & ils prennent séance au dessous du Doyen. Chaque Parlement a un usage différent. Pour les Conseillers des Chambres des Enquêtes dans tous les Parlemens, ils montent à la Grand'Chambre par ordre d'ancienneté. Les cinq Chambres des Enquêtes, sont composées chacune de trois Présidens & de trente, trente & un ou trente deux Conseillers. * *Diction. de* Furetiére, *dern. édit.*

CHAMBRES ECCLE'SIASTIQUES, ce sont les assemblées où l'on juge en dernier ressort des differents, au sujet des décimes & des charges mises sur le Clergé. Lorsque l'on commença à mettre des charges sur le Clergé, les différents qui arrivoient sur ce sujet, étoient terminez par des Juges ordinaires; mais le 14 août 1564, le Roi Charles IX donna pouvoir aux Sindics du Clergé, qui résidoient à Paris, de les juger en dernier ressort, en prenant avec eux deux ou trois Conseillers du Parlement de Paris, & cet établissement fut confirmé par un Edit du même Roi de l'an 1568. L'Assemblée du Clergé tenue à *Melun* en 1579, révoqua les Syndics généraux, & demanda au Roi l'établissement de quelques Chambres où ces matiéres fussent décidées sans appel. Henri III, qui régnoit alors, leur accorda cet établissement, par le contract du 20 de février 1580, qui fut suivi d'un Edit qui érigeoit les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux & d'Aix. Le même Edit prescrivit l'étendue du ressort de ces Chambres. Cet établissement a été confirmé de tems en tems par les Rois, & ordinairement pour dix ans chaque fois, mais avec quelques petits changemens. En 1596, Henri IV ajoûta la Chambre de Bourges à celles qui étoient déja établies. Louis XIII, après avoir rétabli les Ecclésiastiques du Béarn & de la Basse Navarre dans tous leurs biens, créa une Chambre Ecclésiastique à *Pau* pour les Diocéses de Lescar & d'Oleron qui jusqu'alors ressortissoient à la Chambre de Bourdeaux. Par un Edit de Henri IV, de l'an 1596, Gap fut ôté du ressort de Lyon pour être attribué à la Chambre Ecclesiastique d'Aix. Par un reglement de l'Assemblée du Clergé fait le 28 janvier 1606, Nevers, qui étoit du ressort de Lyon, fut attribué à celui de Paris. En 1615, l'Assemblée générale du Clergé ayant demandé à Louis XIII, l'établissement des Bureaux diocesains, ce Prince l'accorda par le contract du mois d'août de la même année, qui fut suivi d'un Edit donné au mois de juillet de l'an 1616. Les contestations qui s'élévent au sujet des Décimes & des autres impositions sur le Clergé, sont jugées en premiere instance par ces Bureaux particuliers des diocéses, & de ces Bureaux on en appelle aux Chambres Ecclesiastiques, lorsque la somme dont il est question est au dessus de vingt livres; car si elle n'est que de vingt livres, ou au dessous, le Bureau juge en dernier ressort. La principale fonction de ces Bureaux diocesains est de faire sur les Benefices de chaque diocese la repartition de ce que l'Assemblée générale a reglé qu'il seroit payé. Ces Bureaux particuliers des diocéses sont ordinairement composez de l'Archevêque ou de l'Evêque, d'un Deputé du Chapitre de la cathedrale, d'un ou de deux Deputez des autres Chapitres, d'un ou de deux Deputez pour les Reguliers, & d'un ou de deux Deputez pour les Curez. Il y a aussi quelquefois un Deputé pour les Abbez & Prieurs Commendataires. Dans quelques Diocéses le Doyen du Chapitre de la cathédrale est Deputé-né de son Chapitre, tel est celui de Paris, &c. Il y a encore des Diocéses où la Députation pour les Réguliers, est attachée à un certain Office ou Benefice, & celui qui en est revêtu est Deputé-né pour les Réguliers du Diocése. Enfin il se trouve des Diocéses dans lesquels ces Deputez sont nommez chacun par leur Communauté. Dans d'autres ils le sont par les Synodes, & dans quelques-uns les Evêques se sont attribuez le droit de les nommer.

Dans toute la France il n'y a que neuf Chambres Ecclésiastiques, sous chacune desquelles est compris un certain nombre de Diocéses. Ce sont les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux, d'Aix, de Bourges, & de Pau. La Chambre Ecclesiastique de Paris comprend 18 Diocéses, Paris, Chartres, Orleans, Blois, Senlis, Soissons, Beauvais, Amiens, Boulogne, Noyon, Laon, Rheims, Châlons, Troyes, Meaux, Sens, Auxerre & Nevers. C'est la premiére des Chambres Ecclesiastiques du Royaume. Celle de Rouen est composée de sept Diocéses de Normandie, Rouen, Evreux, Lisieux, Séez, Bayeux, Coutances & Avranches. Celle de Lyon a douze Diocéses dans son ressort, Lyon, Langres, Autun, Challon, Mâcon, Vienne, Grenoble, Valence, Viviers, Saint Paul-trois-châteaux, Die & Ambrun. Celle de Tours en a douze aussi, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Paul-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieu, Rennes, Dol, & S. Malo. La Chambre Ecclésiastique de Toulouse est celle du Royaume qui a un plus grand nombre de Diocéses dans son ressort. Elle en a jusqu'à 24 qui sont, Toulouse, Lavaur, Montauban, Leictoure, Ausch, Lombés, Tarbes, Comminges, Conserans, Pamiers, Rieux, S. Papoul, Mirepoix, Carcassonne, Alet, S. Pons, Béziers, Narbonne, Agde, Lodéve, Montpellier, Nismes, Usés, & Alais. Celle de Bourdeaux en a 14, qui sont, Bourdeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Poitiers, Angoulême, Perigueux, Sarlat, Agen, Condom, Bazas, Aire, Dax & Bayonne. Celle d'Aix en a 14 aussi, Aix, Apt, Arles, Marseille, Toulon, Riez, Fréjule, Grace, Vence, Sénez, Digne, Glandeves, Sisteron & Gap. Bourges n'enferme que sept Diocéses dans sa Chambre Ecclesiastique, Bourges, Limoges, Tulles, Clermont, S. Flour, Le Puy, & Mende. La Chambre Ecclésiastique de Pau est la plus petite du Royaume, car elle n'a dans son ressort que le Diocése de Lescar, & celui d'Oléron. Quoique les villes d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaison, appartiennent au Pape en souveraineté, leurs Diocéses ne laissent pas d'être compris dans le ressort de la Chambre Ecclesiastique d'Aix; mais c'est seulement pour quelques Paroisses de ces Diocéses, qui se trouvant situées dans les terres du Roi, sont sujettes aux impositions comme toutes les autres du Royaume. Les Chambres Ecclesiastiques sont ordinairement composées de l'Archevêque de la ville où elles sont établies, & ce Prélat en est le President. Elle est composée encore des autres Archevêques & Evêques du ressort, d'un Deputé de chaque Diocése du ressort, & de trois Conseillers du Parlement ou du Presidial de la ville dans laquelle se tient l'Assemblée. C'est la Chambre qui choisit ces Conseillers, & elle affecte de prendre ordinairement des Conseillers Clercs. C'est elle aussi qui choisit un Promoteur. Elle s'assemble tous les huit jours, & lorsqu'il ne s'y trouve point d'Evêque pour présider, c'est un des Conseillers qui préside, & pour faire un Arrêt il faut qu'il s'y trouve au moins sept personnes. Les Deputez doivent être graduez, & dans les Ordres sacrez. Ces Chambres jugent en dernier ressort tous les differents qui concernent les subventions du Clergé, & ils rendent la justice gratuitement. Leur jurisdiction a été souvent confirmée par des lettres patentes du Roi, & par des Arrêts des Cours supérieures. Le Receveur general du Clergé a ses causes commises à la Chambre Ecclésiastique de Paris. Elle se tient dans l'enceinte du Palais. * *Nouvelle Description de la France, &c.* par M. Pigeniol de la Force, *tome 1. p. 294. &c.*

CHAMBRES MIPARTIES ou de L'E'DIT, c'est ainsi que furent nommez les Cours de Judicature que le Roi Henri IV établit en France en 1598, pour connoître des affaires des Protestans du Royaume. Suivant l'article 31 de l'Edit de Nantes, ces Tribunaux devoient être composez de deux Presidens dont l'un devoit être Catholique Romain, & l'autre de la Religion Protestante, & de douze Conseillers, six Catholiques & six Réformez. Ces Chambres eurent lieu dans les Parlemens de Toulouse, de Bourdeaux & de Grenoble. On avoit promis d'en ériger une à Paris composée de dix Conseillers Catholiques Romains, & de six Protestans; mais on en changea le plan dans la suite; elle fut formée uniquement de Catholiques & d'un seul Religionaire. les cinq de la même Religion furent distribuez dans les Chambres des Enquêtes. Il est vrai que l'on permit aux Protestans d'indiquer ceux des Catholiques Romains, qu'ils souhaitoient d'avoir pour Juges. Il n'y eut point de Chambre mipartie dans le Parlement de Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Protestans dans cette Province. On permit aux Réformez qui étoient de ce ressort, de même qu'à ceux qui dépendoient des Parlemens de Rouen & de Dijon, de porter leurs plaintes aux Parlemens dont ils relevoient, ou à la Chambre mipartie la plus proche. Le Parlement de Rouen voyant que par cette permission la plupart des procés étoient évoquez à la Chambre de l'Edit de Paris, souhaita d'en avoir une toute pareille: ce que le Roi lui accorda. En 1669, par un Edit de janvier, le Roi Louis XIV, à la sollicitation du Clergé abolit les Chambres de l'Edit de Paris & de Rouen. Les Réformez du Bearn demandérent en 1670, une Chambre mi-partie, mais vainement. Celle de Castres fut transférée à *Castelnaudari* par un Arrêt du dernier d'octobre 1670. Enfin elles furent supprimées en 1679. * *Edit de Nantes*, Benoit, *Histoire de l'Edit de Nantes, tome 1. p. 236. tome 3. partie 2. p. 27. 30. 55. 63. 64. 115. 159. 188. 189. 287. 288. 378.*

CHAMBRE IMPE'RIALE de Wetzlar, est le Tribunal suprême de l'Empire. Elle fut autrefois à *Spire* & avoit été fondée par Maximilien I, & par les Etats de l'Empire en 1495. Elle dépend de l'Empereur aussi bien que des Etats de l'Empire, & elle juge, au nom des Etats, les procès des Etats mêmes & ceux de leurs Sujets. Cette Chambre fut instituée, après qu'on eut aboli la méthode de se faire justice soi-même. Maximilien mit d'abord cette Chambre à Francfort; mais les Etats de l'Empire étant assemblez à *VVorms* deux ans après, ils y transportérent la Chambre Impériale. En 1501, cette Chambre fut transférée à *Nuremberg*; en 1502, à *Ausbourg*; en 1503, à *Ratisbonne*; & en 1509, encore à *VVorms*. En 1513, elle fut placée à *Spire* & revint en 1514 pour la troisiéme fois à *VVorms*. Après la mort de Maximilien I, il parut presque que cette Chambre alloit être éteinte. Mais Charles-*Quint* étant parvenu à l'Empire, la rétablit, l'augmenta de quelques Assesseurs & ordonna qu'elle s'assemblât à *Nuremberg* en 1521. La Chambre y resta environ trois ans, après quoi elle se transporta à *Eslingen*, & en 1527, elle retourna à *Spire*. En 1530, on choisit cette ville pour le siége fixe de la Chambre Impériale, ce qui fut observé jusques en 1688, excepté qu'elle fut à *VVimpfen* dans les années 1539 & 1540; & à *Eslingen* en 1555 & 1556. Les François s'étant emparez de Spire en 1689, & ayant brûlé cette ville, la Chambre Imperiale se transporta deux ans après à *VVetzlar* où elle est encore aujourd'hui. Cette Chambre est composée d'un *Juge* ou *premier Président*, de quatre *Présidens*, deux Catholiques & deux Protestans, & de 50 *Assesseurs*, dont il y en a 26 Catholiques & 24 Protestans. Mais ce nombre des Assesseurs n'a jamais été complet & rarement en compte-t'on plus de 17. Il y a quelque tems qu'il n'y en avoit que neuf à cause de l'irregularité avec laquelle ils étoient payez. Leurs gages sont fournis par les Etats de l'Empire, dont chacun paye sa portion. Le Juge de la Chambre Impériale doit être Allemand de nation, & Prince, ou Comte, ou du moins Baron de naissance. Les Sujets des Electeurs ne peuvent point appeller devant la Chambre Impériale de Wetzlar, & à l'égard des autres provinces on a determiné les sommes au dessous desquelles on ne peut point y recourir. Il n'y a point d'appel des décisions de cette Chambre, mais si la somme n'est pas au dessous de deux mille *Rixdalers*, on peut demander & obtenir de la Chambre même une revision des Actes. Pour ce qui est de l'execution des Sentences de la Chambre, il y a eu de tout tems de grandes difficultez là-dessus, lorsqu'il s'agissoit de puissans Princes, qui ne se mettent pas en peine de respecter les Decisions de la Chambre. La Diéte de Ratisbonne a souvent consulté s'il n'y auroit pas quelque voye d'execution plus pratiquable que celle d'aujourd'hui, mais il n'a jamais été rien conclu là-dessus. L'Electeur de Tréves étant mort le sixiéme janvier 1711, le Prince de Nassau-Hademar fut nommé Juge de la Chambre. Il vint à Wetzlar pour prendre possession de cet auguste emploi, mais il mourut le 27 mai suivant, & M. d'Ingelheim, le plus ancien President de la Chambre vicaria dans la charge de Juge de la Chambre. Ce Tribunal est en concurrence de Jurisdiction avec le Conseil Imperial de Vienne, & lorsqu'en 1704 il se glissa quelque dissension entre quelques Membres des deux Chambres, celle de Wetzlar fut interdite, mais les Etats de l'Empire ayant demandé une révision de ce jugement, on nomma des Commissaires qui finirent les affaires en 1711, & depuis ce tems-là la Chambre de Wetzlar a repris ses séances. On a aussi déliberé souvent sur le choix d'une ville plus commode, où la Chambre pût résider. La ville de Spire a offert de recevoir de nouveau la Chambre, à condition que dans toutes les guerres on lui accorderoit une neutralité inviolable & éternelle. * Lundorpius, *Act.* Lymnæus, *Jur. publ. l. 9. ch. 2. & ad eum* Fritschius. Bœcler, *Not. Imp. l. 13. ch. 1.* Gerhard, *de Jud. Aul. & Cameralı.* Otto, *Jur. publ. ch. 31.* Kulpisius & Thomasius *ad Mon. Zamb.* Coccejus, *Jur. publ. ch. 31. §. 2.* Hofmannus, *Responsa Juris.* *Vitriarius*, a Pfeffingero *illustratus, l. 4. tit. 6. &c.*

CHAMBRE IMPE'RIALE de SPIRE. *Voyez* CHAMBRE IMPE'RIALE de WETZLAR.

CHAMBRE AULIQUE. *Voyez* AULIQUE (Conseil)

CHAMBRE APOSTOLIQUE, Tribunal qui est comme le Conseil des Finances du Pape puisqu'il a la direction de son domaine, qu'on appelle les revenus de la Chambre Apostolique. Il est composé du Cardinal Camerlingue qui en est le Chef, du Gouverneur de Rome qui est Vice-Camerlingue, du Thresorier & de l'Auditeur de la Chambre, du Président de la Chambre, de l'Avocat des pauvres, de l'Avocat Fiscal, du Fiscal general de Rome, du Commissaire de la Chambre, & de douze Clercs de Chambre, quatre desquels sont, l'un Prefet *dell'annona*; ou de l'abondance des grains, un autre Préfet *della Grascia*, ou de toutes sortes de denrées, un autre Préfet des prisons & un autre Prefet des rues. Autrefois le Pape deputoit six Clercs de sa maison pour gouverner ses Finances, d'où ils en ont retenu le nom. Sixte V. les érigea en charges vénales & augmenta leur nombre jusqu'à douze. La charge de Clerc de Chambre coutoit quatre-vingt mille écus Romains, celles de Thrésorier & d'Auditeur plus de cent mille écus chacune, & celle de Président trente mille écus de sorte que les Papes dans une promotion de Cardinaux, donnant le chapeau au Thrésorier, à l'Auditeur, & à trois ou quatre Clercs de Chambre, profitoient tout d'un coup de plus de cinq cens mille écus dont ils enrichissoient leurs neveux, en revendant ces charges à d'autres, mais Innocent XII a supprimé la vénalité de ces charges, qui ne se donnent présentement qu'au seul mérite. Ce Tribunal prend ses vacances. Tous les Officiers à la derniére assemblée qu'ils font, sont magnifiquement traitez à dîner par le Pape. Le Cardinal Camerlingue les traite aussi le premier jour d'août; & la veille de saint Pierre, ils s'assemblent au Palais Apostolique pour recevoir les redevances des Feudataires de l'Eglise. Ils appliquent au profit de la Chambre celles qui se payent en argent; celles que l'on apporte en argenterie ou bijoux appartiennent au Thresorier, & les Clercs de Chambre partagent entre eux celles qui se payent en cire. * De Seine, *Description de la ville de Rome, tome 4. Mémoires du tems.*

CHAMBRE (la Chambre Haute & la Chambre Basse) en Angleterre, sont les deux Chambres qui composent le Parlement d'Angleterre. La Chambre Haute est la Chambre des Seigneurs; le nombre en est arbitraire, & dépendant du Roi. L'Etat d'Angleterre imprimé en 1692, en compte 188. La Chambre Basse est celle des Communes, composée des Députez des provinces, des villes & des bourgs, qui montent à 510, lorsqu'ils sont tous présens. * *Etat d'Angleterre.*

CHAM-

CHAMBRE (David) Ecossois, Seigneur d'Ormond, Conseiller à Edimbourg, vivoit en France en 1470 & 1480. Il écrivit une Histoire abbrégée des Rois de France, d'Angleterre & d'Ecosse, avec plusieurs autres Ouvrages. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *en sa Biblioth. François*.

CHAMBRE (Philippe de la) Cardinal de Boulogne, étoit fils de *Louïs*, Comte de la Chambre, & d'*Anne* de Boulogne, qui avoit été mariée en premiéres noces à *Alexandre* Stuart, Duc d'Albanie. Ce Prélat, qui aprés avoir été Religieux de l'Ordre de saint Benoit, avoit été élu Abbé de Saint Pierre-de-Corbie, fut honoré de la pourpre à Marseille par le Pape Clément VII. en 1533. Il se trouva à l'élection de Paul III, & de Jules III, & mourut à Rome le 21 février 1550. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne*, *l*.4. De Thou, *l*.3. Justal, *Histoire de la Tour d'Auvergne*. Aubery, *Histoire des Cardinaux*.

CHAMBRIER de FRANCE, Officier de la Couronne, étoit distingué du Grand Chambellan. Il fut supprimé par François I, qui en sa place créa un premier Gentilhomme de sa Chambre. Un des plus considérables droits de la charge de Grand Chambrier, étoit d'avoir jurisdiction, par lui-même & par ses Lieutenans sur tous les Marchands & Artisans du Royaume, de donner des lettres de maitrise, & de leur faire observer les ordonnances. Il tenoit sa jurisdiction à Charonne, & à Pic-pus, au bout du fauxbourg Saint-Antoine, & ses jugemens étoient portez par appel au Grand Conseil. La différence des deux charges de Grand Chambellan & de Grand Chambrier, paroit par des Lettres patentes du Roi Charles-*Quint*, en 1368, où il est dit que le Chambellan de France avoit dix sols sur chaque maitrise, & le Chambrier six. Voici ce que l'on peut savoir de la suite des Chambriers, par les anciens titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHAMBRIERS de France, sous la troisiéme race des Rois de France.

I. Renaud, Chambrier de France en 1060, sous le Roi Henri I.

II. Walerand en 1065 & 1085, sous Philippe I.

III. Guy, fils de Walerand en 1106 & 1121, sous Philippe I, & Louïs *le Gros*.

IV. Albéric en 1128, sous Louïs *le Gros*.

V. Manassés en 1130, sous Louïs *le Gros*.

VI. Hugues en 1134, sous le même Roi.

VII. Matthieu, I. du nom, Comte de Beaumont en 1139, sous Louïs *le Jeune*.

VIII. Albert, I. du nom, Comte de Dammartin en 1161, sous le même Roi, vivoit en 1181.

IX. Matthieu, II. du nom, Comte de Beaumont en 1174, sous le même Roi.

X. Renaud, fut créé Chambrier de France en 1176, & vivoit en 1179, sous le même Roi.

XI. Raoul étoit Chambrier de France en 1186, sous Philippe *Auguste*,

XII. Matthieu, III. du nom, Comte de Beaumont, étoit Chambrier de France en 1190 & 1207, sous le même Roi, & mourut avant l'an 1214.

XIII. Ursion de Méreville, est qualifié Chambrier de France dans les titres de l'année 1209.

XIV. Barthélemi, Sire de Roye, vers l'an 1209. sous Philippe *Auguste* & Louis VIII, mourut en 1224.

XV. Jean, Comte de Beaumont en 1225, sous Louis VIII.

XVI. Jean de Nanteuil en 1240 & 1248, sous Saint Louïs.

XVII. Alfonse de Brienne, Comte d'Eu, en 1258, sous le même Roi, mort en 1270.

XVIII. Erard, Seigneur de Valeri en 1272, sous Philippe *le Hardi*, étoit mort en 1277.

XIX. Robert, II. du nom, Duc de Bourgogne en 1287, sous Philippe *le Bel*.

XX. Jean, II. du nom, Comte de Dreux en 1306, sous le même Roi, mourut en 1309.

XXI. Louïs, I. du nom, Duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, en 1312, sous le même Roi, mourut en 1341.

XXII. Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, en 1341, sous Philippe *de Valois*, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346.

XXIII. Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1357, sous le Roi Jean, mourut en 1410.

XXIV. Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, en *** sous le Roi Charles VI, mourut prisonnier en Angleterre en 1434.

XXV. Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, en 1410, sous le même Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XXVI. Jean de Challon, III. du nom, Prince d'Orange, en 1415, sous la régne du même Roi, nommé par les Partisans du Duc de Bourgogne, mourut de peste à Paris en 1418.

XXVII. Guillaume, Seigneur de Châteauvillain, en 1419, élu par les partisans du Duc de Bourgogne, mourut en 1439.

XXVIII. Raoul de Cromwal, Grand Thrésorier d'Angleterre, fut pourvu par le Roi d'Angleterre de la charge de Grand Chambrier de France en 1434, sous Charles VII.

XXIX. Charles, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en 1456.

XXX. Jean, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1456, sous le même Roi, mourut en 1488.

XXXI. Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1488, sous Charles VIII, mourut en 1503.

XXXII. Charles, III. du nom, Duc de Bourbon, en 1503, sous Louis XII, fut tué à l'assaut de la ville de Rome en 1527.

XXXIII. Henri de France, Duc d'Orléans & d'Angoulême, en 1527, puis Dauphin en 1536, & Roi de France sous le nom de Henri II, en 1547.

XXXIV. Charles de France, Duc d'Orléans, en 1536, mort en 1545.

Après sa mort en septembre 1545, l'Office de Chambrier fut supprimé. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

CHAMBRUN, (Jacques Pineton de) fils de Jacques Pineton de Chambrun, Ministre dans l'Eglise réformée d'Orange, naquit à Orange en 1637. Son pére qui étoit un homme de mérite le consacra à l'étude de la Théologie. Il fut reçu au saint Ministére en 1658, & appliqué au service de l'Eglise d'Orange, où il eut beaucoup de traverses à essuyer. Non seulement il étoit Ministre mais aussi Professeur en Theologie. Le Roi de France Louis XIV, s'étant rendu maître de la Principauté d'Orange en 1660, fit raser les bastions de la ville capitale qui étoient l'Ouvrage du Prince Maurice. Dès lors les Catholiques Romains inquiétérent ouvertement les Réformez. Les Jésuites harceloient M. de Chambrun, qui savoit se soutenir au milieu de ces attaques. En 1678, un Jésuite prêchant l'Octave du Sacrement defia le Ministre de répondre aux argumens par lesquels il alloit prouver la réalité & l'adoration du Sacrément. M. de Chambrun ayant appris ce défi refuta, dans un Sermon de plus de quatre heures tous ceux du Jésuite & cela en sa présence. Le Jésuite se sentit si pressé qu'au sortir du Sermon il disoit à un Gentilhomme Catholique Romain nommé *Villeneuve*, *Helas! je ne sai où j'en suis; bon Dieu! comment pourrai-je répondre à tant de citations?* Cependant le Jésuite ne se tut pas; mais au lieu de réfutation il se borna aux exclamations les plus pathétiques; & en se tournant du côté de l'autel il fit cette apostrophe à J. C. *Oui, mon Sauveur, je m'adresse à vous pour vous demander que vous jugiez notre cause par un miracle. Si nous sommes des idolâtres en adorant votre saint Sacrement, faites descendre sur nous le feu du ciel, comme Elie le fit descendre sur les Prêtres de Baal. Foudroyez nos autels, & alors vous nous detromperez, & nous persuaderez par ce jugement que nous sommes des idolâtres.* Cette imprécation se fit le 19 jour du mois de juin, & dix jours après pendant que le Chanoine *Caulet* celébroit la Messe, il se leva une furieuse tempête & la foudre alla tomber au pié du grand Autel qui avoit été apostrophé. Le Prêtre officiant tomba à la renverse & la Dame de la *Pise* qui étoit à genoux fut blessée. † Il faut ici que le Lecteur Catholique soit bien fourni de saine critique pour ne se pas tromper dans ces raports appuiés precisement sur l'attestation peu favorable, & moins sincere des Protestans. Et de fait pour quoi l'Auteur de cet article n'appelle pas par son nom le Jésuite au quel arriva cet evenement, ce qui l'avroit mieux confirmé? Depuis je ne comprens pas, comme étant la ville d'Orange alors sous les Catholiques, M. de Chambrun, avroit pû sans obstacle en public faire un *sermon de plus de quatre heures*. La Principauté d'Orange ayant été rendue en 1665, M. de *Zuilichem* qui avoit négocié cette affaire à Paris pendant quatre ans, vint à Orange pour en prendre possession de la part de son Maitre. Comme on publioit le sixiéme may de la même année une amnistie générale à la place du Cirque, M. de *Zuilichem* se trouvant à la tête du Parlement, il se forma dans l'air une Couronne, qui se posa justement sur le thrône qui avoit été dressé pour le Prince. Ce qui fut vû de tous les Assistans qui composoient une assemblée de plus de 8000 ames. Cet Illustre Plénipotentiaire composa le même jour cette Epigramme.

> *Dum Stat Arausiaca confirmatura Corona*
> *Antiquam populi lata Corona fidem;*
> *Non dubiè cælo placuit, quod utrique Corona*
> *Terria de cælo missa coronat opus.*

M. de Chambrun qui avoit eu de grandes liaisons avec ce Ministre par lettres, en reçut mille marques de bonté jusques à sa mort. En 1673, la France s'empara de la Principauté d'Orange & la donna au Comte d'Auvergne. Les Protestans commencérent à être de nouveau inquiétez, & M. de Chambrun sut qui les affaires politiques ne rouloient pas moins que celles de l'Eglise, s'en vit accablé. La Principauté fut rendue par la paix de Nimégue, mais l'Eglise d'Orange eut toûjours des combats à soutenir. Comme les Consuls eurent répréfenté à son A.R. que la ville étoit toute ouverte, il leur permit de rebâtir des murailles; mais le Marquis de *Montanégues*, Lieutenant-Général dans la Province du Languedoc, eut ordre de faire cesser cet ouvrage. Il entra donc à Orange le 14 août 1682, à la tête du Régiment de la Lande, l'épée à la main. M. de Chambrun fut exempté du logement des Dragons, parce qu'il avoit autrefois rendu quelque service à M. de Montanégues; mais ses Collégues ne furent pas si heureux & M. *Gondrand* fut furieusement tourmenté par quatre Dragons. M. Morant, Intendant de la Provence, vint à Orange pour faire exécuter un arrêt du Conseil d'Etat du Roi de France donné le 17 juillet 1682, par lequel tous les Ecoliers François qui étoient au Collége d'Orange devoient se retirer incessamment. En 1683, on enleva aux Protestans les deniers de la *Pérécation* qui servoient à payer les Pasteurs, les Professeurs, & les Régens du College. S. A. R. en ayant été informée y pourvut. La cassation de l'Edit de Nantes engagea un nombre prodigieux de persécutez à se retirer à Orange. M. de Chambrun eut alors une maladie que tout le monde crut mortelle. A peine fut-il rétabli qu'il se cassa la cuisse gauche dans une chûte. Messieurs de la Trousse, de S. Ruth & de Tessé écrivirent en Cour pour l'informer que les Ministres & les troupeaux persecutez se rendoient à Orange. C'est ce qui engagea le Parlement d'Orange de prier ces fugitifs de se retirer ailleurs. Malgré cela le Comte de *Tessé* eut ordre de se rendre à Orange avec quelques compagnies de Dragons. Les Collégues de M. de Chambrun, Messieurs *Gondrand*, *Chion*, & *Petit*, furent arrêtez prisonniers de même que M. Aubert Ministre de Courthezon. Un Officier & deux Dragons furent logez chez M. de Chambrun pour le garder à vue. Peu de jours après les Temples furent rasez. Le Comte de Tessé accompagné de l'Evêque se rendit chez M. de Chambrun pour l'engager à changer soit par la dispute, soit par promesses ou par menaces; mais tout fut inutile. Il se fit une assemblée de Protestans d'Orange dont la plupart promirent de changer, sous les modifications que l'Evêque leur accorda, 1. *Qu'ils ne seroient pas obligez d'invoquer les Saints*: 2. *Qu'ils ne fléchiroient pas les genoux devant les images*. 3. *Qu'on leur donneroit la communion sous les deux espéces*. M. de Chambrun toûjours inflexible vit sa maison en proye aux Dragons qui l'empêchoient de prendre le moindre repos, quoi qu'il fut accablé d'infirmitez. Le Comte de Tessé le fit transferer au S. *Esprit*. Vingt jours après son arrivée au S. Esprit, on eut ordre de la traduire à *Pierre-Scise* ou *Pierre-Encise*. Dans la route on lui enleva tous ses Domestiques pour le faire servir par des Dragons. C'est au milieu des douleurs qu'il essuya par ce changement qu'il alla jusques à dire, *Hé bien je me réünis*. Il ne voulut pourtant rien signer de tout ce que l'Evêque de Valence lui présenta; & il éprouva sur le champ & pendant longtems les remords les plus vifs, s'envisageant comme un reprouvé. En conséquence des lettres que M. de Valence avoit écrites en Cour, on fit des offres considérables à M. de Chambrun qui refusa tout. Il obtint la liberté d'aller à Lyon pour se faire traiter de la pierre, & il partit le premier août 1686. En passant devant Pierre-Scise, où étoient ses Collégues, il envia leur bonheur. Arrivé à Lyon il chercha à s'évader, & il y réussit, se rendant heureusement à Genéve. Il y avoit alors un bon nombre de Ministres refugiez, il les pria de s'assembler, d'écouter sa confession & de le rétablir dans le Ministére d'où il étoit déchu par son abjuration. Cela s'executa le 22 septembre 1686, sous la présidence de *Théodore de la Faye*. M. de Zuilichem écrivit à M. de Chambrun & lui envoya un passeport de la part du Prince d'Orange. Son Epouse, Demoiselle *Louise Chavanon*, étant arrivée à Genéve, ils se disposérent à partir pour la Hollande, où ils trouverent une puissante protection auprès du Prince & de la Princesse. Pour édifier l'Eglise qu'il avoit scandalisée, M. de Chambrun prononça un Sermon sur sa chûte & sur sa pénitence, le premier Juin 1687 *sur le v.* 15. *du ch.* 21. *de S. Jean*. Après quelque sejour en Hollande, il passa en Angleterre toûjours pénétré de la douleur de sa chûte, & faisant paroitre, avec beaucoup de lumiéres & de zele, beaucoup de droiture & d'honneur. * *Les larmes de Jaques de Pineton de Chambrun*, &c. Benoit, *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 3. *partie* 1. *vol*. 5. *p*. 925. &c.

CHAMEAU, animal de voiture propre pour la charge, & non pour tirer. Il est fort commun en Orient. Les Romains s'en sont aussi servis quelquefois pour la guerre. Les chameaux de Perse ont une grosse bosse sur le dos; ceux des Indes & d'Arabie en ont deux. La charge ordinaire de cet animal est de mille livres pesant. Le chameau a cela de particulier qu'on l'accoutume à se baisser pour recevoir sa charge; car dès qu'il est né, on lui plie les quatre piez sous le ventre, & on lui met un tapis sur le dos, dont les bords sont chargez de pierres, afin qu'il ne se puisse relever pendant vingt jours. Il a le pié large & solide, & non pas dur; car il est couvert d'une simple peau. Il peut passer dix ou douze jours sans boire ni manger. Au lieu d'étrille, on se sert pour le panser, d'une baguette dont on frappe sur lui comme sur un tapis pour en ôter la poussiere. Le Maître le suit en chantant & en sifflant; & plus il chante fort, & mieux le chameau marche. Il est sujet à s'écarteler; c'est pour cela que lorsque les Caravanes passent dans des terres glissantes, on etend des tapis sous les piez des chameaux, quelquefois jusqu'au nombre de cent. On dit que les chameaux gardent de l'eau dans leur estomac fort long-tems pour se rafraîchir; mais par la dissection qui a été faite de divers chameaux, ces reservoirs prétendus ne se trouvent point. Le chameau qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pélerins va offrir tous les ans sur le tombeau de Mahomet à la Méque, est exempt de porter aucun fardeau pendant le reste de sa vie. Les Turcs prétendent même que cet heureux chameau ressuscitera, & jouira des félicitez du paradis. Le chameau vit d'ordinaire jusqu'à cinquante ans, & quelquefois plus. Ce mot vient de l'Hébreu *Gamal*, selon Nicot; mais selon d'autres, il vint du Grec κάμηλος, qui signifie *courbé*, à cause des bosses qu'il a sur le dos. Les Arabes & les Perses, & d'autres peuples mangeoient du Chameau, & on en servoit sur les meilleures tables; mais l'usage en étoit interdit aux Hébreux, *Deuteronome*, *ch*. 14. *v*. 7. Au Printems tout le poil tombe au chameau en moins de trois jours & la peau lui demeure toute nue. Alors les mouches l'incommodent extrêmement, & il n'y a point de remède que de lui goudronner le corps. Les Orientaux appellent le chameau *Kechty Kronth Kenion*,

c'est

c'est à dire, *navire de terre ferme*, & cela à cause de la charge prodigieuse qu'il porte qui est pour l'ordinaire de douze ou treize cens livres pour les grands Chameaux; car il y en a de deux sortes, de *septentrionaux* & de *méridionaux*, comme les Perses les nomment. Les méridionaux qui font le voyage du Golfe Persique à Ispahan sans aller plus loin, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cens; mais ils rapportent un plus grand profit à leurs Maîtres, parce qu'ils ne coutent presque rien à nourrir. Le poil du chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques, on en fait des étoffes fort fines, & en Europe on en fait des chapeaux en le mêlant avec le castor. On observe le tems auquel il est en amour afin de le charger plus qu'à l'ordinaire, parce qu'autrement il seroit indomptable, & souvent il faut même le mortailler. Il saute alors & fait des bonds par la campagne comme le cheval le plus leger. Les femelles portent leurs petits onze à douze mois. Cet animal mange très-peu & il est étonnant comment il peut se soutenir avec si peu de chose. Il y en a une grande abondance en Perse, & c'est un des bons négoces du Païs avec la Turquie, qui en tire une grande quantité. On éleve dans l'Arabie, dans la Tartarie, dans les Indes & aux environs du Golfe Persique une sorte de chameaux pour servir à la course. Ils les appellent *Rehavie*, c'est à dire, *allant*. Ils vont au grand trot, & si vite qu'un cheval ne peut les suivre qu'au galop. C'est cette sorte de Chameaux que les Hébreux nomment *Gemela fareha*, Chameau volant. Dans quelques unes de ces Provinces & sur tout vers le Golfe Persique, on nourrit ces animaux de poisson sec & de dattes. * Chardin, *Voyage*, *tome* 2. *c*. 8. Tavernier. La Croix, *Rélat. du Levant*. Chevreau. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHAMEAU, (Sacrifice du) c'est le Sacrifice que l'on fait tous les ans dans les grandes villes de la Perse. Le Chevalier Chardin qui en a été plusieurs fois le témoin, le décrit de la sorte. Il faut savoir premiérement, *dit-il*, que dix jours avant la Fête, à savoir le premier jour du mois, on tire des écuries du Roi un Chameau que l'on met entre les mains du peuple, d'un des quartiers d'Ispahan, nommé *Korron*, c'est à dire, des *Sourds*; & c'est une ancienne coutume que ce quartier ait en garde, jusqu'au jour du sacrifice, l'animal qui doit servir de victime. Il y a une famille dans ce quartier, qui de pareille ancienneté, a le droit de le loger, mais elle ne le posséde que de nuit; car tout le long du jour la *Tourbe* du quartier, & plusieurs gueux de la ville, avec des tambours, & toutes sortes d'instrumens rustiques, ménent ce chameau en procession par toute la ville après lui avoir entouré de guirlandes la tête & le cou. On le charge de fleurs, on l'accompagne d'acclamations; les uns lui présentent de l'herbe sur son passage, d'autres lui arrachent un peu de poil, dont ils font des reliques. Ils le font entrer dans toutes les maisons des Grands, afin que les femmes du Serrail le puissent voir, sans être apperçues. Ce peuple gagne beaucoup d'argent à cette procession, car on leur en donne à toutes les portes & beaucoup à manger. Le jour du Sacrifice venu, qui cette année-là étoit le troisiéme juin, on mena le Chameau hors de la ville, à une grande place qu'on nomme *Corban-gae*, c'est à dire lieu du Sacrifice. Un canal d'eau passe à travers, & elle est entourée de maisons & de jardins. Le Roi s'y rendit sur les huit heures du matin, *le Tage* ou la couronne en tête, de même que toute la Cour. Il n'y en eut point qui ne fût garni de pierreries. Celui du Roi valoit des millions. Les habits étoient aussi riches que la coëffure, & il ne se peut rien voir de si magnifique qu'étoit la Cour. Dès que le Roi fut arrivé, on fit asseoir le Chameau sur le ventre comme il a accoutumé de faire pour se reposer & pour dormir, la tête tournée vers la Mecque. Plusieurs hommes lui tenoient les jambes & la tête avec de grosses cordes, pour l'empêcher de se relever, & de se mouvoir, quand on l'immoleroit. Les gens d'Eglise, tous à cheval, se mirent d'un côté; le Roi & les Grands de l'autre aussi à cheval. Quand ceux-là eurent achevé des prières, qu'ils disoient parmi le bruit étrange d'un nombre infini de peuple, le Grand Prevôt s'avança à cheval tout proche de la victime. On lui présenta une demi-lance, dont le bois étoit garni d'or, quarré comme celui d'un pieu, & fort luisant. Il l'enfonça dans l'épaule gauche de l'Animal, en prononçant le plus haut qu'il pouvoit des vœux pour le Roi, & pour le peuple, afin que ce Sacrifice leur servît & qu'il leur en vînt des bénédictions. Dès que ce Seigneur eut donné le coup, un grand nombre d'hommes de la lie du peuple, se jettérent sur cette victime, avec des haches, & en firent six piéces, savoir la tête, les quatre piez, & le cofre ou le corps. Ces six piéces appartiennent à autant de quartiers de la ville, & de tous ceux qui déchirent cette bête immolée, il n'y en a pas un qui songe à autre chose qu'à tirer la piéce qui appartient à son quartier. En un moment chacun eut la sienne. Le Roi se retira, avant qu'elles fussent emportées; mais il laissa des Gardes, pour empêcher le peuple de se battre, comme il a de coutume de faire, à qui passera devant; car le quartier qui a l'épaule gauche, & celui qui a la droite, sont en perpetuelle contestation, à qui aura le pas après la tête, & tous les ans c'est le plus fort qui l'emporte. Le quartier à qui l'épaule droite est assignée, dit que c'est à lui à précéder, parce que moralement la droite va devant la gauche; à quoi l'autre quartier répond, que quand le Chameau marche, c'est le pié gauche qu'il remue le premier & qu'ainsi ceux qui emportent l'épaule gauche doivent aller devant. La tête est portée sur un cheval, mais le reste est traînée avec une corde, chaque piéce par les Braves du quartier auquel elle appartient, au nombre de sept ou huit cens, tous armez de haches, de massues, & de gros bâtons, & qui font des cris, & un bruit de gens possedez. Le corps passe le dernier. On ne peut croire les acclamations, les cris, le bruit qu'on fait par tout où passent ces piéces de victime. La ville en retentit de toutes parts, chacune est traînée au quartier à qui elle appartient, & est remise à la famille, qui d'ancienneté a le privilége de la recevoir, dont le Chef est obligé de faire un grand festin à toute cette canaille qui a eu le plus de part à l'action; & c'est à quoi ils ne manquent point, croyant que la dépense & la peine que le festin lui coute, lui apportent mille bénédictions, & que c'est le bonheur de sa maison. Les grosses maisons de son quartier lui aident toûjours à traiter un si grand peuple, en lui envoyant chacune trois ou quatre plats, en récompense de quoi, il fait porter à chacun un morceau de la victime, non pas de celle qu'on vient d'immoler, mais de celle qui l'a été l'année precedente; car il faut remarquer que cette piece de victime trainée dans la boue, & dans la poussiére, est salée & séchée jusqu'à l'année suivante, au jour du sacrifice. Remarquez que la plupart des Docteurs Persans, en tiennent la chair souillée, & qu'on n'en peut manger sans pêché, à cause que le sang n'en est pas tout sorti, le peuple qui l'immole étant si emporté, dans sa dévotion, qu'il met l'animal en piéces tout vivant. Or dans la Religion Mahométane, comme dans la Judaïque, il est défendu de manger du sang; mais la dévotion du peuple pour ce Sacrifice, fait qu'il mange cette chair avec la plus forte joye, & ceux qui en peuvent avaler un petit morceau, croyent qu'ils ne peuvent manquer d'être heureux. C'est du tems d'Abas le Grand qu'on a introduit en Perse la coutume d'immoler un Chameau en public dans toutes les villes royales, un célébre Docteur lui ayant réprésenté que c'étoit au Souverain à faire le Sacrifice public, & que les premiers successeurs de Mahomet en usoient ainsi. Il se fait par tout hors de la ville, pour mieux réprésenter le Sacrifice d'Abraham, qui se fit loin de sa demeure ordinaire, & de toute habitation, & c'est pour cela que ceux qui y assistent sont à cheval, & bottez, pour réprésenter plus exactement l'état d'Abraham. La raison pourquoi on offre plutôt un Chameau qu'un autre animal, c'est, dit-on, parce que ce fut un Chameau qu'Abraham immola à la place de son fils, ce Chameau sur lequel il étoit venu à la Montagne de Morija; & parce qu'Abraham, à la derniere Fête du Sacrifice qu'il fit, immola 50 Chameaux. L'Alcoran toutefois, ne s'accorde pas avec cette Tradition. Outre le Sacrifice public, chacun immole un nombre de moutons, selon ses moyens, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on les tue soi même; on le fait faire par ses valets, qui ne font point d'autre façon que de tourner, à l'accoutumée, la tête de la victime du côté de la Mecque en l'égorgeant. Les pauvres gens autrefois immoloient des coqs, chacun un dans sa maison; mais cela ne se fait plus depuis près de 200 ans, qu'un célébre Docteur nommé *Mahamed-taki* se mit à enseigner que Dieu n'acceptoit point de cocq pour victime. On fait part de ces Sacrifices aux Gens d'Eglise, aux Gens de Lettres, & particuliérement aux pauvres, & cela en si grande abondance, que les rues sont pleines d'os, durant quatre ou cinq jours; ce qui fait que les gens à bons mots appellent cette Fête du Sacrifice, la Fête des chiens, parce que c'est le tems qu'ils ont le plus de curée. * Chardin, *Voyage*, &c. *tome* 3. *p*.164. & 165.

CHAME'LE'ON, Auteur d'un Traité des Dieux, & d'un autre de l'Yvresse, citez par saint Clément d'Alexandrie, *Stromat*, *l*.1. qui assure qu'il étoit d'Héraclée. Je ne sai si c'est le même dont Athénée cite, *l*.12. un Ouvrage touchant Anacréon, & *l*.13. d'autres touchant Sapho & Simonide; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit encore Auteur d'un Ouvrage sur l'Iliade, dont le Scholiaste d'Apollonius fait mention, *l*.2. d'un Traité touchant Thespis, & d'un autre sur les Satyres, citez par Apostolius *in Prov.* ἀπὸ πρὸς τὸν Διόνυσον, & Ἀτωλεσας. Tous ces Ouvrages conviennent à un Grammairien, & même les quatre premiers sont selon toutes le apparences des Commentaires de l'Iliade, & des Poëtes nommez. Diogéne Laërce avoit lu apparemment dans le Commentaire de l'Iliade, ce qu'il a cité de Chaméléon dans les Vies de Platon & d'Héraclide.

* CHAMETLA, village de l'Amérique méridionale, près de la côte de la Mer du sud, dans la province Xalisco.

CHAMFLEURY, (Hugues de) Evêque de Soissons, Chancelier de France sous le Roi Louis *le Jeune*, a vecu dans le XII siécle. Son nom est célébre dans l'Histoire. Othon de Frisingen dit, qu'il disputa contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers. Il est aussi fait mention de lui dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire de France de Fréher, & dans le IV tome de ceux de du Chêne. On y voit plusieurs lettres qui parlent de sa disgrace. Il souscrivit diverses chartres l'an 1151, & les suivantes. * Othon de Frisingen, *l*.1.*ch*.51. Du Chêne, &c.

CHAMIER (Daniel) l'un des plus grands Théologiens du parti des Réformez, étoit né en Dauphiné. Il fut longtems Ministre à Montelimart, dans la même Province, d'où il passa l'an 1612, à Montauban, pour y être Professeur en Théologie. L'église de Montelimart ne voulut pas le lâcher, & M. Du-Plessis le demandoit pour l'Académie de Saumur; mais le Synode tenu à Privas le donna d'autorité à l'église & à l'Academie de Montauban. Il y fut emporté d'un coup de canon, dans le siége, l'an 1621. Il n'étoit pas moins dans son Parti Ministre d'Etat que Ministre d'Eglise. On ne vit jamais un homme plus roide, plus inflexible; plus intraitable par rapport aux artifices que la Cour mettoit en usage, pour affoiblir les Protestans. On appelloit à la Cour ceux des Ministres qui ne plioient pas à son gré, *les Fous du Synode*. *Varillas* prétend que ce fut ce Ministre, qui dressa l'Edit de Nantes. Il fut honoré de plusieurs Députations, & il présida à quelques Synodes, & entre autres au National de Gap tenu l'an 1603. Le Synode de la Rochelle le députa à la Cour en 1607, pour presenter au Roi la nomination de Villarnoul & de la Mirande, mais le Roi qui ne les vouloit pas agréer, refusa pendant longtems audience à Chamier. Le tems qu'il donna aux affaires politiques du Parti ne l'empêcha point de devenir fort savant. Il en a donné des preuves dans ses Livres. Son Traité de *Oecumenico Pontifice*, & ses Lettres Jésuitiques méritérent l'estime de *Scaliger*. Son principal Ouvrage est sa *Panstratie Catholique*. Il y traite doctement les Controverses des Protestans & des Catholiques Romains. Cet Ouvrage contient quatre volumes *in folio*, & n'est pas complet. Il y manque la Controverse de l'Eglise, qui est une vaste matiére, & qui auroit fait le cinquiéme tome. La mort de l'Auteur l'empêcha d'y travailler. Ce Corps de Controverse fut imprimé à Genéve l'an 1626. *Benédict Turretin*, Professeur en Théologie à Genéve, donna ses soins à l'impression, & y mit une Préface courte & bonne. Chamier avoit travaillé, par l'ordre des Synodes, à ce gros Ouvrage de Controverse, pour refuter Bellarmin. Celui de Privas tenu en 1612, lui adjugea deux mille livres pour subvenir aux frais de l'impression des trois premiers volumes, qui étoient actuellement prêts. On vit paroître à Genéve en 1643, un Abbregé de la *Panstratie*, sous le titre de *Chamiers Contractus*, en un volume *in folio*. *Frédéric Spanheim* le pére est Auteur de cet Abbrégé. On imprima dans la même ville en 1653, sous *Corpus Theologicum*; qui est un petit *in folio* qui contient aussi ses *Epistolæ Jesuiticæ*. Un Jésuite, qui s'est plu à trouver un grand nombre de Sectes parmi les Protestans, dit que Daniel Chamier étoit le Chef des Métaphoristes; parce que ce Théologien avoit dit, que *Jesus-Christ* n'est pas proprement le Verbe & l'image de Dieu le Pére; ce qui est vrai à la lettre, & reconnu pour vrai par tous les Theologiens du Monde. *Jesus-Christ* sans contredit n'est pas la Parole, si l'on prend ce mot dans sa signification propre pour signifier un son articulé & qui signifie quelque chose. Il n'est pas non plus l'image du Pére au sens propre, puisqu'une image est une figure, qui réprésente quelque corps. Daniel Chamier eut un fils de mérite, qui mourut Ministre à Montélimart, & celui-ci en eut deux, l'un Ministre dans la même ville, où il est mort, & l'autre célébre Avocat. Le Ministre a laissé un fils, qui est mort Ministre François à Londres. L'Avocat entre plusieurs enfans, en a eu un qui a été roué pour la Religion en 1683, & un autre qui est mort Ministre en Angleterre. C'étoit tous des personnes de mérite. * Bayle, *Diction. Critique*. *Mémoires du tems*. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, sur l'année 1607.

CHAMILLY. *Voyez* BOUTON.

CHAMINITZA. *Cherchez* CAMINITZA.

* CHAMLEMY, petite ville de France dans le Nivernois sur la Nyevre. Elle est au nord-nord-est de Nevers, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CHAMNE'E ou CHANCE'E (Maurice) Anglois, Chartreux de la maison de l'Annonciation près de Londres, vivoit dans le XVI siécle. Il fut témoin des cruautez que Henri VIII exerça contre les Catoliques Romains, pour établir dans son Royaume l'indépendance du Saint Siége ou de la Cour de Rome. Dix-huit Chartreux, compagnons de Maurice, furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentimens du Prince. Il regarda comme un très-grand malheur, celui de n'avoir pas été trouvé digne de verser son sang pour sa Religion, mais Dieu le reservoit pour nous donner une Rélation de la mort de ces Compagnons, dont il avoit admiré la constance. En effet, étant passé dans les Païs-Bas, pour fuir la persécution, il écrivit l'Histoire de la mort de ces Chartreux, & de celle de Thomas Morus. Josias Simler Protestant, qui a mis en abbrégé la Bibliothéque de Gesner, parle très mal de Maurice & de ses Compagnons. Voici ses propres termes qu'il a tirez de Balæus, *Mauritius Chancaus Anglus, Carthusiensis Monachus & de Anglia ob Papismum profugus, scripsit sub titulo Historia Martyrum Angliæ, quamvis essent Tyranni ac Proditores*, &c. Chamnée mourut l'an 1581. * Petreius, *in Biblioth. Carth.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ Script.* *p*.775. *c*.11. *v*.7.

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de Chamos vient d'une racine, qui en Arabe signifie *se hâter*. C'est ce qui a fait croire à plusieurs que Chamos étoit le soleil, à qui la précipitation de sa course a pu faire donner le nom de *hâté*, ou de vite. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu Hammon, adoré non seulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais aussi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. Macrobe montre qu'Hammon étoit le Soleil, & que les cornes qu'on lui donnoit, désignoient ses rayons. Nous croyons que le Dieu Hammus, & Apollon Chomeus, dont parle Strabon, & Ammien Marcellin, n'étoit autre chose que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Deitez dans plusieurs Provinces d'Orient. Quelques uns fondez sur une ressemblance du terme

Hebreu

Hébreu Chamos & du Grec *Cômos*, ont crû que Chamos signifioit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche selon la signification du Grec Cômos. Saint Jérôme & le plus grand nombre des Interprêtes, croyent que Chamos & Béel-Phégor sont la même Divinité. Or Beel-Phégor n'est autre que *Thamuz* ou *Adonis*; il faut donc dire que Chamos n'est autre chose que ce Dieu, dans lequel les Payens ont aussi trouvé le Soleil. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

C'est à l'idole de Chamos ou *Kémos* que Salomon sacrifia, & son idolatrie fut cause que Dieu lui fit annoncer par le Prophéte Ahija ou Ahias Scilonite qu'il óteroit dix Tribus de son Royaume pour les donner aprés sa mort à Jéroboam qui fut le premier Roi d'Israel. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 29. *& suiv.*

CHAMP (*Campus*) nom que les Latins ont donné à certaines plaines de Rome, dans lesquelles il n'y avoit point de maisons, & qui servoient pour les spectacles, pour les assemblées du peuple, & à plusieurs autres usages. Il y en avoit huit principales, dont les Auteurs Latins font mention, le Champ *Viminal*, *d'Agrippa*, *de Mars*, *d'Octave*, & ceux qu'ils appelloient *Coderanus*, *Pecuarius*, *Lanatarius*, *Brytianus*. * *Antiq. Rom.*

CHAMP (le) de Mars, *Campus Martius*, grande place hors de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien temple qui avoit été bâti à l'honneur du Dieu Mars. On l'appelloit aussi *Campus Tiberinus*, le Champ du Tibre, parce qu'il est près de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent point sur les premiers propriétaires de ce champ, quelques-uns croyent avoir appartenu à une Vestale nommée *Caia Tarrutia*, qui le donna au peuple Romain. Quelques autres prétendent que c'est à *Acca Laurentia* que les Romains sont redevables de cette place, & de plusieurs biens qu'elle laissa en mourant. L'antiquité de ce champ n'est pas plus certaine. Quelques Auteurs assurent que Romulus le consacra au Dieu Mars, & qu'il le destina aux exercices de la Jeunesse Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que du tems de Servius Tullius, sixiéme Roi des Romains, il y avoit dans ce champ un temple consacré à Mars, dans lequel se tinrent les premiéres assemblées que les Romains appelloient *Comitia Centuriata*, & où se fit pour la premiére fois la cérémonie qu'ils appelloient *Lustre*. Tarquin *le Superbe* s'en étant emparé, & y ayant fait semer du blé, le Consul Brutus & son Collégue le restituérent au peuple Romain, & firent jetter dans le Tibre tous les grains qui se trouvérent tant sur pié que dans les greniers que l'on avoit fait bâtir dans ce champ, & rétablirent les assemblées sur le pié où elles avoient été avant l'usurpation de Tarquin. Ce champ étoit très spacieux, & comprenoit toute la grande plaine qui est jusqu'à la porte del Popolo, & même jusqu'au Ponte-Molle. Strabon en décrit exactement toutes les dimensions. C'étoit dans cette place que le peuple s'assembloit pour élire ses Magistrats, & qu'il tenoit réguliérement plusieurs de ses assemblées. Les Consuls seuls y enrôloient les Soldats. La Jeunesse s'en servoit pour faire ses exercices, comme à monter à cheval, à lutter, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le disque, &c. On y faisoit aussi la cérémonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce champ que les Romains voyoient les Naumachies ou combats sur l'eau. Il y avoit entre autres deux endroits remarquables, l'un qui s'appelloit *Area*, *l'Arêne*, qui étoit proche du Tibre, où les Soldats faisoient leurs exercices militaires: l'autre que l'on nommoit *Septa* ou *Ovilia*, dans lequel on enfermoit le peuple jusqu'à ce qu'il eût donné son suffrage dans les élections. Cette place etoit très-ornée, & on y avoit placé les statues de plusieurs hommes illustres autour d'une grande galerie qu'Antonin *le pieux* y avoit fait bâtir. Ce même Prince avoit fait construire au milieu de cette place, une colomne qui avoit 70 piez de haut, où l'on montoit par 106 degrez, éclairez par 36 fenêtres. Auguste y avoit fait placer le fameux Obélisque qu'il avoit fait venir d'Egypte, sur lequel on avoit posé un cadran solaire. On y voyoit encore l'Arc de triomphe & la Naumachie de Domitien, l'Amphithéâtre de l'Empereur Claude, le Mausolée d'Auguste, la sépulcre de Marcellus son neveu, les trophées de Marius, & un très-grand nombre d'autres monumens anciens & superbes.

Au bout de cette place il y avoit une petite éminence appellée *Mons Citorius* ou *Citatorum*, sur lequel le peuple montoit pour donner son suffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de ville, où l'on recevoit les Ambassadeurs étrangers, les logeant & les nourrissant aux dépens de la République durant le tems de leur ambassade, comme Tite Live le raporte au sujet des Ambassadeurs Macédoniens, *l.* 33. *c.* 34. *Macedones deducti extra Urbem in villam publicam, ibique eis locus & lautia prœbita*. Les Généraux qui revenant de l'armée, demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la ville, & restoient avec leurs troupes au Champ de Mars.

Du tems de Cicéron, C. Capito proposa de bâtir le Champ de Mars & de l'enfermer dans la ville. Il proposa encore de faire de marbre les septs ou clôtures dans lesquels le peuple entroit un à un pour donner son suffrage, & qui n'etoient que de bois; mais les guerres civiles qui survinrent empêchérent l'exécution de ce grand dessein. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Grég. & Rom.* Rosin. Dempster. Pitiscus. *Lexicon Antiquit.* &c.

CHAMP de Mars, Fêtes instituées à l'honneur de Mars, qu'on célébroit le 27 février, & le 14 mars. Ovide, *Fastes*, *l.* 2. *v.* 859, les appelle Equiries, *Equiria*, & Varron qui leur donne le même nom, dit qu'il venoit de ce que ces jours-là il se faisoit des courses de chevaux dans le Champ de Mars à Rome. Lactance, Auteur du livre de la Mort des Persécuteurs, est celui de qui on apprend que le nom de Champ de Mars *Campus Martii*, fut donné à la Fête même, que les Empereurs célébroient en quelque lieu qu'ils se trouvassent. Nous apprenons encore de lui que ce fut à une de ces Fêtes, que Maximin, fils de la sœur de Galerius se fit appeller Auguste par ses troupes, l'an 308.

CHAMP (le) de Flore, *Campus Floræ*, lieu consacré à cette Déesse, & où se réprésentoient les Jeux appellez *Floralia*, instituez en son honneur. * Le même.

CHAMP (le) criminel, *Campus sceleratus*, place de Rome qui étoit proche de la Porta Colline, où l'on enterroit toutes vives les Vestales qui s'étoient abandonnées. * *Antiq. Grég. & Rom.*

CHAMP (le) du rire, *Campus Rediculi* ou *Rediculi*, place où Annibal avoit campé assiégeant Rome, qu'il eût pu prendre aisement, s'il n'avoit point levé le siége de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs, & de certains fantômes qui le troublérent. Ce qui fut cause que les Romains lui voyant lever le siége, & leur ville par ce moyen delivrée, se mirent à faire de grands éclats de rire, & elevérent là un autel au Dieu du rire. * *Antiq. Grég. & Rom.* Rosin. Dempster.

CHAMP, le grand Champ. Il y a deux grandes vallées dans la Palestine connues dans les Historiens & les Geographes sous le nom de *Grand Champ*. L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade jusques à Ségor. Elle a la longueur d'environ douze cens stades ou de 50 lieues, & la largeur de cent vingt stades. L'autre est appellée le Grand Champ, ou la campagne *d'Esdrelon*, où de *Legion*, à cause de ces villes qui y sont situées; ou la vallée de *Jezraël* à cause de la ville de ce nom. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis *Scythopolis* assise sur le Jourdain jusques à *Légion* au pie du Mont-Carmel, & elle a environ vingt-cinq lieues de longueur. Eusébe & S. Jérôme donnent encore une plus grand étendue au *Grand Champ* qui s'étend sur le Jourdain, puisqu'ils disent qu'il commence au Liban, & finit au Désert de Pharan. La campagne de Jericho étoit dans le Grand Champ & en faisoit partie comme on le voit par Eusébe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHAMP d'ATTILA, campagne de la France dans le Châlonnois. Elle est à trois lieues de la ville de Châlons vers le Bourg nommé *Saint-la-longue*, & a été appellée ainsi à cause qu'Attila y fut entiérement défait par Mérovée Roi des François l'an 453, Théodoric, Roi des Visigoths, & Aetius, Général des Romains, qui s'unirent tat contre lui, ayant tué cent quatre vingt mille hommes, le contraignirent de retourner dans son Pais, avec les débris de son armée. Cette campagne est celle que les Latins nomment *Campi Catalaunici*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAMP. *Cherchez* SONNIUS (François.)

* CHAMPAGNAC, bourg ou village de France dans le Limosin. Il est au sud-est de Limoges, & à l'est de Tulle, à treize lieues de la premiére, & à quatre lieues de l'autre.

CHAMPAGNE, province de France, avec titre de Comté, *Campania*. Elle a la Lorraine, & partie de la Franche-Comté au Levant; la Bourgogne au midi; la Picardie, l'isle de France, & le Gâtinois au couchant; & une partie du Luxembourg & du Hainaut au septentrion. Grégoire de Tours croit que son nom est tiré de l'étendue de ses campagnes, qui fournissent en abondance du blé & du bétail. La Champagne comprend partie de la Brie & du Sénonois, le Rhételois, le Bassigni, le Rhémois, la Principauté de Sedan, &c. Son étendue du midi au septentrion, est d'environ 60 lieues. Celle de l'occident à l'orient, est inégale, & de 30 à 45 lieues. On la divise ordinairement en Haute & Basse. D'autres la divisent selon le cours de ses riviéres, qui sont la Seine, la Marne, l'Aine, l'Aube, &c. avec la Meuse & l'Yonne, qui n'en arrosent qu'une petite partie. Elle a deux Archevêchez, Rheims & Sens, & quatre Evêchez, Châlons sur Marne, Langres, Meaux & Troyes. Cette derniére ville sur la Seine, est capitale de la Champagne. Les autres sont Bar-sur-Aube, Mousson, Provins, Meziéres, Nogent-sur-Seine, Epernay, Vitri-le-François, Chaumont, Charleville, S. Dizier, Sainte-Ménehould, Rocroy, Château-Thierri, Montereau-faut-Yonne, Joinville, Château-Porcien, Sedan & Raucourt Principautez, Beaufort, Pines, Choiseul, &c. Duchez; Brienne, Planci, Anglure, &c. Le païs de Champagne & de Brie, selon l'ancienne division de César, étoit en partie dans la Gaule Belgique, & en partie dans la Celtique. Le nom de Champagne est nouveau, & le premier qui s'en est servi, est le Continuateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a été suivi par Grégoire de Tours, par Thégan, par Aimoin, & par d'autres qui l'appellérent la Champagne de Rheims & quelquefois de Châlons. Dans le partage de la Monarchie Françoise que firent les enfans du Roi Clovis I, & puis ceux de Clotaire I, la Champagne faisoit partie du Royaume de Metz ou d'Austrasie. Grégoire de Tours, dit que du tems de Sigebert, Roi de Metz, qui vivoit en 570, il y avoit un Duc de Champagne nommé LOUP, qui témoigna beaucoup de fidélité pour le jeune Roi Childebert, contre Ursion & Bertefroy. GUINTRIO ou WINTRIO, fut ensuite Duc de Champagne, & c'est le même que Brunehaut fit mourir. Flodoard parle de JEAN fils du même Loup. Il étoit frére de *Romulfe* Archevêque de Rheims & Fortunatus le nomme avec éloge. Adon & Sigebert disent que DROUX, fils aîné de PEPIN, surnommé *Herifal*, fut Duc de Champagne: mais ce titre de Duc n'étoit pas alors une dignité perpétuelle, mais une sorte de gouvernement. Le premier Comte héréditaire de Champagne, a été ROBERT de Vermandois, fils d'HERBERT II, & d'*Hildebrande*, qui se rendit maître de la ville de Troyes vers l'an 953. Son frére HERBERT lui succéda, & mourut fort âgé le 28 decembre 993, laissant d'*Ogive* d'Angleterre, son épouse, veuve du Roi *Charles*, dit *le Simple*, *Etienne* qui mourut sans postérité en 1019. Aprés sa mort EUDES II, Comte de Blois, &c. fut Comte de Champagne. Il étoit fils d'EUDES I, & petit-fils de THIBAUD *le Tricheur*, Comte de Blois, ainsi qu'il se voit par la table suivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES Comtes de Champagne.

I. THIBAUT, I. du nom, dit *le Vieux* & *le Tricheur*, fut Seigneur de Montagu en Laonois, par don de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France, de Vierzon, & de Sancerre en Berry. Il fut aussi Comte de Blois, de Chartres & de Tours, & mourut avant le mois de fevrier 978. Il épousa *Leutgarde* de Vermandois, veuve de *Guillaume*, I. du nom, Duc de Normandie, & fille de *Herbert*, II. du nom, Comte de Vermandois & de Troyes, dont il eut, 1. *Thibaud*, dit *le Jeune*, qui fut tué à Chartres l'an 962, dans une sortie qu'il fit sur Richard, I. du nom, Duc de Normandie; 2. EUDES, I. du nom, qui suit; 3. *Hugues*, Archevêque de Bourges, mort le premier janvier 985; & 4. *Emme*, mariée à *Guillaume*, IV. du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, morte aprés le mois d'avril 1004.

II. EUDES, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, mort l'an 995, épousa 1. *Mahaud*, troisiéme fille de *Richard*, I. du nom, Duc de Normandie: 2. *Berte*, sœur aînée de *Raoul*, III. du nom, dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne-Transjurane, dont il eut, 1. *Thibaud*, II. du nom, qualifié Comte & Evêque dans un titre de Marmoutier, & par d'autres, Archevêque de Vienne, vivant l'an 1004; 2. EUDES, II. du nom, qui suit; & 3. *Agnès*, qui vivoit l'an 1001.

III. EUDES, II. du nom, dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Troyes, & de Meaux, s'empara des Comtez de Troyes & de Meaux, aprés la mort du Comte Etienne de Vermandois son cousin, malgré Robert Roi de France, qui le battit en trois rencontres, & l'obligea de lui demander la paix. Aprés la mort de son oncle maternel, il prétendit de succéder au Royaume de la Bourgogne-Transjurane, & comme il poursuivoit son droit par les armes contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, prés de Bar le 17 septembre 1037, âgé d'environ 55 ans. Il épousa vers l'an 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Auvergne, & d'*Ermengarde* de Provence, dont il eut, 1. THIBAUD, III. du nom, qui suit; 2. *Henri*, surnommé *Etienne*, Comte de Troyes, qui fit *la branche des Comtes* d'AUMALE; & 3. *Berte*, mariée 1. à *Alain*, II. du nom, dit *le Rébru*, Comte de Bretagne: 2. à *Hugues*, II. du nom, Comte du Mans, morte l'an 1085.

IV. THIBAUD, III. du nom, Comte de Champagne, de Brie, de Blois, de Chartres & de Tours, fut fait prisonnier par Géofroy, II. du nom, surnommé *Martel*, Comte d'Anjou, le 21 août 1044, & lui donna la ville de Tours pour sa rançon. Il eut plusieurs differens avec Henri, I. du nom, Roi de France, & mourut selon quelques Auteurs l'an 1089. Il épousa *Alix*, fille de *Raoul*, II. du nom, dit *le Grand*, Comte, de Crespy & de Valois, & d'*Alix*, Comtesse de Bar-sur-Aube, sa premiére femme, dont il eut 1. ETIENNE, dit *Henri*, qui suit; 2. *Eudes*, III. du nom, Comte de Troyes & de Meaux, mort sans postérité; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Châlons, mort l'an 1100; & 4. *Hugues*, Comte de Troyes & de Bar-sur-Aube, qui fit *la Branche des Seigneurs de* CHAMPLITE.

V. ETIENNE surnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois le voyage d'Outremer, & étoit en telle réputation parmi les Barons de la Palestine, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conseil*. Il fut tué au second voyage prés de Ramès en Palestine le 18 juillet 1101. ayant eu d'*Alix*, fille puînée de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, 1. GUILLAUME, Comte de Chartres, duquel sont descendus les Seigneurs de Sully & de Voulon (*Cherchez* SULLY) 2. THIBAUD, IV. du nom, qui suit; 3. *Etienne*, dit de Blois, Comte de Mortain & de Boulogne, & Roi d'Angleterre, mort le 25 octobre 1154, aprés un régne de 18 ans, dix mois, moins trois jours; 4. *Henri*, dit *Eudes*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort l'an 1171; 5. *Mahaud*, qui fut englouti dans la mer avec *Richard*, Comte de Chester son mari, le 25 novembre 1120; 6. *Lituise*, mariée à *Milès*, II. du nom, Seigneur de Bray & de Montlhéry, Vicomte de Troyes; & 7. *Alix*, qui épousa *Renaud*, IV. du nom, Comte de Joigny.

VI. THIBAUD, IV. du nom, surnommé *le Grand*, Comte

Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, mourut le dixiéme août 1152, fort regretté de ses Sujets, ausquels il avoit fait de grands biens, & fut enterré en l'Abbaïe de Lagny. Il avoit épousé avant l'an 1123. *Mahaud*, fille aînée d'*Engilbert*, III. du nom, Duc de Carinthie, dont il eut 1. HENRI, I. du nom, qui suit; 2. THEBAUD, I. du nom, qui fit *la branche des Comptes de* BLOIS *rapportée cy-aprés*; 3. ETIENNE, de qui descendirent les Comtes de Sancerre; (*Cherchez* SANCERRE) 4. *Guillaume*, Cardinal & Archevêque de Rheims, mort le neuviéme octobre 1202; 5. *Hugues*; 6. *Agnès*, Dame de Ligny, mariée à *Renaud*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar; 7. *Marie*, alliée à *Eudes*, II. du nom, Duc de Bourgogne, aprés la mort duquel elle se rendit Religieuse à Fontevraut; 8. *Mahaud*, qui épousa *Rotrou*, III. du nom, Comte du Perche; 9. *Elizabeth*, mariée 1. à *Roger*, Duc de la Pouille: 2. à *Guillaume* Goeth, IV. du nom, Seigneur de Montmirail; 10. *Alix*, troisiéme femme de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte le quatriéme juin 1206; & 11. *Marguerite* de Champagne, Religieuse au Prieuré de Fontaine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte Palatin de Champagne & de Brie, mort le 17 mars 1182, épousa *Marie* de France, fille de *Louïs*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Aliénor*, Duchesse de Guienne. Elle mourut le onziéme mars 1198, âgée de 60 ans, de regret d'avoir perdu son fils aîné. Leurs enfans furent 1. HENRI, II. du nom, qui suit; 2. THIBAUD, V. du nom, qui continua la postérité, *rapportée aprés celle de son frere*; 3. *Scholastique*, mariée à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Vienne & de Mâcon; & 4. *Marie* de Champagne, qui épousa *Baudouin*, IX. du nom, Comte de Flandre, Empereur de Constantinople, mort le 29 août 1204.

VIII. HENRI, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte Palatin de Champagne, & Roi de Jerusalem, tomba d'une fenêtre au château d'Acre en Palestine l'an 1197, dont il mourut. Il épousa 1. *Ermanson*, fille & héritiere de *Henri*, Marquis de Namur, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabeau*, Reine de Jérusalem & de Chypre, veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & fille du Roi *Amaury*, dont il eut 1. *Alix* de Champagne, Reine de Chypre, mariée à *Hugues* de Lusignan, I. du nom, Roi de Chypre; & 2. *Philippe* de Champagne, alliée l'an 1214, à *Erard* de Brienne, fils d'*André*, Seigneur de Rameru.

VIII. THIBAUD, V. du nom, fils puîné du Roi Henri I, fut Comte Palatin de Champagne & de Brie aprés son frere aîné, & mourut le 25 may 1201, âgé de 25 ans ou environ. Il avoit épousé en 1195, *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, Roi de Navarre, dont il eut 1. THIBAUD, VI. du nom, qui suit; & 2. *N*.... de Champagne, mort jeune.

IX. THIBAUD, VI. du nom, dit *le Posthume*, puis *le Grand*, ou *le Faiseur de chansons*, fut maintenu dans la possession du Comté de Champagne, contre la prétention de sa cousine *Philippe*, & d'*Erard* de Brienne son mari, par Arrêt des Grands du Royaume, donné à Melun l'an 1216. Il fit depuis la guerre contre saint Louïs, fils de son bienfaicteur, & contre la Régente Blanche de Castille, avec lesquels il s'accorda. Il devint Roi de Navarre vers l'an 1236, aprés la mort de Sanche, son oncle maternel. Il fit aussi le voyage d'Outremer avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & plusieurs autres grands Seigneurs de France, & mourut aprés son retour le dixiéme juillet 1254. Il épousa 1. à l'âge de 18 ans, *Gertrude*, Comtesse de Dachsbourg, de Mons & de Metz, veuve de *Thibaud*, I. du nom, Duc de Lorraine, & fille unique d'*Albert*, Comte de Dachsbourg, &c. dont il fut separé: 2. *Agnès* de Beaujeu, fille de *Guichard*, Seigneur de Beaujeu, & de *Sybille*, fille de *Philippe*, Comte de Flandre & de Hainault: 3. par contract du mois de mars 1232, *Marguerite* de Bourbon, fille aînée d'*Archambaud*, VIII. du nom, dit *le Grand*, Sire de Bourbon, & de *Béatrix* de Montluçon. Du second mariage sortit 1. *Blanche* de Champagne, mariée l'an 1235, à *Jean*, I. du nom, dit *le Roux*, Duc de Bretagne, morte le vingtiéme août 1283: & du troisiéme vinrent, 2. *Thibaud*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & II. du nom, Roi de Navarre, mort au retour du voyage d'Outremer à Trapani, au Royaume de Sicile, le quatriéme décembre 1270, sans postérité d'*Isabelle* de France, fille du Roi S. Louis, morte le 27 avril 1271; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. HENRI, III. du nom, qui suit; 5. *Aliénor*; 6. *Marguerite*, alliée l'an 1255, à *Ferry*, II. du nom, Duc de Lorraine; & 7. *Béatrix* de Champagne, mariée par contract du mois de novembre 1258, à *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne.

X. HENRI, III. du nom, surnommé *le Gros*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & Roi de Navarre, mourut le 22 juillet 1274, laissant de *Blanche* d'Artois, fille de *Robert*, Comte d'Artois, qu'il avoit épousée l'an 1269, & morte le deuxiéme may 1302, pour fille unique, *Jeanne*, Reine de Navarre, Comtesse de Champagne & de Brie, mariée le 16 août 1284, à *Philippe*, IV. du nom, Roi de France, morte le deuxiéme avril 1304, âgée de 33 ans.

COMTES DE BLOIS.

VII. THIBAULT de Champagne, surnommé *le Bon*, second fils de THIBAULT, IV. du nom, Comte de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut Comte de Blois & de Chartres, & fut créé Sénéchal de France en 1152. Il rendit de grands services aux Rois Louïs VII, dit *le Jeune*, & Philippe II, dit *Auguste*, & mourut au siége d'Acre l'an 1191. Il épousa en 1164. *Alix* de France, fille du Roi *Louïs* VII, dit *le Jeune*, & d'*Aliénor*, Duchesse de Guienne sa premiere femme, dont il eut 1. *Thibault*, mort jeune, 2. Louïs, qui suit; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Philippe*, pére de *Thibault*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hugues* d'Oisy, III. du nom, Seigneur de Montmirail: 2. à *Othon*, Comte de Bourgogne: 3. à *Gauthier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes; 6. *Elizabeth*, Comtesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboise: 2. à *Jean* d'Oisy, Seigneur de Montmirail; & 7. *Alix* de Blois, Abbesse de Fontevrault en 1211.

VIII. LOUIS, Comte de Blois & de Chartres, fut tué à la bataille d'Andrinople par les Bulgares le 14 août 1205. Il épousa *Catherine*, Comtesse de Clermont en Beauvoisis, fille aînée & héritiére de *Raoul*, I. du nom, Comte de Clermont, Connêtable de France, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Raoul*, mort jeune; & 3. *Jeanne* de Blois, mort jeune.

IX. THIBAULT, II. du nom, dit *le Jeune*, mourut vers l'an 1218, sans laisser de postérité de *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche; ni de *Clémence* des Roches, fille de *Guillaume* des Roches Sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé, ses deux femmes. Cette derniére se remaria à *Geofroy*, IV. du nom, Vicomte de Châteaudun, dont elle eut deux filles.

Lors du mariage de JEANNE, Comte de Champagne & & Reine de Navarre avec PHILIPPE, IV. du nom, Roi de France, la Champagne fut inséparablement unie à la Couronne: ce qui fut depuis confirmé par les traitez particuliers, comme celui de Laon en 1317, du Roi Philippe *le Long*, avec Eudes de Bourgogne; & un autre du 14 mars 1335, entre le Roi Philippe *de Valois*, & Philippe Roi de Navarre, avec Jeanne de France sa femme. Par ce dernier treté le Roi & la Reine de Navarre cédérent tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Champagne & la Brie, au Roi, qui leur donna quelques autres terres. En 1361, le Roi Jean reünit encore ces Comtez à la Couronne. Au reste, il est sûr que les Comtes de Champagne faisoient tenir les Etats de leurs païs, par sept Comtes leurs Vassaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne. C'étoient les Comptes de Joigny, de Rethel, de Brienne, de Rouci, de Braine, de Grand-pré & Bar-sur-Seine. Les Rois de France étant devenus Comtes de Campagne, y faisoient tenir les Etats ou Grands Jours par leurs Officiers. Les Auteurs parlent diversement du titre de Palatin, qu'avoient les Comtes de Champagne. Du Cange prouve dans *ses Notes sur Joinville*, que comme les Comtes rendoient la justice dans les villes, celui de Troyes étoit appellé Palatin, parce qu'il exerçoit la jurisdiction sur les Officiers de la Maison du Roi. * Grégoire de Tours. Aimoin. Sigebert, &c. Pithou, *Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne, & Généalogies des Comtes Héréditaires de Troyes*. Claude Moissant, *Généograph. Hered. Camp. Comit.* Camuzat. Du Cange. Sainte-Marthe. Labbe. Du Puy. Le P. Anselme, &c.

CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux blanches mains*, vivoit dans le douziéme siécle. Il fut Archevêque de Sens, puis de Rheims, nommé Cardinal l'an 1180, par le Pape Alexandre III, Légat dans les Gaules & en Allemagne, Regent du Royaume, & principal Ministre d'Etat sous le Roi Philippe Auguste. Il étoit quatriéme fils de *Thibaud*, dit *le Grand*, Comte de Champagne, qui l'avoit destiné dès son enfance à l'Eglise, comme nous l'apprenons des Epîtres de saint Bernard, & frére d'*Alix* de Champagne, mére du Roi Philippe Auguste. Aussi lorsque ce Prince entreprit le voyage de la Terre-Sainte, il laissa sa mére Alix & son oncle Guillaume Regens du Royaume. Il mourut l'an 1202 à Laon. Pierre de Blois lui adressé deux lettres, la 28, & la 124. Etienne de Tournay, Abbé de sainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay lui en écrivit 25, sur divers sujets importans. Pierre Comestor lui dédia son Histoire Scholastique, & Gautier célébre Poete de ce siécle-là, son Alexandriade. On peut encore voir les Auteurs de son tems. *Pierre de Celles, *l.* 1. *Epist.* 5. Guillaume le Breton, *in Philip.* Rigord, *in Vita Philip.* Saint Bernard, *Epist.* 11. Jean de Salisbery, *Epist.* 287. Roger Hovéden. Vincent de Beauvais. Bzovius. Sponde. Ciaconius. Sainte-Marthe. Auteuil, *Hist. des Ministres d'Etat*, &c.

CHAMPAGNE d'Italie. *Voyez* TERRE de LABOUR dans le Royaume de Naples.

CHAMPAGNE de Rome, ou CAMPAGNE de Rome. *Voyez* LATIUM.

*CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France dans la partie méridionale du Poitou, sur la riviére d'Argent, vers les voisins de l'Angoumois. Elle est à peu prés au sud de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

CHAMPAGNE (Philippe) Peintre célébre, né à Bruxelles le 26 mai de l'an 1602. Dés son plus jeune âge il témoigna beaucoup d'inclination pour la Peinture, & aprés s'être applique d'abord à la figure, il étudia ensuite le paisage, sous le celebre Fouquier. On lui conseilla de faire un voyage en Italie, & en passant à Paris, du Chêne Peintre de la Reine Marie de Medicis, l'arrêta dans sa maison. Champagne épousa depuis la fille de Du Chêne, dont il obtint la place aprés qu'il fut mort. La Reine Marie de Medicis lui donna un appartement dans son palais du Luxembourg où il fit divers ouvrages, & l'employa encore à peindre la voute de l'église des Carmélites du fauxbourg saint Jacques, où il y a de sa main un crucifix qu'on estime beaucoup. Le Roi Louis XIII, & le Cardinal de Richelieu l'honorerent aussi de leur estime. Champagne étoit l'homme du monde le plus doux & le plus honnête, tout à fait désintéressé, bon ami, serviable, & qui savoit se faire aimer. Il a fait un très-grand nombre de tableaux, de paisages, de portraits & d'histoires. Un de ses meilleures ouvrages est un plafond dans l'appartement du Roi à Vincennes, qu'il fit au sujet de la paix de 1659. En 1648 il se trouva à l'établissement de l'Académie Royale des Peintres, de laquelle il fut Recteur, & il mourut le douzieme août de l'an 1674. Il etoit resté veuf à l'âge de trente six ans, & n'avoit point songé à de secondes noces. Entre ses bonnes qualitez, on admira sa piété, son désintéressement, & une grande charité pour les pauvres. Il avoit eu divers fils qui moururent jeunes, & sa fille aînée se fit Religieuse; mais il éleva auprés de lui Jean-Baptiste CHAMPAGNE, son neveu, fils de son frére, qu'il a laissé pour héritier de ses biens & de son esprit. Ce dernier a fait graver le portrait de son oncle peint par lui même. * *Mémoires du tems*.

*CHAMPAGNE (Jean-Baptiste) neveu du précédent, naquit à Bruxelles en 1645. Il fut élevé par son oncle dans la Peinture. L'union dans laquelle ils vivoient, & l'estime qu'ils avoient l'un pour l'autre, fit prendre au neveu la même maniere qu'avoit suivie son oncle, en dégenérant un peu de force & de vérité. Du reste, ils avoient les mêmes sentimens dans leur profession & dans leur Morale. Le neveu fit en Italie un voyage qui ne dura que quinze mois, sans prendre d'autre goût que celui des ouvrages que son oncle lui avoit inspiré. Il mourut Professeur de l'Académie en 1681, âgé d'environ 43 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 503.

CHAMPEAUX (Guillaume de) *Guillelmus Campellensis*, Evêque de Châlons en Champagne, a vécu dans le douziéme siecle. Il est ainsi appellé du village de Champeaux, proche de Melun en Brie, où il étoit né. Aprés avoir étudié à Laon sous Anselme, Doyen de l'église de cette ville, il fut fait Archidiacre de Paris, & chargé d'enseigner la Dialectique dans les Ecoles de cette ville. Il se retire ensuite dans la chapelle de saint Victor-les-Paris, où il établit une Communauté de Chanoines Réguliers; & il continua d'y faire ses leçons, par l'avis d'Hildebert, Evêque du Mans. Alors Abailard étant revenu à Paris, étudia la Théologie sous lui, & lui succéda sur la Philosophie. Guillaume de Champeaux fut élu Evêque de Châlons l'an 1113, & fut député à Strasbourg, pour accommoder le different qui étoit entre l'Empereur Henri V, & le Pape Calixte II. Il convint avec ce Prince qu'il remettroit les investitures, pourvû que le Pape lui rendit & à ses Sujets les terres qu'ils avoient perdues pendant la guerre. Guillaume de Champeaux apporta ces propositions au Concile de Rheims, tenu l'an 1119; mais l'Empereur & le Pape s'étant vus à Mouson, ne purent convenir. Guillaume de Champeaux benit saint Bernard Abbé de Clairvaux l'an 1115. Il prit l'habit de Citeaux l'an 1119, & aprés avoir fondé un monastere de cet Ordre, il mourut l'an 1121. Son corps fut porté à Clairvaux où il est enterré. Il y a apparence qu'un homme aussi savant que lui, a écrit quelques Ouvrages: cependant nous n'en avons aucun; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui a été donné sous son nom dans la derniére Bibliothéque des Péres de Lyon, est de Gilbert de Westminster. On dit qu'il a écrit avant Pierre Lombard un livre de Sentences, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque de Nôtre-Dame de Paris; une Epître au Pape Innocent II, contre Abailard, &c. * Abailard *dans son Histoire*, *ch.* 2. Hildebert du Mans, *Epist.* 1. L'Auteur Anonyme de l'Histoire de l'Abbaïe de Saint-Victor. Alberic, *in Vita*. Saint Bernard, *Epist.* 3. Yves de Chartres, *Epist.* 268. Othon de Frisinghen, *l.* 1. *ch.* 47. & 48. *La Chronique de* Morigny. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle*. Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Henriquez, *in Menol.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* &c.

CHAMPIER (Symphorien) dit en Latin *Camperius*, Médecin du Duc de Lorraine, Chevalier de Saint-George, étoit de Lyon. Il fut Echevin en 1510 & 1533, en cette ville, où il établit le College de Medecine, & composa plusieurs Traitez sur toutes sortes de matiéres. On en pourra voir le dénombrement dans Simler, dans Gesner, dans la Croix du Maine, & dans la *Biblioth. Franç.* de Du Verdier-Vauprivas. Il épousa *Marguerite* Du Terrail, de la Maison du Chevalier Bayard, de laquelle il laissa un fils nommé CLAUDE CHAMPIER, Sieur de la Faverge, de Corcelles, & de la Bastie, qui a composé un volume *des Singularitez des Gaules*, imprimé à Paris & à Lyon. Le neuvieme octobre 1515, il fut aggrégé à l'Université de Pavie. Ce fut lui qui jetta les premiers fondemens du Collége des Médecins à Lyon, & celui de la sainte Trinité dans la même ville. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* CHAMPIER (Jean-Bruyerin) neveu de Symphorien Champier, étoit Médecin & du Collége des Medecins de Lyon. On a de lui un livre *De Re Cibaria*; & des Traductions de plusieurs livres d'Avicenne. * Le Pére Colonia, Jésuite, *Hist. Litteraire de Lyon*, *tome* 2.

* CHAMPIGNY, village de France, dans cette partie du Poitou, qui porte le nom de Loudunois, vers les confins de la Touraine, sur la riviére de Vende. Il est

à l'est-nord-est de London, dont il est éloigné de quatre lieues.

CHAMPION. On appelloit ainsi autrefois un Combattant, qui entroit dans le champ de bataille, pour vuider quelque different par un duel. Dans la suite du tems, on donna ce nom à celui qui entreprenoit de combattre pour un autre, soit pour une Dame, soit pour un homme qui eût quelque infirmité, ou qui fût trop jeune, ou trop vieux. Sur quoi il faut remarquer qu'anciennement on terminoit par duel les differents qui ne se pouvoient décider par les Juges. Quelquefois on ordonnoit ce combat pour juger de l'innocence de ceux qui étoient accusez de quelque crime; de sorte que celui qui demeuroit vainqueur, étoit reputé innocent, ou avoir meilleur droit. Les Chevaliers & les Seigneurs de marque ne combattoient pas eux-mêmes, contre ceux qu'ils accusoient de larcin, ou de rapt, ou de quelque autre crime semblable. Les Clercs, les Chanoines, & les Religieux donnoient aussi des Champions pour eux. Enfin tous ceux qui étoient accusez d'un crime, dont la peine n'alloit pas à la privation de la vie, ou de quelque membre, étoient exempts de combattre en personne, & donnoient des Champions. Les parricides, les voleurs, & autres gens de cette espéce étoient obligez de soutenir le duel, si l'âge & les forces leur permettoient de combattre. Les Champions mercénaires, qui combattoient pour l'interêts, & non pas pour la gloire, ni pour defendre leur innocence, étoient mis au rang des personnes infames. Il y en avoit qui se louoient à des Seigneurs, pour servir de Champions, quand l'occasion s'en présenteroit, & leur faisoient hommage pour la somme qu'ils en recevoient, ou pour le fief qu'ils possedoient à cette condition. Les Champions combattoient toûjours à pié, & jamais à cheval. On leur coupoit auparavant les cheveux, leur laissant une maniere de couronne ou de rond, sur le haut de la tête. Leurs armes étoient un bâton, & un bouclier.

En Angleterre, on appelle Champion du Roi, un Chevalier, qui après le couronnement du Roi, présente un cartel à quiconque veut nier que le nouveau Prince soit legitime Roi d'Angleterre. Thomas Miles, Walsingham & Froissard décrivent de pareils défis, après le couronnement d'Edouard V, en 1326; de Richard II, en 1376; & de Henri IV, en 1399. Froissard dit, qu'après le second service de table, il vint un Chevalier tout armé, couvert de mailles de vermeil, monté sur un cheval de guerre, & precédé d'un Chevalier qui portoit sa lance, & que s'étant approché du Roi pendant le festin, il lui présenta un cartel, par lequel il defioit celui qui oseroit dire que Henri IV n'étoit pas legitime Roi d'Angleterre: ce que le Roi fit crier par un Heraut d'armes en la salle, & en tous endroits de la ville. Quelques uns croyent que ce Champion du Roi représente l'Angleterre; parce que, disent-ils, le Roi ne doit combattre en ces rencontres, que par un Champion, & qu'il n'a point d'autre Champion que la patrie. Villani dit que vers l'an 1270, on proposa de donner au Comte d'Anjou & de Provence, le titre de *Champion de la Sainte-Eglise*, c'est à dire, de défenseur & de protecteur. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

CHAMPLAIN (Samuël de) Gentilhomme de Xaintonge a été un de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement du Canada. Ses premiers voyages furent à l'Acadie, dont il a reconnu tous les ports. Nous en avons des descriptions & des planches très-exactes dans ses Memoires. Il parcourut toute la côte méridionale du continent, environ 15 lieues par delà Baston, où les Anglois n'avoient alors aucun établissement. Dans ces voyages il n'étoit que Lieutenant du Sieur de Monts. Il fit en cette même qualité quelques autres voyages sur le fleuve de Saint-Laurent, commença le premier établissement de Quebec; remonta jusqu'au Lac qui porte son nom, où il aida les Sauvages, Micmaks, & Algonquins à remporter un grand avantage sur les Iroquois; & jetta les premiers fondemens d'une habitation dans l'isle de Mont-real. Dans un autre voyage il monta beaucoup plus haut dans le fleuve, & defit encore les Iroquois dans leur propre pays, n'ayant avec lui que peu de François, & un très-grand nombre de Sauvages. En 1611, étant de retour en France pour solliciter de nouveaux secours, les Malouins firent revoquer le privilege exclusif pour la pêche du Canada, lequel avoit été accordé au Sieur de Monts; mais en 1615, M. le Prince qui fut nommé Viceroi de la nouvelle France, fit le Sieur de Champlain son Lieutenant-de-Roi dans ce pays-là, & l'y envoya avec tout ce qui lui étoit necessaire pour se fortifier à Quebec. Il fut sur ce pié-là successivement sous les Ducs de Montmorency & de Vantadour, & enfin sous le Cardinal de Richelieu, qui, les uns après les autres succédérent à M. le Prince. La compagnie de cent Associez qui fut formée en 1628, lui confirma la même dignité & la même autorité, & il s'en servit utilement pour l'avancement de la Colonie en 1629. Quebec malgré la vigoureuse résistance de Champlain, fut pris par les Anglois, & les François furent obligez de sortir presque tous du pays. En 1631, le Canada fut rendu à la France, & Champlain en fut fait Gouverneur general. Il y passa en 1634, avec quatre vaisseaux, & il mourut à Quebec sur la fin de l'année suivante, après 33 années de travaux, dont ses successeurs ont goûté les fruits. *Voyez ses Voyages*. Lalcerbot, *diverses Relations du Canada*.

CHAMPLAIN, Lac, *Champleni Lacus*. C'est un Lac du Canada dans l'Amerique septentrionale. Il est entre la nouvelle Angleterre & la riviére de Saint-Laurent, dans laquelle il se décharge par un grand canal, au dessus de l'isle & du Fort de *Mont-Royal*. On appelle aussi ce Lac, le Lac des Iroquois. * Maty, *Diction. Geogr.*

CHAMPLITE ou CHANNITE, petite ville divisée en deux parties, l'une située sur une montagne, sous le nom de *Channite-le-château*, & l'autre au pié de la montagne, qui porte le nom de *Channite-la-ville*. Ce lieu est dans la Franche-Comté, près de la riviére de Salon, entre Gray & Langres, à quatre lieues de la premiére & à six de la derniere. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHAMP-ROND, bourg de France dans le Perche, à l'est-nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CHAMPS, Cure considérable en Lorraine dans la Province de Voges au diocese de Toul. Elle a six Paroisses pour annexes, avec trente trois villages en vingt-deux lieues de circuit. Elle est arrosée par la riviere de *Vologne*, qui produit des huitres, dans lesquelles se forment de très belles perles. *Charlemagne* en fit bâtir la Mere-église, auprès de laquelle il avoit fait construire une maison royale, où il s'arrêtoit pour prendre le plaisir de la chasse dans ses passages de France en Allemagne. * *Histoire des Evêques de Toul par le* P. Benoit.

CHAMPS-DE MARS, nom que l'on donna, dans le premier établissemens de la Monarchie Françoise, aux Assemblées générales du peuple, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux reglemens; pour recevoir les plaintes de leurs Sujets, pour decider les grands differents d'entre les Princes & les Seigneurs de la Cour; & pour faire une revue de toute la milice. Quelques-Auteurs ont écrit que ces Assemblées furent nommées Champs-de-Mars, parce qu'elles se faisoient dans une campagne semblable au Champ de Mars, qui étoit proche de la ville de Rome, & à peu près pour le même dessein. D'autres croyent plus vrai-semblablement qu'on appella ainsi ces Assemblées, parce qu'elles se faisoient au commencement du mois de mars: ce qui s'observa sous la premiere race des Rois de France. Mais Pepin jugeant que cette saison n'étoit pas encore propre pour faire la revue des troupes, choisit le mois de may, vers l'an 755, de sorte que ces assemblées furent nommées depuis Champs-de-mai. On ne laissa pas neanmoins de les appeller aussi Champs-de Mars, quoiqu'elles se tinssent au mois de may. Les Rois recevoient alors de leurs Sujets les présens que l'on appelloit *dons annuels*, ou *dons royaux*, & qui étoient destinez pour la défense de l'Etat. Les Ecclesiastiques n'étoient pas exempts de presenter ces dons, à cause de leurs domaines. On voit dans une Constitution de Louis *le Débonnaire*, qu'il y avoit des monasteres qui devoient ces présens, & outre cela, des Soldats; d'autres qui n'étoient tenus qu'aux présens, & d'autres qui étoient seulement obligez de faire des prieres pour la santé du Prince & de la Maison royale, & pour la prosperité des affaires publiques. Quelques uns croyent que c'est de là qu'on peut tirer l'origine des secours d'argent que les Rois reçoivent de tems en tems du Clergé de France, particulierement depuis que les Seigneurs des Fiefs ont été exempts de servir & de conduire leurs Vassaux à la guerre; à quoi les Ecclesiastiques étoient obligez aussi bien que les Laïques. Sous la seconde race, on tint ces assemblées deux fois l'an, savoir, au commencement de l'année, & au mois d'août ou de septembre; & sous la troisiéme race on en fit d'autres, que l'on nomma Parlement, ou Etats Generaux. *Les anciens Anglois semblent avoir emprunté des François l'usage de ces assemblées, & Champs-de-Mars: car nous lisons dans les loix d'Edouard *le Confesseur*, qui fut couronné en 1044, que ces peuples étoient obligez de s'assembler tous les ans, au commencement de may, pour renouveller les sermens d'obéïssance à leur Prince. Quelques Auteurs Anglois parlent encore de cette coutume en l'an 1094, & disent que l'assemblée se fit *in Campo Martis*, ce qui montre qu'encore que ces assemblées se tinssent au mois de mai, elles ne laissoient pas de conserver le nom de Champs-de-mars, & qu'elles furent encore en usage sous les premiers Rois Normans. * Du Cange, *Dissertation quatriéme sur l'Histoire de saint Louis*.

CHAMPS ELYSE'ES. *Voyez* ELYSE'EES.

CHAMPS (Etienne Agard des) Jesuite, naquit à Bourges l'an 1613, & entra dans la Societé à l'age de dix-sept ans. Il s'y appliqua d'abord aux Belles Lettres, & il y réussit si bien, que le Cardinal de Richelieu fit représenter dans son Palais, une Tragedie Latine de sa composition. Après un Cours de Philosophie qu'il enseigna au College de Paris, il y fut établi Professeur en Theologie, & il eut l'honneur d'avoir parmi ses Ecoliers le Prince de Conty Armand de Bourbon, que le Prince de Condé son pere destinoit à l'Eglise. Ce jeune Prince soutint ses Théses de tentative en Sorbonne, quoiqu'étudiant chez les Jesuites, le dixiéme janvier 1646, n'étant entré que depuis trois mois dans sa 17 année. Le Disciple fit grand honneur à son Maitre, & s'il changea par la suite de sentiment sur la Grace, il ne changea rien à l'estime qu'il avoit conçue pour celui qui lui avoit appris à raisonner sur ces matieres. Les lettres qu'ils s'entr'écrivirent à ce sujet en 1664, en sont une preuve. Le premier Ouvrage du Pere des Champs fut en Latin sur le *Libre Arbitre* & il le donna en 1646, sous le nom d'*Antoine Ricard*. On le reimprima quelques années après, & l'on y joignit les Théses du Prince de Conti. Il fut suivi en 1648, d'une *réponse* Latine *à la Theriaque*, que Libert Fromont, Doyen & Professeur de Louvain avoit fournie, sous le nom de *Vincentius Lenis*, contre le *Libre Arbitre* de Ricard, & du livre François imprimé en 1651, sous le titre de *Secret du Jansenisme découvert*, Ouvrage qui mit aux prises le Pére des Champs avec l'Abbé de Bourzeis. Ces trois Traitez servent comme de preliminaires à son Ouvrage *de Haresi Janseniana*, qu'il dédia au Pape Innocent X, en l'année 1654. Il fut encore Auteur d'un autre petit Traité intitulé *Question de fait*, pour savoir si les Jesuites sont les seuls qui ayent tenu la doctrine de l'opinion probable. On lui attribue aussi un autre livre imprimé en 1682, avec ce titre, *Sentimens de saint Augustin sur la Grace, opposez à ceux de Jansenius*; mais cet Ouvrage est du Pére Jean le Porcq, Prêtre de l'Oratoire, qui a enseigné la Theologie pendant près d'un demi-siecle dans sa Congregation. Le Pere des Champs fut honoré dans son Ordre, & passa par les premiers emplois, jusqu'à être trois fois Provincial. Dans ces postes il se fit aimer au dedans, & considerer au dehors. Ses manieres polies, mais religieuses, soutenues d'un extérieur avantageux, lui méritérent l'attachement de personnes du premier rang. Le grand Prince de Condé, qui l'avoit connu dès sa jeunesse, l'estima jusqu'à la mort; & dans les derniéres années de sa vie, il lui confia ce qu'il avoit de plus précieux. Enfin le Pére des Champs accablé de vieillesse, & survivant, pour ainsi dire, à soi-même, se retira à la Fléche, où il mourut âgé de 88 ans le 31 juillet 1701, ayant passé 71 ans dans sa Compagnie, à pratiquer toûjours exactement les vertus de son etat.

CHAMSI, peuples. *Cherchez* SOLAIRES.

CHAN, est souvent un titre que prennent les Rois de Tartarie, & les Gouverneurs des provinces dans la Perse. *Voyez* CHAM & KAM.

CHAM, hôtellerie, qui sert de retraite aux Voyageurs & aux Marchands, dans l'Empire du Turc, soit aux champs ou à la ville, & qu'on appelle autrement *Carvanseras*. *Voyez* CARVANSERAS.

CHANA, CANA, anciennement *Coptos*, ancienne ville, de la Haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, dans le Cassilif de Minio, entre la ville de ce nom & celle d'Assuana. Cette ville a été fort considérable pour le commerce, parce que toutes les marchandises, qu'on apportoit des Indes par la Mer Rouge, y étoient transportées par terre, pour y être embarquées sur le Nil. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHANA, Royaume d'Afrique. *Cherchez* CANO.

CHANAAN, fils de *Cham*, vivoit l'an 1670 du monde, & 2305 avant JESUS-CHRIST. L'Ecriture dit, que Cham ayant apperçu son pere Noé enseveli dans le vin, & dormant dans une posture indécente, osa l'exposer aux yeux de ses freres, qui furent plus respectueux, & qui couvrirent la nudité de leur pére. Noé, après son reveil, ayant appris ce qui s'étoit passé maudit Chanaan, fils de Cham, & soumit sa posterité à celle de ses oncles. Quelques Interprétes ont cru que Chanaan avoit découvert le premier la nudité de son ayeul: quoi qu'il en soit, la malediction qu'il reçut, fut accomplie, selon saint Chrysostome, dans les Gabaonites. Genebrard veut qu'à cause d'elle les Chananéens & plusieurs peuples d'Afrique ayent été sujets à des Rois etrangers d'Asie ou d'Europe, aux Ptolemées, aux Grecs, aux Romains, aux Vandales, aux Sarrasins, & enfin aux Turcs & aux Arabes, mais il est plus sûr de dire qu'elle regardoit la destruction des Descendans de Chanaan, par les Israëlites; & que Noé voyoit par un esprit de prophetie les crimes de ces Chananeens, qui furent vaincus du tems de Moïse, de Josué, des Juges, & des Rois d'Israel. Quelques-uns croyent que Chanaan est le même que le Mercure des Payens. * *Genése, ch.* 9. *v.* 25. Saint Chrysostome, *Homélie* 8. *sur saint Matthieu*. Genebrard, *l.* 1. *Chron. A. M.* 2037. Torniel, *A. M.* 1606. *num.* 5. *& suiv.* Bochart, *Phaleg l.* 1. *ch.* 2. *Consultez* ce dernier Ouvrage, *l.* 4. *ch.* 34, & l'Histoire d'Adonis dans le troisiéme tome de la Bibliothéque Universelle, pour savoir ce qui concerne Chanaan & sa posterité, & que l'on peut recueillir des Auteurs sacrez & profanes.

CHANAAN (Pays de ou Terre de) *Voyez* JUDE'E.

* CHANAANA ou KENCHANA quatriéme fils de *Balan* ou de *Bilhan*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

* CHANAANA ou KENAHANA, pére du faux Prophete *Sedecias* ou *Tsidkija*. * I. ou III. *Rois, ch.* 22. *v.* 11.

CHANAC ou CANILLAC (Bertrand de) que divers Auteurs confondent avec Bertrand de Cosnac Cardinal, mais sans aucune raison; car bien qu'ils fussent tous deux natifs de la province de Limosin, celui dont nous parlons, étoit Archevêque de Bourges, Patriarche de Jérusalem, & Administrateur de l'Evêché du Puy, en 1344: il étoit Clerc de la Chambre du Pape Clément VI; il fut fait Archidiacre d'Agde en 1350; & en 1374, Archevêque de Bourges; en 1382, Patriarche de Jerusalem; & en 1383, Administrateur de l'Evêché du Puy, qu'il ne tint que peu de tems. Clement VII le fit Cardinal en 1385, & il mourut le 20 may de l'an 1404, à Avignon, où il est enterré dans l'eglise des Dominicains. * Bosquet, *in Vita Gregorii XI.* Surita, *l.* 10. *ch.* 15. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux* Victorel. Onuphre. Ughel, &c. Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAC (Guillaume de) Evêque de Paris, vivoit

dans

dans le XIV siécle. Il étoit Limosin, & fut, d'Archidiacre de Paris, élevé à l'Episcopat de cette ville, par le Pape Jean XXII, le 18 août 1332. Il fut fait ensuite Patriarche d'Alexandrie l'an 1342. Il céda pour lors l'Evêché de Paris à FOULQUES DE CHANAC son neveu. Ceux qui ont dit qu'il étoit de la Maison de Pompadour se sont trompez, car les Pompadours ne sont entrez dans la Maison de Chanac que par Raoul, Seigneur de Pompadour; qui épousa Galiène de Chanac. Il a fondé à Paris le College de Chanac, dit aussi de Pompadour, ou de Saint-Michel. Il mourut le troisiéme may en 1348, âgé de près de cent ans; & fut enterré à saint Victor. On voit dans la chapelle de l'infirmerie son Epitaphe, qui commence ainsi,

Hic situs est Dominus G. de Chanac Patriarcha
Alexandrinus, Juris dum viveret Arca,
Mores ornatos ad culmen nobilitatis
Adjungens, gratos actus habuit pietatis,
Plebis & Ecclesiæ Prælatus Parisiensis
Cultor justitiæ, perversorum fuit ensis.
Hunc sibi non solum, sed eum qui post ibi sedit
Dictus Fulco, dedit Lemovicense solum, &c.

* Du Breul & Du Chêne, *Antiquitez de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHANAC. (Guillaume de) Cardinal, Evêque de Chartres & de Mende, étoit originaire du Limosin, mais né à Paris, petit-neveu de Guillaume, Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Foulques Evêque de Paris, qui mourut le 25 juillet 1349. Il fut mis dans l'Abbaïe de Saint-Martial à l'âge de sept ans, fut Docteur en Droit Canon, ensuite Chévecier de Saint-Martial, Seigneur de Longpont & de Vézelay, Abbé de Saint-Florent de Saumur en 1354, & Evêque de Chartres en 1368. Il fut transféré dès le commencement de l'an 1371, à l'Evêché de Mende, dans le Gévaudan; & la même année il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI. Il mourut le 30 décembre de l'an 1383, à Avignon. * Onuphre. Ciaconius, &c. Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Histoire des Cardinaux, &c.* Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAD. *Voyez* CHONAD.

CHANANE'ENS. *Voyez* CANANE'ENS.

CHANAO, Comte de Vannes, vivoit dans le VI siécle. Peu content de l'héritage qui lui étoit échu, il fit mourir trois de ses fréres, pour usurper leur bien, & poursuivit Macliau qui étoit le quatriéme. Ce dernier prit la fuite, & fut d'abord garanti de la fureur de son frére par Félix, Evêque de Nantes; mais ayant voulu se revolter, il fut obligé de se cacher & se retira chez un Comte du pays nommé Chonomore, lequel fit accroire aux Envoyez de Chanao, que Macliau étoit mort. Cependant, il fut fait Evêque de Vannes, vers l'an 561, & succéda depuis aux Etats de Chanao. * Grégoire de Tours, *Hist. l. 4. c. 3. & 4. l. 5. c. 16.*

CHANATH ou CANATH, ville de la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain. *Cherchez* CANATH.

CHANCAY. *Voyez* ARNE'DO.

* CHA'NCEAUX, bourg de France dans le Duché de Bourgogne vers la source de la Seine. Il est à peu près au midi de Châtillon-sur-Seine, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. L'Auteur du Dictionnaire Universel de la France, remarque que l'on y fait de la marmelade d'épine-vinette qui est estimée.

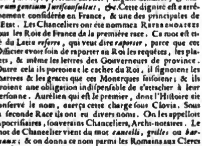
CHANCE'E. *Cherchez* CHAMNE'E (Maurice)

CHANCELER (Richard) Anglois, excellent Pilote, vivoit en 1554. Il chercha un chemin au Cathai par la Mer Glaciale, & fut porté à l'embouchure de la Dwine, d'où il alla jusques à Moskou. Jean, Grand Czar de Moscovie, le reçut très-bien, & promit de grands priviléges aux Anglois, s'il pouvoit avoir par Mer les marchandises, qu'il ne tiroit que difficilement des Polonois ses ennemis. Chanceler étant revenu en Angleterre, on établit à Londres une Société, qu'on appella la Société de Moscovie. On continua ce commerce, & les Anglois allant jusqu'à Astracan par le Wolga, avoient espérance de s'ouvrir un passage jusques dans le Cathai: mais les guerres des Turcs & des Perses firent échouer ce dessein. * De Thou, *Hist. l. 41.*

CHANCELIER, celui qui portoit ce nom dans l'Empire Romain n'étoit pas de la dignité, ni n'avoit pas le pouvoir de celui que nous appellons aujourd'hui Chancelier en France. C'étoit un petit Officier de fort peu de considération parmi les Romains, qui se tenoit dans un lieu fermé de grilles ou barreaux, pour copier les sentences des Juges & les autres Actes judiciaires, comme à peu près nos Greffiers ou Commis du Greffe. Ils étoient payez par rôles des écritures, ainsi que l'a remarqué Saumaise, reportant un passage d'une loi des Lombards, *Volumus ut nullus Cancellarius pro ullo judicio aut scripto aliquid amplius accipere audeat, nisi dimidiam libram argenti de majoribus scriptis; de minoribus autem infra dimidiam libram.* Il falloit sans doute que cet Officier fût très peu de chose, puisque Vopiscus dit, que Carin fit une élection tout à fait honteuse, en faisant un de ces Officiers Gouverneur de Rome. *Præfectum Urbi unum è Cancellariis suis fecit, quo fœdius nec cogitari potuit aliquid, nec dici.* Ménage dit que ce mot vient à *Cancellis*, c'est à dire, des barreaux & treillis où étoit l'Empereur quand il rendoit la justice; parce que le Chancelier étoit à la porte de la clôture qui séparoit le Prince du peuple. Du Cange, après Jean de Gênes, nous apprend que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse avec des balustrades grillées, qu'on appelloit *Cancelli*; que ceux qui montoient sur ces toits, pour réciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'on nommoit *Cancelli forenses*. On a appellé Chanceliers dans la suite, ceux qui étoient les premiers assis entre ces barreaux. * *Antiq. Rom.*

CHANCELIERS D'ALLEMAGNE. *Cherchez* ARCHI-CHANCELIERS.

CHANCELIER de France; est le Chef de la Justice, que le Roi de France commet pour la rendre à ses Sujets, avec la même autorité & la même puissance qu'il feroit lui-même. Les Romains nommoient celui qui avoit un semblable emploi, sous les Empereurs Chrétiens, Questeur du Palais, *Quæstor sacri Palatii*; & il devoit avoir une très-grande connoissance des loix divines & humaines, pour les expliquer aux peuples. C'est pour cette raison que les anciens Auteurs lui donnent des éloges si pompeux & si magnifiques, disant que le Chancelier est la voix & le conservateur des loix & de la justice, le thrésor du Droit, l'image du Prince, qu'il entre dans tous les desseins du Roi, qu'il est l'Arbitre des graces qu'on lui demande, & enfin le Législateur & le Jurisconsulte de l'Etat: ce que Symmaque exprime ainsi, *Vox & Custos Legum atque Justitiæ, Armarium Legum, & Principis Imago, Consilii regalis particeps, precum Arbiter, Legum Conditor, & majorum gentium Jurisconsultus, &c.* Cette dignité est extrémement considérée en France, & une des principales de l'Etat. Les Chanceliers ont été nommez REFERENDAIRES sous les Rois de France de la premiére race. Ce mot est tiré du Latin *referre*, qui veut dire *raporter*, parce que cet Officier avoit soin de raporter au Roi les requêtes, les placets, & même les lettres des Gouverneurs de province. Outre cela ils portoient le cachet du Roi, il signoient les chartres & les graces que ces Monarques faisoient; & ils avoient une obligation indispensable de s'attacher à leur personne. Aurélien qui est le premier, dont l'Histoire ait conservé le nom, exerça cette charge sous Clovis. Sous la seconde Race ils ont eu divers noms. On les appelloit Apocrisiaires, souverains Chanceliers, Archi-notaires. Le mot de Chancelier vient du mot *cancelli*, *grilles* ou *barreaux*; & on donna ce nom parmi les Romains aux Clercs des Juges, qui écrivoient les sentences & autres actes de justice, dans un bureau environné de grilles. Les Chanceliers en faisoient de même sous les Rois de la seconde Race, de peur qu'on ne les incommodât. Ce même nom se donnoit autrefois en France aux Notaires, aux Greffiers, puis il passa aux Sécretaires, qui dressent les lettres que l'on doit sceller, & enfin aux Sécretaires d'Etat. On établit sur ces Officiers subalternes, appellez Chanceliers, un Magistrat qui fut nommé Archichancelier, & à qui, dans la troisiéme race, le nom de Chancelier demeura, à l'exclusion de tous les autres. Il avoit soin de dresser tous les Actes, Edits, réglemens & ordonnances que les Rois de France devoient signer, & il les signoit avec eux. Au sujet de cette signature, il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, que les Empereurs signoient les premiers, par ces quatre lettres AA. M. D. c'est à dire, *Augusti manu divina*; mais les Monarques François signoient leur nom en croix, portant jusques sur le papier le glorieux caractère de Rois très-Chrétiens. Aussi voyons-nous dans les chartres des fondations des églises & des monastères de France sous Charlemagne & sous Louis *le Débonnaire*, que leur nom est exprimé de cette manière,



c'est à dire, *Carolus & Ludovicus*: ce qui peut même servir, pour bien entendre ce qui est marqué dans les chartres & patentes des Rois de la seconde race, & des premiers de la troisiéme, où ces Monarques témoignent que pour faire valoir les Actes publics qu'ils faisoient; ils y faisoient mettre leur Sceau, & y ajoûtoient leur seing en croix, *Et ut hæc firma & inconvulsa permaneant, memoriale istud fieri & nominis sui caractere, & sigillo signari, & præsente propria manu sua cruce sancta corroborari præcepit.* Les Princes & les Officiers de la Maison du Roi mettoient ensuite leur seing en chiffre; ce que le Chancelier exprimoit ainsi, *S. Dadonis, S. Theobaldi, &c.* (*S* c'est à dire, *Signum*) & enfin le Chancelier souscrivoit lui-même en cette façon, *Data per manum Cancellarii*, ou bien, *Ad vicem Cancellarii, &c.* La dignité de Chancelier est encore devenue plus considérable sous les Rois de la troisiéme race, depuis qu'on a établi des Parlemens. Le Chancelier préside aux Conseils du Roi, dont il expose les volontez, lorsqu'il va au Parlement tenir son Lit de Justice; & il y est assis devant sa Majesté à main gauche. La principale fonction du Chancelier, c'est de garder le Sceau Royal. On ne dépossède point un Chancelier; on lui donne un Garde des Sceaux. Le Chancelier de France est Président né du Grand Conseil. Les Cours souveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi, & il a seul le droit d'y presider. Il ne prête le serment qu'entre les mains du Roi. Il ne porte jamais le deuil, pour quelque raison que ce soit. La raison de ce privilége, est, dit M. le Maître, qu'il se détache de lui même, pour ne plus réprésenter que la Justice, dont il est le Chef. Les Rois de France ont rassemblé dans le Chancelier l'autorité de toutes les Magistratures; c'est pourquoi ses lettres sont présentées dans toutes les Cours souveraines. Il a chez lui les marques de la Majesté Royale; sa maison est ornée de fleurs de lis; il a séance, & opine le premier après les Princes du sang; & au Parlemens, il précéde le Connétable, comme étant la bouche du Prince & l'Interprète de ses volontez. Voici une table Chronologique des Chanceliers de France, dans laquelle les Chanceliers & les Gardes des Sceaux sont exactement distinguez par différens chiffres dans la troisieme race.

C H A N C E L I E R S
sous la première race des Rois de France.

Pendant le regne des Rois de la premiére race, appellée des *Mérovéens*, les Chanceliers de France ont été nommez *Référendaires*, par les Historiens, & *Chanceliers* dans quelques titres, & ont presque tous été Ecléśiastiques.

I. Aurélien est le premier que l'on considere avoir été Chancelier, Reférendaire, ou Garde des Sceaux du Roi Clovis, vers l'an 500. L'Auteur des Gestes des François l'appelle *Legatarium & Missum Clodovei*; Aimoin le nomme *Familiarissimum Clodovæi Regi*, & Hincmar Archevêque de Rheims nous dit, qu'Aurelien étoit *Consiliarius & Legatarius Regis*.

II. Anachalus est nommé dans un titre du Roi Clovis pour l'Abbaïe de Monstier-Saint-Jean, de la 16 année de son régne.

III. Valentinien est qualifié Notaire du Roi, dans le titre de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez de Paris, daté du sixiéme décembre de la 48 année du régne de Childebert, c'est à dire, de l'an de JESUS-CHRIST 563.

IV. Baudie, Evêque de Tours, est appellé Référendaire du Roi Clotaire I, dans l'Histoire de Grégoire de Tours, en 563.

V. Charisigile, Référendaire du Roi Clotaire I, en 564.

VI. Marc, Réferendaire du Roi Chilpéric, vers l'an 575.

VII. Saint-Oüen, Chancelier ou Référendaire du Roi Dagobert I, & de Clovis II, son fils, vers les années 645 & 650.

VIII. Robert, pére de saint Angadrisme, fut Garde du Sceau du Roi Clotaire III, vers l'an 665.

IX. Asrard & non Abbenus, est nommé dans un titre accordé à l'Abbaïe de Saint-Bénigne-de-Dijon, par le Roi Clotaire III, vers l'an 668.

X. Einard est nommé dans un Arrêt donné par le Roi Théodoric, en une Assemblée tenue au château de Ponthion en Champagne, vers l'an 685.

XI. Grimaud étoit Chancelier ou Sécretaire du Roi Théodoric II, vers l'an 730.

C H A N C E L I E R S
sous la seconde race des Rois de France.

Sous cette race, appellée des *Carlovingiens*, le Référendaire ou Chancelier a eu plusieurs noms: car les Historiens & les titres le nomment souvent *Archi-Chancelier*, *souverain Chancelier*, *Archi-Notaire*.

I. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, est qualifié *Archi-Chancelier* du Roi Pepin, dans une Chartre de l'an 752.

II. Francon est nommé dans un titre de 754, pour l'Abbaïe de Saint-Denys en France, sous le même Roi Pepin.

III. Wolfard, dont il est fait mention dans l'Histoire de Tréves, du régne de Pepin.

IV. Beddilo porte ce nom, dans un titre de l'Abbaïe de Saint-Denys, sous le même Roi Pepin.

V. Ithier fut Chancelier du Roi Pepin, puis de l'Empereur Charlemagne. Le Pape Etienne III en parle fort honorablement, en sa lettre écrite à la Reine Berthe, & à son fils Charles.

VI. Luibert ou Ludebert, Archi-Chapelain du Roi, faisoit la fonction de Chancelier sous l'Empereur Charlemagne, selon Bruschius, qui en raporte deux titres.

VII. Radon, simple Sécretaire, devint Chancelier. Le Pape Adrien I parle de lui dans une lettre adressée à l'Empereur Charlemagne.

VIII. Barthélemi, Chancelier de France, vivoit en 769, comme porte une Chartre de l'Empereur Charlemagne.

IX. Archambaud, après avoir été simple Sécretaire sous Radon, parvint à la dignité de Chancelier. Eginard dans ses Annales, en l'an 801, raporte qu'il fut envoyé en Ligurie, pour faire équiper des navires, afin d'amener en France un éléphant, & d'autres choses rares qu'on avoit fait venir d'Orient & d'Afrique.

X. Engelram, Archi-Chapelain de l'Empereur Charlemagne, fut si chéri de ce Prince, qu'il le fit son Chancelier, & lui donna l'Evêché de Metz. Il mourut le 25 décembre 791.

XI. Hildebold, Archi-Chapelain du sacré Palais, & Archevêque de Cologne, dont il est fait mention dans une lettre écrite par l'Empereur Charlemagne en 797, présida au Concile de Mayence tenu en 813, & fut envoyé en 816, par l'Empereur Louis *le Débonnaire*, au devant du Pape Etienne V, & mourut le troisiéme de septembre 818.

XII. Eginart est nommé Archi-Chapelain & Notaire de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de Lauresheim, sous l'année 805. C'est lui qui a écrit la Vie de cet Empereur, dont il avoit épousé la fille nommée *Emme*.

XIII. Authpert Abbé, est nommé Archi-Chancelier de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de saint Vincent de *Volturno*.

XIV. Hélisachar, Abbé de Saint-Maximin de Tréves, commença d'exercer la charge de Chancelier, sous le régne de Louis *le Débonnaire*, vers l'an 815.

XV. Louis, est nommé dans un titre de la sixiéme année du régne de Louïs *le Débonnaire*, & du second de son empire.

XVI. Regemfroy, Archevêque de Vienne, & Archi-Chancelier de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, signa une Chartre pour son église, la cinquieme année de l'Empire de ce Prince.

XVII. Fridegise, Anglois d'extraction, fut Abbé de Saint-Martin-de-Tours, & Chancelier sous l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, vers l'an 810.

XVIII. Theudon ou Théodon, Abbé de Marmoutier, & Chancelier sous le même Roi.

XIX. Hugues, Chancelier sous le même Empereur.

XX. Louis, fils de *Rotrude* de France, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*, fut Chancelier de France, & Abbé de Saint Denys. Il assista au Concile de Vernon en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut l'an 867.

XXI. Gauzlin, Chancelier de France, Abbé de Saint-Denys, puis Evêque de Paris. Il résista courageusement aux Normands durant le siége de Paris en 887. On le fait fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & frére du précédent.

XXII. Adalgarius, Chancelier du sacré Palais, & Abbé de Monstier-en-Dee, du tems de l'Empereur Charles *le Chauve*, duquel il obtint la confirmation de tous les priviléges de son Abbaïe.

XXIII. Ebles de Poitiers, Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fut fait Chancelier de France au commencement du régne du Roi Eudes, & le fut jusques à sa mort, arrivée en 893, au siége de Brillac en Poitou, où il fut tué.

XXIV. Foulques, Archevêque de Rheims, sacra le Roi Charles *le Simple* en 893, & fut ensuite son Grand-Chancelier, jusques au dix-septiéme juin 900, qu'il fut assassiné par Winimer, un des Gens d'armes de Raol, Comte de Cambray.

XXV. Anskeric ou Ansclieric, Evêque de Paris, après Gauzlin, fut élevé à la dignité de Chancelier de France après Foulques.

XXVI. Hérivée ou Hervé, Archevêque de Rheims, Chancelier en 911, mourut le deuxiéme juillet 922.

XXVII. Roger, Archevêque de Tréves en 914, fut depuis Chancelier de France.

XXVIII. Luitward, Evêque de Verceil, Chancelier après Roger.

XXIX. Adalgaire est nommé en deux titres donnez l'en sixiéme du régne du Roi Eudes, pour les Abbaïes de Cormery & de Saint-Martin de Tours.

XXX. Gautier, fut aussi Chancelier du Roi Eudes, & est nommé dans deux titres pour l'Abbaïe de Saint-Denys, & l'église d'Angers.

XXXI. Abbon, Evêque de Soissons, assista au Concile de Trosly, au diocése de Soissons, l'an 909, & fut Grand-Chancelier de Raoul Duc de Bourgogne, qui se fit sacrer Roi de France, l'an 923. Il mourut en 937.

XXXII. Ansuse, ou Ansegise, Evêque de Troyes, fut aussi Chancelier sous le Roi Raoul. Flodoard parle de lui en sa Chronique sous l'année 924 & 949.

XXXIII. Eric, Evêque de .... est nommé Chancelier de France dans un titre pour l'église de S. Hilaire de Poitiers, en 942, le sixiéme du régne de Louis *d'Outremer*.

XXXIV. Hugues de Vermandois, Archevêque de Rheims, étoit Chancelier du même Roi, vers l'an 948.

XXXV. Artaud, Archevêque de Rheims, Grand-Chancelier, vers l'an 950, mourut le 30 septembre 961.

XXXVI. Odolric ou Odalric, Archevêque de Rheims, Chancelier de France, sous le Roi Lothaire, mourut en 971.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX sous la troisiéme race des Rois de France.

Sous cette race, nommée des *Capétiens*, la charge de *Chancelier* est devenue beaucoup plus illustre qu'elle n'étoit auparavant. Il y a eu aussi des Gardes des Sceaux pendant que l'office de Chancelier étoit vacant, ou même durant la vie du Chancelier, à qui le Roi ôtoit la Garde des Sceaux pour quelque raison particuliére.

I. Adalbéron, Archevêque de Rheims, fut Grand-Chancelier de France, sous les Rois Lothaire, Louïs V, & Hugues *Capet*. Il sacra ce dernier l'an 987, & mourut le cinquiéme janvier 989.

II. Renaud, Evêque de Paris, est nommé Chancelier de France, dans une Chartre du Roi Hugues *Capet* pour l'Abbaïe de Saint-Maur-des-Fossez, datée du douzieme des calendes de juillet 988, le second jour de son régne.

III. Gerbert, natif d'Aurillac en Auvergne, Religieux de l'Abbaïe de Fleury, puis Precepteur du Roi Robert, vers l'an 985, & Archevêque de Rheims, exerça quelque tems la charge de Chancelier de France, & fut ensuite élu Pape sous le nom de SILVESTRE II, & mourut le douziéme may 1003.

IV. Roger, Grand-Chancelier de France, vers l'an 995, ayant été élu Evêque de Beauvais, échangea la Seigneurie de Sancerre en Berry (qui lui étoit échue pour son patrimoine) avec le Comté de Beauvais, qu'il unit à son Evêché, du consentement du Roi Robert, & mourut le 24 juin 1024.

V. Francon, fut Chancelier du Roi Robert, ès années 1005, 1006, & 1015, & mourut le quatriéme des Ides ou le dixiéme d'avril 1028.

VI. Arnoul, Archevêque de .... est nommé premier Chancelier, dans un titre de l'Abbaïe de Lagny en 1018.

VII. Baudouin, I. du nom, a exercé long tems l'office de Chancelier de France, sous les dernieres années du Roi Robert, & durant tout le régne de Henri I, son fils.

VIII. Gervais, troisieme fils d'*Hamelin*, Seigneur du Château-du-Loir, fut Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, où ayant sacré le Roi Philippe I, l'an 1059, il obtint la charge de Chancelier de France, que plusieurs de ses prédécesseurs Archevêques avoient possedée; & mourut le quatriéme juillet 1084.

IX. Baudouin II est nommé Chancelier de France en quelques titres de l'année 1065.

X. Pierre, surnommé *di Lufeléves*, natif de la Pouille au Royaume de Naples, étoit Chancelier de France, l'an 1067, & Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1078, & mourut en 1082.

XI. Guillaume possedoit la dignité de Chancelier l'an 1073, sous le Roi Philippe I.

XII. Roger, qu'on dit avoir été Evêque de Beauvais, est qualifié Chancelier dans les titres de 1074 & 1080.

XIII. Godefroy de Boulogne, frere puiné d'Eustache II, Comte de Boulogne, fut Evêque de Paris, & Archi-Chancelier de France, dans les années, 1074, 1082 & 1087.

XIV. Ursion, Evêque de Senlis, prend la qualité de Chancelier du Roi Philippe I, dans un titre de l'an 1090.

XV. Hubert est appellé Chancelier dans une donation faite par le Roi Philippe I, à l'Archevêque de Rouen, l'an 1091.

* 1. Ambalde ou Ambaud, est qualifie Vice-Chancelier, dans un titre de l'an 1095.

XVI. Etienne de Senlis, fut fait Chancelier de France par le Roi Philippe I, en 1106, & le fut quelque tems sous le Roi Louis VI, dit *le Gros*. Il fut depuis Doyen d'Orléans en 1113, & se demit de sa dignite en faveur d'Etienne de Garlande, puis Evêque de Paris, & mourut le 30 juillet 1140.

XVII. Etienne de Garlande fut fait Chancelier de France avant 1118, & pourvu de la dignité de Sénéchal l'an 1120, & mourut le 14 janvier 1150.

XVIII. Simon, fut Chancelier pendant la disgrace ou démission d'Etienne de Garlande, dans les années 1127 & 1130.

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, Chanoine d'Estampes, & Chapelain du Roi, est qualifié Chancelier dans une lettre patente du Roi Louis *le Jeune* de 1139.

XX. Noël, Abbé de Rebais en Brie, étoit Chancelier de France en 1140.

XXI. Cadurc, étoit Chancelier de France en 1141, & fut fort aimé du Roi Louis *le Jeune*, qui le voulut faire élire Archevêque de Bourges; mais le Pape Innocent II appuya l'élection faite de Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, Chancelier de l'Eglise Romaine. Il fut depuis Doyen de Saint-Aignan d'Orléans, & mourut vers l'an 1198.

XXII. Barthélemi, est qualifié Chancelier dans une lettre du Roi Louis *le Jeune*, pour Evêque de Châlons, en 1147.

XXIII. Simon, Chancelier de France, est nommé dans les titres des années 1150 & 1152.

XXIV. Hugues de Champfleury, Evêque de Soissons, & Chancelier de France en 1151, est fort renommé dans l'Histoire: son article est au mot (CHAMFLEURI.)

XXV. Hugues de Puiseaux, Chancelier de France en 1180, étoit fils naturel de Hugues, Evêque de Durham en Angleterre, lequel étoit neveu d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, & mourut vers l'an 1185.

XXVI. Hugues de Béthisy étoit Chancelier de France en 1186.

* 2. Gui d'Athies exerçoit la charge de Vice-Chancelier de France, l'an 1201, sous Philippe *Auguste*.

XXVII. Frere Guérin, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, fut fait Conseiller d'Etat en 1190, puis Garde des Sceaux vers l'an 1203, & ensuite Evêque de Senlis en 1213. Après avoir été un des principaux Ministres d'Etat du Roi Philippe *Auguste*, il ne fut pas moins en faveur auprès du Roi Louïs VIII, qui le fit Chancelier en titre l'an 1223. *Voyez* son article au mot (GUE'RIN.)

* 3. Philippe d'Antogny, porta le grand Séel du Roi saint Louis, suivant une cédule de la Chambre des Comptes de Paris, qui n'a point de date précise.

* 4. Nicolas, Doyen & Archidiacre de l'église de Chartres, Chapelain du Roi saint Louis, fut choisi pour porter son Séel, lorsqu'il alla à la Terre-Sainte l'en 1240. Il mourut en Egypte en 1250.

* 5. Gilles, Archevêque de Tyr en Phénicie, Conseiller du Roi saint Louis, portoit le Séel Royal l'an 1253. Il mourut en Allemagne le 23 avril 1266.

* 6. Raoul de Grosparmi natif de Paris, Doyen de l'église de saint Martin de Tours, fut fait Garde du Sceau du Roi l'an 1258, & nommé Evêque d'Evreux l'an 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du saint Siége outremer, où il mourut accompagnant le Roi, l'an 1270.

* 7. Simon de Brion, dit *de Brie*, Thresorier de Saint-Martin de Tours, fut Garde des Sceaux du Roi depuis 1260, jusqu'en l'année suivante, qu'il fut créé Cardinal du titre de sainte Cecile, & envoyé Legat en France. Il fut élu Pape le 22 fevrier 1281, & nommé MARTIN IV. Il mourut le 22 mars 1285.

* 8. Matthieu de Vendôme, Abbé de Saint-Denys, & Simon de Clermont, Sire de Nesle, furent commis au gouvernement du Royaume de France par le Roi saint Louis, en 1270, pour en avoir l'administration pendant son second voyage d'outremer; & le Roi leur donna un Sceau particulier, pour servir aux lettres concernant leur charge.

XXVIII. Pierre Barbet, Archidiacre de l'église de Chartres, est appellé Chancelier dans un titre de l'an 1271. Il fut depuis Archevêque de Rheims, sacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286, & mourut le troisieme octobre 1300.

XXIX. Henri de Vézelay, Archidiacre de Bayeux, est qualifie Chancelier du Roi Philippe *le Hardi*, par un Arrêt donné par ce Prince l'an 1279. Quelque tems après il fut élu Evêque, mais le Pape refusa d'approuver son élection, parce qu'il étoit borgne.

XXX. Pierre Challon, Doyen de Saint-Martin de Tours, Chancellier du Roi, est nommé pour exécuteur du testament de Pierre de France, Comte d'Alençon en 1282.

XXXI. Jean de Vassoigne, Chanoine de Tournay, & Avocat du Roi au Parlement, fut créé Chancelier de France, & élu Evêque de Tournay l'an 1292. Il mourut en 1300.

XXXII. Guillaume de Crepy, Archidiacre de l'église de Paris, puis Chancelier de Philippe *le Bel* en 1293, pria le Roi en plein Conseil l'an 1296, de le decharger de la Garde du Sceau; ce qui lui fut accordé, à condition de demeurer auprés du Roi, & d'être des résidens au Parlement & aux Comptes, quand il y pourroit vacquer. On régla en même tems le Sceau des Arrêts de la Cour, où le Chancelier ne pourroit rien innover.

XXXIII. Pierre Flotte, Chevalier, Seigneur de Revel, d'Auvergne, Chancelier de France, est nommé en cette qualité dans un titre du mardi avant Pâques de l'an 1302, & ne jouït pas long-tems de cette dignité, étant mort les armes à la main, à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302.

XXXIV. Etienne de Suzy, appellé communement *l'Archidiacre de Flandre*, fut fait Garde du Seel Royal en janvier 1290, & nommé Chancelier depuis 1302, jusqu'en 1304. Il fut créé Cardinal par le Pape Clement V, le 13 décembre 1305, & mourut à Avignon le dixieme décembre 1311.

XXXV. Pierre de Mornay, Evêque d'Auxerre, en 1295, fut ensuite Chancelier de France, selon l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & mourut en 1306.

XXXVI. Pierre de Belle-Perche, Chancellier & Garde du Sceau Royal, fut Evêque d'Auxerre en 1306, & mourut le 17 janvier en 1307.

XXXVII. Pierre de Corbeil, dit *de Grez*, Chantre de l'église de Paris, est nommé Chancelier de France en l'Histoire manuscrite des Evêques d'Auxerre; mais il exerça peu de tems cette charge.

XXXVIII. Guillaume de Nogaret, Chevalier, Seigneur de Cauvillon, fut fait Garde des Sceaux en 1307, & ensuite Chancellier de France en 1308, jusqu'en 1309, & mourut en 1313.

XXXIX. Gilles Aycelin, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, eut la Garde du Sceau Royal l'an 1310, sous Philippe *le Bel*. Il mourut le 23 juin 1318.

XL. Pierre de Latilly, Archidiacre, puis Evêque de Châlons, fut nommé Chancelier en 1313, sous le même Roi, & mourut le 15 mars 1327.

XLI. Etienne de Mornay, Chanoine d'Auxerre, fut nommé Chancelier de France en 1314, sous le régne de Louis *Hutin*, & le fut jusqu'en 1316. Il mourut le 31 août 1332.

XLII. Pierre d'Arrablay possêda cette charge depuis 1316, jusqu'an 1317, qu'il fut créé Cardinal par le Pape Jean XXII. Il étoit mort en 1346.

XLIII. Pierre de Chappes, Thrésorier de l'église de Laon, fut nommé Chancelier de France, en 1316, & fut fait Evêque de Chartres en 1326, Cardinal en 1327, & mourut le 24 mars 1336.

XLIV. Jean de Cherchemont, Doyen de l'église de Poitiers, Chanoine de Paris, & Thresorier de l'église de Laon, fut nommé en 1320 Chancelier de France par le Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la Garde de son Séel Royal, qu'il eut jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1321, qu'il en fut désapointé, & Pierre Rodier mis en sa place. Le Roi Charles *le Bel* le rétablit en 1323, après que Pierre Rodier eut été démis. Il possêda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1328.

XLV. Pierre Rodier, Chanoine de saint Martial de Limoges, Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit son Chancelier, & lui donna en 1321 les Sceaux, qu'il garda jusqu'an 1323, qu'il fut nommé Evêque de Carcassonne.

XLVI. Matthieu Ferrand, Chanoine de Saint-Quentin,

fut

fut élevé à cette dignité l'an 1328, & l'exerça jusqu'en 1329, qu'il en fut demis. Il y fut rétabli la même année, & la tint encore quelque tems;

XLVII. Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, tint les Sceaux l'an 1329, pendant la disgrace de Matthieu Ferrand, auquel il les remit ensuite. Il fut depuis Archevêque de Rouen, & mourut le 26 décembre 1351.

XLVIII. Guillaume de Sainte-Maure, Thrésorier de l'église de Laon, refusa l'Evêché de Noyon, puis reçut les Sceaux en 1329, & les garda jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1334.

XLIX. Pierre Rogier, Religieux en l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, Abbé de Fecamp, de la Chaise-Dieu, puis Evêque d'Arras, reçut les Sceaux après la mort de Guillaume de Sainte-Maure, selon Ciaconius & Sainte-Marthe, & en fut déchargé, lorsqu'il fut nommé Archevêque de Sens. Cependant il ne se trouve aucun Acte qui marque qu'il ait été Chancelier ou Garde des Sceaux. Il fut depuis Archevêque de Rouen, puis Cardinal en 1337, & enfin élu Pape en 1342, sous le nom de CLEMENT VI, & mourut le sixiéme décembre 1352.

L. Guy Baudet, Evêque de Langres, étoit Chancelier de France au mois de mars de l'an 1334, & mourut en 1338.

LI. Etienne de Vissac, Chevalier d'une ancienne Maison d'Auvergne, possédoit cet office en avril 1334, & en juin 1339. Il remit peu après les Sceaux, & vivoit encore en 1350.

LII. Guillaume Flotte, Chevalier Seigneur de Revel, étoit Chancelier au mois d'août 1339, & exerçoit encore cette charge en 1347.

LIII. Firmin de Coquerel, Chancelier de France en 1347, par la démission de Guillaume Flotte, fut élu Evêque de Noyon l'an 1348, & mourut en 1349.

LIV. Pierre de la Forêt, Cardinal, Archevêque de Rouen, fut créé Chancelier de France l'an 1349, destitué en 1357, & rétabli en 1359; mais il ne se soucia pas beaucoup d'exercer cette charge, & s'étant retiré à Avignon, il y mourut le 25 juin 1361, âgé de 56 ans.

* 8. Fouquet Bardoul, Conseiller au Parlement de Paris, fut Garde de la Chancellerie pendant la prison du Roi Jean, après la destitution de Pierre de la Forêt; ce qui cessa, lorsque le Régent donna les Sceaux à Jean de Dormans.

LV. Gilles Aycelin de Montagu, Evêque de Thérouanne, fut Chancelier du Roi Jean, prisonnier en Angleterre l'an 1357 & 1360, puis créé Cardinal par le Pape Innocent VI. Il mourut le cinquiéme décembre 1378.

LVI. Jean de Dormans Chancelier de Normandie, dit *le Cardinal de Beauvais*, fut commis pour administrer la Chancellerie de France par Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume, en mars 1357. Il exerçoit cette charge en 1360, & fut ensuite créé Chancelier en titre, après la mort du Cardinal de la Forêt, par le Roi Jean, qui lui donna ses Sceaux, le 18 septembre 1361. Il mourut le septiéme novembre 1373.

LVII. Guillaume de Dormans, Seigneur de Dormans & de Silly, après avoir été Chancelier de Normandie, puis du Dauphiné; fut pourvu de la charge de Chancelier de France en fevrier 1371, & mourut le onziéme juillet 1373.

LVIII. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry & de Chantilly, fut élu Chancelier de France par voye de scrutin, ou de suffrage, en présence du Roi Charles V, tenant son grand Conseil au Louvre, composé des Princes & des Barons, des Seigneurs du Parlement, des Comtes & autres, au nombre de cent trente, le dimanche 20 novembre 1373. Il quitta les Sceaux en 1380, & mourut le troisiéme juin 1389.

LIX. Milès de Dormans, Evêque de Beauvais, fut élu Chancelier de France, par voye de suffrage, en plein Conseil, le premier octobre 1380, se démit de cette charge en 1383, & mourut le 17 août 1387.

LX. Pierre de Giac, Chevalier Seigneur de Soupy, & de Saint-Germain-du-Bois, premier Chambellan du Roi Charles VI, fut élevé à la dignité de Chancelier de France en juillet 1385, dont il se démit en 1388. Il mourut en 1407.

LXI. Arnaud de Corbie, Chevalier Seigneur de Jaigny, premier Président au Parlement de Paris, fut nommé Chancelier de France en 1388. Il fut destitué en 1398, rétabli l'an 1400, déposé une seconde fois en 1405, & encore rétabli en 1409; mais enfin il fut entiérement déchargé à cause de son grand âge l'an 1412, & mourut le 24 mars 1413, âgé de 89 ans.

LXII. Nicolas du Bois, dit *du Bosc*, Evêque de Bayeux, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, fut établi Chancelier de France, en la place d'Arnaud de Corbie en 1397. Il en fut déchargé en 1400, à cause de son grand âge, & mourut le 20 septembre 1408.

LXIII. Jean de Montagu, Archevêque de Sens, fut nommé Chancelier l'an 1405, en la place d'Arnaud de Corbie, fut destitué de cette charge en 1409, & établi Président en la Chambre des Comptes en 1413. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

LXIV. Eustache de Laistre, Chevalier Seigneur d'Escury, un des principaux partisans de la Maison de Bourgogne, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1413, & destitué un mois après, puis rétabli par la faction de Bourgogne en 1418, & mourut le 18 juin 1420.

LXV. Henri le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Versigny, fut fait Chancelier de France en 1415, au lieu d'Eustache de Laistre, mais les partisans du Duc de Bourgogne le firent assassiner le 12 juin 1418, & rétablirent Eustache.

LXVI. Jean le Clerc, Chevalier, Seigneur de Luzarche, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VI, en 1420, fut déchargé de cet office en fevrier 1425, & mourut le 14 août 1438.

LXVII. Louis de Luxembourg, Evêque de Thérouanne, fut créé Chancelier de France par Henri VI, Roi d'Angleterre, qui se disoit Roi de France en 1424, & exerça cette charge jusques en 1435. Il fut depuis Archevêque de Rouen & Cardinal, & mourut le 18 septembre 1443.

LXVIII. Thomas How, Chevalier Anglois, reçut les Sceaux en 1435, prit la qualité de Chancelier de France, dans une lettre patente de Henri VI, Roi d'Angleterre en 1436, & exerça cette charge jusqu'en 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Mante.

LXIX. Robert le Maçon, Chevalier, Seigneur de Tréves, exerça la charge de Chancelier de France en 1418, sous le Dauphin. Il en continua l'exercice jusqu'en 1421, & mourut le 18 janvier 1442.

LXX. Martin Gouge de Charpaignes, Evêque de Clermont, fut institué Chancelier de France & de Dauphiné, pendant la Régence du Dauphin en 1421, & fit les fonctions de cette charge, jusqu'en 1424. Il y fut établi quatre mois après, & en fut delapointé tout à fait en 1428. Il mourut le 25 novembre 1444.

LXXI. Renaud de Chartres, Archevêque de Rheims, & Cardinal, fut pourvu de la charge de Chancelier par lettres du 28 mars 1424, après la destitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, laquelle charge il lui remit le sixiéme août suivant. Il y fut nommé de nouveau en 1428, & l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le quatriéme avril 1445.

LXXII. Guillaume Jouvenel des Ursins, Chevalier, Seigneur du Trainel, & Vicomte de Troyes, fut créé Chancelier de France en 1445, destitué par le Roi Louis XI, en 1461, puis rétabli en 1465, & l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 23 juin 1472.

LXXIII. Pierre de Morvillier, Chevalier, Seigneur de Clary, fut élevé l'an 1461 à la dignité de Chancelier, dont il fut destitué en 1465, & mourut en 1476.

LXXIV. Pierre d'Oriolle, Chevalier, Seigneur de Loiré, Chancelier de France en 1472, fut destitué, & pourvu de la charge de premier Président en la Chambre des Comptes, en l'an 1483, & mourut le 14 septembre 1485.

LXXV. Guillaume de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvaut, fut honoré par le Roi Louis XI, de la charge de Chancelier en 1483. Le Roi Charles VIII le confirma dans la jouissance de cet office en la même année. Il mourut le 12. août 1492.

* 9. Adam Fumée, Chevalier, Seigneur des Roches, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1492, & en fit l'exercice jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1494.

LXXVI. Robert Briçonnet, Archevêque de Rheims, ayant exercé quelques mois la charge de Garde des Sceaux, fut pourvu de l'office de Chancelier de France en 1495; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le troisiéme juin 1497.

LXXVII. Guy de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvaut, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VIII, en 1497. Ce fut sous lui que le Grand Conseil fut réduit en Corps particulier (comme les Compagnies souveraines) composé du Chancelier, des Maîtres des Requêtes, & de dix-sept Conseillers ordinaires. Il mourut en janvier 1507.

LXXVIII. Jean de Ganay, Chevalier, Seigneur de Persan, fut pourvu de l'office de Chancelier par le Roi Louis XII, en 1507, & mourut à Blois en 1512.

* 10. Etienne Poncher, Evêque de Paris, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1512, & les tint jusqu'au deuxiéme janvier 1515. Il fut Archevêque de Sens en 1519, & mourut le 24 février 1524, âgé de 78 ans.

LXXIX. Antoine du Prat, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut créé Chancelier de France par le Roi François I, en 1515. Après la mort de sa femme, il fut élevé à la dignité d'Archevêque de Sens & de Cardinal, & mourut le neuviéme juillet 1535, en sa soixante-douziéme année.

LXXX. Antoine du Bourg, Chevalier, Baron de Saillans, fut honoré de la charge de Chancelier de France en 1535, par le Roi François I, & mourut en 1538.

* 11. Matthieu de Longue-joue, Chevalier, Seigneur d'Yverny, Evêque de Soissons, fut commis à la Garde des Sceaux l'an 1538, en attendant que Guillaume Poyet eût ses provisions. Il reçut les Sceaux pour une seconde fois, après la mort de François Erraut l'an 1544, & en fut déchargé l'année suivante. Il mourut le septiéme decembre 1558.

LXXXI. Guillaume Poyet, Baron de Beine, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en novembre 1538, emprisonné en 1542, & privé de toutes ses charges par arrêt du 23 avril 1545. Il mourut en avril 1548, âgé de 74 ans.

* 12. François de Montholon, I. du nom, fut commis à la Garde des Sceaux en l'an 1542; & mourut le 12 juin 1543.

* 13. François Erraut, Chevalier, Seigneur de Chemans, fut créé Garde des Sceaux de France en 1543, & destitué en 1544. Il mourut le troisiéme septembre de la même année.

LXXXII. François Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut commis à la Garde des Sceaux après Matthieu de Longue-joue, puis pourvu de l'office de Chancelier en 1545. Etant tombé dans une paralysie, les Sceaux furent donnez sans commission à Jean Bertrand, jusqu'à ce qu'il pût retourner, auprès du Roi; mais en 1550, il demanda à sa Majesté d'être déchargé de cet office, sous la réserve des droits & honneurs; ce qui lui fut accordé. Néanmoins le Roi François II le remit en l'exercice de cette charge l'an 1559; mais peu après il mourut, le 30 mars 1560.

* 14. Jean Bertrand, Chevalier, Seigneur de Frazin, fut nommé Garde des Sceaux en 1551, & exerça cette charge jusques à la mort du Roi Henri II. Après la mort de sa femme, il fut Evêque de Comminges, Archevêque de Sens & Cardinal, & mourut à Venise le quatriéme decembre 1560.

LXXXIII. Michel de l'Hôpital, Chevalier, Seigneur de Belesbat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1560, par le Roi François II. Il quitta les Sceaux en 1568, & mourut le 13 mars 1573, âgé d'environ 70 ans.

* 15. Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans, eut la Garde des Sceaux en 1568. Il s'en fit décharger l'an 1570, par le Roi Charles IX, & mourut à Tours le 23 octobre 1577, âgé de 71 ans.

LXXXIV. René de Birague, Noble Milanois, fut établi Garde des Sceaux en 1570, puis élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1573. Ayant été déchargé des Sceaux en 1578, il fut créé Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit. Il mourut le 24 novembre 1583, âgé de 76 ans.

LXXXV. Philippe Hurault, Chevalier, Comte de Chiverny, fut créé Garde des Sceaux de France par le Roi Henri III, en 1578, & Chancelier en 1583, après la mort du Cardinal de Birague. Il quitta les Sceaux en 1588, mais il fut rappellé à la Cour par le Roi Henri IV, qui lui rendit les Sceaux en 1590. Il les tint jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1599, âgé de 71 ans.

* 16. François Montholon, II. du nom, fils de François de Montholon, Garde des Sceaux, fut pourvu de cette charge en 1588, & remit les Sceaux entre les mains du Cardinal de Vendôme, après la mort du Roi Henri III, en 1589, & mourut en 1590.

* 17. Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, tint les Sceaux sans provisions depuis le mois d'août 1589, jusques en decembre suivant, & ne scella qu'en plein Conseil.

LXXXVI. Pomponne de Belliévre, Chevalier, Seigneur de Grignon, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1599. Il quitta les Sceaux en 1605, demeura Chef du Conseil, & mourut le neuviéme septembre 1607, âgé de 78 ans.

LXXXVII. Nicolas Brûlart, Chevalier, Marquis de Sillery, fut créé Garde des Sceaux l'an 1604, & Chancelier en 1607. Depuis il remit les Sceaux entre les mains du Roi l'an 1616, les reprit en 1623, les rendit une seconde fois en janvier 1624, & mourut le premier octobre de la même année.

* 18. Guillaume du Vair, Evêque & Comte de Lisieux, fut nommé Garde des Sceaux de France en mai 1616, se démit de sa charge au mois de novembre suivant, puis reprit les Sceaux l'an 1617, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme août 1621.

* 19. Claude Mangot, Sécretaire d'Etat, fut fait Garde des Sceaux, par la démission volontaire de M. du Vair, en 1616, & les remit entre les mains du Roi, l'année suivante.

* 20. Charles d'Albert, Duc de Luines, s'étant trouvé Chef du Conseil, dans le tems de la mort de M. du Vair en 1621, fut commis par le Roi à la Garde des Sceaux, dont il scelloit en présence du Conseil d'Etat. Il mourut le 15 décembre de la même année.

* 21. Méry de Vicq, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, Surintendant de la Justice de Guienne, reçut à Bourdeaux les provisions de la charge de Garde des Sceaux, datées du 24 decembre 1621, & mourut près de Montpellier le deuxiéme septembre 1622.

* 22. Louis le Févre, Chevalier, Seigneur de Caumartin, Président au Grand Conseil, reçut les Sceaux au camp devant Montpellier en septembre 1622, & mourut à Paris le 21 janvier 1623, âgé de 72 ans.

LXXXVIII. Etienne d'Aligre, Conseiller d'Etat, fut nommé Garde des Sceaux, en janvier 1624, & fut pourvu de la charge de Chancelier, au mois d'octobre suivant, après la mort de M. de Sillery. Deux ans après il quitta les Sceaux, & mourut le onziéme décembre 1635, âgé de 76 ans.

* 23. Michel de Marillac, Surintendant des Finances, reçut les Sceaux de la main du Roi l'an 1626, les quitta en 1630, & mourut le septiéme août 1632, âgé de 69 ans.

* 24. Charles de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, fut fait Garde des Sceaux en 1630, & les quitta en 1633. Les Sceaux lui furent donnez une seconde fois l'an 1650, & il les rendit en 1651. Il mourut le 17 septembre 1653, âgé de 73 ans.

LXXXIX. Pierre Seguier, Duc de Villemor, &c. Pair de France, exerça la charge de Garde des Sceaux, en 1633, & fut créé Chancelier après la mort de M. d'Aligre en 1635.

1635. Il quitta les Sceaux l'an 1650, les reprit en avril 1651, & les rendit une seconde fois le septiéme septembre suivant; mais ils lui furent remis entre les mains en 1652, & il les tint jusques à sa mort arrivée le vingt-huit janvier 1672, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

* 25. Matthieu Molé, Chevalier, Seigneur de Champlatreux, premier Président au Parlement de Paris, reçut les Sceaux le troisiéme avril 1651, & les remit dix jours après entre les mains du Roi, qui les lui rendit en septembre 1651. Il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme février 1656, en sa 72 année.

* Le Roi retint les Sceaux après la mort de M. Séguier, & fit séller en sa presence, après avoir nommé six Conseillers d'Etat & six Maîtres des Requêtes, pour assister au Sceau; mais en avril 1672, il donna les Sceaux à M. d'Aligre.

XC. Etienne d'Aligre, II. du nom, fut nommé Garde des Sceaux en avril 1672, & pourvu de la charge de Chancelier de France en janvier 1674: il en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1677, à l'âge de 85 ans.

XCI. Michel le Tellier, Sécretaire d'Etat, fut créé Chancelier de France l'an 1677, & mourut le 30 octobre 1685, âgé de 85 ans.

XCII. Louis Boucherat, Comte de Compans, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1685, & mourut le deuxiéme septembre 1699, âgé de 84 ans.

XCIII. Louis Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre & Sécretaire d'Etat, Contrôlleur général des Finances, fut créé Chancelier le cinquiéme septembre 1699, dont il s'est démis le douziéme juillet 1714, pour passer le reste de ses jours dans la retraite.

XCIV. Daniel-François Voisin, Ministre & Sécretaire d'Etat, fut nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France en juillet 1714, & mourut le deuxiéme février 1717, âgé de 61 ans.

XCV. Henri-François d'Aguesseau, Procureur général au Parlement de Paris, a été nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le deuxiéme février 1717. Il les remit l'année suivante entre les mains du Roi, qui les lui rendit, le huitiéme juin 1720. Il les rendit une seconde fois le huitiéme février 1722.

* 26. Marc-René de Voyer de Paulmi, Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police, Chancelier, Garde des Sceaux, de l'Ordre royal & militaire de saint Louis, fut fait Garde des Sceaux de France le 28 janvier 1718, & en même tems Ministre d'Etat. Il rendit les Sceaux le huitiéme juin 1720, & mourut le sixiéme may 1721.

* 27. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Arménonville, Sécretaire d'Etat, reçut les Sceaux le 28 février 1722. & les remit au Roi le 15 août 1727. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Favin, *Traité des premiers Officiers de la Couronne*. P. de Miraumont. La Peyre. Jacques de Fonteny. Laurent Bouchel. Le P. François de la Noue. Le P. Labbe. Du Chêne. Tessereau. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*. Le Maître.

* 28. Germain Louis Chauvelin, Président au Parlement de Paris, fut nommé Garde des Sceaux de France le 17 août 1727, & en prête serment le lendemain. La charge de Sécretaire d'Etat, avec le département des affaires étrangéres lui fut donnée le 19 du même mois.

CHANCELIER de l'Université de Paris. Il y avoit anciennement deux célébres Ecoles publiques à Paris; l'une dans la ville, auprès de l'église cathédrale; & l'autre auprès de sainte Geneviéve. La premiére étoit gouvernée par l'Evêque de Paris, qui avoit sous lui un Chancelier, pour licentier ceux qui étoient capables d'être Maîtres en quelque Science, c'est à dire, pour leur donner licence d'enseigner dans l'étendue de sa jurisdiction & de son diocése. L'Abbé de sainte Geneviéve avoit pareillement la direction de ces Ecoles publiques, avec un Chancelier sous lui, qui avoit autorité de donner des Licences, non seulement pour les Arts, mais aussi pour la Théologie, le Droit Canon, & la Medecine, dans l'étendue de son territoire, dont il étoit Seigneur spirituel & temporel. Et comme il relevoit immédiatement du saint Siége, le Pape lui donna un privilége Apostolique, pour donner à ceux qu'il licencieroit, la faculté d'enseigner publiquement par toute la terre, *Hic & ubique terrarum*. Ce pouvoir étant plus ample que celui du Chancelier de Nôtre-Dame, celui-ci en obtint un semblable du Pape Benoît XI, dans le XIV siécle. Ces deux Chanceliers sont tous deux Membres & Officiers de l'Université de Paris. * *Mémoires Histor.*

CHANCELIER, dans les Universitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford, le Chancelier de l'Université est le premier Magistrat de la ville. Il est élu par les Ecoliers mêmes, & sa charge consiste à gouverner l'Université, à en conserver les priviléges & les libertez; à convoquer les assemblées, & à rendre justice entre les Membres de l'Université, qui sont tous soumis à sa jurisdiction. Le Chancelier de l'Université de Cambridge a aussi une Cour de Justice, & jouit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford: excepté qu'il n'est pas élu à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou continuer tous les trois ans. * Chamberlain, *Etat de l'Angleterre*.

CHANCELIER de l'Académie Françoise, c'est la seconde dignité de l'Académie Françoise, & celui qui fait la fonction de Directeur de cet illustre corps, lorsque le Directeur est absent.

CHANCELIER du Grand Prieuré de France, est celui qui scélle les commissions & les mandemens du Chapitre & de l'assemblée des Chevaliers, qui tient le regitre des déliberations, & qui en délivre les Actes sous le Sceau de l'Ordre. Ceux qui se présentent pour être reçus Chevaliers de l'Ordre de Malte, prennent de lui la commission qui est nécessaire, pour faire les preuves de leur noblesse; & après qu'elles ont été reçues au Chapitre ou à l'assemblée, il les ferme & y applique le Sceau, pour être ainsi portées à Malte.

CHANCELIER ou CHANCELLER, (Gautier) François, vivoit dans le XII siécle. Il y a apparence que son nom ne fut pas celui de sa dignité, comme le Mire l'a cru, mais celui de sa famille. Il se croisa pour la Guerre sainte sous Godefroi de Bouillon, & écrivit une Histoire de tout ce qui s'étoit passé à Antioche l'an 1095, & des malheurs de cette ville en 1119. Il avoue qu'il avoit été fait prisonnier, & que son esprit s'étoit extrémement affoibli durant cette captivité. Son livre est dans le recueil de l'Histoire orientale.

CHANCELLERIE, en Angleterre, c'est la Cour souveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier ou le Garde du grand Sceau, est le seul Juge de cette Cour; seulement dans les cas difficiles, il prend conseil, & cependant il n'est pas obligé de s'y conformer. Il doit juger selon les loix & les statuts du Royaume; mais il peut aussi juger selon l'équité, & modérer la rigueur de la loi, selon laquelle les autres Juges sont obligez de prononcer. La Cour de la Chancellerie est au dessus de toutes les autres, dont elle peut corriger & reformer les jugemens.

On la divise en deux Cours, l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les Actes se font en Latin: il y a 24 Clercs établis pour cela. L'autre est celle de l'équité, & là les procédures se font en Anglois: six Clercs sont ordonnez pour ces sortes d'Actes. Comme la derniére est une Cour de conscience & de misericorde, il y a moins de chicane, & l'on abbrége fort les procedures. Le Chancelier a douze Assistans, qu'on appelloit autrefois Coadjuteurs. Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les consulte dans les cas importans & douteux, sans être obligé absolument de déférer à leurs avis. Le premier de ces Assistans est le Maître des Rôlles. Il juge en l'absence du Chancelier, & il a séance dans la Chambre Haute, à côté du Chancelier. C'est aussi la Cour de la Chancellerie qui dresse les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement, les Edits, les Proclamations, les pardons, &c. * Chamberlain, *Etat d'Angleterre*.

CHANCHA, grande ville de l'Egypte, bâtie par ceux du pays, à deux lieuës du Caire. Elle est à l'entrée du désert par où l'on va à celui de Sinaï. Il y a de fort belles maisons avec des Mosquées & des Colléges. Les Habitans sont riches, à cause que les Caravanes de Syrie s'y assemblent, ce qui fait qu'elles y achettent toutes les choses qui peuvent leur être necessaires. Depuis cette ville jusques au Caire, on ne voit que des palmiers; & depuis la même ville jusques au port de Sinaï, il n'y a point d'habitation dans un espace de quarante cinq lieues. Au sortir de Chancha on trouve deux grands chemins, dont l'un méne en Arabie, & l'autre en Syrie. Il n'y a aux environs que de vastes contrées de dattiers, sans aucune eau que celle du debordement du Nil, qui demeure dans les citernes tant du public que des particuliers. Tous les vivres y sont apportez du Caire. * Marmol, *Description de l'Egypte, tome 3. ch. 28.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHANDEGRY, ville. *Voyez* BISNAGAR, ville.

CHANDIEU, (Antoine de) étoit sorti d'une ancienne & noble famille du Païs de Forez, savoir de l'illustre famille des Barons de Chandieu dont il est parlé dans l'Histoire de France. Son pére s'appelloit *Gui*, & sa mére *Claude Chabot*. Dans sa jeunesse il embrassa la Religion des Protestans, & ayant renoncé à l'étude de la Jurisprudence pour s'attacher à celle de la Théologie, il fut reçu Ministre de l'Eglise de Paris à l'âge de vingt ans. Dans la seconde année de son Ministere il fut accusé d'éresie, & mis en prison; mais il en fut bientôt délivré par Antoine Roi de Navarre, qui l'arracha de son autorité d'entre les mains de ceux qui le gardoient. En 1562, le troisiéme Synode National des Protestans ayant été convoqué à Orléans, Chandieu, quoi qu'il fût encore jeune, fut choisi par les suffrages de toute l'assemblée, pour y présider, parce que, comme l'écrit M. de Thou, sa bonne mine, son érudition, son éloquence disputoient avec une singuliére modestie à qui le rendroit le plus recommandable. En 1583, le Synode de Vitré résolut de charger Chandieu de faire un voyage en Allemagne, s'il ne pouvoit pas alléguer de bonnes excuses, & cela pour travailler à l'union des Eglises de France, avec celles d'Allemagne. Il ne paroit pas que ce voyage ait été exécuté. Enfin ayant été obligé de quitter la France pour éviter les dangers dont il étoit menacé, il se retira à Genéve, où il fut reçu au nombre des Ministres ordinaires de cette ville-là. Pendant les guerres civiles de ce Royaume, il fut mandé par le Roi de Navarre, & il demeura trois ans avec lui. Il se trouva à la bataille de Coutras, & il y fit la priére en la présence de ce Prince, après que les troupes eurent chanté la derniére pause du Pseaume 118. Mais Chandieu ne pouvant supporter les fatigues de la guerre retourna à Genéve, où il passa le reste de ses jours, & ayant exercé toute sa vie les fonctions de sa charge sans aucun salaire, il mourut enfin d'une péripneumonie en 1591. Ses Descendans sont encore dans le Païs de Vaux, & sur tout à Lauzanne, où ils tiennent un rang honorable entre les familles nobles de ce païs-là. Voici comment M. Chorier parle de Chandieu. „ Il étoit „ un fort appui de la Religion P. R. par sa pénétration „ dans les matiéres Théologiques. Le Roi l'écoutoit avec „ plaisir. Les erreurs sembloient des véritez dans ses dis-„ cours. Mais il quitta la Cour après que le Roi les eut „ abjurées. Il eut peur qu'on ne le regardât comme un „ captif attaché au char de triomphe de la Religion Ca-„ tholique, qui avoit porté ce Prince à l'Eglise. Il a don-„ né à son parti un volume de Traitez Theologiques sous „ le nom d'Antoine *Sadéel*. Dans la Langue Hebraïque „ Sadéel signifie champ de Dieu. Il travestit ainsi son „ nom de Chandieu, ne voulant ni tirer de la gloire de „ son Ouvrage, ni le perdre. " Ses œuvres imprimées sont, *De verbo Dei scripto, Tractatio; De unico Christi sacerdotio & sacrificio; De vera peccatorum remissione; De veritate naturæ humanæ Jesu Christi; De spirituali manducatione corporis Christi, & spirituali potu sanguinis ipsius in Cœna Domini; De sacramentali manducatione corporis Christi, & sacramentali potu sanguinis ipsius in cœna Domini; Refutatio libelli quem Claudius de Xaintes Monachus edidit cum hac inscriptione*, Examen doctrinæ Calvinianæ & Bezanæ de cœna Domini anno 1567, *Index errorum Gregorii de Valentia ex eo libro quem inscripsit*, Examen præcipui Mysterii doctrinæ Calvinistarum; *Index secundus ἐλεγκτικὸς errorum Greg. de Valentia; Responsio ad fidei, quam vocant, professionem à Monachis Burdegalensibus editam, anno 1585, ut esset Religionis abjurandæ formula; De legitima vocatione Pastorum Ecclesiæ Reformatæ; Sophismatum Turriani solutio; Ad omnia repetita Turriani Sophismata responsio; Centum flosculi Turrianicæ Disputationis; Index ἐλεγκτικὸς repetitionum Turriani, cui accessit brevis refutatio libelli, quem Turrianus edidit cum hac inscriptione, ἔλεγχος ἀνασκευαστικὸς adversus tertiam librum bipertitum cavillationes Sadeelis Lutherani; Analysis, & Refutatio assertionum de Christo in terris Ecclesia, propositarum in Collegio Posnaniensi; Ad tres libros Laurentii Arturi quos inscripsit de Ecclesia Christi in terris; Meditationes in Psalmum 32; Octonaires de la vanité des choses humaines; L'Histoire des persécutions; Traité de la Discipline Ecclesiastique; Trois Sonnets sur la mort de Calvin*. On lui attribue un Poeme intitulé, *la Métamorphose de Ronsard en Prêtre*, ou, *le Temple de Ronsard*, dans lequel ce fameux Poete est taxé d'avoir enseigné l'Athéïsme. Ronsard répondit à cet Ouvrage par un autre qui a pour titre, *les Miséres du tems*, auquel Chandieu repliqua par un autre Poeme. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 139.* édit. de Hollande 1715.

CHANDOIS, (Lords) d'Angleterre. Ce titre fut éteint pendant long-tems, & parvint enfin à la famille des *Brydges* ou *Bruges*, Gilles Brydges étant né en 1409, d'Alice, fille du Chevalier *Jean Chandois*. De ce *Gilles* descendit en droite ligne *Jean Brydges* de Coberly en Glocestershire, qui posséda la terre de Lugwarde en Hérefordshire, & quelques autres biens venans des Chandois. Le Roi Henri VIII en fit son Ecuyer & le nomma Connétable de Sud-ley-Castle. La Reine Marie l'éleva en 1553, à la dignité de Pair d'Angleterre en lui donnant le titre de *Lord Chandois de Sudley*. Il mourut bientôt après & laissa d'*Elisabeth*, fille d'Edouard Lord Grey de Willton, son épouse 1. Edmund, dont il sera parlé cy-après; 2. *Charles* Brydges de Wilston, dont la postérité succéda à la fin dans la dignité de Lord; 3. *Antoine*; 4. *Richard*; 5. *Marie*, mariée à Henry Tracy d'Alderton; 6. *Catherine*, mariée à Edouard Lord Dudley. Edmund fut créé Chevalier en 1547, dans le camp de Roxborough, par le Duc de Sommerset; & en 1553, il fut fait Lieutenant de la Tour. Après avoir succédé à son pére, il servit au siége de S. Quentin dans la Picardie; & en 1572, il fut un des Juges du Duc de Norfolck. Il étoit aussi Chevalier de la Jarretiére & laissa de *Dorothée*, fille d'*Edmund* Lord Grey, son épouse, 1. Gilles; 2. Guillaume; 3. *Eléonore*, mariée à *George* Giffard; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Lord Sandes. Gilles son fils aîné & son successeur épousa *Françoise*, fille d'*Edouard* Comte de Lincoln & en eut deux filles, *Elizabeth*, mariée au Chevalier *Jean* Kennidy, & *Catherine*, mariée à *François*, Lord *Russel* de Thornhagh. Guillaume, frére cadet de *Gilles* succéda donc dans le titre; mais il mourut aussi en 1602, & laissa quatre enfans de son épouse *Marie*, fille du Chevalier Owen Hopton, Lieutenant de la Tour, 1. Grey *Brydges*, son successeur; 2. *Françoise*, mariée d'abord au Chevalier *Thomas* Smith, & après sa mort à *Thomas*, Comte d'Exceter; 3. *N....* mariée au Chevalier *Thomas* Turville; 4. *Béatrix*, mariée au Chevalier *Henri* Poole. Grey, le fils aîné de *Guillaume*, fut communément appellé le *Roi de Cotswoulds*, à cause de la grande autorité qu'il s'étoit aquise en Glocestershire & du grand train avec lequel il paroissoit à la Cour. Il mourut en Italie en 1621, & laissa deux fils & deux filles, qu'il avoit eus de son épouse *Anne*, fille de *Ferdinand* Stanley, Comte de Derby. George son fils aîné prit les armes pour la défense du Roi Charles I, & eut trois chevaux tuez sous lui à la bataille de Newberry. En récompense de sa valeur le Roi lui offrit le titre de Comte de Newber-

Newberry, mais il refusa de l'accepter, tant que S. M. ne jouiroit pas elle même tranquillement de ce qui lui étoit dû. Il épousa d'abord *Susanne*, fille de *Henri* de Montague, Comte de Manchester, & en eut 1. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Brownlow, 2. *Elisabeth*, qui épousa *Edouard*, Lord *Herbert* de Cherbury. Il épousa en secondes noces *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte de Rivers, dont il eut aussi deux filles, *Lucie* & *Catherine*, dont l'aînée épousa un Irlandois nommé *Adam* Loftus de Refarnum. Il transfera à sa seconde épouse *Sudley-Castle*, & quelques autres terres considérables. Son frere *Guillaume* herita de lui après sa mort, arrivée en 1654, le titre de Lord Chandois & le reste de ses biens. *Guillaume* mourut sans heritiers mâles, de sorte que la dignité de Lord Chandois pervint à la posterité de Charles Brydges de Wilston, dont il a été parlé cy-dessus. Ce Charles fut Echanson du Roi Philippe, & Vicaire de son frere Edmund, dans la charge de Lieutenant de la Tour. Pendant qu'il fut dans cette derniére fonction, il reçut ordre de faire mourir la Princesse *Elizabeth*, qui fut ensuite Reine. Mais comme il refusa d'exécuter cet ordre, à moins que le Roi *Philippe* ou la Reine *Marie* ne le lui donnassent en personne, l'ordre fut révoqué. Il laissa un fils, qu'on nomma le *Chevalier Gilles Brydges de Wilston-Castle en Herefordshire*. Il eut un fils nommé *Jean*, qui épousa *Marie* fille & heritiére de *Jean* Pearl d'Acconbury & en eut un fils unique & six filles; *Jacques*, dont le fils fut Lord *Chandois*, après la mort de *Guillaume*, cy-dessus mentionné. Il épousa *Elisabeth*, fille du Chevalier *Henri* Bernard, & en eut 22 enfans, dont sept moururent avant que d'avoir reçu le Batême, & sept autres moururent dans l'enfance: de sorte qu'il n'y en a eu que huit qui soient parvenus à maturité d'age, trois fils & cinq filles. *Jacques*, l'aîné des fils fut Thresorier general pour les troupes étrangeres, & eut six fils & deux filles de son épouse *Marie*, fille du Chevalier *Thomas* Lake de Cannons. Il perdit cinq de ses enfans dans leur bas âge, & il lui resta *Jean*, né en Janvier 1703, *Henri* & *François*. *Henri* étudia pour le Ministere & épousa une petite fille de *Robert* Atkins, qui avoit été Lord-Chef, Baron de l'Echiquier & Orateur de la Chambre Haute. *François* fut Thrésorier de la Chambre des Sels. * *Peerage of England. tome*, 1. *p.* 45.

CHANG. *Voyez* l'article de CHEU, Roi de la Chine.

CHANGANAR ou CHANGANATE, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Calecut. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHANGCHEU, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf Citez. Elle n'est pas éloignée de la mer, qui pousse son flux jusques à ses murs. Au midi, où la riviére de Chanes passe devant la ville, on voit un pont magnifique, composé de trente six arches fort grandes & fort hautes, qui forment un chemin si large, qu'il y a des maisons de part & d'autre, avec des boutiques, où l'on vend tout ce qui se trouve de rare dans la Chine, & dans les Royaumes étrangers. Changcheu est une ville fort peuplée. Les Habitans ont de l'esprit & de l'industrie; mais ils sont naturellement trompeurs, & adonnez à leurs plaisirs. Il y a aux environs quantité d'orangers, qui portent des oranges fort grosses, & beaucoup meilleures que celles de l'Europe. Elles ont le goût de nos raisins muscats, & une odeur qui est admirable. Ce fruit quitte facilement son écorce. On a trouvé, dit-on, dans Changcheu des monumens anciens de la Religion Chrétienne, comme des croix, des images de la Vierge taillées dans des pierres, & d'autres marques de la devotion des Chrétiens. Les Jesuites y ont dans leur église une belle croix de marbre, qui a été tirée du palais d'un Gouverneur. On a vu même entre les mains d'un Chinois une grande partie de l'Ecriture Sainte en Latin, écrite sur du parchemin en lettres Gothiques. Ce Payen ne la voulut point vendre, parce que c'étoit un livre qu'il vouloit conserver dans sa famille, comme une chose rare que ses ancêtres y avoient laissée. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CHANGCHEU, autre grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à quatre Citez. Le pays est très-fertile à cause de la riviere de Kiang, & du canal qui l'arrose, & l'on voit sur les quais de la ville plusieurs arcs triomphaux très-magnifiques. On fait en la Cité de Gnining des vases de terre que l'on estime fort, pour y conserver le cha ou thé, parce qu'ils lui donnent un goût ou une odeur très-agreable. Proche de la Cité de Vusie, il y a une fontaine nommée *Hoei*, dont l'eau est excellente pour boire, & pour faire du Thé. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CHANGTE, grande ville capitale d'un territoire, de même nom, dans la province de Honan dans la Chine: elle a jurisdiction sur six Citez, qui sont Cu, Tangin, Linchang, Lin, Vugan, & Xe. On pêche dans ce pays une sorte de poisson, qui crie comme un enfant, quand on l'a pris, & qui ressemble à un petit crocodile. Quand sa graisse brûle, il n'y a point d'eau ni d'artifice qui la puisse éteindre. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

CHANGTE, autre grande ville, capitale d'un territoire du même nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur trois Citez qui sont Taoyven, Langyang, & Ivenkiang. Ce petit pays surpasse les autres en fertilité, & produit toutes sortes d'oranges, dont quelques unes sont nommées *oranges d'hiver*, parce qu'elles viennent quand la saison des autres est passée. Il abonde en pierres d'azur, & l'on y amasse aussi de la manne. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

CHANGXA, grande ville, capitale d'un territoire de même nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur dix Citez. Ce pays abonde en toutes choses nécessaires, & le ris y étoit toujours en grande quantité, parce qu'il y a plusieurs lacs & rivieres, qui arrosent les champs, & d'où l'on fait aussi venir l'eau dans les terres, avec des machines fort industrieuses. On tire beaucoup de talc de la montagne de Jamo, proche de Changxa. La riviere de Milo, près de la Cité de Siangin, est celebre à cause de la Fête de Tuonu, qui étoit un Gouverneur fort aimé dans le païs. Ce Seigneur, étant poursuivi par des traîtres, se précipita dans cette riviére; & pour honorer sa memoire, on fait tous les ans des Jeux publics, des combats sur l'eau, & des festins, non seulement auprès de Siangin, mais aussi dans toute la Chine. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

NB. Il y a dans la Chine quantité de villes dont le nom commence par *Chang* & *Chao*. On les trouvera dans l'article de la CHINE.

* CHANGY (Pierre de) Ecuyer vivoit au XVI siécle. Il mit en François le livre Latin de Vivès; *de l'Institution de la Femme Chrétienne tant en son enfance, que mariage & viduité. Aussi de l'Office du Mari.* Dans l'edition de 1543, à Paris, *in octavo*, chez Jaques Kerver, on ajoûta *Une tres briève & fructueuse instruction de la vertu d'humilité; avec une Epître de Saint Bernard touchant la Négoce & Gouvernement d'une Maison.* L'Auteur étoit deja mort. Il avoit dedié l'Ouvrage à sa fille *Marguerite*. Il avoit plus de soixante ans lorsqu'il travailla à cette Version, & il étoit fort maltraitté de la goutte. Il avoit porté les armes dans sa jeunesse & mit en François six livres de Pline au milieu des embarras de la guerre. Il eut des fils qui furent Hommes de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique*.

CHANMESLE, celebre Actrice du Théatre François. M. Racine qui recitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698, à *Auteuil*, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant sa derniére maladie elle renonça au theatre en presence du Curé de S. Sulpice, & avant sa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice qui étoit sa paroisse. Chanmeslé son mari qui étoit aussi Comédien mourut subitement en 1701, sortant du cabaret. Deux grands Poëtes ont immortalisé le nom de cette Actrice par leurs vers.

> *Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,*
> *N'a couté tant de pleurs à la Grece assemblée,*
> *Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé*
> *En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.*

Ce sont les vers de Boileau dans son Epître à M. Racine; & M. de la Mothe dans son Ode sur la Déclamation dit,

> *Ce secours embellit les plus hautes merveilles.*
> *Les sentimens, le choix des mots;*
> *Le theatre languit, s'il ne prête aux Corneilles*
> *Des Chanmeslés & des Duclos.*

* Oeuvres de Boileau *de l'Edition de Genève, tome* 1. *p.* 235.

CHANNATHON. *Voyez* HANNATHON.

CHANNE. *Voyez* CHALNE.

CHANNITE. *Voyez* CHAMPLITE.

CHANOINE, en Latin *Canonicus*. Ce mot vient du Grec *Canon*, qui signifie *régle*; & c'est ce qui a fait dire à plusieurs Ecrivains, que *Chanoine* est la même chose que *Régulier*, comme s'il avoit été ainsi nommé, de la vie reguliere qu'il doit observer; mais d'autres prétendent avec non moins de fondement, que le nom de Chanoine est dérivé du mot *Canon*, qui signifie aussi *pension*, & une certaine portion d'argent, qui a été assignée à ceux qu'on appelle Chanoines: d'où est venue la coutume de dire: *solve mihi canonem meum*, qui est la même chose que *payez moi ma pension*. Quelques uns ont cru qu'il n'y a point eu de veritables Chanoines dans les églises cathedrales avant le VIII siecle. Le Pere Mabillon, Auteur de la premiere preface qui est à la tête du troisiéme siecle Benédictin, croit qu'on en trouve rarement avant ce tems-là. On ne peut pas néanmoins nier qu'il n'y eût long tems auparavant un Clergé très-nombreux dans plusieurs églises, où les Clercs chantoient l'Office divin, comme font aujourd'hui les Chanoines. Si l'on veut même remonter plus haut, haut, on trouvera un Clergé établi dans l'église, avec l'Evêque, dès le tems des Apôtres; & c'est ce qu'on nommoit *Presbiterium*, c'est à dire, une assemblée composée de l'Evêque & des Prêtres qui faisoient une forme de Sénat, pour gouverner ensemble l'église qui leur étoit confiée. C'est pourquoi il fut arrêté dans un Concile de Carthage, que l'Evêque jugeroit les causes de son diocése avec son Clergé. Le Collége des Cardinaux, qui a été substitué au Clergé de l'Eglise de Rome, représente encore aujourd'hui cet ancien usage; mais on n'a commencé à appeller le Clergé de l'église episcopale du nom de Chanoines, que du tems de Pepin & de Charlemagne, quand ils ont commencé à vivre en commun & en congrégation. Il y en avoit non seulement dans les églises cathedrales; mais encore dans des maisons particuliéres, où ils vivoient sous un Abbé. Anciennement les Chanoines seculiers mangeoient à une même table, & demeuroient dans un même cloître, sous la direction de l'Evêque, comme il se voit dans les Capitulaires de Charlemagne, *l.* 1. *ch.* 73, & comme saint Augustin le temoigne des Clercs de son tems, *Serm.* 1. *Comm. Vita Cler.* Etienne Evêque de Tournay, écrivant au Doyen de l'église de Rheims, dit que cette église avoit perseveré dans l'institution des Apôtres, ayant encore un même réfectoire & un même dortoir; en quoi elle étoit *majoribus exemplum, minoribus documentum, amabilis suis, admirabilis alienis*. C'est pour cette raison que quelques uns ont cru que le nom de Chanoine venoit de κοινωνὸς, formé de κοινὸς, *commun*, parce qu'ils vivoient en communauté. Néanmoins, depuis qu'ils ont cessé de vivre en commun, le nom de Chanoine leur est demeuré. Chopin parle des Chanoines Réguliers secularisez, *l.* 1. *de sacra Polit.*

CHANOINES RE'GULIERS. Ce sont des Chanoines qui vivent en communauté & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour observer quelques régles. Ils sont la plupart sous la Regle de saint Augustin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des filles. Les Chanoines Réguliers font remonter leur institut au tems des Apôtres; mais c'est sans fondement, & l'on ne voit point de Chanoines Reguliers avant le VIII, ou le IX siecle. Chrodegan Evêque de Metz depuis 742, jusqu'en 766, se conformant à l'exemple de S. Augustin, engagea la plus grande partie de son Clergé à suivre des réglemens propres à les retenir dans leur devoir; & l'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle approuva une Regle presque semblable, qu'Amalarius avoit écrite par ordre de Louis le Débonnaire. Ces premiers Chanoines Reguliers ne faisoient point de vœux, ils menoient seulement une vie commune & desservoient des églises. Dans la suite, c'est à dire, l'an 1059, le Concile de Rome tenu par Nicolas II, ordonna que tous les Clercs logeroient & vivroient ensemble, & qu'ils n'auroient rien en propre. Ce reglement fut confirmé l'an 1063, dans un autre Concile tenu par Alexandre II; mais ni l'un ni l'autre ne trouva de soumission dans la plus grande partie du Clergé; ce qui engagea quelques Chanoines d'Avignon de former la Congregation de S. Ruf. Leur exemple fut suivi par Yves de Chartres; & il établit une Congregation de Chanoines Réguliers, qui faisoient vœu de pauvreté, & qui demeuroient dans des monastéres sous un Supérieur, d'où on les tiroit pour les employer au service de l'Eglise. Il s'est établi diverses Congregations de ces Chanoines Reguliers qui font des vœux; de sorte qu'on les peut considérer comme Religieux, quoiqu'il y ait difference entre eux & les Moines; parce qu'ils peuvent faire les fonctions hierarchiques, ce qui est defendu aux Moines par les Canons. Il y a eu autrefois plusieurs Chapitres des églises cathedrales qui ont embrassé la régularité. Elle est encore en vigueur dans quelques Chapitres, comme dans ceux d'Usez & d'Alets. S. Bernard fut très-favorable aux Chanoines Reguliers, dont il fait souvent l'eloge. Il les prefera aux Chanoines, pour ce qui étoit des fonctions Ecclesiastiques aussi, quoiqu'ils soient presentement de purs Religieux, & que plusieurs même d'entre eux vivent en congregation, ils possédent des Benéfices à charge d'ames. Tout le Droit Canonique leur est favorable en cela; parce que venant originairement des Clercs, ils jouissent des priviléges qui sont attachez à la Cléricature. Lorsque les Conciles ont exclus les Religieux Bénédictins des Cures, comme étant incapables par leur profession du gouvernement des ames, ils y ont conservé les Chanoines Réguliers, qui sont aussi bien titulaires de leurs Bénéfices, que les Prêtres seculiers. * Helyot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 2.

CHANOINES LAIQUES. Les Chanoines Laiques ou Séculiers, sont ceux qui ont été reçus par honneur & par privilége dans quelques Chapitres de Chanoines. C'est ainsi que dans le Ceremonial Romain, l'Empereur est reçu Chanoine de saint Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'église de saint Martin de Tours, aussi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France, par le seul titre de leur Couronne, sont Chanoines de l'église de saint Hilaire de Poitiers, de saint Julien du Mans, de saint Martin de Tours, d'Angers, de Châlons, de saint Aignan d'Orleans, &c. & les Ducs de Berry, Chanoines de saint Jean de Lyon. Les Comtes de Châtelus sont premiers Chanoines d'Auxerre; & l'équipage dans lequel ils paroissent, est assez singulier. Humbert Dauphin de Vienne étoit Chanoine de la grande église. * Du Cange.

CHANOINESSES. On appelloit en Orient de ce nom certaines femmes dévotes qui avoient soin de la sepulture des défunts, & qui chantoient des Pseaumes avec les Acolythes dans les convois. En Occident, on a donné le nom de Chanoinesses à des filles qui vivoient en communauté, à l'imitation des Chanoines Réguliers. Cet institut a commencé, dit-on, sous le régne de Pepin, vers l'an 755, mais dans le Concile de Verneuil qu'on cite, il n'est parlé que des Moinesses. On ne commence à en trouver quelques vestiges, que dans le 47 Canon du Concile de Francfort

fort tenu l'an 794, & ce qu'on y lit, comme ce qu'on trouve dans le Concile de Chalons sur Saone de l'an 813, montre que cet institut ne s'étoit pas introduit dans les formes. Ce fut dans ce dernier Concile qu'on commença à donner des réglemens que devoient suivre *celles qui se disoient Chanoinesses*. L'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle en fit d'autres, qui leur étoient assez commodes. Selon ces réglemens, elles faisoient vœu de continence, & ne sortoient point de leurs Cloitres; mais elles possédoient leurs biens, & pouvoient hériter. Ce dernier article fut condamné l'an 1060, dans un Concile tenu à Rome par Nicolas II. Dans la suite les Chanoinesses Régulieres se relâchérent, ne couchant plus dans un même dortoir, ne mangeant plus dans un même réfectoire, & se donnant la liberté de sortir, & même se dispensent de faire aucun vœu de continence: ce qui les fit appeller Chanoinesses séculiéres. Mais les Conciles, les Papes & les Evêques ont fait divers réglemens, pour rétablir la régularité dans leurs Congrégations.

Il y a en certains lieux des Chanoinesses, principalement dans quelques villes des Païs-Bas, comme à Mons, à Maubeuge; en Lorraine, comme à Remiremont, à Epinal, &c. qui chantent l'Office au chœur, comme les Chanoines; mais il faut remarquer qu'il y en a, dont l'Abbesse seule fait vœu, les autres pouvant quitter leur institut, pour se marier: presque toutes celles-ci sont originairement des Religieuses Bénédictines. * Du Cange, *Gloss. Lat.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 7.

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross. Elle est sur le Golfe de Murray, au sud-sud-ouest de la ville de Cromarty. Elle est séparée de la ville d'Innerness par le Golfe de Murray.

CHANTABOUN, ville d'Asie située au pié d'une des grandes montagnes qui font une longue chaîne du nord au sud, & qui séparent le Royaume de Siam de celui de Cambaye. Le Pére Tachard, Jésuite, qui a passé un jour dans cette ville, raporte que du côté qu'il y entra, elle paroissoit enfermée d'une palissade de vieilles planches, plus propres à défendre les Habitans contre les bêtes sauvages, qu'à les assurer contre leurs ennemis, & qu'après avoir marché plus d'un quart d'heure, & presque toûjours dans l'herbe jusqu'aux genoux, il arriva enfin à la maison du Gouverneur. Un de ses Domestiques étant accouru, le fit entrer dans la Salle du Conseil, laquelle consistoit dans une couverture de feuilles de roseaux, soutenue par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu. Le plancher étoit élevé d'environ cinq piez au dessus de la plate terre, & l'on y montoit par une piéce de bois toute ronde, & un peu inclinée. La maison du Gouverneur étoit bâtie de simples bambous sans nul ornement. * Tachard, *second Voyage de Siam*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHANTAL (Jeanne-Françoise) *Cherchez* FREMIOT.

CHANTECLER (Charles de) de Moulins en Bourbonnois, vivoit sous le régne de François I, & avoit été élevé auprès des Princes de Bourbon. Il se maria en Auvergne, & lorsque le Roi François, I. du nom, revint d'Espagne en 1526, Chantecler eut ordre d'aller saluer ce grand Monarque, & de lui faire les complimens pour la province d'Auvergne. Il s'aquitta si bien de cette commission, que ce Prince lui témoigna son estime par des bienfaits; car d'abord il le fit Lieutenant Général & Juge ordinaire du Bailliage de Tours. Et ensuite il lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, auquel il fut reçu le deuxiéme juillet 1541. Chantecler s'aquit beaucoup de réputation. Il laissa deux fils, *Pierre & Charles*, qui furent Conseillers au même Parlement, & le dernier fut Conseiller d'Etat, & Maitre des Requêtes, reçu le 10 juin 1578. * Scevola de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct.* Blanchard, *Hist. du Parlement de Paris*.

* CHANTELLE-LE-CHATEL, petite ville de France dans le Bourbonnois. Elle est sur la rive droite de la petite riviére de Double, au sud-sud-ouest de Moulins, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CHANTELOU (Roland Fréard) étoit de Cambrai, & vivoit dans le XVII siécle. Il a donné au public un Traité sur la perfection de la Peinture, qui est fort estimé. * Bernard Lamy, *dans sa Perspective*.

CHANTELOU (Dom Claude) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, étoit natif du diocése d'Angers. Il entra jeune dans l'Ordre de Fontevraut, d'où le septiéme février 1639, ou, selon le Pére Dom le Cerf, en 1640, il passa dans celui de saint Benoît, & mourut de mort subite le 28 novembre 1664, âgé de 47 ans. Il eut grande part au *Spicilegium* du P. Dom Luc d'Achery, & donna *la Bibliothéque Ascétique des Péres* en quatre volumes. On lui est aussi redevable d'une édition des Sermons de saint Bernard, des Régles de saint Basile, de l'Histoire de l'Abbaïe de Montmajour d'Arles, & de Saint-André-d'Avignon. Il avoit commencé celle de Marmoutier & de Saint Florent-de-Saumur, mais ces derniers Ouvrages n'ont point encore vu le jour. * *Mémoires du tems*. *Voyez aussi le Supplément* de Paris 1735.

CHANTELOUP (Nicolas de) Religieux Carme, étoit d'Angleterre, & fut illustre par sa pieté & par ses Ecrits, si l'on en croit Pitseus. Il vivoit en 1441. * Pitseus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

CHANTEREAU (Louis) Religieux de l'Ordre des Augustins, Evêque de Mâcon, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit savant Théologien, & fut Confesseur du Roi Louis XII. Depuis, le Roi François, I. du nom, le nomma à l'Evêché de Mâcon en 1529. Il mourut à Paris le 14 septembre de l'an 1531, & son corps fut enterré dans l'église de son Ordre, près du Pontneuf, où l'on voit son éloge en vers.

CHANTEREAU la FEVRE (Louis) Conseiller du Roi en ses Conseils, & Président des Thrésoriers de France, dans la Généralité de Soissons, s'est aquis beaucoup de réputation dans le XVII siécle. Il étoit de Paris, où il naquit le douziéme septembre de l'an 1588, de *François* Chantereau-le-Févre Secretaire du Roi, & de *Louise* de Saintion. Il avoit un esprit aisé, subtil, & l'avoit tellement cultivé par l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique, de l'Histoire, de la Politique, & des Belles Lettres, qu'il s'y étoit rendu un des plus savans hommes de son tems. Son érudition étoit soutenue par beaucoup de disposition pour les affaires politiques, & par un grand fonds de bonté, de franchise & d'honnêteté. Le Roi Louis XIII lui donna l'Intendance des fortifications de Picardie, & ensuite celle des Gabelles, puis celle de l'évaluation de la Principauté de Sedan; & enfin l'Intendance des Finances des Duchez de Bar & de Lorraine, qu'il a très long-tems exercée. Ce fut durant cet emploi qu'il s'aquit une parfaite connoissance des affaires de ce païs, & qu'ayant les piéces originales, il travailla aux Memoires Historiques de la Maison de Lorraine & de Bar, dont nous n'avons que la premiére partie. Il en avoit composé deux autres, qu'on pourra publier un jour. Ce n'est pas dans ce seul Ouvrage qu'il a fait d'heureuses découvertes; il en a fait dans l'Histoire des Rois de France, dans celles des Maisons illustres, & il avoit un génie facile pour rétablir les passages tronquez dans les Auteurs. Sa maison étoit la retraite des Gens de Lettres, qui y faisoient tous les mardis des assemblées, où il profitoient des conversations de ce savant homme. Il mourut le deuxiéme juillet de l'an 1658. Outre les Considérations Historiques sur les Maisons de Lorraine & de Bar, Chantereau-le-Févre a fait imprimer un Traité touchant le mariage d'Ansbert & de Blitshilde; intitulé *Discours* historique concernant le mariage d'Ansbert & de Blithilde, prétendue fille de Clotaire I. ou II. & un autre, savoir, si les terres d'entre la Meuse & le Rhin sont de l'Empire. Il avoit donné d'autres Ouvrages sous le nom de l'*Ouvrier*. Depuis sa mort, Pierre Chantereau-le-Févre son fils, qui a aussi beaucoup d'érudition & de mérite, a fait imprimer un Traité des Fiefs, que son pére avoit laissé. On a encore trouvé une réponse au livre du Sieur Chifflet, intitulé *Vindiciæ Hispanicæ*; un Traité de la Loi Salique; un de l'ancienne Coutume de France, un de l'Etat Militaire des anciens Germains, & trois volumes de Chronologie. On nous fait espérer ce dernier Ouvrage, où nous aurons le plaisir de voir à la tête la Vie de Chantereau le Févre, composée par un de ses amis.

* CHANTERCIER, CHANTERSIER & CHAMPTERCIER, bourg de France dans la Provence dans l'Evêché de Digne au nord-ouest de la ville de Digne, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

† CHANTILENA (Nicolas) de Bellun Docteur en Théologie, & Chanoine de la Cathédrale de cette ville fleurit environ l'an 1620. Il eut un grand attachement pour les belles lettres, particuliérement pour la Poësie Latine, & Italienne. Sa pieté, & son érudition lui gagnerent l'estime de Louis Lollin, & de quantité d'autres Savans de son tems. Ses ouvrages imprimez sont: *Vincentiados lib. IV*; c'est à dire, *Panegyris in laudem Vincentii Capelli: Elegia*, *Epigrammata*, *& Carmina Lyrica cum Orationibus*, *& Epistolis familiaribus*, & quelques Rimes en langue vulgaire Italienne sur plusieurs sujets. A Venise chez le Duchino 1618.

CHANTILLY, est un ancien & magnifique château à huit lieues de Paris, & à deux de Senlis, proche d'une forêt de ce nom. Il est orné de jardins & d'eaux, qui le rendent un des plus beaux lieux du Royaume. Chantilly appartenoit autrefois à la Maison de Montmorency, d'où il est tombé par succession en celle de Condé.

* CHANTOCÉ, petite ville de France dans l'Anjou au nord de la Loire, dont elle est assez proche. Elle est à l'ouest, sud-ouest de la ville d'Angers, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

CHANTOCEAU ou CHANTONCEAU, bourg ou petite ville de France. Ce lieu est situé sur une colline près de la Loire, dans la Bretagne, à trois lieues au dessus de Nantes. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHANTRE. Les Chantres sont chez les Grecs un Office Ecclésiastique, ou une espéce d'Ordre de ceux qui chantoient dans l'Eglise. Il y a eu chez les Latins des Chantres qui faisoient cette fonction. Ces Chantres étoient de simples Clercs sans dignité; mais pour régler le chant & l'office, on choisit dans la suite un Archichantre ou Préchantre, qui devint une dignité dans plusieurs églises. Le Chantre porte la chape & le bâton dans les Fêtes solemnelles, & donne le ton aux autres, en commençant les Pseaumes & les Antiennes. * Thomassin, *Discipline de l'Eglise*.

CHANTRE (Gilles le) François de nation. Quoiqu'il y ait eu des Auteurs qui l'ont cru Seculier, il est pourtant certain qu'il étoit Ecclésiastique. Lui & *Guillaume de Hildernissen*, Carme Allemand, étoient les Evangélistes d'une nouvelle Secte, qui *s'éleva* en Picardie en 1412. Les Adhérens de cette Secte se nommérent *des Hommes d'intelligence*. Le Chantre se disoit le Sauveur des hommes & se vantoit que les Fidéles verroient un jour Jesus-Christ par son moyen, comme ils verront le Pere par Jesus-Christ. Il enseignoit, que le Diable & les damnez seront un jour sauvez & qu'ils doivent espérer leur delivrance; que le péché de la chair est indifferent & attaché à la nature, & que par conséquent ce n'est point un péché, mais plutôt un avant-goût de la vie éternelle; que les jeûnes, la pénitance, la confession & les autres cérémonies étoient très-peu utiles; que le tems de l'Ancien Testament avoit été l'œconomie du Pére, que celui du Nouveau Testament étoit l'œconomie du Fils & que dans peu viendroit l'œconomie du saint Esprit, qui mettroit les hommes dans une pleine liberté; que les actions des hommes ne contribuoient en rien à leur condamnation, puisque Jésus-Christ avoit parfaitement satisfait pour tout le genre humain. Les Auteurs de cette Secte eurent bien-tôt des Sectateurs en grand nombre, mais on arrêta les progrès qu'une doctrine si relâchée auroit eus infailliblement. L'on ne sait pas bien ce qui arriva à Gilles le Chantre; mais pour ce qui est de son Compagnon Allemand le Carme Hildernissen, il fut obligé de retracter publiquement ses erreurs dans les endroits, où il avoit semé sa doctrine, comme à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin. * Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 2. *p.* 875.

CHANTRE (Pierre) *Cherchez* PIERRE le CHANTRE.

CHANUT (Pierre) vivoit dans le XVII siécle. Il fut Thrésorier de France à Riom, d'où il tiroit son origine; puis Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur de France auprès de la Reine Christine de Suéde, après avoir été long-tems Résident en la même Cour. Il se trouva encore Plenipotentiaire de France à Lubeck en 1650, jusqu'en 1653, d'où il revint Ambassadeur en Hollande, jusqu'en 1655, que le Roi le rappella pour le servir dans ses Conseils. Il donna dans tous ces emplois de grandes preuves de sa fidélité & de sa capacité, & mourut en juillet 1662 âgé de 61 ans. On a de lui des Mémoires curieux donnez après sa mort, & tirez de ses dépêches par M. Linage de Vauciennes. * *Mémoires du tems*.

CHANUT (Martial) fils du précédent, & de *Marguerite* Clerselier, fut Abbé d'Issoire, Aumonier de la Reine Mére Anne d'Autriche, & Visiteur Général des Carmélites de France, qu'il gouverna avec grande satisfaction plus de trente années. Il mourut le 13 novembre 1695. On a de lui plusieurs Ouvrages de pieté, entre autres la *Vie de sainte Thérése*, la *Traduction des Oeuvres de pieté* de cette Sainte, la Traduction Françoise de la grande Apologie de Justin Martyr, & une *Traduction du Concile de Trente*. * *Mémoires du tems*.

CHAO, ville de la Chine, qui dépend de celle de Tali, seconde capitale de la Province de *Junnan*. Elle est mouillée du Lac de *Siul*, qui apporte beaucoup de commoditez aux Habitans. Près de cette ville est la montagne de *Fungs*, célébre pour avoir servi de tombeau à deux cens mille hommes du Roi *Nanchao*, qui y furent taillez en piéces par les Chinois, sous la conduite du Général *Tangsienyuo*. Dans les autres monts des environs de la même ville, on remarque le sommet appellé *Tengsi*, qu'on assure surpasser les autres en hauteur de plus de mille perches. Il y a au pié de ce sommet un château pour garder & défendre les chemins. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHAOCHEU, grande ville de la province de Quangtung, sur les frontieres de celle de Fokien, dans la Chine. Elle est capitale d'un Territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf Citez. Ce flux de la mer va jusques sous les murailles de cette ville, ce qui la rend fort marchande. On y voit deux temples très superbes, & un beau pont, dont la largeur est de cinq perches, & la longueur de quatre-vingt. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOKING, grande ville de la province de Quangtung, dans la Chine, est la capitale d'un Territoire de même nom, & a dix Citez dans son ressort. Le Viceroi fait son séjour dans cette ville, dont les édifices publics & particuliers marquent sa magnificence. On y voit une tour de porcelaine, semblable à celle de Nanking, & les dehors sont ornez de fort beaux arbres. On trouve dans ce pays quantité de paons sauvages & privez, qui sont rares dans les autres provinces. Il y a une riviére, où l'on pêche un poisson, que l'on nomme *la Vache qui nage*. Elle vient souvent à terre, & se bat quelquefois contre les vaches domestiques; mais, lorsqu'elle a demeuré long tems hors de l'eau, sa corne s'amollit: ce qui l'oblige de se retirer dans la riviére, où elle reprend sa premiére dureté. Le Territoire de Chaoking produit aussi beaucoup de bois d'aquila, & de bois de rose, dont les Portugais font des tables, des chaises, & d'autres ameublement. Ce bois est d'un noir qui tire sur le rouge, marqué de veines, & peint naturellement de couleurs très-vives. Proche de la Cité de Sinhing, il y a un étang, où, si l'on jette la moindre petite pierre, on entend aussi-tôt un bruit semblable à celui du tonnerre, l'air se brouille, & il tombe de la pluye: c'est pourquoi les Habitans l'appellent *l'Etang du Dragon*. On raporte la même chose d'un Lac qui est dans les Alpes. Auprès de Teking, une des dix Citez, est la montagne de Caoleang, qui produit ces grands arbres, qu'on nomme *arbres de fer*, à cause de la dureté

reté & de la pesanteur de leur bois. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOS, selon les Poëtes, & entre autres selon Hésiode dans sa Théogonie, & Ovide au commencement de ses Métamorphoses, étoit une masse informe & grossiére, ou un mélange confus de toutes choses, qui servit de matiére premiére à la production du monde. Il n'y avoit point, *dit Ovide*, de soleil qui fit briller le jour, ni de lune qui éclairât pendant la nuit. La terre n'étoit pas encore suspendue au milieu de l'air qui l'environne; & la mer n'étoit pas encore renfermée dans ses bornes. Par tout où il y avoit de la terre, il y avoit de l'air & de l'eau: ainsi la terre n'avoit point de fermeté, l'eau n'étoit pas navigable, l'air n'étoit point éclairé; enfin il n'y avoit rien dans l'univers qui eût quelque forme: mais, *poursuit il*, un Dieu separa le ciel d'avec la terre, & la terre d'avec les eaux; & il tira de l'air ce qu'il avoit de plus pur, pour en former l'élément du feu. Par cette description, il est aisé de voir que les anciens Payens avoient quelque connoissance des livres de Moïse, & qu'ils avoient eu rélation avec les Hebreux; car ce récit fabuleux du Chaos, paroît avoir été tiré de la véritable Histoire de la création du monde, que Moïse nous décrit au commencement de la *Genése*. *Voyez* Lactance, *Instinct.* *l.* 5. Manilius a reconnu qu'Hésiode dans sa Théogonie, avoit fait sortir le monde du Chaos; lorsqu'ayant prié les Muses de lui apprendre quelle fut la naissance, & quels furent les commencemens des Dieux & de la terre, des fleuves & de la mer, il fait ensuite répondre les Muses, que le Chaos précéda; que la terre suivit; puis les enfers, & l'amour; les ténébres & la nuit sortirent du Chaos; le ciel & le jour sortirent du sein de la nuit. Quoique ce Chaos d'Hésiode soit fort confus, il n'est pourtant pas difficile de reconnoître, que c'est une peinture contrefaite de celui de Moïse dans la *Genése*. Le Chaos qui contient tout en confusion, précéde toutes choses en leurs natures propres & séparées: les ténébres couvroient le Chaos, & c'est ce que ce Poëte appelle *Erebus* & la nuit, car le terme Grec ἔρεβος vient de l'Hebreu *Harab*, qui signifie les *ténébres*. Le jour est sorti aussi bien que le ciel du Chaos, ou de la terre; parce que les astres étoient effectivement dans le Chaos; & le ciel ou le firmament y étoit aussi, avant que Dieu l'en eût separé. L'Enfer même est sorti du Chaos, & le nom lui en est demeuré: c'est comme Orphée l'appelle dans Ovide, *Métamorph.* *l.* 10. *v.* 30.

> *Per Chaos hoc ingens, vastique silentia regni.*

Appien assûre que ce fut Jupiter qui habita au haut des cieux, qui tira tous les corps & tous les membres de ce vaste Univers, de la confusion du Chaos, Ζεῦ μάκαρ ἐκ δὲ σοὶ πάντα γεγένηται ... *Jupiter beate, in te omnia & ex te orta sunt*. Il faut expliquer de l'Amour, ce qu'Appien dit de la Concorde des causes secondes.

Diodore de Sicile mêlant la Fable avec l'Histoire & la Philosophie, fait aussi sortir le monde du Chaos, comme ont fait encore Euripide & Plutarque; &, pour revenir à celui dont on a deja fait mention au commencement de cet article, Ovide entre les Poëtes Latins a parlé fort distinctement du Chaos, qui a précédé la création de l'univers, *Métam.* *l.* 1. *v.* 5. *& suiv.*

> *Ante mare & terras, & quod tegit omnia cœlum,*
> *Unus erat toto naturæ vultus in orbe,*
> *Quem dixere Chaos, rudis indigestaque moles,*
> *Nec quidquam nisi pondus iners, congestaque eodem*
> *Non bene junctarum discordia semina rerum.*

Il marque ensuite que ce fut Dieu qui donna l'ordre, la distinction, & le jour à ce Chaos ténébreux. L'on peut dire que ce Poëte suit Moïse de fort près, quand il separe premierement le ciel & les airs de la terre, quand il fait couler les eaux dans les creux, sou les concavitez de la terre, quand il fait ensuite sortir les arbres & les plantes de la terre, quand aprés cela il fait former les astres, quand ensuite il met la production des poissons & des oiseaux, puis des animaux terrestres, & quand aprés tout cela, il finit l'ouvrage de six jours par la formation de l'homme; car Ovide a ponctuellement suivi l'arrangement des ouvrages de Dieu, comme ils furent formez les uns aprés les autres en six jours. Enfin la formation de l'homme est réprésentée comme un chef d'œuvre, où Dieu fit entrer des rayons de sa sainteté, de sa divinité, de son empire, & de sa souveraineté, & sa propre image, c'est à dire, une intelligence pénetrée des veritez du ciel, & de l'amour de l'éternité. C'est ce que ce même Poëte a fort bien decrit dans le premier livre de ses Métamorphoses, où il exprime clairement ce que l'Histoire de la Genése nous apprend, que l'homme fut créé comme un être plus parfait que les animaux; que Dieu lui donna l'empire sur le reste du monde, avec une origine divine; qu'il l'anima de son esprit; qu'il le fit à son image; & qu'il le forma pour contempler le ciel. Quand Sénéque *le Tragique*, usant du langage commun, donne le nom de Chaos aux Enfers, *noctis æterna Chaos, aversa superis regna*, il fait assez connoître que cette partie du monde a conservé le nom de Chaos, comme en ayant encore les ténébres, le trouble & la confusion de toutes choses. * *Méder*, *Acta* 1. *v.* 9. *&* 10.

Touchant l'origine du mot Chaos, il y a plusieurs opinions differentes. Les uns le tirent du Grec χέω *produire*, ou mieux encore de χάω pour χαίνω qui signifie *s'entr'ouvrir*, mais Rittershusius, *en ses Notes sur Guntherus*, tient que Chaos vient d'un mot Hebreu, qui signifie *être couvert de ténébres*: ce qui est confirmé par le Poëte Prudence, *Hymne* 5. *Cathemer.* *v.* 2.

> *Merso sole Chaos ingruit horridum,*
> *Lucem redde tuis, Christe, fidelibus.*

L'ancien Interpréte de la Bible, *Luc.* *ch.* 16. *v.* 26, appelle Chaos, l'espace d'entre le ciel & les enfers: ce que l'Evangeliste nomme χάσμα, c'est à dire, *abyme*. Faustus de Rhegio s'est aussi servi du même terme. *Voyez* encore Hugues Grotius, *sur ce passage de saint Luc*.

CHAOUL, que quelques-uns écrivent *Chaul*. C'est une ville maritime sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle deçà le Gange, & dans le Royaume de Décan, sur les frontiéres du Royaume de Guzarate, & de l'Empire du Grand-Mogol, à six-vingt milles de Surate vers le midi du côté de Goa. Elle est dans une situation avantageuse, ayant au couchant la mer qui leve le pié de ses murs, & au midi une belle riviére & si profonde, qu'elle porte les plus gros vaisseaux jusques tout auprés de la forteresse. Elle a du côté de la terre des fortifications, qui la mettent hors d'insulte, toute entourée d'un mur trés-fort, avec onze bastions. Il y en a trois, qui regardent la mer, les autres battent la riviére ou la plaine. La forteresse appellée *il Morro*, où le Gouverneur reside ordinairement, tient à la ville, & commande sur la riviére. Les rues en sont belles & fort larges; mais elles ne sont pas fort fréquentées, parce que cette ville est aussi peu peuplée aujourd'hui, qu'elle l'a été beaucoup autrefois. Il y a des monastéres & des eglises dont les revenus ont été considérables; mais les pertes que les Portugais y ont faites, ont, en les appauvrissant, appauvri aussi les eglises, dont la plupart manquent de Prêtres. Le Gouverneur de cette ville a cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement du Roi de Portugal, & ne peut être revoqué que par lui, au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & ne les possédent que pour trois ans. Ce privilege des Gouverneurs de Chaoul, les met en liberté d'entreprendre & d'exécuter de grandes choses, par la durée de leurs charges; mais d'ailleurs pour peu qu'ils ayent de penchant à l'avarice, & aux autres défauts, qui gâtent le gouvernement, ils peuvent se satisfaire, sans rien risquer, & devenir les tirans de tout le païs.

Il faut remarquer, qu'il y a l'ancienne ville de Chaoul distinguée de celle dont nous venons de parler, & beaucoup plus grande: mais elle n'est ni si réguliérement bâtie, ni si bien fortifiée. Ses habitans sont la plupart idolâtres; les autres sont Mahométans. Bien qu'elle soit éloignée de la mer d'environ deux lieuës, elle n'en est pas moins propre au commerce, étant arrosée de deux riviéres, qui servent à y porter les marchandises, en même tems qu'elles rendent les terres fertiles. Les Marchands y sont fort riches, & y vivent dans une grande opulence. *Voyez* Baudrand, & les *Voyages* de M. Carré, imprimez en 1699.

* CHAOURCE ou CHAOURS, petite ville de France, dans la Champagne, vers la source de la riviére d'Armance. Elle est au sud de la ville de Troyes, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CHAPALA, Laguna de Chapala, Lac de l'Amérique septentrionale. On le trouve dans l'Audience de Guadalajara & un peu au midi de la ville de même nom. On lui donne environ quarante lieues de circuit. Il se décharge dans la Mer Pacifique par le moyen de la riviére Chiconautecatenco, qui le traverse. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAPE. *Cherchez* CHASUBLE.

* CHAPEAU-CORNU, petite ville de France, dans le Dauphiné. Elle est dans le Bailliage de Vienne, à l'est-nord-est de la ville de Vienne, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

CHAPEAUVILLE (Jean) naquit à Liége le cinquiéme janvier de l'an 1551, de *Guillaume* Chapeauville & de *Marguerite* de Meers, tous deux de bonnes familles de cette ville. Il fit ses premiéres études dans sa patrie, & alla ensuite étudier en Philosophie à Cologne. Son pére le destinoit au Barreau, mais son inclination pour l'Etat Ecclésiastique, rendit cette destination inutile. Il s'appliqua donc à la Théologie dans l'Université de Louvain où il fut reçu Docteur. En 1578, le Cardinal Gerard de Groesbeeck Evêque de Liége, le mit au nombre des Examinateurs Synodaux, & lui donna l'année suivante la Cure de S. Michel, & un Canonicat de l'eglise de saint Pierre. Le Prince Ernest de Baviére, successeur de Gérard, le nomma, en 1582, Inquisiteur de la Foi, & cinq ans aprés, c'est à dire, en 1587, le Pape Sixte V lui donna un Canonicat de l'église cathédrale de Liége. En 1598, le Prince Ernest le choisit pour son Grand Vicaire, & le fit outre cela Archidiacre. L'année suivante les Chanoines de S. Pierre, ses anciens Confréres, l'élurent Prevôt de leur Chapitre, à la place de Gilles Oran mort le septiéme may 1599. Pendant dix années qu'il fut Curé, il s'applique avec beaucoup d'ardeur à l'instruction de son peuple. Lorsqu'il se vit à Liége, il enseigna avec beaucoup d'applaudissement & de concours, la Théologie, dans plusieurs monastéres de cette ville. Enfin dans tous les postes où il se trouve, il n'oublia rien pour se rendre utile aux autres. En 1612, lorsque le Prince Ferdinand de Baviére succéda à Ernest son oncle dans l'Evêché de Liége, Chapeauville lui démanda d'être déchargé de la dignité de Grand Vicaire, sous prétexte de son grand âge; mais ce Prélat sachant que ses services étoient nécessaires à son diocése, le pria de les lui continuer. Il mourut le onziéme may, ou, selon Valére André le dixiéme juin de l'an 1617, âgé de 66 ans. Il a laissé les Ouvrages suivans, *Tractatus de Casibus reservatis*; *Elucidatio Scholastica Catechismi Romani*; *Summa Catechismi Romani in usum Ordinandorum*; *Vita & Miracula S. Perpetui Episcopi Trajectensis*; *Tractatus de necessitate & modo administrandi Sacramenta tempore pestis*; *De prima & vera origine Festivitatis SS. Corporis & Sanguinis Domini*, *Historia Sacra*, *Profana nec non Politica*, *tribus tomis comprehensa*, *in qua non solum reperiuntur Gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium & Leodiensium, verum etiam Pontificum Romanorum atque Imperatorum*, *& Regum Franciæ usque ad Ludovicum XIII*, *Galliæ ac Navarræ Regem*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 17. *p.* 92. *& suiv.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 479 *&* 480. Le Mire *de Script. sæculi XVII.* Sweertii *Athenæ Belgicæ*.

CHAPELAIN. C'est ainsi que furent premiérement appellez ceux qui avoient en garde le coffre ou la châsse, où l'on serroit les Reliques, & que les Latins nommoient *capella*, peut être pour *capsella*, de *capsa*. On donna le même nom à ceux qui avoient soin du lieu où se gardoit cette châsse, lequel fut aussi appellé *Chapelle*, & enfin aux Prêtres & à tous les Clercs. D'autres disent que le nom de *Chapelain* vient de *chape*, & que l'on appella ainsi ceux qui portoient la chape de saint Martin: mais selon Spelman, du tems de saint Martin, qui mourut environ l'an 400, les noms de *Chapelle* & de *Chapelain*, n'étoient point encore en usage. Depuis, les Notaires ou Sécretaires, & enfin les Chanceliers furent aussi nommez *Chapelains*: c'est pourquoi la Chancellerie, où l'on gardoit les titres, fut quelquefois appellée Chapelle Royale; de même que l'on appelloit Chapelle, le lieu où l'on gardoit des Reliques. A présent, Chapelain est un Prêtre gagé pour dire la Messe à quelque Prince, ou à quelque personne de qualité; ou celui qui dessert une Chapelle; à laquelle est attaché certain revenu: il y a en France huit Chapelains de l'Oratoire du Roi, servant par quartier. *Voyez l'Etat de la France*. Il s'en trouve aussi parmi les Ecclésiastiques de l'Eglise Anglicane.

CHAPELAIN, titre du second rang ou état dans l'Ordre de Malte: le premier, est des Chevaliers, & le troisiéme, des servans d'armes. Ces Chapelains sont reçus Diacres, pour être promus à l'Ordre de Prêtrise. *Voyez* DIACO.

CHAPELAIN (Jean) ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1260. Il fit un certain Roman intitulé *Fabliau du Secretain*, c'est à dire, *du Sacristain de Clugny*. * Fauchet, *des anciens Poëtes Franç.* *p.* 89. La Croix-du-Maine, &c.

CHAPELAIN (Jean) Médecin du Roi Charles IX, mourut pendant le siége de Saint Jean-d'Angély en 1569. Voici de quelle maniere en parle M. de Thou. *Il mourut aussi en ce siége deux grands hommes, qui n'étoient pas plus unis par leur profession que par leur amitié, ayant presque toûjours demeuré ensemble à la Cour & dans les armées, Jean-Chapelain & Honoré Castelan, premiers Médecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illustres, & que les biens acquis par la liberalité des Princes, avoient mis en état de ne pas courir aprés le gain qui deshonore cet art en la plupart des Médecins: mais principalement Chapelain avoit ajoûté à ces richesses, les biens que son pere lui avoit laissez; & quoiqu'il eût été parmi les troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ses livres, qu'il laissa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle bibliothéque. Au reste, comme ils avoient vécu ensemble, ils moururent aussi ensemble dans une même maison, & tous deux de peste.* * De Thou, *Hist.* *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Med.* *&c.*

CHAPELAIN (Jean) Parisien, né le quatriéme décembre 1595, fils & petit-fils d'un Notaire de Paris, a vécu sous les Ministéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, avec une si grande réputation, qu'on disoit communément de lui, que les Muses Françoises avoient trouvé en sa personne leur consolation, & une réparation avantageuse de la perte de Malherbe. Balzac a fait son éloge en plusieurs endroits de ses lettres. Il seroit encore dans la même réputation où il étoit alors, s'il se fût contenté de ne faire que cette belle Ode au Cardinal de Richelieu, que tous les Maîtres de l'Art ont admirée; mais le Poëme *de la Pucelle*, qu'il mit au jour, qu'il avoit été trente ans à composer ou à promettre, & qu'il devoit pour son honneur promettre toûjours, fit échouer toute sa réputation Poëtique. C'est ce qui a fait dire à un Poëte de ce tems-là.

> *Nous attendons de Chapelain,*
> *Ce rare & fameux Ecrivain,*
> *Cette digne & docte Pucelle.*
> *La cabale en dit force bien,*
> *Depuis vingt ans l'on parle d'elle,*
> *Et dans trois jours l'on n'en dira plus rien.*

Ce Poëme donna encore lieu à deux autres vers Latins de M. de Montmor, Maître des Requêtes.

> *Illa Capellani dudum exspectata Puella,*
> *Post tanta in lucem tempora prodit anus.*

M. de S. Pavin a dit du même Poëme de la Pucelle, qu'il

qu'il y avoit des fautes si belles dans cet Ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain se feroient fait gloire de les avouer; mais qu'il auroit été à souhaiter que M. Chapelain eût oublié une partie de cent belles choses qu'il savoit, pour écrire plus au goût du public. Outre l'Ode au Cardinal de Richelieu, & le Poëme de la Pucelle d'Orléans, on a encore de M. Chapelain les Ouvrages suivans, *Lettre ou Discours sur le Poëme d'Adonis du Chevalier Marini; Paraphrase sur le Miserere; Ode pour la naissance de M. le Comte de Dunois*, en 1646; *Ode pour M. le Duc d'Anguien*, en 1646; *Ode pour M. le Cardinal Mazarin*, en 1647; *La Couronne Imperiale pour la guirlande de Julie*; *Dialogues sur la lecture des vieux Romans*.

M. Chapelain étoit de l'Académie Françoise, homme de probité & assez bon critique, mais médiocre Poëte. Il eut la principale part à la Critique que l'Académie Françoise a faite de la Tragicomédie du Cid. Quand le Roi Louis XIV, eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, M. Colbert chargea Chapelain, de faire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de sa Majesté. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects intéressez d'une infinité d'Auteurs de toute espéce, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poëme de la Pucelle d'Orléans. C'est pourquoi dans les vers suivans que Boileau a retranchés de sa premiére Satyre il le nomme un *Rimeur tutélaire*.

> *Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain,*
> *Aller bas & rampant fléchir sous Chapelain.*
> *Cependant pour flater ce Rimeur tutelaire,*
> *Le frére en un besoin va renier son frére.*

Ce dernier vers indique le procédé de Gilles Boileau qui faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son cadet. Un jour Chapelain lisoit son Poëme de la Pucelle chez M. le Prince, on y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit, *oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux*. C'est cette pensée que Despreaux a mise en œuvre dans sa troisiéme Satyre,

> *La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante,*
> *Et je ne sai pourquoi je baille en la lisant.*

La versification de Chapelain, étoit extrêmement dure. Boileau critique vivement cette dureté antipoëtique en faisant quelques vers à l'imitation de Chapelain.

> *Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime,*
> *De mon flamboyant cœur l'apre état vous savez,*
> *Savez aussi, durs bois, par les hivers lavez,*
> *Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.*

On fit une parodie de quelques scénes du Cid sur Chapelain, Cassaigne & la Serre. Boileau & Racine y eurent quelque part, mais Furetiére Auteur du Dictionnaire en étoit à proprement parler le véritable Auteur. Elle fut faite en 1664, lorsque le Roi donna des pensions aux Gens de Lettres. Le Roi donnoit trois mille francs de pension à Chapelain, & M. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000 francs à cause du Poëme de la Pucelle. Il mourut le 21 fevrier de l'an 1674, âgé de 78 ans, deux mois & 16 ou 17 jours. Il fut enterré dans l'église de saint Merri, où l'on voit son éloge. * Boileau-Despreaux, *dans ses Satyres* de l'édition de Genéve.

CHAPELET. Parmi les Chrétiens qui font profession de la Religion Romaine on donne ce nom à plusieurs grains enfilez, qui servent à compter le nombre des *Pater* & des *Ave* que l'on dit. On l'appelle aussi *rosaire* ou *couronne*. Cet usage de réciter un certain nombre de fois une même priére par compte, n'est pas fort ancien dans l'Eglise. Saint Dominique est le premier qui a établi le rosaire de quinze dixaines d'*Ave Maria*: on a depuis diminué ce nombre dans les chapelets ordinaires.

CHAPELETS des TURCS. Les Voyageurs ont parlé de ces Chapelets dans leurs Rélations. Le Pére Dandini Jesuite, *dans son Voyage du Mont-Liban*, ch. 11, dit que les Turcs portent ces Chapelets à leur main, ou pendus à leur ceinture; mais qu'ils différent beaucoup des nôtres, parce que les grains en sont tous d'une même grosseur, & qu'ils n'ont point cette distinction que nous avons de dix en dix grains, bien qu'ils les composent de six dixaines. Il ajoûte qu'ils ont une autre forme de chapelet, qui contient cent grains, & qu'ils divisent en trois parties, avec de petits filets. M. Simon explique plus en particulier ce que c'est que le Chapelet des Turcs. Il dit qu'il n'est pas composé de grains inégaux à la façon des nôtres, parce que les Turcs ne récitent pas sur ces grains, differentes priéres comme nous; que celui de cent grains a quelque distinction parce qu'ils le divisent en trois parties, & qu'ils disent sur une de ces parties, trente-trois fois *sembhan lallah*, c'est à dire, *Dieu est louable*; & sur l'autre *elhamd lallah*, *gloire à Dieu*, & enfin sur la troisiéme *allah ecber*, *Dieu est grand*: & comme ces trois fois trente-trois ne font que quatre-vingt-dix-neuf, ils ont ajoûté une autre priére sur la tête du Chapelet pour faire le nombre de cent. Le même M. Simon écrit que ce Chapelet des Turcs tire son origine des *meah beracoth*, ou *cent bénédictions*, que les Juifs sont obligez de réciter tous les jours. Les Chapelets des Turcs sont ordinairement faits de la terre qu'ils nomment *sainte*, qui est telle des lieux où sont enterrez les Imans, celle des sepulchres des plus celébres de leurs Saints, celle des mosquées de la Mecque & de Médine. Les Dévots & particuliérement les Hypocrites & les Superstitieux ont toûjours, le Chapelet à la main dans les rues & en conversation. * M. Simon, *Remarque sur le Voyage du Pére Dandini*. Chardin, *Voyages, tome 2. p. 394*.

CHAPELLE (Claude-Emanuel Luillier) surnommé *de la Chapelle*, parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, étoit fils *naturel* de *François Luillier*, Maître des Comptes. Son pére, qui avoit beaucoup de tendresse pour lui, prit un fort grand soin de son éducation, & lui donna les plus habiles Maîtres. Le celébre M. Gassendi lui enseigna la Philosophie, mais Chapelle se distingua sur tout par la delicatesse de sa Poesie. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aisé, & il excelloit à en composer avec des rimes redoublées, c'est à dire, sur deux seules rimes en chaque stance. On peut dire qu'il a été original en ce genre de Poësie également difficile & harmonieuse. C'est à lui en partie que nous devons cet Ouvrage ingénieux en prose & en vers, intitulé, *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle*. On a cru aussi qu'on lui devoit une partie des beautez que nous voyons briller dans les Comédies de Moliére, qui le consultoit, dit-on, sur tout ce qu'il faisoit, & qui avoit une entiére déférence pour la justesse de son goût; mais il est certain que de ce côté-là il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on lui a donnez. Moliere étoit de ses amis, mais il ne le voyoit guéres hors des fumées du vin. Ayant un jour voulu essayer sa capacité pour le théatre, il l'engagea à travailler au Tartuffe; mais ce que Chapelle fit en cette occasion, se trouva fort inférieur à ce que Moliére produisit de sa part. Une famille de Paris garde encore cette piéce, qui n'a pas paru mériter d'être mise au jour. Il s'attira l'estime de tous les beaux Esprits, & des personnes de la premiere qualité dont il se voyoit recherché; & c'est en partie ce qui le détourna d'entrer dans les charges publiques, comme son pére le désiroit. Il mourut l'an 1686, au mois de septembre. Il ne faut pas le confondre avec M. de la CHAPELLE, Inspecteur des Beaux Arts sous M. de Villacerf, Surintendant des bâtimens, Auteur de la *Rélation des campagnes de Rocroy & de Fribourg*; ni avec M. de la CHAPELLE de l'Academie Françoise, qui a aussi donné au public quelques Ouvrages. * *Recueil des piéces de Poësie de 1692*. Grimaret, *Vie de Moliére*. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*.

CHAPELLE (Pierre de la) Cardinal. *Cherchez* PIERRE.

CHAPELLE du Roi d'Angleterre. Ce Monarque a une Chapelle dans son Palais de Saint-James, sous l'inspection d'un Doyen. C'est lui qui la gouverne en chef, & il ne reçoit ses ordres que du Roi, dont le Palais est exemt de toute jurisdiction séculiere & Ecclésiastique. On y fait les prieres trois fois par jour, & l'on y prêche deux Sermons chaque Dimanche, outre les jours solemnels. Le *Doyen* qui est ordinairement un Evêque choisit tous les autres Officiers de la Chapelle, particuliérement le Sous-Doyen, douze autres Ecclésiastiques pour le service Divin, vingt Chantres Laiques qu'on appelle Clercs de la Chapelle, & douze enfans de Chœur, pour la Musique. Un de ces douze Ecclesiastiques est affecté particuliérement aux Domestiques du Roi. C'est lui qui leur lit les priéres chaque matin, qui visite ceux qui sont malades, qui prépare les Communians, & qui les satisfait sur les scrupules qu'ils peuvent avoir en matiére de Religion. C'est pour cela que quelques-uns l'appellent *le Confesseur de la Maison*. Entre les Clercs on choisit le plus habile en fait de Musique, pour instruire les Enfans de Chœur, & deux pour faire la fonction d'Organistes. Le Dimanche, les jours où le Roi est revêtu du collier de l'Ordre, & autres jours de Fête, on joint à leur Musique vocale la Musique d'instrumens.

Les jours d'Offrandes sont

1. Les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, & la Toussaints, lorsque le Roi offre le *Besant*, piéce d'or ainsi appellée de *Byzantium*, l'ancien nom de Constantinople où cette piéce d'or fut premiérement frappée. C'est le Grand Maître ou quelque autre Officier à baguette blanche, qui met cette piéce entre les mains du Roi. 2. Le premier jour de l'an, & le jour des Rois, lorsque Sa Majesté offre de l'or dans une bourse, de la myrrhe dans une autre, & de l'encens dans la troisiéme. 3. La Chandeleur, le jour de Nôtre-Dame, le Jeudi saint, le Dimanche de la Trinité, la St. Jean, & la St. Michel, lorsque le Roi n'offre que de l'or.

Les jours à Collier, c'est à dire, *lorsque le Roi porte le Collier de l'Ordre de la Jarretiere, sans offrande, sont*

Les jours de Fêtes, & les Dimanches pendant les Fêtes de Noël; le jour de la naissance du Roi; la Fête de St. Matthias, le 24 de février; le jour que le Roi a été proclamé; les Fêtes de Pâques, & de Pentecôte; le jour du couronnement du Roi; St. Marc, le 25 d'avril; St. Philippe, le premier de mai; St. Jaques, 25 de juillet; St. Barthelemi, 24 d'août; St. Matthieu, 21 de septembre; St. Luc, 18 d'octobre; St. Simon & St. Jude, 28 d'octobre, le jour des Poudres, cinquiéme de novembre; St. André, 30 de novembre; St. Thomas, 21 decembre. Autrefois les jours de Communion pour le Roi étoient le jour de Noel, celui de Pâques, & celui de la Pentecôte; & personne ne communioit avec lui que les Princes ou Princesses du sang, & deux ou trois principaux des Evêques. Aujourd'hui le Roi communie le premier Dimanche de chaque mois, outre les grandes Fêtes, & tous ses Domestiques ont l'honneur de communier avec lui. Pour la Prédication il y a 48 Chapelains regiens, quatre desquels servent par mois tour à tour, Sa Majesté a d'ailleurs six Chapelains, qui prêchent à St. James; & deux autres pour ses Domestiques à Whitehall. Quoique le Carême ne soit pas observé dans l'Eglise Anglicane par une rigide abstinence de viande, comme dans l'Eglise Romaine, cependant il est observé comme un tems d'humiliation, particuliérement dans la chapelle Royale. Avant l'entrée du Carême, l'Archevêque de Cantorbéry & le Grand Chambellan font imprimer une liste de ceux qui doivent y prêcher pendant le Carême, le Dimanche, le Mecredi, & le Vendredi. Le jour des Cendres, c'est le Doyen de la Chapelle qui prêche devant le Roi, le Vendredi suivant le Doyen de St. Paul, & le Dimanche un Evêque. Tous les Mécredis ensuite, un Chapelain du Roi; tous les Vendredis, un Doyen; & tous les Dimanches, un Evêque. Le jour des Rameaux c'est l'Archevêque de Cantorbery, & le jour de Pâques le Grand Aumônier du Roi. Les Officiers subalternes sont, celui qui garde la Chapelle, & trois autres qu'on appelle *Vergers*, qui portent chacun un bâton d'argent à la main. Le *Doyen* de la *Chapelle* a 200 piéces par an, le *Sous-Doyen* 91 piéces, & cinq schelins, & les *Chapelains* de la Maison 80 piéces chacun. Les 20 Clercs ont chacun 73 piéces par an. Les deux Organistes, qui sont de ce nombre, en ont chacun 73 davantage, comme Organistes; & le premier de ces deux, qui est le Maître des douze Enfans de chœur, en a 240 davantage pour leur enseigner la Musique & pour leur pension. Outre la Chapelle Royale le Roi a un Oratoire pour faire ses dévotions en particulier. Cet Oratoire est sous la direction d'un habile Théologien, qu'on appelle dans ce poste *Clerk of the Closet*, ou Clerc du Cabinet. Son office est d'être auprés de sa Majesté pendant le Service divin, d'éclaircir les doutes qu'elle peut avoir sur des points de Religion, & de donner la bénédiction quand elle se met à table. Le Clerc du Cabinet a sous lui deux Ministres qui officient tour à tour en son absence. Le *Grand Aumônier* qui est celui qui distribue à discrétion les charitez du Roi aux pauvres, particuliérement les sommes considérables que sa Majesté donne pour cet usage vers les Fêtes de Noel, de Pâques, & de la Pentecôte. Il paye aussi la pension que Sa Majesté fait à tous ses Domestiques qui ne sont plus en état de la servir, & aux veuves de ceux qui sont morts indigens. C'est le Grand Aumônier qui lave les piez d'un certain nombre de pauvres le Jeudi saint, en la place du Roi, & qui distribue à chacun d'eux les gratuitez qu'on leur fait dans cette occasion, savoir, du drap pour un habit, de la toile pour deux chemises, les pains d'un four, un plat de poisson, une bouteille de vin, avec deux bourses de cuir rouge, l'une contenant autant de sous d'argent que le Roi a vécu d'années, & l'autre autant des chelins qu'il a régné d'années. Outre le Grand Aumônier, il y a un *Sous-Aumônier*, qui en fait les fonctions en son absence, & trois Officiers subalternes, l'un qu'on appelle *Yeoman*, & les deux autres *Grooms of the Almonry*. Le Grand Aumônier n'a point de gages, entant qu'Aumonier, mais le Sous-Aumônier a près de cent piéces par an. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 121. &c.*

CHAPELLES PAPALES. Il y a ordinairement quarante Chapelles Papales chaque année pour les Messes, dont le Pape a coutume d'en celébrer trois. Il y en a trente qui sont chantées par les Cardinaux, & sept par les Archevêques & Evêques assistans. C'est le Dimanche de Pâques, celui de la Pentecôte, & le jour de Noel que le Pape dit la Messe quand il ne se trouve point incommodé, les autres trente sept Messes de sa Chapelle sont celebrées en sa présence les jours de Fête marquez dans le Pontifical. Il y a cinq matines qui se chantent à la Chapelle Papale, à savoir la veille de Noel, les trois jours de la semaine sainte, qu'on dit tenebres, & le second jour de novembre, qui est destiné pour l'office de tous les Morts. Les Cardinaux chantent tour à tour les leçons de matines la nuit de Noel; mais aux autres matines elles sont chantées par les Musiciens. Les veilles des Fêtes solemnelles, le Pape, & les Cardinaux assistent aux premiéres Vêpres en Chapelle, mais on ne chante jamais les secondes Vêpres devant le Pape. Il y en a dix qui sont marquées dans le Pontifical ausquelles il a coutume d'assister. Toutes ces Chapelles se tiennent ordinairement au Palais Apostolique, dans la Chapelle *Pauline*, quand le Pape est à *Monte-Cavallo*, & dans la Chapelle de *Sixte*, quand il demeure au Vatican, excepté le jour de Pâques, & la Fête de saint Pierre qu'il va dans l'eglise de ce Saint, & le jour de l'Assomption de la Vierge, qu'il se fait porter en cavalcade à sainte Marie Majeure, & en quelques autres occasions qu'il sort aussi du Vatican, & de Monte-Cavallo, pour visiter quelques églises ou Basiliques de Rome. Quand le Pape va tenir Chapelle, on le porte dans une chaise à bras jusqu'à la chambre du lit, où sont ses ornemens. Mais quand il est paré il entre dans une autre chaise portée sur les epaules par douze de ses Palefreniers, qui sont habillez d'une robe

be

be rouge, longue jusqu'aux talons; & quand il descend à saint Pierre, il y va sous le dais porté par les Cavaliers de saint Pierre, & alors il est precedé de deux autres Palefreniers revêtus du même habit, qui portent chacun un grand évantail de plumes de paon, au bout de deux bâtons qui sont attachez aux bras de la chaise: de sorte que le Pape étant assis dessus semble avoir deux ailes attachées à ses épaules, qu'on fait continuellement remuer par le moyen des deux bâtons qui passent par dessous. Toute cette machine est couverte de brocard relevé en broderie d'or. Les Dimanches de l'Avent & du Carême, le Pape vient à pié dans sa Chapelle, & il le fait en signe de pénitence, mais le troisiéme Dimanche de l'Avent, & le quatriéme du Carême il se fait porter, d'autant que ce sont des jours destinez à une réjouissance privilégiée. Quand le Pape va à pié de la Chapelle de Sixte à la Pauline, portant le Sacrement pour les quarante heures, le premier Dimanche de l'Avent & le Jeudi absolu (qui est trois jours avant Pâques) pour le sépulchre, les deux plus anciens Cardinaux Diacres le soutiennent par dessous les bras, & le plus digne d'entre les Ambassadeurs ou Princes, qui sont présens lui porte la queue de la châpe & de la soutane, & deux Protonotaires Apostoliques participans lui soutiennent les franges de sa châpe par devant. Lorsque le Pape célébre lui-même la Messe, les Cardinaux se revêtent de paremens de damas blanc, garnis de dentelles d'or, avec cette différence que les Cardinaux Evêques portent la chape, les Cardinaux Prêtres la chasuble, & les Cardinaux Diacres la tunique avec la mitre de damas blanc, comme tous les autres Cardinaux. Les Evêques ont aussi la châpe, mais au lieu que celles des Cardinaux sont blanches, celles des Evêques sont de riches étoffes de soye de plusieurs couleurs en broderie d'or: quant à leurs mitres, elles ne sont que de toile blanche, cousue sur du carton. Les Pénitenciers de saint Pierre viennent aussi dans la même Chapelle, revêtus de chasubles de diverses couleurs. Mais quand le Pape ne celebre pas la Messe lui-même, les Cardinaux ne portent que le rochet couvert de leurs châpes, & les Prélats qui ont aussi droit de l'avoir, ne le couvrent que d'un mantelet, pendant que tous ceux qui n'ont pas le droit de le porter, restent dans leur habit violet. Il faut maintenant expliquer l'ordre de la marche de ces Prelats. Les premiers qui defilent de la chambre des paremens pour aller à la Chapelle Papale sont les Gentilshommes des Cardinaux, puis les Camerier du Pape & ses Chapelains, ensuite les Avocats Consistoriaux & les Abbréviateurs du grand Parquet, qui sont suivis des Acolythes en surplis, après lesquels viennent les Auditeurs de Rote, avec le Maître du Sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. Ceux-ci sont suivis des Sous-Diacres Apostoliques, & de sept Acolythes portant chacun un Chandelier. La Croix vient ensuite portée par un autre Sous-Diacre Apostolique, revêtu d'une soutane violette, d'un rochet & d'une châpe de même couleur. Il tourne le crucifix vers le Pape durant cette marche, quoique cela soit contre l'usage ordinaire de la Cour de Rome. C'est le même Sous-Diacre qui doit chanter l'Epître ce jour-là. Son Office est vénal. Il coute trois mille écus, & rend huit pour cent l'année. Aux deux côtez de la Croix il y a deux sortes d'Huissiers qui portent des verges rouges, & qui sont couverts d'un grand manteau violet, trainant jusqu'à terre. Après eux marchent les Pénitenciers de S. Pierre, les Evêques, les Archevêques, les Patriarches, le Gouverneur de Rome, les Cardinaux Diacres assistant aux côtez du Cardinal Diacre qui doit chanter l'Evangile. Après cela on voit paroître le Capitaine des Gardes Suisses, les uns portant des hallebardes, & les autres armez de fer, tenant de grands espadons dégainez. Au milieu des Gardes sont les Capitaines & le Général des Chevaux-legers, les Conservateurs Romains, les Princes du thrône, & les Ambassadeurs des Têtes Couronnées. Le Pape vient ensuite porté comme il a été dit; & immédiatement après, son Maître de Chambre & son Echanson qui sont suivis des Protonotaires Apostoliques, des Clercs de Chambre, des Généraux d'Ordre, des Référendaires, & des autres personnes qui ont place aux Chapelles. Mais quand le Pape va à la Chapelle sans mitre, ce qu'il fait ordinairement à matines, & la semaine qu'on appelle sainte, il marche immédiatement après la croix, au milieu des plus anciens Cardinaux, & les autres vont derriére lui deux à deux, ensuite le Gouverneur de Rome, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques & les autres Prélats dans un ordre de préséance, tout contraire à celui que nous avons marqué cy-devant, à savoir les plus qualifiez les premiers, au lieu que dans les plus grandes solemnitez ils marchent les derniers, parce que c'est une coutume qui s'est introduite depuis long-tems parmi le Clergé de Rome, de céder les derniéres places comme les plus honorables à ceux qui sont élevez aux plus éminentes dignitez dans l'état ecclésiastique. Lorsqu'on entre dans la Chapelle Pauline, on salue le Célébrant qui est paré pour dire la Messe, & qui se tient debout du côté de l'Epître, ayant le dos tourné vers l'autel, après quoi chacun s'en allant à sa place y fait un peu d'oraison à genoux, puis on se reléve & on se tient debout jusqu'à ce que le Pape vienne. La même chose s'observe quand on entre à S. Pierre, où l'on salue le Cardinal Archiprêtre, qui se tient à la tête du Chapitre vers la porte du chœur. Pour ce qui est de la séance de la Cour de Rome, dans la Chapelle Papale, c'est quelque chose de beau à voir; & quoiqu'il soit difficile d'en faire une description exacte, on va en donner l'idée la plus claire qu'il sera possible. Le thrône du Pape est du côté de la chaire de S. Pierre au Vatican, vis à vis du grand autel, & tout l'espace qui se trouve entre deux est fermé de part & d'autre, de cloison de bois avec de grands bancs, ce qui lui donne une forme de chœur, comme sont ceux des églises cathédrales de France. Aux deux côtez du Pape sur le thrône, sont les Ambassadeurs des Couronnes, les Princes parens declarez du Pape, & les Princes du thrône; sur les degrez on voit les Evêques assistans, & au milieu d'eux le Maître du Sacré Palais, avec les Auditeurs de Rote, & plus bas sur les mêmes degrez les Conservateurs Romains, & le Prieur des Capitaines des quartiers. Et comme le thrône du Pape est une grande estrade, qui occupe le tiers de l'espace qu'il y a jusqu'à l'autel, on a elevé de part & d'autre de grands bancs, pour asseoir les Cardinaux. A la droite du Pape sont les Cardinaux Evêques, avec les Cardinaux Prêtres, & à sa gauche les Cardinaux Diacres. Les marchepiez de tous ces Cardinaux servent de siéges à leurs Caudataires, qui sont des Prêtres vêtus de robes violettes, ayant sur la tête des bonnets quarrez de couleur noire. Sur le marchepié de l'estrade il y a des Referendaires de Signature, & les Abbréviateurs du grand Parquet. L'espace qui est entre l'estrade du thrône & le maître autel, a aussi deux bancs doubles de chaque côté. Le premier banc est occupé de part & d'autre par les Archevêques, par les Evêques & par les Penitenciers de S. Pierre, qui sont les plus proches de l'autel du côté gauche. Les Camériers secrets du Pape, les Avocats Consistoriaux, & les Officiers de la Chapelle sont assis sur le marchepié de ce banc. Sur le second banc à main droite, sont le Gouverneur de Rome, l'Auditeur de la Chambre, le Thrésorier Général, les Protonotaires Apostoliques, & les Clercs de Chambre. De l'autre côté du même banc il y a les Généraux des Ordres Religieux, les Abbez Généraux d'Ordre, & les Ambassadeurs de Boulogne & de Ferrare. Le Diacre de l'Evangile est assis proche de l'autel du côté de l'Epître, & les autres Ministres qui servent actuellement à l'autel, sont assis sur les degrez du même autel. Il y a du côté de l'Epître un grand buffet, sur lequel on met tous les vases qui servent à l'autel, & tout proche est la porte gardée en dehors par les Suisses, commandez par leurs Capitaines, ou par les Anspessades, & en dedans sont les Ecuyers du Pape vêtus de robes rouges, & le Duc de *Poli* qui comme Maître du *Sacré Hospice*, a droit de ne laisser entrer que ceux qui ont place en Chapelle. Tous les Prélats & les Ecclésiastiques qui sont en fonction, se tiennent assis & couverts, mais tous les Laïques sont debout & découverts. Quand la Chapelle Papale se tient dans celle de Sixte, il y a quelques changemens, parce que le lieu étant plus petit, il ne peut être disposé de la même maniére; c'est pourquoi le thrône du Pape est proche de l'autel du côté de l'Evangile, & des deux côtez de la muraille, il y a des bancs pour les Cardinaux. Du côté du Pape sont les Cardinaux Evêques & Prêtres, & de l'autre côté les Cardinaux Diacres; derriére ceux-ci il y a un banc pour le Gouverneur de Rome, & pour l'Auditeur de la Chambre. Il y a derriére ce banc une allée de communication qui va de la porte secrette du Vatican à celle de la salle Royale, & contre la muraille un autre banc pour les Généraux d'Ordres, & les Referendaires. Lorsque le Pape fait lui même l'Office de Célébrant, les Ambassadeurs & les Princes du thrône sont à ses côtez; mais quand il ne célébre point, les deux premiers Cardinaux Diacres se tiennent les plus proches de lui à droite & à gauche, & les Ambassadeurs en sont plus éloignez. Pour ce qui est des autres Prelats, ils sont placez sur le marchepié du thrône du Pape, ou sur celui de l'autel selon leur rang, & la porte est gardée comme nous l'avons dit en parlant de la Chapelle qui se tient à saint Pierre. Il faut maintenant expliquer ce qu'il y a de particulier à la Messe Papale, qui est célébrée dans ces Chapelles dont il s'agit. Quand tout le monde est assemblé dans la Chapelle Papale, les Cardinaux vont l'un après l'autre rendre l'obédience au Pape, puis l'on commence la Messe solemnelle qui est differente des autres qui sont célébrées par les Cardinaux ou Prélats, en deux choses qu'on observe toûjours lorsque le Pape officie lui-même. La premiére, c'est que l'on chante deux Evangiles, l'un en Latin, & l'autre en Grec; la seconde chose particuliére à la Messe Papale, est la communion qui se fait en cette maniére. Après que l'Agnus Dei est chanté, le Pape s'en va à son thrône, le Cardinal Diacre de l'Evangile se tient du côté de l'Epître, les mains jointes, en sorte qu'il puisse voir le sacrement sur l'autel, & le Pape marchant vers son thrône. Quand il y est arrivé, le Diacre va prendre l'hostie consacrée sur la paténe, couverte d'un voile, & se tournant vers le peuple il l'éleve par trois fois, à savoir au milieu de l'autel & aux deux coins, & la donne après cela au Sous-Diacre, qui la porte au Pape. Cependant le même Diacre prend le calice où est le vin consacré, & l'ayant aussi élevé trois fois comme l'hostie, il le porte au Pape qui adore les deux espéces par une profonde inclination de la moitié du corps, en se tenant pourtant debout, & quand le Diacre, & le Sous-Diacre sont tout à fait arrivez auprès de lui, ils se rangent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le Pape prend la grande hostie, qui est sur la paténe, & communie, en se la mettant lui même dans la bouche, puis il donne deux petites oublies, ou pains à chanter, au Diacre & au Sous-Diacre qui sont à genoux, & qui lui baisent la main avant qu'il les leur donne; cependant le Diacre tient toûjours le calice jusqu'à ce que le Cardinal Evêque assistant vient en châpe devant le thrône pontifical, où le Sacristain du Pape lui présente un chalumeau d'or, dont il plonge un bout dans le calice que le Diacre tient, & le Pape dans ce moment porte sa main sur l'autre bout, & baissant un peu sa tête pour y appliquer ses lévres, il succe une partie du vin consacré, laissant le reste au Diacre qui rapporte le calice à l'autel, où étant arrivé il succe aussi avec le même chalumeau une partie de ce qui est resté dans le calice, & en laisse quelques gouttes au Sous-Diacre qui les prend sans chalumeau, & boit ensuite ce qu'on lui verse pour l'ablution du calice, qu'il essuye avec un purificatoire. Cependant le Pape donne le baiser de paix au Diacre seulement, & la communion sous l'espece du pain aux autres Cardinaux, aux Ambassadeurs, Princes & Prelats, & quelquefois à des particuliers qui souhaitent la recevoir de sa main, après quoi il retourne à l'autel, & achéve la Messe en observant les cérémonies ordinaires qui sont marquées dans le Pontifical Romain. Quand on est sur le point de sortir de la Chapelle, le Cardinal Archiprêtre de la Basilique, où la Messe a été celebrée, presente au Pape une bourse de brocard blanc, dans laquelle il y a vingt-cinq Jules de monnoye antique *pro bene cantata Missa*, pour avoir bien chanté la Messe. Ce sont les propres termes dont on se sert en lui donnant cette bourse, mais le Pape l'ayant reçue l'offre d'abord aux Cardinaux Diacres, qui ont chanté les Evangiles de cette Messe, & ces Eminences en font un régal à leurs Caudataires. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p. 336. &c.*

CHAPELLE (la) est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom au Cardinal Pierre la Chapelle.

* CHAPELLE-GAUTIER, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud-est de Paris, dont elle est eloignée d'environ onze lieues.

* CHAPELLE-LA-REINE, petite ville de France dans cette partie du Gâtinois qui est comprise sous le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud de Paris, dont elle est éloignée d'environ onze lieues, & au sud-ouest de Fontainebleau, à la distance d'environ trois lieues.

* CHAPELLE-TAILLEFER, village de France dans le Gouvernement du Lyonnois. Il est dans la Haute Marche, à l'ouest de la grande Creuse, & au nord-est de Guéret, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHAPERON, ancienne coeffure dont les hommes se servoient ordinairement en France sous la premiere race des Rois, a duré pendant la seconde & la troisiéme race, jusques au regne de Charles-Quint, sous lequel on portoit encore les chaperons à queue, que les Docteurs & les Bacheliers ont retenus, pour marque de leurs degrez, quoiqu'ils ne les portent plus sur la tête, mais sur l'épaule. * Mézeray, *en son Abbrégé Chronol. l'an* 1365. Ce chaperon marque les degrez de l'Université, & est différent selon leur ordre; & même de differente couleur, suivant les diverses Facultez. * Bouteroue.

CHAPERONS, nom de certains Factieux qui s'élevérent en France sous le régne du Roi Jean, l'an 1358. Ces séditieux furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient un chaperon mi-parti de rouge & de bleu. On en vit encore de pareils au 1413, du tems de Charles VI, à la reserve de la couleur de leur chaperon qui étoit blanche. Ces revoltez portérent un chaperon blanc au Duc de Guienne. Jean de Troyes, Chirurgien de sa profession, & Chef de cette sedition, en osa même présenter un au Roi, lorsqu'il alloit à Nôtre-Dame; mais bien-tôt aprés cette faction fut dissipée. * Mezeray, *en son Abbrégé Chronol.*

CHAPITRE. Il y a toûjours eu dans l'Eglise un nombre de Prêtres & d'autres Clercs qui assistoient l'Evêque, & qui faisoient avec lui l'Office dans l'église cathédrale; mais le nom de Chapitre n'est venu que depuis que plusieurs Clercs menant une vie commune, furent appellez Chanoines, c'est à dire, au huitiéme siécle de l'Eglise. Ce fut alors que le corps des Chanoines commença à être appellé Chapitre. Le Chapitre des Chanoines de la cathédrale fut comme le Conseil de l'Evêque, & eut la jurisdiction pendant la vacance. Outre les Chapitres des cathédrales, il se forma des Chapitres, ou des Congrégations particulières de Chanoines; & les Moines ont même depuis donné le nom de Chapitre à leurs Congrégations. Le Chef du Chapitre des eglises cathédrales étoit anciennement l'Evêque, mais ils eurent depuis des Abbez, ou d'autres dignitez, comme des Doyens, des Prévôts, des Thresoriers, des Chantres, des Chéfeciers, &c. quoique naturellement ils doivent être soumis aux Evêques. Plusieurs Chapitres ont obtenu des priviléges d'exemption pour se soustraire à leur jurisdiction. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique*.

CHAPPARS ou CAPPARS: Les Perses donnent ce nom aux Couriers qui portent les dépêches du Roi aux Gouverneurs des provinces, & des Gouverneurs au Roi. Lorsqu'un des Couriers part, l'Ecuyer du Roi ou du Gouverneur lui donne un cheval avec un homme qui court après, pour le ramener; & quand un Courier rencontre un Cavalier il a droit de le démonter; ce qu'il fait, lorsqu'il sent que son cheval est las; & c'est au Cavalier démonté à courir après son cheval; ou à envoyer quelqu'un pour le reprendre, quand le Courier en changera. Il y a eu autrefois en Turquie de ces sortes de Couriers; mais Sultan Amurat ayant sçu que ceux qu'on démontoit lui donnoient mille malédictions, établit des maisons de poste dans de raisonnables distances, faisant tenir dans chacune sept ou huit chevaux, que le païs est obligé d'entretenir; & ce bon

ce bon ordre fait que le Voyageur n'est pas sujet en Turquie aux incommoditez qu'il faut essuyer en Perse, car il n'y auroit point de remission pour un Cavalier qui auroit refusé son cheval, non plus que pour ceux qui refuseroient le meilleur de leur Ecurie. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

CHAPPEL, sur le *Frith* bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle High Peak. * *Dict. Angl.*

CHAPPUZEAU. *Voyez* CHAPUZEAU.

CHAPSE, bourg ou ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA

CHAPUIS, (Claude) Valet de chambre du Roi François I, & Garde de sa bibliothéque, vivoit en 1540 & 1545. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit de Rouen, & Du Verdier-Vauprivas assure, avec raison qu'il étoit de Touraine, & oncle de Gabriel Chapuis, dont nous parlons dans l'article suivant. Il composa divers Ouvrages en vers, comme un Discours de la Cour, un Poëme de la suite de l'Empereur Charles-Quint, devant le Roi François I, sous ce titre *l'Aigle qui fait la poule devant le Coq*, à Landrecy. Il eut l'honneur de haranguer le Roi Henri II, lorsque ce Prince fit son entrée solemnelle à Rouen en 1550. On ne sait pas précisément le tems de sa mort, mais on sait qu'il vivoit encore en 1555. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

CHAPUIS, (Gabriel) dit en Latin *Capusius*, natif d'Amboise, vivoit en 1584. Il savoit les Langues, & traduisit divers Ouvrages du Latin, de l'Italien, & de l'Espagnol, en François, entre autres les derniers livres des *Amadis*. Il en composa aussi d'autres de sa façon, & s'aquit beaucoup de réputation. * *Consultez* la Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas.

CHAPUZEAU, (Samuel) fut autrefois Précepteur de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne & depuis il fut Gouverneur des Pages auprès de George Duc de Brunswick Lunebourg. Il demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée à Zell le 31 août 1701. Trois jours avant sa mort il composa un Sonnet, où il se plaignoit d'être en même tems vieux, aveugle & pauvre. Il a publié *des Vers, l'Europe vivante, une Relation de Savoye, &c.* Il avoit aussi composé avec beaucoup de soin un grand *Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique & Philologique*, dans lequel il s'étoit sur tout étendu sur les affaires d'Allemagne & du Nord, comme cela se voit par le plan qui en fut publié en 1694, *in folio*, & par le *dessein d'un Nouveau Dictionnaire in quarto*, mais cet Ouvrage n'a jamais été publié. Chapuzeau s'est plaint avec quelque justice que Louis Moreri avoit beaucoup tiré de son Manuscrit, qui lui étoit tombé entre les mains. Il fut le premier qui mit en ordre les Voyages de Tavernier & qui les fit imprimer en François. Comme les Hollandois y furent attaquez, M. Jurieu fit le procés à Chapuzeau, dans son Esprit de M. Arnaud; mais Chapuzeau s'excusa & assura que Tavernier avoit inseré tout ce qu'il y avoit de choquant contre les Hollandois, depuis qu'il avoit perdu de vue cet Ouvrage. * Bayle, *dans la Preface de la seconde édit. de son Dict.* Eccard, 1701. *octobre, p.* 112.

* CHAQUI, CHAQUISACA ou LA PLATA, ville de l'Amerique méridionale au Perou, dans l'Audience de Los Charcas, un peu au dessous de la source du Cachimajo. Elle est au commencement du 21 dégré de latitude meridionale, & entre le 319 & le 320 degré de longitude. M. Delisle, *Carte du Perou, du Bresil & du Pays des Amazones*.

* CHAR, petite rivière de France dans la Saintonge, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Boutonne au dessous de S. Jean d'Angely.

* CHARAB ou, CHARABE', bourg de la Haute Galilée, dans la Tribu de *Nephtali*, sur les confins de celle d'*Aser*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CHARACA, village. *Voyez* ACHARACA.

CHARACA, ville. *Voyez* l'article suivant.

CHARAC-MOBA, étoit une ville épiscopale de la troisiéme Palestine. Dans les anciennes Notices & dans les souscriptions des Conciles, elle est jointe à *Aréopolis*, à *Petra*, & à *Segor*. D. Calmet croit que c'est la même que *Characa*, ville de la Tribu de Gad d'où Judas Maccabée chassa Timothée. * II *Maccab. ch.* 12. *v.* 17. Relandi, *Palaest. l.* 3. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

* CHARACITANIENS, Peuples d'Espagne, qui habitoient au delà du Tage, & qui n'avoient ni villes, ni bourgs. Ils avoient pour demeure une colline assez grande & assez haute, où il y a quantité de cavernes, qui regardent toutes du côté du septentrion. La terre qui est au pié de cette colline a si peu de consistance, qu'on y enfonce par tout. Elle ne résiste pas plus au toucher, & ressemble à de la cendre ou à de la chaux vive. Les Barbares trouvoient en cet endroit-là un asile assuré, soit pour y mettre leur butin à couvert de leurs ennemis, ou pour s'y mettre eux mêmes. C'est ce que dit *Plutarque* de ces Peuples dans la Vie de *Sertorius*. Ptolemée, *l.* 2. *c.* 6, met dans l'Espagne Tarragonnoise; des Peuples dits *Carpetani*, & une ville nommée *Caracca*, en delà du Tage, que les Historiens d'Espagne disent être la ville qui se nomme à présent *Guadalajara*, de laquelle ville de Caracca ces peuples ont été appellez *Characitaniens*. On doit de là conclure que ces peuples étoient situez dans la Castille Nouvelle le long du rivage du Tage, au dessus de la ville de Tolède tirant vers l'Orient. Il ne faut pas s'étonner des difficultez qui se trouvent dans la Géographie de l'ancienne Espagne, où il y avoit un trés-grand nombre de Peuples, dont les noms étoient si barbares, que Strabon, *l.* 3. dit qu'il n'ose raporter tous ces noms, qui lasseroient le Lecteur, & qui rendroient son discours fâcheux & déplaisant. * L. P. Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*.

CHARACONDIUS (Grégoire) dit *le Noir*, Hongrois, vivoit en 1570. Il se disoit envoyé de Dieu pour délivrer la Hongrie de la tyrannie des Turcs, & fut puni de son imposture. * Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 24.

CHARADY, CHARADG, CHARAG ou CARACHE, parmi les Turcs, est le tribut que les Chrétiens & les Juifs sont obligez de payer au Grand Seigneur. Ce tribut se paye par tête, & on commence à le lever sur les hommes, dés qu'ils ont atteint l'âge de neuf ans, ou selon d'autres, de seize ans. Les femmes en sont exemtes, aussi bien que les Prêtres & les Religieux Chrétiens & les Rabbins des Juifs. Il y a des Chrétiens qu'on appelle *Franguis* ou *Francks*, qui ne payent point ce tribut. Ce sont ceux qui sont sous la protection de la Republique de Raguse. Il ne se léve point non plus sur les Juifs qui sont nez, & qui demeurent dans un pays soumis à la domination des Chrétiens. Ce Charadg augmente ou diminue, selon que le pays est bon ou mauvais. D'ordinaire c'est une pistole par tête, quelquefois quatre ou cinq écus. Les Chrétiens qui vont dans la Turquie pour negocier, ou pour affaire, payent ce tribut dès la premiére ville où ils arrivent. Les Grecs étrangers, comme de Moscovie, payent 350 aspres. Les Arméniens, qui viennent de la Perse, de la Georgie, de la Mingrelie, ou d'autres pays, ne sont taxez qu'à 300: & comme les Turcs ne font leur année que de douze lunes, la nôtre étant de douze lunes & onze jours, ils font payer le double du tribut de 33 ans en 33 ans, afin de trouver le payement de chaque année, suivant leur calcul, sans perdre les onze jours de l'année civile ordinaire. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Gondola, *Relat. Ital. de l'Etat de la Religion Turquie*.

* CHARAN. Il y a eu deux villes de ce nom, une au delà du Tigre, entre Ecbatane de Medie, & Ninive d'Assyrie. Il en est parlé *Tobie, ch.* 11. L'autre en deçà du fleuve dans la Mésopotamie, où *Thare*, *Abraham & Loth* avec leurs familles vinrent demeurer après leur sortie d'Ur des Chaldéens. * *Genése, ch.* 11. *v.* 31. *Judith, ch.* 5. *v.* 9. *Actes, ch.* 7. *v.* 4. Ce fut là où Thare mourut. On prend quelquefois Charan pour toute la Mésopotamie. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*. *Voyez* aussi CARRHES.

CHARANTE ou LA CHARANTE, *Carantonus*, riviere de France, qui a sa source à Cheronnac, village, sur les frontieres du Limosin & de l'Angoumois. Elle passe à Sivray, à Ruffec, à Angoulême, à Vibrac, à Jarnac, & à Cognac dans l'Angoumois, où elle reçoit l'Argentor, la Sonne, la Tardouère, la Boueme ou Boeme, le Nay, &c. dans l'Angoumois. Ensuite elle entre dans la Saintonge, passe à Saintes, à Taillebourg, à Tonnay-Charante, à Rochefort; & ayant reçu dans cette province la Chalendre, la Sévigne, la Boutonne, &c. elle se jette dans la Mer Océane, entre Soubise & le port Lupin; vis à vis de l'isle d'Oleron. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.*

CHARAS, (Moïse) né à Usez, s'est rendu fameux dans le XVII siécle par son habileté dans la Pharmacie. Il exerça la profession à Orange, d'où il vint s'établir à Paris, & y brilla d'abord par son Traité de la *Thériaque*. Trois cens livres de Thériaque qu'il composa en presence des Magistrats, du premier Médecin du Roi, & d'autres Deputez de la Faculté de Paris, lui attirérent une grande reputation. Il s'appliqua beaucoup à la connoissance de la vipère, & à la maniére de guérir ses morsures, & il en fit un Traité enrichi d'un Poëme Latin contenant la description anatomique de la vipère; ce qui le fit connoître par toute l'Europe. On le choisit ensuite pour faire les Cours de Chymie au Jardin royal des plantes; ce qu'il fit avec un applaudissement général durant neuf années, & le fruit de cette étude fut sa *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, qui a été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & qu'on a même mise en Chinois pour la commodité de l'Empereur de la Chine. Les ordonnances rendues contre les Reformez vers l'an 1680, obligérent Charas qui l'étoit, de se retirer en Angleterre, où Charles II le reçut avec honneur; lui ayant même envoyé un de ses yachts pour le passer. Il y resta cinq années, & y fut reçu Docteur. De là il passa en Hollande, & pratiqua la Médecine dans Amsterdam avec beaucoup de réputation. L'Ambassadeur d'Espagne voulut l'engager d'aller au secours du Roi son maître dont la santé étoit trés foible; mais l'Inquisition faisoit peur à Charas. L'Ambassadeur le rassura sur ses frayeurs, & le fit defrayer lui & sa famille jusqu'à Madrid. Là il fit de grandes experiences sur la vipère, & desabusa plusieurs Grands de l'exagération populaire qu'à douze lieues à la ronde de Tolède la morsure des vipéres n'étoit point venimeuse, parce que long-tems auparavant un Archevêque de cette ville leur avoit ôté le pouvoir d'envenimer ce qu'elles mordoient. Diverses experiences faites par Charas sur differens animaux les persuadérent du contraire. Enfin sa science ayant donné de la jalousie aux Médecins du Palais, où il étoit souvent appellé, on le déféra à l'Inquisition sur des préceptes de Religion. Il fut traîné en prison par ordre de ce Tribunal, âgé de soixante & douze ans, & il y resta quatre mois, ne cessant de prier Dieu qu'il lui fit connoître s'il étoit dans l'erreur. Enfin aprés plusieurs conférences avec d'habiles Théologiens, & ensuite avec quelques Inquisiteurs, qui étoient surpris de l'entendre parler si facilement & si savamment en Latin, il fit son abjuration, & reçut les sacremens de confirmation, de penitence & d'eucharistie, donnant toutes les marques d'un changement sincére. Son fils aîné avoit changé de Religion quelque tems auparavant, sans que son pére le sût. Charas revint en France, & il eut l'honneur de saluer le Roi, qui lui témoigna de la joye de son changement. Il fut admis aussi-tôt dans l'Academie Royale des Sciences, & mourut dans la communion de l'Eglise Romaine, le 17 janvier 1689, âgé de quatre-vingts ans, laissant une famille bien Catholique, deux filles même Religieuses, & un fils héritier de sa science, qui l'ayant accompagné dans ses voyages, y a aquis une grande facilité pour les Langues étrangéres, sur tout pour l'Allemande, l'Angloise, la Hollandoise & l'Espagnole. * *Mémoires du tems*.

CHARAX de Pergame, étoit Prêtre Payen & Philosophe. On ne sait pas précisément en quel tems il a vécu, mais il a fait mention des successeurs de Neron; d'où l'on peut recueillir qu'il a vécu assez tard sous les Empereurs. Il a composé une Histoire de la Grece, en quarante livres, selon Suidas. Il y a eu un CHARAX, Grammairien, & Sapho avoit un frére appellé CHARAX, qui devint amoureux de Rhodope. * Herodote, *l.* 2. ou *Euterpe*. Vossius, *de Histor. Græc. l.* 3.

CHARAX, il y a eu plusieurs villes de ce nom. Ptolemée, en marque une dans la Chersonése Taurique, dont Pline appelle les Habitans Characenes; une seconde dans la petite Arménie, qui est aussi connue des autres Géographes; & une troisiéme qu'on appelloit Charax de Pasine, dans la Susiane, entre l'Eulée & le Tigre. Alexandre donna son nom à celle-ci, qu'on appella depuis Antioche. Lucien, *in Macrobiis*, fait mention d'une Reine des Characeniens, qu'il appelle Hyspasine, ce qui donne lieu de croire que le vrai nom de cette ville est Charax d'Hyspasine. En effet Etienne de Bysance l'appelle Spasine. Elle doit avoir été considerable autrefois, & la capitale d'un Royaume que Nabuchodonosor aura détruit. On sait que ces vastes pays de la Haute Asie dont a été formé l'Empire des Perses, n'ont pas toûjours été réünis sous la domination d'un seul; & Eschyle dans sa Tragédie *des Perses*, montre clairement que Suse étoit une ville moderne. Il y a eu d'autres villes appellées Charax, qu'il seroit inutile d'indiquer.

CHARCAMIS. *Voyez* CARCHE'MIS.

CHARCAN & ARCAN, ville qu'on met dans la grande Tartarie en Asie. On la trouve vers les confins de la Moscovie, dans le pays de Chaulach ou de Kiesentay, sur une riviere qui porte son nom & qui se decharge dans le Lac d'Incjora. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARCAS ou CARCHAS. *Voyez* CARCHAS ou CARCAS.

CHARCAS ou LOS CHARCAS, province de l'Amérique Meridionale, au midi du Perou. Elle est au delà du Tropique du Capricorne, & vers la Mer Pacifique. La ville capitale est la Plata, qui donne quelquefois son nom à la province. Les autres sont Potosi, Oropesa, Tobiso, &c. Tout ce pays-là est sous la puissance du Roi d'Espagne. * Laet. Sanson.

CHARDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerset, aux confins de celui de Dorcester, environ à sept lieues de la ville de ce nom, vers l'occident septentrional. * Maty, *Diction. Geogr.*

CHARDIN, (le Chevalier Jean) naquit à Paris le 16 novembre 1643. La passion qu'il avoit pour les voyages l'engagea à en faire deux aux Indes Orientales. Il partit pour le premier de Paris en 1664, & se rendit en Perse où il passa quelques années. Le Roi de Perse le fit son Marchand par lettres patentes en 1666, & il revint à Paris avec cette commission en 1670. Pendant son séjour en Perse il s'étoit rendu la Langue du Pays trés familiére, & il avoit fait un bon nombre de recueils. Mais comme il n'étoit pas suffisamment instruit sur divers articles, il se contenta de donner un recueil d'evénemens dont il avoit été le témoin & qu'il intitula *le couronnement de Soliman II, Roi de Perse*. Cette piece fut imprimée à Paris en 1671, *in douze*. La même année il entreprit le second voyage qu'il n'acheva qu'en 1677. Il parcourut toute la Perse avec une attention toute particuliere pour en connoître le Pays, les mœurs & les coutumes. De retour de son second voyage, il disposa les materiaux en trois volumes. Le premier est un Journal de ce que Chardin avoit vu depuis Paris jusques à Ispahan, à compter du mois d'août 1671, jusques au mois de juin 1673. Cette partie fut imprimée separément en 1686, *in folio*, à Londres, sous ce titre *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide*. Ce livre fut d'abord reimprimé plusieurs fois en Hollande, & dans la cinquiéme édition l'Auteur augmenta cette partie de plusieurs piéces curieuses, telle qu'est *la Rélation de la Religion des Mingreliens, du P. Dom Joseph Marie Zampi, Prefect des Théatins Missionnaires en Mingrelie*. Cette premiere partie des Voyages des Chardin a été traduite en Anglois, en Flamand, & en Allemand. Le second volume contient une description générale de l'Empire de Perse, de son gouvernement, de ses forces, de ses loix, des mœurs & des coutumes des Habitans; celle des Arts & des Sciences des Persans, de

de leur industrie & de leur habileté, tant dans la Mechanique, que pour tout ce qui regarde la vie civile, celle de leur gouvernement politique, militaire & civil, enfin celle de la Religion qu'ils professent, tirée tant de leur culte public, que de leurs livres les plus authentiques, dont on donne des extraits fideles. Le troisiéme volume est composé d'une description fort detaillée de la ville d'Ispahan, enrichie de 16 planches dessinées sur les lieux par le *S. Grelot*. Ce volume renferme encore la relation de deux voyages particuliers que Chardin fit en 1674, d'Ispahan à *Bander-Abassi*, port celebre des Persans dans le voisinage d'*Ormus*. On trouve dans cette relation la description des magnifiques ruines de *Persepolis* avec des remarques. Après avoir donné ces Voyages qui ont été si bien reçus, & dont on a fait usage plus d'une fois dans ce Dictionnaire, l'Auteur se disposoit à donner 1. la *Geographie Persane*, 2. un *Abbregé de l'Histoire de Perse tirée des Auteurs Persans*; 3. des *Notes sur divers endroits de l'Ecriture*, par où il pretendoit rendre fort clairs par la Langue & les coutumes des Orientaux, divers passages que les Commentateurs avoient mal appliquez. M. Bayle dans la République des lettres du mois de septembre 1686, dit en parlant de Chardin, qu'il a l'esprit fort net & fort judicieux, qu'il s'est appliqué avec une exactitude incroyable à s'éclaircir de toutes choses, & qu'il ne faut pas douter que ses relations ne soyent très bonnes. * Chardin, *Préface de ses Voyages* de l'edition d'Amsterdam 1711.

CHARDON, Ordre militaire institué par Louis II, Duc de Bourbon surnommé *le Bon*, en 1370, lorsqu'il épousa Anne, fille de Beraud II, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne. On prétend que dès le premier janvier de l'an 1369, ce Prince avoit fondé un Ordre, sous le nom de l'*Ecu d'or*, dont la marque étoit un ecu d'or, dans lequel il y avoit une bande de perles, avec ce mot *Allen*, & une ceinture sur laquelle étoit écrit *espérance*; mais si l'on ne se trompe point, il faut que cet Ordre ait pris une nouvelle forme à l'occasion des noces de l'Instituteur. Voici l'idée qu'on donne de l'habit des Chevaliers: une large ceinture de velours bleu, doublée de satin rouge bordée d'or, sur laquelle étoit le mot *esperance* en broderie d'or, & qui fermoit à boucles & ardillons d'or, ebarbillonés & dechiquetez avec l'email vert, comme la tête d'un chardon: un manteau de bleu céleste, doublé de satin rouge: un collier d'or composé de losanges entiéres, & de demies à double orle, emaillées de vert, percées à jour, remplies de fleurs de lys d'or & du mot *esperance*, & qui fermoit par derriere à boucles & ardillons, ayant au bout sur l'estomac une ovale dans laquelle étoit l'image de la sainte Vierge, entourée d'un soleil d'or, & couronnée de douze étoiles avec un croissant sous ses piez, & au bout une tête de chardon émaillée de vert: enfin un bonnet de velours vert rebrassé de panne cramoisi, sur lequel étoit l'écu d'or avec le mot *Allen*. Les Ducs de Bourbon successeurs de Louis II, devoient être à perpetuité Chefs de cet Ordre, qui devoit être de vingt-six Chevaliers, tous Gentilshommes & sans reproche; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne subsista pas long tems. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 8. ch. 47.*

CHARDON (Saint André du) Ordre militaire. *Voyez* ANDRE'.

CHAREGONDE, Reine de France. *Voyez* HAREGONDE.

CHARENTE. *Voyez* CHARANTE.

CHARENTON, *Carentonium*, nom de plusieurs lieux en France, dont le plus considerable est à une lieue au dessus de Paris, vers le levant près de la pointe, où se joignent les rivieres de Seine & de Marne. C'est un gros bourg clos de murailles, & accompagné sur deux bouts de deux villages, l'un nommé vulgairement *les Carriéres*, parce qu'on tire au dessus quantité de pierres à bâtir, situé sur le confluent des deux riviéres; l'autre sur la Marne au dessus du lieu où les Reformez avoient un temple, qui fut demoli comme les autres, en 1685. André du Chêne tient que Charenton est un lieu ancien, ce que témoignent, *dit-il*, plusieurs vieilles masures, qui font juger qu'il y a eu là autrefois une forte place. Ammien Marcellin s'est trompé, lorsqu'il a mis la ville de Lutéce ou Paris, au pont de Charenton, vers le bec où s'assemblent les deux riviéres. Avant que les Carmes dechaussez eussent fait bâtir aux carriéres, il y avoit proche de Charenton un bel écho, qui renvoyoit le son jusqu'à dix ou douze fois. Avant que les Protestans eussent la liberté de s'assembler à Charenton, ils faisoient leurs exercices à Ablon, parce que par le traité de la réduction de Paris, on ne pouvoit leur accorder de Temples qu'à cinq lieuës de cette capitale. Cependant en 1606, ayant répresenté 1. que cette distance étoit la cause que plusieurs enfans mouroient en chemin avant que d'avoir reçu le batême, 2. que les Officiers qui devoient servir à la Cour ne pouvoient pas s'aquitter de ce à quoi ils étoient tenus envers Dieu & envers le Roi, ils obtinrent par lettres patentes du premier août, de transporter le lieu de leurs assemblées à Charenton. Le Seigneur du lieu s'y opposa beaucoup, mais vainement. Il avoit d'autant plus de tort d'agir de la sorte qu'il retiroit un très grand profit de ce changement, qui attiroit dans son fief une foule de monde. Les Habitans du Faubourg-St. Antoine excitérent aussi, peu après cet établissement, une sédition contre les Reformez qui revenoient de leurs exercices. Ce tumulte auroit eu des suites facheuses, si le Roi ne fût venu de Fontainebleau pour y mettre ordre. En 1670, *François le Bossu*, Seigneur de Charenton, présenta une requête au Parlement pour que les Protestans ne s'y assemblassent plus; mais le Roi arrêta ces poursuites & maintint les Reformez. L'année suivante des Incendiaires mirent le feu au Temple de Charenton, mais il fut promtement secouru. * Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes, &c. sur l'an 1606 & 1670.*

* CHARENTON, petite ville de France dans le Gouvernement de Lyonnois. Elle est dans le Bourbonnois, sur la riviere de Marmande, au nord-ouest de Moulins, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues.

CHARE'S, le plus considerable Juif de la ville de Gamala. Il en fut élu Capitaine avec un nommé Joseph pendant le siege que Vespasien mit devant cette place. Charès la defendit fort courageusement tant qu'il fut en santé; mais étant tombé malade à l'extremité, il fut facile aux Romains de s'en rendre maîtres. Il fut frappé d'une si grande consternation, lorsqu'il sut que les ennemis y étoient entrez, qu'il en mourut sur l'heure. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 3.*

CHARE'S, Historien Grec, étoit de Mitylène. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Ouvrage des belles actions d'Alexandre *le Grand*, cité très-souvent par Athenée, *l.* 3. 5. 10. 11. 12, par Plutarque dans la Vie d'Alexandre, & par Aulu-Gelle, *l. 5. c. 2.* Il y a aussi eu plusieurs Archontes & plusieurs Generaux Grecs de ce nom, entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant: un autre CHARE'S Lydien, habile Statuaire, Disciple de Lysippe, qui fit le fameux Colosse du soleil dans la ville de Rhodes; & un autre CHARE'S de Paros, qui composa un Ouvrage de Geographie, au rapport d'Aristote, *Polit. l. 1. c. 12.* * Pline, *l. 34. c. 7.* Suidas.

CHARE'S, est le nom d'un Archonte d'Athénes & Général d'armée, fort connu par la magnificence de ses promesses: ce qui donna lieu au proverbe, *Charetis pollicitationes*. Il étoit fort riche & en même tems splendide, prodigue & debauché. Il sçut cependant conduire si bien ses intrigues, que les Atheniens lui confierent souvent le commandement de leur armée, dont il ne se tira jamais avec honneur, que lorsqu'il avoit sous lui des Generaux entendus, comme Chabrias, Iphicrate & Timothée, encore avoit-il la malice de s'opposer à leurs entreprises & de les noircir auprès du peuple par des calomnies atroces. La seule action qu'il ait faite qui merite qu'on en fasse mention, est celle-ci. Dans la seconde année de la 103 Olympiade, 387 ans après la fondation de Rome, l'an du monde 3608, 367 ans avant la naissance de J. C. il delivra les Phliasiens, assieges par ceux d'Argos, en battant deux fois de suite les derniers. Les Atheniens furent battus auprès de Cheronée, où Charès commanda seul. * Diodore de Sicile. Xenophon. Plutarque, *in Apophthegm.* Meursius, *Biblioth. Græca*. Suidas. Erasme, *in Adagiis*.

CHARE'S Oppius. *Cherchez* OPPIUS.

CHARIA, ou *Hagios Adrianos*, c'est à dire *saint Adrien*, anciennement *Mycena*, ville de Morée dans la Sacanie, entre la ville de Corinthe & celle de Napoli de Romanie, à sept lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARIBERT, CHE'RE'BERT, CARIBERT, ou ARIBERT, Roi de Paris, succeda à son pere *Clotaire I*, l'an 561. Il repudia sa femme *Ingoberge* ou *Nogebrudge* qu'il avoit épousée du vivant de son pere, pour épouser *Merofléde*, & puis *Marcoüse*, ou *Marcouëfe*, qui étoit sœur de *Merofléde*, & qui avoit deja le voile sacré; toutes deux filles d'un Cardeur de laine. Il ajoûta à ces deux femmes, *Theudegilde*, ou *Theudechilde*, fille d'un Berger, & les entretint toutes trois à la fois. Ce scandale obligea saint Germain, Evêque de Paris, de lui interdire l'usage des sacremens. Quelque tems après étant allé en Saintonge, qui étoit de son partage, il mourut le septiéme mai de l'an 567, au château de Blaye sur la Garonne, où il est enterré dans l'eglise de saint Romain. Son regne fut de six ans. Il laissa d'*Ingoberge*, une fille nommée *Edelberge* ou *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, qu'elle convertit à la Foi Chrétienne, *& deux filles naturelles, Bertoflede ou Berthefléde, & Chrodielde. Berthefléde prit le voile de religion, au monastere bâti par Ingeltrude à Tours; & depuis elle passa en celui du Mans; mais elle n'y vécut pas selon la sainteté de sa profession. Chrodielde, qui étoit à Sainte-Croix de Poitiers, se revolta avec Basine de France sa cousine, contre Leubovére son Abbesse; ce qui causa de grands desordres.* * Gregoire de Tours, *l. 4. 9. & 10.* Aimoin. Sigebert & Mézeray.

CHARIBERT, CHE'RE'BERT, ou ARIBERT, Roi d'Aquitaine, étoit fils de Clotaire II, Roi de France. Dagobert I, son aîné, lui donna pour appanage la Saintonge, le Perigord, l'Agenois, le Toulousain, & toute la troisiéme Aquitaine. Il établit son siege à Toulouse, où il mourut l'an 630, peu de jours avant son fils *Chilperic*, qui étoit au berceau. On a cru que ce fut Dagobert qui les fit mourir. * Frédegaire, *Chron. ch.* 57. Aimoin, *l. 4. c. 17.* Valois, *tome 3. p.* 81. 95. & 102. Mézeray.

CHARICLE'E, fille d'Hydaspe, Roi d'Ethiopie, vint au monde avec une grande blancheur; parce que la Reine sa mere avoit souvent regardé pendant sa grossesse, le tableau d'une belle fille, dont la peau étoit fort blanche. Cette Reine craignoit que cette blancheur, qui étoit extraordinaire dans le pays, ne rendit sa chasteté suspecte à son mari; mais quelque tems après on vit sur le bras de cette petite Princesse la marque de la famille d'Hydaspe, qui étoit une tache ronde de couleur d'ébéne. Toutes ces avantures sont imaginaires, aussi bien que le nom de Chariclée même, qui est l'Heroïne du Roman d'Heliodore, & l'Amante de son Theagene. * Heliodore, *l.* 10.

CHARICLE'S, habile Medecin, vivoit du tems de l'Empereur Tibere. Il n'avoit pas soin de la santé de ce Prince; mais il lui donnoit quelquefois de bons avis. Sous le consulat d'Acerronius & de C. Pontius, il alla voir Tibere qui étoit fort mal, & comme s'il ne lui eût rendu visite que pour ses propres affaires, il lui prit la main & lui tâta adroitement le poux. Alors Chariclès assura Macron, que les forces du malade diminuoient considerablement, & qu'il ne passeroit pas deux jours. * Tacite, *l. 6. Annal. c.* 50.

CHARICLO, fille d'Apollon, & femme de Chiron le Centaure, ou, comme d'autres le pretendent, de Sciron, eut une fille dont parle Ovide, *Metam. l. 2. fab. 10. v.* 635.

> *Ecce venit rutilis humeros protecta capillis*
> *Filia Centauri, quam quondam Nympha Chariclo*
> *Fluminis in rapidi ripis enixa, vocavit*
> *Ocyroen.....*

CHARIDAS ou CHARIDE'S, Auteur Grec, avoit écrit de l'Art des Machines. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * G. J. Vossius, *de Mathemat.* 48. §. 9. Athenée, *l.* 7. cite un Ouvrage de Charidès, intitulé *Halusis ou la chaîne*.

CHARIDE'ME, le dernier des Prêtres de Jupiter Carnéens, qu'on mit en la place des Rois, pour gouverner l'Etat des Sicyoniens, ne pouvant plus fournir à la depense qu'il étoit obligé de faire, prit la fuite, l'an du monde 2862, avant J. C. 1173. * Eusébe. Diodore, *l.* 17.

CHARIDE'ME, Capitaine Athenien, que fit mourir Darius, piqué des conseils trop sinceres qu'il lui donna, sur la guerre qu'il avoit contre Alexandre. * Freinshemius, *Supplem. in Q. Curtium*, *l. 1. c. 14. l. 3. c. 2.*

CHARILAS, une des trois grandes solemnitez qui se célébroient de neuf ans en neuf ans à Delphes. Les deux autres se nommoient le Septerium & l'Heroïde.

CHARILAUS, Roi de Lacedemone, de la famille des Proclides ou Eurypontides, regna environ 64 ans, & fut obligé de la vie & du bonheur de son régne à son oncle Lycurgue. Il étoit fils de Polydecte, lequel étant mort fort jeune, laissa la conduite de sa famille à Lycurgue son frère. Ce dernier retint le nom de Roi jusqu'à l'accouchement de la Reine, que Polydecte avoit laissée grosse environ d'un mois. Cette ambitieuse, lui envoya dire, que s'il lui promettoit de l'épouser, elle se feroit avorter. Lycurgue que cette proposition fit trembler, craignant quelque mauvaise suite d'une ambition si denaturée, feignit d'accepter cette offre, mais il lui insinua, que, comme cet avortement, en faisant périr son fruit, lui seroit peut être fatal à elle même, il lui conseilloit d'attendre le terme de sa grossesse, & qu'ensuite ils trouveroient moyen de se défaire de cet enfant. La Reine y consentit, mais lorsque l'accouchement fut arrivé, Lycurgue envoya des Gardes qui enlevérent l'enfant, qu'il nomma *Charilaus*, c'est à dire, *joye du peuple*, & qu'il fit élever avec soin, jusqu'à ce qu'il fût en état de gouverner: ce qui arriva l'an 3150, 885 avant J. C. Charilaus commença de se signaler par la victoire qu'il remporta sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tegeates, & quoiqu'il eût suivi le commandement de l'oracle, il ne laissa pas d'être mis en deroute, & d'être pris même dans une sortie que les Tegeates firent, secondées de leurs femmes; mais il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce Roi étoit d'un naturel si doux, qu'Archelaus son Collegue disoit quelquefois, en parlant de sa grande bonté, qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaus fut si bon envers les personnes de mérite, puisqu'il l'étoit même à l'égard des mechans. Herodote, *l.* 3, parle d'un CHARILAUS ou plutôt CHARILEUS, qui porta son frère Meandrie à prendre les armes contre les Perses. * Clément Alexandrin, *l. 1. Stromat.* Plutarque, *in Lycurgo*. Justin, *l.* 3. Pausanias. Eusébe, &c.

CHARILAUS, illustre Lacédémonien, étoit fort curieux de sa chevelure. Comme on lui demanda un jour, pourquoi il en prenoit tant de soin, il répondit que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable, & celui qui coutoit le moins en depense, *quia ex omni ornatu hic foret pulcherrimus, unusquisque ac sumptus minimi*. Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de lois; *Peu de loix, dit-il, suffit à ceux qui parlent peu*: *Pauca dicentibus, paucitas legum sufficit*. Il faut remarquer que les Lacedemoniens parloient peu, & qu'ils disoient beaucoup en peu de mots: d'où vient cette maniere de parler, qui dure encore, un style Laconique, pour dire un style vif & concis. * Plutarque. Cœlius Rhodiginus, *l. 18. c.* 4.

CHARILE, pauvre fille orpheline, qui dans une rude famine ayant demandé au Roi son souverain de quoi soulager sa misere, en reçut un coup de soulier au visage. Elle fut si sensiblement touchée de cet affront, qu'elle s'étrangla de sa ceinture. Les Anciens donnerent le nom de cette miserable, à la troisiéme ennéateride d'un cycle de vingt-quatre ans, parce qu'elle étoit comme pauvre & étranglée à cause qu'on en ôtoit tous les jours ce qu'il y avoit

eu de

ou de superflu, dans les deux premiéres octaëtérides. * Dodwel, *de veteribus Graecorum & Romanorum Cyclis, Dissert. V.*

CHARISIUS, Orateur Athénien dont Cicéron parle dans son *Brutus*. Il y a aussi un Grammairien Latin de ce nom, dont parle Priscien. Ses Institutions sont placées les premiéres dans *le recueil des anciens Grammairiens* de Putschius. * Lloyd.

CHARISIUS, Prêtre, Oeconome de l'église de Philadelphie, présenta en 431 une requête aux Peres du Concile d'Ephése, par laquelle il leur faisoit savoir que les Nestoriens ayant dressé un Symbole de Foi, le faisoient signer aux *Quartodécimans*, qui se réünissoient à l'Eglise. Le Concile s'étant fait lire cette Exposition de Foi qui étoit semée d'hérésies, défendit d'en dresser aucune, ou d'en faire seigner d'autre que celle de Nicée, sous peine de déposition pour les Evêques & pour les Clercs, & d'excommunication pour les Laïques. * *Actes du Concile d'Ephése*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle*.

CHARISIUS, Clerc de Constantinople, menoit une vie scandaleuse, & périt d'une maniere étonnante. Le Patriarche Gennade voyant qu'il ne tenoit compte, ni de remontrances, ni de corrections, envoya un Prêtre dans l'Oratoire du Martyr Eleuthére, où Charisius faisoit l'office de Lecteur, pour adresser au Saint ces paroles, qui témoignoient la confiance qu'il avoit en son pouvoir, *Eleuthére, saint Martyr de Dieu, ton Soldat est un grand pécheur; ou fais qu'il devienne meilleur, ou punis-le toi-même*. Le lendemain ce Clerc fut trouvé mort dans son lit. * Nicéphore, *l.15. c.33.* Théodore, *l.1.*

CHARISTIES, ou le jour du cher parentage, *dies carae cognationis*, ou *Charistia*. Cette Fête est marquée au mois de février dans le Calendrier rustique qui se voit à Rome, sur un ancien marbre, & elle se trouve aussi dans le Calendrier de Constantin. Valére Maxime nous enseigne ce que „ c'étoit. Nos ancêtres, *dit-il*, établirent un festin solemnel, „ qu'ils appellérent *Charistia*, auquel on ne convioit que „ des parens ou des alliez, afin que s'il y avoit quelque „ different entre eux, il fût terminé plus facilement & à „ l'amiable dans la joye du festin: *Convivium etiam solemne majores instituerunt, idque* CHARISTIA *appellaverunt, cui praeter cognatos & affines nemo interponebatur; ut si qua inter necessarios querela esset orta, apud sacra mensa & hilaritatem animorum, fautoribus concordiae adhibitis tolleretur*. * Ovide en parle, *Fast. l.2. v.617.*

> *Proxima cognati dixêre Charistia chari,*
> *Et venit ad socios turba propinqua Deos.*

Antiq. Gr. & Rom, Valére Maxime, *l.2. c.1. n.8.*

CHARITÉ (la) sur Loire, ville de France dans le Nivernois, entre Nevers & Cône. Elle est au nord-nord-ouest de Nevers, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est située sur le penchant d'une petite colline, qui s'élève sur le bord de la riviere, qu'on y passe sur un beau pont. Il y a un grand marché, diverses églises, & un Prieuré célébre de l'Ordre de Cluny, que saint Hugues fit bâtir l'an 1056. Cette ville souffrit beaucoup durant les guerres des Anglois; mais elle ne souffrit pas moins dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Reformez la prirent & la reprirent souvent en 1552 & 1563, sur les Catholiques. Ceux-ci en étoient les maîtres en 1569, sous le regne de Charles IX, lorsque Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, la leur enleva, & y fit passer le secours qu'il menoit aux Protestans, dans la Guienne. Celui qui commandoit dans la place, s'enfuit secretement, & les Habitans troublez de ce départ, demandérent à parlementer; mais comme les Députez de part & d'autre, étoient en conférence, quelques uns des Habitans qui favorisoient les Reformez, donnérent un signal, & descendirent une corde, par laquelle les ennemis étant montez les uns après les autres, s'emparérent le 20 may de la ville, où tout étoit dans la crainte & dans la confusion. Elle fut donnée en proye aux Allemans, au lieu d'un mois de paye, qui leur étoit dû, & qu'ils demandoient. * Guy Coquille, *Histoire du Nivernois*. De Thou, *Hist. l.31. 34. & 45.*

CHARITÉ (Fréres de la) On connoit en France sous ce nom les Religieux Hospitaliers de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu. On les appelle en Espagne Fréres de l'hospitalité, & en Italie, Fréres *Fate ben Fratelli*. Saint Jean-de-Dieu qui institua cet Ordre étoit né dans le Royaume de Portugal. Il fut pendant quelques années Berger, Soldat, Oeconome, Artisan; enfin Dieu l'ayant touché, il s'appliqua à servir les malades; & tant son travail que ses quêtes le mirent en état de louer l'an 1540, une maison pour y retirer les pauvres malades, à qui il procuroit toute sorte de secours. Ce nouvel hopital devint très-celebre en peu de tems, & plusieurs Prélats s'interessérent à son aggrandissement; mais quoique l'Instituteur eût pris un habit tel que le portent les Fréres de la Charité, il ne pensa point à donner d'autre régle que son exemple à ceux qui se joignirent à lui. Ce ne fut qu'en 1572, douze ans après sa mort, que Pie V donna à ces nouveaux Religieux la Régle de saint Augustin, & leur permit de faire promouvoir aux Ordres sacrez un d'entre eux dans chaque hopital, pour leur administrer les Sacremens aussi bien qu'aux malades. Il y avoit déja plusieurs hopitaux de cette Congrégation en Espagne, & il s'en établit d'autres aussi-tôt après en Italie. Sixte V, & Grégoire XIV leur accordérent de grands priviléges; mais ayant voulu se soustraire à la jurisdiction des Ordinaires, & quelques uns d'entre eux negligeant le soin des malades pour s'appliquer à des études qui les rendissent capables de recevoir les Ordres sacrez, ils s'attirérent l'indignation de Clément VIII. qui par un bref du 13 fevrier 1592, soumit entiérement cette Congrégation à l'autorité des Evêques; ordonna qu'ils ne seroient plus gouvernez par un Majeur général; & leur defendit de prendre les Ordres sacrez, & de faire profession solemnelle; voulant qu'ils ne fissent qu'un seul vœu de pauvreté & d'hospitalité. Ce même Pape remit néanmoins quatre ans après ces Religieux dans le droit qu'ils avoient d'élire un General, mais ce ne fut qu'en 1609, que Paul V leur permit de faire prendre les Ordres sacrez à quelques uns de leurs Fréres, qui ne pourroient exercer aucune charge, afin d'être plus en état de vaquer aux besoins spirituels des malades. Le Bref de Clément VIII n'avoit pas eu de lieu en Espagne; & ils avoient toûjours fait les trois vœux solemnels ordinaires, avec un quatriéme de servir les malades; d'où il arriva que les Religieux de ce Royaume se séparérent des autres Religieux établis en Italie & ailleurs, & qu'il y eut toûjours depuis deux Généraux, dont l'un gouverne les maisons d'Espagne, & des païs soumis au Roi Catholique, tant dans les Indes qu'en Amérique; & l'autre qui fait ordinairement sa résidence à Rome, gouverne toutes les autres maisons de l'Odre. Ceux d'Espagne crurent néanmoins nécessaire de faire confirmer leurs usages par l'autorité Apostolique; & Paul V, toûjours favorable à cette Congregation, en approuvant leur conduite, leur permit de plus, d'avoir deux Prêtres de leur Ordre dans chaque hopital. Le même Pape accorda depuis les mêmes graces aux Religieux d'Italie, de France, de Pologne & d'Allemagne, & il les déclara encore exemts de la jurisdiction des Ordinaires; ce qu'Urbain VIII confirma environ l'an 1638, avec cette restriction, que cette exemption n'auroit lieu que dans les maisons où il y auroit plus de douze Religieux, & que dans celles où il y en auroit moins, les Evêques examineroient les receptes & les dépenses conjointement avec les Provinciaux & les autres Supérieurs. Les Religieux de la Charité ne s'établirent en France qu'en 1601, par le moyen de Marie de Médicis, qui leur donna dans le Fauxbourg-saint-Germain, la place où ils ont bâti un des plus célébres hopitaux. L'année suivante, Henri IV leur permit par ses lettres patentes de s'établir dans toutes les villes du Royaume où ils seroient appellez; & en 1617, Louis XIII leur en donna de nouvelles qui confirmérent celles de son prédécesseur. Il y a en France un Provincial Vicaire-Général-né, en consequence d'une Bulle d'Alexandre VII, du 15 juillet 1664, & un autre Vicaire général en Pologne. La supériorité du Majeur général dure six ans, & le Chapitre général se tient pour chaque changement. Le Chapitre provincial s'assemble tous les trois ans, & l'on y nomme un nouveau Provincial. * Héliot. *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch.18.*

CHARITÉ, (Filles de la) Congrégation instituée par M. Vincent de Paul, & par Mademoiselle le Gras à Paris. Ces Filles qui sont aussi appellées *les Servantes des Pauvres*, ont un Séminaire dans le Fauxbourg Saint-Denys, & c'est dans ce lieu qu'on les reçoit toutes. Elles ne sont admises à faire des vœux simples, qu'après cinq ans d'épreuves. Elles les font seulement pour un an, & toute leur vie elles les renouvellent le 25 de mars, avec la permission de leurs Supérieurs, qui sont le Supérieur général de la Congrégation de la mission, & sous son autorité les Visiteurs des provinces. Leur principal emploi est de servir les pauvres dans les paroisses où on les a reçues, & elles ne sont que deux ou trois dans chaque logement: elles servent aussi dans plusieurs hopitaux de Paris, aux Petites-maisons, & aux Enfans trouvez. Le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, approuva cet Institut au mois de janvier 1655. Le Roi Louis XIV l'autorisa par lettres patentes de 1657, & le Cardinal de Vendôme, Légat en France, le confirma en 1660, au nom du Pape Alexandre VII. Louise Marie de Gonzagues, Reine de Pologne, avoit établi quelques unes de ces Filles à Varsovie dès l'an 1652, & elles y avoient donné des preuves de leur zéle en servant les pestiferez. Présentement elles ont près de trois cens établissemens, tant en France qu'en Pologne, & dans les Païs-Bas, & par tout elles ménent une vie très-pauvre. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 8. c.14.*

CHARITÉ CHRETIENNE, Ordre que Henri III, Roi de France & de Pologne, institua pour les pauvres Soldats estropiez au service du Roi & du public. Il leur assigna pour leur entretien un revenu sur les hopitaux & Maladeries de France, & leur donna à Paris une maison au Fauxbourg-Saint-Marcel. Il ordonna que ceux qui seroient reçus en cet Ordre charitable, porteroient sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix ancrée de satin blanc, en broderie, ourlée & brodée de bleu céleste, & au milieu de la même croix, une lozange de satin bleu celeste chargée d'une fleur-de-lys d'or, & ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidélément servi*. La mort de Henri III empêcha les suites de cette belle entreprise, qui a été renouvellée par le Roi Louis XIV, par l'établissement de l'Hôtel Royal des Invalides. * Favin. *au. l.3.*

CHARITÉ-DE-NOTRE-DAME (Hospitalieres de la) Religieuses engagées par vœu à rendre aux femmes malades les mêmes services que les Religieux de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu rendent aux hommes. Simone Gaugain, connue sous le nom de la Mére Françoise de la Croix, institua cet Ordre à Paris, avec cinq ou six personnes de son sexe, avec qui elle avoit été Novice dans un convent du diocése d'Evreux, où elle avoit été persecutée comme Magicienne. La premiere maison de cet Ordre est l'hopital de la Charité-de-Nôtre-Dame, proche des Minimes de la Place Royale. La Mere Françoise commença à y demeurer dès l'an 1624, & ne fit ses vœux solemnels que le vingt-quatriéme juin 1629. Elle acquit aussi au Fauxbourg-Saint-Antoine le lieu appellé communément la Roquette, & les Religieuses de la Place Royale y alloient tour à tour pour servir les malades, jusqu'à ce qu'en l'an 1690, ces deux maisons furent entierement séparées, & les biens partagez. Il y a plusieurs maisons de cet institut en divers lieux de France. Leurs Constitutions leur furent données par Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris, & approuvées l'an 1633, par Urbain VIII, qui leur donna la Régle de saint Augustin. Elles joignant aux trois vœux ordinaires celui d'exercer l'hospitalité envers les femmes malades; mais elles ne reçoivent ni les femmes grosses, ni celles qui ont des maladies contagieuses. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch.48.*

CHARITÉ-DE-S.HIPPOLYTE (Fréres de la) Congrégation de Religieux Hospitaliers, qui ne sont connus que dans les Indes occidentales; & qui rendent aux malades dans les hopitaux, les mêmes services que les Religieux de la Congregation de saint Jean-de-Dieu. Bernardin Alvarez, Bourgeois de la ville de Mexique, institua cet Ordre avec l'aide de quelques personnes pieuses, qui contribuérent à fonder un hopital avec une eglise dédiée à saint Hippolyte, Patron de la ville, & se consacrérent avec lui au service des pauvres. Sixte V, dès le commencement de son Pontificat approuva les réglemens que Bernardin avoit dressez, & en peu de tems il y eut plusieurs hopitaux semblables à celui de saint Hippolyte auquel ils s'unirent. Clément VIII leur accorda les priviléges dont jouïssoient les Religieux de la Congregation de S. Jean-de-Dieu: & leur permit d'élire un General, dont l'election se feroit par les vingt plus anciens de la Congrégation: ce qui s'observe encore. Ils ne firent d'abord que deux vœux simples, de chasteté & de pauvreté: mais Clément VIII, par sa Bulle du premier octobre 1594, leur ordonna d'en faire deux autres de perpetuelle hospitalité & d'obéïssance; & cela subsista jusqu'à l'an 1700, qu'Innocent XII, leur ordonna de faire les quatre vœux solemnels, sous la Régle de saint Augustin. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch. 19.*

CHARITÉ-DE-LA-SAINTE VIERGE, Ordre Religieux sous la Régle de saint Augustin, fut établi dans le diocése de Châlons en Champagne, par Guy, Seigneur de Joinville & du Bourg-Saint-George, qui fonda le monastére ou hopital à Boucheraumont dans le même diocése. Les Papes Boniface VIII, & Clement VI approuvérent cet Institut, auquel on donna le monastere des Billettes, bâti à Paris en la maison d'un Juif convaincu d'un crime atroce contre la sainte Hostie, qu'il avoit percée d'un coup de canif: cela arriva l'an 1290. * *Consultez* saint Antonin & plusieurs autres Auteurs alléguez par Sponde, *A.C.1290. n.19.*

CHARITES ou CARITES. *Cherchez* GRACES.

CHARITON d'Agrigente, entreprit, pour venger un jeune homme qu'il aimoit, nommé *Mélanippe*, de tuer Phalaris Tyran de leur commune patrie, vers la seconde année de la LII Olympiade, & 571 avant Jesus-Christ. Il fut découvert, & Melanippe ayant sçu qu'il étoit arrêté, alla se livrer au Tyran, & lui dit que ce n'étoit qu'à sa priére que Chariton avoit fait cette entreprise. Phalaris étonné de l'amitié de ces deux personnes, leur pardonna, à condition qu'ils sortiroient de Sicile. La Prêtresse d'Appollon à Delphes rendit encore plus célébre leur liaison, par le distique suivant qu'elle fit à leur honneur, où elle les propose comme un modele d'amitié.

> Θεῖοι ἐγένοντο, ἐφημερίοις, φιλότητος,
> Εὐδαίμων Χαρίτων καὶ Μελάνιππος ἔφυ.

> *Humana genti auctores coelestis amoris*
> *Et Chariton felix & Melanippus erat.*

* Elien, *Var. Hist. l.2. ch 4.* Athénée, *l.13.*

CHARITON, Moine Grec, fut fait Patriarche de Constantinople l'an 1177, & ne tint ce siége que onze mois. Théodose lui succéda. * Baronius, *A.C.1177 & 1184.* Bandurí, *Imp. Orient. l.8. Comm.*

CHARITON, fille de Lucillien, homme illustre, fut mariée à Jovien qui fut fait Empereur l'an 363, & mourut au commencement de l'année suivante. Elle eut quelques enfans de ce mariage, & entre autres Varronien, qui fut Consul l'an 364, avec son pére. On lui donne aussi le titre de Nobilissime, égal à celui de César; mais Valentinien qui succéda à Jovien fit crever un œil à cet enfant, pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'Empire. Chariton avoit perdu son pére l'année précédente, & ces malheurs domestiques ne la touchérent pas assez pour en mourir. Elle vivoit encore l'an 380 & depuis on ne parle plus d'elle. * Banduri, *Numism. imp. Rom.*

CHARITOPULE, (Manuel de) Patriarche de Constantinople. *Cherchez* MANUEL DE CHARITOPULE.

CHAR-

CHARKLIQUEU, bourg à deux lieues de Tocat, dans la Cappadoce ou Amasie, province de la Natolie. Il est situé dans un beau pays, entre des coteaux fertiles, où il croît d'excellent vin. C'est où se font les meilleurs maroquins bleus, à cause de la bonté des eaux. Tocat & ce bourg sont célébres pour ces sortes de maroquins, Diarbekir & Bagdat, pour les rouges; Mosul, ou l'ancienne Ninive, pour les jaunes, & Orfa, pour les noirs. A deux mille pas de ce bourg, on voit une roche que l'on croit avoir servi de retraite à saint Jean Chrysostome pendant son exil: du côté du levant, on monte huit ou neuf degrez, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc; & du côté du couchant, on monte cinq ou six autres degrez qui ménent à une petite galerie, aussi taillée dans le roc, quoiqu'il soit d'une dureté extraordinaire. Les Chrétiens du pays disent que ce Saint se mettoit sur cette galerie pour y prêcher au peuple qui accouroit de toutes parts. Parce que les Marchands Chrétiens sont toûjours le plus grand corps dans les caravanes qui passent par ce pays, elles s'arrêtent deux ou trois jours à Charkliqueu, pour donner le tems aux Chrétiens d'aller faire leurs dévotions sur cette roche, où l'Evêque du lieu, suivi de quelques Prêtres, chacun un cierge à la main, vient dire la Messe. Les caravanes y font aussi quelque sejour, afin d'y faire provision de vin pour le voyage. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 1. *c.* 2.

* CHARLBURG ou CHARLEBOURG, village de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, situé sur le Danube entre Vienne & Presbourg. On croit qu'il est l'ancienne *Charcobalus* ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLEMAGNE. *Voyez cy-dessous* CHARLES LE GRAND, Roi de France & Empereur.

* CHARLEMENIL, ou, selon les Cartes que Jaillot & de Wit ont données de la Normandie, CHALLEMENIL, bourg de France dans le pays de Caux en Normandie. Il est au sud de la ville de Dieppe, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHARLEMONT, petite ville des Pays-Bas, dans le Comté de Namur, avec une très-bonne forteresse. L'Empereur Charles-Quint, la fit bâtir en 1555, & elle est située sur le haut d'une montagne, avec de bons boulevards, & d'autres défenses très-régulières. La Meuse leve le pié de ce mont, au dessous de Givet, à trois lieues de Mariembourg, & à sept de Namur. On la nomme en Latin *Carolomontium*. Elle fut cédée aux François par le traité de Nimégue en 1678. * Sanson. Baudrand.

CHARLEMONT, bourg & forteresse de l'Ultonie dans le nord d'Irlande: Quelque forte que soit cette place, elle fut contrainte de se rendre au mois de septembre 1689, au Duc de Schomberg, ayant été réduite à l'extrémité faute de provisions. Elle est sur une montagne dans le Comté d'Armagh, au pié de laquelle coule une riviere nommée Blackwater, à quatre milles au sud est de Dungannon. Ce fut le Roi Charles, qui la fit fortifier, & ce fut pour ce sujet qu'on l'appella Charlemont. * *Dict. Anglois.*

CHARLEROY, ville & forteresse des Pays-Bas, dans le Comté de Namur, sur les frontiéres du Hainaut, elle est sur une petite montagne près de la Sambre, environ à cinq lieues de Namur, & à six de Mons. C'étoit un bourg, dit le Charnoy, que les Espagnols fortifiérent en 1666, & auquel ils donnerent le nom de Charleroy, du nom de Charles II, Roi d'Espagne. Depuis, les François prirent cette place en 1667, & elle leur fut cédée par la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue le deuxieme may de l'an 1668. Le Prince d'Orange essaye vainement de la surprendre sur la fin de 1672. Elle fut rendue à l'Espagne par la paix de Nimégue conclue en 1678. Les François l'ont reprise en 1693, & l'ont rendue par la paix de Ryswick en 1697.

CHARLES, (Saint) surnommé Borromée. *Cherchez* BORROMÉE.

EMPEREURS, du nom de CHARLES.

CHARLES, I. de ce nom, Empereur d'Occident. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES I, dit *le Grand*, ou CHARLEMAGNE, Roi de France.

CHARLES II. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France.

CHARLES III, dit *le Gros*, fut le troisième fils de Louïs *le Germanique*, & petit fils de l'Empereur Louïs *le Pieux*. En partageant les Etats avec ses fréres en 876, il eut pour sa part le Royaume de Souabe. *Carloman* un de ses fréres, étant mort en 880, il partagea son héritage avec Louïs II. son autre frére, à qui il laissa la Baviére, le Pannonie, l'Esclavonie & la Bohéme, & garda, pour sa part, la prétension sur le Royaume d'Italie. (*a*) Il étoit déja passé en Italie du vivant de son frére Carloman; il la subjugue en peu de tems & fut couronné Empereur le jour de Noel 880, par le Pape Jean VIII. (*b*) *Louïs* son frére mourut en 882, & alors l'Allemagne s'unit sous Charles *le Gros*. (*c*) Comme il étoit devenu fort puissant par la mort de ses deux fréres, il forma une grande armée & marcha contre les Normands, qui firent alors de grands dégâts dans la Basse Allemagne; mais contre toute attente il fit une paix honteuse avec eux, car il leur paya une grosse somme, leur permit de demeurer dans la Frise, & promit à *Hugues* le Batard de lui laisser les revenus de l'Evêché de Metz. Il s'engagea encore de donner en mariage sa cousine *Gisele*, fille du Roi Lothaire & sœur de Hugues le Bâtard, à Géofroy un des Ducs Normands. (*d*) Cette paix attira à Charles *le Gros* & la haine & le mépris des Rois de France ses cousins, & de ses propres Sujets; Les Lorrains se seroient même soulevez contre lui si les François les eussent voulu prendre sous leur protection. (*e*) Malgré cela il eut le bonheur, que les François ne trouvant personne qui eût plus de droit à la Couronne que lui depuis la mort de *Louïs* III, & de *Carloman* son frere, il le lui offrirent en 884, & l'appellerent de l'Italie pour les défendre contre les Normands. (*f*) Cette haute fortune changea bien-tôt aprés. Les Italiens commencerent la revolte & demandérent qu'on destinât un Prince Italien pour successeur à Charles *le Gros*. Geofroy, Duc Normand, forma une prétension sur la Lorraine, par raport à son epouse, & quoiqu'on fit assassiner Geofroy, les Normands eurent pourtant le courage de s'avancer jusques à Paris, qu'ils assiégerent pendant deux ans, sans que Charles eût le courage de marcher d'abord contre les Rebelles; & lorsqu'il vint enfin pour faire lever le siege, il traita encore honteusement avec eux, il leur paya une certaine somme afin qu'ils levassent le siége & se retirassent dans la Bourgogne. (*g*) Cette action fit une grande bréche à l'autorité de cet Empereur, qui la diminua encore considérablement, lorsqu'en 887, étant à Kirchheim sur le Rhin, il accusa son epouse en présence de tous les Princes d'avoir commis adultere avec l'Evêque *Luitbard*, Chancelier de l'Empereur. Il declara en même tems que depuis dix ans, qu'il avoit vécu avec son epouse il ne l'avoit jamais touchée, & qu'ainsi il prétendoit qu'elle fit preuve de sa virginité. L'Imperatrice fit ses preuves selon l'usage de ce tems-là, mais elle se retira de chagrin dans le couvent d'Andlau en Alsace. Elle s'appelloit *Richardis* & doit avoir été une Princesse d'Ecosse. (*h*) Lorsqu'en 887, il eut convoqué les Etats de l'Empire à *Tribur*, près de Mayence, ils le declarerent incapable de regner. Les raisons principales sur lesquelles ils se fonderent, furent les indignes traitez qu'il avoit faits avec les Normands, l'accusation malfondée contre son épouse, le derangement de son cerveau, & l'affoiblissement de son corps, causé par de grandes maladies. Ajoutez à tout ceci, que par sa mauvaise maniere de gouverner, le Pape avoit enlevé la Couronne Impériale aux Francs. Charles *le Gros* fut ainsi deposé unanimement, & l'on declara pour son successeur en Allemagne *Arnulphe*, fils naturel de l'Empereur Carloman. Au bout de trois jours, Charles se vit tellement abandonné, qu'il n'y eut plus personne qui voulût seulement lui rendre le moindre service; & peut être seroit-il mort de faim, si l'Archevêque de Mayence ne l'eût nourri jusques à ce que les mesures necessaires pour sa subsistance fussent prises. Il mourut à Neidingen sur le Danube le 13 janvier 888, six semaines aprés sa déposition, & on l'enterra dans le couvent de *Richenau*, qui est dans une isle du Lac de Constance. Il y en a qui disent qu'il fut étranglé par ordre d'Arnulphe; mais cela n'est rien moins que démontré, & la plupart des Historiens n'en disent rien. Il recommande aux bonnes graces d'Arnulphe, Bernard son fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. (*i*) Il faut encore remarquer que c'est le sentiment généralement reçu, que Charles *le Gros* compta le premier dans ses Diplomes les années depuis la naissance de Jesus-Christ: (*k*) ce qui cependant est faux, puisqu'on trouve cette Ere employée dans le Testament de Charles-Magne, & dans d'autres (*l*) Chartres. (*m*) Dans le XVI siecle, un Evêque de Constance fit réparer à Richenau le tombeau de Charles & y mit cette Epitaphe, *Carolus Crassus, Rex Sueviæ, pronepos Caroli-Magni Italiam potenter intravit, eamque devicit, Imperiumque Romanum, ubi Cæsar coronatus, obtinuit; ac mortuo fratre Ludovico universam Germaniam & Galliam jure hereditario acquisivit. Demum animo, mente & corpore deficiens, ab Imperio sane magno cum fortunæ ludibrio, depulsus, à suis omnibus postpositus, humilis hoc in loco sepultus est. Obiit anno Domini* 888. *idib. Jan.* Voyez ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * (*a*) *Annal. Bertinens. ad ann.* 876 *&* 880. *Annal. Fuldens.* Reginon. (*b*) *Annal. Bertinens. ad ann.* 880. *Annal. Metens.* Reginon. Sigebert de Gemblours, Hermannus *Contractus ad ann.* 881. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3 *ad ann.* 880. *n.* 7. *& ad ann.* 881. *n.* 1. *p.* 729. (*c*) *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 882. (*d*) Ibid. *Annal. Bertinens. & Metens.* Lambecius, *ad ann.* 884. *Annal. Metens.* Mabillon *de Re Diplom. l.* 2. *ch.* 26. (*g*) Abbon, *de obsid. Paris. apud* Du Chêne *tome* 2. *p.* 49. *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 886. (*h*) *Annal. Metens. ad ann.* 887. Reginon, &c. (*i*) Ibid. *ann.* 888. (*k*) Aventinus, *de Rebus Boyois l.* 4. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3 *ad ann.* 881. *n.* 2. *p.* 730. (*l*) *Chartul. S. Werthinense, tome* 1. *Scriptor. Brunsvv. p.* 110. *& Antiq. Fuldens. apud* Pistorium, *tome* 3. *Rerum Germ.* (*m*) *Les Delices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 174.

CHARLES IV, Empereur, Roi de Bohéme, Duc de Luxembourg, fils de JEAN, Roi de Bohéme, & petit-fils de l'Empereur HENRI VII, fut élu un an avant la mort de Louïs de Baviere, à la sollicitation du Pape Clément VI, & du Roi de France, Philippe *de Valois*: ce qui se fit à Rentz, village sur le Rhin, au dessus de Coblentz, sur la fin du mois de juillet de l'an 1346. Edouard Roi d'Angleterre, le Marquis de Misnie, & Guntier, Comte de Schwartzembourg avoient aussi été créez; mais Charles demeura paisible possesseur de l'Empire. Il se trouva à la bataille de Crecy donnée l'an 1346, en laquelle il perdit son pére, & fut blessé de trois coups. Pierre Bertrand, Cardinal, Evêque d'Ostie, le couronna à Rome l'an 1355, & l'année suivante Charles étant à Nuremberg, fit le celebre Constitution que l'on appelle *la Bulle d'Or*, pour l'élection des Empereurs. Elle est ainsi appellée du grand sceau d'or de figure ronde, qui est attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel d'un côté, cet Empereur assis en son thrône, & de l'autre, le Capitole de Rome sont réprésentez. Elle contient 30 chapitres enfermez en 24 feuilles de parchemin reliées à la façon d'un livre. Il en publia les 23 premiers à Nuremberg le dixiéme de janvier 1356, & les sept autres à Metz le jour de Noel. Comme il est parlé cy-dessus, de la Bulle d'or de cet Empereur, il est à propos de remarquer aussi la division qu'il fit de l'Empire, par le nombre de quatre. Il institua 1. Quatre *Ducs*, savoir, de Brunswick, de Baviére, de Souabe, & de Lorraine. 2. Quatre *Landgraves*, de Thuringe, de Hesse, de Leuchtenberg, & d'Alsace. 3. Quatre *Marquis*, de Misnie, de Brandebourg, de Moravie, & de Bade la Basse. 4. Quatre *Burgraves*, de Magdebourg, de Nuremberg, de Reineck, & de Stromberg. 5. Quatre *Comtes*, de Cléves, de Schwartzembourg, de Saxe, & de Savoye. 6. Quatre *Comtes Capitaines* de l'Empire, pour la conduite des gens de guerre, savoir, de Flandre, de Tirol, d'Aldembourg, & de Ferrare. 7. Quatre *Seigneurs*, de Milan, de l'Escale, de la Mirandole, & de Padoue. 8. Quatre *Abbez* principaux, de Fulde, de Kempten, de Weissembourg, & de Murbach. 9. Quatre *Grands Maréchaux* de l'Empire, Seigneurs de Pappenheim, de Juliers, de Misnie, & de Vistinge. 10. Quatre *Barons* de l'Empire, Seigneurs de Limbourg en Franconie, de Tockembour, de Westerbourg, & d'Andelwalden. 11. Quatre *Chevaliers* de l'Empire, Seigneurs d'Andelaw, de Meldinghen, de Strondeck, & de Fronberg. 12. Quatre *Grands Veneurs* de l'Empire, Seigneurs de Horn, d'Urach, de Schombourg, & de Meiloh, prés de Kur aux Grisons. 13. Quatre *Officiers* héréditaires de Souabe en l'Empire, savoir l'Ecuyer Trenchant, de Walpourg; l'Echanson, de Radech; le Maréchal, de Mardorf, & le Chambellan, de Kemnat. 14. Quatre *Ecuyers* de l'Empire, Seigneurs de Weldeck, de Hirten Falchen, d'Arnsperg; & de Rabnaw. 15. Quatre *Villes Métropolitaines* de l'Empire, Ausbourg, Aix la Chapelle, Spire, & Lubek. 16. Quatre *Rustiques* de l'Empire, Cologne, Ratisbonne, Constance, & Saltzbourg. 17. Quatre *Possessions* de l'Empire, Ingelheim, Altdorff, Liechtenaw, & Denckendorff. 18. Quatre *Bourgs* de l'Empire, Aldenbourg, Magdebourg, Rotembourg, & Meckelbourg. 19. Quatre *Villages* de l'Empire, Bamberg, Ulme, Haguenaw, & Schlestad. 20. Quatre *Montagnes* de l'Empire, Muonerberg, Friberg, Heydelberg, & Nurenberg. Mais la plupart de ces anciennes Seigneuries sont passées en de plus grandes Maisons, érigées en Duchez & autres titres d'honneur: & cette division ne subsiste plus à present. Charles IV eut pour l'Eglise un si profond respect, qu'on le nomma *l'Empereur des Prêtres*. Il accrut son Royaume de Bohéme, de la Lusace & de la Silesie. Il y fonda la nouvelle ville & l'Université de Prague: & il achéta d'Othon de Baviére, son gendre, le Marquisat de Brandebourg, dont il investit son fils Venceslas, lequel le céda depuis à Sigismond son frere. Charles introduisit en Allemagne, autant qu'il lui fut possible les loix & les coutumes de France, où il avoit eté elevé à la Cour. On dit que comme il avoit ruiné sa Maison pour acquerir l'Empire, il ruina ensuite l'Empire pour pouvoir retablir sa Maison. On dit encore de ce Prince, qu'il parloit plusieurs Langues, & qu'il formoit de beaux desseins, mais qu'il n'executoit rien. Il épousa 1. *Agnès*, fille de *Rodolphe* Palatin, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche*, fille de *Charles* de Valois, dont il eut quatre filles: 3. *Anne*, de laquelle il eut VENCESLAS & SIGISMOND, tous deux Empereurs: & en quatriéme noces, *Elizabeth*, fille de *Rodolphe*, Duc de Stetin. Il mourut le 29 novembre 1378, dans la ville de Prague, âgé de 63 ans, aprés en avoir régné 32. * Crantz, *Metrop.* Æneas Sylvius, *Hist. de Bohéme*. Trithéme. Onuphre, *en la Chron.* Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccles.* Favin.

CHARLES V, dit communément CHARLES-QUINT, Empereur & Roi d'Espagne, étoit fils aîné de PHILIPPE I, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Castille. Il naquit à Gand le 24 fevrier de l'an 1500, & aprés la mort de l'Archiduc son pére, il fut élevé sous la tutelle de Guillaume de Croy, Seigneur de Chiévres son Gouverneur, & sous la conduite d'Adrien d'Utrecht son Précepteur, qu'il fit depuis élire Pape. Il succéda aux Etats de la Maison de Bourgogne & à la Couronne d'Espagne, dont il alla prendre possession l'an 1517, & deux ans aprés les Electeurs le firent Empereur à Francfort, aprés la mort de Maximilien I, son grand-pére. Il avoit eu pour concurrent François I, Roi de France, dont la valeur déja connue fit peur aux Electeurs, qui craignirent de voir leur autorité rabaissée, au lieu que la grande jeunesse de Charles, qui passoit d'ailleurs pour un Prince de peu de génie, le rendoit moins redoutable: ce qui le fit élire au préjudice de son Rival. Cette préference mit la division entre ces deux Princes déja jaloux l'un de l'autre, & ils éclatérent dans la suite par une guerre ouverte en 1521. Le prétexte fut la protection qu'accordoit le Roi à la Maison de la Mark, contre la Maison de Croy que protégeoit l'Empereur. Ce der-

dernier fit la Ligue avec le Pape Léon X, entra en France avec plusieurs armées, & y prit Ardres & Tournay, dans le même tems qu'il perdoit Fontarabie. En Italie les François furent plus maltraitez. Lautrec, après avoir laissé prendre Milan, perdit la bataille de la Bicoque, ce qui entraîna la perte de tout le Milanois. En 1523, Charles-Quint trouva moyen de faire entrer dans la Ligue Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de corrompre Charles de Bourbon Connétable de France. Les tentatives que firent les armées de la Ligue sur le Bourgogne, sur la Picardie, & sur Bayonne, furent inutiles; mais en Italie les François, sous l'Amiral Bonnivet, furent défaits à Biagras. Ce mauvais succès fut suivi l'an 1525, de la bataille de Pavie, dans laquelle François, I. du nom, fut fait prisonnier, & mené en Espagne, où Charles le fit traiter très durement dans sa prison. Il en sortit en 1526, par le traité fait de Madrid, qu'il fit casser après son retour en France. L'an 1527, l'armée de l'Empereur prit Rome, & le pillage de cette ville dura deux mois, pendant lesquels les Espagnols, quoique Catholiques, surpasserent de beaucoup en violence & en impiété les Allemands, qui professoient la doctrine de Luther. L'Empereur feignit de n'approuver pas ce procédé, prit le deuil, & fit faire des processions publiques pour la délivrance du Pape, qui étoit Clement VII; mais ces grimaces jointes à l'impunité de ceux qui avoient fait ce coup, ne servirent qu'à démasquer sa dissimulation. Cependant le Pape ayant acheté bien chérement sa liberté, s'accorda l'an 1529, avec Charles, qui conclut aussi le traité de Cambray avec les François le cinquiéme août de la même année. Au mois d'octobre suivant, l'Empereur chassa Soliman de devant Vienne 1535, il passa en Afrique, avec une armée de plus de 50 mille hommes, prit le fort de la Goulete, rétablit Mulei Hassan dans Tunis, puis il repassa en Italie. De là en 1536, il porta la guerre en Provence, où il perdit plus de 30 mille hommes; & un quelques paisans, enfermez dans le château du Muy dans le diocese de Fréjuls, arrêterent son armée & manquérent de le tuer lui même. Il assiégea Marseille inutilement, & fut obligé de s'en retourner par les Alpes sans avoir rien fait dans cette entreprise honteuse. La tréve se fit à Nice l'an 1538, & Charles passa ensuite par la France, où il trompa le Roi par ses promesses, & alla châtier les Gantois revoltez. Ceux-ci envoyérent des Ambassadeurs au Roi François I, pour le prier de les recevoir en sa protection, comme anciens Sujets de la Couronne; mais le Roi les refusa, à cause de la tréve & de l'alliance qu'il y avoit alors entre l'Empereur & lui. Charles-Quint l'ayant sçu, envoya prier François I, en 1539, de lui donner passage par ses Etats, & promit à George de Selve, Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi auprès de lui, de rendre Milan. Il pria pourtant que l'on n'agitât point cette affaire à son passage, de peur qu'on ne crût qu'il avoit agi par contrainte. Ensuite, il fut reçu en France avec beaucoup de magnificence, car les deux fils de France le conduisirent par tout le Royaume; & il entra dans Paris avec une grande pompe, accompagné du Roi même. On a mis en question, lequel de ces deux Monarques fut le plus grand dans cette conjoncture; ou l'Empereur, qui se livra avec tant de confiance entre les mains d'un Prince, qu'il avoit si souvent irrité, & qu'il avoit traité si rudement durant sa prison; ou le Roi, qui pour recevoir son hôte avec plus de civilité, ne le voulut importuner d'aucune demande, quelque juste qu'elle fût. La question ne sera pas difficile à décider, si l'on considére que François sacrifia ses propres intérêts à sa générosité; & que Charles-Quint au contraire, après avoir fait céder le soin de sa sûreté à celui de ses interêts, leur sacrifia sa parole même, qui devoit être inviolable. Pendant son séjour en France, il avoit confirmé la promesse qu'il avoit faite de rendre Milan; & s'étoit engagé au Connétable Anne de Montmorency, qui en répondit au Roi pour lui: mais lorsqu'il fut arrivé à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le pressa de tenir sa promesse, il usa d'abord de quelques excuses; & ensuite se déclara tout à fait: ce qui fit éloigner de la Cour le Connétable, & ralluma la guerre entre les deux Princes en 1542. L'année précedente l'Empereur avoit passé en Afrique contre Barberousse; mais cette entreprise avoit été malheureuse, & il étoit revenu en Espagne avec grande perte. La guerre qu'il fit en France, fut suivie d'aussi peu de succès, son armée fut même défaite à Cérizoles, & la paix fut conclue à Crépy l'an 1545. Quant à ce qui regarde la Religion, on l'accuse avec raison d'avoir laissé prendre cours aux opinions des Protestans pendant trente ans en Allemagne, pour profiter des divisions qu'elles faisoient naître; ce qui ne se voit que trop par l'Edit nommé *Interim*; qui ordonnoit de suivre certaines formules de doctrine; accordant cépendant la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'usage du calice aux Laïques, en attendant un Concile. Il est vrai qu'il poursuivit avec assez de chaleur les Princes Protestans d'Allemagne, mais ses interêts l'y portoient peut-être davantage que la Religion, dans le dessein qu'il avoit d'établir une Monarchie universelle, comme on l'en accuse justement. Quoiqu'il en soit, il est sûr, que s'occupant contre les Etrangers, dans le tems que Luther troubloit l'Allemagne, & ne lui opposant que des Théologiens & de vains Edits, il lui donna le tems d'élever sa nouvelle église, & d'y attirer les Princes & les peuples, qu'on appella *Protestans*, pour avoir protesté en 1529, contre le Réglement de la Diéte de Spire, qui obligeoit chacun à se conformer à l'ancienne Doctrine. Depuis, ce parti s'étant encore affermi par la Ligue offensive & défensive de Smalcalde en 1530, il ne put le détruire, ni par les proscriptions, ni par la victoire qu'il gagna à Mulberg sur la puissante armée des Confédérez en 1547, ni par la détention de leurs principaux chefs, Jean Frédéric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse. Lorsque les Allemans reprirent les armes sous la protection de la France en 1552, & en 1552, il fut contraint de consentir à la paix; & par le traité de Passaw, il leur accorda, outre l'élargissement des prisonniers, la liberté de conscience appellée *Evangélique*, la possession des biens ecclésiastiques qu'ils avoient usurpez, & le privilege d'être du nombre des Juges de la Chambre Imperiale. Le peu de succès qu'eut son entreprise sur Metz qu'il assiégea en 1552, avec une armée de plus cent mille hommes, fut comme la borne de ce *Plus outre*, qu'il portoit en sa devise. La fortune s'étoit declarée en faveur de Henri II, fils & successeur de François I. ce qui fit résoudre Charles-Quint à la retraite. Après avoir cédé ses Etats d'Allemagne à Ferdinand son frére, & avoir remis les autres à Philippe son fils, le 25 octobre 1555, à Bruxelles, il se retira en Espagne, dans le couvent de Saint-Just, de l'Ordre des Jéronymites, qui est dans la province d'Estrémadure, à huit milles de Palença. Il y mourut environ trois ans après, le 21 septembre 1558, âgé de 58 ans & sept mois, moins trois jours, après avoir tenu l'empire 38 ans, deux mois & 24 jours. C'étoit un Prince d'un grand esprit, d'une profonde politique, d'un courage vaste & entreprenant; mais facile à être ébranlé dans l'adversité, comme il a paru dans sa fuite devant le Duc Maurice, & dans son abdication; ambitieux au reste jusqu'à l'excès, sacrifiant à la passion de dominer, & sa parole & sa Religion; dur, inflexible, vain, & plein de lui même; mais couvrant ses défauts avec adresse, & affectant quelquefois, pour les déguiser, de pratiquer au dehors les vertus qui leur étoient le plus opposées. Il fit cinquante voyages differens, neuf en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, dix en Flandre, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, huit sur la Méditerranée, & deux sur l'Océan. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'AUTRICHE. Son frére FERDINAND lui succéde à l'Empire. C'étoit Charles qui l'avoit fait élire Roi des Romains; mais il s'en étoit repenti depuis, & avoit inutilement mis toutes choses en usage, pour le faire renoncer à son droit en faveur de son fils Philippe II, Roi d'Espagne. * Guichardin. Paul Jove & de Thou, *Hist.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* Langey. François de Beaucaire. Sponde, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

CHARLES VI, Empereur, porta aussi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH. Il fut fils puiné de l'Empereur LEOPOLD, & d'*Eléonore-Magdelaine-Thérése* de Baviere, Palatine de Neubourg, & naquis le premier octobre 1685. Il fut élu Empereur le douziéme octobre 1711, après la mort de JOSEPH son frére aîné, & couronné le 22 décembre suivant; & Roi de Hongrie le 22 may 1712, & Roi de Bohême, le cinquiéme septembre 1723. Il épousa le 23 avril 1708, *Elisabeth-Christine* de Brunswick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunswick-Wolfembutel, Blankenberg, & de *Christine-Louise* Princesse d'Oetingen, dont sont issus, 1. *Léopold Jean-Joseph-Antoine-François de Paule-Ermenegilde Rodolphe-Ignace-Balthasar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, & mort le troisiéme novembre suivant; 2. *Marie-Thérése Walburge*, Archiduchesse d'Autriche, née le 13 may 1717, mariée le 12 février 1736, à *François*. II. du nom, Grand Duc de Toscane, cy-devant Duc de Lorraine; 3. *Marie-Anne-Eléonor-Wilhelmine*, Archiduchesse d'Autriche, née le 14 septembre 1718. & 4. *Marie-Amélie-Caroline-Louise-Ludemille-Anne*, Archiduchesse d'Autriche, née le cinquiéme avril 1724, & morte le 19 avril 1730. Il mourut le 19 octobre de l'an 1740.

ROIS & PRINCES de FRANCE du nom de Charles.

CHARLES I, dit *le Grand*, & communément CHARLEMAGNE, Roi de France, premier Empereur d'Occident, naquit dans un château appellé Ingelheim près de Mayence, environ l'an 742, (quelques uns disent 747) & fut batisé par saint Boniface Archevêque de Mayence. Il étoit fils aîné de PEPIN *le Bref*, & de *Berthe* ou *Bertrade*, & ayant été couronné après la mort de son pére, à Noyon le neuviéme octobre de l'an 768, il commença son régne par la défaite de Hunaud, fils & successeur de Gaifré, Duc d'Aquitaine, & par celle de Loup Duc des Gascons. Il devint Monarque absolu des François en 771, par la mort de Carloman son frére, qui lui avoit fait quelque peine. L'année suivante, il dompta les rebelles Saxons dans une bataille près d'Osnabrug, & poursuivant sa victoire, il prit le château d'Eresbourg, & démolit un fameux temple, dédié à une fausse Divinité, dite *Ermensul*. En Italie, Didier, Roi des Lombards, persévérant dans le dessein qu'avoient formé ses prédécesseurs, d'abaisser la puissance des Pontifes Romains, traita fort mal le Pape Etienne IV, & ensuite Adrien I, qui lui succéda. Ce dernier eut recours à Charlemagne, qui travailla à délivrer le saint Siége de l'oppression des Lombards. Pour y réüssir, il passa en 773 en Italie avec une puissante armée, qu'il divisa en deux corps, & tailla celle de Didier en piéces; tandis que le traître Hunaude, qui étoit le boutefeu de la guerre, & le Général des troupes ennemies, périt lapidé par des femmes. Charles força le Roi dans Pavie au mois de juin 774, l'emmena prisonnier en France, & éteignit ainsi le Royaume des Lombards, 206 ans après sa fondation. Pendant le siége de Pavie, il visita le Pape, confirma la donation que son pére avoit faite à l'Eglise en 776, & y ajoûta le Territoire de Sabine, le Duché de Spolete & celui de Bénévent qui sont marquez expressément par Anastase Bibliothécaire dans la Vie d'Adrien. Ensuite il tourna une seconde fois ses armes contre les Saxons, & employa environ 33 années à les dompter, jusqu'à ce qu'il eût dispersé toutes les familles qui étoient au delà de l'Elbe, & qu'il les eût contraintes d'embrasser le Christianisme, le Roi Witikind s'étant fait aussi batiser. Le zéle de la Religion fit passer Charles en Espagne contre les Sarrasins l'an 778. Il y prit Huesca, Barcelone, Gironne, Pampelune, avec un grand nombre d'autres places, & envoya du secours au Roi de Léon, pour lui aider à secouer le joug d'un tribut auquel il étoit sujet. Comme il s'en retournoit, son armée, qui rapportoit un fort riche butin, fut surprise dans les détroits des Pyrénées; & fut maltraitée à Roncevaux. Les Gascons, qui vivoient de voleries, s'étant mis en embuscade dans les montagnes, se jettérent sur l'arriére garde, & tuérent grand nombre de braves Officiers. Là périt le fameux Roland, neveu du Roi, & les autres Preux, que nos anciens Romans ont rendu plus célébres que les Histoires. Les Auteurs Espagnols veulent que cette déroute se fit par le Roi Alfonse *le Chaste*; mais ce Prince ne régnoit point encore. Charles revint ensuite encore en Italie l'an 781, pour assoupir les remuemens d'Adalgise, fils de Didier que Tassillon Duc de Baviére avoit fait soulever. Durant ce voyage, le Pape Adrien couronna les deux fils de ce Monarque, Pepin Roi d'Italie, & Louis Roi d'Allemagne. Depuis, pour châtier une troisiéme revolte des Saxons, Charles en 782, fit couper la tête à plus de quatre mille d'entre eux. Il vainquit encore les Bretons en 786, soumit en 787 Aragise, Duc de Bénévent, & Tassillon, Duc de Baviere, qu'on avoit condamné à perdre la tête, & qu'il se contenta d'enfermer dans un monastére, avec son fils Théodon. L'année 788, & la suivante furent remarquables par la défaite des Huns, qu'on appelloit Avarois, & des Esclavons; & les autres ne furent pas moins célébres, ou par quelque victoire, ou par quelque monument de pieté. Le Pape Adrien étant mort, Leon III, son successeur, qui avoit été indignement traité par quelques Romains, vint trouver Charles à Paderborn, pour lui demander sa protection. Ce Prince passa pour la troisiéme, ou, selon d'autres, pour la quatriéme fois, en Italie, afin de venger le Pontife des outrages de ses ennemis. Ce fut pour lors qu'il fut couronné à Rome Empereur d'Occident l'an 800. Il étoit allé le jour de Noel à l'eglise de saint Pierre, pour y faire ses priéres; dans le tems qu'il les faisoit, le Clergé, les Grands, & le peuple firent de fortes instances au Pape, de le couronner Empereur dans le même moment. Il ne lui eut pas plutôt mis la Couronne Impériale sur la tête, que tous se mirent à crier trois fois, *victoire, & longue & heureuse vie à Charles-Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu*; & le Pape le sacra ensuite avec les saintes Huiles. Alors l'Occident eut encore un Empereur, avec tout le pouvoir & toutes les marques des Empereurs Romains; car non seulement Charles fut declaré César & Auguste, titres qui tirent leur origine des noms des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à leurs successeurs; mais il prit aussi les mêmes ornemens dont ils avoient usé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine; & plusieurs disent que ce fut lui, & non pas Constantin, qui commença à la porter éployée à deux têtes, avec une Couronne Impériale, pour marquer que l'Empire des Romains & celui d'Allemagne étoient soumis à sa Couronne; ou bien, que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en sa personne. Cette derniére pensée a d'autant plus de vraisemblance, qu'on observe encore aujourd'hui que le Roi des Romains, pendant le régne de l'Empereur, ne porte en ses armes qu'une simple aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes, que lorsqu'il est élevé sur le thrône impérial. Depuis Charlemagne néanmoins on ne voit pas que tous ses successeurs ayent porté l'aigle à double tête. Car s'il s'en voit avant le régne de Henri III, dit *le Noir*, qui étoit sur le thrône en 1040, lesquels ont porté une aigle éployée à deux têtes, dans la suite du tems, plusieurs medailles justifient que quelques-uns ont encore porté l'aigle simple: de sorte qu'on ne sauroit dire positivement quand & par qui l'usage de l'aigle éployée à deux têtes a commencé, ni marquer la continuation de cet usage sans interruption. Les meilleurs Historiens assurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce couronnement. Ils ajoûtent même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût sçu le dessein du Pape, il n'auroit point été à l'église de S. Pierre, le jour qu'il fut couronné, quoique ce fût le jour de Noel: en quoi ils disent que Charlemagne avoit raison; puisque, bien loin que ce fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce semble, lui faire en quelque façon tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de son épée. En effet, par les victoires continuelles, que Charlemagne avoit remportées pendant 32 ans, il avoit prodigieusement étendu les limites de son Empire; car au Royaume de France, qui comprenoit aussi la partie d'Allemagne, laquelle est entre la Saue, les Danube & le Rhin, il avoit ajoûté l'Aquitaine, la Gascogne, le pays des Pyrénées & la Catalogne. Il avoit encore uni à la Couron-

couronne le Royaume de Lombardie, & toute l'Italie jusqu'à la Basse Calabre. Il avoit de plus conquis la Souabe, la Baviére, la Franconie, toute la Saxe, la Hongrie, & la Transsilvanie, l'Istrie, la Croatie, & la Dalmatie, à la réserve des villes maritimes, qu'il avoit laissées à l'Empereur de Constantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il avoit encore joint à ses conquêtes la partie de la Pologne, dont la Vistule fait la frontiére, avec tout le païs qui s'étend le long de la Mer Baltique. Ainsi l'on voit que tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit réduit sous sa puissance soit par droit de succession, soit par droit de conquête. & qu'outre cela il avoit soumis à son obéïssance plusieurs nations Payennes, qui n'avoient jamais reconnu les précédens Empereurs, & qu'il avoit obligées d'embrasser le Christianisme. De là on conclut que le Pape ni le peuple Romain n'ont point donné l'Empire à Charlemagne; & que le Pape Léon III a fait seulement la cérémonie de son couronnement, par un sentiment de reconnoissance; ou, parce que, comme ont fait ses successeurs, il a cru qu'il étoit de sa dignité, d'avoir l'avantage de couronner & de sacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui d'ailleurs l'Eglise de Rome étoit redévable de toute sa grandeur temporelle. Nicéphore, Empereur d'Orient, consentit dans la suite à cette élevation. On convint qu'ils porteroient tous deux le nom d'Auguste; que Charlemagne porteroit le titre d'Empereur d'Occident, & que Nicéphore retiendroit celui d'Empereur d'Orient, que tout ce qui étoit en Italie, depuis la riviére de Vulturne, dans la Terre de Labour, jusqu'à la Mer de Sicile, demeureroit à Nicéphore; & que tout ce qui étoit en deçà appartiendroit à Charles, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Istrie, & la Dalmatie. Depuis ce tems là, Charles ne s'occupa qu'à faire fleurir les bonnes mœurs, & la Religion. Ses Sujets l'aimoient, & tous les Princes de la terre l'estimoient, & le redoutoient. Les Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique recherchérent son alliance; & le superbe Aron Reschid Calife, qui méprisoit tous les Princes de la terre, lui envoya des présens considérables, avec un éléphant; & sachant qu'il avoit de la dévotion pour la Terre-Sainte & pour Jérusalem, il la lui donna en propre, ne se réservant que le titre de son Lieutenant dans ce païs-là. En 813, Charles associa à l'Empire son fils Louïs *le Debonnaire*, & le fit couronner à Aix-la-Chapelle. Il mourut le 28 janvier de l'année suivante dans cette ville, & il fut enterré en l'église de Nôtre-Dame, qu'il avoit fait bâtir. Son regne en France fut de 45 ans, quatre mois & quatre jours, depuis la mort de Pepin son pére; de 43 ans moins quelques mois depuis celle de Carloman son frére; en Italie de 40 ans, depuis la prise de Didier Roi des Lombards; & il fut Empereur 13 ans, un mois & quatre jours. Il a été mis au nombre des Saints par Paschal III, l'an 1161. Il est vrai que ce Pontife avoit été créé par la faction de Frédéric *Barberousse*; mais cela n'empêche pas que jusques à aujourd'hui on n'ait fait la Fête de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & en plusieurs endroits de l'Europe, sans que les Papes s'y soient jamais opposez, comme les Cardinaux Baronius & Bellarmin l'ont remarqué. Charles étoit beau de visage, bien fait de corps, & d'un port majestueux. Il avoit l'esprit doux, généreux, bien-faisant, enjoué, & ennemi de la flatterie & du mensonge. Durant ses repas il se faisoit lire l'Histoire des Rois ses prédécesseurs, ou quelque livre de saint Augustin. Il passoit le printems & l'été à la guerre; une partie de l'automne à la chasse, & l'hiver dans les occupations du gouvernement. Il fit rédiger par écrit les Loix & les Coutumes des pays assujettis à son Empire; il dressa des Capitulaires ou ordonnances; & recueillit tous les anciens vers, qui contenoient les belles actions des Germains & des François, pour lui servir de Mémoires à leur Histoire qu'il avoit dessein de composer. Il attira les Savans en France, & sur tout Alcuin, qu'il fit venir d'Angleterre, & auquel il donna l'Abbaïe de Saint-Martin-de-Tours. Son amour pour les Sciences, est encore connu par les Ecoles qu'il établit: par les observations qu'il faisoit sur les astres; & par cette Grammaire qu'il composa pour enrichir sa Langue. Il entendoit si bien la Théologie, qu'Alcuin le prie, dans une de ses lettres, de résoudre un doute qu'il avoit; & il écrivit lui même contre l'hérésie de Félix d'Urgel, contre lequel il fit assembler un Concile, aussi bien que contre Elipand. Au reste, il fut si charitable qu'il nourrissoit les pauvres jusqu'en Syrie & en Egypte. *Voyez* ses ancêtres, ses femmes & sa postérité à l'article de FRANCE.

Ce grand nombre d'enfans naturels, joint aux cinq concubines qu'Eginard donne en termes exprès à ce Prince, outre ses quatre femmes, l'ont fait accuser d'incontinence par quelques Auteurs. D'autres soutiennent qu'il avoit épousé neuf femmes l'une après l'autre, les quatre premiéres solemnellement, & avec toutes les prérogatives dues aux Reines; & les cinq autres légitimement à la vérité; mais secretement, & sans leur faire part des mêmes droits, de peur de diviser le Royaume à l'infini. Ceux qui soutiennent ce dernier parti, se fondent sur la signification équivoque du nom de *concubine*, qui quelquefois marque celle avec laquelle un homme entretient un commerce illégitime; & quelquefois une dont le mariage est légitime, non solemnel, & par conséquent privé des avantages civils. Ce nom de concubine est appliqué dans l'Ecriture Sainte à la femme légitime d'un Lévite, *Juges*, *ch.* 19. Le Concile de Tolède en 401, *can.* 17, le prend dans le même sens. Quelques Jurisconsultes l'ont expliqué de même; mais cette interprétation me semble tirée d'un peu loin à l'égard de Charlemagne, & trop foible pour justifier sa mémoire, à moins qu'on ne nous produise quelque Auteur grave & contemporain, pour autoriser cette succession extraordinaire de neuf femmes légitimes. Il faudroit même que Charlemagne eût eu dix femmes; car s'il est vrai, comme quelques Auteurs l'assurent, qu'Hermengarde fille de Didier, ait été répudiée la seconde année de son mariage, & la seconde du régne de Charlemagne, ce Prince en avoit donc épousé une autre auparavant, puisqu'il paroît par une lettre du Pape Etienne III, que Charles, & Carloman son frére, étoient mariez du vivant même de Pepin leur pere.

Charlemagne peut être mis entre les Auteurs Ecclésiastiques Latins, comme Constantin au rang des Grecs, à cause des loix qu'il a faites touchant la Discipline Ecclésiastique; des lettres qu'il a écrites, sur le même sujet; & des traitez qu'il a fait composer sur les matieres ecclesiastiques. Ces loix sont appellées Capitulaires, & ont été données par M. Baluze. Entre ses lettres sur les matiéres ecclésiastiques, celle qui est écrite en son nom à Elipand Archevêque de Tolède, & aux Evêques d'Espagne, contre l'erreur de Felix, Evêque d'Urgel, est la plus solemnelle. On a encore les livres Carolins composez sous son nom, & par son ordre, contre le Decret du second Concile de Nicée, touchant le culte des images. Il est certain qu'il étoit versé non seulement dans les Langues & les Sciences humaines; mais aussi dans la Science ecclésiastique. Il lisoit assiduement l'Ecriture, & étudioit particuliérement les Oeuvres de saint Augustin, ayant toûjours le volume *de la Cité de Dieu* au chevet de son lit. Il bâtit un grand nombre d'églises, dans les villes de son Empire, fonda divers Evêchez en Allemagne, & plusieurs Abbaïes qu'il dota de grands revenus. Il commença le premier à introduire en France le chant & les rites de l'Eglise Romaine. On prétend qu'il est mort d'une maniere très-sainte. Son corps fut porté dans l'église d'Aix-la-Chapelle, où il a été en si grande vénération, que Fréderic Barberousse la fit élever de terre. Il fut alors canonisé par Paschal III, Antipape, qui tenoit le parti de Fréderic contre Alexandre III. Depuis ce tems-là il a été mis au rang des Saints dans plusieurs Martyrologes, & l'on a fait l'Office de sa Fête dans plusieurs églises, le 28 de janvier; & le 27 de juillet, celle de sa translation. * Eginard. Le Moine de Saint-Gal. Le Moine de Saint-Cibar d'Angoulême, & Acciajoli, *in Vita Caroli Magni*. *Les Annales de Metz*, *de Fulde*, de saint Bertin. Adon. Aimoin. Paul Diacre. Anastase. Tous les Historiens de France, & Baronius, *depuis l'an* 678, *jusqu'en* 814. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques*, *du VIII siécle*. Baillet, *Vies des Saints*, 28 *janvier*.

CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France, puis Empereur, étoit le dernier des enfans de Louïs *le Débonnaire*, qu'il avoit eu seul de *Judith*, fille de *Welfe*, Comte de Baviere, sa seconde femme. Il naquit à Francfort sur le Mein, le 13 juin 823, selon la Chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, & succéda à son pére en 840. L'année suivante, il se joignit à Louïs son second frére, avec lequel il vainquit, dans les plaines de Fontenai en Auxerrois, le samedi 25 juin, l'Empereur Lothaire, leur aîné, qui vouloit envahir leur partage, & Pepin Roi d'Aquitaine, leur autre frére, qui s'étoit joint à Lothaire. Pendant la guerre que ces fréres se faisoient entre eux, leurs Royaumes étoient exposez aux courses des Etrangers. Le Roi Charles punit Bernard, Duc de Septimanie, qui avoit pris le parti de Pepin, & marcha ensuite contre les Bretons, qui s'étoient revoltez, & qu'il dompta en 845, après avoir été repoussé d'abord. L'année suivante, il se rendit maître de la personne de Pepin, & se fit couronner Roi d'Aquitaine en sa place. En 866, les Bretons se soulevérent encore contre lui, & il fut obligé de traiter avec eux, pour chasser les Normands de la ville d'Angers. Louïs, Roi d'Allemagne, entra en France, & s'en fit couronner Roi; mais il fut obligé de se retirer, & Charles, après la mort de Lothaire, son neveu, en 869, s'empara de la Lorraine, qu'il fut obligé de partager avec Louïs Roi d'Allemagne. Six ans après, Charles fut couronné Empereur à Rome par le Pape Jean VIII, & succéda à Louïs II. Le Roi d'Allemagne lui disputa vainement ce titre; mais son fils battit Charles *le Chauve*, à Andernac en 876. Les Normands s'établirent en France malgré la résistance de l'Empereur. Enfin, ce Prince étant revenu en France, après un voyage qu'il avoit fait en Italie, pour y porter la guerre, fut empoisonné par son Medecin Sédecias, Juif de nation, après avoir été tourmenté toute sa vie, par les guerres que lui firent ses fréres & ses neveux, & par les revoltes de ses Sujets, & de ses propres enfans. Il mourut à Briord en Bresse dans la chaumiere d'un paisan, le sixieme octobre de l'an 877, âgé de 54 ans, après en avoir regné 38. Son corps fut porté au Prieuré de Nantua, diocése de Lyon, puis transporté sept ans après en l'Abbaïe de Saint-Denys. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Nitard. Thegan. Réginon. Flodoard. *Les Annales de Metz* & de saint Bertin. Aimoin. Adon. *Les Capitulaires de Charles le Chauve*. Sigebert. Du Tillet, &c. Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugei*. *partie*. 2. Daniel, *Histoire de France*.

CHARLES III, Roi de France dit *le Simple*, pour la foiblesse de son esprit, étoit fils posthume de Louïs *le Bégue*, & de la Reine *Adelaïde*, qu'il laissa grosse en mourant. Il naquit le 17 septembre de l'an 879. Pendant sa minorité, Charles *le Gros*, & puis Eudes, fils de Robert *le Fort*, que plusieurs Historiens mettent au nombre des Rois, s'emparérent du Royaume. Foulques Archevêque de Rheims, Prelat d'un grand courage, entreprit de faire reconnoître Charles pour Roi, à l'âge de 14 ans, quatre mois & onze jours. En effet, il le couronna à Rheims le dimanche 28 janvier de l'an 893, & écrivit au Pape Formose, & à l'Empereur Arnoul, qui se declara pour Charles, contre Eudes. Ce jeune Prince commença son regne par une double paix, qu'il fit après quelques avantages remportez, & qu'il jura avec Zuentibold, Duc de Lorraine, & avec les Normands. Raoul ou Rollon, Chef de ceux-ci, eut la Neustrie ou Normandie, sous le titre de Duché, se fit Chrétien, prit le nom de Robert au batême, & epousa *Gisle* ou *Gisele* fille du Roi. Cependant Charles étant devenu maître de presque toute la Lorraine, après la mort de l'Empereur Louïs, en distribua si mal à propos le gouvernement, que ceux qu'il y mit, s'en rendirent les maîtres: d'autres disent que ce fut lui même qui la leur donna en proprieté. Haganon son Favori abusant de sa bonté, lui attira la haine des Grands & du peuple, qui l'abandonnerent à Soissons l'an 920. Alors Robert, Comte de Paris, frere d'Eudes & ayeul paternel de Hugues *Capet*, se fit couronner Roi à saint Remi de Rheims, le 29 juin de l'an 922, puis se mettant à la tête d'une puissante armée, donna bataille près de Soissons à Charles, qui le tua lui même d'un coup de lance, au rapport de quelques Auteurs, le 15 juin de l'an 923; mais il profita si mal de cet avantage, que les factieux eurent le tems de lui opposer Raoul de Bourgogne; & peu après, Herbert, II. de ce nom, Comte de Vermandois, l'ayant attiré à Saint-Quentin sur la Somme, le fit prisonnier. On l'envoya dans Château-Thierri sur Marne, & de là à Péronne, où il mourut après six ans de captivité, le septiéme octobre de l'an 929, abandonné de ses Sujets, dans des souffrances qui lui ont aquis la qualité de *Martyr*, que quelques Auteurs lui ont donnée. Il fut enterré en l'église de saint Fourcy de Peronne. Son régne fut de plus de 30 ans depuis son couronnement jusqu'à sa captivité, & sa vie de 50. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hist. l.* 3. & 4. & *Chron. Les Annales de Metz*, le Continuateur d'Aimoin, Sigebert, &c.

CHARLES, IV. du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, étoit troisiéme fils du Roi Philippes *le Bel*. Dès l'an 1313 il fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte, & porta le titre de Comte de la Marche, du vivant des Rois Louïs *Hutin* & Philippe *le Long* ses fréres. Il succéda à ce dernier, mort le deuxieme janvier de l'an 1321, & fut sacré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, le dimanche de la quinquagesime, 21 fevrier de la même année. On assure que ce fut à ce sacre qu'il prit la qualité de Roi de Navarre, comme étant aux droits de sa mere *Jeanne* Reine de Navarre, fille de *Henri* I, & de Blanche d'Artois. Au commencement de son régne, il reçut l'hommage de Louïs II, Comte de Flandre, & ensuite il fit une recherche générale des Traitans, dont on confisqua les biens. Gerard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, qui avoit eu le maniment des Finances, sous Philippe *le Long*, fut convaincu de grandes extorsions, & mourut en prison. L'année precedente 1323, Jourdain de l'Isle en Aquitaine, qui avoit épousé la niéce du Pape Jean XXII, avoit été puni de mort pour ses crimes. Peu après, Louïs II, Comte de Flandre fut maintenu par Charles contre Robert, après que le Parlement eut calmé la colere du Roi contre le même Louïs, qu'il avoit fait mettre en prison, parce qu'il ne lui avoit pas demandé l'investiture de ses Terres. Peu après le Roi irrité contre Edouard II, Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas assisté à son sacre, & contre son Senéchal de Bourdelois, qui avoit mis garnison en un château, sur les terres de France, envoya une armée sous son oncle Charles de Valois, qui prit presque toute la Guienne en 1324. Le Conseil d'Angleterre trouva bon que la Reine Isabelle sœur de Charles passât en France avec Edouard son fils aîné, pour faire hommage de la Guienne & du Comté de Ponthieu, & pour négocier la paix: ce qui fut exécuté, & le traité conclu le dernier jour de mai 1326. Depuis, le Pape offrit à ce Roi l'Empire qu'il refusa. Enfin la veille de Noel de l'an 1327, il tomba malade au bois de Vincennes, & mourut le premier févier 1328, âgé de 33 ans, dont il en avoit regné six, & un mois. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de FRANCE. * Bellefore̊t, *l.* 4. *ch.* 16. & *suiv.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Paul Emile, *l.* 8, &c. Le P. Anselme.

CHARLES V, Roi de France, dit *le Sage* & *l'Eloquent*, étoit fils aîné du Roi Jean, & de *Bonne* de Luxembourg. Il naquit au château de Vincennes, le 21 janvier 1337, & fut le premier qui porta la qualité de Dauphin de Viennois, affectée aux fils aînez des Rois de France, depuis la donation de Humbert. Il fut aussi Duc de Normandie, & prit le titre de Régent, durant la prison du Roi son pere, auquel il succéda l'an 1364. Il fut couronné à Rheims par l'Archevêque Jean de Craon avec la Reine sa femme, le 19 mai, à l'âge de 27 ans. Quoiqu'il ne se mît que rarement en campagne, & qu'il fît la guerre par ses fréres & par ses Généraux, il donna plus de peine aux Anglois, par sa prudence, que n'avoient fait ses prédé-

prédécesseurs. Il fit voir que les grandes affaires se demêlent plus par l'adresse que par la force, & que le gain des batailles est plus souvent un effet des sages dispositions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. Il gagne d'abord son frére Philippe *le Hardi*, en confirmant la donation, que Jean leur pere leur avoit faite de la Bourgogne en appanage, & en lui faisant ensuite épouser l'héritiére de Flandre. Bertrand du Guesclin & le Maréchal de Boucicaut ses Généraux gagnérent la bataille de Cocherel en Normandie, le 23 may de l'an 1364, contre Charles d'Evreux Roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*, & celui de ses ennemis, qui étoit le plus à craindre. Ensuite Charles envoya ses troupes en Bretagne, pour y maintenir Charles de Blois, qui avoit des pretentions sur ce Duché, contre Jean de Montfort. Ce dernier tua son ennemi le 29 septembre de la même année, en la bataille d'Auray, où Du Guesclin fut pris, puis délivré par le traité de paix de Guérande. Le Roi le fit passer en Espagne, pour assister Henri Comte de Trastamare, qu'il fit reconnoître Roi de Castille, contre Pierre *le Cruel*, qui avoit fait étrangler sa femme Blanche de Bourbon, pour plaire à sa Maîtresse. Charles à l'exemple de son pere, venoit de réünir à la Couronne tout ce qui avoit été aliéné, depuis Philippe *le Bel*. Touché des plaintes du peuple de Guienne, que les Anglois accabloient d'impôts, il confisqua tout ce qu'ils possedoient en France. Du Guesclin rappellé d'Espagne, fut fait Connêtable; il defit l'armée de Robert Knoles, prés du Pont-Vilain au Maine; chassa les Anglois de Berry, de Touraine, d'Anjou, de Limosin & de Rouergue; & gagna sur eux la bataille de Chizé prés de Niort en Poitou, l'an 1370. Leur armée navale fut encore défaite sur les côtes de la Rochelle, où le Comte de Pembrok, qui la commandoit, fut pris avec huit mille des siens le 23 juin 1372. Enfin, ils furent défaits la même année en l'isle de Garovsai. Ainsi les armes du Roi furent heureuses, par la valeur du Connêtable, qui prit presque toute la Guienne & la Bretagne, après que Jean de Montfort se fut retiré en Angleterre, & obligea la Rochelle de suivre le parti François. Environ l'an 1374, Charles V ordonna par un édit irrévocable, que les Rois ses successeurs seroient reputez majeurs à 14 ans, & que, comme tels, ils prendroient à cet âge le gouvernement de leur Etat. Il reçut magnifiquement à Paris l'Empereur Charles IV, le quatriéme janvier 1377, & les Anglois furent ensuite défaits prés de la petite ville d'Aimet en Guienne, où la plupart des Chefs furent arrêtez prisonniers. On se préparoit à de nouvelles entreprises, mais la mort du Roi fit changer les affaires de situation. Quelques années auparavant, le Roi de Navarre lui avoit fait donner du poison, dont un Medecin de l'Empereur avoit arrêté la violence, en lui ouvrant le bras par une fistule, pour faire écouler le venin: mais cette ouverture s'étant bouchée, il mourut le 16 septembre 1380, au château de Beauté sur Marne, âgé de 42 ans, & environ six mois, après avoir régné 16 ans, cinq mois, & huit jours. Ce Prince très-sage, eut sur tout la justice en recommandation, & établit la Cour des Aides à Paris. Son corps fut porté à Saint-Denys, son cœur à Nôtre-Dame de Rouen, & ses entrailles en l'Abbaïe de Maubuisson prés de Pontoise. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de FRANCE.

CHARLES VI, Roi de France, dit *le Bien-aimé*, naquit à Paris le troisiéme décembre de l'an 1368. Il succéda à son pére, âgé seulement de douze ans & neuf mois, fut sacré & couronné le quatriéme de novembre de l'an 1380. Louis, Duc d'Anjou son oncle, Régent & Chef du Conseil, se saisit d'abord des Finances, & les menagea fort mal, car il en employa une partie pour avancer son entreprise sur le Royaume de Naples, où il mourut une partie de la Noblesse Françoise en 1384. Les subsides extraordinaires qu'il imposa sur le peuple, furent la semence d'une revolte. Un Partisan ayant demandé dans la Halle à Paris, un denier à une herbiere pour une botte de cresson, la populace s'amassa aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille mailliets de fer, qui firent donner le nom de *Maillotins* à ces factieux. La sédition commença en même tems à Rouen, à Orléans, & dans quelques autres villes, & elle auroit eu des suites funestes, si le Roi n'eût reprimé ces factieux en les punissant, ou par le dernier supplice, ou par des amendes pécuniaires, à son retour de Flandre. Il y étoit allé en personne, pour châtier les Rebelles de Gand, que Philippe d'Artevelle avoit soulevez contre leur Comte; & le Roi leur tua plus de 25 mille hommes en la bataille de Rosebeck, donnée le jeudi 27 septembre de l'an 1382. Ainsi les villes de Flandre furent prises, ou se soumirent à leur Seigneur, qui mourut l'an 1384, & laissa cette riche succession à Marguerite mariée à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, qui pacifia les troubles excitez sous le régne de son beau-pere. En 1388, le Roi obligea le Duc de Gueldre de se ranger à son devoir, & prit d'abord le gouvernement de son Etat. Il accorda la tréve aux Anglois, & ratifia en 1391, une alliance que son pére avoit faite avec Robert d'Ecosse. Il accorde aussi du secours aux Génois, pour s'opposer aux Barbares d'Afrique, qui par leur pirateries ruinoient le commerce sur la Méditerranée. Ensuite le Roi se vit obligé de porter la guerre en Bretagne pour se venger du Duc Jean de Mont-fort, qui donnoit retraite à Pierre de Craon. Ce dernier étoit coupable de la mort du Duc d'Anjou son Maître, & avoit été menacé par le Duc de Berry, frére de ce Duc. Il s'attira la haine du Duc d'Orléans, qu'il crut que le Connêtable Olivier de Clisson lui avoit suscitée; & pour s'en venger, il l'assassina, & se retira en Bretagne. Charles voulant tirer raison de cet outrage par la force, se mit en campagne au commencement du mois d'août en 1392; mais un jour le soleil lui donna si fort sur la tête à la sortie du Mans, qu'il tomba en frénésie. La surprise que lui causa un homme inconnu, pauvre & défiguré, augmenta son mal. Il s'étoit présenté à lui, & prenant la bride de son cheval, lui avoit dit; *Arrête, Roi, où vas-tu? tu es trahi*: ensuite de quoi il disparut. Pour comble de malheur, un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque, qu'un autre portoit devant lui; de sorte que le Roi croyant qu'on l'alloit livrer à ses ennemis, fut agité d'un si cruel excès de furie, qu'il se jetta sur ses Pages & sur ses Officiers, en tua trois ou quatre, & se tourmenta jusqu'à ce qu'il tombât en pamoison. Il revint à soi trois jours après, & recouvra sa santé, mais dans une mascarade que l'on avoit faite, pour le divertir, le 29 janvier 1393, le feu prit à un habit poissé qu'on y portoit; ce qui le fit retomber en frénésie: & cela arriva par l'imprudence du Duc d'Orléans son frére, qui s'étoit approché avec un flambeau, pour connoître les Acteurs qui répresentoient des Sauvages. En 1395, il conclut une tréve pour quatre ans avec Richard II, Roi d'Angleterre, auquel on donna en mariage la Princesse Isabelle, fille aînée de France, & il envoya un puissant secours à Sigismond de Luxembourg, Roi de Hongrie, contre les Turcs, qui gagnérent la bataille de Nicopolis en 1396. Il prit possession de la Seigneurie de Gênes, par ses Ambassadeurs, sur la fin de la même année. En 1398, il reçut l'Empereur Wencellas à Rheims, & deux ans après il reçut de même à Paris Manuel Paléologue, Empereur d'Orient. Peu après, le Royaume se trouve malheureusement partagé par les factions d'Orléans & de Bourgogne. Après le premier accident arrivé à Charles, les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'étant fait déclarer Régens, donnérent de la jalousie à Louis Duc d'Orléans, qui prétendoit à cet emploi. Lorsque le Roi fut retombé dans son premier état, l'animosité de ce Prince se ralluma; & Jean Comte de Nevers, qui avoit succédé à son pére le Duc de Bourgogne, fit assassiner le Duc d'Orléans l'an 1407. Cette mort divisa étrangement le Royaume, ce qui donna entrée aux Anglois. Jean s'étant saisi de la personne du Roi, le mena en 1412 devant Bourges, où étoient enfermez grand nombre de Grands, qu'il obligea de venir à un accommodement; & puis Charles d'Albret Connêtable perdit la bataille d'Azincourt, contre les Anglois, dite depuis *la Male journée*, le 25 octobre de l'an 1415, en laquelle quatre Princes du sang, & la fleur de la Noblesse de France périrent, ou furent faits prisonniers. Ce malheur fut suivi de la perte de Rouen, de la Normandie, & du Maine, dans le tems que le Bourguignon, s'étant uni avec la Reine, fomentoit les desordres de l'Etat. Ce Prince se servant de l'autorité du Roi, fit commettre des cruautez exécrables à Paris, où il fit massacrer le 12 juin de l'an 1418, le Connêtable d'Armagnac, le Chancelier, & quelques autres, qu'il croyoit contraires à sa faction. Mais il en porta la peine l'année suivante; car le Dauphin Charles, Duc de Berry, l'ayant attiré, sous prétexte d'une conference, à Montereau-faut-Yonne, l'y fit tuer par Tanneguy du Châtel, l'an 1419. Philippe *le Bon*, son fils, voulant venger cette mort, s'unit, aux dépens de la France, avec Henri V, Roi d'Angleterre. De concert avec la Reine Isabeau de Baviére, mére indigne & denaturée, ils portérent le Roi à déclarer, contre toutes les loix, le Dauphin incapable de succéder à la Couronne, & la firent transmettre à l'Anglois, qui épousa Catherine de France, derniére fille de Charles, & fut ensuite declaré Régent du Royaume l'an 1420. Le Dauphin se retira dans l'Anjou, & la guerre fut plus ardente que jamais. Henri V mourut le 20 août, & le Roi Charles le 21 octobre de la même année 1422, âgé de 52 ans. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * *L'Histoire de Charles VI*, par deux Religieux de Saint-Denys. Monstrelet. Froissard. Du Bellay. Jean Juvénal des Ursins. Le Laboureur. Mézeray. Le P. Anselme.

CHARLES VII, Roi de France, surnommé *le Victorieux & le Bien-servi*, fils de CHARLES VI, naquit à Paris le 22 février de l'an 1403. Il prit la qualité de Régent l'an 1418, & se fit couronner à Poitiers après la mort de son pére, dans le tems que sa mére, d'intelligence avec ses ennemis, fit proclamer Roi Henri VI, fils de Henri V, Roi d'Angleterre, & de Catherine de France. En 1422, les Bourguignons, à Mons en Vimeux, defirent ses troupes, lesquelles venoient de vaincre à Beauge en Anjou, les Anglois qui se croyoient invincibles. Ces derniers tenoient les meilleurs provinces du Royaume; & comme Charles résidoit au commencement dans le Berry, ils le nommérent *Roi de Bourges*. Il se mocqua lui-même de leur insolence; & ne songea qu'à s'en venger. Pour y réüssir, il attira dans son parti les plus grands Seigneurs du Royaume; gagna Artus Comte de Richemont, frére du Duc de Bretagne, en lui donnant l'épée de Connêtable; & se servit de lui pour calmer les ressentimens du Duc d'Orléans. Cependant les premiéres années de son régne ne furent pas heureuses; car il perdit la bataille de Crévent prés d'Auxerre, en 1423; celle de Verneuil au Perche, le jeudi 17 août 1424; & celle de Janville en Beauce, dite *des Harangs*, le samedi douziéme février 1427. Il gagna néanmoins celle de la Grevelle en Anjou l'an 1423, & le combat de Montargis en 1427; mais ses ennemis, qui n'oublioient rien pour s'établir de plus en plus, mirent enfin le siége devant Orléans. Cette ville se défendit à peine sous le Comte de Dunois, bâtard de la Maison d'Orleans, & le Roi méditoit deja sa retraite en Dauphiné lorsqu'une fille âgée de 18 à 20 ans, nommée *Jeanne d'Arc*, & depuis *la Pucelle d'Orleans*, se présenta à Charles, & lui donna des marques indubitables de sa mission. Ce fut par ses conseils & par son secours que les Anglois furent chassez le dimanche huitiéme may 1429, de devant Orléans, puis de Gergeau, de Beaugency; & que peu après le 18 juin de la même année ils furent battus à Patay en Beauce. Les François animez par ces succès, prirent plusieurs autres villes dans la Champagne, Troyes, Châlons & Rheims, où Charles fut sacré & couronné le 17 juillet 1429, par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & son Chancelier. Ces prospéritez furent suivies de plusieurs autres; & le Roi defit le Prince d'Orange au combat d'Anton en Dauphiné le onziéme juin 1430. Jeanne d'Arc ayant accompli les deux points de sa mission, qui étoient la levée du siége d'Orléans, & le sacre du Roi, voulut se retirer en son pays; mais les priéres des gens de guerre, qui se croyoient invulnérables avec elle, l'arrêtérent. Elle fut blessée au siége de Paris, d'où le Roi fut repoussé, & ensuite elle fut prise devant Compiégne, menée à Rouen, & brûlée comme une sorciére en 1431. Depuis cette mort, les affaires des Anglois allérent encore plus mal. Pour les rétablir, ils firent venir leur jeune Roi à Paris, & le couronnérent d'une double couronne: cérémonie qui ne produisit aucun succès. Charles appaisa le Bourguignon, par un traité fait à Arras l'an 1435. Paris chassa les Etrangers l'année suivante, & le Roi y fit son entrée au mois de novembre 1437. A l'exemple de la capitale, plusieurs autres villes secouérent le joug des Anglois, & se rangerent sous l'obéïssance de leur légitime Souverain, qui dissipa en même tems quelques revoltes excitées par le Dauphin son fils, sous le nom de la Praguerie en 1441; & ayant fait une tréve avec les Anglois à Tours en 1444, il tourna ses armes contre la ville de Mets, qu'il soumit. Ensuite la guerre s'étant rallumée contre les Anglois, il gagna sur eux la bataille de Formigni, le mécredi 15 avril de l'an 1450. Il prit Rouen, & soumit toute la Normandie, puis la Guienne, après la bataille de Castillon gagnée le mardi 17 juillet 1453. Cette victoire fut suivie de la prise de Bourdeaux, & de celle de Bayonne. Enfin Talbot, Général des Anglois, ayant été tué en la même année 1453, tout se soumit, & il ne leur resta plus en France que la seule ville de Calais, qui ne put leur être enlevée que plus de cent ans après, en 1558. Le Roi aimoit avec une passion extrême une fille nommée *la belle Agnès*, dont les charmes lui faisoient oublier quelquefois le soin de ses affaires. Louis Dauphin, qui avoit envie de régner, se servant de ce prétexte, & de quelques autres aussi peu solides, se retira chez le Duc de Bourgogne, & fut près de quatorze ans absent de la Cour, où il ne revint qu'après la mort de Charles. Ce Roi s'imaginant qu'on le vouloit empoisonner, passa sept jours de suite sans rien prendre, après quoi il lui fut impossible de rien avaler. C'est ainsi qu'il mourut de faim à Mehun-sur-Yevre en Berry, le 22 juillet de l'an 1461, en la 58 année de son âge, & après 38 ans & neuf mois de régne. C'est ce Prince qui établit *la Pragmatique Sanction* à Bourges le septiéme juillet 1438, & qui fit la premiere alliance avec les Suisses l'an 1453. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Jean Chartier & Berry Héraut, *Hist. de Charles VII.* Monstrelet. Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

CHARLES VIII, Roi de France, dit *l'Affable & le Courtois*, fils de Louis XI, & de *Charlotte* de Savoye, né au chateau d'Amboise le samedi 30 juin 1470, succeda à son pere à l'âge de treize ans en 1483, & fut sacré à Rheims l'année suivante par l'Archevêque Pierre de Laval. Pendant la minorité de ce Prince, Anne de France sa sœur aînée, femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, fut declarée Régente du Royaume, suivant la derniere volonté du feu Roi. Louis Duc d'Orleans premier Prince du sang, qui prétendoit à la Régence, se ligua avec plusieurs autres Seigneurs, & mit sur pié une armée nombreuse. Elle fut défaite par Louis II. Seigneur de la Tremouille, Lieutenant Général des troupes du Roi, à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne, le 26 juillet 1488, & c'est ainsi que ce parti fut dissipé. Charles renvoya Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il avoit fiancée, & épousa en 1491, Anne Duchesse de Bretagne, que l'Archiduc d'Autriche avoit lui-même épousée par Procureur. Ensuite il fit un traité de paix avec Henri VII, Roi d'Angleterre la même année, & un autre en 1493, avec l'Empereur Maximilien. Sa trop grande facilité lui fit remettre les Comtez de Roussillon & de Cerdaigne, à Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Castille, pour l'empêcher d'assister Ferdinand, Roi de Naples, contre lequel Charles levoit des troupes, à la persuasion de Ludovic Sforce, usurpateur du Duché de Milan. Ce jeune Roi avoit résolu la conquête du Royaume de Naples, dont Charles héritier du Roi René, avoit cédé les droits à Louis XI. Il mit pour cela une armée en campagne, partit de Grenoble le 29 du mois d'août de l'an 1494, & passa à Turin le cinquiéme septembre, où il emprunta les pierreries de la Duchesse de Savoye, pour les engager de son consentement, & trouver de l'argent dessus. Ensuite il alla à Plaisance, à Fornoue, à Florence, & puis à Rome, où il arrive le dernier jour de l'année. Le Pape Alexandre VI, sortant du Chateau S. An-

ge

ge où il s'étoit retiré, reçut le Roi dans l'église de S. Pierre le 16 janvier; & quoi qu'ennemi des François, il fut obligé de lui donner l'investiture du Royaume de Naples, & de le couronner Empereur de Constantinople. Le Roi Charles sortit de Rome le 28 janvier 1495, prit Capoue, & ayant appris la fuite d'Alfonse fils de Ferdinand, entra dans Naples, le 22 février. Pour conserver ce Royaume, dont la conquête n'avoit couté que quatre mois, Gilbert de Bourbon Comte de Montpensier y fut laissé Gouverneur avec 4000 François, dont l'insolence irrita tellement les Napolitains, qu'ils se revoltérent bien-tôt après. Cependant les Italiens, à qui les heureux succès de Charles avoient inspiré une furieuse jalousie, entreprirent de le perdre à son retour. Le Pape, les Vénitiens, l'infidèle Sforce Duc de Milan, & Ferdinand s'étant liguez avec l'Empereur & le Roi d'Aragon, formérent une armée de plus de quarante mille hommes, & coupérent chemin à celle de Charles, qui n'étoit au plus que de huit mille combattans. Ce Conquérant leur passa sur le ventre, gagna la bataille de Fornoue le sixiéme juillet 1495, d'autant plus glorieuse, qu'il n'y perdit que quatre-vingts hommes, & délivra le Duc d'Orléans son cousin, assiegé dans Novare. Lorsqu'il fut de retour, il médita pendant quelque tems, un second voyage en Italie, puis quitta ce dessein, pour ne plus songer qu'à maintenir son Royaume en paix; mais en 1498 étant à Amboise, séjour qu'il aimoit, parce qu'il y avoit pris naissance, & regardant d'une galerie du château jouer à la paume dans les fossez, il fut atteint d'apoplexie, & mourut dans le même lieu sur une méchante paillasse le septiéme avril. D'autres disent qu'il donna du front contre le seuil de la porte, qu'il en perdit toute connoissance, & qu'il mourut de ce coup, âgé de 27 ans, huit mois & huit jours, après avoir regné quatorze ans, sept mois & neuf jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires*. Robert Gaguin, *Hist*. André de la Vigne. Guillaume de Jaligny, *en sa Vie*. Belleforêt. Paul Jove. Guichardin, &c.

CHARLES IX, Roi de France, second fils de HENRI II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à S. Germain en Laye, le 27 juin 1550. Il porta d'abord le titre de Duc d'Orléans, succéda à son frere François II, à l'âge de dix à onze ans, & fut sacré à Rheims le 15 may 1561, par le Cardinal de Lorraine, qui avoit couronné son pére & son frére. La Reine Catherine sa mere se fit déclarer Régente & fit Lieutenant-Général du Royaume Antoine de Bourbon Roi de Navarre, n'oubliant rien pour ménager en même tems le parti des Princes de Bourbon, & celui des Guises. La facilité qu'elle eut à accorder aux Calvinistes ce qu'ils demandoient, leur donna l'assûrance de s'élever plus ouvertement, & l'assemblée des Notables à S. Germain, aussi-bien que le Colloque de Poissi, où l'on disputa en 1561 sur la créance des articles contestez, ne produisirent qu'une plus grande aigreur. Les Calvinistes peu satisfaits de l'Edit de janvier en 1562, prirent les armes par tout, & se rendirent maitres des villes d'Orléans, de Lyon, de Bourges, de Tours, de Poitiers, d'Angers, & de plusieurs autres sous le commandement du Prince de Condé. Les troupes des Catholiques, conduites par le Connétable Anne de Montmorency, les battirent à la journée de Dreux, le 19 decemb. 1562, où les deux Généraux furent faits prisonniers: le Connétable, par l'Amiral de Châtillon son neveu, l'un des Chefs Protestans; & le Prince de Condé, par le Duc de Guise, qui fut tué le 20 février de l'année suivante au siege d'Orléans, par Poltrot, Seigneur de Méré, Huguenot. Dans la suite le Royaume fut continuellement deckiré par les guerres & les divisions. Rouen, où le Calvinisme s'étoit fortifié, fut assiegé deux fois, & le Roi de Navarre y fut blessé au dernier siége en 1562. La paix qu'on fit ensuite le 18 mars, ne fit que flatter le mal sans l'appaiser. Après que Charles IX eut été déclaré majeur, il conclut un traité de paix avec les Anglois, alla visiter les provinces du Royaume, & s'aboucha à Bayonne avec la Reine d'Espagne sa sœur, en 1565. Au retour, l'assemblée des Etats se tint à Moulins en 1566; mais les Huguenots s'étant voulu saisir de sa personne, lorsqu'il retournoit de Meaux à Paris le 27 septemb. ce procédé rompit la paix. Les Protestans reprirent les armes, & furent defaits à la bataille de S. Denys, donnée le dixiéme novembre de l'an 1567, par le Connétable, qui y mourut des blessures qu'il y avoit reçues à l'âge de 80 ans. Henri, Duc d'Anjou, frére du Roi, prit la conduite des armées, & gagna la bataille de Jarnac, après laquelle le Prince de Condé prisonnier, fut tué de sang froid par Montesquiou le 13 mars 1569. Le Duc d'Anjou gagna encore la bataille de Montcontour en Poitou, le troisiéme octobre de la même année. Charles IX proposa peu après le mariage du Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, avec Marguerite, sœur du Roi; ce qui fut executé. Ce projet qui paroissoit avoir pour but la réünion des deux partis, n'étoit qu'un piége dressé, pour attirer les principaux Chefs des Rebelles, que l'on vouloit perdre. En effet, après la cérémonie des noces, l'Amiral de Coligni fut blessé; & quelques jours après, il fut le premier, par lequel on commença la sanglante journée de la saint Barthelemi, un dimanche 24 août de l'an 1572. Le carnage fut horrible à Paris & par toute la France, où l'ordre fut porté à même jour & à même heure contre les Calvinistes. Ce massacre ne fit pourtant qu'irriter le mal. L'année suivante fut employée au siége de Sancerre en Berry, & à celui de la Rochelle. Dans le tems que le Duc d'Anjou attaquoit cette derniére ville, defendue par la Noue, on lui donna avis qu'il venoit d'être élu Roi de Pologne. Il alla prendre possession de cette Couronne, qu'il quitta six ou sept mois après, étant rappellé en France, par la mort du Roi Charles son frére, arrivée le 30 may 1574, fête de la Pentecôte, non sans soupçon de poison. Ce Prince étoit âgé de 24 ans, dix mois & quelques jours, & avoit regné 13 ans, cinq mois & 25 jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. Charles IX avoit le courage élevé, l'esprit vif & subtil, & beaucoup d'éloquence; mais il etoit violent, emporté, dissimulé, & avoit contracté la mauvaise habitude de jurer fréquemment. Il faisoit bien des vers, & aimoit fort la chasse, dont il composa un Traité, qu'il dicta à M. de Villeroi. Nous avons encore des Poesies de sa façon. On assûre que ce Prince, parlant des Poetes, disoit ordinairement, qu'il les falloit traiter comme on fait les bons chevaux, les bien nourrir, & ne les pas rassasier, de crainte de les rendre oisifs. Le cours de son régne devint funeste par un grand nombre de combats, de siéges de villes, de pilleries, de meurtres, & par le cruel massacre de la saint Barthelemi. Les tristes suites de ce carnage l'irritérent contre les Guises, qui en avoient été les premiers auteurs, & qui dans cette occasion avoient peut-être eu plus d'egard à leur haine particuliére & à leur propre ambition, qu'à la gloire du Prince & à la tranquillité du Royaume. Charles avoit résolu de le gouverner par lui-même, s'il eut vecu davantage. Il dit en mourant, qu'il s'estimoit heureux de mourir dans un âge, où il ne laissoit point d'enfans après lui, qui pussent être héritiers de la Couronne, n'ayant que trop experimenté par lui même, combien est misérable la conduite d'un Prince, qui monte sur le thrône, étant encore enfant, & lorsqu'il ne peut gouverner que par le ministére des autres. * De Thou, *Hist*. Davila, *Mémoires de Castelnau*. Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

PRINCES DU SANG DE FRANCE.

CHARLES, surnommé *le Gros* ou *le Gras*, Empereur, que quelques ans font Roi de France, parce qu'il gouverna le Royaume après la mort de Carloman, & pendant l'enfance de Charles *le Simple*, étoit troisiéme fils de Louis I, Roi de Germanie. *Voyez* CHARLES III, dans l'article des Empereurs du nom de CHARLES.

CHARLES MARTEL, Maire du Palais, & Prince des François, étoit fils de PEPIN, surnommé *Héristal*, qui l'avoit eu d'une Concubine nommée *Alpaïde*. Après la mort de ce Prince, Plectrude sa marâtre, le fit arrêter à Cologne; mais Charles en sortit peu de tems après en 715. Il commença par faire la guerre à Reinfroy, Maire du Palais du Roi Chilperic II, & le défit entierement à la bataille de Vinciac près de Cambray, le dimanche de la passion 21 mars 717, & à la journée de Soissons l'année suivante. Ensuite, il s'empara du gouvernement de la France, & vainquit en trois rencontres les Saxons, puis les Allemands, les Bavarois & les Noriciens en 728 & 729. Il vainquit aussi Eudes Duc d'Aquitaine, & ensuite, les Sarrasins. Abdérame Chef de ces Barbares faisoit des ravages incroyables dans l'Aquitaine. Charles s'opposa à leurs violences, & dans une campagne près de Tours, entre les riviéres de Loire & du Cher, il en tua, non pas trois cens quinze mille, comme on l'a cru, mais une très-grande multitude, avec leur Général Abdérame. Les Annales de Fulde fixent cette victoire au 22 juillet 726; mais celles de Metz & les plus anciennes Chroniques la placent sous l'an 732. Depuis, Charles prit la Bourgogne, marcha contre les Frisons en 733 & 734, soumit Hunaud, fils & successeur d'Eudes, Duc d'Aquitaine, l'année suivante; & éteignit en 736, une revolte qui s'étoit élevée dans la Saxe. Ce fut la même année qu'il se mit en campagne contre les Sarrasins, qui avoient repassé en France. Il leur enleva Avignon, qu'ils avoient pris; les chassa du Bas Languedoc; & défit leur armée commandée par Amorroz, sur la riviére de Berre, dans la vallée de Corbiére, en 737. Il prit encore Béziers, Agde, Maguelonne & Nîmes sur ces Barbares. Peu après, il dompta une seconde fois les Saxons qu'il rendit tributaires; & se vit obligé de combattre encore les Sarrasins en 738. Il s'empara une seconde fois d'Avignon; & chassa de Marseille & de la Provence le traitre Mauronte, qui avoit appellé les Sarrasins. Pendant sa derniére maladie, il protégea le Pape Grégoire III, contre le Roi des Lombards, & mourut enfin à Cressi sur Oise, le 22 octobre, l'an 741, âgé de 50 ou 55 ans, après en avoir gouverné 24. Cette inclination martiale, qui lui faisoit avoir toûjours les armes à la main, lui fit donner le surnom de *Martel*. Il fut enterré en grande pompe dans l'église de Saint-Denys en France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de Metz & de Fulde*. Aimoin. Oderic Vitalis. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mézeray, &c.

CHARLES, fils aîné de CHARLEMAGNE, né en 776 fut fait Roi de la France Orientale, par le testament que son pére fit l'an 806. Ce Prince alla au devant du Pape Léon III, qui venoit en France, pour recevoir ce Pontife. Il s'employa avec grand soin, à dompter ce qui restoit de peuples idolâtres d'Allemagne. Il remporta une grande victoire sur les Bohémiens, tua leur Duc Lechn en 805, & vainquit les Esclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe. Charles mourut le quatriéme decemb. 811, sans enfans. * Eginhart, *en la Vie de Charlemagne*. Aimoin, *Hist. de France*, *l.* 4.

CHARLES, fils de PEPIN I, Roi d'Aquitaine, & petit-fils de Louis *le Pieux*. Son grand-pére l'exclut de l'heritage paternel avec son frére Pepin II. Lorsqu'en 849, il voulut assister son frére contre Charles *le Chauve*, il fut pris & enfermé dans un cloître par ordre de Charles. En 856, il fut élu Archevêque de Mayence. * Serrarius.

CHARLES DE FRANCE, Roi d'Aquitaine, étoit fils du Roi CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, & de sa premiere femme *Ermentrude*. Il fut sacré Roi d'Aquitaine à Limoges le 15 octobre de l'an 855, & mourut près de Buzançois, d'une blessure à la tête, le 29 septembre de l'an 866. Il fut enterré à Saint Sulpice de Bourges. * *Les Annales de* saint Bertin. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES, Roi de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, troisiéme fils de l'Empereur LOTHAIRE I, & d'*Ermengarde*, succéda à son pére en 855, & ne fit rien de mémorable. On dit qu'il mourut sans lignée en 863, & qu'il fut enterré dans l'église de l'Abbaye de Saint-Pierre à Lyon. Une Chartre du Chapitre de Carpentras lui donne treize années de régne. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne*, *l.* 2. *ch.* 9. Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Bouche, *Hist. de Provence*, *l.* 5. *ch.* 6. *&c.*

CHARLES DE FRANCE, fils puîné de Louis V, dit d'*Outremer*. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Duc de Lorraine.

CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence.

CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, fils puîné du Roi PHILIPPE *le Hardi*, naquit en 1270. On le surnomma *le Defenseur de l'Eglise*, & c'est de lui qu'on a dit, qu'il étoit *fils de Roi*, *frére de Roi*, *oncle de trois Rois*, *& pére de Roi*, *sans avoir été lui-même Roi*: car il etoit frere de Philippe *le Bel*, oncle de Louis *Hutin*, de Philippe *le Long* & de Charles *le Bel*, & pére de Philippe *de Valois*. C'est lui qui a laissé le nom de Valois à la premiére branche collaterale, qui a régné dans la troisiéme race, pendant 260 ans. En 1283, le Pape Martin IV investit Charles de Valois du Royaume d'Aragon, dont il prit d'abord le titre, qu'il quitta ensuite pour le bien de la paix. Il fit la guerre en Guienne en 1295, puis aux Flamands en 1299, & il prit leur Comte avec ses deux fils. Depuis, en 1301, il passa en Italie au secours de l'Eglise, & du Roi de Sicile, & prit la qualité d'Empereur de Constantinople, à cause de *Catherine* de Courtenay sa deuxiéme femme. Le Pape Boniface VIII le nomma Vicaire & Défenseur de l'Eglise, Comte de la Romagne, & Pacificateur de la Toscane, après que par sa prudence il eut terminé les differens des Florentins, qui étoient divisez en deux partis, l'un des Blancs & l'autre des Noirs. Charles chassa quelques uns des premiers, entre lesquels se trouva le Poete Dante, qui pour s'en venger, écrivit très-insolemment contre ce Prince, & contre la Maison de France. Le Comte fit un traité à Rome avec Charles II, Roi de Sicile, & passa dans cette isle contre Frederic, qu'il obligea d'abandonner toutes ses conquêtes de la Pouille & de la Calabre, & de demander la paix, qu'on lui accorda le 26 de septembre 1302. Ensuite Charles très-irrité contre le Pape Boniface VIII, revint en France le septiéme novembre de la même année. Ce Pape lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis de lui procurer l'Empire d'Occident qu'il fit avoir à Albert Duc d'Autriche, dont il confirma l'élection. Ce procédé injurieux de Boniface choqua justement le Comte de Valois & le Roi Philippe son frére qui ne se négligea pas dans les occasions où il s'agit de lui faire connoitre son ressentiment. Charles se trouva en 1305, à Lyon, au couronnement du Pape Clément V, & eut encore part aux affaires, sous le régne de ses trois neveux. Charles *le Bel* l'envoya contre le Roi d'Angleterre en Guienne, où il soumit tout le pays d'entre les riviéres de Dordogne & de Garonne. Cette conquête obligea l'Anglois à envoyer faire hommage au Roi, & à demander la paix. Charles mourut de paralysie à Nogent le 16 décembre 1325, & fut enterré dans le chœur des Jacobins de Paris, où l'on voit son tombeau. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Nicolas Berenger, *Valois Franç.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*, *&c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, puis de Normandie & de Guienne, étoit fils du Roi CHARLES VII, & de *Marie* d'Anjou, & frére du Roi LOUIS XI. Il prit naissance au château de Montils-lez-Tours le 28 decembre 1446, & porta d'abord le titre de Duc de Berry. En 1464, il se joignit à Charles de Bourgogne pour faire la guerre au Roi son frére, sous prétexte du *Bien public*; car c'est le nom qu'on donna à cette Ligue. Par le traité de Conflans de l'an 1465, il fut établi Duc de Normandie, & enfin Duc de Guienne le 29 avril 1469. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de saint Michel le premier août suivant; & il mourut à Bourdeaux le douziéme may de l'an 1472, ayant été empoisonné par Jordain Favre, dit *Versois*, Abbé de Saint Jean d'Angély son Aumônier. On dit que ce fut par ordre du Roi LOUIS XI. Son corps fut enterré à saint André de Bourdeaux. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires*. Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI*. Sainte-Marthe, *Hist. Généalogique de la Maison de France*, *&c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils du Roi FRANÇOIS I, & de *Claude* de France, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier de l'an 1522, & porta le titre de Duc d'Orleans, de Bourbon, d'Angoulême, de Châtelleraud, de Comte de Clermont & de la Marche, & fut Pair & Grand-Chambrier de France, & Gouverneur de Champagne & de Brie. Le Roi son pere lui donna en 1542 le commandement de l'armée qu'il envoya contre l'Empereur dans le Luxembourg, où il prit Damvillers, Arlon, Yvoy & Luxembourg. On esperoit de grandes choses de ce Prince, qui mourut sans alliance, le neuviéme septembre de l'an 1545, d'une pleurésie, dans l'Abbaïe de Forestmontier, près d'Abbeville, quelques-uns disent de poison. Son corps fut porté depuis en 1547, dans l'Abbaïe de Saint-Denys, avec celui du Roi son pere. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France*. François de Beaucaire, de Langey, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troisiéme fils de Louis Dauphin, & petit-fils du Roi Louis XIV, né au château de Versailles le 31 août 1686, fut Duc de Berry, d'Alençon & d'Angoulême, Vicomte de Vernon, d'Andely & de Gisors, Seigneurs des Châtellenies de Coignac & de Merpins, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, mourut au château de Marly le quatriéme may 1714, en sa 28 année, & est enterré à Saint-Denys en France, & son cœur au Val de Grace. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de FRANCE.

DUCS de BOURBON.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, & Gouverneur de Languedoc, étoit fils de *Jean* I, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Berry. Il se déclara pour le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & lui soumit Beziers. Ce Roi lui donna le gouvernement de l'Isle de France, & l'employa en différentes occasions; sur tout pour la paix d'Arras, que le Duc de Bourbon conclut en 1435, avec le Duc de Bourgogne. Depuis, il favorisa les desseins du Dauphin Louis, ce qui lui suscita des affaires à la Cour; mais il trouva moyen de faire la paix, & mourut à Moulins le quatriéme décembre de l'année 1456. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de BOURBON. * Noel Coulon, *Ephemer. Bourbon.* Monstrelet. Sainte-Marthe. Mezeray.

CHARLES II, Cardinal de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon, Vicelegat d'Avignon, &c. étoit fils de CHARLES, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne. Il prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de Jean second son frere, mort sans enfans legitimes, le premier avril 1488. Charles avoit d'abord été Administrateur de l'Evêché de Clermont, Prieur de la Charité-sur-Loire, Abbé de Fleury & de Saint-Vast d'Arras, puis Archevêque de Lyon, après Amedée de Talaru, comme veulent les Historiens de Lyon, ou après Geofroy Vassalieu, selon Messieurs de Sainte-Marthe. Il fit tenir en 1449 un Concile à Lyon, pour finir le schisme de Felix V, contre le Pape Nicolas V; & le succès de cette Assemblée fut très-heureux. Louis XI, qui le consideroit beaucoup, le choisit pour être parrain de son fils Charles VIII, & l'employa pour ménager un traité entre Charles, Duc de Bourgogne, & François, II, Duc de Bretagne. Enfin il fut fait Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1476, après avoir été Légat d'Avignon. Il se trouva à l'entrevue que le Roi Louis XI & Edouard Roi d'Angleterre eurent à Pequigny, pour la confirmation du traité qui avoit été fait entre les deux Couronnes. Philippe de Commines dit, *que le Roi Louis XI ayant invité le Roi d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les Dames, lui proposa en même tems le Cardinal pour Confesseur, comme celui qui l'absoudroit très-volontiers de ce péché, ce que le Roi d'Angleterre* (dit le même Auteur) *prit à grand plaisir, sachant bien que le Cardinal étoit bon compagnon.* Il mourut à Lyon le 13 septembre 1488, & il est enterré dans l'église de saint Jean de la même ville, en la chapelle qu'il y fit batir. *Voyez* l'article de BOURBON. * *Memoires de* Philippe de Commines, *l.* 4. *ch.* 10. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France, l.* 2. *ch.* 10. & *Gall. Christ. tome* 1.

CHARLES, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Auvergne, & de Châtelleraud, Comte de Clermont en Beauvaisis, de Montpensier, de Forez, de la Marche, &c. Gouverneur de Languedoc & de Milan, Pair, Chambrier, & Connétable de France, étoit fils de GILBERT de Bourbon, Comte de Montpensier, & de *Claire* de Gonzague. Il naquit le 27 février de l'an 1489, & dès son jeune âge il s'accoutuma aux grandes actions. En 1507, il accompagna le Roi Louis XII, à son voyage de Gênes, & deux ans après il paya très-bien de sa personne, à la bataille d'Agnadel. En 1512, il commanda l'armée destinée pour recouvrer la Navarre, & l'année suivante il s'opposa aux Suisses, qui étoient descendus en Bourgogne. Le Roi François I, lui donna la dignité de Connétable de France, dont les lettres lui furent expediées le deuxiéme janvier 1515. Charles suivit ce Monarque en Italie, & combattit vaillamment à la bataille de Marignan, & à la conquête de Milan, où il fut laissé Gouverneur. Quelque tems après il fut rappellé, & se trouva en 1520, à l'entrevue des Rois de France & d'Angleterre, entre Ardres & Guines. Son humeur taciturne & fiére ne le rendoit point agréable à François I, Prince enjoué & d'un accès facile. Il lui en donna une preuve lorsqu'il lui préféra le Duc d'Alençon, pour lui confier le commandement de l'avant-garde, & qu'il négligea le conseil que le Connétable donnoit au Roi, de charger l'armée de l'Empereur dans sa retraite. Le Roi servoit en cela la passion de sa mére Louise de Savoye, mortellement offensée de ce que le Connétable ne faisoit aucun cas de l'amour qu'elle avoit pour lui. Elle resolut de s'en venger aux dépens de son fils & de toute la France. Dans cette vue, elle se ligue avec le Chancelier & l'Amiral, le fit dépouiller des principales fonctions de sa charge, & empêcha son mariage avec Renée sœur de la Reine. Elle n'en demeura pas là. Elle lui intenta un procès au Parlement pour le faire dépouiller de son Duché de Bourbon, & des autres grands biens que sa femme Susanne, fille unique & heritiére de Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Anne de France, morte sans enfans, lui avoit laissez. Elle prétendoit à cette succession, comme étant fille de Charles I, & fille de Marguerite, mariée à Philippe Duc de Savoye: ce qui fut le pretexte dont elle se servit pour chicaner le Connétable. Celui-ci disoit que toute la succession de la Maison de Bourbon lui appartenoit, par le *fideicommis*, qui est particulier à cette famille, à l'exclusion même de Susanne, fille de Pierre de Bourbon. Aussi, lorsque Charles l'épousa, on étoit convenu, pour terminer toute dispute par ce mariage, que si elle mouroit la premiere, tout le droit de la succession de Bourbon lui retourneroit; mais Louise de Savoye, qui étoit une Princesse impérieuse, recommença le procès & poussa le Duc de Bourbon à bout. Il perdit son procès. Poussé par le desespoir, il traite avec l'Empereur, qui lui promit tout l'ancien Royeume d'Arles avec le titre de Roi, & la Reine Douairiére de Portugal, sa sœur, en mariage. François I, ayant découvert cette conspiration, vouloit le faire arrêter, mais le Connétable s'évada, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan. Il passa en Allemagne & de là à Gênes, pour conferer des desseins de la guerre avec Charles de Lannoi, Viceroi, de Naples, qui eut le commandement general des armées, après la mort de Prosper Colonne, arrivée en 1523. Le Connétable fut mis à la tête d'une armée, & chassa celle des François, commandée par Bonnivet. Le Connétable avoit une pretention particulière sur la Provence, fondée sur ce qu'*Anne* de France, Duchesse de Bourbon, sa belle-mére, lui avoit cédé, par son testament, tout le droit qu'elle y avoit, en vertu d'une autre cession faite en sa faveur par le Duc de Lorraine René II. Il entra donc dans la Provence avec treize mille hommes de pié & trois mille chevaux. On prétend qu'il avoit moins en vue de s'arrêter en Provence, que de pénétrer jusques dans le Berry, s'imaginant que la Noblesse de ses Terres le joindroit incessamment; mais l'Empereur l'obligea d'assieger Marseille. Il y trouva beaucoup de résistance, fut obligé de lever le siege, & de repasser précipitamment en Italie. François I, étant allé mettre le siege devant Pavie, Charles de Bourbon qui avoit ramené un renfort d'Allemagne, fit lever le siege, battit l'armée, & le Roi fut fait prisonnier. En 1526, il prit le château de Milan, & força le Duc Sforce de capituler & d'en sortir. L'armée de Charles se mutinant parce qu'il ne la payoit point, il lui promit le sac de la ville de Florence ou de Rome. Le sort tomba sur la seconde par la faute que fit Clément VII, de licentier ses troupes, sous la foi d'une tréve insidieuse de huit mois, que Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Dom Hugo de Moncada avoient concluë avec lui. Charles fut tué à ce siege d'un coup d'arquebuse. On doute encore aujourd'hui s'il fut tué par les ennemis ou par les siens. Louis de Gombauld, Ecuyer du Connétable, voyant ce qui étoit arrivé, couvrit adroitement de sa casaque le corps de son Maître, afin que les Allemans ignorant cet accident, poursuivissent une victoire qui leur étoit assurée. Cela reüssit. Rome fut prise & le Pape aussi. La mort de Charles de Bourbon est placée par Guichardin au sixiéme may 1527, mais selon Nardi elle arriva le huitiéme. Voici le portrait que S. Evremond fait du Connétable.

Bourbon ce fier Saint, le fameux Connétable,
Aux Dames dedaigneux, au Maître redoutable,
Pour & contre la France également Vainqueur,
Au Pape, au Roi funeste & craint de l'Empereur,
Qui mettoit Rome aux fers, & sans sa destinée
Par un ordre absolu qui l'auroit gouvernée,
Ce Bourbon autrefois & si brave & si beau,
Laisse un nom inutile & manque de tombeau.

Son corps fut porté à Gaiette dans le Royaume de Naples où l'on voit son tombeau avec cette épitaphe en Espagnol.

Francia me diò la leche,
Espagna fuerte y ventura;
Roma me diò la muerte,
Y Gaeta la sepultura.

* Mézeray, *Abbrégé Chronol. tome* 4. Amelot de la Houssaye, *Memoires, tome* 1. *p.* 469, *&c.* S. Evremond, *tome* 3. *in quarto, p.* 61. *Voyez* BAYARD (Pierre du Terrail.)

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, Pair de France, &c. Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, étoit fils aîné de François de Bourbon & de *Marie* de Luxembourg, & naquit à Vendôme le deuxiéme juin de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louis XII, à son voyage de Gênes, & combattit en 1509, à la bataille d'Aguadel, où il fut fait Chevalier de la main même de ce Monarque. François, I. du nom, le créa Duc de Vendôme, & l'employa en diverses occasions, après avoir connu son courage à la conquête de Milan, & à la bataille de Marignan en 1515. Il étoit alors Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France. Le Roi lui donna encore, en 1518, le gouvernement de Picardie, où il contraignit le Comte de Nassau de se retirer de devant Méziéres, qu'il avoit assiégée. La conduite du Connétable de Bourbon ne l'ébranla point: aussi le Roi sûr de sa fidélité, lui continua ses emplois, & en tira de très-bons services. Il mourut à Amiens d'une fievre maligne, le jour de Pâques fleuries, 25 mars 1536. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * Martin du Bellay. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils puiné de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise* d'Orléans sa deuxiéme femme, & naquit à Nogent-le-Rotrou, le troisiéme novembre 1566. Il étoit assez bien à la Cour, sous le régne de Henri III; mais dans la suite ayant eu quelque mécontentement, il embrassa le parti du Roi de Navarre, & combattit pour lui, à la bataille de Coutras en 1587. Quelque tems après il rentra dans les bonnes graces du Roi, il assista aux Etats de Blois, & en 1589, il soutint tout un jour l'effort de l'armée de la Ligue, dans un combat donné aux faux-bourgs de Tours, où il étoit venu trouver le Roi. Ensuite ayant eu le commandement de l'armée de Bretagne; il y fut fait prisonnier, & fut conduit à Nantes, d'où il se sauva. Il amena à Dieppe du secours au Roi Henri *le Grand*, qui lui donna la charge de Grand-Maître de France. Il commanda la Cavalerie au siége de Paris en 1590, & l'année suivante il servit à celui de Chartres. Charles entra depuis dans les intrigues du Cardinal de Bourbon son frére, qui vouloit former un tiers parti; mais sans succès. En 1594, il assista au sacre du Roi Henri IV, où il représenta le Duc de Normandie. Il représenta aussi le Duc de Guienne, au sacre du Roi Louis XIII, en 1610. Charles étoit alors Gouverneur de Dauphiné. Il mourut à Blandi en Brie, le premier novembre de l'an 1612, & fut enterré dans la Chartreuse de Gaillon. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. *Mémoires de Sully*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemillé, & Gouverneur de Dauphiné, fils puiné de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, & petit-fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, servit sous les Rois François I, Henri II, & Charles IX. Henri II lui donna le gouvernement de Dauphiné, & erigea en Duché & Pairie sa Terre de Beaupreau en Anjou, où Charles mourut le sixiéme octobre 1565. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BOURBON. * De Thou. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carency, de Buquoy, &c. étoit fils de JACQUES & d'*Antoinette* de la Tour. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON.

CHARLES, II. du nom, Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, Evêque de Beauvais, & Légat d'Avignon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Saint Denys, de Saint-Germain-des-Prez, & de Saint-Ouen, naquit à la Ferté-sous-Jouare en Brie le 22 décembre de l'an 1523. Il étoit fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme. En 1540, il fut pourvu de l'Evêché de Nevers, puis de celui de Xaintes, & ensuite de l'Archevêché de Rouen, après George d'Amboise, en 1550. Le Pape Paul III l'avoit déja fait Cardinal en 1548. Il assista au Colloque de Poissy, & aux Etats assemblés à Orleans. Il travailla avec un soin particulier, pour le bien de l'Eglise Romaine contre les efforts des Protestans. Il leur defendit les assemblées, célébra un Concile l'an 1581, & porta les autres Prélats de France à les traiter avec la même sévérité, leur en ayant fortement parlé dans l'assemblée du Clergé, à laquelle il présida l'an 1580. Charles administra aussi l'Evêché de Beauvais, lorsque le Cardinal de Châtillon se fut déclaré pour le parti des Réformez; mais sa trop grande facilité fut cause que les principaux Chefs de la Ligue emprunterent son nom, à dessein de se faire un Roi qu'ils pussent gouverner. En effet, ils l'élurent après Henri III, & le nommérent Charles X, pour exclurre Henri *le Grand* son neveu de la Couronne. Il mourut le neuviéme may de l'an 1590, à Fontenay-le-Comte. * Sponde. De Thou. Petramellarius & Sainte-Marthe, *Hist. Gen. de la Maison de France, tome* 2: & *Hist. de la France Chrét. tome* 1. *p.* 605. Le P. Anselme.

CHARLES III, dit *le Cardinal de Bourbon le jeune*, étoit quatriéme fils de Louïs de Bourbon, Prince de Condé & d'*Eléonore* de Roye, & naquit à Gandelus en Brie en 1562. Il fut Archevêque de Rouen après son oncle Charles II. Le Pape Gregoire XIII le fit Cardinal l'an 1583, & bien qu'il eût été elevé parmi les Réformez, il demeura con-

constamment attaché à la Religion Romaine. Ce Prélat mourut dans son Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez, le 30 juillet de l'an 1594, âgé seulement de 32 ans. M. De Thou a fait l'éloge de ce Cardinal, qui eut pour successeur à l'Archevêché de Rouen CHARLES de Bourbon, fils naturel d'ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre. Charles III, étoit aussi Abbé de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouen, de Bourgueil, de Sainte-Catherine-de-Rouen, & d'Orcamp. Ce Cardinal avoit projetté de former en France un tiers parti de Catholiques, & aspiroit à se faire élire Roi; mais ses desseins s'évanouirent à la conversion du Roi Henri IV; & il mourut peu de tems après d'hydropisie. * De Thou, *Hist. l.* 110. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe, &c. Le Père Anselme.

DUCS d'ORLE'ANS.

CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. fils de *Louis* de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, naquit à Paris le 26 mai de l'an 1391. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, pendant la vie de son pére, qui fut misérablement assassiné en 1407, par des Emissaires du Duc de Bourgogne. Le Duc Charles fit diverses poursuites auprès du Roi Charles VI, pour tirer vengeance de cette mort; mais ce fut inutilement, & il se vit contraint de souscrire aux traitez de Bourges l'an 1412, & à ceux d'Auxerre & de Melun. Lorsque les affaires eurent changé, il gouverna le Roi à son tour; & depuis, les Anglois ayant fait une descente en Picardie, il se trouva à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. On le conduisit en Angleterre, & il y fut retenu 25 ans de suite, jusques en 1440, que Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne l'en fit sortir, ce qui fut le sujet de la réconciliation qui se fit entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans. Ensuite Charles entreprit la conquête du Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mére; mais il ne put recouvrer que le Comté d'Ast. En 1464, il se trouva avec les autres Princes à la premiére assemblée des Etats tenus à Tours. Quelque tems après, il tomba malade à Amboise, outré du mépris que le Roi Louis XI avoit fait de ses remontrances; & il mourut de cette maladie le quatriéme janvier de l'an 1465. Son corps fut transporté l'an 1504, de l'eglise de S. Sauveur de Blois, aux Célestins de Paris. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLE'ANS. * Philippe de Comines. Monstrelet, *Hist. de Charles VI, & Charles VII.* Sainte-Marthe. Mezerey, &c.

CHARLES PARIS d'Orléans, Duc de Longueville, &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon Condé, naquit dans la maison de ville de Paris le 29 janvier de l'an 1649. En 1667, il suivit le Roi Louïs XIV à la campagne de Flandre, où il se trouva à la prise de Tournay, de Douay & de Lille; & l'année suivante à la conquête de la Franche-Comté. Depuis, il alla au secours de Candie assiegée par les Turcs, & il y signala son courage en diverses rencontres. En 1672, il suivit le Roi en Hollande, & fut tué près du Tulhuys, le 12 juin, dimanche de la Trinité. Il n'avoit point été marié. Son corps fut enterré le neuviéme août suivant dans la chapelle d'Orléans, en l'eglise des Célestins de Paris. *Voyez* l'article d'ORLE'ANS.

DUCS de BOURGOGNE.

CHARLES, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, de Brabant, &c. fut fils de Philippe III, Duc de Bourgogne, qui l'eut d'*Isabelle* de Portugal, sa troisiéme épouse. Charles naquit à Dijon le dixiéme novembre 1433, & porta d'abord le titre de *Comte de Carollois*, & comme tel il se trouva en 1452, à la bataille de *Rupplemonde*; dans les années suivantes à celles de *Morbéque* & de *Gavre*; & en 1465, à celle de *Montlehéri*, contre Louïs XI. En 1467, il succéda à son pére & continua la guerre contre les Liegeois, qui s'étoient revoltez de nouveau contre leur Evêque Louïs de Bourbon son cousin. Il les battit dans la bataille prés de *Saint-Tron*, il ruïna ensuite la grande ville de Tongres, qui depuis cela n'a jamais pu se retablir parfaitement. En 1473, il acheta le *Duché de Gueldre* & le *Comté de Zutphen*, de sorte qu'il posséda le Duché & le Comté de Bourgogne, les Pays-Bas jusques à Utrecht, Over Issel & Groningue, & par là il fut un des plus puissans Princes de l'Europe: aussi eut-il la pompe & la magnificence d'un grand Roi. Louïs XI, Roi de France, veilla fort sur sa conduite. Lorsqu'en 1473, Fréderic III eut une entrevue à Tréves avec Charles *le Hardi*, dans laquelle l'Empereur demanda la Princesse Marie de Bourgogne, pour le Prince Maximilien son fils, Charles lui demanda à son tour qu'il lui accordât le titre de *Roi de Bourgogne*, mais Louïs XI avertit l'Empereur de ne le pas faire, sur quoi l'Empereur partit de nuit de Tréves sans prendre congé. Cette démarche irrita tellement le Duc de Bourgogne, que les troubles de Cologne, qui jusques là n'avoient été qu'un feu caché sous les cendres, éclatérent en une guerre ouverte. Voici le fait. *Rupert* Archevêque de Cologne s'étant brouillé avec son Chapitre & ses Etats, fut deposé en 1469, & mis au ban de l'Empire par l'Empereur. *Herman*, Landgrave de Hesse, fut élu Administrateur de l'Archevêché de Cologne, & eut de son côté l'Empereur, plusieurs Etats de l'Empire, le Duc de Lorraine & les Suisses. Fréderic, Electeur Palatin avoit pris le parti de Rupert son frére & y avoit encore attiré Charles, Duc de Bourgogne. On en vint ainsi à une guerre ouverte, & Charles assiegea Herman dans la ville de *Nuis* en 1475. Après onze mois de siége, pendant lesquels il avoit donné 50 assauts à la ville, il se vit obligé de le lever, parce que d'un côté l'Empereur étoit en marche contre lui & de l'autre les Suisses avoient fait une irruption dans la Bourgogne. Charles fut donc obligé de faire la paix & de promettre *Marie* son unique héritiere, à Maximilien fils de l'Empereur. Mais comme l'Empereur n'avoit pas compris dans la paix la Lorraine & les Suisses, toutes les forces de Charles tombérent sur ceux-ci, qu'il avoit résolu de subjuguer. Il eut divers prétextes pour leur déclarer la guerre. Premiérement les Suisses avoient attaqué les terres de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, parce qu'il leur avoit enlevé un chariot chargé de peaux de moutons. Les Historiens François alléguent toûjours cette raison comme l'unique & la principale; mais Charles en eut bien d'autres, car outre qu'il etoit fort en colere de ce que les Suisses avoient envoyé du secours à l'Empereur jusques à *Nuis*, il etoit bien plus aigri contre eux, de ce qu'ils avoient consenti à être nommez Juges de *Pierre de Hagenbach*, (Comines le nomme *Pierre d'Archambault*) qui etoit le Baillif de Charles dans l'Alsace. Ce Baillif ayant exercé plusieurs violences dans cette Province, fut enfin saisi par les Bourgeois de Brisach & condamné à la mort comme un homme violent & tyrannique; la sentence fut exécutée contre lui au pié de la lettre. Le Duc s'en vengea contre l'Evêque & la ville de Bâle, & contre la ville de Montbeliard, en pillant, brûlant & massacrant tout ce que l'on rencontra. Les Suisses tombérent donc en revenche sur la Bourgogne, battirent 18000 hommes, qui prétendoient leur faire lever le siége d'Ericourt, dont ils s'emparérent malgré eux. Le Duc fondit ainsi sur eux avec toutes ses forces, ce qui determina d'abord les Suisses à lui offrir toute sorte de satisfaction; mais Charles ne voulut rien entendre, ce qui tourna à sa honte & à sa ruïne. Voici comment. Lorsqu'en 1476, il assiegea Grançon avec 50000 hommes, les Suisses se rendirent à certaines conditions que Charles n'observa point; au contraire il en fit pendre 300 & noyer 400. En attendant il arriva du secours aux Suisses, avec lequel ils battirent les Bourguignons le troisiéme de mars. Charles ne perdit pas grand monde dans cette bataille; mais beaucoup de richesses, tellement qu'on en fit monter la somme à un million. Nonobstant cette perte, Charles, forma encore, dans la même année, une armée de 100000 hommes & donna trois jours de suite l'assaut à la ville de Morat. Le 22 juin, les Suisses étant arrivez pour faire lever le siége, on en vint à une bataille, dans laquelle les Bourguignons furent trés-mal traitez, puisqu'il en périt 20000 sur terre, & 10000 dans le Lac qui est auprès de Morat. Près de Morat on voit encore une chapelle où les os des Bourguignons sont entassez, avec cette inscription Latine, *Exercitus Caroli Burgundiæ Ducis, hoc sui monumentum reliquit*: Epitaphe qui ne déplût pas moins aux Bourguignons, que la cuve de pierre que se voit à *Aiguemortes* où leurs compatriotes furent salez par les Habitans de cette ville, lorsqu'elle chassa les Anglois, d'où est venu le sobriquet de *Bourguignon salé*. La perte de la bataille de Morat étonna tellement Charles qu'il se retira à Genéve & fut inconsolable pendant quelques jours. Cependant il reprit enfin courage, assembla une armée de 40000 hommes, & mit le siege devant Nancy; parce que René Duc de Lorraine, avoit toûjours tenu le parti des Suisses. Après qu'il eut donné un assaut général à cette ville pendant toute la nuit, il arriva un secours considerable de Suisses le cinquiéme janvier 1477, avec lesquels Charles se vit encore obligé de se battre. Cette troisiéme bataille ne fut pas plus heureuse que les précedentes, puisque non seulement il y perdit 7000 hommes des siens, mais qu'il y périt lui même. Il y en a qui croyent qu'il fut assassiné par un des Domestiques du Comte Napolitain de *Campobasse*. Mais outre qu'il n'y a là-dessus que des conjectures, & que Campobasse avoit quitté Charles avec sa cavalerie avant le commencement de la bataille, quelques-uns remarquent que la cotte de maille de Charles, qui échut aux Bâlois dans la part du butin & qui est encore conservée dans l'Arsenal de Bâle, montre que la blessure fut faite plutôt avec la hallebarde d'un fantassin, qu'avec aucun autre instrument, puisqu'il y a à l'endroit qui couvre le bas ventre, une ouverture d'environ un demi pié de long. Cependant on avoue que cela n'est pas décisif, & qu'un assassin aposté peut aussi avoir fait une telle ouverture. Mezeray sur l'an 1477, dit expressément que Campobasse laissa douze ou quinze hommes auprès du Duc pour l'assassiner dans la déroute, & qu'il reçut trois coups. *L'Anonyme* de Mr. *Amelot* de la Houssaye dit aussi que le Duc fuyant pour gagner le chemin de Metz, fut arrêté au passage d'un ruisseau, où son cheval s'embourba & où il fut tué de trois coups qu'il reçut en même tems, l'un proche du fondement, l'autre dans une cuisse, & le troisiéme au dessus de l'oreille, lequel lui ouvrit la tête jusques aux dents. Il est sûr, si l'Anonyme dit vrai, que le premier coup ne fut pas donné par un homme aposté, puis qu'il partit de *Claude de Bauzemont* ou de *Blammont*, Châtelain de Saint-Dié, qui l'abattit de cheval d'un coup de lance qu'il lui donna à l'endroit de la croupiére, & cela sans le connoître; car lorsqu'il apprit que c'étoit le Duc, il en eut un tel regret qu'il en mourut. Pour les deux autres coups ils peuvent avoir été donnez par les assassins que Mezeray dit avoir été laissez par Campobasse; & il paroît ainsi par l'Anonyme que ce Comte Napolitain ne cherchoit que la perte du Duc. *Voyez* l'article de CAMPOBASSE. Quoi qu'il en soit, le corps du Duc fut tiré hors du ruisseau, dans la glace duquel il avoit le visage engagé, & fut apporté à Nancy où le Dimanche suivant, 12 du mois, il fut inhumé en l'Eglise de saint George avec la plus grande pompe dont on put s'aviser. Il etoit âgé de 46 ans, & il en avoit regné huit. Dans le lieu où son corps fut trouvé on érigea une croix avec ces vers,

> *En l'an de l'incarnation*
> *Mil quatre cens septante six.*
> *Veille de l'apparition,*
> *Fut le Duc de Bourgogne occis,*
> *Et en bataille ici transis*
> *Où croix fut mise pour mémoire,*
> *René Duc des Lorrains mercy*
> *Rendant à Dieu pour la victoire.*

Il est dit dans ces vers, comme dans Comines, que cette mort arriva en 1476, parce qu'alors on commençoit l'année à Pâques; mais suivant la maniére de compter d'aujourd'hui, cet événement tombe dans la 1477 année, étant arrivé le cinquiéme de janvier. Charles avoit eu trois épouses, 1. *Catherine*, fille de Charles VII, Roi de France: 2. *Isabelle*, fille de Charles Duc de Bourbon: 3. *Marguerite*, fille de Richard Duc d'Yorck & sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Ce fut de sa seconde epouse qu'il eut *Marie* sa fille unique, qu'il donna en mariage à Maximilien I, & qui apporta à la Maison d'Autriche les Provinces des Païs-Bas & la Franche Comté de Bourgogne. Pour ce qui est du Duché de Bourgogne, Louïs XI la retira comme un appanage appartenant à la Couronne de France. Au reste Charles le Hardi fut un Prince qui aimoit beaucoup la justice, ce qu'il montra sur tout lorsqu'en 1469, il visita les Païs-Bas & fit punir rigoureusement tous ceux qui avoient commis quelques violences. Voici un exemple qui pourra servir de preuve de ce que nous avançons. *Philippe le Bon*, pere de Charles le Hardi, avoit accordé un Gouvernement à un certain Officier, pour recompense des services qu'il lui avoit rendus. Celui-ci devenu amoureux d'une femme aussi belle que vertueuse, tâcha en vain de la corrompre par des présens ou par la promesse de procurer des emplois considérables à son mari. Voyant que tout étoit inutile, il fit mettre le mari en prison, sous prétexte qu'il étoit coupable de rebellion. La femme ne manqua pas de solliciter l'elargissement de son époux, que le Gouverneur lui promit, à condition qu'elle condescendroit à ses desirs; la femme emportée par un amour excessif pour son mari se rendit aux volontez du Gouverneur, qui permit ensuite à cette pauvre épouse d'aller trouver son mari; mais le perfide l'avoit déja fait décapiter contre sa promesse & elle eut le chagrin de le trouver mort. Elle retourna auprès du Gouverneur & lui dit tout ce qu'une offense de cette nature peut inspirer de plus fort. Il tâcha de l'appaiser en lui offrant de l'épouser, mais elle n'écouta point ses propositions. Les parens de cette triste veuve furent d'avis qu'elle attendît tranquillement l'arrivée de Charles, à qui elle récita l'état douloureux dans lequel elle se trouvoit par la violence de cet indigne Gouverneur. Charles lui proposa & la força en quelque sorte de consentir à epouser le Gouverneur. On dressa le contract, dans lequel elle fut nommée héritiere universelle de son epoux, & l'on fit bénir le mariage, ce qui étant fait, le Duc demanda à l'epouse si elle étoit contente; elle répondit humblement que oui; *Non pas moi*, reprit le Duc: aussi tôt le Gouverneur fut mis en prison & on lui trancha la tête deux heures après. Cette femme troublée par tant de tristes spectacles tomba dans une noire mélancolie & mourut peu de tems après. Les enfans de son premier mari entrérent ainsi en possession de tous les biens du Gouverneur. * Comines, *l.* 5. Gaguin. *Hist. l.* 2. *c.* 16. Monstrelet. Matthieu. Sainte Marthe. Birken, *Ehrenspiegel*. Stumpf, *Schweitzer-Chron.* Browerì & Masenii, *Annal. Trevirens. l.* 19. Varillas, *Hist. de Louïs XI.* Bayle. Mézerey, *Abrégé sur l'an* 1477. Amelot de la Houssaye, *Memoires, &c. tome* 2.

CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, & de Rhetel, étoit fils de PHILIPPE de Bourgogne Comte de Nevers qui étoit fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Après la mort de son pére tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, il demeura sous la tutelle de *Bonne* d'Artois sa mére. Il servit trés-fidelement le Roi Charles VII, & il répresenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Louis XI. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne, Sainte-Marthe, &c.

DUCS & COMTES d'ANGOULEME.

CHARLES D'ORLE'ANS, Comte d'Angoulême, Seigneur d'Epernay, &c. étoit fils de JEAN d'Orleans Comte d'Angoulême; surnommé *le Bon*, & de *Marguerite* de Rohan. Il se trouva en diverses occasions dans le Hainaut & en Guienne, & donna par tout des marques de son courage, & de sa prudence. Il mourut le premier janvier de l'an 1496, n'étant âgé que de trente-sept ans, & son corps fut enterré dans l'eglise cathédrale d'Angoulême. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLE'ANS. * Jean de Saint-Gelais. Guillaume de Jalligny. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

CHAR-

CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, Pair de France, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & fils *naturel* du Roi CHARLES IX. & de *Marie* Touchet, Dame de Belleville, naquit au château de Fayet en Dauphiné le 28 avril 1573, & fut destiné à la Religion de Malte, dans laquelle il fut depuis Grand-Prieur de France. Le Roi Henri III avoit beaucoup d'amitié pour lui. Aprés la funeste mort de ce Monarque, le Duc d'Angoulême, qui portoit alors le titre de Comte d'Auvergne, fut le premier, qui reconnut à S. Cloud, le Roi Henri *le Grand*, pour lequel il combattit à la bataille d'Arques, où il tua le Comte de Sagonne, Général de la Cavalerie légere des Ennemis, & en celles d'Ivry, de Fontaine-Françoise, &c. Depuis, il fut mis à la Bastille l'an 1604, pour avoir cabalé avec la Marquise de Verneuil sa sœur de mére; & il n'en sortit qu'en 1616. L'année suivante, il assiégea Soissons; aprés quoi le Roi Louis XIII lui donna le Duché d'Angoulême; & en 1620, il fut choisi pour être Chef d'une célébre ambassade, envoyée en Allemagne. A son retour, il servit en diverses occasions, en Allemagne, en Languedoc, en Lorraine, en Flandre, & mourut à Paris le 24 septembre de l'an 1650. Il fut enterré dans l'église des Minimes de la place royale où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de VALOIS.

DUCS & COMTES d'ALENÇON.

CHARLES, I. du nom, Comte d'Alençon. *Cherchez* CHARLES de France. Comte de Valois & d'Alençon.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, dit *le Magnanime*, étoit fils de CHARLES de France, I. du nom, Comte de Valois & d'Alençon, & de *Marguerite* de Sicile sa premiére femme, frere du Roi PHILIPPE *de Valois*. Il eut en partage les Comtés d'Alençon, du Perche, &c. En 1328, il se trouva au sacre du Roi son frére, & quelque tems aprés il combattit trés-vaillament à la bataille de Montcassel contre les Flamans, & y fut même dangereusement blessé. Ensuite il prit diverses places sur les Anglois dans la Guienne, & fut tué à la bataille de Crécy, où il commandoit l'avant-garde, le 26 août 1346. Son corps est enterré dans l'église des Dominiquains de la rue-Saint Jacques de Paris, où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ALENÇON. * Gilles de Bri de la Clergerie, *Histoire du Perche & d'Alençon*. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France*, Le Pére Anselme.

CHARLES IV, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, d'Armagnac, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, fils de RENÉ, Duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit le deuxiéme septembre de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louis XII, en Italie, où il se trouva en 1509, à la bataille d'Agnadel; & au mois d'octobre de la même année, il épousa *Marguerite*, sœur unique du Roi *François* I, qui le fit reconnoitre premier Prince du sang. Charles se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, puis à celle de Pavie, où il commandoit l'arriere-garde. A son retour il mourut à Lyon le onziéme avril de l'an 1525, du regret de la perte de cette bataille, & de la prise du Roi. Son corps fut enterré dans l'église de saint Just. *Voyez* ALENÇON.

ROIS de NAPLE & COMTES de PROVENCE.

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. étoit fils du Roi Louis VIII, surnommé *le Lion*, & frére du Roi saint Louis. Il naquit au mois de mars l'an 1220, & il épousa dans la suite *Béatrix*, hérítiére & quatriéme fille de *Raimond Berenger*, Comte de Provence. En faveur de ce Mariage, le Roi son frére lui donna le Comté d'Anjou, & le pais du Maine en 1246. Il se croisa pour la Guerre Sainte, que le même Roi entreprit, & le suivit au Levant en 1248. A son retour, il réduisit quelques villes de Provence revoltées; & depuis ayant reçu l'investiture des Royaumes de Naples & de Sicile par Urbain IV, & Clement IV, il en fut prendre possession en 1266, & reçut la Couronne des mains de Raoul de Grosparmi, Cardinal, Evêque d'Albane, ancien Evêque d'Evreux, Légat du saint Siége, aprés avoir remporté dans la campagne de Bénévent, une sanglante victoire, sur les troupes de Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, qui y fut tué. Il gagna depuis en 1268, une autre bataille prés du Lac Célano, le 25 août, sur Conradin Duc de Souabe, qui avoit des prétentions sur le Royaume de Naples. Il le prit avec son cousin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, qui se disoit aussi Duc d'Autriche par sa mere, & il leur fit couper la tête à Naples le 29 octobre de la même année; cruauté qui ne pouvoit être excusée même par les plus fortes raisons de politique. Charles fit un voyage en Afrique en 1270, avec saint Louis son frére, & le trouva au siége de Tunis. Il fut fait, depuis Sénateur Romain, & Vicaire du saint Empire. En 1277, il acheta le titre de Roi de Jérusalem, de Marie fille de Raymond Rupin, Prince d'Antioche, & de Mélisinde de Lésignem, Reine de Chypre & de Jérusalem, veuve de Frédéric, bâtard de l'Empereur Frédéric II. L'ambition de Charles donnoit de la jalousie à tous ses voisins; ce qui porta l'Empereur Rodolphe I, & Michel Empereur de Constantinople à lui susciter des affaires. En effet s'étant brouillé avec le Pape Nicolas III, ce Pape le contreignit de quitter, quoi qu'à regret les titres de Sénateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire. Depuis, Jean Seigneur de l'Isle de Procida que le Roi avoit dépouillé de ses biens, conçut une si forte haine contre lui, qu'il fit revolter les Siciliens en 1282. Ils égorgérent tous les François le jour de Pâques à l'heure de vépres, ce qui fit appeller cette tuerie *les Vépres Siciliennes*. Dans le même tems, Pierre Roi d'Aragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy, étoit entré en Sicile. Pour amuser les François, il offrit à Charles, de vuider eux mêmes ce different, & de combattre assistez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles qui étoit franc & courageux, quoi qu'âgé de prés de soixante ans, accepta le défi contre son Concurrent, qui n'en avoit que 40. Au jour marqué pour le combat, il entra dans le champ, qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut, que quand le terme fut passé, en 1283. Ce dernier mit le siege devant Messine, & l'année suivante se préparant à y revenir, il y eut un combat naval, dans lequel le Prince de Salerne, fils de Charles, fut pris par les Aragonois, trois jours avant l'arrivée de son pére, qui venoit à son secours avec bon nombre de vaisseaux. Le Roi Charles mourut quelques mois aprés, au château de Foggia dans la Pouille, le dimanche septiéme janvier 1285. *Voyez* ses ancêtres & *la* postérité à l'article d'ANJOU. * Blondus. Villani. Guillaume de Nangis, &c. rapportez par Sponde, Bzovius, & Raynaldus, *aux Annal. Eccles.* & par Bouche, *Hist. de Prov. l. 9.* Ruffy, &c. Le P. Anselme.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, qui durant la vie de son pére étoit appellé Prince de Salerne, & Seigneur du Mont-Saint-Ange, étoit encore en prison lorsque Charles, I. du nom, mourut. Il n'en sortit que l'an 1288, par un traité conclu par les soins du Pape Nicolas IV, du Roi Philippe IV, surnommé *le Bel*, du Roi d'Angleterre, & de quelques autres Princes. Avant cela, la Reine Constance l'avoit condamné à mort; mais elle retracta sa sentence. Charles promit de porter Charles, Comte de Valois, à renoncer au Royaume d'Aragon, & consentir que le Pape investît Jacques d'Aragon de celui de Sicile: pour assurance de quoi il donna en ôtage trois de ses fils & cinquante Gentils-hommes. Ce qui fait voir que la délivrance prétendue de ce Prince par sainte Magdelaine, est toute fait fabuleuse. Lorsqu'il fut délivré, il passa en France, puis en Italie, où il fut couronné à Rieti, Roi de Naples & des deux Siciles par le Pape Nicolas IV, le jour de la Pentecôte, le 29 may de l'an 1289. Il devoit avoir aussi la Hongrie par son mariage avec *Marie* fille d'*Etienne* V, sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans. Au reste quoi qu'il fût obligé de soutenir la guerre contre les Usurpateurs de ses Etats, il gouverna pourtant ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il travailla aussi à procurer la paix à l'Eglise, en faisant élire Pape Célestin V, à Pérouse, & il soutint les desseins de Clément V, contre les Templiers. Le grand nombre d'églises & de monastéres qu'il a fondez, sont encore des monumens de sa piété, & de son humeur bienfaisante. Il mourut à Casenove prés de Naples, le cinquiéme ou le sixiéme de mai de l'an 1309, à l'âge de 63 ans, aprés en avoir regné 25. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Henri Sedule, *en la Vie de Charles*. Paul Emile. Surita. Villani, &c. rapporté par Sponde. Nostradamus. Ruffy. Bouche, *en l'Hist. de Prov. l. 9.* Le P. Anselme.

CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, fils unique de ROBERT, Roi de Naples fils de Charles II, a été nommé par quelques-uns *Sans terre*, jusqu'à ce que son pére le fit Duc de Calabre, & Gouverneur de ses Etats en Italie en 1325. Il s'aquitta trés-bien de cet emploi, chassa de Sicile Fréderic, Roi de Trinacrie, qui s'étoit associé avec Castruccio Castracani & les Gibelins, pour faire périr le Roi Robert. Charles fut depuis élu Gouverneur de Florence, où il fut reçu avec magnificence le 30 juillet 1326. Ensuite étant venu à Naples pour s'opposer aux entreprises que l'Empereur Louïs de Baviére y formoit contre son pére, il y mourut peu de tems aprés, âgé de trente & un an, le neuviéme ou le dixiéme novembre en 1328. Il avoit eu pour Gouverneur Elzéar, Comte d'Arian, illustre par *la* sainteté. Pétrarque qui a fait son éloge, dit qu'il avoit uni en sa personne le courage de Charles I, son bisayeul, la franchise de son ayeul, & la prudence de Robert son pere, à un amour extrême pour la justice. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Pétrarque, *l. 10. Epis. à Donat.* Summonte, *Histoire de Naples*. Bouche, *Histoire de Provence*, *l. 6.* Villani. Le P. Anselme, &c.

CHARLES, Duc de Duras, fils de JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES II, Roi de Naples, épousa en 1343, sa cousine *Marie*, fille de *Charles* Duc de Calabre. Ce fut à l'insçu de la Reine Jeanne sa sœur, & par dispense du Pape Clement VI, que le Cardinal de Périgord lui fit obtenir cette Princesse. Depuis il fut établi Lieutenant Général & Gouverneur pour la même Reine à Naples, qui abandonna son Royaume, aprés avoir fait étrangler son mari André de Hongrie à Aversa. Elle craignoit Louïs Roi de Hongrie, frére d'André, lequel étant venu en Italie, fit couper la tête à Charles, dans la même chambre, où André avoit été mis à mort. C'est ainsi que Charles périt l'an 1347, ou 1348 à compter à la moderne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Villani. Summonte. Le P. Anselme, &c.

CHARLES, III. de ce nom, Roi de Naples, &c. dit *de la Paix & le Petit*, fils de Louis, Comte de Gravine, & petit-fils de JEAN, Duc de Duras, fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, se retira auprés de Louis Roi de Hongrie, qui l'employa contre les Vénitiens, & lui céda son droit sur le Royaume de Naples en 1380. Son ingratitude envers la Reine Jeanne I, fut si grande, que l'ayant fait prisonniére, il eut la cruauté de la faire mourir. S'étant servi de l'investiture du Pape Urbain VI, il *se* fit couronner Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence en 1381; mais Louïs d'Anjou, fils de Jean Roi de France, adopté par Jeanne, lui disputa ce droit: ce dernier mourut en 1384. Charles s'étant brouillé avec le Pape Urbain, qui l'excommunia, passa en Hongrie, pour prendre possession de ce Royaume, & fut tué à Bude l'an 1386, par les pratiques d'Isabeau, veuve de Louis, Roi de Hongrie, laquelle vouloit faire régner Sigismond son gendre. Charles étoit âgé de 41 an; & ce meurtre parut être une punition de celui qu'il avoit commis en la personne de la Reine Jeanne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Gobelin. Collénutio. Summonte. Cromer. Sponde, *aux Annal.* Ruffy, *Histoire des Comtes de Provence*. Bouche, *Histoire de Provence*, *l. 9.* Le P. Anselme.

CHARLES D'ANJOU, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte de Roussillon, du Maine, &c. étoit fils de Louïs de France, I. du nom, & frere de Louïs II, Roi de Naples. En 1389, il fut fait Chevalier à Saint-Denys, par le Roi Charles VI; & en 1397, on traita de son mariage, avec la fille de Thomas de Saint-Severin, Duc de Vénouse, mais il ne s'acheva pas. Ce Prince accompagna l'an 1401, le Roi son frére au voyage de Naples, & à son retour il mourut à Angers le 19 mai 1404.

CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte du Maine, &c. étoit troisiéme fils de *Louïs* II. Roi de Naples, & naquit en 1414. Il se trouva dans toutes les guerres contre les Anglois, du tems du Roi Charles VII, qui le fit son Lieutenant-Général, dans les provinces de Languedoc & de Guienne. Il combattit aussi pour le Roi Louïs XI à la bataille de Montlehéri en 1465, & il mourut le 10 avril. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU.

CHARLES IV, fils de CHARLES d'Anjou, dont nous venons de parler, étoit Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence, du Maine, de Mortaing, &c. Il fut adopté par le Roi René son cousin, & lui succéda l'an 1480. Il institua le Roi Louis XI son héritier universel par son testament du dixiéme décembre 1481, & mourut le lendemain. Il épousa *Jeanne* de Lorraine, fille aînée de *Ferri* II, Comte de Vaudémont, & d'*Yoland* d'Anjou, fille de *René*, dont il n'eut point d'enfans, & cette Princesse mourut le 15 janvier 1480. Le tombeau de Charles se voit dans l'eglise de saint Sauveur d'Aix. * Nostradamus. Ruffy. Bouche, *Histoire de Provence*. Le P. Anselme.

† Charles de Bourbon V. du nom, & trentedeuxiéme Roi de Naples, fils de Philippe V. Roi d'Espagne, & d'Elizabeth Farnese fille d'Eduard VII. Duc de Parme sa seconde femme, naquit au 20 janvier 1716. Ayant conquis ce Royaume par ses armes il fit son entrée dans Naples au 10 may 1734, fut proclamé Roi cinq jours aprés, & il regne à present.

ROIS de HONGRIE.

CHARLES, surnommé MARTEL, I. de ce nom, fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, naquit en 1272, & prit le titre de Roi de Hongrie l'an 1290, par le droit de sa mére *Marie* de Hongrie, fille d'*Etienne* V, & sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans l'an 1290. André, surnommé *le Vénitien*, cousin de la Reine Mere, fut élu en même tems par les Hongrois: ce qui empêcha Charles de prendre possession de son Royaume. L'Empereur Rodolphe I, voulant profiter de cette division, entreprit de faire reconnoitre pour Roi son fils Albert, Archiduc d'Autriche; mais le Pape Nicolas IV, qui avoit fait couronner Charles, par un Cardinal Légat, envoya ses Nonces Eugubinus & Eliinus, Evêques, à l'Empereur, pour lui dénoncer qu'il n'avoit rien à prétendre sur un Royaume qui étoit sous la protection du saint Siége. Rodolphe se soumit à cet ordre, & donna en mariage sa fille *Clémence* à Charles qui entra dans ses Etats, dont une partie étoit toûjours occupée par André. Il mourut l'an 1297, selon les Généalogistes de France; mais s'il est vrai qu'il se trouve à Rome l'an du Jubilé accordé par Boniface VIII, il faut avouer avec les Historiens de Hongrie & de Naples, qu'il ne mourut que l'an 1301 ou 1303. *Voyez* ses ancêtres & *la* postérité à l'article d'ANJOU. * Villani, *l. 7. & 8.* Bonfinius. Thurofius. Le P. Anselme.

CHARLES, II. de ce nom, dit *Charles-Robert*, ou vulgairement & en abbrégé Carobert & Charobert. *Cherchez* CAROBERT.

CHARLES, III. de ce nom, dit *le Petit*. *Voyez* CHARLES III, Roi de Naples.

ROIS

ROIS de NAVARRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi de Navarre. *Cherchez* CHARLES IV, Roi de France, surnommé *le Bel*.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, &c. étoit fils de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France fille du Roi *Louis* X, dit *Hutin*, à laquelle les Etats de Navarre déférerent la Couronne, après la mort de Philippe *le Long*, & de Charles *le Bel* ses oncles. Il fut couronné à Pampelune, au mois de juin 1350. Son retour en France, trois ou quatre ans après, y fit naître une longue suite de malheurs, que l'esprit, l'éloquence, la hardiesse & l'adresse de ce Prince, qualitez que son mauvais naturel rendit pernicieuses, firent durer assez long-tems. Il fit poignarder le sixiéme janvier 1353, Charles d'Espagne de la Cerda, Connétable de France, & Favori du Roi Jean, au château de l'Aigle en Normandie, qu'il fit escalader la nuit, & bien loin de couvrir cette action criminelle, il eut l'insolence de l'avouer, & de s'en vanter. Il fit souvent alliance avec les Anglois contre la France, & porta les peuples à la revolte, sur tout dans le tems que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Lorsque ses entreprises ne réüssissoient pas, il se servoit du poison sans scrupule, & ne se soucioit point de manquer de foi, pourvu qu'il lui en revint quelque avantage. Sa haine fut si violente contre Charles V, dit *le Sage*, qui l'avoit fait prisonnier, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin, qu'il le voulut empoisonner, aussi bien que les autres Princes de la Maison de France, mais ce dessein fut découvert, & les coupables furent punis. Depuis, il prit mieux ses mesures, & fit donner du poison à ce Prince qui en fut incommodé le reste de sa vie. Il voulut aussi faire empoisonner Gaston Phœbus, Comte de Foix, son beau-frére. Ce fut par le ministére de Gaston, fils du Comte, qui croyoit ne donner à son pére qu'un philtre amoureux, pour faire rappeller Agnès sa mére, & sœur du Roi de Navarre; mais ce jeune Prince fut accusé, & mourut en prison. Enfin par une juste punition de Dieu, Charles *le Mauvais*, qui avoit excité tant d'incendies, fut malheureusement brûlé lui-même; car s'étant fait envelopper dans des draps trempez dans l'eau de vie & du soufre, pour ranimer sa chaleur naturelle, affoiblie par les débauches, ou pour apporter quelque remede à sa lepre, le feu prit à ses draps, & le brûla jusqu'aux os: supplice dont il mourut trois jours après, le premier janvier de l'an 1386, ou 1387 à compter à la moderne, âgé de 55 ans & presque trois mois. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article d'EVREUX. Le Registre (E) de la Chambre des Comptes de Paris, en parlant de sa mort, remarque que la France n'en fut aucunement affligée: *Fato cujus Francia non condoluit, quamvis de stirpe Regia se veniens gloriaretur emanasse*. * Froissard, *l.* 3. Juvenal des Ursins, *en la Vie de Charles VI*. Paul Emile, *l.* 9. Belleforêt, *l.* 7. Mariana, *l.* 18. Garibay. Le P. Anselme, &c.

CHARLES III, Roi de Navarre, surnommé *le Noble* & *le Salomon*, naquit à Mantes l'an 1361, & succéda au Roi Charles II, son pére, en 1386 ou 1387. Ce surnom lui fut donné, par raport à la justice, à la conduite, & à la douceur avec laquelle il gouverna ses Sujets. Il fut couronné à Pampelune l'an 1389, & passa en France, où il conclut un traité de paix avec le Roi Charles VI, le neuviéme juin de l'an 1404. Ce Monarque erigea en sa faveur la terre de Nemours en Duché & Pairie. Charles *le Noble* fit bâtir les châteaux de Tafala & d'Olite, où il mourut subitement le huitiéme septembre de l'an 1425, après un regne de 39 ans, neuf mois & sept jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'EVREUX. * *Histoire de Charles VI*. Monstrelet. Surita. Oihenard. Mariana, *l.* 18. 19. 20. Le P. Anselme, &c.

ROIS D'ESPAGNE.

CHARLES I, Roi d'Espagne. *Cherchez* CHARLES-*Quint*, Empereur.

CHARLES II, Roi d'Espagne, né à Madrid le sixiéme novembre de l'an 1661, succéda l'an 1665, à PHILIPPE IV, son pére, qui nomma en mourant six Conseillers pour assister la Reine *Anne-Marie* d'Autriche son épouse, au gouvernement de ses Etats. Durant la minorité du Roi, ce Prince fut declaré Majeur en 1676. Sa premiere femme fut *Marie-Louise* d'Orleans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, & de *Henriette-Anne* Stuart qu'il épousa en 1679, & la seconde *Marie-Anne* de Baviére, Princesse de Neubourg, qu'il épousa en 1690. Il n'eut point d'enfans ni de la premiére, ni de la seconde; & mourut après des infirmitez continuelles, à l'âge de 39 ans, le premier novembre 1700. En lui finit la branche aînée de la Maison d'Autriche regnante en Espagne. Ce fut un Prince très-bon & très-pieux; mais sa santé foible & chancelante l'empêcha de vacquer aux affaires, autant qu'il l'auroit desiré. Par son testament il appella à la succession universelle de la Monarchie d'Espagne, Philippe, Duc d'Anjou, second fils de Louis Dauphin de France, & petit-fils de Louis XIV. *Voyez* ses ancêtres à l'article d'AUTRICHE. * *Mémoires du tems*.

*CHARLES III. Pendant la guerre qui a occupé les années qui se sont écoulées, depuis la mort de Charles II, jusques à la paix de Rastat concluë en 1714, entre l'Empereur & le Roi de France, Charles VI, Empereur, se donnoit le titre de Roi d'Espagne sous le nom de Charles III. *Voyez* CHARLES VI, Empereur.

CHARLES, Prince d'Espagne, connu sous le nom de *Dom Carlos*, fils de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & de *Marie* de Portugal, naquit à Valladolid en 1545. Au traité de paix commencé au Cateau-Cambresis, on parla de le marier avec Elisabeth de France, fille du Roi Henri II, on la lui promit même; mais Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II, étant morte dans le même tems, le 15 novembre 1558, Philippe prit pour soi-même Elisabeth, qu'il avoit destinée à son fils. On dit que ce jeune Prince en témoigna toûjours du ressentiment. Il est sûr que c'étoit un esprit chagrin, violent & défiant. Il portoit ordinairement sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art, & ne dormoit point qu'il n'eût des épées nues sous son chevet avec des armes à feu. Son ambition l'avoit rendu très-suspect au Roi son pere. On l'entendoit deplorer la misérable condition des Flamands, & excuser leur revolte; & il avoit resolu, dit-on, de s'aller mettre à leur tête dans les Païs-Bas, lorsqu'on s'assura de sa personne. On le surprit la nuit dans son lit: ce qu'on fit avec de grandes précautions, à cause des armes qu'il tenoit sous son chevet; & ensuite le Roi lui ôta son train ordinaire, lui donna des gardes, & ne lui fit porter que des habits lugubres. On ôta même de sa chambre les tapisseries, & le lit à la Royale qui y étoit, & l'on n'y laissa qu'un petit lit rouge & un matelas. Ce Prince s'abandonnant au desespoir, se voulut tuer lui-même. Il se jetta une fois dans le feu, une autrefois il s'efforça de s'etrangler avec un diamant, & ayant passé deux jours sans boire ni manger, il but ensuite tant d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il n'en crevât. Quelque tems après il fut empoisonné par ordre du Roi son pere; & il mourut le 24 juillet 1568. Quelques Historiens disent qu'on lui ouvrit les quatre principales veines; & d'autres raportent qu'on l'étrangla. On crut aussi que Philippe s'étoit porté à cette extremité par un transport de jalousie; ayant decouvert que le Prince aimoit encore la Reine Elisabeth, & qu'il en étoit aimé. Cette Princesse mourut le troisiéme octobre suivant; & ce fut de poison, à ce que l'on prétend. On ajoûte que le Prince Dom Carlos se plaignoit du Duc d'Albe, du Prince d'Eboli, de Dom Juan d'Autriche, & de quelques autres qui l'avoient détruit dans l'esprit du Roi, auquel il demanda la vie avec beaucoup de soumission, & néanmoins sans bassesse; mais ce Prince inflexible lui répondit froidement, que lorsqu'il avoit du mauvais sang, il se le faisoit tirer. Cette réponse acheva de précipiter son fils dans le desespoir. * De Thou, *Hist. l.* 43. Strada, *de Bello Belg. dec.* 1. *l.* 7. Opmeer, *in Chron.* Lorenzo Vanderhamen, *Hist. de Dom Felippe II*. Saint-Real, *Hist. de Dom Carlos*. &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, né le 19 novembre 1600 succéda à son pére JACQUES I, l'an 1625, & épousa le onziéme may de la même année *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, surnommé *le Grand*, & sœur de *Louis* XIII, dit *le Juste*. Il s'efforça d'empêcher la prise de la Rochelle, par le moyen d'une armée qu'il envoya l'an 1627, sous la conduite du Duc de Buckingham à l'isle de Ré, pour secourir les Huguenots de France; mais cette entreprise n'eut pas de succès: car les Anglois furent défaits. Une seconde flotte que Charles envoya en 1628, ne fut pas plus heureuse; & la prise de la Rochelle fut suivie d'un traité de paix entre les deux Couronnes. Quelque tems après les Ecossois se revolterent. Le Roi prit les armes pour les punir; puis il leur pardonna, & congédia ses troupes. Cette bonté les rendit plus fiers & plus opiniâtres dans leur rebellion. Charles ayant accordé au Parlement d'Angleterre le pouvoir de demeurer assemblé tant qu'il le trouveroit à propos, fut attaqué par ce corps. Le Roi fut obligé de prendre les armes en 1644, pour maintenir son autorité contre ses Sujets, qui lui firent une si cruelle guerre, qu'après plusieurs siéges & combats, ils le depouillerent de son Etat. Les Ecossois vers lesquels il s'étoit refugié, le livrérent lâchement aux Anglois. Ce Prince ayant été amené à Londres fut renfermé dans le Palais de S. Jacques ou S. James, près de Whitehall, dans le fauxbourg de Westminster; & le samedi 20 janvier 1649, les Parlementaires de la faction de Cromwel s'assemblérent à Westminster. Ils choisirent pour leur séance le haut bout de la grande salle, où ils avoient fait dresser des deux côtez des siéges couverts d'écarlate pour les Commissaires, avec un fauteuil de velours rouge, & un pupitre pour le Président Bradshaw. On portoit l'épée & la masse devant lui, & il avoit pour sa Garde vingt Gentilshommes armez de pertuisanes, & commandez par le Colonel Fox. Ce Légitime érigé en Magistrat, s'étant assis, & les Commissaires après lui, les Huissiers ouvrirent la grande porte de la salle, pour y faire entrer le peuple; puis on amena le Roi que l'on fit asseoir sur un fauteuil de velours rouge. Alors le Greffier lut l'ordonnance des Communes, qui donnoit pouvoir au Président & aux Commissaires de faire le procès au Roi. Ensuite Jean Couk, comme Procureur General, dit à haute voix, qu'il accusoit Charles Stuart de trahison & de plusieurs autres crimes, de la part de tout le peuple d'Angleterre, & qu'il demandoit en leur nom, que les charges & informations lui fussent lues. Ces charges portoient, que le Roi, qui étoit obligé par le serment qu'il avoit fait à son sacre, de gouverner le Royaume selon les loix, les avoit violées par un gouvernement tyrannique, en supprimant le Parlement; & qu'il avoit malicieusement fait la guerre à ses peuples, au lieu de les proteger & de les maintenir dans leurs libertez, s'étant ainsi rendu l'Auteur de tous les meurtres qui s'étoient commis depuis les guerres. Après cette lecture, Couk, au nom du peuple, accusa le Roi d'être Tyran, traître, meurtrier & ennemi irreconciliable de l'Etat d'Angleterre, & demanda qu'il fût obligé de répondre à ces accusations. Le Roi refusa de répondre devant des Juges qui n'avoient aucun pouvoir legitime; & déclara qu'il ne reconnoissoit point l'autorité de cette nouvelle Cour. Il fit les mêmes protestations dans les autres séances du lundi 22, du mardi 23, & du samedi 27, où les Juges s'étant assemblez au nombre de 67, le Président Bradshaw, vêtu d'une robe rouge, dit au Roi, que la Cour avoit resolu de donner sa sentence, & qu'il parlât, s'il avoit quelque chose à dire pour se défendre. Le Roi demanda de parler aux Seigneurs & aux Communes dans la chambre peinte; mais ces gens-là lui refusérent ce delai, & firent prononcer l'arrêt, qui portoit que Charles Stuart, Roi d'Angleterre, étoit comme traître, meurtrier, & ennemi public condamné, à avoir la tête tranchée. Le Roi demandant à parler, fut renvoyé par Bradshaw, qui ne voulut plus lui donner d'audience. On le renferma dans une des chambres de Whitehall, où les Soldats qui le gardoient, commettoient mille insolences pour insulter à ce malheureux Prince. L'Evêque de Londres ayant prêché le dimanche suivant devant sa Majesté, les Chefs des Conjurez lui firent presenter un cahier, qui contenoit plusieurs articles contraires aux Loix & à la Religion du Royaume; & offrirent au Roi de lui sauver la vie, s'il les vouloit signer. Sa Majesté en ayant lu quelques uns, leur rendit le papier, & leur dit, *Qu'elle aimoit mieux se sacrifier pour son peuple, que d'exposer la liberté, les biens & la vie de ses Sujets, à l'insolence d'une faction armée*. Le lundi on amena au Roi le Duc de Glocester & la jeune Princesse Henriette ses enfans, ausquels il fit de très-belles remontrances; & après les avoir embrassez, il leur donna sa benediction. La chambre des communes fit ôter dès ce jour toutes les marques de la Royauté, jusques aux armes du Roi, dont on brisa même la statue, qui étoit dressée dans la Bourse de Londres. Le mardi trentiéme janvier, le Roi fut mené sur les dix heures du matin du Palais de S. Jacques (où il avoit couché cette nuit là) au Palais de Whitehall. On lui fit traverser le Parc à pié, environné d'un régiment d'infanterie, qui marchoit tambour battant, & enseignes déployées. Le Roi entra dans sa chambre ordinaire, qu'on appelle *la chambre du cabinet*, où il continua ses dévotions avec l'Evêque de Londres. On dit que suivant les rubriques de leur Office Divin, l'Evangile du jour étoit le 27 chapitre de S. Matthieu, qui contient l'Histoire de la cabale des Juifs & de la passion de J. C. Sa Majesté ayant communié de la main de l'Evêque, ne voulut point dîner, & n'avoit pris qu'un morceau de pain avec un peu de vin & d'eau, lorsqu'elle fut menée sur l'échafaut dressé proche de la grande salle dite *la salle aux festins*. Cet échafaut étoit couvert, tendu de drap noir tout autour; & la hache qui sert aux executions, étoit sur un billot, où il y avoit quatre anneaux de fer, pour y attacher le Roi, s'il eût voulu resister. Le menu peuple accourut de toutes parts, pour voir cet horrible spectacle; pendant que les honnêtes gens pleuroient la mort de leur Roi en leur particulier. Ce Prince passa par une fenêtre de la salle, pour aller sur l'échafaut, accompagné de l'Evêque de Londres, du Colonel Thomlinson, & de quelques autres Officiers; & après avoir hautement soutenu son innocence, & declaré qu'il mouroit dans la communion de l'Eglise d'Angleterre, il apperçut deux hommes qui avoient été choisis pour executer cet attentat; parce que l'Executeur ordinaire de la Haute Justice n'y voulut jamais venir, quelques promesses & quelques menaces qu'on lui eût faites. Le Roi leur dit avec une constance admirable, que quand il étendroit ses mains, ils fissent ce qui leur étoit ordonné. A ce signal sa tête fut d'un seul coup séparée de son corps. On couvrit l'un & l'autre d'un drap de velours noir, puis on les porta dans Whitehall & de là au Palais de saint Jacques, où on les mit dans un cercueil de plomb, qui fut exposé quelque tems à la vue du peuple. Le Duc de Lennox, Prince du sang Royal, le Marquis de Hartfort, le Comte de Southampton, & l'Evêque de Londres, conduisirent le cercueil à Windsor, où il fut mis dans la chapelle Royale, auprès de Henri VIII, sans autre inscription que ces trois mots, *Charles Roi d'Angleterre*, parce que Cromwel ne souffrit pas qu'on l'inhumât avec les cérémonies ordinaires. Ainsi mourut Charles I, Roi de la Grande Bretagne, âgé de 48 ans, 10 mois, & 10 jours, dans la 23 année de son regne, le mardi 30 janv. 1649, vieux style. Le lendemain de la mort du Roi, les Communes firent publier une ordonnance, qui portoit défenses, sur peine de trahison, de proclamer Roi le Prince de Galles, ou quelque autre personne que ce fût; & ordonnérent que la nation seroit dorénavant gouvernée en façon de République, sans Roi & sans Pairs, par un Conseil de quarante personnes choisies. Néanmoins, Cromwel s'empara de l'autorité souveraine, sous le nom de Protecteur, & fut le Maître absolu de cette Republique. Feu M. Burnet Evêque de Salisburi fait sur la cause de la mort de ce Prince infortuné, & sur son caractére, quelques remarques qui ne doivent

vent

ne pas être omises. *Ireton*, dit l'Evêque de Salisburi, fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, car Cromwell lui même fut toûjours en suspens. Cet Ireton Gendre de Cromwell étoit un autre *Cassius*; même esprit, & mêmes sentimens. Résolu de faire de l'Angleterre une République, rien ne l'arrêtoit & il trouva deux Jurisconsultes hardis *Cook* & *Bradshaw*, tout prêts à lui servir d'instrumens. *Fairfax* étoit dans un grand embaras, & changeoit d'avis tous les jours. Les Presbytériens, & le corps de la Bourgeoisie de Londres, fort opposez aux desseins des *Régicides*, étoient par tout en jeûnes & en priéres pour la conservation du Roi. Il n'y avoit aux environs de la ville que huit mille hommes de troupes réglées; mais c'étoient tous gens choisis par leur penchant extrême à l'enthousiasme. Hormis le tems où ils étoient en faction, on les occupoit le jour & la nuit à des priéres à leur mode, qui entretenoient parmi eux un esprit de fureur à jetter par tout l'épouvante. De l'autre côté, les Royalistes avoient perdu tout courage, & plusieurs croyoient que les ennemis du Roi n'agissoient de la sorte que pour lui arracher par la crainte, ce qu'on n'en avoit pu obtenir volontairement, & ne crurent qu'on le vouloit faire mourir, que lors qu'il fut exécuté. Le Roi, après la sentence, fit paroître une fermeté calme & soutenue, qui surprit tout le monde. Elle ne lui étoit pas naturelle & on l'attribua à une mesure extraordinaire de l'assistance divine. L'Evêque *Juxon* s'aquita de son devoir auprès de lui, en honnête homme, mais avec tant de froideur & de secheresse, qu'il ne put guéres lui donner ces sentimens d'élévation. Il dut avoir en lui même ce principe de sérénité, qui lui fit endurer tant de mauvais traitemens, avec tant de vraye grandeur, sans qu'il y parût ni desordre ni affectation. Il mourut plus grand qu'il n'avoit vécu, & servit à l'observation que l'on a souvent fait de toute la famille des Stuarts, qu'ils *supportent mieux l'adversité que la prosperité*. Le Roi fit sur l'échafaut un discours que M. de Larrey reduit à ces six articles principaux, 1. qu'il déchargeoit le Parlement du blâme de la guerre, & du reproche de sa mort, dont il n'accusoit que les seditieux, qui avoient causé les funestes divisions qui lui coutoient la vie, ausquels il ne laissoit pas, à l'exemple de S. Etienne de prier Dieu qu'il pardonnât sa mort. 2. Il reconnoissoit que cette mort infame qu'on lui faisoit souffrir étoit une punition du consentement qu'il avoit donné à celle du Comte de Strafford. 3. Il declaroit que le plus sûr moyen, pour remédier aux troubles du Royaume causez par les disputes sur la Religion, c'étoit d'assembler au plutôt un Synode national qui reglât ces difficultez par l'autorité de l'Ecriture Sainte & selon les loix d'Angleterre. 4. Il exhortoit les Anglois à reconnoitre le Prince de Galles pour son successeur, & à expier par l'installation du fils leur revolte contre le pére. 5. Il représentoit au peuple, que sa veritable liberté consistoit, non pas à gouverner, mais à vivre en sureté sous l'autorité des loix. 6. Enfin il concluoit son discours en protestant, que bien loin d'avoir voulu opprimer cette heureuse liberté, il n'avoit pris les armes que pour combattre ceux qui vouloient la détruire en établissant un nouveau gouvernement, & qu'ainsi il avoit la gloire de mourir le Martyr de son peuple. Le cours entier du régne de ce Roi, *dit M. Burnet*, tant dans le tems de guerre, qu'en celui de paix, ne fut que fautes, & l'on disoit que ce Prince n'avoit point de justes idées des choses. D'un côté toûjours esclave de son propre caprice, il avoit de l'autre une foiblesse impardonnable pour les personnes ausquelles il se confioit, & particuliérement pour la Reine. Plein du pouvoir des Rois, qu'il portoit fort haut, la moindre opposition qu'on y faisoit, passoit dans son esprit pour une rebellion. Il s'occupoit trop de petites choses, & un Mémoire qu'il auroit eu à dresser, lui donnoit plus d'attention que ne l'auroit fait une bataille à livrer. Il étoit fort opposé à la Religion Romaine, cependant il penchoit à prendre un milieu entre les Catholiques & les Protestans, ce qui lui fit perdre les uns, sans lui gagner les autres. Le Christianisme & la constance que le Roi Charles fit paroître dans sa mort, effacérent le souvenir de toutes ses fautes passées, & lui attirérent de la part du Public une pitié qui rendit odieux tous les complices de sa mort, & qui fut la véritable cause de tour que les affaires prirent en 1660. Ces dispositions favorables furent fortifiées par la publication d'un livre intitulé, le *Portrait Royal*, que tout le monde crut être l'Ouvrage du Roi. Cependant le Duc d'*York*, ensuite Jacques II, dans une conversation qu'il eut avec feu M. Burnet en 1673, lui apprit que le Docteur *Gauden* étoit le véritable Auteur de cette piéce & que le Roi l'avoit lue & approuvée comme étant une fidéle expression de ses sentimens. Charles laissa de *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, dit *le Grand*, morte le deuxiéme septembre 1669, 1. *Charles* II, Roi de la Grande Bretagne; 2. *Jacques*, Duc d'Yorck, & Roi après la mort de son frére; 3. *Henri*, Duc de Glocester, mort en 1660, âgé de 20 ans; 4. *Henriette Marie*, femme de *Guillaume* de Nassau Prince d'Orange, morte à Londres le vingt-quatriéme décembre 1660, âgée de vingt-neuf ans; & 5. *Henriette-Anne*, premiere femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, morte en sa maison de Saint-Cloud, le 30 juin 1670, âgée de 26 ans & 15 jours. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*. Menret de Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande Bretagne*. *Journal du procès de Charles Stuart*, *imprimé* à Londres en 1650. Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne*, *tome* 1. *p.* 90. &c. Larrey, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 4. *p.* 271.

CHARLES II, fils aîné de Charles I, succéda à son pére. Il commença son régne par un exil qui dura près de 12 ans; & pendant ce tems-là le Royaume fut reduit en République, mais qui changea plusieurs fois de forme, n'ayant point de modéle fixe, jusqu'à ce qu'Olivier Cromwel prit les rênes du Gouvernement, sous le titre de *Protecteur*. On ne peut pas nier que Cromwel ne fût un homme d'une grande capacité, quoi qu'il fût traître à son Prince & à sa Patrie. Il se fit craindre en Angleterre, & se rendit redoutable à la France. Il dompta l'Ecosse & l'Irlande, défit la Flotte Hollandoise, prit Dunkerque sur les Espagnols, & devint en un mot la terreur de l'Europe. Cependant Charles II, ayant fait à l'Ecosse certaines concessions qui regardoient l'Eglise, y fut reçu, & couronné à Scone l'an 1651. L'année suivante, il vint en Angleterre avec une armée d'Ecossois, pour prendre possession de cette Couronne, mais il n'y reüssit pas. Il entreprit le siege de Worcester, & ce fut là que son armée fut entiérement defaite. Le Roi fit paroître dans cette action beaucoup de bravoure, mais enfin il fallut céder à la force, & il se sauva avec bien de la peine. Ce désastre l'obligea de se cacher pendant six semaines, dont il passa quelques jours dans un chêne creux, pour n'être pas découvert. Enfin, il eut le bonheur de se sauver en France; mais il fut bientôt obligé de se retirer sur les terres d'Espagne, par un traité que Cromwel fit avec la France. En vain le parti royal prit diverses fois les armes en sa faveur. Cromwel, qui avoit par tout des espions gagez, n'étoit pas homme à se laisser surprendre, & sa bravoure n'étoit pas aisée à vaincre. Mais la mort, qui est invincible, l'emporta enfin le troisiéme de septembre 1658. Sa mort fit revivre les espérances du Roi & de son parti. Cromwel laissa deux fils, *Richard*, qui lui succéda, & *Henri* Gouverneur d'Irlande. Richard fut bientôt chassé de son poste par l'armée, qui n'étoit pas contente de lui, & le vieux Parlement, qu'on appelloit *Rump* par derision, c'est à dire, un reste de Parlement (tous les Membres qui n'étoient pas de sa faction en ayant été exclus) fut remis sur pié, sous le titre de *Juncto*. Mais il fut bientôt cassé, pour faire place à un nouveau modéle de Gouvernement, qu'on appelle *the Committee of Safety*, composé de 23 personnes. Dans ce tems-là, le Général *Monk* avoit un corps d'armée en Ecosse, d'où il s'en revint à Londres avec ses troupes; & dès qu'il y fut arrivé, les affaires changérent de face en faveur du Roi exilé. Il fit rassembler le *Juncto* & donna lieu aux Membres exclus d'avoir seance avec eux. Enfin, il fut résolu, que l'on convoqueroit un nouveau Parlement, pour s'assembler le 20 d'avril; & après avoir établi un Conseil d'Etat pour gouverner jusqu'à la seance, l'assemblée se separe. Le Parlement assemblé au jour préfix, rappella Charles, étant le légitime héritier de la Couronne. Il fut proclamé à Londres le huitiéme de may 1660, quinze jours après il arriva de Hollande à Douvre, & le 29 du même mois (jour de sa naissance) il fit son entrée solemnelle à Londres. Le 23 d'avril 1661, il fut couronné à *Westminster*. L'année suivante il épousa *Catherine*, Infante de Portugal, sœur du Roi défunt, dont la stérilité fut sur le point de perdre l'Angleterre dans le régne suivant. La Reine-Mére eut la satisfaction, avant que de mourir, de voir le rétablissement de sa famille. Le Duc de Glocester, frére du Roi, mourut peu de tems après. Le Duc d'York, eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne du Roi Charles, sur qui il avoit un grand ascendant. Les troupes furent la plupart licentiées, mais le Général Monk fut comblé d'honneurs & de richesses. Le Roi le fit Duc d'Albemarle, & le fit enterrer comme un Prince après sa mort. On fit le procès à plusieurs Juges du Roi Charles, qui furent pendus & écartelez, mais qui moururent sans vouloir se reconnoître pour coupables. Le Régne de Charles II, fut un régne d'abondance & de prospérité, mais ce fut aussi un régne de libertinage. Le Roi se plongea dans les plaisirs, & s'abandonna à ses Maîtresses. Son exemple servit de modéle à la Cour, qui infecta bientôt tout le Royaume. Cependant la France profita de cette mollesse, & engagea facilement le Roi dans ses intérêts. A la faveur de ce Prince la France triompha d'une maniére surprenante, & donna la loi par tout. Le Parlement d'Angleterre s'en plaignit, obligea le Roi Charles de faire la paix avec les Hollandois, de sorte qu'il n'osa plus dans la suite favoriser si ouvertement la France. Ce fut sous ce Régne que la France acheta Dunkerque du Roi, dont il l'eut à fort bon marché; & qu'on fit sauter Tanger sur le détroit, parce qu'il coutoit trop à entretenir. Ainsi le Roi se défit de deux ports, qui étoient de grande importance à l'Angleterre. Ce fut en 1661, que Dunkerque fut vendu. On soupçonne, que les Ministres d'Angleterre furent corrompus par l'argent des François. Monk donna le plus de poids à cette détermination, malgré les vives répresentations de Schomberg qui fut seul de l'avis de garder cette importante place. Pour donner un tour agréable à cette affaire, le Roi promit de déposer dans la Tour de Londres toute la somme que l'on retireroit, & qu'on n'y toucheroit que dans des besoins extraordinaires. Dès que l'argent fut reçu, il devint la proye des créatures de la Maîtresse du Roi. Il emprunta de ses Sujets plus d'un million de livre sterling sans Acte de Parlement, les amorçant par un gros interêt; & quand il eut leur argent entre les mains, il se l'appropria, & n'en a jamais payé ni capital ni interêt. Ainsi plusieurs familles furent ruinées. La peste, la guerre & le feu semblérent avoir conspiré la ruine de l'Angleterre, qui se vit tout d'un coup accablée de ces trois fléaux. La peste commença l'an 1665, & fit un ravage incroyable cette année & suivante, à Londres, & dans les Provinces. La guerre avec la Hollande commença en même tems. L'embrasement de Londres, qui commença le deuxiéme septembre 1666, & qui continua trois jours de suite, fut un terrible surcroit de malheurs. Treize mille maisons, sans compter les édifices publics, furent consumées par ce feu, & devinrent un triste spectacle. Cependant au milieu de la confusion qui régnoit par tout, personne ne parut ni par l'embrasement, ni par le désordre. Le Roi & le Duc furent tout le jour à cheval pour donner les ordres necessaires. Les plus modérez font monter cette perte à neuf millions de livres Sterling. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que dans peu d'années l'Angleterre triompha de tous ses malheurs, & Londres, comme un phénix, se releva glorieusement de ses cendres. Entre les choses remarquables de ce Régne, on compte aussi la conspiration des Catholiques Romains, qui fit tant de bruit, qui donna tant d'occupation au Roi, à son Conseil, & au Parlement dont la découverte fut fatale à plusieurs des Conspirateurs. Le Duc d'York, qui s'étoit rendu fort suspect par plusieurs démarches, & que l'on envisageoit comme un Prince entiérement devoué à la Religion Romaine, se trouva fort embarassé. Le Roi, pour le mettre à couvert, fut obligé de l'envoyer en Flandre, & de là quelque tems après en Ecosse. Le Parlement étant assemblé, la Chambre des Communes entreprit de l'exclurre de la succession à la Couronne. Le Bill passa dans cette chambre, mais il fut rejetté dans la Chambre des Pairs. Le Parti des Catholiques pour se venger de ceux qui avoient paru les plus actifs dans la découverte de la Conspiration dont on a parlé, supposérent une conspiration qu'on appella le complot des Presbytériens. Le Duc d'York étoit alors revenu en Angleterre, & son crédit devint si grand, que le Roi en fut jaloux: & on prétend qu'il avoit pris des mesures pour l'éloigner; mais une maladie mortelle l'arrêta. En 1685, le deuxiéme de fevrier le Roi eut une attaque d'apoplexie. L'opinion des Médecins fut qu'une seconde attaque l'emporteroit infailliblement. Là-dessus l'Evêque de Londres parla au Roi pour le disposer à la mort, mais le Prince garda un morne silence. *Sancroft*, Archevêque de Cantorberi, l'exhorta ensuite vivement & lui dit qu'il croyoit devoir parler de la sorte à *un Monarque qui alloit comparoître à un Tribunal où l'on n'a point acception des personnes*. Mais le Roi ne lui repondit rien, non plus qu'à l'Evêque *Ken* qui étoit plus en faveur que les autres; ce qui fit que plusieurs augurérent, & avec raison, que ce Roi mouroit d'une Religion differente de celle des Prelats qui lui parloient. La seconde attaque que l'on craignoit, arriva le Jeudi cinquiéme février, & les Médecins déclarérent que le Roi n'en avoit pas encore pour 24 heures. Alors le Duc d'York envoya chercher *Huddleston* Prêtre de la communion Romaine, qui avoit eu beaucoup de part à l'évasion de Charles après la bataille de *Worcester*, & qui pour cette raison avoit toûjours été excepté dans les actes rigoureux qui s'étoient passez en Parlement contre les Ecclesiastiques Romains. Ce Prêtre vint en hâte & se prépara à communier le Roi. On fit sortir tout le monde excepté les Comtes de *Bath* & de *Feversham*. Après cette cérémonie le Roi parut fort soulagé, & on publia que ce Prince avoit remercié *Huddleston de ce qu'il l'avoit sauvé deux fois, son corps à la premiere, & son ame à la seconde*; qu'il lui avoit demandé s'il vouloit qu'il fit profession publique de sa foi en mourant, & que l'Ecclésiastique lui avoit répondu qu'il *se chargeoit d'en instruire le monde*. On fit alors rentrer la compagnie & le Roi soutint les derniers combats avec un calme & une constance, qui étonnérent tous ceux qui savoient de quelle maniére il avoit vécu. L'Evêque *Ken* recommença à lui parler d'une maniére également vive & touchante, mais il ne put jamais porter le Roi, ni à prendre la communion, ni à déclarer qu'il mouroit dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. Tout ce qu'il voulut recevoir de ce Prélat ce fut *l'absolution de ses pechez*; en quoi l'Evêque fut fort blâmé d'avoir accordé cette grace à un Prince, qui ne marquoit ni sentiment de ses fautes, ni douleur de les avoir commises, ni envie de s'en corriger. Le Roi ayant rappellé toutes ses forces parla au Duc d'York, l'assura d'une affection très tendre, & lui dit qu'à présent il lui remettoit tout avec joye. Il lui recommanda *My Lady Portsmouth* à plusieurs reprises. Il dit qu'il l'avoit toûjours aimée, & qu'il l'aimoit jusques au dernier soupir. Il conjura encore son frére de prendre soin de ses autres enfans & de ne pas laisser mourir de faim la pauvre *Nelly*, par où il entendoit Madame *Gwinn*. Il ne dit rien ni de la Reine, ni de son Peuple, ni de ses Domestiques, ni de la Religion, ni du payement de ses dettes. On lui trouva pourtant 90000 guinées en or, qu'il avoit epargnées, & qu'il tenoit si bien cachées que personne n'en savoit rien. Il mourut le Vendredi sixiéme de février 1685, à onze heures du matin, dans la 54 année de sa vie, après un régne de 36 ans & huit jours, à compter de la mort de son pére, ou de 24 ans, huit mois & neuf jours, à compter du rétablissement de la famille royale. On eut quelque soupçon qu'il avoit été empoisonné, mais on ne découvrit rien qui le prouvât clairement. Son cadavre fut fort négligé. La pompe funébre fut des plus médiocres. On ne l'exposa point sur un lit de parade; on ne donna point de deuil. Les dépenses que l'on fit à son enterrement ne montérent point à celle qui se fait pour le moindre Pair du Royaume. Bien des gens trouverent qu'il méritoit

ritoit

ritoit plus de son successeur, qui ne faisoit pas moins paroître d'ingratitude, que de belle œconomie. Charles avoit pour les femmes, un penchant extrême qui ne contribuoit pas peu à le faire vivre dans l'oisiveté & dans la mollesse. Son penchant s'étendit jusques à ses parentes, & lui faisoit trouver le plus de plaisir où il y avoit le plus de crime. Il étoit ingrat, dissimulé, & il devint cruel sur la fin de sa vie. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, mais il n'aimoit pas l'application; c'étoit là son foible. Ce qui fit dire à un grand Ministre, que le Roi Charles avoit beaucoup de capacité pour regner, mais qu'il ne pouvoit pas en soutenir la fatigue; & qu'au contraire son frere, le Duc d'Yorc, étoit infatigable, mais qu'il n'avoit pas de talens. Le Roi n'eut point d'enfans de la Reine, mais il en eut plusieurs de ses Maîtresses, & les reconnut pour tels. Les principaux sont le Duc de *Monmouth*, qui étoit son Favori; & *Dom Charles*, qu'il fit ensuite *Comte de Plimouth*, mais qui mourut au siége de Tanger. Ceux là furent les premiers fruits de ses amourettes, avant qu'il fût rétabli. Après son rétablissement, il eut trois fils de Mademoiselle *Villiers* qu'il créa Duchesse *de Cleveland*, & qui épousa Mr. Palmer créé Comte de Castlemaine. Ces trois fils sont le Duc de Southampton, le Duc de Grafton, & le Duc de Northumberland. Il eut de Mademoiselle Gowin le Duc de S. Albans; & de la Duchesse de Portsmouth, le Duc de Richemont. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 2. *p.*67. *&c.* Burnet, *Memoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne*, *tome* 2. *&* 3. *p.* 593. *&c.*

ROIS de SUÉDE.

On compte douze Rois du nom de CHARLES parmi les Rois de Suede, dont les six premiers ne sont pas fort connus, ou du moins, n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Voici cependant l'ordre dans lequel on les range ordinairement: CHARLES I régna depuis l'an du monde 2257, jusques en 2309: CHARLES II, depuis l'an du monde 3408, jusques en 3456: CHARLES III, depuis l'an de Jesus-Christ 130, jusques en 159: CHARLES IV, depuis 670, jusques en 676: CHARLES V, depuis 676, jusques en 685: CHARLES VI, depuis 856, jusques en 868. * Loccénius, *in Hist. Suec.* On commencera par CHARLES VII pour entrer dans le détail des six derniers.

CHARLES, VII. de ce nom, Roi de Suéde, vengea la mort d'Eric IX, surnommé *le Saint*, sur Henri Scarelet, Roi de Danemarck, & sur son fils Magnus, qu'il tailla en piéces avec toute leur armée. C'est ainsi qu'il monta sur le thrône de Suéde, auquel il joignit celui de Gothie qu'il possédoit deja. Ce Prince regna huit années en Suéde, & fut tué en 1168, par Canut, fils d'Eric IX. * Olaüs Magnus, *Hist. de Suéde*.

CHARLES VIII, sorti des anciens Rois de Suéde, étoit fils de *Canut* Bonde, Senateur du Royaume, & Gouverneur de Finlande. Il fut chargé du gouvernement du Royaume, après Eric XIII, mais il fut chassé pour faire place à Christophle de Baviére, auquel il succéda l'an 1448. Les peuples, qui avoient experimenté combien le joug des Princes étrangers étoit rude, voulurent éprouver en sa personne, si celui d'un Souverain de leur nation seroit plus doux. Ils ne se trompérent pas; car Charles est loué par les Historiens, non seulement pour sa justice & sa prudence; mais encore par la connoissance qu'il avoit de la Philosophie, & des Mathématiques. Cependant son ambition excessive le brouilla avec le Clergé & la Noblesse, qui appellérent en Suéde Christien II, Roi de Danemarck en 1457. Charles qui s'étoit retiré en Pologne, fut encore rétabli en 1464, après que son ennemi eut été chassé, & mourut en 1470. * Jean Magnus, *l.*15. Crantz. Puffendorf, *Hist. de Suéde*, *&c.*

CHARLES IX, Duc de Sudermanie, né le quatriéme octobre 1550, étoit fils de *Gustave* I, frére de *Jean* III, & oncle de *Sigismond*, Roi légitime de Suéde. Ce dernier ayant été élu Souverain de Pologne, Charles fut fait Gouverneur de l'Etat l'an 1595. Deux ans après il se rendit maître de Stokholm & des villes les plus considérables, & se revolta entiérement l'an 1598. Après avoir été reconnu Roi en 1604, il fit la guerre aux Polonois, aux Danois & aux Moscovites. Ce Prince affermit en Suéde la Religion protestante, & mourut le 29 octobre 1611, laissant plusieurs enfans d'*Anne-Marie*, fille de *Louis* Electeur Palatin, & de *Christine*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holstein, ses deux femmes.

CHARLES X, Gustave, fils de *Jean Casimir*, Palatin du Rhin de la branche de Deuxponts & de *Catherine*, fille de Charles IX, & sœur de Gustave-Adolphe. Il naquit le deuxiéme novembre 1622. Comme on lui donna une excellente éducation, il en profita; s'insinua de bonne heure dans l'esprit des Suedois & fit des armes son exercice continuel. Il commanda l'armée Suedoise, & contribua en 1648 à la paix de Westphalie. La Reine Christine ayant résolu de ne point se marier, le nomma son heritier & son successeur lorsqu'elle fut couronnée en 1650. Elle confirma encore cette déclaration en 1654, & lui remit la même année la Couronne en s'en démettant solemnellement. Peu de tems après commença la guerre de Pologne. Car quoique la tréve concluë entre la Suede & la Pologne pour 26 ans, à compter depuis 1635, ne fût pas encore finie, Charles Gustave crut n'y être plus engagé, puisque Jean Casimir Roi de Pologne, avoit fait protester par *Canasilles* son Ambassadeur contre la succession de Charles X. Mais Christine repliqua alors à l'Ambassadeur de Pologne, *Mon cousin vous prouvera par* 30000 *témoins*, *qu'il est Roi légitime de la Suéde*. La guerre commença de la sorte en 1656. Wittenberg, le General Suedois, entra dans la Pologne par la Pomeranie & par la Nouvelle Marche; on lui opposa un corps de 15000 hommes de milice, qui voyant qu'on agissoit très-serieusement de la part des Suedois, se rendirent à la discrétion du Roi de Suéde, qui étant arrivé lui même en Pologne, vit croître son parti de tout côté. Il joignit le Général Wittenberg près de Conim & se mit en marche contre le Roi Jean Casimir. La ville de Varsovie & plusieurs autres se rendirent à lui. En marchant vers Cracovie, il battit le Roi de Pologne avec dix mille hommes, & peu de tems après il battit le reste de l'armée Polonoise sur les bords du fleuve Dunayac, à huit lieues de Cracovie. Jean Casimir se retira en Silésie & le Roi de Suéde s'empara de presque toute la Pologne en trois mois de tems. Charles Gustave se trouvant ensuite en Prusse, Jean Casimir rentra dans la Pologne & fit abandonner le parti des Suedois à un grand nombre de Polonois. Là dessus on en vint souvent à des batailles, où la victoire ne se declaroit pas toûjours pour le même parti. Les Polonois s'étant alliez avec les Tartares, le Roi de Suéde s'unit avec l'Electeur de Brandebourg; & en 1656, il se donna auprès de Cracovie, un combat des plus sanglans qui dura pendant trois jours, c'est à dire, le 18, 19, & 20 de juillet. Les Polonois & les Tartares, dont il perit plusieurs milliers, eurent du dessous. Dans ces entrefaites les Moscovites tombérent sur la Livonie, & mirent le siége devant Riga, quoique sans succès. La Maison d'Autriche & les Hollandois, se mêlérent serieusement dans cette affaire, & portérent Frederic III, Roi de Danemarc, à faire une diversion très-dangereuse pour la Suéde. Aussi-tôt que le Roi de Suede en eut avis, il passa dans le Holstein avec une diligence extraordinaire en 1657, & de là en Danemarc. Etant en Holstein il reprit en moins de 15 jours toutes les places dont les Danois s'étoient emparez. La flotte des Suédois se battit aussi dans ce tems-là avec quelque avantage. En 1658, la Mer Baltique étant fermée par les glaces, le Roi de Suéde se servit de l'occasion & passa sur la glace en Fionie & y battit 4400 Danois & 1500 hommes de milice. Il avoit intention d'aller droit à Coppenhague; mais les Danois ne voulant point attendre cette extrémité, proposérent une paix qui fut concluë à Ruschild cette même année. La Suede se reserva alors la Scandinavie, Halland, Bleckingen, l'Isle de Huen, & Bornholm, aussi bien que Bahus, & Drontheim dans la Norvége. Quoique les deux Rois se fussent vus d'une maniere fort cordiale à Frederichsbourg, la paix fut néanmoins rompue la même année. Les Suedois commencérent, mais ils protestérent en même tems qu'ils avoient été obligez de prévenir les desseins pernicieux des Danois. Le Roi de Suede alla d'abord en Zeeland & assiégea Coppenhague. Mais comme la descente des Suedois s'étoit faite à Korsor, qui est à 16 lieues de cette Capitale, elle eut le tems de se mettre en quelque état de défense. Bref ce siége ne réussit point, d'autant plus que l'Amiral Opdam amena du secours à la ville de la part des Hollandois. Le Roi de Suéde voyant que non seulement les Hollandois, mais encore l'Angleterre & la France prenoient le parti des Danois, fit un dernier effort en 1659, contre la ville de Coppenhague, mais il fut vigoureusement repoussé dans l'assaut qu'il avoit fait donner. Il s'empara donc des petites Isles qui sont autour de Zeeland, mais en échange il fut chassé de la Fionie avec perte de 4000 hommes. Les Polonois, soutenus par les Autrichiens, avoient pendant ce tems-là repris Cracovie en 1657. L'année suivante les Suedois prirent *Jacques* Duc de Courlande & toute sa famille, & le menérent à Narva; ils perdirent à leur tour en Prusse la ville de Thorn. En 1659, ils perdirent la Courlande, & l'Electeur de Brandebourg se lia contre eux avec la Maison d'Autriche. Le Roi de Suede se voyant ainsi resserré, passa à Gottenbourg en 1660, où il assembla les Etats du Royaume. Il y fut attaqué d'une fiévre dont il mourut le 23 février âgé de 38 ans. Le 27 du mois suivant on fit la paix avec les Danois par le traité de Coppenhague, & le 23 d'avril on finit les affaires de Pologne par le traité d'Oliva. Il avoit épousé en 1654, *Hedwige Eleonore*, fille de Frederic, Duc de Holstein-Gottorp, & en eut en 1655, Charles XI, qui lui succeda. Il laissa aussi un fils naturel, *Gustave*, Comte de Carlson, qu'il avoit eu de *Brigitte* Allerts. Le Comte Carlson fut dans la suite Colonel au service des Hollandois, mais il se fixa à la fin à Bedkum en Frise, qui est une Seigneurie qu'il avoit eue de Marie Amelie de Schwartzenberg, avec laquelle il s'étoit marié en 1685. Il mourut le premier janvier 1708, âgé de 59 ans. * Loccenius, *Hist. Suec. l.*9. Puffendorf, *de Rebus Caroli Gustavi & Frid. Wilh. M.* *Memoires* de Tarlon, &c.

CHARLES XI, fils de Charles X & d'Hedwige Eléonore, Princesse de Holstein, naquit le 24 novembre 1655. Il perdit son pere en 1660, dans un tems où la Suede étoit engagée dans des guerres fâcheuses. Mais comme avec Charles X, la plus grande partie de l'animosité des Suédois contre le Danemarc & la Pologne s'étoit éteinte, la paix fut bien-tôt faite. Le Conseil du Royaume attaqua d'abord le Testament de Charles X, par lequel il étoit ordonné que pendant la minorité de Charles XI, le gouvernement seroit entre les mains de la Reine & des cinq principaux Officiers de la Couronne. Le Conseil opposa, qu'une telle disposition ne s'étoit point pu faire sans le consentement des Etats du Royaume. On exclut donc les Comtes Adolphe-Jean, & Herman Flemmings des charges de Feltmarechal & de Thresorier, que le Roi leur avoit assignées dans son Testament, afin de leur donner part à la Regence, & l'on confia ces emplois à Charles Gustave Wrengel & à Gustave Bonde. Le Conseil du Royaume administra la Régence & se reserva l'inspection sur l'education de Charles XI, dont le détail étoit cependant remis aux soins de la Reine & de cinq Officiers de la Couronne, comme aux Tuteurs ordonnez par le feu Roi. Le premier soin du Conseil fut de conserver la Suéde en paix pendant la minorité du Roi, dont l'education fut entierement negligée, de sorte qu'il ne fut jamais capable de faire le moindre compliment à un Etrangers & pour les Langues étrangéres on ne lui enseigna que l'Allemande. Son Précepteur *Gyptenhelm* ne lui inculqua que ces deux maximes d'une mauvaise politique, *qu'il falloit toûjours dissimuler*, *& être roide dans ses résolutions*. En 1672, les Suedois firent une alliance avec les François qui leur promirent quelques millions de subsides, & la Suéde s'engagea à son tour de procurer à la France une paix avantageuse, ou de se jetter sur les Princes d'Allemagne qui prendroient le parti des Hollandois. L'Electeur de Brandebourg s'étant donc mêlé dans la guerre des François, ils sommérent la Suéde de rompre avec lui; ce qu'ils obtinrent d'autant plus aisément, que le jeune Roi de Suede ne respiroit que la guerre. Son armée entra dans la Marche de Brandebourg en 1674, sous prétexte de vouloir engager par là l'Electeur à renoncer à l'alliance contre la France. Les Suedois s'attirérent cependant bien des affaires par cette démarche. L'Empereur, le Roi de Danemarc, les Hollandois, les Ducs de Lunebourg & l'Evêque de Munster leur tombérent sur le corps & la Diéte de l'Empire les declara ennemis de l'Empire. Ainsi les Suedois furent chassés en très-peu de tems de toute la Marche de Brandebourg, parce qu'une terreur panique les saisit, leurs pertes n'étant pas d'ailleurs fort considérables. En un mot les affaires des Suedois devinrent & très serieuses & très-périlleuses. En 1678, les Suedois perdirent Stralsund, & les Danois entrérent en Scandinavie où la guerre fut fort sanglante, le jeune Roi de Suéde se trouvant en personne à la tête de son armée. Les Suédois furent battus plusieurs fois sur mer; mais quoique les Danois eussent été assez heureux dans leur entreprise sur la Scandinavie, ils ne purent point malgré cela, ranger les Suedois, qui les battirent en trois batailles près de Halmstadt, de Lunden, & de Carelscroon. Le Roi de Danemarc se trouva en personne dans les deux dernieres batailles, & le Roi de Suede se battit aussi avec beaucoup de courage. Quoiqu'à parler géneralement les affaires de Suede parussent assez délabrées, les François ne laissérent pas de les rétablir dans la paix de Nimégue, où ils prirent hautement le parti des Suedois en detachant tous les autres Princes du parti du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. C'est ce qui procura enfin, en 1679, la paix entre ces deux Puissances & le Roi de Suede, à qui l'on restitua tout ce qu'il avoit perdu, à quelques petits articles près qu'il céda à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Lunebourg. Depuis ce tems-là Charles ne songea plus à aucune guerre & donna toute son attention à l'arrangement de son Royaume. Il épousa *Ulrique Eleonore* Princesse de Danemarc, avec laquelle il étoit promis avant la guerre depuis 1675. Il quitta ensuite l'alliance de France & se lia avec l'Empereur en 1682. Il retira aussi tous les biens de la Couronne, qui, depuis un tems immémorial, avoient été donnez à la Noblesse, & dont les revenus réunis montoient à 1100000 écus; ce qui fut une augmentation très considérables des revenus de la Couronne. Il mit ses troupes de terre sur un très-bon pié, y employant les rentes des biens retirez d'entre les mains de la Noblesse; mais sa flotte demeura en assez mauvais état. Son dernier ouvrage fut la mediation pour la paix de Ryswick. Il mourut le cinquiéme avril 1697. Il laissa 1. *Charles* XII, son successeur; 2. *Hedwige Sophie*, qui fut mariée avec le Duc de Holstein & mourut en 1708, 3. *Ulrique Eléonore*, qui fut Reine de Suéde en 1718, après la mort de Charles XII. Elle épousa *Frédéric*, pour lors Prince héréditaire de Hesse-Cassel & présentement Roi de Suede. Charles XI, n'avoit pas un esprit fort pénetrant, mais il avoit en échange beaucoup de zéle pour la Religion. Il visita lui même en 1694 la Lapponie, & donna les ordres afin que les Habitans de ce païs-là fussent mieux instruits dans le Christianisme. Il étoit ennemi du luxe & de la prodigalité & se nourrissoit en Soldat. Son habillement étoit toûjours des plus simples. Ses Sujets l'accusérent de dureté & d'avarice, c'est pourquoi ils le haïrent plus qu'ils ne l'aimérent. * *Anecdotes de Suéde*. *Theatrum Europæum*. Puffendorf, *de Rebus gestis Frid. Wilhelm.* Wagner, *Vita Leopoldi*. Limiers, *Hist. de Louis XIV.* Robinson, *Etat de Suéde*.

CHARLES XII, Roi de Suéde, Prince dont la valeur a merité l'admiration de toute l'Europe, naquit le 27 juin 1682. Par le testament du Roi Charles XI, son pére, mort au mois d'avril de l'année 1697, l'administration souveraine avoit été deferée à la Reine Douairiére Hedwige-Eléonor de Holstein Gottorp, qui devoit l'exercer conjointement avec cinq Senateurs du Royaume, jusqu'à ce que ce jeune Prince, son petit fils, eût atteint l'âge de dixhuit ans. Il fut néanmoins declaré majeur à quinze ans & cinq mois, par les Etats du Royaume assemblez à Stokholm le 27 novembre de la même année, & fut couronné le 24 decembre suivant. A peine fut-il monté sur le

thrône, qu'il eut la satisfaction de consommer ce grand ouvrage de la paix de Ryswick, qui avoit été commencé par son prédécesseur; mais l'ambition de quelques Princes ses voisins, lui ravit bien-tôt le repos qu'il avoit sçu procurer aux autres. Fréderic Auguste, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, Fréderic IV, Roi de Danemarck, & Pierre Alexiowitz, Czar ou Grand Duc de Moscovie, comptant trop légérement sur la foiblesse d'un âge, dont ils supposoient que Charles devoit se ressentir, ainsi que les autres hommes, se liguérent secrettement contre lui, & projettérent de l'accabler chacun de son côté. La premier éclat de cette conspiration tomba sur les Etats du Duc de Holstein beaufrére du Roi de Suéde, contre lesquels le Roi de Danemarck exerça quelques actes d'hostilité. Ce fut sous le prétexte de reduire ce Duc à raser ses nouvelles fortifications, qui lui avoient néanmoins été permises, par le traité conclu à Altena en 1689. L'Angleterre, la Hollande, & les Princes de la Maison de Lunebourg, Puissances intéressées aussi bien que la Suéde à la garantie de ce traité, songérent à prévenir les desordres qui pouvoient naître de son infraction. On prit d'abord la voye de la negociation. On indiqua une assemblée à Pinneberg, & l'on y tint pendant six mois des conferences, qui devinrent infructueuses par l'opiniâtreté des Ministres Danois. Leur Roi ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour se mettre en état d'agir à force ouverte, dès que ses Alliez auroient achevé leurs préparatifs. Ces derniers n'épargnoient cependant ni soins, ni protestations d'amitié, pour dissiper les soupçons & tromper la vigilance du Roi de Suéde, mais ce Prince dissimulant de son côté, & pénétrant néanmoins à travers ces artifices le secret de leur alliance, prenoit toutes les mesures nécessaires pour faire échouer leurs projets. Il étoit persuadé qu'il seroit très-difficile de vaincre d'aussi puissans ennemis, s'ils venoient une fois à se joindre, & qu'il ne seroit pas moins dangereux de leur laisser allumer le feu de la guerre jusques dans le sein de la Suéde. Ainsi il prit le parti d'en sortir, pour tomber d'abord sur celui qui se déclareroit la premier, & de marcher ensuite à celui qui la presseroit de plus près. Ce fut après avoir choisi le Comte Piper pour le seconder dans l'administration des affaires pendant le cours de ses expéditions, & après avoir établi un Conseil appellé *de défense* qui devoit résider à Stokholm, & pourvoir au gouvernement & à la sûreté du Royaume. Dès que ces ordres eurent été donnez, il fit passer cinq mille hommes en Poméranie, où ils débarquérent heureusement, malgré l'opposition d'une flotte de douze vaisseaux Danois. Ces troupes étoient destinées à la défense du Holstein, où le Roi de Danemarck s'étoit jetté sur la fin de l'an 1699, dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne dans la Livonie. Elles se joignirent au commencement de l'année 1700, aux autres troupes de Bréme & de Poméranie, que le Général Gyllenstiern commandoit au nombre de dix mille hommes, tandis qu'un corps de douze mille hommes défiloit par la Scanie. Les autres Puissances qui étoient intervenues au traité d'Altena, ne demeurérent pas dans l'inaction: car après avoir encore fait une tentative inutile, pour porter le Roi de Danemarck à quelque accommodement, les troupes de Lunebourg grossirent l'armée Suédoise, qui passa l'Elbe pour s'opposer aux progrès des Danois dans le Holstein. Les Anglois & les Hollandois armérent de leur côté 30 vaisseaux de guerre, qui entrerent dans le Sund, & qui firent leur jonction au mois de juillet, avec la flotte Suédoise, commandée par le Roi lui-même, & composée de 39 vaisseaux de ligne, & de 20 galiotes, fregates ou brûlots. Le parti que prit la flotte Danoise, ce fut de se retirer & de se renfermer dans le port de Coppenhague. Il fallut donc se réduire à la resserrer & à lui faire essuyer le feu de quelques bombes, aussi bien qu'à la ville, sous laquelle elle s'étoit refugiée: expédition trop peu considérable pour occuper & flatter un courage tel que celui du Roi de Suéde.

Plein d'un projet beaucoup plus essentiel, mais infiniment plus difficile; il résolut de porter la guerre dans le cœur même du Danemarck, pour en assiéger la capitale par terre, tandis que les flottes la bloquoient par mer, & fit une descente à Humblebeck, vis à vis de Landscroon. La côte étoit défendue par un gros de cavalerie Danoise, & par un corps de milices, retranchez derriére des lignes. Charles n'avoit alors que cinq mille hommes avec lui; cependant à peine fut-il à cinquante ou soixante brasses du rivage, qu'il ordonna le débarquement, & se jetta lui-même à l'eau, suivi de ses troupes, pour aller aux ennemis. Une ardeur si vive les déconcerta, ils furent mis en fuite après quelque résistance, & cédérent au vainqueur le poste de Humblebeck, muni de quelques piéces de canon. Après s'y être établi, il renvoya les bâtimens de charge à Landscroon, pour en amener le reste de son armée, avec de la grosse artillerie, & s'étendit ensuite dans la Zélande. Cependant le Roi de Danemarck, allarmé de ces progrès, dont la suite alloit devenir terrible pour lui, crut devoir accepter une paix si long-tems éludée, & la conclut enfin avec le Holstein à Travendahl le dix-huitiéme août 1700, aux conditions qui lui furent prescrites par les Souverains, garans du traité d'Altena.

Le Roi de Suéde, debarrassé de cette expédition, fit repasser son armée dans la Scanie, & résolut de la mener au printems contre le Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga. Déja ses ordres étoient distribuez pour faire entrer ses troupes en quartier d'hiver, lorsqu'il fut informé que Nerva, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être assiégé par une armée de cent mille Moscovites. Cette nouvelle imprévue lui fit changer de dessein, & l'obligea de tourner tout à coup du côté du Czar, malgré la rigueur de la saison, qui rendoit la Mer Baltique presque impraticable. Il s'embarqua lui-même à Carlshalm au commencement du mois d'octobre, & aborda heureusement à Pernau en Livonie avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre prenoit terre à Revel. Dès qu'elles furent rassemblées au nombre de huit mille hommes, à Wesenberg dans l'Estonie, il tira droit à Nerva, chassa sur sa route le Général Moscovite Czéremétoff, & le poussa jusqu'au défilé de Pyhajoggi. Ce poste inaccessible qui étoit défendu par huit mille chevaux, fut forcé sans perte, contre l'esperance de la plupart des Officiers Suédois; & leur ouvrit le chemin jusqu'au camp des ennemis devant Nerva, où on arriva le 30 novembre à dix heures du matin. L'armée des Moscovites étoit de quatre-vingt mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des chevaux de frise, & par des palissades enchaînées; ils occupoient toutes les hauteurs, dont la plaine étoit commandée: cependant, ni leur nombre, ni ces difficultez ne pûrent arrêter un moment le Roi de Suéde. Ce Prince en arrivant rangea ses troupes en bataille, sous le feu même du canon des Moscovites; & après avoir fait agir le sien pendant quelque tems, commença sur les deux heures après midi, l'action peut-être la plus éclatante dont l'Histoire ait conservé la mémoire. Le fossé fut comblé, & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure; 30 mille des ennemis furent tuez sur la place, ou poussez dans la riviére de Nerva, dans laquelle ils se noyerent; vingt-mille demandérent quartier, & furent renvoyez, la plupart sans armes; le reste fut ou pris ou dispersé. Cette victoire, qui ne coûta au vainqueur qu'environ quinze cens hommes, tant tuez que blessez, fit tomber sous sa puissance le Duc de Croy Generalissime, le Prince de Géorgie avec sept autres Génerаux, & lui livra 145 piéces de canon, vingt-huit mortiers, cent cinquante-un drapeaux, vingt étendarts, avec tous les bagages, & la caisse de l'armée ennemie.

La Czar, qui s'étoit retiré de son camp la veille de la bataille, eut encore le chagrin d'apprendre que le Major Général Spens lui avoit défait un corps de six mille hommes, dont mille restérent sur la place, outre huit mille autres qui furent battus par le Comte de Steenbock.

Après cette grande victoire, qui força les Moscovites d'évacuer les provinces qu'ils avoient inondées, le Roi de Suéde passa l'hiver à Lais, où on lui avoit assemblé des magasins. Il les avoit ordonnez avant même que de marcher à Nerva, & en avoit écrit en ces termes, *je m'en vais battre les Moscovites; preparez un magasin à Lais; quand j'aurai secouru Nerva, je passerai par cette ville, pour aller battre ensuite les Saxons*. L'événement justifia pleinement cette prédiction: car après avoir reçu un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suéde, il chargea le Général Schlippenbach de veiller à la défense de la Livonie, & au printems de l'année 1701, il se mit en marche du côté de Riga, où il trouva les Saxons retranchez sur un des bords de la Duna. Ils étoient commandez par le Marechal de Steinau, par le Prince Ferdinand de Courlande, & par le Lieutenant Général Paykel, & avoyent même fortifié quelques isles pour défendre le passage de cette riviére. Ces obstacles & leur résistance, n'empêchérent pas l'armée de la passer dans des batteaux, à la faveur de certains radeaux de nouvelle invention, sur lesquels on avoit dressé des batteries, & de quelques chaloupes de fumier ambrazé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vue des troupes Suédoises. Le Roi combattit lui-même avec les premiers qui avoient pris terre; & ayant donné aux autres le tems de debarquer, il les mit en ordre de bataille, à la vue des Saxons, qui occupoient près d'une lieue de terrain fortifié, & défendu par de bonnes batteries. Il fallut, avant que de les vaincre, forcer cinq redoutes, deux grands épaulemens, & huit retranchemens différens, derriére lesquels ils se ralioient à mesure qu'ils étoient poussez. Enfin tous ces ouvrages furent emportez, & les ennemis furent chassez de leurs postes, & poursuivis près d'une lieue, avec perte de deux mille hommes tuez, de quinze cens prisonniers, de trente-six canons, de cinq drapeaux, de deux étendarts, & de la plus grande partie de leur bagage.

Cette action déconcerta tous les projets du Roi de Pologne, qui dès le commencement de l'année précédente ayant attaqué la Livonie, sans avoir fait précéder aucune déclaration de guerre, s'y étoit emparé du fort de Kobron, & ensuite de celui de Dunemunde, lequel avoit été contraint de se rendre, faute de vivres & de munitions. Sur la nouvelle de cette irruption, le Général Welling avoit eu ordre de marcher avec huit mille hommes de troupes Finlandoises, pour en prévénir les suites, & avoit d'abord repoussé les Saxons jusques dans la Courlande; mais lorsqu'au mois d'août suivant le Roi de Pologne parut à la tête d'une grosse armée, ce Général trop foible alors pour risquer aucune action, s'étoit retiré sous Pernau avec sa cavalerie, & avoit posté son infanterie sous Riga, dont les ennemis formérent inutilement le blocus. Sa retraite leur avoit donné lieu de s'étendre dans le païs, & de se rendre maîtres des forteresses de Kokenhaus, de Selbourg, & de Creutzbourg. Telle étoit en Livonie la situation des affaires, que l'arrivée du Roi de Suéde fit bientôt changer de face. Le lendemain de la bataille gagnée au passage de la Duna, le Major Général Morner fut détaché avec ordre de s'emparer de Mittau, capitale de Courlande, où étoit le plus gros magasin des Saxons: ce qu'il exécuta sans aucune perte. Un autre magasin qui étoit à Sloke, & où ils avoient renfermé une grande quantité de farine & d'avoine, outre quarante huit piéces de canon de fer, & 400 grenades, fut aussi emporté par le Colonel Klingsporn, non sans beaucoup de resistance de la part des ennemis. Le Roi de Suéde lui-même s'avança jusqu'à Kokenhaus, que les Saxons abandonnerent, après avoir fait sauter le fort, & avoir rompu le pont. Il se rendit maître sur la route de plusieurs autres forts & magasins, & ensuite de la ville & château de Bausch. De là il marcha à Birsen, d'où vingt mille Moscovites s'enfuirent en desordre jusques dans leur païs laissant dans cette place six piéces de canon & trente-deux pontons, qui appartenoient aux Saxons. Ainsi le Duché de Courlande devint la proye du Vainqueur; & toutes les places usurpées par les ennemis, rentrérent sous la domination du Roi de Suéde, hors le Fort de Dunemunde, qui tint jusqu'à la fin de l'année, & qui fut pris alors avec 74 piéces de canon, & douze mortiers, que le Roi de Pologne y avoit fait amener de son Arsenal de Dresde. Ce Prince effrayé de la rapidité de ces conquêtes, & voulant éviter le combat que son ennemi venoit lui présenter, abandonna ses postes & se retira précipitamment en Pologne, avec ce qui lui restoit de troupes.

Le Roi de Suéde, qui n'attendoit pour l'y suivre que le retour de la belle saison, se confirma dans cette résolution, par l'occasion que lui en donnérent pour lors les Princes de la Maison de Sapicha, lesquels implorerent sa protection contre les violences du Roi de Pologne, & contre les courses du Sieur Oginski. En vain les Deputez des Etats de Lithuanie vinrent à Bausch le conjurer de ne point entrer en Pologne: il avoit résolu de faire declarer la République, de la forcer même à détrôner son ennemi, & s'en étoit expliqué par une lettre écrite dès le neuviéme août au Cardinal Radziewski, Primat de Pologne. Dans le tems qu'il s'appliquoit aux préparatifs nécessaires pour faire réussir cette grande entreprise, huit mille hommes de ses troupes commandez par le Colonel Schlippenbach defirent vingt mille Moscovites à Sagnitz, leur tuérent deux mille hommes, & s'emparérent de leur canon & de leur bagage. Un autre corps de trois mille Suedois, attaquez près de Bausch par dix mille Moscovites, fut secouru par dix-huit cens hommes, passa au fil de l'épée trois mille de leurs ennemis, & leur enleva huit pieces de canon. Ces deux avantages remportez en un même jour, vengérent avec usure la disgrace de cinq cens Suedois, que le Czar avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille périrent par la main des vaincus.

Cependant le Roi Auguste, qui jugeoit combien l'entrée du Roi de Suéde en Pologne lui seroit préjudiciable, n'omettoit rien de tout ce qui pourroit la détourner. La République, qu'il avoit tenté vainement d'embarquer dans sa querelle, redoutoit les armes d'un Conquérant, tel que le Roi de Suéde, & paroissoit disposée à lui envoyer des Ambassadeurs. Ce fut pour prévenir ce coup mortel, qu'il essaya de faire des propositions à son ennemi, d'abord par l'entremise de la belle Comtesse de Konigsmarck, & quelque tems après par celle du Sieur Witzdumb son Chambellan; mais le Roi de Suéde, incapable de se laisser surprendre par ces artifices, ne voulut voir ni l'une ni l'autre, & refusa fierement d'écouter les offres d'un Prince, avec lequel il croyoit ne pouvoir traiter sûrement. Au contraire, il poussa ses projets avec plus d'ardeur; car après avoir fait quelques detachemens en Lithuanie, pour appuyer le Prince Sapicha Grand-Maréchal, il passa dans la Samogitie, au mois de janvier 1702, dissipa les troupes du Prince Wiesnowiski, qui lui avoient enlevé un parti; & fit tant de diligence, qu'il rencontra à seize lieues de Varsovie les Ambassadeurs que le Roi Auguste lui avoit fait dépêcher par la République, pour essayer de le retenir en Courlande.

Cette marche imprévue fit rompre la Diéte qui se tenoit à Varsovie, où le Roi de Suede arriva le 22 may, & où il s'aboucha avec le Cardinal Primat. Le Roi Auguste s'étoit déja retiré du côté de Cracovie. Cette Eminence lui écrivit le 14, pour le dissuader d'en venir à une bataille, laquelle alloit décider de sa fortune; mais ce Prince qui savoit qu'outre les dix mille hommes, sur lesquels le Roi de Suéde pouvoit compter, après avoir été joint par le Général Major Morner, il en attendoit douze mille de Poméranie, & huit mille autres de Lithuanie, résolut de le combattre avant qu'il eût reçu ses renforts. Dans cette vue, se voyant à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois, il s'avança le 29 juillet jusqu'à Clissow où l'armée Suédoise étoit avantageusement postée. Malgré l'inegalité du nombre, & la fatigue de ses troupes, le Roi attaqua l'ennemi, dont l'aile droite ayant été prise en flanc, à côté d'un marais qui couvroit le front de leur armée, fut renversée en très-peu de tems, & poussée bien loin au delà de leur camp. Dans ce premier mouvement, le Duc de Holstein fut tué d'un coup de canon chargé à cartouche, qu'il reçut dans les reins. L'aile gauche des Saxons, qui n'avoit point encore combattu, combla le marais avec des fascines, & tomba sur la droite des Suédois. Cette aile beaucoup moins nombreuse que celle des ennemis, soutint neanmoins le choc à la faveur du terrain fort étroit qu'elle occupoit, & chargea ensuite les Saxons avec tant de vigueur, qu'elle les chassa au delà du marais. Ce fut en vain qu'ils se rallierent, & tinrent encore ferme derriére leurs chevaux de frise, ils furent enfoncez de toutes parts, après un combat fort opiniâtré.

Les

Les Suédois resterent maîtres du champ de bataille, qui fut couvert des corps de quatre mille Saxons. Ils en firent deux mille prisonniers, sans compter le nombre des Polonois tuez ou pris, & s'emparerent de tous les bagages, & de tout le canon, qui montoit à quarante-quatre pieces. Deux cens femmes ou Maitresses des Saxons, perdirent aussi la liberté, qui leur fut rendue: & elles furent renvoyées avec escorte à Cracovie, où les ennemis se rassembloient, & où le Roi de Suéde les poursuivit.

Mais le Roi de Pologne, n'osant l'y attendre, se retira du côté de Léopol ou Lemberg, & abandonna Cracovie, dont les portes furent forcées par les Suédois, & dont le château fut emporté d'assaut, quoique défendu par douze mille hommes, qui furent faits prisonniers avec leur Commandant. Le Roi de Suéde, dont l'armée fut renforcée quelques semaines après la bataille, par les douze mille hommes arrivez de Poméranie, se préparoit à pousser les Saxons, de quelque côté qu'ils tournassent, lorsqu'il tomba de cheval, & se cassa le genou. Cet accident l'obligea d'interrompre le cours de ses victoires, & donna le tems de respirer au Roi Auguste, qui profita de cet intervalle pour tenir une Diete à Sandomir. Dans cette assemblée, gagnée par les Saxons, & prevenue d'une haine aveugle contre le Roi de Suéde, on declara ce Prince ennemi de la République, & on résolut de le poursuivre comme tel: résultat, qui fut confirmé quelque tems après à Mariembourg.

Pendant que le Roi de Pologne convoquoit Diétes sur Diétes, pour engager la République dans une guerre ouverte, le Cardinal Primat, & presque tous les Palatins de la grande Pologne, songeant à prevenir les maux dont cette rupture menaçoit l'Etat, s'apprêtoient de leur côté à tenir une assemblée à Varsovie. D'ailleurs les armées que l'hiver avoit tenues dans l'inaction, commençoient à se mettre en mouvement. Celle de Suéde suivit quelque tems le cours de la Vistule, pendant qu'un detachement de quatre mille hommes, commandez par le Comte de Steenbock, s'occupoit à réduire plusieurs Palatins du parti contraire. Le Roi lui-même, quoiqu'encore incommodé de son genou, fit une longue marche à la tête de ses troupes, & arriva à Lublin au mois de fevrier 1703. De là, il détacha la moitié de son armée sous le Lieutenant Général Renschild, qui eut ordre de s'avancer vers Varsovie, où le Cardinal Primat & les Sénateurs confédérez annullérent tout ce qui avoit été arreté dans les assemblées de Sandomir & de Mariembourg. Le reste de l'armée Suédoise suivit au mois d'avril, & arriva vis à vis de Varsovie, où le Roi la fit camper à Prag, & de l'autre côté de la Vistule. Il y reçut des Deputez de la Diéte, à laquelle le Roi de Pologne en avoit opposé une autre convoquée à Lublin; & après avoir conferé avec le Cardinal Primat, sur les moyens de lier étroitement la République avec la Suéde, il publia ses intentions sur cette alliance, dans une déclaration datée du 20 avril.

Peu après, ennuyé des opérations lentes & incertaines de l'Assemblée de Varsovie, qui avoit peine à digerer le dethrônement du Roi Auguste, il tira son armée de ses quartiers; puis feignant de lui en vouloir faire prendre d'autres au delà de la Vistule, il fit jetter un pont sur ce fleuve, pour donner le change aux ennemis; & tourna tout à coup vers le Bug. Un corps de cavalerie Saxonne, commandée par le Maréchal Steinau, n'osa lui en disputer le passage, & se sauva à Pultausk. Le Roi fit prendre de l'infanterie en croupe à sa cavalerie, traversa une petite riviére à la nage, pour gagner quelques lieues de chemin, & forca tellement sa marche, qu'il atteignit les fuyards à la vue de cette ville, qui est située dans une isle, formée par deux bras de la riviére de Narew. Les Saxons s'y refugiérent, après avoir rompu le pont qui étoit entre le Roi de Suéde & eux. Ce Prince craignant que cette cavalerie ne lui échapât à la faveur du pont, qui étoit sur l'autre bras du Narew, prit le parti de le traverser une lieue plus bas; mais le detour qu'il lui fallut prendre, & les défilez par lesquels il fut obligé de passer l'arretérent si long-tems, qu'en arrivant à Pultausk, il n'y trouva plus que sept cens hommes, dont deux cens furent tuez, & cinq cens furent faits prisonniers. Tout le bagage des ennemis fut pillé, & le Lieutenant Général Beiss, fut pris par le Roi même, dans le tems qu'il se sauvoit sur un moulin flottant, dont il avoit rompu le cable. Le dessein de ruiner une partie de l'infanterie Saxonne, & la nécessité de s'assurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Vistule, déterminérent le Roi de Suéde à faire le siege de Thorn, place forte, & de laquelle le Roi de Pologne s'étoit emparé par surprise. Ainsi, après avoir fait prendre au Général Renschild le chemin de la grande Pologne, pour y soumettre avec un gros corps de troupes, les Palatinats ennemis, il mena le reste de son armée devant Thorn, & se contenta de tenir cette place etroitement bloquée, en attendant la grosse artillerie, qui lui devoit être envoyée de Suéde.

Quelque tems après, le Cardinal Primat fit paroître sa réponse à la derniére déclaration publiée par le Roi de Suede. Dans cet écrit daté du 25 mai, il justifioit la conduite & les bonnes intentions de la Diete de Varsovie, & témoignoit beaucoup de respect pour le Roi de Suede, qu'il invitoit avec ardeur à la paix; offrant la garantie de la République, pour le rétablissement des affaires, sur le pié du traité d'Oliva, & protestant qu'elle ne pouvoit se porter à dethrôner un Roi qu'elle s'étoit choisi. Peu content de ce résultat, le Roi de Suede, chargea le Comte Piper d'exiger de la Diéte une explication plus positive, & de lui faire connoître combien elle s'écartoit de ses véritables interêts: commission, dont ce Ministre s'aquitta avec une habileté qui ne manqua pas de produire son effet. Tandis que les confédérez de Varsovie s'efforçoient de témoigner la violente inclination, que la République avoit pour la paix, l'armée de la Couronne, animée d'un autre esprit, s'avançoit dans la grande Pologne, où neanmoins elle ne fit pas de grands progrès; non plus qu'un corps de huit mille hommes qui tenoit pour le Roi Auguste dans la Lithuanie. Ce Prince n'ayant pu porter ces deux armées, qui étoient aigries par quelques mécontentemens, à marcher au secours de Thorn, fit offrir au Roi de Suéde de lui ceder cette importante place, à condition qu'il lui seroit permis d'en retirer la garnison Saxonne; mais le Roi de Suede lui ayant répondu qu'il n'attaquoit Thorn, que pour se rendre maître des troupes qui la défendoient, pressa si vivement cette place lorsqu'il eut reçu sa grosse artillerie avec quatre mille hommes de recrue, qu'il força la garnison de se rendre à discrétion, quoique composée de six mille hommes de pié, & de deux cent dragons.

Le fruit de cette conquête fut la liberté qu'eut le Roi de mettre les troupes en quartier d'hiver dans la Prusse Royale & dans l'Ermelande ou Warmie. Quelques troupes de Brandebourg parurent d'abord s'y opposer; cependant la ville d'Elbing fut contrainte d'ouvrir ses portes, & de se soumettre aux contributions; aussi bien que tout le pais d'alentour, & la ville de Dantzick même. Les Polonois ne savoient que juger de la facilité, avec laquelle l'Electeur de Brandebourg souffroit que les Suédois portassent leurs armes, jusques sur ses frontiéres. Leur étonnement fut extrême, lorsqu'ils apprirent que ce Prince, en conséquence du traité d'Oliva, venoit d'en conclurre un autre avec le Roi de Suéde, par lequel il s'engageoit de se declarer contre la République de Pologne, si elle prenoit parti pour son Roi, dans la guerre qu'il avoit allumée contre les Suédois.

Ainsi finit la campagne de 1703. que le Roi de Pologne passa toute entiere à faire tenir des Diétes contre son ennemi. Celle de Lublin, qui avoit été convoquée dès le tems de l'assemblée de Mariembourg, & qui fut tenue le dix neuviéme juin, fit d'abord concevoir à ce Prince quelque esperance de retablir ses affaires extrémement délabrées. La plupart des Palatinats crioient au sujet des contributions exigées par les Suédois. La Diéte étoit presque toute composée de Nonces dépendans de leur Roi, & avoit pour Maréchal le Prince Wiesnowiski, Général de l'armée de Lithuanie. Le Cardinal Primat, dont la présence eût pu traverser les mesures prises par l'assemblée, sembloit être hors d'état de s'y trouver. Cependant cette Eminence par un trait de hardiesse & de politique parfaitement bien concertées, se rendit à Lublin, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Elle se fit donner audience du Roi, presque malgré ce Prince, & prêta le serment ordinaire, pour être en droit d'entrer dans la Diéte, où elle parla avec tant de force & de vivacité, que les Nonces, ébranlez par ses raisons, combattirent, ou du moins restreignirent les résolutions qu'on avoit resolu de leur faire embrasser. On adoucit extrémement le projet de condamnation formé contre la Maison de Sapieha. On ne voulut point souffrir que les troupes Saxonnes fussent incorporées dans celles de la République, & on refusa de consentir aux alliances étrangéres que le Roi proposoit de faire contre la Suéde. Ces oppositions n'empêchérent pas ce Prince d'agir, autant qu'il le put, sur le plan qu'il avoit dressé; car au mois de décembre suivant, dans l'assemblée de Jaworow, il fit nommer le Palatin de Culm, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, pour traiter d'une union plus étroite avec les Moscovites; non sans être désavoué par une partie de ses créatures mêmes, qui protesterent hautement contre cette démarche.

Au reste, une semblable proposition ne pouvoit manquer d'être reçue favorablement du Czar, qui ne cherchoit qu'à entretenir le feu de la guerre en Pologne, pour y arrêter le Roi de Suéde, dont l'absence lui permettroit de s'aggrandir impunement en Livonie; mais les avantages qu'il y remportoit depuis deux années, étoient bien peu considérables, par rapport aux armées nombreuses qu'il y employa, & au peu de troupes Suédoises qui veilloient à la défense de cette province.

Pendant la campagne de 1702. il fondit avec une armée de quarante mille hommes, sur un corps de trois mille commandez par le Maréchal Schlippenbach, lequel accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite, avec perte de mille des siens, & d'environ trois mille des ennemis; ensuite de quoi le Czar, étant entré en Livonie y fit du dégât, enleva quelque Habitans, & passa dans le Nylande, où il prit les Forts de Noteborg, & de Nyskantz, tandis que les Suédois, lui faisoient souffrir tous les jours de nouvelles pertes, sur le Lac de Peypus, & dans la Courlande. L'année suivante fut encore moins glorieuse pour le Czar; car il eut au printems deux mille hommes de taillez en piéces par le Colonel Lewenhaupt, près de Birsen en Courlande. Pour lui, n'ayant paru dans la Livonie qu'en automne, à la tête de soixante mille hommes, il borna toutes ses conquêtes, à faire quitter la campagne au Maréchal Schlippenbach, & à brûler tout ce qu'il trouva sur sa route en se retirant.

Le Roi de Suéde, peu touché de ces vains exploits, dont il étoit sûr de se dedommager amplement en tems & lieu, s'attachoit sans relâche à son projet le plus essentiel; qui étoit de faire dethrôner son principal ennemi. Plus les obstacles qu'on y opposoit paroissoient invincibles, plus il étoit glorieux de les surmonter. Il en vint enfin à bout, dans la nouvelle Diete, que les Confédérez de la grande Pologne commencerent de tenir à Varsovie, le 30 janvier 1704. Peu après que les Commissaires Suédois y furent arrivez, le Roi de Suede, parfaitement instruit des dispositions de l'assemblée, lui écrivit une lettre par laquelle il lui conseilloit de nommer pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, promettant d'employer toutes ses forces, pour maintenir ce Prince sur le thrône. Cette proposition ne laissa pas d'exciter quelque contestation entre les Nonces; mais l'autorité du Cardinal Primat, l'espoir de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suéde, prévalurent sur la répugnance particuliére de quelques Membres, sur les remontrances faites au nom du Pape, & sur la lettre menaçante écrite par le Czar: de sorte qu'on convint de faire une députation à sa Majesté Suedoise, pour la prier d'envoyer des Ambassadeurs qui assistassent à l'élection du Roi qu'on devoit choisir. Enfin l'assemblée, dans une séance tenue le 14 fevrier declara que le thrône étoit vacant, & qu'elle reprenoit l'exercice de la souveraineté; attendu que le Roi Auguste, ayant violé les loix & les priviléges de la Nation, l'avoit dechargée, suivant les *Pacta conventa*, de l'obéïssance qu'elle lui avoit jurée. On confirma cette résolution, par un serment solemnel; on ordonna que les revenus de la Couronne seroient saisis & administrez par les Confédérez; on declara les troupes Saxonnes ennemies de la République, & on s'ajourna pour procéder à une nouvelle élection.

Un tel coup de foudre étonna le Roi Auguste, & ne fut pas capable de l'accabler. Il publia d'abord un Manifeste, par lequel, après avoir taché d'imputer au Cardinal Primat les violences dont on l'accusoit, il imploroit en termes pressans le secours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit casser par une assemblée de ses Adhérans, tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diete des Confederez. Enfin il songea à se procurer un secours considérable de Cosaques, & de Moscovites, & il donna ses soins à faire ruiner les terres de ses ennemis, & à se fortifier aux environs de Cracovie. Ces dernieres mesures furent absolument rompues par l'activité du Général Renschild, que le Roi de Suéde envoya contre lui avec un gros detachement. La marche des troupes Suédoises fut si prompte & si secrette, qu'il s'en fallut très peu que le Roi Auguste ne fût surpris dans Cracovie. Il n'eut que le tems d'ordonner à son armée de le suivre en toute diligence à Bochnie, où il se retiroit, mais le Général Renschild le poussa si vivement, qu'il le contraignit de fuir à Tarnow, puis à Baranow, près duquel il fut atteint par les Suédois. Ils lui défirent son arriére-garde dont une partie demeura prisonniére, lui prirent trois pieces de canon, avec quelque bagage, & le réduisirent à mettre la Vistule entre eux & lui, pour sa propre sûreté, & à rompre un pont qu'il faisoit construire sur ce fleuve; dans le dessein de se conserver la communication de Sandomir.

La nouvelle se repandit alors que le Roi Auguste avoit fait enlever le Prince Jacques Sobieski, & le Prince Constantin Sobieski son frére, près de Breslaw en Silésie le 28 fevrier, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe, où ils étoient retenu prisonniers. On n'eut plus lieu d'en douter lorsqu'on reçut du Prince Jacques une lettre, par laquelle il s'adressoit à la République, pour avoir raison d'un attentat qui violoit le droit, & renversoit les privileges de la nation Polonoise. Elle fut lue la troisiéme de mars dans l'assemblée des Confedérez, & excita tant de ressentiment & d'indignation, qu'on resolut de ne plus garder aucunes mesures. Ce fut vers ce tems là, que la ville de Dantzick fut contrainte d'entrer dans la confédération, qui avoit été embrassée par le Prince Lubomirski Grand Général de la Couronne, mais les contributions que les Suédois imposoient sur toute la Pologne, pour fournir aux frais de la guerre, alienoient extremement les esprits. Ces mécontentemens semblérent s'adoucir peu de tems après, lorsque le Palatin de Posnanie apporta de la part du Roi de Suede quelques articles, par lesquels sa Majesté Suédoise promettoit, de ne point souffrir qu'il fut fait aucun demembrement des provinces de la République; de retirer ses troupes; de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, dès qu'on auroit élu & couronné le nouveau Roi; de remettre aux Confedérez toutes les conquêtes qui se feroient, en cas que la République fût obligée de joindre ses armes aux siennes, & de relâcher alors tous les prisonniers Polonois, qui seroient en son pouvoir. On discuta pendant quatre jours les conditions proposées; on résolut unanimement de traiter avec la Suede; & on prépara la publication de l'interrégne. Puis lorsque le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachslager, & le Sieur de Palmberg, Ambassadeurs de Suéde furent entrez le sixiéme mai dans la Diete, on indiqua l'élection pour le dixneuviéme juin suivant. La présence du Roi de Suéde qui s'étoit rendu à Varsovie, pour veiller de plus près à cette grande affaire, fut l'unique ressort qui en avança le succès. Sans l'autorité de ce Prince, sans les mouvemens que se donnérent ses Ministres, il est sûr qu'elle auroit échoué.

Rien de plus tumultueux que la conduite de la Diéte au sujet de l'election. Tous les Membres sembloient être divisez d'inclination & d'intérêts. Les uns vouloient qu'avant toutes choses, les troupes Suédoises sortissent de dessus les ter-

res de la République. Les autres demandoient, pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, à qui sa détention ne permettoit pas de remedier aux malheurs pressans, dont l'Etat étoit accablé. La plupart offroient la couronne au Prince Alexandre Sobieski, qui la refusa; de peur, disoit-il, d'attirer de nouveaux malheurs, sur la tête de ses fréres. Les autres enfin, tel que le Cardinal Primat, & le Grand Général, sembloient se repentir de s'être engagez trop avant, & n'osoient interposer leur autorité, pour appaiser les troubles de l'assemblée, dans la crainte de porter seuls toute la haine d'un si grand changement. Ces troubles rendirent inutile la session du dix-neuviéme juin, & la firent renvoyer au vingt-sixiéme du même mois, sans que l'on pût encore rien conclurre. Enfin, le douziéme juillet, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, fut élu Roi, sur les neuf heures du soir, par une partie des Nonces, en l'absence du Cardinal Primat & du Grand Général; & malgré les protestations de la Noblesse de Pologne. Le mérite du nouveau Roi, sa naissance illustre, son affabilité, & son génie propre à soutenir le poids des affaires, firent goûter son élection, non seulement à ceux qui n'y avoient point eu de part; mais à ceux mêmes qui s'y étoient opposez. Sa premiére démarche fut d'écrire au Roi de Suéde, pour lui faire part de son élection, sur laquelle il fut felicité par ce Prince. Ensuite les deux Rois agissant de concert pour faire cesser les plaintes de toute la nation, nommérent des Commissaires, ausquels ils donnérent pouvoir de conclurre un traité, qui pût servir de fondement à l'union sincére des deux nations, & au maintien de la liberté Polonoise. Mais si leurs soins furent agréables aux Confédérez de la grande Pologne, ils firent peu d'impression sur les Partisans du Roi Auguste. Dans une Diéte commencée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, ils traitérent de rebelles & d'ennemis de la République, tous les Membres qui composoient celle de Varsovie, & déclarérent nulles & abusives toutes les résolutions, qu'ils avoient prises, ou pourroient prendre à l'avenir. Ce qu'il y eut de fâcheux pour le Prince, auquel ils étoient attachez, c'est qu'ils poussérent la défiance à son égard jusques à lui faire faire un nouveau serment, par lequel il s'engageoit de ne rien entreprendre sur les droits & les privileges de la nation, & d'observer inviolablement les *Pacta conventa*.

Pendant que les deux partis se combattoient de vive voix dans les Diétes, leurs troupes répandues dans la grande Pologne, signaloient leur haine réciproque, par des courses & des enlevemens de quartiers. Le Roi de Suéde, méditant une expédition plus décisive, se contenta de laisser un détachement dans la grande Pologne, sous les ordres du Général Meyerfeld, & partit subitement de Neustad avec le reste de son armée, dans l'espérance de surprendre le Roi Auguste à Jaroslaw; mais ce Prince, informé du dessein de son ennemi, étoit déja sorti de Sandomir, où il étoit alors, & s'étoit rendu en toute diligence à Tornogrode. Son dessein étoit de rentrer par une autre route dans la grande Pologne, tandis que le Général Brandt amuseroit les Suedois, au passage de la riviére de Sann: mouvemens qui lui réüssirent avec d'autant plus de facilité, que le Roi de Suéde ne se mit pas en peine de le poursuivre, & crut ne devoir pas interrompre le projet qu'il avoit formé de lui enlever Lemberg ou Léopol, capitale du Palatinat de Russie. Cette place, l'une des plus importantes & de mieux fortifiées de toute la Pologne, avoit été assiégée plusieurs fois, & n'avoit point été prise jusqu'alors. Elle fut investie le cinquiéme septembre, & fut emportée d'assaut dès le lendemain, avec une rapidité surprenante. Les Suedois passérent au fil de l'épée tout ce qui osa résister, firent prisonniers le Sieur Galeski, Gouverneur de la place, aussi bien que le Palatin de Kalise, & demeurérent maitres de cent quarante-quatre piéces de canon; qu'ils firent presque toutes crever, faute de chevaux pour les emmener. Outre le butin précieux, dont les Officiers & les Soldats s'enrichirent, les Habitans de Léopol, furent encore contraints de payer une somme de cinquante mille écus au Roi de Suéde, qui se retira sur la fin de septembre des environs de cette ville pour repasser à Varsovie, où son absence avoit extrémement dérangé les affaires du Roi Stanislas.

Le Roi Auguste après s'être sauvé de Jaroslaw, & de Sandomir, s'étoit emparé de quelques châteaux, & avoit été joint par le Prince Galiczin, qui lui amenoit un corps de dix-neuf mille Moscovites. Fortifié de ce secours, & trouvant les chemins de Varsovie ouverts, il s'avança à grandes journées vers cette ville, pour y envélopper les principaux Chefs des Confédérez; mais sur l'avis qu'ils en reçurent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapieha Grand-Thrésorier de Lithuanie, prirent, avec quelques Palatins la route de la Prusse; tandis que le Roi Stanislas, suivi du Prince Alexandre, passa la Vistule sur le pont qu'il fit rompre après lui, & se retira à Léopol, près du Roi de Suéde. En vain, dans un Conseil qui avoit été tenu, le Comte de Horn avoit proposé d'aller au devant des Saxons, jusqu'au poste de Lakovitz, & d'y tenir ferme avec six mille hommes de l'armée de la Couronne, & environ sept cens Suédois; les Polonois refusérent de courir les risques d'un combat, & laissérent à ce Général le soin de défendre Varsovie. Il n'avoit avec lui que quatre cens soixante & quinze hommes; les deux cens autres ayant été détachez, pour garder le poste de Lakovitz, où ils se firent tous tuer, après avoir vendu chérement leur vie. Cependant avec cette petite troupe, il s'enferma d'abord dans la ville qui fut investie le 30 août, & se jetta dans le château la nuit du deuxiéme au troisiéme septembre. Ce fut plutôt par un motif de bravoure, que dans l'espérance de s'y maintenir, contre une armée aussi nombreuse que celle du Roi Auguste. En effet, le quatriéme du mois, voyant la place sur le point d'être emportée de force, il la rendit par capitulation, après avoir été sommé trois fois, & demeura prisonnier de guerre avec sa garnison. Les bourgeois de Varsovie se rachetérent du pillage, par une somme de cinquante mille risdales; mais les maisons, & les meubles des Confédérez ne furent point épargnez. On enleva la mére & les deux fils du Grand Général, qui s'étoient refugiez dans un couvent; on arrêta, à la sortie du château, le Comte de Horn, & les deux autres Ambassadeurs Suédois; & on se saisit de l'Evêque de Posnanie, qui fut reclamé par le Nonce, comme prisonnier du Pape, & qui dans la suite fut conduit à Rome.

Sur la fin de septembre, le Roi Auguste, après avoir formé son plan, pour recueillir de cette conquête tous les fruits qu'elle promettoit, alla camper à Vischegrod sur la Vistule, & près de l'embouchure du Bug. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il expédia ses ordres, pour ramener les Palatinats voisins, qui s'étoient soumis au Roi Stanislas. En même tems, il fit tenir une assemblée générale où l'on délibéra entre autres affaires, sur les quartiers d'hiver qu'on devoit assigner aux troupes Saxonnes, pour faciliter la réduction de la grande Pologne; & sur les moyens de s'opposer aux ennemis, s'ils tournoient encore leurs armes de ce côté-là.

Tout sembloit alors conspirer à faire perdre au Roi Auguste le souvenir de ses disgraces passées. Un renfort de seize mille Saxons, avoit à peine grossi son armée, qu'il reçut avis de la conclusion du traité qu'il ménageoit depuis long-tems avec les Moscovites. Par les articles, le Czar s'obligeoit d'entretenir, & de recruter à ses frais, pendant toute la guerre, un corps de douze mille hommes, qui serviroient dans les armées de la République; de lui faire toucher chaque année deux millions de subsides; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie; à condition qu'elle s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suéde, que de concert avec les Moscovites. Une situation si florissante, fit juger au Roi Auguste qu'il étoit en droit de menacer toute la Prusse. Il fit sommer la ville de Dantzick, de renoncer à la confédération, de chasser de son territoire les Confédérez qui s'y étoient retirez, & de lui payer les mêmes contributions, qu'elle s'étoit engagée par traité de fournir aux Suédois: mais les Dantzickois, prévoyant apparemment que le Roi de Suéde ne seroit pas longtems, sans faire craindre encore ses armes sur la Vistule, éludérent civilement les demandes de son ennemi, & n'y répondirent que par un compliment assez respectueux, dont il fut obligé de se payer, dans un tems où la fortune se lassa tout à coup de le favoriser.

Le Général Meyerfeld, à qui la défense de la grande Pologne avoit été commise, se sentant trop foible pour tenir la campagne, s'étoit cantonné sous Posnanie, avec une troupe d'environ trois mille Suédois. Le dix-huit août sur les onze heures du soir, il fut averti par un deserteur, que le Général Schulembourg marchoit secretement, pour le surprendre à la tête de quatre mille chevaux Saxons, de deux mille cinq cens fantassins de la même nation, & de cinq cens chevaux Polonois. Dans l'instant même, il renvoye les bagages dans la ville, en tire un secours de quatre cens cinquante hommes, fait sortir le reste de ses troupes de leur camp, leur ordonne d'y laisser leurs tentes dressées, les range en bataille, & attend l'ennemi dans cette posture. A la pointe du jour les Saxons ayant enlevé quelques sentinelles, s'alloient jetter sur les tentes des Suédois qu'ils y croyoient assommer tout endormis, lorsqu'ils les virent s'avancer en bon ordre, & fondre sur eux l'épée à la main. Ils s'arrêterent pour les recevoir, leur firent essuyer le feu de quelques décharges, & furent neanmoins enfoncez, mis en fuite & poursuivis. Ce ne fut pas sans se rallier, & sans faire tête de tems en tems au Colonel Taube, qui ne leur permettoit pas de reprendre haleine. La perte des Suédois ne fut que d'environ trois cens hommes tuez & de quarante-huit prisonniers; mais celle des Saxons monta beaucoup plus haut: car outre qu'ils eurent six cens hommes blessez, ils abandonnérent près de cent prisonniers, & laissérent sur le champ de bataille plus de cinq cens quarante morts; entre lesquels on comptoit le Comte de Promnitz, le Colonel Rets, & d'autres Officiers, outre le Major Général Brauser, qui mourut quelques jours après de ses blessures.

Le Roi Auguste chagrin de cet échec, & connoissant de quelle importance étoit Posnanie, pour faciliter le passage des troupes, qu'il faisoit venir de Saxe en Pologne, résolut de faire assiéger cette ville par une armée de seize mille Saxons, Polonois & Moscovites, sous les ordres du Général Patkul, Livonien de nation. Ce dernier né sujet du Roi de Suéde, avoit été arrêté, pour avoir fomenté quelques cabales contre son Prince en Livonie; & s'étant sauvé des prisons de Stokholm, s'étoit attaché au Roi Auguste, & au Czar de Moscovie, par lesquels il avoit été élevé aux plus hautes dignitez, pour récompense de les avoir excitez à entreprendre la ruïne de sa propre patrie. Tandis que les Saxons attendoient de la grosse artillerie de Saxe, pour foudroyer Posnanie, le Général Meyerfeld, qui y commandoit une garnison de dix-huit cens Suédois, se préparoit à faire une vigoureuse résistance. La place étoit neanmoins très mauvaise, sans canon, & revêtue pour toutes fortifications d'une double enceinte de muraille à l'antique. Il commença par brûler les fauxbourgs, qui pouvoient favoriser les approches des ennemis, fit ensuite plusieurs sorties très-meurtrieres, dans l'une desquelles il ravagea tout un quartier des Saxons, soutint même deux assauts en un même jour, & repoussa les Assiegeans avec tant de valeur, qu'ils desespérérent de forcer la place, quoi qu'il y eût trois bréches; & levérent le siége au bout de deux mois & demi, pour aller joindre le Roi Auguste, dont les Suédois se rapprochoient.

Le Roi de Suéde revenant de Léopol à Varsovie, avoit pris sur sa toute la ville de Belsa, capitale d'un Palatinat de même nom; & étoit entré dans celle de Zamosch, dont le Prince Zamoski lui avoit ouvert les portes. Ensuite de quoi paroissant tout à coup, entre le Bug & la Vistule, il fondit avec tant de promptitude, sur les differens postes situez entre ces deux riviéres, que les troupes Saxonnes les évacuérent, sans rendre aucun combat. Elles se sauvérent au delà du Bug, & portérent l'épouvante dont elles étoient saisies, jusqu'à Pultousk où le Roi Auguste étoit campé.

Il en partit lui même avec précipitation, & alla passer la Vistule au dessous de Sacrotsin, pour se rendre à Varsovie, où il songea d'abord à se fortifier; mais la marche rapide du Roi de Suéde le fit bientôt changer de plan. Ce Prince, après avoir laissé une partie de son armée à Prag, vis à vis de Varsovie, sous le commandement du Général Stromberg, traversa le Bug avec le reste de ses troupes, & fit plusieurs détachemens, qui nettoyérent le pays de tout ce qu'ils y trouvérent de Saxons. Ces derniers ayant fui d'abord vers Thorn, se sauverent enfin de l'autre côté de la Vistule, rompant après eux les ponts qu'ils avoient sur ce fleuve, & s'ôtant ainsi toute communication avec la Lithuanie. Le Roi de Suede, qui n'avoit eu pour but dans cette expédition que de leur en fermer les chemins, repassa le Bug, & fit traverser la Vistula le 17 octobre par une partie de son infanterie à Orhsock, trois lieues au dessus de Varsovie. Un corps de Saxons, qui défendoit ce poste, prit la fuite jusqu'à Varsovie, d'où le Roi Auguste partit la nuit même, se contentant d'y laisser des troupes Moscovites, lesquelles disparurent bientôt après lui. Le lendemain le General Stromberg, qui faute de bateaux, avoit été obligé de faire preparer à Prag des ponts de radeaux, en fit jetter un sur la Vistule, lequel rompit malheureusement en deux endroits. Ce contretems fit que sa cavalerie ne put traverser que trois jours après, & favorisa extrémement la suite du Roi Auguste, que le Roi de Suéde accompagné du Roi Stanislas, ne laissa pas de poursuivre avec quelque peu de cavalerie, qui avoit passé à Orhsock. Il ordonna que les autres régimens le suivissent, à mesure qu'ils auroient traversé le fleuve, & se mit avec une extrême diligence sur les traces des ennemis. Le gros de leur armée dont le Roi Auguste s'étoit detaché secrettement, pour tirer vers Cracovie, avoit déja beaucoup d'avance, & enfiloit à grandes journées la route de la Silésie. Cependant le septiéme novembre, ils furent atteints sur la frontiére, par les Suedois qui avoient fait en neuf jours une marche de quarante lieues de Pologne, sans infanterie ni bagage.

Le General Schulembourg, qui commandoit les Saxons & les Moscovites, tâchoit d'assurer leur retraite, en occupant avec sa cavalerie les postes les plus avantageux; tandis que l'infanterie gagnoit les devants. Mais il fut poussé si vivement, qu'il fut forcé de s'arrêter près de Puntza, à une lieue & demie de Lissa, dans le Palatinat de Posnanie. Alors ne doutant point d'être attaqué par les Suédois, qu'il croyoit supérieurs en nombre, il mit en ordre de bataille son armée, composée de quatre régimens de cavalerie, & de douze bataillons, dans le centre desquels il fit pointer de canon. Le Roi de Suéde, qui n'avoit avec lui que les régimens de Renschild, de Crassau, de Ducker dragons, & d'Ornsted cavalerie, dont trois l'avoient joint sur sa route, avec le géneral Renschild, chargea neanmoins avec tant d'impetuosité, qu'il renversa d'abord la cavalerie Saxonne. L'infanterie, sur laquelle les Suedois fondirent ensuite l'épée à la main, se défendit avec plus de vigueur. Cependant sans la nuit qui survint, elle ne pouvoit éviter d'être taillée en piéces; d'autant plus qu'elle avoit déja perdu son canon, & que de nouveaux régimens Suédois commençoient d'arriver, lorsque le combat cessa. A la faveur de l'obscurité & d'une pluye violente, les vaincus abandonnant neuf canons de bronze, grand nombre de morts, de blessez & de prisonniers, se retirérent à petit bruit, dans un village prochain, & se separérent en plusieurs corps pour embarasser le Vainqueur, par la diversité des routes qu'ils tiendroient. En effet, il fallut s'informer, avant que de les poursuivre, de quel côté le gros de leurs troupes avoit tourné; ensuite de quoi le Roi de Suede remonta le long de l'Oder, que l'ennemi étoit obligé de passer. Le Général Welling, ayant eu ordre de prendre par le chemin de Glogaw en Silésie, avec les régimens nouvellement arrivez; tomba le huitiéme & le neuviéme novembre sur differentes troupes des Moscovites qu'il tailla en piéces. Six à sept cent hommes de leur infanterie, se voyant arrêtez près de Fraustadt; se barricadérent entre des maisons, d'où ils firent un feu terrible de canon & de mousquéterie, & se défendirent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils se firent tous tuer, à l'exception de deux Officiers, & de trois Soldats. On se rendit maitre d'onze canons de bronze, qu'ils traînoient avec eux. Le Roi de son côté suivant de près le Général Schulembourg, qui marchoit à Gu-

à Guraw en Silésie, au delà de l'Oder, se rendit maître de ses bagages, & prit ou tua tout ce qu'il y trouva de Soldats débandez. Ce Général fuyant de Guraw, à Linken, & puis à Guben, où il ne se trouva plus que quatre mille soldats, eut la précaution de les poster entre des digues & des marais, & dans des bois impraticables pour la cavalerie: de sorte que le Roi de Suéde, jugeant ne pouvoir les y forcer sans infanterie, prit le parti de repasser l'Oder, vers le onziéme novembre, après avoir défait près de Guraw, deux mille Cosaques, & trois cens Saxons, qui furent presque tous taillez en piéces. Cette expédition glorieuse ne couta aux Suédois qu'environ cent trente Cavaliers ou Dragons, & quatre ou cinq Officiers, mais bien plus grand nombre de chevaux. Elle assura la tranquilité de la grande Pologne, & livra aux Suédois les quartiers d'hiver que les Saxons s'étoient préparez sur le Bug & dans la Prusse même, où le Roi de Suede se rendit avec quelque cavalerie.

La fortune qui secondoit constamment la valeur du Roi de Suéde, par tout où il agissoit en personne, fut moins favorable à ses Généraux en Livonie, où le Czar avoit résolu de jetter toutes ses forces, pour réparer la honte de sa derniére campagne. Le Major Général Schlippenbach, qui avoit pris ses quartiers dans cette province après la retraite des Moscovites, sur la fin de l'année 1703, n'avoit rien oublié pendant l'hiver pour mettre en état de défense les places de Derpt, & de Nerva, qu'il jugeoit devoir être les premiéres attaquées. Au printems de l'année 1704, voyant que l'ennemi ne paroissoit point encore, il forma le dessein de le prévenir, & de se joindre avec un détachement de mille hommes, au Major Général Lewenhaupt, qui avoit le département de Courlande, pour aller ensemble ravager les frontiéres de Moscovie, du côté de Pleskow; mais l'arrivée d'une grosse armée de Moscovites en Livonie, le réduisit bientôt à se tenir sur la défensive, quoiqu'il eût eu soin d'augmenter ses troupes par la levée de quelques nouveaux regimens. Les ennemis, qui en vouloient à Nerva, commencérent par prendre leurs postes sur l'embouchûre de la riviére de même nom, & privérent ainsi la ville de toute communication par mer: cette démarche embarrassa fort la garnison, qui attendoit du secours de la Carelie Finoise. Pendant la rigueur de l'hiver, le Major Général Maindel, qui commandoit dans cette province, avoit eu besoin de toutes ses troupes, pour s'opposer aux irruptions que les Moscovites y firent sur les glaces, & pour fournir aux entreprises qu'il forma contre eux par la même voye; mais dès que le dégel eut fait cesser cette sorte de guerre, en rendant les lacs navigables, il songea à secourir Nerva, & fit embarquer sous les ordres du Vice-Amiral Prou, un convoi de vivres & de munitions, avec le régiment de Rébinder qui étoit de douze cens hommes. La flotte composée de treize frégates, fit voile de Vibourg, & traversant le Golfe de Finlande, tenta vainement l'entrée de la riviére de Nerva. Desespérant de la forcer, & de faire passer le convoi jusques dans la ville, elle se contenta de débarquer sur la côte de l'Estonie, les douze cens hommes de secours, avec ordre de joindre le Major Schlippenbach. Ce general s'étoit avancé jusqu'au delà de Wesenberg, avec quinze cens chevaux, pour favoriser le débarquement du convoi de la Carélie. Il fut attaqué par huit mille Moscovites; & après un combat opiniâtre qui leur coûta dix-huit cens hommes, il fut obligé de se retirer avec perte de huit cens, & deux piéces de canon. Une autre tentative qu'il fit sur le Lac de Peypus, fut suivie d'un succès encore plus malheureux. Quatorze bâtimens, qui étoient partis de Derpt le 13 may, pour croiser sur le Lac, furent environnez, dès qu'ils eurent pris le large, par une flotte nombreuse de barques Moscovites armées en guerre. Ils se défendirent très-long-tems avec beaucoup de bravoure; mais la multitude des barques ennemies qui se succédoient les unes aux autres, & le feu continuel, que faisoient sur eux neuf mille hommes, accourus des forêts sur les bords du Lac, les contraignirent enfin à se rendre. Le Vice-amiral Loscher, qui commandoit les Suédois, ne voulut point de quartier, & ayant mis le feu aux poudres, se fit sauter avec la fregate qu'il montoit. Ces disgraces ne rebutérent point le Major Général Schlippenbach. Toûjours attentif à secourir les assiegez, il marcha secretement avec le régiment de Rebinder, & le fit entrer dans Nerva, le 20 may, à la faveur d'une sortie de trois cens fantassins & de deux cens chevaux, que la garnison avoit concertée avec lui.

Jusqu'alors la place n'avoit été bloquée par terre que de quelques côtez; mais le Czar y étant arrivé le dixiéme juin, la fit serrer étroitement par quarante mille hommes, que le Général Ogelvi commandoit sous ses ordres. Cinq jours après, une autre armée de vingt mille Moscovites, investit la ville de Derpt, qui étoit une assez mauvaise place, défendue par une garnison de quinze cens hommes. Les Assiégeans commencérent à faire leurs approches le 26, & après avoir formé trois attaques, firent pendant près d'un mois un feu prodigieux de bombes & de canon. Du côté des Assiégez on n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à repousser leurs efforts, sorties, stratagêmes, canonades, coups de main, tout fut employé sans relâche. Cependant une si belle résistance ne servit qu'à prolonger un siége, qui, selon toutes les régles, ne devoit durer que peu de jours; de sorte que le 24 juillet les maisons étant presque toutes consumées, les dehors à demi renversez, & les ennemis étant déja maîtres d'une porte, le Colonel Skitte qui commandoit dans la place, fut obligé de capituler. Par les articles qui lui furent accordez, 1. la garnison devoit sortir avec armes & bagage, & devoit être escortée jusqu'à Revel. 2. Elle devoit être defrayée sur toute la route aux dépens du Czar. Mais les Moscovites (nation barbare & peu fidéle à tenir ce qu'elle a juré) refusérent absolument de satisfaire à la seconde de ces conditions; & balancérent longtems avant que de consentir à l'exécution de la premiére. Ils se rendirent néanmoins, sur les plaintes réiterées des Suédois, & les firent conduire à Revel, après avoir détenu les Officiers pendant huit jours.

Les efforts que les Moscovites avoient faits devant Derpt, n'avoient point ralenti ceux qu'ils employoient pour se rendre maîtres de Nerva. Dès le 26 juin, le Czar avoit fait ouvrir la tranchée en divers endroits, & battoit jour & nuit la ville avec tant de furie, qu'à peine la garnison trouvoit-elle quelque moment d'intervalle, pour interrompre les travaux des Assiégeans. Elle étoit de trois mille hommes, & avoit pour chef le Comte de Horn, célébre par le siége qu'il avoit déja soutenu dans la même place en 1701. Ce Commandant, qui dès lors avoit été elevé à l'emploi de Major Général, mettoit tout en usage pour soutenir la gloire qu'il s'étoit aquise, & pour faire recevoir au Czar un second affront. Et peut-être y auroit-il réüssi, sans un accident inopiné, qui rendit sa bravoure inutile. Les fortifications de la place avoient été elevées en partie sur un fonds peu stable & marecageux. Un des bastions, que l'on avoit surnommé *Honer*, s'enfonçant tout à coup le 17 août, combla le fossé de ses ruines, endommagea extrêmement le bastion voisin, appellé *Victoria*, & ouvrit une bréche capable de contenir près de cent hommes de front. Le Czar redoutant la valeur de la garnison, laquelle néanmoins étoit déja réduite à la moitié, n'osa d'abord profiter, à force ouverte, de cet avantage que la fortune lui offroit. Il fit jetter dans la ville des billets attachez à des fléches, pour intimider & séduire les Assiégez, en leur faisant voir leur perte infaillible; mais encouragez par le Gouverneur, qui fut sommé plusieurs fois inutilement, ils résolurent de se défendre jusques aux derniéres extrêmitez, & mirent hors de la place une partie des bouches inutiles. Le 20 août, sur les deux heures après midi, seize mille Moscovites montérent à l'assaut par quatre endroits différens, & furent reçus avec tant d'intrépidité, qu'après avoir été repoussez, & avoir attaqué plusieurs fois, sept mille des leurs y périrent, sans que les autres se rebutassent. Plus le carnage étoit grand, plus le Czar s'obstinoit à l'augmenter, en sacrifiant de nouvelles troupes: de sorte que les Suédois, dont le petit nombre diminuoit considérablement, furent enfin accablez sous celui des ennemis, qui se renouvelloit à chaque instant. La ville fut forcée par la bréche des bastions ruinez, après deux mois de tranchée ouverte, & fut bientôt après inondée du sang de ses Habitans, sur lesquels les Moscovites exercérent des cruautez inouïes. Ils n'épargnérent ni femmes ni enfans, & ne donnérent quartier qu'à la garnison, dont une partie se sauva dans le château d'Ivanogorod, dont l'autre fut forcée de se rendre prisonniére de guerre, à condition d'avoir la vie sauve. Dès le même jour, ce château situé près de Nerva, de l'autre côté de la riviere, fut sommé par le Général Ogelvi. Le Lieutenant Colonel Stierotstrahl, qui y commandoit avec deux cens hommes, ne laissa pas de tenir quelques jours; & n'accepta la capitulation qui lui fut proposée que parce qu'il se voyoit près de manquer absolument de vivres. Il fut conduit à Rével avec sa garnison, tandis qu'on menoit à Moscou les prisonniers faits à Nerva, auxquels on fit essuyer tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horn sur tout, qui devoit être respecté, fut jetté avec trois Demoiselles ses filles, dans le fond d'une prison, où l'on les laissa languir très-long-tems, sans lits, sans linge, & sans aucune autre des commoditez de la vie. C'est ainsi que le Czar vengeoit sur un si brave homme, les pertes que sa valeur lui avoit causées pendant les deux siéges de Nerva.

Ce Prince, comptant que ses nouvelles conquêtes répandroient la terreur dans tous les endroits de la Livonie, où il entreprendroit de porter ses armes, marcha du côté de Rével, & s'avança jusqu'à deux lieues de cette ville, dans le dessein de l'assieger; mais apprenant qu'elle étoit pourvue de tout ce qui étoit necessaire à une vigoureuse défense, & craignant d'ailleurs les approches d'une saison peu favorable pour un siége de longue haleine, il prit le parti de se retirer en Moscovie. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir laissé dans les deux villes conquises, des garnisons qu'il crut suffisantes pour tenir en bride une partie de la province. Le Major Général Schlippenbach, commençant alors à respirer, jugea n'avoir pas besoin de toutes ses troupes, pour reprimer les courses des Moscovites. Il en donna une partie au Major Général Lewenhaupt, qui pendant toute l'année 1704, s'étoit signalé par plusieurs avantages remportez dans la Courlande & dans la Lithuanie.

Dès le commencement de la campagne, les troupes du Prince Wiesniowiski & du Sieur Oginski, agissant de concert avec les Moscovites, traversérent le dessein que ce Général avoit formé, de faire une irruption dans la province de Pleskow, avec un détachement de l'armée Suédoise de Livonie. Au mois de may, contraint de changer de plan, il résolut de tourner du côté de la Lithuanie, pour y fixer le siége de la guerre après avoir joint le Prince Sapicha. Wiesniowiski qui observoit ces mouvemens, s'avança par des forêts & des chemins impraticables, pour tomber sur Sapicha avant cette jonction, mais un secours de six cens hommes détachez par Lewenhaupt, lui firent abandonner ce projet, pour marcher à Birsen, où il y avoit un Corps de Moscovites. En vain Wiesniowiski les pressa de le suivre, pour aller à la rencontre des ennemis, il n'en put rien obtenir, parce qu'ils attendoient, disoient ils, un secours de six mille hommes qui devoit arriver incessamment. Ce refus n'empêcha pas Wiesniowiski de faire encore quelques courses dans la Courlande, jusqu'à ce qu'il eût appris à Janiski, que le Major Général Lewenhaupt, après avoir été renforcé de quelques troupes de Riga & de celles de Sapicha, venoit à lui dans le dessein de le combattre. Sur cette nouvelle, il prit un détour de plus de vingt lieues, toûjours poursuivi par Lewenhaupt, & s'alla refugier sous le canon de Birsen. De là, s'étant joint avec Oginski, il marcha à grandes journées pour assiéger Selbourg, petite place de Courlande sur la Dune. Les Suédois marchérent sur ses pas, & l'ayant atteint deux fois lui enlevérent une partie de son bagage avec quelques prisonniers. Ils firent halte à Ponieweis, où le Prince Sapicha ayant publié des Universaux pour une Diete, y attira deux cens Gentilshommes, qui confirmérent par serment tout ce qui avoit été arrêté par les Confédérez de Varsovie. Ensuite, il fit partir quelques détachemens, qui ruinérent un magazin établi par les troupes Moscovites, taillérent en piéces cinq cens Cavaliers & deux cens Dragons, & pillérent le bagage d'Oginski. Wiesniowiski avoit convoqué de son côté une assemblée de Lithuaniens, pour y faire recevoir les délibérations de la Diete de Lublin; mais voyant que personne ne s'y rendoit, il reprit son projet sur Selbourg où commandoit le Comte de Lindscheld, & battit ce Fort pendant onze jours, à la tête d'une armée de douze mille hommes. Deja tout étoit prêt pour l'assaut, lorsque le Général Lewenhaupt, instruit du danger que couroient les Assiégez, parut à la vue de cette place le quatriéme août: ce qui obligea Wiesniowiski de lever le siége pour se retirer à Jacobstadt, où ses troupes furent grossies par un secours de Moscovites. Les Suédois l'y suivirent deux jours après, & s'étant mis en ordre de bataille à la portée de son canon, donnérent avec tant d'ardeur, qu'ils renversérent son aile gauche sur sa droite. Quelques efforts que fissent les ennemis pour se rallier, ils n'en purent venir à bout, & prirent la fuite de tous côtez, jusqu'à ce que la nuit les eût dérobez à la poursuite des troupes victorieuses. Cette bataille, donnée par trois mille quatre cens Suédois, & quatre mille hommes des troupes de Sapicha, contre dix mille Lithuaniens & quatre mille Moscovites, couta plus de deux mille hommes à ces derniers. Ils y perdirent trente-neuf drapeaux & étendarts, vingt & une piéces de canon, six mille quatre cens cinquante grenades, avec grand nombre d'autres munitions. Les suites en furent très-avantageuses pour le Roi Stanislas, & firent déclarer en sa faveur, non seulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens, qui prêtérent serment en son nom. D'ailleurs le Général Lewenhaupt, voulant profiter de la consternation, où la défaite de Jacobstadt avoit jetté les ennemis, investit Birsen, dont la garnison Polonoise craignant d'être forcée, se rendit par composition, & prit parti dans les troupes de Sapicha. Cette place, qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suédois, pouvoit au contraire leur être préjudiciable, si elle venoit à tomber encore entre les mains des Moscovites; ce fut ce qui engagea Lewenhaupt, à la faire raser, après avoir fait transporter à Riga trentedeux piéces de canon de bronze, & quelques mortiers qu'il y avoit trouvez. Tant de succès differens déconcertérent les projets du Czar, lequel après la prise de Derpt & de Nerva, s'étoit flatté de faire lever le siége de Birsen, d'emporter au moins Mitau & Bauska. Les Suédois après sa retraite, prirent leurs quartiers en Lithuanie, d'où le Général Lewenhaupt ne laissa pas de veiller à la sureté de la Courlande.

La rigueur de l'hiver, qui forçoit les troupes des deux partis d'observer une espece de tréve, facilitoit aux Confédérez de Varsovie, les moyens d'avancer leurs affaires dans la grande Pologne. Le Roi Stanislas, ne négligeant rien de ce qui pouvoit reünir à son parti les Palatins de la faction contraire, publia le trentiéme octobre un Manifeste pour prevenir les esprits, convoqua bientôt après une Diete à Kosten, ville de la grande Pologne, dont l'ouverture, se fit le deuxiéme decembre. Cependant le Roi Auguste, bien moins inquiet de ce qui se passeroit dans cette assemblée, que de l'irruption dont la Saxe sembloit être menacée par le Roi de Suéde, partit tout à coup de Pologne, & se rendit secretement dans son Electorat. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit travailler en toute diligence aux fortifications de Dresde sa capitale, & qu'il fit ouvrir des lignes dans tous les endroits du païs les plus exposez. Le départ imprévu de ce Prince frappa d'une extrême surprise les Polonois qui lui étoient attachez. Ce n'est pas que leurs Chefs n'employassent toutes sortes de ressorts, pour soutenir les intérêts communs; mais les particuliers engagez dans cette Ligue, étoient tellement divisez, qu'ils ne pouvoient convenir entre eux des mesures necessaires, pour remédier aux desordres presens; un autre esprit régnoit dans la Diete de Kosten, dont tous les Membres étoient parfaitement unis.

On y résolut au mois de janvier 1705, de faire deux députations, l'une au Cardinal Primat, l'autre au Sieur Bronits Maréchal de la Confédération. On y assigna dans la suite une somme de six mille florins par mois, pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & on ordonna pour sa Garde

de la levée de douze compagnies de Noblesse: après quoi ce Prince consulta, sur ce qui se passoit, le Cardinal Radzie-wiski, qui s'étoit retiré à Dantzick. Ces différentes démarches de la Diéte, soutenues de l'autorité du Roi de Suéde, attirérent dans la Confédération quantité de Noblesse, & entre autres les Palatins de Siradie, de Posnanie & de Calise. Un homme seul harceloit continuellement les Confédérez, & sembloit être présent par tout, pour leur dresser des embûches en quelque endroit qu'ils se trouvassent. C'étoit le Sieur Smiegilski Staroste de Gnesne, & le Partisan le plus determiné de tous ceux qui suivoient la fortune du Roi Auguste. Il dissipa la Diéte de Siradie, dont il enleva le Marechal, & fit prisonniers quelques Députez de la Diéte d'Opatow. Quelque tems après, s'étant jetté dans Varsovie, il y déchira les Universaux, qu'on y avoit affichez pour le couronnement du Roi Stanislas, & y fit publier ceux que le Roi Auguste avoit expédiez, pour faire monter à cheval les Nobles de son parti; mais ces exploits passagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince, dont la situation chancelante exigeoit des secours beaucoup plus efficaces. Il avoit eu recours à la médiation de l'Electeur de Brandebourg, pour obtenir la paix du Roi de Suéde; dont les refus lui avoient fait espérer vainement, qu'il pourroit embarquer l'Electeur dans sa querelle. Ses sollicitations firent moins d'effet sur l'esprit de ce Prince, que celles des Députez de Dantzick, qui conclurent avec lui un traité d'alliance, par lequel il s'engageoit de les protéger, moyennant une somme de cinquante mille écus par an.

Le Roi de Suede feignant de ne point faire attention au procedé des Dantzickois dont il les punit néanmoins dans la suite, donnoit tous les soins à l'accomplissement du projet qu'il avoit si heureusement commencé en faveur du Roi Stanislas. Tandis qu'il y employoit les voyes secrettes de la négociation, il voyoit avec plaisir ses armes prospérer de tous côtez, sous la conduite de ses Généraux, malgré les incommoditez de la saison.

Dans la Lithuanie, les Suédois au mois de janvier, se rendirent maîtres de Polange, poste important pour la communication de la Courlande avec la Lithuanie. Peu de tems après, huit cens des leurs soutenus de quatre cens hommes des troupes de Sapieha, furent attaquez près de ce lieu par seize cens Moscovites & cinq cens Lithuaniens. Ils les repoussérent, leur tuérent six cens hommes, & tombérent en les poursuivant sur un autre corps de trois mille Moscovites & de mille Lithuaniens, qu'ils passérent tous au fil de l'épée, à l'exception de trois cens.

Vers la Silesie, les partis qui battoient la campagne, par ordre du Géneral Renschild, faisoient chaque jour des prisonniers & du butin, & eurent assez de bonheur pour s'emparer, entre autres prises, de quelques chariots de laine, dans lesquels le Czar avoit fait cacher deux cens mille écus destinez à l'entretien de ses troupes qui étoient en Saxe.

Dans la Carelie, le Major Général Maindel, après avoir brûlé beaucoup de fourages assemblez par les Moscovites, & leur avoir tué deux cens hommes dans l'isle de Retuzari, résolut de ruiner leur flote, qui hivernoit à la hauteur de Noteborg. Le Partisan Söewitas, auquel il donna cinq cens hommes pour cette expédition, surprit les ennemis à la faveur des glaces, & leur brûla onze vaisseaux avant que de leur donner le tems de se reconnoître.

Dans la grande Pologne, le Colonel Lybecker, qui commandoit un détachement de trois mille Suedois, fut averti au mois de janvier, que deux mille Polonois de la Confédération de Sandomir étoient à Lowitz, où ils faisoient une assez mauvaise garde, sous les ordres du Castellan Polanecki. Il les attaqua de nuit, leur tua six cens hommes, en fit cinq cens prisonniers, & dissipa les autres, dont la plupart se sauvérent en traversant la Vistule. Ce fut dans le même lieu, que la nuit du dixiéme au onziéme de mars, un parti de trois cens cinquante chevaux Suédois, détachez avec quelques Polonois, & deux compagnies de Valaques, par le Lieutenant Général Nieroth, eut affaire contre quarante-deux compagnies Polonoises de Quartiens: troupes entretenues dans l'armée de la Couronne. Le Major Piper qui étoit à la tête des Suédois, voyant que les Polonois & les Valaques refusoient de charger, fondit avec sa cavalerie sur les ennemis, qui s'étoient retranchez dans un fauxbourg de Lowitz, & les força de prendre la fuite, avec une perte considérable de leur part.

Trois jours après, vingt-huit compagnies de Quartiens qui étoient revenus à Lowitz, de l'autre côté de la Vistule, avec deux cens Dragons Allemands, y surprirent le Capitaine Elfsborg du regiment de Creutz cavalerie. Cet Officier qui n'avoit que sa compagnie seule avec lui, se retira dans un cimetiére, d'où il se défendit avec tant de bravoure, que les ennemis furent contraints de jetter du monde dans les maisons voisines, pour faire feu sur sa troupe. Alors Elfsborg, sortant du cimetiere, se fit jour à travers les Polonois, alla brûler les maisons, d'où l'on tiroit sur lui; & rentrant ensuite dans son poste, les força de le lui abandonner, après s'être battu contre eux depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, sans autre perte que celle de deux caporaux & d'un cavalier.

Cette suite d'avantages, remportez par les armes Suédoises, s'accrut encore par la jonction du Sieur Potoski Palatin de Kiovie, qui avoit formé dans la grande Pologne un troisiéme parti, avec lequel il avoit affecté d'abord de paroitre neutre entre les deux autres. Il se déclara pour le Roi Stanislas, & ayant joint un corps de six mille hommes qu'il commandoit, à un détachement que le Lieutenant Général Stromberg lui envoya de Cracovie jusqu'à Jevarow, il entraina dans la Confédération, qu'il venoit d'embrasser, grand nombre de ses amis, tous Gens de distinction. Ainsi le parti du Roi Auguste s'affoiblissoit considerablement & diminuoit chaque jour, même dans la petite Pologne, où le Général Scholembourg avoit été obligé d'évacuer Cracovie, pour se retirer à Lublin. Toute la ressource de ce Prince consistoit alors dans le secours qu'il attendoit des Moscovites. Le Bojar Alexandre Daniel Monshoff, étoit arrivé à Wilne au mois d'avril, avec ordre de proposer au Roi de Suéde un cartel pour l'échange des prisonniers; mais il ne fut point accepté, soit à cause de la bizarrerie des conditions, soit par rapport à la hauteur avec laquelle ce Ministre sembloit vouloir les imposer. S'il eut été permis de l'en croire, on ne devoit pas moins attendre des efforts du Czar son Maître, que la conquête de la Courlande & de la Livonie, & l'entiére destruction du parti Suédois. Ces promesses magnifiques devoient être executées cette année par une armée de cent mille Moscovites, & par une autre de soixante mille Cosaques sous le Général Mazeppa. Elles étoient encore appuyées par le Prince Dolhoruki Ambassadeur vers la Republique, auquel on fit toucher de Moscou les deux millions promis par le traité d'alliance, pour l'entretien de l'armée de la Couronne. D'autre côté, le Roi Auguste, s'appliquant à rassurer ses partisans, dont la plupart étoient extrémement ébranlez par son absence, leur promettoit de passer incessamment l'Oder, pour se rendre en Pologne avec une armée de vingt-cinq mille hommes.

Ces menaces embarrassoient peu le Roi de Suéde, beaucoup plus sûr de ses projets, que ses ennemis ne l'étoient des leurs. Tranquille dans son quartier de Ravitz, il attendoit l'ouverture de la Diéte générale, qui se préparoit dans des assemblées particuliéres, pour le couronnement du Roi Stanislas; & distribuoit cependant ses ordres, pour mettre ses armées en état de faire tomber les preparatifs de ses ennemis. Les contributions avoient été levées exactement pendant l'hiver sur chaque Palatinat, qui avoit été taxé suivant sa richesse & suivant son étendue. La ville de Thorn avoit contribué quatre cens écus par mois. Celle de Dantzick eut son tour, & malgré la protection de son nouvel Allié, elle fut forcée de remettre aux Suedois tous les effets appartenans au Roi Auguste, & de laisser lever dans la suite cent cinquante-six écus sur chaque village de son territoire. En Suéde on équipa à Carelscroon douze vaisseaux & dix huit fregates, pour transporter en Livonie les troupes destinées à recruter les armées Suédoises. Cette flote, commandée par l'Amiral Anckerstern, débarqua les recrues à Rével au mois de mai, & se joignit ensuite à l'escadre du Contre-Amiral Sparre, pour aller chercher les Moscovites dans la Mer d'Ingermelande ou d'Ingrie.

Enfin la grande Diéte fut indiquée pour le mois de juillet à Varsovie, par les Universaux du Cardinal Primat, & fut précedée d'une victoire signalée, remportée sur la frontiére de Lithuanie par les Suédois. Czérémetoff, qui commandoit dans la petite Russie une armée de trente mille Moscovites, étoit accouru le long de la Duna, dans le dessein de fondre sur les quartiers du Comte de Lewenhaupt, qu'il croyoit prendre au depourvu, & de former ensuite le blocus de Riga, après avoir conquis la Courlande, mais le Général Suédois, ayant rassemblé ses troupes au village de Zagory dans la Samogitie, les grossit par un secours de mille ou douze cens hommes detachez de la garnison de Riga & de celle de Libau. Il se préparoit à recevoir les ennemis, lorsqu'on lui vint rapporter le 13 juillet, qu'ils s'étoient emparez par surprise de la ville de Mitau, & en avoient passé la garnison au fil de l'épée. Plus irrité qu'ebranlé de cette disgrace, il partit à l'instant même avec sa cavalerie, après avoir ordonné à l'infanterie de le suivre jusques à Gémurshoff, & marcha toute la nuit jusques à Mitau, d'où les Moscovites s'étoient déja retirez dans leur camp de Nepten, à quatre lieues de là. On revint sur le soir à Gemurshoff, & l'on y passa la riviére le 16 pour attendre l'ennemi dans un poste fort serré, où l'armée se rangea sur deux lignes, couverte à sa droite par un marais, & à la gauche par un ruisseau. Quelques escadrons, qui avoient été detachez pour reconnoître, furent enveloppez à la faveur d'un bois par l'infanterie Moscovite, & eurent assez de peine à regagner le gros de l'armée. Enfin la bataille commença par une charge que Lewenhaupt fit faire, pour ôter aux ennemis le tems de rasserrer leur ordre de bataille trop étendu, par raport au terrain qu'ils devoient occuper. Les ennemis chargerent à leur tour avec de l'infanterie mêlée parmi leur cavalerie; & ce fut avec tant de fureur, que l'aile gauche des Suédois fut rompue, après une assez longue résistance; & elle auroit été absolument defaite, si l'infanterie de la seconde ligne, ayant pris sa place, ne lui eût donné le tems de se rallier. Ce fut là que l'infanterie Moscovite, enfermée de toutes parts, fut taillée en piéces entre les deux lignes. A la droite, les Colonels Horn & Schreutenfelt s'étant mêlez d'abord l'épée à la main dans les escadrons & les bataillons des Moscovites, en coucherent un grand nombre sur la place, & gagnerent beaucoup de terrain sur eux. Mais dans le tems que la premiére ligne combattoit le gros de l'armée ennemie, un detachement de leur cavalerie prit les Suédois en queue, & obligea la seconde ligne à faire face pour quelque tems. Ils furent bien-tôt repoussez, & contraints de se sauver en confusion au delà du ruisseau, que la tête de leur armée avoit déja repassé. Alors le Général Lewenhaupt le fit traverser par son aile droite, qui recommença le combat & fut bientôt suivie de la gauche. Tant que les deux ailes, qui étoient d'abord assez écartées l'une de l'autre, ne purent agir que séparément, les Moscovites qui étoient fort supérieurs en nombre, se défendirent avec quelque égalité; mais dès qu'elles se furent jointes, pour ne plus faire qu'un même front, ils furent enfoncez, sans espoir de pouvoir se rallier & s'enfuirent dans un grand desordre jusques à leur camp, qui étoit à demi-lieue de là. Ces Barbares y massacrérent inhumainement les prisonniers qu'ils avoient faits à Mitau, & se dispersérent après avoir pillé une partie de leur bagage, dont le reste demeura au pouvoir du Vainqueur, outre treize gros canons de fonte, huit drapeaux & un étendart. C'est ainsi que finit cette bataille, où périrent six mille Moscovites, & quinze cens Suédois, du nombre desquels étoient le Colonel Horn, les Lieutenans Colonels Dankwert, Kalbars, le Major Wrangel, & le Comte Lenschold.

Au reste quelque éclatant que fût ce succès, il ne put détourner de dessus la Courlande & la Livonie, l'orage effroyable dont le Czar menaçoit ces provinces; car ce Prince, qui faisoit avancer du côté de Léopol une armée de soixante mille Cosaques, & qui se trouvoit en Lithuanie, avec un pareil nombre de Moscovites, n'eut pas plutôt appris la défaite de Czérémetoff, qu'il se mit à la tête d'un gros corps de ses meilleures troupes, pour aller en personne accabler le Comte de Lewenhaupt. Ce dernier n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller camper sous le canon de Riga, après avoir retiré la garnison de Mitau où il ne laissa que cinq cens hommes dans le château, & après avoir reçu un renfort de deux mille hommes, tirez de la garnison de Rével. Le château de Mitau fut investi le 22 août, & ne put tenir long-tems contre une armée aussi forte que celle qui en faisoit le siége: de sorte que le Colonel Knorring, voyant les défenses de la place où il comandoit, absolument ruinées, fut obligé de la rendre à des conditions honorables, au Général Ronne. Le blocus de Riga se fit en même tems, & fut formé du côté de la Courlande, par trente mille Moscovites, commandez par le Czar lui-même. Cependant ce Prince, qui ne s'étoit pas moins flaté que d'une prompte conquête, fut bientôt rebuté par la difficulté de l'entreprise; soit qu'il desesperât de pouvoir forcer le Comte de Lewenhaupt dans ce poste, où il s'étoit rétranché; soit qu'il prévît que la ville, déja couverte par la petite armée de ce Général pourroit être rafraîchie par mer; soit enfin qu'il jugeât plus à propos, pour l'utilité de la cause commune de repasser dans la grande Pologne. Il leva donc le blocus, presque aussi-tôt après l'avoir commencé, ensuite de quoi laissant le Général Czérémetoff sur la Dune, & le Général Ronne dans la Courlande, il prit sa route vers Tycokzin, pour s'approcher de Varsovie, où tout conspiroit à favoriser les projets des Confédérez.

L'assemblée de Varsovie avoit été ouverte le onziéme juillet, après qu'on eut pris quelques précautions, pour la mettre à couvert des courses du Staroste Smiegilski, & de celles d'un corps de Saxons, & de Polonois, qui étoient de l'autre côté de la Vistule. On n'y agita d'abord aucune affaire, & ce fut seulement dans la session tenue le 18 juillet, que le Maréchal de la Confédération proposa aux Députez, d'écrire au Cardinal Primat, pour l'inviter de se rendre à l'assemblée; de travailler à conclurre incessamment le traité avec les Commissaires, qu'on prieroit le Roi de Suéde de nommer; & d'engager ce Prince, par l'entremise du Roi Stanislas, à procurer la sûreté des Députez de la grande Pologne, qui arriveroient à la Diéte. Ces trois propositions furent approuvées de toute l'assemblée, & les deux derniéres furent bien-tôt mises en exécution, par le Roi de Suéde, qui s'étoit rendu à Varsovie dès le 17, un jour avant le Roi Stanislas. Après avoir nommé pour Commissaires le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachslager, & le Sieur de Palmberg, il donna ses ordres pour renforcer le Général Nieroth, qui campoit sous Viasdow, avec un petit corps de troupes, & il retourna ensuite à son camp de Blonie. Les Saxons, & les Polonois, qui occupoient l'autre bord de la Vistule, où leurs troupes s'assembloient de jour en jour, avoient formé le dessein d'enlever les Membres de la Diéte, & avoient déja fait traverser, à Orhsock, un détachement de mille hommes, qui avoient été defaits. Ils descendirent plus bas, & résolurent de tenter le passage à Gura, au dessus de Varsovie, ou à Sacrotzin, près de l'embouchure du Bug. Dès que le Général Nieroth en fut informé, il fit deux détachemens de cent quatre-vingt Maîtres chacun, pour observer les ennemis; l'un pour Sacrotzin, sous le Lieutenant Colonel Stalhemar; & l'autre pour Gura, sous le Lieutenant Colonel Claes Bonde. Ce dernier s'étant avancé vers la Vistule, à la tête de vingt-quatre hommes seulement, après avoir mis les autres en embuscade, eut le malheur d'être enveloppé & taillé en piéces, avec sa petite troupe, par l'armée ennemie, laquelle avoit passé près de Gura, à la faveur d'un gué, la nuit du 29 au 30. Alors le Général Nieroth, laissant ses bagages dans Viasdow, marcha plus d'une lieue & demie, au devant des ennemis, avec ses trois régimens de Smalandie, d'Ostrogothie, & de Kruse, qui faisoient un peu plus de deux mille chevaux. Il trouva les Saxons & les Polonois, rangez sur trois lignes, au nombre de six mille hommes; les premiers, sous les Généraux Schulembourg, & Paykel, & les autres, sous le Maréchal Denhoff, le Sieur Comentowski, le Prince Wiesniowiski, & le Sieur Riwaski

Pen-

Pendant que les Suédois se mettoient en ordre de bataille, commandez à la droite, par le Général Nieroth, à la gauche, par le Colonel Burinschold, & dans le centre, par le Colonel Kruse, les Saxons commencérent l'attaque par la gauche, & trouvérent tant de résistance, qu'ils furent contraints de reculer, & de se jetter sur les Polonois de leur aile. Le Colonel Burinschold profitant de ce desordre, les chargea si vivement, qu'il leur fit prendre la fuite jusques à une lieue de là, où ils se rallierent derriére un village: il les y força l'épée à la main, & les mena battant une demi-lieue, massacrant, & renversant tout ce qui lui résistoit. A son retour, il fut rencontré par le Général Nieroth & le Colonel Kruse, qui de leur côté avoient enfoncé la gauche des ennemis, quoique avec beaucoup plus de difficulté, & les avoient suivis près d'une lieue, après avoir fait un grand carnage sur le champ de bataille. Plus des deux tiers des Saxons, & des Polonois, restérent dans ce combat, qui dura depuis dix heures du matin, jusqu'à quatre heures après midi, & grand nombre de prisonniers furent conduits au Roi de Suéde: entre autres, on lui mena le Général Paykel, différent de Patkul, mais Livonien comme lui, & par conséquent, Sujet de ce Prince. Depuis cette défaite, qui couta environ trois cens hommes aux Suédois, la Diéte n'ayant plus rien à craindre de la part des ennemis, se trouva dans une pleine liberté de continuer ses sessions: ce qu'elle fit avec beaucoup de succès, après le retour des deux Rois à Varsovie. Le Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui s'y étoit rendu sur le Bug, à la tête d'une armée de quinze mille hommes, & le Prince Lubomirski Staroste de Sepuse, qui avoit ses troupes près de Cracovie, achevérent d'assurer pleinement la tranquilité de l'assemblée. Elle méprisa les efforts que firent le Prince Wiesnowiski, & le Prince Radzivil, pour la traverser, en lui opposant un Conseil général qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir, & elle ne crut pas devoir s'arrêter aux Brefs adressez par le Pape aux Evêques, ni aux instances faites par son Nonce, en faveur du Roi Auguste.

Au contraire, après avoir confirmé solemnellement, dans la session du 27 août, tout ce qui avoit été fait en faveur du Roi Stanislas, & contre le Roi Auguste, & ses Adhérans, il fut arrêté dans celle du cinquiéme septembre, qu'on écriroit à tous les Palatinats, pour les exhorter d'embrasser la Confédération, & aux Evêques sur tout, comme premiers Sénateurs, pour les inviter à venir prendre séance dans la Diéte: faute de quoi ils seroient exclus de la part qu'ils ont au gouvernement. On convint aussi d'envoyer des Députez au Cardinal Primat, pour le prier de se rendre à Varsovie; & on résolut de se plaindre au Pape, de la détention de l'Evêque de Posnanie, du contenu des Brefs, adressez aux Evêques, & des intrigues de quelques-uns de ses Ministres. On délibéra le 15, si l'amnistie devoit être générale, & si on devoit l'étendre jusques sur le Prince Lubomirski grand Général, qui avoit abandonné la Confédération de Varsovie, pour rentrer dans celle de Sandomir. Il fut arrêté à la pluralité des voix, qu'elle seroit accordée sans exception, mais que ceux du parti contraire seroient tenus de l'accepter dans le terme de six semaines, à compter du jour que le Roi Stanislas seroit couronné, & que le traité d'alliance entre la Pologne & la Suéde, seroit signé. Enfin, le 17 on fixa le couronnement du nouveau Roi, pour le quatriéme d'octobre, & on statua que la cérémonie en seroit faite à Varsovie. Ce fut vers le même tems que les Commissaires du Roi de Suéde, & ceux de la République, commencérent à travailler avec plus d'ardeur au traité de Ligue offensive & défensive, entre la Suéde & la Pologne, qui ne fut signé que le 28 novembre suivant, & dont les principaux articles portoient, qu'après le couronnement du Roi Stanislas, aucunes contributions ne seroient exigées sur les Terres de la République; que le traité d'Oliva seroit renouvellé; qu'il y auroit Ligue entre la Suéde & la Pologne contre le Czar; qu'aucune province ne seroit démembrée de la Couronne; qu'il y auroit entiére liberté de commerce pour les Suédois en Pologne, & pour les Polonois en Livonie: enfin, que la Maison de Sapiéha seroit rétablie dans ses biens & dignitez. Le Cardinal Radziewski, qui comme Archevêque de Gnesne, devoit sacrer le Roi, écrivit à la Diéte, que ne pouvant se rendre à Varsovie, il ratifioit tout ce qui s'y passeroit, & substituoit l'Archevêque de Leopol, pour y remplir ses fonctions de Primat en cette conjoncture.

Ainsi le Roi Stanislas, après avoir juré l'observation des *Pacta Conventa*, reçut le sacre & la couronne le quatriéme octobre dans l'église de saint Jean de Varsovie: ensuite dequoi il alla passer trois jours avec le Roi de Suéde, dans son camp de Blonie. Le lendemain même de cette cérémonie, le Cardinal Primat tomba malade à Dantzick, où il résidoit, & mourut sept jours après, universellement regretté des Confédérez, & digne, par l'élévation de son génie, de tenir rang entre les plus grands Politiques de son siécle. Son Archevêché fut conféré à l'Archevêque de Léopol, parent du Roi Stanislas, & le Palatinat de Posnanie, vacant par l'élévation de ce Prince sur le thrône, fut la récompense des services que lui avoit rendus le Sieur Bronitz Maréchal de la Confédération.

Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en détachoient les uns après les autres pour profiter de l'amnistie. Le Roi Auguste, prévoyant quelles seroient les suites de cette révolution, qui pouvoit devenir universelle, résolut enfin de repasser en Pologne, & arriva secretement à Konigsberg dans la Prusse, d'où il se rendit le premier novembre à Tycoczin. Il y fut reçu avec beaucoup de joye, par ses partisans les plus affectionnez. Il institua en leur faveur un Ordre de Chevalerie, nommé de *l'Aigle blanche*, & ne desespera pas de réparer ses pertes, en se servant des forces du Czar. Ce Prince, avec lequel il s'aboucha, n'avoit pu rien opérer, pour leurs interêts communs dans la grande Pologne, malgré le grand nombre de troupes qu'il y avoit jettées; & il avoit même perdu, depuis son départ de Courlande, tout ce qu'il avoit conquis dans cette province, à l'exception de Mitau; mais il leur restoit encore de grosses armées tant de Moscovites que de Cosaques, sur lesquelles ils pouvoient compter, outre les Polonois fidéles, & les troupes qu'ils espéroient toujours tirer de Saxe. Pour redonner une forme certaine aux affaires, ils convoquérent à Grodno une grande assemblée, dans laquelle le Roi Auguste fit passer quelques propositions, absolument opposées aux libertez de la Nation Polonoise. La facilité avec laquelle ses créatures y souscrivirent, lui fit concevoir des espérances; qui se dissipérent bien-tôt par la valeur infatigable du Roi de Suéde, & par les soins prévenans du Roi Stanislas, dont le parti grossissoit tous les jours.

Pendant que la Diéte de Grodno, qui se sépara le 15 décembre, consumoit le tems en délibérations, une partie de l'armée de la Couronne, commandée par le Sieur Potkomorski & par le Prince Lubomirski Grand Chambellan, vint prêter serment au nouveau Roi, & se retira ensuite avec ses Chefs, à Jaroslaw vers la Vistule, pour se joindre avec Potoski & Sapieha. Le reste de l'année se passa en courses mutuelles, que les deux partis firent l'un sur l'autre. Un Capitaine de cavalerie de l'armée du Lieutenant Général Stromberg, ayant été renforcé par quelques compagnies de Lubomirski, battit les troupes de Commentowski, par lequel un parti Suédois venoit d'être défait. Quelques détachemens faits sur la Vistule, par le Général Meyerfeld, levérent des contributions sur les ennemis, & ramenérent au camp plusieurs prisonniers; mais un de ces partis, que conduisoit le Capitaine Colmer, fut investi par mille Polonois dans le château de Plocko, & fut contraint de se rendre, pour éviter le feu qu'ils avoient mis à l'église voisine. Smiegilski tenant aussi la campagne, voulut surprendre, près de Kielce, le Colonel Crudsinski, qui s'étant retiré dans le chateau de Versovie, fondit à son tour sur son ennemi, & lui tua cent cinquante hommes dans sa retraite. Le Staroste eut bien-tôt sa revanche; car après avoir enlevé deux compagnies de Potoski, il passa à Cracovie, où il attaqua la Garde du Roi Stanislas avec quelque avantage.

Le mouvement que fit le Roi de Suéde, au mois de janvier 1706, fut bien d'une autre conséquence. Dès qu'une forte gelée commença de glacer les marais & les riviéres, il décampa la nuit de Blonie, pour aller chercher les ennemis, & fut joint par les troupes de Sapiéha & de Potoski. Ensuite il passa la Vistule à Varsovie, & marchant par Stanislava, Wenegrod, Kurowitsee, & Krastnin sur le Bug, il traversa le 17 cette riviére à l'opravie, près du village de Brainski. Delà s'avançant près de Tykoczin, il passa à deux lieues de cette ville, & vint camper le 25 dans le voisinage de Grodno. Le lendemain dans le tems que l'armée Suédoise alloit passer le Niemen sur la glace, on apperçut dans un chemin creux, sur l'autre bord de cette riviére, un gros Corps de Dragons ennemis, dont quelques-uns ayant mis pié à terre, commencérent à faire feu, tandis que les autres se rangeoient dans la plaine. Le Roi ne laissa pas de la traverser en personne à la tête de ses Gardes à pié, sans autre perte que de celle de trois soldats blessez. Les Dragons Moscovites, qui avoient osé l'attendre, furent bien-tôt chassez de leurs postes par les Dragons Suédois, & s'allerent rallier près de Grodno, où ils furent soutenus de toute leur cavalerie. Comme leur infanterie se montra dans le même tems, le Roi de Suéde crut qu'ils vouloient hazarder un combat, & mit ses troupes en ordre de bataille, à mesure qu'elles arrivoient; mais les Moscovites, trop timides pour le risquer, quittérent leur camp, se retirérent dans la ville, & abandonnérent plusieurs chariots chargez de vivres, outre cent fantassins qui furent coupez, & presque tous taillez en piéces. Sur le soir l'armée Suédoise prit son chemin vers les fauxbourgs que l'ennemi brûla lui-même, & parut le lendemain devant Grodno. Quelque envie qu'eût le Roi de Suéde, d'y forcer les Moscovites, il aima mieux consulter sa prudence, que son courage, & les trouvant avantageusement retranchez au nombre de vingt-six mille hommes, derriére des ouvrages inaccessibles par eux-mêmes, & défendus par un grand nombre de canons, il prit le parti de les investir, en étendant ses troupes autour de la ville. Par cette conduite, il leur coupoit infailliblement les vivres & le bois, dont ils avoient très grande disette, & les réduisoit, ou à se rendre, ou à périr de misére. Ces extrémitez n'étoient point à craindre pour les Suédois, graces à la discipline que les Moscovites avoient observée dans leurs quartiers: car on y avoit trouvé, tant sur la route, qu'aux environs de Grodno, un grand nombre de magazins, fournis d'une abondance prodigieuse de vivres & de munitions. Enfin en tenant les ennemis bloquez de toutes parts, on les mettoit hors d'état d'être secourus par les troupes de leur parti, répandues dans le reste de la Lithuanie, avec lesquelles ils ne pouvoient plus se joindre, sans être forcez d'en venir à un combat avec les Suédois. Toutes ces considérations déterminérent le Roi de Suéde à passer l'hiver devant Grodno, d'où le Roi Auguste étoit parti précipitamment le lendemain de son arrivée, avec quatre régimens de Dragons. Il avoit été devancé par le Général Menzikoff, qui s'étant sauvé le jour d'auparavant avec une nombreuse escorte, avoit communiqué son épouvante au Czar, & l'avoit dissuadé de s'exposer aux incommoditez qu'alloient essuyer les troupes investies. Pour lors le Roi de Suéde, établissant son quartier entre Grodno & Wilna, travailla à réduire tout le pays d'alentour, par des détachemens qu'il fit en differens endroits.

Un parti de Valaques ayant pénetré jusqu'à Tykoczin en défit un de Moscovites, dont la plupart restérent prisonniers.

Le Major Général Meyerfeld, étant allé à Indura, à la tête de mille chevaux, y attaqua un régiment de Dragons, dont il y eut cent hommes de tuez, & quarante de pris. Il eût infailliblement enlevé toute la cavalerie ennemie, dispersée dans les villages voisins, si les chevaux trop fatiguez eussent pu poursuivre les fuyards, qui se réfugiérent dans Grodno, par quelques avenues serrées de moins près. Le butin qu'ils abandonnérent, étoit très-considérable, & consistoit en grand nombre de chariots chargez, & en plus de mille chevaux qui furent conduits au camp.

Six mille hommes de cavalerie des troupes de Sapiéha & de Potoski, tombérent à Olita, sur le Major Général Sieniaski, qui avoit assemblé un corps de Lithuaniens, de Moscovites & de Saxons, à dessein de surprendre les quartiers des Suédois. Ils lui passérent quinze cens hommes au fil de l'épée, & se rendirent maîtres de trois paires de tymbales, de quinze drapeaux de trois chameaux, & de tout le bagage, dans lequel on trouva vingt mille écus, outre la vaisselle d'argent du Général.

Le Colonel Kruse, qui avoit été détaché vers les frontiéres de la Prusse, emporta d'assaut la forteresse d'Augustodowa, défendue par une garnison de Moscovites, qui furent tous massacrez. Il tua encore en différens postes plus de six cens ennemis, & ramena une centaine de prisonniers.

Un autre corps de six mille Polonois & Lithuaniens, soutenus par quelques compagnies Suédoises, eurent ordre de tourner vers Caun, & de percer plus avant dans le pays, qui fut entiérement soumis.

La joye que ces différentes expéditions causérent dans l'armée Suédoise, fut considérablement augmentée par les nouvelles qu'on y reçut de Silésie. Le Roi Auguste, qui étoit rentré dans la grande Pologne après sa retraite de Grodno, jugea bien qu'il lui seroit impossible de rétablir ses affaires presque desespérées, s'il n'y faisoit des progrès considérables, pendant que le Roi de Suéde étoit occupé dans la Lithuanie. Dans cette vue, il donna ordre au Général Schulembourg, qui commandoit ses troupes en Saxe, de passer l'Oder, à quelque prix que ce fût, & marcha de son côté pour donner de l'inquiétude au Général Renschild, toujours attentif à observer la contenance des Saxons. L'armée Suédoise étoit alors dans le Palatinat de Posnanie: elle en décampa pour aller à Kosten, & puis à Lissa, où on apprit que les Saxons au nombre de quinze mille hommes d'infanterie, & de sept mille Cavaliers ou Dragons, avoient enfin traversé l'Oder à la faveur des glaces. Le Général Renschild, qui avoit formé le dessein de les attirer dans un poste, où il pût les combattre avec moins d'obstacle, feignit de vouloir reprendre le chemin de Posnanie. Les ennemis le crurent d'autant plus facilement, que son armée n'étoit composée que de cinq régimens d'infanterie, de cinq régimens de Dragons, & de quinze autres de cavalerie, qui faisoient en tout dix mille hommes. Un autre sujet de confiance pour eux, c'est que ce Général n'avoit fait aucune démarche, pour leur disputer le passage de la riviére, & pour les empêcher de se joindre aux Moscovites qu'il méprisoit trop, pour vouloir les attaquer seuls. Cependant son but n'étoit que de tirer les Saxons des bois & des marais, dont ils s'étoient couverts; & ils ne purent s'empêcher de donner dans le piége qu'il leur avoit tendu. Dès le douziéme février, quelques gros Corps d'ennemis parurent aux environs de Fraustadt, & furent plus persuadez que jamais de la crainte imaginaire des Suédois, par le mouvement que ces derniers firent pour tourner en arriére, jusqu'à un lieu nommé Twerske à une demi lieue près de Lissa. Aussi-tôt que le Général Renschild y eut rangé son armée en bataille, il la fit marcher aux Saxons, qu'il trouva postez très avantageusement, ayant les villages de Jegersdorf à la droite, de Roersdorf à la gauche, & la ville de Fraustadt à dos. Le Général Schulembourg méditoit de faire un detachement le long des deux villages, pour prendre les Suédois en queue, lorsqu'il les vit s'avancer au petit pas. Il fit alors retirer sa premiére ligne derriére un chemin creux, lui ordonna de se couvrir de ses chevaux de Frise, de longues poutres hérissées de lames d'épées, & de son canon, qui ne fit pas grand effet, parce qu'il tiroit trop haut. Les Suédois sautérent le chemin creux, forcérent les obstacles qu'ils trouvérent au delà, & pénétrérent ainsi dans les retranchemens, malgré la mousqueterie des deux ailes, qui purent à peine soutenir le premier choc, & se sauverent à toute bride. L'infanterie Saxonne se voyant abandonnée, forma dans l'instant un bataillon quarré, & après avoir tenu quelque tems fut enfin réduite à céder. Les régimens entiers mettoient les armes bas & demandoient la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons, & on en fit huit mille treize prisonniers; mais il n'y eut point de quartier pour les Moscovites, qui furent tous taillez en piéces. Le Lieutenant Général Wostromirski & le Major Général Zac-

Zatzelbourg, quatre Colonels, sçavoir le Comte de Joyeuse, qui mourut depuis de ses blessures, les Sieurs Droft, Sak, & Bose, & cent soixante huit Officiers, sans compter les autres, tombérent entre les mains des Suédois, qui les traitérent avec beaucoup d'humanité. Sept mille hommes des ennemis furent trouvez sur le champ de bataille & aux environs, après un combat d'une heure, pendant laquelle les Vainqueurs ne perdirent que trois cens soixante & treize hommes, & n'eurent que cinq cens six blessez. De ce nombre étoient les Lieutenans Colonels Beckwald, Patkul, & Creutz; les Majors Wrangel, Snolski, & le Capitaine Lod, dont le premier avoit reçu neuf coups de balles, & quatre coups d'épée. Le Général Renschild eut un cheval tué sous lui, & demeura maître de trente-deux piéces de canon de fonte, de trente six étendarts ou drapeaux, de douze mille quatre-vingt quatorze mousquets, & de tout le bagage des ennemis qu'ils avoient laissé à deux lieues de Fraustadt.

Le bruit de cette victoire, qui ouvroit les chemins de la Saxe, & qui mettoit la grande Pologne à couvert des nouvelles entreprises du Roi Auguste, porta l'effroi jusques dans Grodno, où les assiégez ne songeoient plus dès-lors qu'à sauver les débris de leurs troupes. En effet, comme ils avoient alors le Niemen entre les Suédois & eux, ils commencérent leur retraite dès que la saison plus douce vint à fondre les glaces de cette riviére. De vingt-six mille qu'ils avoient été d'abord, il ne s'en sauva que sept mille fantassins, & deux mille Dragons, le reste étant mort de faim, de froid, & de maladies. Le Roi de Suéde, à qui cette lente défaite des ennemis, n'étoit pas moins glorieuse, que l'eût été la victoire la plus sanglante, ne fut pas plutôt informé de leur fuite, qu'il se mit à les poursuivre: mais, comme le dégel faisoit alors charier la riviére de Niemen, ce qui en rendoit le passage impraticable, on fut obligé d'y rétablir le pont près d'Orlowa. Le tems qu'on y employa, donna beaucoup d'avance aux Moscovites, & leur facilita les moyens de se fortifier sur leur route, où ils exercérent toutes les barbaries imaginables, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ils avoient tourné vers le Palatinat de Braeslie, pour gagner la Moscovie; & jugeant nécessaire d'arrêter les Suédois dans quelque poste, pour couvrir la retraite de leur canon, de leur bagage, & de leurs malades, ils s'attachérent à se retrancher, sur un des bords de la Jasiolda. Tout le terrain, depuis cette petite riviére jusques à Pinsk, étoit extrêmement propre pour leur dessein, & étoit presque par tout couvert de forêts entrecoupées de ruisseaux & de marais impénétrables. Les ennemis, après avoir rompu les ponts, & fait des abbatis d'arbres, jusqu'à une lieue & demie dans les terres pour fermer quelques passages moins difficiles, élevérent cinq redoutes, près de Sielce, & les garnirent de quelques piéces de canon. Le Roi de Suéde qui n'avoit pu traverser le Niemen que le quatorziéme d'avril, étoit arrivé le 24 à Rosana, & trois jours après sur la Jasiolda, dont il tenta le passage, non près de Sielce, mais deux lieuëes plus bas, près de Béréza. Quinze cens Dragons ennemis gardoient le bord de la riviére en cet endroit, & étoient protégez d'une redoute qu'ils avoient construite au milieu des marais; mais les Suédois se jettant à l'eau, quelques uns jusqu'à la ceinture, & d'autres jusques au col, fondirent sur eux l'épée à la main, & les forcérent à quitter ce poste, sans avoir rendu presque aucun combat. Dès que cette nouvelle eut été portée à Sielce, les Moscovites qui en défendoient les fortifications, les abandonnérent en désordre, prirent la fuite au travers des bois, aussi-bien que ceux qui occupoient le dedans du pays. Ces malheureux, saisis de frayeur n'observoient plus d'ordre dans leur retraite; & s'étant dispersez au hazard, furent presque tous assommez par les paysans, ou par les Suédois qui se servirent de barques plattes pour les poursuivre sur les marais.

Les Cosaques, qui s'étoient emparez de plusieurs villes & Forts dans le Palatinat de Novogrodeck, & dans le Duché de Slucek, en furent chassez à leur tour par les troupes Suédoises. Ils s'étoient retranchez au nombre de deux mille à Neswies, où le Lieutenant Colonel Trautwetter les ayant surpris avec un parti de cinq cens chevaux, mit le feu à la ville, fit cent cinquante prisonniers, & tua trois ou quatre cens hommes. De ce nombre, étoit le Colonel Michalowitz, qui commandoit pour lors en Chef, & qui avoit commandé en second, sous le Général Mazeppa.

Quelques jours après le Roi Stanislas, fit un détachement pour attaquer Szahera, place forte, située dans des marais. La garnison, qui étoit de plus de huit cens hommes, fut sommée, & se rendit à discretion, aussi-bien que Lakowicze & Neswies. Ces trois places, qui commandoient à tout le plat païs, furent dépouillées de leur artillerie, qui montoit à soixante & dix piéces de fonte aussi bien que de leurs fortifications, dont la démolition causa beaucoup de joye à toute la petite Noblesse. On n'épargna que celle de la ville de Slucack, défendue par quatorze bastions, & par une bonne citadelle, en considération des secours de vivres & de munitions, qu'elle venoit de fournir aux Suédois, & de la Maison de Neubourg, dont une Princesse est héritiére de ce Duché.

Ainsi la Lithuanie, sur laquelle le Roi Auguste avoit toûjours fondé ses espérances les plus solides, fut entiérement purgée des armées étrangéres qu'il y avoit appellées, & des troupes même du pays, dont il s'étoit servi pour y entretenir le trouble & la division: car en même tems que les restes de Moscovites & de Cosaques qui avoient pu se soustraire à la poursuite des troupes victorieuses, fuyoient les uns vers la Moscovie, les autres vers l'Ukraine, Wiesniowiski, Oginski, & Sieniski, principaux Chefs du parti Lithuanien, prirent la même route, & jettérent en passant quelques bataillons dans Bycho. Les deux Rois, débarassez du plus grand poids de la guerre dans ces quartiers, s'appliquérent à y faire renaître l'ordre & la sûreté.

Pendant que les troupes Suédoises se rafraichissoient aux environs de Dubna, dans la Volhinie, où elles avoient marché, le Roi Stanislas tenant une Diete, qu'il avoit convoquée à Zuzach, rassembloit, outre les Seigneurs de son parti, la plupart de ceux qui jusqu'alors avoient été dans des interêts contraires. La Noblesse de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voisins, ne se contenta pas d'envoyer des Députez aux deux Rois le premier juillet, elle accourut en foule pour lui offrir ses services & monta même à cheval, pour agir contre les Saxons. Le Prince Radziewil, Grand Chancelier de Lithuanie, fut reçu en grace, aussi-bien que le Prince Czartoriski, qui intercéda pour le Maréchal Denhoff, son beau frere, Lubomirski Grand Chambellan, qui amena avec lui quarante-deux compagnies de la Couronne, & Jablonowski, Palatin de Russie, oncle maternel du Roi Stanislas, qui promit d'en détacher un autre parti. Wiesniowiski & Oginski, dont on venoit de ravager les terres, furent les seuls qui ne purent faire agréer leurs soumissions.

Le Palatinat de Cracovie suivoit presque seul la fortune du Roi Auguste, qui avoit fait commencer quelques fortifications pour défendre la ville de ce nom. Il ne pouvoit voir sans inquiétude, que le Général Meyerfeld se fût avancé jusqu'à Lubin, avec un corps de troupes. Celles de Potoski Palatin de Kiovie, avoient été détachées vers Léopol, où elles avoient défait un corps de Cosaques & avoient enlevé douze compagnies de la Couronne. Celles de Sapieha campoient entre Brzeske & Caun: de sorte que le Roi Auguste, apprehenda d'être enveloppé de tous côtez dans Cracovie, & sur tout par l'armée du Roi de Suéde, & par celle du Général Renschild, qui étoient en marche. Ainsi il se prepara dès lors à sortir de cette ville, en cas qu'on entreprît de l'y forcer, & il renvoya le gros de son armée en Saxe. Jamais il n'avoit été plus embarrassé. Les Palatinats de Lublin & de Belz, offroient de prendre les armes, & de lever quelques nouveaux regimens contre lui. L'armée de la Couronne, qui étoit son unique ressource, chanceloit de maniére à lui faire craindre qu'elle ne se portât jusques à le livrer à ses ennemis: ce qui l'obligeoit de ne point se montrer, sans une forte garde. Il ne laissa pas d'en faire la revûe à Konighof le troisiéme août, & la conduisit ensuite avec quelques troupes Saxonnes, près de Wolpa, à six ou sept lieues de Grodno, où il se retira, dès qu'il eut appris que le Roi de Suéde approchoit de la Vistule. Ce Prince y fit jetter deux ponts, l'un à Balavie, l'autre à Casimir, & arriva le vingt-quatriéme à Radom. Il en partit, pour aller à Lenczicza, visiter l'armée de Renschild, qui étoit composée de trois mille chevaux, de quatre mille six cens dragons, & de six mille fantassins, & après avoir donné ses ordres à ce Général, il revint à Radom pour y disposer toutes les choses nécessaires à l'exécution du grand dessein qu'il méditoit.

Les ennemis commencérent alors à reparoître dans les provinces que l'armée Suédoise venoit de quitter. Un parti de Cosaques fit irruption dans la Volhinie, où ils pillérent les biens du Chambellan Lubomirski. Le Czar de son côté, avoit ramassé tout ce qu'il avoit de troupes dans le Palatinat de Kiovie, sur le Boristhéne, d'où il menaçoit d'entrer dans la grande Pologne: mais le Sieur Wentul Capitaine de cavalerie, ayant été détaché de Jarollaw avec deux cens Valaques, pénétra jusques à Kaminiec, & contraignit le Hospodar de Moldavie de lui remettre le Sieur Potoski Stranike, avec promesse de la part de ce Prince, de ne plus donner de retraite aux ennemis des deux Rois. Un parti Polonois s'étoit saisi du Chancelier Siaka, confident intime du Roi Auguste, & des épouses du Maréchal Denhoff, & du Sieur Prébentowski. Le Colonel Borckouski avoit défait dans la grande Pologne, six compagnies de la Couronne, & les avoit forcées de se rendre prisonniéres.

Enfin le Roi de Suéde ayant laissé huit mille hommes au Général Meyerfeld, pour veiller à la défense de la grande Pologne, avec quinze mille hommes des troupes de Potoski, de Sapieha, & de Lubomirski, marcha le premier septembre, & fit prendre à son armée la route de la Silésie. Il passa l'Oder, accompagné du Prince Sapieha & du Général Renschild, & campa le sixiéme avec une partie de sa cavalerie près de Schonberg, à une lieue de Gorlitz, dans la Haute Lusace. Toutes ses troupes rassemblées montoient à vingt-quatre mille hommes effectifs, & jettérent tant d'effroi dans le pays, que les Habitans fuyoient de toutes parts, abandonnant leurs biens & leurs maisons: mais ils y retournérent bientôt, rassurez par la discipline exacte que le Roi de Suéde faisoit observer à son armée.

Presque toutes les villes, qui étoient en deçà de l'Elbe, lui ouvrirent leurs portes, & envoyérent des Députez pour implorer sa protection, qu'il leur accorda, à condition d'habiter leurs maisons. On ne vit paroître alors aucunes troupes Saxonnes, hors les deux régimens de Dragons de Jordan & de Furstemberg qu'on découvrit près du village de Tepfel, à une lieue de Gorlitz. Le Colonel Gortz, qui commandoit deux cens cinquante Dragons Suédois, & cinquante Valaques, les chargea si rudement, qu'il en jetta quatre-vingt-seize sur la place, & en fit trente-six prisonniers, après avoir tué de sa main le Major Général Jordan. Il fut commandé avec quelques mille chevaux, pour aller au delà de l'Elbe, combattre les ennemis qu'il y trouveroit; & il reçut ordre à Naumbourg d'aller plus avant, & de pousser les ennemis, jusques à ce qu'ils fussent entiérement chassez de tous les Etats de Saxe. De là, s'avançant vers Erfort, il apprit que les Saxons au nombre de quatre à cinq mille hommes, tournoient vers Ilmenaw, où il se rendit: mais à peine y fut-il arrivé, que les ennemis se sauvérent dans la forêt voisine, où il les poursuivit, tuant plusieurs Moscovites, & faisant quelques prisonniers Saxons & François. Le Général Schulembourg qui les commandoit, s'empara de quelques postes avantageux, dans la forêt de Thuringerwald, fit couper grand nombre d'arbres pour s'y barricader, & disputa pié à pié le terrain aux Dragons Suédois, qui le poussérent jusques dans le bois de Frawenwald. Il s'y maintint encore à la faveur d'un defilé fort étroit, & des nouveaux abbatis qu'il avoit fait faire: de sorte que le Colonel ne jugeant point qu'on pût forcer les ennemis en cet endroit, laissa le Major Adleberg, pour les y amuser, tandis qu'il enfileroit une autre route dans le dessein de les prendre à dos. Ils profitérent de cet intervalle, se dispersérent dans le bois, par differens sentiers, & se retirérent à la faveur de la nuit, les uns en Franconie avec leur Général, les autres du côté de Kobourg & de Bareith, les autres enfin vers la forêt de Bohéme. Trois cens cinquante François, moins heureux que les autres, furent rencontrez par le Colonel Gortz. Ils se défendirent longtems en desesperez, jusqu'à ce que le Capitaine Tornflycht, ayant fait mettre pié à terre à sa compagnie, acheva de les forcer.

C'est ainsi que les troupes Saxonnes, hors celles qui étoient en garnison dans Dresde, évacuérent entiérement l'Electorat de Saxe, & le laissérent jouir d'une tranquillité d'autant plus grande, qu'il y eut le même jour une tréve de deux mois & demi, publiée dans le camp du Roi de Suéde. Ce Prince, qui avoit arrêté avec les Députez des villes & de la campagne, l'état des contributions, fit imprimer un réglement sévére pour prévenir les desordres qui pourroient naître de la part des Officiers & des Soldats. Il leur étoit défendu de rien prendre sans payer, excepté le fourage, soit dans les maisons où ils seroient logez, soit par tout ailleurs; de se servir des chevaux des particuliers, sans en payer le louage; de se choisir eux-mêmes leurs logemens, d'insulter ou de maltraiter leurs hôtes en aucune maniére; de faire violence à personne dans les villes, villages, ou sur les grands chemins, & d'y arrêter aucune voiture publique ou particuliére. Enfin il leur étoit enjoint de veiller à ce qu'il n'arrivât par leur faute aucun incendie, & de rapporter même des certificats de leurs hôtes, pour preuve de l'exactitude, avec laquelle ils auroient observé ces differens articles.

Ce n'étoit pas seulement aux Sujets du Roi Auguste, que l'irruption du Roi de Suéde dans la Saxe, avoit inspiré de la terreur. Tous les Princes liguez contre la France & l'Espagne, en avoient paru vivement allarmez & n'avoient épargné ni priéres ni sollicitations pour la détourner. Les Princes d'Allemagne, sur tout, dès les premiers bruits qui en coururent, s'en étoient extrêmement formalisez, & s'en étoient expliquez avec beaucoup de hauteur, dans la Diete de Ratisbonne, où ils avoient menacé de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient de porter la guerre en Saxe. L'Empereur qui avoit pressé le Roi de Suéde par son Envoyé de s'expliquer sur ce projet, même avant son exécution, avoit apparemment dicté le résultat menaçant de la Diete, dont il étoit le premier mobile. Cependant aussi-tôt qu'il fut informé des progrès du Roi de Suéde dans l'Electorat, il crut qu'il étoit de son interêt d'appaiser ce Prince, & de lui députer le Comte de Wratislaw, pour s'excuser de ce qui s'étoit passé à Ratisbonne. Il prit donc le parti de l'imputer absolument à quelques Membres des Etats de l'Empire; & il promit même tout ce qu'il pourroit contribuer de sa part pour achever de reduire le Roi Auguste. Cet Envoyé extraordinaire eut audience le 13 octobre, & après s'être aquitté de sa commission, il laissa le soin au Comte de Zinzendorff Envoyé ordinaire, aux Sieurs Robinson, & de Cranembourg, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, qu'on attendoit de Dantzick, & au Sieur Oberg Ministre de Hanover, de ménager une paix dont quelques uns de ces Souverains, eussent été ravis de se faire honneur.

Durant le cours de ces intrigues, peu capables d'ébranler le Roi de Suéde, les affaires de Pologne prenoient une autre face, & commençoient à tourner favorablement pour le Roi Auguste; car quoique le Sieur Potoski Palatin de Kiovie, & nommé Grand Général de la Couronne par le Roi Stanislas, eut défait un corps de Tartares près de Petersko w, quoiqu'il eût battu deux gros detachemens, qui s'étoient avancez au delà de la Vistule, néanmoins le Roi Auguste n'avoit pas laissé de traverser ce fleuve avec une grosse armée. Sa marche obligea les troupes Polonoises & Lithuaniennes confedérées, de se joindre à Calisch avec les troupes Suédoises. On y tint conseil de guerre, & on résolut d'en venir à un combat, que le Général Meyerfeld fut contraint d'accorder aux instances réiterées des Polonois. Pour l'engager, il détacha six mille chevaux, avec ordre de passer la riviére de Bosna, & de reconnoître le Roi Auguste qui étoit campé à une lieue & demie de là,

puis

demie de là ; puis il les rappella pour mettre toute son armée en ordre, dès qu'il apprit que ce Prince s'avançoit. Le corps de bataille étoit composé de quatre régimens de cavalerie Suédoise, & de deux regiment d'infanterie, l'un Suédois qui étoit celui de Horn, & l'autre de François & de Suisses, qui ayant été pris à Fraustadt, avoient été réunis en un seul corps sous le Colonel Gorts. L'aile droite, qui étoit toute de Polonois, étoit commandée par le General Potoski, & la gauche étoit composée de Lithuaniens. Toutes ces troupes, qui montoient à peine à dix mille hommes, avoient à combattre quarante mille Moscovites, Saxons, Cosaques, Polonois & Tartares, rangez sur deux lignes. A leur droite étoit le Prince Menzikoff avec ses Moscovites, à la gauche le Roi Auguste avec ses Saxons; & dans le centre le Grand Maréchal & le Petit Maréchal de la Couronne avec les Polonois. Après les signaux ordinaires, les Suedois chargerent les premiers, poussèrent d'abord les Saxons plus de trois mille pas, & les renversèrent sur leur seconde ligne; mais les Polonois & les Lithuaniens du Roi Stanislas lâchèrent le pié dès les premières décharges, & furent poursuivis par la cavalerie ennemie, qui revint prendre les Suédois en queue. Ces derniers, quoiqu'investis de toutes parts, & dispersez en divers pelotons, se défendirent très-longtems, aussi bien que le régiment de Gorts, mais la nuit qui survint leur ôta toute l'espérance de pouvoir se secourir les uns les autres, ou se faire un chemin à travers la multitude qui les environnoit. Ils ne laissérent pas de combattre avec un courage inconcevable, jusques à ce que se trouvant accablez du nombre & du feu des escadrons ennemis, ils capitulèrent & furent forcez de mettre armes bas, regiment par régiment, chacun dans le lieu où ils avoient combattu separément. Le General Meyerfeld ne trouva près de lui que deux bataillons & soixante cavaliers. Les François & les Suisses, voyant qu'on refusoit quartier à leur régiment, reprirent les armes; avec protestation de disputer leur vie jusqu'au dernier soûpir, s'ils n'obtenoient les mêmes conditions que les autres; ce qui leur fut accordé avec serment. Le General Potoski, animé de sa bravoure ordinaire, fut pris dans un Tabor, où il avoit soutenu avec beaucoup de vigueur tous les assauts qui lui avoient été livrez. Le Major Général Crassow avoit fait une brigade de cavalerie de ce qu'il avoit pu rallier, & après avoir tenté vainement de percer les ennemis, pour joindre l'infanterie Suédoise, s'étoit retiré vers Posnanie, avec cinq ou six cens hommes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette bataille où les Suedois eurent deux mille cinq cens hommes de pris, c'est que le Roi Auguste ait été forcé de les vaincre lors qu'il étoit interessé à les ménager; lui qui en avoit toûjours été vaincu, dans le tems qu'il ne respiroit contre eux que haine & que carnage. Cette enigme se débrouillera d'elle même, lorsqu'on saura que peu de jours avant cette action, ce Prince avoit ratifié la treve qui avoit été publiée en Saxe, & ne doutoit point même que la paix ne fût conclue entre le Roi de Suède & lui, lorsqu'il fut reduit à combattre son armée. Le Sieur Pfingsten, qui avoit apporté de Saxe les articles de la treve, & le projet de paix que le Roi Auguste devoit signer, s'étoit aussi chargé d'une lettre du Roi de Suede, par laquelle le Général Meyerfeld étoit informé de ce qui se passoit, & recevoit ordre de faire cesser de sa part toutes sortes d'actes d'hostilité. Comme il s'agissoit de tromper les Moscovites, à qui l'on cachoit ces traitez, il fut impossible au Sieur Pfingsten de rendre lui même cette lettre au General Suédois; de sorte qu'elle fut égarée, & ne put parvenir jusques à lui. Dans cet intervalle, Menzikoff, à qui la lenteur du Roi Auguste commençoit à devenir suspecte, pressa ce Prince avec beaucoup d'ardeur de marcher aux Suédois, qu'il savoit être fort inférieurs en nombre. Il n'y avoit dans l'armée que cinq mille Saxons: toutes les troupes pouvoient se reünir contre eux, & leur faire un mauvais parti, si elles se fussent apperçues de quelque intelligence. Ainsi le Roi fut contraint de ceder, & de suivre les Moscovites qui l'entraînoient; tout ce qu'il put faire en cette extrémité, ce fut d'avertir secretement le Genéral Meyerfeld par le Sieur Pflug de la négociation de Saxe, de la situation où il se trouvoit, & du détail de ses forces, le conjurant de se retirer en arrière pour eviter un combat qui ne lui pouvoit être desavantageux. Le Genéral qui n'avoit reçu du Roi son maître aucun avis sur la paix dont on lui faisoit part, crut que cette confidence étoit un piége tendu par l'ennemi, dans lequel il lui seroit honteux de donner. Cette prévention l'arrêta dans son poste où l'opiniâtreté des Polonois l'obligea de risquer une bâtaille, dans laquelle le Roi Auguste fit tout ce qu'il put pour ne point vaincre, ou du moins pour conserver les vaincus.

Il y avoit longtems que ce Prince, lassé de l'inconstance des Polonois, & de la dependance où les Moscovites sembloient le vouloir tenir, n'aspiroit qu'à finir une guerre, qui le jettoit dans un abîme de pertes & de malheurs. L'entrée de l'armée Suédoise dans son Electorat, mit le comble à ses chagrins, & acheva de le determiner. Il envoya par un tambour une lettre au Roi de Suéde, par laquelle, après avoir exposé l'inclination sincere qu'il avoit pour la paix, & les raisons pressantes qui l'y portoient, il offroit d'en traiter par le Baron d'Imhof, & par le Sieur Pfingsten, ausquels il avoit envoyé des pleins pouvoirs. Le Roi de Suéde choisit, de son côté, le Comte Piper Grand Maréchal & Ministre, & le Sieur Hermelin Sécretaire d'Etat, pour entrer en négociation avec les Plénipotentiaires Saxons. La première & l'unique conference qui se soit tenue dans les formes, s'ouvrit le deuxième septembre à Bischopswerda à six lieues de Dresde, sous pretexte de regler les contributions. Après de longues contestations, on y convint enfin du point principal, qui étoit l'abdication de la Couronne de Pologne, & on prépara la matiere des conferences suivantes, qu'on résolut de tenir cachées avec tout le soin possible. En effet les Plénipotentiaires, paroissant toujours n'avoir à traiter que des contributions, s'assembloient assez rarement, ne demeuroient que peu de tems ensemble, & prenoient la précaution d'agir par le canal de quelques personnes de confiance qui alloient & venoient de part & d'autre, pour communiquer les difficultez & les expédiens. Le Comte de Jablonouwski Palatin de Russie, & le Prince Sapieha Grand Marechal de Lithuanie furent nommez Plenipotentiaires par le Roi Stanislas, à qui l'on rendoit compte de tout ce qui se passoit; mais ils ne virent point les Saxons pendant le cours des conferences, & ne s'abouchérent avec eux que dans un jardin hors de Leipsick, après la signature du traité, dont voici la substance.

I. Il y aura paix entre le Sérénissime, & très-puissant Prince Charles XII Roi de Suède, &c. & son Allié le Sérénissime & très-puissant Prince Stanislas I, Roi de Pologne &c. d'une part: & entre le Serenissime & très-puissant Prince Frédéric-Auguste, Roi, Electeur & Duc de Saxe, d'autre part.

II. Tous les dommages causez ou soufferts par les deux partis, pendant le cours de la guerre, seront oubliez & reputez comme non advenus; personne n'en pourra prétendre satisfaction, & ne pourra s'en ressentir par voye de fait ou de droit; & les particuliers ne pourront intenter aucune action, pour raison des biens qui avoient été confisquez sur eux pendant la guerre; sans néanmoins que cette dernière clause puisse prejudicier au contenu du VI article.

III. Le Serenissime & très-puissant Prince Frédéric-Auguste, Roi, Electeur de Saxe, renonce pour toûjours en faveur de la paix, à tous ses droits & prétentions sur le Royaume de Pologne: & reconnoit en conséquence pour légitime Souverain de ces Etats, le Serenissime & très-puissant Prince Stanislas I, sous condition que ledit Sérénissime Roi, Electeur de Saxe, retiendra pendant sa vie le nom & les honneurs de Roi; mais sans pouvoir porter les armes, ni prendre le titre de Roi de Pologne.

IV. Le Sérénissime Roi & Electeur, promet de notifier dans six semaines, après la signature du present traité, son abdication aux Etats de la Republique de Pologne, ausquels il remet dès à present le serment qu'ils lui ont prêté; s'engageant en outre de n'entretenir aucune intelligence avec eux, & de ne donner retraite ni secours à aucuns Membres de la Republique, ennemis déclarez ou secrets du Roi Stanislas.

V. Il renonce à toutes les alliances qu'il a conclues cy-devant contre le Roi de Suede & le Roi de Pologne, avec les Puissances etrangeres, & sur tout à celles qu'il a contractées avec le Czar de Moscovie; auquel il promet de ne donner aucun secours dans la suite; comme aussi de rappeller les Saxons qui se trouveroient combattre encore sous ses ensignes.

VI. Tous les decrets prononcez dans les Diétes & dans les autres tribunaux de Pologne, depuis le quinzième février 1704, portant condamnation, confiscation de biens, destitution de charges, &c. demeureront dès à present éteints & annullez: mais à l'égard des dignitez seculiéres & ecclesiastiques conferées depuis ce tems par le Sérénissime Roi, Electeur de Saxe, il dependra uniquement du Sérénissime Roi de Pologne, ou de les conserver à ceux qui en auront été revêtus, ou de les en depouiller pour les conferer à d'autres.

VII. Le sceptre & la couronne de Pologne, & les ornemens royaux, aussi-bien que les pierreries, papiers & archives de la Couronne, qui auront été transportez en Saxe, seront remis au Sérénissime Roi de Pologne, aussi tôt après la ratification du présent traité.

VIII. Les Sérénissimes Princes royaux, Jacques & Constantin Sobieski, seront relâchez & mis en liberté; après avoir promis par écrit, de ne prendre aucune vengeance de ce qu'ils ont souffert, pendant la guerre, & pendant leur detention. De son côté, le Sérenissime Roi Electeur promet par écrit de payer au Serenissime Prince Jacques, les sommes d'argent qu'il lui doit, & d'en faire incessamment liquider les comptes.

IX. Tous les Polonois & Lithuaniens qui ont été enlevez de Pologne, pour être emprisonnez en Saxe ou ailleurs, recouvreront leur liberté. Sa Majesté Electorale s'engage aussi d'interposer ses bons offices auprès du Pape pour obtenir de lui l'élargissement de l'Evêque de Posnanie.

X. Tous les Soldats & Officiers Suédois & Saxons, qui auront été pris pendant la guerre, & qui sont actuellement detenus de part ou d'autre, seront élargis sans rançon, & sans qu'on en puisse retenir aucun, pour l'engager de force.

XI. Tous les traitres & transfuges, nez sous la domination du Roi de Suede qui seront trouvez en Saxe, seront livrez à sa Majesté Suédoise, & nommément Jean Rheinhold Patkul, qui, jusqu'à ce tems, sera retenu dans une étroite prison.

XII. Tout ce qui reste de Soldats Moscovites en Saxe, seront aussi remis au Roi de Suède, comme étant ses prisonniers.

XIII. Tous les drapeaux, étendarts, tymbales, canons, mortiers & autres instrumens militaires, qui peuvent servir de trophées, & qui auroient été pris sur les Suédois, seront cherchez, & leur seront rendus; sans qu'on en puisse retenir aucun, sous quelque prétexte que ce soit.

XIV. Le Colonel Gorts, que sa Majesté Suédoise prend sous sa protection, & qui a été condamné au dernier supplice, sans avoir été entendu, sera déchargé des peines prononcées contre lui, & sera rétabli dans son honneur & reputation.

XV. Comme il est impossible, attendu la distance des lieux, que le présent traité puisse être ratifié de longtems, & puisse être revêtu des garanties, dont il sera fait mention, il sera cependant permis à sa Majesté Suédoise, de tenir son armée en quartier d'hiver dans l'Electorat de Saxe, & d'en tirer pour elle, pendant ce tems, des vivres & contributions. Les troupes Suedoises qui sont encore en Pologne, y demeureront sans empêchement, jusqu'à ce que les Saxons en soient sortis.

XVI. Les villes & châteaux de Cracovie & de Tykoczin, seront évacuez en même tems par les troupes Saxonnes; & seront remises au Commissaire de sa Majesté Polonoise, en l'état qu'elles se trouveront pour lors avec toute leur artillerie & les munitions.

XVII. Les villes & citadelles de Leipsick & de Wittenberg, qui ont reçu garnison Suedoise, en seront delivrées, dès que les conditions du présent traité auront été accomplies; ensuite dequoi toutes les troupes de Suede se retireront de Saxe, au jour dont on sera convenu.

XVIII. Depuis le jour que les Commissaires auront conclu & signé le present traité, il y aura treve entre les Suédois, & l'Electorat de Saxe; ainsi qu'en Pologne, & en Lithuanie, dès que la nouvelle du même traité y sera apportée: ce qui se fera dans le terme de vingt & un jours.

XIX. Il a été arrêté entre le Serenissime Roi de Suede & le Sérénissime Roi Electeur, qu'ils concourront tous deux à protéger dans l'Empire la Religion Evangelique: & pour la sûreté de sa conservation dans la Saxe & dans la Lusace, le Serenissime Roi Electeur s'engage pour lui & pour ses Successeurs, de n'y introduire ou souffrir aucun changement; de n'y céder, à ceux de la communion Romaine, aucunes Eglises, Ecoles, Académies, Colléges ou Monastères, & de ne leur accorder aucune place pour en bâtir.

XX. En cas qu'à l'occasion de ce traité le Sérénissime Roi Electeur de Saxe, soit attaqué par le Czar de Moscovie, ou par d'autres les Sérénissimes Rois de Suede & de Pologne s'engagent de le secourir, comme aussi de le comprendre dans tous les traitez qu'ils pourroient faire dans la suite avec le Czar.

XXI. Pour rendre ce traité plus ferme & plus stable, le Sérénissime Roi Electeur s'engage d'y faire intervenir comme Garans dans l'espace de six mois, le Sérénissime & très-puissant Empereur, la Sérénissime & très-Puissante Reine de la Grande Bretagne, & les Hauts & Puissans Etats Généraux: sa Majesté Suedoise se reservant le droit de faire entrer dans cette garantie, telle autre Puissance qu'elle jugera à propos.

XXII. Le présent traité sera ratifié dans le terme de six semaines, & il en sera fait un exemplaire de la part de sa Majesté Suedoise; un autre de la part de sa Majesté Polonoise, & deux autres de la part de sa Majesté Electorale, pour être échangez par les Commissaires, immédiatement après la ratification.

ARTICLE SÉPARÉ.

Quoique le Sérénissime Roi Electeur de Saxe ait promis de fournir dans six mois les actes de garantie qui ont été spécifiez: cependant, s'il arrive qu'il soit empêché par quelques raisons, de fournir un ou deux de ces actes, dans le terme prescrit; il a été arrêté que le présent traité n'en aura pas moins de force & de vigueur, & n'en sortira pas moins sa pleine exécution.

Dès que le traité eut été signé par les Commissaires le 24 septembre 1706, le Sieur Pfingsten, l'un des Plénipotentiaires Saxons, prit la poste pour le porter au Roi Auguste qui le ratifia, sans former aucune difficulté; de sorte qu'au retour de ce Ministre, l'échange des ratifications fut fait dans les formes, & la paix fut publiée dans le camp du Roi de Suede, à Leipsic, & à Dresden le 24 novembre.

Toute l'Europe apprit avec surprise le prompt succès de cette importante negociation, & ne put s'empêcher d'admirer le desinteressement du Roi de Suéde, qui ne daigna pas se faire céder un seul pouce de terre, pour l'aggrandissement de ses Etats; & qui ne se reserva, pour tout fruit de ses victoires, que la gloire de les avoir remportées; plus grand dans la paix, par ce rare exemple de modération, qu'il ne l'avoit été dans la guerre, par la grandeur de son courage, & par la rapidité de ses conquêtes.

Charles resta en Saxe jusqu'au mois de septembre 1707, qu'il retourna en Pologne, dans le dessein d'en chasser entièrement les Moscovites. Après plusieurs combats, il les obligea en 1708 d'abandonner la Pologne. Il les poursuivit même jusqu'en Moscovie; mais s'étant engagé trop avant, il perdit le huitiéme juillet 1709, la bataille près de Pultowa. Il fut blessé au pié, & perdit 8000 hommes dans cette bataille. Le onziéme du même mois le Général Lewenhaupt fut obligé de se rendre avec le reste de

de l'armée Suédoise au nombre de 16000 hommes au Prince Menzikof, Général du Czar. Le même jour le Roi de Suéde passa le Borysthéne; & se voyant poursuivi par un détachement de Moscovites, il se retira à Oczakow à l'embouchure de la même riviere, où il arriva avec beaucoup de peine, suivi de deux à trois cens Suédois, & de trois compagnies de Valaques, ayant été obligé de marcher par des campagnes desertes. Il arriva à Bender, où il fut bien reçu par le Seraskier. Le Grand Seigneur ayant été informé de son arrivée, envoya ordre de lui faire tous les bons traitemens possibles, même de lui fournir l'escorte & les autres assistances dont il auroit besoin. Le Sultan fit étrangler le Bacha d'Oczakow, parce qu'il avoit différé durant deux jours d'envoyer des bateaux, pour faire passer le Borysthene à ce Prince, avec ceux qui l'avoient suivi. Depuis qu'il eut passé cette riviere, il fut joint par une partie de ses troupes, en sorte qu'il se trouva auprès de lui 1500 Valaques & 1800 Suédois, parmi lesquels se trouvérent trois Généraux, six Colonels, & un grand nombre d'Officiers. Le Grand Seigneur lui envoya 40000 Tartares pour lui servir d'escorte, jusqu'à ce qu'il fût en lieu de sûreté. Quelques Officiers Turcs & Tartares gagnez par ses ennemis à qui ils vouloient le livrer, ayant voulu obliger ce Prince, qui en avoit été averti, de partir de Bender avec une escorte trop foible pour le mettre en sûreté, il crut être obligé de se retirer à Warniza, où il avoit fait bâtir une maison, autour de laquelle il fit faire des retranchemens. On le pressa de retourner à Bender pour se préparer à partir; mais il refusa, disant qu'il vouloit attendre la réponse du Grand Seigneur, auquel il avoit écrit. Alors ils résolurent de l'attaquer avec un grand nombre de troupes. Le combat commença le onziéme fevrier 1713, vers les dix heures du matin, & ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire. Beaucoup de Turcs & de Tartares furent tuez; mais les retranchemens ayant été forcez, il se retira dans sa maison, où il continua de se défendre, jusqu'à ce que le feu y ayant été mis, il fut obligé de se rendre, ayant reçu deux ou trois blessures. Il fut conduit à Bender, où il fut très-bien reçu par le Seraskier & par le Kam des Tartares, qui avoient été trompez par quelque ordre supposé du Grand Seigneur, auquel le Seraskier envoya un Courier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé. Le Roi de Suéde fut conduit à Andrinople avec une escorte, où le lendemain de son arrivée il eut audience du Grand Seigneur, qui lui promit non seulement une entiere satisfaction, & le dédommagement des pertes qu'il avoit faites à Bender, mais aussi la punition de tous ceux dont il se plaindroit. Enfin après avoir resté plus de cinq ans dans les Etats du Grand Seigneur, étant parti de Demir-Toca le premier octobre 1714, après avoir passé par la Valaquie, par la Transsylvanie & par la Hongrie, ce Prince arriva le 22 novembre suivant à Stralzund entre trois & quatre heures du matin, suivi de trois personnes seulement, où étant entré sous le nom d'un Gentilhomme du Holstein, il fut conduit au Général Duker, qui le reconnut aussi-tôt qu'il eût quitté une perruque noire qu'il avoit prise à Cronstadt en Transsylvanie, pour passer sans être connu, ayant fait en poste en huit jours plus de cent lieues d'Allemagne, & ayant passé à Vienne & à Cassel sans y être connu, à cause de l'impatience qu'il avoit d'arriver dans ses Etats. Nonobstant la fatigue qu'il avoit eue pendant un si prompt voyage, dans une saison aussi fâcheuse, dès le lendemain de son arrivée, ce Prince fut visiter les fortifications de Stralzund, passa en revue les troupes qui y étoient, & leur fit faire l'exercice. Sa présence ni sa valeur ne purent empêcher que les Rois de Dannemarck & de Prusse, qui lui avoient déclaré la guerre pendant son absence, ne s'emparassent de l'isle de Rugen le 17 novembre 1715: ce qui fut suivi de la prise de la ville de Stralzund le 22 decembre suivant. Il se sauva de cette place quelques jours avant qu'elle fut rendue, & continua la guerre principalement contre le Roi de Dannemarck. Ayant formé le siége de Fréderickshall en Norvége avec une armée de plus de 18000 hommes, & ayant attaqué le Fort de Guldenlew, dont la prise rendoit l'attaque de la place plus sûre & moins difficile, il y donna deux assauts que les assiégez soutinrent; mais au troisiéme ce Fort fut emporté l'épée à la main, avec perte de cinq à six cens hommes; ce Prince s'étant exposé au plus grand feu pendant l'attaque. Le Gouverneur craignant qu'il ne profitât de cet avantage en faisant donner un assaut la nuit, fit faire des feux sur les ouvrages, & jetter dans les fossez quantité de fascines goudronnées & d'autres artifices, faisant cependant un feu continuel de canon & de mousqueterie. Le Roi de Suéde crut que c'étoit à dessein de faire une grande sortie, & pour encourager ses troupes, il alla lui même visiter les travaux, & reconnoître ce que pourroient entreprendre les Assiegez, pour déloger ses troupes des postes qu'elles y avoient occupez. Comme il y étoit, donnant les ordres avec son intrépidité ordinaire, une balle perdue lui perça le menton & l'épaule gauche, & sortit par le bras droit, dont il mourut sur la place la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, en sa trente-septiéme année, sans avoir été marié. Son corps fut mis sur un brancard & porté à Sansund, où il fut embarqué sur une galere pour être transporté à Stromstadt, étant accompagné du Duc de Holstein-Gottorp son neveu, du Prince héréditaire de Hesse-Cassel son beau frére, & du Général Renschild; puis fut mis en dépôt dans le château de Carlsbourg, où il resta jusqu'au dixiéme mars suivant, qu'il fut porté au tombeau de ses ancêtres. ULRIQUE-ELEONORE sa sœur, Princesse de Hesse-Cassel lui succeda.

Ce Prince avoit la taille haute & deliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux, le temperament robuste, & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son genie, quoique vif & penetrant, se fixoit aisément, & donnoit beaucoup à la reflexion. Il parloit peu, mais fort juste, & très-souvent avec energie. Ses maniéres étoient affables & prévenantes, son humeur agreable, & même enjouée dans son domestique. Il estimoit le merite, & recompensoit la valeur jusques dans ses ennemis. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BAVIERE. DEUX-PONTS. * *Memoires Historiques.*

NB. L'Auteur de ce long article a oublié de marquer, que le Roi de Suede, lorsqu'il étoit en Saxe, obligea l'Empereur à rendre aux Protestans de Silesie les privileges qui leur avoient été ôtez.

ELECTEURS PALATINS.

CHARLES-LOUIS, fils de *Frédéric* V, Electeur Palatin & d'*Elizabeth Stuart*, fille de *Jacques* I, Roi d'Angleterre, naquit le 22 decembre 1617. Il fut obligé dans sa jeunesse de suivre son pere dans l'exil, & étant à *Leide* il s'appliqua avec soin aux Sciences, aux Langues & même aux Langues Orientales. Comme *Frédéric-Henri* son frere aîné s'étoit noyé en 1629, il fut le successeur de son pere qui mourut en 1632. Mais étant encore trop jeune, son oncle *Louis-Philippe* fut nommé son Tuteur par le Comte Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suéde. Cette tutelle finit bientôt, parce que les Impériaux se rendirent maîtres du Haut Palatinat. Charles-Louis demeura dans cet état jusques à la paix de Prague en 1635, où il ne put cependant obtenir autre chose, sinon qu'on lui promit aussi-bien qu'à son frere, un entretien digne de leur naissance, à condition qu'ils se soumettroient à l'Empereur. Ferdinand III ayant été élu Empereur en 1636, Charles-Louis protesta contre cette élection & la declara nulle comme n'étant pas faite par tous les Electeurs. Il fit publier quelques Ecrits, pour soutenir ses droits. En 1638, il acheta, avec ses freres, la ville de *Meppen* dans l'Evêché de Munster, y amassa quelques troupes, & resolut de soutenir par les armes ses droits sur le Palatinat, mais le Général de Vehlen surprit cette place, & enleva toutes les munitions & tous les vivres qu'on y avoit ramassez. Peu de tems après Charles mit le siége devant *Lemgow*, où le Comte de Hatzfeld Général de l'Empereur le battit, s'empara de tout le bagage & prit *Rupert* frere de Charles-Louis qui eut toutes les peines du monde de se sauver à Minden. En 1648, à la paix de Westphalie on lui restitua le Bas Palatinat & on lui confera en même tems le huitiéme Electorat, avec l'assurance qu'après l'extinction de la Ligne de Baviere, l'ancienne dignité Electorale avec le Haut Palatinat retomberoient dans sa famille. On promit à ses fréres 400000 Rixdalers payables dans les quatre premiéres années, & à chacune de ses sœurs on en promit 10000. Il entra de la sorte dans l'entiére possession du Bas Palatinat, si l'on excepte la ville de *Franckenthal*, que les Espagnols ne lui remirent qu'en 1652. Il se donna depuis beaucoup de soins pour rétablir l'Academie de Heidelberg; & en 1678, il fit bâtir à Manheim le fameux *Temple de la Concorde*, pour l'usage des Réformez des Luthériens & des Catholiques. En 1673, il eut le chagrin de voir le Palatinat presque entiérement desolé par les François, qui y firent un ravage terrible en faisant tout passer par le fer & le feu. Il mourut enfin le 28 août 1680, lorsqu'il étoit en chemin de Manheim à Heidelberg. Il avoit épousé en 1650, *Charlotte*, fille de Guillaume V, Landgrave de Hesse, & en avoit eu *Charles*, son successeur, & *Charlotte Elizabeth*, qui fut mariée en 1671, avec *Philippe*, Duc d'Orléans. Charles-Louis avoit très-mal vécu avec son épouse, depuis qu'il étoit devenu amoureux d'une de ses filles d'honneur, nommée *Marie-Louise* de Degenfeld, fille de *Christophle-Martin* Baron de Degenfeld. Ils se sont écrit plusieurs lettres latines & enfin il l'épousa publiquement de la main gauche. Son épouse légitime passa à Cassel & ne revint plus à Heidelberg pendant la vie de l'Electeur, qui eut 14 enfans de la Baronne de Degenfeld. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à l'âge de raison, *Charles-Louis*, né en 1658, & mort en 1688, dans la Morée au service des Vénitiens; *Charlotte*, mariée avec Menard, Duc de Leinster & Comte de Schomberg, & morte à Kensington en 1696; *Louise* & *Amélie-Elizabeth*, qui ne furent jamais mariées; *Charles-Edouard*, mort en 1691, dans une escarmouche contre les François; *Charles-Maurice*, mort en 1702, étant Lieutenant Colonel au service du Roi de Prusse; *Charles-Auguste*, mort en 1688; *Charles-Casimir*, qui fut tué dans un duel à Wolffembuttel en 1691, par *Antoine* Comte de Waldeck. * Speneri *Sylloge*. Imhof, *Notit. l. 4. c. 1. n. 8. v. 38. &c. Vie de Charles-Louis*. Ziegler, *Hist. Labyr. p.* 125.

CHARLES, Electeur Palatin, fils du précédent, naquit le 31 mars 1651. Il s'appliqua beaucoup aux etudes dans sa jeunesse, & donna des preuves de son érudition dans son traité *de Symbolis Christianis*, qu'il publia sous le nom de *Philothée*. Le lendemain après qu'il eut été créé Docteur dans l'Université d'Oxford, il reçut la nouvelle de sa succession au gouvernement des Etats de son pére, & le troisiéme jour Charles II le créa Chevalier de la Jarretiére. Sa piété & son érudition firent qu'on se promit tout de son gouvernement, mais ces espérances si flateuses furent fauchées par sa mort arrivée en 1685, le 16 may. Cette mort fut d'autant plus douloureuse pour ses Sujets, qu'il mourut sans laisser des enfans, son mariage avec *Ernestine*, fille de Frederic III, Roi de Dannemarck, ayant été stérile. La France forma aussi une prétention sur le Palatinat, sous prétexte que Charlotte Elizabeth, sœur de l'Electeur & épouse de Philippe Duc d'Orléans, avoit cedé au Roi son pretendu droit sur le Palatinat; c'est ce qui donna occasion à une guerre dans laquelle les François mirent presque tout le Palatinat en cendres & y firent de cruels ravages. *Jean Louis Langhans*, premier Prédicateur du feu Electeur ayant été accusé d'avoir donné divers conseils pernicieux à son Maître, fut mis au carcan & condamné à 20 ans de prison à Dielsberg. Les François l'en tirérent dans la suite & il se réfugia à Bâle, où il vécut plusieurs années *incognito*, mais non sans crainte d'être enlevé. Il y mourut. * *Vie de Charles, &c.*

ARCHIDUCS d'AUTRICHE.

CHARLES I. *Voyez* CHARLES-*Quint* Empereur.

CHARLES II, Archiduc d'Autriche, troisiéme & dernier fils de l'Empereur Ferdinand I, naquit à Vienne le troisiéme juin 1540. Il fit dans sa jeunesse un voyage en Allemagne, en Italie, & en Espagne. On l'employa à diverses affaires importantes, où il donna toûjours des preuves distinguées de son habileté. Dans le partage des Païs héréditaires après la mort de son pere, il eut la *Stirie*, la *Carinthie*, &c. Il fut le Chef de la branche de *Stirie*, comme Maximilien II le fut de celle de *Bohéme*, & Ferdinand de celle de *Tirol* ou d'*Inspruck*. Les deux dernieres branches étant eteintes, la Maison d'Autriche ne subsiste plus que dans la postérité de Charles II. En 1564, peu de tems avant la mort de son pere, il se fit rendre hommage dans les Provinces qui lui étoient échues, & deux ans après en 1566, il presida aux Etats de Hongrie, qui s'étoient assemblez à Presbourg à cause de la guerre contre les Turcs. Il delivra l'Autriche des incursions des Turcs, en faisant construire une forteresse sur la fleuve *Kulpa* en Croatie, pour couvrir cette Province. On appella ce Fort *Carlstadt*. Il accorda la liberté de la Religion & du culte Protestant dans la Stirie, & reçut deux millions de ducats pour la confirmation de ce privilege. En 1586, il fonda l'Université de *Gratz*. Un pélerinage fait à pié l'ayant trop fatigué en 1590, il mourut le dixiéme juillet de la même année à Gratz. Il avoit épousé en 1570, *Marie*, fille d'Albert V, Duc de Baviere. Elle mourut le 30 avril 1608, & lui avoit donné 15 enfans, dont deux fils moururent jeunes, & quatre filles sans avoir été mariées. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à un âge de maturité. *Anne*, née le 16 août 1573, fut mariée en 1592, avec *Sigismond* III, Roi de Pologne, & mourut le dixiéme fevrier 1598. *Marie Christine*, née le dixiéme novembre 1574, fut mariée en 1595, avec *Sigismond* Bathori, Prince de Transsylvanie. Elle en fut separée, dans la suite, & se retira dans un Couvent. Elle mourut à Halle dans le Tirol le sixiéme avril 1621. *Ferdinand* II, né en 1578, fut Empereur, *Maximilien Ernest*, né le 17 novembre 1583, fut Evêque de Passau & mourut en 1616. *Marguerite*, née le 25 decembre 1584, fut mariée en 1599, avec *Philippe* III, Roi d'Espagne, & mourut le 30 octobre 1611. *Leopold*, né le neuviéme octobre 1586, fut Evêque de Strasbourg & de Passau. Il renonça ensuite à l'Etat Ecclesiastique, & gouverne le Tirol jusques à sa mort en 1632. *Constance*, née le 24 decembre 1588, fut en 1605 la seconde épouse de *Sigismond* III, Roi de Pologne, depuis la mort de sa sœur *Anne*. Elle mourut le dixiéme juillet 1631. *Marie Magdelaine*, née le septiéme octobre, 1589, fut mariée en 1608, avec Côme II, Grand Duc de Toscane, & mourut en 1631. CHARLES, né le septiéme août 1590, un mois après la mort de son pére, & dont l'article suit. * Megiseri *Annales Carinthiæ l. 12. c. 1.* De Thou, *Hist. l.* 10. Valvasor, *Descript. de la Carniole*, en Allemand. Gonsii *Arboretum Austriacum*. Schœnleben, *de Orig. Domus Habspurgo-Austriaca*. Khevenhullers, *Annal. &c.*

CHARLES, Archiduc d'Autriche, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, & Evêque de Breslau & de Brixen, fils du précedent, naquit à Gratz un mois après la mort de son pere en 1590. Comme dans sa jeunesse il témoignoit du penchant pour l'Etat Ecclésiastique, il fut élu Evêque de Breslau le 17 juillet 1608, & en 1613, Evêque de Brixen. En 1618, après la mort de son frére Maximilien Ernest, il eut l'administration de la *Grand' Maîtrise* en Prusse, & de la *Grand' Maîtrise* Teutonique en Allemagne & en Italie. Au reste il etoit fort severe contre les Protestans. Lorsque la guerre de Bohéme commença, il fit tous ses efforts pour retenir les Princes & les Etats de Silesie dans les intérêts de l'Empereur; mais voyant que malgré ses desirs ils s'unissoient avec les Etats de Bohéme, il se retira en Pologne auprès de Sigismond III, son beau frére. Pendant son absence on introduisit en divers endroits la Religion de Luther. Frederic, le nouveau Roi de Bohéme, arriva dans ce tems-là en Silesie & se fit prêter hommage. Mais lorsqu'en 1620, les affaires changérent de face, & que Ferdinand II eut battu le Roi de Bohéme, Charles rentra dans la Silésie & dans son Evêché. Ferdinand II en obtint qu'il renonçât à sa prétention sur l'Autri-

l'Autriche, & qu'il se contentât du Marquisat de Burgau & de quelques revenus en Silésie. Philippe III, Roi d'Espagne le fit enfin, en 1621, venir auprès de lui, & souhaita qu'il acceptât le titre de *Vice-Roi* de Portugal. Il arriva à Madrid le 14 de novembre, & le 19 de ce mois il fut attaqué d'une fiévre chaude dont il mourut le 16 décembre. * Schirkfusius, *Schlesis. Chron. l. 3. c. 13.* &c. Megiseri *Hist. Salisburg. l. 5. c. 23.* Lucæ *Chron. Schles.* Fiebigers *Nota ad Henelii Silesiographiam renovatam*, *c. 8. §. 54.*

CHARLES-JOSEPH, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand III, de sa seconde épouse, & frere de pére de l'Empereur Léopold, naquit le septiéme août 1649. Après qu'il eut fait quelques progrès dans les études, Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & oncle paternel de Charles-Joseph, le créa le 14 may 1662, *Coadjuteur* de la Grand Maîtrise & Chevalier de l'Ordre Teutonique. L'Archiduc Léopold-Guillaume étant mort le 20 novembre de la même année, Charles-Joseph lui succeda non seulement dans la charge de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mais aussi dans les Evêchez de Passau & de Breslau. Mais il ne joüit pas longtems de ces dignitez, puisqu'il mourut à Lintz le 27 janvier 1664, âgé de 15 ans. * Lucæ *Schles. Chron. p. 444.* Megiseri *Hist. Salisburg.* Imhofii *N. P. tome 1. c. 2. n. 2.* &c.

DUCS de BRETAGNE.

CHARLES de Blois, Duc de Bretagne, étoit fils de Guy, Comte de Blois, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de *Marguerite* sœur du Roi Philippe, dit *de Valois*. Il epousa en 1337, *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, fille de Guy, Comte de Penthiévre, & frere de *Jean* III, tous deux nez du premier mariage d'*Artus* II, Duc de Bretagne. Jean III, se voyant sans successeur, fit le mariage de sa niéce, & traita Charles comme son héritier présomptif. Jean de Montfort, né du second mariage d'Artus II, dissimula pour lors les prétentions qu'il avoit sur la Bretagne, mais après la mort de Jean III, son frere aîné, il s'en voulut mettre en possession par les armes. Le Roi Philippe *de Valois* prit le parti de Charles, qui fut reçu à hommage par la Cour des Pairs, & declaré Duc de Bretagne par Arrêt du septiéme septembre 1341. Ces prétentions réciproques entretinrent une guerre qui dura longtems. Charles de Blois étant allé assiéger l'an 1348, la Roche-de-rien, fut pris avec ses deux fils, *Jean* & *Guy*. Il fut depuis tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre l'an 1364. Outre les deux fils que nous venons de nommer, il eut encore *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite* femme de *Charles* d'Espagne, Connétable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, &c. morte en 1404. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Du Chêne, *Hist. de Châtillon*, &c.

DUCS de LORRAINE.

CHARLES de France, I. du nom, Duc de Lorraine, étoit fils puîné du Roi Louis IV, dit d'*Outremer*, & naquit à Laon en 953. Depuis, en 977, il fut créé Duc de Lorraine par l'Empereur Othon II, son cousin, auquel il fit hommage-lige de ses Etats, au grand regret des Seigneurs François, qui ne purent souffrir cette lâcheté, dans un Prince de la Maison de France. Aussi après la mort de Louis V, dit *le Fainéant*, son neveu, les Etats du Royaume assemblez en 987, lui ôterent la Couronne, pour la donner à Hugues *Capet*. Il tenta vainement de faire valoir son droit par les armes; les troupes qu'il avoit en campagne ne firent que piller. Peu après, Adalbéron, dit *Ascelin*, & *Azelin*, Evêque de Laon, appella Hugues *Capet*, le jour du vendredi Saint, deuxiéme avril 991, & lui livra sa ville, où Charles fut pris avec sa femme & Arnoul Archevêque de Rheims. Ils furent envoyez dans une tour à Orléans, où le Duc mourut environ l'an 994. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Sigebert. Le Continuateur d'Aimoin. *L'Histoire Généalogique de la Maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe, & *les Considérations Historiques* de Louis Chantereau-le-Févre. Le P. Anselme, &c.

CHARLES II, de la Maison des derniers Ducs de Lorraine, differente de celle de Charles I, étoit fils de JEAN, qui fut empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, & de sa premiere femme *Sophie* de Wirtemberg. Il poursuivit ceux qui avoient donné du poison à son pére, & se trouva à la bataille de Rosebek en la même année 1382, & au siége que Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit devant Gand. Charles alla aussi en Prusse, où dans un combat il fit lui même le Duc de Lithuanie prisonnier proche de Wilna. A son retour il secourut l'Empereur Robert son beau pére, qui assiégeoit Francfort. Les Princes de Bar, de Juliers, de Nassau, &c. le vinrent attaquer dans ses Etats avec une puissante armée, de Charles defit avec peu de troupes, & dont il prit les principaux Chefs. Il ne fut pas si heureux du côté de la France, contre laquelle il voulut continuer les hostilitez que son pére avoit commencées: car on l'obligea d'en faire satisfaction l'an 1412. Il fut nommé Connêtable en 1418, par la Reine Isabelle de Baviére, après la mort du Connêtable d'Armagnac; mais il ne joüit pas longtems de cette dignité, parce qu'il n'en avoit pas été légitimement revêtu. Il mourut l'an 1430. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * Froissart. Jean Juvénal des Ursins. *Hist. de Charles. VI.*

CHARLES III, fils de FRANÇOIS, Duc de Lorraine, naquit le 18 février de l'an 1543. Il fut élevé à la Cour de Henri II, Roi de France; ensuite de quoi s'étant engagé dans le parti des Guises, il fit la guerre en Champagne, se trouva au siége de Marsal, & mourut le 14 may 1608. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Vaudémont. Dans l'article de Lorraine on remarque que CHARLES III, Duc de Lorraine avoit eu trois fils: l'aîné, nommé HENRI, mort en 1624, laissa deux filles, *Nicole* Duchesse de Lorraine; & *Claude*; FRANÇOIS, qui étoit le troisiéme, mourut le 15 octobre 1632, & laissa deux fils; l'aîné étoit CHARLES IV, dont nous parlons, qui épousa l'an 1621, avec dispense du Pape sa cousine *Nicole*, morte le 20 fevrier 1657, & dont il n'eut point d'enfans, & le second, FRANÇOIS-NICOLAS, qui fut premierement Cardinal, & qui epousa depuis en 1634, son autre cousine *Claude*, morte le deuxiéme août 1648, dont il eut CHARLES V, Duc de Lorraine. Charles IV étoit un Prince généreux, hardi; mais malheureux, & qui causa lui même ses chagrins par sa legereté, & par son inconstance. Du vivant de la Duchesse Nicole, il contracta le deuxiéme avril 1637, un second mariage avec *Béatrix* de Cusance, veuve d'*Eugéne-Leopold*, Prince de Cante-Croix, dans l'église des Minimes de Besançon. Il eut de ce mariage, qui ne subsista point, *Charles-Henri* légitimé, Prince de Vaudémont, & *Anne* aussi légitimée femme de *Jules* de Lorraine, Prince de Lislebonne; & après la mort de la Duchesse Nicole, il épousa en 1665, *Marie* d'Apremont de Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. En 1630, il entra dans le parti de la Reine-Mere & de Monsieur, & porta même l'Empereur à se rendre maître de Moyenvic, principale place de l'Evêché de Metz. Son païs ayant été soumis par les armes du Roi Louis XIII, il se tira d'affaires par divers traitez faits en 1632 & 1633, résolu d'exciter de nouveaux troubles à la premiére occasion. En 1641, il revint à Paris, y fit un nouveau traité de paix, qu'il jura solemnellement; & aussi-tôt il se ligua avec le Comte de Soissons, & se déclara pour les Espagnols. Ceux-ci plus défians & moins traitables que les François, l'arrêterent en 1654 à Bruxelles, le conduisirent dans la citadelle d'Anvers, & le transférérent à Toléde en Espagne, où il fut jusqu'en 1659, qu'on lui permit de se trouver aux conferences de la paix. Le 62 article porte que M. le Duc Charles de Lorraine ayant témoigné grand déplaisir de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard du Roi Très Chrétien, avoit une ferme intention de le rendre plus satisfait à l'avenir, &c. & ensuite les autres, jusqu'au 79, réglent tout ce qui regarde ce Duc. En 1661, il fit un traité avec le Roi; & le sixiéme février de l'an 1662, il en fit un autre, par lequel il cédoit tous ses Etats à sa Majesté, sous des conditions très avantageuses à toute sa Maison; mais se repentant d'avoir signé ce traité, il se retira en son païs, où il recommença de brouiller, ce qui fut cause la ville de Marsal. Depuis ce tems-là, il ne cessa de susciter autant qu'il lui fut possible, de nouvelles affaires à la France. Ces inconstances continuelles obligérent le Roi d'envoyer en 1670, le Maréchal de Créquy en Lorraine, pour se saisir de tous les Etats de ce Duc, qu'il devoit tenir pendant sa vie; & ce fut alors que Charles se retira en Allemagne, pour se joindre aux Impériaux liguez contre la France. En 1674, il fut battu à Sintzheim par M. de Turenne; mais sur la fin de la campagne il eut sa revenche, & défit en Lorraine l'arriére ban d'Anjou. En 1675, il battit le Maréchal de Créquy proche de Tréves; ensuite il l'assiégea dans cette place, s'en rendit maître; & le fit prisonnier. Enfin ce Prince, qui par ses caprices s'étoit réduit à la condition d'Avanturier, mourut près de Birkenfeld le 17 septembre de la même année 1675, âgé de 71 ans & six mois.

CHARLES V, Duc de Lorraine, second fils du Duc FRANÇOIS, & de la Princesse *Nicole* de Lorraine, naquit à Vienne en Autriche, le troisiéme avril 1643. Lorsque Charles IV, Duc de Lorraine, eut été arrêté par ordre du Roi d'Espagne, on offrit au Duc François son frére, le commandement des troupes Lorraines dans le Païs-Bas. Il s'y rendit, & y amena ses deux fils, dont *Ferdinand* l'aîné mourut à Paris, de l'opération de la taille, le premier avril 1659, âgé de 19 ans. Après la paix des Pyrénées, le Prince Charles son frére, alla à la Cour de France, où l'on proposa de le marier avec la Princesse de Montpensier, puis avec Mademoiselle de Nemours; mais ni l'un ni l'autre de ces mariages ne réüssit. Le dernier, quoi qu'il eût été célébré, échoua par le caprice du Duc Charles IV, qui signa même le sixiéme février 1662, dans l'Abbaïe de Montmartre, un traité par lequel il cédoit ses Etats à la France sous certaines conditions. Ce revers obligea le Prince Charles à sortir secrettement de la Cour de France, pour se retirer à celle de Vienne, où il arriva, après avoir fait un voyage en Italie. Immédiatement après le traité signé à Marsal le premier septembre 1663, entre le Duc Charles & la France, ce Prince qui étoit rentré dans ses Etats, consentit d'abord que le Prince son neveu pût venir résider auprès de lui; mais dans la suite, piqué d'une jalousie, qui ne le quitta qu'à la mort, il lui en fit défendre l'entrée: de sorte que ce Prince, après avoir inutilement tenté de le fléchir, passa à la Cour de France, où il ne put avoir audience du Roi, & retourna ensuite auprès de l'Empereur, au service duquel il s'attacha pour toûjours. Il étoit alors âgé d'environ 20 ans, & se signala contre les Turcs au passage du Raab, à la tête d'un régiment de mille chevaux qu'il commandoit. La paix, qui succeda peu de tems après à cette guerre, tint sa valeur dans l'inaction, & lui donna le tems de faire sa Cour exactement, soit à l'Empereur, dont la protection étoit son unique ressource; soit à l'Impératrice Douairiere Eleonore de Gonzague, qui avoit beaucoup de part dans les affaires. Cette Princesse avoit dessein de le marier avec sa fille Eleonore-Marie, & n'épargna rien pour le faire élire Roi de Pologne dans la Diéte du mois de septembre 1669; mais elle eut le chagrin de lui voir préferer Michel Wiesniowiski, qui fut choisi par les Polonois, pour éviter une guerre civile, & qui epousa même la Princesse Eléonore. Le Prince Charles, qui perdit vers ce tems-là le Duc François son pere, fut employé dans la guerre que l'Empereur avoit entreprise, pour réduire les Mécontens de Hongrie. Il y exerça la charge de Genéral de la cavalerie, & servit avec la même qualité pendant les campagnes suivantes dans l'armée du Géneral Montécuculi sur le Rhin. Au mois de may 1674, après la mort du Roi Michel Wiesniowiski, il fut mis encore sur les rangs pour remplir le thrône de Pologne, mais quoi qu'il fût puissamment soutenu par les partisans de la Reine, & par ceux de la Maison d'Autriche, il ne fut pas plus heureux dans cette élection, qu'il l'avoit été dans la premiére, & perdit toute espérance de ce côté-là. On le vit aussi-tôt après se jetter dans l'armée Impériale, qui étoit en Flandre, sous le commandement du Comte de Souches. Il combattit à la bataille de Senef, où il reçut une blessure considérable; & il se signala extrémement la campagne suivante, où le Genéral Montecuculi lui confia le soin de s'emparer avec le Comte Caprara, du pont de bois que le Vicomte de Turenne avoit fait jetter sur le Rhin. Cette entreprise, qui manqua, ne laissa pas de lui aquerir de la gloire. Peu de tems après la mort du Vicomte de Turenne, laquelle fut suivie de celle de Charles IV, il prit le titre de Duc de Lorraine, & fut blessé d'un coup de mousquet au siége de Haguenau. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudémont, régla avec lui ce qui regardoit la succession du défunt Duc; & ramena les troupes Lorraines, pour servir dans l'armée Impériale. Lorsque les conferences de Cologne, qui avoient été rompues par l'enlévement du Comte Guillaume de Furstemberg, eurent été renouées à Nimegue, le nouveau Duc fit tant de poursuites auprès de la France, qu'à la sollicitation des Alliez, il en obtint le titre de Duc de Lorraine dans les passeports expédiez à ses Deputez. Il prit ensuite le commandement de l'armée Impériale, à la place du Comte Montecuculi, donna quelques petits combats contre celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg, & couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris par le Prince Frédéric de Bade-Doutlach, Genéral de l'armée des Cercles. Le reste de la campagne se passa en marches & en contre-marches, pour assûrer les places de Fribourg & de Brisack. Le Duc animé par les succès qu'il y avoit eus, entra l'année suivante en campagne avec une armée formidable; & se flatta si fort de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, qu'il fit mettre sur ses etendarts ces deux mots Latins, AUT NUNC AUT NUNQUAM: *ou maintenant, ou jamais*. Alors il passa le Rhin sur le pont de Strasbourg, & résolut de forcer les postes qui étoient sur la Saare; tandis que le Prince de Saxe-Eisenack, nouveau Genéral de l'armée des Cercles, marcheroit avec ses troupes en Alsace. En effet, il s'empara du château d'Illinghen, & de celui de Sarbruck, dont la ville avoit été brûlée, & de celui de Kirchel; mais le Maréchal de Créquy se conduisit si prudemment, que toutes les conquêtes du Duc de Lorraine se réduisirent à faire contribuer jusques à Metz & Thionville, & à brûler Mouson, qui avoit été abandonné; après quoi ce Prince fut obligé de se retirer avec son armée, fort affoiblie par le grand nombre d'actions peu décisives, & par la disette de vivres qu'elle avoit soufferte. Il marchoit au secours du Prince de Saxe-Eisenack, qui avoit été investi par le Maréchal de Créquy dans une isle située sur le Rhin entre le pont & la ville de Strasbourg, lorsqu'il apprit en chemin, que ce Genéral avoit été forcé de se rendre, & avoit promis de ne point porter les armes contre la France de cette campagne. Cette facheuse nouvelle fut suivie d'une autre, qui ne fut pas moins sensible pour le Duc de Lorraine, ce fut celle de la prise de Fribourg, que le Maréchal emporta après huit jours de tranchée ouverte; ensuite de quoi les deux armées entrérent en quartier d'hiver. Il fut agréablement consolé de ces disgraces, par l'avis qu'il reçut, que l'Empereur l'attendoit à Vienne avec impatience, pour faire célébrer son mariage avec la Reine Douairiére de Pologne.

Avant que de partir, il visita les places Impériales sur le Rhin, & faillit à périr par un accident qui lui arriva sur le pont de Philisbourg: une planche qui se détacha sous ses pieds, l'obligea de se jetter dans le fosse, & lui causa une incommodité à la jambe, dont il eut beaucoup de peine à se remettre. Enfin il arriva à Vienne, où il épousa avec beaucoup de magnificence la Princesse qui lui étoit destinée; & après avoir passé le Carême avec elle à Inspruck, il en partit au mois d'avril 1678, pour aller reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Toute cette

te campagne, pendant laquelle le Duc de Lorraine avoit esperé de reprendre au moins Fribourg, ne produisit aucun succès considérable; soit par l'habileté du Maréchal de Créquy, qui s'opposoit à toutes les entreprises de son ennemi, soit par la faute des Commissaires Impériaux, qui laissérent manquer l'armée d'argent & de magasins. Les François mêmes s'étant saisis du château d'Ortenbourg & du Fort de Kehl, aussi bien que du Fort de l'Etoile, & du château de Lichtemberg, présentérent vainement la bataille aux Impériaux, que le Duc de Lorraine ne put disposer à l'accepter. La paix de Nimégue, qui fut concluë immediatement après, ne fut pas plus avantageuse à ce Prince. Tout ce qu'il put obtenir de la France, après une longue suite de contestations, ce fut l'alternative suivante, ou d'être rétabli dans les Duchez de Lorraine & de Bar, conformément aux articles portez dans le traité des Pyrenées, sans y rien changer, ou altérer; ou de n'y entrer, qu'en cédant à la France la ville de Nancy en toute souveraineté; en échange de laquelle il recevroit celle de Toul. Il devoit encore abandonner à la France le chemin dont on étoit convenu, par le traité de 1661, pour passer de ses frontiéres en Alsace, comme aussi les autres chemins, qui conduisoient des limites de la France à Nancy; de Nancy à Metz, à Brisac, & dans la Franche-Comté. De plus les Plénipotentiaires de France demandoient par ce projet, pour le Roi leur Maître, la propriété de Longwick & de la Prevôté, avec offre de dédommager le Duc, par la cession d'une Prevôté de la même valeur dans les trois Evêchez. Quant à la ville de Marsal, ils soutenoient, que ne faisant point partie de la Lorraine, elle ne devoit point entrer dans cette restitution que la France ne faisoit que pour le bien de la paix, & en se dépouillant des droits qu'elle avoit légitimement acquis sur les Etats contestez. Ces conditions parurent néanmoins si dures au Duc de Lorraine, qu'il aima mieux ne point rentrer dans ses Duchez, que de les accepter. Il retourna à Vienne, & fut nommé Généralissime de l'armée destinée contre les Turcs, qui étoient déja assemblez à Belgrade avec un puissant corps de troupes, pour favoriser le soulévement des Hongrois. Le Duc de Lorraine fit alors le siége de Gran, puis celui de Neuhausel, lesquels il fut obligé de lever. Après la défection de six mille Hongrois, il fut obligé d'abandonner la campagne à l'armée formidable des Turcs, pour couvrir Vienne qu'ils étoient prêts d'assiéger. Tout ce qu'il put faire pendant ce siége, ce fut de harceler ces Infidéles par des courses continuelles, & de leur couper les convois, jusqu'à ce que le Roi de Pologne étant accouru au secours, il se joignit à lui pour ataquer les Turcs dans leur camp. Cette grande journée fut très-glorieuse au Duc de Lorraine, & eût eu des suites très-avantageuses, si l'on eût suivi son conseil, qui étoit de poursuivre les ennemis sans leur donner le tems de reprendre haleine. Il obligea néanmoins le Roi de Pologne, de marcher jusques à Barcam, où les Polonois coururent risque d'être vaincus, s'ils n'eussent été secourus par les troupes Allemandes. Le lendemain il y eut un combat général, dans lequel les Turcs furent entiérement defaits; en sorte que le fort de Barcam fut obligé de se rendre.

Gran qui fut ensuite assiégé, fut pris en cinq jours, par composition, & entraîna la réduction de quelques autres places de Hongrie. Au printems de l'année suivante, le Duc de Lorraine se rendit maître de Vicegrad, de Vaccie, de Pest, & forma le siége de la ville de Bude, devant laquelle il tomba malade, après avoir battu une armée de vingt mille Turcs, qui s'étoit avancée pour secourir la place. Sa maladie rallentit extrémement les progrés de ce siége, qu'il fut obligé de lever après trois mois & demi. Au mois de juillet 1685, il investit Neuhausel, & ayant appris que les Turcs, après avoir pris la basse ville de Vicegrad, assiégeoient celle de Gran; il marcha pour les combattre avec l'Electeur de Baviére, à la tête de trente mille hommes, quoique les ennemis en eussent soixante mille.

Le combat fut fort opiniâtré, & se termina néanmoins à l'avantage des Impériaux, qui firent un grand carnage de leurs ennemis, pendant que Neuhausel, dont le Comte Caprara continuoit le siége, fut emporté d'assaut. Bude fut assiégée, au mois de juin de l'année suivante, & soutint plusieurs assauts, dans le dernier desquels elle fut forcée par trois endroits, à la vue de l'armée Turque, conduite par le Grand Visir. Ensuite le Duc divisa son armée en deux corps; dont l'un commandé par le Prince Louïs de Bade, prit les villes de Cinq-églises, de Darda, & de Kaposwar; & l'autre commandé par le Comte Caraffe & le Général Heusler, s'empara de celle de Segedin. Le pont d'Esseck, qu'on avoit resolu d'attaquer l'année suivante, fut couvert par le Grand Visir, lequel après avoir fui quelque tems le combat, résolut enfin de le hazarder près de Mohatz, où il fut absolument défait avec perte de douze mille hommes. Le fruit de cette victoire fut la prise d'Esseck, celle de Walpo, & la réduction entiére de la Transsylvanie, dont Abaffi qui en étoit Souverain, & qui s'étoit mis sous la protection des Turcs, fut forcé de traiter avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine, après avoir fini cette campagne par la prise d'Agria, mit son armée dans ses quartiers, & fut ataqué à son retour par une dangereuse maladie, qui ne lui permit pas de commander la campagne suivante contre les Turcs, qui avoient déposé le Sultan Mahomet IV, pour élever Soliman II, sur le thrône. Ces Infidéles, rebutez de tant de disgraces, résolurent de traiter de paix avec l'Empereur, qui chargea le Duc de Lorraine d'aller à Bude pour y écouter leurs propositions: mais lorsqu'il y fut arrivé, une fievre, violente qui le saisit, l'obligea de revenir à Inspruck. A peine en fut-il gueri, qu'il alla à Vienne, d'où il partit aussi-tôt après, pour aller commander une des deux armées de l'Empire, qui fit le siége de Mayence. Cette place quoique mauvaise, se défendit près de trois mois; & fut enfin contrainte de se rendre par composition. Le Duc de Lorraine alla joindre alors l'Electeur de Brandebourg devant Bonn, dont les Allemands se rendirent maîtres, après une defense presque incroyable de la part des Assiégez. A la fin de la campagne, ce Prince retournant à Vienne, fut arrêté à Weltz en Autriche, par la maladie dont il mourut, dans les sentimens d'une piété parfaite, le 18 avril 1690, âgé de 47 ans. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de LORRAINE.

CHARLES-HENRI, légitimé de Lorraine, Prince de Vaudémont, fils de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de *Béatrix* de Cusance, veuve du Prince de Cante-Croix, né en 1649, s'est signalé dans les armées du Roi d'Espagne & des Alliez contre la France, qu'il a commandées plusieurs fois. Il a été Gouverneur du Milanois pour le Roi d'Espagne Charles II, & après la mort de ce Prince, il reçut dans son Gouvernement les troupes de la France & de Philippe V, Roi d'Espagne, & entra dans les intérêts des deux Couronnes. *Voyez* LORRAINE.

CHARLES I, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon & de Valence, Abbé de Saint-Denys, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, &c. naquit le 17 février de l'an 1519. Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frere de *François* Duc de Guise, & de *Louïs* Cardinal. Le Roi François, I. du nom, le nomma Archevêque de Rheims à l'âge de quinze ans. Henri II, qu'il sacra l'an 1547, déferoit beaucoup à ses conseils. Il l'envoya à Rome vers le Pape Paul III, qui lui avoit deja donné le chapeau de Cardinal la même année. Charles à son retour se déclara ouvertement contre les nouveaux Sectateurs du Calvinisme, & persuada le Roi de les faire punir. Il conclut aussi le traité de Cambray de 1559, au nom de ce Prince; & après sa mort, il sacra François II, puis Charles IX. Sous le regne de ce dernier, il assista l'an 1561, au Colloque de Poissy, où il entreprit de réfuter Béze au sujet de la réalité du corps de J. C. dans l'Eucharistie. On dit qu'il avoit ménagé cette assemblée pour y faire admirer son éloquence. Il se trouva ensuite au Concile de Trente, passa à Rome, pour y conferer de quelques affaires importantes avec le Pape Pie IV, & retourna à Trente, pour assister à la conclusion de ce Concile. A son retour en France, il célébra un Concile provincial à Rheims, l'an 1564; & se trouva l'an 1572, à la création de Gregoire XIII. Il fut envoyé en Espagne par Charles IX, & il exerça les emplois les plus importans du Royaume, dont il gouverna les Finances en qualité de Ministre d'Etat. On voit encore plusieurs monumens de sa pieté par les Académies qu'il fonda, ou remit en vigueur, & par les Séminaires qu'il établit. Il mourut le 26 decembre de l'an 1574, à Avignon, où il étoit venu pour saluer Henri III, qui revenoit de Pologne. Il fut ensuite porté à Rheims où il fut enterré. * Ciaconius. Petramellarius, Sponde. De Thou. Papire Masson. Hilarion de Coste. Davila, & plusieurs autres. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES II, de Lorraine, dit *Cardinal de Vaudémont*, étoit fils de NICOLAS, Comte de Vaudémont, & de *Jeanne* de Savoye sa seconde femme, & frere de *Louise*, qui épousa l'an 1575, *Henri* III. Il fut Evêque de Toul, puis de Verdun. Il fut fait Cardinal par le Pape Gregoire XIII, l'an 1578, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit par le Roi Henri III, & il mourut le 30 octobre de l'an 1587. * Ciaconius. Petramellarius & d'Attichi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES III, Cardinal de Lorraine, fils du Duc CHARLES II, & de *Claude* de France, fille de *Henri* II, né le douziéme juillet de l'an 1576, fut Evêque de Metz, Abbé de S. Victor & de Gorze, & Chanoine de Tréves & de Mayence. Le Pape Sixte V. le nomma Cardinal en 1589, & les Catholiques de Strasbourg l'élurent aussi pour leur Prélat, l'an 1592, lorsque les Protestans eurent nommé Jean-George de Brandebourg. Le Pape Clement VIII lui donna le titre de Légat du saint Siege dans les Duchez de Lorraine & de Bar, & dans les trois Evêchez. Il mourut le trentiéme novembre 1607, en sa trente-deuxiéme année. * Ciaconius & d'Attichi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, &c. étoit second fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est; & naquit le 26 mars 1554. Il se trouva en 1569, au siége de Poitiers, puis à la bataille de Montcontour, & ensuite l'an 1573, au siége de la Rochelle, où il fut blessé. Depuis, il fut Amiral de France, commanda des armées contre les Protestans dans la Guienne, puis dans le Dauphiné & en Saintonge. Lorsqu'il eut appris à Lyon la mort de ses fréres, tuez aux Etats de Blois en 1588, il se déclara Chef de la Ligue, & prit le titre de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France*. Cette qualité lui fut donnée dans le Parlement par les Ligueurs, où Charles Cardinal de Bourbon fut déclaré Roi en 1589. Ensuite le Duc de Mayenne alla attaquer Tours; mais il se vit obligé de venir défendre Paris assiégé par le Roi Henri III, & par le Roi de Navarre. Après la mort du premier, il continua à soutenir le parti de la Ligue, mais la jalousie qu'il conçut contre le Duc de Guise son neveu, l'empêcha de donner aveuglément dans les projets interessez de l'Ambassadeur d'Espagne, & des autres ennemis de l'Etat. Il fit tête au Roi Henri IV, qui le defit au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, & ailleurs. Ces mauvais succès l'obligérent d'aller en Flandre chercher du secours, avec lequel il fit lever le siége de Paris; puis celui de Rouen, en 1592. Enfin après divers chagrins, ayant été defait à la journée de Fontaine-Françoise, l'an 1595, il rentra dans son devoir; & en 1596 il se soumit au Roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis il servit avec fidélité au siége d'Amiens & ailleurs; & mourut à Soissons le troisiéme octobre de l'an 1611. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de LORRAINE. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Varillas, &c.

CHARLES de LORRAINE, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand Veneur de France, Gouverneur de Picardie, naquit le 25 janvier de l'an 1555, de CLAUDE de Lorraine, & de *Louise* de Brezé, Dame d'Anet. Il porta les armes dès sa jeunesse, se trouva à l'ataque de Vimori en 1587, & fut aimé du Roi Henri III. Depuis il se jetta dans le parti de la Ligue, & assiégea Senlis, d'où il fut contraint de se retirer le 17 may de l'an 1589. Il eut encore part aux autres entreprises des Ligueurs, au siége de Dieppe, au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, où il commanda l'aile gauche des troupes de la Ligue, & contribua à faire lever au Roi les siéges de Paris & de Rouen. Après la paix, il resta dans le parti d'Espagne, & mourut dans les Païs-Bas, vers l'an 1619. *Voyez* ses enfans à l'article de LORRAINE-AUMALE.

CHARLES de LORRAINE, Duc de Guise & de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, & Amiral des Mers de Levant, étoit fils de HENRI de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, & de *Catherine* de Cleves, & naquit le 20 août 1571. Il eut la charge de Grand-Maître de France en survivance de son pere; mais depuis en 1594, il la remit au Roi Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Provence, où sa conduite lui attira le cœur des peuples de ce païs. En 1617, il commanda une armée contre les Princes Liguez, & en 1622, il gagna un combat naval sur les Rochelois: mais depuis ayant encouru la disgrace de la Cour, pour avoir, dit-on, parlé trop librement du Cardinal de Richelieu, il se retira avec sa famille à Florence, & mourut à Cana dans le Siennois le trentiéme septembre 1640. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de LORRAINE.

CHARLES de LORRAINE, I. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair, Grand-Ecuyer & Grand-Veneur de France, Comte de Harcourt, de l'Islebonne, &c. étoit fils de RENÉ de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de *Louise* de Rieux. Il naquit le 18 octobre de l'an 1556, & fut très-bien auprès du Roi Henri III, qui le fit Duc d'Elbeuf en 1581, & qui l'année suivante, le fit Chevalier du Saint Esprit. Il donna des marques de son courage en diverses occasions; & en 1588, il fut arrêté, sur ce qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part aux desseins du Duc de Guise. En 1591, il recouvra sa liberté & fit sa paix en 1594 avec le Roi Henri IV, qu'il servit fidélement jusqu'à sa mort, qui arriva en 1605. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de LORRAINE.

DUCS de MANTOUE.

CHARLES de GONZAGUE, I. de ce nom, Duc de Mantoue, de Nevers, &c. étoit fils de Louis de Gonzague, & d'*Henriette* de Cleves. Il devint Duc de Mantoue & de Montferrat, par la mort de Vincent II, son cousin, arrivée le 26 decembre 1627. Lorsqu'il eut reçu cette nouvelle, il prit la poste & arriva le 28 janvier suivant à Mantoue, où il prit possession de ces Duchez. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, & Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla s'y opposérent; & de là naquirent les guerres, qui affligérent long-tems l'Italie, & l'Allemagne. Le Roi Louis XIII prit la défense du Duc de Mantoue, & lui conserva Casal; mais Collalto, Général des Impériaux, surprit Mantoue le douziéme juillet de l'an 1630, & y laissa commettre de grands desordres. La paix de Querasque faite au mois de juin de l'année suivante, termina ces differens; & le Duc Charles mourut à Mantoue au mois d'octobre de l'an 1637. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de GONZAGUE.

CHARLES II, de Gonzague. *Voyez* GONZAGUE.

* CHARLES III, de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat fils de CHARLES II, naquit en 1629, pendant le siége de la ville de Mantoue, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'un boulet de canon tiré du camp des Assiégeans, passa dans le moment même de sa naissance, au travers de l'appartement où il étoit. Mantoue ayant été prise en 1630, par les Impériaux, le Marquis de Pomars enleva le Duc nouveau-né, du monastere de Religieuses où l'on l'élevoit, & le fit transporter dans la citadelle. Après la mort de son pere qui mourut en 1631, il fut sous les yeux & sous la tutelle de Charles I, son grand pere. Sa grand'mére maternelle, la Duchesse de Savoye, pensa à l'enlever de Mantoue secretement dans sa premiere jeunesse, pour le transporter à Milan; mais son dessein ayant

été

découvert, elle se sauve en Espagne. En 1637, après la mort de son grand-pére, il hérita les Duchez de Mantoue, de Montferrat, de Nevers, de Mayenne & de Rhetel, & sa mére qui fut déclarée Regente, & Tutrice du jeune Duc pendant sa minorité, prit soin de son education. Pendant les guerres d'Italie, elle observa une exacte neutralité entre la France & l'Espagne, & les Etats de son fils jouirent par là d'une entiére tranquillité. Du vivant de son grand-pere, on lui avoit donné pour Maître d'Hôtel le Marquis de Cavriani; mais la mére changea cette disposition, & donna la place du Marquis au Comte Scipione Arrigoni, auquel, pour contenter la France qui le regardoit d'un œil jaloux, elle ejoignit le Comte de Rossi. Dès qu'il fut majeur, il prit lui même en main l'administration des affaires, & épousa au mois d'octobre de l'an 1649, *Isabelle-Claire*, fille de *Léopold* Archiduc d'Autriche, de laquelle il eut le 31 août de l'an 1652 CHARLES qui fait le sujet de l'article qui suit. On dit qu'on lui avoit proposé une niéce du Cardinal Mazarin à des conditions avantageuses, & en particulier de la restitution de Casal qui étoit depuis long-tems entre les mains des François; mais on ajoûte qu'il rejetta ces offres. En 1651, il maria sa sœur Eléonore à l'Empereur Ferdinand III, & la mena lui même en Allemagne. En 1652, il fit avec le Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanois un traité par lequel l'Espagne l'aida à reprendre Casal, & lui promit outre cela trois mille écus par mois pour l'entretien de la garnison. En 1655, il alla en France, où il eut un long procès à soutenir touchant le Duché de Nevers avec ses tantes *Louise-Marie*, Reine de Pologne, & *Anne*, épouse du Palatin *Edouard*. Il le gagna, mais à la charge de donner à la premiére cinq cens mille écus, & à la seconde quatre cens mille. Pendant son sejour en France il s'engagea par un traité à mettre dans Casal une garnison Suisse que la France y entretiendroit, & à ne pas permettre que l'argent d'Espagne eût cours dans ses Etats. Lorsqu'en 1656, la ville de Valence fut prise par les François, il fit semblant de favoriser leurs armes; mais en 1657, il se déclara ouvertement pour l'Espagne, après avoir conclu avec le Comte de Fuensaldagne un accord, en vertu duquel le Roi d'Espagne s'engageoit à l'indemniser de toutes les pertes que la France pourroit lui faire souffrir, & à lui donner tous les ans quatre-vingt mille écus pour la subsistance de la garnison. Outre cela l'Empereur Ferdinand III le déclara son Vicaire & son Généralissime en Italie, & lui envoya d'Allemagne un corps d'armée sous la conduite du Comte d'Enkevoert. Il joignit ses propres troupes aux Allemandes, & fit la guerre au Duc de Modéne qui commandoit pour les François en Italie. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, Léopold son successeur confirma le Duc de Mantoue dans son emploi. Dans ce tems-là le Duc de Modéne fut obligé de lever le siége d'Alexandrie de la Paille. En 1658, il fut attaqué par ce Duc dans le Mantouan, & le Duc de Savoye qui entra dans le Montferrat prit Trin. Cela obligea le Duc de Mantoüe à rechercher la paix, à rompre tous ses engagemens avec l'Empereur & l'Espagne, & à prendre le parti de la neutralité. Cette démarche lui attira le ressentiment du Roi d'Espagne. En 1659, il vendit au Cardinal Mazarin les Duchez de Nevers & de Donzi. En 1660, les differens qu'il avoit avec le Duc de Savoye, furent terminez par l'entremise du Cardinal Mazarin & de Dom Louïs de Haro. Dans la même année, il alla avec sa mére en Allemagne, & il reçut de l'Empereur un accueil fort obligeant. Comme il retournoit en Italie, il perdit sa mére qui mourut dans la 49 année de son âge. Il prêta à l'Empereur de grosses sommes d'argent pour la guerre contre le Turc. Dans cette même année de 1660, la garnison Vénitien ne sortit de Mantoue, où elle avoit été depuis l'an 1630, & il envoya le Marquis Edouard Valans de Gonzague à Vénise pour remercier de sa part le Doge & la République du secours qu'il en avoit reçu. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de GONZAGUE. On remarque qu'il étoit si éperdument amoureux d'une certaine *Marguerite*, épouse du Seigneur de la Rovére, que rien ne fut capable de l'en detacher. Ses amours font le sujet d'un petit livre qui a vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Siri, *Memor. Recond.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* Gualdo, *Ferdinand III, & Léopold. Theatr. Europ.*

CHARLES IV, Duc de Mantoüe fils du précédent, naquit le 31 août de l'an 1652. Son pére mourut le 16 août de l'an 1665, & sa mére prit en main l'administration des affaires; mais cela déplut tellement aux Italiens que l'Empereur fut obligé d'envoyer le Comte de Windisgratz à Mantoue. Dès que ce Seigneur eut fait connoître sa commission, la Duchesse Douairiére se retira dans un couvent. En même tems l'Empereur y établit un Conseil qui dura pendant la minorité du jeune Duc. Il avoit un extrême penchant pour les plaisirs, & cela alla si loin qu'il nuisit à sa santé aussi bien qu'à sa reputation. Dans la campagne de Hongrie qui est la seule qu'il ait faite, il donna plus de marques de lâcheté que de valeur. Il se laissa gagner entiérement à la Cour de France, ce qui fut la cause de plusieurs maux & qui le fit mettre au ban de l'Empire avec confiscation de tous ses biens. En 1681, le dixiéme septembre, il avoit remis Casal entre les mains de la France, & fortifié Guastalla avec l'argent de cette Couronne. Cela le rendit fort odieux à la Cour de Vienne. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, pour preuve de son attachement à la France, il reconnut le Duc d'Anjou pour légitime Roi d'Espagne, & remit aux François toutes les places de ses Etats: ce qui apporta de grands obstacles aux progrès des Impérieux en Italie. De cette maniere, le Duché de Mantoue fut pendant quelques années le théâtre de la guerre. En 1707, lorsque les Impériaux eurent le dessus en Lombardie, le Duc fut obligé d'abandonner ses Etats, & en 1708, le 30 juillet, il fut mis au ban de l'Empire. Mais six jours après, il mourut à Padoue, où aussi bien qu'à Vénise il avoit fixé son sejour. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances, &c. à l'article de GONZAGUE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de Charles-Léopold*, en Allemand. *Memoires des Cours d'Italie.* Hubner, *Supplem.* 2.

COMTE de MANSFELD.

CHARLES, Comte & Prince de Mansfeld, fils de *Pierre-Ernest*, qui l'eut de Madame *Mally*, en 1543. Il fut d'abord au service de l'Espagne, & s'acquit la bienveillance du Roi par la valeur qu'il avoit fait paroître dans les Païs-Bas. La haine que le Duc d'Albe, & quelques autres Seigneurs Espagnols témoignérent contre lui sans qu'il l'eût mérité, lui parut insupportable, & le determina d'aller en France, où il fut pendant dix ans un des premiers Ministres des Rois Charles IX, & Henri III. Son pére trouva bon, au bout de ce tems-là, qu'il retournât aux Païs-Bas, où le Roi d'Espagne lui donna la charge de Général & d'Amiral des Païs-Bas. En 1595, il conduisit en Hongrie les troupes auxiliaires que l'Espagne y envoya, & eut le bonheur que l'Empereur Rodolphe II, non seulement l'éleva au rang de Prince, mais même lui donna le commandement de l'armée Impériale en Hongrie, avec le titre de Lieutenant-Général. Il se rendit encore cette même année-là devant *Gran*, & lorsque les Turcs voulurent faire lever le siége de cette place, il les battit le quatriéme d'août. Comme il s'étoit beaucoup échaufé dans la bataille & qu'il se rafraîchit avec des fruits, il en eut une diarrhée, dont il mourut peu de jours après. Il possedoit non seulement l'art de la guerre en perfection, mais de plus il avoit poussé fort loin ses études. Avec cela il étoit d'une promptitude extraordinaire, jusques-là que pendant qu'on faisoit la priére avant le repas, il tua *Henri Stanpe*, vieux Colonel impérial, avec qui il disputoit pour peu de chose. Hubner ajoûta qu'il fut estropié d'une jambe, depuis le tems auquel dans sa jeunesse on lui en avoit enlevé un animal qui ressembloit à un lezard. De Thou raporte, que l'irrégularité de sa jeunesse lui avoit attiré diverses incommoditez. Il n'eut point d'enfans de ses trois épouses, dont la seconde fut assassinée, par ses ordres, étant au lit avec son galant. * De Thou, *Hist. l.* 114. Hubner, *partie* 4. Buchholzert, *Iod. Chr.* Scherer, *Orat. von den Thaten Caroli von Mansfeld.*

COMTE de RASBOURG & de FALCKENSTEIN.

* CHARLES MAURICE de LEWENHAUPT, Comte de Rasbourg & de Falckenstein, après avoir fait ses etudes & ses voyages, prit le parti de la guerre, alla servir dans l'armée du Général Horn contre Christian V Roi de Danemark, & se trouva à la prise de Landscroon & au siége de Malmoe. Il porta ensuite les armes pour la Reine Christine en Allemagne sous les Généraux Torstenson & Wrangel. En 1647, on lui donna un régiment de cavalerie qu'il commanda jusqu'à la paix. Etant de retour dans sa patrie, la Reine le fit Membre du Conseil de guerre & Colonel de cavalerie, & lui confêra en 1653, la dignité de Conseiller du Royaume. Son Successeur Charles-Gustave, le fit Général de la cavalerie, & sous la minorité de Charles XI, il fut Gouverneur Général de Finlande. En 1667, il fut élevé à la dignité de Veld-maréchal General, & à celle de Président du Collége Royal de guerre. Il mourut le 13 decembre de l'an 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rittershusius, *Spicileg. part. Post.* Puffendorf, *Comment. de Rebus Suecicis, l.* 19. §. 23. & *de Rebus gestis Caroli Gustavi.*

DUCS de SAVOYE.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Savoye, troisiéme fils d'Amé IX, dit *le Bienheureux*, succéda à son frére *Philibert* l'an 1482, à l'âge de quatorze ans. Il avoit été élevé à la Cour de Louis XI, Roi de France, qui voulut être son Tuteur, après la mort de Philibert, pour ôter à quelques Grands qui prétendoient à cet emploi un pretexte plausible d'exciter des troubles. Lorsqu'il fut majeur, il fut attaqué par le Marquis de Saluces, qui lui fit la guerre; mais cette témérité fut punie par la prise de Saluces, & de Carmagnole, & enfin par la perte des Etats du Marquis, qu'on accusa d'avoir empoisonné Charles, mort à Pignerol l'an 1489. On dit que ce Prince aimoit les Sciences, qu'il expliquoit bien les Auteurs Latins & Grecs, & qu'il eut tant de soumission pour le saint Siege, qu'il ne voulut jamais entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, contre le Pape Innocent VIII. Le Chevalier Bayard fut élevé entre les Pages de Charles I, auquel Charlotte laissa le titre de Roi de Chypre, l'an 1485. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Philippe de Bergame, &c.

CHARLES-JEAN-AMEDÉE, II. du nom, Duc de Savoye, né à Turin l'an 1488, eut pour parrain le Roi Charles VIII. Il reçut trois noms, le premier à cause du Roi; celui de Jean, parce qu'il étoit venu au monde le jour de saint Jean-Baptiste; & celui d'Amé ou d'Amedée en mémoire de son ayeul. Il n'avoit que neuf mois lorsque son pére, CHARLES I, mourut; de sorte que le Marquis de Saluces prit cette occasion de rentrer dans ses Etats l'an 1490. Ce petit Prince mourut le seize avril de la même année à Montcalier, étant tombé de son lit, ou de dessus une chaise, comme veulent quelques Auteurs. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHARLES III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, fils de PHILIPPE & de sa seconde femme, *Claudine de Brosse*, né le dixiéme octobre 1486, succéde à PHILIBERT II, dit *le Bon* son frére, l'an 1504. Son régne fut long, pénible & malheureux; car voulant pacifier les differens de François I, son neveu, & de Charles-*Quint* son beau-pére, sans pouvoir demeurer neutre, il se vit accablé de tous côtez. Les François en 1536 pillérent Turin, en 1543 Nice, qui sentit la violence des armes de Barberousse; & l'épouvante se repandit dans le Piémont, après la bataille de Cérisoles en 1544. Le Duc voyant que son pays étoit devenu le théatre de la guerre, fut tellement accablé de tristesse, qu'elle lui causa une fiévre lente, dont il mourut à Verceil le 16 septembre de l'an 1543, âgé de soixante-six ans, après en avoir régné quarante-neuf. Il étoit pieux, sage, juste, amateur des Lettres & des Savans; mais peu guerrier, & plus propre pour le cabinet que pour les armes. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist.* Paul Jove, *l.* 33. & *suiv.* De Thou, *l.* 11. & 12. &c.

CHARLES-EMMANUEL, I. de ce nom, dit *le Grand*, Duc de Savoye, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT, surnommé *Tête de fer*, né le douziéme janvier de l'an 1562, au château de Rivoles, épousa à Saragosse l'an 1585, l'Infante *Catherine-Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France sa troisiéme femme. Ce Prince signala sa valeur en diverses occasions, & se trouva à l'escarmouche de Montorun, au combat de Vigan, d'Ast, de Châtillon & d'Ostage, au siége de Verrue, aux barricades de Suse, &c. Il étoit savant, & ami des Gens de Lettres, parloit bien François, Espagnol & Italien, avoit une grande mémoire, un jugement merveilleux, la repartie ingénieuse, & un secret admirable pour gagner les cœurs, & pénétrer dans les secrets des Princes. Ses principales pensées n'étoient que pour la guerre, où il acquit tant d'estime, qu'il a passé pour l'un des plus braves Capitaines de son siécle. Il fut aussi magnifique en Palais & en églises, & les marques de sa piété paroissent encore en ces lieux saints. Mais l'éclat de tant de vertus a été obscurci par des défauts considérables. On l'a blâmé d'un trop grand penchant pour les femmes, de peu de fidélité à garder sa parole, & d'une trop grande défiance. Son ambition démésurée, lui fit entreprendre de se faire Comte de Provence en 1590, & le fit aspirer même au Royaume de France pendant la Ligue, & à la Couronne Impériale après la mort de l'Empereur Mathias. Il songea aussi à la conquête du Royaume de Chypre, & fut sur le point d'accepter la Principauté de Macédoine, qui lui étoit presentée par les peuples de ce pays, que la tyrannie du Turc avoit jettez dans le désespoir. Cette humeur entreprenante excita souvent contre lui la jalousie des Rois de France, & d'Espagne, & lui attira la haine de ses voisins. Au reste, il n'y eut jamais Prince moins ouvert que lui, & on disoit que son cœur étoit plus inaccessible que son pays. Le Roi Henri *le Grand* prit sur lui les principales villes de Savoye, qu'il lui rendit en 1601, après un traité de paix, par lequel il échangea le Marquisat de Saluces pour la Bresse. Charles-Emmanuel se vit interessé dans les guerres de Mantoue, & s'exposa lui même aux armes des François; puis à celles des Espagnols, après la guerre pour la Valteline; de nouveau aux François qui protégeoient le Duc de Mantoue en 1628; & enfin aux Allemands. Ces malheurs affligeoient tellement Charles-Emmanuel, qu'il tomba malade à Savillan, & y mourut trois jours après le 26 juillet 1630, âgé de 78 ans, cinq mois, & quelques jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye.* De Thou. Davila. Chorier, &c. *Voyez* aussi Vittorio Siri, dans ses *Memorie Recondite.*

CHARLES-EMMANUEL II, Duc de Savoye, étoit fils de VICTOR-AMEDÉE. Il naquit le 20 juin 1634, & succéda à son frére *François-Hyacinthe* l'an 1638, sous la tutelle de sa mére Madame Christine de France, fille de Henri IV. Les Princes de Savoye poussez par les Espagnols, excitérent pendant la minorité de ce Duc, de grands troubles qui furent appaisez par Madame Royale, soutenue des armes du Roi Louis XIII, son frére. Le Duc fut declaré, Majeur en 1648, & prit alors le Gouvernement de ses Etats, conservant toûjours une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit aux François. Il fut moins uni avec les Espagnols, qu'on obligea de lui faire raison par la paix des Pyrenées en 1659. En 1654, il fut contraint de porter ses armes contre les Vaudois des vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. qu'on avoit voulu contraindre de se faire Catholiques, qui continuoient d'abattre les églises, & de faire insulte aux Missionnaires qu'on envoyoit dans leur pays, & qui avoient même assassiné le Curé de Fenil dans sa maison. Le jour de Noël, les Habitans de la Tour, pour se moquer de la Fête, promenérent tout le jour un âne en triomphe, avec des tambours, des fêtes & des cris insolens & injurieux. Tous les Prote-

stans

Etats de l'Europe prirent part à cette querelle, que le Roi de France termina après avoir été choisi pour Médiateur, avec les Cantons Protestans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. Le Duc Charles-Emmanuel II mourut le douziéme juin de l'an 1675. C'étoit un Prince bien fait, courageux, qui étoit ami des Gens de Lettres, & qui avoit lui même beaucoup d'esprit.

CHARLES-EMMANUEL de Savoye, Duc de Nemours, fut fils aîné de Jacques, Duc de Nemours & d'Anne d'Est. Son pére mourut en 1585, & étant dans le lit de mort il exhorta ce fils à ne point se mêler dans les affaires de la Ligue qui commencérent alors à se remuer. Nonobstant cette exhortation d'un pére mourant, Charles-Emmanuel s'attacha bientôt au parti des Guises, & l'on trouve qu'en 1587, il combattit dans l'armée du Duc de Guise, contre les Allemands qui étoient venus au secours des Protestans. Le Duc de Nemours fut cependant moins dans le parti du Duc de Guise, que dans celui de Mayenne. Dans les traitez que les Guises firent de tems en tems avec le Roi Henri III, il est toûjours fait mention des intérêts du Duc de Nemours. Le Roi qui sut fort bien les divisions de cette famille, crut se l'attirer en partie par ses bienfaits, & donna pour cet effet au Duc de Nemours, la survivance du Gouvernement de Lyon dont le Duc de Mayenne prit possession en 1588, en son nom. Le Duc de Nemours se trouva alors aux Etats assemblez à Blois, & aussi tôt que le Duc de Guise eut été massacré, il fut mis en prison. Mais peu de tems après, & avant qu'on pût le transférer à Amboise, il trouva moyen de s'échapper en habit de Marmiton. Il vint à Paris, où l'on regarda sa délivrance comme un miracle. Il alla ensuite dans le Lyonnois & tâcha de lever des troupes pour le Duc de Mayenne, à qui il amena 3000 hommes avant la bataille d'Arques dans laquelle il se trouva. Lorsque Henri IV alla devant Paris, le Duc de Nemours fut envoyé au secours de la ville. En 1590, il se trouva dans la bataille d'Ivry & s'y distingua fort. Après la perte de cette bataille, le Duc de Mayenne le pria d'aller à Paris & de veiller sur le parti Espagnol. Lors donc que le Roi se prépare pour former le siége de Paris, le Duc de Nemours fut nommé Gouverneur de cette ville, tant sur l'avis du Duc de Mayenne, que sur la grande confiance que les Bourgeois de Paris avoient en lui. Il montra alors beaucoup de vigilance & d'adresse, sur tout en retenant dans le devoir une Bourgeoisie qui souffroit une misére extrême. Le Roi tâcha de le gagner par des promesses, ou en lui offrant sa sœur en mariage, mais rien n'ébranla le Duc de Nemours. Après le siége levé, on vit naître une grande dissension entre lui & le Duc de Mayenne, qui crut que la grande autorité que Nemours s'étoit aquise, nuiroit à la sienne; ce qui l'engagea à s'opposer à tous les desseins du Duc de Nemours. Il lui refusa entre autres le Gouvernement de Normandie & le rebuta par là si fort, que Nemours quitta entiérement la Ligue. Il en détacha aussi plusieurs de ses amis, & tâcha de se rendre souverain dans le Lyonnois & quelques autres Provinces voisines. Le Duc de Savoye, qui ne demandoit pas mieux que de profiter de la mesintelligence, s'unit à lui. Le Duc de Nemours s'empara de diverses places en Auvergne & en Dauphiné, & entre autres de *Vienne*. Il comptoit même d'emporter la Couronne dans l'assemblée de la Ligue tenue à Paris en 1593; mais le coup lui manqua. Le Duc de Mayenne excita cependant une rebellion à Lyon contre le Duc de Nemours, ce qui lui étoit d'autant plus facile, que Nemours avoit fort mécontenté la Noblesse & la Bourgeoisie. Il eut le malheur d'être mis en prison à Pierre-Encise, après quoi la ville de Lyon se rendit au Roi, dont de Nemours devint ainsi le prisonnier. Après dix mois de prison il trouva encore moyen de se sauver. Il assembla aussi-tôt ses Adhérans, & le Duc de Savoye lui envoya 3000 Suisses, avec lesquels il tâcha de se maintenir dans Vienne, espérant de reconquérir aussi la ville de Lyon. Mais les troupes du Roi tombérent trop tôt sur lui & l'enfermérent dans Vienne, ce qui détermina les Suisses à l'abandonner. Il se vit ainsi obligé d'aller joindre le Connétable de Castille, qui étoit alors en Italie. Pendant son absence, Disimieu, son intime confident, à qui il avoit remis la garde du *Pipet* principal Château de Vienne, trouva à propos de rendre la ville au Roi. Cette démarche causa au Duc de Nemours un chagrin si cuisant, qu'il en mourut à son Château d'Annecy en Savoye où il s'étoit fait transporter en 1595, après avoir perdu beaucoup de sang pendant plusieurs mois, tant par le nez que par la bouche. C'étoit un Seigneur courageux, vigilant, laborieux, sobre & assidu, mais dont l'orgueil insupportable ternissoit le reste de ses vertus. Il mourut âgé de 28 ans. Le Marquis de Saint-Sorlin son frére lui succéda dans le Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut son traité avec le Roi. * De Thou. Mézeray. Brantôme, *Capit. Franc. tome* 3. Guichenon, *Histoire de Savoye*.

COMTE d'ARTOIS.

CHARLES d'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Lieutenant Général en Normandie & en Guienne, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, & de *Marie* de Berry. En 1415, il fut pris à la funeste bataille d'Azincourt, & conduit en Angleterre, d'où il ne revint que vingt-trois ans après. En 1438, il suivit en diverses expéditions, le Roi Charles VII, qui le fit Pair de France en 1458. Le Roi Louis XI, donna le Gouvernement de Paris en 1465, à ce Prince qui mourut le 25 juillet de l'an 1472, sans postérité. *Voyez* ARTOIS.

COMTE de FLANDRE.

CHARLES de DANEMARCK, surnommé *le Bon*, Comte de Flandre, fils de saint CANUT, Roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre, fille de *Robert* dit *le Frison*, Comte de Flandre, succéda l'an 1119, à son cousin *Baudoin* VII, dit *à la Hache*. Il vécut saintement, & fut tué à Bruges dans l'église de saint Donatien le premier mars 1127. Gautier Archidiacre de Térouanne, composa sa Vie, que le Pére Sirmond fit imprimer l'an 1615, avec celle du Pape Léon IX. Ordéric Vitalis parle aussi de lui. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de Clermont son épouse, qui prit une seconde alliance avec *Thierry* d'Alsace, aussi Comte de Flandre.

MARKGRAVES de BADE.

CHARLES I, Markgrave de Bade, fils de Jacques & de Catherine de Lorraine. Son frére Bernard étant mort dans le célibat & en odeur de sainteté en 1459, *George*, *Marc* & *Jean* ses trois autres fréres lui laissérent tout le pays, de peur que de nombreux partages ne diminuassent trop le lustre de la Maison. *George* fut ensuite Evêque de Metz; *Marc* fut Chanoine de Strasbourg; & *Jean*, Electeur de Tréves. Charles, comptant peut être trop sur l'Empereur Frédéric III, son beau-frére, prit le parti d'Adolphe de Nassau, Electeur de Mayence, contre *Diether*, Comte d'Isenbourg, qui avoit été déposé du même Electorat par le Pape. Frédéric *le Victorieux*, Comte Palatin du Rhin, soutint au contraire le parti de Diether. Il est vrai que Charles n'en vint jusques là que pour se conformer aux Bulles réitérées du Pape & aux differens rescripts de l'Empereur. Bref, le Markgrave de Bade, son frére George Evêque de Metz, & Ulric Duc de Wirtemberg, après avoir ravagé pendant quelque tems les environs d'Heidelberg, avec une petite armée de 1000 chevaux & de 10000 fantassins, détachérent leur cavalerie de l'infanterie, traversérent le pays & le brûlerent; mais ils tombérent malheureusement dans une embuscade entre le Rhin & le Neckre. Le Comte Palatin fondit sur eux avec 4000 hommes & les battit à platte couture. Charles, George & Ulric furent pris & n'obtinrent leur liberté qu'en bien payant: car quoique l'Empereur eût ordonné cette exécution, il ne voulut cependant point s'interesser pour les prisonniers. Le Markgrave Charles paya 100000 florins, & mourut en 1475. Son épouse fut *Catherine*, fille d'*Ernest*, Duc d'Autriche, & sœur de l'Empereur Frederic III. Il en avoit eu trois fils; *Albert*, qui fut tué au siége de Damm en Flandre en 1488; *Frédéric*, qui fut Evêque d'Utrecht & mourut en 1517; *Christophle*, qui succéda à son pére dans le gouvernement. * Mutii *Chron. l.* 29. *p.* 332. Æneas Sylvius, *German. apud Schard. c.* 38. *p.* 362. Æneas Sylvius, *de statu Europæ sub Frider. III. c.* 34. Trítheme, *Hist. Belli Bavar. apud Freher. tome* 2. Munster, *Cosmograph. l.* 5. Spener, *Sylloge Geneal. Histor. p.* 623. Schurtzfleisch, *de Reb. Badens.* Imhof, &c.

CHARLES II, Markgrave de Bade, fils d'Ernest, dont la branche de Dourlach est sortie, naquit le 24 juin 1529. Il professa la Confession d'Ausbourg en 1556, & commença à réformer les Eglises de son pays, en publiant un Ecrit par lequel il démontra la nécessité & l'utilité de cet Ouvrage. Il se servit pour cela sur tout des avis de *Simon Sulzer*, Ministre à Bâle, de *Jacques-André*, & de *Jacques Heerbrands*. Il transféra sa résidence de Pfortzheim à Dourlach, où il avoit fait bâtir un beau château. En 1570, il accompagna la Princesse Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien II, qui étoit promise avec Charles IX, Roi de France. Il mourut le 23 mars 1577. Il avoit d'abord épousé en 1551, *Kunegunde*, fille de *Casimir*, Markgrave de Brandebourg-Anspach. Elle mourut en 1558, & laissa un fils nommé Albert, qui mourut aussi en 1574. Il épousa ensuite *Anne*, fille de *Robert*, Comte Palatin du Rhin, de Veldentz, & de Lutzelstein, & en eut trois fils & cinq filles. Voici les noms des fils, 1. *Ernest-Frédéric*; 2. *Jacques*; 3. *George-Frédéric*, qui eut lignée. * Pantaleonis *Prosopograph. partie* 3. *p.* 493. De Thou, *l.* 19. & 46. Spéner, *Sylloge Histor. Geneal.* Imhof, *Notit. Procer. l.* 4. *c.* 8. *n.* 27. & *suiv.*

CHARLES-MAGNE, Markgrave de Bade, fils de Frédéric V, de Bade-Dourlach, & de Barbe de Wirtemberg, naquit en 1621. Il servit la Couronne de Suéde, & fut fait prisonnier en 1641, par Piccolomini, Général de l'Empereur. Il mourut étant Lieutenant Général-Feld-Marechal, en 1658. Il avoit épousé *Marie-Julienne*, Comtesse de Hohenloe-Schellingsfurst, & en eut, 1. *Charles-Frédéric*, qui fut fort savant. Il changea de Religion à Rome en 1671, & servit ensuite l'Empereur avec beaucoup de distinction. Il mourut à Bâle en 1677, âgé de 56 ans, étant Chevalier de Malthe, 2. *Charlotte Sophie*, qui fut épouse d'*Emicon*, Comte de Leiningen-Dachsbourg. * Schurtzfleisch, *Dissert. de Rebus Badens.* Imhof, *Notit. Procer. Imp. l.* 4. *c.* 8. §. 12. *Sylloge Hist. Geneal. p.* 438. Puffendorff, *Schwed. Kriegs-Geschichte*, &c.

DUC de CLÉVES.

* CHARLES-FREDERIC, fils de Guillaume, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergen, & de Marie fille de l'Empereur Ferdinand II, naquit le 28 avril de l'an 1555. Il avoit d'excellentes qualitez. Après avoir demeuré trois ans à la Cour de Maximilien II, il alla à Rome dans l'année du Jubilé, & fut parfaitement bien reçu du Pape Grégoire XIII. De là il alla à Naples pour y satisfaire sa curiosité pour les Antiquitez, & revenant à Rome il fut attaqué d'une fievre qui le coucha dans le tombeau le neuviéme fevrier de l'an 1575. Pighius qui l'accompagna dans ses voyages de Rome & de Naples, a écrit la Vie de ce Prince & l'a publiée sous le titre de *Hercules Prodicius, seu Principis juven. Vita & Peregrinatio*. De Thou, *l.* 61. Freherus.

DUCS de MUNSTERBERG & d'OELS.

* CHARLES I, Duc de Munsterberg & d'Oels, fils de *Henri*, & petit fils de *George* Poggebrach qui posséda les Principautez de Munsterberg & d'Oels. Sa mére étoit *Ursule*, fille d'*Albert-Achille*, Markgrave de Brandebourg. Il naquit le quatriéme mai de l'an 1476. Ce Prince étoit un homme d'un grand esprit, & ce fut pour cette raison que *Louis* Roi de Hongrie & de Bohéme, lui donna en 1523, le Gouvernement de ce dernier Royaume. En 1527, il fut fait Gouverneur de toute la Silésie. Il avoit une forte inclination pour Luther, avec lequel il entretenoit même commerce de lettres. Il se plaignit à lui du Pape qui avoit excommunié son grand-pére *George* Poggebrach, jusques à la quatriéme génération, pour avoir adheré à la doctrine des Hussites, & il l'exhorta à travailler de plus en plus à l'extirpation des abus. Il changea ensuite de sentimens, & se déclara contre les Protestans. Il mourut le 13 mai de l'an 1536. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres, *Joachim*, Evêque de Brandebourg & de Havelberg, Doyen de la Cathedrale de Breslau, mort en 1562; *Henri*, qui succeda à son pére, & qui introduisit la Religion de Luther dans ses Etats; *George*, qui assista à la Diéte d'Ausbourg en 1530, & qui mourut trois ans après, sans laisser de postérité; *Jean*, Prince d'Oels, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfusius, *Schles. Chron. l.* 2. *ch.* 31 & 34. Lucæ *Schles. Chron.* Scultetí *Annal. Evang. ad ann.* 1525. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. §. 132. *l.* 2. §. 12.

* CHARLES II, Duc de Munsterberg & d'Oels, fils de *Henri* II, & de *Marguerite*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, naquit le 15 avril de l'an 1545, & perdit son pére en 1548. A l'âge de quinze ans, on le produisit à la Cour de Ferdinand I, où il demeura neuf années consécutives. Il continua sous le regne de Maximilien II. En 1569, il prit lui même en main l'administration de ses affaires, & choisit Bernstadt pour le lieu de sa résidence. En 1587, l'Empereur l'envoya à Varsovie pour y assister à l'élection d'un Roi de Pologne. En 1564, il marcha avec mille chevaux au secours de l'Empereur contre les Turcs, & quatre ans après il fut fait Capitaine Général de toute la Silésie. Il eut toûjours fort à cœur la Doctrine de Luther. Il s'aquitta avec beaucoup d'honneur de la tutelle des Princes de Brieg, aussi bien que de sa charge de Général de Silésie. Il mourut le 28 janvier de l'an 1617. Il épousa en premiéres noces *Catherine*, fille de *Wenceslas*, Baron de Berka, de Duba & de Sternberg, & il en eut *Henri-Wenceslas*, *George*, *Charles*, & *Henri-Wenceslas*, le jeune. Les trois premiers moururent jeunes. Leur mére qui mourut en 1583, apporta à la Maison d'Oels les Seigneuries de Sternberg & de Jeschwitz, situées dans la Moravie. La seconde femme de Charles fut *Elizabeth-Magdelaine*, fille de *George* II, Duc de Brieg, laquelle il épousa en 1585, & dont il eut plusieurs enfans, entre autres CHARLES-FREDERIC qui suit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfusius, *Schles. Chron. l.* 2. *c.* 34. Lucæ *Schles. Chron. p.* 1130. &c.

* CHARLES-FREDERIC, fils du précédent & de sa seconde femme, naquit le 15 octobre de l'an 1593. Il s'attacha à l'étude dans sa jeunesse, & alla à Francfort profiter des leçons de George Passelius, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique & Conseiller. Il accepta dans cette Académie la dignité de Recteur. Après cela il entreprit de voyager avec son frére Henri-Wenceslas. Leur pére étant mort en 1617, ils partagérent la succession. Henri-Wenceslas eut Bernstadt, & Charles-Frédéric eut Oels en partage; mais ils possedérent en commun les Seigneuries de Sternberg & de Jeschwitz en Moravie. Les troubles de Bohéme ayant commencé en 1618, la Silésie y prit part, & leva dans cette vue 6000 hommes de cavalerie & d'infanterie. Charles-Frédéric assista en 1619, à la Diéte de Breslau, & fut élu l'un des Défenseurs de la Confédération de Bohéme. L'année suivante il fit hommage à l'Electeur Palatin, nouvellement élu Roi de Bohéme, & se trouva encore à la Diéte de Breslau. Mais après la bataille de Prague qui fut si funeste au nouveau Roi, l'Electeur de Saxe s'employa à faire rentrer la Silésie dans les bonnes graces de l'Empereur. Pour cet effet on tint une assemblée à Dresde où fut conclu l'accommodement: après quoi la Confédération fut abolie, & l'Empereur pardonna aux Etats de Silésie qui lui accordérent trois cens mille francs pour les frais de la guerre. Mais

lorsqu'en 1631, les troupes Impériales eurent été battues près de Leipsis, & que l'Electeur de Saxe se jetta sur la Silesie, Charles-Frederic prit le parti des Suedois & des Saxons. Cependant en 1635, il fut obligé de se soumettre à l'Empereur avec lequel il fit sa paix par le moyen du Roi de Pologne. Depuis ce tems-là, il gouverna paisiblement ses Etats, & mourut le 21 avril 1647. Sa premiere femme fut *Anne-Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Duc de Saxe & Directeur de l'Electorat de Saxe, & il en eut en 1655, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod*, Duc de Wirtemberg & de Teck. La seconde fut *Sophie-Magdelaine*, fille de *Christian*, Duc de Lignitz & de Brieg, de laquelle il n'eut point d'enfans. Et comme son frere *Henri-Venceslas* ne laissa point d'héritiers males, on vit par là s'éteindre la ligne masculine de la famille de Poggebrach, & passer dans celle de Wirtemberg les Principautez d'Oels & de Bernstadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron. p.* 1132. *&c.*

PRINCES de LICHTENSTEIN.

*CHARLES de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jagerndorff, fils de *Herman* IV, Baron de Lichtenstein & de Felsberg, & d'*Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortembourg, naquit en 1569, fut élevé dans la Religion Luthérienne, & embrassa ensuite la Catholique Romaine. Comme il étoit d'une capacité extraordinaire, l'Empereur Rodolphe II lui confia le Gouvernement de la Moravie, & l'envoya aux conférences de la paix qui se traitoit entre les Turcs & la Transilvanie. Matthias, dans la vue de porter son frere Rodolphe à se desister en sa faveur du Royaume de Hongrie, donna connoissance de son dessein à Charles de Lichtenstein, qui leva un regiment à ses propres dépens pour l'employer au service de l'Archiduc Matthias, qui lui engagea pour cela le Duché de Troppau en Silesie, duquel Charles aquit ensuite la propriété. En 1614, l'Empereur Matthias lui conféra la dignité de Prince, & l'admit dans le College des Princes de Silésie. Dans le commencement des troubles de Boheme, il fut fait prisonnier par les Bohemiens qui faisoient des courses dans la Moravie. Pour se tirer de ce pas, il feignit de se ranger à leur parti; mais peu de tems après il se rendit à l'armée Impériale commandée par le Comte de Bucquoi, & se trouva à la bataille de Vienne le 24 & le 25 octobre. Après avoir donné à l'Empereur, en tout ce qui dépendoit de lui, des preuves de sa valeur & de sa fidelité, ce Monarque ne se contenta pas de le faire son Chambellan, & Conseiller Privé, mais le déclara encore son Lieutenant dans le Royaume de Bohéme, & le chargea du soin de rechercher & de punir ceux qui s'étoient declarez contre lui. En vertu de cette commission, il fit mourir publiquement le onziéme juin de l'an 1621, le Comte Joachim André Schlik, & plusieurs autres personnes de considération, & fit citer ceux qui s'étoient absentez. Mais l'année suivante, il procura à la Boheme de la part de l'Empereur une amnistie generale. Dans la même année il fit publier un Edit qui ordonnoit à tous les Ministres Lutheriens de quitter leurs églises, & il contraignit la ville de Prague de mettre des Magistrats Catholiques à la place des Protestans. En même tems on donna aux Jesuites l'Université de Prague, & l'on maltraitta par tout les Lutheriens. Une telle conduite porta l'Electeur de Saxe à écrire une lettre à l'Empereur en faveur des opprimez, & Matthias Hoe, Ministre de la Cour, en écrivit de son côté une très touchante au Prince de Lichtenstein; mais cette démarche n'eut pas le succès que l'on pouvoit en attendre. Lorsque Jean Markgrave de Brandebourg, fut mis au ban de l'Empire, & qu'on l'eut dépouillé de la Principauté de Jagerndorff, l'Empereur en fit présent au Prince de Lichtenstein, à l'exception des Seigneuries d'Oberberg, de Beuten & de Tarnowitz. Il étoit animé contre les Protestans, & comme les Lutheriens lui firent un jour des plaintes contre les Reformez, il leur répondit qu'il n'étoit pas besoin de les satisfaire sur cet article, puis qu'ils devoient les uns & les autres être bientôt chassez du pays. Il mourut le 12 février de l'an 1627, dans la 58 année de son âge. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean* Schembera de Czernahor, Baron de Buschowitz en Moravie, de laquelle il eut *Charles-Eusébe* qui suit; & deux filles, *Anne-Marie*, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichstein; & *Françoise*, mariée à *Werner*, Comte de Tilly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron.* Imhof, *N. P. l.* 5. *c.* 11.

*CHARLES-EUSEBE fils du précédent, Prince du St. Empire, Regent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Silesie, de Troppau & de Jagerndorff, naquit le 12 septembre de l'an 1611. Il étudia sous les Jesuites à Prague, & fut en faveur auprès des Empereurs Ferdinand II & III. En 1639, l'Empereur le fit Capitaine Général de la Silesie. Il se démit de cet emploi en 1641. Il faisoit la plupart du tems sa résidence dans ses terres & mourut le cinquiéme avril de l'an 1684. De son épouse *Jeanne-Béatrix*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, il eut *Jean-Adam-André*, & trois filles, savoir, *Marie-Eléonor-Rosalie*, mariée en 1666, à *Jean-Sefroy*, Prince d'Eggenberg, *Marie-Thérése*, mariée 1. à *Jacob*, Comte de Lesle, Général de l'Empereur: 2. à *Jean-Balthasar*, Comte de Wagensberg; & *Jeanne-Beatrix*, mariée à *Maximilien-Jaques*, Prince de Lichtenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schles. Chron. p.* 740. *&c.*

CHARLES (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, de Florence, a vécu sur la fin du XV siecle & même au commencement du XVI; car on assure qu'il n'est mort qu'en 1503. Il étoit né en 1425. Il composa divers Ouvrages Historiques, & sur tout les Vies de quelques Hommes Illustres. * Léandre Alberti. Vossius, *des Historiens Latins*. Echard, *Script. Ord. Præd.*

*CHARLES (Jean) d'Anvers, fit ses études dans les Académies de Louvain, d'Orleans, de Padoue & de Boulogne. Dans la 24 année de son âge, il fut reçu à Padoue Docteur en Droit Civil & Canon. Etant de retour en sa patrie, il embrassa la profession d'Avocat à Malines. Dans la suite, il fut fait Conseiller à la Cour de Frise, puis Procureur Fiscal, & enfin Sous-Président de la Cour de Malines. Sur la fin de ses jours, il quitta toutes ses charges, pour entrer dans l'Ordre des Freres Mineurs, mais il mourut dans l'année de son Noviciat. On a de lui, *Rerum a Gaspare Roblesio Frisia Præfecto in Frisia gestarum libri quatuor*. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 476.

CHARLES de FLAVIGNI, Seigneur de Juilly, & qui prend la qualité de Chevalier François, publia en 1594, une Histoire des Rois de France de la première & de la seconde race. Cet Ouvrage *in octavo* fut imprimé à Paris chez Michel Sonnius. * *Histoire de Bourgogne*. Du Chêne. &c.

CHARLES VERMANDER. *Voyez* VERMANDER.

CHARLES (le Cap de) Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amerique Septentrionale; l'un est sur la côte de la nouvelle Bretagne, à l'entrée occidentale du détroit de Hudson, vis à vis de l'isle de Cumberland; l'autre est sur la côte de Virginie, à l'embouchure de la riviére de Chesapeac, du côté du nord. Il y en a encore un troisiéme moins connu, à la pointe de l'isle de Cumberland, qui joint la côte occidentale de cette isle avec la méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESFORT, Colonie & Fort nouveau des Anglois, situé au fond de la Baye de Hudson vers le midi: cette Colonie n'a que fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CHARLESFORT ou CHARLEFORT, en Anglois CHARLESTOWN, ville de l'Amerique Septentrionale dans la Caroline, dans la partie meridionale de ce pays, sur la Mer du Nord, sous le 33 degré de latitude.

CHARLESTRAIGT, Détroit de la Mer du Nord, qui est entre la pointe septentrionale de l'isle de Terre-neuve, & l'orientale de la nouvelle Bretagne. Il porte le nom de Charles II, Roi d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESTOWN ou CARELSTOWN, ville que les Anglois ont batie dans la Barbade, l'une des Antilles, & à laquelle ils ont donné le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* CHARLEVILLE.

CHARLESTOWN, ville de la Caroline. *Voyez* CHARLESFORT.

CHARLETON. *Voyez* CHARLTON.

CHARLEVAL (Charles Faucon-de-Ris, Seigneur de) étoit neveu, frére & oncle de Messieurs de Faucon-de-Ris, trois premiers Présidens successivement du Parlement de Normandie. Charleval étoit d'une si foible complexion, qu'on ne croyoit pas qu'il dût vivre; cependant par son bon régime, il prolongea ses jours jusqu'à quatre-vingts ans. La nature, qui lui avoit donné un corps si délicat & si bon tout ensemble, lui avoit formé l'esprit de même. Il aima toute sa vie les Belles Lettres passionnément, & les posséda avec jalousie, ne se communiquant pas facilement à tout le monde. Les Gens de son tems les plus polis chérissoient sa personne, & recherchoient la douceur de son entretien. La plupart lui ont donné des louanges. Sarrazin entre autres, l'a immortalisé, dans le fameux Sonnet d'Adam & d'Eve. Scarron, qui étoit ami particulier de M. de Charleval, disoit, parlant de la delicatesse de son esprit & de son goût, que les Muses ne le nourrissoient que de blanc-manger & d'eau de poulet. Desoccupé de toutes choses, excepté des soins d'un grand amour propre, il demeura toujours illustre paresseux & sans emploi. Sur la fin de ses jours il se repentit d'une si grande negligence pour l'avancement de sa fortune, qu'il auroit pu rendre meilleure, en s'évertuant davantage. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de finesse en vers & en prose. Il est mort en 1693. Le Recueil de ses lettres & de ses Poësies est tombé après sa mort, entre les mains de M. le premier Président de Ris son neveu; mais ce Magistrat n'a point voulu enrichir le public de si beaux Ouvrages, s'imaginant peut-être que le nom d'Auteur joint à celui de Charleval, seroit une tache dans sa famille. *Voyez* FAUCON. * De Vigneul-Marville, *Mélange d'Histoire & de Litterature, tome* 1. *p.* 230.

*CHARLEVAL, bourg de France en Normandie. Il est dans le Vexin Normand à l'est sud-est de Rouen, dont il est éloigné de près de quatre lieues. Il est sur la petite riviére d'Andelle.

CHARLEVILLE, en Anglois, *Charlestown*, est la ville la plus septentrionale du Comté de Corke dans la Mommonie en Irlande, sur les frontieres du Comté de Limerick. * *Diction. Anglois.*

CHARLEVILLE, en Latin, *Carolopolis*, ville de France dans le Rhetelois, en Champagne, est située sur la Meuse, à quatre lieues au dessous de Sedan, entre Meziéres & Rocroy. C'étoit autrefois un bourg, dit Arches, où Charles de Gonzague, Duc de Nevers & de Mantoue fit bâtir une ville très agréable, à laquelle il donna son nom, & qu'on a depuis fortifiée régulierement. Vis à vis, de l'autre côté de la riviere, est situé le Mont-Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château, qu'on croit avoir été un temple des Payens. Le Duc de Mantoue en est Souverain; mais les portes, les murailles & le Mont Olympe sont au Roi de France. On en a rasé les fortifications en 1686.

CHARLIER, (Gilles) connu sous le nom d'*Ægidius Carlerius*, né à Cambray. Après avoir fait ses études au Collége de Navarre à Paris, & y avoir expliqué le Maître des Sentences avec réputation, en 1414, il reçut le bonnet de Docteur en Theologie, & fut l'an 1431, Doyen de l'église de Cambray. Gilles Charlier, vécut très long-tems, & mourut Doyen de la Faculté de Théologie de Paris en 1472. * Le Mire, *in Auct. Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique du XV siécle*. *Voyez* aussi CARLER mis abusivement pour *Charlier*.

CHARLIER, (Jean) connu sous le nom de GERSON, Docteur, Chanoine & Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, a été l'un des plus grands hommes de son tems. Il fut appellé Gerson, du nom du village où il prit naissance, dans la Champagne près de Rhétel le 14 décembre de l'an 1363. Son pere s'appelloit *Arnoul* Charlier, & sa mere *Elisabeth* La Chardeniére d'Ailly. Il vint étudier à Paris, au Collége de Navarre. Après y avoir fait ses Humanitez, il étudia la Philosophie sous Pierre Ailly, depuis Cardinal, & sous Gilles Des-Champs. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choisi pour être du nombre des Deputez que l'Université envoya à Clément VII, sur l'affaire de Jean de Monteson. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie de Paris l'an 1392, & fut nommé Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, en la place de Pierre Ailly l'an 1395. Il s'aquitta des fonctions de cette charge avec toute la sagesse possible, dans un tems très difficile, où il avoit à se menager entre les factions du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des mesures pour éteindre le Schisme des Papes. Il fut un des Deputez qui furent envoyez en 1406, vers les Papes Gregoire & Benoit. Après son retour, il composa quantité d'Ecrits, sur les moyens d'éteindre le Schisme. Il assista en qualité de Député de l'Université de Paris au Concile de Pise, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à faire déposer les deux contendans, & à faire élire Alexandre V, qu'il congratula de son élection par une harangue solennelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à préparer les matiéres, qui devoient être traitées dans le Concile général, dont celui de Pise avoit ordonné la célébration; mais il se trouva peu de tems après impliqué dans la querelle du Duc d'Orleans, parce qu'il témoigna publiquement les sentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner le Duc d'Orleans. Les séditieux le cherchérent pour le faire mourir, ou pour le mettre en prison. Il se sauva; mais tous ses meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de saint Jean en Gréve. Quand cette tempête fut appaisée, il combattit fortement le livre que Jean Petit avoit fait pour justifier le meurtre du Duc d'Orleans, & les propositions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent censurées par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'Evêque de cette ville l'an 1414, & que le livre fut condanné au feu. Il soutint fortement ces jugemens dans le Concile de Constance, où il assista en qualité d'Ambassadeur du Roi de France, & de Député de l'Université de Paris & de la province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de doctrine & de discipline, qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame & la langue. Après le Concile de Constance, il n'osa retourner directement en France, où le Duc de Bourgogne lui auroit fait un mauvais parti. Il s'arrêta quelque tems en Ratisbonne en Baviere déguisé en Pelerin; mais enfin il revint à Lyon auprès de son frére, Prieur des Célestins de cette ville. C'est mal à propos que Possevin & quelques autres ont confondu ces deux fréres; le nom commun à tous les deux, a été la cause de cette erreur. Celui dont nous parlons vécut en ce lieu-là, dans la retraite, & dans les exercices d'une vie humble & pénitente, instruisant la jeunesse, & y mourut le douziéme juillet de l'an 1429, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'église de S. Paul de Lyon, où l'on mit sur son tombeau ces paroles qu'il répétoit souvent, *Faites penitence & croyez à l'Evangile.* Dans le seiziéme siécle il se déclara un parti considérable de Savans, qui ont attribué à Gerson le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Nous avons plusieurs éditions des Oeuvres de ce grand homme: trois d'Allemagne, la premiere de l'an 1483, en trois parties; la seconde, de l'an 1499, en quatre parties; la troisiéme, de l'an 1518, divisée comme les précédentes. Les derniéres éditions beaucoup plus achevées sont celles de Paris de l'an 1521 & 1606, l'une & l'autre en deux volumes. M. Du Pin, en a donné une depuis beaucoup plus ample que les précédentes, imprimée à Amsterdam sous le titre d'Anvers en 1706, en cinq tomes *in folio*; dans laquelle les Ouvrages de Gerson sont rangez dans un bel ordre. Le premier tome contient les Oeu-

Oeuvres dogmatiques touchant les Dogmes de la Religion ; le deuxiéme, ce qui regarde la Discipline & la Police de l'Eglise ; le troisiéme, les Oeuvres morales ; le quatriéme, les Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Oeuvres sur differens sujets ; & le dernier, tous les Actes, piéces & monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit. On a mis à la tête de cette édition, un Ouvrage intitulé *Gersoniana*, qui contient l'Histoire Ecclesiastique du tems de Gerson ; la Vie de Gerson, de Pierre Ailly, & des autres Auteurs contemporains ; le dénombrement & la Critique de ses Ecrits, avec une Dissertation sur l'Auteur du livre de l'Imitation de J. C. & un Sommaire de toute la Théologie de Gerson. On trouve aussi dans cette édition des Traitez de Pierre Ailly, de Jean de Courte-Cuisse, & d'autres Théologiens du tems de Gerson, qui n'avoient point encore été publiez. Gerson a été grand défenseur de l'autorité du Concile général, très-zelé pour la réforme, sage & prudent dans sa conduite, inflexible dans la défense de la vérité, & a joint à la science Théologique, beaucoup de piété & de devotion. Les Ouvrages qu'il a travaillez sont assez bien écrits ; mais il y en a plusieurs qui sont composez d'un stile familier & négligé. * *Histoire de l'Université de Paris*. Pierre Schot. Tritheme. Possevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. La Croix-du-Maine. Jean Bouchet s'est trompé, mettant dans les Annales d'Aquitaine sa mort sous l'an 1432. L'Epitaphe de Gerson témoigne le contraire. Elle étoit en ces termes,

Magnum parva tenet virtutibus urna Johannem,
Præcelsum meritis, Gerson *cognomine dictum*.
Parisiis sacra Professor Theologia
Claruit, Ecclesiæ qui Cancellarius anno
Milleno Domini centum quater atque vigeno
Nono, luce petit superos Julii duodena.

Du Pin, *Gersoniana*.

CHARLIEU, bourg du Comté de Charollois en Bourgogne, dans le diocése de Mâcon. C'étoit autrefois une Abbaïe que les Auteurs Latins ont nommée *Carilocus* & *Carus locus*, differente d'une autre de ce nom dans le diocése de Mâcon. Ce n'est aujourd'hui qu'un Prieuré conventuel. Anscherie, Archevêque de Lyon, Gérald de Mâcon ou plutôt Léobalde son successeur, s'il est vrai que Gérald mourut l'an 912, & Odilard de Saint-Maurienne y célébrérent un Concile l'an 926, pour essayer de rétablir les lieux Saints, ruinez par les Voleurs & les impies. On y ordonna de relever neuf églises. * *Conciles*, *tome* 9.

CHARLIS. *Voyez* CHAILLY.

* CHARLOIS ou CHARLOOS, est le nom d'un village de la Hollande méridionale, sur la rive gauche de la Meuse, au midi de Delft & vis à vis de Delfshaven.

CHARLOTTE, Reine de France, fille de *Louïs* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut fiancée à *Frédéric* de Saxe ; mais ce mariage ne se consomma point. Elle épousa *Louïs* XI, alors Dauphin, & eut en dot deux cens mille écus d'or, & dix mille écus d'or de douaire, assignez sur les Comtez de Valentinois & de Diois. Le Roi eut d'elle trois fils, dont il ne resta que CHARLES VIII, son successeur, & trois filles, 1 *Louïse* morte en bas âge ; 2. *Anne* mariée l'an 1474, à *Pierre*, Sire de Beaujeu ; 3. la B. *Jeanne* de France, epouse de *Louïs* Duc d'Orléans, Duchesse de Berry & Fondatrice des Religieuses de l'Annonciade. Cette Reine mourut sur la fin de l'an 1483, & est enterrée dans l'eglise de Nôtre-Dame de Clery près d'Orleans auprès du Roi son époux.

CHARLOTTE de BOURBON, Reine de Chypre, étoit fille de *Jean* de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. On assure que c'étoit une des plus belles, & des plus sages Princesses de son tems. Elle fut mariée le deuxiéme août 1409, à *Jean*, II. du nom, Roi de Chypre, où elle alla en 1411, & fut mére de *Jean* III, pére de CHARLOTTE, qui suit.

CHARLOTTE, fille de JEAN, III. du nom, Roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie ; & d'*Heléne* Paléologue, fille de *Théodore* Despote de la Morée, étoit une Princesse de grande piété. Elle fut mariée premiérement à *Jean* de Portugal, Duc de Coïmbre, fils de *Pierre*, aussi Duc, & d'*Isabelle* d'Aragon ; mais ce Prince étant mort peu après en 1457, elle épousa en secondes noces *Louïs*, Duc de Savoye, Comte de Genéve, second fils de *Louïs* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, sœur de *Jean* III. Son pére mourut dans le tems qu'on traitoit de ce mariage, & elle fut couronnée à Nicosie Reine des trois Royaumes en 1458. En revenant de l'église, la haquenée sur laquelle on l'avoit mise s'étant cabrée, la couronne lui tomba de dessus la tête, ce qui fut pris pour un facheux augure. En effet, Jacques, bâtard que le Roi Jean avoit eu de Marie Patra, & qu'il avoit destiné à l'Eglise, en lui faisant prendre l'Ordre de Soudiacre, prit les armes contre elle, & par le secours du Soudan Melec Ella, la chassa du Royaume. Ainsi cette Princesse ayant perdu toute espérance de rentrer dans ses Etats, après l'avoir tenté inutilement, se retira en Savoye, puis à Rome ; où elle fit donation du Royaume de Chypre à Charles Duc de Savoye son neveu, en presence du Pape & de plusieurs Cardinaux. Elle mourut en cette même ville, de paralysie, l'an 1487. * Æneas Silvius, *en l'Asie*, *c.* 97. & *l.* 7. *des Comment*. Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. Guichenon, *Hist. de Savoye*, &c.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louïs* I, Comte de Montpensier, fut mariée en 1468, à *Wolfart* de Borselle, Seigneur de Ter Vere en Zelande.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Jean* II, Comte de Vandôme, épousa en 1489, *Engilbert* de Cleves, comte de Nevers. Etant veuve, elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut en 1520. Divers Auteurs ont travaillé à son éloge.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louïs* II, Duc de Montpensier, fut Abbesse de Jouarre, d'où elle sortit en 1572, pour se retirer en Allemagne chez Frédéric II, Comte Palatin du Rhin, où elle embrassa la Religion Réformée. Depuis elle fut mariée à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. Elle fut tellement saisie de peur, en apprenant que le Prince son mari avoit été blessé par un certain Jean de Jauréguy, qu'elle tomba dans une fiévre chaude, dont elle mourut à Anvers le sixiéme may 1582.

CHARLOTTE, nom de plusieurs autres Princesses. *Voyez* l'article de leurs familles.

* CHARLOTTENBOURG, maison royale que Frédéric I, Roi de Prusse a fait bâtir à un mille de Berlin sur la Sprée, & à laquelle il a donné le nom de la Reine son épouse qui s'appelloit *Sophie Charlotte*. Ce lieu s'appelloit auparavant *Lutzenbourg*. On a commencé à y bâtir une petite ville.

* CHARLTON (Gautier) naquit à Sheptonmalet dans le Comté de Sommerset, en Angleterre, le deuxiéme février 1619, de Gautier Charlton Recteur de l'Eglise de ce lieu. Il fut reçu au Collége de la Magdelaine à Oxford, l'an 1635, & il y fit de grands progrès dans la Philosophie, sous la direction de Jean Wilkins qui fut depuis Evêque de Chester. Son Cours fini, il se tourna du côté de la Medecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté, au mois de février 1642. Peu de tems après, le Roi Charles I, qui le connoissoit, le mit au nombre de ses Medecins ordinaires. Lorsque le parti de ce Prince commença à avoir du dessous, il se retira à Londres, où il pratiqua la Medecine, & fut aggrégé au Collége des Medecins. Après le rétablissement du Roi Charles II, il fut fait Membre de la Société Royale de Londres, & on l'élut le 30 septembre 1689, Président du Collége des Medecins, dignité qu'il remplit jusqu'à l'année 1691. Il se retira ensuite dans l'isle de Jersey, où il étoit en 1695. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, puis qu'on n'a plus depuis entendu parler de lui. Il a composé plusieurs Ouvrages, mais le Bibliothécaire d'Oxford prétend qu'ils ne lui ont pas couté beaucoup, puisqu'il les a tirez la plupart de differens Auteurs. Les uns sont en Latin & les autres en Anglois. Les Latins sont, *Spiritus Gorgonicus vi sua saxipara exutus, sive de causis, signis & sanatione lithiaseos ; Oeconomia Animalis, novis Anatomicorum inventis, indeque desumptis Modernorum Medicorum Hypothesibus Physicis superstructa & mechanice explicata ; Exercitationes Pathologicæ, in quibus morborum pene omnium natura, generatio & causa ex novis Anatomicorum inventis sedulo inquiruntur ; Disquisitiones duæ Anatomico-Physicæ, altera, Anatome pueri de cœlo tacti, altera de proprietatibus Cerebri humani ; Onomasticon Zoicon plerorumque animalium differentias & propria nomina pluribus linguis exponens, De Scorbuto liber singularis, cui accessit Epiphonema in Medicastros ; Oratio Animadversoria, in Commemorationem Beneficiorum à Doctore Harvey aliisque præstitorum ; Inquisitio Physica de causis Catameniorum, & Uteri Rheumatismo, in qua probatur sanguinem in animali fermentescere nunquam ; Gulielmi Novicastrensis Vita*. Les Anglois sont, *Les Ténébres de l'Athéisme dissipées par les lumiéres de la raison. Les Femmes Ephesiennes & Cimmériennes*, ou *deux exemples remarquables de la puissance de l'Amour & de la Force de l'esprit ; L'immortalité de l'ame démontrée par des raisons naturelles. L'Histoire naturelle de la nutrition, de la vie & du mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles découvertes des Anatomistes ; le Caractére de Charles II, Roi d'Angleterre ; Chorea Gigantum*, ou, *les plus fameuses Antiquitez de la Grande Bretagne*, vulgairement appellée *Stoneheng ; Deux Discours Philosophiques*, 1. *touchant les differens esprits des hommes*, 2. *Le Mystére des Cabaretiers*, ou *Discours sur les differens défauts du vin, & sur les maniéres d'y remédier qui sont à présent en usage ; L'Histoire naturelle des Passions, Recherches sur la Nature humaine, contenues en six leçons Anatomiques ; Harmonie de la Loi naturelle & de la Loi divine positive ; Trois Paradoxes*, 1. *sur la Cure magnétique des blessures*, 2. *sur la production du tartre dans le vin*, 3. *Sur l'Image de Dieu dans l'Homme ; Les Erreurs des Médecins touchant les fluxions*, *appellées* Delicamenta Catarrhi ; *La Morale d'Epicure, La Vie de Marcellus*. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 18. *p.* 210. & *suiv*.

* CHARLUS, nom d'un Fort en France dans la Haute Auvergne, vers les confins du Limosin. Il est à peu près au nord-nord-est d'Orilhac, dont il est éloigné de huit à neuf lieuës.

CHARMES, petite ville de Lorraine, en Latin *Carmæ*. Elle est située sur la Moselle, dans le Bailliage de Vauge, à trois lieues de Mirecourt du côté de l'Orient, à six de Nancy, & à neuf ou dix de Toul. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARMES magiques. *Voyez* PHYLACTERES.

* CHARMEY, village de Suisse dans le Canton de Fribourg. Il est remarquable par une fontaine de soufre qui s'y trouve. Quand on y jette un baton, il se couvre de soufre, & si l'on le met à la flamme, il prend d'abord feu, & jette une odeur de soufre. Ce village porte en Allemand le nom de Galmis.

* CHARMI, quatriéme fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. * *Exode*, *ch.* 6. *v.* 13, & dans la Version Flamande, *v.* 14. *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 6.

* CHARMI pére d'Achan ou Hacan de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 7. *v.* 1. & 18.

CHARMI, un des Gouverneurs de Bethulie. *Voyez* CHARMIS.

CHARMIDAS, fils d'Euthys, Capitaine Lacédémonien fut envoyé dans l'isle de Cypre sous le régne d'Alcaméne, Roi de Sparte, vers la cinquiéme Olympiade, & 760 ans avant J. C. pour y calmer une sedition qui s'y étoit élevée, selon Pausanias, *in Laconicis*. Diogene Laerce parle d'un CHARMIDAS dans *la Vie de Socrate*, & Thucydide, *au l.* 1. Pline fait aussi mention, *au l.* 7. *c.* 24, d'un CHARMIDAS ou CHARMADAS, dont la mémoire étoit excellente, le nom duquel quelques Savans, substituent à celui de Carnéade, que l'on trouve dans Cicéron, 1. *Tusc.* & dans Quintilien, *Institut. Orator. l.* 11. *c.* 2. *De Memoria*. Macrobe, *Saturnal. l.* 7. *c.* 1.

CHARMIDE. *Voyez* CHARMIDAS.

* CHARMIS, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & delivrée par Judith. Il étoit fils de Michel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith*, *ch.* 6. *v.* 11 ; *ch.* 8. *v.* 9.

CHARMIS, Médecin de Marseille, vivoit du tems de Néron, peu de tems après J. C. & condamnoit la méthode ordinaire que pratiquoient les Medecins, entre autres l'usage des bains chauds, auxquels il preferoit en tout tems, & même en hiver, le bain d'eau froide. * Pline, *l.* 29. *c.* 1.

* CHARMOIS (Martin des) Seigneur de Lauré, homme d'esprit & d'une grande capacité, s'est signalé en France dans la Peinture. Sa passion pour la Peinture & pour la Sculpture lui a fait pénétrer les secrets les plus cachez de ces deux beaux Arts, & quoiqu'il ne fût ni Peintre ni Sculpteur de profession, cependant son penchant le portoit à se servir du pinceau & du ciseau. Il a été comme le Fondateur de l'Académie de Peinture, autorisée & érigée en France par Louis XIV.

CHARMUS, Poëte de Syracuse. Il avoit accoutumé, dans les festins, de faire des vers à l'occasion de chaque mets que l'on portoit sur la table. Cléarque Disciple d'Aristote ayant fait un Corps des Poësies de Charmus leur donna le titre de *Dipnologie*, ou Discours de table. Athénée rapporte que les Habitans de Messine, honorérent ce Poëte de leur estime, à cause des agrémens de son esprit. * Ragulæ *Elogia Siculorum*, &c.

CHARNACÉ, (Hercule, Baron de) fut Ambassadeur de Louis XIII, Roi de France, après de Gustave Roi de Suéde, auprès des Etats Généraux, & ailleurs. Il étoit creature du Cardinal de Richelieu ; & aussi brave Soldat, que bon Négociateur. Il fut tué en 1637, au siége de Breda, à la tête du Régiment qu'il commandoit au service des Etats, quoiqu'il fût pour lors Ambassadeur auprès d'eux. Charnacé fut le premier qui donna le titre d'*Altesse* au Prince d'Orange Henri Frederic, qui n'étoit auparavant traité que d'Excellence. A ce nouveau titre Louis XIII, joignit un collier de perles de quarante à cinquante mille écus pour la Princesse sa femme, qui depuis ne laissa pas d'entrer dans les interêts d'Espagne : ce qui fit dire à un Ministre étranger, que le Cardinal de Richelieu avoit cru mener la bête par la bride, mais qu'elle avoit rompu son licou. Henri Frederic envoyant faire excuse à Charnacé de n'avoir pas exécuté, à cause du vent & de la marée, une entreprise, dont ils étoient convenus ensemble, l'Ambassadeur répondit en colere, *qu'en France on ne connoissoit ni vent ni marée*. Durant le siége de Breda, Charnacé priant un jour instamment Henri Frederic de se retirer, *si vous avez peur*, lui dit le Prince, *vous le pouvez faire*. L'Ambassadeur piqué de cette réponse, qui lui sembla être un reproche de lâcheté, monta aussi-tôt à la tranchée, & un moment après tomba mort d'une mousquetade reçue dans la tête. Sa femme, Jeanne de Brezé, proche parente du Maréchal de ce nom, étant morte quelques années avant lui, il la fit embaumer précieusement, & porter devant lui dans tous ses voyages. * Aubéry, *Histoire du Cardinal de Richelieu*. Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 1.

CHARNI. *Voyez* CHARNY.

CHARNIE, petit Pays de France, qui dépend de la Province du Maine. Il est entre le Mans & Mayenne, & a d'un côté la riviére de Mayenne & de l'autre celle de Sarte. Sa longueur est de huit à neuf lieuës, & la riviére de Vegre la traverse. *Sainte-Susanne*, Baronie & Siége Royal, en est le lieu le plus remarquable, avec l'Abbaïe d'Evelel. Le fond en est fort mauvais à cause de quantité de montagnes, de bois & de Landes. * Davity, *Royaume de France*, *article du Maine*. Audiffret. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARNOCK, Homme de Lettres & Vice-Président au Collége de la Magdelaine d'Oxford, un des Con-

juraz

jurez dans la conspiration qui avoit été formée en 1696, contre la vie de Guillaume III, pour rétablir le Roi Jaques sur le thrône d'Angleterre. L'assassinat devoit se faire le 15 fevrier dans le tems que le Roi reviendroit de Richemont à Londres. La veille, un des Conjurez nommé *Pendergras*, Irlandois & Catholique Romain, découvrit le complot à Mylord Portland, qui en donna incessamment avis au Roi. Plusieurs Conjurez furent arrêtez. Après que cinq témoins eurent déposé, savoir *Porter*, la *Rue*, *Pendergras*, *Boise* & *Bertram*, Charnock voulut se defendre, en traitant la conspiration de chimérique, & en attaquant les témoins qui, de leur aveu, avoient été tous complices & par conséquent indignes de créance. Les *Jurez* ne laissérent pas de prononcer que Charnock & deux autres complices *King* & *Keys* étoient coupables du crime de haute trahison. Les prisonniers furent conduits à la Barre, où ils furent condamnez au supplice des traitres, & cette sentence s'exécuta le lendemain à Tiburne. Tous trois avant que de mourir donnérent aux Shériffs leurs Ecrits, dans lesquels ils avouoient l'entreprise de rétablir le Roi Jaques par les voyes de fait & par le soulévement de ceux de leur parti. Charnock reconnoissoit de plus qu'il étoit convenu avec d'autres Conjurez, que pour faciliter cette entreprise ils attaqueroient le Prince d'Orange & ses Gardes, mais il ajoûtoit qu'il n'avoit jamais vu d'ordre, ni de commission du Roi Jaques, pour assassiner ce Prince. * Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'année* 1696.

CHARNY, (Géofroy de) Chevalier, servit aux guerres de Languedoc & de Guienne en 1337, sous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France, & en 1338, sous ce même Connétable en Flandre, à Lille & à Tournay, & servit le Duc de Normandie & le Roi en toutes ses guerres. Ayant fait une entreprise sur la ville de Calais en decembre 1348, il y demeura prisonnier; mais ayant été mis à rançon, le Roi, lui fit donner douze mille écus d'or pour le payer. Le 31 juillet 1351, il fut établi Lieutenant ou Capitaine Général des guerres de Picardie & des frontiéres de Normandie, & pendant qu'il y demeura, il fit la visite des places, des forteresses & des frontiéres de Flandre. Il fut aussi envoyé en 1355 en Normandie; & la même année, il fut choisi pour porter l'Oriflamme, & il lui fut assigné certaine somme tant pour lui, que pour les Gens d'armes qu'il étoit obligé d'avoir pour l'assister en cet office. Il mourut à la journée de Poitiers le 19 septembre 1356, & ses funérailles furent faites aux dépens du Roi en l'église des Célestins de Paris.

Il descendoit de Ponce de Mont saint-Jean, Seigneur de Charny & de Chastel-Sensey en partie, vivoit en 1212 & 1228, avec *Sibylle* de Noyers sa femme, fille de *Clarembaut*, Seigneur de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. Hugues, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Hugues*, Seigneur de Cuiseau; & 3. *Elizabeth* de Charny, alliée 1. à *N*... Seigneur de Thil en Auxois: 2. à *Gaucher* de Saint-Florentin, Seigneur de Pacy en Tonnerrois.

II. Hugues, Seigneur de Charny, de Boucey, &c. vivoit en 1252, avec *Mabile* sa femme, dont il eut 1. Jean, qui suit; & 2. *Dreux* de Charny.

III. Jean, Seigneur de Charny, assista le Duc de Bourgogne dans les guerres qu'il eut contre les Flamens, & vivoit en 1352. L'on le croit pére 1. de Dreux, qui suit; & 2. de Géofroi, qui continua la posterité *rapportée après celle de son frére aîné*.

IV. Dreux, Seigneur de Charny, vivant en 1315, fut pére de *Guillemette*, Dame de Charny, alliée à *Philippe*, Seigneur de Jonvelle, dont est issue *Agnès* de Jonvelle, Dame de Charny, qui épousa *Philibert*, Seigneur de Bausfrémont.

IV. Géofroy de Charny, Seigneur de Lirey, Porte-Oriflamme de France, qui a donné lieu à cet article, épousa *Jeanne* de Vergy, Dame de Montfort, de Savoisy, &c. fille de *Guillaume* Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnay, sa seconde femme, dont il eut Géofroy, II. du nom, qui suit.

V. Géofroy de Charny, II. du nom, Seigneur de Montfort, de Savoisy, de Lirey, commença à servir l'an 1362, sous le Comte de Tancarville, Lieutenant du Roi en Champagne, Bourgogne & Languedoc, étoit Baillif de Caux en 1375 & de Mante en 1388, & vivoit en 1392. Il épousa *Marguerite* de Poitiers, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Simone* de Mery, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Charny, Dame de Montfort, de Savoisy, de Lirey, &c. alliée 1. en 1400, à *Jean*, Seigneur de Bausfrémont & de Charny: 2. à *Humbert*, Seigneur de Villers-Seyssel, Comte de la Roche, morte le septiéme octobre 1460. * Le P. Anselme, &c.

CHARNY, (le Comte de) étoit fils de Gaston Duc d'Orléans, & d'une Demoiselle de Tours, nommée *Louise Roger de Marbelière*. L'Espinay fut cause que Monsieur ne voulut jamais reconnoitre Charny pour son fils naturel. Cela n'empêcha pas que Mademoiselle, Souveraine de Dombes, ne le reconnût pour son frere, & qu'elle ne prit soin de son éducation & de sa fortune. Elle l'envoya au service du Roi d'Espagne après la paix des Pyrénées, & ce Roi le recommanda comme tel à son fils *Don Juan*, qui commandoit alors en Estrémadure contre le Roi de Portugal. La lettre est datée de Madrid du 21 novembre 1661. Le Comte mourut en Espagne environ un mois après Mademoiselle, qui par son testament lui continuoit la pension de mille écus qu'elle avoit accoutumé de lui payer tous les ans. Le Roi d'Espagne lui en donnoit une autre de quatre mille croisats, qui a été conservée à deux enfans qu'il a laissez, un garçon & une fille, qu'il avoit eus d'une Dame Espagnole dont on ne dit point le nom à cause de sa haute qualité. Charny n'étoit pas moins abandonné aux femmes que son pére. Une Dame avec qui le Comte entretenoit un grand commerce de lettres à Paris, en avoit plusieurs où il lui mandoit, plus de six mois avant la mort de la Reine d'Espagne, fille de feu Monsieur, qu'infailliblement elle seroit empoisonnée. Cette Dame montra toutes ces lettres à Monsieur, comme c'étoit bien l'intention du Comte; mais Monsieur méprisa tous ces avis dont il ne reconnut l'importance qu'après la mort de sa fille. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 2.

CHAROLLES, ville principale ou capitale du Comté de Charollois, est située sur une colline entre les riviéres de Reconce & de Sémence, à dix lieues de la Saône, à quatre de la Loire, & dans un bon terrain. Le château des Comtes de Charollois, est sur la hauteur dans l'enceinte de la ville, qui n'a que 300 pas de long, & 150 de large, mais dans ce petit espace, outre l'église paroissiale de saint Nizier, qui est aussi une collégiale fondée en 1524, par Jean de la Magdelaine, Grand Prieur de Cluny, il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît, des couvens de Religieux du Tiers-Ordre de saint François, de Claristes, d'Urbanistes & de Filles de la Visitation, un Collége, & un hopital servi par des Religieuses. Il y a aussi un Baillage, qui est le sixiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage des Cas Royaux; un Bailliage du Comté, qui ressortit nuement au Parlement; une Châtellenie, ou Justice ordinaire de la ville ressortissante au Bailliage du Comté; une Justice seigneuriale de Eaux & Forêts, qui ressortit à la Table de Marbre de Dijon, un Grenier à sel, & une Subdélegation de l'Intendance: de sorte qu'on y trouve presque tout ce qu'on remarque dans les villes considérables. * Garreau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne*.

CHAROLLOIS, premier Comté de la province & des Etats de Bourgogne, & sixiéme Bailliage de la même province, a onze lieues du nord au midi, sur huit de large. Il est limité à l'orient par le Challonnois & le Mâconois, au midi par le Mâconois & le Brionnois, au couchant par le Bourbonnois & les Bailliages d'Autun & de Montcenis, & encore par celui de Montcenis au nord. Il est environné presque de tous côtez de hautes montagnes, le dedans du pays est rempli de collines, & il n'y a que deux ou trois montagnes assez élevées. Il produit du froment, du seigle des bois de haute futaye & des taillis; il y a beaucoup d'étangs, dont le poisson est apporté à Paris, de même que les bois à bâtir & de merrain, par la riviére de Loire & le canal de Briare. Les bœufs gras qu'on y nourrit, sont distribuez dans la même ville, & dans celle de Lyon & de Dijon. Outre Charolles qui est la principale ville, il y a encore celle de Paray-le-Monial, les bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon-sur-Arroux, de Perrecy & de Digoin, ces deux ci-renommez par leurs mines de fer. On a parlé de la tenue des Etats du Comté à l'article de BOURGOGNE. Le Charollois devenant un pays séparé, fut d'abord une Baronnie du Comté de Challon, dont le domaine particulier étoit le même qu'aujourd'hui; mais le Comté de Challon ayant été aquis en 1237, par Hugues IV, Duc de Bourgogne, ce Prince, donna le Charollois par son testament de l'an 1272, à sa petite-fille *Béatrix*, fille de *Jean* de Bourgogne & d'*Agnès* de Bourbon. Cette institution héréditaire fut confirmée par un traité du mois d'août de l'an 1279, passé par la médiation & en présence de Philippe *le Hardi*, entre le Duc Robert II, & la même Béatrix, alors épouse de Robert de France tige de la Maison de Bourbon, & il fut accordé que le Charollois seroit tenu en fief du Duc de Bourgogne & de ses successeurs, avec tous les honneurs qui appartiennent à Comte & à Baron. *Jean* second fils de *Robert* & de *Béatrix*, leur succéda dans le Comté de Charollois, & il ne laissa qu'une fille, nommée *Béatrix*, alliée à *Jean* I, Comte d'Armagnac, dont le fils *Bernard* d'Armagnac vendit le Comté de Charollois à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Ses successeurs Ducs le conservérent, & en donnerent le titre à leurs fils aînez. Après la mort du dernier, Louis XI s'empara du Charollois, qu'il prétendoit réversible à la Couronne, de même que le Duché de Bourgogne; mais en 1493, Charles VIII le rendit à Philippe d'Autriche, pour le tenir en fief de la Couronne, & depuis il a continué d'appartenir à ses Descendans, Rois d'Espagne, jusqu'en 1684, que le Parlement de Bourgogne l'ayant discuté par decret sur le Roi Charles II, ce Prince le vendit à Henri-Jules de Bourbon Prince de Condé, qui en reprit le fief entre les mains du Roi de France. * Garreau, *Description du Gouvernement de Bourgogne*.

CHARON ou CARON, Divinité infernale, que les anciens Payens considéroient comme le Batelier des Enfers, ou celui qui y passoit les ames, qui étoient obligées de payer une piéce de monnoye pour le passage du fleuve Lethe. C'est pour cette raison que certains peuples avoient coutume de mettre quelque piéce de monnoye dans la bouche des morts, afin qu'ils eussent de quoi payer ce prétendu peage. Virgile, *Æneid. l.* 6. *v.* 298, nous le dépeint fort vieux, mais d'une vieillesse verte & résolue, & fort mélancholique, ayant une barbe négligée, fort touffue, avec un pan d'habit noué vers l'épaule.

Portitor has horrendus aquas & flumina servat
Terribili squallore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet; stant lumina flammæ:
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus,
Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,
Et ferruginea subvectat corpora cymba,
Jam senior, sed cruda Deo, viridisque senectus.

Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 24, en parle comme d'un vieillard d'une mine affreuse, & d'un regard noir & farouche, qui conduit la barque fatale, dans laquelle chacun doit monter à son tour.

Scandenda est torvi publica cymba Senis.

L'on en peut encore voir une belle description en six vers dans Sénéque le Tragique, *dans Hercules Furens Acte* 3. *v.* 765, & dans son Oedipe, *Acte* 1. *v.* 166. Euripide en parle aussi dans son Alceste. Tout le monde connoit l'agréable Dialogue de Lucien, sur la barque de Charon, traduit avec tous les Ouvrages du même Auteur par Perrot d'Ablancourt. Cette créance ridicule où étoient les Anciens, qu'il falloit payer une piéce de monnoye à Charon, pour le passage du fleuve Lethé, peut avoir pour fondement, celui que lui donne Diodore de Sicile. Il dit qu'Orphée voyageant en Egypte, & ayant observé que les Habitans d'une certaine ville enterroient les morts dans les tombeaux qu'ils avoient au delà d'un lac, il fit accroire aux Grecs que Charon passoit les ames des morts aux Enfers, parce qu'en langage Egyptien les Bateliers sont nommez *Charons*. Les ames de ceux à qui on n'avoit point donné la sépulture, devoient errer cent ans le long du fleuve, afin qu'il les passât ensuite. *Voyez* plusieurs Remarques curieuses là-dessus dans P. Du Val, *Voyage*, *tome* 1. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Biblioth. Hisp. ch.* 92. & Marsham, *ad sæc. IX.* Lucien, & la plupart des Poëtes.

CHARON, fils de *Pythoclès*, né à Lampsaque, écrivit une Histoire de Perse en deux livres, qui sont citez par Plutarque, *in Themistocle*, & par Athenée, *l.* 9. L'Auteur de la Description des Olympiades observe qu'il florissoit sous la LXXV Olympiade, en quoi il est conforme à Suidas, qui ajoûte que l'Ouvrage dont on vient de parler, étoit une Histoire de la guerre que Darius, & après lui Xerxès, avoient faite aux Grecs. Il avoit encore écrit une Histoire ou Description de l'Ethiopie, une autre de la Gréce en quatre livres, & une autre encore de la Lybie ou Afrique, deux livres touchant Lampsaque, quatre du territoire de la même ville, une Chronique des Prytanes ou Princes de Lacédémone, deux livres de l'Origine des villes, trois livres touchant l'isle de Créte où il rapportoit les loix de Minos, & une Navigation au delà des colomnes d'Hercule. Mais comme Suidas qui donne la liste de tous ces Ouvrages, ne les avoit pas vus, je serois assez porté à croire que la plupart ne furent que des parties détachées de l'Histoire des Perses, où Charon se seroit donné la liberté de faire de longues digressions, telles qu'on en trouve dans les neuf livres d'Hérodote, qui vécut peu après lui, ainsi que l'observe Denys d'Halicarnasse, *Epist. ad Pomp.* C'est sans contredit cet Auteur que le Scholiaste d'Apollonius cite, *l.* 2, en parlant des Bébryces, mais le Charon ami du Poëte qu'il commentoit, & dont il cite les Commentaires Historiques sur ce même Poëme sur lequel il travailloit, est très-different & plus moderne de près de deux siécles. Celui-ci pourroit être l'Historien de Naucrate, dont Suidas dit qu'il avoit écrit une Histoire de sa patrie, la suite des Rois d'Egypte, celle des Prêtres du même païs, avec ce qui étoit arrivé de plus remarquable de leur tems, & divers autres Mémoires concernant l'Histoire de l'Egypte. Le même Grammairien parle d'un Charon de Carthage, qui avoit écrit une Histoire des Tyrans, les Vies des Hommes Illustres en quatre livres, & quatre autres livres des Vies des Femmes Illustres. * Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 1. *ch.* 1. & 16: *l.* 3. *l.* 4. *ch.* 3. & 11.

CHARON (Louis le) dit Charondas, Parisien, célébre Avocat, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étant mort en 1617, a laissé divers Ouvrages de Belles Lettres, & de Jurisprudence. La Croix-Du-Maine, dit dans *sa Bibliothéque*, que Charondas vivoit encore en 1584, & qu'il demeuroit à Clermont en Picardie. Il composa un Panégyrique du Roi Charles IX, & differens Traitez, comme, *De restituenda & in artem dirigenda Jurisprudentia. De jurisdictione & imperio; Verisimilium libri tres; Annotationes in Leges antiquas, &c.* * Forster, *in Vit. Jurisc.* Du Verdier-Vauprivas & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

*CHARON, bourg de France dans le païs d'Aunis. Il est sur la côte de la Mer de Gascogne à peu près au nord de la Rochelle, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHARON (Pierre) *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS (Louis le) *Voyez* CHARON.

CHARONDAS, natif de la ville de Catane en Sicile, donna des loix aux Habitans de la ville de Thurium, rebâtie par les Sybarites, dans la Grande Gréce, comme nous l'apprenons de Diodore. Ces loix furent publiées l'an 444 avant Jesus-Christ, sous la LXXXIV Olympiade. Diogéne Laerce dit que Charondas étoit Disciple de Pythagore. Valére Maxime ajoûte que ce Législateur voyant que les Thuriens étoient extrémement mutins, ordonna pour empêcher les desordres qui pourroient arriver dans leurs assemblées, que quiconque y viendroit armé, seroit tué sur le champ. Un jour se trouvant obligé à son retour de la cam-

campagne de convoquer une assemblée, avec précipitation, il y porta son épée sans y prendre garde, & se l'enfonça dans le sein, lorsqu'on lui eut fait remarquer qu'il avoit violé la loi. * Diodore de Sicile, *l. 12.* Diogéne, *l. 8. dans la Vie de Pythagore.* Valere Maxime, *l. 6. ch. 5. Ex. 4.* Cicéron en fait aussi mention, *de Legibus, l. 1. ch. 25. l. 2. ch. 6. l. 3. ch. 2.*

CHAROPS, fils d'Eschyle, succéda à Alcméon le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes, & fut le premier qui ne tint cette Magistrature souveraine que dix ans. Eusébe en fait mention sous la sixiéme Olympiade, l'an 754. avant J. C. Il devoit le faire sous l'an 752.

CHAROST (Duc de) de la Maison de Béthune. *Cherchez* BETHUNE.

CHAROUX. *Voyez* CHARROUX.

CHARPENTIER (Pierre) en Latin *Carpentarius*, natif de Toulouse au XVI siécle, faisoit profession de la Religion Réformée, mais il publia un Ecrit qui le fit considérer comme un furieux ennemi des Réformez. Il enseigna quelque tems la Jurisprudence dans Genéve & il en sortit fort mécontent & sans dire adieu à ses Créanciers. Cela paroit par une lettre que Théodore de Béze lui écrivit le premier avril 1570. Cette même lettre témoigne qu'il avoit femme & enfans. Dans le massacre de la St. Barthelemi, il se sauva chez le Bellievre son intime ami. Il disoit publiquement que les Réformez par leur revolte avoient bien mérité un tel traitement, & il entreprit de justifier ce massacre par cet Ecrit dont nous avons parlé plus haut. Il vivoit encore en 1584, & il étoit Avocat du Roi au Grand Conseil. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.* De Thou, *Histoire. l. 53.* Bayle, *Dict. Critique.*

* CHARPENTIER (Pierre) d'Anvers, fut Recteur du Collége de Noordwyck, puis de celui de Rotterdam. On a de lui, *Introductio Logica; Aldi Manutii Phrases Linguæ Latinæ tabulis delineata; Ramus aureus elegantiorum Linguæ Latinæ Orationum, ordine alphabetico.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p. 729.*

CHARPENTIER (François) Doyen de l'Académie Françoise, naquit à Paris le 15 février 1620. Le génie aisé & la vivacité qu'il fit paroître dans ses premiéres études, l'avoient fait destiner au Barreau; mais quelques talens qu'il eût pour réüssir dans cette profession, l'amour des Lettres ne lui permit pas de s'y engager. Il préféra à une vie tumultueuse & agitée le repos & le silence du cabinet; & à l'étude des Loix, la connoissance des Langues & des bons Auteurs de l'antiquité; mais il eut le bonheur de joindre au commerce de ces fameux Anciens la familiarité de quelques uns de nos illustres Modernes, à qui il fut encore plus étroitement uni par la place qu'ils lui accordérent dans l'Académie Françoise en 1651. L'honneur d'entrer dans cette Compagnie, est sans doute une des plus dignes récompenses, où puisse aspirer un homme de Lettres; & ce n'étoit pas un médiocre avantage de faire partie de ce corps, dans le tems qu'il étoit animé de l'esprit de ses premiers Instituteurs, & soutenu de leur présence. M. Colbert, étant entré dans le Ministére, & ayant conçu le dessein de former à l'imitation des voisins de la France, une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales, voulut d'abord donner à toute la France une idée avantageuse de cet établissement, par un Discours qu'on publia sur ce sujet; & il fut tellement satisfait de M. Charpentier, qui l'avoit composé par son ordre, qu'il le retint, pour être d'une autre Académie, qui ne faisoit que de naître, & qu'on a connue depuis sous le nom de l'*Académie des Inscriptions & Médailles.* Ce Ministre qui étoit devenu Surintendant des Bâtimens, étoit persuadé, comme il disoit lui-même, que dans cette charge, *il n'étoit pas seulement question de mettre pierre sur pierre;* mais de porter les Arts aussi loin qu'il seroit possible. Dans cette vue il avoit marqué dans sa maison des jours d'assemblée à quelques personnes de Lettres, dont il vouloit prendre les avis; afin que dans les monumens publics, qu'il se proposoit de faire élever à la gloire du Roi, le savoir fût joint à l'Art, & que le bon goût s'y fit voir par tout. Les Langues savantes, que M. Charpentier possedoit très bien, la profonde connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, & cette Critique judicieuse & sûre qui étoit le fruit de ses veilles, le rendoient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Académie; & c'est une justice que tout le monde lui rend, qu'il n'y a personne de ceux qui l'ont composée, qui ait plus contribué que lui au dessein de cette belle suite de médailles, qu'on a frappées sur les principaux événemens du régne de Louis XIV. Nous avons de M. Charpentier plusieurs Ouvrages, qui ont été favorablement reçus. Il composa d'abord *la Vie de Socrate* qu'il accompagna des *Choses Mémorables de ce Philosophe*, traduites du Grec de Xénophon, & qu'il publia en 1650. Il donna *la Traduction de la Cyropédie*, en 1659, dont on a donné une belle édition en 1661, à Amsterdam, & à laquelle on a joint à la fin l'*Eloge d'Agésilaüs* qui est aussi de M. Charpentier. *Le Discours d'un Fidéle Sujet du Roi touchant l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le Commerce des Indes Orientales, adressé à tous les François*, en 1664; *La Rélation de cet établissement*, qu'il dédia au Roi en 1665. Le parti qu'il prit dans une célébre dispute, qui s'éleva pour savoir, si l'on feroit en France des monumens publics en Latin, & en François, l'engagea à publier en 1676, *la Défense de la Langue Françoise pour l'Inscription de l'Arc de triomphe*, & ce volume fut suivi de deux autres en 1683, sous le titre, *de l'Excellence de la Langue Françoise. Les Harangues & les Discours* qu'il a prononcez à la tête de l'Académie, ou dans les assemblées, ou dans ses députations au Roi, se trouvent dans les Recueils de l'Académie. On a aussi de lui diverses *Poësies*, *Louis*, Eglogue royale, en 1663; Ode au Roi en 1667; Version en vers du Pseaume XIX & du L, selon la Vulgate, & le XX & le LI selon l'Hébreu. On a encore de lui, un Panégyrique du feu Roi Louis XIV, sur la paix en 1679; *Le Voyage du Vallon tranquille*, Nouvelle Historique, en 1673; *Un Discours de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, en 1695. M. Charpentier a procuré aussi l'édition de plusieurs Ouvrages ausquels il a eu part. *Voyez* sur cela le *Carpenteriana ou Remarques sur différents sujets, attribuées à M. Charpentier, in douze*, à Paris en 1724. Les Ouvrages qu'il a laissez de sa composition, & qui ne sont pas encore imprimez, ne seroient pas moins agréables au public. Ce sont, le reste de *la Traduction des Oeuvres de Xénophon*; *Une Dissertation sur la Cyropédie, pour justifier que l'Histoire de Cyrus écrite par Xénophon est une Histoire véritable*, *La Rhétorique d'Aristote en François, avec des Commentaires*; *trois Comédies d'Aristophane*, en prose Françoise, *le Plutus, les Nuées & les Grenouilles*; un grand nombre d'*Epigrammes de l'Anthologie & de Martial*; en vers François; un Traité de la Peinture, sous le titre de *la Peinture parlante, où il fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux tableaux, & des noms aux portraits*; & plusieurs autres petits Ouvrages en prose & en vers. On doit juger par là combien il étoit laborieux. A l'égard du caractére de ses Ouvrages, on peut dire en général, qu'on y trouve par tout de l'esprit & de l'art, de la force & de l'érudition. On y remarque des traits d'éloquence dignes de la meilleure antiquité & ceux qui connoissent les Anciens sentent en lisant ses Ecrits qu'il avoit puisé dans les bonnes sources, & qu'il s'étoit formé sur les grands modeles. Il avoit le corps robuste & sain, la voix mâle & forte, avec un certain air de confiance, & si on l'ose dire, d'intrépidité. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec véhémence: de sorte que lorsqu'il soutenoit un avis, & que son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choses plus belles encore, que tout ce qu'il a écrit de plus vif & de plus animé. Le Discours, qu'il donna au public *de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Academiques*, découvre assez quel étoit son zéle pour ces exercices; mais son assiduité aux assemblées de l'Academie l'a fait encore mieux voir. Il en a toujours soutenu les travaux & la réputation par son exemple, & nul autre Académicien n'a parlé plus de fois à la tête de l'Academie. Il finit sa vie dans des sentimens très chrétiens le 22. avril 1702, âgé de 82 ans, deux mois & sept jours. * *Journal des Savans de* 1702, XXXII Journal. Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

CHARRETIER (Matthieu) *Cherchez* CHARTIER.

CHARRON (Pierre) Chantre & Théologal de Condom, célébre par ses Ouvrages, Docteur en Droit à Bourges, & Avocat au Parlement de Paris, né à Paris en 1541. étudia en Jurisprudence à Orléans & à Bourges, où il reçut le bonnet de Docteur. Quelque tems après il vint à Paris, où il se fit recevoir Avocat, & il en exerça la fonction pendant cinq ans. Il tourna ensuite ses vues d'un autre côté, & s'appliqua à l'étude de la Théologie. Il y réussit en peu de tems, se donna tout entier à la prédication, & s'y distingua tellement, que quelques Evêques de France s'empresserent fort à lui donner de l'emploi. Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, l'emmena avec lui à Xaintes, à Bourdeaux, & dans presque toutes les villes du Languedoc & de la Gascogne. Il posséda plusieurs Bénéfices considérables; car on lui donna successivement la Théologale de Bazas, d'Acqs, de Leitoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom. Il fut Chanoine & Ecolâtre de Bourdeaux, puis Chantre de la cathédrale de Condom. La Reine Marguerite le prit pour son Predicateur ordinaire. Il suivit le Cardinal d'Armagnac dans sa légation d'Avignon. Après une absence de 17 ans, il revint à Paris en 1588. L'amour qu'il avoit pour la retraite lui fit former la résolution de se faire Chartreux. Le Prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge (il avoit déja 47 ans) Ce refus ne le rebuta point, il se présenta aux Celestins, qui lui firent la même difficulté. Ainsi il résolut de finir sa vie dans l'état de Prêtre séculier. Il alla ensuite à Angers où il prêcha la carême en 1589, d'où il alla à Bourdeaux, où il fit connoissance avec Michel de Montagne, dont il estimoit beaucoup les Essais. Il lia avec lui une amitié si étroite que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle. Ce fut dans cette même ville qu'il publia son livre des trois véritez en 1594: ce qui engagea l'Evêque de Cahors de le faire son Grand Vicaire, & de lui donner la Théologale de son eglise. Il fut Député à l'assemblée du Clergé, qui se tint à Paris en 1595, & dont il fut élu Sécretaire. De retour à Cahors l'année suivante, il y demeura jusques en 1600, que Jean du Chemin, Evêque de Condom, lui donna les dignitez de Chantre & de Théologal de son église. S'étant alors transporté dans cette ville, il résolut de s'y fixer, & y acheta pour cela une maison qu'il bâtit à neuf, & qu'il meubla magnifiquement. Claude Dormy, Evêque de Boulogne sur mer, lui offrit en 1603 la Théologale de sa cathedrale; mais peu disposé à changer davantage, il fit un voyage à Paris pour le remercier de ses offres, & pour faire une nouvelle édition de son livre *de la Sagesse*. Il arriva dans cette ville le neuviéme octobre, & logea chez un Libraire, nommé Pierre Bertaud près de Saint-Hilaire. Le 16 novembre suivant, comme il descendoit la rue de S. Jean de Beauvais, il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva subitement dans sa 63 année. Il fut enterré le 18 à Saint Hilaire, le visage découvert & en habits sacerdotaux, comme il l'avoit toujours souhaité. Il avoit fait l'année précédent son testament, par lequel il laissa le revenu de 6000 livres pour quatre pauvres Ecoliers, & pour un pareil nombre de filles. Il y avoit aussi témoigné sa reconnoissance à Montagne, en laissant 500 écus *à Léonor de Montagne, femme du Sieur de Camain, Conseiller du Roi en son Parlement de Bourdeaux, la bonne sœur du Feu Sieur de Montagne & sa Commére.* C'étoit un homme sage, bon craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zéle. Balzach disoit que Charron dans son livre *de la Sagesse* n'avoit été que le Copiste de M. du Vair & de Michel de Montagne, jusqu'à se servir de leurs propres paroles. Chanet, Médecin, a fait un livre intitulé, *Considérations sur la Sagesse de Charron*, dans lequel il attaque avec beaucoup de véhémence la doctrine & les sentimens d'un homme qui n'étoit plus en état de se défendre. Scipion Dupleix s'emporte contre lui, à son ordinaire, & le P. Garasse a dit aussi beaucoup de mal de Charron, qu'il fait passer pour le Patriarche des Esprits forts de son siécle, mais cela n'a pas empêché que beaucoup de gens d'esprit & de probité ne se soient declarez pour Charron; entre autres Gabriel Naudé qui, dans sa *Bibliographie*, témoigne qu'il estimoit cet Auteur, jusqu'à le preferer à Socrate * *Eloge de Pierre Charron.* Bayle, *Diction. Critiq. édit. 2.*

CHARROST, ville de France avec Châtellenie, en Latin *Carrofinum*. Elle est située sur la riviere d'Arnon dans le Berry inferieur entre Bourges & Issoudun. L'Arnon en cet endroit le est bordé d'une prairie, avec des bois taillis & de haute futaye qu'on appelle bois du *Fontmoreau*; & du côté qui regarde Issoudun, il y a un excellent & agreable vignoble. Cette ville appartenoit autrefois aux Seigneurs de la *Rochechouart* en Limosin, mais ils la rendirent à la Comtesse de *Buzançois*, veuve de l'Amiral Chabot, Seigneur de Brion. C'est aujourd'hui un Duché à la branche de Béthune Charost, que le Roi Louis *le Grand* érigea en Pairie en 1690. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Davity, *Berry.* Audiffret, *Géographie ancienne & moderne, tome 2.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARROUX, en Latin *Karrofinum* ou *Carrofum*, petite ville de France dans le Poitou. Elle est située sur la Charente vers l'Angoumois, à dix lieues de Poitiers au midi, & remarquable par une Abbaïe de l'Ordre de St. Benoit. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France. ch. 5. du pais de Poitou.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARROUX, petite ville de France. M. Delisle dans sa Carte de France la nomme *Charraux*, & la place dans le Bourbonnois, aussi bien que Sanson dans sa Carte du Gouvernement général du Lyonnois. Frédéric de Wit la met dans la Basse Auvergne. Quoi qu'il en soit, Charroux est à peu près au sud de Moulins, dont il est eloigné d'environ sept lieues, à l'ouest de la Sioule.

CONCILES de CHARROUX.

Le premier, auquel présida Gombaut Archevêque de Bourdeaux, fut tenu l'an 989, *Conciles, tome 9.* Le second fut célébré l'an 1028, par les Evêques & les Abbez, à la sollicitation de Guillaume Comte d'Aquitaine, afin de confondre les Manichéens, qui répandoient leurs erreurs dangereuses. La Chronique du monastére de Maillezais parle d'un troisiéme Concile sous l'an 1082, & fait en même tems mention d'un certain Moine de Cormeri nommé Litier, qui pendant dix ans ne but ni vin ni eau, sinon à la Messe. On en met encore un autre tenu l'an 1186, par Henri, Legat du saint Siege, du tems d'Urbain II.

CHARSE'NA ou CARSCE'NA, Seigneur de Perse de la Cour d'Assuérus, fut un de ceux qui approchoient le plus près de sa personne, & qui lui conseillérent de répudier Vasthi pour sa désobéissance, * *Esther, ch. 1. v. 14.*

CHARTA. *Voyez* CARTHA.

CHARTAN. *Voyez* CARTHAN.

CHARTES ou CHARTRES, du Latin *Charta*, c'est à dire, titres, lettres, &c. GARDE DES CHARTES, que les Grecs nomment χαρτοφύλαξ, est le nom d'une des dignitez de l'Eglise de Constantinople, qui est marquée dans le catalogue des Officiers de cette Eglise. *Voyez* CHARTOPHYLAX.

CHARTIER (Alain) Sécretaire des Rois Charles VI & Charles VII, l'un des plus habiles personnages de son tems, florissoit vers l'an 1430 & 1432. Il composa plusieurs Ouvrages en prose & en vers, comme *le Bréviaire des Nobles*, & d'autres piéces qu'on a depuis recueillies dans un volume, & qu'on a imprimées en 1526, puis en 1583. André du Chêne a fait imprimer quelques choses de lui; & dans le Recueil qu'il nous a donné des Historiens François, il assure que l'Histoire de Charles VI & de Charles VII, qu'il lui avoit attribuée, est de Berry, premier Héraut du Roi Charles VII. En effet, ceux qui ont lu les Ouvrages d'A-

d'Alain Chartier, avoueront sans peine, que celui-ci ne peut être d'un Auteur si judicieux en tout ce qu'il a écrit, & si élégant dans son style, pour le siécle dans lequel il vivoit. Cependant Du Chêne s'est encore trompé: cette Histoire n'est pas de Berry, mais de Gilles de Bouvier. Gilles Corrozet, qui a écrit les Discours mémorables des personnes de qualité, rapporte que Marguerite d'Ecosse, premiére femme du Dauphin de France, depuis Roi Louis, XI. du nom, passant dans une salle du Louvre, où elle vit Alain endormi sur une chaise, s'approcha de lui & le baisa. Cette action surprit les Seigneurs de la suite de cette Dame, qui ne purent s'empêcher de lui dire, qu'ils s'étonnoient qu'elle eût voulu appliquer sa bouche sur celle d'un homme aussi laid qu'Alain. La Princesse répondit en riant, *qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choses*, ce qui marque l'estime qu'elle faisoit de ce savant personnage. Nous avons les Poësies Françoises de cet Auteur, & elles font la seconde partie de ses Oeuvres publiées par M. du Chêne le pere l'an 1617, *in quarto*, où parmi ses pieces il y en a beaucoup d'insérées sous son nom, qu'on lui a attribuées mal à propos, dès le tems même de Clément Marot, qui nomme entre les autres la *Contre-danse sans mercy*; *l'Hôpital d'amour*, *la Plainte de saint Valentin*; *& la Pastourelle de Granson*. Il dit que ce sont des Ouvrages tout à fait indignes de son nom. On pourroit y ajoûter encore le *Parlement d'amours*; *& le Dialogue d'un amoureux & de sa Dame*. Après tout, Chartier n'a jamais dû passer pour un fort excellent Poëte, quoique personne n'eût encore mieux fait que lui jusqu'alors pour les vers François. Il ne manquoit pourtant pas de génie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de son tems. Il faisoit même en partie l'ornement de la Cour de Charles VII, où il s'étoit acquis une grande réputation de savoir & d'éloquence: mais Alain réussissoit mieux en prose qu'en vers; & s'il a été appellé le *Pére de l'éloquence Françoise*, c'est plutôt pour son *Curial*, & pour son Traité de l'*Espérance*, qui est le meilleur de tous ceux qu'il a faits, que pour ses Poësies, qui sont obscures & ennuyeuses. * La Croix du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Du Chêne. Gilles Corrozet, &c. Clément Marot, *Epître à Etienne Dolet, au 31 juillet* 1538, citée par Du Chêne, *dans ses Notes sur Alain Chartier*, *p.* 867. Enguerrand de Monstrelet, *Hist. de France*. Les Auteurs de l'*Hist. de Charles VII.* Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, *& Epist.* 13. *des Famil.* Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, *l.* 6. *ch.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 7. *p.* 40: *ou tome* 4. *partie* 1. *p.* 35. *n.* 1221. §. 5. de l'édit. de Hollande, 1725.

CHARTIER (Jean) Moine de S. Benoît, Auteur des grandes Chroniques de Saint-Denys en France, frère de Guillaume Chartier, Evêque de Paris, vivoit en 1430. Nous avons son Ouvrage en trois volumes sous ce titre, *les grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de Saint-Denys, rédigées en François, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, Roi de France, par Jean Chartier, Moine de l'Abbaye de Saint-Denys, & depuis additionnées jusqu'au trépas de Louis XII.* Cet Ouvrage a encore le titre de *Mer & Chronique des Histoires de France.* Cependant on prétend avec raison que Jean Chartier n'est pas le seul qui ait travaillé à cette Histoire, mais que ce sont des Recueils que divers Religieux de Saint-Denys avoient fait, & qu'il se donna la peine de reduire en un même corps.

CHARTIER (Guillaume) Evêque de Paris, fut consacré l'an 1448. Il ordonna qu'on célébreroit la fête de sainte Geneviéve, Patrone de Paris, & s'employa avec grand soin pour le bien de son église. Charles de France, Duc de Berry, frère du Roi Louis XI, & quelques autres Grands du Royaume, ayant fait une Ligue qu'ils nommoient *du bien public*, s'avancérent pour prendre Paris. Le Prélat, qui étoit fort zélé pour le bien de l'Etat, s'efforça de calmer les esprits revoltez, & s'aboucha avec le Duc de Berry. Cette conference déplut fort au Roi, qui lui en témoigna son ressentiment dans toutes les occasions. Chartier fut nommé par le Pape Pie II, pour assister avec Thomas de Courcelles Doyen de Paris, à une assemblée faite l'an 1468, à Tours, pour la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il mourut l'an 1472, au retour d'une procession faite le premier jour de mai. On soupçonna ses ennemis d'avoir contribué à sa mort. * Paul Emile, *dans Louis XI.* Sainte-Marthe, *dans la France Chrétienne*, *tome* 1. *p.* 258.

CHARTIER ou CHARRETIER (Matthieu) Seigneur d'Allainville, Historiographe & Sécretaire du Roi, l'un des fameux Avocats du XVI siécle, laissa un fils de même nom, Conseiller au Parlement de Paris, & Gendre de *François* de Montholon Garde des Sceaux, car il épousa en 1543, *Marie* de Montholon.

CHARTOPHYLAX, c'est ainsi qu'on nommoit dans l'Eglise Orientale celui qui gardoit le Sceau Patriarchal de Constantinople. Le Patriarche nommoit à cette charge avec des solemnitez particulieres. Le Chartophylax étoit obligé de porter ce Sceau sur sa poitrine, & son autorité étoit si grande, qu'aucun Prélat ou Ecclésiastique étranger, ne pouvoit se présenter devant le Patriarche qu'introduit par le Chartophylax. On ne pouvoit même être élu à aucun Evêché, Abbaïe, &c. qu'après en avoir été declaré capable par le même Officier. Toutes les lettres adressées au Patriarche, devoient être remises premiérement entre les mains du Chartophylax, à moins qu'elles ne vinssent d'un autre Patriarche. Il avoit aussi l'inspection des livres & des Archives de l'Eglise de Constantinople. On trouve encore qu'aucun mariage ne devoit être béni sans son consentement. L'Empereur Andronic III ordonna dans le XIV siécle, que le titre de *Chartophylax* fût précédé de celui de *Magnus*. Au reste on doit remarquer que cette dignité étoit comptée parmi celles qu'on appelloit *Palatines*. C'étoit lui, comme il est observé dans le catalogue des Dignitez de l'Eglise, qui se tenoit à la porte du Sanctuaire dans le tems de la communion, & qui avertissoit les Prêtres de s'approcher. Il représentoit la personne du Patriarche dans tous les jugemens, se trouvant pour lui dans tous les procès Ecclésiastiques. Il gardoit chez lui les regîtres des mariages. Il assistoit encore à toutes les consécrations des Evêques, & il presentoit l'Evêque qui devoit être sacré, & tous ceux qui devoient être ordonnez, & même ceux à qui on donnoit le soin des monastéres. Ce χαρτοφύλαξ ou Garde des Chartes, avoit quelque chose de commun avec l'ancien Bibliothécaire de Rome. * M. Simon. Balsemon, *de Privileg. Patriarch.* Meursius, *in* χαρτοφύλαξ. Charles du Frêne. Paul Diacre, *Hist. Misc. l.* 17. *p.* 528.

* CHARTRAIN (le Païs) est une contrée de France, qui fait partie de la Beauce. Ce pays ne renferme proprement que la ville de Chartres, & quelques villages voisins. Cependant il y a des Geographes qui le confondent avec la Beauce particuliére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARTRES sur l'Eure, *Carnutum* ou *Autricum Carnutum*, ville de France dans la Beauce, & capitale du pays Chartrain, avec Présidial & Evêché, autrefois suffragant de Sens, & maintenant de Paris, depuis l'an 1622. Cette ville est si ancienne, que des Auteurs ont cru trop legérement que les *Gomérites*, envoyez pour peupler la Gaule, peu après Noé, en jettérent les premiers fondemens. Il y en a d'autres qui assurent que les *Druides* & les *Saronides*, du tems des anciens Gaulois, la bâtirent, & y prédirent la naissance de Jesus-Christ d'une mére Vierge. Priscus Gouverneur pour les Romains, éleva, dit-on, un temple à la gloire de cette fille fortunée, qui devoit enfanter sans violer sa pureté, avec cette inscription. *A la Vierge qui doit enfanter*; mais sans entrer dans ces discussions, ce qu'il y a de sûr, c'est que les peuples de cette contrée firent courageusement tête aux Romains, pour conserver leur liberté, & qu'ils entrérent ensuite dans leur alliance, lorsque César les eut soumis. Cette ville a eu plusieurs Comtes. Depuis, elle a été réünie à la Couronne, & en 1528, le Roi François I, l'érigea en Duché, en faveur de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare. Rolon Chef des Normands, assiégea Chartres l'an 911, & elle fut presque toute brûlée l'an 1019. Les Protestans l'assiégérent inutilement dans le XVI siécle en 1568, sous le régne de Charles IX, & elle suivit depuis le parti de la Ligue; mais le Roi Henri *le Grand* la prit l'an 1591, & s'y fit sacrer, dans le tems que la ville de Rheims persistoit encore dans la rebellion. Chartres, qui est la capitale de la Beauce, est située sur l'extrémité d'une grande plaine, & s'étend sur une vallée assez difficile à descendre. La riviére d'Eure la separe d'une autre partie de la ville; qui est la moindre. Les rues y sont étroites, comme dans toutes les villes anciennes. La cathédrale est une des plus belles du Royaume, & son chœur, son eglise souterraine, & ses deux clochers, y sont un sujet d'admiration pour les Etrangers. Outre cette eglise il y en a encore plusieurs autres très-considérables; comme celles de saint André & de saint Agnan, les Abbaïes de Saint-Pierre-en-Vallée, de Saint-Cheron, & de Josaphat-lez-Chartres, avec diverses maisons ecclésiastiques & Religieuses. Ainsi toutes contribuent à rendre cette ville une des plus agréables du Royaume. Il y a diverses sortes de manufactures de laines, & on dit que l'eau de la riviere d'Eure est très-propre pour les préparer. On s'en sert encore à divers usages, ce qui est d'une grande commodité pour les Habitans.

☞ On prétend que la ville de Chartres a eu des Rois sous les anciens Gaulois. Depuis, Robert II, ayeul du Roi Hugues *Capet*, fut Comte de Chartres. Les autres qui ont tenu ce Comté, ne nous sont pas bien connus jusqu'à Thibaud I, dit *le Tricheur*, qui fut fait Comte de Blois, de Chartres & de Tours. Il mourut vers l'an 978, laissant de *Leutgarde* ou *Leutgarde* de Vermandois son epouse, Thibaud II, dit *le Jeune*, qui fut tué en 962, & Eudes I, mort en 995, lequel eut *Thibaud* & Eudes II, dit *le Champenois*. Ce dernier mort en 1037, laissa Thibaud III, pére d'Etienne, surnommé *Henri*, tué en Palestine l'an 1102. Thibaud IV, dit *le Grand*, son fils, mourut en 1152. Henri I, son ainé, fut Comte de Champagne, & Thibaud le puîné le fut de Blois, de Chartres, &c. Thibaud I, qu'on surnomma *le Bon*, fut Sénéchal de France, & rendit de grands services aux Rois Louis *le Jeune*, & *Philippe-Auguste*. Il épousa *Alix* de France, fille de *Louis*, & mourut au siége d'Acre, l'an 1191, ses enfans furent 1. *Thibaud*, mort jeune; 2. Louis, qui suit; 3. 4. *Henri* & *Philippe*, morts sans lignée; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *Hugues* d'Oisi, III. du nom, Seigneur de Montmireil; 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: & 3. à *Gautier* Sire d'Avênes, duquel elle eut *Marie*, femme d'Huon ou Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul, & mère de Jean de Châtillon; 6. *Elisabeth*, alliée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboise, &c. & en secondes noces, à *Jean* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, &c. & 7. *Alix*, Abbesse de Fontevrault en 1218. Louis, Comte de Blois & de Chartres, se trouva à la conquête de Constantinople, & fut tué à la bataille d'Andrinople le 14 août de l'an 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont, fille ainée & heritiere de *Raoul* I, Connétable de France, dont il eut 1. Thibaud, qui suit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes; 4. Thibaud II, dit *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, qui mourut vers l'an 1218, sans laisser de postérité de *Mahaud* d'Alençon ni de *Clémence* des Roches, ses deux femmes; 5. *Elisabeth*, fille de Thibaud *le Bon*, qui eut de son premier mari *Mahaud* qui fut Comtesse de Chartres, laquelle epousa *Richard* de Beaumont, puis *Jean* Comte de Soissons. Elle mourut sans postérité, & après elle, *Jean* de Châtillon issu de *Marguerite*, fut Comte de Blois & de Chartres. Il mourut en 1279, & laissa d'*Alix* de Bretagne, 1. *Jeanne* de Châtillon, mariée en 1272 ou 1273, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, fils du Roi saint *Louis*, IX. du nom. 2. *Jeanne*, qui mourut en 1291, sans postérité, après avoir vendu en 1286, depuis la mort de son mari, le Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel*, qui le donna en 1294, à son frére Charles Comte de Valois. Celui-ci fut pére du Roi Philippe *de Valois*, qui réünit une seconde fois ce Comté à la Couronne. Le Roi François, I. du nom, l'érigea l'an 1528, en Duché, pour *Renée* de France, Duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la somme de 250 mille écus d'or. Ce Duché passa sous cette condition à *Anne* d'Est sa fille, mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise: 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, pére de *Henri*, Duc de Nemours; mais ce dernier remit le Duché de Chartres au Roi Louis XIII, sous les conditions portées par la transaction faite le 26 août 1623. Depuis, le même Duché a été un des appanages de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, &c. mort en 1660, & ensuite de ceux de *Philippe* de France, aussi Duc d'Orléans, & frére unique de *Louis* XIV. Il a appartenu depuis à *Philippe Duc* d'Orléans, qui l'a cédé à *Louis* d'Orleans son fils, cy-devant Duc de Chartres, & aujourd'hui Duc d'Orléans depuis la mort de son pére. Le païs Chartrain ne comprend que quelques villages à l'entour de Chartres, qui a eu autrefois Bailliage, changé depuis en Présidial. * César, *aux Comment.* Mérula, *Cosmogr.* Jean Boniface, *Hist. Virgin. l.* 2. *ch.* 1. Sebastien Rouillard, *Hist. de l'eglise de Chartres*. Du Chêne, *aux Antiq. de France*, *c.* 1. *de Chart.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi*. De Thou, *Hist. l.* 40, *&c.*

EGLISE de CHARTRES.

Saint Savinien & saint Potentien, envoyez en France pour y prêcher l'Evangile, fondérent l'église de Chartres, & y laissérent pour Evêque saint Aventin. Ce Prélat eut des successeurs illustres par leur sainteté & par leur doctrine, Martin, Anien, Leubin, & Caletricus sont reconnus pour saints: les autres plus renommez sont Burchard, Gislebert, Aimeric, Aganon, Ragenfroy, Odon, Fulbert, Ives, Jean de Salisberi; Renaud de Bar, Erard de la Mark Cardinal, Nicolas de Thou, &c. La cathédrale qu'on croit être la plus ancienne église de France, dediée en l'honneur de la sainte Vierge, a 72 Chanoines, avec 17 dignitez, & entre eux on compte six Archidiacres, celui de Chartres, qu'on appelle le Grand, & ceux de Blois, de Dunois, de Vendôme, de Dreux, de Pincerais; mais on en a démembré ceux de Blois & de Vendôme, pour composer l'Evêché de Blois. Il y a aussi quatre Prevôts, d'Ingré, de Normandie, de Mésange & d'Anvers; & on compte dans le diocèse, environ 30 Abbaïes, 257 Prieurez, & plus de 1300 paroisses. Guillaume le Breton parle ainsi de l'église de Chartres dans *le second livre de sa Philippide*,

> *Urbs quoque Carnotum, quam civis tam numerosus,*
> *Tamque potens Clerus, & tam praedives opimant,*
> *Ecclesiaque decus, cui schemate, mole, decora,*
> *Judicio par nulla meo reperitur in orbe.*
> *Quam, quasi postpositis specialiter omnibus, unam*
> *Virgo beata docet Christi se mater amare*
> *Innumerabilibus signis, gratoque favore,*
> *Carnoti Dominam se dignans saepe vocari:*
> *Cujus & interulam cuncti venerantur ibidem,*
> *Qua vestita fuit, cum partum protulit agnum, &c.*

Blois, qui dépendoit de l'Evêque, a été érigé en Evêché en 1697. On conserve dans l'église cathédrale une espéce de chemise, que l'on prétend avoir été celle de la Vierge, dont les orfévres de Chartres font quantité de figures d'argent, que l'on fait toucher à la prétendue chemise de la Vierge, & que l'on distribue à la porte de l'église. Quelques uns ont cru que cette chemise avoit été apportée de Constantinople par Charles *le Chauve*, mais jamais il n'alla à Constantinople; ainsi l'on ne sait point d'où les Chartrains peuvent avoir eu cette chemise, mais il est certain que dès le neuviéme siécle il y avoit une chemise conservée soigneusement dans cette église, & l'on dit que lors que cette ville fut assiégée par Raoul, Général des Normands, Gosselin, que d'autres nomment Aimeric, Evêque de Chartres, se servit de cette chemise comme d'un étendart sacré qui mit en deroute les Normands, la faisant porter au bout d'une lance à la tête des Soldats. On raporte cet évenement à l'an 898, dans lequel à la vérité la ville de Chartres fut assiégée par les Normands, & délivrée par Richard, Duc de Bourgogne, & par Robert Comte de Paris. * André du Chê-

ne, *Antiquitez des villes de France*. Fauchet, *Antiquitez Gauloises*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

CONCILES de CHARTRES.

D'autres Auteurs parlent très-avantageusement de la même église, où l'on a assemblé quelques Conciles en divers tems. La Chronique de Maillezais fait mention d'un Concile qui y fut tenu l'an 1124. L'on y en celebra un autre national le troisiéme dimanche d'après Pâques de l'an 1146. Tous les Prélats du Royaume y assistérent avec Louis *le Jeune*. Goslène étoit alors Evêque de Chartres, & l'on s'y détermina pour l'expédition de la Terre-Sainte. Saint Bernard y fut choisi pour Généralissime; mais il refusa cet emploi, & se contenta d'exciter les peuples à prendre les armes: c'est ce qu'on apprend par la lettre 256 de ce Saint, & par celles que l'Abbé Suger & lui écrivirent à Pierre de Cluni, avec les réponses de ce dernier. Louis Guillard y tint un Synode, & y fit des ordonnances publiées l'an 1536, & d'autres environ 1550. Charles Guillard son neveu en publia aussi en 1558, Nicolas de Thou en 1575 & 1587, & Jacques Lescot en 1640.

CHARTRES (Renaud de) Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, fut nommé Doyen de l'église de Beauvais en 1404, & fut pourvû de l'Archevêché de Rheims en 1414. Depuis il fut commis Lieutenant du Roi & du Dauphin au païs de Languedoc, de Lyonnois & de Mâconnois en 1418, fut fait Chancelier de France après la destitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, par lettre du 28 mars 1424, laquelle charge il remit à cet Evêque le sixiéme août suivant. En recompense le Roi lui accorda une pension de 2500 livres par lettres du septiéme août 1425, & l'envoya à Rome vers le Pape pour ses affaires au mois de janvier suivant. Depuis, l'Evêque de Clermont ayant été tout à fait déchargé de l'Office de Chancelier, il en fut pourvû par lettres du huitiéme novembre 1428, & l'exerça jusqu'à sa mort. Il sacra le Roi Charles VII, en l'église de Rheims, le 21 juin 1429, en présence de la Pucelle d'Orleans; & au mois d'octobre suivant, il vint à Saint-Denys avec les autres Ambassadeurs du Roi, pour traiter avec ceux du Roi d'Angleterre. Il fut aussi l'un des Ambassadeurs que le Roi députa en juillet 1435, pour aller à Arras traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne, & ensuite à Calais, pour pacifier les differens qui étoient entre la France & l'Angleterre. En reconnoissance de tant de services, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, que lui donna le Pape Eugene IV, au Concile général tenu à Florence en janvier 1439. Il eut aussi l'administration du temporel de l'Evêché d'Orléans en 1441, pour la jurisdiction duquel il eut procès contre son Chapitre, qui fut terminé par Arrêt rendu en 1442. Etant allé trouver le Roi à Tours en 1445, pour traiter de la paix avec l'Angleterre, il y mourut subitement le quatriéme avril, & fut enterré en l'église des Cordeliers de la même ville.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray en Beauvaisis, lequel épousa *Marie* l'Estendart, dont il eut HECTOR, qui suit.

II. HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chêne-doré, fut grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, & Maître d'Hôtel du Roi, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa 1. *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Blanche* de Nesle, Dame de Savigny, veuve de *Raoul* de Flavy, Seigneur de Basentin, & de Guy de Beaumont, Seigneur de Neufville, & fille de *Jean* de Nesle, II. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, & d'Ade de Mailly, dont il eut, 1. *Pierre* de Chartres, qui fut condamné en 1406, avec le Doyen de Beauvais son frére en 500 livres d'amende, pour une insulte faite au Baillif de l'Evêque de Beauvais; 2. *Renaud*, Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, qui a donné lieu à cet article, & 3. HECTOR, qui suit.

III. HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, d'Alonne & de Caudeville, &c. mourut en 1418, laissant d'*Antoinette* de Hémery sa femme, *Isabeau* de Chartres, Dame d'Ons-en Bray, mariée par contract du neuviéme novembre 1425, à *Antoine* de Lévis, Seigneur de Vauvert, dont elle eut des enfans. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers*. *Gallia Christiana*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CHARTRES (Guillaume de) Dominicain. *Cherchez* GUILLAUME de CHARTRES.

CHARTRES ou CHARTES. *Voyez* CHARTES.

CHARTREUSE, *la Grande Chartreuse*, fort célèbre monastére de France dans le Dauphiné, à trois lieues de Grenoble du côté du nord. Elle est située au haut d'une grande montagne, dans un vallon, qui a une lieue de long, sur cinq cens pas de large, & qui n'est accessible que d'un côté, qu'on ferme par une porte, auprès de laquelle on a bâti une maison pour les Fréres servans, & des étables pour les vaches que les Chartreux nourrissent dans leur petite vallée. Le couvent se trouve plus avant dans la vallée. Il est bien bâti & fort vaste, ayant du logement, non seulement pour ses Moines, qui sont en grand nombre; mais pour les Députez des autres Chartreuses qui s'y assemblent toutes les années. Ce couvent est chef de son Ordre. Le Général des Chartreux y fait sa résidence. Il porte le titre de *Prieur de la Chartreuse*, & il n'est élu que par les Moines de ce couvent.

CHARTREUX, Ordre Religieux, fut fondé par saint Bruno, natif de Cologne & Chanoine de Rheims l'an 1084. Il se retira avec sept compagnons dans une affreuse montagne de Dauphiné, en un lieu nommé *Chartreuse*, qui a donné son nom à l'Ordre. Saint Hugues Evêque de Grenoble établit dans ce désert, qui étoit de son diocése, saint Bruno & ceux qui l'avoient suivi. Il fut appellé en Italie l'an 1090, par Urbain II, & se retira avec sa permission dans une solitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le sixiéme octobre de l'an 1101. Il ne laissa aucunes régles à son Ordre. Guigues, cinquiéme Géneral des Chartreux, peut être regardé comme le second Fondateur de l'Ordre, à cause des loix qu'il y établit. Il les appella *Coutumes de la Grande Chartreuse*, & les rendit communes aux autres maisons, qui n'étoient encore qu'au nombre de trois. S. Anthelme, septiéme Genéral, introduisit l'usage des Chapitres généraux, où l'on fit divers réglemens, qui furent compilez en 1258, par Bernard de la Tour; c'est ce qu'on appelle les *Anciens Statuts*. Guillaume Rainaud fit une seconde compilation en 1368, & François du Pui une troisiéme qui fut publiée en 1509. Enfin après quelques troubles, on publia en 1581, une nouvelle Collection des Statuts, qui fut réimprimée en 1681 & confirmée l'année suivante par Innocent XI. Le jeûne & le silence continuel, l'abstinence de chair, même dans les plus grandes maladies, la clôture perpétuelle, le cilice qu'ils ne quittent jamais, la meilleure partie du jour & de la nuit passée à la priére, sont les principales parties de la discipline des Chartreux; & ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'ils ont plutôt ajoûté de nouvelles austéritez, que de se relâcher sur les anciennes. Le Bref que le Pape Urbain II écrivit à Seguin, Abbé de la Chaise-Dieu pour remettre les premiers Disciples de S. Bruno, qui l'avoient suivi en Italie, en possession de la Grande Chartreuse, est comme la premiere confirmation que cet Ordre ait reçue du saint Siege. Guigues II, neuviéme Général, en obtint une plus authentique d'Alexandre III, qui par sa Bulle du 17 septembre 1170, mit l'Ordre sous la protection du saint Siége. Les Chartreux ont obtenu depuis d'autres Bulles très-favorables. Enfin en 1508, Jules II ordonna que toutes les maisons de l'Ordre obéïroient au Prieur de la Grande Chartreuse, qui est le Genéral, & au Chapitre géneral qui se tient tous les ans dans ce monastére. On compte cent soixante douze Chartreuses, dont il y en a environ soixante quinze en France. Plusieurs saints Prélats en ont été tirez pour le bien de l'Eglise. Jean Birel, Limosin, fut proposé par les Cardinaux, pour être transféré du gouvernement de cet Institut à celui de l'Eglise, après la mort de Clément VI, arrivée l'an 1352, selon Sponde. Il refusa le chapeau de Cardinal, qu'Innocent VI, successeur de Clément, lui voulut donner. Helisiaire Grimoard, Prieur Général après Birel, neveu d'Urbain V, refusa la pourpre avec la même constance; & Guillaume Rainaldi son successeur, pria le même Pape de le dispenser de cet honneur, & du titre d'Abbé Genéral, qu'il lui voulut donner. Il refusa la dispense que l'on vouloit donner à ses Religieux, de manger de la chair dans les maladies. Cet Ordre a eu de Grands Hommes, comme saint Hugues Evêque de Lincoln, saint Anthelme Evêque de Bellay, saint Etienne, le B. Ulric, & le B. Didier, tous trois Evêques de *Die*; Humbert, Archevêque de Vienne; Guigues, cinquiéme Genéral, Auteur de la Vie de saint Hugues, d'un livre de Méditations, & de plusieurs autres Ouvrages, & celébre dans les lettres de saint Bernard, & dans celles de Pierre *le Venerable*; Basile, huitiéme Prieur de la Chartreuse, qui dressa, avec la permission d'Innocent II, les Constitutions de l'Ordre; (Pierre *le Vénérable* lui écrivit deux lettres, qui sont la 40. & la 41 du livre sixiéme, & Pierre de Celles, trois, savoir, la neuviéme, onziéme & douziéme du livre cinquiéme.) Martin, onziéme Général, donna pour devise à l'Ordre un globe avec une croix plantée au dessus, & ces mots, *Stat Crux, dum volvitur Orbis*. Bernard de la Tour, treiziéme Général, fit établir la régle indispensable pour l'abstinence de la chair. Boson, dix-septiéme Prieur de la Chartreuse, assista au Concile général de Vienne, par ordre du Pape Clément V. Boniface Ferrier, vingt-sixiéme Général, fut envoyé au Concile de Pise. François du Puy, trente quatriéme Général, écrivit un Ouvrage sur les Pseaumes, & fit canoniser saint Bruno. Denys Rikel, surnommé *le Chartreux*, Laurent Surius, Ludolphe, & Lanspergius, aussi bien que Bruno d'Affringues, & divers autres Chartreux, sont illustres par leur pieté, & par leur doctrine. Peut-être me saura-t'on bon gré de donner ici le nom des Généraux de cet Ordre. Je commence par marquer l'année de leur élection, & ensuite je mets le tems qu'ils ont gouverné l'Ordre.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Généraux des Chartreux.

1084. ou 1086.	Saint Bruno,	3 ou 4.
1089.	Le B. Landuin.	10.
1100.	Pierre I.	1.
1101.	Jean I.	8.
1110.	Guigues I.	27.
1137.	Hugues I.	2.
1139.	Saint Anthelme,	12.
1151.	Basile.	24.
1174.	Guigues II, dit l'*Ange*,	2.
1176.	Jancelin,	57.
1234.	Martin,	8.
1242.	Hugues II.	11.
1253.	Bernard de la Tour,	5.
1258.	Riffier,	9.
1267.	Gerard,	6.
1273.	Guillaume I, Fabri,	5.
1278.	Boson,	35.
1313.	Haiman d'Aoste,	17.
1330.	Jacques de Vinay,	2.
1331.	Clair des Fontaines,	6.
1337.	Jacques de Vinay, élu de nouveau,	4.
1341.	Henri Poillet,	5.
1346.	Jean Birel,	14.
1360.	Helisiaire Grimoard,	6.
1367.	Guillaume Rainaud,	35.
1402.	Boniface Ferrier,	8.
1410.	Jean Grisemont,	10.
1420.	Guillaume de la Motte,	37.
1457.	François Marême,	26.
1463.	Jean de Roclendal,	9.
1472.	Antoine Dellieux,	9.
1481.	Antoine de Charne, ou de Berno,	14.
1495.	Pierre Ruffi, ou de Roux,	8.
1503.	François du Puy,	18.
1521.	Guillaume Bibauc,	14.
1536.	Jean de Gaillad,	5.
1541.	Pierre de Leiden,	4.
1545.	Jean Volon ou Valon,	8.
1553.	Damien Logon ou Longon,	1.
1554.	Pierre Sarde,	12.
1566.	Bernard Pierre Garaise,	20.
1586.	Jérôme Delignan,	2.
1588.	Jérôme Marchant,	6.
1594.	Jean Michel,	5.
1600.	Bruno d'Affringues,	31.
1631.	Juste Perrot,	12.
1643.	Léon Tixier,	6.
1649.	Jean Pegon,	26.
1675.	Innocent Masson,	28.
1703.	Dom. Antonio de Montgeffond.	sept mois
1731.	Ambroise Crollier,	9.
1732.	Dom .... Richard.	

Le Schisme qui arriva dans l'Eglise l'an 1378, après la mort de Grégoire XI, mit aussi la division dans l'Ordre des Chartreux. Ceux qui reconnurent Clément VII, pour Chef de l'Eglise, continuerent d'obéir à Guillaume Raynaud; mais les maisons d'Italie élurent en 1382, Jean de Barri pour Genéral. Christophle lui succéda en 1392, & à celui-ci, Etienne Mâcon; mais la paix étant retablie dans l'Eglise, Boniface Ferrier, qui avoit succédé à Guillaume Raynaud, & Etienne Mâcon, renoncérent à leurs offices, & l'on elut pour Genéral Jean Grisemont en 1410. Cet Ordre a donné à l'Eglise, six Cardinaux, deux Patriarches, 15 Archevêques, & 49 Evêques. Les Chartreux ont conservé plusieurs anciens Rits dans la celébration de la Messe. Il y a quelques couvents de Religieuses Chartreuses, qui observent la même régle que les Chartreux, excepté qu'elles mangent toûjours en commun. Elles ont conservé l'ancienne consécration des vierges, qui se fait par l'Evêque en la maniére prescrite par les anciens pontificaux, lorsqu'elles ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. L'Evêque en leur donnant l'étole, le manipule & le voile noir, prononce les mêmes paroles qu'il dit à l'ordination des Diacres & des Soudiacres. Un Vicaire, & quatre ou cinq autres Religieux tant Prêtres que Convers demeurent auprès d'elles. La Prieure obéit au Vicaire, & les autres Religieuses à la Prieure. Dans les Statuts de l'an 1368, il fut défendu de recevoir à l'avenir, ou d'incorporer à l'Ordre de nouveaux couvens de filles. Cette défense a été renouvellée depuis; les Chartreux en ont même laissé périr plusieurs, & il n'y en a plus que cinq, dont trois sont assez près de la Grande Chartreuse, & les deux autres dans les diocéses d'Arras & de Bruges. * Saint Bernard, *Epist. 11. & 12*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Columbi, *de Inst. Carth.* Chorier, *Hist. & Etat Politiq. de Dauph.* Nicolas Moine, *l.3.c.8. & 23.* de la vie de saint Geofroy Evêque d'Amiens, rapportée par Surius, *au huitiéme novembre*. Pierre Abbé de Celles, *Epist.23. du l.1.* Vincent de Beauvais, *l.26.c.28.* S. Antonin, *tit.15.c.22.* Pierre de Blois, *Epist.86.* Jean de Salisburi, *l.7. Polit. c.23.* Pierre *le Vénérable*, *l.1. Epist.2. & l.2. Epist.12. & l.2. c.28. des Mirack.* Dorland, *Chron. des Chart.* Petræus, *Biblioth. des Chart.* Aubert le Mire, *de l'Origine des Rel.2. c.35.* Louis Beurrier, *des Ord. Relig. p.14. &c.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 7. ch.53.*

CHARTUITUS, Evêque en Hongrie, a vécu dans le XI siecle. Il écrivit la Vie de S. Etienne premier Roi de Hongrie, & la dedia au Roi Colman, qui commença de regner l'an 1095, & mourut en 1114. Cette Vie est rapportée par Surius au 20 août, & Baronius en parle sous les années 989, & 1011. Le même Prélat laissa encore quelques autres Ouvrages.

CHARYBDE, goufre horrible joignant le rivage de Sicile dans le détroit de Messine, est au midi & près de Scylle, qui est un rocher du côté du Septentrion attaché à la côte d'Italie. L'un & l'autre est très-dangereux, & c'est de là qu'est venu le proverbe, *qu'il faut prendre garde de ne pas tomber de Sylle en Charybde*. Les Poëtes ont feint

que

que Charybde étoit une femme de mauvaise vie, laquelle ayant ravi les bœufs d'Hercule, fut accablée d'un coup de foudre par Jupiter, & métamorphosée en ce goufre, dont Virgile fait une si belle description dans le troisiéme livre de l'Eneide, où il représente les flots des deux goufres Sylla & Charybde, se combattant les uns les autres, en sorte que par leur choc contraire, ils s'élevent à une hauteur prodigieuse. Horace, *l. 1. Ode 27. v. 19*, donne le nom de Charybdes aux Courtisanes, qui abusant de l'amour qu'on a pour elles, épuisent les forces & la bourse de leurs amans.

Ah miser!
Quanta laboras in Charybdi,
Digne puer meliore flamma.

Cluvier, *Sicilia Antiq. p. 64*, fait une description ample & exacte de Charybde. Quant au goufre de Charybde, tel qu'on le voit aujourd'hui, l'on remarque que les eaux de ces endroits sont toutes bouillantes, comme l'eau qui est sur le feu, tantôt qu'elles lancent en l'air des flots comme agitez par des tourbillons, qui sont bien plus dangereux aux vaisseaux qui passent, que les bouillons de Charybde; car pendant le bouillon des flots, les vaisseaux peuvent passer sans risque. On a remarqué par une longue expérience des Matelots que Charybde bouillonnoit, dans le tems que le vent *Syrophoenix* domine sur cette mer. Ce vent alors agit avec tant d'impétuosité, qu'il forme des deluges d'eaux en figure de colomnes. Ce goufre fut sondé du tems de Fréderic, Roi de Sicile, par un fameux Nageur, que l'on surnommoit pour son habileté *Pescecola*, ou le poisson Colas. Il dit; 1. qu'il avoit reconnu d'abord dans ce goufre une si grande violence des flots, qu'aucun homme, quelque robuste qu'il fût, ne pouvoit tenir contre, & qu'il fut tellement empêché par cette violence, qu'il fut obligé de chercher plusieurs detours pour arriver jusqu'au fond; 2. Qu'il vit un grand nombre de rochers de tous côtez; 3. Qu'il sentit plusieurs courants d'eaux contraires les uns aux autres, qui s'entrechoquoient, & qui étoient effroyables; 4. Qu'il avoit rencontré par troupeaux une sorte de poissons, nommez Polypes, qui venant à serrer un homme avec leurs filets la faisoient mourir en fort peu de tems; 5. Qu'enfin il avoit reconnu une grande quantité de carcharis, qui sont une espece de chiens de mer, très grands & très méchans, avec trois rangées de dents horribles. Pescecola étant allé une seconde fois jusqu'au fond de ce goufre, pour y chercher une coupe d'or que le Roi y avoit fait jetter, & qui devoit être la recompense de sa peine, y perit sans que l'on en ait jamais pu avoir de nouvelles. *Voyez* Athanase Kircher, *Mundi subterr. L. 2. c. 15. & 16.* C'est à Charybde qu'on éleva depuis le Phare, dit aujourd'hui *le Phare de Messine*, parce qu'il est près de cette ville. Charybde est connu sous le nom de *Capo di Faro*, qu'on lui donne presentement. Bochart dit que ce mot vient du Phénicien *Char-Obdan*, c'est à dire, *trou de perdition*, *Canaan*, *l. 1. c. 38*, & que Scylle vient de *Schol*, qui signifie *exitium*, malheur. Strabon donne aussi le nom de Charybde à un lieu de Syrie, entre Apamée & Antioche, où l'Oronte se cache en terre, pour aller reparoître à quarante stades de là. En faisant allusion au premier Charybde qui est proche de Messine, on a fait un Proverbe, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim*, pour dire tomber d'un petit mal dans un plus grand, ou, comme l'on parle populairement, *tomber de fiévre en chaud mal*.

CHAS.

CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

* CHASELON ou KISLON, pére d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres, ch. 34. v. 21.* Il fut un des Deputez pour faire le partage de la Terre de Chanaan.

CHASIENS. *Cherchez* ASSASINIENS.

CHASIPHJA. *Voyez* CHASPHIA.

* CHASLUHIM ou CHASLUIM, sixiéme fils de Mesraim ou Mezraim qui étoit second fils de Cham. * *Genese, ch. 10. v. 14.*

CHASLUS. *Cherchez* CHALUS.

CHAS-ODAH-BACHI (le) dans la Cour du Grand-Seigneur, est le Grand-Chambellan qui commande à tous les Officiers de la chambre où couche le Sultan, *Chas-Odah* signifie *chambre particuliére*, & *Bachi*, *chef*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASPHIA ou CHASPIA, village près de Babylone, où habitoit le Sacrificateur Eddo de la race des Lévites. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch. 8. v. 17.*

CHASPHORA ou CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

CHASSAGNE (Isaac de la) Conseiller au Parlement de Bourdeaux dans le XVI siécle, étoit pére de Geofroi de la Chassagne, Seigneur de Pressac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il vivoit en 1584, & écrivoit assez bien en prose & en vers. La Chassagne Président à Bourdeaux, qui étoit un homme d'autorité & fort aimé, fut obligé de se mettre à la tête des séditieux, qui s'élevérent en cette ville l'an 1548, ce qui lui fit de fâcheuses affaires. * La Croix-du-Maine, *Biblioth.* De Thou, *Hist. l. 5.*

* CHASSAGNY, bourg de France dans le Lyonnois propre. Il est au sud-sud-ouest de Lyon, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHASSAKI, en Turquie, est le nom qu'on donne à une fille du Serrail qui a eu la compagnie du Sultan. *Chassah* ou *Chasseh* en Arabe, signifie les personnes de la plus grande qualité du Royaume, & particuliérement celles qui approchent le plus près de la personne du Roi, & qui sont logées dans le Serrail, ou dans le Palais, comme les principaux Officiers de sa Cour, & ses concubines. *Ki* signifie Roi en Persan & en Turc: ainsi *Chassaki* signifie *la Concubine du Roi*, & en parlant d'un homme, il signifie *principal Officier du Prince*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSELET, petite ville des Pais Bas Autrichiens, entre Charleroy & Namur, à l'est de la premiére de ces deux villes & à l'ouest de l'autre, appartient au Pais de Liege, mais elle se trouve enclavée dans la Comté de Namur.

* CHASSELEY ou CHASSELAY, petite ville de France dans le Lyonnois propre, sur la rive gauche de la Saone, est au nord de Lyon dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

CHASSEMAL. *Cherchez* ALEXICACUS.

CHASSENEU, CHASSENEUX, CHASSENEUZ ou CHASSANE'E (Barthelemi de) en Latin *à Chassaneo*, Seigneur de Prelay, naquit au mois d'août 1480, à *Issy l'Evêque*, bourg à une demie journée de la ville d'Autun. Pitton qui dans son Histoire de la ville d'Aix, le fait naître en 1477, se trompe; car il s'en falloit encore quelques années qu'il n'eût cinquante ans, lorsqu'il composoit son Catalogue de la Gloire du Monde, c'est à dire en 1527. En 1488, ses parens l'envoyerent faire ses premiéres études à Corbigni, petite ville du Nivernois. On ne sait si ce fut là où ailleurs, qu'il continua de s'instruire dans les Belles Lettres & dans la Philosophie. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'avoit guéres que quinze ans, lorsqu'il fut envoyé pour étudier en Droit dans l'Université de Dole, sous un celebre Professeur, nommé *Jean de la Magdelaine*, dont il fait un grand éloge. Par le tems qu'il passa dans la suite en d'autres Universitez, on juge qu'il ne demeura guéres en celle-ci. Et cependant il y fit de si grands progrès dans l'étude de la Jurisprudence, qu'il forma dès lors le dessein de faire un Commentaire sur la Coutume de Bourgogne. Chasseneuz ayant quitté Dole alla à Poitiers, où il étudia en Droit, sous *Jacques le Brail*, & *Thomas Casevier*, celébres Professeurs, dont le premier fut depuis Conseiller au Parlement de Paris; & le second, Avocat Général au Parlement de Bourdeaux, & ensuite premier President au Parlement de Provence. Après s'être perfectionné dans l'étude des Loix Civiles & Canoniques en cette Université, pendant trois ans & demi, il jugea à propos d'aller, suivant l'usage de ce tems là, prendre encore quelques leçons dans les Universitez d'Italie. Il s'arrêta d'abord dans celle de Turin, où il augmenta le nombre des Ecoliers de *Thomas Parpalea*, & du célébre *Claude de Seyssel*. Mais il ne sejourna pas long-tems dans cette ville, étant attiré à Pavie, par les grands noms de *Jason Maynus*, *Philippe Décius*, *François & Roch de Curte*, qui y professoient alors la Jurisprudence. Il y arriva vers le tems que Louis XII venoit de faire la conquête du Milanois, c'est à dire en 1499, & commença à y étudier avec une grande application sous ces quatre Professeurs. Malheureusement la peste s'y étant fait sentir peu de tems après, il fut obligé de revenir en sa patrie; mais dès qu'elle eut cessé, l'amour de l'étude le fit retourner en cette Université. En 1501, Charles d'Amboise ayant été envoyé par le Roi dans le Milanois, pour y commander, établit Robert de Pardines Capitaine de Justice dans la ville de Milan. Quoique Chasseneuz fût encore fort jeune, son mérite déja connu le fit choisir pour Assesseur de ce Magistrat. Ce ne fut pas la seule faveur qu'il reçut de Charles d'Amboise; car ce Seigneur le fit encore son Maître des Requêtes. Chasseneuz conserva ces deux emplois tant qu'il demeura en Italie. Au mois d'août de l'année suivante 1502, il reçut à Pavie, âgé seulement de 22 ans, le bonnet de Docteur; qualité qui ne lui fit point quitter celle d'Ecolier, puisqu'il dit qu'il étudia en cette Université, pendant cinq ans entiers. Sa modestie ne fit que donner plus d'éclat à son mérite. Les Docteurs de cette Université, pour lui témoigner leur estime, lui offrirent de l'aggréger au corps particulier de ceux qui y étoient établis, & qui en cette qualité jouissoient de plusieurs privileges. Chasseneuz accepta cet honneur, mais il n'en jouit pas, n'ayant pas eu le tems d'aller à Pavie, prêter le serment accoutumé. Il suivit Charles d'Amboise au siege de Boulogne, & cette ville ayant été prise en 1506, il fut obligé d'y demeurer trois ou quatre mois à la Cour du Pape Jules II, auprès duquel Charles d'Amboise le laissa, tant pour ses propres affaires, que pour solliciter un chapeau de Cardinal, qu'il obtint en faveur de Louis d'Amboise son frere, Evêque d'Autun & d'Alby. Chasseneuz partit de Boulogne le sixiéme janvier 1507, & après avoir porté cette bonne nouvelle à son Maître, & remis ses deux emplois entre ses mains, il repassa les monts avec tant de diligence qu'il étoit à Autun au commencement de fevrier de la même année. *Antoine Ranot*, son frére utérin, & *Artus Chasseneuz*, son frére germain, tous deux Chanoines de l'Eglise Cathédrale d'Autun, donnerent lieu à ce retour précipité, en lui procurant un mariage avantageux avec *Pétronille Languet*, veuve de Pierre Sevre, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis. Mais le bien que lui apporta cette femme ne le dédommagea pas de sa mauvaise humeur, contre laquelle il lui est échappé quelques plaintes dans ses Ouvrages. Cette affaire consommée, Chasseneuz songea à se procurer un emploi. Il vint à Paris dans cette vue, & y trouva Guy de Rochefort, alors Chancelier de France, bien disposé en sa faveur. En effet, ce Chef de la Justice lui fit d'abord expédier des lettres de Maître des Requêtes honoraire, & promit de lui donner une charge de Conseiller au Grand Conseil, lui ordonnant de retourner chez lui pour mettre ordre à ses affaires. Mais l'esperance qu'il avoit conçue de ce côté-là, s'évanouit bien vite par la mort de ce Chancelier, qui arriva un mois après. Chasseneuz se vit par là obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profession de simple Avocat. Il s'y distingua d'abord de maniere que Guy Moreau qui parvint dans la suite, par son mérite, aux premiéres charges du Parlement de Dijon, voulut lui donner des marques de son estime. Il avoit été pourvu, après la mort de Pierre Sevre, de la charge d'Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis; mais son habileté lui donnoit tant de pratique au Bureau de ce Parlement, qu'il ne pouvoit resider à Autun, pour y remplir sa charge. Il commença par choisir Chasseneuz pour son Substitut en 1508, & peu de tems après, il lui résigna cet office. Chasseneuz en fut pourvu le 21 août 1508, & y fut installé le 25 fevrier suivant. Se voyant alors fixé dans la ville d'Autun, où la sterilité des affaires lui donnoit du loisir, il songea à mettre quelques Ouvrages au jour. Son Commentaire sur la Coutume de Bourgogne; son Catalogue de la Gloire du Monde, & quelques autres livres doivent leur origine à ce loisir, & lui acquirent une réputation dont il recueillit des fruits dans la suite. Il eut l'honneur de haranguer à Autun le Roi François I, en 1521, au nom de la ville; & ce Prince en fut si content qu'il lui fit dire qu'il eût à suivre la Cour, parce qu'il vouloit le faire Conseiller en son Grand Conseil, mais Chasseneuz le refusa, n'aimant point la vie ambulante qu'il lui auroit fallu mener à la suite de ce Conseil, qui n'étoit pas encore sédentaire, comme il l'a été depuis. Le Parlement de Dijon lui donna peu de tems après une marque de distinction, l'ayant nommé au Roi le huitiéme janvier 1524, avec deux autres, suivant qu'il se pratiquoit alors, pour remplir une place de Conseiller, vacante en cette Compagnie. Mais cette nomination n'eut pas le succès qu'on en attendoit. Chasseneuz paroissoit avoir presque renoncé à toute vue ambitieuse, quand au moment qu'il y pensoit le moins, le Roi se ressouvint de lui, & lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le troisiéme août 1531. Il se rendit aussi-tôt à Paris, pour prendre possession de sa nouvelle charge; mais quelque tems après, étant retourné à Autun pour mettre ordre à ses affaires, il y reçut au mois d'août 1532, l'agréable nouvelle que le Roi venoit de le nommer à la charge de premier, ou plutôt de seul President au Parlement de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre. Il eut de grandes traverses à essuyer dans ce dernier poste. A peine en eut-il pris possession, qu'Antoine *Laugier*, ou *Laugery*, Avocat General du Parlement de Provence, peu content apparemment de la trop grande droiture de ce nouveau Chef, chercha à le perdre, en faisant quelques procedures contre lui. Chasseneuz en étant averti, demanda au Roi à se justifier. Sa demande parut si juste, que pour reconnoître la verité, tant de cette accusation, que de plusieurs autres malversations, dont étoient accusez divers Officiers de la même Province, le Roi François, I. du nom, y envoya quatre Presidens, un de Paris, un de Bourdeaux, un de Toulouse, & un de Grenoble. Les Commissaires ayant verifié que les informations faites contre Chasseneuz étoient fausses, ordonnerent à Laugier de comparoître au Conseil du Roi, où ses calomnies ayant été pleinement avérées, il fut condamné par Arrêt de l'an 1535, à une reparation envers le premier President, & à mille livres d'amende. Une satisfaction si authentique procura quelque tranquilité à Chasseneuz; mais il se présenta quelque tems après une autre affaire qui lui donna bien de l'exercice. Il y avoit longtems, qu'en quelques lieux des Comtez de Provence, & du Venaissin, & particuliérement aux villages de Cabrieres & de Mérindol, il s'étoit glissé une Secte qu'on croyoit être un reste des anciens *Vaudois*. On en avoit poursuivi & condamné plusieurs très séverement; mais cela ne suffisant pas pour arrêter ces opinions, le Roi avoit mandé au Parlement de Provence de faire en sorte d'extirper la Secte, s'il étoit possible. La raison & la prudence vouloient qu'on commençât par les voyes d'exhortation & de douceur avant que d'en venir aux dernieres extremitez. Cela étoit fort du goût de Chasseneuz; mais cette moderation ne convenoit point au génie impétueux des Provençaux. Les Historiens nous apprennent d'ailleurs, que quelques uns des Officiers du Parlement d'Aix avoient un interêt particulier à la ruine de ces pauvres Villageois.

Ainsi toute l'adresse de Chasseneuz ne peut empêcher que ce Parlement ne rendit le célebre Arrêt du 18 novembre 1540, par lequel non seulement plusieurs de ces Sectaires furent condamnez au feu par contumace; mais encore leurs femmes & leurs enfans, qui n'avoient jamais été citez ni entendus, furent bannis du Royaume, & tous leurs biens confisquez. Et comme on supposoit que le lieu de Mérindol, servoit de retraite à toutes les personnes soupçonnées de mauvaise doctrine, l'Arrêt ajoûtoit que toutes les maisons de ce village, comme aussi le Château, & quelques

Forts

Forts des environs seroient démolis, & rasez, les bois coupez à deux cens pas à l'entour, & le lieu rendu inhabitable. Chasseneux ne consentit à signer ce terrible Arrêt, que dans l'espérance d'en éluder l'exécution, laquelle n'étoit pas aisée à faire à moins que d'en venir aux armes. Les Historiens demeurent d'accord que ce fut lui seul qui l'empêcha. Non seulement Chasseneux n'approuva point l'Arrêt du Parlement d'Aix contre ceux de Mérindol, mais il témoigna sur cela tant de fermeté, que de l'aveu des Historiens de Provence, quoique les Ecclesiastiques de cette Province, & particuliérement les Archevêques d'Aix & d'Arles offrissent de faire les frais nécessaires pour l'exécution de cet Arrêt, on ne put y parvenir tant qu'il vécut.

Ce fut lui vraisemblablement qui manda à la Cour ce qui s'étoit passé en cette affaire, & qui obtint du Roi François I, les lettres patentes du huitiéme février 1540, par lesquelles ce Prince accorda un pardon général à tous ceux qui avoient été condamnez par l'Arrêt, pourvu que dans trois mois, ils abjurassent leurs dogmes. Aussi-tôt les Habitans de Mérindol envoyérent à Aix deux Députez, pour demander qu'il plût au Parlement de faire informer de leurs erreurs, & de les leur faire connoître. Chasseneux les ayant mandez, leur remontra qu'il étoit inutile d'informer de ces erreurs, qui étoient toutes notoires, les exhortant à y renoncer, & à ne pas obliger le Parlement à procéder contre eux en toute rigueur; que cependant ils pouvoient donner leur Confession de foi, sur laquelle il seroit pourvu. Ils le firent en effet, par leur requête du septiéme avril 1541, qui contenoit un grand nombre d'articles. Mais pendant qu'on les examinoit, tant en Provence qu'à Paris, où on les avoit envoyez, la mort emporta Chasseneux. Tous les Historiens conviennent qu'elle fut précipitée, & Piton assure dans son Histoire de la ville d'Aix, qu'il mourut empoisonné avec un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de soupçonner, que ce fut l'effet de la haine, que conçurent contre lui ceux qui étoient si fort acharnez à la ruine des Habitans de Mérindol, & qui peu après firent jouer contre eux cette sanglante Tragédie dont les suites ont fait tant de bruit. Le tems de la mort de Chasseneux n'est marqué précisément nulle part, on sait seulement qu'il assista encore, comme Commissaire du Roi aux Etats de la Province, dont l'ouverture se fit à Aix le 20 janvier 1541, ou plutôt 1542, selon la maniére de compter d'à présent, car l'année ne commençoit alors qu'à Pâques. Guillaume Garçonnet son successeur ayant été pourvu de sa charge par lettres patentes du 18 juin de la même année, il faut que Chasseneux soit mort dans l'intervalle. Il n'a laissé de Pétronille Languet sa femme, qui lui a survécu, qu'un garçon & une fille. Le garçon nommé *Artus*, a été Conseiller au Parlement de Dijon & est mort assez jeune le quatriéme may 1560, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans seulement. On lui attribue sans fondement un Traité de *Clausulis*, un autre de *Viris Illustribus*, & des *Remarques sur les Ordonnances*. Il n'a paru de lui que les trois Ouvrages suivans, *Commentarius super Consuetudines Burgundiæ, ac fere totius Galliæ Lugduni, in folio* 1517; *Catalogus gloriæ mundi, Lugduni* 1529, *in folio*; *Consilia, Lugduni, in folio* 1531. Son Eloge se trouve à la tête des Commentaires sur la Coutume de Bourgogne imprimez à Paris en 1717, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 3. p.* 365 *& suiv.* où il est prouvé encore que le plaidoyer de Chasseneux en faveur des rats, est un conte.

CHASSENEUIL, bourg de France, est situé dans l'Angoumois près de la Rochefoucault, à cinq ou six lieues d'Angoulême, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHASSENEUX, CHASSENEUZ, CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSIRON (La Tour de) est un fanal bâti sur la pointe la plus avancée de l'*isle* d'Oléron pour faciliter aux vaisseaux l'entrée du Pertuis d'Antioche.

CHASTEAU, &c. *Voyez* CHATEAU, &c.

CHASTEIGNER. *Voyez* CHATEIGNER.

CHASTEIGNERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHASTEL (Jean de) *Cherchez* CASTRO.

CHASTEL sur la Mozelle. *Cherchez* CHATTE'.

CHASTEL, &c. *Voyez* CHATEL, &c.

CHASTELAIN, CHASTELLENIE. *Voyez* CHATELAIN, CHATELLENIE.

CHASTELAR. *Voyez* CHATELAR & CHATELLAR.

CHASTELET. *Voyez* CHATELET.

CHASTELLET, mot corrompu. *Voyez* CHASSELET.

CHASTELLERAUD. *Voyez* CHATELLERAUD.

CHASTELUS, (Claude de Beauvoir, Seigneur de Mont-Saint-Jean,) Vicomte d'Avalon, &c. Maréchal de France, suivit toute sa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né Sujet, & desquels il reçut beaucoup de biens. Le Duc Jean le retint son Conseiller & Chambellan en 1409, lui donna le Gouvernement du Nivernois, & le commit en 1417, au Gouvernement des villes de Mante, de Pontoise, de Meullant, de Poissy, & du plat-pays d'alentour, pour les garder contre ses ennemis. Son mérite & son expérience dans les emplois de la guerre, lui aquirent la charge de Maréchal de France, le deuxiéme juin 1418, & au mois d'août suivant, celle de Lieutenant & Capitaine Général par tout le Duché de Normandie, pour remettre dans l'obéïssance du Roi les places occupées tant par les Anglois, que par ceux qui tenoient le parti de la Maison d'Orleans. Peu après il fut battu dans une rencontre à Louviers, où ses gens furent défaits, & lui fait prisonnier, en considération de quoi & des pertes qu'il y avoit faites, le Roi lui fit payer en 1418, une somme de 2250 livres, lui accorda 400 livres par mois pour l'état de sa personne, & lui commit la garde de plusieurs châteaux & forteresses, tant en Brie qu'en Bourgogne. Il fut envoyé en Guienne, en 1419, d'où étant de retour, le Roi le fit son Lieutenant & Capitaine Général de la ville de Saint-Denys; mais il fut desappointé de sa charge de Maréchal de France en janvier 1421; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au Duc de Bourgogne & au Roi d'Angleterre, & il soutint en 1423, contre le Connétable d'Ecosse, le siége de Crevant, qu'il remit au Chapitre d'Auxerre, qui, en reconnoissance, lui accorda & à sa postérité le droit d'entrée au chœur de leur église, & d'y prendre séance l'épée au côté, revêtu d'un surplis, & l'aumusse sur le bras, comme aussi aux assemblées du Chapitre. Il ne mérita pas moins du Roi d'Angleterre, qui dans la distribution des terres confisquées sur les Sujets du Roi, lui en donna de considérables en 1424. Il assista à l'assemblée tenue à Auxerre en 1431, de la part du Duc de Bourgogne avec son Chancelier, pour y traiter de la paix avec le Cardinal de Sainte-Croix & avec les Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, & obtint de ce Duc en 1433, le pouvoir de fortifier la tour & la maison du Vicomte d'Avalon, qui avoit été ruinée par les guerres. Ayant été troublé en la possession & jouissance de la Capitainerie & Gouvernement de cette ville, & du pays d'alentour, que ce Prince lui avoit donné, le Comte de Fribourg, & Maréchal de Bourgogne, reçut ordre en 1440, de l'y maintenir, & de l'en faire jouir paisiblement. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, confia en 1445, le gouvernement & l'administration de la Justice de ses Terres & Baronies à ce Maréchal, qui s'en étoit autrefois dignement aquité, & qui mourut en 1453. Il est enterré en l'église cathédrale d'Auxerre, où il est représenté.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Beauvoir, qui servit en 1352, en Picardie sous le Roi de Navarre, & laissa de *Jacquette*, sa femme, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée 1. en 1360, à *Gérard* de Bourbon, Seigneur de Montperoux: 2. à *Philippe* de Jaucourt, Seigneur de Ville-Arnoul, vivante en 1394; & 3. *Marie* de Beauvoir, alliée en 1360, à *Jean* Broichard Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME de Beauvoir, Seigneur de Chastelus, de Bazoches, de Marigny, du Bouchet, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut le sixiéme juin 1408. Il épousa 1. *Alix* de Bourbon, fille de *Jean*, Seigneur de Montperoux, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Saint-Vérain, veuve de *Géofroy* du Bourhes, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Laurette*, mariée en 1409, à *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Parey & de Prâlin, morte avant l'an 1432; & 3. *Alix* de Beauvoir, qui épousa en 1412, *Pierre*, Seigneur de Raigny.

III. CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Marechal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa 1. avant l'an 1412, *Alix* de Rocy, Dame du Mont-Saint-Jean, de Baserne, & du Val-de-Loigny, veuve d'*Oger*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans son château du Val-de-Loigny, & fille de *Louis* de Rocy, Seigneur de Baserne & du Val-de-Loigny, & de *Guye*, Dame du Mont-saint-Jean, morte en 1417, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du onziéme août de la même année, *Jeanne* de Longuy, fille de *Matthieu*, Seigneur de Raon, & de *Bonne* de la Tremoille, morte aussi sans enfans: 3. *Marie* de Savoisy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande* de Rodemach, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Claude*, Seigneur de Baserne, de Coulanges, & de Basoches, Echanson du Comte d'Etampes, mort en 1472; 3. *Louis*, Seigneur de Basoches, qui suivoit l'état ecclésiastique en 1469; 4. *Catherine*, mariée par contract du 23 décembre 1467, à *Amaury*, Seigneur de Fontenay, mort avant l'an 1472; 5. *Agnès*, Dame d'Aetrey & de Basoches, alliée par contract du 12 may 1472, à *Antoine*, Seigneur du Follet, Chambellan du Roi; & 6. *Perrette* de Beauvoir, Abbesse de Saint-Pierre-lès-Auxerre. *Il eut aussi pour fils naturel, Jacques de Chastelus, Seigneur de Courson, Ecuyer d'écurie du Comte de Nevers en* 1437 *&* 1455.

IV. JEAN, Sire de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Baserne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant l'an 1490, épousa *Jeanne* d'Aulenay-d'Arcy, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, mineur en 1493; & 3. *Hélene* de Chastelus, mariée 1. à *Hector* de Salazar, Baron de Saint-Just: 2. à *Jean* de Marbury.

V. PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c. fut nourri Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, & épousa, 1. avec dispense, *Jeanne* de Follet sa cousine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Follet, & d'*Agnès* de Chastelus: 2. le neuviéme août 1502, *Barbe* de Hochberg. Du premier mariage vinrent, 1. *Charlotte*, mariée 1. par contract du sept novembre 1513, à *Antoine* de Bouillac, Seigneur d'Aspremont: 2. à *Robert* d'Anlezy, Seigneur de Menetou: 3. à *Saladin* de Montmorillon, Seigneur de Vérigneux; & 2. *Gabrielle* de Chastelus, Prieure de Gennes au Maine: & du second sortirent, 3. *Claude* de Chastelus, Vicomte d'Avalon, &c. mort sans enfans de *Françoise* Blosset, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, qu'il avoit épousée le 25 décembre 1531; 4. PHILIPPE qui suit; 5. LOUIS, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHASTELUS, *rapportée cy-après*; 6. OLIVIER, qui fit *celle des Seigneurs de* COULANGES, *aussi mentionnée cy-après*; 7. *Marie*, alliée par contract du 25 septembre 1524, à *Jacques* Aux Espaules, Seigneur de Pisy & de Sainte-Marie; 8. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Moisy, Seigneur de Mons & de Châteaurenard; & 9. *Antoinette* de Chastelus, Religieuse à Saint-Avit près de Chateaudun.

VI. PHILIPPE de Chastelus, Seigneur de Baserne, de Prégilbert & de Saint-Palais, Enfant d'honneur du Roi en 1530, épousa 1. en 1561, *Jeanne* de Constans, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-maison, & de *Marguerite* Lucas: 2. *Anne* Raguier, veuve de *François* de Hangest, Seigneur Moyencourt, & fille de *Louis* Raguier, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte* d'Inteville: 3. *Marthe* du Culant, qui prit une seconde alliance avec *N...* Seigneur de Rougemont. Du premier mariage étoit issu, 1. *Antoine* de Chastelus, Guidon des Gens-d'armes du Roi, tué dans le service, sans alliance: du second vinrent, 2. *Catherine*, mariée à *Louis* Quelrelin, Seigneur de Saint-Palais; 3. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Chivron, dit *de Villette*, Seigneur de Toarse, de Gié, & de Pontoire en Savoye; 4. *Barbe*, qui épousa *Jean* de Choiseul Traus, Seigneur de Vautonot; 5. *Blanche*, mariée à *Françoise* d'Aulenay, Seigneur du Lye; & 6. *Françoise* de Chastelus, alliée à *Claude* de Culant, Seigneur de la Motte, & du troisiéme mariage, sortit 7. ANTOINE qui suit.

VII. ANTOINE de Chastelus, Seigneur de Baserne après son frére, épousa *Claude* de la Bussiére, Dame d'Avignot, dont il eut, 1. *Jean*, 2. LÉON qui suit; 3. *Anne*, Capitaine de Chevaux legers, tué; & 4. *Olivier* de Chastelus, mort sans alliance.

VIII. LÉON de Chastelus, Seigneur de Baserne & d'Avignot, épousa *Anne* de Morogas, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & *Jeanne* de Coulange, dont il eut 1. *François*, mort à dix-sept ou dix-huit ans; 2. *Jeanne*, mariée à *François Louis* de Beugne; 3. *Anne*, qui épousa *Charles* Boucherat, Seigneur de la Rocatelle; 4. & *Marie* de Chastelus, alliée à *François* de la Dua, Seigneur de Vieux-champ.

SEIGNEURS de CHASTELUS.

VI. LOUIS de Chastellux, troisiéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, de Baserne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, sa seconde femme, fut Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carre, de Marigny & d'Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Marsal en 1569, & de la citadelle de Metz en 1570. Il épousa le 30 décembre 1540, 1. *Anne* de la Roëre, fille de *François*, Seigneur de Chamoy, & d'*Hilaire* Ragnier, morte en octobre 1549: 2. le 28 avril 1551, *Anne* de Loges, fille de *Huguet*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte* du Ménil-Simon. Du premier mariage vinrent, 1. OLIVIER qui suit; 2. *Claude*, mariée par contract du seiziéme janvier 1560, à *Jacques* d'Equilly, Seigneur de Chassy; 3. *Edmée* de Chastelus, alliée le huitiéme octobre 1564, à *René* de Meung, dit *de la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain: & du second sortirent, 4. *Antoinette*, mariée le quatriéme mars 1578, à *Anathoille-Louis* de Pontailler, Seigneur de Châtillon en Basois, & 5. *Claudine* de Chastelus, morte le 21 février 1572, âgée de douze ans.

VII. OLIVIER, Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Baillif d'Autun, mort en 1617, épousa le sixiéme avril 1583, *Marguerite* d'Amboise, fille de *Jacques* de Clermont, dit d'*Amboise*, Seigneur de Bussy, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1605, dont il eut 1. HERCULE qui suit; 2. *César*, Chevalier de Malte, mort en 1609; 3. *Alexandre*, tué en duel en 1616, par le Baron d'Equilly son parent; 4. *Jean*, mort en Italie; 5. *Achille*, mort sans alliance en 1623; 6. *Auguste*, tué à Saint-Jean-d'Angély en 1621; 7. *Diane*, mariée par contract du 17 février 1608, à *Guy* de Changy, Baron de Roussillon & de Mérey; 8. *Angelique*, Abbesse de Crisenon en 1600; 9. *Minerve*, alliée 1. à *Philippe* Bertrand, Seigneur de Beuvron: 2. à *N...* Pousser, Seigneur de Long-pré; 10. *Hélene*, Religieuse à Sainte-Marie-de-Moulins; 11. *Lucrèce*, morte en 1616; 12. *Cassandre* Ursuline à Dijon, & 13. *Magdelaine* de Chastelus, morte sans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, Comte de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, & de Marigny, mort en 1644, épousa par contract du 27 février 1612, *Charlotte* le Genevois, fille de *Pierre*, Seigneur de Blegny, & de *Françoise* d'Anglure, morte en 1663, dont il eut, 1. *César-Pierre*, Comte de Chastelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nortlingue, faisant la charge de Maréchal de bataille, le cinquiéme août 1645; 2. *César-Achille*, Comte de Chastelus, tué en Catalogne; 3. CÉSAR-PHILIPPE qui suit, 4. *George*, Commandeur; 5. *Roger-Octave*; 6. *Louise*, Religieuse; 7. *Catherine*, mariée le 17 janvier 1640, à *Paul* de Rémigny, Baron de Joux; 8. 9. *Françoise* & *Charlotte* de Chastelus, Religieuses.

IX. CÉSAR-PHILIPPE, Comte de Chastelus, Vicomte d'A-

d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Prince de Condé, & Maréchal de camp des armées du Roi, mourut le huitiéme juillet 1695. Il épousa 1. *Magdelaine* le Sueur, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ofny, & de *Marie* Sublet d'Heudicourt: 2. en 1658, *Judith* Barillon, fille de *Jean-Jacques*, Président és Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne* Fayet. Du premier mariage vinrent 1. *Nicolas Cesar*, Comte de Chastelus; & 2. *Nicolas-Michel*, mort le 29 janvier 1659: & du second sortirent, 3. *Philibert-Paul*, Comte de Chastelus, Colonel Reformé, tué au combat de Chiari en Italie, le premier septembre 1701, âgé de trente-trois ans; 4. *Henri*, Capitaine dans le régiment de Normandie, tué en Allemagne; 5. *André*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaisseau; 6. Guillaume-Antoine qui suit; 7. *Bonne*, mariée le 25 juillet 1687, à *François*, Comte de Saint-Chament; 8. *Marie Judith*, Chanoinesse à Polengei; & 9. *Anne* de Chastelus, mariée à *Charles* de Vienne, Comte de Commarin.

X. Guillaume-Antoine Comte de Chastelus, &c. Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de Berry, Brigadier des armées du Roi, a épousé le seiziéme fevrier 1722, *Claire-Thérése* Daguesseau, fille de *Henri-François* Daguesseau, Chancelier de France, & d'*Anne* le Févre-Ormesson.

SEIGNEURS de COULANGES.

VI. Olivier de Chastelus, quatriéme fils de Philippe, Seigneur de Chastelus, de Baserne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, fut Seigneur de Coulanges, & du Val-de-Mercy, & épousa en 1561, *Léonarde* de Grossovey, fille de *N*.... Seigneur de Pesselieres, dont il eut 1. Olivier II qui suit; 2. *Louis*, Seigneur en partie de Coulanges, qui laissa une fille d'*Anne* de Pouville sa femme; & 3. *Jeanne* de Chastelus, mariée à *Jean* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

VII. Olivier de Chastelus, II. du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Mercy, épousa par contract du 19 janvier 1586, *Anne* du Plessis-Liencourt, fille de *Jean*, Seigneur d'Ansêres, & de *Louise* de Vieilchâtel, dont il eut Alexandre qui suit.

VIII. Alexandre de Chastelus, Seigneur de Coulanges, &c. épousa *Anne* de Gauville, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite* Pié-de-fer, dont il eut 1. *Roger*, Seigneur de Coulanges, Capitaine au régiment de Navarre, tué; 2. *François*, Mestre-de-camp de Cavalerie; 3. *Louis*, Capitaine de Chevaux-legers, tué; & 4. *Catherine*, dite *Isabelle* de Chastelus, mariée à *N*... Seigneur de Villefranche. * Le P. Anselme, &c.

* CHASTELUS, village ou bourg de France dans la Marche, au nord-nord-est de Gueret, dont il est éloigné d'environ cinq lieuës.

CHASTENIER. *Voyez* CHATENIER.

CHASTETÉ (la) *Castitas*, dont les Romains firent une Déesse, & qu'ils réprésentérent en habit d'une Dame Romaine tenant un sceptre en main, & ayant à ses piez deux colombes blanches.

CHASTEUIL. *Cherchez* GALAUP.

CHASTILLON (le Comte de) Balthasar. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CHASTILLON, grande Maison. *Cherchez* CHATILLON.

CHASTILLON (Philippe-Gautier de) Evêque de Maguelone. *Cherchez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHASTILLON (Sébastien) *Voyez* CASTILION.

CHASTILLON, nom de plusieurs villes. *Voyez* CHATILLON.

CHASTRE. *Voyez* CHATRE.

CHASTRES. *Voyez* CHATRES.

CHASUBLE, est un ornement d'Eglise que le Prêtre met par dessus son aube, quand il va dire la Messe. Les chasubles des Anciens étoient toutes rondes & traînantes à terre, fermées de toutes parts, seulement ouvertes par le haut pour passer la tête; ce qui leur a fait donner le nom de joug, & se retroussoient sur l'épaule, au lieu que maintenant elles sont fendues par les côtez. Les Orientaux, lorsqu'ils celebrent la Messe dans nos églises, se servent plutôt de châps que de chasubles. Et en effet on disoit autrefois la Messe avec des châpes; mais comme on les trouva embarassantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez, ce qui est beaucoup plus commode. A l'égard des châpes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes que l'on portoit; car dans les commencemens les Prêtres ne se servoient ni de châpes ni de chasubles. Walafride Strabon dit que dans la primitive Eglise, on célébroit la Messe en habit ordinaire. Le Cardinal Bona s'est fort emporté contre Nicolas Alemannus, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eu l'usage des habits sacrez. Les premiers Chrétiens, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, celébroient les mystéres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoutumé de porter. Il n'y avoit en ce tems-là aucune difference entre les vêtemens de cérémonie, & ceux dont on se servoient d'ordinaire, si ce n'est qu'on gardoit les plus propres pour la célébration des mystéres. *Consultez* la préface qui est à la tête *des Cérémonies & Coutumes des Juifs*, imprimée à Paris en 1681. Lindanus, *L. 4. de sa Panoplie, ch. 56*, parlant des chasubles dont on se sert présentement dans l'Eglise, dit qu'elles différent entiérement des anciennes qui couvroient tout le corps, étant de véritables robes. En ce cas, cela appuyeroit l'origine que quelques Auteurs comme Rabanus, Ugutio, Isidore, & Joannes de Janua, donnent au terme de chasuble, *quia instar parvæ casæ totum hominem tegebat*. * Bona, *de Rebus Litur*. De Vert, *Explication des Cérémonies de l'ancienne Eglise*.

CHATACONDE. *Cherchez* GRE'GOIRE CHATACONDE.

CHATAIGNERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHATEAU (Louis du) *Voyez* CASTRO.

CHATEAU-BRIANT, petite ville de France dans la Haute Bretagne, avec un ancien château, est située vers les frontiéres de l'Anjou, à neuf ou dix lieues de Nantes. Plusieurs Auteurs croyent que c'est le païs des anciens *Cadates* de César. * Sanson & d'autres Géographes ne sont pas de ce sentiment.

CHATEAU-BRIANT. (Edit de) *Cherchez* EDIT.

CHATEAU-BRIANT, ancienne Maison, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis Jean qui suit.

I. Jean de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, & des Roches-Baritaut, vivoit en 1291, & 1311. Il épousa 1. *Isabelle* la Prévote de Thouars, Dame de Chavennes: 2. *Aude* de Brillous, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, Geofroy, qui suit; 2. *Jean*, vivant en 1311; & 3. *Isabeau* de Château-briant, mariée à *Hardouin* de Bauçay, Seigneur de la Motte-de-Bauçay.

II. Geofroy dit *Brideau*, de Château-briant, Seigneur Lyon-d'Angers, de Chalin, des Roches-Baritaut, de Chavannes, de la Bouardiére, &c. épousa 1. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgauger, dont il eut 1. 2. *Jeanne* & *Louise* de Château-briant, mortes sans alliance: 2. *Marguerite* de Parthenay, fille de *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de *Jeanne* d'Amboise, dont il eut 3. *Jean*, Seigneur de Chalin, mort sans enfans de *Marie* de Bueil, veuve d'*Hardouin*, Seigneur de Fontaine-Guérin, & fille unique de *Pierre* de Bueil, Seigneur du Bois, Bailli de Touraine, & d'*Anglésie* de Levis, qu'il avoit épousée en 1403; 4. Guyon qui suit; 5. *Isabeau*, mariée à *Guyon*, Seigneur du Puy-du-Fou; & 6. *Marguerite* de Château-briant, alliée à *Antoine* Foucher, Seigneur de Thenia.

III. Guyon de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, mourut avant son frére aîné, laissant de *Jeanne* de Tourassan, 1. Jean qui suit; 2. *Richard*, Seigneur de Champagne, vivant en 1467, avec *Jeanne* Foucher sa femme, fille de *George*, Seigneur des Herbiéres, & de *Marie* Buor, & 3. 4. *Guyon* & *Jean*, vivant en 1438; 5. *Louise*, mariée à *Geofroy* d'Abain, Seigneur d'Amaillou; & 6. *Jeanne* de Château-briant, qui épousa *Guillaume* de Granges, Seigneur de Puychemin.

VI. Jean de Château-briant, Seigneur de Chavannes, de Chalin, des Roches-Baritaut, du Lyon d'Angers, &c. épousa 1. *Jeanne* de Coetmen, fille de *Jean*, Seigneur de Coetmen, & de *Marie* d'Ancenis: 2. *Louise*, Dame de Loigny, veuve de *Pierre* Odart, Seigneur de Cursay, &c. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére furent 1. Thé'aude qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur du Plaisis-Bergeret, & des Chapelles, vivant en 1474; 3. *Agnès*, mariée à *Jacques Renault*, Seigneur de la Roussiere; & 4. *Catherine* de Château-Briant, qui épousa *François* Foucher, Seigneur des Herbiéres.

V. Thé'aude de Château-briant, Baron du Lyon-d'Angers, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Casan au Royaume de Naples, &c. étoit mort en 1470. Il épousa le sixiéme août 1438, *Françoise* Odart, Dame de Colombiéres en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verriéres, &c. & de *Louise*, Dame de Loigny, dont il eut, 1. René qui suit; 2. George, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, Doyen d'Angers, & Abbé d'Evron; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Jean* de Scépeaux; 2. en 1478, à *René* de Feschal, Baron de Poligny; & 5. *Louise* de Château-briant, qui épousa *Jean*, Seigneur d'Ingrande.

VI. René de Château-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Casan, Baron de Loigny, Vicomte de Remelart, Seigneur du Lyon-d'Angers, &c. vivoit en 1489. Il épousa *Heléne* d'Estouteville, Dame de Tronchay, fille de *Robert*, Baron d'Ivry, &c. & d'*Ambroise* de Lorre, dont il eut, 1. *Charlotte*, mariée à *Henri*, Sire de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Marie*, Dame du Lyon-d'Angers, alliée à *Jean* de Chambes, Seigneur de Monsoreau; & 3. *Magdelaine* de Château-briant, Dame de Chavannes, qui épousa *François*, Seigneur de la Noue.

VII. George de Château-briant, second fils de Théaude, Baron du Lyon-d'Angers, &c. & de *Françoise* Odart, fut Seigneur des Roches-Baritaut, Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, & vivoit en 1483. Il épousa *Anne* de Champagne, fille de *René*, Seigneur de Champagne au Maine, & de *Julienne* de Beaumanoir-Laverdin, dont il eut, 1. Louis qui suit; 2. *René*, Abbé d'Evron après son oncle; 3. *Jean*, Seigneur de Boicé, mort sans enfans de *Jeanne* de Tocé; 4. *Jean*, Prieur de Saint-Jean de-Mauverays; 5. 6. 7. *Pierre*, *Hardouin* & *Nicolas*, morts jeunes; 8. *Jacquette*, alliée à *Urbain* Tillon, Seigneur de la Bertherie; & 9. *Françoise* de Château briant, mariée à *Leonard* de Castillio, Seigneur de Mothefelon, vivante en 1545.

VIII. Louis de Château-briant, Seigneur de Roches-Baritaut, &c. épousa le 14 octobre 1477, *Marguerite* de Vernon, Dame de Grassay, fille de *Philippe*, Seigneur de Grassay, & de *Louise* de Besuvau, dont il eut, 1. Philippe qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Boice; 3. *Magdelaine* morte sans alliance; 4. *Claude*, mariée 1. à *N*... Seigneur de Berry: 2. à *N*... Seigneur de Rassan en Dauphiné; & 5. *Jean* de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur Châtelain de Saint Jean-de-Mauverays, de Jaigné, & d'Elervaut-les-Granges, qui de *Susanne* de Montausier sa femme, fille de *N*... Seigneur de la Charouliére, eut pour fille unique *Louise* de Château-briant, mariée le cinquiéme décembre 1601, à *Jean* de la Tour Landry, dit *de Maillé*, Comte de Château-raoul.

IX. Philippe de Château-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Grassay, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. Gouverneur de Fontenay-le-Comte, rendit de grands services aux Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, pendant les guerres civiles. Il épousa 1. le neuviéme octobre 1559, *Hardouine*, Dame de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Peschcré, & d'*Anne* de Laval: le 18 décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René* Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde. Du premier mariage vint, 1. *Philippe* de Château-briant, Dame de Champagne & de Peschcré, mariée 1. à *Gilbert* Seigneur du Puy-du-Fou: 2. le 13 may 1601, à *Henri* de Bauves, Baron de Contenan: & du second sortirent, 2. Gabriel qui suit; & 3. *Marie* de Château-briant, alliée en 1608, à *Léon* de Sainte-Maure, Baron de Montausier.

X. Gabriel de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Grassay, &c. Lieutenant-Général du Bas Poitou, épousa *Charlotte* de Sallo, fille & héritiére de *Lancelot* de Sallo, Seigneur de la Grangouére, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle* des Essars, Dame du Soutour, dont il eut, 1. *Philippe*, Comte des Roches Baritaut & de Grassay, Mestre de-camp de cavalerie, qui épousa en 1631, *Susanne* Loisel, fille d'*Isaac*, Seigneur de Brie, Président au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette* Huault, dont il eut pour fils unique *Isaac*, mort jeune; 2. *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Abbé de Lezay, qui se démit de son Abbaie pour épouser *Charlotte* Helie de Pompadour, veuve de *François* Bruneau, Seigneur de la Rabusteliére, & fille de *Jean* de Pompadour, Baron de Lauriere, & de *Charlotte* de Fumel, morte le 15 avril 1657; 3. Gabriel qui suit; 4. *Aimée* alliée à *René* d'Aubegné, Seigneur de la Jousselinière, Baron de Saint-Gemme; 5. *Isabelle*, Religieuse au Calvaire à Paris; 6. *Céleste*; 7. *Charlotte*, mariée à *N*..... Foucher, Seigneur de la Verie; 8. 9. *Marie* & *Louise* de Château-briant, Religieuses à Cerisiers en Bas Poitou.

XI. Gabriel de Château briant, dit *le Jeune*, Seigneur de Saint-Pol, & Mestre-de-camp de cavalerie, puis Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant de Roi du Bas Poitou après son pére, épousa *Susanne* de Rémond, fille de *Louis*, Seigneur de Champs en Agénois, & de *Claude* Gallier-Garnier, dont il eut 1. Raymond qui suit; & 2. *Susanne* de Château-briant.

XII. Raymond de Château-briant, Comte des Roches-Baritaut, &c. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, Comtesse de) étoit fille de Phebus de Foix, & sœur du fameux Comte de Lautrec, & du Maréchal de Foix. Elle épousa *Jean* de Laval, Comte de Château-briant; depuis, elle fut maîtresse de François I, qui la quitta pour la Duchesse d'Etampes. C'est ce que quelques Auteurs disent, & Brantome entre autres raconte des circonstances bien particuliéres de ses amours. M. Varillas est celui qui a rapporté avec le plus d'étendue l'Histoire de cette intrigue, & il n'a pas oublié de dire que le Comte fit ouvrir les veines à sa femme: d'autres prétendent que cette Histoire est un conte très-fabuleux, & ont publié un *Factum* en 1686 contre M. Varillas. On en a tiré l'Epitaphe suivante qui semble refuter authentiquement la Fable des amours de cette Dame avec François I, & le meurtre prétendu commis en sa personne par son mari en 1525. Cela sera d'autant plus de plaisir que cette Histoire est injurieuse à deux illustres Maisons, savoir à celle de *Foix*, dont étoit la Comtesse, & à celle de *Laval* dont étoit le Comte.

FF. Peu de telles. FF.

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix,
De qui tout bien chacun souloit en dire,
Et le disant onc une seule voix,
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand'beauté, de grace qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & mieux que ne raconte
Dieu Eternel richement l'étoffa.

O Viateur pour t'abbréger le compte,
Cy gît ung rien là où tout triompha.

Pro de moins — Point de plus.

FF. FF.

Cette Epitaphe se voit encore avec son effigie en marbre dans l'église des Mathurins de Château-briant, & ce fut son

son mari, qui la lui fit dresser : ce qu'il n'eût pas fait, très-assurement, s'il eût fait mourir sa femme pour cause d'adultère.

Le Vicomte de Lautrec, frére aîné de la Comtesse décédée en 1528, chargea le Comte de Château-briant son beaufrère, de la tutelle de sa fille unique *Claude* de Foix : preuve de la bonne intelligence, qui étoit entre les deux Maisons, & qui probablement n'y eût pas été, si le Comte eut été le meurtrier de la sœur du Vicomte, & qu'il eût pris la fuite, pour éviter de tomber entre les mains de la Justice. Cette Claude de Foix fut mariée an 1531, avec le jeune Comte de Laval, fils du Comte de Laval, Gouverneur de Bretagne, & cousin issu de germain du Comte de Château-briant : autre preuve de l'union & de l'amitié de ces deux Maisons. M. Varillas dit encore que le Comte de Château-briant fit donation de cette Terre au Connétable de Montmorency pour obtenir sa grace, & que le Connétable aima mieux aquérir le Comté de Château-briant par donation que par confiscation ; faute de savoir que la confiscation des terres n'a point de lieu en Bretagne, & que quand même ce Comte auroit été condamné pour le meurtre de sa femme, la confiscation n'eût pu aller qu'à ses héritiers. * Brantome, *Mémoires des Dames galantes, tome 2. p. 394. & au Discours du Connetable de Montmorency. Additions aux Memoires de Castelnau, tome 1. p.* 146. L'Auteur *des Galanteries des Rois de France, imprimées l'an* 1694, *tome* 1. *p.* 146. *& suiv.* édit. de Bruxelles. Varillas, *Hist. de François I. Nouvelles de la Republique des Lettres, janvier* 1686, *p.* 15 *& suivantes.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAUCAMBRESIS.

CHATEAU-CEAUX. *Voyez* CHANTOCEAU.

CHATEAU-CHINON. *Voyez* CHATELCHINON.

* CHATEAU-CORNET, est le nom d'un château, situé sur la côte orientale de l'Isle de Garnesey qui dépend de l'Angleterre, & qui est au sud du Comté de Dorset. *Voyez* CORNET.

CHATEAU-DAUPHIN, château fort de France dans le Dauphiné. Il est situé dans les Alpes, dans une vallée qui porte son nom, entre Ambrun & Saluces, à dix lieues de la première & à sept de la derniére. * *Cartes Geograph.*

* CHATEAU d'IF, est un Fort considérable dans l'Isle d'If, sur les côtes de la Provence. François I, Roi de France, l'a fait bâtir. *Voyez* IF (isle d')

CHATEAU-DUN, ville de France dans le Blaisois, capitale du petit païs de Dunois. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Castellodunum* ; & les Anciens lui ont donné celui de *Urbeclaire, Urbs Clara.* Grégoire de Tours remarque qu'à la nomination du Roi Sigebert, Prométe y fut fait Evêque ; mais comme cette ville dépendoit de l'Evêque de Chartres, Papole, qui gouvernoit cette église, en fit sa plainte au quatriéme Concile de Paris, assemblé l'an 573. Ainsi Prométe, qui avoit interposé l'autorité de Childebert, fils & successeur de Sigebert, fut obligé de vivre en personne privée. Château-dun est sur le Loir, & est le siége d'une Châtellenie. * Grégoire de Tours, *l.* 7. *Conciles, tome* 5. Du Chêne, *aux Antiq. des villes de France, ch.* 4. *du Bailliage de Blois.*

CHATEAU-GIRARD. *Voyez* CHATEL-GIRARD.

CHATEAU-GIRON (Géofroy de) étoit fils de Jean de Château-Giron, Seigneur de Malestroit en Bretagne, &c. Dès sa jeunesse il suivit les armées, où il signala son courage. En 1376, il soutint le siége de Saint-Malo, contre le Duc de Lancastre ; & en 1382, il fut un des Chefs de l'armée, que Jean IV, Duc de Bretagne, envoya en Flandre, au secours de son cousin Louis Comte de Flandre, & il se trouva à la défaite des Flamands, au pont de Comines, & à la bataille de Rosebec. Il prit les armes en 1415, avec les autres Seigneurs Bretons, pour delivrer le Duc Jean qui étoit prisonnier ; & fit lever aux Anglois le siége de devant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Il accompagna le Duc Jean en France l'an 1427, signa l'accord fait entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, assista à l'entrée de François, Duc de Bretagne, & au couronnement de ce Prince, fait à Rennes an 1442. * Augustin de Paz, *Histoire de Brétagne.*

CHATEAU-GONTIER, ville de France, en Anjou, fondée par Foulques Nerra, qui lui donna le nom de son Fermier. Elle s'appelloit auparavant *Basilica*, c'est à dire, selon Gilles Ménage, *Basoche* ou *Basouche.* Elle est sur la riviere de Mayenne, dans le diocése d'Angers. Laurent Bochel rapporte divers Conciles qui y ont été assemblez en 1221, sous le Pape Honorius III ; en 1231, 1233 & 1236, sous Gregoire IX ; en 1253, du tems d'Innocent IV ; un en 1336, où Pierre Frétot, Archevêque de Tours présida ; & un autre en 1339. * Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers cité par Gilles Ménage, *dans son Histoire de la Maison de Sablé.* Bochel, *Nomencl. Synod. & Autor.* édit. de 1607.

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur le Loing, entre Nemours & Montargis. *Voyez* Du Puy, *dans son livre des Droits du Roi*, Du Chêne, *dans ses Recherches des Antiquitez des villes de France, & l'Histoire du Gâtinois.*

* CHATEAU-LIN, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin, au nord de la ville de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ six lieues. Il est sur la rive droite de l'Aven ou Ausen.

CHATEAU du LOIR, *Castrum Lidi*, ou *ad Ledum*, petite ville de France dans la province du Maine, avec titre de Baronnie. Elle est sur la riviére du Loir, vers la frontiére de Touraine & du Vendomois, à cinq ou six lieues du Mans. Cette ville est du Domaine, comme M. du Puy le prouve dans son Traité des Droits du Roi. * Sanson.

CHATEAU du LOIR (Gervais) Archevêque de Rheims, & Chancelier de France. *Cherchez* GERVAIS.

CHATEAU-MELIAND ou CHATEAU-MEILLANT, petite ville & Châtellenie en Berry, remerquable particuliérement par son château, & par une tour qu'on dit avoir été bâtie du tems des Romains. * Du Chêne, *Antiquitez des villes.*

* CHATEAU-MORAND, bourg de France dans le Forez, au nord, sur les confins du Bourbonnois.

* CHATEAU-MUR, bourg de France dans le Poitou à l'ouest-nord-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ vingt lieues.

* CHATEAU-NEUF, ville de France dans l'Angoumois, sur la Charente, à l'ouest d'Angoulême, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. C'est entre cette ville & Jarnac que se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Elle a été érigée en Comté an 1644, en faveur de Jean de Fradel. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, ville de France en Anjou, sur la rive droite de la Sarte au nord d'Angers tirant vers l'est, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, gros bourg de France dans l'Orleanois propre, à l'est-sud-est d'Orleans, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est situé sur la droite de la Loire.

* CHATEAU-NEUF, petite ville ou bourg de France dans le Berry sur la rive droite du Cher au midi de Bourges, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, Seigneurie dans la Franche-Comté à l'est de Besançon, tirant tant soit peu vers le sud, à la distance d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg & Marquisat dans la Bretagne, au sud de St. Malo, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Bretagne dans le diocése de Quimpercorentin sur la rive droite de l'Ausen, au nord-est de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Provence à l'ouest de Marseille, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, au val de Bargis, village de France dans le Nivernois, au nord de Nevers tirant tant soit peu vers l'est, à la distance de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France, & Baronnie dans le Duché de Bourgogne, & dans le diocése d'Autun. Il est situé sur une montagne, au pie de laquelle il y a un hôpital, qui porte le nom de Sainte-Marie-Magdelaine. *Dict. Univ. de la France.*

* CHATEAU NEUF, petite ville de France, dans cette partie du Bugey qui porte le nom de Val-Romey. Il est au nord de Belley dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France, dans le Lyonnois propre, au sud-sud-ouest de Lyon, dont il est éloigné de sept lieues.

CHATEAU-NEUF, village de France dans le Forez au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Dauphiné dans le Diocése de Valance, au nord-nord-est de la ville de Valance, dont il est éloigné de près de deux lieues. Il est sur la rive gauche de l'Isére.

* CHATEAU-NEUF de Gelaure, bourg de Dauphiné dans le Viennois, au midi de Vienne tirant vers l'orient, à la distance d'environ sept lieues.

* CHATEAU-NEUF de Randon, village de France dans le Bas Languedoc, au diocése de Mende, au nord-est de la ville de Mende, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU NEUF, village de France dans l'Auvergne, au nord-nord-ouest de Riom dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France dans la Bresse au sud de Bourg en Bresse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHATEAU-NEUF, ville de France, dans le petit païs de Timerais, en la province du Perche. Elle est au nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * Sanson. Baudrand.

CHATEAU-NEUF (Guillaume de) dix-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors à Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, fut élu en 1251, après la mort de Pierre de Villebride. Le Pape Alexandre IV lui donna en 1256, & à son Ordre, le château de Béthanie avec ses revenus, pour entretenir la garnison de la forteresse de Crac, dans le Comté de Tripoli, composée de soixante Chevaliers, & de plusieurs Soldats : ce Pape avoit donné à l'Ordre, l'année précédente, le Mont-Thabor, & tous les biens, que Baudouin I, Roi de Jérusalem avoit assignez à l'Abbé & aux Religieux du couvent, qu'il fonda sur cette sainte montagne ; mais les Sarrazins avoient tout détruit. Le Grand-Maître de Château-neuf mourut en 1260, & eut pour successeur Hugues de Revel. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

CHATEAU-NEUF (Pierre) Gentilhomme & Poëte de Provence, vivoit dans le XIII siécle, l'an 1276. Il composa divers Ouvrages. * Nostradamus, *Histoire des Poetes Provençaux.* La Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.*

CHATEAU-NEUF, Garde des Sceaux. *Cherchez* L'AUBE'PINE.

CHATEAU-PE'LERIN, forteresse de la Palestine, sur le bord de la mer, à dix milles de Césarée. Ce château est appellé de divers noms dans les Auteurs ; car les uns l'appellent *Pierre-Encise*, parce qu'il y a quantité de roches coupées & escarpées, & parce que le chemin y est fort serré ; d'autres le nomment *Détroit.* Les Arabes le nomment *Aclyte*, & les Chrétiens *le Château-Pélerin*, parce qu'il a été bâti pour y veiller à la sûreté des Pélerins de Jérusalem. Il est situé sur une terrasse qui semble être environnée de la mer, mais elle tient par un petit Isthme à la terre ferme, du côté de l'orient. On ne voit plus que les restes de ce château, qui est un grand bâtiment dont le bout se termine en demi-lune, avec des creneaux & des lucarnes ornées de sculpture. Il y aussi deux tours de pierre de taille à demi ruinées. Le Cardinal de Vitry dit que cette forteresse ayant été abatue, les Templiers la relevérent l'an 1217, & qu'en fouillant les fondemens, ils trouvérent un thrésor de piéces d'ancienne monnoye, qui leur servit à établir ce château, & à y bâtir un Palais pour leur Grand-Maître, avec plusieurs maisons pour les Chretiens. Son port est bon, & pourroit être meilleur. Le terroir seroit fertile en blé, en vins & en fruits, comme il a été autrefois, s'il étoit cultivé ; mais depuis que les Infidéles en sont les maîtres, tout y est stérile & abandonné. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

* CHATEAU-POINSAT, bourg de France dans le Limosin, & du diocése de Limoges. *Le Dictionnaire Universel de la France* lui donne 2699 Habitans. Ce grand nombre d'Habitans devroit lui faire avoir une place dans les Cartes particuliéres ; cependant on ne l'y trouve pas.

CHATEAU-PORCIEN ou CHATEAU-PORTIEN, ville de France dans le Rhételois, en la province de Champagne, avec titre de Principauté. Elle est située sur la riviere d'Aine, au dessous de Rhétel. Château-Porcien appartint premiérement aux Comtes de Champagne, depuis Rois de Navarre ; & Jeanne, Reine de Navarre, le porta au Roi Philippe *le Bel* son mari. Ce Roi l'érigea en Comté, & le donna à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Jean de Châtillon le vendit en 1395, à Louïs de France, Duc d'Orléans ; & Charles fils de ce dernier, qui avoit été pris à la bataille d'Azincourt, le revendit à Antoine de Crouï, Seigneur de Renti, pour avoir de quoi payer sa rançon. Depuis en 1561, le Roi Charles IX l'érigea en Principauté, en faveur de Charles de Crouï, Comte de Senighen.

CHATEAU-REGNARD, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur la petite riviére de l'Ouaine, à deux lieues de Montargis. * Du Puy, *des Droits du Roi, p.* 770. Morin, *Histoire du Gâtinois, &c.*

* CHATEAU REGNARD, bourg de France en Provence, dans la Viguerie de Tarascon. Il est au nord-est de la ville de Tarascon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHATEAU-REGNAUD, sur la riviére de Meuse, petite ville fortifiée dans le Rhételois en Champagne, avec titre de Principauté. Elle est à deux lieues de Charleville. * Sanson.

* CHATEAU-REGNAU, bourg de France dans l'Angoumois sur la Charente, est au nord d'Angoulême, dont il est éloigné d'environ six lieues.

CHATEAU-REGNAUD, ville & Marquisat dans la Touraine, sur la riviere de Branle au nord-nord-est de Tours, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CHATEAU-RENAUD. (Maison) *Voyez* ROUSSELET.

CHATEAU-RENAUD, ville & bourg. *Voyez* CHATEAU-REGNAUD.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berry, avec titre de Duché, qui appartient à la Maison de Condé. Elle est située sur la riviére d'Indre, entre Bourges & Le-Blanc en Berry. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Castrum Rufum*, & *Castrum Radulphinum.* Il y a un beau château avec un parc. Un certain Raoul fit bâtir ce château ; & c'est de là que la ville a eu le nom de Château Raoul, & par corruption Château-Roux. La ville est assez grande. Il y a quatre paroisses, une collégiale, quelques monastéres, & diverses manufactures. Le Roi Louïs XIII l'érigea l'an 1616, en Duché & Pairie. Cette ville a encore été honorée par la naissance d'Odon ou Eudes de Château-Roux, Cardinal, à qui elle a donné son nom, & que son mérite a rendu si considérable dans le XIII siécle, sous le regne du Roi saint Louïs.

CHATEAU-ROUX, que les Italiens appellent *Castel-Rosso*, & que les Anciens nommoient *Cerynthus*, est une ville de l'isle de Negropont, dans l'Archipel, vers l'Euripe. Elle est située proche du *Capo dell'Oro*, & a titre d'Evêché : mais elle est particuliérement remarquable pour

le beau

le beau marbre que l'on y trouve, & que les Romains ont appellé *Cassicum marmor*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHATEAU-ROUX (Odon) Cardinal. *Cherchez* ODON.

CHATEAU-S. ANGE', autrefois *Hadriani Moles*; c'est la citadelle de la ville de Rome. Elle est bien fortifiée, & on a pratiqué un chemin secret, pour pouvoir y aller du Vatican, où les Papes font leur sejour ordinaire.

CHATEAU-SALINS, bourg de la Lorraine, situé près de la riviere de Seille, entre Nancy & Marsal, a quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Ce lieu est considerable par ses bonnes salines, qui lui ont donné le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHATEAU-SANGLAR, village de France, dans la Marche au nord-ouest de Guéret, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theoderici*, ainsi nommé dès l'an 913. C'est une ville de France en Champagne, située sur la Marne, appartenant aujourd'hui à la Maison de Bouillon, avec titre de Duché, Baillage, Siége Présidial, Prevôté & Election. Elle est à huit ou dix lieuës de Meaux, & un peu plus éloignée de Rheims. Sa situation la rend trés forte & trés-agreable: il y a un bon château avec diverses églises. Le Duc de Mayenne la prit dans le XVI siécle pour la Ligue, & les Espagnols la pillérent avec une fureur extrême. Depuis, elle rentra dans l'obéissance qu'elle devoit au Roi, qui accorda d'amples privilèges à ses Habitans. Artaut, Archevêque de Rheims y tint un Concile environ l'an 933, dans le tems que la ville étoit assiégée par Raoul. Hildegaire, Evêque de Beauvais, y fut sacré. * Flodoard, *en la Chron. Conciles, tome* 9. De Thou. Du Chêne. Du Puy, &c.

CHATEAU DES SEPT TOURS, que les Grecs nomment *Heptapyrgion*, & les Turcs *Jedicula*, est bâti à la pointe de la ville de Constantinople, qui est entre le midi & l'occident, sur la Mer de Marmora. On le pourroit nommer la Bastille de Stamboul, ou de Constantinople, pour le rapport qu'il a avec la Bastille de Paris, non pas dans sa structure, mais dans son origine & dans son usage. C'étoit autrefois une des portes de Constantinople, comme la Bastille étoit une des portes de la ville de Paris. Elle se nommoit *la porte dorée*, parce que les ornemens qui l'embellissoient, étoient enrichis d'or; & c'est par où entroient ceux ausquels on faisoit quelque magnifique reception. Aux quatre anciennes tours de cette porte, Mahomet II, qui prit la ville de Constantinople en 1453, en ajoûta trois autres en 1458, pour en faire un château, afin d'y conserver la meilleure partie de ses thresors: à quoi ce château a long-tems servi, & maintenant on y garde le revenu des mosquées, qui reste aprés avoir acquitté toutes les charges, & qui est destiné à faire la guerre pour la défense de la Religion Mahometane. C'est aussi où l'on renferme les prisonniers d'Etat; & lorsqu'il y a quelques Chrétiens, on leur permet d'y faire venir des prêtres, qui célebrent la Messe dans une petite chapelle, & qui leur administrent les Sacremens en toute liberté. Si ces prisonniers sont Chevaliers de Malte, ou personnes qualifiées, on leur permet quelquefois de sortir pour s'aller promener à la ville, où à la campagne durant quelques jours, pourvu qu'un Ambassadeur promette de les y ramener, & de les répresenter, quand l'Aga ou Gouverneur des sept Tours le desirera. En 1622, pendant une sédition de Janissaires, le Sultan Osman fut arrêté & mené dans ce lieu, où il fut étranglé; & en 1648, les Janissaires s'étant encore revoltez, allérent prendre dans le Serrail Ibrahim Sultan, & l'étranglérent dans ce château. Au dehors des murs, proche de l'une des tours, on voit deux grands bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un répresente la lune, qui vient trouver Endymion; & l'autre les neuf Muses avec le cheval Pegase. Ces Ouvrages, quoique d'un bon goût, ne sont pas assez fins, pour convenir que nous n'ayons rien en Europe, qui puisse leur être comparé. Cependant quelques Voyageurs ont cru que l'on devoit donner un présent considérable au Caimacan ou Gouverneur de Constantinople, & à l'Aga des sept Tours, pour avoir d'eux la permission d'enlever ces deux morceaux de sculpture. * Grelot, *Voyage de Constantinople*.

* CHATEAU-TROMPETTE, est une des forteresses de la ville de Bourdeaux, à l'entrée du Quai.

CHATEAU-VILLAIN, bourg de France dans la Champagne, sur la riviére d'Aube, vers sa source, environ à trois lieues au dessous de Clairvaux, & à quatre de Bar-sur-Aube, a donné le nom à une ancienne Maison, rapportée par André du Chêne, & inserée à la fin de son Histoire de la Maison de Dreux. * Maty. *Dict. Géogr.*

CHATE'GNERAYE (François de Vivonne de la) fils puiné d'André' de Vivonne, Grand Sénéchal de Poitou, étoit un jeune Seigneur fort consideré sous le regne de François I, & sous celui de Henri II, Roi de France. Il étoit intime ami de Guy Chabot, Seigneur de Jarnac & de Montlieu, & avoit été élevé à la Cour de François I, mais quelques personnes mal intentionnées rompirent cette etroite amitié. Ils rapportérent à Charles Chabot, pére de Guy, que son fils s'étoit vanté d'avoir eu un commerce deshonnête avec sa belle-mére, seconde femme de Charles, & qu'ils l'avoient appris du Sieur de la Châtegneraye. Guy de Jarnac, ayant sçu la chose de la bouche même de son pére, protesta qu'il se justifieroit de cette calomnie, & publia aussitôt un dementi, qui s'adressoit en paroles assez claires à la Châtégneraye, lequel poursuivit la permission d'un combat à outrance, auprès du Roi François I. Jarnac la demanda aussi; mais ce Prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, successeur de François I, & le dixiéme juillet 1547, le combat se fit en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, en presence du Roi, du Connétable de Montmorency, des Seigneurs de Sedan & de Saint-André, Marechaux de France. La Châtégneraye, aprés avoir reçu plusieurs blessures, tomba par terre; de sorte que sa vie étoit à la discretion de Jarnac; mais le Vainqueur supplia plusieurs fois le Roi, d'accepter le don qu'il lui faisoit de la Châtégneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le Roi se laissa enfin gagner par les priéres de Jarnac, & par celles du Connétable & des Marechaux de France, & permit qu'on portât la Châtégneraye dans sa tente, pour le panser, mais le déplaisir que ce dernier eut de se voir vaincu, lui fit débander sa playe dont il mourut trois jours aprés. Telle fut l'issue de ce fameux combat, d'où l'on croyoit que la Chatégneraye sortiroit victorieux, parce qu'il étoit l'un des plus robustes, & des plus vaillans hommes du Royaume: il étoit l'assaillant, & Jarnac étoit le soutenant. *Voyez* VIVONNE. * *Memoires Histor.*

CHATEIGNER (Roch) Seigneur de Touffou, Chambellan de Henri II, de François II, & de Charles IX, Rois de France, & Capitaine de cent Chevaux-legers, naquit en 1527, & étoit fils de *Jean* III, Seigneur de la Roche-Pozay. Il étoit encore fort jeune, lorsque dans le Comté d'Oye & de Boulogne il donna les premiéres marques de son courage. Depuis, Henri II le fit Echanson du Dauphin. A l'age d'environ 25 ans, il passa déguisé en Italie, & entra avec deux cens Fantassins dans la Mirandole au travers des ennemis, qui avoient bloqué cette place. Lorsqu'il en eut obtenu le commandement, il fit trois vigoureuses sorties sur les Assiegeans, prit d'assaut un de leurs forts, & en emmena l'artillerie & les Capitaines prisonniers. L'an 1555, le Roi l'envoya en Piémont, où avec environ quarante chevaux, il défit tout le secours que les Espagnols envoyoient à Vulpian, & fut cause de la réduction de cette place sous l'obéissance du Roi, qui lui donna la conduite d'une compagnie de Chevaux-legers, & la charge de Chambellan. Il fut encore envoyé en Piémont en 1556, & ayant passé avec l'armée Françoise jusqu'au Royaume de Naples, il combatit vaillamment à Julia-Nova contre les Espagnols, puis, il défendit la ville d'Ascoli contre l'armée du Duc d'Albe, fut ensuite pris dans un combat, & demeura trois ans prisonnier. Pendant sa captivité il s'exerça à faire des vers en François & en Espagnol dont il a laissé un recueil. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva à l'entrée du Roi de Navarre dans Poitiers l'an 1560, & eut part à la defaite des Huguenots prés de S. Genest, où il prit trois enseignes sur eux. Il alla enfin au siége de Bourges l'an 1562, & y fut tué d'un coup de mousquet n'étant agé que de 35 ans. Son corps fut porté à la Roche Pozay, où l'on voit son épitaphe que le Poëte Ronsard composa. * Du Chêne, *Histoire de la Maison des Châteigners*.

CHATEIGNER de la ROCHE-POZAY (Louis) Seigneur d'Abain & de la Roche-Posay, Baron de Preuilli, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, & Chevalier des Ordres du Roi, étoit septiéme fils de Jean Chateigner, III. du nom, & s'appliqua également aux armes & aux Lettres, qui sembloient être hereditaires dans sa Maison. Il apprit les Sciences & les Langues sous Joseph Scaliger, & il y fit un grand progrés. Le Roi Henri III l'envoya Ambassadeur à Rome, où il soutint avec beaucoup de force la gloire de son Prince & la réputation des François, contre la fine politique des Espagnols. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le gouvernement de la Haute & Basse Marche, où il defit les Rebelles dans une mémorable occasion, près de la riviére de la Vienne. Il avoit déja signalé son courage aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac, de Montcontour, au siége de la Rochelle & ailleurs. Il servit encore l'an 1595, en Bourgogne, au combat de Fontaine-Françoise, & étant tombé malade, en se retirant chez lui mourut à Moulins en Bourbonnois le 29 septembre de la même année. Louïs Chateigner avoit épousé par dispense du Pape en 1567, *Claude* fille de *George* du Pui, Seigneur du Coudray, dont il eut entre autres enfans, *Henri*, Baron de Malval, tué dans un combat. On ne doit pas oublier Jean IV, Seigneur de la Roche-Posay, & pére de Charles, qui a été Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou; & Henri-Louïs Chateigner de la Roche-Posay, Evêque de Poitiers, célébre par ses Ouvrages. Celui-ci naquit l'an 1577 à Tivoli, dans le tems que son pére y étoit Ambassadeur. Aprés s'être avancé dans les Lettres, il se consacra de bonne heure à Dieu dans l'état ecclésiastique. Outre l'Evêché de Poitiers, qu'il eut en 1611, aprés Géofroy de Saint-Belin, dont il avoit été Coadjuteur, il posséda plusieurs Abbaïes, & mourut subitement le 30 juillet 1651, agé de 74 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *des Commentaires sur la Genése, sur l'Evangile de saint Matthieu, & sur les Actes des Apôtres; Synopsis distinctionum theologicarum & philosophicarum; Dissertationes Ethico-Politicæ; Nomenclator Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium; Meuble des Axiomes de Philosophie & de Théologie; Exercitationes in Genesim, in Exodum, in libros Numerorum, Josue & Judicum, in quatuor libros Regum, in librum Job, in Prophetas majores & minores, in quatuor Evangelia, in Acta Apostolorum; Remarques Françoises sur l'Evangile* selon S. Matthieu. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Claude le Voyer d'Argenson, *in Elog. Illustr. Vir.* Du Chêne, *Généalogie de la Maison de Châteigner*. Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, p.* 670.

CHATEIGNERAYE, *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHATEL, (du) ancienne maison de Bretagne, considérable par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat, desquels on ne rapporte ici la posterité que depuis, Herve' qui suit.

I. Herve', Seigneur du Chatel, qualifié Chevalier dès l'an 1296, épousa *Sibylle*, fille & seule héritiére de *Prégent*, Seigneur de Leslen, & en eut Bernard qui suit.

II. Bernard, Seigneur du Chatel, vivoit en 1327, & épousa *Eleonore* de Rosmadec, morte le 25 juillet 1339, dont il eut 1. Tanneguy, qui suit; & 2. *Olive* du Chatel, mariée à *Olivier* Arrel, Seigneur de Kermarker.

III. Tanneguy, I du nom, Seigneur du Chatel, Capitaine de Brest, Lieutenant Général des armées du Comte de Montfort, contre Charles de Blois, sur lequel il gagna la célébre bataille de la Roche-de-rien, en 1347, & mourut en 1352. Il épousa *Tiphaine* de Ploësquellec, Dame de la Roche-Dronion, fille de *Charles*, Sire de Ploësquellec, & d'*Aliette*, Dame de la Roche Dronion sa seconde femme, dont il eut, 1. 2. *Bernard* & *Briant* du Chatel, qui furent executez à mort, en haine des services qu'ils rendoient au Comte de Montfort, 3. Guillaume qui suit; 4. *Tanneguy*, Seigneur de la Roche-Dronion, dont descendent les Seigneurs de Messe; 5. *Garsiot*, qui servoit le Roi d'Angleterre en 1367, puis le Duc d'Anjou, qui le fit son Maréchal & Général d'armée, mort sans alliance; 6. *Maurice*, Seigneur de Lesborn; 7. *Henri*, Seigneur de Chateau gontier, vivant en 1373; 8. *Derien*, qui fut d'église; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Kergournadec; 10. *Tiphaine*, mariée à *Prégent*, Seigneur de Coetmenerk; 11. *Ænor*, qui épousa *Yvon*, Prevôt, Seigneur de Karnalter; & *Marguerite* du Chatel, seconde femme de *Guillaume* Sire de Rosmadec.

IV. Guillaume, Sire du Chatel, de Leslen, de Coetengars, &c. rendit de grands services à Jean, V. du nom, Duc de Bretagne, dit *le Vaillant*, pour lequel il demeura prisonnier en une rencontre, & paya six mille écus de rançon. Il mourut en 1370, ayant eu d'*Alix* de Lesourny sa femme, fille unique *de Hervé*, Seigneur de Lesourny, 1. Herve' qui suit; 2. *Thomas*, Seigneur de Coeteles; 3. *Jeanne*, mariée à *Hamon*, Seigneur de Keergroasées, morte le 20 mai 1400; 4. *Marguerite*, alliée à *Prégent*, Seigneur de CoetmenecK; & 5. *Amice* du Chatel, qui épousa *Maurice* de Ploësquellec, Seigneur de Bruillac.

V. Herve', Seigneur du Chatel, de Leslen, de Lesourny, &c. servit le Roi Charles V, dans ses guerres, & vivoit en 1397. Il épousa en juin 1360, *Meurie* de Lescoet, fille unique de *Guillaume*, de Lescoet, dont il eut 1. *Guillaume*, Chambellan du Roi Charles VI, l'un des sept Combatans du Seigneur de Barbasan en 1402, ou selon d'autres en 1404, contre sept Anglois, qui gagna un combat naval contre les Anglois en 1403, & pilla l'isle de Jersey à la côte d'Angleterre, mais qui y étant retourné une seconde fois en 1404, y fut tué, ne laissant point d'enfans de *Marie* du Pont sa femme; 2. Olivier, qui suit; 3. Tanneguy du Chatel Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand Maître de France, *dont il sera parlé cy-après, dans un article séparé*, mort fort agé en 1449; 4. Herve', qui fit *la branche des Seigneurs de* Coetelez *rapportée cy-aprés*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hervé* de Guermeur, Seigneur de Ponthou; 2. à *Guillaume*, Seigneur de Troumelin; 6. *Catherine*, mariée le 15 janvier 1398, à *Alain*, Seigneur de Coëtivy; 7. *Marguerite la Jeune*, qui épousa *Guillaume*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur; & 8. *Jeanne* du Chatel, mariée à *Bonabès*, Seigneur de Treal.

VI. Olivier, Seigneur du Chatel, de Leslen, &c. Chambellan des Ducs de Bretagne, mourut en 1455. Il épousa le deuziéme fevrier 1408, *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Guillaume*, Pannetier du Roi Charles VII, & Ecuyer du Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de Louis XI, qui donna des preuves de son courage à la defense de la ville de S. Denys contre les Anglois, & au siége de Ponthoise, où il fut tué le 20 juillet 1441, en s'opposant aux ennemis, au passage de la riviére d'Oyse, & qui fut enterré par Ordre du Roi Charles VII, en l'eglise de l'Abbaïe de S. Denys en France; 3. *Jean* Abbé de Ferrieres, & Evêque de Carcassonne, mort en 1472; 4. Tanneguy, Vicomte de la Bellière, &c. Grand Ecuyer de France, *dont l'éloge & la posterité sont rapportez cy-après dans un article séparé*; 5. *Marguerite*, alliée à *Tanneguy*, Sire de Kermeno; 6. *Jeanne*, mariée le 29 août 1444, à *Hervé*, Seigneur de Nevet; 7. autre *Jeanne*, qui épousa le 16 fevrier 1450, *Yvon*, Seigneur de Quelen & de Vieil-Chatel, morte en 1488; & 8. *Meurie* du Chatel, alliée le 26 avril 1454, à *Olivier*, Seigneur de Kergournadeck.

VII. François, Seigneur du Chatel, de Leslen, de Lesourny, &c. fut créé Chevalier Banneret aux Etats de Bretagne, en novembre 1455. Il épousa en 1434, *Jeanne* de Kerman, fille de *Tanneguy*, Sire de Kerman & d'*Aliet-*

d'*Aliette* de Quelen, dont il eut *Guillaume*, Seigneur de Leslen, & OLIVIER qui suit.

VIII. OLIVIER, Sire du Châtel, &c. épousa du vivant de son pére le 27 janvier 1459, *Marie* du Poulmic, fille & héritiére de *Jean* Seigneur du Poulmic, & de *Charlotte* de Beaumanoir, dont il eut 1. TANNEGUY qui suit; 2. GABRIEL, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETANGARS, *rapportée cy-après*; 3. *Olivier*, Evêque de S. Brieu, mort en 1523; 4. *Guillaume*, Seigneur de Leslen, mort sans postérité, 5. *Magdelaine*, alliée le septiéme novembre 1485, à *Gilles* de Kersalion, Seigneur de Kerraoul & de Limoelan; 6. *Jeanne*, mariée le 19 janvier 1498, à *Jean* de Bouteville, Seigneur de Faouet, Vicomte de Coetquenan; & 7. *Marguerite* du Châtel, qui épousa *Alain* de Tournemine, Seigneur de Coetmeur.

IX. TANNEGUY, Seigneur du Châtel, du Poulmic, &c. épousa 1. par contract du 11 octobre 1492, *Louise* du Pont, fille de *Pierre*, Seigneur du Pont-l'Abbé, de Rostrenan & de Ponthou, & d'*Heléne* de Rohan: 2. le 23 juin 1501, *Marie*, Dame de Juch, fille de *Jean*, Sire de Juch, & de *Louise* le Bailly. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune en 1498; & 2. *Gillette* du Châtel, Dame du Pont, de Rostrenan, de Ponthou, de Crespon, &c. mariée le septiéme février 1517, à *Charles* de Quellenec, Vicomte du Fou: & du second sortirent, 3. FRANÇOIS qui suit; 4. *Prigent*, Seigneur de Coetivy, mort jeune; 5. *Olivier*, Abbé de Daoulas, mort en 1550; 6. *Jacques*, Seigneur de Juch, mort sans enfans; 7. *René*, mort sans postérité; 8. *Jeanne*, mariée le huitiéme may 1528, à *Alain*, Sire de Rosmadec, & de Tiverlan, Baron de Molac & des Chapelles; & 9. *Guillaume* du Châtel, Seigneur de Kersimon, du Poulmic & de Leslen, Capitaine de Brest, Lieutenant du Roi en Basse Bretagne, qui chassa les Anglois, & les défit en 1558, à S. Mahé de Léon. Il épousa *Marie*, Dame de Kérazret & de Kernelegon, dont il eut pour fille unique, *Anne* du Châtel, Dame du Poulmic, &c. mariée à *Vincent*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur.

X. FRANÇOIS, Sire du Châtel, de Lescoët, de Juch, &c. mort en octobre 1537, avoit épousé par contract du 21 may 1500, *Claude* du Châtellier, fille aînée & héritiére de *François*, Vicomte de Pommerit, Baron de Marné, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Marie* du Châtel, morte sans alliance.

XI. CLAUDE, Baron du Châtel, de Juch, de Coetivy, Vicomte de Pommerit, &c. Lieutenant du Roi en Basse Bretagne, vivoit en 1555. Il épousa *Claude* d'Acigné, Vicomtesse de la Belliére, fille aînée de *Jean*, Sire d'Acigné, & d'*Anne* de Montejan, Vicomtesse de la Belliére, dont il eut 1. *Anne*, Dame du Châtel, &c. mariée à *Guy* de Rieux, Seigneur de Chateauneuf, Vicomte de Donges, &c. & 2. *Claude* du Châtel, Baronne de Marné & de Juch, Vicomtesse de Tonquedoc, & du Pommerit, Dame du Mur, &c. alliée à *Charles* Goyon, Seigneur de la Moussaye, &c.

SEIGNEURS de COETANGARS.

IX. GABRIEL du Châtel, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, & de *Marie* de Poulmic, fut Seigneur de Coetangars, de Lescoet, &c. & épousa *Jeanne* de Saint-Goubenon, dont il eut, 1. *Jean*, Seigneur de Coetangars, &c. qui vivoit en 1548, & mourut sans enfans de *Catherine* de Guermeur; 2. TANNEGUY qui suit; 3. *Marie*, qui épousa en 1531, *Amaury*, Seigneur de Lesquildri, vivante en 1580; *Anne*, Dame de Kérouin; & 4. *Françoise* du Châtel, mariée à *N*.... Seigneur de Joucelin.

X. TANNEGUY du Châtel, Seigneur de Coëtangars, épousa *Mencie* Kerguizeau, fille de *N*.... Seigneur de Kerguizeau, dont il eut, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Berrangon, mort sans enfans de *Françoise* Rannou; 3. *Charles*, Seigneur de Kérivant, qui de *Marie* de Kereldenet, eut *Jean*, Jésuite, & Claude du Châtel, mort jeune; 4. *Marie* du Châtel, alliée à *Alain* de Coedic, Seigneur de Kergoalet; & 5. *Jeanne* du Châtel, mariée à *N*.... Seigneur de Kergroin.

XI. GUILLAUME du Châtel, Seigneur de Coëtangars & de Kérivant, épousa *Léveneze* de Kermenon, dont il eut JEAN qui suit.

XII. JEAN du Châtel, Seigneur de Coëtangars, &c. épousa 1. *Marguerite* du Cosquier, fille de *François*, Seigneur de Baraach, & de *Marie* de Kerboent: 2. *Marie*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Kérenroux, & de *Françoise* de Kermerhon, dont il y a des enfans.

SEIGNEURS de COTELEZ.

VI. HERVE' du Châtel, fils puîné d'Herve', Seigneur du Châtel, &c. & de *Mencie* de Lescoet, fut Seigneur de Coëtelez, en partie, & vivoit en 1411. Il épousa *N*.... dont il eut THOMAS qui suit.

VII. THOMAS du Châtel, Seigneur de Coëtelez, &c. épousa *Marie*, Dame de Coëtelez, dont il eut 1. *Christophle*, Evêque de Tréguier, mort en 1491; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de Coetelez & de Coëtenan, mariée à *Jacques* de Kérimel, Seigneur de Coetenisan, de Goudelin, & de Kerserat.

CHATEL, (Tanneguy du) Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand-Maître de la Maison du Roi, fils puîné de Herve', Sire du Châtel, & de *Mentie* de Lescuet, passa en Angleterre en 1404, avec 400 hommes d'armes, pour venger la mort de son frére aîné, qui avoit été tué devant l'isle de Jersey, où après avoir été près de deux mois, & porté un grand dommage aux Anglois, il revint en Bretagne, chargé d'un gros butin. Depuis, étant venu en France, il fut Chambellan du Duc d'Orleans, que le Duc de Bourgogne fit assassiner en 1407. Il étoit à Rome en 1410, où il commandoit les troupes que Louis, Roi de Sicile, lui donna pour en assurer l'entrée au Pape Alexandre, contre le Roi Ladislas, usurpateur de la Couronne de Sicile; & après l'avoir défait, il manda au Pape qu'il s'y pouvoit rendre en toute sûreté. Etant de retour en France, il s'attacha à Louis Dauphin, Duc de Guienne, qui le fit son Maréchal de Guienne en 1414, & lui fit de grands biens en considération de ses services, & de la conservation & sûreté de Paris, dont il avoit été fait Prévôt l'année précedente. Après la sortie des Bourguignons, il se trouva à la journée d'Azincourt en 1415. & deux ans après il reprit Montlhéry, & plusieurs autres places aux environs de Paris, qui étoient occupées par les Bourguignons. Lorsque la ville de Paris fut surprise par ceux de la faction de Bourgogne le 28 may 1418, il en sauva le Dauphin, qu'il fit conduire à Melun, & trois jours après ayant tenté le recouvrement de cette ville, il en fut repoussé & contraint de se retirer. Il se trouva à Croces près de Bourges le 21 juin suivant, pour servir en la compagnie & sous le gouvernement du Dauphin, qui le fit Maréchal de ses guerres. Il alla de sa part trouver le Duc de Bourgogne à Pontoise le lendemain de l'Ascension 1419, pour le disposer à la paix, qui fut conclue le dixiéme juin suivant entre ces deux Princes au Ponceau à une lieue près de Melun. Comme il étoit l'un des principaux Conseillers du Dauphin, on lui impute le conseil de la mort du Duc de Bourgogne arrivée à Montereau-faut-Yonne, le dixiéme septembre de la même année, en vengeance de celle du Duc d'Orleans. Après la mort du Roi Charles VI, le Roi Charles VII, son fils, lui donna la charge de Grand-Maître de son Hôtel qu'il exerça quelques années, & l'envoya en Provence en 1423, pour y assembler certain nombre d'Arbalêtriers, & en Bretagne, pour y obtenir quelque secours. Mais quelque tems après voyant que pour le bien de l'Etat, il étoit expédient qu'il quittât la Cour, il en sortit, & se retira à Beaucaire, dont le Roi le fit Sénéchal. Ce Prince lui donna de grosses pensions, & le fit Gouverneur & Sénéchal de Provence en 1446. Du Châtel vint ensuite à Marseille pour pratiquer la réduction de la ville de Gênes sous l'obéissance du Roi, & fut envoyé en avril 1448, en ambassade à Rome vers le Pape Nicolas V. Il mourut en Provence fort âgé en 1449, sans laisser de postérité de *Sibylle* le Voyer.

CHATEL, (Tanneguy du) Vicomte de la Belliére, & Seigneur de Renac, du Bois-Raoul, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Grand Ecuyer de France, fils puîné, d'OLIVIER, Sire du Châtel, Chambellan des Ducs de Bretagne, & de *Jeanne* de Ploeuc, succéda à la faveur de *Tanneguy* du Châtel, son oncle, Grand-Maître de la Maison du Roi, auprès du Roi Charles VII, qui le fit son premier Ecuyer du corps, & Grand-Maître de son écurie, par lettres du 10 may 1454. Il fut aussi Lieutenant du Maine au gouvernement de Languedoc, où il eut plusieurs commissions pour y requérir les Aides en l'assemblée des Etats, pendant les années 1454, 1455 & 1456. Il exerça la charge de Grand Ecuyer jusqu'à la mort du Roi, arrivée le 22 juillet 1461: après quoi il se retira en Bretagne auprès du Duc François, II. du nom, qui le fit Grand-Maître de son Hôtel, & lui fit obtenir par ses Ambassadeurs, surséance de rendre ses comptes du maniment de l'Ecurie du Roi. S'étant attiré la haine du Duc de Bretagne en lui remontrant l'énormité de l'adultere qu'il commettoit avec Antoinette de Maignelers, femme d'André, Seigneur de Villequier, le Roi Louis XI. l'attira à son service, le fit Chevalier de son Ordre de saint Michel à la seconde promotion, & Gouverneur de Roussillon & de Cerdaine, en récompense desquels gouvernemens, il lui assigna en 1471, une somme de vingt-quatre mille écus, & lui transporta au mois de février de la même année les Châtellenies de Châtillon-sur-Indre, de Pacy, d'Ezy & de Nonancourt, à condition de rachat de la somme de trente-six mille livres, & le retint à deux mille livres de pension. Depuis il vint trouver ce Prince qui commandoit son armée en personne sur la frontiére de Picardie en 1477, & il fut tué d'un coup de fauconneau au siége de Bouchain, *au grand regret du Roi, qui envoya le 16 juin de la même année, offrir cent marcs d'argent à l'église de Nôtre Dame de la Victoire, qu'il avoit vouez, pour le salut de l'ame de ce Seigneur, lequel étant en armes en sa compagnie & à son service, étoit allé de vie à trépas devant la ville de Bouchain, comme porte le quatriéme compte de Pierre de Lailly.* Il fit aussi porter son corps en l'église de Nôtre Dame de Cléry, où il fut inhumé. Il épousa en 1462 *Jeanne* de Raguenel de Malestroit, Vicomtesse de la Belliére & de Combour, Dame de Corroües & de Villequens, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Malestroit, Vicomte de la Belliére, & de *Gillette* de Châteaugiron, Dame de Combour, dont il eut 1. *Gillette*, morte sans alliance; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de la Belliére & de Combour, mariée à *Louis*, Seigneur de Montejan, de Sillé-le-Guillaume, &c. Il marqua son zéle & sa fidélité au service du Roi Charles VII, en se tenant auprès de lui jusqu'au dernier soupir de sa vie, fit faire ses funérailles, & y employa une somme de trente mille écus, dont il ne fut remboursé que dix ans après. C'est par cette raison qu'on mit depuis en 1560, sur le drap mortuaire du Roi François II, dont les funérailles étoient négligées par les Guises, une inscription où étoient ces mots, *Où est maintenant Tanneguy du Châtel?* M. De Thou, *l.* 26. *de son Histoire*, attribue mal cette reconnoissance à Guy du Châtel son oncle, qui ne fut point en état de rendre ces derniers devoirs au Roi son Maître, puisqu'il mourut en 1449, treize ans avant lui. *Voyez* Jean Chartier, *Hist. de France*. M. De Thou-Millet, *Hist. de saint Denys*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*. Bayle, *Diction. Critique, &c.*

CHATEL ou CASTEL, (Robert du) ancien Poëte François, vivoit en 1360. Il composa divers Ouvrages qu'on conserve encore dans les cabinets des Curieux. * Fauchet, *des anciens Poëtes François*, c. 63. La Croix-du-Maine.

CHATEL, (Pierre du) dit en Latin *Castellanus*, fils de Quentin Du Châtel, de la ville de Langres & d'une naissance obscure, Evêque de Tulles, puis de Mâcon, & enfin d'Orleans, Grand-Aumonier de France, a été un des plus doctes & des plus illustres Prélats qui ayent vécu dans le XVI siecle. Après avoir étudié à Dijon, où il régenta ensuite, il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où il fut très-consideré d'Erasme, qui le fit Correcteur de l'imprimerie de Froben. Depuis il étudia à Bourges, & ensuite il passa en Italie & dans la Gréce, où il acheva de se faire connoitre. On le recommanda à François I, qui le fit son Lecteur, & l'éleva bientôt aux premiéres dignitez de l'Eglise. Du Châtel en étoit digne par la probité de ses mœurs, & par sa grande érudition. On dit que François I, s'entretenant un jour avec lui, lui demanda s'il étoit Gentilhomme, & que du Châtel lui répondit, *qu'il ne savoit pas bien duquel des trois, qui étoient dans l'Arche de Noë, il étoit sorti.* Il devint après Budé, Bibliothécaire du même Prince. Il eut l'Evêché de Tulles en 1539, & fut nommé Evêque de Mâcon en 1544. Après la mort de François I, le Roi Henri II le nomma Grand-Aumonier de France le 25 novembre 1548, & enfin en 1551 Evêque d'Orléans, où il mourut d'apoplexie, en prêchant le troisiéme février de l'an 1552. (Nouveau Stile) Ce Prélat étoit très-savant dans les Langues orientales, possédoit un grand fond d'érudition, & prêchoit avec une éloquence à laquelle rien ne résistoit. Ce qu'on croira sans peine, si on examine ce que le Chancelier de l'Hopital a écrit de lui dans le premier livre de ses Epîtres, où il lui parle ainsi,

> *Castellane, decus Musarum, & caste Sacerdos,*
> *Vittis ac merita frontem redimite corona,*
> *Seu te Castalides nascentem hoc nomine Musæ*
> *Donarunt, sive ipse tibi virtute parasti*
> *Id, fidei commissa tua castella tuendo*
> *Fortiter, &c.*

Le même Chancelier de l'Hopital, *Epist. l.* 6, parle encore en ces termes de la mort de Pierre du Châtel,

> *Si pulchrum est Ducibus pugnando occumbere mortem,*
> *Pontifici pulchrum debet sanctumque videri,*
> *Sic laterum nixuque omni contendere vocis,*
> *Ut vires media facientem verba corona*
> *Deficiant, udoque fatiscat lingua palato.*
> *At quondam fortis qui vicit Olympia miles,*
> *Rettulit & multas victor certamine palmas,*
> *Et quem nulla viri virtus perfregerat ante,*
> *Sternitur ille siti tandem confectus, & æstu.*
> *Discite, Pastores ô, vestro munere fungi,*
> *Commissos curare greges, & denique nullum,*
> *Servandi causa pecoris, vitare dolorem:*
> *Nec dubitate animam multis pro millibus unam*
> *Consecrare Deo, ac meliori reddere vita.*

Ce fut lui qui fut cause de l'assemblée de Melun, en 1545, dans laquelle quelques Prélats préparérent l'instruction des Theologiens, qu'on devoit députer au Concile de Trente. Nous avons deux Oraisons funébres du Roi François I, de la façon de Pierre du Châtel, que M. Baluze a publiées en 1674, avec la Vie de ce docte Prélat, composée par Pierre Galand ou Galandius. Les Curieux pourront consulter ce dernier Ouvrage. * De l'Hopital, *l.* 1. & 6. *Epist.* De Thou, *Hist. l.* 23. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 1. La Croix-du Maine, *Biblioth. Franç.* Robert & Sainte-Marthe, *Gal. Christ. de Episc. Aurel. Matisc. & Tutel.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHATEL (Pierre du) apparemment de la même famille que le précédent, naquit en 1585, à Grandmont en Flandre, & fut un célebre Medecin. Après avoir étudié à Mons, à Douay, à Orleans, & à Louvain, il reçut le bonnet de Docteur dans cette derniére ville en 1618. Il savoit les Langues & les Belles Lettres, & laissa quelques Ouvrages, comme, Ἑορτολόγιον, *sive de Græcorum Festis*; *Vita Illustrium Medicorum*; *Laudatio funebris Alberti Pii, Belgarum Principis*; Κρεωφαγία *sive de esu carnium*. Il mourut en 1630, le 23 février, âgé de 47 ans, & fut enterré près de l'autel de l'église de Saint-Pierre. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 719.

CHATEL (Jean) étoit fils d'un Marchand Drapier de Paris. A l'âge de dix neuf ans, il entreprit de tuer le Roi de France Henri IV. Ce Prince étant arrivé à Paris le 24 décembre 1594, comme il étoit sur les six heures

du

du soir dans la chambre de sa Maîtresse logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embrasser Montigny, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lévre d'en-bas, qui lui rompit une dent. Il se fourra ensuite dans la presse; mais on reconnut à son visage effaré, que c'étoit lui qui avoit fait le coup, & on le prit. C'étoit un esprit melancolique, qui dit dans son interrogatoire qu'il s'étoit porté à ce crime, parce que se sentant chargé de péchez énormes & irrémissibles, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines de l'Enfer, il avoit pensé les diminuer, par cet attentat, qu'il croyoit être une action méritoire, parce que le Roi n'étant pas réconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un Tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au Collége de Clermont sous les Jesuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une chambre des méditations, où l'Enfer étoit répresenté, avec plusieurs figures épouvantables. Cette déposition, jointe aux libelles injurieux contre Henri III, & contre Henri IV, qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard, un des Peres de la Societé, en souvenir de l'ardeur que quelques uns d'eux avoient témoignée pour les intérêts d'Espagne, à quelques maximes que leurs Prédicateurs avoient débitées contre la sûreté des Rois & contre les anciennes loix de France, & à l'opinion qu'on avoit, que par le moyen de leurs Colléges & des confessions auriculaires, ils tournoient l'esprit de la jeunesse & les consciences timorées du côté qu'il leur plaisoit, donna sujet au Parlement de Paris d'envelopper toute la Societé dans la punition du crime des particuliers. Ainsi par un même arrêt, qui fut prononcé le 29 du même mois de décembre, & executé aux flambeaux, il condamna Jean Châtel *aux peines accoutumées contre de semblables parricides; & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du Collége de Clermont, & autres soi disans de la Société de Jesus, comme étant corrupteurs de la Jeunesse, perturbateurs du repos public & ennemis du Roi & de l'Etat vuideroient dans trois jours de leur maison & Collége, & dans quinze de tout le Royaume, & que tous leurs biens seroient employez à des œuvres pies selon la disposition du Parlement.* * Mezeray, *Abbrégé Chronologique au régne de Henri IV.*

CHATEL (Nicolas du) *Voyez* CASTRO.

CHATEL (Jean du) Chanoine d'Utrecht. *Voyez* CASTRO (Jean de)

CHATEL (Josse du) *Voyez* CASTRO (Jodocus a)

CHATEL sur MOSELLE. *Voyez* CHATTE'.

CHATEL, Abbé de Marchiennes. *Cherchez* ARMAND.

CHATEL (Jean du) Religieux Dominicain. *Cherchez* CASTRO (Jean de)

* CHATEL-ACHER, village ou bourg de France dans le Poitou. Il est sur la rive gauche de la petite riviere de Clouère, au sud de Poitiers, dont il est éloigné de trois à quatre lieuës.

CHATEL-AILLON, bourg de France dans le Poitou, est sur la côte du petit païs d'Aunis, à deux lieuës de la Rochelle du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATELAIN de BEAUVAIS, famille. *Voyez* BEAUVAIS.

CHATELAIN, (*Castellanus*) étoit anciennement le Gouverneur d'un château, où il commandoit en l'absence du Seigneur. Les Comtes & les Ducs qui avoient de grands domaines, établissoient dans le plus considérable de leurs châteaux, un Commandant qu'ils appelloient *Châtelain*, non seulement pour faire tête aux ennemis qui se pouvoient présenter, mais aussi pour rendre la justice à leurs Sujets. Depuis, ces Châtelains s'étant rendus puissans, leurs enfans leur succéderent, & ces charges devinrent comme héréditaires. Ils obtinrent même de leur Seigneur, de les posseder en fief; & peu à peu, d'Officiers & de Juges qu'ils étoient, ils s'érigérent en Seigneurs. C'est de là que par l'ordonnance du Roi Henri III, donnée à Paris le 17 août 1575, il est porté qu'une Terre, pour être érigée en Châtellenie, doit avoir d'ancienneté, Haute Justice, droit de foire, de marché, de Prevôté & de péage, avec prééminence dans toutes les églises au dedans de la Terre, que la Baronnie doit être composée de trois Châtellenies, pour le moins, unies ensemble, & tenues du Roi, que le Comté doit avoir deux Baronnies & trois Châtellenies, ou une Baronnie, & six Châtellenies; & que le Marquisat doit contenir trois Baronnies, & trois Châtellenies, ou deux Baronnies & six Châtellenies. *Voyez* DUC.

CHATELAIN (George) en Latin *Castellanus*, Gentilhomme Flamand, qui avoit été élevé dans la Maison des Ducs de Bourgogne. Il entendoit fort bien la Langue Françoise, & composa quelques Traitez, qui, malgré la prédiction d'Olivier de la Marche, sont entiérement tombez dans l'oubli. Il écrivit en vers François un Recueil des choses merveilleuses avenues de son tems, imprimé avec les Oeuvres de Jean Moulinet son Disciple. Il composa le *Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangéres; à l'imitation de Bocace*, imprimé à Paris l'an 1517; *L'Instruction du jeune Prince*, contenant huit chapitres, imprimée avec les autres Oeuvres; *Les Epitaphes d'Hector & d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand*, imprimé à Paris, en 1525, *in octavo*; *L'Histoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or*, imprimée à Bruxelles, *in quarto*, l'an 1634; plusieurs autres Ouvrages, qui se trouvent en manuscrit dans l'Abbaïe de Saint-Vast d'Arras. Il fit en François *la Vie de Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Pontus Heutérus l'avoit lue & en a tiré quelque chose. Châtelain mourut l'an 1475. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 262. La Croix-du-Maine, *p.* 118. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*, Olivier, *Préface de ses Mémoires.*

CHATELAIN (Martin) étoit de Varwick, petite ville de Flandre. Il étoit né aveugle, & cependant il faisoit au tour des ouvrages surprenans, & même les instrumens dont il avoit besoin pour son métier. Il faisoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, & en jouoit passablement. On lui demandoit un jour ce qu'il désireroit le plus de voir, *Les couleurs*, répondit-il, *parce que je connois presque tout le reste au toucher*: mais lui répliqua-t'on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? *Non*, dit-il *j'aime mieux le toucher*. * *Furetieriana*, *p.* 265. édit. de Bruxelles, 1696.

* CHATELAIS (le) village de France en Anjou, sur l'Oudon au nord-ouest d'Angers, dont il est éloigné d'environ neuf lieuës.

* CHATELAR, (le) village de France & du Dauphiné dans le Viennois, à l'orient de Vienne tirant vers le nord à la distance d'environ dix lieuës.

* CHATELAR, (le) village de France dans le Berry, au sud ouest de Bourges, dont il est éloigné d'environ quinze lieuës.

CHATELAR, en Suisse. *Voyez* CHATELLAR.

* CHATEL-CHALON, petite ville du Comté de Bourgogne, autrement dit la Franche-Comté, au sud-sud est de Dole, dont elle est éloignée de sept à huit lieuës. Elle est située au nord de la riviere de Seille.

CHATEL-CHINON, petite ville de France dans le Nivernois, & dans la contrée dite *le Morvant*. Elle est près de la riviére d'Yonne, vers les frontiéres de Bourgogne.

* CHATELDON ou CASTELDON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ou selon d'autres en Auvergne, vers les confins du Bourbonnois. Elle est située sur l'Allier, à peu près au sud de Moulins, dont elle est éloignée d'environ douze lieuës.

* CHATEL-D'USIE, village de la Franche-Comté au sud-sud-est de Besançon, dont il est éloigné d'environ sept lieuës.

CHATELET, (Paul du) de l'ancienne Maison de Hay en Bretagne, qui se vante d'être sortie il y a 600 ans, de celle des Comtes de Carlile, une des plus illustres d'Ecosse, fut d'abord Avocat general au Parlement de Rennes, puis Maître des Requêtes, & enfin Conseiller d'Etat. Ce fut lui qui eut la commission d'établir le Parlement à Pau, & qui en l'année 1635, exerça l'Intendance de la Justice dans l'armée royale, où le Roi Louis XIII étoit en personne. Il fut encore nommé, pour être un des Commissaires, au procès du Maréchal de Marillac; mais ce Maréchal le recusa comme son ennemi capital, outre qu'il avoit fait une Satyre Latine en prose rimée contre lui, & contre le Garde des Sceaux, son frére. On dit que voulant se tirer du nombre des Juges, il avoit fait suggérer lui même cette requête de récusation au Maréchal de Marillac, mais son artifice ayant été découvert, excita contre lui le courroux du Roi, & du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la derniere requête de récusation qui fut présentée contre lui à Ruel, où se faisoit la procédure, il fut mandé par le Roi qui étoit à Saint-Germain, & fut retenu & conduit le même jour à Villepreux, d'où il sortit quelques tems aprés. Depuis il fit un Recueil de plusieurs piéces de divers Auteurs, pour la défense du Roi & des Ministres, le fit imprimer, & y mit une preface qui est comme une Apologie du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme de bonne mine, d'un esprit ardent, qui parloit admirablement bien. Il étoit de l'Académie Françoise. On rapporte de lui quelques bons mots. Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil qui sollicitoit la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit, *je pense que M. du Châtelet voudroit avoir perdu un bras, pour sauver M. de Montmorency*. Il répondit, *Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à vôtre service, & en avoir sauvé un, qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore*. Un peu aprés qu'il fut sorti de prison, on le mena à la Messe du Roi, qui ne le regardoit point, & qui affectoit, ce semble, de tourner la tête d'une autre côté, comme par quelque espéce de chagrin, de voir un homme qu'il venoit de maltraiter. Du Châtelet s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit *je vous prie, Monsieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me fasse l'honneur de me regarder*. M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & qui caressa du Châtelet. Il mourut âgé de 43 ans, au mois d'avril 1636. On a de lui des Ouvrages en vers & en prose, comme une Satyre contre la vie de la Cour, qui commence par ces mots, *Sous un calme trompeur*, &c. qu'on a faussement attribué à Théophile; la Prose rimée en Latin contre MM. de Marillac; les Observations sur le procès du Maréchal de Marillac, la préface du Recueil servant à la défense du Cardinal de Richelieu; l'Histoire de Bertrand Du Guesclin, Connétable de France, &c. à Paris, *in folio*, en 1666; Les *Avis aux absens de la Cour*, qui étoient alors à Bruxelles avec la Reine-Marie de Médicis, & avec Monsieur, frere unique du Roi; (cette piéce est d'environ cent cinquante vers François) *Factum pour Messire François de Montmorenci, Comte de Lux & de Bouteville, & Messire François de Rosmadec, Comte des Chapelles*. Ce Factum fut trouvé également éloquent & hardi. M. le Cardinal de Richelieu en ayant fait des reproches à M. Du Châtelet, & lui ayant dit que cette piece étoit faite pour condamner la justice du Roi, *Pardonnez-moi*, repliqua M. Du Châtelet, *c'est pour justifier sa misericorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume*. Il y a encore de lui une autre Satire contre un Magistrat, sous le nom de ***. Sa *Preface du Recueil de diverses piéces pour servir à l'Histoire*, parut *in folio*, à Paris, en 1635. Les *Observations sur la vie & la condamnation du Maréchal de Marillac*, sont de 1633, *in quarto*, à Paris. M. du Châtelet est mort le sixiéme avril 1636, âgé seulement de 43 ans & cinq mois. * Paul Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise*.

CHATELET, est le nom qu'on donne au lieu où se tient la Justice de la Prevoté & Vicomté de la ville de Paris. Il est ainsi appellé, parce que c'est un ancien château, que l'on tient avoir été bâti par Julien l'*Apostat*, alors Gouverneur des Gaules, qui y faisoit sa demeure, comme dans une place forte, & qui y recevoit les tributs de tout le païs. Depuis, Philippe Auguste le destina pour l'administration de la Justice. Le Vulgaire l'appelle la *porte de Paris*, croyant que ce lieu a été autrefois une des portes de la ville; mais la verité est, que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, & le lieu où l'on apportoit les denrées & les marchandises. C'est pourquoi plusieurs l'appellent encore à présent l'*apport de Paris*. On lui donne le nom de *Grand Châtelet*, pour le distinguer d'un autre lieu nommé le *Petit Châtelet*, ancienne forteresse de la même ville, qui sert seulement de prison. * André du Chêne, *en la Description de Paris*.

* CHATELET, bourg de France dans le Gouvernement de l'Isle de France au sud-est de Paris, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CHATELET, ville de Picardie. *Voyez* CATELET.

CHATELET, mot corrompu, *Voyez* CHASSELET.

CHATELET-PUY-FERRAND. *Voyez* PUY-FERRAND.

* CHATEL-GIRARD ou CHATEAU-GIRARD, bourg de de France dans le Duché de Bourgogne, & dans cette partie que l'on nomme l'Auxois. Il est au nord-ouest de Sémeur en Auxois, & en est éloigné de près de quatre lieues.

CHATELLAIN, *Voyez*. CHATELAIN.

CHATELLAR, château & Baronnie du Païs de Vaud en Suisse, situé auprès du Lac Léman, dans le Baillage de Vevay, appartenant au Baron & Baillif Bondéli. Cette Terre qui contient dix huit villages, est la plus étendue & la plus distinguée du Canton. Le Baron la posséde franche & allodiale avec haute jurisdiction. Elle fut anciennement démembrée de la Souveraineté temporelle des Princes & Evêques de Syon, ayant été vendue en 1295, par Boniface, Evêque, du consentement de son Chapitre, à la Maison d'Oron, sous le titre de Vidamie de Moustreux. Depuis que la Seigneurie de Sales y a été jointe, le tout fut compris sous le nom de Châtellar. Les Possesseurs ont fait en differans tems des traitez d'alliance & de combourgeoisie avec les Comtes & les Ducs de Savoye, en 1317; avec les Comtes de Gruyére en 1510; avec le Canton de Berne en 1526; mais à la prise du Païs de Vaud en 1536, ils se rangérent sous la souveraineté des Bernois, qui les confirmérent dans leurs droits & privileges. On trouve ici au village de Bougi des vestiges remarquables de l'antiquité la plus reculée, entre autres un pavé à la Mosaïque & des colomnes de marbre d'une énorme grandeur. * Steteler, *l.* 12. *p.* 663. *Plusieurs Manuscrits. Abbrégé de l'Hist. Générale de Suisse p.* 482.

CHATELLENIE, c'est le nom que l'on donne en Flandre aux diverses parties dans lesquelles cette contrée est divisée, & dont chacune porte le nom de sa capitale. On donne ce même nom en Pologne aux petits Gouvernemens, qui dépendent des Castellans ou Châtelains d'une ville; & qui sont soumis aux Palatins, dont les Gouvernemens sont plus étendus & renferment plusieurs Châtellenies. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATELLERAUD, *Castrum Heraldi*, ville de France en Poitou, sur la riviére de Vienne, avec titre de Duché. On croit que c'est à une petite lieue de cette ville, qu'une biche servit de guide aux Soldats du grand Clovis, pour passer la riviére, lors-qu'ils alloient combattre Alaric Roi des Goths. Châtelleraud portoit anciennement le titre de Vicomté; mais François I, Roi de France, l'an 1514, l'érigea en Duché & Pairie, pour François de Bourbon, fils de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpensier. Ce Prince étant mort l'année suivante, à la bataille de Marignan, Charles son frére, Connétable de France, lui succéda. Depuis, ce Duché revint à la Couronne, & le Roi Henri III l'engagea en 1584, à François de Bourbon, Duc de Montpensier, de sorte que ceux qui l'ont eu de lui, ne le tiennent que par engagement. Châtelleraud est une ville agréable, vers les frontiéres de la Touraine, & à six ou sept lieues de Poitiers. Elle souffrit beaucoup, & fut souvent prise, reprise & pillée dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. * Du Chêne, *Recherches des Villes*. De Thou, *Hist.* Du Puy, &c.

CHATELUS. *Voyez* CHASTELUS.

CHATE'NERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHATENIER, (Bernard) Cardinal, Evêque d'Alby, puis du Puy-en-Vélay, natif de Montpellier, vivoit dans

dans le XIII siécle. Il se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & s'étant établi à la Cour de Rome, il y exerça longtems la charge d'Auditeur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Gregoire X. Ensuite il fut Chapelain du Pape, & Archidiacre dans l'église de Narbonne. Innocent V le pourvut de l'Evêche d'Alby en 1276, & Nicolas VI lui donna la commission d'informer dans le diocese de Lodéve, contre ceux qui avoient usurpé les biens ecclésiastiques. Philippe *le Bel* le choisit pour l'envoyer à Rome, où il procura la canonisation du Roi saint Louis. Il obtint aussi en 1295, la secularisation des Chanoines de son église d'Alby, qui étoient de l'Ordre de saint Augustin; mais qui ne vivoient pas assez régulierement. Il fit aussi de grands biens à cette église, & en 1308, s'étant fait transferer à celle du Puy, il disoit ordinairement qu'il avoit préferé l'honorable pauvreté de celle-ci, aux grandes richesses de l'autre. Il fit recevoir la Regle de saint Augustin aux Religieuses du monastére du Val, qui étoient Penitentes. Le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316; mais comme il étoit deja extrémement âgé, il ne jouit pas longtems de cette dignité; car il mourut le 14 août 1317, à Avignon, où il fut enterré dans l'église cathedrale. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Odon de Gilley, *Hist. l.3.* du Puy, *c.19.* Aubery. Ciaconius. Ughel. Ciriel, &c.

CHATHAM. *Voyez* CHATTAM.

CHATIGAN, ville du Mogolistan, en Asie, est dans le Royaume de Bengale, sur la riviere de Cosmin, vis à vis de la ville de Bengale, que plusieurs Géographes confondent avec elle. Au reste, quelques uns mettent à Chatigan, l'ancienne *Cosamba*. Vincent le Blanc qui parle de cette place qu'il nomme *Catigan*, dit que c'est un port des Indes, où les Portugais vont trafiquer. Il est de la Seigneurie d'*Arracan* dans le Pais appellé *Mogoz* qui est une Province grande & riche en bétail de toutes sortes, en poisson, en ris blanc & noir, en épicerie & sur tout en poivre, en mirabolant & en gingembre, qui est meilleur que celui de Cananor. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CHATILLON, ville du Perigord. *Voyez* CASTILLON.

CHATILLON-LES-DOMBES ou CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de Bresse, située entre deux collines sur la riviére de Chalaronne, qui la traverse, avec un Comté dont la justice d'appel ressortit au Bailliage de Bourg, une Mairie, & un Grenier à sel. Outre la paroisse, qui fut érigée en collégiale en 1652, on y voit des couvens de Capucins & d'Ursulines, un College, & un hopital. C'est le lieu du depôt des vins de Mâconnois & de Beaujolois, dont on y fait un grand débit. * Garreau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHATILLON-SUR-SAONE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il est aux confins de la Bourgogne & de la Champagne sur la Saone, à cinq ou six lieues de sa source, & à sept de Langres, du côté du Levant. * *Cartes Géographiques.*

CHATILLON-SUR-SEINE, ville de France dans le Duché de Bourgogne, située dans une distance égale de Dijon & de Troyes, au nord-nord-ouest de la premiére & au sud-sud-est de la seconde environ à treize lieues de l'une & de l'autre, est sur la Seine entre Arsey-le-Duc & Bar-sur-Seine, partagée par cette riviére qui la traverse en deux endroits; & par deux portes principales, qui ferment la partie de la ville qu'on appelle Chaumont, & l'autre le Bourge; & qui n'ont l'un & l'autre qu'une seule enceinte. Cette ville est élevée dans les deux extremitez, & basse vers le milieu; ce qui forme une espece d'amphitéatre. Son circuit est d'environ 3500 pas, & on y voit les ruines de l'ancien château des Ducs de Bourgogne. Outre la paroisse qui a deux annexes, il y a une Abbaïe de Chanoines Réguliers de la Congregation de France, une autre de Benedictines; une Commanderie de Malte; des couvens de Feuillans, de Cordeliers, de Capucins, de Carmélites, & d'Ursulines, un hopital pour les malades, un autre pour les passans; & un College. Il y a aussi un Bailliage, qui est le cinquiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage de la montagne, auquel est uni le Présidial & la Chancellerie aux contracts; un Bailliage du Duché-Pairie de Langres, ressortissant nuement au Parlement de Bourgogne; une Mairie qui a la justice ordinaire & la police de la ville, & qui ressortit par triennalité au Bailliage royal & à celui de la Pairie, avec les Justices seigneuriales de l'Abbaïe, & de la Commanderie. Les autres siéges sont une Maitrise particuliére des Eaux & Forêts; & un Grenier à sel. Châtillon est la dixiéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne; & la neuviéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Son Bailliage a quatorze lieues de longueur du nord au midi; & dix de largeur. On y compte jusqu'à quatorze bourgs. On y trouve plus de montagnes que de plaines; il y vient du froment, du seigle, des bois de futaye & des taillis. On fabrique des serges à Châtillon & à la Margelle; & des toiles à Aignay-le-Duc & aux environs. On y trouve plusieurs mines de fer, qu'on voiture à Troyes, à Dijon, & à Lyon. Le Comté de Châtillon réüni depuis plusieurs siécles au Duché de Bourgogne, a été tenu autrefois par des Seigneurs particuliers, entre autres par le pere de S. Bernard. C'est à cause de ce Comté, que le Marquisat de Cruzy, & les Baronies d'Ancy-le-Franc, de Laigue & de Raviere dans le Bailliage de Sens, sont mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & hommage.

CHATILLON-SUR-INDRE, petite ville de France en Touraine avec siege royal, qui depend du bailliage de cette Province. D'autres la mettent dans le Berry. Elle est sur la riviére d'Indre, au dessus de Loches. *Voyez* du Puy au *Traité du Domaine du Roi*. Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de France dans le Gâtinois, est assez agreable, avec un chateau sur une colline. Cette ville est sur la riviere de Loing, environ à six lieues de la Loire, & à quatre au dessus de Montargis. Cette Terre qui étoit entrée en 1437, dans la Maison de Coligny, par le mariage de *Catherine*, Dame de Saligny, fille de *Jean* Lourdin, II. du nom, Seigneur de Saligny, & de *Jeanne* Praque, Dame de Chatillon, a été possedée par les Seigneurs de Coligny jusqu'en 1695, qu'*Elizabeth-Angelique* de Montmorency, veuve de *Gaspard* V, la laissa par son testament à son neveu *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Comte de Lusse, en faveur duquel le Roi l'érigea en Duché par lettres verifiées au Parlement en mars 1696. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOIRE, bourg de France dans le Berry, au nord-nord-est de Bourges, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CHATILLON-SUR-CHER, bourg de France dans le Blaisois vers le confluent de la Saudre & du Cher, au sud-sud-est de Blois, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, qui sont aussi sur la Marne. C'est une petite ville assez agreable. Il y a Chatellenie d'où relevent plus de huit cens fiefs, & la Seigneurie du chateau, qui en a été autrefois separée. La Châtellenie fut comprise dans le Domaine du Roi en 1303, & aprés diverses échanges, dons & engagemens, le tout fut reüni à la Couronne, l'an 1558. * Du Puy, au *Traité du Domaine du Roi*. Sanson. Baudrand.

* CHATILLON en Bazois, bourg de France, dans le Nivernois, sur l'Aron. Il est à l'est de Nevers, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CHATILLON de ME'DOC. *Voyez* CASTILLON de ME'DOC.

* CHATILLON, village de la Franche-Comté, au nord-nord-est de Besançon, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* CHATILLON, bourg de la Franche-Comté à l'est-nord-est de Besançon, dont il est éloigné d'environ douze lieues.

* CHATILLON, bourg des Etats de Savoye, dans le Savoye propre à l'orient du Rhône, & au nord-nord-ouest de la partie septentrionale du Lac de Bourget, à une demi-lieue du premier & à une lieue de l'autre. Sanson le nomme *Châtillonnet* dans sa Charte de la partie meridionale des Etats de Savoye.

* CHATILLON de MICHAILLE, bourg du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté, dans le Bugey. Il est au nord de la ville de Belley, & à l'ouest de la ville de Genéve, à environ onze lieues de la premiere, & à sept lieues de l'autre.

CHATILLON de PESCAIRE. *Voyez* CASTIGLIONE di PISCARIA.

CHATILLON, nom d'une Maison très-ancienne, qui a tiré son nom de la ville de Chatillon sur Marne.

I. GUY, I. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, vivoit en 1076, & laissa d'*Ermengarde* de Choisi, 1. GAUCHER, I. du nom qui suit; 2. *Guermond*, Seigneur de Sevigny, qui eut des enfans; 3. *Jacques*, vivant en 1103; & 4. *Pierre* de Châtillon, Chanoine & Archidiacre de Soissons.

II. GAUCHER, I. du nom, Seigneur de Châtillon, suivit en 1096, *Etienne* dit aussi *Henri*, Comte de Champagne & de Blois au voyage de la Terre-Sainte, & y mourut, laissant de *N*...... sa femme, dont le nom n'est pas connu, 1. HENRI, I. du nom, qui suit; 2. *Renaud*; & 3. *Hugues* de Châtillon, Chanoine de Rheims.

III. HENRI, I. du nom, Seigneur de Châtillon, vivoit en 1180, & eut d'*Ermengarde* sa femme, fille de *Payen*; Seigneur de Montjay, 1. GAUCHER, II. du nom, qui suit; 2. *Gervais*, Chevalier, mort aprés l'an 1159, sans enfans de *Basilie* de Dammery; 3. *Elizabeth*, mariée à *Thibaud* de Crespy, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin; & 4. *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche, qui se rendit si célébre au voyage de la Terre-Sainte, où il accompagna le Roi Louis *le Jeune* en 1147, qu'il merita d'épouser en 1152, *Constance*, Princesse d'Antioche, veuve de *Raymond* de Poitiers, & fille unique de *Bœmond*, II. du nom, Prince d'Antioche, & d'*Alix* de Jerusalem. Il remporta quelques avantages sur les Infideles en 1153; mais il fut fait prisonnier en 1163, dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit souffrir les rigueurs d'une longue prison; aprés laquelle étant tombé entre les mains de Saladin, il lui fit trancher la tête en 1186. Il étoit alors remarié à une Dame nommée *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme, deux filles, *Agnès* de Châtillon, premiére femme de *Bela*, II. du nom, Roi de Hongrie, & *Alix* de Châtillon, mariée à *Azon* d'Est, V. du nom, Seigneur de Ferrare.

IV. GAUCHER II, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay, &c. accompagna le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où passant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrasins avec plusieurs autres Seigneurs le dix-neuf janvier 1147, au grand regret de l'armée des Chrétiens. Il avoit épousé *Ade*, fille de *Hugues*, dit *Cholet*, Comte de Roucy, & d'*Avoisme* sa premiére femme, dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui suit; & 2. *Gaucher* de Châtillon, dont on fait descendre les Seigneurs de Nanteuil-la-Fosse.

V. GUY, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay, & de Crecy, vivoit en 1170, & laissa d'*Alix* de Dreux sa femme, fille de *Robert* de France Comte de Dreux, & d'*Avoise* d'Evreux sa seconde femme, 1. GAUCHER, III. du nom, qui suit; 2. *Guy*, Seigneur de Montjay, mort au siege d'Acre en 1191; 3. *Robert*, Evêque de Laon, qui se trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut en 1215; 4. *Marie*, alliée 1. à *Renaud*, Comte de Dammartin, qui la repudia; 2. *Jean*, III. du nom, Comte de Vendôme; 5. *Alix*, Dame de Clichy-la-Garenne, mariée en 1193, à *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Garlande & de Livry; & 6. *Agnès* de Châtillon, qui étoit mariée en 1185, à *Baudouin* du Donjon, fils aîné de *Guy* du Donjon, l'un des plus illustres Chevaliers de son tems.

VI. GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. suivit le Roi Philippe *Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il se signala au siege d'Acre en 1191. A son retour, le Duc de Bourgogne lui donna la charge de Senéchal de Bourgogne, & Thibault Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il accompagna ensuite le Roi à la conquête du Duché de Normandie en 1203 & 1204, & ayant succedé à cause de sa femme, au Comté de Saint-Paul, il en prit la qualité, en laquelle il suivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi lui donna le commandement de son armée, avec laquelle il prit Tournay, & donna des preuves de son courage à la bataille de Bouvines en 1214. Il se croisa derechef contre les Albigeois en 1219, & mourut avec honneur avant le mois d'octobre de la même année. Il avoit épousé *Elizabeth*, Comtesse de Saint-Paul, fille aînée & heritiere de *Hugues*, dit *Campdavene*, Comte de Saint-Paul, & d'*Yoland* de Hainaut, dont il eut 1. GUY, du nom, Comte de Saint-Paul, qui suit; 2. HUGUES, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL *& de* BLOIS, *rapportée ci-aprés*; 3. *Eustache*, mariée à *Daniel*, Seigneur de Bethune; & 4. *Elizabeth* de Châtillon, alliée à *Aubert* de Hengest, Seigneur de Genlis, morte en 1233.

VII. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Montjay, &c. suivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & se trouva au siege d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre au mois d'août 1226. Il épousa en 1221, *Agnès*, Dame de Donzy, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée à *Philippe* de France, frére aîné du Roi S. *Louis*, & fille unique de *Hervé*. IV, du nom, Seigneur de Donzy, de Saint-Aignan, &c. & de *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, dont il eut 1. GAUCHER, qui suit; & 2. *Yoland* de Châtillon, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comtesse de Nevers, accordée en 1227, à *Archambault*, IX. du nom, Sire de Bourbon, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c. suivit le Roi saint Louis en son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, se signala au siege de Damiette & à la journée de la Massoure, & fut tué à celle de Pharamie le cinquiéme avril 1251, à l'âge de vingt-huit ans, sans laisser de posterité de *Jeanne* de France, Comtesse de Boulogne, de Dammartin & d'Aumale, fille unique de *Philippe* de France, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, de Mortaing & d'Aumale, & de *Mahaud*, Comtesse de Dammartin & de Boulogne, qu'il avoit épousée en 1245.

COMTES de SAINT-PAUL & de BLOIS.

VII. HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, second fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Elizabeth*, Comtesse de Saint-Paul, succeda à son pere aux Seigneuries de Châtillon, de Crecy, &c. & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il suivit pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorsqu'il se révolta contre le Roi saint Louis; & fut des premiers à rentrer dans son devoir. Il se trouva à l'assemblée tenue à Saint-Denys en 1235, pour le reglement de la jurisdiction des Prelats; & se disposant à faire le voyage de la Terre Sainte avec le Roi saint Louis, il mourut le neuviéme avril 1248. Il avoit épousé, 1. *N*... de Bar fille de *Thibault*, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, fille unique de *Gautier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Landrecies, &c. & de *Marguerite* de Champagne, Comtesse de Blois; 3. *Mahaud* de Guynes, fille d'*Arnoul*, II. du nom, Comte de Guynes, & de *Beatrix* de Bourbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme, furent 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. GUY de Châtillon, II. du nom, qui a fait *la branche des Comtes de* BLOIS *& de* SAINT-PAUL, *qui sera rapportée*

cy-après ; 3. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, qui a fait *la branche des Comtes de* PORCEAN, *mentionnée cy-après* ; & 4. *Gaucher* de Châtillon, mort sans lignée, en 1255.

VIII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. mourut le 28 juin 1279. Il epousa en 1254. *Alix* de Bretagne, Dame de Pontarcy & de Braye-Comte-Robert, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche* de Champagne-Navarre, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Châtillon, Comtesse de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Condé, de Landrecies, accordée à l'age de neuf ans en 1263, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon & du Perche, fils puiné du Roi saint *Louis*, duquel etant demeurée veuve sans enfans, elle passa le reste de ses jours en viduité, vendit son Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel* en 1286, transporta en 1289, la Seigneurie d'Avênes à Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul son cousin, fit bâtir quatorze cellules au couvent des Chartreux de Paris pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 janvier 1291.

SUITE DES COMTES de BLOIS.

VIII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur d'Encre, d'Aubigny, &c. second fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois sa seconde femme, suivit en 1270 le Roi saint Louis au voyage d'Afrique. Depuis il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* en son expédition d'Arragon, secourut Jean Duc de Brabant son neveu contre Renaud Duc de Gueldre, se distingua au combat de Woring le cinquiéme juin 1288, où il fit prisonniers le Comte de Gueldre & l'Archevêque de Cologne, & mourut le deuxiéme mars 1289. Il avoit épousé *Mahaud* de Brabant, veuve de *Robert* de France, Comte d'Artois, dont il eut 1. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois, qui suit ; 2. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL, *raportée cy-après* ; 3. JACQUES, Seigneur de Leuse & de Carency, *dont la postérité est mentionnée cy-après* ; 4. *Beatrix*, alliée à *Jean* de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Chauvigny, III. du nom, Seigneur de Châteauroux ; & 6. *Gertrude* de Châtillon, mariée selon quelques-uns, à *Florent*, Seigneur de Malines.

IX. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, de Guise, &c. succéda au Comté de Blois en 1291, à *Jeanne* de Châtillon sa cousine, & mourut vers 1303. Il épousa en 1287 *Béatrix*, fille puinée de *Guy* de Dampierre, Comte de Flandre, & d'*Isabelle* de Luxembourg, dont il eut 1. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit ; & 2. *Jean* de Châtillon, dit de *Blois*, Seigneur de Chateau-regnaud & de Millançay, mort sans postérité après l'an 1329.

X. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte, l'an 1313, avec plusieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume, assista Philippe *de Valois* son beaufrére contre le Roi d'Angleterre en 1338, & mourut en 1342. Il avoit epousé en 1298, *Marguerite* de Valois, sœur du Roi Philippe, IV. du nom, dit *de Valois*, dont il eut 1. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit ; 2. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, qui a fait *la branche des Comtes de* PENTHIE'VRE, *raportée cy-après* ; & 3. *Marie* de Blois, mariée 1. en 1334, à *Raoul* Duc de Lorraine ; 2. à *Frédéric*, Comte de Linanges.

XI. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. servit le Roi dans la guerre contre les Anglois, assista *Charles* de Blois son frere contre le Comte de Montfort, & fut tué à la journée de Crécy pour la défense de l'Etat en 1346. Il avoit épousé *Jeanne* de Hainault, Comtesse de Soissons & Dame de Chimay, fille unique de *Jean* de Hainault, Seigneur de Beaumont & de Valenciennes, & de *Marguerite*, Comtesse de Soissons, morte en 1350, dont il eut, 1. *Louis*, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. qui prit aussi le titre de Comte de Soissons, qu'il porta jusqu'à sa mort arrivée en 1372, sans alliance ; 2. *Jean*, Comte de Blois & de Dunois, qui établit sa demeure en Hollande, où il épousa en 1372 *Mathilde* de Gueldre, fille & heritiere de *Renaud*, I. du nom, Duc de Gueldre, à cause de laquelle il fut reconnu Duc de Gueldre, & mourut sans enfans légitimes ; & 3. GUY de Châtillon, II du nom, Comte de Soissons, qui suit.

XII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut donné en ôtage par son frére ainé au Roi d'Angleterre, pour la delivrance du Roi Jean. Il y demeura quelque tems prisonnier ; mais pour se rédimer, il céda par une donation entre vifs son Comté de Soissons à Enguéran, Sire de Coucy, en faveur d'Elisabeth d'Angleterre sa femme, par contract passé à Londres le quinziéme juillet 1367. Il alla ensuite en Prusse, où par sa valeur il mérita l'Ordre de Chevalier, & à son retour il suivit en 1370, les Ducs d'Anjou & de Berry en la guerre contre les Anglois en Guienne. Depuis il eut le commandement de l'Arriere-garde de l'armée du Roi à la bataille de Rosbéque en 1382, & aprés la mort de son fils unique, il vendit ses Comtez de Blois & de Dunois à Louïs de France, Duc d'Orléans, moyennant la somme de deux cens mille livres, au préjudice de ses héritiers, & mourut le 22 decembre 1397. Il avoit epousé *Marie* de Namur, fille de *Guillaume* de Flandre, I. du nom, Comte de Namur, & de *Catherine* de Savoye, Dame de Vaud sa seconde femme, dont il eut Louïs, qui suit.

XIII. Louïs de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois & de Romorentin, mourut avant son pére le quinziéme juillet 1391, sans postérité de *Marie* de Berry, fille de *Jean* de France, Duc de Berry, qu'il avoit epousée par contract du 29 mars 1386.

COMTES de PENTIE'VRE.

XI. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, Comte de Penthievre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guise, de Mayenne, d'Avaugour, &c. second fils de GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois, né en 1319, epousa par contract du quatriéme juin 1337, *Jeanne* de Bretagne, niéce de *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, à la charge que, si le Duc Jean mouroit sans enfans, Charles de Blois succéderoit au Duché de Bretagne, à cause de sa femme, & que leur postérité porteroit le nom, le cri, & les armes de Bretagne. Aprés la mort de ce Duc, Jean, Comte de Montfort son cadet, qui avoit consenti & été présent à ce traité, ne laissa pas de pretendre le Duché de Bretagne, s'empara des principales villes, & fit alliance avec Edouard III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. Charles de Blois ayant appris le procedé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la justice du Roi de Philippe *de Valois* son oncle, lequel par le conseil des Princes & des Pairs de France, assemblez à Conflans près de Paris, rendit un Arrêt le septiéme septembre 1341, par lequel Charles de Blois & sa femme, furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, aprés quoi le Roi le fit Chevalier, & l'investit solemnellement du Duché de Bretagne. La guerre s'etant ensuite allumée, la victoire au commencement favorisa le Duc Charles, qui fit prisonnier le Comte de Montfort ; mais le sort des armes ayant changé, le Duc Charles demeura prisonnier à la bataille de la Roche-de-rien le 20 juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut de rudes traitemens, qu'il supporta avec une constance heroïque. Ayant été mis en liberté aprés quelques années de prison, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & l'Etat tout ensemble au combat d'Auray, donné le 29 septembre 1364. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il est reveré comme saint, au rang desquels les Sieurs du Chêne & du Bouchet, assurent qu'il fut mis par le Pape Grégoire XI. De son mariage sortirent 1. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, qui suit ; 2. *Guy*, mort en ôtage en Angleterre sans alliance, aprés une longue prison ; 3. *Henri*, qui servit Louïs, II. du nom, Duc d'Anjou en la guerre qu'il eut contre Ladislas, Roi de Naples, & qui mourut en decembre 1400, sans enfans de *N*... Caetan, fille d'*Honorat*, Comte de Fondi ; 4. *Marguerite*, Dame de l'Aigle, mariée en 1351, à *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France ; & 5. *Marie* de Blois, dite *de Bretagne*, alliée à *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples, morte le douziéme novembre 1404.

XII. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre & de Guello, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avênes, &c. demeura prisonnier en Angleterre pendant trente-six ans, n'en sortit qu'aprés avoir payé une grosse rançon, & mourut le 16 janvier 1403. Il avoit épousé par contract du dixiéme janvier 1387, *Marguerite* de Clisson, Dame de Chantoceaux, &c. fille puinée & héritiere d'*Olivier*, IV. du nom, Sire de Clisson, Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiére femme, dont il eut 1. *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthievre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, &c. qui embrassa le parti du Duc d'Orleans en 1411, & accompagna le Duc d'Anjou au siége de Bourges en 1412. Depuis il eut de grands differents avec Jean, VI. du nom, Duc de Bretagne, qu'il arrêta prisonnier par le conseil de sa mère en 1419 ; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort par arrêt, & tous ses biens furent confisquez ; de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Avênes en Hainault, où il mourut en 1434, sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Bourgogne, ni de *Jeanne* de Lalain ses deux femmes. *Jean* de Bretagne, Comte de Penthievre & de Perigord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle, &c. entra en la possession du Comté de Penthievre, & fit son accommodement avec François, I. du nom, Duc de Bretagne en 1448. Deux ans aprés, le Roi Charles VII, l'ayant etabli General de son armée en Guienne, il prit les villes de Bergerac & de Castillon, se distingua à la bataille de Castillon en 1453, & à la reduction de Bourdeaux, & mourut en 1454, sans enfans de *Marguerite* de Chauvigny, Dame de S. Chartier, fille de *Guy*, Seigneur de Châteauroux. Les autres enfans de *Jean* de Blois, sont, 2. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, qui suit ; & 3. *Guillaume*, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, qui fut detenu prisonnier pendant 28 ans, dans une si grande affliction, qu'à force de pleurer il perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1488, il epousa en 1450, quoiqu'aveugle, *Isabeau* de la Tour, seconde fille de *Bertrand*, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & mourut en 1455, laissant pour enfans *Françoise* de Bretagne, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avênes, mariée en 1470, à *Alain*, Sire d'Albret ; *Jeanne* alliée en 1475, à *Jean* de Surgéres, Seigneur de Balon ; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montrésor.

XIII. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, assista son frere *Olivier*, à la prise du Duc de Bretagne, & mourut avant l'an 1434. Il avoit épousé *Isabeau* de Vivonne, Dame de Thors, des Essars, &c. fille de *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors, & de *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Reignac, dont il eut *Nicole* de Bretagne, Comtesse de Penthiévre, Dame de Thors, &c. mariée en 1437, à *Jean* de Brosse. II. du nom, Seigneur de Boussac, dont la postérité prit le surnom & les armes de Bretagne.

COMTES de SAINT-PAUL.

IX. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Dourlens, d'Encre, &c. Grand Bouteiller de France, second fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, fut fait Grand Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel*, en may 1296. Il fut envoyé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre, & de là à Rome vers le Pape Boniface VIII, qui avoit été nommé Arbitre. A son retour il fut encore envoyé vers l'Empereur Albert I, où il conclut un traité d'alliance en 1299. & fut encore employé au traité de tréve, accordé avec le Roi d'Angleterre en janvier 1301. Il eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtray en 1302. La victoire qui fut remportée deux ans aprés sur les Flamands à la bataille de Mons en Puelle, lui fut attribuée, avec la gloire d'avoir sauvé la vie au Roi avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Depuis il fut nommé par le même Roi Philippe *le Bel*, pour être l'un de ses Executeurs testamentaires. Le Roi Louïs *le Hutin*, l'employa aussi dans plusieurs affaires importantes, & le nomma aussi l'un des Executeurs de son testament. Il mourut le sixiéme avril 1317, ayant eu de *Marie* de Bretagne, seconde fille de *Jean*, II. du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre qu'il avoit épousée en 1292, 1. JEAN Comte de Saint-Paul, qui suit ; 2. *Jacques*, Seigneur d'Encre, mort sans postérité vers l'an 1365 ; 3. *Mahaud* de Châtillon, dite *de S. Paul*, mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de Valois, dont elle fut la troisiéme femme, morte en octobre 1358 ; 4. *Béatrix*, alliée en 1315, à *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, vivante en 1350 ; 5. *Isabeau*, mariée en 1311, à *Guillaume*, Sire de Coucy & de Marle ; 6. *Marie*, alliée en 1320, à *Aymar* de Valence, II. du nom, Comte de Pembrok ; 7. *Eleonore*, mariée à *Jean* Mallet, III. du nom, Seigneur de Graville ; & 8. *Jeanne* de Châtillon, femme de *Miles* de Noyers, Seigneur de Maisy, Gouverneur du Comté d'Artois.

X. JEAN de Châtillon, Comte de Saint Paul, &c. fut employé en plusieurs affaires importantes par le Roi Philippe *de Valois*, qu'il suivit dans l'armée contre Edouard III. Roi d'Angleterre, & mourut avant l'an 1344. Il avoit épousé *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Fiennes & de Tingri, & d'*Isabeau* de Flandre, dont il eut 1. GUY, de Châtillon, IV. du nom, qui suit ; 2. *Mahaud*, Comtesse de Saint-Paul, &c. aprés la mort de son frére, mariée à *Guy* de Luxembourg, Comte de Ligni, dont sont descendus les autres Comtes de Saint-Paul, & 3 *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, Dame de Freneuc, morte sans alliance avant l'an 1369.

XI. GUY de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. servit sous le Connétable de Fiennes son oncle en plusieurs guerres, ès années 1357, 1358 & 1359, & mourut en ôtage en Angleterre en 1360, sans enfans de *Jeanne* de Luxembourg-Ligny.

SEIGNEURS de LEUSE.

IX. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé. Il se rendit en 1291, caution du Comte de Hainault envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur Adolphe, pour le detourner de venir en Flandre, où le Roi faisoit la guerre ; & à son retour il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services à la conquête de Flandre, aprés la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il avoit epousé *Catherine* de Condé, Dame de Carency, de Buquoy, de Duisant & d'Aubigny, dont il eut 1. HUGUES, Seigneur de Leuse, qui suit ; & 2. GUY de Châtillon, & d'Aubigny, qui fit *la branche des Seigneurs de Blaye, qui sera raportée cy-après.*

X. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, d'Aubigny, &c. accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1313, pour y retablir la Comtesse Mahaud, & mourut en 1329. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame d'Argis & de Chaten, dont il eut 1. *Jeanne* de Châtillon, Dame de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, &c. mariée à *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche, morte en 1371 : & 2. *Catherine* de Châtillon, mariée 1. à *Jean* de Pequigny,

Sei-

Seigneur d'Ailly: 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Grand-pré.

SEIGNEURS de BLAIS.

X. GUY de Châtillon, second fils de JACQUES de Châtillon, Seigneur de Leuse & de Condé, & de *Catherine* de Condé, Dame de Carency, &c. épousa *Yolande* de Chimay, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; & 3. *N...* de Châtillon, mariée à *N...* Seigneur de Fontaines.

XI. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa *Marie* de Harchéres, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Jean*, Religieux en l'Abbaïe de S. Vast d'Arras; 3. 4. *Gaspard* & *Hugues*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415; & 5. *Louise* de Châtillon, Chanoinesse de Maubeuge.

XII. NICOLAS de Châtillon, Seigneur de Blais, de la Bastie, &c. épousa *Constance* de Trasignies, dont il eut 1. *Mahaud* de Châtillon, Dame de Blais, mariée à *Jean* de Hennien; & 2. *Blanche* de Châtillon, Dame de la Bastie, alliée à *Jean* de Rosiéres.

COMTES de PORCE'AN & SEIGNEURS de la Fére.

VIII. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Crecy, de Crévecœur, de Troissy, de Marigny, &c. troisiéme fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, mourut en 1261. Il avoit épousé *Isabeau* de Villehardouin, dite *de Lésignen*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lésignen, Maréchal de Champagne, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Connétable de France, qui suit; 2. *Guy*, Seigneur de Pontarcy, mort sans alliance; & 3. *Marie* de Châtillon, alliée à *Miles*, V. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre.

IX. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcean, &c. fut créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1286, & se signala à la journée de Courtray en 1302, après laquelle il fut Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta sur les Flamands en 1304, à la journée de Mons-en-Puelle, accompagna le Prince Louis fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par sa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, fit couronner ce Prince dans la ville de Pampelune le premier octobre 1307, assista au jugement rendu contre le Comte de Flandre au mois de juin 1315, & eut la principale direction des affaires sous le régne du Roi Louis *Hutin*, qui le nomma l'un de ses Exécuteurs testamentaires. Il assista à Rheims au sacre du Roi Philippe *le Long* en 1317; & en 1322, à celui du Roi Charles *le Bel*, qui le fit l'un des Exécuteurs de son testament. Lorsque la guerre fut déclarée aux Flamands, au commencement du régne du Roi Philippe *de Valois*, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Cassel, donnée le 23 août 1328, & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329, à l'âge de 80 ans. Il avoit épousé 1. en 1281, *Isabelle* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, & d'*Isabelle* de Villebeon, morte en 1300: 2. en 1301, *Helisende* de Vergy, veuve de *Henri*, Comte de Vaudémont, & fille de *Jean* de Vergy, Seigneur de Fouvens, & de *Marguerite* de Noyers, morte en 1312: 3. la même année, *Isabeau* de Rumigny, veuve de *Thibault*, II. du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Rumigny, &c. & d'*Ada*, Dame de Boves. Du premier lit vinrent 1. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, qui suit; 2. JEAN, I. du nom, Seigneur de Châtillon, & de Troissy, Grand-Maître de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* TROISSY, *qui sera rapportée cy-après*; 3. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Rosay, mort en 1336, qui a fait *la branche des Vidames de* LAON selon Du Chêne; 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Gautier*, V. du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, morte le 16 janvier 1354; 5. *Marie*, alliée à *Guichard*, VI. du nom, dit *le Grand*, Sire de Beaujeu, morte en 1317; & 6. *Isabeau* de Châtillon, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons: du second lit sortit, 7. GUY de Châtillon, Seigneur de la Fere en Tertenois, &c. qui fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouïssoit en 1335, & mourut le deuxiéme octobre 1362. Il avoit épousé *Marie* de Lorraine, fille de *Thibault*, Duc de Lorraine, & d'*Elisabeth*, Dame de Rumigny, dont il eut GAUCHER qui suit; & *Marie* de Châtillon, alliée en 1353, à *Jean* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de la Fére & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, suivit le Roi Charles VI en Flandre en 1382, se trouva à la bataille de Rosebeque & à la prise de Cassel, vendit la Châtellenie de la Fére au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404. Il épousa *Jeanne* de Coucy, fille de *Guillaume*, Seigneur de Coucy, de Marle, &c. & d'*Isabeau* de Châtillon-Saint-Paul, dont il n'eut que deux filles, qui furent *Marie* de Châtillon, Vicomtesse de Blaigny, mariée à *Henri* de Montbeliard, Seigneur d'Orbe, &c. morte avant son pére, & *Jeanne* de Châtillon, Dame de S. Lambert, alliée à *Jean*, Seigneur de Guistelles, de Wernajon & d'Engleimoustier.

X. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, suivit le Connétable son pére au voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y establir la Comtesse de Mehaud, & mourut avant lui le 25 août 1325. Il avoit épousé en 1305, *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre & de Sompuis, fille aînée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Dampierre, de Bailleul, de l'Escluse, &c. & de *Marguerite* de Brienne, dont il eut 1. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, qui suit; 2. JEAN de Châtillon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DAMPIERRE, *rapportée cy-après*; 3. *Hugues*, mort jeune le 14 janvier 1318; & 4. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Pierre* Flotte, II. du nom; Seigneur d'Escolle, Amiral de France.

XI. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcean, &c. assista à l'assemblée des Princes & des Seigneurs, tenue au Louvre en 1331, sur les pressantes nécessités de l'Etat, eut un grand différent avec le Chapitre de Rheims touchant les dommages qu'il avoit faits en leurs terres, & mourut vers l'an 1342. Il avoit épousé vers l'an 1323, *Jeanne* de Conflans, Dame de Précy & de Verneuil-sur-Marne, fille de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Conflant, Maréchal de Champagne, & de *Brande* de Blancafort, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Précy, qui servit les Rois Charles V, & Charles VI, dans leurs guerres, & mourut sans postérité d'*Isabeau* de Cramailles, Dame de Ville, près de Noyon, veuve de *Raoul*, Seigneur de Gaucourt, & fille de *Barrau* de Cramailles, Seigneur de Ville, & d'*Isabeau* de Torote; 3. *Gaucher* de Châtillon, Abbé de S. Maur des Fossez; 4. *Jeanne*, mariée en 1368, à *Robert* de Bethune, Vicomte de Meaux, morte en 1371; & 5. *Isabeau* de Châtillon, alliée à *Othe* de Rœux, Seigneur de Trasignies.

XII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Porcean, Seigneur du Tour, &c. fut fait Chevalier en 1346, assista Charles de Châtillon, Duc de Bretagne son cousin, dans ses guerres, & fut l'un des ôtages donnez aux Anglois pour la délivrance du Roi Jean. Il accompagna le Roi Charles V, lorsqu'il alla au devant de l'Empereur en 1377, fut present à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381, & vivoit encore en 1390. Il avoit épousé 1. avant l'an 1346, *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Chaumont, fille de *Gobert*, Seigneur de Chaumont-en-Porcien, morte sans lignée; 2. *Jacqueline* de Trie, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* de Sancerre, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Guillaume* de Fayel, dit *le Begue*, Vicomte de Breteuil.

XIII. JEAN de Châtillon, II. du nom, Comte de Porcean, Seigneur du Tour & de Nele, vendit en 1400 son Comté de Porcean, à Louis, Duc d'Orléans, que Charles, aussi Duc d'Orleans, revendit en 1453, à Antoine de Croy, Seigneur de Renty, & mourut sans postérité.

SEIGNEURS de DAMPIERRE.

XI. JEAN de Châtillon, I. du nom, second fils de GAUCHER de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, & de *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre, fut Seigneur de Dampierre & Capitaine de Bethune, servit le Roi Philippe *de Valois* en plusieurs occasions, défendit la ville de Bethune contre les Flamends, qui avoient pris le parti des Anglois, & mourut en 1362. Il avoit épousé *Marie*, Dame de Rollaincourt, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, mort sans alliance vers l'an 1364; 2. HUGUES qui suit; & 3. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Jean* Tyrel, Seigneur de Pois.

XII. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Sompuis, puis de Dampierre, &c. fut pourvu de l'office de Maître des Arbalêtriers, auquel il fut reçu le 14 octobre 1364, prit Abbeville en 1369, & se rendit maître de S. Valéri, du Crotoy, de Rue & d'autres places; mais ayant été surpris la même année dans une embuscade, il fut mené prisonnier en Angleterre, & ne fut mis en liberté que deux ans après, qu'il reçut une somme de huit mille livres du Roi, qui le fit son Capitaine Général & Souverain en Picardie, Artois & Boulonnois; & quoiqu'il eût manqué de se rendre maître de la forteresse d'Ardres, il ne laissa pas de la récompenser des dépenses qu'il y avoit faites. Il fut destitué de sa charge en 1379, & ne laissa pas d'en prendre la qualité en 1380, qu'il servoit en Picardie sous le Sire de Coucy. Il servit aussi au siége de Gand en 1381, & à la bataille de Rosebeque en 1382, après avoir été rétabli en la fonction de sa charge, qu'il exerça jusqu'en 1388. Il étoit mort en 1390. Il avoit épousé en 1362, *Agnès* de Sechelles, fille de *Mathieu*, Seigneur de Sechelles, dont il eut 1. JACQUES, I. du nom, qui suit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit *Floridas*, Chevalier.

XIII. JACQUES de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rolleincourt, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge d'Amiral de France en 1408, par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti. Il le suivit contre les Liégeois, & conclut la tréve à Boulogne sur mer avec les Députez du Roi d'Angleterre en 1410. Fâché d'avoir été suspendu de sa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui contestoit, il se retira en sa Terre de Rollaincourt; mais la guerre ayant été déclarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le service du Roi, & se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, où il perdit la vie pour le service de son Prince. Il avoit épousé *Jeanne* de la Riviére, fille de *Charles*, dit *Bureau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, dont il eut 1. *Jacques* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, &c. qui se retira de Paris avec quelques Seigneurs au commencement de l'année 1413, craignant les séditions & les mouvemens du peuple, & qui après la mort du Roi Charles VI, suivit constamment le parti du Roi Charles VII: ce qui lui causa de grandes pertes, ses terres ayant été confisquées, mais pour le récompenser, le Roi lui donna la charge de Grand Pannetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439, par arrêt du Parlement. Il mourut en 1446, sans postérité de *Jeanne* Flotte, Dame de Revel, &c. veuve de *François* d'Aubilchecourt, Seigneur de Rochefort, & fille unique d'*Antoine* Flotte, Seigneur de Revel, &c. & de *Catherine* de Cousan. Les autres enfans de *Jacques* de Châtillon sont, 2. WALERAN qui suit; 3. *Louis*, mort sans lignée après l'an 1460; 4. *Isabeau*, premiére femme de *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, morte sans enfans; 5. *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Fosseuse, dit *le Borgne*, Seigneur d'Arly, morte sans postérité vers l'an 1469; 6. *Agnès*, mariée à *N...* Seigneur de Fromont; 7. *Marie*, alliée à *N...* Seigneur d'Auris; 8. *Jaqueline*, femme de *Jean* de Wertaing, Seigneur d'Aubigny; & 9. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *David* de Brimeu, Seigneur de Ligny, Gouverneur d'Artois.

XIV. WALERAN de Châtillon, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, &c. après la mort de son frére aîné, vivoit encore en 1471. Il épousa *Jeanne* de Saveuse, fille de *Bon* de Saveuse, Capitaine Général du Comté d'Artois, & de *Catherine* de Boubers, dont il eut 1. *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, mariée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Willervel; & 2. *Barbe* de Châtillon, Dame de Beauval, alliée à *Jean* de Soissons, II. du nom, Seigneur de Moreuil & de Poix.

SEIGNEURS de CHATILLON, de GANDELUS, de Troissy, de la Ferté, &c.

X. JEAN de Châtillon, I. du nom, second fils de GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcean, Connétable de France, & d'*Isabelle* de Dreux, sa premiere femme, fut Seigneur de Châtillon, de Gandelus, de Troissy, de Marigny, &c. & est nommé entre les Executeurs du testament du Roi Charles *le Bel*, fait en l'année 1324. Il représenta le Grand Queux de France au sacre du Roi Philippe *de Valois* en 1328, & suivit Jean de France, Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandre en 1340. Il défendit la ville de Tournay assiégée par les Anglois en 1341, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de France en 1350, se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut fort âgé en 1363. Il avoit épousé 1. en 1312, *Eléonore* de Roye, Dame de la Ferté-en-Ponthieu, fille de *Matthieu* de Roye, II. du nom, Seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Pequigny, morte en 1333: 2. en 1336, *Isabelle* de Montmorency, Dame de Germaines, fille de *Jean*, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* Calletot: 3. *Jeanne* de Sancerre, veuve de *Jean* de Trie, Comte de Dammartin, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Louise* de Beaumez, morte vers l'an 1354: 4. *Marguerite* de Roye, fille de Dreux, Seigneur de Germigny, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. GAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Gandelus, de Dury, &c. Lieutenant Général de Philippe de France, Duc d'Orléans en 1365, qui fut donné en ôtage au Roi de Navarre en 1377, & qui mourut après l'an 1386, laissant d'*Isabeau* de Flandre-Dampierre, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Dizier, & d'*Alix* de Nêle-Offemont, une fille unique nommée *Jaqueline* de Châtillon, Dame de Gandelus, mariée à *Jean* de la Bove, dit *Barat*, Seigneur de Montchablon, morte sans enfans le huitiéme septembre 1393; 3. GAUCHER, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DOURS, *rapportée cy après*; 4. *Hugues*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chantre de l'église de Rheims, & Chanoine de Châlons en 1377; 5. *Jeanne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de Rodemech; & 6. *Isabeau* de Châtillon, Dame d'Arly & de Beauverger, alliée à *Guy* de Lavel, I. du nom, Seigneur d'Artichy & de Saint-Aubin, morte avant l'an 1386: du second lit sortirent 7. *Charles*, Seigneur de Châtillon, de Souvain & de Junchery, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui demeura prisonnier des Anglois en 1374, qui, après avoir été mis en liberté, se trouva à la bataille de Rosebeque & au siége de Cassel en 1383, qui fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts le quatriéme juillet 1384, Grand Queux de France en 1390, & qui mourut en 1401, ne laissant d'*Isabeau* de Joinville, Dame d'Estraelles, veuve de *Jean* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & fille d'*Ame* de Joinville, Seigneur d'Estraelles, que deux filles nommées, la premiére *Isabelle*, Dame de Châtillon & de Sains, mariée à *Charles* de Soyecourt, Seigneur de Mouy, Chambellan du Roi, morte en 1403; & la seconde *Jeanne* de Châtillon, alliée le 21 mai 1383, à *Pierre* de Villiers, II. du nom, Seigneur de l'Isle-Adam; 8. JEAN qui a fait *la branche des Seigneurs de* BONNEUIL, *mentionnée cy après*; 9. *Hugues*, Seigneur de Germaines; & 10. *Isabelle*, mariée 1. à *Oger*, V. du nom, Seigneur d'Anglure & d'Estoges: 2. à *Simon* de Sarrebruche, Seigneur

de

de Commercy, morte le 31 janvier 1413 : du troisiéme lit vint 18. *Jacqueline* de Châtillon, seconde femme de *Pierre*, II. du nom, dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, & Porte Oriflamme de France, morte le 17 novembre 1390.

XI. GAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de la Ferté-en-Ponthieu, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Souverain Maitre d'Hôtel de la Reine, & Capitaine-Général de la ville de Rheims, fut fait Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France en 1364. Le Roi Charles V l'employa en plusieurs négociations, & particuliérement au traité de mariage de l'héritiére de Flandre, avec Philippe de France, Duc de Bourgogne, qu'il servit en la guerre contre les Anglois, & mourut en 1377. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Guynes, dite *de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Condé en Brie & de la Ferté, fille de *Jean* de Guynes, dit *de Coucy*, Vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* le Bouteiller : 2. *Allemande* Flotte de Revel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Revel, Chancelier de France. Du premier lit vint 1. *Gaucher* de Châtillon, Vicomte de Meaux, mort jeune avant l'an 1347 : du second lit sortirent 2. *Jean*, II. du nom, Seigneur de Châtillon, mort en 1416, sans postérité de *Jeanne* de Coucy, Vicomtesse de Meaux, ni de *Marie* de Montmorency, Dame d'Argentan, ses deux femmes ; 3. GAUCHER, VI. du nom, qui suit ; & 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Blanchet* Braque, Seigneur de Saint-Maurice-sur-Laveron, de Châtillon-sur-Loing, &c. Maitre d'Hôtel du Roi Charles VI.

XII. GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Marigny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait prisonnier par les Anglois en 1375, fut conduit en Angleterre, où il demeura sept ans, & mourut en 1413. Il épousa 1. *Jeanne* Cassinel, Dame de Sourvilliers, fille de *Guillaume* Cassinel, II. du nom, Seigneur de Romainville, &c. Maitre d'Hôtel du Roi, & de *Marie* de Pomponne : 2. en 1407, *Isabeau* de Vendôme, fille de *Robert*, Seigneur de la Charité-sur-Loire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. CHARLES, Seigneur de Sourvilliers, qui suit ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, qui fut nommé Gouverneur de la ville de Rheims, & Grand-Queux de France par le Roi Charles VI, en 1418 : ce qui l'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre, qu'il tint long-tems. Il défendit la ville de Château-Thierry contre les troupes du Roi, après quoi il se retira à Paris auprès du Duc de Bedford, & y demeura jusqu'à la tréve accordée en 1431. Il rentra dans l'obeïssance qu'il devoit à son Roi, après le traité de paix conclu à Arras avec le Duc de Bourgogne en 1435, auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le service du Roi au siege du château de Creil, & à la réduction de la ville de Paris. Il épousa *Eléonore* de Montigny, Dame de Hathicourt, fille de *Jean* Seigneur de Montigny-en-Ostrevent, & d'*Eléonore* des Quênes, morte en 1453, dont il eut, *Jacques* de Châtillon, mort avant son pére en 1427 ; *Jean* & *Artus* de Châtillon, morts jeunes. Les autres enfans de GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, furent 3. *Catherine* de Châtillon, mariée à *Jean* des Essars, Seigneur de Bouville & de Farcheville ; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Montboissier, Seigneur d'Aubusson & de Faverie ; & 5. *Jean* de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, Capitaine d'Epernay, qui fut l'un des Seigneurs qui assistérent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix d'Arras en 1435, qui servit depuis le Roi Charles VII, contre les Anglois, & qui mourut le 19 octobre 1443. Il avoit épousé 1. *Béatrix* de Nantouillet, Dame de Noviant, fille d'*Oger* de Nantouillet, & de *Jeanne* le Mercier ; Dame de Novient, dont il eut trois filles mortes jeunes : 2. *Blanche*, Dame de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Véneur de France, &c. & de *Marguerite* de Corbie. Elle prit une seconde alliance avec Louis de Challon Prince d'Orange, & mourut le 14 may 1474, ayant eu de son premier mariage, *Artus*, Seigneur de Châtillon, de la Ferté-en-Ponthieu & de Troissy, mort à la fleur de son âge après l'an 1456, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Banquetin ; *Eléonore* & *Catherine*, mortes jeunes ; & *Marguerite*, Dame de Châtillon, de la Ferté & de Troissy, mariée à *Pierre*, I. du nom, Seigneur de Roncherolles, Baron du Pont-S. Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Louïs XI, & Charles VIII, morte en juin 1519.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Chambellan du Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1407, *Marie* des Essars, fille aînée de *Julien*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut 1. CHARLES II, qui suit ; & 2. *Marie* de Châtillon, alliée 1. à *Jean* Seigneur d'Isques : 2. à *Gilles* d'Azincourt, dit *Laigle*, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

XIV. CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il servit contre les Anglois, mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il avoit épousé en mars 1445, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Thibault* Chabot, Seigneur de la Gréve & de Montcontour, & de *Brunissende*, Dame d'Argenton, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Bouville, qui suit ; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MARIGNY, *raportée cy-après* ; 3. *Louïs*, mort jeune ; 4. *Aimery*, Seigneur de Montcontour, de Bouville, &c. vivant en 1517 ; 5. *Marie*, Dame de Sourvilliers, alliée à *Philippe* de Campremy, Seigneur du Breuil, &c. Baillif de Meaux ; & 6. *Antoine* de Châtillon, Seigneur de Verennes, & de Bouille en partie, qui épousa *Anne* Boursier, dont il eut *Charles* & *Jean*, morts sans lignée ; *Catherine*, mariée à *Jean* de Neufcarre ; *Marie*, alliée à *Oudet* de la Roque ; & *Charlotte* de Châtillon, femme de *Guillaume* de la Prunaudeye.

XV. JEAN de Châtillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, de la Gréve, de Montcontour, de Chantemerle & de la Rambaudiére, mort en juillet 1520, avoit épousé, 1. en 1484, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar, de Vivonne, &c. & de *Marguerite* d'Amboise : 2. *Louïse* de la Touche, Dame de Châteaumare, veuve de *N*... Seigneur de la Rambaudiere, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent, 1. *Tristan* de Châtillon, Seigneur de la Gréve, d'Argenton, &c. qui épousa en 1518, *Jeanne* du Bellay, fille aînée de *René*, Baron de la Forêt, &c. & de *Marquise* de Laval, morte sans postérité ; 2. CLAUDE qui suit ; 3. *François*, Doyen de Cosnac, Prieur de Sauvigny & de Larnay ; & 4. *Christophle* de Châtillon, mort jeune.

XVI. CLAUDE de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Bouville, d'Argenton, &c. mort après l'an 1539, avoit épousé en 1516, *Gabrielle* de Sanzay, fille d'*Etienne*, Seigneur de Sanzay, & de *Gabrielle* Turpin, dont il eut 1. *Louïs*, mort jeune ; & 2. CLAUDE, II. du nom, qui suit.

XVII. CLAUDE de Châtillon, II. du nom, Seigneur d'Argenton, de la Gréve, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Michel, assista à la réformation de la Coutume de Paris, en 1580, & mourut en 1589. Il avoit épousé en 1559, *Renée* Sanglier, Dame de Bois-rogues, fille aînée & héritiére de *Gilles*, Seigneur de Bois-rogues ; & de *Françoise* du Puy-du-Coudray, dont il eut 1. *Gilbert*, mort jeune ; 2. *Charles* de Châtillon, III. du nom, Seigneur d'Argenton, mort en 1604, à l'âge de 34 ans, sans laisser de postérité de *Marguerite* de la Châtre, fille de *Gaspard*. Seigneur de Nancey, de laquelle il fut séparé, ni de *Gabrielle* de Baternay, ses deux femmes ; 3. GILLES qui suit ; 4. *Claude*, mariée en may 1581, à *Charles* d'Appelvoisin, Thiecelin, Seigneur de la Roche-du-Maine ; 5. *Louïse*, alliée 1. en 1581, à *Charles*, Seigneur d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi : 2. en 1595, à *Gilbert* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combronde ; 6. *Philiberte*, mariée 1. à *Robert* de Ravenel, Seigneur de Sablonniers : 2. à *Henri* de Gournay, Seigneur de Marcheville, & 7. *Marie* de Châtillon, alliée en 1597, à *Charles* de Menthon, Comte de Montrotier, &c.

XVIII. GILLES de Chatillon, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, &c. épousa en 1599, *Marie* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Chataigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut 1. 2. *Louïs* & *Henri*, morts jeunes ; 3. ANDRÉ, Marquis d'Argenton qui suit ; 4. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-ROGUES, *mentionnée cy-après* ; 5. *Marie-Diane*, morte jeune en 1611 ; 6. *Louïse*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars ; 7. *Elisabeth* de Châtillon, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur.

XIX. ANDRÉ de Châtillon, Marquis d'Argenton, Seigneur de Bouville, &c. mourut vers l'an 1666, âgé de 61 ans. Il avoit épousé *Marie-Marguerite* Gouffier, fille de *Louïs*, Duc de Roannez, & de *Claude* de Lorraine-Elbeuf, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune ; 2. URBAIN CHARLES, qui suit ; 3. *Marie-Magdelaine*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Jean-lez-Thouars ; & 4. *Charlotte-Elisabeth* de Chatillon, mariée à *N*... Marquis de Montesson, morte sans enfans en 1672.

XX. URBAIN-CHARLES de Châtillon, Marquis d'Argenton, mourut sans alliance vers l'an 1667.

SEIGNEURS de BOIS-ROGUES, Comtes de Châtillon.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, second fils de GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, & de *Marie* de Vivonne, mourut en septembre 1662, âgé de 56 ans. Il avoit épousé *Magdelaine-Françoise* Honoré, dont il eut 1. *Charles-Gaucher*, Seigneur de Bois-rogues mort en 1660 ; 2. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, qui suit ; 3. *François Urbain*, mort jeune ; 4. ALEXIS-HENRI, Marquis de Chatillon, qui a fait *la branche des Marquis de* CHATILLON, *raportée cy-après* ; 5. *Charles-François*, mort en 1670 ; 6. *Marie*, alliée à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny ; 7. *Yolande-Marie*, Abbesse de Saint-Jean-lez Thouars ; 8. *Magdelaine-Angélique*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur ; 9. *Louïse-Charlotte*, Abbesse de Saint-Loup-lez Orleans, morte en 1711 ; & 10. *Françoise-Marie-Anne* de Chatillon, Grande Prieure de Saint-Jean-lez-Thouars.

XX. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Chatillon, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, épousa en février 1688, *Anne* Moret, fille de *Louïs* Moret, Seigneur de Bournonville, & de *Magdelaine* Dumetz, morte le 28 mars 1703, dont il a eu entre autres enfans, ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Chatillon, qui suit.

XXI. ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Chatillon, & Mestre-de-camp Général de la Cavalerie, Grand-Baillif de Haguenau, a épousé le 26 janvier 1711, *Charlotte Vautrude* Voisin, fille de *Daniel-François* Voisin, Chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine.

MARQUIS de CHATILLON.

XX. ALEXIS HENRI, Marquis de Châtillon, Seigneur de Chantemerle, de la Ribaudiere, &c. Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, puis premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier des Ordres du Roi, second fils de FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, a épousé en mars 1685, *Marie-Rosalie* de Brouilly, Dame d'Atour de Madame la Duchesse d'Orléans, seconde fille d'*Antoine* de Brouilly, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de *Françoise* Godet-des-Marais, dont il a entre autres enfans 1. *N*.... de Châtillon, Abbesse de Saint Loup près d'Orléans après sa tante en 1711 ; 2. *N*.... de Châtillon mariée en juin 1714, à *N*... Boivin, Marquis de Becqueville, de Bonnetot, &c. & 3. *Marie-Rosalie* de Châtillon, alliée en décembre 1714 à *Louïs Vincent*, Marquis de Guébriant.

SEIGNEUR de MARIGNY.

XV. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine* Chabot, fut Seigneur de Marigny, du Val-Saint-Germain, de Bonnes de Limours, &c. mourut après l'an 1495. Il avoit épousé *Isabeau* d'Aisse dont il eut 1. ANTOINE qui suit ; 2. *Claude*, mort jeune ; 3. *Artus*, Prieur de Saint-Amand ; & 4. *Magdelaine* de Châtillon, Abbesse de Sauvoir près de Laon, morte le dixiéme septembre 1558.

XVI. ANTOINE de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Marguerite* de Thuilliers, dont il eut 1. JACQUES qui suit ; 2. *Jeanne*, mariée 1. à *Louïs* de Hevard, Seigneur de Senentes : 2. à *Catherin* Raillard, Seigneur de la Touche ; 3. *Charlotte*, alliée 1. à *Claude* de Languedoue, Seigneur de Pussay : 2. à *François* de Rimbert, Seigneur de la Chapelle ; 4. *Jacqueline*, Abbesse de Sauvoir après sa tante, morte en 1578 ; 5. 6. *Françoise* & *Claude* de Châtillon, Religieuses à Sauvoir.

XVII. JACQUES de Chatillon, Seigneur de Marigny, &c. se trouva à la journée de Saint-Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1544, *Françoise* de Renty, Dame de Bailleul, fille de *François*, Seigneur de Ribehen, &c. & de *Catherine* des Ursins, dont il eut 1. *Louïs*, Seigneur de Marigny, &c. mort au voyage du Duc d'Alençon en Flandre en 1583 ; 2. JACQUES qui suit ; & 3. *Magdelaine* de Chatillon, alliée à *Nicolas* de Noue, Seigneur de Courlandon, & de Romain.

XVIII. JACQUES de Chatillon, Seigneur de Marygny, &c. après son frére, mourut en 1610. Il avoit épousé *Claude* de Proissy, fille de *François*, Baron de la Bove, Baillif de Vermandois, & d'*Anne* de Bossut, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XIX. FRANÇOIS de Chatillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Louïse* de Fossez, Dame de Cissy, fille de *Waleran*, Seigneur de Cissy, & de *Gabrielle* de Crecy, dont il eut 1. *Charles* de Chatillon, Seigneur de Cissy, mort jeune ; & 2. *Magdelaine* de Chatillon, Dame de Cissy, mariée en 1628, à *Christophle* de Conflans, Comte de Vezilly, morte en 1683, âgé de 73 ans.

SEIGNEURS de DOURS.

XI. GAUCHER de Chatillon, troisiéme fils de JEAN de Chatillon, I. du nom, Seigneur de Chatillon, de Gendelus, &c. Grand Maitre de France, & d'*Eléonore* de Roye sa premiére femme, fut Seigneur de Dours & de Saint-Hillier, qu'il eut en partage, & fut l'un des principaux du Conseil du Roi en 1363. Il épousa 1. *N*... de Pacy, fille de *Philippe*, Seigneur de Pacy & de Nanteuil. 2. *Jeanne* de Bucy, fille de *Simon* de Bucy, premier Président du Parlement, dont il n'eut point d'enfant. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. JEAN Seigneur de Dours qui suit ; 2. *Gaucher*, Seigneur du Buisson, mort sans enfans de *Marie* de Coucy, Dame de Droisy ; 3. *Robert*, Seigneur de Douy, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415, laissant de *Marie* de Pacy, Dame de Bry-sur-Marne, fille de *Nicolas* Seigneur de Bry, & d'*Isabeau* de Vellery, qu'il avoit épousée en 1388, pour fils unique *Robert* de Chatillon, Seigneur de Douy & de Bry-sur-Marne, mort sans postérité de *Gérard* Bureau, fille de *Gaspard* Bureau, Maitre de l'Artillerie. Les autres enfans de GAUCHER de Chatillon, Seigneur de Dours, furent, 4. *Philippe*, Abbé de Saint-Corneille-de-Compiégne, massacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418 ; 5. *Louïs*, Abbé de Saint-Maur-des-Fossez ; 6. *Hugues*, Abbé de Saint-Vincent de Laon, & de Beaulieu en Argonne ; 7. *Béatrix*, mariée 1. à *Jean* d'Offignies : 2. à *Colart* du Tanques, Maitre de l'Ecurie du Roi ; 8. *Isabeau*, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons en 1412 ; & 9. *Marie* de Chatillon, Religieuse en la même Abbaïe.

XII. JEAN de Chatillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, de Souvain, de Jonchery, &c. suivit le Roi Charles VI, en son voyage de Flandre, en 1382, & mourut en janvier 1397. Il avoit épousé *Béatrix* de Chateau-Villain, fille de *Robert*, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite* Trainel, dont il eut 1. CHARLES qui suit ; 2. *Jacqueline*, dont l'alliance est ignorée ; 3. *Béatrix*, mariée à *N*.... Seigneur de Trelon ; & 4. *Marie* de Chatillon, alliée

alliée à *Jean* de Royes, Seigneur de Cangy & de Millancourt.

XIII. Charles de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hellier, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut sans laisser de postérité de *Louise* de Mirebel, qu'il avoit épousée le sixiéme fevrier 1406.

SEIGNEURS de BONNEUIL.

XI. Jean de Châtillon, troisiéme fils de Jean de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. Grand Maitre de France, & d'*Isabeau* de Montmorency sa seconde femme, fut Seigneur de Bonneuil & de Loisy-sur-Marne, & vivoit en 1378. Il epousa *Isabeau* de Trie, fille de *Renaud* dit *Billebaut* de Trie, Seigneur de Marly, & d'*Isabeau* de Gourlée, Dame de Fressines, dont il eut 1. Charles qui suit; 2. *Guillaume*, vivant en 1413; & 3. *Marie* de Châtillon, Dame de Loisy en partie, mariée à *Pierre* le Bouteiller, Seigneur de Pringy.

XII. Charles de Châtillon, Seigneur de Bonneuil vivoit en 1439, & épousa *Jeanne* de Saint-Gobert, fille de *Géofroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne* d'Antoing, Châtelaine de Coucy, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Bonneuil, Châtelain de Coucy, & Capitaine de Gonnesse en 1436; & 2. *Guillaume* de Châtillon, Chanoine de Rouen en 1449. * *Voyez* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Châtillon*. D'Anteuil, *Histoire des Ministres d'Etat. Hist. de France, dans les Vies de* Philippe *le Bel*, de Louis, *&c.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CHATILLON (Philippe Gautier de) Evêque de Maguelonne. *Voyez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHATILLON, (Maison.) *Cherchez* COLIGNY.

CHATILLON (Le Comte de) Poeta, *Cherchez* CASTIGLONI (Balthasar.)

CHATILLON (Sébastien) *Voyez* CASTILION.

CHATIR, la Fête du *Châtir*, c'est le jour auquel fait son chef d'œuvre celui qui veut être Valet de pié du Roi de Perse. *Chatir* est le nom qu'on lui donne. Il faut pour être digne de cet emploi, aller depuis la porte du Palais jusques à une colonne qui est hors de la ville, & eloignée du Palais d'une lieue & demie de France; & il faut, dis-je, y aller chercher douze fléches l'une aprés l'autre & cela entre deux Soleils: c'est à dire, qu'il faut faire le chemin de trente six lieues dans l'espace de douze heures. Les bons *Chatirs* savent tous bien danser & voltiger, sur tout ceux des grands Seigneurs, & on les fait danser pour se divertir, car en Orient la danse est regardée comme infame, & il n'y a que les femmes publiques qui dansent. Sous la minorité de Louis XIV, Roi de France, un Persan vint à Paris, & l'on le conduisit à un ballet où le Roi dansoit. Quand sa Majesté dansa on le lui fit remarquer, après quoi on lui demanda si le Roi ne dansoit pas bien, *Par le nom de Dieu*, dit-il, *c'est un excellent Chatir*. Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p. 46. & 47.*

CHATIVA. *Voyez* XATIVA.

CHATRE, (la) est un grand bourg de Berry, sur la riviére d'Indre, entre Saint-Sévere & Châteauroux, vers les frontiéres de la Marche. Il a donné son nom à la famille de la Chatre, * considérable dès le XII siécle.

CHATRE, (la) est le nom d'une famille illustre, qui à produit deux Maréchaux de France.

I. Philippe de la Châtre, Seigneur de Bésigni, Chambellan du Comte d'Anjou, étoit mort en 1360, ayant eu de *Marie* de Vancey sa femme, 1. Guillaume qui suit; & 2. *Jean* de la Châtre, qui servoit dans les armées du Roi, ès années 1378 & 1380.

II. Guillaume de la Châtre, Chevalier Seigneur de Bésigny, Conseiller & Chambellan du Comte de Poitiers, fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & vers le Comte de Foix en 1359, avec Bertrand d'Espagne. Il acheta en 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de *Gademar* de Linieres, Seigneur de Menetou-sur-Cher, frére d'*Agnès* de Liniéres sa femme, dont il eut 1. Jean, Seigneur de Nançay qui suit; 2. *Guillaume* de Crevant, Seigneur de Maubranches.

III. Jean de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, &c. Maitre d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397, Baillif de Gien en 1409, Capitaine du Château de Mehun en 1418, épousa *Huguette* de Vaudenay, dont il eut 1. Pierre qui suit; 2. *Jean*, Prieur de Saint-Pontian; & 3. *Antoine* de Châtre, Seigneur de la Porcheresse, vivant en 1473.

IV. Pierre de la Châtre, Seigneur de Nançay, &c. Maitre d'Hôtel du Duc de Berry, & Capitaine de Mehun sur Yévre, vivoit en 1457. Il épousa *Marie* de Rouy fille de *Jean*, Seigneur de Ménéton-sur-Naon, dont il eut 1. Claude qui suit; & 2. *Jeanne* de la Châtre, mariée en 1453, à *Jean* Savary, Seigneur de Lancôme.

V. Claude de la Châtre, Seigneur de Nançay & de Bésigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, servit le Roi Louis XI, auquel il s'attacha après la mort du Duc de Berry & de Guienne. Il servit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, & combatit auprés de sa personne à la journée de Fornoue en 1495. En reconnoissance de ses services, ce Prince lui accorda la survivance de la charge pour son fils ainé. Il épousa *Catherine* de Menou, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette* de Chamborant, dont il eut 1. *Abel* de Chatre, Seigneur de Nançay qui fut pourvu en survivance en 1490, de la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, qui servit à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoue, & mourut sans alliance avant son pere; & 2. Gabriel qui suit.

VI. Gabriel de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, de la Maisonfort, &c. Chambellan & Maitre d'Hôtel du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps & de la grosse Tour de Bourges, accompagna le Roi Louis XII en ses guerres d'Italie, fut Maitre des Cérémonies de France, & Prevôt de l'Ordre de saint Michel. Le Roi François, I. du nom, le choisit comme l'un des plus sages Gentilshommes de son Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ses enfans; & après avoir servi quatre Rois, il mourut le neuviéme mars 1538, & fut enterré en l'eglise cathedrale de Bourges. Il avoit épousé 1. en 1496, *Marie* de Saint-Amadour, fille de *Guillaume* Seigneur de Saint-Amadour, & de *Marguerite* de Québriac: 2. *Jéanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, 1. Joachim qui suit; 2. Claude, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* Maisonfort, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de la Chatre, mariée à *Claude* de Graçay, Seigneur de Ternaut.

VII. Joachim de la Chatre, Seigneur de Nançay, de Bésigny, de Sigonneau, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Maitre des Cérémonies de France, Prevôt de l'Ordre de saint Michel, & Maitre des Eaux & Forêts de France au département d'Orleans, rendit des services considerables au Roi François I, qui la pourvut en 1532, du Gouvernement des ville & chateau de Gien, & mourut a Lyon le 21 septembre 1546. Il avoit épousé *Françoise* Foucher, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thenge, & de *Françoise* de Marconnay, dont il eut 1. Gaspard qui suit; 2. *Balthazar*, Seigneur de Bésigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans alliance; 3. *Jeanne* alliée à *Guy* de Monceaux, Seigneur de Houdan; & 4. *Melchiore* de la Chatre, mariée à *Pierre* du Pé, Seigneur de Tenerre.

XIII. Gaspard de la Chatre, Seigneur de Nançay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps, né vers l'an 1539, fut eleve Enfant d'honneur du Dauphin, fit ses premieres campagnes en Italie sous le Duc de Guise en 1558, & fut blessé au siége de Rouen en 1562. Il donna des preuves de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & de Moncontour, servit aux siéges de Saint Jean-d'Angely, de Chatellerault, de Poitiers & de la Rochelle, & mourut le 30 novembre, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux, & qui se réouvrit. Il avoit épousé en janvier 1570, *Gabrielle* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. Henri qui suit; 2. *Magdelaine*, alliée à *Charles* de Chatillon, Seigneur d'Argenton, duquel ayant eté séparée, elle épousa *Henri*, Vicomte de Bordeilles, Baron d'Archiac, &c. Gouverneur & Sénéchal de Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, 3. *Louise*, mariée, 1. à *Louis* de Voisins, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Lavaur: 2. à *Martin* Seigneur du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Gaspard* de la Chatre, alliée à *Jacques Auguste* de Thou, Baron de Mélay, Président au Parlement, si fameux par l'Histoire qu'il a donnée au public.

IX. Henri de la Chatre, Comte de Nançay, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Baillif & Capitaine du Chateau de Gien, épousa 1. en juin 1605, *Marie* de la Guéle, fille de *Jacques*, Seigneur du Laureau, Procureur Général au Parlement de Paris; & de *Marie* de Rouville, Dame de Chars: 2. *Gaspardo-Mitte* de Miolans, veuve de *Timoléon* de Beaufort, Marquis de Canillac, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme Edme qui suit.

X. Edme, Marquis de la Chatre, Comte de Nançai, &c. si connu par ses Mémoires, fut Maitre de la Garderobe du Roi, puis Général des Suisses en 1643, dont il se démit huit mois après en faveur du Maréchal de Bassompierre, qui avoit été depouillé de cette charge; se signalla à la bataille de Norlingue en Allemagne, où il demeura prisonnier, & étoit mort en décembre 1645. Il avoit épousé en 1632, *Françoise* de Cugnac, Dame de Boucart, fille unique de *François* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Gabrielle* Pepillon du Rian, dont il eut 1. Louis qui suit; & 2. *Louise-Antoinette Thérése* de la Chatre, mariée à *Louis* de Crevant, Duc d'Humiéres, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Grand Maitre d'artillerie.

XI. Louis de la Chatre, Comte de Nançay, dit le Marquis de Chatre, Mestre-de-camp de Cavalerie, Gouverneur de Bayonne, se signala à la levée du siége d'Arras en 1654, & fut tué près de Gigery en Afrique, en août 1664. Il épousa en 1658, *Charlotte-Louise* de Hirdoncourt, Dame de Rosiers, fille de *Henri*, Seigneur de Rosiers, Gouverneur de la ville & citadelle de Marsal, & de *Charlotte Barbe* d'Ernecourt, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Louis-Claude*, Abbé de Saint-Sever Cap de Gascogne, Aumonier du Roi, mort le 24 may 1699, & 3. *Louise-Marguerite* de la Chatre, Religieuse aux Filles de Saint-Thomas à Paris.

XII. Louis de la Chatre, Comte de Nançay, Marquis de la Chatre, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Pequais, a épousé le 13 may 1694, *Anne Charlotte* de Beaumonir, fille de *Henri Charles*, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise Paule-Charlotte* d'Albert-Luynes sa premiére femme, dont il a entre autres enfans Louis Charles, qui suit.

XIII. Louis-Charles de la Chatre, Comte de Nançay, Colonel d'un regiment, a épousé le 23 févier 1723, *Marie Elizabeth* Nicolaï, fille de *Jean Aimar*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comtes, & de *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon.

BARONS de la MAISONFORT.

VII. Claude de la Chatre, fils puiné de Gabriel de la Chatre, Seigneur de Nançay, de Besigny, &c. & de *Marie* de S. Amadour, sa premiere femme, fut Baron de la Maisonfort, Seigneur de S. André, de Sillar, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa *Anne* Robertet, Dame de la Ferté-sous Reuilly, veuve de *Claude* d'Etampes, Seigneur de la Ferté-Nabert; & fille de *Simon* Robertet, Seigneur d'Alluye, Secretaire d'Etat, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. Claude qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Sillar, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tué à la rencontre de Messignac le 25 octobre 1568; 3. *Anne* mariée 1. à *François* de l'Hôpital, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. à *François* de Viévre, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Comte de Rhetelois; 4. *Michelle*, alliée en 1559, à *Jean* de Menou, VI. du nom, Seigneur de Boussay; 5. *Blanche*, Religieuse; 6. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Prevot & Grand Maitre des Cerémonies de France & des Ordres du Roi; & 7. *Marie* de la Chatre, alliée à *Guillaume* de l'Aubépine, Seigneur de Chateauneuf, Chevalier des Ordres du Roi.

VIII. Claude de la Chatre, Baron de la Maisonfort, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*, epousa en 1564, *Jeanne* Chabot, fille de *Guy*, Seigneur de Jarnac, & de Louise de Pisseleu, dont il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Anne*, Abbesse de Faremoutier; 3. *Marie*, alliée à *Charles* de Balzac, Seigneur de Marcoussis, Baron d'Entragues, Gouverneur d'Orleans; 4. *Jeanne*, mariée à *Gilbert* de S. Chamant, Seigneur de Lignerac; 5. *Marguerite*, premiere femme de *Henri* de Senneterre, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi; 6. *Françoise*, Abbesse de Faremoutier, morte en 1643; & *Louise* de la Chatre, seconde femme d'*Antoine* de la Grange, Seigneur d'Arquien, Gouverneur de Metz & de Calais.

IX. Louis de la Chatre, Baron de la Maisonfort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'Armes des ordonnances, servit le Roi Henri IV, en ses guerres, succeda à son pére au Gouvernement de Berry, dont il se demit en 1616, reçut la même année le Bâton de Marechal de France, & mourut en octobre 1630. Il avoit epousé 1. *Urbaine* de Montafie, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Elizabeth* d'Estampes, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, morte le 14 septembre 1654, dont il eut pour fille unique *Louise Henriette* de la Chatre, Dame de la Maisonfort, mariée 1. à *François* de Valois, Comte d'Alets: 2. à *François* de Crussol, dont elle fut separée: 3. à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maitre des Ceremonies de France. * De Thou, *Hist.* Davila. Pierre Matthieu. Godefroy. Le Pére Anselme. Sainte-Marthe. Du Chêne. Morin, *Histoire du Gâtinois*. Thomas de la Thaumassiere, *Hist. de Berry*, &c.

CHATRE, (Claude de la) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Berry, & d'Orléans, s'éleva par son courage à ces grands emplois. Le Connetable de Montmorency, auprès duquel il avoit été Page, le favorisa dans toutes les occasions. La Chatre se trouva à la bataille de Dreux en 1562, au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la prise de Sancerre en 1573. Depuis, il fut envoyé en Angleterre en 1575, & trois ans après il suivit le Duc d'Alençon dans les Païs-Bas. En 1588, il fut fait Chevalier des Ordres par le Roi Henri III, & quelque tems après s'étant jetté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry; mais Henri *le Grand* ayant succedé à la Couronne, *Claude* de la Chatre lui remit les villes de Bourges, & d'Orléans; & ce Monarque lui assura en 1594, la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Guise lui avoit procurée. En 1610, il fut Lieutenant Géneral de l'armée envoyée dans le païs de Juliers, fit la fonction de Connétable au sacre du Roi Louis XIII, & mourut le 18 décembre de l'an 1614, agé de 78 ans.

CHATRE (Pierre de la) Archevêque de Bourges, qui étoit de la même famille de la Chatre en Berry, & neveu ou cousin d'Aimeric de la Chatre, fut Cardinal. Il avoit été Disciple d'Alberic, Archevêque de Bourges, & fut élu l'an 1145, pour remplir sa place. Le Pape Innocent II approuva cette election, qu'il souhaitoit extrémement, pour faire plaisir à Aimeric de la Chatre son Chancelier; mais le Roi Louis *le Jeune* s'y opposa formellement. Cette affaire auroit eu des suites facheuses, si saint Bernard ne l'eût terminée. Le Roi reçut en grace ce Prelat, qui lui donna dans toutes les occasions des marques de son zele & de sa fidelité. Nous avons quelques lettres de Pierre de la Chatre à ce Roi & a l'Abbé Suger, qu'André du Chêne a publiées dans le quatriéme volume des Auteurs de l'Histoire de France. Le nom de ce Prelat s'est encore conservé avec eloge, dans les Epîtres des Papes Eugéne III, Adrien IV, &

Ale-

Alexandre III ; dans celles de saint Bernard & de Pierre de Cluny ; & dans les Auteurs des Chroniques de son tems. Il fit de grands biens à son église, & mourut en 1171. On voit son tombeau dans la métropole de Bourges, avec son épitaphe. * Saint Bernard, *Epist.* 119. Pierre le Venérable *l.* 4. *Epist.* 3. Robert du Mont, *in Supplem. Sigeberti.* Papire Masson, *Annal. Franc. l.* 3. Guillaume de Nangis, *in Chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Chenu, &c.

CHATRES, bourg de l'Isle de France, situé dans le Hurepois, sur la riviere d'Orge, à cinq lieuës de Paris du côté du midi. * *Cartes Géographiques.*

CHATRI, (Colombe) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, vivoit du tems de Henri III. Roi de France. Cette femme, vingt ans aprés son mariage, eut toutes les marques d'une véritable grossesse, & au bout de quelques mois elle sentit de très-grandes douleurs, qui paroissoient être des dispositions à un accouchement ; mais on ne put la délivrer : de sorte qu'elle demeura trois ans dans cet état. Enfin ses douleurs s'appaisérent ; mais l'enflure dura toûjours, & elle fut incommodée de ce fardeau prés de vingt-quatre ans. Aprés sa mort, qui arriva à la soixante-huitiéme année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié. Un effet si extraordinaire dans la nature occupe longtems l'esprit des Medecins, pour en chercher la cause ; & d'Alibour, alors Médecin de la ville de Sens, & puis premier Medecin du Roi Henri IV, ayant rédigé cette Histoire par écrit, comme témoin oculaire, fit une Dissertation sur ce sujet. * Pâquier, *Recherches de la France, l.* 6. *ch.* 40.

* CHATTAM ou CHATHAM, bourg d'Angleterre dans la Province de Kent, près de la ville de Rochester, sur la riviére de Médway, à dix milles Anglois de l'endroit où elle se jette dans la mer. La Reine Elizabeth y fit faire à grands frais une rade qui dans la suite a été perfectionnée par Charles II, & par Jaques II. Outre les beaux chantiers & les grands magasins qui s'y trouvent, il y a aussi pour les Matelots blessez un hopital que le Chevalier Jean Hawkins y fit batir en 1594 à ses propres dépens. Pour couvrir cette rade, on y a élevé plusieurs Forts, entre autres au nord-ouest de l'isle de Shepey, ou de Sheernesse dans la vuë d'assurer la Tamise & le Médwey contre les invasions des ennemis. On a jugé ce dernier ouvrage necessaire, depuis qu'en 1667 les Hollandois qui étoient en guerre avec l'Angleterre, entrérent jusqu'à Chattam, & y ruinérent les vaisseaux Anglois. Le Duc d'Argile, Ecossois porte le titre de Baron de Chattam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia cum additionibus.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 748. *The compleat History of England, tome* 3. *p.* 265. Miége, *Etat nouveau de la Grande Bretagne.*

CHATTAS, nation sauvage entre le Mississipi & la Caroline. On les appella communément têtes plates, aussi bien que quelques autres peuples de ces contrées ; parce qu'effectivement les femmes applatissent un peu le haut de la tête de leurs enfans quand ils sont fort petits. * *Mémoires de la Louisiane.*

CHATTE', ou CHATEL-SUR-MOSELLE, petite ville de Lorraine, est sur la Moselle, entre Epinal & Charmes, à deux lieuës de celle-ci, & à trois de celle-là. * *Cartes Géographiques.*

CHATZAN, ville du Mogolistan en Asie. Elle est en deça du fleuve nommé l'Inde dans la province de Hajacan, selon la Carte du Mogolistan par Sanson, ou dans celle de Multan ou Moultan, selon M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine. Ce dernier Géographe place Chatzan à la fin du 30 degré de latitude, ou au commencement du 31, sous le 89 degré de longitude, à l'ouest-nord-ouest de Moultan dont elle est éloignée d'environ 25 lieuës, & à peu près au sud-est de Candahar, à la distance d'environ 80. lieuës. Sanson lui attribue une toute autre position. Il la met sur la fin du 34 degré de latitude ; & au commencement du 114 degré de longitude ; à l'ouest de Multan tirant vers le sud, & à l'est de Candahar tirant vers le sud, à environ 42 lieuës de la premiére, & à 45 de l'autre. Quelques Géographes la prennent sans fondement pour l'ancienne *Arachotus*, capitale de l'Arachosie, & d'autres la mettent à Cabul. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVAGNAC, ancienne famille d'Auvergne, qui porte le nom d'une Terre & d'un vieux château démoli sous le régne de Louis XIII, Terre qui a été dans leur Maison depuis plus de quatre cens ans. Le Roi Charles VIII donna le gouvernement du Limosin à MAURICE de Chavagnac, qui suivit le Roi dans son expédition au Royaume de Naples. Chavagnac retourna une seconde fois à Naples, & il y fut assiégé avec la Noblesse Françoise qui s'y étoit retirée, par Gonsalve, surnommé par les Espagnols, *le Grand Capitaine.* Ce fut à ce siége que Pierre de Navarre mit en usage les mines qu'il venoit d'inventer. Elles firent un effet si prodigieux, qu'elles enlevérent tous les boulevarts qui couvroient la garnison. Enfin aprés une resistance des plus vigoureuses, la place fut emportée d'assaut, & Maurice y fut tué les armes à la main.

Il eut de *Jeanne* de la Rochefoucault sa femme un fils qui épousa *Henriette* de Biron. Celui-ci fut pére de CHRISTOPHLE de Chavagnac, à qui Henri IV, pour lors Roi de Navarre, fit remettre le Gouvernement de la ville d'Issoire, place importante dans la Basse Auvergne. Il en soutint le siége contre le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, lequel ayant pris cette place, rendit justice à la valeur & à la prudence du Gouverneur. Christophle eut de *Françoise* de Duras, un fils, nommé JOSUE', qui épousa *Gillette* de Clavison de Nogaret. Celui ci fut longtems dans le parti des Réformez, & eut le commandement de leurs troupes, avec le Gouvernement de Castres & de quelques autres places. Il avoit un frére Doyen des Comtes de Brioude, qui le fit rentrer dans l'Eglise Romaine. Il laisse deux fils, FRANÇOIS & GASPARD.

FRANÇOIS, aprés avoir servi en Catalogne en qualité de Genéral de bataille & de Maréchal-de camp, fut nommé au Gouvernement de Ternois, & fut faite ensuite Lieutenant Général. Il épousa, 1. *Charlotte* d'Eclinn, dont il eut entre autres enfans, 1. CLAUDE-FERDINAND, l'aîné, qui épousa la Dame de Beaufort-Monboisier-Canillac, dont il a eu une fille. François épousa en secondes noces *Anne* du Bos, dont il eut deux fils, 2. ANNE ; qui aprés plusieurs campagnes qu'il a faites dans la Gendarmerie en qualité d'Enseigne, a été obligé par ses infirmitez de quitter le service, & qui a épousé *Catherine* de Charpin-Generine, fille du Seigneur de Charpin-Generine, & de *Catherine* de Villers, dont il n'a qu'une fille ; 3. HENRI, second fils de *François* & de *Louise* du Bos qui aprés diverses expéditions qu'il a faites sur mer en qualité de Capitaine de vaisseau du Roi, a été fait Chevalier de saint Louis, & Commandant des Gardes-marines de la compagnie de Brest. Il a épousé 1. *Louise* d'Enoir, fille de *Gilles* d'Enoir, Seigneur de Chasmellin, ancien Capitaine de vaisseau du Roi, & frére de *Louis* d'Enoir, mort Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi dans l'Amérique : & 2. *Julienne* de Cintré, fille du Seigneur de Cintré, Commandant de Brest.

GASPARD, fils de JOSUE' & frére de FRANÇOIS, aprés avoir servi en France en qualité de Maréchal-de-camp, fut obligé de se retirer en Espagne, & puis à la Cour de Vienne, où il a servi longtems en qualité de Lieutenant-Général des armées Impériales. Après la paix de Nimégue, il est revenu en France, & a donné des Mémoires au public. Il n'a point laissé d'enfans. * De Thou, *Hist. l.* 63. Mézeray, *Hist. de Henri III.* Varillas, *Hist. de Louis XII.* Maimbourg, *Hist. de la Ligue.*

CHAVAIGNES. *Voyez* CHAUVIGNE'.

CHAVANCY, CHAVANCY-le-CHATEL, ou CHAVANCY-le-CHATEAU, bourg du Luxembourg, une des provinces des Païs-Bas, est vers les confins de la Lorraine sur le Chiers, entre Montmédi & la Ferté, environ à une lieuë de l'une & de l'autre. Il y a un château du même nom à un quart de lieuë du bourg, & une Seigneurie qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVARIGTES, Secte de Mahométans, opposée à celle des Schiites. Ils nient que Dieu ait jamais envoyé aucun Prophéte qui fût infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle Loi parmi les hommes ; & ils prétendent que, quelque jour cet office de Prophéte devient nécessaire, il ne peut être attaché à une seule race, tout homme juste & fidele étant capable d'être élevé à cette dignité. *Charegi* en Arabe signifie *Rebelle*, ou *Hérétique*, & le pluriel fait *Chavarig.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAUCER (Géofroy) natif de Woodstock en Angleterre, dans le XIV. siécle, fut surnommé l'*Homére Anglois*, à cause de ses Poësies. Il donna au public divers Ouvrages de sa façon, dont, on pourra voir le dénombrement dans Léland, Pitseus, Gesner, &c. Le premier parle ainsi de lui dans une de ses Epigrammes,

Prædicat Aligerum merito Florentia Dantem.
Italia & numeros tota, Petrarcha, tuos.
Anglia Chaucerum veneratur nostra Poëtam,
Cui veneres debet patria Lingua suas.

Chaucer, outre la Poësie, savoit les Mathematiques & les Belles Lettres. Ses Ouvrages Anglois ont été imprimez à Londres, l'an 1561. On a de lui en Latin, *Laudes bonarum Mulierum ; Vita Cleopatræ ; Vita Lucretiæ Romanæ ; Flos Urbanitatis ; Sepultura Misericordiæ ; De Astrolabii ratione.* Il mourut en 1400 ; & en 1555 on rétablit son tombeau, qui est à Westminster. * Gesner, *in Biblioth.* Leland. Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Camden, &c.

CHAUCES, peuples anciens qui ont occupé une partie de la Frise. Ils vivoient misérablement sur des lieux hauts, ou sur des levées qu'ils faisoient pour se garantir des inondations de la mer, qui les empêchoit d'avoir du bétail, ou de se nourrir de lait comme leurs voisins, ou de chasser aux bêtes sauvages puis qu'il n'y avoit aucun arbrisseau dans leur contrée. Ils faisoient leurs cabanes sur ces lieux élevez qu'ils habitoient, & poursuivoient les petits poissons qui se retiroient avec la mer. Ils se servoient des joncs de marais pour faire des rets & des cordes, & prenant les mottes de limon qu'ils séchoient plutôt au vent qu'au soleil ils cuisoient leur viande avec cette terre séche. Leur boisson étoit l'eau de la pluye, qu'ils gardoient dans des fossez à l'entrée de leurs maisons. Pline appelle ces peuples *Cauchi, l.* 16. *ch.* 1.

CHAUDIE'RE (le Lac de la) qu'on apelle aussi le Lac des eaux salées, ou, le Lac des eaux de mer, est un Lac du Canada dans l'Amérique septentrionale. Il est dans la partie occidentale de ce païs, entre le Lac d'Erié & celui de Caregnondi. Sa figure, qui est ronde, lui a fait donner le nom de *Lac de la Chaudiere.* Il a environ douze lieuës de diametre. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHAUDRONNIER. *Voyez* ALEXANDRE Hérétique.

CHAVES. *Cherchez* CHIAVES.

CHAVIGNY. *Cherchez* BOUTHILLIER.

CHAUL ou CHAOUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan. On l'appelle aussi *Chiaul*, ou *Cevul*, & plusieurs la prennent pour l'ancienne *Camane* de Ptolomée. Elle est à dix lieuës de Baçaim en tirant au sud, sous l'élévation de 19 degrez, à cinquante lieuës de Diu, à pareille distance de Goa, & à environ deux lieuës de la mer, sur une riviére, qui par le moyen de la marée reçoit toutes sortes de vaisseaux, & les amene au port de Chaül. Ce Port est fermé de bonnes murailles. Les Portugais y bâtirent leur Fort en 1520, par la permission de *Nizamaluc*, sous *Diégo Séqueira.* Il y a une autre forteresse de l'autre côté du port. Elle commande la ville, & a été bâtie par les Musulmans. Les Portugais s'en rendirent maîtres en faisant peur, avec du feu & des mousquetades, à un Eléphant, que ces Musulmans avoient placé à la porte pour la garder avec une chaîne à sa trompe. Cet animal s'étant tourné de côté, les Portugais se coulérent, par dessous son ventre, & s'emparérent ainsi de la place. La principale marchandise de cette ville c'est la *soye*, qui s'y trouve en si grande quantité, qu'elle en fournit presque elle seule à Goa & à toute l'Inde. La ville de Chaül est sujette aux Portugais, & a été autrefois au Roi de Décan. Pirrard met encore pour Roi de ce païs le *Mélic* de Chaül, qui dépend du Grand Mogol. Ce Roi est Mahométan, de même que plusieurs Habitans de cette ville. Il y a aussi quelques Payens. On y voit un ancien temple de la Déesse *Crangeint*, & les Jésuites y ont un Collége. Le Gouverneur de Chaül a cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement par le Roi de Portugal, qui peut seul le révoquer, au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & qu'ils ne les possédent que trois ans. Il y a deux villes qui portent le nom de *Chaül*, & qui sont toutes deux aux Portugais ; l'autre est sur la même riviere que celle ci, & n'en est éloignée que de deux lieuës. * Barthéme, *l.* 1. *ch.* 14. Linschoten, *ch.* 54. Pirrard, *tome* 2. *ch.* 19. Carre, *Voyage des Indes Orientales, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* aussi CHAOUL.

* CHAULA ou CHIAULA ; Italien fut couronné Poëte, Il vivoit vers l'an 1410, & mourut à Raguse. On a de lui, *Tragœdiarum Opus ; Bellum Macedonicum versu Heroïco XXIV libris feliciter absolutum.* On lui attribue aussi un livre qui a pour titre *Thomæ Chaulæ Siculi Claramont de Bello Cimbrico a C. Mario Arpinate gesto, libri decem, carmine Heroïco ad Alphonsum Arragoniæ & Siciliæ Regem* ; mais il n'a pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHAULACH. *Voyez* KARACATHAI.

CHAULNES. (Duc de) *Cherchez* AILLY & ALBERT.

CHAULNES, ville. *Voyez* CHAUNES.

CHAUME (le) village de France avec une Abbaïe, dans le Duché de Retz, dans la petite Bretagne, sur la riviére de Thenu, à un quart de lieuë au dessous de Machecou, & à une lieuë des confins du Poitou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAUMEJAN (Blaise de) premier Marquis de Fourille, Maréchal-de-camp, &c. étoit fils de Gilbert, & fut dès l'an 1587, Capitaine du régiment de Picardie. En 1592, il eut la commission de Mestre-de-camp d'un regiment d'Infanterie, & deux ans aprés, il fut Capitaine d'une compagnie du régiment des Gardes. Ce fut en sa faveur que le Roi Henri *le Grand* érigea la Terre de Fourille en Marquisat en 1610. Louïs XIII lui donna en 1617, le Brevet de Maréchal-de-camp. Il fut tué au siége de Montauban, l'an 1721. Le Marechal de Bassompierre en parle avantageusement dans ses Mémoires. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CHAUMEJAN (Michel de) Marquis de Fourille, & fils du précedent, ayant été nourri Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, fut Capitaine au régiment des Gardes l'an 1617, & servit dans toutes les guerres contre les Religionnaires. Il se trouva au siege de Montauban, où son pére fut tué, & il passa ensuite dans l'isle de Ré, où il se distingua, dans le combat que l'on donna aux Anglois. En 1731, dans les premiéres guerres d'Italie, il fut commandé pour mener les Enfans perdus des Gardes à l'attaque des lignes de Casal, lorsque la paix se fit, les deux armées étant en présence. Depuis il fut fait Gouverneur de Vesoul, & pourvu en 1632, de la charge de Grand-Maréchal des Logis du Roi. Cette même année il fut fait Conseiller d'Etat ; & l'année suivante le Roi étant au camp de Nancy, lui donna ordre de lever une compagnie de Chevaux-legers. Il passa à la tête de cette compagnie au secours d'Heidelberg en Allemagne, lorsqu'en mille six cens trente-quatre, l'armée de France traversa le Rhin sur la glace. Il se trouva aussi à la bataille d'Avein, & cherchant par tout les occasions de signaler sa valeur, il passa de là en Hollande, & puis revint en Picardie au siége & à la prise de Corbie. Dans le tems de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Marquis de Fourille commanda pour le service de sa Majesté dans les provinces de Touraine. Il mourut à Paris dans le Palais Royal, l'an 1644. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

* CHAUMES, bourg de France. Les uns le mettent dans la Brie & les autres dans l'isle de France. Quoi qu'il en soit, il est au sud-est de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieuës.

CHAUMONT, ville de France en Champagne, capitale & Bailliage du Bassigni, est située sur une colline, près de la Marne au nord-nord-est de Langres dont elle est éloignée d'environ sept lieuës. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg fortifié d'un château, qui a eu des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il fut uni au Comté de Champagne.

Trois Rois de France, Louis XII, François I, & Henri II, ont aggrandi & fortifié de tours cette ville, qui est agreable & assez grande. * Du Chêne, *du pais de Champagne, ch. 2.*

* CHAUMONT, ville de France dans la Touraine, Diocese de Tours, est située sur une hauteur près de la Loire. Il y a un château que Foulque Nerre a fait bâtir. Cette petite ville a été longtems possedée par les Maisons d'Amboise & de Montrichard. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHAUMONT (l'Isle de) petite isle dans la Touraine près de la ville de Chaumont. * *Le même.*

* CHAUMONT, bourg de France dans l'Orléanois propre. Il est au sud d'Orleans, dont il est éloigné de près de cinq lieues.

* CHAUMONT-en-Porcien, bourg de France en Champagne, à peu près au nord de Rheims, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* CHAUMONT, petite ville d'Italie dans la Savoye. Elle est dans le Genevois, au sud-ouest de Geneve, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CHAUMONT, en Vexin, petite ville de France, dans cette partie de l'isle de France, dite le Vexin François. En Latin elle est nommée *Calvomontium*. Elle est située sur une colline dont une petite riviere arrose le pie, à deux petites lieues de Gisors, entre la ville de Beauvais & celle de Mante. C'est un ancien Comté du Domaine de France, dont le Bailliage & l'Election ne font qu'un seul Corps, par Députés du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, dans les Etats Généraux sous Paris, & l'Isle de France, avec Magny, dont le siege Royal en a été distrait. Il a trois Juges Royaux à Chaumont, le Prevôt des Forains, le Prevôt de ville, & le Lieutenant-General, qui connoit de leurs appellations & qui ressortit au Présidial de Beauvais. L'Election est de la Généralité de Rouen; mais il y a un Maître particulier des Eaux & Forêts, dont les appellations vont à la Table de marbre à Paris. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.* C'est cette ville qui a donné son nom à la Maison de Chaumont, dont l'on rapporte ici la postérité depuis ROBERT qui suit.

I. ROBERT, I. du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame en partie de Gerberoy en Beauvaisis, qui tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, & se rompit le col, accablé de la pesanteur de ses armes. On tient qu'il eut pour enfans, 1. OTMOND qui suit; 2. *Gases*, qui fit *la branche des Seigneurs de* POISSY; & 3. *Robert*, qui fit *celle des Vidames de* GERBEROY dont ils prirent le nom.

II. OTMOND, I. du nom, Seigneur de Chaumont, fit la guerre aux Anglois, & fut fait prisonnier à la bataille de Brenneville l'an 1119. Sur la fin de ses jours, il se rendit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Germer-de-Flaix, comme il paroit par des titres de cette Abbaïe, qui lui donnent pour fils, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Otmond* de Chaumont, mort avant son pere sans enfans de N...., fille de *Nicolas*, Seigneur de Quitry.

III. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, fut prisonnier des Anglois en 1119, lors de l'entreprise qu'il fit sur Tillieres, & vivoit encore en 1137. Etienne Roi d'Angleterre, le prit & fit raser son château de Quitry. Il épousa *N....* dont il eut 1. OTMOND, II. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, dont il est parlé dans les Epitres de saint Bernard; & 3. *Philippe* de Chaumont, Chanoine de Rouen.

IV. OTMOND, II. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, prit les armes avec son pere en 1137, contre Etienne, Roi d'Angleterre, pour venger la ruine du château de Quitry, & fut pere, selon quelques-uns, de ROBERT II, qui suit.

V. ROBERT, II. du nom, Seigneur de Chaumont, de Quitry, & de Saint-Cler, dit *le Roux*, vivoit en 1179, & fut pere 1. de GUILLAUME, II. du nom, qui suit; & 2. d'*Amaury* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité prit le nom.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, mourut avant l'an 1237, ayant eu de *Mathilde* sa femme, 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Otmond*; 3. *Robert*, Religieux à Saint-Vandrille; 4. *Guy*; & 5. *N....* de Chaumont, mariée à *Jean*, Seigneur de Vaumein, Chevalier.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Chaumont en partie & de Quitry, laissa de *Jeanne* sa femme, 1. MATHIEU I, qui suit; 2. *Simon*; 3. *Renaud*, Chevalier, puis Prêtre, vivant en 1281; 4. Clerc en 1270; & 5. *Jean* de Chaumont, Religieux en l'Abbaïe de Mortemer.

VIII. MATHIEU, I. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, vivoit en 1270, & eut de *Petronille* sa femme, 1. *Guillaume*, mort sans alliance; 2. RENAUD qui suit; & 3. *Mathilde* de Chaumont, alliée à *Robert* de Bethencourt.

IX. RENAUD, Seigneur de Chaumont & de Quitry, Chevalier, mentionné dans les lettres du Roi de l'an 1294, pour la réunion de Chaumont & de Gisors, épousa *N....* dont il eut MATHIEU, II. du nom, qui suit.

X. MATHIEU de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1316, & fut pere de RENAUD II, qui suit.

XI. RENAUD de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1359, & épousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boissy-le-Bois, fille de *Pierre*, Seigneur de Boissy, & de *Jacqueline* le Bouteiller-de-Senlis, dont il eut RICHARD qui suit.

XII. RICHARD de Chaumont, Seigneur de Quitry, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il suivit au siége de Bourbourg, mourut en 1390, ayant eu de *Jeanne* de Fours sa femme GUILLAUME IV, qui suit.

XIII. GUILLAUME de Chaumont, IV. du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il accompagna en Flandre en 1386, vivoit en 1402. Il épousa le 22 decembre 1384, *Robine*, fille de *Gérard* de Montagu, Chambellan du Roi, & de *Biette* Cassinel, dont il eut 1. GUILLAUME V, qui suit; 2. *Louïs*, Seigneur de Boissy, & de Bois-Garnier, Thrésorier de Saint-Martin de Tours, mort en 1462; 3. *Jean*, qui vivoit en 1445; 4. *Charles*; 5. *Jeanne*, Dame du Coudrey, mariée en 1408, à *Robert* de la Heuse, dit *le Baudrand*, Prévôt de Paris; 6. *Marguerite*, alliée en 1408, à *Louis* d'Orgessin, Seigneur de Sainte-Même, Chambellan du Roi; 7. *Isabelle*, qui épousa *Jean*, Sire & Ber d'Auxy; & 8. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Gasce*, Sire de Boucouvilliers, Conseiller & Chambellan du Roi.

XIV. GUILLAUME de Chaumont, V. du nom, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron, de Boissy-les-Bois, de Bois-Garnier, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui le fit Capitaine de cent hommes en 1413, & Capitaine de Sens & d'Auxerre en 1417. S'étant depuis attaché au parti du Dauphin, alors Régent du Royaume, ce Prince le fit Maître Enquêteur & Général Reformateur des Eaux & Forêts de France par lettres du 20 septembre 1418, & lui donna au mois de fevrier de la même année le Comté de Chaumont, dont il lui accorda de nouvelles lettres le troisiéme juin 1424, étant parvenu à la Couronne. Il continua de rendre ses services à ce Prince, se trouva en 1428 au siege d'Orleans, à son sacre en 1429, & en plusieurs autres occasions jusqu'en 1439, & mourut en 1445. Il avoit épousé par contract du 16 juin 1408, *Jeanne* de Mello, Dame de Rigny-le-Féron & de Challenay, fille de Dracy, Seigneur de Rigny, &c. & de *Jeanne* de Plancy, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Jeanne* de Chaumont, mariée à *Jean* de Chandes, Seigneur de Veue.

XV. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron, de Challenay, &c. vivoit en 1476, & épousa *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, & de Bellestre, fille de *Jean*, dit *Bureau*, Seigneur de Bacqueville, & de *Jeanne* de Jouy, morte le douziéme avril 1472, dont il eut 1. JULIEN qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* RIGNY-LE-FÉRON, *rapportée cy-après*; & 3. *Catherine* de Chaumont, mariée le sixiéme fevrier 1471, à *Jean* de Vaussine, Seigneur de la Riviere-Bourdet.

XVI. JULIEN de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boissy, de Bertichéres, mort avant l'an 1516, avoit épousé *Helene* du Fey, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lenvin de Blerencourt, morte avant l'an 1506, dont il eut 1. GILLES qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* QUITRY & *de* BERTICHÉRES, *rapportée cy-après*; 3. *Louise*, mariée à *George* du Fours; 4. *Marguerite*, alliée le troisiéme may 1506, à *Martin* de Châtillon, Seigneur de Lihus; 5. *Antoinette*, qui épousa en 1494, *Philippe* de Gaudechart, Seigneur de Bochevilliers; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Saint-Saufleu, Seigneur d'Erquery en Beauvaisis; & 7. *Guillemette* de Chaumont, alliée à *Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie & d'Hebecourt.

XVII. GILLES de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa en 1509, *Isabeau* de Poissy, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Guillaume* & *Nicolas* de Chaumont, morts sans alliance.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa le 24 fevrier 1548, *Philippe* d'Iliques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaue, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Boissy, mort sans postérité; 2. GILLES, II. du nom, qui suit; & 3. *Françoise* de Chaumont, mariée 1. à *Jean* de Biville, Seigneur de Saint-Lucien; 2. à *Antoine* de Belin.

XIX. GILLES de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Bellestre, épousa *Anne* de Fouquesolles, fille de *Jacques*, Seigneur de Fouquesolles & d'Andrehan, Senechal du Boulonois, & de *Magdelaine* du Bies, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée 1. à *Adrien* de Presteval, Seigneur de Chambray; 2. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheue; 4. *Susanne* de Chaumont, alliée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernard pré & du Puy, & autres enfans.

XX. PIERRE de Chaumont, Seigneur de Bellestre, mourut sans enfans de *Marie* du Carrel, fille de *Jean* Seigneur de Teigny-les-Amiens, & de *Marguerite* de Saint-Blimond.

SEIGNEURS de QUITRY & de BERTICHÉRES.

XVII. GUILLAUME de Chaumont, second fils de JULIEN, Seigneur de Quitry, &c. & d'*Heléne* du Fay, fut Seigneur de Quitry & de Bertichéres, & épousa par contract du neuviéme juillet 1512, *Adrienne* de l'Isle, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Seigneur d'Andrezy, & de *Jacqueline* du Tartre, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. Louïs, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ATHIEULES *rapportée cy-après*; 3. *Françoise*, mariée par contract du neuviéme octobre 1531, à *Gilles* d'Escanecourt, Seigneur de Cauville & de Recusson en Caux, & 4. *Jeanne* de Chaumont, Religieuse à Gomer-Fontaine.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry & de Bertichéres, mort en 1582, avoit épousé le troisiéme fevrier 1544, *Jeanne* d'Ally, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanrelou, Capitaine de la Legion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Persigny, qui de *Susanne* de la Fayette-Saint Romain, veuve de *Pierre* des Friches, Seigneur de Brasseuse, &c. & fille de *Claude*, Baron de Saint Romain, de Massiliers &c. & de *Marie* de Suse, Dame de la Versine, sa premiere femme, qu'il avoit épousée avant l'an 1584, eut pour fille unique, *Susanne* de Chaumont, Dame de Persigny, morte sans alliance; 3. ADRIEN, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ORBEC, *rapportée cy après*; 4. *Marie*, alliée à *Charles* de la Montagne, Seigneur de Creville, Gouverneur de Corbeil; & 5. *Magdelaine* de Chaumont, qui épousa *Gabriel* de Chelandre, Seigneur de Chaemont.

XIX. JEAN de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le onziéme août 1567, *Anne* de Champrond, Dame de Villeroy, fille de *Michel* de Champrond, dont il eut 1. 2. 3. *Jean*, *Charles*, *Henri*, successivement Seigneurs de Quitry, morts sans alliance; 4. *Anne* mariée à *Jacques* Carbonel, Seigneur de Chassenay; 5. *Marie*, alliée à *N...* de Monrel, Seigneur d'Etraines; & 6. *Jeanne* de Chaumont, qui épousa *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XX. PHILIPPE de Chaumont, Seigneur de Quitry, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Poligny en 1638, laissant de *Guionne* de Baquetot, fille de *Jean*, Seigneur de Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec, 1. GUY qui suit; & 2. *Gédéon* de Chaumont, mort jeune.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, fut tué au passage du Rhin près du Tolhuis le douziéme juin 1672, sans avoir été marié.

SEIGNEURS de BERTICHÉRES & d'ORBEC.

XIX. ADRIEN de Chaumont, troisiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry & de *Jeanne* d'Ally, fut Seigneur de Bertichéres, & Gouverneur d'Aigues-Mortes. Il épousa *Magdelaine* du Pleix, Dame de Lecques, fille d'*Antoine* Baron de Lecques aussi Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise* de Berard, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jean* de Gregoire des Gardies, Seigneur de S. André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Tremolles, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, qui épousa *N...* Conty, Seigneur d'Argencourt, & de la Motte; 6. 7. *Gabrielle* & *Marthe* de Chaumont.

XX. HENRI de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdoq, Maréchal des camps & armées du Roi, épousa *Louise* de Bouquetot, Dame d'Orbec & de Bienfaite, fille puinée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Dame d'Orbec, dont il eut 1. GUY qui suit; 2. *Louis*, Lieutenant de Chevaux-legers, mort sans alliance; 3. *François*, Baron de Lecques; 4. *Charles*, mort sans alliance; 5. *Louise* mariée à *Gedeon* de Refuge, Comte de Coesmes; 6. *Esther*, alliée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blancbuisson; 7. 8. 9. *Marie-Magdelaine*, *Anne* & *Marthe* de Chaumont, mortes sans alliance.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né le 22 juillet 1641, épousa le septiéme avril 1673, *Jeanne* de Caumont-la Force, fille de *Pierre*, Marquis d'Aymet, & de *Jeanne* de Favas, Vicomtesse de Castels, dont il eut 1. JACQUES-ANTOINE qui suit; 2. *Diane Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3. 4. *Marie-Magdelaine* & *Judith*, Religieuses à la Chaise-Dieu, près de Verneuil-au Perche; 5. *Jeanne Charlotte*, morte dans la maison des Nouvelles Converties de Rouen, & 6. *Jeanne* de Chaumont.

XXII. JACQUES-ANTOINE de Chaumont, Marquis de Quitry, né en 1679.

SEIGNEURS d'ATHIEULES.

XVIII. LOUIS de Chaumont, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de l'Isle d'Andrezy, Dame d'Athieules, fut Seigneur d'Athieules, & fut tué à la bataille de Saint-Denys en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il avoit épousé en 1555, *Magdelaine* de Cenelme, fille de *Jean*, Seigneur de Luzarches, & de *Magdelaine* de Gouy, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Bois-garnier, mort au siége de Verneuil, sans enfans de *Françoise* de Boufert, Dame de Desnoncourt; 3. *Ezechias Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Belin, Seigneur de Trêles; 5. *Judith*, alliée à *Philippe* d'Escanecelle, Seigneur de Vaudemcourt; 6. *Esther*, qui épousa *Jean-Baptiste* de Guéribalde Seigneur du Breuil; & 7. *Marthe* de Chaumont, alliée à *N...* Seigneur de la Haye.

XIX. LOUIS de Chaumont, Seigneur d'Athieules, &c. épousa *Isabelle*, fille d'*Alexandre* du Breuil, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoise* de Fouquesolles dont il eut, 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs*

gneurs de BOIS-GARNIER, *raportée cy-après*; & 4. *Judith* de Chaumont, mariée en 1611, à *Jacques* d'Estuert, Seigneur de Vézines.

XX. ALEXANDRE de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa *Isabelle* du Bois-des-Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Fevières, & de *Marie* de Boulehart, dont il eut 1. HUGUES qui suit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *David*, *Samuel*, *Alexandre*, *Judith*, *Esther* & *Gabrielle* de Chaumont.

XXI. HUGUES de Chaumont, Seigneur d'Athieules, de Villeneuve, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, épousa par contract du 31 may 1655, *Magdelaine* de Champagne, veuve de *Charles* de Hannique, Seigneur de Benjamin, dont il y a eu des enfans.

SEIGNEURS de BOIS-GARNIER.

XX. JEAN de Chaumont, fils puiné de LOUIS, Seigneur d'Athieules, & d'*Isabelle* de Breuil, fut Seigneur de Bois-garnier, Bibliothécaire du Roi Henri IV, Conseiller d'Etat ordinaire, & mourut le deuxiéme août 1667, âgé de 84 ans. Il avoit épousé par contract du sixiéme février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fille de *Nicolas*, Seigneur de Vattetot sur la mer, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie* Habert, sœur de *Nicolas* de Bailleul, Président à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, dont il eut 1. 2. *Hugues* & *Jean*, morts sans alliance; 3. Louïs qui suit; 4. *Paul-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, Garde de la Bibliothéque du Louvre, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, nommé Evêque d'Acqs l'an 1671, mort à Paris le 24 mars 1697; 5. *Marguerite*, alliée à *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier & du Boscachard, Seigneur du Tailly, &c. Grand Bailli de Rouen, morte en 1684; & 6. *Marie* de Chaumont, Religieuse à la Visitation à Saint Denys en France.

XXI. LOUIS, Comte de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, &c. épousa par contract du 25 février 1668, *Claude-Françoise* de Chaumont, veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy, & fille unique de *Henri* de Chaumont, Baron de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, & Colonel d'infanterie, & de *Claire* de Hatton.

SEIGNEURS de RIGNY LE-FÉRON & de CONANTES.

XVI. GUILLAUME de Chaumont, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry, & de *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, fut Seigneur de Rigny-le-Féron, &c. & épousa *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, & de *Jeanne* de Vergy, dont il eut 1. GALÉAS qui suit; 2. JACQUES, qui fit *la branche des Seigneurs* d'ESQUILLY & *de* SAINT-CHÉRON, *raportées cy-après*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Baserne, Seigneur de Queue-en-Brie; 4. *Tristane*, Religieuse à Provins, & 5. *Bernard* de Chaumont, Seigneur de Conantes, qui épousa *Nicole* de Melun, Dame du Bignon en partie, dont il eut *Nicolas*, Seigneur de Conantes, vivant en 1561; *Jean*, dont descendent les Seigneurs du Vernoy, près de Bay-sur-Seine; *Claude*, Seigneur du Bignon en partie; *Pierre*, Religieux; *Aymée*, mariée, 1. à *André* de Buffavant: 2. à *Nicolas* de Saint-Pont; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Montberon, Seigneur de la Riviére; & *Jacqueline* de Chaumont, qui épousa *Jacques* de Jarris, Seigneur de Motheux.

XVII. GALÉAS de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de Coursan, laissa de *Gauchére* de Brouillard sa femme, 1. *Aymée*, Dame de Rigny-le-Féron, mariée à *Louïs* du Roux, Seigneur de Sigy; 2. *Jeanne*, alliée à *Claude*, Seigneur de Prouville: 3. *Paule*, qui épousa *Arnaut* d'Assigny, Seigneur du Fort; & 4. *Antoinette* de Chaumont, Religieuse à Provins.

SEIGNEURS d'ESQUILLY.

XVII. JACQUES de Chaumont, fils puiné de GUILLAUME, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de *Marguerite* d'Anglure, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & eut pour sa part de la succession de son pére, les Seigneuries d'Esquilly & de Chassenay. Il épousa *Mahaud* des Essars, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; & 2. ANTOINE de Chaumont, qui fit *la branche des Seigneurs de* S. CHÉRON, *raportée cy-après*.

XVIII. LÉONARD de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Antoinette* de Lanteges, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Joachim* de Chassenay, Baron de Saint-Vincent; & 3. *Mahaud* de Chaumont, alliée à *Henri* de la Tour, Seigneur de Jousseau au Comté de Bourgogne.

XIX. ANTOINE de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, laissa de *Marie* de Foissy un fils unique, mort sans postérité.

SEIGNEURS de S. CHÉRON, de COURMONCLE & de Riviers.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, second fils de JACQUES de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, & de *Mahaud* des Essars, fut Seigneur de S. Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de sa Maison, Surintendant des Maison & affaires de la Reine d'Ecosse, Gouverneur de Joinville pour la Maison de Guise, & mourut en 1585. Il avoit épousé *Jacqueline* Pié-de-fer, fille d'*Antoine*, Seigneur de Champlost, & d'*Hilaire* Raguier, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de Ronssy; 3. *Louis*, Seigneur de Courmoncle, qui d'*Elisabeth* du Car, eut N... Seigneur de Courmoncle, qui epousa *Marguerite* de Chambon; 4. *Antoine*, Seigneur de Riviers, qui de *Catherine* de Riviers, laissa pour fille unique *Liesse* de Chaumont, mariée à *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint Lucien, son cousin; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Edmée*, alliée en 1583, à *Jean* de Precy, Seigneur de la Motte-lez-Poivre; & 7. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Aymé* de Saint-Etienne, Seigneur de Turgis.

XIX. LÉONARD de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ses Gentilshommes servans, & l'un des deux cens Gentilshommes de sa Maison, Capitaine d'Infanterie, puis de Chevaux-legers, Gouverneur de Château-villein, Colonel d'Infanterie & Chambellan de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, épousa le 15 novembre 1583, *Claude* du Menil, Dame des Piez, fille de *François* du Menil, Maître d'Hôtel de Henri, Duc de Lorraine, Capitaine de Vaucouleurs, & d'*Hilaire* Pié-de-fer, dont il eut 1. HENRI, qui suit, & 2. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, vivant en 1646, qui épousa *Liesse* de Chaumont sa cousine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Riviers.

XX. HENRI de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, puis Colonel d'Infanterie, épousa le troisiéme septembre 1616, *Claude* de Hatton, fille de *Dominique*, Seigneur de Dompjulien, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, & de *Claude* de Cornillon, dont il eut 1. *Henri Prosper*, mort jeune; 2. 3. *Charles-Chrétien* & *Henri-Antoine*, Seigneurs de Saint-Chéron, morts sans alliance; & 4. *Claude-Françoise* de Chaumont, Dame de Saint-Chéron, mariée 1. à *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy: 2. par contract du 25 février 1668, à *Louis*, Comte de Chaumont, son parent, qui fut Seigneur de Saint Chéron à cause de sa femme. * *Nobiliaire de Champagne*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*. Le Laboureur, &c.

CHAUNDULER ou CANDELAIR (Jean) Anglois, a composé dans le XV siécle quelques Ouvrages Historiques, dont Vossius, Pitseus, & d'autres ont fait mention. On lui attribue aussi un Traité *de Statu naturæ humanæ*, des Epitres, &c. Il vivoit en 1460, & il est différent d'un autre Candelair, Evêque de Salisburi en 1417. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 3. ch. 9.* Pitseus, *de illust. Script. Angl.*

CHAUNI, en Latin *Calniacum*, petite ville de France, étoit de l'ancienne Picardie, & est comprise aujourd'hui dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est sur la riviére d'Oise, entre Noyon & la Fére. C'est une ville Royale avec Châtellenie, que le Roi Charles V, unit en 1378 à la Couronne: ce que le Roi Charles VI confirma en 1411. * Du Puy, *Traitez du Domaine du Roi*.

* CHAVORNAY, dans le Païs de Vaud en Suisse dans le Bailliage d'Yverdun, est un beau grand village, où les derniers Rois de Bourgogne ont quelquefois fait leur séjour. On y voit près du grand chemin, une grande Inscription Romaine, à l'honneur de l'Empereur Sevére. * *Etat & Delices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 332. édit. d'Amsterdam, 1730.

CHAUS, province du Royaume de Fez. *Voyez* CUZT.

* CHAUSEY (Isles de) amas de petites isles, qui sont à l'ouest de la côte occidentale de la Normandie, dont elles sont éloignées de trois lieues & demie. Elles dependent de la France.

CHAUSSE: Plusieurs Compagnies qui se formérent à Vénise avant la fin du quinziéme siécle, eurent le nom de la Chausse commun entre elles, parce qu'elles étoient distinguées les unes des autres par la couleur de leurs chausses. On met l'institution de ces Chevaliers avant la fin du quinziéme siécle, parce que Gentil Bellini qui a peint quelques Chevaliers de la Chausse, mourut l'an 1501, âgé de 84 ans; mais on n'ose dire, comme ont fait quelques Auteurs, que l'Ordre de la Bande qu'Alfonse XI, Roi de Castille institua en 1332, ait été le modéle de celui de la Chausse, qui auroit été institué peu après. Le premier fut un véritable Ordre Militaire, dont tous les réglemens étoient sages, & propres à faire observer aux Gentilshommes les vertus qui les distinguent des autres hommes. Le second n'a rien de semblable, & il n'en reste aucun monument ancien. Quelques-uns des Chevaliers de la Chausse étoient appellez *sempiternels*, & Giustiniani a donné leurs réglement, qui n'étoient propres qu'à jetter les Chevaliers dans des depenses excessives & ruïneuses, sans que d'autres que les Dames en pussent retirer quelque fruit. Cette Compagnie ne fut instituée que l'an 1541; mais dès l'an 1529, il y en avoit une appellée *des Florides*. César Vécellio a donné en 1589, la figure d'un Chevalier de la Chausse different des *Florides* & des *sempiternels*; ce qui montre qu'il y avoit encore au moins une troisiéme Compagnie de ce nom. On n'a pas meilleure opinion des unes que des autres: tous leurs réglemens ne rouloient que sur l'ordre des festins, des spectacles & des autres occasions de faire éclater son luxe; & l'on ne faisoit point de faute qui ne fût punie par une très grosse amende au profit de la Compagnie. * Giustiniani, *Ist. di tutti gli Ord. Milit.* Menenius, *Deliciæ Equest. Ord.*

* CHAUSSIN, petite ville de France dans la Franche-Comté sur la rive gauche du Doux, au sud-sud-est de Dole, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

CHAUSSURE des Anciens. Il est difficile de déterminer le tems & le lieu où on a commencé à porter des chaussures. Le plus ancien de tous les Ecrivains qui en parle est Moïse, qui dans la *Genése*, fait dire à Abraham qu'il ne prendroit pas même la courroye des souliers des ennemis qu'il avoit vaincus: ce qui prouve que dès ce tems-là l'usage en étoit commun. La chaussure étoit differente de matiére & de forme. Les Anciens la nommoient *calceamentum*. Elle étoit faite d'abord de cuir cru avec tout le poil, qu'on appelloit *carbatinas crepidas*; mais dans la suite des tems, on préparoit les cuirs, les corroyant & les passant à l'alun, pour les rendre plus propres & moins incommodes. On employoit les cuirs de vaches, de veaux, de cerfs, de chévres, & de maroquin: d'où vient la raillerie que fait Martial „ d'un homme qui avoit une calote de maroquin, „ lui disant qu'il avoit la tête chaussée. C'est dans la 45 *Epigr. du l.* 12. où il dit,

Hædina tibi pelle contegenti
Nuda tempora verticemque calve,
Festive tibi, Phœbe, dixit ille,
Qui dixit caput esse calceatum.

On se servoit pareillement de l'écorce de l'arbre appellé *papyrus*, dont on faisoit un tissu, comme dit Martianus Capelle, *calceos præterea ex papyro textili subligavit*. Benoît Baudouin, *l.* 3. *de Calceis antiquis*, dit la même chose. Cette sorte de chaussure étoit d'usage particuliérement en Egypte; car leurs Prêtres en portoient, lorsqu'ils sacrifioient à leurs Dieux. On en faisoit aussi de genêt & de jonc, appellez *spartei* & *juncei calcei*, dont la mode étoit venue des païs étrangers, & que les Paysans Espagnols portoient, comme Pline le témoigne. Les Romains en portoient aussi de soye rouge, du moins les Empereurs & les premiers Magistrats. Il s'en faisoit encore de toile de lin fort blanche, brodez & enrichis de perles & de diamans. Nous voyons dans l'Histoire, que l'Empereur Antonin, surnommé *le Philosophe*, & ses Successeurs, jusques à Constantin en portoient de la sorte. Ils employoient aussi les métaux à faire leur chaussure, comme le fer, l'airain, l'or & l'argent. Empedocle portoit des souliers ou pantoufles d'airain; ce qui le fait apostropher par Lucien dans ses Dialogues, *Dieu te gard' Maître Pantouflier*, faisant allusion à ce qu'Empédocle voulant faire croire qu'il avoit été enlevé au ciel, se précipita dans le Mont-Etna, sans que personne s'en apperçut, croyant par là cacher au monde ce qu'il étoit devenu; mais le genre de sa mort fut découvert par ses pantoufles d'airain, que les feux du Mont-Etna rejettérent.

Les Romains avoient des souliers de fer; mais pour en faire le supplice des Chrétiens durant les persécutions, ils les garnissoient au dedans de gros clouds, qu'ils faisoient rougir au feu, comme on fit à saint Basile Martyr, *Ferreas crepidas ignitis clavis confixas calceatur*. Pour revenir aux souliers ordinaires, les Romains en portoient d'or, & d'autres qui étoient seulement dorez. Plaute, dans les Bacchides, *Acte* 2. *Sc.* 3. *v.* 97. & 98, parle d'un homme extrêmement riche, qui portoit des souliers, dont les semelles étoient d'or, *Etiam rogas? Qui soccis habeat auro suppactum solum*. Jules-César chaussoit des souliers d'or, & d'autres qui n'étoient que dorez, selon le témoignage de Sénéque, *Qui excusant eum, negant id insolentia causa factum; aiunt socculum auratum, imo aureum margaritis distinctum ostendere eum voluisse*. On se servoit encore de bois, dont on faisoit des sabots & des sandales ou galoches, qui étoit la chaussure des pauvres, comme aussi des parricides, lorsqu'on les enfermoit dans un sac, comme Cicéron le dit, *Si quis parentes occiderit vel verberarit, ei damnato obvolvatur os folliculo lupino, solea lignea pedibus induc antur*.

Voici le nom des chaussures de differentes espéces, dont les Anciens se servoient, *calcei*, *mullei*, *soleæ*, *sandalia*, *cothurni*, *caliga*, *gallica*, *crepida*, *socci*, *perones*, *ocrea*. On peut encore y ajoûter ceux que l'usage a introduits, tirez pour la plupart des modes étrangeres de divers peuples, qui sont, *Campagi*, *Phæcasia*, *Sicyonia*, *Alcibiada*, *Ancilaida*, *Anaxirides*, *Arpides*, *Laconica*, *Nymphides*, *Persica*, *Scythica*, *Sphærarides*.

CALCEUS, que nous appellons *soulier*, étoit different du nôtre, en ce qu'il couvroit la moitié de la jambe, & étoit ouvert par devant, & se laçoit avec des éguillettes ou laniéres, qu'ils appelloient *corrigias calceamenti*. Ce soulier étoit extrémement serré sur le pied, lorsqu'on vouloit être chaussé proprement: aussi le nommoit-on *tonsum calceum*, ou *tenuipellium*; & c'étoit une marque de négligence ou de pauvreté, de l'avoir trop large & le pié flottant dedant, *Laxum calceum*, *fallentem* ou *follicantem*: ce qui fait que l'ingénieux Ovide, *De Arte amandi*, *l.* 1. *v.* 516, avertit sa Maîtresse de prendre bien garde que son soulier ne soit trop large.

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

Pensée, qui se trouve exprimée de même dans le Poëme François de des Noyers, *Son piénage dans un vieux soulier qu'on a refait cent fois.*

Aussi S. Jérôme dit, que tout le soin des gens du monde étoit d'être vêtus & chaussez proprement, *Omnibus cura in vestibus, si bene oleant, si pes in laxa pelle non folleat*. Pour éviter cet inconvénient, ils avoient soin de serrer les laniéres, comme le dit Tibulle, *L.* 1. *Eleg.* 9. *v.* 14.

Ausaque compressos alligat arcta pedes:

& de les garnir de bourre ou de choses semblables, comme on le voit par Tertullien, *Stipabant tomento*. Sur quoi Rhénanus ajoûte, *Stipant ne folliceret calceus*, ils les rembourroient de crainte qu'ils ne fissent des plis, & qu'ils ne tournent autour du pié. Le bout du soulier alloit en pointe un peu recourbée, qu'ils appelloient *Calceum rostratum*, *repandum*, *uncinatum*; & ceux qui en portoient ainsi, s'appelloient *uncipedes*, ainsi que Tertullien le dit, *lib. de Pallio*, *ch.* 5. Telle étoit la chaussure de Junon, comme Cicéron le marque, *cum calceis repandis*.

Le commun des Bourgeois portoient des souliers noirs,& le commun des femmes en portoient de blancs, sur quoi Juste Lipse paroit s'être trompé, quand il prétend prouver que les souliers des Romains étoient blancs, appuyé sur un passage de Martial, où il dit, *l.c.Epigr.*34.*v.*1. & c.

——————— *Calceus autem*
Candidior prima sit tibi, Cinna, nive,

Mais cet Auteur n'a pas pris garde qu'en cet endroit Martial blâme Cinna,de ce qu'il avoit une robe fort sale,& qu'il portoit des souliers blancs comme de la neige, contre l'ordinaire des hommes. Il y a donc plus d'apparence, comme le disent Horace & Juvénal, qu'ils les portoient noirs. Il est vrai néanmoins que les hommes en ont porté de blancs sous les Empereurs; car nous lisons dans Spartien, qu'Alexandre Sévere en défendit l'usage aux hommes, & le permit seulement aux femmes, qui en portoient aussi de rouges & d'autres couleurs: ce qui fait que Perse avertit un jeune homme, de se donner de garde que sa Maitresse ne le soufflete avec son patin rouge, *Solea, puer, objurgabere rubra*. *Sat.*5.*v.*169.

Les souliers des Sénateurs, des Patriciens & de leurs enfans, avoient au bout une espéce de croissent, qui faisoit la figure d'un C, pour donner à connoitre qu'ils étoient descendus du nombre des cent premiers Sénateurs ou Péres, que Romulus institua avec sa nouvelle ville. Plutarque en rend d'autres raisons qu'on peut voir. Au reste, ce croissant étoit sur le cou de pié, & servoit à serrer le soulier,comme nos boucles d'aujourd'hui, si nous en voulons croire Baudouin, qui le prétend prouver par ce vers de Stace,*Silv*, *l.*5. *Protrept. ad Crispinum*, *v.* 28.

Primaque Patricia clausit vestigia luna,

Et par l'autorité de Tiraqueau, sur le livre cinquiéme d'Alexandre *ab Alexandro*. *Lunula*, dit-il, *in calceis erant fibula eburnea*, *ad instar luna corniculantes*. Ces croissans étoient faits de diverses matiéres, comme d'or,d'argent & d'yvoire, ornez de diamans & d'autres pierres précieuses. Les grands Magistrats Romains portoient ordinairement des souliers rouges dans les jours de cérémonie & de leurs triomphes. La plupart des Auteurs veulent,que l'Empereur Dioclétien soit le premier qui ait porté des pierres précieuses sur ses souliers, & qu'il les donnoit à baiser à ceux qui lui faisoient la révérence. Nous trouvons néanmoins qu'Héliogabale en a porté avant lui, aussi bien qu'Alexandre Sévére; & Pline nous parle de cette coutume, comme d'un abus fort commun de son tems.

Les Esclaves ne portoient point de souliers, mais marchoient nuds piez; & on les appelloit pour cela *cretati* ou *gypsati*, des piez poudreux. Il y avoit aussi des personnes libres qui alloient nuds piez; & Tacite remarque que Phocion, Caton d'Utique, & plusieurs autres marchoient sans souliers; mais ces exemples sont rares; & généralement parlant, toutes les personnes qui étoient de condition libre,marchoient toûjours chaussez. Il faut en excepter quelques occasions; car la nudité des piez étoit une pratique usitée parmi les Egyptiens & les Arabes dans les actes de leur Religion. Nous voyons dans le livre de l'*Exode*, *ch.* 3. *v.* 5, que Dieu ordonne à Moïse de ne s'approcher du buisson ardent, d'où il lui parloit, qu'après avoir délié ses souliers, *Solve calceamentum de pedibus tuis*. On croit que Pythagore prit des Egyptiens cette maxime, *adorez & sacrifiez nuds piez*, ἀνυπόδητος θῦε καὶ προσκύνει, *apud Jamblic. in ejus Vita*. Les Turcs ont conservé jusqu'à aujourd'hui cette coutume, de n'entrer dans leurs mosquées,qu'après avoir quitté leurs souliers. Les Chrétiens d'Ethiopie ont le même respect pour leurs églises; & les Brachmanes des Indes pour leurs Pagodes. Ceux qui vouloient entrer dans le temple de Diane de Créte, quittoient leurs souliers, *Ædem Numinis*, dit Solin,*ch.* 19,*praterquam nudus vestigio nullus licitò ingreditur*. Théodoret assure la même chose des Prêtres du temple de Jérusalem: ce qui paroit aussi par le commandement que Dieu leur fait, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 19, de laver leurs piez & leurs mains, quand ils doivent entrer dans le lieu saint. Juvénal, *Sat.*6.*v.*159, marque encore la coutume des Juifs de son tems, de paroitre dans leurs temples piez nuds,

Observant ubi festa mero pede sabbata Reges.

L'Histoire Romaine nous apprend que quand on lavoit la Grande Mére des Dieux, on alloit piez nuds en procession, & que les Dames Romaines se déchaussoient dans les sacrifices de Vesta. Les Pontifes des Payens avoient de semblables cérémonies, & ordonnoient des processions nuds piez dans un tems de sécheresse, lorsqu'ils demandoient de la pluye à Jupiter. *Cum stupet cœlum*, dit Tertullien,*l.de Jejuniis*, *& aret annus*, *nudipedalia denuntiantur*.

Nous voyons qu'à la mort de Jules César, les principaux Chevaliers Romains ramassérent ses cendres, revêtus de tuniques blanches, & piez nuds, pour marquer tout ensemble leur respect & leur tristesse. Lycurgue & la Jeunesse Lacedémonienne alloient toûjours piez nuds: & les Etoliens, comme les Herniques, peuples d'Italie, avoient un pié chaussé & l'autre nud, aussi-bien que les Magiciennes dans leurs mystéres. Ovide le dit, *Metam.l.*7. *v.* 183.

Egreditur tectis, vestes indicta recinctas
Nuda pedem.

Et Virgile, *Enéide*, *l.* 4. *v.*518.

Unum exuta pedem vinclis,

Horace dans la 8. *Satyre du l.*1.*v.*24, parlant de Canidie fameuse Magicienne, nous apprend qu'elle marchoit piez nuds,

——— *pedibus nudis, passoque capillo*.

Quant aux chaussures des Orientaux, elles étoient ordinairement à jour par le dessus du pié, n'ayant qu'une semelle attachée au pié avec des cordons, à cause de la chaleur du pays. A l'égard des chaussures que portoient les Dames Romaines, & dont les Acteurs se servoient sur le théâtre, que l'on appelloit *Cothurne*. *Voyez* COTHURNE. * Pitiscus, *Lexicon Antiq.* Danée, *Antiq.Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

CHAUVEAU (François) habile Dessinateur & Graveur. Il commença à graver au burin, sous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre, dont il gravoit les ouvrages, & prit une maniére fixe & agréable; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ses propres pensées: ce qui lui a fait produire une infinité d'ouvrages de toutes sortes de caractéres. Sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de celle de plusieurs autres Graveurs; mais pour le feu, la force, les expressions, la variété, & l'esprit qui s'y rencontre,on croit que personne ne l'a surpassé dans cette partie. Peu de tems avant sa mort, il commença à graver l'histoire de saint Bruno, peinte au couvent des Chartreux de Paris par le Sueur. Il en a fait les desseins; mais il n'en a gravé qu'une partie. Il avoit commencé une suite de sujets de l'Histoire Gréque & Romaine, qui devoit composer un ouvrage considérable. Il peignoit aussi fort agréablement, de sorte qu'on pouvoit le regarder, comme ayant les talens de trois professions différentes, celui de Peintre,celui de Graveur, & celui de Dessinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au dessus de lui, il a eu des graveurs à l'eau forte, qui lui ont été égaux; mais peu de gens l'ont surpassé dans l'abondance, la variété,& le tour ingénieux du dessein:personne n'a peut être jamais eu une imagination plus féconde pour trouver & disposer des sujets de tableaux. Non seulement il étoit inventeur de la plupart des choses qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adressoient à lui secrettement pour en tirer des desseins de tableaux, dont ensuite ils se faisoient honneur. Quand on lui proposoit quelque ouvrage, il prenoit une ardoise, sur laquelle il dessinoit la pensée qu'on lui avoit proposée en autant de façons différentes qu'on le souhaitoit, jusqu'à ce que l'on fût content, ou qu'il le fût lui même; car on l'étoit souvent, qu'il ne l'étoit pas encore. Il mourut en l'année 1674. Un de ses fils, habile Sculpteur a passé en Suéde: il a hérité de son pére cette fécondité. * Perrault, *des Hommes Illustres qui ont paru en France*.

CHAUVEREUX. *Voyez* CHAUVREUX.

* CHAUVIGNÉ ou CHAVAIGNES, bourg de France dans le Poitou, sur la riviére de Maine, est à peu près au nord de Luçon, dont il est éloigné d'environ dix lieuës.

CHAUVIGNY, bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, à trois ou quatre lieuës de Poitiers, du côté du Levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAUVREUX (Claude) Conseiller au Parlement, chargé par des informations, d'avoir été témoin dans une procuration prétendue fausse, au moyen de laquelle l'Evêché de Saintes avoit été résigné en Cour de Rome, il lui fut enjoint par Arrêt du 29 novembre 1496, de s'abstenir de venir en la Cour, & de demeurer en sa maison jusqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné. Ayant été constitué prisonnier le premier décembre suivant & débouté de sa cléricature par arrêt du 22 du même mois, quoique l'Evêque de Paris l'eût requis comme Clerc, fut par Arrêt du 23 du dit mois qui fut exécuté le 24, mandé de venir en parquet en habit de Conseiller, vêtu d'une robbe d'écarlate & chaperon fourré pour assister à la prononciation de l'Arrêt, qui fut faite par M. de la Vacquerie, premier Président, présens les autres Présidens en leurs manteaux & habits, & toutes les chambres assemblées, pendant laquelle prononciation il fut tête nue & à genoux. Par cet Arrêt, ayant entre autres choses été convaincu de plusieurs faussetez par lui commises, subornation de Notaires & de témoins touchant l'Evêché de Saintes, il fut privé de son office de Conseiller, de tous offices royaux, & autres offices de judicature. Cet Arrêt lui ayant été prononcé, il fut mené par les Huissiers de la Cour sur la pierre de marbre en la Cour du Palais, & là dépouillé de sa robbe d'écarlate; lui fut aussi ôté son chaperon & ceinture; puis vêtu d'une autre robbe, fut mis nuds piez & nue tête, & de là fut ramené au parquet, en tenant une torche de quatre livres, & à genoux fit amende honorable, & cria merci à Dieu, au Roi, à la justice, & aux parties intéressées, & fut la note de la fausse procuration dont étoit mention au procès, lacerée; ce fait, fut ramené en la Cour du Palais, & livré au Maître des Hautes-Oeuvres, qui le mit dans une charette: de là il fut mené par le Châtelet, & là fit son cri, & du Chatelet au pilori & tourné trois tours, puis lui fut apposé une fleur-de-lys ardente au front: ce fait, fut descendu, & conduit par les Huissiers jusqu'à la porte-Saint-Honoré, ayant été banni du Royaume. * *Registre du Parlement*.

CHAXAN, Cité du territoire de Chingyang, dans la province de Huquang à la Chine. Elle est celebre dans l'Histoire Chinoise, à cause de la montagne de Nuiqua, qui en est proche, où il y a un temple magnifique, bâti en l'honneur d'une femme nommée *Nuiqua*, laquelle,disent les Chinois, eut l'adresse de reparer un endroit du ciel qui étoit rompu. Cette simplicité a quelque raport à celle des Mahométans, qui assurent que Mahomet foudre la lune,& en rejoignit les parties qui s'étoient écartées. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de M. Thevenot*, *vol.* 3.

CHAXUM. *Voyez* AXUM.

CHAYANTA, Province du Pérou dans le Diocése de la Plata. Elle a vint lieues de longueur, & presque autant de largeur. *Garcilasso* dit que de la vallée de *Cochabamba*, on entre dans cette Province par un desert fort stérile qui a presque trente lieues de large, dans lequel on ne voit que des rochers & des précipices. * Laet, *Indes Occidentales*, *l.* 11. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAZALG. *Voyez* CASCAR.

CHAZELLES (Jean-Matthieu de) naquit à Lyon le 24 juillet 1657, d'une famille honnête, qui étoit dans le commerce. Il fit toutes ses études dans le grand College des Jésuites de cette ville, après quoi il se rendit à Paris en 1675. La passion qu'il avoit d'y connoître les Gens de merite, le conduisit chez feu M. du Hamel, Secretaire de l'Académie des Sciences, qui, de son côté, favorisoit de tout son pouvoir les jeunes gens, dont on pouvoit concevoir quelque espérance. Il remarque dans celui-ci beaucoup de disposition pour l'Astronomie; car le jeune homme étoit deja Géométre. Il le presenta à M. Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire, Ecole où *Hipparque* & *Ptolemée* auroient encore pu apprendre. La Theorie & la Pratique, toujours si différentes, le sont peut être plus en fait d'Astronomie, qu'en toute autre matiére, & le plus habile Astronome, qui ne le seroit que par les Livres, seroit tout étonné, quand il viendroit à manier la Lunette, qu'il ne verroit presque rien. Les Observations sont une manœuvre très-fine & très-délicate. Mr. de Chazelles étudia cet Art à fonds, & en même tems il embrassa toute cette vaste Science, dont il est le fondement. Il travailla sous M. Cassini à la grande Carte Géographique en forme de planisphère, qui est sur le pavé de la tour occidentale de l'Observatoire, & qui a 27 piez de diamétre. Elle avoit été dressée sur les observations que l'Académie avoit déja fait faire par ordre du Roi en different endroits de la terre, &, ce qui est le plus remarquable, c'est qu'elle fut en quelque sorte prophetique. Elle contenoit sur de certaines conjectures de M. Cassini des corrections anticipées & fort importantes, qui ont été justifiées depuis, par des Observations incontestables. En 1683, l'Académie continua vers le septentrion & vers le midi le grand ouvrage de la Méridienne, commencé en 1670, & M. Cassini, à qui le côté du midi étoit tombé en partage, associa à ce travail M. de Chazelles. Ils poussérent cette ligne jusqu'à la campagne de Bourges. M. de Chazelles, après avoir pris des leçons de M. Cassini à l'Observatoire pendant cinq ans, étoit devenu un excellent Maître. Le Duc de Mortemar le prit pour lui enseigner les Mathématiques, & le mena avec lui à la campagne de Gênes en 1684. Il lui fit avoir une nouvelle place de Professeur d'Hydrographie, pour les galéres, à Marseille; car il y en avoit depuis long-tems une ancienne remplie par un Jesuite, à qui il falloit donner du secours, parce que la Marine de France s'étoit considérablement fortifiée. Ces Ecoles sont des espéces de petits Etats assez difficiles à gouverner. Tous les Sujets, qui les composent, sont dans la force de leur jeunesse, impétueux, indociles, amoureux de l'independance avec fureur, ennemis presque irréconciliables de toute application, &, ce qui est encore pis, ils sont tous gens de guerre, & leur Maître n'a sur eux aucune autorité militaire. Cependant, on rend ce témoignage à M. de Chazelles, qu'il fut toujours respecté, &, même, aimé de ses redoutables Sujets. Il avoit cette douceur ferme & courageuse, que fait gagner les cœurs avec dignité. Le succès qu'il avoit eu l'encouragea à se charger dans cette place d'une nouvelle école de jeunes Pilotes destinée à servir sur les galeres. Elle a fourni, & fournit encore tous les jours un grand nombre de bons navigateurs. Pendant l'été de 1686, les Galéres firent quatre petites campagnes, ou, plutôt, quatre promenades, où elles ne se proposoient que de faire de l'exercice. M. de Chazelles s'embarqua toutes les quatre fois & alla tenir ses Ecoles sur la Mer. Il montroit aux Officiers la pratique de ce qu'il leur avoit enseigné. M. de Chazelles fit plusieurs observations géométriques & astronomiques,

miques, par le moyen desquelles il donne une nouvelle carte de la côte de Provence. Il fit deux autres campagnes plus considérables & plus longues sur mer en 1687 & 1688. Elles produisirent toutes deux un grand nombre de plans qu'il leva, soit des ports & des rades, où il aborda, soit des places qu'il put voir. On sait assez que ces Plans ne sont pas de simples curiositez, & qu'étant déposez entre les mains des Ministres d'Etat, ils deviennent en certains tems la matière des plus importantes délibérations, & les réglent d'autant plus sûrement, qu'ils ont été faits de meilleure main. Il y a long-tems que l'expérience, maîtresse souveraine de tous les Arts, a fait entre les deux espèces de Bâtimens de mer un partage, où tous les Peuples de l'Europe ont souscrit. Elle a donné l'Océan aux vaisseaux, & la Méditerranée aux galéres. Elles ont trop peu de bord pour soutenir une vague aussi haute, que celle de l'Océan. Mais aussi les vaisseaux ont ce défaut essentiel, qu'ils ne peuvent rien sans le vent. Ce sont de grands corps absolument dépendans de cette ame étrangere, inconstante, & qui les abandonne quelquefois entiérement. Au commencement de la guerre terminée par la Paix de Ryswick, quelques Officiers de Marine, & Mr. de Chazelles avec eux, imaginérent qu'on pouvoit avoir des Galéres sur l'Océan, qu'elles y serviroient à remorquer les vaisseaux, quand le vent leur seroit contraire, ou leur manqueroit, qu'enfin elles les rendroient indépendans du vent, &, par conséquent, beaucoup plus agissans que ceux des ennemis. Elles devoient aussi assurer & garentir les côtes du Ponent. Ces sortes d'idées hardies, pourvu qu'elles le soient dans certaines bornes, partent d'un courage d'esprit, rare même parmi ceux qui ont le courage du cœur. Sans cette audace, un faux impossible s'étendroit presque à tout. Comme il avoit beaucoup de part à la proposition de cette entreprise, il fut envoyé au Ponant au mois de juillet 1689, pour visiter les côtes par rapport à la navigation des galéres. Enfin, en 1690, quinze galéres nouvellement construites partirent de Rochefort presque entiérement sur sa parole, & donnérent un nouveau spectacle à l'océan. Elles allerent jusqu'à Torbay en Angleterre, & servirent à la descente de Tingmouth. M. de Chazelles y fit les fonctions d'Ingénieur, fort différentes de celles de Professeur d'Hydrographie. Quoi qu'il ne fût pas destiné à la guerre, & qu'il ne soit guéres naturel, qu'un Soldat ait été élevé à l'Observatoire, il marqua & en cette occasion, & en plusieurs autres pareilles, toute l'intrépidité que demande le métier des armes. Les Officiers Généraux, sous qui il a servi, attestent, que, quand ils l'avoient envoyé visiter quelque poste ennemi, ils pouvoient compter parfaitement sur son rapport. Il n'est que trop établi, que ceux qui sont chargez de ces sortes de commissions, n'y portent pas tous, ou, n'y conservent pas une vue bien nette. Mr. de Chazelles n'étoit originairement qu'un Savant, & les Sciences même en avoient fait un homme de guerre. Ce qui éleve l'esprit devroit toujours aussi élever l'ame. Il s'étoit aquis une grande confiance, on le crut & elles montérent heureusement. Une grande habileté ne suffit pas, pour se charger d'un événement considérable; il faut encore un zéle vif, qui veuille bien courir les risques de l'injustice des hommes, toujours portez à ne donner leur approbation qu'aux succès. Les Galéres, après leur expédition, revinrent à l'embouchure de la Seine dans les bassins du Havre & de Honfleur: mais elles n'y pouvoient pas hiverner; parce qu'il étoit nécessaire de mettre de tems en tems ces bassins à sec, pour éviter la corruption des eaux. M. de Chazelles proposa de faire monter les galéres à Rouen. Tous les Pilotes y trouvérent des difficultez insurmontables: il soutint seul qu'elles y monteroient. Elles hivernérent donc à Rouen, & celui qui les y avoit amenées, devoit naturellement les préserver des accidens dont elles étoient menacées dans ce séjour étranger. Aussi M. de Chazelles, pour les y conserver, inventa-t'il une nouvelle sorte d'amarrage, & une petite jettée de pilotis, qui les mettoient à couvert des glaces qu'on craignoit, & cela à peu de frais, au lieu que de toute autre maniére, la dépense eût été considérable. Pendant qu'il étoit à Rouen, il mit en ordre les observations, qu'il venoit de faire sur les côtes du Ponant, & en composa huit cartes particuliéres accompagnées d'un *Portulan*, c'est à dire, d'une ample description de chaque port, de la maniére d'y entrer, du fond qui s'y trouve, des marées, des dangers, des reconnoissances, &c. Les nouvelles cartes de M. de Chazelles furent mises dans le *Neptune François*, qui fut publié en 1690. Dans cette même année il fit la campagne d'Oneille, & servit d'Ingénieur à la descente. En 1693, M. de Pontchartrain, alors Sécretaire d'Etat de la Marine, puis Chancelier de France, ayant résolu de faire travailler à un second volume du *Neptune François*, qui comprît la Mer Méditerranée, M. de Chazelles proposa d'aller établir par des observations astronomiques la position exacte des principaux points du Levant, & il ne demandoit qu'un an pour son voyage. Il eût été difficile de lui refuser une grace si peu briguée. Il partit, & parcourut la Gréce, l'Egypte, la Turquie, toûjours le quart de cercle & la lunette à la main. Il est vrai que ce n'est là que recommencer perpétuellement les mêmes opérations, sans aquérir de lumiéres nouvelles; au lieu qu'un Savant de Cabinet en aquiert tous les jours avec volupté & avec transport. Mais plus ce plaisir est flateur, plus il est beau de le sacrifier à l'utilité du Public, qui profite plus de quelques faits bien sûrs, que de plusieurs spéculations brillantes. Le voyage de M. de Chazelles donna sur l'Astronomie un éclaircissement important & long-tems attendu. Pour la perfection, il est necessaire de comparer les observations des Anciens & des Modernes; & afin qu'elles se rapportent, il faut supposer qu'ils ont calculé suivant les lieux où ils étoient, & que nous calculons suivant les lieux où nous sommes, & par conséquent savoir exactement la longitude & la latitude de ces lieux. On ne doit pas trop s'en rapporter aux Anciens eux-mêmes, parce qu'on observe présentement avec des instrumens & une précision qu'ils n'avoient pas, & qui rendent un peu suspect tout ce qui a été trouvé par d'autres voyes. Les Astronomes, dont il étoit le plus important de comparer les observations aux nôtres, étoient Hipparque, Ptolemée, & Ticho Brahé. Les deux premiers étoient à Alexandrie en Egypte, & ils la rendirent la capitale de l'Astronomie. Ticho étoit dans l'isle d'Huen, située dans la Mer Baltique, entre le Danemarc & la Suéde & il y fit bâtir ce fameux Observatoire, qu'il appelloit *Uranibourg, ville du Ciel*. L'Académie des Sciences presque encore naissante avoit formé le noble dessein d'envoyer des Observateurs à Alexandrie & à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes, qui y avoient habité: mais les difficultez du voyage d'Alexandrie firent que l'on se contenta de celui d'Uranibourg, que M. Picard voulut bien entreprendre en 1671. Il y traça la Méridienne du lieu, & fut fort étonné de la trouver differente de 18 minutes, de celle que Ticho avoit déterminée, & qu'il ne devoit pas avoir determinée négligemment, puis qu'il s'agissoit d'un terme fixe où se rapportoient toutes ses observations. Cela pouvoit faire croire, que les Meridiens changeoient, c'est à dire, que la terre ne tourne pas toûjours sur les mêmes Poles; car, si un autre point devient pole, tous les Méridiens qui doivent passer par ce nouveau point ont nécessairement changé de position. On voit assez combien il importoit aux Astronomes de s'assurer de la variation ou de l'invariabilité des Poles de la terre & des Méridiens. M. de Chazelles, étant en Egypte, mesura les Pyramides, & trouva que les quatre côtez de la plus grande étoient exposez précisément aux quatre régions du monde. Or, comme cette exposition si juste doit, selon toutes les apparences possibles, avoir été affectée par ceux qui élevérent cette grande masse de pierres, il y a plus de 3000 ans, il s'ensuit que pendant un si long espace de tems, rien n'a été changé dans le Ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les Poles de la terre, & dans les Meridiens. Se seroit-on imaginé que Ticho, si habile & si exact Observateur, auroit mal tiré sa Meridienne, & que les anciens Egyptiens si grossiers, du moins en cette matiére, auroient bien tiré la leur? L'invariabilité des Méridiennes a été encore confirmée par celle que M. Cassini a tirée en 1655, dans l'église de saint Pétrone à Boulogne. M. de Chazelles rapporta aussi de son voyage de Levant, tout ce que l'Academie souhaitoit sur la position d'Alexandrie. Aussi M. de Pontchartrain crut-il lui devoir une place dans une Compagnie à laquelle ses travaux étoient utiles. Il y fut associé en 1695. Il retourna ensuite à Marseille reprendre ses premiéres fonctions. Il fit des campagnes sur mer presque tous les ans, soit en guerre, soit en paix, quelques unes seulement considérables, comme celle de 1697, où Barcelone fut prise. Il profitoit de tous ces voyages en prenant des plans de tous les lieux qu'il voyoit, en faisant les fonctions d'Ingénieur. Après ses campagnes il revenoit à son Ecole de Marseille. Il ne s'en dégoutoit point; pour avoir eu quelques occupations plus brillantes, jamais il ne songea à la quitter. Les plus grandes Ames sont celles, qui s'arrangent le mieux dans la situation présente, & qui dépensent le moins en projets pour l'avenir. Lorsqu'en 1700, M. Cassini par ordre du Roi alla continuer du côté du midi la Méridienne abandonnée en 1683, M. de Chazelles fut encore de la partie. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Cassini, qui, pour ainsi dire, filoit sa Méridienne en s'éloignant toûjours de Paris; mais depuis Rodez, M. de Chazelles s'attacha si fortement à ce travail, & cela pendant la plus fâcheuse saison de l'année, que sa santé commença à s'en altérer considérablement. La ligne étant poussée jusqu'aux frontiéres d'Espagne, il retourna à Paris en 1701, & il fut malade ou languissant pendant plus d'une année. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Académie le vaste dessein qu'il méditoit d'un Portulan général de la Méditerranée. On peut compter que dans les cartes géographiques & hydrographiques des trois quarts du globe, le portrait de la terre n'est encore qu'ébauché, & que même dans celle de l'Europe il est assez éloigné d'être bien fini ni bien ressemblant, quoiqu'on y ait beaucoup plus travaillé. Malgré plusieurs soins differens, & les infirmitez même, qui deviennent les plus grands de tous les soins, M. de Chazelles ne perdoit point de vue ses galéres agarées dans l'Océan. Etant encore à Paris en 1702, il proposa, qu'elles pouvoient rester à sec dans tous les ports, où il entroit assez de marée pour les y faire entrer. Par là il triploit le nombre des occasions où elles pourroient être employées. On fit à Ambleteuse l'épreuve de sa proposition sur deux galéres qu'on échoua, & elles soutinrent l'échouage pendant quinze jours sans aucun inconvenient. Au contraire; il donne une merveilleuse commodité pour espalmer. Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse. C'est concilier une contradiction. Les neuf dernieres années de M. de Chazelles, quoiqu'aussi laborieuses que les autres, furent presque toûjours languissantes, & sa santé ne fit plus que s'affoiblir. Enfin il lui vint une fiévre maligne qu'il negligea dans le commancement, soit par l'habitude de souffrir, soit par la défiance qu'il avoit de la Médecine, à laquelle il préféroit les ressources de la Nature. Enfin, il mourut le sixiéme janvier 1710, entre les bras du P. Laval Jésuite, son Collegue en Hydrographie & son intime ami. Il joignoit à ses autres vertus un grand fond de réligion. Sa place d'Académicien associé a été remplie par M. Ozanam. * Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de 1710*

* CHAZELLES, bourg de France dans le Forez. Il est au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHAZINZARIENS, Hérétiques d'Arménie, dans le cinquiéme siécle, n'honoroient point d'autres images que celle de la croix. On leur donna ce nom de celui de *Chazus*, qui veut dire *Croix*, & ils furent aussi appellez *Staurolatres*, c'est à dire, *Adorateurs de la Croix*. Ils reconnoissent deux natures en Jesus Christ, contre les erreurs d'Eutychès, mais ils tomboient dans celles de Nestorius, en établissant deux personnes en ce divin Sauveur. On les accuse encore d'avoir observé un jeûne annuel, au jour de la mort d'un certain chien nommé *Artzeburtzus*, dont leur faux Docteur Sergius se servoit pour leur faire savoir son arrivée; mais ces prétendus Hérétiques sont inconnus aux Auteurs contemporains. * Nicéphore, *l. 18. ch. 54.* Sanderus, *Hér. 119.* Pratéole & Gautier, *en la Chron. au VIII siécle*.

CHAZNADAR-BACHI, en Turquie, est le Grand Thrésorier du Serrail, qui commande aux Pages du Thrésor. Il a la garde du Thrésor particulier, ou de l'Epargne du Prince. Le Thrésor public, dont l'argent est employé pour toutes les affaires de l'Empire, est entre les mains du Defterdar. Le Thrésor particulier, dont le Chaznadar a la charge, est gardé en plusieurs endroits du Serrail; & au dessus de la porte on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amassé par son œconomie. *Chazna* signifie *Thrésor*, & *dar*, *qui a*, *qui tient*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHAZNAH-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque qui garde le Thrésor de la Sultane-Mere, & qui commande aux filles de sa chambre. *Chaznah* signifie *Thrésor*, & *Aga*, *Maître*, ou *Gardien*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHE.

CHE'APO. *Voyez* CHIEPO.

CHE'BAR. *Voyez* CHABUR.

CHEBBON ou CABBON, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 40.*

CHE'BRECHIN, qu'on écrit Sczebreczin, est une ville de Pologne dependante de celle de Zamosch, dans le Palatinat de Belz, & la plus considerable après la capitale. Elle est située sur une pente de colline ornée de vergers à droite & à gauche, regnant en rideau au dessus d'un marais fort étendu en long & en large, au milieu duquel & au pié des murailles de la ville, passe la petite riviere de Wieprz, qui va se jetter à travers le Palatinat de Lublin dans la Vistule, sur les terres du Palatinat de Sendomir. Les Juifs y sont fort riches. Tous les vergers des environs sont pleins de ruches à miel, dont il se fait un trafic considerable, ce canton fournissant plus de cire qu'aucun autre de Pologne. *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

CHE'BRES-PHARAON ou CHE'BRON, Roi d'Egypte, succéda à Amosis, l'an de la Période Jul. 3395, du monde 2716, & 1319 avant Jesus Christ, & regna 13 ans, si l'on peut ajoûter foi aux anciennes listes des Rois d'Egypte. * Usser, *in Annal.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

CHE'BRON, ville d'Idumée, située sur une montagne de Judée, occupée par les Iduméens du tems de Judas Machabée, qui s'en empara. * *I. Maccab. ch. 5. v. 65.*

CHE'BROM ou HE'BRON. *Voyez* HE'BRON.

CHEC (Jean.) *Voyez* CHE'KE.

CHECH, premier Fondateur de la Monarchie des Bohêmes, qui sont encore nommez *Chéques* en Langue Esclavonne. * Jean Herbort de Fulstin, *Hist. des Rois de Pologne*.

CHE'CHUAN ou SE'SAVON, montagne d'Afrique, l'une des plus agréables que l'on trouve dans la Province d'*Errif*, dans le Royaume de Fez. Elle a une petite ville de ce même nom, peuplée de Marchands & d'Artisans fort à leur aise. Cette ville est devenue fameuse par *Ali-Barrax*, qui s'étant rendu maître de la montagne par sa valeur, se fit appeller Roi de Chéchuan. Il y apportoit tout le butin qu'il faisoit, & étoit toûjours en guerre avec les Portugais des places frontiéres, sur lesquels il remporta diverses victoires, tant sur terre que sur mer, secondé d'Almandari, Seigneur de Tétuan, & d'autres Chefs. Ce petit Etat lui demeura avec le nom de Roi depuis qu'Abud Sayd Roi de Fez l'y eut confirmé, jusqu'à ce qu'Abdala Póra à ses Descendans, pour le donner au petit-fils de Mumen-Bélelche qui le posséda au nom du Chérif. La postérité d'Ali-Barrax fut réleguée à Maroc où elle vécut assez pauvrement. Cet Ali-Barrax avoit exempté les Montagnards du Chéchuan, peuple belliqueux à pié ainsi qu'à cheval, de toutes sortes de tributs. Ils en ont payé depuis. Ce sont des Bérébéres de la Tribu des Goméres, qui font plus de cinq mille Combatans. * Marmol, *tome 4. c. 80.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHE'-

CHE'CO. *Voyez* KE'CE.

* CHE'COZZI (Bastien) célébre Mathématicien d'Italie, naquit à Vicenze le 23 février de l'année 1693, & apprit à Padoue les Mathématiques sous Jaques Herman. Il étudia aussi la Jurisprudence, & fut fait Docteur en Droit. Dans la suite il s'attacha uniquement aux Mathématiques. Il mourut le 26 juin 1719. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CHE'DABOUCTOU, riviére de l'Amérique septentrionale. Elle est dans l'Acadie, coule de l'ouest à l'est & se rend dans la mer au sud de l'Isle de Cap Breton, dont son embouchure n'est pas fort éloignée.

CHE'DERLES, Héros fabuleux révéré par les Turcs. Ils disent que c'étoit un des Capitaines d'Alexandre qui tua un furieux dragon, auquel on avoit exposé une jeune fille, à qui il sauva la vie. Ils ajoûtent, qu'après avoir bu des eaux d'un fleuve, qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un cheval immortel comme lui, & assiste les Guerriers qui l'invoquent. Ils ont dans leur mosquée une fontaine de marbre, dont l'eau est fort claire, & ils disent qu'elle doit son commencement à l'urine du cheval de Chéderlès. L'Hippocréne des Poetes fut imaginée moins grossiérement. Ils montrent fort près de là les tombeaux de son Palefrenier & de son neveu, où ils disent qu'il se fait continuellement des prodiges en faveur de ceux qui les invoquent. Ils prétendent que, si l'on avale une infusion de la raclure des pierres & de la terre, où Chéderlès s'arrêta lorsqu'il attendoit le dragon, ce sont un reméde contre la fiévre, contre le mal de tête & contre le mal d'yeux. Rien ne marque mieux combien les Turcs sont superstitieux envers leur Chéderlès, qu'un endroit des Histoires Orientales de Postel *Cosmopolite, deux fois de là retourné & véritablement informé*: c'est ainsi qu'il se qualifie à la tête de ce livre. Il raconte qu'il y a en Turquie une infinité de Héros qui font des prodiges, & qui ont chacun leur métier. *Il y en a un qui conforte les désolez .... un autre qui aide, aux Pérégrinans qui l'invoquent; un autre auprès de la Surie, non trop loin d'Adena, que se nomme* SEDI CADI, *Sire ou Seigneur Juge, là où ils disent que toutes volontez s'accomplissent, & là les gens d'armes se recommandent fort, & ont pour persuadé que qui l'a été voir, ne meurt pas en guerre. Les autres enseignent les choses perdues, & y en a un grand en la Natolie, auprès de Cariasar, qui se nomme* GOTUAL MIRSS, *le bon ramenour, qui trouve toutes bêtes perdues, un autre qui se dit* BABIA SEIC, *le Dieu d'amours, ou le Prince de cela, là où ils vont pour être bien fortunez en mariage, pour avoir enfans, pour se reconcilier: il y en a encore un, qui est le général Capitaine de tous, car il se sert de tous les métiers des autres, & disent qu'on ne lui demande rien qu'on n'en ait consolation, & cettui-ci n'a point de lieu dédié, mais se pourmeine sur une jument grise par tout le pais de Natolie seulement, & apparoit par tout à qui l'invoque. Ils le nomment* CHEDERELLIS, *& y a tout plein de gens qui se disent de lui.* * Postel, *des Histoires Orientales, partie 2. p.235. Ex Busbequii Epistola prima, p.93. & suiv.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'DORLAOMER, *Cherchez* CHODORLAOMOR.

CHEEK. *Voyez* CHE'KE.

CHEFCIER ou CHE'FECIER en Latin *Capicerius* ou *Primicerius*, parce qu'il étoit marqué le premier à cause de sa dignité, *in cera*, c'est à dire, sur des tablettes de cire, sur lesquelles on écrivoit les noms des Officiers. Dans l'église de Rome il y avoit un Primecier des Notaires dont il est parlé dans les lettres de saint Grégoire. Celui qui le suivoit étoit appellé *Secundicerius*. A Constantinople il y avoit entre les Moines un Primecier, qualité que prend un Moine du monastére de Saint Sabas dans le Concile de Constantinople sous Mennas. En France, du tems de Clovis, saint Remi se plaint de ce que l'Evêque Falcon avoit établi des Archidiacres & un Primecier des Lecteurs dans un autre diocése que le sien. La charge de Primecier étoit considérable à Rome, comme il paroit par le titre 15 du Pape Jean IV, où il est dit qu'en l'absence du Pape, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, & le Primecier, répresentent la personne du Pape. Il y avoit des Primeciers dans l'Eglise d'Espagne, comme il paroit par les Canons X & XIV du Concile de Mérida. Les anciens Primeciers, tant de l'église de Rome que des autres, étoient à la tête des Soudiacres & des autres Ministres, & régloient tout ce qui les regardoit. Ils avoient droit de les chasser, & de dénoncer aux Evêques ceux qui ne vouloient pas se corriger. Ils avoient aussi soin du service du Chœur, & que les Clercs s'y comportassent avec décence. Le nom & le titre de Chéfecier est demeuré dans quelques églises, & attribué dans les unes à celui qui est Chef des Chantres, dans d'autres à celui qui est à la tête du Clergé. *Voyez* PRIMECIER. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique*.

* CHEF-DE-CAUX, Cap de Normandie, à la pointe la plus occidentale de la côte du Païs de Caux.

CHEFONTAINES (Christophle) en Breton *Penfentenieu*, en Latin *à Capite fontium*, Cordelier Breton, fut élevé à la dignité de Général de son Ordre l'an 1571. Il fut ensuite en 1579, sacré Archevêque de Césarée, pour exercer les fonctions de l'Episcopat dans le diocése de Sens, à la place du Cardinal de Pellevé, qui étoit le titulaire de l'Archevêché. Il est mort à Rome dans le couvent de S. Pierre, *in Montorio*, le 26 may de l'an 1595, âgé de 63 ans. Il a composé plusieurs Ovrages de controverse, & un Traité curieux qu'il a intitulé de la *correction de la Théologie Scholastique*, où il ne traite cependant qu'une seule question sur les paroles de la *consécration*, dans laquelle il soutient, que ces paroles *ceci est mon corps, ceci est mon sang*, ne sont point celles qui opérent la consécration de l'Eucharistie, *Défense de la Foi de nos ancêtres*; Traduction Latine de cet Ouvrage, sous ce titre, *Fides Majorum nostrorum Defensio*; *Second livre de la Défense de la Foi que nos ancêtres ont eue de la présence réelle du Corps de Notre Seigneur Jesus-Christ au Sacrement de l'autel*; *Chrétienne Confutation du Point d'honneur sur lequel la Noblesse fonde ses monomachies & querelles, & deux Dialogues du Point d'honneur*; le même Ouvrage en Latin, sous ce titre *Confutatio puncti quem dicunt honoris*; *Reponse familiere à une Epitre, contre le Liberal Arbitre & le mérite des bonnes œuvres*; *Perpetua Virginis Mariæ ac Josephi Sponsi ejusdem Virginis Catholica Defensio*; Dialogue intitulé *Hyperaspistes* (& non *Hyperapistes*, comme dans le Supplement de Paris 1735) *sive Propugnator liberi Perpetuæ Virginis*, &c. Un Supplément Latin contenant les privileges concédez de nouveau & qui ont été omis dans le recueil des Monumens de l'Ordre de S. François; *Nova Illustratio Fidei adversus impios Atheos & omne genus Infidelium conscripta*, avec deux Discours du même sur la Vierge; *Nova Illustratio Fidei adversus improbos*, en quatre Dialogues; *Varii Tractatus*; des troisiéme, quatriéme & cinquiéme livre de la Défense de la Foi de nos Ancêtres; *de Sanctorum invocatione*; *de Indulgentia & Jubilæo*; *de veteri celebrandi Missam ritu*, *de certis Capitibus Decreti à Concilio Tridentino facti*; *de la Philosophie Chrétienne*; Traité sur ces paroles du Symbole, *Credo Ecclesiam*. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiq. XVI. siécle*. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CHEGE, petite ville ou Fort de la Haute Hongrie, dans le Comté de Zabolcz. Elle est située sur la rive gauche de la Teisse, vis à vis de l'embouchure de la petite riviére d'Egerwita. Elle est au sud-est d'Agria, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie*.

CHEIRO, Isle de l'Archipel à une portée de mousquet de *Caloyero*. C'est une Isle déserte de dix-huit milles de tour, où les Moines d'Amorgos tiennent deux Caloyers dans le tems qu'on y fait les fromages. On y nourrit plus de 300 chevres ou brebis. * Tournefort, *Voyage du Levant, &c. tome 1. p.243*.

CHEIRON, Ministre Protestant de l'église de Nimes. Ce fut lui qui fit les deux actions le jour auquel le Marquis de Montanégre Lieutenant de Roi de la Province fit fermer le temple. Il prêcha sur le v.20. *du ch.3. de la 1. Ep.* de saint Pierre, & exhorta fortement le troupeau à la pénitence & à la persévérance dans la Religion. Il protesta qu'il avoit prêché la vérité, que Dieu faisoit encore entendre de sa bouche pour la derniére fois; & ensuite s'adressant aux Assistans qui fondoient en larmes il leur demanda s'ils avoient dessein de manquer de foi ou de demeurer fidéles! La plupart des Assistans faisant retentir le temple de leurs cris & levant les mains au ciel firent serment à Dieu de demeurer fidéles. Cependant dès que les troupes eurent commencé la persécution, la plupart de l'Eglise succomba. *Cheiron* fut un des premiers, & *Paulhan* son Collegue l'imita. Cheiron eut pour récompense le prémier Consulat de Nimes. Il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Catholique. Il persécuta même les restes de son troupeau. Pendant l'année de son Consulat il fut frappé d'une apoplexie, qui lui ôta pour quelque tems l'usage de la parole, & qui lui laissa le visage defiguré. * Benoit, *Hist. de l'Edit de Nantes, sur l'an* 1685.

CHEK, Prince de la Méque. *Voyez* CHEQ.

CHE'KE (Jean) en Latin *Chékus* ou *Chæcus*, naquit à Cambridge en 1514, d'une très-bonne famille, originaire de l'Isle de *Vight*. Après avoir fait ses classes, il fut admis au Collége de Saint-Jean à Cambridge. Ce Collége, où on lisoit secrettement l'Ecriture Sainte, & les livres de Luther, du tems du Cardinal Wolsey, produisit divers Savans, qui attaquérent les sentimens de l'Eglise Romaine. Cheke fit de grands progrés dans ses études, & particuliérement dans la Langue Gréque. Le Chevalier Butts, Medecin de Henri VIII, le récommanda à ce Prince. Cheke encouragea les jeunes gens à l'étude des meilleurs Auteurs Grecs & Latins; de sorte qu'ils abandonnoient le lecture des Ecrivains barbares & Scholastiques. L'an 1540, il fut fait Professeur Royal en Langue Greque. Il étoit alors Maitre ès Arts, & il avoit environ 26 ans. Dans ce tems-là, le Grec étoit peu connu en Angleterre: d'ailleurs, on prononçoit très-mal les voyelles, les diphthongues, & quelques consonnes. Chéke entreprit de corriger cette mauvaise prononciation. Plusieurs Etudians renonçoient à l'ancienne maniére de lire le Grec; ainsi il se forma un parti, qui s'opposa à la nouvelle prononciation. On crut que c'étoit une innovation dangereuse. *Gardiner*, Evêque de Winchester, & Chancelier de l'Université, ordonna le premier jour de juin 1542, par un Décret formel, & sous des peines sévéres, qu'on ne feroit aucun changement dans la prononciation du Grec. *In sonis ne philosophator, sed utitor præsentibus. In his si quid emendandum sit, id omne autoritati permittito*. Malgré cette défense, la nouvelle prononciation fut reçue à Cambridge, après que le Chancelier & le Professeur se furent écrit sept lettres sur cette matiere. Chéke expliquoit Herodote, entre autres Auteurs Grecs, & particulierement les livres de cet Historien intitulé, *Euterpe* & *Polyhymnia*; ce qui lui donnoit occasion de décrire plusieurs villes de Gréce & d'Italie. Il fut fait Orateur de l'Université, & l'an 1543, il publia en beau Latin sa Version de deux Homélies de saint Chrysostome, & il la dédia au Roi. L'année suivante, le Roi nomma ce savant Professeur, pour lui confier l'éducation du Prince de Galles. On sait que ce jeune Prince fit de Grands progrés dans ses études. Quelques-unes de ses lettres Latines ont été imprimées; & il y en a d'autres écrites de sa propre main, qui se trouvent dans quelques bibliothéques, & particuliérement dans celle du Roi. Lorsqu'il parvint à la Couronne, il continua d'étudier avec ardeur, & il employa tous les jours quelques heures pour augmenter ses connoissances. L'an 1547, Chéke fit imprimer sa Traduction Latine des Homelies de saint Chrysostome touchant la Providence. Mr. Strype, dit que Chéke eut aussi soin des études de la Princesse Elizabeth, qui fut ensuite Reine d'Angleterre. Il ajoûte que ce savant homme introduisit le fameux *Léland* auprès d'elle, & qu'il la pria de lui parler en Latin. Leland témoigna sa reconnoissance à cette Princesse par des vers Latins, dont voici les premiers,

Tempore quo Chæcus, Musarum cura, politus
Me commendavit, voce favente, tibi,
Utque salutares me tunc sermone Latino,
Egit, ut hunc scirem, quantus in ore lepos, &c.

Dans le seiziéme siécle les Princes & les Princesses d'Angleterre entendoient le Grec & le Latin. Edouard, ayant succédé à son pére, combla son Precepteur de bienfaits. Il lui assigna pendant vingt & un ans une pension de cent marcs. Il ordonna aux Membres du College du Roi à Cambridge de l'élire pour Principal de ce College. Il le mit en possession de quelques Terres & de quelques Seigneuries. Chéke se maria en 1547. L'an 1549, il se retira dans son College à Cambridge, après avoir eu quelque chagrin à la Cour. *Oh! que l'on est heureux*, dit-il alors à un de ses amis, *quand on peut se passer de certains plaisirs! Qu'il est glorieux de ne point rechercher les honneurs!* La même année, il y eut une rebellion dans la plupart des Provinces d'Angleterre. Cheke publia un livre contre les Rebelles. Il fut du nombre des Commissaires établis pour examiner les anciennes Loix Ecclesiastiques. Parmi ces Commissaires on voyoit le fameux Pierre Martyr, Professeur Royal à Oxford, & Jean de Lasco, Gentilhomme Polonois, Surintendant de l'Eglise Allemande à Londres. Cheke ne fit pas un long sejour à Cambridge, il fut bien-tôt rappellé à la Cour, pour mettre le Roi en état de continuer ses études. Sa femme lui causa du chagrin; car elle eut le malheur de déplaire à la Duchesse de Somerset. Chéke fut accusé d'avoir donné de mauvais conseils au Régent, mais la Duchesse de Somerset elle même voulut bien le justifier. Il fit un très-bon usage du credit qu'il avoit auprès du Roi; il se déclara le patron des personnes pieuses & savantes, sans excepter les Etrangers établis en Angleterre. L'an 1550, il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, & il eut part aux affaires d'Etat. Il étoit le Protecteur de Pierre Martyr & de Bucer. Il traduisit en Latin l'Office de la Communion, afin que Pierre Martyr fût en état de le corriger. Le fameux Sleidan avoit une pension du Roi, à cause de son savoir & de son mérite, mais comme elle étoit mal payée, (car le Roi n'étoit pas riche,) Bucer pria le Precepteur de ce Prince de faire en sorte qu'elle fût mieux payée à l'avenir. La même année, Bucer lui envoya son livre, *De Regno Christi constituendo*, qu'il avoit écrit pour l'usage du Roi. Chéke fit lire à ce jeune Prince, lorsqu'il n'avoit que treize ans, la Morale d'Aristote en Grec, pour lui inspirer des principes de vertu, & afin qu'il fût mieux en état de juger des mœurs & des actions des hommes. Il lui avoit déja fait lire la Philosophie de Ciceron; & les Langues savantes étoient si familieres à Edouard, qu'il écrivoit, & parloit élégamment en Latin, & qu'il traduisoit en Grec. Son Precepteur lui donna une idée generale de l'Histoire d'Angleterre, avant qu'il parvint à la Couronne, & il l'instruisit de l'état, des interêts, des loix, & des coutumes du Royaume. On dit que Henri VIII fut si content de Chéke à ce derniere gard, qu'il avoit dessein de le faire Secretaire d'Etat. Chéke conseilla à son illustre Eleve de dresser un journal des affaires les plus importantes, & d'y marquer en peu de mots, sous chaque jour, les deliberations du Conseil, les depêches des Ambassadeurs, les honneurs qu'il conferoit, &c. Cet avis produisit l'excellent Journal d'Edouard, que l'on conserve aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roi, & qui a été imprimé par feu M. Brunet dans son Histoire de la Reformation d'Angleterre. Vers la fin de la même année 1550, mourut *Martin Bucer*, Professeur en Théologie à Cambridge. La mort de ce fameux Théologien affligea sensiblement le Precepteur du Roi. Il écrivit sur cela à Pierre Martyr, Professeur à Oxford, une lettre de consolation, remplie de piété, que M. Strype a inserée dans son livre. Pour diminuer la douleur de ce Théologien celébre, il lui dit que Bucer a été enterré dans l'église de l'Université; que le Vice-Chancelier, les Docteurs, les autres personnes graduées, tous les Etudians, le Maire & les Echevins, en un mot, trois mille personnes, ont assisté à ses funérailles; qu'après le service des Morts, l'Orateur de l'Université a fait en Latin son Oraison funébre; qu'ensuite le Docteur Parker, Principal d'un College, a prêché en Anglois; que le lendemain l'Université se rendit encore à l'église, & que le Docteur Redman,

homme

homme vénérable, y avoit prononcé un autre Sermon sur le même sujet, que dans cette occasion les Etudians avoient fait des vers Latins à l'envi les uns des autres, que l'Archevêque Cranmer auroit soin de la famille du défunt, & que l'Université avoit écrit en faveur de cette famille au Roi, & à son Conseil. Chéke ne croyoit pas que l'on pût donner à Bucer un successeur qui l'égalât. Il recueillit les manuscrits de ce Théologien pour les mettre dans la Bibliothéque du Roi. L'an 1551, le Roi éleva son Précepteur à la dignité de Chevalier. Jean Leland mourut au mois d'avril 1552. Les manuscrits de ce savant Antiquaire furent remis au Chevalier Chéke; & quelques volumes de ces Recueils, après avoir passé en d'autres mains, furent enfin placez dans la bibliotheque publique d'Oxford. Cheke, étant tombé malade, fut abandonné des Médecins; mais il recouvra la santé peu de tems après. On dit que le pieux Edouard pria Dieu ardemment de vouloir conserver la vie de son Precepteur. La même année, le Chevalier Chéke, étant à Cambridge, disputa contre la descente de Jesus-Christ aux Enfers. Le Roi lui donna de nouveaux emplois, & lui accorda de nouveaux bienfaits. Enfin, l'année suivante 1553, il fut nommé Secretaire d'Etat. On va voir une grande révolution dans la fortune du Chevalier Chéke. Le Roi mourut cette année. Comme son Précepteur étoit rempli de zéle pour la Religion Protestante, il se déclara en faveur de Jeanne Grey, fille aînée du Duc de Suffolk, à l'exclusion de Marie & d'Elizabeth, sœurs d'Edouard. Les Seigneurs du Conseil, qui avoient embrassé le parti de Jeanne, l'abandonnerent bien-tôt. On envoya le Chevalier Chéke à la Tour de Londres. L'année suivante 1554, la Reine Marie le mit en liberté, & lui permit de voyager pendant quelque tems dans les pays étrangers. Il alla en Italie. En passant par Bâle, il y fit connoissance avec Cœlius Secundus Curio, & il lui remit entre les mains sa Dispute avec Gardiner, Evêque de Winchestre, touchant la prononciation de la Langue Grèque. Cet Ouvrage fut imprimé à Bâle *in octavo* par les soins de Curion en 1555, sous ce titre, *Joannis Cheki Angli de pronunciatione Græca potissimum Linguæ Disputationes cum Stephano Vintoniensi Episcopo septem contrariis epistolis comprehensæ, magna quadam & elegantia & eruditione refertæ*. Cheke étant arrivé à Padoue, y trouva des Etudians Anglois; il leur donna de bons avis par rapport à leurs études, & leur expliqua quelques Oraisons de Démosthène. L'un de ces Etudians, nommé Wylson, traduisit en Anglois, dans la suite, quelques-unes de ces Oraisons sur la Version Latine de Cheke, & les fit imprimer à Londres en 1570. Il dédia cet Ouvrage au fameux Chevalier Cecil, beau-frére de Chéke. Celui-ci, à son retour d'Italie en Allemagne, ne voulut point revenir en Angleterre; il s'établit à Strasbourg, où plusieurs Anglois s'étoient réfugiez, & où l'on célébroit le service divin sur la Liturgie de l'Eglise Anglicane. Ses ennemis & particuliérement l'Evêque Gardiner, son ancien Antagoniste, lui firent un crime de cette longue absence. Il avoit été Précepteur du Roi Edouard; il l'avoit instruit dans les principes de la Réformation, il avoit extrêmement contribué à établir la Religion Protestante; & son grand savoir le mettoit en état de la bien défendre. On crut donc qu'il falloit punir un homme si dangereux. Tous ses biens furent confisquez. L'année suivante 1555, Cheke étant à Strasbourg, s'y trouva réduit à une grande misere; il supporta ses malheurs avec un courage tout à fait admirable, & il exhorta Cécil par diverses lettres à ne point abandonner la Religion. On dit que le Chevalier Cheke fit des leçons publiques à Strasbourg. Ce fut apparemment pour avoir de quoi vivre. Ses ennemis disoient qu'après avoir obtenu la permission de voyager, il s'étoit rendu coupable d'un grand crime en s'établissant dans les pays étrangers sans l'approbation de la Reine; mais sa Religion étoit la vraye cause ou le prétexte de leur haine. Chéke forma le dessein d'aller quérir sa femme à Bruxelles, après avoir consulté l'Astrologie qu'il admiroit beaucoup, pour savoir s'il pourroit entreprendre ce voyage sans danger. Cet Art étoit fort en vogue dans le seziéme siecle. Le Chevalier fut arrêté le 15 de mai 1556, entre Bruxelles & Anvers. On lui banda les yeux, on le garrota sur un chariot, & après l'avoir mené en Angleterre, on le mit dans la Tour de Londres. Chéke résolut d'abord de souffrir la mort plutôt que d'abjurer sa Religion. Deux Chapelains de la Reine ayant entrepris inutilement de le faire changer de sentiment, cette Princesse ordonna au Docteur Feckenham, Doyen de saint Paul, d'aller trouver le prisonnier, & de tâcher de le convertir. Il est à remarquer que ce Doyen, avoit été lui-même emprisonné dans la Tour de Londres, sous le régne d'Edouard, & que le Chevalier Chéke eut une conférence avec lui pour travailler à sa conversion, mais ce fut sans aucun succès. Le Doyen proposa au prisonnier une terrible alternative: *il faut*, dit-il, *abjurer vôtre hérésie, ou vous préparer à la mort*. Cheke craignant de finir sa vie au milieu des flammes, demanda à parler au Cardinal Polus. Feckenham le conduisit chez ce Cardinal, qui l'exhorta à rentrer dans le sein de l'Eglise. Le Prisonnier déclara, contre sa conscience, qu'il croyoit la présence réelle, & signa un Ecrit qui finissoit par ces mots, *In hac causa, & in reliquis omnibus, idem me profiteor dicere & sentire, quod sancta Christi & Catholica tenet Ecclesia.* Cet Ecrit contenoit quelques passages de saint Hilaire, de saint Chrysostome, & d'autres Peres. Le prisonnier l'envoya par le Doyen au Cardinal, avec une lettre, dans laquelle il le supplioit de vouloir bien l'exempter de faire une abjuration publique. Ce fut le 15 juillet. Le Cardinal ne voulut point lui accorder cette grace. Cheke écrivit aussi le même jour à la Reine; & après avoir témoigné pendant quelque tems qu'il ne pouvoit se résoudre à faire l'abjuration que l'on exigeoit de lui, il y consentit enfin, pour éviter une mort terrible. Cet homme infortuné se mit à genoux devant le Cardinal, reconnut l'autorité du Pape, & reçut l'absolution. Après quoi, il fut encore détenu plus de deux mois. Enfin, le quatrième d'octobre, il fut obligé de faire une abjuration publique en présence de la Reine. Le Doyen de saint Paul fit d'abord un discours à cette Princesse en faveur du prisonnier. " Il lui dit que le Chevalier „ Chéke étoit un vrai penitent, qu'à l'exemple de saint „ Pierre, il avoit versé des larmes ameres pour avoir renié „ Jesus Christ; qu'à l'imitation de saint Paul il s'étoit „ soumis en disant, *Domine, quid me vis facere, &c.* „ Enfin il supplia sa Majesté de le regarder d'un œil favorable & de lui pardonner son crime. Ce discours fut suivi de l'abjuration du Chevalier. Après ces abjurations, la Reine ne lui rendit point ses biens, qui avoient été confisquez; mais elle lui donna un équivalent. Les Catholiques Romains lui firent mille caresses. Ils l'invitoient fréquemment à manger chez eux; & on le faisoit paroître sur les Tribunaux, toutes les fois que l'on jugeoit les Protestans pour cause d'Herésie. Ce malheureux Chevalier ne vécut pas long tems après son abjuration. Il sentoit continuellement des remords de conscience. Il avoit honte de sa foiblesse. Enfin, il mourut de chagrin, & d'affliction le treizième de septembre 1557, à l'âge de quarante trois ans. Il fut enterré à Londres dans l'eglise de saint Alban avec cette épitaphe.

Doctrina lumen Chekus, vitæque Magister,
Aurea naturæ fabrica, morte jacet.
Non erat è multis unus; sed præstitit unus
Omnibus, & Patriæ flos erat ille suæ.
Gemma Britanna fuit, tam magnum nulla tulerunt
Tempora thesaurum, tempora nulla ferent.

Le Chevalier Chéke laissa trois fils après lui. La postérité de l'aîné subsiste encore de nos jours. On a quelques Ouvrages de Chéke, entre autres un *Traité de la Superstition*, dedié à Henri VIII; *Le mal des seditions, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un Etat*, en Anglois; *Lettre de consolation à Pierre Martyr, sur la mort de Martin Bucer; Leo Imperator, de bellico apparatu, J. Cheko interprete; Traduit en Latin de quelques Homelies de S. Chrysostome*. L'Auteur de l'Histoire du Socinianisme a traité Cheke de Libertin de profession; mais M. de la Roche dans ses *Memoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome 15. p. 177*, a fait voir que l'Auteur lui a donné cette qualité sans aucun fondement, & même contre la verité. * *Memoires de la Grande Bretagne, tome 7. dans l'Extrait de la Vie du Chevalier Cheke par* Jean Strype. Le P. Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11, p. 23 & suiv. & tome 20. p. 9.*

CHE-KIANG, province de la Chine, sur la côte orientale, entre Nanking & Fokien, est la plus fertile & la plus riche de cet Empire, après celles de Peking & de Nanking. Elle comprend onze grandes villes, qui ont chacune leur territoire: en voici les noms, Hangcheu, Kiahing, Hucheu, Niencheu, Kinhoa, Kiucheu, Chucheu, Xaohing, Ningpo, Taicheu, & Vencheu. Ces villes commandent à soixante-trois Citez, & à plusieurs bourgs, châteaux, & villages. Les forêts de meuriers y nourrissent une si grande quantité de vers à soye, que cette province fournit d'étoffes de soye, non seulement toute la Chine, le Japon, & les isles Philippines ou de Luçon; mais aussi les Royaumes des Indes & de l'Europe. Il ne faut pas croire que les vers qui sont dans les arbres fassent naturellement la soye; car l'industrie des hommes y est necessaire, aussi bien qu'en Europe. Les grands vaisseaux de l'Empereur de la Chine vont quatre fois par an à la Cour de Peking, chargez de draps de soye parfaitement bien travaillez. Les Ouvriers ont l'artifice d'y mêler l'or & l'argent, & d'y représenter plusieurs figures, particuliérement des Dragons, pour l'usage de l'Empereur & des Seigneurs de sa Cour, qui ont seuls le pouvoir d'en porter, comme une marque de leur grandeur. Le peuple est civil, & a beaucoup d'esprit; mais il est fort superstitieux. Il y en a plusieurs qui sont Chrétiens, & qui ont un grand zele pour la veritable Religion. Tout ce pays est rempli de rivieres & de canaux, que l'industrie des Habitans a creusez, & revêtus de pierres de taille, avec des ponts d'une structure magnifique, pour rejoindre les campagnes que les canaux ont divisées. Ainsi on peut voyager dans toute cette province par eau & par terre. * Martin, Martini, *Descript. de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol. 3.*

* CHE'KISE'ROI, bourg du Mogolistan dans le Royaume d'Agra, au nord-nord-ouest de la ville d'Agra, dont il est éloigné d'environ quinze lieues. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

CHE'LAB, étoit fils de Morrah de la Tribu des *Korashites*, qui étoit regardée comme la plus noble entre les Arabes. Chélab fut le premier qui donna aux mois de l'année, les noms dont les Arabes se servent encore aujourd'hui, & ils furent d'abord en usage parmi les Korashites. Mais ceux qu'ils avoient auparavant ne furent entierement abolis, que par l'autorité que les autres reçurent de Mahomet, qui leur fit avoir cours par tout ailleurs, lorsqu'il eut assujetti le reste des Tribus Arabes. Le fils de Chélab, étoit *Cosa*; & le plus jeune, *Zahrah*, duquel descendoit *Amena* ou *Emune*, mere de Mahomet. Cosa étoit très fameux parmi le Korashites, en ce qu'il établit dans sa maison la garde des clefs *du Caaba*, & en même tems la présidence de ce Temple, qui est le même auquel les Mahometans vont maintenant faire leur pélerinage à la Mecque; & qui étoit pour lors aussi célébre pour le culte des Payens parmi les Arabes, qu'il l'a été du depuis pour celui des Mahométans; & pour cet effet la présidence en étoit tout à fait considérable, comme étant un poste si important pour celui qui en étoit en possession, qu'il le rendoit honorable par toute l'Arabie. Il étoit occupé par *Abu-Gabshan*, de la Tribu des *Cozaites*, qui étoient de l'ancienne race des Arabes descendus *de Joktan*, & qui demeuroient autrefois dans l'*Hyaman*, ou l'Arabie Heureuse, d'où ayant été obligé de sortir, lorsque les digues du Lac Aram se rompirent & causérent une inondation qui ruina leur pays, ils vinrent s'établir dans la vallée de *Marry*, qui n'étoit pas loin de la Mecque, & de là ils furent appellez Cozaires, qui signifie retranchement, parce que par ce changement ils furent separez, & en quelque maniere retranchez du reste de leur parenté. Ils n'eurent pas demeuré long-tems à Marry qu'ils devinrent si puissans que de se rendre maitres de la Mecque & aussi du *Caaba* ou Temple qui étoit là, & tinrent le gouvernement de l'un & la présidence de l'autre, pendant plusieurs siecles après; jusqu'à ce qu'enfin la présidence tombant entre les mains d'Abu Gabshan, homme foible & simple, Cosa le surprit dans la boisson, & dans cet état le voyant d'humeur à boire, il lui acheta les clefs du Temple, avec sa présidence, pour une bouteille de vin. Mais Abu-Gabshan étant revenu de sa boisson, se repentit assez d'avoir fait un si pauvre marché; d'où viennent ces proverbes parmi les Arabes, *Plus fâché d'un tard repentir qu'Abu Gabshan*, & *plus simple qu'Abu Gabshan*, ce qu'on dit ordinairement de ceux qui pour peu de chose, en donnent une fort considérable. Cependant il n'étoit pas simple, que lorsqu'il fut rentré en lui même, il ne connût fort bien la valeur de ce dont il s'étoit défait, & qu'il n'eût bien voulu le r'avoir: c'est pourquoi il donna de la peine à Cosa dans la jouissance de son acquisition, & en cela il fut joint par le reste des Cozaïtes, qui ne trouvoient pas bon qu'un tour d'adresse le privât ainsi de son droit, & que par cette ruse, la présidence du Temple sortit de leur Tribu, pour entrer dans celle des Korashites. Mais Cosa se tenant sur ses gardes envoya ordre secretement à tous les Korashites, qui étoient dispersez parmi les Tribus voisines, de le venir trouver à la Mecque le jour qu'il leur marquoit. Avec leur secours s'étant jetté sur les Cozaïres, il les chassa de la ville, & depuis ce tems-là les Korashites eurent l'entiére possession de la Mecque; & Cosa & sa postérité en droite ligne jusqu'à Mahomet, eurent toûjours après la présidence du Temple & le gouvernement principal de la ville. Cose eut deux fils *Abd-Menaph*, & *Abdel Uzza*. *Zobaïr* & *Codigha*, femmes de Mahomet le faux Prophete, descendoient d'Abdol-Uzza. *Abd Menaph*, fils aîné de Cosa fut pére de *Hashem*, & de *Abdshems*: le dernier eut pour fils *Ommias* d'où sont descendus les Ommiades, qui pendant plusieurs générations ont gouverné les Sarrazins. *Hashem*, eut pour fils *Abdol-Motallab*, qui succéda à son pére dans le gouvernement de sa Tribu à la Mecque. Il vécut 110 ans, & eut treize fils. *Abdollah* qui étoit l'aîné épousa *Amena* fille de *Vaheb*, dont naquit Mahomet au mois de mai de l'an de Jesus Christ 571, *Justin second* étant Empereur de Constantinople, & *Chosroes premier* Roi de Perse. * Prideaux; *Vie de Mahomet, p. 2. &c.* Voyez CAABA.

CHELCIAS. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fit tuer Silas Général des armées du grand Agrippa Roi des Juifs, & lui succeda dans le commandement des troupes de ce Prince, l'an 43 de J. C. & la troisième de l'Empire de Claude. Il eut un fils appellé *Jule Archelaüs*, qui fut fiancé à *Marianne*, fille de cet Agrippa, & qui mourut jeune. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 19. c. 7.*

Le second étoit Garde du sacré Thrésor du temple de Jérusalem, l'an 63 de JESUS CHRIST. Il obtint de l'Empereur Neron, que le mur, que les Sacrificateurs avoient bâti devant le Palais d'Agrippa, & qui empêchoit de voir ce qui se faisoit dans le temple, subsisteroit. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 20. c. 7.*

* CHE'LE'AB, fils de David & d'Abigail, auparavant femme de Nabal. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 3. v. 3.*

* CHE'LIAN, Israëlite qui se sépara de sa femme qu'il avoit epousée contre la defense de la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch. 10. v. 33.*

CHELIDOINE (*Chelidonius*) ou plutôt Célidonius, Evêque, fut déposé par saint Hilaire d'Arles, dans un Concile tenu l'an 444, où saint Germain d'Auxerre assista. Les raisons de sa déposition furent qu'il avoit épousé une veuve, & assisté à un jugement de mort, avant son ordination; & que les canons défendoient de promouvoir aux Ordres ceux qui étoient dans ce cas. Celidonius se voyant condamné, eut recours au Pape saint Léon. Il alla à Rome, & s'y plaignit du jugement rendu contre lui par saint Hilaire. Celui-ci l'y suivit, & après avoir visité l'église de saint Pierre & de saint Paul, pour y prier ces Apôtres, il vint trouver S. Leon, le supplia humblément de ne point troubler les églises, lui fit ses plaintes de ce qu'il y avoit des Evêques des Gaules, qui ayant été justement condamnez

dans

dans les Gaules, assistoient néanmoins librement aux saints mystéres dans la ville de Rome ; & le pria instamment de se rendre à ses remontrances, lui déclarant en même tems, qu'il n'étoit point venu pour accuser son adversaire, mais simplement pour faire ses protestations & ses remontrances ; & que s'il ne le faisoit, il alloit se retirer, comme il le fit effectivement, quand il vit que saint Léon assembloit un Synode pour procéder au jugement. Après son départ, saint Léon prononça l'absolution de Celidonius, & le rétablit dans son siege; mais Hilaire d'Arles n'acquiesça point à ce jugement, & Celidonius demeura déposé, nonobstant la Lettre que saint Léon écrivit aux Evêques de la province de Vienne, pour maintenir son jugement. Il n'est point dit dans l'Antiquité de quel siege Célidonius étoit Evêque. François Chiflet fondé sur un manuscrit de la vie de S. Romain, tiré de l'Abbaïe de Saint-Claude, a assuré qu'il étoit Evêque de Bezançon ; ce qui a été suivi depuis par les plus habiles Gens ; mais le P. Quênel dans ses Dissertations sur saint Léon, prouve que cette vie de saint Romain, n'est point d'un Auteur contemporain, ni digne de foi ; & montre que Célidonius n'étoit point un Metropolitain, mais un Evêque de la province de Vienne. * S. Léon de la nouvelle édition du P. Quênel, *Epitre* 10. Honorat dans la Vie de S. Hilaire d'Arles. Le P. Quênel, *Differt. & Notes sur S. Léon.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

CHE'LIDONIES (les isles) ou le Carrente, en Latin *Chelidonia Insula*, sont trois petites isles de la Natolie. On les trouve dans la Mer Méditerranée, à l'entrée du Golfe de Satalie, tout près du cap occidental qui forme ce Golfe, & auquel elles donnent le nom de Cap de Chélidonie, en Latin, *Chelidonium*, ou, *Hiera*, ou, *Sacrum Promontorium*. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CHE'LIDONIO, Cap, *Chelidonium* anciennement *Zephyrium Promontorium*. C'est la pointe de l'Isle de Chypre, qui s'avance le plus vers le midi, & qui joint la côte occidentale de cette isle avec la méridionale.

* CHE'LIDONIS, femme de mauvaise vie, dont parle Cicéron. Cette femme aimoit Verrès, sur l'esprit duquel elle avoit beaucoup d'ascendant. Tous les Plaideurs recouroient à elle pendant qu'il étoit Préteur, & comme c'étoit l'unique moyen de réüssir, il y eut des gens d'honneur & bien fondez dans leur cause, qui furent contraints d'aller la solliciter chez Chélidonis. L'indignité de cet état fut éloquemment décrite par Cicéron. Il observe qu'un jeune homme de qualité eut beaucoup de peine à nommer cette créature. Elle fit son testament au profit de Verrès. * Cicéron, *in Verrem*, *Orat.* 3 *Orat.* 7. *Orat.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'LION. *Voyez* KILJON.

CHELLES, bourg dans l'isle de France, près de la Marne, avec une célébre Abbaïe de filles, fondée l'an 662, par la Reine sainte Clotilde, femme de Clovis I. & considérablement augmentée par sainte Bathilde ou Baudour, femme de Clovis II. Le Roi Robert, qui avoit une maison royale dans cet endroit, y fit tenir l'an 1008, un Synode où Liuherie de Sens, Fulbert de Chartres, Hugues de Tours, &c. confirmérent les donations, qu'il avoit faites en faveur de l'Abbaïe de Saint Denys. Du Breuil, *l.* 4. *des Antiq. de Paris*. Sigebert, &c.

CHELLES (Jean de) célébre Architecte, bâtit à l'église de Nôtre Dame de Paris, le portique qui est du côté de l'Archevêché, comme le témoigne cette inscription qu'on y voit gravée en vieux caractéres,

> *Anno Domini* M. CC. LVII. *mense Februario,*
> *Idus secundo.*
> *Hoc fuit inceptum, Christi Genitrici honori,*
> *Kallensi Latomo vivente Johanne Magistro.*

c'est à dire, *l'année* 1257, *le* 12 *février, ceci fut commencé à l'honneur de la Mére de* JESUS CHRIST *du vivant de Chelles, maître Maçon ou Architecte.* Cela ne se doit pas entendre de l'église entiére ; car on avoit commencé à la rebâtir dès le régne de Robert, au commencement du XI siécle, ou même sous celui de Charlemagne, 200 ans auparavant ; & il est constant que l'Evêque Maurice qui en fit faire une grande partie sous Philippe *Auguste*, vers la fin du XII siécle, laissa peu de chose à achever à Odon de Sully son successeur, par lequel Jean de Chelles fut employé. * M. Félibien, *Vies des Architectes*, *l.* 4. *p.* 228. édit. de Trévoux 1725.

CHELLE'SE, ou CELLE'SE, bourg ou village du diocése de Bagnares dans le Patrimoine de l'Eglise, & tout près de cette ville. On y fait de très-fins ouvrages de fayence. Il y a aussi un S. Sépulchre tout semblable à celui de Notre Seigneur à Jérusalem. Il est en grande vénération près des peuples du voisinage, qui s'y rendent en grand nombre, particuliérement les vendredis de mers. Il y a la famille de CHELLE'SE ou CHELLE'SE de Pistoya. Le bourg dont nous venons de parler est fief d'une branche de cette famille. C'est une des plus anciennes & des plus nobles de Toscane, comme le remarquent plusieurs Auteurs. Elle est d'ailleurs illustrée par plusieurs excellens personnages, dans le gouvernement, dans les Lettres, & dans les armes, comme on peut le voir dans les Archives secretes du Grand Duc de Toscane. On voit par ces Mémoires, qu'elle se nommoit anciennement DE CHELLE, d'où l'on peut conclurre, que c'est une branche de celles des Comtes Guidi ; ce qui se confirme non seulement parce que ceux-ci se nommoient *Longbard de Chelle*, mais encore par la conformité des armoiries ; & plus encore, de ce qu'ils avoient des maisons dans Pistoye, & des Terres & bourgs dans le territoire de la même ville, entre autres le *Vinchio* & *Groppole*, qui sont près de Chelle, duquel on voit que le premier de la famille Cellese, étoit Seigneur en 1222. Cette famille s'est pendant plusieurs siécles rendue puissante & considerable, principalement en 1300, qu'elle avoit douze Chevaliers qui augmentoient son lustre. Elle conserva encore aujourd'hui son ancien droit, qui est d'introduire les nouveaux Evêques à Pistoye par une certaine fonction ou cérémonie, qui est une marque de son antiquité & de sa noblesse. * *Mémoire manuscrit.*

CHELM, petite ville de Pologne dans la Russie Rouge, est capitale du Palatinat de Chelm, & défendue par une citadelle de bois. Cette ville qui est environ à vingt-sept lieues de Leopold, du côté du nord, a un Evêché Grec. Elle en avoit aussi un Latin, qui a été transféré à Krasnoslaw, à cause de la misére de Chelm, qui a été saccagée & brûlée par les Moscovites & par les Tartares. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHELM, (le Palatinat de Chelm) province de la Russie Rouge en Pologne. Elle a au midi le Palatinat de Belz, au couchant celui de Lublin, au nord la Polesie ; & au levant la Haute Volhinie. Ce pays peut avoir vingt-quatre à trente lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur. On le divise en deux Châtellenies qui ont leur siege à Chelm, & à Krasnostaw les deux principales villes du pays. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHELMAD, ou KILMAD, contrée de la Médie dont les peuples faisoient un grand trafic à la foire de Tyr. * *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 23. Ce mot qui n'est point dans quelques Versions Françoises de la Bible, se trouve dans les Flamande, Angloise, Italienne & Latine.

* CHELMER, riviére d'Angleterre, dans le Comté d'Essex, coule d'abord du nord-nord-ouest au sud-sud-est jusques à Chelmerford, puis de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est jusques à Maldon, & enfin de l'est à l'ouest jusques à la mer.

CHELMERFORD, ou CHENSFORD, bourg ou petite ville du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur la riviére de Chelmer, à trois lieues de Maldon, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHELMESTON (Jean) Anglois, natif d'Yorck, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur d'Oxford, a vécu sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290. Il enseigna esses long-tems, & composa divers Ouvrages, *Determinationes Theologica* ; *Lectura Scholastica* ; *Quæstiones ordinaria* ; *Quodlibeta* ; *Sermones*, &c. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Pitseus, *de Script. Angl.* &c.

CHELMON, ville de la Palestine dans la Tribu de Zabulon proche de Béthulie. *Cherchez* CYAMON.

CHE'LO, Fort de la province de Junnan dans la Chine. Il y a aux environs une montagne, nommée *Mangle*, où l'on voit une fontaine, de l'eau de laquelle on n'oseroit boire, parce que les hommes & les animaux meurent, pour peu qu'ils en boivent. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 5.

CHE'LONIDE, Lacédémonienne, épouse d'Acrotatus. *Voyez* ACROTATE, fils du Roi Arée.

CHE'LONIS, fille de Léonidas, Roi de Sparte, & femme de Cléombrote, Roi de Lacédemone, vivoit sous la LXXIV Olympiade, & 484 ans avant J. C. Elle donna des marques d'une générosité sans exemple, dans une conjoncture très-délicate, ou pour mieux dire, elle s'en tira, non pas en habile femme, mais en Héroïne de Roman. Il s'éleva dans Lacédemone contre Leonidas, en faveur de Cléombrote, une faction si redoutable que le premier fut contraint de se retirer dans un asyle, & que le dernier fut élevé sur le thrône. Chélonis bien loin de prendre part à la fortune de son mari, se retira dans le même temple que son pére. Quelque tems après on permit à Léonidas de se retirer à Tégée. Chélonis y fut avec lui la compagne inséparable de sa mauvaise fortune. A son tour Cléombrote eut besoin de trouver sa sûreté dans un temple. Léonidas fut rappellé, & remonta sur le thrône. Alors Chélonis quitta son pére, & alla trouver son mari. Ce fut un spectacle très-digne d'admiration, que de la voir intercéder pour son mari auprès de son pére, très résolue de partager avec celui-là, l'état de sa disgrace, quoi qu'elle n'eût point participé à son bonheur, & de ne point partager avec son pére l'état de prospérité, quoi qu'elle eût pris part à son infortune. Léonidas vint trouver à main armée son gendre dans l'asyle où il se tenoit, & lui reprocha avec toute l'aigreur imaginable les injures qu'il en avoit reçues, la perte du thrône, l'exil & ce qui s'ensuit. Cléombrote n'avoit rien à répondre : sa femme parla pour lui, & le fit d'une maniére si forte & si touchante, en protestant même qu'elle mourroit avant son mari, en cas que ses larmes & ses priéres fussent inutiles, qu'il lui sauva la vie, & lui obtint la liberté de se retirer où il voudroit. Entre autres choses elle représenta à son pére qu'il faisoit l'apologie de son gendre, & qu'elle avoit fait par sa conduite un manifeste contre son mari. *Si mon mari*, disoit-elle, *avoit eu quelques raisons spécieuses de vous ôter la couronne, je les refutois, je portois témoignage contre lui, en le quittant pour vous suivre : mais si vous voulez le faire mourir, ne montrez-vous pas qu'il a été excusable ? N'apprendrez-vous pas au monde qu'un Royaume est quelque chose de si grand, & de si digne de nos vœux, que l'on doit pour se l'assûrer répandre le sang de son gendre, & ne tenir aucun compte de la vie de ses propres enfans.* Après que Léonidas lui eut accordé la vie & la liberté de Cléombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui, mais elle s'en excusa & donnant à tenir à son mari l'un de ses enfans, pendant qu'elle tenoit l'autre, elle alla faire ses priéres auprès de l'autel : après quoi elle partit avec son mari, pour le lieu de leur exil. L'endroit où Montagne l'a louée, mérite d'être consulté. * Plutarque, *dans la Vie d'Agis, & de Cléoméne.* Montagne, *Essais*, *l.* 3. *c.* 13. Bayle, *Dict. Crit.*

* CHELSEY, beau & grand village d'Angleterre dans le Comté de Middlesex, à une lieue de Londres, sur la Tamise, est recommandable par l'Hôtel des Invalides appellé *Chelsey Colledge*. C'est un grand & superbe édifice, bâti par le Roi Charles II, pour l'entretien des Soldats ou Matelots estropiez, réparé & augmenté par le Roi Guillaume III. La situation en est tout à fait agréable, les appartemens en sont fort bien disposez, & l'on y jouit d'une fort belle vue. Cinq cens Invalides qu'on y entretient, mangent à plusieurs tables dans une grande salle où l'on voit le portrait du Fondateur. A l'entrée de cet Hôtel, on lit sur le frontispice cette inscription, *In subsidium & levamen emeritorum senio belloque fractorum condidit Carolus secundus, auxit Jacobus secundus, perfecere Guilielmus & Maria Rex & Regina.* Au milieu de la Cour on a élevé une belle statue de Bronze à Charles II. Derriére le logis on trouve un grand jardin fort bien entretenu, & à quelque distance de là, un beau jardin de simples pour l'usage des Médecins. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 853 & 854.

* CHELVA ou XELVA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence, sur le Guadalaviar. Elle est au nord-ouest de Valence, dont elle est éloignée de treize à quatorze lieues.

* CHE'LUB ou KE'LUB, fils d'Hezri Israëlite, commis sur le labourage du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 26.

CHELVET, c'est à dire, *retirez vous, faites place.* On crie ce mot dans le Serrail, lorsque le Grand Seigneur a témoigné qu'il veut aller au jardin des filles. A ce cri tout le monde se retire, & les Eunuques occupent toutes les avenues. Il y va de la vie en ce tems-là, d'approcher des murailles de ce jardin. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHE'MACH, petite ville de la Natolie, autrefois épiscopale, dans la Caramanie méridionale, ou le Béglerbéglic de Chypre, aux confins de celui d'Alep, ou de l'Aladulie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHE'MERAUT (Magdelaine de) native de Poitou, & parente des Dames des Roches, vivoit dans le XVI siécle. Elle avoit infiniment d'esprit, & a composé en prose & en vers, comme nous l'apprenons du P. Hilarion de Coste.

* CHEMILLE, petite ville de France dans l'Anjou, au sud d'Angers, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* CHEMINON, village de France en Champagne avec une Abbaïe considérable de l'Ordre de Citeaux. Il est à peu près à l'est de Vitry le François, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

CHEMMIS, isle en Egypte, que les peuples de ce pays croyoient être flotante. On y voyoit un grand temple d'Apollon avec des palmiers en abondance, & beaucoup d'autres arbres dont quelques uns portoient du fruit, & d'autres ne donnoient que de l'ombre : ce qu'Herodote décrit plus au long dans son *Euterpe*. Il parle aussi d'une grande ville de ce nom, dans le pays de Thébes proche de Néa, avec un temple de Persée, lequel au raport des Chemmites, leur apparoissoit quelquefois sortant de terre, & quelquefois dans le temple. * Hérodote, *l.* 2. Méla, *l.* 1. *ch.* 9.

CHEMNITIUS (Martin) naquit à Treuen-Brietzen dans la Vieille Marche de Brandebourg, le neuviéme novembre 1522. Son pere qui s'appelloit *Paul* Chemnitz, étoit Fabricant de draps. Martin fut envoyé au Collége à Wittenberg en 1536 ; & six mois après, étant de retour chez son pére, son frere aîné fut d'avis qu'il apprit le métier de Tisseran de drap. Il y fit de très-petits progrès & ne laissa pas de se pousser en même tems dans les études, jusques à ce qu'en 1539, Pierre Niéman Sécretaire du Conseil à Magdebourg, s'intéressa pour lui, en lui fournissant dequoi subsister à Magdebourg, afin qu'il y pût fréquenter le Collége. Chemnitius demeura donc à Magdebourg jusques en 1542, ayant été appellé à *Kalbe*. Il n'y fit pas un long séjour, car en 1543, il alla à Francfort sur l'Oder, pour y continuer ses études. Il y avoit un cousin nommé *George Sabinus*, qui étoit Professeur ; mais faute d'argent il se vit bien-tôt obligé de quitter cette ville & d'accepter un poste de Régent dans l'Ecole de Brietzen sur l'Oder. Il y demeura pendant 18 mois, au bout desquels le désir de s'avancer dans les Sciences le poussa à passer en 1545 à Wittenberg, où il fit connoissance avec *Melanchthon*. Lorsque la guerre de Smalcalde commença, l'Université de Wittenberg fut presque entiérement dispersée, ce qui fit que Chemnitius résolut d'aller à Konigsberg, d'autant plus que son parent Sabinus y avoit aussi été appellé. Il y arriva en 1547, & instruisit quelques Gentilshommes Polonois ; il se fit aussi quelque nom par ses prédictions Astrologiques, & l'année

née suivante il obtint une place de Régent à Konigsberg. La même année il prit le degré de Maître ès Arts; le Duc de Prusse en fit les frais. Comme Sabinus fit en 1549, un voyage à Wittenberg, Chemnitius l'y accompagna, & demanda dans une lettre Grèque adressée à Melanchthon qu'il voulût lui communiquer une méthode pour l'étude de la Théologie. Pendant l'absence de Chemnitius, la peste attaqua Konigsberg, ce qui l'obligea à renoncer à son poste de Régent, & à faire quelque séjour à Salfeld; mais le Duc Albert, dont il s'étoit aquis l'estime par ses Ecrits Astrologiques, le nomma son Bibliothécaire, ce que Chemnitius accepta & il se servit d'une si belle occasion pour se pousser dans les études pendant trois ans, au bout desquels commença la dispute avec *Osiandre*. Chemnitius fut aussi du nombre de ceux qui s'opposerent à lui, & un jour il argumenta d'une maniére extraordinairement vive en présence du Duc. Quelques-uns voulurent se servir de cette occasion pour debusquer Chemnitius d'auprès du Duc, mais son savoir dans l'Astrologie, l'avoit trop bien mis dans l'esprit du Prince, pour qu'on pût réüssir contre lui. Les affaires avec Osiandre devenant cependant plus fâcheuses, Chemnitius demanda son congé en 1553, & conserva néanmoins une pension annuelle. Il alla d'abord auprès de Jean, Markgrave de Brandebourg, à qui il étoit déja connu par ses prédictions Astrologiques. Peu de tems après il alla à Wittenberg, & se mit en pension chez Melanchthon. En 1554, il l'accompagna à l'assemblée des Théologiens à Naumbourg, & commença, à la sollicitation de Melanchthon, de faire des leçons sur les *Loci communes* de celui-ci, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement. Avant qu'il eût fini ces leçons il fut appellé à Brunswick, où il fut d'abord Vicaire, ensuite Pasteur, & enfin Sur-Intendant des églises. Il eut diverses autres vocations fort considérables qu'il refusa, aimant mieux se fixer à Brunswick. Lorsque le Concile de Trente se tint, Chemnitius écrivit un Traité *contre la Théologie des Jésuites*, qui fut refuté par *Andrada*: ceci donna occasion à Chemnitius d'écrire dans la suite son *Examen Concilii Tridentini*. Il s'aquit par là une si haute réputation, que Frederic II, Roi de Danemarc, les Electeurs du Palatinat, de Saxe & de Brandebourg & plusieurs autres Puissances le consultérent fort souvent dans les affaires Ecclésiastiques. Lorsqu'on voulut dresser la *Formule de Concorde*, Chemnitius y fut aussi employé, & assista en 1567, à l'assemblée de Torgau. Chemnitius & Selneccérus, eurent ensuite un démêlé avec *Jacques Andrea*, ce qui porta quelque préjudice à la Formule qu'ils avoient dressée ensemble. Il mourut le huitiéme avril 1586, après avoir obtenu deux ans auparavant la démission de ses charges. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Loci Theologici, quibus Philippi Melanchthonis Loci Communes perspicue explicantur; Examen Concilii Tridentini quadripartitum; Harmonia Evangelica*, que Polycarpe Lyser continua & à laquelle Jean Gerhard mit la derniére main; *De duabus naturis in Christo; Judicium de Controversiis quibusdam superiore tempore circa quosdam Confessionis articulos motis; Judicium de Calendario Gregoriano, &c.* On a publié à Francfort une collection des *Lettres de Chemnitius*. * *Vita Chemnitii ab ipso conscripta MS.* De Thou, *Hist. l. 84.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 40e, & suiv.* édit. de Hollande 1715. Adami, *in Vit. Theol. Germ.* Hutterus, *in Concordia Concordi*, Freherus, *in Theatro*.

* CHEMNITIUS (Christian ou Chrêtien) naquit en 1615, le 17 janvier à Konigsfeldt. Il étoit fils de *Martin* Chemnitius neveu du précédent. En 1637, il commença à enseigner publiquement la Langue Hebraïque, &c. & la Philosophie. En 1638, il fut fait Recteur du Collége de Iéna; en 1643, Ministre de Weimar; en 1652, Coadjuteur de Jean Major & Professeur en Thologie, & en 1654, Ministre & Surintendant. Quoiqu'on lui adressât plusieurs vocations, il ne voulut point quitter le poste qu'il occupoit. Il mourut à Iéne le troisiéme juin 1666. On a de lui, *Prelectiones in Hutteri Compendium; Brevis instructio futuri Ministri Ecclesiæ; Dissertationes de Prædestinatione; De Arbore Scientiæ boni & mali; De Arbore Vitæ; De Tentationibus spiritualibus*; & plusieurs Disputes entre lui & Jean Scheffler qui avoit embrassé la Religion Romaine.

CHEMNITZ, ville. *Voyez* KEMNITZ.

CHENE ou LE CHENE, fauxbourg de la ville de Chalcedoine, où Théophile d'Alexandrie, & plus de trente Prélats de son parti, tinrent l'an 403, un faux Synode contre saint Jean Chrysostome. Cet Evêque y fut cité, pour répondre sur les Chefs d'accusation, que proposoit contre lui Jean son Diacre, qu'on n'avoit pas eu de peine à suborner; parce que le saint Prelat l'avoit deposé pour sa mauvaise vie. A la fin Paul Evêque d'Héraclée ayant recueilli les voix, le saint Patriarche fut déposé & envoyé en exil à Prénéste de Bythinie. Mais un tremblement de terre, qui arriva le lendemain de son départ, & qui fit tomber une partie de la chambre de l'Empereur Arcadius, obligea ce Prince de le rappeller. * Socrate, *l. 6. ch. 14.* Sozoméne, *l. 8. ch. 17. 18.* Théodoret, *l. 5. ch. 34.* Baronius, *A. C. 403. n. 11. & suiv.*

* CHENE (Le) bourg de France en Champagne. Il est au nord-est de Rheims, dont il est éloigné d'environ treize lieuës.

CHENE (André du) Géographe & Historiographe, naquit au mois de may 1584, à l'Isle Bouchard en Touraine. Il fut le quatriéme fils de *Tanneguí du Chêne*, Ecuyer, Seigneur de la Sensoniére. Il commença ses études à Loudun: après y avoir fait sa Rhétorique, il vint à Paris, & fit son cours de Philosophie au Collége de Boncourt sous *Jules César Boulanger*, grand Philosophe de ce tems-là & bon Historien. Du Chêne a été l'un des plus savans hommes que nous ayons eu dans le XVII siécle, pour l'Histoire, sur tout pour celle du Bas Empire. Il communiquoit aisément ses découvertes, non seulement à ses amis, mais encore à tous ceux qui le consultoient. Plusieurs s'en sont fait honneur, sans avoir avoué qu'ils tenoient de lui, ce qu'on estimoit le plus dans leurs Ouvrages. C'est aussi l'Auteur qui s'est le plus attaché aux Histoires Généalogiques. Il nous a donné celles de plusieurs illustres Maisons, comme on le verra cy-dessous dans la liste de ses Ouvrages. Sur la fin de sa vie, il publia un Ouvrage incomparable des Auteurs qui ont écrit l'Histoire de France, & il y a sujet de s'étonner, qu'un particulier ait pu faire une recherche si considérable. Il en fit imprimer en 1633 le premier volume sous ce titre, *Series Auctorum omnium, qui de Francorum Historia & Rebus Francicis, tum Ecclesiasticis, tum secularibus, scripserunt, ab exordio regni Francia ad nostra usque tempora.* Il en donna depuis encore trois tomes; & après sa mort, François du Chêne son fils, Avocat au Conseil, qui s'étoit aussi beaucoup appliqué à cette étude, publia le cinquiéme, fit imprimer l'Histoire des Papes, donna celle des Cardinaux, celle des Chanceliers & Gardes des Sceaux, la Vie de l'Abbé Suger, &c. Il est mort & n'a laissé que des filles. André du Chêne son pére, tomba malheureusement d'un chariot, en allant à sa maison de campagne à *Verriére*, & en fut écrasé le 30 may de l'an 1640. Ceux qui ont écrit en Latin, le nomment diversement *Andreas a Quercu, Chesneus, du Chesneus*, & *Quercetanus*. Il a lui-même quelquefois pris ce dernier nom. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Egregiarum seu Electarum Lectionum & Antiquitatum liber; Januaria Kalenda seu de solemnitate anni tam Ethnica quam Christiana; Les Figures mystiques du riche & précieux Cabinet des Dames; Satyres de Juvénal*, traduites en François avec des Notes, *Les Antiquitez & Recherches de la grandeur & majesté des Rois de France; Les Antiquitez & Recherches des villes, châteaux & places remarquables de toute la France, suivant l'ordre des huit Parlemens; Les Controverses & Recherches Magiques de Martin Delrio*, traduites & abbrégées du Latin; *Bibliotheca Cluniacensis; Histoire des Papes jusqu'à Paul V; Petri Abelardi & Heloissa conjugis ejus opera*; (*Voyez* ce qui est dit de ce livre dans le P. Niceron, *tome 7. p. 326, 327 & 328.*) *Histoire de la Maison de Luxembourg, de Nicolas Vignier, mise en lumière avec d'autres piéces par André du Chêne; Les Oeuvres de M. Alain Chartier avec des Annotations par André Du Chêne; Alcuini Abbatis Opera, edita per Andream Du Chêne; Dessein de la Description du Royaume de France; Bibliothéque des Auteurs qui ont écrit l'Histoire & la Topographie de la France; Histoire des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne depuis l'an 408, jusqu'en 1350; Historia Normannorum Scriptores Antiqui; Histoire Généalogique de la Maison de Châtillon sur Marne; Généalogie des Seigneurs de Rais de Breille; Histoire Généalogique de la Maison de Montmorency; Histoire Généalogique de la Maison de Vergy; Histoire des Comtes d'Albon & des Dauphins de Viennois; Histoire Généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres, de Gand & de Coucy; Histoire Généalogique des Maisons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg, de Limbourg, du Plessis-Richelieu, de Broyes & de Chateau-Villain, Histoire Généalogique de la Maison des Chastéigniers; Histoire Généalogique de la Maison de Béthune; Historia Francorum Scriptores coætanei, &c.; Généalogie de la Maison de la Rochefoucaut; Histoire des Cardinaux François*, dont on n'a que la moitié; *Histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France; Histoire des Ministres d'Etat depuis le Roi Robert; Vies des Saints de France*, publiées pour la plus grande partie par les soins de Nicolas Camusat, des Bollendistes, du P. Labbe, & du P. Mabillon. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 32e & suiv.*

CHENEAU (Nicolas) dit *Querculus*, Doyen de saint Symphorien de Rheims, qui vivoit dans le XVI siécle, en 1580, étoit natif de Tarteron dans le Comté de Rhétel. Il traduisit de Latin en François l'Histoire Ecclésiastique de Rheims de Flodoard; cinq livres de la Messe Evangelique, &c. Ce dernier Ouvrage est de Fabri d'Hailbrun, qui l'écrivit en Allemand. Surius le traduisit en Latin, & c'est sur cette Traduction que Nicolas Chêneau fit la sienne.

CHENEAU (Nicolas) natif de la paroisse de Cheffes en Anjou étoit Libraire à Paris, où il mourut en 1584. Il étoit savant, & on voit à la tête de divers excellens livres qu'il a imprimez, des préfaces & des épîtres de sa façon qui le témoignent. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*. Belle-Forêt, &c.

CHENNET. *Voyez* KENNETH.

* CHENONCEAUX, bourg de France avec Maison Royale dans la Touraine à peu près à l'est de Tours, dont il est éloigné d'environ six lieuës, sur la rive droite du Cher. La fameuse Diane de Poitiers, Maîtresse du Roi Henri II, en fut long-tems en possession; mais après la mort du Roi, elle fut obligée de rendre l'un & l'autre à Catherine de Médicis, qui y a fait bâtir un château superbe, qu'elle avoit orné d'une grande quantité de statues très-belles qu'elle avoit fait venir de Rome. Entre ces statues, il y en avoit une de Scipion l'Africain, qui étoit de pierre de touche. Cette Reine donna ce lieu par testament à Louise de Lorraine femme du Roi Henri III, son fils, laquelle étant devenue veuve y fit sa résidence ordinaire. * *Dict. Univ. de la France*.

* CHENOY-MONDIN, village de France en Champagne, dans le Rételois. Il est à l'est nord-est de Rétel, dont il est éloigné d'environ trois lieuës.

CHENSFORD. *Cherchez* CHELMERFORD.

CHE'OPE'S, ou CHE'OPS, ou CLE'OPHE'S, Roi d'Egypte, succéda à Rhampsinitus. Ces Rois sont inconnus à Manéthon & à Josephus mais Hérodote en fait mention. Cheops fit fermer les temples, & defendit sur toutes choses aux Egyptiens de sacrifier. Il leur commanda ensuite de ne travailler que pour lui, & il employa cent mille hommes, durant dix ans, à fouiller les carriéres des Monts de l'Arabie, & à en tirer des pierres, qu'ils trainoient jusqu'au Nil. L'on employa encore dix années à bâtir ces grandes Pyramides qui ont passé pour une des merveilles du monde. Les prodigieuses dépenses qu'il fallut faire pour ces édifices furent cause que Chéops, qui manquoit d'argent, se laissa aller jusqu'à cette ignominie, que de prostituer sa fille pour de l'argent. Ce Prince qui régna 50 ans, selon Hérodote, est le même que Chemmis ou Chemmus, dont parle Diodore. Il commença à régner l'an 880 avant J. C. * Hérodote, *l. 2.* Diodore, *l. 1.*

* CHE'PE'LIO, est le nom d'une des petites isles qui sont dans le Golfe de Panama en Amérique. Elle est la plus agreable de toutes, & n'est qu'à sept lieuës de Panama, & à une lieue de Terre-Ferme. Elle a environ deux milles de long & presque autant de large. Elle est basse du côté du nord, & va en haussant du côté du sud. Le terroir est jaune, & d'une espéce de terre glaise. Le haut est pierreux, & le bas planté de toute sorte de fruits exquis, comme sapadelles, poires qu'on nomme *Avogato, Mammets Mammees, Sapota*, pommes à l'etoile, &c. Le milieu de l'isle est planté d'arbres de platanes qui ne sont pas extrêmement gros, mais dont le fruit est d'un goût extraordinairement delicat. * Dampier, *Voyages autour du monde*, édition de 1698, *en deux tomes, tome premier, ch. 7. p. 231.*

CHEPHRE'NE'S, frére de Chéops Roi d'Egypte, lui succéde, & regne 56 ans. Il fit bâtir une Pyramide comme son prédécesseur. La mémoire de l'un & de l'autre étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'ils évitoient de prononcer leur nom, & soutenoient que les Pyramides avoient été édifiées par le Berger Philition, qui en ce tems-là gardoit ses troupeaux en cet endroit. Diodore appelle ce Roi *Céphrès*, & dit que quelques-uns qui le nommoient *Chabryes*, soutenoient qu'il étoit fils & non pas frére de Chemmis. Il commença à régner l'an 830 avant J. C. * Hérodote, *l. 2.* Diodore, *l. 1.*

CHE'PO, riviére. *Voyez* CHIE'PO.

CHEPREG, ville de Hongrie. *Cherchez* CHZEPREG.

CHEPSTOW, bourg ou petite ville d'Angleterre, à l'embouchure de la riviére de Wie dans le Golfe de Saverne, dans le Comté de Monmouth, à quatre lieuës au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHEQ, Prince de la Mecque appellé aussi Chérif, est comme le Grand-Prêtre de la Loi, & le souverain Pontife de tous les Mahométans, de quelque Secte & de quelque pays qu'ils soient. Le Grand Seigneur lui envoye tous les ans un riche tapis & une superbe tente, avec une grande somme pour nourrir les Pélerins, pendant les 17 jours de dévotion. Ce Cheq fait accroire aux Mahométans que, durant ce tems-là, il y a tous les ans à la Mecque 70 mille Pélerins tant hommes que femmes; & que, si le nombre n'étoit pas complet, les Anges viendroient en forme d'hommes pour le remplir. C'est pourquoi le Grand Seigneur lui envoye une grande quantité d'argent. A l'égard de la tente & du tapis, ce sont deux piéces fort précieuses, & par la beauté de l'étoffe, & par les enrichissemens que l'on y ajoûtez. Le tapis est pour couvrir le tombeau de Mahomet; & la tente qu'on y dresse près de la mosquée est pour le Cheq, qui y demeure pendant les dix sept jours de dévotion. Ce Cheq envoye des piéces du tapis & de la tente de l'année précédente à plusieurs Princes Mahométans, de qui il reçoit de magnifiques présens. Il leur fait entendre, qu'en attachant à leur tente une des piéces de la courtine qui entouroit la tente de la Mecque, il ne manqueront point de remporter la victoire contre ceux qu'ils appellent Infidéles. Ce n'est qu'à un grand Monarque, comme le Kam de Tartarie ou le Grand Mogol, qu'il envoye ou la courtine entiére, ou la tente, ou le tapis; ce qu'il fait de dix en dix ans, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Tous les présens que les Princes Mahométans envoyent à la mosquée de la Mecque, ou à Médine, appartiennent au Cheq, quand il en vient de nouveaux au bout de l'an. Il profite même de tous ceux des Pélerins: ce qui lui fait un revenu qui passe l'imagination; car le Mahométisme s'étend très-loin en Europe, en Asie & en Afrique. Après les dix-sept jours de cérémonie, chaque Pélerin fait sa dépense, & ce n'est plus le Cheq qui la fait de l'aumône du Grand Seigneur; mais il ne laisse pas d'y gagner encore beaucoup, car ce sont ses Officiers qui vendent tout ce que les Pelerins achetent. Il est bon de remarquer ici, que Mahomet, dans son Alcoran, ordonne seulement d'aller à la Mecque, où il n'y a point d'autre Relique de ce faux Prophéte qu'une de ses sandales, & que l'on va à Médine par dévotion

sion pour y visiter son tombeau. * Tavernier, *Relation du Serrail*.

CHE'QUIANG. *Voyez* CHEKIANG.

CHER (le) en Latin *Caris* & *Carus*, riviére de France. Elle a sa source dans les montagnes d'Auvergne & de Limosin près de Sauvete. Quelque tems après elle reçoit la Tarde, & traverse un coin du Bourbonnois, où elle est accrue par les eaux de la Cosnil & de quelques autres ruisseaux. Ensuite elle entre dans le Berry, passe à Châteauneuf, à Vierzon, à Celles, &c. reçoit l'Eure, la Saudre &c. & paroît une grande riviere sur les frontieres de la Touraine. Enfin ayant passé sous les ponts de S. Agnan, de Montrichard, de Chenonceaux, & de Blére, accrue par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Loire au dessous de Tours, & un peu au dessus du confluent de l'Indre.

CHER, riviére de Lorraine & de Champagne. *Voyez* CHIERS.

CHER, Cardinal. *Cherchez* HUGUES de S. CHER.

CHE'RAMIDI & CHRAMIDI, petite ville de Belvédere en Morée vers le Golfe de Coron, & les confins de la Laconie, entre Calamata & Zarnata. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHE'RASCO. *Voyez* QUIERAS.

CHE'RAZOUL, ville de Curdistan, sur la route de Ninive ou Mosul, à Ispahan. Elle est construite d'une autre maniere que les autres villes, & pratiquée dans un roc escarpé l'espace d'un quart de lieue: on monte aux maisons par des escaliers de quinze ou vingt marches, tantôt plus, tantôt moins, selon l'assiette du roc. Ces maisons n'ont pour toute porte, qu'une maniére de meule de moulin, qu'on roule pour ouvrir ou fermer l'entrée, les jambages de la porte étant taillez au-dedans, pour recevoir la meule qui est alors au niveau du roc: au dessus des maisons, qui sont comme des niches dans la montagne, on a creusé des caves où les Habitans retirent leurs bestiaux: ce qui fait juger que ce lieu-là a été une forte retraite, pour défendre la frontiére contre les courses des Arabes & des Bédouins ou Pâtres du Diarbeck. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 5. *p.* 198. edit. de Hollande 1692. Cette ville porte aussi le nom de *Schiheresul* ou *Schiahrazul*. *Voyez* SCHE HE'RE'SUL.

CHERBOURG, en Latin *Cæsarisburgum*, *Caroburgum*, ou *Caroburgus*, ville de France sur la côte de Normandie. Elle est dans le Coutantin près de Harfleur & de la Hogue, avec un assez bon port. Elle est presque isolée par la mer. C'est la derniére des villes qui fut entre les mains des Anglois, sous le régne de Charles VII. On la leur enleva vers l'an 1453. Ses fortifications furent rasées en 1689. * Sanson. Baudrand.

CHERCA, riviére de Dalmatie. *Cherchez* KERKA.

CHERCARE, isle. *Cherchez* CERCARE.

CHERCHEURS, nouveaux Heretiques, à ce que rapporte l'Auteur d'un Traité intitulé *la Religion des Hollandois*, imprimée à Paris en 1673. Ils avouent qu'il y a une vraye Religion que JESUS-CHRIST nous a apportée du ciel, & qu'il nous a revelée pendant sa vie sur la terre; mais ils soutiennent, qu'aucune des Religions établies parmi les Chrétiens, n'est cette véritable Religion de Jésus-Christ. Ils trouvent à reformer quelque chose en particulier dans chacune de ces Religions, & les condamnent toutes en général, n'ayant point pris de parti, & ne s'étant determiné sur le choix d'aucune. Ils font profession de lire incessamment les Saintes Ecritures, & de prier Dieu avec un zele ardent, afin qu'il les éclaire dans la connoissance qu'ils cherchent de la Religion qu'ils doivent embrasser. L'Auteur du Traité que nous avons allégué, est M. Stoup, premiérement Ministre & ensuite Colonel dans les troupes Suisses en France. Il dit qu'il sait qu'il y a eu autrefois en Angleterre de ces Chercheurs, & qu'il y en a un bon nombre présentement en Hollande; mais si cela est, ils ont soin de se cacher, car on ne les a pas encore découverts, & tout ce qu'en dit cet Auteur pourroit bien n'être fondé que sur son imagination.

CHE'RE'AS (*Chereas*) Historien Grec. Polybe en parle avec un mépris extrême, & dit qu'on doit considérer ce qu'il avance avec certains Historiens, comme on regarde les Fables inventées dans la boutique d'un Barbier. *Mihi quidem*, dit Polybe, *non pro Historiis scripta eorum videntur haberi debere, sed pro fabulis ex officina alicujus Tonsoris aut vulgi fæce profectis.* On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. CHÆ'RE'AS est aussi le nom d'un Capitaine qui abandonna Ptolemée, pour se ranger du parti d'Antiochus. * Polybe, *l.* 3. & 5.

CHE'RE'AS ou CHÆRE'AS, frére de Timothée & d'Apollophanés, fut tué avec ses freres après la prise de Gazara, dans un marais où ils s'étoient tous trois allé cacher. * II. *Machab. ch.* 10. *v.* 32. & 37. Ce Chéréas étoit Gouverneur de Gazara l'an du monde 3871, avant Jésus-Christ 164.

CHE'RE'AS Cassius. *Cherchez* CASSIUS.

CHE'RE'BERT, Roi de France. *Cherchez* CHARIBERT.

CHE'RE'DE'ME, frére d'Epicure, s'adonna à l'étude de la Philosophie, & vécut sous la XX Olympiade, vers l'an 340, avant Jésus-Christ. Epicure composa un Traité des Dieux, intitulé *Chérédéme*, en l'honneur de ce frére, ou de quelqu'un de ses amis, dont il vouloit faire connoître le nom à la postérité. * Diogene Laerce, *Vie d'Epicure*. Gassendi, *Vie du même*, *l.* 1. *ch.* 1. 8. & 10.

CHE'RE'GUA, isle de l'Océan Oriental, est dans l'Archipel de Saint-Lazare, parmi celles des Larrons. * Maty, *Dict. Geogr.* Jaillot dans sa mappemonde publiée en 1694, l'appelle *Céréga*, & la place sous le onziéme degré de latitude septentrionale. Sanson, dans sa Charte des Isles Philippines, la nomme *Chéréguan* & lui donne la même situation. On ne trouve aucun de ces noms dans les Cartes de M. Delisle.

CHE'REM, Anathême. Les Hébreux distinguent trois sortes d'anathêmes ou excommunications. La premiere est *Niddui*, *séparation*, le premier degré de l'excommunication Judaïque. La seconde est Cherem, la grande excommunication, ou l'Anathême. La troisiéme est *schammata*, à laquelle est attachée la peine de mort. Le *Chérem* prive l'excommunié de plusieurs avantages de la societé civile. Il ne peut avoir commerce avec personne, ni vendre, ni acheter, sinon les choses absolument necessaires à la vie; ni frequenter les écoles, ni entrer dans les Synagogues. On ne peut ni boire ni manger avec lui. La sentence de Chérem ne pouvoit être prononcée que par dix personnes, ou du moins en présence de dix personnes. Mais l'excommunié pouvoit être absous par trois Juifs, ou même par un seul, pourvu qu'il fût Docteur de la Loi. La forme de l'excommunication étoit chargée de quantité d'imprécations tirées de differens endroits de l'Ecriture. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb. tome* 3. Selden, *de Synedriis*, *l.* 1. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *l.* 7. *ch.* 20. edit. de Paris. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHE'RE'MON, Ecrivain du tems d'Auguste, ainsi qu'on l'apprend de Strabon, qui assure, *l.* 17, qu'il suivit Ælius Gallus, allant d'Alexandrie dans la Haute Egypte. C'étoit, suivant le même Auteur, un homme vain, qui vouloit passer pour grand Philosophe & bon Astronome, mais qui se fit mocquer de lui. Tzetzes en nous apprenant qu'il fut Ecrivain sacré en Egypte, ajoûte, *Chil.* 5. *Hist.* 6, que dans l'explication des Lettres sacrées, il assuroit que le phénix étant venu en Egypte, mouroit aprés avoir vécu sept mil six cens ans: en quoi il a poussé l'âge du phénix au delà des autres, car les uns ne lui donnent que 500 ans de vie, & ceux qui ont été le plus loin, comme le remarque Tacite, n'ont pas passé le nombre de 1400 ans. Le livre où on lisoit cette impertinence, est apparemment celui qui est appellé les Hiéroglyphiques par Suidas, qui *sous le mot* Δαιτικοί, lui attribue encore une Histoire d'Egypte, & qui assure qu'il fut le maître de Denys d'Alexandrie. Joséphe, *l.* 1. *contre Apion*, cite son Histoire d'Egypte, mais pour la refuter. Theodoret, *Therapeut. Serm* 3, en fait aussi mention, & ce que Porphyre dit aprés Chéremon des Prêtres d'Egypte, *l.* 4. *de Abstin.* il l'a pris sans doute dans le même Ouvrage. On apprend de cet endroit-ci que Chérémon étoit Stoïcien, ce qui donne tout sujet de croire qu'il fut l'Auteur du Traité des Cométes, cité par Origene, *l.* 1. *contra Celsum*, comme d'un Stoïcien de ce nom; & c'est avec assez d'apparence qu'on croit que l'Auteur du livre des Cometes employé par Seneque, *Natur. Quæst. l. ult. ch.* 5, est celui-là même dont on parle ici, quoique dans les imprimez il soit appellé Charimander. * *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes* de M. Du Pin, *tome* 1. *p.* 46.

CHE'RE'MON (Saint) Evêque de Nilople en Egypte, fut un des saints Confesseurs qui pendant la persécution de Dece se retirerent dans les montagnes d'Arabie. Il étoit alors fort âgé, & mourut de sa mort naturelle, ou fut tué par les Barbares. Quoi qu'il en soit, il est honoré comme Martyr dans les Martyrologes au 22 de décembre. Saint Denys d'Alexandrie fait mention de la fuite de ce saint Evêque dans Eusébe, *Hist. l.* 6. *ch.* 42. * *Memoires Ecclesf.* de Tillemont, *ch.* 3.

CHE'RE'PHON, Poete Tragique, né dans l'Attique, vivoit du tems de Philippe, Roi de Macedoine, sous la CVIII Olympiade, vers l'an 348 avant Jésus-Christ, & étoit un des Disciples de Socrate. Il devint si pâle à force d'étudier, qu'on l'appella *Byxinos*, c'est à dire, *de couleur de bouis*. On le nomma encore *chauve-souris*, parce qu'il étoit noir, & il avoit une voix delice. Il composa une Tragédie intitulée *les Héraclides*. * Suidas.

CHE'RE'STRATE, mére du Philosophe Epicure, sortoit d'une famille très-noble. * Diogéne Laerce, *Vie d'Epicure*. Gassendi.

CHE'REZ. *Voyez* XE'REZ.

CHE'RIF ou SHE'RIF, en Arabe, signifie *Prince* ou *Seigneur Illustre*. Les Turcs donnent quelquefois ce nom à leur Empereur, aussi-bien que celui de Sultan. Le Prince de la Mecque s'appelle *Chérif*, de même que l'Empereur de Sus, qui est aussi Roi de Tafilet, celui de Fez, & celui de Maroc en Afrique, qui se sont rendus Souverains depuis le commencement du XVI siécle. Le premier de ces Chérifs fut un Alfaqui, Docteur de la Loi de Mahomet, qui parut en 1508, & se nommoit Mahomet Ben-Hamet, autrement le Chérif Hascen. Il se disoit de la lignée de leur Prophéte; c'est pourquoi il prit le nom de Chérif, comme propre aux Descendans des filles de Mahomet. Il avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet, & Mahamed qu'il envoya en pelerinage à la Mecque, & à Medine, pour les mettre en réputation parmi les Africains. A leur retour, parce qu'ils suivoient la Secte des Morabites, ils furent estimez comme Saints par ces Barbares. Ben Hamet envoya à Fez les deux plus jeunes, qui étoient fort savans, disputer la chaire du Collége de Modaraça, laquelle fut donnée au plus âgé. Son cadet fut Précepteur des enfans du Roi; mais comme leur pére avoit de plus hautes pensées, il leur persuada de demander au Roi de Fez la permission d'aller combattre les Chrétiens, qui se rendoient puissans en Afrique, & de maintenir par les armes la Loi de Mahomet, comme ils y étoient obligez en qualité de Chérifs. Le Roi jugea bien que cette permission pouvoit avoir de dangereuses conséquences, & que joignant le titre de Protecteurs du peuple avec celui de Chérifs, ils pourroient usurper toute l'autorité. Néanmoins il se laissa gagner par leur sainteté apparente, & leur permit de publier un *gazie* contre les Chrétiens: (c'est parmi eux ce qu'est la Croisade parmi nous.) Après avoir levé une armée fort nombreuse, qu'ils entretenoient des dixmes qui leur furent accordées, ils s'approcherent de Tanger & d'Arzile, d'où ils retournerent à Fez avec quelque butin. De là ils passérent au Royaume de Maroc, l'an 1514, avec leurs tambours & leurs banieres, pour attirer de nouvelles troupes, & avancerent jusqu'à Tarudant, dans la province de Sus, où ayant gagné les principaux du pays, ils prirent avec leur pere la qualité de Gouverneurs de Tarudant & de Dara; puis encore le titre de Prince de Hea, qui est une province au septentrion de celle de Sus. Le Chérif Hascen étant mort, ses trois fils ne furent pas moins ardens que lui à établir leur domination. Ils attaquerent le Gouverneur de Safi, qu'ils firent prisonnier avec plusieurs Gentilshommes Portugais, mais Abdelquivir mourut dans le combat. Les deux autres Chérifs retournerent victorieux: ce qui augmenta leur réputation. L'an 1519, ils résolurent de s'emparer du Royaume de Maroc. Dans ce dessein ils allérent à Maroc, & trouverent moyen d'empoisonner le Roi. D'autres disent qu'ils le firent poignarder la nuit, après l'avoir attiré à une conference secrette. Lorsqu'ils eurent executé cette trahison, ils se rendirent maîtres du château, & l'aîné fut déclaré Roi comme parent de Mahomet, & légitime heritier de la Couronne. Le cadet prit le titre de Viceroi & de Gouverneur de Tarudant. Quelque tems après Hamet se qualifia Roi d'Afrique; ce qui irrita le Roi de Fez, lequel alla assieger Maroc, d'où il fut contraint de se retirer. Les deux freres dont l'un étoit Roi de Maroc, & l'autre se nommoit Roi de Sus, apprirent que le Roi de Fez revenoit avec une puissante armée, & sans attendre son arrivée, ils l'allerent joindre à son passage, où ils lui donnerent bataille, & remporterent la victoire. Le fils du Roi de Fez y fut tué, & ce Roi se sauva en diligence, laissant son artillerie dans le camp. Après cette victoire les Chérifs furent assiéger la ville de Tafilet dans la Numidie, où est maintenant le Biledulgerid, & s'en rendirent maîtres.

L'an 1536, Mahamed, Roi de Sus, conquit la ville de Sainte-Croix au Cap d'Aguer, qui appartenoit au Roi de Portugal, où il trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, & où il fit captifs un grand nombre de Chrétiens. Enfin la puissance des Chérifs devint si formidable, que le Roi de Portugal abandonna la plupart des places qu'il avoit sur ces côtes. Au milieu de ces conquêtes l'ambition fit naître entre les deux fréres une très-cruelle guerre. Hamet, comme l'aîné, régnoit dans Maroc, & avoit donné Sus à Mahamed pour le gouverner sous son autorité; mais le cadet qui étoit le plus vaillant, & le plus aimé du peuple, voulut jouir de l'autorité souveraine, & refusa d'obéir aux ordres de son frere. Lorsqu'on en vint aux mains, le Roi de Sus gagna la bataille, & fit prisonnier le Roi de Maroc, qu'il remit en liberté après la paix qui fut concluë en 1543, & par laquelle il fut accordé que les deux fréres partageroient également toutes leurs conquêtes. Mais Hamet se voyant libre leva de nouvelles troupes, marcha contre Mahamed, qui alla au devant de lui, remporta une seconde victoire, & se rendit maître de la ville de Maroc en 1545. Il traita neanmoins son frere avec beaucoup de douceur, & l'envoya commander dans Tafilet, lui promettant de mettre ses fils en possession de ses Etats. Comme Mahamed ne pouvoit demeurer en repos, il chercha une occasion de rompre la treve qu'il avoit faite avec le Roi de Fez, l'engagea à une bataille, & le fit prisonnier avec son fils, en 1547. L'année suivante, il le mit en liberté; mais trois mois après il alla avec une armée devant Fez, prit possession du Palais, & envoya le Roi à Maroc, puis il épousa une des filles de ce Roi, & demeura ainsi maître de la ville, & de la plus grande partie de l'Etat. Le Chérif poursuivant ses conquêtes, envoya trois de ses fils contre Trémecen, qu'ils prirent sans tirer l'epée; parce que le Turc qui y commandoit, se rendit d'abord. Quelque tems après, il conçut quelque soupçon contre le Roi de Fez & ses fils qui étoient à Maroc; & dans la pensée qu'ils soulevoient le peuple, il les envoya égorger tous en même tems. L'an 1553, les Turcs d'Alger reprirent Trémécen, & s'approcherent de Fez: ce qui obligea le Chérif de sortir en campagne, parce que cette ville a le privilége de se pouvoir rendre, lorsque ses ennemis sont à demi-lieue de la ville, & que le Prince n'est pas assez fort pour les combattre. Les Rois jurent à leur avénement, d'observer inviolablement cette coutume. Mahamed ayant perdu la bataille, se retira dans le nouveau Fez, d'où il prit la fuite vers Maroc. Les Turcs entrérent dans la ville, & pillerent le thresor du Chérif, mais Mahamed y revint en 1555, gagna une bataille, & rentra en possession de la ville & de tout le Royaume. De là il retourna à Maroc, d'où il prit la route de Sus, avec quantité de cavalerie, & douze cens Turcs de sa garde; mais il fut assassiné en chemin par quelques mécontens, l'an 1557. Abul-Mumen, un des fils du Chérif poursuivit ces assassins

fint sur la route de Trémécen, & recouvra le thresor de son pere qu'ils enlevoient. Cependant le Gouverneur de Maroc craignant quelque soulevement, & que le peuple inconstant ne proclamât Roi Hamet, frere du défunt Chérif, qui étoit prisonnier à Maroc, le fit égorger, avec sept fils ou petits-fils qu'il avoit; de sorte que les deux fréres Hamet & Mahamed, moururent tous deux presque en même tems de mort violente. MULEY ABDALLA, fils de Mahamed, demeura paisible possesseur de l'Empire. Il laissa pour successeur de la Couronne, MAHAMAD *le Noir*, lequel ayant été privé du Royaume par Mélic & Hamed ses oncles, appella à son secours, Sebastien Roi de Portugal; mais Mahamed & Sébastien furent tuez dans la bataille en 1578, & HAMET se maintint dans la possession du Royaume. Le Cherif de Fez se nomme aujourd'hui *le Chérif des Chérifs*; & posséde l'Empire de Sus, les Royaumes de Tafilet, de Fez, de Maroc, de Tégorarin, &c. * Diégo de Torrès, *Histoire des Cherifs*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. De Thou, *Hist. l.* 7.

CHE'RIGUANES. *Voyez* CHIRIGUANES.

* CHE'RIJAR, ville d'Asie dans la province de Teren qui confine au Mazanderan. Elle est la capitale de sa province dont elle porte aussi le nom, & d'une médiocre grandeur. Elle n'a rien qui soit digne de remarque; mais à une lieue de là on voit les ruines d'une grande ville, par lesquelles on peut juger qu'elle avoit environ deux lieues de tour. Il y a encore quantité de tours de brique cuites au feu, & en plusieurs endroits des pans de murailles qui subsistent encore. On voit plusieurs lettres taillées dans des pierres qui sont cimentées dans ces tours; mais ni les Turcs, ni les Persans, ni les Arabes n'y peuvent plus rien connoître. La ville étoit bâtie autour d'une haute colline, au dessus de laquelle sont les ruines d'un château, qui étoit, comme disent ceux du pays, la résidence des Rois de Perse. * Tavernier, *Voyages de Perse, tome* 1. *l.* 3. *c.* 4. *p.* 313. & 314. édit. de Hollande, 1692.

CHE'RILE, qu'Etienne de Byzance appelle Χοίριλλος, ancien Poëte dont la patrie n'est pas bien connue. Etienne de Byzance, au mot Ἰασσός, dit qu'il naquit dans la petite isle appellée Jasa, près de la Carie. Hésychius soutient qu'il étoit de Samos, & si l'on en croit Suidas, il étoit d'Halicarnasse. On peut concilier ces trois Auteurs, en observant que l'isle où étoit né Chérile, étoit de la dépendance de Samos, & qu'étant allé demeurer à Halicarnasse, il y acquit le droit de Bourgeoisie. Ce fut dans cette derniére ville, ainsi qu'on l'apprend des deux Auteurs citez, qu'il se lia étroitement avec Herodote, qu'on accuse de l'avoir trop aimé. Il s'appliqua à la Poësie, & le Poeme où il décrivit la victoire que les Athéniens remportérent contre Xersés, leur parut si beau, qu'ils lui firent donner une piéce d'or pour chaque vers. Ce qui en a été conservé par Aristote dans ses livres de la Rhétorique, & par Josephe, *l.* 1. *contre Apion*, justifie le bon goût des Athéniens. Plutarque assure dans la Vie de Lysander, que ce Genéral voulut toûjours avoir Chérile auprès de lui, pour immortaliser son nom par les vers de ce Poëte; & si l'on en croit Suidas, il fut ordonné que ses Poësies seroient récitées avec celles d'Homére. Il avoit aussi décrit en vers la Guerre de Darius Roi de Perse, dont Strabon a conservé un beau fragment, *l.* 7, & il avoit encore composé quelques autres Poemes ainsi qu'on l'apprend de Suidas. Horace, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 233, & *Art Poetique*, *v.* 357, fait mention d'un CHE'RILE, contemporain d'Alexandre, Auteur d'un fort mauvais Poeme, que ce Prince paya trés-bien; mais s'il ne se trompe pas, il y a eu deux Chériles. L'ancien inventa une sorte de métre qui porte son nom, & dont Suidas, Marius Victorinus, & Photius font mention. L'autre faisoit de très-méchans vers, & son nom a passé aux mauvais Poëtes ses successeurs. On dit de lui, qu'étant convenu qu'il recevroit un écu de chaque bon vers de sa façon, & un soufflet d'autant de mauvais, qu'il en produiroit, il fut si bien payé des derniers, qu'il périt sous la main de ses débiteurs. * Quinte-Curce, *l.* 8. Lilio Giraldi, &c.

CHE'RILE, Poëte Tragique d'Athénes, composa cent cinquante piéces de théatre, & ne fut que treize fois vainqueur, selon Suidas. Il est different de CHE'RILE de Samos, Poëte de ce nom, qui fut aimé de Lysander. M. Dacier ne reconnoit que deux Chériles, le premier qui vivoit vers la LXXV Olympiade du tems d'Alexandre fils d'Amyntas, dont il est parlé dans l'article précédent; le second qui vivoit vers la CXIII Olympiade, près de cent quarante ans après le premier. Même Scaliger dans son Eusebe prétend qu'il n'y a jamais eu que le premier & il accuse Horace d'avoir fait deux fautes très-grossiéres dans ces vers, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 232. &c.

Gratus Alexandro Regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Philippos.

L'une d'avoir si mal jugé de ces vers, qu'il a traité de méchant Poëte, un Poëte très-excellent, & qu'on égaloit à Homére; & l'autre d'avoir écrit qu'un Poëte qui vivoit du tems de Xerxés, étoit contemporain d'Alexandre le Grand. M. Dacier répond à cela qu'il n'est pas à présumer qu'Horace, écrivant à Auguste, soit tombé dans des fautes si grossiéres. D'ailleurs, *dit-il*, Quinte-Curce & Plutarque assurent qu'Alexandre avoit près de lui un Poëte nommé Chérilus; & Horace n'est ni le seul ni le premier qui ait traité Chérilus de méchant Poëte. Aristote en avoit jugé comme lui, & l'avoit opposé à Homére; comme lorsqu'il dit *dans le huitiéme l.* de ses Topiques, *Il faut prendre des exemples propres & tirez de ce que nous savons, comme fait Homère, & non pas comme fait Cherilus*, οἷα Ὅμηρος, μὴ οἷα Χοίριλος: & Quinte-Curce l'exprime ainsi, *Agis quidam Argivus pessimorum carminum post Cherilum conditor.* „ Un certain Agis d'Argos, le plus méchant Poë„te du monde après Chérilus. „ * Horace *avec les Notes de M. Dacier*, *tome* 9. *p.* 425. édit. de 1691, faite en Hollande sur celle de Paris dont elle porte le nom dans le titre.

* CHE'RIS (*Charès*) Grammairien de Corfou, qui avoit écrit sur Pindare, & qui avoit lui même composé quelques Poësies. Le Scholiaste de Pindare & d'autres en font mention. * Jean Meursius, *Biblioth. Attica*.

CHE'RON, (Saint) que l'on croit avoir vécu sur la fin du cinquiéme siecle, étant ordonné Diacre par son Evêque prêcha l'Evangile aux François nouvellement établis dans les Gaules. Après avoir prêché quelque tems dans le Pays Chartrain, il voulut venir avec ses Disciples à Paris; mais ayant été rencontré dans une forêt proche de Chartres, par des Voleurs, il y fut tué. Son corps fut reporté à Chartres, & enterré sur une éminence hors de la ville. On y bâtit depuis une église & on y établit une Communauté de Clercs en 537. Ce lieu a depuis été donné en 1137, à des Chanoines Réguliers, & l'on croit que son corps y repose. Ses Actes composez par un Auteur du IX siécle, sont pleins de faits qui paroissent fort douteux. * Henschenius. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, 28 may.

* CHE'RON (Henri) Peintre habile en portraits, fut pére de Mlle Elizabeth Sophie Chéron cy-dessous.

* CHE'RON (Louis) fils du précédent & frére de Mlle Elizabeth Marie Chéron cy dessous, fut un bon Graveur.

CHE'RON (Elizabeth Sophie) naquit à Paris le troisiéme octobre 1648. Son Pere, *Henri* Chéron, originaire de la ville de Meaux, s'étoit mis en réputation par quelques portraits. Il étoit Reformé. Sa Mére, *Marie* le Fevre, étoit Catholique. Le talent de Mademoiselle Chéron pour la Peinture se déclara de bonne heure. A sept ans elle enseignoit le dessein à une Elève de trente ans. Ayant fait un voyage à l'Abbaïe de Jouare, pour y peindre quelques personnes, elle y vit Mr. de la *Reade*, Gentilhomme Anglois, qui lui persuada de se faire Catholique, & après un an d'epreuve elle fit son abjuration. Elle eut soin de sa mére & de ses sœurs, que le pére avoit laissées apparemment pour la Religion. Elle porta ses sœurs à se faire Catholiques, comme elle. La Musique l'auroit distinguée, si l'éclat qu'elle a reçu de la Peinture & de la Poësie n'eût fait oublier les heureuses dispositions qu'elle avoit pour cet Art. Elle ajouta à la correction du dessein & à la suavité de la couleur, l'ajustement convenable à ses figures, un choix heureux, la vérité des Caractéres, la naiveté des passions, la pureté de l'Histoire, l'unité de lieu & d'action si rarement pratiquée, les épisodes nécessaires pour faire valoir le sujet, la différence des tems & des pays, la justesse des allegories, soutenue de la vraisemblance, & tout ce qu'un esprit cultivé puise dans d'autres sources que dans les préceptes de la Peinture. Elle rendit tous les autres Arts tributaires de cet Art, & l'esprit brille dans ses Ouvrages encore plus que l'Art. C'est ce qu'on admire dans les tableaux qu'elle a laissez, entre autres dans ceux de la Sépulture de Notre Seigneur, dans celui de sa fuite en Egypte, dans celui où la Vierge endormie de lassitude donne lieu aux soins que Joseph & les Anges prennent de l'Enfant *Jesus*. Elle avoit une exécution si facile, que ni la conversation, ni l'attention qu'elle donnoit quelquefois à d'autres ouvrages en travaillant, ne troubloient point ses idées. Elle ne s'est pas bornée à une seule maniére de peindre; elle les a toutes embrassées, & a réussi par tout, en huile, en mignature, en émail, & en gravure, & sur tout dans les admirables desseins, qu'elle a traduits, s'il faut ainsi dire, des pierres antiques. Ce qu'elle a eu de plus singulier, & qui marque la force de son imagination, c'est la facilité qu'elle avoit de faire des Portraits de seul ressouvenir. Elle fit dans sa jeunesse un Portrait très ressemblant de Donna *Hippolita* d'Arragon, sans l'avoir jamais vue & sur la description, que lui en fit la Comtesse d'*Illes*. *Casimir*, Roi de Pologne, Mgr. le *Dauphin*, fils de *Louis* XIV, les Princes ses Enfans, Mademoiselle de *Mont-pensier*, l'Empereur *Joseph* ont voulu être peints de sa main. L'Empereur l'invita d'aller à Vienne & lui proposa des avantages considérables. N'ayant pu la déterminer à quitter sa Patrie, il lui envoya des Masques, pour avoir d'elle son portrait & celui des Archiduchesses ses filles. Le Grand *Condé* se rendit plusieurs fois chez elle, pour se faire peindre. L'Académie de Peinture ne la reçut que sur la proposition qu'en fit Mr. *Le Brun*. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue lui a fait l'honneur de l'agréger, sans qu'elle l'eût demandé, & lui envoya en 1699 les patentes, dans lesquelles elle lui donne le surnom d'*Erato*. Son talent pour la Poësie a paru dans sa Traduction de plusieurs Pseaumes dont elle donna en 1693, un Recueil *in octavo*, enrichi de plusieurs figures dessinées & gravées par *Louis* Chéron son frere. Elle apprit l'Hebreu, pour mieux entrer dans le sens du Prophete, & on prétend qu'elle a plus fait qu'elle ne prétendoit, qu'elle est entrée dans son esprit, & que nulle Traduction n'a mieux conservé le sublime des Pseaumes. Peu de tems avant sa mort, le P. de *Tournemine* l'engagea à continuer cet Ouvrage, & elle a achevé la Traduction des Pseaumes de Vêpres, du Cantique d'*Habacuc*, & du Ps. CIII, selon la Vulgate, ou CIV selon l'Hébreu. Elle traduisit dans le même tems le Ps. XVIII ou XIX, & la seconde Ode du premier Livre des Odes d'*Horace*, dont les pensées, dit-on, ont assez de raport à celles que *David* exprime dans le Pseaume. Elle les traduisit dans la vue de faire sentir la supériorité du Poëte sacré sur le Poëte profane. Elle a composé beaucoup d'autres Poësies, de differens caractéres, que le Public recevroit agréablement, & qu'on lui donnera sans doute. Elle avoit commencé de traduire en vers François l'*Oedipe de Sophocle*. On a encore d'elle, *Traduction d'une Ode Latine* de M. l'Abbé Boutard ou *Description de Trianon*; *Les Cérises renversées*, *Poeme Héroïque* en trois Chantes. Mademoiselle Chéron épousa assez tard Mr. *Le Hay*, & ils travaillérent ensemble à divers Ouvrages. Elle mourut le troisiéme de septembre 1711, âgée de 63 ans. Voici quatre vers de M. l'Abbé de Bosquillon, destinez pour être mis sous le portrait de notre Savante,

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toujours Chéron l'ornement de la France:
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence
Que les graces de son pinceau.

* *Eloge Funèbre de Madame le Haye &c.* par Mr. Fermelhuis, &c.

* CHE'RONAC ou CHE'RONNAC, bourg de France dans l'Angoumois, près de la source de la Charente, vers les confins du Poitou & du Limosin. Il est à peu près à l'est d'Angoulême, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

CHE'RONNE'E, ville de la Béotie, célébre par la bataille que Philippe de Macédoine y gagna sur les Athéniens, sous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Plutarque étoit de cette ville. * Pline. Strabon.

CHE'RONE'SI & PIGIADA, anciennement *Epidaurus*, ville de la Morée, situé dans la Zacanie, sur la côte du Golfe d'Egine, environ à six lieues de l'isle de ce nom, vers le midi oriental. Cette ville porte aussi le nom d'*Esculapie*, & elle a été anciennement fameuse par son temple d'Esculape. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHE'RONNAC. *Voyez* CHE'RONAC.

* CHE'ROY, bourg de France dans le Gatinois, sur la petite riviére de Lunin. Il est au nord-est de Montargis, dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHERSE'RUS, riviére d'Afrique, dans le Royaume de Fez, & dans la province d'Errifs, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud au nord, & se rend dans la Mer Méditerranée entre Chersera & Salquiza. * Sanson, *Carte des Etats & Royaumes de Fez & de Maroc*.

CHE'RSIAS, natif d'Orchoméne dans la Béotie, vivoit sous la XLVII Olympiade, vers l'an 590 avant Jésus-Christ, & du tems de Périandre, qui fut son ennemi déclaré, jusqu'à ce que Chilon les eût réconciliez. Pausanias raporte des vers de lui, *au livre* 9.

CHERSIM: c'est ainsi qu'on doit prononcer, quoi qu'il l'écrive *Czérim*. *Voyez* CZE'RIM.

CHERSIPHRON, Architecte. *Cherchez* CTE'SIPHON.

CHERSO, isle avec une ville de même nom. Elle est dans le Golfe de Caméro, partie de celui de Venise, entre la côte de l'Istrie & l'Isle de Véghia. Cherso appartient aux Vénitiens, & elle a titre de Comté, duquel dépendent les isles d'Oséro, d'Unie, de Sanségo, & quelques moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHERSO. *Voyez* TOPETORKAN.

* CHERSOBLEPTE'S, Roi de Thrace, l'an 410 de Rome, 3691 du monde & 344 avant Jésus-Christ.

CHERSONE'SE. C'est ainsi que les Grecs appellent une *péninsule* ou *presqu'isle*, du mot χέρσος *terre*, & de νῆσος, *isle*. Ainsi on donna le nom de Chersonése Cimbrique au Jutland, qui est au Roi de Danemarc, parce qu'il fut habité par les Cimbres; celui de Chersonése de Thrace, au pays appellé aujourd'hui, la presqu'isle de Gallipoli; & celui de Chersonése Taurique, célebre dans les Ecrits des Grecs, à la petite Tartarie, appellée autrement Tartarie de Crim, Tartarie Crimée, ou Tartarie de Prekop, &c. * Ptolemée. Pline. Strabon.

CHERSONE'SE D'OR, anciennement *aurea Chersonesus*, péninsule de l'Inde au delà du Gange, qui comprenoit non seulement la presqu'isle que l'on nomme aujourd'hui *Malaca*, mais encore l'isle de Sumatra, qui en a été détachée depuis. Plusieurs ont cru que c'est la terre d'*Ophir*, où Salomon envoyoit ses vaisseaux. *Voyez* OPHIR. * Ptolemée. Pline. Strabon.

CHERTSEY, bourg avec marché dans la contrée du nord-ouest du Comté de Surrey, à laquelle il donne son nom. Il a un pont sur la Tamise; & il y avoit autrefois un riche monastère. Le Roi d'Angleterre Henri VI, ayant été égorgé en prison, y fut enterré sans cérémonie; mais dans la suite son corps fut porté à Windsor. * *Dict. Anglois*.

CHE'RUB ou KE'RUB ville de la Chaldée. Les Juifs qui en sortirent au retour de la captivité de Babylone ne purent jamais montrer des preuves évidentes de leur origine. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59. II. *Esdras* ou *Néhémie*, *ch.* 7. *v.* 6.

CHE'RUBIN, Ordre Militaire de Suéde, dit autrement de Jésus, ou Collier des Séraphins. Magnus IV, Roi

Roi de Suéde, l'institua l'an 1534, selon Ziegler. Le Collier de cet Ordre étoit composé de Chérubins d'or emaillez de rouge, & de croix patriarchales d'or sans email, en mémoire du siége métropolitain d'Upsal. Au bout du collier, pendoit une ovale, de même emaillée d'azur, avec un nom de Jesus en or; & dans la pointe de l'ovale quatre petits clous emaillez de blanc & de noir, pour exprimer la passion du Fils de Dieu. Charles IX, ayant banni la Religion Romaine de Suéde, abolit cet Ordre. * Favin, *Théatre d'honneur & de Chevalerie*.

CHE'RUBINI, (Laerzio) natif de Norcia, ville épiscopale en Ombrie, vivoit sous le pontificat de Sixte V, & des Papes suivans, jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII, sous lequel il mourut vers l'an 1626. C'étoit un Jurisconsulte extrêmement laborieux. Il recueillit les Constitutions & les Bulles des Papes depuis saint Leon I, & en forma le recueil que nous avons sous le nom de *Bullaire*. ANGELO-MARIA CHE'RUBINI, son fils, Moine du Mont-Cassin, l'augmenta beaucoup, & le publia tel que nous l'avons en quatre volumes. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laerzio laissa un autre fils nommé ALEXANDRE CHE'RUBINI, qui a vecu sous le pontificat du Pape Urbain VIII, en 1630 & 1635. Il savoit les Langues, traduisit quelques Ouvrages de Grec en Latin, & s'attacha particuliérement à la Philosophie de Platon. Jean-Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, a fait mention de lui dans un article particulier, *Pinac. III. Imag. Illustr. c.* 46.

CHE'RUBINI, (François) Cardinal, natif de Monte Bodio, dans la Marche d'Ancone, savoit un peu le Droit, de la manière qu'on l'etudie à la Cour de Rome. Lorsqu'il entra au service du Cardinal Pamphile, il eut le plaisir de le voir élevé au Pontificat, sous le nom d'Innocent X. Chérubini avoit déja exercé quelques charges ecclesiastiques. Le Pape le reçut encore dans le Palais Apostolique, le fit Auditeur, & ensuite l'éleva au cardinalat au mois d'octobre de l'an 1647. C'étoit un homme de bonne vie, prudent, honnête, & ami des pauvres; il mourut le 21 avril 1656.

CHE'RUBINI (Alexandre) *Voyez* l'article de CHE'RUBINI (Laerzio)

CHE'RUBINI (Angelo-Maria) *Voyez* l'article de CHE'RUBINI (Laerzio)

CHE'RUBINS, Anges du second Ordre de la premiére hiérarchie. On doute de la veritable origine du mot Hébreu *Chérubim*. Quelques uns disent que *chérub*, vient d'une racine, qui en Chaldéen & en Hébreu signifie *labourer*. *Chérub* signifie aussi *fort & puissant*, & en ce sens Ezechiel appelle le Roi de Tyr, un Cherub, *tu Chérub unctus*, vous etes un puissant Roi. Chez les Egyptiens, Cherub signifie une figure symbolique & figurative. La plupart des Juifs, & quelques Auteurs Chretiens, disent que *Chérubim* signifie *comme des enfans*, qui étoit la figure qu'on leur donnoit. *Che* en Hebreu signifie *comme*, & *rub*, *un enfant*, ou *jeune garçon*. Quelques Ecrivains Ecclesiastiques, & même saint Jerôme dans son Epitre à Paulin, & dans ses Commentaires sur le Prophéte Ezechiel, ont entendu par ce mot, *une multitude de science & de connoissance*, de l'Hébreu *nachar*, *savoir*, & *rub*, *beaucoup*; mais ce sens est trop tiré. Le sentiment d'Aben-Esre, dans ses Commentaires, sur la Genése, est le plus sûr. Ce Rabbin croit, qu'on ne doit pas seulement entendre par le mot de *Chérubim*, une figure de jeune homme, comme plusieurs Rabbins l'ont entendu avec la Paraphrase Chaldaïque; mais en général, toutes sortes de figures. En effet, *Chérubim* marque quelquefois cela dans l'Ecriture. Quelques uns ont cru qu'il y avoit dans ce mot une métathése, ou transposition de lettres, & qu'au lieu de *charab*, il falloit lire *rachab*: or *rachab*, signifie, *aller à cheval*, *conduire un chariot*, comme si les Chérubins étoient le chariot sur lequel Dieu est monté; ce qui s'accorde parfaitement avec les Chérubins. Quand Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 3. *ch.* 6, parle des deux Chérubins qui couvroient l'Arche, il dit seulement que c'étoit des animaux aîlez, qui n'approchoient d'aucune figure qui nous soit connue; que Moïse les avoit vu figurez dans le thrône de Dieu, & les avoit fait répresenter de la même maniére. A l'égard des Chérubins d'Ezechiel, la figure en est marquée expressément, savoir, l'homme, le lion, le bœuf, & l'aigle; mais les Auteurs ne conviennent point entre eux s'ils ont eu chacun leur figure propre, & si chacun avoit la forme des quatre animaux differens. Vilalpandus croit que chaque Chérubin a eu une même forme, qui étoit composée de quatre; de sorte que la face & les bras étoient d'homme; les quatre ailes d'aigle; le ventre de lion; & les piez de veau. Il donne aussi cette même figure aux Chérubins qui étoient sur l'Arche. Au reste, tout cela ne pouvoit être que symbolique. La tête d'homme, par exemple, signifioit la science; les ailes d'aigle étoient le symbole de la sublimité de leur contemplation, ou de la promptitude avec laquelle ils exécutent les commandemens de Dieu, la poitrine de lion marque leur force & leur puissance; & les piez de veau ou de bœuf, leur fermeté & leur assiduité au travail. Les premiers Cherubins, dont il est parlé dans l'Ecriture, sont ceux qui furent mis à l'entrée du Paradis terrestre, dont il est parlé dans la *Genése*, *ch.* 3. *v.* 24. Quoique le texte de la Vulgate semble n'exprimer qu'un Chérubin, les Septante ont exprimé au pluriel *Chérubins*, & le terme Hebreu *Chérubim* est aussi pluriel. Théodoret, Théodore d'Héraclée, & Procope entendent par ces Chérubins, des figures épouvantables que Dieu fit paroître à Adam pour l'éloigner du Paradis; mais l'opinion la plus commune est que c'étoient des Anges, qui tenoient une epée flamboyante, ou selon d'autres, un grand feu. Quelques uns croyent que les Cherubins & le glaive flamboyant sont la même chose. En general *Chérubim* se prend pour des figures qui representent des choses differentes, & c'est en ce sens qu'il est dit dans l'Hebreu, *Exode*, *ch.* 26, que l'ouvrage des courtines étoit un ouvrage de Cherubins, ce que l'Auteur de la Vulgate a traduit par un ouvrage en broderie; mais la principale figure des Cherubins étoit le bœuf. S. Jean dans l'*Apocalypse*, *ch.* 4. *v.* 6. & 7, nomme les Cherubins des animaux. Ils étoient aîlez, comme il paroit par la description des Chérubins, qui etoient sur l'Arche. Pour exprimer la grandeur, l'elevation, la puissance de Dieu, il est dit souvent dans l'Ecriture, qu'il est assis sur les Cherubins. Jean Spencer, Theologien Anglois, a cru que les Cherubins étoient une figure Egyptienne, & a traité à fonds cette matiere, dans son livre *de Legibus Hebræorum Ritualibus*, *lib.* 3. *Dissert.* 5. * M. Simon.

*CHE'RUBINUS BELLUS, naquit à Terra Nuova ou Terra Nove, vers l'an 1652. C'étoit un Poete renommé, un savant Théologien, & un habile Jurisconsulte dans le Droit de la Cour de Rome. On a de lui, *Ergasto, Idilio primo; Le lagrime di Maria Vergine nel Calvario; Clori, Favola pastorale; L'Agnese, Tragedia sacra; Il Martirio di S. Agata, Tragedia; Il nascimento del Bambino Gesù, azione dramatica*. Il avoit aussi tout prêt à mettre sous la presse, un livre intitulé, *Summa Casuum Conscientiæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHE'RUBIQUE, Hymne Chérubique, c'est une Hymne, que les Grecs récitent avec beaucoup de cérémonie dans leur Liturgie, & qui a pris son nom des Cherubins, dont il est fait mention dans cette Hymne; & qu'ils pretendent imiter, en chantant les louanges de Dieu. Ils la récitent, lorsqu'on porte les saints dons du petit autel, appellé l'*autel de la prothése*, au grand autel, sur lequel on va faire le sacrifice. Cedrenus raporte l'institution de l'Hymne Chérubique au tems de l'Empereur Justinien. M. Simon a observé que cette Hymne n'est point dans les Liturgies Syriaques des Jacobites ou Maronites, ni dans celles des Nestoriens, qui ont été prises des Greques, d'où il conclut qu'elle n'étoit point aussi dans les Liturgies des Grecs, lorsque les Syriaques en ont été traduites. Cependant il remarque qu'elle se trouve dans la Theorie de saint Germain, Patriarche de Constantinople: & parce qu'on pourroit dire que la Théorie qui a été imprimée, est pleine d'additions postérieures au tems du Patriarche Germain, il produit un exemplaire manuscrit de cette Theorie ou explication de la Liturgie Grèque, dans laquelle ces additions ne sont point, & où l'on trouve neanmoins l'Hymne Chérubique. * M. Simon, *Remarques sur Gabriel de Philadelphie*.

CHERVESTA, riviére de Turquie en Europe. *Cherchez* ARZENZA.

CHERVINSKO, qu'on écrit *Czerwinsk*, ville de Pologne à huit lieues de Varsovie, en descendant la Vistule. Elle est ornée d'un bâtiment magnifique, qui est une Abbaïe de l'Ordre des Chanoines de S. Augustin. Elle est des plus riches & des plus considérables de Pologne, possedée toûjours par les plus grands Seigneurs du Royaume, & même par des fils du Roi, quoiqu'elle soit réguliere. Elle vaut environ quarante mille livres de rente. Le Roi y nomme; mais, comme l'Abbé doit être Moine, l'élection en doit aussi être faite par les Moines de l'Abbaïe, en confirmation du Brevet du Roi, & très souvent ils n'y ont aucun egard; ce qui fait que la premiere élection est suivie d'une deuxiéme, & même d'une troisiéme, dans les intervalles d'un mois de l'une & l'autre; & si la derniere n'est pas encore conforme à la nomination du Roi, le Titulaire de Cour se pourvoit à Rome, & les fruits sont en sequestre pendant la vacance, n'y ayant point d'œconomat en Pologne. Cette Abbaïe a une prétendue image miraculeuse de la Vierge, qui fait une des plus grandes dévotions de Pologne. L'habit de ses Moines est une soutane blanche, avec un petit surplis court & serré, comme un rochet, mais sans manches, en forme de scapulaire; & dans le chœur ils ont un camail d'Evêque, noir, doublé de cramoisi. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHE'RUSCES ou CHE'RUSQUES, peuple puissant en Allemagne, avoit eu pour Chef le vaillant Arminius, dont il est souvent parlé dans Tacite, & dans d'autres Historiens, qui ont écrit les guerres des Romains au delà du Rhin. Ils habitoient entre l'Elbe & le Weser, & avoient pour voisins à l'orient les Hermondures, qui étoient vers l'endroit où la Sale entre dans l'Elbe; à l'occident & au midi les Cattes, à présent ceux de Hesse; & au nord les Fosiens qui tenoient la Basse Saxe & le païs de Holstein. Baudrand leur donne toute cette partie de l'Allemagne, qui comprend aujourd'hui les Duchez de Brunswick & de Lunebourg, les Diocéses de Hildesheim & de Halberstade, la Vieille-Marche, & une partie des païs de Thuringe, & de Magdebourg. * Cluvier, *en son Ancienne Allemagne*, *l.* 3. *ch.* 19. Baudrand.

* CHERWELL, riviére d'Angleterre, traverse du nord au sud tout le Comté d'Oxford, passe à Banbury, puis sépare ce Comté de celui de Northampton & se décharge à Oxford dans la Tamise.

CHERZ, qu'on écrit *Czersk* & *Czersko*, ville de Pologne, qui étoit batie de brique; mais qui est ruinée présentement, & dont les masures des tours & des murailles marquent encore sa premiere grandeur. Elle est titre d'un Castelan de Mazovie, & un *Grode* ou Bailliage considérable, appellé spécialement *Grode de Mazovie*. Cette ville est en effet beaucoup plus ancienne que Varsovie. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu. *Voyez aussi* CZERSK.

CHE'SAPEACK, grand Golfe de la Mer du nord, dans l'Amerique septentrionale. Il s'avance environ 70 lieues dans les terres, entre les côtes de la Virginie & celles de la Pensylvanie: mais il n'a gueres au delà de dix lieues de largeur. Ce Golfe est formé par diverses rivieres, dont les principales sont celle des Susquesahanoughs, qui se décharge au fond de ce Golfe, & celles de Patawomeck, de Toppahanock, de Pamaunck, & de Powhatan, qui y entrent du coté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHESEL, anciennement *Jaxartès*, fleuve de la grande Tartarie en Asie. Il prend ses sources aux confins du Royaume de Thibet, dans des montagnes, qui sont une partie de l'ancien *Imaus*; ensuite traversant tout le Zagathay d'orient en occident, & étant arrivé à Kend ou Cant, il se sépare en deux branches, dont la septentrionale prenant le nom de *Kand*, de *Sihum* ou d'*Alshash*, va se décharger dans la Mer Caspienne, un peu au midi de Caracus: & l'autre va se rendre dans cette même mer, entre Madrandan & Ceraffat. Ainsi elles forment une isle qui a au delà de cent lieues d'orient en occident, & de vint du nord au sud. *Voyez* la Carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, que M. Witsen a publiée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHESHIRE. *Voyez* CHESTER (le Comté de)

CHESLON, ville de Palestine, qui bornoit la Tribu de Juda du côté du nord. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 10. C'est apparemment Cariathiarim.

CHESNE. *Voyez* CHENE.

CHESNEAU. *Voyez* CHENEAU.

CHESNEGHIR BACHI (le) un des douze principaux Officiers de la Cour du Grand Seigneur. Il est le Chef de ceux qui font l'essai des viandes que l'on presente au Sultan. Ce nom est composé d'un mot Persan *Chesné*, qui signifie *l'essai que l'on fait des viandes ou de la boisson*; & de *ghir*, lequel vient du verbe *ghirsen*, qui signifie *prendre*. Quelques uns le nomment *Chesnighir*, de *Cheschide*, qui veut dire, *goûter*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* CHESSEY ou CHESSY, village de France dans le Lyonnois propre, au nord-ouest de Lyon, dont il est eloigné d'environ cinq lieues.

CHESTER, ville d'Angleterre, avec Evêché suffragant d'York. Est située sur la riviere de Dee, où elle s'élargit vers son embouchure dans la Mer d'Irlende. Les vaisseaux y remontent avec la marée. Son port est tres-beau & très-assuré; ce qui la rend une ville marchande, riche & assez peuplée, à cause que c'est-là qu'on s'embarque d'ordinaire, pour passer en Irlende. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Gestria*, *Ceva*, *Devana*, *Divana*, *Civitas Legionum*, *Legio XX Victrix*, &c. Chester est encore une place très-forte, avec de belles murailles, de bonnes tours, pour les défendre, & un château considérable. Il y a deux grandes rues, qui se croisent, & qui forment dans le milieu une belle place. L'église cathédrale est assez belle; & l'on y voit divers tombeaux. C'étoit autrefois un monastére de Religieuses, bati par le Comte Leufric, sous le nom de sainte Werburge. Hugues, dit *le Loup*, Comte de Chester rétablit ce monastère en 1094, & y mit des Moines. Depuis, Pierre Evêque de Lichfield y transfera le siege episcopal. Robert de Limesey Successeur de Pierre, le transfera encore à Coventri, & un autre le rétablit à Lichfield. On établit un Evêque à Chester, sous Henri VIII, & le premier Evêque fut un Religieux Carme, nommé Jean Bird, qui se maria, & qu'on déposa depuis sous le régne de Marie. Chester souffrit beaucoup dans le XVII siecle, pour s'être declaré en faveur du Roi Charles I, contre les Parlementaires, qui y exercérent toutes sortes de violences. * Camden, *Descript. Brit.* Godwin, *de Episc. Angl.* &c.

CHESTER (Le Comté de) en Anglois CHESTERSHIRE, est une province maritime d'Angleterre. Ce Comté est borné au nord par le Comté de Lancastre, au levant par ceux de Derby & de Stafford, au midi par celui de Shrop, & au couchant par le païs de Galles & par la Mer d'Irlande. Cette province peut avoir vingt lieues de longueur & dix de largeur. Elle a cent douze milles de tour, & contient environ 72000 arpens de terre, & 20452 maisons. Ses principales montagnes sont celles qui la séparent des provinces de Stafford & de Derby. Elle abonde plus en pâturages qu'en blé, & le païs est plat pour la plus grande partie. Les principales rivieres qui l'arrosent, sont celles de Dee, du Wéver & de Mersey. La premiére a ceci de remarquable, qu'elle grossit peu quand il pleut beaucoup; & que, quand le vent de sud régne, elle s'enfle & se déborde. Le Mersey separe ce Comté de celui de Lancastre, & le Wever le traverse du midi au nord & du sud est au nord-ouest. Ses principales denrées sont le fromage & le sel, recherchez par toute l'Angleterre. Il renferme plus de Noblesse qu'aucune autre province d'Angleterre, & l'on y compte onze tant villes que bourgs à marché. Cette province a l'avantage d'être un *Comté Palatin*, dont les Comtes avoient autrefois un si grand pouvoir, qu'ils vivoient plutôt en Princes qu'en Sujets. Le

premier

premier Comte Palatin fut un neveu de Guillaume *le Conquerant*; & le dernier fut Simon de Montford, Comte de Leicester. Après sa mort au douziéme siécle, cette province fut rénuie à la Couronne. Cependant la province jouit encore de ses anciens priviléges, & l'on tient toûjours à *Chester* sa capitale, la Cour Palatine, pour rendre justice aux Habitans de cette province. Les principaux lieux de ce Comté sont Chester, Nantwich, Middlewich, Northwich, Macclesfield, Congleton, Froddesham, Stopfort, Sondbach ou Sandbitch, Altringham, Malpas, Knoutsford. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 1. p. 46. 47.*

CHESTERFIELD, bourg ou petite ville avec marché de la partie du Comté de Derby, qu'on appelle *Scarsdale*, en Angleterre. Elle est dans une agréable situation entre l'Ibbe & le Rother rivieres, au midi d'une petite montagne, dans un terroir fertile. Les ruines qu'on y voit montrent qu'elle est ancienne. Ce fut près de cette ville que Henri III, Roi d'Angleterre, combattit avec ses Barons; & que Robert de Ferrans, Comte de Derby, fut fait prisonnier. Le Roi Charles I l'érigea en Comté en faveur de Philippe, Lord Stanhope de Shelford, à qui succéda en ce titre son petit-fils Philippe, Duc de Chesterfield, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

CHESTERHIRE. *Voyez* CHESTER (Comté de)

CHESTER UPON THE STREET, bourg d'Angleterre, situé sur la petite riviére de Wére dans l'Evêché de Durham, entre la ville de ce nom & celle de Newcastle. On prend ce lieu pour l'ancienne *Chonderaum*, ville des Brigantes, Maty, *Dict. Geogr.*

CHESTINO, Capo. *Voyez* SPADA.

CHETTENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CHEU, Roi de la Chine, fut le dernier de la famille de Xanga. Ce Prince brutal & emporté épousoit toutes les passions de sa femme Takia, la plus belle Princesse de la Chine, mais la plus fiere & la plus cruelle. Leur régne devint si insupportable, que les Grands donnérent la Couronne à Chang, lequel étant mort bien-tôt après, laissa Vau pour son successeur. Celui-ci gagna une bataille contre Cheu qui s'alla enfermer dans son palais, où il mit le feu, & où il perit au milieu des flammes. On prit la Reine Takia, à qui le Roi Vau fit couper la tête, pour venger le sang innocent qu'elle avoit fait répandre. * Paul Pezron, *Antiq. des tems.*

* CHEVALERIE. Il y a en Europe differens Ordres de Chevalerie. Il faut les chercher chacun sous leur nom pour en estre instruit. Voici une liste qui renferme à peu près tous ceux qui sont connus en Europe, selon l'ordre Alphabetique, avec l'année de leur institution.

ORDRES de CHEVALERIE en EUROPE.

De l'*Aigle Blanc*, institué par Auguste II, Roi de Pologne & Electeur de Saxe en 1705.

De l'*Aigle Noire*, institué par Frédéric I, Roi de Prusse & Electeur de Brandebourg, en 1701.

D'*Alcantara* ou de *S. Julien du Poirier*, institué par Ferdinand II, Roi de Leon & de Galice, en 1176.

De l'*Amour du Prochain*, institué par l'Impératrice Elizabeth Christine de Wolffenbutel, Epouse de l'Empereur Charles VI, en 1708.

De *S. André du Chardon* en Ecosse, renouvellé, ou plutôt institué par Jaques V, Roi d'Ecosse, en 1534

De *S. André* en Moscovie, institué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moscovie, en 1698.

De l'*Annonciade*, institué par Amédée VI, Comte de Savoye sous le nom de l'Ordre du Laqs d'amour, en 1360, ou 1362.

& ensuite par le Pape Félix V, premier Duc de Savoye sous le nom de l'Annonciade, en 1434.

D'*Avis*, institué par Alfonse premier Roi de Portugal, en 1147.

De *Calatrava*, institué par D. Sanche III, Roi de Castille, en 1158.

De *sainte Catherine* en Moscovie, institué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moscovie, en 1715.

Du *Chérubin*, institué par Magnus IV, Roi de Suède, en 1334.

Charles IX a aboli cet Ordre.

De *Christ*, institué par Denys I, Roi de Portugal, en 1319.

De *la Concorde*, institué par Christian Ernest, Markgrave de Brandebourg, en 1660.

Du *Coq*, institué par un Dauphin, en 1214.

De *Cosse de Genest*, institué, comme on croit, par S. Louis, en 1234.

De *la Croisade*, institué par Eleonore troisiéme femme & veuve de l'Empereur Leopold, en ....

Du *Croissant* institué à Angers par René d'Anjou, en 1448.

Il ne subsiste plus.

De *Notre-Dame du Chardon*, institué par Louis II, Duc de Bourbon, en 1370.

Il ne subsiste plus.

Des *Dames de la Vertu*, institué par Eléonore de Gonzague, troisiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, en 1662.

Des *Dames réünies pour honorer la Croix*, institué par la même Eléonore de Gonzague, en 1668.

De *Dannebrog*, institué par Valdemar II, Roi de Danemarc, en 1219.

De *l'Eléphant*, institué par Chrétien I, Roi de Danemark, en 1478.

De *l'Epic* ou *Epy* institué par François I, Duc de Bretagne, vers l'an 1448.

Il ne subsiste plus.

Du *S. Esprit*, institué par Henri III, Roi de France, en 1578. & 1579.

De *Saint Etienne*, institué par Côme I, de Médicis, Grand Duc de Toscane. Cela arriva selon quelques-uns en 1554, ou selon d'autres, en 1562.

De *la Générosité*, institué par Frédéric III, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse, lorsqu'il n'étoit encore que Prince Electoral, en 1685.

De *S. George*, sous les Princes de la Maison Impériale des Comnènes, vers l'an 1200.

De *S. Hubert*, institué par Gerhard Duc de Juliers, de Cleves & de Berg, en 1444.

renouvellé par Guillaume Electeur Palatin, en 1709

De *S. Jaques* institué, en 1175.

De *la Jarretiére*, institué par Edouard III, Roi d'Angleterre, en 1345.

De *S. Lazare*, rétabli par le Pape Pie IV, en 1565.

De *S. Louis*, institué par Louis XIV, Roi de France, en 1693.

De *Malte*, connu sous ce nom depuis que l'Empereur Charles-Quint fit présent de l'Isle de Malte à l'Ordre, en 1530.

Son origine remonte à l'an 1048.

De *S. Marc*, institué par le Senat de Venise, vers l'an 835.

De *S. Michel*, institué par Louis XI, en 1469.

De *la noble Passion*, institué par Jean-George, Duc de Saxe-Weissenfels, en 1704.

Du *Précieux Sang*, institué par Vincent de Gonzague, quatriéme Duc de Mantoue, &c. en 1608.

Du *S. Sepulchre*, institué par Baudouin I, Roi de Jérusalem, en 1103.

De *la Sincérité*, institué par les Electeurs de Saxe Jean George IV, & de Brandebourg Frederic III, en 1690.

De *la Tête morte*, institué par Silvius Nimrod Duc de Wurtemberg en Silesie, en 1652.

Teutonique, confirmé par le Pape Celestin III, en 1195.

De *la Toison d'Or*, institué par Philippe II, Duc de Bourgogne, en 1429.

CHEVALET, Fête qui se faisoit tous les ans par la Jeunesse de Montpellier, y est établie depuis Pierre II, Roi d'Arragon, qui épousa l'an 1204, Marie, fille unique de Guillaume Comte de Montpellier, & fut demeuré avec elle au château d'Aumelas dans le voisinage, ainsi que le rapporte Gabriel *dans son Histoire des Evêques de Maguelonne*. Ce Prince devint éperdûment amoureux d'une jeune fille de Montpellier, nommée *Catherine Rebuffie*, & oublia bien-tôt la Reine son épouse. Son aversion pour cette Princesse augmentant de jour à autre, la race des anciens Comtes de Montpellier alloit être éteinte, sans le stratagême dont se servit généreusement la belle Catherine, en substituant la Reine à sa place, & la mettant coucher dans son lit une nuit qu'elle y attendoit le Roi. Pierre ne distingua point l'épouse de la Maitresse, & dans la suite il fut ravi de devoir à cette innocente tromperie, la naissance d'un héritier légitime, qui fut Jacques I, son successeur à la Couronne. Catherine Rebuffie n'en fut que plus considérée de tout le monde, & plus tendrement aimée du Roi, qui poussa même sa passion jusqu'à entrer publiquement dans la ville de Montpellier sur une haquenée blanche, portant derriere lui la Maitresse en croupe. Les Habitans flatés de l'honneur qu'avoit reçu leur Concitoyenne, demandérent au Roi cette même haquenée, qu'ils obtinrent, & imposérent à la ville la charge de la nourrir & d'en prendre soin. Elle vécut près de vingt ans, & ne paroissoit qu'au même jour auquel le Roi avoit fait son entrée. On la promenoit autour de la ville; les chemins étoient parsemés de fleurs, & toute la jeunesse étoit autour de la haquenée en chantant & dansant. Ils prirent goût à cette espece de Fête, & après que cette pauvre bête eut assez vecu, ils imaginérent de remplir sa peau de foin, & de recommencer tous les ans la même cérémonie. C'est de cette peau empaillée que la Fête du chevalet a pris sa naissance, & s'est continuée jusqu'à présent. Un jeune homme monté sur un petit cheval de carton, proprement équipé & semblable à ceux qu'on introduit quelquefois dans les balets, lui fait faire le manége au son des hautbois & des tambourins. Un de ses camarades tourne autour de lui, ayant un tambour de basque, dans lequel il fait semblant de vouloir donner de l'avoine au Chevalier: l'adresse consiste en ce que le Chevalier doit paroître éviter l'avoine, pour ne se point detourner de son exercice, & que le donneur de Civade doit le suivre dans toutes ses caracolles sans s'embarrasser avec lui: ce qui se fait avec beaucoup d'agilité & toûjours en cadence. Vingt-quatre autres Danseurs vêtus à la légère, avec des grelots aux jambes, & conduits par deux Capitaines, entourent ces deux-ci, & s'entrelacent en plusieurs façons, en dansant toûjours les mêmes rigaudons que le Chevalet.

CHEVALIER. On donnoit anciennement ce nom à ceux qui tenoient le second rang dans la République Romaine, entre les Sénateurs & les Plebeiens. Ils étoient ainsi appellez, parce que la République leur donnoit par honneur un cheval & un anneau d'or. Il n'y a plus maintenant de ces sortes de Chevaliers. *Voyez* ce qui en est dit ey-après, à l'article de CHEVALIERS ROMAINS. Louis du May remarque *dans son Etat de l'Empire*, que les Rois ne se trouvant pas assez riches pour récompenser les belles actions & les services que les Gentilshommes leur rendoient, inventérent les Ordres de Chevalerie, qui, sans épuiser leurs finances, leur donnerent le moyen de contenter ceux qui n'estiment rien tant que l'honneur. Il ajoûte, qu'il croit que c'est pour cette raison, qu'anciennement on créoit les Chevalier avant le combat, afin qu'ils y allassent avec plus d'ardeur; ou incontinent après, pour récompenser sur le champ ceux qui avoient eu le plus de part à la victoire. La Chevalerie, dit André de la Roque, *au Traité de la Noblesse*, a été autrefois en telle considération, que les enfans des Princes & des Seigneurs n'étoient point admis à la table de leur pére, s'ils n'étoient Chevaliers; & que les simples Ecuyers n'avoient pas le privilege de manger à la table des Grands, comme le rapporte Jean Diacre d'Aquilée, *dans son Histoire des Lombards, l. 1.* Aussi les Chevaliers ont toûjours précedé les Ecuyers. En effet, le hazard de la naissance fait le Gentilhomme, qui prend ordinairement la qualité d'Ecuyer, sans qu'il y ait rien contribué; & la vertu seule éléve le Chevalier à ce degré d'honneur. On dit bien, que les fils des grands Princes sont Chevaliers nez; néanmoins Louis XI, Roi de France voulut recevoir l'Ordre de Chevalerie de la main de Philippe Duc de Bourgogne, le jour de son sacre en 1461, & François I, avant la bataille de Marignan l'an 1515, reçut le même Ordre de Pierre Bayard, Gentilhomme du Dauphiné, que sa vertu fit surnommer, *le Chevalier sans reproche*. L'Histoire remarque encore, que Guillaume Comte de Hollande, ayant été élu Roi des Romains, voulut être créé Chevalier avant que de recevoir la Couronne.

Enfin les Rois de France, dans la cérémonie de leur couronnement, ont souvent donné l'Ordre de Chevalerie à leurs fils, & à d'autres Princes de leur sang. Néanmoins François Mener, Auteur Italien, assure qu'il y a en Italie quelques exemples de Chevaliers héreditaires; comme cela se voit, dit-il, dans Rome, où la qualité de Chevalier de saint Jean-de-Latran a passé de pére en fils en certaines familles, par privilèges des Empereurs. Matthieu Paris dit, que pour être capable de combattre dans un tournoi, il falloit être Chevalier; & que pour ce sujet le Comte de Glocester fit en Angleterre Guillaume son frére Chevalier, afin qu'il y fût admis. Anciennement la réception des Chevaliers se faisoit pour l'ordinaire aux Fêtes de Pâques, de la Pentecôte & de Noel, avec de grandes cérémonies, parmi lesquelles il y en avoit une entre autres fort singuliere. On faisoit d'abord la barbe à celui qui vouloit être Chevalier; on le mettoit ensuite en un bain où on lui jettoit de l'eau sur les épaules; puis on le mettoit dans un lit, au sortir duquel on le conduisoit vêtu d'une robe & d'un capuchon à une chapelle, où il passoit la nuit en priere; le matin il entendoit la Messe; après, il alloit se coucher; & quand il avoit reposé quelque tems, on l'éveilloit pour recevoir une chemise blanche, une robe rouge, des chausses noires, & une ceinture blanche; on le menoit ensuite à celui qui le devoit faire Chevalier, qui lui donnoit l'accolade avec quelques coups de plat d'épée sur les épaules, & qui lui faisoit attacher des éperons d'or aux pieds: enfin on le conduisoit à la chapelle où il faisoit serment sur l'autel de soutenir les droits de l'Eglise toute sa vie, & il le mettoit à table avec les Chevaliers assemblez, mais il n'y pouvoit manger ni boire. Cette pratique a été longtems en usage en France, en Italie, & en d'autres pays. On l'observoit aussi en Angleterre, & l'on y ajoûtoit même beaucoup d'autres façons également divertissantes pour les Spectateurs, & incommodes pour le Postulant. On peut en voir la description, qu'Edouard Bisse en a donnée dans les Remarques sur le Traité de l'Art Militaire de Nicolas Upton, copié d'un ancien manuscrit. Saladin fut fait Chevalier de cette maniere par Hugues de Tabarie son prisonnier, qui ne changea dans les cérémonies que ce qui ne pouvoit s'accorder avec la Religion du Soudan, & les coups de plat d'épée. Godefroy, fils de Foulques, Comte d'Anjou, fut aussi fait Chevalier avec ces cérémonies en 1128, par Henri I, Roi d'Angleterre. En donnant au Chevalier l'épée, la lance, le chapeau, le haubert, les chausses de fer, les éperons, les molettes, le gorgerin, la masse, l'écu, les gantelets, le cheval, la selle, & autre sorte d'équipage, on lui faisoit entendre, que tout y étoit mysterieux, & que chacune de ces choses le devoit instruire de son devoir. Chamberlaine, dans *l'Etat présent d'Angleterre*, dit que lorsqu'un Chevalier est condamné à mort pour un crime énorme, on lui ôte la ceinture & son épée, on lui coupe ses éperons avec une petite hache, on lui arrache son gantelet, & on lui brise ses armes. Pierre de Belloy dit que pour la dégradation du Chevalier, la coutume de France étoit de l'armer de pié en cap, comme s'il eût dû combattre, & de le faire monter sur un échafaut, où le Heraut le publioit traître, vilain & déloyal. Après que le Roi ou le Prince Chef d'Ordre, accompagné de douze Chevaliers vêtus de deuil, avoit prononcé la condamnation, on jettoit le Chevalier attaché à une corde sur le carreau, & en cet équipage il étoit conduit à l'église, où l'on chantoit le Pseaume 108, selon la Vulgate & 109 selon l'Hebreu, *Deus laudem meam, &c.* qui est plein de malédictions, puis on le mettoit en prison, pour être puni par la Justice

Justice ordinaire, selon les loix militaires. La manière de revoquer la Chevalerie est exprimée dans l'Arrêt du Grand Conseil, donné à Paris le sixiéme août 1579, où il fut enjoint au Chevalier dégradé de rendre le collier & le petit Ordre de saint Michel, pour être mis entre les mains du Thrésorier de l'Ordre.

Il est à remarquer, que celui qui a la souveraine puissance, fait faire quelquefois des Chevaliers par ceux qui ne sont pas Chevaliers. Ainsi le Roi Louis XIII reçut l'Ordre du Saint-Esprit à son sacre en 1610, des mains de François Cardinal de Joyeuse, encore qu'il ne fût pas associé à cet Ordre. Les Papes ont donné le même pouvoir au Gardien des Cordeliers de Jérusalem, de conférer l'Ordre de Chevalerie du Saint-Sépulchre aux Pélerins, ou Voyageurs de la Terre-Sainte. Pour ce qui est de pouvoir prendre deux Ordres de Chevalerie ensemble, cela est sans difficulté; & l'on voit qu'en France les Chevaliers du Saint-Esprit sont conjointement Chevaliers de Saint-Michel & de la Toison d'Or, comme en Espagne il y a des Chevaliers d'Alcantere, qui sont aussi Chevaliers de Calatrava, & ainsi des autres Ordres de cette nation, lorsqu'ils se rapportent aux mêmes vœux, & aux mêmes fonctions, qui sont de combattre les ennemis de la Religion Chrétienne. Néanmoins les Ordres Militaires Religieux, comme celui des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, le Teutonique, & autres de cette nature, sont incompatibles avec les Ordres Militaires des Rois, parce qu'en ces premiers on fait des vœux, qui attachent le Chevalier au service de son Ordre. Il faut aussi remarquer, qu'on ne peut accepter l'Ordre de Chevalerie d'un Prince étranger, sans le consentement de son Souverain; parce que cet engagement est une manière de rebellion. C'est pourquoi François I, Duc de Bretagne fit mourir son frére Gilles de Bretagne, Baron de Château-Briant, en 1450, parce que sans son consentement, & au mépris du Roi Charles VII, son Souverain Seigneur, il avoit accepté l'Ordre de Saint-George d'Angleterre. On a mis aussi en doute, si les femmes peuvent être Chevaliéres; sur quoi l'on pourroit dire qu'il y a des exemples, comme elles ont pris anciennement le titre d'*Equitissa*, c'est à dire, *Chevaliére*. Onuphre Panvini dit aussi, qu'elles sont admises à l'Ordre de Saint-Jacques. Il y a des Chevaliéres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, telle qu'étoit Galiotte de Gourdon, de Genouillac, de Vaillac. La Reine Anne, Duchesse de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII, fit une manière d'Ordre de la Cordeliére, qui ne se communiquoit qu'à des veuves. L'Impératrice Eléonor de Gonzague troisiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, institua, en 1662, l'Ordre des Dames de la Vertu, & en 1668 celui des Dames réünies pour honorer la Croix. L'Impératrice Eléonor veuve de l'Empereur Léopold, a établi depuis peu l'Ordre de la Croisade, qu'elle donne aux premières Dames de la Cour. Il y a une grande différence entre le Chevalier & le Gentilhomme. La naissance fait le Gentilhomme, & la vertu seule le Chevalier. Les Princes n'affectent point le titre de Gentilhomme, mais bien celui de Chevalier. Le Gentilhomme engendre un Gentilhomme, mais le Chevalier n'engendre pas un Chevalier. C'est pour cela qu'anciennement les jeunes Gentilshommes portoient un écu tout blanc, sans aucun émail de blason, jusques à ce que par quelque fait d'armes, ils eussent acquis le droit d'y faire peindre quelques figures hiéroglyphiques pour monument de leur valeur, à l'exemple des *Cattes*, qui, au rapport de Tacite, portoient un anneau de fer, en guise de menote, jusqu'à ce qu'ils eussent brisé ce lien d'ignominie par la mort d'un ennemi. Quelque grand Seigneur qu'on fût, il n'étoit pas permis autrefois de porter le manteau, qu'après avoir été fait Chevalier. Les Princes & les Seigneurs, qui n'étoient pas encore Chevaliers, étoient appellez de leur nom de batême, suivi du titre de *Monsieur*. C'est ainsi qu'il est dit dans les Histoires de France, *Charles Monsieur de Bourbon: Antoine Monsieur de Bourgogne; Charles Monsieur d'Albret; Jaques Monsieur de St. Pol.* Mais après avoir été fait Chevaliers on leur donnoit le titre de *Monseigneur* qui précédoit le nom de batême. On donnoit aussi ce titre aux anciens Chevaliers, qu'on appelloit *Bannerets*, c'est à dire, qui avoient d'autres Chevaliers sous leur Banniére. Les Bannerets qui possédoient plusieurs fiefs directs, dont relevoient d'autres fiefs de Chevaliers, se disoient *doubles Bannerets*, & les Chevaliers leurs Vassaux, *Bacheliers*. La qualité de *Miles* en Latin est la même que celle de Chevalier en François, & ces mots *Miles Militum*, qui se trouvent dans quelques Histoires de France, désignent des Chevaliers Vassaux des Bannerets, lesquels étoient obligez de les suivre à la guerre. Les *Damoiseaux*, en Latin *Domicelli*, diminutif de *Dominus*, étoient au dessous des Chevaliers, & au dessus des Ecuyers. C'étoient proprement des Novices de Chevalerie qui, avec l'âge, devenoient Chevaliers par leurs services. Cela donne lieu à beaucoup de simples Ecuyers d'usurper la qualité de Damoiseaux, pour parvenir plus facilement à la Chevalerie. Les éperons d'or, & le cordon d'or autour du bonnet, étoient des marques de Chevalerie, car il n'y avoit que les Chevaliers qui eussent droit d'en porter selon les ordonnances. Les Ecuyers ne portoient que des éperons blancs. Les Evêques portent encore aujourd'hui la ceinture & le cordon d'or, parce qu'ils étoient autrefois du corps des Barons & des Chevaliers. * De la Roque, *Traité de la Noblesse*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHEVALIER ROMAIN, étoit le second degré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celui des Sénateurs. Dans le tems de la fondation de Rome, toute la milice de Romulus consistoit en trois mille hommes d'infanterie, & trois cent hommes de cheval: or ces trois centenies d'hommes à cheval, sont la première origine des Chevaliers Romains. C'étoit le second Ordre qui entroit au Sénat. Manuce & Sigonius ont cru que Romulus, outre l'Ordre équestre, & ces Chevaliers qui marchoient après les Sénateurs, avoit institué une Chevalerie militaire opposée à l'Infanterie; mais les Auteurs ne font aucune mention d'une Chevalerie distincte pour la guerre, ni d'aucun autre Ordre de Chevaliers du tems de Romulus, que des trois centuries, qui ont été la source & le fondement de l'Ordre équestre. Ils avoient un cheval entretenu aux dépens du public, mais quand ils étoient élevez à quelque dignité plus honorable, ou qu'ils montoient au rang des Sénateurs, ils déposoient les marques & les prérogatives de Chevaliers, & ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu prescrit pour être Chevalier, afin que la pauvreté n'en avilît point le rang; & si l'on n'avoit pas le revenu marqué, *equestris census*, l'on étoit effacé du rôle des Chevaliers par le Censeur, & l'on descendoit à l'Ordre plébeïen. Quelques uns ont cru qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu; mais cela n'alloit pas si haut. L'Ordre des Chevaliers s'accrut si fort, qu'il balança depuis la puissance du Sénat & du Peuple. Depuis ils négligérent les fonctions de la guerre, & s'occupérent dans Rome à des emplois civils. C'est ce qui fait dire à Pline, que de son tems les Chevaliers n'avoient plus de cheval entretenu du thrésor public. D'autres soutiennent que l'Ordre des Chevaliers, distinct du peuple, ne commença que du tems des Gracchus. Alors on leur accorda le privilége, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Sénat. Ovide & Cicéron étoient Chevaliers, & pour l'être il suffisoit d'avoir le revenu fixé. * *Antiq. Gr. & Rom.*

CHEVALIERS Péruviens. Sous le régne des Yncas il y avoit un Ordre de Chevaliers auquel on n'admettoit que les jeunes Princes du sang pour les rendre capables, par ces marques d'honneur, des plus grandes actions. On ne pouvoit être admis à l'examen qui étoit fort rude qu'à l'âge de seize ans. On les recevoit, dès qu'ils se présentoient, dans une maison nommée *Collcampata*, où plusieurs Vieillards des Yncas servoient de Maîtres aux Novices. Les épreuves consistoient d'abord dans un jeûne de six jours, pendant lesquels on ne donnoit aux Aspirans qu'une poignée de blé tout crud par jour, & un verre d'eau. Ceux qui ne pouvoient soutenir cette abstinence étoient rejettez comme indignes du rang, auquel ils aspiroient. Ceux qui avoient soutenu l'austérité du jeûne étoient admis à l'épreuve de la course. Elle se faisoit depuis la Colline de *Huanancari*, qu'ils tenoient pour sacrée, jusques à la Forteresse de la ville qui en étoit éloignée de près d'une lieue & demie. Celui qui arrivoit le premier au bout de la carriére, où il y avoit une banderolle, étoit choisi pour Capitaine de tous les autres. Ceux qui ne pouvoient fournir la carriére étoient rejettez comme infames. Les Parens de ceux qui couroient, les exhortoient à perdre plutôt la vie que de se relâcher. Le lendemain de la course ceux qui avoient eu l'approbation des Juges étoient divisez en deux bandes, & obligez à se battre; les uns étoient placez dans un Fort & les autres devoient l'assiéger, & cela tour à tour deux jours de suite. Quoique leurs armes fussent émoussées, il en restoit quelquefois sur le carreau. Ces épreuves étoient suivies de celle de la lutte, & du maniment de toutes les armes que étoient en usage. On les mettoit en sentinelle pendant dix ou douze heures, pour éprouver leur vigilance. Lorsqu'on les châtioit par des coups, s'ils témoignoient quelque sensibilité à la douleur, ils étoient renvoyez comme incapables de soutenir de grands maux. De plus on exigeoit d'eux de savoir faire leurs armes, au moins les plus communes, l'arc, les fléches, la massue, le javelot, la lance, & la fronde; ils devoient même être en état de faire leur chaussure. Durant les épreuves des jeunes Yncas qui ambitionnoient d'être Chevaliers, les Capitaines & les Maîtres leur faisoient tous les jours des discours, pour les exciter à la vertu, en leur remettant en mémoire la dignité de leur race qui descendoit du soleil, les belles actions des Rois leurs ancêtres, & des grands hommes qui en étoient descendus. L'aîné des Yncas qui devoit succéder au thrône, étoit éprouvé comme les autres; même plus rudement, parce, disoit-on, que devant être Roi, il étoit raisonnable qu'il surpassât les autres en vertu aussi bien qu'en dignité. Seulement avoit-il ce privilege, que s'il n'emportoit pas la banderolle, celui qui l'avoit gagnée la lui remettoit par honneur. Après ces examens, on donnoit à deux qui en étoient sortis à leur avantage, le nom de *vrais Yncas*, fils du soleil. Le Roi leur faisoit un discours pour leur répréfenter leur devoir, & ensuite il leur perçoit les oreilles avec une grosse épingle d'or, ce qui étoit la principale marque de distinction. Celui des Seigneurs qui tenoit le second rang après le Roi, leur donnoit de beaux souliers à la place de ceux de corde qu'ils avoient, & les baisoit à l'épaule droite, en leur disant, *les fils du soleil, qui ont donné de si belles preuves de leur vertu, méritent d'être adorez ou baisez*, car le terme de *baiser* signifie aussi, parmi les Péruviens, adorer, porter du respect & faire grace. On leur donnoit après cela une écharpe, & on leur ornoit la tête de feuilles & de fleurs. Le présomptif héritier de la Couronne recevoit outre cela la *bordure*, qui étoit une bande qui passoit d'une temple à l'autre, un javelot d'une aune de long, & une hache d'armes. Cela fait, ses oncles, ses fréres & tous ceux du sang royal se mettoient à genoux devant lui, comme pour le reconnoitre le légitime successeur à la Couronne; enfin ils lui donnoient la *bordure rouge*, & c'est par là que se terminoient les installations des Chevaliers. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome 2. p. 90. &c.*

CHEVALIERS de la Table Ronde. *Cherchez* TABLE RONDE.

CHEVALIERS de S. Louis. *Cherchez* SAINT LOUIS, Ordre.

* CHEVALIER, reçu d'âge, dans l'Ordre de Malte, est celui qui se présente à seize ans, au Chapitre du Grand-Prieuré d'où il est, pour être reçu dans l'Ordre, suivant les statuts. Le Chevalier de minorité est celui qui est reçu à l'âge de six ans, & quelquefois de cinq, de quatre, ou même d'un an, en vertu d'un Bref du Pape, adressé au Grand-Maître de l'Ordre, qui accorde une Bulle sur ce Bref. Le Bref & la Bulle de minorité coutent environ quinze Louis d'Or. * *Memoires de l'Ordre.*

CHEVALIER ERRANT est un prétendu Ordre de Chevaliers, dont il est fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des Braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redresser les torts, & faire des prouesses & des actions insignes de valeur. Cette valeur & cette bravoure romanesque des anciens Chevaliers, étoit autrefois la chimère des Espagnols; & l'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Chevalier qui ne se choisît une Maitresse, dont il vouloit mériter l'estime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave & tout sévère qu'il étoit, avoit dévoué la conquête du Portugal à une jeune beauté, auprès de qui il prétendoit que ses exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeunesse. Le Roman de Dom Quichotte, composé par Michel Cervantes, est une Satyre des folles prouesses de ces Chevaliers errans, & des avantures qu'on leur attribue dans les Romans. Il a gueri les Espagnols de cette folie.

CHEVALIER, surnommé d'AGNEAUX (Robert) étoit de Vire en Normandie, & frère d'Antoine Chevalier, tous deux Poëtes François. Ils vivoient en 1584, & traduisirent les Oeuvres de Virgile & d'Horace en vers François.

CHEVALIER (Antoine Rodolphe) frére du précédent naquit d'une Maison noble dans Monchamp, auprès de Vire dans la Basse Normandie. En effet les Chevaliers d'*Agneaux*, qui se sont exercez en Poësie, sont sortis de cette Maison. Il avoit étudié en sa jeunesse la Langue Hebraïque à Paris sous François Vatable, & en Angleterre à Oxford sous François Fagius. Ensuite ayant été reçu au nombre des Domestiques d'Elisabeth, qui fut depuis Reine d'Angleterre, & qui avoit la passion d'apprendre, il lui montra la Langue Françoise. Après la mort d'Edouard VI, étant allé en Allemagne, il épousa la fille de la femme de Tremellius, & d'un autre mari; de sorte qu'on le croyoit Gendre de Tremellius, qui savoit aussi fort bien la Langue Sainte, en quoi il fit encore avec lui des progrès. Puis il fut attiré à Strasbourg, en l'année 1559. Long-tems après, il enseigna à Geneve avec beaucoup de gloire & de fruit pour tout le monde, comme on peut le voir pour le Thrésor de Sanctès Pagninus, enrichi de beaucoup de choses dans l'édition qui a été faite depuis ce tems là. Quatre ans après il vint à Caen par le desir de revoir son pays, & demeura paisiblement en cette ville, jusqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée, il fut contraint de fuir en Angleterre, où il fut fort bien reçu d'Elizabeth, qui n'en avoit pas perdu la mémoire. Deux ans après, quand la paix eut été faite en France, il revint à Caen, d'où en cette année il fut encore contraint de se retirer après le massacre de Paris; & voyant qu'il falloit necessairement qu'il retournât en Angleterre; comme il ne se portoit pas bien, il se retira dans l'isle de Garnesey des dependances d'Angleterre, & y étant tombé malade, il y mourut âgé de 63 ans, ayant laissé un fils nommé Emmanuel qui demeura toûjours depuis à Cantorbéry. Outre la Grammaire de la Langue Hebraïque, & le Thrésor dont on a parlé, il avoit entrepris une nouvelle édition de la Bible en quatre Langues, dans M. de Thou a vu les cinq livres de Moïse & le livre de Josué fort bien écrits de sa propre main. Joseph Scaliger estime fort la Grammaire Hebraïque de Chevalier, & dit qu'elle est très bonne & très parfaite. Florent Chrétien l'a aussi fort louée dans des vers Grecs que l'on voit au commencement de ce livre. Antoine Chevalier a fait en vers Hebreux l'épitaphe de Calvin, que l'on trouve dans les Poëfies de Béze, imprimées à Geneve en 1597. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 437. & suiv.* edit. de Hollande, 1715.

CHEVALIER (Gaston) Gentilhomme de Béarn, vivoit dans le même tems, & publia divers Poëmes de sa façon, un entre autres intitulé, *le Decedé ou la fin du Monde.* * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CHEVALIER (Nicolas) François réfugié en Hollande, & établi à Utrecht, a donné en 1709, une description de toutes les antiquitez qu'on conservoit alors dans la chambre des raretez de cette ville.

CHEVANCY-LE-CHATEL. *Voyez* CHAVANCY.

* CHEVANNE ou CHEVANNES, bourg de France dans

ce dans le Duché de Bourgogne. Il est dans le diocése d'Auxerre, à l'ouest-sud-ouest de la ville d'Auxerre, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

CHEVAUX-LEGERS de la Garde du Roi, compagnie de cavalerie, composée pour l'ordinaire de 240 Maîtres, qui servent par quartier. Après le Roi, qui en est le Capitaine, il y a un Capitaine-lieutenant, deux Sous-lieutenans, quatre Cornettes, dix Maréchaux-des-logis, huit Brigadiers, huit Sous-Brigadiers, un Major & quatre Aide-Majors, avec les autres Officiers. Ces cavaliers sont ainsi appellez, parce qu'ils sont armez légerement. Chaque Chevau-leger a 90 livres à chaque montre, de deux mois en deux mois. * *Etat de la France*.

CHEVECIER, *Voyez* CHEFCIER.

CHEVELU, est le nom que l'Histoire donne à Clodion Roi de France, *Clodion le Chevelu*, à cause qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il rétablit aux Gaulois les cheveux, que Jules-César en signe de victoire leur avoit fait abatre, comme dit Nicole Gilles; mais l'Abbé Thritheme dit le contraire, & que ce fut à cause qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les distinguer des François, qui lui avoient aidé à les subjuguer. * Mézeray, *Histoire de France*.

CHEVELUS, *Capillati*, nom que Dicénée donna aux Goths, leur conseillant de porter toûjours une longue chevelure, pour les distinguer des Sacrificateurs qu'il institua & qu'il nomme *Pileati*, c'est à dire, couverts d'un chapeau, ou d'un bonnet. Ceux-ci étoient rasez, & ne se découvroient pas même lorsqu'ils faisoient leurs sacrifices. Dicénée vint dans le pays des Goths du tems de leur Roi Sitalque, environ 80 ans avant la naissance de JESUS CHRIST, à ce que rapporte Jornandès, dans *l'Histoire des Goths*, *ch.* 11. Pierre Patrice, *in Elog. Legat.* remarque que Decébale Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'Empereur Trajan des Ambassadeurs du rang des *Capillati*, qui étoient des moins considérables, lui envoya dans la suite des *Pileati*, pour rendre son ambassade plus illustre, & lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths, & les autres peuples du septentrion faisoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand soin de l'entretenir. Même entre les femmes c'étoit une marque de virginité; car celles qui étoient mariées avoient la tête couverte, & les filles au contraire alloient la tête nue, laissant flotter leurs cheveux, ou les rassemblant pour les lier, & les laisser pendre par derrière. Et il paroît que cette coutume étoit fort ancienne, par la description que Virgile nous en fait au *premier livre de l'Eneïde v.* 19. 20. 23.

> *Virginis os habitumque gerens, & virginis arma*
> *Spartanæ* ——————————
> ———— *dederatque comam diffundere ventis*.

* Longolius, *l.* 2. *tit.* 14. *l.* 20. & 21.

Au reste les goûts des peuples ont toûjours été & sont encore fort différens sur cette matiére. Les uns se font raser la tête, & laissent croître leur barbe, comme font les Turcs: les autres, comme les Persans, qui sont leurs voisins, ne laissent que peu de poil au menton. Ce qui convient à ceux qui vivent dans le cloître, seroit malséant à ceux qui sont dans le monde. Anciennement lorsque nos Rois vouloient punir quelque Prince, qui avoit manqué à son devoir, ils le faisoient tondre; ce qui le mettoit hors d'état de paroître, quand même on ne l'auroit pas reclus dans un monastére. Les Rois Lombards en usoient de même envers ceux qui avoient conspiré contre leurs personnes, ou contre le repos public. * Spelman, *Glossarium Archæolog.*

CHEVERNY (Philippe Huraut, Chevalier, Comte de) *Voyez* HURAUT.

CHEVIOTA ou ZEVIOTA: c'est une chaîne de montagnes qui s'étend d'Orient en Occident, entre les Comtez de Northumberland & de Cumberland, qu'elle a au midi, & la Twedale, avec la Liddeldale, qui la confinent au nord. Ainsi étant jointe au Golfe de Solwey & à l'embouchure de la Twéde, elle fait la séparation de l'Angleterre & de l'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHEVREAU (Urbain) étoit de Loudun, ville de la province de Poitou en France, où il naquit le 25 avril 1613. Il s'attacha dès sa jeunesse à l'étude avec beaucoup d'ardeur, & comme il avoit bien de la disposition pour les Belles Lettres, les progrès considérables qu'il y fit, lui méritérent un rang distingué parmi les Savans. Il n'étoit pas de ceux de ce caractére, que l'étude rend sauvages & peu propres au commerce de la vie. Il joignoit à beaucoup d'érudition tout ce qui est necessaire pour vivre dans le grand monde. Il fut Secretaire des Commandemens de la Reine *Christine* de Suéde, fille du Grand *Gustave Adolphe*. Le Roi de Danemarc l'engagea à demeurer quelque tems à sa Cour. Divers Princes d'Allemagne l'arrêtérent successivement à la leur, & entre autres l'Electeur Palatin *Charles-Louis*, pere de la Duchesse d'Orléans. Il demeura à sa Cour en qualité de Conseiller, & contribua à persuader cette Princesse à embrasser la Religion Romaine. Etant de retour à Paris, il fut choisi pour Precepteur du Duc du Maine, & il a été depuis Sécretaire de ses Commandemens. Il y avoit près de vingt ans, lorsqu'il est mort, que pour vaquer plus en repos à l'étude & à la piété, il s'étoit retiré dans une belle maison, qu'il avoit fait bâtir à Loudun: & c'est là où il mourut le quinziéme de fevrier 1701, âgé de quatre-vingt-sept ans & neuf mois & 25 jours. Il a fait don de cette maison aux filles de l'*Union Chrétienne*, à condition qu'elles recevroient trois Religieuses. Il laissa à ses héritiers une Bibliotheque, qui lui avoit couté plus de vingt-mille écus. Il en parle dans quelques-uns de ses Ouvrages. Le premier qu'il mit au jour fut *le Tableau de la Fortune*. C'est un assez petit livre, où il rapporte toutes les grandes revolutions, qui sont arrivées dans le Monde. Plusieurs années après, il fit l'*Histoire du monde*, dont il s'est fait quatre editions, deux en France & deux en Hollande. La derniere de Hollande, qui parut en 1698, est la meilleure de toutes, ayant été faite sur un Exemplaire, que l'Auteur avoit corrigé en une infinité d'endroits. C'est là le meilleur de ses Ouvrages: mais il n'est pas sans défaut. Le stile en est rude en divers endroits, & l'on diroit, que M. Chevreau, qui n'ignoroit pas d'ailleurs l'Art d'écrire, ait cru, qu'il falloit que le stile Historique eût quelque chose de raboteux & de cahotant. Il se trompe d'ailleurs, assez souvent, sur les choses qu'il rapporte; & il semble qu'il ait voulu insérer dans cette Histoire, non tout ce qui y devoit naturellement entrer; mais tout ce qu'il avoit mis dans sa tête ou dans ses Recueils. Cet Ouvrage ne laisse pas d'être utile & de meriter d'être lu. M. l'Abbé de *Vertot* vient d'en donner une nouvelle édition corrigée & continuée jusqu'à l'année 1715. Elle est imprimée à Amsterdam chez *David Mortier*. Son troisiéme Ouvrage sont des *Oeuvres mêlées*, imprimées à la Haye *in douze*, en 1697. Ce sont des Lettres en prose & en vers, qui ne sont ni trop bonnes, ni trop méchantes. On imprima la même année & au même lieu des Priéres de sa façon en prose & en vers. Quelques uns ont cru qu'il y en avoit qui sentoient un peu le Huguenot. Ce fut le jugement qu'en porta un Ecclésiastique Catholique Romain lorsqu'il les vit en manuscrit. Je ne sai si elles ont été corrigées sur ses avis. On a encore de lui, *Considerations fortuites*, traduites de l'Anglois de Joseph Hall sous le titre de *Meditation occasionnelles*; l'Ecole du Sage; *Hermogene*, Roman; Remarques sur les Poësies de Malherbe. Enfin, il a mis au jour ses *Chevræana* en deux volumes, imprimez en France & en Hollande en 1700. Ce dernier Ouvrage ne lui a pas fait beaucoup d'honneur; & généralement tout ce qu'il a mis au jour fait voir qu'il avoit principalement l'esprit porté du côté des Recueils & de la compilation, & qu'il ne donnoit pas beaucoup à la méditation. * *Memoires pour l'Histoire des Sciences, mars & avril* 1701. *Memoires du tems*.

CHEVREUSE, bourg avec titre de Duché dans l'Isle de France, sur la riviére d'Ivette, entre Paris & Chartres, à cinq lieues de la premiére, & environ à dix de la derniére. * *Cartes Geograph.*

CHEVRIE'RES. *Cherchez* CROIX-CHEVRIE'RES. *Cherchez* aussi MITTE.

CHEVRIERS, famille noble & ancienne dans le Mâconnois, se croit issue des Comtes de Mâcon. Cette croyance est fondée sur ce qu'elle porte les armes qui étoient d'*argent à trois chevrons de gueulles*, à quoi l'on a ajoûté depuis un tems immémorial *une bordure engrêlée d'azur*, que l'on regarde comme la brisure d'un cadet des Comtes de Mâcon. Pour prouver que les Comtes de Mâcon portoient les chevrons, on produit une copie collationnée & légalisée, d'un Acte original conservé parmi les titres de la famille; Acte que Jacques Sévert fit imprimer en 1628, dans sa *Chronologie Historique des Archevêques de Lyon*, *partie* 2, où il traita des *Evêques de Mâcon*, *page* 159. C'est une donation faite par Jean, Comte de Mâcon, & par la Comtesse *Alix*, sa femme, à *Guy* de Chevriers, Chevalier, *Guidoni Caprarii militi*, & à ses heritiers, du treiziéme denier dans leurs péages de Mâcon, en augmentation du fief qu'il tenoit d'eux, fait au mois de novembre 1232. Leurs sceaux y sont. Le Comte representé à cheval, la Comtesse à pié tenant un oiseau à la main, suivant l'usage de ces tems-là. On distingue clairement dans le contrescel ou petit sceau du Comte, des *Chevrons*, ou plutôt un *Chevronné de six piéces*, mais ce qui est dans celui de la Comtesse n'est pas reconnoissable. Ce Comte Jean, surnommé *de Braine*, étoit petit-fils de Robert de France, Comte de Dreux, & étoit devenu Comte de Mâcon par son mariage avec Alix héritiére de ce Comté; & les Sainte-Marthe *dans la Généalogie de la Maison de France*, lui donnent pour armes *Chevronné de*...

Pour prouver aussi que les Chevriers portent depuis long tems les chevrons avec la bordure engrêlée, on s'appuye sur un ancien tableau conservé à Rome dans le Palais Farnése, & dont François de Chevriers, Sieur de Salegny obtint une copie en septembre 1617. Sévert en a fait la description *page* 164, & Aubery l'a traduite en François dans son *Histoire des Cardinaux François*, imprimée en 1642, *tome* 1. *p.* 187; & le P. Menêtrier Jesuite, en a donné l'estampe gravée dans un de ses Ouvrages sur l'Art Heraldique. C'est une representation du couronnement de Charles, Roi de Sicile, frére de S. Louïs, fait à Rome le jour des Rois 1265, par un Cardinal Légat Apostolique. Les Auteurs anciens attestent ce couronnement, & que ce Cardinal se nommoit Raoul, qu'il étoit François, & qu'il avoit le titre d'Evêque d'Evreux. Toute la question est de savoir quel étoit son surnom, car il y a eu successivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul. La famille de Chevriers le revendique parce que dans la copie qu'elle a du tableau, on y voit leurs armes au dossier de la chaise, & au bas des ornemens Episcopaux du Cardinal. C'est ce qui a obligé tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire des Cardinaux depuis l'an 1617, d'y mettre Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux au nombre de ceux qui avoient été créez par Urbain IV; mais il sera prouvé cy-après dans l'article separé où il sera parlé de ce Prelat, qu'elle a été leur erreur; puisqu'il n'a jamais été honoré de la pourpre, & que le Cardinal dont il est question, étoit Raoul de Grosparmy, Evêque d'Albano, prédecesseur immédiat de Raoul de Chevriers en l'Evêché d'Evreux. De là il faut conclurre, ou que le tableau du Palais Farnése n'a pas été fait dans le tems du couronnement du Roi de Sicile, ou que les armes de Chevriers y ont été ajoûtées après coup, ou qu'elles ont été mises à la copie dans la persuasion où l'on étoit que le Cardinal qui y est représenté dans une si honorable fonction se nommoit Raoul de Chevriers. Blanchard, dans son *Histoire des Maîtres des Requêtes*, donne les mêmes armes à Alfonse Chevrier, *Alphonsus Caprarii*, qui étoit Maître des Requêtes en 1365, & les trois autres années suivantes, qui depuis fut fait Evêque de Lisieux, & qui mourut le 26 juillet 1377. On ne le trouve point dans la Généalogie de Chevriers; & Sévert avoue, *page* 165, qu'il ne savoit s'il étoit de cette famille. Enfin on allégue en faveur de la descendance des Comtes de Mâcon, qu'après que le Comte Jean eut vendu son Comté à saint Louïs en 1238, les Officiers du Roi attaquérent le Seigneur de Chevriers pour faire hommage de son fief de S. Mauris. Il s'en défendit soutenant que sa Terre étoit libre, & n'avoit jamais prêté foi & hommage au Comte de Mâcon, sur quoi la Comtesse Alix veuve du Comte Jean, écrivit au Roi S. Louïs qu'elle n'avoit jamais oui dire que *ses cousins de S. Mauris* eussent jamais repris de fief pour cette Terre. On assure que cette lettre est dans les Archives du château de S. Mauris: cependant Sévert qui y avoit fouillé, & qui en rapporte plusieurs titres, n'a fait aucune mention de celui-ci. C'est au public à juger de ces preuves dont on s'est contenté de faire ici le rapport.

Voici la filiation des nobles Chevriers, qui commence dans le douziéme siécle, telle qu'elle se trouve imprimée avec l'Eloge de François de Chevriers, Sieur de Taney en Lyonnois, de la composition de Papire Masson, qui avoit dressé cette Genéalogie sur les titres produits au Parlement de Paris & au Conseil du Roi, dans le procès qu'y soutint Gabriel de Chevrier, Sieur de S. Mauris, touchant le péage de Mâcon, & l'on y dit qu'elle fut vérifiée au profit du Sieur de Taney l'an 1598. Elle se trouve aussi jusqu'à l'an 1625, dans Sévert, *tome* 3. *p.* 28, & il y fait mention d'une pareille Généalogie dressée par le P. Claude Clement Jesuite, & imprimée à Lyon en 1624. Nous y ajoûterons quelques éclaircissemens tirez de Guichenon *Histoire de Bresse*, & de M. le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*; & nous la continuerons jusqu'à ce tems, sur les *preuves manuscrites* pour entrer dans les Chapitres de S. Jean de Lyon & de saint Pierre de Mâcon, & sur les Mémoires qui ont été fournis.

I. JEAN de Chevriers, Chevalier, vivoit en 1170, & épousa *Marie* de Baugé, dont il eut 1. GUY de Chevriers, qui suit; 2. *Henri*, que l'on a cru avoir été Commissaire en Languedoc avec son frere aîné; & 3. *Raoul* de Chevriers Evêque d'Evreux *dont il sera parlé dans un article séparé*.

II. GUY de Chevriers, Chevalier, fut très consideré de Jean, Comte de Mâcon & de la Comtesse Alix son épouse, lesquels par Acte du mois de juin 1226, rapporté par Sévert, *tome* 2. *p.* 157, lui donnérent & à ses heritiers en fief & hommage lige, tout ce qu'ils avoient dans les vignes entre Mâcon & S. Clément. Cet Auteur dit que ce fut en recompense de ce qu'il s'étoit emparé sur l'Evêque Aym, du château de Solutrey, & qu'il l'avoit depuis défendu par ses armes. Sévert ajoûte que l'Evêque avoit excommunié pour ce fait Guy de Chevriers, sa femme Arimberge, & leurs enfans, mais que ce Chevalier étant revenu à résipiscence, avoit du consentement du Comte, rendu le château à ce Prelat qui leva l'excommunication par Acte du 27 novembre 1231, confirmé le 19 fevrier suivant. On peut voir ces faits dans l'Acte original rapporté par cet Auteur. Les Sainte Marthe font de lui une honorable mention dans leur *Histoire Généalogique de la Maison de France*, edition de 1628, *tome* 2. *p.* 406. Ils le qualifient Sieur du Parc & disent qu'il fut un valeureux Chevalier, & Lieutenant du Comte Jean dans les guerres, de qui il eut en don le treiziéme du péage de Mâcon dont il a été parlé cy-dessus, & que sa posterité subsiste avec honneur dans les Sieurs de S. Mauris en Mâconnois. Guy ajoûta à ce don le droit de deux portions d'un denier sur le même péage, l'ayant acquis de Jean Pannetier du Comte, à qui ce Comte en avoit fait don par Acte du mois d'août 1231. Le Roi S. Louïs ayant acheté du Comte Jean & de la Comtesse sa femme, le Comté de Mâcon en 1238, y établit Guy de Chevriers pour son Bailli. Il y a plus de six-vingts ans que les Descendans sont dans la croyance que ce Chevalier & son frére Henri avoient été les deux Commissaires, envoyez avec Philippe Thresorier de Saint-Hilaire de Poitiers, par lettres de la Reine Blanche, Régente du Royaume, en date du mois d'octobre 1249, pour prendre possession du Comté de Toulouse au nom d'Alfonse de France, Comte de Poitiers, l'un de ses fils, Gendre du dernier Comte de Toulouse, mort sans enfant mâle le 27 septembre précédent. Sévere a plus contribué que personne à cette erreur, lorsqu'en rapportant les lettres de la Reine, *p.* 163, il a surnommé ces deux freres, *de Caprario*; au lieu que dans le livre qui a pour titre *Gesta Tolosanorum*, composé par Nicolas Bertrand Tolosain, & imprimé en 1515, d'où il avoue avoir tiré les

lettres, *folio* 33, & en autre Acte de ces deux Commissaires en datte du sixiéme décembre 1249, ils sont surnommez *de Caprasia*, ce qui veut dire *de Chevreuse*, & non pas *de Capraise*, comme le traduit Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse*, *p.* 378, ni *de la Capraise*, comme a écrit La Faille, *Annales de Toulouse*, *tome* 1. *p.* 142. Les Sainte-Marthe, les ont aussi surnommez *de Chevreuse* dans l'article du Comte Alfonse. Il s'est glissé une faute d'impression dans l'ouvrage de Bertrand où les lettres de la Reine Blanche sont dattées du mois d'octobre 1248 : faute qui a été copiée par Catel & par Severt, preuve qu'ils n'avoient vu ces lettres que chez cet Auteur. Ce qui démontre qu'elles étoient du mois d'octobre 1249, c'est qu'elles n'ont pu être expédiées qu'après le décès de Raymond dernier Comte de Toulouse, dont elle dit qu'elle vient d'apprendre la nouvelle, & Bertrand a rapporté, *folio* 32, le testament de ce Comte datté du 23 septembre 1249. Les titres de la Maison de Chevreuse, font voir clairement que ce fut à Guy, III. du nom, Seigneur de Chevreuse & à Hervé de Chevreuse son frere, que la commission de la Reine Blanche fut adressée, sur quoi on peut consulter *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *in folio*, par le P. Anselme Augustin Déchaussé, continuée par M. du Fourny, au *Chapitre des Porte oriflamme de France*, *tome* 2. *p.* 1106. Et comme ce fut Hervé de Chevreuse qui continua la lignée, son frére Guy n'ayant point laissé de postérité, il faut que Nicolas Bertrand ait pris le nom de *Henricus*, pour celui de *Herveus* qui étoit dans les lettres en question. On a cru devoir s'étendre un peu sur cet éclaircissement, pour justifier ce qui a été avancé sur des titres certains dans l'Histoire des Grands Officiers. Guy de Chevriers ordonna sa sépulture dans l'église des Cordeliers de Lyon, où ses Descendans l'ont suivi jusqu'à la septiéme génération. On nomme sa femme *Arimberge* de Vienne, Dame de Vinzelles, de laquelle il laissa 1. Pierre de Chevriers, qui suit; 2. *Guy*, Sieur du Parc; 3. *Jean*, à qui son oncle l'Evêque d'Evreux, fit un legs par son testament, & qui fut Religieux de l'Ordre de saint François; & 4. *Géofroy* de Chevriers. Ces quatre fréres sont mentionnez dans un Acte de l'Official de Mâcon du mois de novembre 1268, raporté par Severt *p.* 166, où il est dit que Pierre & Géofroy de Chevriers, fils de feu Guy de Chevriers, Baillif de Mâcon, possédoient en commun & par indivis leur portion du partage des biens de leur pére, fait avec Guy leur autre frere, & de ce que leur frére Jean Cordelier, avoit laissé par son ordonnance de derniére volonté à Pierre leur ainé.

III. Pierre de Chevriers, Sieur de S. Mauris, accompagna le Roi S. Louis en Afrique l'an 1270, où l'on dit que ce Prince le fit Comte de Bergedina. Il servit le Roi Philippe III, à l'expedition de Catalogne, & se trouva sous Raoul de Nile au combat de Gironne. C'est ainsi qu'en parle Papire Masson. De son épouse *Bernarde* de Feurs, il eut 1. Barthélemy de Chevriers qui suit, & 2. *Humbert* de Chevries, qui vraisemblablement est celui de ce nom qui en qualité de Chanoine de l'église de Mâcon fut témoin à cet Acte de l'Evêque Jean de Sorlagny en 1332 raporté par Severt, *p.* 175.

IV. Barthélemy de Chevriers, Echanson successivement de quatre de nos Rois, est connu par plusieurs titres qui restent de lui dans les Archives du château de S. Mauris, raportez par Severt, *p.* 173 & 174. Le premier est du Roi Philippe *le Bel*, qui par ses lettres données à Béziers en février 1303, le qualifie Cytoien de Lyon & son Varlet, *Bartholomeus Caprarii*, *Civis Lugdunensis*, *Varletus noster*. Il lui confirme soixante sols & un denier parisis de rente, qu'il avoit aquis depuis peu sur le péage de Mâcon, & ce en considération de sa fidélité & de son attachement continuel à son service; voulant que ladite somme soit unie aux sept deniers parisis & au trézain qu'il avoit déja sur ce péage; & tenir le tout du Roi par un seul & unique hommage. L'Auteur remarque avec raison, que dans ces tems là plusieurs Gentilshommes se qualifioient Cytoiens des grandes villes où ils habitoient, & que le titre de Varlet du Roi, étoit alors & long-tems après très-honorable. Le second titre est du même Roi, qui par ses lettres données à Poitiers en juin 1308, déclara avoir retenu cy-devant à son service Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon en qualité de son Echanson, *Scansio noster*, aux appointemens de cent livres tournois durant sa vie; mais qu'il les donnoit pour lui & ses héritiers à perpétuité, à prendre sur le péage de Mâcon, en augmentation de fief. Le troisiéme est du Roi Louis *Hutin*, qui, informé que Barthélemy de Chevriers son Echanson avoit aquis de Jacquenin de Prayel cinquante livres parisis tournois de rente annuelle sur le même peage, ordonna par ses lettres données à Saint-Denys en France, le premier may 1315, que le Baillif de Mâcon ait à le recevoir à foi & hommage pour cette aquisition. Le quatriéme est de Philippe *le Long*, qui, par ses lettres données à Paris le sixiéme mars 1318, vieux stile, certifie au Sénéchal de Lyon, que son Echanson Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon, a prêté foi & hommage en sa Chambre des Comtes de Paris, pour tout ce qu'il a sur le péage de Mâcon. Enfin le dernier est un pareil certificat du Roi Charles *le Bel*, datté de Paris le 24 mars 1323, vieux stile. Dans *l'Eloge de la ville de Lyon*, mis au jour par le Sieur Brossette, Avocat, en 1711, l'on y trouve, *p.* 16, que Barthélemy de Chevriers, Echanson du Roi étoit Gardiateur de la ville de Lyon en 1294. Il étoit encore en 1330, & Philippe de Chavirey lui succéda par lettres du Roi du 29 août 1333; ainsi que cet Auteur le marque dans son *Histoire de la ville de Lyon*, *p.* 133. Il y explique que ces Capitaines Gardiateurs furent des Officiers donnez à la ville de Lyon par les Rois de France, après qu'elle leur fut soumise, pour garantir les Citoyens de l'oppression. Sa femme fut *Jeanne* de Talaru, sœur de *Jean* de Talaru, Cardinal & Archevêque de Lyon, dont il eut 1. Humbert de Chevriers, qui suit; 2. *Matthieu*, Prieur de Mâcon, où l'on fait preuves de Noblesse de quatre races paternelles & maternelles; 3. *Pierre* de Chevriers; 4. & 5. deux filles.

V. Humbert de Chevriers, Sieur de Saint-Mauris, se signala dans l'expédition d'Italie, sous le commandement de Charles, Comte de Valois, & fut fait Chevalier par le Roi Philippe VI, qui lui ceignit le baudrier, pour avoir aidé à la defense de la ville de Tournay contre les Anglois en 1340. De *Sibylle* d'Albon son epouse, fille, au raport de Papire Masson, de *Thibaud* d'Albon, Sieur de Beignols & de Châtillon d'Azergues, naquirent 1. Henri qui suit; 2. *André* de Chevriers; & 3. 4. 5. 6. quatre filles.

XI. Henri de Chevriers, Seigneur de Saint-Mauris, rendit hommage au Roi Philippe VI, de tout ce qu'il tenoit dans le Bailliage de Mâcon, ainsi que le portent les lettres du Roi dattées de Romanvilliers le neuviéme juin 1348. Il le rendit de même au Roi Jean, suivant les lettres de ce Prince, données à Lyon le septiéme fevr. 1350, vieux stile, scellées du Sceau dont il usoit avant que d'être parvenu à la Couronne. Ces lettres sont raportées par Severt *p.* 176 & 179. Il servit aussi avec honneur dans les armées du Roi Jean, sur tout à la bataille de Poitiers en 1356, & en récompense fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, au raport de Papire Masson, qui dit qu'il épousa *Cécile* de Grolée, sœur d'*Humbert* de Grolée, Sénéchal de Lyon. De cette alliance sortirent 1. André de Chevriers, qui suit; 2. *Pierre*, qui peut bien avoir été le Religieux de Cluny, Sacristain de Trefort en *Bresse* & Doyen de Saint-Martin des Vignes, Ordre de Cluny près de Mâcon, dont Severt raporte un Acte de la veille de l'ascension 1409; 3. *Jean* de Chevriers, & 4. 5. 6. trois filles.

VII. André de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, servit à la bataille de Rosebeque contre les Flamands sous le Roi Charles VI, en 1382, fut Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France en 1385, puis du Maréchal de Boucicaut en son expédition d'Italie l'an 1401. Papire Masson qui raporte ces faits, ajoûte, qu'il s'étoit trouvé avec Jean de Bourgogne au combat de Nicopolis en 1396. Son épouse fut *Jeanne* de Bleterens, dont il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Jacques*; 3. *André*, qui vraisemblablement est celui dont il est parlé dans un certificat du Maréchal de Boucicaut en datte du onziéme décembre 1411, qui porte que Claude de la Tour, Ecuyer, sert à cheval & en armes dans l'armée du Roi pour *André* & *Henri* de Chevriers, Ecuyers, ausquels il a permis de demeurer dans le Mâconnois leur patrie: c'est ainsi qu'il est raporté chez Severt, *p.* 194, où cette qualité d'Ecuyer donnée à André, porte à croire qu'il est le fils de l'autre André; 4. *Claude* de Chevriers; & 5. 6. 7. trois filles.

VIII. Louis de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon au combat de Rupelmonde en 1452, & à celui de Grave l'année suivante; & fut très-consideré du Duc de Bourgogne Philippe *le Bon*, pour lequel il combattoit. De son épouse *Claudine* de Mence, comme écrit Papire Masson, ou de Nince, suivant Severt, naquirent 1. Philippe qui suit; 2. *Philibert* de Chavriers; & 3. une fille.

IX. Philippe de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, servit en Italie dans les armées des Rois Charles VIII, & Louis XII. Celui-ci le fit Gouverneur de Novare. Il ordonna sa sepulture près de son pére dans l'église de saint Mauris qu'il avoit fait bâtir, & où ses Descendans se sont fait inhumer. Sa femme fut *Philiberte* de Lugny, dont il eut 1. Philibert qui suit; & 2. une fille.

X. Philibert de Chevriers, Libre Seigneur de Saint-Mauris, Seigneur aussi de la Saugerée près de Challon, de Bussy & de Talant en Challonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit Capitaine de cinquante lances à la bataille de Cérisolles en 1544, & continua de servir le Roi Henri II. Il épousa par contract du 23 janvier 1534, vieux stile, *Claudine* de Tarlet, fille unique & heritiére de *Claude* de Tarlet, Sieur de Marmont & de Duysia, & de *Pernéte* de la Gelière de Cornaton. Leurs enfans furent 1. Gabriel de Chevriers, qui suit; 2. François, qui a fait *la branche raportée cy-après*; 3. *Léonard*; 4. *Claude*, Sieur de Marmont, qui d'*Anne* de Nagu-de-Varennes eut *Philiberte* de Chevriers, femme de *Jean-Louis* de Seyturier, Sieur de Beauregard, de Marmant & du Tillet, dont elle eut vingt-un enfans, au raport de Guichenon, *Hist. de Bresse*, *partie* 2. *p.* 371; 5. *Philibert* de Chavriers, Sieur de Saugerée, de Vandins & de Duysia, Conseigneur de Talant, qui de *Marguerite* de Seyturier, fille puinée de *Jean* Seyturier, Baron de Cornod, *mentionné cy-après*, & de sa seconde femme, eut trois fils *Gaspard*, *Gabriel*, & *François* de Chevriers reçu Chevalier de Malte le troisiéme janvier, & une fille *Marie* de Chevriers, seconde femme de *Claude* d'Angeville, Seigneur de Montverant. Cette branche, dite de la Saugerée, dont étoient *Eléonore* de Chevriers de la Saugerée, elue le 21 septembre 1638, Prieure perpétuelle du noble Chapitre de Neuville en Bresse, dépendant de Saint-Claude, & *Gabriel* de Chevriers de la Saugerée, Chanoine du noble Chapitre de saint Pierre de Mâcon, mort après le 19 juin 1680, est finie. Les autres enfans de *Philibert* de Chevriers sont 6. *Guillemette* de Chevriers, mariée le 17 janvier 1557, à *George* de Lyobard, Sieur du Châtelard, de Russiau & de la Palu, Lieutenant Général pour le Duc de Savoye au Gouvernement de Bresse, de Bugey, & de Valromey, dont elle fut la premiére femme; 7. *Aymée* de Chevriers, alliée le dixiéme décembre 1563, à *Louis* de la Tanviere, Sieur de Servigna & de Beauregard, dont elle fut la premiere femme; 8. & 9. deux autres filles.

XI. Gabriel de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. commença de servir sous le régne de Henri II, & continua sous celui de Charles IX. Il étoit Capitaine de cinquante lances au siége de la Rochelle en 1573, & ne quitta les armes qu'après la mort de Henri III. Il soutint un grand procès pour la part qu'il avoit hérité de ses ancêtres, sur le peage de Mâcon, dans lequel il fut confirmé ainsi qu'il a été dit cy-dessus, & mourut en 1598, ayant eu de *Françoise* de Nagu, sœur de *François* de Nagu, Marquis de Varennes, crée Chevalier des Ordres du Roi en 1633, fille de *Jean* de Nagu, Sieur de Varennes, & de *Philiberte* Des-Loges, 1. Laurens qui suit, 2. *Charles*; 3. *François*, Seigneur de Salagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui fut institué en 1614, Juge d'armes de France, & qui mourut l'an 1641, ayant eu pour successeur en cette charge Pierre d'Hozier, pourvu par lettres du 18 avril de la même année; & 4. une fille.

XII. Laurens de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, aussi Seigneur du Thil en Beaujolois, de Salagny & des Cheseaux, servit en qualité de Volontaire sous le Roi Henri IV, & testa le sixiéme decembre 1619. Sa veuve fut declarée Tutrice de leurs enfans le dixiéme juillet 1630. Elle se nommoit *Claudine* de Seyturier, & étoit fille ainée de *Jean* de Seyturier Baron de Cornod & de Montdidier en Bresse, Conseiller d'Etat, premier Ecuyer & Chambellan du Duc de Savoye, son Ambassadeur à Rome, Commissaire General des guerres deçà les Monts, & Gouverneur de la Citadelle de Bourg en-Bresse, & de sa seconde femme *Marguerite* d'Achey, niece par sa mére du Cardinal de Granvelle. De cette alliance naquirent, 1. Honoré qui suit; 2. *Léonard*, Chanoine & Thrésorier de S. Pierre de Mâcon, dont il se demit en faveur de son neveu l'an 1678; 3. *François*, Chevalier de Malte; 4. *Philibert*, Lieutenant au regiment de Normandie; 5. *Anne* Religieuse Ursuline avant le 22 juillet 1640; & 6. 7. 8. 9. 10. cinq autres filles.

XIII. Honoré de Chevriers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Libre Seigneur de S. Mauris, Vicomte du Thil, Seigneur d'Emeringue, de Salagny & en partie du péage de Mâcon, fut plusieurs fois Elu de la Noblesse dans sa Province. Il avoit épousé par contract du 22 juillet 1640, en conséquence d'une dispense sur le troisiéme degré de consanguinité, expédiée en Cour de Rome dès le 15 mars 1636, *Claudine* Damas, fille ainée de *François* Damas, Seigneur du Breuil, du Buisson-en-Dombes & d'Arbuin, & d'*Anne* de Gaspard, Dame des mêmes lieux, héritiére de sa famille. Leurs enfans furent 1. Claude-Joseph qui suit; 2. *Léonard-François*, Chevalier de Malte où il a long-tems commandé une des galéres de son Ordre, Commandeur des Echelles & de la Ville-Dieu-en Fontenelle, Grand-Prieur d'Auvergne, vivant au commencement de 1723; 3. *Alexandre*, batisé le 29 decembre 1653, qui fut Chanoine & Thrésorier de l'église de S. Pierre de Mâcon, par provisions de Rome du onziéme août 1678, sur la démission de Léonard de Chevriers son oncle, prit possession le septiéme may 1680, produisant ses preuves de noblesse qui furent admises le 19 juin suivant, reçut le bonnet de Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris le 22 mars 1692, devint Prevôt de son église, fut sacré Evêque de Saintes le 25 mars 1703, & mourut le 25 decembre 1710; 4. *Philibert-Alexandre*, surnommé l'Abbé du Changy, Chanoine & Thrésorier de S. Pierre de Mâcon, après son frére, & 5. *Marianne* de Chevriers, Prieure perpetuelle des Dames de Neuvilles en Bresse, morte en 1722.

XIV. Claude-Joseph de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. mourut en 1708. Il avoit épousé *Marguerite* Grolier, Dame du Soleil, fille d'*Humbert*, Seigneur du Soleil, & de *Catherine* du Morret, dont il eut plusieurs enfans morts jeunes; & Claude-Joseph-François qui suit.

XV. Claude-Joseph François de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, & de la partie du péage de Mâcon, dont sa maison est en possession depuis près de cinq cens ans, Comte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagny, des Cheseaux & du Soleil, épousa le neuviéme octobre, 1709, *Magdelaine-Elizabeth* de l'Hopital, fille ainée de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Méme, & de *Marie-Charlotte* de Romilley-la-Chênaloye, Marquise de Montillier-en-Beausse, &c. morte le 17 janvier 1719, laissant Léonard-François qui suit.

XVI. Léonard-François de Chevriers-Saint-Mauris, né en 1711.

BRANCHE CADETTE de CHEVRIERS.

XI. François de Chevriers, second fils de *Philibert* de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, & de *Claudine* Tarlet, fut Seigneur de Taney en Lyonnois, & mérita que Papire Masson fit son éloge en Langue Latine, parmi ceux de plusieurs autres hommes illustres de son tems. Il vivoit en mars 1613, âgé de 65 ans, au rapport de Jean Masson,

Masson, Archidiacre de Bayeux, qui fit imprimer les Eloges composez par feu son frére. Sévert marque que ce Seigneur vivoit encore en 1615. Il avoit épousé par contract du douziéme juin 1584, *Claudine* de Paranges, Dame de la Flachere en Lyonnois, fille de *Matthieu* de Paranges, Chevalier, dont il eut entre autre enfans 1. *Hippolyte*, mort sans alliance après l'an 1625; 2. François, qui suit; & 3. *Alexandre* de Chevriers, Chevalier de Malte, Commandeur de l'Hormeteau-en-Berry, qui après avoir été durant trois ans Esclave en Barbarie, commanda pendant vingt années une des galéres de son Ordre nommée la Mothe-Houdancourt.

XII. François de Chevriers, II. du nom, Seigneur de Taney, de Parenges & de la Flachere, servit long tems dans le régiment de la Mothe-Houdencourt, & il le commandoit en 1629. Il avoit épousé par contract du deuxiéme juillet de cette année *Claudine* de Varennes, Seigneur de Rapetour, de Corbevilly, de l'Octave & de Gletteins, & d'*Antoinette* de Ranée-Gletteins, sa seconde femme. Il en eut 1. *Alexandre* de Chevriers, Capitaine de la galere de la Mothe-Houdancourt, qui accompagnant le Chevalier de la Ferriére, Commandant des galeres de France, au secours de la place de Roses assiegée par les Espagnols, se perdit au retour avec cinq galeres de France sur les côtes de Sardaigne; & 2. Philibert de Chevriers qui suit.

XIII. Philibert de Chevriers Seigneur de la Flachére, de Taney & de Parenges, servit dans le régiment de Mercœur, & se maria par contract du 22 avril 1668, à *Jeanne* de Maison-Seulle, fille de *Claude*, Marquis de Maison-Seulle, Comte de la Mastre, Seigneur de la Cour, de la Chapelle, &c. & de *Claudine* de Royraud-du-Villard. Il en eut 1. *Alexandre*, mort Lieutenant de vaisseau; 2. *Antoine-Joseph*, Chevalier de Malte, où au retour de Chio il se tua en tombant d'un Balcon; 3. Claude-Joseph qui suit; 4. *Antoine Joseph*, batisé le huitiéme may 1683, reçu Chanoine de S. Pierre de Mâcon le 20 juin 1702, puis Comte de Lyon, pourvu le 29 may 1713, dont les preuves furent admises le septiéme novembre suivant, 5. *Louise*, mariée à *Gaspard* le Grolier, ancien Lieutenant-Colonel, Commissaire Ordonnateur en Dauphiné; & 6. 7. deux filles Religieuses en l'Abbaïe Royale de S. Pierre de Lyon.

XIV. Claude-Joseph de Chevriers, Seigneur de la Flachére, de Magny & de Taney, Marquis de Montillier, a quitté la Croix de Malte après la mort de ses deux aînez, & ayant servi durant quelques années, il s'est marié le 30 janvier 1711, à *Charlotte-Silvie* de l'Hopital, seconde fille de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Même, & de *Marie Charlotte* de Romilley de la Chênelaye, Marquise de Montillier, dont sont venus 1. *Antoine* de Chevriers, né en janvier 1720; & 2. *Silvie Charlotte* de Chevriers, née à Paris le 22 may 1722.

☞ Il a paru dans toutes les éditions précédentes de ce Dictionnaire, un article de Raoul de Chevriers, Cardinal, Evêque d'Evreux, qui, *disoit-on*, avoit reçu le chapeau des mains d'Urbain IV en 1261, & avoit en qualité de Légat Apostolique, couronné dans Rome le Roi de Sicile, Charles Comte d'Anjou frére de S. Louis, l'an 1262. On ajoûtoit qu'il avoit suivi ce saint Roi en Afrique, avec le même titre de Légat du saint Siége, & qu'il y étoit mort de peste le 17 août 1270: on auroit dû dire *le septiéme*, puisque Guillaume de Nangis Auteur contemporain marque la mort du Légat, dont il ne dit pas le nom, le jeudi avant la fête de S. Laurent. Le premier Auteur de ce Dictionnaire avoit tiré cet article des Eloges de Papire Masson; de Ciaconius, Auteur de l'Histoire Latine des Papes & des Cardinaux; de Jaques Sévert, Auteur de l'Histoire Latine des Evêques de Mâcon, de celle des Evêques d'Evreux, à la suite de celle des Archevêques de Lyon; de Frizon, *Gallia Purpurata*; d'Aubery, *Histoire des Cardinaux François*; & d'Oldoin, Continuateur de Ciaconius. Sur ceux-ci, il est bon de remarquer que dans les premieres éditions de Ciaconius, depuis 1600, jusqu'en 1630 inclusivement, le Cardinal dont il est question y est sans surnom, & qu'il n'a eu celui de Chevriers que dans l'édition de 1676. Il est vrai que dans celle de 1630, les armes de Chevriers s'y trouvent à son article, mais son surnom n'y est pas. L'erreur de tous ces Auteurs est venue de ce qu'y ayant eu successivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul, ils n'en ont fait qu'un seul Evêque, & ont attribué à Raoul de Chevriers, ce qui appartenoit à Raoul de Grosparmy son prédécesseur. Les deux savans fréres de Sainte-Marthe, ont commencé à le démontrer dans leur *Gallia Christiana*. François du Chêne, en a donné des preuves incontestables *p.* 183, & suivantes, dans son Histoire des Cardinaux François, imprimée 1660, & dans celles des Chanceliers en 1680, en quoi ils ont été suivis par M. le Brasseur qui y a ajoûté de nouvelles preuves dans son Histoire du Comté d'Evreux en 1722.

CHEVRIERS (Raoul de) Evêque d'Evreux dans le XIII siécle, eut pour pére & mére *Jean* de Chevriers, Chevalier, & *Marie* de Baugé. Il étoit Chanoine de l'église de Paris, lorsqu'il fut élu Evêque d'Evreux, sur la démission de Raoul de Grosparmy, qui venoit d'être fait Cardinal & Evêque d'Albano. Eudes Rigault, Archevêque de Rouen le sacra dans son église métropolitaine, le dimanche 29 juillet 1263, & ce nouveau Prélat donna dans la même année des lettres, en faveur de l'Abbé de Fécamp. Il établit en 1266, la paroisse de S. Denys dans un des fauxbourgs de la ville d'Evreux, fit du bien à l'Abbaïe de Lire, & écrivit au Pape Clément IV, pour se plaindre de quelques vexations, qui lui étoient faites de la part de ses Ministres: sur quoi le Pape lui fit réponse le 31 may 1266, qu'il veilleroit à ce qu'à l'avenir il n'eût aucun sujet de se plaindre. Cette réponse est rapportée par Dom-Martenne, *tome second du Thesaurus Anecdotum, fol.* 337. Le même Prelat ratifie l'accord fait entre le Chapitre de sa cathédrale, & Richard Abbé de S. Taurin, pour la sépulture des Evêques d'Evreux; & le Cardinal de Grosparmy son prédécesseur en cet Evêché, fut Médiateur de la transaction, que les parties passerent ensemble. L'ordonnance qu'il fit au mois d'avril 1268 pour régler la jurisdiction des Archidiacres d'Evreux, se trouve, *p.* 13. des *preuves* de la nouvelle *Histoire du Comté d'Evreux*, & l'on y rapporte, *p.* 16. une procuration de lui, adressée à Aubert Curé de Saint-Pierre-aux Bœufs à Paris, pour recevoir du Prieur de Sainte-Marie-des-Champs, la somme de trois cens livres qui lui étoit due par l'Abbé & le couvent de Marmoutier. Elle est du lundi après la fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul 1269. Dans ces deux Actes originaux, il ne se qualifie qu'Evêque d'Evreux, *Radulphus Ebroicensis Ecclesiæ Minister indignus*: preuve invincible, qu'il ne fut jamais Cardinal. En voici encore d'autres aussi fortes. L'Obituaire de sa cathédrale ne lui donna point le titre de Cardinal, non plus que celui de l'église de Paris, qui porte que le deuxiéme avril on doit célébrer à perpetuité l'Office sémidouble en l'honneur de Sainte Marie Egyptienne, & que le lendemain on doit chanter la Messe de la Vierge, tant que vivra le vénérable Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux, & jadis Chanoine de l'église de Nôtre-Dame; & qu'après sa mort on cessera de dire cette Messe de la Vierge, pour célebrer l'Anniversaire de cet Evêque au grand autel, en considération de certaines dixmes aumonées par lui à cette église. L'Obituaire du Prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, porte que les Religieux doivent prier Dieu annuellement pour Raoul de Chevriers, jadis Evêque d'Evreux, par la recommandation duquel plusieurs personnes avoient fait de grands biens à ce monastére. Il fit son testament en cette seule qualité d'Evêque d'Evreux en février 1268, vieux stile; & dont François du Chêne dit avoir trouvé une copie dans les papiers d'André son pere, extrait du Cartulaire de Saint-Maur-des-Fossez. Il y légua à *Jean* son neveu, ses vignes de Sucy avec sa maison sise en la vallée, à condition qu'il les donnera par ordonnance de derniere volonté, pour être employées aux nécessitez & réparations de l'église de Saint Maur-des-Fossez, à laquelle il légue aussi sa vigne appellée de *Canaberius*, pour y celebrer tous les ans son Anniversaire. Sa mort arriva le 29 novembre 1269, comme on l'apprend d'une Chartre de S. Taurin d'Evreux, & du Nécrologe de l'Abbaïe de Saint Victor-de-Paris, où il est fait mention de lui comme de Bienfaiteur. Enfin Philippe de Chaours son successeur se trouve nommé avec la qualité d'Evêque élu d'Evreux, pour l'un des executeurs du testament que S. Louis fit à Paris en février 1269, vieux stile, ce qui démontre que Raoul de Chevriers étoit mort alors, & par conséquent que ce ne fut pas lui qui accompagna ce saint Roi en Afrique en qualité de Légat, mais bien le Cardinal Raoul de Grosparmy qui y mourut le septiéme août 1270.

CHEUXAN, isle vers la côte de la province de Chékiang, dans la Chine. C'est où le petit Roi de Luse se retira, lorsqu'il fut obligé de fuïr devant les Tartares, qui s'étoient rendus maîtres de la Chine, & où quantité de Chinois se rangérent sous sa protection. De là vient qu'elle est fort peuplée, & qu'on y compte 72 petites villes. Les Tartares craignant que ce Roi ne fasse quelque descente en terre ferme, entretiennent une grosse garnison dans la cité de Tinghai, qui en est voisine. * Martin Martini, *Description de la chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHEWTEON, bourg avec marché, qui donne son nom à une contrée du Comté de Sommerset en Angleterre. Il est à 96 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

* CHEYRES, village de Suisse dans le Canton de Fribourg, à l'est & sur la côte du Lac de Neuchâtel. Il avoit cy-devant son Seigneur particulier qui étoit d'Yverdun. Depuis quelques années, les Fribourgeois l'ont acheté & y ont mis un Baillif.

CHE'ZAL-BENOIT, célébre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit, dans le diocése de Bourges, fut fondée l'an 1098, & eut pour premier Abbé, André, Religieux de l'Ordre de Valombreuse dans le monastére de Corneliac. L'observance réguliére en ayant été bannie ensuite, Pierre Dumas, qui en étoit Abbé, en vertu d'une Bulle du Pape Innocent VIII, la reforma l'an 1488, & cette reforme attira celle de Saint-Sulpice de Bourges, qui fut suivie encore de celle des Abbaïes de Saint-Alire de Clermont, de Saint-Vincent du Mans, & de Saint-Martin de Sées. Ces trois derniéres Abbaïes étoient alors en commande, mais Jacques d'Amboise, Evêque de Clermont, résigna celle de Saint-Alire à un Regulier en faveur de la réforme, & Philippe de Luxembourg Cardinal Evêque du Mans, en fit autant des deux autres. Les quatre premiéres s'unirent en Congrégation, qui fut appellée de Chézal-Benoit dès l'an 1505. Celle de S. Martin entra peu après dans l'union, & on y reçut encore l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez en 1510; mais elle ne fut confirmée que l'an 1516 par Léon X, qui supprimant les titres des Cinq Abbaïes qu'on a nommées, ordonna qu'à l'avenir les Abbez seroient triennaux, & élus dans le Chapitre géneral de la Congrégation. Il y a eu encore d'autres Abbaïes en France, comme, celle de Sainte-Colombe de Sens, qui ont été membres de la Congrégation de Chézal-Benoit. Le Roi François I, qui avoit autorisé la Bulle d'erection, par ses lettres patentes du 19 may 1517, donna ensuite l'Abbaïe de Saint-Vincent du Mans au Cardinal du Belley, & fit casser en 1542, l'arrêt d'enregistrement en ce qui concernoit la suppression des titres des cinq Abbaïes, ausquelles néanmoins il promit par un traité fait avec les Religieux de ne nommer que des Moines de la Congrégation, qui auroient un certificat du Chapitre & des Visiteurs: mais Henri II rétablit les choses dans leur premier état, & ne se reserva que le droit de donner des lettres d'attache & d'approvation, aux Abbez triennaux élus par le Chapitre. La Congrégation se maintint jusqu'à ce que le Cardinal de Richelieu, sous pretexte que le relâchement s'y étoit introduit, s'en fit nommer Administrateur général au temporel & au spirituel. Ce Cardinal fit dresser des projets de reforme qui ne réüssirent pas, & permit enfin, en 1636, que cette Congrégation fût unie à celle de Saint-Maur, ce que le Roi Louis XIV confirma l'an 1650, par des lettres patentes qui confirmérent aussi l'élection triennale des cinq premieres Abbaïes. * Claude Blondeau, *Biblioth. Canon. tome* 2. *p.* 680. Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 39.

CHE'ZE-DIEU. *Voyez* CHAISE-DIEU.

CHE'ZI, Village avec Abbaïe, dans la Champagne, sur la Marne, à deux lieues au dessus de Château-Thierry. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHE'ZIB. *Voyez* KHE'ZIB.

CHI.

CHIABRE'RA (Gabriel) Poëte, étoit de Savonne, ville sur la côte de Gênes, où il naquit le 18 juin de l'an 1552, quinze jours après la mort de son pere. Un de ses oncles prit soin de son éducation, & le fit étudier à Rome, où les conversations qu'il eut avec Alde Manuce & avec Marc-Antoine Muret, fortifiérent l'inclination qu'il avoit pour les Belles Lettres. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il composa des vers Latins qu'on estima; & puis à la priere de ses amis, il s'attacha entiérement à la Poësie Italienne, dans laquelle il réüssit. Les Ducs de Savoye, de Mantoue, le Grand Duc de Toscane, la République de Gênes, &c. lui donnérent des marques de leur estime: & le Cardinal Maffée Barberin lui adressa une de ses Odes. Ce Cardinal qui fut depuis Pape sous le nom d'Urbain VIII, lui adressa pour lors un bref très honorable, & l'invita en 1624, d'aller à Rome pour y passer l'année sainte: mais Chiabréra qui étoit âgé & valétudinaire, s'en excusa. Il s'occupa alors à des exercices de piété, & il mourut le quatorziéme octobre de l'an 1638, âgé de quatre-vingt six ans. Nous avons diverses Ovrages de sa façon, *Italia liberata*; *Firenze*; *Il Foresto e il Ruggiero*; *Amadeida*, *&c.* qui sont des Poëmes Heroïques. Le dernier a pour sujet la conquête de Rhodes par Amédée de Savoye. Il y a encore trois volumes de ses Poësies, diverses piéces de théatre, &c. On dit que Chiabrera étoit un des plus beaux Esprits & des plus laids visages de toute l'Italie. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il étoit un des plus féconds & des plus laborieux Poëtes Italiens de son siecle, Il a fait plusieurs Poëmes Héroïques, un grand nombre de Lyriques. Dans le genre dramatique ou scenique, il a composé des Tragédies, diverses pastorales ou Fables bocageres; un grand nombre d'Opéra; des Poëmes de toutes sortes de genres, qu'il seroit trop long de rapporter. On estime sur tout ses vers Lyriques. Pour bien juger de ce Poëte, *Consultez* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 8. *p.* 90. 91. ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 72 *& suiv. n.* 1434. édit. d'Amsterdam 1725. Ghilini, *Teatr. d'Uom. Illust. p.* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch.* 30. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Lett. partie* 2. Justiniani & Soprani, *Scrip. Ligur. &c.*

CHIAFICANA. *Voyez* CARBONARA, Capo.

CHIAHING, grande ville de la Chine, qui est la seconde de la province de Chékiang, & capitale de cinq de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAI. On appelle ainsi dans les Indes ceux qui suivent la Religion des Perses, c'est à dire, le Mahométisme établi par Ali. *Voyez* SCHIAIS. * Thévenot, *Voyage des Indes, tome* 3.

CHIAI, riviére d'Asie. *Cherchez* GIRMASTI.

CHIALIS. *Voyez* CIALIS.

CHIAMAY (le Lac de) est dans la partie septentrionale de l'Inde delà le Gange, sur les confins du Tarquestan, & des Etats du Grand Mogol. Il a 180 lieues de circuit. Il ne paroît pas qu'il y entre aucune riviére considérable: cependant on en voit sortir le Caor, le Cosmin, le Caypumo, l'Ave, & le Ménan, qui sont tous de grandes riviéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAMETLAN ou ACAPONETA, province de l'Audience de Guadalajara dans l'Amérique septentrionale. Cette province est entre celles de Culiacan, de Zacatécas, de Guadalajara, de Xalisco, & de la Mer Pacifique. Aquacuta en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAMPAA, Royaume des Indes, dans la presqu'isle au delà du Gange. Il est situé entre la Cochinchine, le Royaume de Camboye, & la Mer des Indes. Pulocacien est la principale ville du païs. Ce Royaume est assez petit & tributaire du Roi de la Cochinchine. * Sanson.

CHIAMSI. *Voyez* QUISTANSI.

CHIANE, grand marais d'Italie dans la Toscane, qui s'etend dans le Florentin, & sur les confins du Siannois & du Pérusin. Les cartes lui donnant environ dix lieues de long & une de large. Il en sort deux rivières du côté du midi, savoir, la Chiane, qui va se joindre à la Paglia à Orvietre, & une autre qui coule du côté du nord & se jette dans l'Arno à l'occident d'Arezzo. Ce marais donne son nom à la vallée de Chiane, qui s'étend tout le long de son bord occidental, & donne les principaux lieux sont Monte Pulciano & Chiusi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIANGARE, ville de la Turquie en Asie. Sanson dans ses petites cartes la met dans la Natolie propre, vers les confins de l'Amasia & de la Caramanie. Elle donne son nom à la Province de Chiangare, qui répond à l'ancienne Galatie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIAOUS, Officiers du Grand Seigneur, qui font la fonction d'Huissiers & d'Exempts. Il y en a environ cinq où six cens. Leur Capitaine ou Chef, qui est fort consideré, se nomme *Chiaous Baschi*. Ils s'assemblent ordinairement dans le Palais du Grand Visir, afin d'être prêts à exécuter ses ordres, & à porter des lettres dans toutes les provinces de l'Empire, à quoi ils sont souvent employez. Le Sultan les envoye aussi comme Ambassadeurs dans les païs étrangers; & nous en avons vû, il n'y a pas long tems en France, en Angleterre & en Hollande. Ils portent à la main un bâton couvert d'argent, qui a un bouton au haut, & font armez d'un cimeterre, & d'un arc avec ses fléches. C'est d'entre eux que l'on en choisit un pour porter les ordres du Grand Seigneur quand il veut faire mourir le Visir, un Bacha, ou quelque autre Grand de l'Empire. Ils portent cet ordre de mort enveloppé dans un satin noir, & exécutent l'ordre sur le champ. Chiaous est un mot Turc qui signifie *Envoyé*. Les Chiaous portent des armes offensives & défensives. Ils assignent les particuliers pour accommoder leurs differens, & les prisonniers de distinction sont mis en leur garde. * George Horn, *Orbis Polit.* Briot, *Hist. de l'Empire Ottom.* l. 3. Jean Baptiste Tavernier, *Relation du Serrail*, Ricaut, *de l'Empire Ottoman. Remarq.* de M. Du Pin.

CHIAPA, province de la Nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, a pris son nom d'un Bourg appellé *Chiapa*, célèbre pour la bonté de ses chevaux. La capitale est *Ciudad Réal*, qui est le siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Mexique. Cette province a été depuis plusieurs siècles habitée par quatre nations differentes, dont la première, appellée *de Chiapa*, fournit un bon nombre d'excellens Esprits, & de gens, qui surpassent tous les peuples de la Nouvelle Espagne, en politesse & en civilité. Ils nourrissent des chevaux très-vifs, & les savent très-bien donter. Ils excellent aussi dans la Musique, dans la Peinture & dans les autres Arts. La seconde nation est celle des *Zoques* ou *Zeaques*. La troisiéme des *Zeltales*; & la quatriéme celle des *Quélénes*. Ces peuples ont leurs territoires séparez, remplis de plusieurs bourgs & forment quatre especes de Républiques. La ville de *Ciudad Réal* est gouvernée par des Magistrats choisis entre les Bourgeois de la ville, ce que le Roi d'Espagne leur a permis par un privilége tout particulier. La rivière de Grialva, qui arrose la province de Chiapa, nourrit certains animaux qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Ils sont semblables à des singes, ont une longue queue, & la peau tachetée comme un tigre. On ne les voit guéres sur l'eau; mais ils se cachent dessous, & lorsque quelque sauvage passe la rivière à la nage, ils entortillent leur queue autour de ses jambes, pour le tirer à fond: c'est pourquoi les sauvages portent avec eux de petites haches, dont ils coupent la queue de ces animaux pour s'en dégager. On n'a pas remarqué néanmoins qu'ils ayent rien mangé de ce qu'ils ont fait noyer. Ils ne s'adressent pas seulement aux hommes, mais aussi aux chevaux qui passent la rivière. L'autre rivière de cette province, que les Espagnols nomment *Rioblanco*, pétrifie la superficie du bois qu'on jette dedans. L'eau en est toutefois fort claire, & on en boit sans danger. On trouve plusieurs fontaines dans l'étendue de cette province. Proche du village de Cazacualpa il y en a une qui croit & qui décroît de six heures en six heures par un flus & reflus réglé: ce qui ne peut venir de la Mer, dont elle est extrememens éloignée. Auprès de Tafixa, on voit une autre fontaine qui jette ses eaux trois ans durant avec abondance, quoiqu'il pleuve peu; & qui tarie les trois autres années d'après, bien que les pluyes soient fréquentes. A cinq lieues de *Ciudad Réal* il y en a une autre qui se déborde l'été, & se séche l'hiver. Près du bourg de Cinacatan on voit une petite fontaine, dont l'eau guerit les maux où il faut appliquer le cautère, & fait mourir les oiseaux, & autres animaux qui en boivent. Proche le bourg de Saint-Barthelemy, dans le territoire des Quélénes, on trouve un trou profond comme un puits, dans lequel, si l'on y jette une pierre, ou quelque chose de semblable, il se fait aussi tôt un grand bruit, & il s'eleve un orage avec un tonnerre que l'on entend de tous les environs. Dans le bourg de Chicomnacelo, on voit une caverne, dont l'entrée est fort étroite; mais au dedans elle est spacieuse, & renferme une grande plaine, avec un lac à côté, dont l'eau est extrémement claire, quoi qu'elle soit immobile, & profonde de deux brasses vers les bords. La province de Chiapa étoit autrefois fort célèbre pour l'abondance d'or qu'on en tiroit. Les veines d'or n'y manquent pas à présent, mais l'on a peu d'Esclaves pour y travailler. Il y a aussi beaucoup de mines d'argent, & d'autres métaux, qui demeurent inutiles. Au midi du Ciudad-Réal est la montagne d'Ecatepec: ce nom signifie *montagne de vent*. Sa hauteur est si extraordinaire, qu'il faut faire neuf lieues de chemin pour arriver à son sommet, & l'on n'y peut monter que la nuit; parce que dès le lever du soleil il s'y éleve ordinairement de si grands orages qu'il est presque impossible de se tenir ferme en marchant. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

CHIAPA des Indiens, ville de la Province de Chiapa, en l'Amérique septentrionale. Elle est située sur la rivière de Grialva ou de Tabasco, aussi large en cet endroit que la Tamise à Londres. Cette ville est la plus considérable que les Américains possedent dans tout le Mexique. Elle peut contenir quatre mille maisons. Il y a un grand nombre de Nobles, de Marchands, d'Artisans, quelques couvents & un Gouverneur Américain, mais dependans de celui de Ciudad-Réal de Chiapa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIAPA des ESPAGNOLS ou CIUDAD RE'AL de CHIAPA. *Voyez* CIUDAD RE'AL.

CHIAPPA. *Voyez* CHAJAPA.

CHIAPPIN (Vitelli.) *Voyez* VITELLI.

CHIARACHAR. *Voyez* CHIARTACHAR.

CHIARENZA. *Voyez* CLARENCE.

CHIARI, petite ville d'Italie, entouré d'une muraille & d'un fossé, située sur les terres de la République de Vénise dans le Bressan, près de la riviere d'Oglio, est fameuse par le combat du premier septembre 1701, où les troupes de France perdirent deux mille hommes tuez ou blessez par les Imperiaux, qui tirerent le canon à cartouche. * *Mémoires du tems.*

CHIAROMONTE, bon bourg, ou petite ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu est dans les montagnes, entre les sources de la rivière de Frascolari, à cinq lieues de Camarana du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIARTACHAR, ou CHIARACHAR, anciennement *Chartrachartа*, ou *Characharta*, ville du Zagathay, contrée de la grande Tartarie. Elle est près de la rivière de Jéhun aux confins de la Perse, entre Istigias & Bikend. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIASCIO, en Latin *Asius & Clasius*, rivière de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Elle a sa source au Mont-Apennin, près d'Eugubio, dans le Duché d'Urbin, traverse une petite partie de celui de Spolette, & s'étant joint avec le Topino, se décharge dans le Tibre près de Torsciano. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIAVARI, petite ville d'Italie sur la côte de Gênes. Elle est vers l'embouchure de la rivière de Lavagna, près de Rappello. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Clavarum*, *Claverum*, & *Claverinum*. On dit que les Génois la firent bâtir vers l'an 1167, & qu'ayant depuis été ruinée, ou la rétablit encore. Elle est assez marchande. C'est le lieu de la naissance du Pape Innocent IV. Elle n'est qu'à vingt-cinq milles de Gênes vers le levant, & est assez peuplée quoique petite. * Merula, *l.* 10. Léandre Alberti. Blondus, &c.

* CHIAVELLUS (Régnier Scipion) de Palerme, Docteur en Philosophie & en Médecine, florissoit vers l'an 1590. On a de lui, *Dilucidationes in tertium Aristotelis librum de Animo & Intellectu*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAVENNA, bourg & vallée dans le païs des Grisons, avec titre de Comté. Le bourg est sur la rivière de Mera qui se joint à l'Adda, & se jette ensuite dans le Lac de Como. Chiavenna, que les Auteurs Latins nomment *Clavena*, & les Allemans *Claven*, est dans les montagnes. Ses autres bourgs sont, Volongo, Nova &c. * Sanson. Baudrand.

† CHIAVENNA (Jacques Antoine) de Bellune de l'âge de seize ans il obtint le laurier de Théologie, & de Philosophie. Il fut après cela créé Protonotaire Apostolique, & Chanoine Doyen de la Cathédrale de Trevise, où son inclination l'ayant porté à l'étude de la science naturelle, Physique & Botanique il mit au jour un gros Volume, & d'une grande utilité intitulé *Clavis Clavenna* dans lequel il a compilé tout ce qu'en matière d'herbes, & de plantes ont écrit plus au long Dioscoride, Pline, Fuchsius, & beaucoup d'autres. Il vécut dans le siècle passé, il fut Théologien, & plaisant Poëte, & mourut à Trevise, où il a laissé un bon nom de soi même. Nicolas Chiavenna son petit Neveu qui fut Médecin & Chirurgien très excellent, fut inventeur d'une Conserve d'Absinte composée d'une herbe, qui se trouve seulement sur un mont appellé *Serva*, comme on peut voir dans un de ses livres imprimé & intitulé: *Historia Absinthii Umbelliformis.*

CHIAVES & CHAVES, bourg ou petite ville de Portugal. Ce lieu est dans la province de Tra-los-Montes, sur la rivière de Tamaga, & vers la frontière de la Galice, à douze lieuës de la ville de Bragance, du côté du couchant. Chiaves est l'ancienne *Aqua Flava*, ville des Bracariens, laquelle fut ainsi nommée, à cause de Vespasien & de Tite, qui portoient le nom de Flavius. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIAVETTA (Jean Baptiste) Prêtre de Palerme & Docteur en Théologie, fut particuliérement estimé pour la connoissance qu'il avoit de l'Histoire ancienne & moderne. Il fut fait Vicaire général des Eglises des diocèses de Monréale. Il mourut à Palerme le premier novembre 1664. On a de lui, *Trutina qua D. D. Joseph Bal. leg sententia eo libro contenta cujus titulus est, Ænigma dissolutum, de modo existendi Christi Domini sub speciebus panis & vini in augustissimo Eucharistia Sacramento, ad aquissimum examen expenditur*; *Notitia Ecclesiarum Sicularum*. Ce dernier n'est pas imprimé, non plus que *Genealogia della Famiglia Moncada*. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAULA. *Voyez* CHAULA.

* CHIAULLA, (Maure) de Palerme, de l'Ordre des Benédictins, naquit vers l'an 1544. Outre la connoissance de l'Ecriture Sainte & des Belles Lettres, il possédoit à fonds la Musique & la Poesie. Il fut dans une grande estime, non seulement à Palerme, mais aussi à Rome & à Vénise, & reçut de diverses Puissances de grandes gratifications. Il mourut à Palerme vers l'an 1600. On a de lui, entre autres Ouvrages, *Sacrarum Cantionum qua octo suni vocibus tum variis instrumentis Chori conjunctis ac separatis concini possunt, Liber*. On en garde plusieurs en manuscrit dans la Bibliothéque du couvent de St. Martin à Palerme. * *Gr. Dictionnaire Univers. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIAURLIC, ZIORLO, CIORLO, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre Andrinople & Constantinople, sur la rivière d'Athiras, à une lieue de son embouchure dans la Mer de Marmora. Chiaurlic est l'ancienne ville de Thrace qui portoit les noms de *Tzurulum*, *Turulus*, *Tutullus*, *Turulea*, & qu'on croit avoir été la même que celle d'*Arzus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIBEROTH-ABA, CHIBEROTH-AVAH, CHIBROTH-ABA & CHIBROTH-AVAH. *Voyez* KIBROTH-AVAH.

* CHICACHAS, nom d'un peuple de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la Louisiane à l'est du Mississipi entre le 34 & le 35 degré de latitude, & entre le 287 & le 288 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane.*

* CHICAS, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale, dans le Perou. Il est dans l'Audience de Los Charcas, vers le 21 degre de latitude meridionale, sous les degrez 318 & 319 de longitude. * M. Delisle, *Carte du Perou*, &c.

CHICHELEY, (Henri) Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, naquit dans un bourg ancien, nommé *Heighamferrers*, situé dans le territoire de Northampton en Angleterre, & eut pour pére *Thomas* Chichelay. Aprés avoir été reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, il fut Archidiacre, puis Chancelier de l'église de Salisbury. Henri IV, Roi d'Angleterre, le choisit pour un des Ambassadeurs qu'il envoya au Pape Grégoire XII, duquel il fut si bien reçu, qu'il le fit & le consacra de ses propres mains Evêque de Menéve, ou de Saint-Davids. Il assista en cette qualité au Concile de Pise an 1409, après quoi il revint en Angleterre, & s'attacha à la visite de son diocèse, autant que les affaires publiques de l'Eglise la lui permirent. Le Roi Henri IV, étant mort en 1413, Henri V, son fils & son successeur, dès le commencement de son régne, envoya Chicheley en ambassade vers Charles IV, Roi de France, & vers Jean Duc de Bourgogne qui avoient de grands démêlez. Peu après, Thomas Arondel, Archevêque de Cantorbery étant mort, Chicheley fut élu en sa place. En 1421, le Roi Henri avec Catherine de France, qu'il avoit épousée à Troyes, retourna en Angleterre, ou Chicheley l'ayant suivi, couronna la Reine, & batisa son fils nommé Henri; ce qui fit que le Roi le nomma toûjours depuis son compére, & eut de grands égards pour lui. En 1424, Chicheley fonda un College dans la ville de Heighamferrers. En 1440, ce Prélat étant à Oxford, y dédia la chapelle du College qu'il y avoit fondée, & y fit quelques reglemens. Depuis ce tems on ne voit point qu'il ait rien fait de public, si non quelques libéralitez, tant en faveur de l'Université d'Oxford, que de l'église de Cantorbéry, & de quelques Gens de Lettres, ausquels il fournissoit des pensions. Enfin il mourut le 12 avril 1443, & fut inhumé dans son église de Cantorbéry, où il s'étoit fait bâtir un tombeau, au haut duquel on voit son buste en marbre blanc, & à côté son épitaphe dont voici la traduction Françoise. *Cy gît Henri Chicheley, Docteur ès Loix, jadis Chancelier de Sarum, lequel l'an septiéme du régne de Henri IV, ayant été envoyé en ambassade au Pape Grégoire XII, fut consacré par lui en la ville de Sienne, Evêque de Menéve, & la deuxième de Henri V, élu Archevêque de cette sainte Eglise, où il fut transféré par Jean XXIII. Le jour de sa mort fut le 12 d'avril 1443.*

CHICHESTER, en Latin *Cicestria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Sussex, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Cantorbery. Elle est sur la petite rivière de Lavant, à deux ou trois lieues de la Mer Britannique. La ville est petite, mais assez peuplée, & à 50 milles de Londres. L'Evêché y fut établi au commencement du VIII siécle. * Cambden, *Descr. Angl.* Goodwin, *de Episc. Angl.*

CHICHEU, est une des grandes villes de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Nanking, & la capitale de cinq de ces villes, qu'on appella petites. On la trouve

trouve dans les montagnes, sur la rivière de Kiang. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHICHON (Jaques) Lieutenant Général du Bailliage de Bresse, exerça longtems cette charge, sous les régnes de François I, & de Henri II. Ses ennemis le firent destituer, par Arrêt du Parlement de Chambery; mais il en appella au Roi, qui commit le Parlement de Dauphiné pour en connoitre. Chichon fut rétabli dans ses honneurs & dans sa charge, qu'il ne voulut pourtant point exercer depuis, aimant mieux passer le reste de ses jours dans la retraite & dans l'étude. Il étoit Jurisconsulte, Historien, & bon Poëte Latin. On a un livre de lui sous ce titre, *Antipelargia Senatus Regio Delphinati*, qui est un Discours sur sa disgrace, & un remerciement à ses Juges. Il mourut en 1569. * Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey*.

CHICOKO, isle du Japon. *Cherchez* XICOCO.

CHICOT: voici ce qu'en dit M. de Thou, rapporté dans les *Thuana*. „ C'étoit un bon François, grand Bouf-„ fon & fort vaillant. Il prit le Comte de Chaligny au sié-„ ge de Rouen, & le prenant ne lui dit point qui il étoit; „ mais voyant le Roi, il lui dit, *tien, je te donne ce pri-„ sonnier, qui est à moi*. Le Comte se voyant pris, donne „ un grand coup d'épée sur la tête de Chicot, dont il mou-„ rut quinze jours après par mauvais régime. Il y avoit „ dans la chambre où il étoit malade, un soldat que se „ mouroit. L'on fit venir pour le confesser le Curé du lieu, „ qui ne le voulut pas absoudre, parce qu'il avoit suivi le „ Roi qui étoit de la Religion. Chicot se leva de son lit „ en colére, & battit outrageusement le Curé & le jetta à „ coups de piez hors de la chambre. Il disoit les vérites aux „ Grands de la Cour avec toute liberté. Il étoit de Gasco-„ gne, & avoit été au Maréchal de Villars. Il mourut „ riche.

CHICUIEN, ville de l'isle de Saikock, une de celles du Japon, est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & entre ceux de Figen & de Buge. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHICUITO, en Amérique. *Cherchez* CHUCUITO.

CHICUNGO, ville de l'isle de Saikock, une de celles du Japon, est capitale d'un Royaume qui porte son nom. Elle est près de la côte occidentale, au midi de la ville du Golfe de Nangaiski. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHICUS. *Voyez* CICCHUS.

* CHIDON ou KIDON. L'aire de Chidon est le lieu où Oza ou Huza fut subitement frappé de mort pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit sur son chariot. Au second livre de *Samuel*, qui, selon les Catholiques Romains, est le second livre des *Rois*, cette aire est appellée l'*Aire de Nachon*. On ne sait si *Chidon* & *Nachon* sont des noms d'hommes ou des noms de lieux. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 9. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 6. *v.* 6.

CHIE'GAN, ou KIE'GAN, est une des grandes villes de la Chine. Elle est la neuviéme de la province de Chiamsi, & capitale de huit de ces sortes de villes, que les Chinois appellent petites. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHIELDER, montagne d'Asie. *Cherchez* TCILDIR.

CHIE'LE'FA, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, est située à un mille & demi de la mer, sur une hauteur, & est fortifiée de cinq tours. Le Generalissime Morosini assiégea cette place en 1685, & accorda aux Turcs de la garnison une capitulation fort honorable. Les Chrêtiens y trouvérent 38 piéces de canon de differens calibres. Assar Bacha, Commandant de toute la province, faisoit sa résidence dans cette place, dont il alla lui même porter les clefs à la galére générale. Il en sortit mille personnes qui furent conduites au lieu dont on étoit convenu. L'année suivante les Turcs s'efforcérent de reprendre cette forteresse; mais les Venitiens les mirent en déroute le premier avril 1686, après dix jours de siége, & profitérent d'un riche butin, qu'ils trouverent dans le camp des ennemis. * Coronelli, *Description de la Morée*.

CHIEMPSE'E. *Voyez* CHIEMSE'E.

CHIEMSE'E, ou CHIEMPSE'E ville d'Allemagne en Baviere, avec Evêché suffragant de Saltzbourg. Les Auteurs Latins la nomment *Chiemium*. Elle est à dix lieues de Munich, & un peu moins de Saltzbourg dans une petite isle de même nom, dont le circuit est de vingt mille pas. L'Archevêque de cette ville y fonda le siége épiscopal en 1214, depuis lequel tems ses successeurs conférent cet Evêché quand il est vacant. * Wigulæus Hund de Sulzenmos, *in Metrop. Salisb.* Cluvier, &c.

Catalogue des Evêques de Chiemsée.

1. *Rudigerus*, issu de la famille noble des de Radeck; il fut ensuite Evêque de Passau en 1233.
2. *Albert* I, depuis 1233, jusques en 1251.
3. *Henri* I, jusques en 1260.
4. *Henri* II, jusques en 1274.
5. *Jean* I, fut Evêque de Gurck en 1279.
6. *Conrad* I, jusques en 1291.
7. *Frédéric* I, Fromuuer jusques en 1293.
8. *Albert* II, de Fonstorff, il fut frére de Conrad IV, Archevêque de Saltzbourg.
9. *Uldaric* I, de Montparis jusques en 1330.
10. *Conrad* II, de Liechtenstein jusques en 1354.
11. *Gerthous* de Waldeck jusques en 1359.
12. *Hugon* de Scherffenberg jusques en 1360.
13. *Louïs* I, Raickhofer jusques en 1366.
14. *Frédéric* II, jusques en 1387.
15. *George* I, de Netsperg jusques en 1395.
16. *Echard* de Perneck jusques en 1399.
17. *Engelmare* Krell jusques en 1421.
18. *Frédéric* III, Theiss jusques en 1429.
19. *Jean* II, Ebser jusques en 1438.
20. *Sylvestre* Phliger jusques en 1453.
21. *Udalric* II, de Plenck en Felss jusques en 1466.
22. *Bernard* de Creiburg jusques en 1477.
23. *George* II, Altdorffer jusques en 1495.
24. *Louïs* II, Ebner jusques en 1502.
25. *Christophle* I, Wendel jusques en 1508.
26. *Bertholde* Pirllinger jusques en 1520.
27. *Gilles Rem* jusques en 1536.
28. *Jerôme Meittinger* jusques en 1557.
29. *Christophle* II, jusques en 1588.
30. *Sébastien Cataneus* jusques en 1602.
31. *Ehrenfried* de Khuenbourg jusques en 1619.
32. *Nicolas* de Wolckenstein jusques en 1625.
33. *Jean Christophle*, Comte de Liechtenstein, jusques en 1643.
34. *François Vigile*, Comte de Spaur, jusques en 1670.
35. *Jean François*, Comte de Preising en Hohenaschau jusques en 1687.
36. *Sigismund Ignace*, Comte de Wolckenstein.
37. *Jean Sigismund*, Comte de Kuenbourg, jusques en 1712.
38. *N. N.*

CHIEN, Ordre de Chevalerie, qu'on dit avoir été institué par un Seigneur de la Maison de Montmorency. François de Belleforêt rapporte, que Bouchard IV de Montmorency, surnommé *Barbe-torte*, premier Baron de France, étant en guerre avec Adrien, Abbé de Saint-Denys, le Prince Louïs, fils de Philippe I, qui fut depuis Roi sous le nom de Louïs *le Gros*, prit le chateau de Montmorency, & réduisit Bouchard à la raison. Lorsque ce dernier fut rentré en grace, il vint à Paris l'an 1102, accompagné de grand nombre de Chevaliers, qui portoient tous un collier, fait en façon de tête de cerf, avec une medaille où l'on avoit gravé l'effigie d'un Chien, peut être pour assurance de leur fidelité envers le Roi. On croit aussi que c'est pour cette raison, que la Maison de Montmorency, porte un chien, pour cimier de ses armes. * Mennenius, *des Ordres de Chevalerie*. La Colombiere, &c.

CHIEN CE'LESTE, est une constellation. Il y en a de deux sortes, le grand chien, qu'on nomme SIRIUS, qui est une constellation composée de dix huit etoiles selon Ptolémée, de la nature de Jupiter & de Vénus, dont la principale est estimée plus grande que tous les autres astres, même que le soleil; la petite chienne qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la premiére grandeur & de la nature de Mars. On lui attribue les plus grandes chaleurs de l'été, parce qu'elle se leve au mois de juillet; mais selon les Astronomes, cela changera avec le tems: car dans cinq ou six mille ans, il gêlera bien fort pendant la canicule, qui arrivera au mois de novembre & de décembre; ainsi on doit regarder cette constellation comme un signe ordinaire, & non comme la cause de la chaleur. *Voyez* CANICULE.

CHIEN, animal. On en gardoit à Rome dans le temple d'Esculape, un qui étoit consacré au Dieu Pan. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les Chiens par leurs abboyemens ne les avoient point avertis de l'arrivée des Gaulois, qui assiégérent le Capitole. Ils portoient au contraire une oye d'argent dans une litiére à bras, couchée sur un oreiller, à cause qu'elle en avoit averti par ses cris. Elien rapporte que les Egyptiens avoient le Chien en vénération, parce qu'ils le regardoient comme le symbole du Chien céleste, qui donne à son lever l'accroissement du Nil. Cambyse, Roi de Perse, faisant la guerre aux Egyptiens, & assiegeant Péluse, se servit d'un stratagême pour mettre ses soldats à l'abri des fléches des Egyptiens. Il fit assembler quelques troupeaux de chiens, de brebis & d'ibes dont il couvrit ses combatans. Les Egyptiens n'osérent plus tirer sur les Perses de peur de blesser & de tuer ces animaux qu'ils adoroient. Elien dit ailleurs qu'il y avoit un païs dans l'Ethiopie, où ils avoient un Chien pour Roi, & ils prenoient ses caresses ou ses abboyemens, pour des marques de sa bienveillance. Il cite pour ses Auteurs Hermippe & Aristote. Plutarque parle aussi de ce Chien, que quelques Ethiopiens tenoient pour Roi, & à qui toute la Noblesse rendoit ses respects; mais cela est fabuleux, & fondé sur l'équivoque d'un mot, comme l'a prouvé Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie. Le chien étoit immolé à plusieurs Divinitez, à la Déesse *Genitamana*, & à la Déesse *Hythia* qui présidoient l'une & l'autre aux accouchemens. Les Grecs le sacrifioient à Proserpine; les Lacédémoniens au Dieu Mars; les Sapéens & les Thraces à la Déesse Hécate. Ovide, *Fast. l.* 1. *v.* 389.

Exta canum Trivia vidi libare Sapæos,
Et quicumque tuas accolit, Hæme, nives.

Les Turcs regardent les Chiens comme des animaux impurs. Si par hazard ils en sont touchez, ils sont souillez & obligez de se laver. Les Huancas peuples de l'Amérique septentrionale, adoroient un Chien & en avoient la figure dans leurs temples. Ils prisoient la chair de cet animal plus que toute autre. Des têtes de Chien ils faisoient une espece de cor, dont ils se servoient, & dans leurs danses pour se réjouir, & à la guerre pour épouvanter l'ennemi. Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome* 2. *p.* 38. Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 506, *&* 796. Corn. le Brun, *Voyages, ch.* 14.

CHIEN, (la porte du) ou *la porte caniculaire*, porte à Rome, selon Festus, où l'on immoloit des Chiens de poil roux à l'etoile caniculaire, pour faire mûrir les blés.

CHIEN (Banc du) que les Anglois & les Hollandois appellent *Doggers-Bank*. *Voyez* BANC du Chien.

CHIENCHANG, ou KIENCHANG: c'est une des grandes villes de la Chine, qui est située entre deux lacs dans la province de Kiangsi, dont elle est la sixiéme capitale de quatre autres villes de l'ordre inferieur. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHIENNING, est une des grandes villes de la Chine & capitale de six petites. Elle est sur la riviére de Min, dans la province de Fokien, dont elle est la quatriéme. Elle étoit considérable & florissante par le commerce avant la guerre des Tartares, qui l'ont brûlée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHIENTO, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, baigne Tolentino, Macérata, S. Maria di Chienta, & se décharge peu après dans le Golfe de Venise. * *Tables Géograph.*

* CHIE'PO ou CHE'APO, riviere de l'Amérique Méridionale, sort des montagnes du côté du nord, & se trouve aussi enfermée du côté du midi dans des montagnes, au travers desquelles elle continue son cours vers l'ouest, & se décharge dans le Golfe de Panama, à sept ou huit lieues de la ville de Panamé. Son embouchure qui est assez large est si pleine de bancs de sable, qu'on ne peut y entrer qu'avec des barques. En remontant environ six lieues on trouve une ville qui porte aussi le nom de Chiepo ou de Chéapo, & qui a dans son voisinage plusieurs bonnes prairies, & plusieurs petites montagnes pleines de bois.

CHIER, riviere. *Voyez* CHIERS.

CHIE'RAS ou CHIE'RASC. *Voyez* QUIE'RAS.

CHIERCHE, ville de Tartarie. *Cherchez* KERCI.

CHIERS, ville. *Cherchez* QUIERS.

CHIE'SA ou CHIE'SE, riviere d'Italie, a sa source dans l'Evêché de Trente, entre dans le Bressan, où elle traverse le lac d'Idro, & ensuite elle se joint à l'Oglio, dans le Mantouan près de Canero. * *Tables Géographiques.*

CHIE'TI. *Voyez* CITTA' di CHIE'TI.

CHIEUCHIANG, ou KIEUKIANG, est une des grandes villes de la Chine, capitale de quatre plus petites & d'une cinquiéme de la province de Kiangsi. Elle est située sur la riviére de Kiang, peu avant sa chûte dans la Poyang. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHIEUNG, nom d'une herbe rémarquable parmi les Chinois dans la province de Canton, proche la ville de *Chinn chien*. Cette herbe est ainsi appellée par les naturels du païs, parce qu'on croit qu'elle denote le vent. Elle donne à connoitre aux Mariniers en quel mois, & combien dans l'année il y aura de tempêtes, & cela par le nombre des nœuds qui se trouvent à la tige de l'herbe. Moins il y aura de nœuds, moins il y aura de tempêtes, à ce que conjecturent les Chinois. Ils prétendent même distinguer, en quel mois à peu près arriveront ces tempêtes, par la distance de ces nœuds depuis la racine. * Auteur anonyme *de la Chine & de l'Europe*, c. 31. Quelque expérience que les Chinois prétendent avoir de ces indices, il y a bien de l'apparence, qu'il faut mettre cela au nombre des erreurs populaires.

CHIE'VRE, petite ville des Païs-Bas, située dans le Hainaut, entre la ville d'Ath & celle de saint Guislain. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHIE'VRES. *Cherchez* CROY.

CHIFALE, isle de la Mer Rouge, située près des côtes de l'Arabie Petrée, vis à vis de la ville d'Eltor. On croit que cette isle est celle que les Auteurs appelloient *Ara*, ou *Minervæ Ara*. * Mary. *Dict. Géogr.*

* CHIFFLET, famille de Besançon dans la Franche-Comté, est anciennement noble & s'est rendue illustre par les Savans qu'elle a produits. Laurent Chifflet, un des Gouverneurs de cette ville, qui étoit pour lors ville impériale & libre sous la protection des Empereurs, fut envoyé en 1547 pour les interêts de sa patrie à l'Empereur Charles Quint, qui après lui avoir accordé ce qu'il desiroit, le fit Comte Palatin & l'honora en 1555, de la charge de Conseiller Aulique; & Philippe II, Roi d'Espagne, le fit en 1560 son Conseiller au Parlement de Dole. JEAN Chifflet & CLAUDE Chifflet ses fils, se sont distinguez parmi les Savans. *Jean* Chifflet, ami du savant *Juste* Lipse, après avoir fait plusieurs Observations mathematiques, que l'on conserve dans la bibliotheque de cette famille, mourut un des Gouverneurs de Besançon en 1602. Claude, Professeur dans l'Université de Dole, eut pour ami le grand Cujas, qui sur l'invitation que la ville de Besançon lui faisoit, d'être premier Professeur de son Université, fit cette honorable réponse, *habetis alterum me Claudium Chiffletium*. Claude Chifflet a laissé plusieurs Ouvrages imprimez & fort estimez, & en particulier, *de Numismate antiquo; de Substitutionibus; de Jure Fidei-commissorum; de Portionibus legitimis; de secundo capite Legis Aquiliæ;*

de Ammiani Marcellini Vita & libris Monobiblion; Nummophylacium Luderianum. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Il étoit oncle de JEAN-JAQUES Chifflet qui suit.

CHIFFLET, (Jean-Jacques) Médecin, fils de JEAN Chifflet, aussi Médecin & petit-fils de LAURENT, tous Hommes de Lettres, étoit de Besançon, où il naquit en 1588. Il étudia en cette ville; & ensuite ayant voyagé dans divers Royaumes de l'Europe, il eut un soin tout particulier d'y consulter les Hommes de Lettres, & d'y voir les Bibliothèques & les cabinets des Curieux. A son retour de la Franche-Comté, il y exerça la Médecine, & fut député par la ville de Besançon, dont il avoit été Consul, vers l'Archiduchesse Elisabeth-Claire-Eugenie, Souveraine des Pays-Bas. Cette Princesse arrêta près d'elle Chifflet, en qualité de Médecin ordinaire, & depuis elle l'envoya en Espagne, où il fut Médecin de Philippe IV, Roi d'Espagne, qui le chargea d'écrire l'Histoire de l'Ordre de la Toison d'or. Chifflet par zèle & par reconnoissance pour la Maison d'Autriche, a composé ces fameux livres qui ont pour titre, *Stemma Austriacum; Commentarius Lotharienfis; Lotharingia; Legum Salicarum natale solum*. Le premier de ces Ouvrages n'a pas été sans repartie. Blondel, le Tanneur, & d'autres lui ont répondu, & il leur a repliqué. Nous avons de lui d'autres Ouvrages, *Afcesa in Puella Helvetica mirabilis Physica Ecstasis; Dadalmatum libri duo priores*; une Histoire de Besançon sous ce titre, *Vesuntio civitas imperialis libera, Sequanorum Metropolis*; l'Histoire de la Toison d'Or; *De loco legitimo Concilii Epaonensis; Lacryma prisco ritu fusa exequiis Alberti Pii; De linteis sepulchralibus Christi Servatoris: Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus, &c. Unitas fortis a Marchione de Leganès promotis Belgicis nomine Philippi IV proposita, anno 1627; Stemma Austriacum, annis abhinc millenis assertum atque illustratum; Alsatia jure proprietatis & protectionis Philippo IV, Regi Catholico vindicata; Insignia Gentilitia Equitum Ordinis Velleris aurei Fecialium verbis enunciata; Le Blason des Armoiries des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or depuis sa première institution jusqu'à présent, en Latin & en François; Acta Cornelii Celsi propria significationi restituta; Geminiana Matris Sacrorum Titulus sepulchralis explicatus; Dissertatio militaris de Vexillo regali in Castellensi pugna Francis erepto, anno 1642; Recueil des traitez de paix, de trêve & de neutralité entre les Couronnes d'Espagne & de France, depuis le traité de Madrit en 1526, jusqu'en 1611*, puis dans l'édition de 1664, *jusqu'à l'an 1659; Prælibatio de Terra & Lege Salica, & Vindiciis Lotharingicis; Ad Vindicias Hispanicas lumina nova Genealogica de stemmate Hugonis Capeti adversus Assertorem Gallicum; Ad Vindicias Hispanicas lumina nova prærogativa, hoc est, de Origine Domus Austriacæ adversus Marcum Antonium Dominicy; Ad Vindicias Hispanicas lumina nova Salica; Ad Vindicias Hispanicas Lampades Historicæ contra novas Marci Antonii Dominicy cavillationes in redivivæ Ansberti familiæ; Opera Politico-Historica; De Pace cum Francis ineunda Consilium a præteritorum exemplis; De Ampulla Rhemensi nova & accurata Disquisitio ad dirimendam litem de prærogativa ordinis inter Reges; Tenneurius expensus, ejusque calumnia repulsa; Pulvis febrifugus Orbis Americani; Imago Francisci eversoris Davidis Blondelli, Clypei Austriaci liber prodromus; Anastasis Childerici I, Francorum Regis, Verum Stemma Childebrandinum, contra Davidem Blondellum, aliosque Austriaci splendoris adversarios; Lilium Francicum veritate historica, botanica & heraldica illustratum; Mémoires des siècles passez contre le faux Childebrand*. Il a outre cela laissé plusieurs Ouvrages posthumes que l'on conserve dans la Bibliotheque qu'il a laissée à sa famille. Chifflet est mort âgé de 72 ans vers l'an 1660, & sa famille a été féconde en Hommes de Lettres.

JEAN Chifflet son fils, Avocat à Besançon, avoit appris les Langues & sur tout l'Hébraïque. Les Ouvrages que nous avons de sa façon, sont *Apologetica Parænesis ad Linguam sanctam; Consilium de Sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando; Palma Cleri Anglicani; De Sacris Inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracensis illustratur, Lucubratiuncula; Apologetica Dissertatio de Juris utriusque Architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano & S. Raymundo, Joannis Macarii Abraxas, sive Apistopistus, quæ est antiquaria de Gemmis Basilidianis Disquisitio; Annulus Pontificius Pio II, Papæ adsertus; Vetus imago Deiparæ in jaspide viridi, inscripta Nicephoro Botoniata, Græcorum Imperatori, nunc primum edita; Aqua Virgo; Fons Romæ celeberrimus & prisca Religione sacer, Opus Ædilitatis M. Agrippæ in vetere annulari gemma; Judicium de Fabula Joannæ Papissæ*.

JULES Chifflet Chanoine de Besançon, fils de *Jean-Jacques*, & frère de *Jean*, étudia à Louvain, où il apprit les Langues, les Belles Lettres & le Droit. Depuis, il prit le bonnet de Docteur à Dole, & en 1648. Philippe IV, Roi d'Espagne lui ayant fait l'honneur de l'appeller à Madrid, le fit Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il a écrit quelques Ouvrages, un *Commentaire sur la Croix de saint André vue au Ciel durant le siége d'Aire*, & une *Rélation du siege de Saint-Omer; Histoire du bon Chevalier Jacques de Lalain, Frère & Compagnon de l'Ordre de la Toison d'Or, écrite par George Châtelain & publiée en 1634 par Jules Chifflet; Le Voyage du Prince Dom Fernand, Infant d'Espagne, Cardinal, & ses expéditions depuis l'an 1632, jusqu'à son entrée à Bruxelles en 1634, traduit de l'Espagnol de Diego de Aedo & Gallart; Traité de la Maison de Rye, in folio; Les Marques d'honneur de la Maison de Tassis; Aula sancta Principum Belgii; Breviarium Historicum Ordinis Velleris Aurei*.

PHILIPPE Chifflet Oncle des deux derniers & frère de *Jean-Jaques* Chifflet, Chanoine de Besançon, Abbé de la Balerne, &c. Grand-Vicaire de Claude d'Achey Archevêque de Besançon, premier Aumonier de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie & de l'Archiduc Ferdinand, nommé à l'Evêché de Saint Omer, Aumonier de Catherine de Médicis Reine de France, intime des fameux Ericius Puteanus, & de l'Abbé de Saint-Germain, dont on conserve dans la famille plusieurs volumes des lettres qu'ils lui ont écrites, est Auteur de l'édition du Concile de Trente, avec ses savantes Notes, reçue dans toute l'Eglise Romaine avec tant d'estime, que l'on ne cesse point de les réimprimer. Il a écrit divers Traitez en François & en Latin, *de la piété envers les ames du Purgatoire; Une Traduction de l'Imitation de Jesus Christ de* Thomas à Kempis; *Le Phénix des Princes, ou la Vie du pieux Albert, traduite de Latin en François; Histoire du Prieuré de Nôtre Dame de Belle-Fontaine; Le Siége de Breda traduit du Latin du Pére Herman Hugo Jesuite, Concilii Tridentini Canones & Decreta; Avis de Droit sur la nomination à l'Archevêché de Besançon, en faveur de sa Majesté Catholique*.

LAURENT & PIERRE FRANÇOIS Chifflet, fréres de *Philippe*, Jésuites, se sont acquis beaucoup de réputation. Le premier a composé quelques Ouvrages de pieté, & l'autre étant entré chez les Jésuites en 1609, s'y est distingué par la connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, dont il a fait une recherche particulière, après avoir enseigné la Philosophie, la Théologie & la Langue sainte. Nous avons de lui, *De oblatione sui; De la pratique quotidienne de l'amour de Dieu, & de la dévotion envers la Vierge, les Anges & les Saints; Fulgentii Ferrandi Diaconi Carthaginiensis Opera, ex editione & cum Notis Petri Fr. Chiffletii; Scriptorum Veterum de Fide Catholica quinque Opuscula*, publiez par le même; *Manuale Solitariorum ex veterum Patrum Carthusianorum cellis depromptum, De Ecclesia S. Stephani Divionensis antiquitate, dignitate, sacris opibus, statu multiplici, variis casibus & Præfectis; S. Bernardi, Claravallensis Abbatis, genus illustre assertum; Paulinus illustratus, sive Appendix ad opera & res gestas S. Paulini Nolensis Episcopi; Victoris Vitensis & Vigilii Tapsensis Provinciæ Bizacenæ Episcoporum Opera, cum Notis Petri Fr. Chiffletii; Histoire de l'Abbaïe Royale & de la ville de Tornus; Dissertationes tres, 1. De uno Dionysio, 2. De loco & tempore conversionis Constantini Magni, 3. De S. Martini Turonensis temporum ratione; Opuscula quatuor, 1. De S. Dionysii ætate, 2. De una S. Cyra Virgine, 3. Origo prima Comitum Valentinensium ex Pictaviensibus, 4. Gauffridi Excerpta de Vita & Gestis S. Bernardi; Bedæ Presbyteri & Fredegarii Scholastici concordia ad senioris Dagoberti definiendam Monarchiæ periodum, &c.; Illustrationes Claudianæ, Opus posthumum; De S. Albrica, seu Adrica Excerpta ex Schedis Petri Fr. Chiffletii; Les Oeuvres de* Ferrand Diacre, *l'Histoire de Tornus*. Il a donné quantité d'Ouvrages d'Auteurs & de pieces anciennes au public: il mourut le onziéme may 1682, âgé de 92 ans. * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.*

Cette famille a continué à se faire considérer dans le Parlement de Besançon, dans la personne de Philippe-Eugene Chifflet, jadis des Gouverneurs de Besançon, & mort Conseiller en cette Cour, qui a laissé plusieurs fils; *Jean-Etienne* Chifflet, Jésuite, Prédicateur estimé & aimé des plus grands Prelats du Royaume; Messgrs de Luque Archevêque de Paris, de Villeneuve Evêque de Viviers, & du fameux Fléchier Evêque de Nimes, *Philippe-Thérése* & *Eugene* Chifflet tous deux Carmes Déchaussez, qui ont occupé & occupent encore les premiéres charges de leur Ordre: le premier desquels en a été Général, & Claude Nicolas Chifflet qui remplit actuellement la charge de Conseiller au même Parlement de laquelle il a herité de son pére.

Chifflet porte de gueulles à un sautoir d'argent, au point milieu du chef un serpent en cercle mordant sa queue; timbre, un dragon veillant d'or émaillé de synople; supports, deux béliers d'or. La Colombiere. Geliot. Palliot. De Visch Prioris Dunensis *Biblioth. Cisterc.* Ericii Puteani *Epistola*. Ant. Sanders *Brabantia illustrata*. *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de* M. Du Pin. *Lettres de* M. Flechier, &c.

CHIFFRE, caractére qui sert à exprimer les nombres. Le chiffre Romain est celui qui se marque par certaines lettres de l'alphabet, comme, mille sept cens trente cinq, s'exprime ainsi, M.DCC. XXXV ou CIↃ.IↃ.CC.XXXV. Celui dont on se sert en Arithmetique, Algebre, Trigonométrie & Astronomie est ainsi figuré. 1735. Les Arabes reconnoissent qu'ils ont reçu ces caractéres des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On croit communément que l'on a commencé à compter par ces figures, du tems des Sarrazins; & que Planude qui vivoit sur la fin du douziéme siécle, est le premier des Chrétiens qui se soit servi de chiffre. Mais Alphonse X, Roi de Castille s'en étoit servi avant lui, pour construire ses Tables Astronomiques. Les Romains n'avoient pour marquer les nombres, que ces cinq figures qui leur tenoient lieu de chiffre. I. valoit un; V. cinq; X. dix; L. cinquante; C. cent. Ils n'avoient point de nombre au de là de cent mille: le C. qui vaut cent, étant tourné vers l'I, vaut avec lui cinq cent, ainsi CIↃ faisoit mille. L'origine du chiffre Romain vient de ce que l'on a compté d'abord par les doigts; de sorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi des lettres I, qui les représentent, & pour le cinquiéme on s'est servi d'un V, représenté en rabaissant les trois derniers doigts, & en montrant simplement le pouce avec l'index; & pour le dixiéme d'un X, qui est un double V, dont il y en a un renversé, & mis au dessous de l'autre: de là vient que la progression dans ces nombres est toujours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Ecrivains, l'on a ajoûté deux autres chiffres Romains; le D. qui vaut cinq cens, & l'M. qui vaut mille; ainsi il y a présentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre. On représentoit quelquefois le mille par un ∞ couché, parce que cette figure approchoit beaucoup de celle de CIↃ, & qu'elle se formoit plus aisément. Il y a apparence, selon Laurent Valle, que les chiffres ont été inventez par les Orientaux, parce que dans les chiffres, on commence à supputer du côté droit en tirant vers la gauche: ce qui étoit en usage dans tout l'orient parmi les Hébreux, les Chaldéens; les Syriens, les Egyptiens, &c. outre que les Indiens se servent encore des mêmes caractéres, qu'on fait ici, pour marquer les chiffres, aussi-bien que les signes du Zodiaque & des planettes. Nicod derive le terme de chiffre de l'Hébreu *Sephira*, qui signifie nombre, ou *Saphar*, qui signifie *numeravit*; & croit que par raison de l'etymologie, il faudroit écrire *Siphre*. * *Antiq. Grèq. & Rom.* Lancelot, *Méth. Lat.* dite de Port Royal.

CHIGI, famille noble de Sienne, qui faisoit figure depuis long-tems dans sa patrie, lorsqu'elle commença à se pousser à la Cour de Rome sous le Pontificat de Jules II. A la vérité elle ne monta pas jusqu'à la Prélature; mais elle eut des emplois considérables dans la Chambre Apostolique. Jules II donna l'Intendance des Finances à *Augustin* Chigi, & se trouva très-bien de ce choix. Personne n'ignore l'humeur guerriere & inquiete de ce Pape, & les dépenses à quoi une humeur comme celle-là engage nécessairement. Il fallut qu'*Augustin* Chigi déployât tout son savoir-faire, pour trouver les fonds de tant de dépenses. Il eut en cela l'activité, l'esprit d'invention, & la fidelité necessaires; de sorte que Jules II, très content de son Financier, l'honora d'une espéce d'adoption. Il voulut qu'*Augustin* Chigi & ses Descendans fussent censez appartenir à la famille *de la Rovére*. Sous le Pontificat de Paul III, la famille Chigi éprouva une révolution de décadence, qui la contraignit de quitter Rome & de retourner à Sienne. Elle avoit un beau jardin sur le Tibre, proche du Palais *Farnése*. Ce voisinage fut fatal. L'embellissement de ce Palais demanda, que l'on y incorporât cette belle portion de l'heritage des Chigi. Depuis ce regne, jusques à celui d'Urbain VIII, leur famille se tint coye à Sienne, mais alors *Fabio* Chigi alla chercher fortune à Rome, & le fit si heureusement, qu'en 1655, il fut élevé au Papat. Dans le tems qu'il étoit Nonce Apostolique à Cologne, il assista la Reine Marie de Medicis à son lit de mort, & lui demanda si elle pardonnoit au Cardinal de Richelieu. *De bon cœur*, répondit elle. *Mais, Madame*, ajoûta le Nonce, *voudriez-vous, pour lui en donner une marque, lui envoyer le bracelet que vous avez au bras? Quesso è pur troppo*, repartit elle, comme voulant dire que cette demande ne convenoit pas. Le Legat *Flavio* Chigi étant arrivé à Marseille, il fit arborer l'étendart du Crucifix, & les Galéres de France baissérent le pavillon & saluerent, mais ayant arboré ensuite la banniére du Pape son oncle, aux armes de la Maison de Chigi, les Forts d'If & de Ratonneau tirérent sur sa galere, & lui firent baisser le pavillon. *Voyez* ALEXANDRE VII. Ce Pape eut un grand soin d'enrichir & d'aggrandir sa Maison.

MARIO Chigi son frére aîné, Gouverneur de Rome, ne se mêla presque point de Politique, ni d'affaires d'Etat. Mais, en recompense, il fut extrêmement appliqué à gagner du bien; & il trouva là-dessus des inventions très-efficaces, & qui faisoient bien crier le peuple. Donna *Bérénice* sa femme, qui étoit venue à Rome sans savoir les maniéres de la Cour, y fut bientôt si aguerrie, qu'elle auroit pu en faire leçon aux autres. Elle alloit à l'audience du Pape très-rarement. On la mit d'abord sur le pié de ne se mêler que de ses affaires. On profita des plaintes, qui duroient encore contre Donna *Olympia*, belle sœur d'Innocent X.

FLAVIO Chigi, fils de Dom *Mario*, fut fait Cardinal Patron. Il aimoit trop ses plaisirs & il étoit encore trop jeune, pour se faire estimer par le manége d'un homme d'Etat. Il ne se soucioit point de thésauriser, soit qu'il aimat trop la dépense, soit qu'il lui importât peu d'amasser du bien pour une autre branche, car il n'avoit point de frére.

AUGUSTIN Chigi, frére de Dom *Mario* avoit laissé deux fils, dont le Pape Alexandre VII eut un grand soin. L'aîné *Augustin* Chigi, destiné à être Chef de la famille, épousa un des plus grands partis de Rome, savoir la niéce du Prince *Marc-Antoine* Borghese. Elle avoit 180 mille écus de bien. Elle étoit belle, & avoit été élevée par sa grand' mere, Dame d'une excellente vertu. Ce mariage ne se fût point fait, peut-être, si l'oncle ne fût pas mort; l'oncle, dis-je, qui écoutant avec beaucoup de civilité les premieres propositions, ne laissa pas de demander quels biens & quelles dignitez on donneroit à Dom Augustin. C'étoit balancer, & ne croire pas que l'alliance du Pape valût toute seule autant que la Demoiselle. Or cela ne plaisoit pas à sa Sainteté. D'ailleurs le Fils du Connétable *Colonne*

ne recherchoit le même parti, & plaisoit plus à cette Belle, que Don Augustin. Mais le Prince Marc-Antoine Borghese étant venu à mourir, l'affaire fut concluë avec une extrême rapidité, par les bons offices de la Princesse de Rossane, mére de la Demoiselle. Un mariage si avantageux par tant d'endroits ne fixa point les amours de Don Augustin. Le Pape acheta la Principauté de Farnése, qui est un Fief de l'Empire dans la province du patrimoine, & qui lui couta 170 mille écus.

Sigismond Chigi, frére de Don *Augustin* fut gratifié de plusieurs riches pensions par le Pape Alexandre VII, & promu au Cardinalat par le Pape Clément IX, en 1667. * Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *tome* 2.

* CHIHIRI, ou selon M. Delisle *Séquire*, est une ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, sur la côte méridionale, à la fin du 15 degré de latitude, & sous le 67 degré de longitude.

CHILA, ville du Pérou. *Cherchez* SAINT-MICHEL.

CHILAO ou CHILAW, ville d'Asie, sur la côte occidentale de l'isle de Ceylan à l'embouchure de la riviére de Chilaw, & à dix lieues de Négombo, du côté du nord. Chilao étoit autrefois capitale d'un Royaume du même nom. Elle est sous la domination des Hollandois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHILCA, vallée très-fertile à dix lieues de Lima, dans le Pérou, & à six de Pachacama. Quoi qu'elle ne soit arrosée d'aucune riviére, & qu'il y pleuve très-rarement, elle ne laisse pas de produire quantité de maïs & d'arbres fruitiers, & cela par une industrie particuliere des sauvages, qui font de profondes fosses, où ils sement. Ils y mettent au lieu de fumier, des restes de sardines, qui est un poisson que la mer prochaine fournit en abondance, parce que l'experience leur a appris que cela rendoit la terre beaucoup plus fertile. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*.

* CHILCA, port de l'Amérique méridionale dans le Pérou au sud de Lima, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CHILCA, isle. *Voyez* CHOLUMBKILL.

CHILDEBERT I, le troisiéme des fils que CLOVIS I, Roi des François laissa de sainte *Clotilde*, eut en partage, l'an 511, cette partie de la France, qu'on nomma le Royaume de Paris. Il eut peine au commencement de vivre en paix avec ses fréres, que le desir de régner seuls, rendoit ses ennemis; mais leur mére les réünit, pour venger la mort de leur ayeul, sur Sigismond & Gondemar Rois de Bourgogne. Les trois fréres, Clotaire, Thierry & Childebert partagerent entre eux le Royaume de Gondemar, & puis celui d'Orleans; aprés que Clotaire, de concert avec Childebert, eut fait mourir deux de ses neveux. Childebert sous un faux bruit de la mort de son frére Thierry, entra dans l'Auvergne; mais ayant sçu qu'il revenoit victorieux; il retourna dans son Royaume, pour entreprendre une expédition plus juste, contre Amalaric Roi des Visigoths. Ce Prince Arien maltraitant sa femme Clotilde, sœur de Childebert, à cause de la Religion, elle s'en plaignit à son frére, lequel porta ses armes contre Amalaric, avec tant de bonheur, qu'il le vainquit l'an 531. Il se brouilla ensuite avec le Roi Clotaire son frére; mais ce ne fut pas pour long-tems. Ce dernier l'accompagna en Espagne, où Childebert fit un second voyage vers l'an 542, selon Sigebert, ou 543, selon plusieurs Modernes. Il mit le siege devant Saragosse, & il le leva aprés que l'Evêque de cette ville lui eut fait présent de l'étole de saint Vincent, Diacre & Martyr. A son retour il bâtit en l'honneur de ce Saint, une église, qui est aujourd'hui S. Germain-des-Prez, & commença la cathedrale de Paris. Il mourut le 23 décembre de l'an 558, aprés en avoir regné 47 & 27 jours. Saint Germain Evêque de Paris, l'enterra dans l'église de saint Vincent. Il eut de sa femme *Ultrogote*, deux filles, *Chrotberge*, & *Chrotesinde*, qui ne furent point mariées. Ce Prince est recommandable par sa charité pour les pauvres, & par son zéle pour la Religion. La premiére de ces vertus le porta à donner sa vaisselle d'or & d'argent, pour soulager les nécessiteux; & il signala l'autre par un grand nombre de fondations, & par le soin qu'il prit d'étendre la Religion Catholique. * Grégoire de Tours, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 2. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths*. *Hist. de France*. Isidore. Adon, &c.

CHILDEBERT II, Roi d'Austrasie, fils de SIGEBERT, n'étoit âgé que de cinq ans, lorsque son pére fut assassiné au siége de Tournay par les Emissaires de Frédegonde. Sa mére Brunehaud, qui étoit à Paris, le fit conduire à Metz, où il fut couronné le jour de Noel de l'an 575. A l'âge de 13 ou 14 ans, il conduisit une armée en Italie contre les Lombards, & il y en envoya d'autres, à la priére de l'Empereur Maurice. Il succéda en 593, dans le Royaume de Bourgogne, au Roi Gontran son oncle qui l'avoit adopté. Par le stratagême de Landry, Maire du Palais de Clotaire II, il perdit la bataille de Soissons, dite *de Truec*, mais il s'en vengea: car il prit Paris, & vainquit en 594 les Varnes qui s'étoient révoltez. Autharis, qui lui avoit manqué de parole, fut aussi défait. Au reste Frédegonde n'épargna rien pour le faire assassiner; mais ceux qu'elle chargeoit de cet attentat, furent toûjours découverts & punis. Paul Diacre & Aimoin la soupçonnent d'avoir enfin fait donner du poison à ce Prince, qui mourut presque en même tems que sa femme *Failenbe*, l'an 596, âgé de 26 ans, aprés en avoir regné 21 en Austrasie, & trois dans les Etats de Gontran. *Voyez ses ancêtres & sa posterité à l'art. de* FRANCE. Saint Grégoire *le Grand*, lui écrivit la lettre 58 du cinquiéme livre. * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. *&c.* Aimoin, *l.* 3. Paul Diacre, *Hist. des Lomb.* 3. Fredegaire, &c.

CHILDEBERT III, dit par quelques-uns I, & par les autres II. de ce nom, Roi de France, surnommé *le Juste*, étoit fils de THIERRY I, & succeda à son frere *Clovis* III, l'an 695. Sous son régne, Pepin *le Gros*, Maire du Palais, gouverna toutes les affaires, & Childebert n'eut que le nom de Roi. Il mourut avant la mi-juin de l'an 711, & fut enterré dans l'eglise de saint Etienne de Choisi, prés de Compiegne. On ne sait pas le nom de sa femme qui le fit pere de Dagobert II, son successeur. * Fredegaire, *ch.* 101. & 104. Aimoin, *l.* 4. le P. Anselme, &c.

CHILDEBERT, fils de GRIMOALD, étoit Maire du Palais en Austrasie. Aprés la mort du Roi Sigebert, en 656, Grimoald fit accroire au peuple que ce Prince Sigebert avoit adopté son fils, & le mit sur le thrône. Il prit cependant un fils que le Prince avoit laissé, nommé Dagobert, le fit tondre par Dodon, Evêque de Poitiers, & l'envoya en Irlande. Cet attentat déplut extrêmement aux Austrasiens, qui se défirent de Childebert & de son pere, qu'ils menerent à Paris, où Clovis II le punit de mort cette année-là même. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 42. *Hist. de France*.

CHILDE'BRAND, fils de PEPIN dit *le Gros*, descendu de FERREOL, Préfet du Prétoire des Gaules, & d'*Alpaïde*, étoit frére de Charles *Martel*, qui lui donna souvent le commandement de ses troupes. Il est la tige des Rois de France de la troisiéme race, à ce que l'on conjecture sur la foi de Frédegaire & de son Continuateur, & du supplément de Grégoire de Tours, *ch.* 109. & 110. Ce CHILDEBRAND fut pére de NEBELONG. Celui-ci eut pour fils THIEBERT ou THEODEBERT, Comte de Marrie, qui est un petit païs de Normandie, entre Evreux & Vernon. Aprés lui on met ROBERT I, puis ROBERT II, dit *le Fort*, & ensuite ROBERT III, sacré Roi de France le 29 juin 922. Ce Roi fut pére de HUGUES *le Grand*, & lui de HUGUES *Capet*, de qui les Rois trés-Chrétiens de la troisiéme race descendent. Cette succession est approuvée par nos plus savans Généalogistes, du Chêne, du Bouchet, Sainte-Marthe, Cholet, Dominicy, &c. Adrien de Valois & d'autres ont néanmoins combatu ce sentiment. *Cherchez* BOURBON.

CHILDE'RIC I, ou CHILPE'RIC, I. de ce nom, Roi des François, succéda à son pére MEROUE'E, l'an 456. Ses excès, au commencement de son régne, le firent chasser du thrône, par une revolte générale de ses Sujets, qui mirent en sa place un Romain, nommé *Egidius* ou *Gillon*, Gouverneur de Soissons. Childeric se retira chez Basin son ami, Roi de Thuringe, pendant que Guiemans ou Wiomade, qu'il avoit laissé en France, s'étant mis tout à fait bien dans l'esprit de Gillon, le porta à tant de sortes de violences, que les peuples souhaitérent de revoir leur Souverain légitime. Alors le fidéle Guiemans avertit Childéric de ce qui se passoit. Quelques-uns disent qu'il lui envoya la moitié d'une piéce d'or, qu'ils avoient partagée en se séparant avec promesse de la part de Guiemans, d'envoyer au Roi la moitié qu'il avoit gardée, lorsque les choses seroient disposées pour son retour. Quoiqu'il en soit, Childéric revint dans ses Etats en 464, aprés un exil de sept ou huit ans, & chassa Gillon. Depuis il gouverna ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il prit Angers, Orléans, & les isles de la Loire, occupées par les Saxons, fit ensuite une ligue avec Odoacre leur Roi & défit les Allemands, poursuivit Gillon qu'il força d'abandonner Cologne, prit la ville de Tréves, conquit le païs qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine, & aprés avoir traversé la Champagne, il se rendit maître de Beauvais, de Paris & de plusieurs autres villes sur l'Oise & sur la Seine. *Voyez ses ancêtres & sa posterité a l'art. de* FRANCE. Son régne fut de 24 ans, aprés lesquels il mourut en 481, âgé de 45 ans, & il fut enterré à Tournay, où l'on découvrit son sepulcre dans la paroisse de saint Brice, en 1655. Cet endroit de la ville de Tournay, n'étoit pas alors enfermé dans l'enceinte de cette ville: sur quoi Jacques Chifflet remarque, que Childéric fut inhumé prés du grand chemin, selon la coutume des Romains. Lorsque l'on fit cette découverte, on trouva un coutelas, qui, dès qu'on le mania, s'en alla en poudre, une hache d'armes, des agrafes, des boucles, & autres ornemens d'un baudrier, le tout d'or, avec quantité de rubis enchassez; il y avoit aussi des abeilles d'or émaillé, un vase d'agathe, une boule de cristal, (qui étoit d'un grand prix en ce tems là) deux anneaux, avec l'effigie de Childéric, & ces mots Latins *Childerici Regis*. Ce curieux monument est présentement dans la Bibliothéque du Roi. On y trouva encore le squélete d'un cheval, parce qu'alors on enterroit les Princes, non seulement revêtus de leurs plus riches habits, & avec ce qu'ils avoient de plus précieux, mais aussi avec leur cheval de bataille. * Gregoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. *ch.* 7. Paul Emile. Du Tillet, &c.

CHILDE'RIC II, fils puiné de CLOVIS II, Roi de France & de sainte *Bathilde* ou *Baudour*, fut fait Roi d'Austrasie en 660, & succeda à son frere Clotaire III, Roi de Bourgogne & de Neustrie en 670. Ebroin, qui avoit voulu mettre Thierry sur le thrône, fut rasé, & confiné dans le monastére de Luxeuil en Bourgogne, & le Prince fut mis dans celui de Saint-Denys, pour y être fait Moine. Childéric devint par cet éloignement maître absolu du Royaume, & gouverna heureusement pendant que Leger Evêque d'Autun fut à la tête des affaires; mais dans la suite, il usa très-mal de son autorité, & par ses excessives débauches il se rendit odieux à ses Sujets. Entre les Mécontens, Bodilon, qu'il avoit fait attacher à un pieu contre terre, & fouetter cruellement, l'assassina, lorsqu'il revenoit de la chasse en la forêt de Leuconte, que quelques Auteurs croyent être la forêt de Livri, prés de Chelles, ou des Lions, aux environs de Rouen, l'an 673, à l'âge de 23 ans, & aprés un régne de treize à quatorze ans. *Bilichilde* sa femme & *Dagobert* son fils, furent traitez de même par les Conjurez; mais *Chilpéric* II, dit *Daniel*, fut sauvé de ce massacre. L'Auteur de la Vie de saint Ouen dit qu'ils furent enterrez dans l'eglise de saint Pierre de Rouen; mais il est sûr que ce fut dans celle de Saint-Germain-des-Prez à Paris, où leur sépulture fut trouvée en 1646. Les Curieux pourront consulter les Auteurs de son regne, raportez par le Sieur Du Chêne, *les Gestes des François*, le Sieur Valois, *tome* 1. & la Preface que le P. Dom Jean Mabillon a mise à la tête du *quatriéme tome* des Vies des Saints de l'Ordre de S. Benoît. * Mézeray. Daniel, *Histoire de France*. Le Pére Anselme, &c.

CHILDE'RIC III, dit l'*Idiot* ou *le Fainéant*, fils de CHILPE'RIC II, dit *Daniel*, est le dernier Roi de France de la premiére race. Pépin & Carloman ayant succedé au pouvoir qu'avoit eu leur pére Charles *Martel*, mirent Childeric sur le thrône l'an 742. Pépin le fit depuis raser l'an 752, & le confina dans l'Abbaïe de Saint-Bertin, prés de Saint-Omer en Artois, d'autres disent à Luxeuil en Bourgogne, & de là transferé au monastére de saint Himeran, Hemeran ou Emeran à Ratisbonne, où il mourut en 754. Les Annales de saint Bertin disent pourtant qu'il finit ses jours, à l'âge de 18 ans, dans l'Abbaïe de ce nom. Pepin se fit sacrer & couronner Roi de France en 752. Quelques Auteurs disent, mais sans preuves, que la femme de Childeric nommée *Gisèle* ou *Gisalde*, fut enfermée dans un monastére, & qu'un fils qu'il avoit, nommé *Thierry*, fut mis dans l'Abbaïe de saint Vandrille. Quoi qu'il en soit, c'est en ce Childeric III, que finit la premiere race des Rois de France, dite *des Mérovingiens*, qui avoit tenu le sceptre 332 ans, à compter depuis 420 ans, que Faramond fut reconnu Roi selon quelques Auteurs, qui en cela ne sont pas fort croyables. * *Voyez* les Annales de Fulde, celles de S. Bertin, & les Auteurs raportez par André Du Chêne, *Hist. Franc. tome* 1.

CHILI, grand païs dans l'Amerique meridionale. Il s'étend le long de la Mer Pacifique, qu'il a à l'Occident: à l'Orient, il a le Tucuman & les Terres Magellaniques; au midi, le païs des Paragons; & au septentrion, le Pérou. Les Monts de Los Andes & la Sierra Névada bornent ce païs au levant: aussi est-il extrêmement froid, & on prétend même que le nom de *Chili*, veut dire *froid* dans le langage du païs. On le divise ordinairement en trois parties, qui sont Chili, Imperiale & Chucuito ou Cuyo. Saint-Jago en est la ville capitale: la Conception ou Arauco l'a été autrefois: les autres sont Angol, Villa-rica, Osorno, Chiloé, Impériale, Valdivia ou Baldivia, la Séréna ou Coquimbo, Saint-Juan de la Frontéra, Mendoça, Quillota, &c. Ce païs est presque tout entier sous la domination des Espagnols. Diégo Almagro le découvrit le premier, & en fut fait Gouverneur par Charles-*Quint* environ l'an 1534. A son retour dans le Nouveau Monde, les Pizarres le firent mourir. La terre y est assez fertile: mais elle est sujette à un certain vent froid, qui pénétre si fort qu'on en meurt. A cela prés, le païs est beau & fertile; les fruits qu'on y porte de l'Europe y viennent trés-bien, & il y a grande quantité de mines d'or, & de carriéres de jaspe. Il n'y manque pas aussi de gibier & de betail; & on y remarque une chose très-singuliére, sur les moutons en particulier: c'est qu'il y en a de si gros qu'ils marchent des journées entiéres avec charge de cinquante livre sur le dos. Les Habitans du Chili sont hardis & vaillans, & sur tout ceux de la vallée d'Arauco, de Puren, de Tucapel, & quelques autres, qui ont souvent donné de l'exercice aux Espagnols, aussi n'ont-ils pu être entiérement soumis. Il sont habillez de peaux de bêtes, & ils adorent le Diable sous le nom d'*Epanaman*, c'est à dire, de *Fort* & de *Puissant*. Plusieurs de ceux qui sont Sujets des Espagnols, s'y sont fait batiser. Ces sauvages ont des Capitaines, qui les gouvernent. Le Chili dépend en partie du Viceroi du Pérou; mais il a pourtant un Gouverneur particulier. * Garcilasso de la Vega, *Hist.* Herrera, *ch.* 22. A Costa. Linschoten. Sanson, &c.

* CHILI, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle coule d'abord du nord-nord-est au sud-sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, & se jette dans la Mer du Sud, vers la fin du 33 degré de latitude méridionale. Le païs qu'elle arrose s'appelle la Vallée de Chili. M. Delisle appelle cette riviére *Aroncagua*, & Sanson *Aconcagua*.

CHILIANUS KONIG. *Cherchez* KONIG.

CHILIASTES ou MILLENAIRES. On a donné ce nom à ceux qui soutenoient qu'aprés le Jugement universel, les prédestinez demeureroient mille ans sur la terre, où ils jouïroient de toutes sortes de delices. Papias, qui vivoit dans le second siecle, & qui avoit été Disciple de saint Jean l'Evangéliste, & Evêque de Hiérapolis, fut, selon quelques-uns, le premier Auteur de cette opinion. Il a

été

été suivi par plusieurs des premiers Péres de l'Eglise. Saint Irénée, saint Justin Martyr, Tertullien, Victorin, *Lactance*, sont de ce sentiment, qu'ils fondent sur un passage de l'Apocalypse, où il est parlé du régne de J. C. pendant mille ans sur la terre. Népos Evêque d'Egypte, qui vivoit dans le troisiéme siécle, soutint cette opinion avec opiniâtreté dans un livre qu'il intitula *Réfutation des Allégoristes*. Elle fut embrassée par plusieurs personnes d'une contrée d'Egypte, appellée *Arsinoë*. S. Denys d'Alexandrie, étant allé en ce pays, fit assembler les Prêtres & les plus considérables d'entre les Fidéles; & ayant tenu une conférence de trois jours avec eux, il les détrompa enfin de cette erreur. Coracion, un des principaux défenseurs de cette opinion, se retracta, & promit de ne plus enseigner à l'avenir cette doctrine; mais, comme ils s'étoient principalement appuyez sur le livre de l'Evêque Népos, dont la mémoire étoit en vénération parmi eux, Denys d'Alexandrie se crut obligé de refuter cet Ouvrage, dans deux livres qu'il intitula *des Promesses*. Cette opinion subsista néanmoins jusqu'au quatriéme siécle, & Apollinaire écrivit contre les livres de Denys d'Alexandrie. Baronius dit que le Pape Damase condamna cette erreur dans le Concile qu'il tint contre Apollinaire en 373. mais il n'en est point parlé dans les anathématismes de ce Concile, rapportez par S. Grégoire de Nazianze, & par Théodoret. Quelques-uns distinguent deux sortes de Millénaires, les uns qui entendoient grossiérement ce régne des plaisirs du corps & de l'esprit; & les autres qui l'entendoient d'un repos spirituel, que devoit goûter l'Eglise pendant cet espace de mille ans: mais cette distinction n'est pas bien fondée, parce que les Péres, qui ont soutenu le régne des Justes pendant mille ans sur la terre, ont assuré que les Justes y jouiroient de tous les plaisirs permis. S. Augustin met entre les erreurs de Cérinthe ce régne de mille ans; & Caius assure que cet Hérétique soutenoit, qu'après la résurrection, le regne de J. C. seroit terrestre, & que les hommes passeroient leur vie à Jerusalem dans les voluptez du corps. Mais peut-être Cérinthe bornoit-il toutes les espérances des Fidéles à ces récompenses terrestres & charnelles; au lieu que les Millénaires attendoient un régne céleste après ce régne de mille ans sur la terre. L'opinion de ceux-ci a été long tems tolérée dans l'Eglise; & saint Jérome, qui la combat en plusieurs endroits de ses Commentaires sur les Prophétes Ezéchiel, & Jérémie, dit qu'il n'oseroit pas néanmoins la condamner, parce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, & même des Martyrs ont été dans ce sentiment, mais depuis le cinquiéme siecle cette opinion a été rejettée unanimement, & l'on ne trouve guéres d'Auteurs Chrétiens qui l'ayent soutenue. Cependant M. Jurieu dans son Accomplissement des Propheties, a employé une bonne partie du second tome à l'établir. * Eusebe, *l. 7. ch.* 24. S. Augustin, *de Heresib.* Philastre, *Heref.* 12. *&* 13. S. Jérôme, *in Prophetas*. Theodoret, *Heretic. Fabular. l.* 2. Baronius, *ad ann.* 264 *&* 373 Prateole, *des Héref.* Sandére, *Heref.* 53. *Seconde Apologie de* Jansénius. Tillemont, *Mémoires Ecclesiast. tome* 4. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. des trois premiers siécles*.

* CHILIUS (Adrien) de Maldeghem en Flendre, fut premiérement Regent dans le College de S. Donatien à Bruges, & devint ensuite Curé. Il possédoit les Langues Grecque & Latine. Il traduisit en vers Latins le Plutus d'Aristophane & la seconde partie de la Podagre de Lucien, intitulée *Ocypus*. Il fit aussi une Traduction Latine des Pseaumes, laquelle peut passer pour une Paraphrase. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 9.

CHILKA. *Voyez* CHOLMKILL.

CHILLAN, petite ville du Quartier de l'Impériale, province du Chili environ à 40 lieuës de la Conception, en tirant vers les Andes, & capitale d'une contrée, qui porte son nom, où l'on voit le Vulcan de Chillan, qui est une montagne, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHILLINGWORTH (Guillaume) naquit au mois d'octobre 1602, à Oxford, dont son pere qui étoit un bon Bourgeois, fut Maire dans la suite. Il n'eut pas besoin de sortir de sa patrie pour faire ses études. Il les y commença, & les y finit. En 1628, il fut aggregé au College de la Trinité, où quatre ans auparavant, c'est à dire, en 1624, il avoit pris le degré de Maître ès Arts. Quoiqu'il aimât fort à disputer, il ne négligea pas ce que les Sciences ont de solide. La Theologie l'occupa principalement malgré les dispositions qu'il avoit pour les Mathematiques & pour les Belles Lettres. On ne s'attachoit guéres alors en Angleterre qu'à la Controverse, parce qu'on avoit souvent à disputer avec les Ecclésiastiques Catholiques que la Reine Henriette y attiroit. Chillingworth suivit l'exemple des autres. Mais les disputes qu'il eut avec un fameux Jesuite nommé *Jean Fisher* l'ébranlerent, & il ne put répondre à cet argument. Il faut un Juge infaillible qui soit vivant; or ce Juge ne se trouve que dans l'Eglise Romaine, donc l'Eglise Romaine est la seule & vraye Eglise; donc on ne peut se sauver que dans sa Communion. Il en fut même si frappé qu'il se rendit, & embrassa la Religion Catholique. Fisher qui apprehendoit que l'inconstance & les sollicitations ne le fissent retourner en arriere, lui conseilla de sortir de l'Angleterre. Il alla donc à Douay, où dans la maison des Jésuites il mit par écrit les motifs de sa conversion. Guillaume Laud, qui fut depuis Archevêque de Cantorbery, & qui étoit alors Evêque de Londres ne le perdit point de vuë dans cette retraite. Il étoit son Parrain, & il le voyoit avec peine sorti d'une Eglise à laquelle il étoit attaché. Il fit si bien par ses lettres qu'il le regagna. Chillingworth retourna en Angleterre en 1631, après un sejour d'environ six mois à Douay, & rentra dans l'Eglise Protestante. Il écrivit ensuite la réfutation des raisons qu'il avoit données de son premier changement. Mais quelques considérations ne lui permirent pas de la faire imprimer, & elle s'est perdue depuis ce tems-là. Son retour fit beaucoup de bruit, & il eut quelques combats à soutenir à cette occasion. M. *Lawgar*, autrefois un de ses meilleurs amis, lui fit des reproches amers de sa défection, & il lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet. Il eut dans la suite une entrevue avec lui, où ils disputerent vivement, mais inutilement. Cette conférence fut imprimée à Londres en 1637 *in quarto*. Elle fut suivie d'une autre avec le P. *Jean Floyd*, Jesuite. L'une & l'autre roula sur l'infaillibilité de l'Eglise Catholique Romaine, & fut suivie de quelques Ecrits sur la même matiere. Une troisiéme eut pour sujet l'article de la Tradition, le Tenant pour les Catholiques fut le P. *White* Jésuite. Le Chevalier Coventry, Garde des Sceaux, nomma en 1635, Chillingworth à un Benéfice qui dépendoit de la Chancellerie, mais il ne put y être installé, parce qu'il refusa de souscrire selon les Loix aux XXXIX articles de l'Eglise Anglicane. Ce refus fortifia l'idée desavantageuse qu'on avoit déja de son orthodoxie au sujet de la consubstentialité du Verbe, idée qu'il fortifia encore davantage par une lettre qu'il écrivit à un de ses amis, & où il dit formellement *que tout homme qui examinera les disputes de l'Arianisme, ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius est la verité, ou du moins n'est pas une Hérésie damnable*. Il ne persévera pas dans le refus de signer les 39 articles, car le Roi lui ayant donné le 20 juillet 1638, la Chancellerie du Chapitre de Salisbury, avec la Prebende de *Brixworth* dans la province de Northampton pour annexe, il les signa. On prétend que de nouvelles réflexions l'avoient éclairé là-dessus, & l'avoient convaincu que ces signatures ne se faisoient que pour le bien de la paix. Le nouveau Bénéficier ne jouit pas long tems de ses Bénefices. La chaleur avec laquelle il epousa le parti de son Bienfaiteur, & de son Eglise, dans les guerres civiles, qui survinrent peu de tems après, lui attira la haine des ennemis de l'un & de l'autre. Il parla fortement, il agit de même, il écrivit, il mit à profit les connoissances qu'il avoit dans les Mathematiques, & servit d'Ingenieur, à ce qu'on prétend, dans le siége de Glocester. Etant en voyage pendant l'hiver de 1643, il se réfugia, pour éviter la rencontre des troupes ennemies, dans le château d'Arundel, mais les Parlementaires s'en étant emparez, il fut fait prisonnier avec la garnison de la place. Ses fatigues l'y avoient fait tomber malade, & sa maladie s'étant augmentée depuis, on le transporta à Chichester, où il mourut vers la fin de janvier de l'année 1644, dans sa quarante deuxiéme année. Un Ministre Presbyterien très-rigide & fort attaché au parti opposé à celui du Roi, nommé *François Cheynell*, qui le vit mourir, a publié les circonstances de sa mort dans un livre intitulé, *Chillingworthi novissima*, qui est très-rare. Il y dit que l'Heresie fondamentale de Chillingworth, consistoit à opposer la raison à la foi. Il le représenta comme un homme que la raison avoit rendu fou. Il le pria de répondre à cette question, s'il croyoit qu'un homme, qui est, & qui meurt Turc, Papiste ou Socinien, pourroit être sauvé. Chillingworth, qui étoit un véritable Latitudinaire, répondit qu'il ne vouloit ni l'absoudre, ni le condamner, & pria Cheynell de le traiter charitablement, puis qu'il avoit toûjours eu de la charité pour toute le monde. Lorsque Chillingworth fut mort, les sentimens furent partagez sur la conduite qu'on tiendroit à son égard. Cheynell refusa de l'enterrer, mais on permit à d'autres personnes de le faire à sa place. Le Ministre voulut cependant faire son personnage à ses funerailles. Il s'approcha de la fosse tenant à la main le livre de Chillingworth *sur la Religion des Protestans*, & après avoir fait un discours aux Assistans, il apostropha ce livre en ces termes, *va t'en maudit livre, qui as séduit un si grand nombre de personnes; va t'en dans la pourriture, afin que tu puisses pourrir avec ton Auteur*. Après avoir prononcé ces paroles, ce Ministre enthousiaste jetta le livre dans la fosse. Le principal Ouvrage que l'on ait de Chillingworth, est, *La Religion des Protestans, voye sure pour le salut, ou Réponse à un livre intitulé, la Charité & la verité*, en Anglois, Oxford, *in quarto* 1638, réimprimé plusieurs fois depuis. Voici l'origine de cet Ouvrage. *Mathias Wilson* Jesuite, qui suivant la coutume des Missionnaires Catholiques Romains en Angleterre, prenoit le faux nom *de Robert Knott*, publia un Ouvrage, où il se proposoit de prouver que le Protestantisme damne infailliblement ceux qui y meurent. Christophle Potter, alors Prevôt ou Recteur du College de la Reine à Oxford, y répondit en 1633, par ordre du Roi. Wilson ayant repliqué, Chillingworth se chargea de continuer la dispute, & composa dans ce dessein cet Ouvrage. Comme il étoit suspect d'hétérodoxie, *Laud* devenu Archevêque de Cantorbery fit examiner avec soin l'Ouvrage avant qu'il parût. Il fut reçu avec applaudissement par les Protestans, qui l'ont toûjours regardé comme le meilleur Ouvrage qu'on eut fait sur cette matiére. Il ne déplut qu'à quelques Presbytériens rigides, à qui sa personne étoit odieuse. Les Catholiques ne le laisserent pas sans réponse. On a encore de lui un *Sermon sur la seconde Epitre à Timothée*, *ch.* 3. *v.* 1. 2. 3. 4. *&* 5, en Anglois, Oxford, 1644, *in quarto*. *Voyez* sa Vie en Anglois par M. *des Maizeaux*; & Wood, *Athenæ Oxonienses*. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des hommes Illustres*, *&c. tome* 3. *p.* 331 *& suiv.*

* CHILLON, château de Suisse dans le Canton de Berne, au bord du Lac de Genéve dans un endroit où le terrain est si serré entre le Lac & la montagne, qu'à peine reste-t'il assez d'espace pour faire le chemin entre elle & le château. Il est au sud ouest de Vevey, dont il est éloigné de près de trois lieues. C'est là que demeure le Baillif de Vevey, qui porte aussi le titre de *Capitaine de Chillon*. Ce château est d'une grande étendue, comprenant, à ce qu'on dit, sept arpens de terre. Il fut bâti l'an 1238 par Pierre de Savoye, pour servir de forteresse à fermer le passage. Avant l'invention de l'Artillerie, c'étoit véritablement une place bien forte, car il est construit d'épaisses murailles, & tout voûté par dessous, avec un donjon fort exhaussé au milieu. On y voit encore un vieux moulin à bras, dont on se servoit en tems de siége. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 245 *&* 246. édit. d'Amsterdam 1730.

* CHILLY, village de France, dans l'Isle de France, au sud de Paris dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est auprès de Lonjumeau. Le Maréchal d'Effiat y avoit un fort beau château. * *Dict. Univ. de la France*.

CHILMINAR, CHILMANOR ou CHE'HEL-MANOR, comme qui diroit, *les quarante tours*, sont d'illustres monumens, qui restent encore de l'ancienne ville de Persepolis en Asie. Leur fondement est tout de marbre, & de la hauteur d'environ 22 pieds géometriques. Tout ce qui est au dessus des fondemens est de jaspe & du plus beau marbre. On y voit plus de quarante colomnes. Mandelslo néanmoins n'en compte que dix neuf grandes, & onze moyennes. L'entrée du Palais, & tous les murs sont remplis de différentes representations très-bien travaillées, de Rois, de combats, de triomphes, & de plusieurs sortes d'animaux. L'on y voit aussi plusieurs caractéres inconnus de figures triangulaires & pyramidales. Les Connoisseurs prétendent que c'est le plus beau morceau d'Architecture qui nous reste de l'Antiquité. Ce sont les ruines de ce fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre étant ivre, mit le feu à la persuasion de la Courtisane Thaïs. L'on tient qu'un Peintre des plus habiles, auroit à travailler plus de trois mois, pour dessiner seulement les choses les plus remarquables; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Habitans du pays, qui n'ont gueres de goût pour tant de beaux ouvrages, en arrachent tous les jours quelques morceaux, & en enlevent les matériaux pour bâtir leurs maisons. * Herbert, *Itinerar. p.* 61. *& suiv.* Pietro della Valle, *dans ses Relations*, *tome* 2. Il y en a aussi une Description exacte dans l'Ambassade de Dom Garcias de Silva de Figueroa.

CHILO. *Voyez* CILO.

CHILOE' ou CHILVE', ville de l'Amérique Méridionale dans le pays de Chili, est dans une isle à qui elle donne son nom, située à l'extrémité du pays vers le midi; & le Golfe voisin est connu sous le nom d'*Archipelago de Chiloé* ou de *Chilvé*, ainsi nommé à cause de la grande quantité d'isles qu'il y a au nombre de plus de 50. Chiloé est le premier port que les Espagnols ayent dans le Chili. Les peuples n'ont ni or ni argent; mais leur terre leur fournit abondamment toutes les choses necessaires à la vie. Ils font un commerce de planches & de viandes salées que les Espagnols du Perou y vont prendre en troc de marchandises. * Lact. Sanson. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde*, *&c. tome* 1. *p.* 31.

CHILON, de Lacédémone, qu'on met au nombre des sept Sages de Grece, fut fait Ephore de Sparte, environ la LVI Olympiade, & 556 ans avant J. C. Il disoit ordinairement qu'il avoit trois choses bien difficiles dans le monde, *garder le secret, savoir employer le tems; & souffrir les injures sans murmurer*. On dit qu'il mourut d'un excès de joye, en embrassant son fils, qui avoit été couronné aux Jeux Olympiques. Diogene Laërce a écrit sa Vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou sentences au temple de Delphes, *qu'il falloit se connoître soi même, & ne desirer rien de trop avantageux, & que la misére étoit inséparable des dettes & des procès*. Stobée nous a conservé quelques autres Sentences de lui, comme celles-ci, *Il faut parler peu dans le vin; ne point parler mal de son voisin; n'aller que le moins que l'on peut aux festins de ses amis; plutôt perdre que gagner par un lucre sordide*, *&c.* * Diogene Laërce, *l.* 1. *ch.* 69. Pline, *l.* 7. *ch.* 31.

CHILON, célébre Athléte, de la ville de Patras dans l'Achaïe, gagna deux couronnes aux Jeux Olympiques, une dans les Delphiques, quatre dans les Isthmiens, & trois dans les Neméens. Il fut tué dans une bataille, comme le marque son Epitaphe raportée par Pausanias. Ce fut, selon cet Auteur, du tems de Lysippe qui fit la statue de Chilon, c'est à dire, dans la bataille de Chéronée contre Philippe, Roi de Macedoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la troisiéme année de la CX Olympiade, & 338 ans avant J. C. ou bien dans celle que les Grecs gagnérent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Thessalie, la seconde année de la CXIV Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car les

Achéens

Achéens ne s'y trouvérent point. Pausanias dans ses Achaïques, se declare positivement pour cette derniére opinion. * Pausanias, *in Eliacis*, *l.* 2 *& in Achaicis*.

CHILONGO. *Voyez* CYLONGO.

CHILPE'RIC I, Roi de France. *Voyez* CHILDE'RIC I.

CHILPERIC, I. de ce nom, fils puîné de CLOTAIRE I, & de *Haregonde*, sa seconde femme, fut Roi de Soissons en 561, & ensuite de la meilleure partie de celui de Paris en 570, aprés la mort de son frére Cherebert. Tandis qu'il n'étoit encore que Roi de Soissons, il prit deux ou trois fois les armes contre Sigebert I, Roi d'Austrasie son frere puiné, qui le vainquit, & se rendit maitre de Paris. En 576, aprés que Sigebert eut été assassiné par ordre de Frédegonde femme de Chilpéric, ce Prince voulut s'emparer des Etats de son neveu Childebert, & prit sur lui quelques places; mais le mariage de son fils Merouée avec Brunehault lui suscita d'autres affaires. La même année deux de ses armées furent defaites par Mummol Général de Gontran, Roi d'Orléans. Les années 578 & 580 furent marquées par le mort des Princes Mérouée & Clovis, fils de Chilpéric du premier lit, que leur marâtre Frédegonde fit assassiner, du consentement de leur pére. Dans la suite, Chilpéric trouva moyen de détacher son neveu Childebert de l'alliance de Gontran, & lui fit la guerre sans succés. Il étoit malheureusement engagé dans les erreurs des Sabelliens, d'où il fut retiré l'an 580, par les conférences qu'il eut à ce sujet avec Grégoire, Evêque de Tours, & Salvius, Evêque d'Albi, qui lui montrérent le peu de solidité d'un livre, qu'il s'étoit ingéré de composer sur la Trinité. Ce Prince avoit de l'esprit & quelque inclination à la piété. Il ne voulut point voir les Grands, qui avoient mis l'epée à la main dans l'église de saint Denys, qu'ils n'eussent fait la pénitence, que leur imposa Ragnemonde, ou Raquemonde, Evêque de Paris. Il renvoya Grégoire de Tours, & Carterie de Perigueux, accusés de crime de léze-Majesté, s'en étant remis à leur serment. Il prit aussi soin de la conversion des Juifs de son Royaume, & en tint plusieurs sur les fonts de batême. Il fit de grands biens aux églises & aux monastéres, & sur tout aprés la mort de ses fils *Samson*, *Clodebert* & *Dagebert*, qu'il avoit eut de *Frédegonde*; mais ce petit nombre de bonnes œuvres fut fletri par un nombre infini d'actions tyranniques, qui ont obligé Gregoire de Tours à l'appeller *le Néron & l'Hérode de son tems*. Il épousa *Audovére*, qu'il répudia pour avoir été marraine de sa propre fille; puis il prit *Galsonde* fille d'*Athanagilde*, Roi des Visigoths, & la fit étrangler dans son lit, pour épouser *Frédegonde* sa Maîtresse. Son amour pour cette méchante femme lui fit commettre cent sortes de crimes, jusqu'à lui sacrifier ses propres enfans. A la fin ce fut elle, selon quelques uns, ou Brunehault, selon d'autres, qui la fit tuer à Chelles, lorsqu'il revenoit de la chasse l'an 584, aprés qu'il eut regné avec ses fréres environ 23 ans. On trouva l'an 1643, le véritable tombeau de ce Roi, & de Frédegonde, dans un portique du monastére de Saint-Germain-des-Prez. Celui qu'on voyoit dans l'eglise étoit un Cénotaphe. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à l'article de* FRANCE. * Gregoire de Tours, *l.* 4. 5. *&* 6. Aimoin, *l.* 3. Frédegaire, Sigebert. Fortunat. Valois, Mézeray, &c.

CHILPE'RIC II, dit auparavant *Daniel*, étoit fils de CHILDE'RIC II, selon le sentiment de quelques Historiens. Aprés la mort de Dagobert II, en 715, Rainfroy Maire du Palais, concurrent de Charles *Martel*, tira ce Daniel du cloître, lui fit prendre le nom de Chilpéric, qu'on surnomma *le Clerc*, & le mit à la tête de ses troupes. Charles les vainquit en diverses occasions, & principalement à la bataille de Vinciac, prés de Cambray, le dimanche de la passion, 21 mars de l'an 717. Chilpéric fut encore battu au combat de Soissons l'an 718. Dès l'an 717, Martel qui étoit habile Politique, avoit opposé à ce Roi un certain Clotaire, qui mourut à Noyon au commencement de l'an 719. D'anciennes Annales soutiennent que ce fut à Attigny: quoi qu'il en soit, il est sûr que c'étoit en la sixiéme année du régne de Chilpéric, & qu'il fut enterré à Noyon. * Le Continuateur de Grégoire de Tours, *ch.* 106. 107. *& suiv.* L'Auteur *des Gestes des François*, *ch.* 52. *&* 53. *&c.*

CHILPE'RIC, Roi de Bourgogne en partie, fils de GONDIOCHE, & pére de *Clotilde*, epouse de *Clovis* I, Roi de France, eut la tête coupée par ordre de son frére Gondebaud an 477.

* CHILTERN, païs d'Angleterre, faisant la partie méridionale du Duché de Buckingham. Il tire son nom du mot Saxon *Cylt* ou *Chilt* qui signifie de la craye, parce que toutes les montagnes de ce canton ont un terroir de craye, argilleux & blanchâtre. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 515.

CHILVE'. *Cherchez* CHILOE'.

CHIMAY, sur la petite riviere dite *la Blanche*, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, avec titre de Principauté. Elle est entre des forêts à six lieues d'Avênes, & à quatre de Rocroi; & quoi qu'elle ait été souvent ruinée durant les guerres, elle s'est pourtant toûjours très bien rétablie. Il y a un beau château. L'Empereur Maximilien, I. du nom, érigea l'an 1486 Chimay en Principauté pour Charles de Croy.

CHIMARIOTS, CHIMARIOTES ou CHIMERIOTS, Habitans des montagnes della Chiméra, & de la contrée de Chimére dans l'Epire.

CHIME'RA, ville & montagne. *Voyez* ACROCE'RAUNIENS.

CHIME'RE, petite ville de la Turquie en Europe, est dans l'Epire, province de la Gréce, sur la côte de la Mer Ionienne, à douze lieuës de Butrinto, du côté du nord. Chimere située sur la croupe d'un rocher escarpé de toutes parts, a un bon port, & un Evêché suffragant de Lépante. Elle est capitale d'une petite contrée connue sous le nom de *Chimére*, & ses Habitans sous celui de *Chimariots* ou *Cimarioti*. Ces Chimariots sont descendus des anciens Macédoniens. Ils n'ont sur la côte que cinq ou six petits lieux peu importans: mais leurs montagnes sont si hautes & d'un accés si difficile, qu'elles leur servent de Forts: aussi se confient-ils si fort en cet avantage, qu'ils se dispensent de payer des tributs aux Turcs. Ils sont Grecs de Religion, & très-grands Voleurs, de même que les Mainotes descendus des anciens Lacedémoniens. * Maty, *Diction. Geogr.*

CHIME'RE ou GORANTO, montagne de Lycie, qui jettoit de la fumée & du feu pendant la nuit: c'est ce qui a donné occasion aux Poëtes de feindre un animal monstrueux, composé de la tête d'un lion, du corps d'une chevre, & de la queue d'un dragon, à quoi ils ont ajoûté que Bellerophon tua ce monstre. On dit que le sommet de cette montagne servoit de retraite aux lions; que le milieu fertile en pâturages étoit toûjours couvert de chévres & d'autres troupeaux; & qu'enfin le bas extrêmement marécageux engendroit un grand nombre de serpens: comme le dit Ovide, *Métam. l.* 9. *v.* 646. 647.

Quoque Chimæra jugo, mediis in partibus hircum
Pectus & ora leæ, caudam serpentis habebat.

Les Poëtes ont ajoûté que Bellérophon tue ce monstre, parce qu'il rendit le mont de la Chimére habitable. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre & du fumier. Hesiode faisant la description de la Chimére, dit que c'est un monstre composé de trois sortes d'animaux, d'un lion, d'une chévre & d'un dragon,

Πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα.

Ante leo, retroque draco, medioque capella.

Euripide dit que la Chimére a trois corps, & l'appelle *Τρισώματος* dans la Tragédie intitulée *Ion*. Ce monstre, selon d'autres, n'est qu'une allusion à trois Capitaines que Bellérophon defit, Ayrus, Arzalus, & Tolsbit dont les noms signifient ces trois espéces d'animaux. Ayrus vient d'*Ari*, qui signifie un *Lion*; Arzalus vient d'*Arzel*, qui est une espéce de *Chevreuil*; & Tolsbit veut dire *la tête d'un Serpent*. Plutarque veut que Chimére soit le nom d'un Chef de Pirates, qui montoit un vaisseau dont la proue avoit la figure d'un lion, la poupe celle d'un dragon, & le milieu d'une chévre, & dit que Bellerophon le vainquit. * Apollodore, *l.* 1. Pausanias, *l.* 2. Strabon. Pline, *l.* 2. *c.* 106. Lucrece, *l.* 2. *v.* 704. & *l.* 5. *v.* 903. Hésiode, *Theogonia*, *v.* 319. &c. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 27. *au dernier vers*: *l.* 2. *Ode* 17. *v.* 13: *& l.* 4. *Ode* 2. *v.* 16. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 85. Consultez aussi Bochart, *de Phœnic. Colon. l.* 1. *c.* 6. *sur la fin*, & Cælius, *Cœlo Astronomico Poet. p.* 219.

CHIMIE. *Voyez* CHYMIE.

CHIMIN JANOS. *Voyez* KE'MENY.

* CHIMORRÆUS (Paul) de Beeck, dans le Païs de Juliers, fut Recteur du College de Roermonde, de Heinsberg & de Duren. Il a composé quelques Poësies sur differens sujets, entre autres, *Epistolæ Dominicales*: *Elegia de vera & falsa Fide*; *De degenerante Religione*; *De Platonis Dicto*, NOSCE TE IPSUM, *De vitandis falsis Prophetis*, &c. Il florissoit vers l'an 1552. Aprés avoir perdu sa femme, il se fit recevoir Prêtre, & fut fait Curé de Sittart, & Doyen de la Congregation de Susteren. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, 713.

CHIN, Lac fameux de la province de Junnan, dans la Chine. On dit qu'à la même place il y avoit autrefois une grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre; de sorte qu'il n'y eut qu'un petit enfant qui fut sauvé, & porté à bord sur une petite piéce de bois. On y voit quantité d'herbes aquatiques, dont le haut, qui paroît sur l'eau, porte la figure d'une étoile: c'est pourquoi quelques uns ont appellé ce Lac *la Mer étoilée*. * Kircher, *de la Chine*.

CHINALADAN. *Voyez* CHINILADAN.

CHINCA, grande & agréable vallée dans le diocése de Lima au Perou, non loin de la vallée d'Yca, proche de Val-Verde. Pizarre, qui fit la découverte de ce païs, demanda au Roi d'Espagne, que les limites de son gouvernement fussent bornées vers le nord, par la riviére de San-Jago, & vers le sud par la vallée de Chinca. Elle est très fertile en froment, & les vignes d'Espagne y viennent merveilleusement bien. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde*.

* CHINCA est une province dont la capitale porte le même nom, & n'est aujourd'hui qu'un bourg d'Indiens. C'etoit autrefois une ville puissante qui renfermoit plus de 200000 familles. On comptoit dans cette province plusieurs millions d'Habitans. Cependant aujourd'hui elle est deserte, & à peine y reste-t'il cinq cent familles. On voit par là combien les Espagnols en ont détruit. Ils ne font pas difficulté d'avouer eux mêmes que leur victoire a couté tout le sang de ces malheureux. * Les mêmes.

CHINCHANCHI, ville des Indes occidentales dans le *Jucatan*. Ses Habitans se rendent dans les mois de mai, juin & juillet, à de petits réservoirs salez qui sont entre Sélam, & une autre guerite, nommée aussi Chinchanchi pour en recueillir le sel qu'ils vont debiter dans tous les lieux d'alentour. * Dampier, *Supplement des Voyages*, *partie* 2. *ch.* 2. Th. Corneille. *Dict. Geogr.*

CHINCHEU, ville de la Chine qui passe pour la seconde grande cité de la Province de *Huquang*. Elle en a cinq mediocres sous sa jurisdiction, savoir *Jungling*, *Ychang*, *Hingning*, *Quelyang*, & *Queitung*. Chincheu est fort peuplée, & toutes les choses necessaires à la vie s'y trouvent. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHINCHEU, autre ville de la Chine. *Voyez* CINGCHEU.

* CHINCHILLA, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle Castille. Elle est au sud-est de Tolede, dont elle est éloignée de plus de 40 lieues.

CHINCHILUNG, ou IQUON, fameux Pirate de la Chine, servoit d'abord les Portugais à Macao, puis les Hollandois dans l'isle de Formosa. Il fit ensuite le métier de Pirate, & ayant amassé de grandes richesses, il entretint un commerce de toutes les marchandises des Indes avec les Marchands des isles du Levant. Enfin, il devint si puissans, qu'il forma le dessein de se faire Empereur de la Chine. Il attendoit que Xunchi, lequel avoit conquis la plus grande partie de cet Empire en 1644, eût entiérement éteint la famille de Thaimin, pour prendre la défense des Chinois, & se rendre maître de cette puissante Monarchie. Les Tartares, qui apprêhendoient Chinchilung, le créérent Roi sous le nom de *Pignan*, qui signifie *Pacificateur au midi*; mais enfin, aprés s'etre rendu maître de la province de Fokien par sa conduite, ils le prirent & l'enfermerent dans la ville de Pekin. * Martin Martini Jésuite, *Hist. de la Guerre des Tartares contre la Chine*.

CHINCHIN, province du Royaume de Tartarie. Dans une de ses montagnes on trouve des miniéres de salemandre, (ce mot est expliqué cy-aprés) dont on fait du linge, qui resiste au feu. Ces minéraux produisent des filets semblables à la laine, qui étant sechez au soleil, & nettoyez de la terre qui s'y trouve attachée, se filent comme de la laine, dont on fait du drap & du linge. On n'a qu'à les jetter dans le feu pour les blanchir; car lorsqu'ils y ont demeuré une heure, il n'y reste aucune crasse. Cette matiere est nommée *salamandre*, parce qu'elle se conserve dans le feu, comme le lézard appellé *salamandre*, selon l'opinion mal fondée de quelques Naturalistes, car il n'y a point d'animal qui puisse vivre dans le feu, ni demeurer dans un grand brasier, sans se brûler. Il est vrai que la salamandre jette de son corps une certaine humeur visqueuse, & extrémement froide, qui peut amortir un petit feu; mais si le feu est ardent, la salamandre y meurt, sans néanmoins être reduite en cendres, comme les autres choses combustibles. On dit qu'il y a à Rome un linge fait de la salamandre, qui a été envoyé à un Pape par un Roi de Tartarie, & dans lequel on a enveloppé le saint Suaire de JESUS CHRIST. C'etoit de cette sorte de toile, dont, selon quelques uns, on enveloppoit autrefois les corps des Princes, ou Grands Seigneurs, que l'on brûloit, pour en conserver les os & les cendres, & pour empêcher qu'elles ne fussent mêlées parmi les autres cendres du bucher. * Kircher, *de la Chine*. Marc Paul, Venitien, *Voyage*, *ch.* 47.

CHINCHON, bourg ancien avec titre de Comté. Il est dans la Castille Vieille en Espagne, entre la riviére de Tajuna & le Tage, à cinq lieues d'Alcala, de Hénarés, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHINDASWINTHE, CINDASUINTE, ou CHINDESWINTHE, Roi des Visigoths en Espagne, succéda l'an 642, à Tulca, ou Tolgas, & fit tenir le VII Concile de Tolede, dont la date est du dix-huitiéme octobre 645. Il fit sacrer en 649, son fils Rechesuind, qu'il associa au Royaume, & mourut peu aprés. * Mariana, *lib.* 6.

CHINDILANE. *Cherchez* SUINTILE.

CHINE, ou Empire de la Chine, grand pays à l'orient de l'Asie, celébre pour sa fertilité, pour ses richesses, pour le grand nombre de ses Habitans, & pour la beauté de ses villes. Ptolemée a parlé de ce pays sous le nom de *Sinarum regio*; mais ce nom n'est pas connu aux Chinois. Il change trop souvent chez eux pour le pouvoir être, parce que, lorsque la Couronne tombe dans une nouvelle famille, celui qui régne ne manque jamais de donner aussi un nouveau nom à l'Empire: ceux de la Cochinchine & de Siam l'appellent *Cin*, d'où nous avons formé nôtre nom de *Chine*. Les Japonois le nomment *Than*, & les Tartares *Han*, & quelquefois *Cathay*, quoique ce nom soit aussi celui de la partie la plus orientale de la Tartarie.

SITUATION & DIVISION de la CHINE.

Ce pays a au septentrion une longue chaîne de montagnes, que plusieurs nomment *Ottocoraz*; & l'on y voit cette fameuse muraille qui, au rapport du P. le Comte Jésuite, n'a guere moins de 500 lieues, si l'on en compte tous les détours. Elle est fortifiée de tours d'espace en espace, à peu pés

près comme les murailles des villes de guerre ; & dans les endroits les plus aisez à forcer, on a élevé tout de suite deux ou trois remparts qui se défendent les uns les autres. Elle serpente tout le long des plus hautes collines, tantôt plus haute, & tantôt plus basse, selon la disposition du lieu & l'irrégularité du terrain, & non pas tirée par tout au niveau comme quelques uns l'ont cru. D'elle même elle n'égale pas les murailles ordinaires de leurs villes ; & sa largeur n'est que de quatre ou cinq piez tout au plus. Presque tout l'ouvrage est de brique, & si bien bâti qu'il est encore presque tout entier, quoique fait près de 200 ans avant J. C. Ce fut l'Empereur *Chi Hoamti*, qui fit construire cette muraille pour servir de barriére aux Tartares, qui n'ont pas laissé d'entrer dans ce vaste Empire & de le ravager souvent, sur tout au XVII siécle. La Chine a au couchant certains autres monts nommez *Damasiens*, qui la séparent en partie des Tartares, & en partie de quelques Indiens. L'Océan la borne au levant & au midi, où est aussi le Royaume de Tanquin. Cluvier fait la longueur de la Chine de douze cens lieuës, & sa largeur de six cens, à ne mettre que deux milles d'Italie par lieue ; mais d'autres ne la font pas si grande. Jean Nieuhoff lui donne près de six cens lieuës de longueur, dans la rélation que nous avons de son ambassade. Il est bon de remarquer que par les derniéres observations faites sur les côtes orientales, on a découvert, que les géographes ont placé cet Empire cinq cens lieuës plus loin vers l'orient, qu'ils ne devoient. On répresenta la Chine de figure presque quarrée, & on la divise en quinze provinces ou gouvernemens. Les Tartares appellent *Cathay* les six provinces septentrionales de la Chine, qui sont selon le rang qu'ils leurs donnent, Péking, Xansi, Xensi, Xantung, Honan & Suchuen. *Mangis* est le nom qu'ils donnent à la partie méridionale de la Chine, & qui faisoit autrefois un Empire séparé : aujourd'hui cette partie est divisée en neuf provinces, savoir Huquang, Nanking, Chekiang, Kiansi, Fokien, Quantung, Quangsi, Junnan, & Queichen. 1. La province de PEKING contient huit villes principales, 135 autres villes, & deux temples des Chrétiens, ou eglises, qui ont été bâties par la permission de l'Empereur. Hors de la Cour il y a encore quatre temples & des Missions. 2. La province de XANSI contient cinq villes principales, quatre vingt douze autres villes, cinq temples, trois résidences, vingt-neuf Oratoires & Missions. 3. La province de XANSI comprend huit villes principales, cent sept autres villes, six temples, deux résidences, vingt-sept Oratoires & Missions. 4. La province de XANTUNG renferme six villes principales, quatre-vingt douze autres villes, deux temples, une résidence, onze Oratoires & Missions. 5. La province de HONAN contient huit villes principales, cent autres villes, un temple, & une résidence. 6. La Province de SUCHUEN comprend huit villes principales, cent vingt-quatre autres villes, trois temples, & autrefois deux résidences. 7. La province de HUQUANG renferme quinze villes principales, cent huit autres villes, quatre temples, une résidence & huit Missions. 8. La province de NANKING contient trente-quatre-villes principales, cent dix autres villes, un College & cinq résidences : il y a dix-huit temples dans les villes principales & dans les autres, & cent trois temples avec soixante-cinq Missions dans les bourgs. 9. La province de CHEKIANG contient onze villes principales, soixante-trois autres villes, & un College. Il y avoit autrefois cinq temples & une résidence. 10. La province de KIANSI comprend treize villes principales, soixante-sept autres villes, sept temples, trois résidences, & quinze Missions. 11. La province de FOKIEN renferme huit villes principales, quarante-huit autres villes, vingt-quatre temples, cinq résidences & Missions. 12. La province de QUANTUNG contient dix villes principales, soixante-treize autre villes, sept temples, & autrefois trois résidences & Missions. 13. La province de QUANGSI comprend onze villes principales, quatre-vingt-dix-neuf autres villes, & autrefois un temple, & une residence. 14. La province de JUNNAN contient vingt-deux villes principales, & quatre-vingt-quatre autres villes. 15. La province de QUEICHEU comprend huit villes principales, & dix autres villes. Ces quinze provinces contiennent ensemble cent septante-cinq villes principales, treize cens douze autres villes, & deux mille trois cens cinquante-sept bourgs militaires, environ deux cens temples, que les Jésuites ont fait élever, trois résidences autorisées par le Sceau public, trois Colléges commencez, sans les Oratoires & les Missions. Leaotung depend aussi de la Chine, & en fait une seiziéme province, & d'autres y ajoûtent la presqu'isle de Corée vers l'orient, qui fait la dix-septiéme. L'isle de Hainan, la Formosa & quelques autres dépendent encore de ce grand Empire. Ces provinces méritent le nom de Royaumes, si l'on considère leur étendue & leurs richesses. On les subdivise en plusieurs autres, dont quelques unes ont douze ou quinze belles villes : entre ces villes il y a près de cent soixante citez, qu'ils nomment *Fu* : environ deux cent quarante grandes villes, qu'ils appellent *Cheu* : & près de douze cens *Hien*, ou petites villes, sans les forteresses, les châteaux, & les autres places qui servent de demeure aux Officiers Royaux. Pékin, Pechin, ou Péking est aujourd'hui la capitale de ce grand Etat. Elle est située à l'extrémité de la Chine, environ, à trente lieues de la grande muraille. Nanguin ou Nanking a eu autrefois cet avantage.

QUALITEZ du PAIS.

La grandeur de cet Etat, fait que la température de l'air y est fort differente. Nous apprenons pourtant par les Rélations que nous avons de la Chine, que le froid est assez rude, vers le septentrion, mais que l'air y est si pur, que les Habitans y vivent jusques à une extrême vieillesse, & qu'ils n'ont jamais entendu parler de peste. Les tremblemens de terre y sont fréquens, & ruinent pour l'ordinaire les villes & les travaux que les Rois entreprennent, pour couper les montagnes, afin que les eaux ne manquent point. Du reste, le pays est abondant en grains & en fruits ; car ils en ont de tous ceux que nous recueillons, excepté l'olive & l'amande. Ils tirent pourtant de très bonne huile de diverses plantes, & sur tout du sesame, que les Portugais nomment *Gerselim*. On fait d'ailleurs consister la richesse de la Chine, aux mines d'or & d'argent, aux perles baroques, épiceries, soyes, manufactures, lin, coton, & autres denrées. On en tire aussi du sucre, de l'ambre gris, du sel, du camfre, du gingembre, & du musc, qui seroit le meilleur du monde, s'il n'étoit falsifié. La Chine a encore de très-beaux pâturages, quantité de gibier & de poisson. Enfin, c'est un pays extrémement agréable & délicieux. Il y a de beaux fleuves & des riviéres, entre lesquels on remarque principalement le Kian ou Kiang, & le Hoan, Hoang ou Hoanho. Le premier est très-grand & très-vaste, & les Chinois le nomment *le fils de la mer*. Son cours en général est de l'occident à l'orient. Il a sa source dans la province de Junnan, & se décharge dans le Golfe de Nanquing. Le Hoan, que ceux du pays appellent *fleuve jaune ou safrané*, étend son cours à près de 600 lieues, & se vient jetter dans le même Golfe de Nanquing, au nord du Kiang.

RICHESSES de la CHINE.

Il y a une si prodigieuse quantité de soye dans ce pays, que de la seule province de Chekiang, il en sort plus que presque de tout le reste du monde. On peut croire que les autres nations ont appris des Chinois l'art de travailler la soye ; mais à l'égard du coton, ce sont les Etrangers, qui enseignerent aux Chinois l'art de le semer, & de s'en servir, il y a environ cinq cens ans. Depuis il en croît en si grande quantité, que la Chine seule peut presque fournir tout le monde d'étoffes de coton. Ce pays produit aussi de la soye qui vient sur les arbres. On trouve dans la Chine une infinité de mines de divers metaux ; mais les loix du pays défendent d'ouvrir celles d'or & d'argent, les Empereurs ne voulant pas exposer la vie de leurs Sujets aux vapeurs & aux exhalaisons empestées des mines. Il est seulement permis d'amasser l'or sur le sable des riviéres, & des torrens. Ils n'en font point de la monnoye comme nous ; mais de petites pièces, ou des lingots, dont la valeur depend du poids, & chacun porte un trebuchet pour les peser. Ils n'ont que des liards de cuivre marquez des armes du pays, qu'ils percent & enfilent d'un cordon. On tire aussi dans la Chine quantité de mineraux, comme du vif-argent, du vermillon, de la pierre d'azur, du vitriol, &c. On y fait du cuivre blanc, & qui n'est guéres plus cher que le jaune. Ils savent fort bien fondre des cloches, des canons, des mortiers & autres pieces d'artillerie qui sont aussi industrieusement travaillées qu'en Europe ; mais ils sont fort mal adroits à s'en servir.

AFFLUENCE de PEUPLE dans la CHINE.

Il est incroyable, combien tout ce pays est peuplé. A voir le peuple sur les grands chemins, vous croiriez voir une armée en marche, ou l'affluence de nos foires en Europe. De là vient, que quelques Portugais, lorsqu'ils y entrerent la première fois, avoient coutume de demander, si les femmes faisoient neuf ou dix enfans à la fois. On voit par tout un si grand nombre de navires, que quand ils ont jetté l'ancre en un même lieu, il semble que ce soit une ville. Ils n'élévent pas seulement leurs familles dans ces vaisseaux, mais ils y nourrissent aussi quantité d'animaux, comme des cochons, des poulets & des cannes : de sorte que l'eau paroît aussi peuplée que la terre, particuliérement dans les provinces meridionales. Que si nous en raportons aux Historiens de la Chine les plus authentiques, qui gardent avec beaucoup de soin le dénombrement des hommes de chaque province, on y trouve cinquante huit millions neuf cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quatre hommes sans comprendre la famille royale, les Magistrats, les Eunuques, les Soldats, les Sacrificateurs, les femmes & les enfans. Il ne faut donc pas s'étonner si un Auteur assure, qu'il y a bien deux cens millions d'hommes. Or cette supputation est fort aisée à faire selon les loix de la Chine ; car chaque pére de famille est obligé sous de griéves peines, de mettre à la grande porte de sa maison un écriteau, qui contienne le nombre & la qualité de ceux qui demeurent chez lui : & il y a un Dizenier, qu'ils nomment *Tifang*, lequel a soin de tenir le rôle de dix familles.

E'DIFICES les plus CONSIDE'RABLES de la Chine.

Chaque ville, & presque toutes les Citez, ont en quelque endroit, hors des murailles, une ou deux tours magnifiques à neuf étages, & revêtues de porcelaine, comme celle de la ville de Nanquin. Il y a d'ordinaire proche de chaque tour, un superbe temple, rempli d'Idoles, & un autre, dédié au Genie conservateur de la ville. On voit presque dans toutes les villes & citez, des arcs triomphaux, dressez à l'honneur des vaillans hommes, des Docteurs célébres, & de ceux qui ont rendu quelque service considerable à leur patrie. Il n'y a guéres de ville ni de cité qui n'ait un Collége de Confucius, celebre Philosophe des Chinois, où plusieurs Professeurs enseignent la Morale de ce Docteur, à un grand nombre d'Etudians. On remarque, qu'il ne se trouve aucune Idole dans ces Colléges.

INCLINATIONS & COUTUMES PARTICULIE'RES aux Chinois.

Les Chinois ont le visage large, les yeux très-petits, le nez camus, la démarche droite & fiere. Ils sont propres, civils ; mais extrémement avares & jaloux. Cette jalousie les oblige de resserrer leurs femmes : aussi n'ont-ils rien trouvé de plus insupportable, depuis que les Tartares sont leurs maîtres, que de voir qu'ils donnent toute sorte de liberté à leurs femmes. Depuis ce tems, les Chinoises ont le plaisir de la campagne, qu'elles n'avoient jamais eu, avant cette conquête. Ces peuples aimoient aussi leurs cheveux avec tant de passion, que plusieurs d'entre eux ont mieux aimé mourir, que de se faire raser conformément à l'ordonnance du Roi Tartare. Leur avarice est cause qu'ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, & même de les noyer, quand ils en ont trop : car comme ils croyent la metempsycose, ils se persuadent qu'il leur est avantageux, de faire passer leurs ames en d'autres corps, & de les faire devenir enfans d'un homme plus riche ; & ce désir d'avoir du bien, fait encore qu'ils ne souffrent point des gens oisifs. Leur naturel trop soupçonneux leur inspire une grande aversion pour les Etrangers. Ils mangent peu proprement, & comme on leur sert la viande toute découpée, ils la portent à leur bouche avec de petits bâtons qui leur servent de fourchettes. La viande de porc a été de tout tems chez eux un mets delicieux. Ils font leur boisson avec les feuilles de certains arbrisseaux. Comme ils n'aiment point à monter les degrez d'un escalier, ils occupent le bas de la maison qu'ils partagent en salles & en chambres. Ils ne veulent point de fenêtres sur la rue, & disent qu'il n'est pas honnête de s'en servir. L'appartement le plus retiré est pour les femmes, qui y sont étroitement gardées sans voir les hommes, & sans avoir aucune familiarité avec eux. Il n'y a que la province de Junnan, où les femmes aillent dans les rues, comme en France. Le dedans de leurs maisons est magnifique, tout y brille, parce que toutes les murailles sont vernies de cette precieuse colle de Cié, qui a un éclat merveilleux. Les femmes n'y passent point pour belles, si elles n'ont de petits piez, c'est pourquoi tout aussi-tôt qu'elles sont nées, on leur serre les piez, avec des bandes pour les empêcher de devenir grands, de sorte qu'il y a des femmes qui ne les ont pas plus gros que des chevres. Toute la noblesse vient des Sciences, sans avoir égard à la naissance, hormis dans les familles Royales : & plus un homme est docte, plus il est avancé aux honneurs & aux dignitez. Les Chinois sont fort attachez aux civilitez & aux complimens. Ils affectent un air modeste & une contenance serieuse. Ils marchent toûjours avec un éventail à la main, sont bien vetus, & ne se découvrent point la tête, quand ils saluent, mais font une inclination du corps, & joignent leurs mains devant. Ils ont divers jeux semblables à ceux que nous avons, & sur tout des cartes & des échecs qui sont peu differens des nôtres. Les hommes sont obligez d'assigner la dot des filles qu'ils veulent épouser, & la nouvelle mariée la remet à son pére, pour le dédommager de la peine qu'il a eue de l'élever. Mendoça ajoute, qu'en certaines provinces de la Chine, les Magistrats donnent de belles filles aux riches qui les achetent, & que l'argent qu'elles tirent, sert à marier les laides aux pauvres. On ne regarde point la condition pour cela. Ils couvrent les morts des plus beaux habits qu'ils ayent, & les placent sur un siége, où tous les parens les vont saluer en pleurant. On met ensuite les corps dans un cercueil de bois de senteur, on le deposé durant quelques jours dans une chambre, on dresse devant la porte une espéce d'autel, couvert de pains, de divers fruits, & de plusieurs chandeliers, avec des cierges allumez, & les Prêtres du pays y viennent tous les soirs chanter, & faire d'autres ceremonies payennes. Les Chinois ont grand soin de la Police publique ; car on dit qu'il n'y a point de pays dans le monde, où les chemins soient mieux pavez & entretenus. On y voit des chariots qui vont à la voile, ce que les Hollandois ont voulu imiter, mais sans succès.

Tous les Voyageurs modernes ont parlé avantageusement de l'esprit & de la science des Chinois, & leurs éloges ont fait tant d'impression sur quelques Savans, qu'il s'en est trouvé qui ont osé dire, que si l'on ramassoit ensemble tout ce que toutes les nations qui sont ou qui ont eté, ont inventé, de plus beau, toutes ces choses ensemble ne seroient ni meilleures ni en plus grand nombre que celles qui ont été inventées par les Chinois ; mais un examen sérieux de leur progrés dans chaque Art & dans chaque Science, paroît capable de convaincre du contraire. On fait un article à part de la Religion de la Chine, qui fera voir

ce

ce qu'on peut penser de leur Metaphysique. Pour ce qui regarde leur Physique, le P. Martini avoue qu'ils ont diverses opinions, bizarres & fausses sur l'origine du monde, que les uns croyent eternel, & les autres créé par hazard. Ils admettent deux principes, qu'ils appellent *Yn* & *Yang*: l'un, disent-ils, est caché & imparfait, l'autre manifeste & parfait: le premier homme, selon la plupart d'entre eux, & toutes choses, selon quelques autres, ont été formez d'un œuf: tout le reste est aussi extravagant. Ils n'ont aucun systême de doctrine sur l'immortalité de l'ame; & l'opinion de la métempsycose est très-commune parmi eux. On a beaucoup vanté leur habileté dans la Medecine, & tout ce qu'il y a de vrai, est qu'ils jugent assez bien des maladies en tâtant le poulx en divers endroits, mais ils entendent peu l'usage des remédes. Pour l'astronomie, il seroit difficile de juger des progrès qu'y ont fait les Chinois, par les tables imprimées, parce qu'on sait qu'elles ont été réformées par les Missionnaires sur celles de Tycho-Brahé; si les reformateurs n'y avoient laissé par mégarde deux parachronismes de plus de cinq cens ans. On apprend aussi, que comme leur ignorance dans la Philosophie leur fit admirer des abbregez de l'Ecole, de même leur ignorance dans l'Astronomie les contraignit de laisser aux Missionnaires, qui n'étoient pas Mathématiciens de profession, le soin de réformer leur calendrier. Si on examine ensuite les Arts qui dépendent des Mathématiques, on trouvera qu'ils sont bien éloignez de mériter les éloges qu'on leur donne, puisqu'ils ont ignoré l'Optique, les proportions, tout ce qui est nécessaire pour la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & généralement tout ce qui sert à perfectionner les beaux Arts: à quoi on peut ajoûter, que depuis cent cinquante ans, ils n'ont pu apprendre à faire un cadran, ni à bien dessigner une figure. Ceci peut paroître d'autant plus étonnant qu'il y a déja plusieurs siecles, que l'on vante l'habileté des Chinois dans les Arts Méchaniques. On prétend qu'ils inventérent l'Imprimerie, l'Artillerie, la poudre à canon, la construction des Sphéres, des Globes célestes, & de plusieurs instrumens de Mathématique, long-tems avant que les Européens les connussent; mais on n'en a point d'autres preuves que leurs Histoires, qui sont très suspectes. D'ailleurs il falloit que tout cela fût bien imparfait, puisque les Missionnaires furent obligez de faire faire de nouveaux instrumens de Mathématique, & que ce fut des Missionnaires qui conduisirent les fontes de canons, qu'on fit de leur tems. Toute leur habileté dans les Arts Méchaniques se termine donc au vernis & la porcelaine. Pour l'invention de la boussole, il y a lieu de croire, qu'on a eu tort de la leur attribuer, puisqu'ils n'en ont point fait d'usage, & qu'ils ne navigeoient pas par hauteurs. Il ne reste que deux points à examiner, leur Morale, & leurs lettres. Leur Morale se trouve dans des livres, qu'il faut paraphraser à tout moment pour y trouver un sens raisonnable, & où l'on ne trouve aucuns principes. Ce qu'on y appelle, *piété envers Dieu*, se borne à des sacrifices, & des cérémonies superstitieuses: la *piété envers les parens*, consiste en des honneurs funébres qu'ils rendent à leur mémoire & qui ne peuvent être exempts d'idolâtrie. Leurs autres vertus se réduisent aussi à des cérémonies, & des usages également incommodes & ridicules. Pour leurs lettres voici ce que le P. Trigaut en a dit, *l.* 1. *ch.* 5. Chaque mot de la langue Chinoise a son caractére hiéroglyphique, & il y a autant de lettres que de mots, c'est à dire, qu'il y en a soixante-dix ou quatre-vingts mille. Celui qui en sait dix mille, en sait autant qu'il est nécessaire pour écrire, puisqu'il n'y a peut-être personne dans tout l'Empire qui connoisse tous ces caractéres. Leur son est ordinairement le même, quoique la figure en soit differente, & que la signification ne soit pas la même: ce qui fait qu'il n'y a pas de langue plus remplie d'équivoques, qu'on ne peut écrire ce qu'on entend prononcer à un autre, & que l'homme du monde qui parle le plus exactement & le plus poliment, est souvent obligé, non seulement de répéter ce qu'il a dit, mais de l'écrire. Les Chinois n'ont point de lettres disposées en alphabet, mais ils se servent d'autant de figures qu'ils ont de mots. Le P. Kircher remarque que leur Langue ne contient que seize cent mots: & le P. Grueber dit qu'elle n'en a que quatre cens. Mais un seul mot signifie souvent quinze ou vingt choses toutes differentes, selon la maniére dont on le prononce. Par exemple *Yâ*, signifie *Dieu*: *Yâ*, *une muraille*: *Yâ*, *stupidité*: *Yâ*, *une oye*. Ainsi toute la force de cette Langue consiste dans la diversité des accens, des tons, des aspirations, & des inflexions de la voix, qui sont en très-grand nombre. Outre cette difficulté, les Chinois ont encore cela de particulier que s'ils veulent écrire en leur Langue *Bon jour*, *Monsieur*, ils ne se serviront pas du caractère qui signifie *bon*, de celui qui signifie *jour*, & de celui qui signifie *Monsieur*; mais d'une figure toute differente, qui expliquera seule les trois mots; *Bon jour*, *Monsieur*. Et s'ils veulent écrire, *Oui*, *Monsieur*, ils laisseront la figure qui signifie *Oui*, & celle qui signifie *Monsieur*, pour en prendre une autre qui comprend dans sa signification ces deux mots, *Oui*, *Monsieur*: Ces caractéres étant presque infinis, il est évident que pour en faire un juste discernement, la vie d'un homme ne peut pas suffire. Cependant nul parmi les Chinois n'est estimé savant, s'il ne connoit pour le moins quatre-vingts mille figures ou caractéres. Ils sont extrêmement ingenieux à faire des feux d'artifice, où ils representent des caractéres & des figures, d'une manière qui surprend. Le P. Grueber Jésuite assure qu'il a vu descendre du plancher d'une salle une grosse vigne, entourée d'un autre feu qui prit la figure des feuilles de la vigne & de ses raisins; & tout cela si bien coloré, que le pinceau ne pourroit rien peindre de plus vif ni de plus naturel. Cette apparence dura l'espace d'un *Miserere*, & la matiere s'étant consumée, elle disparut, laissant les traces de fumée dans tous les endroits où la vigne avoit paru avec ses feuilles & ses raisins. Les Perses tâchent d'imiter cet artifice, mais ils n'y réüssissent pas si heureusement. La dépense de ces sortes de feux n'est pas considérable, car pour deux pistoles on aura un feu de trois ou quatre représentations. Un Danois étant de retour de la Chine, en rapporta le secret, & fit au Roi de Danemarc un feu d'artifice, qui s'étant élevé en l'air comme une fusée, s'éclata après en divers traits de flamme, lesquels formoient le nom du Roi. Les Chinois se servent ordinairement de palanquins ou litiéres portées par des mulets, ou par des hommes; & les Tartares ont de certains carosses à deux roues. La plupart des Chinois ont peu de cœur, & n'aiment pas les fatigues de la guerre, comme les Tartares: c'est pourquoi ils ont plus de Mandarins de robe, que de Mandarins d'epée. Ce nom de Mandarin est Portugais, & à la Chine on les appelle *Quoan*, qui est un mot, lequel signifie *commander*, *gouverner*.

LA RELIGION.

Les Chinois ne reconnoissent point d'autre Dieu que le Ciel qu'ils appellent *Tien*, ou la Vertu du Ciel qu'ils nomment *Xan-Ti*. Il y a pourtant parmi eux trois sortes de Sectes, les Lettrez, les Idolâtres, & les Sorciers. La premiére est celle du Roi & des Nobles, qui offrent des sacrifices aux astres; la seconde adore les idoles, & leur bâtit des temples, & les uns & les autres rendent un culte superstitieux à Confucius, aux Philosophes, aux Rois & à leurs ancêtres. La troisiéme adore les Démons & pratiquent la Magie. Ces peuples examinent la figure des montagnes avec une superstition étrange; parce qu'ils croyent que le Dragon, (qu'ils s'imaginent être le Prince de la félicité) y fait ordinairement son séjour. Lors-qu'ils veulent faire bâtir des sépulchres, ils recherchent toutes les veines, & les sinuositez de la montagne, pour trouver un heureux endroit, savoir la tête, la queue ou le cœur du dragon, & de là ils tirent des augures du bonheur qui arrivera à la postérité du défunt. La plupart des montagnes de la Chine ont de gros bourgs, & l'industrie de ceux qui les habitent n'y laisse rien en friche. On y trouve quantité de temples & de convents, pleins de sacrificateurs qui y vivent dans la retraite, au milieu des forêts & des bocages. Les Chines, ou idoles des Chinois, sont faites en forme de pyramides ouvragées, & on dit qu'il y a une certaine espéce de fourmis blanches, qui y demeurent cachées dans les loges, faites en forme d'oratoires. Les Naturels du pays craignent fort ces Chines. Quand ils achétent un Esclave, ils l'amenent devant une de ces pyramides, & après y avoir fait une offrande de ris, & d'autres choses, suivant leur superstition, ils prient l'idole, que si l'Esclave s'enfuit il soit devoré par les serpens, & par les tigres: ce que les Esclaves apprehendent tellement, qu'ils n'osent jamais quitter leur Maître, quoiqu'ils en soient maltraitez. Il y a hors des murs de la ville de Focheu, dans la province de Fokien, une de ces pyramides, qui a neuf étages, c'est pourquoi on l'appelle *la tour Neuvième*. Sa figure est octogone, ou à huit côtez, sa hauteur perpendiculaire, depuis la base jusques à la cime, est de neuf cent coudées, & sa largeur est proportionnée à son élevation. Toutes ses murailles sont revêtues d'une porcelaine très-fine, & de quantité d'ornemens admirablement bien travaillez. On voit à chaque étage un appui de marbre, orné de plusieurs bas reliefs, avec une balustrade, principalement au haut de l'édifice. Il y a un grand nombre de diverses petites clochettes suspendues en l'air, qui étant agitées par le vent, forment une harmonie assez agréable. Sur la pointe de la pyramide est placée une idole de cuivre doré.

Quelques Auteurs croyent, que saint Thomas l'Apôtre porta la Foi Chrétienne, dans la Chine, & que certains peuples de cet Empire ont encore quelque reste de la créance des Chrétiens, comme une idole à trois têtes qui se regardent, des peintures de douze personnes vénérables, & des tableaux d'une fille, qui porte un enfant entre ses bras, assurent qu'elle fut vierge après l'enfantement. Toutes ces choses s'appliquent par les spéculatifs, au mystére de la Trinité, aux douze Apôtres, & à la sainte Vierge.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que le Christianisme commença à être prêché à la Chine par des Prêtres qui y étoient allez de Syrie, l'an 636 de Jésus Christ, ainsi qu'on l'apprend d'une inscription de l'an 782 ou 1092 des Grecs, qu'on trouva l'an 1625, dans le Royaume de Xensi. C'est une longue table de marbre, gravée en caractéres Chinois & Syriaques, qui avoit dix piez de long, sur cinq de large, & une épaisseur de quatre pouces. Elle fut trouvée, en creusant les fondemens d'une maison, dans un village, proche de la ville de Siganfu, qui est la capitale du Royaume de Xensi. Un spectacle si curieux, attira un nombre infini de toute sorte de personnes pour voir cette maniére d'Epitaphe. Le Gouverneur même y accourut, & fit porter ce monument de l'Antiquité dans le temple des Bonzes, pour le faire examiner par les Savans, & pour en découvrir l'explication. Il ordonna en même tems qu'on taillât une pierre de la même grandeur, & que l'on y gravât fidélement toutes les lettres, & toutes les figures de ce monument. Il y a deux inscriptions qui marquent l'année que cette pierre fut gravée, l'une Chinoise, & l'autre Syriaque, & qui semblent ne se pas accorder: car l'inscription Chinoise porte que ce fut sous le régne du *Grand Tam*, la seconde année de *Hiençum*, c'est à dire, l'an de JESUS CHRIST 782, & l'inscription Syriaque marque l'an 1092, selon les Grecs. Pour concilier ces deux dates, les Savans observent qu'il y avoit en ce tems-là deux sortes de supputations d'années. La premiére étoit ecclésiastique, & servoit aux Chrétiens de la Chine, dont l'Epoque commençoit à la naissance de JESUS CHRIST. La seconde étoit politique, & étoit commune aux Arabes, aux Chaldéens, aux Syriens, & aux Egyptiens, & presque à tout l'Orient, où l'on comptoit les années depuis l'Ere, appellée *des Seleucides*, qui commençoit douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, l'an 310 devant JESUS CHRIST. Cette réflexion fait connoître que l'an 1092 des Grecs étoit l'an 782, depuis la naissance du Sauveur; car ajoûtant 310 à 782, cela fait 1092. Le premier qui travailla à interpréter cette inscription, fut Léon Mandarin, lequel étoit nouvellement converti. Il mit un livre au jour pour l'expliquer. Ensuite, le Pére Alvarès Samedo, Jésuite Portugais, qui fut un des premiers Péres, à qui l'on permit de bâtir une maison & une église à Siganfu, l'an 1628, s'appliqua avec un soin particulier, à chercher l'intelligence des mots & des figures, qui paroissent sur ce monument, mais le Pére Kircher crut que leur travail ne suffisoit pas, & il en donna une nouvelle explication, premiérement dans un Ouvrage sur la Langue Cophte, & ensuite dans le livre intitulé, *China illustrata*. Il a corrigé dans celui-ci quelques fautes qui lui étoient échapées dans le premier, mais il en a encore laissé, & Muller dans son Commentaire sur cette pierre, ne les a pas corrigées. On apprend de ce monument que c'étoit le Catholique, c'est à dire, le Patriarche des Nestoriens, qui avoit envoyé une Mission à la Chine, & quand on ne l'y auroit pas dit en termes formels, on trouveroit dans la lecture de ce qui y est dit de l'incarnation du Verbe, que l'inscription a été faite par un Nestorien, puisqu'il ne reconnoit l'union du Verbe & de l'homme, que dans l'inhabitation, par une plénitude de graces supérieure à celle de tous les Saints. On peut s'en convaincre encore par la notice des Métropoles de l'Eglise Nestorienne, puisqu'on y a marqué celle de la Chine, comme la douziéme immédiatement avant celles des Indes, parce qu'on y avoit prêché la Religion Chrétienne auparavant. Il est vrai que dans les derniers siécles, il n'y avoit plus, ou au moins il y avoit peu de Chrétiens à la Chine, puisqu'au témoignage de Dom Alexis de Ménésès, il y avoit dans les Indes, lorsqu'il y alla, un Prelat Nestorien qui s'appelloit Métropolitain des Indes & de la Chine. On a encore d'autres preuves que le Christianisme étoit connu à la Chine long-tems avant les derniers siécles. Un Auteur Mahométan qui écrivoit l'an 877 de J. C. assûre que la capitale de la Chine ayant été prise par un rebelle, il y périt un grand nombre de Chrétiens: & il dit encore qu'il avoit vu un Arabe qui avoit été à la Chine, à qui l'Empereur avoit montré J. C. monté sur un âne, & suivi des douze Apôtres, comme le jour qu'il entra en triomphe à Jerusalem. On ne s'arrêtera pas ici à décrire ce qui est marqué des mystéres de nôtre sainte Religion sur cette pierre, parce qu'il n'y a rien de particulier, sinon qu'on y admet vingt-quatre livres du Nouveau Testament; c'est à dire, tous ceux que l'Eglise Catholique a déclaré Canoniques; mais on ne peut se dispenser de marquer l'Histoire du Christianisme dans ce païs, selon qu'elle se trouve dans l'inscription. Voici ce qu'elle contient. L'an 636 de J. C. sous le Patriarchat du Catholique Henenjechuah, un Prêtre qui prit le nom Chinois d'*Olopuen*, alla prêcher le Christianisme à la Chine, & l'Empereur *Tai-çum-ven*, ayant ordonné l'an 639, que la nouvelle Religion fût publiée dans ses Etats on bâtit une église dans la ville Royale d'*Inimsan*, quelques années après c'est à dire l'an 651. L'Empereur *Caoçum* étant aussi favorable aux Chrétiens que son Prédécesseur, le Christianisme se répandit dans toutes les provinces, sans qu'on inquietât les Missionnaires, jusqu'à l'an 699. Les troubles que les Bonzes excitérent alors, furent bien-tôt appaisez par l'autorité de l'Empereur *Yuen çum-ci-tao*. En 747, il vint de Syrie un nouveau Prêtre, nommé *Kiebo*. En 657, l'Empereur *So-çum-ven-mu* fit bâtir plusieurs églises; & ses successeurs continuérent de favoriser la nouvelle Religion.

Voilà en substance l'Histoire de l'établissement du Christianisme à la Chine. On n'en avoit pas fait mention dans les Histoires de la Chine. Le P. Couplet Jésuite, avoit tiré de l'inscription même, ce qu'il en a dit dans son Abbrégé Chronologique. Ne seroit-ce-pas que les Histoires Chinoises auroient été fabriquées dans un tems où on ne savoit plus qu'il y avoit eu des Chrétiens à la Chine? Depuis, saint François Xavier forma le dessein d'y aller prêcher, mais il mourut en y abordant. Les Missionnaires Apostoliques qui l'ont suivi ont été plus heureux. Ils ont été reçus dans le Royaume, ils y ont fait divers établissemens, & l'on assure que l'on y trouve un très-grand nombre de Chrétiens. *Voyez* CONFUCIUS.

Il y a aussi des Juifs, ou plutôt des Israëlites dans la Chine: car ceux qu'on y trouve se prétendent descendus des dix Tribus, mais leur nombre ne paroit pas avoir jamais été fort grand, & il diminue de jour en jour, parce que plusieurs pour parvenir aux charges embrassent la Religion du païs. On ne doit pas omettre que suivant le témoignage des pre-

premiers Missionnaires, les autres Juifs excluent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoises, qui sont nécessaires pour obtenir des degrez, parce qu'ils ne croyent pas que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, soient exemptes d'idolâtrie. Les Mahometans dont le nombre est beaucoup plus grand, en jugent de même, & ne prennent point de degrez sans renoncer au Mahometisme. C'est une très-ancienne tradition parmi les Orientaux, qu'il y a un très grand nombre de Juifs à la Chine, & qu'ils y sont passez du tems de Josué, Dieu leur ayant ouvert un chemin pour y arriver. Mais il y a bien plus d'apparence que ceux qui se trouvent dans ce pays là, y sont allez depuis les captivitez d'Israël sous *Salmanazar* & les autres Rois d'Assyrie; le trajet n'en étant pas difficile du pays des Perses & des Médes. Le Père *Adam Schaal* fameux Missionnaire, écrivoit de *Pékin* que dans le Royaume de *Xaschemir* il avoit vu des Juifs, qui avoient conservé le Judaïsme & l'Ancien Testament & qui ne sçavoient rien de la mort de J.C., qui avoient même voulu faire ce Jésuite *Chacham* pourvu qu'il voulût s'abstenir de manger du porc. L'on a une assez longue lettre des Juifs de *Cochin*, écrite à la Synagogue d'Amsterdam, dans laquelle ils disent qu'ils se sont retirez aux Indes dans le tems de la conquête de la Terre Sainte par les Romains; qu'ils ont eu dans la Chine soixante & douze Rois, qui ont succédé les uns aux autres, dans l'espace de mille ans; que la division s'étant mise entre deux fréres qui se disputoient le Royaume, les Princes voisins les subjuguérent, & que depuis ce tems ils sont demeurez assujettis aux Rois de la Chine; que la constante fidélité qu'ils ont conservée envers ces Princes, leur a mérité de leur part plusieurs marques d'estime & de confiance; qu'en l'an 1640, Samuel, un de leurs fréres, mourut Gouverneur de Cochin, & laissa sa charge à un Juif de même nom que lui, * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

Ceux-ci sont aussi établis depuis plusieurs siécles à la Chine; car l'Auteur Arabe qu'on a deja cité, assure que l'an 889, il périt grand nombre de Juifs & de Mahométans dans la ville capitale. La considération que les Empereurs de la Chine avoient pour les Califes, les avoit engagez à permettre qu'à Cambdan, c'est à dire, à Nanking ils eussent un Cadi, non seulement pour administrer la justice aux Marchands Arabes, comme font les Consuls dans les échelles du Levant, mais pour faire en leur nom les fonctions spirituelles de la priére & de la prédication ordinaire des mosquées. Le P. Navarette écrit que de son tems il y avoit environ cinq cens mille Mahométans à la Chine.

LE GOUVERNEMENT.

Ce grand Etat est gouverné par un Roi, qu'ils nomment *Seigneur de l'Univers, & Fils du Ciel*. Il reçoit plus d'honneur de ses Sujets qu'aucun Prince du monde. Il y a six principales Cours à Pekin: la premiére est celle des Magistrats, parce qu'ils ont droit de nommer les Lettrez & les Juges, qui sont employez dans les provinces, & qui montent toûjours de charge en charge: la seconde, est comme une Chambre des Finances, pour exiger les droits du Roi: la troisiéme, est la Chambre des Ceremonies, qui a soin des sacrifices publics, des temples, des Prêtres, des honneurs qu'on doit au Roi, des mariages, des réjouissances publiques, des ambassades, & des titres, qu'on peut donner aux Savans: la quatriéme est la Cour militaire, qui dispose de tous les emplois de la Milice: la cinquiéme, a soin des bâtimens publics, comme des ponts, des murailles, des vaisseaux, des palais, &c. & de la subsistance des Princes du sang de leurs Rois: la derniére, est établie pour les criminels. Toutes les affaires du Royaume dependent de ces Cours. Elles ont dans toutes les provinces, des Officiers & des Magistrats subalternes, qui les avertissent de ce qui se passe dans le ressort de leur domination. Les Tartares ont troublé le bon ordre qui régnoit dans la Chine, & sur tout, depuis le milieu du XVII siécle, qu'ils l'ont occupé tout entier, comme nous l'avons appris par les rélations, qui nous sont venues de ce pays. Nous en avons une particuliére, qui a pour titre, *de la Conquête de la Chine par les Tartares*. Cette révolution commença vers l'an 1645, ainsi que nous le dirons cy-après, en parlant du dernier Empereur de la 21 famille. Les Tartares avoient aussi conquis la Chine dans le XIII siecle, & le Pere Trigault assure, qu'ils y furent depuis l'an 1206, jusqu'en 1368, qu'on les en chassa.

L'Auteur Arabe qu'on a cité, assûre que de son tems les revenus de l'Empereur de la Chine consistoient en ce qui se tiroit des impositions par tête, qui n'étoient payées que par les hommes, depuis dix-huit ans jusqu'à quatre-vingt, & cela à proportion de leurs biens, que le sel & le thé appartenoient aussi au Roi, & que les terres étoient exemptes de tous les impôts; mais lorsque le P. Martini alla à la Chine, il trouva que toutes les provinces payoient des tributs fort considérables en soye, en coton, & en provisions pour la table & pour les écuries de l'Empereur, & que le sel étoit encore en parti, mais non pas le thé. Présentement selon le P. Navarette les denrées ne payent aucuns droits, & les principaux sont ceux des tailles réelles, des impositions par tête, du sel, de la soye, & de plus une taxe par maison.

Dans les siécles précédens l'Empereur s'étoit encore réservé le droit de prélever sur toutes les marchandises étrangéres qu'on apportoit dans ses Etats, celles qui pouvoient lui convenir, & de les payer en d'autres marchandises, avant que l'Etranger pût les retirer des magasins publics, où elles étoient en dépôt. L'Auteur Arabe & Joseph Barbaro font mention de cette coutume. On fait encore à peu près la même chose.

Toute la monnoye qui a cours à la Chine est de cuivre, à peu prés de la grandeur de nos liards, percée dans le milieu afin de pouvoir être enfilée. On a défendu de tout tems de battre de la monnoye d'or & d'argent; & si l'on se sert de ces métaux pour acheter, il passe pour marchandise.

La justice est administrée sévérement dans ce Royaume, cependant au lieu qu'autrefois les Voleurs étoient toûjours punis de mort, on se contente présentement de les marquer avec un fer chaud, & avec de l'encre; & ce n'est qu'après plusieurs récidives qu'on les condamne aux galeres. On coupoit autrefois les Criminels tout vivans par morceaux, mais au lieu de ce cruel supplice on a inventé celui de la bastonnade, qui consiste à frapper le Criminel sur les fesses avec de grosses cannes de telle sorte, que souvent il en meurt, & l'on dit qu'il est ordonné pour des sujets fort legers, & presque sans aucune forme de justice.

GOUVERNEMENT des VILLES.

On voit dans cet Etat 175 grandes villes, & 1312 citez, sans y comprendre un grand nombre de villes de guerre, de forts, de bourgs, & de gros villages très peuplez. La différence qu'il y a entre les villes & les citez, n'est pas fort considérable, si on regarde seulement la grandeur; car il y a des citez qui sont aussi grandes ou plus, que des villes. Ce qui les distingue, c'est le pouvoir, & la jurisdiction des Gouverneurs. Ceux des villes sont ordinairement soumis aux Viceroix des provinces, & ont sous eux les citez; mais il y a des citez capitales de certains territoires; qui ont encore d'autres citez dans leur ressort. Les Forts ne sont différens des villes & des citez, que parce qu'ils ont une garnison, qui y demeure avec les Bourgeois. Chaque grande ville a plusieurs citez, qui en relévent, & avec lesquelles elle forme comme une petite province. Entre ces citez, les plus considérables sont appellées, *Chen*, & les autres *Hien*. Les villes ont le surnom de *Fu*. Il y a des bourgs aussi grands que des citez, mais parce qu'ils ne sont point fermez de murailles, & qu'ils n'ont point leurs Magistrats particuliers, ils n'ont pas le titre de citez.

De L'EMPEREUR, ou du ROI de la CHINE, avant l'invasion des Tartares.

Le Roi disposoit absolument de la vie & des biens de tous ses Sujets: l'aîné de ses fils succédoit à l'Empire, & les autres avoient le titre de Rois, sans en avoir l'autorité. L'Empereur leur assignoit à chacun une ville, avec un magnifique palais, des Officiers, & un appanage, pour entretenir une maison Royale; mais ils n'avoient aucun pouvoir sur le peuple. Les Officiers de la Couronne leur envoyoient leur revenu tous les trois mois, afin que recevant ainsi des sommes médiocres, ils ne pussent pas se voir en état de rien entreprendre. Quoique l'Empereur ne sortît presque jamais de la Cour, il ne laissoit pas de savoir parfaitement de l'état de son Royaume, & comment les Viceroix, & les Gouverneurs se comportoient. Il envoyoit tous les ans en chaque province un Visiteur, qui avoit plus de pouvoir que les Gouverneurs, & faisoit la fonction d'un Intendant de Justice. Lorsque les enquêtes & les informations de ce Visiteur étoient reportées à la Cour, le Roi mettoit ordre à toutes choses, suivant le conseil des Philosophes de la Chine, qui sont employez depuis deux mille ans au gouvernement de l'Etat. Les Chinois appelloient leur Empereur *Tiençu*, c'est à dire, *fils du ciel* ou *bien-aimé du ciel*. Ils le nommoient aussi communément *Hoangti*, c'est à dire, *Empereur jaune*, ou *Empereur de la terre*, qu'ils disent être de cette couleur; & ainsi ils le distinguoient du souverain *Xangti*, ou de l'*Empereur du Ciel*. Le premier, qui porte le nom de *Hoangti*, régna, suivant le calcul des Chinois, l'an 2697 avant la naissance de Jesus-Christ. Depuis on a donné ce nom aux Rois de la Chine, comme on a appellé *Cesar*, les Empereurs Romains, qui ont succédé à Jules César.

Du ROI TARTARE de la CHINE, &c.

La milice du Roi Tartare de la Chine, est composée de Tartares, excepté la Garde du corps du Roi, qui est d'environ quarante mille hommes, tant Mousquetaires, qu'Archers, lesquels sont tous Japonois, ou de la Corée. Les Chinois ont la liberté d'exercer leur Religion, suivant leurs cérémonies. Les loix anciennes du pays sont encore observé par tout le Royaume, & la justice est administrée par des Magistrats Chinois, avec ce seul changement, que dans tous les Tribunaux, il y a un Tartare, qui y préside. Quant au gouvernement politique, le Roi a établi neuf Jurisdictions à Pekin, ville capitale du Royaume, dont la premiere composée, moitié de Tartares, & moitié de Chinois, est une espece de Parlement, qui juge de toutes les causes d'appel: la seconde, connoit des affaires de Religion, & des procès entre les Gens de Lettres: les autres sont pour la milice, pour les procès criminels, & pour d'autres affaires, à peu près comme parmi nous. Dans toutes les villes de la Chine, il y a aussi neuf Tribunaux, qui sont subalternes aux neuf Jurisdictions de Pekin. Il n'est pas permis d'appeller d'un jugement rendu par le premier Parlement de Pékin, & ceux qui veulent avoir recours au Roi, doivent souffrir auparavant une centaine de coups de bâton fort rudes. Si le Roi voit que l'Appellant supporte les premiers coups de canne avec quelques témoignages particuliers du ressentiment qu'il a de l'injustice qu'on lui a faite, il lui fait grace des autres: s'il se trouve que le jugement soit mal rendu, il en coute la vie aux Juges, ou du moins ils sont deposez de leurs charges. Le Roi de la Chine a quinze femmes, que l'on appelle toutes Reines; mais elles ne tiennent pas toutes le même rang. Il y en a trois principales: la premiére ou souveraine, s'appelle *Cunfi*, c'est à dire, *Reine parfaite*: des deux autres, l'une se nomme, *Tum fi*, qui signifie *Reine orientale*, & l'autre *Si fi*, c'est à dire, *Reine occidentale*. Ces deux Reines, que les Chinois appellent *laterales*, ont accès auprès de la Souveraine; mais elles ne lui parlent qu'à genoux. Les autres douze ne lui parlent jamais, si ce n'est par le moyen des deux Reines *laterales*. Pour ce qui est des autres femmes, le nombre n'est reglé, que par l'humeur & le caprice du Prince. Les enfans de ces Reines n'ont aucune prééminence entre eux. On tient pour aîné celui que le Roi élit pour son successeur. Lorsque le Roi est mort, on brûle son corps, selon la coutume des Tartares. Le bucher ne se fait pas de bois, mais de papier dont la dépense monte ordinairement à plus de soixante mille écus. On brule avec le corps, la garde-robe, les meubles, les bijoux, & les pierreries du défunt, en un mot, tout ce qui étoit destiné à son service, excepté les animaux. Trois des Domestiques du Roi, savoir un Conseiller un Sacrificateur & une concubine, se devouent à l'ame de leur Prince, & lui sacrifient leur vie aussi-tôt qu'il est expiré. Il depend d'eux de choisir tel genre de mort qu'ils veulent; mais ordinairement on leur coupe la tête. Outre ces trois Officiers; il s'en trouve encore d'autres, qui s'offrent à la mort pour accompagner le défunt Roi en l'autre monde.

A l'égard de la Religion, il y a trois principales Sectes, savoir celle des Savans qui adorent un premier être, qu'ils nomment *Xang-ti*, celle des Nobles & du peuple, qui font des sacrifices au bon & au mauvais esprit; & celle des Bonzes, qui sont de vrais idolâtres. Les Tartares ont encore des Sacrificateurs, dont quelques-uns portent une mitre de papier; mais ils vont le plus souvent la tête découverte & les piez nuds. Il y a aussi des monastéres de femmes Tartares, bâtis sur des montagnes de difficile accés. L'on a longtems disputé sur la Religion & les Rites des Chinois. Il y a eu des Missionnaires qui ont pretendu qu'ils adoroient le vrai Dieu, & qui ont cru que quelques-unes des cérémonies qu'ils faisoient en l'honneur de leurs ancêtres & de Confucius, pouvoient être tolérées, & même pratiquées par des Chrétiens; mais cette contestation a été terminée par les Decrets du Pape Clement XI, du 20 novembre 1704, & du 25 septembre 1710, par lesquels les cartouches qui portent *Tien-chu*, *adorez le ciel*, sont défendus, & les cérémonies du culte des ancêtres & de Confucius déclarées idolâtres ou superstitieuses, & comme telles interdites aux Chrétiens. Les Chinois ne font point de vin, quoique leur pays produise de fort beaux raisins. Leur boisson ordinaire est le thé, & le vin de riz, qu'ils font apparemment par distillation. Le vin de riz tire sur la couleur d'ambre, & a un goût fort delicat. Il y en a d'aussi bon que le vin d'Espagne. Toute leur vaisselle est de porcelaine, celle du Roi aussi bien que celle de ses Sujets. Les Rois Chinois paroissoient dans les audiences solemnelles, sur un thrône magnifique, mais le Roi Tartare, qui a conquis la Chine, s'assied à terre sur un tapis.

SUITE CHRONOLOGIQUE des FAMILLES Imperiales de la Chine.

On compte vingt-deux familles des Empereurs de la Chine, dont les sept premieres sont nommées, *Hia*, *Xam*, *Chen*, *Cin*, *Han*, *Heu-Han* & *Cin*. Les cinq suivantes, que l'on comprend sous le nom général de *U-tai*, sont appellées, *Sum*, *Ci*, *Leam*, *Chin* & *Suy*: la treiziéme a le nom de *Tam*. Les cinq qui ont suivi, & qui sont appellées *Heu tai*, d'un nom commun, ont chacune ces noms particuliers, *Heu leam*, *Heu-tam*, *Heu-cin*, *Heu-han* & *Heu-chen*. La dix-neuviéme est nommée *Sum*, la vingtiéme, *Yuen*, la vingt-uniéme *Mim*, & la vingt-deuxiéme *Cim*. A l'égard des Empereurs, on en compte deux cens trente-cinq jusqu'à *Cam hi*, qui regnoit encore en 1700, savoir, huit avant l'établissement de la famille *Hia*, qui sont *Fo-hi*, *Xinnung*, *Hoam-ti*, *Xao-hao*, *Chuen hio*, *Ti-co*, *Yao*, *Xun*; & deux cens vingt-sept des vingt-deux familles Impériales, non compris ceux qui n'ont vécu que quelques mois, ou qui sont retranchez du nombre des Empereurs, pour quelque autre raison. Les huit premiers Princes ont regné 733 ans, & ceux des familles Imperiales 3926 ans jusques en l'an 1704: ce qui fait 4663 ans, depuis la fondation de la Monarchie jusques à la quatriéme année du présent siécle, si l'on en croit au moins les Annales Chinoises, raportées par le P. Martini Jesuite. Mais il est impossible d'accorder leur supputation avec celle de la Vulgate, à laquelle nous nous attachons, à moins que de supposer que les Chinois ont eu des Empereurs, plusieurs siécles avant le Deluge: ce qui est incroyable. Nous ne laisserons pas d'exposer ici ce que contiennent leurs monumens, qui ne paroîtront guéres plus sûrs en Chronologie, que le calcul dont les Chaldéens, & les Egyptiens se servoient autrefois, pour prouver l'ancienneté fabuleuse de leurs Empires.

Famille.

Famille.		Nombre des Empereurs.	Durée.	Famille.		Nombre des Empereurs.	Durée.
I.	Hia,	17	458 ans.	XII.	Suy,	3	29
II.	Xam,	28	644	XIII.	Tam,	20	289
III.	Cheu,	35	873	XIV.	Heu-léam,	2	16
IV.	Cin,	4	43	XV.	Heu-tam,	4	13
V.	Han,	25	426	XVI.	Heu-cin,	2	11
VI.	Heu-han,	2	44	XVII.	Heu-han,	2	4
VII.	Cin,	15	155	XVIII.	Heu-cheu,	3	9
VIII.	Sum,	8	59	XIX.	Sum,	18	319
IX.	Ci,	5	22	XX.	Yven,	9	89
X.	Léam,	4	55	XXI.	Mim,	16	276
XI.	Chin,	5	33	XXII.	Cim,	2	59 jusqu'en l'année 1704.

SUITE CHRONOLOGIQUE & HISTORIQUE des ROIS ou EMPEREURS de la CHINE.

EMPEREURS ÉLUS.

Commencement du régne. Avant Jésus Christ.	Durée du régne.	
2952	115 ans.	1. *Fo-hi*, Fondateur de l'Empire Chinois, civilisa les peuples de cette extrémité de l'orient, établit des lois, fit un livre d'Astrologie, inventa la Musique, & choisit pour symbole de la nation Chinoise un dragon, que les Empereurs prirent ensuite pour leurs armes. Il nourrissoit avec soin dans sa maison, sept espéces d'animaux, pour servir aux sacrifices qu'il offroit au souverain Esprit du ciel & de la terre: c'est pour cela que quelques-uns l'on nommé *Par-hi*, qui signifie *victime*.
2837	140 ans	2. *Xinnung* inventa l'Agriculture & la Médecine.
2697	100 ans	3. *Hoangti* ou *Hoam-ti* est nommé par quelques-uns Fondateur de la Monarchie, parce qu'il rendit cet Etat plus florissant. Il bâtit un temple nommé *de la Paix*, & dédié à *Xangti*, c'est à dire, *au souverain Monarque du monde*, ou *souverain Esprit du ciel*; car Ti signifie *Empereur* ou *Seigneur*. Il orna sa tête d'un diadême, & choisit la couleur jaune, qu'il défendit à tous ses Sujets. Il perfectionna l'Astronomie, la Musique & la Médecine.
2597	84	4. *Xahoan* ou *Xao-hao*, auparavant nommé *Kin-tien*, jouit de la paix pendant son régne, bâtit plusieurs villes, inventa une nouvelle Musique, & distingua les principaux Officiers de son Royaume par des figures d'oiseaux & de bêtes sauvages, que les Grands portent encore à présent sur leurs habits, pour marque de leur dignité.
2513	78	5. *Chuen-hio*, auparavant nommé *Cao yan*, fut un Prince fort pieux. Il ordonna qu'il n'appartiendroit qu'à l'Empereur de la terre, de sacrifier solemnellement à l'Empereur du Ciel, & défendit à ses Sujets de faire aucun sacrifice à Dieu, nommant des Prêtres ou Mandarins ecclésiastiques en diverses provinces, pour présider aux sacrifices; leur ordonnant sur tout que le service divin se fit avec respect, & qu'on observât religieusement toutes les cérémonies. Il dressa un Calendrier, que l'on suit encore aujourd'hui dans la Chine, commençant l'année à la nouvelle Lune la plus proche du printems.
2435	70	6. *Co*, ou *Ti co*, auparavant appellé *Cosin*, vécut dans la paix, & s'addonna à la piété; mais il introduisit un mauvais exemple, en épousant quatre femmes. Il fonda plusieurs Colléges pour instruire la Jeunesse de son Royaume.
2365	8	* *Cheu*, ou *Chi*, un de ses fils, fut privé de l'Empire.
2357	100	7. *Yao*, ou *Tao*, auparavant nommé *Tam*, & *Tao*, se rendit illustre par sa justice, & par sa libéralité. Pendant son régne, il arriva dans la Chine un deluge qui dura neuf ans. *Yao* en fit conduire les eaux dans la mer, par des canaux artificiels: ce qui lui fit gagner la Couronne. Il eut beaucoup de piété, aussi bien que son frére Xun.
2257	50	8. *Xun*, auparavant appellé *Yu*, régna 28 ans avec Yao, comme associé à l'Empire; puis il régna seul pendant cinquante ans. Il étoit excellent Musicien & jouoit parfaitement des instrumens.

I. FAMILLE, surnommée HIA ou HIOA.

Commencement du régne. Avant Jésus Christ.	Durée du régne.	
2207	10	1. *Yu*, ou *Ta-yu*, c'est à dire, *Yu le Grand*, régna dix-sept ans avec Xun, & dix ans seul. Il fut Fondateur de la famille Impériale, surnommée *Hia*, dont il y a eu dix-sept Empereurs, pendant 458. Il divisa l'Empire en neuf provinces.
2197	9	2. *Ti-ki*, fils de *Ta-yu*, perfectionna la Musique, & inventa les danses mesurées.
2188	29	3. *Tai-cam* s'addonna à la chasse & à ses plaisirs, & abandonna le soin des affaires de l'Etat, dont l'administration fut confiée à *Chum-cam*, son frére puiné.
2159	13	4. *Chum-cam*, Prince qui se fit admirer par sa prudence, régna treize ans après son frére.
2146	27	5. *Ti-siam* se déchargea de la conduite du Royaume sur un Ministre d'Etat, qui donna lieu à l'usurpation de * *Hanzo*, lequel régna quarante ans.
2119	40	
2079	22	6. *Xao-cam*, fils de *Ti-siam*, remonta sur le thrône de son pére, & établit les loix du Royaume.
2057	17	7. *Ti-xu* dompta plusieurs peuples rebelles des isles de l'océan oriental.
2040	26	8. *Hoay* ou *Ti-hoay* vécut dans l'oisiveté & dans les délices, abandonnant la conduite de ses Etats à ses Ministres.
2014	18	9. *Ti-mam* visita les provinces orientales de son Empire, & y appaisa plusieurs revoltes.
1996	16	10. *Ti-sie* accorda quelques titres d'honneur aux Princes qui lui étoient soumis.
1980	59	11. *Ti-pu-kiam*, régna paisiblement, après avoir vaincu neuf Princes ou petits Rois, qui s'étoient soulevez contre lui.
1921	21	12. *Ti-kium*, frére de *Ti-pu-kiam*, chassa *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, & légitime successeur de la Couronne.
1900	21	13. *Ti-kia*, fils de *Ti-kium*, s'adonna à ses plaisirs, & aux superstitions que ses prédécesseurs avoient condamnées.
1879	31	14. *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, vécut dans les délices, sans prendre aucun soin de son Etat.
1848	11	15. *Ti-cao* fut aussi lâche & efféminé que son pére.
1837	19	16. *Ti-fa* fut un peu plus réglé.
1818	52	17. *Kie* se rendit odieux par les desordres de sa vie. Il fit faire un lac de vin, où 3000 hommes se baignoient en sa présence, & une tour bâtie de jaspe & d'autres pierres précieuses en faveur d'une de ses concubines. Il mourut hors de la Chine, d'où il avoit été contraint de s'enfuir, & la Couronne passa dans une autre famille.

II FAMILLE, surnommée XANGA ou XAM.

Commencement du régne. Avant Jésus Christ.	Durée du régne.	
1766	13	1. *Tang* ou *Chim-tam* fut Fondateur ou Chef de la famille Impériale nommée *Xanga* ou *Xam*, dont il y a eu vingt-huit Empereurs, pendant 644 ans. Il choisit la couleur blanche pour ses drapeaux ou enseignes, au lieu de la noire, que la famille *Hia*, avoit prise.
1753	33	2. *Tabi kia* fut fort aimé de son peuple, à cause de sa bonté & de sa douceur. Il y eut sous son régne une grande stérilité qui dura sept ans. Il passe pour avoir été fort Religieux. On voit dans le libre du Pére le Comte, la priére que cet Empereur fit au ciel, & qui fut suivie d'une pluye que l'on veut faire passer pour miraculeuse, quoique cette priére ne s'adresse qu'au ciel matériel.
1720	29	3. *Vo-tim* régna heureusement par les Conseils d'*Yan* son Ministre d'Etat.
1691	25	4. *Tai-kim*, frére de *Vo-tim*, lui succéda.
1666	17	5. *Siao-kia*, fils de *Tai-kim*, régna paisiblement après lui.
1649	12	6. *Yum-ki*, frére de *Siao-kia*, calma quelques troubles qui s'élevérent dans son Royaume, par la revolte des Princes tributaires.
1637	75	7. *Tai-vu*, frére d'*Yum-ki*, vécut presque toûjours dans la paix.
1562	13	8. *Chuating* ou *Chum-tim*, fils de *Tai-vu*, arrêta les courses des peuples barbares, qui entrérent dans son Royaume.
1549	15	9. *Vai-gin*, frére de *Chum-tim*, lui succéda. Sous lui commencérent les guerres entre les fréres & les fils des Empereurs défunts, pour la succession à la Couronne: ces guerres durérent environ deux cens ans.
1534	9	10. *Ho-tankia*, frére de *Vai-gin*, régna après lui.
1525	19	11. *Zu-ye*, fils de *Ho-tankia*, rétablit la paix dans son Empire.
1506	16	12. *Zu-sin*, fils de *Zu-ye*, lui succéda.
1490	25	13. *Vo-kia*, frére de *Zu-sin* régna après lui.
1465	32	14. *Zu-tim*, fils de *Zu-sin*, monta ensuite sur le thrône.
1433	25	15. *Nan-kem*, fils de *Vo kia*, fut troublé dans son régne par des guerres civiles.
1408	7	16. *Tam-kia*, fils de *Zu-tim*, régna après *Nan-kem*.
1401	28	17. *Puon-kem*, frére d'*Yam-kia* appaisa les troubles du Royaume, & donna le nom d'*Yn* à sa famille, au lieu de celui de *Xam*.
1373	21	18. *Siao-sin*, frére de *Puon-kem*, s'adonna à ses plaisirs.
1352	28	19. *Siao-ye*, son frére lui succéda, & vécut dans l'oisiveté.
1324	59	20. *Vu-tim*, fils de *Siao-ye*, eut un régne fort heureux.
1265	7	21. *Zu-kem*, fils de *Vu-tim*, régna aussi paisiblement.
1258	34	22. *Zu-kia*, frére de *Zu-kem*, se rendit odieux par ses débauches.

Ans du Règne.	
6	23. *Lin-sin* fils de *Zu-kia*, imita les désordres de son pére.
21	24. *Kem-tim*, frére de *Lin-sin*, ne fut guéres meilleur.
4	25. *Vu-ye*, fils de *Kem tim*, étoit un Prince impie. Il fut tué d'un coup de foudre étant à la chasse.
3	26. *Tai-tim*, son fils, lui succéda, & fit le guerre au petit Roi d'*Yen*, que l'on nomme aujourd'hui *Pekin*.
36	27. *Ti-ye*, fils de *Tai-tim*, vainquit le Roi d'*Yen*.
32	28. *Cheu*, fils de *Ti-ye*, régna en tyran, & exerça de grandes cruautez sur ses Sujets. Il se brûla dans son palais, & fut le dernier de la famille *Xanga*.

III. FAMILLE, surnommée CHEVA, ou CHEU,

Ans du Règne.	
7	1. *Vau* ou *Vu-vam* vainquit le Tyran *Cheu*, & fut Chef de la troisiéme famille impériale, nommée *Cheva*, ou *Cheu*, dont il y a eu 35 Empereurs durant 873 ans. (*Vam* signifie *Roi*) Cette famille prit la couleur de pourpre: ce Prince offroit des sacrifices au ciel selon l'ancienne coutume. On conte qu'un de ses fréres le voyant un jour en danger de mourir, se prosterna en terre, & fit une priére très ardente pour obtenir la guérison de celui qu'il nommoit son pére & son maître. Il s'offrit même à servir de victime; & l'Histoire raporte qu'il mourut après sa priére, & que son frére guerit.
37	2. *Ching* ou *Chim-vam*, son fils, régna heureusement, & donna sur la fin de sa vie des marques de l'attachement qu'il avoit à sa Religion.
26	3. *Cam-vam* vécut dans le paix, & rétablit l'Agriculture.
51	4. *Chao-vam* étoit excessivement addonné à la chasse: ce qui le rendit odieux à ses Sujets.
55	5. *Mo-vam* fit le guerre aux Tartares, qui prirent la fuite.
12	6. *Cum-vam* aima les plaisirs, & fut un peu cruel.
25	7. *Te-vam* ne fit rien digne d'un Empereur.
15	8. *Hiao-vam*, frére d'*Te-vam*, se rendit maître du Royaume.
16	9. *Y-vam*, fils d'*Hiao vam*, fut un Prince timide & sans esprit.
51	10. *Li-vam* fut haï de ses Sujets pour sa cruauté, & mourut banni de son Empire.
46	11. *Siven-vam* appaisa les rebelles, & se fit aimer du peuple, & des Sages du pays.
11	12. *Yu-vam* n'imita pas les vertus de son pére: il fit néanmoins la guerre aux Tartares Occidentaux, & fut tué dans une bataille. Sous lui le culte des idoles s'introduisit dans la Chine.
51	13. *Pim-vam* chassa les Tartares; mais les Rois tributaires de son Empire se revoltérent contre lui.
23	14. *Huon-vam* combattit vaillement contre les Rois revoltez; mais il fut tué dans la mêlée.
15	15. *Chuam-vam*, son fils, découvrit une grande conjuration, dont il punit les auteurs. Après sa mort,
5	16. *Li vam*, prince de la race impériale, monta sur le Thrône.
25	17. *Hoei-vam*, son fils, lui succéde, & vainquit les Tartares.
33	18. *Siam-vam* calma les desordres du Royaume.
6	19. *Kim-vam* se fit aimer de tous ses peuples.
6	20. *Quam-vam* imita la sagesse & la bonté de son pére.
21	21. *Tim-vam*, frére de *Quam-vam*, aima la paix.
14	22. *Kien-vam*, fils de *Tim-vam*, lui succéde.
27	23. *Ling* ou *Li-vam* naquit avec une barbe, & fut un Prince fort prudent.
25	24. *Kim-vam* regna après lui.
44	25. *Kim-vam* II lui succéda. Le célébre Philosophe *Confucius* mourut durant son régne.
7	26. *Yuen-vam* se fit aimer de son peuple.
28	27. *Chin-tim-vam* fut surnommé *le Caste*, parce qu'étant veuf, il ne voulut pas se remarier.
15	28. *Cao-vam* régna après avoir tué son frére pour posséder la Couronne.
24	29. *Guei-lie-vam* vit renaître les guerres civiles, par les factions des Rois Tributaires.
26	30. *Ngan-vam* régne parmi les troubles.
7	31. *Lie-vam* ne put se faire reconnoître, que par un des Rois ses Vassaux.
48	32. *Hien-vam*, son frére, fit jetter dans un lac les neuf vases que l'on avoit conservez depuis 1970 ans, comme les symboles des neuf provinces de l'Empire Chinois; parce que les plus puissans de ses Sujets revoltez, tâchoient de s'en rendre les maîtres, dans la croyance que celui qui pouvoit les avoir en sa possession, étoit assuré d'obtenir la Couronne impériale.
6	33. *Xim-ci-vam* ne fit aucune action digne d'un Empereur.
59	34. *Fo* ou *Nan-vam* fut un Prince vertueux, mais dont le régne fut troublé par les guerres civiles.
6	35. *Chen-kiun*, son petit-neveu, fut contraint de quitter le sceptre, & la famille de *Cheva* fut éteinte en sa personne.

IV. FAMILLE, surnommée CINA ou CIN.

Ans du Règne.	
3	1. *Chuam-siam-vam* fut Chef de la famille *Cin*, dont il y a eu quatre Empereurs pendant quarante-trois ans.
37	2. *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fils adoptif de *Chuam-siam*, se rendit odieux par sa cruauté. Ce fut lui qui fit construire cette fameuse muraille, contre les incursions des Tartares.
3	3. *Ul xi*, fils de *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fit mourir son frére aîné.
un mois & demi.	4. *Ing*, ou *Im-vam*, neveu d'*Ul-xi*, fut vaincu par *Lieu-pang*, & fut le dernier de la famille *Cin*.

V. FAMILLE, surnommée HAN ou HANA.

Ans du Règne.	
12	1. *Cao-zu*, ou *Cao-zu*, auparavant nommé *Lieu pang*, établit sur le thrône la cinquiéme famille nommée *Han*, dont il y a eu 25 Empereurs, qui ont régné pendant 426 ans.
7	2. *Ing*, ou *Hoei-ti*, son fils, étoit un Prince pieux & pacifique.
8	*Lieu-heu* ou *Liu-heva*, * sa mére se fit Impératrice contre les loix du pays.
23	3. *Veni*, ou *Ven-ti*, fils de *Cao-zu*, fut aimé de son peuple, à cause de sa douceur & de sa tempérance. Le papier fut inventé de son tems dans la Chine.
17	4. *Hiao king* ou *Kim-ti* se rendit illustre par sa clémence & par ses victoires.
54	5. *Chi*, *Hiaen*, ou *Vu ti* étendit ses conquêtes dans le Tartarie, & dans l'Inde. Il avoit à sa Cour le fils d'un Roi Tartare, auquel il donna le charge de Général d'armée, avec le nom de *Kin*, qui a été conservé dans cette famille des Tartares, laquelle regne aujourd'hui dans la Chine.
13	6. *Hiao-cha* ou *Chiao-ti* fut un Prince très-prudent & très-magnifique.
25	7. *Siveni*, ou *Siven-ti* son neveu, lui succéde, & gagne l'affection de ses Sujets par sa douceur.
16	8. *Tien-ti* retrancha les dépenses superflues, qui épuisoient le Finances de l'Empire.
26	9. *Ching* ou *Chim-ti* s'adonne aux délices, & mourut subitement.
6	10. *Hiao gai-ti*, son neveu, régna après lui, & fut aimé du peuple.

Ans du Règne. après J. C.	
5	11. *Hiao-pim-ti*, petit-neveu d'*Tien-ti*, fut un Prince pacifique.
3	12. *Ju-cu-ym*, jeune enfant de le famille de *Siven-ti*, régna trois ans.
14	* *Vam-mam* s'empara de la Couronne, & souffrit le dernier supplice.
2	13. *Hoai-yam-vam*, Prince descendu de *Kim-ti*, quatriéme Empereur de cette famille, fut privé de l'Empire à cause de ses débauches.
33	14. *Quam-vu*, auparavant nommé *Lieu-fieu*, issu de *Kim-ti*, fut un Prince doux & de facile accès.
18	15. *Mim-ti*, son fils, fonda une Académie pour les jeunes Gentilshommes. Ce fut pendant son régne que le Secte impie de *Foe* s'introduisit dans la Chine.
13	16. *Cham-ti* aima le paix & les Sciences.
17	17. *Ho-ti* fut le premier qui éleva les Eunuques aux charges publiques.
1	18. *Zam-ti* étoit fort jeune, & ne régna que quelques mois, que l'on compte pour un an.
19	19. *Ngan-ti*, neveu de *Cham-ti*, régna sous la conduite de l'Impératrice sa mére. Il y eut de son tems de prodigieux tremblemens de terre.
19	20. *Xun-ti* fit de bonnes loix, & dompta plusieurs Barbares.
1	21. *Cham-ti*, enfant de deux ans, mourut le même année.
1	22. *Che-ti*, issu de *Cham-ti* se fit admirer par sa prudence, quoi qu'il n'eût que huit ans.

Huon ti,

Com. du Régne, après J.C.	Ans du Régne, après J.C.	
147	22	23. *Huon-ti*, son frére, permit la vente des offices & des charges publiques. Il ne laissa aucun enfant, quoi qu'il eut plus de six mille concubines.
168	22	24. *Lim-ti*, descendu de *Cham-ti*, remporta une signalée victoire contre les Barbares.
190	31	25 *Hien-ti* fut un Prince lâche & sans esprit: ce qui exposa l'Empire à des guerres étrangéres & domestiques.

VI. FAMILLE, surnommée HEU-HAN.

eet	3	1. *Chao-lie-vam*, auparavant nommé *Lieu-pi*, descendu de *Kim-ti*, fut Chef de la famille nommée *Heu han*, dont il n'y eut que lui & son successeur.
e24	41	e. *Heu ti* fut déthrôné par *Sum-chao*, Général d'armée.

VII. FAMILLE, surnommée CIN.

265	25	1. *Xi-ςu-vu-ti*, fils de *Sum-chao*, fut Chef de la septiéme famille impériale, nommée *Cin*, (différente d'une autre de même nom) laquelle régne 155 ans, & eut quinze Empereurs.
290	17	2. *Hoe-ti*, son fils aîné, fut un Prince fainéant, qui laissa la conduite du Royaume à ses Ministres.
307	6	3. *Hoai-ti*, fils puîné de *Xi-ςu-vu-ti*, etoit un Prince digne de l'Empire; mais un de ses Sujets revolté le fit mourir, aprés l'avoir forcé de le servir à table.
313	4	4. *Min-ti*, neveu de *Xi ςu-vu-ti*, succéda à *Hoai-ti*, & fut tué par un Roi de la famille de *Heu-Han*.
317	6	5. *Yuen-ti*, neveu du même *Xi-ςu-vu-ti*, aima les Sciences, & favorisa les Savans.
323	3	6. *Min-ti*, son fils, lui succéda.
326	17	7. *Chim-ti* régna aprés son pére, sous la conduite de l'Impératrice sa mére.
343	2	8. *Cam ti*, son frére, monta ensuite sur le thrône.
345	17	9. *Mo-ti*, fils aîné de *Cam-ti*, fut un Prince vertueux & prudent.
362	4	10, *Ngai-ti*, fils de *Chim-ti*, mourut jeune.
366	5	11. *Ti-ye*, son frére, fut privé de la Couronne par son premier Ministre d'Etat, qui lui donna le gouvernement d'une place, pour y vivre en personne privée.
371	2	12. *Kien-ven-ti*, petit fils d'*Yuen-ti*, régna peu de tems.
373	24	13. *Vu-ti*, son fils, vainquit *Fu-kien*, qui régnoit dans le Chine septentrionale: ensuite il régne dans les délices.
397	22	14. *Ngan-ti* étoit un Princes lâche & incapable de régner.
419	2	15. *Cum-ti*, son frére, fut le dernier de la familla de *Cin*. *Lieu-yu*, de Cordonnier étant devenu Capitaine, le fit étrangler pour s'emparer de la Couronne.

VIII. FAMILLE, surnommée SUM.

421	2	1. *Cao-ςu-vu-ti*, auparavant appellé *Lieu-yu*, fut Chef de la huitiéma familla, nommée *Sum*, dont il y a eu huit Empereurs pendant 59 ans. La Chine fut divisée en Empire austral, & Empire septentrional.
423	1	2. *Xao-ti*, son fils, lui succéda: mais le premier Ministre d'Etat lui fit perdre la Couronne & la vie, parca qu'il étoit trop addonné à ses plaisirs.
424	30	3. *Ven-ti*, autre fils de *Cao-ςu-vu-ti*. fut un Prince sage & vaillant. Il eut continuellement la guerre contre l'Empereur du nord.
454	11	4 *Vu ti*, son fils aimoit trop la chasse, & étoit inhumain.
465	1	5. *Fu-ti*, fils de *Vu-ti*, fut tué par ses Sujets à cause de sa cruauté.
466	8	6. *Mim-ti*, fils de *Ven-ti*, ne fut pas moins cruel.
474	4	7. *Cao-ugu-vam*, fils de *Mim-ti*, se rendit odieux par ses mauvaises qualitez. L'Empereur de la Chine septentrionale fut aimé à cause de sa justice.
478	2	8. *Xun-ti*, autre fils de *Mim-ti*, fut tué par *Siao-tao Chim*, & la huitiéma famille finit en sa personne.

IX. FAMILLE, surnommée CI.

480	3	1. *Cao ti*, auparavant appellée *Siao-tao-Chim*, fut Chef de la neuviéme famille impériale, nommée *Ci*, dont il y eut cinq Empereurs durant 2e ans. Il aimoit la paix & les Sciences, & il disoit souvent que s'il pouvoit régner dix ans, l'or ne seroit pas plus cher que la terre dans son Empire.
483	11	2. *Vu-ti* fit rendre la justice, selon les loix anciennes de la Chine.
494	5	3. *Mim-ti*, frére de *Cao-ti*, régna paisiblement, parce que l'Empereur du nord s'appliquoit aux Sciences, & fuyoit la guerre.
499	2	4. *Hoen-hen*, son fils, fit brûler son palais, pour en rebâtir un plus magnifique.
501	1	5. *Ho-ti* succéda à son pére; mais il fut tué en la même année par *Siao-yen*.

X. FAMILLE, surnommée LE'AM.

502	48	1. *Cao-ςu-vu-ti*, auparavant appellé *Siao-yen*, fonda la dixiéme famille nommée *Léam*, qui dura 55 ans, & eut quatre Empereurs. C'étoit un Prince agissant & fort vertueux; mais il aima trop les Bonzes, dont il imita la vie pendant tout son régne; & il se retira même durant quelque tems, dans leurs pagodes ou temples.
550	2	2. *Kien-ven-ti* fut tué par le Roi *Heu-kim*, qui étoit un de ses Tributaires.
552	3	3. *Yuen-ti*, autre fils de *Cao ςu-vu-ti*, fut assiégé dans Nanking par *Kim pa-sien*, Roi tributaire, & fait prisonnier. Avant que de se rendre, il rompit son épée, & brûla sa bibliothéque, qui contenoit plus de 140 mille volumes, disant que les armes ni le Sciences ne lui pouvoient plus servir de rien.
555	2	4. *Kim-ti*, un de ses fils, fut tué deux ans aprés la mort de son pére.

XI. FAMILLE, surnommée CHIN.

557	3	1. *Cao-ςu-vu-ti*, auparavant appellé *Chim-pa-sien*, fut Chef de l'onziéme familla, nommée *Chin*, dont il y eut cinq Empereurs pendant 33 ans.
560	7	2. *Ven-ti*, son frére, aima ses Sujets, & en fut aimé: ce fut lui qui établit la coutume de marquer les heures de la nuit par differens sons du tambour.
567	2	3. *Lim hay vam*, autrement *Fi ti*, succéda à son pére.
569	14	4. *Siven-ti*, neveu de *Cao-ςu vu-ti*, aimoit la paix, les Sciences & la Musique.
583	7	5. *Cham-chim-ςum*, son fils, s'addonna à ses plaisirs, & fut chassé du thrône.

XII. FAMILLE, surnommée SUY.

590	15	1. *Cao ςu-ven-ti*, auparavant appellé *Yam-kien*, fut Chef de la douziéme famille Impériale, nommée, *Suy*, qui n'eut que trois Empereurs, & ne subsista que 29 ans.
605	12	2. *Yam-ti* fut un grand Prince, quoi qu'addonné à ses plaisirs. Il établit les titres de Docteur, tant pour l'Art militaire, que pour les autres Sciences.
617	1	3. *Cum-ti* fut déthronée par *Li-yuen*, Roi tributaire.

XIII. FAMILLE, surnommée TAM.

618	9	1. *Xim-yao-ti*, auparavant nommé *Li-yuen*, se fit Chef de la treiziéme familla Impériale, appellée *Tam*, dont il y eut 20 Empereurs pendant 289 ans. Il obligea cent mille Bonzes à se marier, pour avoir plus de Soldats.
127	23	e. *Tai-ςum* surpassa tous ses prédécesseurs en sagesse & en vertu. Il fonda des Académies & des Colléges, pour y enseigner les Sciences & les exercices de la guerre: de son tems l'Evangile fut prêché dans la Chine.
650	33	3. *Cao-ςum* fit bâtir plusieurs temples au veritable Dieu, & favorisa l'etablissement du Christianisme.
684	21	* *Vu-hen*, Impératrice, usurpa la Couronne, au prejudice de son fils.
705	5	4. *Chum-ςum*, ou *Xim-lié*, fils de *Cao-ςum*, n'aima que ses plaisirs.
710	2	5. *Jui ςum*, autre fils de *Cao ςum*, régna peu de tems.
712	45	6. *Hiven-ςum*, fils de *Jui-ςum*, fut un Prince pieux, sage, & chéri de ses Sujets.
757	6	7. *So-ςum* fit paroitre son courage dans plusieurs batailles qu'il gagna, & fut zélé pour la Foi Chrétienne.

8. *Tai-*

Com. du Régne. Après J. C.	Ans du Régne. Après J. C.	
763	17	8. *Tai-sum* imita la vertu & la piété de son pére ; mais il ne fut pas heureux dans la guerre que lui firent les Tartares.
780	25	9. *Te-sum* ou *Kien sum* étoit un Prince pacifique.
805	1	10. *Xim-sum*, se voyant attaqué d'une maladie incurable, se démit de l'Empire.
806	15	11. *Hien-sum* aime les Chrétiens, & favorisa néanmoins le culte de l'idole Foe.
821	4	12. *Mo-sum* mourut en prenant une medecine d'or potable.
825	2	13. *Kim-sum* ne songea qu'à vivre dans les délices.
827	14	14. *Ven-sum*, autre fils de *Mo-sum*, aima les Belles Lettres & les Savans.
841	6	15. *Vu-sum*, autre fils de *Mo-sum*, fut un Prince guerrier & prudent.
847	13	16. *Siuen-sum*, neveu d'*Hien-sum*, fut surnommé *le petit Tai-sum*, parce qu'il imita les vertus de ce second Empereur de la treiziéme famille.
860	14	17. *Y-sum*, son fils, se rendit odieux par son orgueil & par ses débauches.
874	15	18. *Hi-sum* dompta plusieurs peuples rebelles.
889	16	19. *Chao-sum* fut tué par l'usurpateur Chu-ven.
905	2	20. *Chao siuen*, fils de *Chao-sum*, régna deux ans, & fut aussi tué par Chu-ven.
		XIV. FAMILLE, surnommée HEU-LE'AM.
907	6	1. *Tai-su*, auparavant appellé *Chu-ven*, fut Chef de la quatorziéme famille Impériale, nommée *Heuleam*, dont il y eut deux Empereurs, qui regnérent 16 ans.
913	10	2. *Mo-ti*, autrement *Kium-ti*, voyant son armée défaite par Chuam-çum, se tua lui-même.
		XV. FAMILLE, surnommée HEU-TAM.
923	3	1. *Chuam-sum*, Général d'armée, monta sur le thrône, & établit la quinziéme famille, nommée *Heutam*, qui eut quatre Empereurs pendant treize ans.
926	8	2. *Mim-sum* étoit un Prince pacifique, & zélé pour le bien public.
934	1	3. *Mim sum* fut tué dans une guerre civile, excitée par Xe-kim-tam, Gendre de Mim-çum.
935	1	4. *Fi-ti*, autrement *Lo-vam*, se voyant poursuivi par Xe-kim-tam, se brûla dans un Palais où il s'étoit réfugié.
		XVI. FAMILLE, surnommée HEUCIN.
936	7	1. *Cao-su*, auparavant appellé *Xe-kim-tam*, usurpa la Couronne, & fut Chef de la seiziéme famille Impériale, nommée *Heu-cin*, qui n'eut que deux Empereurs pendant onze ans.
943	4	2. *Ce-vam*, son neveu, fut chassé du thrône par *Lieu chi yven*.
		XVII. FAMILLE, surnommée HEU-HAN.
947	2	1. *Cao-su*, auparavent nommée *Lieu chi yven*, commença la dix-septiéme famille Impériale, qui finit en son successeur.
949	2	2. *In-ti* fut tué dans une sédition.
		XVIII. FAMILLE, surnommée HEU-CHEU.
951	3	1. *Tai-su*, auparavant appellé *Co-guei*, fut Chef de la dix-huitiéme famille Impériale, qui eut trois Empereurs pendant neuf ans.
954	6	2. *Xi-sum*, son neveu, se fit aimer de ses Sujets, dont il se disoit le pére.
960	*	3. *Cum ti* ne régna que quelques mois, car étant trop jeune, il fut privé de l'Empire, & son Tuteur fut couronné.
		XIX. FAMILLE, surnommée SUM.
960	17	1. *Tai-su*, Tuteur de Cum-ti, commença la dix-neuviéme famille Impériale, nommée *Sum*, dont il y eut dix-huit Empereurs pendant 319 ans. Ce fut un très-bon Prince.
977	21	2. *Tai-sum*, son frére, aima les Sciences, & fonda une bibliothéque composée de 80 mille volumes.
998	25	3. *Chin-sum*, fils de *Tai-sum*, favorisa les Savans ; mais sa crédulité lui fit autoriser les superstitions de la Secte appellée *Tao*.
1023	41	4. *Gin-sum*, n'aimant pas la guerre, fit la paix avec les Barbares, sous des conditions qui lui étoient désavantageuses.
1064	4	5. *Im-sum*, son neveu, lui succéda. De son tems vécut le célébre Historiographe *Sumaquam*, dont les Annales commencent à *Hoam-ti*, que la plupart des Chinois regardent comme le Fondateur de leur Monarchie.
1068	18	6. *Xin-sum* aima extrémement les Gens de Lettres.
1086	15	7. *Che-sum* fut un Prince attaché à ses sentimens, & un peu trop sévére.
1101	25	8. *Hoei-sum*, autre fils de *Xin-sum*, mourut captif dans la Tartarie, où l'Empereur des Tartares l'avoit attiré, sous prétexte de régler les bornes de leurs Empires.
1126	1	9. *Kin-sum*, son fils & son successeur, fut emmené en Tartarie par le même Empereur des Tartares, après la prise de Pékin.
1127	36	10. *Cao-sum*, autre fils de *Hoei-sum*, établit sa Cour à Nanking. C'étoit un Prince vaillant, & qui aimoit les Sciences, mais il fut trop addonné aux superstitions des Bonzes.
1163	27	11. *Hiao-sum*, fils adoptif de *Cao-sum*, vécut presque toûjours dans la paix, parce que l'Empereur des Tartares étoit un Prince sage & pieux, qui ne lui fit point la guerre.
1180	5	12. *Quam-sum* mourut d'apoplexie.
1185	30	13. *Nym-sum* fut un Prince modeste, doux & pacifique. Il mourut sans laisser d'enfans.
1225	40	14. *Li-sum*, descendu de *Tai-su*, succéda à *Nym-sum*. Il s'addonna trop aux Sciences dans un tems de guerre.
1265	10	15. *Tu-sum*, neveu de *Li-sum*, négligea les affaires de l'Empire, & vécut dans les délices.
1275	2	16. *Cum-sum*, fils de *Tu-sum*, fut fait prisonnier par l'Empereur des Tartares, & mourut durant sa captivité.
1277	2	17. *Tuon-sum*, son frére, s'enfuit dans la province de Quangtum, où il mourut.
1279	1	18. *Ti-pim*, son autre frére, périt dans une bataille navale, que l'Empereur des Tartares gagna contre lui.
		XX. FAMILLE, surnommée YVEN.
1280	15	1. *Xi-su*, Empereur de la Tartarie Occidentale, s'étant rendu maître de la Chine, fut Chef de la vingtiéme famille Impériale, nommée *Yven*, dont il y eut neuf Empereurs pendant 89 ans.
1295	13	2. *Chim-sum*, son neveu, gagna l'affection des peuples par sa bonté & par sa clémence.
1308	4	3. *Vu-sum*, neveu de *Chim-sum*, fut un Prince magnifique.
1312	9	4. *Gin-sum*, frére de *Vu-sum*, régna dans la paix, & fut chéri de ses Sujets.
1321	3	5. *Im-sum* imita les vertus de son pére.
1324	5	6. *Tai-tim*, fils adoptif, fut un Prince pacifique.
1329	1	7. *Mim-sum*, son fils, ne régna que six mois.
1330	3	8. *Ven-sum*, frére de *Min-sum*, favorisa trop les Bonzes.
1333	36	9. *Xun-ti*, fils de *Mim-sum*, fut un Prince fainéant & addonné à ses plaisirs.
		XXI. FAMILLE, surnommée MIM.
1369	30	1. *Tai su*, autrement *Hum-vu*, ou *Chu*, établit la vingt-uniéme famille Impériale, nommée *Mim*, dont il y à eu 16 Empereurs pendant 276 ans.
1399	5	2. *Kien-ven-ti*, son neveu, étoit fort doux, & aimé du peuple ; mais *Yum-lo*, fils de *Tai-su*, indigné de ce qu'il avoit été préféré, lui fit la guerre, & le brûla dans son Palais.
1404	22	3. *Chin-su*, auparavant nommé *Yum-lo*, fut un Prince magnanime & prudent.
	*	4. *Gin sum*, son fils, s'addonna fort à l'Astrologie. Il ne régna que quelques mois.
1426	10	5. *Siven-sum*, fils de *Gin-sum*, vainquit les Tartares qui firent irruption dans la Chine.
1436	14	6. *Im-sum* fut fait prisonnier de guerre, & emmené en Tartarie. Pendant sa détention,
1450	7	7. *Kim-ti*, son frére, gouverna l'Empire.
1457	8	* *Im-sum*, qui fut surnommé *Tien-xun*, après sa délivrance, remonta sur le thrône, & régna encore huit ans.
1465	23	8. *Hien-sum*, fils d'*Im-sum*, remporta une célébre victoire contre les Tartares.

9. Hiao-

Com. du Régne. Après J. C.	*Ans du Régne. après J. C.*	
1488	18	9. *Hiao-gum* s'attacha aux superstitions des Bonzes, & à la Chymie.
1506	16	10. *Vu-gum* fut un Prince colere & violent.
1522	45	11. *Xi-gum* défit les Tartares & les Japonois.
1567	6	12. *Mu-gum* ne souffroit aucune remontrance de ses Sujets.
1573	48	13. *Xin-gum*, autrement *Van-lie*, avoit un esprit admirable & une prudence extraordinaire. Il repoussa les Tartares, qui étoient entrez dans la Chine.
1621	un mois	14. *Quam-gum* ne régne qu'un mois.
1621	7	15. *Hi-gum*, autrement *Tien-ki*, son fils continua la guerre contre les Tartares.
1628	17	16. *Hoai-gum*, autrement *Cum-chim*, autre fils de *Quam-gum*, vit son Empire divisé par les guerres civiles. Vers l'an 1644, un des petits Rois de la Tartarie Orientale, s'étoit plaint de quelque injustice faite à ses Sujets par les Marchands Chinois, sans en avoir eu satisfaction, entra pour se venger, dans le Léauton, avec une nombreuse armée. Ainsi la guerre s'allume, durant laquelle un nommé *Li*, Chinois, fit revolter les provinces les plus éloignées, & marcha droit à Pékin, dont il savoit que les meilleures troupes étoient sorties, pour aller sur la frontière s'opposer aux Tartares. L'Empereur y avoit pourtant encore 70000 hommes; mais qui presque tous gagnez par les Emissaires des Revoltez, leur ouvrirent les portes, & leur Chef mit tout à feu & à sang. Ce pauvre Prince se voyant ainsi trahi, proposa de sortir de son palais, & à la tête de 600 Gardes qui lui restoient, pour mourir glorieusement les armes à la main; mais pas un d'eux ne voulut le suivre. De quoi desespéré, il se retire dans un jardin avec sa fille, où, après avoir écrit de son propre sang ces paroles sur le bord de sa veste. *Les miens m'ont abandonné: fais de moi tout ce qu'il te plaira, mais épargne mon peuple*, il fit tomber à ses pieds d'un seul coup de sabre, cette jeune Princesse, & se pendit lui-même à un arbre. Après sa mort tout plia sous la puissance de l'Usurpateur, excepté le Commandant des troupes Chinoises en Tartarie, qui ne voulant point se soumettre, fut assiegé dans le *Léauton*, mais inutilement. Quoique le Tyran pour le reduire, lui eut fait voir son pere chargé de fers, protestant qu'il l'égorgeroit à ses yeux s'il differoit à se rendre, ce grand homme préfera son devoir à toute la tendresse naturelle, & le sang qu'il vit repandre ne servit qu'à l'animer davantage à la vengeance. Ainsi s'étant réconcilié avec le Tartare, ils joignirent leurs troupes ensemble, & marchérent droit à l'ennemi, qui n'ayant osé les attendre regagna Pékin; & après y avoir brûlé le palais, & tout ce qui avoit échapé à sa première fureur, il s'enfuit dans la province de Chensi, chargé des dépouilles de l'Empire & de la malédiction des peuples. On le poursuivit; mais il se cacha avec tant de soin, qu'on ne put jamais le découvrir, ni même savoir ce qu'il étoit devenu. Cependant les Tartares entrérent dans Pékin, & tournérent tellement les esprits en leur faveur, qu'on les pria même de prendre soin de l'Empire, dont ils se rendirent bien-tôt les maîtres absolus. Le Roi Tartare nommé *Cum-ti* ou *Tsonte*, n'eut pas le tems de jouir de sa nouvelle conquête. Il mourut en y entrant, & laissa à *Amavan* son frère, le gouvernement de l'Etat, & de l'Education de son fils, qui n'avoit encore que six ans. Amavan acheva de soumettre toutes les provinces: Prince véritablement grand par son courage, par sa sagesse, par ses succès; mais plus recommandable par sa fidelité & par son desinteressement: car pouvant retenir l'Empire pour lui, il le remit entre les mains de son neveu *Xun-chi*, dès que ce jeune Monarque eut atteint l'âge de gouverner.
		XXII. FAMILLE, surnommée CIM.
1645	17	1. *Xun-chi* (fils de *Cum-ti*, Roi Tartare, qui avoit conquis la Chine) à établi vingt-deuxiéme famille Impériale, nommée *Cim*.
1662	42	2. *Cam-hi*, ou *Yun-hi*, Prince bon & magnifique, régnoit encore en 1704. On a depuis appris par les nouvelles publiques, que cet Empereur est mort, & que son fils lui a succedé. *Voyez* CYCLE Chinois.

☞ Toute cette liste des Dynasties de la Chine, à l'exception des derniers tems, est incertaine, & n'est appuyée sur aucun monument digne de foi.

NOUVELLE ROUTE pour le VOYAGE de la Chine.

Le voyage de la Chine est long & dangereux par mer: ce qui a obligé Nikiposa Moscovite, de chercher un nouveau chemin par terre depuis Moskou jusqu'à Pékin, capitale de la Chine. Voici un extrait de sa Relation. De Moskou on peut aller à Wologda, & de là à Permavéliki ou Perma-Wélski, dans la Permie ou Permski, puis à Solkamskoy, dans la Province de Siberie: de Solkamskoy à Wischiturgiom (ou Vergoturia selon la Carte que M. Everard Ysbrand Ides a donné de la Moscovie), forteresse par où il faut passer, pour éviter les grandes montagnes & les rochers qui sont dans le droit chemin; & de là à Toboul, autrement Tobolsk, capitale de Sibérie; ensuite montant sur le fleuve Oby durant trois semaines, on vient à la ville de Surgut, Surgutt, Surkue, Sergolt ou Jorgoetam, où demeure un Vaivode pour le Grand Duc de Moscovie. Ce païs est habité par un peuple idolâtre, appellé *Ostiaski*. Continuant sa route par le même fleuve Oby, on vient à Klarem ou plutôt Narim ou Narin, où un Vaivode fait sa résidence. Toute cette contrée n'est qu'un bois, & le peuple est *Ostiaski*. A Klarem on laisse le fleuve Oby, & l'on entre dans la rivière de Keta, Kelta ou Kiéta, sur laquelle, dans l'espace de cinq semaines, on arrive à Malanskoy ou Makouskichoroda où l'on quitte les bâteaux. La nation qui habite ce païs est encore *Ostiaski*. De là on va à Jénisca, ville située sur le fleuve du même nom, où il y a un Vaivode. Le peuple des environs appellé *Tongusi*, est idolâtre. Après avoir monté trois jours sur le fleuve Jénisea, on entre dans la rivière de Tonguska ou de Tungusi, par où, en trois semaines, on arrive à Ilimskoy, où réside un Vaivode: le peuple d'alentour est *Tongusi* ou *Ostiaski*. De là par la rivière d'Hilima on descend au fleuve de Léna. Les Habitans de ce païs s'appellent *Jakuti*, & sont idolâtres. En quittant le fleuve de Léna, on entre dans une rivière, sur laquelle est la ville de Jakustanke, où il y a un Vaivode. Cette route conduit à la ville de Bratska, qui est aussi la résidence d'un Vaivode. Le peuple des environs est appellé *Bratsk*, & ressemble aux Kalmoucs. De Bratska on monte à Irkutskoy par la riviere d'Angara, & le chemin est de 15 jours; ensuite on va par la même rivière jusques au Lac Baikale; d'où par la rivière de Selenga on arrive en trois semaines à Sélenginskoy, où il y a un Sous-Vaivode, qu'on envoye de Jenisca: c'est en cet endroit que les limites de Moscovie confinent avec le Mongoul, où le peuple qui est idolâtre, a son Kan. De la ville de Sélenginskoy on va par les bois à Jaraune ou Jaravna, puis à Telimba ou Telembi, & à Nersinskoy ou Nerzinskie, où réside un Vaivode envoyé de Moskou. De Nerzinskie on va en neuf jours, par les rivières de Schilka & d'Amur à la ville d'Albasin, où le païs commence à être plus chaud. Albasin est la derniere ville de Moscovie, d'où l'on traverse la riviere d'Amur, pour entrer dans le païs de Bogdoisk; d'où passant par le Mongoul, on se rend en un mois à Pékin, capitale de la Chine. La première ville que l'on trouve après avoir passé la muraille, s'appelle Taibretun. Cette route a paru très-commode en comparaison de celle de la mer; & il y a des Jésuites qui ont été par Moskou, pour se rendre à la Chine, par ce nouveau chemin.

AUTEURS QUI PARLENT de la CHINE.

Le P. Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *en trois volumes*. L. P. Grueber, *Voyage de la Chine dans le même Recueil, en quatre volumes. Ample Description de la Chine, par le* P. Athanase Kircher *in folio*, à Amsterdam l'an 1666, en Latin; & en 1667, en François. Le P. Couplet, Jesuite, *Carte de la Chine, &c. Confucius Sinarum Philosophus*. Le P. le Comte, *dans ses Lettres*. Nikiposa, Moscovite, *Rélation de la Chine*. Renaudot, *Rélation des Indes & de la Chine*.

CHINES, Idoles des Chinois. *Voyez* cy-devant à l'article de la CHINE, dans le paragraphe de *la Réligion des Chinois*.

CHINEY, petite ville des Païs-Bas, dans le Condrots, province de l'Evêché de Liége, sur la petite rivière de Boch, à trois ou quatre lieues de Dinant, & de Namur vers l'Orient. * *Cartes Géograph.*

CHING, Roi de la Chine qui fut le second de la famille de *Cheva*, succéda fort jeune à son pére *Fau* ou *Va*, l'an 1115 avant J. C. mais il fut élevé sous la conduite d'un habile Ministre. Ce fut, dit-on, ce jeune Roi qui donna à l'Ambassadeur de la Cochinchine une machine merveilleuse, qui se tournoit toûjours vers le midi par son propre mouvement, & qui conduisoit sûrement ceux qui voyageoient par mer ou par terre. On l'appelloit *Chinan* en langage du païs; & c'est ainsi qu'on y nomme la boussole encore aujourd'hui: ce qui fait croire, comme le remarque le P. Martini, qu'elle étoit en usage dès ce tems-là, & que c'est des Chinois que les autres nations l'ont prise. On dit ailleurs ce qu'on doit penser de l'invention de la boussole. Ching régna 37 ans, & mourut l'an 1078 avant J. C.* Le P. Martini, *Histoire de la Chine*. Paul Pezron, *Antiquité des tems*.

CHING ou XI-HOAM-TI, Empereur de la Chine, fut le second de la première famille de *Cin*, commença à régner l'an 246 avant JESUS-CHRIST, & rendit son nom illustre par le grand nombre de ses victoires. Il conquit toutes les provinces de la Chine, qui sont vers le midi, & fit bâtir cette prodigieuse muraille qui est vers le septentrion, pour arrêter les courses des Tartares; mais il flétrit ses exploits & sa valeur par de grands vices; car, s'il fut courageux & magnifique, il fut d'ailleurs cruel, & ennemi des Sciences; & les Chinois, qui le considérent comme le Fondateur de leur Monarchie, font néanmoins souvent des imprécations contre sa mémoire, parce qu'il fit brûler tous les livres qui se trouvérent dans son Royaume. Il fit équiper une armée navale, ce que nul de ses ancêtres n'avoit encore fait, & subjugua une grande partie de l'Inde, de sorte que le nom de Ching devint célebre par toute l'Asie. Quelques uns croyent que les conquêtes donnerent occasion aux Indiens, d'appeller cet Empire *la Chine*; mais il est plus vraisemblable que les Chinois ont pris leur nom des anciens peuples de ce pays, appellez *Sina*. Ching régna 37 ans, & laissa ses Etats à son fils Ul-xi. * Le P. Martini, *Histoire de la Chine*. Paul Pezron, *Antiquité des tems*.

* CHING, premier Roi de Perse établi par les Tartares en 1258 après la prise de Bagdet ou Babylone. * D'Herbelot, *Bibliot. Orien.*

* CHINGALAIS ou CHINGULAIS. C'est le nom qu'on donne aux Sujets naturels du Roi de Candia ou Candy, dans l'isle de Ceylan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGAN, est une des grandes villes de la Chine, le dixiéme en ordre de la province de Quangsi. On assure qu'elle est maintenant au pouvoir du Roi de Tunquin. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHINGIS-KAN. *Voyez* ZINGIS.

CHINGTIEN, ville de la Chine est la dixiéme en ordre parmi les grandes villes de la province de Huquan, & capitale de six des moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTUNG, est une des grandes villes de la Chine. Elle est entre les montagnes dans la province de Junnan, dont elle est la septiéme en ordre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTU. *Voyez* CHINTU.

CHINGUIS. *Voyez* ZINGIS.

CHINGULAIS. *Voyez* CHINGALAIS.

CHINGYANG, ville de la Chine, est dans la partie septentrionale de l'Huquan, tient le quinziéme lieu entre les grandes villes de cette province, & en renferme six moindres dans sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINOHA ou KINHOA, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme en ordre entre les grandes villes de la province de Chékiang, & elle en enferme sept de petites sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINILADAN, Roi d'Assyrie, succéda à Saosduchée l'an 3368 du monde, 667 avant J. C. Il eut guerre avec Phraortès, second Roi des Médes, qu'il défit & tua l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. mais Cyaxare fils & successeur de Phraortès, eut bientôt sa révenche, battit les troupes de Chiniladan, & entreprit même le siége de Ninive, la capitale de l'Empire d'Assyrie. L'invasion de la Haute Asie par les Scythes garantit pour lors Chiniladan de sa ruine qui paroissoit certaine. Cyaxare après avoir mis une partie de ses Etats à couvert de l'invasion de ces Barbares, marcha une seconde fois contre son ennemi, & l'affoiblit d'abord en engageant Nabopolassar, Gouverneur de Babylone à se revolter; après quoi il recommença le siége de Ninive, qui fut prise l'an 3409 du monde, 626 avant J. C. Chiniladan qui s'étoit enfermé dans cette ville, la voyant près d'être prise, s'y brûla dans son propre palais. Alexandre Polyhistor l'appelle Sarac, & dit que c'est ce Prince qu'il a

pla

plu aux Grecs d'appeller Sardanapale, & de qui ils ont dit tant de choses contraires à la vérité. Le tems où il a vécu, & celui où il defit Phraortès, ne permettent pas de douter qu'il ne soit le Nabuchodonosor du livre de *Judith*, qui après avoir vaincu & tué Arphaxad Roi des Médes, perdit ensuite dans la Judée une grande partie des troupes dont il avoit confié le commandement à Holoferne. On peut voir ce qu'on a dit de lui à l'article d'ARPHAXAD, & à celui d'ASSYRIE. * Hérodote, *l. 1. Canon de* Ptolemée. Eusebe, &c.

CHINIVEN. *Voyez* CHINYVEN.

CHINKIANG, ville de la province de Junnan, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur quatre cités. On voit proche de cette ville une fort grande pierre, où autrefois le Roi de Mung, recevant les Ambassadeurs d'un autre Roi de la Chine qui ne lui donnoient pas la satisfaction qu'il attendoit, frappa de son épée avec tant de force, que d'un seul coup il fit à cette pierre une entamure de trois coudées de profondeur, & dit à ces Ambassadeurs, *Allez, & faites savoir à vôtre Roi de quelle trempe sont nos épées*: ce qui arriva, dit-on, vers l'an 210 avant la naissance de Jesus-Christ. On fait dans ce païs de fort beaux tapis de coton; & on y pêche de certains poissons, dont les Médecins se servent comme de souverains remédes, dans plusieurs maladies. * Le Pére Martini, *Description de la Chine dans le Recueil* de Thevenot, *en trois volumes*.

CHINKIANG, grande ville de la province de Nenking, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur deux cités. Il y a toûjours quantité de vaisseaux, & le trafic y est très considérable. Proche de la ville s'élevent plusieurs côteaux fort agréables, où l'on a bâti de superbes temples, dans l'un desquels on voit une tour toute de fer, construite sur une base de même métal. Elle a la figure d'une pyramide, & sa hauteur est d'environ trente coudées. Depuis le bas jusques à la pointe, elle est ornée de diverses figures d'animaux, de festons & de branches d'arbres, & principalement de lauriers. Les Medecins de Chinkiang passent pour les plus savans & les plus habiles de la Chine. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CHINNING, ville de la Chine, troisiéme cité de la Province de Quicheu. Elle commande à deux Forts qui sont bâtis au milieu des montagnes de Magan qui sont très riches en or & en argent, dont les Habitans font moins d'état, que de leurs vaches & de leurs bœufs. On y voit la fontaine de Caici qui jette des eaux très froides, quoiqu'elles soient échauffées d'un feu souterrain. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*. Th. Corneille, *Dict. Géograph.*

CHINOCRATE. *Voyez* DINOCRATE.

CHINOIS. *Voyez* ce qui regarde les Chinois dans l'article de la CHINE.

CHINON, sur la Vienne, en Latin *Caino*, ville de France, en Touraine, avec château, Gouverneur, & Siége royal. Elle est prise par quelques Auteurs pour le *Vicus Cisomagensis*, dont parle Grégoire de Tours. Si cela est, elle a reçu la Foi par le ministére de S. Martin. Ce fut là que mourut Henri II, Roi d'Angleterre en 1188, selon Matthieu Paris. Cette ville est considérable par la retraite du Roi Charles VII: car c'est à Chinon que la Pucelle Jeanne d'Arc le vint trouver en 1429. François I, Duc de Bretagne y fit hommage au même Roi, environ l'an 1442 ou 1443. André du Chêne assûre que les Chanoines de l'eglise collegiale de S. Même sont soumis immédiatement au Pape. On dit de cette ville, *Chinon, petite ville, grand renom, assise sur pierre ancienne, au haut le bois, au pié la Vienne*. Elle a été la patrie de François Rabelais, assez connu par son humeur enjouée, & par ses Ecrits satyriques. C'est lui qui a dit que cette ville a été la premiere du monde, bâtie par Caïn qui lui donna son nom: mais il l'a dit en badinant. S. Mêmê ou S. Maxime, Disciple de S. Martin, qui fut Prieur des Hermites de l'Isle-Barbe, près de Lyon, après la mort de son Maître, étoit de Chinon. Il y retourna après avoir quitté l'Isle-Barbe, y bâtit un monastere dont il eut la conduite, & y mourut. Son corps s'y est conservé jusqu'en ces derniers siécles. Ce fut S. Brice Evêque de Tours, autre Disciple de saint Martin, qui bâtit à Chinon l'église paroissiale. * Grégoire de Tours, *l. 10. c. 31.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, c. 7. de Touraine*. Baillet, *Vies des Saints. Vie de saint Mêmê, le 20 août, & de saint Brice, le 13 novemb.*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CHINTILE. *Voyez* SUINTILE.

CHINTING, grande ville de la province de Pékin, dans la Chine. Elle a sous son ressort 31 cités, dont les plus considérables sont Thing, Ki, Chao, Xin, & Cinking. On y voit un magnifique temple, nommé *Lungking*, dans lequel il y a une statue ou idole d'une fille, qui a plus de 70 coudées de hauteur. Les Chinois la nomment *Quoning*. Assez près de la cité de Cinking est une célébre montagne appellée *Cangnien*, dont le sommet surpasse les nues, & où il y a une fontaine médicinale, dont l'eau guérit autrefois la Reine Xayange d'une maladie incurable: c'est pourquoi elle y fit bâtir un superbe monastére, auquel elle assigna de bons revenus, pour plusieurs Sacrificateurs qui y demeurent. * Le P. Martin, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CHINTU, grande ville, capitale d'un territoire de même nom, en la province de Suchuen, dans la Chine. Elle étend sa jurisdiction sur 29 cités, dont les plus remarquables sont Nuikiang, Quon, Mien, Cungking, Han, Mien, Mieu, & Guei. On voit à Chintu un oiseau merveilleux, nommé *Tunghoafung*. Il a le bec rouge & les plumes de diverses couleurs, nait d'une fleur appellée *Tunghoa*, & ne vit qu'autant que cette fleur dure. Près de Nuikiang il y a une fontaine dont l'eau hausse & baisse, & suit les périodes du flux & du reflux de la mer, bien qu'elle en soit éloignée de plus de deux cens lieues. Proche de la cité de Quon est la montagne de Cinchin ou Cingching, où les Chinois disent que les Xinsiens, qu'ils croyoient être des hommes immortels, font leurs assemblées ordinaires. Auprès de Cungking, sur le mont Toyung, on trouve des singes qui ressemblent presque à des hommes, & qui ne sont gueres moins grands. Ils aiment les femmes, & les poursuivent pour en jouir. Non loin de la cité de Mien, on voit un lac que la pluye ne fait point enfler, & qui ne diminue point durant la secheresse. Au midi de Chintu, est la rivière de Kin, que l'on nomme vulgairement *la riviere Damasée*, à cause de l'éclat & du lustre qu'elle donne au velours, qu'on y lave. Entre le midi & l'orient, on voit le grand Lac, que le Roi Suius fit faire, pour y répresenter des batailles navales. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 2.*

CHINY, petite ville du Luxembourg, province des Païs-Bas: elle est capitale du Comté de Chiny, & située sur la riviére de Semoy, à quatre lieues de Mont-medy, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINY, (le Comté de) contrée du Duché de Luxembourg, province des Païs-Bas, est vers les confins de la Lorraine, de la Champagne, & du Duché de Bouillon. Il a une assez grande étendue. Ses lieux principaux sont Chiny, capitale, Herbemont, Neufchâtel, Virton, Marville en partie, Mont-medy, Orval, Yvoi, & Orchemont. Il a eu autrefois ses Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte l'an 1272, il fut uni au Duché de Luxembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINYVEN, ville de la province de Junnan, dans la Chine, a sous elle le fort nommé *Lobo*. Ce païs est riche en mines d'argent, & nourrit beaucoup de paons sauvages & domestiques. La montagne de Nalo est remplie de tigres & de léopards fort dangereux. * Le Pére Martin, *Descript. de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CHINIVEN, ville de la province de Queicheu dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur cinq cités ou Forts. Ce païs produit les fleurs les plus estimées de toute la Chine. Il y a aussi quantité de grenades & d'oranges. Ceux qui habitent les montagnes, n'ont point de sel, & se servent de cendres de l'herbe nommée *Hiva*, pour assaisonner leurs viandes. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CHIO, ville d'Asie. *Cherchez* CIO.

CHIO, ou SIO, *Chios & Chius*, isle de l'Archipel, entre Samos & Lesbos, ou Mételin. Elle a environ vingt-cinq ou trente lieuës de tour, & on la divise ordinairement en Haute, du côté du nord, dite *Epanomére*, & en Basse du côté du midi, dite *Catomére*. Elle est détachée de la terre-ferme de Natolie, par un canal de trois lieues, appellé *le Détroit du Cap blanc*, parce que ce Cap est environné de rochers, où les vagues agitées forment une écume fort blanche. Il y a outre la ville de Chio, quatorze ou quinze villages, dont les Habitans cultivent le lentisque & le térébinthe, pour en tirer le mastic & le térébenthine, dont on fait beaucoup de cas dans toute l'Europe. La ville a un bon port, mais petit, & une forteresse. Quelques uns ont compté jusqu'à trente-six villes dans cette isle, qui fut sujette aux Atheniens, puis aux Macédoniens, ensuite aux Romains, & enfin aux Empereurs Grecs. Les Génois s'en rendirent maîtres l'an 1346, & elle fut gouvernée en forme de Republique, par les Mahons, premiers Gentilshommes de la Maison Giustiniani. Ils payoient un tribut au Turc. Le Bassa Piali la prit par ordre de Soliman l'an 1566, sous prétexte qu'ils ne payoient pas le tribut, & qu'ils avoient averti ceux de Malte, du dessein qu'on avoit de les assiéger. Les Vénitiens, après s'en être rendus maîtres en 1694, la laissérent reprendre l'année suivante par les Turcs, qui y tiennent garnison, & y lévent un tribut appellé *Carach*, qu'on exige encore trois ans après la mort, sur les biens de celui qui l'a payé, lorsqu'il vivoit. Il y avoit autrefois un Evêque suffragant de Rhodes, qui fut depuis Metropolitain. Ce lieu est devenu célébre par le martyre de S. Isidore, qui souffrit sous Déce. Une partie de ses Reliques fut portée de là à Constantinople, au milieu du cinquiéme siécle, 200 ans après sa mort: l'autre partie fut enlevée au XII siécle par les Vénitiens, qui l'apportérent dans leur ville, & la mirent en 1125 dans une chapelle de l'église de saint Marc. Aujourd'hui la ville de Chio est habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs par des Chrétiens Latins & Grecs, qui ont leurs Evêques particuliers, & plusieurs maisons religieuses. Les femmes y sont très-belles & très-curieuses de leur parure. On y recueille d'excellens vins, & les perdrix y sont aussi privées que les poules le sont ailleurs. A quatre milles de la ville, presque sur le bord de la mer, on voit un rocher où sont taillés des siéges, autour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les siéges: ce que les Habitans du païs appellent l'Ecole d'Homére; parce que, *disent-ils*, c'étoit où il enseignoit ses Disciples. A trois lieuës de Chio, sur une montagne qui est au midi, il croit quantité de lentisques, qui sont de petits arbrisseaux, d'où coule le mastic. Ils ont la feuille approchante de celle du myrthe, & poussent des branches si longues, qu'elles vont jusqu'à terre en serpentant, mais ce qui est surprenant, c'est qu'aussi-tôt qu'elles sont en bas, elles se relevent peu à peu d'elles-mêmes. On en fend les branches dans les mois de may & de juin, & il en sort une espéce de gomme, que nous appellons *mastic*, & que les Turcs nomment *sagez*. Le Grand Seigneur envoye tous les ans dans cette isle un certain nombre de Bostangis, ou Jardiniers, qui enlévent tous les mastics pour la provision du Serrail, & qui en vendent, lorsqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent incessamment, pour se rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable. * Belon, *l. 2. Obs. c. 8.* Ortelius, *Geogr. Eccl.* Sponde, *A. C. 1346. n. 26. & 1566. n. 8.* Porcacchi, *Descript. de Chio*. Le Mire. De Thou, *Hist. l. 39. &c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce. Vie de saint Isidore de Chio, 15 may par* Baillet, *Vies des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

*CHIOCCO, (André) Médecin & Professeur à Véronne, a vécu au commencement du XVII siécle; il mourut le troisiéme avril 1624, laissant divers Ouvrages de sa façon, *Quæstionum Medicarum & Philosoph. libri tres; De cœli Veronensis clementia; de Collegii Veronensis Illustr. Medic. & Philosophis; Apologia pro Fracastorii Syphilide, &c.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CHIOGGIA, ou CHIOZA, qui est la *Claudia Fossa*, ou *Claudiopolis* des Anciens, ville & port de mer dans une isle de même nom, sous la domination de la République de Venise. Il y a aussi Evêché. C'est à Chioza que l'on fait le sel, dont la même Seigneurie tire un très-grand profit. Laurent Prezzati, Evêque de cette ville, y tint l'an 1603, un Synode dont on a publié les ordonnances. Chioza est celébre par la victoire que remportérent les Génois en 1380. * Volaterran, *l. 4.* Sabellicus, *l. 3.* Léandre Alberti, *Description des Isles de Venise, p. 96.*

CHIOMARE, femme d'Ortiagonte, ayant été faite prisonniére de guerre, lorsque les Romains sous la conduite de Manlius, défirent les Galates, l'an de Rome 565, & avant Jésus-Christ 189, fut violée par le Capitaine qui la prit prisonniére. Depuis étant convenue de sa rançon, pendant qu'on la payoit au Centurion Romain, elle commanda en sa Langue à ceux qui la composoient, de lui couper la tête, qu'elle porta à son mari. Ortiagonte surpris, lui dit qu'il ne falloit pas violer la foi donnée, & elle répondit qu'elle le savoit bien; mais qu'il ne devoit y avoir qu'un homme seul, qui se pût vanter d'avoir eu sa compagnie. * Aurelius Victor. Plutarque, *dans son Traité des Femmes Illustres*. Tite-Live, *l. 38. c. 24.*

CHIONE', fille de Deucalion, fut aimée d'Apollon, dont elle eut Philammon, grand joueur de luth; & de Mercure, qui la rendit mere d'Autolycus, celébre filou. Elle coucha dans une même nuit avec ces deux Dieux. Sa beauté la rendit si vaine, qu'elle osa la preferer à celle de Diane, qui, pour punir cet orgueil, lui perça la langue d'un coup de fléche, dont elle mourut. Deucalion son pére fut metamorphosé en épervier. Pline dit que Chioné donna son nom à l'isle de Chio.

Une autre Chione', ou peut être la même, eut de Neptune un fils appellé Eumolpe, qu'elle jetta dans la mer, & qui fut sauvé par Neptune. * Apollodore, *l. 3 6.* Ovide, *Métam. l. 11. v. 301.* Pline, *l. 5. c. 31.* Hygin, *Fab.* 200.

CHIONIDE d'Athénes, Poëte, vivoit sous la LXX Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 avant Jésus-Christ. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la Comédie ancienne. * Suidas. Vossius, *des Poëtes Grecs, c. 4. 25.*

* CHIORES, anciennement *Abaa, Abea, Apaa*, étoit autrefois une petite ville du Péloponnése; mais ce n'est maintenant qu'un village de la Zaconie en Morée sur le Golfe de Coron, au sud-sud-ouest de Misitra, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

CHIOS. *Voyez* CHIO.

CHIOURLIC. *Voyez* CHIAURLIC.

CHIOUTAYE, CHIUTAYE, ou KIOTAHIA, ville de la Natolie propre, en Asie. Elle est près de la riviére de Sangari, environ à vingt lieues de la ville de Burse, vers le midi oriental. Chioutaye est une ville considerable. Elle est le siege d'un Archevêque, & capitale d'une contrée qui porte son nom, étendue autour du Sangari, entre le Chiangare, le Becsangil & le Bolli, & nommée anciennement *Bogdomanus*. * Maty, *Dict. Géograph.*

CHIOZA. *Voyez* CHIOGGIA.

CHIPICHE, ville de l'ancienne Albanie. Sanson la place dans la Zuirie, au couchant septentrional de Seranu; mais Vischer la met dans la Circassie, au couchant d'Astracan, à la distance de quatre vint lieuës. Elle donne son nom à une petite contrée, renfermée dans les montagnes du Caucase. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPIONHA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, sur une petite presqu'isle, qui s'avance en forme de Fare, dans le Golfe de Cadis, à l'embouchure du Guadalquivir, deux lieues au dessus de S. Lucar de Barrameda. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPPENHAM, bourg du Comté de Wilt, en Angle-

Angleterre, sur la riviére d'Avon, à neuf lieuës de la ville de Salisbury, vers le nord, & à quatre de celle de Bath, vers l'orient. Ce bourg est un de ceux qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPROVAZ, bourg de la Bulgarie province de la Turquie en Europe. Il est dans les montagnes de Predel, sur une petite riviére, qui se joint à celle d'Ogost, entre la ville de Nissa & celle de Sophie. L'Evêque de cette derniére y fait sa résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPSALA. *Voyez* IPSALA.

CHIQUITO. *Voyez* CHUCUITO.

* CHIRA, petite isle de l'Amérique septentrionale, proche des côtes de Costa-rica, au sud de Nicoya, dont elle est éloignée de près de dix lieuës.

* CHIRAC, petite ville ou bourg de France, en Languedoc, dans le Gévaudan, à l'ouest de Mende, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CHIRAM ou HIRAM, excellent Ouvrier pour toutes sortes d'ouvrages d'or, d'argent & de cuivre, étoit fils d'un Tyrien, nommé Ur, & d'une femme de la Tribu de Nephtali. Ce fut de lui que Salomon se servit pour travailler aux Chérubins & aux autres ornemens du temple; outre les Chérubins, il fit deux colomnes de cuivre, qui avoient dix-huit coudées de haut, & douze de tour, au dessus desquelles étoient des corniches de fonte, en forme de lis, de cinq coudées de hauteur: il y avoit à l'entour de ces colomnes des feuillages d'or, qui couvroient ces lis; & on y voyoit pendre en deux rangs, deux cens grenades aussi de cuivre. Chiram florissoit environ l'an du monde 3023, & avant Jésus-Christ 1012. * I. ou III. *Rois, ch. 7.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l. 8. c. 2.*

CHIRAS, Capitale de la Province de Perse, & l'une des plus grandes & des plus considérables villes du Royaume, est située entre les montagnes, dans une plaine de sept à huit lieuës de long, de quatre à cinq lieues de large, & qui est très belle & très fertile. Chiras a environ deux lieues de tour, étant plus longue que large. Elle n'est plus environnée de murailles qu'on a laissé tomber en ruïne; mais les portes sont encore entiéres, grandes & fortes, & couvertes de lames de fer. Les Mosquées y sont en très grand nombre, le peuple étant très superstitieux; mais la plupart de ces Mosquées sont petites, faites pour servir de Mausolée à des Saints de leur Religion. Ce qu'il y a de plus beau à Chiras, ce sont vingt jardins publics, dont les arbres sont les plus hauts que l'on voye dans aucun lieu du monde. Ils sont si hauts que la plus longue arquebuse ne peut porter jusques à leur cime & à peine trois hommes peuvent ils les embrasser. Ces arbres sont des *cyprès*, des *platanes*, des *ormes*, des *coudriers*, des *pins* mâles & femelles. Il y en a un dans les jardins du Roi, extrêmement vieux & pour lequel les Habitans de Chiras ont beaucoup de dévotion. Les malades, ou des personnes en leur nom, viennent y brûler de l'encens, y attacher de petites bougies allumées, dans la pensée de recouvrer la santé. Les moutons sont si gras, qu'il y a des queuës de mouton qui pésent jusques à dix huit ou vingt livres. Tous les fruits y sont fort gros & très excellens; & le vin de Chiras est estimé le meilleur de la Perse & de tout l'Orient. Cette ville est située au 89 degré de longitude, & au 29 degré 52 minutes de latitude. Les Auteurs Grecs prétendent, les uns, que c'est l'ancienne *Persepolis*, & les autres, la ville de *Cyropolis*, que Cyrus fonda pour être le siege de la Monarchie, & qu'il la nomma pour cet effet *Pasargaeda*; terme que les Grecs ont changé en celui de *Pasargades*. Ils ajoûtent que ce Prince y a tenu le Siége de la Monarchie des Perses, qu'il y a été enterré, & que c'est de là qu'est venu le nom de *Chyras*, tiré de celui de *Cyrus*. Mais les Historiens Arabes prétendent que c'est la ville appellé *Farse*, dans les anciennes Histoires, fondée par *Farse*, fils de *Mansfour*, fils de *Sem*, fils du Patriarche Noe, laquelle étant ruinée fut rebâtie par un Prince nommé *Chiros*, qui lui donna son nom. Les Auteurs Persans disent que l'an 74 de l'Hégire dans le tems qu'*Abdolmelek* étoit Calife de Babylone, *Mahammed*, fils de *Kasem*, fils d'*Aboutakim*, bâtit *Chiras*, nom qui signifie *ventre de Lion*. Ayant été bâtie par les Arabes qui envahirent la Perse, elle fut unie à l'Empire de Babylone pendant près de trois cens ans. Le Royaume ayant été démembré, le Gouverneur de Chiras érigea son Gouvernement en Royaume jusques au dixiéme siecle, que les Tartares ayant commencé leurs conquêtes, il fut la proye de plusieurs Conquérans jusques à *Tamerlan* qui le laissa à ses Descendans jusqu'à ce qu'*Abas* le grand, Roi de Perse, le réünit à sa Couronne. *Iman Couliçan* en fut le premier Gouverneur & rendit cette ville magnifique & célébre. Mais ayant été empoisonné par le Roi qui en étoit devenu jaloux, le gouvernement fut donné au frére du défunt, que *Sephy* successeur d'Abas fit mourir, & divisa ce gouvernement en trois parties, administrées par des Intendans. Depuis ce tems-là Chiras & la Province ont si fort déchu de leur ancienne splendeur, qu'elles sont méconnoissables. * Chardin, *Voyages, &c. tome 3. p. 140, &c.*

* CHIRCO (Jacques de) de Palerme, comme il paroit par son testament en date du quatriéme décembre 1484, fut un savant Jurisconsulte. Il a exercé plusieurs fois dans la Cour Royale, l'office de Juge, & fut Conseiller du Roi. Il bâtit à Palerme de belles maisons ornées de cours. On a de lui, *Apostilla super capit. 139 & 140. ad Bullam Apostolicam Nicolai V, & Reg. Pragmaticam Alphonsi de Censibus Annotationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIRI. *Voyez* KIRI.

* CHIRIGUANES, peuples du Paraguay en l'Amérique méridionale. Ils sont dans le contrée de Chaco entre la riviére de Paraguay & Sta Cruz de la Sierra. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIRIHUANA, grande Province de l'Amérique méridionale, au Pays des *Antis*, & à l'Orient des *Charcas*. Lorsque l'*Inca Yupanqui* voulut les conquérir, il y envoya des espions qui raportérent que le Pays étoit fort mauvais, plein de montagnes, de précipices, de lacs & de marais; que le terroir de la plus grande partie de ce Pays étoit si stérile qu'on n'y pouvoit rien semer, & que les Habitans menoient une vie pire que celle des bêtes, sans reconnoitre aucune divinité; qu'ils n'avoient ni loix ni police; qu'ils vivoient séparez les uns des autres sur les montagnes comme des brutes sans villes ni maisons; que pour se nourrir de la chair humaine qu'ils préféroient à toute autre, ils alloient attaquer les Provinces voisines pour faire des prisonniers qu'ils mangeoient sans respecter ni l'âge ni le sexe, & qu'ils bouvoient leur sang après leurs avoir coupé le gorge; qu'ils mangeoient même leurs propres parens lorsqu'ils mouroient, après quoi ils joignoient leurs ossemens avec un grand deuil, & les enterroient dans le creux des arbres, & dans les fentes des rochers; qu'enfin ils ne couvroient jamais leur nudité, & avoient commerce indifféremment avec toutes sortes de femmes, sans épargner leurs sœurs, leurs filles, ni même leurs meres. L'Ynca Yupanqui tenta vainement pendant deux ans de les conquérir. Le Viceroi *Dom François de Tolede* ne fut pas plus heureux en 1572. Il fut contraint de prendre la fuite avec son armée & de se faire emporter sur les épaules de ses soldats, les Chirihuanas le poursuivant avec de grands cris, & disant à ceux qui le portoient, *Lâches dévelopez un peu ce vieux Radoteur, que vous avez enchâssé dans cette corbeille & vous verrez qu'en vôtre présence nous l'engloutirons ici tout en vie.* Les Chirihuanas étoient si féroces dans leurs mœurs & dans leurs combats que leur nom étoit capable de porter la terreur dans l'ame de leurs voisins, de sorte qu'il suffisoit de les nommer aux enfans & aux jeunes gens pour les appaiser, ou pour leur donner l'allarme. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Incas, &c. tome 2. l. 7. c. 17.*

* CHIRIQUI ou CHIRIQUITA, bourg de l'Amérique septentrionale, dans la province de Véragua. Il est près de la côte, vers les confins de Costa-rica, à l'ouest-sud-ouest de Santa-Fe.

* CHIRISONDA, CHIRISSONDA, CHERISONDA & CHERISSONDA, étoit anciennement une ville épiscopale, mais n'est aujourd'hui qu'un village de la Natolie, situé sur la côte de l'Amasie au septentrion de Siwas. On assure que les Cerises ont pris le nom de cette ville, d'où on en transporta en Italie, & de là dans les autres contrées de l'Europe. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* CERASONTE.

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE, l'Art prétendu de juger du tempérament d'une personne; & de prédire ce qui lui doit arriver, par les linéamens de la main: ce nom est Grec, χειρομαντεία, de χείρ, *la main*, & de μαντεία, *divination*. Quoiqu'on en donne beaucoup de régles, on n'y doit faire nul fondement, & celui qui a dit autrefois, *Frons, oculi, vultus persæpè mentiuntur*; c'est à dire, *le front, les yeux, & le visage nous trompent souvent*, pouvoit bien y ajoûter *la main*, qui peut encore mieux tromper que le visage. La Chiromance est une science fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taisnerus est celui qui en a le mieux écrit, & le plus amplement. Il y en a aussi un Traité dans Robert Flud, Auteur Anglois, qui a beaucoup donné dans ces vaines sciences. Artemidore, parmi les Anciens, a aussi écrit de la Chiromence, des songes & des augures. * *Voyez* Jean Jacques Hofman, *Lexicon Univ. au mot* Chiromantia, *derniére édition de Leide in folio* 1693. De la Chambre, *Traité de la Chiromance.*

CHIRON, Centaure, étoit fils de Saturne & de Philyre. On dit que Saturne étant devenu fort amoureux de cette Nymphe, & apprehendant que Rhéa sa femme ne le surprit dans ce commerce de cœur, se changea en cheval pour en jouïr, ce qui fut cause que Chiron, qui en naquit, vint au monde demi-homme & demi-cheval. D'autres le font fils d'Ixion & d'une nuée, sous la figure de Junon. Il vivoit dans les montagnes, s'adonna à la chasse, & devint, par la connoissance des simples, un des plus fameux Médecins de son tems. Il enseigna cette science à Esculape, & l'Astrologie à Hercule. On lui confia depuis l'éducation d'Achille, qu'il rendit très savant dans l'art de la guerre, ne le nourrissant que de moelle de lions & de sangliers, pour lui communiquer, joint à la disposition naturelle qu'Achille y avoit, la force & le courage de ces animaux; & l'occupant à monter à cheval, & à la chasse comme à un prélude de la guerre. Saint Clément d'Alexandrie dit, qu'il apprit aux hommes le culte des Dieux, & les sacrifices, la maniére de se rendre la justice les uns aux autres, & la forme des sermens. Chiron fut blessé par Hercule d'une fléche trempée dans le sang de l'hydre, qui lui tomba par hazard sur le pié: ce qui lui fit une telle douleur causée par ce venin, que ne pouvant plus supporter la vie, quoiqu'il fût immortel, les Dieux par compassion, le placérent dans le ciel au nombre des douze signes du Zodiaque, sous le nom de Sagittaire. * Pline, *l. 7. ch. 56.* Eusthetius, *sur l'Iliade d'Homére.* Ovide, *l. 6. Métam.* Apollodore. Hygin.

* CHIRON, Médecin Grec qui avoit écrit de la Médecine des chevaux. *Voyez* dans la préface du *l. 1.* & Hieroclès dans les *Hippiatriques*. * Joh. Meursii, *Biblioth. Græca.*

* CHIRONA, petite isle du Golfe de Vénise, près de la Dalmatie au sud de Raguse, dont elle est séparée par un trajet d'un peu plus d'une lieue.

CHIRVAN, province du Royaume de Perse, sur la côte occidentale de la Mer Caspienne, où sont les villes de Derbent ou Démir-Capi, de Bacha, & de Chamaki. *Derbent* en Persien signifie *porte étroite*, & *Demir-Capi* en Turc, *porte de fer*. C'est vers cet endroit, qu'étoit le fameux passage, que les Anciens appelloient *Caspiæ Portæ*. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CHIRURGIE, troisiéme partie de la Médecine, qui consiste dans les opérations qui se font de la main, pour guérir les playes & les autres maladies du corps humain. Comme les effets de la Chirurgie sont plus évidens que ceux de la Medecine, qui sont plus incertains, on la cultiva beaucoup plutôt, & Esculape lui-même, dit on, excella dans cet Art. Arcabuto fut le premier Chirurgien que les Romains reçurent en leur République; mais ils l'eurent bien-tôt en horreur, à cause qu'ils le voyoient couper & trancher des membres: de sorte qu'ils le lapidérent au champ de Mars. Jean Scultet a fait un livre, où il a décrit tous les instrumens de Chirurgie, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm *in folio*, & à la Heye, *in octavo*. Ambroise Paré & Fabrice *ab Aquapendente*, en ont aussi écrit. Quoi que la Chirurgie fasse partie de la Médecine, qui est une des quatre Facultez de l'Université de Paris, cependant les Chirurgiens ne sont point du corps de l'Université; elle a refusé de les y admettre. * *Antiq. Rom.*

CHIRURGIEN. Les Maitres Chirurgiens de Paris prétendent devoir leurs privileges au Roi saint Louïs, fondez sur un ancien appointement du 25 fevrier 1355, où il en est expressément parlé; mais ceux qui leur disputent cette antiquité, comme a fait le célébre *Etienne Pasquier* dans ses Recherches, disent qu'il y a contre leur prétention, deux Déclarations du Roi Philippe *le Bel*, & du Roi Jean, des années 1311 & 1352, où il n'en est rien dit; bien qu'il en fût précisément question, s'agissant dans toutes les deux de réglemens pour l'examen & la réception des Maîtres Chirurgiens. Il faut néanmoins convenir que si on dispute à cette Communauté l'honneur d'avoir reçu ses premiers Statuts de ce Roi, du moins laisse t'on à ces mêmes Statuts, une antiquité qui approche fort de son régne, auquel ils ne sont postérieurs que de huit ans, ayant été dressez ou compilez en 1178, par Jean Pitard, pour lors seul Chirurgien juré du Roi au Châtelet. Ces Statuts ont été confirmez & augmentez en 1379, en 1396, en 1424, & en 1510. Ces anciens Statuts, qui contiennent la premiére Discipline des Maîtres Chirurgiens, & les Réglemens ajoûtez ensuite par les Déclarations de Philippe & de Jean Rois de France, soumettoient les Aspirans à l'examen du Chirurgien Juré du Roi au Châtelet, lorsqu'il n'y en eut ajoûté qu'un; & ensuite aux deux Chirurgiens, quand on y en eut ajoûté un second. On y voit aussi que la Communauté avoit dès lors son Prévôt; que la maison & la confrérie de saint Côme & saint Damien étoient déja établies; & qu'on y recevoit également des Maîtres & des Maitresses en Chirurgie: ce qui depuis, par le dernier Statut, paroit reformé vers l'an 1436. L'on vit naître sur la fin du quinziéme siécle, comme une nouvelle Communauté de Maîtres Chirurgiens. Les Barbiers, destinez jusques là à raser seulement la barbe ou à couper les cheveux, se mêlérent d'abord de la saignée, & ensuite des autres opérations Chirurgiques. Ils obtinrent même le nom de *Barbiers Chirurgiens*, pour les distinguer d'avec les anciens, qu'on appelle Chirurgiens de saint Côme; & furent confirmez par plusieurs Déclarations & Arrêts dans la possession du droit, qu'ils avoient usurpé, de faire certains pansemens, & quelquefois, suivant l'exigence des cas, toutes les opérations qui étoient réservées aux vrais Maîtres, c'est à dire, aux Chirurgiens de saint Côme. Cette nouvelle Communauté surprit des lettres patentes d'union avec l'ancienne au mois d'août 1613, lesquelles elots n'eurent pas d'exécution, à cause de l'opposition des anciens Maîtres: mais enfin les uns & les autres furent véritablement, & pour toûjours, réünis par un contract d'union passé entre eux le premier octobre 1655, & confirmé & autorisé par des lettres patentes du Roi Louis XIV, du mois de mars 1656, vérifiées & enregistrées en Parlement le septiéme octobre suivant. Les nouveaux Statuts de ces deux Communautez, réünies sous le nom de Maitres Chirurgiens de Paris, furent dressez en 1698, d'abord en cinquente-quatre articles, qui ayant été renvoyez au Lieutenant General de Police, furent par lui, du consentement de tous les Maîtres, changez, corrigez, & augmentez jusqu'au nombre de cent cinquante, dont il donna son avis le huitiéme août 1699. Les lettres patentes, qui les autorisent & confirment, sont du mois de septembre de la même année 1699; & celles qui en modifient quelques articles, du mois de janvier 1701. L'Arrêt d'enregistrement des unes & des autres, est du troisiéme fevrier audit 1701. Ces cent cinquante articles, divisez en dix-sept titres, contiennent toute la Discipline du Corps. * Savari, *Diction. du Commerce.*

CHISAMO ou CISAMO. *Voyez* CASTEL-CHISAMO.

CHISIME, fleuve. *Cherchez* SIMOIS.

CHISINO, Cap. *Voyez* SPADA, Cap.
CHISLON. *Voyez* CHASELON.
CHISMEER ou CHISME'RE. *Voyez* KACHEMIRE.
CHISO, rivière. *Voyez* CHIE'SO.

CHISOPOLIS, CHRYSOPOLIS, EMPOLI, petite ville Archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur la rivière de Stromone, à deux lieues de l'embouchure dans le Golfe de Contessa, & à cinq de la ville de ce nom. * Maty, *Hist. Geogr.*

CHISSOING, bourg. *Voyez* CISOIN.
CHISSON, rivière. *Cherchez* CLUSON.

* CHITE ou CHITI, *Citium*. C'étoit anciennement une ville de l'Isle de Cypre. Ce n'est plus qu'un village, situé sur la côte méridionale de cette Isle, à l'orient de Limisso. Ce fut dans ce lieu que mourut Cimon Général des Athéniens, comme le rapporte Cornélius Nepos dans sa Vie. * Maty, *Dict. Geogr.* *Voyez* CITIUM.

* CHITIGLIANO, bourg d'Italie, dans la Toscane à peu près à l'est de la ville de Florence: dont il est éloigné de treize à quatorze lieues.

CHITIM ou CITIM, fils de *Javan* dont il est parlé dans la *Genèse*, *ch.* 10. *v.* 4, de qui sont venus les Macédoniens; car le mot *Macetes*, Μακέται, dont l'Antiquité s'est servi, au lieu de *Macédo*, vient, sans doute, du mot *Chitim*. On voit dans Homere, *Odyssée*, *l.* 11, que les Cithéens, habitoient dans le voisinage de la Macédoine, & qu'ils obéissoient, suivant le même Poëte, à Telephe Roi des Mysiens. C'est pour cela qu'Alexandre *le Grand*, I. *Machabées*, *ch.* 1. *v.* 1, est appellé le Roi de Cithim. Les Latins étoient sortis des Cithéens, car Suidas dit que Latinus, fils de Télephe, mena les Cithéens en Italie. Ainsi le terme de *Chitim* sembla signifier aussi bien des Habitans de l'Italie, que les Macédoniens: c'est pour cela qu'*au livre des Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24, Balaam prédit qu'il arrivera des flotes de Cithim, qui détruiront les Assyriens & les Hebreux: ce qui convient mieux aux Romains, qu'aux Macédoniens. * Philippe Mélanchthon, *sur le ch.* 11. *du Prophete Daniel*. George Hornius, *Hist. Philosoph.* *l.* 3. *ch.* 2. Jean Jacques Hoffman, *Lexic. Univers.* edit. de Leyde, *in folio*, 1693. *Voyez* sur cela le P. D. Augustin Calmet, *dans son Commentaire littéral sur les Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24.

CHITIS, isle de l'Arabie, dans laquelle des Bandits Troglodytes, après avoir souffert long-tems la faim, & avoir été contraints par la tempête d'y séjourner, se mirent à arracher les herbes & les racines de la terre, pour s'en nourrir: ils trouvèrent en fouillant, la pierre précieuse que l'on nomme *Topase*. * Pline, *l.* 37. *ch.* 8. Cet Auteur appelle cette isle *Cytis*.

CHITOR, province de l'Empire du Grand-Mogol, dans la Terre-ferme de l'Inde, entre les provinces de Malva & de Guzurate, avec une ville de même nom. Cette province a autrefois appartenu à un Raja qui se disoit de la race du Roi Porus vaincu par Alexandre. Quoique ce Raja eût un Etat considérable, & extraordinairement fort, à cause des montagnes dont il est presque tout environné, il ne put éviter le malheur des autres Princes, & fut soumis comme eux par les armes des Mogols. La ville est presque ruinée, & l'on y voit de beaux restes de plusieurs pagodes ou temples, & d'édifices publics fort magnifiques. Il y a une forteresse où l'on renferme les Seigneurs de la première qualité, que l'on a fait arrêter pour quelque faute légère; car ceux qui sont condamnez à mort, sont gardez dans le château de Ratispor, capitale de Malvay. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *p.* 207 *& suiv.*

* CHITPOUR, ville d'Asie, dans les Etats du Grand-Mogol. Elle est vers les confins du Royaume de Guzurate, à peu près au nord d'Amedabad, dont elle est éloignée de près de vingt lieues. Le commerce des chites ou toiles peintes y fleurit. * Thevenot, *Voyage des Indes Orientales*, *partie* 3. *ch.* 11. *p.* 100.

* CHITRI, anciennement ville Episcopale de l'Isle de Cypre, n'est maintenant qu'un village que l'on trouve dans le milieu des terres, vers la ville de Famagouste.

* CHITRI ou CHITRY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois au sud-est d'Auxerre, dont il est éloigné d'un peu plus de deux lieuës.

CHITRO, en Latin *Cithrum*, *Pydna*, ville épiscopale de la Macédoine, située sur le Golfe de Salonichi, à douze lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. Elle est à l'embouchure de la rivière de Chitro, appellée autrement *Palacas* & *Platamona*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHITRY. *Voyez* CHITRI, bourg de France.
CHITTIM. *Voyez* CHITIM.

CHIVAS, petite ville de Piémont en Italie. Elle est fortifiée, & située dans le Canavois sur le Pô, environ à trois lieues au dessous de Turin. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIVASSO. *Voyez* CHIVAS.

CHIUCHEU, ville de la Chine, est la sixième de la province de Chékiang, & elle en a sous sa jurisdiction quatre de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIVERNY, famille. *Voyez* HURAULT.

CHIUN ou KIJUN, idole des Israelites, dont il est parlé dans *Amos*, *ch.* 5. *v.* 26, représentoit Hercule, qui dans la Langue des Egyptiens s'appelle *Chon*. C'étoit le symbole du Soleil, car soit que ce nom vienne de l'Hébreu האיר כל *heir col*, c'est à dire, *il éclaire tout*; soit qu'il vienne du Grec Ἥρας κλέος, c'est à dire, *la gloire de l'air*, il est clair qu'il marque le Soleil; car d'où l'air reçoit-il sa lumiere, si ce n'est du Soleil? *Quæ porro alia aeris gloria est nisi Solis illuminatio?* dit Macrobe, *Saturnal.* *l.* 1. *ch.* 20. Saumaise & Kircher avancent que *Chiun* est Saturne, & que son étoile s'appelle *Kaivan* chez les Perses & chez les Arabes, & que *Remphan* ou *Rephan*, qui se trouve dans les Septante, signifioit la même chose chez les Egyptiens. A cela on ajoûte que les Septante qui faisoient leur Traduction en Egypte, ont changé le terme de Chiun en celui de Remphan, parce qu'ils avoient la même signification. M. Basnage croit que Chiun ou Remphan est la Lune. * Thomas Goodwin, *de Ritibus Hebræorum*, *l.* 4. *ch.* 2. Hofmanni, *Lex.* Univ. edit. de Leyde, *in folio* 1693. Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHIUNCHEU, ville de la Chine. Elle est la dixième de la province de Quantung, & est située dans l'isle de Heinan, où il y a 11. villes sujettes à sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIUSA, anciennement, *Augustana*, *Clausura*, *Julia Castra*, *Via Belonum*, bourg de l'Etat de Venise en Italie, dans le Frioul aux confins de la Haute Carinthie, sur la riviere de Fella, à une lieue au dessous de Ponteba. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHIUSE ou CHIUSI, petite ville épiscopale de Toscane dans le Siennois sur le Chiane vers les confins du Pérusin, & de l'Orvietan. C'est une ville presque deserte, à cause du mauvais air qu'on y respire. Son Evêché est suffragant de Sienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHIUSE ou CHIUSI, bourg d'Italie, dans la Toscane. Il est dans le Florentin, vers le Mont-Apennin, à peu près à l'est de la ville de Florence, dont il est éloigné de près de 14 lieues.

CHIUSTANGE ou CHIUSTENGE. *Voyez* PROSLAVIZA.

CHIUTAYE, ville d'Asie. *Cherchez* CHIOUTAYE.

CHIZICO, anciennement *Porphyrione*, isle de la Mer de Marmera en Asie. Elle est près de la côte orientale de la Natolie, à douze lieues de Burse. Il y a une petite ville de même nom sur la côte méridionale de l'isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIZICO (*Capo Chizico*, ou, de Spinga) anciennement *Dindyma*, *Dindymus*, montagne de la Natolie en Asie. Elle s'avance dans la Mer de Marmare en forme de cap, vis à vis de l'isle & du bourg de Chizico. L'ancienne Cyzique, une des plus considérables villes de l'Asie, par sa grandeur, par sa beauté, & par son ancienneté, qui fut fondée 70 ans après la ville de Rome, & qui devint ensuite Archiepiscopale, étoit bâtie sur le Cap Chizico, & ses ruines portent, selon quelques-uns, le nom de *Spiga*, ou *Spinga*, & selon d'autres celui de *Palormo*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHIZZOLA (Hippolyte) Chanoine Régulier de sainte Afre, étoit savant Théologien & bon Prédicateur. Il écrivit contre Pierre Paul Verger qui après avoir été Evêque de Capo d'Istria dans l'Etat de Venise, s'étoit fait Lutherien. Chizzola mourut à Padoue vers l'an 1560. * Rossi. *Elog. Hist.*

CHL.

CHLOE', Dame Chrétienne de la ville de Corinthe, qui fit avertir saint Paul des contestations survenues entre les Fideles au sujet des différens partis, qu'ils épousoient, l'un disant *je suis à Paul*, l'autre *je suis à Apollo*; l'un *je suis à Pierre*, & l'autre, *je suis à Jésus-Christ*. L'Apôtre entreprit d'étouffer ces factions, en leur remontrant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiez pour eux; qu'il n'y avoit que Jésus-Christ, qui fut leur Sauveur; que Jésus-Christ n'étoit point divisé, pour faire tant de partis & exciter tant de tumultes; que Paul, Apollos & Céphas ne prêchoient & ne batisoient point pour se faire des Sectateurs; mais pour gagner des Membres & des Disciples à J. C. * I. *Corinth.* *ch.* 1. *v.* 12.

CHLORE ou CHLORUS. *Voyez* CONSTANCE I.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, fut femme de Nelée, & mère de Nestor. Elle fut tuée à coups de fleches par Apollon & Diane, parce que sa mere avoit eu la témérité de se préférer à Latone, comme on le voit dans Ovide, *Métam.* *l.* 6. *Fab.* 4. *& suiv.* Elle est différente d'une autre CHLORIS, Déesse des fleurs, qui est la même que Flore, & qui fut mariée au vent Zéphire; & de CHLORIS, femme d'Ampyx ou Ampycus & mère de Mopsus. * Ovide, *Fastes*, *l.* 5. *v.* 195 *& suiv.* Properce, *l.* 4. *Eleg.* 7. *v.* 72. Hygin, *Fab.* 4.

CHLORUS ou CHLORE. *Voyez* CONSTANCE I.

* CHLUMNITZ ou CLUMETZ, ville & contrée de Bohême dans la Préfecture ou le Cercle de Koniginggretz. La ville de ce nom est sur la rivière de Czidlina, à l'ouest-sud-ouest de Koniginggretz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CHM.

CHMIE'LE'CIUS (Martin) Docteur en Médecine & Professeur à Bâle, naquit d'une famille noble à Lublin en Pologne, l'an 1559. Son père s'appelloit *Jean* Chmielécius de Chmielnick, & sa mère *Catherine* Séance, tous deux de familles equestres. Après avoir étudié le Latin dans sa patrie, il vint à Bâle en 1577. Jean Osmosky, Gentilhomme Polonois, qui y demeuroit, le reçut chez lui. Chmielécius continua ses études, prit ses degrez en Philosophie, & reçut le bonnet de Docteur en Medecine en 1587. Deux ans après, il fut fait Professeur en Logique; & en 1610 on le nomma Professeur en Physique. Il resta dans cet emploi jusqu'à sa mort. La Faculté des Médecins l'avoit reçu dans son College. Chmielécius avoit une pratique fort étendue dans la Medecine. Il fut Médecin de deux Evêques de Porentru, & fut envoyé deux fois auprès de l'Evêque au nom de l'Université, de laquelle il avoit été deux fois Recteur. Il eut trois femmes, & mourut en 1632, laissant un fils qu'il avoit eu de sa premiere épouse *Christine* Zwinger, fille de *Theodore*. Ce fils fut aussi Docteur en Medecine, Medecin de la ville de Mulhausen; & enfin, après avoir passé par divers emplois, il devint Bourguemaitre de la même ville, où il mourut en 1662. * *Dict. Allemand de Bâle*.

CHMIELNICK, petite ville de Pologne, dans la Haute Podolie, aux confins de la Basse & de la Volhynie. Cette ville est forte par ses travaux, mais principalement par sa situation dans une petite isle de la riviere du Bog. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHMIELNIESKY. *Voyez* KMIELNISKY.

CHN.

CHNIN ou KNIN, place forte de la Croatie, sur les frontières de la Bosnie & de Dalmatie. Elle est considérable par sa situation, & par deux fossez naturels d'une grande largeur, que les rivieres de Cherca & de Botisnica y forment. Au pié du château situé sur une montagne, est un gros bourg entouré de foibles murailles. En 1649, le General Foscolo attaqua cette place occupée par les Turcs, & la prit. Les Venitiens y trouvèrent huit pieces de canon, dont il y en avoit une qui étoit d'une composition merveilleuse. On la nommoit *la Marguerite*, & par l'inscription, qu'elle portoit, marquée de l'année 1580, on reconnut qu'elle avoit été à l'Archiduc Charles d'Autriche. Il y avoit dans l'arsenal toutes les machines pour conduire le canon sur ces montagnes escarpées. Le General Foscolo fit sauter la forteresse, & enleva ce qui se put transporter. En 1652, le Grand Visir rétablit cette forteresse: ce qui ôta aux Morlaques la liberté de faire leurs courses ordinaires, & favorisa celles des Turcs. Le General Delfini, Gouverneur de Dalmatie, fit de grands efforts pour enlever cette retraite aux Infidelés; mais une partie de l'armée fut taillée en pieces, & l'autre fut contrainte de prendre la fuite. * P. Coronelli, *Description de la Morée*.

CHNODOMAIRE, Roi des Allemans, vainquit Décence, frere du Tyran Magnence en bataille rangée, sous l'empire de Constance, l'an de J. C. 351, courut les Gaules, ravagea sans résistance, & pilla plusieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire, qu'il remporta sur lui, près du Rhin, le fit prisonnier en 357, & l'envoya à l'Empereur Constance à Rome, où il mourut de maladie. * Ammien Marcellin, *l.* 16. *ad Athen.*

CHO.

CHOARINE, *Choarina*, païs de tous ceux qui étoient soumis aux Parthes, le plus voisin de l'Inde, lequel Cratère Géneral d'Alexandre *le Grand*, parcourut d'un bout à l'autre, subjuguant ceux qui ne vouloient pas se soumettre, pour les incorporer dans l'armée d'Alexandre. * Strabon, *l.* 15.

CHOBAR, CHE'BAR ou KE'BAR, rivière de Chaldée, près de laquelle le Prophete Ezechiel eut ses révélations, comme il est marqué dans le premier chapitre. C'étoit un bras de l'Euphrate, comme le Sodi ou Sud, dont il est parlé dans *Baruch*, *ch.* 1. *v.* 4. ou plutôt le Chabor, dont on a parlé cy dessus.

CHOCHOME, endroit de l'Egypte dans lequel Vénéphès V, Roi des Thinites fit élever des pyramides, suivant Hérodote, *l.* 2.

CHOCOLAT, boisson des peuples de l'Amérique, dont on a apporté l'usage en Europe. Celui d'Espagne surpasse en bonté le thé des Chinois, & le café des Perses & des Turcs. Cette boisson se fait avec des grains de cacao, qui est le fruit d'un arbre de l'Amérique, appellé cacaoyer. Cet arbre ressemble au cerisier. Son fruit est une certaine gousse qui croît en son tronc, de la grosseur d'un concombre, & à peu près de la même figure. Il y a dedans dix ou douze grains de couleur violette, gros comme le poivre, & secs comme un gland de chêne. Ce grain étant ouvert, se sépare en cinq ou six petites pièces jointes ensemble, au milieu desquelles est un petit pignon, qui est le cacao dont on fait le chocolat. Les Espagnols prennent les grains de cacao & les font rôtir dans une poele percée, comme on fait les marons en Europe; ensuite il ôtent la petite peau qui est au dessus, & les broyent sur une pierre jusqu'à ce qu'ils soient réduits en pâte, à laquelle ils ajoûtent deux fois autant de sucre, avec du poivre, du musc, de l'ambre gris & de la vanille. Tout cela étant bien mêlé, ils en font des rouleaux, ou de petits pains qu'ils gardent; & quand ils veulent s'en servir, ils rapent de ces rouleaux, comme on fait de la muscade, & en mêlent la poudre avec de l'eau, qu'ils mettent chauffer dans des pots de cuivre ou d'ar-

d'argent. Pour boire, ils versent de cette eau dans une tasse de fayence, ou de porcelaine, ou de coco, qui ne sert qu'à cet usage, & ils y trempent un morceau de biscuit. La vanille, qui entre dans le chocolat, & qui sert à lui donner du goût & de la force, est une petite gousse qui croit sur une plante assez haute, & qui est remplie d'un suc mielleux & de très-bonne odeur, avec une petite semence presque imperceptible. Elle est bonne pour échauffer & fortifier l'estomac, & pour augmenter la vertu du chocolat, qui est plus froid que chaud.

Le cacao, dont se fait le chocolat, est si commun en la nouvelle Espagne, qu'il consume par an plus de douze millions de livres de sucre. Les Espagnols estiment que la dernière misère où un homme peut être reduit, c'est de manquer de chocolat; car c'est leur boisson ordinaire. Chaque livre de chocolat vaut au Mexique environ cinquante sols. Antoine Colmenéro de Ledesma, Chirurgien Espagnol, en a fait un Traité, aussi bien qu'un nommé du Four, Médecin de Paris. Barthelemy Maradon, Medecin Espagnol, a condamné l'usage du chocolat.

On dit qu'il ne faut pas prendre du chocolat durant les jours caniculaires, ni celui qui est fait depuis un mois. Quelques Casuistes, & entre autres le Cardinal François-Marie Brancaccio, qui en a fait un Traité particulier, ont prétendu que le chocolat pris en liqueur, ne rompoit point le jeûne. Un Médecin Anglois, nommé Stubé, a fait un Traité, où soutient qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de cacao, que d'une livre de bœuf ou de mouton. On dit que chez les Mexicains le mot de *Chocolat*, signifie simplement confection; d'autres disent, que ce terme est Indien, composé de *Latté*, qui signifie de l'eau, & de *Choco*, mot fait pour exprimer le bruit, avec lequel on le prépare, comme le témoigne Thomas Gage *dans ses Relations*. Le Cardinal de Lyon, Alfonse de Richelieu, est le premier en France qui ait usé de cette boisson. Il s'en servoit, *dit-on*, pour moderer les vapeurs de rate, & il tenoit ce secret de quelques Religieux Espagnols, qui l'apportérent en France. *Voyez* cy-dessus dans l'article, les Auteurs qui ont Traité du chocolat. * Oexmelin, *Histoire des Indes Occidentales*. *Mélanges d'Histoire & de Littérature, recueillis, par de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 8. édit. de Rotterdam 1700.

CHOCOLOCOCA, que les Espagnols appellent *Castro Verroyna*, ville du Pérou, à 60 lieues de Lima, vers le midi. Elle est fort renommée à cause des mines d'argent, qui ne sont éloignées de la ville que d'environ deux lieues. Ces mines sont situées au haut d'une montagne, toûjours couverte de neige, & extrêmement froide. Les pierres de la veine sont d'un bleu obscur. Lorsqu'on les a calcinées & réduites en poudre, on les détrempe dans de l'eau & du vif argent, pour en separer les ordures, & on fond ensuite l'argent en lames, que les Espagnols nomment *Barras*. Ces veines ne sont pas fort abondantes: c'est pourquoi le Roi d'Espagne n'en prend que le dixième: mais l'argent est fort fin. Il y a dans la ville quantité de vin qu'on y apporte des environs, & qui par un effet admirable, y devient fort excellent, quoi qu'ailleurs il ait peu de force. On attribue cela à la bonté de l'air, qui est si pur, que les bœufs qu'on y tue, se conservent long-tems sans se gâter, quoiqu'ils ne soient point salez. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*.

* CHOCQUET (Louis) fameux Poëte François vers le milieu du XVI siécle, & Auteur d'un Ouvrage fort rare & fort singulier. C'est la Traduction des *Actes des Apôtres* & de l'*Apocalypse* de saint Jean en Poeme Dramatique. Il a été inconnu à la Croix-Du-Maine, mais non pas à Du Verdier, qui l'a mis dans sa Bibliotheque comme l'Auteur d'un *in folio*, qui fut imprimé à Paris, l'an 1541. Il s'est contenté de marquer que c'est un volume où les *Actes des Apôtres* & l'*Apocalypse* de S. Jean ont été *mis en rime Françoise par personnages*. Satan & Lucifer y jouent leur personnage. * Bayle, *Dict. Critiq.*

CHOCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

* CHODKIEWICZ (Jean-Charles) Général Polonois donna en 1600 & dans les années suivantes des preuves de sa valeur dans la guerre que la Pologne eut avec la Suéde dans la Livonie. En 1603, la Diete le déclara Administrateur de la Livonie, & Général contre la Suéde. En 1604, il battit les Suédois près de Weittenstein, & prit la ville de Derpt. En 1604, après la mort du Prince Radzivil, il fut fait Général de Lithuanie. En 1605, il marcha pour faire lever le siege de Riga assiegée par les Suédois sur lesquels il remporta une victoire complette. Les troubles qui survinrent dans la Pologne, le firent rappeller. Il se trouva, en 1607, à la bataille que le Roi gagna sur le Prince Janus de Radzivil & sur le Vaivode Nicolas Zebrzidowski. Cependant les Suédois étendirent leurs conquêtes dans la Livonie: ce qui obligea d'y renvoyer Codkiewicz qui se rendit maître de Pernau. En 1611, par ordre du Roi, il marcha contre le Czar; mais le mécontement que Jaques Potoski eut de voir qu'on lui avoit préféré Chodkiewicz, fut cause qu'on ne fit pas grand'chose en cette campagne. En 1617, il entra dans la Russie avec une nouvelle armée, pour placer Vladislas sur le thrône. Il prit quelques places, & en 1618 il assiégea la ville même de Moscou. Mais comme il ne recevoit aucun renfort, il fut obligé de signer une tréve le onziéme decembre de la même année. En 1620, après la défaite du Général de la Pologne Stanislas Zolkiewski par les Turcs & les Tartares, on lui confia le commandement de l'armée. Quoique l'Empereur marchât contre lui avec toutes ses forces, cela n'empêcha pas que Chodkiewicz n'eût souvent le dessus sur lui; mais étant tombé malade, il se fit transporter dans le château de Chotczim où il mourut le 14 septembre de l'année 1621. Il fut l'un des plus grands Généraux de son tems. Aussi sa statue se trouve-t-elle à Rome dans le Palais de Médicis parmi celles des Heros les plus vaillans. Il épousa en premieres noces *Sophie* fille de Mieleko Vaivode de Podolie; & en secondes, la fille d'*Alexandre* Duc d'Ostorog. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sobieski, *Comment. Chotinensis Belli, l.* 2. *p.* 135. Kobierzicki, *in Hist. Vladislai Pol. & Suec. Principis, l.* 10. *p.* 810. Okolski, *Orbis Polonus, tome* 1.

CHODORLAOMOR ou CHEDORLAOMER, Roi de l'Elymaïde, descendu d'Elam, fils de Sem, régnoit l'an du Monde 2120, & avant J. C. 1915. Il est le plus célebre Conquérant des premiers, puisque le Roi de Babylone, & les autres Rois de la Mésopotamie relevoient de lui. Il avoit étendu ses conquêtes jusques à la Mer Morte, & les Rois de cinq villes de ce Canton lui payoient tribut. Ces petits Rois ayant cru pouvoir secouer le joug au bout de treize années, il revint les assujettir une seconde fois, suivi de trois autres Rois qui lui étoient soumis, & en chemin faisant il tailla en piéces les troupes de quelques Princes qui refusoient de le reconnoître pour leur Maître. Etant entré dans la Pentapole, & ayant défait l'armée des Confédérez, il n'y laissa que ce qu'il ne peut enlever. Lot fut du nombre des prisonniers. Abraham ayant appris ce malheur, fit prendre les armes à 318 de ses Domestiques, & alla après Chodorlaomor. Il l'atteignit au cinquiéme jour de sa marche, le défit entiérement, & ramena Lot avec tout ce qui lui avoit été enlevé. L'Ecriture ne dit plus rien ensuite de Chodorlaomor, qui a été inconnu aux Auteurs profanes. * *Genése, ch.* 14.

CHODSI. *Voyez* HODSCI.

CHOEUR, dans les premiers tems de la Tragédie, étoit une assemblée de Gens, qui dansoient en chantant un hymne en l'honneur de Bacchus. Les Atheniens ayant introduit cette cérémonie dans leur ville, la pratiquerent avec beaucoup d'appareil & de magnificence: il y avoit un chœur de musique composé quelquefois de plus de cinquante personnes, & les danses étoient réglées & figurées. Dans la suite le Poëte Thespis inventa les episodes, introduisant un Acteur, qui récitoit quelque discours, sur un sujet approchant de celui de la Tragédie, & qui paroissoit entre deux chants du chœur pour donner lieu aux Musiciens & aux Danseurs de se reposer, & pour donner quelque nouveau divertissement au peuple. Castelvétro, Riccoboni, & quelques autres disent qu'anciennement le Chœur étoit une troupe d'Acteurs ou de Comédiens, qui récitoient la Tragédie, ou la Comedie sur le théâtre, sans musique & sans danse; & que quand Thespis inventa les episodes, ce fut en introduisant un Baladin, qui chantoit & qui dansoit en jouant de quelque instrument, mais c'est une erreur qui se découvre aisément par la lecture des Anciens. Diogéne Laerce nous apprend, qu'autrefois le Chœur jouoit seul toute la Tragédie; & Athenée dit qu'anciennement la Tragédie n'étoit composée que du Chœur & n'avoit aucuns Acteurs ou Histrions. Ainsi les plus anciennes Comédies n'avoient que le Chœur: c'étoient autant de leçons de vertu, puisqu'il devoit, comme dit Horace, favoriser les gens de bien, s'accommoder aux desirs des amis, appaiser les gens emportez & violens, témoigner de l'affection pour ceux qui haïssent le vice, louer la frugalité, la justice, les loix, la paix, la fidélité du secret, prier les Dieux d'humilier les superbes, & d'avoir pitié des misérables, *De Arte Poet. v.* 195. *& suiv.*

> *Ille bonis faveatque, & concilietur amicis,*
> *Et regat iratos, & amet peccare timentes.*
> *Ille dapes laudet mensæ brevis; ille salubrem*
> *Justitiam, legesque & apertis otia portis.*
> *Ille tegat commissa, Deosque precetur & oret,*
> *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.*

Le personnage introduit par Thespis, fut nommé Protagoniste; celui d'Eschyle, Deuteragoniste; & celui de Sophocle, Tritagoniste, c'est à dire, premier, second & troisiéme Acteur; car le mot d'*Agoniste* ne peut signifier un Danseur, ni un Musicien, ni un Baladin; & les Auteurs Grecs & Latins entendent par *Protagoniste*, celui qui dans la Tragédie répresentoit le principal personnage, & qui soutenoit le plus fort rôle de la piéce, & par les deux autres, ceux qui font le second & le troisiéme. Il paroît par là que le Chœur étoit une assemblée d'Acteurs, de Musiciens & de Danseurs, qui jouoient anciennement toute la Tragédie, & qui en jouérent ensuite une partie, lorsqu'on eut introduit les épisodes, ou Acteurs, du tems de Sophocle. Ce Chœur récitoit, chantoit & dansoit dans les intervalles des Actes; & quelquefois dans le corps de la Tragédie, il étoit consideré comme un autre Acteur, dont le chef, appellé Coryphée, parloit pour tous avec les autres Acteurs: ou bien le Chœur étant separé, & assis aux deux côtez du théâtre, le Chef du Chœur, & le Chef du demi-chœur s'entretenoient sur le sujet de la piéce. Avant même le tems de Plaute, la Comédie cessa d'avoir un Chœur, & n'eut que des intermédes des gens qui chantoient, dansoient & jouoient des instrumens, pour marquer les intervalles des Actes. La Tragédie conserva les chœurs, mais enfin elles les a perdus parmi nous, au lieu desquels on se sert de violons qui jouent entre les Actes. M. Dacier desaprouve fort ce retranchement, qui ôte, dit-il, à la Tragédie une partie de son lustre. Il trouve ridicule que l'action tragique soit séparée, & interrompue par des airs de violon, qui n'ont nulle liaison à ce qui se passe, & les Spectateurs émus par la répresentation demeurent tranquilles, & s'arrêtent au plus fort de la passion, pour s'amuser paisiblement à un divertissement étranger. Le rétablissement du Chœur seroit nécessaire, selon M. Dacier, non seulement pour l'embellissement & la régularité; mais encore, parce que c'étoit une de ses plus utiles fonctions, de redresser & de corriger par des réflexions de sagesse, & de vertu, ce que la passion faisoit dire aux Auteurs de trop emporté. Ce sont les raisons que M. Dacier apporte en faveur du Chœur. Nous l'avons vu rétabli de nos jours avec applaudissement dans les Tragedies d'Esther, & d'Athalie, composées par M. Racine, & dans quelques autres piéces de theatre.

Ce qui a fait supprimer le Chœur dans nos piéces de théatre, c'est apparemment que sa presence est incompatible avec certains complots & certaines délibérations secretes des Acteurs. Or il est contre la vraisemblance que ces machinations se fassent devant des Spectateurs intéressez à l'action: & comme le Chœur ne sortoit jamais du théatre, il a fallu le bannir pour rendre plus vraisemblables ces sortes d'intrigues, qui demandent du secret. *Consultez la Poëtique d'Aristote, traduite en François, avec des Notes par* M. Dacier.

Donner le Chœur, c'étoit chez les Grecs acheter la piéce d'un Poete, & faire les frais pour la représenter. Celui qui faisoit cette dépense, s'appelloit *Choragos*. Il y avoit à Athénes un Archonte que ce soin-là regardoit, comme les Ediles à Rome: le Poëte dont on achetoit la piéce, étoit dit *recevoir le Chœur*. * *Antiq. Grecq. & Rom.* Diogéne Laerce, *l.* 3. Athénée, *l.* 4. Cassiodore, *l.* 4. L'Abbé Hedelin d'Aubignac, *Pratique du Theatre*.

CHOEUR, principale partie de l'église, séparée de la nef, où sont placés les Prêtres, & les Chantres qui chantent ensemble. Dans les trois premiers siécles, le Chœur n'étoit pas séparé de la nef. Cette séparation ne se fit que sous le regne de Constantin, & lorsque l'Eglise se trouva dans le repos & dans la splendeur. Depuis, tous les Péres s'accordent à dire que le Chœur étoit fermé de Balustres, qu'on n'ouvroit qu'après la consécration. Dans le douziéme siécle on commença à fermer le Chœur de Murailles: la multiplication des offices fit penser les Ecclésiastiques à se munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus solides. La longueur de la cérémonie & des offices rendit cette précaution nécessaire; mais depuis, la beauté des églises, & de l'architecture, a ramené l'ancien usage des balustrades, qui sont moins grossiéres que des murailles. * Thiers, *Traité de l'Eglise*.

CHOOA. *Voyez* CHOGAN.

CHOGAKO, château dans la Basse Hongrie, fut pris par les Impériaux sur les Turcs, le 18 octobre 1687. * *Mémoire du tems*.

CHOGAN, ville de la province de Xansi, dans la Chine, proche de la riviére de Fi. On y voit un pont admirable, qui n'a qu'une arche, laquelle joint deux montagnes, qui sont sur les deux bords de cette riviére. Sa longueur est d'environ quarante perches, & sa hauteur, de cinquante: c'est pourquoi les Chinois l'appellent le *Pont Volant*, parce qu'il paroît élevé en l'air. Le pont de Gard en France proche de la ville de Nîmes est quelque chose de semblable; car il a communication avec deux montagnes: mais il est different, en ce qu'il a trois étages, dont le premier, qui a quatre arcades, sert pour le passage des charettes; le second qui en a douze, sert pour les gens de pié; & le troisiéme qui en a trente-six, sert de canal aux eaux. * Kircher, *de la Chine*. *Voyage de la France*.

CHOGIA, GODGIA ou HOGIA, signifie en Turc, un Maître, un Docteur, un Gouverneur. Golius dit que c'est un mot Persan, qui signifie *vieillard*, mais qui s'employe ordinairement pour un titre d'honneur. Il a plusieurs Chogias dans le Serrail, pour élever & instruire les jeunes qui y sont renfermez par ordre du Grand Seigneur. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHOGNITZ & COGNITZ, bourg de la Dalmatie, situé aux confins de la Bosnie, à sept lieues de Salona vers l'orient septentrional. Quelques Géographes y placent l'ancienne Colonie nommée *Æquum*, que d'autres mettent à *Clucci* ou *Cluzzi*, village voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHOISEUL, Maison sortie des anciens Comtes de Langres, dont RAINIER I, Seigneur de Choiseul, étoit le premier vassal dès l'an 1060, au rapport de Chifflet. Ce RAINIER étoit le quatriéme ayeul de RAINIER III. Seigneur de Choiseul qui épousa avant l'an 1222, *Alix* de Dreux, petite-fille de *Robert* de France, dit *le Grand*, Comte de Dreux. De ce mariage sortirent deux fils, ROBERT le second, *fut Seigneur de Traves, dont la postérité prit le nom*; l'aîné fut JEAN I, Seigneur de Choiseul, qui fut pére de JEAN II, Seigneur de Choiseul & d'Aigremont. Celui-ci soutint la guerre contre Ferri, Duc de Lorraine qu'il fit prisonnier, & qu'il obligea de lui payer deux mille livres de rançon, l'an 1282. Robert II, Duc de Bourgogne son cousin, le fit son Connétable, & le nomma l'un des exécuteurs du testament, qu'il fit en mars 1297. Ses enfans furent 1. JEAN III, Seigneur de Choiseul qui suit; 2. RAINIER de Choiseul, *dont nous parlerons plus bas*.

JEAN III épousa *Alix* de Grancey, & en eut GUY I, Seigneur de Choiseul, qui eut pour femme *Jeanne*, Dame

 de

de Noyers, dite de *Joigny*, dont il eut trois enfans; 1. AMÉ, Seigneur de Choiseul, de Noyers, & de Montguillon, *dont la postérité est éteinte*; 2. GIRARD de Choiseul, *qui fit la branche qui s'éteignit au bout de quatre générations*; 3. PHILIBERT de Choiseul Seigneur de Langres, Conseiller des Rois Charles VIII, & Louis XII, Gouverneur d'Arras, & de Langres, Lieutenant Général pour sa Majesté au païs de Florence & au gouvernement de Bourgogne, *dont la postérité subsiste encore dans les personnes des Barons de Clermont & de Lanques, aînez & Chefs du nom & des armes & des Seigneurs de Précigny*.

RAINIER de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, fils puîné de JEAN II, forma une autre branche de cette Maison. Il eut pour femme *Isabelle* de Grancey, & pour fils RAINIER II, pére de RAINIER III, Seigneur d'Aigremont & de Frênoy, qui épousa *Isabelle* de Salme, Dame de Chéry, dont sortit 1. JEAN qui suit, & 2. PIERRE de Choiseul, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, & ayeul de JEAN, Seigneur d'Aigremont, & de PIERRE, Seigneur de Doncourt & de Frênoy, *dont il est parlé cy après*.

JEAN de Choiseul, Seigneur d'Aigremont épousa en 1471, *Isabeau* de Choiseul, qui le rendit pere de PIERRE III, Baron d'Aigremont & de Meuse, qui s'allia avec *Anne* de Saint-Amadour, Dame de Beaupré, dont il eut PHILIBERT de Choiseul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville *dont la postérité subsiste encore*; & RENÉ de Choiseul, Baron de Beaupré & de Meuse, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coeffy, lequel épousa *Mahaud*, Dame de Francières, dont il eut 1. CHRISTIAN qui suit; 2. MAXIMILIEN qui suit; & 3. JEAN qui suit.

CHRISTIAN de Choiseul, fils aîné de RENÉ, épousa 1. *Antoinette* de Dinteville, dont naquit 1. LOUIS FRANÇOIS, Baron de Beaupré, *tige d'une branche laquelle subsiste encore*: & 2. *Françoise* d'Anglure, dont est venu 2. ANTOINE de Choiseul, Baron de Beaupré, Seigneur de Boudon & de Daillecourt, Capitaine Major commandant le régiment de cavalerie du Duc d'Orléans, à la bataille de Lensen 1648, ayant laissé de *Marie* Ravenel, JACQUES-FRANÇOIS de Choiseul, Marquis de Beaupré, &c. qui succéda à son pére au régiment de Monsieur, & fut Lieutenant Général pour le Roi en la province de Champagne, Maréchal de ses camps & armées, Gouverneur de la ville & château de Dinant. Il avoit épousé *Anne-Marie* du Châtelet de Frênières, morte le sixiéme mai 1705, dont il a eu, 1. ANTOINE CLÉRIADUS, Comte de Choiseul, Marquis de Beaupré, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, & Maréchal de camp, qui a épousé le 29 juin 1695, *Anne Françoise* Barillon de Morangis, petite-fille du Chancelier Boucherat; 2. *Charles-Marie*, Abbé de Lannoy, Chanoine de Paris, mort le 24 janvier 1699.

MAXIMILIEN de Choiseul, Baron de Meuse & de Mérui, second fils de RENÉ, Baron de Beaupré, épousa *Chrétienne* du Châtelet, Dame de Forcy & de Germini en Lorraine, *où il s'établit, & où sa postérité subsiste*.

JEAN de Choiseul, Baron de Francières, troisiéme fils du dit RENÉ, fut Gouverneur de Langres, & Capitaine de 50 Hommes des ordonnances du Roi. Il avoit épousé *Anne* de Sautour, Dame d'Irouer, de laquelle il eut Louïs de Choiseul, Marquis de Francières, & Seigneur d'Irouer, Lieutenant Général des armées du Roi, Baillif & Gouverneur de Langres, marié à *Catherine* de Nicey-Romilly, qui lui donna plusieurs enfans, dont l'aîné, CLAUDE, Comte de Choiseul, Marquis de Francières, Seigneur d'Irouer & de Fontaine-Beton, Gouverneur & Bailly de Langres, Général des armées de l'Electeur de Cologne, ensuite Gouverneur de Saint-Omer, puis Maréchal de France en 1693, mourut le 15 mars 1711, en sa 78 année, sans postérité de *Catherine-Alfonsine* de Renty, fille de *Gaston Jean-Baptiste* de Renty, morte le 17 octobre 1710, âgée de 74 ans.

PIERRE de Choiseul, frére cadet de JEAN, Seigneur d'Aigremont, forma la derniére branche de cette famille, divisée encore en plusieurs autres. Il étoit Seigneur de Doncourt & de Frênoy, & épousa en 1476, *Catherine*, Dame du Plessis & de Chavigny, dont il eut 1. JEAN de Choiseul, Seigneur de Chavigny, *qui laissa postérité*; & 2. NICOLAS de Choiseul, Seigneur de Prâlin, qui servit sous les Rois Louis XII, & François I, & mourut le 31 août 1517. Il laissa FERRY de Choiseul, I. de ce nom, Seigneur de Prâlin & du Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel mourut d'une blessure reçue à la bataille de Jarnac en 1569, n'étant alors qu'en la 38 année de son âge. Il avoit eu d'*Anne* de Béthune son epouse, Dame d'Hôtel, & Vicomtesse de Chavignon, &c. CHARLES, Maréchal de France; *Gilles*, mort sans postérité; & FERRY II, *dont nous parlerons dans la suite*.

CHARLES de Choiseul, Maréchal de France, prit alliance avec *Claude* de Cazillac, dont il eut 1. *Roger*, que l'on crut avoir été tué à la bataille de la Marfée, près de Sedan, en 1641, & qui mourut Hermite longtems après à Coeffy, au moins, si l'on en croit la Vie de F. Jean-Baptiste, que l'on a voulu faire passer pour le Comte de Moret; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Catherine-Blanche*, mariée en 1610, à *Jacques* d'Estampes, Maréchal de la Ferté-Imbaut; 4. *Claude*, Abbesse de Nôtre-Dame de Troyes, morte en 1667; 5. *Anne*, Abbesse après sa sœur, morte en 1688; 6. *Françoise*, alliée en 1639, à *Alexandre* de Canonville, Baron de Raffetot; & 7. *Elisabeth*, mariée le 23 février 1643, à *Henri* de Guénegaud, depuis Secretaire d'Etat, mort le neuviéme août 1677.

FRANÇOIS de Choiseul, Marquis de Prâlin, Maréchal de camp, Lieutenant Général au gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Troyes, mourut le 12 decembre 1690, âgé de 78 ans. Il avoit epousé le troisiéme février 1653, *Charlotte* de Hautefort, morte le 28 février 1712, âgée de 101 ans, laissant *Marie-Françoise*, mariée à *Gaston-Jean-Baptiste* de Choiseul, Comte d'Hôtel.

FERRY de Choiseul, II. de ce nom, qui a fait l'autre branche, fut Comte du Plessis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant Général de la Cavalerie légére de France. Il eut de *Magdelaine* Barthélemy, son epouse, quatre fils & trois filles; 1. CÉSAR qui suit; 2. FERRY III, Comte d'Hôtel, Gouverneur de Béthune, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston de France, Duc d'Orléans; lequel a eu entre autres enfans, de *Gabrielle* de Beuves, fille du Baron de Conienant, FERRY IV, mort en 1667, laissant de *Françoise* Ménardeau son épouse, GASTON-JEAN-BAPTISTE, Comte d'Hôtel, puis Marquis de Prâlin, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui après s'être distingué dès ses premiéres années à la prise de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main, à la bataille de Cassel, aux siéges de S. Omer, de Dixmude, de Courtray, d'Ipres où il fut blessé dangereusement à la tête, & avoit servi utilement à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze, de Steinkerque, à la bataille de Nerwinde, se signala extraordinairement à l'affaire de Crémone en 1702, & contribua beaucoup à sauver cette place. Le Roi le fit Lieutenant Général. En cette qualité, il fut Gouverneur de Mantoue, & Commandant des troupes de France & d'Espagne dans ce Duché. Il se trouva aux siéges de Verceil, de Vérue, & enfin au combat de Cassano, le 16 août 1705, où il eut la main fracassée d'un coup de fusil, & un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le 23 octobre suivant, âgé de quarante-six ans, ne laissant qu'une fille, *Charlotte-Françoise*, de Choiseul-Prâlin. Il avoit épousé *Marie Françoise* de Choiseul, fille de *François*, Marquis de Prâlin, qu'il laissa veuve. Les autres enfans de Ferry II, furent 3. *Gilles*, connu sous le nom de Comte de Choiseul, Lieutenant Colonel de la Cavalerie legére de France, tué au siége de Saint-Ya, le 29 août 1644, sans laisser de postérité; 4. *Gilbert*, nommé à l'Evêché de Cominges en l'an 1644, & à celui de Tournay en l'an 1670, un des plus savans Prélats de son tems, mort le dernier decembre 1689, âgé de 78 ans; 5. *Magdelaine*, femme de *Jean* de Cramesnil-Mallet de Graville, Baron de Valsemé, morte en 1678; 6. *Françoise*, Religieuse; & 7. *Louise*, Abbesse du Sauvoir.

CÉSAR Duc de Choiseul, Maréchal de France, &c. épousa *Colombe* le Charron, premiére Dame d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, morte le 26 janvier 1681, dont il eut 1. *Charles*, tué à la bataille de Rethel en 1650; 2. *César*, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Trancheron en 1646; 3. ALEXANDRE qui suit; 4. CÉSAR-AUGUSTE, qui suit plus bas; 5. *Françoise-Magdelaine*, mariée le onziéme fevrier 1653, à *Gaston* de Maugiron, Comte de Montléans, Gouverneur de Vienne, mort sans postérité le 23 janvier 1669, & elle le 14 octobre 1698; & 6. *Marie-Christine*, Religieuse de la Visitation de Melun, puis Abbesse du Sauvoir près de Laon.

ALEXANDRE de Choiseul, Comte du Plessis, Maréchal de camp, reçu en survivance de la charge de premier Gentilhomme de Monsieur, fut tué d'un coup de canon à la prise d'Arnhem, le 14 juin 1672, laissant de *Marie* le Loup de Bellenave, fille de *Claude*, Seigneur de Bellenave, qu'il avoit épousée en juillet 1659, pour fils unique *César Auguste*, Duc de Choiseul, mort sans alliance, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Luxembourg, en mai 1684.

CÉSAR-AUGUSTE, oncle du précédent, devint Duc de Choiseul & Pair de France. Il fut Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Géneral des armées de sa Majesté, & mourut le 12 avril 1705. Il avoit epousé 1. le 30 juillet 1681, *Louïse-Gabrielle* de la Baume, fille de *François*, Marquis de la Valliére, morte le septiéme novembre 1698: 2. le quatriéme mai 1699, *Marie* le Bouthillier, veuve de Nicolas Brûlart, Marquis de la Borde, premier Président au Parlement de Bourgogne, & ne laissa que deux filles de son premier lit. * *Voyez les Memoires du* Maréchal du Plessis, *l'Histoire de* J. A. de Thou; *l'Histoire des Officiers de la Couronne de* Th. Godefroy, & du P. Anselme. Du Chêne, &c.

CHOISEUL (Charles) Maréchal de France, Marquis de Prâlin, Comte de Chavignon, &c. étoit fils de FERRY de Choiseul, I. du nom. Il donna des marques de son courage pendant les guerres civiles sur la fin du XVI siécle au siége de la Fere, en 1580; à celui de Paris, en 1589; & en diverses occasions. Le Roi Henri *le Grand*, lui confia le gouvernement de Troyes, le nomma Lieutenant en Champagne, lui donna la charge de Capitaine de la premiére compagnie de ses Gardes; & en 1595, l'honora du collier de ses Ordres. Le Roi Louis XIII lui donna avec le Bâton de Maréchal de France, le Gouvernement de la Xaintonge & du Païs d'Aunis. Il commanda les armées du Roi aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, &c. Il continua de servir dans la guerre contre les Calvinistes, & mourut le premier février de l'an 1626, âgé de 83 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de Troyes, où l'on voit son tombeau, avec un éloge funébre. Nous avons parlé plus haut de sa femme & de ses enfans.

CHOISEUL, (César) Duc de Choiseul, Pair & Maréchal de France, Comte du Plessis-Prâlin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Toul, Surintendant de la Maison & premier Gentilhomme de Chambre de Monsieur frere unique du Roi, étoit fils de FERRY de Choiseul, II. du nom. Le Roi Henri *le Grand*, voulut qu'il fût Enfant d'honneur auprès de Mgr. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis *le Juste*. Dès son jeune âge, il se distingua dans les armées; & étant Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, il combattit à la tête de ce régiment, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac, & dans les autres occasions pendant la guerre contre les Calvinistes. En 1627, il servit à la défense du Fort de la Prée, & au combat de l'Isle de Ré. De là étant allé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suse; & étant revenu en France, il se trouva au siége de Privas. Depuis, son régiment ayant été renvoyé en Italie, il se signala au siége de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au second secours de Casal en 1630. Ensuite on l'envoya Ambassadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au siége de Valence sur le Pô, en qualité de Maréchal de camp, au combat de Tesin en 1636, à la bataille de Montalbon en 1637, à la rencontre de Cinche, & au siége de Chivas en 1639. En 1640, il se trouva au combat de la Route, près de Quiers, à la bataille de Casal donnée le 29 avril, à celle de Turin donnée le onziéme juillet, & à la prise de cette ville, dont il fut Gouverneur. L'année suivante, il fit lever le siége de Fossan; & ensuite étant Lieutenant Général en Italie, il prit diverses places, jusqu'en 1645, qu'étant envoyé en Catalogne, il y emporta la ville de Roses le 18 mai. Le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France, le 20 juin suivant. Après, le Comte du Plessis repassa avec le Maréchal de la Mailleraye en Italie, où il prit en 1646, Piombino & Portolongone; & ensuite il défit le Marquis de Caracéne à la bataille de Trancheron, donnée le 30 juin de l'an 1648, & secourut très-à-propos le Duc de Modéne au siége de Cremone, qui fut levé le neuviéme octobre suivant. Lorsqu'il fut revenu en France, le Roi le choisit en 1649, pour être Gouverneur de la personne de Monsieur. En 1650, il s'opposa à l'Archiduc Leopold, qui s'étoit avancé sur la riviere d'Aine, il secourut Guise, reprit Réthel, & gagna la bataille de Sommepi, ou de Réthel, donnée le 13 decembre. En 1653, il prit Sainte-Ménehoult, & continua à rendre de grands services. En 1662, le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & en 1665, il le fit Duc de Choiseul, & Pair de France. En 1664, il avoit été nommé pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit aussi negocier quelques affaires importantes. Il étoit deja parti, & étoit à Vienne en Dauphiné, chez le Comte de Maugiron son gendre, lorsqu'il fut rappellé par sa Majesté à qui le Pape avoit donné la satisfaction qu'Elle souhaitoit, par la paix de Pise. En 1670, le Maréchal accompagna Madame en Angleterre, où le Roi de la Grande Bretagne lui donna des marques de son estime; & après la mort de cette Princesse, Monsieur lui donna procuration, pour épouser en son nom Elisabeth-Charlotte de Baviére, fille de Charles-Louis, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage se fit à Metz le 17 decembre 1671. Ainsi le Duc de Choiseul, couvert de gloire, estimé de son Roi, aimé des Grands, & honoré de tout le monde, mourut dans son hôtel à Paris le 23 décembre 1675, & fut enterré aux Feuillans dans la rue-Saint-Honoré.

CHOISEUL, (Gilbert de) du Plessis Prâlin, Evêque de Tournay, étoit issu d'une des plus anciennes Maisons de Champagne, qui a fourni depuis plusieurs siecles des Ducs, des Comtes, des Pairs, des Maréchaux de France, &c. Il étoit fils de FERRY de Choiseul, Comte du Plessis, Lieutenant General de la Cavalerie legere de France, & de *Magdelaine* Barthelemi. Ses freres prirent le parti des armes. Pour lui, dès sa jeunesse il s'appliqua à l'etude & aux exercices de piété, & entra bientôt dans l'état ecclésiastique. Il fut reçu Docteur en Theologie de la Faculté de Paris vers l'an 1640. Le Roi connoissant son merite, le nomma en 1644, à l'Evêché de Cominges, dont il fut sacré Evêque le huitiéme août 1646. Il alla aussi tôt dans son diocese, où la barbarie & l'ignorance de la Religion regnoient. Il se donna tout entier à l'instruction de son peuple, & fit ses visites dans les lieux les plus escarpez des Pyrenées, pour connoitre les Habitans de ces lieux inaccessibles, & pour leur inspirer des mœurs honnêtes & Chrétiennes. Dieu benit ses travaux, & en peu de tems il changea la face de son diocese. Pendant une année de famine, il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres, & dans un tems de contagion, il assista les pestiferez, & fut attaqué lui même de la peste dont il pensa mourir. Il reforma son Clergé, établit des Seminaires, & retablit quatre maisons episcopales, qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1664, dans les negociations pour l'accommodement des contestations entre les Theologiens, au sujet du livre de Jansenius Evêque d'Ypres. Il eut ensuite en 1667, beaucoup de part aux conférences, qui se

tinrent

tinrent aux Etats de Languedoc sur l'affaire des quatre Evêques, & ce fut lui qui en dressa la relation. Après avoir travaillé 14 ans dans le diocése de Cominges, il fut transféré en 1670, à l'Evêché de Tournay, laissant le diocése dont il sortoit, bien différent de ce qu'il l'avoit trouvé. Il ne fut pas moins chéri du peuple du diocése de Tournay, qu'il l'avoit été de celui du diocése de Cominges, & ne travailla pas moins assiduement, ni moins utilement en Flandre qu'il avoit fait en Languedoc à l'établissement de la saine doctrine, à la réformation du Clergé, & à la suppression des abus. Il donnoit à l'étude tout le tems qu'il avoit de reste, & mourut enfin à Paris âgé de 76 ans, le dernier jour de decembre 1689.

L'Ouvrage le plus considérable de M. l'Evêque de Tournay, est un Traité intitulé, *Mémoires touchant la Religion*, en trois volumes *in douze*, qui ont commencé à paroître en 1680. Il n'y attaque pas seulement les Athées, les Deïstes, & les Libertins, dans le premier tome; mais encore les Protestans dans les deux derniers. Lorsque ces deux tomes de Mémoires parurent, un Protestant fit dessus des réflexions, que M. de Tournay trouve pleines d'artifice, & capables de surprendre d'abord ceux qui ne se donnent pas le loisir d'approfondir les matiéres. C'est ce qui l'obligea d'y répondre, pour confirmer les véritez qu'il avoit établies; & c'est ce qu'il fit dans le dernier tome, en suivant le Protestant pas à pas, & en lui répondant article par article. Il y soutient, que le tribunal visible d'une Eglise infaillible, est absolument nécessaire pour fixer la Religion, & que les paroles de J. C. *Ceci est mon corps*, doivent être entendues à la lettre. Il prouve que l'oblation eucharistique, est un véritable sacrifice; qu'il dépend de l'Eglise d'accorder ou de refuser aux Laïques la communion sous les deux espéces, & qu'elle n'est absolument nécessaire qu'aux Prêtres, lorsqu'ils célébrent.

M. de Tournay ayant approuvé une Version, qui se fit d'un petit livre intitulé, *les Avis salutaires de la Vierge à ses Devots indiscrets*, & quelques personnes ayant déclamé contre ce livre, il se crut obligé de soutenir son approbation, & d'instruire son peuple sur le culte de la Vierge, par une lettre pastorale qu'il publie en 1674. En l'année 1688, M. de Tournay fit imprimer une lettre Latine écrite à M. Steyaert, Docteur & Professeur en Théologie de la Faculté de Louvain, touchant la puissance ecclésiastique. Le motif qui le porta à écrire cette lettre, fut d'appaiser une dispute un peu échauffée entre ce Docteur & un Docteur de Paris, à l'occasion d'une censure faite par cinq Docteurs, contre des propositions de M. Witte, Doyen des Curez de Malines. * M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome 4.*

CHOISY, *Cauciacum*, bourg de France dans la Picardie, sur la riviére d'Aine, à une lieue au dessus de Compiégne, est remarquable dans l'Histoire, pour avoir eu une maison de plaisance des Rois de France, dans laquelle mourut la Reine Berthe, femme de Pepin, & mére de Charlemagne. Il y a eu aussi plusieurs Rois enterrez dans l'église de ce lieu, comme Clovis III, Childebert II, Dagobert II, & Clotaire IV. * Adrien Valois, *Notit. Gall.* Baudrand.

CHOISY (François-Timoléon de) Prieur de S. Lô de Rouen & de Saint-Benoit-du-Sault, & grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, naquit à Paris le 16 avril 1644. Il fut nommé à l'Abbaïe de Saint Seine le premier janvier 1663, dont il se démit en 1676. En 1685, il fut envoyé à Siam, pour être Ambassadeur auprès du Roi de Siam, en cas que ce Prince se fit instruire dans la Religion Chrétienne, & Ambassadeur extraordinaire à la place du Chevalier de Chaumont, si ce dernier venoit à mourir pendant le voyage. Il reçut les Ordres sacrez à Siam par les mains de l'Evêque de Métellopolis, Vicaire Apostolique, & revint Prêtre, de Siam, en 1686. Il fut reçu à l'Academie Françoise en 1687. Dix ans après il fut élu tout d'une voix Grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, sans avoir demandé ni sollicité cette place. Avant son voyage de Siam, il avoit composé des *Dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, & sur sa providence*, imprimez à Paris en 1648. Depuis son retour, outre *la Rélation de son voyage*, il a donné plusieurs livres au public. Le premier est *La Vie de David*, avec *une interprétation des Pseaumes*, où les differences notables de l'Hebreu & de la Vulgate sont marquées. Il s'y attache au sens littéral, & rend les Pseaumes faciles à entendre aux plus simples. Il a donné presque en même tems *La Vie de Salomon*, & peu de tems après celle *de saint Louis*, des *pensées Chrétiennes*, une Traduction de *l'Imitation de J. C.* & enfin des *Histoires de Piété & de Morale* en huit volumes, aussi utiles qu'agréables. Il s'est ensuite jetté dans l'Histoire de France, & a donné celles *de Philippe de Valois & du Roi Jean*, celle *de Charles V*, & celle de *Charles VI. La Vie de Madame de Miramion*, est encore de sa composition. „Il a encore entrepris d'écrire une *Histoire ecclésiastique*, qui ne soit point, *dit-il*, „embarassée, & pour ainsi dire, accablée d'érudition, qui „puisse se lire tout de suite, où l'on ne trouve rien que „d'édifiant, où l'on n'ait point besoin d'étude, qui soit „à la portée de tout le monde, où le voile soit tiré sur la „turpitude de certaines hérésies, qui font horreur, où „l'on ne soit point obligé d'interrompre son attention, „pour examiner ce qui seroit douteux, ou pour se faire ex„pliquer ce que l'on n'entendroit pas.” Il en est déja donné plusieurs volumes, il y mêle l'histoire profane, & égaye la matiére de traits vifs & agréables. Pour la politesse du langage, il est aisé de juger qu'elle ne lui manque pas. Quand au fonds de la matiere, il l'a puisée dans les meilleurs Auteurs anciens & modernes. L'Abbé de Choisi avoit dedié sa Traduction *de l'imitation de J. C.* à Madame de Maintenon. La premiere édition est remarquable par les versets 11 & 12 du Pseaume 44 suivant la Vulgate, & 45 selon l'Hebreu, qui sont au bas d'une taille douce, où cette Dame est représentée à genoux au pié du Crucifix, savoir, *Audi Filia, & inclina aurem tuam; & obliviscere domum patris tui. Et concupiscet Rex decorem tuum*. On les a retranchez dans la seconde edition à cause de la malignité des Glosseurs. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siecle, tome 7*. Amelot de la Houssaye, *tomes*.

CHOKIER (Erasme de Surlet, Seigneur de) naquit à Liege en 1569, le jour de la Fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, & fut un des plus habiles Jurisconsultes de son tems. On a de lui, *Tractatus de Jurisdictione Ordinarii in Exemptos, & horum ab Ordinario exemptione*, en deux tomes, dont le premier fut publié par l'Auteur, & l'autre par son frere qui fait le sujet de l'article suivant; *Tractatus de Advocatis Feudalibus*. Il avoit aussi promis au public un Ouvrage intitulé, *De Privilegiis Senectutis*. Il mourut en 1625, le 19 fevrier, dans la 48 année de son âge. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*. Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 205*.

CHOKIER (Jean de) frére du précédent, naquit à Liege le 14 janvier de l'an 1571. Après avoir fait ses études de Droit à Louvain, & avoir eu Juste Lipse pour guide dans celles de l'Histoire & des Antiquitez Romaines, il alla se faire recevoir à Orleans Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique: après quoi il se transporta à Rome, où il se fit connoitre au Pape Paul V. Etant de retour à Liege, il eut d'abord une place de Chanoine dans l'église de S. Paul, puis dans la cathedrale de S. Lambert. Dans la suite, le Prince & Evêque de Liege le fit Membre de son Conseil, & son Grand Vicaire pour le spirituel. Il aimoit les Savans, parmi lesquels il tenoit un des premiers rangs. On a de lui, *Nota in Senecæ libellum de Tranquillitate animi; Thesaurus Aphorismorum Politicorum; Specimen candoris Heidemanni, id est, Detectio malæ fidei & calumniarum quas homo ille Vir Libris Politicis inseruit; Notæ & Dissertationes in Onosandri Strategicum, Tractatus de Permutationibus Beneficiorum; De Re Nummaria prisci ævi, collata ad æstimationem monetæ præsentis; Commentaria in Glossemata Alphonsi Soto, quæ ille in Regulas Cancellariæ Apostolicæ olim scripsit; Scholia in Preces primarias Imperatoris; Tractatus de Legato; Erotemata materiam Indulgentiarum & Jubilæi concernentia; Paranesis ad Hæreticos hujus temporis & alios Ecclesiæ Mastiges; Apologeticus adversus Samuelis Maresii librum cui titulus est, Candela sub modio posita per Clerum Romanum; Anchora Debitorum; Vindicia libertatis ecclesiastica*. Il écrivoit encore en 1635. * Les mêmes. Le dernier, *p. 481*.

CHOLCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHOLET (Jean) Cardinal, étoit fils d'*Oudart*, Chevalier, Seigneur de Nointel en Beauvaisis. Il s'éleva par son merite; & n'étant encore que Chanoine de Beauvais, il se fit tellement considérer, que le Pape Martin II le fit Cardinal le 23 mars de l'an 1281. Il mourut le deuxiéme août en 1293, & fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de S. Lucien à Beauvais, où l'on voyoit sa statue d'argent; mais on la vendit pour rebâtir l'église, qui avoit été brûlée par les Anglois. Aujourd'hui son tombeau est d'airain doré. On y voit une épitaphe à la façon du tems auquel il a vécu. C'est ce même Cardinal qui a fondé à Paris le Collége qui porte son nom, & où se trouve cette inscription

Belgarum me primus ager nutrivit: honorat
Roma, sunt cura fœdera pacis erant:
Religio, pietas, studiorum insignia, crescunt
Me duce: quis fuerim comprobat ista domus.

* Guillaume de Nangis, *l. de Gest. Phil.* Loisel, *Mémoires de Beauvaisis*. Frison, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

CHOLIN (Pierre) natif de Zug, village de Suisse, & Professeur à Zurich aux Belles Lettres. Il avoit été le Précepteur de Théodore de Béze pendant quatre ans, dans la maison de *Melchior Volmar*. Cholin étoit fort habile dans la Langue Greque & très-estimé de Budée qu'il alloit voir souvent à Paris. Il a traduit les livres Apocryphes de Grec en Latin, & composé une Grammaire Françoise. Il mourut en 1542. * Gesner, *Biblioth. Les Hommes Illustres de* Theod. de Beze, *p. 112*.

CHOLLUM, ville d'Afrique. *Voyez* COLLE.

CHOLON. *Voyez* HOLON.

CHOLUMKILL, CHOLMKILL, ou Isle de Saint-Columban, *Insula sancti Columbani*, petite isle d'Ecosse dans l'océan occidental, une des Hebrides. Il y a le bourg de Sodore, résidence de l'Evêque de ces isles occidentales, & l'on y voit les tombeaux de divers Rois d'Ecosse, d'Irlande & de Danemark. * Camden. Sanson. *Voyez* KOLUMKILL.

CHOMBAIS, ville qui donne le nom à un petit Royaume. Elle est dans la presqu'isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar, entre la ville de Calicut & celle de Cananor. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHOMER, Auteur Juif du XVII siécle. J. Gaffarel, dans ses *Curiositates inauditæ, p. 58*, dit que Chomer a traduit en Hebreu un petit livre d'Astronomie que *Hamahalzel* avoit composé en Persan. Gaffarel reconnoît qu'il a tiré de cet Ouvrage plusieurs secrets magiques & superstitieux, & qu'il a suivi le docte Juif Chomer, qui dans cette Science l'emporte sur les autres. * Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, &c. p. 363*.

CHONAD, ville de la Basse Hongrie, avec Evêché suffragant de Colocza. Elle est située près du Merisch, qui se jette peu après dans la Teisse, & elle est capitale d'un Comté sur les frontiéres de la Transylvanie: ce païs a été au Turc avec la ville de Chonad, que les Auteurs Latins nomment *Canadium*; mais l'Empereur en est présentement le maître. * Sanson.

* CHONAD (Le Comté de) dans la Haute Hongrie, est borné au nord par le Comté de Czongrad & au sud par celui de Temeswar. Il a la Transylvanie au levant, & la Teisse le sepáre du Comté de Bodrog au couchant. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHONIATES. *Cherchez* NICETAS ACHOMINATE, dit *Choniate*, & MICHEL *Choniate*.

CHONICZE. *Cherchez* KONITZ.

CHONODEMAIRE, Roi des Allemans. *Cherchez* CHNODOMAIRE.

CHONOS, ville. *Voyez* COLOSSES.

CHOPIN ou CHOPPIN (René) né en 1537, en la Paroisse de Bailleul en Anjou, à six lieues de la ville d'Angers, fut un des plus celébres Jurisconsultes de son siécle. Il plaida long-tems dans le Barreau du Parlement de Paris, puis il vieillit dans son cabinet, où il étoit consulté, comme un des plus illustres Oracles du Droit. Il y composa plusieurs Traitez, recueillis en six volumes *in folio*, en Latin & en vers François. Chopin avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, & une mémoire prodigieuse. Il s'attachoit à l'antiquité, aussi bien qu'à l'usage; mais on le comparoit au Jurisconsulte Tubéron, qui avoit affecté un langage ancien, & son Latin est ampoullé & peu intelligible: ce qui avoit donné lieu à Bacquet de lui répondre, lorsqu'il lui reprochoit de s'être servi de son Traité de Domaine, qu'il n'entendoit pas la moitie de son Latin. Son style est aussi fort concis pour un Avocat. Son second volume de la Coutume d'Anjou est son meilleur Ouvrage. La ville d'Angers pour l'en remercier, fit dans une assemblée tenue le 24 novembre 1581, une délibération par laquelle elle lui accordoit les honneurs & le titre d'Echevin de leur ville. Ce qu'il a fait sur la Coutume de Paris, est trop abbregé & rempli de trop de digressions, & de citations de loix étrangeres. Ses autres livres *de Sacra Politia, Monasticon & de Privilegiis Rusticorum*, sont remplis de belles recherches & de décisions très notables. Il fut annobli au mois de février 1578, par le Roi Henri III, à cause de son Traité *de Domanio*. Il a retouché & augmenté ses livres jusqu'à la fin de sa vie. René Chopin mourut le 30 janvier 1606 à Paris, âgé de 69 ans, entre les mains d'un Operateur qui le tailloit de la pierre. Il fut enterré dans l'église de S. Benoît. On lui fit cette épitaphe.

Chopinus hic cubat, memoriæ thesaurus, & penus
Legum.
Tota Gallia nunc gemit Chopinum:
Andi Municipes gemunt Alumnum,
Cives Parisii gemunt Patronum,
Quem nunc Elisii tenent Colonum.

* La Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* De Thou, *Hist.* S. Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 5.* Beyerlink, *in Chron.* Papire Masson, *in Elog. Bibl. Hist. & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes de Droit Civil, Canonique & particulier, de plusieurs Etats & provinces, depuis Irnerius, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome 1*.

CHOQUE APO. *Voyez* PAZ (la)

CHOQUET. *Voyez* CHOCQUET.

CHOQUIER. *Voyez* CHOKIER.

CHORA, riviére & village. *Voyez* CURE.

CHORABA. *Voyez* BAHURIM.

CHORAMON. *Voyez* BAHURIM.

CHORASAN. *Cherchez* CORASAN.

CHORASIM, CHORASIN, CHORAZIM & CHORAZIN. *Voyez* CHORAZAIM.

CHOREBE (*Choræbus*) jeune Prince, fils de Mygdon, frére d'Hecube, & beau-frere de Priam Roi de Troye, étoit amoureux de Cassandre qui lui étoit promise, & vint au secours de Troye, où il fut tué par Pénelée. * Virgile, *Eneide, l. 2. v. 341. & 425*.

CHOREBE, Athenien: on ne sait pas en quel tems il a vécu. Il inventa l'Art des Potiers de terre, comme nous l'apprenons de Pline, *l. 7. ch. 56*.

CHOREVEQUES: c'est le nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui exerçoient les fonctions épiscopales dans les bourgs ou dans les villages. Les Latins les appellent les Vicaires des Evêques. Il n'est point parlé des Chorévêques dans les premiers siécles; mais au commencement du quatriéme, il en est fait mention dans les Conciles d'Ancyre & de Neocésarée, & en 315 dans celui de Nicée. Le Concile d'Antioche tenu 25 ans après, régle leur pouvoir & leurs fonctions. Quelques uns ont cru que les Archidiacres faisoient aussi la charge des Chorévêques; mais dans les Canons du Concile de Nicée il est dit, que

le Cho-

le Chorévêque & l'Archidiacre sont comme deux mains & deux ailes, dont l'Evêque se sert pour agir & pour aller promptement dans tout son Diocése : ce qui montre que ces dignitez étoient distinguées, quoiqu'elles ayent été réünies dans la suite des tems. Ils n'ont paru en occident que long-tems après, & le premier monument où il en soit parlé dans les Conciles d'occident, est le Concile de Riez de l'an 439, où Armentarius est réduit à la qualité de Chorévêque. On en voit dans le septiéme siécle en France & en Allemagne. Le Pape Léon III voulut les abolir entiérement ; mais le Concile de Ratisbonne modéra son jugement. Le droit des Chorévêques étoit de gouverner, dépendamment de l'Evêque, les villages où ils étoient établis. Ils n'étoient point ordonnez Evêques, mais ils étoient au dessus des autres Prêtres par leur dignité, & on donnoit ce rang d'honneur aux Evêques, qui ne pouvoient pas exercer les fonctions d'Evêques. D'ailleurs, le Concile de Néocésarée en 314, dit que les Chorévêques représentoient les soixante & douze Disciples : ce qui fait connoître que leur rang étoit au dessous des Evêques, successeurs des Apôtres. Cependant il semble qu'il y ait eu un tems, où ils avoient le caractére d'Evêque, ou parce qu'ils l'avoient été de quelque Diocése, d'où ils avoient été forcez de se retirer ; ou parce que l'Evêque, qui les établissoit, les ordonnoit & les consacroit par l'imposition de la main, comme il se voit dans les Capitulaires de Charlemagne. Ils avoient séance après les Evêques dans les Conciles. Il est certain qu'ils pouvoient ordonner des Clercs mineurs & des Soudiacres ; mais à l'égard des Prêtres & des Diacres, ils ne les pouvoient ordonner, selon les Conciles d'Ancyre & d'Antioche, sans l'Evêque de la ville, c'est à dire, selon quelques-uns, sans son consentement. Les Chorévêques d'occident s'étoient arrogé le droit d'ordonner des Prêtres & des Diacres, de confirmer, de consacrer des Vierges, & de faire les autres fonctions épiscopales ; mais les Papes & les Evêques de France s'opposérent à cette entreprise. Les Chorévêques ont cessé en orient & en occident dans le dixiéme siecle, où leur nom & leurs fonctions ont été abolies. L'ordination des Clercs a été réservée aux Evêques, & la jurisdiction sur plusieurs Cures attribuée aux Archeprêtres & aux Doyens ruraux. Les Evêques, qui ont un diocése trop étendu, commettent en certains lieux des Vicaires, avec la jurisdiction Episcopale : ce qui est proprement être Chorévêque. On peut, par exemple, nommer Chorévêque, le Grand-Vicaire de Pontoise, qui est dans l'Archevêché de Rouen ; car ceux de ce lieu-là dépendent immédiatement de ce Grand-Vicaire, qui représente l'Archevêque, & qui a toute jurisdiction Episcopale sur ce canton-là : ce qui est véritablement faire les fonctions des anciens Chorévêques. Molanus remarque que dans l'église de saint Martin d'Utrecht, l'Archi-Soudiacre, ou le premier des Soudiacres, a le titre de Chorévêque, & fait la fonction d'Archiprêtre, ou de Doyen rural : & dans toutes les églises collégiales de Cologne, le premier Chantre se nomme Chorévêque ; mais peut être que ce nom leur a été donné par abus, à cause qu'ils portent le bâton d'Evêque dans le chœur pendant l'Office. L'église de Tréves a eu aussi des Chorévêques, & il y a encore à présent quatre Dignitez qui sont honorées de ce titre. Le nom de Chorévêque vient du Grec *Χωρεπίσκοπος*, composé d'*Ἐπίσκοπος*, *Evêque*, & de *χῶρος*, *lieu*, ou *champ*. Lorsque ce titre se donne aux Chantres, il semble qu'il vienne de *Χορεπίσκοπος*, formé d'*Ἐπίσκοπος* & de *χορός*, *Chœur*. * Duaren, *de sacris Ecclesiæ Ministris*, l. 1. Cellot, *de Hierarchia*, l. 4. Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, l. 2. Du Cange, *Glossarium Latinitatis*. M. Simon, Thomassin, *Disciplina Eccl. Remarques de* M. Du Pin.

CHORGES, bon bourg de France dans le Dauphiné, entre les Alpes, à trois ou quatre lieues d'Ambrun & de Gap. On prend Chorges pour l'ancienne *Caturiga*, qui étoit une des principales villes des Caturiges. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHOROBATE, espéce de niveau dont se servoient les Anciens, composé d'une double équerre, faite comme un T, qui est décrit par Vitruve, *Chorobates*. Il servoit à prendre la situation d'un lieu, il vient du Grec *χωροβατεῖν* qui signifie parcourir une région. * Vitruve, *l. 8. ch. 6.*

CHOROGRAPHIE, mot Grec qui signifie *Description d'une région particuliere*, comme d'une province, d'un canton. Ce mot vient de *Χώρα*, *région*, & de *γράφειν*, *écrire*, ou *décrire*. *Voyez* GEOGRAPHIE.

CHORRE'ENS ou HORRE'ENS, nom des Iduméens qui habitoient sur les montagnes de Séhir, & qui furent massacrez par Chodorlahomor. Ce fut jusques où le Prophéte Samuel poursuivit les Philistins après qu'ils eurent rendu l'Arche. Il y fit un si grand carnage de ces Infidéles, que l'Ecriture ne marque point qu'il en soit jamais arrivé un plus grand. Pour trophée de sa victoire, Samuel fit planter une pierre entre Maspheth & le rocher. L'Ecriture Sainte appelle le lieu où les Israëlites joignirent les Philistins, & où ils en tuérent une si grande quantité, *Bethchar*, & le rocher *Eben-hézer*, c'est à dire, *la pierre du secours*, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch. 7. v. 11*, *&c.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 6. ch. 2. art. 220*, appelle ce lieu *Choré*, & la pierre que Samuel dressa *la Fort*, pour faire connoître que le peuple devoit à Dieu seul tout ce qu'il avoit eu de force dans cette célébre journée.

Les *Chorréens* ou *Horréens* furent les premiers Habitans du pays de *Séhir*, qui fut depuis occupé par les Iduméens, *Genése*, *ch. 36. v. 20.* Ils étoient déja puissans du tems d'Abraham, *Genése*, *ch. 14. v. 6*, & long-tems avant la naissance d'Esaü. Séhir fort different d'Esaü étoit leur pére. Les enfans d'Esaü conquirent le pays de Séhir, ou se mélérent avec les Horréens, Descendans de Séhir ; car on ne sait pas comment cela s'est fait, mais on sait qu'ils sont toujours regardez comme ne faisant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Arabie déserte, au midi & à l'orient de la Terre de Chanaan. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CHOSAIR, ville. *Voyez* COSSIR.

CHOSROE'S, Roi des Parthes fils d'Artaban III, lui succéda. Il vivoit au tems de Trajan, qui lui déclara la guerre, parce que ce Prince avoit fait Parthamasir Roi d'Arménie, & lui avoit donné le diadéme. Chosroës dépouillé de ses Etats, eut recours à la clémence de Trajan, qui en lui pardonnant lui défendit de porter le sceptre, & de s'asseoir sur un thrône. Il ne put jamais rentrer dans ses premiers droits, & Antonin *le Débonnaire* ne voulut pas même les rendre à Vologése son fils. * Xiphilin, *in Trajano*.

CHOSROE'S ou COSROE'S, Roi des Perses, dit *le Grand*, succéde à son pére Cabadès ou Cavadès l'an 531. Il eut quelques avantages sur les Romains au commencement de son régne, puis il conclut avec eux une paix perpétuelle, qu'il rompit trois ans après, sous prétexte que les Romains passoient leurs frontiéres. Il entra dans la Mésopotamie, passa ensuite dans la Syrie, & ravagea entiérement, brûla Antioche & menaçoit d'en faire autant à Apamée, si Thomas, qui en étoit Evêque n'eût détourné ce coup par sa prudence. Il entra pour la quatriéme fois sur les terres de l'Empire, l'an 554, & cette guerre, comme dit Procope, *ne se fit pas tant contre les hommes, que contre Dieu même*. Ce Roi avoit oui dire, que la ville d'Edesse n'avoit jamais été prise, étant sous la protection de l'image de Nôtre Seigneur, qu'Abgare avoit reçue de lui-même, selon la tradition du pays. Il voulut essayer si cette tradition étoit veritable ; il assiégea cette ville, & ayant été repoussé il fut obligé de lever le siege, & d'accorder une tréve pour cinq ans, que Justinien acheta très chérement. Ces guerres continuérent encore sous l'Empire de Justin, à l'avantage de Chosroës, qui entra dans l'Arménie si enflé de ses victoires précédentes, qu'il refusa audience aux Ambassadeurs de l'Empereur, & leur ordonna de le suivre jusqu'à Césarée de Cappadoce : mais les choses changérent de face sous le régne de Tibére II ; car la troisiéme année de son empire, les Romains battirent deux ou trois fois les Perses, pillerent les thrésors du Roi, & demeurérent tout l'hiver en Perse, sans trouver personne qui se mît en défense. Chosroës en mourut de déplaisir l'an 579, après un régne de 48 ans. Evagre cite quelques Auteurs, qui disent que ce Prince se fit batiser avant sa mort. * Evagre, *l. 4.* Procope, *l. 1. & 2. de la Guerre des Perses*.

CHOSROE'S ou COSROE'S II, fut mis sur le thrône de Perse l'an 591. Ses Sujets avoient enfermé son pére Hormisdas dans une prison, le jugeant indigne du thrône. Les fils fatigué des menaces qu'on lui faisoit de la part de son pére, s'emporta à un excès d'inhumanité tout à fait détestable, & le fit mourir à coups de bâton. Ce parricide offensa tous les Perses, & leur mécontentement s'augmentant, par le meurtre de quelques Seigneurs, que le Roi sacrifia à sa politique, ils l'obligérent de prendre la fuite. On dit que dans cette fâcheuse conjoncture, ne sachant s'il se retireroit parmi les Romains, ou chez les Turcs, il abandonna la chose au hazard, & mit la bride sur le cou de son cheval qui le mena dans une ville des Romains. L'Empereur Maurice le reçut avec grande bonté, & donna une armée à Nersés pour le rétablir dans son Royaume. Ainsi Chosroës remonta sur le thrône, aussi facilement qu'il en étoit descendu. Ce Prince étant paisible dans son Royaume, renvoya à Grégoire d'Antioche la croix d'or ornée de pierreries, que les Perses avoient enlevée de l'église de saint Sergius, & fit encore des présens magnifiques. C'est ce qui a fait écrire à Jean Abbé de Biclare dans sa Chronique, qu'il s'étoit fait Chrêtien ; mais il s'est trompé. Après la mort de l'Empereur Maurice, en 602, Chosroës prit les armes contre Phocas, son successeur & son meurtrier. Il entra dans la Syrie, se saisit de la Palestine, de la Phénicie, de l'Arménie, de la Cappadoce, & fit des dégâts incroyables dans tout l'orient. Héraclius ayant fait mourir Phocas l'an 610, & ayant été couronné Empereur, pria Chosroës de donner la paix à ses peuples, & lui offrit un tribut annuel fort considérable. Ce Roi le refusa avec mépris, & recommença ses courses sur les terres de l'Empire. Il entra dans la Palestine en 615, prit Jérusalem, emporta en Perse la croix, sur laquelle le fils de Dieu souffrit la mort, avec les vases sacrez, & emmena grand nombre de Fidéles, entre lesquels étoit le Patriarche Zacharie. Depuis, passant en Afrique, il prit la Lybie & l'Egypte, & emporta Carthage. Héraclius lui demanda une seconde fois la paix. Il la lui accorda, à condition qu'il renieroit Jésus Christ, & que ses peuples en feroient de même. Cette proposition insolente donna du courage à l'Empereur, qui attaqua en 622 ce Prince orgueilleux, défit ses troupes, & l'obligea de prendre la fuite. Siroës, son fils aîné, qu'il avoit privé de la Couronne, pour la donner au cadet, le poursuivit, & le fit mourir de faim dans une prison l'an 628. * Evagre, *l. 6.* Théophanés, *Miscell. l. 18. ch. 4.* Cédrenus, *la Chronique d'Alexand.*

CHOTCZIM, *Chotimia*, petite ville de Valachie, sur le Niester, & sur les frontiéres de Pologne, & de Podolie, est célébre dans l'Histoire, par la fameuse victoire qu'Uladislas Prince, & ensuite Roi de Pologne, y remporta en 1621, sur Osman Empereur des Turcs. Les Infidéles furent encore mis en deroute en ce même lieu l'an 1674, par Jean Sobieski Général des Polonois, qui fut ensuite élu Roi de Pologne ; & qui aquit une gloire immortelle, pour avoir fait lever le siége de Vienne, assiégée par l'armée de Mahomet IV, l'année 1683.

CHOUA, nom du Connétable ou Généralissime des armées du Royaume de Tonquin, qui a presque toute l'autorité royale. *Voyez* TONQUIN, *titres des Rois & du Gouvernement*.

CHOUAMES. *Voyez* HOUAMES.

CHOUET (Jacques) Imprimeur de Genéve, sembloit dans les commencemens vouloir représenter une image de l'imprimerie des Etiennes, sous prétexte qu'il avoit acheté les caractéres d'un des petit-fils du célébre Robert Etienne : mais il n'en exprime pas seulement l'ombre. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome 2.* ou *tome 1. partie 2. p. 50. n. 31.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CHOUET (Jean Robert) naquit à Genéve de *Pierre Chouet* & de *Renée Tronchin*, le 30 septembre 1642. Son ayeul, *Jean Chouet*, originaire de Bourgogne, avoit passé au service de la République de Genéve dans le tems qu'elle étoit en guerre avec la Savoye, & il commandoit une compagnie au siége de Bonne en Faucigni, l'an 1590. Le jeune Chouet se distingua dès ses premieres études. En 1661, il soutint des Théses de Philosophie sous M. *Wis* avec tant de succès, que le Professeur ne put s'empêcher de lui dire devant toute l'assemblée, qu'il *alloit bientôt de Disciple devenir Maître*. Pour se pousser dans une Science qu'il goûtoit, il se rendit à Nîmes, chez le subtil & fameux *Derodon*. Il y soutint des Théses sans Présidens, sur toutes les parties de la Philosophie. Il ignoroit encore alors le systême de Descartes ; mais dès qu'il vit cette nouvelle lumiére, il en fut frappé, & il prit du nouveau systéme ce qu'il y avoit de meilleur. De retour à Genéve il s'appliqua pendant deux ans à la Théologie, & ne quitta cet étude que parce qu'il apprit, en 1664, qu'il y avoit à Saumur une Chaire vacante de Philosophie. Ses amis lui conseillérent d'aller disputer cette Chaire ; il les crut, & l'emporta malgré les artifices de son Antagoniste, qui étant poussé à bout du côté de la Science, fut assez lâche pour faire écrire en Cour, mais vainement, afin qu'on donnât l'exclusive à M. Chouet, sous pretexte qu'il étoit étranger. Il fut le premier qui enseigna à Saumur la Philosophie de Descartes. Sa réputation y attira un grand concours d'Etudians de toutes les Provinces voisines. Il étoit fort lié avec Mrs Gaussen & Pajon, & très considéré de plusieurs personnes d'un plus haut rang. Après cinq ans de séjour à Saumur, il fut rappellé dans sa patrie pour y remplir la place de M. Wis. Il s'y rendit au mois de juillet 1669, & commença bientôt après ses leçons avec un grand applaudissement. C'est dans ce poste qu'il continua à montrer qu'il entendoit parfaitement l'art d'enseigner, & de faire aimer ce qu'il enseignoit. Un grand nombre d'Etudians François le suivirent à Genéve, sachant ce que c'est que d'étudier sous un tel Maître. Il a formé quantité d'habiles gens, & l'Académie de Genéve lui doit beaucoup. MM. Leger, Pictet, Turretin, Basnage, Superville, Bernard, Lenfant, le Clerc, Bayle, &c. ont été ses Ecoliers. Ce dernier a témoigné le cas qu'il faisoit de lui en diverses lettres, & dans son Dictionnaire à l'article de M. François Turretin, où il nomme M. Chouet *l'illustre Professeur de Genéve, l'ornement de sa patrie*. M. Bayle parle encore avantageusement de M. Chouet dans ses Nouvelles de la République des Lettres au mois de mars 1685, en donnant l'extrait d'une lettre que M. Chouet lui avoit écrite, pour lui faire la rélation d'un Phénomene lumineux qui avoit été vu à Paris & à Genéve, & pour lui communiquer les conjectures de M. Facio de Duilliers au sujet de cette lumiére. M. Chouet n'ayant point encore vu Paris, demanda un congé en 1670, pour y aller passer l'Eté. Il y retrouva plusieurs personnes qu'il avoit vues à Saumur, & il y fit connoissance avec plusieurs Savans, & sur tout avec M. Conrat, à qui il étoit particuliérement recommandé. De retour à Genéve il se maria en 1675, avec Mademoiselle *Marie Favre*, qu'il perdit au bout de six mois. En 1679, il fut fait Recteur, & il exerça cet emploi pendant deux ans. On le tira de l'Académie en 1686, pour le placer dans le Conseil des Vingt-cinq. Un bon Philosophe, bien instruit des affaires de l'Etat, rempli d'amour pour la Religion & pour la patrie, ne peut être qu'un excellent Magistrat. Tel étoit M. Chouet en entrant dans le Conseil, & tel a-t'il été jusques à sa mort. Pendant neuf ans qu'il fut Secretaire d'Etat, il s'applique à mettre en ordre les Archives, & fit de belles recherches sur divers points de l'Histoire de Geneve, aussi bien que sur la constitution de son gouvernement qu'il connoissoit à fond. Ce qu'il composa là-dessus forme trois volumes *in folio*, qu'il presenta au Conseil. On a aussi de lui un Mémoire succint de la Réformation de Genéve, & des réponses à certaines questions que lui avoit faites Mylord *Townsend*, le tout en manuscrit. Il arrive en 1699 au Syndicat. On le députa à Zurich & à Berne avec M. *Pierre Lullin*, ancien Sindic, pour des contestations qu'on avoit alors avec la Savoye. Ces Messieurs s'étant bien aquitez de leur commission auprès des Cantons & de Monsieur de Puisieux, Ambassadeur de France, on les envoya à Turin pour terminer les mêmes

assai-

affaires. M. Chouet y fut fort goûté, sur tout par le Comte de la Tour qui a declaré plus d'une fois qu'il n'avoit gueres trouvé de Negociateurs plus habiles. M. Chouet étoit Syndic pour la troisiéme fois en 1707, où il s'éleva à Genéve des brouilleries intestines, dont les suites étoient infiniment à craindre. Les lumiéres, la fermeté & la douceur de M. Chouet, contribuérent beaucoup au salut de la République & à rapeller le calme. Dans les choses de petite importance il étoit accommodant & facile. Mais s'agissoit-il de maintenir les droits & la constitution de l'Etat, c'étoit un homme inébranlable au milieu du tumulte & que le bruit & le danger n'étonnoient point. En 1711, il devint premier Syndic, & à son tour il occupa le même poste en 1715, & en 1719. Les affaires d'Etat ne l'empêchérent pas de cultiver les Sciences. Ne servant plus l'Academie il prit soin au moins de la favoriser étant *Scholarque*; & c'est en partie à son zéle que la bibliothéque publique est redevable de son accroissement. En 1723, il demanda de n'être plus engagé à remplir la charge de Syndic à cause de son âge avancé. Il obtint difficilement sa demande, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre encore de tems en tems au Conseil, lorsque sa présence y étoit nécessaire. Ses infirmitez enfin lui ôtérent la liberté de sortir & le conduisirent doucement au tombeau le 17 septembre 1731. On ne pouvoit gueres connoitre M. Chouet sans rechercher son commerce; parce qu'outre ses beaux talens, il avoit tout ce qui prévient & qui attache, une grande politesse, un abord agreable, l'air vif, une physionomie heureuse, une parfaite égalité dans l'humeur, la conversation gaye & spirituelle, un discernement fin pour juger des Ouvrages, beaucoup de circonspection dans ses paroles & dans toutes ses démarches, beaucoup d'attention à remplir jusques aux moindres devoirs de la vie civile. Il s'est fait un grand nombre d'amis, & ne s'est jamais brouillé avec aucun. * *Eloge de M. Chouet par* M. Vernet.

CHOUL, (Guillaume du) (*Caulius*) Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roi & Baillif des montagnes de Dauphiné, a vécu dans le XVI siécle vers l'an 1556. La Croix-du-Maine dit qu'il fut *le plus diligent & le plus grand Rechercheur d'Antiquitez de son tems*. Il écrivit divers Ouvrages, comme *le Promptuaire des Medailles; Traité des Bains des Grecs & des Romains; Traité de la Religion des anciens Romains; de la Castramétation ou campement des Romains, &c.* Tous ces Ouvrages ont été traduits en Espagnol par Balthazar Perés de Castillo, Chanoine de Burgos. * Banduri, *Biblioth. Numm.*

CHOUL, (Jean du) fils de Guillaume, étoit aussi Homme de Lettres, & publia une description du Mont-Pile, en Latin, *de Varia quercus Historia, &c.* * La Croix-du-Maine. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CHOUTZA, qu'on écrit *Szucza*, ville de Pologne dans la Prusse, à une lieue de Culme, sur le rivage opposé, presque en vue l'une de l'autre. Elle est bâtie de brique, ornée d'une belle eglise; & étoit autrefois défendue par des murailles flanquées de tours, dont on ne voit que des restes & des masures, le tems n'en ayant laissé qu'autant qu'il en faut, pour conserver la mémoire des Chevaliers Teutons, anciens possesseurs de la Prusse, où ils ont laissé des marques éclatantes de leur magnificence. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

*CHOUZÉ, bourg de France dans l'Anjou, où selon d'autres dans la Touraine, sur le bord de la Loire. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 3004 Habitans. S'il n'y a point de faute dans les chiffres, il est surprenant qu'on ne trouve point dans les Cartes particuliéres du Gouvernement de l'Orléannois, un lieu si considérable par la multitude de ses Habitans.

*CHOUZY, Bourg de France dans le Blaisois. Il est à peu près à l'ouest de Blois & dans le voisinage de cette ville.

CHR.

CHRAME, ou CHRAMNE, fils de CLOTAIRE I, & de Chunséne, ayant été envoyé par son pére dans l'Aquitaine, s'y conduisit si tyranniquement, que tous les peuples s'en plaignirent au Roi. Clotaire le manda pour venir rendre compte de ses actions; mais au lieu d'obéir, il prit les armes contre son pére. Ses deux fréres Charibert & Gontran marchoient avec des troupes, pour le ranger à son devoir, lorsqu'il leur fit dire que le Roi étoit mort, durant la guerre qu'il avoit entreprise contre les Saxons. Cette nouvelle étonna les jeunes Princes, qui retournérent en Bourgogne. Chramne les suivit, prit Challon sur Saone, & passa à Paris vers son oncle Childebert, qui lui fit jurer, sur les saints Evangiles, de ne se réconcilier jamais avec son pére. Peu de tems aprés, le même Childebert étant mort, Chramne manquant de protection, fit la paix avec son pére. Son repentir ne dura pas long-tems; il reprit les armes & se retira en Bretagne, auprés de Conober Prince du païs. Clotaire le poursuivit; les Bretons furent défaits près de la mer, Conober fut tué dans la mêlée, & Chramne fut fait prisonnier. Ce pére cruel ordonna à ses gens de le brûler dans une chaumine, où il s'étoit retiré avec sa femme *Chalde* ou *Calte*, fille de Wilichaire, Duc d'Aquitaine, qu'il avoit épousée en 557, & avec ses enfans: ce qui fut executé sur le champ, l'an 560. * Grégoire de Tours, *l.* 4. Aimoin, *l.* 3.

CHRAMIDI. *Voyez* CHÉRAMIDI.

CHRAMNE. *Voyez* CHRAME.

CHREMBS. *Voyez* KREMS.

CHRÉME, huile consacrée par l'Evêque dans l'Eglise Romaine, & qui sert à administrer les Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extrême-Onction. On fait le Chrême le jeudi saint avec de grandes cerémonies: il y en a de deux sortes, l'un qui se fait avec de l'huile & du baume, qui sert aux Sacremens de Bâteme, de Confirmation & des Ordres; l'autre qui est de simple huile, qui étant consacrée par l'Evêque, servoit aux Catéchuménes, & dont on use en l'Extrême-Onction. Cette cérémonie est fort ancienne, & même d'institution Apostolique, & a été pratiquée constamment dans l'Eglise Greque & Latine au Sacrement de Batême: si ce n'est que les Grecs oignoient par tout le corps les Batisez; au lieu que dans l'Eglise Latine, on se contente d'oindre le sommet de la tête. Dans la Confirmation, les Grecs se sont servis de l'onction du Chrême au front, comme étant la matiere essentielle du Sacrement, au lieu que chez les Latins, l'imposition des mains étoit considérée comme la partie la plus essentielle, quoique l'on y trouve aussi l'onction. * *Voyez* les Theologiens qui ont traité des Sacremens, & Baillet, *aux Fêtes mobiles*, §. 5. *n.* 15. 16; *Vies des Saints*, *tome* 4.

CHRESTE, fut Préfet du Pretoire sous l'Empereur Alexandre. Julie Mammée, mére de ce Prince, lui donna le celebre Ulpien pour Collegue: ce qui souleva les soldats, mécontens de ce nouveau Ministre. Mammée prévint la conspiration, & fit tuer Chreste & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare disent que ce fut Ulpien même qui fit assassiner les deux Préfets pour leur succeder, l'an de J. C. 228. Dion, *l.* 80. Zosime, *l.* 1.

CHRESTE, Prince de Chersonése, & tributaire de l'Empire, sous Diocletien, entra, en faveur des Romains, dans les Etats de Crescon ou Sauromate, Prince de Bosphore, vers l'an de J. C. 394, pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Bosphore, & fit plusieurs prisonniers, entre lesquels se trouvérent les femmes de Crescon, que ces avantages obligerent à demander la paix. Diocletien la lui accorda, & en reconnoissance des services de Chreste, declara la Chersonése libre & exempte de tributs. * Idatius. Eutrope.

CHRESTE, Officier de l'Empereur Constance dans son armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du Tyran Magnence, qu'ils elevérent à l'Empire l'an 350 de J. C., mais il fut défait la même année, & puni avec ses complices. * Socrate, *l.* 1. Zonare.

CHRESTE, Professeur à Constantinople, y enseigna le Latin sous l'Empereur Constance, qui le fit succeder à Evantius en 359. * S. Jerôme, *Chron.*

CHRESTIEN, &c. *Voyez* CHRÉTIEN, &c.

CHRESTODÉME, Auteur d'une Histoire de Thébes, si l'on en croit Michel Apostole, *Centurie* 18. *Proverb.* 42.

CHRÉTIEN, (Florent) natif d'Orléans, a vécu dans le XVI siecle. Il s'est appellé en Latin *Quintus Septimius Florens Christianus*; *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des enfans de son pére & de sa mére; & *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mére. Il étoit fils de Guillaume Chrétien, Gentilhomme originaire des confins de Bretagne, qui s'attacha à la Médecine, & qui devint très-habile dans l'emploi de Chancelier du Duc de Vendôme. Florent Chrétien fit de grands progrés dans les Langues & dans les Belles Lettres, & embrassa la Réformation. Il fut choisi pour être Précepteur du Roi Henri de Navarre, qui fut depuis Henri *le Grand*, aprés la mort d'Antoine Roi de Navarre, qui avoit mis auprés de son fils un Catholique, qui lui survécut peu. Il eut querelle avec Ronsard, contre lequel il écrivit un Poeme très-piquant. Pour faire plaisir au Président de Pibrac, il mit ses Quatrains Moraux en Grec & en Latin. Florent Chrétien composa encore divers autres Ouvrages en prose & en vers; mais ils n'ont pas tous été publiez, & nous n'avons de lui que quelques Tragedies, une Traduction d'Oppien, celle de quelques Comédies d'Aristophane, de quelques Epigrammes Gréques, &c. Il mourut en 1596, âgé de 56 ans, & laissa un fils qui avoit beaucoup d'esprit & de savoir. On a attribué à Florent Chrétien une édition Gréque & Latine des Comedies d'Aristophane, avec ses Notes, & celles des autres, à Genéve en 1608, *in folio*. Mais elle n'est ni de lui ni de son fils Claude. Son fils Claude se plaint fort de l'infidelité, & du trop de liberté de ceux de Genéve, qu'il dit faire toutes choses à leur tête, & il decrie fort cette edition. En l'année 1710, M. Kuster en a donné en Hollande une nouvelle, beaucoup plus ample & plus parfaite, avec des Notes de sa façon, & quelques changemens dans la Traduction. Florent Chrétien étoit un fort beau génie, & il savoit toutes les finesses de la Langue Gréque. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* *l.* 4. La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, &c. Paul Colomiez, *Bibliothéque choisie*, *p.* 301. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, 1686, *tome* 2. *p.* 264: ou *tome* 2. *partie* 2. *p.* 160. *n.* 415. édit. de Hollande, 1725.

CHRÉTIEN, nom d'homme. *Cherchez* CHRISTIAN.

CHRÉTIENS: on appelle ainsi ceux qui font profession de croire en J. C. Ce nom fut donné dans Antioche aux Fidéles, qui se nommoient auparavant Disciples, environ l'an 41 de J. C. Nous trouvons encore qu'ils ont été appellez d'autres divers noms, comme *Fréres*, *Saints*, *Croyans*, *Fideles*, *Nazaréens*. Les Payens, au sentiment de Tertullien, leur donnoient des noms tirez des instrumens de leurs supplices, savoir des poteaux où ils les attachoient pour les faire mourir, & des buchers qu'ils allumoient autour d'eux pour brûler leurs corps, & les réduire en cendre. Ils les appelloient aussi *Galiléens*, *Imposteurs*, *Magiciens*, & les confondoient avec les Juifs. La haine qu'ils avoient contre eux, leur faisoit croire qu'ils étoient la cause de tous les maux qui arrivoient, & ils les accusoient de manger un enfant dans leurs assemblées, d'adorer la tête d'un âne, & leur imposoient plusieurs autres sortes de crimes. Dans la fureur de cette aversion, ils les exposoient à des tourmens incroyables; mais leur sang, comme le remarque Tertullien, étoit une semence heureuse, qui ne mouroit point sur la terre; mais qui se multiplioit d'une maniere surprenante pour produire de nouveaux Chrétiens. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 11. *v.* 26. Tertullien, *Apologet.* *c.* 50. Eusebe. Baronius, &c.

CHRÉTIENS de la *ceinture*. On appelle ainsi dans l'Orient les Nestoriens ou Jacobites, & quelquefois même les Maronites, quoique ces derniers soient Catholiques Romains. Voici l'origine de cette denomination. *Motawakkel*, dixiéme Calife de la Maison des *Abbassides*, fut le premier des Princes Mahométans qui obligea les Chrétiens & les Juifs de ses Etats de porter une ceinture de cuir, noire & assez large. Ils la portent encore aujourd'hui, principalement dans l'Asie, pour se distinguer des Mahometans. Depuis ce tems les Chrétiens de Syrie & de Mesopotamie, qui sont presque tous Nestoriens ou Jacobites, la portent ordinairement, ce qui leur a fait le nom de *Chrétiens de la ceinture*. Lorsqu'on excommunioit quelqu'un de ces gens-là, on leur coupoit la ceinture nommée *Zonnar*, & on leur en donnoit même quelques coups sur les épaules. Lors que les Poetes Orientaux veulent louer leurs Princes & exagérer leurs conquêtes sur les Chrétiens, ils disent qu'ils ont fait taire leurs cloches, & mis en piéces leurs ceintures noires. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHRÉTIENS de S. JEAN. *Voyez* JEAN.

CHRÉTIENS de S. THOMAS. *Cherchez* THOMAS.

CHRISOPOLIS. *Voyez* CHRYSOPOLIS.

CHRISOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME & DION CHRYSOSTOME.

CHRIST: ce nom qui signifie *Oint*, fut donné au Sauveur pour exprimer son onction. *Cherchez* JÉSUS-CHRIST.

CHRIST, ou JÉSUS-CHRIST, Ordre militaire, institué l'an 1317, par Denys Roi de Portugal, pour défendre les frontiéres de son Royaume contre les Maures, à la place des Templiers qui venoient d'être supprimez, & qui l'avoient servi très-utilement. Jean XXII confirma cette Institution par une Bulle du 14 mars 1319, & soumit le nouvel Ordre à la Régle de saint Benoit & aux Constitutions de Cîteaux, & ordonna que le Grand-Maître prêteroit serment de fidélité à l'Abbé d'Alcobaza dans le terme de douze jours aprés son élection, & unit à cet Ordre tous les biens que les Templiers avoient possédez dans le Royaume de Portugal. La résidence des Chevaliers fut d'abord à Castro-Marino, dans le diocése de Faro; mais l'an 1366, ils furent transferez à Thomar à sept lieues de Santaren. Ils faisoient autrefois les trois vœux de chasteté, de pauvreté, & d'obéïssance; mais Alexandre VI leur permit de se marier, & les dispensa aussi de l'étroite pauvreté, à condition qu'ils donneroient le tiers du revenu annuel de leurs Commanderies pour bâtir le couvent de Thomar. Cet Ordre a été réformé deux fois, l'an 1449, & l'an 1503. Il a eu douze Grands-Maîtres jusques au tems du Roi Jean III, à qui le Pape Adrien VI en accorda l'administration. Jules III, l'an 1550, unit pour toûjours la Grande Maîtrise à la Couronne de Portugal. Les Chevaliers de Christ se sont rendus recommandables par les victoires qu'ils ont remportées sur les Maures. Ils leur enlevérent en Afrique plusieurs terres, qu'ils soumirent à la domination de Portugal, mais le Roi Edouard les en gratifia l'an 1433, & leur en accorda même la souveraineté: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui leur accorda aussi les décimes des terres qu'ils avoient conquises, & de celles qu'ils pourroient conquerir par la suite. Alfonse V leur ayant donné ensuite la jurisdiction spirituelle sur tout ce qu'ils possedoient au delà des mers, le Pape Calixte III, par une Bulle de l'an 1455, permit au Grand-Prieur de l'Ordre de nommer aux Benefices situez dans les terres qui appartenoient à l'Ordre, & d'y fulminer des censures, des interdits & d'autres peines ecclésiastiques, avec la même autorité que les Evêques. Les Chevaliers eurent encore beaucoup de part aux conquêtes que les Portugais firent en orient, & les Rois ne manquérent pas de les en récompenser en leur donnant plusieurs Commanderies. Il y en a presentement plus de quatre cens cinquante, qui reportent plus de quinze cens mille livres de revenu; & personne n'y peut prétendre, qu'il n'ait combattu pendant trois ans contre les infideles. L'Ordre est composé de Commandeurs, de Grands-croix, de simples Chevaliers, & de Prêtres qui résident dans la maison de Thomar. Ceux-ci font les trois vœux de pauvreté, de chasteté, & d'obéïssance, & vivent en commun. Ils portent même l'habit monachal dans le Royaume de Portugal; mais si le Roi les envoye hors de ses Etats, ils peuvent porter un habit clérical, avec un scapulaire. Ils ont quelques autres couvens soumis à celui de Thomar, qui est le seul où l'on puisse faire profession.

Cette

Cette même maison & le Collége de Conimbre servent de Séminaires aux Prêtres de l'Ordre, & elle est soumise immédiatement au Roi. Il y a en Italie des Chevaliers de Christ aggrégez à l'Ordre de ce nom en Portugal, aux Commenderies duquel ils ne peuvent prétendre. Ils ne sont pas obligez à faire preuve de noblesse, & on les appelle Chevaliers à brevet. * Ange Manrique, *Annal. Ord. Cisterc.* Chrysostome Henriquez, *Regul. Constit. Privileg. Ord. Cist.* Laurent Pérez Calvalho, *Elucid. Ord. Lusit.* Hélyot, *Hist. des Ord. Mon. tome 6. c. 8.*

CHRISTADORUS. *Voyez* CRISTADORUS.

CHRISTBURG, petite ville de Pologne. Elle est dans la Prusse royale sur la riviére de Sirgune, environ à deux lieues au dessus du Lac de Drausen, & à cinq de la ville de Mariembourg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRIST-CHURCH, c'est à dire, *Eglise de Christ*. C'est un bourg ou petite ville avec marché située à l'embouchure des riviéres d'Avon & de Stower dans la mer, en Angleterre dans le Comté de Hant. Elle est capitale de la contrée, & a le privilége d'envoyer deux Deputez au Parlement. Elle est ornée d'une ancienne & grande église, & éloignée de 86 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHRISTEN ou CHRISTENIUS (Jean) savant Jurisconsulte, naquit dans le Duché de Holstein en Basse Saxe dans le voisinage de Krempe & de Glukstadt. Il fit ses études à Hambourg & à Helmstadt, & devint Chanoine de la cathedrale de Lubek. Après avoir fait les voyages des Païs-Bas & de la France, il fut fait en 1637, Professeur en Droit à Deventer. En 1647, il fut appellé dans la même qualité à Harderwyk, & en même tems Recteur de la nouvelle Académie qu'on venoit d'y établir. On a de lui, *Tabula Institutionum Imperialium; Exercitationes Juridicæ; Collegium Juridicum*. Sa vie fut donnée au public à Hambourg en 1723, avec celle de Jean Frédéric Gronovius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Revius, *Hist. Davent.*

ELECTEURS de MAYENCE.

CHRISTIAN I, Archevêque & Electeur de Mayence, né Comte de Buch en Thuringe, fut élu en 1161; mais l'Empereur Frédéric, I. de ce nom, le chassa bientôt après. Conrad I, Comte de Wittelsbach & successeur de Christian ayant été obligé deux ans après d'abandonner l'Archevêché, l'Empereur rétablit lui même Christian I. Il avoit fait de fort grands progrès dans la connoissance de différentes Langues & doit avoir écrit la Vie de Frédéric I. Il commanda une fois en Italie l'armée Impériale, & eut le bonheur de tuer 16000 Romains, avec très-peu de monde. On lui reprochoit de prendre plus de plaisir à manier l'épée que la crosse épiscopale. Il mourut dans les environs de Rome en 1180, ou selon d'autres en 1183. * Trithéme, *de Illustr. Viris Germ.* Krantz, *l. 6. Metrop.* Serarius, *de Rebus Mogunt.* Brusch, *de Episc. Mogunt.*

CHRISTIAN II, Archevêque & Electeur de Mayence, fut élu en 1249; mais la Cour de Rome le regardant comme un homme, qui n'avoit pas assez de politique pour les circonstances où l'on se trouvoit alors, il fut deposé en 1251. Il y en a qui croyent que Gerard I, son successeur, eut bonne part à ce changement, & qu'il avoit corrompu le Légat du Pape. Christian a écrit l'Histoire de la deposition de l'Empereur Henri V, & les Vies d'Arnoud, & de quelques autres de ses prédécesseurs. Il mourut en 1251. * Brusch, *de Episc. Mogunt.*

ELECTEURS de SAXE.

CHRISTIAN I, Electeur de Saxe, fils de l'Electeur Auguste, & d'*Anne*, Princesse de Danemarc, naquit à Dresde le 29 octobre 1560. Son pére eut un grand soin de son éducation, lui fit étudier la Philosophie & les Langues étrangeres, & pour l'instruire dans la Religion il voulut qu'on se servit des Ecrits de Philippe Mélanchthon. Après la mort de l'Electeur Auguste en 1586, Christian, I. du nom, entra dans le maniement des affaires, qu'il trouva assez embrouillées à cause de la haine que les Luthériens de Saxe portoient aux Calvinistes. Il fut en très bonne intelligence avec Elizabeth Reine d'Angleterre & avec Henri IV, Roi de France. Lorsque celui-ci chercha du secours auprès des Protestans d'Allemagne, ses Ambassadeurs & ceux de la Reine d'Angleterre, s'adressérent premiérement à Christian I, qui hâta le départ des troupes auxiliaires, dont *Christian* Prince d'Anhalt fut nommé Général. Peu de tems auparavant, Gaspard de Schoenberg, Officier François, avoit déterminé l'Electeur à conduire lui même les troupes auxiliaires en France. Mais d'un côté l'Empereur, à qui cela déplut, & de l'autre Jean Casimir Comte Palatin, qui craignoit que Christian I. ne s'aquit trop d'autorité parmi les Protestans, sûrent si bien gagner les Ministres de l'Electeur de Saxe, qu'ils dirent à leur Maitre, qu'il ne falloit pas douter que Schoenberg ayant le cœur François, n'eût donné cet avis au prejudice de l'Allemagne. Ainsi Christian demeura chez lui & mourut le 25 septembre 1591. Il avoit épousé *Sophie*, Princesse de Brandebourg, dont il laissa trois fils & deux filles. 1. *Christian* II; & 2. *Jean-George* I, qui se succédérent dans l'Electorat; 3. *Auguste*, mort en 1615; 4. *Sophie*, mariée avec François, Duc de Pomeranie, 6. *Dorothée*, qui fut Abbesse de Quedlinbourg. * Dresseri *Oratio de Christiano* I. Mulleri *Annales Sax.* Arnold, *partie 2. l. 16. c. 32. §. 19. & suiv.* Pierii *Examen &c. Examen Examinis Pieriani*. De Thou, *Hist. l. 101.*

CHRISTIAN II, Electeur de Saxe, fils du précédent, naquit le 23 septembre 1583. Comme il n'avoit que huit ans lorsque son pére mourut, Frédéric Guillaume son plus proche parent de la branche d'Altenbourg, administra l'Electorat, & la tutelle supréme fut confiée à *Jean George*, Electeur de Brandebourg & grand-pere de Christian II. L'Administrateur exerça plusieurs violences contre ceux qu'il soupçonnoit de Calvinisme, & fit mettre en prison *Urbain Pierius* Docteur en Théologie, Surintendant & Professeur à Wittenberg, *Christophle Gunderman*, Docteur & Pasteur à Leipsic, *Jean Salmuth*, *David Steinbach*, & les deux Chapelains de Christian I, qui cependant furent élargis sous certaines conditions, qu'on les obligea de signer. On appelloit alors ces gens-là des *Crypto-Calvinistes*, ou *Calvinistes cachez*. Mais la plus grande rigueur fut exercée contre *Nicolas Crellius*, Chancelier de feu l'Electeur. D'abord après la mort de l'Electeur il fut mis en prison au Château de Kœnigstein. Les procès dura pendant dix ans, au bout desquels la Chambre d'appel de Prague le condamna à la mort, & la neuviéme octobre 1601, il eut la tête tranchée à Dresde. Christian II, qui avoit atteint l'âge de 18 ans, commença cette même année à se charger lui même du gouvernement. Ce fut sous cet Electeur que s'éleva la dispute en 1609, sur la succession des Duchez de Juliers, de Cleves & de Bergue, ausquels la Maison de Saxe prétendoit depuis longtems. L'Empereur les accorda en fief à Christian II, le 27 juin 1610, étant à Prague. Mais le 23 juin 1611, cet Electeur fut attaqué d'une foiblesse étant à table & quelques heures après il mourut. Il avoit épousé en 1602, Hédwige, fille de Frédéric II, Roi de Danemarc, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut en 1641. * Weke, *Chron. Dresd. p. 313.* Franci *Oratio de Christiano* II. De Thou, *Hist. l. 100.* Lundorpius, *Contin. Sleidani, l. 31. p. 835.* Eremita, *in Itinere Germ. p. 361.* Spéner, *Sylloge*. Arnold, *partie 2. l. 16. c. 32. &c.* Mulleri *Annal. Sax. p. 184, &c.* Carolus, *Mémor. Eccl. Sect. 17. p. 675, &c.*

MARKGRAVES de BRANDEBOURG.

* CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg & souche de la branche de Bareith, fut fils de *Jean-George* Electeur de Brandebourg & d'*Elizabeth*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & naquit le 30 janvier 1581. Après avoir fait ses études à Francfort sur l'Oder où il fut fait Recteur tres Magnifique de l'Université, il voyagea en Italie, où le Pape Clement VIII & le Grand Duc de Florence, lui firent un tres obligeant accueil. Il avoit dessein de faire aussi le voyage de France pour assister à la célébration du mariage de Henri IV; mais la situation des affaires d'Allemagne l'empêcha de l'exécuter. Quand il fut de retour à Dresde, il auroit dû, selon le testament de son pére, être mis en possession de la Nouvelle Marche, mais l'Electeur Joachim-Frédéric s'y opposa, quoi que le Testament eût été confirmé par l'Empereur. Mais *George-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg de la ligne de Franconie, qui mourut en 1603 sans héritiers, fit Christian son héritier. En 1606, il fut fait à la Diéte de Nuremberg Général du Cercle de Franconie. Quatre ans après, il tacha de terminer à l'amiable le different survenu au sujet de la succession de Cléves & de Juliers, sans préjudice pourtant aux droits que lui & ses héritiers pouvoient y avoir. En 1617, il célebra le premier jubilé du Luthéranisme. Il protégea de tout son pouvoir l'Eglise Luthérienne, & se trouva dans cette vue à l'assemblée de ceux de la Confession d'Ausbourg à Leipsic. L'année suivante il se rendit auprès du Roi de Suéde *Gustave Adolphe* dans son armée près de Nuremberg, d'où il alla à Dresde où il se tint pendant quelque tems. Enfin il se transporta à Berlin & vint auprès de l'Electeur *George-Guillaume*, afin de veiller de près à ses intérêts. En 1635, il fut compris dans le Traité de Prague; ce qui mit ses Etats en sûreté. En 1655, il contribua au rétablissement de l'Ecole de Heilsbrun qui avoit été ruinée par la guerre. Il mourut le 30 may de la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.*

* CHRISTIAN-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg & Administrateur de Magdebourg, naquit à Wolmerstadt, le 28 août 1587. Il étoit fils de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg & Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & de *Catherine* fille du Markgrave *Jean* qui faisoit sa résidence à Custrin. Il fit ses études à Francfort sur l'Oder, & voyagea en France, en Suisse, en Angleterre & dans les Païs-Bas. Quand son pére devint Electeur, il fut fait Administrateur de Magdebourg. Lorsqu'en 1625 l'armée de la Basse Saxe fut battue par les troupes de l'Empereur, & que celles de l'Administrateur furent dispersées, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le Chapitre donna au Coadjuteur la charge d'Administrateur. Cependant Christian qui se voyoit comme banni se retira l'an 1627 en Danemarc, & de là en Hollande, pour y exiger le payement des troupes Danoises. Ensuite il alla en France & se rendit après cela en Transsylvanie par l'Italie & la Dalmatie, pour attirer dans son parti Gabriel Bethlem. En 1629, il alla en Suéde, avant que *Gustave Adolphe* entrât en Allemagne avec son armée. En 1630, il se rendit inopinement dans Magdebourg où il fut fort bien reçu du Magistrat & de la Bourgeoisie, & il le fit dans l'espérance de trouver auprès d'eux sa sûreté. Peu de tems après, il mit le siege devant Moritzbourg, mais l'approche des troupes impériales l'obligea de le lever, & de s'en retourner à Magdebourg. En 1631, il fut assiégé par le Général de Tilly qui prit la ville, & fit prisonnier Christian qui avoit été blessé. On le mena d'abord à Wolfenbuttel où il y avoit garnison imperiale, mais après la défaite de l'armée imperiale près de Leipsic, on le transporta à Ingolstadt en Baviére. Alors on le sollicita fort à embrasser la Religion Romaine, & dans cette vue on lui mit entre les mains le livre d'Elie Schillerus. Dans le commencement il prit la résolution de le refuter, mais il ne l'exécuta pas. Cependant les Jésuites firent tous leurs efforts pour le gagner. Dans la même année il fut mené à Vienne, & de là à Neustadt en Autriche, où le Clergé & sur tout le Confesseur de l'Empereur, lui firent embrasser la Religion Romaine en 1632. Peu de tems après il parut sous son nom un livre qui avoit pour titre *Speculum Veritatis*, & qui attaquoit vivement la Religion Luthérienne. En 1634, Gaspard Brochmen y répondit par un Ecrit intitulé, *Lychnus Speculo Veritatis oppositus*. Christian fut mis en liberté après son changement de Religion, & demeura dans les Païs Héréditaires de l'Empereur. Après la paix de Prague qui fut conclue en 1635, on assigna à Christian une pension de douze mille écus sur l'Archevêché de Magdebourg. Il mourut le premier janvier 1665. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici & Magdeburgici.*

* CHRISTIAN-ERNEST Markgrave de Brandebourg-Bareith, naquit le 27 juillet 1644. Il étoit fort jeune quand il perdit son pére; & en 1655 il fut mis sous la tutelle de l'Electeur *Frédéric-Guillaume* & du Markgrave *George Albert* de Culembach. Après avoir fait ses études à Halberstadt, à Berlin & à Strasbourg, il alla à Francfort pour assister, en 1658, au couronnement de Léopold I. En 1659, il alla en France, eut la petite vérole à Angers, & partit ensuite pour l'Espagne dans le tems qu'on traitoit de la paix des Pyrenées. Il eut l'honneur d'être admis à l'audience des deux Rois & de l'Infante d'Espagne. Comme dans ce tems-là le bruit se répandit que la paix étoit conclue entre les deux Couronnes du nord, il résolut d'établir l'Ordre *de la Concorde*; ce qu'il fit à Bourdeaux. Il employa cinq ans & demi à voyager. A son retour, l'Electeur se démit de la tutelle, & Christian entra dans la direction de ses Etats. En 1664, il fut fait Général des troupes du Cercle de Franconie. La même année il fonda dans la ville de Bareith le College qui porte le nom de *Christiano-Ernestinum*. L'année suivante il se mit en devoir de fortifier cette ville. En 1666, il fit le voyage de Vienne, de Hongrie & de Stirie. En 1668, il se rendit en Danemarc, où il fut fait Chevalier de l'Eléphant. En 1673, il envoya selon ses engagemens, quelques troupes à l'Electeur, pour couvrir le païs de Cleves, & il alla de son côté, en qualité de Général des troupes de Franconie, occupa le passage du Mein près d'Ochlenfurt, & arrêta là l'armée ennemie jusqu'à ce que celle des Impériaux fût arrivée. Il y exerça la charge de Général Weguemeistre, & fit la conquête de Bonn. Dans les campagnes suivantes, il se conduisit avec tant de valeur qu'en 1676, l'Empereur le fit Lieutenant Général. Ce fut en cette qualité qu'il commanda devant Philipsbourg & qu'il le prit. Dans l'absence du Markgrave *Frédéric* de Bade, il eut le commandement général sur toutes les troupes imperiales. En 1680, après la paix de Nimégue, le Roi de France lui envoya son portrait, & à Madame son Epouse celui du Dauphin. En 1683, il se trouva à la levée du siége de Vienne. Peu de tems après l'Empereur le fit General de la Cavalerie, & ensuite Feld-Maréchal général. En 1686, il reçut dans ses Etats un grand nombre de Réfugiez ausquels il assigna la ville d'Erlang qui depuis a porté le nom de Christien-Erlang. Ce fut là où il fit sa résidence ordinaire, & il y établit en 1701 une Académie pour les Sciences, & une autre pour le Manége. En 1692 & en 1707, il commanda l'armée impériale contre la France, mais il eut le chagrin de ne pas recevoir les renforts qu'on lui promettoit & dont il avoit besoin. Enfin son grand âge, ou peut-être son mécontentement le porterent à se demettre de sa charge. Il mourut en 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.* Sigismond de Bircken, *l'Ulysse de Brandebourg*, en Allemand. *Histoire de Prusse & de Brandebourg*, en Allemand, *partie 1. p. 269.*

DUCS de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

* CHRISTIAN, *le Vieux*, Duc de Brunswick-Lunebourg, Evêque de Minden, fils de *Guillaume* & de *Dorothée*, fille de *Christian* ou *Christierne* III, Roi de Danemarc, naquit le 19 novembre 1566. Son pére mourut en 1592, & son frere ainé étant mort en 1611, il lui succéda. Il étoit déja Evêque de Minden en 1599. En 1622, on lui donna aussi bien qu'à Christierne IV, Roi de Danemarc, en qualité de Duc de Holstein, une commission impériale pour faire restituer au Comte Antoine Gunther d'Oldembourg la Seigneurie de Kniphausen. De tout le Cercle de la Basse Saxe, il n'y eut que lui & Frédéric, Duc de Holstein, qui tinssent le parti de l'Empereur contre le Roi de Danemarc. Cela fut cause que les Etats de la Basse Saxe,

sous

sous prétexte de son grand âge, firent le Roi de Danemarc Général du Cercle & lui déférérent un honneur qui n'étoit dû qu'à Christian. Les troupes Danoises causérent beaucoup de dommage à ses Etats: mais d'un autre côté l'Empereur fit en sorte auprès de la Diéte du Cercle de la Basse Saxe, qu'on le dédommagea des pertes que lui avoient causées les Danois, & qu'il faisoit monter à douze cens mille florins. Il mourut le huitiéme novembre 1633. Il ne fut point marié, & fit sa résidence à Zell. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spéner, *Syllog.* Limnæus, *in Jure Publ. l.4.c.9.* Carolus, *Memorab. Eccl. Sect.6.l.4.c.10.p.808.* Imhof, *l.4.c.4. §. 18. A.*

CHRISTIAN de BRUNSWICK, fils de Henri-Jules, Duc de Brunswic-Wolfembutel, & d'*Elisabeth* de Danemarc sa seconde femme, porta le surnom d'*Halberstad*, parce qu'il fut Administrateur de cet Evêché. On le nomma aussi *l'Evêque enragé*, à cause de ses violences extraordinaires. Il prit le parti de Frédéric Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, & lorsque l'armée de l'Electeur fut défaite à la bataille de Prague, Christian prit un des gans de l'Electrice Epouse de ce Prince, & l'attacha sur son chapeau, jurant qu'il ne l'en ôteroit point, & qu'il ne se donneroit point de repos qu'il n'eût rétabli l'Epoux de cette Princesse. Aussi, depuis ce tems-là, il porta toujours ce gant sur son chapeau. Il ramassa bientôt après une armée, avec quoi il ravagea les terres de son frere Frédéric Ulric, Duc de Brunswic & le pays de Hesse, brûla plusieurs villages de l'Electorat de Mayence, donna à son armée le pillage d'Arménebourg en Westphalie, & fit égorger la garnison de cette ville, au préjudice de la capitulation qu'il avoit signée. En 1622, il prit Lipstad, Soest & Paderborn. Il fit un grand butin dans ces deux derniéres villes, sur tout de statues de Saints d'or & d'argent & d'autres ornemens d'Eglise. Rendu maître de presque toutes les villes de l'Evêché de Paderborn, il fit mettre le feu à toutes les églises, & permit toutes sortes d'insolences à ses soldats. Lorsqu'il eut pris la ville de Paderborn, il en donna le pillage à son armée, exigea de grandes sommes du Clergé & des Jesuites, dont il ruina le Collége, & enleva la statue de saint Liborne patron de cette eglise, qui étoit d'or massif, & qui pesoit 80 livres. Il pilla le thrésor que Diterik Evêque de Paderborn avoit amassé & qu'on faisoit monter à la somme de 339000 écus. Dans le même tems il fit frapper des risdales dont la légende étoit *Gottes freund, der Pfaffen feind*, c'est à dire, *Ami de Dieu, ennemi des Prêtres*. Sa cruauté alla jusques à cet excès, que de faire enterrer l'Evêque tout vif, lui laissant seulement paroître la tête qu'il écrasa avec les piez de son cheval, en sautant & voltigeant par dessus. Il se faisoit servir à table par des filles & des femmes Catholiques toutes nues; & après le repas, les ayant fait prostituer à ses Favoris, il les faisoit égorger ou noyer. Au passage du Mein il attaqua les Impériaux, mais il fut battu, & perdit son canon & son bagage. Il se remit pourtant de cette perte, fit la revue du monde qui lui restoit, & mit sur pié une armée de treize mille hommes. Il se joignit au Comte de Mansfeld, tourna vers l'Alsace, & alla faire avec lui le siége de Zabern. De là ils allérent en Lorraine, & comme on ignoroit leur dessein, cela donna lieu à quelques soupçons, jusques à ce qu'on les vit entrer au service de Hollande. Mais lorsqu'ils voulurent passer par le Hainaut, ils rencontrérent Gonsalve de Cordoue Général des Espagnols, qui les engagea le 29 août 1622, dans une bataille près de Fleurus. Christian remporta la victoire, mais il fut blessé au bras gauche qu'il se fit couper au bruit des trompettes & des timbales, & auquel il en substitua un d'argent. Ce renfort donna beaucoup de joye aux Hollandois qui par là se virent en état de faire lever le siége de Berg-op-zoom que le Général Spinola tenoit depuis long-tems assiégé. Quelque tems après il retourna en Allemagne où l'on travailla à le réconcilier avec l'Empereur: mais comme il vouloit que l'Electeur Palatin & quelques autres fussent compris dans le Traité, cela n'eut point de suite. Comme le Général de Tilly le poursuivoit, il abandonna le Cercle de la Basse Saxe & se retira en Westphalie, où dans une bataille près de Stadtloh dans l'Evêché de Munster il fut défait le sixiéme août 1623, avec perte de l'artillerie & du bagage. Il imputa cette défaite au Colonel Kniphauzen, qu'il menaça de lui faire trancher la tête. Il se retira en Hollande & de là en Angleterre pour y faire de nouvelles troupes. En 1625, lui & le Comte de Mansfeld se joignirent à Christierne IV, Roi de Danemarc, & ils firent une invasion dans le pays de Munster où ils obligérent le Général de Tilly de lever le siége de Nordheim. En 1626, le Roi lui donna l'administration du Duché de Brunswick, & lui confia le tiers de ses troupes pour tenir en échec les Evêchez de Minden & d'Osnabrug: mais il mourut à Wolfenbuttel le neuviéme juin de la même année. On dit qu'après sa mort on l'ouvrit & qu'on lui trouva de grands vers dans le corps. Quelques uns croyent qu'il fut empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brachelius, *l.1.p.43.* Cluvier, *Epit. Hist. p. 786, 789.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis, l. 1. §. 42.* Ludolf, *Théatre du XVII siécle*, en Allemand, *p.86.146.312.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII, tome 4. l. 17. p. 241.* Spener, *Sylloge.* Carolus, *Memorab. Eccl. Sect. 17 p.547.571.*

* CHRISTIAN-LOUIS, Duc de Brunswick & Lunebourg, naquit le 25 fevrier 1622. Il fut fils de *George*, de la branche de Zell, & d'*Eléonore*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt. On l'envoya en 1640, sous la conduite de son maître d'Hôtel Bodo de Hodenberg, dans les Provinces-Unies, d'où il retourna en diligence sur la nouvelle que son pére étoit mort le deuxiéme avril 1641. Comme l'aîné des fréres, il prit la régence en main, & choisit la ville de Hanovre pour sa résidence. Son pére avoit contracté une alliance avec la France, la Suéde & le Landgrave de Hesse-Cassel, contre la Maison d'Autriche; mais Christian-Louis & ses neveux Frédéric & Auguste firent leur accommodement avec l'Empereur à Goslar le 16 janvier 1642. Après la mort de son Oncle Frédéric, il en hérita le Duché de Zell, & depuis ce tems-là il choisit la ville de Zell pour y résider. En 1652, il entra, aussi bien que les autres Ducs de Brunswick-Lunebourg, dans une alliance avec Christine, Reine de Suede, & avec le Landgrave de Hesse Cassel, fut fait Général du Cercle de la Basse Saxe, & arrêta quelques levées que faisoit Christian Duc de Meckelbourg, & qui paroissoient préjudiciables au Cercle. En 1655, Christophle de Barseleben, Abbé de St. Michel à Lunebourg, étant venu à mourir, Christian fit de ce cloître une Académie pour monter à cheval. En 1658, il fit pour trois ans une alliance avec les Rois de France & de Suéde, & avec quelques Etats d'Allemagne; & en 1661, elle fut renouvellée pour trois autres années. Il mourut le 15 mars 1665. Il n'eut point d'enfans de sa femme *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Glucksbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUC de MECKELBOURG.

* CHRISTIAN, fils aîné du Duc *Adolphe Frédéric* de la branche de Suede, & de sa premiére femme *Anne-Marie*, fille d'*Ennon*, Comte d'Oostfrise, naquit le premier septembre 1623. Il épousa en 1650, *Christine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg de la branche de Gustrow, & Veuve de *François-Albert*, Duc de Saxe-Lawenbourg. Son pére qui l'avoit traité fort desavantageusement dans son testament, étant venu à mourir, il n'eut point d'égard à sa derniére volonté, & se mit l'an 1658 en possession de toutes les terres du Duché de Meckelbourg. En 1660, il se fit séparer de sa femme, & mit alors en exécution un dessein qu'il avoit formé depuis long-tems. Ensuite il alla en France où il fit presque toujours sa résidence. Ce fut là qu'il devint amoureux d'*Isabelle-Angélique* de Montmorency-Bouteville, veuve du Duc de Coligny, & résolut de l'épouser. Mais on ne voulut entendre à ce mariage qu'à condition qu'il embrasseroit la Religion Romaine: ce qu'il fit le 29 octobre 1663. Le Roi de France le fit alors Chevalier de l'Ordre du St. Esprit. La conduite qu'il tint en France fut entiérement desapprouvée en Allemagne & particuliérement par les Etats Protestans, & l'on porta à la Diéte des plaintes contre lui. Sa premiére femme assistée de ses fréres, protesta de nullité contre la séparation, & le second mariage; mais l'Empereur accorda à Christian des lettres patentes par lesquelles il donnoit aux enfans qui pourroient provenir du second mariage, le droit de succeder au Duc leur pére dans la possession de ses Etats. Il mena sa nouvelle femme en Allemagne, mais comme elle ne s'y plaisoit pas, il la ramena en France. Il ne vécut pas mieux avec elle qu'avec la premiére. En 1684, il fit avec le Roi de France un accord, en vertu duquel il prétendoit livrer au Roi de Danemarc la forteresse de Domitz. Mais il en fut empêché par l'Electeur de Brandebourg, & en même tems le Roi de France le fit arrêter. Cependant il fut bientôt après relâché à la priére du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. Après cela il s'en alla en Hollande où il mourut le onziéme juin 1692, sans laisser d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Frider. Wilh. l.18. §. 120.* Pfanner, *Hist. Comit. l. 7. §. 22. 23.* Spéner, *Sylloge.* Burgoldensis, *ad instrum. pacis partie 3. §. 110.* Imhof, *N. P. l.4. c.5. §.9*, *Memorab. Eccl. Sect. 17. l. 7. c. 23.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *partie 7. p. 560—580.*

DUC de HOLSTEIN.

* CHRISTIAN-ALBERT, Duc de Holstein-Gottorp, fut fils de *Frédéric* & de *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-George*, Duc de Saxe, & naquit le troisiéme février 1641. En 1655, il fut fait Evêque de Lubek. Il étoit à Frédériksbourg chez sa sœur, femme de *Charles Gustave* Roi de Suéde, lorsque Coppenhague fut assiegé par les Suédois. Son pere étant venu à mourir, il se chargea de la Régence, & eut un grand démêlé avec les Danois qui l'assiégérent dans Tonningen pour le forcer par là à renoncer à ses prétensions; mais ce différent fut peu de tems après terminé par la paix de Coppenhague conclue entre les deux Couronnes. Quelques années après il voyagea dans les Pays-Bas, dans la France, en Savoye, en Suisse & en Allemagne. En 1666, il alla à Vienne & de là à Vénise. A l'occasion de la mort du dernier Comte d'Oldenbourg sans héritiers, Christian-Albert prit possession de la moitié de ses Etats; mais en 1676, la Cour Impériale y forma opposition, & l'obligea à céder toute la succession au Roi de Danemarc. Il y avoit apparence d'une bonne harmonie par le mariage du Duc avec une Princesse de Danemarc, & par le traité de Glukstad, fait entre le Roi de Danemarc & lui; mais il régnoit toujours entre eux une défiance mutuelle, qui éclata ouvertement en 1675. Alors le Roi de Danemarc invita le Duc de Rensbourg à avoir avec lui une conférence, pour terminer leurs différens; mais il se servit de cette occasion pour s'assurer de sa personne, & le contraignit à souscrire aux conditions les plus dures, entre autres à se désister de la Souveraineté qui lui avoit été accordée par la paix de Roschild, à livrer la ville de Tonningen, & à recevoir garnison Danoise dans toutes ses places. Quelque tems après il relâcha le Duc & lui laissa la liberté d'aller à Gottorp; mais comme il se voyoit par tout environné de garnisons Danoises, il se servit de la premiére occasion qui se présenta pour se rendre à Hambourg, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il informa le public du tort qu'on lui faisoit. Cependant le Roi de Danemarc mit tous ses biens en sequestre sous prétexte qu'il avoit négligé de lui faire hommage pour les terres qu'il possédoit. Il rasa les fortifications de Tonningen, fit transporter à Coppenhague les principaux Domestiques du Duc, & foula son pays par de fortes garnisons. Le Duc demeura dans cet état jusques en 1679, c'est à dire, jusques après la conclusion de la paix entre l'Empire & la France à Nimegue & entre les Couronnes du Nord à Fontainebleau. Par cette derniére, le Duc obtint d'être remis en possession de tout ce qui lui appartenoit, sans aucun préjudice aux droits qui lui furent accordez par la paix de Roschild. Mais le Danemark ne laissa pas de le traiter à peu près comme auparavant, de sorte qu'il fut obligé de quitter encore, en 1684, son pays dont le Roi de Danemarc s'empara sous prétexte d'une alliance qu'il prétendoit que le Duc avoit faite contre lui, quoique le Duc ait toujours nié d'avoir eu de tels engagemens. Là-dessus l'Empereur & les Electeurs de Brandebourg & de Saxe le prirent sous leur protection de sorte qu'en 1685 le Duc fut remis en possession de tous ses droits selon les articles de la paix de Roschild, de Coppenhague & de Fontainebleau, & fut rétabli dans une entiére Souveraineté. Il ne demeura que cinq ans dans la paisible possession de ce qui lui appartenoit, & il mourut le 27 decembre 1694. Il avoit épousé *Frédérique-Amélie*, fille de *Frédéric* III, Roi de Danemarc, laquelle mourut en 1704, après avoir donné à son Epoux deux fils & deux filles, savoir, 1. FREDERIC IV qui fut son successeur; 2. *Christian Auguste*, qui en 1701 fut fait Coadjuteur de Lubek, dont dans la suite il devint Evêque; 3. *Sophie-Amélie*, mariée à *Auguste-Guillaume*, Prince Héréditaire de Wolfenbuttel; & 4. *Marie-Elizabeth*, Abbesse de Quedlinbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Fred. Wilh. l.14.§.40.l.17.§.28.73.* Spéner, *Sylloge.* Imhof, *N. P. l.4. c.9.* Mollerus, *Isagoge ad Hist. Chersonesi Cimbricæ, c.13.§.5.* *Mémoires de* Mollesworth, *ch.13.p.215.* *Mémoires de Danemarc contenant la Vie de Christierne V, p.4.5.7.p.79.127.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *p.145.164, &c.*

PRINCES d'ANHALT.

* CHRISTIAN *le Vieux*, Prince d'Anhalt fut un Général fort renommé de son tems, & la souche de la branche de Bern-bourg. Il naquit le onziéme may de l'an 1568. Il étoit fils de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & d'*Anne*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby. En 1582, il eut la curiosité d'aller voir à Constantinople la circoncision d'un Prince Turc qui fut Mahomet III. Il courut là le risque d'être pris par les Turcs, mais il en fut garanti par l'adresse de son Maître d'Hôtel Adam de Sleben, qui le traita si rudement devant le monde qu'il fit évanouir tous les soupçons que les Turcs pouvoient avoir que ce fût un Prince. En 1588, il alla en Danemarc où il demeura jusques à la mort de Frédéric II. Alors il entreprit un voyage en Italie, & en France, d'où il se rendit à la Cour de l'Electeur de Saxe, où il séjourna pendant deux ans. En 1591, il mena en qualité de Général à Henri IV, contre le Duc de Mayenne & ceux de la Ligue, une armée de la part des Puissances Protestans d'Allemagne, & le Roi alla au devant de lui jusques à Sedan. Il se trouva au siége de Rouen, & il y reçut un coup de mousquet dans la jambe où il garda la bâlle pendant neuf ans entiers. A son retour de France, en 1592, il trouva *Jean George*, Markgrave de Brandebourg en dispute avec Charles, Cardinal de Lorraine, au sujet de l'Evêché de Strasbourg. Christian prit le parti du Markgrave, commanda ses troupes, se rendit maître de Holtzheim & battit deux fois les Lorrains, mais il y courut risque de la vie. En 1595, Fréderic V, Electeur Palatin le fit Stadhouder du Haut Palatinat: charge qu'il exerça pendant vingt cinq années. En 1609, il aida à faire l'Union des Evangéliques. Dans le même tems, il étoit Général des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & du Prince Palatin de Neubourg dans la guerre de Juliers. Il fit avec Maurice Prince d'Orange la conquête de la ville de Juliers, & il y eut un cheval tué sous lui. En 1612, il assista à l'élection & au couronnement de l'Empereur Matthias, à Francfort sur le Mein. Dans la suite, lorsque Frédéric V, Electeur Palatin eut accepté la Couronne de Bohéme, il donna à Christian le commandement de son armée. Ce Général fut heureux dans le commencement & battit en 1619 Dampier & Bucquoy Généraux de l'Empereur; mais en 1620 il perdit la bataille de Prague. En 1621, il fut mis au Ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II, & on en donna l'exécution à l'Electeur de Saxe. Cependant il se rendit en Suéde, fit sa paix avec l'Empereur, & fut rétabli dans son premier état. Après cela, il revint dans sa Principauté d'Anhalt, où il

où il passa le reste de ses jours en repos, & ne songea qu'à procurer toutes sortes d'avantages à son païs. Il mourut à Bernbourg, le 20 avril 1630. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Arnaud*, Comte de Bentheim & de Teckelenbourg. * *Gr. Dict. Un. Holl.* De Thou, *Hist. l.* 101. 104. 133. Chytræus, *Hist. Saxon. l.* 29. Lundorp, *continuat. Sleidani, l.* 33. Prasecius, *Chron. Gest. in Europa singularium*. *Theatr. Europ. tome* 1. Brachelius, *Epit. Histor. ab anno* 1618 *ad annum* 1632, *p.* 5. Sagittarius, *Hist. Princ. Anhalt. c.* 37. Spener, *Sylloge*. Ludolf, *Theatre du XVII siecle*, en Allemand, *sur l'année* 1621, *p.* 25.

* CHRISTIAN *le Jeune* ou II, Prince d'Anhalt, fils du précédent, naquit à Amberg dans le Haut Palatinat le onziéme août 1599. Après avoir fait ses études, il voyagea en France & en Italie. Ensuite il alla en Angleterre où il fut fort bien reçu du Roi Jacques I. Après cela il se mit au service d'Emanuel Duc de Savoye contre l'Espagne. A fort peu de tems de là l'Electeur Palatin lui donna deux regimens, avec lesquels il marcha en Bohéme, où en 1620 il se trouva à la bataille de Prague, dans laquelle son cheval ayant bronché, fut cause que Guillaume Verdugo Espagnol le fit prisonnier. On le transporta d'abord à Vienne & ensuite à Neustadt: mais peu de tems après, il fut relâché & rentra en grace avec l'Empereur qui le fit son Chambellan. Après avoir quitté le parti des armes, il fit encore un tour en Danemarc, en Holstein & en Italie & mourut en 1656. Il avoit épousé *Eléonore-Sophie* fille de *Jean* Duc de Holstein Sunderbourg, de laquelle il eut 17 enfans, dont l'aîné qui lui succéda portoit le nom de Victor Amédée. * *Gr. Diction. Un. Holl.*

DUC de BRIEG.

* CHRISTIAN, Duc de Lignitz, de Brieg & de Wohlau, fut fils de *Jean-Christian* & de *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, & naquit le 19 avril 1618. En 1633, il accompagna son pére dans le voyage de Prusse, & fut mis auprès du Prince de Radzivil, où il fit connoissance avec plusieurs Seigneurs de Pologne, & en apprit parfaitement la Langue. Lorsqu'en 1642 la ville de Brieg fut assiégée par les Suédois, il anima par son exemple les Soldats & les Bourgeois à une vigoureuse défense. Quelque tems après, étant à la chasse, il fut pris par un parti Suédois. Les Bourgeois de Brieg n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'ils se mirent à la poursuite des Suédois, & les ayant atteints le lendemain, ils dégagérent leur Duc. En 1653, il courut un grand danger à la chasse, où un des Chasseurs qui le prenoit pour un cerf, tira sur lui & lui blessa la jambe. En 1663, les Turcs se jettérent sur la Hongrie avec une armée formidable, & les Tartares faisoient des courses jusques dans la Moravie. Cela ne manqua pas de répandre une consternation génerale en Silésie. Là-dessus Christian & d'autres Princes se mirent en état de défense. En 1664, les deux fréres moururent, & Christian hérita de leurs Duchez. Alors il choisit Brieg pour y faire sa résidence. En 1668, lorsque *Jean Casimir*, Roi de Pologne, abdiqua la Couronne, Christian fut mis sur les rangs pour remplir sa place, comme étant le seul qui restât de la famille des Piastes. Il mourut le 28 février 1672. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Jean-Casimir*, Prince d'Anhalt-Dessau, de laquelle il eut quatre enfans. * *Gr. Dict. Un. Holl.* Lucæ *Chron. p.* 1498. Spener, *Sylloge*. Dewerdek, *Siles. Numism.*

CHRISTIAN, ou CHRETIEN DRUTHMAR, surnommé *le Grammairien*, Moine de l'Abbaïe de Corbie sur la Somme, vivoit dans le IX siécle, environ l'an 840. Sigebert dit qu'il étoit d'Aquitaine. Il a écrit un Commentaire, ou Exposition sur saint Matthieu, que Mainard Molfer publia en 1530, & un Abbregé sur saint Luc, & saint Jean. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Sigebert, *des Hom. Illustr. c.* 7.

CHRISTIAN, ou CHRETIEN Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Patriarche d'Antioche, fut martyrisé avec quatre de ses compagnons, lorsque cette ville fut prise par les Sarrasins l'an 1238. * Sponde, *en cette année*, n. 19.

CHRSITIAN DE TROYES, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1200. Bien que nous n'ayons pas connoissance de tous ses Ouvrages, ce qu'on a vu de lui nous persuade qu'il ne manquoit pas d'esprit. * Fauchet, *l.* 2. *des Anc. Poet. Franç.*

CHRISTIAN URST, en Latin *Urstisius*, Professeur des Mathématiques à Bâle. Il publia divers Ouvrages, *Elementa Arithmetica legibus Logicis deducta*, *Quæstiones novæ*, *in Theoricas planetarum Purbachii*, &c. & mourut en 1586. Vossius, *de Mathem.*

CHRISTIAN (Florent) *Voyez* CHRETIEN (Florent)

CHRISTIAN, nom de quelques Rois de Danemarc. *Cherchez* CHRISTIERNE.

CHRISTIAN de Buche. *Cherchez* BUCHE.

CHRISTIANA, anciennement *Lagusa*, isle de l'Archipel, située entre celle de Santorini, & le Cap Saslolo de l'isle de Candie, n'a rien de considérable, étant fort petite & déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANA dans l'Amérique septentrionale. *Voyez* CHRISTINE.

CHRISTIANÆUS. *Voyez* CHRISTINEN.

CHRISTIANE (La Mer Christiane) partie de la Mer du nord. Elle est entre l'Amérique septentrionale & les Terres Arctiques, au couchant du Detroit de Hudson. Les Danois qui l'ont découverte les premiers, lui ont donné ce nom à l'honneur de leur Roi Christien IV. On l'appelle aussi *la Mer septentrionale*, & elle renferme la Baye de Hudson & celle de Buton. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANISME, Religion que Jésus-Christ a établie, & que les Apôtres ont publiée dans tout le Monde. On prouve la vérité de la Religion Chrétienne, par la qualité de son Auteur, par la sainteté de sa Doctrine, & par les moyens de son établissement.

I. QUALITEZ de l'AUTEUR du CHRISTIANISME.

Jésus-Christ, est le Messie, & il est Dieu; donc la Religion qu'il a établie est très-veritable. L'on prouve que Jesus-Christ est le Messie, par les livres de l'Ancien Testament, & cette preuve renferme trois propositions.

La premiere, les livres de l'Ancien Testament ne sont point supposez, mais écrits par les Prophétes, & par les autres Auteurs, ausquels on les attribue, tels que sont Moïse, Josué, Samuel, Esdras, &c.

La seconde, l'Ancien Testament contient plusieurs prophéties touchant le Messie, ou le Sauveur du Monde.

La troisiéme, J. C. est le Messie promis & prédit.

On prouve la premiere proposition par les temoignages des Auteurs qui ont vécu en même tems, ou immediatement après les Ecrivains de l'Ancien Testament, & dans les siécles suivans. A l'égard du Pentateuque de Moïse, qui comprend la Genése, l'Exode, le Lévitique, le livre des Nombres & le Deuteronome, il en est parlé dans le livre de *Josué, ch.* 8. *v.* 3. & 10. dans le I. ou III. *livre des Rois, ch.* 8; & dans le II. ou IV. *livre des Rois, ch.* 23: dans le I. *livre des Chron.* ou *Paralip. ch.* 16: & dans le II. *livre ch.* 24 dans *Esdras* ou I. *livre d'Esdras, ch.* 6: dans *Néhemie* ou II. *livre d'Esdras, ch.* 10, & dans les autres livres de l'Ancien Testament. Il est encore à remarquer qu'Helcias, souverain Pontife, trouva le livre de la Loi de Moïse dans le temple, & que le Roi Josias le fit lire à tout le peuple, II. ou IV *Rois, ch.* 22: ce qu'il faut entendre de tout le Pentateuque, ou du moins du Deuteronome, qui étoit l'Abbrégé de la Loi. Les Auteurs profanes ont aussi parlé de Moïse, ou se sont servis de ses Ecrits: entre autres, Sanchoniathon, qui vivoit environ cent ans après, & qui a inseré dans ses livres plusieurs choses tirées de ceux de Moïse, comme le raportent Porphyre & Philon de Biblos dans Eusébe. On met en ce nombre Hésiode, Thalés, Solon, Pythagore & quantité d'autres Philosophes. Il y a de pareilles preuves, pour montrer que les autres livres de l'Ancien Testament ont été écrits par les Auteurs, dont ils portent le nom, & dans les tems qui y sont marquez. Il n'est pas besoin de les raporter ici, il suffit de remarquer que les Juifs dressérent un Canon de ces livres sacrez, dont Esdras fit le recueil, & fut approuvé par la grande Synagogue, pour en rendre l'autorité incontestable.

La seconde & la troisiéme proposition, qui parlent des prophéties touchant le Messie, & de leur accomplissement en la personne de Jesus-Christ, se prouvent par les oracles de l'Ancien Testament.

1. Dans la *Genése, ch.* 49. Jacob donnant sa bénédiction, à Juda son fils, dit, *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa posterité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu; & il sera l'attente des nations*. L'Hébreu porte, *jusqu'à ce que Sciloh vienne*, & ce mot signifie *le Messie*, qui est appellé *l'attente des nations*, de même que le Prophete Aggée le nomme, *le desiré des nations, ch.* 2. La Paraphrase Chaldaïque traduit ainsi, *jusqu'à ce que le Messie vienne, à qui le Royaume appartient*; & les Rabbins les plus anciens l'ont expliqué de la même maniére. Or il y a plus de dix-sept cens ans que la Principauté a été enlevée non seulement à la Tribu de Juda; mais même à tout le peuple d'Israël, d'où il faut conclurre que le Messie est venu. La Tribu de Juda a eu, conformément à cette Prophétie, le privilege de subsister en forme d'Etat jusqu'au tems de la venue de Jesus-Christ. Quelques-uns prétendent qu'Herode étant étranger, le sceptre a cessé sous lui d'être dans la nation Juive, & dans la Tribu de Juda, & qu'ainsi le sceptre a cessé dans Juda à la venue de Jésus-Christ; mais sans appuyer cette preuve qui peut avoir des difficultez, il suffit pour montrer évidemment que le Messie est venu, que le sceptre ne subsiste plus depuis long-tems, ni dans la Tribu de Juda, ni dans la nation Juive; & pour faire voir que Jésus-Christ est le Messie, c'est assez qu'il soit venu peu de tems avant que la République des Juifs ait été detruite par les Romains, & qu'il n'y ait eu aucun homme que lui en ce tems-là, à qui convenoient les qualitez du Messie promis aux Juifs. Si l'on admet l'interprétation de M. de Joncourt dans sa lettre Critique sur le sceptre de Juda, on trouvera que le Messie est venu précisément dans le tems marqué par Jacob dans sa prédiction. *Voyez Lettres Critiques sur divers sujets importans de l'Ecriture Sainte par* M. de J. ** *Lettre* 2.

2. Daniel prédit la venue, la vie & la mort du Messie, dans le récit de ce que l'Ange Gabriel lui avoit revelé, *ch.* 9. *v.* 21. & *suiv.* en ces termes, *Jusqu'au Christ le conducteur, il y aura sept semaines, & soixante-deux semaines, &c. Après ces soixante-deux semaines, on fera mourir le Christ, &c. Il confirmera son alliance pendant une semaine; & au milieu de cette semaine, la victime & le sacrifice cesseront, & l'abomination de la desolation sera dans le temple*: tous les anciens Rabbins expliquent cette prédiction du Messie. Les semaines dont il est parlé dans cette Prophétie, sont des semaines de sept années, & les 70 semaines font 490 ans. Ces 70 semaines échûrent au tems de la venue de Jésus-Christ, qui mourut en la troisiéme année de la soixante & dixiéme semaine, & après cela le temple de Jerusalem fut entiérement ruiné, & les Juifs dispersez.

3. *Isaïe, ch.* 7. *v.* 14. prédit que le Messie naîtra d'une Vierge, *une Vierge concevra*, dit ce Prophete, *& elle enfantera un fils, & son nom sera Emmanuel*: sur quoi il faut remarquer qu'Isaïe ne dit pas seulement *une Vierge sera enceinte*; mais il donne ce prodige, pour un signe du dessein que Dieu a de conserver son peuple, & il appelle cet enfant *Emmanuel*, c'est à dire, *Dieu avec nous*. On voit dans cette Prophetie la naissance de Jesus-Christ.

4. Le Prophete *Michée, ch.* 5. *v.* 2, marque le lieu de la naissance du Messie par ces paroles, *Et vous Bethléem, appellée Ephrata, vous êtes la plus petite entre les villes de Juda, mais c'est de vous que sortira celui qui doit regner dans Israël*; ou, selon les paroles de S. Matthieu, *ch.* 2. *v.* 6, qui contiennent le même sens, *Et toi, Bethléem, Terre de Juda tu n'es pas la plus petite entre les Princes de Juda; car de toi sortira le Conducteur qui gouvernera mon peuple Israël*.

5. David, au *Pseaume* 71 selon la Vulgate, ou 72 selon l'Hebreu, *v.* 10, predit ainsi l'adoration des Rois: *les Rois de Tarsis & des isles lui offriront des présens, les Rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons*. *Isaïe, ch.* 60. *v.* 6, *ils viendront tous de Saba, apportant de l'or & de l'encens, & donnant louange au Seigneur*.

6. *Isaïe, ch.* 35. *v.* 4. 5. 6, parle des miracles que le Messie devoit faire, lorsqu'il dit, *Dieu viendra lui même, & vous sauvera: Alors les yeux des aveugles seront ouverts, & les oreilles des sourds seront debouchées. Alors le boiteux bondira comme un cerf, & la langue des muets sera deliée*. Ce sont des miracles que Jesus-Christ a faits.

7. *Zacharie, ch.* 9. *v.* 9. prédit ainsi l'entrée du Messie dans la ville de Jerusalem, *Rejouissez vous, fille de Sion; tressaillez de joye, fille de Jerusalem: votre Roi vient à vous juste & Sauveur; étant pauvre, & monté sur une ânesse & sur un ânon*.

8. Le même *Zacharie, ch.* 11. *v.* 12. parle en ces termes des trente deniers qui furent donnez à Judas, *Ils peserent trente piéces d'argent pour ma recompense*.

9. *David, Pseaume* 21 selon la Vulgate, & 22 selon l'Hebreu, *v.* 17. 18. 19. parle aussi du crucifiement du Messie, & du partage de ses habits: *Ils ont percé mes mains & mes piez, ils ont compté tous mes os* (dans la plûpart des Versions de la Bible il y a, *je compterois* ou *je pourrois compter tous mes os*): *ils ont partagé entre eux mes vêtemens, & ils ont jetté le sort sur ma robbe*: Il ajoûte, *Pseaume* 68 ou 69. *v.* 22. *Ils m'ont présenté du fiel pour viande, & m'ont donné du vinaigre à boire dans ma soif*.

10. *Isaïe, ch.* 53. *v.* 4. 5. 6. predit la cause de la passion du Messie, en ces termes, *Il s'est véritablement chargé de nos langueurs, & il a porté nos douleurs .... Il a été frappé pour nos iniquitez .... Dieu a mis sur lui l'iniquité de nous tous: il a été offert parce qu'il l'a voulu*. Les anciens Rabbins rapportent ces oracles au Messie, comme Aben-Ezra le reconnoit lui même. Ceux qui sont venus depuis ont tâché d'éluder la force de cette Prophetie, en disant qu'il y étoit parlé de deux Messies, l'un souffrant & affligé; l'autre glorieux & triomphant: mais ce n'est qu'une défaite, & cette distinction est purement imaginaire. Il ne faut que lire la Prophétie, pour connoitre qu'il y est parlé d'un seul Messie, & que c'est de la même personne, que tous ces oracles se doivent entendre: ce qui est si vrai, qu'il est dit *v.* 10. & 11. que la mort sera la cause de sa gloire, *Lorsqu'il aura mis son ame pour le peché, il verra une longue posterité. Parce que son ame a souffert, il en verra le fruit & sera rassasié*.

11. *David, Pseaume* 15 selon la Vulgate, & 16 selon l'Hebreu, *v.* 10. marque la resurrection de Jesus-Christ, par ces paroles, *Vous ne laisserez pas mon ame dans le sepulcre, & vous ne permettrez pas que vôtre Saint voye la corruption*. Cela ne se peut appliquer à David, puisque son corps est demeuré dans son sepulchre, & se doit necessairement entendre du Messie. Cette preuve est d'autant plus démonstrative contre les Rabbins, qu'ils reconnoissent que David a été la figure du Messie, & que plusieurs choses sont attribuées à ce Roi, qui ne conviennent qu'au Christ.

12. Le même Prophete Roi, *Pseaume* 67 selon la Vulgate, & 68 selon l'Hebreu, *v.* 19. predit l'Ascension de Jesus-Christ, lorsqu'il dit, *Vous êtes monté en haut, vous avez pris avec vous la captivité*, c'est à dire, *emmené les captifs*.

13. Le même *David, Pseaume* 109 selon la Vulgate, & 110 selon l'Hebreu, *v.* 1. marque l'Ascension de Jesus-Christ, en ces termes, *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite*. Celui que David appelle son Seigneur, ne peut être que le Messie, qui est ensuite appellé Sacrificateur pour toûjours, selon l'ordre de Melchisedech.

14. Le Prophéte *Joël, ch.* 2. *v.* 28, prédit ainsi la Mission du Saint Esprit, *Je repandrai mon Esprit sur toute chair, & vos fils prophetiseront*.

15. *Isaïe, ch.* 66. *v.* 19. marque la prédication de l'Evangile par ces paroles, *J'envoyerai de ceux qui auront été sauvez, aux nations vers la mer en Afrique & en Lydie, peuples armez de fleches, en Italie & en Gréce, aux isles éloignées, à ceux qui n'ont point entendu parler de moi, & qui n'ont point vu ma gloire, & ils annonceront ma gloire aux nations*. David en parle aussi, *Pseaume* 18 selon la Vulgate & 19 selon l'Hebreu, *v.* 5. en ces termes, *Leur son s'est repandu par toute la terre, & leurs paroles ont été jusqu'aux extremitez du monde*.

Après

Après tant d'oracles qui se trouvent accomplis dans la personne de Jésus-Christ, on ne peut pas raisonnablement douter qu'il ne soit le Messie promis, & prédit par les Prophètes. Les Juifs néanmoins s'efforcent toûjours de soutenir leur Religion, & de combattre la vérité du Christianisme: sur quoi il est important de remarquer leurs principales erreurs, dans l'explication des Prophéties de l'Ancien Testament. La premiére est, qu'ils ne distinguent pas les deux avénemens de Jésus-Christ, dont l'un regarde la rédemption des hommes, & l'autre le dernier jugement: celui-là est predit en des termes qui marquent l'humiliation & les souffrances du Sauveur, & celui-ci est décrit plein de gloire & de majesté, comme on le voit dans le dernier chapitre de Malachie, & dans le 38 d'Ezéchiel. C'est de là que quelques Juifs ont pris occasion de s'imaginer deux Messies, dont l'un viendroit dans un état pauvre & misérable; & l'autre dans un éclat digne de sa grandeur: ce qui est une pure fiction, contraire à l'Ecriture, qui attribue ces deux états à la même personne. La seconde erreur des Juifs est, qu'ils croyent que le Royaume du Messie, dont il est parlé dans *Isaïe, ch.* 2, dans le Prophète *Michée, ch.* 4, & ailleurs, doit être temporel & terrestre, & que les biens dont les peuples seront comblez à la venue du Messie, doivent être aussi temporels, c'est à dire, des richesses & des honneurs: au lieu que tout cela se doit entendre de la victoire de Jésus-Christ sur le démon, de la délivrance ou rédemption des hommes, & de l'établissement de l'Eglise, &c.

On prouve que J.C. est Dieu, par les Prophéties de l'Ancien Testament. Quelques-unes de celles que j'ai déja raportées, parlent de sa Divinité: en voici encore d'autres. David, *Pseaume* 2. *v.* 7, fait ainsi parler le Messie, *Le Seigneur m'a dit, je vous ai engendré aujourd'hui*, c'est à dire, *produit de ma substance*. *Pseaume* 109 selon la Vulgate, & 110 selon l'Hébreu, il appelle le Messie son Seigneur: il dit que le Seigneur a dit au Messie de s'asseoir à sa droite, & que le Messie a été engendré de la substance du Seigneur, avant la création du Soleil: *Le Seigneur a dit mon Seigneur, Asseyez vous à ma droite: Je vous ai engendré du fond de ma substance avant Lucifer. Isaïe, ch.* 35. *v.* 4, marque la Divinité du Messie par ces paroles, *Dieu même viendra & nous sauvera*. Il dit *ch.* 9. *v.* 5, *un petit enfant nous est né, & le Fils nous a été donné & il sera appellé admirable, Conseiller, Dieu fort*. Ailleurs le Messie est souvent appellé *Emmanuel*, c'est à dire, *Dieu avec nous*.

Toutes ces preuves, qui sont convainquantes contre les Juifs, servent aussi contre les Payens, après leur avoir prouvé que les livres de l'Ancien Testament ne sont point supposez, mais très-dignes de foi. A quoi il faut ajoûter, qu'il n'y a pas lieu de dire que les Chrétiens ayent fabriqué ces livres, pour autoriser leur Religion, puisqu'ils ont été de tout tems, & sont encore à present entre les mains des Juifs, ennemis jurez des Chrétiens: ce qui a fait dire à saint Augustin, que c'étoit par une providence particuliére de Dieu, que les Juifs étoient dispersez par toute la terre, afin qu'ils y portassent les oracles qui établissent la vérité du Christianisme, qu'ils ne veulent pas néanmoins recevoir par un faux zéle & par une aveugle complaisance dont ils sont animez, pour soutenir leur ancienne Religion; & pour se défendre du parricide que leurs Péres ont commis en la personne de J.C.

Plusieurs Savans employent ici les Prophéties des Sibylles. *Voyez* la preuve qu'on en peut tirer, dans l'article de SIBYLLES.

On tire encore du Nouveau Testament des preuves très-évidentes de la Divinité de J.C. Ces preuves se réduisent à six propositions.

La premiére, les livres du Noveau Testament ne sont point supposez, mais écrits par les Apôtres & par les Evangélistes dont il portent le nom.

La seconde, ce qui est écrit dans les livres du Nouveau Testament est très-vrai.

La troisiéme, les prodiges qui ont paru à sa naissance, pendant la vie & la mort de J.C. marquent sa Divinité.

La quatriéme, ses miracles prouvent qu'il est Dieu.

La cinquiéme, sa résurrection, & son ascension sont des preuves convainquantes de sa Divinité.

La sixiéme, sa Divinité se prouve par plusieurs témoins sacrez & profanes.

On prouve la premiére proposition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu dans le même tems, ou immédiatement après, & de ceux des siécles suivans, comme saint Clément, saint Ignace, saint Polycarpe, Papias, saint Justin Martyr, Athenagoras, saint Irenée, &c.

La seconde se prouve par les témoignages même des Auteurs Juifs, & des Payens, comme, de Josephe, de Suétone, de Tacite, de Pline *le Jeune*, de Celse, de Macrobe, *&c.* qui reportent plusieurs faits contenus dans le Nouveau Testament, & de la même maniére qu'ils y sont écrits.

En effet, qu'elle apparence y a-t'il que l'on ait supposé les livres du Nouveau Testament. Comment pouvoit-on faire recevoir un si grand nombre d'Epitres, à tant d'Eglises si nombreuses, si elles avoient été fausses? Comment faire croire à l'Eglise de Rome que saint Paul lui avoit écrit une Epitre, à l'Eglise de Corinthe, qu'elle en avoit reçu deux de lui, & cela peu de tems après la mort de saint Paul? Comment seroit-il possible que les Disciples de J.C. eussent inventé ce qu'ils ont écrit? Ils ont publié ces faits, dans les lieux mêmes où les choses se sont passées; en Judée, à Jérusalem, où ils établirent une eglise. Ils ont parlé devant tout le peuple des miracles de J.C., de sa mort, de sa résurrection, & de son ascension, comme de choses arrivées dans l'espace de trois ans; & ils ont commencé d'en parler quelques jours après l'ascension, lorsqu'ils eurent reçu le Saint Esprit. Ils ont reproché publiquement aux Juifs le détestable parricide qu'ils avoient commis en la personne de J.C. Ils ne se sont pas contentez de prêcher toutes ces choses, ils les ont écrites, & leurs Ecrits ont été portez en tous lieux. Ils ont raporté des miracles qui étoient si publics, que les Juifs ne les pouvant nier, accusoient J.C. de les faire par la puissance de Beelzebub Prince des Demons. Ils ont circonstancié la passion, la mort & la résurrection de J.C. d'une maniére qui fait aisément voir, que l'on ne pouvoit en cela imposer au public. Pilate même fut si persuadé de la résurrection de J.C. qu'il en écrivit à l'Empereur Tibére, lequel étant au Senat, proposa de mettre J.C. au nombre des Dieux. Cette Histoire doit être d'autant moins suspecte, que c'est Tertullien qui la reporte dans une Apologie, qu'il adresse au Senat & aux Empereurs Romains, qui avoient dans leurs regitres les Actes de Pilate. Il est donc évident qu'on ne peut douter de la vérité de ce qui est écrit dans le Nouveau Testament.

3. Les prodiges qui ont paru à la naissance, pendant la vie, & à la mort de J.C. sont des preuves incontestables de sa Divinité: il suffit de remarquer ceux-ci. Il est né d'une Vierge, par un effet surnaturel de la toute-puissance de Dieu: des Anges ont publié sa gloire à sa naissance: une nouvelle étoile paroît dans le ciel pour conduire les Mages qui viennent l'adorer dans la ville de Bethléem. A l'âge de douze ans, il enseigne les Docteurs dans le temple de Jerusalem. Lorsqu'il est batisé par Saint Jean, le Saint Esprit descend sous la figure d'une colombe, & l'on entend une voix qui dit que c'est *le Fils bien-aimé de Dieu*. Il jeune quarante jours sans boire ni manger, & les Anges viennent ensuite le servir. Il paroît transfiguré, & tout brillant de lumiére sur le Thabor, accompagné de Moïse & d'Elie; & une voix du Ciel se fait entendre, qui declare que c'est le Fils de Dieu, & qu'il faut lui obeir. Lorsque ses ennemis armez s'approchent pour se saisir de sa personne, il les renverse à terre, par ces deux paroles, *c'est moi*. A sa mort, le Soleil s'éclipse, les tenebres se répandent par toute la terre pendant trois heures, le voile du temple se fend en deux parties, la terre tremble, les tombeaux s'ouvrent, & plusieurs Morts ressuscitent.

4. Les miracles que J.C. a faits, prouvent encore sa Divinité. Ses miracles sont certains: ils ont été faits en public, & souvent en présence des Pharisiens, ennemis de J.C. qui ne pouvant en nier la verité, les attribuoient au Demon. Mais peut-on s'imaginer que J.C. soit un Magicien, & qu'il chasse le Diable d'un corps d'un possédé, par la puissance même du Diable? La maniére dont ces miracles ont été faits, marque absolument une vertu divine. J.C. guerit un Lepreux par une parole, *Je le veux*: il donne la santé au fils du Centenier, loin du lieu où étoit ce malade, en disant, *Allez, & qu'il vous soit fait comme vous avez cru*: il rend la vue aux aveugles: il ressuscite les Morts, & entre autres Lazare, qui étoit depuis quatre jours dans le tombeau: il fait paroître sa puissance sur les Anges, sur les Démons, sur les Hommes, sur les animaux, sur la mer, sur les vents, sur la vie, & sur la mort; ce qui fait dire à Nicodême, *Jean, ch.* 3. *v.* 2, *Personne ne peut faire les miracles que vous faites si Dieu n'est avec lui*. Il faut ajoûter à ces miracles la connoissance que J.C. a eue de l'avenir; il prédit sa mort & sa résurrection, *Matth. ch.* 12. 16. 17. & 20; Que Judas le trahiroit, *Matth. ch.* 26; Que Pierre le renieroit, *Matth. ch.* 26; Que la ville de Jerusalem seroit détruite par une puissante armée, *Luc. ch.* 19. & 21; Que le Saint Esprit descendroit sur ses Apôtres, *Luc, ch.* 24: & toutes ces prédictions ont été accomplies.

5. La résurrection de J.C. montre évidemment qu'il étoit Dieu: il l'avoit predit, & il ressuscita en effet par sa propre vertu, & par une puissance divine. Les Juifs mêmes contribuérent à la preuve de cette vérité: ils mirent des Gardes autour de son tombeau; ils attachérent leur sceau à la pierre qui le fermoit; & ils prirent toutes les précautions possibles, dans la crainte qu'ils avoient que ses Disciples n'enlevassent son corps, pour dire ensuite qu'il étoit ressuscité, ainsi qu'il l'avoit dit pendant sa vie. Cependant J.C. sort du tombeau le troisiéme jour, les Gardes épouvantez vont à Jerusalem, donnent avis aux Princes des Prêtres de ce qui s'étoit passé; & ceux-ci leur donnent de l'argent, pour dire au peuple que les Disciples étoient venus de nuit, & avoient enlevé le corps de leur Maître, pendant que les Gardes dormoient. Mais, comme remarque S. Augustin, s'ils dormoient, comment ont-ils vu les Disciples; s'ils ne les ont pas vus, comment peuvent-ils être temoins? s'ils veilloient, pourquoi ont-ils permis l'enlevement? s'ils étoient accablez de sommeil, d'où savent-ils ce qu'ils disent? D'ailleurs, puisqu'il ne falloit garder le tombeau de J.C. que pendant trois jours, ya-t'il lieu de croire que les Gardes, qui étoient en grand nombre, se soient tous endormis, dès la seconde nuit? Comment les Apôtres & les Disciples qui étoient si timides, auroient-ils osé se hazarder à faire cet enlevement? Auroient-ils pu rouler la pierre du sepulcre & rompre le sceau, sans faire quelque bruit? Auroient-ils eu le loisir de délier le corps de J.C., d'ôter les draps & le suaire, & de les plier, pour les y laisser comme on les trouva? Enfin, J.C. a apparu pendant quarante jours après sa résurrection, à la sainte Vierge, aux femmes dévotes, à la Magdelaine, à saint Pierre, à saint Jean, aux Disciples qui alloient à Emaüs, aux Apôtres assemblez à Jérusalem en l'absence de Thomas, aux mêmes Apôtres Thomas y étant présent, & encore aux Apôtres, étant en Galilée. Il a bu & mangé avec eux, il les a fait souvenir des choses qu'il leur avoit enseignées avant sa mort; il a fait toucher son côté & ses mains à Thomas, qui doutoit de sa résurrection; il a ordonné à ses Apôtres d'aller prêcher son Evangile par toute la terre. Après s'être montré, & s'être fait reconnoître tant de fois, il a assemblé ses Apôtres & ses Disciples au nombre de plus de cinq cens, & en leur présence il est monté au ciel. Peut-on souhaiter un témoignage plus fort que celui-là? Tant de personnes n'ont pu se tromper, & l'on ne peut pas dire qu'ils ayent voulu tromper les autres. Quelle apparence, que des gens qui n'auroient pas vu J.C. ressuscité, eussent supposé l'avoir vu monter au ciel, & se fussent exposez aux tourmens & à la mort, pour défendre un tel mensonge? Qu'auroient-ils eu à esperer d'un imposteur, qui leur auroit faussement promis de ressusciter? L'homme n'est point assez insensible à la douleur, pour souffrir les plus cruels supplices afin de soutenir une fiction contre sa propre conscience, & en faveur d'un fourbe.

6. Voilà bien des preuves de la Divinité de J.C. Ajoûtons ici les témoignages des Auteurs sacrez & profanes. Saint Jean-Baptiste déclare que J.C. est Dieu, *Jean, ch.* 1. *v.* 2. 15 & 29. Les Evangélistes publient la même verité, & particuliérement saint Jean, qui parle de la génération éternelle du Verbe, & de son incarnation. S. Pierre l'appelle Fils de Dieu, *Jean, ch.* 6. *v.* 69, & *Matthieu, ch.* 16. *v.* 16; & saint Paul dit que la plenitude de la Divinité habite corporellement en J.C. *Coloss. ch.* 2. *v.* 9: & *Philip. ch.* 2. *v.* 6. Entre les Juifs & les Infidéles, Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 18, parle de lui en ces termes, *en même tems a paru Jésus, homme sage (si toutefois il est permis de l'appeller homme:) car il faisoit grands prodiges, & étoit le Docteur de ceux qui aimoient la vérité; & il a eu plusieurs Sectateurs tant des Juifs que des Gentils. C'étoit le Christ, lequel ayant été accusé par les Princes de nôtre nation, fut condamné par Pilate à être crucifié, & néanmoins ceux qui l'avoient suivi au commencement, ne cessérent pas de l'aimer; car il leur apparut ressuscité le troisiéme jour* (*après sa mort.*) Quelques-uns soutiennent néanmoins que cet endroit avoit été inseré dans l'Histoire de Josephe: cependant Eusebe, S. Jérôme, Sozoméne, & quantité d'autres Auteurs ont raporté ce passage; & si quelques autres défenseurs du Christianisme, comme saint Justin & Tertullien, ne l'ont point employé dans leurs Ecrits, c'est peut être qu'il se sont servis d'exemplaires, d'où les Juifs avoient retranché ces paroles qui leur étoient desavantageuses. Pilate, qui abandonna J.C. aux Juifs, le reconnut innocent, & écrivit, à ce que raporte Eusebe, touchant ses miracles & sa résurrection, à l'Empereur Tibére, qui proposa de lui décerner les honneurs divins, mais le Sénat s'y opposa, parce que Pilate ne lui en avoit point écrit. Enfin, Mahomet loue J.C. dans son Alcoran, & dit que le Christ, fils de Marie, avoit une ame divine, qu'il étoit l'Esprit & le Verbe de Dieu.

II. SAINTETÉ de la RELIGION CHRÉTIENNE.

Il est visible que la Religion Chrétienne n'a pour fin que de santifier l'homme, & de glorifier Dieu. Elle tend à regler les passions, à faire régner l'esprit sur le corps, & à rendre à Dieu un culte très-parfait. Ce ne peut être là le dessein du Demon, que l'on conçoit comme un Esprit ennemi de Dieu, & des hommes; ni celui de la chair & du sang, qui ne cherche qu'à se satisfaire, & à jouir des plaisirs; ni celui de la Politique, qui ne se met pas en peine de déraciner les crimes, pourvu qu'ils ne violent pas l'ordre de la société. La Morale Chrétienne contraint toutes les passions; l'amour propre s'en plaint, la volupté ne la peut souffrir, l'orgueil y trouve son anéantissement; c'est le paradoxe des sens, de l'esprit, du cœur, & de la nature. On n'avoit jamais sçu qu'il fallût porter sa croix, estimer la pauvreté, se réjouir dans les persécutions, aimer ses ennemis, être doux & humble de cœur. Ce ne sont point là des adresses, ni des ménagemens des Docteurs du monde; & il paroît évidemment que J.C. qui a établi cette Morale, est le Docteur venu de Dieu. Les autres Religions ont des caractéres bien differens, qui font connoître que ce sont des ouvrages des hommes. Celle des Payens étoit, & est encore pleine d'impiété & de corruption. L'exemple des fausses Divinitez y autorise les plus grands crimes. Le Mahométisme flate les inclinations des hommes pour les attirer, il permet la jouïssance des plaisirs, & il promet un paradis charnel. Il n'y a que la Religion Chrétienne, qui détruise tous les vices, & qui tende à une parfaite sainteté. Cette sainteté a paru dans toutes les actions, & dans tous les discours de J.C., dans la vie des Apôtres, & dans la conduite de ceux qui leur ont succédé.

III. MERVEILLEUX ETABLISSEMENT du Christianisme.

La premiére merveille qui paroît dans l'établissement du Christianisme, c'est la descente du S. Esprit sur les Apôtres, pour les rendre capables de publier hautement l'Evangile. Après avoir reçu ce don divin, sous la figure de langues de feu, ils parlent toutes sortes de Langues; & une infinité du peuple de différentes nations entendent en même tems ce qu'ils disent. S. Pierre explique ce prodige par un discours fort touchant; & après cette prédication, trois mille personnes croyent en J.C. Les Apôtres font plusieurs

sieurs miracles en présence de tout le peuple, & ils donnent même à ceux qui se convertissent le pouvoir de faire aussi des miracles, *Actes, ch. 4. & 10.* Ces dons deviennent si sensibles, que Simon le Magicien voulut les acheter à prix d'argent. Depuis ce tems-là, le nombre des Chrétiens s'accrut de jour en jour, & ce progrès jettoit les Infidèles dans l'étonnement. Pline en parle en ces termes dans une Epître à Trajan, *La contagion de cette superstition* (il parle en Payen) *s'est étendue non seulement dans les villes, mais dans les villages & dans les campagnes*. Voici les principales considérations que l'on doit faire sur ce sujet. La doctrine de l'Evangile étant extrêmement élevée au dessus des sens, très-contraire aux idées du Paganisme, & aux opinions charnelles des Juifs, & très-opposée aux sentimens ordinaires des hommes, il étoit impossible de l'établir par des moyens humains. Pour faire croire qu'un homme crucifié étoit Dieu, que la Religion des Juifs étoit abolie en partie, que celle des Payens n'étoit qu'une infame superstition, il falloit une éloquence surnaturelle, accompagnée de prodiges, qui pussent autoriser une créance si nouvelle & si surprenante. Un petit nombre de gens ignorans, sans prudence & sans pouvoir, n'étoient pas capables de résister à la puissance des Empereurs, & à la sagesse des Philosophes, s'ils n'avoient été remplis de l'Esprit de Dieu, & fortifiez d'un secours invisible; mais ce qui est étonnant, c'est qu'au milieu de tant d'obstacles qui paroîtroient invincibles, la Religion Chrétienne a été établie en fort peu de tems. Les Apôtres mêmes l'ont vu publiée & reçue presque par toute la terre. Il ne faut pas que les impies nous objectent les progrès qu'a faits la Religion de Mahomet; car ce faux Prophète a inventé une loi qui flate les sens; il y a pris des autres Religions ou Sectes, ce qui servoit à la faire recevoir par toutes les nations; il n'a pas permis que l'on examinât sa doctrine; il disoit que Dieu lui avoit commandé d'établir sa Religion par la force des armes. Ainsi la douceur de sa Loi qui permet les plaisirs, & les violences qu'il a exercées sur les peuples conquis, ont établi son Alcoran. D'ailleurs la Religion Chrétienne s'est maintenue parmi les persécutions les plus cruelles qui se puissent imaginer, jusqu'à ce que les Empereurs Payens ayent enfin renversé les idoles pour adorer le vrai Dieu. Mais le Mahométisme s'est accru en opprimant les foibles, en mettant tout à feu & à sang, & en épouvantant, par la force des armes, ceux qui ne se laissoient pas gagner par la douceur d'une Loi charnelle. On peut voir encore de belles & de savantes réflexions sur la vérité du Christianisme dans les Auteurs qui ont traité à fond cette matière, comme, M. Huet, *Demonstr. Evang.*; *Pensées de* Paschal; Abbadie, *Vérité de la Religion Chrétienne*; & le Père Béguin Jésuite, *de Divinitate Christi*.

CHRISTIANO-CATE'GORES, ou *Accusateurs de Chrétiens*, certains Errans, qui adoroient les images de la sainte Vierge & des Anges, comme Dieu même. On croit qu'ils s'élevérent dans le sixiéme siécle. * Saint Jean de Damas.

CHRISTIANOPEL, ville de Suéde, dans la province de Bleking, sur la *Mer Baltique*, avec un bon port. Christierne IV, Roi de Danemarc la fit bâtir, & elle fut cédée aux Suédois, par la paix de Roschild en 1658, & par celle de Copenhague en 1660. Les Danois l'avoient surprise durant les derniéres guerres, & les Suédois la leur reprirent en 1676. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIANPREIS ou FRE'DE'RICKS ORT, forteresse du Roi de Danemarc. Elle est dans le Duché de Sleswick, aux confins de celui de Holstein, sur l'endroit le plus étroit du Golfe de Christianhaven, à deux lieuës de la ville de Kiel, du côté du nord. Cette forteresse est commandée par une montagne, qui n'en est pas beaucoup eloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSBOURG, forteresse des Danois, construite sur la côte d'Or, en Guinée, près du petit Accara, environ à 26 lieues de Saint-George de la Mine vers le levant. Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSTAD, ville de Suéde, dans la province de Bléking, est sur la *Mer Baltique*, avec un port assez commode, entre Copenhague & Christianopel. Christierne, IV. de ce nom, la fit bâtir, & elle fut depuis cédée aux Suedois, en 1658 & 1660. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIAN-STAD. *Cherchez* ANSLO ou ANSLOYE.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, I. de ce nom, Roi de Danemarc, fils de THIERRY, Comte d'Oldembourg, fut élu après Christophle de Bavière l'an 1448. Il gouverna ses Sujets avec une grande prudence; fit le voyage de Rome l'an 1474; & s'attira de grandes louanges du Pape Sixte IV, qui admira son humilité & sa douceur. Christierne fut aussi élu Roi de Suéde, par la faction de l'Evêque d'Upsal. Il mourut le 22 mai 1481, laissant de *Dorothée*, fille de *Jean*, Marquis de Brandebourg, & veuve du Roi Christophle, morte en 1496, JEAN son fils qui lui succeda. * Crantz, *Histoire de Danemarc, l. 8. & de Saxe, l. 12.*

CHRISTIERNE II, surnommé *le Cruel* ou *le Tyran*, né le deuxième juillet 1481, commença de régner en Danemarc l'an 1513, après la mort de JEAN son père. Il travailla inutilement à recouvrer le Groenland, que ses prédécesseurs avoient perdu, & aspira à la Couronne de Suéde. Dans cette vue, il leva une armée, se mit sur mer, & alla assiéger Stokholm l'an 1518; mais il fut obligé de lever le siege. Sténon Roi de Suéde étant mort l'année suivante, Christierne se fit élire en sa place; & bien qu'il eût promis de traiter ses nouveaux Sujets avec douceur, il exerça des cruautez inouies, & sur tout contre les principaux Seigneurs Ecclesiastiques, & seculiers, qu'il fit mourir après s'être assuré de leurs personnes, dans un festin, auquel il les avoit invitez. Voici les circonstances de ce festin, si l'on en croit un Historien moderne. Christierne choisit la Fête de Tous-les-Saints, premier jour de novembre 1520, pour son couronnement. Tous les Grands y furent invitez, & l'on rendit la cerémonie la plus magnifique qui eût été vue dans le Septentrion, afin d'y attirer plus de gens. Elle se fit dans Stokholm, où le premier jour du mois fut employé au couronnement; le second, aux courses de bague; le troisiéme, aux tournois, le quatriéme, aux combats de la barriére; le cinquiéme, à la danse; le sixiéme & le septiéme, on traita toutes sortes de gens aux dépens du Roi, & le huitiéme, qui devoit terminer la fête, fut destiné pour le superbe festin, que le Roi donnoit aux Sénateurs & aux Officiers de la Couronne de Suéde. Les Conviez, qui assistérent au nombre de quatre-vingt-quatorze, ne furent pas plutôt assemblez que le Roi marcha à leur tête vers la principale église, où l'on devoit rendre les actions de graces du couronnement. La Messe y fut chantée solennellement, & à la Communion le Roi jura sur l'Eucharistie de garder inviolablement les priviléges de la nation Suédoise, & d'entretenir une amitié sincère avec les Sénateurs & les Grands du Royaume, qui, avant que de communier, firent de leur part le serment de fidélité au Roi. La Compagnie retourna ensuite au Palais Royal, & s'assit à table, où elle ne pensoit qu'à la joye, lorsque le Roi se leva sous prétexte de quelque nécessité, & passa dans un cabinet. Pendant qu'on étoit à table, on entendit un bruit terrible d'Officiers Danois, dont une partie se saisit des avenues du Palais, & l'autre se jetta en foule l'epée à la main dans la salle du festin. Tous les Conviez furent arrêtez de la part du Roi, & l'on travailla la nuit à dresser un échaffaut devant la porte du Palais Royal, où l'on fit monter les Evêques de Scara & de Strengnes, à qui l'on trancha la tête. Les autres Evêques, les Grands du Royaume & le Sénat périrent de la même sorte: mais le Grand Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem fut condamné à un supplice plus cruel, parce qu'il avoit eu plus de zéle pour sa patrie. On l'attacha à une croix de saint André, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur. Après que l'on eut rangé les corps sur la place, & mis les têtes sur des piques plantées aux environs, un Officier donna le signal aux Soldats de faire main basse sur le même peuple qui étoit accouru pour voir l'exécution: & parce qu'il y en eut qui se sauverent, le Roi fit publier le lendemain une amnistie, pour ce qui restoit des Bourgeois; mais par une cruauté inouie, on les massacra dès qu'ils parurent. Les Gardes disposez aux environs de Stokholm, empêchérent que l'on n'apprît incontinent dans les provinces, ce qui se passoit dans la ville capitale. Le Roi attira au port de Stokholm, six Evêques qui n'avoient point assisté à la cérémonie, sous prétexte de leur communiquer une affaire très importante; & lorsqu'ils furent entrez dans le lieu destiné pour la conférence, il y fit mettre le feu qui les consuma. Cette inhumanité fit soulever les quatre Etats du Royaume, qui sont le Clergé, la Noblesse, la Bourgeoisie & les Paisans; & tous, d'un commun accord, prirent les armes sous la conduite d'un Chef qu'ils élurent. Christierne prit la fuite, & retourna en Danemarc par la Gothie occidentale, laissant par tout d'horribles marques de sa cruauté, qui le fit encore chasser de Danemarc, & on élut en sa place Frédéric, Duc de Holstein son oncle. Christierne se retire l'an 1523, dans les Païs-Bas avec sa femme *Elisabeth*, sœur de Charles-*Quint* & de Ferdinand, tous deux Empereurs. Il faisoit déja profession de la Religion Lutherienne. Après un exil de dix ans, il tenta de se remettre sur le thrône avec le secours des Hollandois; mais il fut pris, & mis en prison, où il demeura 27 ans, jusqu'au 25 janvier 1559, qu'il mourut âgé de 78 ans, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, morte le 19 janvier 1525, 1. 2. 3. *Philippe*, *Maximilien* & *Jean*, morts jeunes; 4. *Dorothée*, née en 1515, mariée le 27 septembre 1532, à *Frédéric* II, Electeur Palatin, morte en 1580; & 5. *Christine*, née en 1523, mariée, 1. en 1534, à *François* Duc de Milan; 2. en 1540, à *François* Duc de Lorraine. * Jean Magnus, *Histoire de Suéde*, *l.* 24. Chytræus, *Saxon*, *l.* 9. & 18. De Thou, *Hist. l.* 1. & 22.

CHRISTIERNE III, ou CHRISTIAN III, Roi de Danemarc fils de FRE'DE'RIC I, qui avoit été élu en la place de Christierne II, son neveu, fut nommé Roi l'an 1535, & couronné l'an 1537, à la maniére des Luthériens, dont il embrassa la doctrine qu'il introduisit dans son Royaume. Il chassa les Evêques, ne conservant que les Chanoines, afin d'avoir des prébendes à donner, & il en usa de même dans la Norvége. Il défit de nombreuses troupes de ceux de Lubeck & de Christophle d'Oldembourg, qui s'étoit emparé des Etats de son pére. Il institua le Collège de Coppenhague, & dressa une belle bibliothéque. Son inclination l'avoit toûjours porté à aimer les livres & les Gens de Lettres. Au reste, il gouverna avec assez de douceur & de modération, & mourut le premier janvier 1559, environ 23 jours avant Christierne II, son prisonnier, avec lequel on dit qu'il eut une longue conférence, qui fut suivie d'une parfaite réconciliation. Son régne fut de 24 ans depuis son couronnement, & son âge de 56. Ce Prince épousa en 1524, *Dorothée*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe, morte le septiéme octobre 1571, dont il eut 1. FRE'DE'RIC II, qui lui succéda; 2. *Magnus*, né le 14 août 1540, qui fut Evêque de Derpt en Livonie, & qui mourut en 1583, laissant une fille unique de *Marie*, fille du Grand Duc de Moscovie; 3. JEAN qui a fait *la branche de* SUNDERBOURG; 4. *Anne*, née en 1532, mariée le 14 octobre 1548, à *Auguste*, Electeur de Saxe, morte le premier octobre 1585; & 5. *Dorothée*, mariée le 12 octobre 1561, à *Guillaume* Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le sixiéme janvier 1617. * De Thou, *Hist. l.* 1. & 10. Chytræus, *Saxon. l.* 14. & 15. *&c.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN IV, né le douziéme avril 1577, fut Roi de Danemarc après son pére FRE'DE'RIC II, l'an 1588, à l'âge de douze ans. On nomma quatre Conseillers, pour la conduite du Royaume, & on le couronna seulement en 1596. Il fit la guerre contre les Suédois l'an 1610. Les Protestans d'Allemagne le firent Chef de la Ligue contre l'Empereur, pour le rétablissement du Prince Palatin, en 1625, & il fit la paix en 1629. En 1644, il eut encore la guerre contre les Suédois qui lui enleverent diverses places, & la paix termina leurs conquêtes. Après grand nombre de belles actions, & un régne de 60 ans, Christierne mourut le 28 fevrier de l'an 1648, âgé de 71 ans. Il avoit épousé le 27 novembre 1597, *Anne-Catherine*, fille de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg, morte en 1612, dont il eut, entre autres enfans CHRISTIERNE V, FRE'DE'RIC III qui lui succéda, & *plusieurs enfans naturels*. * *Histoire de Danemarc.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, fils de CHRISTIAN IV, né le dixiéme avril 1603, fut élu Roi de Danemarc du vivant de son pére. C'étoit un Prince d'un grand mérite, mais extrêmement valétudinaire. Il mourut le deuxiéme juin 1647, en allant prendre les eaux en Saxe. Il avoit épousé le cinquiéme octobre 1634, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-George*. I. du nom, Electeur de Saxe, morte le deuxiéme juin 1647, dont il n'eut point d'enfans. FRE'DE'RIC son frére fut élu après lui.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN V, que d'autres nomment VI, Roi de Danemarc, fils de FRE'DE'RIC III, naquit le dix-huitiéme avril de l'an 1646, & succéda à son pére, mort le neuviéme fevrier de l'an 1670. C'étoit un Prince courageux & entreprenant, qui se ligua en 1674 & 1675, avec les Princes d'Allemagne, avec l'Empereur, & avec les Hollandois. Il déclara la guerre aux Suédois, & leur enleva même quelques places, mais le Roi de Suéde s'étant mis en campagne, lui défit ses troupes en diverses occasions, comme dans la bataille donnée le 14 décembre 1676, dans une autre donnée près de Landskroon dans la province de Schonen le 24 juillet 1677, & dans la bataille navale donnée entre Malmoe & l'isle d'Amag, le 14 juillet 1676. Il mourut le quatriéme septembre 1699. *Voyez* sa postérité à l'article de HOLSTEIN.

CHRISTINE, Reine de Suéde, née le huitiéme février 1626, fille unique du grand GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde, qui fut tué à la bataille de Lutzen en Allemagne, l'an 1632, & de *Marie Eléonor* de Brandebourg, fut reconnue pour Reine en 1633, sous la tutelle des cinq Grands Officiers de la Couronne. Lorsqu'elle fut en état de manier les affaires par elle-même, elle tâcha de se faire des créatures nouvelles, & d'éloigner des affaires les anciens Ministres de son pere. Cette conduite & quelques autres sujets de mecontentement, aigrirent les Suedois contre elle, quoiqu'elle les eût gouvernez avec beaucoup d'esprit, & elle résolut d'abdiquer en faveur de Charles-Gustave son cousin, Comte Palatin de Deux-Ponts, Prince très-sage & fort-aimé; ce qu'elle executa le 16 juin 1654. Incontinent après elle quitta la Suede, pour aller à Bruxelles en Brabant, où elle devoit rejoindre Pimentel, qui avoit été très avant dans sa confidence, pendant qu'il etoit Résident du Roi d'Espagne auprès d'elle. On n'avoit jamais cru dans son Royaume qu'elle eût beaucoup de Religion. Elle abjura la créance Lutherienne pour se faire Catholique, & après un voyage qu'elle fit à Rome en 1656, elle vint en France. La ville de Paris lui fit une magnifique entrée. Le Colonel Général de la Bourgeoisie à la tête de quinze mille Parisiens en armes, vint la recevoir à l'entrée du Fauxbourg-Saint-Antoine. Elle étoit equipée en Amazone, montant un cheval blanc richement enharnaché, & vetue d'un juste-au-corps d'écarlate, & d'une juppe en broderie d'or & d'argent, avec un chapeau chargé de plumes. Elle se retira la même année à Rome pour y fixer son séjour. Elle y est morte le 19 avril 1689, & y fut inhumée en l'église de saint Pierre. Elle étoit savante, aimoit les habiles Gens, & pendant son regne elle les avoit comblez de liberalitez, genereuse, ouverte, d'un esprit vif & facile; mais quelquefois extraordinaire dans sa conduite, dédaignant son sexe, aimant à paroître vêtue en homme, & en affectant toutes les postures, vive, changeante dans ses passions, & quelquefois trop libre en paroles; elle n'étoit ni belle ni laide, elle avoit les traits grands, l'air mâle, la taille un peu irrégulière. Enfin elle étoit tournée pour le corps & pour l'esprit d'une maniére, qui lui a souvent fait dire à elle-même, que la nature s'étoit trompée, lorsqu'elle en avoit fait une fille. En 1686, elle ecrivit au Chevalier de Terlon une lettre au sujet de la persécution, que l'on faisoit souffrir aux Protestans de France, où elle condamne hautement cette maniere d'agir. Cette lettre se trouve dans la République des Lettres de l'an 1686. * *Memoires Historiques*.

CHRISTINE de Lorraine, Grande Duchesse de Toscane, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, naquit le sixiéme août de l'an 1565. On lui donna le nom de Christine de Danemarc son ayeule, dont

dont elle imita parfaitement les vertus. Le troisiéme may 1589, elle fut mariée à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand-Duc de Toscane; & elle fut le bonheur & l'ornement de cet Etat, qu'elle gouverna sagement après la mort de son mari, arrivée en 1609. Christine en eut divers enfans, & entre autres Côme II, qu'elle maria à *Marie-Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Ferdinand* II: ce qui lui inspira beaucoup d'inclination pour la Maison d'Autriche. Elle envoya à l'Empereur un secours considérable d'argent, après la revolte de la Boheme en 1618 & 1619, & durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le dix-neuviéme décembre 1637.

CHRISTINE de France, fille de *Henri* IV, surnommé *le Grand*, & de *Marie* de Médicis, née le dixiéme février 1606, épousa *Victor-Amé*, Duc de Savoye, le premier février 1619, & demeura veuve l'an 1637, après avoir eu six enfans, raportez à l'article de SAVOYE. Cette sage Princesse gouverna les Etats de son fils durant sa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un tems très-difficile. Elle fonda aussi grand nombre de monastéres, répara plusieurs églises, & mit par un vœu solemnel, ses provinces, & la personne de son fils, sous la protection de la sainte Vierge. Toutes ces belles actions furent couronnées par une sainte mort, le 27 décembre 1663. *Voyez* Vittorio Siri *dans ses Mémoires, & dans son Mercure*.

CHRISTINE de Danemarc, Duchesse de Milan, puis de Lorraine, étoit fille de *Christierne* II, Roi de Danemarc, & d'*Elisabeth* d'Autriche. L'Empereur Charles-Quint son oncle la maria l'an 1534, avec *François Sforce*, Duc de Milan; mais étant restée veuve quatre ou cinq ans après, elle prit en 1540, une seconde alliance avec *François*, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut *Charles* II, & deux filles. Le Duc François mourut en 1545, & la Princesse Christine étant une seconde fois veuve, ne songea plus qu'à élever le jeune Charles II. Mais Henri II, Roi de France, lui en ôta les moyens, car il fit venir le jeune Duc à Saint-Germain-en-Laye, pour y être nourri auprès des Princes ses fils, & il nomma Nicolas, Comte de Vaudemont, pour Régent & Gouverneur de la Lorraine. Christine se retira à Malines. Depuis, en 1558, elle mania avec beaucoup de prudence le traité de paix qui se conclut entre la France & l'Espagne, & s'aquit la réputation de Princesse très-habile. Elle contribua aussi à la conclusion du mariage du même Duc Charles son fils, qui se fit la même année avec Claude de France, fille du Roi Henri II.

CHRISTINE de PISAN, fut fille de *Thomas* de Pisan, natif de Boulogne, mais qui après avoir demeuré pendant quelque tems à Vénise, fut fait Conseiller de cette République. Christine naquit à Venise. Thomas de Pisan s'étant aquis une grande réputation par son savoir dans l'Astrologie, Science fort prisée dans ce tems-là, on lui adressa deux vocations à la fois, l'une venoit de Charles V, Roi de France, & l'autre du Roi de Hongrie. La première fut acceptée, & Thomas de Pisan alla à Paris où Charles le sollicita de faire venir sa famille, parce qu'il avoit résolu de le garder auprès de lui tant qu'il vivroit. La famille de Thomas, dont Christine faisoit partie, passa donc de Venise en France en 1368. Christine etudia les Langues & les Arts, & y fit de si grands progrès à cause de l'étendue de son génie, qu'on la regarda de bonne heure comme un miracle entre les personnes de son sexe. Les talens extraordinaires de cette fille, joints à la faveur distinguée que le Roi témoignoit à son pére, la firent rechercher en mariage par un grand nombre de personnes riches & de distinction. Mais Thomas de Pisan leur préféra *Etienne Castel*, jeune homme Picard peu accommodé des biens de la fortune, mais de bonne famille, de bonnes mœurs & d'une grande érudition, à qui il la donna en mariage âgée de 15 ans. Le Roi accorda aussi de une charge de Secretaire avec un revenu considérable, au nouveau gendre de son Astrologue. Cependant la faveur de cette famille ne dura pas fort long-tems. Charles V mourut en 1380: son successeur peu curieux d'Astrologie, retrancha la moitié des gages de Thomas, & paya mal l'autre moitié. Ce chagrin joint au grand âge du pére de Christine le fit mourir à la même heure, à laquelle il avoit prédit qu'il mourroit; c'est au moins ce que sa fille assure. Christine fut encore malheureuse, lorsqu'en 1389 la mort la priva de son époux, & qu'à l'âge de 25 ans elle se vit veuve & chargée de trois enfans. C'est alors qu'elle éprouva toute la rigueur de son sort. Toutes les pentions disparurent à la fois, elle se trouva très-peu d'argent comptant, on vint lui demander le payement de dettes qu'elle ne croyoit pas devoir & l'on ne lui paya pas ce qui lui étoit dû. Elle se vit donc accablée de procès fort dispendieux, & obligée de pourvoir à la subsistance de sa famille, ce qui parut d'autant plus amer à Christine que jusques-là elle avoit joui de toutes les commoditez de la vie. Ce disastre, quoique très-fâcheux en lui-même, eut cependant un bon effet, tant pour la gloire de Christine, que pour la Literature Françoise de ce tems-là; car lasse de tous les procès & de tant d'autres occupations pénibles, elle les abandonna tout d'un coup, & ne s'attacha plus qu'aux études & à composer des livres. Elle se plut extremement à l'Histoire, à la Fable, au stile & aux fictions Poetiques. En 1405, âgée de 41 ans, elle publia son premier livre intitulé *Vision de Christine*, dans lequel elle assûre qu'elle avoit déja composé 15 volumes. Ses Poesies consistérent en Ballades, Lays, Virelays & Rondeaux, selon le goût de son tems. Comme il se trouva parmi les compositions de Christine des piéces fort tendres, la médisance publia par tout, que cette veuve étoit véritablement amoureuse, ce qui lui donna beaucoup de chagrin. Elle s'en défendit dans ses Ecrits, prenant Dieu à temoin de son innocence. Les premieres productions de sa Muse lui acquirent l'estime non seulement des François, mais aussi des Etrangers. Le Comte de Salisbury favori de Richard Roi d'Angleterre, aimoit la Poesie & faisoit lui même des vers. Pendant le séjour qu'il fit en France, où il etoit venu à l'occasion du mariage de son Maitre & d'Isabelle fille de Charles VI, il fit connoissance avec Christine, dont les compositions lui avoient plu. Il la prit en affection, & lui voyant un fils qu'elle cherchoit à placer, il lui offrit de l'emmener en Angleterre, pour le faire élever avec le sien. Christine y consentit, & son fils aîné, pour lors âgé de treize ans, passa en Angleterre avec le Comte de Salisbury. A quelque tems de là Richard fut déthrôné par Henri de Lancastre. Le Comte de Salisbury fut decapité. Henri vit les Poesies & les autres livres que Christine avoit envoyez au Comte. Il les lut & en fut si content, qu'il chercha dès lors tous les moyens d'attirer à sa Cour cette illustre veuve. Il prit son fils auprès de lui & l'entretint noblement. Deux de ses Gentilshommes eurent commission de prier la mére de passer aussi la mer pour joindre son fils, & de lui promettre qu'on l'entretiendroit honorablement. Comme elle avoit horreur des exécutions que Henri avoit faites, elle n'eut aucune envie d'aller en Angleterre; & c'est ce qui augmenta son embarras, ne sachant point comment retirer son fils. Elle résolut enfin de faire prier le Roi d'Angleterre, qu'il permit à son fils de la venir chercher, afin qu'il pût l'accompagner dans le voyage. On lui accorda sa demande, mais ni la mére ni le fils ne revinrent plus à Londres. Si Christine avoit été d'humeur de quitter la France, elle auroit trouvé des etablissemens considerables dans plus d'une Cour étrangére. Elle en auroit même trouvé dans sa patrie. Le Duc de Milan lui fit des offres très-avantageuses, qu'elle n'accepta pourtant pas, aimant mieux pour certaines raisons rester en France, que de retourner en Italie. Les Princes de la Cour de France, n'avoient pas moins d'estime pour Christine, que ceux d'Angleterre & d'Italie. Elle s'attacha d'abord, plus particuliérement, ce semble, à Philippe Duc de Bourgogne. Ce Duc, voulant donner à Christine des marques reelles de son estime, prit à ses gages le fils aîné de cette Dame, nouvellement revenu d'Angleterre; & il fournit pendant quelque tems à la mére, dequoi soutenir son état. Ce fut aussi ce même Duc qui lui donna la commission d'écrire la Vie de Charles *le Sage*. Christine n'avoit pas achevé le dernier Ouvrage, lorsque Philippe mourut. Cette mort fut encore fatale à Christine & lui causa de nouvelles angoisses par raport à sa famille, car ni la protection des Grands, ni ce qu'elle s'étoit fait payer pour XV volumes de ses Ouvrages, ne l'avoient pas enrichie. Au milieu de ses plus grandes adversitez, elle ne fut pas sans consolation. De trois enfans que son mari lui avoit laissez, il lui restoit un fils & une fille, tous deux également recommandables par d'excellentes qualitez du corps & de l'esprit. Le fils avoit étudié les Belles Lettres & s'etoit sur tout poussé dans la Rhétorique & dans la Poesie; la fille se fit Religieuse à Poissy. *Ce qui a été dit jusques ici, est presque tout tiré de la Vision de Christine*. Un grand nombre de ses Ouvrages se trouve à Paris dans la bibliothéque du Roi de France. Les mignatures dont ils sont ornez & la richesse de la relûre montrent assez qu'ils furent copiez & reliez pour des Rois ou pour des Reines de France. On voit dans une de ces mignatures, qui se trouve à la tête du livre intitulé *la Cité des Dames*, le portrait de Christine. Elle est assise sous un dais, la tête penchée sur la main gauche, & le coude appuyé sur un bureau. Elle a le visage rond, les traits réguliers, le teint délicat & assez d'embonpoint, ses yeux sont fermez & elle paroit sommeiller. Une robe bleue, brodée d'or par le bas, & doublée de feuille morte, s'ouvre sur le sein & laisse entrevoir un corset pourpre bordé d'or. Voici la liste des Ouvrages de cette savante Dame, *Cent Ballades, Lays, Virelays, Rondeaux, Jeux à vendre, autrement Vente d'Amour; autres Ballades; l'Epitre au Dieu d'Amours; le Débat des deux Amants; le livre des trois Jugemens; le livre du dit de Poissy; Le Chemin de long étude, les dits Moraulx, ou les enseignemens que Christine donne à son fils; Le Roman d'Othea, ou l'Epitre d'Othea à Hector; Le livre de Mutation de Fortune*. Tous ces Ouvrages sont en vers; voici les titres de ceux qui sont en prose. *Histoire du Roi Charles le Sage; La Vision de Christine; La Cité des Dames; Les Epitres sur le Roman de la Rose; Le livre des faits d'armes & de Chevalerie; Instruction des Princesses, Dames de Cour & autres lettres à la Reine Isabelle*, en 1405; *Les proverbes Moraux; Le livre de Prudence*. Tous ces Ouvrages ne sont pas aujourd'hui fort estimez. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Boivin le Cadet, *dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript. & des Belles Lettres*.

CHRISTINE, Vierge & Martyre, se trouve dans les Martyrologes au 24 juillet; mais les Actes sont si fabuleux, que l'on ne peut y ajoûter aucune foi. * Molanus. Baillet, *Vies des Saints, 24 juillet*.

CHRISTINE, monnoye de Suéde, d'argent de très bas aloi, qui vaut environ quinze sols de France. Il y a des demi Christines qui valent 20 *roustiques*, dont les huit font environ deux sols six deniers de France. Ce sont, avec les *Carolines*, presque les seules monnoyes d'argent qui se fabriquent en Suéde. * Savary, *Dict. du Commerce*.

CHRISTINE ou CHRISTINA, nouveau bourg de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Suede, & sur la riviére de Sud. Les Suédois la bâtirent vers l'an 1640, & lui donnérent le nom de leur Reine. Depuis, les Hollandois le prirent sur eux, & les Anglois en chassérent ensuite ces derniers.

* CHRISTINE-HAMN, ville de Suéde dans la Wermalande, tire son nom de celle qui l'a fait bâtir. Elle est située sur la côte occidentale du Lac Wener, Waner ou Waener, vers sa partie septentrionale. Elle est à peu prés à l'ouëst de Stokholm, dont elle est éloignée de plus de 40 lieues.

CHRISTINEN (Paul) de Malines, où il a été Sindic, a recueilli les Décisions du Conseil de Malines, en six volumes, & a fait un Commentaire fort exact sur les Coutumes de la même ville, sur lequel Sébastien Christinen son fils, a fait des additions en 1654. Les Ecrits de Paul Christinen sont estimez dans les Païs-Bas, à cause du bon sens, & de la connoissance qu'il avoit des bons Auteurs. Il est mort âgé en 1637. * *Biblioth. Historique des Auteurs du Droit*, édit. de Paris, *in douze* 1692, *par* Denys Simon.

CHRISTMAN (Jacques) Professeur de l'Université d'Heidelberg, dans le Bas Palatinat, naquit en 1554, à Johanberg, dans le diocése de Mayence. Outre sa Langue maternelle, il savoit l'Arabique, la Syriaque, l'Hébraique, la Chaldaïque, la Gréque, la Latine, la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole. Il voyagea assez long-tems, & s'arrêta enfin à Heidelberg, où, après avoir enseigné près de 20 ans, il mourut le 16 juin 1613, âgé de 59 ans. Christman a composé divers Ouvrages de Chronologie; & comme ses sentimens n'etoient pas toûjours conformes à ceux de Scaliger, il a été fort exposé à ses injures. Nous avons de lui, *Muhamedis Alfragani Chronologica & Astronomica Elementa; Epistola Chronologica; Disputatio de anno & die Passionis Domini, Explicatio Calendarii Romani, Ægyptiaci, Arabici, Persici, Syriaci & Hebrai; Nodus Gordius; Observationes Solares; Theoria Lunæ*. * Vossius, *de Mathem.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph. Germ. &c.*

CHRISTO (Monte-Christo) anciennement *Oglasa*, *Iglasa*, isle de la Mer de Toscane. Ce n'est qu'une montagne de trois lieues de circuit, qu'on trouve à cinq lieues de l'Isle d'Elbe, & on n'y remarque rien, sinon qu'elle a été autrefois pleine de Moines, d'où apparemment elle a pris le nom qu'elle porte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTODORE, Poëte Grec, vivoit dans le cinquiéme siecle, sous l'empire d'Anastase. Il composa un Poeme en six livres, de la Conquête de l'Isaurie, par le même Empereur, avec quelques autres Ouvrages raportez par Suidas.

CHRISTODULE. *Cherchez* JEAN V, Empereur de Constantinople.

CHRISTOFLE. *Voyez* CHRISTOPHLE.

CHRISTOLYTES, Herétiques, qui s'élevérent dans le sixieme siecle. Ils croyoient que Jésus-Christ descendant aux enfers, y avoit laissé le corps & l'ame, & n'étoit monté au ciel qu'avec sa seule Divinité. C'est de ce *déliement* prétendu qu'on a formé le nom qu'on leur a donné; mais ces prétendus Herétiques n'ont jamais fait Secte, & il n'en est point parlé dans les Auteurs contemporains. * Saint Jean de Damas, *des Hérétiques*. Sandarus, *Heréſ.* Gautier, *en sa Chron. au sixiéme siécle*.

CHRISTOPHLE (Saint) Martyr, étoit Cananéen de nation; mais ayant embrassé le Christianisme, il quitta son païs, pour aller annoncer l'Evangile dans la Licie, province de l'Asie Mineure. L'Empereur Déce exerçoit alors une sanglante persécution contre les Chrétiens l'an 253, & saint Christophle fut arrêté prisonnier, puis tourmenté par plusieurs supplices très cruels; mais il demeura ferme dans la Foi de Jésus-Christ, & le Tyran voyant que sa constance convertissoit un grand nombre d'Infideles, lui fit trancher la tête le 25 juillet 254, qui est le jour auquel on célébre sa mémoire dans toutes les eglises Latines, à la réserve de celle de Valence en Espagne, qui la solemnise maintenant le dixiéme du même mois, à cause que ce jour-là on y dedia une Synagogue de Juifs convertis, en l'honneur de ce saint Martyr. Ce fut parce que ces Juifs, à qui saint Vincent Ferrier avoit fait embrasser la Foi, assurérent que saint Christophle leur avoit souvent apparu, pour les avertir de quitter le Judaïsme. Voilà ce que les Legendes nous apprennent de ce saint Martyr; mais les Actes sur lesquels elles sont fondées, sont estimez aujourd'hui très-incertains, pour ne pas dire fabuleux. Pour ce qui est de son portrait, que l'on répresente d'une hauteur prodigieuse, portant l'enfant Jésus sur les epaules, il y a apparence que son nom a donné lieu à la maniére dont on le répresente, car Christophle en Grec Χριστοφόρος, signifie *Porte Christ*. Quoi que l'on ne sache rien de saint Christophle, & que quelques uns même croyent que c'ait un Saint imaginaire, son culte est établi dans les églises d'orient & d'occident. Les Grecs en font l'Office le neuviéme may, & les Latins le 25 juillet. * Baillet, *Vies des Saints*.

CHRISTOPHLE, faux Pape. Après la mort de Benoit IV, Léon V fut élevé sur le saint Siege, & fut chassé 40 jours après, au commencement de l'an 906, par un homme dont on ne sait ni le nom ni la patrie, & qui prit le nom de Christophle. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, car sept mois après son election, Serge Diacre de l'Eglise de Rome, qui avoit été Antagoniste du Pape Formose, étant revenu à Rome, se saisit de la personne de Christophle, & le renferma dans un monastére. * Platine. Baronius, *A.C. 907. num. 2. & 908. num. 1.*

* CHRISTOPHLE, Evêque de Ratzebourg, né en 1537, fils d'*Albert* VI, Duc de Meckelbourg, introduisit la Religion Luthérienne dans l'Evêché de Ratzebourg. En 1556, l'Archevêque de Riga le fit son Coadjuteur. Après sa mort il en

il en prit possession avec l'aide d'Eric IV, Roi de Suède. Mais les Livoniens qui le regardoient comme un Etranger n'étoient pas contens de l'avoir, & comme il étoit partisan de la Suède, Sigismond Auguste Roi de Pologne, donna ordre à Godart Ketler, Duc de Courlande, de s'assurer de sa personne. Il passa dans cette détention cinq années en Pologne, & n'obtint sa liberté que par la cession de son Archevêché. Il s'en retourna à Ratzebourg, où il ne s'occupa guéres d'autre chose que de la Musique & de l'Alchymie. Il mourut en 1592. Il épousa premiérement, *Dorothée* fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarc, & en secondes noces *Elizabeth* fille de *Gustave* Roi de Suède. De la premiére il eut *Marguerite-Elizabeth*, mariée à *Jean-Albert* II, Duc de Meckelbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.*617. Imhof, *N. P. J. l.*4. *ch.*5. §.5.

* CHRISTOPHLE (Jean) natif de Coppenhague, y a été Professeur en Langue Grèque. Il mourut le quatriéme janvier 1648. Il a donné au public, *Decas Quæstionum Philologicarum Græcarum*, *Potiora Meteorologiæ generalis capita*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CHRISTOPHLE, fils de l'Empereur Constantin Copronyme, & de sa troisième femme *Eudoxie*, eut le titre de César par concession de son pére, le deuxième avril 769, & le conserva sous le régne de Leon IV, son frére; mais Constantin VI, fils de Leon, & neveu de Christophle, lui fit couper la langue l'an 792; & cinq ans aprés, l'Impératrice *Irène* le fit mourir à Athenes où il étoit relégué. Théophanes, *Hist. Miscell.*

CHRISTOPHLE, fils aîné de Romain Lécapéne, fut fait Empereur de Constantinople par son pere le 17 d'août de l'an 920, & eut le bonheur de ne point voir la ruine de sa famille, étant mort dès l'an 931. Il avoit eu deux enfans de *Sophie* sa femme, *Marie*, qui fut mariée à *Pierre* Roi de Bulgarie; & *Michel* que Constantin Porphyrogénete, délivré de Romain Lécapéne, fit tonsurer de force l'an 945. *Sophie* fut aussi contrainte d'embrasser l'état monastique. * Bandurt, *Numism. Imp. Rom.*

CHRISTOPHLE, I. de ce nom, Roi de Danemarc, étoit fils de VALDEMAR II, & hérita de la Couronne, aprés la mort de ses deux fréres Abel & Eric VII, l'an 1252. Il la conserva jusqu'à l'an 1259, avec une fortune assez diverse. Il persecuta le Clergé, & fut pris dans la guerre qu'il eut contre les Comtes de Holstein. Les autres mettent sa mort seulement en l'année 1286. * Crantz, *l.*7. *Hist. Dan.* Pontanus, *l.*7.

CHRISTOPHLE II, Roi de Danemarc, fils d'ERIC VII, se fit élire aprés Eric VIII, son frére, dit *le Jeune & le Preux*, lequel connoissant son mauvais naturel, avoit voulu lui fermer le chemin du thrône. Il ajoûta l'isle de Rugen au Danemarc, & donna Rostock, aujourd'hui ville Anséatique, en fief aux Ducs de Meckelbourg. Les Comtes de Holstein le chasserent de son Royaume, où il fut rétabli deux diverses fois. Il mourut environ l'an 1331, aprés un régne de prés de treize ans. * Crantz. Pontanus, &c.

CHRISTOPHLE III, Duc de Baviére, & Roi de Danemarc, étoit fils de JEAN, Palatin du Rhin, & d'une sœur d'*Eric* X, Roi de Danemarc. Celui-ci fit une abdication volontaire du Royaume 1439. Christople lui succéda, & fut aussi élu Roi de Suéde & de Norvege. Bien que sa domination fût assez douce, elle ne plut pas à ses Sujets, qui l'accusoient de donner les charges les plus considérables aux Allemans. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, qui fut depuis femme de *Christierne* I, son successeur, & mourut sans enfans l'an 1448. * Crantz, *l.* 8. *Hist. Dan. ch.* 22. *& suiv. & Hist. de Suéde*, *l.*5. *ch.*38. Jean Magnus, *l.*22. *ch.*17. *& suiv.* Pontanus, *Hist. Dan. &c.*

CHRISTOPLE, Duc de Wirtemberg, né le douze may 1515, étoit fils d'ULRIC, qui fut dépouillé de ses Etats en 1519, par les intrigues de l'Empereur Charles-*Quint*. Christophle se retira en France, où il rendit de grands services au Roi François I, dans les guerres de Piémont, & où il se signala à la tête de vingt-trois compagnies, bien qu'il n'eût que vingt-deux ans. La Reine Catherine de Medicis voulut, mais en vain, l'appeller au Ministére, au commencement du régne de Charles IX. Lorsque Christophle eut succédé à son pere, & fut paisible possesseur de ses Etats, il prit Elwangen en 1532, & depuis il ne s'appliqua plus qu'à cultiver les Sciences; car il possedoit les Langues, les Belles Lettres; & protegeoit les habiles Gens. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de WIRTEMBERG. Il mourut à Stutgard, âgé de 53 ans le 28 decembre 1568. * De Thou, *Hist. l.* 11. 24. *&* 43.

CHRISTOPHLE (Ordre de S.) C'est ainsi que se nommoit dans la Carinthie une certaine Société, qui s'étoit formée sous l'Empereur Maximilien I. En 1517, plusieurs personnes de considération de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole, s'unirent pour fonder un Ordre dont le but seroit d'abolir la débauche du vin, & l'abus criminel des juremens. Le premier Auteur de cet Ordre fut *Sigismond* Baron de Dietrichstein. Les Régles de l'Ordre engageoient chacun des Membres à porter sur son habit le portrait de saint Christophle, & à s'abstenir des excés dont nous avons parlé. Les Chevaliers qui se trouvoient pour la premiere fois en faute, étoient mis à une certaine amende pécuniaire, mais les rechûtes étoient punies par la privation de l'Ordre. Cet Ordre s'éteignit bien-tôt aprés sa fondation, faute de Chevaliers qui en voulussent suivre les Régles; & l'on vit au contraire s'établir en même tems & avec rapidité *l'Ordre des Buveurs*. * Megiserus, *Annal. Carinth. l.*11. *ch.*2. *p.*1294. *& suiv.* Valvasor, *Ehre des Hertzogthums Crain*, *l.*9. *p.*23. *& suiv.*

CHRISTOPHLE BERNARD de GALEN. *Voyez* GALEN.

CHRISTOPHLE COLOMB. *Cherchez* COLOMB.

CHRISTOPHORSON (Jean) Evêque de Chichester en Angleterre, vivoit dans le XVI siecle, & étoit de Lancastre. Il étudia à Cambridge, où il reçut les honneurs du Doctorat, & où il fut depuis Principal du College, dit *de la Trinité*. On le choisit quelques tems aprés, pour être Doyen de l'église de Norwich, mais la persecution, qui s'étoit élevée en Angleterre contre les Catholiques, l'obligea de prendre la fuite. Il revint en Angleterre sous le régne de Marie, & ce fut alors qu'on le mit vers l'an 1557, sur le siége de l'église de Chichester, où il mourut en 1558. Ce Prelat qui entendoit trés-bien les Langues, & principalement la Gréque, avoit une bibliotheque composée de livres curieux, qu'il laissa au College de la sainte Trinité. Il a traduit de Grec en Latin Philon Juif, & les Histoires d'Eusébe, de Socrate, de Theodoret, de Sozoméne & d'Evagre. Les Traductions que Christophorson a faites des Historiens Ecclésiastiques, si l'on en croit quelques Auteurs, sont assez défectueuses. Son style n'est pas pur, il est rempli de barbarismes, & est trop long, il brouille & pervertit les périodes, en voulant les remplir de mots & d'expressions, qui ôtent d'ailleurs le sens de l'Auteur. Il s'est mêlé de vouloir expliquer, même par des gloses, divers endroits du texte qui lui paroissoient obscurs. Il coupe & tranche le sens à sa mode, en joignant ce qui est séparé dans ses originaux, & desunissant ce qui est joint: de sorte que la distinction de ses chapitres n'a point de rapport avec celle du Grec. Il entendoit assez bien les points de Theologie, mais il ne savoit pas la Critique, & n'avoit qu'une teinture fort legere des Antiquitez Romaines. C'est ce qui l'a fait manquer dans la plupart des noms des charges civiles & militaires, & ce qui l'a souvent empêché de prendre le veritable sens de ses Auteurs. C'est pourquoi on ne doit point s'étonner si ceux qui ont pris Christophorson pour leur guide dans leurs Ecrits, & qui ont suivi ses Versions, sont tombez si souvent dans plusieurs fautes, comme il est arrivé à Baronius entre les autres. C'est ainsi qu'en jugent quelques Critiques. Cependant il faut avouer qu'il étoit trés habile, & que ses Traductions ne sont pas à mépriser. * Jean Curterius, *Epist. ad Cardinal. Rupifucald. præfix. edit. sui Eusob.* Valois, *Epist. dedicat. Eusob.* Henri de Valois, *Præfat. ad Eusob. edition.* Item *Præfat. ad Socrat. & Sozomen. edit.* Item *in Notis ad Eusob. Hist. p.*286. *col.*1. 6. Pierre Halloix, *in Vit. PP. Eccles. Orient. ad Vit. S. Hegesippi*, *ch.*3. Jean-Henri Hottinger, *Biblioth. Orientalis*, *l.*2. *ch.*5. *p.*315. Petri Danielis Huet *de Clar. Interpr. l.*2. *p.*177. 178. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris *in douze*, 1685, *p.*404. ou *tome* 2. *partie* 2. *p.*347. *n.*844. édit. d'Amsterdam, 1725. Pitseus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Episc. Angl.*

CHRISTOPHORUS ANGELUS, Auteur Grec du XVII siecle, a fait imprimer en Grec l'Etat présent de l'Eglise Gréque, où il traite principalement de ce qui appartient à la Discipline & aux cérémonies. On y trouve plusieurs choses curieuses, sur les jeûnes des Grecs, sur leurs Fêtes, sur la maniére dont ils se confessent, & sur la Discipline monastique. L'Auteur a fait lui même imprimer en 1619, cet Ouvrage en Angleterre, où il étoit alors, & on y joint une Version Latine. Depuis ce tems-là, George Phélavius, Protestant, en a publié une nouvelle Traduction en Latin, avec des Notes, sans y joindre le texte Grec; & elle a été imprimée à Francfort en 1655. Il y en a encore une autre édition d'Allemagne, où l'on a joint ensemble le Grec & le Latin, & quelques autres piéces qui regardent la Nouvelle Gréce. * M. Simon.

* CHRISTOPHORUS (Jean) Théologien & Philosophe dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs, a composé des Commentaires sur les quatre Evangiles, & sur les Epîtres de S. Paul. Il florissoit vers l'an 1260. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.*482.

CHRISTOPHORUS CORNERUS. *Cherchez* CORNER.

CHRISTOPHORUS SANDIUS. *Cherchez* SANDIUS.

CHRISTOVAL de CASTILLEJO. *Cherchez* CASTILLEJO.

CHROBERGE ou CROTBERGE, & CHRODESINDE ou CROTESINDE, filles de *Clodebert* I, Roi de France, & de la Reine *Ultrogote*. Aprés la mort de leur pére, Clotaire I, leur oncle, les chassa de la Cour avec leur mere, où elles furent rappellées par le Roi Charibert leur cousin. On ne sait pas le tems de leur mort. Elles furent enterrées à Saint-Germain des Prez auprés du Roi leur pére. * Gregoire de Tours, *l.*4. *ch.*20. Fortunat, *l.*6. Aimoin, &c.

CHROCTILDE. *Cherchez* CLOTILDE.

CHROCUS, Roi d'Allemagne, vivoit au commencement du quatriéme siecle, ou sur la fin du troisiéme. On dit qu'à la persuasion de sa mére, qui étoit une Princesse ambitieuse, il entra dans les Gaules avec une puissante armée, & mit tout au pillage. Il ruina Tréves & Metz & tout le païs qui est depuis ces deux villes, jusques en Saintonge. Angoulême fut emportée par ce Barbare, qui fit souffrir le martyre au saint Evêque Ausone, Disciple de saint Martial de Limoges, & à saint Privat, Evêque de Mende. Marien, Gouverneur de Narbonne le prit depuis à Arles, & lui fit couper la tête, aprés l'avoir fait mener en triomphe dans toutes les villes, où il venoit de triompher lui-même. Les Auteurs parlent diversement du tems auquel Chrocus vint dans les Gaules, peut être parce qu'il y a eu plusieurs Rois Allemans de ce nom, qui ont fait de semblables irruptions. Le Cardinal Baronius met la mort de saint Privat en l'an 261; mais Sigebert marque cette irruption de Chrocus, en l'année 312. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 1. *ch.* 32. Adon, *Martyrol.* 21. *août*. Baronius, &c.

CHRODEGANG, Evêque de Metz. *Voyez* GODEGRAND.

CHRODESINDE. *Cherchez* CHROBERGE.

CHRODIELDE, fille *naturelle* de *Charibert*, Roi de Paris, ayant été quelque tems dans le monastére de Sainte-Croix de Poitiers, où elle reçut le voile de Religion, y causa de grands desordres. Elle suborna en 589, Basine & quarante autres filles, ausquelles elle fit promettre d'accuser de plusieurs crimes l'Abbesse Lubovère, afin que, quand on l'auroit deposée, on pût l'élire elle même pour Superieure. Aprés ce complot, elle sortit avec elle du monastére, & exerça par le moyen des Satellites qu'elle payoit, de trés-grandes cruautez contre les Evêques mêmes qui l'excommuniérent. Depuis elle fut retablie à la priére du Roi Childebert II. * Gregoire de Tours, *Hist. l.* 9. *&* 10.

CHRODOALDE. *Cherchez* RODOALDE.

CHROMATIUS, Evêque d'Aquilée, successeur de Nicetas, qui vivoit sur la fin du quatriéme siécle, & au commencement du cinquiéme, étoit, selon quelques uns, de Stridon en Dalmatie, ou plutôt du Territoire d'Aquilée. Il avoit un frere nommé Eusébe, qui fut Diacre d'Aquilée, & qui mourut avant Chromatius. Il fut Prêtre de l'Eglise d'Aquilée sous l'Evêque Valérien, & assista, n'étant encore que Prêtre, au Concile d'Aquilée, tenu en 381, contre les Ariens. Il fut élevé au siége Episcopal d'Aquilée en 389, & tint l'an 401 ou 402 un Concile de sa province, où il acquiesça au jugement que le Synode de Rome venoit de porter contre les Origenistes; mais il ne put se résoudre à condamner Rufin. Il se porta avec beaucoup de zéle à défendre saint Chrysostome, & écrivit une lettre en sa faveur à l'Empereur Honorius. Il n'étoit plus au monde en 412. Le Martyrologe moderne Romain a marqué sa Fête au deuxiéme de decembre. Il avoit écrit des Commentaires sur saint Mathieu. Nous n'avons de lui aujourd'hui que les Homelies sur les huit Beatitudes, & quelques petits Traitez, qui se trouvent dans la Bibliothéque des Peres. S. Jérôme dans la preface sur les Paralipoménes, lui donne le nom de *très-saint & très savant Prélat*. S. Chrysostome lui écrivit aussi une lettre remplie d'éloges. S. Ambroise lui adressa une Epître sur la Prophetie de Balaam; & Cassiodore qui parle encore de lui, dit qu'il avoit écrit un Abrégé de la Passion des saints Martyrs, que nous avons perdu. L'Epître à S. Jérôme, qui porte le nom de Chromatius & d'Heliodore, touchant le Martyrologe, est supposée, aussi-bien que la réponse de ce saint Docteur, où on le fait parler de la naissance de la Vierge. * S. Jerôme, *Præf. in Paralipom. Epist.* 42. 43. *in Chronico Apolog. l.* 2. S. Ambrosii *Epist.* 8. 50. S. Chrysostome *Epist.* 155. Baronius, *A. C.* 400. 404. *&* 405. *Preface du Martyrologe Romain*, *ch.* 5. *&* 9. *&* Bellarmin. *des Ecrivains Ecclef. A.C.* 390. M. DuPin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du cinquiéme siécle*.

CHRONAC. *Voyez* CRONACH.

CHRONIQUES, Ouvrages Historiques dans lesquels on s'applique particuliérement à marquer le tems des évenemens que l'on raporte succinctement. Ce nom vient du Grec χρόνος, *tems*. Africanus est le premier des Auteurs Chrétiens, qui a fait une Chronique. Eusebe, & plusieurs autres aprés lui, ont fait des Chroniques, où les années de chaque évenement sont marquées. Les Hebreux donnent le nom de Chroniques aux deux livres des Paralipoménes.

CHRONIQUES, les Juifs ont plusieurs Chroniques ou Histoires en leur Langue; mais elles sont peu correctes & assez modernes. 1. *Seder-olam Rabba*, c'est à dire, *la grande Chronique*, ou *le grand ordre du siécle*, ainsi nommée pour la distinguer de la petite Chronique *Seder olam Suta*, parce que celle-ci est plus courte & plus récente. On croit que Rabbin *Jose* fils de *Calapta* est l'Auteur du Seder-olam Rabba. Il a vécu un peu aprés le commencement du second siecle, & a été, à ce que l'on dit, le Maître de Rabbin *Juda* le Saint, qui a composé la *Misne*. Mais le Rabbin *Azarias* dans la troisiéme partie de son *Meorenaim*, dit en avoir vû un manuscrit, où l'on avoit marqué que l'Auteur vivoit 762 ans aprés la destruction du Temple de Jérusalem; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 832. Il est bien certain qu'il n'a écrit que depuis le Thalmud de Babylone; car il y a quantité de fables & de rêveries, que l'on voit clairement qui en sont tirées. L'Auteur ne parle guéres que des évenemens qui sont contenus dans l'Ecriture. Buxtorf dit qu'elle descend jusqu'au tems d'Adrien, & de la victoire remportée par cet Empereur sur Barcochéba. Ce qui prouve que le Rabbin Jose n'en est pas l'Auteur, c'est qu'il y est cité en plusieurs endroits. L'Auteur avance que le Prophète Elie aprés son enlevement a écrit dix lettres au Roi Joram; qu'il écrivit dans le lieu de sa demeure l'Histoire du monde; que Jobeb est le pére de Balaam; que Josué aprés le passage du Jourdain

écrivit la Loi en sept Langues sur les douze pierres qu'il fit tirer du Jourdain. La seconde Chronique des Juifs est intitulée, *Jesu Beth R. Serira Gaon*, c'est à dire, *les Réponses du R. Serira le Docteur sublime*. C'est un Traité historique écrit par demandes & par réponses; l'Ouvrage est fort court. L'Auteur fut Président à Babylone, & Chef de toutes les Ecoles & des Académies de ce pays-là. Il entra en charge en 967, & fut trente ans en possession de cette dignité, qu'il résigna à son fils le Rabbin *Haia*, le dernier de ceux qui ont porté le nom de *Gaon*, ou Docteurs sublimes. Ce fut de son tems en 1037, que le Roi de Babylone, qui étoit Mahométan, chassa tous les Juifs de ses Etats, de sorte que toutes leurs Ecoles furent abandonnées. Serira avoit écrit l'Histoire de ces Académies, & avoit donné la succession des Rabbins qui y avoient paru depuis le Thalmud jusqu'à son tems. La troisiéme Chronique a pour titre, *Seder-olam Zutha*, ou *la petite Chronique*, pour la distinguer de *Seder-olam-Rabba*, dont on a parlé. La petite Chronique a été écrite 1053 ans aprés la destruction du Temple, c'est à dire, l'an de Jesus Christ 1123. On ignore qui en est l'Auteur, il donne une Histoire très abbregée depuis la création du monde jusqu'à l'an 520 de Jesus Christ. Depuis ce tems elle donne encore huit générations, mais il n'y a que les noms. La quatriéme Chronique est intitulée, *Sépher Cabbala R. Abraham Levita Ben-Dior*, c'est à dire, *le livre de la Tradition composé par le Rabbin Abraham le Lévite, fils de Dior*. Le but principal de cet Ouvrage est de donner la succession de ceux par les mains de qui ont passé les Traditions des Juifs de génération en génération, depuis Moïse jusqu'à l'Auteur, qui vivoit l'an de Jesus Christ 1160. Il suit beaucoup Joseph fils de Gorion, & est un de ceux qui lui ont donné le plus de vogue. La cinquiéme Chronique est le *Sepher Juchasin*, ou *le livre des Généalogies*. Cet Ouvrage est plus gros qu'aucun des quatre qu'on vient de nommer. Il commence à la création, & conduit l'Histoire jusqu'à l'an de Jesus Christ 1500. L'Auteur est *Abraham Zacbut*, qui le publia à Cracovie en Pologne en l'an 1580. Il a soin de marquer la succession des Traditions des Juifs depuis le Mont-Sinaï, & les noms des Docteurs qui les ont enseignées jusqu'à son tems. La sixiéme Chronique a pour titre *Schal Schelesh Havabala*, ou *la chaine de la Tradition*. C'est un livre historique de même espéce que le précedent. L'Auteur en est *Rabbi Gedalia* fils de *Jechaia*, qui le publia à Vénise en 1587. La septiéme Chronique est le *Zemach-David*, ou *rejetton de David*. Elle commence à la création, & descend jusqu'à l'an de Jesus Christ 1592, qu'elle a paru à Prague en Boheme. Le sujet est le même que des deux livres precédens: l'Auteur en est David Ganz, Juif de Boheme. Guillaume-Henri Vorstius, fils de Conrad Vorstius, la traduisit en Latin, & la fit imprimer à Leyde en 1644. La Chronique de Prophéte Moïse, intitulée en Hébreu *Dibrei-Hajamim-Schel-Mosé*, est un livre fabuleux de la Vie de Moïse, imprimé à Vénise en 1544, traduit en Latin par M. Gaulmin. La Chronique des Samaritains, a été publiée par M. Bernard, & communiquée aux Journalistes de Leipsic. M. Basnage l'a insérée avec des Remarques dans son Histoire des Juifs. Elle commence à la création du monde, & continue jusqu'à la prise de Samarie par Saladin en 1187. Elle est très-courte, & très peu exacte. Elle a pour titre le *livre de Josué*. Quelques Savans, comme Scaliger, l'ont regardée comme un monument d'une antiquité vénérable, d'où l'on pourroit tirer de grands secours pour l'ancienne Histoire, & pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. M. Basnage en pense bien differemment; il croit qu'elle n'a été composée que pour appuyer les préjugez des Samaritains, & que l'Auteur de cette Chronique n'a vécu que depuis Constantin sous les Empereurs Chretiens. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 272. *&c.*

CHRONOLOGIE, Science des tems qui se sont écoulez depuis la création du monde jusques à présent. Ce mot vient de χρόνος, tems, & de λόγος, discours. Selon l'opinion de plusieurs savans Chronologistes, le premier jour du monde a été celui qui répond au second jour du mois de mai, de l'année vulgaire ou Julienne, qui est maintenant en usage: le quatriéme jour du monde, le soleil fut placé dans le premier degré du bélier, où il fit l'équinoxe du printems; & la lune dans le premier degré de la balance, de sorte qu'elle étoit pleine. Le sixiéme jour de la création, auquel Adam fut formé, répond au septiéme de mai; & le septiéme jour du monde, ou le premier sabbat, répond au huitiéme du même mois: d'autres Chronologistes mettent le premier jour du monde au 25 mars: d'autres enfin, comme Usserius, le placent sous la nuit qui précéda le 23 octobre. Les Hébreux commencérent leur année à peu prés au tems où quelques uns croyent que le monde a commencé, c'est à dire, à la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe du printems: & ce premier mois étoit appellé *Nisan*, qui répond à mars & avril; mais aprés la sortie d'Egypte, l'an du monde 2544, & 1491 avant la naissance de Jesus Christ, ils commencérent à compter les années sabbatiques & de jubilé par l'automne, & par le mois de *Tisri*, qui étoit le septiéme de l'année ordinaire, & qui répond à septembre & à octobre. Leur année étoit de 365 ou 366 jours, comme l'année Julienne, laquelle est la plus approchante de l'année solaire, composée de 365 jours & six heures. Les Egyptiens, les Perses, les Grecs, les Arabes, & plusieurs autres peuples ont eu leurs années particuliéres; mais enfin les Chronologistes réduisent toutes ces sortes d'années à l'année Julienne, qui commence au premier de janvier; & dans cette vue on ne met que huit mois, pour la premiére année du monde, que l'on conçoit avoir duré depuis le deuxiéme mai, jusques au dernier jour de décembre; ou neuf mois, depuis le 25 mars jusqu'au 31 décembre, ou deux mois & quatre jours, depuis le 27 octobre. Aprés s'être formé cette premiere idée des années du monde, il faut observer que l'on trouve soixante-dix opinions differentes, touchant le calcul des années, depuis la création du monde, jusques à la naissance de Jesus Christ: il suffit d'en rapporter ici les plus remarquables.

Selon la Vulgate.

Rabbi Nahasson compte	3740 ans.
Scaliger, & Calvisius	3950.
Le P. Petau.	3984.
Usserius.	4004.
Le nouveau Systéme qu'on a suivi dans ce Dictionnaire & dont il est parlé dans la préface.	4035.
Le P. Tornicl,	4052.
Le P. Labbe,	4053.
Riccioli,	4184.

Selon les Septante.

Eusébe, & le Martyrologe Romain,	5200.
Vossius,	5590.
Riccioli,	5634.
Les Tables Alphonsines.	6984.

Tous les autres calculs y sont renfermez entre 3740 & 6984 ans. Cette diversité fait que, quand on lit dans un Historien qu'une chose est arrivée, par exemple, l'an du monde 3645, on ne peut savoir quelle est cette année, si l'on ne sait combien compte cet Auteur depuis la création jusqu'à la naissance de Jesus Christ: car l'an du monde 3645 est le 359 avant Jesus Christ, selon Usserius, au lieu que selon le P. Labbe, c'est le 308 avant Jesus Christ, & le 390 selon le Systéme que l'on suit par tout dans cette édition du Dictionnaire. Pour fixer le calcul des Chronologistes, Joseph Scaliger a inventé *la Periode Julienne*, dont il est parlé à l'article PERIODE; mais on aime mieux se servir du calcul qui commence en rétrogradant par l'année de la naissance de N. S. selon l'opinion de Denys *le Petit*, c'est à dire, selon l'Ere vulgaire, dont la premiere année tombe sur l'an du monde 4035 selon notre Systéme, sur la premiere année de la CXCV Olympiade, & sur la 753 de Rome. Quant à la veritable année, dans laquelle naquit le Sauveur, elle est très disputée: voici les opinions les plus célébres.

Ans de Rome.

Usserius, Cappel & Képler la mettent au 25 décembre de	l'an 748
Déker & le P. Pétau,	l'an 749
Sulpice Sevére,	l'an 750
Baronius, Torniel & Scaliger,	l'an 751
Salian & Pererius,	l'an 752
Le P. Labbe,	l'an 753
Hérouart,	l'an 754
Paul de Middelbourg,	l'an 755

Ainsi l'année de la naissance de J. C. répondant selon l'usage commun de l'Eglise, à l'an 753 de Rome, les autres opinions ne précédent que de cinq ans au plus, ou ne retardent que de deux. Cette difference n'empêche pas que les Auteurs mêmes qui croyent que l'Epoque ordinaire n'est pas la plus juste, ne s'y conforment dans les Annales & les Histoires: de sorte que le calcul que l'on fait, en comptant devant la naissance de J. C. a dans l'usage un principe fixe & certain. Il faut encore observer ce qui regarde les Olympiades, les années de la fondation de Rome, l'Ere d'Espagne, l'Hegire, & les Indictions. La premiére Olympiade commence l'an 776 avant la naissance de J. C. Jusqu'à cette epoque il y a CXCIV Olympiades, qui font 776 ans, que l'on appelle *années d'Iphitus*. La premiére année de la fondation de Rome, répond à l'an 753 avant la venue du Messie, 23 ans aprés la premiére année olympiadique. L'Ere d'Espagne répond à l'an 38 avant Jesus Christ, qui est l'an 716 de Rome. L'hegire concourt avec l'an 622, depuis la naissance de Notre-Seigneur; & les Indictions ont commencé l'an 312 depuis J. C. A l'égard des années depuis la creation du monde jusques à la venue du Messie, on doit aussi savoir qu'il y a deux sortes de calculs, dont la difference est très-considérable: l'un se fait selon l'Hebreu de l'Ancien Testament, & l'autre selon la Version des Septante. Suivant ces Interprétes, Riccioli trouve 1450 ans plus que selon le texte Hébreu; savoir 600 ans dans l'espace depuis la création jusques au deluge fini, & 850 ans depuis le deluge jusqu'à la naissance d'Abraham. Depuis la naissance de ce Patriarche, la Chronologie est moins differente dans la Vulgate, & dans la Version des Septante. * Riccioli, *Chronologia reformata*, *l.* 7. *c.* 1. *&c. c.* 10. *&* 11. *l.* 8. *c.* 1. *&c.*

CHRONOPIUS, Evêque de Perigueux, vivoit dans le sixiéme siécle, & assista au Concile d'Agde en 536 & aux deux premiers Conciles d'Orleans en 511 & en 533. Il étoit également recommandable par la sainteté de sa vie, & par son extrême charité pour les peuples de son diocése, dont la plupart avoient été chassez, & proscrits par les Goths, & qu'il retablit dans leurs biens & dans leurs familles. Il mourut âgé de 80 ans. * Fortunat, *l.* 4. *ch.* 8.

CHRONOS, Philosophe. *Cherchez* DIODORE CHRONOS.

CHROTRUDE, *Voyez* l'article de CHARLES MARTEL sous l'article de FRANCE.

CHRUDIM, ville de la Bohéme propre, située sur la riviere de Chrudimka, à cinq lieues au dessous de Caslaw, dans le Cercle ou la Préfecture de Chrudim, qui est renfermé entre ceux de Caslaw, de Konigingretz & la Moravie. * Mary *Dict. Geogr.*

*CHRUDIMKA, riviére d'Allemagne dans le Royaume de Boheme. Elle prend sa source dans la Prefecture de Caslaw, baigne la ville de Caslaw, entre dans la Préfecture de Chrudim, arrose la ville de Chrudim, puis va se rendre dans l'Orlitz.

CHRYSAME, Prêtresse de la Thessalie, ayant nourri un taureau de certaines herbes venimeuses, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux ayant mangé de sa chair, devinrent insensez, & ce stratagéme fit que les Erethriens furent facilement vaincus par les Grecs. * Polyen, *Stratagem. l.* 8. *c.* 43.

CHRYSANTAS, Capitaine de Cyrus, Roi de Perse, fut extrémement loué par ce Prince, de ce qu'ayant un jour son ennemi en sa puissance, & l'épée déja levée prête de le tuer, il arrêta le coup & le laissa aller, si-tôt qu'il entendit sonner la retraite. * Plutarque, *au Traité de ses Demandes Romaines*. Xenophon, *dans sa Cyropedie*. Cœlius Rhodiginus, *c.* 28.

CHRYSANTHE, fameux Magicien de Sardes en Lydie, & Disciple de Maxime à Ephese, y enseigna la Magie à Julien l'*Apostat*, qui tâcha vainement de l'attirer à la Cour, vers l'an de J. C. 362, malgré les présages funestes que Chrysante disoit avoir reçus de ses Dieux. Julien voyant qu'il ne pouvoit vaincre son opiniâtreté, le fit grand Pontife de Lydie: dignité qu'il exerça avec beaucoup de moderation à l'égard des Chretiens, & avec peu de chaleur pour l'idolatrie qu'il professoit. Le Médecin Bribase le traita dans la maladie dont il mourut âgé de plus de 80 ans. Eunape a écrit sa Vie, & en parle encore ailleurs. * Eunape, *l.* 1. *c.* 22.

CHRYSANTHE, Martyr, souffrit le martyre à Rome avec sainte Darie, sous l'Empereur Numerien en 283, ou plutôt sous Valerien en 257. Baronius croit qu'il fut enterré vif avec sa sœur Darie, qui étoit Vestale; mais ce fait n'est point appuyé sur d'anciens Actes. Saint Grégoire de Tours, qui cite des Actes de saint Chrysanthe, rapporte qu'un grand nombre de Fidéles s'étant assemblez, aprés leur martyre, à leur tombeau, le Préfet de la ville fit fermer sur eux la grotte avec des pierres & du sable; & que quand la paix fut rendue à l'Eglise, cette grotte ayant été ouverte, on y trouva les corps de saint Chrysanthe & de sainte Darie separez des autres, & qu'il furent renfermez sous leurs tombes. Il raporte plusieurs miracles arrivez en ce lieu. On prétend que les corps de Chrysanthe & de Darie, furent apportez en France en 843, par Marcward Abbé de Prum, & que de Prum, ils ont été transportez au monastere de saint Avol. Le Pape Damase a fait des vers à la louange de S. Chrysanthe & de sainte Darie, dont on fait la Fête dans les Eglises Greques & dans les Latines, mais en differens jours. L'usage le plus commun est au 25 d'octobre. Gregoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *c.* 38. Bollandus. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'octobre*.

CHRYSAOR, fils de Neptune & de Méduse, qui eut Gérion de Callirhoé, selon Hygin; mais Hesiode dans sa Theogonie le fait naître sans pére, du sang de Meduse, aprés que Persée lui eut tranché la tête.

CHRYSAORE, Philosophe, Disciple du fameux Porphyre, qui lui adressa son Introduction sur les Universaux. * *Porph. Vit. c.* 9.

CHRYSAPHIUS, Eunuque, Favori de l'Empereur Theodose *le Jeune*, vivoit dans la cinquiéme siécle; &, abusant de la bonté que ce Prince avoit pour lui, voulut faire chasser de son siege Flavien Patriarche de Constantinople. Il sema aussi la mesintelligence entre l'Impératrice Eudoxe, & la Princesse Pulcherie sa belle sœur: ce qui causa de grands troubles dans l'Empire. Depuis il favorisa l'Heresiarque Eutychès qui étoit son parrain: de sorte que dans le faux Concile d'Ephese, ce Ministre scélerat pour satisfaire sa haine particuliere contre Flavien, pensa ruiner l'Eglise d'orient. Lorsque Pulcherie revint à la Cour l'an 450, l'Empereur chassa ce Favori insolent, aprés l'avoir depouillé de ses biens & de ses dignitez; & la Princesse le remit entre les mains de Jordan, fils d'un homme de qualité, que Chrysaphius avoit fait mourir. * Marcellin. Cedrénus & Baronius, *A. C.* 446. 448. 449. 450.

CHRYSARGYRE, impôt célébre, dont Zozime veut que Constantin soit l'auteur. Il se payoit tous les quatre ans par les Marchands, le menu peuple & les gens de mauvaise vie. Il y a néanmoins apparence que ce tribut se levoit sur les personnes infames longtems avant Constantin; comme on le peut apprendre de Suetone dans la Vie de Caligula, & de Lampride dans celle d'Alexandre. Evagre bien loin de convenir que Constantin l'ait imposé le premier, raporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir: ce que fit dans la suite l'Empereur Anastase, l'an de J. C. 501. * *Voyez* du Cange, *Glossar. Græc.*

CHRYSEIS, fille de Chrysès Prêtre d'Apollon, est plus connue sous ce nom patronymique, que sous celui d'*Asty-*

d'*Astynomé* qui étoit son nom propre. Elle fut prise par Achille lorsqu'il saccagea Lyrnesse & quelques autres endroits voisins de Troye. Elle étoit mariée au Roi de ce païs-là. Agamemnon la trouvant fort à son goût, la retint pour lui; & bien loin de la vouloir rendre à son pére Chrysès, qui étoit venu la redemander revêtu de ses ornemens sacerdotaux, & muni d'une très-grosse rançon, il le chassa indignement. Ce Prince déclara au Conseil de Guerre qu'il la trouvoit préférable à sa femme Clytemnestre, laquelle il avoit épousée fille, & que Chryséis ne cédoit en rien à Clytemnestre, ni pour le corps, ni pour l'esprit, ni pour le travail. Chrysès pria Apollon de le venger, & fut exaucé. La peste se mit dans l'armée Gréque, & ne cessa que lorsque, suivant l'avis du Devin Calchas, on eut renvoyé Chryséis à son pére. Elle étoit grosse: cependant elle se vantoit que personne ne l'avoit touchée, & lorsqu'elle ne put plus cacher son état, elle soutint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais le sien du Dieu Apollon. Le fils dont elle accoucha eut nom Chrysès. Il n'apprit qu'un peu tard son extraction. Le jeune Chrysès fut établi Prêtre d'Apollon dans l'isle de Sminthe. Oreste & Iphigénie s'étant sauvez de la Chersonése Taurique avec la statue de Diane, abordérent en cette isle. Chrysès ne connoissant point ces deux personnes, les vouloit renvoyer à Thoas Roi de la Taurique; mais Agamemnon son pére lui fit savoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors le jeune Chrysès se joignit avec Oreste, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas: ce qui ayant été exécuté, ils s'en allérent à Mycénes avec la statue de Diane. Quelques uns disent qu'Iphigénie étoit fille d'Agamemnon & de Chryséis; d'autres content que Chrysès ayant su le bon traitement que les Grecs firent à sa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briséis & Chryséis étoient cousines germaines, car Brisès & Chrysès étoient fréres selon Eustathe. * *Dictys. l.2.* Homére, *Iliade, l.1. v.112.* Hygin, *fab.121.* Tzetzès, *in Lycophronem. Magnum Etymologicum* au mot Χρυσόπολις. Eustathius, *in Iliade A. p.58. lin.28.* Bayle, *Dict. Crit. 2. édit.*

CHRYSERME, de Corinthe, avoit composé quatre-vingts livres d'Histoires des Indes pleins de fables, comme ceux des autres Historiens de cette nation. Il avoit aussi composé des Histoires de Perse & du Peloponnése. Ses Ouvrages sont citez par Plutarque & par Stobée. On ne sait point précisément en quel tems il a vécu. Plutarque, *l. de Flum. & in minoribus parallelis.* Pline, *l.22. c.22.* M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Historiens Profanes.*

CHRYSERUS ou CHRYSORE, Affranchi de l'Empereur Marc-Auréle, vers l'an 162 de J. C. avoit composé un Ouvrage, où l'on trouvoit une liste de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inséré cette liste dans ses additions à la Chronique d'Eusébe.

CHRYSE'S, Prêtre d'Apollon, fut pére d'Astynomé, qui du nom de son pére fut aussi appellée *Chryséis*. Les Grecs ayant pris la ville de Thébes en Cilicie, dans le partage qui fut fait du butin, Chryséis échut à Agamemnon. Chrysès, avec tous les ornemens de sa prêtrise, se rendit au camp des Grecs pour lui demander sa fille; & n'ayant pu l'obtenir, il implora l'aide d'Apollon, qui, dit-on, affligea tellement l'armée des Grecs, par une maladie contagieuse, qu'Agamemnon fut contraint de rendre Chryséis. * Homére, *Iliade, l.1.*

CHRYSE'S, Roi de Mycénes, dans le Péloponnése, étoit fils d'Agamemnon & de Chryséis, fille de Chrysès Prêtre d'Apollon. Ayant reconnu son frére Oreste dans le temple d'Apollon, il se joignit avec lui, pour aller ensemble à Mycénes prendre possession des Royaumes de leur pére. * Hygin, *Fable 121.*

* CHRYSE'S, Architecte d'Alexandrie, acquit une haute réputation par les digues qu'il fit à Dara, ville de Perse, pour renfermer le fleuve d'Europe dans son lit, & empêcher que ses flus & reflux n'incommodassent davantage cette ville. Procope rapporte que l'invention de ces digues fut révelée à Chrysès dans un songe, pendant lequel il crut voir un homme d'une grandeur extraordinaire qui lui en traçoit les desseins, & qui lui commanda de les aller proposer à l'Empereur; & que l'Empereur ayant eu aussi de son côté un semblable songe, reçut favorablement Chrysès & lui donna à conduire cette entreprise qu'il acheva avec un succès aussi heureux, que plusieurs édifices qu'il avoit déja faits pour ce Prince. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, tome 5. l.3. p.174. & 175.* édit. de Trevoux, 1725.

CHRYSIPPE, Philosophe, natif de Solos ville de Cilicie, ou de Tarse, comme disent les autres, étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut ensuite Disciple du Philosophe Cléanthe, successeur de Zénon. Il avoit l'esprit si subtil & si porté à la dispute, qu'en plusieurs rencontres il se faisoit un plaisir de combattre les sentimens de son Maître, auquel il disoit qu'il n'avoit besoin que de la connoissance des principes, parce qu'il étoit assez capable de trouver des raisonnemens pour les soutenir. Valére Maxime rapporte qu'à l'âge de 80 ans il acheva son 39 Traité de Logique. Il a si fort excellé en cette Science, que les Payens disoient que, si les Dieux eussent pu se servir de la Logique, ils n'en auroient point choisi d'autre que celle de ce Philosophe. Diogéne Laërce écrit qu'il laissa 311 Traitez de Dialectique. Quelques Auteurs en font monter le nombre jusques à 705. On dit que quelques uns de ses Disciples le priérent de se trouver à un sacrifice, & qu'y ayant bu vin pur, il en fut tellement oppressé, qu'il mourut cinq jours après. Les autres assûrent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un bassin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva sous la CXLIII Olympiade, 207 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Philosophe étoit âgé de 73 ans, selon Diogéne Laërce, *en sa Vie au l.7.* Mais il différa en cela non seulement de Valére Maxime, dont on a déja parlé; mais aussi de Lucien, dans ses *Macrobii* qui dit positivement que Chrysippe vécut 81 ans. * Valére Maxime, *l.8. c.7. Ex.10.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSIPPE de Gnide, Médecin Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il fut l'auteur de la nouvelle Secte des Medecins Empyriques, qui rejettérent la saignée & la purgation qui avoient été en usage jusqu'alors, pour établir des remédes particuliers.

Un autre CHRYSIPPE avoit été Disciple d'Erasistrate, & Médecin de Ptolomée: un autre, avoit écrit des Georgiques, &c. * Diogéne, *l.7.* Pline, *Hist. Nat. l.26. c.2.* Lilio Giraldi, *Hist. des Poetes, l.3.* Vossius, *des Hist. Grecs, l.1. c.17. des Poetes Grecs: des Sectes des Philos. c.19. §.31. de la Philos. c.11. §.27. de la Logique, c.8. §.16. &c. Hist. de la Medecine.*

CHRYSIPPE, Prêtre de Jérusalem, vivoit, à ce que l'on croit, sur la fin du cinquiéme siécle. On trouve sous son nom, dans la Bibliotheque des Péres, un Sermon à louange de la Vierge. Photius, *Biblioth. Cod.171*, fait mention d'un Ecrit, où il étoit rapporté, que Gamaliel, & Nicodéme que l'on assuroit être beaupere du premier, avoient été batisez par S. Jean & avoient souffert le martyre. Photius ajoûte que cet Ecrit étoit attribué à Chrysippe Prêtre de Jérusalem, qui dans un Discours sur Theodore Martyr, faisoit mention de Lucien & de la révélation que Gamaliel lui fit de son halesne, & du lieu où il étoit enterré avec Gamaliel & S. Etienne. Nous apprenons dans la Vie de l'Abbé Euthyme, écrite par Cyrille, Evêque de Schytople, que Chrysippe avoit composé plusieurs livres dignes d'approbation; qu'il avoit été Disciple, avec Côme & Gabriel ses freres, de l'Abbé Euthyme; que Côme son frére avoit été avant lui Evêque de Schytople; & que pendant que son frére fut Evêque, il avoit eu sous lui la qualité de *Staurophylax*, ou Garde-croix pendant douze ans. * *Vita Euthymii*, par Cyrille de Schytople.

CHRYSIPPE, fils *naturel* de Pelops, fut d'une beauté incomparable. Laïus en devint passionément amoureux, & l'enleva; mais il fut poursuivi avec tant de promptitude qu'on lui arracha sa proye, & qu'on l'emena prisonnier à Pélops, qui lui pardonna cette action, en considérant que l'amour l'y avoit poussé. L'amitié de Pélops pour Chrysippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ses enfans légitimes: c'est pourquoi Hippodamie son épouse animée de l'esprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeste deux de ses fils, à ôter la vie à ce bâtard, ne doutant point qu'il ne dût un jour aspirer à la Couronne. Ils lui refusérent cet acte de complaisance, & alors elle prit la résolution d'exécuter elle même ce mauvais dessein. Elle prit l'épée de Laïus pendant qu'il dormoit, & s'en servit à tuer Chrysippe. Les soupçons tombérent sur Laïus à cause de son épée, mais Chrysippe, avant que de rendre l'ame, eut le temps de le disculper. Pélops se contenta de chasser Hippodamie. Il y a des Auteurs qui disent, qu'elle ne tua point Chrysippe de sa propre main, mais qu'elle fit faire ce meurtre par Atrée & par Thyeste, & qu'après avoir tué Chrysippe, ils le jettérent dans un puits. Leur pere ne les voulut plus voir, & ils se retirérent à Triphylie dans l'Elide au Peloponnése. Quelques uns disent qu'il ne se contenta pas de bannir sa femme, & que ce fut principalement sur elle qu'il voulut vanger la mort de Chrysippe, mais qu'il ne le put, parce qu'elle se sauva à Midée ville du païs d'Arges. D'autres disent, que se voyant accusée par son mari, elle se tua. Thucydide dit qu'Atrée se réfugia chez Euristhée son neveu, Roi de Mycénes. Ce Chrysippe n'est point different de celui que Clément d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus ont associé à Ganyméde.

Il y a un autre CHRYSIPPE de Tyane, Auteur d'un livre qui traite de la maniére de faire le pain. Athénée l'a nommé habile Discoureur de tartes & de gâteaux. * Plutarque, *in Parallel. Apostolius, Centur.18. num.7.* Le Scholiaste d'Euripide, *in Oreste v.5.* Le Scholiaste de Pindare, *ad Olym. A.* Hygin, *Fab.85. & 271.* Tzetzès, *Histor.18. Chil.1.* Pausanias, *l.6.* Thucydide, *l.1.* Platon, *in Cratylo.* Athénée, *l.14. c.15.* Bayle, *Dict. Crit.*

* CHRYSIPPE, Medecin de Sicile. On ne sait pas dans quel tems il a vécu, mais il est certain qu'il a excellé dans la Philosophie & dans la Médecine. On a de lui, *De Affectibus & aegritudinibus animi, deque Remediis aegro animo convenientibus; Commentaria Logica; Commentaria absque causis conscripta, curiosa & moralia; De Vena sectione*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHRYSIS, Prêtresse de Junon à Argos, ayant mis une lampe proche des ornemens sacrez, & s'étant endormie, fut cause par sa négligence de l'incendie du temple consacré à cette Déesse. Elle se sauva à Phliunte, pour éviter le ressentiment des Argiens, qui créérent une autre Prêtresse en sa place. D'autres ont cru, mais avec moins de fondement, qu'elle avoit elle même péri dans l'embrasement. Saint Jerôme dans son premier livre contre Jovinien, a observé que cette Prêtresse de Junon étoit vierge. Marius Victorinus, dans ses Notes sur cet endroit-là, dit mal à propos, que ce Pére parle de Chryséis, qu'Agamemnon enleva. * Thucydide, *l.4.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSOCCO. *Voyez* ACAMANTE.

* CHRYSOCHOUS (Quirinus) natif de Campen en Overissel, vivoit au milieu du XVI siécle. On a de lui un Discours Latin sur les maux causez aux Païs-Bas par les guerres civiles, *Querela Belgii Civilibus Bellis annis diu multumque labefactati.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.784.*

CHRYSOCOCCA (George) Auteur Grec, Médecin & Mathématicien, a vécu dans le XV siécle. Il savoit les Langues, & composa divers Ouvrages d'Astronomie, des Notes sur Homére, &c. * Leo Allatius, *Diatr. de Georg.*

CHRYSOGE'NOS, est le nom d'une nation marquée dans une prophétie reçue parmi les Turcs, qui se persuadent qu'ils pourront un jour être détruits par une telle nation. Jacques Spon explique ce mot Grec par celui de *Blond* en François; & poussant les recherches de sa curiosité plus loin, il s'imagine que ce terme doit s'entendre des Moscovites, parce que la plupart ont la chevelure blonde. En effet, si l'on croit le même Spon, de le Grand Seigneur redoute plus la puissance de ces peuples, que celle d'aucun autre Empereur. * Jacques Spon, *Voyage de Gréce; partie 1. p.356.*

CHRYSOGONE (Saint) Martyr célébre dans l'Eglise Romaine, est moins connu par l'Histoire de sa Vie, que par son culte. Les Actes de sainte Anastasie veuve & Martyre, dans lesquels on trouva qu'il avoit des rélations de lettres avec elle, sont indignes de foi. On dit que Chrysogone fut exécuté près d'Aquilée, sous la persécution de Dioclétien. Il est marqué comme Martyr dans le Calendrier de l'Eglise de Carthage. Son culte étoit célébre à Rome, avant le VIII siécle, & les Martyrologes font mémoire de lui au 24 de novembre. * *Acta Anastasiae apud Surium, & Bollandum.* Tillemont, *Mémoires Ecclesf.* Baillet, *Vies des Saints, 24 novembre.*

* CHRYSOGONE, fut un Joueur de flûte qui avoit fait un ouvrage intitulé πολιτεία, *de la maniére de gouverner l'Etat*, que l'on attribuoit mal à propos à Epicharme. * Athénée, *l.14.*

CHRYSOLANUS (Pierre) Archevêque de Milan, vivoit dans le XII siécle. Le Pape Paschal II l'envoya au commencement du XII siécle à Constantinople, vers l'Empereur Alexis *Comnéne*, où il disputa contre les Grecs sur la procession du Saint Esprit. Etant revenu de sa légation, l'Archevêché de Milan lui fut disputé par Jordanes, & il fut condamné dans un Concile de Latran, tenu l'an 1116, à le quitter & à retourner à son premier Evêché. On a le Discours qu'il adressa à Alexis Comnéne, touchant la procession du Saint Esprit. Il est en Latin dans Baronius à l'année 1119, & en Grec & en Latin dans le premier tome de la Gréce d'Allatius. Trithéme fait le catalogue des livres qu'il a composez pour la défense de l'Eglise Romaine, & qui sont, un Traité contre les Grecs, un de la Trinité, des Epîtres, des Sermons, &c. C'étoit un Prélat d'un mérite singulier. Eusthatius Archevêque de Nicée, Blemmidas surnommé *le Sage*, Nicolas Evêque de Methone, un Moine de grande reputation, nommé Jean Phurnès, & quelques autres, écrivirent contre lui. Le même Trithéme dit qu'il étoit très savant dans l'intelligence des Sciences divines & humaines, dans les Langues Greque & Latine. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Baronius, *tome 12. A. C. 1116.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiq. du XII siécle.*

CHRYSOLITHE, pierre précieuse & transparente de couleur d'or mêlée de verd, avec un fort beau feu. Il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle est plus molle que les autres pierres précieuses. Elle étoit la dixiéme, ou la premiere du quatriéme rang du Rational du souverain Sacrificateur des Juifs. On y avoit gravé le nom du dixiéme des fils de Jacob, que les Juifs reconnoissoient pour leur dixiéme Patriarche. Si Cardan en est cru, cette pierre garentit de l'asthme, des battemens de poitrine, des pamoisons ou du mal de cœur, de la mélancolie, & des terreurs paniques. Elle est mise pour le septiéme fondement de la muraille de la celeste Jérusalem. * *Exode, ch. 39. v. 13. Apocalypse, ch. 21. v. 20.*

CHRYSOLOGUE, c'est à dire, *parole d'or*. *Cherchez* PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint.)

CHRYSOLORAS, (Emmanuel) de Constantinople, a fleuri dans le XV siécle. On dit qu'ayant été envoyé en Europe par l'Empereur d'orient, pour implorer l'assistance des Princes Chrétiens, il s'arrêta à Vénise, après s'être aquitté de son ambassade. Il est sûr qu'il passa en Italie environ l'an 1397, & qu'il y enseigna la Langue Gréque, qu'on y avoit negligée depuis environ 700 ans. Ses soins furent si efficaces à Vénise, puis à Florence, à Rome & à Pavie, qu'on ne s'appliqua pas seulement à l'étude de la Langue Greque, mais encore à parler purement la Latine, qui se sentoit encore de la barbarie des siécles precedens. Chrysoloras mourut l'an 1415, âgé de 47 ans, à Constance, où il étoit venu dans le tems qu'on y célébroit le Concile. Il fut enterré dans l'église des Dominicains; & Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II, fit son Epitaphe. On lui attribue une Grammaire Gréque, & quelque autre petit Ouvrage. Il eut pour Auditeurs quantité d'habiles Gens, entre autres Philelphe, Grégoire Tifernas ou de Tifernes, Léonard d'Arezzo, Pogge de Florence,

&c. * Gesner, *Biblioth.* Paul Jove, *aux Elog. ch.* 25. Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. 1415. *n.* 71. Frédéric Spanheim, & ex eo G. M. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 190. G. J. Vossius, *Aristarch. partie* 1. *ch.* 4. & *l.* 1. *Gram. Art. ch.* 4. Martin Crusius, *Germano Græcia*, *p.* 234. Lancelot, *Préface de la Méthode Grèque de Port-Royal*. Baillet, *Jugemens sur les Gramm. Grecs*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome* 3. *p.* 148. ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 134. *n.* 692. édit. d'Amsterdam 1725.

CHRYSOLORAS (Démétrius) florissoit sous l'empire de Manuel Paléologue, qui eut beaucoup de considération pour lui. Il a écrit contre les Latins un Discours Synoptique, tiré des Ouvrages de Nil de Thessalonique; un Dialogue, pour montrer que les Orthodoxes ne doivent point accuser d'autres Orthodoxes, &c. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XV siècle*.

CHRYSOPOLIS. *Voyez* CHISOPOLIS.

CHRYSOPRASE, pierre précieuse, qui servoit de dixiéme fondement aux murs de la Jérusalem céléste, *Apocalypse*, *ch.* 21. *v.* 20. Sa couleur est verte semblable à la couleur d'un poireau; aussi son nom signifie t'il en *poireau d'or*. Sa lueur est fort épaissée & condensée, & tire sur celle de l'or. Elle paroît marquetée de petites points ou traits de ce métal. On dit qu'elle fortifie la vue, réjouit l'esprit, & rend l'homme libéral & joyeux.

CHRYSORE. *Voyez* CHRYSERUS.

CHRYSORTE, Reine de Sicyone, dans le Péloponnése, fille du Roi Orthopolis, épousa le Prince Marathus, par qui elle s'étoit laissée séduire. Pour couvrir cette faute, elle tâcha de persuader aux Sicyoniens qu'elle avoit été aimée du Dieu Apollon. Elle commença de régner avec Marathus son époux, l'an du monde 2504 & 1531 avant J. C. Leur régne fut de 20 années, & ils succedérent à Marathon ou Mélanthus, qui peut-être étoit frére de Chrysorte. * Eusébe.

CHRYSORUS. *Cherchez* CHRYSERUS.

CHRYSOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME & DION CHRYSOSTOME.

CHT.

CHTHONIE, nom qui fut donné premiérement à l'isle de Créte. Cerés fut surnommée *Chthonienne*, c'est à dire, *Terrestre*, parce que les Payens la faisoient présider particuliérement aux fruits de la terre. Pausanias dit que ce fut à cause d'un temple qui lui fut consacré dans Hermione ville du Péloponnése, par une jeune fille d'Argos, nommée Chthonie, fille de Phoronée. C'est aussi d'où est venue l'origine de la Fête Chthonienne, que les peuples d'Hermione célébroient solemnellement tous les ans en l'honneur de Cerés. Quatre vaches des plus belles & des plus féroces étoient traînées l'une après l'autre dans le temple, où quatre vieilles Prêtresses les immoloient à coups de faux. * Pausanias, *in Corinth. l.* 1. *Voyez* CANDIE & CRETE.

CHTHONOPYLE, fille de Sicyon, lui succéda au Royaume de Sicyone dans le Péloponnése. Elle fut aimée d'un Prince savant & éloquent: d'où elle prit occasion de supposer qu'elle avoit eu commerce avec le Dieu Mercure. Elle en eut un fils nommé Polybe, qui succéda à la Couronne, l'an du monde 2719, & 1306 avant J. C. * Eusébe.

CHU.

CHUANAUCA, est un Volcan, c'est à dire, une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Il est entre les Andes, dans le Chili, dans l'Amérique Méridionale, à l'orient méridional de la ville d'Osorno. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUB, païs situé entre l'Ethiopie, la Lybie & l'Egypte. Ptolemée met les Chubiens dans la Maréotide. * *Ezechiel*, *ch.* 30. *v.* 5.

CHUBDAN, ville d'Asie, placée par Nicéphore dans le Turquestan. Les Habitans de cette ville trafiquoient avec ceux des Indes, & avoient quantité de vers à soye qu'ils nourrissoient avec soin. Quand le Gouverneur de Chubdan mouroit, ses femmes étoient obligées de pleurer sa mort toute leur vie, & de demeurer toûjours près de son tombeau, vétues de noir, & la tête rasée. * Davity, *Maure nahar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHUCCOC. *Voyez* HUCUCA.

CHUCHEU, grande ville de la province de Chékiang, dans la Chine. Elle est capitale d'un Territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf citez. Ce païs est environné de montagnes; mais les vallées sont très-fertiles en ris. Près de la cité de Sanghiang, on voit des arbres qui sont si gros, que quatre-vingts hommes ne les pourroient embrasser. Le creux de leur tronc fait souvent une espéce de caverne, où il pourroit aisément tenir quarante hommes. Auprès de la cité de Kingning est le ruisseau de Luyes, qui paroît tout verd, à cause de la grande quantité de roseaux qui sont sur ses bords. Les Chinois les appellent Cho, & les Portugais les nomment Bambu. Ils sont presque aussi durs que du fer, & si gros, qu'on ne les peut empoigner des deux mains. Quoiqu'ils soient creux en dedans, ils servent néanmoins à soutenir de grands fardeaux. Ils ont douze piez de hauteur, ou davantage, & les plus petits n'ont environ que cinq piez. Les Chinois ont l'adresse de couper ces grosses cannes en filets fort déliez, dont ils font des nattes, de petits coffres, & autres semblables ouvrages fort curieux. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

CHUCUITO, CHICUITO, CHUQUITO ou EL CLUYO, contrée de l'Amérique Méridionale. On la comprend dans le Chili, dont elle est séparée par les montagnes des Andes, vers le couchant. Elle est bornée par le Tucuman au nord & au levant, & par les Terres Magellaniques au midi. Elle est divisée en deux parties, qui prénnent leurs noms de Mendoza & de Saint-Juan de la Frontéra leurs capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUEN-HIO ou CHUEM-HIOI, cinquiéme Roi de la Chine, qui succeda à Xaohan. Les Chinois disent qu'il composa un Calendrier pour servir dans son Empire; & leurs Historiens remarquent que sous son régne il y eut une conjonction de cinq autres planétes, le même jour qu'il y en avoit une du soleil & de la lune. C'est peut-être, dit le P. Martini, cette célébre conjonction des planettes, dont parlent quelques Chronologistes de l'Europe, & qu'ils disent être arrivée vers le tems de Noé. Il ajoûte que c'est la premiere observation Astronomique dont conviennent les Auteurs de la Chine, & proteste qu'il l'a vue dans l'Histoire du Roi Chuen Hio, qui régnoit l'an 2513 avant J.C. selon le calcul des Chinois. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems*. *Voyez* la Table Chronologique de l'article de la CHINE.

CHULULA, ville de la nouvelle Espagne aux environs du Lac de Mexique. Elle a été autrefois fort grande & presque égale à la Métropolitaine même. C'étoit la principale Seigneurie de tout ce païs, après la République de *Tlascala*, & un lieu où le plus ancien temple de la superstition Payenne des peuples qui l'habitoient, avoit été érigé. Cette ville bâtie dans une plaine, contenoit près de vingt mille maisons, sans un nombre presque infini d'autres éparses de tous côtez dans les villages voisins. Il y avoit une si grande quantité de temples avec leurs clochers, qu'on dit que l'on y en comptoit autant qu'il y a de jours dans l'année; de sorte que si l'on s'en rapporte aux rélations, on y a immolé chaque année sur les autels six mille enfans de l'un & de l'autre Sexe. Le peuple élisoit un Gouverneur, qui avec six des Principaux & les Prêtres, avoient soin de tout ce qui est nécessaire pendant la paix & la guerre, tant dedans que dehors la ville, mais il étoit défendu de rien entreprendre, sans avoir consulté religieusement les Idoles; ce qui faisoit que dans tout le reste de cette province, la ville de *Chulula* étoit appellée le Domicile de tous les Dieux. Les naturels Habitans, hommes & femmes, étoient fort bien faits, de mœurs honnêtes; & comme il s'y rencontroit diverses marchandises, qu'ils avoient l'industrie de bien mettre en œuvre, il y venoit un grand nombre de Marchands. Le commun peuple étoit vêtu de *nequen*, qui est une espéce de toile, faite de fibres, & de filamens des feuilles de *henequen*. Les plus riches portoient des robes de toile de coton, qu'ils parsemoient de peaux de lapin, ou de plumes de diverses sortes. Le terroir est fort abondant en cochenille. Les fruits de la terre y viennent en quantité, & on y trouve de bons pâturages pour le bétail. Dans le tems que Chulula florissoit, il y avoit *Mexicaltzingo*, bourgade de dix-mille maisons, bâtie dans le Lac même de Mexique; *Cojoacan*, de six-mille maisons, sur le bord du Lac; & *Huitzlopucho* qui en contenoit cinq cens. Ces trois places étoient ornées de tours extrêmement hautes, & de plusieurs temples si brillans, qu'on eût dit de loin qu'ils étoient d'argent. Les Espagnols les ont réduits presque tous en monastéres. Il se trouve là grande abondance de sel, qui est un riche commerce, à cause qu'on le transporte en divers quartiers. On le fait de la terre même qui est un peu salée & nitreuse dans tout ce canton. Il n'est propre qu'à saler, n'étant pas de bon goût avec les viandes. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 5. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHULUTECA, petite province de l'Amérique Méridionale dans la nouvelle Espagne. La Bourgade de *Xérès de la Frontéra* que les Sauvages nomment ordinairement *Choluteca* du nom de la province même, est située en un terroir fertile, & qui abonde en coton, en maïs & en autres fruits. Elle est sur les derniéres limites du Gouvernement de Guatimala, vers les confins de Nicaragua, à dix-huit ou vingt lieues de la Bourgade de *San-Miguel* vers le sud-est. Il y a dans cette province un torrent, qu'on peut regarder comme une merveille de la nature. Il coule jusques à midi, & après midi il n'a plus d'eau. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CHUMBIBILCAS, nom de peuple de l'Amérique Méridionale dans le Pérou. Il est dans l'Audience de Lima, vers la source de la riviére d'Abançay, & sous le 15 degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du pays des Amazones*.

CHUMNE (George) Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit en vers une Histoire sainte, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis le commencement du monde, jusqu'au régne de Salomon. * Du Verdier-Vauprivas, *in Suppl. Biblioth. Gesner*. Léo Allatius, *Diatr. de Georg.* Vossius, *de Hist. Græc.*

CHUN, ville de l'obéissance d'Adarézer Roi de Soba, pays de Syrie que David conquit. D. Calmet croit que c'est la ville de *Canna* marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, & peut-être nommée *Canna* dans Ptolemée. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. *v.* 8. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CHUNCHOS, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le pays des Amazones. Il est sous le 14 degré de latitude méridionale, vers le 320 & 321 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du pays des Amazones*.

CHUGKING, grande ville, capitale d'un Territoire de même nom, en la province de Suchuen dans la Chine. Elle a jurisdiction sur 19 citez, dont les plus considerables sont Ho, Chung & Fau. La ville de Chungking est située sur une montagne, où les bâtimens s'élévent peu, & forment une espéce d'amphitheatre. C'est une ville des plus magnifiques de la Chine, & elle est fort semblable aux plus belles de l'Europe. Le pays est fertile, & l'air extrémement sain. Proche de la cité de Feu on voit une montagne, où l'on a taillé une idole, qui a les piez croisez & les bras dans son sein. La grandeur de cette figure est si extraordinaire, qu'on en voit les yeux, le nez & la bouche de plus d'une lieue. Auprès de la cité de Ho, est la montagne de Longmuen, où il y a un temple fort magnifique, avec une bibliothéque de 30000 volumes, commencée par un Gouverneur nommé Sivulus. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHUNSENE, GUNSINE ou GUNSINDE, l'une des femmes de Clotaire I. *Voyez* CLOTAIRE I.

* CHUPACHOS, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Il est au nord de la riviére de *Los Chupachos*, sous l'onziéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du pays des Amazones*.

* CHUPACHOS, la riviére de *Los Chupachos* se trouve dans l'Amérique méridionale au Pérou, à la hauteur du onziéme degré de latitude méridionale. Elle coule à peu près de l'ouest à l'est, & se rend dans le fleuve de Moyobamba, à l'est-nord-est de Lima, dont son embouchure est éloignée d'environ cent vingt lieues.

CHUPMESSAHITES, Secte de Mahométans, qui croyent que Jesus-Christ est Dieu, & qu'il est Rédempteur du monde. Cette opinion s'est établie depuis le XVII siécle parmi les Turcs & beaucoup d'honnêtes gens la suivent, même dans le Serrail. Il y en a eu qui ont soutenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé souffrir la mort que de la quitter; & malgré la persécution cette créance s'augmente tous les jours, quoi que ceux qui sont de ce sentiment n'en fassent pas une profession publique. Quelques Auteurs disent que ce nom est composé de *Chup*, qui signifie appui ou Protecteur, & de *Messchi* ou *Messahi*, qui signifie un Chretien, comme qui diroit Protecteur du Chrétien. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHUPULETI ou COPOLETE, petite ville de la Géorgie en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, dans la Principauté de Guriel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHUQUIMAYO, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle prend sa source dans la partie septentrionale de l'Audience de Lima, sous le 310 degré de longitude, coule de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & se jette dans la Mer du sud, vers la fin du cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du pays des Amazones*.

CHUQUITO. *Cherchez* CHUCUITO.

CHUR, ville. *Cherchez* COIRE.

CHUR, riviére. *Voyez* CHURN.

CHURC. *Voyez* CARACHISAR.

CHURCHILL (Jean) Duc & Comte de Marleborough, Marquis de Blandfort, Lord Churchill, de Sandrige dans la province d'Hereford, & Baron d'Aymouth dans la province d'Aymouth en Ecosse, Prince de l'Empire, Capitaine Général des forces d'Angleterre, Grand-Maître de l'Artillerie, Colonel du premier régiment des Gardes, Membre du Conseil privé, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. étoit fils du Chevalier *Winston* Churchill-de-Wootton-Basset, dans la province de Wilt, Clerc de la Table verte, & Membre de la Société Royale, & d'*Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Drake dans la province de Dévon. Il commença de porter les armes en France, où il fut Enseigne au régiment des Gardes Françoises, que le Duc de Monmouth avec lequel il y étoit venu, lui fit quitter, pour lui donner une compagnie dans son régiment. A son retour en Angleterre, il fut fait Lieutenant Colonel d'un régiment d'Infanterie. Charles II, Roi d'Angleterre, le créa Baron d'Aymouth en 1683; & en 1685, le Roi Jacques II, dont il étoit Gentilhomme de la Chambre, le créa Baron de Sandrige. Il fut élevé à la dignité de Comte de Marleborough par le Roi Guillaume & la Reine Marie en 1689; & en 1702, à celle de Duc par la Reine Anne. L'Empereur *Léopold* lui donna en 1704, la Principauté de Mindelheim, avec voix délibérative dans le Collége des Princes à la Diete de Ratisbonne, dont il prit possession le 15 septembre 1706. Il obtint en 1689, le commandement des troupes Angloises en Flandre; & en 1690, il fut nommé Gouverneur du Duc de Glocester. Mais l'année suivante il fut démis de tous ses emplois pour des raisons d'Etat, & ne rentra en grace qu'en 1701, qu'il fut nommé Général de l'Infanterie, & Commandant des troupes Angloises en Hollande. La Reine Anne ne fut pas plutôt montée sur le thrône, qu'elle le nomma Capitaine Général de toutes ses forces, lui donna l'Ordre de la Jarretiére, & le nomma son Ambassadeur extraordinaire en Hollande. En 1702, il eut le commandement en Chef de l'armée des Alliez dans les Païs-Bas, prit Venlo, Ruremonde, Liége, & obligea les François qui avoient été jusqu'aux portes de Nimégue, de se retirer derriére leurs lignes.

lignes. La campagne suivante il prit Bonn, Huy & Limbourg, se rendit maître du pays entre le Rhin, & la Meuse; & ce qui lui aquit beaucoup de gloire, fut la victoire qu'il remporta avec le Prince Eugéne de Savoye sur la France à la bataille de Hochstedt en 1704, & qui fut suivie, en 1706, de celle de Ramilly. La paix ayant été concluë avec la France, il se retira à Anvers, d'où il fut rappellé en 1714, à l'avénement du Roi George à la Couronne, & rétabli dans toutes ses charges, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 27 juin 1722, en sa 74 année, chargé d'honneurs & de biens immenses, la nuit du 25 au 26 juillet. Son corps fut apporté de la loge près de Windsor, à sa maison du Parc-Saint-James, où il demeura exposé jusqu'au 20 août suivant, qu'ayant été mis dans un char magnifique, il fut porté avec une pompe extraordinaire en l'Abbaïe de Westminster, & inhumé dans la chapelle du Roi Henri VII. Il avoit épousé *Sara*, fille de *Richard* Jennings de Sandrige, laquelle en vertu d'un acte du Parlement doit jouir pendant sa vie de la Seigneurie de Woodstock, où est le magnifique château de Blenheim, que ce Duc avoit fait bâtir, & d'une pension de cinq mille livres sterling par an sur les revenus des postes, qui doit passer à ses heritiers. Elle eut de ce mariage 1. *Jean*, Marquis de Blandfort, mort en 1703; 2. *Henriette*, mariée à *François* Comte de Godolphin-Rialton, laquelle, en vertu d'un Acte du Parlement, datté de la cinquiéme année du regne de la Reine Anne, hérita de tous les titres & biens du Duc son pére, pour les transmettre au Lord Rialton son fils aîné, qui pendant la vie de sa mére, devoit porter le nom de Marquis de Blandford, marié en Hollande le premier de may 1729, avec *Marie-Catherine* De Jong d'une famille distinguée d'Utrecht, mort le troisiéme septembre 1731, sans laisser postérité, 3. *Marie*, alliée à *N*... Egerton, Duc de Bridgewater, morte le deuxiéme avril 1714; 4. *Anne*, seconde femme de *N*... Spencer, Comte de Sunderland, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, & premier Ministre d'Angleterre, morte le 26 avril 1716; & 5. *N*... Churchill, mariée à *N*... Duc de Montague.

Le Duc de Marleborough avoit pour freres & sœur, *George* Churchill, Amiral de l'Escadre bleuë, mort le 19 may 1710; *N*... Gouverneur de l'isle de Guernesey, mort le neuviéme janvier 1715, âgé de 57 ans; & *Arabelle* Churchill, mère du Duc de Berwick, Maréchal de France, morte au palais de Whitehall le 15 mars 1730, âgée de plus de 90 ans, étant alors veuve du Colonel Godfrei. * *Mémoires du tems*.

CHURCH-STRETTON, bourg d'Angleterre avec marché, situé entre les montagnes dans la contrée du Comté de Salop qu'on appelle *Munslow* à 112 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

CHURCO. *Voyez* CARACHIZAR.

* CHURN ou CHURNE, riviere d'Angleterre prend sa source dans la province de Glocester, coule du nord-nord-ouest au sud sud-est, arrose Cirencester, entre dans la province de Wilt, & se jette dans la Tamise à Creeklade.

* CHURNET, riviére d'Angleterre dans la province de Stafford, coule à peu prés du nord au sud jusques à Alton, puis de l'ouest à l'est, & se rend dans la Dove.

* CHURWALDEN, en Latin *Vallis Corvantiana*, est une vallée au dessus de Coire. Elle comprend les villages de Parpan ou Partipan, de Malin de Schiers, & le cloître qui étoit cy-devant une Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1167. * *Etat & Delices de Suisse*, *tome 4. p. 84.* édit. d'Amsterdam 1730.

CHUS, premier fils de Cham, & pére de Nimrod. On ne connoit dans l'Ecriture que ce seul homme du nom de Chus; mais on trouve plusieurs pays qui portent ce nom; soit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit; soit qu'il y ait eu quelque autre Chus, qui n'est plus connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interprétes, tant anciens, que nouveaux, traduisent ordinairement Chus, par l'Ethiopie. Mais il y a plusieurs passages, où cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverses acceptions du nom de Chus.

1. *Chus* marque le pays qui étoit arrosé par l'Araxe, *Genèse, ch. 2. v. 3.* Ceux qui ont traduit en cette occasion Chus, par l'*Ethiopie*, ont donné lieu à l'opinion insoutenable, qui a entendu le *Géhon* du Nil. Le Nil est trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puisse dire qu'il sortoit comme eux du Paradis terrestre. On croit donc que Chus sur le Géhon, n'est autre chose que l'ancien pays des Scythes sur l'Araxe. Hérodote dit que la premiere demeure de ces peuples fut sur l'Araxe, qu'ils passerent ce fleuve étant chassez par les Massagétes, & se retirerent dans le pays des Cimmériens. Justin met l'Araxe & le Phasis comme les limites des Scythes, du côté du midi. Diodore de Sicile dit que les Scythes qui sont voisins de l'Inde habitérent d'abord sur l'Araxe, & que les Saces & les Massagétes sont diverses branches de Scythes. Le nom de *Cuthai* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scytha* ou *Scutha*, est le même que Chus. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le *Tau*, où les Hébreux employent le *Schin*. Ils disent Cuth, au lieu de Chus. Les Cuthéens qui vinrent habiter le pays de Samarie, étoient originaires du pays des Medes, sur la mer Caspienne: ils étoient donc du pays de Chus dont nous parlons. On trouve aux environs de ce pays des vestiges sensibles du nom de Chus. Les *Quritens*, les *Cétheens* ou *Coëta*, *les Cythéens*; les villes de *Cotatis*, *Cétemane*, *Cythanam*, *Cyta*, *Cytaïa*, *Cothyanum*, *Cothena*. 2. Joseph dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Asie les nomme de même. Saint Jérôme dit que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus, & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie, *ch. 13. v. 23.* dit que comme un *Chuséen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de sa peau, ainsi les Juifs ne peuvent changer de conduite*. Dans *Ezechiel*, *ch. 29. v. 10.* le Seigneur menace de reduire l'Egypte en solitude, *depuis Migdol, jusqu'à Syenne, & jusqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie, & dans *Isaïe*, *ch. 11. v. 11.* il dit qu'il rappellera son peuple qui est dispersé *dans l'Assyrie, dans l'Egypte, dans Pathurès, & dans le pays de Chus*. Tous ces caractéres conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui est au midi de l'Egypte. 3. Bochart a fort bien montré, qu'il y avoit une terre de Chus dans l'Arabie Pétrée, frontiére d'Egypte, que ce pays s'étendoit principalement sur le bord oriental de la Mer Rouge, & au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Egypte & la Palestine. Voici les preuves de ce sentiment. *Séphora* femme de Moïse, qui étoit de Madian, est nommée *Chusite* par Moïse lui même. Or Madian habitoit sur la Mer Rouge, à l'orient de cette mer, dans l'Arabie, comme le disent Joseph, Ptolemée & Saint-Jerôme. Chusé étoit donc dans le même pays. Habacuc, *ch. 3. v. 7.* met le pays de Chus ou Chusan, comme Synonyme à celui de Madian: *J'ai vu les tentes de Chusan mal assurées, j'ai vu les pavillons de Madian ébranlez*. Job, *ch. 28. v. 19.* parle de la Topase de Chus. Or la Topase ne se trouvoit que dans une isle de la Mer Rouge, voisine du pays dont nous parlons. Isaïe, *ch. 18. v. 1.* & Sophonie, *ch. 3. v. 10.* nous décrivent l'Egypte comme située au delà des fleuves de Chus, ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le Roi *Tharaca*, qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, qui vint une autre fois faire irruption dans le pays de Juda, étoient Rois de Chus, du pays dont nous venons de parler, frontiére d'Egypte & de Palestine, comme le montrent toutes les circonstances de l'Histoire. Ainsi voila trois pays de Chus, bien marquez dans l'Ecriture, tous confondus par les Interprétes sous le nom général d'Ethiopie. 4. Les Orientaux donnent à Chus fils de Canaan, & petit-fils de Cham, un fils nommé *Habaschi* ou *Habeschi*, pere des Abyssins ou Ethiopiens, que les Perses appellent Indiens noirs. Les Grammairiens Arabes dérivent le mot *Habaschah*, qui signifie l'Ethiopie, de *Hobouscha*, qui signifie un peuple mêlé de differentes Nations, originaires de differens pays, qui vivent unis ensemble, & c'est là la veritable origine du nom *Habasch*, qui comprend les Abyssins, les Nubiens & les Fonges. Les livres sacrez ne connoissent point ni Chus fils de Chanaan, ni Habasch fils de Chus; mais seulement Chus fils de Cham, à qui ils donnent pour fils *Saba*, *Hevila*, *Sabatha*, *Rhegma*, *Sabathaca*, & *Nimrod*, *Genèse*, *ch. 10. v. 7. 8.* Une partie de l'Arabie, & particuliérement celle que nous appellons *Heureuse*, a autrefois eté comprise sous le nom d'Ethiopie, à cause que les Abyssins qui l'avoient conquise la possédérent long-tems. *Dhou-Iezen* Roi de l'*Yemen* les en chassa avec le secours des Perses. * D. Calmet. *Diction. de la Bible*.

CHUS, CHEU ou CHI, Roi de la Chine, qui succéde à Co, l'an 2365 avant J.C. selon le calcul des Chinois. L'excès de ses débauches porta les Grands du Royaume à lui ôter la Couronne, pour la donner à son frere Yau, & son regne de huit ans fut tellement en horreur, qu'il ne fut point compté dans les Annales de la Chine. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems*.

CHUSAI, l'un des plus fidéles serviteurs de David, vivoit l'an du monde 3012 & 1023 avant J.C. Le texte sacré dit qu'après la revolte d'Absalom, il vint trouver le Roi, ayant ses habits déchirez, & la tête couverte de cendre. David s'efforça de le consoler, & lui dit, que le plus grand service qu'il lui pouvoit rendre, c'étoit d'aller trouver Absalom, sous prétexte de vouloir passer dans son parti, afin de pénétrer ses desseins, & de s'opposer aux conseils d'Achitophel. Chusai obeït au Roi, alla à Jerusalem, se mit dans les bonnes graces d'Absalom, & détourna par sa prudence le conseil qu'on lui donnoit, d'attaquer promptement David, qu'il fit avertir de tout ce qui se tramoit contre lui. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch. 15. 16. 17.* Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l. 7. ch. 8. 9. & 10.* Usser, *ad ann.* 2981.

CHUSAN RHASATHAIM, que Joseph nomme *Chusarte*, Roi de Mésopotamie, ou d'Assyrie, fit la guerre aux Israëlites, & les réduisit en servitude, Dieu le permettant ainsi, pour les punir de leur idolatrie. Ils demeurérent dans leur esclavage huit ans, à la fin desquels, Dieu touché de leur repentir, se servit d'Othoniel pour les remettre en liberté, l'an du monde 2630, & avant J.C. 1405. * *Juges*, *ch. 3.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 5. ch. 4.* Torniel, *A. M.* 2601. Salien, *A. M.* 2623 & *suiv.*

* CHUSI ou CUSCI, fut celui qui apporta à David la nouvelle de la défaite & de la mort d'Absalom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch. 18. v. 21.*

* CHUSI ou CUSCI, fut pére de Sélémias. * *Jerémie*, *ch. 36. v. 14.*

* CHUSI ou CUSCI, fut pére du Prophéte *Sophonie*. * *Sophonie*, *ch. 1. v. 1.*

CHUSISTAN, province de Perse, qui est la Susiane des anciens. La principale ville est Sus, Suster ou Souster autrefois Suse, siége Royal d'Assuerus. Cette ville est sur la riviére de Zeamare. Les autres de cette province sont Aska-Moukeran, Ascar-Macram, ou Escar-Mocram, Ahouas, &c. Le Chusistan a la Mer d'El-catif, ou Golfe de Balsora, au midi; la province de Fars, au levant; celle d'Yérack, au couchant; & celle d'Ayrack, au septentrion. Cette province est extrêmement fertile, & quelques Modernes la nomment Souster. * Sanson.

CHUSLEIGH, ville ou bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle *Exminster*. Elle est ornée d'un beau château appartenant au Lord Clifford, & qui lui donne le titre de Baron. Elle est à 181 milles de Londres. * *Diction. Anglois*.

* CHUTE, nom d'une forêt d'Angleterre, dans la province de Hant, vers les frontieres de celle de Wilt. Elle est grande & spacieuse, & remplie de daims & de cerfs. Elle donne sa source à la riviére de Test. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p. 698.*

CHUTÉENS, peuples de Perse, furent envoyez l'an du monde 3314, & avant J.C. 721, pour habiter la Samarie Deserte, depuis que Salmanazar eut fait esclaves les Habitans, & ils furent nommez Samaritains. Comme ils avoient apporté leurs idoles, qu'ils adoroient à la façon des Gentils, Dieu permit qu'un grand nombre de lions sortirent des deserts, & devorerent ces peuples. Le Roi d'Assyrie connoissant la cause de cette punition, manda un Sacrificateur des Juifs, pour les instruire dans la Religion des premiers Habitans de ce pays. La crainte qu'ils avoient des animaux qui les dévoroient, les fit soumettre à tout ce qu'on voulut; & en suivant la Loi de Moïse, ils ne laissérent pas d'adorer leurs idoles. Ils perseverérent ainsi dans ce culte mêlé pendant quelque tems. Joseph dit que ces peuples furent nommez Chutéens, parce qu'ils furent tirez d'une province de Perse nommée Chute, à cause du fleuve Chute; mais ce qu'il ajoûte, qu'ensuite d'une grande peste, ils embrassérent la Religion des Juifs, n'est pas conforme au texte sacré. Il y a encore aujourd'hui des Samaritains, qui se sont toûjours conservez dans la Palestine, sur quoi l'on peut voir le livre intitulé *Collectanea Samaritana* imprimé à Zeits en Saxe en 1688, & composé par *Christophle Cellarius*. *Voyez* SAMARITAINS. * II. ou IV. *Rois*, *ch. 17. v. 25. & suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 9. ch. dern.* Usser, *in Annal.*

CHUZAS, Intendant de la maison d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne l'une des saintes femmes, qui assistérent J.C. de leurs biens durant le cours de son ministére. * *Luc*, *ch. 8. v. 3.*

CHY.

CHYMIE ou CHIMIE, Art qui enseigne à séparer les differentes substances qui se trouvent dans les mixtes, savoir dans les végetaux, les minéraux & les animaux. *Chymie*, vient du Grec χυμός, c'est à dire, *suc*, ou de χέω qui signifie *fondre*. Les Chymistes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de Chymie, quand ils ont voulu exprimer la plus sublime qu'ils appellent *Alchymie*. On donne aussi à la Chymie les noms de *Spagirie*, d'*Art Hermétique*, de *Pyrotechnie*. C'est la Chymie qui nous donne un grand nombre de très-belles connoissances que nous avons de la nature. Jean-Joachim Becher a expliqué les termes les plus obscurs & les principes de la Chymie, dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique aussi les termes les plus obscurs de la Chymie, composé par Guillaume Johnson, Chymiste Anglois. Martinus Rullandus en a fait un autre sous le titre de *Lexicon Alchemiæ*. Pierre Borel a donné un Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la Chymie, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve quantité d'operation de Chymie, rangées par ordre alphabetique dans un livre imprimé à Leiden en 1684, intitulé *Collectanea Chymica Leidensia*. Nous avons aussi plusieurs Traitez de Chymie en François, où les operations sont clairement decrites. Les meilleurs sont le Févre, Glaser, le Feveur, Charas, Lemery. Il a une autre sorte de Chymie, qui consiste en la transmutation chimérique des métaux. C'est ce qu'on appelle chercher la pierre philosophale, & c'est néanmoins cette derniére Chymie à laquelle bien des gens ont dépensé & dépensent inutilement leur bien.

CHYNDONAX, Grand Prêtre & Chef des Druïdes des anciens Gaulois, dont on découvrit le tombeau l'an 1598, dans la contrée de Poussot, à demi-quart de lieue de Dijon, avec une inscription, qui est estimée par les Curieux une des plus belles Antiquitez de nos Gaules. Elle est gravée sur une pierre ronde & creuse, en forme d'un petit tonneau, où étoit enfermé un vase de verre, peinte de diverses couleurs fort agréables. Elle contient deux lignes écrites en deux cercles, en forme de couronne.

Μίθρης ἐν ὀργάδι, τοῦμα τὸ σῶμα καλύπτει Χυνδόνακτος, ἱερέων ἀρχηγοῦ. Δυσσεβὴς ἀπέχου, λυτῆρες θεοὶ τἀμὰ φυλάσσουσι,

c'est à dire.

Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, Grand Prêtre. Retire-toi, impie, car les Dieux libérateurs gardent mes cendres.

On peut remarquer dans cette ancienne inscription, que nos anciens Gaulois avoient cela de commun avec les Perses & les Grecs, qu'ils adoroient le Soleil, ou Apollon, sous le nom de Mithra. Nous voyons encore aujourd'hui plusieurs vestiges de cet ancien culte. Le temple de Toulouse, si fameux dans l'Histoire des Tectosages (maintenant les peuples de Toulouse, &c.) étoit consacré à cette fausse Divinité. C'est celui qui est aujourd'hui dédié à la

sainte

sainte Vierge sous nom de *la Daurade* ; & l'on voit même dans le château de Polignac en Vélay, une tête qui servoit à l'Oracle d'Apollon, dont la bouche est ouverte, & les cheveux épars, en forme de rayons. * Guénebaud, Médecin de Dijon. Gabriel Siméon, *Antiquitez de la Limagne*.

CHYPRE ou CYPRE ; le premier est le nom moderne & le second est le nom ancien, *Cyprus*. C'est une des plus grandes isles de la Mer Méditerranée, puisqu'elle a plus de cent vingt lieues de tour, avec titre de Royaume. Elle fut autrefois consacrée à Vénus, que les Poëtes ont dit être née en cette isle, peut-être, parce que les Habitans étoient extrêmement amoureux. Chypre a la Syrie au levant, & n'est qu'à environ vingt lieues de la terre ferme. Elle a été autrefois divisée en quatre parties, & aujourd'hui les Turcs en font ordinairement onze. Comme le païs est sans riviéres, & qu'il n'a que de gros étangs, l'air y est grossier, chargé de vapeurs, & souvent mal sain, sur tout, pour ceux qui n'y sont pas encore accoutumez. A cela près, cette isle est extrêmement fertile, & produit quantité de grains, de fruits, & de diverses autres denrées. Ses vins sur tout sont excellens ; & ses mines l'ont rendue en tout tems si considérable, que les Grecs lui donnérent le nom de *Macaria*, c'est à dire, *Fortunée*. Depuis, elle a reçu celui de Chypre, ou pour la grande quantité de cuivre qu'on y trouva au commencement, ou à cause de l'arbre que les Grecs appelloient κύπρος, & qui est très commun dans cette isle. Ce n'est pas le cyprès, mais le *Ligustrum* des Latins, le *Ligustro* des Italiens, celui que les Espagnols nomment *arbol de la alhenna*, & nous *Troëne*, qui est un arbrisseau, dont la fleur est blanche, & de bonne odeur. Les principales villes sont aujourd'hui Nicosie, qui est la capitale du Royaume, Famagouste, qui a un bon port, Lemisso, Sivori, Massoto, Leicara, Cerines, &c. Elle a eu autrefois Paphos, aujourd'hui *Baffo*, Cythere, & Amathonte connue par les vers des Poëtes, aussi bien que le Bois d'Idalie. Au reste, Pline, *l. 5. c. 31*, nous assure, qu'on l'a vue divisée en neuf differens Royaumes. Elle eut des Rois particuliers avant que d'être sujette aux Romains, & l'on parle sur tout d'Evagoras allié des Atheniens, qui fut tué par l'Eunuque Nicoclés, l'an 374 avant l'Ere Chrétienne. Ensuite, l'Empire des Perses ayant été ruiné, l'isle de Chypre fut sujette aux Ptolémées, Rois d'Egypte, ou à leurs parens depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, la première année de la CXIV Olympiade, & 324 ans avant J. C. jusques en l'an 697 de Rome, & avant J. C. 57, que les Romains l'usurpérent. Ptolemée le dernier Roi se fit mourir, ayant sçu que ces Conquérans approchoient de son païs pour s'en rendre maîtres. Caton, que le Sénat avoit envoyé en Chypre, en apporta tant de richesses, qu'elles remplirent plus les coffres de l'Epargne, qu'aucune autre conquête. On assure qu'on y trouva plus de 30 millions. Depuis Constantin *le Grand*, l'isle de Chypre fut toûjours sous la domination des Empereurs Grecs, jusqu'à ce que ceux de l'isle s'étant revoltez, Isaac *Comnéne*, homme cruel & abandonné à toute sorte de crimes, s'en rendit le maître. Richard, Roi d'Angleterre, s'étant embarqué l'an 1191, pour combattre les Sarrazins, & recouvrer la Terre-Sainte, fut jetté par la tempête sur les côtes de l'isle, & la prit sur Isaac, qui avoit pillé ses gens, battus de la tempête. Le Roi d'Angleterre donna cette isle à GUY, de la Maison de Lusignem en France, dont les Descendans la conservérent jusqu'au tems de JACQUES, fils *naturel* de JEAN ou JANUS dernier Roi, qui mourut en 1473. Ce Prince avoit laissé le Royaume à CHARLOTTE ; mais JACQUES son fils *naturel*, qui étoit ecclésiastique, l'usurpa sur elle. Ce dernier se maria avec *Catherine* fille de *Marc* Cornaro Vénitien, que le Sénat adopta, lui constituant une dot. *Catherine* fut laissée enceinte ; & elle accoucha d'un fils qui ne vécut que deux ans, ce qui la porta à remettre le Royaume aux Venitiens, du vivant même de CHARLOTTE, qui le reclama inutilement. Cette Princesse avoit épousé *Louis* de Savoye, Comte de Genève, & second fils de *Louis*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fille de *Jean* III. Elle se fit couronner à Nicosie en 1458, & après avoir été chassée par Jacques son bâtard, elle se retira à Rome, où elle mourut en 1487, laissant par donation ses droits sur le Royaume de Chypre, à CHARLES Duc de Savoye, son neveu, qui prit le titre de Roi de Chypre, lequel fut négligé par ses successeurs, jusques à VICTOR-AMEDE'E. Ce dernier en 1633, prit cette qualité, qu'il a transmise à ses Descendans, malgré les plaintes & les protestations des Venitiens ; ce qu'il fit afin de se faire traiter d'égal par le Cardinal Infant, qui passoit par l'Italie pour aller en Flandre, & pour se dispenser de donner aux Cardinaux le nouveau titre d'Eminence. La République de Vénise a possédé cette isle jusqu'en 1571, que les Turcs s'en rendirent maîtres sous Sélim II. On dit que, comme ce Prince aimoit passionnément le vin, bien que l'usage en soit défendu par la Loi de Mahomet, il résolut de se rendre maître de cette isle, à la sollicitation de Jean Michés, Juif Portugais & son favori. Celui-ci ayant été chassé de son païs pour quelque mauvaise action, en fut exilé, & se retira à Vénise. Il y fit encore quelque friponnerie, dont il fut puni, & il en eut tant de depit, qu'il resolut de s'en venger. Il alla à Constantinople, où il épousa une riche Juive, & ses richesses lui ayant donné moyen de s'approcher de Selim, il lui persuada d'entreprendre la conquête de Chypre. On dit même que ce Prince étant un jour à demi ivre, en frappant sur l'épaule de Michés, *Tu es Roi de Chypre*, lui dit il, *si le ciel favorise mes désirs*. Les Vénitiens avoient fait fortifier l'isle, & sur tout la ville de Famagouste & celle de Nicosie. Les Turcs sous la conduite de Piali & de Mustafa, descendirent dans l'isle, au commencement du mois d'août de l'an 1570, & prirent la derniére de ces villes, après un siége de quarante jours. Ensuite ils investirent Famagouste, le 22 septembre ; mais l'hiver commençant, on n'en forma le siége, que l'année suivante ; & elle se rendit le quatriéme août 1571, après avoir été battue durant 75 jours. On assure qu'on y tira cent cinquante mille coups de canon. Ensuite les Turcs se rendirent maîtres de toute l'isle, où ils ont un Béglierbey. Voici les derniers Rois de Chypre, depuis GUY de Lusignem, jusques à JACQUES l'*enfant*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Chypre.

1191.	Guy, *mort en*	1194.
	Amauri,	1205.
	Hugues I,	1218.
	Henri I,	1253.
	Hugues II,	1267.
	Hugues III,	1284.
	Jean I,	1285.
	Henri II,	1315.
	Hugues IV,	1350.
	Pierre I,	1370 ou 71.
	Pierre II, dit Perrot ou Perrin,	1383.
	Jacques,	1410.
	Jean II, ou Janus,	1431.
	Jean III,	1458.
	Charlotte, couronnée & chassée en	1467.
	Jacques le bâtard, mort en	1473.
	Jacques l'enfant, mort en	1475.

* Pline, *l. 5. ch. 31*. Strabon, *l. 14*. Guy de Lusignan, *Histoire de Chypre*. De Thou, *Hist. l. 40*. Doglioni. Justiniani. Guichenon. Sponde. Raynaldi, &c. Bochart, *in Canaan*, *l. 1. ch. 3*.

EGLISE & CONCILES DE CHYPRE.

Cette Eglise fut fondée par saint Paul, qui y prêcha le premier l'Evangile, avec saint Barnabé. On tient que ce dernier y souffrit le martyre, & l'on raporte que son corps y fut trouvé sous l'empire de Zénon, l'an 488, avec l'Evangile de S. Matthieu sur sa poitrine ; mais c'est une Histoire fort incertaine. Cette église à toûjours été gouvernée par ses Evêques ; & l'Evêque de Constance ou de Salamine, Metropolitain de Chypre, n'étoit point ordonné par l'Evêque d'Antioche, comme il paroît par le Concile d'Ephése, auquel les Evêques de Chypre se plaignoient, de ce que l'Evêque d'Antioche avoit voulu soumettre à sa jurisdiction les églises de Chypre, & s'attribuer le droit d'ordonner le Metropolitain ; sur quoi ce Concile déclara que l'ordination de l'Evêque de Constance, & le Gouvernement de toute la province seroient conservez aux Evêques de Chypre. Leur Métropolitain jouit de cette independance, non seulement pendant qu'il demeura dans l'isle de Chypre ; mais même après qu'il fut contraint par les courses des Barbares, de passer avec son peuple dans l'Hellespont. Le Concile *in Trullo* lui conserve les droits qui lui avoient été accordez par les Péres d'Ephése ; & ordonne qu'il présidera sur tous les Evêques d'Hellespont, qu'il sera ordonné par ses Evêques ; & qu'il jouïra d'une entiére Autocéphalie, *Concile d'Ephése*, *Action 7*. *Concile in Trullo*, *Can. 39*.

Saint Epiphane, Evêque de Salamine, tint dans cette isle un Concile l'an 399, à la priére de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origénistes. Ils furent de même soumis à l'anathéme en ce Synode, & les livres d'Origéne furent défendus. Socrate & Sozoméne en font mention. Les Prélats s'y assemblérent l'an 643, contre les Monothélites, comme il paroît par une lettre écrite au Pape Théodore. * Socrate, *l. 6. ch. 9*. Sozoméne, *l. 8. ch. 14*. Baronius, &c.

* CHYROSOPHUS, de l'isle de Créte, habile Architecte, fit plusieurs temples dans la ville de Tégée. Il y en avoit un dédié à Cérès & à Proserpine, un autre à Venus Paphienne, deux à Bacchus & un à Apollon. Dans ce dernier il y avoit une statue, représentant cet Architecte. L'on ne sait point en quel tems il vivoit. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l. 2. p. 45* ; ou *tome 5. des Entretiens sur la Vie & les ouvrages des Peintres*, édit. de Trevoux en 1725.

CHYSAMO. *Voyez* CASTEL-CHISAMO.

CHYTENNE'S, mot corrompu pour CLISTHE'NE'S. *Voyez* CLISTHE'NE'S.

CHYTRI. *Voyez* CHITRI.

CHYTRE'US ou CHYTRÆUS (David) Allemand & Ministre Luthérien, naquit à Ingelfing en Franconie, le 26 février de l'an 1530. Il étoit fils de *Barthelemi* Chytréus ou *Rocchaft*, ou selon d'autres *Kochhafen* qui est leur nom Allemand, aussi Ministre Lutherien. David étudia avec soin la Théologie, les Langues, les Belles Lettres, & après avoir voyagé en Italie, & dans les Païs-Bas, il se distingua entre les Protestans d'Allemagne. Il enseigna à Rostok, & ailleurs, & mourut le 25 juin de l'an 1600, âgé de soixante-dix ans. Christophle Sturcius a écrit sa Vie. Chytréus, écrivit un Commentaire sur l'Apocalypse. Il enseigne dans ce dernier Ouvrage, *au ch. 9*, que l'Antechrist a paru environ l'an 600, & témoigne qu'il croyoit que S. Grégoire étoit son premier Pontife. Il s'efforce de prouver ce qu'il avance, par trois raisons, la premiére, parce que ce Pape établit l'Invocation des Saints, & les Messes pour les Morts ; la seconde, parce que le Pape Boniface III prit en 666 le titre d'Evêque Universel ; & enfin, parce qu'on compte 666, qui est le nombre du nom de l'Antechrist, dans les révélations de S. Jean, depuis que cet Apôtre publia sa prophétie, jusqu'à ce que Pepin établit le temporel des Papes, qu'il appelle le régne de l'Antechrist. Bellarmin a entrepris de refuter ces sentimens de Chytréus. Chytréus étoit également savant & pieux. Il avoit un amour incroyable pour le bien public & pour la concorde. Il étoit doux, patient, humble, modeste, sobre, & bienfaisant à l'égard de toutes sortes de personnes. Il étoit sujet à plusieurs maladies, mais quoiqu'il ne méprisât point les Medecins ni les médicamens, il n'employoit point d'autres remédes pour la guérison de ses maux, que la patience, l'abstinence & le repos. Lipse assure que Chytréus étoit un des plus grands hommes d'Allemagne. Antoine-Martin Bralchius l'exalte beaucoup dans des vers qu'il a fait à sa louange,

> *Omnia qui noras, reliqui qui singula, solus,*
> *Quæ mare, quæ tellus, quæ simul astra tenent ;*
> *Qui nocuit nulli, potuit quibus affuit ultro,*
> *Nullius irrisor, nullius hostis eras ;*
> *Urbes quem magnæ, magni cum Cæsare Reges,*
> *Docti atque indocti, quem coluere Duces* ; &c.

Chytréus eut un frére nommé *Nathanael*, qui fait le sujet de l'article suivant. On a de David entre autres Ouvrages, outre le Commentaire sur l'Apocalypse, dont nous avons déja parlé plus haut, *Regula vitæ* ; *Enarratio in Pentateuchum, Michæam, Nahum* : *Commentarius in Historiam Judicum, in Evangelium Matthæi & Johannis* ; *De Baptismo & Eucharistia* ; *De Morte & vita æterna* ; *Itinerarium & Chronicon totius Scripturæ, una cum Tractatu in Josuam & Libello de ponderibus, monetis & mensuris sacris*, *Historia Confessionis Augustanæ* ; *Chronicon Saxoniæ*, *Descriptio Regionis Craichgoviæ ad Neccarum* ; *De utilitate Herodoti* ; *Catalogus Conciliorum* ; *Series annorum vitæ, honorum, rerum gestarum & Scriptorum Ciceronis*. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 402*. édit. de Hollande, 1715. Bellarmin, *Controv. tome 1. l. 3. de Rom. Pont. ch. 3. p. 634*. Gautier, *en sa Chron. du siécle XVI*, 49. Génébrard, *en la Chron. en Pie V*. Vossius, *des Math. ch. 68. §. 7*. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p. 250*. Sturcius & Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

* CHYTRE'US (Nathanaël) frére du précédent, fut Recteur du Collége de Brémen, & excellent Poëte. Il voyagea en Angleterre, en France & en Italie, où il assembla une grande quantité de manuscrits, de monumens & d'Antiquitez. Il mourut en 1598 dans la 55 année de son âge. On a de lui, *Deliciæ variorum Itinerum* ; *Fastorum Eccles. libri XII* ; *Confessio Fidei* ; *Viaticum Itineris extremi* ; *Doctrina de Pathematibus, ex Aristotele* ; *Grammatica*, *Poëmatum libri XVII*, &c. *Gr. Dict. Un. Holl.* Clarm. *Vit. Clar. Vir. partie 3*. Quenstedt *de Patr. Vir. Illustribus*.

CHZ.

CHZEPREG, CHEPREG & SCHAPRING, petite ville de la Basse Hongrie, sur la riviere de Srob, dans le Comté de Sopron, entre la ville de ce nom, & celle de Javarin. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Scarabantia*, qui en sont fort proche. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIA.

* CIACCIUS (Aloysius) natif de Therme, en Sicile, & Secretaire de cette ville, fut un Poëte renommé. Il florissoit vers l'an 1582. On a de lui un Ouvrage en Italien par Distiques. * *Gr. Dict. Un. Holl. Biblioth. sicula.*

CIACONIUS (Alfonse) CHACON, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Patriarche d'Alexandrie, selon quelques-uns, étoit de Baeça, petite ville d'Andelousie en Espagne. Il entra chez les Dominicains, où il s'avança dans l'étude, & où il enseigna depuis avec réputation. On l'envoya à Rome, où il reçut le titre de Patriarche d'Alexandrie. Il y mourut, non en 1590, comme divers Auteurs l'ont écrit, mais au mois de fevrier de l'an 1599, dans la cinquante neuviéme année de son âge. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Gesta duodecim Gregoriorum Rom. Pontif.* ; *Tractatus de liberatione animæ Trajani à S. Gregorio* ; *de S. Hieronymi cardinalitia dignitate* ; *De Jejuniis* ; *De signis sanctæ Crucis*, *De Cruce Dominica Commentarius*, *De Martyrologio ducentorum Monachorum S. Petri à Cardigna Commentarius* ; *Historia utriusque Belli Dacici à Trajano gesti, ex simulacris quæ in Columna Trajana Romæ visuntur, collecta* ; *Vitæ & gesta Rom. Pontif. & Cardinal*, &c. Ce dernier Ouvrage est un des plus considérables que nous avons de Ciaconius. Il n'y put pas mettre la derniere main, parce qu'il mourut avant que de l'avoir achevé. François Moralés Cabrera y travailla, & le publia en 1601 & 1602, en deux volumes *in folio* ; mais comme il s'y étoit glissé grand nombre de fautes, on nomma Jerôme Aleandre & André Victorelli pour y travailler. Le premier étant mort, le P. Wadingue de l'Ordre de S. François lui fut substitué, mais Victorelli est celui qui y travaille le plus assidûment, & qui nous procura l'édition de

1630. C'est Bécillus d'Urbin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, l'Abbé Ughel, Floravantes Martinelli & le Pére Augustin Oldoini, ont continué cet Ouvrage. C'est par les soins de ce dernier, que nous l'avons en quatre volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1676. On y voit la suite de la Vie des Papes jusqu'à Clément X. Le P. Mabillon nous assure dans son Voyage d'Italie, qu'il a trouvé dans la Bibliothéque de la Maison de Chisi, des Lettres d'Alfonse Ciaconius, par lesquelles il paroit qu'il avoit fait deux Ouvrages qui n'ont point encore vû le jour, savoir, un Traité des Antiquitez Romaines avec figures, & une Bibliothéque Universelle d'Auteurs. Ce dernier Ouvrage étoit celui que Ciaconius estimoit le plus, mais il n'eut pas la consolation de le voir imprimé avant sa mort, les Inquisiteurs n'ayant jamais voulu permettre qu'on imprimât un livre où les Hérétiques étoient louez. Le Manuscrit de cette Bibliothéque étant tombé entre les mains de M. Camusat, il l'a fait imprimer & y a joint beaucoup de Notes sur les Ecrivains & sur l'Ouvrage dont il y est parlé. La Préface, divisée en deux parties, contient dans la premiére une Notice des meilleurs livres d'Histoire Litéraire, & dans la seconde la Vie de l'Auteur avec des extraits de tous ses Ouvrages. C'est un excellent Repertoire, un modéle passable, & un livre qui ne sera pas inutile aux Gens de Lettres, après tant d'autres bons livres qui ont été faits sur cette matiére; mais il s'en faut pourtant beaucoup qu'il ne remplisse toute l'idée que promet un titre aussi magnifique que l'est celui de *Bibliothéque Générale des Auteurs*. Lorsque Ciaconius entreprit de débiter l'Histoire fabuleuse de la délivrance de Trajan des enfers par les priéres de S. Grégoire, il fut refuté par plusieurs Savans, & sur tout par Bellarmin & par Melchior Canus. * Nicolas Antonio & Schottus, *Biblioth. Hisp.* Ghilini, *Teat. d'Uom. Letter.* De Thou, *Hist. l.* 122. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 359 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. *Biblioth. raisonnée*; *tome* 3. *partie* 2. *p.* 473: *& tome* 7. *partie* 1. *p.* 96.

CIACONIUS ou CHACON (Pierre) Prêtre Espagnol, étoit de Tolède, où il naquit en 1525. Il étudia à Salamanque, où il se distingua parmi les Ecoliers de cette Université; & outre la Philosophie & la Théologie, il apprit encore les Mathématiques & le Grec. Il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Gregoire XIII, dont il reçut ordre de travailler à l'édition du Decret de Gratien qu'on reimprima, avec des corrections très-judicieuses de sa façon. C'étoit son génie de corriger les anciens Auteurs, de rétablir les passages tronquez, d'expliquer les difficiles, & de leur donner enfin un nouveau jour. Il composa des Notes sur Arnobe, sur Tertullien, sur Cassien, sur Pompeius Festus, sur les Commentaires de César, sur Pline, sur Terence, sur Seneque, sur les origines d'Isidore, & sur les Ouvrages de divers autres Auteurs. On l'employa encore à la correction du Calendrier, avec Clavius. Il publia à ce sujet un Traité pour expliquer l'ancien Calendrier Romain de Jules Cesar, sous ce titre *Kalendarii Romani veteris Explanatio*, & il donna encore au public, *Inscriptio Columnæ rostratæ*; *De ponderibus*; *De Mensuris*; *De Nummis*; & un traité *de Triclinio Romano*, *&c.* Joseph Scaliger assûre que quoique Ciaconius fût très-savant, il n'a pas laissé de faire plusieurs fautes dans ce livre. Les Cardinaux Sirlet, Antoine Caraffe & Baronius, étoient de ses amis, aussi bien que Fulvius Ursinus, Latinus Latinius, & quelques autres. Le Pape Grégoire XIII lui donna un Canonicat à Séville. Il mourut à Rome, le 24 octobre de l'an 1581, âgé de cinquante-six ans. On voit son éloge funébre, dans l'eglise de saint Jacques des Espagnols, où il fut enterré. * Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. ch.* 112. Baronius. Latinus Latinius. Casaubon. Vossius, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du siécle XVI.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome* 2. *p.* 227: ou *tome* 2. *partie* 2. *n.* 389. *p.* 29. édit. d'Amsterdam 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 222. édit. de Hollande, 1715.

CIAIS, petite ville d'Asie dans la Géorgie. Elle est dans la Mingrelie, près de la Mer Noire, & de la riviére de Ciann, au nord des ruïnes de Fazzo. On croit que Ciais pourroit bien être l'ancienne *Sigananum*, ville de la Colchide. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIALIS, ville de la grande Tartarie en Asie. On la place fort differemment. Sanson dans ses Cartes la met vers le Lac de Kithay ou de Carentia, sur la riviere d'Hoang. M. Witsen, dans sa nouvelle Carte, la met près de cette même riviére, mais dans le Royaume de Tanguth, aux confins de l'Inde, & à l'Orient du Lac de Chiamay, où il met la source de la riviére d'Hoang. Cette position est plus vraisemblable; parce que les Tartares, qui habitent vers le Lac de Kithay n'avoient point de villes, avant que les Moscovites, qui en ont bâti quelques-unes, se fussent établis dans leur pays. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CIALIS, Royaume de la grande Tartarie, est borné au nord par le Royaume d'Eluth, à l'est par celui de Tanguth: au sud par celui de Thibet, & à l'ouest par le Turquestan. Il a environ cent quarante lieues d'étendue, en allant de l'est à l'ouest, & près de cent dix du nord au sud. M. Delisle, *Carte de la Tartarie*.

CIAMPA. Royaume. *Voyez* CHIAMPAA.

CIAMPELLO, isle de l'Inde delà le Gange, sur la côte de la Cochinchine. On la nomme dans le pays Pulo Champelo: ce qui est la même chose. * Le même, *Cartes des Indes*, &c.

CIAMPINI (Jean-Justin) naquit à Rome le 18 avril 1633, d'une honnête famille. Après qu'il eut fait ses classes, son frère aîné, *Pierre Ciampini*, qui depuis la mort de leurs pére & mére étoit devenu son Tuteur, le fit étudier en Droit, dans le dessein d'en faire un Avocat, mais il se dégouta de cette étude, qu'il abandonna après s'y être appliqué pendant deux ans. Son frére avoit appris la pratique de la Chancellerie Apostolique, & étoit parvenu par là à la charge de *Sécretaire des Brefs secrets*, & il résolut de suivre son exemple. Celui-ci s'y opposa, sous prétexte qu'il ne falloit pas que deux personnes d'une même famille embrassassent la même profession; mais voyant que son inclination l'y portoit si fortement, il se rendit à ses désirs, & le confia à l'instruction d'une personne très-entendue dans les matiéres de la Chancellerie, nommé *Pierre Gentili*. Ciampini s'appliqua avec beaucoup d'ardeur sous sa conduite à apprendre tout ce qui étoit de son ressort, sans négliger cependant les Belles Lettres & les Sciences, qui servoient à remplir ses momens de loisir. Il se rendit même si habile que son Maître, qui étoit Sécretaire du Cardinal *François Barberin*, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise pour les affaires Consistoriales, le fit en 1650 son Substitut dans cette charge. Ce Prélat ayant été élevé en 1653, à la charge de *Sommataire* & d'*Abbréviateur* du grand Parc, & Pierre Ciampini ayant été fait Sécrétaire du Vice-Chancelier à sa place, Jean Ciampini suivit par le conseil de son frére son premier Maître, afin d'achever de se perfectionner sous lui dans la connoissance des affaires. Mais Gentili mourut l'année suivante 1654 & sa place fut donnée à Pierre Ciampini. Jean Ciampini trouva le moyen de s'avancer par cette mort, car le Cardinal Barberin prévenu favorablement pour lui, lui donna le poste de son frére & le fit son Secrétaire pour les affaires Consistoriales. La peste qui se fit sentir en Italie en 1656, l'obligea à sortir de Rome, qui en étoit menacée, & il parcourut plusieurs villes de ce païs, fuyant de côté & d'autre pour l'éviter. Il fit un assez long séjour à *Macerata*, où il se fit recevoir Docteur en Droit le 21 avril 1657. Son frére Pierre qui le vouloit toûjours tenir dans sa dépendance, voyant qu'il ne portoit pas assez patiemment à son gré le joug qu'il lui imposoit, & qu'il tâchoit peu à peu de s'y soustraire, lui causa dans la suite beaucoup de chagrin; & quelques soumissions dont il usât pour l'appaiser, il ne put jamais en venir à bout. Leurs disputes avoient commencé avant son départ de Rome, mais après son retour en 1657, ils s'aigrirent tellement l'un contre l'autre, que Jean Ciampini fut obligé de quitter la maison paternelle, où il demeuroit avec son frere, pour aller loger chez une de ses sœurs. Pendant les douze années qu'il y fut, il lui arriva de grands accidens, & il eut à soutenir de rudes disgraces. Il eut deux maladies mortelles en 1666, mais ses peines & ses chagrins ne purent cependant lui faire abandonner l'étude, à laquelle il s'appliquoit avec une ardeur inconcevable. Plusieurs Savans de son tems parlent avec reconnoissance du secours qu'ils ont tiré de lui, pour la composition de certains Ouvrages. Il eut aussi part au Journal des Savans, qui commença à paroître à Rome en 1668. En 1669, Jean Ciampini commença à appercevoir la fin de ses disgraces. Car son frére prenant à son égard d'autres dispositions que celles qu'il avoit eues jusques-là, se réconcilia sincérement avec lui, & pour le dédommager des maux qu'il lui avoit faits, lui procura en même tems deux charges, l'une de Maître des Brefs de Grace, & l'autre de Préfet des Brefs de Justice, & il en prit possession l'année suivante. Mais la double joye qu'il eut d'avoir recouvré les bonnes graces de son frére, & d'être parvenu à la Prélature, fut troublée par la mort de ce frere, qui arriva la même année. Quelques chagrins qu'il lui eût causez, le souvenir de ses bienfaits étoit plus présent à son esprit, & il le regretta comme l'auteur des avantages dont il jouissoit. Les charges de Ciampini ne l'empêcherent pas de donner encore de l'application à l'étude des Antiquitez; il voulut même y joindre celle des Méchaniques. Ce n'étoit cependant là que des amusemens pour lui; sa principale étude étoit l'Histoire Ecclésiastique, & ce fut par ses soins qu'il se forma en 1671 à Rome une Académie destinée à cette sorte de Science, dont les Assemblées commencérent à se tenir la même année dans le Collége de la Propagande. En 1672, il fut reçu au nombre des Abbréviateurs du grand Parc, dignité, à laquelle on joignit en 1681, celle de Secretaire de ce Parc. En 1675, il se brouilla avec un de ses fréres, avec lesquels il demeuroit, & alla loger dans une maison separée, où il établit en 1677, sous la protection de la Reine de Suéde, une Académie de Physique & de Mathématiques, qui devint bientôt célebre. Il fut reçu le 27 mai 1691, dans celle des Arcadiens. Ses Ecrits commençoient à lui donner un grand nom parmi les Auteurs, & ceux qu'il composa dans la suite augmentérent beaucoup sa réputation. Il s'étoit défait en 1694, de sa charge de Préfet des Brefs de Grace, pour se procurer plus de loisir; mais le Pape lui donna l'année suivante celle d'Abbréviateur de la Cour. Il est mort le 12 juillet 1698, âgé de 65 ans. Suivant le portrait que nous en donne l'Auteur de sa Vie, il étoit d'un tempérament fort vif, & se laissoit facilement emporter à la colére; mais il s'appaisoit de même. Dur envers ses amis, il n'avoit point à leur égard cette condescendance si nécessaire pour entretenir l'amitié; un peu prévenu en sa faveur, il se croyoit capable des plus grandes entreprises, & s'y livroit dans l'occasion. Quand il avoit une fois embrassé un sentiment, il le soutenoit avec chaleur, & ne s'en déprenoit pas aisément. Sa vivacité ne lui permettoit pas de travailler long tems à ses Ouvrages: c'est ce qui fait que souvent il n'y a pas assez d'ordre & que la diction n'en est pas assez pure. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Discorso tenuto da N. N. nell' Academia Fisico-Matematica Romana in occasione della Cometa apparsa il mese d'agosto dell' anno 1682, & Osservazioni sopra di essa fatte in* Roma 1682, *in quarto*; *Nuove invenzioni di tubi ottici dimostrate nell' Academia Fisico-Matematica Romana l'anno* 1686, *in quarto*, *Conjectura de perpetuo Azymorum usu in Ecclesia Latina, vel saltem Romana*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Examen libri Pontificalis, sive Vitarum Romanorum Pontificum, quæ sub nomine Anastasii Bibliothecarii circumferuntur, cum Catalogo S. Romanæ Ecclesiæ Bibliothecariorum juxta Chronologicum ordinem*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Parergon ad examen libri Pontificalis, sive Epistola Pii II, ad Carolum VII Regem Franciæ, ab Hæreticis depravata & à Launoiana calumnia vindicata*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Vetera Monumenta, in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus Dissertationibus iconibusque illustrantur*, Romæ, deux tomes, *in folio*, le premier en 1690, & le second en 1699; *Dissertatio Historica, an Romanus Pontifex baculo Pastorali utatur*, Romæ, 1690, *in quarto*, *De incombustibili lino, sive lapide Amianto, deque illius filandi modo, Epistolaris Dissertatio*, Romæ, 1691, *in folio*; *De Abbreviatorum de Parco majori, sive assistentium S. R. E. Vicecancellario in litterarum Apostolicarum expeditionibus antiquo statu, illorumque in Collegium erectione, munere, dignitate, prærogativis ac privilegiis Dissertatio Historica*, Romæ, 1691, *in folio*; *Enarratio synoptica qualitatum gestorumque Abbreviatorum de Parco Majori S. R. E, Vicecancellario assistentium in expeditionibus Litterarum Apostolicarum, quæ in Cancellaria Apostolica peraguntur*, Romæ, 1691, *in folio*; *Sacro-Historica Disquisitio de duobus Emblematibus, quæ in Cimelio Emin. & Reverend. D. Gasparis Cardinalis Carpinei asservantur, in quorum altero præcipue disceptatur, an duo Philippi Imperatores fuerint Christiani*, Romæ, 1691, *in quarto*; *De voce correctione in Sermone septimo S. Leonis Magni de Nativitate Domini*, Romæ, 1693, *in quarto*; *De sacris ædificiis à Constantino Magno constructis Synopsis Historica*, Romæ, 1693, *in folio*; *Il Teatro de' Grandi, Discorso Academico*, in Roma, 1693, *in quarto*, *Investigatio Historica de Cruce stationali*, Romæ, 1694; *Abbreviatoris de Curia compendiaria notitia* Romæ, 1696, *in quarto*; *Explicatio duorum Sarcophagorum sacrum Baptismatis ritum indicantium*, Romæ, 1697, *in quarto*; *De S. Romanæ Ecclesiæ Vicecancellario, illius munere, authoritate & potestate, deque Officialibus Cancellariæ Apostolicæ, aliisque ab eodem dependentibus*, Romæ, 1696, *in quarto*. M. Ciampini a laissé encore plusieurs Ouvrages manuscrits, qui suivant les apparences ne verront jamais le jour. Ferdinand Fabiani a fait imprimer à sa louange un livre intitulé, *Il merito applaudito e gli applausi premiati*, in Fermo, 1694. Il ramasse dans cette Ouvrage tous les éloges qui ont été donnez à M. Ciampini, soit en vers, soit en prose, dans differens livres, & ceux que M. Ciampini a donnez, en reconnoissance, aux Auteurs qui l'ont loué. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 4. *p.* 193. *& suiv.*

CIAMPOLI, (Jean) naquit en 1589, à Florence. Il y étudia en Philosophie, & acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, & dans l'amitié de Galilée, dont il embrassa les opinions contraires au systême d'Aristote. Depuis, il étudia en Droit, & fit divers voyages à Padoue, où il se fit estimer d'Hippolyte Aldobrandini, depuis Cardinal. Il passa aussi à Boulogne, où le Cardinal Maffée Barberin, qui étoit alors Legat de cette ville, le retint quelque tems. Enfin il alla à Rome au commencement du pontificat de Gregoire XV, & le Cardinal Ludovisio lui procura l'emploi de Secretaire des Brefs, avec un canonicat de saint Pierre. Le Cardinal Barberin ayant succedé en 1623, à Grégoire, sous le nom d'Urbain VIII, le nomma Sécretaire, & puis Camérier secret. Ciampoli auroit pu même espérer de plus grands honneurs, s'il ne s'en fût rendu indigne par sa vanité, & par son indiscretion. Il étoit furieusement entêté de son mérite, & sur tout de son prétendu talent poëtique. Il méprisoit tous les Poëtes, & osoit mettre ses Poësies au dessus de celles de Virgile, d'Horace & de Petrarque, qu'il traitoit d'Ecoliers & d'ignorans: mais l'on peut dire après tous les Critiques qui en ont parlé, que c'étoit un vrai *animal de gloire*. Son peu de prudence le porta plus loin. Il parla mal-honnêtement du Pape & de ses parens, il en fit des railleries, & se lia d'amitié avec ceux qui ne les aimoient pas. Cette conduite fut la cause de sa disgrace. On commença par lui ôter la liberté de voir le Pape; & en 1632, on l'envoya Gouverneur à Montalte, pour l'éloigner de la Cour, où il ne put jamais revenir. Ses amis firent en sorte qu'on le tira de Montalte, pour l'envoyer à Norcia; & puis à Jesi, où il mourut le huitiéme septembre de l'an 1643. Il avoit commencé l'Histoire de Pologne, à la priere de Ladislas-Sigismond Roi de cet Etat, mais il ne la put achever. Nous avons de lui des Poësies Italiennes, des Lettres, &c. qui pour la plupart ont été imprimées à Venise en 1662. * Imperialis, *in Musæo, Hist. p.* 201. *& ex eo Konigius in Bibl. Vetere & Nova*, *p.* 191. Leo Allatius, *l. de Apibus Urbanis*, *p.* 156.

156.157. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Illust. c. 1. Imag.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter. &c. t. 1. p. 471.* Augustin Favoriti, *in Vita Virg. Cesarini, in Memor. Philosophor. nostri sæculi, tome 1. p. 174. per Henninum VVitten.* J. L. de Guez de Balzac, *dans ses Lettres.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 8. p. 140.* ou *tome 4. partie 2. p. 112. & suiv. n. 1451.* édit. d'Amsterdam 1725.

CIANE. *Voyez* CYANE.

CIANE'E. *Voyez* CYANE'E.

CIANIPPE. *Voyez* CYANIPPE.

CIANIS, *Cyaneus*, riviére d'Asie dans la Géorgie, prend sa source dans le Mont-Caucase, & se décharge dans la Mer Noire du côté oriental, près de Ciais. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIAON. *Voyez* CION.

CIASLAS, ou SEISLAS, le sixiéme des Rois de Dalmatie, étoit fils du Roi Rodoslas. Les Croates s'étant revoltez, Ciaslas qui commandoit quelques troupes, leur permit de vendre les prisonniers de guerre, & celles que son pére commandoit en personne, n'ayant pu obtenir la permission d'en faire autant, il les fit soulever, chassa le Roi son pére, & s'empara de la Couronne. Une action si dénaturée lui fit donner le nom d'Apostat. Dieu la laissa impunie quelque tems, pour en rendre la vengeance plus éclatante. Ciaslas en guerre avec les Hongrois, remporta sur eux une grande victoire, où leur Général, nommé Kusa ou Ladislas, périt; mais la veuve de ce Général ayant pris elle même le commandement des armées, entra dans la Dalmatie; & enleva le camp de Ciaslas, qui fut lui même du nombre des prisonniers. On dit que cette femme l'ayant en son pouvoir lui fit couper le nez & les oreilles; & qu'ensuite elle le fit jetter chargé de chaines dans la Save: ses enfans pris avec lui furent traitez de même; & il ne resta de sa famille qu'une fille mariée à Tycomil, Ban de Rascie. On peut rapporter ces évenemens à l'an 860, ou environ. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de Dalmatie.*

CIAXARE. *Voyez* CYAXARE.

CIB.

CIBALE, ville de Pannonie, près de laquelle l'Empereur Constantin, l'an 314, remporta une grande victoire sur Licinius, qui y perdit vingt mille hommes, quoi qu'il en eût 35 mille contre 20 mille. * Zozime, *l. 2.*

CIBAR, (Saint) en Latin *Eparchius*, reclus à Angoulême, fils de Félix d'Oriole, & de Principe, naquit à Perigueux dans le VI siécle. Il sortit secrettement de la maison de son grand-pére, pour s'en aller dans le monastere de saint Sodaciac. Après y avoir pratiqué quelque tems la vie monastique, il sortit encore secrettement; & après avoir parcouru quelque tems les provinces voisines, il fut arrêté par Aptonne, Evêque d'Angoulême, & s'enferma dans une cellule, où il vécut pendant l'espace de 39 ans, dans les exercices de la pénitence & de l'oraison. Il mourut le premier juillet de l'an 581. * Anonyme *de sa Vie* dans Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juillet.*

CIBE'LE. *Voyez* CYBE'LE.

CIBINIO. *Voyez* HERMANSTADT.

CIBO, la Maison de Cibo, si féconde en hommes illustres, est une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie. Les uns la font venir ridiculement d'une ville de l'Arabie Heureuse, nommée *Cibon*, & quelques autres soutiennent que JEAN Faga en a été la tige. Faga vient du mot Grec φαγὼ, qui signifie *Cibus* en Latin; & on prétend que celui qui le portoit a été un Capitaine de grande reputation sous Bélisaire. Sans avoir recours à ces opinions fabuleuses, la famille de Cibo a été en Considération dès le X siécle sous l'Empereur Othon I, qui recompensa les services de GUI Cibo, par le don qu'il lui fit de quelques terres. C'est ce qu'on apprend d'une chartre donnée à Viterbe en 999. Guy laissa EDOUARD, pére de GUY II, qui vivoit en 1038, & qui fut pére de LAMBERT Cibo. Celui-ci entreprit la guerre contre les Sarrazins, & leur enleva les isles de Gorgone, & de Capraia. Il laissa divers enfans, & entre autres ARANZIO, qui entreprit le voyage de la Terre sainte, & qui fut pére d'ERMES; lequel laissa GUILLAUME I. Ce dernier épousa *Petrina* della Volta dont il eut 1. LANFRANC qui suit; 2. *Bajalard*; & 3. *François* Evêque de Savonne, mort en odeur de sainteté. LANFRANC, Consul de Gênes en 1241, rendit de grands services à cette République. Il eut de *Nicolosia* Ghisalfa son épouse, 1. GUILLAUME II, qui suit; 2. *Emanuel*, Capitaine des Galeres de Charles de Naples, en 1288; & 3. BARTHE'LEMI, qui laissa postérité. GUILLAUME Cibo, II. de ce nom, fut employé dans diverses ambassades. Après lui on trouve FRANÇOIS, qui de *Marieta* Doria, eut Ciao Cibo. Celui-ci portoit ces deux noms, & épousa *Lauretta* Cataneo, dont il eut divers enfans, qui servirent Robert Roi de Naples. GUILLAUME III l'aîné, eut de *Blanchinetta* de Fiesque FRANÇOIS qui suit.

XIII. FRANÇOIS Cibo, fut créé Comte de Gragneno, en 1340, par Robert Roi de Naples, & épousa *Mofetta* Carmandini, dont il eut 1. ALAON, qui suit; & 2. *Brancaléon*, qui eut des enfans.

XIV. ALAON Cibo, Comte de Gragnano, vivoit en 1353, & laissa de *Nicolette* Marini pour fils unique MAURICE qui suit.

XV. MAURICE Cibo, vivant en 1395, épousa *Sarazine* Maruccella, dont il eut 1. ARAN qui suit; 2. *Thomas* Cibo.

XVI. ARAN Cibo, rendit des services considerables à la République de Gênes, & conduisit en 1440 du secours au Roi René, qui lui donna le gouvernement de Naples. Ce Prince qui se plaisoit aux Devises, lui en fit une où il mit un paon avec ces paroles, *Beauté qui passe tout.* Depuis, Arano fut fait prisonnier à Naples en 1442. Il eut part aux bonnes graces d'Alfonse d'Arragon, qui s'y étoit établi; & le Pape Calixte III le créa Prefet de Rome, charge, qu'on ne donne qu'aux personnes de la premiére qualité. Il mourut en 1457, âgé de 80 ans, laissant de *Genévre* de Mari, 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Maurice*, Président de l'Etat Ecclesiastique, & Gouverneur de Spolette, pére de *Laurent* Cibo, Archevêque de Benévent, & Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 3. *Blanche* Cibo, mariée à *Dominique* Cibo, son parent.

XVII. JEAN-BAPTISTE Cibo, né en 1432, vécut assez long-tems à Naples à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Arragon. Depuis il vint à Rome. Le Pape Paul II lui donna l'Evêché de Savonne, Sixte IV lui conféra celui de Melphe, & le nomma Cardinal en 1473. Il fut élu Pape sous le nom d'INNOCENT VIII, le 29 août 1484, & mourut le 25 juillet 1492, âgé de 60 ans. *Voyez* INNOCENT VIII. *Avant sa promotion au siége pontifical il avoit eu d'une Demoiselle de Naples*, 1. FRANÇOIS, *qui suit*; 2. Theodorine Cibo, *mariée l'an* 1477, *à* Gerard Usodimari *Génois; dont la famille fut aggregée à celle de Cibo, & a été féconde en personnes illustres.*

XVIII. FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillara & de Férentillo, & Général de l'Eglise, épousa, en 1487, *Magdelaine* de Medicis, fille de *Laurent* de Médicis, & sœur du Pape *Léon* X, dont il eut, 1. LAURENT, qui suit; 2. *Innocent*, Cardinal & Archevêque de Gênes, *qui aura son article cy-après*; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Marseille, mort en mars 1556; 4. *Catherine*, mariée à *Jean-Baptiste* Varano, Duc de Camérino; 5. *Hippolyte*, femme de *Robert* San Severino, Comte de Cajazzo; & 6. *Innocente* Cibo, alliée à *Opice* de Fiesque.

XIX. LAURENT Cibo, Comte de Férentille, &c. fut élevé en France. Il fut Capitaine de la Garde du Pape Clément VII, conserva Bologne pendant la prison de ce Pape, rendit de bons services à l'Etat Ecclesiastique, dont il fut Général en 1530, & mourut en 1540, âgé de cinquante-huit ans. Il épousa en 1520, *Richarde* Malespine, Marquise de Massa & de Carrare, veuve de *Scipion* de Fiesque, fille & héritiére d'*Alberic* Malespine, Marquis, de Massa & de Carrare, dont il eut 1. *Jules* Cibo qui se rendit Maître des Etats de Masse & de Carrare après la mort de son pére, au préjudice de sa mére, à laquelle ils appartenoient, & qui y fut rétablie par la protection de l'Empereur Charles Quint. Depuis, s'étant uni avec les Fiesque, & ayant eu quelques conferances avec les François pour les rétablir dans Gênes, sa mére qui craignoit les suites fâcheuses de cette negociation, en fit avertir l'Empereur, qui fit arrêter Jules, qui passoit dans le Milanois, & qui eut la tête tranchée, en 1547, sans laisser de postérité de *Perrette* Doria; 2. ALBE'RIC qui suit; & 3. *Eléonore* Cibo, mariée 1. à *Jean-Louis* de Fiesque, Comte de Lavagne, qui se noya lorsqu'il étoit sur le point de se rendre maître de Gênes: 2. *Jean-Luis* Vitelli, Marquis de Cétona.

XX. ALBE'RIC Cibo, né le 28 février 1532, fut créé Prince du Saint Empire & de Masse en 1567, par l'Empereur Maximilien II. Il fut aussi Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, &c. se signala dans les guerres d'Italie, à la bataille de Saint-Quentin, & ailleurs, & mourut le 18 janvier 1623, âgé de 91 ans, après avoir eu part à l'estime de quatorze Papes, de six Rois de France, de six Empereurs, & de trois Rois d'Espagne. Il épousa 1. en 1552, *Elizabeth* de la Rovère, fille de *François-Marie* de la Rovère, Duc d'Urbin, morte en juin 1561, dont il eut 1. ALDERAN qui suit: 2. en février 1563, *Elizabeth* de Capoue, fille de Ferdinand, Duc de Termoli, morte en janvier 1575, dont sortirent 2. *Ferdinand*, Marquis d'Ajello, né en 1568, mort sans alliance en janvier 1595: 3. *Eléonore*, née en 1564, mariée à *Augustin* Grimaldi, Duc d'Evoli, morte en octobre 1585; 4. *Lucrece*, née en 1565, mariée en 1591, à *Hercule* Sfondrate, Duc de Monte-Marciano; & 5. *Catherine* Cibo, née en 1566, Religieuse à Florence. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Victoire *Cibo, mariée à* Hippolite *Bentivoglio, Marquis de Gualtieri.*

XXI. ALDERAN Cibo-Malespine, Marquis de Carrare, né le 19 décembre 1552, fut élevé auprès du Duc d'Urbin son oncle, & aimoit les Arts & les Sciences. Il se trouva à la bataille de Lépante, & mourut avant son pére, le quatriéme novembre 1606, âgé de 64 ans. Il épousa en juin 1580, *Marfise* d'Est, veuve d'*Alfonse* Marquis d'Est, & fille de *François* d'Est, Marquis de Masse, morte le 15 août 1608, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. 3. 4. *François*, *Edouard* & *César*, morts sans alliance; 5. *Ferdinand*, Prêtre; 6. *Alexandre*, Chevalier de Malte en 1597; mort en 1639; & 7. *Victoire* Cibo, mariée au Comte *Hercule* Pepoli, morte en 1635.

XXII. CHARLES Cibo-Malaspine, Prince de Masse, Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, né en novembre 1581, a été très-célebre par son esprit, & par son inclination bienfaisante. Il mourut le 24 février 1662, âgé de 81 ans. Il épousa en février 1605, *Brigitte* Spinola, fille de *Jeannetin*, Marquis de Calice, morte en janvier 1660, dont il eut 1. ALBERIC qui suit; 2. *Alderan*, mort Doyen des Cardinaux, *qui aura son article cy-après*; 3. *Jeannetin*, né en 1615, mort en 1683; 4. 5. *François*, & *Jean-Baptiste*, morts jeunes, 6. *Laurent*, Evêque de Jési, né en 1618, mort en 1680; 7. *Edouard*, Patriarche titulaire de Constantinople, né en 1619, mort en février 1705; 8. *Dominique*, Abbé; 9. *Marfise*, morte jeune; 10. *Marie*, née en 1609, alliée en 1626, à *Galéot* Pic, Duc de la Mirandole; 11. *Veronique*, née en 1611, mariée à *Jacques* Salviati, Duc de Giuliano, morte en septemb. 1691; 12. *Placidie*, née en 1614, femme de *Charles* de Guevara, Duc de Bovino; 13. *Diane*, née en 1621, Religieuse; & 14. *Richarde* Cibo, née en 1622, mariée à *Alfonse* de Gonzague, Duc de Novellare.

XXIII. ALBE'RIC Cibo, Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en juillet 1607, mourut en janvier 1690. Il épousa en 1626 *Fulvie* Pic, fille d'*Alexandre*, Duc de la Mirandole, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Alexandre*, né en 1633; 3. *Jean-Baptiste*, né en 1635, mort en Sicile; 4. *Ferdinand*, Prêtre, né en 1641, mort en novembre 1682; 5. *François-Marie*, né en 1644; 6. *Innocent*, né en 1648, mort en février 1674; 7. *Laure*, née en 1628; 8. *Catherine*, née en 1630; 9. *Marie*, née en 1632; 10. *Constance*, née en 1634; 11. *Marie-Françoise*, née en 1637, morte en avril 1675; 12. *Anne*, née en 1640, morte en octobre 1691; & 13. *Therése* Cibo, née en 1645, morte en avril 1682.

XXIV. CHARLES Cibo, Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en juin 1631, épousa en 1673, *Therése* Pamphile, fille de *Camillo*, Prince de Saint-Martin, morte en 1706, dont il eut 1. *Albéric* Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 30 août 1674, mort en décembre 1715, sans laisser de posterité de *Nicole* Grillo, fille de *Marc Antoine*, Marquis Grillo, Génois; 2. *Camille*, né en avril 1681, lequel étant en prelature, a remis ses droits à son frére puiné, se reservant seulement une pension de six mille écus, & a été sacré Patriarche titulaire de Constantinople le 25 février 1718; 3. *Alderan*, mort jeune en 1687; 4. autre ALDERAN, qui suit; 5. *Fulvie*, née en 1675; 6. *Olympia*, née en 1676; 7. *Marie-Magdelaine*, morte jeune en 1678; 8. *Fulvie-Marie*, née en 1679; & 9. *Marie-Magdelaine* Cibo, née en août 1684.

XXV. ALDERAN Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 21 juillet 1690, a succédé à ses fréres en décembre 1715.

CIBO, (Laurent) Cardinal, Archevêque de Benévent, fils de MAURICE Cibo, frére du Pape *Innocent* VIII. Ce Maurice, Président de l'Etat Ecclesiastique (qui est une charge qu'on a depuis supprimée) & Gouverneur de Spolette, aima une de ses parentes nommée *Perrette* Cibo, & en eut Laurent, dont nous parlons, qui fut Archevêque de Bénévent, & Châtelain du Château-Saint-Ange. Le Pape Innocent VIII le fit Cardinal au mois de mars de l'an 1489, & comme sa naissance défectueuse le pouvoit exclurre de cette dignité, quelques témoins assurerent que Maurice Cibo, avoit épousé en secret Perretta, mére de Laurent. Ce Cardinal fut en grande faveur sous le pontificat de son oncle; mais Alexandre VI le persecuta, & le menaça même de lui ôter le chapeau de Cardinal. Il mourut le 22 décemb. 1503. * Volaterran, *Anthropologia, l. 22.* Onuphre. Ciaconius. Victorel, Cabrére, &c.

CIBO, (Innocent) Cardinal, Archevêque de Messine, de Turin, de Gênes, &c. étoit fils de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, &c. qui eut pour pére JEAN-BAPTISTE, depuis Pape, sous le nom d'INNOCENT VIII. Le Pape Léon X, qui étoit son oncle maternel, le fit Cardinal en 1513, lui rendant le chapeau qu'il avoit lui même reçu d'Innocent VIII, qui avoit beaucoup contribué à la grandeur de Médicis. Innocent Cibo travailla depuis à la maintenir. Lorsque le Duc Alexandre de Médicis eut été assassiné en 1537, ce fut lui qui gouverna l'Etat de Florence, & qui le conserva à Côme, fils de Jean de Médicis. Il se signala encore dans les légations de Boulogne, de Parme, de Plaisance, &c. Enfin il s'aquit l'amitié de l'Empereur Charles-Quint, qu'il reçut deux fois à Masse, & celle du Roi François I, qui lui donna ses Abbaïes de S. Victor, de Marseille & de S. Ouen. Le Pape Paul III témoigna quelque ressentiment contre le Cardinal Cibo, parce, qu'ayant promis Julia Varana sa niéce au Duc d'Urbin, il refusa de lui manquer de parole en faveur d'Ottavio Farnése, petit fils de même Pape. Cibo eut depuis beaucoup de part à l'élection de Jules III, mourut le treiziéme avril de l'an 1550, âgé de 58 ans, & fut enterré à Rome dans l'eglise de Sainte Marie de la Minerve, entre les Papes Léon X, & Clément VII. * Bembo, *in Epist.* Paul Jove, *l. 46.* Ughel, *Italia sacra.* Cabrére. Onuphre. Aubery, &c.

CIBO (Alderan) fils de CHARLES, Prince de Masse, né en 1613, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1645. Il avoit été Majordome du Sacré Palais Apostolique; & il exerça dans la suite les légations d'Urbin, de la Romagne & de Ferrare. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il se trouva a l'élection d'Alexandre VII, qui lui donna l'Evêché de Jési. Depuis il se trouva encore à celles de Clément IX, & d'Innocent XI. Ce dernier le nomma Ministre d'Etat. Il assista depuis aux élections d'Alexandre VIII, & d'Innocent XII, & mourut doyen du Sacré College, le 21 juillet 1700, en la 88 année de son âge, & à la 56 de son cardinalat. La famille Cibo a diverses autres branches; & a produit d'autres grands hommes. On peut consulter les Auteurs suivans. * *Dialogo della Nobiltà della Famiglia Cibo*, *Porracchi & Franc. Zazera*, *Genealog. della Fami.*

Famig. Cibo. Francesco Maria Vielardi, *Vie d'Innocent* VIII. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne*. Ughel, *Italia sacra*. Sainte Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Massil.* Jostiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* Priorato, *Scena d'Uom. Illust. d'Ital.* Aubery, *Hist. des Cardin.* De Thou, *Hist. l. 3.* Paul Jove. Foglietta. Cabréra. Imhoff, *en ses vingt Familles d'Italie, &c.*

CIBO, (Catherine) Duchesse de Camérino, dans la Marche d'Ancone, fille de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, & de *Magdelaine* de Médicis, avoit beaucoup de génie pour les Langues & pour les Sciences, qu'elle apprit avec facilité; de sorte qu'elle savoit l'Hébreu, le Grec, le Latin, la Philosophie & la Théologie. Le Pape Léon X, son oncle maternel, la maria à *Jean-Marie* Varano, Duc de Camérino, qui mourut peu de tems après, ne laissant qu'une fille, nommée *Julie*. Matthias Varano voulut enlever cette fille pour l'épouser, & la Duchesse Catherine s'opposa courageusement à ce dessein. Depuis, elle maria Julie à *Guy* Ubaldo, Duc d'Urbin, à qui le Pape Paul III ôta le Duché de Camérino. Elle supporta courageusement cette infortune, & elle se consola avec ses livres: s'occupant le reste du tems à des œuvres de piété. Ce fut elle qui fonda le premier couvent pour les Capucins. Elle mourut à Florence le dixiéme février de l'an 1557. * Francesco Serdonati, *delle Donne Illustr.* Bowerius, in *Annal. Capuc.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres, &c.*

CIBOIRE, vaisseau sacré en forme de Grand calice couvert, qui sert à conserver les hosties consacrées pour la communion des Chrétiens dans l'Eglise Romaine. Il semble que ce mot ait été pris de *Ciborium*, qui est en usage chez les Grecs & chez les Latins. Hésychius a cru qu'il vient originairement des Egyptiens: & qu'il signifia en leur Langue le fruit d'une certaine féve d'Egypte. On a appellé de certains vases *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits comme ces féves d'Egypte. Horace s'est servi du mot de *Ciboria* en ce sens-là, comme l'a remarqué l'ancien Scholiaste Latin. Il se peut aussi faire que ces vases ayent été nommez *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits de ces féves d'Egypte. On a donné dans la suite des tems le nom de *Ciboires* aux vases sacrez, où l'on conserve les hosties. Quelques Théologiens ont cru qu'ils ont été ainsi appellez, parce que le pain qui nous nourrit pour la vie éternelle, y est conservé. Ugution dit que *Ciborium* est proprement un vase destiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Ecrivains ce mot se disoit de toute sorte de construction faite en voûte, portée sur quatre piliers. Chez les Auteurs ecclésiastiques, c'est un petit dais ou voûte, élevé & suspendu sur quatre colomnes sur le maître autel. On en voit encore dans quelques églises à Paris & à Rome. Les Italiens appellent encore *Ciborio*, un tabernacle isolé. On a dit qu'on posoit de *Ciboires* sur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit sous les autels.

CIBOLA ou CIVOLA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique, que les Espagnols nomment *la Nouvelle Grenade*, à cause d'une ville de ce nom qu'ils y ont bâtie. Le païs est sans montagnes, & est pourtant assez froid. Les Habitans ont le corps plus blanc, & l'esprit plus vif, plus sincére, & plus réglé que le reste des Américains. Ils n'épousent qu'une femme dont ils sont extrémement jaloux; & pour la Religion, ils n'adoroient que l'eau, & une vieille Magicienne, dont le Démon se servoit pour les abuser. Ils croyoient qu'elle demeuroit cachée près d'un lac. * Herrera, *c. 11.*

CIC.

CICABO, anciennement, *Glaucus*, riviére d'Asie dans la Géorgie, se joint au Cianis, & se décharge avec lui dans la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CICADOS, riviére d'Espagne dans le Royaume de Navarre, dans la Châtellenie ou Mejorat d'Olite, coule à peu près du nord au sud, & après avoir arrosé Tafalla & Olite, se jette dans la riviére d'Aragon, à l'est de Villa Franca.

CICCHUS, CHICUS & CICHUS natif d'Ascoli en Italie, sur la fin du XV siécle, homme d'un génie superstitieux; qui s'amusoit à la Magie, & à qui quelques uns ont même attribué un esprit familier. Il a fait un Commentaire sur la Sphere de *Sacro-Bosco*, imprimé à Venise en 1499. Ce seul Commentaire montre assez qu'il n'étoit pas seulement superstitieux, comme l'appelle Delrio, mais qu'il avoit aussi la tête mal timbrée, s'étant dans ce Commentaire étudié d'observer trois choses qui découvrent sa folie: la premiére, d'interpréter le livre du *Sacro-Bosco*, suivant le sens des Astrologues, Nécromantiens & Chiroscopites: la seconde, de citer un grand nombre d'Auteurs falsifiez, remplis de vieux contes, comme par exemple SALOMON de *Umbris Idearum*, HIPPARCHUS *de Vinculo Spiritus*, APOLLONIUS *de Arte Magica*, ZOROASTRE *de Dominio quartarum octavæ Sphæræ*; ASTAFON *de Minerabilibus constellatis*, & beaucoup d'autres semblables: & la troisiéme de se servir fort souvent des révélations d'un Esprit nommé Floron, qu'il disoit être de l'Ordre des Chérubins; mais on ne voit point qu'il s'attribue cet esprit en aucun endroit de son Commentaire. Voilà le jugement que Gabriel Naudé porte sur le Commentaire de Cicchus. * Gabriel Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de Magie, ch. 13. p. m. 344.* Delrio, *l. 1. c. 3.* Bayle, *Dict. Crit.*

CICCOLA, petite riviére de Dalmatie près de Dernis & de Clissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CICCOPE'RIUS (François) Docteur, Protonotaire Apostolique, Chanoine de la Collégiale de S. Pierre de Massa, a mis en lumiére *Lucubrationes Canonicales*, où il explique ce qui regarde la prééminence, le devoir & l'autorité des Chanoines. * *Luca 1662, in quarto. Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, *édit. de Paris, in douze, tome 2.* 1695.

* CICER (Gabriel) de Palerme, fut un homme d'une grande capacité. Il s'appliqua à la Géometrie, à l'Arithmétique, à l'Algébre, & aux autres parties de Mathématiques. Il étoit en même tems grand Naturaliste, sur tout par rapport à la Botanique. Il se distingua aussi par la connoissance de l'Histoire ancienne & moderne. Outre la Langue Latine qu'il possedoit à fonds, il apprit aussi de lui même & sans Maître le Grec & l'Hebreu. Il fit outre cela son étude de la Jurisprudence, & se fit recevoir Docteur en Droit. Il joignit à cela la Musique vocale & instrumentale, & se fit souvent entendre dans l'Academie des *Riaccesi* de Palerme. Il exerça fort longtems la charge de Sécretaire de cette ville, & s'en aquita avec applaudissement. Il mourut le 27 avril 1647. Il composa plusieurs Ouvrages, mais la plupart n'ont pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CICER (Pierre) Sicilien, Prêtre de Castro Regale, Docteur en Théologie & Professeur en Literature, vivoit en 1605. On a de lui, *Pars prima campi Grammaticorum; Secunda pars campi Grammaticorum; Sententia, Proverbia, seu dicta ad omnium usum pertinentia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CICE'RI (Charles) Cardinal Evêque de Come dans le Milanois, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le douziéme septembre 1686. Il mourut en son Evêché le 25 juin en sa 76 année.

CICE'RIGO. *Voyez* CE'CE'RIGO.

CICE'RON (Marcus Tullius) naquit à Arpi, bourgade de Toscane, le troisiéme janvier de l'an 648 de Rome, & 116 ans avant JESUS-CHRIST. Marcus étoit son prénom; Cicéron son nom propre qui lui fut donné, à cause d'un signe qu'il avoit au nez; & Tullius étoit son nom de famille, qu'il tiroit selon quelques Auteurs, de l'ancienne famille Tullie, descendue des Rois des Volsques, comme il est marqué dans la Chronique d'Eusébe. Plutarque le fait aussi venir de Tullius Attius Roi des Volsques. Son pére s'appelloit *Marcus Tullius*, & sa mere avoit nom *Helvia*, à ce qu'on a écrit. Quoiqu'on dise de la noblesse de l'origine de Cicéron, l'on croit que son extraction n'est pas fort illustre; & qu'il s'est beaucoup plus distingué par son éloquence que par sa famille. Cicéron vint fort jeune à Rome, où il donna ses premiéres années aux Lettres Gréques, comme nous l'apprenons de lui même dans sa lettre à Titinnius, dont le fragment suivant se trouve dans Suétone au livre *de Claris Rhetoribus, c. 2. Je me souviens*, dit-il, *que pendant mon enfance, un certain Plotius enseigna le Latin à Rome. Je me fâchois de n'être pas de ses Disciples, dont il avoit un très-grand nombre, parce qu'il étoit habile, & qu'il enseignoit très-bien; mais j'en fus détourné par quelques personnes fort entendues, qui estimoient que les Lettres Gréques étoient un meilleur aliment à l'esprit.* A son avenement dans le Barreau, il plaida avec tant de liberté contre les amis de Sylla, que, pour éviter le ressentiment d'un homme qui n'épargnoit personne, il fut obligé de faire un voyage en Gréce. Il étudia à Athénes sous Antiochus d'Ascalon, Philosophe Académicien; & de là cherchant à se perfectionner dans l'éloquence, il passa en Asie, fut Disciple de Xénoclés, de Denys, de Menippe; & à Rhodes, d'Apollonius Molon, l'homme le plus éloquent de son tems. Ce dernier ayant assisté à une Harangue de Cicéron, ne put s'empêcher de s'écrier, qu'il déploroit le malheur de la Gréce, de ce qu'ayant été vaincue par les armes des Romains, elle alloit encore perdre par l'éloquence de son Disciple, le seul avantage qui lui restoit sur ces ennemis victorieux. De là Cicéron vint à Rome, où il épousa *Terentia*; & l'ayant repudiée dans la suite, quoi qu'il en eût des enfans, savoir un fils nommé *Tullius*, & une fille Tullia & Tulliola, il épousa *Publia*, qui étoit fort jeune, fort riche, & fort belle. Terentia disoit qu'il l'avoit épousée pour sa beauté; mais Tiron, Affranchi de Cicéron, assure que ce fut pour ses grands biens, dont il aquitta ses dettes. Voici en quel ordre il exerça les charges publiques. Il obtint la Sicile avec la dignité de Questeur l'an 676 de Rome, & 78 avant J.C. A son retour il fut fait Edile, & fit condamner Verrès à réparer les concussions qu'il avoit faites dans cette province. Peu après il fut premier Prêteur l'an 691 de Rome, & 63 avant J.C. Il fut Consul avec C. Antonius, & pendant son consulat, il découvrit la conjuration de Catilina, dont il fit punir les complices; ce qui lui aquit le nom de *Pére de la patrie*. Depuis, en 696, & avant J.C. 58, il fut banni par la brigue de Clodius & de quelques autres; mais tout le peuple prit tant de part à cette infortune, que l'année suivante il fut rappellé de son bannissement, à la sollicitation même de Pompée, qui l'avoit laissé chasser. Il fut reçu Augure en la place de Crassus en l'année 701 de Rome. Milon ayant tué Clodius l'année suivante, Cicéron entreprit sa défense. Ensuite il fut envoyé Proconsul en Cilicie, suivit le parti de Pompée durant la guerre civile, & après la mort de ce Chef en 707, il se raccomoda avec César, qu'il réconcilia avec Ligarius par son éloquence. Il n'eut point de part à la mort du même César, parce qu'on ne lui en découvrit point le secret; car d'ailleurs il étoit grand zélateur de la liberté publique, & intime ami de Brutus. Après ce coup, il favorisa Auguste, qu'on appelloit alors Octave César. Ce dernier voulut être Consul avec lui; mais ses intérêts lui ayant fait prendre d'autres mesures, il se lia avec Antoine & Lépidus; & tous les trois furent déclarez Triumvirs. Antoine, haïssant extremement Cicéron, qui avoit écrit contre lui les Oraisons ou Harangues, que nous nommons Philippiques, le mit dans la liste des proscrits, & lui fit couper la tête, lorsqu'il prenoit la fuite. Il fut assassiné par un certain Popilius Lénas, à qui il avoit sauvé la vie quelque tems auparavant, en prenant son parti contre ceux qui l'accusoient d'avoir tué son pére. Cet homme lui coupa la tête & la main droite, comme il fuyoit dans sa litiere vers la Mer de Cajéte. Sa tête & sa main furent apportées à Rome, & mises par Antoine sur la Tribune aux Harangues, d'où Cicéron avoit si souvent parlé au peuple & prononcé des discours si éloquens, pour la défense de la liberté publique. Fulvie, femme d'Antoine, ayant vomi mille injures contre ces tristes reliques, lui tira la langue de la bouche, & la piqua par plusieurs fois de son aiguille de tête. Il fut tué âgé de 63 ans onze mois & cinq jours, aux ides ou le treiziéme du decembre, l'an de la fondation de Rome 711, & 43 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit très-habile Orateur & très-bon Philosophe; son style étoit coulant & diffus, il avoit le génie agréable, enclin à la raillerie, il aimoit sa patrie, mais il faisoit sonner trop haut ses services: timide au reste dans l'adversité, jusques à la foiblesse, & plein d'un amour propre qui paroît dans tous ses Ouvrages. On distingue ordinairement ses livres, en ceux qui ne traitent simplement que de l'Art de la Rhétorique, comme les deux de l'Invention, les trois de l'Orateur, des illustres Orateurs, ou Brutus, &c. Ses Oraisons ou Harangues sont du second ordre; les Epitres du troisiéme, & les Ouvrages Philosophiques du quatriéme, savoir les Questions Académiques, des Fins des biens, ou de la Béatitude; les Tusculanes; de la Nature des Dieux de l'Amitié; de la Vieillesse, &c. Cicéron avoit aussi dessein d'écrire une Histoire, & il composa trois livres en vers, de ce qui lui étoit arrivé durant son consulat. Plusieurs Savans croyent avec raison qu'il désigne ces livres en écrivant à Lentulus, *l. 1. Epist. Fam 9.* quoique Paul Manuce, & quelques autres, ne soient pas de ce sentiment. Plutarque a écrit sa Vie. Dion, Appien, Salluste, Florus, Orose, &c. parlent de lui. Denys Lambin & François Fabricius ont aussi donné la Vie de Cicéron au commencement de ses Oeuvres: Tullius Tiron, affranchi du même Orateur l'avoit aussi écrite.

L'Orateur Cicéron avoit un fils nommé comme lui M. CICE'RON, homme débauché, brutal, sans génie, & indigne fils d'un tel pére que le sien. Il étoit si sujet au vin & à l'ivrognerie, qu'on le surnommoit *Bicongius*. Plutarque & Appien ajoûtent qu'Auguste le fit Consul, & que pendant son consulat, il ordonna que les statues d'Antoine seroient abbatues: mais il ne fut Consul que comme ceux qu'on appelloit *Consules suffecti*; car on ne trouve pas son nom dans la Chronique de Cassiodore, ni dans les autres qui ont écrit des Fastes Consulaires. * Plutarque, *Vie de Cicéron.* Appien, *l. 4. de la Guerre Civille.*

CICE'RON, (Quintus) frére de l'Orateur, Lieutenant de César dans les Gaules, puis Prêteur en Asie, fut mis au nombre des proscrits par les Triumvirs, & fut assassiné avec son fils en 711 ou 712 de Rome, 42 ou 43 ans avant J.C. Plutarque & Appien assurent que Quintus conjura les meurtriers de le tuer avant son fils; que le fils demanda la même grace de mourir avant son pére; & qu'ils reçurent tous deux le coup de la mort en même tems.

* CICERONE, *Formianum*, *Ciceronis Villa*, maison de campagne de Cicéron, dans la Terre de Labour, près du Lac d'Averno. Il y avoit des Bains que l'on appelle aujourd'hui *Bagni di Tritoli*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CICESTER. *Voyez* CHICHESTER.

CICHOCIUS (Gaspard) Chanoine & Curé de Sandomir, vivoit dans le XVI siécle. Il naquit à Tarvowitz, ville de la petite Pologne. Après avoir fait d'assez bonnes études, il fut reçu Maître ès Arts l'an 1567. Le Cardinal de Radzivil lui donna ensuite le Canonicat & la Cure de Sandomir. Cichocius a composé deux Ouvrages, l'un intitulé *Anatomia*, qui est une espéce d'apologie pour les Jésuites, l'autre *Alloquia Osiecitana* est contre les Heretiques, dans lequel il parle fort mal d'Erasme, & de Henri VIII, Roi d'Angleterre. * Simon Starovolscius.

CICHUS, *Voyez* CICCHUS.

CICLADES. *Voyez* CYCLADES.

CICLOPES. *Voyez* CYCLOPES.

CICLOS, ville de la Basse Hongrie. *Voyez* MOHATS.

CICLUT, petite forteresse de Dalmatie, située sur la riviére de Narenta. Elle a été long-tems sous la domination des Turcs; mais les Venitiens la prirent en 1694, après trois jours de siége. Ils y trouvérent plusieurs piéces de canon, & une entre autres fort grosse, sur laquelle on lisoit ces paroles *Carolus Archidux Gratia*. Peu de tems après les Turcs entreprirent de la reprendre; mais en vain. Elle est restée à la République par la paix de Carlowitz en 1699. * *Mémoires du tems.*

CICOGNA, (Pascal) Doge de Vénise, n'étoit pas de l'ancienne Noblesse, mais seulement de la classe des trente familles que les Vénitiens appellent de la guerre de Gênes. Il avoit passé par tous les emplois civils & militai-

res. De *Châtelain* de Cerson, il devint *Providiteur* de Retimo, puis *Podestat* à Trevise. Ensuite il fut *Duc* ou *Doge* en Candie; puis *Capitaine* general dans la même Isle; *Providiteur* général en la Canée; *Podestat* à Padoüe où le peuple lui érigea une statue de bronze. Il fut *Podestat* à Padoüe; plusieurs fois *Sage grand*; *Chef* du Conseil des dix; *Conseiller* grand, *Procureur* de St. Marc par merite; enfin il fut élu *Doge* en 1585. *Le jour* qu'il fut élu, qui étoit un Dimanche du mois d'août, il se trouvoit actuellement au service divin, ce qui donna occasion à un Orateur de lui dire, en le felicitant: „ Lorsque vous demandiez à Dieu „ un Doge, qui eût les qualitez propres à la situation des „ affaires, vous étiez tout ensemble celui qui demandoit „ & celui qui étoit demandé. Dieu vous exauçoit pour „ vous même; vous cherchiez l'avantage de la République „ & la République vous cherchoit pour le trouver. “ * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

CICONES, peuples de Thrace, près du fleuve Hébrus, furent vaincus par Ulysse, que la tempête jetta par hazard en ce pays-là, au retour du siége de Troye. Il pilla leur ville nommée Ismarus, & ne perdit que peu de gens dans cette expédition. Ovide, *au* 15 *des Metam.* parle d'une riviére des Cicones, dont l'eau, lorsqu'on en buvoit, endurcissoit les entrailles, & convertissoit en pierre ce qu'elle touchoit.

> *Flumen habent Cicones, quod potum saxea reddit*
> *Viscera, quod tactis inducit marmora rebus.*

On tient que ce fut dans le pays des Cicones, qu'Orphée fut déchiré par les Bacchantes. * Ovide, *Metam. l.* 6. 10. 11. *&* 15. Virgile, *Georgiques*, l. 4.

CICONIA ou CICOGNA (Flaminius) natif de Vicenze en Italie, étoit un assez bon Philosophe vers la fin du XVI siécle. Son nom en Italien étoit apparemment *Cicogna*. Il fit imprimer à Vicenze l'an 1592. un livre *in quarto* de 80 feuilles, intitulé, *Quæstiones naturales in quibus juxta Aristotelis principia multa diligenter pertractantur, & summa facilitate disputantur contra Robertum Juvenatensem.*

Strozzi Cicogna, Gentilhomme Vicentin, Théologien, Philosophe, Docteur en Droit, & Nonce de la cité de Vicenze. Ce sont les titres qu'il se donne à la tête d'un Ouvrage, qu'il dedia au Doge de Venise, & au Conseil des dix en 1605. Cet Ouvrage est intitulé, *Del Palagio degl'incanti, & delle gran meraviglie degli spiriti, & di tutta la natura*, imprimé *in quarto*, à Bresse. Cet Ouvrage fut imprimé en Latin l'année suivante à Cologne, *in octavo*, sous le titre de *Magiæ Theatrum, de Spirituum & Incantationum Natura*. L'Auteur de cette Version s'appelle Gaspard Ens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. *Le Catalogue de la Biblioth. d'Oxford*. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.*

* CICONIA, famille noble de Venise aussi ancienne que la ville même, & tient rang parmi les principales qui ont travaillé à la fondation de la République à laquelle elle a donné un Doge & un Procurateur de St. Marc. On dit que les Comtes de Ciconie de Milan sont issus de cette famille. * *Gr. Dict.* Univ. *Holl. Relation de Venise.*

CICULES ou ZECKELS, peuples de Transsylvanie, qui habitent la partie septentrionale, du côté de la Pologne. Quelques uns croyent qu'ils sont venus de Tartarie, & d'autres disent qu'ils sont plutôt un reste des Huns, qui quittérent leur nom, pour ne pas être odieux à leurs voisins. Ils sont établis en sept quartiers, qui sont Orbein, Czick, Sepsi, Kisdi, Gurgin, Marcos, & Aranias. Neumark est leur ville capitale. Les Cicules sont presque tous Calvinistes, ou Sociniens. * Sanson.

C I D.

CID (le) dont le veritable nom étoit celui de Rodrigue Dias de Bivar, a été l'un des plus grands Capitaines du onziéme siécle. Il étoit fils de Dom *Didace* Laynez Seigneur de Bivar, & de *Therése* Nugnés, fille de Dom *Rodrigue* Alvarés, Comte & Gouverneur des Asturies. Ferdinand II, Roi de Castille, passant par Bivar, prit en affection Rodrigue Dias, qui n'avoit encore que dix ans. Il le demanda à son pére pour le faire élever avec quelques jeunes Gentilshommes, & qu'il faisoit apprendre les exercices qui conviennent à la Noblesse; & si-tôt qu'il fut en état de porter les armes, il le fit Chevalier. Rodrigue ne tarda pas à donner des marques de sa valeur; car ayant défait les Maures en plusieurs rencontres, il fit prisonniers cinq de leurs Chefs ou petits Rois, qui ne purent obtenir leur liberté, qu'à condition qu'ils lui payeroient un tribut annuel. Un jour que ces cinq Rois envoyérent ce tribut à Rodrigue, il le voulut recevoir en présence du Roi Ferdinand; & les Maures en le lui présentant, l'ayant appellé *Cid Ruis-Dias*, le Roi voulut qu'il portât ce nom à l'avenir, Cid en Langue Arabe signifiant *Seigneur*. Le Cid-Ruis-Dias, ayant eu different avec le Comte Gomez de Gormas, le tua dans un combat particulier. Le Cid aimoit passionnément Chiméne fille de ce Comte, & il n'étoit pas moins aimé de Chiméne. Ainsi cette Amante fut doublement affligée de la mort de son pére, puisqu'en le perdant, il sembloit que sa mort demandoit qu'elle en poursuivît la vengeance, & qu'elle auroit été obligée de perdre un Amant qu'elle aimoit beaucoup: mais l'amour l'emporta sur la vengeance. Elle pria le Roi Ferdinand d'obliger le Cid Ruis de l'épouser, ne trouvant que ce seul moyen pour essuyer ses larmes. Le mariage se fit, ils en eurent trois enfans, un fils & deux filles. Le fils Dom *Didace* Rodrigue mourut du vivant de son pere, ayant été tué par les Maures, dans les guerres que le Cid fit encore dans la suite à ces Infidéles, & sur lesquels il conquit la ville de Valence, que le Roi Alfonse VI, qui régnoit encore pour lors en Castille & en Leon, lui donna. Ce Prince fit le mariage des deux filles du Cid avec deux fréres, enfans de Gonçalve Seigneur de Carrion. Ce mariage fut célébré à Valence avec beaucoup de magnificence; mais il arriva le même jour un accident, qui causa une grande division entre ces deux Maisons. Un lion qu'on nourrissoit dans la maison du Cid, s'étant échapé de sa loge, entra dans la salle où étoient les nouveaux mariez, avec une grande assemblée de Seigneurs & de Dames, ce qui y causa beaucoup de trouble, chacun cherchant à se sauver ou à se défendre contre cet animal féroce. Mais les deux gendres du Cid parurent les plus lâches de toute l'assemblée, & ils en demeurérent si confus, qu'ils conçurent une haine mortelle contre le Cid, croyant qu'il avoit fait lâcher le lion pour éprouver leur valeur. Ils firent paroître aussi leur peu de courage, dans un combat qui se donna contre les Maures, où le Cid fut encore victorieux, & qui repoussa ces Infidéles qui étoient venus pour reprendre Valence. Ces deux fréres après le combat voulurent s'en retourner chez eux, & emmener leurs nouvelles épouses, sur lesquelles ils exercérent leur vengeance, ne le pouvant faire sur leur pére le Cid Ruis; car ils les maltraitérent si fort dans le chemin, qu'ils les laissérent pour mortes à Robledos. Le Roi Alfonse ayant été informé de ce mauvais traitement, ordonna par l'avis des Seigneurs de la Cour, que la ville de Carrion serviroit de champ de bataille. Trois Chevaliers de la part du Cid s'y trouvérent, & demeurérent vainqueurs des deux fréres, & de leur oncle Suéro Gonçalve, qui furent déclarez traitres, & déchus de tous les honneurs & des prérogatives de la noblesse. Les deux filles du Cid eurent dans la suite un meilleur sort; l'aînée fut mariée à Dom Ramir, fils de Dom Sanche Garcias, Roi de Navarre, & la cadette au fils de Dom *Pierre* I, Roi d'Arragon, qui s'appelloit aussi *Pierre* & qui mourut avant son pére. Après ces derniers mariages, le Cid-Ruis Dias ne vécut pas long tems. Quelques uns prétendent qu'il mourut en 1098. Il avoit toûjours conservé la ville de Valence, depuis qu'il l'avoit prise aux Maures; mais après sa mort ces Infidéles s'en rendirent encore les maîtres. * Mariana & Turquet, *Hist. d'Espagne & Chron. del Cid-Ruis-Dias.*

CIDIAS. *Voyez* CYDIAS.

CIDIPPE. *Voyez* CYDIPPE.

CIDNUS. *Voyez* CYDNUS.

CIDON. *Voyez* CYDON.

CIDONIUS. *Cherchez* DE'METRIUS CIDONIUS.

C I E.

* CIE'CA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Murcie. Il est au nord-ouest de la ville de Murcie, dont il est éloigné d'environ dix lieuës.

CIE'CHANOW ou CIE'CHANOWICA, petite ville de Pologne dans la Mazovie. Elle est dans le Palatinat de Czersko, aux confins de celui de Bielsko, à douze ou treize lieues de la ville de ce nom, & est capitale d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

† CIE'CO (François) naquit à Ferrare vers le moitié du quinziéme Siécle. Aveugle comme il étoit, il s'appliqua à la Poësie, particuliérement à l'Italienne, & y fit une louable réüssite. Son Poëme en octave Rime intitulé *Mambrian*, & publié après sa mort l'an 1509. avec l'impression de Ferrare, donne une assez bonne preuve de sa suffisance; car dans ce Poëme, à la rudesse près du langage, commune à tous les Ecrivains de 1400. que l'on pourroit aisément adoucir, on y rencontre un très-grand nombre de choses qui meritent une Louange particuliére. Il deceda à Ferrare au commencement du seiziéme siécle, & fut enterré dans la vieille Eglise des Servites. *Guarini liv.* 2. *pag.* 54.

CIEL, le plus ancien des Dieux, eut entre autres enfans le Tems nommé *Saturne*, qui d'un coup de faux fit perdre à son pére la puissance d'engendrer, & jetta dans la mer ce qui lui avoit coupé, dont naquit Vénus, par le moyen de l'écume & de l'agitation des flots.

Il n'est pas difficile de deviner, pourquoi on dit que le Ciel étoit le premier des Dieux, & le pére de Saturne ou de Chronos, puisque ce sont les mouvemens celestes, qui font la mesure du tems. Que si l'on dit que Saturne a ôté la fécondité à son pére Cœlus, c'est parce qu'avec le tems la fécondité du ciel a cessé de produire de nouveaux êtres, laissant à Vénus le soin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formez. Aussi feint-on que Vénus est née des parties naturelles du Ciel & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe: *Aiunt Saturnum abscidisse patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à spuma, unde coaluit, Ἀφροδίτη nomen accepit.*

CIEL: Ce mot se prend quelquefois dans l'Ecriture-Sainte pour l'air, comme aux endroits où il est parlé des oiseaux du Ciel, *volucres Cœli*. Souvent il signifie le ciel, où sont les astres & les étoiles, comme lorsqu'il est dit, *dans le Cantique des trois Enfans dans la fournaise*, v. 40. inseré dans le texte Grec des Revélations de Daniel, *Benedicite stellæ Cœli Domino*, c'est à dire, *Vous Etoiles du Ciel, bénissez le Seigneur*. Ordinairement par le Ciel, on entend le Paradis, & le séjour des bienheureux. Dans ce sens nous disons, *Pater noster qui es in cœlis*, c'est à dire, *Notre Pére qui ès aux Cieux*, comme il est dit dans le Pseaume 115 selon l'Hébreu, & 114 selon la Vulgate, v. 3. *Deus autem noster in cœlo*. Ainsi plusieurs comptent trois Cieux differens, savoir, l'air, le Ciel des planétes & des étoiles, & le Ciel des Bienheureux, que saint Paul appelle *le troisiéme Ciel*, II. *Corinth. ch.* 12. v. 2. A l'egard du Ciel, pris dans la seconde signification, l'opinion commune, qui est celle de Ptolemée, en suppose dix, qui s'environnent l'un l'autre, en quelque façon comme les peaux d'un oignon. Le Ciel le plus élevé se nomme premier Mobile, parce qu'il fait son mouvement en vingt-quatre heures de l'orient à l'occident, & qu'il fait rouler avec lui les Cieux inférieurs, qui sont le Ciel crystallin, le firmament, & les Cieux des sept Planétes, savoir de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Vénus, de Mercure & de la Lune, qui est la plus proche de la terre. On donne un Ciel à chaque planete, parce que chacune a un mouvement particulier d'occident en orient: & pour le concevoir, on s'imagine que la planete roûle dans son Ciel, comme un homme qui étant à la proue d'un vaisseau, seroit conduit de l'orient à l'occident, & cependant marcheroit doucement sur le tillac vers la pouppe, de sorte qu'à l'arrivée du vaisseau, il se trouveroit sur le derriére, & non plus sur le devant. On ajoûte un Ciel crystallin entre le Firmament & le premier Mobile, pour rendre raison de quelques irrégularitez que l'on a observées dans le premier Mobile, mais le Systême de Ptolemée, qui admet la solidité des Cieux, est reconnu présentement pour insoutenable. Il faut avoüer que toute cette étendue, que l'on nomme Ciel, est fluide; parce qu'autrement il est impossible d'expliquer le mouvement, & la pénétration de la lumiére jusqu'à nous: mais on distingue differens Cieux des planétes, par raport à leur situation, dans cette étendue de matiere fluide, au dessus desquels on imagine une étendue immense, dans laquelle sont les étoiles fixes, de l'eloignement desquelles on ne peut pas juger. Selon le systême commun, la Terre est au centre de l'Univers & toute la matiere celeste tourne en vingt-quatre heures d'orient en occident autour d'elle. Elle est environnée des Cieux & des sept Planétes, la Lune, Venus, Mercure, le Soleil, Mars, Jupiter & Saturne. Selon celui de Copernic, le Soleil est au centre de nôtre tourbillon, toute la matiére céleste tourne autour d'occident en orient. & emporte avec elle les Planétes, du nombre desquelles est la Terre laquelle fait son tour en un an, & un mouvement particulier sur son axe en 24 heures. Selon celui de Ticho Brahé, la Terre est immobile au milieu de la matiére celeste qui l'environne, & qui tourne en 24 heures d'orient en occident autour d'elle; mais le soleil est le centre du mouvement propre des autres planétes d'occident en orient. On peut, suivant tous ces systêmes, rendre raison de tous les phénoménes; mais celui de Copernic est le plus raisonnable & le plus conforme aux loix physiques du mouvement. *Cherchez* SYSTE'ME du MONDE.

CIERGE, l'usage des flambeaux ou des cierges étoit fort commun chez les Payens dans les Fêtes, dans les jours de cérémonies, & dans les sacrifices. On en mettoit aussi devant les statues des Dieux. Il y avoit aussi des illuminations à la porte des maisons, où l'on célebroit quelque Fête. Quelques uns soutiennent, que les Chrétiens ont imité cette cérémonie Payenne; d'autres prétendent, qu'ils ont appris des Juifs à tenir des cierges allumez dans les églises. La verité est que les Chrétiens ne s'en sont servis dans les premiers siécles de l'Eglise, que par nécessité, soit parce qu'il celébroient leurs mystéres dans des lieux obscurs où ils étoient obligez de se retirer à cause de la persécution; soit parce qu'il prioient Dieu pendant la nuit. On en allumoit aux tombeaux des Martyrs, où les Chrétiens se rendoient le soir pour y passer une partie de la nuit. Cette pratique paroît neanmoins condamnée par un Canon du Concile d'Elvire, & Lactance blâme l'usage des Payens d'allumer des Cierges en plein jour. Cependant l'usage d'en allumer pendant les Offices autrefois *Nocturnes* a subsisté dans l'Eglise, & Vigilance l'ayant blâmé dans le cinquiéme siécle fut généralement condamné par toutes les Eglises Chrétiennes d'orient & d'occident qui allumoit des Cierges, comme dit saint Jérôme, pour dissiper les ténébres qui se rencontroient dans le tems de leurs Offices. Depuis ce tems là, l'usage d'allumer des Cierges aux Offices qui se célebroient autrefois la nuit, comme Matines & Vêpres, s'est perpétué dans l'Eglise. On n'allume pas encore aujourd'hui de Cierges aux Offices du jour, comme sont tierce, sexte & none. Si on en allume à la Messe, c'est que dans les premiers tems, comme nous l'avons dit, les Chrétiens étoient obligez de celebrer les mystéres dans des *Cryptes* ou lieux souterrains, dans lesquels le jour ne pouvoit pénétrer. La raison litérale pour laquelle on allume le Cierge paschal est marquée nettement dans la priere que l'on recite pour le bénir, où il est dit que c'est afin de dissiper les ténébres & l'obscurité de la nuit, *ad noctis hujus caliginem destruendam*. L'Auteur du Pontifical qui attribue l'etablissement de l'usage des Cierges parmi les Chrétiens au Pape Damase, n'est digne d'aucune foi. Prudence en fait mention dans l'Hymne de saint

Luc-

Laurent, comme d'un usage déja établi au tems de ce Martyr. On a un Canon parmi le recueil des Canons appellez *apostoliques*, où il est défendu d'offrir autre chose à l'autel que de l'huile pour les luminaires, & de l'encens. Saint Paulin parle des Cierges allumez dans les églises. Saint Jérome assure que de son tems on allumoit des Cierges en plein jour dans toutes les églises d'orient & d'occident pendant qu'on récitoit l'Evangile. Baillet, *Vies des saints*. M. De Vert, *Explications des Cérémonies*.

CIEUTAT, Gentilhomme François. Il étoit premier Consul de Villeneuve dans l'Agénois; & par une action héroïque il conserva cette ville à Henri IV, pour lors Roi de Navarre & depuis Roi de France. Marguerite de Valois, son épouse avoit pris les armes contre lui en 1585, soit qu'elle fit cela par haine contre son époux, soit qu'elle voulût par là complaire à sa mére & au Duc de Guise, ou enfin parce que Henri avoit été excommunié par le Pape. Elle voulut, à toute force s'emparer de l'Agénois, qui lui étoit assigné pour son douaire. Dans cette vue elle vint aussi devant Villeneuve. Les Habitans de cette partie de la ville qui est au delà du Lot, la reçurent sans peine, mais Cieutat, dont l'âge avoit meuri la prudence sans diminuer sa valeur, donna dans l'autre partie de la ville, tous les ordres nécessaires pour une résistance des plus vigoureuses. Marguerite voyant cela, voulut user d'un stratagême & dissimulant sa colére, elle fit dire au Consul, d'une maniére fort gracieuse, qu'elle avoit envie de lui parler. Le triple caractére qu'elle avoit de Princesse de France, d'épouse du Roi & de Comtesse de l'Agénois, ne permit pas à Cieutat de manquer de respect à son égard, en lui refusant cette entrevue. Il prévit fort bien d'un autre côté, qu'on en vouloit par cette démarche aux intérêts du Roi son Maître. Pour satisfaire à ce double devoir, il résolut d'aller trouver la Reine; mais auparavant il exigea un serment des Bourgeois, qu'ils souffriroient plutôt les derniéres extrémitez que de se rendre. Il mit son fils avec cent hommes dans la tour qui commande le pont, & qui par conséquent défend le passage d'une partie de la ville à l'autre, avec ordre exprès de défendre ce poste jusques à la derniére goutte de son sang, quand même il verroit que son pére seroit maltraité de la maniére du monde la plus cruelle, ou que forcé par les tourmens il lui commanderoit le contraire des ordres qu'il venoit de lui laisser. Après ces précautions, il se rendit auprès de la Reine, qui, dans son Conseil de guerre, le fit aussi-tôt condamner à la mort, à moins qu'il ne déterminât son fils à rendre l'autre partie de la ville. Cinquante hommes des Gardes de la Reine le traînérent sur le pont, lui mirent le poignard sur la gorge, & voyant que malgré tout cela il ne vouloit pas commander à son fils de se rendre, ils lui criérent eux-mêmes, que s'il ne vouloit pas voir égorger son pére, il devoit se rendre à l'instant. Le fils faisant semblant de ne pas comprendre ce qu'ils disoient, les fit approcher de la tour, & en descendit aussi-tôt comme s'il étoit prêt à capituler avec eux. Mais avant qu'ils eussent eu le tems de s'en appercevoir il avoit mis l'épée à la main, & secondé à propos par les siens, il dissipa ceux qui retenoient son pére, & lui ayant arraché, le ramena glorieusement. Le jour suivant Cieutat le pére fit donner une fausse allarme, comme si le Roi approchoit avec son armée, ce qui engagea la Reine à fuir au plus vite avec les siens. La grandeur de cette action généreuse méritoit un applaudissement universel, & pour la reconnoître en partie, le Roi donna le Gouvernement de Villeneuve à Cieutat le fils, qui la défendit contre les Ligueurs, tout autant de tems qu'il étoit possible de le faire. * Mezeray, *Hist. de France, tome* 3. *p.* 597. 752.

CIF.

CIFALU, ville de Sicile. *Voyez* CEFALU.

CIFUENTES, ville ou bourg de Castille, que Henri IV érigea en Comté en 1455, en faveur de Jean de Silva. Les héritiers mâles de Silva ayant fini en 1600, Ferdinand Hyacinthe Menesés, qui sortoit de la Maison de Silva par les femmes, obtint le titre de Comte de Cifuentes en 1644. Il se retira cependant ensuite dans un couvent de Capucins. Son petit-fils, Ferdinand de Silva-Menesés, Grand Enseigne de Castille, fut disgracié de Charles II, en 1697. Comme il avoit appellé en duel, à cause de cela, l'Amiral de Castille, il se vit obligé de quitter sa patrie. Il alla ensuite avec Charles III, de Portugal à Barcelone, & en fut nommé Viceroi de Sardaigne. Il y eut de grands démêlez avec la Noblesse & perdit sa charge. En 1711, il accompagna l'Empereur Charles VI en Allemagne; & en 1716, il en fut nommé Chevalier de la Toison d'Or, & premier Gentilhomme de sa Chambre. * Imhof, *Grands d'Espagne*.

CIG.

CIGALE (Jean-Michel) que l'on a vu à Paris en 1670, s'y disoit Prince du sang Ottoman, Bassa & Plénipotentiaire souverain de Jérusalem, du Royaume de Chypre, de Trébisonde, &c. Il s'appelloit autrement Mahomet Bey. Ce Prince vrai ou prétendu, naquit, selon Rocoles, de parens Chrétiens, dans la ville de Tergovisko en Valachie. Rocoles continue à parler ainsi de lui. Son pére qui étoit fort estimé de Matthieu, Vaivode de Moldavie, le mit en faveur auprès de ce Prince, qui l'envoya avec son Résident à Constantinople. Après la mort du Prince Matthieu, Cigale revint en Moldavie, où il espéroit de s'élever avec l'appui des Seigneurs du pays; mais n'ayant pu réüssir dans son dessein, il retourna à Constantinople & se fit Turc. Depuis, il courut dans des pays où il étoit inconnu, publiant son Histoire pleine de fourberies & d'impostures, avec une effronterie surprenante. Il y parloit de l'antiquité de sa famille des Cigales en Sicile, & se faisoit descendre de Scipion fils du fameux Vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disoit que Scipion étant captif avec son pére, prit le turban pour plaire à Soliman II, qu'il fut élevé aux premiéres charges de l'Empire, & qu'il épousa la Sultane Cenon Sahé, fille du Sultan Achmet, & sœur d'Osman, d'Amurat IV, & d'Ibrahim, ayeul de l'Empereur Mahomet IV. Il se disoit fils de cette Sultane, & racontoit de quelle maniére il avoit été établi Vice-Roi de la Terre Sainte, puis Souverain de Babylone, de Caramanie, de Magnésie, & de plusieurs autres grands Gouvernemens, & enfin Viceroi de Trébisonde, & Generalissime de la Mer Noire. Il ajoûtoit qu'il s'étoit enfui secrettement en Moldavie, d'où il étoit passé dans l'armée des Cosaques, qui étoient alors en guerre avec les Moscovites. Enfin il alla en Pologne, où la Reine Marie de Gonzague le reçut fort honorablement, & lui persuada de recevoir le batême en l'église cathédrale de Varsovie, dans lequel il fut nommé *Jean*, & ensuite *Michel* à la confirmation.

Quelque tems après, il fit un voyage à Rome, où il ne se fit connoître qu'au Pape Alexandre VII. A son retour en Pologne, il fut que l'Empereur avoit guerre avec le Sultan Mahomet; ce qui l'obligea de combattre dans ses troupes, pour la défense de la Religion Chrétienne. S'étant signalé par son courage, & la paix étant conclue, il passa en Sicile, d'où il vint à Naples, & de là encore à Rome. Il y fit alors son entrée publique, & il eut ensuite audience du Pape Clément IX, qui lui fit un très-bon accueil. Il alla ensuite à Venise, & enfin il se rendit à Paris, où il fut bien reçu du Roi & de toute la Cour, particuliérement de Monsieur de Souvré, Grand-Prieur de France, qui lui donna même une place dans l'Assemblée du Chapitre du Grand-Prieuré au Temple, à Paris. Ce faux Prince passa aussi en Angleterre, où il parut à la Cour avec assez de fierté, jusqu'à ce qu'une personne de grande qualité, qui l'avoit vu à Vienne en Autriche, découvrit son imposture, qui fut confirmée par un Gentilhomme Persan, qui étoit alors en Angleterre, & qui rapporte ainsi l'Histoire de la famille des Cigales. Scipion Cigale, qui fut appellé Sinan Bassa, lorsqu'il eut pris le turban n'eut que deux fils, Ali & Mahomet: l'aîné mourut peu de tems après son pére. Mahomet épousa la fille de la sœur du Sultan Mahomet III, vers l'an 1595, dont il eut un fils appellé Mahomet comme lui. Ce jeune homme n'affectoit point de commander, & se plaisoit à accompagner le Sultan dans ses divertissemens. Il fut en faveur sous les Empereurs Achmet, Osman, Amurat & Ibrahim, & n'étoit pas moins aimé de Mahomet IV, qui fut déposé en 1687. Ce Sultan voulant l'élever malgré lui-même, le fit Capitaine des Portiers ou Gardes du Serrail, puis Général en Candie, & enfin Grand-Vizir; mais il ne jouit pas long tems de cette charge, parce qu'il mourut pendant la guerre de Candie, vers l'an 1658. Voilà ce qui regarde le fameux Renégat Scipion Cigale. Il y a encore une autre famille des Cigales, dans la Natolie, vers l'isle de Chio, de laquelle étoit Méat Bassa Cigale, pére de Beker Bassa, & d'Olan Bassa, tous deux Généraux des galéres Ottomanes: Béker est mort. * Rocoles, *des Imposteurs insignes*.

CIGLIANO ou CE'RIGLIANO, bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, près de la riviere d'Agri, à quatre lieues de Tricarico, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGNE. *Voyez* CYGNUS.

CIGNE, Ordre de Chevalerie de Cléves. On dit qu'environ l'an 711, Theodoric ou Thierri, Duc de Cléves, n'ayant qu'une fille unique nommée Beatrix, à qui il laissa ses Etats en mourant, cette Princesse persécutée par ses voisins, qui la vouloient dépouiller de ses biens, se retira dans un château, dit Neubourg, où elle fut défendue par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épousa, & parce que ce Chevalier avoit un cigne peint sur son bouclier, on institua l'Ordre du Cigne. Cette avanture sent beaucoup le Roman: elle est plus au long dans Favin, *au Théatre d'Honneur & de Chevalerie, tome* 1. *l.* 1. *p.* 1373.

* CIGOGNOLA ou GIGOGNOLA, anciennement *Camillomagum* ou *Camilliomagum*, étoit autrefois une petite ville de l'Insubrie; mais ce n'est maintenant qu'un village du Pavesan, province du Milanois. Il est à une lieue du Pô, à quatre de Pavie & à sept de Plaisance. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGONINI (Jacques) Poëte & Jurisconsulte, vivoit à Florence, sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. Il étoit de l'Académie des Humoristes. Quelques-uns disent, que se voyant méprisé par une femme qu'il aimoit avec une passion extrême, il se jetta de desespoir dans un puits. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illustr. ch.* 35.

CIGUATEO, isle de la Mer du Nord dans l'Amérique Septentrionale, est une des plus grandes des Lucayes. Son circuit est de 25 lieues, & on la rencontre au levant de la Lucayonéque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIL.

CILABRO. *Cherchez* CHABRIA.

CILICE, vêtement fait de poils de chévre ou de bouc, dont se servent ceux qui veulent faire penitence, & dont l'usage est venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces sortes de robes, particuliérement les Soldats & les Matelots. * Verron, *l. 2. de Re Rustica*. Virgile, *Georg. l.* 3. *v.* 311. *& suiv.*

Nec minus interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes
Usum in castrorum, & miseris velamina Nautis.

Asconius sur la troisiéme Verrine, dit que les Cilices étoient à l'usage des Soldats & des Matelots, *Cilicia, texta in Castrorum usum, atque Nautarum*. Il y a apparence que ces sacs ou Cilices étoient noirs, cette couleur étant naturellement triste, & convenant à ceux qui sont en deuil, ou qui veulent faire pénitence: ce que Prudence a bien exprimé, *Hymno* 7, où il parle des Ninivites, *v.* 151. *& suiv.*

Squallens recincta veste pullati patres,
Setasque plangens turba sumit textiles,
Impexa villis virgo bestialibus.

Alcimus Avitus traitant le même sujet, *l.* 4. dit,

Mollibus abjectis, Cilicum dant tegmina setu.

pour dire qu'ils se couvroient de cilices.

Au reste, ces robes de pénitence étoient appellées *sacs*, à cause de la forme, parce qu'elles étoient étroites comme un sac; & Cilice, à cause de l'étoffe & du pays où elles avoient été inventées. La plupart de ceux qui avoient renoncé au siécle, pour mener une vie austére & retirée, & que l'on appelloit *Ascétes* & *Moines*, ne portoient point d'autre habit, comme le remarque saint Jérôme. Bien qu'il n'ait été jusqu'ici parlé que du poil de chévre ou de bouc, il semble que sous le nom de *Cilice*, on doit comprendre toutes les sortes d'étoffes grossiéres, dont le poil est rude & piquant, comme pouvoit être la robe de saint Jean-Baptiste, qui étoit faite de poil de chameau, *Matthieu, ch.* 3. *v.* 4. *Marc, ch.* 1. *v.* 6. & comme étoient celles des Disciples de saint Martin, ainsi que le témoigne Sulpice Sévére, *en sa Vie, ch.* 7. *Plerique Camelorum setis vestiebantur: mollior ibi habitus pro crimine erat*. La plupart des Moines & Ascétes portoient le Cilice sur la chair, & ne le quittoient ni jour ni nuit, afin de mater leur corps, & d'être moins endormis, leur principal exercice étant de vaquer à l'oraison. On confond souvent les noms de Cilice & de haire: celle-ci proprement est une espece de camisolle sans manches, faite de crin de cheval, ou de chanvre & de crin tissus ensemble.

L'usage des habits grossiers & de deuil que l'on nommoit *Cilices* est fort ancien chez les Hébreux. Lorsque l'on eut rapporté à Jacob que son fils Joseph avoit été devoré par quelques bêtes sauvages, l'Ecriture dit qu'il déchira ses vêtemens, & qu'il se couvrit d'un Cilice. Quand Acheb voulut appaiser la colére de Dieu justement irrité à cause du meurtre de Naboth, il est dit qu'il se revêtit d'un Cilice. L'Ecriture rapporte la même chose de Joram. David & tous ceux de sa suite se couvrirent aussi de Cilices en allant à l'aire d'Ornan, pour tâcher d'appaiser la colére du Seigneur. Quand Holoferne assiégeoit Béthulie, les Prêtres de cette ville se ceignirent de Cilices pendant qu'ils sacrifioient au Seigneur. Le Roi & les Habitans de Ninive se couvrirent de Cilices après la prédication de Jonas. Il paroit que du tems de Nôtre-Seigneur on se couvroit encore de Cilices, pour marquer la douleur & la pénitence. Il n'y a pas d'apparence que le Cilice dont il est fait mention dans l'un & l'autre Testament, fut semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui dans les Communautez Religieuses. Il paroit au contraire que c'étoit un espece de sac ou d'habit grossier & lugubre dont on se couvroit extérieurement, pour exprimer le regret ou la tristesse que l'on avoit. Quoi qu'il en soit, cet usage étoit libre, & il n'y a eu aucune loi qui ait obligé les Fidéles de l'Ancien ni du Nouveau Testament de s'en servir. Il y a quelques Auteurs qui ont cru que les Anachorétes n'en avoient fait aucun usage, & qu'ils n'en avoient pas même eu connoissance; mais s'ils ne se servoient pas de Cilices de crin tels qu'on les fait à présent, on trouve dans l'Histoire que quelques uns se servoient de chaines de fer, d'autres de cordes armées de pointes de fer, d'autres de chemises de fer pour se mortifier. Plusieurs Ecrivains prétendent que les Chrétiens n'ont commencé à s'en servir que du tems de saint Dominique, de saint Bruno & de saint François. Présentement il y a plusieurs Communautez d'hommes ou de femmes où c'est une obligation de porter le Cilice. Plusieurs Fidéles par une espéce de piété s'imposent aussi volontairement cette loi.

lui. * *Genèse*, *ch.* 37. *v.* 14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 10. I. *Rois* ou III. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 27. II. *Rois* ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 30. *Judith*, *ch.* 4. *v.* 9.

CILICIE, province de l'Asie Mineure, s'étend le long de la Mer Mediterranée, au midi; elle a au septentrion, une partie de la Cappadoce, & une partie de l'Armenie, jusqu'au mont Taurus. Ce païs est aujourd'hui compris dans la Caramanie, & est soumis au Turc. On comptoit autrefois entre ses principales villes, *Adana*, *Anazarbe*, *Anemurium*, *Antioche*, *Celenderis*, *Césarée*, *Corycus*, *Diocésarée*, *Domitiopolis*, *Flaviopolis*, *Issus Lamas*, *Mallus*, *Mopsueste*, *Nicopolis*, *Olbasa*, *Philadelphie*, *Pompeiopolis ou Soli*, *Sébaste*, *Seleucie*, *Sélinunte*, *Tarse* & *Thébes*. Cette province étoit très-puissante, & s'étendoit anciennement bien plus loin qu'aujourd'hui. Elle étoit très-fertile en saffran. Ses Habitans, particuliérement les soldats, & les Matelots portoient ordinairement des habits grossiers & tissus de poil de chévre, qui ont donné leur nom aux *Cilices*. Ils étoient grands Pirates & bons hommes de mer. Quelques uns tirent l'origine du mot Cilicie d'un certain Cilix. Arias Montanus assure que les Hebreux appelloient cette province *Chalab*, & croit que le nom de la *Cilicie* est dérivé du Syriaque, *Chalithim* ou *Challukim*, qui signifie *pierres*, parce que la Cilicie est fort pierreuse & inégale, sur tout cette partie que les Anciens nommoient *Aspera*, pour la distinguer de l'autre qui étoit appellée *Campestris*, par rapport à ses valles campagnes. La Cilicie eut autrefois de puissans Rois, dont le nom commun étoit *Syennesis*. L'un d'eux ami de Cyaxare Roi des Médes, & d'Astyage Roi de Lydie, menagea la paix entre ces deux Princes, vers l'an 3435 du monde, avec Nabuchodonosor Roi de Babylone. Un autre étoit allié des Perses, à qui néanmoins il faisoit des presens, lorsque Cyrus le jeune alla combattre son frére Artaxerxès, c'est à dire, l'an 400 avant Jesus Christ. Ce Royaume ne subsistoit plus, lorsqu'Alexandre entreprit de detruire l'Empire des Perses. * Herodote, *l.* 1. Xenophon, *Expedition des dix Mille*, *l.* 1. Pline, *l.* 21. *c.* 6. Ptolomée, *l.* 5. Mercator, *Atlas Mundi*. Bellon, *l.* 2.

CILLENE, *Voyez* CYLLENE.

CILLEY, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Celia* & *Celeia*, ville d'Allemagne dans la Stirie, sur les confins de la Carniole. Elle est située sur la riviére de Saana, qui se jette un peu après dans la Save, & est capitale d'un Comté très considérable, sous la domination de la Maison d'Autriche. Cilley est une place importante & ancienne. * Sanson. Baudrand.

* CILLEY (Le Comté de) contrée d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Ce Comté est entre la Save & la Drave, & il a pour bornes au levant l'Esclavonie; au midi le Windismark, au couchant la Carniole & la Carinthie; & au nord le Stirie, dont elle est la partie méridionale. Outre Cilley qui en est la capitale, on y voit encore Rain, Saxenfeld & Kayserperg qui sont de quelque considération. * Mary, *Dict. Géogr.*

CILLICON de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant sa patrie aux Habitans de Priène. Lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter sa trahison, on lui demanda ce qu'il méditoit, *Rien que de bon*, répondit il, d'où est né le proverbe Grec, Πάντ' ἀγαθὰ, ὡς ἔφη Κιλλικῶν, *Rien que de bon, comme a dit Cillicon*. On rapporte qu'achetant à Samos de la viande d'un Boucher nommé Thésgène, & en voulant faire couper un morceau qui lui paroissoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en serviroit plus à vendre d'autres villes. * Erasme, *in Adagiis*.

CILO (Junius) étoit Intendant de Bithynie & de Pont, où il fit paroître son avarice & sa méchanceté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'Empereur Claude, & demandérent qu'il fût puni. Ce Prince n'ayant pas bien entendu ce que les Bithyniens disoient, il se tourna vers d'autres gens pour les écouter & leur rendre justice. Alors un nommé Narcisse, qui portoit les intérêts de l'accusé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Cilon de la maniére douce & bienfaisante dont il les avoit traitez, durant tout le tems de son intendance: *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces provinces encore deux ans*. * Dion, *l.* 60. Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 21.

CILO, (Lucius Fabius Septimius) appellé *Chilo* dans Idace & dans la Chronique d'Alexandrie, fut un des Favoris de l'Empereur Severe. Il fut Consul en 204, & fut Prefet de Rome sous ce Prince. Il sauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit sur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors Intendant. Le credit de Cilo parut se soutenir sous Caracalla, qui l'appelloit son nourricier, son bienfaiteur & souvent son pere; cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de son frére Géta, Caracalla envoya chez lui des Soldats, avec un Officier pour le tuer. Ils pillérent sa maison, lui firent mille outrages, & le trainoient dans les rues de Rome, pour l'égorger ensuite dans le palais, lorsque le peuple & les Soldats, se soulevérent en sa faveur. Caracalla accourut au bruit, feignit d'être touché du danger de Cilo, & le couvrit de sa cotte d'armes, avec défenses de le maltraiter: il fit même mourir le Tribun & les Soldats qui l'avoient violenté; & ce fut en apparence pour les punir de leur audace, mais en effet, parce qu'ils ne l'avoient pas tué d'abord. * Dion, *l.* 77. *in Vita Caracallæ*.

CILON, Athenien, sortoit d'une famille puissante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux Jeux Olympiques, & avoir épousé la fille de Théagène, Tyran de Megare, il consulta l'Oracle de Delphes sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de la forteresse d'Athenes, & il eut ordre de l'executer à la grande Fête de Jupiter. Secondé de ses amis, & de quelques troupes de son beau-pere, il en fit l'entreprise, pendant les Jeux Olympiques, sur la creance, que c'étoit la plus grande Fête de Jupiter, la premiére année de la XLV Olympiade, & l'an 600 avant J. C. mais étant assiegé par les Citoyens, il fut obligé de s'enfuir avec son frere. Ceux de son parti, qui s'étoient réfugiez à l'autel des Euménides, y furent massacrez: ce qui fut estimé un très-grand sacrilege: de sorte que ceux qui avoient violé cet asyle, passerent pour des impies, tant eux que leurs Descendans, & furent bannis d'Athénes. * *Thucydide*, *l.* 1. Plutarque, *en la Vie de Solon*.

CIM.

CIMABUE', Peintre de Florence, dans le XIII siécle, est un de ceux, qui ont le plus contribué à perfectionner la Peinture. Ses parens qui le destinoient à l'étude des Sciences, le mirent d'abord sous des Maîtres, pour en apprendre les premiers élémens, mais ils furent obligez de céder au penchant de Cimabué pour la Peinture qui étant alors fort imparfaite, reçut de lui plus de politesse & de perfection. Charles, I. de ce nom, Roi de Naples, passant à Florence vers l'an 1269, voulut voir les ouvrages de Cimabué, & alla visiter ce Peintre dans un fauxbourg, où ce Prince étoit accompagné de tant de monde, que les Habitans de ce lieu voyant une Cour si nombreuse chez eux, nommérent ce bourg, *Il Borgo allegri*. Cimabué mourut vers l'an 1300, âgé de 70 ans. * Vasari, *Vite de Pitt.* Felibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entr.* 1. *p.* 134. & *Entr.* 5. *p.* 155. & 156, edit. de Trevoux, 1725.

CIMARIOTES. *Voyez* CHIMARIOTES.

CIMBEBAS (les) peuples d'Afrique dans la partie méridionale, & sur la côte occidentale de la Cafrerie. Ce païs qu'ils habitent s'appelle le Royaume de Mataman. * Baudrand.

CIMBELINUS, ou KIMBELINUS, Roi de la grande Bretagne, sous l'empire d'Auguste refusa de payer le tribut que ses Sujets devoient aux Romains; mais ayant su que l'Empereur mettoit des troupes en campagne, il lui envoya des Ambassadeurs, qui lui promirent toute sorte d'obéissance; & les priérent même de prendre la protection de la Bretagne, comme Jules César l'avoit deja fait. Le régne de ce Prince fut très-long & très-heureux: il laissa après lui trois fils qui se firent longtems la guerre. * Plutarque, *dans la Vie de César*. Dion Cassius. Polydore Virgile. & Du chêne, *Hist. d'Angleterre*.

CIMBER. *Voyez* ANNIUS.

CIMBRES, peuples, dont l'origine est rapportée diversement par les anciens Auteurs, Strabon, Pomponius Mela, Plutarque, Pline & Tacite. Quelques uns les font venir des Scythes, les autres les confondent avec les Cimmériens: plusieurs veulent qu'ils soient Saxons, ou Danois d'origine. Cluvier croit qu'étant venus des parties les plus septentrionales, ils occupérent anciennement toute cette peninsule, qui s'avance bien avant dans l'Océan Germanique, que nous appellons le païs de Jutland, ou Chersonese Cimbrique: ce qui est confirmé par le témoignage de Velleius Paterculus, d'Eutrope & d'Orose. Environ l'an 639 de Rome, & 115 avant J. C. ces peuples sortirent de leur païs, soit que l'Océan se fût débordé sur leur terres, comme le veut Florus (opinion de laquelle Strabon se mocque,) soit que leur païs ne fût pas capable de les nourrir. Plutarque dit, que leur armée étoit de trois cens mille Combattans, sans compter les femmes & les enfans, & quelques autres assurent qu'ils formoient un corps, qui étoit de cinq cens mille hommes. Quoiqu'il en soit, s'étant unis aux Teutons & aux Ambrons de Germanie, & aux Tiguriens, peuples de la Gaule Celtique, ils ravagérent l'Allemagne, l'Ilirie, l'Esclavonie, les Grisons & les Suisses, & se jettérent dans le Dauphiné, dans le Languedoc & dans la Provence, pour passer en Italie. Les Romains étonnez de cette inondation de Barbares, envoyérent contre eux des armées qui furent souvent défaites; mais Marius les vainquit près d'Arles, dans la campagne de Camargue, comme qui diroit *Campus Marii*, & les défit entiérement entre Aix & Saint Maximin. On voit encore des marques de cette victoire, sur le chemin qui est entre les villages de Pourriéres & de Trets, près de la petite riviére de l'Arc, par un reste de pyramide que les Romains y élevérent. Cette bataille fut donnée l'an 652 de Rome, 102 ans avant l'Ere Chrétienne. Plusieurs d'entre les Cimbres s'étoient deja séparez, pour passer en Espagne, d'où on les chassa. Quelques Auteurs croyent que les Cimbres furent inventeurs des tambours; du moins Strabon assure qu'ils étendoient des peaux sur la couverture de leurs chariots, sur lesquels ils frappoient au commencement des combats. * Plutarque, *en la Vie de Marius*. Eutrope, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 7. Florus, *l.* 3. *c.* 3. Velleius Paterculus *l.* 2. Tite Live. Pline. Mela, &c. *Cherchez* AMBRONS, TEUTONS & MARIUS.

CIMBRIACUS (Quintus Æmilianus,) Poëte Latin d'Allemagne, vivoit vers l'an 1515. Ses Poësies ont paru à Francfort en divers tems, & en diverses formes. Quelques uns prétendent qu'il n'étoit inferieur ni à Pontanus, ni aux Strozza, pour l'Epigramme & pour l'Elegie. Les plus estimées d'entre ses piéces sont son *Asteris*, ou de la guerre de Rhodes & ses *Encomiastica* aux Empereurs Maximilien & Frédéric, au nombre de cinq piéces. Il y en a une à Frederic, laquelle a emporté le prix sur les autres. * *Ant. Dialog. de Lat. Ling. reparat. apud* Obert, Gifan, *p.* 404. & *ex eo* C. M. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 192. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 99. *n.* 1246. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CIMELLA, *Cimella*, *Cemelium*, *Cemenelium*, autrefois ville épiscopale des Vediantiens, dans la Gaule Narbonnoise. Elle est entiérement ruinée, & ses ruines se voyent dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, près d'une église qu'on appelle Notre-Dame de *Cimier*, nom qui vient sans doute de celui de *Cimella*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CIMIER, ornement du timbre d'un écu, est la piéce la plus élevé sur les armoiries. Elle tire son nom du lieu élevé où on la met, comme nous donnons celui de cime à l'éminence d'une montagne. Le cimier est d'un usage ancien, on le peut voir dans les Poetes, & dans l'Histoire Gréque & Romaine. Protée que la Fable répresente sous tant de changemens, étoit, selon quelques uns, Roi d'Egypte, qui changeoit tous les jours de Cimier, & qui portoit en tête, tantôt un musle de Lion, tantôt la tête d'un ours, tantôt celle d'un cheval ou d'un dragon; d'où les Poetes ont pris occasion de le faire passer pour un Dieu, qui changeoit à tout moment de forme, comme les premiers Cavaliers passerent pour des Centaures. Plutarque a décrit le Cimier de Pyrrhus dans l'éloge qu'il a fait de ce Prince. *Il fut reconnu*, dit-il, *à cause du grand panache, & des cornes de Bouc, qu'il portoit pour Cimier au dessus de son armet*. Homére, Virgile, le Tasse & l'Arioste, ont fait dans leurs Poëmes la description de plusieurs cimiers. Les Cavaliers qui portoient ces Cimiers, les prenoient pour donner de la terreur à leurs ennemis, par la vue des dépouilles des plus fiers animaux, ou par leur répresentation; ou pour paroître plus grands, & pour se faire particuliérement remarquer dans le combat. Quelques uns les portoient par superstition, pour honorer leurs Dieux, en choisissant des animaux qui leur étoient consacrez, comme les Suédois, au rapport de Tacite, qui portoient des figures de sanglier, *insigne superstitionis formas Aprorum gestant*. Hayton Armenien, *ch.* 6. *de sa Tartarie*, & Lazare Sorance, *en son Othoman*, *partie* 2. ont observé, que les Tartares s'estimérent heureux de porter sur leur têtes quelques plumes de hibou, depuis que le Zingi, ou Chingis, fut délivré de ses ennemis par le moyen d'un hibou qui s'étoit perché sur l'arbre, sous lequel ce Prince étoit caché; ce qui fit juger à ses ennemis, que personne n'étoit près de là, puisque cet oiseau y étoit en repos.

Les Cimiers d'animaux ont servi d'origine à beaucoup de fables. Les Assyriens ne donnérent à Serapis une tête d'épervier, qu'à cause que dans ses combats il l'avoit prise pour Cimier; & Jupiter Ammon fut répresenté avec une tête de bélier, parce qu'il en portoit une dans le combat. C'est pourquoi nous voyons des medailles, où Alexandre est répresenté avec un musle de lion sur la tête, ou avec une tête de bélier, à cause qu'il se disoit fils de Jupiter Ammon: de même Géryon fut cru avoir trois têtes, parce qu'il portoit un triple Cimier, *quod tres Cristas in galea haberet*, dit Suidas. Cet ornement de tête a quelquefois servi à distinguer les factions. Ainsi les Monaldeschi, anciens Gentilshommes d'Orvieste en Italie, s'étant partagez, prirent quatre Cimiers differens en 1310, savoir la biche, le chien, la guivre (ou vipere) & l'aigle. D'autres s'en sont servis, pour la distinction des branches d'une famille, comme on peut le remarquer en quelques familles d'Alsace, qui sont dans le Wappenbuch ou Armorial. Souvent le Cimier a été une simple devise. Ainsi Côme de Medicis, Duc de Florence, portoit pour Cimier un faucon d'argent, tenant de sa serre droite un anneau d'or, garni d'un diamant, avec le mot *Semper*, qui étoit sa devise. La plupart prenoient une piéce de leur écu; comme le Cimier des Rois de France est une fleur de lis; celui de l'Empire, une aigle; de Castille, un château; & de Léon, un lion. Le Cimier de plumes a été universellement reçu de tous les peuples. Il est souvent fait d'une aigrette, ou d'une masse de plumes d'autruche ou de héron, & quelquefois de plumes d'autres oiseaux. On n'a plus maintenant l'usage des Cimiers dans les armées: on s'en sert seulement dans les Tournois & dans les ornemens du Blason. Les familles qui ont changé d'armoiries pour de justes raisons, ont retenu les anciens en Cimier, comme les Ducs de Brunswick, un cheval; & les Colonnes d'Italie, une Siréne. Hérodote attribue aux Cariens la premiére invention des Cimiers, & dit que ceux de cette nation furent les premiers, qui portérent des aigrettes & des plumes sur leurs casques, & les premiers qui peignirent des figures sur leurs boucliers. C'est à cause de ces Cimiers que les Perses les nommerent des coqs, parce qu'ils paroissoient crêtez comme ces animaux. Diodore de Sicile, parlant des Egyptiens, dit que leurs Rois portoient pour Cimiers des têtes de lion, de taureau, ou de dragon, pour marquer leur dignité. * Le Pere Menêtrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

* CIMINUS (Léonard) natif de Palerme fut Docteur en Philosophie, en Theologie & en Jurisprudence. Il a fait pendant longtems avec succès des leçons publiques sur le Droit Imperial & Pontifical. Il fut Avocat d'une grande réputation, & exerça la charge de Fischal de Palerme. Il vivoit en 1630. On a de lui, *Solemnes Ritus Re-*

gni Siciliæ, ejusque Commentarii ad Cuminum Theoriparaxis de contrario Imperio ad eiusdem Regni Siciliæ ex Jure communi digesta. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIMME'RIENS, ancien peuple qui habitoit la Scythie Européenne, c'est à dire, les bords du Borysthene & du Tanaïs, & le Bosphore qui de leur nom fut appellé Cimmerien. Une partie de ce peuple se maintint dans le Bosphore; mais les autres furent chassez par les Scythes, & ayant passé le Tanaïs, se répandirent dans l'Asie. Il y en eut d'entre eux qui s'établirent entre la Colchide & l'Iberie; mais le plus grand nombre pénetra dans l'Asie Mineure jusqu'à Sardes, dont ces Barbares s'emparerent. Hérodote, qui assure, *l.* 1, que les Rois de Lydie vinrent enfin à bout de les chasser, ne dit pas ce qu'ils y a beaucoup d'apparence qu'il a voulu dire que cette nation fut entierement detruite. Il y a eu d'autres Cimmeriens qui demeuroient à Bayes en Italie, près du Lac Averne, où l'on tient qu'étoit l'antre de la Sibylle. Ils se cachoient le long du jour dans leurs cavernes, & la nuit ils alloient piller leurs voisins. C'est de ces Cimmeriens d'Italie plutôt que de ceux du Bosphore, d'où est venu le proverbe ancien *des ténébres Cimmeriennes*, comme on le peut voir dans Ovide, *Métam. l.* 11. qui met au même pais le ténebreux palais du Sommeil. C'est aussi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmeriens ont tiré leur nom du mot Phénicien, *Cammar* ou *Cimmer*, c'est à dire, *devenir noir & obscur*. Ces peuples étoient extraordinairement superstitieux; à quoi contribuoit fort la nature de leur païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit aussi un antre fameux, par où ils croyoient qu'on descendoit aux Enfers, & où il n'étoit permis d'entrer, qu'après avoir sacrifié aux Dieux Infernaux. C'est sur cette fausse imagination de ces peuples qu'Homère, *en son Odyssée*, a fondé la Fable des Enfers, que Virgile a imitée, *au* 6. *livre de l'Enéide*.

CIMOLO, isle de la Grèce dans l'Archipel, près de Milo, à qui elle est presque jointe, vers la tramontane. Cette isle est habitée, & n'a environ que douze milles de circuit. On l'appelle aujourd'hui Argentiere. * *Baudrand*. *Voyez* ARGENTIE'RE.

CIMON, fils de Stesagoras, petit-fils de Miltiade I, fut chassé d'Athénes par Pisistrate, & fut rappellé après la mort du Tyran, qui arriva la première année de la LXIII. Olympiade, 528 ans avant J. C. Il gagna deux fois le prix aux Jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais les filles de Pisistrate le firent assassiner. Il eut deux fils, Miltiade II, pere de Cimon *le Grand*, & Stesagoras. * Herodote, *l.* 6.

CIMON, Général Athénien, fils de Miltiade & d'Egésiphile, entra en prison, pour dégager le corps de son pere qui y étoit mort, sans avoir pu payer l'amende à laquelle il avoit été condamné. Cimon, qui étoit hors d'état de trouver cette somme, desesperoit de recouvrer sa liberté, lorsqu'Elpinice sa sœur de pere, qu'il avoit épousée (car ces mariages étoient alors permis) le pria de lui permettre de se marier à Callias qui l'aimoit, & qui offroit de payer cette somme. Il y consentit, bien qu'avec peine, & sortit de captivité. Lorsqu'il fut libre, il monta en peu de tems aux plus grands emplois, soutenu par son éloquence, par sa sagesse & par sa libéralité. Il entendoit parfaitement la Politique & l'Art Militaire, qu'il avoit appris dans les armées à la suite de son pere, & il s'acquit un grand crédit entre les Citoyens & les Soldats. A peine eut-il le commandement de l'armée, qu'il mit en fuite les Thraces près du fleuve de Strymon, & qu'il rétablit la ville d'Amphipolis, où il envoya une Colonie de dix mille Athéniens. Il defit près de Mycale, la flote de Cypre & de Phénicie, composée de 200 vaisseaux; & le même jour il remporta une autre victoire sur terre près du fleuve Eurymédon, dans la Pamphylie: ce fut la troisiéme année de la LXXVII Olympiade & 470 ans avant J.C. Ces avantages furent suivis de plusieurs autres sur la Mer Egée, où il prit l'isle de Scyros, & celle de Thasos avec ses dependances. A son retour il trouva que le gouvernement d'Athénes étoit devenu absolument populaire. Il s'efforça de le remettre en son premier etat: mais son dessein ne lui réüssit pas, & par les intrigues de Pericles & d'Ephialte, il fut condamné à l'exil, selon la loi de l'Ostracisme, l'an 460 avant J. C. Il passa le tems de cet exil chez les Lacedemoniens, qu'il reconcilia avec ceux d'Athénes. Après que la tréve eut été conclue pour cinq ans, il fut déclaré Général de la flote des Grecs, qu'il conduisit dans l'isle de Cypre, où, après la prise de plusieurs villes, il mourut de maladie au siége de Citium, la quatriéme année de la LXXXII Olympiade, l'an 449 avant J. C. On dit que la libéralité de Cimon étoit si grande, qu'il n'employoit jamais personne à garder ses terres, & les abandonnoit à l'usage du public. Il faisoit distribuer de l'argent à tous les pauvres qu'il trouvoit, & toutes les fois qu'il rencontroit des personnes mal vétues, il leur donnoit ses propres habits. On remarque aussi, que les funerailles des pauvres se faisoient toujours à ses depens. Cornelius Nepos & Plutarque ont écrit sa Vie. * Diodore de Sicile, *l.* 11. & 12. Valere Maxime, *l.* 5. *ch.* 4. *Ex.* 2. Thucydide, *l.* 1. Justin, *l.* 2. *ch. dern.* Arrien, *l.* 7. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. édit.

CIMON, Cleonien, ancien Peintre très-célébre, trouva la maniere de faire voir les figures en racourci, & d'en varier les attitudes, pour leur donner plus d'action. Il fut aussi le premier qui représenta les jointures des membres, les veines du corps, & les differens plis des draperies. * Pline. Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, Entret.* 1. *p.* 108, edit. de Trevoux, 1725.

CIMON, vieillard extrémement pauvre, ayant été condamné pour quelque crime, à mourir de faim, fut nourri dans la prison par sa fille, qui venoit lui donner à teter, & qui lui sauva la vie par cette action. Les Juges étant informez de la chose, firent grace au pere en faveur de la fille; & l'action fut représentée dans un tableau, qui fut placé ensuite dans le temple de la Pieté. Festus, sur le mot *Pietas*. * Valere Maxime, *l.* 5 *ch.* 4. *Ex.* 7, dit que ce fut à sa mere & non à son pere que cette genereuse fille donna ce secours. *Voyez* PIE'TE'.

CIMON, ancien Historien qui entre autres choses avoit decrit la bataille où les Amazones furent taillées en pieces par les Atheniens. * Arrien, *l.* 7. *de Expeditione Alexandri*, fait mention de lui.

Suidas sur le mot *Apsyrte*, parle d'un Cimon, qui avoit écrit un fort bon Traité de l'Art de connoitre les chevaux.

CIN.

CINA, ville. *Voyez* RINA.

CINADON. *Cherchez* CINNADON.

CINALOA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique. Elle a l'Audience de Guadalajara au midi, & au couchant la Mer Vermeille, où est le bourg de Saint-Jean. * Laet. Sanson. Baudrand.

CINAN, grande ville de la province de Xantung, dans la Chine avec plusieurs beaux palais, & des temples fort superbes. Le plus magnifique est celui de Tengo, où les Chinois disent que plus de 72 Rois ont vecu dans la retraite. Les Prêtres idolâtres, qu'on appelle Bonzes, y jouissent de grands revenus. On voit aussi dans les montagnes des environs de riches sepultures, tant des Rois, que des Seigneurs du païs. Les Jesuites y ont une eglise desservie par deux Peres Missionnaires. Cette ville commande à 29 citez, dont les plus considerables sont Changkieu, Changsan, Ceuping, Taigan, Te & Vuting. Proche de Changsan est la montagne de Changpé, qui s'etend jusqu'à Ceuping, où il y a un temple fort célebre. Auprès de Taigan, on voit la montagne de Tai, qui selon les Chinois a 40 stades, c'est à dire, cinq milles de hauteur. Il y a plusieurs cavernes, & beaucoup de temples, où un grand nombre de Solitaires Chinois vivent presque de même que nos Hermites. * Le Pere Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot. *vol.* 2.

CINARAS. *Voyez* CYNIRE.

CINCA, en Latin, *Cinga*, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, a sa source dans les Monts Pyrénées & vers les frontieres de France, un peu au dessus de Bielsa. De là elle entre dans la Sobrarbe, passe à Balbastro, à Monçon, à Fraga; & accrue par les eaux de l'Alcanadre, & de quelques autres riviéres, elle se joint à la Segre environ six lieues au dessous de Lerida.

CINCAPURA. *Voyez* MALACCA, Détroit.

CINCELLE'. *Voyez* CENTUM-CELLES & CIVITA-VECCHIA.

CINCHEU, grande ville de la province de Quansi, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom & commande à trois citez. La ville est riche, & les bâtimens y sont beaux. Ce païs produit de la canelle très-excellente, & beaucoup meilleure que n'est celle de Ceylan. On y trouve aussi de ces arbres que les Chinois appellent *arbres de fer*, parce que leur bois est extraordinairement dur. Les Habitans font de l'herbe de *Ta*, des draps qui sont meilleurs & plus chers que ceux de soye. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CINCIBILIS, Roi des Alpes envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre du mauvais traitement que C. Cassius, qui avoit été Consul l'année précédente, avoit fait à quelques peuples ses alliez, qui demeuroient entre les Alpes. Le frére de ce Roi, qui porta la parole, représenta si bien l'injustice & la violence de ce Consul, que le Senat se crut obligé de répondre qu'il n'approuvoit pas le procedé de Cassius, neanmoins qu'il étoit injuste de condamner un homme sans l'avoir entendu, sur tout quand il étoit absent pour les affaires de la République; que lorsqu'il seroit revenu de la Macedoine, où il étoit, alors on pourroit l'accuser en sa presence, & qu'on leur rendroit justice. Cependant, pour marquer l'estime qu'on faisoit de Cincibilis, on depêcha C. Lælius & M. Æmilius en qualité d'Ambassadeurs, pour lui faire connoitre ce qui avoit été resolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très-beaux presens. * Tite-Live, *l.* 43.

CINCINNATUS (Lucius Quinctius) Dictateur Romain deshérita son fils, parce qu'il avoit été souvent repris par les Censeurs. Il fut créé Dictateur l'an 296 de Rome, 458 avant Jesus-Christ, & il sauva l'armée du Consul Marcus Minutius, que les Eques & les Volsques avoient assiegée, & mise en état d'etre forcée dans ses retranchemens. Les Licteurs ou Huissiers publics, qui furent envoyez de Rome pour l'aller querir, trouverent ce grand personnage maniant la charrue, & labourant lui-même des terres qu'il avoit au delà du Tibre. Il quitta cet exercice pour aller à l'armée, vainquit les ennemis, les fit passer sous le joug, & après avoir triomphé, retourna à ses terres au bout de seize jours. Cicéron, *l.* 2. *de Finibus*, *ch.* 4. dit en parlant de lui, *Majores nostri ab aratro adduxerunt Cincinnatum illum, ut Dictator esset*; & Perse, *Sat.* 1. *v.* 73. *&c.*

> *Unde Remus, sulcoque terens dentalia, Quinti,*
> *Quum trepida ante boves Dictatorem induit uxor,*
> *Et tua aratra domum Lictor tulit.*

* Tite-Live, *l.* 3. *ch.* 26. Florus, *l.* 1. *ch.* 11. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres*, *ch.* 17. *&c.*

L. CINCIUS ALIMENTIUS ou ALIMENTUS, Historien Romain, fut Preteur de Sicile & eut quelques autres emplois, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier sur la fin de la seconde guerre Punique ou Carthaginoise, l'an de Rome 553, & 201 avant Jesus-Christ. Il ecrivit des Annales en Grec, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse dans son premier livre des Antiquitez Romaines. Tite-Live le cite tres souvent dans les livres 7. 16. 17. 22. &c. On lui attribue une autre Histoire en Latin; un Ouvrage de l'Art Militaire, dont Aulu-Gelle allegue quelque chose; un des Fastes, rapporté par Macrobe, un des Mots anciens: un du pouvoir des Consuls; un de l'Office de Jurisconsulte. * Aulu Gelle, *l.* 6. *ch.* 15. *l.* 16. *ch.* 4. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 12. Vossius, *des Histor. Lat. l.* 1. *ch.* 4. *& des Historiens Grecs*, *l.* 4. *ch.* 3.

CINCIUS, Senateur Romain & Tribun du peuple, sous le Consulat de Cornelius Cethegus & de P. Sempronius Tuditanus, l'an 204 avant J. C. & le 550 de Rome, fut cause de la reception de la Loi Fannia, par laquelle on regloit les depenses superflues des banquets. Il fut aussi l'auteur de celle qu'on appelloit *Muneralis*, faite contre les Avocats, qui prenoient de l'argent de leur parties, pour plaider leurs causes. *Ne quis ob causam orandam, donum munusve caperet*. La même loi renfermoit aussi une clause contre ceux qui corrompoient le peuple par des presens, pour obtenir les charges. Cette loi defendoit à ceux qui briguoient les offices de venir aux assemblées avec une double robe, sous laquelle ils pussent cacher de l'argent, comme ils avoient accoutumé de faire, pour acheter les suffrages du peuple. * Macrobe, *Saturn. l.* 2. *ch.* 9. Tite-Live, *l.* 34. *ch.* 4. Tacite, *Annal. l.* 11. *ch.* 5. Cicéron, *Epist. ult. ad Atticum*, *l.* 1. *&c.*

CINDASUINTE. *Cherchez* CHINDASWINTHE.

CINE'AS. *Cherchez* CYNEAS.

CINEENS, peuples d'Arabie de la province de Madian, descendans de Cin fils de Jethro. Il etoit beau-frere de Moïse, & se vint joindre à lui à sa sortie de l'Egypte avec le peuple Hebreu, & le servit utilement de ses conseils. Les Cineens composoient une grande famille. Il y en eut beaucoup qui demeurerent en Madian avec leur pere Jethro, mais Moïse vers la trente huitiéme année depuis sa sortie de l'Egypte, les rappella, & les obligea de se venir retirer auprès de lui, pour ne les point envelopper dans la desolation entiere qu'il fit du païs des Madianites. Ces Cineens vinrent donc joindre leurs freres, & ayant traversé le Jourdain, se retirerent dans le desert, après la prise de Jericho, dans le dessein d'y mener une vie sainte & tout à fait ecartée du commerce & du bruit des villes. Lorsque Jabin Roi de Chanaan eut assujetti les Israelites, il laissa en paix les Cineens à cause de leur grande vertu, de leur vie innocente, & de leur detachement pour toutes les choses de la terre. Dieu le permit ainsi, afin de faire comprendre aux Hebreux, que si Jabin les tourmentoit par une guerre si cruelle, ce n'étoit que parce qu'ils avoient abandonné son culte, pour embrasser la Religion des Gentils. Ils voyoient, au contraire, les Cinéens, qui ne s'etoient jamais departis de la fidelité qu'ils devoient à Dieu, être affranchis des oppressions & des tyrannies, dont eux mêmes étoient accablez par Jabin. Quoique cette guerre ne semblât toucher en aucune maniere les Cineens, cela n'empêcha pas que Jahel femme de Heber Cineen n'enfonçat un clou dans la temple de Sisara Chef de l'armée de Jabin, lorsqu'après sa déroute il se refugia dans sa maison. Les Réchabites & les Esseniens sont sortis des Cineens. * *Nombres*, *ch.* 10. *v.* 29. *Juges*, *ch.* 1. *v.* 16. *ch.* 4. *v.* 17.

CINE'GIRE. *Cherchez* CYNE'GIRE.

CINE'SIAS. *Voyez* CYNE'SIAS.

CINE'THE. *Voyez* CYNE'THE.

CINE'THON. *Voyez* CYNE'THON.

CINEU, *Voyez* CALALONGA.

CINGALES, nom que l'on donne aux Gentilshommes dans l'Isle de Ceylan. Ils sont fort respectez, comme les Nayres le sont dans les Royaumes de la côte de Malabar. * Mandeslo, *tome* 2. *d'Olearius*.

CINGCHEU, grande ville de la province de Xantung dans la Chine, commande à treize citez, dont les plus considerables sont Chuchin, Logan, Xeuquan & Kin. Ce païs est rempli de montagnes, mais la mer & les riviéres le rendent abondant en tout ce qui peut être necessaire. Il y a une prodigieuse quantité de poissons, & les Habitans tirent beaucoup de profit des peaux, qu'ils nomment communément Segrin. On y tire du ventre des vaches une pierre, qui est à peu près de la grosseur d'un œuf d'oye. Les Chinois l'appellent *Nieuhoang*, c'est à dire, *jaune*, parce qu'elle est ordinairement de cette couleur. Elle n'est pas si solide que la pierre de bezoar, mais elle est plus unie, & les Medecins Chinois en font plus d'etat que du bezoar, pour detourner les fluxions & les catarrhes. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

* CINGENTORIX, nom d'un des quatre Rois Bretons, qui allérent avec beaucoup d'impetuosité, mais avec peu de succés, attaquer le camp des Romains, qui après un long combat les repoussérent, & firent le Roi Cingentorix prisonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 1. *p.* 29.

CINGIS, Prince Tartare. *Voyez* ZINGIS.

CINGOLI, en Latin *Cingulum*, bon bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancone, sur la riviere de Musone entre Jesi & San-Severino, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. Cingoli étoit autrefois une ville episcopale, dont l'Evêché a été uni à celui d'Osimo. La ville de Cingoli souffrit beaucoup au cinquiéme siécle du tems de la guerre des Goths. C'est une ancienne Colonie Romaine fondée ou reparée par *Titus Labienus* Lieutenant de Jules César dans l'expédition des Gaules ce que prouve Horace Avicenne par deux medailles antiques, & par d'autres monumens, dans son livre intitulé, *Memorie della citta di Cingoli*. Labiénus la peupla de Véterans qui avoient passé le tems de leur milice dans les Gaules, *qui de more hic cingulum militare deposuerunt*. L'air y est si pur que Paul III, étant Legat de la Marche d'Ancona, y résidoit d'ordinaire. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Geogr.*

CINGULAYES, Habitans de l'isle de Ceylan. Il n'y a rien de certain sur leur origine, les uns les font venir de la Chine, les autres du Malabar. Il y en a d'entiérement sauvages, nommez *Vaddats*, qui n'ont point de maisons ni de village, & qui vivent sous des arbres près des riviéres, d'autres polirez, qui vivent sous un Prince qu'ils reconnoissoient pour Souverain. Si l'on veut être instruit plus amplement de leurs mœurs & de leur Religion, il faut consulter la Rélation de Ceylan par Robert Knox, imprimée à Amsterdam en 1693; mais il ne faut pas s'y fier.

* CINIGISIL, Roi de Westsex, commença à regner en 611, & un an après il s'associa son frére Quicelm. En 614, ces deux fréres remportérent une signalée victoire sur les Bretons. En 635, Cinigisil embrassa la Religion Chretienne, & fut batisé par un Prêtre nommé Birinus. Il mourut en 643. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 205. & 254.

CINING ou CINNINGSICE, ville de la Chine sous la dépendance d'*Yencheu*, seconde capitale de la Province de Xantum. Elle est environnée de tous côtez de marécages, & située au milieu du Canal *Jun*, de sorte que les vaisseaux qui veulent monter ou descendre, sont obligez de passer par là, & d'y payer le droit de peage. Cette ville ne surpasse pas seulement en grandeur, en peuple, en commerce, en magnificence le vingt-six autres qui dependent d'Yencheu; mais aussi sa Capitale. Elle a produit un Roi de la famille de *Taiminga*, & son territoire a donné naissance au fameux *Confucius* que ses rares connoissances firent si fort révérer, qu'on lui dédia quinze temples très somptueux. Son fauxbourg du côté du Canal royal est rempli de superbes bâtimens, & de quantité de Marchands qui y débitent toutes sortes de denrées. On voit près de là le grand marais de *Nannang*, très poissonneux. La maniere de pêcher dans ces lieux-là est fort singuliere. Cette pêche se fait par le moyen d'un oiseau qu'ils nomment *Louwa*, qui a le cou fort long, & un bec d'aigle fort courbe. Il est aussi gros qu'une oye & ne ressemble pas mal à un corbeau. Les Pêcheurs s'avancent dans les riviéres & dans les lacs sur de petites barques faites de roseaux fort proprement jointes, & ayant choisi un lieu commode à la pêche, ils lâchent ces *Louwas* qui se plongeant dans l'eau, attrapent le poisson avec une vitesse admirable. Après qu'ils s'en sont gorgez, ils retournent dans les barques, où on les force à rendre par le bec tout ce qu'ils ont avalé. Les plus gourmands ont le cou fermé d'un anneau de fer, afin que les poissons qu'ils prennent soient rendus plus aisément. Les Pêcheurs payent tous les ans à l'Empereur un certain tribut pour chaque oiseau. Il y en a qu'on vend jusques à cinquante écus. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CINIQUES. *Voyez* CYNIQUES.

CINIRE, CINIRAS, *Voyez* CYNIRE.

CINISCA. *Voyez* CYNISCA.

* CINISWINTE, fille de Penda Roi de Mercie, fut demandée en mariage par Offa Roi d'Essex; mais cette Princesse qui n'étoit pas jeune, & qui s'étoit jettée dans la devotion, sut si bien tourner l'esprit de son Amant, qu'elle lui persuada d'embrasser la Vie Monastique, à quoi elle porta aussi Cenred son neveu, Roi de Mercie. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 179. & 191.

CINNA (Lucius Cornélius) Consul Romain, fut élevé aux premieres chârges, & se servit de son autorité pour opprimer la République. Pendant son premier consulat, l'an 667 de Rome, & 87 avant Jesus Christ, ayant fait une loi pour le rappel des Bannis, son Collegue Cneius Octavius, partisan de Sylle, s'y opposa, l'obligea de se retirer hors de la ville, & fit créer un autre Consul en sa place; mais il revint soutenu de Marius, de Sertorius & des Esclaves ausquels il promit la liberté. Il vainquit ses adversaires, tua Octavius, & se rendit maître du Mont-Janicule. Depuis, il se créa lui même Consul en 668. & 669. Il se fit élire encore une quatriéme fois en 670 de Rome, 84 ans avant Jesus Christ, & lorsqu'il se préparoit à faire la guerre à Sylla, étant en la ville d'Ancône il fut assommé à coups de pierres par son armée, à qui son extrême cruauté l'avoit rendu insupportable. * Appien, *l.* 1. *des Guerres Civiles*. Tite Live, *l.* 79. *Epit.* Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, *l.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Plutarque, *en Pompée*, *Marius & Sylla*. Orose, *l.* 5. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres*, *c.* 69.

CINNA, (Cneius Cornélius) étoit fils d'une petite-fille du grand Pompée, & fut convaincu d'une conspiration contre Auguste, dont il reçut le pardon, à la persuasion de l'Impératrice Livie. L'Empereur le fit venir dans sa chambre, le fit souvenir des obligations qu'il lui avoit, & après lui avoir reproché son ingratitude, le pria d'être de ses amis, & lui donna même le consulat, qu'il exerça l'année suivante, vers la 36 du régne d'Auguste. Cette générosité toucha si fort Cinna, qu'il fut depuis un des Sujets les plus zélez d'Auguste, & lui laissa ses biens en mourant, selon Dion. Plutarque, *en la Vie de César*, parle d'un autre CINNA, qui fut déchiré par le peuple après la mort de Jules César, parce qu'on croyoit qu'il y avoit eu part.

CINNA, (C. Helvius) vivoit du tems des Triumvirs. Il avoit composé divers Ouvrages en vers sur *Achille*, *Téléphe*, *Xerxès*, *&c.* mais il semble que sa *Smyrne*, à laquelle il employa neuf ans, ait eu plus de réputation que les autres, quoique ce Poeme fût obscur & difficile. Nous en avons quelques fragmens qui se trouvent avec ceux des autres Poetes perdus. Le P. Briet dit que ce qui nous est resté de son *Achille*, de son *Téléphe*, & de son *Xerxès*, a l'air tout à fait poetique, & que tout cela est de bon goût. * Catulle, *Carm.* 96, selon l'édition de Passerat: 93, selon celle *in usum Delphini*: & 89, selon celle d'Isaac Vossius. Quintilien, *l.* 10. *c.* 4. Vossius, *de Poet. Lat. c.* 1. Olaüs Borrichius, *de Lat. Poet. Dissertatio* 1. *p.* 15. & 16. Bailler, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins*, *tome* 6. *p.* 251: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 101. *n.* 1146. édit. d'Amsterdam, 1725.

CINNADON, jeune homme de Sparte, que l'ambition porta à former une conspiration contre les Ephores, qu'il avoit dessein de faire assassiner, pour s'emparer lui même du gouvernement. Aristote, *l.* 5. *de la Poet. c.* 7. l'appelle Cinadon, & dit que le conjuration étant decouverte, il fut pris, & nomma ses complices dans les tourmens; mais Xénophon dit que cette trahison fut révélée par les signes d'un sacrifice, qu'Agésilaüs offrit aux Dieux, appellez par les Grecs *Alexicaci*, & par les Latins *Averrunci*, c'est à dire, *qui détournoient les malheurs*. Il ajoûte que lorsqu'on demanda à Cinadon quel étoit son but dans cette entreprise, il repondit que c'étoit, parce qu'il ne pouvoit souffrir personne dans Sparte au dessus de lui. Xénophon, *Hellenicôn*, *l.* 3.

CINNAME (Jean) Historien Grec, qui prend le titre de *Grammairien royal*, vivoit en l'année 1180. Il laissa une Histoire de ce qui s'étoit passé sous l'empire de Jean Comnene, & de son fils Emmanuel Comnéne, avec cette difference, qu'il rapporte les actions de l'un en abbrégé, & celle de l'autre plus au long. Cet Ouvrage fut imprimé en Grec & en Latin l'an 1652, à Utrecht, en un volume *in quarto*, avec des Notes de Corneille Tollius; & Charles du Fresne Sieur du Cange l'a redonné à Paris de l'imprimerie royale, avec de savantes Observations.

* CINNAMUS (Léonard de Palerme) Jésuite, naquit le cinquiéme août 1656. Dans sa jeunesse il s'appliqua à toutes sortes de Sciences, & les enseigna lui même aux autres dans la suite. Il professa la Philosophie sept ans à Palerme, & pendant 15 ans la Théologie à Trapano, & en d'autres lieux. On a de lui, *Cursus Philologicus*, *tomi* 3. *Opus Historicum & Encomiasticum de beatissima Virgine Deipara*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CINNERETH. *Voyez* CENERETH.

* CINO de Pistoye. *Voyez* CINUS.

CINOBELLIN, l'un des Rois d'Angleterre, sous l'empire de Caligule, chassa son fils Adminius, qui alla se rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occasion de s'attribuer un triomphe chimérique sur toute l'Angleterre, vers l'an de Jesus Christ 40. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 44.

CINOCEPHALE. *Voyez* CYNOCEPHALE.

CINQ-ARBRES, (Jean de) en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, a donné une Grammaire Hébraique; mais il n'y a rien de trop singulier qui la fasse distinguer; quoiqu'après Jean le Mercier, son Collegue, il passât pour un des plus habiles dans la connoissance de cette Langue, & qu'il eut même au dessus de lui l'avantage d'y avoir joint les autres Sciences. Cinq Arbres mourut en 1588. * Paul Colomiez, *Gall. Orient. p.* 65. & 66. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux*, edit. de Paris, *in douze*, 1685. *tome* 3. *p.* 222. ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 199. *n.* 734. edit. d'Amsterdam, 1725.

CINQ-EGLISES, ville de Hongrie, qui a eu un Evêché suffragant de Strigonie. Les Allemens la nomment *Funffkirchen*, les Hongrois *Otegiazac*, & les Auteurs Latins *Quinque Ecclesiæ*. Elle est située sur le ruisseau dit Keoriz, près du Drave, & qui se jette à cinq ou six lieues de là dans le Danube. Cinq églises est une forte place, que Soliman II emporta en 1543, & depuis en 1566. Il mourut en cette ville durant le siege de Sigeth. Elle a été reprise sur les Turcs en 1686, par les Impériaux, ausquels elle est demeurée, leur ayant été cédée par les Turcs, par le traité de paix, fait à Carlowitz en 1699. Elle est éloignée de six milles d'Allemagne du Danube, vers le couchant, & de vingt-deux de Bude, vers le midi. * Sanson.

CINQ-MARS. *Voyez* COIFFIER.

* CINQ-PORTS. Ce sont cinq villes maritimes en Angleterre qui le jour du couronnement des Rois ou des Reines, députent chacune un Bourgeois pour y assister. *Voyez* l'article de BARON. Ces cinq villes sont *Rye*, *Hithe*, *Romney*, *Douvres* & *Sandwich*. La premiére est dans le Comté de Sussex & les quatre autres dans la Province de Kent. Elles ont séance au Parlement d'Angleterre, & y envoyent 10 Députez. * Beeverel, *Del. de l'Angl. p.* 758.

CINTEGABELLE, ville du Languedoc, sur l'Ariége, entre Toulouse & Pamiers. * Baudrand.

CINTHE. *Voyez* CYNTHE.

CINTHIEN, épithéte que l'on donne à Apollon, à cause d'une montagne de ce nom dans l'isle de Delos, où il avoit été élevé, & où il avoit un temple. * Horace. Virgile, *Bucol. Eglog.* 6. *v.* 3.

> ——— *Cynthius aurem,*
> *Vellit & admonuit.*

c'est à dire, *Apollon m'avertit à l'oreille*. *Voyez* CYNTHIEN.

CINTHILE. *Voyez* SUINTILE.

* CINTHIUS (Raimond) de Palerme en Sicile étoit un bon Poete. Il a donné au public en Italien le Poeme qui contient la Vie de St. François Xavier. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CINTRA, bourg de Portugal, dans l'Estrémadure, à l'embouchure du Tage dans l'ocean. Il est à sept lieues au dessous de Lisbone, avec un ancien château. C'est dans ce lieu qu'Alfonse V, Roi de Portugal, prit naissance en 1430, & qu'il y mourut en 1481. Alfonse VI. Roi de Portugal, y décéda aussi le 15 septembre 1683. * Baudrand.

* CINUS, ou CYNUS, Jurisconsulte fameux, etoit de *Pistoye*, & d'une famille noble. Il a fleuri au XIV siécle. Son Commentaire sur le Code fut achevé l'an 1313. Il écrivit aussi sur quelques parties du Digeste. Il n'aimoit point les Interpretes du Droit Canon, & il les censura très souvent. Il en a été blâmé par *Nicolas de Tudeschis*, connu sous le nom de *Panormitanus*. Il mourut à Bologne, & fut enterré, auprès de *Dinus*, dont il avoit été le Disciple. On met sa mort à l'an 1336. Ceux de Pistoye lui firent cette Epitaphe, *Cino eximio Jurisconsulto Bartoli Præceptori dignissimo. Populus Pistoriensis B. M. posuit*. Il ne fut pas moins celebre par ses vers Italiens, que par ses leçons de Jurisprudence, & on le compte parmi ceux qui ont commencé de donner des agrémens à la Poesie Lyrique Toscane. *Petrarque* peut passer pour son Disciple, & n'a pas fait de difficulté de lui dérober des pensées. Le *Canzoniere* de Cinus subsiste encore, dequoi on est redevable à une Demoiselle nommée *Ricciarda de' Selvaggi*, que l'Auteur aimoit. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit. 1730.

CINXIA, nom que l'on donnoit à Junon, qui présidoit aux mariages, du mot Latin *Cingere*, c'est à dire, *ceindre*, parce que lorsqu'on les célébroit, c'étoit la coutume d'ôter la ceinture aux nouvelles épouses. * Festus. On observoit aussi dans les sacrifices qu'on lui faisoit, d'ôter le fiel aux victimes, & de le cacher en quelque lieu couvert près de l'autel, pour signifier que les mariages doivent être sans aucune amertume. * Alexander ab Alexandro, *l.* 6. *c.* 4.

CINYRE ou CINYRAS, *Voyez* CYNIRE ou CYNIRAS.

CIO.

CIO, ou CHIO, anciennement *Diospolis*, bourg ou petite ville de la Natolie propre, en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, à deux ou trois lieues de Pendarachi, & à dix de l'embouchure du Sangari, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIOFANI (Hercule) de Sulmone en Italie, qui florissoit au commencement du XVI siécle, a donné des Observations sur *les Metamorphoses d'Ovide*. L'honneur qu'il croyoit avoir d'être le compatriote de ce fameux Poete, lui fit entreprendre ce travail, & l'inclination avec laquelle il s'est appliqué à cette étude, fut si forte, qu'il semble qu'elle a beaucoup contribué à le faire reussir. Ses Observations sur les Metamorphoses sont savantes & recueillies de divers Poetes. Son Latin est pur, élegant, & il a tous ses ornemens. C'est le jugement qu'en ont porté de très habiles Critiques, comme Paul Manuce, Muret, Jules César Scaliger, Scioppius. Outre que Ciofani étoit savant, il étoit encore modeste & judicieux dans ses Observations. * Paul Manuce, *in addit ad Biblioth. Neap. Leon. Nicod.* Marc Antoine Muret, *apud eund.* Scaliger, *p.* 72. Scioppius, *de Arte Crit. p.* 19. Leonard Nicodeme, *Addit. ad Topp. Biblioth. Neap. p.* 70. Baillet, *Jugemens des Savans*, *sur les Critiques Grammairiens*, *tome* 2. *p.* 2. *p.* 106. & 107. *n.* 404. edit. d'Amsterdam, 1725.

CIOLEK, (Etienne) en Latin *Vitellius*, Evêque de *Plozko* en Pologne, étoit natif de Cracovie, d'une vile & basse extraction, sa race & son education n'ayant été con-

Tt 2

connues de personne. Il se distingue par son esprit pénétrant, par sa sagesse, par son érudition, & par son éloquence. Il étoit dans les bonnes graces d'Alexandre, Roi de Pologne. On croit aussi que ce Prince, déja dans le tems qu'il fut fait Duc de Lithuanie, l'avoit fait son intime, & se servoit de ses conseils. Dès qu'il fut monté sur le thrône de Pologne, après la mort de son frere Jean Albert, il voulut faire du bien à Ciolek, & lui donne en 1504. l'Evêché de Ploczko que Vincent *Prazmobski* possédoit avant lui. Plusieurs l'accusent d'avoir porté Alexandre à la Tyrannie. Il e donné plusieurs marques de sa fidélité pour son Prince dans diverses Ambassades auprès de l'Empereur Maximilien I, & à Rome. Sigismond I, ayant succédé au bout de deux ans à son frére Alexandre, retint Ciolek à son service. Il l'envoya, à diverses fois, à l'Empereur, & au Pape; & ce Prélat se trouve en 1518 à la Diète d'Ausbourg, comme Ambassadeur du Roi de Pologne, avec *Raphaël Castellan* de Lenden, & *Bogustas* Merechal de Lithuanie. Ce fut dans cette auguste & nombreuse assemblée que, le Vendredi 20 d'août, il fit une Harangue si énergique à l'Empereur & aux Etats de l'Empire, que plusieurs des Assistans en pleurérent. *Jaques Spiegel* la fit imprimer à Ausbourg en 1518, avec ce titre, *Oratio per R. P. Dominum Erasmum Vitellium Episcopum Plocensem in celeberrimo Augustensi Conventu, ad Cæsarem Maximilianum, nomine victoriosissimi Regis Poloniæ Sigismundi habita, coram omnibus S. Imperii Electoribus pluribusque Germaniæ Principibus*, &c. Après avoir eté envoyé à Rome par Sigismond I, pour traiter de quelques affaires secretes avec le Pape Léon X, & avoir obtenu quelques privileges dudit Pape pour son Eglise, il y mourut la même année que le Pape en 1521, & fut enterré dans l'Eglise de *S. Maria del Popolo*. Raphaël Lesczinski lui succéda à l'Evêché. Ciolek est l'Auteur d'un Traité de la victoire que Sigismond, I. du nom, remporta sur les Turcs, & qu'il dedie à l'Empereur Maximilien I. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

CIOLFA, ville d'Arménie. *Cherchez* ZULFA.

CION, ou CIAON, ville de l'Asie. Elle est au fond d'un grand Golfe, qui s'avance dans l'Isle de Célèbes, environ à 50 lieues de la ville de Macaçar. Cion est capitale d'un Royaume, dont on ne connoit pas les particularites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIORLO, ville de Turquie. *Cherchez* CHIAURLIC.

CIOTAT, CIOUTAT, ou LA CIOUTAT, ville & port de mer de Provence, entre Marseille & Toulon. Bien que son nom ne soit connu que depuis quelques siécles, on ne doute point qu'elle ne soit l'ancien port de *Cytharista*, dont parlent Pline, Pomponius Méla, Ptolemée, Antonin, & Mérula, & qui est le *Césarista*, ou *Ceireste* d'aujourd'hui, qu'on voit éloigné d'une lieue. La commodité de la mer donna la pensée d'y bâtir une ville, qui fut nommée la cité, *Ciutat*, & par corruption *la Ciotat*. Le commerce l'a rendue depuis assez riche, & quoique petite, elle est renommée par ses bons vins muscats; & les Etrangers y viennent en foule, pour y faire construire des barques & des vaisseaux. Le port est defendu par une forteresse, & à côté il y a un beau Mole pour la commodité des vaisseaux. La ville a aussi plusieurs eglises, & quelques monastéres. Celui des Peres Servites, qui est à un quart de lieue de la ville, est renommé par la dévotion du peuple, & par la curiosité des Savans, qui y vont voir une fontaine, qui imite le flux & le reflux de la mer. * Pline, *l. 3. c. 4.* Pomponius Méla, *l. 2. c. 5.* Bouche, *Descript. de Prov. l. 2. & 4.* &c.

C I P.

CIPARISSE, ville. *Voyez* CYPARISSE.

CIPARISSE, jeune garçon. *Voyez* CYPARISSE.

* CIPENHAM, nom de ville. C'etoit dans le IX siécle une des plus belles & des plus fortes villes d'Angleterre, dans le Royaume de Wessex. Les Danois la prirent en 877, & la prise de cette place inspira une telle terreur aux West-Saxons qu'ils n'eurent plus le courage de se défendre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, tome 1. *l. 4. p.* 306.

CIPE'RANO. *Cherchez* CE'PE'RANO.

CIPIERRE (Philibert de Marcilly, Seigneur de) étoit du Mâconnois. Il donna tant de preuves de courage & de prudence au service du Roi Henri II, tant en France, qu'en Italie, que ce Prince le fit Gouverneur du Duc d'Orleans son second fils, qui a régné sous le nom de Charles IX. On prétend que, si d'autres n'avoient point gâté l'excellente éducation qu'il avoit donnée à ce jeune Prince, il en auroit fait un trés-grand Roi. Lorsque Charles IX fut parvenu à la Couronne, on trouve, que pour l'honorer davantage, il falloit qu'un Prince du sang fût toûjours auprés de lui, afin de veiller sur sa conduite, & l'on donna cette Charge au Prince de la *Roche Sur-Yon*; mais Cipierre ne laissa pas de conserver son emploi. Ces deux Gouverneurs s'entendirent bien. Le Prince *cédoit beaucoup à Cipierre, connoissant sa suffisance aussi grande que de Seigneur de France; Cipierre, qui étoit trés-sage, portoit aussi grand honneur & réverence* au Prince, comme parle *Brantôme*; *& il faisoit trés-bon voir ces deux Messieurs les Gouverneurs près la personne du Roi tenant leurs rangs, comme il falloit, l'un haut & l'autre un petit bas.* Cipierre fut créé Chevalier de l'Ordre par François II, l'an 1560. On dit que se voyant atteint d'une maladie mortelle, & se préparant à aller boire les eaux d'Air, il exhorta fortement la Reine Mére à pacifier les dissentions des *Guises* & des *Colignys*, & à couper par ce moyen la racine des factions & des troubles, qui seroient capables de perdre l'Etat. Il mourut à Liége au mois de septembre 1565, avant que d'avoir pu boire les eaux. Ceux de la Religion n'étoient pas contens de sa conduite, ils firent des vers assez piquans contre lui & durant sa vie & après sa mort. Ce fut de lui, que le Prince de *Condé* fut à Orléans l'an 1560, que le complot *de la Renaudie* avoit été découvert. Ce fut encore lui que l'on chargea quelques mois après de s'assurer de la ville d'Orléans, car on la soupçonnoit de n'être pas bien intentionnée, & on dit qu'il y exerça de grandes cruautez. Il commanda pendant quelques jours l'armée de France, au siége de la même ville, après que le Duc de Guise eut été tué, & il obtint du Légat du Pape, qu'il seroit permis aux Soldats de manger de la viande pendant le carême. Il fut marié avec *Louise* de Halluin, dont il n'eut qu'une fille, qui fut femme de *François* de la Madelaine, Seigneur de Ragni, ayeule de la Duchesse de Lesdiguiéres. Son pére avoit epousé N... de *Saint Amour*, Dame de Cipierre. * Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau, tome* 1. Mezeray, *Abbrégé Chronol. tome* 5. Beza, *Histoire Ecclesiast. l. 3.* De Thou, *Hist. l. 6.* &c.

CIPIERRE (René de Savoye) étoit fils de *Claude* de Savoye Comte de Tende, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, qui épousa en secondes noces *Françoise* de Foix, dont il eut un fils & une fille, que leur mere éleve dans la Religion Reformée. Son Mari devint fort suspect de Protestantisme, soit à cause de la profession ouverte, que son Epouse en faisoit, soit parce qu'il ne souffroit point qu'on usât de violence dans son Gouvernement contre ceux qu'on appelloit Hérétiques. Cette modération souleva contre lui le Comte de *Sommerive* son propre fils. Il l'avoit eu de son premier mariage, & il se vit contraint de se défendre les armes à la main contre celui auquel il avoit donné la vie. Il succomba, & fut contraint d'abandonner son Gouvernement à ce Fils dénaturé. *Cipierre*, qui avoit fait tout son possible pour maintenir les droits de son pére, dont il avoit reçu la Charge de Colonel de la Cavalerie, pendant que *Cordes* son beau-frére exerçoit celle de Colonel de l'Infanterie, fut malheureusement assassiné par une troupe de Mutins, à Fréjus, l'an 1568. Il revenoit de Nice, où il avoit eté saluer le Duc de Savoye. Les Assassins lui dressérent des embûches dans un bois, & n'ayant pu empêcher qu'il ne se sauvât dans Fréjus avec tout son monde, ils l'y suivirent, sonnérent le tocsin sur lui, & l'assiégérent dans son logis. Les Consuls tâchérent de le sauver, & obtinrent du Marquis d'Arci, qui étoit le Chef de cette Troupe mutinée, qu'il la feroit retirer, moyennant que Cipierre & ses Domestiques rendissent les Armes. Les Mutins retournérent peu après, & tuérent ces pauvres gens, qui ne pouvoient plus se defendre. Mais le Marquis ne voyant point le corps de Cipierre parmi les Morts (car les Consuls l'avoient mis en lieu de sûreté) fit semblant de craindre pour lui, & protesta que le seul moyen de lui sauver la vie étoit de le lui remettre entre les mains. Les Consuls ajoutant foi à ces paroles le lui livrérent, & aussitôt on le poignarda de mille coups. On ne douta point que la Cour & le Comte de Sommerive n'eussent part à cet exploit, & que Cipierre n'eût eté traité de la sorte en haine de la nouvelle Religion. Le Prince de *Condé*, l'*Amiral*, & tous ceux de leur parti furent fort inquiets de ce meurtre. * *Beze*, *Hist. Ecclésiast. l. 12.* De Thou, *l. 44.* Bayle, *Dict. Crit.*

CIPOURIAS, petit pays de la Géorgie, dans la Mingrelie, avec une bourgade de même nom sur la riviére d'Engour. * Baudrand.

CIPPUS, (Génucius) Préteur Romain, étant sorti de la ville pour aller combattre les ennemis, s'apperçut, à ce que l'on dit, qu'il lui étoit sorti des cornes de la tête. Un evenement si extraordinaire lui fit consulter les Devins, qui lui répondirent que c'etoit un presage qu'il seroit Roi, s'il revenoit à Rome. Après avoir remporté la victoire, il manda le peuple Romain hors de la ville, & leur declara qu'il aimoit mieux se condamner volontairement à un perpetuel exil, que d'aspirer à la gloire que ce prodige lui promettoit. Les Romains, pour honorer la mémoire de ce généreux Préteur, firent mettre sur la porte, par laquelle il étoit sorti de la ville, la répresentation de sa tête en cuivre: ce qui fit donner depuis à cette porte le nom de *Raudusculana*, à cause que les Latins appelloient le cuivre *raudus*. * Ovide, *Metam. l. 15. v.* 565. Valére Maxime, *l. 5. c. 6. Exemple* 3.

CIPRIEN (Saint) *Voyez* CYPRIEN.

CIPSE'LE, ville de Thrace. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils d'Æction, & pere de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, Roi d'Arcadie. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPUS. *Voyez* CIPPUS.

C I R.

CIR, ville & Evêché de Syrie. *Voyez* CYR.

CIRANDONO (François) Roi de Bango. Ce Prince fit à saint François Xavier une réception magnifique dans son palais, & après l'avoir entendu parler sur la Religion, & vu confondre les plus habiles Bonzes du Japon, il donna de grandes espérances d'embrasser le Christianisme, ce qu'il différe pourtant encore vingt sept ans; mais durant cet intervalle, par son crédit & ses liberalitez, il contribua infiniment à etablir solidement la Religion, non seulement dans ses Etats, mais encore dans tout l'Empire. Dieu le récompensa de ce zéle par des prospéritez temporelles, & donna sur tout à ses armées une prospérité si constante, qu'il joignit quatre autres Royaumes au sien. Il reçut enfin publiquement le batême en 1578, âgé d'environ quarante huit ans. Sa vertu fut bientôt mise aux plus rudes épreuves. Comme il s'étoit démis du gouvernement de ses Etats en faveur de son fils aîné, ce jeune Prince perdit bientôt par son imprudence, tout ce que son pére avoit conquis, & eut perdu tout le Bango même, si le pere n'eût repris les rênes du gouvernement. Ce Prince qui n'aspiroit plus qu'à régner dans le ciel, se retira de nouveau, quand il eut rétabli les affaires de son fils, qui ne fut pas plus heureux ni plus sage cette seconde fois. Le reste de la vie de Cirandono fut un tissu de malheurs au dessus desquels il s'éleva toûjours par sa vertu, & une grandeur d'ame peu commune. Il envoya en 1582, une magnifique ambassade au Pape Grégoire XIII. Il mourut en 1587, avant le retour de son Ambassadeur, dans une si grande réputation de sainteté, qu'on a commencé à travailler à sa canonisation. * *Histoire du Japon.* Bartoli, *Asia*.

CIRCASSES, peuples. *Voyez* l'article suivant.

CIRCASSIE, pays des Circasses ou Circassiens, grande Région de l'Asie, qui dépend en partie du Czar ou Grand Duc de Moscovie, qui porte aujourd'hui le titre d'Empereur. Ces peuples ont au midi le Pont-Euxin & le Mont-Caucase, qui les séparent de la Géorgie; & la riviére de Don ou de Tanaïs au septentrion, où ils sont voisins des petits Tartares. Ils ont au Levant la Mer Caspienne, & les embouchures du Wolga, & au couchant ils ont le Palus Meotide, & le détroit de Caffa. Le pays est à divers Princes, qui sont presque tous Sujets du Czar, lequel est maître de la ville de Terki, qu'il a fait fortifier à la moderne par un Ingénieur Hollandois. Le reste du pays est presque sans villes, & n'est point habité. Les Circassiens font leur demeure ordinaire dans les forêts, pour y être à couvert des courses des Tartares, qui cherchent à faire des Esclaves: car ceux de cette nation sont fort bien faits, ingénieux, & réussissent pour l'ordinaire, dans les choses où l'on les employe, ce qui fait qu'ils se vendent bien. Au reste, les Circassiens sont d'excellens hommes de cheval, & un seul d'entre eux, dans un bois, fait tête à vingt Tartares. Leur principal trafic est d'Esclaves, de miel, de cire, & de peaux de bœufs, de cerfs & de tigres. Ils n'ont point de monnoye, & tout leur commerce ne se fait que par échange. Ils labourent leurs terres à la houe, & ils ont des chevaux tout à fait vifs; qu'on estime pour cette raison beaucoup plus que les chevaux Tartares. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde, qui soit plus beau & mieux fait, ni qui reçoive mieux les Etrangers. Les Circassiens ont été autrefois Chrétiens; mais faute d'instruction, il y en a plusieurs parmi eux qui sont tombez dans le Mahométisme. Comme ils n'ont point de loix écrites, ils ne font point d'exercice de Religion, & ils se contentent de la profession qu'ils font d'être Chretiens ou Mahométans. Ils ont un langage particulier, & ils parlent aussi le Turc. Le Grand Seigneur a au couchant de leur pays, Temar & Temeruch, sur le détroit de Caffa, pour se conserver le passage à Azoph, vers l'embouchure du Don ou Tanaïs. Les Turcs nomment les Circassiens *Cherkes* & *Kerkes*. Les Anciens les nommoient communement *Zagéens*, & *Habitans des montagnes*, ce qui revient à la dénomination de *Peng Dagas*, que quelques Géographies Orientales donnent à ce peuple, c'est à dire, les *cinq montagnes*, le nombre certain étant mis pour l'incertain. Pomponius Mela les nomme *Sargaciens*; ils ne sont ni Sujets, ni tributaires de la Porte. Les Turcs laissent ces grand pays aux Gens qui y naissent, ne valent pas la peine d'être conquis à cause de leur stérilite. On négocie avec les *Cherkes* les armes à la main. Quand quelques uns d'eux veulent venir au vaisseau qui a abordé sur leurs côtes, on leur donne des ôtages, & ils en donnent à leur tour, mais ils donnent trois hommes pour un. On prend d'eux en échange de ce qu'on leur donne, des personnes de tout sexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*, animal qui ressemble à un Renard, mais qui est plus grand, des peaux de *Zerdava*, qui ressemblent à la martre, & des peaux d'autres animaux qui se trouvent dans les montagnes de la Circassie. Ces peuples sont tous à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chretiens, à present ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car il faut compter pour rien quelques usages superstitieux qui semblent venir des Chrétiens, & des Mahométans leurs voisins. Quoiqu'ils se fassent circoncire, ils n'ont ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni églises. Ils font eux mêmes leurs sacrifices & particuliérement le jour de saint Elie. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque nuds. Les femmes s'habillent comme les hommes & les filles comme les garçons. Les femmes labourent la terre. Chaque homme est ennemi juré de ceux d'alentour. Les Habitans se prennent Esclaves & se vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 39. Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3 *ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Olearius, *Voyage de Perse*. Herbert. Sanson, &c.

CIRCE', fille du Soleil, & fameuse Magicienne, dont les Poetes parlent souvent, empoisonna le Roi des Sarmates son mari, & fut chassée par ses Sujets qu'elle vouloit

gou-

gouverner seule. Elle passa en Italie, où elle fit sa demeure sur un Promontoire, qui fut appellé de son nom. Cette Enchanteresse changea Scylle en monstre marin, parce que Glaucus lui préferoit cette Nymphe. Ulysse étant abordé près de son palais elle la reçut chez elle, & métamorphosa ses compagnons en diverses sortes d'animaux brutes: ce qui exprime assez bien la force contagieuse de la volupté, qui change les hommes en bêtes, lorsqu'ils en ont formé une forte habitude. Ulysse ne s'en délivra que par une racine, nommée *Moly*, que Mercure lui avoit donné. Le Promontoire de Circé avoit anciennement la figure d'une isle, étant environné de la mer & des marais. Mais les marais ayant été dessechez, ce Promontoire a été uni au continent. C'est ce que dit Servius, *Enéide*, *l. 3. sur le vers* 386, *Qui nunc Circeius mons dicitur à Circe, aliquando ut Varro dicit, insula fuit, nondum siccatis paludibus quae eum dividebant à continenti*. Theophraste, *Hist. Plant. l. 5. ch. 8*, dit la même chose, & il ajoûte que cette isle avoit 80 stades de circuit, qui est encore celui du Mont-*Circeius*. Ce Promontoire où régnoit Circé, fut le dernier terme des navigations d'Ulysse du côté du couchant. Hésiode dit que ce Prince eut un fils de Circé nommé *Latinus*. Bochart croit que Circé n'a passé pour une Magicienne, & le pays des Latins pour être rempli d'herbes venimeuses, que parce que les Phéniciens ont nommé les Latins d'un mot qui signifie *enchantement* לטים *latim* ou לטין *latin*. Ainsi le pays des Latins désignoit le pays des enchantemens, & Circé Latine désignoit une Magicienne. * Ovide, *l. 14. Métam.* Homére, *Odyssée*, *l. 10.* Hesiode, *Theogonia*. Natalis Comes ou Noel le Comte, &c. Bochart *Canaan*, *l. 1. ch. 33.*

CIRCELLO, Monte-Circello, Cap de la Campagne de Rome. C'est une montagne fort elevée, qui du côté du midi est environnée de la Mer de Toscane, & des Palus Pontines au nord: ce qui fait qu'elle paroît comme une isle. Ce Cap a pris son nom de l'ancienne ville de *Circaeum*, où il n'y a plus qu'un village nommé *San-Felice*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRCENSES, combats & Jeux qui se faisoient à Rome, à l'imitation des Jeux Olympiques de la Grece: ceux-ci étoient dédiez à Jupiter; & ceux-là au Dieu Consus ou le Dieu des Conseils, & à Neptune Equestre. Ils furent ainsi appellez du mot Latin *Circus*, qui étoit un lieu entouré de bornes, où les Antagonistes couroient d'une lice à l'autre, quelquefois avec un seul cheval, & d'autres fois avec un chariot attelé de deux, de quatre ou de plusieurs chevaux, pour faire paroître leur vitesse & leur dextérité. Le Cirque avoit une borne à l'une des extrémitez; du reste il étoit entouré d'un canal appellé Euripe. Les Auteurs ne conviennent point de l'origine du nom de Cirque. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que le lieu où on les représentoit, étoit entouré du peuple & environné d'épées, *Circenses dicebantur, quod exhibebantur in circuitu, ensibus positis*; mais ce sentiment n'est pas du goût des plus habiles Ecrivains, qui croyent que les Jeux Circenses ont tiré leur nom de la place ronde où ils se faisoient, appellée *Circus*. On les nommoit aussi *les Jeux Romains*, *Romani*, à cause de leur antiquité, que l'on faisoit remonter jusqu'à Romulus, à qui on en attribuoit la fondation; *les grands Jeux, Magni*, tant à cause des grandes dépenses que l'on faisoit pour les représenter, que parce qu'ils étoient consacrez à Neptune, que les Payens regardoient comme un des grands Dieux; enfin les *Jeux Gymniques*, *Gymnici ludi*, à cause des combats ausquels les Lutteurs s'exerçoient. Il est difficile de rien dire de positif ni de certain sur leur institution, non plus que sur leur Instituteur. Le lieu où ils ont été représentez n'a pas toûjours été le même. D'abord on les célébra au delà du Tibre, qui servoit de borne par un côté, jusqu'à ce que Tarquin l'*Ancien* fit bâtir le grand Cirque.

Le jour destiné pour ces exercices, on se rendoit dès le matin au Capitole, où tout l'appareil des Jeux étant prêt, l'on sortoit en bon ordre du Capitole, l'on passoit par les places publiques, par les principales rues de Rome, & de là dans le Cirque, où l'on faisoit plusieurs tours, pour mieux faire voir la pompe des Jeux. A la tête marchoient les chars, qui portoient les statues des Dieux, & les images des plus illustres Romains & des grands Capitaines: on voyoit paroître ensuite d'autres chars, qui menoient les Dames Romaines parées magnifiquement, & plusieurs autres chariots pour la Course. Après cela on faisoit sortir du Cirque les statues des Dieux, & les Dames prenoient place pour voir les Jeux. Cet appareil s'appelloit *Pompe*.

Ceux qui devoient combattre paroissoient aux barriéres, montez sur leurs chariots, attelez de deux, de quatre, & de six chevaux de front, qui n'attendoient que le signal pour entrer en lice.

Il y devoit ordinairement quatre compagnies de Combattans, quatre Factions ou quatre Quadrilles distinguées par les couleurs dont ils étoient vêtus. La premiére Quadrille fut appellée *la Verte*, la seconde, *la Bleue*, la troisiéme, *la Rouge*; & la quatriéme, *la Blanche*. L'Empereur Domitien y ajoûta l'Or & la Pourpre, en faisant deux autres Quadrilles qui portérent le nom de leur couleur.

Il se faisoit des factions parmi les Spectateurs pour les Combattans, les uns pariant pour une Quadrille, & les autres pour une autre.

Les noms des Combattans étoient tirez au sort, & ils étoient appariez en cette maniére. On prenoit une urne, dans laquelle on mettoit des balotes de la grosseur d'une féve, où il y avoit écrit un *A.* ou un *B.* ou quelque autre lettre, & toûjours deux de chacune. Alors les Champions s'avançoient l'un après l'autre, & faisoient leur priére à Jupiter, puis mettoient la main dans l'urne. Aussi-tôt l'un des Juges prenoit la balote de chacun, & apparioit ceux qui avoient des lettres semblables. Que si le nombre des Athlétes étoit impair, celui qui avoit la lettre unique se battoit contre le Vainqueur: ce qui n'étoit pas un petit avantage, parce qu'il venoit tout frais au combat contre un qui étoit déja lassé.

Il y avoit de plusieurs sortes d'exercices dans ces Jeux. Le premier étoit le combat, soit à coups de poings, soit avec des gantelets, des épées, des bâtons, des halebardes, des javelots & autres semblables armes. Le combat des Gladiateurs faisoit la principale partie de ce spectacle. Ces Gladiateurs se battoient avec des armes, & le Vainqueur étoit maître de la vie du vaincu; toutefois sous le bon plaisir du peuple, qui par signes de main lui faisoit grace, ou lui laissoit ôter la vie par son adversaire: usage auquel a raport Juvénal, lorsqu'il dit, *Sat. 3. v. 36. & 37.*

Et verso pollice vulgi
Quem libet occidunt populariter.

Le combat des hommes condamnez à mort, avec des bêtes féroces, étoit encore une autre espéce de ce genre de combat. Les hommes qui devoient être exposez aux bêtes, étoient renfermez dans une aire, autour de laquelle il y avoit plusieurs loges, desquelles on faisoit sortir des lions, des tigres & des taureaux irritez. Ces bêtes se jettoient aussi-tôt avec fureur sur ces malheureux, qui défendoient leurs vies le plus long-tems qu'ils pouvoient; mais qui ordinairement étoient dechirez & dévorez par ces bêtes féroces. Si quelqu'un néanmoins échapoit à leur fureur, il avoit sa grace. Nous avons dans l'Histoire Ecclésiastique quantité d'exemples de Chrétiens ainsi exposez aux bêtes, dont plusieurs ont obtenu par ce moyen la Couronne du martyre, & quelques autres ont été sauvez par miracle. Il faut aussi raporter à ce genre de combat la lutte entre deux Athlétes, qui tous nuds & frotez d'huile, luttoient ensemble pour se terrasser, & la joûte de ceux qui avec des filets tâchoient d'envelopper leur adversaire: ceux ci s'appelloient *Retiarii*.

La seconde espéce étoit la course des chariots. Chaque conducteur étoit avec son chariot attelé de deux, quatre ou six chevaux, & prêt à partir dans une espace fermé de grilles appellé *Carceres*. On les ouvroit au son des trompettes & des fanfares, & le dernier signal étant donné par un voile blanc qu'on déployoit, les chariots entroient en lice & partoient en même tems pour courir au but, qui étoit un poteau planté au bout de la carriére. Quand on y étoit arrivé, il falloit faire plusieurs tours à l'entour. Le premier qui y arrivoit & qui pouvoit tourner adroitement autour du poteau étoit le vainqueur. Ce qu'Horace explique par ces vers *du l. 1. Ode 1.*

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat, Metaque fervidis
Evitata rotis.

La troisiéme sorte de Jeu étoit le Saut, dont il y avoit differentes espéces. Ceux qui avoient part à ces Jeux, sautoient ou dans la plaine, ou d'un lieu bas dans un lieu exhaussé, ou d'un endroit élevé dans un lieu inférieur; ou bien étant nuds ou armez de toutes piéces ils se lançoient sur des chevaux ou sur des chariots pendant leur course; ou enfin, étant sur ces chariots ou chevaux, ils se jettoient adroitement à terre.

La quatriéme étoit celle qui se faisoit par le jet, soit du palet, soit de fléches ou d'autres traits. Ceux qui approchoient le plus près du but, ou qui jettoient le palet le plus haut ou le plus loin, remportoient le prix.

La cinquiéme espéce, est la course à cheval, décrite par Virgile, *Enéide*, *l. 5. v. 104 & suiv.* Les Cavaliers distinguez en plusieurs troupes ou escadrons, faisoient divers tours & contours, tantôt s'approchant les uns des autres, tantôt fuyant & tantôt se réünissant en un seul escadron. Ces Jeux avoient été établis par Romulus pour exercer la Jeunesse Romaine, & Virgile suppose par fiction qu'entre les Jeux qu'Enée donna en Sicile, Ascanius avec la Jeunesse Troyenne & Sicilienne, montée sur des chevaux, représenta cette espéce de combat.

La sixiéme est la course à pié entre les Coureurs, à qui arriveroit plutôt au but. Celui qui y parvenoit le premier étoit Vainqueur.

La septiéme & la plus considérable étoit la *Naumachie*, c'est à dire, une espéce de combat naval de plusieurs galéres ou barques sur un grand Lac, qui y faisoient la même manœuvre que dans un combat naval sur mer, ou joûtoient à force de rames, à qui parviendroit le plutôt à l'extrémité du Lac.

On y menoit à la main de beaux chevaux précédez de jeunes enfans qui jouoient de la flûte, & que l'on appelloit *Ludii*. Reste à expliquer ce que c'étoit que *le Gantelet, Cestus*, & *le Palet*, *Discus*. Le gantelet étoit une espéce de gand fait de courroyes de buffle, dont on enveloppoit les mains & les bras, & qui étoient attachez ensemble avec des liens de fer ou de plomb & roulez en forme de cornes de belier, c'est ainsi que les décrit Virgile, en parlant du combat d'Entellus & de Darès, où il dit qu'Entellus

In medium geminos immani pondere Cestus
Projecit: quibus acer Eryx in praelia suetus
Ferre manum, duroque intendere brachia tergo.
Obstupuere animi; tantorum ingentia septem
Terga boum, plumbo insuto, ferroque rigebant.
Ante omnes stupet ipse Dares, longeque recusat.
Magnanimusque Anchisiades & pondus, & ipsa
Huc illuc vinclorum immensa volumina versat.

* *Enéide*, *l. 5. v. 401 & suiv.*

CIRCESTER ou CIRENCESTER, en Latin *Corinium*, *Durocornovium*, *Cornovium*, est une ancienne ville des Romains en Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Wilt, située sur la riviére de Churne. C'étoit là où les quatre chemins des Proconsuls Romains se croisoient. On y a déterré un grand nombre de medailles & d'inscriptions: mais cette ville a été entiérement ruinée par les Saxons & par les Danois, en sorte qu'il n'y a pas la quatriéme partie de son enceinte d'habitée, le reste étant occupé par des vergers & des champs labourez. Ses Habitans subsistent principalement par la fabrique des étoffes. Cette ville fut prise d'assaut par le Prince Robert en 1643. Elle est à 68 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CIRCIUS, est le nom d'un Vent qui souffle entre l'occident & le septentrion, & que les Mariniers appellent *Nord Ouest*. Il est ainsi nommé du mot *circulus*, *cercle*, à cause de ses tourbillons impétueux, qui bouleversent tout ce qui se trouve sur son passage. Aulu-Gelle remarque que la Gaule Narbonnoise est fort sujette à ce vent. On a dit qu'il étoit si furieux, que s'il entroit dans la bouche d'une personne qui parloit, il l'étouffoit; & que non seulement il enlevoit un homme tout armé, mais qu'il emportoit encore une charette chargée. * Aulu-Gelle, *l. 2. ch. 22.*

CIRCONCELLIONS ou SCOTOPITES, Secte des Donatistes en Afrique dans le quatriéme siécle. Ils étoient ainsi nommez, à cause qu'ils rodoient autour des maisons, dans les villes & dans les bourgades, où se disant vengeurs publics des injures & réparateurs des injustices, ils donnoient la liberté aux Esclaves, sans la permission de leurs Patrons, déclaroient quittes les Débiteurs, comme il leur plaisoit, & commettoient mille autres insolences. Les premiers Chefs furent Maxide & Faser. Au commencement ils portoient des bâtons qu'ils nommoient bâtons d'Israël, pour faire allusion à ceux que la Loi ordonnoit de tenir en main dans la cérémonie de la manducation de l'Agneau Paschal. Depuis, ils se servirent d'armes contre les Catholiques. Donat les nommoit les Chefs des Saints, & exerçoit par leur moyen une horrible vengeance contre les Orthodoxes. Un faux zéle de martyre les portoit à se donner la mort à eux mêmes. Les uns se précipitoient du haut des rochers, les autres se jettoient dans le feu, & les autres se coupoient la gorge: de sorte que les Evêques ne pouvant empêcher les violences causées par une fureur horrible, furent contraints d'implorer l'autorité des Magistrats, pour arrêter leur manie. Un jour on envoya des Soldats en divers lieux où ils avoient accoutumé de venir faire leurs courses aux jours de marchez publics, & il y en eut plusieurs de tuez, que les autres honorérent comme de vrais Martyrs. Les femmes perdoient leur douceur naturelle, pour imiter cette barbarie, & quelques-unes étant grosses, se jettoient dans des précipices. * Saint Augustin, *Her. 69.* Baronius, *A. C. 332. n. 9. & suiv. 348. n. 26. 27. &c.* Prateole. Philastre, &c.

CIRCONCISION, cérémonie des Juifs, que Dieu commanda à Abraham, *ch. 17. de la Genése*, lorsqu'il ordonna que tous les enfans mâles, qui naîtroient de ce Patriarche dans la suite des tems, seroient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Depuis, Dieu donnant la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï, y inséra ce même commandement, *l'enfant mâle de huit jours sera circoncis*, *Levitique*, *ch. 12. v. 3.* C'étoit une marque qui distinguoit les Enfans d'Abraham des autres peuples, que les Juifs appelloient *incirconcis* par mépris, & qui n'avoient point de part à l'alliance que Dieu fit avec ce Patriarche. Herodote assure que la Circoncision étoit en usage dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans la Colchide & dans la Phénicie; & il prétend même que les Syriens de la Palestine l'avoient prise des Egyptiens, & que ceux qui habitoient le long des fleuves de Thermodon & de Parthénius l'avoient reçue des Colchides: mais il assûre qu'elle étoit établie de toute antiquité chez les Egyptiens & chez les Ethiopiens, sans vouloir décider lequel des deux peuples l'a pratiquée le premier, quoiqu'il y eu beaucoup d'apparence, *dit-il*, que les Ethiopiens l'ont imitée des Egyptiens par le commerce qu'ils ont eu avec eux. Sanchoniaton cité par Eusebe, assûre que ce fut Saturne, qui donna le premier la loi de la Circoncision, & qu'elle passa en Egypte. Le Philosophe Celse a fait cette objection aux Chrétiens pour détruire l'autorité de l'Ancien Testament, où il est dit, qu'Abraham est le premier qui a reçu le signe de la Circoncision, & que c'étoit une cérémonie particuliere aux Juifs qui les distinguoit des autres nations. L'Empereur Julien assûroit aussi qu'Abraham étant venu de Chaldée en Egypte, y avoit appris l'usage de la Circoncision, & l'avoit établie dans sa famille. Marsham, suivant ces préjugez, a prétendu que la Circoncision avoit premiérement été établie chez les Egyptiens, & que les Israëlites la tenoient d'eux; mais comme l'Histoire de Moïse doit être préférée à celles

des

des Historiens profanes, il est indubitable, que c'est Dieu qui a établi la Circoncision, & qu'Abraham est le premier qui l'a pratiquée. D'ailleurs l'obligation de circoncire n'a jamais passé en loi chez les Egyptiens: il n'y avoit qu'un certain nombre de leurs prêtres & de Gens de Lettres qui se fissent circoncire. Saint Clément d'Alexandrie raconte que Pythagore étant venu en Egypte, fut obligé de se faire circoncire, pour avoir commerce avec les Prêtres de ce pays-là, & pour entrer dans la connoissance de leurs mystéres: mais ce fait paroît fort incertain. Abraham, qui avoit voyagé & fait quelque sejour en Egypte en étoit sorti sans être circoncis: il ne tira donc point cet usage de la pratique des Egyptiens; mais ce fut par un ordre exprès de Dieu qu'il la fit circoncire. Il est beaucoup plus vraisemblable que les Egyptiens ont reçu la Circoncision des enfans de Jacob & de leurs Descendans qui demeurérent longtems en Egypte. Artapane cité par Eusébe, assûre que ce fut Moïse qui la communiqua aux Prêtres d'Egypte, & aux Ethiopiens: mais il y a bien de l'apparence, que quelques Egyptiens avoient imité en cela les Israëlites avant Moïse. Les Israëlites étant sortis de l'Egypte, ne firent point circoncire leurs enfans pendant tout le tems qu'ils furent dans le désert, parce qu'ils étoient alors separez des autres peuples, & qu'ils n'avoient pas besoin de la Circoncision pour être distinguez; mais aussi-tôt qu'ils furent entrez dans la Terre de Chanaan, Dieu ordonna que l'on circoncît tous ceux qui étoient nez dans le désert; & après que cet ordre eut été exécuté, Dieu dit à Josué, *hodie abstuli opprobrium Ægypti à vobis*, j'ai ôté aujourd'hui du milieu de vous l'opprobre d'Egypte, vous étiez semblables aux Egyptiens, ce vous étoit un opprobre & une confusion, dont vous êtes à présent délivrez. S. Ambroise raporte que les Egyptiens faisoient circoncire leurs femmes; mais il n'y a point d'Auteur qui témoigne que cet usage fût ancien parmi eux, quoiqu'on prétende qu'il y en a présentement des exemples parmi les Orientaux. Du tems des Prophétes Ezéchiel & Jérémie, les Egyptiens étoient mis au rang des incirconcis avec les Babyloniens & les Syriens: ainsi il n'est pas vrai que la Circoncision ait été générale parmi les Egyptiens. Il y a néanmoins encore des peuples d'orient chez qui la circoncision est assez commune, comme chez les Arabes, les Turcs, les Ethiopiens, les Perses, les Abyssins & les Homérites; mais les Arabes ne font la Circoncision qu'à l'âge de treize ans, auquel Ismaël fut circoncis.

Dieu a établi la Circoncision chez les Juifs, pour être un signe d'alliance entre lui & ce peuple, & une marque qui les distinguât de tous les autres peuples. Tous les enfans mâles des Israëlites étoient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Les Esclaves & les Serviteurs qui étoient parmi eux, devoient aussi être circoncis. Tous ceux qui n'étoient point circoncis, n'étoient point du peuple de Dieu: les Etrangers qui vouloient en être, étoient obligez de se faire circoncire. Les Théologiens ont considéré la Circoncision des Juifs, comme un sacrement de l'ancienne Loi, & plusieurs ont prétendu qu'elle remettoit le péché originel. Saint Augustin enseigne ce sentiment en termes exprès: cependant on ne voit pas que ce soit la raison de son institution, ni pourquoi les Juifs (s'ils l'eussent cru nécessaire pour le salut des enfans) l'eussent interrompue pendant tout le tems qu'ils furent dans le désert. Les filles naissant comme les mâles dans le peché, si la Circoncision eût été établie pour l'effacer, il eût fallu circoncire les femelles comme les mâles. Enfin, il n'eut pas été défendu de circoncire les enfans avant le huitiéme jour, puisqu'ils pouvoient mourir avant ce tems-là. La Circoncision se faisoit plus communément avec une pierre. On portoit les enfans dans le temple ou dans la Synagogue, où ils étoient circoncis sans beaucoup de cérémonie. La coutume étoit de donner un nom à l'enfant dans la cérémonie de la Circoncision.

Voici les cérémonies que les Juifs observent présentement dans la Circoncision. On ne peut circoncire l'enfant avant les huit jours, qui sont marquez dans la Loi; mais on peut différer, si l'enfant est foible, ou infirme. Il y a un Parrain, pour tenir l'enfant pendant qu'on le circoncit, & une Marraine pour le porter de la maison à la Synagogue, & pour le raporter. Celui qui circoncit, s'appelle *Mohel*, c'est à dire, *Circonciseur*, & on choisit pour cela qui l'on veut: pourvu qu'il soit capable de cette fonction, c'est assez. Si le pére de l'enfant a assez d'habileté, il peut circoncire lui même son fils. On tient prêt dès le matin, dans la Synagogue, ou même dans la maison, si on y veut faire la cérémonie, deux siéges avec des carreaux de soye: l'un des siéges est pour le Parrain qui tient l'enfant; & l'autre est mis, à ce que disent quelques uns, pour le Prophéte Elie, qu'ils croyent assister invisiblement à toutes les Circoncisions. Beaucoup de gens s'assemblent là, & celui qui circoncit, vient avec un plat où sont les instrumens & les choses nécessaires, comme le rasoir, les poudres astringentes, du linge, de la charpie & de l'huile rosat: quelques uns ajoûtent une écuelle avec du sable pour y mettre le prépuce. En attendant la Marraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes, on chante quelque Cantique; mais pas une de ces femmes ne passe la porte de la Synagogue. La Marraine donne l'enfant au Parrain, & aussi-tôt les Assistans crient *Baruch habba*, *le bien venu*. Le Parrain ajuste l'enfant sur ses genoux, & le Circonciseur développe les langes. Il y en a qui se servent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui circoncit prenant le rasoir, dit, *Benis sois-tu, Seigneur, qui nous a commandé la Circoncision*, & en prononçant ces mots, il coupe la grosse peau du prepuce; il déchire ensuite avec les ongles des pouces une autre peau plus délicate qui reste. Il suce deux ou trois fois le sang qui abonde, & le rend dans une tasse pleine de vin. Il met après cela sur la coupure du sang de dragon, de la poudre de corail, & autres choses pour étancher le sang; à quoi il ajoûte des compresses abreuvées d'huile rosat, puis il enveloppe bien le tout. La Circoncision étant ainsi achevée, le *Mohel* ou *Circonciseur* prend une tasse pleine de vin, & après l'avoir beni, il récite une autre benédiction pour l'enfant, en lui imposant le nom que le pére souhaite, & prononce ces paroles d'Ezéchiel, *Vis en ton sang*, puis il lui mouille les lévres de ce vin, où il a rendu le sang succé. On recite ensuite le Pseaume 127 selon la Vulgate & 128 selon l'Hébreu, *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur*. Ceci étant achevé, le Parrain rend l'enfant à la Marraine, pour le porter au logis, & le remmettre entre les mains de la mére. S'il meurt un enfant sans être circoncis avant les huit jours, il y en a qui le circoncisent avec un roseau avant que de l'enterrer. Lorsqu'il naît une fille, on ne fait aucune cérémonie: seulement au commancement du mois, après que sa mére doit être relevée de ses couches, elle va à la Synagogue, & là le Chantre prononçant une benédiction pour la petite fille, lui donne le nom que le pére désire. * Léon de Modéne, *partie 4. du liv. des Cérémonies, ch. 8.*

CIRCONCISION de JESUS-CHRIST. Le Sauveur du monde a bien voulu se soumettre à la Loi de la Circoncision. Le lieu où il fut circoncis n'est point specifié dans l'Evangile: on croit que ce fut dans Bethléem; &, si l'on en croit saint Epiphane, dans la Grotte même où il étoit né. Il fut nommé JESUS ou SAUVEUR; qui étoit le nom que l'Ange avoit marqué à la Vierge, avant qu'elle l'eût conçu dans son sein, nom assez commun alors parmi les Juifs. On ne fait rien davantage des circonstances de la Circoncision de Nôtre-Seigneur, si elle fut faite avec un couteau de fer ou de pierre, si ce fut Joseph ou un autre qui le circoncit.

La Fête de la Circoncision de Nôtre Seigneur, qui se fait présentement dans l'Eglise Romaine, le premier jour de janvier, qui étoit autrefois appellé l'octave de la Nativité de Nôtre-Seigneur, n'est pas fort ancienne dans l'Eglise. Ce n'est que dans le septiéme siécle, où elle paroît établie en Espagne. En France, avant ce tems-là, le premier jour de janvier, bien loin d'être un jour de fête, étoit un jour de jeûne & de pénitence. Il est fait mention dans le second Concile de Tours de l'an 566, & dans le quatriéme Concile de Tolède tenu en 633, du jeûne des Calendes de janvier institué contre les restes des superstitions Payennes qui se faisoient en ce jour, en l'honneur de Janus. Ces superstitions avoient subsisté dans le Christianisme même. On se déguisoit en ce jour, on y faisoit des festins & des bals, & on employoit ce jour en des divertissemens profanes: ce fut ce qui le fit changer par l'Eglise en un jour de jeûne & de pénitence. On voit par le second Concile de Tours, que ce jour-là la Messe se célébroit à deux heures après midi, pour ne rompre le jeûne que vers les trois heures après midi. On ne voit pas précisément quand ce jour a cessé d'être jeûne, & a commencé d'être fête. Dans quelques églises, le jeûne; dans d'autres, les réjouissances ont continué: mais celles-ci furent abolies suivant l'avis de la Faculté de Théologie de Paris de l'an 1444. A la place du jeûne on fait une solemnité en ce jour, que l'on a célebrée avec ornemens & chants de joye, & on la considére comme salut des prémices de la Rédemption des hommes, par la premiére effusion du sang de J.C. Ce jour est aussi la véritable fête du nom de JESUS; parce que, suivant l'usage des Juifs, ce fut en ce jour que le Sauveur reçut ce nom, comme il est marqué dans l'Evangile de saint Luc.

On croit avec raison que Nôtre-Seigneur fut circoncis avec un couteau de pierre, puisque c'étoit l'usage des Juifs. On en montre un en l'Abbaïe de Saint-Corneille de Compiégne, comme étant celui qui a servi à la Circoncision de Nôtre Seigneur; mais qui peut l'assurer? Pour ce qui est du sacré Prépuce, il y a beaucoup d'eglises qui se glorifient de le posseder, comme la cathédrale du Puy-en-Vélay; la collégiale d'Anvers, au Pays-Bas; & l'eglise de Nôtre-Dame de Coulombs, au diocése de Chartres. On croit néanmoins par une tradition très-ancienne, raportée par le Pape Innocent II, & par d'autres Auteurs fort célébres, que l'Empereur Charlemagne mit ce saint Prepuce en l'Abbaïe de Saint Sauveur de Charroux dans le Haut Poitou, laquelle prit pour cela le nom de Charroux, comme qui diroit *Chair rouge*. D'autres disent que dans la suite des tems il a été porté à Rome, où on l'a conservé beaucoup d'années en l'église de saint Jean de Latran, au lieu appellé *le Saint des Saints*; mais que l'an 1527, un Soldat l'ayant dérobé, lorsque la ville fut saccagée par l'armée de l'Empereur Charles *Quint*, il l'emporta, & le cacha en un bourg d'Italie nommé *Calcat*, à vingt milles de Rome; & que trente ans après, c'est à dire en 1557, il y fut miraculeusement trouvé, & déposé dans l'église du même lieu, dédiée en l'honneur des saints Martyrs Corneille & Cyprien. L'Histoire en est raportée par le Cardinal Tolet, en ses Commentaires sur saint Luc, & par Salsen, l'an premier de JESUS-CHRIST.

CIRCONCISION, chez les Persans: ils ne croyent point que cette cérémonie soit nécessaire pour le salut. Cependant ils la croyent d'obligation à deux égards; 1. parce que Mahomet l'a recommandée; 2. parce qu'ils regardent le prépuce comme une immondicité qu'il faut retrancher pour bien prier. Les Docteurs Persans disent que *Mahomet*, *Moïse* & *Ali*, sont nez sans prépuce. Il n'y a point de tems marqué pour la Circoncision. Quelques uns veulent qu'on la fasse à treize ans, à cause d'Ismaël, & d'autres à neuf, parce qu'on est alors capable de distinguer le bien d'avec le mal. Ordinairement on l'administre à l'âge de cinq ou six ans, afin que l'opération qui se fait par le moyen d'un Barbier, soit moins douloureuse. C'est dans le tems de la Circoncision que l'on impose le nom, que l'on tire superstitieusement au sort. Les femmes stériles avalent un prépuce, croyant que c'est un sur reméde pour avoir des enfans. La Circoncision se pratique aussi parmi le sexe féminin, mais bien plus rarement; parce qu'elle n'est pas de précepte, mais seulement de conseil; excepté en quelques lieux d'Arabie & de Perse, comme vers le *Golfe Persique* & vers la *Mer Rouge*, où l'on circoncit les deux sexes avec la même régularité. Il y a pourtant cette différence qu'on ne circoncit les femmes que lorsqu'elles ont passé la jeunesse, parce qu'auparavant il n'y a pas lieu à l'excision. * Chardin, *Voyages &c. tome 3. p. 207.*

CIRENAIQUES. *Voyez* CYRENAIQUES.

CIRENCESTER, ville. *Cherchez* CIRCESTER.

CIRENE. *Voyez* CYRENE.

CIRENZA. *Cherchez* CERENZA.

CIRIADE. *Voyez* CYRIADE.

CIRIAQUE. *Voyez* CYRIAQUE.

CIRICIJI, riviere de l'Amérique Méridionale, coule dans le Bresil, & occupant par le milieu la Capitanie de Serégippe, qu'on nomme aussi la Capitanie de Ciricij, à cause de cette riviére, elle se décharge dans la Mer du Brésil à Seregippe-del-Rey. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CIRIE, petite ville du Piémont en Italie, à l'orient de la Sture, & au nord de Turin dont elle est éloignée d'environ trois lieuës & demie. Elle porte le titre de Marquisat, & tire son nom de saint Cyriaque, dont les Reliques sont gardées, & dont la mémoire s'y célébre le huitiéme août avec un grand concours d'Etrangers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CIRIER (Jean) Conseiller au Parlement de Paris, au commancement du XVI siécle, a fait un Traité *de Primogenitura*. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, *édit. de Paris, in douze*, 1692.

CIRILLE (Saint) *Voyez* CYRILLE.

*CIRINUS (Charles) né à Messine de parens nobles, fut recommandable par son éloquence dans la prédication. Il mourut le 27 avril 1641. On a de lui en Italien des Oraisons funébres, mais on garde encore en manuscrit ses *Concions Quadragesimales* dans la Bibliothéque des Jésuites de Messine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIRISANO, anciennement *Cyterium*, bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, avec titre de Principauté, est situé au pié de l'Apennin à une lieuë de Cosenza. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRNE', isle. *Voyez* MAURIA.

CIRO, anciennement *Crimisa*, a été autrefois une ville épiscopale, mais ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Il est près du Cap d'Alice, à trois lieuës d'Umbriatico, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIROLA, Evêque Arien d'Afrique, dans le cinquiéme siécle, vers l'an de J. C. 484, se voyant soutenu par Hunneric, persécuta les Orthodoxes. Dans une conférence que les Prélats Catholiques avoient demandée, il les fit tenir debout dans l'assemblée, & se fit dresser un thrône, sur lequel il se plaça avec une pompe de Prince. Les premiers ne se plaignirent point de ce mauvais traitement; mais, lorsqu'ils ouïrent que le Sécretaire du Roi donnoit le nom de Patriarche à Cirola, ils demandérent qu'on leur fit voir sur quoi il fondoit cette nouvelle qualité. Cette question aigrit fort les Hérétiques, qu'ils firent donner des coups de bâton à chaque Prélat Catholique, leur ôtérent tous leurs biens, & persécutérent les Defenseurs de la Foi, avec une rage incroyable. On remarque que Cirola ayant corrompu par argent un certain homme, qui contrefit l'aveugle, & qui dit avoir été guéri par l'attouchement du faux Prélat, cette feinte ne servit qu'à lui faire perdre entiérement la vue, qu'Eugéne, Prélat Orthodoxe, lui rendit en le touchant. * Victor de Vite, *l. 2. & 3. de la Persécution des Vand.* Grégoire de Tours, *l. 2. Hist. c. 3.* Æneas Gazæus, *de l'immort. de l'ame.* Le Comte Marcellin, *en la Chron.* Procope, *l. 1. de la Guerre des Vand.* S. Grégoire, *Dial. l. 3. c. 32.* Isidore, *Hist. des Vand.* Baronius, *A. C. 484. &c.*

*CIROLO, en Latin *Cirulum*, bourg entre Lorette & Ancone. Les Italiens disent en façon de proverbe, *Chi è andato a Loreto, e non a Cirolo, hà visto la Madre, e ha lasciato il Figliuolo*, c'est à dire, *Celui qui est allé à Lorette & non à Cirolo, a vu la Mére, & a négligé le Fils*. Cela est venu de ce qu'à Cirolo il y a un crucifix auquel on attribue plusieurs miracles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices de l'Italie, tome 1. p. 46.*

CIRON (Innocent) Chancelier de l'Eglise & Université de Toulouse, où il étoit Professeur, a fait des Paratitles sur les cinq livres des Décrétales, où il y a d'assez bon-

bonnes recherches. Il a donné aussi la cinquiéme compilation des Décrétales, avec des Notes. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CIRQUE, place où le peuple s'assembloit pour voir les spectacles. Les uns prétendent que le Cirque a été ainsi appellé du nom de Circé, qu'ils croyent avoir la premiere institué les Jeux équestres en Italie. Les autres disent avec plus de vraisemblance que ce nom vient de κύκλος qui signifie cercle, parce que le peuple se mettoit en rond pour voir les spectacles. L'origine des Cirques vient de Gréce, & a commencé par les Jeux Olympiques. Le grand Cirque de Rome étoit un lieu fort spacieux entre le Mont-Palatin & le Mont-Aventin, destiné pour les spectacles publics. On dit que Tarquin l'*ancien* fut le premier qui le fit environner d'echafauts de bois, sur lesquels étoient assis & placez les Spectateurs, qui jusques-là étoient debout. L'aire du Cirque étoit en cercle, comme le nom même le marque, mais d'une figure ovale, plus longue que large. Sa longueur étoit de trois stades & demie, & la largeur de quatre arpens. Il étoit environné de fossez. Dans la suite des tems cette place devint un des plus magnifiques edifices de la ville de Rome, & fut appellé *Circus Maximus*, le grand Cirque. L'amphitheâtre qui entouroit trois côtez de cette place étoit par bas de degrez de pierre, au dessus desquels il y avoit deux etages de bois & des galeries qui regnoient à l'entour afin d'eviter la confusion. Il avoit huit stades de pourtour & cent pas de hauteur, & pouvoit contenir 150 mille personnes. Ces trois côtez étoient couverts, le quatriéme étoit decouvert; c'est dans ce dernier qu'il y avoit des loges grillées, où étoient renfermez les chevaux & les chariots qui devoient courir, & qui partoient aussi-tôt que les portes grillées étoient ouvertes au dehors de l'amphitheâtre du Cirque il y avoit un grand portique où étoient les boutiques. A l'extremité de la place du Cirque étoit placé le but, que les Latins appellent *Meta*, dont les chariots faisoient le tour quand ils étoient parvenus jusques-là. Les autels de Saturne, de Jupiter & de Mars étoient de ce côté-là: ceux de Venus, de Mercure & de la Lune du côté des loges grillées. Quelques Empereurs prirent plaisir à orner le Cirque. Claude fit dorer les pilliers ou colomnes qui servoient de but, & revetir de marbre les loges grillées qui n'étoient auparavant que de tuf. Caligula fit sabler la place de terre rouge & de couleur d'or, Heliogabale la fit parsemer de poudre d'or & d'argent. Les bancs étoient garnis de matelats de roseau, & chaque place separée des autres par des jalousies. Les Citoyens Romains y étoient placez par ordre de dignité, savoir, les Sénateurs & les Chevaliers dans les endroits qui leur étoient destinez, & le peuple par decurie. * Tite-Live, *l.* 1. *c.* 35. Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. Plusieurs villes considérables firent bâtir des Cirques à l'imitation de celui de Rome. Il y en avoit un magnifique à Constantinople appellé *Hippodrome*. Zozime & les autres Historiens Grecs nous apprennent qu'il avoit été commencé par l'Empereur Sévere & achevé par Constantin, qui fit venir de tous côtez des statues & des colomnes pour l'embellir. Il y en avoit aussi à Milan & dans quantité d'autres villes.

CIRQUE de FLAMINIUS, grande place dans Rome, environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs, de galeries, de portiques, de boutiques & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite. Le Sénat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole. Elle étoit affectée à la celébration de quelques Jeux, comme les Apollinaires & les Equestres, & aux assemblées du peuple par Tribus: ce qui étoit la maniére la plus générale de l'assembler, puisque les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la ville, tous les peuples de l'Italie qui y étoient aggrégez. * *Historia Romana*. Rosin, *Antiquitates Romana*. Thomas Dempster, *Paralip. ad* Rosinum.

Il y avoit dans Rome & près de Rome neuf Cirques, savoir, *Circus Maximus*, *Circus Flaminius* qui font le sujet des deux articles precedens, *Circus Adriani*, *Circus Agonalis*, *Circus Caii & Neronis*, *Circus castrensis* au nombre de deux, *Circus Flori* & *Circus Sallustii*.

CIRRHA, petit bourg dans la Phocide, sur le Golfe de Corinthe, proche de Delphes & du Mont Parnasse. Les Anciens croyoient qu'il y avoit une caverne, d'où il sortoit des vents, qui inspiroient une fureur divine, & faisoient rendre des Oracles. Ce bourg servoit de port à la ville de Delphes, & donnoit son nom a une partie du Golfe, sur lequel il étoit situé. On l'appelloit *Cirrhaus Sinus*, & c'est aujourd'hui le *Golfe de Lepante*. * Pline. Ptolemée. Tite Live. Sulpicius. Lucain, *Pharsale*, *l.* 3. *v.* 64.

CIRTE ou CIRTHE, ville de Numidie, *étoit* autrefois, comme le remarque Pomponius *Mela*, la capitale du Royaume de Numidie, & la demeure des Rois Juba, Syphax, & Masinissa. Elle fut depuis une Colonie Romaine. Elle a été appellée Constantine du nom de Constantin, & est connue de tous les Géographes anciens. Ptolemée, Strabon, Méla, Pline, César & Tite-Live en parlent. Elle est appellée Cirta dans l'Itinéraire d'Antonin, Jugurtha tua en cette ville Adherbal, fils de Micipsa, Roi de Numidie, comme on le voit dans Salluste.

CONCILES de CIRTHE.

On en met ordinairement deux. Le premier fut assemblé l'an 305, par Secundus, Primat de Numidie, pour informer contre ceux qui durant la persecution avoient livré aux Payens les livres de l'Eglise, & les Ecritures sacrées, & il se trouva que presque tous les Prelats en étoient convaincus. Purpurius, Evêque de Lima, y fut trouvé coupable du même crime, & d'avoir tué deux de ses neveus; mais il repondit avec tant d'arrogance, qu'on n'osa pas approfondir cette affaire epineuse. Silvain fut ensuite elu Evêque de Cirthe. Il avoit livré pendant la persecution les livres sacrez & les vases de l'eglise, entre les mains du Magistrat: ce qui fut cause que le Clergé & les principaux Citoyens s'opposérent à son election. Optat & saint Augustin raportent une partie des Actes du Concile de Cirthe, qui font voir que les Evêques de Numidie presens à ce Concile, s'étoient pardonnez mutuellement les crimes dont ils étoient coupables. Le second Concile de Cirthe fut tenu en 412, par Silvain Primat de la province. Il ne nous reste rien des Actes de ce Synode, que l'Epitre de saint Augustin qui y assista, écrite au nom des Peres de cette assemblée.

Cette Epitre Synodale est adressée aux Donatistes après la conference de Carthage, afin de repondre aux pretextes qu'ils allegoient, pour donner atteinte au jugement que le Comte Marcellin avoit rendu contre eux; mais il n'est pas certain que ce second Concile ait été tenu à Cirthe, parce que dans les meilleurs manuscrits, l'Epitre est intitulée du Concile de Zerthe, & qu'il y avoit aussi en Numidie une ville épiscopale de ce nom, comme il paroit par la conférence de Carthage. * Optat *l. contra Parmenianum*. S. Augustin, *l.* 3. *contra Crescon. ch.* 20. *&c. & Epistola* 141. *Historia Donatistar. & Geograph. Africa*, *par* M. Du Pin, *à la tête d'Optat*.

CIRVELO, ou, selon d'autres, CIRVELLO (Pierre) Espagnol, natif de Daroca en Aragon, étoit Chanoine de Salamanque, Docteur en Theologie, & Professeur en Mathematiques à Alcala. Il fut estimé du Cardinal Ximenés, Fondateur de la même Université d'Alcala, & vivoit encore en 1548. Nous avons de lui quelques Traitez de Philosophie, *Cursus quatuor Mathematicarum Artium Liberalium; Expositio libri Missalis*, *&c.* * Alvarez Gomez, *Vit. Card. Ximen. l.* 4. 7. *&* 8. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vossius, *de Scient. Mathem. ch.* 16. §. 18. *& c.* 64. §. 7.

CIRUS. *Voyez* CYRUS.

C I S.

CIS ou KIS de la Tribu de Benjamin, homme vertueux, comme Josephe le depeint, *Histoire des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 5. étoit fils d'Abiel, & pére de Saül, à qui il commanda de prendre un de ses serviteurs avec lui, & d'aller chercher des anesses qu'il avoit perdues. Saül lui obéit, & ne retourna point chez son pere, qu'après avoir été oint par Samuel, pour regner sur le peuple qui demandoit un Roi, l'an du monde 2940, & avant J.C. 1095. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 9.

* CIS ou KIS, fils d'Abi-Gabaon & de Maacha. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30.

* CIS ou KIS, fils d'Abdi Lévite de la famille de Mérari. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

* CIS ou KIS, le bisayeul de *Mardochée*, Oncle d'Esther. * *Esther*, *ch.* 2. *v.* 5.

CISAMO ou CHISAMO. *Voyez* CASTEL CHISAMO.

* CISBURY, nom d'une ville qui fut bâtie par Cissa, second Roi de Sussex & dont on voit encore quelques ruines. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 200.

CISE, riviére. *Voyez* CISSE.

CISELEUR ou GRAVEUR, que les Latins appelloient *Calator*, étoit parmi les Anciens une sorte d'Orfévre qui travailloit à ciseler le metal avec le ciselet, le burin & le marteau, & qui y formoit avec ces outils, toutes sortes de fleurs & de figures agréables, & tout ce que l'adresse & la justesse de l'Art prescrit. Ces sortes d'Ouvriers étoient fort en vogue parmi les Grecs & les Romains. Pline, *l.* 33. *ch.* 12, fait mention des plus habiles Ciseleurs, & de leurs meilleurs ouvrages. Il s'étonne de ce que plusieurs ont excellé à graver sur l'argent, & qu'il ne s'en étoit pas trouvé un seul pour ciseler sur l'or: *mirum*, dit-il, *in auro calando inclaruisse neminem*, *in argento multos*. Ensuite il parle des plus célébres Ciseleurs, comme de Mentor, de Varron; après ceux-là, il met Acragas, Mys & Boëthus, ensuite il parle de Calamis, d'Antipater & de Stratonique; il nomme encore Ariston & Eunice, tous deux de Mityléne, Hécate, Posidonius d'Ephése, Ledus Stratiate, Zopyre, il n'oublie pas le fameux Praxitéle, qui vivoit environ le tems du grand Pompée. *Voyez* Saumaise sur cet endroit de Pline. Voici les principaux ouvrages de ces Ciseleurs. Zopyre grava les Areopages & le Jugement d'Oreste, sur deux coupes estimées HS. XII, c'est a dire, douze grands sesterces ou douze mille petits: ce qui monnoye de France revient à la somme de douze cens livres. Les Bacchantes & les Centaures ciselez sur des coupes, étoient l'ouvrage d'Acragas, & on les regardoit à Rhodes dans le temple de Bacchus. L'on conservoit aussi dans le même temple les Cupidons & le Silene de Mys. Pythias grava Dioméde & Ulysse enlevant *le Palladium* de Troye. Ces figures étoient ciselées sur une petite phiole avec une delicatesse achevée. Ledus Stratiate gravoit des combats & des gens armez. Stratonique, représenta sur une coupe, par sonart, un Satyre, endormi, mais dans une attitude si naturelle, qu'il sembloit que l'Ouvrier n'eût fait qu'appliquer cette figure sur le vase. Mentor fit quatre coupes d'une ciselure admirable; mais qu'on ne voyoit plus du tems de Pline. Acragas avoit un talent particulier, pour représenter sur des coupes toutes sortes de chasses. Pythias grava sur deux petites aiguieres toute une batterie de cuisine, avec les Cuisiniers occupez à leur travail d'une maniere si vive, & si parlante, que pour rendre cette piece unique en son espece on ne permettoit pas même d'en tirer aucune copie. * Pline au même endroit. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 51. *v.* 1. *&* 2. parle de ces sortes d'ouvrages à l'occasion d'une coupe, ou d'une phiole de son ami Rufus,

> *Quis labor in phiala? Docti Myos, anne Myronis?*
> *Mentoris hac manus est, an, Polyclete, tua.*

Ces coupes ciselées étoient d'ordinaire d'argent, le luxe venant à augmenter de plus en plus, on en faisoit d'une grandeur extraordinaire. C'est ce qui a donné occasion à Athénée d'appeller plaisamment un de ces grands gobelets, un puits d'argent, *inde jocosè apud Athenaum, magnum poculum* PUTEUS ARGENTEUS *dicitur*, *l.* 11. *Dipnosoph.* Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 640, *&c.* parlant de la table qui fut dressée par ordre de Didon pour régaler Enée son nouvel Hôte, dit

> *Ingens argentum mensis, calataque in auro*
> *Fortia facta Patrum.*

* Thomas Dempster in Joh. Rosini, *Antiq. Rom. l.* 5. *Paralip. c.* 30. On pretend que de nos jours le celebre Balin a égalé par son burin, ce que les Anciens ont eu de plus beau en ce genre. *Voyez* l'article de BALIN.

CISENNA, Capitaine Romain que Gabinius envoya avec quelques autres, pour empêcher Aristobule de rebâtir le château d'Alexandrion. * Joseph, *Antiquit. Judaiq.* *l.* 14. *ch.* 11.

CISIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CISMAR, petite ville avec une Seigneurie du même nom, dans la Wagrie, contrée du Duché de Holstein, près de la Mer Baltique, à six lieues de Travemunde, du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CISMONE, riviére d'Italie, prend sa source dans l'Evêché de Trente, & se decharge dans la Brente près de Cismone, ville du Trevisan. Par le moyen de cette riviére il vient beaucoup de bois dans le Territoire de Venise.

* CISMONE, petite ville d'Italie dans le Trevisan sur la riviére de Cismone, est à l'ouest-nord-ouest de Trévise, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

CISNER (Nicolas) naquit le 24 mars 1529, à Mosbach, ville du Palatinat sur le Neckre, d'une famille honorable de ce lieu. Il commença ses etudes dans sa patrie, & alla les continuer à Heidelberg, où, après avoir fait sa Philosophie, il fut reçu Maître ès Arts le sixiéme juillet 1547. Aussi-tôt après, il se mit à enseigner les autres, & à leur apprendre la Philosophie d'Aristote & les Mathématiques; mais comme il avoit lui même encore besoin d'instruction, il alla au bout de quelque tems à Strasbourg, où Martin Bucer qui étoit son parent, lui inspira du goût pour la Religion Protestante, & il y apprit la Théologie sous les Professeurs Lutheriens qui y enseignoient. La reputation de Melanchthon l'engagea ensuite à faire un voyage à Wittenberg, pour avoir la satisfaction de le voir. Il se rendit de là en 1552 à Heidelberg, où l'Electeur Fréderic le nomma premier Professeur extraordinaire en Morale & lui donna des appointemens plus considérables que ceux des autres Professeurs en Philosophie. Pour satisfaire aux obligations de sa charge, il expliqua *les Ethiques* d'Aristote à Nicomaque, & les livres de Ciceron *de Finibus*, & il le fit avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à l'année suivante 1553, que la peste qui desola le pays, l'obligea à se retirer. Il passa d'abord en France, où il étudia en Droit à Bourges, à Angers & à Poitiers, & ensuite en Italie, où il continua cette etude, à laquelle il employa plus de quatre années, au bout desquelles il se fit recevoir Docteur en Droit à Pise en 1559. Il retourna à Heidelberg la même année, & il y fut aussi-tôt nommé Professeur des Pandectes, & Conseiller de l'Electeur Palatin Frederic III. Peu de tems après il succeda à François Baudouin dans la Chaire de Droit Civil. Il se maria vers ce tems là, c'est à dire, en 1563, & passa par les autres charges qu'il remplit d'une maniére qui lui fit honneur. En 1567, il fut nommé Conseiller à la Chambre Impériale de Spire, & il conserva cet emploi pendant près de quatorze ans, après lesquels l'Electeur Palatin Louis le rappella en 1580 à Heidelberg, pour se servir de ses conseils en plusieurs affaires importantes. Mais afin qu'il ne demeurât pas auprès de lui sans titre, il lui donna les charges de Lieutenant Civil du Siege Electoral & de Professeur extraordinaire en Droit. Cependant Cisner ne les remplit pas long tems, car il eut une attaque de paralysie, qui après l'avoir tourmenté pendant deux ans, termina enfin ses jours. Il mourut à Heidelberg le sixiéme mars 1583, dans sa 54 année, & fut enterré dans l'eglise du S. Esprit près de sa femme qui étoit morte quelques mois auparavant. On a de lui les Ouvrages suivans, *Nicolai Cisneri Jurisconsulti, Polyhistoris, Oratoris & Poëta celeberrimi Opuscula Historica & Politico-Phi-*

Philologa distributa in libros quatuor. Les pieces contenues dans ce recueil sont les suivantes, *De Othone III, Imperatore, ejusque instituto Constitutionum Imperatoriarum, ac de Septemviris Electoribus Principibus Germaniæ Oratio; De Friderico II, Imperatore Oratio; De Conrado, quem Itali Corradinum vocant, ultimo Suevia Gentis Principe Oratio; de Henrico VII Lutzenburgensis & Ludovici Bavari Cæsarum gestis & certaminibus cum Papis Romanis; Oratio in funere Ill. Principis Hermanni Ludovici, Palatini Rheni, &c. Carmina memoriæ & honori Ill. Principum Palatinorum Friderici III, Electoris, & Mariæ Brandeburgicæ, atque Hermanni-Ludovici Pal. Christophori Pal. Ludovici Elector. Palatini, Johannis Casimiri Pal.; Descriptio eorum quæ nuptiis D. Philippi ab Hanau & Helenæ Palatinæ, item D. Philippi a Leiningen & Amaliæ Comit. a Zweybruck, acta sunt; De Historiæ laudibus, & Johannis Aventini Annalibus Boiorum; De Saxonibus, Cattis, Anglis & priscis Incolis Germaniæ, ac migrationibus populorum variis, & Alberti Krantzii Historia Saxonica Dissertatio; De Historicis Germaniæ, & Opere Historico D. Simonis Schardii, eisque legitimo ordine disponendis Epistola ad Henricum Petri Basileensem. Oratio de Origine Juris, & illa nobili quæstione, Naturam jus, an opinione constet; De jurisprudentiæ dignitate, & Franc. Duareni Operibus Epistola. De Jurisconsultis præstantibus tum antiquis Romanis, tum posterioribus & Neotericis interpretibus Juris; De Obitu Johannis Mylai Jurisconsulti ad Jacobum Myrillium Epistola; Oratiuncula de Gradibus Jurisconsultorum in promotione Doctorum; Oratio de Legibus; Oratio de Legum autoritate retinenda; Oratio habita in prælectione Legum Collegii Facultatisque Juridicæ; Oratio de præstantia & utilitate Ethices; Hymnus de Die natali D. N. J. C.; Declamatio de Vocatione Gentium; Idyllion de Veris & Autumni comparatione; & Oratio de eodem argumento; Poemata; Epistola; Commentarius ad Tit. Pandectarum de Transactionibus; De Actionibus & exceptionibus; De Jure Romano Themata, & de Jure Usucapionum Commentarius ad Tit. Pandectarum de Usurp. & Usucap.; Commentarius ad Legem, Si priusquam; Les Actes des Visites de la Chambre Impériale, rangez sous certains titres*, en Allemand. * Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 21. p. 239. & suiv.*

CISOIN, ou CHISSOING, (*Cisonium*,) bourg de la Flandre Walonne, à quatre lieues de Tournay, du côté de Lille. Le Comte Everard y bâtit vers l'an 849 une Abbaie, où il eut le crédit de faire venir de Rome quinze ou seize ans après, le corps du Pape saint Callixte. Il fit dedier l'église sous son nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Abbaie & le corps de saint Callixte furent soumis à l'église de Rheims, par Rodolphe fils d'Everard, aussi Seigneur de la Terre, & Abbé du monastére: ce qui donna occasion de transporter dans la suite le corps du Saint à Rheims. * Baillet, *Vies des SS. 14 octobre*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CISON, riviére proche du mont Thabor. *Voyez* THABOR.

* CISSA, second Roi de Sussex, succéda à son pére Ella en l'an 514. Son régne fut recommandable par la durée qui fut de 76 ans. Il avoit accompagné son pére en l'an 476, & mourut en 590, de sorte qu'on peut compter qu'il vécut au moins 115 ou 116 ans. Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Cicester & de Cisbury, dans le Comté de Sussex. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome 1. p.* 200. 202.

CISSANBURY. *Voyez* CISBURY.

* CISSE ou CISE, petite riviére de France, prend sa source dans le Blaisois, entre dans la Touraine qu'elle traverse de l'est-nord est à l'ouest sud-ouest, & se jette dans la Loire à main droite, entre Amboise & Tours, vis à vis de Mont-Louis.

* CISSEUS (Ulpius) naquit à Schalsem, village de Frise dans le voisinage de Franeker, & fut Professeur en Langue Grecque à Erfurt; mais comme la Religion Protestante commençoit à s'y établir, il quitta cette ville pour se rendre dans son pays, où il fut Prêtre & Prédicateur. Il mourut vers l'an 1540. Il traduisit de Grec en Latin l'Ouvrage d'Hésiode qui a pour titre *Opera & Dies*, & le rendit vers pour vers. Il accompagna de Notes cette Traduction. Il fit aussi, comme Erasme, un recueil de Proverbes sous le titre de *Proverbiorum Farrago*. On a encore de lui, *Epistola gratulatoria ad Henricum Saxoniæ Ducem*, & quelques Ecrits contre Luther. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 847.

CISTEAUX. *Voyez* CITEAUX.

CISTERNA, bourg de l'Etat de l'Eglise dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à cinq lieues de la ville de Palestrine, du côté du midi. On voit près de Cisterna les ruines des *Tres Tabernæ*, qui étoit une ville des Volsques, & qui eut ensuite un siége épiscopal transféré à Velletri. * Maty, *Dict. Géogr.*

CISTERNE, Principauté dans le Piémont, à la Maison de Voghera. *Voyez* VOGHE'RE.

CIT.

CITADELLA, petite ville dans l'Isle de Minorque, dont elle est la principale, sur la côte occidentale qui regarde l'Isle de Majorque. Elle a un petit port & est assez forte. * Baudrand.

CITADELLA, en Italie. *Voyez* CITTADELLA.

CITADINIS (Paul de) de Padoue, enseignoit à Fribourg en Brisgau vers l'an 1500. Zazius avoit étudié sous lui, & il fait souvent son éloge dans ses livres. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CITE', dans le sens que les anciens Auteurs Latins prenoient ordinairement le mot de *Civitas*, étoit proprement une communauté & tout un canton, qui comprenoit non seulement la ville principale, où se tenoient les Conseils & les Assemblées, mais aussi tous les bourgs & les villages qui en dépendoient, comme, *Civitas Æduorum*, ceux de Langres; *Civitas Helvetica*, toute la nation Suisse. Néanmoins les mêmes Auteurs donnent souvent le nom de *Civitas* à une ville seule, comme Ciceron, *en sa neuviéme Philippique*, fait au sujet de Marseille. A présent, ni en France, ni dans les autres Etats de l'Europe, on ne donne guéres le nom de Cité qu'aux villes capitales d'un pays, & où il y a au moins un siége d'Evêque. La ville de Paris est ordinairement divisée en Ville, Cité & Université. La Cité est ce qui occupe la grande isle que forme la Seine, où est l'église métropolitaine, avec le Palais Archiépiscopal, & celui de la Justice, qui étoit anciennement celui des Rois: la Ville tient tout le côté droit de la riviére: & l'Université tout le côté gauche. On peut dire la même chose de plusieurs grandes villes, telles que sont Londres, Prague, Cracovie, qu'on distingue chacune en trois villes, & la plus ancienne des trois est celle qui porte le nom de Cité. * Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

CITEAUX, Ordre émané de celui de saint Benoit, a eu pour Instituteur saint Robert, Abbé de Molême, qui, l'an 1098, se retira avec vingt de ses Religieux dans un lieu appellé Citeaux, à cinq lieues de Dijon, diocése de Challon sur Saone. Cet endroit étoit désert alors. Il est arrosé par une petite riviére dont la source est à une lieue de là. On n'a jamais pu trouver le fond de cette source, & elle a cette propriété, qu'elle déborde dans les tems de sécheresse, & que quand il pleut, elle diminue considérablement. Le saint Abbé Robert ne put vivre paisiblement dans cette solitude, & obligé de retourner à son monastére, il eut pour successeur saint Alberic, qui n'eut pas beaucoup de Disciples; & ce ne fut que sous saint Etienne, troisiéme Abbé, que saint Bernard ayant conduit à Citeaux trente de ses compagnons l'an 1113, on vit tout d'un coup tant de gens embrasser le même genre de vie, qu'on fut obligé de songer à bâtir de nouveaux monastéres. Le premier de tous, qui fut fondé la même année 1113, fut celui de la Ferté, dans le diocése de Châlons; Pontigny, au diocése d'Auxerre, fut fondé l'année suivante; & l'an 1115, on bâtit Clairvaux & Morimont dans le diocése de Langres. Ces quatre premiéres Abbaies, sont appellées communément les quatre premiéres filles de Citeaux. Leurs Abbez tous quatre ensemble, visitent par autorité du Chapitre général, l'Abbé de Citeaux, quoique Général & Chef de tout l'Ordre. L'Abbaie de la Ferté a fondé cinq monastéres, d'où il en est sorti dix autres; & la filiation ne s'étend qu'en France & en Italie. Celle de Pontigny a seize filles en France, & elle en a eu en Hongrie une dix-septiéme qui ne subsiste plus. Celle de Clairvaux la plus célébre de toutes, en a quatre-vingt une, d'où sont sortis plus de sept cens autres monastéres dans tous les pays de la Chrétienté; & comme saint Bernard en fut le Fondateur, on appelle Bernardins en France, tous les Religieux de l'Ordre de Citeaux. Enfin celle de Morimont en a vingt-six, qui en ont produit un très-grand nombre d'autres dans l'Empire, & quelques-uns en Italie en France, en Espagne, &c. La fin de cet Institut étoit de rétablir l'exacte observance de la Regle de saint Benoit, qui étoit fort négligée alors dans tous les monastéres de son Ordre. Saint Alberic fit des réglemens propres à cette fin, & saint Etienne en fit encore d'autres, auxquels il fut obligé d'en ajouter de nouveaux, lorsque l'Ordre commença à s'étendre, pour maintenir l'uniformité dans tous les monastéres. Ces premiers statuts sont appellés *la Carte de Charité*: le saint Abbé les fit approuver d'abord par les Evêques, dans les diocéses de qui il y avoit des monastéres de l'Ordre, & ils renoncérent au droit qu'ils y avoient de visite & de correction, & à ceux de présider aux élections des Supérieurs ou de les confirmer. Il eut ensuite recours au Pape Calixte II, qui leur donna son approbation l'an 1119; & plusieurs autres Papes les ont confirmez depuis. L'esprit des saints Instituteurs se conserva dans un si grand nombre de maisons pendant près de deux siécles. Il y eut quelques differens vers le milieu du XIII siécle, pour la police & le gouvernement de l'Ordre, & il fut necessaire que Clement IV donnât en 1265, une Bulle, qui, en interprétant la Carte de Charité, & en y changeant quelque chose, termina toutes les difficultez. Mais on ne songeoit encore à rien changer dans les observances; on prit au contraire des mesures propres à les maintenir, & le Chapitre général de 1289 ordonna qu'on compileroit toutes les Ordonnances des Chapitres précedens, ce qui fut exécuté. Le relâchement survenu ensuite, obligea Benoit XII, qui avoit été de cet Ordre, à faire ses efforts pour y remedier par une Bulle de l'an 1334, qui de son nom fut appellée *Bénédictine*, comme celle de Clément IV, *Clémentine*; & le Chapitre de 1350, fit faire une nouvelle compilation des ordonnances des Chapitres généraux, qu'on appella *les nouvelles Constitutions*. Mais ces digues ne furent pas capables d'arrêter long tems les abus: ce qui donna lieu en Castille à une Congrégation particuliére, dont Martin de Vargas fut l'Instituteur l'an 1426, & sur laquelle l'Abbé général de Citeaux ne conserva que le droit de visite qu'il doit faire en personne, & de confirmation du Superieur, qu'on nomme Reformateur, & qui exerce dans tous les monastéres dont elle est composée, toutes les fonctions de Général. Les Religieux de cette reforme ont ces deux reglemens qui leur sont propres, qu'ils ne peuvent se parler qu'un jour de la semaine après nôné, & qu'ils ne sortent de leurs monastéres qu'une fois en trois ans, si ce n'est que les Superieurs jugent à propos de les changer d'une maison à une autre, ce qu'ils font souvent pour éviter toute attache. Il se forma dans le même siécle; mais seulement l'an 1497, une seconde Congregation en Toscane & en Lombardie, qu'on appella la Congrégation de saint Bernard, & qui tient ses Chapitres, comme celle de Castille; mais elle a eu elle-même ensuite besoin de reforme, & son Président tient le sixiéme rang dans les Chapitres generaux de l'Ordre de Citeaux. Les Papes & quelques Generaux de cet Ordre firent long-tems de vains efforts pour remédier aux abus qui s'y étoient introduits. Les nouveaux reglemens ne furent points executez, & ce ne fut que sous le Pontificat d'Alexandre VII, que la reforme générale fut introduite, après des contestations opiniâtres de ceux d'entre les Religieux qui ne la vouloient pas embrasser avec ceux qui l'avoient déja embrassée en France, où ils ont trois provinces, qui ont chacune leur Visiteur. Outre cette reforme générale, il y en a eu d'autres fort célebres dans ce Royaume, dont on parlera dans les articles particuliers, savoir, celle des Feuillans qui est Chef d'une Congrégation nombreuse, & celles des Abbaies d'Orval, de la Trappe & de Sept-fons.

Les Religieux de Citeaux n'eurent des filles sous leur conduite que l'an 1120, & le premier monastére des Religieuses de cet Ordre, fut l'Abbaie de Tart, diocése de Langres. L'on en fonda ensuite un très-grand nombre. Les Religieuses tenoient entre elles des Chapitres Generaux (de même que les Religieux) à Tart en France, & à *Las Huelgas de Burgos* en Espagne. Le Concile de Trente fit cesser ces Chapitres en ordonnant la clôture. La derniere de ces Abbaies s'étant reformée au commencement du XVII siécle, a fondé plusieurs monastéres de Religieuses, qu'on appelle Recollettes de Citeaux, & dont la vie est très-austere.

Les Ordres Militaires de Calatrava, d'Alcantara, d'Avis, de Montese, & de Christ, qui ont leurs articles separez, embrassérent les Constitutions de l'Ordre de Citeaux, & lui furent soumis. * Helyot, *Hist. des Ord. Mon. tome 5. & 6.*

Cet Ordre a des Colléges dans les Universitez les plus fameuses. Celui de Paris a été fondé sous le titre de saint Bernard, par Etienne de l'Exenton, Abbé de Clairvaux mort en 1244: c'est le plus ancien Collége de Paris.

CITEAUX, Abbaie, Chef de l'Ordre dont on vient de parler, mérite une description particuliere. Elle est située en Bourgogne, dans le diocése de Châllon sur Saone à quatre lieues de Dijon, à trois de Saint-Jean-de-Laune, & à deux de Nuis. Ce fut le Vicomte de Beaune qui donna ce lieu en 1098, à S. Robert Abbé de Molême, du consentement d'Eudes I, Duc de Bourgogne, & de Gautier, Evêque de Challon. Quoique cette Abbaie soit encore à présent d'une très grande étendue, ainsi qu'on va la voir, cependant ses bâtimens & son enceinte même ont été reduits au moins à la moitié dès la fin du XIV siécle, & les differentes revolutions arrivées dans la province l'ont beaucoup endommagée, particuliérement en 1589, & 1595 sous Henri IV, & encore en 1636 sous Louis XIII, lorsque les Allemans firent irruption dans le pays: de sorte que de tous les anciens edifices il ne reste que l'église, qui est dédiée à la sainte Vierge, comme toutes les autres de l'Ordre. Cette église est bien relattée, & couverte en partie de plomb; elle a deux cens quatre vingt deux piez de longueur, sur soixante de largeur dans œuvre. Les croisées ont d'un bout à l'autre cent soixante-deux piez. Les Ducs de Bourgogne de la premiére race y ont leur sepulture, ainsi que les Duchesses leurs épouses, & leurs enfans, plusieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques, les Seigneurs de Vergy, ceux du Mont-Saint-Jean-de-Vienne, &c. Le cœur du Pape Calixte II est derriére le grand autel. L'ancien dortoir a cent soixante-huit piez de longueur sur cinquante de largeur. Chaque côté du grand cloître, qui est quarré, a cent cinquante-trois piez & demi de longueur, sur seize piez de largeur. Le refectoire a cent trente cinq piez de longueur, sur cinquante-huit de largeur. L'ancienne salle de l'Infirmerie a cent soixante & dix-huit piez de longueur, sur soixante de largeur. Toutes ces dimensions sont prises dans œuvre. Les deux derniéres piéces sont estimées des Curieux. La bibliothéque n'a que soixante & douze piez de longueur, sur vingt-quatre de largeur dans œuvre; mais elle est riche en beaux manuscrits. Tous les edifices dont on vient de parler, à la reserve du cloître, sont voûtez.

L'Abbé de Citeaux, comme Supérieur Général de son Ordre, a jurisdiction sur toutes les maisons qui le composent, même sur les Ordres Militaires qui en dependent, & dont on a parlé dans l'article précedent. Il convoque dans sa maison le Chapitre Général de l'Ordre, il y préside, & il en a le pouvoir lorsqu'il ne tient pas. Innocent VIII, par une Bulle du neuviéme avril 1489, le confirma dans le

droit

droit d'officier en habits Pontificaux, de consacrer les calices & les autels dans toutes les maisons de l'Ordre ; & de conferer à tous les Religieux de son Ordre le Soudiaconat & le Diaconat. Il confirma aussi les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux & de Morimont dans les mêmes droits ; mais avec cette difference qu'ils ne peuvent conferer le Soudiaconat & le Diaconat qu'aux Religieux Profès de leurs propres monastéres. La même Bulle donne à l'Abbé de Citeaux seul le pouvoir de benir les Abbez & les Abbesses de son Ordre ; ce qu'il fait en vertu du Bref de Clement VIII, du vingt quatre juillet 1595, par lui même, ou par ses Vicaires generaux Abbez. Il précede tous les autres Généraux des Ordres Réguliers, & siege aux Etats de Bourgogne immediatement après les Evêques, & dans le même rang sans aucune distinction ; ce que Louis XIV confirma par ses lettres patentes du mois d'avril 1699. Il jouit des mêmes prerogatives aux chapelles Papales. Il est premier Conseiller né au Parlement de Dijon, honneur qui lui fut confirmé par lettres patentes de Henri III, de l'an 1578. De si grandes prerogatives doivent faire souhaiter de connoitre ceux qui en ont joui. En voici la liste.

ABBEZ de CITEAUX.

		Mort.
1.	S. Robert,	17 avril 1108
2.	S. Alberic,	26 janvier 1109
3.	S. Etienne *Harding*,	28 mars 1134
4.	Raynard,	16 decembre 1151
5.	Gosvin,	31 mars 1155
6.	Lambert,	1163
7.	Fastréde,	21 avril 1163
8.	Gilbert *le Grand*,	17 Octobre 1167
9.	Alexandre,	1175
10.	Guillaume I,	troisiéme janvier 1179
11.	Pierre I, *élu Evêque d'Arras*,	1182
12.	Bernard,	23 décembre 1184
13.	Guillaume II,	1193
14.	Pierre II,	27 mai 1193
15.	Gui *Paré*, *créé Cardinal*,	1199
16.	Arnaud I, *Amalric*, *élu Archevêque de Narbonne*,	1212
17.	Arnaud II,	1217
18.	Conrad, *créé Cardinal*,	1219
19.	Gautier *ou* Gaucher,	19 janvier 1233
20.	Jaques I, *abdiqua*,	1238
21.	Guillaume III, *abdiqua*,	1244
22.	Boniface,	21 novembre 1256
23.	Guy II, *créé Cardinal*,	1262
24.	Jaques II, *abdiqua*,	1265
25.	Jaques III,	neuviéme octobre 1284
26.	Thibaut,	dixiéme janvier 1293
27.	Robert, *créé Cardinal*,	1294
28.	Rufin,	30 novembre 1299
29.	Jean II, *abdiqua*,	1304
30.	Henri,	28 juillet 1315
31.	Guillaume IV,	quatriéme février 1337
32.	Jean III, *de Rougemont*,	27 mai 1359
33.	Jean IV, *de Buxiéres*, *créé Cardinal*,	1371
34.	Gérard *de Buxiéres*,	neuviéme juin 1389
35.	Jaques IV, *de Flagny*,	18 avril 1405
36.	Jean V, *de Martigny*,	21 décembre 1428
37.	Jean VI, *Picart ou d'Aulnet*,	30 avril 1440
38.	Jean VII, *Vion*,	25 novembre 1458
39.	Guy III, d'*Autun*,	26 juillet 1462
40.	Imbert *de Laune*,	24 mars 1476
41.	Jean VIII, *de Cirey*, *abdiqua*, ... novembre	1501
42.	Jaques V, *Teulry de Pontalier*, *abdiqua le* 25 Octobre	1516
43.	Blaise *Larget*,	dixiéme septembre 1517
44.	Guillaume V, *de Boisset*,	25 avril 1521
45.	Guillaume VI, *le Fauconnier*,	27 mars 1540
46.	Jean IX, *Loisier*,	26 décembre 1559
47.	Louis I, *de Baissey*,	19 juin 1564
48.	Jerôme *de la Souchiére*, *Cardinal*,	10 novembre 1571
49.	Nicolas *Boucherat*, *abdiqua*,	1584
50.	Edme *de la Croix*,	21 septembre 1604
51.	Nicolas II, *Boucherat*,	huitiéme mai 1625
52.	Pierre III, *Nivelle*, *nommé à l'Evêché de Luçon*,	1635
	Le Cardinal de Richelieu, qui n'a jamais eu de Bulles,	quatriéme décembre 1642
53.	Claude *Vaussin*,	premier fevrier 1670
54.	Louis II, *Loppin*,	sixiéme mai 1670
55.	Jean X, *Petit*,	15 janvier 1692
56.	Nicolas III, *Larcher*,	quatriéme mars 1712
57.	Edme II, *Perrot*.	

Ce dernier a communiqué cette liste en 1723, avec un Abbregé de ce qui s'est passé de plus considérable sous le gouvernement de chacun d'eux, sur tout pour ce qui concerne les privileges de l'Ordre, ou de l'Abbé de Citeaux, tiré des Archives. Voici ce qu'on a cru en devoir remarquer. Ce fut en 1116, que saint *Etienne* tint le premier Chapitre de l'Ordre ; & en 1119, qu'il obtint du Pape Calixte II, la confirmation de la *Carte de Charité*, c'est à dire, de la premiere Constitution de l'Ordre par laquelle ce saint Abbé se reserve la Jurisdiction sur toutes les maisons qui le composent. Ce fut en 1134, que *Raynard* fit faire la premiére compilation des Statuts des Chapitres généraux. *Gosvin* qui lui succeda, fit confirmer la *Carte de Charité* en 1152, par Eugene III ; en 1155, par Anastase IV ; & il vit les maisons de son Ordre multipliées jusqu'au nombre de cinq cens Abbaïes. *Lambert* unit en 1158 à son Ordre, celui des Chevaliers de Calatrava, auquel *Gilbert* donna des Statuts en 1166. *Alexandre* obtint en 1170, de Hugues II, Duc de Bourgogne, le droit de franchise dans tous ses Etats. En 1195, *Guy Paré* convint avec les Chartreux, qu'il ne recevroit aucun de leurs Religieux de même qu'ils n'en recevroient aucun des siens, sans un consentement réciproque. En 1203, *Arnaud*, I. du nom, fit la seconde compilation des Statuts. En 1234, *Jacques*, I. du nom, obtint de Gregoire IX, une Bulle contre les pretentions des Evêques au sujet des elections des Abbez, & pour empêcher que la portion congrue des Curez ne fût augmentée au prejudice des dixmes qui appartenoient à l'Ordre. En 1260, Alexandre IV. permit aux Abbez de Citeaux de conferer les Ordres Mineurs à leurs Religieux ; & *Guy* II. qui avoit obtenu cette Bulle, ordonna en 1261, que la Communion sous les deux especes, qui étoit encore en usage dans l'Ordre, ne seroit plus accordée qu'aux Ministres de l'autel. Celui-ci ayant été fait Cardinal, & les Religieux de Citeaux lui ayant donné *Jacques* II. pour successeur, son election fut contestée par les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux, & de Morimont, qui suivant la *Carte de Charité*, devoient être appellez ; mais Clement IV la confirma par une Bulle du neuviéme juin 1265, qui autorise les Religieux de Citeaux à ne plus appeller ces quatre Abbez. En 1289, *Thibaut* fit la troisiéme compilation des Statuts ; & en 1298, *Rufin* obtint le droit de confirmer le Doyen de la sainte Chapelle de Dijon canoniquement elu. Le reglement que *Guillaume* IV fit en 1317, qu'aucun homicide, & ses Descendans jusqu'à la cinquiéme génération ne seroient reçus dans l'Ordre, est remarquable dès l'an 1316. Il avoit fait la quatriéme compilation des Statuts. Son successeur, *Jean* III, fit la cinquiéme en 1350 ; mais son gouvernement ne fut pas heureux. Il fut le premier Abbé de Citeaux, que les Papes obligérent à prendre des Bulles de confirmation, & à payer un droit d'Annate à la Chambre Apostolique. Peu après, la peste ayant depeuplé la plupart des monastéres, la crainte qu'ils ne fussent depouillez de leurs biens par les usurpateurs, l'engagea à demander des Conservateurs ; ce qui a donné lieu aux Commendes. En 1380, *Gerard* obtint le droit d'officier en habits pontificaux. En 1437, *Jean* VI supprima la Communion sous les deux especes pour les Ministres de l'autel, & il ordonna que ceux qui se trouveroient au chœur à l'élevation de l'Hostie, se mettroient à genoux, l'usage ayant eté jusqu'alors dans l'Ordre de l'adorer debout. Jean de Cirey, un des plus illustres Abbez de l'Ordre, profitant des honneurs qui avoient été accordez à ses predecesseurs, fit reconnoître par les Evêques assemblez en 1478 à Orléans, qu'il étoit le premier Abbé des Abbez, & obtint de Louis XI, qui l'estimoit particuliérement, le titre de premier Conseiller né au Parlement de Dijon. Il ne fut pas moins estimé d'Innocent VIII, qui en 1489 renouvella l'exemption de la Jurisdiction des Evêques pour son Ordre, lui confirma le droit d'officier en habits pontificaux, & lui donna celui de conferer le soudiaconat & le diaconat à tous les Religieux de son Ordre. C'est ce même Abbé qui fit faire la compilation de ses privileges en 1491. Ce qu'on pouvoit remarquer de ce qui s'est passé de plus considerable sous ses successeurs, a eté décrit cy-dessus.

Les Religieux de l'Abbaïe de Citeaux qui ont seuls droit d'elire l'Abbé general, sont obligez de prendre un Religieux de leur Ordre, à peine de nullité de l'election, & de privation de voix active & passive pour toute leur vie. Alexandre VII, par son Bref du 19 avril 1666, *num.* 36, l'a ainsi ordonné. Ce Bref a été reçu & autorisé par Arrêt du Conseil d'Etat & par des Lettres Patentes du Roi, le 14. juillet 1666 ; & le tout a été enregitré au grand Conseil le sixiéme août de la même année.

* CITEAUX, ville de France dans le Duché de Bourgogne, dans le voisinage de l'Abbaïe de ce nom, est sur la petite riviere de Vouge, au sud-sud-est de Dijon, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

CITERIUS. *Voyez* CITHARIUS.

CITERNA, bourg d'Italie dans le Florentin, sur la riviére de Chersone, environ à une lieue du Tibre, & à trois de Citta di Castello. Quelques Geographes prennent Citerna pour l'ancienne *Biturgia*, que d'autres placent à *Carguoto*, village du Perugin, près de Perugia ou Pérouse. * Mary, *Dict. Geogr.*

CITHARE. *Voyez.* CYTHARE.

* CITHARIUS ou CITHE'RIUS, natif de Syracuse, fut un bon Poëte & un habile Grammairien. Il vint s'etablir à Bourdeaux, & il y enseigna les Humanitez. Il s'y maria & obtint en même tems le droit de Bourgeoisie. Il y mourut sans laisser d'enfans. Il vivoit vers l'an 364, & fut intime ami d'Ausone de Bourdeaux qui lui fit cette Epitaphe.

CITHARIO SICULO SYRACUSANO GRAMMATICO BURDIGALENSI GRÆCO.

Et, Cithari, dilecte mihi, memorabere, dignus
Grammaticos inter qui celebres bonos.
Esset Aristarchi tibi gloria, Zenodotique
Graiorum, antiquus si sequeretur honos.
Carminibus, quæ prima tuis sunt condita in annis
Concedit Ceïa Musa Simonidea.
Urbe satus Sicula nostram peregrinus adisti,
Excultam studiis quam prope reddideras.
Conjugium nactus cito nobilis & locupletis
Invidia fati non genitor moreris.
At nos defunctum memori celebramus honore
Fovimus ut vivum munere amicitiæ.

CITHE'RE. *Voyez* CYTHE'RE.

CITHE'RON. *Voyez* CYTHE'RON.

CITIM. *Cherchez* CHITIM, fils de Javan.

CITIUM, ville ruinée de l'Isle de Cypre. On tient qu'elle a été batie par *Cethim* arriére petit-fils de Noé. Elle est située du côté du Sud, à huit milles de Salins, & n'a de reste qu'une vieille tour presque toute détruite, & quelques petites cases. On la nomme aujourd'hui *Chiti.* Davity, *Etats du Turc en Asie.* Le P. Lubin dans ses Tables Geographiques, dit que Cimon, selon ce que Plutarque rapporte en sa Vie, mourut au siege de Citium, ville de l'Isle de Cypre, & que Ptolomée, *l.* 5. *c.* 14, ainsi que Pline, *l.* 5. *c.* 31, parlent de la même ville. Il ajoûte qu'elle étoit située sur la côte proche d'*Amathus* vers l'Orient, & qu'elle avoit donné autrefois son nom à toute l'Isle, dont les Habitans appellez Citiens envoyérent une Colonie en la Macedoine où ils bâtirent une ville ; qu'ils nommérent Citium, à cause de celle de l'Isle de Cypre. Tite-Live en parle, *l.* 42, & dit que Persée Roi de Macédoine, (appellé Roi des Citiens, *Machab. l.* 1) assembla toutes ses troupes dans cette ville de Citium de Macedoine. Les Geographes la mettent au dessus de Thessalonique vers le Septentrion, dans la contrée dite Amphaxitis. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CITLUCH. *Voyez* CICLUT.

CITOYEN, en Latin *Civis*, est en général le nom d'un homme qui faisoit partie d'une cité, suivant l'idée que nous avons donné du mot de *Cité*, & qui jouissoit des droits attachez à cette qualité. Dans la qualité de Citoyen, l'on a principalement distingué celle de Citoyen d'Athénes & celle de Citoyen Romain, l'une & l'autre étoit en grande reputation & avoit des privileges particuliers. Celle de Citoyen d'Athénes a été renfermée dans les Habitans de cette ville ; mais il n'en a pas été de même de celle des Citoyens Romains. Elle étoit d'abord propre & particuliére aux Habitans de Rome. Ils la communiquerent ensuite aux Latins & à quelques autres peuples d'Italie ; & enfin à des peuples éloignez qu'ils avoient soumis à leur domination ; & dont le païs étoit mis en forme de province Romaine. On accordoit quelquefois cette qualité par grace speciale à des Etrangers. Pour être Citoyen Romain, il falloit être libre ou mis en liberté par ordre de la République. Sous les Empereurs cette qualité fut étendue à tous ceux qui étoient sujets à l'Empire, & qui vivoient suivant ses loix.

CITRARO, anciennement *Clampetia*, *Lampetia*, *Dampetia*, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu est dans la Calabre Citérieure, sur la côte de la Mer de Toscane, environ à trois lieues de la ville de S. Marco. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CITRY de la GUETTE (...) a donné une Traduction Françoise de l'Histoire de la Conquête du Mexique, *in quarto*, en 1691 ; & en deux volumes, *in douze*, en 1704. l'Original Espagnol de Dom Antonio de Solis avoit été imprimé à Madrit en 1684, *in folio*. Nous avons encore du même Citry, l'*Histoire de la Conquête de la Floride par les Espagnols*, écrite en Portugais par un Anonyme, à Paris, *in douze*, en 1685 ; *Traduction du Traité des illustres Orateurs de* Cicéron, & quelques autres Ouvrages. * *Bibliothéque de* Richelet.

CITTA di CASTELLO, ville d'Italie dans l'Etat Ecclesiastique, capitale d'un païs, dit *Contado di Citta di Castello*. Cette ville que les Auteurs Latins nomment, *Tifernum*, *Tiberinum*, est sur le Tibre, vers les frontieres de la Toscane, & du Duché d'Urbin. On l'a assez bien fortifiée. Elle a eu la famille des Vitelli, dont il y a eu de grands Capitaines. * Léandre Alberti. Sanson.

* CITTA di CASTELLO (Le Térroir de) contrée de l'Etat Ecclesiastique en Italie. Ce Térroir a la Toscane au Couchant, le Perousin au Midi, & le Duché d'Urbin la borne au Levant & au Nord. Il n'a que six lieues de long & de large, & la ville de Citta di Castello en est le seul lieu considerable. * Maty, *Dict. Geogr.*

CITTA di CHIETI, ou CIVITA di CHIETI, en Latin *Teatia*, ou *Teate*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, en la province de l'Abruzze Citérieure. Elle est sur une colline, près de la riviére de Pesquaire, à sept ou huit milles de la Mer Adriatique. Cette riviere la separe de la province Ultérieure. C'est du nom Latin de cette ville qu'on a formé celui des Clercs Réguliers Théatins : à cause que Jean-Pierre Caraffe, un

de leurs Fondateurs étoit alors Evêque de Chiéti. Il fut depuis Pape sous le nom de Paul IV. Cette ville a été autrefois du païs des Marrucinienſ.

CITTA-DUCALE, ou RE'ALE, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, une des quatre principales entrées dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Chiéti. Elle est située sur la rivière de Velino, à quinze milles d'Aquila, & elle est dans l'Etat Ecclesiastique. * Léandre Alberti. Sanson.

CITTA di FRIULI. *Cherchez* FRIOUL.

CITTA LAVINIA. *Cherchez* LAVINIE.

CITTA NOVA, ville d'Istrie, aux Vénitiens avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est sur la Mer Adriatique, à l'embouchure de la rivière de Quiéto, que les Auteurs Latins nomment *Neoportus*. L'air y est très-mauvais, & elle est peu habitée. L'ancienne ville d'*Æmonia*, étoit située sur le Quiéto; mais après qu'elle eut été ruinée, on bâtit un peu au dessous Citta Nova, qu'on appella le nouvelle ville. Ceux qui écrivent en Latin, la nomment encore indifféremment *Æmonia*, & *Civitas nova Istria*. * Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, petite ville avec titre de Duché. Elle est dans la Marche d'Ancone, province de l'Etat Ecclésiastique près de la côte entre Lauretta & Fermo, à trois lieues de celle-ci, & à deux de celle-là. Elle appartient à la Maison de Césarini, & est assez agréable. * Maty, *Dict. Géogr.* Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, *Civitas Nova*, étoit autrefois une ville épiscopale, dépendante du Patriarche de Grado. On l'avoit bâtie des ruines d'Heraclée qui étoit dans une isle voisine. Elle n'est aujourd'hui qu'un misérable village que l'on trouve dans la Marche Trevisane, à six lieues de Trévise du côté du Levant. * Mary. *Dict. Géogr.*

CITTA di PENNA, dans le Royaume de Naples, dont l'Evêché a été uni à celui d'Atri. * Leandre Alberti.

CITTA della PIE'VE, en Latin *Civitas plebis*, petite ville dans le Pérugin, qui est de l'Etat Ecclésiastique. Elle est peu considérable. * Léandre Alberti.

CITTA del SOLE, ville d'Italie dans la Romagne, au Grand Duc de Toscane. Elle est sur la petite rivière de Tegnone, vers la Romagne ecclésiastique, & on l'a assez bien fortifiée. Elle fut bâtie en 1565, par Côme de Médicis, premier Grand Duc de Toscane. * Léandre Alberti.

CITTA VECCHIA, ME'DINA, ou ME'LITA, ville de l'Isle de Malte, avec Evêché suffragant de Palerme, est située vers le milieu de l'isle sur une colline, & elle en a été autrefois la capitale. *Voyez* MALTE. * Léandre Alberti. Cluvier. Sanson. Baudrand.

CITTADELLA, petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie, dans le Padouan près de la rivière de Brente, entre Vicence & Trévise. Ce lieu est la patrie de François Spiéra, qui se rendit fameux dans le XVI siècle, par le plus furieux & le plus opiniâtre désespoir qu'on puisse imaginer. * Mary. *Dict. Géogr.*

CITTADELLA, que les Auteurs Latins nomment *Jamnia* & *Citadella*, ville capitale de l'Isle de Minorque. *Voyez* CITADELLA.

CITTADIN (Celsus) d'une des plus illustres familles de Sienne en Italie, a fleuri dans le XVI siècle. C'étoit un homme extrêmement versé dans la connoissance de l'Antiquité, savant Médaillste, bon Historien, & Chronologiste exact. La pureté de ses mœurs le distinguoit autant que l'excellence de son esprit, & l'une & l'autre lui aquirent l'amitié des plus grands hommes de son tems. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.*

CITTIM. *Voyez* CHITIM.

CITUATU ou SCHUT, *Cituarum Insula*, isle du Danube en Hongrie. *Cherchez* SCHUT.

CIU.

CIUDAD di BELLUNO. *Voyez* BELLUNE.

CIUDAD di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIUDAD d'IGLESIAS. *Voyez* IGLE'SIAS.

CIUDAD de las PALMAS, *Voyez* CANARIE, ville de l'Isle de Canarie.

CIUDAD de PUERTO. *Cherchez* PORTO, ville de Portugal.

CIUDAD RE'AL, ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Province de Chiapa, qui est de la Nouvelle Espagne, avec Evêché suffragant du Mexique. Cette ville est aussi souvent connue sous le nom de Chiapa. Elle a eu pour Evêque dans le XVI siècle le célèbre Dom Barthélemy de Las Casas. * Laet. Sanson.

CIUDAD-REAL, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle. Elle est près de la rive gauche de la Guadiana entre Calatrava & Almagro, dans une plaine extrêmement fertile, mais peu peuplée. * Laet.

* CIUDAD-RE'AL ou GUAIRA, étoit autrefois une ville du Paraguay en l'Amérique méridionale. Les Espagnols l'avoient bâtie sur la rivière de Parana dans la province de Guaira, près de celle de Parana; mais on assure que les Naturels du païs l'ont ruinée, après avoir massacré ou dissipé tous ses Habitans. * Mary. *Dict. Géogr.*

CIUDAD-RE'AL. *Cherchez* GOMEZ.

CIUDAD del REI FE'LIPPE, ville ruinée dans la Terre Magellanique & dans l'Amérique Méridionale. Magellan, Gentilhomme Portugais, avoit découvert en 1520 le Détroit qui porte son nom. Les Espagnols entreprirent de s'en rendre les maîtres, & d'empêcher les autres nations d'y passer; mais tous ceux qu'ils y envoyerent durant cinquante ans, y perirent. Vers l'an 1585, Sarmiento y alla avec quatre vaisseaux, & bâtit à l'entrée du détroit, un port nommé de Jesus, & un peu plus avant Ciudad del Rei Felippe; mais comme la Colonie qu'il y laissa manquoit de tout, & qu'on n'y avoit aucun espoir de secours, la famine & la misere dissipérent bientôt les Habitans. Depuis, les Anglois & les Hollandois, pour se moquer des Espagnols, ont nommé ce lieu *Porto Famine*, le port de la faim. * Laet. Sanson. Baudrand.

* CIUDAD de LOS REYES, ville de l'Amérique Méridionale, dans le Gouvernement de Sainte-Marthe. Elle est au sud-est de la ville de Sainte-Marthe, dont elle est eloignée d'environ quarante lieues.

CIUDAD de LOS REYES, ville du Pérou. *Voyez* LIMA.

CIUDAD-RODRIGO, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, avec Evêché suffragant de Compostelle. Elle est située sur la rivière d'Aguada sur les frontieres de Portugal. Mariana, & quelques autres croyent que c'est la *Mirobriga* des Anciens. D'autres soutiennent avec plus de raison, que cette ville ancienne ayant été ruinée, Ferdinand II, Roi de Léon, y fit bâtir vers l'an 1200, Ciudad-Rodrigo, pour lui servir de rempart contre les Portugais. * Mariana, *l. 2. c. 21.* Merula. Sanson.

CIUDAD de la TRINIDAD. *Voyez* BUE'NOS AYRES.

CIUDADE'LA. *Voyez* CITTADELLA.

CIUS, ville de Bythinie sur la mer, près de laquelle Niger fut défait, l'an de J.C. 194, par Candide, qui commandoit l'armée de l'Empereur Sévère. * Dion, *l. 4.*

CIUTAD di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIUTAD di BELLUNO. *Cherchez* BELLUNE.

CIUTAD de La TRINIDAD. *Cherchez* BUE'NOS AYRES.

CIV.

* CIVAUX, place de France dans le voisinage de Poitiers, où Clovis battit Alaric Roi des Visigoths en 507, & remporta sur lui une victoire des plus signalées. D'autres disent que se fut dans la plaine de Vouglay qui est aussi dans le Poitou. * Mezeray, *Histoire de France*.

CIVE'DA, ou CIVITA, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans le Bressan, sur la rivière d'Oglio, à dix lieues de la ville de Bresse du côté du Nord. On le prend pour l'ancienne *Vannia* des Euganiens, * Maty. *Dict. Géogr.*

CIVENCHEU, grande ville de la province de Fokiens, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à six cites. Il n'y a point de ville où les maisons soient plus magnifiques: les temples, les palais & les arcs triomphaux y sont d'une structure admirable. Elle est proche de la mer, & très marchande, parce que les plus grands vaisseaux y peuvent aborder. Le pont de Loyeng, qui est bati sur la riviere de Loyang au septentrion de Civencheu, tirant vers l'occident, est un ouvrage qui n'a point son pareil dans le monde: on le nomme aussi le pont Vangan. Il a plus de trois cens soixante perches de longueur, & environ une perche & demie de largeur: au lieu d'arcades, on a bati plus de trois cens gros pilliers, qui se terminent de part & d'autre en angle aigu, afin de rompre la violence des eaux. Cinq grandes pierres occupent toute la largeur d'un pillier à l'autre, & chaque pierre a dix-huit pas ordinaires de longueur. Les bords ou appuis sont ornée de sculpture, & embellis de figures de lions posez sur leurs bases. Tout ceci n'est que la premiere partie du pont qui se termine à un château: après lequel on voit l'autre partie presque aussi longue que la primiere, & d'une pareille structure. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CIVETTE, petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle est de la taille d'un chat, ou d'une grosse fouine, & elle a quelques taches que Pline appelle des yeux dans la panthère, mais qui ne sont point isolées. Ses dents sont canines & souvent rompues; car c'est un animal farouche qui se les rompe en mordant les barreaux de fer de sa loge, quand il est enfermé. La poche ou le sac qui est le réceptacle de la *Civette*, est au dessous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & cinq de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait sortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes, qui sont entre les deux tuniques de ses poches. Scaliger & Mathiole croyent que le parfum de la *Civette* n'est rien autre chose que la sueur; mais cela est faux, aussi bien que ce qu'ils disent, qu'elle se perfectionne avec le tems, & que le reste du corps sent bon. Plusieurs croyent avec Bélon, que la *Civette* n'est autre chose que l'hyene dont parle Aristote, ou que c'en est une espèce; mais Scaliger, Buel, Mathiole, Léon Africain, Bonbet, Aldrovandus, & d'autres Modernes, veulent que la *Civette* ait été inconnue aux Anciens, & que ce soit une espece de chat. Ce mot vient de l'Arabe *Zibet* ou *Zebed*, qui signifie écume; car en effet cette liqueur est écumeuse en sortant, & fort blanche, & elle perd sa blancheur quand elle est reposée. Ceci est tiré des Memoires de l'Academie Royale des Sciences, par M. Perrault. Le Père Ange de saint Joseph dit qu'il a vu plusieurs fois à Bassora le *Gatto Zibetto*, & que c'est une fouine qu'on frappe avec un petit bâton jusqu'à ce qu'elle sue le muse. On enferme ces *Civettes* fort etroitement, pour en tirer le sueur, qui coule avec leur laine, & sele une fois par jour: elles sont d'un grand revenu, mais elles dépensent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramellier le sueur, on leur met le cou dans une fourche, afin de s'en rendre maître, parce qu'elles sont fort méchantes & ne s'apprivoisent point. * *Relations des Voyageurs*.

CIVICA (Cerealis) Proconsul d'Asie sous Domitien, fut tué sous un faux pretexte de rebellion; mais en effet, pour avoir accepté cette province qui lui étoit échue par le sort. * Tacite, *in Agricola Vita*.

CIVIDAD di BELLUNO. *Voyez* BELLUNE.

CIVIDAD di FRIULI, ville dans le Frioul. *Voyez* FRIOUL.

CIVILIS (Claudius) Batave ou Hollandois, illustre par sa noblesse & par sa valeur, vivoit vers l'an 70. de J.C. Il avoit été accusé d'avoir voulu troubler le repos de l'Empire, dès le tems de Neron, qui l'enferma dans une prison. Galba l'en tira: & l'an 69, Civilis, pour se venger des Romains, fit soulever contre eux les Bataves & leurs voisins. Il conduisit cette revolte avec adresse, & fit soulever d'abord les Caninéfates seuls, en sorte que les Romains ne le regardoient point comme ennemi declaré; mais quelque tems après, ayant levé le masque, & s'étant joint aux Gaulois, il défit Aquilius, sur les bords du Rhin. Les Germains, attirez par le bruit de cette victoire, unirent leurs armées aux siennes. Civilis fortifié de ce secours, vainquit en deux combats Luperçus & Herennius Gallus qui tenoient pour Vitellius, & feignit de n'avoir pris les armes qu'en faveur de Vespasien. D'abord il se servit heureusement de ce pretexte, battit Vocula, fit entrer quelques Legions dans son parti; mais lorsque la revolte des Gaules qu'il avoit suscitée en l'annee 70, eut détrompé les Romains, ils se rendirent près de Cerealis. Ce Général fut attaqué dans son camp vers Treves, où Tutor & Classicus s'étoient unis avec lui, il fut même d'abord mis en desordre; mais s'étant reconnu, il défit les ennemis, & prit leur camp. Une seconde victoire repoussa Civilis dans la Batavie, mais il fit si bien qu'il se tira d'affaires, en faisant reconnoître aux Romains qu'ils lui avoient une grande obligation, de n'avoir pas fait contre les Legions tout ce qu'il avoit pu, qu'au reste le mauvais traitement qu'il avoit reçu de Vitellius & l'inclination secrette qu'il avoit pour Vespasien, qui l'avoit honore de son amitie, quand il n'etoit encore que personne privée, l'avoit porté d'autant plus volontiers à cette guerre, qu'il y avoit eté sollicité par Antonius Primus, qui lui avoit écrit plusieurs lettres pour ce sujet; la guerre étant le seul moyen pour retenir les Legions qui etoient sur le Rhin, & pour empêcher la Jeunesse Gauloise de passer les Alpes, en faveur de Vitellius, qu'il avoit toujours regardé comme son ennemi. * Tacite, *Hist. l. 4. c. 13. et. 35. 36. 61: l. 5. c. 2. 18. 21.*

CIVITA. *Voyez* CIVE'DA.

CIVITA BURELLA. *Voyez* BURELLA.

CIVITA di CASCIA. *Voyez* CASCIA.

CIVITA CASTELLANA. *Voyez* CASTELLANA.

CIVITA di CHIE'TI. *Voyez* CITTA di CHIE'TI.

CIVITA di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIVITA LAVINIA. *Voyez* LAVINIE.

CIVITA NOVA. *Voyez* CITTA NOVA.

CIVITA di PENNA. *Voyez* CITTA di PENNA.

CIVITA della PIE'VE. *Voyez* CITTA della PIE'VE.

CIVITA-RE'ALE, ville d'Italie. *Voyez* CITTA-DUCALE.

CIVITA di SANT ANGELO, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu que l'on nommoit autrefois *Angulus*, dont par corruption on a fait *Angelo*, est dans l'Abruzze Ultérieure, à demi lieue de la côte & à trois lieues de Civita di Penna. * Mery, *Dict. Géogr.*

CIVITA VECCHIA, ville de l'Etat Ecclesiastique en Italie. Elle est dans le Patrimoine de S. Pierre, vers les confins du Duché de Castro, sur la Mer de Toscane où elle a un fort bon port qui sert de retraite ordinaire aux galeres du Pape. Innocent XII. l'a déclarée un port franc & lui a donné de grands privileges, pour y attirer un grand commerce. Au reste Civita Vecchia, qui est une ville fortifiée, fut autrefois ruinée, & l'on bâtit de ses ruines Cincelle ou Centumcelles; mais les Habitans abandonnérent cette derniere qui est maintenant détruite, & retablirent la premiere. *Voyez* CENTUM-CELLES. * Mary, *Dict. Géogr.*

CIVITA VECCHIA, ville de l'Isle de Malte. *Voyez* CITTA VECCHIA.

CIVITA. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous ce mot doit se chercher sous celui de CITTA.

CIVITATE, anciennement *Theanum Apulum*, ou *Theanum*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'Evêché a été transferé à San-Sévero. Elle n'est plus qu'un petit bourg du Royaume de Naples, situé dans la Capitanate, sur le Fortore, à cinq lieues de son embouchure, & à trois ou quatre de Tragonara. * Mery, *Dict. Géogr.*

CIVITELLA, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, au Royaume de Naples. Elle est située dans un endroit appel-

appellé *Caracéna*, fur une montagne rude & efcarpée, du côté du feptentrion, & regarde par une porte la Mer Adriatique. Il y avoit autrefois au bas de cette montagne une citadelle fortifiée de cinq baftions, mais les Habitans la ruïnérent, lorfque le Roi Charles VIII. alla en Italie. Du côté de l'occident, où elle eft le plus en pente, elle a la riviére de Librata. En 1557, les François affiegérent cette ville, fous le Duc de Guife, fans la pouvoir prendre. * *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou, *l.* 18.

*CIVITELLA d'ARNO, en Latin *Arna*, ville du Peroufin vers les confins de l'Ombrie, à l'orient du Tibre & de Perroufe, dont elle eft éloignée d'environ une lieue & demie.

CIVOLA. *Cherchez* CIBOLA.

*CIVOLI (Louis) Peintre Florentin, vivoit fous le pontificat de Paul V. Il avoit étudié d'après les ouvrages d'André del Sarte. On voit de fa façon, dans l'églife de S. Pierre, un tableau que l'on eftime beaucoup. Il le fit par ordre du Duc de Florence, du tems de Clément VIII. * Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 299. édit. de Trévoux, 1725.

CIZ.

CIZE ou CIZI, (Le pays de) petit pays de France, dans la Baffe Navarre, près des Monts-Pyrenées autour de S. Jean-pié-de-Port, qui en eft le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

CIZEMBRA. *Voyez* CEZIMBRA.

CIZI. *Voyez* CIZE.

CIZICIN. *Voyez* CYZICIN.

CIZIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CKR.

CKREICH. *Voyez* CREICH.

CKREICHGOW. *Voyez* CREICHGOW.

CLA.

*CLACKMANNAN, château de l'Ecoffe méridionale, au commencement du Golfe de Firth ou Forth, un peu au deffous de la ville de Sterling. Il occupe un endroit où les Provinces de Fife, de Sterling & de Menteith fe touchent. Il donne fon nom à la contrée où il fe trouve.

CLADIN, Sultan d'Iconie, ayant été chaffé de fon pays par les Tartares, s'empara d'une partie de l'Afie Mineure, où il fe rendit puiffant, & où il jetta les fondemens de l'Empire des Turcs, l'an 1296 de J. C. Il donna le gouvernement de la Caramanie à Ottugarcle; & fon fils Ottoman lui fucceda, avec le titre de Roi. * Calvifius, *en fa Chronique.*

CLAES (Chriftian) étoit Habitant de Leckerkerk, en Hollande à huit ou dix lieues de la Haye. Sa femme étant accouchée le 21 juin 1680, d'un fils qui vécut près de deux mois, accoucha dix-fept heures après d'un fecond fils qui étoit mort; vingt-quatre heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures, & au bout de vingt-quatre heures, elle en eut un quatriéme, qui étoit mort, enfin cette mére accouchant d'un cinquiéme, mourut avec ce dernier enfant qui perdit la vie en naiffant.

CLAGENFURT, en Latin *Clage-furtum*, & autrefois, felon le fentiment de quelques Ecrivains, *Claudia*, ville d'Allemagne, capitale du Duché de Carinthie. C'étoit autrefois la demeure ordinaire des anciens Ducs. Clagenfurt eft environ à deux lieues de la riviére de Drave & de S. Viet. Elle eft bâtie en quarré, & entourée d'une affez bonne muraille, avec des fortifications. Les rues y font étroites, mais regulières. Il y a près de la ville un grand Lac. * Cluvier. Mercator, &c.

*CLAGNY, château Royal dans l'Ifle de France, fitué fur la droite de l'avenue de Verfailles du côté de Saint-Cloud, à côté d'un petit bois fort ancien, dont la beauté engagea Louis XIV à bâtir cette maifon de plaifance pour la Marquife de Montefpan fa Maîtreffe. Il a paffé depuis à Monfieur le Duc du Maine leur fils, à qui il appartient préfentement. * *Dict. Univerfel de la France.*

CLAIMUND (Jean) Prêtre Anglois, a vécu vers l'an 1519. Il fit de grands progrès dans les Lettres faintes & profanes, en l'Univerfité d'Oxford, & y fut depuis Principal du Collége du Corps de Chrift. Il fit des Notes fur l'Hiftoire Naturelle de Pline, fur Aulu-Gelle, fur Plaute, & laiffa des Epitres & quelques Harangues en Latin. Jean Sharp a écrit fa Vie. * *Confultez* auffi Baleus & Pitfeus, *de Script. Angl.*

CLAIN ou le CLAIN, *Clanus, Clanius, Clenus & Clitis*, riviére de France en Poitou. Elle a fa fource dans la même province, près d'un village dit la Boueffe, entre Charroux & l'Isle Jourdain, & ayant reçu la Vonne, la Clouére, &c. elle paffe à Poitiers, où elle fe divife en canaux, & où elle forme quelques isles. Enfuite elle fe va joindre à la Vienne au deffus de Châtelleraud, en un endroit dit le *Port de Senon*, d'où eft venu le proverbe du pays, *Au Port de Senon, le Clain perd fon nom.* * Papire Maffon, *Defcript. Flum. Gall.* De Thou, *Hift. l.* 45. *ch.* 9.

CLAIR (Saint) Martyr, naquit à Rochefter, ville épifcopale d'Angleterre, vers le milieu du neuviéme fiecle, & étoit fils d'un Seigneur de grande qualité, nommé Edouard, qui tenoit le fecond rang après le Roi. Il fut que fon pére avoit conclu fon mariage avec une Princeffe d'Angleterre, & comme il ne vouloit point s'engager dans cet état, il s'enfuit fecrettement, & ayant trouvé un vaiffeau prêt à partir, il vint aborder à Cherbourg en Neuftrie, que l'on a depuis appellée Normandie. De là il paffe dans une forêt avec deux compagnons qu'il avoit amenez, & vécut quelque tems dans cette folitude, qu'il quitta pour aller à l'Abbaïe de Maudun. Vers le même tems, il reçut l'Ordre de Prêtrife à Coutances; mais il fut perfecuté par une Dame du pays, qui tâchoit de le faire confentir à fa paffion criminelle, c'eft pourquoi il s'éloigna de ce lieu. Après avoir cherché plufieurs retraites dans la Neuftrie, il vint à Paris, où il fe fit fucceffivement deux hermitages, l'un auprès de l'Abbaïe de Saint-Germain des-Prez, & l'autre au lieu, où l'Abbaïe de Saint-Victor a été bâtie depuis, car alors ce lieu étoit defert, & plein de bois. Enfuite il retourna en Neuftrie & choifit fa demeure fur la riviere d'Epte auprès de Gifors, à côté du lieu que l'on appelle aujourd'hui *Saint-Clair fur Epte*. Il y bâtit un Oratoire en l'honneur de faint Nicaife, des liberalitez que lui fit une femme de qualité, qui étoit Dame de la Roche. Saint Clair ne jouït pas long-tems de la douceur de cette retraite: car l'autre Dame irritée de n'avoir pu accomplir fon deffein, envoya des gens pour le chercher, & pour le maffacrer, en quelque lieu qu'ils le puffent rencontrer. Ces affaffins le trouverent en fon hermitage, & lui coupérent la tête au mois de novembre, vers la fin du neuviéme fiécle. Le jour de fa fête eft le quatriéme novembre, & celui de fa tranflation, le 17 juillet: néanmoins à Paris on ne la célébre que le 18. Tout ceci n'eft appuyé fur aucun Auteur digne de foi; mais feulement fur des rélations modernes. * Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Prêtre & Martyr, à ce que l'on croit, dans le Vexin, Difciple de faint Nicaife, faifoit, à ce que l'on dit, fa fonction de Prêtre des Idoles, quand faint Nicaife apporta la lumiére de l'Evangile dans ce pays. Il étoit aveugle, & fut, dit-on, gueri après fa converfion. Saint Nicaife fut martyrifé avec fes compagnons, & S. Clair le fuivit de près; mais il n'y a rien de certain dans cette narration. * Artus du Mouftier, *Neuftria fancta*. Pommeraye, *Hift. des Archev. de Rouën*. Devio, *Vie de faint Clair.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.*

CLAIR (Saint) ou faint Clars, Evêque d'Aquitaine, & Martyr. Son Hiftoire n'eft pas moins incertaine que celle du précédent. On le dit du Vexin, Evêque en Aquitaine, fans marquer de quel fiége; Martyr, fans déterminer le tems. D'autres le font Africain d'origine; mais fon culte eft affez établi dans l'Aquitaine, & plufieurs églifes fe vantent d'avoir de fes Reliques. * Henfchenius. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Abbé à Vienne en Dauphiné, fi l'on en croit l'Auteur anonyme de fa Vie, naquit au deffous de Vienne, dans un lieu qui porte maintenant fon nom, fur le bord du Rhône, vers le commencement du régne de Clotaire II. Il perdit fon pére en bas âge, & fut élevé par fa mére, qui le mit dans le monaftére de S. Ferréol. L'Evêque de Vienne le fit Abbé du monaftére de Saint-Marcel, où vivoient 30 Religieux, & lui donna la direction de celui de Sainte Blandine, qui fervoit de retraite à vingt-cinq veuves. Il mourut vers l'an 660, le premier de janvier, jour auquel on faifoit fa Fête à Vienne, dès le tems de Charlemagne. Le nom de ce Saint ne fe trouve point dans plufieurs Martyrologes, comme ceux d'Ufuard & d'Adon. * Bollandus, *tome* 1. Mabillon, *Acta Sanctorum, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, premier janvier.*

CLAIRAC. *Cherchez* CLERAC.

CLAIRE (Sainte) naquit à Affife l'an 1193. Son pére, d'une des plus illuftres familles de cette ville, s'appelloit *Favorin* Sciffo, fa mére *Hortolane*. Elle fut élevée dans les principes d'une piété folide; & étant encore très jeune, elle fut fi touchée de la vie admirable que menoit S. François, qu'elle voulut renoncer au monde entre fes mains. Elle exécuta fa réfolution le 19 mars de l'an 1212, & eut d'abord à fouffrir beaucoup de fes parens qui vouloient la marier avantageufement; mais au lieu de fe rendre à leurs inftances, elle engagea Agnès fa fœur, & plufieurs autres filles d'illuftre naiffance à fuivre fon exemple. La Sainte demeura quelque tems en diverfes maifons jufqu'à ce que S. François lui donna l'églife de faint Damien. On lui demanda bientôt quelques unes de fes filles, pour les établir en d'autres couvents. Quelques unes allerent en Efpagne dès l'an 1219, & l'année fuivante Guillaume de Joinville en fit venir quelques autres à Rheims dont il étoit Archevêque. Claire n'avoit pourtant point fait de Régle. Elle s'étoit engagée feulement à obéir à S. François, qui ne voulut fe charger de la direction que du couvent de S. Damien. Il ne fit même de réglemens par écrit pour ce couvent qu'en l'an 1224. Les autres fuivoient la Regle de S. Benoît avec des conftitutions particuliéres, qui leur furent données par le Cardinal Hugolin, qu'Honorius III avoit autorifé à le faire; mais on les vit bientôt après fous réunir fous la Régle de S. François, qui fut approuvée folemnellement l'an 1246, par Innocent IV. Quelque dure que fût cette Régle, elle ne l'étoit pas encore affez pour fainte Claire. S. François l'obligea de modérer fon zele, & la contraignit de refter Abbeffe, quelque defir qu'elle montrât de devenir fimple Religieufe. Sa Prélature ne l'enorgueillit point, elle fe plaifoit aux miniftéres les plus vils, & quelquefois même s'abbaiffoit jufqu'à laver les piez aux filles de fervice. Une fi fainte vie fe termina par une mort fainte. Le Cardinal d'Oftie, Protecteur de l'Ordre de S. François, lui adminiftra le faint Viatique; le Pape Innocent IV la vifita, & lui promit de ne point laiffer introduire ou fubftituer de relâchement dans les couvens qui avoient embraffé la Régle, qu'il confirma de nouveau. Enfin elle rendit fon ame à Dieu le douziéme août de l'an 1253, âgée d'environ 60 ans, dont elle en avoit vécu 42 en Religion. Le Cardinal Hugolin Rainaud Conti, devenu Pape fous le nom d'Alexandre IV, la canonifa, & fixa fa Fête au jour de fa mort.

On diftingue les Clariffes ou Religieufes de fainte Claire en Damianiftes & Urbaniftes. Les premiéres fuivent la Régle donnée par S. François à fainte Claire dans toute fon étendue: les autres font mitigées, & retiennent l'adouciffement de la Régle faite par Urbain IV. * Wadingue, *Annal. Minorum* 1. 2. 3. Citi. Baillet, *Vies des Saints, douziéme août.* Helyot, *Hiftoire des Ordres Monaftiques, tome* 7. *ch.* 25.

* CLAIRE-FONTAINE, bourg de France dans la Beauce, à huit lieues de Chartres & à cinq de Monfort-l'Amauri. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Auguftin, fondée par Simon Comte de Mont-fort, vers l'an 1100, fous l'invocation de la fainte Vierge. Elle a pris fon nom d'une belle & claire fontaine qui eft contre les murs de fon enceinte. * *Diction. Univerf. de la France.*

CLAIRE-FRANCOISE de BESANCON, a été la premiére Fondatrice des Tiercelines de faint François, de la Congregation de l'étroite Obfervance, premiére Superieure & Inftitutrice du monaftére des Sœurs de fainte Elizabeth de cet Ordre à Paris, où elle décéda le premier jour d'avril 1627, âgée de 39 ans, après 24 ans de Religion.

‡ CLAIREMBAULT (Pierre) Généalogifte des Ordres du Roi mérite d'être placé parmi les hommes célébres de ce Siécle par la vafte étendue de fes connoiffances dans les généalogies dont on peut lui donner la gloire d'avoir perfectionné le gout, & l'étude en France. Il étoit né en 1651 de Pierre Clairembault Secretaire du Roi, & de Jeanne le Boiteux, & fut pourvu le 28 août 1698 de la charge de Genealogifte des Ordres du Roi qu'il exerça pendant 42 ans avec autant de defintereffement que de probité & de zéle pour le public. Il a fait des recherches confiderables fur l'Ordre du Saint Efprit depuis le tems de fon inftitution, & a raffemblé avec foin tout ce qui a pu regarder & cet Ordre en particulier, & toutes les Maifons qui y font admifes. Il s'appliqua en même tems à former un cabinet, qu'il a rendu par un travail conftant de plus de 60 ans, le plus curieux, & le plus complet de l'Europe en fon genre, étant compofé d'un très-grand nombre de portraits d'hommes illuftres, de fceaux, de medailles, de livres rares, & des généalogies de prefque toute la nobleffe de France, & de quantité de familles etrangeres. Le beau cabinet eft comme un depôt public, & un threfor toujours ouvert aux Sçavans, & à la nobleffe, qui y trouvent des fecours infinis. Depuis fa mort arrivée le 14 janvier 1740, il eft entre les mains de fon neveu Nicolas Pafchal Clairembault, qu'il avoit fait recevoir le 31 mars 1716 en furvivance de fa charge de Genealogifte des Ordres du Roi.

CLAIRVAUX, Abbaïe célébre en France, dans la province de Champagne, & dans le diocéfe de Langres. Elle eft fituée près de la riviére d'Aube, à cinq lieues de la ville de Langres. S. Bernard en fut le premier Abbé & ce fut Thibaud IV, Comte de Champagne, qui la fonda. Cette Abbaïe fut bien-tôt peuplée; & faint Bernard en mourant y laiffa 700 Religieux, quoiqu'il en eût détaché un très grand nombre pour établir cent-foixante autres monaftéres. C'eft au fujet de Clairvaux qu'on fit cette Epigramme à la louange de ce Saint.

Sunt Clara Valles, fed Claris Vallibus Abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, clarus meritis, & clarus honore,
Clarior eloquio, Religione magis.
Claraque mors, clarufque cinis, clarumque fepulcrum,
Clarior exfultat fpiritus ante Deum.

L'Abbaïe de Clairvaux, eft la troifiéme fille de Citeaux élective & réguliére; & fon Abbé avec ceux de la Ferté, de Pontigny, & de Morimont, tous quatre enfemble vifitent par autorité du Chapitre général l'Abbé de Citeaux. Il exerce auffi tous les droits de Général & de Pere d'Ordre dans les monaftéres de fa filiation, qui étoient autrefois au nombre de plus de huit cens, tant en France, en Italie, en Efpagne, en Portugal & en Allemagne, qu'en Flandre, en Hongrie, dans la Grande-Bretagne, en Suede & en Danemarck. * Pierre de Celles, *l.* 3. *Epift.* 12. Vincens, *l.* 26. *ch.* 24. Nicolas Clairvaux, *Epift.* 37. & 45. Céfaire, *l.* 1. *ch.* 1. Robert d'Auxerre, *Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. &c.*

CLAIRVAUX, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne: il eft près de la riviére de Dain, vers les

confins de la Bresse, environ à sept lieuës de Salins, vers le midi, & à quatre de Saint-Claude. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CLAISE, petite riviére de France, a sa source dans le Berry, coule du sud-est au nord-oueil, traverse une partie de la Touraine, & se décharge dans la Creuse, un peu au dessus du lieu qui porte le nom de la Haye en Touraine.

CLAMECY, petite ville de France dans le Nivernois, sur l'Yonne à six ou sept lieues au dessus d'Auxerre. Cette ville a un fauxbourg où l'Evêque titulaire de Bethléem fait sa résidence. * Mary, *Dict. Geogr.* *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CLAMINGES (Nicolas) *Cherchez* CLE'MANGIS.

CLAMM de PERGEN ou PERGER, famille de Comtes, qui autrefois, selon ce que Spenar raporte, ne s'appelloient que *de Pergen*. Elle passa du tems de l'Empereur Ferdinand I. de la Carinthie dans l'Autriche, où elle acheta le château de Clamm des Comtes de Hardegg en 1552. Brandis fait mention d'un château nommé Clamm, situé dans le Tyrol au Bailliage de Petersberg, & il ajoute qu'en 1460, ce château appartenoit encore à ceux de Clamm, mais qu'en 1497, il avoit passé dans la famille des *de Millser*. Bucelin déduit cette famille d'Etienne Perger de Clamm, qui vivoit vers la fin du XVI siecle. Son arrière-petit-fils, *Wolfgang-Christophle*, eut un fils nommé *Wolfgang-Sébastien*, qui porta le premier le titre de Baron environ l'an 1650. Son fils *Jean Christophle* vivoit encore vers le commencement du XVIII siecle, Doyen du Chapitre des Chanoines à Ratisbone. En 1715, vivoient *Jean-Henri* & *Jean-Baptiste*, Comtes de Pergen, Conseillers de la Régence des Pays-Bas Autrichiens. Il y a toute apparence qu'ils sortent de la même famille. * Spener, *Hist. Insign.* Brandis, *Tyr. Ehrenkr. partie* 2. *p.* 161. Bucelin, *Stemm. partie* 3. *p.* 29.

CLAMMER (Balthasar) Jurisconsulte Allemand, vivoit vers l'an 1542. Il étoit de Baviere, & s'étant avancé dans l'étude du Droit, il enseigna à Marpurg, & ensuite fut Chancelier du Duc de Lunebourg. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

* CLAN-CAR, Cap d'Irlande dans le Comté de Kerry, entre la Baye de Dingle & celle de Maire. Il est coupé par une longue chaine de montagnes, & le Lac Leane qui communique à ces deux Bayes par deux petites rivières, en fait une isle entiere. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1407.

* CLANCHINOLTEPE'QUE, ville de l'Amérique septentrionale dans la Mexique propre, au nord-nord-est de la ville de Mexique, dont elle est éloignée d'environ 25 lieues. * M. Delisle, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

CLANCULAIRES ou OCCULTES, certains Anabaptistes qui s'imaginent qu'il leur est permis de deguiser leur Religion lorsqu'on les interroge, & que c'est assez de savoir en particulier ce qu'ils croyent, sans se mettre en peine de le confesser en public. Ceux qui sont dans les villes, ne fréquentent point les Eglises; mais ils s'assemblent dans leurs maisons ou dans leurs jardins: ce qui leur a fait donner le nom de *Fréres Jardiniers*. * Florimond de Raimond, *l. 2. ch.* 15. *n.* 3. Sandere, *Her.* 196. Du Preau, *V. Clanc.*

* CLANDORE, Port de mer sur la côte méridionale de l'Irlande dans le Comté de Cork. Il passe pour assez bon. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1410.

CLANIO, riviére. *Voyez* AGNO.

CLAPERS (François) Conseiller de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Provence, dont il a recueilli les Arrêts, *Conclusiones & Centuria*. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

CLARA ÆMILIA. *Voyez* ÆMILIA.

CLARE, ville d'Irlande dans la Connacie, capitale d'un Comté de même nom. Elle est en la partie méridionale de l'isle, située un peu au dessus de l'endroit, où la riviére de Fergus se jette dans celle de Shannon, extrémement grossie par le reflux, & sur le bord septentrional d'un Lac formé par la riviére de Shannon. Clare est peu considérable, quoique dans un pays qui ne participe point aux incommoditez du reste de la province. Elle a été bâtie sous le régne d'Edouard I, par des Cadets des Comtes de Glocester de la Maison de Clare. * Sanson. Baudrand.

* CLARE (Le Comté de) qui porte aussi le nom de *Thomond*, province d'Irlande. Les uns le mettent dans la Connacie, & les autres dans la Momonie. C'est une espéce de presqu'isle bornée au midi & au levant par le Shannon, au couchant par l'ocean, & au nord par la baye & par le Comté de Galloway. Elle peut avoir vingt lieues de côtes, & dix-sept dans sa profondeur médiocre. Le terroir en est bon, mais mal cultivé. Les Habitans ne s'attachent presque qu'à nourrir des bestiaux. * Mary, *Dict. Geogr.*

M. Beeverell, dans ses *Délices d'Irlande*, *p.* 1400, dit que ce Comté avoit anciennement été compté pour être une partie de la Momonie, qu'il en fut détaché sous le régne de la Reine Elizabeth & uni à la Connacie; que cela a duré jusques bien avant dans le siecle dernier; mais qu'enfin après bien des sollicitations, les Comtes de Clare ont obtenu qu'il fût réuni à la Momonie. D'autres Auteurs assurent que cette province fait actuellement partie de la Connacie.

CLARE, CLARENCE, en Latin *Clarentia*, village du Comté de Suffolk en Angleterre, à six milles Anglois de Sud-bury, vers l'occident, sur la riviere de Stoure, qui separe le Comté d'Essex de celui de Suffolk. Il y avoit un château, qui est maintenant ruiné, mais qui est célébre à cause des grands personnages qui ont porté le titre de Comtes ou Ducs de Clarence. Le dernier a été George Duc de Clarence, frere d'Edouard IV, Duc de Clarence, qui en 1481 fut noyé dans un tonneau de Malvoisie. Le second Roi d'armes retient le surnom de Clarence, comme appartenant cy-devant aux Ducs de Clarence. Pour les ancêtres & la postérité des Ducs de Clarence. *Voyez* l'article d'ANGLETERRE. A présent le titre de Comte de Clare ou de Clarence est dans la famille de Hollis. * *Diction. Anglois.*

CLAREMONT, ville. *Voyez* LICHTENBERG.

* CLARENCE ou CHIARENZA, *Clarentia*, ville ruinée. Elle est dans le Duché de Clarence dans la Morée. Quelques Cartes la mettent à l'embouchure de l'Achelous, entre Antravida & Patras, à huit lieuës de celle-ci, & à six de celle-là, précisément au lieu où étoit l'ancienne *Dyme*. D'autres le confondent avec Antravida, & la prennent pour l'ancienne *Cyllene*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CLARENCE (le Duché de) province de la Morée. Elle s'étend le long du Golfe de Lépante qui le borne du côté du nord, le Golfe de Patras, partie de la Mer de Gréce, la baigne au couchant; elle a au Levant le Golfe d'Engie; & au sud les provinces de Sacanie, d'Arcadie & de Belvedere. Ses lieux principaux sont Patras capitale, Caminitza, Xylocastro, le château de Morée & Clarence, autrefois capitale, & maintenant fort peu considérable. Ce Duché a été autrefois renommé sous ses Ducs particuliers. On croit que ce pays comprend l'Achaïe propre des Anciens, Sicyone & Corinthe. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CLARENCE (Le Cap de) *Clarentia Caput*, anciennement *Araxus*, sur la côte occidentale de la Morée. * Le même.

CLARENCE (George Duc de) *Cherchez* GEORGE.

CLARENDON, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilt. Il est renommé par le Conciliabule, qui y fut assemblé l'an 1164, où saint Thomas de Cantorbéry, à la sollicitation des autres Prelats & des Grands Seigneurs du Royaume, souscrivit à ces articles qu'on appelloit Coutumes Royales, supprimant pourtant ces paroles, *sauf l'Ordre*, qui étoient d'une très-grande importance. Ayant sçu depuis que ces articles étoient extrêmement contraires aux libertez de l'Eglise, il en eut tant de déplaisir, qu'il n'osa s'approcher du saint Autel, qu'il n'eût reçu l'absolution du Pape Alexandre III. Clarendon est dans le voisinage de Salisbury. On y voit un grand & vaste Parc, & les ruines d'une Maison Royale. La situation de ce Parc est sur une colline où il y a jusques à vingt bocages, chacun ayant un mille de tour, & étant fermé de murailles. Il a été érigé en Comté en faveur du Lord Chancelier Hyde, beaupere du feu Roi Jaques II, & grand-pere maternel de la Reine Marie, Epouse de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & de la Reine Anne, Epouse du Prince George de Danemarc. Ce fut le Roi Charles II, qui lui confera le titre de Comte de Clarendon. * Baronius, *A. C.* 1164. Matthieu Paris, &c. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 624 & 625.

CLARENDON (le Comte de) Lord Chancelier d'Angleterre. *Voyez* HYDE (Henri)

* CLARENDON, Comté de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline, sous le 34 & le 35 degré de latitude, & sous le 300 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane: Carte du Mexique & de la Floride.*

* CLARENDON, ou selon M. Delisle CLARENDE, riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline, coule à peu prés du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la Mer du Nord entre le 33 & le 34 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane.*

CLARENINS, Congrégation de l'Ordre de saint François. Elle a pris son nom de Claréne petite riviére de la Marche d'Ancone. Ange de Cordon, Religieux de l'Observance, qui se joignit ensuite aux Hermites Celestins, se retira lorsqu'ils furent dispersez près de la riviere de Claréne, où il assembla quelques Disciples dès l'an 1302. Sa Congrégation ne fut approuvée qu'en 1317, après qu'il eut refuté les calomnies de ses ennemis; & elle s'étendit beaucoup en Italie jusqu'à l'an 1472. Les Clarenins qui avoient été jusques-là sous la jurisdiction des ordinaires, se partagérent alors en deux partis: les uns voulurent s'unir, & s'unirent en effet aux Fréres Mineurs; les autres s'obstinerent à conserver leur premier état; mais ceux-ci mêmes furent contraints en 1510, par Jules II, à s'incorporer avec les Observantins ou avec les Conventuels. Ils préférerent les premiers, à qui ils s'unirent sans quitter leurs Observances, & formant une province particuliere. Enfin saint Pie V les supprima entiérement en 1566, & voulut qu'ils fussent confondus avec les anciens Profès de l'Observance. * Luc Wadingue, *Annal. Minor.* Domin. de Gubern. *Orb. Seraph.* Helyot, *Histoire des Ord. Monast. tome* 7. *ch.* 8.

CLARENZA, ville & Duché. *Voyez* CLARENCE.

CLARIO ou CLARO, en Latin *Clarius* (Isidore) étoit Evêque de Fuligno en Ombrie, dans le XVI siécle. Il avoit pris naissance dans un petit château dit *Chiaria* près de Bresce, l'an 1495, & dès son jeune âge il avoit abandonné le monde, pour se consacrer à Dieu parmi les Religieux de saint Benoît, de la Congregation du Mont-Cassin. Il y apprit les Langues & la Théologie, & se distingua par son éloquence en plusieurs occasions, & sur tout au Concile de Trente. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Fuligno, où Isidore Clario se retira, & où il mourut sept ans après en odeur de sainteté, le 28 may de l'an 1555, à l'âge de 60 ans. M. De Thou en parle sous cette année en ces termes: *Isidore Clario de Bresce, Benedictin, se présente ensuite devant moi, personnage mémorable, qui gouverna sept ans l'Eglise de Fuligno. Il étoit savant en trois Langues, & il joignit en sa personne à la Doctrine Chrétienne, des mœurs chastes, une vie pure & un esprit qui ne respiroit que la charité, que la correction, que l'union de l'Eglise. Il fut si liberal envers les pauvres, il les traitta toujours avec une si grande douceur, & de là l'on conçut de lui une si haute opinion de sainteté, qu'après sa mort une affluence de peuple força, pour ainsi dire, son logis, pour le voir malgré ceux qui le gardoient, & l'on le vit durant plus de quarante heures, sans qu'il jettât aucune sorte de mauvaise odeur. Il vécut soixante ans, & mourut d'une fiévre violente le 28 mai.* On voit son Epitaphe dans son église. Il traduisit le Nouveau Testament en Italien, & laissa divers autres Ouvrages, *Scholia in Canticum Canticorum, Scholia in Novum Testamentum; In Sermonem de Monte, Orationes 69; In Evangelium Lucæ, Orat.* 59; *Orationum extraordinariarum, in quibus utriusque sacri Instrumenti insigniores quique loci explicantur, Volumina duo; Orationes diversæ in Epistolam Pauli, &c.* Les Lettres de cet Auteur ont été données au public en 1705, par Dom Maur Pinani, Abbé du monastère de Parme. Il a fait deux Ouvrages considérables sur l'Ecriture; l'un de reformer la Version Vulgate de toute la Bible; l'autre de faire des Notes litérales sur les endroits qui pouvoient avoir quelque difficulté. Son Ouvrage est des plus savans, des plus solides, & des plus utiles, qui ayent été faits sur la Bible. Cependant la premiére édition faite à Venise en 1541, fut mise à l'*Index* au rang des livres défendus, principalement à cause de la maniére dont il avoit parlé de la Vulgate dans sa Préface. Mais ces défenses furent levées par les Deputez du Concile de Trente pour l'examen des livres, & son Ouvrage permis, à l'exception de la préface & des Prolégoménes. Il a depuis été très-bien imprimé en 1564 à Venise. Isidore Clario écrivoit avec facilité & avec netteté, & étoit un des plus savans hommes de son tems. * De Thou, *Hist. l.* 16. Ghilini, *Teat. d'Uom. Lett.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI &c.* M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle.*

CLARISSES. *Cherchez* l'article de CLAIRE (Sainte)

CLARK (Samuel) ou *Clericus*, Anglois très-versé dans les Langues Orientales, natif de Warwic, Archi-Imprimeur de l'Université d'Oxford & Prefet de la Bibliothéque Bodleienne, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il a beaucoup contribué à la perfection de l'excellent Ouvrage de la Polyglotte d'Angleterre, ayant pris un soin particulier de l'Hebreu, du Chaldaïque & du Persan. Il est Auteur de la Traduction des Evangiles Persans. Il avoit aussi formé le projet de publier un septiéme tome de la Polyglotte, pour lequel il avoit déja fait une belle collection, comme le Commentaire Chaldaïque de Buxtorf sur les Versions Chaldaïques, intitulé *Babylonia*; plusieurs Versions Arabes differentes de celles qu'on avoit déja, un autre *Targum* d'Esther, des Evangiles Syriaques differents de ceux qu'on avoit déja vus, des Versions Ethiopiques & Persanes, des Hymnes, &c. mais il ne trouva point de Libraire qui en voulût entreprendre l'impression. Il a écrit *Tractatus de Prosodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661, & joint au *Tograï* de Pocock. Il mourut en 1669. * Walton, *in Prolegomen.* Castell. *in Præf.*

CLARK (Samuel) l'aîné, Ministre Presbytérien Anglois, fonctionna en Chestershire & Warwikshire, & ensuite à Londres jusques à ce qu'en 1662, il fut suspendu par l'Acte d'uniformité. Il fut un des Commissaires au Traité de *la Savoye*. En 1660, il felicita Charles II, sur son rétablissement sur le thrône, au nom de ses Confréres Presbyteriens. Quoiqu'il ne s'accommodât pas entiérement de la conformité, il fréquenta néanmoins les Assemblées des Episcopaux & y reçut la sainte Communion. Il étoit fort sincere & fut très-utile par ses Ecrits: car quoique les Critiques y trouvent beaucoup à redire, un Lecteur d'une capacité médiocre ne laisse pas d'en tirer un fruit considérable. Voici les titres de ses Ouvrages qu'il a publiez en Anglois, *Martyrologe, avec les Vies de 22 Théologiens, in folio*, 1651; *Vies de plusieurs excellens hommes &c.* 1683; *Abbrégé de l'Histoire Ecclésiastique; Abbrégé de la Religion, La Vie de J. C.; Contre la Tolérance; Le Droit des Dixmes; Description de l'Allemagne; Description de la Hongrie; Description des 17 Provinces des Pays-Bas; Vies des Généraux Anglois; Le Devoir de tout homme qui souhaite d'être sauvé.* * *Dictionnaire Anglois.* Il mourut le 25 decembre 1682.

CLARK (Samuel) fils du précédent & frére de *Jean Clark*, fut élevé à Cambridge, & y eut pendant quelque tems, une place au College de Pembrok, qu'il perdit du tems de Cromwell, parce qu'il ne voulut pas accepter l'engagement. Il souffrit beaucoup à cause de la Non-conformité aussi-bien que son frere & son pere. Il marqua cepen-

pendant autant de patience que de prudence, & après avoir été deposé à Grendom, il coula tranquillement le reste de ses jours à Wircomb dans le Comté de Buks. Il mourut le 24 février 1701. âgé de 74 ans. Ses Ecrits temoignent assez combien il etoit versé dans l'Ecriture Sainte & dans la Critique : il ne travailloit à ses Ouvrages qu'après une grande préparation & avec un soin extreme. Voici les titres de ce qu'il a donné au public. *Annotation on the Holy Bible, with, parallel Scriptures, in folio ; Survey of the Bible, in quarto ; Concordance of the Bible ; Abridgment of the historical part of the Bible ; The divin authority of Holy Scriptures, Of scandal ; Scripture Justification asserted, &c.* R. Baxter & J. Owen ont jugé qu'on n'avoit jamais si bien ecrit sur la Bible que Clark. Baxter approuva sur tout les explications orthodoxes & edifiantes, que Clark avoit données aux passages qui traitent de la Justification de la Foi & des Oeuvres.

* CLARKE (Samuel) naquit à Norwich le onziéme octobre de l'an 1675. Son pere qui s'appelloit *Edouard* Clarke, fut Alderman de cette ville, & l'un de ses Deputez au Parlement pendant plusieurs années. C'étoit un homme distingué par la plus haute capacité, & par une vie irréprochable. Sa mère, nommée *Hannah*, etoit fille de M. *Samuel* Parmeter, Marchand de la même ville. Il fit ses premiéres études au College de Norwich sous M. Burton par les soins duquel il fit des progrès extraordinaires dans les Langues savantes. En 1691, on l'envoya à Cambridge, où il fut placé dans le College de Goneville & de Caius sous la direction de M. Ellis qui dans la suite fut fait Chevalier. Ce fut là qu'il fit paroitre la forte inclination qu'il avoit pour l'étude & pour la recherche de la verité. On professoit alors dans cette Université la Philosophie de Des-Cartes, mais comme il la trouvoit plus ingénieuse que solide, il s'attacha à celle du celebre M. Isaac Newton qui commençoit à se faire des partisans. Pour faire goûter cette derniere dans le lieu où il etoit, il s'y prit d'une manière fort prudente. S'il avoit voulu tout ouvertement faire voir les avantages de la Philosophie Newtonienne sur la Cartesienne, il n'eût pas manqué de choquer toute l'Université ; mais il travailla à établir la première par le moyen de la seconde, & voici le moyen qu'il employa pour venir à bout de son dessein. On se servoit alors dans toute l'Université de la Physique de M. Rohault, fondée entiérement sur les principes de Des-Cartes, & traduite en mauvais Latin. Cette derniére circonstance lui servit de prétexte pour en donner au public une meilleure Traduction, qu'il accompagna de Notes dont le but étoit d'amener insensiblement les Lecteurs à la découverte des vérités qui jusques là leur avoient été inconnues. Le succès répondit à son attente plus qu'il ne l'osoit espérer, & il rendit à l'Académie l'important service d'introduire & de faire prévaloir la Philosophie Newtonienne, sans qu'elle fut obligée d'essuyer aucune contradiction. A peine étoit-il âgé de vingt ans, qu'il composa pour les Etudians en Philosophie, un Systême qui fut reçu avec applaudissement, & qui continue d'être d'un merveilleux usage pour tous ceux qui ont le bonheur d'être instruits dans cette Université. Immédiatement après avoir procuré au public un avantage si signalé, il tourna toutes ses pensées du côté de la Theologie dont il fit sa principale étude, & eut en ce tems-là l'occasion la plus favorable pour s'affermir dans son dessein. M. le Docteur *Jean Moore*, pour lors Evêque de Norwich, Protecteur des Sciences & des Savans, connoissant le genie relevé de M. Clarke, avoit jetté les yeux sur lui pour en faire son Chapelain, dès qu'il seroit en âge de recevoir les Ordres. Quand il fut revêtu de cet emploi qu'il exerça pendant douze ans, M. l'Evêque le regarda plutôt comme un ami que comme un inférieur, & redoubla son estime pour lui, à mesure qu'il le connoissoit mieux. Il l'honora pendant sa vie des marques de sa plus intime confidence, dont il lui donna en mourant une preuve des plus authentiques, puis qu'il lui confia à lui seul tout ce qui concernoit sa famille. M. Clarke répondit parfaitement à cet égard, à tous les engagemens dans lesquels il étoit entré, & eut le bonheur de contenter entiérement tous les Interessez. Les premiéres études qu'il entreprit dans la vue de se rendre capable de l'emploi auquel il se destinoit, furent la lecture de l'Ancien Testament en Hebreu, & celle du Nouveau en Grec, aussi bien que des Péres de la primitive Eglise. Il lut le premier avec une exactitude extraordinaire, & ce travail lui fournit quantité d'Observations dont il chargea les marges, & qui avoient du rapport aux fautes de la Traduction ordinaire. Il lut le second en suivant les régles de la véritable Critique, & poussant plus loin ses recherches, il feuilleta les Ecrivains des premiers tems, pour puiser dans les sources de l'Antiquité, & pour confirmer l'autorité & la véritable interpretation des livres sacrez. On vit en 1699, des fruits de cette application, en deux Traitez Anglois, dont l'un avoit pour titre, *Trois Essais de Pratique sur le Batême, la Confirmation & la Répentance* ; & l'autre où il ne mit point son nom, étoit intitulé, *Reflexions sur Amyntor* (c'est le titre d'un certain livre) *par rapport aux anciens Péres & au Canon du Nouveau Testament*. Dans la suite, mettant à profit le loisir & la liberté dont il jouissoit dans la maison de son Patron, & ayant à sa disposition une des plus belles & des plus curieuses bibliothéques qui pussent concourir à son but, il travailla sans intermission à des sujets de plus grande importance. Le premier Ouvrage de cette espéce, qu'il donna au public, fut sa *Paraphrase sur S. Matthieu*. Elle parut en 1701, & fut bien tôt après suivie de *celles* qu'il fit *sur St. Marc, St. Luc & St. Jean*. Elles étoient écrites avec une noble simplicité, & accompagnées de quelques courtes Notes pour les endroits qui en avoient besoin. Il avoit commencé une *Paraphrase sur les Actes des Apôtres*, & il avoit resolu d'en composer sur tous les autres livres du Nouveau Testament ; mais un accident imprévu empêcha l'execution de ses bons desseins. L'Evêque de Norwic confirmé de plus en plus dans la haute opinion qu'il avoit des talens M. Clarke, desquels il souhaitoit que le monde profitât, lui donna la Paroisse de Drayton dans le voisinage de Norwich. & lui en procura une autre dans la ville même. Ces deux Bénéfices ne lui rapportoient qu'un fort modique revenu. En 1704, il fut appellé à un autre emploi digne d'un esprit comme le sien, je veux dire, que l'on le chargea de fournir les prédications destinées par le célébre M. Boyle, pour etablir solidement les fondemens de la Religion naturelle & de la Religion révélée, & pour laquelle ce pieux Fondateur avoit établi un certain revenu. Il s'en aquitta d'une maniére qui remplit d'admiration ses Auditeurs, & il surpassa l'attente de ceux qui le connoissoient assez pour en attendre de grandes choses. Il établit la Religion sur des fondemens si fermes, qu'ils ne pouvoient être ebranlez ni par les Superstitieux, ni par les Incrédules. Il prit pour sujet des Discours qu'il prononça, l'existence d'un Dieu, ou, ce qui revient à la même chose, d'un Etre qui posséde toutes les perfections possibles, & il s'attacha particuliérement à refuter Spinosa & Hobbès. Le succès de ces Sermons le fit choisir encore l'année suivante pour la même fonction. Il s'appliqua dans ceux-ci à tirer des consequences des principes qu'il avoit établis dans les premiers ; & à prouver solidement l'évidence de la Religion naturelle & de la Révélation. Ces discours furent peu de tems après publiez en forme de Traitez. On en a fait plusieurs éditions à chacune desquelles l'Auteur a fait quelques changemens & quelques additions qui concourent à un plus grand éclaircissement d'une si importante matiere. Bientôt après qu'il eut fourni ces prédications, pendant deux années consecutives, l'Evêque de Norwich lui fit avoir la Paroisse de St. Bennet. A peu près dans le même tems, le docte M. Dodwell donna au jour un Discours fort singulier, dans lequel, pour relever la dignité du Sacerdoce de l'Eglise Anglicane Episcopale, il tacha de prouver que l'ame est mortelle de sa nature, & qu'elle n'aquiert l'immortalité que par le batême conferé par un Prêtre. Il étoit nécessaire de refuter une doctrine si pernicieuse, & l'on ne trouva personne plus propre que le Docteur Clarke pour combattre un tel Adversaire. Il le fit d'une maniére solide & satisfaisante. Là-dessus, un homme d'esprit se mêla de cette controverse, comme pour seconder M. Dodwell, & produisit tout ce qui se peut dire de plus plausible contre l'immatérialité de l'ame, & la liberté des actions humaines. Mais M. Clarke refuta ce nouvel Adversaire, & fit voir qu'il les surpassoit l'un & l'autre dans la connoissance de la Métaphysique & de la Physique. Dans ce tems-là, l'Evêque de Norwich le produisit à la Cour, & lui fit avoir une place de Chapelain Ordinaire de la Reine Anne. Dans le même tems la place de St. James de Westminster étant devenue vacante, la Reine qui connoissoit les excellentes qualitez de M. Clarke, la lui donna à la recommandation de cet illustre Evêque. Il se conduisit si bien dans ce poste honorable, qu'il s'attira également l'estime, l'admiration & l'amitie de tout ceux qui le connoissoient. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il jugea qu'il étoit de la bienséance qu'il se fit recevoir Docteur en Théologie, & dans cette vue il se rendit à Cambridge, où il soutint deux Theses avec un applaudissement universel. Il eut à faire avec un habile Antagoniste & digne d'un tel Répondant. C'étoit le Docteur *James*, Professeur Royal en Théologie. La dispute fut longue & opiniâtre de part & d'autre, & le Docteur Clarke s'en tira d'une maniére qui lui fit un honneur infini. Peu de tems après on vit paroître une autre scéne. Il avoit médité depuis long-tems sur un sublime sujet qui avoit exercé la plume des plus grands Théologiens, je veux dire sur le Mystére de la Trinité, & publia ses pensées sous le titre de *Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*. Cet Ouvrage lui attira beaucoup d'Adversaires sur les bras ; mais sans vouloir prendre de part dans cette Dispute, il suffira de dire que, sur la plainte portée contre cet Ecrit dans la Convocation, les Membres qui la composoient déclarérent hautement qu'ils étoient satisfaits des éclaircissemens de l'Auteur. Depuis qu'il eut pris possession de son emploi, il y donna tous ses soins par une résidence continuelle. Il ne s'en éloignoit que dans le tems des grandes vacantes pour peu de semaines, pendant lesquelles il alloit voir ses amis de Norwich, & visitoit l'Hopital de Wigston à Leicester dont le Lord Lechmére lui avoit donné la direction. Il observa à l'egard de ses Paroissiens la coutume de ses Predécesseurs, en faisant le mardi matin pendant quelques mois de l'année, des exercices sur le Catechisme de l'Eglise Anglicane. Il en fit ensuite un Traité complet, prêt à être mis sous la presse sous le titre d'*Exposition du Catechisme*. Depuis sa mort on a publié cet Ouvrage, comme il l'avoit souhaité. Un savant homme donna au jour des Remarques sur cet Ecrit ; on y répondit, & le Public peut juger de quel côté se trouve la vérité & l'évidence. L'étude de la Théologie ne l'empêcha pas de trouver du tems pour faire voir sa capacité en d'autres choses. La premiére preuve qu'il en donna fut son édition des Commentaires de César en 1712. Il dédia cet Ouvrage à Mylord Duc de Marleborough, & il l'accompagna de Notes qui font foi de l'exactitude & de la profonde erudition de l'Auteur. Il mit ensuite au jour les douze premiers livres de l'Iliade d'Homère avec d'excellentes Observations, à l'usage du Duc de Glocester. Malgré ses grandes occupations, il lui resta encore du loisir pour les Mathématiques & pour la Physique, & son inclination pour les Belles Sciences fut considérablement augmentée par l'amitié particuliére que lui portoit l'incomparable M. Newton, & par les lumiéres que lui communiquoit ce grand Philosophe. Ce fut à sa priére qu'il reduisit en beau Latin le Traité d'Optique qu'il avoit publié en Anglois, & qu'il le mit par là en état de pouvoir être lu par tous les Savans de l'Europe. M. Clarke eut avec le célebre M. Leibnitz une dispute qui dura longtems, & qui roula sur la liberté & sur la nécessité des actions humaines. Il fit sur cette matiére un Ouvrage qu'il dedia à la Reine qui occupe aujourd'hui glorieusement le thrône. Cette auguste Princesse voulut elle même en faire la lecture pour lui en dire son sentiment. Telle fut la vie & la conduite de M. Clarke. Il étoit d'une si bonne constitution, & observoit d'ailleurs un regime de vivre si réglé, que tous ceux qui le connoissoient, se flattoient de le posséder beaucoup plus longtems qu'il n'a plu à Dieu de le permettre. Le onziéme mai 1729, il sortit de chez lui le matin pour aller prêcher devant les Juges assemblez à *Serjeant's Inn* ; mais il lui prit un mal de côté si violent qu'il lui fut impossible de remplir la tâche qu'il s'étoit proposée, & qu'on fut obligé de le porter dans sa maison. On le mit au lit, & l'après midi il se trouva tellement soulagé qu'il ne voulut pas souffrir qu'on la saignât, étant fort prevenu contre ce reméde. Mais le lendemain, le mal revint avec tant de violence que l'on jugea qu'il étoit absolument nécessaire d'avoir recours au Medecin, qui dès qu'il vit le malade, le fit saigner jusques à deux fois, & qui aprés lui avoir fait appliquer quelques remédes extérieurs, le crut entiérement hors de danger. Le Malade eut aussi la même pensée ; mais elle ne dura que jusques au samedi suivant, que le mal quittant le côté, se jetta sur la tête, & lui fit bientôt perdre toute connoissance. Il expira le même jour entre sept & huit heures du soir. Il avoit épousé *Catherine*, fille unique de M. *Lockwood*, Ministre du petit Massingham dans le Comté de Norfolk, & il en eut sept enfans dont deux moururent avant lui, & un troisiéme quelques semaines après lui. * *Voyez la Préface de* M. l'Evêque de Salisbury, *mise à la tête des Sermons posthumes de* M. Clarke.

M. *Jean* Clarke frere du précédent, Docteur en Théologie, Chapelain du Roi & Doyen de Salisbury, est aussi fort connu dans la République des Lettres. Quoique nous ayons deja parlé de quelques Ouvrages de M. Clarke, nous croyons que nous ferons plaisir aux Lecteurs, de leur donner ici une liste suivie de tous ceux qui sont sortis de la plume de ce grand homme. *La Physique de Rohault*, traduite en Latin avec d'amples annotations, *in octavo*, publiée pour la premiére fois en 1697, & dont on a fait depuis quatre éditions, chacune avec de nouvelles corrections & remarques, sur tout celle de 1718 ; *Trois Essais pratiques sur le Batême, la Confirmation & la Répentance*, en 1699, desquels on a publié cinq éditions ; *Quelques Reflexions, sur cette partie du livre intitulé Amyntor, qui regarde les Ecrits des Péres de la Primitive Eglise, & le Canon du Nouveau Testament*, Un *petit Traité* publié en 1699 sans nom d'Auteur, & ajoûté depuis à la *Lettre* de M. Clarke à M. Dodwell *Paraphrase des quatre Evangélistes avec des Notes Critiques, in octavo*, dont la quatriéme édition a été donnée au public depuis peu d'années ; *Discours sur l'Existence & les Attributs de Dieu, sur les obligations de la Religion naturelle ; & sur la vérité & la certitude de la Révélation & sur tout de la Religion Chrétienne*, renfermez dans les seize Sermons qu'il fit dans les années 1704 & 1705 dans la vue de remplir les engagemens de la fondation de M. Boyle, & dont a fait quantité d'éditions, à la quatriéme & cinquiéme desquelles on a ajouté plusieurs *Lettres* adressées à M. Clarke avec ses *Réponses*, la sixiéme & la septiéme comprenant aussi un *Discours sur la connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Testament & l'application que l'on en fait à J. C.*, & une *Réponse* à une septiéme Lettre touchant l'Argument *a priori* ; *Une Lettre* à M. Dodwell *sur l'immortalité de l'ame*, suivie de plusieurs *Lettres* sur la même matiére ; *L'Optique de M. Newton*, traduite en Latin, publiée *in quarto* en 1706 & *in octavo* en 1719 ; *C. Julii Casaris quæ extant*, avec des Notes, Ouvrage dont il s'est fait en 1712 une magnifique édition *in folio* à l'usage du Duc de Glocester, & en 1720 une autre *in octavo* à l'usage du public ; *Doctrine de l'Ecriture Sainte sur le Mystére de la Trinité, in octavo*, en 1712 & en 1719 ; *Trois Brochures* à l'occasion des plaintes de la Chambre Basse de la Convocation contre le livre precédent ; *Réplique à l'Extrait de quelques Particuliers*, Un *Ecrit* présenté aux Evêques, Un *Ecrit* mis entre les mains de l'Evêque de Londres, le tout imprimé ensemble sous le titre d'*Apologie du Docteur Clarke*, avec une partie d'une *lettre* de lui à un de ses amis, en 1714 ; Une *Lettre* au Docteur Wells, pour répondre à ses Remarques sur le Traité precédent, en 1714 ; *Réponse aux objections de* Robert Nelson, & d'un Ecrivain anonyme, ou *Commentaire sur quarante textes*, avec une *Réponse aux Remarques de* Bp Gastrel, Auteur de quelques considerations sur le Mystére de la Trinité, en

171 · 2

1714. *Réponses* à trois Lettres écrites à lui par un Ecclésiastique sur son livre de la Doctrine de l'Ecriture Sainte sur le Mystère de la Trinité, en 1714; *Recueil* de pieces contenant *les disputes survenues* entre M. *Leibnitz* & le Docteur Clarke, *Lettres* au Docteur Clarcke touchant la liberté & la necessité des actions humaines avec ses *Reponses*, & *Remarques* sur un livre intitulé, *Recherche Philosophique sur la liberté de l'homme*; *Lettre* à M. Mayo *sur les argumens tirez de l'Ecriture*; Une *Lettre* à l'Auteur d'un livre intitulé, *La veritable Doctrine de l'Ecriture Sainte sur le Mystere de la Trinité*, continuée & defendue, piéce recommandée par M. Nelson & par le Docteur Waterland; *Le Plaidoyer modeste, ou Reponse definitive aux Propositions* du Docteur Waterland, par rapport à la Doctrine de la Trinité, en 1720; *Observations sur la seconde Defense* que le Docteur Waterland *a fait de ses Propositions, en octavo*, en 1724; *Vingthuit Sermons sur differens sujets*, *Six Volumes de Sermons* imprimez depuis sa mort; *Sermon* prêché dans l'eglise de la paroisse de St. James en 1725, sur l'érection d'une Ecole de charité pour l'education des servantes. *Une Lettre* à M. *Benjamin Handly*, Membre de la Société Royale, à l'occasion de la dispute sur la proportion de la vitesse & de la force dans les corps en mouvement; *Explication du Catechisme de l'Eglise Anglicane*, publiée après sa mort; *Les douze premiers livres de l'Iliade d'Homere*, en Grec & en Latin, avec de savantes Notes. Cet Ouvrage est le dernier qu'il a publié. On espere que ses manuscrits fourniront de quoi mettre en lumiere les douze autres. Tous les Ouvrages du M. Clarke sont en Anglois, à l'exception de ses Traductions Latines, & de ses Notes sur les Commentaires de Cesar.

CLARKSON (David) naquit dans la province d'Yorck en 1621. Comme il étoit d'une bonne famille, on prit soin de son éducation. Il fit ses études dans l'Université de Cambridge, & fut reçu Ministre à l'âge de 26 ans. Il desservit l'église paroissiale de Crayfort dans la province de Kent, & ensuite fut Ministre de Mortlack proche de Londres, où il continua jusques après le rétablissement de Charles II, mais n'ayant pu se conformer au culte Anglican, il dut quitter son poste. Il demeura dans la retraite pendant dix huit ans, où il s'appliqua d'une façon toute particuliére à l'étude des Antiquitez Ecclésiastiques: il y fit de grands progrès. En 1682, il fut appellé à une Eglise Non-Conformiste dans Londres & y exerça son Ministére jusques à sa mort, qui arriva en 1687. Il acquit beaucoup de réputation parmi les Savans du parti qu'il combattit, & qui le visitoient fréquemment. Le fameux Docteur *Bates*, dans le Sermon funebre qu'il prononça au jour de l'enterrement de Clarkson, lui donne de très-grands éloges & le représente non seulement comme un Savant du premier ordre, & comme un très-profond Theologien, mais encore comme un homme plein de pieté, de modestie, de douceur & de moderation, dont la conversation étoit également instructive & agreable. Le célébre *Tillotson* avoit eu Clarkson pour Maître. Ce savant Non-Conformiste publia en Anglois quelques Ouvrages Anglois de Controverse contre les Catholiques Romains, & laissa deux livres imparfaits qui ont été d'abord imprimez en Anglois après sa mort, l'un sur *l'Etat primitif de l'Episcopat*, & l'autre sur les *Liturgies*. Ils sont remplis tous les deux d'une vaste connoissance de l'Histoire de l'Eglise Chrétienne. Monsieur de la *Combe de-Vrigny*, Capitaine dans un régiment Anglois, mort au service en Flandre en 1711, & qui estimoit fort ces deux Traitez quoi qu'imparfaits, laissa par son Testament de quoi fournir à une partie des frais de l'impression, &c. & pria un de ses amis de faire traduire ces Ouvrages en François & de les faire imprimer, ce qui a été executé, *à Rotterdam*, en 1716. Dès que ces deux Traitez parurent en Anglois, ils furent attaquez par des Savans du parti des Episcopaux. Le Docteur *Maurice* refuta le Traité de l'*Episcopat primitif*, & cette réfutation où l'on accuse Clarkson d'avoir tronqué quantité de passages, d'avoir mal rapporté plusieurs faits, &c. fut fort goûtée. *Alexandre Lauder*, Theologien Ecossois, épousa la cause de Clarkson dans un livre qui a pour titre, *Les Anciens Evêques considérez par rapport à l'étendue de leur Jurisdiction, & à la nature de leur pouvoir*. Cet Auteur justifie Clarkson, & attaque Maurice avec tant de force, que ceux du parti Presbyterien se vantent que personne n'a osé jusques ici se mettre sur les rangs pour le défendre. Le Traité des *Liturgies* fut attaqué par le Docteur *Comber*, qui n'eut pas, à ce que l'on dit, tout l'avantage qu'il espéroit. * *Avertissement qui est à la tête des Traitez Historiques sur l'Etat primitif de l'Episcopat*, &c.

CLARO, ou CLARUS, (Julius) natif d'Alexandrie, en Italie, dans le XVI siécle, étoit fil de Louis Claro célébre Jurisconsulte, & fit lui même de grands progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Son mérite lui aquit les premiers emplois dans le Sénat de Milan. Depuis, Philippe II. Roi d'Espagne, le choisit pour être du Conseil d'Italie. Clarus mourut à Carthagene, le 13 avril de l'an 1575, & laissa divers Traitez, *Opera Juridica*; *Receptarum sententiarum opera omnia*; *Volumen in quo omnium Criminum materia sub acceptis sententiis, copiosissime tractatur*. Nous avons diverses editions de ses Ouvrages, celle de Francfort de 1636; est fort estimée. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* I.

CLAROMONTIUS, (Scipion) naquit à Césène en 1565, & fut Chevalier. Il eut successivement les chaires de Professeur en Philosophie, premiérement à *Perouse*, ensuite à *Pise*, & puis dans sa patrie. Il prit enfin le parti de l'Eglise & se fit Prêtre. Ses Ecrits de Mathématiques & de Philosophie ont rendu son nom fameux. En voici la liste, *De conjectandis cujusque moribus & latitantibus animi affectibus libri decem*; *De atra bile*, *de Ratione status*; *de Methodo ad doctrinam spectante*; *Defensio sui ab oppugnationibus Liceti*; *Historia Cesena*; *de Universo*, *de altitudine Caucasi*; *in Aristotelem de Iride*; *de Corona*; *de Patheliis & virgis*; *in quartum Meteorologicorum*; *de Cometa magno an 1618*; *de tribus novis stellis qua annis 1572, 1600, & 1604, comparuere*; *Examen censura Camilli gloriosi de tribus novis stellis*; *de sede Cometarum*; *Anti-Tycho, seu Cometas esse sublunares, cum Apologia adversus Hyperaspisten Joannis Kepleri*; *de phasibus Luna*; *de Horizonte sensibili*; *de Usu speculi pro libella & de tota libratione*; *Opuscula Mathematica*. * Witte, *Diarium*. Hallervodii *Bibliotheca*. Jacobilli *Bibliotheca Umbria*.

CLAROS, Isle de la Mar Egée, autrefois consacrée à Apollon, est couverte de grandes montagnes. On la nomme aujourd'hui Calamo. Elle est située contre la côte de l'Asie propre. Elle a quarante milles de tour. Au Levant elle a une ville qui porte le nom de *Calamo*, & l'on trouve à l'Ouest, dans un Golfe, une riviere d'eau salée, nommée *Vathulio*, près de laquelle sont les ruines d'une grande ville. Cette Isle a deux ports du côté du Sud, & il y croît d'excellent aloe. Pline en parle *au l. 5. c. 31.* * Daviry, *Etats du Turc en Asie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLAROS, ville des Colophoniens dans l'Ionie, est aujourd'hui inconnue, & a été autrefois renommée par l'Oracle d'Apollon, dit *Clarien*, & par une grotte avec une fontaine, dont l'eau inspiroit la fureur prophétique à ceux qui en buvoient; mais cette boisson leur causoit ordinairement des maladies mortelles. Strabon rapporte que le Devin Calchas, s'en retournant par terre, après la prise de Troye avec Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, passa par la ville de Claros, & qu'il y trouva des Devins plus expérimentez que lui dans son Art. Ayant voulu éprouver un de ces Devins nommé *Mopsus*, il lui demanda combien une truye, qu'il voyoit pleine, feroit de cochons. Mopsus répondit qu'elle n'en auroit que trois, deux mâles & une femelle & cela se trouva vrai. Calchas n'ayant pu deviner ensuite combien un figuier avoit de figues, (ce que Mopsus devina) on tient qu'il en mourut de chagrin. *Nearchus* tire l'origine du nom de cette ville d'un mot Grec, qui signifie *sort*, parce qu'elle échut en partage à Apollon. Quelques Auteurs font venir ce même nom d'un autre mot Grec qui signifie *pleurer*, à cause que *Manto*, fille du Devin *Tiresias*, qu'on dit avoir fondé cette ville, s'enfuyant de Thebes après qu'elle eut été ruinée par les Epigones, aborda en cette plage, où ayant versé des larmes, il s'en fit une fontaine, qui a donné le nom à ce lieu. * Strabon, *l.* 14. Pausanias, Pline, &c. Danet, *Antiquitez Grecques & Romaines*. Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

CLAROS-MONTES. C'est le nom que les Espagnols donnent aux montagnes de l'Atlas. *Voyez* ATLAS.

CLARUS. *Cherchez* IDACIUS CLARUS.

* CLASENIUS (Pierre) Docteur en Droit, naquit à Louvain le 17 mars 1588, fit un Ouvrage *De Servientibus* & mourut le 25 juillet 1635. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 29. & 730.

CLASSE, c'est à dire, *ordre*, *bande*, *rang*. Nous apprenons de Tite-Live, que Servius Tullius divisa le peuple Romain en cinq Classes, ou en cinq ordres differens. A present les Etats de l'Empire sont divisez en trois Classes, la premiére, est celle des Electeurs; la seconde, celle des Princes; & la troisiéme, celle des Villes impériales. Les Suisses Protestans ont aussi des Classes dans leur gouvernement ecclesiastique. Pour ce qui est des colleges où l'on enseigne les Belles Lettres, on y voit plusieurs Classes, qui sont les diverses salles, par lesquelles la jeunesse passe d'année en année, & de degré en degré, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la plus haute, qu'on appelle la premiére en ordre de dignité, bien qu'elle soit la derniére selon l'ordre du tems.

Classe se dit aussi des Auteurs, & signifie leur rang, ou l'estime qu'on fait de leurs Ouvrages. C'est ainsi que nous disons ordinairement que Pascal, d'Ablancourt, Vangelas, &c. sont des Auteurs de la premiere Classe. Nous appellons aussi Auteurs classiques, ceux qu'on lit dans les Classes des Colléges, & qu'on propose comme les meilleurs pour modéles à la Jeunesse. Tels sont entre les Grecs Xénophon, Isocrate, & Demosthene, pour la prose; Homére & Pindare pour les vers: entre les Latins, Cicéron, Cornélius Nepos, Tite Live, Quinte-Curce, Térence, Virgile, Horace, Ovide, Phédre, &c.

CLASSE, bourg & monastére dédié sous le nom de saint Apollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. C'étoit le port de la ville, & il passoit aussi pour un de ses fauxbourg. Le corps de S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne, s'y est toûjours conservé. Saint Romuald Instituteur des Camaldules, se retira d'abord dans ce monastére, d'où il sortit pour aller passer plusieurs années dans un desert des Pyrénées, entre la France & la Catalogne. Il y revint ensuite, & demeura, non dans le monastére, mais en un lieu proche, appellé *Pont de Pierre*. De là il passa à Saint-Martin-aux-Bois, où il bâtit des cellules; mais ses propres Disciples l'en ayant chassé, il se retira à Camaceri, puis à Catria sur l'Apennin. Il revint encore à Classe, vingt-deux ans après la premiere retraite qu'il y avoit fait au tems de sa conversion. Il se retira depuis dans la petite isle de Perée, à quatre lieue de Ravenne, pour empêcher qu'on ne le fit Abbé. L'Empereur Othon l'y alla visiter, & l'en ramena. Il le fit choisir malgré lui, Abbé de Classe, par les Prelats qui se trouvoient à Ravenne. * Baillet, *Topographie des Saints*, édition de Paris, *in folio*. 1709.

CLAVARIUS (Fabien) Genois, Procureur général des Hermites de l'Ordre de saint Augustin, a fait imprimer en 1560, un Traité de *Cambiis*. Il a aussi corrigé le Traité *de Usuris & Restitutionibus*, d'Horace Gérard Augustin, natif de Sienne. Il mourut en 1569. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, &c. *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1695, *tome* 1.

CLAVASIUS ou CLAVASIO. *Cherchez* ANGE, dit ANGELUS-CLAVASIUS.

CLAUBERGE, (Jean) Docteur en Philosophie & en Théologie, & Professeur en l'une & l'autre Faculté à Duisbourg, dans le Duché de Cleves, né à Solingen petite ville du Duché de Berg ou de Mons en Westphalie, le 24 fevrier de l'année 1622, étoit fils de JEAN Clauberge, qui étoit Ancien du Consistoire Reformé de sa ville, & de *Catherine* Caspars. Après avoir fait ses classes il alla étudier à Brême, où il resta cinq ans sous d'excellens Maîtres en Philologie Orientale, en Philosophie & en Théologie. Il s'exerça sur tout dans le Metaphysique, & il en composa les premiers élemens, qu'il communiqua en manuscrit à plusieurs Etudians. De Brême il passa à Groningue où il etudia deux ans en Théologie, & s'attacha principalement à Tobie André, grand Philosophe, & Professeur en Histoire & en Langue Gréque. Il entreprit ensuite de voyager. Il passa en France, & fit quelque séjour à Saumur, où enseignoient alors Cappel Amyrauld & la Place. De Saumur, il vint à Paris & frequenta tout ce qu'il y avoit de Savans de l'une, & de l'autre Communion. De France il passa en Angleterre, où il ne fit pas un si long sejour. Il retourna ensuite à Groningue. Sa réputation le fit appeller par Louis-Henri Prince de Nassau, pour enseigner la Philosophie & la Théologie à Herborne. Il n'accepta pas d'abord cette proposition. N'étant pas content de la Philosophie de l'Ecole qu'il savoit très bien, il se rendit à Leide, pour y apprendre celle de Descartes. Il s'attacha principalement à Jean de Raey, célébre parmi ceux qui enseignoient la nouvelle Philosophie. Il accepta ensuite l'emploi qui lui avoit été proposé à Herborne, & y attira un grand nombre d'Etudians. En 1651, il fut appellé pour être Professeur en Philosophie à Duisbourg. Il épousa la même année *Catherine* Mercator, descendue du celebre *Gérard* Mercator, habile Géographe, & il en eut un fils, qui a été Docteur en Droit & a publié les Ouvrages Posthumes de son pére, & cinq filles. Il enseigna d'abord la Philosophie & la Théologie tout seul. On élut ensuite Christophle Wittichius & Theodore Craanen, qui furent depuis appellez à Leide. Clauberge fut Recteur perpetuel de cette Académie naissante, avant l'inauguration solemnelle qui en fut faite, ses Collégues se faisant un plaisir de lui ceder cet honneur. Après cette inauguration, il fut encore Recteur deux fois. On peut le regarder comme un des premiers qui ont enseigné la Philosophie de Descartes en Allemagne; ce qu'il fit avec beaucoup de reputation & de succès. En 1660, les Etats de Gueldre voulurent l'avoir à Nimégue, où l'on avoit fondé une Université, mais il refusa cette Vocation. L'Electeur de Brandebourg lui donna des temoignages reels de son estime. Il mourut le 31 de janvier 1665, & fut enterré dans la principale église de la ville, près de Gérard Mercator son beau-pere. On voit près de son tombeau son portrait & une Epitaphe, qui contient son eloge. On a ramassé tous ses Ouvrages en deux volumes *in quarto*, qui ont été imprimez à Amsterdam en 1691. La plupart l'avoient été séparément, & quelques uns avoient été traduits en François & en d'autres Langues. En voici les titres, *Physica Contracta*; *Disputationes Physica*, *Theoria Corporum viventium*; *Conjunctio anima & corporis*; *Metaphysica de Ente*, *cum Notis*; *Paraphrasis in Meditationes Cartesii*; *Nota breves in Cartesii Principia Philosophia*; *Exercitationes centum de Cognitione Dei & nostri*; *Logica Vetus & Nova*; (Cette Logique est excellente & Clauberge la regardoit avec raison, comme le meilleur de ses Ouvrages:) *Logica contracta*; *Defensio Cartesiana*; *Dubitatio Cartesiana*; *Differentia Cartesianam inter & Vulgarem Philosophiam*; *Exercitationes & Epist. Joh. Claubergii & Tob. Andrea varii argumenti*. * Henri Christian Henninius, *Vie de Clauberge*, mise au devant de ses Ouvrages.

CLAUDA, petite isle au sud & près de celle de Candie, où on nourrissoit quantité d'ânes sauvages, & près de laquelle fut poussé le vaisseau qui menoit saint Paul à Rome. On croit que c'est celle qui porte presentement le nom de *Gozo* ou *Gozzo*. * *Actes*, *ch.* 27. *v.* 16.

CLAUDE LYSIAS, Gouverneur de Judée. *Voyez* LYSIAS.

CLAUDE FE'LIX, Gouverneur de Judée. *Voyez* FE'LIX.

CLAUDE ou CLAUDIUS, Empereur, fils de Drusus, second fils de Livie, femme d'Auguste, naquit à Lyon le même jour que l'on y consacra à Auguste, l'autel que 64 Nations lui avoient fait dresser, c'est à dire, le premier jour d'août de l'an dixiéme avant l'Ere commune

&c

de J. C. & fut appellé *Tiberius Claudius Nero Drusus*, à quoi on ajoûta peu après le surnom de *Germanicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il prit aussi ceux de *César* & d'*Auguste*, quoi qu'il ne fut point de leur famille. Claudius étoit aussi frere de *Germanicus*, & neveu de *Tibére*, & succeda à son neveu Caligula, le 25 Janvier de l'an 41 de J. C. dans la 50 année de son âge. Pendant son enfance, & même durant son adolescence, il fut presque toûjours malade de corps & d'esprit; tellement qu'on le croyoit incapable d'exercer aucune charge publique ou particulière. Aussi ni Auguste ni Tibere ne lui en donnérent point. *Antonia* sa mere, disoit que c'étoit un monstre que la nature avoit seulement commencé; & quand elle vouloit dépeindre un homme stupide, elle disoit *qu'il étoit aussi sot que son fils Claude*. Sous l'empire de Caligula, l'an 37 de l'Ere Chrétienne, il exerça durant deux mois le consulat: ce qui l'exposa aux railleries, & au mépris de tout le monde. Il parvint à l'Empire par un evenement surprenant; car s'étant caché pour fuir les assassins qui avoient fait mourir Caligula, il fut decouvert par un Soldat qui le salua Empereur, & le mena à ses compagnons, qui le conduisirent au camp, & lui firent passer la nuit au Corps-de-garde. Le lendemain Claude permit que ces gens de guerre lui prêtassent le serment de fidelité, & leur promit quinze sesterces par tête. Lorsqu'il se fut établi sur le thrône, malgré les oppositions du Sénat, son plus grand soin fut d'abolir entiérement la mémoire de ce qui s'étoit passé sous Caligula. Il parut si moderé à refuser les honneurs, & eut un soin si particulier de la ville & des vivres, qu'il se fit aimer du peuple. Il commença par faire punir Cherrea, chef de la conspiration contre Caligula. Il bannit Seneque, avec Julie sœur de Caligula, & fit tuer cette Princesse peu de tems aprés. L'année suivante les Maures furent defaits, & leur pays réduit en deux Provinces, l'une nommée Tingitane, & l'autre Césarienne. En l'an 44 de J. C. Claude triompha de l'Angleterre, & deux ans après il bannit Asinius Gallus, qui avoit aspiré à l'Empire. Il adopta *Néron*, fils de sa femme *Agrippine*, en l'année 50, au préjudice de *Britannicus* son fils, il lui fit même épouser sa fille *Octavie*, & lui laissa l'Empire en 54, après avoir été empoisonné par Agrippine. Il acheva divers ouvrages, dont les principaux furent des aqueducs pour faire venir dans Rome les eaux qu'on appelloit *Claudiennes*, un conduit pour faire écouler le Lac Facin, auquel on travailla inutilement pendant onze ans; le port d'Ostie, & quelques autres. Les revoltez de la Grande-Bretagne l'obligérent de sortir de Rome. Il en soumit sans peine une partie, & finit cette expédition & son voyage en six mois: après quoi étant de retour à Rome, il triompha. Depuis, il se laissa gouverner par ses Affranchis, & sa stupidité fut si grande, que chacun la connoissoit, & en faisoit des railleries. Le trop grand pouvoir des personnes de néant qu'il avoit auprés de lui, fletrissoit l'honneur de l'Empire, par toutes sortes d'impudicitez, suivies d'une infinité de bannissemens, de massacres & de proscriptions. Claude avoit été accordé avec *Emilia Lepida*, arriére-petite fille d'*Auguste*, qu'il n'épousa pas, & puis avec *Livia Medullina*, qui mourut le jour destiné pour leurs noces. Il fut marié quatre fois, la premiére, à *Plautia Urgulanilla*, dont il eut un fils & une fille. Le fils, *Drusus*, fut étranglé dans son jeune âge par une poire, qu'il jettoit en haut en jouant & qu'il retint dans la bouche, & la fille fut exposée à la porte de sa mére, après que son mari l'eut répudiée pour adultére. La seconde de ses femmes fut *Ælia Petina* de la famille des Tubérons, qu'il répudia: après en avoir eu une fille nommée *Antonia*, qui fut mariée à *Pompée*, & puis à Sylla. *Messaline* sa cousine, dont l'impudicité a rendu le nom célébre, fut la troisiéme femme de Claude. Elle fut si impudente & si effrontée, & eut tant de confiance en la stupidité de son mari, que de son vivant elle épousa publiquement *Silius*. L'Empereur se résolut de la faire mourir, ce que Narcisse fit executer l'an 48 de Jesus-Christ, & quelques jours après il la demanda, comme si elle eût été encore en vie. Il en avoit eu une fille nommée *Octavia*, mariée à *Néron*, qui la répudia ensuite, & la fit mourir, après avoir fait empoisonner son frére *Britannicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il en eut un fils à qui l'on donna le nom de *Claudius Tiberius Germanicus*, & que l'on appella ensuite *Germanicus César*. Claude épousa enfin, en 49, la jeune *Agrippine* sa niéce, fille de *Germanicus*. Elle s'en défit bientôt par du poison qu'elle lui donna dans des champignons. Néron qu'il avoit adopté lui succéda. Claude mourut l'an 54, âgé de 63 ans & quelques mois, ayant régné 13 ans, huit mois, & 20 jours. Voici ce qu'en dit, le célébre M. Spon dans ses *Recherches Curieuses d'Antiquité*. J'ajoûte ici son Portrait, tiré des Médailles & des Historiens. Senéque, qui avoit de la complaisance pour Néron, remarque dans Claudius une infinité de defauts. Mais Suetone assure qu'il n'étoit point mal fait. Il est vrai qu'il avoit les jambes chancelantes & la tête tremblante: mais ces infirmitez venoient d'un poison qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse, ce qui l'avoit rendu timide, simple, & sans mémoire: c'est pourquoi il se laissoit gouverner par ses Affranchis, & étoit esclave de ses passions. Le cou gras, & les lévres toûjours humectées de salive, avec les autres signes de foiblesse du corps, marquoient la foiblesse de son esprit. Claude, étant encore jeune, entreprit d'écrire l'Histoire à la persuasion de Tite-Live, & de Sulpitius Flaccus qui devoit le seconder. Pendant le cours de son empire, il écrivit beaucoup de choses, & les fit prononcer par un Lecteur. Il commença son Histoire par les choses arrivées après le meurtre de César le Dictateur, en fit deux volumes, & en joignit quarante & un de celles qui arrivérent après la paix civile. Il composa aussi huit volumes de sa Vie, & de la défense de Cicéron, contre les Ecrits d'Asinius Gallus, avec assez d'erudition. Il inventa trois lettres, & les ajoûta aux anciennes, comme fort necessaires. Comme il en avoit écrit un volume, lorsqu'il n'étoit encore que particulier, il n'eut pas beaucoup de peine à les faire passer en usage avec les autres, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. Cette sorte d'écriture paroit encore aujourd'hui dans les inscriptions anciennes, & on connoit par là en quel tems elles ont été faites. * Xiphilin, *Abbregé du 60. l. de Dion.* Tacite, *Annal. l. 11. & 12.* Suétone, *in Claudio*. Aurelius Victor, &c.

CLAUDE II. (M. *Aurelius Claudius*) est connu sous le nom de *Claude le Gothique*, à cause des victoires qu'il remporta sur les Goths étant Empereur. Les uns disent qu'il étoit Dardanien, d'autres de Dalmatie, le jeune Victor est le seul qui dise qu'il naquit du commerce de Gordien III, encore jeune, avec une Dame qui avoit bien voulu lui apprendre aux dépens de son honneur, comment il devoit traiter sa future épouse. Il étoit Tribun dès le régne de Trajan Dece. Valerien lui donna le commandement de la cinquiéme Légion, surnommée *Martia*, & le Sénat ne trouvant pas que le mérite de Claude fût assez récompensé, le même Prince lui donna le commandement de l'Illyrie. Gallien qui régna seul après que Valérien eut été pris par les Perses, n'eut point de Sujets plus habiles & plus fideles que Claude. Il se servit de lui dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir contre les Barbares & contre les Tyrans, & il lui avoit donné le commandement d'une partie de ses troupes dont le quartier étoit à Pavie, lorsqu'il fut tué auprès de Milan, c'est à dire, vers le mois de mars de l'an 268. Quelques Auteurs ont dit que Claude eut part à cet assassinat, & d'autres au contraire assurent que Gallien en mourant le déclara son successeur à l'Empire. Quoiqu'il en soit, il fut reconnu Empereur sur le champ, & le Tyran Auréole, qui avoit fait assassiner Gallien, fut pris peu après, & puni de mort. Claude combattit ensuite les Allemans qui étoient entrez en Italie par la Rhétie, tailla leur armée en piéces, rétablit le bon ordre, & marcha enfin l'an 269 contre les Goths. Il leur avoit déja donné des preuves de sa valeur avant que d'être maître de l'Empire, & les auroit contraints de se retirer, s'il n'avoit été rappellé. Marcien qui lui succéda dans le commandement des troupes d'Illyrie, les méprisa trop, il leur donna le tems de s'assembler, & en peu de tems ils s'attroupérent en si grand nombre, qu'à peine les pays où ils pénétrérent purent les nourrir. Pollion dit que leur armée étoit composée de trois cent vingt mille combattans, & le nombre des femmes, des enfans, & des esclaves étoit encore plus grand. Ils assiégérent d'abord Tomes & Marcianople, & n'ayant pu forcer ces deux places, il vinrent par mer jusqu'à Cassandrie & Thessalonique, dont ils formérent le siege aussi-tôt. Claude occupé, comme on l'a dit, en Italie, avoit d'abord chargé Quintille son frére & Aurélien d'arrêter ces Barbares; mais toutes les forces de l'Empire suffisoient à peine. Quand les Goths surent qu'il avoit passé la mer, ils vinrent au devant de lui jusqu'à Pélagonie, & firent de grands ravages sur toute leur route. Claude les fit harceler d'abord par la cavalérie de Dalmatie qui en tua trois mille, & ce premier combat fut suivi d'un autre près de Naisse, où les Barbares après avoir fait plier souvent l'armée Romaine, eurent enfin du dessous, & périrent au nombre de cinquante mille hommes. Une si grande perte ne fut pourtant pas capable d'abbattre leur courage. Ils firent une belle retraite, & se cantonnérent dans le mont Hemus, où on eut beaucoup de peine à les investir. Privez de presque toutes les choses nécessaires à la vie, & la peste faisant de grands ravages parmi eux, ils se firent encore craindre, & ne furent entiérement défaits qu'avec beaucoup de peine fort avant dans l'année 270. Les deux Victors disent que la derniére victoire coûta la vie à Claude, ce Prince s'étant jetté au milieu des ennemis à dessein d'y périr, parce que les Oracles avoient assuré que les Barbares ne pouvoient être vaincus, si l'Empereur ne se sacrifioit lui même aux Dieux Manes; mais c'est une fable imaginée par ces Historiens sur ce qu'ils avoient lû dans des Auteurs contemporains, ce qui est vrai à la lettre, qu'en vainquant ces Barbares, il avança sa destinée, parce que la contagion qui avoit tant diminué l'armée des Goths, se communiqua à l'armée Romaine, & que l'Empereur lui même en étant atteint, mourut peu de jours après, ainsi que Zosime le raconte. Il avoit souffert que les Tyrans des Gaules jouissent paisiblement de cette belle province, & Zénobie s'étant emparée de l'Egypte, il ne s'étoit pas mis en devoir de l'en chasser, parce que comme il le disoit lui même, la guerre qu'il leur auroit fait, n'auroit pas eu pour principal objet le bien de l'Empire, mais l'avantage particulier de l'Empereur. Il régna un peu plus de deux ans, & mourut vers le mois de novembre de l'an 270, âgé de 56 ans. Quintille son frére lui succéda, il avoit un autre frére nommé Crispus, dont la fille nommée Claudia fut mére de l'Empereur Constance-Chlore. * Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome 3.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CLAUDE (Saint) Archevêque de Bezançon natif de Salins, l'une des principales villes du Comté de Bourgogne, tiroit son origine des Seigneurs de ce lieu. Il fut d'abord Chanoine de l'église cathédrale de Bezançon, dont ensuite il fut élu Archevêque l'an 626, sous le Pontificat d'Honorius I. Après s'être acquitté de tous les devoirs d'un bon Prelat pendant plusieurs années, il forma le dessein de se retirer dans un monastére, & fit agréer sa demission à son Clergé, qui élut saint Donat en sa place. Saint Claude s'alla enfermer dans l'Abbaïe de Saint Oyan en Franche-Comté sur le Mont-Jou, qui a été depuis appellé le Mont-Saint-Claude. Cinq ans après, il fut élu Abbé de ce monastére, y vécut saintement avec ses Religieux, jusqu'à une très-grande vieillesse, & y fut enterré. Son Historien assure qu'il fut Abbé 55 ans, lesquels étant joints à 39 qu'il avoit lorsqu'il se démit l'Episcopat, & à cinq pendant lesquels il demeura sans charge dans cette Abbaïe, font 99 ans. Il rendit son ame à Dieu l'an 696. Messieurs de Sainte-Marthe disent qu'il n'étoit que Chanoine lorsqu'il se fit Religieux, & qu'il étoit déja Abbé, lorsqu'on l'élut Archevêque; mais qu'il quitta son Archevêché pour reprendre son Abbaïe: ce qui ne s'accorde pas avec l'ancien Original de sa Vie, qui de Chanoine le fait Archevêque, & d'Archevêque Abbé. Ce Saint demeura inconnu près de 600 ans. Au douziéme siecle, l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit, rendit le lieu si célébre, que cette Abbaïe prit son nom dès la fin du treiziéme siecle. On n'a commencé à l'honorer comme Saint que dans le XIV siécle. * Baillet, *Vies des Saints, juin.* Chifflet, *Antiquitez de Bezançon*.

CLAUDE (Saint) ville de France dans la Franche-Comté, avec une célebre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois *Saint Oyan* ou *Saint-Eugende-de-Jou*. Elle est aux frontiéres du pays de Gex, à trois lieues du Rhône, & à cinq de Geneve au couchant d'Eté. Saint Romain & son frere saint Lupicin bâtirent ce monastére au diocese de Lyon dans les deserts du Jura, dit le Mont-Jou, vers l'an 425. Saint Eugende ou saint Oyan son quatriéme Abbé, fut le premier que l'on y enterra l'an 510: c'est ce qui a fait porter son nom à l'Abbaïe jusqu'au delà du douziéme siecle. *Candatisco*, & *Condadiscum*, de même que *Condate* & *Candatum*, veut dire *Confluent* & *Confluant*, *Conde* & *Cône*: tous mots d'une même signification. C'étoit un vallon entre de hauts rochers, où il y avoit une source d'eau & quelques sauvageons, qui produisoient des fruits fort aigres. Saint Romain s'y retira vers l'an 425, à l'âge d'environ trente cinq ans. Cette Abbaïe n'a point porté le nom de saint Romain son Fondateur, parce que son corps n'y fut point enterré. Elle subsiste encore aujourd'hui dans la petite ville de Saint-Claude; mais les Religieux qui y ont pris la Régle de saint Benoît, y vivent sans communauté, & sont de ceux qu'on appelle *Anciens*, parce qu'ils n'ont point embrassé les derniéres reformes. Saint Claude dont il est parlé dans l'article précedent s'y retira, après s'être démis de l'Archevêché de Bezançon. * Sanson, *Voyage Hist.* Baillet, *Topogr. des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703. *Voyez* SAINT-CLAUDE.

CLAUDE CLEMENT, Evêque de Turin, vers l'an 825, combattit le culte des Images, d'une maniére encore plus outrée, que n'avoient fait les Iconoclastes. C'étoit un Espagnol, qui dès sa jeunesse avoit été Disciple de Félix d'Urgel, qu'il avoit suivi en France, en Italie & en Allemagne, lorsque Felix y repandoit ses erreurs. Après que son Maître eut été condamné, il feignit de renoncer à ses erreurs, & sçut ensuite si bien se menager, qu'il trouva moyen de se produire à la Cour de Louis *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, & d'être reçu parmi les Prêtres & les Aumôniers du Palais. Il se mit à prêcher (ce qui étoit assez rare en ce tems là, principalement à la Cour) & s'acquit la réputation d'être un des hommes du monde qui entendoit le mieux, & qui expliquoit le plus nettement l'Evangile. L'Evêché de Turin étant venu à vaquer, l'Empereur le lui donna. Lorsqu'il fut Evêque, non seulement il voulut abolir le culte des Images; mais il entreprit de les ôter des Eglises, & n'épargna pas même les Croix. L'Abbé Theodemire desaprouva la conduite de cet Evêque, étant persuadé qu'on devoit retenir l'usage des Images, sans les adorer. Il lui écrivit une lettre, pour l'exhorter à changer de conduite & de doctrine. Claude de Turin au lieu de suivre un conseil si sage, fit une Apologie ou un long Ecrit, contre Théodemire & contre l'usage des Images. Cet Ecrit de Claude de Turin ayant été porté à la Cour de Louis *le Débonnaire*, ce Prince le fit examiner par les plus habiles Gens qui étoient auprès de lui, & en envoya un Extrait à Jonas, Evêque d'Orleans, afin qu'il le refutât. L'Ouvrage de Jonas est divisé en trois livres; dans le premier, il soutient l'usage des Images, l'Invocation, l'Intercession & le Culte des Saints, & la Vénération qui est due à leurs Reliques. Il y avoue que les François n'adoroient pas les Images, reprend les Grecs qui les adoroient, & prétend qu'il n'est pas à propos de représenter la Divinité sous des figures corporelles. Dans le second, il établit non seulement l'usage, mais aussi la vénération de la Croix. Dans le dernier, il justifie les voyages qui se font à Rome par dévotion. Le Diacre Dungale avoit aussi refuté le livre & la doctrine de Claude de Turin, dans un Traité dédié à Louis *le Débonnaire*, & à Lothaire. Claude de Turin outre cet Ouvrage, avoit composé plusieurs Commentaires sur divers livres de l'Ecriture Sainte, qui se trouvent manuscrits dans plusieurs Bibliothéques. On a imprimé à Paris en 1542, son Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Galates, dans lequel il explique assez bien le sens de l'Apôtre. Le Pére Mabillon a aussi donné deux Préfa-

ces

ces de cet Auteur, l'une de son Commentaire sur le Lévitique, & l'autre de son Commentaire sur l'Epître aux Ephesiens ; & le P. Labbe a publié une Chronique abrégée, qu'il attribue à cet Auteur. On a encore dans le dixième tome du Spicilege de D. Luc d'Acheri, une Lettre de Claude adressée à l'Empereur Charlemagne, sur les deux éclipses de l'an 810. Ce sont ces Ouvrages que Trithème, & quelques autres Auteurs après lui attribuent à un Claude Moine, Benédictin Ecossois, Disciple de Bede & Collegue d'Alcuin. Mais les Savans sont persuadez qu'ils sont plutôt de Claude, Evêque de Turin. * Jonas *in Pref. ad Carol. Calvum*. Valfridus Strabo, *de Offic. Eccl. ch.* 8. Labbe, *in Dissertation. Historic. de Script. Ecclef.* Dom Jean Mabillon, *in Annal. Select. tome* 1. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du neuvième siécle*.

CLAUDE d'EPENCE. *Cherchez* EPENCE. (Claude de)

CLAUDE de SAINCTES. *Voyez* SAINCTES. (Claude de)

CLAUDE le JEUNE. *Voyez* CLAUDIN.

CLAUDE ou ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie, dans le XIV siécle, succeda à son pére David. Il employa le secours des Portugais contre les Turcs, & demanda un Patriarche qui fût sujet de l'Eglise Romaine. Le Pape Paul IV, à la priere du Roi de Portugal, y envoya trois Jesuites, l'un en qualité de Patriarche, & les autres avec titre d'Evêques ; mais Claude se laissa pervertir par les Heretiques Abissins qui suivent les erreurs d'Eutychès & de Dioscorus, persécuta les Missionnaires qu'il avoit demandez avec tant d'empressement, & fut tué l'an 1559, en combattant contre les Mahométans. * Sponde, *A. C.* 1541. n. 11. 1555. n. 15. Maffée, *Hist. des Indes. l.* 11. *&* 15. *Hist. d'Ethiopie*, imprimée à Paris l'an 1622.

CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, Pair & Grand Véneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bourgogne, de Champagne & de Brie, naquit le 20 d'octobre de l'année 1496. Il etoit fils puîné de RENÉ II, Duc de Lorraine, & se trouva l'an 1515, à la bataille de Marignan contre les Suisses, où il commandoit les Lansquenets, en l'absence de Charles, Duc de Gueldre son oncle maternel. On le tira de la foule des Morts tout couvert de blessures, & il ne guérit que comme par miracle. Le Roi François I, qui avoit été témoin de la valeur de ce Prince, loua extrêmement ce grand homme, qui contribua beaucoup à la prise de Fontarabie l'an 1521. Tous les Historiens donnent des éloges au sage conseil qu'il donna de raser cette place ; mais l'Amiral de Bonnivet s'y opposant pour son intérêt, jetta la France dans une guerre de 38 ans. Le Roi en faveur de Claude de Lorraine, érigea la Terre de Guise en Duché & Pairie l'an 1527 comme le veut du Chêne, ou 1528, selon les autres. Le Duc de Guise donna en plusieurs autres occasions des marques de prudence & de valeur ; car il défit les Anglois devant Hesdin, & depuis il fit tête en 1536, aux troupes Impériales dans la Champagne, & servit à la conquête de Luxembourg en 1542. L'année suivante il se trouva au secours de Landrecy, & ensuite il représenta le Duc de Guienne au sacre du Roi Henri II, l'an 1547. Il mourut le douzième avril de l'an 1550 à Joinville, où il fut enterré dans l'église collegiale de saint Laurent. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE-GUISE. *Voyez aussi* GUISE. * Davila parle de lui. *Annal. l.* 1. Du Bellai. *l.* 1. 3. 8. *&c.* Les Historiens de France, Godefroy, *Généal. de Lorraine*. Le P. Anselme &c.

CLAUDE de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie legére, & Lieutenant Général du Gouvernement de Normandie, etoit fils de CLAUDE Duc de Guise. Il naquit le premier août de l'an 1526, & s'accoutuma dès son jeune âge aux fatigues de la guerre. En 1551, il se trouva aux siéges de Lent & d'Ulpian en Italie ; l'année suivante, il fut blessé & fait prisonnier par le Marquis de Brandebourg, dans un combat qui se donna près de Metz. Depuis il servit à la prise de Marienbourg, à la bataille de Renty en 1554, au siége de Valence en Italie l'an 1557, & à la prise de Calais en 1558. En 1561, il représenta le Comte de Champagne au sacre du Roi Charles IX. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Dreux, de Saint-Denys & de Moncontour, & il fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle le 14 mars de l'an 1573. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE AUMALE. * Davila. De Thou. Godefroy. Le P. Anselme.

CLAUDE de Lorraine, Duc de Chevreuse, Pair, Grand Chambellan, & Grand Fauconnier de France Gouverneur de la Haute & Basse Marche, Chevalier des Ordres du Roi, étoit fils puîné de Henri, I. de ce nom, Duc de Guise, & naquit le cinquième de juin de l'an 1578. Il porta premiérement le titre de Prince de Joinville ; & c'est sous ce nom qu'il se signala aux siéges de la Fere en 1596, & d'Amiens en 1597. Depuis, s'étant brouillé à la Cour en 1598, il alla faire la guerre en Hongrie contre les Infideles. A son retour, il fut fait Duc de Chevreuse en 1612, & Chevalier des Ordres du Roi en 1620. Les années suivantes il servit pendant les guerres contre les Huguenots. Le Roi lui donna les charges de Grand-Chambellan, & de Grand-Fauconnier, & il fut successivement Gouverneur de la Haute & Basse Marche, d'Auvergne, de Bourbonnois & de Picardie. En 1625, le Prince de Galles le constitua son Procureur, pour epouser en son nom Henriette-Marie de France, que le Duc conduisit en Angleterre. Il se trouva au siége de la Rochelle l'an 1628, & mourut d'apoplexie dans son Hotel à Paris, le 24 janvier de l'an 1657. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE-CHEVREUSE. * Pierre Matthieu. Dupleix. Godefroy, Le P. Anselme, &c.

CLAUDE de France, depuis Reine de France, fille du Roi *Louis* XII, & d'*Anne* de Bretagne, naquit à Romorantin le 13 octobre 1499. La Reine sa mere, qui n'aimoit pas François, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France, la voulut fiancer à Charles d'Autriche ; mais on s'y opposa. La Princesse Claude fut fiancée au Prince *François* l'an 1506, & le mariage fut accompli à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1514. Cette Reine n'etoit pas belle, on dit même qu'elle étoit un peu boiteuse ; mais en échange, elle etoit ornée de toutes les vertus. Elle fut couronnée à Saint-Denys, le dixième mai de l'an 1517, & mourut au château de Blois le 20 juillet 1524. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Brantôme, *Vies des Dames*. Du Bouchet & Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France*. Mezeray, *Histoire de France, tome* 2. Le P. Anselme.

CLAUDE de France, Duchesse de Lorraine, septiéme enfant du Roi Henri II & de *Catherine* de Medicis, naquit à Fontainebleau au mois de novembre 1547. On l'eleva à Saint-Germain-en-Laye avec ses freres, & elle fut mariée le cinquième février 1558, à *Charles*, II. de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut une illustre postérité. Cette sage Princesse mourut le 20 février 1575, & fut enterrée dans l'eglise des Cordeliers de Nancy.

CLAUDE de Lorraine, fille de HENRI II. Duc de Lorraine, fut mariée à *Nicolas-François* de Lorraine Prince de Vaudémont, son cousin germain, par dispense du Pape. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

* CLAUDE-FELICITÉ d'Autriche, fille unique de *Ferdinand-Charles*, Archiduc d'Autriche, & d'*Anne* de Médicis, fille de *Côme* II, Grand Duc de Florence, naquit en 1653, & perdit son pere le 30 decembre 1665. Elle fut la seconde femme de l'Empereur Leopold, dont elle eut deux filles, mortes au berceau. Cette Princesse mourut elle même fort jeune à l'âge de 25 ans, en 1676.

CLAUDE (Jean) Ministre de Charenton, l'un des plus savans Theologiens de la Religion Réformée en France, dans le XVII. siecle NB. l'edition de Paris 1732 *l.* 3. de cette article, met le XVI siecle pour le XVII siecle. Il naquit l'an 1619, à la Sauvetat, dans l'Agenois. Son pere, *François* Claude, étoit Ministre de Montbazillac & de Cours, près de Bergerac en Basse Guienne, où il mourut à l'âge de 74 ans. C'etoit un homme qui aimoit fort les Belles Lettres, qui prit grand soin de l'education de son fils, & qui cultiva avec succès les dispositions de l'education de son fils, qu'il lui voyoit à se rendre habile. Après lui avoir fait achever ses premieres études, il l'envoya à Montauban pour faire son Cours de Philosophie, ensuite duquel il voulut qu'il s'appliquât fortement à la Theologie. M. Claude fut reçu Ministre à l'âge de 20 ans en 1645, & exerça d'abord son ministére à la Treyne, qui est un fief d'un Seigneur particulier. Un an après il fut Ministre de Sainte-Afrique en Rouergue, où l'on commença de remarquer la subtilité de son esprit, quoique la nature ne l'eût pas avantagé de ces dehors brillans, qui souvent parlent pour un Orateur, avant même qu'il ouvre la bouche. Il passa de Sainte-Afrique à Nîmes, où il fit des leçons particulieres de Théologie, & où l'opinion qu'on avoit de sa capacité, attira un grand nombre de Proposans (c'est le nom dont les Réformez appelloient en France ceux d'entre eux qui étudioient pour être Ministres.) Il passa huit ans dans l'exercice de cette fonction : après lesquels ayant été accusé de s'opposer aux bonnes intentions de quelques uns de son parti, qui cherchoient les moyens de rejoindre les Protestans avec les Catholiques, le ministére lui fut interdit dans tout le Languedoc, par un Arrêt du Conseil. Il vint à la Cour pour tâcher de faire lever cette défense ; & dans ce voyage il composa sa premiére Réponse au Traité de M. Arnaud, intitulé, *La Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie*. Cette Réponse est le premier Ouvrage de M. Claude, & on fut longtems à le voir courir manuscrit sans en connoître l'Auteur. Après avoir resté six mois à Paris, & ne pouvant rien obtenir de la Cour, il alla à Montauban, où il fut reçu Ministre ; & ce fut là qu'il composa sa Réponse au second Traité *de la Perpetuité de la Foi touchant l'Eucharistie*. Il avoit demeuré quatre ans à Montauban, lorsqu'il reçut un ordre du Roi pour en sortir ; & étant venu à Paris, il fut demandé, & octroyé neuf mois après, pour Ministre de Charenton : ce fut en l'année 1666.

Quelque tems, après, il fit sa Réponse au P. Nouet Jésuite, qui avoit écrit contre lui, sur le même sujet que M. Arnaud. Cette Réponse parut en 1668, imprimée à Amsterdam : après quoi parut encore une quatriéme Réponse imprimée à Rouen en 1670, contre le livre que M. Arnaud avoit fait de nouveau sur la même matiére. On publia la même année un Sermon de M. Claude, prononcé à Charenton, sur le 30 verset du chap. 4. de l'Epître de saint Paul aux Ephésiens, *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, &c.* Trois ans après on imprima *sa Défense de la Reformation*, ou Réponse au livre de M. Nicole, intitulé, *Prejugez legitimes contre les Calvinistes*. En 1675, il donna encore au public un volume de cinq Sermons sur *la Parabole des Noces*, contenue dans le chapitre 22 de l'Evangile selon S. Matthieu. En 1680, il parut une Lettre de lui touchant l'Episcopat. En 1682, il fit imprimer à Paris un petit livre, qui a pour titre, *l'Examen de soi même pour se bien préparer à la communion*. En cette même année, il donna un Sermon qu'il avoit prononcé à Charenton, sur la Section 53 du Catechisme. En 1683, il publia la Réponse au livre de M. l'Evêque de Meaux, intitulé, *Conference avec M. Claude, Ministre de Charenton*. Il composa la même année un petit livre qu'il appella, *Considerations sur les Lettres circulaires de l'Assemblée du Clergé de France*. Enfin, lorsque ces Lettres circulaires furent notifiées au Consistoire de Charenton, il y fit imprimer une Réponse. La réputation qu'il avoit parmi ceux de son parti, fit que l'Université de Groningue souhaita de le posséder, & lui offrit une place de Professeur en Théologie, qu'il n'accepta point, parce qu'il vouloit, disent quelques-uns, qu'on reçût son fils Ministre avec lui, ou plutôt, parce que le Consistoire de Charenton s'en trouvoit trop bien pour se résoudre à s'en priver, & pour laisser occuper sa chaire par un autre. Car quoique son extérieur n'eût rien qui imposât, quoique sa voix même fût desagréable, son style peu brillant & peu fleuri ; il faut avouer cependant que son éloquence étoit mâle, vigoureuse, soutenue de raisonnemens bien poussez, & très propres à persuader ceux qui etoient dans les mêmes principes que lui. Ses Ecrits sont du même caractere, & dans leur style exact & serré, on découvre avec beaucoup d'erudition, une grande justesse d'esprit.

Les Catholiques de France ont fait de M. Claude un portrait qui ne lui ressemble pas. En voici les principaux traits. M. Claude, *disent-ils*, employe dans ses Ecrits tout ce que la Logique a de plus fin & de plus subtil pour se débarrasser des objections les plus pressantes, & tout ce que la Rhétorique a de plus specieux, pour eblouir les esprits, de sorte que son caractere a été proprement celui d'un habile Sophiste, & d'un adroit Déclamateur, & c'est une chose qui a été reconnue non seulement par les Catholiques, mais encore par ceux d'entre les Calvinistes qui ont été eclairez ; jusques là que le Vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, avoua un jour à M. l'Archevêque de Paris, François de Harlay, que la lecture des livres du Ministre Claude n'avoit pas peu contribué à sa conversion, en lui découvrant le peu de solidité des fondemens de sa Religion, & les subtilitez ausquelles il étoit obligé d'avoir recours pour la défendre. M. Claude avoit joint à ces manières subtiles, une grande hardiesse à donner pour assuré ce qui n'etoit quelquefois appuyé sur aucune preuve, & il tâchoit de faire recevoir à la faveur de ses belles paroles, des choses douteuses parmi des veritez non contestées. C'est dequoi on peut juger sur ses Ecrits mêmes, qui sont publics. Mais ce n'est pas seulement dans ses Ecrits, qu'il a fait paroître ce caractere de ruse & de finesse ; il le montroit encore dans ses actions. Pendant les dernieres années du Calvinisme en France, il avoit écrit un projet où l'on voyoit un étrange esprit de cabale & de trouble, & il y disoit, entre autres choses, que *pour decrier la conduite du Clergé*, il falloit que les Ministres demandassent une Conference avec les Evêques, telle que les Evêques du second Concile de Carthage l'eurent avec les Donatistes : à quoi il ajoûtoit, *si les Evêques la refusent, comme ils le feront infailliblement, toute la Terre verra leur injustice, leur foiblesse, & leur mauvaise foi*. Ce n'etoit que pour la leur faire refuser, qu'il vouloit la demander. Sa vie est pleine de pareils exemples de feinte & de stratagême. Il s'en servoit le plus souvent en vue de se donner quelque gloire, car il en étoit extrémement avide ; mais en recherchant ainsi la gloire par des voyes indirectes, il est quelquefois tombé dans la confusion. Il pria un jour son Medecin d'aller avec le Prieur de S. Victor, Nicolas Tacconnet, dire de sa part à M. l'Archevêque de Paris, dont nous avons parlé, qu'il souhaitoit avec passion d'avoir une Conference particuliere avec lui ; & comme il voyoit que cet Archevêque passoit en France pour le Defenseur le plus zelé de la Foi Catholique, aussi bien que pour le plus puissant ennemi de l'Heresie, il ajoûta que cette demande qu'il lui faisoit d'une Conference, etoit l'effet d'une pensée qu'il avoit de se convertir. Monsieur l'Archevêque, qui non seulement embrassoit avec un extrême plaisir, mais encore recherchoit effectivement avec des soins infatigables, tous les moyens de ramener les Errans à l'Eglise, temoigna beaucoup de joye à lui accorder ce qu'il demandoit, & alla même au devant de tout ce qui pouvoit lui rendre plus agréable l'exécution de son désir. Alors Jean Claude chercha des détours pour parvenir au but secret qu'il s'étoit proposé. Il trouva difficulté sur difficulté. M. l'Archevêque les applanit toutes. Il temoigna qu'il vouloit prendre des mesures pour l'établissement de sa fortune dans la Religion Catholique. M. l'Archevêque lui donna tout contentement là-dessus. Enfin il demanda pour dernière précaution, qu'afin de se ménager avec ceux de son parti, qui pourroient découvrir & desapprouver sa Conference particuliere, il pût avoir une Lettre de Cachet du Roi, adressée à lui, sur laquelle il pût s'excuser, comme ne faisant rien que pour obéir. M. l'Archevêque, quoique bien éloigné d'approuver toute cette prudence, voulant néanmoins ramener cet esprit en le servant se maniere, lui fit accor-

der

der cette Lettre de Cachet ; aprés quoi ce Ministre de mauvaise foi croyant voir bien disposé toutes choses par son adresse, pour se faire un grand merite dans son parti, & s'y attirer une nouvelle considération, alla trouver M. le Marquis de Ruvigni le pere, Deputé Général des Reformez du Royaume, auquel déguisant la vérité d'une étrange façon, il fit entendre que cette Lettre de Cachet qui lui enjoignoit d'avoir une Conférence avec M. l'Archevêque de Paris, le surprenoit extrémement, & lui donnoit lieu de croire qu'on le vouloit perdre, comme si sa perte eût dû entraîner la ruine de la Religion. Mais ce stratagême n'eut pas le succès qu'il s'en étoit promis, car la vérité fut sue le même jour par M. le Marquis de Ruvigni, avec un grand étonnement de sa part, & à la grande honte du Ministre Claude. Ce même entêtement de gloire, qui avoit conduit cet esprit vain dans ces fausses démarches, fut sans doute ce qui le retint dans l'erreur. Il ne put se résoudre à quitter un parti où il étoit honoré, & dont il se voyoit le Chef. Ainsi lorsque l'Edit de Nantes eut été revoqué, & qu'on vit l'Heresie détruite dans toute la France, par les soins de nôtre glorieux Monarque Louis *le Grand*, ce sage Roi laissant aux Ministres la liberté de se retirer hors de ses Etats, s'ils ne vouloient rentrer dans l'Eglise, Jean Claude prit le parti de passer en Hollande, & sortit de Paris le 22 décembre 1685, pour aller à la Haye où étoit son fils, & où il fut reçu favorablement par le Prince d'Orange, qui lui donna pension dont il ne jouit qu'un an ; car il mourut le 13 de janvier 1687, en la 68 année de son âge. Il s'étoit marié à Castres dès l'an 1648, avec *Elizabeth* de Malecare, fille d'un Avocat en Parlement, de laquelle il eut un fils nommé *Isaac*, qui a été Ministre à la Haye en Hollande. Outre les Ecrits de Jean Claude, dont nous avons parlé, on a imprimé depuis sa mort cinq volumes de ses Oeuvres Posthumes contenant divers Traitez de Théologie & de Controverse. * *Mémoires du tems*. Il ne faut pas oublier d'ajouter ici que Mademoiselle de Duras, avant sa conversion, pria Monsieur l'Evêque de Meaux, Jaques Benigne Bossuet, de lui accorder une Conférence avec M. Claude, sur le sujet de l'Autorité de l'Eglise ; & que dans la Conférence qui se fit à Paris le premier mars 1678, ce Ministre étant contraint de reconnoître la perpétuelle visibilité & l'autorité infaillible de l'Eglise, il s'efforça inutilement d'éluder les suites de cette Doctrine ; de sorte que toutes ses subtilitez ne servirent qu'à le confondre. M. l'Evêque de Meaux ayant fait imprimer cette Conférence, M. Claude en publia une Relation fort différente, mais il ne fut pas difficile de remarquer que ce n'étoit point un récit fidéle de ce qui s'étoit dit de vive voix, mais un Ouvrage étudié & rajusté sur la lecture du récit de M. de Meaux, qui donna ensuite au public des Reflexions sur une Réponse de ce Ministre. Le livre est imprimé à Paris, chez la veuve Mabre Cramoisy.

On doit ici à la mémoire de M. Claude quelques éclaircissemens, afin que la postérité porte de lui un jugement plus équitable, que celui qu'elle pourroit former sur le rapport de ceux, qu'un intérêt de parti peut avoir engagez à obscurcir, ou à dissimuler son merite. Il est certain que M. Claude avoit un génie profond & élevé, & une imagination riche & féconde. Son stile étoit majestueux, & toujours proportionné à la grandeur des matieres qu'il a traitées. Ses Ouvrages paroissoient bien méditez, & l'on y voyoit regner par tout une force & une beauté de raisonnement peu communes. Il s'étoit formé un systéme, dont il ne s'écartoit point, & il bâtissoit constamment sur les mêmes principes. Bien loin que son principal caractère fût d'être *un habile Sophiste & un adroit Declamateur*, l'on voit éclater dans ses Ecrits les plus pures lumieres du bon sens & de la raison. Tout y est judicieux, & son stile exact & serré ne sent nullement la déclamation. Du reste, sa vie a été si pure, que ses ennemis mêmes, contre qui il a tant combatu pour la défense de son parti, ne lui ont reproché que ses prétendues erreurs. La distinction où il étoit parmi les Protestans en France, dont il a été l'un des plus fermes appuis, l'a souvent exposé au ressentiment de la Cour. La vigueur avec laquelle il s'opposa au projet de réunion, sous le prétexte duquel l'on vouloit ruiner la Religion Protestante en France, lui attira un Arrêt du Conseil, qui l'arracha à l'Eglise de Nîmes. Il se rendit à la Cour, pour faire révoquer cet Arrêt : mais il ne put rien obtenir ; & il songeoit si peu à entrer dans le dessein de réunion, dont il pénetroit l'artifice, ni à se ménager, qu'il publia alors son premier Ouvrage contre M. Arnaud. La maniere dont il y attaqua l'Eglise Romaine, faisoit assez voir l'éloignement où il étoit de se joindre avec elle dans une même Communion. Son second Ouvrage qu'il préparoit contre M. Arnaud fit tomber sur lui un second orage. Ceux qui s'intéressoient à la réputation de M. Arnaud, en furent allarmez ; & pour interrompre le travail de M. Claude, ils le firent chasser de l'église de Montauban, où il avoit été appellé, aprés qu'il se vit exclus de toute espérance de retour à Nîmes. Mais cette nouvelle disgrace & cette machine secrette du Parti Janseniste, contribua à sa gloire. Les Jésuites, qui n'étoient pas fâchez de la mortification que M. Arnaud alloit recevoir par la Replique de M. Claude, en firent relâcher l'impression que les amis de M. Arnaud avoient fait arrêter. Le bruit qu'elle fit dans le monde, fit jetter les yeux sur lui, pour remplir la Chaire de Charenton. Dans cette place, où il se distingua extrémement, ses Sermons aussi bien que ses Ouvrages lui aquirent cette grande réputation qui rendra son nom immortel. Si ses Sermons n'étoient pas brillans ni fleuris, ils étoient remplis d'une Théologie profonde & soutenue d'une éloquence grave & vigoureuse. Il y a même, une infinité de traits vifs & animez, qui ne sentent ni la secheresse ni la pesanteur, qui accompagnent d'ordinaire le stile dogmatique, & l'on s'apperçoit aisément que la lecture n'en diminue point la beauté ni le prix. Enfin, la conduite de M. Claude fut droite & ferme, au milieu des grandes agitations des églises de France, dont il étoit le conseil, & dont il sentoit tous les malheurs. Il n'étoit point capable de l'obliquité de demander des Conferences, pour s'en faire honneur, ni encore moins pour se faire acheter. Ce sont des faits que l'on a inventez, pour noircir sa réputation. Quant à la Conférence qu'il eut avec M. l'Evêque de Condom, qui depuis l'a été de Meaux, il la refusa long-tems aux sollicitations de Mademoiselle de Duras, qui étant résolue de changer de Religion, ne la demandoit que pour faire de l'éclat, & pour rendre son changement plus plausible, en publiant qu'on ne l'avoit pas satisfaite. Comme chacun des Combattans en a publié un récit, c'est au public à juger à qui appartient la victoire. A l'égard de la Conference qu'on suppose qu'il voulut avoir avec M. l'Archevêque de Paris, afin d'en tirer de la gloire, c'est à quoi M. Claude ne pensa jamais. Il est vrai qu'un Ecclesiastique, poussé par un zele indiscret, voulut lier une Dispute entre ce Prélat & M. Claude, & que M. l'Archevêque eut pour cet Ecclesiastique, la complaisance d'obtenir une Lettre de Cachet, afin d'y contraindre M. Claude. Mais M. Claude, qui regarda cette démarche comme un piége qu'on lui tendoit, s'en plaignit à M. de Ruvigni, & M. de Ruvigni à M. l'Archevêque, lequel rejetta tout ce qui s'étoit passé sur les importunitez de l'Ecclésiastique, qui s'étoit imaginé d'en tirer de grands avantages. Il est facile de juger que M. Claude n'avoit garde de donner tant de prise sur lui, en faisant toutes ces avances. On ne se joue pas impunément de la Cour, ni d'un Prélat de cette considération. Outre les Ouvrages de M. Claude, dont il a été fait mention cy-dessus, il publia encore lui même *les Plaintes des Protestans*. C'est une espéce de Protestation contre la révocation de l'Edit de Nantes & des privileges accordez en France aux Réformez. Depuis sa mort, nous avons eu par les soins de son fils cinq tomes de ses Oeuvres Posthumes. Le premier comprend un *Traité de l'Eucharistie* & un *Traité de la composition d'un Sermon*. Des quatre autres, deux contiennent un *Traité de Jesus-Christ*, le troisiéme renferme quelques Dissertations *sur le Péché contre le Saint Esprit*, *sur la Justification*, *sur la Chûte des Anges*, &c. le dernier est un volume de Lettres. * *Abbregé de la Vie de M. Claude par* M. de la Devaize. *Histoire des Ouvrages des Savans du mois de decembre*, 1689.

CLAUDE (Jean-Jacques) fils d'Isaac Claude & petit fils du celébre Jean Claude, dont il a été parlé dans l'article précédent, naquit à la Haye le 16 janvier 1684. Dès son enfance, il marqua une grande inclination pour l'étude. Il fit ses Humanitez à Utrecht, après quoi il étudia les Belles Lettres & les Antiquitez sous M. Burman qui lui donna une grande connoissance des bons livres. Il perdit son pere deux ans aprés qu'on l'eut envoyé à Utrecht, mais aprés cette perte il retrouva heureusement dans M. David Martin son cousin & son Tuteur tout ce qu'il avoit perdu par la mort de son pére. En 1702, il fit imprimer un Traité sur la maniere de saluer des Anciens, & une Dissertation sur les Nourrices & les Pédagogues, sous ce titre, *Joh. Jacobi Claudii Dissertatio de Salutationibus Veterum ; cui addita est Diatribe de Nutricibus & Pædagogis*. Cet Ouvrage valut à son Auteur la gloire d'être mis au rang des jeunes gens qui se sont rendus celébres par leurs études. M. Martin le détermina adroitement à préferer l'étude de la Théologie à celle des Belles Lettres qui faisoient toute sa passion. Malgré la foiblesse de sa santé, il fit tant de progrés dans la Théologie, qu'au bout de trois ans, c'est à dire, en 1706, il fut reçu Ministre au Synode de Déventer, avec beaucoup d'applaudissement. Il fit un voyage en 1710 en Angleterre, où l'Eglise de Londres le retint pour remplacer M. Primerose que son grand âge mettoit hors d'état de servir. L'Eglise de la Haye avoit des vues sur J. Jaques Claude, & l'avoit fait solliciter ; mais il se détermina en faveur de l'Eglise de Londres, où il fut installé le onziéme février 1711. Il se fit également aimer & estimer par ses lumiéres & par ses mœurs. Un heureux mélange de douceur & de majesté faisoit son caractére dominant dans la Prédication, il ne couroit point aprés le brillant & le sublime pour leur sacrifier le vrai & le solide. Il résistoit sans peine à la demangeaison de paroître savant, son stile étoit net & pur, ses expressions naturelles & jamais recherchées. Il excelloit dans l'art de porter au cœur les véritez qu'il annonçoit, & comme il en étoit pénetré, il réüssissoit à toucher ses Auditeurs, & il savoit donner, par son action, de la grace aux choses les plus communes. Dans les conversations particuliéres il ne parloit jamais de la Religion qu'avec respect, & il souffroit quand on en parloit autrement devant lui. Etant allé à la campagne assister son frére unique attaqué de la petite verole, il la gagna auprés de lui & il en mourut à Londres le septiéme mars 1712, extrémement regretté de son troupeau. Son frére a fait imprimer un volume de ses Sermons. * *La Vie de M. Claude à la tête de ses Sermons*.

CLAUDE. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous le nom de *Claude* doit se chercher sous celui de *Claudius*.

* CLAUDE, de Marseille, fut un habile Peintre en vitres. Le Pape Jules II le fit venir à Rome pour travailler aux vitres du Vatican, mais Claude mourut incontinent aprés être arrivé à Rome. * Felibien, *Entretiens sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret*. 2. *p*. 341. *édit*. de Trevoux, 1725.

* CLAUDE BERGER naquit le 20 janvier 1679, de *Claude* Berger, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris. Il se destina à suivre la profession de son pere, & pendant qu'il étoit sur les bancs de la Faculté, il soutint sous la présidence de M. Fagon, premier Medecin, une Thése contre l'usage du tabac, dont le stile & l'erudition furent également admirez, & les préceptes fort peu suivis. Quoique M. Berger fût allié de M. Fagon, & d'assez prés, ce fut à l'occasion de cette Thése que M. Fagon vint à le connoître plus particuliérement qu'il n'avoit fait jusqu'alors, & il lui accorda une amitié & une protection que l'alliance seule n'auroient pas obtenues de lui. M. Berger travailla longtems à l'étude des Plantes sous M. de Tournefort, & mérita que ce grand Botaniste le fit entrer en qualité de son Eléve dans l'Académie des Sciences, lorsqu'elle se renouvella en 1699. Depuis, par certains engagemens qui se firent dans la compagnie, il devint Eléve de M. Homberg. Il parut également propre à remplir un jour une premiere place, soit dans la Botanique, soit dans la Chymie. Mais differentes occupations le détournérent des fonctions que l'Academie demande. Ayant été reçu Docteur en Medecine, il fut obligé d'en professer un Cours aux Ecoles de Paris pendant deux ans, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. D'ailleurs son père, bon Praticien, & des plus employez, le menoit avec lui chez ses Malades & l'instruisoit par son exemple, & par l'observation de la Nature même, leçon plus efficace & plus animée que toutes celles que l'on prend dans les livres : & comme ce pére à cause de ses indispositions passa les deux derniéres années de sa vie sans sortir de chez lui, il exerçoit encore la Medecine par son fils qu'il envoyoit chargé de ses ordres, & éclairé de ses vues. Aussi aprés sa mort qui arriva en 1705, le fils succéda à la confiance que l'on avoit pour le pére, & se trouva fort employé, presque à titre héréditaire. Enfin M. Fagon qui avoit la Chaire de Professeur en Chymie au Jardin Royal, & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea M. Berger en 1709, & aprés lui avoir continué cet emploi les deux années suivantes par commission, il crut que la maniere dont il s'en étoit aquité, méritoit qu'il lui en fit obtenir du Roi la survivance, grace qu'il eut d'autant moins demandée pour un sujet mediocrement digne, que l'on savoit qu'il avoit toujours été fort jaloux de l'honneur de cette place. Tout ce qui rendoit M. Berger peu exact aux devoirs à l'Académie, ne laissoit pas de le disposer à devenir grand Academicien, & apparemment la Compagnie eût profité de ces occupations même qui ne la regardoient pas, mais la complexion délicate dont il étoit, succomba à ses differens travaux. Son poûmon fut attaqué, & il mourut le 22 mai 1712. M. de la Carliere, premier Medecin de Mgr le Duc de Berry, & trés célébre dans son Art, l'avoit choisi pour lui donner sa fille unique, & c'est encore une partie de la gloire de M. Berger, que toutes les circonstances de cette espéce d'adoption.

CLAUDE GOUDIMEL. *Voyez* GOUDIMEL.

CLAUDIA, Vierge Vestale parmi les Romains, étant accusée d'inceste, parce qu'elle employoit trop de tems à se parer, fut justifiée par un prodige. Dans le tems qu'Annibal ravageoit l'Italie, vers l'an de Rome 537, & avant J. C. 217, on avoit appris dans les livres de la Sybille, que la statue de Cybéle devoit être amenée de Pessinunte à Rome ; mais comme on vouloit la faire monter par le Tibre, le vaisseau qui la portoit s'arrêta, & ne put être ébranlé par tous les efforts des Matelots. On sut cependant que le vaisseau ne pouvoit être remué que par une fille chaste. Alors Claudia pria la Déesse, que si elle avoit quelque connoissance de sa vertu, il lui plût de la favoriser. Aussi-tôt, avec sa ceinture seule, elle entraîna le vaisseau qui portoit la statue. Une autre fois, voyant qu'un Tribun du peuple, prévenu de haine contre son pere, vouloit avec violence l'arracher de son char triomphal, elle y accourut, & s'opposa avec tant de courage aux efforts de ce Magistrat que malgré lui, son pere alla triomphant jusqu'au Capitole. * Tite-Live, *l*. 39. *ch*. 14. Ovide, *Fastes*, *l*. 4.

CLAUDIA, que quelques uns confondent sans raison avec celle dont nous venons de parler, étoit sœur de P. Claudius Pulcher, qui l'an 505 de Rome, & 249. avant J. C. perdit contre les Carthaginois une bataille navale, dans laquelle périt un trés grand nombre de Romains. On dit que cette Dame se trouvant incommodée de la foule du peuple, qui la pressoit à la sortie du théâtre, *Plût aux Dieux*, dit-elle, *que mon frére vécût encore*, *& qu'il eût une autre flotte à commander !* ce qui fut cause qu'on la mit à l'amende. Aurelius Victor, *ch*. 46, en parle dans les Eloges des Hommes Illustres, que quelques uns attribuent à Cornelius Népos, à Suetone ou à Pline *le Jeune*. * Valére Maxime, *l*. 5, *c*. 4. *Ex*. 6.

CLAUDIA, (Junia) fille de M. Junius Silanus, & premiere femme de *Caius Caligula*, mourut peu de tems aprés l'avoir épousée. * Tacite, *Annal*. *l*. 6.

CLAUDIA, niéce de l'Empereur *Claude* II, mére de l'Empereur *Constance* Chlore, & ayeule du grand *Constantin*. * Trebellius Pollio, *in Vita Claudii*.

CLAUDIA, sœur de l'Empereur Probe dans le troisiéme siecle.

CLAUDIA RUFINA, native de la Grande Bretagne, vivoit

vivoit vers l'an centiéme de l'Ere Chrétienne, & fut célébre, par son esprit. Quelques uns croyent qu'elle étoit Chrétienne & que c'est la même dont parle saint Paul sur la fin de la seconde Epître à Timothée. *Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & omnes fratres.* On pretend qu'elle etoit parente de l'Empereur Rufus Pudens, qu'on veut être le même dont parle S. Paul. Le Martyrologe Romain fait mention, au 19 mai, de Pudens, & de Pudentiane sa fille. Celle-ci souffrit le martyre, vers l'an 140. La Chronologie est differente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia. Il est sûr, que Martial fait mention de leur mariage dans une de ses Epigrammes qui commence ainsi,

> Claudia, *Rufe, meo nupsit peregrina* Pudenti,
> *Macte esto tadis, ô Hymenae, tuis, &c.*

Dans une autre Epigramme il parle du païs de Claudia:

> *Claudia caeruleis cum sit Rufina Britannis.*
> *Edita, cur Latiae pectora plebis habet?*
> *Quale decus formae? Romanam credere matres*
> *Italides possunt, Atthides esse suam, &c.*

On ajoûte que Claudia avoit beaucuop d'esprit & qu'elle composa quelques Ouvrages en vers. * Martial, *l.* 4. *Epigr.* 13: & *l.* 11. *Epigr.* 54. Baronius, *in Annal. A.C.* 160. & *in mense Martio*. Surius, *ad diem* 19 *maii*. Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CLAUDIANISTES, certaine Secte d'Hérétiques, venue des Donatistes, qui firent une Eglise à part, comme les Rogatistes, que S. Augustin appelle *un morceau coupé d'un autre morceau*. Les premiers eurent ce nom d'un certain Claude, comme les autres le tirérent de Rogatus Maurus. Ce qui se prouve par l'Epître Synodale du Concile des Cavernes de Sitze, qui fut tenu par ces Schismatiques. * S. Augustin, *sur le Pseaume* 36.

CLAUDIEN, (Claudianus) Poëte Latin, vivoit dans le quatriéme siécle, sous l'Empire de Théodose; & de ses fils Arcadius & Honorius. Plusieurs Savans croyent qu'il étoit Egyptien, natif de Canope; ce que Crinitus juge être inconteстable, après ce que Claudien avoue de lui même, *Carm.* 43. *ad Gennadium Ex-Proconsule*, v. 3.

> *Grajorum populis & nostro cognite Nilo.*

Cependant ce sentiment n'est pas le plus universel. Car plusieurs le font Espagnol; & Pétrarque, Ange Politien & Landini ont cru qu'il étoit originaire de Florence. D'autres assurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de sa naissance, fondez sur ce que la famille des Claudiens a été illustre dans cette ville, & féconde en beaux esprits. Quoiqu'il en soit, Claudien étoit Payen, & florissoit sous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius qui lui firent dresser dans Rome une statue après sa mort, avec cette inscription, TRIBUNUS: NOTARIUS: INTER CAETERAS INGENTES ARTES DE GLORIOSISSIMUS POETARUM. Il a écrit un Poëme du ravissement de Proserpine en trois Livres; deux d'Invectives contre Rufin; deux contre Eutrope, & plusieurs autres. Quant au Poëme de JESUS-CHRIST qui paroît sous son nom, il n'est pas de lui. Quelques uns l'attribuent au Pape Damase, & quand il porteroit le nom de Claudien, il seroit d'un Claudien surnommé Mamertus, qui vivoit sous l'Empereur Zenon. Jules César Scaliger dit dans sa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de noblesse de sa matiere, & qu'il a supplée à ses defauts par la fertilité de son esprit. Claudien est sans contredit le premier de tous les Poëtes, qui ont paru depuis le siecle heureux d'Auguste; & Marc-Antoine Sabellic, semble avoir eu raison de dire, qu'il est le dernier des anciens Poëtes, & le premier des nouveaux. Godeau après divers autres Critiques l'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de suivre & d'imiter Virgile, il est celui qui approche le plus de la majesté de ce Poëte, & qui se sent le moins de la corruption de son siécle. Un Critique Ecossois préfére sans façon Claudien à Virgile; mais sans donner dans l'hyperbole, il faut convenir premiérement, que pour ce qui regarde *le génie*, il l'avoit admirable. Crinitus témoigne, qu'il semble être formé de la nature même pour la Poësie, & qu'il y étoit heureusement porté. La plupart des Critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs Ecclésiastiques même, tels qu'Orose & Paul Diacre, ne lui ont pas refusé cette gloire. Louis Vivés dit, que Claudien étoit né Poëte, qu'il possédoit l'esprit poëtique dans toute sa plénitude, & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthousiasme. C'est ce qu'ont aussi reconnu Buchanan, Juste-Lipse, Contarini, Hankius. En second lieu, pour *la science*, c'est à dire, pour les qualitez que Claudien avoit aquises pour la Poësie; car il s'étoit rendu habile dans la science des choses naturelles, dans celle des loix & de la Jurisprudence, & dans celle de l'Art Militaire. M. Baillet croit que Claudien étoit savant en Poëte, c'est à dire; que sans approfondir toutes ces connoissances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'accessoire de sa profession principale; peut être même ne les avoit-il étudiées que dans son Homére & dans Virgile. En troisiéme lieu, pour ce qui est du *stile* de Claudien, la plupart des Critiques conviennent qu'il est beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'est de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualitez, qui se trouvent rarement unies ensemble dans les autres Poëtes. Quelques Critiques modernes cependant ont trouvé que sa Latinité n'est pas assez pure. Un Auteur du Port-Royal dit qu'il a trop de saillies de jeunesse, & qu'il est trop enflé. Les P. Briet & Rapin Jésuites, ont remarqué après lui la même chose. Ce Poëte, dit le Giraldi, commence un sujet avec beaucoup de feu & de courage, mais le vent lui manque, & il est rare, selon lui, que la fin de ses piéces réponde à leur commencement. En quatriéme lieu, entre les diverses piéces de Poësie que Claudien a publiées, les *Invectives* contre Rufin & contre Eutrope, sont les plus belles au jugement de M. Godeau: selon lui on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Après ces piéces, il n'y en a pas de plus estimée que le Poëme de *l'Enlevement de Proserpine*. Le Poëme *du Consulat d'Honorius* marche après. Il est bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la Poësie une espéce de nouveauté, dont on n'avoit point encore eu d'exemple ailleurs que dans Perse: c'est de mettre des Préfaces à la tête de chaque Ouvrage, comme il a fait à la plupart des siens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinsius le fils est la meilleure: celle de Barthius est aussi fort bonne; mais le Commentaire est un peu trop long. Il ne faut pas oublier celle de Guillaume Pyrrhon *in usum Delphini*. * S. Augustin, *de la Cité de Dieu*. *l.* 5. *c.* 26. Orose, *l.* 7. *c.* 35. Prosper, *in Chron.* Suidas. Scaliger, *Poët. l.* 6. Lilius Giraldus, *Dial.* 4. *de Poët.* Vossius. Marc-Antoine Sabellic, *Ven. Ennead. Hist.* 7. *l.* 9. Antoine Godeau, *Histoire de l'Eglise, fin du IV siécle*. Petrus Crinitus, *de Vit. Poëtar. l.* 1. *c.* 85. Juste Lipse, 1. *de admirandis seu de magnitud. Rom. c.* 1. George Buchanan, *in Dialog. de jure regni apud Scotos post historiam suam*. Le P. Fabri, *l.* 3. *Ing.* 5. *c.* 1. *Delectus Epigram*, par un Auteur de Port-Royal, *in Dissert. Pralim. de Epigr.* Le Pére Rapin, *Reflexions particuliéres sur la Poëtique, partie* 2. *Reflex. XIV. & XV. Consultez* particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins tome* 6. *p.* 483; ou *tome* 3. *partie* 1. *p.* 397. *n.* 1184. édit. d'Amsterdam, 1725, où l'on trouve dans un ordre exact tout ceux qui ont porté leur jugement sur les Ouvrages de Claudien.

CLAUDIEN MAMERT, en Latin *Mamertus & Mamercus*, frére de Mamert Evêque de Vienne, & son Vicaire, vivoit dans le cinquiéme siécle, environ l'an 460. Il composa trois livres de l'Etat de l'Ame, qu'il dédia à Sidonius Apollinaris, le quel en parle comme d'un homme excellent par sa doctrine & par sa piété. Il entreprit cet Ouvrage, pour refuter le livre que Fauste Evêque de Riez faisoit courir sans nom, & dans lequel il s'efforçoit de prouver, qu'il n'y avoit point de créatures incorporelles, & par conséquent que l'ame n'étoit pas une substance spirituelle, d'où il s'ensuivoit qu'elle étoit mortelle. On lui attribue un Poëme, dans lequel il fait voir, que les Poëtes Chrétiens doivent quitter les sujets profanes, pour chanter des Histoires & des choses sacrées. Gennade assure que l'Hymne de la Croix, *Pange lingua gloriosi pralium certaminis*, est de lui. L'ancien Scholiaste l'en fait aussi Auteur, & il y a bien de l'apparence que c'est cette Hymne, dont Sidonius fait l'éloge dans l'Epître troisiéme du IV livre. Ainsi il y a beaucoup plus de raison de l'attribuer à Claudien Mamert qu'à Vénance Fortunat. * Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epist.* 3. 11, &c. avec les Notes du P. Sirmond. Gennade, *c.* 83. Bellarmin, *des Ecriv. Ecclés.* Trithéme, *au Catal.* Baronius, *A.C.* 460. *n.* 37. tome 4. *Biblioth. Sanct. Patrum*, édit. de 1624, &c.

CLAUDIN (Jules César) Médecin de Bologne, florissoit en 1574. Il a publié un Livre *des jours Critiques*; *La Defense des Médecins Galénistes contre* A. Sala; *Des Conflits de Medecine*; *L'Empirique raisonnable*, &c. * Bumaldus, *Bibliotheca Bononiensis*.

* CLAUDIN le JEUNE, de Valenciennes, excellent Musicien du XVI siécle du tems de François I, & de plusieurs Rois ses sucesseurs, vivoit encore en 1598, si l'on peut s'en rapporter à son portrait qui se trouve à la tête de ses Pseaumes à quatre & cinq parties, donnez au public en 1635 par Justus Livius, Libraire de Leyden. Claudin le Jeune aquit tant de reputation dans son Art, qu'on l'appelloit le Phénix ou l'honneur des Musiciens. On a fait plusieurs vers à sa louange dont nous ne rapporterons que ce quatrain,

> *Qui son esprit ne satisfait*
> *En tes chants si pleins de merveilles;*
> *S'il n'est un âne tout à fait*
> *Il en a du moins les oreilles,*

Les Pseaumes qu'il a mis en Musique à quatre & cinq parties ont été imprimez plusieurs fois: mais l'une des plus anciennes éditions, est celle de 1627; à Genéve chez Jean de Tournes publiée par *Cécile* le Jeune, sœur de Claudin, laquelle les dédia au Duc de Bouillon, Prince souverain de Sedan.

CLAUDINE, célébre par ses Poësies, *Voyez* l'article de COLLETET.

CLAUDIUS, nom de l'illustre famille des Claudiens à Rome. Elle descendoit d'Appius Clausus, ou CLAUDIUS, de Régille, ville des Sabins, qui s'étoit venu établir à Rome, & dont les Descendans y remplirent les premiéres charges. Nous parlerons des plus considérables dans leurs articles séparez, & nous nous contenterons de dire, que les Fastes Consulaires sont remplis des noms des Claudiens qui ont exercé le Consulat. Tels sont APPIUS CLAUDIUS CRASSUS l'an 405 de Rome, & 348 avant J. C. avec L. Furius Camillus: Un autre l'an 611 de Rome, & 143 ans avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus: APPIUS CLAUDIUS LENTULUS, l'an 624 de Rome, & 130 ans avant l'Ere Chrétienne, avec Perpenna, &c.

CLAUDIUS, ou CLAUSUS (Appius) Sénateur & Consul Romain, étoit de Régille, ville des Sabins. Ce peuple avoit résolu de faire la guerre aux Romains. Appius Clausus s'y opposa, fut traité de lâche & de traître, & se vit contraint de se retirer à Rome. Ce fut l'an 250 de la fondation de cette ville, 504 avant J. C. sous le quatriéme consulat de Valérius Publicola, & le second de Lucrétius. Appius fut reçu dans le Sénat au nombre des Sénateurs. Il changea son nom de Clausus en celui de Claudius, & fut Chef de la famille Claudienne, qui a été depuis très illustre à Rome. Le Sénat lui fit donner cinq arpens de terre sur les bords du Téveron, & deux arpens à ceux qui l'avoient suivi. Ils étoient près de cinq mille personnes, & on les avoit déja naturalisez, par la qualité de Bourgeois Romains. Appius Claudius eut ensuite beaucoup de part dans les affaires de la République; mais il étoit d'un naturel chagrin, & extrémement fier: ce qui lui attira la haine du peuple, parce qu'il s'opposoit sévérement à ses desseins tumultueux. L'an 260 de Rome, & avant J. C. 494, il fut fait Consul avec P. Servilius Priscus; & cette année très heureuse pour la République naissante, fut marquée par la défaite des Volsques. Appius Claudius les vainquit, & après cet exploit fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoutant cette peine à celle que la fortune des armes leur avoit fait souffrir, pour avoir violé les tréves & la foi des traitez, dont la vie des ôtages devoit répondre. A. Virginius Tricostus, & T. Veturius Géminus furent Consuls en 261, après Claudius. Celui ci les accusa de négligence, & fit créer Dictateur M. Valérius, frére de Publicola. Depuis, la ville de Rome fut exposée à de grandes séditions au sujet du partage des terres. Appius Claudius, qui étoit le plus passionné des Sénateurs contre les Plebeiens, fut fait une seconde fois Consul avec Q. Barbatus Capitolinus en 284, & 470 ans avant J. C. Le Tribun Victorius ou Lictorius, qui étoit un esprit violent, porta le peuple à la revolte, & les Volsques, secondez des Æques, prirent les armes contre les Romains. Claudius eut du dessous en cette expédition. Sa séverité étoit tellement détestée des Soldats qu'ils souffrirent volontiers leur défaite, & témoignérent même une maligne joye, de ce que la honte en retomboit sur le Consul. Au commencement de l'an 284, les Tribuns accusérent Appius Claudius de mépriser le peuple Romain, de causer des séditions, d'avoir fait assassiner Génutius, qui étoit de leur corps, & d'avoir malicieusement contribué à sa derniére défaite. Il comparut sans rien rabattre de sa fierté ordinaire, ce qui surprit beaucoup ses accusateurs & ses Juges, de sorte que quelque résolution qu'ils eussent prise de le perdre, son affaire fut renvoyée à une autre assemblée. Quelques jours après il tomba malade, & mourut dans le même tems. D'autres disent, qu'il se fit mourir lui même, pour éviter l'infamie qui le menaçoit. Mais quoique le peuple le haït mortellement, il ne fit point passer sa haine jusques à sa mémoire. Il consentit qu'on lui fit les obseques qu'on avoit accoutumé de faire à des personnes de sa qualité, & il écouta même, comme dit Tite Live, son Oraison funébre, malgré l'opposition des Tribuns. * Plutarque, *in Vita Publicola*. Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Sénateur Romain, fils de ce premier, se laissa séduire à l'amour & à l'ambition, & commit des crimes qui lui coutérent l'honneur & la vie. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit ce même Appius Claudius, qui fut Consul l'an 295 de Rome, & 459 avant J. C. avec Valérius Publicola II, auquel après sa mort, on substitua Quintius Cincinnatus. Mais il y a apparence que c'étoit son frére. Car ce Consul de l'année 295, est surnommé *Sabinus Regillensis*, & celui dont nous parlons présentement, est surnommé *Crassinus*. L'an 300 de Rome, & 454 avant J. C. on envoya en Grece trois Ambassadeurs pour apprendre les loix de ce païs, dont on composa depuis celles des douze Tables. Ils revinrent en 302, & alors le Sénat ordonna que pour l'année suivante on choisiroit quelques personnes prudentes, pour gouverner la ville en la place des Consuls. On prit dix Sénateurs qu'on nomma Décemvirs, & qui eurent toute l'autorité en 303 & 304. Cependant on n'eut pas sujet de se louer de leur conduite. Car Appius Claudius qui étoit du nombre de ces Décemvirs, fit assassiner Lucius Siccius Dentatus, qui pendant 40 ans avoit rendu de grands services à la République. Lucius Virginius, Tribun militaire, avoit une fille très-belle, très-sage & très vertueuse, appellée Virginie & fiancée avec Lucius Icilius, qui avoit été Tribun du peuple. La beauté de cette fille charma tellement Appius Claudius, qu'il n'épargna ni offres, ni menaces, pour la séduire. Mais n'en ayant pu venir à bout, il aposta un certain M. Claudius, qui demanda Virginie, comme Esclave fugitive, supposant qu'elle étoit née dans sa maison d'une de ses Esclaves, qui l'avoit vendue secretement à Numitoria, femme de Virginius. Ce procès se poursuivit devant Appius Claudius, Juge de ces sortes d'affaires. Il ajugea

ges Virginie ou Demandeur par provision, jusqu'à ce que cette affaire pût être jugée définitivement. Virginius au desespoir de voir sa fille traînée comme une Esclave fugitive, & étant persuadé que la mort étoit préférable à l'esclavage, prit un couteau sur le banc d'un boucher, & le plongea dans le sein de Virginie. *Reçois*, dit-il, *ma fille, le secours que je te puis donner contre le Tyran*. Cette affaire émut le peuple & l'armée, & Rome se vit dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru. Valerius & Horatius, que leur vertu faisoit respecter du peuple & du Sénat, entreprirent d'appaiser cette émotion. Ils en vinrent à bout, & l'ancien gouvernement Consulaire fut rétabli. L'année d'après c'est-à-dire, en 305, Virginius accusa Appius Claudius de l'injustice qu'il avoit faite à sa fille. L'accusé fut mis en prison, quoiqu'il en eût appellé au peuple; & pressé des remords de sa conscience, il se punit lui-même avec du poison, l'an de Rome 305, & avant J. C. 449. Ciceron a parlé de cette Histoire de Virginie & d'Appius. Pomponius ajoûte que ce dernier étoit un savant Jurisconsulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux Loix des douze Tables. * Ciceron, *l. 2. De Finibus*. Pomponius, *Digestorum l. 1. Tit. 2. De Origine Juris*. Denys d'Halicarnasse. Tite Live, Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Dictateur Romain, étoit de la même famille des Claudiens. L'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, sous le Consulat de Q. Servilius Hala ou Ahala, & de L. Genucius Aventinensis, les Herniques prirent les armes contre les Romains. La conduite de cette guerre fut donnée au dernier des Consuls, qui tomba dans une embuscade que les ennemis lui dresserent, & qui fut tué en combattant vaillamment. Les Herniques devenus hardis par ce succès, attaquerent le camp du Consul, où commandoit C. Sulpitius, son Lieutenant; mais ils furent repoussés avec perte. Dans cet extrémité, le Sénat fit nommer Dictateur Appius Claudius. Il leva de nouvelles troupes, se mit en campagne, & alla joindre l'armée de Sulpitius. Quelque tems après, il donna bataille aux Herniques, & la gagna veritablement; mais il y perdit une grande partie de ses troupes. Appius Claudius eut depuis d'autres emplois dans la République, & fut un des plus violens partisans des Patriciens contre les Plébeïens. Cette passion étoit naturelle dans cette famille, & se transmettoit de pere en fils. * Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) surnommé *Cæcus* ou *l'Aveugle*, fut Censeur, l'an 441 de Rome, & 313 avant J. C. avec L. Plautius. Durant ce tems, il fit paver le grand chemin, qu'on appella de son nom, la voye Appienne, *Via Appia*, & fit aussi faire un canal qui portoit son nom, & qu'on appella *Aqua Claudia*. Ce canal conduisoit des eaux vives dans la ville de Rome, & même jusques sur le Mont-Aventin. Appius eut seul l'Intendance de ces ouvrages; car C. Plautius, par incapacité ou par négligence, lui laissa la conduite de toutes choses. D'autres disent que Plautius fut déposé, pour avoir fait un mauvais choix de Sénateurs. Appius Claudius fut depuis Consul, l'an 447 de Rome, & 307 avant Jesus Christ, avec L. Volumnius Violens ou Flamma, qui fit la guerre aux Salentins. Ce Volumnius étoit Plebeïen, & la famille des Claudiens étoit Patricienne, & très opposée au peuple. Appius Claudius eut encore le chagrin de se voir Consul avec le même Volumnius, l'an 458 de Rome. Dans le département des affaires de la guerre, Claudius eut ordre de commander l'armée contre les Toscans & les Samnites unis ensemble. Mais il se vit extrêmement pressé, & Volumnius en étant informé, vint à son secours. Claudius en fut fâché: cet esprit fier eût mieux aimé perir avec son armée, que d'être secouru par un Plebeïen. Cependant, il fut contraint de souffrir que Volumnius le dégageât. Les ennemis donnérent une bataille, & ils la perdirent. Claudius eut un nouveau chagrin dans sa victoire, de ce que tout l'honneur de cette journée fut attribué à son Collegue. Etant fort âgé, il devint aveugle. Quelques uns ont dit, que ce fut une punition des Dieux, pour avoir voulu transferer à des Esclaves le soin de sacrifier à Hercule, qui avoit appartenu à la famille des Potitiens, laquelle étoit nouvellement éteinte. En l'an 475 de Rome, & 279 avant Jesus-Christ, Pyrrhus envoya à Rome Cyneas, l'un de ses Ministres, pour y proposer la paix au Sénat, espérant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter, & la présence de son armée feroient trouver cette proposition fort douce aux Romains. On déliberoit de cette importante affaire au Sénat, lorsqu'Appius Claudius s'y fit porter, & fit connoître aux moins éclairez, que la conjoncture présente rendoit cette paix extrêmement honteuse au peuple Romain. Ses remontrances l'emporterent, & firent rompre un traité qui auroit été honteux aux Romains. Ce qui a fait dire à Ovide, *Fast. l. 6. v. 203.*

Appius est auctor, Pyrrho qui pace negata
Multum animo vidit; lumina captus erat.

Il mourut peu de tems après. Il étoit fort habile dans la Jurisprudence Romaine, & Cicéron le met au nombre des anciens Orateurs Romains. * Tite-Live, *l. 12. & 13.* Florus. Plutarque.

CLAUDIUS, (Appius) fils d'Appius Claudius Cæcus, l'an 490 de Rome, & 264 avant J. C. fut élevé à la dignité de Consul avec M. Fulvius Flaccus. Les Mamertins ne pouvant plus ni supporter, ni secouer le joug des Carthaginois, envoyérent à Rome demander du secours. Le Senat accepta ce parti, pour avoir un prétexte de soumettre la Sicile, comme on avoit soumis le reste de l'Italie. Appius Claudius passa en Sicile, à la tête d'une armée florissante; & ce fut la premiere fois que la cavalerie Romaine passa la mer. Ce fut de même en cette occasion, qu'on donna à Appius Claudius le surnom de *Caudex*, à cause du soin qu'il eut de faire assembler en peu de tems les Navires, dont il avoit besoin pour son expédition. Car les Latins ont nommé *Caudex*, cet assemblage de plusieurs ais, dont on faisoit des vaisseaux de charge. Il debarqua, sans qu'on lui fît aucun obstacle, & se campa ensuite avec la même tranquillité. La grande réputation des Carthaginois, fit qu'il se tint d'abord serré; mais ce fut pour peu de tems, car ayant mis en fuite les troupes de Hieron & défait les Carthaginois, il demeura maître de la campagne. Avec cet avantage, il eut aussi la gloire d'avoir été le premier des Romains, qui ait remporté quelque victoire hors d'Italie. * Tite Live. Florus. Polybe.

☞ Quelques Auteurs, & entre autres Aurélius Victor ont cru que ce Consul étoit frére d'Appius Claudius Cæcus: il est pourtant certain que c'étoit son fils. D'autres l'ont confondu avec Appius Claudius, surnommé Rufus Crassus, qui avoit été Consul l'an 486 de Rome, & 268 ans avant Jesus Christ avec Sempronius Sapiens ou Sophus.

CLAUDIUS PULCHER, Consul Romain, étoit fils d'Appius Claudius *Cæcus*. Il fut Consul l'an 505 de la fondation de Rome, & 249 ans avant Jesus Christ; avec L. Julius Pullus, & perdit une bataille navale en Sicile, contre les Carthaginois. C. Attilius Regulus, & L. Manlius Vulso, Consuls en 504, avoient assiegé Lilybée en Sicile. Claudius Pulcher fit une autre entreprise sur *Drepanum*, aujourd'hui *Trapano*; mais Asdrubal Gouverneur de la place, en étant averti, l'attendit en bataille, à l'embouchure de son port. Claudius, quoique surpris de trouver les ennemis en si bonne posture, les attaqua inconsidérement, & Asdrubal, se servant de son avantage, coula à fond plusieurs des vaisseaux Romains & en prit quatre-vingts-treize, poursuivant les autres jusques auprès de Lilybée. On crut que le mépris que Claudius avoit fait des Auspices, lui avoit attiré ce châtiment. Car comme on lui présenta la cage où étoient les oiseaux sacrez, voyant qu'ils ne vouloient pas manger, il les jetta dans la mer: *qu'ils boivent*, dit-il, *puisqu'ils ne veulent pas manger*. Claudius étant retourné à Rome, fut déposé & condamné à l'amende: on l'obligea même de nommer un Dictateur. Mais méprisant le Senat, comme il avoit fait la Religion, il nomma Dictateur un certain C. Glaucia, qui étoit l'objet de la risée du peuple. Le Sénat contraignit ce dernier, à se déposer en faveur d'Attilius Collatinus. * Polybe, *l. 6.* Valére Maxime, *l. 1. ch. 4. Ex. 3. l. 8. c. 1. Ex. 4.* Suétone, *in Tiberio, c. 2.*

* CLAUDIUS (*Julius*) Auteur Grec, qui avoit écrit des Antiquitez de la Phénicie. *Etienne* de Byzance le cite souvent. L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, cite aussi un Claudius, qu'il nomme le Philosophe.

CLAUDIUS, noms de plusieurs grands hommes, qui ont vécu sous les Empereurs, dont la plûpart ne sont point de cette famille. *Voyez* leurs surnoms.

CLAUDIUS, certain Bandit qui pilloit la Judée & la Syrie & que l'Empereur Sévére faisoit poursuivre & chercher avec soin, vers l'an de Jesus Christ 200. Il eut l'audace, dans le même tems, de venir au camp de l'Empereur, suivi de quelques Cavaliers, d'approcher de lui, de le saluer, comme s'il eût été l'un de ses Tribuns, & ensuite il se retira, sans avoir été reconnu; de sorte qu'il fut impossible de le trouver. * Dion, *l. 75.*

CLAUDIUS HERMINIANUS, Intendant de Cappadoce pour les Romains, traita cruellement les Chrétiens, mais par un juste châtiment de Dieu, les vers le rongérent tout vivant. Il défendit autant qu'il le put, que cela ne fût publié, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouissent. Cela arriva l'an de Jesus Christ 208. * Tertullien, *ad Scapulam*.

CLAUDIUS VERUS, Archevêque de Vienne en Dauphiné, Prélat de grande vertu & de grande érudition, vivoit dans le IV siécle. Adon & Bede assûrent qu'il assista au premier Concile d'Arles, tenu l'an 314. Mais le Cardinal Baronius le nie, & dit que ce Claude qui se trouve en ce Concile, étoit un Prêtre que le Pape saint Sylvestre y avoit envoyé. Il faut remarquer que ce Claude de Vienne n'est pas le même que Claudien Prêtre de Vienne, frére de saint Mamert, comme quelques uns l'ont écrit. On dit qu'il mourut en 414. * Adon & Bede, *Chron.* Chorier, *des Archev. de Vienne*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CLAUDIUS MARIUS VICTOR, ou VICTORINUS, Rhéteur de Marseille vivoit dans le troisiéme siécle, vers l'an 425 au 430. Il fut un des plus célebres Poëtes de son tems. Nous avons de lui trois livres de vers Hexamétres, qu'il adresse à son fils Ætherius, où il raconte l'Histoire de la Genése, depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Sodome; & une Epître à Salomius, contre les mœurs corrompues de son siécle. Il parle dans cette derniére piéce des courses des Vandales, & autres Barbares dans les Gaules: ce qui fait voir qu'il vivoit dans le cinquiéme siécle. Aussi Gennade dit qu'il mourut sous l'empire de Theodose & de Valentinien. Gaspard Loesis lui attribue deux Poemes, que d'autres croyent être de Victorin de Pétaw. * Gennade, *Bibl. SS. PP. tome 8. c. 6. édit. 2.*

* CLAUDIUS MARIUS ARETIUS, Patrice & Noble de Syracuse, fut un très savant homme, sur tout dans les Belles Lettres, & se rendit célebre par ses Poësies Latines, Italiennes & Siciliennes. Il fut Historiographe de Charles-Quint, & donna d'éclatantes preuves de sa capacité. Ceux qui après lui ont travaillé à l'Histoire, se sont avantageusement servis des materiaux qu'il avoit amassez. Il florissoit vers l'an 1544. On a de lui, *de Situ Siciliæ liber; Hispaniæ Situs*, avec quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, tome 1. p. 141.* Gesneri *Biblioth.*

* CLAUDULFE, fils de saint Arnoul Evêque de Metz & de Dole, fut Domestique de Sigebert II, Roi d'Austrasie. Guillaume de Malmesburi & quelques autres lui donnent un fils nommé Martin, Duc des Austrasiens. Depuis, étant veuf, & âgé d'environ 46 ans, il fut élu Evêque de Metz & il gouverna très-sagement cette Eglise durant près de 40 ans. Il fut enterré à Metz dans l'Eglise des Apôtres. * Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France. Gall. Christ.* Adrien de Valois, *de Gest. Vet. Franc. tome 3.*

CLAVER, (Martin) Religieux de saint Augustin dans les Philippines, composa l'Histoire de son Ordre, de laquelle Nicolas Antonio fait mention dans sa *Bibliotheque d'Espagne*.

* CLAVER, (Jaques) Religieux de Rome, qui avoit du mérite, mais qui étoit furieusement avide de louanges, mourut en 1600. * Janus Nicius Erythræus en fait l'éloge, *Pinac. I. c. 3.*

CLAVIJO, village d'Espagne dans la vieille Castille, & au pais de la Rioja ou Rioxa. Ce fut en cet endroit que le Roi Ramire, I. du nom, défit les Maures & remporta sur eux une très grande victoire. * Baudrand. C'est aussi le nom d'une montagne.

CLAVIUS (Christophle) Jésuite Allemand, étoit de Bamberg, & dès son jeune âge entra chez les Jésuites, où il fit un grand progrès dans les Sciences. L'inclination qu'il sentoit pour les Mathématiques, fit qu'il s'y rendit très habile. Ses Supérieurs l'envoyerent à Rome, où il trouva des gens qui le considérérent comme l'Euclide de son siécle, & où il fut employé par le Pape Gregoire XIII, en 1581, & en 1582, pour la correction du Calendrier Romain. Joseph Scaliger & quelques autres ont critiqué avec aigreur ce nouveau Calendrier; que Clavius défendit contre eux. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, qu'on a recueillis en cinq volumes. Le premier contient ses Traitez, *Commentarius in Euclidis Elementa Geometrica, In Sphærica Theodosii; Sinuum, Tangentium & Secantium Ratio, Tractatus Triangulorum*. Le second, *Geometria practica; Arithmetica Practica; Algebra*. Le troisiéme comprend *Comment. in Sphæram Joan. de Sacro bosco; Astrolabium*. Ceux du quatriéme, sont *Gnomices Libri Octo; Fabrica & Usus instrumenti Horologiorum; nova Descriptio, &c.* Dans le cinquiéme tome, on a *Romani Calendarii à Gregorio XIII restituti Explicatio*. Il composa cet Ouvrage par ordre du Pape Clement VIII, & il y ajoûta *Computus Ecclesiasticus, Novi Calendarii Romani Apologia, & Appendix ad Apologiam*. Le Pére Christophle Clavius mourut à Rome, le sixiéme février de l'an 1612, âgé de 75 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Vossius, *de Scient. Math.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. &c.*

CLAVIUS (Servarius) *Voyez* CLEF (Servais de la)

CLAUSEMBOURG, que les Auteurs Latins nomment *Claudiopolis*, & ceux du païs *Colosvwar*, ville de Transsylvanie, avec titre d'Evêché, est situé au pié des montagnes, vers la frontiere de la Hongrie, & sur un petit ruisseau, dit *Kleen Samos*, c'est à dire, le petit Samos. La ville est grande & belle, à trois lieues de Varadin. Il y a une ancienne citadelle, & on y tient les Etats de la Transsylvanie. On croit que les anciens Saxons bâtirent Clausembourg. * Sanson.

CLAUSEN, bourg d'Allemagne dans le Tirol, situé sur un haut rocher, près de la riviere d'Eisako, entre Brixen & Bolzano, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniere. Il appartient à la Maison d'Autriche. * Maty. *Dict. Géogr.*

CLAUSENBOURG. *Voyez* CLAUSEMBOURG.

CLAUSER, (Conrad) Suisse du Canton de Zurich, mort vers l'an 1565. Il a traduit le Traité de la Nature des Dieux des Gentils, attribué au Philosophe Cornutus; des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, faits par un Auteur qu'il ne connoissoit pas, l'Histoire des Turcs par Chalcondyle; les Commentaires de Procope de Gaze sur les premiers livres de l'Ancien Testament, & quelques Ouvrages de saint Denys. Clauser a pris trop de licence dans toutes ses Traductions, & il a passé les bornes de la juste médiocrité. C'est à peu près le jugement qu'en porte M. Huet, dans son Traité *de Claris Interpretibus, l. 2. p. 169.* * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome 3. p. 418*; ou *tome 2. partie 3. p. 359. n. 852.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CLAUSSE, (Cosme) Seigneur de Marchaumont en Picardie, fut Secretaire des Dauphins, François & Henri, fils du Roi François I, & les servit avec tant de fidélité, que le dernier étant parvenu à la Couronne, le nomma Secretaire d'Etat, ou des Finances, comme on parloit alors. Il rendit de bons services; & après s'être trouvé en l'assemblée des Etats en 1557, il mourut l'année suivante.

I. Il eut pour ayeul JEAN Clausse, qui fut pourvû d'une charge de Correcteur des Comptes en avril 1500, & mourut le deuxiéme septembre 1504. Il épousa *Philippe* de Bailly, dont il eut ENGELBERT qui suit; & CôME Clausse, qui fit *la branche des Seigneurs de* MARCHAUMONT, *raportée ci-après*.

II. ENGELBERT Clausse, Seigneur de Mouchy, fut reçu Procureur du Roi en Cour d'Eglise au Châtelet de Paris en septembre 1524, puis Conseiller au Parlement en septembre 1537, & mourut le douziéme août 1545. Il épousa *Marie* le Fuzelier, dont il eut 1. *Cuthbert*, Seigneur de Mouchy, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, Seigneur de Mouchy après son frere, mort sans enfant, 3. *Jean*, Abbé de Toronet, Evêque de Senez, mort en 1587; 4. JACQUES qui suit; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *René* de Saint-Pére, Seigneur de Méré, Conseiller au Grand Conseil: 2. le dix-huitiéme mars 1555, à *Charles* de Pierre-vive, Seigneur de Lésigny, Maître d'Hôtel du Roi, & Thrésorier de France, laquelle vivoit en 1576; & 6. *Philippe* Clausse, alliée à *Guillaume* le Boulanger, Seigneur de Vaumênil.

III. JACQUES Clausse, Seigneur de Néry, Gouverneur du Pont-de-Cé, épousa *Jeanne* de Brinon, veuve de *Jacques* Mêmin, Avocat au Parlement, & fille d'*Yves* Brinon, Avocat, & de *Jeanne* le Pére, morte en novembre 1571, dont il eut, 1. *Susanne* mariée à *N*.... Seigneur de Montsabat; & 2. *Claude* Clausse, alliée à *Jean* d'Aubigné, Seigneur de Boismoyé.

SEIGNEURS de MARCHAUMONT & de FLEURI.

II. CôME Clausse, second fils de JEAN Clausse, Correcteur des Comptes, & de *Philippe* de Bailly, fut Seigneur de Marchaumont en Picardie, de Fleury-en-Biévre, & de Courances en Gâtinois, & Sécretaire d'Etat, ainsi qu'il a été remarqué au commencement de cet article. Il épousa *Marie* Burgensis, fille de *Louis* Burgensis, premier Médecin du Roi François I, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit; 2. PIERRE, *dont la postérité sera raportée après celle de son frére aîné*; 3. *Nicolas*, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le douziéme septembre 1573, à l'âge de vingt-huit ans; 4. *Côme*, Evêque & Comte de Châlons après son frére, mort le premier avril 1624, âgé de 76 ans; 5. *Claude*, Seigneur de Ponts, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans alliance; 6. *Charles*, Seigneur de Thorangy & de Charoy près de Corbeil, mort aussi sans avoir été marié; 7. *Louis*, Seigneur de Géronville; 8. 9. *N*... *N*.... morts jeunes; 10. *Marie*, alliée 1. le 2e février 1559, à *Florimond* Robertet, Seigneur de Frênes, Sécretaire d'Etat: 2. en 1578, à *Philippe* de Senneton, Seigneur de la Verriére, Bailli de Sens, & Gouverneur de la citadelle de Metz, vivant en 1604; 11. *Diane*, mariée à *François* de Salart, Seigneur de Bouton Gouverneur de Montargis; 12. *Philippe*, Religieuse à Saint-Jean-aux-bois près de Compiégne, & 13. *Jeanne* Clausse, Religieuse à Fontaine les-Nonains.

III. HENRI Clausse, Filleul du Roi Henri II, Seigneur de Fleury-en-Biévre, de Moléan & de la Chapelle-la-Reine, fut établi Grand Maître & Général Reformateur des Eaux & Forêts de France en 1567. Le Roi Henri III l'employa en plusieurs ambassades, & le destitua de sa charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts, ayant créé en sa place six Maîtres particuliers pour les provinces du Royaume. Il fut néanmoins rétabli par le Roi Henri IV, en 1598, & il en prenoit encore la qualité en 1609. Il épousa *Denyse* de Néufville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat, & de *Claude* Prud'homme, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Henri*, Coadjuteur de l'Evêque de Châlons son oncle, puis Evêque, mort le 13 décembre 1640; 3. *François*, mort jeune; 4. *Marguerite*, alliée 1. à *Henri*, Seigneur de Fours en Vexin: 2. à *Salomon* de Béthune, Baron de Rôny, Gouverneur de Mantes, duquel étant veuve, & sans enfans, elle se rendit Religieuse aux Feuillantines; 5. *Magdelaine*, qui épousa *Charles* d'Argouges, Baron de Ranes; 6. *Dorothée*, mariée le onziéme avril 1601, à *René* de Maillé, Baron de Benehart au Perche; 7. *Diane*, Abbesse de Saint-Jean-aux-bois; 8. *Oudette*, Abbesse de Villiers; & 9. *Jeanne* Clausse, Religieuse en l'Abbaïe de Villiers.

IV. NICOLAS Clausse, Seigneur de Fleury, fut pourvû, en survivance de son pére, de la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & cette charge ayant été supprimée, il fut Lieutenant de la compagnie des Gens d'Armes du Duc de Nevers, & vivoit encore en 1621, sans avoir été marié.

III. PIERRE Clausse, second fils de CôME, Seigneur de Marchaumont, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Burgensis, fut Seigneur de Marchaumont & de Courances, Sécretaire de la Chambre des Finances en 1563, Chambellan & Surintendant de la Maison & Affaires de François de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, & vivoit en 1587. Il épousa *Marie* le Picart, fille unique de *Nicolas* le Picart, Sécretaire du Roi, & Thresorier des Bâtimens, & de *Claude* de Marle, dont il eut, 1. *Antoine*, Seigneur de Marchaumont, qui se rendit Religieux Feuillant à Bourdeaux en 1598, à l'imitation de *Marguerite* Clausse sa cousine, dont il étoit amoureux; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Pierre*, Chevalier de Malte: 4. *Renée* mariée en 1598, à *Balthasar* de Gadagne, Seigneur de Champerons, 5. *Claude*, Religieuse à Poissy; 6. *Elisabeth*, Religieuse à Hierres; 7. *Catherine*, Religieuse à Courances; & 8. *Gertrude* Clausse, aussi Religieuse.

IV. FRANÇOIS Clausse, Seigneur de Courances & de Dannemois, puis de Marchaumont après son frére, fut Grand-Maître des Eaux & Forêts en Bourgogne, & mourut sans postérité de *Susanne*. *Gall. Christ.* Fauvelet-du-Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat*. Le P. Anselme, &c.

CLAUSUS, Roi des Sabins, qui donne du secours à Enée, comme Virgile le remarque, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 706.

> *Ecce, Sabinorum prisco de sanguine, magnum*
> *Agmen agens Clausus, &c.*

* CLAWD-OFFA ou OFFA-DIRCH, *Offa fossa*. C'est le nom que l'on donne aux restes d'un ancien fossé, qu'Offa Roi des Merciens avoit fait faire sur les confins de ses Etats & du Pays de Galles. Il s'étendoit depuis l'embouchure de la Dee qui est au Comté de Flint, jusqu'à celle du Gowy dans la Saverne, aux confins du Comté de Monmouth & de celui de Glocester. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CLAY, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk. Il est situé sur la côte septentrionale de cette province, au nord-nord-ouest de la ville de Norwich, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* CLAY, est le nom d'une partie du Comté de Nottingham en Angleterre. Elle est ainsi appellée, parce que c'est une contrée de terre grasse qui en Anglois veut dire *clay*. Elle occupe environ la moitié de cette province du sud au nord entre les riviéres d'Idle & de Trent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 331.

CLAYSE, riviere. *Voyez* CLAISE.

CLAZOME'NE, ville de l'Asie Mineure dans l'Ionie, aujourd'hui *Nelisman*, fut bâtie sous la XXXI Olympiade, vers l'an 656 avant JESUS-CHRIST. Elle étoit située sur la Mer Egée, entre Smyrne & Chio, & elle a été renommée par la naissance du Philosophe Anaxagoras, dit le Physicien, & par celle de plusieurs autres grands hommes. Etienne de Byzance dit qu'anciennement elle fut appellée *Grynes* & qu'il avoit un temple d'Apollon, qu'effectivement Virgile, *Enéide*, *l.* 4. *v.* 345. appelle Grynéen, célébre par les Oracles que le Dieu y rendoit. On apprend d'une médaille de Valérien, où Cybéle est représentée la tête couronnée de tourelles, assise, tenant en sa main droite une petite statue voilée avec la légende ΘΕΑ ΚΛΑΖΟΜΕΝΗ, que cette Déesse étoit la principale Divinité de Clazoméne. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 9.

CLE.

CLE'ANDRE Arcadien, Chef des Esclaves Argiens, entretint long-tems la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les Esclaves & les Maîtres. Après que Cleoméne, Roi de Lacedemone, eut desolé plus de six cens familles d'Argos, vers la LXXI Olympiade, & 469 ans avant Jesus-Christ, les Esclaves s'emparerent des biens de leurs Maîtres, & en privérent les pupilles. Ceux-ci étant venus en âge, chassérent ces usurpateurs de leur patrimoine. Cleandre se mit alors à la tête des Esclaves; mais enfin le parti injuste fut le plus foible, & les légitimes heritiers demeurerent dans la possession des biens qui leur appartenoient. * Herodote, *l.* 6.

CLE'ANDRE, Phrygien d'origine, Esclave de condition, puis Ministre d'Etat de l'Empereur Commode, vivoit sur la fin du second siécle. Sa faveur commença par son mariage avec une Concubine de l'Empereur, qui le créa son Chambellan, & le fit succeder à la faveur de Pérennius que ce Prince avoit fait mourir pour la peine de ses crimes, deux ans auparavant, en 184. Cleandre ne fut pas plus moderé que celui qui l'avoit devancé; car il vendoit toutes les charges de l'Empire; il mettoit des affranchis dans le Sénat pour de l'argent; & on compta en une seule année vingt-cinq Consuls désignez. Il rappelloit d'exil les Bannis, & les poussoit aux charges, il cassoit les jugemens des Magistrats, & rendoit criminels auprès de son maître, ceux qui lui étoient suspects. Enfin son insolence & sa cruauté allérent si avant, que le peuple Romain ne le pouvant plus souffrir, fut sur le point de se soulever, au sujet de la mort d'Arrius Antoninus. L'Empereur fut contraint d'abandonner Cléandre à la vengeance publique, l'an de Jésus-Christ 190. Herodien raporte que dans le dessein d'usurper l'Empire, ce Ministre avoit fait de grands amas de blé, pour les distribuer à propos au peuple, & aux Soldats, &c. * Hérodien, *l.* 1. Lampridius, *in Commodo*. Dion Cassius, &c.

* CLE'ANDRE Auteur Grec qui avoit écrit un Ouvrage touchant les Proverbes. Il est cité par le Scholiaste de Lycophron sur l'Idille V.

CLE'ANTHE, fils de *Phanias*, Philosophe Stoïcien, vivoit sous la CXXXV Olympiade, environ 240 ans avant l'Ere Chretienne, & étoit natif de la ville d'Asson dans l'Epire. Il fut d'abord Athlete; mais dans le voyage qu'il fit à Athénes, il y fut Disciple de Zenon, & s'appliqua entiérement à la Philosophie. La grande assiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'*Hercule*. Ce Philosophe gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir vaquer à l'étude pendant le jour; ce qui le fit aussi nommer *Porteur d'eau*. On raporte qu'ayant été appellé en Justice, pour répondre de quel talent il vivoit à Athénes, il amena un Jardinier pour lequel il travailloit, & une femme dont il paîtrissoit le pain, sur le temoignage desquels il fut renvoyé absous. Ses Juges, qui étoient les Areopagites, voulurent même lui faire un present qu'il refusa. On dit qu'il écrivoit sur des tuiles, & sur des os de bœuf, ce qu'il avoit appris de Zénon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cléanthe succéda à Zenon, & eut pour Disciples le Roi Antigonus, & Chrysippe, qui fut son successeur. Il étoit déja fort âgé, lorsque sa gencive s'enfla & se pourrit. Il fut deux jours sans manger par ordonnance des Médecins: ce qui lui rendit la santé, de sorte qu'il auroit pu réprendre sa premiére maniére de vivre; mais il ne voulut plus prendre de nourriture, disant qu'il avoit achevé sa carriere, & il se laissa mourir de faim, à l'âge de 70 ans. Diogéne Laërce cite plusieurs Ouvrages que Cléanthe avoit composez, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée, & dans les Stromates de Clement Alexandrin, *l.* 5. *&c.* * Diogéne, *en sa Vie*, *l.* 7. Cicéron, *de la Nature des Dieux*, *l.* 3: *& des Questions Académiques*, *l.* 4. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 11. Senéque, *Epist.* 44. 64. 94: *De Tranquillitate animi*, *c.* 1. Arrien, *sur Epictéte*, *l.* 3. *c.* 13. Hesychius. Lactance, *Divin. Instit. l.* 3. *c.* 18.

CLE'ANTHE, Peintre célébre de Corinthe. *Voyez* l'article d'ARE'GONDE.

CLE'ARQUE, qu'Athénée appelle *Sagaris*, mourut fort vieux l'an du monde 3450, selon Romuald. Par delicatesse il fut nourri toute sa vie de la bouche de sa nourrice, de peur d'être fatigué en mâchant les viandes, & jamais il ne porta sa main plus bas que le nombril.

CLE'ARQUE, Lacédémonien, ayant été envoyé à Byzance, pour y appaiser les troubles domestiques qui divisoient cette ville, s'y érigea en Tyran, après que le peuple eut déposé tout le pouvoir & toute l'autorité entre ses mains. Il leva une compagnie de Gardes pour la sûreté de sa personne, fit mourir tous les Magistrats, & tous les Juges, dans un sacrifice qu'il fit aux Dieux, & se saisit de trente des plus considérables de la ville, qu'il fit étrangler. Depuis, poussant encore plus loin ses violences, il attaqua les plus riches de Byzance, & les chargea de crimes, pour avoir sujet de les exiler ou de les faire mourir, & pour profiter de la confiscation de leurs biens. Les Lacédemoniens rappellerent Clearque, qui refusa d'obeïr, jusqu'à ce que voyant une armée marcher contre lui, il se retira à Selymbrie, où il fit transporter ses richesses. Il ne put cependant éviter d'en venir à une bataille, qu'il perdit: ensuite dequoi il se retira dans l'Ionie, près du jeune Cyrus, la seconde année de la XCIV Olympiade, & 403 ans avant Jesus Christ. Ce Prince qui méditoit une revolte contre le Roi Artaxerxès son frére, choisit Clearque pour Général des troupes Gréques qu'il avoit à sa solde. Ce dernier reçut mille dariques, avec lesquelles il leva des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient vers l'Hellespont. Deux ans après, il se trouva dans cette fameuse bataille, où Cyrus perdit la vie, & où il fut vaincu par son frére Artaxerxès à Cunaxa, environ à 500 stades de Babylone. Ensuite Cléarque fut élu l'un des Chefs qui devoient commander les dix mille Grecs qui avoient combatu pour Cyrus; mais ayant été arrêté dans sa retraite, contre la foi donnée, par Tissaphernès, l'un des Generaux d'Artaxerxès, il fut mené devant ce Prince, qui le fit charger de fers. Quelque tems après, on le condamna à la mort avec tous les autres captifs. Les cadavres de ceux-ci furent jettez à la voirie; mais le sien fut couvert de terre, & l'on dit qu'il y naquit un palmier. * Xénophon, *de Cyri junioris Expedit.* Diodore de Sicile, *ad Olympiad.* 94. Ctésias, *in Excerptis Photii*. Plutarque, *in Artaxerxe*.

CLE'ARQUE, Tyran d'Héraclée, étoit natif de cette ville, dans le Pont. L'amour de la Philosophie, lui fit faire un voyage à Athénes, où il étudia sous Platon; mais il quitta son Ecole sur un songe, & revint dans sa patrie, d'où il fut banni par les intrigues de ses ennemis. Il se retira auprès de Mithridate, Roi de Cappadoce, avec lequel il traita pour lui livrer la ville d'Heraclée, dont ce Prince lui promit de lui laisser le Gouvernement. Les Citoyens d'Héraclée fournirent eux-mêmes à Cléarque l'occasion d'exécuter son attentat. Le peuple qui vouloit qu'on fit de nouvelles loix, pour abolir les dettes, & pour partager les terres également, s'étoit soulevé contre les Sénateurs. Ceux-ci, après avoir vainement imploré le secours de Timothée, General des Athéniens, & d'Epaminondas, Géneral des Thébains, eurent enfin recours à Cléarque qu'ils avoient chassé. Lorsqu'il se fut introduit dans la ville, la quatriéme année de la CIII Olympiade, & 365 ans avant Jésus-Christ, loin de la remettre à Mithridate, il le fit lui-même prisonnier avec ses principaux Courtisans, & en tira une grosse rançon. En même tems, il se déclara en faveur du peuple d'Héraclée contre le Senat, dont il avoit feint d'être le Protecteur, il prit soixante Sénateurs, qu'il fit mourir après s'être emparé de leurs biens; contraignit les autres de prendre la fuite; & fit épouser leurs femmes à leurs Esclaves. C'est ainsi que Cléarque jetta les fondemens de sa tyrannie, dans laquelle il prit pour modele Denys, Tyran de Sicile. Il exerça contre ses Citoyens les dernieres violences, pendant le cours de douze ans, au bout desquels il périt par la main de Chion fils de Matris, & d'une sœur du Tyran, & Disciple de Platon, assisté de Leonidas & d'An-

d'Aurithée auffi Philofophe, d'Euxénou, & de cinquante autres Conjurez. Ce fut aux Fêtes de Bacchus, la quatriéme année de la CVI Olympiade, & 353 ans avant Jesus-Christ. Au refte Cléarque aimoit les Sciences, & avoit dreffé une trés-belle Bibliothéque. Satyrus fon frere & fon fucceffeur, vengea cruellement fa mort fur ceux qui y avoient eu part, & même fur leurs enfans. Il fut Tuteur de Timothée, & de Denys fils du Tyran, dont le dernier eut un fils auffi nommé Cléarque, Tyran d'Heraclée, conjointement avec fon frere Zathras ou Oxathrés. Ils s'attirerent l'exécration de leurs Sujets par leur cruauté, au lieu que Denys leur pére en avoit fait les délices. Ils oférent même jufqu'à faire étouffer leur mere Amaftris, que Lyfimachus Roi de Trace & de Macedoine, avoit epoufée en fecondes noces. Ce Prince réfolu de venger la mort de fa femme, entra comme ami dans la ville d'Heraclée, & fe faifit des deux freres, qu'il fit mourir, après un regne de 17 ans, la premiere année de la CXXIII. Olympiade, & 288 ans avant J. C. * Memnon; *in Excerptis Photii*. Suidas, Diodore, *l.* 20. Athenée, *l.* 3.

CLEARQUE, natif de Soli, Difciple d'Ariftote, fut un des plus célébres Peripatéticiens, & compofa divers Ouvrages, dont il ne refte qu'un fragment du Traité touchant le Sommeil. Ceux dont on a confervé les titres font ceux-ci, un *Traité de l'éducation*; un autre des *Vies des Hommes Illuftres*, dont on cite jufqu'au cinquiéme livre, & d'où Aulu-Gelle a tiré ce qu'il dit, *l.* 4. *ch.* 11, où il parle de Pythagore, & un troifiéme des *Tactiques*, ou de *l'Art Militaire*. On parle encore d'un Ouvrage, qu'on peut regarder comme un *Art d'aimer*, ou comme un Recueil de narrations qui rouloient toutes fur l'amour, & c'eft de là qu'Athenée a pris ce qu'il dit, *l.* 13, des honneurs que Gygés Roi de Lydie fit à une femme publique qu'il aimoit. Le Scholiafte de Lycophron, qui parle auffi de Cléarque, cite de lui, qu'il y eut trois Hercules, l'Hercule de Briarée, l'Hercule de Tyr, & l'Hercule Grec. * Voffius, *des Hiftoriens Grecs*.

* CLE'ARQUE, Poëte Comique cité par Athénée, *l.* 10. & 14. Il en allegue un paffage pris d'une Comédie intitulée *les Corinthiens*. * Voffius, *de Hift. Græcis incertæ ætatis*.

CLE'ARQUE (Flavius) étoit Conful ordinaire avec Ricimer, l'an 384. de J. C.

CLEFF. *Voyez* CLE'VES.

* CLEEHILS, montagnes d'Angleterre, dans la partie meridionale du Comté de Shrewsbury. Elles rapportent le meilleur orge du païs, & il s'y trouve auffi quelques mines de fer. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 361.

* CLEEMPORE, Médecin cité par Pline, *Hift. Nat. l.* 22. *ch.* 22.

CLE'ENETE (*Cleænetus.*) Poëte Grec, dont on trouve quelques vers iambiques dans le Florilége de Stobée.

CLE'ES. *Voyez* CLES.

CLEF, en Latin *Clavis*, inftrument dont on fe fert pour ouvrir des portes. Euftathe remarque que les Anciens ne fe fervoient que de cordes pour fermer leurs portes, & que l'invention des clefs eft dûe aux Lacedémoniens. Pline l'attribue à Théodore Samien. Les anciennes clefs n'ouvroient pas les portes par dehors, mais il y avoit une ouverture à la porte, par laquelle on introduifoit la clef pour ouvrir la ferrure, ou lever la barre qui la fermoit. Ces clefs anciennes étoient d'un grand volume. On les portoit fur les épaules. Il y en avoit d'or, d'argent, de fer, & même de bois qui fervoient également à ouvrir les portes. Quand Nôtre Seigneur parle des clefs qu'il donna à fes Apôtres, il fait allufion à ces anciennes clefs qui pouvoient fervir à lier ou à délier les cordes qui fermoient les portes; car il attribue aux clefs la faculté de lier ou de délier, termes qui ne conviennent proprement qu'aux chofes qui par leur ftructure peuvent être liées ou déliées.

* CLEF (Servais de la) *Servatius Clavius*, de Mont en Hainaut, eft Auteur d'un livre intitulé, *Enchiridion Divinarum Confolationum*, Coloniæ, 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807.

* CLEIRAC (...) Auteur d'un livre qui a pour titre, *Les Us & Coutumes de la Mer, avec un Traité des Termes de Marine, & des Réglemens de la Navigation des fleuves & des riviéres*, à Bourdeaux, 1661. *in quarto*. * *Bibliothéque* de Richelet.

CLE'LIE, jeune fille Romaine, fut du nombre de celles qu'on avoit données en ôtage à Porfenna, qui, pour rétablir les Tarquins, avoit affiégé Rome en l'an 247. de la fondation de cette ville, & 507 avant J. C. On dit qu'après avoir trompé fes Gardes, elle fe fauva la nuit du camp où elle étoit retenue, & que s'étant faifie d'un cheval que la fortune lui offrit, elle paffa le Tibre. Lors qu'on l'eut renduë à Porfenna, qui l'avoit redemandée par fes Ambaffadeurs, il eut en fi grande admiration la vertu de cette fille, qu'il lui permit de fe retirer avec fes compagnes. Le Senat lui fit élever une ftatue équeftre dans la place publique. Quelques Hiftoriens difent que Clélie & fes compagnes pafférent le Tibre à la nage. M. de la Mothe le Vayer, dans le *Jugement des Hiftoriens Grecs*, fur Denys d'Halicarnaffe, croit, après quelques autres Auteurs, que cette action eft fabuleufe. Les Hiftoriens la rapportent diverfement. * Denys d'Halicarnaffe, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 2. Aurélius Victor, *des Hommes Illuftres*, *ch.* 13. Florus, *l.* 1. *ch.* 13. Plutarque *dans Publicola & les belles actions des femmes*, &c.

CLE'LIUS de Terracine. *Voyez* CE'LIUS.

CLE'MACE, homme de qualité d'Alexandrie, ayant [illegible] de commettre le crime que lui propofoit fa propre [illegible] mere, fut accufé par cette malheureufe, qui alla demander fa mort à Conftantine, fœur de l'Empereur Conftance, en lui préfentant un riche collier. Honorat, Comte d'Orient, eut ordre de lui ôter la vie: ce qui fut executé fans l'entendre, vers l'an 350. * Ammien Marcellin, *l.* 14. *c.* 1.

CLE'MANGIS, ou de CLAMINGES (Nicolas) ainfi nommé du lieu de fa naiffance, dans le diocéfe de Châlons, étoit fils de *Pierre*, Medecin de Châlons. Il eut un frere (*Etienne*) Grand-Maître du College de Navarre, vint à l'âge de douze ans à Paris dans ce College, & y fit toutes fes études. Il fut excellent Orateur & écrivit trés-purement en Latin, dans un tems, où la barbarie regnoit. En 1393, on l'élut Recteur de l'Univerfité de Paris. Il écrivit cette année-là une lettre à Charles VI, Roi de France, fur les moyens que l'on devoit prendre pour éteindre le Schifme. L'année fuivante, il écrivit auffi à Clement VII, enfuite aux Cardinaux, & à Benoît XIII, fur le même fujet. Le Cardinal de Petra Mala, l'engagea de venir auprés de Benoît XIII, pour y faire la fonction de Secretaire. Il fut accufé d'avoir dreffé la Bulle d'excommunication contre le Roi de France, & il eut bien de la peine à fe purger de cette accufation. Il fe retira à Gênes, & quelque tems après il revint en France, où il fut Thréforier de Langres, mais étant toûjours foupçonné d'avoir écrit la Lettre du Pape contre le Roi, il fut obligé de fe retirer dans la Chartreufe de *Valles-Umbrofa* ou *Fontis de Bofco*, où il demeura caché pendant quelques années, & où il compofa plufieurs Ouvrages. Enfin le Roi lui ayant pardonné, il rentra dans fon Canonicat de Langres, & fut enfuite fait Chantre & Archidiacre de Bayeux. Sur la fin de fa vie il revint au Collége de Navarre dont il fut Proviseur. Il y mourut & fut enterré dans la chapelle de ce College, où l'on voit encore fon Epitaphe, en deux vers que voici.

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu.
Hic humus offa tenet, fpiritus aftra petit.

On ne fait point précifément l'année de fa mort, mais il eft certain qu'il vivoit encore en 1425, & qu'il étoit mort en 1440. Les Ouvrages de Clemangis ont été imprimez à Leiden en 1613. Le plus confiderable eft un Traité *De corrupto Ecclefiæ ftatu*, qui eft fuivi de plufieurs autres, & d'un grand nombre de Lettres. Le Pere Dom Luc d'Achery a donné depuis un Traité des études Theologiques dans fon feptiéme tome du *Spicilége*. Il y a auffi quelques piéces qui paroiffent de fa compofition, entre celles qui portent le nom de l'Univerfité de Paris, dans les Actes du Schifme qui precede le Concile de Pife, au fixiéme tome du même *Spicilége*. Cet Auteur ne céde en rien aux Anciens pour l'éloquence, & pour la nobleffe des penfées, & les égale pour la pureté des termes, & pour la Latinité de l'expreffion. Son difcours eft paré des ornemens de la véritable éloquence fans affectation, abondant en termes choifis, en riches penfées, & en heureufes applications des paffages des Auteurs facrez & profanes. Il eft un peu exceffif dans fes Déclamations, & trop mordant dans fes Satyres, mais il eft agréable dans fes Defcriptions, poli dans fes Narrations, plein dans fes Inftructions, vehement dans fes Exhortations, & fage dans fes Avis. Enfin, quoiqu'on en puiffe dire, il paffera toûjours, en quelque fiecle que ce foit, pour un Auteur digne d'être lû & eftimé. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du neuviéme fiécle*.

CLE'MENCE, dont les Anciens Payens faifoient une Déeffe, étoit répréfentée tenant d'une main une branche de laurier & une lance de l'autre, pour montrer que la douceur & la mifericorde appartenoient proprement aux Guerriers victorieux. Les Romains, après la mort de Jules Céfar, lui dédiérent un temple, dont Plutarque fait mention, & Cicéron auffi, *en fes Oraifons pour Marcellus & pour Ligarius*. Le Poëte Claudien la décrit comme la Gardienne du monde. Les Empereurs Tibere & Vitellius la faifoient graver fur leurs monnoyes.

CLE'MENCE de Hongrie, Reine de France, étoit fille de CHARLES, I. de ce nom, dit *Martel*, Roi de Hongrie, & de *Clemence* de Hapsbourg. Elle fut mariée au Roi *Louïs X*, dit *Hutin*, le 19 août de l'an 1315, & fut couronnée avec lui à Rheims le 24 fuivant. Lorfque le Roi mourut le cinquiéme juin 1316, elle étoit groffe de quatre mois, & elle accoucha le 13 novembre fuivant d'un fils pofthume nommé *Jean*, qui ne vécut que huit jours. Le tems de fon veuvage fut employé à des exercices de pieté; & fes revenus furent fainement diftribuez pour l'entretien des pauvres, ou pour la réparation des lieux faints. L'amour qu'elle confervoit encore pour fa patrie, l'engagea de fonder à Bade un Collége, pour y faire élever de pauvres Orphelins. Elle mourut à l'Hôtel du Temple à Paris, le douziéme octobre de l'an 1328, & elle fut enterrée dans l'églife des Dominicains de la même ville, où l'on voit fon tombeau; & fon cœur fut porté au monaftere des Religieufes de Nazareth, à Aix en Provence.

CLE'MENCE de Bourges. *Cherchez* BOURGES.

CLE'MENCE, Demoifelle de Touloufe. *Cherchez* ISAURE.

PAPES du nom de CLE'MENT.

S. CLE'MENT, I. de ce nom, étoit Difciple de faint Pierre, qui l'avoit éclairé des lumieres de la Foi. Il fuccéda à Clet ou Anaclet, environ l'an de grace 91, & ce fut fous fon Pontificat que Domitien excita la feconde perfécution contre l'Eglife. Clement établit fept Notaires dans Rome, pour recueillir les Actes des Martyrs, & pour conferver la memoire de leurs triomphes. Sous l'empire de Trajan, il fut envoyé en exil dans la Cherfonéfe du Pont-Euxin, où par fes priéres Dieu fit fortir une fontaine, qui délivra plufieurs Chrétiens exilez avec lui, & condamnez aux carrieres, de l'incommodité qu'ils avoient d'aller bien loin chercher de l'eau. Aufidien envoyé de l'Empereur, le fit jetter dans la mer avec une ancre au col, afin que les Chretiens ne puffent retirer fon corps, pour l'honorer felon leur coutume. Dieu trompa cette prevoyance du Tyran, & contenta la dévotion des Fidéles. Car, comme ils prioient Dieu fur le rivage, la mer fe retira de trois milles. Ils y entrerent avec affûrance, & y trouverent un Oratoire de marbre blanc, bâti de la main des Anges, pour la fepulture du Martyr: ce qui eft rapporté par Nicephore, par Grégoire de Tours, & par plufieurs autres, citez par le Cardinal Baronius, qui met le martyre de ce faint Pape en l'an 102. (NB. Le fupplement de Paris dans fa correction met 100. pour 102.) au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Il feroit à fouhaiter que les Actes de faint Clément, d'où Gregoire de Tours a tiré ces circonftances, euffent plus d'autorité, & fuffent moins fufpects, par le quantité de fautes contre la vérité de l'Hiftoire, dont ils font remplis. Ce faint Pape avoit tenu le fiége neuf ans, neuf mois & fix jours, & eut pour fucceffeur faint EVARISTE. * Saint Paul parle de lui dans *l'Epître aux Philippiens*, *ch.* 4. *v.* 3. Eufébe, *dans fa Chron. & Hift. l.* 3. *ch.* 12. 18, &c. Le Martyrologe Romain, *au* 23 *novembre*. Ceux d'Ufuard & d'Adon. Juftin Martyr, *Quæft.* 74. S. Irenée, *l.* 3. *ch.* 3. Simeon Métaphrafte, *in Clemente*. Bernard, *dans les Homelies de S. Clement*. Philaftrius, *des Hær.* Nicephore, *l.* 3. *ch.* 18. Gregoire de Tours, *de la Gloire des Martyrs*, *l.* 1. *ch.* 35. & 36, &c.

☞ Il refte à faire deux remarques au fujet de faint Clément. La premiere regarde fa fucceffion au Pontificat, & l'autre roule fur les livres qu'on lui attribue. Pour la premiere, il eft fûr qu'il ne fut fait Pape qu'après Anaclet, fucceffeur de Lin, élevé au Pontificat après S. Pierre. Quelques Auteurs, comme S. Epiphane, *Hær.* 27. & Tertullien dans le fecond livre des *Prefcriptions*, *ch.* 32. difent pourtant que le même S. Pierre avoit défigné Clément pour lui fucceder, mais qu'il ne voulut recevoir le Pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les Coadjuteurs du premier Vicaire de JESUS-CHRIST: ce que Rufin dit auffi en fa préface des dix livres des *Recognitions* de faint Clément. On tient qu'il en ufa ainfi ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne fervît d'un exemple pernicieux à la pofterité. Pour fes Ouvrages, il y en a plufieurs fous fon nom, deux Epîtres aux Corinthiens, dont la premiere, qui eft affûrément de lui, a été donnée au public par un Anglois, nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer à Oxford l'an 1633, fur un manufcrit venu d'Alexandrie, où elle eft à la fin du Nouveau Teftament. La feconde eft auffi fort ancienne, mais elle n'a pas la même autorité. Il y en a deux à faint Jacques, dont la fauffeté fe découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de faint Pierre, arrivée long tems après la fienne, à moins qu'elles n'euffent été écrites à quelque autre, comme le dit le Cardinal Bellarmin. Saint Epiphane & faint Jerôme alléguent d'autres lettres circulaires du même Pontife. Outre cette lettre, on lui attribue huit livres *des Conftitutions des Apôtres*; dix livres *de Récognitions*; *les Canons des Apôtres*, que faint Jean de Damas met après l'Apocalypfe, *l.* 4. *de la Foi Orthodoxe*, *ch.* 18; *La Difpute contre Appion*, &c. dont quelques-uns ont été déclarez Apocryphes par le Pape Gélafe, au Concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falfifiez par les Hérétiques, comme le Cardinal Baronius le dit des livres des *Récognitions*, qui avoient été corrompus par les Ebionites, du vivant même de faint Clément & il allégue l'autorité de faint Epiphane qui les accufe de cette falfification, *Hær.* 30. On peut confulter faint Jerôme dans fon Traité des Ecrivains Ecclefiaftiques; les Differtations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont faites au fujet des Ouvrages de faint Clément; le P. Louis Jacob dans fon Ouvrage, qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec elles de foin tous les Auteurs qui parlent de ce faint Pontife, & le P. Turrian, dans la defenfe des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg. S. Clément avoit été Difciple & le Coadjuteur des Apôtres, fuivant ce qui eft dit de lui dans *l'Epître de S. Paul aux Philippiens*, *c.* 4. *v.* 3. *cum Clemente & cæteris Adjutoribus meis*. Il fut ordonné Evêque de Rome l'an 90, & gouverna cette Eglife pendant neuf ans ou environ, jufqu'à la centiéme année. Les Actes prétendus de fon martyre font vifiblement fabuleux; & il n'eft pas même certain qu'il ait été Martyr, puifque S. Irénée ne lui donne point cette qualité: cependant Rufin & le Pape Zozime le lui ont donnée à la fin du quatriéme fiecle, & il eft mis fous ce titre dans les Martyrologes au 23. novembre. Les Proteftans & quelques Auteurs Catholiques modernes foutiennent qu'il n'y a rien qui foit véritablement de Clemens que la *premiere Epître aux Corinthiens*. Elle a été citée par la plupart des anciens Auteurs, après l'Ecriture Sainte: c'eft un des plus beaux monumens de l'antiquité: elle eft écrite au nom de l'Eglife de Rome à l'Eglife de Corinthe, pour appaifer la diffenfion qui étoit entre les Fidé-

Fidéles de cette derniére Eglise. La seconde lettre n'est pas si certaine, cependant elle est citée par les Anciens, & le fragment que nous en avons, nous fait connoître qu'elle n'est pas indigne de saint Clement. Les huit livres de Constitutions qu'on lui attribue faussement, sont un Ouvrage ancien, dans lequel on a ajoûté & changé plusieurs choses, suivant les tems. Les *Récognitions* qui portent aussi son nom sont un Ouvrage ancien, mais apocryphe, plein d'erreurs & de fables. On doit porter le même jugement des Clementines, & de quelques Ouvrages anciennement attribuez à saint Clément. Ce qui est dit dans cet article, de sept Notaires établis à Rome, est tiré du Pontifical de Damase, & ne merite aucune creance. *Voyez le Critique sacré* d'André Rivet. Jean Pearson a crû que Clement a tenu le siége de Rome depuis l'an 67 jusqu'à l'an 69. & Henri Dodwel le fait durer depuis 64 jusqu'à 81, *Dissert. de successione primorum Episcoporum Romanorum*. Le second croit aussi que la *seconde Epître de saint Clement aux Corinthiens* est plutôt un fragment d'Homelie qu'une lettre, & que quelcun l'a écrite après l'avoir oui prononcer à Clement ou sur le raport de quelcun qui pouvoit l'avoir oui. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siecles*. Baillet, *Vies des Saints*, 23 *novembre*. De Tillemont, *Memoires pour l'Histoire de l'Eglise*, *tome* 2.

CLE'MENT II, Saxon, nommé *Suidger*, *Suiger* ou *Swicher*, étoit Evêque de Bamberg, & fut fait Pape au Concile de Sutri, que l'Empereur Henri III, surnommé *le Noir*, fit tenir vers les Fêtes de Noel, l'an 1046, & où Gregoire VI fut déposé. Après son couronnement il tint un Concile à Rome contre les Simoniaques & les abus: ce qui se voit par une lettre du Cardinal Pierre Damien à Henri Archevêque de Ravenne. Il couronna aussi l'Empereur Henri, & son épouse Agnès, fille de Guillaume IV, Duc de Guienne, & les suivit en Allemagne. Il mourut le septiéme d'octobre l'an 1047, neuf mois après son élection, & son corps fut porté à Bamberg. On lui attribue une Epître écrite à Jean Archevêque de Salerne. Damase II lui succéda. * Leon d'Ostie, *l.* 2. *ch.* 81, 82. Baronius, *A. C.* 1046. 1047. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Génébrard. Ciaconius, &c.

CLE'MENT III, Romain, nommé auparavant *Paulin* ou *Paul Scholari*, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre III, en 1180, & fut depuis Evêque de Preneste. Il tint le siége après Gregoire VIII, depuis le sixiéme janvier de l'an 1188, jusqu'au 25 mars de l'an 1191. Il fit publier, à l'exemple de son predecesseur, une Croisade contre les Sarrasins, qui faisoient de grands progrès dans la Palestine, depuis que Saladin eut emporté Jerusalem. Le Roi Philippe Auguste, & Henri II, Roi d'Angleterre, s'abouchérent entre Gisors & Trie, & résolurent de prendre la Croix. Le premier leva pour cela les contributions qu'on nomma *Dixmes Saladines*. Clement s'entremit aussi pour apaiser les troubles émus après la mort de Guillaume, Roi de Sicile. On lui attribue diverses Epîtres. Il tint le Pontificat trois ans, deux mois & 10 jours, & eut pour successeur Celestin III. * Baronius, *A. C.* 1188. 1191. Du Chêne. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* &c.

CLE'MENT IV, François, natif de Saint-Gilles sur le Rhône, succéda à Urbain IV, l'an 1265. Il avoit nom Guy *le Gros* ou plutôt Guy *Foucault*, & étoit sorti d'une famille qui est encore considerable en plusieurs provinces du Royaume. Il porta premierement les armes, puis il suivit la profession des Lettres avec tant de succès, qu'il passa pour un des plus habiles Jurisconsultes de son siecle, au raport de Durand, d'Onuphre & de Platine, de sorte que saint Louis le fit son Secretaire. Quelque tems après, sa femme étant morte, & lui ayant laissé deux filles, il embrassa l'Etat Ecclesiastique, & fut Archidiacre, puis Evêque du Puy en Velai, & ensuite Archevêque de Narbonne. Urbain IV lui envoya le chapeau de Cardinal en 1261, le fit Evêque de Sabine, & l'envoya Légat en Angleterre, comme le seul capable de terminer les differens qui désoloient ce Royaume. Au retour de cette légation, il fut créé Pape à Perouse le cinquiéme fevrier de l'an 1265, à compter à la moderne. Cette élection se fit par le suffrage unanime de tous les Cardinaux, bien que ce Prélat fut absent. Lorsqu'il sut son élection, il vint à Perouse, deguisé en habit de Marchand, ou, comme les autres veulent, de Religieux, pour éviter les embûches de Mainfroy, Tyran de Sicile, & ennemi du saint Siége, & il fut couronné à Viterbe le 22 fevrier suivant, jour de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Entre ses vertus on admira une grande modestie, un extrême douceur, & un desinteressement si rare, qu'il protesta qu'il n'éleveroit aucun de ses parens aux dignitez Ecclesiastiques. Il exécuta exactement sa parole, & de trois Prebendes qu'un de ses neveux possedoit, il l'obligea d'en quitter deux. Bien loin de marier ses filles aux grands Seigneurs, qui les demandoient, il leur donna si peu de dot qu'elles aimérent mieux se faire Religieuses. Une de ses niéces ne put jamais obtenir de lui que 300 livres pour se marier. Ce fut lui qui donna l'investiture du Royaume de Sicile à Charles, frere de saint Louis, & qui le fit couronner à Rome l'an 1266. Il mourut à Viterbe, où il fut enterré le 29 novembre de l'an 1268, ayant tenu le siége trois ans, neuf mois & 25 jours. On voit dans l'Eglise des Dominicains son Epitaphe en ces termes.

Lector, fige pedes, admirans quam brevis ædes
Pontificem quartum Clementem contegit arctum.
En datur in cineres Petri successor & hæres,
Cujus si memor es, non mundi gaudia quæres.

Ph. Labbe, *Thesaurus Epitaphiorum*, *partie* 5. *N.* VIII. On a de lui divers Ouvrages, *Quæstiones Juris*; *De recipiendarum causarum ratione*; *Epistolarum Volumen*, &c. Après sa mort, le Siége fut vaquant pendant deux ans, neuf mois & deux jours. GREGOIRE X fut enfin élu. * Saint Antonin, *partie* 3. *tit.* 20. *ch.* 1. Génébrard & Onuphre, *en la Chron.* Platine & Ciaconius, *en sa Vie*. Sponde, *A. C.* 1265. *n.* 1. & *suiv.* & 1268. *n.* 12. Bzovius, *aux mêmes ann. n.* 1. & 8. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, *tome* 1. *p.* 385. & *tome* 3. *p.* 917.

CLE'MENT V, François, de la province de Gascogne, & Archevêque de Bourdeaux, nommé *Bertrand* de Goth ou de Goût, fils de *Beraut*, Seigneur de Goût & de Rouillac & de Vilandrade, fut élu Pape après Benoît XI, le Siége ayant vaqué près d'un an. La maison de Goût, qui avoit été maltraitée par Charles de Valois, pendant les guerres contre les Anglois, en avoit conservé contre ce Prince un ressentiment secret, & c'est ce qui avoit engagé Bertrand dans le parti de Boniface VIII, contre le Roi Philippe *le Bel*. Il fut nommé successivement par ce Pape, Chanoine & Sacristain de Bourdeaux, puis Evêque de Cominges & enfin Archevêque de Bourdeaux en 1300. Après la mort de Benoît XI, arrivée le septiéme juillet de l'an 1304, les Cardinaux assemblez à Perouse eurent peine à s'accorder. Les Italiens ne voulurent nommer aucun François que l'Archevêque de Bourdeaux, qu'ils savoient être ennemi du Roi de France, & Sujet de celui d'Angleterre. Le Cardinal d'Ostie, qui en avoit averti le Roi Philippe *le Bel*, donna son consentement à cette élection, lorsqu'il sut que le Roi s'étoit abouché avec Bertrand, dans un bois près de Saint-Jean-d'Angéli. Ce Prince lui avoit offert de le faire Pape, moyennant six choses qu'il lui demanda, dont il lui en déclara cinq, se réservant à lui dire la sixiéme en tems & lieu; des trois l'une étoit d'absoudre ceux qui avoient attenté sur la personne de Boniface VIII, l'autre de condamner la mémoire de ce Pape; & la troisiéme de donner à Philippe *le Bel*, permission de lever des decimes sur les églises de son Royaume pendant cinq années que l'Archevêque avoit promis avec serment. Bertrand ayant été élu à Perouse le cinquiéme juin de l'an 1305, prit le nom de Clément V, & manda les Cardinaux à Lyon, où il fut couronné dans l'église de S. Just, un dimanche 14 novembre, en la présence du même Roi Philippe *le Bel*, de Charles de Valois son frére, & de plusieurs autres Princes. Cette cérémonie fut troublée par la chûte d'une muraille dans la rue dite *Gourguillon*, laquelle étant trop chargée de peuple, s'écroula, & tua Jean, II. de ce nom, Duc de Bretagne, Gaillard frére du Pape, & grand nombre d'autres personnes. Le Roi & son frére furent blessez légérement. La tiare tomba de dessus la tête du Pontife, & il s'en perdit une escarboucle de grand prix. Les spéculatifs considérérent cette avanture, comme un présage des malheurs qui affligérent la Chrétienté sous ce Pontificat, sur tout l'Italie par les guerres civiles; & ils crurent avoir trouvé l'événement de leurs prédictions dans la translation du saint Siége à Avignon, où il demeura plus de 70 ans, ce que les Italiens nomment la captivité de Babylone. Clement accorda une partie de ce qu'il avoit promis au Roi, & tint l'an 1311, un Concile général à Vienne en Dauphiné, où les Begards & les Dulcinistes furent condamnez, l'Ordre des Templiers aboli, la Discipline Ecclésiastique réformée, & la guerre sainte résolue; mais au lieu de condamner la memoire de Boniface VIII, il fit déclarer dans ce Concile, du consentement du Roi même qui s'étoit désisté de ses poursuites, que ce Pape avoit été Catholique, & n'avoit rien fait qui le rendit coupable d'Hérésie. Ce Pape qui étoit valétudinaire, allant à Bourdeaux pour changer d'air, mourut le 18 ou 20 avril de l'an 1314, à Roque-Maure sur le Rhône, après avoir tenu le siége neuf années, moins un mois & quelques jours. Il fut enterré à Usest ou Uzest, bourg du diocése de Basas, dans une église dédiée à Nôtre-Dame, qu'il avoit fondée près de Vilandrade, lieu de sa naissance. Son tombeau a été détruit par les Huguenots. Au reste, ce Pontife fit une compilation nouvelle, tant des Décrets du Concile général de Vienne, où il avoit présidé, que de ses Epitres ou Constitutions. Mais sa mort ayant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que sous son successeur JEAN XXII, natif du pays de Quercy, qui l'adressa l'an 1317 aux Universitez, sous le nom de Clémentines. * Villani, *l.* 8. *ch.* 80. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *in Annal.* Trithéme. Possevin. Génébrard. Du Chêne. Onuphre. Louis Jacob, &c.

CLE'MENT VI, successeur de Benoît XII, natif du Limosin, & nommé *Pierre Roger*, étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Rosiers, dans le Territoire de Malemont. Il fut premiérement Moine dans l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en Auvergne, & fit depuis ses études à Paris, où il reçut le bonnet de Docteur. Pierre Roger fut pourvû depuis d'un Prieuré à Nîmes, par le Pape Jean XXII à la recommandation du Cardinal de Mortemar. Ensuite il fut successivement Abbé de Fécamp, Evêque d'Arras, Archevêque de Rouen, & enfin de Sens, puis Cardinal sous le Pape Benoît XII en 1337. Après la mort de ce Pontife, il fut élu pour remplir sa place, le septiéme may de l'an 1342, & fut couronné le 19 du même mois, jour de la Pentecôte, dans l'église des Dominicains d'Avignon. Petrarque, qui vivoit de son tems, lui donne l'éloge de très-savant Pontife, & loue sa mémoire qui étoit très heureuse. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette mémoire prodigieuse venoit d'une chûte, dont il garda la cicatrice à la tête. Ce Pontife réduisit le Jubilé de l'année sainte, de 50 en 50 ans: & n'oublia rien pour délivrer l'Italie, de la tyrannie de Louis de Baviére, qui avoit pris le titre d'Empereur. Il envoya aussi un Legat dans le Royaume de Naples, après la mort d'André, & fit travailler pour la réunion des Grecs & des Armeniens. On dit aussi que ce fut lui qui donna aux Rois Très-Chretiens, la permission de communier sous les deux espéces. Il mourut à Avignon le sixiéme decembre de l'an 1352, après avoir gouverné l'Eglise dix ans, sept mois moins deux jours. Son corps fut transporté, selon sa derniére volonté, à l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, où son tombeau a été pillé par les Huguenots. Ce Pape étoit savant, & a composé divers Ouvrages, de Sermons, un Discours à la Canonisation de saint Yves, &c. INNOCENT VI fut élu en sa place. * Petrarque, *l.* 26. *Ep. l.* 2. *Rer. Mem. ch.* 1. 13. *Rer. Fam.* &c. Sponde. Ciaconius. Gesner. Victorel. Possevin. Arnoul. Wion. Du Chêne, &c.

CLE'MENT VII, dit Antipape, & nommé auparavant *Robert* de Genéve, étoit fils d'*Amé* III, Comte de Geneve & de *Mahaud* de Boulogne. Il fut Chanoine de l'église de Paris, Protonotaire du saint Siége, puis Evêque de Terouane & de Cambray, & enfin Cardinal du titre des douze Apôtres en 1371, sous le Pontificat de Gregoire XI, qui l'envoya Légat en Italie. Quelque tems après l'élection d'Urbain VI, les Cardinaux de deçà les Monts, prétendant qu'on les avoit violentez en leurs suffrages, lorsqu'ils étoient au pouvoir du peuple Romain, se retirerent à Anagnie, & de là à Fondi, où avec trois Cardinaux Italiens ils firent Pape ce Robert, personnage de grand merite, & âgé seulement de 36 ans, le 21 septembre de l'an 1378. Il prit le nom de Clement, & son élection commença ce Schisme, qui a été le plus long & le plus embrouillé de ceux qui ont divisé l'Eglise; car il dura plus de 50 ans. L'Italie & l'Allemagne soutenoient Urbain; la France & l'Espagne suivoient Clement; & les deux Papes avoient chacun des partisans illustres par leur science & par leur pieté. Clément se retira à Avignon, où il mourut le 16 septembre de l'an 1394, environ 16 ans après son élection, & à l'âge de 52 ans. Il avoit fait 34 Cardinaux en treize promotions. L'ancienne race masculine des Comtes de Genéve finit en sa personne, & Imbert de Villars, fils de sa sœur, lui succéda en ce Comté. Son corps fut enterré au milieu du chœur des Célestins d'Avignon, où l'on voit son tombeau. Après la mort de Clemens, les Cardinaux de sa faction, au nombre de 22, élurent dix jours après *Pierre* de la Lune, qui prit le nom de Benoît XIII. Ce dernier, mourant en 1429, obligea ses Cardinaux d'élire Clement VIII, dont nous allons parler. * *Consultez* Du Puy, *Auteur de l'Histoire du Schisme*. Du Chêne. Théodore de Niem. Sponde. Bzovius. Rainaldi. Papire Masson, &c.

CLE'MENT VIII, Antipape, nommé *Gilles* de Munion, étoit Aragonois & Chanoine de Barcelone. Il fut reconnu du seul Roi d'Aragon, qui avoit pressé cette élection, pour se venger du Pape Martin V. Cet Antipape fit d'abord des Cardinaux; mais le 27 de juillet de l'année 1429, il tint une assemblée, & protesta qu'il n'avoit consenti à son élection, que pour donner la paix à l'Eglise. Après qu'il eut abdiqué, on lui donna l'Evêché de Majorque. Ainsi finit ce Schisme fâcheux, qui avoit presque desolé l'Eglise durant 51 ans. * Sponde, *A. C.* 1429. *n.* 2. Du Puy, *Hist. du Schisme*, &c. *Voyez* MUGNOS.

CLE'MENT VII, legitime Pontife, nommé *Jules* de Medicis, étoit fils posthume de *Julien* de Medicis, tué à Florence par les Pazzi en 1478, & d'une Demoiselle qui pretendit être reconnue pour sa femme après sa mort. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes; mais dans la suite le Pape Leon X, son cousin, le fit Cardinal en 1513, l'envoya Legat à Boulogne, & lui donna les Archevêchez de Florence, d'Ambrun & de Narbonne, l'Evêché de Marseille, &c. Enfin, après la mort d'Adrien VI, il fut élu Pape en 1523. Son pontificat est remarquable, par les malheurs qui affligérent toute la Chretienté. Au commencement il reçut du Roi d'Ethiopie une celébre Ambassade, & celébra le Jubilé avec assez de bonheur en 1525. Mais l'Allemagne continua de se diviser par la doctrine de Luther, & plus de cent mille Paysans y perdirent la vie. Clement exhorta les Princes Catholiques, & sur tout le Parlement de Paris, de s'opposer aux Novateurs. Ce fut alors que ce Pape craignant la puissance de l'Empereur Charles-Quint, se ligua avec les François & les Venitiens. Les Colonnes qui étoient du parti de l'Empereur se soulevérent contre le Pape avec tant d'insolence, que Pompée Colonne Cardinal, eut l'audace de le citer au Concile que Charles devoit tenir à Spire en 1527. L'Année suivante, Charles de Bourbon, Général des armées de l'Empereur, assiégea Rome, qui fut emportée & mise au pillage. Ses Soldats y exercérent des cruautez, qui surpassoient celles que les Barbares avoient commises dans de semblables conjonctures. Clément assiégé dans le Château Saint-Ange, fut mis à quarante mille écus d'or de rançon, & fut contraint de se sauver *incognito*, après sept mois de captivité, pendant laquelle il laissa croître sa barbe, qu'il porta longue dans la suite, comme on le peut voir par ses médailles. Depuis il fit la paix au mois de juin de l'an 1529, avec l'Empereur, par le mariage d'Alexandre de Medicis, créé Grand Duc de Toscane, & de Marguerite, fille naturelle de Charles. Cette alliance fut suivie du mariage de Catherine de Médicis, avec Henri, depuis Roi, II. du nom, fils de François I. & le Pape vint l'an 1533 à Marseille en conferer avec le Roi. Durant ces traitez, l'Angleterre fut affligée d'un Schisme fâcheux,

cause

causé par le Roi Henri VIII, lequel étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, répudia, pour l'épouser, Catherine d'Arragon sa légitime épouse. Le Pape qu'on accuse d'avoir trop tôt employé les foudres du Vatican, excommunia le Roi d'Angleterre ; & ce Prince irrité par ce procédé, se déclara Chef de l'Eglise de son Royaume, & y donna entrée aux opinions des Novateurs, qu'il avoit auparavant combattues. Clément mourut le 26 septembre de l'an 1534, après avoir tenu le Pontificat dix ans, dix mois & sept jours, à l'âge de 56 ans & quatre mois. On a diverses lettres de lui. PAUL III fut élu en sa place. * Paul Jove, *aux Eloges & en l'Hist.* Ciaconius. Papire Masson. Onuphre, *en sa Vie.* Génebrard, *en la Chron.* Sponde, *A. C.* 1523. 1534. Du Bellay, &c.

CLEMENT VIII, originaire de Florence, & natif de Fano dans l'Etat Ecclésiastique, fut élu le 30 janvier de l'an 1592, après la mort d'Innocent IX. Il avoit nom auparavant *Hippolyte* Aldobrandin, & étoit fils de *Silvestre* & de *Lisa* Dete, & frére de *Jean* Aldobrandin Cardinal, & grand Pénitencier, par la cession de saint Charles Borromée. Hippolyte fut Auditeur de Rote, & Référendaire du Pape Sixte V, qui le fit Cardinal l'an 1585 ; & l'année suivante, il succéda dans la dignité de grand Pénitencier, au Cardinal Boncompagnon. Il fut aussi Légat en Pologne, & exerça plusieurs autres emplois, qui l'élevérent au souverain Pontificat. Il employa les premiers jours, après son couronnement, à visiter les Paroisses, les monastéres & les autres lieux de piété de la ville de Rome ; & protesta dans cette action, qu'il vouloit faire en sorte que le Clergé de cette ville, par une vie toute innocente & toute sainte, servît d'exemple à tous les peuples de l'Univers. Il fit ensuite une très forte constitution contre les duels. Après avoir réglé la capitale du Monde Chrétien, il s'appliqua à ce qui regardoit la conversion du Roi Henri IV, né dans le sein de l'Eglise Protestante. Lorsque du Perron & d'Ossat, depuis Cardinaux, demandérent l'absolution pour ce Prince, le Pape ordonna des priéres de quarante heures dans toutes les églises de Rome. Lui même étant pieds nuds, alla deux jours de suite, à la pointe du jour, à l'église de sainte Marie Majeure, où il célébra la sainte Messe, faisant les Stations en pleurant, sans vouloir donner la bénédiction au peuple. Il donna l'absolution à ce Prince malgré les brigues des Espagnols, le dimanche 17 de septembre 1595. La joye qu'il reçut du changement du Roi Henri IV, fut augmentée par l'arrivée de l'Archevêque de Livonie, qui abjura la Religion Luthérienne, & par celle de plusieurs envoyez de Russie, pour renoncer au Schisme des Grecs. Il s'employa à finir les querelles qui étoient entre les Princes Chrétiens, afin de travailler plus efficacement à l'extirpation des Heresies, au sujet desquelles il écrivit des lettres fort touchantes aux Prélats de France. La paix de Vervins fut conclue le deuxiéme de may 1598, par les soins de son Légat, le Cardinal Alexandre de Médicis, qui fut depuis son successeur. Dans le même tems, Alfonse Duc de Ferrare, étant mort, Clément réduisit ce Duché comme fief de l'Eglise, sous l'obéïssance du saint Siége. Au Jubilé de l'année sainte 1600, il donna tant de marques de sa charité, que les Pelerins, que l'on fait monter jusqu'à trois cens mille, le comblérent de bénédictions. Grand nombre de Protestans & de Turcs, qui y étoient venus par curiosité, y furent reçus dans le sein de l'Eglise Romaine, les uns par abjuration, & les autres par batême. Sur la fin de son Pontificat, on agita en sa présence la célébre question qu'on appelle *de Auxiliis*, qui a tant suscité de querelles dans l'Ecole, & qui regarde la Grace & le libre Arbitre. Elle ne fut pas néanmoins terminée sous son Pontificat, mais elle recommença sous Paul V son successeur. En diverses promotions il créa plus de cinquante Cardinaux, & entre autres Baronius, Bellarmin, du Perron, d'Ossat, Tolet, Tarugi, de Sourdis, &c. Ce Pape mourut le troisiéme mars l'an 1605, à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir tenu le siége 13 ans, trois mois & quelques jours. Il avoit fondé l'an 1595, un très beau Collége qu'on appelle encore Clémentin, pour les Esclavons qui ont été transférez depuis à Lorette. Ce sont les Clercs Réguliers Somasques, qui en ont soin. On n'y reçoit que des personnes nobles, & outre les Lettres saintes & profanes, on leur apprend à tous, les exercices qui conviennent à la Noblesse. Son successeur fut LEON XI. * Sponde, *depuis l'an* 1592 *jusqu'en* 1605. Ciaconius, *in Suppl. &c.*

CLE'MENT IX, auparavant nommé *Jule* Rospigliosi, sortoit d'une famille très-noble de Pistoye, dans les Etats du Grand Duc de Florence, & naquit l'an 1599. Urbain VIII, qui avoit un merveilleux discernement, l'employa pour être Auditeur de la Légation du Cardinal Barberin son neveu ; & l'envoya depuis Nonce en Espagne, où il fut continué pendant onze années. Sa Majesté Catholique lui donna souvent des marques de son estime, jusqu'à le prier de nommer une de ses filles au Batême. Après la mort d'Urbain VIII, arrivée en 1644, il fut rappellé de cette Nonciature ; & pendant le Conclave pour l'élection d'Alexandre VII, le sacré Collége lui déféra le gouvernement de Rome. Le nouveau Pape le nomma Cardinal, après l'avoir fait son Sécretaire. Après sa mort, Rospigliosi fut mis sur le thrône de saint Pierre le 20 juin de l'an 1667. Il commença par décharger les peuples de l'Etat Ecclésiastique, des tailles & des autres subsides. Il donna des Evêques au Portugal, qui en étoit privé depuis si long-tems par les intrigues des Espagnols. Enfin il employa la plus grande partie de son revenu, pour envoyer du secours en Candie contre les Turcs. Clément s'empressa de donner la paix à l'Eglise de France ; & appaisa heureusement les contestations qui duroient depuis long-tems entre les Evêques & les Théologiens, à l'occasion de la condamnation des cinq Propositions du livre de Jansenius Evêque d'Ypres. Ce fut aussi lui qui ménagea la paix, qui fut conclue entre les Couronnes de France & d'Espagne, à Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis il canonisa saint Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Magdelaine de Pazzi, Carmélite. Comme le siége de Candie étoit ce qui l'occupoit davantage, outre le secours qu'il y envoya lui-même, il en procura un très-considérable, de la part des François. Mais tant de soins n'ayant pu empêcher la perte de cette place, le Pape en eut tant de déplaisir, qu'il en mourut le neuviéme décembre de l'an 1669, en sa 71 année, après deux ans, cinq mois, 19 jours de Pontificat. CLE'MENT X fut son successeur.

CLE'MENT X, Pape, sorti d'une ancienne famille de Rome, avoit nom *Emile* Altiéri, & avoit été Evêque de Camerino. C'étoit un homme ennemi de toute sorte de faste. Il fut fait Cardinal le 29 novembre 1669, & Pape le 29 avril de l'an 1670. Clement IX son prédécesseur, étant au lit de la mort, se hâta de le revêtir de la pourpre sacrée ; & lorsqu'Altiéri le vint remercier de sa promotion, ce Pontife lui dit, *Dieu vous destine pour être mon successeur, j'en ay quelque pressentiment.* Clément X ne chercha que la tranquillité durant son Pontificat, & mourut le 22 juillet de l'an 1676, âgé de 86 ans, neuf jours, ayant tenu le saint Siége six ans, deux mois, 24 jours. INNOCENT XI lui succéda.

CLE'MENT XI, (Jean-François-Albani) né à Pesaro dans le Duché d'Urbin le 22 juillet 1649, du Chevalier *Charles* Albani, dont le pére avoit été fait Sénateur Romain par Urbain VIII, a été Chanoine de saint Laurent *in Damaso*, Vicaire de saint Pierre, puis Gouverneur de Rieti, & ensuite d'Orviette. Innocent XI, le retira de ce poste, pour le faire Sécretaire des Brefs, & Alexandre VIII le fit Cardinal le 13 février 1690. Après la mort d'Innocent XII, le Cardinal Albani fut élu Pape le 23 novembre 1700, du consentement unanime des Cardinaux, & fut élevé sur la Chaire de saint Pierre. Pendant son pontificat il y eut entre les Princes de l'Europe des guerres dont l'Italie a beaucoup souffert, & les Etats du Pape n'ont pas été plus épargnez que les autres par les Impériaux, qui se sont emparez de Comacchio. Clément XI joignit à l'amour des Belles Lettres une profonde piété. On a plusieurs de ses Homélies qui sont d'un style très-élégant, & remplies de beaux sentimens. Il a eu avec le Roi d'Espagne quelques differens qui ont été heureusement terminez par la médiation de Louïs XIV. Les contestations sur le Tribunal royal de Sicile qu'on appelle la Monarchie, & qui prend aux affaires ecclésiastiques à peu près la même part que les Parlemens de France, ont été assoupies par l'invasion de cette isle, premiérement par le Roi d'Espagne, & ensuite par l'Empereur. Ce Pape a donné retraite à Rome au fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui a toûjours joui depuis des honneurs de la royauté dans cette capitale du Monde Chrétien, avec la Princesse Sobieska son épouse, & etendant sa charité jusques dans la France, il a envoyé quelques bâtiment chargez de grains avec des sommes considérables d'argent en Provence, pour être distribuez aux pauvres du pays en 1720, pendant le tems de la peste. Il se préparoit aussi à embellir la ville de Rome par de nouveaux portiques, lorsque Dieu le rappella à lui. On a de lui trois Bulles ou Constitutions, la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, contre ceux qui soutiennent le cinq fameuses Propositions de Jansénius, ou qui prétendent qu'elles n'ont pas été extraites du livre de cet Evêque d'Ypres, intitulé, *Augustinus, &c.* Une Constitution par laquelle il condamne les pratiques superstitieuses & idolâtriques que quelques Missionnaires de la Chine autorisoient, & dont ils permettoient la pratique aux nouveaux Chrétiens de ce pays-là : & en dernier lieu la Constitution *Unigenitus*, où il condamne la Traduction Françoise du Nouveau Testament, faite par le P. Pascal Quesnel, les Réflexions Morales que cet Auteur y a jointes en géneral, & en particulier 101 propositions extraites de ces réflexions. Ce Pape fut sujet à plusieurs infirmitez sur la fin de sa vie, & mourut le 19 mars 1721, âgé de 71 ans sept mois & 27 jours, ayant tenu le siége 20 ans, trois mois, & 26 jours. Innocent XIII, lui a succédé.

CLE'MENT XII, (Laurent Corsini) d'une famille illustre de Florence, est né le septiéme avril 1652. Après avoir exercé plusieurs Prélatures à Rome & étant Thresorier général de la Chambre Apostolique, il fut fait Cardinal le 17 may 1706, par le Pape Clément XI. Dans le Conclave après la mort de Benoit XIII, Conclave qui a duré quatre mois, le Cardinal Corsini a été élu Pape le 12 du mois d'août 1730, & a pris le nom de Clément XII, à l'honneur du Pape dont il etoit la créature. Le nouveau Pontife, après la triple adoration accoutumée, fixa au 16 du mois son couronnement, & nomma plusieurs de ses Ministres. Lorsqu'il s'agit de cette nomination, quelques Cardinaux voulurent donner leurs avis au S. Pere, & lui recommander certains sujets qu'ils affectionnoient, mais le Pape leur répondit : *C'est aux Cardinaux à élire le Pape, mais c'est au Pape à choisir ses Ministres.* Le jour du couronnement le Pontife fut porté dans la chaise Pontificale, & la cérémonie se fit avec tout l'éclat possible. Le lendemain il quitta le Vatican, pour aller demeurer au Quirinal : il étoit accompagné d'un superbe cortége. Le peuple assemblé de toutes parts crioit, *Vive le Pape Clément XII, justice des injustices du dernier Ministére.* Aussi le Pape a-t'il nommé une Cour extraordinaire, pour prendre connoissance des affaires de Bénévent. M. *Sagripanti* lui ayant montré l'état du Thrésor, & voyant qu'il n'y avoit pas quinze cens écus en caisse, *Comment*, dit le Pape, *pas quinze cens écus ? J'étois donc plus riche étant Cardinal que je ne le suis étant Pape !* Le Peuple Romain a vu cette élection avec de grandes démonstrations de joye. * *Mémoires du tems.* *Voyez* CORSINI.

HOMMES ILLUSTRES du nom de CLE'MENT.

CLE'MENT (S.) surnommé *Flavius*, doit avoir été le premier Evêque de Metz. Il fut Bourgeois de Rome & frére de *Faustin*, qui eut pour fils *Clémens* Evêque de Rome. Après qu'il eut reçu le Batême & qu'il eut été ordonné Evêque, l'Apôtre St. Pierre l'envoya dans la Gaule Belgique l'an 46 de J. C. Il s'arrêta premiérement à Gorse, où il fit bâtir un Oratoire, puis étant entré dans la ville de Metz, il y dompta, à ce qu'on dit, des dragons qui infectoient tout le pays. Il y prêcha l'Evangile avec beaucoup de zéle, & y convertit beaucoup de gens. Il fit bâtir dans la ville & au dehors plusieurs Oratoires, avec un autel à l'honneur de S. Pierre. Il mourut en 71. On montre encore à Metz dans l'Eglise dédiée à sa mémoire, ses ossemens pour lesquels on a beaucoup de vénération. Tout ceci n'empêche cependant pas que, faute de monumens solides & authentiques, plusieurs savans Catholiques Romains ne révoquent en doute son Histoire. * Paulus Warnefridus, *de Episc. Metens.* Meurisse, *Histoire de l'Eglise de Metz.*

CLE'MENT, (*Titus Flavius*) surnommé ALEXANDRIN, parce qu'il étoit originaire d'Alexandrie, selon quelques uns, quoique saint Epiphane dise que d'autres le croyoient Athénien, & qu'il n'ait peut-être été surnommé Alexandrin, que parce qu'il étoit Prêtre & Catéchiste d'Alexandrie. Il fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme : mais son amour pour la vérité, le porta à l'aller chercher en diverses provinces, dans la Gréce, en Italie, en Orient, dans la Palestine & dans l'Egypte. Il trouva heureusement ce qu'il cherchoit dans cette derniére Province. Le célébre Pantenus, qui remplissoit la chaire des Ecoles Chrétiennes d'Alexandrie, lui parut préférable à tous les grands hommes qu'il avoit écoutez jusques alors ; & après avoir été son Disciple, il fut jugé digne de lui succeder en l'emploi de Catéchiste, & d'être fait Prêtre de l'église d'Alexandrie. Il a fleuri sur la fin du deuxiéme siécle, & au commencement du troisiéme, sous les Empereurs Sévére & Antonin Caracalle, & vécut apparemment jusqu'au régne d'Heliogabale ou d'Alexandre Sevére, c'est à dire, jusques vers l'an 220 de Jésus-Christ. Il succéda l'an 190 à Pantenus, qui étoit allé aux Indes pour y annoncer l'Evangile. On croit qu'il sortit de cette ville dans le tems de la persécution de l'Empereur Sévére, vers l'an 202, & qu'il se retira en Cappadoce après de l'Evêque Alexandre. Ce fait seroit indubitable, s'il étoit certain qu'il fût ce Clément dont Alexandre fait mention dans une lettre écrite de sa prison à l'église d'Antioche, dans laquelle il dit qu'il avoit donné sa lettre à porter au Prêtre Clément, homme de vertu qu'ils connoissoient déja, & qui avoit augmenté & affermi l'église de Cappadoce, pendant qu'il y avoit demeuré ; mais il n'est pas certain qu'Alexandre parle en cet endroit de saint Clément d'Alexandrie. Comme il avoit beaucoup d'érudition & de facilité pour écrire, il composa plusieurs Ouvrages pleins de recherches & d'étude. Eusébe & saint Jérôme nous en ont donné le Catalogue. Il ne nous en reste que trois ; savoir, *Protrepticon* ou *Oratio exhortatoria ad Gentes* ; *Pædagogi libri tres* ; *Stromatum libri octo.* C'est ce dernier Ouvrage qui lui a fait avoir le surnom de *Stromateus* & de *Centonator*. On a encore un petit Traité donné par le P. Combesis, intitulé, *Quis est le riche qui se sauve ?* On a perdu un autre de ses Ouvrages, divisé en huit livres, & intitulé les *Hypotyposes*. Gentien Hervet a traduit ces Traitez de Grec en Latin. Fréderic Silburge y a aussi travaillé, & il y a ajoûté des remarques & des tables. C'est de là que s'est formée l'édition de Leiden en 1616, par les soins de Daniel Heinsius, qui corrigea ce qui y manquoit. Cette édition a été suivie de celle de 1629 qui est la plus belle de toutes, & de celle de Paris de 1641, qui est moins correcte & moins belle. Outre ces Ouvrages, Clémens en avoit composé un des Canons ecclésiastiques, dédié à Alexandre de Jérusalem ; & nous avons sous son nom, dans la Bibliothéque des Péres, de petits Commentaires Latins sur la premiére Epitre Canonique de saint Pierre, sur celle de saint Jean, & sur celle de saint Jude. Quelques Auteurs croyent que ce sont les mêmes Commentaires que Cassiodore attribue à Clément Alexandrin. On ne peut douter que saint Clément n'ait eu une érudition consommée. Saint Jérôme n'a fait point de difficulté d'assurer qu'il n'y a eu personne qui ait eu tant de Science que ce Pere, & il est vrai que de tous les Anciens, il n'y en a point dont les livres soient remplis de tant d'érudition profane. Il en fait même trop paroître pour un Ecrivain Chrétien, & l'on peut dire qu'il étoit bien plus Philosophe que Théologien, quoiqu'il n'ignorât pas nôtre Religion, & qu'il sût parfaitement bien l'Ecriture Sainte. Mais il est beaucoup plus fort sur la Morale que sur le Dogme, il explique d'une maniere allégorique presque tous les passages qu'il cite, à l'imitation de

de Philon *le Juif*. Il écrit presque toûjours sans ordre & sans suite. Son style est fort negligé : ce qui se remarque particuliérement dans ses Stromates ; car dans son Exhortation aux Gentils, & dans son Pédagogue, son discours est plus fleuri, comme Photius l'a observé, & il est même soutenu d'une certaine gravité qui n'est pas sans agrément. * Cassiodore, *l. 1. des Divin. Institut.* Photius, *en sa Biblioth. mem.* 109. Saint Jerôme, *des Ecriv. Eccles. ch.* 38. Eusebe, *Hist. l.* 5. *ch.* 11. 13. *& en sa Chron. A. C.* 192. 204. Bellarmin. Trithéme. Baronius. Possevin, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CLE'MENT, (Saint) Evêque d'Ancyre, & Agathange Diacre, sont mis au rang des Martyrs dans le Martyrologe au 23 janvier ; mais les Actes de leur martyre sont entiérement faux & indignes de foi, & ils ont été rejettez par Baronius même. * Baronius. Bollandus. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

CLE'MENT, *Clemens*, Préfet du Prétoire sous Caligula, refusa d'entrer dans la conjuration où ce Prince perit, l'an de Jesus-Christ 41, & dont Chéreas fut le Chef. CLE'MENT, son fils, surnommé *Arretin*, fut aussi Préfet du Prétoire sous Vespasien. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 68. Ce dernier se nommoit *M. Arretinus Clemens*, & fut aussi Consul subrogé l'an 94 sous Domitien.

CLEMENT, *Titus Flavius Clemens*, étoit neveu de l'Empereur Vespasien, & fils de Flavius Sabinus son frére. Il avoit épousé *Flavie Domitille*, à la sollicitation de l'Empereur Domitien dont elle étoit parente, & il en eut deux enfans, dont le fameux Quintilien fut Précepteur, & que Domitien destinoit à la pourpre. Clement fut Consul ordinaire, l'an 95 de Jesus-Christ. Mais à peine futil sorti du consulat, que Domitien, sans avoir égard aux liens du sang, le fit mourir sur un soupçon très-leger : ce qui n'étoit sans doute qu'un prétexte pour couvrir le véritable sujet de sa mort, qui étoit le Christianisme. Car Dion dit qu'il fut accusé d'impieté ou d'Athéisme : crime, poursuit cet Historien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, qui avoient embrassé la Religion des Juifs : ce qui désigne visiblement le Christianisme, que les Auteurs de ce siécle confondoient avec le Judaïsme. Domitille, son épouse, étoit Chrétienne comme lui. Domitien voulut l'obliger entiérement à se remarier quatre jours après la mort de son mari, & elle fut réléguée dans l'isle Pandataire. L'Histoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clément. * Dion, *l.* 67. Suetone, *in Domitiano.* Baronius, 98.

CLE'MENT, *Cassius Clemens*, Sénateur, qui s'étoit engagé dans le parti de Pescennius *Niger*, contre l'Empereur Sévére. Comme ce Prince lui faisoit son procés en personne, il lui représenta avec beaucoup de hardiesse, que la cause de Niger, quoique vaincu, n'étoit pas moins juste que celle de Sevére qui étoit vainqueur : qu'ils avoient tous deux eu le même but de détrôner un usurpateur de l'Empire ; & que si Sevére punissoit les partisans de Niger, il devoit punir les siens propres ; ou que c'étoit commettre une injustice, dont il ne se laveroit jamais aux yeux de la posterité. Cette généreuse liberté fit rentrer en lui même l'Empereur, qui accorda la vie à Clément avec une partie de ses biens, l'an de Jesus-Christ 194. * Dion *l.* 74. Il y a eu un TINEIUS CLEMENS, Consul en 195, sous le même Empereur.

CLE'MENT. *Voyez* AGRIPPA, ou le FAUX AGRIPPA.

CLE'MENT. *Cherchez* CORVINUS CLEMENS.

CLE'MENT, Auteur Grec qui écrivit l'Histoire d'Alexandre *le Grand* en vers, comme nous l'apprenons d'Apulée. On ne sait pas en quel tems il a vécu.

CLE'MENT, Historien Grec, qui a fleuri dans le quatriéme siecle, & qui composa un Traité des Rois & des Empereurs de Rome selon Suidas.

* CLE'MENT, Grammairien cité par Suidas, & par l'Auteur du grand *Etymologicon*. * Joh. Meursi *Biblioth. Græca.*

CLE'MENT, dit l'*Ecossois*, vivoit dans le VIII siécle, en Allemagne. Il fut accusé par Boniface de Mayence d'enseigner plusieurs erreurs ; d'assurer au préjudice de l'autorité des Canons & des saints Peres, qu'il pouvoit être Evêque, quoiqu'il eût eu deux enfans adultérins ; d'introduire le Judaïsme, en permettant aux Chrétiens d'épouser la veuve de leur frére ; de soutenir que JESUS-CHRIST, fils de Dieu, descendant aux Enfers, avoit delivré tous ceux qui y étoient retenus, Fideles & Infideles, Payens & Chrétiens ; & d'avancer plusieurs autres dogmes contraires à la Foi Catholique, touchant la prédestination. Boniface de Mayence le fit condamner l'an 743, dans le Concile tenu à Lestines, palais des Rois de France, proche de Binche en Hainaut, & ensuite le déféra au Pape Zacharie, l'an 745. Ce Pape approuva dans un Concile le jugement que Boniface avoit porté contre Clément & le deposa. * *Acta Bonifacii.* Baronius, *A. C.* 742. *&* 745. *&c.*

CLE'MENT, Prêtre Anglois, Chanoine Régulier de saint Augustin, vivoit dans le XII siécle, environ l'an 1170, sous le regne de Henri II. Roi d'Angleterre. Il composa des Commentaires sur l'Ecriture ; une Concordance des Evangélistes ; & quelques Ouvrages d'Astronomie, comme, *De orbibus Astrologicis*. * Vossius, *de Math. c.* 25. §. 23 Pitseus, *de Script. Angl.*

CLE'MENT, (Jean) Anglois, vivoit dans le XVI siécle, & fut élevé dans la maison de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui lui confia même l'éducation de ses enfans. Jean Clément apprit les Langues, & enseigna la Médecine dans l'Université d'Oxford. Il épousa la célébre *Marguerite* Gige, que Thomas Morus avoit mise auprès de Marguerite Morus sa fille, pour étudier avec elle ; & pendant la persécution de l'Eglise d'Angleterre sous Henri VIII, & Edouard VI, il passa, avec son épouse, dans les Païs-Bas, & s'arrêta à Malines. Le regne de Marie les fit repasser en Angleterre, d'où celui d'Elizabeth les chassa encore. Enfin Clément se fixa à Malines, où il perdit sa femme en 1570, & où il mourut lui même en 1572. Il a composé des Poësies, & a traduit de Grec en Latin, les Epîtres de S. Gregoire de Nazianze, des Homélies de Nicephore Calliste, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

* CLE'MENT *Notinus*, Sicilien, fut un homme fort distingué, & par ses belles qualitez, & par les emplois honorables qu'il exerça. Il enseigna avec applaudissement la Théologie Scholastique. Il fut Définiteur de la province de Syracuse, ensuite Commissaire général de Messine, de Palerme, &c. Sous Paul V il fut revêtu à Rome de la charge de Procureur général. En 1618, le Pape Urbain VIII le fit Général de tout l'Ordre des Capucins. Il mourut le 22 septembre 1631, à l'âge de 73 ans. Il a écrit plusieurs Ouvrages qui sont gardez en Manuscrit. * *Ge. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

* CLE'MENT (Pierre) natif de Leontini fut un bon Poëte. Il vivoit à Palerme en 1594. Il a composé plusieurs Ouvrages en Langue Sicilienne. * Les mêmes.

* CLE'MENT (Philippe) de Trapani en Sicile, Prêtre, fut Docteur en Théologie, & un grand Orateur. Il fut Sécretaire de plusieurs Princes en Sicile & s'insinua dans les bonnes graces d'Asdrubal *à Thermis*, qui le fit Archiprêtre. Il a publié plusieurs Ouvrages en Italien. * Les mêmes.

CLE'MENT (Jacques) Moine Jacobin natif du village de Sorbonne, près de Sens, Profès au couvent de Paris, Prêtre âgé de 25 ans, conçut un detestable dessein d'assassiner Henri III. C'étoit un homme grossier & ignorant, d'un tempérament mélancolique. *De quelle sorte & par quelles personnes il fut induit à commettre ce crime*, dit Mezeray, *c'est une chose trop importante pour le dire, sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve ; mais il est vrai, que si on ne lui en inspira le dessein, au moins on fut bien aise qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'instruction, puis qu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs royalistes, qui étoient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce Comte : & une lettre de créance du Président de Harlay pour le Roi, mais qui étoit fausse.* Voici comment il exécuta son dessein. La Guêle, Procureur Général, allant avec son frére de sa maison de Vanvres à S. Cloud, rencontra Jacques Clement sur ce chemin, & ayant sû de lui qu'il avoit des choses très importantes à dire au Roi, le fit monter en trousse derriére son frére & le mena à Saint-Cloud. On ne vit jamais un homme si intrépide que ce Moine. Il soupa gayement avec les gens de la Guêle, il ne s'émut point de toutes les questions qu'ils lui firent, & dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guêle dans la Chambre du Roi, il s'approcha de lui sans étonnement, lui parla sans hésiter, lui présenta quelques lettres, & comme le Roi les lisoit, il prit son tems, tira un couteau de sa manche & lui en donna un coup dans le ventre. Le Roi se sentant blessé s'écria, s'arracha le couteau de la playe & lui en donna deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Guêle mit l'épée à la main, en frappa imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois autres personnes encore plus imprudentes le tuérent sur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prévôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent. * Mezeray, *Abbregé Chronologique, dans l'Histoire de Henri III.*

CLE'MENT (Claude) Jesuite, natif d'Ornans, sur la Louve, dans la Franche-Comté, entra chez les Jesuites en 1611. On l'envoya en Espagne, où il enseigna avec beaucoup de réputation. Le P. Claude a donné quatre livres, de la maniére de dresser une bibliothéque générale & particuliere, avec une description de la bibliothéque de l'Escurial, & une exhortation à l'étude & à la lecture des livres. Il publia cet Ouvrage à Lyon en 1635, *in quarto.* Il y a quelque érudition ; mais il y a trop de babil & trop de ce que nous appellons *fatras*. S'il avoit eu un peu plus de jugement, il auroit renfermé en un fort petit livre tout ce qu'il y a de bon dans cet Ouvrage. Il est mort en 1642. Les Ouvrages qu'il a composez, sont intitulez, *Oratio de Majestate Ecclesiæ Lugdunensis ; Vita Clementis IV, Bibliotheca tam privata quàm publica instructio ; Descriptio Bibliothecæ S. Laurentii Escurialis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Labbe, *in Biblioth.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiq. Hist.* édit. de Paris, 1685, *in douze, tome* 2. *p.* 273 : ou *tome* 1. *partie* 1. *p.* 376. édit. d'Amsterdam, 1725.

CLE'MENT, (Jean) surnommé *le Controlleur*, a été célébre dans le XVII siécle, par le talent qu'il avoit pour la Controverse. Les Calvinistes ne l'aimoient point : il mourut le huitiéme février de l'an 1650, à l'âge de 49 ans.

CLE'MENT MATURIN. *Cherchez* MATURIN.

CLE'MENT, (Robert) Seigneur du Mez en Gâtinois, fut choisi par le Roi Louis *le Jeune*, pour être Gouverneur de son fils *Philippe-Auguste*. Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, le fit Ministre d'Etat. Il mourut vers l'an 1182, un an aprés son entrée dans le Ministere, laissant deux fréres, GILLES Clément qui fut aussi Ministre d'Etat, & *Guarmand* Clément, Abbé de Pontigni, & élu Evêque d'Auxerre en 1182, à la considération de son frere Gilles, Ministre d'Etat. On s'opposa à cette élection, & l'affaire fut portée à Rome, où *Guarmand* mourut de peste. Robert eut divers enfans, & entre autres ALBERIC, & HENRI, tous deux Maréchaux de France. Ce sont ceux que la Chronique de l'Abbaïe d'Anchin aux Païs-Bas appelle les fils de Robert Clément, dit *le Conseil du Roi*, c'est à dire, *Ministre d'Etat*. ALBERIC Clément, Seigneur du Mez est celui qui a commencé d'élever par son credit la charge de Maréchal de France qu'il rendit militaire. Il accompagna *Philippe-Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siége d'Acre, & il fut tué l'an 1191, selon Guillaume le Breton, & Rigord. HENRI Clément, I. du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, frere d'*Alberic*, fut nommé *le petit Maréchal*, à cause de sa petite taille. Le Roi le pourvut de cette charge, qu'il rendit considérable, & lui donna la Seigneurie d'Argentan. Il se trouva à la célébre bataille de Bouvines en 1214, & mourut la même année en Poitou, pendant la guerre contre les Anglois. Il avoit épousé une fille de la maison de Nemours, dont il eut JEAN Clement, à qui le Roi *Philippe-Auguste* conserva la charge de Maréchal de France, quoiqu'il fût très-jeune. Ses Descendans l'ont aussi possédée, & leur Terre du Mez en Gâtinois, fut appellée par cette raison, *Mez-le-Maréchal*. HENRI Clement, II. de ce nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, étoit aussi Maréchal de France du tems du Roi S. Louis ; qu'il accompagna au premier voyage de la Terre-Sainte, l'an 1249. Il est nommé dans une Charte de l'Abbaïe de S. Denys de l'an 1263. * *La Chronique d'Auxerre sous l'an* 1182. *La Chronique de Flandre, chap.* 20. Guillaume le Breton & Rigord, *in Philippide*, D'Auteil, *Histoire des Ministres d'Etat*. Le Feron. Godefroy. Le Pere Anselme, &c.

CLE'MENT (Claude) *Voyez* CLAUDE CLE'MENT.

CLE'MENTIANUS HONORIUS, *Cherchez* VENANCE FORTUNAT.

CLE'MENTINES (les) sont un recueil de plusieurs piéces anciennes attribuées faussement à saint Clement Evêque de Rome. Il est rempli de piéces apocryphes, de fables & d'erreurs. M. Cotelier l'a donné dans son Recueil *des anciens Monumens de l'Eglise.* * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siecles.* On donne plus communément ce nom de *Clémentines* au recueil des Décrétales du Pape Clément V, fait par l'autorité de Jean XXII son successeur.

CLE'MENTIUS, (Sextus) Consul en 230, sous l'Empereur Alexandre.

* CLE'MOUTZI. M. Spon dit que c'est là le nom que les Turcs donnent à Castel-Tornese dans le Belvedere. * Spon, *Voyage, tome* 2. *p.* 6. édit. de Lyon, 1678.

CLE'NARD, autrement CLEYNARTS, (Nicolas) Grammairien celébre du XVI siecle, étoit de Diest, dans le Brabant. Il avoit une grande intelligence de la Langue Latine, de la Gréque & de l'Hebraïque, qu'il enseigna assez longtems à Louvain. Depuis il entreprit de voyager, & prit Jean Vasæus de Bruges pour compagnon de ses voyages. Ils partirent de Louvain l'an 1531, & passerent à Paris, pour y voir Guillaume Budé. De là ils allérent en Espagne, où Clenard enseigna les Langues dans l'Université de Salamanque, jusqu'à ce que le Roi de Portugal l'ayant appellé chez lui, lui confia l'éducation du Prince son frére. Le desir d'apprendre l'Arabe, lui donna la pensée d'aller en Afrique l'an 1540, & en étant revenu heureusement, il mourut l'an 1542 à Grenade, dans le tems qu'il se disposoit à repasser dans les Païs-Bas. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Institutiones Linguæ Græcæ, Meditationes in Linguam Græcam, Tabula in Grammaticen Hebræam, Epistolarum de peregrinatione sua libri duo ; Methodus docendi pueros analphabeticos ; Tabula in Linguam Arabicam.* Scaliger dit, que ce Grammairien étoit plus recommandable par sa diligence, & par sa bonne volonté, que par son savoir qui étoit médiocre, & que l'on ne pouvoit pas dire qu'il fût véritablement habile en aucune Langue. Ainsi on ne peut louer presque autre chose dans Clenard, que son zéle pour l'utilité publique, & pour l'avancement de la Jeunesse, & sa modestie dans ses Ecrits & dans sa conduite. C'est peut être une des raisons qui ont porté le public à préférer sa Grammaire Gréque, à toutes les autres pour la faire enseigner dans les Ecoles, quoiqu'elle soit fort imparfaite, & que plusieurs de ceux qui sont venus après lui, ayant beaucoup mieux reussi que lui. C'est aussi ce qui a excité plusieurs personnes à la corriger, à l'expliquer, & à l'augmenter, plutôt que de rien entreprendre de nouveau sur ce sujet. Les principaux des Grammairiens qui y ont travaillé soit par autorité publique, soit de leur propre mouvement, sont P. Antesignan, H. Etienne, Alexandre Scot, Frédéric Morel, René Guillon, Pierre Bertrand Mérigon, Jacques Gretser, Etienne Moquot, Richard de Hez, Gérard J. Vossius, Philippe

Lab-

Labbe, &c. Quant au stile des autres Ouvrages de Clénard, & sur tout de ses lettres, il est assez pur; mais il seroit encore plus, si l'amour des Langues étrangeres, & sur tout de l'Arabe, ne l'eût emporté ailleurs. * Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sac. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica. p. 628. & 683.* Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ. p. 135.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Prima Scaligerana, p. 46.* Vossius, *Præfat. ad Lector. Institut. Gram.* Lancellot, *Nouvelle Methode Greque de Port-Royal. Preface*, Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Grecs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685: ou *tome 2. partie 3. p. 160. n. 699.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CLE'OBIENS, Secte des Simoniens dans le premier siécle de l'Eglise, s'éteignit presque dans sa naissance. Hegesippe & Théodoret, qui en parlent, ne spécifient point par quels sentimens les Cleobiens se distinguérent des autres. On croit qu'ils ont eu pour Auteur un nommé Cleobe, compagnon de Simon, & qu'il avoit composé avec cet Heretique divers livres sous le nom de J. C. pour tromper les Chretiens. * Hegésippe, *apud Euseb. l. 4. c. 22. Ant. Constit. Apost.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.*

CLE'OBIS & BITON fréres, lesquels, au défaut de bœufs, traînérent leur mére l'espace de quarante-cinq stades, pour la mener à la fête de Junon. Cette mére ayant prié la Deesse d'accorder à ses fils, ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme, ils furent trouvez morts dans le temple, aprés avoir sacrifié. * Herodote, *Clio. ou l. 1.* Valere Maxime, *l. 5. c. 4. Ext. 11.* Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Cicéron, *Tuscul. Quæst. l. 1. c. 47.*

CLE'OBULE, fils d'*Evagoras*, prit naissance à Linde, ou, selon d'autres en Carie, & mérita d'être mis au nombre des sept Sages de Grece. Il étoit brave, bien fait, aimoit les Sciences, & alla jusques en Egypte, pour apprendre la Philosophie de ces peuples. Il faisoit aussi des Enigmes en vers, aussi bien que Cléobuline sa fille, qui y réüssissoit parfaitement. Il haïssoit sur tout l'infidelité & l'ingratitude. Il conseilloit de faire du bien à ses amis, pour se les conserver, & à ses ennemis pour se les aquerir; & il faisoit consister la vertu dans la haine du vice, & dans la fuite de l'injustice. Cléobule mourut âgé de 70 ans, environ la LV Olympiade, & vers l'an 560 avant J. C. Il laissa une fille appellée *Cléobuline*, dont nous parlerons cy-dessous. * Diogéne Laerce, *dans sa Vie, au l. 1.* Plutarque, *au Banquet des sept Sages.*

CLE'OBULE, Auteur Grec, qui avoit recueilli des Apophthegmes, qui sont alleguez par les Anciens. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * Stobée, *Serm. 3.* Pline, *l. 5. c. 31.* NB. Stobée lui donne le surnom de *Lyndius*: ce qui pourroit faire croire que c'est le même que le précédent.

CLE'OBULINE, fille de *Cléobule* de Linde, est nommée par quelques uns *Eumetis*. Elle composoit bien des vers, & avoit une vivacité d'esprit admirable pour composer des Enigmes, & pour expliquer celles qu'on lui proposoit. Elle en inventa de trés-ingenieuses, qu'on porta en Egypte, & qui furent trés-estimées. Avec cette delicatesse d'esprit, elle avoit un courage heroïque, un jugement solide, & une douceur charmante. Eusébe parle d'elle sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant J. C. Il y a apparence qu'elle a vécu longtems auparavant. * Plutarque, *au Banquet des sept Sages, ch. 4.* Diogéne, *dans la Vie de Cléobule*. Athenée, *l. 10. c. 15. & Suidas.*

* CLE'ODAMAS, Auteur Grec, avoit écrit de la maniére de dompter les chevaux. Il est cité par Etienne de Byzance.

CLE'ODAME de Byzance eut avec Athénée, sous l'Empire de Gallien, la commission de fortifier les places de l'Empire, & de rétablir celles qui étoient ruinées, vers l'an 260. Longin lui avoit dédié un livre cité par Porphyre, & intitulé *de la Véhémence*. * Trebellius Pollion, *dans la Vie des deux Galliens, ch. 3.*

* CLE'ODE'ME MALCHUS, Historien, qui composa une Histoire des Juifs, comme celle de Moïse, selon le rapport d'Aléxandre Polyhistor cité par Joséphe, *Antiquitez Judaïques, l. 1. c. 16.* On ne sait pas bien en quel tems il a vécu.

CLE'ODE'ME, Athénien, fameux par la victoire qu'il remporta sur les Goths l'an de J. C. 267, sous l'empire de Gallien. Ces Barbares ayant équippé une flotte, vinrent fondre dans la Gréce, qu'ils pillérent impunément. Ils avoient même pris Athénes, celébre alors pour les Sciences; & aprés en avoir ramassé tous les livres, ils étoient prêts d'y mettre le feu, lorsqu'un Goth les arrêta, en leur répresentant, que pendant que les Grecs s'amusoient à lire ces livres, ils negligeoient la guerre, & se laissoient vaincre. Les Goths se retirérent, tandis que Cléodeme, qui avoit assemblé quelques vaisseaux, les vint attaquer du côté de la mer, les défit entiérement, & les obligea à fuir dans d'autres païs. * Zonaras.

CLE'OLULPHE. *Cherchez* CE'OLPHE.

CLE'OMBROTE, *Cleombrotus*, troisiéme fils d'Anaxandride, Roi de Sparte, & frére de Cléoméne I, & de Leonidas, fut pére du célébre Pausanias, qui défit Mardonius dans la bataille de Platée, la seconde année de la LXXV Olympiade, & 479 avant J. C. * Pausanias. Hérodote, *l. 9. ou Calliope.* Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cleoméne.*

CLE'OMBROTE, fils de *Pausanias* II, succéda la seconde année de la XCIX Olympiade, & la 383 avant J. C. à son frére Agésipolis, Roi de Lacédémone, qui mourut en faisant la guerre aux Olynthiens. Cléombrote fut envoyé deux fois contre les Thébains; mais ces expeditions ne furent pas heureuses. Enfin, aprés un regne de neuf ans, il fut tué dans la célébre bataille de Leuctres, en Beotie, que gagna Epaminondas Général des Thebains, la seconde année de la CII Olympiade, & 371 avant J. C. Agesipolis II succéda à son pére Cleombrote. * Xenophon. *l. 5. & 6.* Polybe, *l. 1.* Diodore, *l. 15.* Pausanias, *l. 3.*

CLE'OMBROTE II, Roi de Lacédémone, se fit élire au préjudice de Leonidas son beau-pére, par les artifices de Lysander, vers la premiére année de la CXXXIV Olympiade, & 244 ans avant J. C. Léonidas fut rétabli peu d'années aprés Cleombrote. Ce fut pour lors que Chélonis, qui avoit suivi son pére dans son exil, rendit le même office à son mari, malgré les priéres de son pére. * Pausanias. Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cleoméne. Voyez* CHE'LONIS.

CLE'OMBROTE, natif d'Ambracie, Philosophe Académicien, ayant lu le livre de l'immortalité de l'ame que Platon avoit composé, se précipita dans la mer. Cicéron en fait mention dans le livre des *Questions Tusculanes*. C'est de lui que parle Ovide, *in Ibin, v. 493. & 494.*

Vel de præcipiti venias ad Tartara saxo,
Ut qui Socraticum de Nece legit opus.

On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. Plutarque parle d'un Philosophe de même nom, au commencement du Traité qu'il a fait; *Pourquoi les Oracles avoient cessé de répondre?*

CLE'OME'DE d'Astypalée étoit si fort, que d'un coup de main, il mit à bas une colomne dans une Ecole, où le plancher écrasa tous les enfans. Etant poursuivi, il entra dans un coffre qu'on ne put jamais ouvrir sans le mettre en piéces; mais on ne trouva plus Cleomede. Sur quoi l'Oracle ayant été consulté, répondit qu'il étoit le dernier des demi-Dieux. Plutarque compare cette fable à la créance que les Romains avoient, que Romulus avoit été enlevé dans le ciel. * Plutarque, *Vie de Romulus.*

CLE'OME'DE, un des trente Tyrans que Lysander Lacédémonien établit pour gouverner l'Etat d'Athénes, aprés avoir pris cette ville. Il fut chassé par Thrasybule, & se sauva avec ceux de ses Collegues qui échapérent à ce brave Athenien, la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & 401 avant J. C. * Xenophon.

CLE'OME'NE, I. de ce nom, Roi de Lacédémone, succéda à son pére *Anaxandride* vers la LV. Olympiade, & 557 ans avant J. C. Il vainquit les Argiens, & delivra les Athéniens de la tyrannie des Pisistratides. Les Eginétes qui avoient pris le parti de Darius, étoient en danger de souffrir la peine de leur trahison, si Démarate Roi de l'autre famille ne se fût opposé à cette entreprise, en rendant de mauvais offices à Cleoméne, qui fut obligé de revenir. Cet affront le toucha si fort, que pour s'en venger il fit déclarer Démarate illégitime, & fit mettre Léotychide à sa place, ayant même corrompu la Pythie, pour la faire parler contre son adversaire, qui se retira chez les Perses. Aprés cela, Cleoméne punit les Eginétes, & devint ensuite si furieux, qu'il se déchira le ventre. Il mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xerxès la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant J. C. * Hérodote, *l. 5. ou Terpsicore; & l. 6. ou Erato.*

CLE'OME'NE II, Roi de Lacédémone, succéda la troisiéme année de la CII Olympiade, & 370 avant J. C. à son frére *Agésipolis* II, qui ne régna qu'un an aprés la mort de Cleombrote I. Le regne de Cléoméne fut long & paisible. Il eut deux fils, Acrotate & Cléoniéne. Arée, fils du premier, qui étoit mort avant son pére Cléoméne, fut par le Senat declaré successeur de son ayeul: ce qui causa une longue guerre. Cléoméne, régna 34 ans. * Diodore, *l. 16.* Pausanias, *l. 3. ou Laconica.*

CLE'OME'NE III, fils de Léonidas, Roi de Lacédémone, commença de regner la troisiéme année de la CXXXVII Olympiade, & la 230 avant J. C. Son esprit inquiet excita des troubles à Sparte, il les termina heureusement. Il fit mourir alors quatre des Ephores, partagea les terres, donna l'abolition des dettes & le droit de bourgeoisie aux Etrangers, comme Agis l'avoit proposé, & remit en son premier état l'ancienne discipline Laconique. Depuis il porta ses armes contre les Achéens, & les défit en bataille rangée vers l'an 224. avant J. C. Aratus jaloux de ce bonheur, suscita Antigonus *le Tuteur* qui lui fit la guerre, & le défit en 226, prit Sparte, & l'obligea de prendre la fuite en Egypte. Cléoméne fut trés-bien reçu du Roi Ptolomée *Evergetès*; mais aprés la mort de ce Prince, Ptolomée *Philopator*, son fils & son successeur, agissant par le conseil de Sosibius retint prisonnier Cléoméne, lorsqu'il en attendoit du secours. Ce traitement le mit au desespoir. Pour lors s'étant imprudemment abandonné aux conseils d'un certain Nicagoras son ennemi caché, il se perdit & plusieurs des siens dans une émeute du peuple, qu'il voulut faire soulever contre le Roi, en se dérobant de sa prison. Il se tua lui même la seconde année de la CXL Olympiade, 219 ans avant J. C. Ptolomée fit attacher son cadavre à une croix, & fit mourir sa mére, ses femmes & ses enfans. * Polybe, *l. 2.* Justin, *l. 28.* Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.*

CLE'OME'NE, Auteur Grec. On ignore en quel tems il a vécu, & on sait seulement qu'il a fait un livre sur Hésiode, cité par Clément Alexandrin, *Stromates, l. 1.* Vossius croit que cet Ouvrage est un Commentaire sur les Poësies d'Hésiode. Ce Cleoméne pourroit être le même, dont parle Diogéne Laerce dans la Vie de Diogene le Cynique, & dont il dit qu'il avoit fait un livre intitulé, le *Pedagogue*. Il y a aussi eu un Poëte du même nom, qui composa un Poëme, dit *Meléagre*. * Diogene, *l. 8.* Vossius, *l. 3. de Hist. Græcis: & de Poëtis Græcis incertæ ætatis.*

CLE'ON, Orateur Athenien, brouillon, & ennemi déclaré des meilleurs Generaux de la République. Aristophane l'accuse de péculat, dans sa Comédie intitulée, *les Chevaliers*, qui est une sanglante Satyre contre cet homme. Quoiqu'il eût peu d'expérience dans la guerre, cependant il se fit élire Général des Athéniens, prit la ville de Torone en Thrace, & tourna ses armes vers Amphipolis, avec dessein de l'assiéger. Mais ayant appris que Brasidas Général des Lacédémoniens n'étoit pas fort éloigné de cette place, il quitta son entreprise. Brasidas le poursuivit, & lui présenta la bataille qui fut fatale aux deux Chefs qui y furent tuez, la troisiéme année de la LXXXIX Olympiade, & la 422 avant l'Ere Chrétienne. * Thucydide, *l. 4. & 5.* Diodore, *l. 12.* Plutarque, *Instruction des Ministres d'Etat, & en la Vie de Nicias.*

CLE'ON, Chef des Messéniens, disputa le Royaume contre Aristodéme. Pausanias en parle dans son quatriéme livre.

CLE'ON, fameux Corsaire, s'étant rendu trés-puissant par ses pirateries, trouva le moyen par force & par argent, de se rendre souverain dans la ville de Sicyone aprés la mort d'Aristrate. Sa tyrannie ne dura pas long-tems, & il fut assassiné par les Sicyoniens. * Plutarque. Pausanias.

CLE'ON, Pirate Cilicien, & ensuite Esclave en Sicile, fut Chef d'une troupe d'Esclaves soulevez, l'an DCXIX de la fondation de Rome, & se joignit à Eunus autre Chef d'une semblable multitude, qui ne fut vaincue que quatre ans aprés. * Joannis Freinshemii *Supplementa Liviana, l. 56. in locum libri 56. Titi Livii, ch. 39.*

CLE'ON, natif de Daulis, n'eut jamais de songes en dormant, bien que sa vie fût assez longue, & l'on croit que c'est parce qu'il n'étoit pas mélancolique; ou peut-être, parce que les traces que les songes avoient faites sur son cerveau, étoient toûjours effacées, avant qu'il se réveillât: ce qui peut procéder de ce que la matiére même du cerveau étoit fort délicate. * Plutarque *dans son Traité des Oracles.*

CLE'ON, certain flateur Sicilien, qui persuada d'adorer Alexandre *le Grand*, & de le reconnoître comme un Dieu. * Quinte-Curce, *l. 8. ch. 5*: ou, selon l'edition *in usum Delphini, ch. 18.*

CLE'ON, Magnésien, qui fit un Traité des choses monstrueuses. * Pausanias le cite, *in Phocicis* ou *l. 10.*

CLE'ON, Historien, qui fit un Ouvrage des Ports, cité par Etienne de Bysance. * Vossius en parle aussi, *Hist. Græc, l. 3.*

CLE'ON de Curium & CLE'ON d'Halicarnasse. *Voyez* leurs Ouvrages & leurs citations dans la *Biblioth. Græq.* de Meursius.

* CLE'ON, Peintre de Gréce, s'aquit une haute estime par un tableau où il répresentoit *l'Histoire de Cadmus*. Les Grecs parlent aussi d'un *Cléon* Sculpteur, mais ce pourroit être le même que le Peintre. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs Bas*, en Hollandois, *tome 1. pag. 128.*

CLE'ONE, ville de l'Argie ou Argolide, dont parle Plutarque dans la Vie de Timoléon, dans celle de Démosthène & dans celle de Cimon. Pausanias *dans ses Corinthiaques*, dit qu'elle est située entre les villes de Corinthe & d'Argos. Strabon, *l. 8*, dit qu'elle étoit située sur une éminence, ceinte de fort bons murs dans le chemin de ces deux villes, qu'il y avoit de Cléone à Corinthe 80 stades, & de Cléone à Argos 120. On la nomme à présent *San-Vasili*. * Lubin, *Tables Géographiques pour les Vies de Plutarque.*

CLE'ONICE, jeune fille, que Pausanias envoya querir à Bysance pour coucher avec elle. Ses parens étoient des personnes distinguées, mais qui redoutoient l'humeur impétueuse & farouche de ce Général: de sorte qu'ils se virent obligez de la lui envoyer. Cléonice étant arrivée dans la maison de Pausanias, pria ses gens, avant que d'entrer dans la chambre où il étoit couché, qu'on éteignît toutes les lampes; mais comme elle s'avançoit vers le lit elle en renversa une, & Pausanias, qui étoit déja endormi, s'éveillant au bruit, craignant que ce ne fût quelqu'un de ses ennemis, tout troublé qu'il étoit, prit son poignard, & croyant frapper un ennemi, il frappa cette fille, qui mourut du coup qu'il lui donna. On dit que, depuis cet accident, il ne put avoir de

repos, & que le fantôme de Cléonice lui apparoissoit toutes les nuits durant son sommeil & lui disoit en colére,

Στεῖχε δίκης ἆσσον, μάλα τοι κακὸν ἀνδράσιν ὕβρις.

c'est à dire, en n'ayant égard qu'au sens,

Méchant reconnois-toi, reconnois la justice.
Elle veut que l'on te punisse.

Cet accident acheva de revolter contre lui tous ses Alliez, qui prenant occasion de cette mort tragique, & se joignant à Cimon, l'assiégérent dans Byzance; mais il leur échapa & s'enfuit dans la ville d'Heraclée, vers un lieu où l'on consultoit les Ombres & les Manes des Morts, pour s'informer de l'avenir. Là il fit evoquer l'ame de Cléonice, & la conjura de faire cesser sa colére & son ressentiment. Cléonice se fit voir à lui, & lui répondit, qu'il seroit délivré des maux qui le tourmentoient, dès qu'il seroit arrivé à Sparte, voulant par là signifier selon toutes les apparences, la mort qu'il y devoit souffrir. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon.*

CLE'ONYME, Capitaine des Athéniens, dont le nom n'est connu qu'à cause de sa lâcheté, abandonna ses troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté son bouclier. C'est pourquoi il est raillé par le Poëte Aristophane, *en ses Nuées*. C'est lui qui a donné lieu au proverbe contre les lâches, *plus timide que Cléonyme*.

CLE'ONYME, fils de *Cléomene* II, Roi de Sparte, étant irrité de ce qu'Arée, fils de son frere Acrotate, lui avoit été preferé au Royaume de Sparte, attira Pyrrhus dans le pays, sous la CXXVI Olympiade, & 273 ans avant J. C. C'est ce que nous apprenons de Plutarque & de Pausanias. *Voyez* ACROTATE. Diodore parle d'un autre CLE'ONYME Lacédemonien, lequel ayant été envoyé en Sicile, pour donner du secours à ceux de Tarente, qui avoient guerre avec les Romains, prit Thurie dans le pays des Salentins, & fut mis en fuite par le Consul Emilius l'an 451 de Rome, & avant J. C. 302. * Plutarque, *in Pyrrho*. Pausanias, *l.* 3. Diodore, *l.* 20. Tite-Live, *l.* 10. *de la premiére Décade*.

CLE'OPAS. *Voyez* CLE'OPHAS.

CLE'OPATRE, ce nom a été donné à presque toutes les Reines d'Egypte, depuis que Ptolemée *Epiphanes*, fils de Ptolemée *Philopator*, épousa *Cléopatre*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie & d'Asie. Il y en a qui croyent que c'est de cette Princesse dont veut parler le Prophéte *Daniel, ch.* 11. *v.* 17. *Il lui donnera une fille de femme pour ruiner le Royaume; mais cela ne tiendra point & ne sera point à lui.* On pretend que Daniel en parle en ces termes, pour nous donner quelque idée de sa beauté. On assure en effet, qu'elle avoit le teint si beau & si frais, & les traits si fins, qu'on eût dit, que le Ciel avoit ramassé tout ce qu'on voit d'agremens & de charmes dans les autres personnes de son sexe, pour les donner à cette Princesse. * Joseph, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CLE'OPATRE, niéce d'Attalus, fut mariée la premiére année de la CXI Olympiade, la 336 avant J. C. à *Philippe de Macedoine*, après qu'il eut répudié Olympias, que son orgueil & sa mauvaise humeur lui rendoient insupportable. Ce Prince ayant été tué par Pausanias en la même année, qui étoit la 418 de Rome, la cruelle Olympias contraignit Cléopatre de s'étrangler elle-même. * Diodore, *l.* 17. Justin, *l.* 10. Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre*. Freinshemius, *l.* 1. *des Supplémens sur Q. Curce, ch.* 1.

CLE'OPATRE, fille de *Philippe de Macédoine*, sœur d'Alexandre *le Grand*, épousa *Alexandre*, que son pére Philippe fit Roi des Epirotes. Après la mort de son frére, elle fit un parti considérable, & s'assujettit la Macédoine. Perdiccas voulut épouser Cléopatre: plusieurs autres avoient la même prétention, mais un des Chefs d'Antigonus la fit mourir à Sardes la premiére année de la CXVIII Olympiade, & la 308 avant J. C. * Justin, *l.* 10. Diodore, *l.* 17. & 18.

CLE'OPATRE, fille de Ptolemée *Philométor*, Roi d'Egypte, Princesse très-belle, & de beaucoup d'esprit, se rendit odieuse par sa cruauté. Elle épousa Alexandre *Balas*, Roi de Syrie, & elle le quitta pour se marier à Démétrius Nicanor son cousin germain, l'an 147 avant J. C. Mais ayant sçu que ce dernier, captif chez les Parthes, s'étoit marié avec Rodogune, elle fit venir en Syrie Antiochus *Sidetès*, frére de Nicanor, & l'épousa. Après sa mort (car il fut défait & tué par les Parthes) elle vainquit & tua Nicanor, & fut tellement irritée de ce que Seleucus son fils s'étoit mis sur le thrône contre sa volonté, qu'elle le fit tuer d'un coup de fléche, l'an 129 avant J. C. Elle lui substitua Antiochus VIII, surnommé *Grypus* ou *Gryphus*, lequel ayant appris que cette Mégére lui avoit preparé du poison, la contraignit de la boire elle-même, la même année, qui étoit la seconde de la CLXIV Olympiade, & la 123 avant J. C. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. Appien, *des Guerres de Syrie*. Justin, &c.

CLE'OPATRE, fille de Ptolemée *Epiphanès*, & d'une autre Cléopatre, épousa en premiéres noces son frére aîné Ptolemée *Philométor*. Ce fut ce Prince & cette Princesse qui permirent à *Onias*, fils d'*Onias*, Grand Sacrificateur des Juifs, de bâtir un temple en Egypte en un lieu appellé *Bubaste le Sauvage*, & d'y établir des Sacrificateurs. Les Juifs de Suze leur envoyérent deux Députez, nommez *Dosithés* & *Ptolemée*, pére & fils, & les chargérent d'une lettre, qui avoit pour titre *Phurim* ou *des Sorts*, dans laquelle, peut-être pour gagner leur bienveillance & leur appui, ils leur marquoient le bonheur d'*Esther*, & de *Mardochée* & le châtiment d'*Aman*, & de tous leurs ennemis. Cléopatre eut de Ptolemée *Philometor* un fils, auquel elle voulut assûrer la Couronne après la mort de son pére, la troisiéme année de la CLVIII Olympiade, & la 147 avant J. C. Mais Ptolemée *Physcon*, voulant s'emparer du Royaume, fit tuer cet enfant, & épousa la mere qui étoit sa propre sœur, & veuve de son frére. Physcon eut plusieurs enfans de ce mariage, & mourut l'an 177 avant J. C. Cléopatre pouvant par le testament de son mari donner le Royaume à celui de ses fils dont elle voudroit faire le choix, avoit dessein de couronner le cadet nommé Alexandre; mais le peuple ne voulant pas consentir à cette injustice, la contraignit d'élever sur le thrône l'aîné qui étoit Ptolemée *Lathurus*. Elle y consentit par contrainte; & pour lui faire deplaisir, elle l'obligea de répudier CLE'OPATRE sa femme & sa sœur, qu'il aimoit tendrement, & lui fit épouser Sélene la plus jeune de ses sœurs. Dans la suite, elle chassa Ptolemée du thrône, & y mit Alexandre, lequel recevant d'elle des traitemens indignes, bien qu'il fût plus armé, prit la fuite, pour se délivrer de ces inquietudes. Cléopatre le rappella pourtant; mais craignant qu'elle n'eût quelque mauvais dessein contre lui, il la fit mourir cruellement l'an 90 avant J. C. Le peuple d'Alexandrie indigné de cet attentat, & rebuté par sa mauvaise conduite, le chassa l'année suivante. CLE'OPATRE, premiére femme de Ptolemée *Lathurus*, fut mariée à Antiochus de *Cyzique*, Roi de Syrie. *Voyez* son article qui suit. * Justin, *l.* 39. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 20. & 21. Tite Live, *l.* 68. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CLE'OPATRE, fille de Ptolemée *Physcon*, Roi d'Egypte, épousa en premiéres noces Ptolemée *Lathurus* son frére; mais sa propre mére Cléopatre la lui ayant fait répudier, elle épousa en secondes noces Antiochus le *Cyzicenien*, ou de *Cyzique*, Roi de Syrie, qui fit long-tems la guerre contre Antiochus *Gryphus* son frére, mari de Gryphene, autre fille de Ptolemée *Physcon*. Ces deux Princesses accompagnoient presque toûjours leurs maris; & dans une bataille qu'Antiochus de *Cyzique* perdit, Cléopatre s'étant réfugiée au pié des autels, en fut arrachée par sa propre sœur Gryphène, qui la fit massacrer la quatriéme année de la CLXVI Olympiade, & 113 ans avant J. C. Mais cette cruauté ne demeura pas impunie; car le Cyzicénien ayant eu l'avantage à son tour, immola Gryphène aux Manes de Cléopatre. * Justin, *l.* 39.

CLE'OPATRE, Reine d'Egypte, très-célébre pour sa beauté & ses débauches, étoit fille de Ptolemée *Aulétès*, aussi Roi d'Egypte. Elle monta sur le thrône l'an 51 avant J. C. conjointement avec Ptolemée *Denys* son frére; mais en l'an 47, elle gouverna seule, après que ce Prince se fut noyé dans le Nil. Elle avoit trouvé l'art de se faire aimer de Jules César, dont elle eut un fils nommé *Césarion*. Depuis la mort de César, Marc-Antoine, qui alloit faire la guerre aux Parthes l'an 40 avant J. C. ordonna à Cléopatre de le venir trouver en Cilicie, pour répondre sur le crime dont on l'accusoit, qui étoit d'avoir donné du secours à Cassius Brutus. Cette Reine, dont la beauté étoit soutenue par un esprit extrémement engageant, parloit sept ou huit sortes de Langues, & étoit la personne du monde la plus propre & la plus magnifique. Elle fit dessein de soumettre ce vainqueur; & pour y réüssir, elle s'embarqua sur le fleuve Cydnus, dans un bâtiment dont la pouppe étoit d'or, les voiles de pourpre, & les rames d'argent, environnée de plusieurs instrumens, qui répondoient au bruit que formoient les rameurs. Elle étoit couchée sous un pavillon tissu d'or, & s'étoit parée d'habits extrémement riches. Le soir de son arrivée elle donna un repas magnifique à Antoine, qui en devint éperdument amoureux. Sa passion le porta jusqu'à épouser cette Reine, au préjudice de sa femme Octavie, sœur d'Auguste. En l'année 32 avant J. C. Auguste déclara la guerre à Antoine. Etant venu en Gréce, Cléopatre lui envoya des Ambassadeurs, pour demander à ce Prince qu'il lui laissât l'Egypte. Auguste n'écouta point cette proposition, non plus que Cléopatre celle de faire mourir Antoine. Ils préparérent une flotte proche de Péluse, pour combattre contre Auguste. Mais ce Prince marcha droit par terre en Egypte, prit Péluse par la trahison de Cléopatre, & entra dans l'Hippodrome. Antoine lui résista, & repoussa même sa cavalerie jusques dans le camp, mais comme il étoit allé sur le port pour mettre la flotte en état, ses vaisseaux passérent du côté d'Auguste, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Cléopatre. Antoine se voyant abandonné & trahi, se retira à Alexandrie, où la flotte d'Auguste le poursuivit. Cléopatre se renferma avec deux servantes & un Eunuque dans un tombeau fait en forme de pyramide, feignant de vouloir se donner la mort, & elle fit dire à Antoine qu'elle étoit morte. Antoine la croyant, se fit passer une épée au travers du corps par un de ses Esclaves. Cléopatre parut avant qu'Antoine fût mort, il voulut se lever, mais le sang qu'il avoit perdu le fit tomber en défaillance. Cléopatre le fit enfin monter avec des cordes dans le tombeau où elle s'étoit renfermée, où après quelques avis qu'il lui donna, il mourut. Auguste envoya aussi-tôt Proculeius & Epaphrodite à Cléopatre. Cette Princesse ne voulut point les laisser entrer, mais leur parla à travers la porte fermée. Elle demanda qu'Auguste lui conservât le Royaume à elle & à ses enfans. On ne lui fit aucune réponse, sinon qu'elle devoit s'en raporter à la clémence d'Auguste. Gallus fut ensuite envoyé pour lier une conférence avec elle, pendant que Proculeius monta avec une échelle par une fenêtre, & descendit à la porte où étoit Cléopatre. Elle voulut se donner un coup de poignard, mais Proculeius l'en empêcha & se saisit d'elle. Quelques jours après cette Princesse fut menée au palais Royal avec le même cortege, & les mêmes honneurs qu'elle avoit coutume d'avoir. Cléopatre desesperée voulut se faire mourir de diete, mais Auguste l'obligea de manger & la consola. Elle lui donna un Inventaire de ses thresors qui étoient immenses, & ayant appris qu'on la vouloit envoyer en Italie, elle en écrivit une lettre à Auguste, par laquelle elle lui demandoit qu'il la fit enterrer avec Antoine dans le même tombeau. Elle la donna à porter à Epaphrodite, qu'Auguste avoit mis auprès d'elle tout exprès pour la garder. Cléopatre l'ayant éloigné de sa personne par ce moyen, elle ferma la porte de sa chambre après s'être parée, & se fit piquer par un aspic, qu'on lui avoit apporté caché, dans des fleurs. Elle mourut en peu de tems de cette morsure, agée de 39 ans, après avoir regné 22 ans depuis la mort de son pere Aulétès, l'an 30 avant J. C. & le 724 de la fondation de Rome. Les Savans ne tombent pas tous d'accord que Cléopatre soit morte par la morsure d'un aspic, comme elle est représentée dans la statue qui a été mise dans le Vatican par le Pape Clement XI, & comme le chante Horace,

Ausa & jacentem visere regiam
Vultu sereno fortis, & asperas
Tractare serpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.

M. *Lancisi* dit qu'il y a plus d'apparence que cette Reine se donna la mort en buvant du poison mêlé avec un puissant *narcotique*, 1. parce que les Historiens disent qu'elle fut trouvée comme endormie, ayant une de ses Esclaves déja couchée à ses piez, & l'autre avec quelque signe de vie, qui expira peu après: 2. Que les Auteurs qui ont été le plus près de ce tems-là, & qui ont écrit en Grec, sont dans l'incertitude sur le moyen par lequel Cléopatre se fit mourir. En effet Plutarque & Dion écrivent que l'on n'a jamais sçu rien de certain de la mort de Cléopatre; qu'on lui trouva seulement au bras deux petites marques livides, comme deux piqures, qui donnérent lieu de croire qu'elle s'étoit fait mordre par des serpens; que c'est sur cette opinion commune que Properce a écrit, *l.* 3. *Elégie* 11. *v.* 53.

Brachia spectavi sacris admorsa colubris.

3. M. Lancisi ajoûte que les Africains, les Grecs & les Romains, portoient toûjours sur eux quelque poison subtil, comme un prompt remède contre les miseres & les malheurs qu'ils craignoient. Pline dit que de son tems les Romains cachoient du poison sous les pierres de leurs bagues à l'exemple de Démosthène. " *Alii sub gemmis venena cludunt, sicut Demosthenes summus Graciæ Orator, annulosque mortis gratia habent, l.* 33. *ch.* 1. Et Plutarque remarque, qu'on disoit que Cléopatre portoit du poison dans le manche d'un couteau. Enfin M. Lancisi ajoûte qu'il faut préférer le témoignage des Grecs à celui des Latins, lorsqu'il s'agit des choses qui se sont passées dans la Gréce & dans les lieux où leur Empire s'étendoit auparavant. C'est pourquoi il oppose *Polybe, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, Hérodien* & *Dion*, à *Velleius Paterculus*, à *Florus*, & à *Horace*. Après la mort de Cléopatre, Auguste s'empara de ses thrésors. Les Historiens qui parlent de cette Princesse, l'accusent d'avoir été si voluptueuse & si prodigue, que, pour fournir aux dépenses extraordinaires qu'elle faisoit, elle obligea Antoine de porter la guerre dans les Royaumes les plus riches, afin d'avoir les depouilles des Rois qu'il ruineroit. *Voyez* des particularitez de cette mort dans les *Mélanges d'Histoire, & de Litterature par* Vigneul Marville, édition de Rouen 1699. * Appien, *Guerres Civiles*, *l.* 5. Plutarque, *dans la Vie de Pompée & d'Antoine*. Florus, *l.* 4. *ch.* 11. *&c.* Horace, *Odes*, *l.* 1. *Ode* 37. *v.* 21.

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'est à dire, *Lune*, fille de Marc-Antoine & de Cléopatre, Reine d'Egypte, fut mariée à Juba, Roi de Mauritanie, & vivoit encore sous le régne de l'Empereur Tibère vers l'an 13 de J.C. * Plutarque, *Vies des Hommes Illustres, dans la Vie de Marc-Antoine*.

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'est à dire, *Lune*, épousa premiérement Antiochus Grypus, Roi de Syrie, puis Antiochus Cyzicène, frére de Grypus, & en troisiémes noces Antiochus Eusébe, fils de Cyzicène. Cette incestueuse Princesse fut prise dans une bataille contre Tigrane Roi d'Arménie, & condamnée à mort, pour expier tous ces incestes, qui bien que permis en ce tems-là parmi ces peuples, ne laissoient pas de faire horreur, quand ils étoient fréquens. * Strabon, *l.* 16. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 17.

CLE'OPATRE, femme de *Gessius Florus*, Gouverneur de Judée sous l'Empereur Néron, fut complice de toutes les violences de son mari, & le soutint auprès de l'Empereur par le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de l'Impératrice Poppée. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ou dernier, ch.* 9. *ou dernier*.

CLEOPHANTE, de Corinthe, fut un de ceux qui inventerent les premiers ornemens de la Peinture, & qui tira les traits du visage avec de la brique pilée. C'est pour cela qu'il fut surnommé *Monochromatos*. Pline insinue que ce peut être le même qui vint en Italie avec Démarate ou Damarate, pére du premier Tarquin, pour éviter la persecution de Cypsele, Tyran de Corinthe, vers l'an 620. avant J.C. * Pline, *l. 35. c. 3.*

CLEOPHANTE, fils de *Themistocle*, que son pére rendit si habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit debout sur les piez. * Platon, *in Menone*. Cœl. Rhodiginus, *l. 14. c. 11.*

CLEOPHANTE, *Médecin*, cité plusieurs fois par Pline & par Cœlius Aurelian. * Jean. Meursius, *Biblioth. Græca*.

CLEOPHAS ou CLEOPAS, étoit, selon Eusébe, frére de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, & époux de sa sœur, si l'on en croit quelques Anciens: en sorte qu'il étoit doublement oncle de Jesus Christ. Il étoit pére de saint Simeon, de saint Jacques le Mineur, de saint Jude & de Joses, suivant le sentiment de ceux qui croyent qu'Alphée & Cleophas sont le même homme. Jesus Christ lui apparut aprés sa résurrection, lorsqu'avec un autre Disciple il alloit à Emmaüs, & qu'il s'entretenoit avec lui avec quelque sorte de surprise de tout ce qui s'étoit passé à Jerusalem à la mort du Sauveur. Il se présenta à eux, mais en sorte qu'ils ne le reconnurent point. Il entra dans leur discours, & leur éclaircit toutes leurs difficultez. Etans prés du bourg, le Seigneur voulut aller plus avant; mais ces Disciples déja tout pénétrez des veritez qu'il leur avoit expliquées, le contraignirent à demeurer avec eux, sur tout parce qu'il étoit tard & que le jour étoit sur son declin. Il répondit à leurs souhaits, entra dans leur logis, se mit avec eux à table, prit le pain, le bénit, & l'ayant rompu le leur donna. A cette action, leurs yeux s'ouvrirent, & ils reconnurent leur Maître. Peu de tems aprés Jesus les quitta, & eux retournerent à Jerusalem, & apprirent aux onze Apôtres, & aux Disciples ce qui leur étoit arrivé. On prétend que ce Cleophas fut martyrisé dans la premiére persécution que les Juifs firent aux Fidéles dans le bourg d'Emmaüs, & enterré dans la maison même, où il avoit mangé avec Jesus Christ aprés sa résurrection, le 25 du mois de septembre. Il y en a qui croyent que ce fut à peu prés dans le tems que *S. Etienne* fut lapidé.

L'Ecriture ne dit point le nom de l'autre Disciple qui alloit avec Cléophas à Emmaüs. S. Grégoire, Theophylacte & Dorothée estiment que c'étoit S. Luc l'Evangeliste lui même, qui raconte cette Histoire. D'autres croyent que cela ne peut pas être, parce que saint Luc dit, dés le commencement de son Evangile, qu'il n'écrit la Vie & les Actions de *Jesus Christ*, que sur le rapport que lui en ont fait ceux qui l'ont vû de leurs propres yeux. Mais il me semble que cela n'empêche pas, qu'il n'ait pû être présent à quelques unes des choses qu'il raconte, & il suffit, afin que son assertion soit vraye, qu'il ne sache que par rapport le plupart de ces choses, & non pas qu'il n'y en ait aucune qu'il ait vû lui même. On peut dire avec plus d'apparence, que si c'eût été lui même, il se seroit nommé, pour donner plus de poids à cette particularité de son Histoire: ce n'est pourtant là tout au plus qu'une conjecture, qui ne peut détruire la precedente. *Origéne* a crû que cet autre Disciple étoit *Simeon*, fils de Cleophas, qui s'en alloit avec son pere à Emmaüs, S. Epiphane pense que c'étoit *Nathanaël*, celui dont J. C. avoit fait l'éloge, en l'appellant un vrai Israëlite sans fraude. S. *Ambroise* nomme ce Disciple *Ammaon*. La verité est qu'on ne peut apporter sur ce sujet que des conjectures assez incertaines. S. Jerôme assure que ce fut dans la maison de Cléophas, que J. C. fut reçu, dans le bourg d'Emmaüs. C'est tout ce que les Anciens nous ont dit de Cleophas. Adon & Usuard, disent qu'il fut mis à mort en haine de Jesus Christ à Emmaüs, & font mémoire de lui au 25 de septembre. Les Grecs honorent sa mémoire au 30 d'octobre, & lui donnent le titre d'Apôtre. * *Luc, ch. 24. v. 13.—35.* Eusébe, *Hist. Ecclés. l. 3. c. 11.* S. Jerôme, *Epist. 27.* Tillemont, *Mémoires Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, mois de septembre*. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CLEOPHAS (Marie de) *Cherchez* MARIE.

CLEOPHES, *Voyez* CLEOPHIS.

CLEOPHES, Roi d'Egypte. *Cherchez* CHEOPES.

CLEOPHILE. *Cherchez* OCTAVIO de FANO.

CLEOPHILE, de Samos, est un des Auteurs qu'on dit avoir écrit de la Guerre de Troye. On le faisoit passer pour Maître & pour hôte d'Homére, & quelques uns mêmes l'ont fait Auteur des Poemes qui portent le nom de ce Poete. * Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Hist. Prof.*

CLEOPHIS, Reine des Assacéniens, dans l'Inde, défendit genereusement la ville capitale de son Royaume, contre l'armée d'Alexandre *le Grand*. Mais voyant qu'elle ne pouvoit plus soutenir le siege, elle envoya des Hérauts d'armes à ce Conquérant, pour lui demander la paix; & vint ensuite elle même se jetter aux piez d'Alexandre, qui la laissa en possession de son Royaume, l'an 330 avant J. C. Elle fut aimée de ce Prince, & en eut, à ce que l'on croit, un fils nommé Alexandre, qui regna aprés elle. Les Indiens furent si choquez des démarches de cette Reine, qu'ils ne l'appelloient plus que d'un nom qui marquoit assez cruement l'intrigue qu'elle avoit eue avec ce Roi. S'il en faut croire *Paulus Venetus*, il y a encore aujourd'hui des Rois de cette race dans une certaine Province des Indes, qu'il nomme *Balascia*.

* CLEOPHON, ancien Poete Grec, qui avoit écrit des Tragédies. Il a été cité par Aristote dans sa *Poëtique, ch. 22*: & contre les Sophistes, *l. 2. ch. 14.* *Voyez* aussi SUIDAS.

CLEOSTRATE, natif de Ténédos, Astronome célébre, observe le premier les Signes du Bélier & du Sagittaire dans le Zodiaque, & corrigea les erreurs des années des Grecs. Il vivoit sous la LXI Olympiade, du tems de Tarquin *le Superbe*, vers l'an 536 avant J.C. * Pline, *l. 2. c. 12.* Hygin, *Poeticon Astronomicon, c. 3.* Vossius, *de Math. c. 33. §. 11.*

CLEOXENE, Auteur d'une Histoire des Perses, qui parut assez bonne à Polybe, par qui elle fut ornée, comme il le dit lui même. * Suidas *sur le mot Cleoxene*. Polybe avoit apparemment dit dans son Histoire qu'il prenoit de le fond, pour ce qui regardoit les Perses dans les Histoires écrites par Cléoxene & par Democlite, mais qu'il y ajoûtoit les ornemens du stile qui ne se trouvoient pas employez par ces Historiens; & Suidas l'a entendu tout autrement. On ne sait dans quel tems ils ont vécu.

CLEPHIS, Roi des Lombards, succéda à Alboin l'an 574. Il ne regna qu'un an & cinq mois, au bout desquels il fut tué par un valet. Il y eut un interrégne de dix ans, pendant lequel, trente des principaux Capitaines de la nation partagérent les villes d'Italie, qu'ils avoient prises, & y commirent toutes les violences imaginables, sans respecter ni les lieux saints, ni les personnes consacrées à Dieu. Ainsi la persécution ne fut guéres moins grande contre les Fidéles, que du tems des Empereurs Payens. Clephis eut pour successeur Autharic ou Autaric, fils de Clephis. * Saint Gregoire, *Dial. l. 3. c. 26. & 27. & seqq.* Paul. Diacre, *Hist. des Lombards, l. 2.* Baronius, *A. C. 572. & 573. &c.*

CLEPSYDRE, c'est à dire, Horloge qui *se fait* par le moyen de l'eau. L'usage des Clepsydres étoit fort connu parmi les Romains, & il y en avoit plusieurs espéces qui avoient cela de commun, que l'eau tomboit insensiblement par un petit trou d'un vase dans un autre, où l'eau s'élevant peu à peu, faisoit monter un morceau de liége, qui marquoit les heures en differentes manieres. Elles étoient toutes sujettes à deux inconveniens, le premier qui est remarqué par Plutarque, est que l'eau couloit avec plus ou moins de difficulté, selon que l'air étoit plus ou moins épais, plus froid ou plus chaud; car cela empêchoit que les heures ne fussent égales: l'autre est que l'eau s'écouloit plus promptement au commencement, lorsque le vase d'où l'eau tomboit étoit plein, que vers la fin, à cause que la pesanteur de l'eau étoit plus grande au commencement qu'à la fin; & c'est pour remedier à cet inconvenient, qu'Oronce inventa sa Clepsydre, en forme d'un petit navire qui flotte sur l'eau, & qui se vuide par un siphon, qui est au milieu du navire. Car le navire se baisse à mesure que l'eau est vuidée par le siphon qui la fait sortir toûjours d'une même force, parce qu'il prend toûjours l'eau proche de la superficie. Nous avons substitué aux Clepsydres anciennes les horloges de sable. Les Clepsydres étoient particulierement des horloges d'hiver, parce que les cadrans solaires sont de peu d'usage en cette saison là.

La seconde espéce de Clepsydres, étoit celle où, sans changer de cadran, les heures étoient tantôt grandes & tantôt petites, par l'inégalité du mouvement de l'index, qui dependoit du temperament que l'on donnoit à l'eau, pour parler comme Vitruve. Ce temperament se faisoit en aggrandissant ou en diminuant le trou par lequel l'eau sortoit; car cela faisoit qu'aux longs jours où les heures étoient plus grandes, le trou étant diminué, il tomboit peu d'eau en beaucoup de tems: ce qui faisoit que l'eau montoit lentement, & faisoit descendre de même le contrepoids qui faisoit tomber le pivot auquel l'index étoit attaché. * *Antiq. Grec. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

CLER, bourg. *Voyez* CLERE.

CLERAC ou CLAIRAC, ville de France en Guienne, dans l'Agénois. Elle est située à quatre lieues d'Agen, & à même distance de Nérac, sur le Lot, qui se jette une lieue en dessous dans la Garonne. Il y a une Abbaie celébre, que le Roi Henri *le Grand* donna aux Chanoines de S. Jean de Latran. Jean Baptiste Théobaldi, qui étoit un homme de grande reputation, en fut le dernier Abbé, & mourut à Rome en 1607. Gérard le Roux ou Roussel, Picard de nation, un des plus savans hommes de son tems, fut aussi Abbé de Clérac, vers l'an 1530. Ce dernier ayant donné dans les sentimens de Luther & de Calvin, les répandit non seulement à Clerac, mais encore à la Cour de Marguerite Reine de Navarre, qui se déclara sa protectrice, & lui procura l'Evêché d'Oléron. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marth, *Gall. Christ.* Papire. Masson.

CLERC, (Jacques le) ou du CLERQ. Seigneur de Beauvoir, étoit un Gentilhomme du Païs Bas, sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. On a de lui, *Historia sui temporis, seu Diarium rerum quæ Atrebati & in locis finitimis contigerunt*. On garde encore ces mémoires dans l'Abbaïe de Saint-Vaast, dont Jean le Clerc son frére étoit Abbé, & où il mourut l'an 1460, âgé de 86 ans. Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 406.*

* CLERC (Jaques le) ou le CLERQ, Théologien, Curé de S. Nicolas & Chanoine de l'église cathédrale d'Arras, a donné au Public, *Sermons sur l'Oraison Dominicale; de la Penitence; Ejaculations ou Extases spirituelles*. * Le même.

* CLERC (Jean le) Religieux de l'Ordre de S. François, se distingua par son érudition & par la sainteté de sa vie. On a de lui, *In Cantica Canticorum* & quelques autres Ouvrages. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 483.*

CLERC, (Jean le) natif de la ville de Meaux, & Cardeur de laine, a été un des premiers Ministres que les Protestans ayent eus en France. Prêchant à Meaux en 1523, il avança publiquement que le Pape étoit l'Antechrist, & pour cela, il fut fustigé par la main du bourreau, & banni du Royaume. Mais il alla à Metz debiter ses opinions, & il y fut brûlé pour avoir brisé les images. C'est le même que Beze nomme le fondateur de l'église de Metz. * Sponde, *in Annal.* Béze, *in Iconibus, &c.*

CLERC, (Jean le) dit *Bussy*, Procureur au Parlement de Paris, fut fait Gouverneur de la Bastille par le Duc de Guise, pendant la Ligue. Ce fut lui qui se chargea de la commission d'emprisonner les principaux du Parlement, parce qu'ils étoient suspects à la faction des Seize, dont il étoit un des principaux chefs. Pour exécuter ce dessein, il entra tout armé dans la Grand'Chambre, où la Cour étoit assemblée, & présenta une requête, par laquelle il demandoit que la Cour s'unît avec le Prevôt des Marchands, les Echevins & les Bourgeois de Paris, pour la défense de la Religion: ensuite de quoi il se retira. Voyant qu'on étoit longtems à deliberer, il rentre comme un furieux dans la Grand'Chambre l'epée à la main, suivi de 25 ou 30 hommes armez de cuirasses & de pistolets, & commande que ceux qu'il nommeroit eussent à le suivre sur le champ, s'ils ne vouloient être maltraitez. Il nomma le premier Président, Achille de Harlay, les Présidens Potier, de Blanc-Ménil & de Thou, & les plus anciens Conseillers, mais tous les autres, au nombre d'environ 60, se leverent pour suivre leur Chef. Le Clerc les mena comme en triomphe jusqu'à la Bastille, où il ne fit entrer que ceux que l'on savoit être les plus attachez au service du Roi. * Maimbourg, *Histoire de la Ligue*.

CLERC, (Nicolas le) ou CLERICI, Curé de saint André des Arcs à Paris, & Doyen de la Faculté de Théologie de cette ville, florissoit dans le XVI siecle. C'étoit un Pasteur extrémement zele, savant, & grand ennemi des Novateurs. C'est pour cette raison que Jean Crespin parle si peu avantageusement de lui, dans son Histoire des Martyrs de la Religion Réformée. Robert Cénalis, Evêque d'Avranches, fit son éloge en 1557, en lui dediant un de ses Ouvrages, dans lequel il traite des moyens de reprimer l'insolence des Heretiques. Le Clerc mourut peu aprés, puisque Cénalis, qui fut Doyen aprés lui, mourut en 1560.

CLERC (Nicolas le) Seigneur de Juigné, Gentilhomme du Maine, vivoit en 1566, & avoit traduit de Grec en Latin quelques Traitez de saint Hippolyte. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque des Auteurs François*.

CLERC, (Hubert) natif de Lille en Flandre, & Chapelain dans l'église de saint Pierre, a laissé quelques Poesies sacrées, & mourut à Lille l'an 1615, âgé de 84 ans. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre, où l'on voit son Epitaphe qu'il avoit lui même composée. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 391 & 392.*

CLERC de LESSEVILLE, (Eustache le) Evêque de Coutances. *Cherchez* LESSEVILLE.

CLERC, (Sébastien le) Chevalier Romain, Graveur & Dessinateur ordinaire du Roi naquit à Metz, le 26 septembre 1637. Il étoit fils de Laurent le Clerc, Orfévre & Dessinateur habile, mort en 1695 âgé de 105 ans, & petit-fils d'un Noble Lorrain. Sébastien le Clerc apprit de fort bonne heure le dessein sous son pére, & commença à graver vers l'an 1650. Il s'appliqua peu aprés à l'étude de la Geométrie, de la Perspective, de la Fortification & de l'Architecture, & y fit, aussi bien que dans le dessein & dans la gravure, d'assez heureux progrés. En 1660, il fut fait Ingenieur-Géometre de M. le Maréchal de la Ferté, & leva par son ordre les plans des principales villes du païs Messin & du Verdunois. Il quitta cet emploi & vint à Paris en 1665, & il s'y determina quelque tems aprés, par le conseil de l'illustre M. le Brun, à faire desormais son capital de la gravure. En 1668, M. Colbert pour l'obliger à ne plus travailler que pour le cabinet du Roi, lui fit donner un logement aux Gobelins, avec une pension de 600 écus, pension qu'il quitta peu aprés son mariage, afin de travailler à son choix. En 1672, il fut reçu dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. En 1673, il épousa *Charlotte-Jeanne*, fille de Josse Vanden-Kerchoven, Teinturier du Roi aux Gobelins, de laquelle il a eu dix-huit enfans, dont huit sont morts avant lui. En 1680, il fut fait Professeur en Geométrie & Perspective dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, emploi qu'il a exercé pendant dix-neuf ans. Sous M. de Louvois, il fut choisi pour faire les desseins des médailles de l'Histoire de Louis *le Grand*, & pour en conduire les Graveurs. Il gravoit le trait sur leurs poinçons, & corrigeoit leurs cires. En 1692, au rétablissement de l'Academie de Dessein aux Gobelins, il fut désigné par M. de Villacerf, pour lors Surintendant des Bâtimens, pour être un des quatre Professeurs qui devoient tour à tour & par semaine poser le modele, & corriger les desseins des Etu-

diant ce qu'il a fait jusqu'à sa mort. En 1693, il fut honoré du Brevet de Graveur ordinaire du Roi. En 1706, Monseigneur Gualtiéri, pour lors Nonce en France, & puis Cardinal, qui l'estimoit singuliérement, le fit Chevalier Romain, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de son Maître le Pape Clement XI. Enfin cet excellent Graveur qui avoit joint aux rares talens dont Dieu l'avoit avantagé, une pieté vraiment chrétienne, mourut au commencement de sa 78 année, le 25 octobre 1714. Les piéces qu'il a gravées sont à peu près au nombre de trois mille, presque toutes de son invention; mais le nombre des desseins qu'il a faits est plus grand de plus du double. Il est sorti de sa main trop de chef-d'œuvres de gravure pour en pouvoir donner ici un détail complet. Les principaux sont, 1. le *Catafalque*, ou représentation du Mausolée dressé par l'Academie de Peinture & de Sculpture, dans l'eglise des Peres de l'Oratoire de la rue-Saint-Honoré pour le service qu'elle y fit faire pour M. le Chancelier Séguier son Protecteur, mort au commencement de l'an 1672. Cette planche dont toutes les figures sont du dessein de M. le Clerc, fut le chef-d'œuvre sur lequel il fut aggrégé à l'Academie. 2. La représentation des machines qui ont servi à conduire & ensuite à placer les deux grandes pierres qui couvrent le fronton de la façade du Louvre, du côté de S. Germain de l'Auxerrois: les Curieux appellent simplement cette estampe, *La pierre du Louvre*: elle est de 1679. 3. La représentation de l'*Arc de Triomphe*, qui est au bout du fauxbourg-S.-Antoine, de 1680. 4. *Le grand Concile* & le *Saint Augustin prêchant*. Ce sont les deux plus rares vignettes de l'œuvre de M. le Clerc, & toutes deux de 1683. La premiere a été pour le supplément des Conciles donné par M. Baluze, & la seconde pour le cinquiéme tome des Oeuvres de saint Augustin, de l'édition des Peres Bénédictins. 5. *La Passion de N. S.* en 36 planches, en 1691. 6. *La multiplication des pains*, en 1696. 7. *L'Academie des Sciences & des beaux Arts*, en 1698. 8. *L'Histoire de Charles V, Duc de Lorraine*, terminée en 1704. 9. *L'Entrée triomphante d'Alexandre dans Babylone*, en 1706, &c. C'est dans ces excellens morceaux, & dans beaucoup d'autres semblables qui sont admirez par tous les Gens de bon goût, que l'on apperçoit sans peine les grands talens de M. le Clerc; une imagination vive & brillante, mais toûjours bien réglée, & qui ne sort jamais du caractére de la plus belle nature; une fécondité surprenante, jointe à une facilité extrême à diversifier toûjours les sujets, quoique d'ailleurs assez semblables; un dessein très correct; des expressions nobles & élégantes; une belle exécution, traitant tout également bien, les sujets anciens & les modernes, le païsage, les animaux, l'Architecture, les ornemens, &c. Tant de talens, dont un seul auroit pu faire un grand nom à M. le Clerc, se trouvant tous réünis en lui, l'ont fait regarder par les Connoisseurs, comme un homme du premier mérite, qui a peu d'égaux en son genre parmi les Graveurs dont nous connoissons les ouvrages, & qui n'est inferieur à aucun. L'infatigable assiduité avec laquelle il a travaillé pendant plus de soixante ans, lui a aussi donné lieu de produire differens ouvrages d'esprit, dont la composition lui servoit comme de délassement. Voici ceux qui ont été imprimez, *Géométrie Pratique*, imprimée, *in douze*, en 1668; *Discours sur le point de Vue*, *in douze*, 1679; *Grand Traité de Géométrie*, *in octavo*, 1690; *Nouveau Systême du monde*, *in octavo*, 1706; *Systême de la vision*, *in octavo*, 1712; *Traité d'Architecture*, deux volumes *in quarto*, 1714. Une autre espéce de récréation de M. le Clerc, étoit de travailler à faire diverses machines, pour la démonstration de différentes véritez Mathématiques & Physiques. Il en a fait un grand nombre dont quelques unes sont de son invention. Il prenoit plaisir à en donner l'intelligence à ceux qui lui faisoient l'honneur de lui rendre visite, & il le faisoit avec une netteté admirable.

CLERC (Etienne le) frére de David qui suit, étoit Médecin & Professeur en Langue Gréque dans l'Académie de Genéve. Il disputa cette Chaire contre le célébre Morus, qui lui fut préferé. Le Clerc piqué de cette préference, s'en vengea en critiquant les Ouvrages de ceux qui étoient amis de Morus, & principalement le Philostorgius de Jacques Godefroy. En 1643, Morus ayant quité la Chaire de Professeur en Grec, le Clerc fut nommé pour remplir sa place. Il fut choisi en 1662, Conseiller de la République de Genéve, & mourut l'an 1679. Jean le Clerc son fils fit imprimer en 1684, quelques unes des Dissertations de son pére avec celles de David le Clerc. * *Mémoires du tems.*

CLERC, (David le) Professeur en Hébreu dans l'Académie de Genéve & Ministre de cette ville, vivoit dans le XVII siécle, il fut élu Professeur l'an 1619, à l'âge de 28 ans, & Ministre l'an 1631. Il mourut à Genéve l'an 1655. Jean le Clerc son neveu a fait imprimer les *Quæstiones Sacræ.*

CLERC (Jean) Evêque de Bath & Wels en Angleterre. *Voyez* CLERK.

CLERC, (Daniel le) naquit à Genéve, le quatriéme février vieux stile, de l'année 1652. Son pére Etienne le Clerc, & son oncle David le Clerc avoient déja illustré ce nom dans le monde savant. *Voyez les articles précédens.* Le premier fut Médecin, Professeur aux Belles Lettres, Conseiller d'Etat & Auteur de quelques Dissertations Philologiques. Le second remplissant la chaire de la Langue Hebraïque, composa des Harangues, des Poësies, & un Comput Ecclésiastique, qui ont vu le jour en 1687, avec les Dissertations de son frére. Etienne le Clerc eut trois fils, *Daniel*, dont il est maintenant question; *Jean le Clerc*, qui est ce savant homme, établi depuis plus de 40 ans en Hollande, & qui jouit à si juste titre de la plus haute réputation, où un homme puisse parvenir dans les Lettres; & un troisiéme qui ayant pris le parti du commerce, s'est fait un riche établissement à Leipsic. L'aîné a suivi presque en tout le sort de son pére. Après les premiéres études, il alla chercher de plus grands secours à Montpellier & à Paris, & prit le bonnet de Docteur à Valence en 1672. Revenu dans sa patrie il s'y maria, & commença à pratiquer la Medecine avec beaucoup de succès, n'employant jamais que des remedes simples & éprouvez, & ayant un souverain éloignement pour toute espece de charlatanerie. Il excelloit surtout dans la Diagnostique. A l'étude de sa profession, il joignit celle de l'Antiquité Gréque & Latine, qu'il avoit poussée fort loin, sans en excepter celle des Medailles. Son humeur étoit naturellement gaye, mais d'une gayeté froide, & par cela même plus piquante. Sa bonté, sa facilité, sa candeur, & sa conversation pleine de sel, lui faisoient autant d'amis, que sa capacité lui attiroit d'estime. Pour l'extérieur, il étoit d'une taille avantageuse, & d'une physionomie mêlée de douceur & de gravité. Les occupations du dehors, ni le soin d'une nombreuse famille ne l'empêcherent jamais d'être assidu au cabinet. Son premier travail fut pour la Bibliotheque Anatomique, qu'il publia conjointement avec l'illustre Monsieur Manget, son ami, en 1685. Ce sont deux volumes Latins *in folio*, qui ont été reimprimez en 1699. *L'Histoire de la Medecine* vint ensuite. Elle est poussée jusqu'au tems de Galien inclusivement; la premiere édition est de Genéve, 1696. Il la donna beaucoup plus étendue à Amsterdam l'an 1702. Tout le monde convient qu'elle est écrite avec beaucoup de netteté, qu'il entre parfaitement dans le caractére des anciens Médecins, & que leurs opinions, leur pratique, leurs remédes y sont decrits avec tant d'ordre & de clarté, que cet Ouvrage peut passer pour un chef-d'œuvre. Au commencement de 1704, il prit, comme son pére, place dans le Conseil d'Etat, & dès lors il ne vit que très peu de Malades. En 1715, le Roi de Sardaigne, alors Roi de Sicile, étant à Thonon en Savoye, voulut le voir & le consulter sur la santé de la Reine & de Madame Royale. La même année il publia son *Historia latorum Lumbricorum*. C'étoit le résultat de plusieurs lettres qu'il avoit écrites sur les vers plats à Monsieur *Vallisnieri* Professeur en Medecine à Padouë. Cette matiére qui n'avoit point été bien éclaircie par ceux qui en ont traité, est mise ici dans un grand jour. La seconde édition de son Histoire de la Médecine étant épuisée, les Libraires le solicitérent d'en donner une nouvelle & de la continuer jusqu'à nos jours. Ses infirmitez ne lui permirent pas de s'engager dans un si grand travail. Il se contenta de faire un supplément à quelques articles, & de tracer à la hâte un plan de continuation pour qui voudroit achever l'Ouvrage. Ce plan a été vivement attaqué par le Docteur *Freind* qui n'avoit pas une juste idée du dessein de l'Auteur. Il s'est piqué d'y relever plusieurs fautes, comme si un travail de cette nature pouvoit être exempt de négligences. L'Auteur s'est défendu sur quelques articles & a passé condamnation sur d'autres, en declarant qu'il n'a jamais pretendu donner cet Essai pour un Ouvrage correct & fini. On peut voir cette réponse dans un des derniers volumes de la *Bibliotheque Ancienne & Moderne*. Vers les dernieres années de sa vie, il sortoit peu de chez lui, vivant naturellement dans le sein de sa famille, & ne cessant de cultiver les Muses, à quoi son inclination le portoit naturellement. Il traduisit même alors la premiére Satyre de Perse, & y fit des Notes qui n'ont point vu le jour. Un mal de jambes accompagné de divers accidens l'ont conduit doucement au tombeau le huitiéme juin 1728, âgé de 76 ans & quelques mois. Sa femme étoit morte une douzaine d'années auparavant. Il en a eu plusieurs enfans; les deux aînez sont morts; le premier, Major d'un Régiment de Cuirassiers; & le second, Lieutenant de Dragons, tous deux au service de l'Empereur. Le troisiéme s'est destiné aux emplois civils, & le quatriéme est actuellement Professeur aux Langues Orientales dans cette Académie. * *Bibliotheque Italique, tome 4. p. 251, &c.*

*CLERC (Jean le) de Nancy en Lorraine, vivoit du tems de Callot, & peignoit pour Henri, Duc de Lorraine. Il avoit demeuré plus de vingt ans en Italie, & travaillé long-tems sous Charles Venitien, duquel il avoit si bien pris la maniere qu'il a fait des tableaux qui ont passé pour être de la main de son Maître. Il aquit tant d'estime à Venise qu'il y fut fait Chevalier de S. Marc. On voit à Nancy plusieurs tableaux de sa façon, particuliérement dans l'eglise des Jesuites. Il peignoit avec beaucoup de facilité. Il mourut en 1653, âgé de 45 à 46 ans. * Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 387 & 338*, edit. de Trévoux, 1725.

CLERC DU TREMBLAY, (Joseph le) Capucin. *Cherchez* JOSEPH DE PARIS, Capucin.

CLERCELIER (Claude) Philosophe Cartésien du XVII siecle, & ami intime du célébre Descartes, étoit un parfaitement honnête homme, un Philosophe vraiment Chrétien, & un fort bel esprit. Il avoit élevé son fils aîné pour le Cartésianisme, & l'avoit conduit dans la traduction de quelques Ouvrages de Descartes; mais ce fils mourut jeune. Il donna en mariage *Marie* l'une de ses filles à M. Rohault, fameux Cartesien, après avoir mariée l'aînée à un Mestre-de-camp. Il aida beaucoup son gendre à mettre sa Physique dans l'ordre & la clarté où nous la voyons, & l'a enrichie de la belle preface qui se trouve à la tête de cet Ouvrage. Il mourut le 13 avril 1684. * *Mémoires du tems. Vie de René Descartes, par* Baillet. *Melanges d'Histoire & de Littérature, par* Vigneul Marville, *p.* 313. 314, edit. de Rouen, 1699.

CLERCS RÉGULIERS, Prêtres vivans en communauté, faisant les trois vœux ordinaires à tous les Religieux, & engagez aux fonctions Apostoliques. Il y en a de plusieurs sortes, dont on va parler suivant l'ordre du tems où chaque Congrégation a été instituée.

I. CLERCS THÉATINS. Saint Gaetan de Thiene, Jean Pierre Caraffe, Evêque de Theate, & Archevêque de Brindisi, depuis Pape sous le nom de Paul IV, Boniface de Colle, & Paul Consiglieri, furent les premiers qui penserent à établir un Ordre de Clercs Réguliers, & ils executérent ce dessein l'an 1524, avec la permission du Pape Clément VII, qui par un Bref du 24 juin de cette année leur donna le pouvoir d'élire un Superieur, qui ne pourroit être continué que trois ans de suite; de recevoir ceux qui se presenteroient pour embrasser cet Institut; & de dresser des Statuts pour le maintien de la discipline réguliere. Ce qu'il y a de particulier dans cet Institut, c'est que ces Prêtres non contens de n'avoir aucuns revenus fixes & assurez, s'obligent à ne rien demander, & à attendre ce que la Providence divine leur envoye pour leur subsistance. Les quatre Instituteurs ne firent leurs vœux que le quatorziéme septembre 1524, & Caraffe fut élu aussi tôt Superieur, d'où vient qu'on appelle *Théatins* les Religieux de cet Ordre. Deux années après, Rome ayant été prise par l'armée de l'Empereur Charles-Quint, ils souffrirent tout ce qu'on pouvoit craindre de l'avarice & de la cruauté des troupes les plus licentieuses, & ils furent enfin obligez de se réfugier à Venise où ils ont toûjours demeuré depuis. Le premier établissement qu'ils firent ensuite, fut à Naples, où ils ont présentement six maisons, & ils se répandirent bien-tôt dans toute l'Italie, hors de laquelle ils ont fait peu de progrès. Le Cardinal Mazarin les fit venir à Paris l'an 1644, & leur y donna la seule maison qu'ils ont en France. Ils ont eu d'abord, ainsi que les autres Ordres, un Supérieur general dont l'administration devoit durer trois ans, & des Superieurs particuliers soumis au Général. Caraffe devenu Cardinal, établit ensuite parmi eux un gouvernement aristocratique, & régla que toute l'autorité seroit entre les mains de ceux qui auroient voix au Chapitre; mais lui même devenu Pape l'an 1555, empêcha les Theatins de tenir leurs Chapitres, & nomma des Supérieurs pour cinq ans. Après sa mort, on remit les choses sur l'ancien pié, & il fut résolu de tenir le Chapitre tous les ans. Enfin l'an 1588, le Pape Sixte V ordonna à ces Religieux assemblez à Venise d'élire un Général, qui eût lui seul toute l'autorité; & cette forme de gouvernement subsiste encore dans l'Ordre. * Jos. Silos, *Annal. Cler. Regul.* Jean Bapt. del Tosso, *Istoria della Relig. de' Padri Cher. Regol.* Aubert le Mire, *De Orig. Cleric. Regul. cap. 2.*

‡ CLERCS REGULIERS, C'est ainsi que les Bulles des Papes, & les Ecrivains appellent par Antonomasie l'Ordre des Prêtres institué à Rome en 1524. par Saint Gaetan Thiene Vicentin, Jean Pierre Caraffe Napolitain, Boniface dal Colle d'Alexandrie de la Paille, & Paul Consiglieri, ou bien Ghislieri Romain. Il s'appelle aussi vulgairement l'Ordre des Theatins, ou Chietins, parceque le Caraffe, un de ses Fondateurs, étoit auparavant Archevêque de Chieti, lequel après avoir demeuré l'espace de douze ans parmi ces Religieux, fut créé Cardinal par Paul III., & de là elevé en 1555. au souverain Pontificat, & nommé Paul IV. Cet Ordre, (que les Barnabites, les Jesuites, les Somasques, & d'autres du Clergé Regulier suivirent depuis) fut institué selon l'attestation de la *Rota* de Rome in *relatione pro continuatione, Beati Cajetani* pour soutenir la foi Catholique, & pour confondre les Heretiques desquels il en decouvrit, & persecuta en tout tems un grand nombre. C'est pourquoi Hadrien *Histoire de ses tems liv. 12. pag.* 890, & d'autres Ecrivains de ce Siecle là l'appellent très-grand persecuteur de l'Heresie, particuliérement de celle de Luther, & de ses Sectateurs qui étoit alors naissante. Les invectives de ces Heretiques contre la vie mal morigerée des Clercs, & la Providence Divine, qu'ils combattoient, donnerent occasion à ces Saints hommes d'entreprendre la reforme du Clergé. Ils fonderent leur Institut, non seulement sans rentes, ni biens, comme firent les autres Mendians, mais de plus d'une pauvreté qui ne peut pas être plus extrême, c'est à dire de ne rien demander, & de vivre seulement d'aumônes volontaires avec une entiere dependance, du Seigneur, qui plusieurs fois a fourni à leur besoin jusques par la voie des miracles. C'est à cause d'un Institut si rigoureux que depuis plus de deux Siecles après leur origine, ils ne se sont gueres étendus; car ils ne peuvent pas compter plus que septante de leurs Maisons, toutes remplies cependant de Religieux d'une Sainteté accomplie, selon la remarque de Barbosa *Juris Ecclesiastici lib. p. de Religiosis Ordinibus cap. 41.* Ils ont quatre de ces Maisons en Alemagne,

magne, cinq en Espagne, une en France deux en Pologne, & une à Goa, outre les Missions de la Russie, & des Provinces voisines, où ils s'appliquent avec un grand zele à l'instruction des Armeniens, & des Rutains dans la Mingrelie, & dans la Georgie, y ayant purgé toutes les erreurs des schismatiques, en particulier ceux qui regardoient l'administration des Sacremens. Dans les Indes Orientales ils ont ôté, non sans une grande contradiction, l'abus invetere de ne pas administrer la Sainte Eucharistie au menu peuple, non plus pour les Pâques, ni à l'article de la mort. Dans le Royaume de Golgonda, & dans le Borneo ils furent les premiers à introduire la Foi de Jesus-Christ, comme ils furent aussi les premiers à Rome qui fournirent, & avancerent plusieurs années durant le College *de Propaganda* qui est d'une si grande utilité, où ils sont Consulteurs, & Examinateurs dans plusieurs Congregations des Evêques. Entre les Personnages de cet Ordre qui depuis sa fondation jusqu'à présent ne sont pas encore arrivez au nombre de quatremille, il y en a eu une grande quantité de trés-considerables. Plusieurs ont été célebres par leur sainteté, & outre les deux saints Gaetan, & André d'Avellin canonisez par l'Eglise, cet Ordre en compte trois que la voix generale du peuple a beatifié, plusieurs qui ont eu le titre de Venerable, dont le Procès pour la canonisation est bien avancé dans la Congregation des Rites, & presque deux cens d'autres decedez en grande reputation d'une rare bonté, d'une partie des quels on lit la vie, & les memoires imprimées. On doit ajouter à ceux-ci la si célébre Religieuse D. Ursule Benincasa fille de l'Ordre, & Fondatrice des Religieuses de la Conception, & des Hermites Theatines. Leurs Ecrivains en chaque matiere vont au de là de sixcents, particulierement dans les sciences speculatives, Morales, Canoniques, Liturgiques, & Mystiques qui font une expresse profession de l'Ecriture sainte, & des langues Orientales. Il y en a des distinguez dans la Predication, & il y a aussi des insignes Professeurs publics dans les plus célebres universitez de l'Italie, & dans plusieurs Seminaires de Clercs, & Colleges de Nobles, qu'ils ont fondez, & erigez. Cette Congregation a donné cinq Cardinaux à l'Eglise; le premier Jean Pierre Caraffe créé avec precepte reiteré par Paul III. ennemi implacable de l'Heresie, & premier Instituteur du Saint Office de Rome, dont le Procès pour la Beatification avoit été bien avancé par S. Pie V. Le second Jean Bernardin Scoto, Personnage tres savant aussi bien que Saint, créé par Paul IV. qui a écrit pour la reforme des Cardinaux. Le troisiéme Paul d'Arezzo élû par S. Pie V. avec precepte d'obeissance, Evêque de Plaisance, & depuis Archevêque de Naples par Gregoire XIII., decedé en telle réputation de sainteté, qu'on est sur le point de le beatifier. Le quatriéme François Pignatelli des Ducs de Montleon, premierement Archevêque de Tarente, & depuis de Naples, dont le Ciel accompagna le trepas avec plusieurs prodiges, & dont le sang se conserve toujours frais, & incorrompu. Le cinquiéme, Joseph de Tommasi elevé aussi à cette dignité par precepte du Pape Clement XI. Personnage d'une rare doctrine qui par un exemple inusité obtint le titre de venerable cinq mois seulement après sa mort, & qui est déja sous la censure des Procès que l'on avance par ordre Apostolique avec un grand empressement, en suite de la reputation de sa Sainteté, & de ses miracles. Il y en a deux autres, qu'on peut ajouter à ces cinq, savoir le célébre Guillaume Sirletto créé Cardinal par Pie IV. qui vecut tant d'années avec eux dans la maison de S. Silvestre de Rome, & observa les regles de l'Ordre, & Fortuné Caraffe des Princes de la Rocelle qui fut leur Novice plusieurs mois, & que le Pape Innocent XI, éleva au Cardinalat. Outre les Bonnets de Cardinal que quelques uns ont refusé avec une sainte humilité, cet Ordre a eu environ deuxcent Prelats, savoir Archevêques, Evêques, Nonces Apostoliques, & Abbez Mitrez, & il fut generalement, appellé pour cela la pepiniere des Evêques, non seulement à cause de la quantité qui semble prodigieuse dans un si petit nombre, mais encore de la qualité, y en ayant eu de promus aux premiers Evechez d'Italie au grand avantage des Eglises qu'ils réformerent par leur zele, & leur exemple, parmi lesquels tient un reng honorable le Precepteur vivant de Monseigneur le Dauphin de France. Le Saint Siege a donné en tous tems des marques de faire un grand cas de cet Ordre, s'en étant servi non seulement dans les Congregations, dans la correction du Breviaire, du Missel, & du Ceremonial, & pour l'edition vulgate de l'Ecriture, mais de plus dans la reforme d'autres Instituts Reguliers; aussi bien que dans chaque affaire de la derniere importance, l'ayant fait intervenir au Concile de Trente. Il l'a au contraire enrichi de tant de Privileges, & si considerables, que navarre trés-savant Canoniste avoue que s'il ne les avoit pas vûs, il auroit eu de la peine à les croire. *Tom. 3. lib. 3. de majoritate, & obedientia, Canone 4. puncto 3.* Ces Religieux sont cheris de toutes les villes, où ils demeurent, autant pour leur constante application au salut des Ames, & a la promotion des Hôpitaux, Conservatoires, Monasteres, Banes pour les pauvres, & d'autres œuvres d'une pieté utile, que pour avoir été toujours les premiers à donner des marques de leur zele dans les affaires qui étoient generalement pressantes, ce qu'ils ont fait voir dans les revoltes de Messine, de Palerme, & de Naples, & dans la contagion qui a infecté plus d'une fois l'Italie, ayant été les plus assidus au service des pestiferez, comme l'ont declaré Monsieur Tiepolo Patriarche de Venise dans son *Traité de la colere de Dieu*, & S. Charles Archevêque de Milan.

Comme ils se sont gagné l'amour de tout le Monde, un grand nombre d'Ecrivains les celebrent avec des Eloges magnifiques. L'illustre Pere Oliva General des Jesuites dans ses sermons imprimez à Rome §. 44. a comparé cette Congregation a la sage Judith, dont il n'y a eu personne, qui osât d'en dire du mal, d'autant plus que depuis son Institution elle ne s'est jamais souillée avec aucun Heretique, & ennemi declaré de la foi Catholique. Concluons le rapport de ces dignes Religieux avec la louange que leur donna le Saint Pontife Clement XI. dans le Consistoire du 19. Mai 1712. à l'occasion de destiner S. André Avellin au culte public, ayant nommé leur Congregation avec le titre de *noble, Savante, & Sainte.*

II. CLERCS REGULIERS DE LA CONGREGATION DE SAINT PAUL. *Cherchez* BARNABITES.

III. CLERCS REGULIERS DU BON JESUS. Ceux-ci ne firent pas à beaucoup prés autant de progrés que ceux dont on vient de parler. Une sainte veuve, nommée Gentile Giusti, & communement Gentile de Ravenne, donna occasion de penser à etablir une Congrégation par le legs qu'elle fit en 1530, d'une maison qui lui appartenoit, à un Prêtre nommé Jérôme Malusel-li, pour la changer en une eglise. Elle avoit été Disciple de la B. Marguerite de Ravenne, qui avoit donné plusieurs reglemens propres à toutes sortes d'Etats, & elle avoit eu elle même Maluselli pour Disciple. Celui-ci prit dans ces reglemens ce qui pouvoit convenir à la vie commune, & l'an 1538, il les fit approuver par le Pape Paul III, qui lui permit de recevoir dans sa Communauté ceux qui se présenteroient, & de leur faire faire les trois vœux simples. Il ne paroît pas qu'outre les fonctions Apostoliques, ces Religieux ayent eu d'autre obligation particuliére, que de dire toûjours les matines a minuit. Ils ne commencérent à faire des vœux solemnels que du tems de Paul IV, & ils subsistérent jusqu'en l'an 1659, que le Pape Innocent X les supprima, lorsqu'ils furent reduits au nombre de dix. * Simon Marini, *Vita delle BB. Margarita e Gentile, &c.* Jérôme de Rubeis. *Histor. Ravenn. l. 9.* Hermant, *Histoire des Ord. Rel. tome 2.*

IV. CLERCS REGULIERS DE SAINT MAYEUL, ou SOMASQUES. La famine & la maladie contagieuse ayant enlevé un grand nombre de personnes, tant à Venise, que dans l'Etat de Terre-ferme en Italie, un Noble Venitien nommé Jerôme Emiliani, conçut vers l'an 1528, le pieux dessein de secourir les Orphelins, & il en rassembla aussi tôt un grand nombre à Venise, dans une maison qui a toûjours appartenu depuis à la Congregation des Somasques. On lui donna ce nom, parce que l'Instituteur après avoir fait à Bresce, à Bergame, & en d'autres lieux, des établissemens semblables à celui de Venise, choisit enfin le lieu de Somasque, situé entre Bergame & Milan, pour être comme le Seminaire de ceux qui entreroient dans la Congrégation. On les appella aussi Clercs Réguliers de saint Mayeul, parce que saint Charles Borromée leur accorda une eglise dédiée a ce Saint à Pavie, avec un célébre Collége dont il leur donna la direction. Les premiers compagnons de Jerôme Emiliani n'etoient que des Laïques, & il mourut le huitiéme fevrier 1537, sans avoir fait approuver son Institut. Ange Marc Gambarana obtint cette approbation du Pape Paul III, l'an 1540: ce qui n'empêcha pas que les Somasques ne demandassent six ans après d'être unis aux Theatins, ce qui leur fut accordé. La différence des engagemens de ces Clercs Réguliers ne leur permettant pas de vivre ensemble, Paul IV les sépara l'an 1555, & le Pape Pie IV confirma l'Institut des derniers, l'an 1563, mais sans leur permettre encore de faire des vœux solemnels. Ce fut Pie V, qui leur accorda cette grace, & qui en même tems leur donna la Regle de S. Augustin, par un Bref du sixiéme décembre 1585. L'an 1586, Sixte V les exempta de la jurisdiction des Ordinaires. Ils n'ont point d'etablissemens hors de l'Italie & des Cantons Suisses. Les Péres de la Doctrine Chrétienne en France voulurent s'unir à eux l'an 1616, & se soumettre à leurs Supérieurs; mais on y forma des oppositions, & l'union qui n'avoit jamais été solidement établie fut declarée nulle l'an 1646, par les Commissaires chargez de l'examiner. Alexandre VII a divisé cette Congregation en trois provinces, de Lombardie, de Venise & de Rome. Il y a dans chacune un Noviciat, & le Général, dont la supériorité ne dure que trois ans est elu alternativement d'une des trois. * Augustin Turtura, *Vita Hieron. Emil.* Paul Morigia, *Istor. dell'Orig. di tutte le Relig.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 2. ch. 30.*

V. CLERCS REGULIERS DE LA MERE DE DIEU. Le zele de Jean Léonardi, né dans un bourg de la dependance de la Republique de Luques, donna lieu à ériger dans cette ville une nouvelle Congregation des Clercs Réguliers, qui se mirent sous la protection de la sainte Vierge, & dont le principal devoir est d'enseigner la Doctrine Chretienne. Il en jetta les fondemens vers l'an 1574, & il eut toute sa vie beaucoup de difficulté à essuyer de la part des Habitans de Luques. L'Evêque de cette ville ayant eu ordre du Pape Sixte V. d'examiner cet Institut, l'approuva le huitiéme mars 1583, & les Constitutions furent approuvées l'an 1595, par le Pape Clement VIII, qui en même tems exemta ces Clercs Réguliers de la jurisdiction des Ordinaires. Ils ne firent longtems que trois vœux simples de stabilité, de chasteté & d'obeïssance. L'an 1615, Paul V leur permit d'y ajoûter le vœu de pauvreté, & enfin Gregoire XV ordonna qu'ils feroient à l'avenir des vœux solemnels, & approuva leur Congregation comme Reguliere, par un Bref du troisiéme novembre 1621. Ils ont deux etablissemens à Naples, un autre à Rome, & quelques uns encore, en autre part, mais moins considérables. * Louis Maracci, *Vita del P. P. Giov. Leon.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch. 36.*

VI. CLERCS REGULIERS MINISTRES DES INFIRMES, ou DU BIEN MOURIR. La fin de cet Ordre est de rendre aux Malades toutes sortes de services, tant spirituels que corporels. Ce fut Camille de Lellis, né dans un bourg du Diocése de Chieti, dans l'Abruzze Citerieure qui l'institua. Après avoir servi quelques années dans les troupes de la Republique de Venise, il fut blessé, & sa playe s'étant rouverte plusieurs fois, il s'attacha au service de l'Hôpital de saint Jacques a Rome, dont il devint l'Oeconome. Ayant conçu ensuite le dessein de procurer aux Malades les soulagement dont ils lui parurent manquer, il embrassa l'Etat Ecclesiastique pour y mieux réüssir, & il engagea bientôt quelques personnes zélées à se joindre à lui. Sixte V. en approuvant la nouvelle Congregation par un Bref du huitiéme mars 1586, leur permit de vivre en communauté, de faire les trois vœux simples ordinaires; avec un quatriéme, qui est d'assister les Malades à la mort, même en tems de peste, & de chercher des aumônes par la ville. Ils n'eurent permission de faire des vœux solemnels que l'an 1591, & en même tems ils furent declarez exemts de la jurisdiction des Ordinaires. Il y a entre eux beaucoup plus de Fréres Laïcs, que de Prêtres, & ils reçoivent des Oblats qui ne sont engagez que par des vœux simples. Leurs maisons de Noviciat, & leurs Infirmeries, peuvent posséder des rentes, mais il n'est permis aux maisons professes d'avoir qu'une maison de campagne. Ils ne peuvent accepter aucune dignité hors de leur Ordre, sans une dispense du Pape, ni passer dans un autre Ordre que dans celui des Chartreux. Dès l'an 1594, Camille de Lellis avoit engagé ses Religieux à prendre tout le soin des Hôpitaux où on les recevoit, & d'y remplir tous les emplois des serviteurs ordinaires; mais il n'en etoit pas venu à bout sans peine, & après sa mort qui arriva en 1614, ce nouvel engagement qui déplaisoit a plusieurs, fut rompu. Ils se plaignirent de l'avarice des Administrateurs des Hôpitaux, qui en divertissoient les revenus à des usages contraires aux intentions des Donateurs, & renoncerent enfin à ce soin qui les genoit, pour s'appliquer uniquement à la visite des Malades. Ils ont plusieurs maisons en divers endroits d'Italie, & quelques unes en Espagne. La Superiorité de leur Général, qu'on appelle Recteur, dure six ans, & son Conseil est composé de quatre Consulteurs, qui élisent avec lui les Provinciaux, les Prefets, les Visiteurs, &c.* Pierre Halloix, *Vita Camilli de Lellis.* Côme Lenzo, *Annal. Cleric. Regul. Ministr. Infirm.* Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. c. 37.*

VII. CLERCS REGULIERS MINEURS. Cette Congrégation est le fruit du zele de Jean Augustin Adorne, Noble Génois, & de François & Augustin Caracciolli, d'une illustre Maison du Royaume de Naples. Quoi qu'ils ne parussent pas vouloir s'attacher precisement à quelqu'une des fonctions Apostoliques plutôt qu'à l'autre, & qu'il y eût deja six Congrégations de Clercs Reguliers, ils ne trouverent aucune difficulté à établir celle qu'ils avoient projettée; & sur leur premiere Requête le Pape Sixte V leur permit de faire les trois vœux solemnels ordinaires, & un quatriéme, de ne prétendre à aucune dignité hors la Religion. Ils ont des maisons de quatre sortes. On s'occupe dans celles qu'ils appellent maisons d'exercices, à procurer tous les secours spirituels aux Fideles; d'autres sont destinées pour l'éducation des Novices. Ils ont aussi des Colleges, où ils enseignent toutes sortes de Sciences, non seulement à leurs Religieux, mais aux personnes de dehors qui veulent venir à leurs leçons. Enfin, ceux d'entre eux qui veulent vivre dans une plus grande retraite, peuvent, avec la permission des Superieurs, se retirer dans une quatriéme sorte de maisons, qu'ils appellent hermitages, dont l'entrée est interdite aux Séculiers. Sixte V leur donna le nom de Mineurs, à cause qu'il avoit été lui même Frére Mineur. Ils ont des établissemens considerables en Italie & en Espagne; il y a même peu de bonnes villes ou d'Universitez dans ce Royaume, où ils n'ayent des Colleges. Ils ont deux usages propres, qu'ils appellent l'oraison circulaire, & la penitence circulaire. Ils font tour à tour une heure d'oraison, & tous les jours hors les Fêtes de précepte, il y en a un d'entre eux qui porte le cilice, un autre qui prend la discipline, & un troisiéme qui jeûne au pain & à l'eau, & qui porte sa pitance du refectoire à un pauvre, à qui il fait quelque instruction. * Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch. 38.*

VIII. CLERCS REGULIERS PAUVRES DE LA MERE DE DIEU, DES ECOLES PIEUSES. Joseph Casalanz (qui est appellé *Calasanzio* dans l'Hi-

l'Histoire du Clergé Séculier & Régulier, *tome 3. p. 164. édit. d'Amsterdam, 1716*) d'une famille noble du Royaume d'Arragon, est l'Instituteur de cette Congrégation. Etant entré à Rome dans la Confrairie de la Doctrine Chrétienne, il se convainquit de la nécessité qu'il y a d'apprendre de bonne heure aux enfans les principes du Christianisme, & voulut s'appliquer entiérement à ce laborieux exercice. Quelques personnes zélées se joignirent bien-tôt à lui, il vécut en commun avec eux, & il y avoit vingt ans ou environ qu'ils travailloient tous ensemble avec l'applaudissement de toute la ville, lorsque Paul V persuadé de l'utilité de cet Institut, leur permit par un Bref du sixiéme mars 1617, de faire les trois vœux simples ordinaires. Cette Congrégation eut alors le nom de Pauline: mais l'an 1621, Gregoire XV leur permit de faire des vœux solemnels, & leur donna le nom qu'ils portent encore. Ce second établissement fut pourtant ébranlé l'an 1656, par Alexandre VII, qui les remit dans leur premier état séculier, & voulut qu'à l'avenir ils ne fissent que des vœux simples, avec un serment de persévérer dans la Congrégation. Mais 13 ans après, c'est à dire, l'an 1669, Clement IX les rétablit dans l'etat Regulier, & Innocent XI les exemta de la jurisdiction des Ordinaires, l'an 1689. Ils sont au nombre des Mendians, & font la quête comme eux; outre les trois vœux ils en font un quatriéme, d'instruire gratuitement les enfans: & ils ne se bornent pas à leur apprendre les Langues Gréque & Latine; mais ils commencent par l'alphabet, leur apprennent à jetter, compter, calculer, même à tenir les livres chez les Marchands, & dans les bureaux: ils ont aussi des Ecoles de Philosophie, de Theologie, de Géométrie, de Trigonométrie, &c. & ils reconduisent les enfans chez leurs parens. Il y a peu de bonnes villes en Italie où ils n'ayent des établissemens, & ils en ont plusieurs en quelques-unes, comme à Rome & à Naples. Le Cardinal François Dietrichstein, Evêque d'Olmutz, les attira dans son diocése, d'où ils se sont répandus dans l'Allemagne & dans la Hongrie. Ladislas IV, Roi de Pologne les fit aussi venir dans son Royaume, où leur utilité leur a procuré plusieurs établissemens, & ils en ont aussi quelques-uns en Espagne. La supériorité de leur Général dure six ans, & il a quatre Assistans. Ils ont marché nuds piez quelque tems, mais on les a obligez de se chausser. * Alexis de la Conception, *Vie du P. Joseph de Casalany*. Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 4. ch. 39*.

* CLERE, bourg de France en Normandie, au nord de la ville de Rouen, dont il est éloigné de trois à quatre lieuës. On écrit aussi CLER & CLAIR.

CLE'REMBAUT (Philippe de) Comte de Paluau, Chevalier des Ordres du Roi; Maréchal de France, Gouverneur & Baillif de Berry, porta les armes dès son jeune âge, & donna des marques de son courage. En 1636, il se trouva au combat du Tesin; l'année suivante il fut au siége de Landrecy; & en 1640, il combattit à l'attaque des lignes d'Arras. Ensuite il fut Maréchal-de-camp, Mestre-de-camp Général; & enfin s'étant signalé dans toutes les occasions, comme au combat de Fribourg de l'an 1644, dans lequel il soutint l'attaque; aux siéges de Thionville, de Philisbourg, de Courtray, De Dunkerque, de la Bassée, & ailleurs, il fut fait Lieutenant Géneral des armées du Roi, qu'il commanda au siége d'Ypres, de Bellegarde, &c. Sa Majesté le fit maréchal de France en 1653, & Chevalier de ses Ordres en 1661. Il mourut à Paris le 24 juillet de l'an 1665, âgé de 59 ans, aussi estimé pour la délicatesse de son esprit, que pour sa valeur & ses dignitez.

I. Il descendoit de GEOFROY de Clérembaut, Seigneur du Plessis, qui épousa *Eustache*, veuve de *Géofroy* de Gonnor, dont il eut, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Pierre* de Clérembaut, qui fut d'eglise.

II. GUILLAUME de Clérembaut, Seigneur du Plessis, épousa en 1262, *Marie*, fille de *Macé*, Seigneur de la Plesse, dont il eut 1. MACÉ qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Maurepas, qui laissa postérité; & 3. *Géofroy* de Clérembaut.

III. MACÉ de Clérembaut, Seigneur du Plessis-Clérembaut & de la Plesse, fut Lieutenant du Sire de Craon, Capitaine Général pour le Roi en Bretagne, en Anjou & au Maine, en 1347. Il épousa *Marguerite* Quatrebarbes, Dame de la Touche-Gelée, fille de *Jean* Quatrebarbes, & de *Jeanne* Chorchin, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Guillaume* de Clérembaut, Seigneur de la Plesse, qui servoit sous Amaury, Sire de Craon en 1351 & 1355.

IV. JEAN de Clérembaut, Seigneur du Plessis, servoit sous le Connétable de Clisson en 1380. Il épousa *Marguerite* des Roches, Dame de la Mothe-de-Pendu, dont il eut 1. GILLES, I. du nom qui suit; & 2. *Jeanne* de Clérembaut, mariée en janvier 1389, à *Charles*, Seigneur de la Tour-Landry.

V. GILLES de Clérembaut, I. du nom, Seigneur du Plessis & de la Plesse, servit en 1412 contre les Anglois, sous le Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa 1. par contract du premier novembre 1391, *Marie* de la Tour, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Tour-Landry & de Bourmons, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 15 octobre 1400, *Jeanne* Sauvage, Dame de S. Pierre, de Maulimart, de la Forêt-Sauvage, & de la Forte-maison, fille d'*Eon* Sauvage, Seigneur du Plessis-Guérif, & de *Marie*, de Laval, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Marie*, alliée le 16 septembre 1439, à *Gesbran* de Villeprouvée, Seigneur de la Cibotiére, de la Ferriére & de Courceliéres, & 3. *Marguerite* de Clérembaut, Dame de la Mothe-de-Pendu, qui épousa *Simon* Auvé, Seigneur de Soulge.

VI. ANTOINE de Clérembaut, Seigneur du Plessis-Clérembaut, & de la Plesse, fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant en août 1447, par le Roi de Sicile. Il épousa 1. par contract du neuviéme février 1447, *Catherine* du Plantis, Vicomtesse de Montrevau, Dame de la Gourdonnére, fille de *Pierre*, Seigneur du Plantis, & de *Jeanne* de Lisle: 2. par contract du 10 janvier 1490, *Philippe* Chabot, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau* de Rochechouart sa seconde femme. Du premier mariage vint 1. GILLES II, qui suit: & du second, *Renée* de Clérembaut, mariée à *Louis* Auvé, Seigneur de Géneray.

VII. GILLES de Clérembaut, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Plesse, &c. épousa par contract du 14 août 1496, *Jeanne*, fille de *François* Chaperon, & d'*Anne* de Chevigné, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. autre JACQUES dit *le Jeune*, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Jacqueline*, mariée par contract du 18 février 1507, à *Laurent* de Vieupont, Baron de Neubourg, & 4. *Jacquette* de Clérembaut, Religieuse en l'Abbaïe de Ronceray.

VIII. JACQUES de Clérembaut, I. du nom, Vicomte de Montrevau, &c. épousa par contract du 16 mars 1540, *Claude* d'Avaugour, Dame de la Roche-Mabille, fille de *Gui*, Seigneur de la Roche-Mabille, & de *Guyonne* de Villeprouvée, Dame de Treves, dont il eut 1. RENÉ qui suit; 2. *Jacqueline*, Vicomtesse de Montrevau, Baronne de Treves, Dame de la Roche-Mabille, de la Plesse, &c. mariée par contract du cinquiéme juillet 1550, à *Pierre* de Laval, Baron de Lezay; 3. *Louise*, Dame de la Touche-Gelée & de la Membrolle, alliée à *Louis*, Vicomte de Rochechouart; 4. 5. *Jeanne* & *Claude* de Clérembaut, Religieuses.

IX. RENÉ de Clérembaut, Vicomte de Montrevau, &c. mourut sans laisser de postérité de *Françoise* de Beuil, fille de *N...* Seigneur de Fontaines.

VIII. JACQUES de Clérembaut, II. du nom, dit *le Jeune*, fils puîné de Gilles, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Plesse, &c. & de *Jeanne* Chaperon, fut Seigneur de la Gourdonnére & de la Salle, & épousa le 14 decembre 1531, *Jeanne*, fille de *François* de la Roche, & de *Jeanne* du Puy-du-Fou, dont il eut 1. HARDI, qui suit; 2. *René*, Seigneur de la Grolle & de la Gourdonnére, vivant en 1597, qui ne laissa que des filles de *N....* de Montauzier; 3. 4. *Louis* & *François* Religieux; 5. 6. *Jacquette* & *Guyonne*, mortes sans enfans; 7. 8. 9. *Louise*, *Jeanne* & *Jacqueline* de Clérembaut, Religieuses.

IX. HARDI de Clérembaut, Seigneur de Chantebuzain & de la Salle, épousa par contract passé à Nantes le 22 janvier 1576, *Antoinette* le Bœuf, fille de *Gilles*, Seigneur de la Badaudiere, & de *Jeanne* de Chevreux, dont il eut 1. JACQUES III, qui suit; & 2. *Louise* de Clérembaut, mariée 1. à *Claude* Tarode, Seigneur de Lourvoire; 2. à *Jacques* d'Aubigné, Seigneur de la Touche-Joulleliniére.

X. JACQUES de Clérembaut, III. du nom, Seigneur de Chantebuzain, de la Gourdonnére, acquit la Baronnie de Palluau du Duc de Roannois, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut avant l'an 1631. Il épousa par contract du 15 juillet 1601, *Louise* Rigault, fille de *Jean*, Seigneur de Millepiez & de *Claude* de la Roche, dont il eut 1. *Louis* mort jeune; 2. PHILIPPE qui suit; 3. *Gilbert*, Evêque de Poitiers, mort le cinquiéme janvier 1680, 4. *René*, Chevalier de Malte, mort jeune; 5. *Jacques*, mort sans alliance, 6. *Claude*, mariée à *Jacques* de Montauzier, Seigneur de la Charouillére, 7. 8. *Louise* & *Catherine* de Clérembaut, mortes sans alliance.

XI. PHILIPPE de Clérembaut, Comte de Palluau, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui a donné lieu à cet article, épousa par contract du 27 juin 1654, *Louise-Françoise* Bouthillier, morte le 27 novembre 1722, en sa 89 année, fille aînée de *Léon*, Comte de Chavigny, Secretaire d'Etat, Grand Thresorier des Ordres du Roi, & d'*Anne* Phelyppeaux-Villesavin, dont il eut 1. *Jules*, Abbé de S. Taurin d'Evreux, de Lieu-Dieu-en-Jard, de S. Savin, & de Chartreuve, l'un des Quarante de l'Academie Françoise, mort le 17 août 1714; 2. *Philippe*, Comte de Palluau, Lieutenant General des armées du Roi, noyé dans le Danube à la bataille de Hochstet le 13 août 1704; & 3. *Thérése* de Clérembaut. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CLERGÉ, c'est le Corps des Ecclésiastiques, instituez pour administrer les Sacremens, expliquer les mystéres, & célébrer l'Office Divin. Il est ainsi appellé du mot Grec Κλῆρος, qui signifie *part* ou *portion*; parce qu'encore que tous les Chrétiens puissent être appellez la portion de Dieu, néanmoins ceux d'entre les Chrétiens que Dieu a separez des autres, pour les employer à son service, & pour ce faire, s'il faut ainsi dire, ses serviteurs domestiques, sont la portion du Seigneur plus particuliérement que les autres, qui sont embarrassez dans les affaires du monde. C'est dans tous les Royaumes de la Chrétienté le premier des trois Etats; & on lui a de tout tems accordé de grands privileges. Edouard Chamberlaine, *dans son Traité de l'Etat présent d'Angleterre sous le Roi Guillaume & la Reine Marie, ch. 15. p. 121*, édit. d'Amsterdam 1698, remarque, en parlant du Clergé de ce Royaume, que, comme les Empereurs Romains avoient accoutumé de gratifier de certains privileges, les Soldats qui veilloient & combattoient pour le salut de l'Etat contre l'ennemi étranger, il falloit de même accorder de certaines immunitez à ceux qui veillent & combattent pour le salut de l'Etat, contre les ennemis domestiques, qui sont le monde, la chair & le demon.

CLERI. *Voyez* CLERY.

CLERICI. *Voyez* CLERC (Nicolas le)

CLERK (Jean) Evêque de Bath en Angleterre, vivoit dans le XVI siecle & fut elevé sur le Siege Episcopal en 1523. Henri VIII, Roi d'Angleterre se servit de lui en 1521, pour porter au Pape Leon X, le livre qu'il avoit composé contre Luther, & qui lui avoit fait mériter le titre de *Defenseur de la Foi*. Clerk prononça dans cette occasion une excellente Harangue, devant le Pape & les Cardinaux. Depuis, le même Roi voulut l'employer pour soutenir le divorce qu'il vouloit faire avec la Reine Catherine son epouse. Mais ce Prelat bien eloigné d'une si lâche complaisance pour ce Prince, composa un Traité, pour faire voir que son mariage étoit conforme aux Loix Ecclesiastiques, & le présenta aux Commissaires nommez pour juger cette grande affaire. La Reine avoit choisi pour ses Avocats les plus gens de bien, & les plus habiles qui fussent en Angleterre. Clerk fut un des principaux. Le Roi ne lui en sut point mauvais gré: au contraire, en 1540, il l'envoya en Allemagne, pour exposer au Duc de Cléves les raisons qu'il avoit eues de répudier Anne de Cleves son épouse. On croit que Clerk fut empoisonné durant ce voyage; car à peine fut-il arrivé en Angleterre, qu'il y mourut.

Il est different d'un autre JEAN CLERK, qui a composé quelques Ouvrages, & qui étant Secretaire du Duc de Norfolk, & convaincu d'infidelité, fut mis en prison, & pendu le dixiéme may de l'an 1552. * Sandere, *Hist. Schism. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Episc. Bathon. &c.*

CLERMARAIS ou CLERMARETZ, Abbaïe des Pays-Bas dans l'Artois, environ à demi-lieue de S. Omer, vers l'Orient. Elle est de l'Ordre de Citeaux. * Mary, *Diction. Geogr.*

CLERMONT, sur l'Allier, ville de France, capitale de la province d'Auvergne, avec Evêché, premier suffragant de Bourges. Elle a eu premiérement le nom de *Gergovia*, puis celui d'*Augustonemetum*, & enfin d'*Arvernum*, d'*Arverna Civitas*, & de *Clarus Mons*. On croit qu'elle a pris ce dernier nom d'un château extrêmement elevé. On ne doute pas aussi qu'elle ne soit bâtie sur les ruines de l'ancienne Gergovia, dont César fait l'éloge, dans le septiéme livre de ses Commentaires, & de devant laquelle il fut obligé de lever le siége. Cette ville a souffert en divers tems les violences des Goths, des Alains, des Vandales, & des autres Barbares: ce qui y a causé de très-grands changemens. Clermont est pourtant encore aujourd'hui une grande ville située sur un lieu elevé, avec des vignes & des coteaux d'un côté, & de l'autre des prairies & une campagne très-fertile. On y voit de grandes places, de belles fontaines, & des edifices magnifiques. Entre ceux-là l'eglise cathedrale de Nôtre-Dame tient le premier rang. Le Chapitre est composé de trente Chanoines, & de quatre Dignitez. Cette eglise a eu de célébres Evêques, entre lesquels il y en a vingt-six reconnus pour Saints, savoir, saint Austremoine qui fut l'Apôtre du pays & le premier Evêque de la ville; saint Urbique, qu'on fait ordinairement le successeur de saint Austremoine; saint Allyre, quatriéme Evêque, successeur de saint Legon jusqu'en l'année 385, qui eut saint Nepotien pour successeur, à qui succeda saint Arteme; saint Venérand qui succeda à saint Arteme vers l'an 394; saint Rustic successeur de saint Venérand qui fut sacré l'an 424; saint Sidoine Apollinaire qui succéda à saint Eparque l'an 470, jusqu'en 482, & qui fut le dixiéme Evêque; saint Aprunculé son successeur qui mourut en 490; saint Eufraise, le douziéme Evêque qui lui succéda l'an 490, & qui mourut en 515; saint Quintien, cy-devant Evêque de Rhodez, qui fut fait Evêque de Clermont en 515, après Apollinaire qui n'avoit tenu le siege que trois ou quatre mois, qui mourut l'an 527, & qui fut le XIV Evêque, ou le XV, si l'on compte Apollinaire; saint Gal qui succéda à saint Quintien, & qui mourut vers l'an 554; saint Genés Evêque qui fut élu l'an 656, & qui mourut l'an 662; saint Prix Evêque & Martyr, qui fut tué l'an 674; saint Bonet ou saint Bont, Evêque de ce lieu, mort en 710, mais demis l'an 700, S. Abraham, venu de Levant en Auvergne, qui fut Abbé de saint Cirgues ou Cyric, dont il avoit fondé le monastére, & qui y mourut en 742. L'eglise de ce monastere où il fut enterré, fut depuis changée en une paroisse de la ville de Clermont. Les autres qui sont les plus renommez sont, Durand, Etienne, Robert d'Auvergne, Hugues & Gui de la Tour, Etienne, Aubert ou Alberti, qui fut depuis Pape sous le nom d'Innocent VI, les Cardinaux de Bourbon, Du Prat, & de la Rochefoucault, &c. Outre cette eglise cathedrale, il y a encore des collégiales, & des paroisses, diverses maisons Ecclesiastiques & Religieuses, un Collége de Jésuites, avec deux Abbaïes, de Saint André & de Saint-Illidius ou Allyre: cette derniére est fort magnifique. Elle l'avoit été davantage; mais elle fut ruinée par les Barbares, & reparée du tems du Pape Pascal II. On dit qu'il passe dans cette Abbaïe une petite riviére, qui fut nommée autrefois *Scateon*, & qui se nomme aujourd'hui *Tiretaine*, sur laquelle il s'est formé naturellement un pont admirable, des eaux d'une fontaine qui se pétrifie: il a environ trente toises de

de long, six d'épaisseur & huit de large. Le Roi Charles IX, pendant son voyage de Bayonne, fut curieux de voir cette merveille. Montferrand est si proche de Clermont, qu'on dit que le Marechal d'Effiat eut dessein de les joindre, sous le nom de Clermont-Ferrand. Ces noms témoignent assez que ces villes sont situées sur un lieu élevé. Le corps de saint Brice, Evêque de Tours, fut transporté à Clermont, vers l'an 584, par saint Gregoire Evêque de Tours, qui le mit auprès de saint Gal son oncle. Clermont a un siege Presidial, & porte le titre de Comté, qui a été uni à la Couronne avec l'Auvergne. Quelques Auteurs parlent diversement du Comté de Clermont. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, y tint vers l'an 1374 ou 1375, les Etats du Royaume. On y a aussi celebré divers Conciles, & entre autres celui de 1095, où le Pape Urbain II présida, & où on conclut la célebre Croisade, pour la conquête de la Terre-Sainte. Clermont a produit de grands hommes dans les armes & dans les Lettres, & elle est le sejour de diverses familles nobles & anciennes. * Ptolemée, *l.* 2. César, *Comment. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epist.* 21. *& ailleurs*. Gregoire de Tours, *l.* 3. *ch.* 9. Jean Savaron, *de l'Orig. de Clerm.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi*. Justel, *Hist. d'Auvergne*. Sanson. Dunod, &c. Baillet, *Topogr. des Saints*. édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CONCILES de CLERMONT.

Cette ville qui est très-illustre par son ancienneté, l'est encore par les Assemblées Ecclesiastiques qui y ont été tenues. Sous le régne de Theodebert Roi d'Austrasie, quinze Prélats s'assemblérent, l'an 535, en Concile à Clermont. Honorat de Bourges y présida. L'on y fit seize Canons; & les Prélats écrivirent au même Théodebert, une Lettre Synodale, qu'on a donnée au public depuis quelques années. On y tint un autre Concile l'an 549, & un autre dans le même siécle, environ l'an 586 ou 588. Sulpice de Bourges y présida, pour terminer les differens qui étoient survenus entre Innocent de Rhodez, & Ursicin de Cahors, pour la jurisdiction de quelques Paroisses ajugées au premier. Ce que Gregoire de Tours marque plus au long *dans son Histoire*, *l.* 6. *ch.* 38. *&* 39. Hugues Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon, Légat du saint Siege, assembla l'an 1077, un Concile à Clermont, au raport de Hugues de Flavigny, qui en fait mention dans sa Chronique. Guillaume Camaleria fut déposé dans ce Concile pour cause de Simonie, & Durand, Abbé de la Chaise Dieu, fut fait Evêque de Clermont en sa place. L'an 1095, le Pape Urbain II, fuyant les persécutions de l'Empereur Henri IV, qui soutenoit le parti de Guibert Antipape, vint en France, refuge ordinaire des Papes affligez, & celebra pendant l'octave de saint Martin, un Concile en cette ville, avec treize Archevêques & deux cens cinq, ou, selon d'autres, deux cens vingt-cinq Evêques. On y fit trente-deux Canons pour la réforme des mœurs, & pour extirper la Simonie. Philippe I, Roi de France, qui avoit quitté son épouse légitime, pour prendre Bertrade, y fut excommunié, jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence. Dans le même Concile, sur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme de Picardie, qui avoit fait quelques voyages en la Terre Sainte, & qui avoit vu les cruautez que les Infideles exerçoient sur les Chrétiens, le Pape anima par des Harangues très-zélées les Prelats à presser les Fideles de prendre les armes contre les Sarrasins. Ces exhortations firent alors tant d'impression sur les esprits, que dans peu de tems un nombre presque infini d'hommes de tout âge & de toutes conditions de tous les Royaumes de l'Europe, s'enrôlérent dans cette milice sacrée. La marque étoit une croix rouge cousue sur l'épaule, & le cri de guerre étoit, Dieu le veut, *Diex el volt*, en langage de ce tems-là. Godefroy de Bouillon fut déclaré General de l'armée des Croisez. La Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile assemblé à Clermont l'an 1124. Le Pape Innocent II, n'osant rester en Italie, vint en France l'an 1130, pour se dérober aux violences de ses ennemis, sur tout de l'Antipape Anaclet, & il célébra un Concile à Clermont contre le faux Pontife. Alexandre III. contraint pour un même sujet de venir en France, y en assembla un, dans le même siécle, contre l'Antipape Octavien, qui avoit pris le nom de Victor IV. Etienne de Polignac, surnommé *Brisefer*, y tint un Synode l'an 1210, comme il est facile de le conclurre de la Chronique de l'Abbaïe de Saint Pierre-le Vif-lez-Sens. Jacques d'Amboise fit des ordonnances Synodales en 1510, Guillaume du Prat en publia l'an 1530 & 1537. Joachim d'Estaing en dressa aussi l'an 1620, & Louis d'Estaing en 1651, &c.

CLERMONT-en-ARGONNE, ville de France dans le Duché de Bar, avec titre de Comté, est située sur une colline, au bas de laquelle coule la petite riviére d'Aie, à cinq ou six lieues de Verdun à l'Orient, & à trois ou quatre de Sainte-Ménehoud au couchant, vers les frontiéres de la Champagne. Clermont a été autrefois assez bien fortifiée; mais dans le XVII siécle on a abbatu ses murailles, & elle avoit été cédée à la France par divers traitez particuliers, confirmez par la paix des Pyrenées de 1659, où il en est fait mention dans l'article 63, & dans les suivans. *Voyez* BAR.

* CLERMONT-de-LODEVE, *Claramontium Luteventse*, petite ville du Bas Languedoc, en France. Elle est sur la riviére de Lergue entre Lodeve & Pezenas, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLERMONT-de-BAS, petite ville de France dans l'Agenois. Elle est au nord-ouest d'Agen, dont elle est eloignée d'environ trois lieues.

* CLERMONT-d'ENTRAYGUES, petite ville de l'Agenois en France, à l'est-sud-est de la ville d'Agen, dont elle est eloignée d'environ quatre lieues.

* CLERMONT, bourg de France dans le Dauphiné. Il est dans le diocese de Vienne, vers les confins du Grésivaudan, au nord-nord-ouest de Granoble, dont il est eloigné cinq lieues.

* CLERMONT, petite ville ou bourg du Duché de Savoye, dans le Genevois. Ce lieu est au sud-ouest de Genève dont il est eloigné de cinq à six lieues.

CLERMONT-en-BEAUVAISIS, petite ville de France dans la contrée de Beauvaisis, avec un Comté célebre, depuis que Robert de France, Comte de Clermont, donna commencement à la Royale Maison de Bourbon. Clermont est situé sur un lieu elevé entre Beauvais, Senlis & Compiégne.

CLERMONT-en-BEAUVAISIS (Maison) La Maison des Comtes de CLERMONT en Beauvaisis, a été très-illustre. Orderic Vitalis parle de RENAUD I, qui vivoit en 1087, & qui laissa 1. HUGUES, I. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Clermont, seconde femme de *Hugues*, IV. du nom, Comte de S. Paul.

II. HUGUES, I. du nom, Comte de Clermont, donna l'église de Brulevert à l'Abbaïe de Saint-Germer, & épousa *Marguerite* de Roucy, fille de *Hilduin*, IV. du nom, Comte de Mondidier, & d'*Alix*, Comtesse de Roucy, dont il eût 1. RENAUD II, qui suit; 2. *Guy*, mort en prison à Rouën; 3. *Raoul*, Chanoine de Beauvais; 4. *Ermentrude*, mariée à *Hugues*, Comte de Chester en Angleterre; 5. *Richilde*, alliée à *Dreux*, II. du nom, Seigneur de Mello; & 6. *Emme* de Clermont, qui épousa *Mathieu*, I. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise.

III. RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, qui vivoit en 1114, épousa 1. *Alix*, Comtesse de Vermandois: 2. *Clemence* de Bar, fille de *Renaud*, I. du nom, Comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont. Du premier mariage vint 1. *Marguerite* de Clermont, alliée 1. à S. *Charles* de Dannemarck, Comte de Flandre: 2. à *Thierry* d'Alsace, aussi Comte de Flandre: & du second, sortirent 2. RAOUL, I. du nom qui suit; 3. *Guy*; 4. *Renaud*; 5. *Gautier*; 6. *Hugues*, Primicier de Metz, & Abbé de Cluny en 1175; 7. SIMON, qui fit *la branche des Seigneurs* d'AILLY *& de* NE'ELLE, *raportée cy-après*; 8. *Marguerite*, Dame de Luzarche en partie, alliée l'an 1152, à *Guy* de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France; & 9. *Mahaud* de Clermont, qui vivoit l'an 1165.

IV. RAOUL, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de France, fut l'un des Grands du Royaume, qui accompagnérent le Roi Philippe *Auguste*, en son voyage de la Terre-Sainte, & mourut au siége d'Acre l'an 1191. Il épousa *Alix*, Dame de Breteuil, fille aînée & heritiére de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, & d'*Alix* de Dreux, dont il eut 1. CATHERINE qui suit; & 2. *Mahaud* de Clermont, alliée à *Herve*, I. du nom, Seigneur de Vierzon.

V. CATHERINE, Comtesse de Clermont, épousa *Louis* Comte de Blois & de Chartres, dont vint *Thibaut*, dit *le Jeune*, qui mourut l'an 1218, sans postérité de ses deux femmes *Mahaud* d'Alençon, & *Clémence* des Roches. Le Roi Philippe *Auguste* acquit alors le Comté de Clermont, qui fut l'appanage de PHILIPPE, dit *Hurepel*, son fils, lequel laissa de *Mahaud*, Comtesse de Boulogne & de Dammartin, *Jeanne* Comtesse de Boulogne, de Clermont, &c. mariée l'an 1245, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Moncjay, morte sans lignée de l'an 1251. Ainsi le Comté de Clermont retourna à la Couronne; & le Roi saint Louis le donna à ROBERT de France, son sixiéme fils, tige de la Maison Royale de Bourbon. Après avoir été long-tems dans cette Maison, ce Comté fut encore réuni au Domaine par la félonie de *Charles*, III. du nom, Duc de Bourbon, Connétable de France, tué au siege de Rome le sixiéme may 1527.

SEIGNEURS d'AILLY & de NE'ELLE.

IV. SIMON de Clermont, fils puîné de RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, & de *Clémence* de Bar, sa seconde femme, fut Seigneur d'Ailly, & épousa *Mahaud* de Breteuil, veuve de *N*.... Seigneur de Bulles, & fille puînée de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, dont il eut 1. RAOUL, I. du nom, qui suit; 2. *Robert*, qui fut pére de *Jean* & de *Simon*; 3. *Jean* du Plessis, duquel on prétend qu'est issue la Maison de Gaucourt; & 4. *Jeanne* de Clermont dont l'alliance n'est pas connue.

V. RAOUL de Clermont, I. du nom, Seigneur d'Ailly, mort l'an 1214, épousa *Gertrude*, Dame de Neelle, fille de *Jean*, I. du nom, Seigneur de Neelle, dont il eut 1. SIMON II, qui suit; 2. *Thibaut*, Chanoine de Beauvais en 1237; 3. *Raoul*, Seigneur d'Ailly; 4. *Renaud-Geofroy*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1236; & 5. *Mahaud* de Clermont.

VI. SIMON de Clermont, II. du nom, Seigneur de Neelle & d'Ailly, fut Régent du Royaume pendant le voyage que le Roi saint Louis fit en Afrique en 1270, & l'un des Grands que le Roi Philippe *le Hardi* ordonna pour défenseurs & Gardes du Royaume & de ses enfans au commencement de son regne. Il mourut en 1285, ayant eu d'*Alix* de Montfort, Dame de Houdan, qu'il avoit épousée en 1242, fille d'*Amaury*, VI. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, & de *Béatrix* de Dauphiné, 1. RAOUL, II. du nom, qui suit; 2. GUY, Seigneur de Breteuil & d'Offemont, Marechal de France, *dont la postérité sera raportée cy-après*; 3. *Amaury*, Prevôt de Lille en Flandre, & Chanoine de Beauvais; 4. *Simon*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1312; & 5. *Beatrix* de Clermont, mariée à *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille.

VII. RAOUL de Clermont, II. du nom, Seigneur de Neelle & de Brios, Connetable de France, rendit de grands services aux Rois Philippe *le Hardi* & Philippe *le Bel*. Il étoit Connetable de France en 1287, lorsque Philippe *le Bel*, l'envoya avec une puissante armée en Guienne, qu'il mit sous l'obéïssance du Roi en 1293, après en avoir chassé le Lieutenant du Roi an Angleterre, lequel étant descendu l'année suivante à la Rochelle, qu'il prit & brûla avec le château de Blaye, vint mettre le siége devant Bourdeaux, que le Connétable l'obligea de lever. Il accompagna aussi Charles de France, Comte de Valois, dans toutes les expéditions qu'il fit en Gascogne, lorsqu'il y vint en 1295. Puis il passa en Flandre à la suite du Roi en 1297, y défit quelques troupes prés de Comines, & la guerre continuant en ce pays, il se trouva à la fameuse journée de Courtray, donnée contre son avis, par Robert, Comte d'Artois qui y perdit la vie avec beaucoup de Noblesse Françoise, le onziéme juillet 1302. Il épousa 1. *Alix* de Dreux, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, fille de *Robert* Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomtesse de Châteaudun; 2. *Isabelle* de Hainault, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, & de *Philippe* de Luxembourg, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiere femme 1. *Alix* de Clermont, dite *de Néelle*, Vicomtesse de Châteaudun & Dame de Montdoubleau, mariée 1. à *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg: 2. à *Jean* de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay; 2. *Isabeau*, qui épousa *Hugues* Larchevêque, Seigneur de Montfort; & 3. *Béatrix* dite *Jeanne* de Clermont Néelle, alliée à *Aymar* de Lésignem, dit *de Valence*, Comte de Pembrock, Sire de Valence, Viceroi d'Ecosse.

SEIGNEURS d'OFFEMONT & de MELLO.

VII. GUY de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, second fils de SIMON, II. du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailly, & d'*Alix* de Montfort & Dame de Houdan, fut Seigneur de Breteuil & d'Offemont, & étoit Marechal de France avant l'an 1296. Il se trouva aux premieres guerres de Flandre l'an 1297, & fut tué à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il épousa *Marguerite* de Thorotte, Dame d'Offemont, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. RAOUL, qui fit *la branche de* MONTGOMERY, *raportée cy-après*; 3. *Alix*, mariée à *Jean* de Flandre, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier & de Vignory, avec lequel elle vivoit en 1323; 4. *Mahaud*, alliée à *Bernard*, VI. du nom, Seigneur de Moreuil, Maréchal de France; & 5. *Perrone* de Néelle, qui épousa *Jean* de Chérisy, Seigneur de Muret.

VIII. JEAN de Neelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello & de Thorotte en partie, Conseiller & Chambellan du Roi, & Queux de France, est le premier qui quitta le nom de Clermont pour prendre celui de Neelle, que sa postérité conserva. Il se trouva en 1345, au siege de la ville d'Angoulême, & l'année suivante à la levée de celui de Saint-Omer que les Flamands avoient assiégé, & encore à leur défaite prés d'Arques. Il exerçoit la charge de Queux de France, dans les années 1345, 1347 & suivantes; & en cette qualité le Roi lui fit don de mille livres de rente à vie sur son thrésor, en considération de ses services, le nomma l'un des Executeurs de son testament fait en 1347, & le commit l'année suivante au Gouvernement de la ville de Coucy pendant la minorité d'Enguerrand, Seigneur de Coucy. Le Roi Jean lui confirma en 1351 la rente à vie de mille livres, que le Roi son pére lui avoit donnée, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 25 may 1352. Il épousa l'an 1326, *Marguerite*, Dame de Mello, qui lui survequit, & dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* SAINT VENANT, *raportée cy-après*; 3. *Amaury*, vivant en 1357; 4. *Isabeau*, Dame du Plessis-Cacheleu, mariée vers l'an 1350, à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Beausault, vivante en 1377; & 5. *Jean* de Néelle, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Crépin, qui après avoir été Coutre de l'Eglise de Péronne, épousa *Marguerite* de Voudenay, veuve de *Pons* de Châteauneuf, & fille de *Thomas*, Seigneur de Voudenay, & de *Jeanne* de Conflans, dont il eut 1. *Agnès* de Neelle, dont l'alliance est ignorée; 2. *Jean*; & 3. *Raoul* de Neelle, Chevalier, qui fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, & laissa pour fille unique *Marguerite* de Neelle, qui étoit mariée en 1453, à *Jean* de Crévecœur.

IX. GUY de Neelle, II. du nom, Seigneur de Mello, de Guiencmicourt, Lieutenant de Roi, Capitaine Général & souverain ès parties d'Artois & de Boulonois, étoit Maréchal de France dès l'an 1345. Il se trouva dans toutes les guerres de son tems, où il rendit de grands services au

Roi

Roi & à l'Etat ; en reconnoissance desquels il reçut beaucoup de gratifications de sa Majesté, & entre autres elle lui accorda en 1348 cent livres de pension pour son état, tant qu'il exerceroit la charge de Maréchal de France. Etant passé en Saintonge, il y demeura prisonnier des Anglois dans un combat donné le premier avril 1351, & ne sortit qu'après être convenu d'une grosse rançon, pour laquelle le Roi lui donna une somme de dix mille écus par lettres du 16 du même mois. Depuis étant passé en Bretagne, il fut tué dans un combat donné à Mauron le 13 août 1352. Il épousa 1. le 23 mai 1342, *Jeanne*, fille de *Thomas*, Seigneur de Bruyéres-le-Châtel ; 2. en 1351, *Isabeau* de Thouars, Dame de Beidiers & de Gamaches, seconde fille de *Louïs*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux, dont il n'eut point d'enfans. Elle reprit une seconde alliance avec *Ingerger*, Seigneur d'Amboise. Du premier lit vinrent 1. Jean II, qui suit ; 2. *Robert*, qui servoit ès guerres de Normandie & de Picardie en 1379 & 1380 ; 3. *Marie* alliée à *Raoul* le Flamand, Seigneur de Cany ; & 4. *Yolande* de Néelle, mariée à *Colart* d'Estouteville, Seigneur d'Aussebosc.

X. Jean de Néelle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello, &c. demeura jeune sous la tutelle de *Marguerite*, Dame de Mello son ayeule. Il rendit de grands services aux Rois Charles V, & Charles VI, dans les guerres, & mourut en 1388, laissant d'*Ade* de Mailly, Dame d'Acheu, veuve d'*Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, & fille de *Gilles* de Mailly, Seigneur d'Acheu, & de *Perrone* de Rayneval, 1. Guy III, qui suit ; 2. *Louis*, Doyen de l'église de Beauvais en 1421 ; 3. *Blanche*, mariée 1. à *Raoul* de Flavy, Seigneur de Basentin ; 2. à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neufville ; 3. à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray ; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Guy* de Laval, Seigneur d'Attichy ; 2. à *Mathieu* d'Arly, dit *Sarrasin*, Seigneur du Quénoy ; 3. à *Jean*, Seigneur de Donquerre ; 4. à *Jean* d'Humiéres ; & 5. *Marie* de Néelle, qui épousa 1. *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur de Moncy-le-Châtel ; 2. *Jean*, Seigneur de Montravel, laquelle vivoit en 1430.

XI. Guy de Néelle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, & de Mello, Conseiller & Chambellan du Roi, suivit le Duc de Bourbon au voyage qu'il fit outre mer en avril 1390, & fut l'un des douze Seigneurs que les Princes choisirent en 1410, pour gouverner le Royaume. Il étoit Grand Maître d'Hôtel de la Reine en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épousa par contract du deuxiéme août 1389, *Marguerite* de Coucy Dame de Romey, fille de *Raoul* de Coucy, Seigneur de Montmirail, & de *Jeanne* de Harcourt, dont il eut 1. *Jean* de Néelle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, vivant en 1434 ; 2. Guy IV, qui suit ; 3. *N*... tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec son pere ; 4. *Blanche*, mariée à *Louïs* de Soyecourt, Seigneur de Moy, morte en 1437 ; & 5. *Jeanne* de Néelle, alliée 1. à *Guy* de la Personne, Vicomte d'Acq ; 2. à *Eustache* de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Chamery, vivant en 1457.

XII. Guy de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, puis d'Offemont, Conseiller & Chambellan du Roi, surprit en 1421, la ville de Saint-Riquier, qu'il defendit long-tems contre les troupes du Duc de Bourgogne, & qu'il fut obligé de rendre par composition pour retirer plusieurs Seigneurs qui avoient été pris en venant à son secours, puis ayant tenté d'entrer dans la ville de Meaux, assiégée par l'armée du Roi d'Angleterre, il y demeura prisonnier, & n'en sortit qu'en rendant les places qu'il occupoit ; & jurant d'observer la paix faite à Troyes. Il mourut fort âgé l'an 1473. Il épousa par traité du deuxiéme juillet 1427, qui ne fut accompli que deux ans après, *Jeanne* de Saluces, fille de *Thomas*, Marquis de Saluces & de *Marguerite* de Roucy. En faveur de ce mariage, *Blanche* de Coucy, ayeule maternelle de l'épouse, lui donna la Terre & Châtellenie d'Encre ; & à *Louis*, Marquis de Saluces, toutes celles que son pére avoit au Royaume de France. Leurs enfans furent, 1. Jean, IV. du nom, qui suit ; 2. *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Villiers, Seigneur de l'Isle-Adam, Prevôt de Paris, 3. *Jacqueline*, Dame d'Acheu, alliée à *Louïs*, Seigneur de Contay, de la Forêt & de Morcourt ; & 4. *Blanche* de Néelle, qui epousa en 1451. *Louis* de Velpergue.

XIII. Jean de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, d'Offemont, d'Encre, &c. mourut avant son pére en 1469. Il épousa en 1463, *Jacqueline* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Chimay, & de *Marie* de Lalain, dont il eut 1. *Guy* mort jeune ; & 2. *Louise* de Néelle, Dame d'Offemont, de Mello, d'Encre, de Bray-sur-Somme, &c. mariée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthuse, Sénéchal d'Anjou, dont elle n'eut point d'enfant. Etant veuve elle donna par contract du 13 avril 1524, les terres d'Offemont, de Mello, d'Encre & de Bray-sur-Somme, à *François* de Montmorency, Seigneur de la Rochepot, Gouverneur de l'Isle de France, & à *Charlotte* d'Humiéres son épouse, en faveur de leur mariage, à condition que venant à mourir sans enfans, les terres d'Offemont & de Mello demeureroient à la Maison de Montmorency, & celles d'Encre & de Bray-sur-Somme à d'Humieres.

SEIGNEURS de SAINT-VENANT & de Sauchoy.

IX. Guillaume de Néelle, second fils de Jean de Néelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, &c. & Queux de France, & de *Marguerite*, Dame de Mello, fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa *Alipe*, Dame de Saint-Venant, du Sauchoy, du Ménil-Madame-Rancé, & de Neufville en Laonois, vivant en 1371, de laquelle il eut 1. Robert, qui suit ; 2. Guillaume, II. du nom, qui continua la *postérité rapportée après celle de son frere aîné*, & 3. *Jeanne* de Néelle, mariée à *N*... Seigneur de Sains.

X. Robert de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, dissipa beaucoup de biens, & mourut en 1376. Il epousa *Ide* de Dormans, Dame de Fleury-en-Montagne, fille de *Guillaume*, Seigneur de Dormans, & de *Jeanne* Baude, Dame de Silly, morte le huitiéme octobre 1379, ayant eu pour fils unique, Jean qui suit.

XI. Jean de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, mourut au voyage de Hongrie en 1396, sans enfant de *Jeanne* de Trie, sœur de *Renaud* de Trie, Amiral de France. Elle prit une seconde alliance avec *Colart* d'Estouteville. *Il eut pour fils* naturel, Léonel, *auquel sa cousine* Jeanne *de Néelle, laissa l'usufruit de la Terre de Saint-Venant.*

X. Guillaume de Néelle, II. du nom, fils puiné de Guillaume, & d'*Alipe*, Dame de Saint-Venant, fut Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy après la mort de son neveu, & Châtelain de Douay, à cause de sa femme *Mahaud* de Waurin, Dame de Goussancourt, fille d'*Hector* de Waurin, Seigneur de Goussancourt, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Néelle, Dame de Saint-Venant du Sauchoy, &c. mariée 1. vers l'an 1401, à *Robert* de Boulogne, dit *le Tirant*, Seigneur de Tronquoy, de Fressy, de Vane, de Méry, &c. premier Ecuyer Tranchant du Roi ; 2. à *Jean* Piau, qui avoit été domestique de son Mari ; 3. Etant âgée de plus de 60 ans, à *Robert*, *bâtard* de Savense, qui n'en avoit pas 25, avec lequel elle vendit la Terre de Saint-Venant à Colart de Rumines, réservé l'usufruit à *Leonel* de Néelle, fils *naturel* de *Jean* de Néelle, Seigneur de Saint Venant, son cousin germain.

SEIGNEURS de TORIGNY, de MONTGOBERT, de Paillart, & de Tartigny.

VIII. Raoul de Clermont, second fils de Guy de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorotte, retint le surnom de *Clermont*. Il fut Seigneur de Torigny, & mourut en 1320. Il épousa *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert ; fille de *Pierre*, Seigneur de Wiermes, &c. & de *Jeanne* de Macheur, laquelle vivoit encore en 1371, dont il eut, 1. Raoul, II, qui suit ; 2. Jean, qui fit *la branche des Seigneurs de* Chantilly, *mentionnée cy-après* ; 3. *Robert*, Seigneur de Beaumont, Maréchal du Duc de Normandie, dont il avoit les bonnes graces, massacré en présence du Dauphin dans une sédition à Paris en mars 1357, sans avoir été marié ; 4. *Robert* de Clermont, Seigneur du Fay-aux-Loges & de Sotteville-en-Caux, mort sans alliance ; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, IV, du nom, Seigneur de Chantilly, morte sans enfans ; & 6. *Marguerite* de Clermont, Dame de Montgobert, alliée à *Nicolas*, Seigneur de Menou.

IX. Raoul de Clermont, II. du nom, servit en l'Ost de Bouvines sous le Duc de Normandie, commit de grandes violences contre les Religieux de Longpont, pour réparation desquelles il fut condamné en de grosses amendes par Arrêt du Parlement, & mourut pendant le procès, avant l'an 1354, laissant d'*Isabelle* de Coucy, Dame de Paillart & de Torigny, fille de *N*... Seigneur de Pinon, &c. 1. Jean qui suit ; 2. *Raoul*, Seigneur de Torigny, Ecuyer d'honneur du Roi, qui obtint rémission en janvier 1354, des excès commis par son pére contre l'Abbaïe de Longpont, & à qui le Roi accorda en 1370 quelques sommes de deniers, pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis, desquels il étoit prisonnier ; & 3. *Jeanne* de Clermont.

X. Jean de Clermont, Seigneur de Paillart & de Torigny, servoit ès guerres de Gascogne en 1358, & de Flandre en 1382. Il épousa *Marie* de Camprem, laquelle se remaria à *Guillaume* de Braquemont, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan, ayant eu de son premier mariage 1. *Jean* de Clermont, II. du nom, Seigneur de Paillart & de Torigny, dont on ignore la posterité ; 2. *Beatrix*, alliée à *Jean* de Tilly, Seigneur de Chamboy, dont elle étoit veuve en 1435 ; & 3. *Jeanne* de Clermont, mariée à *Jean* de Friecamps, dont elle étoit veuve en 1397.

SEIGNEURS de CHANTILLY & VICOMTES d'Aunay.

IX. Jean de Clermont, second fils de Raoul de Clermont, Seigneur de Torigny, & de *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert, obtint en avril 1347, la Terre de Chantilly dont il prit le titre, & fut Maréchal de France en 1352. Il fut fait Lieutenant du Roi en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, en Perigord, en Limosin, & dans les parties d'Auvergne par lettres du premier janvier 1354, servit en Berry en 1356, & se trouva le 19 septembre de la même année, à la journée de Poitiers où il perdit la vie. Il épousa *Marguerite* de Mortagne, Vicomtesse d'Aunay, Dame de Chef-boutonne, de Mortagne, de Mirebal, &c. & qui possedoit jusqu'à dix-sept forteresses, tant en Poitou qu'en Saintonge, qui tenoient garnison pour le Roi fille unique de *Pons*, Seigneur de Mortagne, &c. & de *Claire* de Léesy, Dame de Bosser & de Malrouvoire. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de la Personne, Seigneur d'Acy, qui fut à cause d'elle Vicomte d'Aunay, & ne mourut qu'en 1385, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, Jean qui suit.

X. Jean de Clermont, Vicomte d'Aunay, Seigneur de Mortagne, &c. rendit au Roi dans la guerre de Gascogne, de grands services qui l'engagerent en des dépenses de plusieurs sommes, au payement desquelles il fut condamné, & après sa mort, sa veuve & sa fille son heritiere, par diverses Sentences & Arrets. Il mourut avant le mois de septembre 1400. Il epousa *Eléonore*, de Périgord, fille d'*Archambaut*, IV. du nom, Comte de Périgord, dont il eut pour fille unique, *Louise* de Clermont, Vicomtesse d'Auney, Dame de Mortagne, &c. mariée à *François*, Seigneur de Montberon. * Du Puy, *Droits du Roi*, Chopin *du Domaine*. Loysel, *Mémoires de Beauvais*, Louvet, *Hist. de Beauvais*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Godefroy. Du Bouchet. Le P. Labbe : Le P. Anselme, &c.

CLERMONT DE LODE'VE, petite ville de France dans le Languedoc, est située près & à l'est de la riviere de Lergue, au sud-sud-est de la ville de Lodeve, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un fort château, une collégiale & trois monastéres. * *Carte de la partie orientale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

CLERMONT-LODE'VE, Maison. La Maison de Clermont-Lode've, à qui cette ville a donné son nom, est une Branche de celle de Castelnau. Sans entrer dans un détail, sur lequel on peut consulter les Memoires de Castelnau, & les Additions de M. le Laboureur, il suffira de remarquer que Pons de Castelnau, II. du nom, épousa *Catherine* de Clermont-Lodéve, fille unique & héritiere de *Dieu-donné Guillaume*, Seigneur de Clermont, dont il eut *Pons*, mort sans enfans, & Pierre, dit *Tristan*, Seigneur de Clermont. Celui-ci epousa *Catherine* d'Amboise, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. dont il eut Pierre, qui continua la postérité, & *François-Guillaume* de Castelnau, dit le Cardinal de Clermont. Son mérite & la protection du Cardinal George d'Amboise son oncle, contribuerent extrêmement à son élevation. C'étoit un esprit vif & agissant. Il eut d'abord l'Evêché d'Agde, puis celui de Valence, ensuite l'Archevêché de Narbone, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jules II l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503 ; & l'an 1507, il fut Ambassadeur pour le Roi Louïs XII, vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zéle, en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une tour du Château-Saint-Ange ; ensuite dequoi on lui rendit la liberté. Il souscrivit l'an 1511, à la Bulle de l'Indiction du Concile de Latran. Depuis on lui donna la légation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540. Louïs de Guilhem de Castelnau, Comte de Clermont-Lodéve, Marquis de Saissac, qui avoit été Maitre de la Grande-robe du Roi, épousa en 1698, *Jeanne-Thérése* d'Albert, fille de *Louis-Charles*, Duc de Luynes, mourut en 1705, laissant un fils Chef de la Maison de Clermont Lodéve, mort en 1715. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Guichardin. D'Auton. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Mémoires de Castelnau*. Le Laboureur, &c.

CLERMONT, bourg considérable du Dauphiné dans le Viennois, avec titre de Comté, à donné son nom à une illustre & ancienne Maison, divisée en plusieurs branches. Divers titres de l'église de Vienne parlent des Seigneurs de cette famille dans le neuviéme & le dixiéme siécle. On leur donne la qualité de premier Baron, de Capitaine Général ou Connétable, & de Grand-Maître de Dauphiné. Ce fut une concession du Dauphin Humbert, en faveur d'Aynard de Clermont, IV. du nom ;

I. Ainard ou Aimard de Clermont, I, du nom, qui vivoit dans le onziéme siécle, rendit de grands services à l'Eglise de Vienne. Il étoit fort attaché aux Interêts des Comtes de Bourgogne.

II. Sibaut I, son fils, suivit le même parti. Celui-ci laissa de *Beatrix* de Virieu, Ainard qui suit.

III. Ainard de Clermont, II. du nom, dont le nom est celébre dans l'Histoire du Pape Calixte II, auparavant Guy de Bourgogne. L'Empereur Henri V. avoit mis sur le siége pontifical Maurice Burdin en 1118. Calixte se voyant obligé d'en chasser cet Antipape, fit de grandes levées de gens de guerre. Le Comte de Bourgogne son frére en fit aussi, & en donna le commandement à Ainard de Clermont, que le Pape déclara Général de son armée. Ce Seigneur, qui avoit aussi levé des troupes à ses dépens, rétablit le Pape sur le siege de saint Pierre, au commencement du mois de juin de l'an 1120. Ses affaires le rappellant alors en France, Calixte inventa de nouveaux moyens de gratification, pour rendre sa reconnoissance publique. La Maison de Clermont portoit, à ce qu'on dit, depuis quelques tems des armes parlantes, qui étoient un mont surmonté d'un soleil. Le Pape lui en donna de nouvelles, qui furent deux clef d'argent passées en sautoir en champ de gueules, & il y ajoûta la tiare Papale pour cimier, avec cette devise, *Si omnes te negaverint, ego nunquam te negabo*. On ajoûte que la Bulle de cette concession étoit datée du 23 juin de la même année 1120 ; & qu'elle s'est long-tems conservée dans les Archives de Vienne. Ainard de Clermont l'un de ses petit-fils laissa postérité.

VI.

VI. Ainard III vivoit en 1280 & 1291. Il épousa *Alix* de Villars, fille de *Humbert* II, Seigneur de Villars & de Thoire, & il en eut Geofroy qui suit.

VII. Geofroy I, marié l'an 1328, à *Béatrix* de Savoye, fille de *Louis*, Seigneur de Vaud, frère d'*Amé* IV, Comte de Savoye. Ils eurent entre autres enfans de ce mariage, Ainard qui suit.

VIII. Ainard de Clermont, IV. du nom, fut célébre par son mérite, par son pouvoir & par ses services. Aimon Duc de Savoye lui fit don de quelques terres en 1338, & tâcha de l'attirer dans son parti; mais il demeura ferme dans celui de Humbert, Dauphin de Viennois, qui le créa en 1340, Conseiller-né de Dauphiné, souverain Capitaine, ou Connétable & Grand-Maître: qualité qui devoit être héréditaire pour ceux qui possederoient la Terre de Clermont dans le Viennois, qui est celle dont la famille a pris le nom, & qui est differente d'une autre Terre de ce même nom, dans le païs de Triéves, que le même Dauphin érigea en Vicomté. Ainard de Clermont se distingua dans toutes les occasions, & laissa d'*Agathe* de Poitiers, fille d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, 1. Geofroy II, qui suit, & 2. *Ainard* de Clermont, Seigneur de Hauterive en Dauphiné, qui prit alliance avec *Jeanne* de Maingot, Dame de Surgeres & de Dampierre, dont la postérité finit en la personne de *Claude-Catherine* Clermont, Duchesse de Rets, si celebre par son esprit, laquelle mourut en 1603.

IX. Geofroy de Clermont, II. du nom, épousa *Isabelle*, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Montoison, & en eut 1. Ainard V, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Montoison, qui ne laissa qu'une fille de son mariage; & 3. *Charles*, Seigneur de Vauserre, dont la postérité est eteinte.

X. Ainard de Clermont, V. du nom, épousa 1. *Louise*, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de Bressieu, qui le rendit pere 1. de *George*, mort l'an 1426; 2. En l'année 1428, *Alix* de Seissel, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix en Savoye, dont il eut 2. Antoine I, qui suit; & 3. Claude de Clermont, Seigneur de Montoison, duquel sont descendus les Seigneurs de Montoison jusques à aujour d'hui. Cette branche a produit de grands hommes, & entre autres Philibert de Clermont, dit le *Brave* Montoison, qui se rendit célébre dans les guerres de Picardie, de Bretagne & d'Italie. Il fut Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII, & servit le Roi Charles à la bataille de Fornoue l'an 1495. On dit que ce Prince s'étant trop engagé avec Matthieu, bâtard de Bourbon, appella Montoison pour le dégager, *A la Recousse, Montoison*, lui cria-t'il. Philibert de Clermont s'en aquitta dignement; & depuis ce commandement executé avec tant de bonheur, est devenu pour sa famille une devise extrémement glorieuse. Ce grand homme mourut en 1511.

XI. Antoine, I. de ce nom, Vicomte de Clermont, fut aussi Vicomte de Tallart, à cause de *Françoise* de Sassenage son épouse, fille de *Jean* de Sassenage, & qui avoit eu pour pere & mere, *Antoine* de Sassenage, surnommé *Brigand*, & *Anne* de Tvian, Vicomtesse de Tallart. Antoine de Clermont eut de ce mariage, 1. Louis, qui suit; 2. Bernardin, Vicomte de Tallart, dont la *posterité sera rapportée après celle de son aîné*; 3. *Antoine*, élu Archevêque de Vienne le 21 mars de l'an 1498, & mort à Lyon le sixiéme novembre 1507, auquel le Cardinal Frédéric de Saint Séverin disputa sa dignité; 4. 5. deux filles, *Claude*, mariée au Seigneur de Cereste de la Maison de Forcalquier, morte sans enfans, & *Louise*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Montchenu.

XII. Louïs, Vicomte de Clermont, &c. épousa *Catherine* de Montauban l'an 1490, dont il eut Antoine qui suit.

XIII. Antoine de Clermont, II. de ce nom, fut Baillif de Viennois, &c. Celui-ci prit alliance en 1510, avec *Anne* ou *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane*, Duchesse de Valentinois, & mourut en 1530, ayant eu 1. *Claude*, mort sans alliance en l'année 1540; 2. *Anne*, femme de *René* de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan; 3. *Philiberte*, mariée 1. à *Jean* d'Ancezune, Signeur du Thor: 2. à *François-Armand*, Vicomte de Polignac; 4. 5. *N.*... *N.*... Religieuses à Saint-Pierre de Lyon, dont l'une en fut Abbesse.

XII. Bernardin de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. second fils d'Antoine de Clermont, & de *Françoise* de Sassenage de Tallart, épousa en 1496, *Anne* de Husson, fille de *Charles*, Comte de Tonnerre. Il prit la qualité de Conseiller & de Chambellan du Roi Louïs XII, & eut entre autres enfans, 1. Antoine III, qui suit, 2. *Gabriel*, qui fut Evêque de Gap en 1526, & qui, pour avoir abandonné la Religion de ses péres, fut déposé en 1559; 3. Julien, Seigneur de Toury, tige des Barons de Toury; 4. *Théodore-Jean*, Evêque de Senez en 1551, puis Vice Légat d'Avignon en 1553; 5. *Laurent*, tué à la bataille de Cérisoles en 1544; 6. *Claude*, Seigneur de Marigny; 7. *Françoise*, mariée à *Claude* de la Baume, Seigneur d'Hostung; 8. *Louise*, mariée 1. à *François* du Bellay, Comte de Tonnerre: 2. à *Antoine* de Crussol, Duc d'Uzez, morte sans enfans l'an 1596; 9. *Catherine*, Abbesse de Saint-lez-Thouars; 10. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Paul; 11. *Marguerite*, Abbesse de Tarascon, &c.

XIII. Antoine de Clermont, III. du nom; premier Comte de Clermont, &c. fut Lieutenant Général du Roi en Dauphiné l'an 1554, puis en Savoye. Le Roi avoit érigé Clermont en Comté l'an 1547, & lui avoit donné la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1551. Il eut de *Françoise* de Poitiers, troisiéme fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, son épouse, 1. *Claude*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Moncontour l'an 1569; 2. Henri qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* d'Escars, Seigneur de la Vauguyon; 4. *Diane*, alliée à *Floris-Louis* de Vesc, Seigneur de Montlaur & de Grimaud; 5. *Charlotte*, mariée 1. à *Claude* d'Amoncourt, Seigneur de Montigni: 2. à *Jean* d'O, Seigneur de Manou: 3. à *Gabriel* du Quêoel, Seigneur de Coupigny; 6. *Françoise* de Clermont, femme de *Jacques* de Crussol, Duc d'Uzez.

XIV. Henri Comte de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. Gouverneur du Bourbonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. mourut au siege de la Rochelle l'an 1573, laissant de *Diane* de la Marck, fille puînée de *Robert* IV, Duc de Bouillon & Prince de Sedan, Charles Henri qui suit. Le Roi Charles IX avoit érigé le Comté de Tonnerre en Duché, en faveur de Henri, par deux Brevets des premier mai 1571, & sixiéme juin 1572: mais ils n'eurent point de lieu, à cause de la mort du nouveau Duc, arrivée peu après. Ses Descendans ont retenu dans leurs armes les marques de cette dignité.

XV. Charles-Henri, Comte de Clermont, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1633, mort à Ancy-le-Franc en 1640, avoit eu de *Catherine-Marie* d'Escoubleau-de-Sourdis son épouse, 1. François, Comte de Tonnerre, qui suit; 2. Roger, Marquis de Crusy; 3. *Charles-Henri*, Duc de Luxembourg, par son mariage avec *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg, dont il eut *Magdelaine Charlotte Bonne Thérése* de Clermont, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17 mars de l'an 1661, à *François-Henri* de Montmorency, duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, morte le 21 août 1701; 4. *Henri*, Chevalier de Malte, tué au siege de Jonvelles; 5. *Antoine*, Abbé de Saint-Martin, &c.

XVI. François de Clermont, Comte de Tonnerre, Général des armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres, mort le 24 septembre de l'an 1679, âgé de 79 ans, avoit eu de *Marie* Viguier son épouse, morte à Paris le premier octobre 1679, âgée de 76 ans, 1. *Charles*, Comte de Clermont, tué l'an 1647, au siége de la Bassée; 2. Jacques, Comte de Clermont, qui suit; 3. *François* de Clermont, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, en laquelle il fonda un prix de Poesie, mort le 15 fevrier 1701, âgé de 72 ans; 4. *Louis*, Chevalier de Malte, Capitaine de Galére; & 5. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Paul, morte en 1692.

XVII. Jacques de Clermont, Comte de Tonnerre, a laissé de son épouse, *Charlotte-Virginie* de Flehard, Dame de Fretsins, morte le 21 août 1698, 1. Jacques qui suit; 2. *Oursle Louis*, mort jeune; 3. *François* de Clermont, Evêque & Duc de Langres, Pair de France; 4. *Alexandre*, Chevalier de Malte, 5. *Louise*, fille d'honneur de Madame la Dauphine; 6. *Magdelaine*, Abbesse de S. Paul après sa tante en 1692; & 7. 8. deux autres filles Religieuses.

XVIII. Jacques de Clermont, Comte de Tonnerre, cy-devant premier Gentilhomme de la Chambre de son Altesse Royale, Monsieur, frére unique du Roi Louïs XIV, Colonel de son Regiment d'Infanterie, puis de celui de Clermont, épousa en 1687, *Marie* de Hanyvel, fille d'*Adrien* de Hanyvel, Comte de Mannevillette, Marquis de Crévecœur, Secretaire des commandemens de Monsieur, mourut le 30 octobre 1705, âgé de 50 ans, laissant entre autres enfans Philippe-Aymar qui suit.

XIX. Philippe-Aymar de Clermont Tonnerre, Comte de Clermont, Baron, Connétable, & Grand-Maître héréditaire de Dauphiné, &c. a epousé le 30 decembre 1708, *Armande* de la Rochefoucault-de Roye, fille de *Charles* de la Rochefoucault de Roye, Comte de Blansac, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* d'Alogny-Rochefort.

XVI. Roger de Clermont, Marquis de Crusy, & second fils de Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, mourut en 1676, ayant eu d'*Isabelle* de Pernes, fille de *Louïs*, Comte de Pernes, & de *Claude*, Comtesse d'Espinac, Charles-Henri, Marquis de Crusy; 2. 3. *Louïs & Henri*, Chevaliers de Malte; 4. *Antoine* de Clermont, Evêque de Fréjus, mort en 1678; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Catherine Marie*, femme de *Pierre* de Mussy, Seigneur de la Tour du Pin; & 7. 8. 9. trois Religieuses.

L'Histoire fait mention de Mainefroy de Clermont, Comte de Monica, Amiral de Sicile, pére de *Constance* de Clermont, que *Ladislas*, Roi de Naples & de Sicile, épousa en 1390. Elle prit une seconde alliance, avec *André* de Capoue, Comte d'Altavilla. Il y a en Espagne une famille de Clermont, qui se dit descendue de celle-ci, aussi bien que celle du Baron du Mont Saint-Jean en Savoye. L'une & l'autre portent les mêmes armes que celle de France, où elle est divisée en diverses branches, qui sont Clermont-Tonnerre,-Crusy,-Toury,-Montoison,-Châte,-Bretonniére.* Robert Leuvit, *Table Généal. de la Maison de Clermont*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Sainte-Marthe Du Chêne. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

CLERMONT de VIVONNE (Claude-Catherine de) Duchesse de Retz, étoit fille unique de *Claude* de Clermont, Baron de Dampierre, qui épousa *Jeanne* de Vivonne, fille d'*André*, Seigneur de la Châtaigneraye, Sénéchal de Poitou, & de *Louise* de Daillon du Lude. On l'éleva dans les Sciences, où elle fit un très-grand progrés. Elle épousa 1. *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz & de la Hunaudaye, qui mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, & qui lui laissa la Baronnie de Retz qu'elle porta en mariage à son second mari: 2. *Albert* de Gondi, Duc de Retz, Maréchal de France, &c. qu'elle rendit pére de quatre fils & de six filles. *Voyez* GONDY. Les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV honorérent cette Dame de leur estime; & lorsque les Ambassadeurs Polonois vinrent en France, aprés l'election qu'ils avoient faite du Duc d'Anjou, elle servit d'interpréte à leurs Majestez, & s'entretint avec ces Ambassadeurs en Langue Latine, par ordre de la Reine Catherine de Médicis. Elle s'en aquitta avec tant de noblesse & d'éloquence, qu'elle s'attira les applaudissemens de toute la Cour & des Polonois. Elle parloit Grec, & composoit en prose & en vers. La Duchesse de Retz mourut à Paris au mois de février de l'an 1603, âgée de 60 ans, & fut enterrée dans l'eglise de l'*Ave Maria* à Paris, où l'on voit son tombeau, avec diverses inscriptions.* La Croix-du-Maine. Scardéonus. Hilarion de Coste, &c.

CLERMONT, en Anjou, Maison divisée en diverses branches, & qui tire son nom d'un bourg situé dans cette province, prés de la Fleche.

XI. Louis Seigneur de Clermont, étoit le XI Seigneur de Clermont depuis Robert qui vivoit en 1100. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant, l'an 1448, au tems de son institution par le Roi René de Sicile, Duc d'Anjou, dont il étoit Grand Chambellan, & mourut avant l'an 1477. Il épousa *Marie* Malet, fille de *Jean*, VI. du nom, Seigneur de Gravile, & de *Marie* de Montberond sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avant l'an 1484, avec Antoine de Beaumont, Seigneur de Bury & de Chef-Boutonne, ayant eu de son premier mariage René qui suit.

XII. René de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mourut en 1523. Il avoit été marié 1. à *Perrette* fille de *Michel*, Sire d'Eustouteville, & de *Marie*, Dame de la Rocheguyon. 2. à *Jeanne* de Toulongeon, fille de *Claude*, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Guillemette* de Vergy. Du premier lit il eut 1. Louis qui suit; 2. René, *tige des Seigneurs de* Saint George, *& Marquis de* Renel, *rapportez cy-après*; 3. *Christophle*, Abbé de Cormeille; 4. *Avoye*, femme de *Jacques* de Pelleve, Seigneur de Cully & d'Aubigny; & 5. *Jeanne*, Abbesse de la Trinité de Poitiers. Du second lit de René de Clermont, naquirent 6. François, Signeur de Traves, qui suit; 7. Claude, *mentionné après son frere*; 8. *Jeanne*, épouse de *Jean* Coue, Seigneur de Fontenaille; 9. *Marthe*, Chanoinesse & Aumoniere de Remiremont; 10. 11. *Catherine & Renée*, Religieuses. François de Clermont, Seigneur de Traves, épousa l'an 1517 *Hélène* Gouffier, veuve de *Louis* de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus*, Seigneur de Boisy, Grand-Maître de France. Il fut tué l'an 1555, dans un duel qui se fit en Italie contre les ennemis; & laissa *Hélène* de Clermont, appellée *la belle de Traves*, fille d'honneur de la Reine, mariée à *Antoine* d'Aure, substitué au nom & aux armes de Gramont. Claude de Clermont, dit de Toulongeon, frére puîné de *François*, n'eut aussi qu'une fille de *Perrone* de la Chambre, appellée *Charlotte*, laquelle mourut sans enfans de ses trois maris, *Jacques* de Vienne, Seigneur de Commarin, *Théophile* de Gramont, Seigneur de Mucidan son cousin, & *Claude* de la Croix, Vicomte de Semoine. Ce fut elle qui obligea *Philibert*, Comte de Gramont son cousin & son héritier, de joindre à son nom & à ses armes, le nom & les armes de Toulongeon.

XIII. Louis de Clermont fut Maître d'Hôtel du Roi François I, & épousa *Renée* d'Amboise, sœur de *George*, dit *le Jeune*, Archevêque de Rouen, & fille aînée de *Jean* d'Amboise, Seigneur de Bussy, Baron des Bordes en Touraine, puis de Renel en Champagne, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Normandie, & de *Catherine* de S. Belin, Dame de la Fauche, de Choisel, de Vignory, de Blaise & de Sare-Fontaine, dont il eut, 1. George qui suit; 2. *Louïs*, Seigneur de la Celle; 3. Jacques, *tige des Seigneurs de* Bussy-d'Amboise, *rapportez cy-après*; 4. *Jean*, Abbé de Cérisay & 5. *Renée*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

XIV. George de Clermont, Marquis de Gallerande fut marié trois fois, 1 à *Perrenelle* de Blanchefort, fille de *François*, Seigneur de Saint-Janvrin & de *Renée* de Prie: 2. à *Anne* d'Alégre, veuve d'*Antoine* du Prat, Baron de Nantouillet, & fille de *François* d'Alégre, Seigneur de Précy Vicomte de Beaumont-le Roger & d'Arques Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Charlotte* de Challon, Comtesse de Joigny, Dame de Vireaux, &c.; 3. à *Anne* de Savoye, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, & d'*Antoine* de Clermont, Marquis

quis de Rénel, & fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende, Gouverneur de Provence, & de *Françoise* de Foix-Meille, sa seconde femme. Du premier lit, il eut 1. George qui suit; & 2. *Louise* femme de *Joseph* d'Oineau, Seigneur de Sainte-Souline.

XV. George de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, épousa *Marie* Clutin de Villeparisis, & en eut 1. Henri qui suit; 2. *Marie*, femme de *Jean-Antoine* de Saint-Simon, Baron de Courtaumer; 3. *Judith*, alliée 1. à *Couturson* de Pardieu, Seigneur de Boudeville; 2. à *Pierre* de Croismare; 4. *Charlotte*, mariée à *Jean* Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis à *George* d'Argenson, Seigneur d'Avennes en Maine; & 5. *Elizabeth* ou *Louise*, qui épouse 1. en 1615, *Gédéon* de Boetselaar & d'Asperen, Baron de Languerack & du Saint-Empire, Gouverneur de Louvestein, Ambassadeur en France pour les Etats de Hollande. 2. *Jacques-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

XVI. Henri de Clermont, I. du nom, Marquis de Gallerande, épousa 1. *Louise* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Germain, veuve de *Henri* Pouffart, Baron de Vigean, & sœur d'*Anne*, femme de *Gaspard* de Coligny, Maréchal de France. 2. *Charlotte* Harse, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint Marc, Conseiller au Parlement. Du premier lit, vinrent 1. Henri qui suit; 2. George, *qui a continué la postérité*; & 3. Louis, qui a fait *la branche de* Loudon *& de* Gallerande, *rapportée cy-après*.

XVII. Henri de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, né le sixiéme juin 1621, fut marié à *N*.... Mones, dont il eut 1. *N*... qui suit; 2. *Louise* de Clermont, mariée à *Gaspard* de Champagne, Comte de la Suze; & 3. *N*... de Clermont, morte Abbesse de S. Remi-des-Landes.

XVIII. N... de Clermont, Marquis de Gallerande, épousa N... de Heutepeine, Flamande, dont il n'a point eu d'enfans.

XVII. George de Clermont, Comte de S. Aignan en Maine, second fils d'Henri, I. du nom, né le 14 août 1622, épousa *Magdelaine* Gaudon, fille de *N*... Seigneur de la Rallière, morte le premier janvier 1717, dont il eût un fils mort jeune; & George-Henri qui suit.

XVIII. George-Henri de Clermont, Seigneur de Saint Aignan, de Verdigny, &c. qui avoit été successivement Capitaine dans le régiment, Mestre-de-camp Général de la cavalerie, Mestre-de-camp d'un regiment de cavalerie en 1689, Brigadier le troisiéme janvier 1698, & Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & qui mourut à Mantoue au mois d'avril suivant d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sortie pendant le blocus de cette place, laissa de *Marie-Magdelaine* Bitault de Chizay sa femme, fille unique de *René* Bitault, Ecuyer, Seigneur de Riou, & de *Magdelaine* de Coulanges, 1. George-Jacques, Comte de Clermont, qui suit. 2. une fille morte au Mans sans alliance en 1727; & 3. *Louise-Françoise* de Clermont, née à Paris le 26 mars 1701, non mariée.

XIX. George-Jacques, dit *le Comte de Clermont*, Seigneur & Marquis de Saint-Aignan, de Verdigny, &c. Colonel du régiment d'Auvergne, Inspecteur général d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, fut marié le 14 janvier 1728, avec *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, fille de *Pierre-Gaspard*, Marquis de Clermont-Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ses armées, premier Ecuyer du Duc d'Orleans, & Mestre-de-camp de son régiment de Dragons, & de *Gabrielle-Françoise* d'O, Dame d'Atours de la Duchesse d'Orleans.

BRANCHE de LUDON, & de GALLERANDE.

XVII. Louis de Clermont, Baron de Méru, troisiéme fils de Henri I, naquit en 1623, & épousa l'heritiere de la Maison de Loudon, dont il eut 1. Charles-Léonor qui suit; & 2. *N*... Chevalier de Clermont, tué à la bataille de Neerwinde, en 1693.

XVIII. Charles-Léonor de Clermont, Marquis de Clermont, & de Gallerande, Baron de Méru, de Loudon, &c. mort le 17 avril 1715, avoit épousé en 1681, *Magdelaine* de Mormès, fille d'*Armand*, Seigneur de Saint Hilaire, Lieutenant Général des armées du Roi, & de l'Artillerie, & de *Magdelaine* de Jaucourt, dont il eut 1. Pierre-Gaspard, qui suit; 2. *Louis-George*, né en 1684, connu sous le nom de Comte de Clermont, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, & depuis 1724. Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; 3. *N*... Chevalier de Clermont, né en 1688, Capitaine au regiment du Roi; 4. *Magdelaine-Henriette* née en 1687; & 5. *Charlotte-Léonore*, née en 1696.

XIX. Pierre-Gaspard, Marquis de Clermont Gallerande, Seigneur de Loudon, de Méru, &c. né en 1628, a été successivement Mestre-de camp d'un regiment de Dragons de son nom, puis Mestre-de-camp reformé dans le regiment Royal, Capitaine des Gardes de feu Charles de France, Duc de Berri, par lettres du 27 janvier 1711, Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, Brigadier des armées du Roi à la promotion du premier février 1719, Capitaine des Gardes de Louis d'Orléans, Duc de Chartres, Gouverneur de Dauphiné en la même année 1719, reçu Chevalier des Ordres de Nôtre-Dame du Mont Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem le 22 mars 1722, & institué Baillif de Dole au mois de mai suivant au lieu & à la place du feu Comte de Chiverny. Le Duc de Chartres étant devenu Duc d'Orléans, il fut fait son premier Ecuyer, & reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724, & enfin nommé Mestre-de-camp, Lieutenant du regiment de Dragons d'Orléans au mois de juillet 1727. *Gabrielle Françoise* d'O sa femme, seconde fille de feu *Gabriel-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Seigneur de Villers Baslemont, d'Herbeville, de Sainte-Colombe, Lieutenant-Général des armées navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues, Dame du Palais de feu la Dauphine derniere decédée, fut nommée, le 17 août 1719, Dame d'accompagnement de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, Duchesse d'Orléans, dont elle a été faite Dame d'Atours, à la place de feue *Marie-Anne* d'O, Marquise d'Epinay sa sœur aînée, au mois d'avril 1717. Ils ont eu pour enfans entre autres 1. *Louis-George-Hipolyte* de Clermont, mort à cinq ans le premier janvier 1719; 2. *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, mariée le 15 janvier 1728, avec *George Jacques* de Clermont, Marquis de Saint-Aignan, Colonel du regiment d'Auvergne, Inspecteur general d'infanterie, & Chevalier de l'Ordre de S. Louis; 3. *Magdelaine-Gabrielle* de Clermont, morte en bas âge le troisiéme mai 1719; & 4. un enfant né à six mois, au mois de juillet 1728, & mourut aprés avoir été ondoyé.

BRANCHE de CLERMONT-d'AMBOISE.
Barons de Bussi, éteinte en 1627.

XIV Jacques de Clermont, dit d'*Amboise*, à cause de *Renée* d'Amboise sa mére, troisiéme fils de Louis de Clermont, fut Seigneur de Bussi, & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboise son oncle, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut Capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi, & épousa 1. *Catherine* de Beauvau, fille de *René*, Seigneur de Moigneville. 2. *Jeanne* de Romecourt, fille de *Jean*, Seigneur de Massaule. Du premier lit, sortirent 1. *Louis* de Clermont d'Amboise, Seigneur de Bussi, dit *le Brave Bussi*, favori du Duc d'Alençon, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueil, qui fut tué le 19 août 1579, n'ayant que 30 ans, par Charles de Chambes, Comte de Montsoreau, qui le surprit en allant voir sa femme, ainsi qu'il est rapportée par M. de Thou: *l.* 68, & dans le Journal de Henri III; 2. *Hubert*, Seigneur de Moigneville, tué au siege d'Issoire en juin 1577; 3. Charles ou George qui suit; 4. *Renée*, femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagni, Maréchal de France, laquelle se signala à la defense de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette place, le neuviéme octobre 1595; 5. *Catherine*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Châtelus; & 6. *Françoise*, femme du Seigneur de la Ferté Imbaut. Du second lit de Jacques de Clermont, naquit 7. *René* de Clermont d'Amboise, qui fut marié à *Jean* de la Fontaine-d'Ognon, Baron de Massignan.

XV Charles ou George de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, &c. épousa *Lucrèce* Castel de S. Nazare, fille de *Jean*, Seigneur de Morlay, dont il eut 1. Charles qui suit; & 2. *Hélène*, femme de *Henri* de Quinquempoix, Comte de Vignori.

XVI. Charles de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, épousa *Jeanne* de Montluc-Balagny, sa cousine germaine, & mourut en 1615, Elle se remaria en 1621, à *Henri* de Mêmes, Président-à-mortier au Parlement de Paris, ayant eu de son premier mariage Henri qui suit.

XVII. Henri de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, fut tué en duel à la place royale le 12 mai 1627, par François de Rosmadec, Comte des Chapelles.

BRANCHE de CLERMONT SEIGEURS de Saint-George, &c.

XIII. René de Clermont, Seigneur de Saint-George, second fils de René, Seigneur de Gallerande, & de *Perrette* d'Estouteville, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des cent Gentilshommes de sa Maison. Il épouse 1. le 25 février 1517, *Philiberte* de Goux, dite de *Rupt*, veuve de *Jean* de Roi, Baron de Pleurs, & fille de *Jean*, Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand Chambellan de l'Empereur Charles-Quint & de *Catherine* de Vienne: 2. *Françoise* d'Amboise, fille unique de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussi, & d'*Antoinette* d'Amboise; Dame de Renel; laquelle se maria à *Charles* de Croy, Comte de Portien, dont elle eut *Antoine* de Croy, Prince de Portien, en faveur de qui le Roi François, I. du nom, érigea la Terre de Rénel en Marquisat, qui revint par sa mort sans enfant, à *Antoine* de Clermont d'Amboise, son frére utérin. Du premier lit de René de Clermont, naquit 1. Thomas qui suit; & du second lit vinrent 2. Antoine, *tige des Marquis de* Rénel *dont la branche sera rapportée cy-après*, & 3. *Antoine le Jeune*, dit le *Moine de Bussi*, parce qu'il avoit pris l'habit de Religieux. Il laissa de *Charlotte* de Miremont son epouse, fille de *François*, Seigneur de Gueus, *Jacques* de Clermont, pére de *Jacques* II, tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Les filles du second lit de René de Clermont, furent, 4. *Anne* de Clermont, mariée à *Antoine* de Vienne de Bauffremont, Marquis de Listenois, Chevalier des Ordres du Roi, 5. *Adrienne*, Abbesse de Sainte-Menehoud, & 6. *Françoise*, Religieuse à Bourges.

XIV. Thomas de Clermont, Seigneur de S. George, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, epousa en 1581, *Jeanne* de Périers, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur du Bouchet en Anjou, & d'*Ambroise* Maille de Breze, dont il eut 1. Hardouin qui suit; & 2. *Ambroise*, mariée à *Amaury* de Saint-Offange, Seigneur de la Guassaye.

XV. Hardouin de Clermont, Seigneur de Saint-George, Baron de Rupt, &c. partagea avec sa sœur, le 28 decembre 1596, & épousa le 13 octobre 1589, *Jeanne* de Harlay, fille de *Robert* Baron de Montglat, laquelle fut successivement Dame d'honneur de la Duchesse de Savoye, de la Reine d'Angleterre & Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée de Gaston de France Duc d'Orléans. Il mourut le sixiéme juillet 1633., & elle le 28 février 1643. Leurs enfans, furent, 1. François de Paule qui suit; & 2. *Victor*, Seigneur de Saint-George, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c. mort sans avoir été marié.

XVI. François de Paule de Clermont, Marquis de Montglas, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ses Ordres, fut baptisé à Turin en 1620, & mourut le septiéme avril 1675. Il a composé des *Mémoires* qui contiennent *l'Histoire de la Guerre entre la France & la Maison d'Autriche*, depuis 1635, jusqu'en 1660, & qui ont été imprimez à Amsterdam, en 1726, en quatre volumes, *in douze*. Il épousa le huitiéme février 1645, *Cecile-Elisabeth* Hurault, fille & heritiere de *Henri*, Comte de Chiverni, Gouverneur de Chartres & de Bolois, dont il étoit Baillif, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverni, Chancelier de France, morte le 17 février 1695, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Anne-Victoire*, mariée le deuxiéme septembre 1681, à Jean Etienne de Thomassin, Comte de S. Paul; & 3. *Cécile-Claire-Eugenie* de Clermont.

XVII Louis de Clermont, Marquis de Montglat, Comte de Chiverni, Baillif de Dole, l'un des Gentilshommes choisis par le Roi, pour être assidus auprès de M. le Dauphin, naquit en 1645. Il fut Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambassadeur en Danemark, fut nommé du Conseil des affaires étrangeres en 1715, après la mort du Roi Louis XIV, Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1716, Conseiller d'Etat d'épée en 1719, & mourut le sixiéme mai 1722, en sa 78 année, sans enfans de *Marie* Johanne, fille de *Jacques François-Johanne*, Marquis de Saumery, Grand Baillif de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France & Gouverneur de Chambort, & de *Catherine* Charron de Meners, qu'il avoit épousée en 1680, morte le 18 janvier 1727, âgée de 75. ans.

BRANCHE de CLERMONT Marquis de Rénel, sortis de celle des Seigneurs de Saint-George.

XIV. Antoine de Clermont, fils aîné du second lit de René, Seigneur de S. George, & de *Françoise* d'Amboise, prit le nom d'*Amboise*, fut Marquis de Rénel, signala sa valeur dans le parti Protestant, à la journée de S. Denys en 1564, & fut tué à la S. Barthélemi en 1572, par *Louis* de Bussi son cousin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épousé, 1. *Jeanne* de Longue joue, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Briçonnet: 2. *Anne* de Savoye-Tende, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, laquelle se remaria à George de Clermont-Gallerande. Du premier lit vint 1. Louis qui suit: & du second sortirent, 2. *Louise* femme de *N*... Seigneur de Pontcallier; & 3. *Marthe*, épouse de *Balthasar* Flotte de Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

XV. Louis de Clermont d'Amboise, Marquis de Rénel, Bailly & Gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, & Gouverneur de Vitry, fut tué le troisiéme novembre 1615, en voulant empêcher la jonction de 600 Reitres à l'armée des Princes. Il avoit épousé *Anne* l'Allemant, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Marmaignes, & de *Marie* Luillier de Boullencourt, dont il laissa 1. Louis qui suit; & 2. *Jeanne*, épouse de *Michel* de Feydes de Molles, Baron de Neufvy en Périgord.

XVI. Louis de Clermont d'Amboise, II. du nom, Marquis de Renel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Mestre-de-Camp d'un Régiment de cavalerie, épousa en 1621, *Diane* de Pontallier, fille de *Jean-Louis*, Baron de Tallemey, & d'*Anne* de Vergy dont il eut 1. *Bernard*, Marquis de Rénel, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Magalotti, tué au siege de la Mothe en 1645, 2. *Clériadus*, Chevalier de Malte, puis Marquis de Rénel, Gouverneur & Baillif de Chaumont, Mestre-de-Camp de cavalerie, Maréchal des camps & armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656, commandant la cavalerie sous le Maréchal de la Ferté; 3. Louis qui suit; 4. 5. *Nicolas & George*, morts jeunes; 6. *François*, Mestre-de-Camp, depuis Abbé de Saint-Clément de Metz, marié enfin à *Françoise* de la Rochette, Dame de Serry; 7. *Jean*, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Cheuny; 8. *Just*, dit le Chevalier de Rénel, *dont il sera parlé cy-après dans un arti-*

article séparé; 9. *Magdelaine*, Chanoinesse à sainte Glossine de Metz; & 10. *Anne*, femme de *Robert* d'Angelbelmer, Comte de Ligny.

XVII. Louïs de Clermont d'Amboise, III. du nom, Marquis de Rénel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant Général des armées du Roi, & Mestre-de-Camp Général de la cavalerie legére, fut emporté d'un coup de canon au siége de Cambray le onziéme avril 1677. Il avoit épousé *Marie-Angelique*, fille & héritiére de *Philippe* de Coufin, Marquis de Saint-Denys, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Louis-Juste* de Clermont d'Amboise, connu sous le nom d'Abbé de Renel, vivant en 1734; & 3. *N*.... Abbesse de S. Paul de Beauvais.

XVIII. Louïs de Clermont d'Amboise, IV. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Mestre-de-Camp de cavalerie, mourut à Liége de la petite verole, le 17 juin 1702. Il avoit epousé le huitiéme août 1701, *Marguerite-Thérése* Colbert, fille de *Charles*, Marquis de Croissy, Ministre & Sécretaire d'Etat, dont il laissa un fils. Elle s'est remariée à *François-Marie* de Spinola, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne.

IX. Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel & de Montglat, Comte de Chiverny, Baron de Rupt, Seigneur de Delain, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Grand-Bailli de Provins, & Colonel du Régiment de Santerre Infanterie, né posthume le douziéme octobre 1702, a été institué Legataire Universel par Louis de Clermont, Comte de Chiverny, mort le sixiéme mai 1722, & a servi en 1733, au Siege de Kehl, dont il apporta au Roi la nouvelle de la réduction le 31 octobre. Il a été marié le septiéme novembre 1722, avec *Henriette* Fitz-James, née le 16 septembre 1705, & nommée Dame du Palais de la Reine au mois de mai 1728, fille de *Jacques* Fitz-James, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Espagne, Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de ceue de la Jarretiére & de la Toison d'Or, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, & d'*Anne* Buckley sa seconde femme. Il en a eu un fils né le sixiéme juin 1728; & *Diane-Jacquette-Louise-Henriette* de Clermont-d'Amboise, née le 21 mars 1733. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*. Le Laboureur, *Additions aux Memoires de Castelnau*, l. 6. *Le Nobiliaire de Champagne*, &c.

CLERMONT, (Hugues de) Abbé de Cluny, étoit fils de Renaud, Seigneur de Clermont, & fut auparavant Abbé de quelques autres monasteres, comme de Flavigny, de Saint-Lucien-de-Beauvais, & enfin de Cluny en 1180. Nous avons une lettre, que Pierre de Celles lui écrivit. Il mourut le huitiéme avril de l'an 1199. La Chronique de Cluny rapporte ainsi son Epitaphe,

Sanguine Regali bene natus & Imperiali,
De Claromonte clarissimus extitit iste.
Abbas dum vixit Cluniaca in sede refulsit,
Dum rexit Plaustrum, mansit sine murmure Claustrum.

* Pierre de Celles, *l.* 9. *Epist.* 11. La Chronique de Cluny. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

CLERMONT d'Amboise, (Juste de) fils puîné de Louis, Marquis de Rénel, & de *Diane* de Pontallier, né le dixiéme mai 1636, n'avoit que quatorze ans quand on lui donna une compagnie de cavalerie, dans le regiment de son frere, & servit aux sieges de Bar-le-Duc, de Château-Portien & de Réthel. Il commanda l'arriére garde à la retraite de Gigery; puis servit au siége de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, & emmené dans la ville, où il vit arriver son frere chargé de blessures, qu'il assista à la mort. Au commencement de la guerre de Hollande, il obtint l'agrément du régiment du Marquis de Rénel son second frere, que le Roi avoit nommé Lieutenant Général & Mestre-de-Camp Général de la cavalerie, & qui fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Il défendit la petite ville de Werle contre les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les obligea de lever le siége. Après la bataille de Senef, il alla à la tête d'un détachement attaquer les ennemis sur une hauteur. Il eut un cheval tué sous lui, & fut blessé au genou: mais y ayant fait mettre le premier appareil, il retourna à la charge, & chassa les ennemis du poste qu'ils occupoient. Ayant été nommé pour servir en Allemagne, il fit à la vue des ennemis, rompre un pont qui séparoit les deux armées. Il étoit Brigadier Général en 1675. Quand le Vicomte de Turenne fut tué, il commanda l'arriere-garde lors de la retraite qui se fit après sa mort, & soutint les efforts des ennemis jusqu'à ce que l'armée fût en sureté. Après s'être trouvé à plus de vingt siéges, plusieurs batailles, & à des lignes forcées & avoir eu quatre freres tués au service du Roi, il se retira aux Minimes de Braquencourt, & y mourut le 16 février 1702, en sa 66 année, après y avoir vécu vingt trois ans dans l'exercice des bonnes œuvres, sans y être obligé par des vœux.

CLERMONT, (François de) Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit fils de *François* de Clermont, Comte de Tonnerre, &c. & de *Marie* Vignier. Lorsqu'il fut reçu Membre de l'Académie Françoise, on s'étonna que, rempli comme il étoit de sa Noblesse & de celle de ses Ancêtres, il eut voulu occuper la place vacante d'un Académicien roturier. C'est ce qui engagea l'Abbé de Caumartin, qui le complimenta, de lui dire, *Si les places de l'Académie Françoise n'étoient considérées que par les dignitez de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions osé vous offrir celle dont vous venez prendre possession; & peut-être n'auriez vous pas eu vous même tout l'empressement que vous avez témoigné pour l'avoir.* Il a fondé un prix pour la Poësie. Cet Evêque vouloit que ce fût un Chanoine de sa Cathédrale, qui lui portât la queue dans les processions, & dans les autres cérémonies. Le Chapitre de Noyon s'éleva contre cette prétention nouvelle. Ils pleidérent. *Fourcroy*, parlant pour le Chapitre, disoit que la queue de Monsieur de Noyon étoit une Comète, dont la maligne influence alloit se repandre sur toute l'Eglise Gallicane, si l'on n'y apportoit un promt remede. Un Cordelier qui dédioit une Thése à ce Prelat, alla lui demander, avant que de la faire imprimer, si les titres étoient comme il falloit. *Pére*, dit M. de Noyon, *vous y avez oublié une chose essentielle*, & il lui fit ajouter ces mots, *Viro in Scripturis potentissimo*. M. de Noyon travailloit à un Commentaire sur l'Ecriture sainte, & il ne feignoit point de dire que c'étoit un Ouvrage où il expliquoit & developpoit des points que les Peres n'avoient jamais bien entendus. Ce Prelat se piquoit de dire de bons mots. M. Mascaron Evêque d'Agen, refusant de faire l'Oraison funébre de François de Harlai, Archevêque de Paris, sur ce qu'il étoit incommodé, *Monseigneur*, dit M. de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'est que la matiére est incommode*. Etant allé voir le Duc Mazarin à la Fere, ce Duc, après la visite, le reconduisit jusques à son carosse. Lorsque ce Prélat fut à la portiere, le Duc se mit à genoux, & lui demanda sa bénediction. Le Prélat s'excusa sur son habit de campagne, & fit tout ce qu'il put pour faire lever le Duc. Mais se voyant pressé par le Duc qui le retenoit par le bras, Eh! bien, Monsieur, lui dit-il, puisque vous le desirez avec tant d'ardeur, *je vous donne ma compassion*. Messieurs de Clermont disent, qu'un *Sibauld* de Clermont ayant chassé de Rome l'Antipape *Bourdin*, ou *Burdin* & remis le Pape Calixte II, sur le thrône de St. Pierre, Calixte en reconnoissance de ce service, lui accorda, par une Bulle, à lui & à ses Descendans, de porter dans leurs armes les Clefs Papales passées en sautoir, avec cette legende autour, *etiamsi oportuerit nos mori, non te negabimus*. Mais cette Bulle n'a jamais été vue, & aucun Historien digne de foi n'en fait mention. Les Clefs de la Maison de Clermont sont des armes parlantes, car en langage Dauphinois *Clar* signifie *Clé*; & l'on voit à la Chambre des Comptes de Paris un acte passé en 1369, par *Simon*, Seigneur de Clermont, scellé d'un cachet, qui porte l'empreinte d'une *Clef* posée en pal. Avant que les Seigneurs de Clermont *encamérassent* les Clefs papales dans leur Maison, ils portoient de gueules à la montagne d'argent, surmontée d'un Soleil d'or, qui étoient encore des armes parlantes, la montagne exprimant la seconde syllabe de leur nom, & le Soleil la premiére. François de Clermont mourut le 15 fevrier 1701, âgé de 72 ans. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. tome 2.

CLERQ (Jacques du) *Voyez* CLERC (Jacques le)

* CLERSELIER, (Claude) dont on a deja parlé sous le nom de *Clercelier*, fut Avocat en Parlement, & fils de *Claude* Clerselier, Sécretaire du Roi, & de *Marguerite* l'Empereur. Ce premier article, étant trop abbrégé, on en donnera ici un plus étendu. M. Clerselier naquit le 21 mars 1614, & fut marié dès l'âge de 16 ans, le cinquiéme novembre 1630, avec Anne de Virlorieux, âgée de 20 ans, fille du Greffier en chef du Domaine du Bourbonnois. Elle donna à M. Clerselier 14 enfans, dont la plupart moururent jeunes. Il maria deux de ses filles, la premiére, nommée *Catherine*, à *Adrien* Clinant Seigneur de la Haye, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie: la seconde appellée *Genevieve*, au celébre Jacques Rohault, d'une honnête famille de Picardie, & l'un des meilleurs Physiciens du dernier siécle. Il a eu une troisieme fille qui n'a point voulu prendre d'engagement, & un fils nommé *François* Clerselier-Desnoyers, qui s'est retiré du service, après avoir porté les armes pendant vingt ans en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Dragons. Claude Clerselier, *qui fait le sujet principal de cet article*, étoit un homme d'une rare probité, qui ayant borné toutes ses vues aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eu d'autre ambition que de rendre la vertu florissante dans sa famille, & de cultiver les Sciences avec un nombre choisi d'excellens amis. Il étoit beau-frere de M. Chanut, qui étoit alors Président des Thrésoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis Ambassadeur en Suéde, Plénipotentiaire en Allemagne, Ambassadeur en Hollande, & Conseiller d'Etat ordinaire. La passion que M. Clerselier avoit conçue pour la Philosophie & pour les Ecrits de M. Descartes, se communiqua tellement à la personne de ce Philosophe, que tous les intérêts de l'un devinrent ceux de l'autre. M. Descartes mit l'aquisition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de sa vie. Il lui découvrit les secrets les plus intimes de son cœur. M. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, ayant traduit en François les *Méditations* Latines de ce Philosophe, M. Clerselier entreprit aussi de mettre en notre Langue les Objections faites à ces Méditations & les Réponses de M. Descartes, & en 1646, il fit imprimer sa Traduction avec celle de M. le Duc de Luynes. On a réimprimé depuis plusieurs fois ces Traductions. La meilleure édition est celle de 1673, qui est due aux soins de Rene Fede, natif de Château-Dun, Docteur en Medecine de la Faculté d'Angers. M. Clerselier engagea M. Descartes à retoucher son Traité des Passions de l'ame, pour le mettre à la portée du commun; il defendit les opinions de ce Philosophe dans des assemblées particuliéres indiquées à ce sujet, contre M. de Roberval; & lorsque son ami fut mort en Danemarck, il s'intéressa, seize ou dix-sept ans après, pour le transport de son corps en France, & pour ses funérailles à sainte Geneviéve-du-Mont, à Paris. Il fit plus, il composa à l'honneur du défunt, cette belle Inscription Latine que l'on lit encore aujourd'hui sur un marbre placé dans l'église de sainte Geneviéve, & que plusieurs attribuent faussement au pieux & savant Pére Lallemand, Chanoine Régulier de la même Congrégation, & Chancelier de l'Université de Paris. M. Clerselier avoit deja rendu un service encore plus considérable au public, en lui faisant part des meilleurs Ouvrages posthumes de son ami, entre autres du *Traité de l'homme*, avec celui *de la formation du Fœtus*, en 1662, *in quarto*; du *Traité de la lumiére*, ou, *du monde*, en 1677, qui avoit deja paru d'une maniére fort défectueuse en 1664; de ses *Lettres*, en trois volumes *in-quarto*. L'éditeur a orné ces Ouvrages d'excellentes préfaces. Il ne rendit pas de moindres services à M. Rohault son gendre; il l'aida beaucoup à donner à sa *Physique* l'ordre & la clarté que nous y admirons, & il l'enrichit de la belle préface qui se trouve à la tête. Christine, Reine de Suéde, voulut aussi l'engager à composer la Vie de M. Descartes, & il faut avouer que personne n'étoit plus propre à nous donner un tel Ouvrage; mais content de recueillir les matériaux qui pouvoient servir à cet édifice, il a laissé le soin à d'autres de l'élever. On sait que le célebre Adrien Baillet s'en est chargé, & que nous jouïssons de son travail. M. Clerselier mourut à Paris dans la réputation d'un des plus pieux Philosophes de son tems, le 13 avril 1684, âgé de soixante-dix ans, & fut enterré dans l'eglise de saint Barthélemi, dans la chapelle de sainte Catherine, où on voit son Epitaphe. * *Voyez* la Vie de M. Descartes, *in quarto*, par M. Baillet.

CLERVAL, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne, sur la riviére de Doux, entre Besançon & Montbeliard, à sept lieues de la premiére, & à cinq ou six de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLERVAUX, Abbaïe. *Voyez* CLAIRVAUX.

* CLERVAUX, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, *appellé autrement* Franche-Comté, est au sud-sud-est de Dole, dont il est éloigné d'environ treize lieues, & au sud-sud-ouest de Besançon, à la distance de seize lieues.

* CLERUS (Hermes) de Tournay, Jésuite, a passé une partie de sa vie en France. Il a composé en vers Elégiaques *Fasti Sacri Sanctorum Sanctarumque*; *Vita S. Ignatii de Loyola*, en vers; & d'autres piéces qui n'ont pas encore vu le jour. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 348.

CLE'RY, petite ville de France, proche d'Orleans, du côté de la *Sologne*; en Latin *Cleriacum*. Elle est renommée par l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, où l'on pretend qu'il se fait de fort grands miracles. L'an 1428, le Comte de Salisberi ayant pris le fort de *Meun* y mit bon nombre d'Anglois, qui de nuit allerent piller Clery. Depuis ce tems-là, le Roi Louis XI, en ayant fait rebâtir l'Eglise, lui donna de grands revenus, & y fonda un College de Chanoines. Comme il avoit grande dévotion à Nôtre Dame, il voulut y être enterré. Il en portoit toûjours une image attachée à son chapeau, & ne faisoit jamais condamner personne à la mort, qu'après lui en avoir demandé permission en disant, *Bonne petite Vierge, encore celui-là*. On voit son tombeau au milieu de la nef, où il est représenté dessus à genoux en marbre blanc, avec quelques petits Anges autour de lui. On vient par devotion dans cette Eglise de tous les côtez de l'Europe, & il n'y a rien, *dit-on*, de plus merveilleux que ce que l'on conte d'un cierge très gros & fort pesant qui est attaché d'une fort grosse chaîne de fer devant l'image de Notre-Dame. Si quelcun se trouvant en péril de mort sur mer ou sur terre, fait vœu de venir en pélerinage à Cléry, ce cierge fait un tour ou deux avec un tel bruit, que le peuple qui l'entend accourt à l'Eglise, & le voit tourner sans aide, ce que dix hommes auroient peine à lui faire faire, en se servant de toutes leurs forces. Alors on écrit le jour & l'heure de ce mouvement, & celui qui a été délivré du péril où il étoit, venant ensuite accomplir son vœu, on lui lit ce qui a été écrit, par où il connoit qu'il doit à la protection de la Vierge le secours qu'il a reçu. Les Mémoires de cette Eglise marquent un grand nombre de miracles opérez de cette sorte. * André du Chêne, *Antiquitez des Villes de France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CLES (les) ou LES CLE'ES, bourg de Suisse dans le Païs de Vaud, & sous la domination du Canton de Berne. Il est sur la riviére d'Orbe, au nord-nord-ouest de Lausanne, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Les Clées étoit autrefois une ville forte, avec un bon château sur un rocher, mais comme ce château étoit une retraite de Voleurs, il fut ruiné dans le XII siécle, & depuis ce tems-là il n'a jamais été rebâti, parce que la grande route de Bourgogne passant par là, il importoit au public que les chemins fussent assurez. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 332.

CLE'SIDE'S, Peintre célébre, vivoit sous la CXXVI Olympiade; vers l'an 276 avant J. C. sous le regne d'Antiochus, I. de ce nom, Roi de Syrie. On dit qu'ayant reçu un affront de la Reine Stratonice, femme de ce

Prince, il en eut tant de dépit, qu'il la répréſenta dans un tableau d'une maniére très-offenſante pour elle, c'eſt à dire, entre les bras d'un Pêcheur. Enſuite, ayant expoſé publiquement ce tableau, il ſe ſauva dans un vaiſſeau prêt à faire voile. Mais cette Reine ſe trouva ſi charmante & ſi bien peinte, & l'ouvrage lui parût ſi beau, qu'elle aima mieux laiſſer ſubſiſter ces marques de l'outrage que lui avoit fait Cléſidès, que de brûler un tableau ſi excellent.

CLE'SIUS, ou DE CLESS, (Bernard) Cardinal, Evêque de Trente, étoit né dans le Tirol. Il ſe pouſſa à la Cour de l'Empereur Maximilien I, qui lui donna place dans ſon Conſeil, & qui lui procura l'Evêché de Trente. Après la mort de ce Prince arrivée en 1519, Cléſius continua ſes ſervices pour Charles-Quint, ſucceſſeur, & petit-fils de ce Prince ſon bienfaicteur. En 1526, il ſe trouva à la Diéte de Spire; & depuis, Charles-*Quint* lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Clement VII lui donna en 1530. Cette nouvelle dignité contribua à le rendre plus conſidérable en Allemagne, où il s'oppoſa fortement aux deſſeins des Proteſtans. Il fit de grandes réparations à Trente, & mourut ſubitement, en allant prendre poſſeſſion de l'Evêché de Brixen, le 28 juillet de l'an 1539, en la 55 année de ſon âge. * Sleidan, *l.* 6. Hundius, *in Metropol.Salisb.* Garimbert. Ughel. Ciaconius. Aubery, &c.

CLET, ou CLE'TUS, (ſaint) Pape, Diſciple de S. Pierre. *Voyez* ANACLET.

* CLE'THY, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Il a ſa ſource & ſon cours dans le Comté de Pembrock, & coule de nord vers l'eſt, juſqu'au ſud vers l'oueſt.

* CLE'VELAND, contrée ſeptentrionale du Duché d'York. Ce mot veut dire *pays de collines*, & on l'a ainſi appellé, parce qu'il en eſt rempli. Le Roi Charles, I. du nom, donna au Lord Wentworth le titre de Comte de Cléveland. Comme il mourut ſans laiſſer d'héritiers, le Roi conféra le titre de Ducheſſe de Cléveland à ſa Maitreſſe Barba Villers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CLE'VES, pays d'Allemagne, avec titre du Duché, eſt ſitué deçà & delà le Rhin. Il a au levant l'Evêché de Munſter, le Comté de Recklinckhauſen, & le Comté de la Mark; au midi le Comté de la Mark, le Duché de Berg, le Comté de Meurs & la Gueldre Eſpagnole; au couchant, le Brabant Hollandois, & la Gueldre Hollandoiſe, & au nord le même Gueldre, le Comté de Zutphen & l'Evêché de Munſter. Ce pays a environ quinze lieues de longueur, & quatre ou cinq de large. CLEVES eſt ſa ville capitale, & lui donne ſon nom. Le ſien eſt tiré du mot Latin *Clivus*, qui veut dire la pente d'une colline, parce qu'elle eſt ſituée dans un endroit près du Rhin, où l'on trouve trois de ces deſcentes: c'eſt apparemment pour cette raiſon, qu'elle a été nommée *Clivus* & *Clivia*, par les Romains, puiſque ce nom n'eſt pas conforme au langage des Gaulois, qui l'auroient appellée *Dun*, ni à celui des Allemans, qui ſe ſeroient ſervis du mot *Berg*, pour ſignifier un lieu élevé. Cette ville eſt petite, mais bien peuplée, & eſt ſituée ſur une petite riviére, près de l'endroit où le Rhin ſe diviſe en deux branches, & où eſt le Fort de Schenk. On trouve près de cette ville une tour quarrée, & diverſes maſures, qui témoignent qu'elle a été autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. Tel eſt le ſentiment d'Etienne Winandus Pighius, Chanoine de Santen, qui a auſſi cru que le Rhéteur Euménius étoit de Cléves; mais Juſte-Lipſe a été d'une autre opinion. Les autres villes de ce Duché deçà & delà le Rhin ſont, Emmeric, Wéſel, Burick, Santen, Orſoi, Duisbourg, Calcar, Gennep, Rhinberg, Dinſleken, &c. Ce pays eſt aſſez couvert de bois & de collines, & cependant il eſt très-fertile en grains, il a de beaux pâturages, & une quantité prodigieuſe de gibier. L'Electeur de Brandebourg eſt Duc de Cléves; & les Etats des Provinces-Unies du Pays-Bas y avoient Emmeric, Rhinberg, Orſoi, & Wéſel, qu'ils tenoient en gage de cet Electeur pour argent prêté, & qu'ils lui ont rendues depuis, après la guerre de 1672. C'eſt par la priſe de ces villes que Louis XIV, commença ſes conquêtes dans les Etats des Provinces-Unies en 1672.

CLE'VES, Maiſon. Les Seigneurs de la Maiſon de Cléves ont prétendu être venus de ce Chevalier du Cygne, dont les Romans ont dit des choſes ſi ſingulieres. Mais pour ne pas donner dans les fables, il ſuffit de remarquer que les Comtes d'Alten, ont été Comtes de Cléves, auſſi bien que ceux de la Marck, & que c'eſt de cette Maiſon que ſont deſcendus les derniers Ducs de Cléves. ENGILBERT II, ou III, Comte de la Marck, mourut le 18 juillet 1328, & laiſſa entre autres enfans ADOLPHE II, Comte de la Marck, qui le fut auſſi de Cleves, par ſon mariage avec *Marguerite*, fille & héritiére de *Thierri* ou *Théodoric*, X. de ce nom, Comte de Cléves, qu'il épouſa en 1332. Il mourut en 1347, laiſſant de ce mariage ADOLPHE III, que l'Empereur Charles IV fit Prince de l'Empire, mort le ſeptiéme ſeptembre 1394, laiſſant de *Marguerite* de Juliers ſon épouſe, 1. ADOLPHE IV, qui ſuit; 2. *Thierri*, qui mourut ſans alliance en 1398; 3. *Gérard* que le Roi Charles VII envoya en 1430, au ſecours des Liegeois, contre le Duc de Bourgogne; 4. *Marguerite*, ſeconde femme d'*Albert* de Baviére, Comte de Hollande, &c.

ADOLPHE IV, Comte de la Marck & de Cléves, aſſembla en en 1405, ſix mille combattans en l'Iſle de France, pour le Duc d'Orléans, contre le Duc de Bourgogne. Il ſe trouva à Paris en 1409, en l'Aſſemblée générale des Princes, qui furent mandez par le Roi Charles VI, ſur les inſtances de Jean Duc de Bourgogne, & au feſtin ſomptueux que fit ſa Majeſté à la fin de cette Aſſemblée. En 1415, il accompagna l'Empereur Charles IV, au voyage qu'il fit à Paris. L'Empereur Sigiſmond le créa premier Duc de Cléves au Concile de Conſtance en 1417, & il quitta alors le nom & les armes de la Marck, pour prendre le nom & les armes de Cléves, mi-parties pourtant avec celles de la Marck. En 1435, il ſe trouva à la paix d'Arras avec ſon fils aîné, & mourut en 1444. Il avoit épouſé 1. *Marguerite* de Baviére, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1406, *Marie* de Bourgogne, fille de *Jean*, ſurnommé *ſans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, de Baviére, morte le quatriéme octobre 1463, dont il eut 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Adolphe*, Seigneur de Raveſtein, qui tint en 1454, le Pas à Lille, ſous le nom de *Chevalier du Cygne*, comme nous l'apprenons d'Olivier de la Marche, & qui laiſſa *Philippe*, Seigneur de Raveſtein, mort ſans poſtérité; 3. *Héléne*, femme de *Henri*, Duc de Brunſwic, morte l'an 1471; 4. *Eliſabeth*, femme de *Henri*, Comte de Schwartzembourg; 5. *Anne*, morte jeune; 6. *Marguerite*, mariée 1. à *Guillaume*, Duc de Baviére à Munick: 2. à *Ulric*, VII. du nom, Comte de Wirtemberg, & morte en 1443; 7. *Catherine*, femme d'*Arnoul* d'Egmont, Duc de Gueldre; 8. *Agnès*, femme de *Charles* de Navarre ou d'Arragon, Prince de Viane, morte ſans lignée le ſixiéme avril 1448; & 9. *Marie*, troiſiéme femme de *Charles*, Duc d'Orléans, morte en 1487.

JEAN, I. de ce nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épouſa le 22 avril de l'an 1455, *Eliſabeth* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, fille de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rhetel, &c. & de *Jacqueline* d'Ailli, Dame d'Englemontier, ſa premiére femme, & il mourut le premier ſeptembre de l'an 1481. Leurs enfans furent 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Adolphe* de Cléves, Chanoine de Liége, mort jeune; 3. ENGILBERT, Comte de Nevers, qui épouſa en 1489, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau, & qui fit la branche des Ducs de Nevers; (*Voyez* NEVERS) 4. *Philippe* de Cléves, qui fut Evêque d'Amiens en 1500, puis d'Autun & de Nevers, Abbé de Saint-Vandrille & de Saint Martin de Nevers, où il mourut le 30 may de l'an 1505, âgé de 36 ans; 5. *Thierri*, mort jeune; & 6. *Marie*, accordée à *Adolphe*, Duc de Juliers.

JEAN, II. du nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épouſa *Mathilde* de Heſſe, fille de *Henri*, III. du nom, Landgrave de Heſſe à Marpurg. Il mourut en 1521, laiſſant entre autres enfans JEAN III, qui ſuit.

JEAN III, Duc de Cléves & de Juliers, par ſon mariage avec *Marie* Ducheſſe de Juliers, &c. qu'il épouſa en 1505, mourut le ſixiéme février de l'an 1539, & eut de ce mariage 1. GUILLAUME Duc de Cléves, qui ſuit; 2. *Sibylle*, mariée à *Jean-Frédéric*, I. du nom, Duc de Saxe, Electeur de l'Empire, & morte en 1554; 3. *Anne*, quatriéme femme de *Henri* VIII. Roi d'Angleterre, morte l'an 1557; & 4. *Amélie*, qui mourut ſans alliance.

GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, &c. eut quelques differens avec l'Empereur Charles-*Quint*, au ſujet de la ſucceſſion de Gueldre, parce qu'il avoit trop témoigné de paſſion pour les François; mais depuis, ce Duc prit alliance dans la Maiſon d'Autriche: car le 18 juillet de l'an 1546, il épouſa *Marie* d'Autriche fille de *Ferdinand*, I. de ce nom, Empereur, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il mourut le 25 janvier de l'an 1592, ayant eu de ſon mariage, 1. *Charles-Frédéric*, Duc de Juliers, mort ſans alliance l'an 1575, âgé de 20 ans; 2. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit; 3. *Marie-Eléonore*, femme d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Pruſſe, mort en 1608; 4. *Anne*, mariée à *Philippe-Louis* de Baviére, Duc de Neubourg, morte en 1632; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Baviére, Duc de Deux-Ponts, morte en 1633; 6. *Elizabeth*, décédée ſans alliance; & 7. *Sibylle*, femme de *Philippe*, Marquis de Bade, puis de *Charles* d'Autriche, Marquis de Burgaw, morte ſans enfans en 1628.

JEAN-GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, de Mons, &c. Prince de grand mérite, & très-eſtimé de ſes voiſins, mourut le 25 mars de l'an 1609, âgé de 47 ans, ſans laiſſer d'enfans de *Jacqueline* de Bade, fille de *Philippe* Marquis de Bade; ni de ſa ſeconde femme *Antoinette* de Lorraine, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, qu'il épouſa en 1599. Cette mort fut la ſource des guerres d'Allemagne. *Marie Eléonore*, ſœur aînée de *Jean-Guillaume*, avoit laiſſé quatre filles, dont l'aînée, nommée *Anne*, fut mariée à *Jean Sigiſmond*, Markgrave de Brandebourg & Electeur de l'Empire. Cet Electeur, le Duc de Neubourg, le Duc des Deux-Ponts & le Marquis de Burgaw, qui avoient épouſé les Cadettes, prétendirent à cette ſucceſſion; *Jean-George* de Saxe, mari d'une des filles de *Marie-Eléonore*, crut qu'il y devoit avoir part: & *Charles* de Gonzague de Cleves, Duc de Nevers, ſe préſenta, fondé ſur ce qu'il étoit couſin de côté de ſa mére, & qu'il portoit le même nom. Le Comte de la Mark y prétendit auſſi. L'Empereur Rodolphe II voulut mettre en ſequeſtre ces Etats qu'il prétendoit ſiefs, peut-être, pour ſe les approprier. Le Roi Henri *le Grand* ſe mettoit en campagne, pour ſe rendre arbitre de cette querelle, lorſqu'il fut aſſaſſiné en 1610. Depuis, le Markgrave de Brandebourg, aſſiſté par les François & par les Hollandois d'un côté, & le Duc de Neubourg ſoutenu par les Eſpagnols de l'autre, diſputérent cette ſucceſſion, qu'ils ſe ſont enfin partagée; le Duché de Cléves, & les Comtes de la Marck & de Ravenſperg étant reſtez au premier; & les Duchez de Juliers, & de Berg au Duc de Neubourg. Le Roi de France lui fit rendre, par la paix des Pyrénées de 1659, la ville de Juliers que les Eſpagnols lui avoient priſe ſous Spinola en 1622. * Winandus Pighius, *in Hercule Prodicio*. Berchius, *in Comment. Germ.* Wernherus Teſchenmacher, *in Annal.* Sainte-Marthe. Guy Coquille. Imhof. &c.

CLEYNARTS. *Cherchez* CLENARD.

* CLEYNEN (Chriſtian) Chanoine Régulier de Tongres, eſt Auteur de *Praxis cantualis, ſeu Manuductio ad cantum diſcendum*. Il a auſſi compoſé un Traité d'Arithmétique en Latin, lequel ſe trouve en manuſcrit chez les Chanoines Reguliers de Tongres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 134.

CLI.

CLIBANAIRES, certains Soldats Romains, furent ainſi appellez du mot Latin *Clibanarum* (qui ſignifioit une *cuiraſſe de fer*, & venoit de *Clibanus*, c'eſt à dire, *Four*) parce qu'ils étoient armez de cuiraſſes de fer un peu voûtées, & faites en forme du deſſus d'un four. * Saumaiſe, *Nota in Lampridium*.

CLICHI, petite village près de Paris, que nos vieilles Hiſtoires appellent *Clipiacum*, eſt renommé pour avoir été une maiſon de plaiſance de nos premiers Rois. Du Tillet dit que Dagobert I, par le commandement du Roi Clotaire II, ſon pere, y épouſa Commentrude ou Gometrude, ſa premiere femme, qui fut repudiée pour ſa ſtérilité. Du Haillan ajoûte, que le Roi Jean y inſtitua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile. Landry, Evêque de Paris y tint un Synode l'an 659, où, à la priere du Roi Clovis II, il donna deux exemtions à l'égliſe de ſaint Denys. * *Conciles de France, tome* 1. Du Chêne, *Antiquitez des Villes, ch.* 6. *de la Prevôté de Paris*.

CLICHTOVE (Joſſe) connu ſous le nom de *Jodocus Clichtoveus*, a fleuri dans le XVI ſiécle, en 1515, & en 1535. Il étoit de Nieuport en Flandre, & après avoir étudié à Louvain, avec aſſez de réputation, il vint à Paris, où il acheva ſa Philoſophie & ſa Théologie. Il y fut reçu Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne le 17 novembre 1505. Enſuite il enſeigna; puis il eut la Cure de ſaint Jacques de Tournay, & quelque tems après un Canonicat dans l'égliſe de Chartres. Il prêchoit avec beaucoup d'éloquence, quoique ſa voix ne fût pas forte. Louis Guillard de Paris, Evêque de Tournay & alors Evêque de Chartres, qui avoit été ſon Diſciple, lui donna un Canonicat dans l'égliſe de Chartres avec la Théologale. Clichtove fut enſuite Doyen de ſaint André dans la même ville, où il mourut un lundi 22 ſeptembre de l'an 1543. Son corps fut enterré dans le chœur de la même égliſe de ſaint André, où l'on voit ſon Epitaphe. Il ordonna que ſes biens fuſſent employez à élever dans les études de jeunes hommes de Nieuport. Ce fut un des premiers qui écrivirent contre Luther. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de ſa façon, *Elucidatorium Eccleſiaſticum; Propugnaculum Eccleſiæ; Anti-Lutherus, libri tres; De Sacrificio Miſſæ; De vita & moribus Sacerdotum; Introductio in Dialecticam; Scholia in Paraphraſes Jacobi Fabri ſuper Ariſtot. Philoſophia Naturali; Scholia in Fabri Introductionem Moralem in Ethicen Ariſtotelis & in Politica ejuſdem; De Praxi numerandi Compendium; De Myſtica Numerorum ſignificatione; Commentarius in Arithmeticam Boëthii; Commentarius in Theoricam Planetarum Jacobi Fabri; Commentarius in Elegantias Auguſtini Dathi; Commentarius in Johannem Damaſcenum, Improbatio quorumdam Articulorum Lutheri; De Sacramento Euchariſtiæ contra Oecolampadium; Doctrina moriendi; De Laude Monaſticæ Religionis; De dignitate Annunciationis B. M. Virginis; De B. Virginis conceptione; De Laude Antiquorum Patrum, David, Joſeph & Tobiæ; De Laudibus S. Ludovici & S. Cæciliæ; De Veneratione Sanctorum; De Officio Regis; De Laude Pacis; De Vera Nobilitate; De Neceſſitate Peccati Adæ; Homiliæ duodecim, de Tempore & Sanctis; De Compaſſione B. Mariæ; De Præceptis Decalogi; De Oratione Dominica; De Salutatione Angelica; De Sacramentis, &c.* Cet Auteur eſt un de ceux de ſon tems qui ait traité la Controverſe avec le plus d'érudition & de ſolidité. Il refute les opinions de ſes Adverſaires ſans témoigner d'aigreur ni d'emportement contre les perſonnes. Il ſavoit bien l'Ecriture-Sainte, & avoit beaucoup lu les Péres. Il ne lui manque, pour être parfait Théologien, que la Critique, qui n'étoit pas encore bien reçue de ſon tems; & la Science des Langues, à laquelle il ne paroit pas s'être appliqué. Il a écrit paſſablement bien en Latin, & beaucoup mieux que les Scholaſtiques; mais il eſt bien éloigné de la pureté & de l'elegance de pluſieurs Auteurs de ſon tems. On peut encore lire ſes Ouvrages avec fruit. * Sponde, *in Annal.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 590 & 591. Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Coccius. Poſſevin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle*.

CLID. *Cherchez* CLUYD.

CLIDE'ME ou CLIDAME, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, qui ſont très-ſouvent citez par les Anciens,

Athé-

Athénée, Plutarque, &c. *Consultez* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 3. *p.* 344.

CLIDESDALE. *Cherchez* CLUYDESCALE.

CLIENT. C'étoit chez les Romains un Citoyen qui se mettoit sous la protection d'un homme puissant, qui s'appelloit son Patron. Ce Patron assistoit le Client de sa protection, de son crédit, & de ses biens; & le Client donnoit son suffrage au Patron, quand il briguoit quelque Magistrature pour lui ou pour ses amis. Les Cliens devoient le respect à leurs Patrons, comme ceux-ci leur devoient leur protection. Cette protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres Citoyens s'appelloit *Clientela*. Ce droit de patronage & de protection fut institué par Romulus pour unir les riches aux pauvres par de si doux liens, afin que les uns ne fussent point méprisez, & qu'on ne portât point d'envie aux autres. * *Antiq. Rom.*

* CLIFF, ou selon d'autres CLOVESHO, en Latin *Cloveshovia*, ville d'Angleterre. Cuthbert Archevêque de Cantorbéry y tint un Concile environ l'an 741, & un autre en 747, sous le régne d'Ethelbald, Roi des Merciens, pour la liberté des Eglises. Adelard, Métropolitain de la même église de Cantorbéry, en assembla deux autres sous le Pontificat de Léon III, l'un l'an 800, & l'autre en 830, sous le régne de Cénulphe, Roi des Merciens. Wulfrid, aussi Archevêque de Cantorbéry, y en celébra deux, l'un en 822, & l'autre en 824.

CLIFFORD, (Hugues) Baron de Chudleigh. Le premier de cette ancienne & noble famille, dont parle Dugdale, s'appelloit PONCE, qui eut trois fils, *Gautier*, *Drogon*, & RICHARD. Les deux aînez possédoient plusieurs Seigneuries dans les Comtez d'Oxford, de Worcester, & de Hereford en Angleterre; mais *Richard* le plus jeune continua la succession. Son fils GAUTIER possédoit plusieurs Seigneuries sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, & fut pére de la belle, mais infame *Rosamond*. GAUTIER de Clifford fils aîné de ce Gautier, fut Shérif du Comté de Héreford par quatre fois differentes sous le regne du Roi Jean. L'an 12 de celui de Henri III, *Gautier*, fils du dernier, dont nous venons de parler, fut fait Gouverneur des châteaux de Caermarden, de Cardigan, & de Galles. Mais l'an 17 du même régne, ayant suivi le parti de Richard Maréchal, Comte de Pembroke, qui étoit alors en armes, il fut proscrit & ses biens furent confisquez. On les lui rendit pourtant l'année suivante. Au couronnement de la Reine Eléonor femme de Henri III, lui & les autres Barons des frontiéres, appellez *Marches*, prétendirent avoir le droit de porter le dais, qui appartenoit aux Barons de Cinq-Ports. Il épousa *Marguerite* fille de Léolyn Prince de Galles, & mourut l'an 48 du régne de Henri III. Il eut pour successeur ROGER son frére, de qui descendent les Barons de cette famille. Ce Roger avoit dix-neuf fiefs nobles de sa femme *Sibylle*, fille & cohéritiere de *Robert* d'Ewyas, Grand Baron dans le Comté de Héreford dont il eut ROGER, II. du nom, qui l'an 43 du régne de Henri III, accompagna ce Prince dans l'expédition qu'il fit en France. Il fut ensuite, sous le prétexte spécieux & accoutumé de maintenir les loix & la liberté, séduit par les Barons rebelles, qui commirent de grands desordres dans ce soulevement. Lui & Simon de Monfort, Comte de Leicester, furent excommuniez par l'Archevêque de Cantorbéri, mais l'année suivante, il rentra dans l'obéïssance, quitta ses compatriotes, & accompagna le Roi au siége de Northampton. Peu de tems après il fut fait Gouverneur du château de Glocester, & Shérif de ce Comté. Ayant rendu de grands services au Roi contre les Barons, il accompagna le Prince Edouard dans son expédition de la Terre-Sainte. La premiére année du régne d'Edouard I, il épousa la Comtesse *Laurentina*, & fut ensuite fait un des Justiciers des Forêts du Roi dans le Comté de Hant, & Justicier du païs de Galles. Il mourut l'an 14 du régne d'Edouard I, & eut pour successeur ROBERT son petit-fils, qui la vingt-deuxiéme année du même régne, fut un des Pairs du Parlement tenu à Lincoln, qui signerent la lettre adressée au Pape, dans laquelle ils déclaroient que le Roi Edouard étoit Lord Chef du Royaume d'Ecosse. Il signa en ces termes, *Robertus de Clifford Castellanus de Appleby*. L'an 24 du même régne, il fut avec le Roi à la bataille de Dumbar, où il se distingua d'une maniére fort honorable, & eut beaucoup de part à la victoire gagnée par les Anglois. Aprés avoir rendu beaucoup d'autres grands services à la Couronne, & avoir été employé en plusieurs affaires honorables, & qui marquoient la confiance, qu'on avoit en lui, il fut tué en 1313, l'an septiéme du régne d'Edouard II, à la malheureuse bataille de Bannoksbrown, près de Sterling en Ecosse. Il avoit épousé *Isabelle*, fille & héritiére de *Robert* de Vipont, Baron de grande distinction, sous le régne de Henri III. *Roger*, son fils & son héritier, fut Député au Parlement le 13 & le 14 du régne d'Edouard II, & mourut sans postérité. ROBERT, son frére & son héritier, lui succéda. Il servit le Roi Edouard aux guerres d'Ecosse, & lui fournit libéralement du secours. Le huitiéme du régne d'Edouard III, il fut joint par commission à Ranulphe de Dacre pour le Gouvernement de Carlisle, & des Marches adjacentes; & l'année suivante, il fut établi seul Gouverneur des Marches de Cumberland & de Westmorland, & Capitaine Général de toutes les forces de ces Comtez, pour faire tête aux Ecossois. L'an 15 du régne d'Edouard III, il fut encore employé dans les guerres d'Ecosse, & mourut trois ans après. Il possédoit beaucoup de Seigneuries dans les Comtez de Gereford, d'Yorck, de Westmorland, de Cumberland, & dans l'Evêché de Durham. *Robert* son fils aîné étant mort mineur, il eut pour successeur ROGER son second frére, qui l'an 30 d'Edouard III, eut ordre avec les autres Barons du nord de rétablir les Marches d'Ecosse, & de defendre les frontiéres. Il fit ensuite une campagne en France avec Edouard III. Il fut établi un des Gardiens des Marches orientales & occidentales d'Ecosse, & fait Shérif de Cumberland & Gouverneur du château de Carlisle. Il fut Membre de tous les Parlemens depuis l'an 31 d'Edouard III, jusqu'au 12 de Richard II, & le 13 du même régne il mourut, laissant plusieurs Seigneuries considérables. THOMAS, son fils & son héritier, lui succéda dans ses biens & dignitez. Ce fut un homme de guerre de grande réputation, & qui assista à plusieurs Parlemens sous le même régne. Il avoit deux fréres cadets, *Guillaume* & *Louis* Clifford. De cette derniére branche sont descendus les Cliffords du Comté de Dévon, parmi lesquels *Thomas*, pére du Lord Clifford, qui vivoit encore en 1701, fut fait, à cause de son mérite & de son habileté, Contrôleur, & puis Thrésorier du Roi Charles II. Depuis il fut honoré du titre de Lord Clifford de Chudleigh, & enfin il devint grand Thrésorier d'Angleterre. * Dugdale, *Baron.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

CLIFFORD (Richard) Comte de Cork en Irlande. En considération des secours réels, qu'il fournit à Charles I, Roi d'Angleterre, & de son mariage avec *Elizabeth*, fille unique & héritiére de *Henri*, Comte de Cumberland, il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Clifford de Lansborough*, dans le Comté d'Yorck, & ensuite en considération de ses services en Angleterre & en Irlande, & à cause du mérite du Comte de Cumberland son beau-pére, qui au commencement des troubles, avoit levé beaucoup de troupes pour le service du Roi, le Roi Charles II le fit Comte de Burlington, ou de Bridlington, dans le Comté d'Yorck. Ce Comte eut de sa femme *Elizabeth* deux fils, 1. CHARLES; & 2. *Richard* & cinq filles, 3. *Françoise* mariée au Comte de Roscomen en Irlande; 4. *Catherine*, qui mourut en enfance; 5. *Elizabet*, femme de *Nicolas*, Comte de Thanet, 6. *Anne* mariée à *Edouard*, Comte de Sandwich, & 7. *Henriette* mariée à *Laurent* Hide second fils d'*Edouard*, Comte de Clarendon. CHARLES, appellé communément le Lord *Clifford de Lansborugh*, épousa *Jeanne* la plus jeune fille, 1. RICHARD 2. *Charles*; 3. *Henri*; & 4. *Guillaume*: & quatre filles; 5. *Françoise*: 6. *Elizabeth*; 7. *Jeanne*; & 8. *Marie*. * Dugdale. Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

CLIFFORD (Thomas) se fit connoître sous le régne de Charles II, Roi d'Angleterre. Il fut un de ces cinq Ministres qui vers l'année 1670, commencérent à avoir un ascendant extraordinaire sur l'esprit de ce Prince. Les lettres initiales de ces Ministres, formoient, selon la remarque des Anglois le mot de *Cabal* c'est à dire, *Cabale*, savoir, *Clifford*, *Aschley*, *Buckingham*, *Arlington* & *Lauterdale*. Deja, en 1667, le Roi l'avoit mis au nombre des Commissaires ausquels il confia la charge de Grand Thrésorier, après la mort du Comte de Southampton. En 1672, il fut nommé Grand-Thrésorier, & élevé à la dignité de Baron Clifford de *Chudleigh*. Il étoit de la Religion Romaine, & tâchoit de tout son pouvoir d'en procurer la propagation en Angleterre. On assure qu'il sollicita souvent le Roi à se déclarer publiquement là-dessus, & qu'un jour le Chevalier Bucknall, qui avoit un libre accés auprès du Roi, l'ayant surpris, lorsqu'il parloit à ce Prince sur ce chapitre, Clifford le fit rouler le Chevalier en bas de l'escalier. Clifford étoit grand ennemi des Hollandois. Arlington & lui furent ceux qui avant la guerre de 1672, délibérérent avec les Ambassadeurs François, sur la destruction de leur République, & qui calculérent ce que le Roi Charles y pourroit contribuer. Le pouvoir arbitraire étoit encore une des choses que Clifford tâcha de procurer au Roi en affoiblissant l'autorité du Parlement, entre lequel & le Roi il fut toûjours entretenir la discorde: ce qui produisit encore cet effet, que le Roi d'Angleterre pouvoit d'autant moins se passer de la France. Il obtint aussi par ruse la charge de Grand-Thrésorier, & s'en défit quelques mois avant sa mort. Il y en a qui louent beaucoup la prudence & la vertu de Clifford. Il laissa deux fils *Hugues* & *Jean* * Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 405. & 478. *Secret history of Europe*, *tome* 13. Jones *Secret history of Whitehall*.

* CLIFFORD (Rosemonde) Maîtresse de Henri II. Roi d'Angleterre. On rapporte de ce Prince, qu'il fit construire à Woodstok un Labyrinthe pour y cacher la belle Rosemonde pendant son absence hors d'Angleterre. Mais ses soins furent inutiles. La Reine Eléonor ou Aliénor surprit un jour Rosemonde, & la contraignit de prendre du poison qu'elle lui avoit préparé. On l'enterra dans un monastére de Religieuses, nommé *Godstow* près d'Oxford, dans une isle que fait la Tamise à l'ouest de cette ville. On y a vu longtems son tombeau avec cette belle Epitaphe en vers rimez, dont l'allusion roule sur le mot de *Rosemonde*.

Hac jacet in tumba Rosa mundi, non Rosa munda;
Non redolet, sed olet qua redolere solet.

Le tombeau avoit été placé au beau milieu du chœur de l'église, couvert d'un drap de soye; mais un Evêque de Lincoln, nommé *Hugues*, trouva mal à propos & de dangereuse conséquence, que le tombeau d'une femme, telle qu'avoit été Rosemonde, fût exposé là aux yeux de filles qui avoient fait vœu de chasteté. Il le fit donc ôter & transporter dans le cimetiére. Mais les charitables Nonnes furent si affectionnées à la mémoire de cette Belle, qu'elles tirérent ses os de là, & les remirent honorablement dans le chœur de leur Eglise. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 588. & 589.

* CLIGNON, petite riviére de France, en Champagne, coule le long des confins de l'Isle de France, de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & se rend dans l'Ourq.

CLIMACTERIQUE, est selon Aulu-Gelle, ce qui monte par degrez, comme de sept en sept, ou de neuf en neuf. *Voyez* ANNE'E CLIMACTERIQUE.

CLIMAQUE (Saint Jean) *Cherchez* JEAN CLIMAQUE (Saint)

CLIMAT, espace de terre renfermé entre deux cercles paralléles à l'Equateur, & tellement éloignez l'un de l'autre, qu'il y a une difference de demi-heure, dans la durée de leur plus grand jour. Les anciens Géographes, à qui les terres du nord, qui s'étendent plus loin que la Mer Baltique, étoient inconnues, & qui même ne connoissoient que confusément celles qui sont au delà de l'Elbe, n'établirent que sept Climats, depuis Méroé dans l'Ethiopie jusqu'aux embouchures du Borysthéne (appellé aujourd'hui *le Nieper*) au nord de la côte occidentale du Pont-Euxin. Mais depuis que toute la terre a été reconnue jusques près du Pole Arctique, les Géographes modernes l'ont divisée en 24 Climats, depuis l'Equateur jusqu'au Cercle polaire, où le plus long jour, lorsque le Soleil est au Tropique de l'Ecrevice, & la plus longue nuit, lorsqu'il est en celui du capricorne, est de 24 heures: ce qui arrive en Laponie, où le Soleil en été ne se couche point, & ne fait que raser leur horizon: comme au contraire en hiver, il ne se leve point, ou se cache aussi-tôt qu'il s'est montré. Il y en a qui mettent encore six autres Climats, où la longueur du jour & de la nuit ne se mesure plus par des demi-heures, mais par des semaines entiéres, & par des mois entiers. Ainsi, lorsque le Soleil a atteint le point du ciel, que nous nommons *Solstice d'Eté*, il y a sous le Pole arctique un jour de six mois; comme aussi une nuit de pareille longueur, quand il est au *Solstice d'Hiver*. On doit reconnoître autant de Climats en la partie méridionale du monde, depuis l'Equateur jusqu'au Pole Antarctique. Parce que l'Ethiopie n'étoit pas fort connue des Anciens, ils ne purent donner des noms propres aux sept premiers Climats, au delà de l'Equinoxe, & ils se servoient, pour les distinguer, des mêmes noms qu'ils avoient donnez à ceux de deçà, en les opposant les uns aux autres. Pour ce qui est du grand continent Austral, au delà du Cap de-Bonne Espérance, qui est la pointe la plus meridionale de l'Afrique, comme cette partie du monde nous est encore inconnue, à la réserve de quelques côtes qu'on n'a point habitées, on ne peut plus donner de noms aux Climats de ces païs, si ce n'est par opposition à ceux des Climats de nôtre Europe, comme ont fait les Anciens à l'égard des sept premiers. Plus ces Climats approchent du nord ou du sud, plus ils s'étrécissent; & ils se pressent enfin tellement vers le Cercle Polaire, qu'ils se touchent presque: de maniére qu'au delà de ce Cercle, on ne sauroit plus les distinguer, & il ne se parle plus proprement de Climats. * Clavius, *sur La Sphére de Jean de Sacro-Bosco*.

CLIMAX, montagne dont Plutarque fait mention dans la Vie d'Alexandre. Strabon, *l.* 14. dit qu'auprès de la ville de Phaselide il y avoit certains passages fort étroits le long de la mer, par lesquels Alexandre fit passer son armée. Il ajoûte que ces passages sont si resserrez, à cause de la montagne appellée *Climax* qui s'avance sur la Mer de Pamphilie, & qui laisse sur la côte un sentier étroit qui demeure sec lors que la mer n'est point agitée, en sorte que les Voyageurs peuvent alors y passer. Alexandre y arriva en hiver, & se confiant en sa fortune il fit avancer ses troupes sans attendre que les eaux fussent écoulées. Ainsi ses Soldats marchérent pendant tout un jour ayant de l'eau jusques à la ceinture. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMBEBÆS, ou CLIMBE'BE, Royaume d'Afrique qui a les Etats d'Angola au Nord. Il est séparé au Levant de l'Empire de Monomotapa par la riviére de *Bagamadiri*; ses limites au midi sont la riviére de *Bravagul* & les montagnes de la lune près du Tropique du Capricorne; au Couchant la Mer Ethiopique, depuis *Cabo Negro*, jusqu'à l'embouchure du Bravagul, l'espace de cinq degrez quinze minutes ou de trois cens quinze milles le long de la côte. Ce Royaume se nomme aussi *Matamam* du nom que prennent les Rois qui y commandent. Il dépend d'un Prince extrêmement absolu. Le long de la côte on trouve plusieurs Seigneurs, qui se donnent aussi le titre de Roi, quoi que leur païs soit petit & pauvre. Les terres sont sablonneuses, & les ports en mauvais état & peu fréquentez. Le païs est assez fertile & ses montagnes renferment du crystal & des métaux. Sous le vingt, le vingt & un, & le vingt deuxiéme degré de latitude meridionale jusqu'à 150 ou 200 lieuës du rivage, croît une espece d'Algue qu'on appelle *Sargossa*, qui fait connoître à peu prés aux Pilotes à quelle distance ils sont du continent de l'Afrique. Les Hollandois connoissent encore en mer la proximité de cette côte, lorsqu'ils apperçoivent quelques *Mouettes*. Ce sont des oiseaux blancs qui ont le bout des ailes noir, & qu'ils nomment *Witte-Meeuwen*. Ils conjectureut

alors

alors qu'ils sont proches de la terre ferme, à cause que ces oiseaux ne s'éloignent jamais de plus de quinze ou vingt lieues du rivage. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, tome 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMÉNE, Nymphe. *Voyez* CLYMÉNE.

CLIMITON, Philosophe Anglois, vivoit sous le régne d'Eduard II, Roi d'Angleterre, environ l'an 1350. Il composa quelques Ouvrages d'Astrologie, comme, *de Orbibus Astrologicis; Problemata Sophistica*, &c. citez par Pitseus, Gesner & Vossius, *des Math. ch.* 35. §. 39. Mais tous ces Ouvrages ne sont pas grand'chose.

CLINCHAMP (Giancolet Gervais de) *Voyez* GIANCOLET.

CLING ou CLINGIUS, (Conrad) Religieux de l'Ordre de saint François, & Allemand de nation, vivoit en 1545, & en 1550. Il composa divers Ouvrages de Controverse; un Catechisme en quatre livres; un Traité contre cette convention Impériale nommée *Interim*, qu'il intitule, *De securitate conscientiæ*. Il en écrivit un autre sous le titre de, *Loci Theologici*, &c. On ne doit lire qu'avec beaucoup de discernement, ce qu'il a écrit sur la Justification. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

* CLING, ville de Baviére. *Voyez* KLING.

* CLINGEN, ville & forteresse de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur la riviére de Holbe, au nord d'Erfurt, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ sept lieues.

CLINGENAW ou CLINGNAW. *Voyez* KLINGENAW.

CLINGIUS (Conrad) *Voyez* CLING.

CLINIAS, fils d'*Alcibiade* II, renouvella l'hospitalité entre les Athéniens & les Lacédémoniens. Il combattit dans la guerre contre Xerxès sur une galere qu'il avoit équipée à ses dépens, & armée de 200 Soldats. Clinias mourut à Coronée en Beotie, dans la bataille que les Atheniens gagnérent contre les Beotiens, la seconde année de la LXXXIII Olympiade, & 447 avant Jesus Christ. Son fils Alcibiade III se rendit fort illustre. * Thucydide, *l.* 6.

CLINIAS, Sicyonien, chassa les deux Tyrans Euthydeme & Timoclidas, qui avoient usurpé la souveraineté à Sicyone, & fut élu Chef de la République par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Aprés sa mort, Abantidas s'empara du gouvernement. Clinias, qui étoit pere du célébre Aratus, vivoit sous la CXXXVII Olympiade, & 230 avant J.C. * Plutarque, *in Arato*. Pausanias, *In Corinthiacis*.

CLINIAS, Philosophe de la Secte de Pythagore, & fameux Musicien, vivoit environ la LXV Olympiade, & 520 ans avant J.C. Il étoit extrémement emporté, & calmoit les mouvemens de sa passion, par le son de sa Lyre. Il avoit coutume de s'écrier dans ces occasions, *Je m'adoucis*. * Athénée, *l.* 4.

CLINIAS, ancien Ecrivain, n'est connu que parce qu'Agatharcide en a cité; & il n'en dit autre chose, sinon que ceux qui le suivant, prétendent que Persée donna le nom à la Perse, & Erythra à la Mer Rouge. Hérodote en a dit autant de la Perse, & n'est different de Clinias que dans quelques circonstances. C'est que les Grecs ont voulu, comme les autres peuples, donner une grande idée de leurs antiquitez; mais on ne s'y trompe pas, & tout ce qu'ils ont dit des grands voyages de Persée, a été reconnu pour fabuleux par leurs plus sages Ecrivains. * Vossius, *Historiens Grecs*.

* CLINIQUES, ainsi nommez du mot Grec κλίνη, qui signifie un *Lit*. On donnoit ce nom chez les Romains à ceux qui alloient visiter les malades alitez, pour les guérir, & qui pour la plupart n'étoient que des Esclaves. Dans l'Eglise primitive on appelloit *Cliniques*, ceux qui étant dangereusement malades, recevoient le Sacrement du Batême au lit. Il y en avoit de trois sortes. Premiérement, les Payens qui faisoient mine de vouloir se faire Chrétiens, & qui n'avoient qu'à professer la créance de la sainte Trinité, pour qu'on fût obligé de leur administrer le Batême, lorsqu'ils le demandoient. *Les Seconds* étoient les *Cathechuménes*, à qui on avoit destiné le Batême pour la Pâque suivante, & qui en cas de maladie obtenoient dispense pour être batisez plutôt. En *troisiéme lieu*, il y avoit des Chrétiens, qui differoient leur Batême jusques à la fin de leur vie, craignant que s'ils se faisoient batiser plutôt, les péchez qu'ils commettroient dans la suite, n'affoiblissent la vertu de ce Sacrement. Ils s'imaginoient aussi, quoique faussement, qu'à la réception du Batême tous les pechez de la vie passée s'effaçoient entiérement. On assûre que l'Empereur Constantin *le Grand*, differa par la même raison son Batême, jusques vers la fin de sa vie. Les Chrétiens baptisez par *l'immersion*, ne faisoient pas grand cas des Cliniques qui étoient batisez par *aspersion*; mais c'étoit là une des foiblesses que de plus vives lumiéres auroient aisément dissipée. * Pignorius, *de Servis*, *p.* 74. Du Frêne, *l.* 30. Bosius, *Dissert. de Clinicis Eccl. Veteris*, Jena, 1657.

* CLINTON (Edouard) Comte de Lincoln & Grand Amiral d'Angleterre descendoit de Godefroy ou Osfried Clinton, Chambellan & Thresorier du Roi Henri I. Son grand pére avoit été Guillaume de Tancarville, Chambellan de Normandie. Le Roi Edouard VI. le fit Amiral, & cette dignité lui fut confirmée par la Reine Marie, & ensuite par la Reine Elizabeth, qui le fit outre cela Membre de son Conseil Privé, & l'employa dans les affaires les plus importantes de l'Etat. En 1572, elle le fit Comte de Lincoln, & la même année elle l'envoya en ambassade solemnelle en France, pour y ratifier les derniers traitez. Il mourut en 1585, & fut enterré à Windsor. Il eut trois femmes, 1. *Elizabeth* Blount, Maîtresse de Henri VIII, dont il eut quelques filles: 2. la fille de Mylord S...: dont il eut *Henri* qui lui succéda dans ses titres: 3. une fille de la Maison de Kildarn, de laquelle il n'eut point d'enfant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannica*, *p.* 474 & 481. Larrey *Hist. d'Angleterre*, tome 2. *p.* 237, 402 & 735.

CLIO, Muse étoit fille de Jupiter, & de Mnémosyne. Elle présidoit à l'Histoire, & fut nommée Clio, du mot Grec Κλέος, qui signifie *Gloire & Renommée*: ce qui exprime celle que les illustres Ecrivains donnent aux Heros dans un Ouvrage historique. On la répresente ordinairement sous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une Trompette, & de la gauche un livre. * Hérodote, &c.

* CLION, bourg de France dans le Berry, est situé entre la riviere d'Indre & le ruisseau d'Ozanne, à une lieue de Châtillon sur Indre. On celebre dans ce lieu deux fêtes principales, savoir celle de Sainte Colombe qui en est la Patrone, & celle de Sainte Theodore Vierge & Martyre. La premiére, quoique célébrée avec beaucoup de dévotion, n'attire pourtant point d'Etrangers, parce qu'elle arrive le dernier jour de l'année. L'autre arrive le 28 avril, & le peuple y vient de huit ou dix lieues, pour obtenir par l'intercession de la Sainte, la guerison de la goutte. * *Dict. Univ. de la France*.

CLIPSTON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, Anglois de nation, dans le XIV siécle. Il composa divers Ouvrages, *Expositorium Sacrorum Bibliorum; Exempla Sacræ Scripturæ; Quæstiones in Magistrum Sententiarum; Sermones*, &c. Il mourut vers l'an 1378. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.* &c.

CLISMA. *Voyez* CLYSMA.

CLISSA, anciennement *Andetrium*, bonne forteresse des Venitiens, située sur une montagne escarpée dans la Dalmatie, à quatre lieues de Spalatro, du côté du nord, & à dix de Sébénico, vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, bourg ou petite ville de France. Ce lieu, que le Connétable de Clisson a rendu célebre, est en Bretagne sur la Seure Nantoise, à cinq lieues de Nantes du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, (Garnier de) un des plus grands Seigneurs de la Bretagne, vivoit dans le XIV siecle, sous le régne de Philippe de Valois. Il défendit le château de Brest contre l'armée du Comte de Montfort, qui se portoit pour héritier de la Bretagne, au préjudice de Jeanne de Blois sa niéce. Clisson fit une sortie avec 40 hommes des plus hardis, & rentra ensuite dans la place, aprés avoir reçu plusieurs blessures, dont il mourut trois jours aprés. * Froissard, *l.* 1. *c.* 46. *Voyez* le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, édit. de Paris, *in folio*.

CLISSON, [Olivier de] Seigneur de Clisson & de Porhoet, Connétable de France sous le Roi Charles VI, étoit Gentilhomme Breton, fils d'OLIVIER de Clisson, & de *Jeanne* de Belleville. Il fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Montfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, & il donna les premieres marques de son courage, à la bataille d'Auray en 1364, au service du même Comte. Depuis, étant venu en France, il s'attacha au Connétable Bertrand du Guesclin, qui le fit son frere d'armes en 1370, & il se signala à la bataille de Pontualain, & en diverses autres occasions contre les Anglois: de sorte qu'aprés la mort de Du Guesclin, le Roi Charles VI le fit Connétable de France. Il fut pourvu de cette charge le 28 novembre 1380. Il avoit accompagné le Roi Charles VI, à son sacre & à son couronnement, & ensuite ayant réglé la milice, il commanda l'avant-garde à la célébre bataille de Rosebec, donnée contre les Flamans en 1382, où 25000 hommes des ennemis restérent sur la place. Depuis, ayant été envoyé en Bretagne, le Duc le fit arrêter, l'an 1387, au château de l'Hermine, d'où il ne put sortir qu'avec une grosse rançon. A son retour en France, il demanda justice & secours au Roi, & le vengea de cette injure. Pierre de Craon, qui avoit été banni de France, s'imaginant que le Connétable avoit procuré sa disgrace, alla l'attendre un soir le 14 juin de l'an 1391, qu'il revenoit de l'Hôtel de S. Paul, où le Roi avoit donné le bal, & le laissa pour mort, percé de divers coups, qui se trouvérent n'être pas mortels, & le Connétable s'en fit faire raison. Pendant la maladie du Roi, ses oncles qui gouvernoient l'Etat, ôtérent la charge de Connétable à Clisson, qui se retira en Bretagne, où il fit la guerre au Duc Jean V. Mais s'étant accommodé avec lui, il mourut à son château de Josselin, peu de tems aprés, aimé, craint, & honoré de tout le monde, le 24 avril de l'année 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'eglise du château, où l'on voit encore son tombeau. Il descendoit d'OLIVIER, I. du nom, Sire de Clisson, qui vivoit du tems du Roi Philippe *le Bel*, & qui fut pére d'OLIVIER II, qui suit.

II. OLIVIER, II. du nom, Sire de Clisson, servit le Roi Charles *le Bel* dans ses armées en 1324, & épousa *Isabeau* de Craon, fille de *Maurice*, V. du nom, Sire de Craon, morte le 30 juillet 1350, dont il eut 1. OLIVIER, III. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, alliée 1. à *Guy* de Bauçay, dit *le Jeune*, Seigneur de Chenecé: 2. à *Savary* de Vivonne, III. du nom, Seigneur de Thors, des Essars, &c. & 3. *Amaury* de Clisson, Seigneur de la Blandinaye, & autres terres, qui furent confisquées à cause des rebellions & forfaitures qu'il avoit commises pendant les guerres de Bretagne, dont il obtint néanmoins abolition avec d'autres Seigneurs, par lettres de Charles de Blois, Duc de Bretagne, du dernier decembre 1344, confirmées par le Roi au mois de janvier suivant, mort au combat de la Roche-Derien en 1347, tenant le parti de ce Duc. Il avoit épousé *Isabeau*, Dame de Rémefort & de Mortier-Crouille, dont il eut, *Amaury* de Clisson, II, du nom, Seigneur de Rémefort, &c. qui servoit en Flandre, en 1388, en la compagnie du Connetable de Clisson son cousin, & qui mourut sans posterité; & 4. *Isabeau* de Clisson, mariée en 1351, à *Renaud* d'Ancenis, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, laquelle fit son testament 1414.

III. OLIVIER, III. du nom, Sire de Clisson, servit dans les armées en 1324, & 1340; mais ayant été convaincu d'intelligence avec les Anglois, & de leur avoir voulu livrer la ville de Nantes, il fut condamné par Arrêt rendu par le Roi à Orléans, à perdre la tête; ce qui fut executé aux Halles de Paris, le deuxiéme août 1343, & ses biens furent confisquez. Il avoit épousé 1. en mai 1320, *Blanche*, fille aînée & heritiere de *Jean*, Seigneur de Bouville & de Milly, & de *Marguerite* de Beaumez, Dame de Blason & de Mirebeau: 2. vers l'an 1328, *Jeanne* de Belleville, veuve de *Geofroy*, Seigneur de Chateaubriant, & fille de *Maurice*, Seigneur de Belleville, de Montagu, de la Garnache, &c. & de *Létice* de Parthenay. Elle fut bannie du Royaume par Arrêt du premier decembre 1343, & ses biens furent confisquez; mais ils furent rendus à son fils en 1362. Du premier lit vint, 1. *Jean* de Clisson, Seigneur de Milly en Gatinois, qui fut enveloppé dans le malheur de son pére, & qui se retira en Bretagne, où il mourut sans postérité: du second lit sortirent, 2. OLIVIER, IV. du nom, qui suit; 3. *Maurice*, Seigneur de Blain; 4. *Guillaume*, Seigneur de la Trouviere; 5. *Isabeau*, mariée à *Jean*, Sire de Rieux; & 6. *Jeanne* de Clisson, alliée à *Jean* de Harpedene, Seigneur de Montendre.

IV. OLIVIER, IV. du nom, Sire de Clisson, Comte de Porhoet, Connétable de France, qui a donné lieu à cet article, & dont l'eloge est rapporté cy-dessus, mourut le 24 avril 1407. Il épousa 1. *Catherine* de Laval, fille de *Guy*, X. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix* de Bretagne: 2. *Marguerite* de Rohan, veuve de *Jean* Sire de Beaumanoir, & fille d'*Alain*, VII. du nom, Vicomte de Rohan, & de Leon, & de *Jeanne* de Rostrenan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, 1. *Béatrix*, Comtesse de Porhoet, &c. mariée à *Alain*, VIII. du nom, Vicomte de Rohan, &c. morte en 1448; & 2. *Marguerite* de Clisson, alliée en janvier 1387, à *Jean* de Châtillon, dit *de Bretagne*, I. du nom, Comte de Penthiévre, morte en 1441. * Froissard & Enguerran de Monstrelet, *Chron.* Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* Le Féron & Godefroy, *Offic. de la Couronne.* Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Mezeray. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CLISTHÉNE, fils d'*Aristonyme*, Tyran de Sicyone, dans le Peloponnese. Il defendit qu'on récitât les vers d'Homere, parce qu'ils étoient trop estimez dans Argos: Ce fut aussi lui qui renversa le monument que l'on avoit consacré à la memoire d'Adraste, Roi de Sicyone. Il commanda l'armée qui fut levée par un décret des Amphyctions pour marcher contre les Habitans de Cirrha, qui avoient commis des Sacrileges contre Apollon. Il proposa sa fille pour prix dans les Jeux Olympiques, & promit de la donner à celui qu'il en jugeroit digne. Megacles Athenien eut l'avantage sur tous les autres, & emmena son épouse à Athénes. On ne sait pas precisement en quel tems il vivoit: il y a apparence que c'étoit vers la LVIII Olympiade, & environ 548 ans avant JESUS-CHRIST. * Hérodote, *Erato* ou *l.* 6. Pausanias, *in Phocicis* ou *l.* 10.

CLISTHÉNE, Athenien, grand-pere de *Periclès*, inventa le premier le bau de l'Ostracisme, par lequel on pouvoit chasser un Citoyen, à cause de sa trop grande puissance, de peur qu'il ne se fit Tyran de sa patrie. Il étoit de la famille des Alcmeonides, & ce fut lui qui fit chasser d'Athénes Hippias, fils de Pisistrate, la seconde année de la LXVII Olympiade, 510 ans avant J.C. Ainsi la tyrannie fut abolie, & la Republique rétablie. * Herodote, *Terpsichore*, ou *l.* 5. Ciceron, *in Bruto*. Pausanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2. Plutarque, *in Aristide & Pericle*, &c.

* CLITAGORE, femme Thessalienne, qui étoit Poëte, & dont parle le Scholiaste d'Aristophane dans la Comedie des Guêpes. * Hofmanni *Lexic.* Univ.

CLITARQUE, Auteur Grec, vivoit vers la CXII Olympiade, & environ 330 ans avant JESUS-CHRIST. Il fut témoin des conquêtes d'Alexandre *le Grand*, dont il écrivit l'Histoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce, *l.* 6. Plutarque le cite aussi dans la Vie d'Alexandre *le Grand*. Quintilien juge du caractére de cet Auteur en la maniére suivante, *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur*. * Diodore, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 14. *ch.* 11. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 10.

CLITE, fille de *Mérope*, & femme de *Cyzique*, aimoit tant son mari, qu'elle ne put se résoudre de lui survivre, & s'étrangla elle même de desespoir, aprés sa mort. * Apollonius, *l.* 1. Orphée, *dans ses Argonautes*.

CLITEMNESTRE. *Voyez* CLYTEMNESTRE.

CLITES, Nation de la Cilicie, sujette d'Archelaüs, se retira sur le Mont-Taurus, pour éviter de payer le tribut aux Romains; mais M. Trebellius, Lieutenant de Vitellius, Gouverneur de Syrie, les y força, en tua une partie, & con-

& contraignit les autres de se rendre, l'an 36 de Jesus-Christ. Ces peuples, s'étant deja revoltez contre leur Roi, l'an 17 de Jesus-Christ, & remuérent encora sous l'Empire de Claude; mais Antiochus, Roi de Comagéne, prit leur Chef, & les dissipa. * Tacite, *Annal. l. 6. ch. 41. & l. 12. ch. 54.*

CLITIE. *Voyez* CLYTIE.

CLITODE'ME, est au témoignage de Pausanias le plus ancien de ceux qui ont écrit l'Histoire d'Athenes. On peut voir dans cet Auteur ce qu'il en raporte. Hesychius le cite sur un article plus considérable. L'Auteur de l'Etymologique, & Michel Apostolius se servant aussi de cet Ouvrage. * Vossius, *Historiens Grecs*.

CLITOMAQUE (*Clitomachus*) Philosophe, natif de Carthage, vivoit sous la CLX Olympiade, vers l'an 140 avant Jesus-Christ. On le nommoit *Asdrubal*, dans le langage de son pays. A l'âge de 40 ans, il passa à Athénes, & fut Disciple de Carneade, qui prit soin de l'instruire lui-même. Il y reüssit si bien, que Clitomaque lui succéda, & expliqua ses sentimens dans plusieurs Ouvrages. Il composa plus de quatre cens volumes. On dit qu'il avoit une parfaite connoissance des opinions de trois differentes Sectes, des Academiciens, des Peripateticiens, & des Stoiciens. Diogéne Laerce a écrit sa Vie. Il est different d'un autre Clitomaque Thurien, Disciple d'Euclide. * Diogéne Laerce.

CLITOMAQUE, Athléte célebre, étoit de Thébes, & fils d'Hermocrate. Il fut fameux en son tems par les prix qu'il remporta aux different Jeux & combats de la Grece. Il remporta le prix aux Jeux Isthmiques, & le même jour il fut encore vainqueur au Pugilat & au Pancrace. Ce dernier étoit une lutte composée, que les Grecs appelloient ἀγκυλοπάλη, & où l'on faisoit effort de tout son corps. Clitomaque fut couronné trois fois à Delphes pour avoir eu l'avantage à ce combat du Pancrace. Aux Jeux Olympiques il fut le second qui, aprés Theagene de Thase, eut en un même jour le prix du Pugilat & du Pancrace. Pausanias raporte encore plusieurs autres victoires semblables que ce fameux Athléte remporta. On trouve une Epigramme à sa louange dans l'Anthologie, *l. 4.* Elien, dans ses *Diverses Histoires*, loue son amour pour la pudeur, & dit qu'il avoit un très grand soin de détourner la vue de dessus tout objet qui pouvoit blesser l'honnêteté, & que si dans un repas on disoit la moindre parole qui pût la blesser, il se retiroit aussi-tot. * Pausanias, dans le premier livre des *Eliaques*, ou *l. 6.* Elien, *Varia Historia, l. 3. ch. 30.* Paulmier, *dans ses Observations sur les Eliaques de Pausanias*.

CLITOMNE, fleuve que l'on appelle aujourd'hui il *Clitunno*, dans la Toscane, & dans le Territoire de *Montefiascone*. Les anciens Auteurs disent que son eau avoit cette proprieté, que les bœufs qui en buvoient devenoient blancs. * Virgile, *Georg. l. 2. v. 146.* Pline, *l. 2. ch. 13.* où on lit ordinairement: *In Falisco Clitumni amnis aqua pota candidos boves facit*, mais dans l'edition du P. Hardouin *in usum Delphini*, on ne trouve point le nom de *Clitumnus*. Suétone, *dans la Vie de Caligula, ch. 43.* Juvénal, *Sat. 12. v. 13.*

† Pour ce qui regarde ce fleuve, c'est à dire pour ses veines d'eau que quelques-uns des Auteurs ont decrites pour celles de *Campello*, croyant que c'est par méprise ce que d'autres ont dit touchant les veines de *Pissignano*, il faut savoir que ce n'a pas ete une faute, puisque les veines de Campello qui sont les plus grandes, & entrent dans le même lit du Clitomne sont différentes, & éloignées de plus d'un demi mille de celles du *Temple* qui sont proprement du Clitomne. Celles-ci ont leur source au dessous du même Temple, & en un même endroit a trois bouches dont l'une produit de l'eau tres-exquise, l'autre de l'eau capable de faire du mal aux estomacs les plus forts, quoiqu'on en bût en peu de quantité, & la troisiéme de l'eau assez chaude, ce qui est une chose très-surprenante. Tout ceci se peut rancontrer dans l'ouvrage intitulé *de fluminibus Italia*, ou l'avertit, parceque le même M. Ostentut dans l'annotation Geographique hésite là-dessus à cause de la distance des veines de Campello de celles du Temple. Les anciens Romains gardoient en ces endroits les bœufs pour les faire blanchir avec l'eau de la dite Riviere. Ils y tenoient le Fore appellé *Boarium* où il y a aujourd'hui le Village du même nom, & le célébre Monastére qui étoit autres fois aux Benedictins, & apartient maintenant aux Olivetains, loin de Trevi environ un mille, & quelque chose de plus, où l'on trouve toujours plusieurs têtes de Bœuf. Il est parlé de ce Fore par plus d'un Auteur dans les Histoires Olivetaines. *Lancellotti Hist. Oliv. Chap. 39. Tondi Olivet. fol. 113. Jacobil. Cron. Chap. 51. Orofe Poësies MSS.*

Non procul hinc villa est, qua dicta Boaria prisco
Nomine, quod Tauros magnis albare triumphis
Consueuit &c.

On ne fait aprés si dans la Terre de Trevi on ait continué le même Fore, c'est à dire le marché de Bœufs que l'on fait de huit en huit jours, à l'occasion de ce Fore des anciens Romains, ce marché se célebrant avec tant de distinction, qu'il n'est point d'androit dans l'Umbrie, ou l'on apporte une si grande quantité de Bœufs, comme à Trevi. Les vendeurs y confluent de tous les côtez de la Province de l'Umbria, de la Marche, e du Regne, & ils sont achetez par tous les marchands de Rome, & tous les autres etrangers. Un si grand marché qui est l'unique rareté de Trevi, n'est pourtant pas estimé à Rome, où l'on fait passer les Bœufs sous le nom de Bœufs de Perouse. Lalli fait mention de ce marché, quoiqu'il ne côte pas au juste la quantité de Bœufs. *Poësies nov. fol. 73.* & Orofe *Poësies MSS. an. 1528. in Bibliotecha Barberina fol. 132. & seq.*

Dans les Collines du Territoire de Trevi, loin de cette Terre environ un mille, & demi, près du village appellé le *Castellaccio*, & de deux fontaines, l'une au dessous de l'autre il y avoit le Temple de Janus qu'on a depuit dedié à S. Jean, & qui pour cela se nommoit l'Eglise de S. Jean de Dianut, & même de Jenut dans les anciennes ecritures. Cette Eglise fut démolie pour bâtir la Couvent des Peres Capucins. On voit jusqu'à present la tête de cette Idole dans un coin de la maison de M. Luzi, & l'on en voit aussi d'autres en plusieurs endroits de Trevi, de même que quelques vestiges de Temple nommé ci-dessous dans l'endroit des fontaines du *Castellaccio*.

A peu de pas de Trevi, dans les biens du College Lucarini il y a une grande Citerne, où il fort goutte à goutte une eau d'excellente qualité, & si legere, qu'au jugement des médecins elle est aussi bonne que celle de Nocere pour la guérison des malades, qui s'en servent de tems à autre. Hors de la Porte neuve il y a le Temple magnifique, & le monastére des Chanoines de S. Jean de Latran appellé *delle Lagrime*, à cause des larmes de sang que la S. Vierge versa de son image qui étoit le, le 5. aout 1485. On y vit de grands prodiges, & miracles depuit ce jour là, & dans les années suivantes; même tous les Auteurs se méprirent sur le temt de ce miracle, qui n'est pas autre que celui qu'on a dit ci-dessus.

Il y a dans le Territoire de Trevi plusieurs villages, & Châteaux, qu'il n'est pas nécessaire de nommer distinctement, puisqu'ils n'ont rien de trop considérable, si ce n'est le Château de S. Jean, lequel appartenant à Trevi, & occupé par les Spoletins, fit verser tant de sang, & dépenser tant d'argent aux premiers depuis le Pontificat de Jules II., n'ayent été jamais decidé à qui il appartienne.

Dans la Terre de Trevi on voit jusqu'à present l'endroit, où étoit le Temple de la Deesse *Trivia*, c'est à dire joint aux anciennes murailles de la Citadelle, ou Château qu'il fut; car en dedans, & au milieu de la Terre, qu'on a depuit aggrandi, on voit encore la grandeur de l'ancien Château par les vieilles murailles bâties à trois rangs d'Escarpe, toutes de pierre quarrée, dont la porte qui est toujours sur pie s'appelle le Portique du *Mustarcia*. Le vestige de ce Temple se voit dans la maison de M. Zambardi, car on y lit à l'entrée d'une vieille chambre: *Olim Triviæ Templum*, & derriere le dite chambre on y remarque le pavé bâti d'une matiére si forte qu'à peine peut-on le rompre avec le ciseau, comme il y a quelques ans que l'eprouvérent certaines gens qui tachoient de creuser la terre pour y trouver des thresors, & il y trouvérent que des os de morte. De cette Deesse en a fait mention *Frederic Frezzi* très-ancien Poete avec quelques vers à propos du nom de Trevi. Il a quelques ans que le *Pagliarini* a réimprimé, & commenté ce poete. Dans la montagne de Castillon du village de Manciano Territoire de Trevi, en s'avançant dans la fente des Rochers on voit une espéce de petite porte qui s'appelle *Du Thresor*, où l'on prétend que qui est assez hardi d'entrer, reçoive de bons coups de bâton, comme il arrive à des certaines gens il il y a peu d'années.

CLITONYME, Historiographe, composa une Histoire d'Isabe, & une autre Sybaris, que Plutarque a citées dans ses petits Paralléles. Ses Tragiques ne furent apparemment que divers petits Traitez sur des sujets vulgaires. Le même Plutarque en cite le troisiéme livre, & en raporte des fables assez mal imaginées touchant Orphée. * Vossius, *Historiens Grecs*.

CLITOPHON, de Rhodes, Auteur célébre, décrivit l'Histoire ou la Géographie de plusieurs pays. Plutarque cite le dixiéme livre de la Description des Indes, & Stobée fait aussi mention de cet Ouvrage. Une Description de l'Italie, & une autre des Gaules, dont les mêmes Auteurs ont parlé, etoient plus intéressantes pour nous; mais tous ces Ouvrages sont perdus, ainsi qu'un autre où il décrivoit la fondation de plusieurs villes. On ne sera pas fâché d'apprendre, que cet Ecrivain en parlant de Lyon, dit que son nom étoit composé de deux noms Gaulois, *lugum*, qui signifioit *corbeau*, & *dunum*, *colline*; parce que lorsqu'on jetta les fondemens de cette ville, on vit paroître un grand nombre de corbeaux sur la hauteur où elle fut batie. * Vossius, *Historiens Grecs*.

CLITOR, Roi d'Arcadie, succeda à son pére *Azan* avec *Aleus* son cousin germain, fils d'Alphidas, frére d'Azan, & tint sa Cour dans Lycosure. Il fit bâtir le ville nommée *Clitore*, où il y avoit une fontaine qui faisoit haïr le vin, & dont Ovide parle, *Métam. l. 15. v. 322.* Il mourut sans enfans. * Pausanias, *in Arcadicis*, ou *l. 8.*

CLITORE, ville, *Voyez* l'article precedent.

CLITORIS, étoit, selon la fable, la fille d'un Myrmidon, si belle, que Jupiter en devint amoureux, mais si petite, que ce Dieu fut obligé de se transformer en fourmi, pour pouvoir jouir de ses amours. * Arnobe, *l. 4. p. 145.*

CLITUNNO. *Voyez* CLITOMNE.

CLITUS, etoit frére d'*Hellanice*, qui avoit été nourrice d'Alexandre *le Grand*. Après avoir porté les armes sous Philippe, il fut le compagnon des victoires d'Alexandre, & eut même la gloire de lui sauver la vie, à la bataille du Granique, la troisiéme année de la CXI Olympiade, & 334 avant Jesus-Christ, & de couper la main à un certain Rhosacès, qui avoit la hache levée pour tuer le Roi. Alexandre l'aimoit beaucoup, & lui confia même le Gouvernement d'une des plus importantes provinces de son Empire. Le jour qui precedoit celui qu'il en devoit aller prendre possession, le Roi le convia à souper. Clitus ayant un peu plus bu que de coutume, méprisa les actions d'Alexandre, en comparaison de celles de Philippe, pére de ce Prince. Ce qui fâcha si fort Alexandre, qu'il tua lui même Clitus, l'an 429 avant Jesus-Christ: violence dont il temoigna depuis un déplaisir inconcevable. * Quinte-Curce, *l. 4. & 8.* Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre, &c.*

CLITUS, de Milet, Disciple d'Aristote, a écrit une Histoire de sa patrie. Il vivoit sous la CXVI Olympiade, & vers l'an 316 avant Jesus-Christ, & en même tems qu'un autre Clitus, Capitaine de Cassander, qui fut défait par Antigonus. * Diodore de Sicile, *l. 18.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 1. ch. 10.*

CLITUS, fut auteur d'une sédition excitée à Tibériade, du temt de la guerre que Tite Vaspasien fit aux Juifs. Flave Josephe voulant le punir, ordonna à un de ses Gardes de lui couper les mains, & ce Garde n'ayant osé le faire, Josephe se mit en état de le punir lui-même. Clitus voyant qu'il ne pouvoit eviter la punition, le pria de lui laisser du moins une main, il le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupâs une. Aussi-tôt ces séditieux tira son epée, & se coupa la main gauche. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 44.*

CLIVIO (Martin) Religieux Anglois de l'Ordre de S. Benoît. On ne sait pas precisément en quel siecle il a vécu; mais seulement, qu'il a écrit des Homélies & quelques autres Ouvrages. * Pitseus, *de Script. Angl.*

CLO.

*CLOACINE, certaine Déesse dont Tatius Roi des Sabins trouve la statue dans un cloaque; & comme on ignoroit son nom, on l'appelle Cloacine de l'endroit où elle avoit été trouvée. * Minutius Felix.

CLOAQUE, égout ou fossé souterrains dans laquelle se déchargent les immondices d'une ville. Tarquin *le Superbe* acheva le grand Cloaque de Rome, qu'avoit commencé l'*Ancien* Tarquin, & qui aboutissoit au pont des Senateurs & se déchargeoit dans le Tibre. Son canal etoit fort spacieux, & pour le faire, il fallut percer des montagnes & voûter plusieurs endroits de la ville. Il étoit bâti de pierres de taille en arcade, si bien liées & cimentées, que le cours continuel des eaux & des immondices n'y firent aucun dommage en l'espace de 1500 cent ans. On fit encore dans la ville, d'autres Cloaques qui se rendoient dans le grand. M. Caton & Fulvius Flaccus Censeurs en firent construire un sur le Mont-Aventin. Il y avoit des Officiers établis pour avoir soin de ces ouvrages, & pour les faire reparer. On les appelloit *Curatores Cloacarum Urbis*.

*CLOBARD (Pierre) de Schoondyk, habile dans les Langues Greque & Latine, a traduit de Grec en Latin les trois Olynthiennes de Demosthene. Il fait dans sa préface le paralléle de Demosthene & de Cicéron. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p. 730.*

*CLOCENTO, anciennement *Numistro*, étoit une petite ville des Bruttiens: maintenant c'est un village de la Calabre Citerieure, située entre Cosenza & Nicastro, à trois lieues de la Mer de Toscane. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLOCHE. On attribue communément l'usage des Cloches des eglises à saint Paulin de Nole, d'où on prétend qu'elles ont été appellées *Campana*, du nom de la province, & *Nola*, du nom de la ville. Mais long tems avant ce tems-là Quintilien fait mention des Cloches sous le même nom, & il est certain que l'usage des Clochettes & des Cloches est beaucoup plus ancien. Chez les Hébreux le Grand Prêtre avoit des sonnettes d'or au bas de sa tunique, pour avertir le peuple lorsqu'il entroit dans le Sanctuaire. On dit que les Rois de Perse avoient le bord de leurs robbes orné comme celui du Grand Prêtre des Juifs, de pommes de grenade, & de sonnettes d'or. Les Dames Arabes qui sont près de la personne du Roi, qui le servent & le divertissent, ont des grelots d'or aux jambes, au cou & au coude, & lorsqu'elles dansent, le mouvement de ces sonnettes fait une harmonie fort agreable. Les Princesses Arabes portent aux jambes de gros anneaux d'or creux, que l'on remplit de petits caillous, qui sonnent comme des grelots lorsqu'elles marchent, & qui avertissent que la Maitresse du logis passe, afin que les domestiques se tiennent dans le respect, & que les Etrangers se retirent pour ne pas voir la personne qui passe. Le Prêtre de Proserpine chez les Athéniens, sonnoit une Cloche, pour appellar le peuple au sacrifice. Les Perses, les Grecs & les Romains se sont servis de Cloches, pour appeller le peuple en diverses occasions. Les Prêtres de Cybele s'en servoient dans leurs mysteres: on pendoit même de toute antiquité des sonnettes au cou des mulets & des autres ani-

animaux. Les Mendians en avoient, pour exciter les passans à leur donner l'aumône. Enfin on les employoit à divers usages: mais on ne voit pas que l'on s'en soit servi dans l'église pour appeller le peuple, avant le tems de saint Paulin, qui le premier établit cet usage à Nole. Il a passé depuis dans la plupart des églises d'Occident; mais il étoit rare chez les Grecs, qui se servent d'un certain instrument de bois qu'ils appellent *Symandre*, qui n'est autre chose qu'un ais fort étroit & long de quatorze piez, sur lequel on frappe avec deux petits maillets de bois. Il y a eu néanmoins autrefois des Cloches dans quelques églises des Grecs, comme il paroît par George Pachymére & par Michel Psellus; mais, après la prise de Constantinople, l'usage des Cloches fut défendu par les Turcs. Il y en a néanmoins en quelques endroits éloignez des Turcs, comme au Mont Athos; & Dandini, *dans son Voyage du Mont-Liban*, assure que les églises des Grecs avoient des Cloches avant que les Grecs fussent sous la domination des Turcs.

Ce que le peuple appelle batême, & qu'on doit appeller bénédiction des Cloches, est une cérémonie ecclésiastique que l'on fait sur les Cloches. On les lave dehors & dedans avec plusieurs bénédictions & priéres, & on leur impose un nom. On croit que cette coutume de bénir les Cloches fut introduite sous le Pape Jean XIII, en 972; mais elle doit être plus ancienne que le dixiéme siécle, puisqu'Alcuin, qui vivoit sous Charlemagne, en parle comme d'une chose qui étoit en usage, & qu'il en est fait mention dans quelques monumens du huitiéme & du neuviéme siécle. Mathieu Paris dit qu'autrefois il étoit défendu de sonner les Cloches, pendant le tems de deuil; d'où vient qu'on ne les sonne point le jour du Vendredi Saint. * Megius, *de Tintinnabulis*. Leo Allatius, *de Templis Græcorum*, & autres Auteurs.

CLOCHER, ville. *Voyez* CLOGHER.

CLODEBERT, Prince François, étoit fils du Roi *Chilpéric* I, & de *Frédegonde*. Il promettoit beaucoup, lorsqu'il mourut de dysenterie à l'âge de 15 ans. Ce fut en 580. Il est enterré dans l'église de saint Crespin & Crespinien de Soissons. Fortunat Evêque de Poitiers fit son Epitaphe, *l. 9. Carm.* 4.

CLODE'MIR. *Cherchez* CLODOMIR.

* CLODH (Fréderic de) Gouverneur de Nuis, servit d'abord en France dans les troupes envoyées au secours des Huguenots. Il s'attacha ensuite au Comte de Meurs, sous lequel il fut Colonel. Ce Comte s'étant emparé de Nuis par stratagême, il lui en donna le Gouvernement. Ce nouveau Gouverneur incommoda fort les ennemis, & lorsque l'année suivante il se vit assiégé par les Espagnols, il fit plusieurs sorties avantageuses, & les chassa souvent jusques dans leur camp. La ville de Nuis ayant conclu avec les ennemis une suspension d'armes, pendant laquelle on devoit entrer en traité, il arriva qu'une partie de la Bourgeoisie se mit à tirer de la ville. Le Gouverneur dit que cela s'étoit fait à son insçu & pendant qu'il dormoit; mais cette hostilité inattendue irrita tellement les Assiégeans, qu'ils donnérent assaut à la ville avec tant de furie, que malgré la vigoureuse résistance de Clodh, elle fut prise & traitée avec la derniére cruauté. On s'assura d'abord de la personne du Gouverneur auquel on donna un Jésuite pour le préparer à la mort dans un quart d'heure; mais comme il ne voulut pas entendre parler de la Religion Romaine, on l'étrangla sur le champ, & on pendit à la fenêtre un Ministre & quelques autres Réformez pour les faire servir de spectacle au peuple. On fit sortir de la ville sous une escorte la femme de Clodh & ses enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *de Bello Belg.*

CLODION, dit *le Chevelu*, second Roi de France, suivant l'opinion vulgaire, succéda environ l'an 428, à Pharamond; mais celui-ci n'est point connu dans nôtre Histoire; & ainsi on pourroit croire que Clodion auroit commencé à régner dès l'an 414. Grégoire de Tours lui donne le nom de *Chlogio*, Sidonius Apollinaris le nomme *Cloio*, & Prosper l'appelle *Clodion*. On le surnomma, dit-on, *Chevelu*, parce qu'il portoit de longs cheveux, & qu'il fit une loi touchant les longues chevelures, qu'il n'étoit permis de porter qu'aux personnes libres, ou aux Princes du sang Royal. D'autres disent que tous les Francs portoient les cheveux longs par devant, & courts par derriére, & que ce Prince les laissa tous croître également: ce qui lui fit donner le nom de *Chevelu*. L'Auteur du premier Epitome publié sous le nom de Grégoire de Tours qui n'en est pas l'Auteur, Sigebert & Aimoin disent que Clodion étoit fils de Pharamond; mais Grégoire de Tours dans le second livre de l'Histoire des François se contente de marquer qu'il fut Roi des François, sans marquer qui furent ses parens. Yves de Chartres, *dans sa Chronique*, lui donne pour pére Didion, fils de Pharamond. Ainsi on ne peut rien établir de certain à cet égard. Clodion passa le Rhin environ l'an 431, pour faire une irruption dans les Gaules; mais il fut chassé par Aëtius. Grégoire de Tours, qui l'appelle *très noble & très vaillant*, dit qu'il faisoit son séjour au château nommé Dispargum sur les confins de la Thuringe. Quelques-uns prétendent que Dispargum est Duisbourg, dans le Duché de Cléves; mais il n'y a pas d'apparence, puisque Clodion avoit passé le Rhin, & que Duisbourg est de l'autre côté. Il semble que ce soit Hensberg dans le Duché de Juliers, sur la riviére de Worms, qui sépare le diocése de Liége de celui de Cologne; & cette opinion est d'autant plus probable, que dans le second Epitome attribué à Grégoire de Tours, ce château est appellé *Heinsbarg*, & non pas *Dispargum*; & que par la Thuringe, il y a lieu d'entendre le pays des Tongres, où est maintenant le diocése de Liége. Vendelin soutient assez hardiment que ce Dispargum est Diestborch en Brabant, près de Faren, parce que ce lieu est très agréable & très propre pour la résidence d'un Prince. Quoi qu'il en soit, Clodion passa dans la forêt charbonniére en Hainaut, & se rendit maître de Cambray, de Tournay, & de quelques autres places voisines. En 440, il poussa ses conquêtes dans l'Artois, & fut défait par Aëtius. Peu après, reprenant courage, il se rendit maître de l'Artois, s'avança jusqu'à la Somme, où il prit la ville d'Amiens, & laissa son Royaume à Mérouée, qui, selon quelques-uns, étoit son fils, ou selon d'autres, son parent, & Tuteur des deux Princes Clodebaud & Clodomir, que Clodion avoit eus de sa femme N.... fille du Roi de Thuringe. Il mourut vers l'an 451, après un régne de plus de trente sept ans. *Voyez* la Remarque après Mérouée. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Prosper, *Chron.* Mézeray, *Hist. de France*.

CLODIUS (Publius) Senateur Romain, issu de la famille des *Clodius*. Il étoit fort vicieux & on l'accusa d'avoir commis inceste avec ses trois soeurs. L'an de Rome 693, il se glissa, habillé en femme, dans une assemblée religieuse où il n'étoit permis qu'aux femmes d'entrer. L'assemblée se tint dans la maison de Jules César qui étoit grand Pontife. Clodius fut découvert & l'on ne manqua pas d'attribuer cette démarche à une secrette intelligence entre lui & *Pompeia*, pour lors femme de César, qui s'en sépara d'abord après cette action. Comme César employoit utilement Clodius dans ses brigues, il ne voulut pas le choquer ouvertement & publia qu'il ne croyoit pas que le soupçon que le public avoit jetté sur son épouse, fût fondé, mais qu'il la répudioit, parce que la femme de César ne devoit pas même être suspecte. Comme le Sénat de Rome vouloit qu'une pareille profanation fût punie selon la rigueur des loix, l'on fit pour cet effet des recherches fort exactes. Mais Clodius, de son côté, avoit pris de bonnes précautions. Le soir même où il fut découvert dans l'assemblée des femmes, il sçut se faire relâcher par mille promesses qu'il fit aux servantes, & dans la nuit il sortit de la ville & arriva avant le jour à *Interamne*, où il avoit un ami nommé *C. Cassinius Scolla*, qu'il pria d'insinuer aux Bourgeois d'Interamne qu'il y étoit arrivé le soir auparavant. Scolla devoit outre cela, lorsqu'il en seroit requis comme témoin, déposer la même chose à Rome. Clodius fut donc accusé; les femmes qui l'avoient vu & les servantes qui l'avoient saisi dans l'assemblée célébrée à l'honneur de *Cybèle*, deposérent contre lui, mais il leur opposa le témoignage des Interamnates & particuliérement celui de C. Cassinius Scolla, par lequel il prouva que ce soir-là il ne pouvoit pas avoir été dans Rome. Mais Cicéron déclara que Clodius le même soir, peu avant le coucher du Soleil, avoit été le voir dans sa maison, qu'ainsi il n'avoit pas pu arriver en même tems à Interamne & lui faire visite. Cneius Pompeius, M. Crassus & César lui-même, quoique l'affaire le touchât de bien près, firent tous leurs efforts pour sauver Clodius, parce qu'on s'apperçut qu'une partie du Sénat, en châtiant Clodius, vouloit mettre un frein à la licence des jeunes Patriciens de Rome. Enfin Clodius fut déclaré innocent dans cette affaire, & depuis ce tems là il ne respira que vengeance contre Cicéron, dont auparavant il avoit été le bon ami. Dans la vue de hâter sa vengeance il se fit adopter par un certain *Fonteius*, homme *plébéien*, afin que perdant par là sa qualité de Patricien il pût arriver à la charge de Tribun du peuple. Les désordres & les violences sans nombre que Clodius exerça dans Rome pendant son Tribunat lui attirérent enfin ce qu'il avoit mérité depuis long-tems. T. Annius Milon le rencontra dans la *Voye Appienne*, près de la ville de *Bovilles*. Ils en vinrent aux mains, & Clodius blessé se fit porter à une campagne qu'il avoit dans le voisinage. Milon craignant que Clodius de retour à Rome n'excitât une trop grande tempête contre celui qui l'avoit blessé, résolut de le tuer; il courut donc à sa maison de campagne, en tira Clodius & le fit assommer. La suite du procès qu'on intenta à Milon se trouve dans Cicéron, qui plaida en faveur de Milon. * Cicéron, *pro Domo & de Harusp. Resp. & Dans ses Epîtres*. Asconius Pedianus, sur l'Oraison *pro Milone*. Dion Cassius. Plutarque, *dans la Vie de Cicéron*.

CLODIUS LICINIUS, Auteur Latin, qui a écrit une Histoire Romaine, citée par Tite-Live dans le *l. 29*, & par plusieurs autres. Il est différent de CLODIUS SEXTUS, qui a composé en Grec un Ouvrage des Dieux cité par Arnobe, *l. 5. Advers. Nat.* & par Lactance, *l. 1. de Falsa Relig. ch.* 22. Le *Clodius* qui a écrit une Chronique citée par Plutarque, au commencement de la Vie de Numa, & celui que Porphyre cite sur l'abstinence des Pythagoriciens, *l. 1. de Abstinentia*, sont peut-être des Auteurs différens.

CLODOALDE. *Voyez* CLOUAUD.

CLODOMIR, est le nom de quelques Princes ou Ducs fabuleux des anciens Gaulois. Ceux qui, comme Trithéme, ont écrit l'Histoire des anciens Ducs François avant Pharamond, n'en mettent que quatre de ce nom, & nous en avons cinq, citez cy-après, qui se trouvent dans les Auteurs postérieurs. Clodomir I, huitiéme Duc, étoit fils de Basane, & régna 18 ans. Le second, fils d'Anténor II, régna vingt ans, du tems que Scipion assiégeoit Numance. Le troisiéme, fils de Marcomir III, soutint long-tems la guerre contre les Romains & les Gaulois. Son régne fut de douze années. Clodomir IV, fils de Marcomir IV, régna sept ans. Le cinquiéme, fils de Clogeon ou Clodion II, établit le Duché de Franconie; & son frére nommé Genebaud s'opposa généreusement aux Romains. Il régna 18 ans. * Monstrelet, *l. 3. Cosmogr.* Dupleix, *Avant-propos sur l'Histoire de France*, *ch.* 6.

CLODOMIR ou CLODE'MIR, second fils de Clovis & de *Clotilde*, eut en partage Orléans, Bourges, & plusieurs provinces voisines. Peu content de ses Etats, il prétendit encore à celui de Bourgogne, du chef de sa mére, & se servit de ce prétexte, pour faire la guerre à Sigismond. On dit que ce dessein lui fut inspiré par la Reine Clotilde. Il se joignit à ses fréres Thierri, Childebert & Clotaire, & tous ensemble attaquérent si vivement Sigismond & ses fréres nommez Gondemar & Gondebaud, qui possédoient une partie du pays, qu'ils les défirent en 523, & prirent Sigismond prisonnier avec sa femme & ses enfans. Clodomir les envoya à Orléans, & depuis les fit jetter dans un puits, en un village nommé présentement S. Sigismond, ou S. Simon au diocése d'Orléans. Ce fut le premier de may de l'an 523, qu'il se porta à cette violence, malgré tout ce que lui put représenter Avitus, Abbé de S. Mémin, homme de grande réputation pour sa piété. Ensuite il se joignit encore à son frére Thierri, & tous les deux ensemble attaquérent & défirent Gondemar près de Vienne. Clodomir poursuivant la victoire avec trop de chaleur, s'éloigna de ses gens: un parti des ennemis le tua & lui coupa la tête, près de Voiron en Dauphiné l'an 524. Il mourut âgé d'environ 30 ans, & laissa trois fils de sa femme Gontheuque ou Goothieuque (qu'Aimoin appelle Godeuque, & du Tillet, Gondioque) savoir, Thibaud ou Théodebalde, Gontaire ou Gontier, & Clodoalde ou Clouaud. Clotaire son frére épousa sa veuve, & tua deux de ses neveux; & le dernier, que le peuple appelle saint Cloud, fut sauvé par des gens de guerre. * Grégoire de Tours, *l.* 3. Aimoin, *l.* 2. Roricon. Le P. Anselme, &c.

CLODOSINDE ou CLODOSINE, fille de *Sigebert* I, & de *Brunehaud*, fut d'abord accordée avec *Autharis* Roi des Lombards, puis avec *Récarède* Roi des Visigoths en Espagne, & frére de saint Herménegilde, mari d'Ingonde, soeur de cette Princesse. Nous ne savons point le tems de sa mort. * Grégoire de Tours, *l. 9. ch.* 6.

CLODOSINE, CLODOSINDE & CLODOSVINDE, fille de *Clotaire* I, & de la Reine *Ingonde*, fut mariée à *Alboin* premier Roi des Lombards en Italie, où il y a apparence qu'elle ne vécut pas long-tems. Nous avons dans le premier volume des Historiens de France de du Chêne, une lettre que saint Nitier de Tréves, lui écrivit, pour lui persuader de travailler à la conversion de son mari. * Du Chêne, *tome* 1. *p.* 853. Paul Diacre, *l. 1. ch.* 18. *& l. 2. ch.* 15 *&* 16.

CLODOVIX. *Voyez* CLOVIS.

CLOELIUS de Terracine. *Voyez* CE'LIUS.

CLOESEL (Melchior) Cardinal, Evêque de Vienne & de Neustadt en Autriche, étoit de basse extraction, son pere ayant été Boulanger. Il naquit à Vienne en 1553. Il fut reçu par ordre de l'Empereur Rodolphe II, dans le Séminaire des Jésuites, & comme il ne se distingua pas moins par son esprit que par son assiduité, il se d'abord du chemin. Non seulement il fut Professeur en Théologie à Vienne, mais aussi Chancelier de l'Université, Prevôt du Chapitre de saint Etienne, & Doyen de la Faculté de Théologie. Après la mort de Martin Radwiger en 1588, il fut d'abord Administrateur & ensuite Evêque de Neustadt en Autriche. Il eut la commission depuis 1587, d'éloigner tous les Ministres Luthériens des pays Autrichiens, & il en fit sortir un grand nombre. En 1594, il accompagna l'Empereur Rodolphe à la Diéte de Ratisbone, & fut encore la même année Evêque de Vienne, quoique d'autres soutiennent qu'il n'obtint cet Evêché qu'en 1602. L'Empereur Matthias, pour lors Archiduc d'Autriche, en fit son Conseiller & son Chapelain, & voulut presque entiérement dépendre de ses avis, de sorte que Cloesel acquit une très-grande autorité, ce qui fait qu'on l'accuse d'avoir été la cause de la dissension qu'il y eut entre l'Empereur Rodolphe & son frere l'Archiduc. Matthias étant parvenu à l'Empire en 1612, le crédit de Cloesel augmenta considérablement, de sorte qu'à l'intercession de l'Empereur, le Pape Paul V le créa Cardinal, sans cependant lui assigner un titre. Il reçut le chapeau d'une maniére solemnelle à Prague le 29 juillet, 1613. En 1617, il assista au couronnement, lorsque l'Archiduc Ferdinand fut couronné Roi de Hongrie, & dans la même année il suivit l'Empereur à Dresde. En 1618, il se trouva au traité de paix entre la République de Vénise & le Roi Ferdinand, & en procura la conclusion au grand chagrin des Espagnols, qui auroient vu volontiers durer plus long-tems cette guerre, afin de se faire plus aisément jour en Italie. C'est par cette raison que les Vénitiens firent tous leurs efforts à la Cour Impériale pour perdre le Cardinal, ce qui leur fut d'autant plus aisé, que le Roi Ferdinand & l'Archiduc Maximilien dépendoient des conseils d'Espagne, & qu'ils avoient, outre cela, des raisons particuliéres pour vouloir du mal à Cloesel; car il avoit fait tous ses efforts pour soutenir l'autorité impériale, & avoit fort déconseillé, du tems de Matthias, la cession des Couronnes de Hongrie & de Bohéme à Ferdinand. On accusa donc Cloesel de favoriser les Hérétiques; de

de chercher à mettre la division dans la Maison d'Autriche ; de vendre les charges, & de quelques autres crimes. La conduite qu'il avoit tenue envers les Protestans en Bohéme, & dans tous les pays héréditaires, retiroit trop clairement le premier chef des accusations portées contre lui. Bref l'Empereur ne se laissa point porter à donner la démission à son Cardinal. Ses ennemis voyant cela résolurent de le faire enlever de force, & effectuérent leur projet, voici comment. Lorsque le 20 juillet 1618, on appella le Cardinal pour assister au Conseil dans l'appartement de l'Archiduc, où le Roi & l'Ambassadeur d'Espagne se trouvérent, les Comtes *Dampier* & *Colalto* se tinrent dans l'antichambre prêts à partir, & Seyfried Christophle, Baron de Breuner, conduisit le Cardinal dans un autre appartement, où il lui annonça, au nom de la Maison d'Autriche, qu'à l'avenir il seroit déposé du maniement des affaires de l'Empire ; après cela, malgré toutes les protestations qu'il fit, il fut obligé de quitter son habit de Cardinal, & d'entrer dans un carosse fermé qui le transporta dans le Tyrol, où l'Archiduc Léopold le mit en prison. L'Empereur se chagrina & s'irrita fort, lorsque le Roi Ferdinand & l'Archiduc lui annoncérent cette expédition, mais il fut obligé d'en demeurer là, & le Cardinal de Dietrichestein ne contribua pas peu à appaiser l'Empereur. Le Pape fut aussi très-mécontent du procédé tenu contre le Cardinal. Quoique du côté de la Maison d'Autriche on fit semblant de soumettre la décision de cette affaire à la volonté du saint Siege, Paul V ne put jamais obtenir l'élargissement de Cloesel. Grégoire XV, son successeur, fit tant qu'en 1622, on envoya le Cardinal à Rome, où il fut, pendant quelque tems, au Château-Saint-Ange. Mais lorsqu'on vint à la recherche des accusations qu'on intentoit contre Cloesel, il fut démontrer son innocence avec tant de force, que les Cardinaux deputez prononcérent son absolution ; & le Pape le créa, outre cela, Cardinal Prêtre du titre de *sainte Marie de la paix*. Grégoire XV étant mort avant le départ de Cloesel, il fut dans le Conclave & aida à élire en 1622, Urbain VIII, qui aussi dans la suite, le trouva innocent, & lui permit de retourner à Vienne dans son Evêché ; ce qu'il exécuta en janvier 1627, avec le consentement de l'Empereur Ferdinand II. L'Université & le Clergé le reçurent avec beaucoup de soumission. On dit que depuis ce tems-là il fut bien auprès de l'Empereur Ferdinand, qui profita de ses avis dans des affaires importantes. Il y en a qui disent que ce fut le Cardinal Cloesel qui conseilla à l'Empereur de se défaire du Duc de Fridland, ou de mettre au moins des bornes à sa puissance. Il mourut le huitiéme septembre 1630, à Neustadt en Autriche, âgé de 77 ans. Il fut cependant enterré à Vienne. * Schadæus, *in Continuat. Sleidani*. Nani, *Hist. de la Républ. de Venise, tome* 1. *l.* 4. Vassor, *Hist. du régne de Louis XIII. tome* 3. *l.* 12. Ludolphe *Schaubühne, anno* 1618. *p.* 666. & *ad annum* 1623. *p.* 132. Freherus, *Theatr. p.* 69.

CLOGHER, en Latin *Clocoria*, petite ville episcopale d'Irlande, suffragante de l'Archevêché d'Armagh, dans le Comté de Tyrone, dans l'Ultonie. Elle est située sur la riviére appellée *Blackwater*, c'est à dire, *eau noire*, à 15 milles vers l'orient du Lac Earne, & à 25 milles d'Armagh, vers l'occident. * *Diction. Anglois*.

* CLOIS, petite ville de France dans le Blaisois, selon les uns, & dans la Beauce, selon d'autres. Elle est sur le Loir, au nord de Blois, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

CLOITRE, est un lieu dans les monastéres, clos & environné de portiques ou galeries, qui font ordinairement un quarré, au milieu duquel est un preau, ou jardin à fleurs. Mais par le nom de Cloitre on entend le plus souvent la maison entiére. Ces sortes de lieux sont destinez aux personnes de l'un & de l'autre sexe, qui renoncent au tumulte du monde pour embrasser la vie solitaire. La plupart des Cloitres ont été autrefois, non seulement des maisons de pieté, mais aussi des Ecoles où l'on enseignoit les Langues & les Arts Liberaux. C'est pour cette raison qu'Oswald, Roi d'Angleterre, comme nous l'apprenons de Beda, *Hist. l.* 3. *ch.* 3, donna plusieurs terres & possessions pour la construction des Cloitres, afin que la jeunesse y pût être bien élevée. Le Pape saint Grégoire *le Grand* en fit bâtir plusieurs au même pays, pour déraciner le Pelagianisme, selon Balée, *Centurie* 13. Ce même Auteur ajoûte, *Centurie* 14, que Médulphe, dit *le Philosophe* qui étoit Ecossois, établit dans le Cloitre de Malmesbury, une Ecole pour les Langues Gréque & Latine, & pour les Arts Libéraux. C'est pour la même fin que les Cloitres de Saint-Denys en France, de Saint-Gal en Suisse, & une infinité d'autres ont été fondez en divers endroits. Pour favoriser cette institution, on attribua aux Cloitres de grands revenus, & de très-beaux privileges, & entre autres celui de servir d'asyle à ceux qui craignoient la rigueur de la justice. Anciennement les Souverains ne croyoient point qu'il y eût de prisons plus assurées que les Cloitres. Les Empereurs Grecs avoient accoutumé d'y enfermer leurs enfans rebelles, & ceux de leurs Sujets qui leur donnoient quelque soupçon de revolte. Louis *le Débonnaire* fut enfermé dans un Cloître par ses propres fils ; & l'Histoire nous fournit une infinité d'exemples d'autres Princes reclus, ou pour un tems, ou quelquefois pour toute leur vie. Il y a un grand nombre d'Auteurs, qui ont écrit de l'origine des Cloitres, de leurs régles & de leurs privileges. * *Voyez* ce qu'en dit du Cange, & les Auteurs qu'il cite dans son *Glossarium Latinitatis*.

CLOMMEL. *Voyez* CLONMEL.

CLON, ville. *Voyez* CLONEY.

CLONDIC, Roi des Gaulois qui étoient allez en Macedoine pour servir dans l'armée de Persée, se voyant abusé par les vaines promesses d'un Prince qui savoit mieux garder son argent que ses Etats, se retira avec ses troupes après avoir ravagé la Thrace. * Tite-Live, *l.* 44. *num.* 26.

CLONEFORT. *Voyez* CLONFORT.

CLONEY ou CLON, *Clona*, ville d'Irlande, dans la Mommonie & dans le Comté de Cork, avec Evêché suffragant de Cashel. Elle est située à trois ou quatre lieues de la mer, dans le midi de l'Irlande, à l'est-sud-est de Corck dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au sud-sud-ouest de *Lismore*, à la même distance à peu près. La ville est petite, mais assez jolie & bien peuplée. * Sanson. Baudrand.

CLONFORT, CLONFERT, CLONEFORT & CLONEFART, ville d'Irlande dans la Connacie est du Comté de Galloway, avec Evêché suffragant de Toam. Elle est située sur la riviére de Shannon : ce qui contribue à la rendre assez marchande. * Sanson. Baudrand.

* CLONISH, bourg de l'Ultonie, en Irlande, dans le Comté de Monaghan. Il est vers les confins du Comté de Fermanah. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1479.

CLONMEL ou CLOMMEL, bourg ou ville d'Irlande avec marché, dans le Comté de Tipperari, situé sur la riviére de Shure ou de Sewer à 80 milles de Dublin, vers le midi. Cette ville est assez forte, passablement jolie & riche. Elle se défendit vigoureusement contre Cromwel, qui y perdit bien du monde. * *Diction. Anglois*.

CLOPINEL, autrement dit *Jean de Meun*, vivoit vers l'an 1300, sous le régne de Philippe *le Bel*. Il étoit natif de Meun sur la Loire, dont il porta le nom, & l'on dit qu'il fut surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il étoit Docteur en Théologie, à ce que quelques uns prétendent, & outre cela grand Orateur, Philosophe & Mathematicien. Il composa divers Ouvrages, & traduisit de Latin en François les livres de la Consolation de la Philosophie de Boece, les Epitres d'Abailard, &c. Il dédia à Philippe *le Bel* sa Traduction de Boece, & dans la dédicace il fait mention des Ouvrages qu'il avoit deja traduits ou composez. *A ta Royale Majesté*, dit-il, *très-Noble Prince, par la grace de Dieu Roi des François, Philippe le quart, je Jean de Meung, qui jadis au Roman de la Rose, puisque jalousie et mis en prison Bel-accueil, enseigné la maniére du Castel prendre, & de la Rose cueillir, & translaté de Latin en François le livre de Vegece de Chevalerie, & le livre des Merveilles de Hirlande, & le livre des Epitres de Pierre Abeillard & Heloïse sa femme, & le livre de Aelred de spirituelle amitié, envoye ores Boece de consolation, que j'ai translaté en François, jaçois ce que entendes bien Latin*, &c. Jean de Meun continua aussi le Roman de la Rose, composé par Guillaume de Loris, qui passoit pour un des meilleurs Poetes François du XIII siecle. La passion que de Loris avoit pour une Dame, lui fit entreprendre la composition du fameux Roman de la Rose, où il semble qu'il ait voulu imiter les livres d'Ovide touchant l'Art d'aimer, & qu'il en ait voulu étendre les pernicieuses maximes, sous prétexte d'y vouloir mêler un peu de Philosophie Morale. La mort ayant empêché cet Auteur de continuer son Roman, Jean de Meun, ou Clopinel, se chargea 40 ans après la mort de Guillaume, de la commission de poursuivre ce Roman, & d'y mettre la derniére main, & il fit voir qu'il savoit aussi bien que de Loris, la théorie de cet Art dangereux. Gerson & quelques autres ont fait une censure du Roman de la Rose ; mais cela n'a pas empêché que Jean de Montreuil, Prevot de l'Isle, quoiqu'ami de Gerson, n'en ait pris la défense, & n'ait exhorté à la prendre contre tous ceux qui condamneroient ce Roman qu'il appelle (on ignore sur quel fondement) un Ouvrage profond & digne de toujours vivre, *Opus profundum & Memoria percelebre*. Fauchet prétend que Loris & Clopinel sont les plus renommez d'entre nos Poetes anciens, & que ce Roman fut si bien reçu dans le Royaume, qu'il ne fut pas possible de le decréditer par des Sermons. Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale en Normandie, Prevôt & Chanoine de Lauzanne, pour contrecarrer ce livre, composa le Champion des dames ; & même Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, fit un Traité Latin plus important & plus solide contre ce Roman, & contre l'amour déréglé de la créature. Tout cela n'a point empêché qu'on n'ait imprimé dans la suite le Roman de la Rose, & qu'on n'en ait fait même plusieurs éditions dans lesquelles on a changé les expressions les moins intelligibles. Ce même Roman de la Rose fut mis en prose par Jean Mouliner, Chanoine de Valenciennes qui fleurissoit vers l'an 1480, & imprimé à Paris l'an 1521. Il e mit ces quatre vers à la tête de son Ouvrage.

> *C'est le Roman de la Rose*
> *Moralisé clair & net,*
> *Translaté de vers en prose*
> *Par vôtre humble Mouliner.*

Clément Marot changea plusieurs termes dans le Roman de la Rose pour le rendre plus intelligible. Pasquier, dans ses recherches & dans ses lettres, blâme la delicatesse de Marot. *Il n'y a homme docte entre nous*, dit Pasquier, *qui ne lise les Ecrits de Maître Alain Chartier .... & qui n'embrasse le Romant de la Rose ; lequel à la mienne volonté que par une bigarrure de langage vieux & nouveaux, Clément Marot n'eût voulu habiller à la moderne Françoise.* Voici le commencement de ce fameux Roman, tel qu'il se trouve dans un manuscrit de la Bibliotheque d'Oxford, par où on pourra juger du génie & du stile de Guillaume Loris qui n'a fait qu'environ la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

> Ci commence le Romans de la rose
> Où l'art d'amours est toute enclose.
>
> *Maintes gens dient que en songes*
> *Na se fables non & mensonges*
> *Mais l'en puet tels songes songier*
> *Qui ne sont mie mensongier*
> *Ains sont aprés bien apparant*
> *Si en puis bien traire a garant*
> *I. Auctour qui ot non Macrobes*
> *Qui ne tint pas songes a lobes*
> *Ainsois escript la vision*
> *Qu'il vint au Roi Cyprion.*
> *Quiconques cuide ne qui die*
> *Q'soit foleur ou musardie*
> *De croire que songes auiegnent*
> *Qui ce voudra pour fol me tiegnet*
> *Car endroit moi ai-je fiance*
> *Q'songe soit segnefiance*
> *Des biens aux gens ou des ennuis*
> *Que li plusieurs songent de nuit*
> *Maintes choses couvertement*
> *Q'l'en voit puis apertement*
> *Le vintesiesme an de mon aage*
> *Ou point qu'amours prend paage*
> *Des jones gens couchie m'estoie*
> *Une nuit si com je soloie*
> *Et me dormoie mout formant*
> *Si vi 1. songe en mon dormant*
> *Qui mout fut bel & mout me plut, &c.*

Clopinel qui dans ce Roman avoit extrémement maltraité les Dames, sur tout par ces deux vers,

> *Toutes estes, serés, ou fûtes,*
> *De faict, ou de volonté putes,*

courut le risque d'en être étrillé devant les Seigneurs de la Cour, mais il fit tomber les verges des mains des plus zélées, en demandant en grace que la plus lésée frapât la premiére. Il se moqua de ses confréres dans son testament. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât dans leur Eglise, & il leur avoit légué un coffre avec tout ce qui etoit dedans, à condition qu'il ne leur seroit remis entre les mains, qu'après qu'on l'auroit inhumé. A peine la céremonie fut-elle achevée que les Jacobins allérent chercher ce coffre, & ils n'y trouvérent que des feuilles d'ardoise, dont il se servoit apparemment pour tracer des figures de Mathematique. Cela les mit dans une si furieuse colere, qu'ils deterrérent son corps, mais la Cour du Parlement en ayant été avertie, ordonna qu'il fût honorablement enterré dans le Cloitre du Couvent, malgré toutes les oppositions des Moines. On prétend que tout cela n'est qu'un conte fait à plaisir. Pasquier préfére les Auteurs du Roman de la Rose à tous les Poetes d'Italie, & le Pére Bouhours dans les Entretiens d'*Ariste & d'Eugéne*, dit que *la Langue Françoise doit ses premieres beautez à Jean de Meun, surnommé le Pére & l'Inventeur de l'Eloquence Françoise.* * Fauchet, *des Anciens Poetes François, in quarto, p.* 589. & *suiv.* Jean Gerson, *tome* 4. *Operum, p.* 922, *in folio*. Papire Masson, Jean Bouchet & La Croix-du-Maine, &c. parlent souvent de Jean de Meun. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poetes, tome* 7. *p.* 40. *ou tome* 4. *partie* 1. *n.* 1221. *p.* 4. *p.* 33. édit. d'Amsterdam, 1725. Oeuvres de saint Evremont de l'édition de Londres, 1709. *tome* 3. *p.* 437.

CLOPPENBURG, petite ville avec un bon château & un Bailliage fort étendu. Ce lieu est dans l'Evêché de Munster, en Westphalie, à la source de la riviére de Soeste, & aux confins du Comté d'Oldembourg. * *Maty, Dict. Geogr.*

CLOTAIRE, I. de ce nom, dit l'*Ancien*, troisiéme fils de CLOVIS I, & de la Reine Clotilde, fut Roi de Soissons en 511, puis après la mort de ses fréres & de ses neveux, il réünit l'Austrasie & tout le Royaume de France. Il fit deux fois la guerre en Bourgogne en 523 & 525, & tua lui même Théobalde & Gontaire, fils de son frére Clodomir Roi d'Orléans, qu'il avoit tirez adroitement d'auprès de sa mére Clotilde, sous prétexte de les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clodoalde, ou Cloud leur frére, ne fut sauvé que par la diligence de son Gouverneur : ce qui irrita tellement Clotaire, qu'il fit tuer tous les Officiers de ces trois Princes. Dans la conquête de la Thuringe l'an 531, il donna secours à son frére Thierri, & se contenta du butin & des captifs. Depuis étant entré en guerre avec son autre frére Childebert, comme leurs armées étoient en presence, un orage les surprit, & les sépara malgré eux. L'on croit que ce fut un effet des priéres de la Reine Clotilde. Les deux fréres s'accordérent, & firent ensemble une course en Espagne dont ils assujettirent une grande partie, l'an 543. Après la mort de Thierri

& de son fils, Clotaire succéda au Royaume d'Austrasie. Il battit près du Weser, l'an 555, les Saxons & les Thuringiens, qui s'étoient revoltez, & désola les païs des uns & des autres. Childebert jaloux de ces prospéritez, fit encore revolter les Saxons; & dans le tems que Clotaire étoit occupé à les remettre dans leur devoir, il débaucha Chramne son fils. Cependant il n'eut pas le plaisir de voir la suite de ses intrigues; car il mourut, laissant Clotaire Souverain de toute la France en 558. Ce Monarque pardonna à son fils; mais l'ayant depuis surpris les armes à la main, il le fit brûler lui & sa famille dans une cabane couverte de chaume. Une si cruelle action fut suivie d'un grand repentir. Un an aprés, Clotaire chassant dans la forêt de Guise, fut surpris d'une fievre ardente, dont il mourut à Compiégne, au mois de décembre de l'an 561, en la 64 année de son âge, & la 51 de son régne. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Saint-Médard de Soissons, qu'il avoit commencé de bâtir. Ce Prince étoit habile, judicieux, vaillant & libéral; mais extrémement cruel & ambitieux. Il avoit voulu prendre la troisiéme partie des revenus de l'Eglise, mais Injuriosus de Tours l'obligea par ses remontrances de retracter cette injuste ordonnance. Il dit en mourant cette parole remarquable, *Hélas! quel pensez vous que soit le Roi du Ciel, qui fait ainsi mourir de si grands Rois sur la terre*. Clotaire eut six femmes. *Voyez* leurs noms & leur postérité à l'article de FRANCE. Ses fils partagerent le Royaume entre eux; *Charibert* fut Roi de Paris; *Gontrand* Roi d'Orleans; *Chilperic* Roi de Soissons; & *Sigebert* Roi d'Austrasie. On ne sait pas de quelle femme il eut cette fille guérie par les priéres de saint Consorts ou Consorce, comme le rapporte l'Auteur de sa Vie, que nous avons dans le premier tome des Historiens de France de du Chêne, *p.* 549 * Grégoire de Tours, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 2. Sigebert, *in Chron.* Procope. Fortunat. Valois. Mézeray. Le pére Anselme, &c. *Voyez* aussi BLITILDE & GONDEBAUD ou GOMBAUD.

☞ Robert Gaguin & du Haillan ont écrit que ce Roi ayant tué Gautier d'Yvetot, le jour du Vendredi saint, dans l'église de Soissons, le Pape Agapet I le voulut excommunier. Ils ajoûtent que ce Roi érigea la Terre d'Yvetot en Royaume. Ce conte n'a aucune vraisemblance, & n'a été avancé que plusieurs siécles aprés la mort de Clotaire, *Voyez* la remarque aprés AGAPET I, & YVETOT.

CLOTAIRE II, surnommé *le Grand* ou *le Jeune*, Roi de France parvint à la Couronne par la mort de son pére CHILPERIC I, en 584, à l'âge de quatre mois, & *Frédegonde* sa mére craignant les artifices de Brunehaud, & la puissance de son fils Childebert, Roi d'Austrasie, pria Gontran Roi de Bourgogne, oncle de Clotaire d'être son protecteur. Ce bon Prince accepta ce titre, & fit batiser Clotaire à Nanterre l'an 591. Aprés la mort de Gontran, Frédegonde maintint son fils contre les efforts de Childebert, sur lequel elle gagna une grande victoire prés de Soissons en 593 ou 594. On dit qu'elle porta le jeune Prince à la tête de l'armée, & que le faisant voir aux troupes, elle les anima par la compassion de son enfance. En 596, se donna la bataille de Leucofao, prés de Moret en Gâtinois, (ou, selon quelques-uns prés de Laon,) où Clotaire vainquit ses deux cousins Théodebert & Theodoric, fils de Childebert, Roi d'Austrasie. Frédegonde mourut peu de tems aprés, & Clotaire recommença la guerre contre ses cousins en 599; mais il fut défait, & contraint de se retirer à Rouen. Depuis en 611, Théodébert & Theodoric prirent les armes l'un contre l'autre, & Théodébert ayant été tué en 612, Theodoric déclara la guerre à Clotaire; mais comme il marchoit pour cette expédition, il mourut en 613. Alors Clotaire fit égorger les quatre enfans de Théodoric, condamna Brunehaud à une cruelle mort, & se rendit maître de toutes les portions de la Monarchie. Dés que Clotaire fut de retour à Paris, il y fit assembler un Concile en 614, dans l'église de saint Pierre, où se trouvérent 79 Prélats, pour régler plusieurs choses touchant la Discipline Ecclesiastique, & le gouvernement de l'Etat. Il s'y tint encore un autre Concile par ses ordres l'année suivante. Ensuite Clotaire dompta les Saxons, tua de sa main leur Duc Bertoald en 617, & ne songea plus qu'à assûrer la paix de l'Etat, en y faisant régner la *justice*, l'abondance & la piété. Il mourut l'an 628, âgé de 45 ans, & fut enterré à Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prez à Paris. Ce Monarque eut trois femmes. La premiére fut *Haldetrude*, que plusieurs ne nomment que sa concubine. C'est celle dont parle l'Auteur Anonyme de la Vie de saint Ouen. Elle fut mére de *Mérouée*, que Brunehaud fit massacrer, lorsqu'il eut été pris, dans le combat donné prés d'Estampes en 603. M. de Valois croit qu'Haldetrude fut mére de DAGOBERT I. Les autres soutiennent que ce fut *Bertrude*, seconde femme de Clotaire, Princesse trés-sage & trés-vertueuse. Elle fut encore mére de *Charibert* Roi d'Aquitaine. *Sichilde* est la troisiéme femme de ce Roi, à qui Florens, Prêtre de l'eglise de Troyes attribue un autre fils dans la Vie de sainte Rusticule dite Marcia, Abbesse de Saint-Césaire d'Arles. Nous avons cette Vie dans le premier tome des Historiens de France de Du Chêne *p.* 565. On croit aussi qu'*Emme*, femme d'*Ebald* fils du Roi de Kent en Angleterre, étoit fille de Clotaire II. * Grégoire de Tours, *l.* 7. 8. *&c.* Aimoin, *l.* 3. & 4. Frédegaire, *ch.* 46. Mézeray. Valois. Le P. Anselme, &c.

CLOTAIRE III, Roi de France & de Bourgogne, succéda à son pére CLOVIS II, en 656. Saint Eloy, Evêque de Noyon son parrain, & la Reine sainte *Batilde* sa mere, gouvernérent pendant sa minorité, avec beaucoup de prudence. Mais Ebroin, Maire du palais, obligea cette vertueuse Princesse à se retirer dans l'Abbaïe de Chelles; & profitant du jeune âge du Roi, se rendit redoutable aux François & aux Etrangers, par ses cruautez, & par ses injustices. Clotaire aprés avoir regné 13 ans & huit mois, mourut sur la fin de juin de l'an 670, âgé de 17 ans, sans avoir laissé de postérité. Depuis l'an 660, il ne régnoit qu'en Bourgogne & en Neustrie, l'Austrasie ayant été donnée à Childeric II, son frere.

☞ Quelques Auteurs ne donnant que quatre ou cinq ans de régne à ce Prince. D'autres assurent qu'il en régna onze, & la Vie de saint Vandrille, Abbé de Fontenelle, en met 14. La premiere opinion a été suivie par le Continuateur de Fredegaire, au supplément de l'Histoire de France de Grégoire de Tours; par l'Auteur des *Gestes des François*: par le Continuateur d'Aimoin; par la Chronique de Moissac; par Sigebert & par grand nombre de Modernes. Il y en a pourtant plusieurs autres qui suivent le dernier sentiment, soutenu par des preuves autentiques, tirées de diverses Chartres de ce tems-là.

CLOTAIRE IV, que quelques uns font fils de THIERRY III, & d'autres de *Dagobert* II, fut proclamé Roi en 717, par Charles *Martel*, qui le voulut opposer à Childeric de Rainfroy. Ce fantôme de Roi mourut environ 17 mois aprés en 719. * Frédegaire. Henschénius. Valois. Le P. Anselme, &c.

CLOTHO ou CLOTHON, l'une des trois Parques, qui filent la vie des hommes, qu'Hésiode dit être filles de Jupiter & de Thémis. Clothon tient la quenouille, & tire le fil. On la représentoit vêtue d'une longue robe de diverses couleurs, portant sur sa tête une couronne enrichie de sept etoiles, & tenant d'une main une quenouille. Lucien met Clothon dans les Enfers avec Caron, & lui fait tenir regitre de tous les Morts, ausquels elle fait passer la barque de Caron: car voici comme il la fait parler à Caron,

CLOTHON. Tu as raison, Caron, „ embarque ton „ monde, & cependant je prendrai mon regitre, & me „ mettant à la descente, je demanderai à chacun son nom, „ sa maison & son village: Mercure aura soin de les ran„ger à mesure qu'ils entreront. Commençons d'abord „ par les petits enfans, qui n'ont rien à me répondre, comme je n'ai rien à leur demander. * *Voyez* PARQUES. Hésiode, *in sa Theogonie*.

CLOTILDE, de Bourgogne, Reine de France, femme de *Clovis*, I. de ce nom, étoit fille de *Chilpéric*, niéce de *Gondebaud*, de *Gondegisile*, & de *Gondemar*, Rois des Bourguignons. Gondebaud, l'aîné de tous, se ligua avec le second vers l'an 490, pour dépouiller les deux autres. Gondemar fut brûlé dans une tour, Chilpéric fut massacré avec ses fils, & sa femme fut jettée dans le Rhône; mais on donna la vie à ses deux filles. Clotilde, qui étoit la plus jeune, étoit élevée chez son oncle Gondebaud, qui ne consentit à son mariage avec Clovis, que par crainte. On dit qu'Aurélius, Seigneur François, en fut le Médiateur, qu'il se déguisa en Mendiant, pour parler à Clotilde, & pour avoir son consentement, & qu'il eut la Comté de Melun pour recompense. Cette sage Princesse, aprés son mariage, parloit continuellement de J. C. à son epoux, qui l'invoqua avec succès, dans la bataille de Tolbiac, & qui reçut ensuite le batême. Aprés la mort de ce Prince en 511, la Reine eut le malheur de voir la guerre s'allumer entre ses enfans, sans les pouvoir accorder. Elle implora souvent le secours du ciel, lequel touché de ses priéres, excita une tempête, qui separa les armées de Childebert & de Theodebert, prêtes d'attaquer Clotaire. Clotilde se retira à Tours, pour y prier sur le sepulchre de saint Martin, & mourut en cette ville l'an 543 ou 548, d'autres disent l'an 555, à l'âge de 70 ans. L'eglise célebre sa Fête le deuxiéme de juin. Aprés sa mort, son corps fut apporté à Paris, & enterré auprés du Roi son époux, dans l'eglise de saint Pierre & de saint Paul, dite aujourd'hui sainte Geneviéve-du-Mont. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. 3. & 4. Sigebert, *in Chron.* Le P. Caussin. M. de Valois. Le P. Anselme.

CLOTILDE, fille de *Clovis* & de sainte *Clotilde*, fut mariée à *Amauri*, Roi des Visigoths en Espagne, l'an 517. Ce Prince Arien tâcha d'abord par ses caresses de lui faire changer de Religion; mais voyant qu'elles étoient inutiles, il employa la violence & les outrages, la faisant couvrir d'ordures, lorsqu'elle sortoit pour aller à l'eglise, & la frappant lui même, jusqu'à lui faire vomir le sang. Clotilde ne pouvant plus souffrir ces indignitez, en avertit Childebert son frére, lequel entrant avec une puissante armée dans les Etats d'Amauri, défit ce Roi hérétique, & délivra sa sœur, qui mourut en revenant en France, l'an 531. Jornandès, Goth de nation, & Isidore Espagnol, racontent diversement la cause & la suite de cette guerre. Il faut consulter Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 10. 21. & 29. Aimoin, *l.* 2. *c.* 8. 9. Le P. Anselme, &c.

CLOTILDE, femme de Thierri I. Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

CLOTTE, CLOTILDE, CROTILDE, ou ROTILDE, femme de *Thierri* I, Roi de France & mére de *Clovis* III, & de CHILDEBERT III, vivoit en 680. Elle fut aussi surnommée DODA, qui veut dire *grasse & potelée*, & c'est ce qui a trompé plusieurs de nos Auteurs, qui se sont imaginez que cette Doda étoit une seconde femme de Thierri. Son tombeau se voit avec celui du Roi son mari, à S. Vaast d'Arras. * Frédegaire. Aimoin. Valois. Mézeray, &c.

CLOTZ ou CLOTZIUS, (Jean) Allemand, Chancelier du Landgrave de Hesse, naquit en 1545. Il étoit de Wetzlar près de Marpurg, & ayant etudié en Allemagne, puis à Paris, à Dole & à Geneve, il retourna dans son païs, où il enseigna assez longtems. Ensuite il fut Conseiller & Chambellan du Landgrave de Hesse, & il mourut le cinquiéme août de l'an 1588, âgé de 43 ans. On lui attribue quelques Traitez de Droit. Il étoit frére de SIGEFROI CLOTZIUS, qui étoit aussi Jurisconsulte, & qui lui succéda dans la charge de Chancelier. Ce dernier eut encore d'autres emplois & mourut le septiéme mars de l'an 1610, âgé de 54 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

CLOUAUD, CLODOALDE, ou S. CLOUD, étoit fils de *Clodomir*, Roi d'Orléans, petit-fils du grand *Clovis* & de sainte *Clotilde*. Il perdit son pére l'an 524, dans une bataille que ce Prince avoit déja gagnée contre les Bourguignons, & fut élevé à Paris auprés de la Reine Clotilde son ayeule, avec Theobalde & Gontaire ses fréres. Clotaire oncle de ces jeunes Princes, les retira sous pretexte de les faire Rois, & massacra lui même Gontaire & Theobalde. Cloud fut enlevé par des Seigneurs de la Cour, qui le cachérent dans un lieu où il ne fût plus parlé de lui. Quand il fut un peu plus grand, il renonça genereusement au Royaume de son pére, se consacra à l'état ecclesiastique, & renonçant entiérement au monde, il alla trouver un saint Solitaire nommé Severin qui vivoit dans une cellule, reclus aux environs de Paris, avec lequel il vécut quelque tems dans les exercices de la vie monastique; mais il se retira peu de tems aprés en Provence, pour mener une vie plus solitaire. N'ayant pu néanmoins demeurer caché en ce païs-là, il revint à Paris, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque Eusebe, prédécesseur de saint Germain. Il fit quelque tems les fonctions de son ministére dans l'Eglise de Paris, & ensuite se retira au village de Nogent sur la riviére, à deux lieues de Paris, où il fit bâtir un Monastére, dans lequel il se renferma avec quelques personnes de piété, & consomma le reste de ses jours dans des œuvres de pénitence. On ne sait point l'année de sa mort qui arriva vers l'an 560. Il fut enterré dans l'Eglise de son monastére, où son corps se conserve encore aujourd'hui. Le village de Nogent a été appellé depuis *Saint-Cloud*, & l'on y voit encore le tombeau du Saint, avec son Epitaphe fort ancienne. Le monastére a été depuis changé en une collégiale. On fait la fête de saint Cloud dans le Martyrologe, le septiéme septembre. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 18. Aimoin, *l.* 2. *ch.* 12. Du Saussay, *Martyrologe des Saints de France, au quatriéme septembre, &c.* M. Baillet, *Vies des Saints, septembre*.

CLOUD (Saint) *Voyez* CLOUAUD.

CLOUD (Saint) en Latin *Clodulphus*, Evêque de Metz fils de saint Arnoul & de *Dode*, avoit été marié, & avoit eu plusieurs enfans de *Marie* ou d'*Almaberte*. Il étoit Ministre d'Etat, lorsqu'il fut obligé à la sollicitation du Clergé & du peuple, de se charger de la conduite de l'église de Metz pendant 40 années. Quelques uns ont dit qu'il etoit depuis été Evêque de Treves en 712. Mais comme il auroit eu alors plus de cent ans, cette translation est chimerique. Il étoit mort dés l'an 696, âgé de 99 ans. Son corps fut enterré auprés de celui de saint Arnoul, où est encore aujourd'hui son chef, la reste de son corps ayant été transporté depuis en 959, au Prieuré de Lay, proche de Nancy. * Meurisse, Evêque de Madaure, *Vies de saint Arnoul & de saint Ouen*. Bollandus. Le Cointe, *Annal. de Fr. Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juin*.

CLOUD, *Clavus*. Sous le Consulat de Cn. Genutius, & de L. Æmilius Mamercus, l'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, la peste continuant toûjours à désoler Rome, contraignit les Romains à recourir à la cérémonie de ficher le cloud: ce qui ne se faisoit auparavant que pour marquer le nombre des années, suivant cette loi ancienne, *Que le grand Prêteur fiche le cloud le troisiéme jour de septembre*. Depuis on tourna cette cérémonie politique en superstition; & l'on fit croire aux simples gens que cette action étoit efficace pour détourner les maux publics, & les arracher pour ainsi dire avec ce cloud. Ce cloud étoit d'airain, & on le fichoit dans la muraille, au derriére de la chapelle de Minerve, au Capitole, à la main droite du temple de Jupiter Capitolin; & pour faire cette cérémonie, on créoit un Dictateur.

CLOUD, (le) *Latus Clavus*, ou *Lati-clavium*, ou *Tunica Clavata*; & *Angustus Clavus*, ou *Angusti Clavium*, saye, ou tunique que portoient les Sénateurs, les Chevaliers Romains, & les Pontifes sur laquelle étoient brochez des boutons à tête de cloud, plus ou moins larges, selon la qualité des personnes & des charges. Ce saye orné ainsi de boutons en forme de têtes de cloud, étoit une marque de distinction. Les Senateurs les portoient larges: aussi les appelloit-on *Lati-clavii*, pour dire *Senateurs*, comme les appelle Suétone *Binos Lati-clavios*, pour dire *deux Senateurs*; & lors qu'on les vouloit dégrader, on leur ôtoit ce saye. Au contraire les Chevaliers portoient cette tunique à boutons plus etroits, & pour cela ils s'appelloient *Angusti-clavii*. Les Senateurs ne ceignoient point cette tunique, qui s'appelloit pour cela *Tunica recta*; au lieu que les Chevaliers la portoient ceinte. Les Prêtres avoient

voient pareillement droit de porter le saye à boutons larges, lorsqu'ils sacrifioient, appellé pour cela *Lati-clavus Sacerdotalis*. Du tems des Empereurs, la tunique à boutons larges, se donnoit comme une marque d'honneur & de distinction aux Gouverneurs des provinces, & à ceux qui avoient bien servi l'Empire, comme l'on fait en France le Cordon-Bleu, ou le Bâton de Maréchal. Ils ne quittoient cet ornement, que dans un tems de deuil ou de quelque calamité publique, pour marquer leur tristesse. * *Antiquitez Grecques & Romaines*. Rosin. Dempster.

CLOVESHAW ou CLOVESHO. *Voyez* CLIFF.

CLOVIO (Jules) Peintre Italien, originaire d'Esclavonie, Elève de Jules Romain, excelloit à peindre en miniature. Après avoir fait quantité d'ouvrages, il mourut à Rome l'an 1578, âgé de 80. ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p.* 112. édit de Trevoux, 1725.

CLOVIS I, CLODOVIX, LUDUVIN ou LOUIS, (car c'est le même nom) naquit vers l'an 467; & en 481, succéda à son pére CHILDERIC. N'étant encore âgé que de 20 ans, il entreprit de former un Royaume, dont il trasmit la possession à ses Descendans. Il fit la guerre à Siagrius, fils de ce Gillon, qui avoit été couronné en la place de son pére, le vainquit & le fit mourir. Clovis emporta Rheims, Soissons, & tout ce qui restoit de places aux Romains dans les Gaules en 485. On remarque que comme c'étoit alors une loi parmi les François, de partager tout le butin entre les gens de guerre, Clovis, quoi qu'idolâtre alors, demanda par grace, qu'on mit à part un vase sacré pris dans une église, pour le rendre à l'Evêque S. Remi, qui le lui avoit demandé. Un Soldat fut assez insolent pour s'y opposer, & donna un coup de hache sur le vase, disant qu'il en vouloit avoir sa part. Le Roi dissimula pour lors; mais un an après, dans une revue générale, il lui fit querelle, sous pretexte que ses armes n'étoient pas en bon état, & lui fendit la tête de sa hache, en disant, *Tu frappas ainsi le vase à Soissons*. En 493, il épousa *Clotilde* fille de *Chilperic*, & niéce de *Gondebaud*, Roi de Bourgogne, & lui promit d'embrasser la Religion Chrétienne. Il ne s'aquitta pourtant de cette promesse, qu'après avoir connu par expérience le pouvoir du vrai Dieu, & la foiblesse des idoles. Les Allemands s'étant liguez en 496, s'avançoient vers le Rhin sur les Terres des Alliez de Clovis, lequel craignant une irruption dans ses Etats, alla à leur rencontre, & leur présenta la bataille à Tolbiac, qu'on croit être Zulpich, ou Zulg, à 16 lieues de Cologne. Au milieu du choc, ses gens furent mis en déroute; la grandeur du péril le fit souvenir d'invoquer le Dieu de sa femme, & il fit vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le batême. Aussi-tôt ses gens revinrent à la charge, les ennemis furent défaits, & il gagna la bataille. Au retour de cette expédition, il fut catéchisé par S. Remi Evêque de Rheims, & par le Prêtre Vaast ou Védaste, depuis Evêque d'Arras, & reçut le batême à Rheims, dans l'église de S. Martin hors les portes, le jour de Noel de l'an 496. Sa sœur Alboflède, & trois mille de ses Soldats furent batisez le même jour, & les autres suivirent bien-tôt un si pieux exemple. Quelques Auteurs ont écrit que le ciel, en faveur de sa conversion, l'honora lui & les Rois de France ses successeurs, de plusieurs graces miraculeuses; que la sainte Ampoulle fut apportée à son batême par une colombe; que l'écu semé de fleurs de lis & l'oriflâme furent déposez par un Ange, entre les mains d'un Hermite dans la solitude de Joyenval; qu'il eut le don de guérir les écrouelles, & qu'il l'éprouva sur Lanicet son favori. Après une action si sainte, Clovis vengea sur Gondebaud, Roi de Bourgogne, le meurtre qu'il avoit commis dans la personne de son propre frére Chilperic, pére de la Reine Clotilde. Ensuite il porta la guerre dans l'Armorique en 503, & se rendit maître de Vannes & du païs voisin. Ayant tourné ses armes contre Alaric, Roi des Goths, qui étoit Arien, il lui donna bataille, & le tua de sa main près de Poitiers l'an 507. Les Députez qu'il avoit envoyez au tombeau de S. Martin, pour consulter ce Saint sur l'événement de la guerre, ouïrent, en entrant dans l'église, qu'on y chantoit le 43 v. du 17 *Pseaume* selon la Vulgate, & du 18 selon l'Hebreu, *Præcinxisti me virtute ad bellum*, où David remercie Dieu de ce qu'il lui avoit assujeti ses ennemis: ce qui passa pour un présage assuré de la victoire. Une biche montra à son armée le gué de la riviére de Vienne débordée. Aujourd'hui on nomme encore ce lieu, *le Pas de Biche*. Cette bataille contre Alaric fut donnée dans la campagne de Vouillé ou Vouglai, près de Civeaux, à cinq lieues de Poitiers. Ensuite Clovis soumit toutes les provinces qui sont au delà du Rhône & de la Loire, savoir, le Poitou, la Saintonge, le Bourdelois, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, & emporta Toulouse & Angoulême en 508, & Cologne l'année suivante. Il tua Ragnacaire ou Raignier Roi de Cambrai, & s'empara de son païs, & de celui du Maine, qui appartenoit à Riquier son frére. Depuis en 510, il fut vaincu près d'Arles par le Comte Ibda. L'Empereur Anastase redoutant la valeur de Clovis, lui envoya de Constantinople une couronne d'or avec un manteau de pourpre, & le pria d'accepter le titre de *Consul* & de *Patrice*. *Voyez* sur ce sujet la remarque que nous avons faite après ANASTASE. Ce Roi envoya cette couronne à Rome; & c'est la même qu'on y nomme encore *le Régne*. Clovis mourut à Paris le 27, ou selon d'autres, le 28 novembre de l'an 511, à l'âge de 45 ans, & fut enterré dans l'église de saint Pierre & saint Paul qu'il avoit commencé de faire bâtir Sainte Geneviève qui lui a donné depuis son nom, y avoit été enterrée la même année. Ce Prince fut illustre par sa valeur, & plus illustre encore par sa conversion, mais blâmable pour les cruautez qu'il exerça sur la fin de son régne, qui fut de 30 ans. Il laissa quatre fils, *Thierry*, *Clodomir*, *Childebert*, & CLOTAIRE. Il eut le premier d'une Maîtresse, & les trois autres de la Reine Clotilde, avec une fille de même nom, & un autre fils nommé *Ingomer*, mort jeune. Le Royaume fut divisé en quatre parties. Childebert fut Roi de Paris, Clodomir, Roi d'Orleans, Clotaire, Roi de Soissons & Thierry, Roi de Metz, ou d'Austrasie. Chacun commandoit souverainement dans l'etendue de ses terres, avec titre de Roi de France. Le Royaume de Paris comprenoit les villes de Paris, de Meaux, de Senlis, de Beauvais, & de tout le païs qui s'étend de là jusqu'à l'Océan, les villes de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, de Coutances, &c. avec les villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & quelques contrées dans l'Aquitaine. Le Royaume d'Orleans renfermoit les villes d'Orléans, de Sens, d'Auxerre, du Mans, d'Angers, avec la Novempopulanie, qui faisoit partie de l'Aquitaine, entre la Garonne & les Pyrénées. Sous le Royaume de Soissons étoient compris le Vermandois, Amiens, & ce qui est au delà de la Somme entre la Meuse & l'Océan, avec une partie de l'Aquitaine. Le Royaume de Metz contenoit la plus grande partie de la Gaule Belgique, appellée depuis *Austrasie*, dont la Capitale étoit Metz; & dans la premiere Aquitaine, l'Auvergne le Rouergue, le Querci, l'Albigeois & Usez. Mais il faut remarquer que les Sujets des quatre Rois ne suivoient, qu'une même loi de sorte que ce n'étoit en effet qu'un même Royaume. La France fut encore divisée en quatre Royaumes par Cherebert, & les autres enfans de Clotaire; mais il y eut quelque changement dans les partages. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Procope. Isidore. Victor. Hincmar. Roricon. Valois. Mézeray. Le P. Anselme. Le Pére Daniel, *Hist. de France*.

CLOVIS, II. du nom, Roi de France fils de DAGOBERT, & de la Reine *Nanthilde*, succéda à son pére dans les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne en 638, n'étant âgé que de quatre ou cinq ans, sous la régence de sa mére & la tutelle des Maires du Palais, qui commençoient de gouverner l'Etat selon leur caprice & leurs intérêts. Quelques Auteurs assûrent que Clovis II fut extrémement débauché. D'autres disent qu'il gouverna sagement son Royaume. Tout au moins fut il très-charitable, car, pour secourir ses Sujets affligez durant une famine universelle, après leur avoir ouvert ses coffres, il leur fit distribuer l'argent, dont son pére Dagobert avoit fait couvrir l'église de saint Denys. Il succéda au Royaume d'Austrasie à son frére Sigebert, en 656, & mourut la même année âgé de 39 ans après en avoir regné 19. De sa femme sainte *Batilde* ou *Baudour*, originaire d'Angleterre, *de gente trasmarina*, il eut *Clotaire* III, *Childéric* II, & THIERRI I. Il fut enterré à Saint-Denys. Il faut considérer comme une fable le voyage de Clovis II en Orient, dont parlent quelques vieilles Chroniques. Ceux qui se sont attachez à blâmer ce Prince, attribuent sa mort précipitée à deux actions plus charitables & plus pieuses que criminelles; l'une d'avoir fait découvrir l'église, ou la chasse de S. Denys, en faveur des pauvres, l'autre d'avoir voulu transporter un bras de ce Saint dans son Oratoire. * Aimoin, *l.* 4. *Chronique de Moissac*. Mézeray, Cordemoy, *Hist. de France*, Le P. Anselme.

CLOVIS III, fils du Roi THIERRI I, régna quatre ans, sous la tutelle de Pepin, dit *Héristel*, Maire du Palais, qui dompta les Suéves & les Saxons rebelles à leur Prince légitime. Il mourut l'an 695, âgé de quatorze ans. Il fut enterré à saint Etienne de Choisi-au-bacq. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 48. Frédegaire. Le P. Anselme. Le Pére Daniel, *Hist. de France*, &c.

CLOVIS, fils du Roi CHILPERIC I, & d'*Audouére* sa première femme, voyant que les fils, que son pére avoit eus de Frédegonde, étoient morts d'une dyssenterie qui alors affligeoit toute la France, & s'assûrant de succéder infailliblement à la Couronne, témoigna quelque ressentiment contre la même Frédegonde, qui avoit persecuté sa mère Audouère. Cette cruelle femme, pour le prevenir, l'accusa devant Chilpéric d'avoir fait mourir ses enfans; & ce pére trop crédule abandonna ce fils unique à la vengeance de sa marâtre, qui le fit egorger, à Noisi près de Chelles, l'an 580. Ce Prince n'avoit alors que vingt-cinq ans. Son corps fut jetté dans la riviére de Marne, où un Pêcheur l'ayant reconnu à sa longue chevelure, le mit dans un tombeau de gazon. Le Roi Gontran son oncle le fit porter dans l'église de S. Vincent, dite maintenant Saint-Germain-des-Prez, où il fut enterré en 585. * Gregoire de Tours, *l.* 5. & 8. Le P. Anselme.

CLOVIS. *Voyez* EBROIN.

CLOUVA ou LOUWA, Oiseau que l'on voit dans la Chine, & en plusieurs autres endroits de l'Inde, & qui est dressé à prendre du poisson. *Voyez* l'article de CINING.

CLU.

CLUAN, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, sur la riviére de Shannon, avec un Evêqué suffragant de l'Archevêché d'Armagh. Depuis l'an 1568, il est uni à l'Evêché de Meath, selon Varrée. * Baudrand.

CLUENTIUS, Romain, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 ans avant-JESUS-CHRIST, fut accusé par sa mére Sosia, d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-pére, & fut défendu par Cicéron. Nous avons encore la belle Oraison qui fut prononcée pour sa défense.

CLUGNY, famille. La famille de *Clugny* originaire d'Autun au Duché de Bourgogne, connue dès le XIV siécle, dans lequel vivoient trois freres, dont deux ont laissé des Descendans. *Hugues de Clugny*, le premier des trois fréres, étoit Citoyen d'Autun, fut un des sept Bourgeois des principales villes de Bourgogne qui s'établirent cautions envers Edouard III, Roi d'Angleterre, de la somme de deux cens mille deniers d'or au mouton, promise par *Philippe* l'Enfant dit *de Rouvre*, dernier Duc de Bourgogne de la première race, pour faire rendre au Duc la ville de Flavigny, par le traité de tréve conclu entre ces deux Princes à Guillon le dixiéme mars 1359. Il avoit épousé *Marie Lombard*, dont il eut deux fils nommez *Guillaume*, & un nommé *Jean*, *dont on parlera dans leur ordre*.

GUILLAUME de Clugny, le second des trois fréres, de la ville d'Autun, Clerc, Licentié ès Loix, fut d'abord Baillif d'Auxois aux gages de cent quarante livres. Il exerça cet office sous le regne de Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiére race; & sous le Roi Jean, qui fut Duc après lui. Il le tenoit encore en 1365 & 1366. Les Comtes de sa recette en cette qualité de Baillif, & de Receveur de l'Auxois pour les années 1364, 1365 & 1366, sont à la Chambre des Comptes de Dijon. Il étoit aussi Conseiller de Jeanne d'Eu, Comtesse d'Etampes & Duchesse d'Athénes, à laquelle il fit la foi & hommage de la terre & de tout ce qu'il tenoit d'elle au fief ès villes, finages & territoires de la Croix de Domecy & de Beurrey-Beugay, le troisiéme septembre 1368. Il fut depuis Baillif de Dijon aux gages de cens quarante francs, & assista en cette qualité au Parlement tenu à Beaune par Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, le huitième décembre après l'octave de S. André 1370. Il fut déclaré exempt de payer le droit du scel de la Chancellerie du Duc, pour tous les acquêts d'héritages par lui faits & à faire, tant qu'il plairoit au Duc, par lettres données à Montbar le 20 octobre 1374; & suivant un compte pour l'année 1376, il reçut de Bourgogne deux cens trente francs, en dédommagemens & recompense des pertes qu'il avoit faites à son service. Il mourut le 22 novembre 1386, & fut enterré dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de Dijon, qui appartenoit alors aux Religieux du Val-des-Choux, où l'on voit encore sa tombe, mais dont l'inscription est effacée en partie.

JEAN de Clugny le troisiéme, étant Citoyen d'Autun, & Licentié ès loix, contracta mariage avec *Guiette de Béze* le troisiéme janvier 1382. Il fut nommé Garde des Sceaux aux contracts de la Chancellerie du Duché de Bourgogne, au siége d'Autun, par lettres du huitiéme août 1400; & le neuviéme decembre 1404, il fut nommé Conseiller Avocat du Duc ès Baillages d'Autun & de Montcenis. Il mourut le septiéme août 1412, & laissa cinq enfans, 1. *Jean* de Clugny, Chanoine d'Autun & de Besune, mort en 1413; 2. GUILLAUME, *dont on parlera dans son ordre*; 3. *Géofroy* de Clugny, Seigneur de Champecuillon, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort en 1493 sans postérité; 4. JEAN de Clugny, *dont on parlera dans son ordre*; & 5. *Alix* de Clugny, mariée à *Claude* de Cordelle, Seigneur de Merveille.

BRANCHE de MENNESSERRE & d'ALONNE.

II. GUILLAUME de Clugny, l'aîné, fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, Seigneur des Terres de Mennesserre & de Moux; dont il fut investi par *Jean*, Duc de Bourgogne, en la ville de Beaune, le 26 novembre 1414, mourut le deuziéme août 1427, & laissa de *Jeanne* d'Otun sa femme, JACQUES qui suit.

III. JACQUES de Clugny, Seigneur de Mennesserre, Ecuyer, Echanson du Duc de Bourgogne en 1469, fut marié à *Adrienne* de Nevers fille naturelle de Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, dont il eut PAUL qui suit.

IV. PAUL de Clugny, Ecuyer, Seigneur de Mennesserre, qui vivoit encore en 1509, laissa de *Barbe* de Sémeur sa femme, 1. 2. 3. *Jean*, *Susanne* & *Anne* de Clugny, tous morts sans alliances.

II. GUILLAUME de Clugny *le Jeune*, second fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, mourut le 17 janvier 1437. Il épousa *Philibert* de Busseuil, Dame d'Alonne, dont il laissa deux fils, 1. 2. *Jacques* & *Damas* qui quittérent le nom de Clugny pour prendre celui de Busseuil, en exécution de la disposition de *Damas* de Busseuil, Ecuyer, Seigneur d'Alonne, leur oncle, du quatriéme juin 1435.

BRANCHE de CONFORGIEN & de MONTHELON.

II. GUILLAUME de Clugny, second fils de *Jean* & de *Guiette* de Béze, Seigneur de Conforgien, fonda une chapelle, dédiée à saint Joseph dans l'église paroissiale de saint Jean l'Evangeliste d'Autun, & mourut le sixiéme mai 1432, laissant de *Guillemette* le Boiteux de Viteaux deux fils, 1. HENRI qui suit; 2. *Géofroy* de Clugny, Maître d'Hôtel de *Philippe* de Hochberg, Prince de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne, mort sans postérité.

III. Henri de Clugny, d'Autun, Seigneur de Conforgien, & de Joursanval ou Jour-sans-Vaut, Clerc, Licentié ès Loix, fut fait Conseiller du Grand-Conseil du Duc de Bourgogne par lettres données à Lille le 19 novembre 1414. Il fut aussi Avocat Fiscal du Duc aux Bailliages d'Autun & de Montcenis; alla au mois de janvier 1420, avec Jean de Toulongeon, Chevalier, Capitaine Général & Maréchal de Bourgogne, à Paray-le-Monial & à Bourbon Lancy, où étoient les Seigneurs de Commarin, de Villers & de Traves, Conseillers & Chambellans du Duc de Bourgogne, & Richard de Chancey, Conseiller & second Président du même Duc pour le fait des abstinences de guerre prises avec le Comte de Richemont & le Comte de Clermont, & autres grandes matières; & de là se rendit avec le même Seigneur de Traves à Moulins en Bourbonnois, auprès des Comtes de Richemont & de Clermont. Il assista aux Parlements de Beaune & de S. Laurent en 1427, & à ceux de 1435, 1438 & 1447, tenus par Philippe le Bon, & il mourut le 31 mars 1452. Il avoit épousé *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, de laquelle il eut 1. Jean de Clugny, Seigneur de Monthelon, qui suit; 2. Ferri de Clugny, Evêque de Tournay, Cardinal, *mentionné cy-après dans un article séparé*; 3. Guillaume de Clugny, Evêque de Poitiers, *aussi mentionné cy-après dans un article séparé*; 4. Hugues de Clugny, *dont il sera parlé ensuite de Jean* de Clugny son frere; 5. *Aglantine* de Clugny, mariée par contract du 16 janvier 1463, à *Louis* de la Baume, Ecuyer, Seigneur de Promenous.

IV. Jean de Clugny, Seigneur de Monthelon, fut Juge des païs & Comté de Charollois, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Bourgogne, & son Avocat Fiscal aux Bailliages d'Autun & de Montcenis. Il alla au mois de mars 1455, en ambassade vers le Roi de France Charles VII, où étoient deja le Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur de Croy. Le Duc de Bourgogne, Philippe *le Bon*, le retint; & l'ordonna par ses lettres du dernier juillet 1456, pour servir en son absence en l'état de Conseiller & Maître des Requêtes auprès du Comte de Charollois son fils, ayant le Gouvernement de ses païs en son absence, pour raison de quoi il prêta serment entre le mains du Chancelier de Bourgogne le 13 août suivant. Il eut ordre, le 24 octobre de la même année, de se rendre à la Cour de France avec Jean de Croi, Seigneur de Chimai, Grand-Baillif de Hainaut, & avec Simon de Lalain, Seigneur de Montigny, Chambellans du duc, pour y traiter avec eux des affaires dont ils étoient chargez. Ce Jean de Clugny mourut avant l'an 1463. Il avoit été marié avec *Huguette* Porteret, de laquelle il laissa postérité, qui s'est éteinte dans le quatorzième siécle.

V. Guillaume de Clugny, fils aîné de *Jean*, & de *Huguette* Porteret, Licentié ès Loix, Seigneur de Monthelon, contracta mariage avec *Françoise* de Messey, le 28 janvier 1473. Le Duc Charles l'avoit nommé pour être un des Maîtres des Requêtes du Parlement qu'il vouloit établir à Malines; mais cet établissement n'ayant point été fait du vivant du Duc, *Guillaume* de Clugny, Evêque de Poitiers son oncle, qui suivit le parti du Roi après la mort du Duc, lui fit avoir un passeport le cinquième janvier 1476, pour le retirer à Autun lieu de sa naissance. Il vivoit encore en 1502, & laissa trois enfans, 1. Louis qui suit; 2. *Guillaume* de Clugny, Chanoine d'Autun, Prieur commendataire de Couches, Licentié en décret, né à Malines & qui avoit été naturalisé par Louis XI, par lettres du 18 novembre 1510; 3. *Marguerite* de Clugny, mariée à *Jean* d'Argueil, Ecuyer, Seigneur de Bard & de Souffey.

VI. Louis de Clugny, fils de *Guillaume*, & de *Françoise* de Messey, Ecuyer, Seigneur de Monthelon & de Rigny, fut marié à *Marie* de Chaugy, de laquelle il eut quatre filles, 1. *Françoise* de Clugny, mariée par contract du 16 août 1528, à *Huguet* de la Rocque, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie de cent lances de Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Grand Ecuyer de France son oncle; 2. *Jeanne* de Clugny, mariée par contract du premier septembre 1531, à *Nicolas* de la Rocque, Ecuyer, Seigneur de Bolacre, frere de Huguet, lesquelles deux filles n'ayant point eu d'enfans, le fief de Clugny qui avoit été concedé à *Jean* de Clugny leur bisayeul en 1456, & pour lui & les siens en droite ligne seulement, fut réüni en 1540, au Monastere de St. Symphorien d'Autun qui le possede encore à present; 3. *Barbe* de Clugny, Religieuse de l'Abbaie de St. Jean le Grand d'Autun; 4. *Jeanne* de Clugny, Religieuse de l'Abbaie de Molaise.

SUITE DE LA BRANCHE de CONFORGIEN.

IV. Hugues de Clugny, dernier fils de Henri de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Jourfanval, & de *Pernette* Coullot, fut Seigneur de Conforgien & des Fours, Conseiller & Ecuyer d'Ecurie du Duc de Bourgogne, fut Capitaine & Garde du Châtel de Rivaut d'Autun le huitième mai 1467, & institué Bailli d'Autun & de Montcenis le 25 mars 1467, avant Pâques. Il fut aussi Lieutenant de Philippe de Savoye, Gouverneur général de Bourgogne, & il avoit épousé *Louise* de Sainte-Croix, qui vivoit veuve de lui le deuxième juillet 1492, & le septième novembre 1514, & qui acheva le fondation d'une chapelle qu'il avoit commencée en l'église collégiale de Saulieu, dont elle laissa le patronage à deux fils qu'elle eut de lui, & qui furent 1. Claude, & 2. Louis de Clugny, qui furent mariez & eurent postérité. Celle de Claude de Clugny se partagea en deux branches, l'une des Seigneurs du Brouillard, de Joursanval, de Villargeaux, &c. & l'autre des Seigneurs de Rency, des Fours, de S. André, &c. Ni l'une ni l'autre ne subsistent plus. La premiere manque en 1653, & la seconde en 1678.

V. Claude de Clugny fils de *Hugues*, & de *Louise* de Ste Croix, Ecuyer, Seigneur de Conforgien & d'Eslours, marié à *Guigonne* de Brazey par contract du 19 janvier 1480, eut deux fils, 1. Jean qui suit; 2. Guy, *dont on parlera dans son ordre*.

VI. Jean de Clugny, fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur d'Estours, du Brouillard, de Souvert, &c. mort le 26 avril 1561, eut cinq enfans de *Melchionne* de Rouvray, 1. *Antoine* de Clugny, Homme d'armes de la Compagnie de M. de Listenois tué en duel en 1570; 2. François qui suit; 3. *Maximilien*, mort sans alliance; 4. *Jeanne* de Clugny, mariée en 1580, à *Philibert* d'Heliot, Seigneur de St. Aubin, de Gamet & de Fussey; 5. *Claudine* de Clugny, mariée 1. à *Louis* de la Touvière, Ecuyer, Seigneur de Servigny & de Beauregard, par contract du 13 mars 1575; 2. à *Jean* de Montpey, Baron de Béoff, de Chastenay, de Toisiat & de Montsay, Capitaine de 50 Chevaux Legers des ordonnances de S. A. R. de Savoye, Gentilhomme ordinaire de sa chambre.

VII. François de Clugny, second fils de *Jean* & de *Melchionne* de Rouvray, Ecuyer, Seigneur du Brouillard, & de St. Aubin, &c. Homme d'armes de la Compagnie de M. de Listenois, épousa *Françoise* de Ferrieres, par contract du 25 juin 1573, & il en eut quatre enfans, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. Maximilien qui suit; 3. *Philiberte* de Clugny, Religieuse en l'Abbaie de Pralon; 4. *Melchionne* de Clugny, mariée à Noble *Jean* de Montet, Seigneur de Lusigny par contract du 22 août 1604.

VIII. Maximilien de Clugny, fils de *François*, & de *Françoise* de Ferrieres, Ecuyer, Baron du Brouillard, Seigneur de Villargeot & de la Maison-Baude, contracta mariage le 18 août 1621 avec *Claude* de Loron, de laquelle il eut deux fils, 1. *Maximilien* de Clugny, Ecuyer, Baron du Brouillard, mort à Châlons en Champagne au mois de decembre 1654, d'une blessure reçue au siege de Ste Menehoud, où il servoit en qualité de Capitaine de Cavalerie; 2. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Villargeot, tué au siége de Roses en 1645: tous deux n'ont point été mariez.

VI. Guy de Clugny, second fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur de Conforgien, fut marié deux fois, 1. avec *Gabrielle* de Bauve qui mourut en 1555, & dont il eut deux fils, 1. Guillaume qui suit; 2. *François* de Clugny, mort en bas âge; 2. à *Charlotte* de St. Belin par contract du deuxième août 1559, de laquelle il eut 3. un fils, David de Clugny, *dont on parlera dans son ordre*.

VII. Guillaume de Clugny, fils de *Guy* & de *Gabrielle* de Bauve sa premiere femme, Chevalier, Seigneur de Conforgien, fit profession de la Religion Réformée, Il commanda le secours envoyé en 1590, par le Roi Henri IV, à la République de Genève, remporta l'année suivante une victoire considérable de Genève, remporta l'année suivante une victoire considérable sur le Duc de Savoye, & se trouva ensuite au siége de Buringes commandé par M. de Sancy. Il vivoit encore en 1612, & avoit été marié, avec *Charlotte* de St. Belien, niéce de sa belle-mere, de laquelle il n'eut qu'une fille *Marie* de Clugny, mariée à *Jean* du Refuge, Comte de Coesme, à qui elle porta la Terre de Conforgien & les autres biens de son pere.

V. Louis de Clugny, second fils de Hugues de Clugny & de *Louise* de Sainte-Croix, frère puîné de *Claude*, eut trois fils, qui formérent autant de branches, la premiére des Seigneurs de Conforgien & de Travoisy, qui est éteinte; la seconde des Seigneurs d'Aisy, de Grignon & de Darsey, qui est finie en 1714 & 1726; & la troisiéme des Seigneurs de Montachon, de Blangy, de Coulombis, de Thénissey, &c. subsistante en l'année 1733, en la personne de François de Clugny, Seigneur de Thenissey, de Coelombié, de Chaudenet, de Darsey, de Gigny-la-Colonne, de l'Epervière, &c. batisé le douzième octobre 1664, qui fut fait Lieutenant au régiment Mestre de camp-Général des Dragons par Brevet de neuvième juin 1686, & ensuite Capitaine au même régiment par commission du 20 août 1688, & qui servit jusqu'en 1696, qu'il remit sa compagnie à un de ses fréres. Il fut marié par contract du douzième janvier 1694, avec *Marie-Anne-Louise* de Popillon, fille de *Jean* de Popillon, Chevalier, Seigneur de Darsinle, de Corcelles, &c. & de *Paule Antoinette* de Hume de Chérisy. De ce mariage sont venus, Charles-Antoine de Clugny, qui suit; 2. *Antoinette*, qui a été mariée le 13 février 1715, avec *Gilbert-Agathange* de Guerin, Chevalier, Baron de Lugeac en Auvergne, Comte de Boeil, Seigneur des Greses, des Roches, de Mersat, de la Tourette, & en partie de la Vaudieu; 3. *Jeanne*, de Clugny, morte Religieuse au monastère de sainte Ursule à Flavigny; & 4. *Célénie-Elisabeth* de Clugny, Religieuse Benédictine à la Vaudieu en Auvergne.

VI. Charles Antoine de Clugny, Chevalier, Seigneur de l'Epervière, de Darsey, de Gigny-la-Colonne, de Lampigny, &c. a été marié par contract du 30 novembre 1722, avec *Marie* de Choiseul, fille de *Jean-Edme* de Choiseul d'Esguilly, Seigneur de Boissières, Montsauge, &c. & de *Marie Catherine* de Beaumont, & en a eu 1. *Charles* de Clugny, né le 30 août 1723, mort en bas âge; 2. *Victor-François*, 3. *Charles*, Chevalier de Malte, reçu de minorité; 4. *François*, 5. *Charles-François*, aussi reçu Chevalier de Malte de minorité; 6. *Marie-Anne*, 7. *Marie-Anne-Françoise* de Clugny; & 8. une troisième fille.

BRANCHE d'ESTOURS.

VII. David de Clugny fils de *Guy*, & de *Charlotte* de St. Belin, sa seconde femme, Ecuyer, Seigneur d'Estours, de Souvert, de Longecourt, de Travoisy, &c. marié à *Philiberte* de Praconté par contract du deuxieme decembre 1604, mort en 1621, eut cinq enfans, 1. Bernard qui suit; 2. *Hernaud* de Clugny, mort sans avoir été marié; 3. *Toussaint* de Clugny, aussi mort sans avoir été marié; 4. *Pierre* de Clugny, mort sans avoir été marié; 5. *Claire* de Clugny mariée en 1659, à *Adrien* de Salins, Ecuyer, Seigneur de Cee.

VIII. Bernard de Clugny, fils aîné de *David* & de *Philiberte* de Praconté, Ecuyer, Seigneur d'Estours, de Rancey, &c. marié en 1625, à *Antoinette* de Verllan, eut deux fils, 1. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Travoisy, qui vivoit encore en 1644; 2. *Edme* de Clugny, Seigneur de St. André, qui vivoit encore en 1658, tout deux morts dans le service, sans postérité.

BRANCHE d'ESTAULES & de PREJOUAM.

II. Jean de Clugny, quatrième fils de *Jean* & de *Guiette* de Beze étoit en bas âge, lors de la mort de son pére & fut sous le gouvernement de *Guillaume* de Clugny, son frére, Seigneur de Conforgien. Il fut marié à *Philippe* ou *Philippes* de la Boutiere. Il étoit mort en 1450, & laissa deux enfans, 1. Pierre de Clugny qui suit; 2. *Marie* de Clugny, mariée à *Philibert* Colas d'Espoisses par contract du troisiéme août 1478.

III. Pierre de Clugny, fils de *Jean* & de *Philippe* de la Boutiere, servit avec les Nobles de Bourgogne dans les armées de Flandre, pendant les dernières années de Charles, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1488, & eut deux enfans de *Marguerite* Obbé sa femme, 1. Jean qui suit; 2. *Barthelemie* de Clugny, mariée par contract du 22 juillet 1511, à *Adrien* de Montagu, Ecuyer.

IV. Jean de Clugny, fils de *Pierre* & de *Marguerite* Obbé, fonda en 1530, la chapelle des de Clugny, dediée à St. Jean Baptiste dans l'Eglise paroissiale de St. Pierre d'Avalon, & eut de *Françoise* Piget sa femme, trois fils, 1. Pierre qui suit; 2. *Lazare* de Clugny, mort dans les Ordres sacrez; 3. *Charles* qui n'a point laissé de postérité.

V. Pierre de Clugny fils de *Jean* & de *Françoise* Piget, Licentié ès Loix, Lieutenant du Baillif d'Auxois en 1536, fut marié à *Denyse* Fils-Jean, par contract du premier août 1538, & il en eut deux fils, 1. George qui suit; 2. *Jérôme* de Clugny, mort en bas âge.

VI. George de Clugny, fils de *Pierre* & de *Denyse* Fils-Jean, Docteur ès Droits, Conseiller du Roi, Juge pour S. M. à Avalon, Seigneur d'Estaules-le-bas, de Prejouam, de Sauvigny, marié à *Jeanne* Martenot par contract du quatrième février 1571, suivit le parti de *Henri* IV, pendant la Ligue, & lui livra la ville d'Avalon au mois de mai 1594. Il mourut le premier mars 1620, & laissa trois enfans, 1. Pierre qui suit; 2. *Anne* de Clugny, mariée par contract du 28 juillet 1600, à *Jacques* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Domecy sur Chores; 3. Jacques qui a fait *la branche de Préjouam*.

VII. Pierre de Clugny fils de *George* & de *Jeanne* Martenot, Lieutenant-Civil ès Bailliage & Chancellerie d'Avalon, Seigneur d'Estaules-le-bas, marié par contract du 19 juin 1603, à *Magdelaine* Canelle de Beroul, mort le premier decembre 1627, laissa quatre enfans, 1. George qui suit; 2. *Jacques* de Clugny, qui se fit Jesuite à Rome en 1619, & mourut le neuvième decembre 1637; 3. *Marie* de Clugny, Ursuline à Vitteaux en 1642; 4. *Jean* de Clugny, pourvu de la Charge de Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, par lettres du 26 janvier 1653, nommé Conseiller d'Etat par autres lettres du onzième avril 1654, mort le 24 decembre 1675, sans avoir eu d'enfans de *Pierrette Gauthier* sa femme.

VIII. George de Clugny, fils de *Pierre*; & de *Magdelaine* Canelle de Beroul, pourvu de l'Office de Lieutenant Civil d'Avalon, après la mort de son pére, par lettres de 16 mars 1628, marié par contract du 16 mars 1630, à *Magdelaine* le Foul de Vassy, mort le huitième fevrier 1681, laisse deux enfans, *Magdelaine* de Clugny, née le huitième mars 1632, morte le 15 avril 1687, sans alliance; 2. Jacques de Clugny qui suit.

IX. Jacques de Clugny, fils de *George*, & de *Magdelaine* le Foul de Vassy, Lieutenant Général de Dijon, marié à *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, par contract du ... decembre 1662, mort le quatrième octobre 1684, laisse trois enfans, 1. Etienne de Clugny qui suit; 2. *Pierrette* de Clugny, née le septième juin 1667, morte le 20 decembre 1687, sans alliance; 3. *Jérôme* de Clugny, Jésuite de la Province de Champagne depuis 1685.

X. Etienne de Clugny, fils de *Jacques*, & de *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, né le 18 mars 1664, à présent Conseiller honoraire au Parlement de Dijon, Baron de Nuis sur-

sur-Armençon, Seigneur de Prasley, de Villiers-les-Haut, de Meteuil, &c. fut marié à *Christine* le Foul de Praslay, par contract du 14 juin 1688. Leurs enfans sont, 1. *Marc-Antoine* de Clugny, né le quatriéme avril 1689, reçu Conseiller-Clerc au Parlement le septiéme juin 1712, Doyen de l'Eglise Collégiale de St Denys de Nuis-sous-Beaune; 2. *Jeanne* de Clugny, née le troisiéme avril 1690, Religieuse Ursuline à Châtillon-sur-Seine, ayant fait sa profession le onziéme mars 1706; 3. *Etienne* de Clugny, né le 18 juillet 1691, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 28 juillet 1716, à la place & par la résignation de son pere par contract du onziéme may 1724, à *Claire-Ode* Gilbert de Voisins, fille de *Pierre* Gilbert de Voisins, Comte de Crapado & de Lohéac, commandant pour le Roi en l'isle de la Guadaloupe, & de *Claire Christine* du Lion, dont il eut un fils; 4. *Jean-Claude* de Clugny, né le 27 janvier 1693, Religieux Profès de l'Abbaïe de Clairvaux le septiéme mars 1712, puis Prieur de Fontenay, & ensuite de Clairvaux, Vicaire Général de l'ordre de Citeaux; 5. *Jean-Baptiste* de Clugny, né le 21 décembre 1695, mort dans la maison de l'Institution à Paris le 20 décembre 1716, 6. *Charles* de Clugny, Jésuite de la Province de Champagne depuis 1714, né le 24 octobre 1697.

BRANCHE de PRE'JOUAM.

VII. Jacques de Clugny, second fils de *George*, & de *Jeanne* Martenot, Ecuyer, Seigneur de Préjouam, Thrésorier de France en Bourgogne & Bresse, né le 25 may 1585, mort le quatriéme decembre 1648, laissa de *Françoise* Fils-Jean, sa femme, qu'il avoit épousée par contract du quatriéme mars 1609, trois enfans, 1. *George* de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Estan-les-le Hert, Thrésorier de France, mort sans postérité en 1652, de *Françoise* Maleselle sa femme; 2. *Magdelaine* de Clugny, mariée à *François* de Sercey, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dijon, Seigneur d'Arconcey-Mercey, &c.; 3. Helie qui suit.

VIII. Helie de Clugny, marié par contract du 25 juillet 1667, à *Marie Anne* l'Allemant, mort en 1688, a laissé un fils, *Helie* de Clugny, né le cinquiéme may 1686, Lieutenant au Régiment de Forès, tué la nuit du deuxiéme au troisiéme août 1709, au siége de Toulon, étant commandé à un détachement de quatre Compagnies de Grenadiers pour détruire une batterie des ennemis.

BRANCHE d'AISY & de COLOMBIER.

I. Louis de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, marié à *Jacqueline* de Drée par contract du dixiéme septembre 1515, eut trois fils, 1. Barthelemi qui suit; 2. *Guiard* de Clugny, mort sans postérité; 3. Michel, *dont on parlera dans son ordre*.

II. Barthelemi de Clugny, fils ainé de *Louis* & de *Jacqueline* de Drée, marié par contract du cinquiéme février 1543, à *Adrienne* de Poucher, laissa Claude qui suit.

III. Claude de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, marié par contract du 15 mars 1581, à *Judith* de Cressy, eut deux fils, 1. Charles qui suit; 2. *Barthélemi* de Clugny, qui fut marié le 21 decembre 1605, à *Louise* Damas, & qui n'a point laissé de postérité.

IV. Charles de Clugny, fils de *Claude* & de *Judith* de Cressy, Ecuyer, Seigneur d'Aisy, des Laumes, de Grignon, &c. marié 1. à *Anne* de la Palu par contract du 28 decembre 1604, dont il n'eut point d'enfans: 2. à *Anne* Voisenet par contract du deuxiéme février 1614, dont il eut trois enfans, 1. Barthelemi qui suit; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darsey mort sans avoir été marié; 3. *Anne* de Clugny, mariée à .... de St Phal, Seigneur de Munois.

V. Barthelemi de Clugny, fils ainé de *Charles*, & d'*Anne* Voisenet, Seigneur d'Aisy, de Grignon, des Laumes, marié à *Magdelaine* de Menou, par contract du 15 février 1649, a laissé deux fils, 1. *Louis* de Clugny, Seigneur de Grignon mort sans postérité en 1724; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darzey, mort en 1726, sans avoir été marié.

BRANCHE de COLOMBIER.

II. Michel de Clugny, troisiéme fils de *Louïs* & de *Jacqueline* de Drée, Seigneur de Montachon, marié par contract du sixiéme octobre 1572, à *Gabrielle* de Colombier, a laissé trois enfans, 1. *Antoine* de Clugny, Chevalier, Seigneur de Colombier, Gouverneur de St Quentin, qui après avoir porté les armes pendant quelques années, fut Aide-de-Camp dans les armées du Roi, Capitaine au Régiment de Piemont, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, fut blessé au siége de St. Antonin en Albigeois, & visité dans sa tente par le Roi Louis XIII, qui le fit Conseiller d'Etat & Gouverneur de St. Quentin, mort en 1644, sans avoir été marié; 2. *Eléonore* de Clugny, mariée par contract de l'an 1602, à *Etienne* Millet, Conseiller au Parlement de Dijon & la Cône; 3. Guy de Clugny qui suit.

III. Guy de Clugny, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-pié, entretenue pour le service du Roi, Commandant à Aigues-mortes en absence du Viguier, marié par contract du 20 janvier 1633, à *Anne* de Conseil, dont il eut deux fils, 1. Antoine qui suit; 2. *François* de Clugny, *dont on fera un article separé*.

IV. Antoine de Clugny, fils ainé de *Guy*, & d'*Anne* de Conseil, Ecuyer, Seigneur de Colombier, de Dracy, &c. a été Page de la Chambre du Roi Louis XIII, lequel en considération des services d'*Antoine* de Clugny son oncle, Gouverneur de St Quentin, qui venoit de decéder, lui donna une pension & la confiscation de quelques héritages situez au fauxbourg de S. Quentin. Il fut marié par contract du 15 août 1663, à *Charlotte* d'Edouard, dont il a laissé plusieurs enfans, 1. François qui suit; 2. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort en 1711; 3. *Charles* de Clugny, aussi Chevalier de Malte, mort en 1727; 4. *N*... de Clugny, Chanoine Régulier de Ste Genevieve, mort avant son pere; & 5. 6. deux filles Ursulines à Flavigny.

V. François de Clugny, fils ainé d'*Antoine* & de *Charlotte* d'Edouard, Ecuyer, Seigneur de Thénissey, de Colombier, &c. a été Capitaine de Dragons. Le 12 janvier 1694, il contracta mariage avec *Anne-Louise* de Popillon, dont il a trois enfans, 1. *Antoinette* de Clugny, mariée à *Gilbert-Agathange* de Guerin, Seigneur de Lugeac; 2. *Antoine* de Clugny, marié par contract du troisiéme novembre 1722, à *Marie* de Choiseuil; 3. une fille Religieuse à *Flavigny*. *Ceci est tiré en partie des Traitez de paix, Comptes des Receveurs, Registres & autres Actes des Archives de la Chambre des Comptes de Dijon*.

Armes de la famille de Clugny, *d'azur à deux clefs d'or adossées & posées en pal, les anneaux en lozange pommettez & entrelassez. Cimier, un casque de face, d'où sort une tête de daim à deux cornes herminées, portant sur la tempe une pomme ronde sur laquelle est un lion assis. Supports, deux daims à têtes contournées, aux ramures herminées*.

Auteurs qui ont parlé de la famille de Clugny. * Barthélemi Chassanée, *Préface de son Commentaire sur la Coutume de Bourgogne, p. 25: & Catalogus Gloriæ Mundi, partie 1.* Le Saulnier, *Autun Chrétien, p. 90.* Munier, *Recherches & Mémoires d'Autun.* Gerson, imprimé à Paris en 1630, *Epître dédicatoire.* Palliot, *Parlement de Bourgogne.* Louvan Geliot, *Grand Armorial de France. Mémoires de* Philippe de Comines, *l. 5. ch. 17.* Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, édit. de 1644. *partie 4. p. 289.* S. Julien de Baleures, édit. de 1580, *p. 328.* Le Président De Thou, *Histor. sui temporis, l. 45. p. 278. Memoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, par le* P. Astier, Benédictin, imprimez à Paris, en 1729. Spon, *Hist. de Genève*, édit. de 1685, *p. 300 & suiv. Memoires du Baron de* Sirot, *tome 1. p. 28 & 29.* De la Monnoye. Frison, *Gallia Purpurata, l. 4. p. 527.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, nouv. édit. *tome 2. p. 1201: tome 3. p. 109, 235, 266, 398: tome 4. p. 463.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.* Jean Cousin, *Hist. de Tournay. Histoire Généalogique de la Maison de France*, troisiéme édit. *tome 1. p. 252.* Coquille, *Libertez de l'Eglise de France.* Le Pére Daniel, *Vie de Louïs XI, tome 2.* Guichenon, *Hist. de Bresse. Généalog. de la Tournière & de Monspey.* Le P. Anselme, *tome 1. p. 124.*

CLUGNY (Ferri de) d'Autun, Evêque de Tournay, Cardinal, Prêtre du titre de S. Vital, second fils de Henri de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Joursanval, Conseiller du Grand-Conseil du Duc de Bourgogne, & de *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, fut Docteur ès Loix & en Decret, Chanoine & Official d'Autun, Conseiller du Grand-Conseil de Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel. Ce Prince le commit pour assister au nom des Gens d'Eglise, à la rédaction de la Coutume du Duché de Bourgogne; mais il n'y put vaquer, parce que le Duc l'envoya en ambassade à Rome vers le Pape Calixte III, avec Géoffroy de Thoisy, Seigneur de Mimeure, & lui fit expédier pour cet effet à Utrecht un passeport & sauf-conduit, le dixiéme août 1456. Depuis, il fut envoyé avec le Duc de Cléves à Mantoue vers le Pape Pie II, pour délibérer des moyens de faire la guerre au Turc, & pour rendre l'obédience au même Pape au nom du Duc son Maître. Il obtint au mois d'avril 1459, des Lettres Apostoliques du Pape Pie II, contenans la ratification & la confirmation du traité d'Arras, & de tout ce qui avoit été fait par le Pape Eugéne, & par ses successeurs, Prédécesseurs de Pie II, lesquelles il envoya à la Chambre des Comptes de Bourgogne, qui lui en donna acte le 21 may suivant. Le Duc de Bourgogne ayant égard à ses bonnes qualitez, & à ce qu'il étoit noble homme, son Sujet, natif de sa ville d'Autun, dont cy-après il pourroit s'aider en ses affaires, en ambassades notables & autrement, & pour les bons & agréables services que déja il lui avoit faits en diverses ambassades & lointains voyages, desirant qu'il fût constitué en dignité de Prélature, & ayant aussi égard à la supplication & requête qui lui en avoit été faite par le Duc de Cléves & par le Comte d'Etampes ses neveux, lui octroya le 26 novembre de l'année 1459, un Brevet pour être promû à l'Evêché d'Autun ou à celui de Mâcon, le premier des deux qui viendroit à vaquer. Ferri de Clugny fut aussi Lieutenant du Chancelier de Bourgogne en la Cour de la Chancellerie de Bourgogne au siége d'Autun, comme il paroît par une commission qu'il décerna en cette qualité aux Moines de Saint-Martin d'Autun, le deuxiéme décembre de la même année 1459. Il fit un traité le huitiéme novembre 1465, avec le Chapitre de l'église cathédrale d'Autun, par lequel il lui fut permis de faire bâtir dans l'église cathédrale une chapelle pour sa sepulture, dans laquelle il fonda plusieurs Messes & Anniversaires. Cette chapelle qu'il fit construire & pour laquelle il donna les ornemens nécessaires, fut nommée *la chapelle dorée*, & est encore appellée ainsi aujourd'hui. Dans le titre de cette fondation, Ferri de Clugny est qualifié Docteur ès Droits, Chanoine & Abbé de Saint-Etienne de l'Estrée en l'église d'Autun, Chanoine & Archidiacre de Fauverney en l'eglise de Besançon, & Official d'Autun. Il étoit, au mois de janvier 1465, le troisiéme des Ambassadeurs qui furent envoyez par le Comte de Charollois vers le Roi Louis XI, en la la ville de Melun. Les deux premiers étoient le Maréchal de Bourgogne & le Baillif de S. Quentin, & le quatriéme, Maître Jean Carondelet. Ferri de Clugny, qui étoit aussi Protonotaire du S. Siege Apostolique, fut encore un des Deputez & commis sur le fait de la paix à Peronne en 1468, & à Senlis en 1473. Il disputa en 1468 le Doyenné de l'église d'Amiens, mais il en fut débouté. La même année, le Chapître de l'eglise cathédrale d'Auxerre, dont il étoit Chanoine, en considération des services qu'il rendoit à leur église, lui accorda le dernier decembre, nonobstant son absence, la jouissance du gros de sa prébende. Il posséda aussi plusieurs Abbaïes en commende, entre autres celle de Saint Denys de Broqueroi, autrement dite de Mons-en-Hainault, Ordre de S. Benoît, diocése de Cambrai, qui lui fut conférée par le Pape Paul II, le 19 décembre 1469, & dont il se démit après l'avoir tenue trois ans & demi; celle de S. Pierre de Flavigny, du même Ordre, diocése d'Autun, qui lui fut accordée par le même Pape en 1470, sous le titre d'Administrateur perpétuel, & qu'il remit au bout de trois ans aux Moines, avec la faculté de s'élire un Abbé; celle de la Ferté-sur-Grône, de l'Ordre de Citeaux, diocése de Chalon-sur-Saône, dont Paul II lui accorda pareillement les Bulles, qui furent fulminées par l'Evêque de Tournay le 16 decembre 1470, & par lesquelles il est qualifié Prevôt de l'église collégiale de S. Barthelemi de Bethune, au Diocése d'Arras, & Protonotaire du S. Siége, & enfin celle de Marchiennes, de l'Ordre de S. Benoît, au diocése d'Arras, de laquelle il se démit en 1478, en retenant dessus une pension annuelle. Il fut aussi Chanoine de Chambrai, & Archidiacre d'Ardennes en l'église de Liege. Le Duc Charles de Bourgogne, du Conseil duquel il étoit Chef en l'absence de son Chancelier, l'institua pour Chancelier de son Ordre de la Toison d'Or, par ses lettres données à Luxembourg en l'assemblée des Chevaliers & Compagnons de cet Ordre, le 15 septembre 1473. Peu après le Pape Sixte IV le nomma à l'Evêché de Tournay du consentement du Roi Louis XI. Il en fut mis en possession le 22 mars 1474, & prêta le serment à l'église de Rheims à cause de cet Evêché, le trentiéme may 1476. Le Duc Charles ayant érigé, en 1474, une Cour ou Parlement à Malines pour les Pays-Bas, & s'en étant fait le Chef, déclara son Chancelier pour en être son Lieutenant, & en son absence l'Evêque de Tournay Ferri de Clugny. Cet établissement finit à la mort du Duc en 1476. Ferri de Clugny, qui, à cause de son Etat de Chef du grand Conseil du Duc en l'absence de son Chancelier, jouissoit d'une pension de mille francs, du prix de trente deux gros le franc monnoye de Flandre, qui étoit assignée sur les deniers de la recette d'Argentier du Duc, obtint par Brevet donné à Namur le 28 août 1475, qu'elle seroit assignée à l'avenir sur le Receveur de Flandre au quartier de Gand. Il fut créé Cardinal du titre de S. Vital, par le Pape Sixte IV, le 15 may 1480, & baptisa au mois de janvier suivant, dans l'église collégiale de sainte Gudule à Bruxelles, Marguerite, fille de Maximilien Archiduc d'Autriche, & de Marie de Bourgogne. Depuis, il alla à Rome pour y recevoir le chapeau. Il y mourut subitement le septiéme octobre 1483, après midi, & fut inhumé dans l'église de sainte Marie du Peuple. * Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté, p. 843.* Robert, *Gall. Christ. p. 214.* Sainte-Marthe, *Gall Christ nouv. édit. tome 3. p. 109. 235. 266. tome 4. p. 463. 933.* Frison, *Gall. Purp. l. 4. p. 527.* Gazey, *Histoire Ecclésiastique des Pays-Bas.* Coquille, *Libertez de l'Eglise de France, p. 5. &c.*

CLUGNY (Guillaume de) Evêque de Poitiers, troisiéme fils de Henri de Clugny, Seigneur de Conforgien, &c. & de *Pernette* Coullot, fut employé, ainsi que le Cardinal de Clugny son frére, par Philippe *le Bon* & par Charles son fils, Ducs de Bourgogne, dans leurs affaires les plus importantes. Il fut Licentié ès loix, & il étoit en 1454, Chanoine & Archidiacre d'Avalon; & en 1458, Conseiller & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc. Il fut aussi Protonotaire du S. Siége Apostolique, & en 1465, après la bataille de Montlehéry, le Comte de Charollois l'envoya en Angleterre pour conclurre une ligue contre la France. Pendant son séjour en Angleterre, le Comte ayant perdu Isabelle de Bourbon sa seconde femme, ce fut lui qui fit les premiéres propositions du mariage du Comte avec Marguerite, sœur du Roi Edouard IV. Il fut établi par commission du 13 janvier 1468, Thrésorier général pour recevoir les Aides, deniers des restes, & parties extraordinaires, & déclaré en même-tems l'un des Commis sur le fait des Domaines & Finances du Duc. En 1470, il fut fait Administrateur perpétuel de l'Eglise & Evêché de Terouanne, sur les revenus duquel il assigna deux cens livres de pension, de quarante gros monnoye de Flandre la livre, à Guillaume de Clugny, Seigneur de Menthelon son neveu, par Brevet du septiéme septembre de la même année. Il est qualifié par le contract de mariage de son

même

même neveu du 20 janvier 1473, Protonotaire du S. Siége Apostolique & Doyen d'Autun ; & dans un autre acte du 29 octobre 1474, Conseiller du Duc, & premier Maître des Requêtes en ordonnance de son Hôtel, &c. Après la mort du Duc Charles, il fut en grand danger de sa vie, ayant été arrêté à Gand par les Gantois, avec Guillaume Hugonet, Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur d'Imbercourt, ausquels ces peuples firent trancher la tête. Depuis, le Roi Louis XI l'attira à son service, & le fit d'abord son Conseiller, & Chef de son Conseil en l'absence du Chancelier ; qualité qu'il lui donne dans un passeport accordé pour son neveu le en juin 1478. Ensuite il fut fait Chanoine de saint Gatien & de S. Martin de Tours, Connétable ou Abbé de l'abbaïe de Bourgueil en Vallée, diocèse d'Angers, & enfin Evêque de Poitiers, ayant été élu à la recommandation du Roi au lieu & place de Jean Du Belley, mort le troisiéme septembre 1479. Il fut envoyé le troisiéme janvier suivant avec Jacques de Beaumont, Seigneur de Bercoire, Chambellan du Roi & Lieutenant-de-roi en Poitou, Anjou & Saintonge, pour traiter au nom du Roi avec Jean de Brosse, Comte de Penthievre, & Nicole de Bretagne sa femme, de la cession de leurs droits & prétentions sur le Duché de Bretagne contre le Duc François II. Il fut ensuite chargé avec Jean d'Oriolle, Chancelier de France, de traiter avec Jean Allardal, Evêque de Marseille, Ambassadeur de René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, touchant la vente que ce Prince fit au Roi Louïs XI, de l'hommage de Châtel-sur-Mozelle, le 15 avril 1480. Après la mort du Roi de Sicile, il fut envoyé avec Guillaume Picard, Baillif de Rouen, pour se mettre au nom du Roi, en possession du Duché de Bar ; mais d'autres affaires ne leur permettant pas de rester plus long-tems dans cette province, ils en laisserent le gouvernement à Louis Du Pont, Capitaine de cent lances armées, & aux Seigneurs de Bosredon & de Livron, par leurs lettres données à Bar le 14 août 1480. Guillaume de Clugny mourut à Tours peu de tems après dans la même année 1480. Du Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, dit que sa trop grande colère lui causa la mort, & que ce fut pour quelques paroles que lui dit le Roi, dont il conçut un si grand déplaisir qu'il en mourut la nuit suivante. Il ajoûte que cet accident fut fort funeste, parce qu'il étoit homme docte & pieux & bon Ecclésiastique. Suivant le même Auteur, il avoit un grand pouvoir sur l'esprit du Roi, & avoit eu la Garde de son petit-scel : c'est ce qui a pu donner occasion à quelques-uns de le mettre au nombre des Chanceliers de France. * Sainte Marthe, *Gallia Christiana, nouv. édit. tome 2. p.* 1201. *Histoire de France du* P. Daniel, *regne de Louis XI, &c.*

CLUGNY (François de) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, s'est rendu recommandable dans le XVII siécle par sa vie exemplaire & édifiante, & par un grand nombre d'Ouvrages de dévotion qu'il a donnez au public. Il eut pour pére GUY de Clugny, Seigneur de Coulombié, Lieutenant-de-roi au Gouvernement d'Aigues-mortes en Languedoc, & pour mére *Anne* de Conseil, fille de *François* de Conseil, Seigneur de la Condamine, laquelle étant restée veuve, après avoir été quelque tems Dame d'honneur d'Anne-Marie Martinozzi, Princesse de Conti, quitta le monde & alla se rendre Sœur Converse dans le couvent des Carmélites de Beaune, où elle mourut dans la pratique des vertus Chrétiennes. François de Clugny son fils, qui étoit né à Aigues-mortes le quatriéme septembre 1637, entra dans l'Oratoire à Paris à l'âge de quatorze ans ; & après avoir enseigné en divers Colléges de cette Congrégation, il fut envoyé à Dijon en 1655, où il passa le reste de ses jours dans l'exercice des travaux Apostoliques. Il y fit de grands fruits soit par ses Catéchismes publics, soit par la direction pour laquelle il avoit un talent particulier & qui lui attiroit la confiance d'un grand nombre de personnes. Malgré son humilité il fut obligé d'accepter pour trois années la Supériorité de la Maison de Dijon, mais on ne put jamais le faire consentir à la garder plus long-tems. Il assista en qualité de Député de l'Evêque de Langres, à la publication d'un avertissement Pastoral du Clergé de France à ceux de la Religion Réformée, qui fut faite par ordre du Roi dans leur temple à Is-sur-Tille, le 23 octobre 1683. Avant qu'on eût procédé à cette lecture, il avoit prêché sur ce sujet dans l'église paroissiale du même lieu en présence d'un grand nombre de personnes qualifiées, qui s'y étoient rendues pour l'entendre. Il mourut à Dijon consommé de mortifications, de travaux spirituels, & en réputation de sainteté, le 21 octobre 1694, dans la cinquante-septiéme année de son âge. Ses Oeuvres spirituelles en dix volumes, sont, *La Dévotion des Pécheurs par un Pécheur*, imprimée à Lyon en 1685, *in douze*, *Le Manuel des Pécheurs*, à Dijon en 1687, *in douze*, dont la seconde partie imprimée à Lyon en 1696, est du Pére Bourrée son Confrére ; *Sujets d'Oraisons pour les Pécheurs, tirez des Epîtres & des Evangiles de l'année*, cinq volumes, les trois premiers imprimez à Lyon en 1695, & les deux autres en 1696, *in douze*, où depuis la *p.* 223 du quatriéme volume jusqu'à la fin du cinquiéme, il y a un supplément du Pére Bourrée ; *Suite des Sujets d'Oraisons pour les Pécheurs, sur les Saints, & Saintes les plus remarquables de l'année*, à Lyon en 1696, deux volumes *in douze*. Tous ces volumes sont sans le nom de l'Auteur, mais avec ce simple titre, *par un Pécheur*. * *Voyez sa Vie*, imprimée à Lyon en 1698.

CLUGNY, ville & Abbaïe. *Voyez* CLUNY.

CLUID ou CLID. *Voyez* CLUYD.

CLUIDESDALE & CLIDESDALE. *Voyez* CLUYDESDALE.

CLUMETZ. *Voyez* CHLUMNITZ.

CLUNDERT, *Clunderta*, petite ville du Pays-Bas au Duché de Brabant. Elle est située dans une isle à une lieue de la Mer & de Willemstadt, & à deux lieues de Breda, au couchant. Cette ville appartient présentement aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

CLUNY & CLUGNY, Abbaïe célèbre dans le Mâconnois en Bourgogne, chef d'Ordre, donne son nom à une petite ville située sur la riviere de Grône, à quatre lieues de Mâcon. Cette Abbaïe fut fondée sous la Regle de S. Benoît l'an 910, par Bernon Abbé de Gigniac, sous le consentement, & par les libéralitez de Guillaume I, Duc d'Aquitaine, & Comte d'Auvergne. Quelques Auteurs modernes, comme Paradin, Saint-Julien, Baleurre & Sévert ont cru que Warin ou Guerin, Comte de Challon & de Mâcon, avoit fondé ce monastére, environ l'an 826, & que Bernon n'en avoit été que le réparateur. Mais l'autre opinion est établie par l'autorité des anciennes Chartres, & de divers Auteurs. Saint Odon succéda à Bernon, saint Majole fut depuis Abbé, & après lui saint Odilon, saint Hugues, &c. Plusieurs grands hommes ont fait l'éloge de la Congrégation de Cluny, qui a donné trois souverains Pontifes à l'Eglise, Grégoire VII, Urbain II, & Paschal II, & grand nombre de Cardinaux & de Prélats. Martin Marrier, & André du Chêne, qui ont fait le Recueil de la Bibliothéque de Cluny, rapportent que l'an 1245, le Pape Innocent IV, après la célébration du premier Concile de Lyon, logea dans cette Abbaïe avec toute sa maison, accompagné de deux Patriarches d'Antioche & de Constantinople, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques, & de plusieurs Abbez, & que le Roi saint Louis avec sa mére, son frére, le Duc d'Artois & sa sœur, Baudouin Empereur de Constantinople, les fils des Rois d'Aragon & de Castille, le Duc de Bourgogne, six Comtes, & un grand nombre d'autres grands Seigneurs y logerent en même tems, sans que les Religieux fussent obligez de quitter leurs chambres, leur Refectoire, leur Chapitre, & les autres appartemens ordinaires : ce qui marque la vaste étendue de cette maison. En 1562, les Protestans prirent Cluny ; & après avoir pillé cette Abbaïe, brûlérent la Bibliothéque. Cluny est Chef d'Ordre, comme on l'a dit, mais entre les monastéres qui sont sous sa dépendance, il y en a dont les Religieux sont appellez *Anciens*, parce qu'ils n'ont pas embrassé la derniére réforme, qui a été introduite dans les autres l'an 1621, par D. Jacques de Vény d'Arbouges, alors Grand Prieur, & depuis Abbé Régulier de Cluny. Cette réforme a souffert beaucoup de difficultez. Le Cardinal de Richelieu lui avoit été favorable, mais dès qu'il fut mort, le Cardinal Mazarin la fit déclarer nulle, & ensuite la rétablit. Les réformez ont encore eu de grandes contestations avec les anciens, avec la Congrégation de Saint-Vannes, à laquelle ils leur étoit unie, & avec le Cardinal de Bouillon ; mais elles sont toutes terminées, & ils observent tranquillement la Régle de saint Benoît, à peu près de même qu'on l'observe dans les Congrégations de Saint-Vannes, & de Saint-Maur. * Pierre de Blois, *Epist.* 79. Radulphe Glaber, *l.* 3. *Hist. c.* 5. Saint Odilon, *dans la Vie de saint Majole*. Baronius, *A.C.* 1245. *n.* 28. Ste-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. *p.* 371. *& suiv.* De Thou, *l.* 31.

CLUNY, (Pierre dit le *Vénérable*, Abbé de) *Cherchez* PIERRE DE CLUNY.

CLUSE, petite ville de la Baronie de Faussigny en Savoye. Elle est capitale du Mandement qui porte son nom, ou celui de Châtillon, qui est un château de la même contrée. Elle est située sur l'Arve à l'orient de la ville d'Annecy. * Maty, *Diction. Géogr.*

CLUSE, (Jacques de) qui selon la plupart n'est pas différent de JACQUES DE PARADISE, après avoir passé une partie de sa vie dans l'Ordre de Citeaux, entra dans celui des Chartreux, pour éviter d'être fait Abbé dans son Ordre. Il passa encore vingt années dans la Chartreuse d'Erford, & y mourut âgé de quatre-vingts ans l'an 1465. On lui attribue un Traité des sept états de l'Eglise, marquez dans l'Apocalypse, dans lequel il fait voir la nécessité de la réforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres ; il y montre que le Pape est peccable & faillible, & au dessous du Concile, & la nécessité qu'il y a que le Concile travaille à la réforme de l'Eglise. Ce Traité est dans le second tome de la Monarchie de Goldaste. * Petreius, *Biblioth. Carth.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siécle*.

CLUSIA, fille du Roi Thuscus, est célèbre dans l'Histoire, à cause de sa chasteté. Valérius Torquatus, Général des Romains, l'ayant vue, fut charmé de sa beauté, & la demanda à son pére ; mais n'ayant pu l'obtenir, il attaqua de force le lieu où elle étoit. Alors cette chaste fille, pour ne pas tomber entre ses mains, se précipita d'une tour en bas ; mais le vent enflant sa robe, la porta doucement à terre. * Plutarque, *in Parallelis*.

CLUSIUM ou CHIUSI, ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Sienne. Elle est située près du fleuve Chiana, dans le petit pays ou Val de Chiana, qui est dans les terres du Grand Duc de Toscane, & sur les frontiéres de l'Etat Ecclésiastique. Tite-Live, Polybe, Strabon, Pline, & presque tous les anciens Auteurs, parlent très-souvent de la ville de Clusium. Elle avoit eu le nom de *Camars* ou plutôt de *Camarsolum*, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Cette ville est différente de *Clusii-novum*, qui est un bourg de la Toscane, sur une colline vers les sources du Tibre. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

CLUSIUS, (Charles) *Cherchez* ECLUSE. (L')

CLUSON, petit village de l'Etat de Vénise en Italie. Il est situé dans le Bergamasc, à trois lieues du Lac d'Iseo, vers l'occident, & il est remarquable par quinze détroits ou passages des Alpes qui sont à ses environs, & par lesquels on entre dans le pays des Grisons. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUSON, ou CHISSON, riviere de Dauphiné. Elle prend sa source au Col de Sestriéres, dans les Alpes, traverse la vallée de Cluson ou de Pragelas, & celle de la Pérouse, & après avoir passé fort près de la petite ville de ce nom, & de celle de Pignerol, elle reçoit le Pélice, & va se décharger dans le Pô au dessus de Pancalier. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUTIN, ou de CLUTIGNI, (Renaud) Abbé de Flavigny, Parisien vivoit dans le XVI siécle. Il sortoit d'une bonne famille de la Robe, qui a donné divers Conseillers au Parlement de Paris. PIERRE Clutin son pere, Conseiller en 1512, fut reçu Président aux Enquêtes le 14 novembre de l'an 1524, & mourut le septiéme juillet de l'an 1533. HENRI Clutin, Seigneur d'Oisel & de Villeparisis, étoit fils aîné de *Pierre*, & fut employé dans les affaires, en qualité d'Ambassadeur en Ecosse & à Rome, où il mourut le 22 juillet 1566. Il fut inhumé honorablement par Jeanne Chasteignier de Roche-Posai, qui lui éleva un superbe tombeau dans l'église de S. Louis. Ce fut lui qui rétablit à Rome les droits du Roi de France, parce qu'étant Ambassadeur en cette Cour, il témoigna tant de courage & de vigueur contre l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit déja été égalé à celui de France au Concile de Trente, & qui lui disputoit alors la préséance, que le Pape conserva au Roi Très-Chrétien sa prérogative, & déclara que d'Oisel seroit assis immédiatement après l'Ambassadeur de l'Empereur. RENAUD étoit destiné pour le Barreau ; mais son inclination l'attacha aux Belles Lettres, & le crédit de son frére lui procura plusieurs Bénéfices. Ainsi (dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'Eloge qu'il lui a dressé) cet excellent homme jouissant du repos que lui donnoit sa bonne fortune, ne se voulut jamais mêler qu'avec les Muses qu'il chérissoit sur toutes choses. Il fut très-bon Poëte Latin, & publia peu d'Ouvrages, mais excellens. Le Poëme qu'il fit imprimer sur la victoire que les Chrétiens remportérent en 1571, contre les Turcs à Lépante, en est une preuve. Il commençoit à lui attirer de grands applaudissemens, lorsque la mort le surprit, dans un âge fort avancé, à Lyon, au mois de novembre 1544. En mourant il eut encore le déplaisir de n'avoir pu rendre les derniers devoirs à son frére, mort un peu auparavant, durant son embassade à Rome. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist.* Blanchard, *Hist. des Conseillers du Parlement de Paris, &c.*

CLUVIER, (Philippe) célèbre Géographe, étoit de Dantzic, où il naquit en 1580. Son pére, qui étoit Président de la Monnoye à Dantzic, l'éleva avec beaucoup de soin, & l'envoya en Pologne, puis en Allemagne, & ensuite dans les Pays-Bas, pour y étudier le Droit à Leiden. Mais Cluvier, qui n'avoit inclination que pour la Géographie, en fit une étude particuliere, par le Conseil de Joseph Scaliger. Il voulut commencer par voir avec soin les Pays-Bas, & passant dans le Brabant pour y voir Juste-Lipse, il y fut volé : ce qui l'obligea de retourner à Leiden. Son pére irrité de ce qu'il avoit abandonné l'étude du Droit, ne voulut plus fournir à sa depense, & Cluvier n'étant pas d'humeur d'importuner ses amis, prit le parti de porter les armes : ce qu'il fit durant deux ans, en Hongrie & en Boheme. Il y arrive, lorsque le Baron de Popel, qui étoit son ami, fut arrêté par ordre de l'Empereur. Ce Gentilhomme compose une maniére de Manifeste sous le nom d'Apologie, qu'il remit à Cluvier, pour le traduire en Latin. Ce dernier y travailla, & le fit imprimer à Leiden. Cette liberté déplut à l'Empereur qui s'en plaignit par son Ambassadeur aux Etats : de sorte qu'on arrêta Cluvier. Mais étant sorti de prison, il reprit ses Ouvrages Géographiques ; & pour ne rien négliger, il voyagea en Angleterre, puis en France, en Allemagne, & en Italie. Il se fit par tout des amis illustres, & fut puissamment sollicité de rester à Rome, où l'on admira son génie pour les Lettres, & particuliérement pour les Langues. Il en parloit dix avec beaucoup de facilité, savoir, le Grec, le Latin, l'Allemand, le François, l'Anglois, le Hollandois, l'Italien, le Hongrois, le Polonois & le Bohémien. Lorsqu'il fut de retour à Leiden, il y enseigne avec applaudissement, & y mourut l'an 1623, âgé de 43 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, sont, *De tribus Rheni Alveis ; Germania antiqua* ; qui ne parut qu'en 1625, par les soins de Daniel Heinsius ; *Sicilia antiqua, Italia antiqua*. Scriverius, ami de Cluvier publia après la mort de Cluvier, l'Introduction à la Géographie, que Cluvier n'avoit pas eu le tems de publier lui même. Elle est intitulée *Introductio in universam Geographiam, tam veterem quam novam*. Le P. Philippe Labbe l'a traduite en François. En 1729, M. Bruzen de la Martiniére, en a donné une nouvelle édition, avec les Notes de plusieurs Savans & les siennes. * Meursius, *Athenæ Batavæ*.

CLUVIER (Jean) naquit à Krempe dans la Stormerie, le 16 février 1593. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à Hambourg, d'où il partit pour aller à Rostock en 1610. Il y prit le degré de Maître ès Arts en 1613, & peu de tems après il fut nommé Professeur en Poësie. Depuis il fut premiérement Pasteur à Meldorp ; & en 1621, à Mar-

à Marne en Dietmarse. En 1623, il fut appellé à Sora, où il eut la charge de Professeur en Théologie & celle de Pasteur. En 1626, il prit le degré de Docteur en Theologie à Coppenhague; en 1630, il retourna à Meldorp, où on lui donna la charge de Pasteur & de Surintendant des Eglises de la Dietmarse. Il mourut en 1633, & laissa divers Ecrits. Voici les titres des principaux, *Epitome Historiarum totius mundi*; *Delucidatio Apocalyptica*, *seu Commentarius posthumus in Apocalypsin Joannis*; *Harmonia Evangelistarum secundum Paschata & itinera Domini paulo accuratius quam vulgo solet digesta*, &c. Michel Cluvier son fils a écrit la Vie de son pere dans la préface qu'il a mise à la tête du *Delucidatio Apocalyptica*. * Spizelius, *in Templo Honoris*. Witte, *Memor. Theatr. Dec.* 3. & *in Diar. Biogr.* Freher, *in Theatro*, *p.* 454. Sagittarius, *Introd. in Histor. Eccles. c.* 12. §. 19. Bartholin, *de Script. Dan. p.*69. Mollerus, *in Hypomnem. ad h. l. Bartholini*, &c.

CLUVIUS RUFUS, fut Questeur l'an 693 de Rome, & 61 avant J.C. sous le Consulat de M. Pison, & de M. Valerius Messala Niger. Cicéron parle ainsi de lui, *Cluvius Puteolanus*, dit-il, *valde me observat*. * Cicéron, *Epist. ad Fam. l.* 13. *Epist.* 56. & *ad Atticum, l.* 6. *Epist.* 2. Tacite, *Annal. l.* 1. 2. & 14. Suétone, *in Nerone*. Pline, *le Jeune*, *l.* 9. *Epist.* 19. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 27.

CLUVIUS RUFUS, Citoyen Romain, fut honoré du titre de Consul, l'an 45 de l'Ere Chrétienne. Depuis, il eut des emplois militaires en Espagne. Il écrivit des Mémoires du Régne de Neron. * Tacite, Suétone & Pline parlent de lui.

CLUYD ou CLID, *Cluda*, *Clota* & *Glotta*, riviére de l'Ecosse méridionale, où elle traverse la province de Cluydesdale, à laquelle elle donne son nom. Elle passe à Glaskow, reçoit quelques ruisseaux, & se jette dans un Golfe que ceux du pays nomment *Fyrth of Cluyd* qui fait partie de la Mer d'Irlande, entre les provinces d'Argile & de Cuningham.

CLUYDESDALE ou CLIDESDALE, *Claudesdalia* & *Glottiana*, province de l'Ecosse méridionale, qui tire son nom de la riviére de Cluyd, comme qui diroit *Vallée de Cluyd*. Elle est entre les provinces de Lothiane, de Twedale, de Kile & de Cuningham. Glaskow sur la riviére de Cluyd, en est la ville capitale. Les autres beaucoup moins considérables, sont Hamilton, Douglasdale, Reinfrew, &c. Cluydesdale qui est une des meilleures provinces de l'Ecosse, a eu part aux malheurs des guerres civiles d'Angleterre.

CLUYO (El) *Voyez* CHUCUITO.

CLY.

CLYD & CLYDESDALE. *Voyez* CLUYD & CLUYDESDALE.

CLYME'NE, Nymphe, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaeton & ses sœurs Lampétie, Eglé, & Phébé. * Hygin, *Fab.* 165. Ovide, *Métam. l.* 2. *Voyez* PHAE'TON.

CLYSMA, ou CLISMA, ou COLZUM, nom de l'endroit où les Israëlites passérent la Mer Rouge, comme le remarquent expressément Eusebe, Philostorge, le Moine Cosme l'Egyptien, & Grégoire de Tours. Clysma étoit, selon St. Epiphane, un des trois ports qui se trouvoient sur la Mer Rouge. Le premier est *Ailat*; le second *Bérénice*; & le troisiéme est au *Château de Clysma*. Quelques uns le mettent à l'Orient & les autres à l'Occident de la Mer Rouge: mais il faut le mettre à l'Occident, Clysma n'étant autre chose que le *Colsuma* d'aujourd'hui. Et comme Clysma donnoit son nom à tout le bord occidental de cette mer, de même encore aujourd'hui on appelle Mer de *Colsuma* ou Baharel-Colsum, le bras de cette mer qui s'étend vers l'Egypte, & qui est opposé au Golfe d'Elat, ou Ailath. Clysma étoit vers l'extrémité de la Mer Rouge. Grégoire de Tours, Paul Orose & quelques autres assurent qu'encore de leur tems, à l'endroit où les Hebreux avoient passé la Mer Rouge, l'on voyoit les vestiges des roues, & les débris des chariots de Pharaon. Abulféda dit que *Colzum* est une petite ville située sur l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge, sous le quarante-quatriéme degré & un quart de longitude; d'autres disent sous le quarante-sixiéme & demi, & sous le vingt-troisiéme degré & un tiers de latitude. Cette ville, *dit-il*, est située à l'Occident d'Ailat, l'une & l'autre ayant presque la même latitude. Ailat est située sur l'extrémité du Canal Oriental, & Colzum à l'extrémité du Canal Occidental. Entre Ailat & Colzum est le mont *Altour* ou Sinaï, qui est plus méridional que Colzum. Il faut nécessairement que ceux qui viennent de Sinaï pour passer en Egypte, passent aux environs de Colzum. La Mer Rouge ayant fait quelque chemin au delà de Colzum, s'étend des deux côtez vers le Midi & vers l'Orient, jusqu'à ce que son canal d'un rivage à l'autre, ait environ soixante mille pas de largeur, & cet endroit qui est l'un des plus larges, est nommé *Barka Garandal*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CLYTEMNESTRE, fille de Léda, femme de Tyndare, & sœur de Castor, de Pollux & d'Helène, épousa Agamemnon, Roi de Mycénes, & Chef des Princes Grecs, au siége de Troye. Elle en eut trois filles, Iphigénie, Electre, Chrysis, & un fils nommé Oreste. Pendant l'absence de son époux, elle fut aimée d'Egysthe, auquel elle s'abandonna, & dont elle se servit pour faire assassiner Agamemnon, au retour de la guerre de Troye. Cette mort ne demeura pas impunie, car Oreste vint à Mycénes, lorsqu'il fut devenu plus âgé, & à la persuasion de sa sœur Electre, il tua Egysthe avec sa mére, après la mort de laquelle il fut agité des Furies. * Homère, *Iliade*. Sophocle, *in Electra*. Euripide, *in Agamemnone*. Apollodore. Hygin. Ovide.

CLYTIE, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, & conçut une si forte jalousie de se voir abandonnée pour Leucothoé, qu'elle en avertit Orchame, pére de cette derniere Nymphe, qui la fit mourir. Apollon outré contre Clytie, n'eut depuis que de la haine pour elle; ce qui l'affligea si fort, qu'elle se laissa mourir de faim, & fut métamorphosée en cette fleur appellée *Héliotrope* par les Naturalistes, qui prétendent qu'elle se tourne toûjours vers le soleil. * Ovide, *Métam. l.* 4. *Fab.* 5. & 6.

* CLYTIUS, fils de Laomédon & frére de Priam. * Homère, *Iliade*, *l.* 10. Virgile, *Enéide*, *l.* 10. *v.* 324.

CNA.

CNAFE'E, Hérétique. *Cherchez* FOULON (Pierre le)

CNAGE'E, compagnon de Castor & de Pollux, se trouva avec eux au siége d'Aphydnes. Il fut pris dans un combat, vendu comme Esclave, & ensuite envoyé dans l'isle de Créte, où il servit dans le temple de Diane. Quelque tems après, il prit la fuite avec la Prêtresse de ce temple, & enleva la statue de la Déesse, qui fut surnommée *Cnagienne*. Pausanias, de qui nous avons tiré ce trait d'Histoire, semble douter de la prise de Cnagée, qu'il croit être venu en Créte par une autre occasion. * Pausanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3.

* CNAPDALE, Seigneurie de l'Ecosse méridionale, fait, selon quelques Géographes, partie de la province d'Argyle. Elle est environnée d'eaux de deux côtez, à l'orient par la Mer d'Irlande & à l'occident par le Golfe de Finne qui la sépare du pays de Cowell. Au sud elle est séparée de la presqu'isle de Cantyre, par un isthme fort étroit; & au nord, elle fait face à la Seigneurie de Lorne. C'est un pays de montagnes & de lacs; parsemé de quelques bois, & médiocrement fertile. On y peut compter une vintaine de petits lacs, qui communiquent tous à la mer par autant de petites riviéres. La principale place du pays est le bourg de Kilmore. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1276.

CNE.

CNE'ME, Général de l'armée navale des Lacédémoniens, vivoit environ la LXXXVII Olympiade, & 432 ans avant J.C. Il fit sur l'Acarnanie une entreprise, qui ne lui fut pas heureuse. * Thucydide, *l.* 2.

CNEPH, Divinité des Egyptiens, à laquelle seule ils attribuoient la création du monde, comme nous l'apprenons de Plutarque *dans Isis & Osiris*. Dans les éditions d'Alde, d'Etienne, & dans celle de Paris, on lit Κνηφ *γίνεσιν* *Cnéphagénète*; mais Vossius le pére soutient qu'il faut lire Κνηφ *ἀγέννητον*, c'est à dire, *Cnéphe*, *incréé ou non engendré*. Porphyre cité par Eusébe, *au l.* 3. *de la Prép. Evang. c.* 12, assure que les Egyptiens établissoient un Dieu Créateur du monde, qu'ils appelloient *Cneph*, & qu'ils le réprésentoient avec un oeuf qui lui sortoit de la bouche, parce que l'oeuf parmi les Egyptiens étoit l'embléme du monde. Au reste il semble que *Cneph*, est le même que le *Cnuphis* de Strabon, *l.* 17, lequel avoit un temple dans la ville de Syene, dans la Thébaïde ou Haute Egypte. Cet endroit donne lieu de juger que les Egyptiens ne furent pas dans les premiers tems idolâtres de cette idolâtrie qui ne connoissoit point le vrai Dieu, mais de celle où tombérent les Israëlites, lorsqu'ils se firent faire un veau d'or pour adorer Dieu sous cette forme, c'est à dire, que cette idolâtrie consista à vouloir honorer Dieu d'une maniére qui ne convenoit pas à sa grandeur, & qu'il desapprouvoit. On en a une nouvelle preuve dans ce que dit le Scholiaste d'Apollonius, que les douze Dieux inventez par les Egyptiens étoient les douze Signes du Zodiaque, & qu'ils étoient appellez Dieux Conseillers: car cela signifie que selon eux ces douze signes gouvernoient le monde sous l'autorité d'un Dieu qui étoit au dessus d'eux tous. On ne s'en tint pas là, & de nouvelles superstitions firent oublier les anciennes, dont on auroit fait aisément revenir les peuples dans un siécle plus éclairé, en leur faisant voir que ces Signes ne sont que des corps, infiniment moins estimables que l'homme pour qui ils ont été créez.

CNEUS ACERRONIUS PROCULUS. *Voyez* ACERRONIUS.

CNEUS AQUILIUS. *Cherchez* AQUILIUS.

CNEUS. Ce surnom de CNEUS, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, que les Latins appellent *naevus*, a été commun à plusieurs grands hommes, qu'on pourra chercher par le nom, sous lequel ils sont plus connus.

CNI.

CNIDE ou GNIDE, ancienne ville dans cette partie de la Carie, qu'on nommoit *Doride*. Elle étoit célébre par un temple de Vénus, où l'on voyoit une statue de marbre blanc très-poli, faite par Praxitele. Cette ville est aujourd'hui un misérable bourg, sur la Mer Egée, entre les isles de Rhodes, de Stampalia, de Lango, &c. & cette péninsule forme un grand Promontoire nommé *Cap Chio* ou *Crio*. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*, dit que Cnide étoit une Colonie de Lacédémone; & il remarque que les peuples ayant dessein de couper cet Isthme, dans lequel leur pays étoit enfermé, en furent empêchez par l'Oracle.

CNIPPERDOLING (Bernard) fut d'abord le principal Chef des Anabaptistes séditieux de Munster. En 1534, il fit dire à ceux des Anabaptistes qui se trouvoient dans les lieux voisins de cette ville, de venir incessamment, sans faire attention à ce qu'ils quitteroient, puisqu'ils recevroient dix fois plus qu'ils n'avoient abandonné. Le concours fut grand & les Habitans naturels de Munster se retirérent le plus qu'ils purent, quittant leurs biens & la ville aux séditieux. Les Anabaptistes demeurant les maîtres de la place, firent au mois de fevrier un nouveau Senat, par lequel Cnipperdoling fut élu *Consul*. N'étant pas content de sa qualité de Général & de Consul il voulut faire le Prophéte quelques jours après Pâques. Il prophetisa *que les haut élevez seroient renversez; & que les petits & les pauvres seroient élevez*; après quoi il ordonna de la part de Dieu que tous les temples fussent démolis, ce que l'on exécuta incessamment. Quelques jours après, sa prophétie se vérifia d'une maniére qu'il ne s'y attendoit point, car Jean de Leiden, le premier des Prophétes des séditieux, depuis la mort de Jean Mathieu, remit entre les mains de Cnipperdoling l'épée du Bourreau, lui disant que Dieu trouvoit bon que celui qui avoit été le premier Magistrat, fût placé au plus bas rang en qualité de Bourreau. Cnipperdoling obéit sans répugnance, & marqua être satisfait de l'emploi qui lui étoit donné. Cependant il oublioit de tems en tems son caractére, & il lui échapoit de faire le Prophéte; un jour même il s'assit sur le thrône, mais Jean de Leiden, alors Roi, ne le souffrit pas impunément. Il fit mettre Cnipperdoling trois jours en prison pour le punir de son audace. Malgré tous les efforts de ces enragez, les troupes de l'Evêque entrérent le 24 juin, & se saisirent du Roi, de Cnipperdoling & de Crechting, qui au mois de janvier de l'année suivante reçurent à Munster la récompense de leurs crimes, ayant été déchirez avec des tenailles ardentes. Jean de Leide reconnut ses fautes, mais les deux autres persévérérent dans une opiniâtreté indomtable. * Sleidan, *l.* 10.

CNIVA, Roi des Goths ou Scythes, & successeur d'Ostrogotha, passa le Tanaïs, ou plutôt le Danube sous l'empire de Déce, ravagea les environs de la Thrace, & vint à la tête de 70 mille hommes attaquer la ville d'Eustheniun, appellée depuis *Novas*, dans la Basse Moesie. Il fut repoussé par Gallus, depuis Empereur, vint fondre sur le jeune Déce, qu'il vainquit, & qu'il mit en fuite l'an de Jésus-Christ 250, & prit Philippopolis, où Ammien dit qu'il y eut cent mille hommes de tuez. L'Empereur Déce accourut au secours des provinces, vainquit les Goths, & leur enleva tout le butin qu'ils avoient fait; mais leur ayant fait fermer le passage du Danube, & les ayant forcez à combattre malgré eux, il fut défait & tué avec son fils. Les Historiens varient extrêmement entre eux, sur les circonstances & sur le lieu de cette bataille. Jornandès sur tout n'est pas d'accord avec eux. * Zosime, *l.* 1. Ammien Marcellin, *l.* 31. Jornandès, *Rer. Gothic.*

CNO.

CNOPHIUS (André) ou KNOPFF, naquit à Custrin. Il eut avec Jean Bugenhagen la direction des Ecoles de Treptow en Poméranie; mais à l'occasion d'un tumulte contre les Prêtres de l'Eglise Romaine, il se retira à Riga où son frére Jaques étoit Chanoine, & fut fait Ministre de l'Eglise de St. Pierre, où il enseigna la doctrine de la Justification uniquement par les mérites de Jesus-Christ. Cela arriva en 1522. L'année suivante Silvestre Tegesmeyer qui étoit venu de Rostok à Riga, commença à prêcher fortement contre les Images, tellement que le peuple ne tarda pas à les jetter hors des Eglises. Là-dessus Luther écrivit à ceux de Riga comment ils devoient se conduire par raport à l'usage des cérémonies extérieures. Cnophius fut le premier qui dans Riga prêcha publiquement la doctrine des Protestans. Il étoit aussi bon Poëte, & composa en Allemand des Cantiques à l'usage de ses fréres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytraei *Chron. Saxon. l.* 10 *p.* 281. & *suiv.* Melchior Adam, *in Vitis Theolog. Germ. p.* 17. Sculteti *Annal. Evangel. p.* 128 & 129. Seckendorff, *Hist. Lutheranismi*, *l.* 1. §. 110. 139. Freheri *Theatrum*, *p.* 102.

CNOSSUS, Auteur Grec, a fait une description de l'Asie. Il croyoit que les Egyptiens étoient les plus anciens peuples de l'Univers. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Le Scholiaste d'Apollonius, *au l.* 4. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 3.

CNOSSUS. *Voyez* GNOSSUS.

CNOX (Jean) Ministre Ecossois, qui a le plus contribué à l'abolition de la Religion Romaine en Ecosse. Il naquit en 1505, à Gifford près de Haddington en Lothiane, d'une ancienne famille. Il fut elevé dans l'Université de S. André sous l'inspection de *Jean Major*, qui pour lors avoit une très-grande réputation. Malgré cela, le jeune

Cnox

Cnox surpassa bien-tôt son Maître tant en Théologie qu'en Philosophie, de sorte qu'on lui accorda les degrez Académiques long-tems avant qu'il eût atteint l'âge fixé par les Loix. Il reçut aussi de bonne heure la Prêtrise. Depuis ce tems-là, il s'adonna à la lecture des Péres & sur tout de S. Augustin dont il estimoit infiniment les Ecrits. Aprés qu'un certain Moine nommé *Thomas* William lui eut donné quelque idée de la Religion Réformée, il s'appliqua à la lecture de l'Ecriture Sainte, & renonça entierement aux Scholastiques. Comme cela lui attira diverses persécutions il fut obligé de se retirer d'Edimbourg à Hameston, où il dressa sa Confession de Foi, pour laquelle *David* Béton, Archevêque de S. André le condamna comme Hérétique & le priva de son Benefice. Il l'auroit même fait tuer, si Cnox n'eût été mis en sureté par un Gentilhomme Ecossois. Il quitta là-dessus sa patrie, & prêcha pendant quelques années à Berwick, à Newcastle & à Londres. Lorsque le Roi Edouard VI lui eut offert un Evêché, il ne voulut point l'accepter, parce que selon son sentiment, cela étoit contraire aux principes de la Foi. On le cita depuis devant le Conseil d'Etat d'Angleterre, où il eut de grandes disputes avec les Evêques de Cantorbery, d'Ely, &c. sur la vocation au saint Ministere, sur la maniere de recevoir la sainte Céne à genoux, & sur quelques autres points. Il en fut cependant congedié honnêtement ; ils lui offrirent même un Benefice à la campagne, lequel il refusa. Aprés la mort d'Edouard VI, il alla à Francfort sur le Mein & y obtint au mois de septembre 1554, la charge de Pasteur de l'Eglise Angloise. Etant dans ce poste, il écrivit une Exhortation adressée à l'Angleterre, & comme il étoit opposé à la Liturgie, ses ennemis l'accuserent du crime de haute trahison, contre Charles-*Quint*, contre son fils Philippe, & contre la Reine d'Angleterre. Le Magistrat de Francfort lui conseilla là-dessus de se chercher un azile ailleurs, puisqu'il seroit obligé de le livrer à l'Empereur en cas qu'il le demandât. En consequence de cet avis, Cnox se tourna du côté de Genève & y arriva le 26 mai 1555. Il écrivit encore de Genève une Exhortation à Londres, à Newcastle & à Berwick, avec une lettre adressée à la Reine Marie d'Ecosse. Il écrivit aussi dans ce tems-là son premier *Son de la Trompette* contre le Gouvernement des femmes, à l'occasion de la cruauté de la Reine Marie d'Angleterre, & de la Reine d'Ecosse du même nom. La Noblesse d'Ecosse l'ayant depuis fait solliciter pour retourner dans sa patrie, & pour travailler à la réforme par rapport à la Religion, il se rendit à ces sollicitations, & arriva à Edimbourg le deuxiéme mai 1559, étant pour lors âgé de 54 ans. Il fut établi dans le Ministere de la Capitale de l'Ecosse, non sans essuyer quelques chagrins inévitables par les désordres qui regnoient alors. Ces mêmes chagrins le déterminerent d'aller à Saint-André, où cependant il ne manqua pas non plus de trouver bien des Adversaires, parce qu'il n'étoit pas du sentiment de plusieurs Theologiens Ecossois par rapport au gouvernement de l'Eglise. Cnox étoit naturellement d'un temperament bouillant & prêchoit avec beaucoup de force. Peu de Sermons ont fait autant d'impression sur ceux qui les écoutoient, que les siens, qui forcerent souvent ses Auditeurs à s'écrier, *Dieu est ici*. On a fort peu de ses Sermons imprimez, quoiqu'ils fussent également remplis d'érudition & d'éloquence. Il n'étoit point porté à écrire des livres, ayant accoutumé de dire, que Dieu l'avoit appellé à instruire les simples, & non pas à composer des livres. On a cependant imprimé quelques-uns de ses *Sermons sur la Genese, & sur les Pseaumes*, & quelques petits *Traitez contre la Messe & contre les Anabaptistes d'Allemagne*. Cnox étoit remarquable par plusieurs prédictions qu'il fit en chaire, comme, par exemple, lorsqu'il prédit à *Thomas* Maitland, jeune Seigneur Ecossois, qui railloit sur l'assassinat commis en la personne du Comte Murray, que la mort de cet excellent Magistrat étoit une marque de la colére de Dieu contre l'Ecosse, & que le railleur mourroit un jour chez les Etrangers sans recevoir le moindre assistance des siens. En effet, le jeune homme mourut dans ses voyages en Italie, n'ayant personne auprés de lui pour l'assister ou pour le consoler. Il prédit aussi la fin tragique de *Marie*, Reine d'Ecosse, & de *Henri* Lord Darley son époux, qui jetta un jour les Pseaumes au feu pour complaire à la Reine. Cnox, comme nous l'avons déja insinué, avoit le sort des grands hommes, ne manquant pas d'ennemis qui cherchoient à le calomnier & à le tuer. La Providence divine se signala en sa faveur en le préservant des coups qu'on tâchoit de lui porter. Un jour on tira contre la fenêtre auprés de laquelle il avoit coutume de se placer pendant le repas, mais heureusement ce jour-là Cnox avoit changé de place, de sorte que la balle étant entrée par la fenêtre ne toucha que le candelier qui se trouva sur la table. Enfin Cnox ayant prévu sa fin, pria son troupeau de choisir un Ministre à sa place. On lui obéït, & *Lawson*, Professeur en Philosophie à Aberdeen fut élu : ce qui ayant été fait, Cnox, quoiqu'il en eût à peine la force, monta en chaire & fit son Sermon d'adieu avec plus de feu & de vigueur qu'il n'avoit jamais fait lorsqu'il se portoit bien. Il finit cette action en prenant Dieu à témoin qu'il avoit marché en pureté de conscience parmi ses Brebis, ne cherchant pas à plaire aux hommes, mais à Dieu, & en recommandant au Tout-puissant son successeur & son troupeau. L'aprés-dinée il se mit au lit, & ne s'entretint pendant sa maladie que de saintes meditations, & du triste état dans lequel se trouvoit alors l'Eglise. Le 17 novembre 1572, il fit appeller les Anciens & les Diacres de son église, & leur dit que dans peu il jouiroit de la communion de son Sauveur aprés laquelle il avoit déja long-tems soupiré. Il prit encore Dieu à témoin qu'il ne leur avoit enseigné que les veritez de l'Evangile, & que dans toute sa doctrine il n'avoit eu d'autre but que celui d'instruire les ignorans, de confirmer les foibles, d'encourager les humbles, & d'abattre l'orgueil & la fierté des superbes. Il ajoûta qu'il n'ignoroit point qu'on l'avoit souvent blâmé & accusé de trop de rigueur ; mais que s'il avoit annoncé les jugemens de Dieu à plusieurs, il n'avoit jamais haï leurs personnes, mais uniquement leurs pechez, qu'il n'avoit travaillé qu'à les gagner à Christ, & que sachant que Dieu lui en feroit rendre compte, il n'avoit point cru devoir épargner qui que ce fût. Le 23 de novembre on remarqua qu'il avoit un sommeil fort inquiet, & le Docteur *Preston* lui en ayant ensuite demandé la cause, il lui dit que Satan lui avoit voulu persuader de fonder son salut sur ses propres travaux & qu'il l'avoit repoussé en lui citant ce passage, *Qu'as tu que tu ne l'ayes reçû ?* (*I. Cor. ch. 4. v. 7.*) *& maintenant*, continua-t'il, *je suis sûr qu'il ne reviendra pas à la charge & que sans éprouver aucune peine du corps ni de l'esprit, je changerai cette vie contre une immortalité bien-heureuse.* Effectivement il finit ses jours vers les onze heures de la nuit en prononçant ces mots, *Seigneur Jesus, reçois mon esprit*. Lorsqu'il ne put plus parler, on le pria de donner quelque signe pour marquer, qu'il se souvenoit des promesses consolantes dont il avoit si souvent fortifié ses Auditeurs. Alors il leva sa main, & tombant ensuite dans un doux assoupissement, il mourut âgé de 67 ans. Il fut enterré au cimetiere de saint Gilles à Edimbourg. Parmi le grand nombre de personnes qui assisterent à son convoi funébre, se trouva aussi le Comte de Morton, depuis Régent d'Ecosse. Lorsque le cercueil fut dans la fosse, ce Comte s'écria, *Cy gît un homme, à qui personne n'a jamais fait peur, qui a essuyé bien des menaces, & qui cependant a fini ses jours paisiblement & avec honneur.* Thomas Smetoun dans la Vie de Cnox, en parle de cette maniere, *De quo aut vere aut ingenue dicam, nescio an unquam Deus magis pium, aut majus ingenium in fragili & imbecillo corpusculo collocarit, certo scio haud facile quenquam inveniri posse, in quo plura Spiritus Sancti dona, in solidum Scoticanæ Ecclesiæ gaudium illuxerint. Nemo in subeundis animi & corporis laboribus minus sibi pepercit, nemo in concreditam sibi provinciam intentior fuit, nemo tamen, dum viveret, aliis impiorum hominum magis impetitus est, & maledicorum calumniis laceratus, quamvis illi eo fuit animi magnitudo ut contra audentior iret.* Théodore de Beze l'appelloit l'*Apôtre de l'Ecosse & le Grand Cnox*. L'Histoire de l'Eglise de l'Ecosse qui paroit sous son nom, a été compilée de ce qu'il en avoit écrit lui même, de ses autres Papiers, & en partie aussi de ses discours. Cnox étoit dans le sentiment que le Pape est l'Antechrist, & que c'est commettre un grand sacrilége, que d'enlever à l'Eglise le droit des dixmes. * Beza, *Icones*. Mélchior Adam, *Vit. Theol.* Holinshedii *Magn. Chron.* Smetoun, *Vita Cnoxii*, Bayle, *Dict. Crit.*

CO.

CO, COA, COOS, ou COS, isle de l'Archipel, en Asie, vers la côte de la Carie, est celebre par la naissance d'Hippocrate, du Peintre Apellés, & de cette fille nommée Pamphile, qui inventa la maniére de se servir des vers à soye, que les peuples de cette isle enseignérent à leur voisins, & qui passa ensuite dans le reste de l'Univers. Les Turcs appellent aujourd'hui cette isle *Stanco* ou *Stanchou*. On la nomme aussi ordinairement *Lango*, & il y a une ville de ce nom. Elle est presque vis à vis d'Halicarnasse, prés de Coide & de l'isle Pelmosa. Anciennement elle étoit célébre par ses richesses, par la fécondité de son terroir, & par ce temple fameux d'Esculape, où l'on voyoit une trés-belle statue de Venus, qui fut portée à Rome, du tems d'Auguste. Ce Prince pour récompenser les Insulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligez de payer. Cette Isle a été aux Chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils sont aujourd'hui les maitres. * Strabon, *l.* 14. Aristote, *Hist. des Animaux*, *l.* 5. *c.* 19 Pline. Ptolomée. Le Noir.

☞ Il faut remarquer qu'il est rapporté dans le premier ou troisiéme livre des *Rois*, *ch.* 10. *v.* 28, & dans le second des *Chroniques* ou *Paralipomenes*, *ch.* 1. *v.* 16, que les Marchands du Roi Salomon amenoient de beaux chevaux de COA. Les Interprétes sont en peine de savoir quel pais étoit ce Coa. Quelques uns soutiennent que c'est Coa dans les Indes, mais il vaut mieux suivre ceux qui prennent le mot Hébreu pour un nom appellatif.

CO, ou TI CO, sixiéme Roi de la Chine, qui succéda à Chen Hio. L'Histoire Chinoise remarque qu'il donna un trés mauvais exemple à la posterité, en épousant quatre femmes, dont il eut autant de fils. Il monta sur le thrône l'an 2435 avant Jesus Christ, selon le calcul fabuleux des Chinois, & regna soixante & dix ans. * Martinius, *Hist. de la chine*. Paul Pezron, *Antiqu. des Tems*.

COA.

COA isle. *Voyez*. CO.

COA, riviere de la province de Tra-los-Montes en Portugal. Elle a sa source aux confins de l'Estrémadure d'Espagne & du Beira, & coulant du Sud au Nord, elle traverse le territoire de Pinhel, reçoit la riviére de ce nom, & se décharge dans le Duéro, au dessus de Torre de Moncorvo. Elle donne son nom à la partie Orientale du territoire de Pinhel, où il n'y a rien de considerable que la petite ville de Pinhel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COAMA, fleuve d'Afrique. *Cherchez* CUAMA.

COANGINPUSSAO, Divinité des Chinois. Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient un enfant entre les bras. Quelquefois elle est représentée avec cent bras, comme une Furie menaçant, & on lui donne le plus souvent pour base une fleur large & ouverte, semblable à la tige d'un artichaud. La Fable Chinoise dit que cette Déesse est vierge & qu'elle n'a jamais voulu écouter ni satisfaire les desirs des autres Dieux dont elle étoit aimée. *Foe* en a toûjours été inutilement amoureux, & l'on récite les differentes métamorphoses de l'un & de l'autre. On voit dans la province de *Fokien* un pont dont l'on conte ainsi l'Histoire. Les eaux, *dit-on*, qui tomboient avec impetuosité du haut des montagnes, inondant les plaines d'un certain Canton, rendoient les chemins impraticables, & formoient des torrens, qui entraînoient les bestiaux & déracinoient les arbres. Les Habitans auroient bien voulu bâtir un pont, & opposer une digue au debordement des eaux, mais n'ayant pas des fonds suffisans ils n'osoient entreprendre cet ouvrage. Alors *Coanginpussao*, touchée de compassion, descendit sur la terre & prit la figure d'une jeune fille, belle, & aimable ; sa beauté étoit si merveilleuse que tous les peuples voisins accouroient pour la voir. La Déesse qui comptoit sur ses charmes, promit de se donner à celui qui pourroit la toucher en lui jettant des monnoyes de cuivre, qui étoient en usage dans ce Canton. L'empressement du peuple égala son amour. Toute autre qu'une Deesse auroit été accablée sous le poids des monnoyes qu'on lui jetta ; mais elle sut esquiver cette grêle avec une agilité merveilleuse, & rioit des vains efforts de ses amans. *Foe* se mêla dans la foule sous la figure d'un jeune homme. *Coanginpussao* qui n'avoit imaginé ce stratagême que pour recueillir de quoi bâtir le Pont, ayant reconnu son amant, disparut aussi-tôt, laissant au peuple étonné, une haute idée de son adresse & de sa beauté, & de quoi bâtir leur pont. * Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *p.* 191. *&c.*

COANZA, riviére d'Afrique, dans la partie la plus méridionale du Royaume de Congo, vers celui d'Angola. Elle sort du Lac de Zaire, traverse celui d'Aquilonda, & se vient jetter dans la Mer d'Ethiopie, au midi de la ville de Loanda S. Paulo.

COASLIN ou COALIN. *Voyez* COISLIN.

COATAN, montagne de l'Amérique au *Mexique*, dans le Guatimale, & au pais des Uzalcos. Comme elle est sujette à jetter souvent des flammes, on l'appelle le Volcan de Coatan. * Baudrand.

COB.

COBA, ville de la Transoxane des dépendances de celle de Schasche, ou de Farganah, qu'elle surpasse en beauté & en politesse. Elle est située à 91 degrez, 50 minutes, ou à 92 degrez, 15 minutes de longitude, & à 42 degrez, 50 minutes, ou à 43 degrez, 14 minutes de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat, selon les Tables d'Abulféda. Son château est ruiné, mais la muraille de la ville est fort bonne, & ses fauxbourgs pleins de jardins qui surpassent en quantité & en beauté ceux de la ville d'Akhiket.

Il y a auprés de Médine un lieu, où la premiére Mosquée du Musulmanisme a été bâtie, & qui porte aussi le nom de Coba. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

COBAD, *Cherchez* l'article de BAZMAN.

* COBADUS (Michel) Théologien Luthérien, naquit en 1610 à Sternberg dans le Duché de Meckelbourg. Aprés avoir fait ses études à Rostok, il y devint Recteur du Collége, & fut fait ensuite Professeur en Mathématiques. Quelques tems aprés il reçut le degré de Docteur en Théologie à Grypswalde, & fut dans la suite Professeur dans la même Faculté à Rostok, & Doyen de toute l'Académie. Il mourut au mois de février en 1686. On a de lui, *Dissert. in Augustanam Confessionem*; *In Rom. c.* 1. *&* 12; *In Gal. c.* 3; *De Unione duarum naturarum in Christo*, *De æterna Dei prædestinatione*; *de Atheo*, &c. *Sphæregraphia*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COBAH, surnom de Nassereddin, Affranchi de Schehabeddin, Sultan de la Dynastie des Gourides, lequel aprés la mort de son maître, regna dans la province de Multan & dans tout le païs qui s'étend sur le fleuve Indus, & qui confine avec le Zablestan, dont Gaznah est la ville capitale. Ce fut chez ce Prince généreux & magnifique qu'une infinité de personnes de tous états se réfugierent, dans le tems que Genghizkhan fit la grande irruption dans la Perse. Nassereddin Cobah les reçut avec toutes les honnêtetez possibles, & leur fit perdre le regret qu'ils avoient de se voir chassez de leur pais. Il eut cependant, sur la fin de ses jours, à soutenir une facheuse guerre contre Schamseddin-Ilemische, autre Affranchi de Schehabeddin, qui s'étoit déja rendu maître du Royaume de Delli aux Indes. L'armée de Cobah fut taillée en piéces par son ennemi, qui le contraignit de prendre la fuite, & de s'enfermer dans le château de Bker, où ayant appris que Nezam al mulk, Visir de Schams-eddin venoit l'assiéger, & ne s'y trouvant pas en sûreté, il s'embarqua sur un vaisseau, qui fit naufra-

frage au milieu du fleuve Indus. Il y perit & laissa la possession libre de tous ses Etats à Iletmische, qui s'en étoit déja emparé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBALES, étoient certains Demons ou Esprits follets, sous une forme humaine, qu'on appelloit aussi Satyres, & qui accompagnoient, dit-on, le Dieu Bacchus. C'est un nom Grec, Κόβαλοι, dérivé de l'Hebreu *Chabal*, qui signifie *ruse subtilité*. Quelques-uns pretendent qu'on voit encore aujourd'hui plusieurs dans la Sarmatie, que les Sarmates nomment *Drulles*, les Russiens *Colikes*, & les Allemands *Cobaldes*, qui se cachent dans les recoins des maisons. On dit qu'ils font paroitre beaucoup d'affection pour ceux dont ils ont embrassé le service, dérobant même ce qu'ils peuvent chez les voisins, & le portant chez leurs Maitres, dont ils pansent les chevaux, & pour lesquels ils font tout ce que peuvent faire les meilleurs Valets. On est revenu en ces contes, & l'on est persuadé de la fausseté de tout ce qu'on debite en ce genre. * Noel le Comte ou Natalis Comes, *Mythologie*, *l. 5. ch.* 12.

* COBHAM (Eléonor) femme du Duc de Glocester, qui avoit abandonné Jaqueline de Baviere pour l'épouser, après l'avoir longtems entretenue sur le pie de Maitresse. Les ennemis du Duc de Glocester ne trouvant rien dans sa conduite qui pût servir de pretexte à la moindre accusation contre sa personne, decouvrirent par leurs espions que la Duchesse sa femme avoit de frequentes conferences avec un certain Prêtre qui passoit pour un grand Nécromancien, & avec une femme qui avoit la réputation d'être Sorciére. C'en fut assez pour former contre elle une accusation de haute trahison. On lui imputa d'avoir fait, avec ces deux personnes, une image de cire qui répresentoit le Roi Henri VI, & qu'en la faisant fondre peu à peu, elle pretendoit que les forces du Roi diminueroient insensiblement, & qu'enfin il finiroit la vie dès que cette image seroit entiérement fondue. Par cette accusation, on pretendoit faire voir que le dessein de la Duchesse, etoit d'ôter la vie au Roi, afin de faire tomber la Couronne sur la tête du Duc son Epoux. En même tems, on vouloit inspirer au Roi & au peuple, des soupçons contre le Duc même. Quand on examine les accusez, le Prêtre nia tout; mais la Duchesse avoua qu'elle avoit prié la femme de lui faire un philtre propre à fixer l'amour de son époux, qui se laissoit quelquefois distraire par d'autres inclinations. Quoique cet aveu ne la rendit pas coupable du crime dont elle étoit accusée, les ennemis du Duc avoient pris de si bonnes mesures que le Prêtre fut condamné à être pendu, & la femme à être brûlée. Quant à la Duchesse, quoiqu'elle dût être le plus coupable, si le crime eut été bien avéré, on se contenta, sous pretexte de la consideration que l'on avoit pour le Duc son epoux, de la condemner à faire amende honorable dans l'eglise de S. Paul, en présence de tout le peuple, & à être renfermee dans une prison perpétuelle. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 4. *p.* 109. *&* 110.

* COBHAM, (Le Lord) fut un de ceux qui en 1603 conspirérent ou plutôt firent un projet de conspiration contre Jacques I, Roi d'Angleterre qui venoit de succéder à la Reine Elisabeth. Le projet étoit de mettre sur le thrône *Arbelle Stuart*, cousine germaine du Roi. Pour cet effet le Lord Cobham devoit aller traiter avec l'Archiduc à Bruxelles, pour tâcher d'en obtenir six cens mille écus. Il devoit aussi porter à l'Archiduc, au Roi d'Espagne, & au Duc de Savoye, des lettres d'Arbelle, par lesquelles elle s'engageroit à recevoir un époux de leur main, & promettoit d'accorder une entiere tolerance aux Catholiques. On étois encore convenu que le Lord Cobham demanderoit au Roi la permission de lever deux mille hommes pour les mener en Hollande, & qu'avec ces mêmes troupes il se saisiroit de sa personne. Tout cela n'étoit qu'un projet dont il n'y eut rien d'exécuté. Quoi qu'il en soit, les Conjurez ayant été arrêtez, furent jugez à Winchester dans le mois de novembre suivant, & condemnez à mort. Il n'y eut pourtant d'exécutez que le Chevalier George Brook frére du Lord Cobham, & deux Prêtres qui avoient part à la conspiration. Le Roi ordonna que les autres fussent remis en prison, mais sans leur accorder leur pardon. Cependant au bout d'un certain tems le Lord Cobham obtint sa liberté. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 7. *l.* 18. *p.* 11. *&* 12.

* COBHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey. Il est assez considérable. On le trouve au sud-ouest de Londres, dont il est éloigné de six à sept lieues. *Cobham* est le nom que lui donne Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 773; mais Allard dans sa *Carte particuliére de l'Angleterre* l'appelle *Coucham*, & Nicolas Vischer dans la sienne le nomme *Chebam*.

COBILHANA. *Voyez* COVILHANA.

COBLA & CUBLA KHAN, fils de Kil-Khan, surnommé *Bingek*, succéda à son pére dans l'Empire des Mogols, & vengea la mort d'Ughin-Khan son frere aîné, que les Tartares avoient fait mourir. Il declara pour cet effet la guerre à Altan-Khan leur Roi, & aprés l'avoir défait dans un combat, il pille & ravagea son pais, d'où il remporta un trés-riche butin chez lui. Ce Prince ne laissa point d'enfans qui lui succédassent, de sorte que la Couronne des Mogols passa à son frére puiné, nommé *Bortan*, qui fut le grand-pére de Genghiz-Khan. Bortan ne porta pas le titre de Khan ou d'Empereur; mais seulement celui de *Béhader*, qui signifie *le Valeureux*, non plus que son fils *Jésukaï*, pére de Genghiz-Khan. Du tems de Bortan,

Fagiouli son oncle & Commandant Général de ses armées, vint à mourir. Jardumgi son fils, surnommé *Perlas*, succeda à la charge de son pere; & c'est de ce Perlas, que la Tribu des Mogols, qui porte son nom, a pris son origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBLA ou COBLAI KHAN, fils de Tuli & petit-fils de Genghiz-Khan, fut le quatriéme Empereur des Mogols ou Tartares, aprés Genghiz Khan. Il succéda à Mangu Khan, que plusieurs nomment *Mangaca*, son frere aine, qui l'avoit envoye pour commander dans l'orient, c'est à dire, dans le Cathai & dans la Chine, pendant que Holagu son autre frere puine commendoit dans l'occident, c'est à dire, dans la Perse, dans la Syrie, &c. Pendant que Coblai étoit dans la Chine, il y eut une si grande revolte contre lui qu'il fut oblige d'appeller l'Empereur Mangu-Khan son frere à son secours. Avec ce secours il dompta les Rebelles; & Mangu-Khan ayant été tué d'un coup de fleche dans la bataille qui se donna, Coblai se fit aussi tôt reconnoitre par l'armee des Mogols pour son successeur, & alla faire son sejour à Cambalu, ville capitale du grand païs de Cathai & de la Chine. Dès le commencement de son regne, il soutint une grande guerre contre *Arik* ou *Arig Buga*, un de ses autres fréres, qui faisoit son sejour à Kélarán & à Caracoram, où étoit l'Ordre natale de Genghiz-Khan. Arig Buga se maintint pendant 17 ans, au bout desquels il fut contraint d'avoir recours à la clemence de Coblai son frére. Celui-ci, par l'avis de son Conseil, le fit enfermer entre quatre murailles, où il vécut pendant un an. Coblai regna 35 ans; car il succéda à son frére, immediatement & sans interrégne, ce qui n'étoit pas encore arrivé à ses prédecesseurs, l'an 655 de l'Hégire, qui est le 1257 de Jesus Christ, & mourut l'an de l'Hégire 680, de Jesus Christ 1281, que les Mogols appellent dans leur Cycle particulier *Ilan Il*, *l'année du Serpent*. Holagu son frére lui succede dans la Perse; mais Timur-Khan son petit-fils demeura maitre du Cathai & de la Chine; où il prit le nom d'*Algiaptu* ou d'*Algiaitu*, & où il régna 13 ans. Coblaï étoit un homme sage & moderé qui favorise les Gens de Lettres & leur fit du bien, de quelque nation & de quelque Secte qu'ils fussent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBLENTS, ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Tréves, sur le confluent de la Moselle & du Rhin. C'est de là que les Latins lui ont donné le nom de *Confluentes* & de *Confluentia*. Il en est fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & dans la Table de Peutinger. Ammien Marcellin dit qu'au tems de Julien l'Apostat, il n'étoit resté là qu'une tour, c'est à dire, un fort petit château. Coblents est une assez jolie ville, où il y a de belles églises, & de belles maisons bâties le long de la riviére. Il y a de l'autre côte du Rhin la fameuse forteresse d'Hermanstein ou Ehrenbreitstein, qui passe pour une place tres-reguliere. L'Archevêque de Treves, Electeur de l'Empire, a un palais à Coblents.

CONCILES de COBLENTS.

Les Prélats s'y assemblérent l'an 860, pour pacifier les différents du Roi Charles II, *dit le Chauve*, de Louis dit *le Germanique*, & de Lothaire Roi de Lorraine. Ils dresserent un Formulaire pour l'observation de la paix que Louis *le Germanique* jura le premier, & les deux autres aprés lui. Cette assemblée fut tenue le cinquieme & le sixieme de juin, dans la sacristie de l'église de saint Castor. Charles *le Simple* Roi de France, & Henri l'*Oyseleur* Empereur, aprés le traité de Bonne, assemblérent à Coblents huit Prelats, qui y firent quelques ordonnances, portant défense de contracter aucun mariage entre les parens, au deça du septiéme degré. Bini & quelques autres mettent ce Concile en l'an 912; mais il est trés sûr qu'il y fut tenu l'an 922, puisque Henri l'*Oyseleur* ne fut fait Empereur que l'an 919 aprés la mort de Conrad I. Ainsi il faut que dans Ives on ait pris DCCCCXII, pour DCCCCXXII. * Hincmar. Flodoard. *Le VIII & IX tome des Conciles*.

* COBLENTZ, village de Suisse dans le Comté de Bade. Il est ainsi nomme parce qu'il est près du confluent du Rhin & de l'Aer.

* COBLER, (Capitaine) est le nom que prit le Chef d'une sédition, lequel étoit Prieur du monastére de Barlins. Ce mot Angloie signifie *Savetier*. On peut voir un detail de cette sédition dans l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 5. *l.* 15. *p.* 364. *&* 365.

COBOL. *Voyez* COVOLA.

* COBONAS, nom d'un peuple d'Afrique, lequel M. Delisle, dans sa Carte de l'Afrique méridionale, place aux environs du Tropique du Capricorne, & vers le 40. degré de longitude.

* COBOS (De los) famille noble d'Espagne. Ceux qui en sont, portent le titre de Marquis de Camarasse. Dans le XVI siécle, François, Favori de l'Empereur Charles Quint, fut d'abord Secretaire d'Etat, ensuite Conseiller d'Etat, & enfin Grand Commandeur de Léon, & Grand Thresorier. Son fils Diegue, Gouverneur héréditaire d'Adelantado, épousa *Louise* de Luna, & fut premier Marquis de Camarasse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Grands d'Espagne*.

COBOURG, *Voyez* COBURG.

COBURG, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, situé dans le Duché de Coburg, environ à sept lieues de la ville de Bamberg, du côté du septentrion, à une belle citadelle, dans laquelle les Ducs de Coburg faisoient autrefois leur résidence. Les Protestans d'Allemagne appellent ce château *la Pathmos de Luther*, parce qu'il y demeura longtems caché, pour se derober aux recherches que l'on faisoit de sa personne. Au reste, on prend Coburg pour l'ancienne *Melocabus*, ville des Cattes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COBURG (Le Duché de) petit païs d'Allemagne. Il est proprement du Cercle de Franconie; quoique quelques Cartes le mettent dans la Thuringe, laquelle le borne au nord. Il a l'Evêché de Bamberg au levant, celui de Wurtzburg ou Wirtzbourg au midi; & le Comté propre de Henneberg au couchant. On y remarque Eisfelde ou Eilsfelde, Hilpershausen, Romhild ou Romhilden & Sternberg, qui sont des Bailliages, avec Coburg capitale de tout le Duché. Ce Duché étoit autrefois une partie du Comté de Henneberg. Il entra par mariage dans la Maison de Misnie. La branche de *Saxe-Altembourg*, qui la possédoit, ayant fini l'an 1672, il est tombé entre les mains des Ducs de *Saxe-Gotha*, les plus proches parens des Ducs de Saxe-Altembourg. *Voyez* SAXE. * Maty, *Dict. Géogr.*

COC.

COCA, petite ville ancienne, dans la Castille vieille en Espagne, sur la petite riviére d'Eresme, à cinq lieues au dessous de Ségovie. On croit que cette ville a été la patrie de l'Empereur Théodose *le Vieux*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COCA (le Vulcan de) montagne qui vomit des flammes, prés de la vallée de Coca dans le Pérou; mais ni la vallée ni le Vulcan, ne sont marquez dans les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCA (La Vallee de) *Voyez* l'article précédent.

COCALUS, Roi de Sicile, vivoit dans les tems fabuleux. Il reçut dans son Royaume, Dédale avec son fils Icare, qui fuyoient Minos. Quelque tems aprés, il fit suffoquer Dédale dans des étuves, craignant que Minos, qui redemandoit instamment ce fugitif, ne lui fit la guerre. D'autres disent que Minos fut etouffé dans un bain, par les filles de Cocalus, à qui il étoit allé faire la guerre, sur le refus que faisoit ce Prince de lui livrer Dédale. Les Poetes rapportent diversement cette avanture. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovide, *Métam. l.* 8. *v.* 261. Hygin, *Fab.* 44.

COCAS. *Voyez* CAUCASE.

COCCAIE MERLIN. *Cherchez* FOLENGIO. (Théophile)

COCCEIANUS (Salvius) neveu de l'Empereur Othon, fut tue par ordre de Domitien l'an 85 de J. C. pour avoir célébre le jour de la naissance de son oncle. * Suétone, *in Domitiano*, *c.* 10.

COCCEJI (Henri de) naquit à Bréme, ville Impériale de la Basse Saxe, le 25 mars 1644. Il fit paroitre dés son enfance une ardeur & une assiduité à l'étude si rare, qu'il avoit à cet égard autant besoin de frein, que les autres ont besoin d'aiguillon. Aprés avoir fait ses Classes & avoir pris dans l'Ecole Illustre de Bréme une meilleure teinture des Humanitez qu'on ne fait au Collége, il quitte sa patrie en 1667, pour aller étudier en Droit dans l'Université de Leiden. Ce fut là qu'il composa son premier Ouvrage, malgré les obstacles d'une longue & fâcheuse maladie. C'est une Dissertation *de Possessione momentanea & lite vindiciarum*, qu'il défendit publiquement sous M. van *Thienen* Docteur & Professeur en Droit de cette Université de Leiden, M. de Cocceji revint à Bréme, où le dessein qu'il avoit formé de voir les païs etrangers, ne lui permit pas de faire un long sejour. Les avantages & les agremens qu'il pouvoit tirer de son oncle maternel *Henri d'Oldenbourg*, l'un des principaux Membres & Secretaire de la Société Royale des Sciences à Londres, lui firent commencer ses voyages par l'Angleterre. Il y arriva en 1670, & eut pendant son séjour le plaisir d'assister aux experiences Physiques du célébre *Robert Boyle*. Ces expériences lui firent naître l'envie d'étudier de nouveau la Philosophie, & de l'étudier à fonds. Il le fit si heureusement qu'il composa pour son propre usage un Sytême de Philosophie. Ce manuscrit a été enveloppé dans la perte que M. de Cocceji fit en 1691, de sa belle & nombreuse bibliotheque, aussi bien que de tous ses Ecrits, lors du sac de la ville de Heidelberg. Un autre avantage que M. de Cocceji retira de son voyage d'Angleterre, c'est qu'il eut le bonheur d'y gagner les bonnes graces du Guillaume-Henri Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Il y eut tant de part, qu'à sa recommandation il reçut le degre de Docteur en Droit dans l'Université d'Oxford en même tems que ce Monarque. L'Université lui en donna une Patente fort honorable en date du premier févrièr 1670. Elle n'en demeura pas à cette marque de distinction; car lors qu'en 1706, elle envoya des Deputez au Jubilé de l'Université de Francfort sur l'Oder, elle les chargea d'un Acte, qui donnoit à M. de Cocceji les mêmes honneurs & les mêmes dignitez dans l'Université d'Oxford, que celles qu'il possédoit à Francfort. D'Angleterre, M. de Cocceji passa en France en 1671, avec des lettres de recommandation de son oncle aux Savans de ce Royaume, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il n'y acheve pas l'annee, parce qu'il avoit pour but de se fixer pour quelque tems à *Spire*, où se tenoit alors la Chambre

bre Impériale, afin de s'y former à la Jurisprudence de l'Empire. Etant arrivé en Allemagne, il différa son voyage de Spire pour aller à Heidelberg voir la cérémonie du mariage de *Charles*, Prince Electoral Palatin, avec *Wilhelmine-Ernestine*, Princesse Royale de Danemarck. Les Fêtes & les divertissemens n'y occupérent pourtant pas toute l'attention de nôtre Voyageur. Pour se faire connoître dans cette Université, il soutint publiquement une Dissertation sur les proportions, *de Proportionibus*. Cette piéce mérita l'approbation du savant Electeur Charles-Louis. Ce Prince fit offrir la même année à M. de Cocceji une chaire de Professeur en Droit Naturel & des Gens. Il l'accepta, & fit son entrée dans l'Université par un Discours sur la *Loi Salique*, duquel l'Electeur fut si content, qu'il voulut bien y faire de sa propre main plusieurs Remarques marginales. Cet établissement fut bientôt suivi du mariage de M. de Cocceji. Il épousa en 1673, la fille unique de M. *Samuel Howard* Seigneur de Dirsheim, Chancelier & Conseiller privé du Duc de Wirtemberg, de laquelle il a eu trois fils. L'aîné *Frédéric-Henri*, né en 1675, étoit Lieutenant Colonel au service de l'Electeur Palatin, & fut tué en 1703, dans la première campagne de la derniere guerre. Le second, *Jean-Godefroy*, est Conseiller privé du Roi de Prusse dans la Régence du Duché de Magdebourg. Le troisiéme, *Samuel*, est Conseiller privé du même Roi dans la Chambre de Justice, dans celle des Appellations & dans le Commissariat général, & Directeur de la Régence de Halberstadt. M. de Cocceji après son mariage, alla faire un tour dans sa patrie, qui le reçut à bras ouverts, & qui voulut même l'honorer de la charge de Senateur. Il ne fut pas en état d'accepter cet honneur, parce que l'Electeur Palatin ne put se résoudre à la perte d'un habile Jurisconsulte dont il se servoit si heureusement pour le Conseil, & qui faisoit tant d'honneur à son Université. Mais M. de Cocceji ne négligea dans la suite aucune occasion de témoigner sa reconnoissance à la République de Breme. De retour à Heidelberg, M. de Cocceji entra en lice avec le célébre Jurisconsulte *George-Adam Struve*, au sujet d'un Traité *de Culpa*, que le premier avoit publié. Ces deux Antagonistes donnérent un bel exemple de moderation & de civilité aux Savans, dans les Disputes qu'ils ont eues entre eux. La diversité de sentimens n'altera jamais l'estime & la vénération qu'ils avoient l'un pour l'autre. La réputation de nôtre illustre Jurisconsulte se répandit bientôt, & on ne fut pas longtems sans envier à l'Académie de Heidelberg le bonheur de le posséder. Divers Princes & Etats le recherchérent avec empressement. L'Electeur Palatin *Charles-Louis* étant mort, le grand *Frédéric-Guillaume* de Brandebourg fit proposer à M. de Cocceji la Profession de Droit dans l'Université de Francfort sur l'Oder. Mais l'Electeur Palatin ne lui permit pas de suivre le penchant qu'il avoit pour cette vocation; & même pour l'attacher d'avantage à son service, il le fit en 1682 Conseiller privé d'Etat. Depuis ce tems-là le grand nombre d'affaires d'Etat que l'on confioit à M. de Cocceji, lui donnérent occasion d'approfondir la Science du Droit public. Les agremens dont il pouvoit jouir dans un poste où le Prince rendoit justice à son mérite, reçurent beaucoup d'atteinte, par la desunion qui se mit dans la Maison Electorale, aussi bien que par la conduite violente d'un Ecclesiastique, qui avoit été elevé à la charge de Ministre d'Etat, dans laquelle il abusoit beaucoup de son pouvoir. Le comble de ses chagrins arriva par la mort de l'Electeur *Charles*, en qui l'on vit s'eteindre la Ligne Protestante des Electeurs Palatins, qui fit place à la ligne de *Neubourg* Catholique Romaine. Cette révolution le fit penser serieusement à quitter une Cour, où il ne pouvoit pas se promettre beaucoup de tranquillité à cause de la Religion du Prince. C'est ce qui lui fit prendre la resolution d'accepter l'offre que lui faisoient les Magistrats d'Utrecht, d'une Chaire en Droit dans leur Université, avec des appointemens considérables. Pour cet effet il demanda, en 1687, son congé à l'Electeur *Philippe-Guillaume*. Mais ce Prince ne voulut pas le lui accorder, il lui representa même de bouche, que comme il connoissoit mieux que personne le païs & le gouvernement, il étoit le seul à qui il pût confier ses interêts à cet égard. Le refus de l'Electeur fut accompagné de tant de marques de bienveillance & de considération, que M. de Cocceji fut obligé de remercier les Magistrats d'Utrecht. La guerre qui desola en 1688 le Palatinat, engagea M. de Cocceji à renouveller ses instances auprès de l'Electeur pour sa démission; mais aussi inutilement qu'auparavant. Ce Prince lui représenta si fortement le besoin qu'il avoit de lui dans la situation violente où il se trouvoit lui & son païs, qu'il fallut se rendre à des priéres qu'il regardoit comme des commandemens. Il eut donc la douleur d'être témoin la même année de l'invasion de Heidelberg par les troupes de France. Alors, à l'exemple de tout le monde, M. de Cocceji pourvut à sa sûreté en se retirant dans le Duché de Wirtemberg, où sa famille avoit pris les devants. Ce fut là que les Magistrats d'Utrecht lui adressérent de nouveau la vocation de Professeur en Droit, sous les mêmes conditions. Ne trouvant plus les mêmes difficultez qu'auparavant, il accepta cette vocation; & après avoir notifié sa résolution à l'Electeur Palatin, il se rendit à Utrecht, où il fut reçu du Magistrat avec de grandes marques d'estime & de bienveillance. Il fit l'ouverture de ses leçons par un Discours sur cette Question, lequel des deux défend le mieux un Etat, des Loix ou des Armes, *an Respublica Legibus magis an Armis defendatur*. Ce Discours fut applaudi & admiré généralement, tant pour le fond des choses, que pour l'élégance & la pureté du stile Latin. Il n'y avoit pas encore un an que M. de Cocceji remplissoit avec applaudissement & avec succès les devoirs de sa profession, lorsque Sa Majesté Prussienne, alors Electeur de Brandebourg, lui fit offrir la Chaire de Professeur en Droit dans l'Université de Francfort sur l'Oder, vacante par la mort de M. de *Rhez*, Conseiller privé de l'Etat de Sa Majesté. Le Roi lui adressa en effet un Rescript daté du quartier d'*Effringuen* auprès de Nôtre-Dame de Lombeck du 18 septembre 1690, dans lequel il l'invitoit dans des termes fort obligeans à accepter cette Chaire. Comme M. de Cocceji avoit de fortes raisons de ne pas refuser cette vocation, il en obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'agrément des Magistrats d'Utrecht. Il partit donc de cette ville au mois de novembre 1690, & eut en chemin l'honneur de saluer à Cleves le Roi de Prusse, qui lui fit un accueil fort gracieux. Il arriva à Francfort au mois de decembre suivant. Il y fut reçu avec de grandes marques de joye par l'Academie en corps, qui étoit allée au devant de lui hors de la ville. C'est dans cette ville & dans ce poste que M. de Cocceji a passé le reste de sa vie. Il y jouïssoit avec plaisir de la gloire qu'il s'étoit aquise & qu'il acqueroit tous les jours par ses doctes travaux, s'entretenant avec les Savans, & sur tout avec les Muses, qui faisoient ses delices, autant que ses occupations pouvoient le permettre. Elles ne s'y bornoient pas aux fonctions de sa charge & à ses études particuliéres. Il étoit fort souvent employé par Sa Majesté Prussienne de glorieuse memoire, dans des affaires d'Etat des plus secretes & des plus importantes. En 1702, il fut envoyé par ce Monarque à la Haye pour y soutenir ses droits dans l'affaire de la succession d'Orange, & à son retour le Roi récompensa sa fidelité & son zele, par la Charge de Conseiller privé. Depuis ce tems-là, M. de Cocceji a été recherché souvent & avec empressement par diverses Universitez, & en particulier par celles de *Heidelberg* & d'*Utrecht*; aussi bien que par diverses Cours étrangeres. Mais tous les avantages qu'on lui promettoit, n'ont jamais pu l'emporter sur l'attachement inviolable, qu'il avoit pour un Maître, dont il recevoit tant de marques de distinction, & à qui il ne se croyoit pas inutile. Cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne répondit aux Consultations qui lui étoient addressées de la plupart des Cours de l'Europe, dans des affaires de la derniére importance. L'Electeur Palatin *Jean-Guillaume* l'employa dans l'affaire de la succession de la Maison d'Orleans au Palatinat, avec tant de succès, que ce Prince l'en remercia par une Lettre écrite de sa propre main, & en termes pleins de reconnoissance. Ce fut sans doute en consideration de tant de services importans, qu'en 1713 Sa Majesté Impériale donna à M. de Cocceji la qualité de *Baron* de l'Empire. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie de ce grand homme, c'est qu'il n'étoit redevable de toute son habileté qu'à sa meditation & à son travail. Il n'avoit jamais entendu de leçons, que sur les Institutions de Droit, & cependant par sa propre meditation, il a porté, selon le jugement du public, le systême du Droit naturel, & celui du Droit public d'Allemagne, à un aussi haut degré de perfection, qu'il ait été porté jusqu'ici. Outre le Droit & l'Histoire, M. de Cocceji s'étoit encore appliqué à la Théologie, dans laquelle il avoit fait des progrès considérables par le secours de la Langue Hebraïque & de la Langue Greque, dans lesquelles il étoit fort verse. Il avoit même entrepris un Ouvrage Theologique, qui devoit être intitulé, Doctrine Morale, *Doctrina Moralis*; mais on n'en a trouvé que des fragmens. Dans un endroit de cet Ouvrage, l'Auteur y demontre la vérité de la Religion Chrétienne d'une maniére tout à fait merveilleuse. Il y explique l'Oracle des 70 Semaines de Daniel avec une telle clarté, que par un calcul chronologique, il fait voir que Daniel a prédit l'an, le jour, & même l'heure de la mort de Jesus Christ. Dans un autre endroit de ce même Ouvrage, il prouve par des preuves tirées du Droit des Gens, & avec une methode originale, que le *Schilo* prédit par Jacob, est venu, que le sceptre a été véritablement ôté à Juda, & que les Juifs au tems de la mort de Jesus-Christ n'avoient plus de Roi ou de Législateur. Enfin à toutes ces connoissances M. de Cocceji joignit une grande Littérature; & l'on peut dire qu'il ne cédoit à personne pour la pureté & le laconisme du stile Latin. Quelques grandes que fussent ces qualitez, on peut dire néanmoins sans exageration que celles du cœur l'emportoient infiniment sur celles de l'esprit. Pour peindre dignement M. de Cocceji, il faudroit peindre un *Stoïcien* sans l'orgueil de sa Secte, & un Chrétien sans hypocrisie & sans superstition. Il étoit d'une si grande sobrieté, qu'on ne se souvient pas de lui avoir vu commettre aucun excès; & c'est à quoi, sans doute, il a été redevable de la santé dont il a joui sans interruption jusqu'à l'âge de 70 ans. Il donnoit fort peu de tems au sommeil, & pendant plusieurs années il s'abstenoit même de diner, afin de pouvoir etudier plus librement. Sa piété étoit tout à fait exemplaire, non seulement il avoit tous les jours ses heures réglées pour ses dévotions particuliéres, mais il avoit même destiné dans sa maison un appartement separé, où il n'y avoit point d'autres ornemens que ceux qui étoient propres à inspirer des sentimens de Religion. La piété étoit l'ame de toutes ses autres vertus, & en particulier d'une probité d'un desinteressement, & d'une integrité à toute épreuve. Quoique la vertu fasse des ennemis, & qu'il en pût avoir en petit nombre, il se conduisoit avec tant de sagesse qu'il ne leur donnoit aucune prise, & il ne se vengeoit de l'inimitié que par de bons offices. Toutes ces vertus n'étoient pourtant ni trop austéres, ni farouches. Sa conversation étoit douce, agréable, polie, obligeante envers tous; & il avoit l'art de s'aquerir la confiance & l'amour de ses Disciples & de ses inferieurs par la douceur jointe à la prudence de ses conseils. Si les souhaits du Public avoient lieu, une si belle carriére auroit été plus longue. M. de Cocceji avoit joui, comme on l'a dit, d'une parfaite santé, pendant 70 ans. A parler humainement ses jours ont été abregez par l'accident qu'on va lire. Un jour qu'il étoit sorti de chez lui pour prendre l'air & pour quelque affaire, ses chevaux prirent le mords aux dents; & lui, s'étant jetté avec precipitation hors de la voiture pour éviter le danger, l'effort qu'il fit lui causa une rupture dans le corps, & excita en même tems la pierre, dont M. de Cocceji a été depuis ce tems là si cruellement tourmenté, qu'il a passé le reste de sa vie dans des douleurs inexprimables. Le mal augmenta par une dyssenterie, qui l'affoiblit tellement dans l'espace de trois jours, que soit par la violence du mal, soit par épuisement, il expira le 18 août 1719, entre quatre & cinq heures du soir dans sa 77 année, après avoir servi avec honneur & avec réputation pendant 50 ans, trois Electeurs, une Republique, & deux Rois. Voici la liste des Ouvrages de M. de Cocceji. *Juris Publici Prudentia, compendio exhibita, qua materia ejus, praecipueque hactenus agitatae Controversiae, ab sua origine & fonte ducuntur, facilique ratione exponuntur & demonstrantur, cui praeter alia inserta sunt passim resolutiones dubiorum, quae motu feruntur, & praeter priorem Appendicem de Historia Palatina, addita altera, quae tutelae Electoralis dubia removet; Autonomia Juris Gentium ubi natum inde inter Gentes discrimen Civitatis mediatae & immediatae, liberae & non liberae, aliaque ad illustrationem Juris Gentium, ac Publici spectantia, planissime eruuntur, cui accessere duae Appendices, quarum prima continet resolutiones eorum quae pridem de Westphalia ejusque statu, altera eorum, quae denuo ad Historiam Palatinam, mota ac edita sunt; Prodromus Justitiae Gentium, sive Exercitationes duae, quarum prima socialitatem Grotianam Principium Juris Naturae neque esse ad, neque agnoscendo esse evincit, secunda verum Manifestati originem ernit, liber ad illustrationem Proemii & libri primi Tractatus Grotiani de Jure Belli & Pacis necessarius*, Francof. *ad Viadr. apud* Joh. Godofr. Conradi. 1719. *in quarto*; *Hypomnemata Institutionum*; *Hypomnemata Juris Feudalis*; *De Dolo, Culpa, & negligentiae praestationibus in quolibet negotio, ubi, refutata vulgari sententia, nova ex solidis tum natura, tum legum principiis adstruitur & demonstratur*; *Collationes Juridicae, ad Dominum Georgium Adamum Struvium, quibus tota Culparum materia à primo origine paucissimis luculenter deducitur, defectus, qui in ea hactenus extitit, curate suppletur, & quae in decisionibus Sabbathinis contra eam opponuntur, solide refutantur*; *Dissertationum Volumina quatuor*; *Variae Deductiones Jurium in causa Arnasianensi, Lingensi, Meursensi, Reformatorum Silesiorum, Directorum Circulorum, &c.*; *Varia Responsa, & Consilia in Causis Illustrium*. Ces pieces formeront un gros volume *in folio*. M. de Cocceji a laissé encore d'excellens Commentaires sur *Grotius*, sur *Struvius*, sur *Lauterbach*, aussi bien que sur son *Droit Public*, sur son *Droit Feudal*, & sur les *Hypomnemata*. * *Bibliothéque Germanique*, *tome* 1. *p.* 1. *& suiv.*

COCCEIUS, surnom donné à quelques Romains. *Voyez* le nom par lequel ils sont le plus connus, comme NERVA, &c.

COCCEIUS, ou COCCEIANUS. *Cherchez* DION CASSIUS.

COCCEIUS AUCTUS, excellent Architecte d'Italie, eut la conduite de divers ouvrages, qu'Agrippa fit faire aux environs de Naples, entre autres de ces chemins souterrains, taillez la plupart dans des rochers, qui s'étendent depuis cette ville jusques à Puteoles, ou Pouzzole, & depuis le Lac que les Anciens appelloient l'Averne, jusques à Cumes. * Strabon, *l.* 5.

COCCEIUS ou COCK (Jean) naquit l'an 1603, à Brême, de *Timan Cok*, Secretaire de cette ville. Il apprit les premiers elemens de la Langue Hebraïque, en même tems que ceux de la Latine & de la Gréque, & étudia ensuite en Philosophie sous Gerard de Neufville, qui professoit dans l'Academie de cette ville. L'étude de la Philosophie ordinaire ne l'occupant pas assez, il s'appliqua à se perfectioner dans la Langue Gréque sous *Métrophane Critopule*, Grec de nation, qui demeuroit à Brême, & dans l'Hebraïque sous les Professeurs Gérard Hennevvinckel & Matthias Martinius. Pendant ce tems-là, il traduisit en Hébreu, par maniére d'exercice, le livre de la Sagesse, & apprit les principes du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe & du langage des Rabbins. Il fit ensuite sa Théologie sous le même Martinius & Louïs Crocius, que la ville de Brême avoit envoyez, peu de tems auparavant, en qualité de ses Députez au Synode de Dordrecht. Il étoit fort aimé de ces deux Professeurs, mais sur tout de Martinius, qui ayant conçu de grandes esperances de son attachement & de son génie pour les Langues, n'oublioit rien pour le cultiver. Ce fut lui qui le porta à mettre en Grec les sentimens des Turcs & à les tirer de l'Alcoran, pour ne leur rien attribuer mal à propos; ce que le jeune Cocceius exécuta d'une maniére qui surprit ce Professeur. En 1625, Cocceius alla à Hambourg, pour s'y fortifier dans la lecture des Rabbins, par le secours d'un savant Juif, à qui le Magistrat permit en sa faveur de demeurer dans la ville. A son retour de Hambourg, il alla continuer ses études dans l'Académie de Franeker, où il se mit en pension chez George Pasor, Profes-

seur

teur en Grec, & cultiva sous *Sixtinus Amama*, les connoissances qu'il avoit déja aquises de la Langue Hebraïque. Ce fut là que Coccejus se fit connoître au Public pour la premiére fois, en mettant au jour sa Version de deux Traitez du Talmud, avec ses Notes, qui lui attirérent les louanges de la plupart des Savans de ce tems-là, Heinsius, Grotius, Selden, Saumaise, Rivet, l'Empereur, de Dieu, &c.; mais principalement d'Amama, qui le regardoit comme un prodige, & qui dit de lui dans une de ses lettres à Mestinius, *Qu'il croit que Dieu l'a suscité pour porter l'étude des Langues Orientales beaucoup plus loin qu'elle n'a été jusqu'ici, & pour découvrir les thrésors cachez des Juifs.* Coccejus retourna dans sa patrie en 1629. Mattinius étant mort en 1630, il fut élu Professeur en Hebreu, & il eut dans ce poste plusieurs Disciples qui se sont depuis rendus célébres, *Gronovius* le pére, *Christian Perizanius*, qui a été Professeur en Médecine à Groningue, &c. En 1636, il passa de Bréme à Franeker, pour y enseigner l'Hébreu, & il y publia contre le célébre Grotius deux Ouvrages, qui furent si bien reçus, qu'on lui donna en 1643, la Chaire de Théologie, outre celle qu'il avoit déja. Après avoir servi quatorze ans l'Académie de Franeker, il fut appellé à Leide, pour remplir la place de Frederic Spanheim le pére, & il y fit son Discours d'entrée le quatriéme octobre 1650. Il eut quelques démêlez avec *Essenius* Professeur d'Utrecht, & avec *Hoornbeeck*, Professeur de Leide, au sujet de la nécessité de la célebration du jour du Dimanche, que *Heidanus* & lui soutenoient n'être point de précepte Apostolique. Coccejus étoit, selon *M. de Jancourt*, un homme de bien, qui avoit beaucoup de piété, de douceur & de modestie, capable d'un grand travail, & aimant l'étude, savant en Grec & en Hebreu, assez versé dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, possédant l'Ecriture Sainte & les livres des Rabbins; mais n'ayant rien de particulier en matiére de Théologie, obscur, embarrassé, ayant peu de dispositions à faire un systême de ses pensées; né plutôt pour être Compilateur qu'Inventeur, puis qu'on ne trouve que du faux dans ses pensées, & du mauvais goût dans ses explications. Il mourut le cinquiéme novembre 1669, âgé de 66 ans. Il a laissé un fils nommé *Jean-Henri* Coccejus, qui a publié le Recueil de tous ses Ouvrages six ans après sa mort, avec ce titre, *Opera omnia Theologica, Exegetica, Didactica, Polemica, Philologica, 70 circiter Tractatibus absoluta, in tomos octo distributa*, Amstelodami, 1675, *in folio*. Il y en a une autre édition de 1689, à Francfort sur le Mein. Outre cela on a imprimé à Amsterdam en 1706, deux volumes *in folio* avec ce titre *Opera Anecdota Theologica & Philologica*. Coccejus a fait grand bruit en Hollande dans le XVII siécle, & on y trouve encore aujourd'hui grand nombre de ses Sectateurs, qui sont nommez *Cocceiens*. Il avoit une grande connoissance de la Langue Hebraïque; comme il est aisé d'en juger par ses Commentaires sur plusieurs livres du Vieux Testament. Il a fait aussi un bon Dictionnaire de la Langue Hebraïque. Mais il est trop diffus dans ses Commentaires sur la Bible, où il affecte une certaine méthode qui lui est singuliére; & il semble avoir voulu expliquer une partie de l'Ecriture, par de certains préjugez, fondez sur l'Apocalypse de saint Jean, à la lecture de laquelle il s'étoit beaucoup appliqué. Il témoigne dans la préface qu'il a mise au devant de ses Commentaires sur les Pseaumes, qu'il estime beaucoup les anciens Docteurs de l'Eglise, qu'il les lit autant qu'il peut, & qu'il ne méprise pas aussi les Commentaires des Juifs sur l'Ecriture. Puis il ajoûte, qu'il faut encore un plus grand fonds sur les paroles mêmes de l'Ecriture, où il trouve, dit-il, des secours plus assurez pour la bien interpréter. Il s'étoit fait un systême particulier de Théologie, qui est suivi aujourd'hui de plusieurs Théologiens en Hollande, & qui lui a suscité bien des ennemis. Voici à peu près comme M. Stoupp en parla dans sa *Religion des Hollandois*. Coccejus lisoit l'Ecriture avec un soin continuel; il y a découvert plusieurs choses qui n'étoient auparavant connues à personne, en ce qui regarde le sens mystique & profond. Dans les prophéties du Vieux & du Nouveau Testament, il trouve presque par tout la venue de J. C. & celle de l'Antechrist qui lui est opposé. Il a disposé l'Oeconomie du Vieux & du Nouveau Testament d'une maniére nouvelle, & il s'attache fort à remarquer la différence du gouvernement de l'Eglise devant la Loi, sous la Loi, & après la Loi. Il a cru qu'il doit y avoir dans le monde un régne visible de J. C. qui abolira le régne de l'Antechrist, & que ce régne étant établi avant la fin des siécles, après la conversion des Juifs & de toutes les nations, l'Eglise Chrétienne sera dans sa gloire, ce qu'est cette Jerusalem, qui est décrite dans l'Apocalypse. Voetius & Desmarets combattirent avec beaucoup de vigueur les sentimens de Coccejus; ils le firent passer pour un Hérétique, & prétendirent même qu'il étoit Socinien en plusieurs articles. Ils l'ont appellé *Novateur & Scripturarius*, parce qu'il s'attachoit trop à l'Ecriture. Cet homme, (dit M. Stoupp) qui avoit plus de capacité que la plupart de ses Confreres dans la Hollande, en a été fort maltraité. Pour connoitre les sujets particuliers de cette grande contestation entre les Protestans, *voyez* VOETIUS & DESMARETS. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 8. *p.* 193, *& suiv.*

COCCEIUS (Henri) *Voyez* COCCEJI (Henri de)

COCCIUS, (Jodocus ou Josse) Jesuite, étoit de Tréves. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, & fut depuis Confesseur de l'Archiduc Léopold. Il mourut le 25 octobre de l'an 1622, ayant composé divers Ouvrages. *Theologicarum Thesium libri tres; Dagobertus Rex Argentinensis Episcopatus fundator, &c.* * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI. &c.*

COCCIUS SABELLICUS. *Cherchez* SABELLICUS.

COCCIUS. (Josse) de Bilefeld, Chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Luthériens; mais étant venu à Cologne, il quitta leur parti pour entrer dans l'Eglise Romaine. Il entreprit après cela de faire un recueil des témoignages des Péres, & des décisions des Conciles sur les matiéres de Controverse, & ayant travaillé vingt-quatre ans à cet Ouvrage, il le fit imprimer à Cologne en deux gros volumes *in folio*, dans les années 1599 & 1600, sous le titre de *Thresor Catholique*. C'est un Ouvrage d'un grand travail; mais qui n'est pas composé avec tout le discernement & le choix que l'on pourroit souhaiter. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle*.

COCCIUS (Haldéric) Professeur à Bâle, naquit en 1525. Son pere qui s'appelloit *Ulric Kæchlin* & qui étoit natif de Fribourg, étant mort de bonne heure, *Barbe Weingarte* sa veuve épousa *Nicolas Essig*, qui adopta le jeune Coccius & le fit étudier, à condition qu'il ajoûteroit à son nom celui d'*Essig*. Sa postérité conserve encore ce double nom en s'appellant *Coch d'Essig*. En 1546, il fut créé Maître ès Arts, & un an après on le nomma Professeur en Grec. Il échangea ensuite cette Chaire contre celle de la *Dialectique*. En 1550, il fut Pasteur dans l'église de saint Martin; & en 1556, il fut envoyé à *Lœrach*, où il prononça le premier Sermon Réformé. En 1562, il fut appellé au Pastorat de l'église de saint Pierre de Bâle, & deux ans après à la profession de Théologie, dont il reçut le degré de Docteur en 1570, des mains de *Simon Sulzer*. Il fut trois fois Recteur de l'Université & n'oublia point la bassesse de son extraction au milieu des honneurs dont il jouissoit, ce qui se voit par le passage qu'il écrivit dans la Matricule du Recteur, *Suscitans de terra inopem & de stercore pauperem*. Il mourut d'hydropisie en 1589, & laissa deux fils fort savans dont les articles suivent. * *Ex Archivis Academiæ Basiliensis*.

COCCIUS (Samuel) fils du précédent, naquit à Bâle en 1548. Ayant fait le cours de ses études & pris le degré de Maître ès Arts, il fut nommé Professeur en Logique, & ensuite il desservit successivement les églises de saint Pierre, de sainte Elizabeth & enfin celle de saint Martin. Il finit sa vie dans ce poste en 1626. Il est à remarquer qu'il paroît par les Archives de l'Université que Samuel Coccius eut pendant quelque tems séance dans le Sénat Académique en même tems que son pére. * *Ex Archivis Academiæ Basiliensis*.

COCCIUS (Thomas) frére du précédent, étudia la Médecine après avoir fini sa Philosophie. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Bâle en 1582, & fut ensuite Professeur & Oeconome du College inferieur. Il obtint dans la suite la Chaire de Professeur en Logique & fut aggrégé au Collége des Médecins. Enfin il fut Professeur en Morale, & mourut en 1610. * *Ex Archivis Academiæ Basiliensis*.

* COCCUS, Orateur Athénien, Disciple d'Isocrate, a écrit quelques Déclamations qui se sont perdues. * Suidas.

COCHABA, désigne d'abord selon saint Epiphane un bourg situé au delà du Jourdain aux environs de *Carnaim* & de *Carnaim-Astaroth*, dans la Batanéide, ou l'Arabie, au delà d'*Edreï*. Dans un autre endroit saint Epiphane semble entendre par Cochaba une région de la Batanéide, ce qui fait croire à Réland, que pour concilier ces deux passages il faut tenir que le païs étoit nommé Cochaba du bourg du même nom. Ce même Savant croit que le *Coba* d'Eusébe est le même endroit que le *Cochaba* de saint Epiphane; d'un côté, parce que ces deux Auteurs placent cet endroit de la même maniére au delà du Jourdain vers Damas; & de l'autre, parce qu'ils reconnoissent tous les deux qu'il étoit habité par des *Ebionites*. Enfin Réland présume que le fameux Imposteur Barcochab tiroit son nom de ce lieu-là, d'où il pouvoit être originaire. * Rélandi *Palæstina*, *l.* 3

* COCHABAMBA, vallée de l'Amérique méridionale, dans la partie méridionale du Pérou où est l'Audience de *Los Charcas*, sous le 19 degré de latitude méridionale, sous le 319 & 320 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Brésil & du Païs des Amazones*.

COCHEIM, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves, & capitale d'un de ses 25 Bailliages. On la trouve sur la Moselle, à sept ou huit lieuës au dessus de Coblents, & à quatre ou cinq au dessous de Montroyal démoli. C'étoit autrefois une ville impériale & libre; mais l'Empereur Adolphe de Nassau la vendit à l'Electeur des Tréves l'an 1240. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COCHELET (Anastase) de Méziéres en Champagne, Religieux de l'Ordre des Carmes & Docteur en Théologie, passa sa vie à Anvers & y mourut. Il prit la plume pour défendre Juste-Lipse contre ses Adversaires & publia, *Palæstrita Honoris D. Virg. Hallensis; Calvini Infernum; Cæmeterium Calvini*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, in Appendice, p.* 858.

COCHELS. *Voyez* KOCHELS.

COCHER, riviére. *Voyez* KOCHER.

COCHERSBERG. *Voyez* KOCHERSBERG.

COCHET (Melchior) de Saint-Vellier, Président aux Requêtes du Parlement de Paris, homme de beaucoup d'esprit & d'érudition & bon Magistrat, a donné en deux volumes *in douze*, imprimez en 1703, un Traité de l'Indult du Parlement de Paris, dans lequel on peut dire qu'il a entiérement épuisé la matiére, quoiqu'elle n'eût encore été traitée que fort légérement par M. Regnaudin, Procureur Général au Grand Conseil, dans ses Notes sommaires sur l'Indult, en 1673, & par Maître François Pinsson Avocat au Parlement. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle*, *tome* 7.

COCHIAS. *Voyez* CAUCASE.

COCHILE, anciennement, *Sybaris*, riviére de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle naît dans l'Apennin, près de Morano, baigne Castro-Villare, & se décharge dans le Golfe de Tarente, près de Sibari ville ruïnée, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCHIM ou COCHIN, Royaume des Indes dans la presqu'isle de deçà le Gange & dans le Malabar. Il prend son nom d'une ville qui est dans ses terres, & où le Roi se tient. Les Portugais y en ont eu une autre de même nom, qui n'est habitée que par des Chrétiens, avec un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Goa, & qui fut établi par le Pape Paul IV. Mais les Hollandois sont aujourd'hui les maîtres de cette ville. Les Chrétiens qu'on appelle de saint Thomas, y avoient eu un Prélat de tems immémorial, & ils y faisoient l'Office en Langue Chaldéenne. Osorius, *l.* 3. Linschoten. Jarric, &c. Le Mire, *Géogr. Eccl.*

COCHINCHINE, Royaume des Indes au delà du Gange, situé sur un Golfe qui porte son nom. Les Habitans le nomment Cachu, ou Kachu ou Kachochieu. Quelques Auteurs croyent que ce nom veut dire Chine Occidentale, & d'autres ont cru que les Portugais lui avoient donné le nom de Cochinchine, à cause de la ressemblance qu'il a avec Cochin dans le Malabar. Cet Etat a la mer au Levant, où elle forme le Golfe dit *de Cochinchine*; il a le Royaume de Camboia au couchant; le Tunquin au septentrion; & au midi Chiampa, que quelques uns prennent pour une partie de la Cochinchine. Ce Royaume a environ cinquante bons ports de mer, & est divisé en six provinces, chacune desquelles a son Gouverneur & un ressort de Justice particulier. La ville capitale, où le Roi fait son sejour, est Caetian; sa Cour est très belle, & le nombre des Seigneurs très-grand. Le commerce est très considérable en ce païs, & les marchandises qu'on y débite ordinairement, sont l'or, l'argent, la porcelaine, le bois d'aigle, la soye, &c. Les Missionnaires s'y employent avec soin pour la conversion des peuples. Le Pére François Busoni y est regardé comme l'Apôtre du païs, & le Pére Alexandre de Rhodes, lequel y a aussi beaucoup travaillé, nous a donné en son Voyage, une assez grande connoissance de ce Royaume, aussi bien que Mendoza. Les derniers Rois de la Cochinchine ont pourtant persécuté les Chrétiens avec une fureur extrême.

COCHLÉE ou COCHLEUS, (Jean) de Nuremberg, Chanoine de Breslaw en Silesie, & selon d'autres, Doyen de Francfort, est célébre entre les Théologiens du XVI siécle. Il disputa fortement contre Luther, Bullinger, Osiander, Bucer, Mélanchton, Calvin & les autres Réformateurs. C'est ce qui lui attira la haine des Protestans qui lui firent la guerre dans toutes les occasions. Cochleus écrivit contre eux, & donna une très grande quantité d'Ouvrages; en sorte que depuis l'an 1521, jusqu'à l'an 1550, sa plume fertile, a produit chaque année plus d'un Ouvrage pour la défense de son église. Il assista à quantité de Conférences; il s'offroit de disputer contre qui que ce fût de ses Antagonistes & de donner sa tête en cas qu'il manquât de prouver sa doctrine, ou de détruire la leur. Après avoir tant combattu, il mourut à Breslaw, selon quelques Auteurs, ou à Vienne, selon d'autres, âgé de 73 ans, le dixiéme janvier 1552, ayant aquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratisbonne, & à Wormes, dans plusieurs conférences qu'il avoit eues avec les Théologiens du parti Protestant. Il écrivoit facilement; mais son style est assez négligé. Il savoit bien l'état des Questions de Controverse & la doctrine de l'église Romaine. Il avoit aussi beaucoup lu les Ecrits de Luther, & des Protestans de son tems, & s'en servoit utilement contre eux. Il avoit étudié l'Ecriture Sainte, par rapport à la Controverse & avoit aussi quelque teinture de l'Antiquité Ecclésiastique; mais il s'attachoit plus à refuter ses adversaires, qu'à prouver solidement sa doctrine. Il s'en tient ordinairement aux principes généraux, sans approfondir les Questions particuliéres. Il y a beaucoup de politique & de personnel dans ses Traitez de Controverse. Il se sert quelquefois de termes assez durs, & d'invectives un peu fortes contre Luther & contre les autres Protestans. Sur les sentimens il étoit rigide défenseur de la doctrine & des usages de l'Eglise Romaine, & ennemi des accommodemens dans lesquels on vouloit se relâcher sur quelques uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la Critique, cependant il avoit quelque goût de l'Antiquité. Il n'a été, ni tant estimé qu'Eckius par les Catholiques, ni tant craint des Protestans. On ne peut nier pourtant qu'il n'ait travaillé utilement pour l'Eglise Romaine; & il est à croire que ses travaux continuels & infatigables, dont il n'a point reçu de recompense considérable en cette vie, auront été couronnez en l'autre. Il a donné

un très-grand nombre d'Ouvrages, comme, *Liber adversus novam in Ecclesia Reformationem. & senatus Bernensis apud Helvetios expostulationem. De Canonica scriptura & Catholica Ecclesia autoritate libellus, ad Henricum Bullingerum; De factis & scriptis Lutheri liber*, &c. Konig dans sa Bibliotheque assure que ce dernier livre est rempli de mensonges. * De Thou, *Hist. l.* 11. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Surius, *in Hist.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Simler, *in Append. Gesneri.* Jacobus Boissard, *in Icon.* Sponde, *in Annal.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 108. *& suivantes*, édit. de Hollande, 1715, où l'on trouve un long Catalogue de toutes les Oeuvres de Cochlée. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 2. *p.* 100, édit. d'Amsterdam, 1725.

* COCHOQUAS, peuples d'Afrique dans la partie méridionale vers le Cap de Bonne Espérance. Leur Chef prend le titre de *Conque*, & prétend être Roi de tous les environs. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

COCITE. *Voyez* COCYTE.

* COCKER, petite rivière d'Angleterre dans le Duché de Cumberland. Elle coule à peu près du sud au nord, & se jette dans le Darwent. Le Cocker donne le nom à la ville de *Cockermouth*, dont le nom veut dire *bouche du Cocker*, parce qu'elle est située dans l'endroit où le Darwent reçoit les eaux du Cocker.

COCKERMOUTH, bourg, ou ville avec marché dans le Comté de Cumberland en Angleterre. Elle est située sur la rivière de Cocker, près du lieu où elle se décharge dans la Darwent; en sorte qu'elle est comme couronnée de ces deux rivieres, environ à huit milles Anglois de la mer. Il y a un château, sur l'une des montagnes, qui en sont tout proche. Elle est à 236 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

COCLE'S (P. Horatius) *Voyez* HORACE.

COCLE'S (Barthélemi) vivoit dans le XV siécle, & fut si savant, dit-on, dans la Chiromantie & dans la Metoposcopie, que personne ne fit jamais tant de prédictions si véritables. Il en composa même un livre, où tout son Art fut expliqué. Achilini y fit une préface également admirée des amis & des ennemis de l'Art de deviner. Il prédit à Luc Gauric Jurisconsulte, qu'il endureroit bientôt un supplice, sans l'avoir mérité; mais qu'il n'en mourroit pas. En effet, Bentivoglio, Seigneur de Boulogne, ayant appris que Gauric avoit prédit qu'avant la fin de l'année il seroit chassé de son Etat, il lui fit donner l'estrapade. Coclès mourut comme il l'avoit prédit lui même, d'un coup sur la tête. Hermès de Bentivoglio, fils du Seigneur de Boulogne le fit assassiner par Caponi, qui lui donna un coup de hache sur la tête, comme il ouvroit sa porte, & cela parce qu'il avoit prédit à Hermès, qu'il seroit banni & tué dans un combat. Ce qu'il y a de surprénant, c'est que Caponi étant allé consulter Coclès, dont il n'étoit point connu, celui-ci lui dit: *Helas! mon ami, vous commettrez un détestable meurtre, avant qu'il soit nuit.* Après sa mort on trouva dans son cabinet des prédictions sur ceux de sa connoissance, dont il avoit vu la main & le visage, qui se trouvérent par la suite toutes aussi véritables que celle-ci. * Varillas, *Anecdotes de Florence*, *l.* 7.

* COCO, Capo COCO, est le Cap le plus occidental de la Sicile dans le Val-di-Mazara, près de la ville de Marsala.

COCONUCOS (le Pays de) contrée du Royaume de Popayan dans l'Amérique Meridionale. Il y a une montagne qui jette des flammes, qu'on appelle le Volcan de Coconucos, où la rivière de la Magdelaine prend sa source. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCQ. (Jean le) Avocat Général du Roi en sa Cour du Parlement de Paris, vers l'an 1392, a laissé un Recueil d'Arrêts intitulé, *Quæstiones Joannis Galli.* Il mourut peu de tems après. Sa famille est celebre à Paris par son ancienneté & par ses charges. Elle a produit plusieurs Conseillers au Parlement, Maitres des Comptes, &c. entre autres Gérard le Cocq, que Louis XII honora d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris; & François I, d'une de Maitre des Requêtes. Il mourut en 1540. *Consultez* le Sieur Blanchard, *Histoire des Maitres des Requêtes*, *p.* 250. *& suiv.*

COCTIER. (Jacques) Médecin de Louis XI, Roi de France. Il sut adroitement mettre à profit la peur excessive que ce Prince témoigna avoir de la mort, & en obtint tout ce qu'il souhaita. Il parloit avec beaucoup de liberté à ce Monarque, qui d'ailleurs n'étoit pas des plus endurans. *Je sais bien*, lui dit un jour Coctier, *que V. M. me congédiera tôt ou tard comme elle a fait tant d'autres serviteurs fidéles; mais je jure qu'après mon départ V. M. ne vivra pas huit jours.* Outre plusieurs belles Terres dont le Roi l'avoit gratifié, il lui fit encore payer 10000 écus par mois, afin que ce cher Médecin ne l'abandonnât pas & qu'il continuât ses soins pour sa santé. Après la mort de Louis XI, Coctier se vit obligé à restituer la meilleure partie des biens qu'il possedoit. * Daniel, *Histoire de France*, *tome.* 1. *col.* 1450. 1463.

COCUS, (Jacques) autrement appellé *Cook de Chalendans* l'Isle de Wight, Jurisconsulte Anglois, fut Membre du nouveau Collége à Oxford en 1590. Il reçut le titre de Docteur en Droit en 1608. Quelque tems après il fut Recteur de l'Eglise à Houghton, & Chapelain de *Bilson* Evêque de Winchester. Il étoit fort versé dans la Langue Greque, & encore davantage dans le Droit Civil, mais sur tout il l'étoit dans le Droit Canon & en Théologie. Il mourut en 1611, & a écrit *Quæstiones juridicæ ad Majestatem pertinentes.* * Wood, *Antiquit. Oxoniens.*

COCUS, (Robert) savant Anglois, natif de Beeston dans la Province d'Yorck, fut élevé dans le College du *Nez d'Airain* à Oxford, dont il fut ensuite Membre en 1573. Il fut créé Maitre ès Arts & Procureur en 1580. Enfin en quittant sa place de Membre du College en 1590, il fut Vicaire à Leeds en Yorckshire, qui étoit autrefois la résidence des Rois de Northumberland. Il y mourut le premier de janvier 1604. C'étoit un homme d'une érudition rare & d'une assiduité infatigable. Il avoit une grande lecture des Peres de l'Eglise. Dès son bas âge il s'étoit appliqué à discerner leurs véritables Ouvrages d'avec ceux qu'on leur attribue faussement. Il a publié sur ce sujet son Ouvrage intitulé, *Censura quorumdam Scriptorum qui sub nominibus Patrum antiquorum à Pontificiis citari solent.* *Londini* 1614. 1623, &c. *in quarto.* * Wood, *Antiq. Oxoniens.*

COCYTE, fleuve de l'Epire est un des quatre que les Poetes ont fait couler en Enfer. C'est parce que son nom, qui signifie *plainte*, marque les cris de ceux qui sont dans les tourmens. Ce fleuve a donné son nom aux fêtes dites Cocytiennes, qu'on celebroit en Enfer à l'honneur de Proserpine. Il est différent d'une autre rivière de ce nom qui étoit en Italie près du Lac d'Averne, & qui se déchargeoit dans le Lac Lucrin ou Mar-morto, & qui fut presque tout comblé par la chûte d'une montagne, durant un tremblement de terre, arrivé en 1538. * Pausanias. Apoll. &c. Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 323. Horace, *Carm. l.* 2. *Ode*, 14. *v.* 18, & tous les Poetes en parlent.

COCYTIENNES (Fêtes) *Voyez* l'art. précédent.

COCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

COD.

CODABENDA. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

* CODA DI VOLPE, *Cauda Vulpis*, anciennement *Posidonium Promontorium*, Cap de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples en Italie. Il s'avance dans le Fare de Messine, vis à vis de la ville de ce nom, tout auprès du bourg de Catona. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CODDE (Pierre) Archevêque de Sébaste, Vicaire Apostolique dans les Provinces-Unies du Pays-Bas, naquit à Amsterdam le 27 novembre 1648. Il entra fort jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, où il s'aquit une estime universelle par sa pieté & par son esprit; & après avoir achevé ses études de Théologie à Louvain, il y enseigna pendant quelque tems la Philosophie au College du Château. Il se retira ensuite en France pour vaquer plus librement à l'étude, d'où, après avoir demeuré quelque tems à Paris & à Orleans, il fut rappellé par M. Neercassel Evêque de Castorie qui, en qualité de Vicaire Apostolique, gouvernoit alors l'Eglise Catholique des Provinces-Unies avec une grande réputation. Ayant demeuré quelque tems avec lui à Hussen dans le pays de Cleves, ce Prélat le chargea d'un des plus considérables Pastorats de la ville d'Utrecht en 1683, & le fit un de ses Provicaires. Comme il possedoit parfaitement la Langue Flamande, le même Prelat l'engagea à traduire en cette Langue le livre de l'*Exposition de la Foi*, composé par M. Bossuet Evêque de Meaux. Après la mort de l'Evêque de Castorie, arrivée le sixiéme juin 1686, le Siége ayant vaqué assez longtems, M. Codde, du consentement du Clergé, fut choisi pour lui succéder, & fut consacré à Bruxelles, sous le titre d'Archevêque de Sébaste par Alfonse de Bergues, Archevêque de Malines, accompagné des Evêques d'Anvers & de Namur, le sixiéme fevrier 1689. Son zéle, quoique très modéré, & son application à maintenir l'ordre & la discipline, lui attirérent la haine de plusieurs Reguliers, & sur tout des Jesuites. En 1697, ils répandirent un libelle anonyme sous le titre de *Breve Memoriale, &c.* plein de calomnies contre ce Prelat, & contre son Clergé. Ayant été invité de la part du Pape Innocent XII, à venir à Rome pour l'année du Jubilé 1700, il s'y rendit quoiqu'à regret, mais croyant le devoir faire par respect pour le S. Siége, & pour se justifier lui même & ceux de ses Pasteurs qui étoient injustement accusés. Il le fit sous le Pontificat de Clément XI, qui avoit succedé la même année à Innocent XII, & sa justification fut si complette qu'on n'a jamais pu depuis articuler précisement & distinctement, ni contre lui, ni contre son Clergé, aucun grief, soit sur la doctrine de la Foi, soit sur la doctrine des mœurs, soit sur les régles de la Discipline ecclesiastique. Ce fut alors qu'il composa, & qu'il publia à Rome l'Ecrit intitulé, *Declarationes super pluribus quæ tum ad ipsum, tum ad Hollandiæ Missionem pertinent, interrogationibus, in ipsa urbe Roma, typis Reverendæ Cameræ Apostolicæ* 1701, *Superiorum permissu impressa.* Plus de trois cens Prêtres de l'Eglise Catholique des Provinces-Unies, la plupart Pasteurs, avoient signé la même année une lettre addressée aux Cardinaux chargez de cette affaire, où ils rendoient un excellent témoignage à l'Archevêque de Sébaste, dont ils louoient la piété, la doctrine, & la sagesse dans le gouvernement. Ses ennemis confondus de ce côté là, cherchérent un prétexte contre lui dans la signature du fameux Formulaire d'Alexandre VII. Ce Prélat avoit déja refusé de le signer purement & simplement, la surveille de son sacre en 1689. On lui proposa de nouveau cette signature, en lui disant que son affaire seroit finie par là. Le Pape lui en parla lui même. L'Archevêque de Sébaste plein de droiture, & qui ne savoit ni déguiser, ni dissimuler ses sentimens, répondit qu'il condamnoit purement, simplement & de tout son cœur, les cinq fameuses propositions attribuées au livre de Jansenius, dans tous les sens dans lesquels l'Eglise les condamne; mais que, ne pouvant pas convenir de l'attribution qu'on en fait à ce livre, il ne pouvoit en conscience signer le Formulaire qu'en s'expliquant à cet égard. Le Pape le renvoya au Cardinal Ferrari qui le pria de mettre par écrit ce qu'il pensoit là-dessus. Ce Prelat le fit avec toute la simplicité & la sincérité possible. Le Cardinal Noris qui le considéroit beaucoup, ayant appris ce qu'il venoit de faire, s'écria qu'*il avoit lui même donné le couteau dont on lui couperoit la gorge.* En effet ses ennemis obtinrent du Pape un Decret qui le suspendoit de ses fonctions de Vicaire Apostolique. Le secret en fut si bien gardé que l'Archevêque de Sébaste étant parti de Rome, après avoir reçu la benédiction du Pape, n'en fut informé qu'à Leipsic au mois de juillet 1702, par des lettres qu'il y reçut de Hollande, où le Decret avoit été envoyé de Rome. Quoiqu'on eût fait voir dans divers Ecrits que le Pape avoit été surpris, & que ce Decret étoit injuste dans le fond, & irrégulier dans la forme, ce Prélat, nonobstant les instances d'un grand nombre de personnes qui, attendu les besoins de son Eglise, & conformément à une consultation dressée & signée par un Avocat même de Rome, le pressoient fortement de reprendre ses fonctions, après avoir fait des protestations respectueuses, n'a voulut jamais faire, & n'en a jamais exercé aucune. On peut voir ses sentimens là-dessus dans la Déclaration apologetique qu'il donna en Latin en 1706, & qui a été traduite en Flamand & en François. On y trouve plusieurs lettres très édifiantes & très touchantes, écrites au Pape, où, sans abandonner ni son innocence, ni ses droits, il consent qu'on en choisisse un autre pour exercer ses fonctions. En effet il avoit trouvé bon qu'on eût choisi pour cela au mois de novembre 1705, M. Gérard Potcamp, homme modéré & pacifique, qu'on eut le malheur de perdre un mois après. L'Archevêque de Sébaste, dans une de ses lettres au Pape, prend comme pour sa devise ces mots, *Orare, tacere, pati, silere.* C'est ce qu'il a fait jusqu'à la fin de sa vie. Etant tombé dangereusement malade à Utrecht au mois d'octobre 1710, il crut, avant que de mourir, devoir donner une derniére déclaration de ses sentimens, & rendre un témoignage authentique à l'innocence & à la pureté de la doctrine de ceux qu'il appelle *ses vénérables fréres & ses fidéles cooperateurs*, dans l'Acte qu'il signa le onziéme novembre. Quelque tems après, M. Bussi. Nonce du Pape à Cologne, Evêque d'Ancone & mort Cardinal, lui envoya M. Borgia son Auditeur, pour lui faire diverses offres, & pour l'engager à signer le Formulaire. Le Prélat mourant, lui parla deux fois d'une maniére très noble & très chrétienne, & mourut peu de jours après à Utrecht le 18 décembre 1710, âgé de soixante & deux ans & trois semaines. Son corps, après avoir été exposé dans l'Eglise en habits pontificaux fut porté à Warmonde près de Leyden. Voyez sa *Déclaration apologétique*, 1706, l'Ecrit Latin intitulé, *Defensio piæ memoriæ Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. Petri Codde, Archiepiscopi Sebasteni*, 1711; l'Ecrit François publié la même année sous ce titre, *Justification de la mémoire de M. l'Archevêque de Sébaste*, & le livre intitulé, *Batavia Sacra.*

* CODDE (Guillaume) de Leyden, après avoir fait ses études, s'appliqua à la Langue Hébraique qu'il apprit sous le Professeur François Raphelengius, auquel il succéda. On a de lui, *Notæ breves ad Grammaticam Hebræam Petri Martinii, Oratio funebris, Rudolphi Snellii Mathematici laudibus dicata*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 310 & 311.

CODE, nom que l'on donne aux Recueils des Ordonnances ou Constitutions des Empereurs & des Rois. La République de Rome ayant été changée en Etat Monarchique, les Constitutions des premiers Empereurs furent réduites en deux Codes, par Grégoire & Hermogéne, savans Jurisconsultes, sous l'empire de Diocletien, vers l'an 290. On nomma ces deux Recueils, le Code Grégorien, & le Code Hermogénien. En 435, l'Empereur Theodose *le Jeune*, en fit un autre, qui fut appellé *Code Théodosien*, où il recueillit toutes les Constitutions des Empereurs, depuis Constantin jusqu'à lui. Les Constitutions contenues dans ces trois Codes, convenoient si peu entre elles, que l'Empereur Justinien se vit obligé, en 534, de faire composer un Code nouveau, qui comprend tout ce qu'il y avoit de bon dans les Codes de Grégoire, d'Hermogéne, & de Théodose. Il fut appellé *le Code Justinien*, & fait la troisiéme partie du Corps du Droit Civil ou Romain. Nous avons en France *le Code-Henri*, *le Code-Louis XIII*, & *le Code-Louis XIV.* Le premier a été fait par Ordre du Roi Henri III, lequel voulant faire dresser un Recueil de ses Edits & Ordonnances, & de celles des Rois de France ses Prédécesseurs, choisit entre autres, Monsieur le Président Brisson, pour y travailler. Cet Ouvrage étant achevé en 1587, sa Majesté en envoya des Copies à tous les Parlemens, & autres Cours supérieures de France pour l'examiner, son intention étant de l'autoriser, après qu'il auroit été approuvé par les plus notables Compagnies du Royaume. Mais les guerres civiles de la Ligue, qui s'allumérent quelque tems après & qui continuérent jusqu'en 1598, & la funeste mort du

Roi,

Rois, empêchérent ce louable dessein. Ainsi le Code-Henri n'eut point force de loi. On n'a pas laissé néanmoins de l'imprimer plusieurs fois avec des Commentaires ou Notes de Charondas, de Tourent, & de Rochemaillet. Jaques Corbin donna au public en l'année 1617, un gros volume intitulé *le Code Louis XIII*, contenant ses Ordonnances, commentées & conferées avec celles des Rois Henri *le Grand*, Henri III, Charles IX, François II, Henri II, François I, & autres ses prédecesseurs; mais c'est l'Ouvrage d'un particulier, aussi bien que le Code-Henri. On appelle vulgairement le *Code-Louis XIV* les nouvelles Ordonnances faites depuis 1667, jusqu'en 1683. La premiere Ordonnance pour les matiéres civiles, est datée du mois d'avril 1667. La seconde, qui concerne les évocations, les reglemens de Juges, les *Committimus*, & Gardes Gardiennes, les lettres d'Etat, les répis, les épices & vacations, est du mois d'août 1669. L'Ordonnance pour les matiéres criminelles est du mois d'août 1670. L'Edit du Roi pour le réglement du commerce des Négocians, est du mois de mars 1673. L'ordonnance touchant la Marine est du mois d'août 1681. Ces Ordonnances ont été données au public, avec des Annotations ou Remarques par M. Bornier, Lieutenant-particulier de Montpellier, sous le titre de *Conferences des nouvelles Ordonnances*.

* CODELAGO, bon bourg dans le Bailliage de Lugano, c'est à dire, dans cette partie d'Italie qui appartient aux Suisses. Il est situé à la tête de la branche méridionale du Lac de Lugano. C'est aussi de là que vient son nom, en Italien bâtard, *Co-di Lago* pour *Capo del Lago*, la tête du Lac. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui est creuse en divers endroits. Il sort perpétuellement du vent de ses cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtissant là leurs caves, pour y tenir leur vin au frais. * *Etat & Delices de Suisse, tome 3. p. 209 & 210.* édit. d'Amsterdam 1730.

CODOGIA. *Voyez* CHOGIA.

CODINUS (George) Curopalate, c'est à dire, un de ces Officiers qui avoient soin du Palais de l'Empereur de Constantinople: ce qui étoit un emploi important. On ne sait pas bien en quel tems il vivoit, mais c'est apparemment vers la fin du XV siécle, & l'on est seulement assuré qu'il composa un Traité qui étoit comme un Recueil de l'origine de Constantinople. Il a aussi laissé un livre des Officiers du Palais de Constantinople, & des emplois de la grande Eglise. George Douza & François Junius ont traduit ces Ouvrages en Latin, Douza le premier, & Junius le second. Ils sont imprimez à Paris en Grec & en Latin en 1615. Ses Antiquitez de Constantinople ont été imprimées depuis à l'Imprimerie Royale, avec les Notes de Pierre Lambeck, Bibliothécaire de l'Empereur, & ses autres Ouvrages avec les Notes du P. Goar.

* CODOGNO, ville sans murailles, ou gros village du Duché de Milan en Italie, dans le Lodesan, au nord de Plaisance, à la distance de trois lieues, au sud-sud-est de Lodi à quatre bonnes lieues, & à l'est de Pavie dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CODOMAN, surnom de Darius, dernier Roi de Perse qui fut vaincu par Alexandre *le Grand. Voyez* DARIUS III.

CODOMAN (Laurent) Allemand, natif de Hoff dans le Voigtland en Saxe a vécu dans le XVI siécle, vers l'an 1575. Il composa un Ouvrage Chronologique, qui est une supputation des années du monde, & de 70 semaines de Daniel.

CODORLAHOMOR, Roi des Elamites. *Cherchez* CHODORLAHOMOR.

* CODOS DI LADOCO, *Ladicum Mons*, montagne du Royaume de Leon en Espagne, sur le chemin de Leon à Compostelle. Elle n'a rien de remarquable que cette Inscription que l'on trouve sur son sommet, *Jovi Ladico*.

CODROIPO ou CODROPIO, bourg d'Italie, dans l'Etat de Venise. Il est dans le Frioul, sur la riviere de Stella, à six lieues de Palma Nuova, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CODRUS, fils de Mélanthus, fut le dernier Roi des Athéniens. On dit que voulant sauver son païs attaqué par les Héraclides, qui depuis quelques années étoient maîtres du Péloponnèse, il consulta l'Oracle Pythien ou d'Apollon, duquel il apprit que le peuple, dont le Chef seroit tué, demeureroit victorieux. Cette réponse lui inspira la pensée de se déguiser en Païsan, & de blesser un Soldat des ennemis, pour s'en faire tuer. Il l'exécuta, & fut tué l'an 21 de son régne, qui étoit le 2964 du monde, & le 1071 avant l'Ere Chrétienne. Les Athéniens réduisirent leur Etat en République, qui fut gouvernée par des Magistrats, qu'ils nommoient *Archontes*. Medon fils de Codrus fut le premier, & gouverna pendant 20. ans. * Justin. *l.* 2. Pausanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. Valere Maxime, *l. 5. ch. 6. Ext.* 2. Velleius Paterculus. Eusebe, &c.

CODRUS, Poëte Latin, vivoit sous la CLXXXV Olympiade, vers l'an 40 avant J. C. Virgile en fait mention dans ses Bucoliques, *Eclog. 7. v. 26.*

CODRUS, autre Poëte Latin, est different du précédent, & vivoit sous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de l'Ere Chrétienne. Il fut Auteur d'un Poëme intitulé *Théseïde*, que Juvénal trouvoit trop long. Le même Auteur parle de lui d'une maniére à faire voir qu'il l'estimoit. Procule sa femme avoit la taille extrémement petite. Codrus étoit pauvre & son indigence est passée en proverbe, *Codro pauperior*. * Juvénal, *Satyr.* 1. & 6. Erasme, *in Adagiis* au titre *de Paupertas*.

CODRUS (Antoine Urcéus, surnommé) *Voyez* URCEUS.

CODS-SCHE'RIF. Les Turcs donnent ce nom à la ville de Jerusalem, qui signifie la sainteté du Schérif, ou du Prince. *Cods*, veut dire sainteté, & *Schérif* Prince. Plusieurs croyent que la principale raison qui porte les Turcs à nommer ainsi cette ville, est à cause du voyage que Mahomet y fit de nuit, selon leur opinion, pour monter de là au ciel, & parce qu'il doit y revenir pour juger le monde, suivant leur Alcoran. Il est plus vraisemblable que Jérusalem étoit appellée ainsi avant Mahomet. Herodote, *l.* 2. l'appelle Cadytis suivant les imprimez: peut-être y doit-on lire Codytis. Ce nom n'est pas éloigné de celui de Cods, & l'Auteur Grec y auroit ajoûté une terminaison convenable à la Langue dans laquelle il écrivoit. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CODURC (Philippe) Sécretaire du Roi, étoit né à Annonay en Vivarais de parens de la Religion Réformée. Il avoit été Ministre de Nîmes. Il se fit Catholique & s'appliqua à l'étude des Langues, & de l'Ecriture Sainte. Il se rendoit fort habile dans les Langues, & bon interprête de l'Ecriture. Il a fait un excellent Commentaire sur Job, & publié en 1651, des Notes sur *les 17 & 18 versets du ch. 8. de l'Epître aux Hebreux*, pour montrer que le terme *diathêkê* dont se sert l'Apôtre, ne doit pas être traduit en cet endroit par celui de Testament; mais par celui d'Alliance. Il a traduit les livres de Job & de Salomon en François suivant le texte Hebreu. Il s'est aussi mêlé de Controverse; mais en la traitant toûjours par rapport à l'Ecriture Sainte, aux Coutumes des Juifs, & aux Loix Romaines. C'est dans ce goût qu'est écrite la Dissertation qu'il a faite du Sacrifice de la Messe, & de la presence réelle du corps & du sang de J. C. dans l'Eucharistie, imprimée à Paris en 1645, & sa Diatribe de la Justification des Saints. Il y a enfin de lui une petite Dissertation sur la Généalogie de Jesus-Christ. Il est mort en 1660. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle, tome* 2. edit. de Paris, *in octavo*.

COE.

COEBERGER. *Voyez* KOEBERGER.

COEFFETEAU (Nicolas) Théologien de l'Ordre de saint Dominique, Evêque de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marseille, naquit l'an 1574, à Saint-Calais dans le Maine & non au Château-du-Loir, comme le prétendent quelques uns. Il prit en 1588, l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où son merite l'éleva d'abord aux premiéres charges; car il fut Professeur en Théologie, Prieur & Vicaire Général; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608, on le fit Definiteur Général de France. Il eut encore l'emploi de Prédicateur de la Reine Marguerite de Valois. Son éloquence parut avec éclat & dans ses Sermons, & dans ses livres de l'Histoire Romaine. Le Roi Henri *le Grand* le choisit, à la sollicitation du Cardinal du Perron, pour répondre au livre du Roi de la Grande Bretagne. Il répondit depuis à celui du Sieur du Plessis-Mornay sur l'Eucharistie; & le Pape Grégoire XV, l'ayant choisi pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, il s'aquitta très-bien de cet emploi, par son Ouvrage intitulé, *Pro sacra Monarchia Ecclesiæ Catholicæ, adversus Rempublicam Marci-Antonii de Dominis, libri quatuor Apologetici*, Paris, *in folio*, deux volumes, 1623. Le public lui est obligé de divers autres Ouvrages, qui sont, *Apologie pour la Réponse à l'Avertissement du Sérénissime Roi de la Grande Bretagne, contre les accusations de Pierre du Moulin, Ministre de Charenton; Merveilles de la sainte Eucharistie discourues & défendues contre les Infidéles; Examen ou Réfutation du Livre de la Toute-puissance & de la Volonté de Dieu, publié par P. Du Moulin, Ministre de Charenton; Réponse au livre intitulé, Le Mystére d'iniquité, du Sieur Du Plessis-Mornay, où l'on voit fidélement déduite l'Histoire des Souverains Pontifes, des Empereurs & des Rois Chrétiens depuis S. Pierre jusqu'à notre siecle; Examen du livre de la Confession de Foi publiée sous le nom du Roi de la Grande Bretagne, traduit du Latin du Cardinal du Perron; La Défense de la sainte Eucharistie & présence réelle du Corps de J. C. contre la prétendue Apologie de la Céne publiée par Pierre Du Moulin; Le Sacrifice de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; Réfutation des faussetez contenues en la deuxiéme édition de l'Apologie de la Céne du Ministre Du Moulin; Premier Essai des Questions Théologiques; l'Hydre défaite par l'Hercule Chrétien; Tableaux des Passions humaines, de leurs causes & de leurs effets; Tableau de la pénitence de la Magdelaine; Tableau de l'innocence & des graces de la B. Vierge Marie, Reine des Hommes & des Anges; Oraison funebre de Henri IV, Roi de France & de Navarre; La Marguerite Chrétienne, dédiée à la Reine Marguerite; La Montagne sainte de la tribulation, &c. traduit de l'Italien du Pere Jacques Affinati; Histoire de Poliarque & d'Argénis, abregée & traduite du Latin de Jean Barclay, avec le Promenoir de la Reine à Compiegne; Histoire Romaine, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis le commencement de l'Empire d'Auguste jusques à celui de Constantin le Grand; Traduction de Florus.* Les Evêchez de Lombes & de Xaintes, que Mrs de Sainte-Marthe lui font donner par la Reine mére de Louis XIII, ne paroissent pas lui avoir été offertes: peut-être lui donna-t'on seulement des pensions dessus. En 1617, il fut fait Evêque de Dardanie, Administrateur & suffragant du diocese de Metz. En 1621, le Roi Louis XIII le nomme à l'Evêché de Marseille. Mais avant que d'en avoir pris possession, il mourut, le 21 avril 1623, âgé de 49 ans. Il est enterré dans l'église des Religieux Jacobins du grand couvent de Paris, dans la chapelle de saint Thomas. Les Ouvrages de Coeffeteau sont parfaitement bien écrits en François, savans, solides & dignes d'être lus par tous ceux qui se mêlent de Controverse. On y peut remarquer la difference qu'il y a entre un habile homme, qui traite les matiéres de Controverse avec dignité & avec Majesté, & quantité de Controversistes vulgaires dont les Ouvrages sont aussi méprisables, que ceux de Coeffeteau sont dignes de louanges. Guillaume Coeffeteau, son frere, a composé des Commentaires sur quelques Pseaumes, & sur quelques livres de l'Ecriture Sainte, & plusieurs petits Traitez pour servir à ceux qui commencent à s'appliquer à la prédication, imprimez sous le titre de *Florilegium* en 1667. Nicolas Coeffeteau a été le plus illustre Traducteur de son tems, & M. Vaugelas propose ses Traductions comme les vrais modéles du beau langage, mais le changement qui s'est fait depuis lui dans la Langue, a fait tomber sa Traduction de l'Histoire Romaine, outre qu'on y a trouvé une infinité d'endroits mal traduits. * Sainte Marthe, *Gallia Christiana, de Episcopis Massiliensibus*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 3. p. 6. & suiv.*

* COEFFY, bourg & Château du Bassigni en Champagne, province de France, & sur les frontiéres de Lorraine: l'on y tient garnison. *Dict. Univ. de la France*.

COEHOORN, (Mennon) fameux Ingenieur & Lieutenant Général des Hollandois. Il descendoit du celébre *Mennon Simons*, qui condamnoit hautement le métier de la guerre. Malgré cela Coehoorn choisit ce genre de vie & s'y distingua pendant le regne de Guillaume III, Roi d'Angleterre. La réputation de Coehoorn augmenta beaucoup après qu'il eut fortifié le Château de Namur & qu'il y eut sur tout ajoûté *le Fort Coehoorn*, qui porte son nom, & qu'il defendit vigoureusement en 1695. Il vit croître sa renommée par la prise de plusieurs places d'importance, par les belles fortifications de Berg-op-Zoom, & particuliérement par la promptitude avec laquelle il se rendit maître de la ville de Bonn le 14 mai 1703, dans laquelle il entra le troisiéme jour après avoir commencé à battre en bréche. Il retourna ensuite en Flandre & y exécuta heureusement plusieurs expéditions. Il revint depuis à la Haye où il mourut le 14 mars 1704, âgé de 70 ans. Il a publié en Flamand un Traité d'une nouvelle maniére de fortifier les Places. * *Dict. Allemand de Bâle*.

COEL, Roi de la Grande Bretagne, qui vivoit sur la fin du troisiéme siécle, tua Asclépiodote son oncle, pour se mettre sur le thrône. Quelques-uns prétendent qu'il fut pére d'Heléne, mére de Constantin *le Grand*. Les Annales d'Angleterre parlent d'un autre Coel, fils & successeur de Marius. Il avoit été nourri à Rome. On en met un autre, qui fut défait par Fergus Roi d'Ecosse. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*.

COELE'SYRIE. *Voyez* CE'LESYRIE.

COELHO, connu sous le nom de GEORGIUS COELIUS étoit Portugais & Abbé de Saint-George, près de Conimbre, dans le XVI siécle en 1560 & 1570. Il avoit été Disciple de Nicolas Clénard, & comme il entendoit les Langues, Henri Cardinal de Portugal le choisit, pour être son Sécretaire, & l'honora de sa bienveillance. Il a composé diverses piéces en vers, & mourut le 28 août 1593. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

COELHO (Simon) Portugais, Religieux de l'Ordre des Carmes, a écrit en sa Langue, l'Histoire de son Ordre, celle de sa province, & quelques Ouvrages de piété. Il naquit en 1514, & il mourut le cinquiéme du mois de mai de l'an 1606, âgé de 93 ans, dont il en avoit passé 70 chez les Carmes. * *Biblioth. Hispan. Memoires de Portugal*.

COELHO DO AMARAL (Nicolas) Portugais, Religieux de la Trinité, composa une Chronologie imprimée en 1554. à Conimbre. Il mourut l'année suivante le sixiéme juillet. * *Mémoires de Portugal*.

* COELI (Antonin) natif de Messine, fut un grand Philosophe & un habile Medecin, & vivoit en 1618. On a de lui *Commentarius in librum primum Aphorismorum Hippocratis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COELIUS (Marcus Cœlius Rufus) Chevalier Romain, étoit l'éleve de Ciceron & de Crassus. Il avoit fait en peu de tems, sous de si bons Maîtres, de très-grands progrès dans l'éloquence, & s'étoit distingué au Barreau dès sa premiére jeunesse. Il étoit devenu amoureux de Clodia, mais comme elle vivoit dans le dernier desordre, cela le décria dans le monde, & lui fit prendre la résolution de rompre tout commerce avec elle. Clodia outrée du changement de Cœlius, trama contre lui une accusation calomnieuse qui devoit le perdre, & qui l'auroit infailliblement perdu, si Cicéron n'en eût entrepris la défense dans cette belle Oraison qu'il prononça pour le justifier.

COELIUS (Gaspard) Romain, Poëte & Peintre, a vécu sous le Pontificat de Clement VIII, & de Paul V. Il avoit beaucoup d'esprit pour les Lettres, savoit bien l'Histoire, les Mathématiques, & diverses autres Sciences,

&

& peignoit fort agréablement, homme au reste d'humeur trop bizarre, & trop particulier. Il avoit composé deux Poëmes, l'un de la prise de Rome par les Goths, & l'autre de la Vie des Poëtes, outre diverses Comédies & quelques autres pieces en vers. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. ch.* 127.

COELIUS de TERRACINE. *Voyez* CE'LIUS.

COELIUS RHODIGINUS. *Cherchez* RHODIGINUS.

COELIUS, nom de plusieurs autres personnages, *Cherchez* les sous le nom par lequel ils sont le plus connus.

COELIUS, est une montagne de Rome. *Cherchez* CE'LIUS.

COELLIN. *Cherchez* COLLIN.

COELUS, fils du Jour, selon les Poëtes, & Mari de Vesta, qui est la Terre, comme Cœlus est le Ciel. La Fable leur donne plusieurs enfans, l'Ocean, les Cyclopes, les Titans. Saturne le plus jeune de tous mutila son pere, avec une faulx d'acier, & de son sang naquirent les Furies * Apollodore, *l.* 1.

☞ Lactance, au livre *de la fausse Religion*, dit que Cœlus fut un homme puissant par dessus tous les autres, & qu'étant non seulement révéré & craint de tous comme Roi, mais encore adoré comme Dieu, on fit venir son extraction de ce qu'il y avoit de plus élevé & de plus illustre dans le monde; qu'à l'égard de Saturne, ce fut lui qui usurpa le Royaume de son pere.

COENDERS. *Voyez* CONDERS.

COENUS, fils de *Polemon*, l'un des Généraux & des Favoris d'Alexandre *le Grand*, fut envoyé par ce Prince, pour faire le siege de Bazira dans les Indes. Après l'avoir bloquée, par des Forts qu'il fit construire, il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toûjours avec distinction. Sa mort, qui arriva la troisiéme année de la CXIII Olympiade, & 326 ans avant JESUS CHRIST, fut très-sensible à Alexandre; mais ce Prince dans l'eloge qu'il fit de Cœnus, ne put s'empêcher de censurer un Discours que ce Général lui avoit fait, pour le dissuader de pénetrer jusques aux extrémitez de l'Orient. *Si Cœnus eût prévu*, dit il, *que la terme de sa vie devoit être si court, il se seroit épargné la peine de composer une si longue harangue.* * Arrien. Quinte-Curce. Strabon.

COERANUS, natif de l'Isle de Paros dans la Mer Egée, voyant un jour pêcher à Constantinople, acheta plusieurs Dauphins, qu'on avoit pris, & les remit tous en Mer. Quelque tems après, étant dans un vaisseau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui se sauva par le secours d'un Dauphin, lequel, dit-on, le reçut & l'enleva sur son dos, l'emportant jusques au devant d'une caverne de l'isle de Zacynthos, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus ayant été brûlé près de la mer après sa mort, les Dauphins se présentérent le long de la côte, comme pour honorer ses funerailles. * Plutarque, *au Traité intitulé, quels animaux ont le plus de connoissance.*

COERANUS d'Alexandrie en Egypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Senat, ses concitoyens en ayant été exclus par une ordonnance expresse d'Auguste. Il fut redevable de son élévation à Caracalla, qui le fit Sénateur & Consul, vers l'an de JESUS-CHRIST 212, après qu'il eut été banni sous Sévere, & renfermé sept ans dans une isle, comme ami de Plautien. * Dion, *l.* 51. *ch.* 76.

COERTEN. *Voyez* KOERTEN.

COESFELDT, ville d'Allemagne dans le diocése de Munster en Westphalie. Elle est petite, mais assez bien fortifiée, & l'Evêque de Munster y a un Palais, où il demeure souvent. Cette ville est la patrie de Henri dit de *Coesfeldt*, Chartreux, qui a composé divers Ouvrages.

COESFELDT (Henri de) *Voyez* HENRI de COESFELDT.

* COET (Jaques de) d'Ypres en Flandre, Jésuite & Théologien, savoit beaucoup de choses & les savoit bien. Il s'est diverti à faire un Poëme en vers Léonins, mais sans y mettre son nom. Il avoit pour titre

Norma Ministrorum, seu simplex regula morum,
Juxta iter errorum sine lege Reformatorum.

Il a composé encore dans le même genre, plusieurs autres piéces, intitulées, *de Jubal & Tubalcaim*; *de Aureo Vellere*; *de Jubilao Illustriss. D. Matthiæ Hovii, Archiepiscopi Machliniensis*. Il mourut à Bruges en 1621, dans le 49 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 406 & 407.

COETANFAO. *Cherchez* QUERHOENT.

COETIVY, Terre située en la paroisse de Ploequin, au diocése de Léon en Basse Bretagne, a donné son nom à une Maison considérable dont on ne rapportera la postérité que depuis PRE'GENT qui suit.

I. PRE'GENT, Seigneur de Coetivy, I. du nom, Chevalier Banneret, vivoit en l'an 1210, & eut de *N.* . . sa femme pour enfans 1. ALAIN, qui suit; & 2. *Jeanne* de Coetivy, mariée à *Hardi* du Loheac.

II. ALAIN, Seigneur de Coetivy, I. du nom, vivoit en 1240 & 1266, & fut pére de PRE'GENT, II. du nom, qui suit.

III. PRE'GENT, Seigneur de Coetivy, II. du nom, vivoit en 1270 & 1277. Il épousa *Plézou*, fille d'*Eon*, Seigneur de Kerlech, dont il eut, 1. PRE'GENT III, qui suit; & 2. *Sibylle* de Coetivy, mariée à *Bernard* du Châtel.

IV. PRE'GENT, Seigneur de Coetivy, III. du nom, mourut en 1318, & eut pour fils, ALAIN II, qui suit.

V. ALAIN, II. du nom, Seigneur de Coetivy, tint le parti de Charles de Blois, à cause dequoi ses Terres furent confisquées en fevrier 1342. Il fut pere de PRE'GENT IV, qui suit.

VI. PRE'GENT, IV. du nom, Seigneur de Coetivy, demeura prisonnier à la bataille d'Auray, tenant le parti de Charles de Blois. Il épousa *Sibylle* de Coetivy sa parente, dont il eut 1. PRE'GENT, V, qui suit; & 2. *Alix* de Coetivy, mariée 1. à *Derien* de Rodalnez: 2. à *Alain* de Lesormel.

VII. PRE'GENT, V. du nom, Seigneur de Coetivy, épousa *Catherine* de Rosmadec, fille de *Rion*, Seigneur de Goarlot, & de *Catherine* du Pont, dont il eut, PRE'GENT VI, qui suit.

VIII. PRE'GENT, VI. du nom, Seigneur de Coetivy, épousa *Tiphaine* de Grenguen, fille d'*Alain*, Seigneur de Forestie & du Menent, dont il eut 1. ALAIN III, qui suit; 2. *Olivier*, qui fit *la branche des Seigneurs de* FRACMANE; 3. *Perrine*, Dame de Crechguerane; & 4. *Alix* de Coetivy, mariée 1. à *Geofroy* Tournemine, Seigneur de Kaemalin; 2. à *Robert* de Kergroades.

IX. ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coetivy, servit sous le Connetable de Richemont, où il avoit le commandement de ses troupes, & fut tué au siége de S. James de Beuvron en 1425. Il épousa 1. par traité du douziéme janvier 1398, *Catherine* du Châtel, fille d'*Erve*, Seigneur du Châtel & de *Menete* de Liscoet: 2. *Anne*, fille de *Robert* de Kergroadès, morte en 1435. Du premier mariage vinrent, 1. PRE'GENT, VII. du nom, qui suit; 2. *Alain*, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé* 3. *Christophle*, mort sans alliance, laissant de *Zeziette* Auffet, *un fils* naturel, *nommé* Cristophle, *légitimé en janvier* 1493; 4. OLIVIER, qui fit *la branche des Seigneurs de* TAILLEBOURG, *rapportée cy-après*; 5. *Guillaume*, qui emena de Bretagne par ordre du Roi, plusieurs navires chargez de munitions & de vivres au secours de la ville de Dieppe en 1445; 6. *Bernarde-Alix*, mariée à *Alain* de Refuge, Seigneur de Kernefret; 7. *Adelice* qui épousa *Henri* de Pennemerch, 8. *Menete*, alliée le 27 mars 1418, à *Jean* de Languenoez; & 9. *Isabeau* de Coetivy, mariée à *Hervé*, Vicomte de Coetquenon.

X. PRE'GENT, VII. du nom, Seigneur de Coetivy, &c. Amiral de France, *dont l'eloge sera rapporté cy-après dans un article separé*, épousa *Marie* de Laval, Dame de Retz, fille de *Gilles*, Seigneur de Retz, de Blazon, &c. Maréchal de France, & de *Catherine* de Thouars, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *André* de Laval, Seigneur de Loheac, aussi Maréchal de France, & mourut sans postérité le premier novembre 1458. *Il eut pour fille naturelle* Bertrande, *alliée* 1. à Jean *de Messignac, Chevalier*: 2. à Antoine *Posel, Seigneur de Brêthes, Prevôt des Maréchaux*: 3. à Bernard *de Mons, Ecuyer.*

SEIGNEURS de TAILLEBOURG.

X. OLIVIER de Coëtivy, fils puiné d'ALAIN III, Seigneur de Coetivy, &c. & de *Catherine* du Chatel sa premiére femme, fut Seigneur de Taillebourg, de Didonne, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Lieutenant Général de Guienne, Capitaine de la ville & du Pont-de-Saintes. Il servit l'Amiral son frere, duquel il étoit Lieutenant Général, dans toutes les expeditions de guerre contre les Anglois; & demeura prisonnier, lorsque la ville de Bourdeaux se revolta en 1452. Cette ville ayant été réduite sous l'obeïssance du Roi, il y rentra & fit bâtir le Château-trompette. Il étoit mort en 1480, ayant eu de *Marie, fille naturelle* du Roi *Charles* VII, qu'il avoit épousée par traité du 18 decembre 1458, & qui lui apporta 12000 écus d'or, avec les Droits que le Roi avoit sur les Terres de Ronay & de Mornac, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Chourses, Seigneur de Magné & d'Echiré; 3. *Marguerite*, alliée à *François* de Pons, Comte de Montfort; & 4. *Gillette* de Coetivy mariée 1. à *Jacques* d'Estouteville, Seigneur de Beyne, Prevôt de Paris: 2. à *Antoine* de Luxembourg, Comte de Brienne. *Il eut aussi pour fille naturelle de* Jacquette *de Beaumont*, Jeanne, *légitimée* en mars l'an 1486.

XI. CHARLES, Baron de Coetivy, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, se trouva à la journée de Fornoue, & epousa *Jeanne* d'Orleans, fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite* de Rohen. Elle fut Duchesse de Valois après l'avénement du Roi François, I. du nom, son neveu, à la Couronne de France, par lettres du 18 decembre 1515, & étoit morte en 1520, ayant eu de son mariage, *Louise* de Coetivy, Comtesse de Taillebourg, Princesse de Mortagne, mariée le septiéme février 1501, à *Charles* de la Tremoille, Prince de Telmont, &c. qui fut tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1516, âgé de 29 ans, morte en 1553, âgée de 72 ans, laissant postérité.

COETIVY (Prégent, VII. du nom, Seigneur de) de Retz, de Taillebourg & de Lesparres, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France, fils ainé d'ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, prenoit en 1421 la qualité de Lieutenant du Roi Charles VII, n'étant encore que Dauphin, lorsqu'il fut assiégé dans le château de Montaguillon par le Comte de Salisbury, à cause des courses qu'il faisoit sur les Anglois & les Bourguignons. Il fut défait près de Mouzon en Champagne en 1423, & demeura prisonnier en 1428, au combat d'Yenville en Beauce, dont il étoit Capitaine. Il toucha 3500 livres pour les gages de ses Gens d'armes, qui avoient servi pendant les mois d'avril & de mai 1431, & l'année suivante, il aida au Connétable de Richemont, duquel il étoit Lieutenant, à reprendre la place de Mervant, que les Anglois avoient surprise. Il avoit ses Gens-d'armes sur les frontiéres d'Anjou & du Maine en 1433, avec lesquels il fut au siége de Saint-Célerin & de Sille-le-Guillaume, où il fut fait Chevalier par le Comte du Maine. Il fut aussi un de ceux qui arrêtérent cette année-là le Sire de la Tremoille au château de Chinon. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, servit à la reprise de Montreau en 1437, & en considération de ses services le Roi lui donna la Terre de Bagnolet près de Paris, avec tous les acquêts que le Duc de Betford y avoit faits jusqu'à 400 livres de rente. Il fut depuis Gouverneur de la Rochelle, & l'étoit encore lorsqu'il fut nommé Amiral de France, dont il fit serment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 décembre 1439, à condition de le faire en personne dans un an. Il donna des marques de sa valeur au secours de l'Abbaïe de Saint-Maixent en 1440, aux siéges & prises de Creil & de Pontoise en 1441, de Tartas & de la Reolle en 1442. Il remit la ville du Mans en l'obéïssance du Roi & du Comte de Dunois; servit aux prises de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caen; & combattit à la bataille de Fourmigny. Il alla en Bretagne en 1446, de la part du Roi, pour s'assurer de la personne de Gilles de Bretagne qu'il remit es mains du Duc son frére, & y retourna en 1449, pour traiter avec ce Prince sur le secours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il fut tué d'un coup de canon au siege de Cherbourg en 1450. *Ce fut un grand dommage & perte notable pour le Roi; car*, comme dit l'Histoire du Roi Charles VII, *il etoit tenu des vaillans Chevaliers & renommez du Royaume, fort prudent & encore de bon âge.*

COETIVY (Alain de) Cardinal, Evêque de Dol, puis de Cornouaille, & enfin d'Avignon, a vécu dans le XV siécle. Il étoit de Bretagne, où il naquit le huitiéme novembre 1407, d'*Alain*, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, & de *Catherine* du Châtel, & non pas de *Prégent*, Amiral de France, comme divers de nos Auteurs l'ont cru; car ce dernier étoit son frére. En 1438, il fut fait Evêque de Dol, après Jean de Bruc; & en 1445, on le transféra à Cornouaille. Depuis, il retablit l'administration de son premier Evêché après la mort de Raoul de la Moussaye. Alain de Coetivy étoit déja Evêque d'Avignon, & le Pape Nicolas V l'avoit élevé à la dignité de Cardinal le 20 decembre 1449. Il étoit très expérimenté dans les affaires ecclesiastiques & seculieres, homme de bon sens, généreux, incapable de flaterie. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Ce fut lui qui s'opposa au dessein qu'on avoit de faire Bessarion Pape, après la mort de Nicolas V. Sa raison fut que l'Eglise Latine avoit assez de Sujets dignes de la Tiare, sans qu'on fût obligé d'en chercher dans l'Eglise Greque, bien que celui qu'on proposoit fût un excellent personnage. Depuis il reprocha hardiment en plein Consistoire à Paul II, qu'il étoit vain, méprisant, dissimulé, & qu'il avoit fait une très grande violence à ses inclinations, durant plus de vingt ans, pour surprendre les suffrages du Sacré College. En 1456, Calixte III l'envoya Legat en France, & Pie II l'employe dans les grandes affaires. Le Cardinal de Coetivy s'en aquitta très-bien, opta l'Evêché de Sabine sous le Pontificat de Sixte IV, & mourut à Rome le 22 juillet de l'an 1474, dans le 67 de son âge, & est enterré dans l'eglise de sainte Praxéde. Il avoit fait de grands biens à l'eglise d'Avignon, & il y avoit rebâti le palais episcopal. * Gobelin, *l.* 2. *Comment. Pinor. II.* Jacques de Pavie, *l.* 2. *Comment. & Ep.* 310. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ & Hist. Geneal. de la Maison de la Tremoille*. Nouguier, *Hist. d'Avignon*. Godefroy. Bertrand d'Argentre. Augustin de Pas. Ciaconius. Onuphre. Le P. Anselme, &c.

COETQUEN, bourg & château en Bretagne, près de Dinan, a donné le nom à l'illustre Maison de Coetquen, sortie des Comtes de Dinan, ancienne Maison d'Avaugour. Ce fut à la fin du douziéme siecle, que le nom de cette Terre de Coetquen fut pris par OLIVIER, fils de RIVALON, frere de GODEFROY, Comte de Dinan, & depuis ce tems-là ses Descendans l'ont toûjours porté. Coetquen fut érigé en Marquisat par le Roi Henri III, en 1575, en faveur de JEAN de Coetquen, Comte de Combourg, que le Roi Henri IV fit ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de S. Malo. Il fut nommé Chevalier des Ordres en 1595, & mourut avant que d'voir reçu le Collier. Le Chef de cette Maison est aujour-d'hui MALO, Marquis de Coetquen, Comte de Combourg, Colonel d'un régiment d'Infanterie, &c. né le septiéme juin 1678, fils unique de *Malo*, Marquis de Coetquen, &c. Gouverneur de Saint-Malo, mort en 1679, & de *Marguerite* Chabot de Rohan. Il a épousé en 1696, *Marie Charlotte* fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Maréchal de France, & de *Françoise* de Bournonville. Il y a encore une branche cadette de cette Maison dont le seul mâle est aujourd'hui le Marquis de la Marselière. * Du Pas, *Histoire de Bretagne.*

COE-

COEVORDEN, place des Païs-Bas dans la province d'Over-Issel, est la Capitale du païs de Drente. Elle est très-bien fortifiée, forme un pentagone régulier, & est située près des marais, vers la Westphalie & le diocése de Munster. Coevorden souffrit beaucoup, durant les guerres civiles du Païs-Bas. Les Etats des Provinces Unies s'en emparérent en 1579, & la jugeant d'une grande importance pour le passage, le firent fortifier. Le Comte de Renneberg, qui commandoit pour les Espagnols, la leur enleva. Le Prince Maurice la reprit ensuite l'an 1592, & Verdugo alla encore l'assiéger, sans pouvoir s'en rendre maître. Depuis, elle a encore été attaquée en diverses occasions. L'Evêque de Munster la prit en 1672. * Reidanus, *in Annal.* *Voyez* aussi COUVERDEN.

COEUR, (Jacques) de Bourges, est célébre dans l'Histoire de France du XV siecle. Quoique fils de Marchand il se poussa à la Cour du Roi Charles VII. Il devint Conseiller, seul Thrésorier de l'Epargne, ou, comme on parloit alors, Argentier du Roi, Maître des monnoyes de Bourges, & manioit toutes les Finances. On raconte des choses si surprenantes de ses richesses, de son crédit, & de ses bâtimens, que quelques Chymistes se sont imaginez qu'il avoit trouvé la Pierre Philosophale. Le Roi le nomma, l'an 1448, au nombre des Ambassadeurs qu'on envoya à l'assemblée de Lauzanne, pour y finir le Schisme d'Amédée VIII, Duc de Savoye, dit *Félix* V, contre le Pape Nicolas V. Ses ennemis se servirent de cette absence pour le perdre auprès du Roi, & poussérent plus loin cette affaire, après la mort d'Agnès Sorel, Maîtresse de ce Prince. Ils accusérent Jacques Cœur de l'avoir fait empoisonner, pour plaire au Dauphin Louis, auquel il fournissoit de l'argent. Ces deux points étoient delicats, & le Roi permit de lui faire son procès. Ainsi l'an 1452, on accusa Jacques Cœur d'avoir contribué à la mort d'Agnès Sorel, du crime de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors du Royaume, de billonnement de Monnoye, de fabrication de faux sceaux, & de vente d'armes aux Sarrasins. Comme il se croyoit innocent, il comparut volontairement pour se justifier, mais il fut arrêté & traduit en diverses prisons. L'arrêt donné contre lui le 19 mai 1453, dit que néanmoins il lui remettoit la peine de mort, à la priére du Pape pour les services qu'il lui avoit rendus. Ensuite on le condamna à faire amende honorable, & à payer cent mille écus. Il la fit tête nue, sans chaperon & sans ceinture. Comme la ceinture est le Symbole des biens, parce qu'on y porte les clefs de la maison & la bourse, cette clause *sans ceinture*, signifioit la confiscation des biens. On dit que quand il eut payé cette somme, qui étoit peut-être la seule chose qu'on souhaitoit, le Parlement le rétablit en ses biens & en sa renommée. Il est appellé Capitaine Général de l'Eglise contre les Infideles, dans son éloge qui met sa mort au 25 novembre 1456. Il avoit fait bâtir le château de S. Fargeau, qui a six tours avec une galerie construite sur la largeur de la muraille. Ce château fut acheté par Antoine de Chabannes, Grand-Maître de France sous Louis XI. Quelques Auteurs assurent que les Commis de Jacques Cœur lui firent présent de quelques sommes d'argent; qu'il se retira dans l'isle de Chypre; & que par son adresse, il y devint encore plus riche qu'il n'étoit en France. Un de ses fréres nommé *Nicolas*, fut Evêque de Luçon, & mourut en 1450. Pour lui, il epousa *Marée de Leodepart*, dont il eut, 1. Geofroi Cœur, Seigneur de la Chaussée, Echanson du Roi Louis XI, & pére de *Marie* Cœur, Dame de Gironville de Boulancourt & d'Angerville, mariée avec Eustache Luillier, Seigneur de S. Mesmin, Maître des Comptes à Paris, & de *Germaine* Cœur, mariée l'an 1493, à *Louis* de Harlay, Baron de Montglat, &c. & 2. *Jean* Cœur, qui fut Archevêque de Bourges, & un des plus grands Prélats de son siecle. Les Auteurs en parlent avec éloge. Ce fut cet Archevêque qui, dans la Guerre du *Bien public*, détacha le Duc de Nemours du service de Louis XI, auquel il avoit promis de tenir son parti. Il en coûta la tête à ce Duc qui fut décapité en 1477. Comines dit que Louis XI en eut à la mort un remords de conscience. L'Archevêque mourut le 25 juin de l'an 1483, & fut enterré dans sa métropole, où l'on voit son tombeau, avec cette courte Epitaphe qu'on y mit par son ordre, *Memorare quæ mea substantia*. Jacques Cœur eut aussi une fille nommée *Marie*, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de Saint Mesmin & de Boulancourt. Savary, dans la preface de son Dictionnaire du Commerce, dit que Jaques Cœur conseilla au Roi la conquête de la Normandie, qui étoit entre les mains des Anglois, & qu'il en fit presque tous les frais. Il ajoûte que dans son Ambassade à Rome il étoit accompagné d'une flotte de douze vaisseaux armez à ses dépens, enfin, que depuis que Charles se fut attaché Jaques Cœur, il ne se fit rien en France de grand & de considérable, qui ne fût soutenu par le crédit de ce riche Marcand, & où il n'employât la meilleure partie des grands biens qui lui revenoient de son commerce. * Monstrelet, *vol.* 3. Gaguin, *l.* 10. Belle-Forêt, *l.* 5. *c.* 114. Jean Chartier. Dupleix. Mézeray. Sainte-Marthe, Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*. La Thaumassiére, *Histoire de Berry*, *p.* 84.

COEUR-DE-ROY, étoit un Genderme qui servoit dans l'armée des Protestans, dans le XVI siécle. Ce fut un des plus cruels hommes, qui portérent les armes pendant les troubles. Ayant un jour été pris par les Catholiques, & mené à Auxerre, il y fut mis en piéces; & son cœur coupé par morceaux, fut exposé en vente, pour venger les cruautez, qu'il avoit commises contre les Catholiques. * Jean le Frére. *Histoire des troubles*.

COG.

COGE, *Voyez* KOGE.

COGERBOCHT. *Voyez* KOGERBOCHT.

COGENITSE*, ville de Pologne, sur la route de Varsovie à Léopol. Elle est sans clôture. Il y a une Starostie, avec son Devour, c'est à dire, la maison du Seigneur. Cette Starostie est de cinq ou six mille livres de rente. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

COGGESHAL, (Radulphe) ou Radulphus Coggeshalus, fut Chanoine, puis Religieux de Citeaux en 1228. On a de lui une Chronique de la Terre-sainte, &c. *Consultez* Pitseus qui en fait mention.

COGITOSUS, Auteur Ecossois, a écrit un livre des Miracles de sainte Brigitte d'Ecosse, qui vivoit à la fin du cinquiéme siécle. Son Ouvrage est le même que Canisius a fait imprimer. On ne sait pas précisement en quel tems il vivoit. * Canisius, *Antiq. Lection. tome* 5. Le Mire, *in Auct.* Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat.*

COGLIONI (Barthélemi) grand Capitaine, vivoit dans le XV siécle. Il étoit Italien & natif de Bergame, dont sa famille avoit eu la souveraineté. Mais elle en fut chassée par la faction des Suardi, vers l'an 1410. Barthélemi, qui étoit alors extrêmement jeune, porta les armes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Les Vénitiens le mirent à la tête de leurs troupes, contre celles de Philippe Visconti, Duc de Milan, qui leur avoit déclaré la guerre. Il défendit Bergame & Vérone, defit en diverses occasions, l'armée du Duc de Milan, & rendit d'autres grands services aux Vénitiens. Mais depuis, mécontent du Provéditeur Dandoli, il se jetta dans le parti de Philippe. Après la mort de ce Duc, arrivée en 1447, il servit les Milanois, puis François Sforce. Les Vénitiens l'attirérent de nouveau chez eux, & en tirérent des services très-importans. Il se brouilla encore avec eux, & ils eurent l'adresse de le rappeller, parce que la victoire se déclaroit toûjours pour son parti. On le fit Général d'une armée destinée contre le Turc; mais il mourut presque dans le même tems en 1475. Le Sénat de Venise lui fit élever une statue équestre de bronze. C'est lui qui a introduit l'usage de traîner l'artillerie en campagne. * Guichardin, *de Bell. Ital.* P. Célestin, *Ist. di Berg.* Mascardi, *Elog. di Cap. Illust.* Justiniani, *Ist. di Venez.*

* COGMAN (Henri) Docteur en Médecine, a donné au Public *Flores ex omnibus Ludovici Granatensis Opusculis spiritualibus*, en Espagnol & en Latin; & il traduisit d'Italien en Latin, un livre qu'il a intitulé *Stephani Guazzi de mutua & civili Conversatione libri quatuor*.

COGNAC sur la Charente, ville de France en Angoumois C'est selon l'interprétation de Sponde & de Bouchel, le *Campeniacum* ou *Compniacum*, où Gérard de Malemort Archevêque de Bourdeaux, célebra un Concile en 1238. D'autres la nomment *Conacum*. Cognac a un siége Royal. Elle est située vers les frontières de Xaintonge, entre Jarnac & Xaintes dans un terroir très-fertile en vins, & célébre par ses eaux de vie. Le Roi François, I. du nom, y prit naissance en 1493, & y fit bâtir une forteresse. Les Huguenots se rendirent maîtres de Cognac en 1569. Le Duc d'Anjou l'assiégea après la victoire de Jarnac; mais, comme cette ville étoit défendue par une garnison de sept mille hommes, il fut obligé de se retirer. En 1651, le Prince de Condé ayant pris Xaintes, assiégea Cognac, d'où il fut repoussé par les troupes du Roi, commandées par le Comte de Harcourt.

COGNATUS (Gilbert) *Voyez* COUSIN.

COGNATUS (Jean) *Voyez* COUSIN.

COGNE. *Voyez* COGNI.

COGNI, *Iconium*, ville de la Lycaonie dans l'Asie Mineure, aujourd'hui capitale de la Caramanie, & résidence d'un Béglierbey. Elle a eu autrefois un Archevêché, sous le Patriarche de Constantinople. * Bellon, *l.* 2. *des Observ. ch.* 113. Le Mire, *Géograph. Eccles.*

CONCILE de COGNI.

Les Cataphryges rebatisant ceux qui venoient à eux de l'Eglise Catholique, quelques Evêques Orthodoxes de la Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, & des Provinces voisines s'assemblérent l'an 256, ou 258, comme veut Baronius, à Cogni ou Iconie, déclarérent que le Batême de tous les Hérétiques étoit nul, qu'il falloit de nouveau l'administrer à ceux qui sortoient de leur erreur. Firmilien, Evêque de Cesarée en Cappadoce, fut le plus ardent promoteur de ce Décret. Cela obligea le Pape Etienne de retrancher ces églises de sa Communion; & d'Orient le feu étant volé en Afrique, il causa une desunion assez longue & fâcheuse. Toutes ces choses se voyent dans les Epitres de saint Cyprien & dans celle que le même Firmilien lui écrivit. Les plus doctes Critiques sont d'accord qu'elle est de lui, bien que Pamelius semble être d'un sentiment contraire. *Voyez* la Remarque après le mot Anabaptistes, & *consultez* les Epitres de S. Cyprien, la 70, 71, 75, &c. & les *Annales Cyprianiques* de Jean Pearson.

COGNITZ. *Cherchez* CHOGNITZ.

COGOLLUDO, bourg de la Castille Vieille en Espagne. Il est sur une colline, près de la riviére de Henares, entre Hita & Siguença. * Mary, *Diction. Géogr.*

COGORETO ou COGURETO, bourg d'Italie, situé sur la côte de l'Etat de Génes, entre la ville de ce nom & celle de Savonne, à cinq lieues de la premiére, & environ à quatre de la derniére. Ce lieu a donné la naissance à Christophle Colomb, qui s'est rendu si célébre par la découverte de l'Amérique. * Mary *Dict. Géogr.*

COH.

COHAN, contrée que M. Witsen met dans la grande Tartarie, vers l'Ocean oriental, entre l'embouchure de la riviére d'Amur, & celle de Quentung.

COHEN, les Juifs se servent encore aujourd'hui de ce mot qui signifie *Sacrificateur*, bien qu'ils n'ayent plus de temple ni de sacrifices: de sorte que c'est plutôt un titre d'honneur, & une qualité dont ils se flatent, qu'une dignité effective, outre que dans la misere, à laquelle ils sont réduits depuis tant de siécles; ils ne peuvent plus distinguer les Tribus, pour se dire Lévites, & de race de Sacrificateurs. Léon de Modéne dans son livre des Ceremonies, *partie* 1. *ch.* 12. remarque qu'encore qu'il se trouve des Juifs, qui prétendent être descendus des Sacrificateurs & des Lévites & avoir une tradition certaine de la vérité de leur Généalogie, malgré les transmigrations, ils n'ont pourtant parmi eux aucune prééminence, si ce n'est qu'ils reçoivent quelque chose des premiers nez, & qu'ils sont les premiers à lire le Pentateuque dans les Synagogues. Ils donnent aussi la bénédiction au peuple dans les fêtes solemnelles, se servant de ces paroles des *Nombres*, *ch.* 6. *v.* 24. *Le Seigneur te bénisse & te garde*.

COHORTE. *Voyez* l'art. de LEGION.

COI.

COIBOCARAN ou CAIBOCARAN, chaîne de montagnes qu'on met dans le Royaume de Perse en Asie, le long de la frontiére méridionale du Chorasan, vers les confins du Candahar. * Mary, *Dict. Géogr.*

*COICH, petit Lac & riviére de l'Ecosse septentrionale dans la partie occidentale du Comté de Murray. Ce Lac & cette riviére donnent naissance au grand Lac de Nesse. Le premier n'est qu'à trois milles de la Mer, & il ne tient qu'à ce petit Isthme que l'Ecosse septentrionale ne soit une isle. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1248.

* COIF, souverain Pontife Payen, sous le regne d'Edwin Roi de Northumberland, voyant que son Maître avoit quelque disposition à se faire Chrétien, le devint aussi par complaisance pour son Roi & pour lui faire mieux sa cour. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 238 *& suiv.*

COIFFIER, dit Ruzé (Antoine) connu sous le nom de MARE'CHAL D'EFFIAT, Marquis d'Effiat, de Chilli & de Lonjumeau, Baron de Maci, &c. Maréchal de France. Son grand oncle maternel Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu, de Chilli & de Lonjumeau, Secretaire d'Etat & Thrésorier des Ordres du Roi, le fit son héritier, à condition de prendre son nom, & ses armes. Le Marquis d'Effiat s'avança à la Cour. Le Roi Louis XIII le fit Chevalier du Saint Esprit en 1620, & Surintendant des Finances en 1626. Depuis, il l'envoye Ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il servit très-bien dans cette négociation: se trouva en 1630, aux combats de Veillane, de Carignan, & ailleurs, & fut fait Maréchal de France le sixiéme janvier 1631. Le Roi le nomma Sénéchal du Bourbonnois & d'Auvergne, & lui donna le gouvernement de ces deux provinces, & de l'Anjou, avec la Lieutenance Générale de ses armées en Allemagne, où il mourut de maladie à Lutzelstein, sur les frontiéres d'Alsace, & dans les Monts-de Vauge le 27 juillet 1632.

I. ANTOINE Coiffier, petit-fils de GILBERT Coiffier, Seigneurs de Bussiéres, de Chezelles & d'Effiat, Thrésorier de France, Général des Finances, & Maître des Comptes en Piémont, Savoye & Dauphiné, fut employé par le Maréchal de Montejan en 1538. S'étant trouvé le jour de la bataille de Cérisolles au premier rang des Gens-de-pié, avec les autres Capitaines & Gentilshommes qui conduisoient l'avant-garde, il fut fait Chevalier le lendemain du combat, 15 avril 1544, par le Seigneur de Thehis, Colonel des Gens de-pié François, & par le Comte d'Enghien, Lieutenant Général pour le Roi en Italie, & fut fait Maître d'Hôtel de Madame Marguerite de France en 1564. Il épousa en 1545, *Bonne* Ruzé, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaulieu, sœur de *Martin* Ruzé, Sécretaire d'Etat, dont il eut 1. GILBERT, II. du nom, qui suit; & 2. *Françoise* Coiffier, mariée à *Jean* de la Forêt, Seigneur de Grisse.

II. GILBERT Coiffier, II. du nom, Seigneur d'Effiat, de Bussiéres, &c. fut Gentilhomme de la Maison du Duc d'Anjou en 1573. & se trouva à la bataille de Saint-Denys. Il fut Député de la province d'Anjou pour assister aux Etats de Blois en 1588, & vivoit en 1595. Il épousa *Charlotte* Gautier, fille unique de *Jean*, Seigneur des Vignes, & de Mésnil-Molé, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Anne* Coiffier, mariée le 21 mai 1597, à *Jean* le Groing, Seigneur de Villa-Bouche en Berry.

III. ANTOINE Coiffier, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa le trentiéme septembre 1610, *Marie* de Fourcy, fille de *Jean*, Seigneur de Chessy, &c. Surintendant des Batimens de France, & de *Marie* Mo-

Moreau, morte le 17 janvier 1670, dont il eut 1. MARTIN, qui suit ; 2. HENRI, Marquis de Cinq-Mars, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé* ; 3. *Jean*, Abbé de Saint-Sernin de Tolose & de Trois Fontaines, mort le 19 octobre 1698 ; 4. *Marie*, premiére femme de *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, morte le 22 avril 1633, âgée de 20 ans ; & 5. *Charlotte-Marie* Ruzé, Religieuse & Fondatrice du monastere de la Croix au fauxbourg Saint-Antoine à Paris, morte le 15 août 1692.

IV. MARTIN RUZÉ, Marquis d'Effiat, &c. Lieutenant-de-Roi au bas pays d'Auvergne, mourut en 1644. Il épousa le 17 juin 1637, *Isabelle* d'Escoubleau, fille aînée de *Charles*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de Montluc & de Foix, Comtesse de Carmain, dont il eut ANTOINE qui suit.

V. ANTOINE RUZÉ, Marquis d'Effiat, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de Philippe petit-fils de France & Duc d'Orléans, Conseiller d'Etat, & au Conseil de Régence pendant la minorité de Louis XV, mourut le troisiéme juin 1719, en sa 81 année, sans laisser de postérité de *Marie-Anne* Olivier, fille de *Louis*, Marquis de Leuville, morte le 23 février 1684.

COIFFIER (Henri Ruzé) Marquis de Cinq Mars, grand Ecuyer de France, second fils d'ANTOINE, Marquis d'Effiat, &c. Maréchal de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Louis XIII. Il fut Capitaine aux Gardes, puis Grand-Maître de la Garderobe du Roi en 1637, & deux ans après Grand-Ecuyer de France. Il se trouva au siége d'Arras en 1640, & à celui de Perpignan en 1642. Ce fut l'année de son malheur. Il avoit beaucoup d'esprit, & il étoit bien fait de sa personne, Favori de son Prince, qu'il sembloit gouverner entiérement ; mais sa jeunesse & sa faveur l'emportérent trop loin. Le Cardinal de Richelieu, qu'il vouloit perdre, l'observa si bien, qu'il surprit un traité que Cinq-Mars avoit fait avec l'Espagnol. Il fut arrêté à Narbonne, & conduit à Lyon, où il eut la tête coupée le douziéme septembre 1642, n'étant qu'en la 22 année de son âge.* *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

COIGNET (Matthieu) Avocat au Parlement de Paris l'an 1549, fut aussi Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, & Procureur Général au Parlement de Savoye en 1559. Le Roi François I l'envoye en qualité de son Ambassadeur auprès des Suisses & des Grisons. Son ambassade dura cinq ans. Il en a néanmoins qui le renvoyent au commencement du régne de Charles IX, & qui veulent que Coignet ne partit qu'en 1561. Dans l'état de la Noblesse, au procès verbal de la Coutume de Paris du 22 février 1580, Coignet est qualifié Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes de son Hôtel, naguéres Ambassadeur aux Suisses & Grisons, Seigneur de la Tuillerie-lès-Dampmartin, & de Bregi en Mulcien en partie. Cependant son nom ne se trouve point dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes. Il mourut en 1586, à l'âge de 72 ans. La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothéque Françoise*, dit qu'en 1583, il avoit publié deux Ouvrages, l'un intitulé, *Instruction aux Princes de garder la foi promise* ; & l'autre : *La Philosophie Chrétienne*.

COIGNET (Gaspard) Seigneur de la Tuillerie, Comte de Courson, petit-fils du précédent, se rendit célébre par ses ambassades. Son pére *Matthieu* Coignet, IV. du nom, fut successivement Sécretaire du Roi, Grand-Audiencier de France, Gentilhomme ordinaire, puis Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Henri IV. Gaspard Coignet fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27 août 1618, Maître des Requêtes le 29 décembre 1624, puis Conseiller d'Etat & du Conseil Royal des Finances. Le Roi Louis XIII le nomma Intendant de Justice aux provinces de Poitou, de Xaintonge, & du Pays d'Aunis ; & en cette qualité il le laissa dans la Rochelle, après la prise de cette place, pour en faire démolir les murs & les fortifications. Il s'en aquitta avec tant de prudence & de fermeté, que sans rien négliger des Ordres du Roi, il se concilie l'affection des Rochelois, qui firent frapper des jettons à sa gloire en 1629. L'an 1632, il fut nommé Ambassadeur à Venise, & il y soutint dignement la prééminence de la Couronne de France sur celle d'Espagne. Il empêcha aussi la République de se brouiller avec le Pape Urbain VIII, & réconcilia la Princesse Marie de Gonzague, veuve du Prince Charles de Mantoue, avec le Duc son beau-pére. En 1637, le Roi le tire de Vénise, & le fit son Ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, d'où sa Majesté le rappelle en 1640, pour aller faire les mêmes fonctions auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. La guerre s'étant allumée en 1644, entre les Rois de Suéde & de Danemark, M. de la Tuillerie fut dépêché vers ces deux Princes en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & il y négocia si bien, qu'il eut le bonheur de les accommoder par le traité de Bronsbroo le 25 septembre 1645, qui lui gagna également l'estime de Christian IV, Roi de Danemarck, & celle de la savante Christine, Reine de Suéde. Il rentra à Coppenhague, comblé de benédictions de la part du peuple, & d'honneurs de la part du Roi, qui lui fit faire une entrée magnifique : il ne fut pas moins bien reçu à Stokholm. En 1646, il revint à son ambassade de Hollande, qu'il ne quitta que le 23 may 1648. Le Roi récompensa ses services en 1650, par l'érection en Comté de la Terre de Courson-le-château, & de Courson-la-ville, l'une des anciennes Baronies du Comté d'Auxerre ; & sa mort arrivée en 1653, dans sa 57 année, l'empêcha de recevoir de plus grandes recompenses. Il avoit épousé en 1625, *Anne* l'Escalopier, fille de *Jean*, Président au Parlement de Paris, & sœur aînée de *Marie*, Duchesse de Bethune-Charost. Elle mourut à Vénise en 1633, âgée de 23 ans, laissant entre autres enfans, HENRI Coignet de la Tuillerie, Comte de Courson, mort en 1696, pere de Pierre-Paul Coignet, Comte de Courson, Baillif & Gouverneur d'Auxerre. * Blanchard, *Conseillers du Parlement*, &c.

COIGNET (Michel) d'Anvers, Mathématicien, s'aquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages. Guichardin parle avantageusement de lui, aussi-bien que la Croix-du-Maine, au sujet d'un Traité de la Navigation, que Coignet avoit publié l'an 1581, en Langue Françoise. Il mourut le 24 décembre de l'an 1623. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 671.

COIGNEUX, (Le) Président. Lorsque Puylaurens & Le Coigneux s'accordérent avec le Cardinal de Richelieu, ce premier Ministre leur fit donner par le Roi à chacun cent mille écus, & à Le Coigneux une charge de Président à mortier au Parlement de Paris. Mais comme cette charge ne lui avoit rien couté, on la lui ôta de même, après qu'il se fut retiré en Flandre avec le Duc d'Orléans, dont il étoit Chancelier. Cette Présidence fut donnée en 1636, au Sieur de Bonnelle, fils du Surintendant de Bullion, lequel fut installé le douziéme février de la même année. Après la mort du Cardinal, & celle de Louis XIII, Le Coigneux revint en France, & redemanda sa charge de Président. La Reine Régente lui répondit qu'elle n'en dépouilleroit jamais M. de Bonnelle, dont le pere lui avoit rendu des services, qu'elle ne pouvoit ni devoit oublier, mais que si M. de Bonnelle vouloit entendre à quelque accommodement, elle consentiroit à tout ce dont ils feroient convenus ensemble. L'accord se fit par l'entremise de leurs amis. Le Président Le Coigneux rentra dans sa charge, & le Cordon bleu fut donné pour récompense à M. de Bonnelle, qui voulut bien s'en contenter, contre le sentiment du Président de Belliévre son beau-frére, qui ne trouvoit pas cet échange raisonnable ; témoin l'offre que M. de *Fieubet* fit depuis à M. Le Coigneux de cinq cens mille écus pour sa charge. M. Le Coigneux, appelloit sa charge *otium cum dignitate*. C'est lui qui a bâti l'Hôtel aujourd'hui de Navailles. Il disoit de son fils *Bachaumont* qui étoit jumeau, *mon fils n'est que la moitié d'un homme*, & *néanmoins il veut faire comme un homme tout entier*. C'est que Bachaumont, dans sa jeunesse, buvoit comme un Templier, quoiqu'il fût d'une constitution délicate. Il arriva pourtant, à l'âge de 78 ans, n'étant mort que sur la fin de l'année 1702. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 2.

* COIL ou COOL, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Kyle, se rend dans l'Ayr ou Aire, cinq lieues au dessus de son embouchure. Elle est célébre dans l'Histoire, parce que ce fut dans son voisinage & presque sur ses bords, que se donna la bataille décisive entre Coilus Roi des Bretons, & Fergus Roi des Scots, 325 ans avant la venue de J.C. (si l'on peut en croire les vieilles Chroniques d'Ecosse) dans laquelle les Bretons furent défaits, & Coilus leur Roi tué par Fergus. L'endroit en a retenu le nom, & s'appelle *Coilfeld* ou *Coolfeld*, & l'on voit sur le bord du Coil un château, qui en a aussi pris le nom de *Coiltoun* ou *Cooltoun*. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1110 & 1111.

COILFELD, COILTOUN, COILUS. *Voyez* l'article précédent.

COIMBRE ou CONIMBRE, ville de Portugal, dans la province de Beira, avec titre de Duché, Evêché suffragant de Brague, & Université fondée par Jean III, Roi de Portugal. On la prend pour le *Conimbrica* d'Antonin & de Pline. Mais d'autres sont persuadez que c'est Condeza-la-Vieja, & que Conimbre, qu'ils nomment *Conimbrica nova*, s'est accrue des ruines de l'autre. C'est une grande & belle ville, située sur la riviére de Mondego, à cinq ou six lieues de la mer. Les fils des Rois de Portugal ont porté le titre de Ducs de Conimbre, comme PIERRE III, fils de JEAN I, qui fut Régent du Royaume, & qui fut tué dans un combat le 20 may de l'an 1449, laissant d'*Isabelle* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon, II. du nom, Comte d'Urgel, 1. *Pierre*, qui fut proclamé Roi d'Aragon en 1464, & qui mourut à Granolles près de Barcelone, le 30 juin de l'an 1466 ; 2. *Jacques*, Archevêque de Lisbonne, créé Cardinal en 1456, & mort à Florence le 10 avril 1459 ; 3. *Jean*, Duc de Conimbre, Roi de Chypre, &c., qui épousa *Charlotte* de Chypre, qui fut Chevalier de la Toison d'Or, & qui mourut de poison, & sans postérité, en 1457 ; 4. *Isabelle*, morte en 1456, femme d'*Alfonse* V, Roi de Portugal ; 5. *Philippe*, Religieuse ; & 6. *Beatrix*, mariée en 1450, à *Adolphe* de Cléves, Seigneur de Ravestein. * Pline, *l. 9. c. 21*. Surita. Nonius. Mérula. Vasconcellos. Le P. Anselme, &c.

COINDRIEUX. *Voyez* CONDRIEUX.

COINLU, signifie en Turc *le Mouton noir*. Ce fut autrefois la marque ou l'étendard d'une race de Turcomans, qui fondérent un Empire dans l'Arménie & dans la Mésopotamie, sous les derniers Empereurs Mogols & Tartares, de la famille de Genghizkhan, environ l'an 800 de l'hégire, & de Jésus-Christ 1397. Le Sultan Ahmed Ilekhani, fils d'Avis, à qui Tamerlan avoit ôté & ensuite remis le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna le commandement général de toutes ses troupes à Cara Mohammed, Chef des Turcomans, qui étoient à la solde de ce Prince. Après la mort de Cara Mohammed, son fils Cara Joseph fut confirmé dans cette même dignité par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya de tous les bienfaits qu'en avoient reçus son pére & lui, par la plus noire de toutes les ingratitudes ; car il dépouilla ce Prince de ses Etats, & le chassa de Bagdet. C'est de Cara Joseph que la Dynastie des Cara Coinlu, ou des Turcomans du *Mouton Noir*, a pris son origine. Comme ces Turcomans s'étendirent dans l'Anatolie, où ils firent leurs demeures, leur nom est resté jusqu'à présent au pays des environs de Trebizonde, qui est la Colchide ; car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, ou *Pays du Mouton Noir* ; de même que l'Arménie Mineure a retenu le nom d'*Ac-Coinlu Ili*, qui signifie *le Pays du Mouton Blanc*. Les Grecs modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Asproprobatada*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COINTE (Charles le) Prêtre de l'Oratoire, Auteur des Annales Ecclesiastiques de France, étoit né à Troyes le quatriéme novembre 1611. Il entra à dix-huit ans dans l'Oratoire, où il fut reçu par le Cardinal de Bérulle, Instituteur & premier Supérieur général de cette Congrégation. Il servoit la Messe à ce pieux Cardinal, lorsqu'il expira à l'autel. Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enseigner la Grammaire & les Humanitez : ensuite il professa la Rhétorique pendant sept ans à Nantes, à Angers & à Condom. Le Pére Bourgoin, alors Général de l'Oratoire, l'envoya à Vendôme enseigner l'Histoire aux Pensionnaires. En 1643, M. Servien, Sécretaire d'Etat, qui avoit été nommé pour être un des Ambassadeurs Plénipotentiaires à Munster, voulut avoir avec lui un Pére de l'Oratoire, pour être Chapelain & Confesseur de Madame Servien, & fit choisir le P. le Cointe. Ce fut lui qui travailla aux Préliminaires de la paix, & qui fournit les Mémoires nécessaires pour le traité. Après un sejour de trois ans à Munster, il partit avant la conclusion de la paix & se rendit à Paris. On le renvoya à Vendôme. Le Duc de Mercœur le goûtoit beaucoup & l'avoit souvent à sa table. Dans le tems qu'il travailloit aux Annales Ecclésiastiques de France, on fit connoître son mérite au Cardinal Mazarin & les grands services qu'il avoit rendus à Munster. Le Cardinal lui envoya quinze cens livres, & il lui fit dire qu'il recevroit autant tous les ans. Il lui tint parole. On l'appella en 1661 à la maison de St. Honoré, & on lui confia le soin de la bibliothéque. M. de Colbert parla de lui au Roi si avantageusement, que sa Majesté lui accorda une pension de mille livres, & ce Ministre lui en donna une de six cens : ce qui l'attacha entiérement à M. Colbert. Il commença alors de donner au public son grand Ouvrage des Annales Ecclésiastiques de France. Le premier volume parut en 1666. Sa maniére d'agir sage & raisonnable, & la beauté de son génie, l'ont fait rechercher des personnes du premier ordre, dans tous les lieux où il a été. A Vendôme, M. de Mercœur l'avoit à sa table deux ou trois fois la semaine. M. Chigi, Nonce à Munster, prenoit tous les huit jours un après midi pour jour de sa conversation ; & depuis, ce Prélat ayant été fait Cardinal, & ensuite Pape, l'a souvent honoré de ses lettres. Le Roi même avoit pour lui une estime particuliére, & a loué son zéle & sa fidelité en plusieurs rencontres. Il mourut le 18 janvier 1681, âgé de 70 ans, dont il en avoit passé 52 dans l'Oratoire. Son Histoire Ecclésiastique de France est composée de huit volumes, *in folio*, commençant à l'an 235, & finissant à l'an 835. Elle contient les Décrets des Conciles de France avec des explications, le Catalogue des Evêques, & leurs Vies, les Fondateurs, les privileges des Monastéres, les Vies des Saints, les Questions de doctrine & de discipline, & tout ce qui peut regarder l'Histoire Ecclésiastique de France. C'est un Ouvrage d'un travail immense, & d'une recherche singuliére ; mais, comme ce n'est qu'une compilation sans ornement, il ne se fait pas lire agréablement, & n'a pas eu d'abord un grand debit. Cet Ouvrage l'engagea dans des disputes avec quelques Savans, tels que sont, D. d'Achery, D. Mabillon & le Pére François Chifflet. On remarque que personne n'a attaqué les Ouvrages de ce Pére pendant son vivant : singularité dont peu d'Auteurs peuvent se glorifier. Les Ouvrages manuscrits du Pére le Cointe, sont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Marseille & de la Provence* ; *Journal de son voyage à Munster* ; *Traité succint des vrayes Maximes d'aucuns Princes de l'Europe* ; *Nouvelle édition des Oeuvres de S. Grégoire de Tours*. Avant que de finir cet article, nous ajoûterons ici le portrait que le Pére Nicéron nous donne du Pére le Cointe. „ On n'a guéres vu, *dit-* „ *il*, de Savant plus poli & plus affable. On étoit toujours „ sûr, quand on alloit le voir, d'obtenir sur le champ ce „ qu'on lui demandoit. Il prêtoit facilement ses livres, & „ communiquoit ses lumiéres avec une politesse & une „ bonté qui charmoient. Son unique plaisir étoit de s'entretenir familiérement avec ses amis ; rien n'étoit plus po- „ li & plus agréable, que sa conversation. Tout le tems „ qu'il ne consacroit pas à la priére, étoit employé à l'étu- „ de, aux nuits près ; car il étoit prévenu qu'il n'y avoit rien „ de plus contraire à l'étude & plus préjudiciable à la santé que les études nocturnes. Il ne sortoit presque ja- „ mais, & si cela lui arrivoit quelquefois, c'étoit ou pour „ rendre service à quelqu'un, ou pour consulter quelque „ manuscrit, jamais pour se délasser. Sa taille étoit au des-

„ de la médiocre, son visage gai, son front large, ses
„ yeux bleus & son nez long. * *Mémoires du tems*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle*.

COIOGNA. *Cherchez* ANTIGONIE.

COIRE, en Latin *Curia*, autrefois capitale de l'ancienne Rhétie superieure, & aujourd'hui la principale ville du pays des Grisons. Elle est la Capitale de la *Ligue de la Maison de Dieu* ou de la *Cadée* & située sur la riviere de Plessure, à une demi-heure de Rhin, à 16 lieues de Brégentz & à dix lieues de Feldkirch, dans une contrée fertile & riante au pié de deux montagnes. Il y en a qui déduisent l'origine & le nom de la ville de Coire de l'Empereur Constance fils de Constantin le Grand, disant que Constance ayant fait la guerre à *Chonodomare* & à *Vadomare* Rois Allemans en 375, ou selon d'autres en 355, il avoit pris ses quartiers d'hiver dans le Milanois; que, la guerre ayant recommencé ensuite, Constance avoit occupé cette partie de la Rhétie, qui, pour lors, étoit appellée *Campi Canini*, & qu'ainsi il avoit donné naissance à la ville & à son nom, parce qu'à cause de la résidence de l'Empereur cette contrée avoit été appellée *Rhætia Curiensis*. Ceux qui sont dans ce sentiment disent qu'auparavant il n'y avoit dans tout ce pays là que trois Forts, *Marsoila Spinoela*, & *Ymburg*. Ils tirent une preuve de ce qu'ils avancent du silence d'Ammien Marcellin, qui a été fort exact à marquer toutes les villes situées sur le Rhin. D'autres n'accordent à l'Empereur Constance que l'aggrandissement & le nom de la ville de Coire, disant qu'elle avoit subsisté long-tems avant lui, portant le nom d'*Ymburg*, nom dont Ptolemée d'Alexandrie pourroit fort bien avoir forgé celui d'*Ebodurum* & qui est celui d'une ville qu'il place dans le Rhétie. Quoiqu'il en soit, il est très-vraisemblable que les Rhétiens habitoient cette ville avant la naissance de J.C. comme une des mieux situées du pays & que depuis elle a toûjours été augmentée. Il est de plus fort probable que la ville commença au Fort d'Ymbourg, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Maison-de-ville, & que l'Empereur Constance avoit demeuré dans ce Fort pendant que son armée campoit dans les environs. Toute la ville de Coire est divisée en deux parties, séparées l'une de l'autre par un mur & par des portes, l'une comprend le Siége Episcopal, l'Eglise Cathédrale, la Prévôté & les maisons des Chanoines: l'autre est la ville même, qui est entiérement de la Religion réformée depuis 1526, où *Jean Comander* refuta publiquement les Discours de Tersel. L'Evêque n'a aucune jurisdiction ni civile ni ecclésiastique sur la ville. Elle est aujourd'hui assez florissante par le commerce & par l'entrepôt de toutes les marchandises d'Italie, qui passent en Suisse. Coire étoit de tems immémorial une ville libre impériale, jusques à ce qu'en 1498, elle se separa de l'Empire & se lia par une alliance éternelle avec les Grisons. Divers Empereurs lui ont accordé plusieurs beaux privileges, comme, par exemple, celui de battre monnoye, qui lui fut accordé par l'Empereur Frédéric III, & que Ferdinand I. du nom, confirma en 1558. L'Evêque de Coire, l'Abbé de Ste Lucie, le Châtelain de Mass & les Comtes de Hohen-Embs conspirérent en 1528 contre la ville de Coire, & projettérent d'y introduire secrettement un grand nombre de Soldats & de surprendre les Réformez. La trâme fut cependant découverte; l'on saisit l'Abbé de Ste Lucie, & on le décapita. Ceux du Pretigow prirent cette ville en 1622, sous le commandement du Colonel *Guler*. En 1623, les Autrichiens s'en rendirent maîtres à leur tour, & l'année suivante le Marquis de Cœuvres l'assiégea avec une armée composée de François & de Suisses, & la força encore à se rendre. En 1629, elle fut reprise par les Autrichiens. La Bourgeoisie de Coire est divisée en cinq Tribus, qui possédent le souverain pouvoir, chaque Tribu fournit 14 Membres qui réünis composent le Grand Conseil. Parmi ces 14 Membres de chaque Tribu, qu'il en a trois qui sont députez pour le Petit Conseil, qui par conséquent est composé de 15 Conseillers. Le Bourguemaître régnant préside dans les deux Conseils, & le Tribun veille aux privileges & immunitez des Tribus & de la Bourgeoisie. Le Petit Conseil fournit aussi le Chef ou le Président de la Ligue de la Maison de Dieu. Ce Président étoit autrefois le Bourguemaître régnant, mais depuis quelque tems la Ligue choisit à la pluralité des voix, deux Membres du Petit Conseil qui ensuite tirent au sort pour la charge de Président. La ville de Coire a un Bouquetin pour ses armes. Elle a beaucoup souffert des incendies & de la peste. Le feu la réduisit en cendres, à trois Convents près, en 1460: les autres années où elle a été fort endommagée par le feu, sont 1361, 1383, 1574, 1576, 1674. La peste y fit aussi ses ravages en 1361, 1550, 1556, 1566, 1592, 1593, 1627, 1629 & 1630. Elle a été toûjours heureusement rebâtie & repeuplée, de sorte qu'aujourd'hui elle est fort ornée de beaux édifices & remplie d'un grand nombre d'Habitans. Aux environs de cette ville, on trouve dans l'estomac des chamois certaines boules de la grosseur d'une balle de jeu-de-paume, & même quelquefois un peu plus grosses. Les Allemands prétendent qu'elles font le même effet que le bézoard, qui vient de la même maniére dans l'estomac de certaines chévres des Indes. On y trouve aussi de ces rats des Alpes, qui sont à peu près de la grosseur d'une fouine, & dont on raporte un trait d'industrie remarquable. On dit que, quand ces animaux font leur provision de foin & d'autres herbes l'été, pour s'en nourrir l'hiver, il y en a un qui se couche sur le dos, les pattes en l'air, pour embrasser le foin, pendant qu'un autre le tire par la queue jusqu'à leur taniére. On assure que c'est pour cette raison que l'on leur trouve ordinairement le dos tout pelé. * Jean Spon, *Voyage d'Italie*, &c. en 1675. Ammien Marcellin, *l.14.15.* Simler, *de Republ. Helvet.* Tschudii *Hist. Rhæt. Germ.* Stumpfii *Schweitzer-Chron. l.10.c.14. & suiv.* Zeilers *Topographia Helvet. p.79.* Guler, *Hist. Rhæt. Germ. l.3.p.46.47. & 56.* Sprecher, *Hist. Rhæt. Germ.* Bucelin, *Rhæt. Chron. Sacr. & Profan. p.80. 81.* Matthieu Merian, *Topographia Helvet. Rhæt. & Valesf.* Muntler. Schopper, *in Chron. Germ.* Crus, *Annal. Suec. partie 3. folio 415.* Campellus, *Hist. Rhæt. Msc. à Gulero typis destinata l.1.c.9.* Rahn. *Annal. Helvet. p.693.924. & suiv.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome 5. p. 354.* édit. d'Amsterdam, 1733.

COIRE, (Evêché de) passe pour un des plus anciens de l'Allemagne. Bucelin le croit fondé par l'Apôtre saint Pierre & nomme son premier Evêque *saint Lucius*, que les uns disent être le fils de *Coilus* Roi de Bretagne; & les autres de *Simon* qui porta la Croix de nôtre Sauveur, & qui doit avoir prêché l'Evangile aux Rhétiens en 70. L'Evêché de Coire commence aussi le Catalogue de ses Evêques par ce *Lucius*, non pas qu'on prétende qu'il fût Evêque de Coire sur le pié de ses Successeurs, mais parce qu'on le dit être le premier qui ait porté le flambeau de l'Evangile dans la Rhétie. *Bruschius, Stumpf, Sprecher*, &c. fixent le commencement de cet Evêché à l'an 440, & nomment le premier Evêque, *Asimon*, qui assista au Concile de Chalcédoine en 451. Le district qui appartenoit autrefois à cet Evêché étoit fort considérable & comprenoit tout le pays des Grisons; plusieurs Empereurs & Princes, particuliérement Charles le Gros, Othon I, & Othon III, y ayant contribué par leurs libéralitez. Mais ce vaste domaine a été diminué dans la suite par divers démembremens, aussi bien que par des guerres ruineuses, qui ont réduit les bornes de l'Evêché à l'état où elles se trouvent aujourd'hui. *Egenon*, le 41 des Evêques depuis *Asimon*, fut le premier qui reçut de l'Empereur *Frédéric* I, le titre de Prince, avec tous les privileges & toutes les prérogatives des Princes de l'Empire. Mais comme dans la suite les Evêques de Coire avoient négligé pendant plusieurs années de se trouver aux Diétes de l'Empire & à celles du Cercle, Jean Flug d'Aspremont sollicita de nouveau en 1642, à la Diéte du Cercle de Souabe, tenue à Ulm, qu'à l'avenir, on l'admît à y avoir voix & *séance*, & il obtint sa demande. En 1654, il donna son suffrage parmi les Princes de l'Empire & signa le *Récess* de la Diete. L'Evêché de Coire a aussi ses Officiers héréditaires. Les Archiducs d'*Autriche* en sont les *Echansons*, & autrefois ils avoient accoutumé de recevoir en fief le Comté de Tirol des Evêques de Coire. Ferdinand I le fit encore en 1548. Le titre de *Maréchal* de l'Evêché appartenoit autrefois aux Chevaliers de *Mermels*, & aujourd'hui ceux de *Wildenberg* en sont en possession; l'office de *Sénéchal* étoit cy-devant dans la Maison des Comtes de *Matsch*, & maintenant il est dans celle des Chevaliers *de Monte*. Les Barons *de Belmont* sont les *Chambellans* de l'Evêché. L'Election de l'Evêque se fait par 24 Chanoines & l'Evêque juge les cas matrimoniaux de toutes les Paroisses Catholiques des Grisons. Tout ce qui est dans l'enceinte de la Cour de l'Evêque est sujet à sa jurisdiction, tant pour le civil que pour le criminel; il envoye aussi ses Baillifs aux Châteaux de Furstenburg & de Furstenau. Plusieurs fiefs de l'Alsace dépendent de cet Evêché, qui a outre cela tous les deux ans un revenu du péage de Chiavenne. L'Evêque a encore le droit de chasse dans les Comtez d'*Orbon* & d'*Eberhard*, ce privilége lui ayant été accordé par l'Empereur Henri III, en 1070. Il a enfin le droit de battre monnoye tout comme les autres Princes de l'Empire. La prévôté du Chapitre de Coire est considérable, puisque le patronage de 18 Eglises y est annexé.

CATALOGUE DES EVÊQUES DE COIRE.

1. *Asimon*, en 440.
2. *Prurititus* ou *Patricius*, en 452.
3. *Claudien*.
4. *Ursicinus*.
5. *Sidonius*, en 523.
6. *Eddon*.
7. *Valentin*: on bâti sous cet Evêque le Couvent de St. Lucius, & il y fut enterré en 548.
8. *Paulin*.
9. *Théodore*, en 560.
10. *Verendarius*.
11. *Constance*.
12. *Rusharde*, ou *Luithardo*.
13. *Baudebert*.
14. *Paschal*. Il y a apparence qu'il vécut vers le commencement du VIII siécle. Il étoit Comte de Brégentz, issu de l'ancienne famille des Comtes de Coire, aussi-bien que trois de ses Successeurs. Il étoit marié avec *Æsopeja*, Comtesse de Réals, dont il est fait souvent mention dans les anciens diplomes, où elle s'appelle *Antistita Curiensis*, c'est à dire, *Prélatesse* de l'Eglise de Coire: il y en a qui l'appellent aussi *Æsopeja Episcopia*. Paschal en eut trois enfans; 1. *Victor* qui succéda à son pére dans l'Evêché; 2. *Vespula*, Abbesse de l'Abbaie de Cata, & 3. *Ursicina*, Religieuse dans la même Abbaie.
15. *Victor*, fils du précédent, mourut en 760.
16. *Vigilius*.
17. *Ursicinus*, Abbé de Dissentis en 794, mourut en 770.
18. *Thellon*.
19. *Constance*, en 784. Il étoit Vicaire de l'Empereur dans les Grisons, & mourut en 813.
20. *Ramedius* ou *Remigius*.
21. *Victor* II mourut en 831.
22. *Verendarius* II. Les fils de l'Empereur *Louis le Pieux* le déposérent de son Evêché en 831; mais l'Empereur le rétablit en 834, & lui donna la ville de Schlestadt en Alsace & le péage de Coire: il mourut en 844.
23. *Esson*, en 849.
24. *Rothaire*. Il étoit Chancelier de l'Empereur Charles Gros, & en obtint la Crosse en 879. Il mourut en 887.
25. *Théodulphe*, mourut en 913.
26. *Waldon*. Othon I, Empereur, lui fit présent en 940, de *Pludentz* dans le Walgow. Il mourut en 951.
27. *Chardebert*, ou *Harpert*. Il étoit fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur Othon I, qui lui donna en 959, la ville de Coire avec les Eglises & toutes ses dépendances, la disme de Trimmis, le péage de Coire, le droit de battre monnoye & plusieurs biens en Alsace. Il mourut en 969.
28. *Hildebolde*, en 988.
29. *Waldon* II, en 995.
30. *Henri*.
31. *Rupert*, mourut en 1005.
32. *Ulric*.
33. *Hartman*, Baron de Pfhunterra, mourut en 1039.
34. *Dietmar*, Comte de Montfort, fut élu en 1039, & mourut en 1070.
35. *Henri* II, Comte de Montfort, mourut en 1078.
36. *Norbert*, Comte de Hohenwarth, fut élu en 1080, & mourut en 1088.
37. *Udalric*, Comte de Montfort, fut élu en 1089. En 1095, il fit un voyage dans la Terre-Sainte & en revint en 1101. En 1107, il fonda, conjointement avec son frére Eberhard, le Couvent des Bénédictins, appellé *Schuls*, & situé dans la Basse Engadine. Il mourut en 1108.
38. *Guidon*, Chanoine d'Ausbourg, fut élu en 1108, & mourut en 1121.
39. *Conrad*, Comte de Bibreck, mourut en 1150.
40. *Adalgot-Urbain* mourut en 1160.
41. *Eginon*, Baron d'Ehrenfels. Rodolphe, Comte de Brégentz, fut de son tems protecteur de l'Evêché de Coire. Il mourut en 1174.
42. *Ulric*, Baron de Dégenfeld, résigna en 1181, & mourut en 1199.
43. *Brunon*, Baron d'Ehrenfels, mort en 1181.
44. *Henri* III, Baron d'Arbon. Il eut des démêlez avec les Milanois au sujet du Comté de Chiavenne & de la Seigneurie de Worms. le succès de cette guerre fut malheureux pour l'Evêque.
45. *Reinhard*, élu en 1200, & mort en 1209.
46. *Arnoud*, Comte de Matsch, élu en 1210. Il fit la guerre aux Comois, qui ravagérent le Préguel en 1220. Il mourut en 1221.
47. *Henri* IV, Comte de Réals, élu en 1222. On élut en même tems contre lui Albert, Baron de Guttingen, ce qui causa de grandes divisions. En 1223, on les obligea tous deux à résigner leurs dignitez.
48. *Albrecht*.
49. *Rodolphe*, Baron de Guttingen, Abbé de Saint-Gall, élu en 1224, & mort en 1226.
50. *Berthold*, Comte de Helffenstein, élu en 1227. Un de ses Sujets l'assassine en 1233, dans le village de Reams, près d'Oberhalbstein.
51. *Ulric*, Comte de Kibourg & de Winterthur, élu en 1234, & mort en 1237.
52. *Volcard* de Niembourg, mort en 1251.
53. *Henri*, Comte de Montfort, élu en 1251. Il battit & repoussa les Lombards qui s'étoient jettez sur les Grisons en 1225. Il fit aussi l'aquisition des Châteaux d'Aspremont & de Reams en 1263. Il mourut en 1272.
54. *Conrad*, Baron de Schenberg, élu en 1272, & mort en 1281.
55. *Frédéric*, Comte de Montfort, élu en 1282. Il fut en guerre avec le Comte de Werdenberg, qui l'ayant battu & fait prisonnier, l'enferma dans une tour en 1288. Frederic voulut s'évader par le moyen des draps de son lit attachez les uns aux autres, mais ils se déchirérent malheureusement, de sorte que le pauvre Evêque fut tué de cette chûte, en 1290.
56. *Ulric*.
57. *Berthold* II, Comte de Heiligenberg, mourut en 1298.
58. *Siegfried*, Baron de Flams ou Geilenhausen, résigna, & mourut en 1321.

59. *Rodolphe*, Comte de Montfort, élu en 1322. Comme il s'étoit attaché à l'Empereur Louis contre Frédéric, Archiduc d'Autriche, le Pape l'excommunia, & en 1323 il fut déposé.
60. *Herman*, Baron d'Eschenbach & d'Arbon, élu en 1323, mourut en 1325.
61. *Jean*, Pfefferhart de Constance fut tué en 1331.
62. *Ulric*, de Lentzebourg, élu en 1332. L'Empereur Louis l'envoye à Avignon auprès du Pape, en 1334. En 1345, il abandonne non seulement le parti de Louis, mais même il l'attaqua dans le Tirol, où cependant, il fut battu, fait prisonnier & conduit devant le Vainqueur, qui lui donna gracieusement sa liberté en 1346. Il mourut à Sargans en 1355.
63. *Pierre*, Bohémien de naissance, Conseiller privé & Chancelier de l'Empereur Charles IV, qui lui octroya le privilége de battre monnoye d'or & d'argent. En 1369, il fut fait Evêque d'Olmutz & Archevêque de Saltzbourg.
64. *Frédéric* de Mentzingen, Chancelier de l'Archiduc Léopold, élu en 1370. En 1376, il fut élu Evêque de Brixen.
65. *Jean* d'Ethingen, Chancelier d'Albert, Duc d'Autriche, mourut en 1389.
66. *Hartman*, Comte de Werdemberg, Chevalier de l'Ordre de saint Jean & Commandeur à Wedischweyl. Eberlin Comte de Heiligenberg le surprit en 1390, & le mena captif dans son Château de Heiligenberg; mais il lui rendit la liberté en 1392. Hartman assista au 1414, au Concile de Constance, & mourut le sixiéme septembre 1416, dans le Château de Sonnenberg.
67. *Jean* Abende Nason, élu en 1417. Il eut de grandes difficultez avec la ville de Coire, dont les Bourgeois prirent & pillérent en 1422, le Château de Marsoils qui appartient à l'Evêque. On choisit ensuite treize Arbitres qui accommodérent les Parties.
68. *Conrad*, de Rechberg, résigna en 1443.
69. *Henri*, Baron de Heuwen. Il étoit en même tems Evêque de Constance: mais ayant été déposé de l'Evêché de Coire en 1452, il mourut à Constance en 1472.
70. *Leonhard* Weyssmeyer, élu en 1452, étoit avant cela Chancelier Autrichien, & mourut en 1459.
71. *Ortlieb*, Baron de Brandis mort en 1491.
72. *Henri* VI, Baron de Heuwen, résigna 15 ans après son élection & mourut en 1530.
73. *Paul Ziegler* de Zieglerberg, Seigneur de Barr. Comme il ne se croyoit pas trop en sûreté pendant les changemens qui arrivérent à l'égard de la Religion en 1526, il se retira dans le Tirol en 1529, & mourut au Château de Furstenberg en 1541.
74. *Lucius Iter*, auparavant Prévôt du Chapitre. Le Pape le nomma Nonce Apostolique en 1546.
75. *Thomas Planta*, mourut en 1565.
76. *Beatus à Porta*, résigna en 1581, & mourut en 1590.
77. *Pierre Rascher*, mort en 1601.
78. *Jean Flug* d'Aspremont, mort en 1627.
79. *Joseph Mohr*, mourut en 1636.
80. *Jean Flug* d'Aspremont, élu en 1636.
81. *Jean*, Seigneur de Groff Enstiogen,
82. *Ulric* de Monte, mourut en 1692.
83. *Ulric* de Frédersipel, élu le 28 avril en 1692.
84. * * * *

* Bruschius, *de Episcopis Germ. t. 3. p.* 30. *&* 31. Stumphi *Schweitzer-Chron. l.* 10. *ch.* 17. *& suiv.* Bucellinus *Rhat. & German. Stemmatograph.* Campellus, *de Rhatia antiqua & Alpina*. Imhof, *N. P. l. 3. c. 20. &c.*

COISLIN ou COILIN, Marquisat de Bretagne, fut érigé en Duché-Pairie, avec l'ancienne Baronie de la Roche-Bernard & de Pont-Château, par lettres vérifiées au Parlement en 1663, en faveur d'Armand du Cambout, Marquis de Coislin. Ce Duché a une grande journée de chemin de traverse, en allant de Nantes à Vannes, avec plusieurs villes, forêts & châteaux. *Cherchez* CAMBOUT (du)

COK.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lancastre, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans la riviére de Wier ou Wyre.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Cumberland, formée des eaux de trois petits lacs, coule du sud au nord, & se jette dans le Derwent.

COKERMOUTH. *Voyez* COCKERMOUTH.

* COKET, riviére d'Angleterre dans le Comté de Northumberland, prend sa source vers les confins de l'Ecosse, coule de l'ouest-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la mer, un peu au dessous du château de Warckworth.

* COKET-ILAND, c'est à dire, Isle de Coket, est une petite isle de la Mer du Nord, près de la côte de Northumberland, au sud-est de l'embouchure de Coket. Elle est assez féconde en charbons de terre.

COL.

COL, Isle d'Ecosse & une des Westernes. *Voyez* COLL.

* COL, terme de Géographie, pour dire, chemin étroit ou passage serré entre les montagnes, & qui conduit d'un pays dans un autre. Il faut chercher ce mot sous le nom qui y est ajoûté, comme dans *Col de Tende*, cherchez TENDE, &c.

* COL de ME'DUJARE'S ou ME'DUCHARE'S, bourg du Royaume d'Algar en Barbarie, situé à cinq lieues de la ville d'Alger. On assure que les Maures chassez d'Espagne l'ont bâti sur les ruines de *Tegis*, qui étoit anciennement une ville épiscopale. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLACES, nom commun à deux familles très-anciennes de Salamine, qui se répandirent ensuite par toute l'isle de Cypre. Ces deux familles avoient des emplois qui leur étoient affectez. La premiere des Gergines, chargée de veiller sur le peuple, se dispersoit dans tous les lieux publics, dans les places, dans les boutiques, prêtoit l'oreille à tout, & chaque jour faisoit aux Anactes son raport de ce qu'elle avoit remarqué. La seconde, des Promalanges, examinoit la vérité des dénonciations faites par les Gergines. Ces deux familles étoient considérées par les Rois de Cypre à cause de leur utilité. Comme par leur emploi elles étoient obligées de faire ce que font sans nécessité ceux qui flattent les Grands, les Grecs se servirent du nom de Colax, Κόλαξ, pour dire un *flatteur*: ce qui a pu décrier une fonction qui n'étoit pas méprisable, si elle étoit exercée fidélement, & qui depuis fut regardée comme honorable dans l'Empire Romain, ainsi qu'on le peut voir à l'article des AGENS. Athénée, de qui l'on a pris, *l.* 6, ce qu'on dit ici, n'a fait que copier Cléarchus de Soli, qui ajoûte ensuite qu'il y avoit aussi dans la même isle de Cypre des femmes nommées Colacides qui servoient les Anasses, c'est à dire, les femmes des Anactes; que quelques unes d'entre elles s'étant fait conduire dans le continent de l'Asie, s'attachérent aux femmes d'Artabaze & de Mentor, qu'elles portoient dans leurs chars sur leurs épaules, d'où vient qu'on les appella *Climacides*; & que celles de son tems qui faisoient ce métier, étant décriées dans l'Isle, allérent en Macédoine, où elles accoutumérent les Princesses & les Dames à mener une vie molle, & s'attirérent enfin le mépris de tout le monde.

COLA DI RIENZO. *Cherchez* LAURENTIO.

COLALTO, bourg & château d'Italie, dans la Marche Trevisane, avec titre de Comté. C'est ce bourg qui a donné son nom aux Comtes de Colalto, qui se sont aquis beaucoup de réputation dans la guerre & dans la paix. * Léandre Alberti, *Descr. d'Italie*.

COLALTO (Raimbaud) onziéme Comte de ce nom dans le XVII siécle, étoit fils du Comte ANTONIO, & de *Julie*, Marquise de Torelli, & naquit en 1579. Il fut élevé à la Cour de l'Empereur, & rendit de bons services à Rodolphe II, à Matthias, & à Ferdinand II. Il commandoit les armées du dernier en Italie, lorsqu'ils surprit Mantoue le 18 juillet de l'an 1630, & quelque tems après, en revenant en Allemagne, il mourut à Coire, ville capitale des Grisons. * Tuldenus, *Hist. Nostri Temporis*. Priorato, *Scene d'Uom. Illust. d'Ital. &c.*

COLALTO, (Claude de) Comte de Saint-Salvator, Conseiller Aulique de l'Empereur, &c. fils de *Raimbaud* de Colalto, &c. & de *Polyxéne*, fille de Jérôme Wenceslas, Comte de Thurn. Il naquit en 1627, & à l'âge de trois ans il perdit son pére en 1630. Aprés qu'il eut equis beaucoup de lumiéres par ses études aussi bien que par ses voyages, l'Empereur Ferdinand III le nomma son Chambellan & le mit dans le Conseil de Guerre. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre du Roi Ferdinand IV, & ensuite de l'Empereur Léopold. Ce dernier le deputa en 1660, en qualité d'Envoyé, auprés de Jean George Electeur de Saxe & auprés de Frederic Guillaume Electeur de Brandebourg, pour en solliciter du secours contre les Turcs. L'année suivente il alla avec la même commission auprés de Charles II, Roi d'Angleterre, mais il mourut dans ce voyage, étant à Bruxelles, le septiéme mars 1661, âgé de 34 ans. Il laissa entre autres enfans *Antoine-François* son fils, qu'il avoit eu de *N....* son épouse & fille du Prince Annibal Gonzague. Antoine François, Comte de Colalto, fut Conseiller privé de l'Empereur Léopold, Chambellan, &c. & mourut à Vienne le cinquiéme juillet 1696. Il avoit été marié trois fois: la premiére de ses épouses avoit été *Marie-Thérése*, fille du Prince Jean Ferdinand de Portia, dont il n'eut point d'enfans; il épousa en secondes noces *Marie-Maximilienne-Thérése*, Comtesse d'Althan & veuve de Jean Joachim, Comte de Sinzendorff, dont il eut un fils nommé *Léopold-Adolphe-Raimbaud*: il prit enfin pour troisiéme épouse *Marie-Anne-Thérése*, fille de Théodore-Athléte-Henri, Comte de Straarman & premier Chancelier Imperial, qui lui donna *Charles-Christian-Eustache*, qui mourut à Paris en 1698, de la petite vérole; & *Théodore*, qui mourut aussi fort jeune. *Léopold* son fils ainé hérita par là de tous les biens de son pére, mais il n'en jouit pas fort long tems, puisqu'il fut tué en duel le onziéme mars 1707, dans un fauxbourg de Vienne, par Auguste Joachim, Comte de Sinzendorff. Comme il n'avoit pas été marié, son cousin Antoine Raimbaud, Comte du St. Empire, de Colalto, & de St. Salvator, de Rey, de Credazzo & de Musestre, Chambellan imperial, lui succeda dans ses biens, & epousa le 10 fevrier 1708, *Marie-Eléonore*, Comtesse de Stahremberg, dont il a eu jusques ici des fils & des filles. Ce Comte a été envoyé en Ambassade à Rome en 1730, par l'Empereur Charles VI, pour ménager ses intérêts dans l'élection du Successeur du Benoit XIII. * *Dictionnaire Allemand. Mémoires du tems.*

COLAN, ville & Royaume. *Cherchez* COULAN.

COLARBASE, Héretique, Disciple de Valentin, que Baronius, aprés Philastre, croit être le même que Bassus, dont nous parlons ailleurs, bien que S. Augustin, Theodoret & S. Jean Damascéne ne soient pas de ce sentiment. Il vivoit dans le second siécle, & enseignoit entre autres choses, que la génération & la vie des hommes dépendoient des sept planétes. Il étoit d'abord associé avec le fameux Magicien Marc, Disciple de Basilida; & ensuite il fut Auteur d'une Secte particuliere. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 10. Tertullien, *des Prescr. c.* 50. S. Augustin, *des Her. c.* 14. *&* 15. S. Epiphane, *Her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

COLBE. *Voyez* KOLBE.

COLBERG, ville d'Allemagne dans la Poméranie Electorale, qu'on nomme aussi Arriere-Poméranie. Elle est située sur la Mer Baltique, à l'embouchure de la riviére de Persenz, entre Coslin & Treptow. Cette ville est assez forte, avec un beau château; & ses salines la rendent considérable. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin. Les Suédois la prirent sur la fin de févier en 1631, aprés cinq mois de siége; & elle a été depuis cedée à l'Electeur de Brandebourg par le 18 article de la paix de Vestphalie en 1648, entre l'Allemagne & la Suede. La Basse ou Arriére-Poméranie lui fut aussi cédée, avec l'Evêché de Camin.

COLBERT (Jean Baptiste) Marquis de Seignelay, & de Châteauneuf-sur Cher, Baron de Sceaux, de Linières, d'Ormois, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand Thresorier des Ordres du Roi, Contrôlleur Général de ses Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, né à Paris le 31 août 1619, descendoit, suivant un titre du Parlement d'Ecosse, d'une maison originaire de ce Royaume, établie en Champagne dans le XIII siécle, comme il paroit par le tombeau de RICHARD Colbert, qui se voit aux Cordeliers de Rheims, avec cette inscription à l'entour de la pierre, gravée en lettres Gothiques, *Cy gist ly preux Chevalier Richard Colbert, dit ly Escossois, ki f* (ici trois ou quatre mots qu'on ne sçauroit lire) 1300. *Priez pour l'ame de ly*: & au milieu de la pierre est gravé l'écusson des armes de ce Chevalier, portant un serpent tortillé mis en pal. Au dessous de cet écusson sont ces vers en lettres Gothiques,

En Ecosse je ai le berceau,
Et Rheims m'a donné le tombeau.

Il étoit fils de NICOLAS Colbert, Seigneur de Vendiéres, Conseiller d'Etat, & de *Marie* Pussort, sœur de *Henri* Pussort, aussi Conseiller d'Etat, & du Conseil Royal des Finances. Il s'attacha d'abord au Cardinal Mazarin, qui lui donna toute sa confiance, & le choisit au mois d'avril 1661, pour être un de ses exécuteurs testementaires, avec Messieurs de Lamoignon, premier Président; Fouquet, Procureur Général & Surintendant des finances; le Tellier, Sécretaire d'Etat; & Ondedeï, Evêque de Fréjuls. Ce Ministre étant prêt de mourir, se fit un devoir de le recommander au Roi, comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une extrême capacité dans les affaires. Sa Majesté, instruite par elle même de la vérité de ce témoignage, appella M. Colbert dans son Conseil d'Etat, incontinent aprés la mort du Cardinal, & le nomma Contrôlleur Général de ses Finances, qu'elle avoit résolu de réformer, aprés avoir supprimé la charge de Surintendant. Rien n'étoit plus confus & plus embarressé que leur administration: cependant M. Colbert suivit les vues de son Prince avec tant de zéle & tant d'habileté, qu'il vint à bout de demêler ce chaos impénétrable, de deraciner les malversations que les malheurs des tems avoient introduites dans les Finances, & d'y rétablir cet ordre, sur lequel les Etrangers ont tâché de se régler.

Son bon goût & son application firent juger au Roi que personne n'étoit plus capable que lui de veiller à la construction des edifices, que sa Majesté avoit projetté d'élever. En effet, dès qu'il eut été revêtu de la charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664, il fit faire des desseins par les plus habiles Architectes, pour les ouvrages ordonnez par le Roi, n'épargnant ni soins ni details, pour faire valoir ceux qui étoient agréez par sa Majesté, & pour les perfectionner, en conduisant leur exécution. De là ce grand nombre de morceaux d'Architecture, tels que la façade du Louvre, la galerie, la colonnade, les écuries de Versailles, l'Observatoire de Paris, &c. dont le goût & la magnificence attireront toûjours l'admiration des Connoisseurs.

Tous les Arts, qui ont quelque raport aux Bâtimens, semblérent alors revivre, & se signalérent à l'envi par la

pro-

production de ces chefs-d'œuvre de Peinture, de Sculpture, &c. que la France a droit d'opposer, à tout ce que l'Italie a vu naître de plus rare en ce genre. Le Roi, qui avoit étendu jusques sur eux la protection qu'il avoit accordée aux Sciences, étoit résolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut sur M. Colbert que sa Majesté se reposa du soin de lui en offrir les occasions ; & ce Ministre s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il suivoit sa propre inclination, en servant celle de son Prince. Les habiles Gens, animez par l'espoir des gratifications qui leur étoient destinées, redoublerent leurs soins & leurs veilles, pour s'en rendre dignes. Le mérite des plus modestes ne pouvoit se cacher à la vigilance de M. Colbert, qui prenoit soin de le deterrer jusques dans les pays les plus éloignez, pour l'exposer aux libéralitez du Roi. Ainsi quelques Etrangers, qui se distinguoient par leurs rares connoissances, furent attirez en France à force de bienfaits ; & d'autres, à qui l'amour de la patrie ne permit pas de se transplanter, n'en eurent pas moins de part aux graces de ce Monarque bienfaisant, & furent honorez de présent, ou de pensions. Comme si c'eût été trop peu de reconnoître le savoir, dans la personne de ceux qui le possédoient deja, la générosité du Prince & la prévoyence de son Ministre, leur inspirerent de fournir à ces excellens Maîtres les moyens de former des Eleves, qui pussent un jour égaler, ou même surpasser leur réputation. Voilà sur quels fondement furent établies ces Académies celebres, ausquelles les Sciences & les Arts sont redevables du progrès surprenant qu'elles ont fait en France, sous le régne de Louis XIV. L'Académie des Inscriptions avoit pris naissance dans la Maison même de M. Colbert dès l'année 1663. Ce fut en 1666, que fut érigée l'Académie des Sciences, dont les Membres s'appliquent particuliérement à la Géométrie, à l'Astronomie, à la Physique, & à la Chymie. L'Architecture eut aussi son Académie en 1671. Celles même qui avoient été fondées long-tems auparavant, comme l'Académie Françoise, & celle de Peinture, & de Sculpture, ressentirent les effets de la protection du Roi, & de la bienveillance de M. Colbert, toûjours aussi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part de sa Majesté, que si leur inspection eût été le seul emploi commis à son zéle.

Cependant, outre les Finances & les Bâtimens, il eut encore à régler la Marine & le Commerce que le Roi mit dans son departement, en le nommant Sécretaire d'Etat l'an 1669. Sa Majesté, dont les armes étoient redoutées sur terre, avoit conçu le dessein de les faire respecter sur mer, & de se prévaloir de l'heureuse situation des ports de son Royaume : avantage trop long-tems négligé par les Rois ses prédécesseurs. A peine eut-elle chargé M. Colbert de travailler à ce grand projet, que ce Ministre rassembla tout ce qu'il avoit de vigilence & d'habileté pour le consommer incessamment. Un grand nombre de vaisseaux & de galéres furent construits en peu de tems. Des arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit nécessaire à l'armement & à l'équipement de plusieurs flottes. Une multitude d'Officiers de Marine, de Pilotes, de Matelots parurent formez presque tout à coup pour les manœuvres les plus difficiles. Enfin, tous les ressorts de ce nouvel établissement furent conduits avec tant de prudence & tant de vivacité, que les nations les plus expérimentées dans la navigation, en furent également frappées de surprise & de jalousie.

Le Commerce, que la France n'avoit exercé jusqu'alors qu'imparfaitement, profita bien-tôt d'un changement si avantageux. Nos Colonies des Indes & de Canada, en devinrent plus florissantes ; & l'émulation anima tellement les Négocians François, qu'il se forma dans la suite sous les auspices du Roi, & par les soins de M. Colbert, trois différentes Compagnies de Commerce ; l'une, pour les Indes Orientales ; l'autre, pour les Indes occidentales, & la troisiéme, pour les côtes d'Afrique. Au dedans du Royaume, le Canal de Languedoc entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à sa perfection, & servit à transporter jusques dans le cœur de la France avec moins de peine & moins de frais les denrées & les marchandises amenées de toutes les parties du monde. Les draps fins, les étoffes de soye, les dentelles, les glaces de miroirs, &c. que nous achetions très-chérement des Etrangers, furent enfin fabriquées dans le Royaume. Et ce fut avec tant de succès, que leurs manufactures ont fait baisser la réputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & ont été les modéles de celles qu'on y a formées depuis. Il trouvoit encore parmi tant d'occupations qui eussent été accablantes pour d'autres, assez de tems pour s'appliquer à l'éducation de ses enfans. Jamais pére n'eut plus de soin que lui de les élever à la vertu, & à toute sorte de belles connoissances. Il descendoit souvent dans le plus petit détail de leurs études ; & pour les animer par sa présence, il passoit plusieurs heures à assister à des conferences qui se faisoient pour les instruire. Il avoit dans sa maison une excellente & rare bibliothéque, où il a ramassé, parmi un nombre infini des meilleurs livres que se soient imprimez sur toutes les Sciences, une grande quantité de Manuscrits très-curieux. Ce soin n'étoit qu'une suite de l'application qu'il a eue à faire venir de tous les pays de la terre une multitude prodigieuse de livres précieux, & de rares Manuscrits pour augmenter la bibliothéque du Roi, & la rendre, comme il a fait, la plus belle & la plus riche qui soit dans l'Univers. Ce n'a pas été sans des dépenses presque infinies, mais il en trouvoit facilement les fonds, par le bon ordre qu'il avoit établi dans l'administration des Finances. Il est certain que ce bon ordre est une espéce de prodige, dont on ne sauroit jamais assez louer le Sieur Colbert, puisqu'on voit que, par la seule sagesse de ses reglemens, il est parvenu à faire des choses qui avoient paru impossible à tous ceux qui l'ont precédé ; en fournissant une fois plus de gens de guerre que la France n'en avoit jamais eu avant lui, de quoi faire craindre nos forces sur la mer à tous les peuples du monde, & de quoi soutenir les dépenses des fortifications sur toutes les frontiéres, celle des bâtimens dans toutes les Maisons Royales, la splendeur de la Maison du Roi, & toutes les charges de l'Etat, avec une magnificence qui n'a point d'exemple dans les tems precédens ; sans compter les sommes immenses des gratifications pour les Gens de Lettres, dont on a parlé.

Telles étoient les occupations de M. Colbert, tels étoient les soins infatigables qu'il se donnoit, pour exécuter les grands projets de son Prince, lorsqu'il mourut à Paris le sixiéme septembre 1683, à l'âge de 64 ans & six jours, pleuré de tous ceux qui conservoient quelque zéle pour la gloire de la France, & quelque amour pour l'avancement des Sciences & des Arts. M. Amelot de la Houssaye fait sur l'article de M. Colbert plusieurs remarques, qui peuvent tenir ici leur place. M. Colbert, *dit-il*, ayant appellé chez lui les plus notables Marchands de Paris & des villes voisines, pour conférer avec eux sur les moyens de rétablir le commerce, ils y allérent au jour assigné ; mais comme personne n'osoit parler, chacun attendant qu'un autre eût commencé, *Messieurs*, dit le Ministre, *êtes vous muets ?* Non *Monseigneur*, dit un Orléanois nommé *Hazon*, qui avoit beaucoup d'esprit ; mais nous craignons tous également d'offenser vôtre Grandeur, s'il nous échape quelque parole qui lui déplaise. *Parlez librement*, repliqua M. Colbert, *celui qui me parlera avec le plus de franchise, sera le meilleur Serviteur du Roi & mon meilleur ami*. Là dessus Hazon reprenant la parole dit, Monseigneur, puisque vous le commandez & que vous nous promettez de trouver bon ce que nous aurons l'honneur de vous répresenter, je vous dirai franchement *que lorsque vous êtes venu au Ministére, vous avez trouvé le chariot renversé, & que depuis que vous y êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverser de l'autre côté*. A l'ouïe de ce trait un peu vif, M. Colbert prit feu, & dit avec émotion, *Comme vous parlez, mon ami !* Monseigneur répondit Hazon, *je demande très-humblement pardon à vôtre Grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse, je n'en dirai pas davantage*. Ensuite le Ministre commanda aux autres de parler, mais pas un ne voulut ouvrir la bouche, & la conference finit ainsi. Lorsque d'Hosier travailloit à la Généalogie de la Maison de Colbert, un Avocat de Rheims vint présenter à ce Ministre une vieille figure de pierre grise, dont le tems avoit rongé le nez & les oreilles & conservé l'inscription en lettres Gothiques qu'on a lue cy-dessus. On dit que M. Colbert reçut ce present avec tant de plaisir qu'il donna deux mille écus comptant à cet Avocat, & une charge de Conseiller au Présidial de Rheims à son pére. M. Colbert est enterré dans l'église de S. Eustache. On y voit son tombeau avec sa figure à genoux, revêtue du manteau & du collier des Ordres du Roi, dont il étoit grand Thrésorier. Un Critique, ou quelqu'un qui n'avoit pas obtenu de ce Ministre ce qu'il prétendoit, pendit au cou de cette statue un carton, où on lisoit ce vers hexamétre écrit en lettres capitales.

Res vidanda nimis, vir inexorabilis erat.

L'Abbé le Laboureur comparoit M. Colbert au Comte Condo, Favori & Ministre des Rois Théodebert & Clotaire, & lui appliquoit ces vers de *Fortunat* Evêque de Poitiers, faits à la louange de Condo.

Mens generosa tibi pretiosâ lumine fulget,
Quæ meritis propriis amplificavit avos.
Nam si præfertur generis qui servat honorem,
Quanta magis laus est nobilitare genus ?
A parvo incipiens existi semper in altum,
Perque gradus omnes culmina celsa tenes.

M. Amelot de la Houssaye fait cet Eloge de M. Colbert. De tous les Ministres de France, *dit-il*, ou étrangers, à qui j'ai parlé en ma vie, je n'en ai point connu, qui fussent, à beaucoup près, aussi habiles, ni aussi courageux que M. Colbert. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

Ce Ministre avoit épousé *Marie* Charon, fille de *Jacques* Charon Seigneur de Ménars, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Baillif de Blois, & Capitaine des Chasses de ce Comté ; & de *Marie* Bégon, sœur de *Jean-Jacques* Charon, Seigneur de Ménars, Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle mourut le huitiéme avril 1687. M. Colbert en avoit eu six fils & trois filles. 1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Marquis de Seignelay, &c. *dont nous parlerons dans un article separé* ; 2. *Jacques-Nicolas*, Archevêque de Rouen, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé du Bec, Prieur & Seigneur spirituel & temporel de la Charité-sur-Loire, &c. Prélat d'un mérite singulier, mort à Paris le dixiéme décembre 1707, en sa 53 année ; (Il étoit de l'Académie Françoise) 3. *Antoine-Martin*, Baillif & Grand-Croix de Malte, Général des galéres de cet Ordre, Commandeur de Boncourt, Colonel du régiment de Champagne, & Brigadier des armées du Roi, qui fut blessé à Valcourt le 25 août 1689, & mourut de sa blessure le deuxiéme septembre suivant ; 4. *Jules-Armand* Marquis de Blainville & d'Ormois qui fut Sur-Intendant, Général des Bâtimens du Roi, puis Grand-Maître des Cérémonies de France, Colonel du régiment de Champagne, & Maréchal-de-camp au commencement de 1702. Le Roi le fit Lieutenant Général au mois de juin de la même année, pour récompense d'avoir defendu pendant trois ou quatre mois Keiserswert, avec toute la prudence & la valeur possible contre une armée des Alliez. Il fut blessé mortellement à Hochstet le 13 août 1704, & mourut à Ulm, âgé de 40 ans, regretté universellement, ne laissant de *Gabrielle* de Rochechouart-Tonnay-Charente, qu'il avoit épousée le 27 juillet 1682, que *Anne* Colbert, mariée le 26 may 1706, à *Jean-Baptiste*, Duc de Rochechouart. Les autres enfans d'EDOUARD-FRANÇOIS Colbert, sont 5. *Louis*, Abbé de Bonport, & Intendant-Garde du cabinet des livres manuscrits, médailles, &c. & de la bibliothéque du Roi, puis Comte de Linières, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamands, marié en mars 1694, avec *N....* du Bouchet, fille de *Louis-François* du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand-Prevôt de France, de laquelle il a eu, jusqu'à présent, un fils mort en juin 1706, & plusieurs filles ; 6. *Charles Edouard*, connu sous le nom de Comte de Sceaux, Colonel du régiment de Champagne, à la tête duquel ayant été blessé à Fleurus le premier juillet 1690, il mourut de sa blessure peu de tems après ; 7. *Jeanne-Marie-Thérése*, qui épousa le troisiéme fevrier 1667, *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuse, Capitaine Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde du Roi ; 8. *Henriette*, mariée le 19 janvier 1671, à *Paul* de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. 9. *Marie-Anne*, alliée le 14 février 1679, à *Louis* de Rochechouart, Duc de Mortemar, Général des galéres de France, mort en 1688.

M. Colbert eut aussi pour fréres & sœurs, *Nicolas* Colbert, Evêque de Luçon en 1661, puis d'Auxerre, mort le cinquiéme septembre 1676, Prélat vénérable par sa vertu & par la sainteté de sa vie ; CHARLES, Marquis de Croissy, *dont nous parlerons plus bas* ; EDOUARD-FRANÇOIS, Comte de Maulevrier, *qui aura son article après son frére* ; *Claire*, Abbesse de Sainte Claire de Rheims ; *Antoinette*, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie, morte en 1698 ; *Marie* alliée à *Jean* Desmarets, Intendant de Justice à Soissons, morte le 18 avril 1703, & *N....* Colbert, Abbesse du Lys, morte en may 1720.

COLBERT (Jean-Baptiste) Marquis de Seignelay, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur, & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, né à Paris en 1651, étoit fils aîné de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre d'Etat, qui prit soin de le former lui-même aux affaires, & lui obtint de sa Majesté la charge de Sécretaire d'Etat en survivance. M. de Seignelay, chargé dès-lors d'une partie du détail de la Marine, se rendit bien-tôt capable d'en porter seul tout le poids, & acheva sous les ordres de sa Majesté, d'en perfectionner l'établissement. Non seulement il savoit régler avec beaucoup de vigilance & d'habileté les projets de mer ordonnez par le Roi, mais il les executoit lui-même avec autant de conduite que d'intrépidité. Son ministére a été celébre par l'entreprise de Gênes en 1684 ; par les différentes expéditions faites contre les Corsaires de Tripoly, de Tunis & d'Alger ; par celle qui contraignit les Espagnols de restituer le prix d'un grand nombre d'effets saisis sur les Marchands François, dans les Indes occidentales ; & par le traité fait avec le Roi de Siam. Lorsque la guerre se fut rallumée en 1688, M. de Seignelay s'embarqua sur la flotte destinée à faire tête aux deux flottes ennemies qui se retirérent dans leurs ports, & il fut honoré en octobre 1689, de la dignité de Ministre d'Etat. Enfin, après avoir travaillé en 1690, à un nouvel armement, qui fut suivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du cap Bevezier, il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le troisiéme novembre de la même année, à l'âge de 39 ans. Son zéle ardent pour la gloire de l'Etat, son goût excellent pour les Arts, & ses maniéres nobles & généreuses, le firent regretter de toute la France, & sur tout des Officiers de Marine, qui connoissoient par eux-mêmes quelle étoit sa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier. Il avoit épousé 1. le huitiéme février 1675, *Marie-Marguerite* d'Alegre, fille unique de *Charles-Yves*, Marquis d'Alegre, morte le 16 mars 1678, ne laissant qu'une fille morte en bas âge en avril 1680 ; 2. le sixiéme septembre 1679, *Catherine-Thérése* de Matignon, Marquise de Lonré, fille puînée de *Henri* de Matignon, Comte de Torigny, laquelle se remaria le 22 février 1696, à *Charles* de Lorraine, Comte de Marsan, dont elle eut aussi des enfans, & mourut le septiéme décembre 1699. De son mariage avec M. de Seignelay, elle a laissé cinq fils, 1. MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay-de Lonré, qui suit ; 2. *Paul-Edouard*, Comte de Creuilly, né en 1686, Colonel du régiment Royal des Dragons & Brigadier des armées du Roi, qui a épousé *N....* Spinola ; 3. *Louis Henri* Chevalier de Malte, dit le Chevalier de Seignelay, né en 1687, mort en janvier 1705 ; 4. *Charles-Eléonor*, Comte de Seignelay, qui épousa le onziéme mars 1717, *Anne* de la Tour-Taxis, fille de *François Sigismond* de la Tour-Taxis, Comte de Vallassine & du S. Empire, Lieutenant Général des armées de l'Empereur, & Gouverneur des ville &

Duché de Limbourg, & d'*Anne* Duval, morte en couche le 19 février 1719; & 5. *Théodore-Alexandre*, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695.

MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Colonel du régiment de Champagne, fut reçu Maître de la Garderobe du Roi, en survivance du Marquis de la Salle en 1690, fut nommé Colonel du regiment de Champagne en 1702, & Brigadier d'armée en 1705. Il mourut le 26 février 1712, en sa 29 année. Il épousa le dixième janvier 1708, *Marie-Louise-Maurice* de Furstemberg, fille d'*Antoine-Egon*, Prince de Furstemberg, dont il a eu *Marie-Louise* & *Marie Sophie* Colbert. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT (Charles) Marquis de Croissi, Ministre & Secretaire d'Etat, frere de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre d'Etat, avoit été Conseiller d'Etat ordinaire, Président au Conseil souverain d'Alsace, & du Parlement de Metz, Intendant de Justice aux païs & armées de Provence, de Catalogne, & autres provinces de France, & en la Généralité de Paris. Il fut depuis Président à Mortier, Grand Thresorier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Angleterre, l'un des Ambassadeurs extraordinaires & plénipotentiaires pour la paix à Nimegue, & Ambassadeur pour sa Majesté vers le Duc de Baviere, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Generaux des Provinces-Unies & l'Evêque de Munster, & celle des Païs-Bas en 1668, à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquitté de plusieurs autres grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Ministre & Secretaire d'Etat le 10 novembre 1679, & mourut le 29 juillet 1696, âgé de 67 ans; & de son épouse *Françoise* Beraud, fille unique de *Joachim* Beraud, Grand Audiencier de France, morte le dix-septiéme de septembre 1719, il laissa 1. JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, qui suit, 2. *Charles Joachim*, Abbé de Froimont, Agent Général du Clergé de France, puis Evêque de Montpellier, né le onziéme juin 1667; 3. *Louis-François-Henri*, Comte de Croissy, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambassadeur extraordinaire en Suede, né le 15 février 1677, qui a épousé le 30 decembre 1711, *Marie* Brunet de Rancy, 4. *Marie Françoise*, née le sixiéme février 1671, mariée le 15 mai 1696, à *Joachim* de Montaigu, Marquis de Bouzoles, Lieutenant Général des armées du Roi, 5. *Charlotte*, née le 26 mai 1678, Religieuse à l'Abbaïe du Thresor, puis à l'Abbaïe de Saint-Antoine, & Abbesse de Pantemon, dont elle fut benie Abbesse le septiéme juillet 1718, & nommée Abbesse de Maubuisson en décembre 1719; 6. *Marguerite-Therése*, née le septiéme juin 1682, mariée 1. le huitiéme août 1701, à *Louis* de Clermont d'Amboise, Marquis de Reynel, mort le 17 juin 1702; 2. le cinquiéme janvier 1704, à *François-Marie* Spinola, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne; 7. *Olympe Sophie*, née le septiéme juillet 1686, morte le dix huitiéme juin 1705.

JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, de Sablé, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1665, a été Envoyé extraordinaire pour le Roi en Portugal, en Danemark & en Angleterre, & fut reçu Secretaire d'Etat en survivance de son pére en septembre 1689, Commandeur & Grand Thresorier des Ordres du Roi en 1696, Chancelier des mêmes Ordres en 1701, Surintendant General des postes & relais de France en 1699, & Conseiller au Conseil de Regence pendant la minorité du Roi Louis XV. Il a épousé le 13 août 1696, *Catherine-Felicité* Arnaud, fille de *Simon* Arnaud, Marquis de Pomponne, Ministre d'Etat, & de *Catherine* Ladvocat, dont il a eu 1. JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croissy, qui suit; 2. *Charles*, mort en 1708; 3. *Françoise-Felicité*, née le 14 mai 1698, mariée le quatriéme avril 1715, à *Joseph-André* d'Ancezune, Marquis de Caderousse; 4. *Marguerite-Pauline*, née le douziéme mai 1699, alliée le 14 février 1718, à *Louis* du Plessis-Châtillon, Marquis de Nonant, Maréchal des camps & armées du Roi; & 5. *Constance* Colbert, née en mai 1710.

JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croissy, né le 25 janvier 1703, Colonel du regiment Royal en février 1719. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT (Edouard-François) Comte de Maulevrier, Seigneur de Vendieres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de ses armées, frere de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat, prit le parti des armes, & signala son courage en diverses occasions. Il fut Commandant dans Philisbourg en 1661, Capitaine aux Gardes en 1662, & Capitaine Lieutenant de la premiére compagnie des Mousquetaires en 1665. Depuis il se trouva au siége de Candie en 1669, à la campagne de Hollande en 1672, & continua de servir le Roi Louis XIV, qui le fit Lieutenant General de ses armées en 1676, Gouverneur des ville & citadelle de Tournay en 1681, & mourut le 31 mai 1693, laissant de son épouse *Marie-Magdelaine* de Bautru, fille de *Guillaume* de Bautru, Comte de Serrant, Chancelier de Monsieur, morte le dixiéme mars 1700, 1. *Jean-Baptiste* Colbert, Comte de Maulevrier Colonel du regiment de Navarre, tué en défendant Namur, le 18 juillet 1695; 2. FRANÇOIS-EDOUARD, Comte de Maulevrier, qui suit; 3. *Henri* Colbert, Chevalier de Malte, Inspecteur General de l'Infanterie en Italie, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 25 août 1711; 4. *N*... Colbert, Abbé de Maulevrier; 5. *Marie-Thérése* Colbert, mariée le douziéme juin 1685, à *Jacques-Eléonore* de Rouxel, Comte de Medavy, Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1706.

FRANÇOIS-EDOUARD Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du regiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, mourut le premier avril 1706, âgé de 31 ans. Il avoit épousé le 25. janvier 1698, *Henriette-Marthe* de Froullay, fille de *René*, Sire de Froullay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne, Maréchal & Général des Galeres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Françoise* Auber, Dame d'Aunay, dont il a eu entre autres enfans, 1. *N*... Colbert, Marquis de Maulevrier, nommé Colonel du regiment de Piemont en février 1719; & 2. *Marie-Henriette* Colbert, mariée en août 1722, à *Charles-François* d'Estaing, Marquis de Saillant, &c. Brigadier des armées du Roi, & Mestre-de-camp d'un regiment d'infanterie de son nom.

COLBERT (Jean-Baptiste) Seigneur de Saint-Pouange & de Villacerf, a fait une autre branche de Colbert, tous sortis d'une même tige. Il étoit second fils d'OUDART Colbert, Seigneur de S. Pouange, Secretaire du Roi, & de *Marie* Fouret, Dame de Villacerf. Après avoir été Maître des Comptes, il fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de Justice en Lorraine, & mourut le 29 avril 1663. Il avoit épousé en 1628 *Claude* le Tellier, sœur de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, dont il a eu, 1. EDOUARD, Marquis de Villacerf, qui suit; 2. *Michel* Colbert, Aumonier du Roi, Agent General du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28 novembre 1676; 3. *Gabriel* Colbert, mort Chevalier de Malte; 4. *Jean-Baptiste-Michel* Colbert, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, puis Evêque de Montauban, & Archevêque de Toulouse, mort en 1710; 5. GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, *dont il sera parlé après son frere*, 6. *Claude* Colbert, veuve de *Jacques* Olier, Seigneur de Verneuil, Conseiller au Parlement de Paris, morte en decembre 1715.

EDOUARD Colbert, Marquis de Villacerf, &c. Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant des Batimens du Roi, mourut le 18 octobre 1699. Il avoit épousé *Geneviéve* Larcher, fille de *Michel* Larcher, Marquis de Stenay, Président en la Chambre des Comptes, morte le 17 avril 1712, dont il eut 1. *Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf, Capitaine au regiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Cassel le onziéme avril 1677; 2. *François-Michel* Colbert de Villacerf, Marquis de Payens, Mestre-de-camp de Cavalerie, tué au siege de Furnes, le cinquiéme janvier 1693; 3. *Charles-Maurice* Colbert de Villacerf, Abbé de S. André en Goufferne, & de S. Pierre le-Neufle le vieil, Agent Général du Clergé; 4. PIERRE-GILBERT Colbert, qui suit; 5. *Marguerite* Colbert de Villacerf, mariée en 1688, à *Jean-Baptiste-François* de Montlézun, Marquis de Besmaux, morte en decembre 1696; 6. *Anne-Marie* Colbert de Villacerf, née en juillet 1683, mariée le 21 avril 1705, à *Charles-Louis* de Monsaunin, Marquis de Montal, petit-fils du Comte du Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

PIERRE-GILBERT Colbert, Marquis de Villacerf, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1676; mais ayant pris le parti des armes, après la mort de ses freres aînez, il fut fait Capitaine de Vaisseau en 1692, puis premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine. Il épousa le 21 février 1696, *Marie-Magdelaine* de Sennecterre, morte le 22 juin 1716, âgée de 43 ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & armées du Roi, & de *Marguerite* de Bauves-Contenant; dont entre autres enfans il eut 1. *Marguerite* Colbert, qui a épousé le 17 décembre 1714, *François-Emmanuel* de Crussol, Comte de Lestranges, Baron de Privas, &c. 2. *N*.... Colbert, mariée à *N*... de Veny d'Arbouse, Comte de Villemont; & 3. *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, alliée le dixiéme août 1722, à *André-Joseph* des Friches de Brasseusse, Marquis d'Oria, Capitaine au Regiment de Cavalerie de Brissac.

COLBERT, (Gilbert) Marquis de S. Pouange, Secretaire des Commandemens & Finances de la Reine Marie-Thérése, d'Autriche, puis Secretaire du Cabinet du Roi, fut reçu en janvier 1701, Commandeur & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, & mourut le 23 octobre 1706. Il avoit épousé *Marie* de Berthemet, fille de *Laurent* de Berthemet, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique, FRANÇOIS GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, Seigneur de Chabanois, Maréchal des camps & armées du Roi, qui mourut le onziéme novembre 1719. Il épousa le 24 mars 1702, *Angelique* d'Escoubleau, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, dont est sorti un fils, *François Gilbert*, né 20 novembre 1705.

Les autres fréres de Jean-Baptiste Colbert, Seigneur de Villacerf, furent, 1. OUDART Colbert, aîné de tous, reçu Conseiller au Parlement, qui d'*Anne* Sevin son épouse, eut *Michel* Colbert, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694, ne laissant que des filles; 2. *Marguerite* Colbert, veuve de *Vincent* Hotman, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, & Intendant de Justice à Paris, morte le 28 juillet 1704. 3. *Antoinette* Colbert, qui épousa, 1. *Pierre* de la Cour, Président des Comptes. 2. *Louis-Saladin* d'Anglure de Bourlemont, Duc d'Atri, morte le 19 septembre 1698; 4. *Simon* Colbert, Conseiller au Parlement en 1683, & Aumonier du Roi; 5. NICOLAS Colbert, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes qui a laissé posterité.

Le Chef de tous les Colberts, étoit CHARLES Colbert du Terron, Intendant de la Marine, & Conseiller d'Etat, mort le neuviéme avril 1684, ne laissant que quatre filles, 1. *Françoise*, épouse du Prince Carpegna, Romain; 2. *Magdelaine*, épouse de M. de Gassion, Président au Parlement de Pau; 3. *Eutrope-Emilie*, mariée à *Claude*, Marquis de Bourdeille-d'Archiac, Comte de Matha, morte en mai 1675; 4. *Marie Anne*, mariée 1. à *François* du Prat de Barbançon, Marquis de Cany, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orleans: 2. à *Thomas-Hyacinthe* de la Connelaye, Maréchal des Camps & armées du Roi, & Gouverneur de Belle-isle, morte le 15 juin 1719. Il y a encore eu de cette famille de Colbert, *André* Evêque d'Auxerre, mort le 19 juillet 1704, & *Michel* son cousin, Général de Premontré, mort le 29 de mars 1702. * *Memoires communiquez par* M. de Clairembaut.

COLBIAC. *Voyez* TOLBIAC.

COLBROOK. *Voyez* COLEBROOK.

* COLCA, sorte d'oiseau qui ne se trouve que dans l'Isle de Suilskeraia, l'une des isles Hebrides. Les Habitans de l'Isle de Lewis y vont tous les ans passer huit jours à la chasse de cette espece d'oiseaux. Ils sont un peu plus gros qu'une oye, & leurs plumes n'ont aucun tuyau, ce n'est qu'un duvet mol & doux, attaché à leur peau. Elles leur tombent quand ils ont élevé leurs petits, & ils vont se jetter dans la mer, pour ne paroître plus jusqu'au printems suivant, * Beeverell, *Delices d'Ecosse*, p. 1351.

COLCHESTER, que les Auteurs Latins nomment diversement *Colonia*, *Colcestria*, *Camoladunum* & *Camulodunum*, ville d'Angleterre, dans le Comté d'Essex, sur la riviere de Colne, à cinq ou six milles de la mer, & à environ cinquante de la ville de Londres. Colchester a un château très-ancien. La ville est grande, bien peuplée, & celebre par le long siege qu'elle soutint pendant les dernieres guerres civiles d'Angleterre, & par ses huitres. Ceux du païs disent que sainte Helene, mere de l'Empereur Constantin *le Grand*, avoit pris naissance dans leur ville; mais assurement ils se trompent. * Camden, *Descr. Angl.*

COLCHIDE. *Cherchez* MINGRELIE.

* COLDER, petite riviere d'Angleterre, dans la province de Lancastre, entre les rivieres de Lune au nord, & de Ribbel au midi, perd ses eaux dans le Wier ou Wyre.

COLDING ou COLDINGUE, ville du Nord-Jutland en Danemark, dans le Diocése de *Ripen*. Elle est située dans un enfoncement que fait la Mer Baltique au détroit de Middelfart, & defendue par la forteresse d'Arnsbourg, où le Roi Christian III mourut l'an 1559. C'est sur le pont de cette ville que tous les bœufs & chevaux qui sortent du Jutland, payent un droit considerable nommé la *traite des bœufs*. Les Marchands d'Allemagne qui viennent les acheter tous les ans au commencement de l'Automne, les menent de là à l'embouchure de l'Elbe, d'où ils vont les distribuer dans tous les Etats de l'Empire. * Audiffret, *Geogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLDINGHAM, petite ville capitale de la province qu'on appelle *les Marches* dans l'Ecosse méridionale, est fort près de la côte, à deux ou trois lieues de la ville de Barwick, du côté du nord. Il y avoit autrefois à Coldingham une celebre Abbaïe de filles, dont on dit que l'Abbesse & les Religieuses se coupérent le nez, les levres & les oreilles, pour se garantir de la brutalité des Danois. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLDINGUE. *Voyez* COLDING.

COLDITZ, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, dans le territoire de Leipsic en Misnie, sur les deux bords de la riviere de Mulde, tout auprès de son embouchure, & à sept lieues de la ville de Meissen ou Misnie, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLE, petite riviere d'Angleterre, prend sa source dans la province de Worcester, coule du sud-ouest au nord-est, arrose le bourg de Coleshill, auquel elle donne son nom, & se jette là dans la riviere de Tame.

* COLE, petite riviére d'Angleterre, coule ses eaux du nord au sud entre les Comtez de Middlesex & de Buckingham, arrose le bourg de Colebrook auquel elle donne son nom, & se jette dans la Tamise cinq ou six lieues au dessus de Londres, en ligne droite, & non suivant le cours de la Tamise.

COLEBROOK, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Buckingham, dans le quartier nommé *Stock* sur la riviere de Cole, à 18 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COLEMAN (Edouard) Secretaire du Duc d'Yorck, impliqué dans la conspiration des Catholiques en Angleterre, fut arrêté sur la deposition de Titus Oates. En 1678, le 17 novembre, on produisit deux témoins contre lui, savoir, Oates & Bedloe, & sur leurs dépositions, il fut déclaré coupable de trahison; après quoi il fut condamné à la mort. Le troisiéme decembre il fut pendu & coupé en quartiers selon la coutume. On peut voir un detail exact de tout ce qui le regarde, dans l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 9. *l.* 23. *p.* 410. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428 & 429.

COLE-OVERTON. *Voyez* COLLERTON.

CO-

COLEPEPER, ou CULPEPER, (Lords) en Angleterre. Tous les Historiens accordent une grande ancienneté à cette famille. Le Chevalier *Geofroy Colepeper* de Peppenbury en Kent, étoit premier Shérif du Comté de Kent, du tems d'Edouard I. Le Chevalier *Thomas* Colepeper fut Gouverneur de Winchelsea sous Edouard II. *Jean* Colepeper fut Juge sous Henri VI, & laisse une fille unique son heritiere, qui se choisit un époux de la Maison de Harrington, au grand avantage de cette famille. *Richard* Colepeper d'Oxheeth, fut encore premier Shérif de Kent sous Edouard IV. Henri VIII fit placer dans la galerie de Whitehall les armes de deux Colepepers qui s'étoient distingués par leur valeur auprès de Tournay & dans la bataille près de Guinegaste. Le Chevalier *Thomas* Colepéper d'Aylesford, vivoit du tems de la Reine Elizabeth & de Jacques I. Le Chevalier *Thomas* Colepeper de Holling-bourn a beaucoup fait & souffert pour la famille des *Stuarts*. *Guillaume* Colepeper d'Aylesford ou de Preston-Hall, fut créé Baronnet d'Angleterre le 17 may 1627. Le Chevalier *Jean* Colepeper du Bedgebury s'éleva encore davantage: car après avoir été Député au Parlement de la part du Comté de Kent en 1641, & après avoir fait paroître dans cette fonction autant de fidelité & de zele pour les interêts du Roi, que d'habileté dans les affaires, Charles, I. du nom, le fit Pair d'Angleterre avec le titre de Lord Colepeper, le 21 octobre 1644. Sa fidélité envers le Roi fut constante. Il accompagna Charles II, pendant 12 années d'exil; & après le rétablissement de ce Roi, il fut fait Garde des Registres de la Chancellerie. Il mourut bientôt après en juillet 1690. Il avoit été marié deux fois, la premiere avec *Philippe*, fille du Chevalier Snelling dont il eut 1. *Alexandre*, qui mourut sans heritiers avant son pere; 2. *Philippe*, mariée à Thomas Harla-Kenden de Woodchurch. Sa seconde épouse *Judith*, fille du Chevalier Thomas Colepéper de Hollingbourn, lui donna quatre fils, *Tomas*, *Jean*, *Cheney* & *François*; & trois filles, *Elizabeth*, *Judith* & *Philippe*. Thomas succeda à son pére dans la dignité de Lord & épousa *Marguerite* von Hessen, fille d'un Gentilhomme Allemand du Duché de Bergue: il n'en eut qu'une fille, qui épousa *Thomas*, Lord Fairfax. Ainsi après la mort de *Thomas*, le titre de Lord Colepeper tomba sur son frère *Jean*, qui se maria avec *Françoise*, fille du Chevalier Thomas Colepeper de Hollingbourn. * Clarendon'e, *Hist. of England. Peerage of England*, tome 3.

COLERUS, (Christophle) né en Franconie avoit donné de grandes espérances par raport à la belle Litterature. Mais il mourut fort jeune dans l'Autriche. Cependant on a de lui plusieurs Ouvrages, *De Ratione discendi Jus Civile Diatribe*; *De ordinando studio politico*; *Epistola*; *In Sallustii Bellum Catilinarium Commentarius*; *Nota in Epistolas duas Sallustii ad Julium Cæsarem de Republica ordinanda*; *Commentarius in Tacitum de Situ, Moribus, Populisque Germania*; *Spicilegium in Tacitum*; *Animadversiones in eundem*; *Scholia in Martialem*; *Erotemata Prosodia Græca*; *Nota in Terentium*; *Parerga ad varios locos Pandectarum*; *Nota in Valerium Maximum*; *Expositio Psalmorum Davidis & Hymnorum in utroque Testamento*; *Poemata*; *Annotationes ad Alexandrum ab Alexandro*. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 459. édit. de Hollande, 1715.

COLESHILL, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Werwick, qu'on appelle *Hemlingford*, sur la riviére de Cole. Le Lord Digby avoit une belle maison de campagne près de ce bourg, qui est à cent un milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois*.

COLET, (Jean) fils aîné de Henri Colet, Chevalier doré, & deux fois Lord Maire de Londres, né en cette ville en 1466, fut elevé à Oxford, où il fit de grands progrès en Logique, en Philologie, & en Mathematiques. Après quoi il voyagea en France, & en Italie, étudia en Théologie, & fut admiré des Etrangers pour son profond savoir. En 1504, il retourna en Angleterre pour quelque tems, & fut fait Docteur en Théologie. Henri VII lui donna le Doyenné de S. Paul, Cathédrale de Londres, & en 1512, il fonda l'Ecole du même nom. Il embrasse la Religion Reformée sous Henri VIII. On a de lui un Traité de l'education des enfans; un autre du réglement des moeurs; des Sermons sur saint Paul, sur saint Matthieu, sur les Proverbes. Il mourut en 1519. * *Athen. Oxon. Histoire de la cathédrale de S. Paul* par Guillaume Dugdale. *Voyez* aussi *Biblioth. Angloise*, tome 2. p. 245.

COLETTE Boilet, Réformatrice de l'Ordre de sainte Claire, née à Corbie en Picardie, le 13 janvier 1380, étoit fille de *Robert* Boilet, Charpentier, & de *Marguerite* Moyon, qui étoit presque sexagénaire. Elle passa les premiéres années de sa vie dans la penitence; & après la mort de son pére & de sa mère, ayant distribué aux pauvres ce qu'ils lui avoient laissé, elle se retira dans un couvent de Beguines, qui vivoient sous la direction des Religieux de saint François. Ayant trouvé cet institut trop relaché, elle passa dans celui des Urbanistes, puis dans celui des Bénédictines; mais ne trouvant pas dans tous ces Ordres de quoi satisfaire son zéle, elle prit l'habit du Tiers-Ordre de saint François, dit *de la pénitence*, fit un vœu particulier de clôture, & pratiqua de grandes austérités. Elle se trouva ensuite engagée à travailler à la réforme des Religieuses de sainte Claire; & elle en 1406, trouver à Nisse Pierre de la Lune, que l'on reconnoissoit en France pour Pape, sous le nom de Benoît XIII. Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvoit souhaiter, & voulut mettre la réforme dans l'Ordre de sainte Claire. N'en ayant pu venir à bout en France, elle se retira en Savoye, où elle établit sa réforme, qui se répandit dans la suite dans plusieurs provinces. Elle mourut à Gand le sixiéme de mars de l'an 1447, âgée de 66 ans & de 52 jours. Elle n'a point été canonisée; mais les Papes ont permis qu'on celebrât solemnellement sa fête dans l'Ordre. Quelques Religieux de S. François embrasserent aussi sa réforme, & l'opinion de sainteté que leurs austérités leur aquit, engagea divers Seigneurs à leur procurer des établissemens. Ils eurent sur tout beaucoup de maisons en Bourgogne, où on les appelloit les Coletans, mais Leon X les réunit en 1517, aux Observans. * *Vie de cette Sainte par* Pierre de Vaux Surius. Baillet, *Vies des Saints, sixiéme mars*. Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 7. ch.* 11.

COLFORD, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Monmouth, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COL-HOZE, COLHOZE, CHOL-HOZA ou CHOLHOZA, pére de *Sçallum* ou *Sallum*, Israelite, l'un de ceux qui travaillerent à réparer Jerusalem, après le retour de la captivité de Babylone. * *Nehémie*, ou II. *Esdras*, *ch.3.v.15.*

COLIBRE, le Mont-Colibre, en Latin *Colubraria*, Isle de la Mer Mediterranée. Elle est dans le Golfe de Valence, entre l'Isle d'Yvica & l'embouchure de l'Ebre. On prétend qu'elle a pris son nom de la quantité de serpens qu'il y avoit. Elle est petite, déserte, & a été partagée par la mer en six ou sept portions, qu'on peut mieux nommer des ecueils ou des rochers, que des isles. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLIBRE, ville. *Voyez* COLLIOURE.

COLIGNI. *Voyez* COLIGNY.

* COLIGNON, Graveur à l'eau forte, Disciple de Callot, a gravé plusieurs pieces d'après son Maître & dans sa maniére. * Felibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entr. 7. p.* 345. édit. de Trevoux, 1725.

COLIGNY, bourg dans la Franche-Comté de Bourgogne avec titre de Comté. Il est connu sous le nom de Coligny *le Vieil*, pour le distinguer de Coligny *le Neuf* en Bresse. Quelques Auteurs ont cru que Coligny *le Vieil* a été bâti par les Romains, & que c'est une des Colonies qu'ils établirent dans les Gaules. Il seroit pourtant difficile de le prouver; & il suffit de remarquer que c'est ce bourg qui a donné son nom à la célébre maison de Coligny, si noble & si ancienne.

COLIGNY, Maison. On croit que la Maison de Coligny vient des anciens Comtes de Bourgogne, depuis le X siécle.

HUMBERT, I. du nom, Seigneur de Coligny & du pays de Revermont, fonda en 1131, l'Abbaie du Miroir au Vicomté d'Auxonne avec *Béatrix* sa femme, dont il eut 1. GUERRIC, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Humbert*; 4. *Guy*, Prieur d'Innimont; 5. *Dalmas*; & 6. *Bernard* de Coligny.

II. GUERRIC, Seigneur de Coligny, & du pays de Revermont, suivit l'Empereur Conrad, au voyage qu'il fit en la Terre-Sainte en 1147, se ligua en 1161, avec Archambault, VII. du nom, Sire de Bourbon, & Regnault Sire de Baugé, & mourut peu après, laissant pour enfans 1. HUMBERT II, qui suit; 2. *Guillaume*; & 3. *Gaultier*, Seigneur de S. André, vivant en 1178, & qui eut des enfans.

III. HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny & du pays de Revermont, accompagna en 1171, Robert, Duc de Bourgogne en la Terre-Sainte, & mourut en 1190, laissant d'*Ide* de Vienne, 1. *Amé*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, de Marbos, &c. qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1202, se trouva à la conquête du Royaume de Constantinople, & mourut à la défense de la ville de Sevret le deuxiéme septembre 1205. On lui donne pour femme *Béatrix*, Dauphine de Vienne, fille de *Guigues*, Dauphin de Vienne, Seigneur d'Albon, & de *Béatrix* du Montferrat; & deux filles, savoir *Béatrix* de Coligny, Dame de Melleval, mariée en 1205, à *Albert*, III. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, l'un des plus riches Seigneurs du Dauphiné; & *Marie* de Coligny, Dame de Verey, alliée à *Rodolphe*, I. du nom, Comte de Genéve. Les autres enfans de HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny, furent 2. *Guillaume*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, après son frére, vivant en 1227; 3. HUMBERT, III. du nom, qui suit; 4. *Everard*, Archiprêtre de l'Abbaïe d'Ambronay, vivant en 1212; 5. *Béatrix*, mariée à *Pierre*, Seigneur de Montmoret; & 6. *Alix* de Coligny, Dame de Cerdon, alliée à *Humbert*, II. du nom, Seigneur de Thoire, duquelle elle étoit veuve en 1216.

IV. HUMBERT de Coligny, III. du nom, Sire d'Andelot, mourut avant ses fréres le 24 juin 1211, & eut pour enfans 1. AMÉ, II. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur de Montgiffon, & d'Andelot qui d'*Alix* de Commercy, ne laissa qu'un fils nommé *Humbert*, Seigneur d'Andelot, mort sans postérité en 1274; 3. *Manassé* vivant en 1250; 4. *Guillaume*, Abbé de l'Isle Barbe, mort vers l'an 1240; & 5. *Hugues* de Coligny, Seigneur du Cressia & de Civria, qui eut des enfans.

V. AMÉ, II. du nom, Seigneur de Coligny, du Chevreau & d'Andelot, vivoit en 1246. Il épousa *Alix* de Cuseau, fille de *Ponce*, III. du nom, Seigneur de Cuseau, & de *Laurence* de Senecey, Dame de Bar-sur-Seine, dont il eut 1. ETIENNE, qui suit; 2. *Guy*, Prieur de Nantua, vivant en 1310; 3. *Guillemette*, mariée avant l'an 1240, à *Guillaume* Palerin, Seigneur de Mondidier & de Riotiers-sur-Saone, morte en 1262; & 4. *Guillaume*, Seigneur de Coligny, de Chevreau & de Jasseron, qui étoit l'aîné, mort avant l'an 1175, ne laissant de *Béatrix* sa femme, que *Marguerite*, Dame de Coligny *le Vieil* & de Chevreau, mariée à *Guy*, Seigneur de Montluel.

VI. ETIENNE de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot & de Jasseron, suivit Robert, Duc de Bourgogne en la guerre qu'il eut en 1284, pour la succession du Dauphiné, contre Humbert, Seigneur de la Tour, qui en avoit épousé l'héritiére, & fit son testament en 1318. Il épousa *Isabeau* de Forcalquier, Dame de Cressia, fille aînée de *Gérard* de Sabran, dit *de Forcalquier*, & d'*Agnès* de Mont-saint-Jean, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. BAUDE de Coligny, Seigneur de Cressia & de Beaupont, Lieutenant au Comté de Bourgogne, qui a fait la premiere branche des Seigneurs de Cressia, finie à *Henri* de Coligny, Seigneur de Cressia, mort sans alliance en 1407; 3. *Jeanne* de Coligny, alliée à *Humbert*, I. du nom, Seigneur de S. Amour; 4. *Marguerite*, mariée avant l'an 1304, à *Jean* de la Baume, Seigneur de Fromentes; & 5. *Aymée* de Coligny, qui épousa *Bérauld* de Joinville, Seigneur de Marnay, &c.

VII. JEAN de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot, mourut avant son pére. Il épousa en 1298, *Jeanne* Dame de la Roche-du-Vanel, fille unique de *Milon*, Seigneur de la Roche, dont il eut 1. ETIENNE, II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Chantre & Chanoine de Lyon, mort en novembre 1372; 3. *Jean*, mort avant l'an 1328; 4. *Marguerite*, alliée en 1320 à *Jean* d'Arbon, Seigneur de Coiges; 5. *Isabeau*, Abbesse des Cordelieres de Château-Châlon, morte vers l'an 1369; & 6. *Jeanne* de Coligny, Religieuse.

VIII. ETIENNE de Coligny, II. du nom, Seigneur d'Andelot, de Beaupont, &c. vivoit en 1331. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Humbert*, V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars, & d'*Eléonore* de Beaujeu, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Huguenin*, mort avant l'an 1395, sans enfans de *Lucie* du Sais; 3. *Louise*, mariée à *Aymé*, Seigneur de Montaigny en Lyonnois; & 4. *Marguerite* de Coligny, alliée 1. à *Aymar* de Beauvoir, Seigneur de la Palu: 2. à *Jean* de Salins, Seigneur du Poupeto.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le Comte de Savoye dans la guerre qu'il fit aux Valaisins, pour le rétablissement de l'Evêque de Sion, & vivoit en 1397. Il épousa le 25 janvier 1357, *Marie* de Vergy, fille aînée de *Jean* de Vergy, II. du nom, dit *le Borgne*, Seigneur du Champlite, Sénéchal de Bourgogne, & de *Gille* de Vienne, dont il eut 1. *Jean* de Coligny, mort du vivant de son pére, sans laisser de postérité de *Gille* de Beaujeu; 2. JACQUES, I. du nom, qui suit; 3. *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Obédiencier de l'église de S. Just, vivant en 1402; 4. *Etienne*, Seigneur de Loysia, mort sans alliance avant l'an 1402; 5. *Gille*, mariée 1. avant l'an 1390, à *Jean*, Seigneur du S. Amour: 2. à *Gérard* de Turey, Seigneur de Noyers; 6. *Guillemette*, Abbesse de Chateau-Challon; 7. 8. *Catherine* & *Marguerite* de Coligny, Religieuses.

X. JACQUES, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. dit *Jacquemart*, suivit le Comte de Nevers en son voyage de Hongrie, & se trouva à la bataille de Nicopoli en 1396, fut l'un des Seigneurs qui allérent au devant de l'Empereur Sigismond en 1415, & l'accompagna jusqu'à Paris. Il suivit aussi le Duc de Bourgogne, lorsqu'il vint à Paris en 1420, demander justice au Roi du meurtre du feu Duc Jean son pére, & fit son testament en 1434. Il épousa *Huguette* de la Baume, fille aînée & héritière de *Humbert* de la Baume, Seigneur de Fromentes, & de *Catherine* de Luyrieux, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Claude*, Seigneur de Cressia, mort sans alliance vers l'an 1444; 3. *Etienne*, Seigneur de Cressia, de Boutavant, &c. qui servit Charles, dernier Duc de Bourgogne dans toutes ses guerres, mort sans alliance après l'an 1482; 4. *Jean*, Chanoine de Lyon, Archidiacre de Challon, mort en 1460; 5. *Antoinette*, mariée avant l'an 1423 à *Philibert* Andrevet, Seigneur de Corsent; 6. *Marie*, alliée en juillet 1434, à *Boniface* de Chalant, III. du nom, Seigneur de Fenix en Piémont; & 7. *Catherine* de Coligny, mariée à *Jean*, Seigneur de Chevannes.

XI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le parti du Prince d'Orange en 1430, fut l'un des deux cens Gentilshommes, qui s'obligérent pour le Duc de Savoye d'entretenir le traité fait avec le Roi de France en 1455, & mourut en 1463 ou 1464. Il avoit épousé en juin 1437, *Catherine* de Saligny, Dame de Saligny & de la Motte Saint-Jean, fille de *Jean-Lourdin*, II. du nom, Seigneur de Saligny & de la Motte-Saint-Jean, Connétable des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* Braque, Dame de Châtillon-sur-Loing, à cause de laquelle il eut les Seigneuries de Châtillon, d'Aillent, de Dannemerie & autres, & en eut pour enfans, 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Lourdin*, institué héritier

tier de la Maison de Saligny, mort en 1466, à la suite du Duc de Bourbon, sans alliance; 3. *Renaud*, Prieur d'Arbois, du Montet & de S. Vigor; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SALIGNY, *rapportée cy après*; 5. ANTOINE, qui a fait *la seconde branche des Seigneurs de* CERCEA, finie en *Joachim* de Coligny, qui épousa en 1644, *Jeanne* de Talaru-Chalmazel, & mourut sans postérité; 6. *Marie*, alliée en mars 1468, à *Antoine*, Seigneur de Chateil; & 7. *Louise* de Coligny, morte sans alliance.

XII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, d'Aillant, de Dannemarie-en-Puisaye, &c. fut le premier de sa famille, qui établit sa demeure en France à cause des grands biens qu'il y possédoit. Il suivit le parti du Roi Louis XI, combattit pour son service à la bataille de Montlehery en 1465, & mourut après l'an 1480. Il épousa en 1464, *Eléonore* de Courcelles, fille de Pierre de Courcelles de S. Lyebaut, de Tanlay, &c. & de *Prégente* de Melun-la-Borde, dont il eut 1. *Jacques*, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur Loing, &c. Prévôt de Paris, qui mourut à Ferrare de la blessure qu'il reçut au siege de Ravenne le 26 mai 1512, sans laisser de postérité d'*Anne* de Chabannes, fille unique de *Jean*, Comte de Dammartin, & de *Blanche* de Tournon, ses deux femmes; 2. GASPARD, I. du nom, qui suit; 3. *Prégente*, mariée en fevrier 1479, à *Pierre*, Seigneur d'Aigreville en Gâtinois, morte en juin 1537; 4. *Marie*, alliée en même tems que sa sœur, à *George* Seigneur de Menthon, Chambellan du Duc de Savoye; 5. *Louise*, mariée 1. en janvier 1502, à *Louis* Seigneur de la Ferté-au-Vicomte en Anjou: 2. à *Lancelot* du Lac, Seigneur de Chemerolles, Gouverneur d'Orleans; 6. *Anne*, mariée en juin 1505, à *Gilbert* des Serpens, Seigneur de Chitain & de Baignaux, Grand Marechal des Logis; & 7. *Charlotte* de Coligny, Thresoriére de l'Abbaïe des Dames de Troyes en 1510.

XIII. GASPARD de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Maréchal de France, fut honoré du collier de l'Ordre. En 1520, il fut présent à l'entrevue du Roi François I & de Henri VIII Roi d'Angleterre, qui se fit au mois de juin, entre Guines & Ardres. Il servit ensuite en Picardie, & en Champagne contre l'Empereur Charles-*Quint*; & sa Majesté le choisit pour être Lieutenant Général de l'armée, qu'il envoyoit au secours de Fontarabie. Mais en ce voyage le Marechal de Coligny mourut de maladie à Aqs le 24 août de l'an 1522. Son corps fut apporté à Châtillon-sur-Loing, & fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit épousé en 1514, *Louise* de Montmorency, Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, lors veuve de *Ferry* de Mailly, Baron de Conty, sœur aînée d'*Anne* Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, morte en 1541, dont il eut 1. *Pierre* de Coligny, Seigneur de Châtillon, mort Enfant d'honneur du Roi François I, vers l'an 1534, à l'âge de 18 ans; 2. *Odet* de Coligny, Cardinal, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. GASPARD, II. du nom, qui suit; & 4. FRANÇOIS de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'ANDELOT, *rapportée cy-après*.

XIV. GASPARD de Coligny, II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; Gouverneur & Lieutenant Général de Paris, de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, & des villes du Havre de Grace, & de Honfleur, Colonel Général de l'Infanterie Françoise & Amiral de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. en 1547, *Charlotte* de Laval, fille puînée de *Guy*, XV. du nom, Comte de Laval & d'*Antoinette* de Daillon, morte le troisiéme mars 1568: 2. *Jacqueline* de Montbel, Comtesse d'Entremons, fille unique de *Sébastien* de Montbel, Comte d'Entremons. L'amour de cette Dame fut extraordinaire, en ce qu'il n'eut point d'autre cause que la réputation de l'Amiral, qu'elle aimoit passionnément sans l'avoir jamais vu. Elle en eut une fille posthume nommée *Béatrix* de Coligny, mariée le 30 novembre 1600 à *Claude-Antoine* Bon, Baron de Meouillon & de Montauban. Du premier lit, vinrent 1. 2. 3. *N.*.. *Henri* & *Gaspard*, morts jeunes; 4. FRANÇOIS, qui suit; 5. *Odet*, mort sans alliance; 6. *Louise*, née le 28 septembre 1555, mariée 1. en mai 1571, à *Charles*, Seigneur de Teligny en Rouergue, de Lierville, du Châtelier & de Montreuil-Bonnin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la compagnie de l'Amiral de Châtillon: 2. en avril 1583, à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, morte en 1620; 7. *Renée*, née en 1561, morte à la Rochelle sans alliance; & 8. CHARLES de Coligny, Marquis d'Andelot, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Champagne, né le dixiéme décembre 1565, qui abjura la Religion Réformée, & mourut le 27 janvier 1632, en sa 68 année. Il avoit épousé en février 1597, *Huberte* de Chastenay, Dame de Dinteville & de Lanty, fille de *Joachim*, Seigneur de Lanty, & d'*Agnès*, Dame de Dinteville, dont il eut *François* de Coligny, Marquis d'Andelot, qui se retira dans la Congrégation des Péres de l'Oratoire de Paris, où il mourut; *Bernard*, Marquis d'Andelot, mort avant l'an 1630, sans enfans de *Gabrielle* de Pouilly, fille puînée de *Simon* de Pouilly, Baron d'Esne, & *Marie-Marguerite* de Coligny, mariée à *Pierre-Ernest*, Comte de Creange morte en 1673.

XV. FRANÇOIS de Coligny, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Amiral de Guienne, Colonel de l'Infanterie Françoise, Gouverneur de Rouergue & de Montpellier, né le 28 avril 1557, se refugia à Geneve, puis à Bâle après la mort de son pere. Etant de retour en Languedoc, il se joignit au parti des Mecontens 1575, fit lever le siege de Montpellier au Maréchal de Bellegarde en 1577 & fut pourvu du Gouvernement de Montpellier & du païs de Rouergue en 1586, par le Roi de Navarre, qui lui donna encore la charge de Colonel Général de son Infanterie, &, après son avenement à la Couronne, celle d'Amiral de Guienne en 1589, dont il ne jouit pas long-tems: car il mourut en 1591. Il avoit epousé le 18 mai 1581, *Marguerite* d'Ailly, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Pecquigny, & de *Françoise* d'Ouarty, dont il eut 1. *Henri*, Comte de Coligny, Amiral de Guienne, tué d'un coup de mousquet au siége d'Ostende le dixiéme septembre 1601; 2. GASPARD, III. du nom, qui suit; 3. *Charles*, Seigneur de Beaupont, mort sans alliance; & 4. *Françoise* de Coligny, mariée en 1602, à *René* de Talensac, Seigneur de Loudriére, morte en 1637.

XVI. GASPARD de Coligny, III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de Guienne & Marechal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa le 13 août 1615, *Anne* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de S. Germain, & d'*Anne* de Valzergues, dont il eut 1. *Maurice*, Comte de Coligny, mort sans alliance le 23 mai 1644; 2. GASPARD, IV. du nom, qui suit; 3. *Henriette*, mariée, 1. en août 1643, à *Thomas* Hamilton, Comte de Hadington, Ecossois: 2. à *Gaspard* de Champagne, Comte de la Suse duquel elle se fit separer, rentrée dans le sein de l'Eglise Catholique en 1653, & morte le dixiéme mars 1673, recommandable par ses Poësies, & sur tout par ses excellentes Elégies; & 4. *Anne* de Coligny, mariée en 1648, à *George*, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, morte le 23 janvier 1680.

XVII. GASPARD de Coligny, IV. du nom, désigné Duc de Châtillon, Comte de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant Général des armées du Roi, abjura la Religion Réformée en mai 1643, mourut au château de Vincennes d'une mousquetade qu'il avoit reçue à l'attaque de Charenton, près de Paris, pendant les troubles, le neuviéme fevrier 1649, en sa 39 année, & fut enterré en l'eglise de l'Abbaïe de Saint-Denys en France. Il épousa *Elizabeth-Angelique* de Montmorency, fille de *François*, Seigneur de Bouteville, Comte de Luxe, & d'*Isabelle* de Vienne; & étant restée veuve, elle prit une seconde alliance en 1663, avec *Christian-Louis*, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, & mourut à Paris le 24 janvier 1695, âgée de 69 ans, ayant eu de son premier mariage *Henri Gaspard* de Coligny; Duc de Châtillon, né posthume, mort jeune le 25 octobre 1657.

BRANCHE DE SEIGNEURS d'ANDELOT, Comtes de Laval.

XIV. FRANÇOIS de Coligny, Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie Françoise, fils puîné de GASPARD de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, & Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorency, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. en mars 1547, *Claude* de Rieux, Comtesse de Laval & de Montfort, seconde fille de *Claude*, I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine*, Comtesse de Laval & de Montfort, sa premiére femme: 2. en août 1564, *Anne* de Salm, veuve de *Balthazar* de Haussonville, Seigneur d'Essey-Turquestein, Grand-Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & fille de *Jean*, Comte de Salm en Lorraine, & de *Louise* de Stainville. Du premier lit sortirent 1. PAUL qui suit; 2. *François*, Sire de Rieux, mort à Taillebourg de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Montbracquet le 29 avril 1586, en sa 27 année, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de la Motte, Dame de Vaucler, fille aînée de *Joseph*, Seigneur de Vaucler, & de *Catherine* de Tournemine: & 3. *Marguerite* de Coligny, née en février 1553, seconde femme de *Julien* de Tournemine, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de son premier enfant. du second lit vinrent 4. *François* de Coligny, Seigneur de Tanlay, mort à Saint-Jean-d'Angely en 1586, à l'âge de 21 ans; 5. *Benjamin*, Seigneur de Sailly & de Courcelles, tué à la défaite du regiment de Thiercelin à Montbracquet, près de Saintes le septiéme avril 1586; & 6. *Anne* de Coligny, Dame de Tanlay, mariée à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi.

XV. PAUL de Coligny, dit GUY XIX. Comte de Laval & de Montfort, né le 13 août 1555, mourut au château de Taillebourg le 15 avril 1586, laissant d'*Anne* d'Alégre, fille aînée de *Christophle*, Marquis d'Alégre, qu'il avoit épousée le premier septembre 1583, GUY XX, qui suit.

XVI. GUY, XX. du nom, Comte de Laval & de Montfort, né le sixiéme mai 1585, fut élevé à Sedan, puis à Caen, & ayant atteint l'âge de 18 ans, il voyagea en Italie & en Flandre; se trouva à la prise de l'Ecluse; passa en Hongrie au service de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que l'Empereur lui donna le commandement de mille chevaux, & poursuivant les ennemis, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut le 30 decembre 1605, en sa 20 année sans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALIGNY.

XII. JACQUES de Coligny, quatriéme fils de GUILLAUME, Seigneur de Coligny, & d'Andelot, & de *Catherine*, Dame de Saligny, fut substitué à *Lourdin* de Coligny son frere, en tous les biens de la Maison de Saligny. Il suivit le parti du Duc de Bourgogne en la guerre du bien public; demeura prisonnier à la journée de Montlehéry en 1465, puis dans une autre rencontre au Comté de Bourgogne en 1475, & mourut fort âgé en 1510, laissant d'*Isabeau* de Ternant, fille de *Charles*, Seigneur de Ternant, & de *Jeanne* de Vienne, 1. RENAUD, qui suit; 2. *Claude*, Baron de Rousset, de Cressia, &c., mort au service du Roi François I, à la bataille de Pavie, sans laisser d'enfans de *Louise* Girard, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecy, qu'il avoit epousée en juin 1516; 3. *Jean*, Religieux à Cluny, Prieur de Drompuans; 4. *Marguerite*, alliée en août 1505, à *Charles*, Seigneur de Saillant & de Lys; 5. *Marie-Antoinette*; 6. *Anne*, Religieuse; & 6. *Philippe* de Saligny, mariée 1. en décembre 1511, à *Guillaume* de Malain, Seigneur d'Antigny: 2. à *Antoine* de Lugny, Seigneur d'Igie.

XIII. RENAUD, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. servit en 1509, à la bataille d'Agnadel, à celle de Marignan, & en plusieurs autres rencontres, & vivoit en 1547. Il avoit epousé en mai 1513, *Jacqueline* de Montboissier, fille de *Jean*, Baron de Montboissier, & de *Marguerite* de Vienne-Listenois, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. MARC-LOURDIN, qui suit; 3. *François*, mort jeune; 4. *Jacqueline*, mariée 1. en septembre 1550, à *Gilbert* de Langheac, Seigneur de Dalet: 2. en juillet 1566, à *Jean* de Durat, Seigneur Des-Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi; 5. *Antoinette*, alliée en avril 1555, à *Pierre* Seigneur d'Amanzé, & 6. *Anne* de Saligny, Religieuse.

XIV. MARC-LOURDIN, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint Jean, &c. l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, étoit dans la ville de Saint-Quentin, lorsqu'elle fut assiégée par les troupes du Roi d'Espagne en 1557. Il suivit toujours le parti du Roi dans les guerres civiles, se trouva aux batailles de Dreux & de Saint-Denys, & fut honoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel, puis s'étant retiré dans ses terres, il y mourut le premier novembre 1597, laissant de *Gabrielle* Loup, fille de *Louis*, Seigneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette* de la Fayette, qu'il avoit épousée en juin 1550, 1. GASPARD, qui suit; 2. *Louis*, Baron de Rousset, né en juillet 1565, mort à Rome d'une blessure qu'il reçut en un combat particulier, le sixiéme juin 1583; 3. 4. *Anne* & *Françoise*, successivement, Prieures de Saint Thomas en Forez, 5. 6. *Jeanne* & *Jacqueline*, Religieuses; & 7. *Eléonore* de Saligny, mariée à *Jean* d'Anlezy, Seigneur de Dunflun.

XV. GASPARD de Coligny, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint Jean, du Rousset, &c. Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, assista à l'assemblée des Etats Généraux convoquée à Paris en 1614, comme Député de la Noblesse de Bourbonnois, & mourut en 1619. Il avoit épousé en novembre 1584, *Françoise* de la Guiche, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Geran, & de *Susanne*, des Serpens, Dame de Chitain, dont il eut 1. GASPARD, II. du nom, qui suit; 2. *Claude*, Baron du Rousset, mort en 1633, sans laisser de postérité de *Claude* de Montjournal, fille de *François* Seigneur du Vergier, & d'*Hilaire* de Troussebois, qu'il avoit epousée en novembre 1609; 3. *Jean*, Chevalier de Malte, tué à l'assaut de Saint-Antonin en 1622; 4. *Jacques-Hélie*, aussi Chevalier de Malte, mort de la blessure qu'il reçut à l'assaut de Bletterans en Franche-Comté, en 1637; 4. *Eléonore*, mariée en juillet 1604, à *Claude* de Gadagne, Seigneur de Beauregard; 6. *Diane*, Prieure de Saint-Thomas en Forez; & sept autres filles Religieuses.

XVI. GASPARD de Coligny, II. du nom, Comte de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rousset, &c. Gouverneur d'Autun & Baillif de Charolois, né en juin 1590, servit le Roi dans toutes ses guerres, & fut envoyé en Normandie en 1640, avec des troupes, pour appaiser le soulévement des peuples, & y maintenir l'autorité du Roi. Il épousa en juin 1610, *Jacqueline* de Montmorin, fille de *Gaspard*, Baron de Saint-Hérem, & de *Claude* de Chaseron, Dame de Volore, dont il eut 1. GASPARD, III. du nom, qui suit; 2. JEAN, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 3. *Claude* de Coligny, Religieuse au Paroy le-Monial.

XVII. GASPARD de Coligny, III. du nom, Marquis de Saligny, Comte de Dorne, &c. fut tué à l'attaque de Charenton, le huitiéme février 1649. Il avoit épousé *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuille, héritiére de sa Maison. Elle prit une seconde alliance en février 1555, avec *Claude-Yves*, Marquis d'Alégre, & mourut le premier février 1699, ayant eu de son premier mariage 1. *Gaspard* de Coligny, IV. du nom, Marquis de Saligny, mort sans alliance; & 2. *Isabelle* de Coligny, mariée à *Noël Léonor* Palatin de Dyo, Comte de Montperoux.

XVII. JEAN, Comte de Coligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. fils puîné de GASPARD, II. du nom, Comte de Saligny, & de *Jacqueline* de Montmorin-Saint-Hérem,

Rivrem, fut Gouverneur d'Autun, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui le choisit en 1664, pour commander le secours & la Noblesse que le Roi envoya en Hongrie contre les Turcs, où il contribua beaucoup à la victoire remportée sur le Grand Visir au passage du Raab. L'Empereur Léopold lui en marqua sa reconnoissance par trois lettres qu'il lui écrivit, & avec lesquelles il lui envoya son portrait. Il mourut le 16 avril 1686, ayant eu d'*Anne-Nicolle* Cauchon-de-Maupas, Dame du Tour & de Saint-Ymoge, fille de *Jean-Baptiste* Cauchon-de-Maupas, Baron du Tour, &c. & de *Marie* Morillon, 1. ALEXANDRE-GASPARD qui suit; 2. *Marie* de Coligny, alliée en 1687, à *Louis* de Mailly, Marquis de Nesle, Maréchal des camps & armées du Roi, morte le 17 août 1693, en sa 26 année; & autres enfans morts jeunes.

XVIII. ALEXANDRE-GASPARD, Comte de Coligny, après avoir été Abbé de Saint-Denys de Rheims, & de l'Isle-Chauvet, fut Mestre-de-camp du régiment de Condé Cavalerie, & mourut le 14 may 1694, âgé de 32 ans, étant le dernier de cette illustre Maison, sans laisser de postérité de *Marie-Constance-Adelaïde* de Madaillan, fille d'*Armand*, Marquis de Lassé, & de *Marie-Marthe* Sibour. * *Voyez l'Histoire de la Maison de Coligny* par du Bouchet; *celle de Bresse* par Guichenon. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Du Chêne, *Histoire de Montmorency*. Guichardin. Du Bellay. De Thou. Dupless. Godefroy, &c.

COLIGNY (Odet de) Cardinal de Châtillon, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais, Abbé de Saint-Béoigne de Dijon, de Fleuri, de Ferrières, & des Vaus-de-Cernay, né le dixiéme juillet 1515, étoit fils de GASPARD de Coligny, I. du nom, Marechal de France, & de *Louise* de Montmorency. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & se distingua par son esprit, & par son amour pour les Belles Lettres. Le Pape Clement VII le fit Cardinal en 1535, à son entrevue avec le Roi François I, à Marseille. Il adhéra aux sentimens de l'Amiral, & de d'Andelot ses freres que Calvin avoit attirez dans ses sentimens. Ensuite il rendit de grands services à ceux de son parti, & le Pape Pie IV le priva de la pourpre dans un Consistoire secret. Cela ne toucha point ce Cardinal, qui epousa *Elizabeth* de Hauteville, Dame de Loré, qu'il avoit entretenue quelque tems en secret; & les Huguenots qui souhaittoient avoir dans leur parti un Cardinal marié, l'obligérent de l'épouser. Il la faisoit appeller hautement *la Comtesse de Beauvais*, & quoique le Pape l'eût dégradé, il ne laissa pas de se marier en habit de Cardinal, & d'assister dans le même habit, à l'Acte de la majorité de Charles IX, lequel se fit au Parlement de Rouen. Même, pour braver le saint Siége & le Clergé de France, il voulut que sa femme fût présente à cette cérémonie. Cette Dame demanda en 1602 son douaire; mais elle en fut déboutée par Arrêt du Parlement de Paris. Le Cardinal connu sous le nom de Comte de Beauvais, se vit obligé de passer en Angleterre pour se mettre en sûreté. Il n'y fut pas inutile à ceux de son parti, qui reçurent peu de tems aprés l'argent, le canon, & les autres provisions que la Reine Elizabeth leur envoya à sollicitation. Ce fut lui qui conseilla à la même Princesse de retenir par forme de prêt les sommes que les Marchands d'Italie avoient en Angleterre & dont l'Ambassadeur de Philippe sollicitoit le transport. Il fit comprendre à la Reine que cet argent tomberoit entre les mains du Duc d'Albe qui s'en serviroit à détruire les Protestans, & que de la sorte sans y penser elle fourniroit des armes aux ennemis de ses freres: le Conseil fut goûté & suivi. Dans le même tems que ce Comte négocioit le mariage du Roi de Navarre avec la Reine Elizabeth, il fut empoisonné le 14 février 1571, par son valet de Chambre, qui s'étant sauvé, fut arrêté à la Rochelle & puni de mort. * Sponde, in *Annal.* D'Aubigné, *Hist. l. 4. ch. 14.* De Thou. Petramellarius. Ciaconius. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 3. p. 162. 172. 220.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.* On peut aussi consulter ce qu'en dit M. Jurieu *dans son Histoire du Calvinisme & du Papisme, mis en parallele, seconde partie, ch. 11.*

COLIGNY (Gaspard de) II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la ville de Paris, de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France, a été l'un des plus célebres Capitaines de son tems. Il étoit fils de GASPARD, I. du nom, Marechal de France, & de *Louise* de Montmorency, & naquit le 16 février de l'an 1516. Dès sa plus tendre jeunesse il porta les armes, & se trouva l'an 1541, au secours de Landreci; & deux ans aprés, à la bataille de Cerizoles sous le regne du Roi François I. Il se signala encore davantage sous celui de Henri II, & la faveur du Connétable de Montmorency, son oncle, y contribua beaucoup. Le Roi lui donna la Charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise, avec le Collier de son Ordre, & l'envoya conclure la paix avec les Anglois en 1550. Depuis, il suivit ce Monarque au voyage qu'il entreprit pour la défense des Princes d'Allemagne; & aprés la mort du Seigneur d'Annebaut, il fut pourvu de la charge d'Amiral de France le onziéme novembre 1552. L'année suivante, il combattit à l'avantgarde de l'armée que le Roi commanda en Flandre; & en 1554, il contribua beaucoup à la victoire qu'on remporta à Renti. Coligny fit des réglemens trés utiles pour les gens de pié, & rétablit la discipline militaire. Ce fut presque en même tems, qu'il obtint le Gouvernement de Picardie & d'Artois. Ensuite il fut envoyé avec Sebastien de l'Aubépine, pour traiter avec Charles, Comte de Lalain, Deputé de l'Empereur, & il conclut le cinquiéme fevrier 1556, une treve qui ne dura pas long-tems, Coligny eut ordre d'être le premier à la rompre. Il se prepara pour surprendre Douay, la nuit du sixiéme janvier, pendant laquelle les Habitans étoient ensevelis dans le vin; mais il fut découvert par une vieille, qui éveilla les Gardes. De là Coligny alla à Lens, entre Lille & Arras, la prit, la pilla; puis y mit le feu; & se retira, aprés avoir long-tems couru la frontiere, & avoir fait un grand butin. Les Espagnols assiégérent cette même année la ville de Saint-Quentin. L'Amiral se jetta dedans; mais la ville ayant été forcée, il resta prisonnier de guerre. Aprés la mort du Roi Henri II, il prit la protection de la Religion Réformée, en fit profession en 1560, & en fut presque toûjours le Chef. On l'accusa d'avoir eu part à la conjuration d'Amboise. Il s'en justifia pourtant, & vint même à la Cour, où il sollicita la Reine mére de faire cesser la sévérité, dont on usoit envers les Protestans. Ce fut lui qui présenta au Roi leur Requête dans l'assemblée des Notables qu'on tint à Fontainebleau le 24 août de l'an 1560. Ensuite il se declara hautement contre la Maison de Guise, & forma un parti si fort & si puissant, qu'il en balança le pouvoir. En 1562, il combattit vaillamment à la bataille de Dreux qu'il perdit; & le Prince de Condé ayant été pris, il rallia l'armée, & voulut retourner au combat le lendemain; mais ce fut sans effet. Il mena ses troupes dans le Berri, où il prit Celles, & quelques autres places, & l'on y commit des desordres épouvantables, sur tout dans les églises. De là, il se rendit à Gergeau, vint à Orleans, & passa dans la Normandie, où il prit Caën, le Havre de Grace, &c. Au commencement de l'année 1563, François de Lorraine, Duc de Guise, étant occupé au siége d'Orléans, fut assassiné par Poltrot. On accusa Gaspard de Coligny d'en avoir sçu le dessein, mais il le désavoua hautement, & s'en justifia par serment. L'Edit de mars mit fin aux guerres domestiques. Elles recommencérent avec plus de fureur en 1567, où l'on donna la bataille de Saint-Denys. L'Amiral commandoit une partie de l'armée Huguenote, qui eut du pire; & le Connétable de Mont-morency son oncle, qui commandoit l'armée Catholique y fut tué. Coligny prit ensuite diverses places. Il commandoit en 1569, l'avant-garde de l'armée à la bataille de Jarnac, qui fut fatale aux Huguenots le 13 mars. Ensuite ayant été obligé de lever le siege de devant Poitiers, il perdit la bataille de Moncontour, donnée un Lundi troisiéme octobre de la même année. Avant cela, il avoit été proscrit par un Arrêt du Parlement, & on lui avoit ôté la charge d'Amiral. Mais la paix ayant été faite en 1570, le Roi Charles IX lui fit donner cent mille francs de l'Epargne, pour réparer les pertes particuliéres qu'il avoit faites pendant la guerre, lui fit d'autres graces, & lui rendit même la place qu'il avoit eue autrefois dans le Conseil. L'année suivante il s'efforça de persuader au Roi de faire la guerre aux Espagnols, dans les Pays-Bas. Quelque tems aprés, il se retira à sa maison de Châtillon-sur-Loing; & on l'invita de venir à la Cour, pour s'y trouver aux noces du Roi de Navarre, qui fut depuis le Roi Henri *le Grand*. Un Vendredi, comme il revenoit du Louvre, on lui tira un coup d'arquebuse d'une fenêtre dont il fut blessé dangereusement. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé se plaignirent au Roi de cet assassinat, & sa Majesté en témoigna un déplaisir extrême, & en fit rechercher exactement les auteurs. Elle fit même l'honneur à Coligny de lui rendre visite, accompagné de la Reine mére, des Ducs d'Anjou & d'Alençon ses fréres, & des plus grands Seigneurs de la Cour; mais ces feintes caresses n'empêchérent pas qu'il ne fût massacré à Paris, dans sa maison, rue de Béthisi, le Dimanche 24 août, jour de la saint Barthélemi, l'an 1572. Son corps fut jetté par la fenêtre, exposé durant trois jours à la fureur du peuple, & enfin mis au gibet de Montfaucon; d'où Montmorenci son cousin l'ayant fait tirer, le fit enterrer secrettement, dans la chapelle du château de Chantilli. Les Auteurs Protestans lui consacrérent des Eloges magnifiques. Au contraire, le Parlement de Paris le condamna comme criminel de léze-Majesté, & son effigie fut même trainée au supplice. Mais cet Arrêt fut depuis cassé, sous le régne de Henri *le Grand*. L'Amiral de Coligny avoit laissé des Mémoires qui furent remis entre les mains du Roi Charles IX. Ce Prince les trouva dignes d'être imprimez; mais Albert de Gondi, Maréchal de Retz, lui conseilla de ne le pas permettre, & de jetter les Mémoires au feu. On a imprimé la Vie de l'Amiral de Coligny en 1686. M. Amelot de la Houssaye parlant de l'Amiral, s'exprime de la sorte. " Il ne se peut „ dire quel grand homme d'Etat étoit l'Amiral de Châtillon, ni à quel degré il fût parvenu par là, si sa Politique „ eût changé d'objet. Il fut un des Auteurs de la révolution des Pays-Bas, & un des Architectes de la République que le Prince d'Orange y a érigée. L'Amiral, dit *Aubéry du Maurier*, conseilla au Prince d'Orange de donner des commissions par mer à quantité de gens de qualité, fugitifs du Pays Bas pour la persécution du Duc d'Albe, assurant le Prince, que s'il pouvoit mettre le pié en Hollande, ou en Zélande, pays forts par leur situation, il seroit difficile de l'en tirer, étant aimé des peuples, qui ne lui manqueroient pas au besoin. Ce conseil fut trés salutaire au Prince d'Orange, & fut une espéce de prophétie de son établissement dans ces deux Provinces, où il fut aussi heureux sur mer, qu'il avoit été malheureux sur terre. Car on a remarqué, qu'en dix ans de guerre continuelle, les Espagnols furent toûjours battus sur mer par les Hollandois. L'Amiral se glorifioit quelques jours avant sa mort, d'avoir cet avantage sur Alexandre & sur Cesar, de se trouver aprés la perte de quatre batailles, tout puissant parmi les siens, & formidable aux ennemis de son parti. Le courage & le sens de l'Amiral, dit *Mézeray*, ne paroissoient jamais tant que dans l'adversité. Les difficultez lui donnoient des lumieres, & les périls l'affermissoient. Le Seigneur de *Torr* lui ayant été envoyé pour l'inviter de la part du Roi de venir en Cour, il répondit, qu'il n'y avoit point de Comte d'*Egmont* en France. Cependant aprés la paix de 1570, il oublia sa réponse & fit la même faute que le Comte, en se rendant à Paris. Celui qui lui donna le premier coup, fut un jeune Allemand, nommé *Bohem*, natif du Duché de Wirtemberg, lequel entrant dans sa chambre, & le voyant assis dans une chaise à bras en robe & en bonnet de nuit, lui demanda, *êtes vous l'Amiral?* " *Oui*, répondit il, *mais* " *qu'allez vous faire, mon ami, considérez ma vieillesse.* „ Là-dessus Behem lui fendit la tête d'un coup de sabre, & laissa faire le reste à ses compagnons. Ce jeune Allemand épousa depuis une fille naturelle du Cardinal de Lorraine, nommée *Anne*, qui avoit été fille d'honneur d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne, troisiéme femme de Philippe II. * De Thou, *Hist.* Davila, *Hist.* Du Bouchet. *Histoire de Coligny.* Du Chêne. Godefroy. Brantôme, &c. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome 2. Voyez* aussi M. Jurieu dans l'endroit marqué à la fin de l'article précédent.

COLIGNY (Gaspard de) III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Gouverneur de Montpellier & Maréchal de France, étoit fils de *François* de Coligny, Amiral de Guienne, & de *Marguerite* d'Ailli, & naquit le 26 juillet de l'an 1584. Il porta les armes en Hollande contre les Espagnols en 1614, & y exerça la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise. A son retour en France, on lui donna en 1616, le Gouvernement d'Aigues-mortes; & en 1622, le Bâton de Maréchal de France. Ensuite il suivit le Roi dans ses expéditions. En 1630, il fut un des Généraux dans la guerre de Savoye, où il assiégea Montmeillan. En 1635, il gagna la bataille d'Avein avec le Maréchal de Brezé, contre le Prince Thomas, & prit diverses places. Il fut obligé de lever le siége de St. Omer en 1638, & il fut même battu, en se retirant, par le même Prince Thomas. L'année d'aprés, il s'en vengea, puis il prit Arras avec les Maréchaux de Chaulnes & de la Meilleraye, & emporta quelques autres avantages. Il perdit la bataille de la Marfée prés de Sedan, le sixiéme de l'an 1641, & mourut en son château de Châtillon, le quatriéme janvier de l'an 1646.

COLIGNY (François) Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie de France, fils puiné de GASPARD de Coligny, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louise* de Montmorenci, né à Châtillon-sur-Loing le 18 avril de l'an 1521, servit durant les guerres d'Italie & de Picardie, sous le régne de Henri II. & fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie en 1555, par la demission de l'Amiral son frére. D'Andelot aimoit la lecture, & paroissoit extrémement curieux. Cette curiosité, & les conversations qu'il eut en Allemagne avec les Protestans, l'engagérent dans les nouvelles opinions, où il entraina ses fréres, & qui n'eurent point de plus habile partisan que lui. Il se jetta l'an 1557, dans Saint-Quentin, aprés son frére, & ils y furent pris; mais d'Andelot s'étant sauvé cinq ou six jours aprés, retourna en France, & servit l'an 1558, au siege de Calais. On dit que Perrenot, Cardinal de Granvelle, s'étant entretenu quelque tems avec le Cardinal de Lorraine, lui avoit fait connoitre les sentimens de d'Andelot sur la Religion Catholique, & principalement contre le Sacrifice de la Messe, & que le Cardinal de Lorraine en avertit le Roi. D'Andelot demanda à l'Eglise de Paris qu'on lui accordât *Gaspard Carmel*, nommé *Fleury*, Ministre, pour l'accompagner jusques en Bretagne où il avoit de grands biens du côté de *Claude de Rieux* sa femme. Il le fit prêcher ouvertement par tout. Cela vint aux oreilles du Roi au commencement du mois de l'an 1558. Le Roi fit venir d'Andelot & lui parla en présence du Cardinal de Lorraine, lui remettant d'abord devant les yeux les bontez qu'il avoit toûjours eues pour lui. Ensuite il l'accusa de quatre fautes; 1. d'avoir fait prêcher ouvertement une doctrine nouvelle; 2. d'avoir fréquenté les assemblées qui se faisoient au Pré-aux Clercs; 3. de n'aller plus à la Messe; 4. d'avoir envoyé des livres de la Religion Protestante à l'Amiral son frére. D'Andelot repondit qu'il sentoit toutes les obligations qu'il avoit au Roi & qu'il étoit prêt de sacrifier pour son service, comme il l'avoit fait voir par toute sa conduite, & ses biens & sa vie; mais qu'il n'étoit pas moins juste qu'il pensât à son salut. Il ne désavoua point d'avoir fait prêcher la doctrine que l'on regardoit comme nouvelle; il nia d'avoir été au Pré-aux-Clercs, quoi qu'il n'eût pas cru faire mal en s'y rendant; il confessa de n'avoir point été à la Messe depuis long-tems, & il déclara qu'il ne vouloit plus y aller; enfin il avoua d'avoir envoyé un livre de consolation à son frére l'Amiral détenu en prison pour le service de sa Majesté. On dit que le Roi se mit dans une si furieuse colére, qu'il vouloit le tuer, & que dans l'emportement il blessa le Dauphin son fils qui étoit auprés de lui. Le Roi lui ayant ordonné de sortir, il

lui

fut arrêté par des Archers qui le conduisirent à Melun. Pendant sa prison on lui envoya son épouse, & un Docteur de Sorbonne, nommé *Ruzé*, Confesseur du Roi, qui le determinérent à entendre une Messe, sans autre abjuration, pour recouvrer sa liberté. Il y consentit; mais il en marqua dans la suite un vif repentir. Il prit le parti des Huguenots pendant les guerres civiles. Il se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & l'année d'après il défendit Orleans. La prise de cette ville fut suivie de la paix, qui ne dura que jusqu'en 1567. Le dixiéme novembre on donna la bataille de Saint-Denys, & d'Andelot ne s'y put trouver, étant arrêté de l'autre côté de la Seine, par des troupes du Roi, commandées par le Seigneur de Matignon. La nuit suivante, d'Andelot alla joindre l'armée Huguenote, qui se présenta à la bataille dans le même lieu où elle avoit été battue; les Chefs ayant voulu par cette action une bravoure apparente, soutenir leur reputation chez les Etrangers, & relever l'espérance & le courage de ceux de leur parti. En 1568, d'Andelot fit la guerre en Bretagne & dans le Poitou; se trouva à la bataille de Jarnac le 13 mars de l'an 1569, & mourut à Xaintes d'une fiévre contagieuse, quelques uns disent de poison, le 27 mai ou le huitiéme suivant. D'Andelot étoit un homme d'esprit, vif, entreprenant, infatigable, & savoit parfaitement la guerre. * De Thou, *Hist.* Du Bouchet, *Histoire de Coligny.* Brantôme. Davile. Godefroy. De Béze, *Hist. Eccles. tome* 1. *p.* 141. Benoît, *Hist. de l'Edit. de Nantés, tome* 1. *p.* 17.

COLIMA, ville de l'Audience du Mexique dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans la province de Méchoacan à quarante-cinq ou cinquante lieües de la ville de ce nom vers le Couchant, & environ à dix de la Mer Pacifique & du pais de Xalisco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLIMENTO (Reynaud de) Cardinal, issu d'une famille de Comtes dans l'Abbruzze au Royaume de Naples. Après avoir fait de bonnes études, & s'être acquis une haute reputation par son savoir, il fut fait Abbé du Mont-Cassin: mais il ne fut mis en possession de cette Abbaïe, qu'après qu'en 1138, son Competiteur Guidobald, nommé par l'Empereur Lothaire II, s'en fut desisté. Peu de tems après, le Pape Innocent II le fit Cardinal. Roger II & Guillaume I, Rois de Sicile ravagérent l'Abbaïe & les terres qui en dépendoient; mais le dernier changea dans la suite de sentiment, rétablit l'Abbaïe, en remit les Moines en possession, & répara par des presens considérables le tort qu'il pouvoit avoir causé. Louis VII, Roi de France, leur donna aussi des marques de sa liberalité. Colimento bâtit dans la suite dans le Comté de Penna une petite ville qui fut appellée *San Martino nelle Saline*. Il écrivit la Vie de S. Sévére Evêque, & fit encore quelques autres Ouvrages. Il mourut le 15 juillet 1165. Pierre Diacre lui dédia le quatriéme livre de son Histoire du Mont-Cassin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Oldoin. Ughelli. Panvinius. Aubery. Marc-Antoine-Scipion, *Elog. Abb. Cassinens. Chronicon Cassinense.*

* COLIN ou COLLIN, petite riviére de France dans le Berry, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend, selon la Carte de l'Orleanois par Sanson, dans l'Evre, l'Yévre, ou l'Eure, un peu au dessus de Bourges.

COLIN. *Voyez* COLLIN.

COLINE'E. *Voyez* COLINES.

COLINES, (Simon de) en Latin *Colinaeus*, fameux Imprimeur François du XVI siécle. On ne sait pas bien l'année de sa naissance, ni de quelle famille il etoit. En 1520, il épousa la veuve de *Henri Etienne* l'aîné. Il y en a qui croyent qu'il avoit appris l'Art de l'Imprimerie de ce Henri Etienne. Il fit d'abord usage des caractéres d'Etienne, mais dans la suite il en fit faire de beaucoup plus beaux. Ce fut Simon de Colines qui introduisit en France l'usage du caractére Italique, avec lequel il imprima des Ouvrages entiers. On préfere communément l'Italique *de Colines* à celui d'Alde Manuce qui en fut cependant l'Inventeur. Il a imprimé beaucoup de livres en toute sorte de Sciences, mais très peu de Grecs, & ceux qu'on a de lui en cette Langue, sont d'une beauté & d'une correction admirables. On dit que, lorsqu'il imprima le Nouveau Testament Grec, il n'agit pas trop fidelement & qu'il omit le fameux passage des trois Témoins celestes. On croit qu'il mourut environ en 1547. Sa fille épousa M. Chaudier. * Mattaire, *Hist. Topograph.*

COLINET. *Voyez* COLINES.

* COLINS, famille de Barons dans le Brabant, tire son origine de Flandre. Ce fut *Philippe François Colins* qui introduisit dans sa famille le titre de Baron en 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COLINS (David) *Voyez* COLYNS.

COLIOURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLISE'E, que les Latins ont appellé *Colisaeum*, ou *Colossaeum*, Amphithéatre à Rome que l'Empereur Vespasien fit bâtir, & qui fut ainsi nommé, parce qu'il etoit proche du Colosse qu'on avoit dédié à Neron. Cet Amphithéatre étoit en ovale, & d'une structure surprenante. Il contenoit près de cent mille spectateurs assis à leur aise autour de l'Aréne, c'est à dire, autour du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut là que saint Ignace Martyr fut exposé à la mort. Lorsque l'Empereur Tite le dedia, il y sacrifia quatre mille bêtes de diverses espéces. Bede rapporte cet Oracle au sujet du Colisée, *Quamdiu stabit Colisaeus, stabit & Roma; quando cadet Colisaeus, cadet & Roma; quando cadet Roma, cadet & mundus*, c'est à dire, *Tant que le Colisée subsistera, Rome subsistera; quand le Colisée tombera, Rome tombera; & quand Rome tombera, le monde tombera & sera détruit.* Ugutius parlant du Colisée, en fait un conte aussi ridicule que cet Oracle. Il dit que l'on y avoit placé des statues de toutes les provinces de l'Empire Romain, au milieu desquelles etoit celle de la ville de Rome, tenant une pomme d'or, & que ces figures etoient disposées par Art magique: de sorte que, quand quelque province vouloit se revolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puissante armée qui réduisoit ces Rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruïne tous les jours, & dont la plus grande partie est déja par terre. * Du Cange, *Glossarium Latin.*

* COLIUS (Jacques) d'Anvers, petit-neveu d'Ortélius, naquit le dernier décembre 1563. Il s'établit à Londres pour le negoce, mais cela ne l'empêcha pas de donner au Public les Ouvrages suivans, *Syntagma Herbarum Encomiasticum; De statu Civitatis Londinensis peste laborantis; Paraphrasis Psalmi* 104. *&* 127. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 407.

COLL, Isle occidentale d'Ecosse du second rang. Elle est au nord-ouest de l'Isle de Mull, & d'environ huit ou dix milles de long & de quatre de large. Elle a des riviéres qui abondent en saumon, & un lac qui fournit une grande quantité de truites & d'anguilles. On pêche sur ses côtes de plus grosses morues, qu'autour des autres Isles, ou du continent. Elle est fertile en bleds & en pâturages. Le propriétaire de cette Isle est de la famille de *Mackleau*. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 2.

COLLADO, (Diego) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Espagnol de nation, a vécu au commencement du XVII siécle, vers l'an 1630. Il est celebre par ses Missions dans la Chine & dans le Japon, & il a composé divers Ouvrages, comme l'Histoire Ecclesiastique du Japon sous ce titre, *La Hist. Ecclesiastica del Japon desde el anno de* 1601, *hasta el anno de* 1622. *Ars Grammatica de Lingua Japonica; Modus confitendi ac modus examinandi poenitentem Japonicum; Dictionarium Japonicum, Dictionarium Linguae Sinensis, &c.* * Leo Allatius, *in Apibus Urbanis.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

COLLANSA. *Voyez* COLLENSA.

COLLAO, ville de l'Amérique meridionale dans le Pérou. C'est proprement le port de Lima, dont elle n'est éloignée que de deux lieues, dans un païs extrémement fertile. Ce port est assuré & capable de recevoir plusieurs vaisseaux: ce qui contribue à rendre Collao une ville riche & marchande. * Laet. Sanson.

COLLAO, Province du Perou, dans l'Audience de *Los Charcas*. Elle est platte, entrecoupée de plusieurs riviéres, & riche sur tout en pâturages, ce qui est cause qu'il y a plus de brebis qu'en toutes les autres. Les Espagnols y font un grand gain par le trafic des racines appellées *Papas*, qu'ils gardent dans leurs greniers après les avoir séchées au soleil, & dont ils envoyent une grande quantité aux mines du *Potosi*. Les *Collas* sauvages qui habitent cette Province sont d'un naturel assez prompt, mais ils ont peu d'adresse. *Voyez* COLLAS. Cette Province est limitée au Levant par les montagnes spacieuses des *Andes*, & au Couchant par les monts des *Neiges*. Ces deux suites de montagnes se séparent l'une de l'autre vers la ville de Cusco, & laissent entre deux une large plaine, qu'on nomme vulgairement *El-collao*. Le Lac *Titicaca* qui est dans cette Province est le plus large & le plus grand de l'Amérique. *Voyez* TITICACA. * Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

* COLLARES, petit village de Portugal, dans l'Estremadure, auprès duquel est une grotte fort ancienne & fort longue, au pié d'un rocher battu des flots de la mer, & dans laquelle on dit qu'on a vu de tems en tems des Tritons ou hommes marins, jouant de leur cornet, comme les Habitans de Lisbonne le firent savoir autrefois à Tibére par une ambassade qu'ils lui envoyerent à ce sujet. * Colménar, *Delices de Portugal, p.* 775. *&* 776.

* COLLARES, vallée entre le village de Collares & la montagne. Elle est la plus agréable, la plus délicieuse & la plus fertile qui se puisse voir au monde. Elle est longue d'une lieue, & si bien cultivée, qu'elle nourrit presque toute la ville de Lisbonne par les fruits, le blé & le vin qu'elle produit. Elle est, outre cela, si bien plantée d'arbres, qu'on y marche presque par tout à l'ombre, & que quand on se repose sous quelque arbre, on se trouve d'abord tout couvert de fleurs. * Le même.

COLLAS, peuples du païs de *Collasuyu* dans l'Amérique méridionale. Ces peuples se glorifioient de differentes origines également extravagantes. Les uns disoient que leurs premiers péres étoient sortis du grand marecage de *Titicaca*, qu'ils adoroient entre leurs Dieux en lui offrant des sacrifices sur le bord des rivieres. Les autres disoient que le premier de leurs ayeux étoit sorti d'une grande fontaine. Il y en avoit qui assuroient que les premiers de leur race étoient sortis de certaines fosses, & des fentes de quelques rochers d'une grandeur extraordinaire. Il y en avoit encore qui se croyant descendus d'un certain fleuve qu'ils révéroient comme leur pere, tenoient pour des sacriléges ceux qui en tuoient les poissons, qu'ils considéroient comme leurs fréres. Tous ces peuples avoient une Divinité qui leur étoit commune, savoir un *Mouton blanc*, auquel ils offroient des agneaux & de la graisse, en reconnoissance de ce qu'ils avoient quantité de troupeaux, à quoi leur païs très-propre. Ils croyoient être fort aimez du premier Mouton qu'il y avoit dans le haut monde, savoir dans le ciel: de là partoit leur reconnoissance. Ils permettoient à leurs filles de se prostituer au premier venu. Les plus dissolues étoient les plus estimées & celles qui se marioient le plus facilement. Lorsque l'Ynca *Lloque Yupanqui* les eut subjuguez, ils renoncerent à la pluralité de leurs Dieux, & à leurs coutumes brutales. Cet Ynca & ses Descendans aimérent beaucoup les Habitans des deux villes *Pautarcolla & Hatuncolla*, & les ornérent de plusieurs édifices. * Garcillasso de la Vega, *Hist. des Yncas, tome* 1. *p.* 187 *& suiv.*

COLLATIA, ancienne ville de la premiére région de l'Italie, sur le fleuve *Anio*, qu'on appelle aujourd'hui le *Téveron*. Elle etoit sur le chemin qui conduisoit à Tibur, & sur les frontieres des Sabins: on la disoit bâtie par ceux d'Albe. Tarquin *le Superbe* le doit avoir rétablie; & comme il l'avoit fait (*collata a populo pecunia*) par le moyen des sommes que le peuple lui fournit, la ville prit le nom de *Collatia*. Tarquin, l'époux de Lucrece, en étoit natif & portoit pour cela le surnom de *Collatin*. Du tems de l'Empereur Tibere, la ville de Collatia n'étoit plus qu'un bourg très-peu considerable, qui depuis a tellement été ruïné, qu'on ne sait plus la place qu'il occupoit. Il y en a qui croyent que le petit endroit nommé *Cervara* dans le voisinage de Subiaco, est situé où étoit jadis la ville de *Collatia*, qui a aussi donné son nom à une des portes de l'ancienne Rome: elle s'appelle aujourd'hui *Porta Pinciana*. * Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 773. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 57. 58. Cicéron, *Orat.* 1. *contra Rullum.* Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 360. Bartholin. Martin George Fabrice. Baudrand. Lloyd.

COLLATIN ou *Lucius Tarquinius Collatinus*, Consul Romain, étoit fils d'Egerius Tarquinius, cousin de Tarquin l'*Ancien*, Roi de Rome, & d'une sœur de Tarquin *le Superbe*. Il épousa Lucrèce, fille de Spurius Lucretius. Sextus, fils de Tarquin, devint éperduement amoureux d'elle, & ne négligea rien pour la toucher; mais la vertu de Lucrèce la défendit contre toutes ses attaques. D'autres disent que pendant le siége d'Ardée que Tarquin avoit fait investir, Collatin ayant vanté la beauté de Lucrèce à Sextus, & l'ayant même mené chez lui pour la voir, ce Prince en devint si amoureux, que depuis, étant allé rendre visite pendant la nuit à cette Dame à Collatie, où elle se tenoit, il la viola. Lucrèce se donna la mort de déplaisir, & les Tarquins ayant été chassez de Rome, Collatin & Brutus furent nommez Consuls l'an 245 de Rome, & 509 avant J. C. Mais le premier fut bientôt deposé en haine de ce qu'il etoit de la maison royale. * Tite-Live, *l.* 1. *&* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 8. *&* 9. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres, ch.* 9.

COLLATINE. *Voyez* COLLINE, Déesse.

COLLATIUS (Apollonius.) *Cherchez* APOLLONIUS.

COLLE, riviére d'Angleterre. *Voyez* COLE.

* COLLE, petite riviére de Champagne, prend sa source dans le Perthois, coule à peu près du sud au nord, & tombe dans la Marne à main gauche, environ une lieue au dessus de Châlons, selon la Carte de Champagne par Sanson.

COLLE', petite ville d'Italie dans la Toscane, avec Evêché suffragant de Florence. Elle est située sur une colline, d'où elle a le nom de Collé, dans le Val d'Elsa, ainsi nommé de la riviere de ce nom, à quatorze ou quinze milles de Sienne. * Leandre Albert.

COLLE', COLLO ou CHOLLUM, *Collis & Cullus*, ville d'Afrique, dans le Royaume d'Alger, sur la Mer Mediterranée, avec un port assez commode, & un Golfe de même nom. Elle est vers les frontiéres du Royaume de Bugie, sur les confins de celui de Constantine, à l'embouchure du Chol dans le Golfe de Collé, nommé par les Anciens *Numidicus* ou *Lacurus Sinus*. * Sanson. Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

COLLE' ou COLLI, connu sous le nom d'HIPPOLYTE A COLLIBUS, étoit fils de *Paul* Colli, natif d'Alexandrie-de-la-Paille, lequel s'étant fait Protestant abandonna son païs, & s'établit à Zurich. Hippolyte son fils y naquit le 20 février de l'an 1561. Il étudia en Suisse & en Italie, & se rendit si habile dans le Droit, qu'il l'enseigna à Heidelberg, où il fut Recteur de l'Université, puis à Bâle & ailleurs, jusqu'à ce que le Prince d'Anhalt le choisit pour être son Chancelier. Il l'employa dans diverses négociations, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les Païs-Bas & ailleurs. Hippolyte s'en aquitta très-bien, & mourut le deuxiéme février de l'an 1612, âgé de 51 an. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Consiliarius Principis; De Nobilitate Commentarius ad tit. ff. de diversis regulis, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

COLLE-SALVIETI, bon bourg de la Toscane, en Italie. Il est sur une colline dans le Pisan, à quatre lieues de Pise & de Livourne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* COLLE (Bernard) Prêtre de Palerme, Docteur en Théologie & en Droit Civil & Canonique. En 1644, il soutint à Rome quelques Théses de Theologie, par où il s'attira la bienveillance du Cardinal Lugo. Il passa avec le tems par divers emplois honorables, comme de Conseiller de l'Inquisition, d'Abbé de Sainte-Croix à Pérouse, &c. Il mourut le troisiéme novembre 1661. On a de lui, *Oratio Paraenetica ad Catholicos Principes ad arma*

inter

inter se dependenda; *Cœlestis aquila via*; *Oratio de Ascensione Domini habita in Sacello Pontificio*. Il a composé en Italien beaucoup d'Ouvrages dont la Catalogue se trouve dans le livre intitulé, *Bibliotheca Sicula*.

† COLLE (Jean) naquit à Bellun l'an 1558. Il s'appliqua à la Philosophie, & à la Médecine, & étant devenu célebre en ces deux facultez, la Cour d'Urbin le prit pour son premier Médecin. Il servit dans cet exercice François I., & depuis Fridéric II. son fils dans l'espace de vingt trois ans. De là il fut appellé à la lecture de Médecine pratique pour avoir la premiére place dans l'Université de Padoue, où il mourut en 1631. Il composa un livre intitulé: *Cosmitor Medicæus, sive exercitatio totius artis Medicæ* qu'il dedia à Côme Grand Duc de Toscane, & un autre intitulé: *Elucidarium Anathomicum, & Chirurgicum ex Græcis, Arabibus, & Latinis selectum, una cum Commentariis in quartum librum Avicennæ*. Il y a aussi de lui un autre livre de Discours Academiques, Philosophiques, & de Morale en Italien intitulé: *Accademia Colle*. Il écrivit de plus les Annales de la Province *Venera*, & de sa Patrie, ce qu'il avoue en plusieurs endroits de ses ouvrages.

COLLECTE. Le nom de Collecte signifioit autrefois *l'Assemblée des Fidéles*. Les jours de Fêtes s'appelloient des jours de Collectes. Comme on faisoit des quêtes en ces jours, le nom de Collecte a été aussi donné aux quêtes que l'on faisoit pour les pauvres; & saint Paul s'en sert en ce sens, I. *Corinth. ch.* 16. *v.* 1. Enfin le nom de Collecte a été donné à une priere que le Prêtre recite dans la Messe. On en attribue l'origine au Pape Gelase & à saint Grégoire, quoiqu'il paroisse par d'ancient monumens qu'elles étoient avant eux, & que ces Papes n'ont fait qu'en fixer les formules. Cette priére est appellée *Collecte*, parce qu'elle se disoit sur le peuple, & au nom du peuple assemblé. * Bona, *de Reb. Liturg.* De Vert, *Explication des Cérémonies de la Messe*, édit. de Paris, *in octavo*.

* COLLEDGE, Menuisier de Londres, surnommé *le Menuisier Protestant*, fut par ordre de Charles II. Roi d'Angleterre, mis à la Tour en 1681. La Cour voulut commencer par lui à se vanger de ceux qui étoient contraires au parti Catholique. Pour cet effet, un Bill d'accusation de haute trahison fut présenté contre lui au Grand Juré de Londres, qui n'ayant pas trouvé l'accusation bien fondée, répondit, *Ignoramus*. Cela causa une joye universelle dans Londres, & fut regardé comme une espéce de triomphe. Mais la Cour ne voulut pas en avoir le dementi, & résolut de faire périr Colledge à quelque prix que ce fût, par les voyes de la Justice. Colledge fut conduit à Oxford, & jugé aux Assises de cette ville, sur le témoignage de Dugdale & de Tuberville. Il n'est pas possible de lire le détail de ce jugement, la conduite partiale des Juges dont Jeffreys étoit du nombre, & les dépositions des témoins, sans y voir un dessein formé de faire périr cet homme qui fut effectivement condamné comme traître & exécuté. Il mourut en protestant qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit connoissance d'aucune autre conspiration que de la Papiste. La passion de la Cour contre cet homme, se découvrit si manifestement, qu'on le regarda comme le premier Martyr de la Cause Protestante. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 23. *p.* 516 & 517.

COLLEGA, Lieutenant au Gouvernement de Syrie où il commandoit pendant l'absence de Cesennius Pétus. Il eut beaucoup de peine à empêcher que les Habitans d'Antioche ne missent main basse sur les Juifs de leurs ville, qu'on accusoit d'avoir mis le feu au Marché quarré, au Thrésor des Chartres, au Greffe où se tenoient les actes publics, & au Palais. Joséphe, *Guerres des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 9.

COLLE'GE, lieu établi pour enseigner publiquement le Latin & le Grec, les Belles Lettres, la Rhetorique, la Philosophie & même la Theologie. On dit aussi le Collége des Cardinaux, le College des Chanoines, le Collége des Secretaires du Roi, le Collége des Médecins, &c. Dans la ville d'Oxford on compte dix-huit grands Colléges, & huit petits, & dans celle de Cambridge, seize bien rentez & bien entretenus.

* COLLE'GES de la ville de Paris. Ils sont au nombre de 37, & vous les trouverez ici par ordre alphabétique.

COLLE'GE DES ALLEMANDS, fondé en 1353.

COLLE'GE D'ARRAS, fondé en 1332 par Nicolas Le Candrelier, Abbé de S. Vaast d'Arras.

COLLE'GE D'AUTUN, fondé en 1337 par Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal.

COLLE'GE DE BAYEUX, fondé en 1308 ou 1309 par Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux.

COLLE'GE DE BEAUVAIS, fondé en 1370 par Jean de Dormans, Evêque de Beauvais.

COLLE'GE DE BOISSY, fondé vers l'an 1356, par Godefroy de Boissy-le-Sec, & Etienne Vide son Neveu.

COLLE'GE DE BONCOUR, fondé en 1353, par Pierre de Bécond, Chevalier.

COLLE'GE DES BONS-ENFANS, fondé vers l'an 1209.

COLLE'GE DE BOURGOGNE, fondé en 1332, par Pierre, Evêque d'Autun, & alors Cardinal.

COLLE'GE DE CAMBRAY, OU DES TROIS EVEQUES, bati en 1348, & fondé par Hugues de Pomarc, Evêque de Langres, puis d'Autun par Hugues d'Arci, Evêque de Laon, ensuite d'Auxerre, puis Archevêque de Rheims, & par Guy d'Aussonne, Evêque de Cambray & ensuite d'Autun.

COLLE'GE DU CARDINAL LE MOINE, fondé en 1302 par ce Cardinal.

COLLE'GE DE CLERMONT, aujourd'hui COLLE'GE DE LOUIS LE GRAND, bâti par les Jésuites des deniers d'un legs d'un Evêque de cette ville en 1563.

COLLE'GE DE CORNOUAILLE, fondé en 1317 par Nicolas Galeran.

COLLE'GE DE DAINVILLE, fondé en 1380 par Michel Dainville & ses fréres Gérard & Jean de Dainville.

COLLE'GE DES ECOSSOIS, fondé en 1326, par David, Evêque de Murray.

COLLE'GE DE FORTET, fondé en 1389, par Pierre Fortet, Chanoine de l'Eglise de Paris.

COLLE'GE DES GRASSINS, fondé en 1569, par Pierre Grassin, Conseiller au Parlement de Paris.

COLLE'GE DE JUSTICE, fondé en 1353 par Jean de Justice, Chantre de Bayeux, &c.

COLLE'GE DE LAON, fondé en 1314, par Guy de Laon, Chanoine, & par Raoul de Presles, Clerc du Roi.

COLLE'GE DES LOMBARDS, fondé en 1334, par André Ghini de Florence, Evêque d'Arras & puis de Tournay.

COLLE'GE DE MAITRE Gervais ou de Nôtre-Dame de Bayeux, fondé en 1370, par Gervais Chrétien, Chanoine de Paris & de Bayeux, & Médecin du Roi Charles V.

COLLE'GE DU MANS, fondé en 1526, par le Cardinal Philippe de Luxembourg, Evêque du Mans & de Terouane.

COLLE'GE DE LA MARCHE, fondé en 1361 par Jean & Guillaume de la Marche.

COLLE'GE MAZARIN OU DES QUATRE NATIONS, fondé en 1665, selon le plan du Cardinal Mazarin qui a laissé des fonds pour l'exécuter.

COLLE'GE MIGNON, aujourd'hui COLLE'GE DE GRANDMONT, fondé vers l'an 1343, par Jean Mignon, Archidiacre de Blois, & Maitre des Comptes à Paris.

COLLE'GE DE MONTAIGU, fondé en 1314, selon les dispositions marquées dans le testament de Gilles Arcelin, Archevêque de Rouen, & exécutées par Pierre de Montaigu, Cardinal de Laon.

COLLE'GE DE NARBONNE, fondé en 1317 par Bernard de Farges, Archevêque de Narbonne.

COLLE'GE DE NAVARRE, fondé en 1304, par Jeanne Reine de Navarre & par Philippe le Bel son mari.

COLLE'GE DU PLESSIS, fondé en 1323, par Géofroy Du Plessis-Balisson.

COLLE'GE DE PRESLES, fondé en 1354 par Raoul de Presles.

COLLE'GE DE RHEIMS, fondé en 1412 par Guy de Roye, Archevêque de Rheims.

COLLE'GE DE RETHEL. Il est uni au précédent.

COLLE'GE ROYAL, fondé en 1530 par François I.

COLLE'GE DE SAINTE-BARBE, fondé en 1430 par Jean Hébert, Docteur & Professeur en Droit Canon.

COLLE'GE DE S. MICHEL, autrefois DE CHANAC & DE POMPADOUR, fondé en 1402 par deux Guillaumes de Chanac & par le Cardinal Bertrand.

COLLE'GE DE SE'EZ, fondé en 1427 par Grégoire Langlois, Evêque de Sées.

COLLE'GE DE SORBONNE, fondé en 1250, par Robert de Sorbonne ou Sorbon.

COLLE'GE DE TRE'GUIER & DE LE'ON, fondé en 1325 par Guillaume de Coatmohan.

COLLE'GE DES ELECTEURS. *Voyez* le titre *des* ELECTEURS dans l'article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES PRINCES DE L'EMPIRE. *Voyez* le titre *des* PRINCES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES VILLES IMPE'RIALES. *Voyez* le titre *des* VILLES IMPE'RIALES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE, nom qu'on donne à l'assemblée de certains corps ou sociétez. Les Romains avoient plusieurs communautez d'Ouvriers & des autres professions, qui portoient anciennement le nom de Colléges, & avoient leurs Patrons & leurs Procureurs.

LE COLLE'GE DES COCHERS, *Collegium Aurigariorum & Aurigarum*, qui dans les Jeux publics du Cirque disputoient avec leurs Concurrens à qui l'emporteroit à la course des chariots, pour des prix qui étoient donnez. Ils composoient des Colléges ou Sociétez, qui se distinguoient par les couleurs, dont on lit dans les inscriptions de Gruter quatre principales, qui sont, *Russata*, la Rouge; *Prasina*, la Verte; *Veneta*, la Bleue, & *Albata*, la Blanche. On croit que les Anciens vouloient répresenter par là les quatre saisons, dans lesquelles la nature prend un nouvel habit. Chaque Faction, ou, comme on parle aujourd'hui, chaque Quadrille répresentant une des saisons par sa couleur. La verte, marquoit le Printems, la rouge, l'Eté; la bleue, l'Automne; & la blanche, l'Hiver couvert de neiges & de glaçons.

LE COLLE'GE DES AUGURES, *Collegium Augurum*. Romulus ne le composa d'abord que de trois hommes, & Servius Tullius y en ajouta un quatriéme, ce qui dura jusqu'à l'année 454, que, sous le consulat d'Apuleius Pansa, & de M. Valérius Corvinus, les Tribuns du peuple en firent créer cinq autres, pris d'entre le peuple. Ainsi ce Collége se trouva composé de neuf personnes, jusqu'au tems de Sylla, qui en augmenta le nombre jusqu'à quinze, selon Florus, ou, selon d'autres, jusqu'à vingt-quatre.

LE COLLE'GE D'ESCULAPE ET DE LA SANTE', *Collegium Æsculapii & Hygiæ*, étoit une Société ou Congrégation de soixante personnes, qui, à certains jours de l'année se rendoient dans un lieu destiné pour y faire des sacrifices en faveur de ceux qui voudroient implorer le secours d'Esculape & de la Santé, où ils se traitoient les uns & les autres.

LE COLLE'GE DES DENDROPHORES, *Collegium Dendrophorarum*. Dans les anciens Marbres, il est souvant parlé du College des Dendrophores; cependant l'on ne laisse pas d'être en peine pour savoir quelles sortes de gens étoient ces Dendrophores. Les Savans sont partagez sur cette question. M. de Saumaise, dans ses Commentaires sur la Vie de Caracalla, écrite par Spartien, dit que c'étoient ceux qui dans les processions qui se faisoient à l'honneur des Dieux, portoient des branches d'arbres, selon l'etymologie du mot Dendrophore, δενδροφόρος, qui signifie *celui qui porte un arbre*: ce qui a fait donner l'épithète de Dendrophore à Sylvain, dans une inscription antique citée dans Gruter, parce que ce Dieu est représenté ordinairement portant une branche de pin, ou de quelqu'autre arbre.

Le titre du Code Théodosien *des Payens, & de leurs temples*, semble favoriser ce sentiment dans la Loi XX. „ Il „ est juste, *dit ce texte*, que tous les lieux que les Den„ drophores & les autres professions Payennes ont occu„ pez, & qui étoient destinez aux banquets & aux distribu„ tions de deniers, soient appliquez aux revenus de notre „ maison, en bannissant l'erreur qui les avoit introduits; ain„ si, suivant cette opinion, les Dendrophores n'étoient „ point un nom de métier, mais de religion ou de super„ stition.

Néanmoins le sentiment contraire de la plupart des Savans, n'est pas moins vraisemblable. Ils veulent que les Dendrophores fussent ceux qui faisoient trafic de bois principalement pour l'usage de la guerre & pour les machines. D'où vient qu'ils sont ordinairement joints dans le même Collége, avec ceux qui avoient le soin des machines & de la charpente nécessaire dans le camp, appellez FABRI, & avec ceux même que l'on appelloit CENTONARII, qui étoit une profession pour la guerre. Ces derniers sont réünis aussi avec eux dans le titre huitiéme du Code Théodosien, où l'Empereur Constantin commande que, par toutes les villes où il y aura des Dendrophores, ils soient aggrégez & réünis au corps des Centonaires, & des Maitres de charpente, appellez *Fabri*. D'où l'on ne peut pas à la vérité reconnoitre quelle profession c'étoit, mais seulement qu'il y a apparence que c'étoit une société d'Ouvriers, qui avoient du raport avec ceux qui fournissoient les choses nécessaires au camp: ainsi il ne faudroit pas s'étonner qu'ils fussent créez par le Sénat, ni qu'ils fussent sous la direction d'un des Quindécemvirs, ou d'un des Quinze.

☞ Il est aisé de concilier les deux opinions sur la signification du mot *Dendrophores*. L'une & l'autre est vraye: c'est que ce nom étoit commun à deux professions différentes.

LE COLLE'GE DES CENTONAIRES, qui étoit une profession militaire, étoit composé de ceux qui fournissoient les tentes & autre attirail de guerre, appellez par les Romains CENTONES.

LE COLLE'GE DES MAITRES DE CHARPENTE & des machines de guerre, appellez *Fabri* & *Tignarii*, étoit un corps d'Ouvriers, qui travailloient aux poutres, & à la charpente nécessaire pour l'armée de terre & de mer. * *Hist. Rom. Antiq. Grèq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

COLLEMEZZO (Pierre de) Cardinal & Archevêque de Rouën, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance qui est dans la Campagne de Rome. Après avoir été Domestique de Pandulphe, Evêque de Norwich en Angleterre, & puis Prevôt de l'église de Saint-Omer, il prêcha la Croisade contre les Albigeois, & fut elu à l'Archevêché de Rouën, qu'il n'accepta que par obeïssance, ayant déja refusé huit Evêchez. Le Pape Innocent IV l'employa en diverses négociations, & le fit en 1244, Cardinal du titre d'Albane, d'où vient qu'il est nommé *Petrus Albanensis* dans la Bulle d'Innocent IV, pour la déposition de Frederic II. Il ne fut pas favorable aux Dominicains ni aux Cordeliers, qu'il avoit soumis à la visite épiscopale, & ils n'ont pas manqué de dire que sa mort arrivée en 1253, en fut une punition. Une marche d'un degré par où il passoit s'affaissa, & il fut accablé sous ses ruïnes. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*, &c.

COLLENZA, COLLANSA, COLLONSA, isle du Royaume d'Ecosse. C'est une des Westernes. On la trouve à quatre lieuës de celle de Jura, du côté du Couchant. Elle peut avoir deux lieuës de long, & demilieue de large. Elle a quatre ou cinq petites villages. * Maty, *Dict. Geogr.*

COLLENUCCIO, (Pandolfo,) natif de Pésaro, vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1501. Il savoit les Langues, la Jurisprudence Civile & Canonique,

que, & les Belles Lettres. Le Duc de Ferrare le choisit pour être son Ambassadeur auprès de l'Empereur Maximilien I. Ange Politien a fait son éloge dans une de ses lettres adressées à Pendolfo. Collénuccio même, & Lilio Giraldi en font aussi mention en parlant des Poetes de son tems. Il composa divers Ouvrages, comme une Histoire de Naples, un Dialogue de la Tête & du Chapeau intitulé, *La Barretta contra i Cortegiani; De Vipera*, imprimé à Venise en 1506; une Apologie pour Pline contre Leonicus; & quelques autres, citez par les Auteurs. Leandre Alberti assure que Collenuccio a écrit un Traité de l'Invention du Canon. Paul Jove ajoûte que Jean Sforce, Tyran de Pesaro, le fit étrangler en prison; mais Pierius Valerianus, dit que ce fut César Borgia, Duc de Valentinois, qui fit mourir Collenuccio. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut en 1507. Il y a apparence que c'est de lui dont Hugolinus Verrinus fait mention, dans ces vers,

> *Si non eloquii gravitate Colucius omnes*
> *Exsuperat, cujus ceu fulmina, dicta Tyrannus*
> *Bebriacus timuit, tantum terrores habebant*, &c.

† *Je crois que l'Auteur icy se trompe, parce que plûtot il a apparence, que Verrinus parle en ces vers de* Colucio Salutati, *Secrétaire de la République de Florence*.

Divers grands hommes ont consacré des éloges funébres à sa mémoire. * Ange Politien, *Epist. l. 7.* Lilio Giraldi, *Dial. 2. de Poët. sui temp.* Paul Jove, *Elog. c. 46.* Pierius Valérianus, *de Infel. Litter.* Vossius, *de Hist. Lat.* Hugolinus Verrinus, *Florent. Illust. l. 2.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* &c.

* COLLERTON ou COLE-OVERTON, bourg d'Angleterre dans la province de Leicester. Les Habitans trouvent dans leur terroir une si grande abondance de charbons de terre, qu'ils en ont suffisamment pour en fournir à tous leurs voisins. * Beeverell, *Délices d'Angl. p. 340.*

COLLET (Philibert) Avocat au Parlement de Bourgogne, & Substitut du Procureur général du Parlement de Dombes, Juge & Maire de *Châtillon lez-Dombes*, naquit dans cette ville le onzième février 1643, *de Pierre Collet* Procureur d'Office, & de *Susanne Girard* de Montrevel. Ayant achevé à 16 ans ses études à Lyon chez les Jésuites, les Péres *de la Chaise* & *Menêtrier*, qui avoient été ses Professeurs, le firent recevoir dans le Noviciat de leur Societé à Avignon. Il enseigna les basses Classes à *Dole* & à *Roanne*, jusqu'à l'âge de 22 ans, que quelques raisons de famille l'obligérent de quitter cet état. Quelques disgraces l'engagérent à voyager, & il passa en Angleterre, où il fut reçu avec agrément chez Mrs *Wallis*, *Boyle* & plusieurs Curieux de toutes sortes de Sciences & de toutes Sectes. Après plusieurs années il retourna dans sa patrie, où en 1679 il se maria à *Jeanne* Guichenon, fille d'un Medecin du pays. Elle mourut à l'âge de 33 ans, & il en eut deux enfans, un fils mort à l'âge de 23 ans, Avocat au Parlement de Bourgogne, & une fille mariée à M. Languet. Philibert Collet mourut à Châtillon-lez-Dombes, le 31 mars 1718, dans la 76 année de son âge. Il a laissé plusieurs Ouvrages, un *Traité des Excommunications*, 1689, à Dijon, & réimprimé à Paris; un *Traité de l'Usure*, in *octavo*, à Lyon, 1690; *La Préface du Dictionnaire Mathématique d'Ozanam*, *in quarto*, 1691; *Entretiens sur les dixmes, aumônes & autres libéralitez faites à l'Eglise*, 1693, *Historia Rationis*, Lugduni, 1695; *Entretiens sur la Clôture religieuse*, 1697, *Deux lettres à M. Bonnet-Bourdelot, sur l'Histoire des Plantes de M. Tournefort; Deux lettres concernant l'Histoire de Dombes; Commentaires sur les Statuts de Bresse*, 1698, *Catalogue des Plantes les plus considérables que l'on trouve à l'entour de la ville de Dijon*, 1702. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome 3. p. 258.* Le même Auteur, *tome 10. p. 118*, remarque que ce fut M. Tournefort lui même qui répondit dans le Journal des Savans à la Critique de M. Collet, mais que, pour ne pas se commettre avec un homme qui lui étoit infiniment inférieur en fait de Botanique, il prit le nom de M. *Chomel* qui étudioit alors sous lui.

COLLETET, (Guilleume) Avocat au Conseil, de l'Académie Françoise, né à Paris le 12 mars de l'an 1596. Son pére Isaac Colletet avoit eu 24 enfans dont Guillaume étoit l'aîné. Il etudia sous le célébre Geland; & dès le College il commença à faire paroître le penchant qu'il avoit pour la Poesie. Il composa des vers que Malherbe estima, quoiqu'il y admirât bien plus le génie que l'art, dont Colletet ignoroit alors les préceptes. Quelque tems après, il composa des Ouvrages plus réglez & les donna au public; qui ne parut pas en avoir été aussi content que le Poete se l'imaginoit. Il eut part à quelques autres qui lui attirérent des affaires, parce qu'ils étoient extrêmement licentieux; & dans la suite il fut estimé du Cardinal de Richelieu, dont il reçut quelques libéralitez. Après la mort de ce Ministre, le Chancelier Séguier devint le Mécénas de Colletet auquel il donna une charge d'Avocat au Conseil. Il étoit deja de l'Académie Françoise. Paul Pellisson, Auteur de l'Histoire de cette Compagnie, en fait assez souvent mention avec éloge, & parle aussi de ses Ouvrages en prose & en vers, comme, des *Avantures d'Isméne & d'Isménie*, traduites du Grec d'Eustathius; de la Traduction du Poeme de Sannazar, des Couches de la Sainte Vierge, &c. Guilleume Colletet nous a laissé un Art Poetique, où il traite de l'Epigramme, du Sonnet, du Poeme Bucolique, &c. Il a laissé un Manuscrit de sa composition contenant les Vies de 130 Poetes François depuis Hélinand jusqu'à lui même. On travaille à le mettre en état d'être donné au Public. Il mourut le onziéme fevrier de l'an 1659, & fut enterré dans l'église de saint Sauveur sa paroisse, où l'on voit son tombeau. Il épousa en secondes noces cette *Claudine*, qui est si celebre par ses Poesies, & qui avoit été sa servante. Il laissa un fils, nommé François Colletet, aussi Poete, mais mauvais Poete au jugement de Des-Préaux, qui l'accuse outre cela d'avoir fait le métier de Parasite, *Sat. 1. v. 77. & suiv.*

> *Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,*
> *S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,*
> *Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits,*
> *Dont Montmaur autrefois fit leçon à Paris.*

La place d'Académicien vacante par la mort de Guillaume Colletet fut remplie par Gilles Boileau, frere du Poete. * Pellisson, *Histoire de l'Academie, Voyez sur tout* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 3. p. 288, & tome 5. p. 58. ou tome 2. partie 1. p. 140, & tome 3. partie 1. n. 1070. p. 167, & tome 4. partie 2. n. 1491. p. 124, & tome 5. partie 2. p. 247.* édit. d'Amsterdam, 1725.

* COLLEY (Gilles) du Pays de Liege d'une famille distinguée, après avoir achevé le cours de ses études, & visité plusieurs Academies de France, se mit au service de cet Etat; mais il le quitta ensuite pour se faire Religieux dans l'Ordre de Sainte Croix. On a de lui un Poeme qui a pour titre, *De quatuor Hominis novissimis*. * Valere André, *Bibliotb. Belgica*, p. 24.

COLLI. *Cherchez* COLLE ou COLLI.

COLLIBUS (Hippolytus a) *Voyez* COLLE ou COLLI.

COLLIMITZ, ou COLLIMITIUS, (George) Medecin Allemand, vers l'an 1530, étoit Disciple d'André Stiborius, Chanoine de Vienne, un des plus habiles Mathématiciens de son tems. Il s'étoit attaché à la science des Astres, qu'il vouloit qu'on joignit à la Medecine. Ce fut à ce sujet qu'il composa, *Artificium de applicatione Astrologiæ ad Medicinam; De ratione dierum criticorum; De diebus criticis*, &c. Gesner, *Biblioth. tomo 1.* Vossius, *de Scient. Math. c. 65. §. 8.* Vander Linden, *de Script. Med.* &c.

COLLIN ou COELLIN, (Conrad) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Allemand, natif d'Ulm, & vivoit au commencement du XVI siecle, lorsque Luther commença de publier sa doctrine. Collin, étant alors Supérieur à Cologne, l'attaqua avec beaucoup de force. En 1527 & 1530, il publia deux Traitez contre les noces de Luther, savoir, *Confutatio Epithalamii*, & *contra Lutheri nuptias*. Il publia aussi des Commentaires sur la premiére partie de la seconde de la Somme de saint Thomas, *Quodlibeta XXVII*, &c. & il mourut en 1536. * Ferdinand de Castille, *De Script. Dominic.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

COLLIN, (Jacques) Abbé de S. Ambroise de Bourges, & Sécretaire du Roi François I, vivoit dans le même tems. Il composa quelques Ouvrages. C'est ce que nous apprenons de La Croix-du-Maine. Il mourut en 1541.

COLLIN ou COLIN, (Jean) Baillif du Comté de Beaufort, vivoit en 1540. Il traduisit de Latin en François l'Histoire d'Hérodien, & quelques autres Ouvrages.

COLLIN, (Nicole) traduisit en 1578, la Diane de Montemajor. *Consultez* La Croix-du-Maine.

COLLINE, (Sebastien) Medecin de Fontenai, en Poitou, vivoit en 1564. Il traduisit divers Traitez de Grec en François, comme le XI livre d'Alexandre Trallien, &c. *Consultez* La Croix-du-Maine.

COLLIN, riviére. *Voyez* COLIN.

COLLINE, Déesse, à qui les anciens Payens attribuoient l'empire sur toutes les Collines. Saint Augustin en fait mention dans la *Cité de Dieu*, où il l'appelle *Collatina*. Cette Déesse étoit adorée avec un culte fort religieux, puisque les Collines même au commencement étoient adorées, jusques-là que leur nom, selon Varron, *l. 4.* ne vient que du culte qu'on leur rendoit, *postea quàm superiora loca colere cœperunt, a colendo Colles appellarunt*.

COLLINE, étoit le nom de l'une des quatre parties, qui divisoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'est à dire, le quartier des Collines, à cause que dans ce quartier-là, il y en avoit cinq des sept qui étoient renfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Muciale & la Latiale. La Tribu qui demeuroit dans ce quartier s'appelloit aussi Colline, *Tribus Collina*; car chacun des quatre quartiers étoit habité par une Tribu particuliere. * Varron, *de Ling. Lat. l. 4.*

COLLINE, étoit encore le nom d'une porte de Rome, qui étoit située au pié de la Colline Quirinale, ou du Mont-Quirinal. Cette porte, dans la suite du tems, s'appella *la porte du Sel*, après que la rue qui conduisoit à cette porte, eut été appellée la rue du Sel, *via Salaria*, comme on le voit dans Corneille Tacite, qui appelle cette *rue du Sel*, dans le tems qu'il nomme encore cette porte, *Colline*. La raison pourquoi son nom changea, c'est que les Sabins qui portoient du sel à Rome, entroient par cette porte. C'est à la porte Colline qu'on enterroit les Vestales, suivant le témoignage de Plutarque dans la Vie de Numa. * Ovide, *Fast. l. 4. v. 327.*

COLLINE des JARDINS, petite montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluste. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurélien. Le sépulchre de Néron la rendit célébre; & il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la République, de paroître sur cette colline à la vue du peuple, avant que de descendre dans le Champ de Mars, pour y faire leur demande. * Rosin, *Antiq. Rom.* Pitisci, *Lex. Antiq.*

* COLLINS (Antoine) fils de *Henri* Collins, naquit à Heston dans le Comté de Middlesex, à dix milles de Londres, le 21 juin 1676. Il ne voulut point exercer ce qu'on appelle en Angleterre *la Loi*, parce qu'il l'avoit trop bien étudiée, & qu'il en connoissoit tous les embarras & tous les subterfuges. M. Collins fit ses premiéres études dans le College d'Eaton, & les acheva à Cambridge, dans le College du Roi. Il épousa le 22 juillet de l'an 1698, la fille du Chevalier Child, qui fut l'année suivante Maire de Londres, & il en eut deux fils & deux filles. L'aîné mourut dans son bas âge, & le second né au mois d'octobre 1701, mourut le 10 décembre 1723. C'étoit un jeune homme qui promettoit beaucoup. Il s'étoit perfectionné dans ses études à Cambridge, & il ne se distinguoit pas moins par les qualitez du cœur que par celle de l'esprit. M. Collins le pleura amérement: toute sa Philosophie ne lui fut que d'un foible secours dans cette occasion. Il épousa en secondes noces en 1724, la fille de M. Wrotesly, Baronnet, dont il n'a point eu d'enfans. Quoiqu'il eût avancé dans ses Ecrits bien des choses hardies & peu conformes aux sentimens reçus, il s'étoit aquis une estime générale par sa pénétration & la justesse d'esprit, aussi bien que par son intégrité & sa probité. Il a long-tems exercé avec applaudissement la charge de Magistrat dans la province d'Essex, & on y étoit si persuadé de sa bonne foi & de son desinteressement, qu'on lui confia l'administration des deniers de cette province, que les Thresoriers ses prédecesseurs avoient souvent divertis. Il a été universellement regretté. Ceux-là mêmes qui pendant sa vie avoient pris à tache de le noircir, lui ont rendu justice depuis sa mort. Les Gens de Lettres y ont fait une très-grande perte: sa bibliothéque leur étoit toujours ouverte; il se faisoit un plaisir de leur communiquer ses lumieres, & de leur fournir les moyens de se rendre utiles au public; & cela sans acception des personnes. Il fournissoit des livres à ceux qui travailloient à le refuter, & leur indiquoit même la maniére de le combattre avec plus de force. La corruption qui régne parmi les Chrétiens, & l'esprit persécuteur du Clergé l'avoient indisposé contre la Religion, & l'avoient enfin porté à croire que, sur le pié qu'elle se trouve aujourd'hui, elle est pernicieuse au genre humain. Comme il avoit un grand fonds d'humanité, de douceur & de moderation, il voyoit avec douleur que ces vertus étoient bannies de la societé, & qu'on se servoit de la Religion comme d'un manteau pour autoriser toute sorte de violences & d'injustices. Il étoit civil, affable, & d'une humeur gaye; mais trop attaché à la méditation & à la lecture. Libre de toute ambition il se répandoit peu, & n'avoit pas pu prendre ces manieres aisées & gracieuses qu'on n'aquiert que par un grand usage du monde. Il a fait des legs à deux Ministres, dont l'un, homme d'un mérite distingué, remplit une des premieres dignitez de l'Eglise. M. Des-Maizeaux n'a pas été oublié. * *Biblioth. Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tome 4. partie 1. 1730. p. 234 & 235.*

COLLINUS (Rodolphe.) Son nom de famille en Allemand étoit *Am Buhel*. Il étoit fils d'un Paisan du village de Gundelingen dans le Canton de Lucerne. Il s'appliqua d'abord aux études à Lucerne, ensuite à Bâle, puis à Vienne & enfin à Milan. En 1522, il fut Chanoine à Munster dans l'Argow. En 1524, il vint à Zurich pour y changer de Religion, & y apprit le metier de Cordier. Dans la même année il s'enrôlla, & alla à Waldshut, où il demeura en garnison. L'année suivante il entra dans le service d'Ulric, Duc de Wirtemberg. En 1526, il fut reçu Bourgeois à Zurich & en même tems fait Professeur en Grec. Il ne laissa pas de faire aussi valoir son metier, pendant qu'il étoit Professeur. En 1528, il accompagna Zuingle à la Dispute de Berne, & en 1529 à Marpurg. En 1530, la ville de Zurich l'envoya en députation à la République de Vénise. Collinus fut attaqué dans ce voyage par deux Brigands, mais il se servit si bien de son épée, que l'un d'eux resta mort sur la place. En 1531, il fut envoyé auprès de François I. Roi de France, au sujet du Duc de Wirtemberg, & il réussit dans le tems que ses compatriotes Protestans perdirent le même jour la bataille de Cappel. Il mourut en 1578, après avoir composé lui même son Epitaphe dans les quatre vers suivans,

> *Gundelii natus*, Studiosus, Restio, Miles,
> *Mox Tiguri civis, deinde* Professor *eram*.
> *Octogin ta sub hac annis fatalibus actis,*
> *Collinus Pater hac condor in arcula.*

Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages manuscrits, comme, *Translatio Euripidis sub nomine Dorothei Camilli; Observationes Grammaticæ, Historicæ, Rhetorologicæ in Homerum, Aristophanem, Hesiodum, Xenophontem, Plutarchum, Isocratem, Demosthenem, Nonnum; Epicedia in obitum Bolingeri, Gesneri, Ammiani, Petri Martyris*, &c. Il eut un fils nommé *Rodolphe*, qui publia en vers Latins, *de Malo Ebrietatis; Varia Epicedia*, &c. * Dyrsfel, *Geschlechtbeschr. Miscellanea, Tiguri.*

COL-

COLLIOURE ou **COLLIURE**, *Caucoliberis*, ville de France, dans le Comté de Roussillon. On prétend qu'il y a eu autrefois Evêché suffragant de Narbonne. Cette ville est sur la Mer Méditerranée près d'Elne, avec un assez bon port. Elle a été autrefois à l'Espagne, & on la céda en 1659, à la France, par le traité des Pyrénées. * *Voyez* M. de Marca, dans sa *Marca Hispanica*.

COLLIRIDIENS. *Cherchez* COLLYRIDIENS.

COLLIURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLLIUS (François) un des Docteurs du Collége Ambrosien de Milan, fleurissoit au commencement du XVII siécle. Il a fait un Ouvrage intitulé *de Animabus Paganorum*, imprimé en deux volumes *in quarto*, à Milan en 1622 & en 1623, dans lequel il traite du salut & de la damnation de plusieurs personnes illustres du Paganisme. Il y décide du sort de l'état où ils sont présentement, par conjectures tirées de la connoissance qu'ils ont eue des choses divines, de leur vie & de leurs mœurs, de leurs sentimens & de leurs Ecrits, & des témoignages de Auteurs Ecclésiastiques & profanes. Aprés y avoir resolu des Questions generales sur les moyens que les Payens ont eus pour se sauver, il accorde le salut non seulement à Melchisedech & à Job, mais encore aux Sages-femmes Egyptiennes, & à la Reine de Saba. Il ne desespére pas du salut des sept Sages de Gréce, ni de celui de Socrate; mais il damne Pythagore, Aristote, &c. quoi qu'il reconnoisse qu'ils ont connu le vrai Dieu. Il sauve Nabuchodonosor, & desespére du salut de la plupart des autres Rois Payens. Il prétend qu'il n'y a pas lieu de douter du salut des Mages qui sont venus adorer JESUS-CHRIST; mais il laisse celui des Sibylles en suspens. Il examine les Questions qui regardent le salut ou la condamnation d'Adam, de Caïn, d'Enoch, de Samson, & de Salomon, & il se déclare pour le salut du dernier. Il ne s'intéresse pas beaucoup au salut de Tertullien, ni d'Origéne; quoi qu'il rapporte tout ce qui se peut dire, pour les excuser ou pour les condamner. Voilà les sujets que ces Auteur a choisis pour exercer sa plume, & pour faire montre de son érudition, car, à proprement parler, son Ouvrage n'est qu'un jeu d'esprit, & un Recueil fait avec art, des pensées, des conjectures, & des jugemens des hommes sur des choses qui ne sont connues que de Dieu, à qui seul appartient la connoissance & le jugement du sort éternel des Mortels. Il y a néanmoins bien des choses utiles & curieuses dans le livre de Collius. Il est bien écrit, plein de recherches & de citations. Il ne se hazarde pas beaucoup, & s'il avance quelques paradoxes, il ne les donne que pour des conjectures, & apporte toûjours quelque temperamment à ses decisions. Ce livre est devenu rare, & bien des gens se sont servis de son autorité sans l'avoir lu. Il y a encore de lui un Traité *de Sanguine Christi*, imprimé aussi à Milan, *in quarto*, qui est assez curieux; mais qu'on trouve plus aisement. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle*, tome 1.

COLLO, ville d'Afrique. *Cherchez* COLLE.

* **COLLOBRIE'RE**, **COLLOUBRIE'RES**, & **COULOUBRIE'RES**, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie d'Hyeres, & dans le diocése de Toulon, est à l'est-nord-est de Toulon, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Le *Dictionnaire Universel de la France* dit qu'il est fait mention de ce lieu dans la Bulle de Grégoire VII, sous le nom de S. Pons de Collobriere.

* **COLLOBRIOU** ou **COLLOBROUX**, petite ville de France en Provence vers les confins du Dauphiné & de la Savoye, dans la Sénéchaussée de Digne & dans la Viguerie de Seyne. Elle est au nord-nord-est de la ville de Digne, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

COLLONSA, isle. *Voyez* COLLENSA.

COLLORE'DO, dans le Frioul, est un château qui a donné son nom à la famille des Barons de Wals, Vicomtes de Mels, divisée en diverses branches.

COLLORE'DO, famille. Cette famille est originaire d'Allemagne, & a été considérable dans le Frioul, depuis plus de 300 ans. Elle a rendu de grands services à la Maison d'Autriche. Dans le XVII siecle, JEAN-BAPTISTE Colloredo, fils d'*Horace* ayant signalé son courage durant les guerres d'Allemagne, alla servir la République de Venise contre le Turc en Candie où il fut tué. FABRICIO Colloredo, Baron de Wals, Marquis de Sainte-Sophie, Prieur de Lunégiana, fils de *Fabio*, né en 1576, fut elevé Page de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, pour être prés de *Camille* de Colloredo son oncle, Commandeur de l'Ordre de Malte, & Maître de Chambre du même Grand Duc. *Fabricio* s'avança dans cette Cour, où il obtint le Gouvernement de Sienne. Il fut encore créé Conseiller d'Etat, fut employé dans trente diverses embassades, & mourut à Florence en 1645. LEANDRE Colloredo, Prêtre de l'Oratoire de saint Philippe de Neri, créé Cardinal par le Pape Innocent XI, en 1686, Grand Penitencier, mort le onziéme janvier 1709, étoit de cette famille. * Bonifacio, *Hist. de Frioul*. Gualdo Priorato, *Scena d'Uom. Illust.* Tuldenus, *Hist. nostri Temp.* &c.

COLLORE'DO (Rodolphe) Comte de Wals, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Bohême & Maréchal Général des armées des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III, étoit fils de *Louis* Colloredo, & de *Perla*, Comtesse de Polcénico. Il naquit le deuxiéme novembre de l'an 1585. L'Empereur Rodolphe II fut son Parrain; & on le fit entrer dans l'Ordre de Malte, où ce Prince lui procura la Commanderie de Tintiz, dans la Silésie. Ces graces l'attacherent à la Maison d'Autriche, dont il servit deux Empereurs avec un zele extraordinaire. Il se trouve en diverses occasions considérables, durant les guerres d'Allemagne, à la bataille de Leipsic, à celle de Lutzen, où il reçut sept blessures, & ailleurs. Il servit encore contre Walstein, & fut élevé aux principales charges militaires, jusques à celle de Maréchal Général, qu'il exerça sous Ferdinand II, & Ferdinand III. Aprés la paix de Westphalie en 1648, il se retira dans la Bohéme, où il fut Gouverneur de Prague, & mourut le 24 janvier de l'an 1657.

COLLOT (Philippe) naquit en l'année 1593. Son pére, son ayeul, & son bisayeul furent de trés-habiles Opérateurs pour les maladies de la pierre. Collot les a surpassez dans cet art, & depuis lui ses fils & ses petits-fils ont taillé les malades avec une adresse singuliére, & un succés presque toûjours heureux.

On n'a point de certitude du tems auquel l'opération de la taille de la pierre a commencé d'être connue. Hippocrate en a écrit, mais il l'a trouvée si dangereuse qu'il a protesté qu'il ne la feroit jamais. C'est l'aveu qu'il en fait dans son serment, où il charge de cette opération ceux qui en font une profession particuliére. Aussi ne voit-on point qu'aucun Chirurgien faisant les autres opérations de Chirurgie, se soit rendu habile en celle-ci, tant à l'égard du petit appareil, qui est fort ancien, que du grand appareil, qui n'a été inventé qu'en l'année 1525, par un nommé *Jean Des Romains* natif de Crémone, qui communiqua son secret à Marianus Sanctus des Barlettes, Docteur en Médecine de Padoue. Ce Marianus l'enseigna à un nommé Octavius de Ville, qui fut le Maître de Laurent Collot, bisayeul de celui dont on parle. Celui-là exerça la Médecine en la ville de Trénel en Champagne, où il fit un grand nombre d'operations, qui le rendirent trés-célébre. En l'année 1556, Henri II lui ordonna de se rendre à Paris & de s'y établir. Il le gratifia d'un présent considérable, le fit Chirurgien de sa Maison, & créa pour lui une charge d'Opérateur pour la pierre, qui a été possédée par ses Descendans. C'étoit alors le seul, qui par la mort d'Octavien de Ville, fût instruit du secret du grand appareil. Il l'apprit à son fils, qui ne se rendit pas moins habile, ni moins celebre que son pére. C'est d'eux que parle Ambroise Paré dans son Traité des Monstres, où aprés avoir rapporté plusieurs exemples des belles opérations qu'ils avoient faites, il assure qu'il ne croit pas que ni le pere, ni le fils ayent jamais de pareils dans leur profession. Ce fils fut pére d'un troisiéme Collot, nommé Laurent, qui hérita de leur habileté, & fut pére de Philippe Collot, qui fait le principal sujet de cet article.

Dés qu'il fut en âge de mettre en pratique les préceptes de l'Art de ses péres, non seulement il y apporta toute la dexterité qu'il tenoit d'eux, mais il purifia leur maniére d'opérer de tout ce qu'elle avoit de rude & de difficile: en sorte que de son tems & depuis lui, peu de gens sont morts dans le travail & dans la suite de cette opération. Il étoit tellement occupé par le grand nombre de malades qu'il avoit à Paris, que le Cardinal Chigi, qui depuis fut Pape sous le nom d'*Alexandre* VII, ayant voulu l'obliger de se rendre à Cologne, où il étoit malade de la pierre, Collot ne put lui donner cette satisfaction. Il lui envoya le Sieur Girault son neveu qu'il avoit instruit, & avec lequel il étoit associé. Il est vrai que dans la suite plusieurs Chirurgiens se sont rendus habiles dans le même Art; mais c'est de lui & de ses ancêtres, qu'ils ont puisé presque tout ce qu'ils savent. Il est vrai encore, que quelque habile qu'ait été Philippe Collot dans ces sortes d'opérations, on a encore enchéri sur ses connoissances. Son petit-fils, qui est le sixiéme de pére en fils, qui posséde ce talent, a trouvé moyen d'ôter presque tout le péril & une grande partie de la douleur, en faisant l'opération à deux fois differentes, en ne faisant que la playe le premier jour, & remettant à tirer la pierre huit jours aprés, lors que la playe n'est plus douloureuse. Mais comme cette invention vient du fils de celui dont il est parlé dans cet article, on ne peut pas dire qu'elle lui soit tout à fait étrangere. Ce fils s'est vu obligé de tailler son pére malade de la pierre. Le bruit a couru que ne pouvant s'y résoudre, il y avoit été contraint par un arrêt du Parlement; mais cette circonstance n'est pas vraye. Rien ne l'a engagé à cette opération qu'une louable & vigoureuse résolution de la part de son pere & de la sienne. Philippe Collot mourut à Luçon âgé de 63 ans. Il y étoit allé traiter une malade de la pierre au commencement du mois de mars de l'année 1656. On peut lui reprocher, de même qu'à ses ancêtres & à ses Descendans, d'avoir tenu caché le secret qu'ils avoient, & de ne l'avoir communiqué à aucun homme de leur profession. * Perrault, *dans les Hommes Illustres qui ont paru en France*, tome 2.

COLLUCCIA. *Voyez* ACHE'RUSE Marais de la Campanie.

* **COLLURAFI** (Antonin) né en Sicile dans l'Evêché de Patti, en 1585. Il passa non seulement pour tres savant dans l'Histoire Ecclésiastique & Profane, mais aussi pour un des plus eloquens hommes de son tems. Il quitta la Sicile & se rendit à Venise, où il fut honoré d'emplois considérables. Ensuite il fut élevé à la dignité de Chevalier de St. Marc. L'Empereur Ferdinand III, à qui il avoit dedié quelques uns de ses Ouvrages, charmé de la beauté de sa maniere d'écrire, lui fit présent de son portrait enrichi de pierres précieuses, & le créa Comte Palatin. Philippe IV, Roi d'Espagne pour lui donner des marques de son estime, l'attira à sa Cour & le fit son Historiographe. Aprés cela, il retourna en Sicile & établit sa demeure à Palerme, où il fut fait Membre de l'Académie des *Reaccensi*. Il y mourut dans un âge avancé le 27 mai de l'année 1655, & fut enterré dans la chapelle royale. On a de lui, *Perspicua totius dicendi Artis in tres compendiarios libros distincta explicatio, in qua, quidquid ad perfectum spectat Oratorem, ex summis, probisque Rhetoribus deceptum, singulari ordine, mira brevitate & facili methodo continetur*. Il a composé en Italien plusieurs Ouvrages qui sont rapportez dans la *Bibliotheca Sicula*.

COLLUTHUS, Prêtre d'Alexandrie, & Curé d'une paroisse de cette ville, commença vers l'an 315 & 316, un Schisme particulier, dans le tems qu'Arius inventa ses erreurs. Il entreprit d'ordonner des Prêtres, comme s'il eût été Evêque, & enseigna que Dieu ne faisoit point de maux, & n'étoit nullement auteur des peines & des afflictions de cette vie. On ne voit pas néanmoins que cette erreur ait eu de suite, & saint Epiphane, qui la rapporte par occasion, dit qu'elle dura fort peu. Aussi Colluthus ne s'étoit soulevé, que par la ridicule ambition d'usurper le commandement de son église, & de former un episcopat imaginaire. Il se plaignit de ce que saint Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, étoit trop lent à punir Arius, & vouloit s'élever au dessus de la prêtrise, pour le combattre, disoit-il, avec plus de force & plus d'autorité. Dans le Concile qu'Osius assembla vers l'an 321, à Alexandrie, il fut remis en son devoir; & les Prêtres qu'il avoit ordonnez furent deposez. Il souscrivit, en qualité de Prêtre d'Alexandrie, au Décret de la déposition d'Arius. Colluthus mourut vers l'an 340. Il eut quelques Disciples qui se joignirent aux Ariens & aux Meliciens, pour accuser saint Athanase. * Saint Athanase, *Apolog.* 1. 8. Saint Epiphane, *Her.* 69. Saint Augustin, *des Her.* c. 65. Philastrius, *des Her.* c. 8. Baronius, *A.C.* 315. n. 18. & 29. & 319. n. 13. *Vie de saint Athanase, par* Dom Bernard de Montfauçon. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siecle*.

COLLYRIDIENS, Hérétiques qui s'élevérent dans le IV siecle, vers l'an 373, furent ainsi nommez du mot Grec Κολλυρίς, qui veut dire *gâteau*; parce qu'honorant la sainte Vierge comme une Deesse, ils lui offroient des gâteaux, & lui sacrifioient par le ministére des femmes. Cette erreur commença dans l'Arabie. * Saint Epiphane, *Her.* 78. 79. Sandére, *Her.* 92. Baronius, *A.C.* 373. n. 30.

COLLYTHUS, célebre quartier de la ville d'Athénes, où l'on disoit que les enfans commençoient à parler un mois plutôt que dans le reste de la ville. C'est là qu'étoient nez Platon, & le fameux Misanthrope Timon. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* en 1675.

* **COLLYWESTON**, petite place d'Angleterre dans le Comté de Northampton sur le Welland. Ce lieu n'a rien de considerable, & on n'en fait mention ici que pour dire que ce fut là que Marguerite, femme d'Edmond, Comte de Richemont, & mére du Roi Henri VII, fit bâtir une maison magnifique. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 449.

COLM, Abbé. *Cherchez* COLOMB.

* **COLMAN**, Evêque des Northumbres dans le VII siécle, défendit la pratique de l'Eglise d'Ecosse, contre l'usage de l'Eglise de Rome, par rapport à l'observation du jour de Pâques, au Concile de Whitby. Le parti de Rome l'emporta, & Colman ne pouvant se résoudre à recevoir une telle decision qui lui paroissoit injuste & pleine d'inconvéniens, se retira dans son païs avec tous les Ecclesiastiques & les Moines de sa nation. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, tome 1. l. 3. p. 242, 245 & 247.

COLMAN, surnommé *le Sage*, Irlandois, vivoit dans le XIII siecle. Il composa une Chronique, un Catalogue des Rois d'Angleterre, un Dialogue des Guerres des Danois, & plusieurs autres Ouvrages qui lui ont acquis beaucoup de gloire. * Leland. Balæus & Piseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.* l. 2. c. 56.

COLMAN, (Saint) que l'on nomme en Latin *Colomannus*, natif d'Irlande, passa par l'Allemagne, du tems de l'Empereur S. Henri, dont le régne commença l'an 1002, pour faire le pélerinage de la Terre-Sainte. Etant entré dans les terres de l'Autriche, il fut pris pour un Espion envoyé par les ennemis de l'Empire. On l'emmena prisonnier dans Stockeraw, petite ville de la Basse Autriche sur le Danube, où on lui fit souffrir plusieurs tourmens trés-cruels, qu'il soutint avec une fermeté d'ame toûjours égale. Ce pieux Pélerin reçut ces traitemens sans murmurer, demandant à Dieu la grace de tout souffrir, en esprit de pénitence, pour l'amour de lui. Le Juge qui l'avoit interrogé, le trouvant invincible, le condamna à être pendu avec deux Voleurs. Il fut executé au milieu d'eux le 13 octobre de l'an 1012. Les corps des voleurs furent mangés par les corbeaux, mais celui de saint Colman demeura sans corruption, & le bois sec, qui avoit servi à son supplice, reprit racine, & poussa de la verdure. Dieu fit encore d'autres miracles, pour justifier l'innocence & la sainteté de son Serviteur. Le Clergé & les peuples d'alentour le regardant alors comme un Martyr, allerent en procession prendre son corps, & le transporterent solemnellement dans l'église de Stockeraw, où de nouveaux miracles porterent Henri, Marquis d'Autriche à faire transferer son corps dans la ville de Melck. Il fut honorablement déposé le

septiéme octobre de l'an 1015, dans l'église collégiale que le Marquis Léopold I, son pére, avoit fondée. Quelques années aprés, on en ôta les Chanoines, pour y mettre des Religieux de saint Benoît, qui eurent la garde des Reliques de saint Colman. Depuis ce tems on y célébre la Fête de ce Saint, qui est marquée au 13 d'octobre dans le Martyrologe Romain, qui lui donne la qualité de Martyr; & l'Autriche, pour achever de faire reparation à sa mémoire, l'a mis au rang de ses Patrons. * Erchenfroy, Abbé de Melck, Auteur contemporain. Lambecius, *Biblioth. Imperiale*, *tome* 2. Dithmar, Evêque de Mersbourg, *Chr. l. 7. sur la fin*, &c. Baillet, *Vies de Saints*, *octobre*.

COLMAR, en Latin *Colmaria*, & anciennement aussi *Columbaria*, ville d'Alsace, qui autrefois étoit aussi ville Impériale du Bailliage de Haguenau. Elle est située au milieu de l'Alsace dans une plaine aussi fertile que riante, arrosée de quatre riviéres, le *Lauch*, la *Dur*, la *Fecht* & l'*Ill*. On croit qu'elle est bâtie des débris de l'ancienne *Argentuaria*, qui étoit fort considerable, & sur tout fameuse par la victoire que l'Empereur Gratien remporta dans son voisinage en 378, sur les Germains & sur les Allemands. Il y eut de grands troubles dans cette ville aprés la mort de l'Empereur Frédéric II; car une partie de la Bourgeoisie s'étoit rangée du côté de l'Evêque de Strasbourg, & l'autre avoit pris le parti de Rodolphe, Comte de Habsburg, qui étoit aussi Landgrave de l'Alsace. Rodolphe étant devenu Empereur, ceux de Colmar refusérent de le reconnoître pour tel, & aimérent mieux s'attacher à l'Imposteur qui, en 1290, se disoit l'Empereur Frédéric II, assurant que la nouvelle de sa mort étoit fausse. Rodolphe assiégea donc Colmar & força cette ville à lui payer quatre mille marcs d'argent. La ville de Colmar fut dans la suite d'autant plus attachée aux intérêts de l'Empereur Albert, fils de Rodolphe, qu'elle avoit été contraire, à ceux du pére. Adolphe de Nassau l'assiégea encore en 1293, & s'en rendit maître, parce que le populace lui en ouvrit la porte pendant la nuit. En 1575, l'église de Colmar fut réformée à l'exemple de celles de la Suisse, mais les Impériaux en ayant été les maîtres vers le commencement du XVII siécle, la Religion Catholique y fut derechef introduite par la force en 1627. Tout le Conseil fut deposé, non pour aucune plainte de son administration, mais uniquement parce que l'Empereur ne vouloit pas qu'il y eût aucun Reformé en charge dans la ville de Colmar, c'est ce que le Comte Ernest Fugger & le Docteur Jean Lindrener Commissaires de l'Empereur firent proclamer publiquement d'une chaire dressée tout exprés devant la Cathédrale de cette ville. Ces mêmes Commissaires reçurent aussi & signérent les Comptes des Conseillers qu'on obligeoit à sortir de leurs charges, déclarant que leur déposition, n'étant occasionnée que par la difference de Religion, ne devoit en aucune maniére préjudicier à leur honneur ou rendre leur probité suspecte. Les meilleures familles de Colmar se retirérent depuis à Bâle, à Mulhausen & ailleurs, où leur postérité fleurit encore aujourd'hui. Le Conseil de Colmar fut ainsi formé de Catholiques, pour la plupart étrangers, mais la Bourgeoisie resta presque toute réformée, quoiqu'elle fût privée de l'exercice public de sa Religion. Les succès heureux des armes de Suede, ayant un peu rétabli les affaires délabrées des Reformez, & le Comte *Gustave Horn*, Général Suédois, étant entré en 1632 dans l'Alsace, où il prit Benfeldt & réduisit Schlestadt aux derniéres extrêmitez, ceux de Colmar, profitérent de la circonstance, attaquérent & chassérent la garnison Imperiale, qui outre cela avoit exercé de grandes violences. Le dixiéme decembre suivant, la ville de Colmar traita avec le Général Suédois, à qui la ville de Bâle avoit fort recommandé le retablissement de la Religion Reformée à Colmar. Le Comte de Horn, en vertu des Ordres du Roi de Suéde & du Conseil de ce Royaume, y donna les mains d'une maniére fort gracieuse, déclara la ville de Colmar, ville Impériale & lui accorda qu'à l'avenir elle joüiroit derechef de tous ses priviléges temporels & spirituels, tels qu'ils étoient en 1626. La garnison Suédoise entra alors dans Colmar, & le Docteur *Jean Schmid* de Strasbourg fut envoyé pour y prononcer le premier Sermon. Les anciens Bourgeois réformez de Colmar se plaignirent là-dessus de deux choses, premiérement qu'à la place de la Religion Reformée on introduisoit à Colmar, contre la promesse du Comte de Horn, la Religion Luthérienne; le second chef de leurs plaintes fut que par la Mission du Docteur Schmid la ville de Strasbourg s'arrogeoit sur celle de Colmar un droit de supériorité & de Jurisdiction qui ne lui étoit nullement dû; on ajoûta encore que le Docteur Schmid s'étoit servi de termes insultans contre les Reformez dans son Sermon. On fit imprimer toutes ces pleintes, mais cela n'empêcha pas que toutes les églises & les Ecoles ne fussent pourvues de Ministres Lutheriens, & que jusques à ce que Colmar ait été unie à la France, l'on n'y ait professé le Luthéranisme. Les Suédois ayant eu le dessous prés de Nordlingue en 1634, & étant obligez de ramasser les garnisons dispersées, ils conseillérent à la ville de Colmar de se mettre sous la protection de la France; on suivit leur conseil & la garnison Françoise succéda à la Suédoise. A la paix de Munster, en 1648, la Maison d'Autriche céda à la France tout le Landgraviat d'Alsace, avec cette reserve cependant, que la ville de Colmar conserveroit son privilége de ville immédiate de l'Empire, en conséquence dequoi cette ville prêta serment à l'Empereur, encore en 1653. Mais la guerre avec la France s'étant rallumée, Colmar se rendit aux François en 1673, sans faire de grands efforts pour se défendre, aprés quoi on desarma les Bourgeois, on démantela la ville & l'on transporta à Brisach l'artillerie de Colmar. Quoique par la paix de Nimégue toutes choses fussent remises sur l'ancien pié, le Roi de France s'empara néanmoins dans la suite de Colmar, & des autres villes Impériales de l'Alsace. C'est dans cet état que se trouve encore aujourd'hui la ville de Colmar. Pour ce qui est de la Religion dans cette ville, il faut savoir, que depuis qu'elle depend de la France, son Conseil est composé moitié de Luthériens & moitié de Catholiques. Le Conseil Souverain qui réside à Colmar n'admet que des Conseillers Catholiques; d'ailleurs ce Conseil donne assez de lustre à cette ville. * *Chron. Colmariense*. Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.* Cuspinien, *in Rudolpho & Adolpho*. Urstisii *Chron. Basiliense*. Crusii *Annal. Suev. partie* 1. *l.* 1. *ch.* 5. *partie* 3. *l.* 4. *ch.* 6. Reusner, *de Urbibus Imper. Apologia der Stadt Colmar*, en 1645. Zeilers *Topographia Alsat.* &c.

COLMARS, petite ville de France en Provence avec Bailliage. Elle est située sur la riviére de Verdone dans le diocése de Senez, & elle est renommée par ses foires, & par ses manufactures de drap. * Sanson. Baudrand.

COLME, riviére de Flandre, province des Païs Bas. C'est proprement une branche de l'Aa. Elle passe à Bergues-Saint Vinox, & se décharge dans le canal à Dunkerque. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLME'NAR (Don Juan Alvarez de) est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Délices de l'Espagne & du Portugal*, en six volumes.

COLME'NAR, bourg d'Espagne dans la Castille Vieille, aux confins de la Nouvelle Castille, & de l'Estrémadure d'Espagne, près des montagnes de la Tablada, & de celles d'Avila, entre la ville de ce nom & celle de Plazentia. * Mary, *Dict. Géogr.*

* COLME'NAR, bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille, marqué sous le nom de *Colmenar el Viejo*, est au nord-est de Madrit, dont il est eloigné d'environ dix lieues.

* COLME'NAR, petite ville de la Nouvelle Castille sur le Manzanarès au nord-nord-ouest de Madrit; dont elle est eloignée d'environ sept lieues.

* COLME'NAR, autre petite ville de la Castille Nouvelle au sud-sud-est de Madrit, dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

COLME'NARE'S (Diégo) Espagnol, étoit natif de Segovie, & Curé de la paroisse de saint Jean, dans la même ville, où il mourut en 1651. Il a composé divers Ouvrages en Espagnol, comme l'Histoire de Segovie, une Pompe funébre sur la mort d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

COLMENSE'E, ville de Prusse. *Cherchez* CULMSE'E.

COLMIEU (Pierre) Cardinal. *Cherchez* BERTRAND (Pierre de Colombier)

COLMISCHLAND. *Voyez* CULMIE.

COLMKIL. *Voyez* CHOLUMKILL.

COLMKIS, Abbé. *Cherchez*. COLOMB.

COLMOGROD, petite ville de Moscovie, dans la province de Dwina, sur la riviére du même nom, à dix ou douze lieues au dessus d'Archangel. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLN, ville. *Voyez* COLOGNE.

COLN, riviére. *Voyez* COLNE.

COLN. *Cherchez* BERLIN.

* COLNAGUS (Bernard) Jésuite de Catane en Sicile, naquit le 15 septembre 1545. Dès sa plus tendre jeunesse il montra son habileté dans la Poësie Gréque & Latine. A l'âge de 14 ans, il avoit une parfaite connoissance de la Philosophie, & au rapport de quelques uns il avoit deja mis en lumiére un Ouvrage de sa façon. Il enseigna la Théologie Scholastique à Messine & à Naples, & fut ensuite appellé à Rome, où on lui donna la Charge de Censeur des Livres. Il s'adonna dans la suite à la predication & se fit entendre dans les principales villes d'Italie. Il mourut à l'âge de 66 ans à Catane, le 22 avril 1611. Laurent Finichiarus a écrit sa Vie. On a de Colnagus, *Brevis Expositio rationum quibus ostenditur beatam Agatham Virginem & Martyrem, & ortam & passam Catanae fuisse*; *Responsio ad eos qui B. Agatham Panormi esse contendunt*; *Responsio Catanensium ad testimonia allata ex Sacris Scripturis*; *Liber Carminum in obitum Ducis Clevensis*; *Meditationes de Passione Domini*; *Anagrammatum Centuria*; *Elogia de sanctissima Eucharistia Sacramento*; *De Incendiis Ætnae a sacro D. Agathae velo exstinctis Poema*, &c. On a aussi en manuscrit les *Annotationes in secundum & sextum Æneidis Virgilii libros & Opusculum de Universo genere pecuniae*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

COLNE, bourg d'Angleterre avec Marché, dans la partie du Royaume de Lancastre, qu'on appelle *Blackburn*. Il est situé sur une colline, & est eloigné de Londres de 153 milles Anglois. * *Dict. Anglois*.

* COLNE, riviére d'Angleterre, dans le Comté de Glocester. Elle coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est dans la Tamise un peu au dessous de Lechlade.

COLNE, riviére d'Angleterre. Elle coule dans le Comté d'Essex, baigne Colchester, & se décharge dans la Mer d'Allemagne, quelques lieues au dessous. * Mary, *Dict. Géogr.*

* COLO, ville de Pologne dans le Palatinat de Kalisch, est située sur la rive gauche de la Warte, au nord-est de la ville de Kalisch, dont elle est éloignée de dix à onze lieues, & au sud-est de Gnesne à la même distance.

* COLOCASIUS (Vincent) né à Massala en Sicile, étoit Docteur en Droit, & un Poëte fort célébre. Il vivoit en 1552. Il a écrit en vers héroïques, la Guerre d'Afrique, dans laquelle Jean Véga, Gouverneur de Sicile fit la conquête d'Elmadia. On a donné aussi au jour un livre de sa façon intitulé, *Vincentii Siculi Lilyb. Jurisconsulti quarti Belli Punici libri sex*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

COLOCHINA (le Golfe de) ou de *Castel Rampano*, anciennement *Laconicus Sinus*, grand Golfe de la Mer de Gréce. Il est renfermé entre les côtes de la Laconie & de l'isle de Cérigo, ayant au levant le Golfe de Napoli, & au couchant celui de Coron. Il prend son nom de la petite ville de Colochina, qui est sur sa côte, à l'occident du Vasilipotamo; & quelquefois il le prend de Castel-Rampano qui est sur la côte, à l'orient de cette même riviére. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLOCHINA ou COLOCHINE, petite ville de la Morée, dans la Laconie, sur un Golfe, auquel elle donne son nom, à dix ou douze lieues de Misitra ou Lacédémone, vers le midi oriental. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLOCZA ou COLOCZ, *Colocia*, *Colossa*, & *ad Statuas Colossas*, ville de Hongrie, avec titre d'Archevêché. Elle est située sur la rive gauche du Danube, entre Bude & Cinq Eglises, & a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est. * Sanson. Baudrand.

COLODI, bon bourg & fortifié. Il est en Italie, dans le petit Etat de Lucques aux confins du Florentin, & à trois lieues de la ville de Lucques, vers l'orient septentrional. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLOGNA, bourg ou petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, dans le Padouan, aux confins du Véronois, & du Vicentin, au sud-sud-ouest de Vicence dont il est éloigné de six à sept lieues. * Mary, *Dict. Géogr.*

COLOGNE (Pierre de) en Flamand *Van Coulen* ou plutôt *Van Keulen*, Ministre de Metz au XVI siécle, eut beaucoup de part à l'amitié de *Calvin*, & à celle de *Théodore de Béze*. Il étoit de Gand. *Robert Etienne*, qu'il connut familiérement à Paris, fut cause qu'il alla à Genéve, où *Calvin*, ayant mis la derniére main à son Instruction, lui persuada de se vouer au saint Ministére de la Parole. Il en fit les premiers exercices dans Metz, l'an 1558. *Clervant* l'y avoit amené de Genéve pour cette fonction. Cette Eglise fut dissipée sous le régne de *François* II. Clervant, qui étoit un Gentilhomme de beaucoup de mérite, & fort zelé pour la cause, se retira à Strasbourg avec sa famille. Pierre de Cologne se retira à Heidelberg, d'où il fut rappellé à Metz par ceux de la Religion, au commencement du régne de *Charles* IX. Il prêcha secrettement de maison en maison, jusques au quatriéme de mai 1561, qu'on l'arrêta prisonnier comme il prêchoit. On le fit sortir de la ville au bout de quelques jours, mais il y revint peu aprés; car le 25 de mai de la même année ceux de la Religion commencérent de prêcher publiquement avec la permission de la Cour. Il est vrai que *Senneterre*, qui comandoit dans la ville, ne voulant point permettre à ce Ministre d'y revenir, il falloit qu'on le ramenât sous bonne garde au village de Grigi, aprés qu'il avoit prêché. Cela ne dura que jusqu'au retour de la *Vieille-Ville*, Gouverneur de Metz; car il fit rentrer Cologne. Le Roi ayant reçu à Metz en 1569, la nouvelle de la bataille de Jarnac, où le Prince de *Condé* fut tué, permit la démolition du temple & ce ne fut qu'avec mille peines & mille dangers, que les Ministres purent sortir de la ville. Pierre de Cologne se retira en Palatinat, & fut Ministre à Heidelberg. Il mourut à la fleur de son âge. Il avoit composé quelques livres pendant son séjour à Metz. Du Verdier-Vauprivas nous apprend, qu'il a traduit d'Allemand en François, *Conformité & accord tant de l'Ecriture Sainte, que des anciens & purs Docteurs de l'Eglise, & de la Confession d'Ausbourg bien entendue touchant la Doctrine de la sainte Cene de Notre Seigneur par les Théologiens de l'Université d'Heidelberg*, à Genéve, 1566, *in octavo*. Il a traduit aussi de l'Allemand de *Thomas Erastus*, *Vraye & droite intelligence de ces Paroles de la sainte Céne de Jesus Christ*, Ceci est mon Corps, à Lyon 1564, *in octavo*. Il fit aussi une Réponse à *François de Beaucaire de Péquillon*, Evêque de Metz, à Genéve l'an 1566. Pierre de Cologne eut un fils *Daniel Colonius*, qui fut Régent du College Wallon à Leide. Il publia des Théses sur l'Institution de Calvin l'an 1618. *Heinsius* lui dedia l'*Aristarchus Sacer*. * Beze, *Histoire Ecclés. l.* 16. *Oratio funebris* Lud. de Dieu. Bayle, *Dict. Critiq.*

COLOGNE (Barthélemi de) Poëte. *Cherchez* BARTHE'LEMI.

COLOGNE, sur le Rhin, que ceux du païs appellent *Cöln* & les Hollandois *Keulen*, ville d'Allemagne, est une des plus considérables de l'Empire. Les Auteurs Latins l'ont nommée, *Colonia Ubiorum* & *Colonia Agrippina*. Elle est Impériale & l'une des quatre capitales Anséatiques, avec Université & Archevêché, dont le Prelat est Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & de Légat né en Italie, de Duc de Westphalie, &c. La ville de Cologne est trés-ancienne. Elle tire son origine des peuples Ubiens, qui recherchérent l'alliance de Jules-César pour pouvoir resister aux Suéves, leurs ennemis irréconciliables. Sous le régne d'Auguste, ils se mirent sous la protection d'Agrippa, & passant le Rhin, ils y fondérent sur la rive gauche la ville de Cologne, qu'ils

nom-

nommérent alors *la Colonie d'Agrippa*, pour faire honneur à leur Protecteur. D'autres disent que cette ville étoit déja bâtie, & que les Ubiens l'augmentérent alors, environ 20 ou 25 ans avant J. C. Depuis, Agrippine petite-fille de cet Agrippa, & mére de Neron, étant née à Cologne, & voulant montrer la puissance où son second mariage avec l'Empereur Claudius l'avoit élevée, fit accroître le circuit de cette ville, & vers l'an 48 de J. C. elle y envoya une Colonie de Vétérans. L'an 66, lorsque Vitellius & Vespasien se disputoient l'Empire, Cologne fut assiégée par Tutor & par Sabinus; qui s'étoient revoltez contre les Romains. Elle obéit à la nécessité qui l'engagea dans leur parti; & depuis elle égorgea la garnison qu'on y avoit laissée, lorsque Céréalis eut défait les Rebelles. Sous le régne de Valentinien III, vers l'an 449, le Roi Mérouée en chassa les Romains, & peu de tems après Attila ruïna cette ville. Dans la suite, Chilpéric, fils de Merouée en chassa les Romains, qui l'avoient rebâtie, & la donna à un Prince son parent, pére de Sigebert, dit *le Boiteux*, Roi de Cologne, qui fut assassiné en 499, par Clodéric son fils. Ce fut alors que Clovis *le Grand*, qui avoit conseillé ce parricide fit mourir celui qui en avoit été l'exécuteur, & réünit le Royaume de Cologne à la Couronne de France, dont cette ville a dépendu, sous les Rois de la premiére race. Sous ceux de la seconde, elle fut le partage des Princes François, Rois de Germanie. En 881, lorsque Charles *le Gros* se faisoit proclamer Empereur au delà des Alpes, Godefroy & Sigefroy, Rois des Normands, prirent Cologne & la brûlerent. Le Clergé & le peuple s'étoient sauvez pour se délivrer de la cruauté de ces Barbares, qui avoient ruïné cette année-là quelques-unes des plus belles villes de la Gaule Belgique. L'Empereur Othon *le Grand*, sous lequel elle avoit été reparée, l'assujettit à ses Prélats, vers l'an 950. Depuis, les autres Empereurs l'affranchirent. Frédéric, I. du nom, lui donna de grands privilèges, & dès-lors Cologne s'augmenta considerablement, & sur tout dans le XIII siecle, lorsqu'elle entra vers l'an 1260, dans la Ligue des villes Anséatiques, & qu'elle devint capitale de la quatriéme de leurs provinces. Ensuite les Citoyens de Cologne ont été gouvernez par des Sénateurs, & le Sénat fut changé en 1513, à cause d'une sédition du peuple, qui fit mourir les Consuls, les Thrésoriers, & quelques autres Magistrats, accusez d'avoir pillé le thrésor public. Ce Sénat a assez de conformité avec celui de l'ancienne Rome. Il gouverne & rend la Justice Civile; à l'égard de la Criminelle, il a pouvoir d'instruire le procès des Criminels, & même de les faire arrêter, mais il n'a pas droit de les condamner, ou de les justifier. Cela est reservé à l'Electeur, comme le dernier degré de la puissance absolue; & c'est pour cette raison, que bien que la ville de Cologne soit libre, elle ne laisse pas de lui faire hommage, & de lui prêter le serment de fidelité, à condition qu'il conservera les privilèges dont elle jouit. Au reste, Cologne est nommée, *la Rome d'Allemagne*, à cause de sa grandeur, de son Sénat, & de la beauté de ses edifices. On l'appelle aussi *la Sainte*, parce qu'elle conserva plusieurs corps Saints, qu'elle a 365 églises, & qu'entre les villes libres, elle est la seule qui n'ait pas reçu la Religion Protestante. Elle est assurement des plus belles, des plus fortes, & des plus grandes d'Allemagne, entourée de bonnes murailles défendues par 83 tours, & par un triple fossé qui l'enferme en demi-lune. L'église métropole de saint Pierre seroit une des plus belles du monde, si elle étoit achevée. Il y a divers tombeaux magnifiques, & entre autres ceux qu'on prétend fabuleusement être les tombeaux des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu, & que l'on dit avoir été apportez de Constantinople à Milan & de Milan à Cologne. On les voit derriere le chœur, dans une chapelle éclairée de plusieurs lampes. Le Chapitre de Cologne est très-illustre & très noble. Les Chanoines ont titre de Comtes, & le Prevôt est Conseiller de l'Université. Maternus, qui souscrivit au Concile d'Arles, tenu l'an 314, est le premier Evêque de Cologne. Il faut que les Auteurs modernes qui croyent, après Molanus, qu'il étoit Disciple de saint Pierre, en mettent deux de ce nom. Ce Maternus a eu un grand nombre de successeurs illustres par leur doctrine & par leur piété, & plusieurs d'entre eux sont placez au Catalogue des Saints, comme Sévérin, Evergile, Aquilin, Simoneus, Cunibert, Agilulfe, Heribert, Annon, &c. Euphratas, qui vivoit sous l'empire de Constance, en 346, favorise les Ariens; & saint Séverin son successeur rétablit la vérité cailée, & fut le restaurateur de la Foi. Dans le huitiéme siecle saint Boniface, soutenu par l'autorité de Carloman & de Pepin *le Bref*, fit ériger en métropole l'église de Cologne, qui auparavant étoit Evêché suffragant de Treves; & il en confia la conduite à Agilulfe qui étoit le compagnon de son Apostolat. Les autres Prélats les plus célébres sont, Hildebaud, premier Chapelain de Charlemagne; Gontier, qui fut déposé par le Pape Nicolas I; Brunon *le Grand*, fils de Henri l'*Oiseleur*, & frére d'Othon I, Empereurs; Frédéric de Carintlue, Bruno, Comte d'Altenau; Renault, Comte de Dassel, Philippe de Heinsberg; Henri de Wirnemberg, Walcame de Juliers; Adolphe de la Marck; Théodoric & Herman de Meurs; Adolphe & Antoine de Schawemburg. Robert, Ernest; Ferdinand & Maximilien-Henri de Baviére, &c. Entre ces Prélats, Herman de Meurs, & Gebhard ou Gerard Truchses, de la Maison de Walpurg, se déclarérent pour la Doctrine de Luther. Le premier le fit par ignorance, comme le témoigne Sponde & d'autres, mais le second s'y porta, à ce qu'on pretend, par un motif d'incontinence, afin d'épouser *Agnès* de Mansfeld, qu'il avoit tirée du monastére de Gurisheim. Il la tenoit à Broel, mais intimidé par les parens de cette Princesse, il l'epousa, & voulut ensuite retenir le nom & la qualité d'Electeur. Il fut chassé, malgré le secours que lui donna le Prince d'Orange son Protecteur, & il mourut l'an 1589 en Allemagne, pauvre & abandonné de tout le monde. Outre la métropole, Cologne a dix églises collégiales, dix-neuf paroisses, trente-sept monastéres, divers hopitaux, trente chapelles principales, & un très grand nombre d'autres églises. L'Université fut rétablie en 1388. Il y a aussi un Collége de Jésuites, dont l'église bâtie à l'Italienne a un très-beau dôme. On compte cinq places principales à Cologne; & outre l'étendue de son circuit, la propreté de ses rues, la magnificence de ses édifices sacrez & profanes, on y estime la douceur & l'honnêteté de ses Habitans, entre lesquels il y a un grand nombre de gens de Lettres. Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, étoit natif de cette ville. Le Diocése de Cologne forme l'Etat de l'Electeur où sont compris Bonne, qui est la résidence de ce Prince, Nuis, Andernac, Kempen, &c. Etienne Broelman a écrit les Antiquitez de cette ville. Jacques Middendorp en parle dans son Traité des illustres Universitez. George Braw en a fait la description. Gilles Gélénius nous en a donné l'Histoire. Pierre Cratepolius a fait le dénombrement de ses Prélats dans l'Histoire des Electeurs Ecclésiastiques. * On pourra encore consulter Ptolemée, *l. 2. ch. 9.* Pline, *l. 4. ch. 17.* Ammien Marcellin, *l. 15 & 16.* Zosime, *l. 1.* Tacite, *Annal. l. 1. ch. 56. Hist. l. 1. ch. 51, & l. 4. ch. 25, &c. Germania, ch. 28.* Grégoire de Tours, *l. 2.* Berthius, *in Comment. Germ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 1. p. 254 & suiv.*

CONCILES de COLOGNE.

On met ordinairement en l'année 346 un Synode qu'on croit avoir été tenu à Cologne, & dans lequel on dit qu'Euphratas, Evêque de cette ville, fut déposé pour avoir nié la Divinité de Jésus-Christ. On a même les Actes de ce Synode dans le *tome 2. des Conciles, p. 615.* Mais il y a bien de l'apparence que ces Actes sont supposez, & que cette Histoire est fausse. *Voyez* là-dessus au mot EUPHRATAS, & le Cardinal Baronius à l'année 346 & 347, aussi-bien que M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique, tome 2. p. 834.* L'Auteur des Actes de saint Servais, Evêque de Tongres, est le premier qui ait cité ce prétendu Synode; mais tous les Savans reconnoissent que ces Actes sont supposez. Dans le huitiéme siécle on assembla un Concile à Cologne, & selon Eginhart raporté par Baronius l'an 782, ce fut Charlemagne qui le fit tenir, & qui y reçut des Députez d'un grand nombre de peuples. Les Annales de l'Abbaïe de Fulde, & les Chroniques de France de Pithou, parlent d'un Concile célébré l'an 870, pour la réforme des mœurs. On en tint un l'an 887, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques, contre les Partisans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces incestueuses. Sigebert fait mention dans sa Chronique d'un Concile assemblé l'an 1056, par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent reconciliez avec Henri IV, Roi d'Allemagne. Conon, Légat du saint Siege, Evêque de Préneste, en tint un l'an 1115 ou 1118, contre l'Empereur Henri V; & Théodoric Cardinal & Légat en tint un autre l'année suivante pour le même sujet. Le Pape Honoré ou Honorius III fit célebrer celui de 1225, où Conrad Cardinal & Evêque de Porto, son Légat, présida. On y fit 14 chapitres ou Canons, que nous avons encore dans le quatriéme tome des Conciles. Conrad de Hostert, Archevêque de Cologne, tint un Concile Provincial en 1260, où l'on fit quatorze chapitres pour les bonnes mœurs, & 28 Decrets pour les Moines. Henri de Wirnemberg, Archevêque de la même église, par ordre du Pape Clement V, en assemble un l'an 1310, contre les Templiers, & assista l'année d'après au Concile général de Vienne en Dauphiné. Le Cardinal Nicolas de Cusa, Légat en Allemagne, célebra un autre Concile l'an 1452, avec le consentement de Théodoric de Meurs Archevêque. Robert de Baviére, successeur de Théodoric, en tint un l'an 1470, & Herman de Hesse qui gouverna cette église après Robert, renouvella tous les anciens Statuts faits dans les Conciles, dans un Concile qu'il tint en 1491. Herman de Meurs, qui depuis embrassa la Réformation, en celebra un l'an 1536. On le divise en douze parties qui ont toutes des titres differens. Adolphe de Schawembourg ou Schaumbourg, mis à la place de Herman déposé, célebra l'an 1549, un Concile provincial pour la réforme des mœurs. Sifride de Westarburg, Archevêque, fit des Ordonnances Synodales en 1280. Henri de Wirnamberg en publia en 1306; Walrame de Juliers en 1333; Guillaume de Geneppe en 1351; Frédéric de Saarwerden en 1370, Theodoric de Meurs en 1423; Herman de Hesse en 1481; Philippe d'Oberstein en 1521, &c.

PREROGATIVES de L'ARCHEVEQUE de COLOGNE.

Cologne n'a été dans le commencement qu'un Evêché, suffragant de la Métropole de Tréves, mais il fut érigé en Archevêché en 755, dix ans après que celui de Mayence l'eut été en faveur de Boniface. Le premier Archevêque de Cologne se nommoit St. Agilulfe, qui eut entre autres pour successeur St. Annon, lequel, vers l'an 1055, fit arracher les yeux à des Juges qui avoient prononcé une Sentence injuste contre une pauvre femme, & permit seulement qu'on laissât à un d'eux un œil, pour pouvoir conduire les autres chez eux. L'Histoire ajoûte qu'afin que le châtiment servit d'exemple, il fit attacher à leurs maisons des Têtes de brique, qui étoient sans yeux.

L'Archevêque de Cologne avoit autrefois pour suffragans, les Evêchez de Munster, de Liége, d'Osnabruck, de Minden, & d'Utrecht; mais ces deux derniers ayant été sécularisez, il ne lui reste plus que les trois premiers. Il est grand Chancelier de l'Empire dans l'Italie, sans néanmoins y faire aucune fonction de cette charge, non plus que l'Archevêque de Tréves dans les Gaules: quoique les raisons en soient différentes. Car il y a en Italie des Principautez qui relévent toûjours de l'Empire; mais les Princes qui les possédent ont aussi la qualité de Vicaires perpétuels de l'Empire; & en cette qualité ils font, dans l'étendue de leurs Jurisdictions, ce que l'Empereur y pourroit faire pour les affaires communes, ou ils se pourvoyent à la Cour Impériale pour les principales expéditions. C'est pourquoi l'Archevêque de Mayence, qui est grand Chancelier en Allemagne, a la garde des Archives & des titres qui concernent l'Italie. Il est dit par la Bulle d'Or, que l'Archevêque de Cologne a le droit de sacrer le Roi des Romains, c'est à dire, l'Empereur: néanmoins il semble que ce droit ne lui appartient, que quand le couronnement se fait dans son diocése, ou dans les Evêchez suffragans; & l'Archevêque de Mayence le lui a toûjours contesté, lorsque cette cérémonie s'est faite ailleurs. Ce different a été réglé, comme nous l'avons dit dans l'article d'Allemagne, au titre *des Electeurs*, vers la fin. Cela n'empêche pas que l'Archevêque de Cologne ne précéde celui de Mayence dans l'étendue de sa métropolitaine & de sa Chancellerie en Italie, où il prend place à la main droite de l'Empereur, laissant la gauche à l'Electeur de Mayence, qui le précéde par tout ailleurs. La Bulle d'Or attribue à l'Archevêque de Cologne le second suffrage dans le Collége Electoral, & le droit d'opiner immédiatement après l'Archevêque de Tréves. Il fait exercer la Justice criminelle par ses Officiers dans la ville de Cologne, quoiqu'elle soit libre & immédiatement sujette à l'Empire: en sorte qu'elle ne souffre pas, quand il y vient, qu'il y demeure long-tems, & avec un trop grand train: ce qui a été depuis plusieurs siécles la cause de grands différents entre la ville & l'Archevêque, lequel a sa résidence ordinaire à Bonne. Le grand Chapitre de Cologne est composé de soixante Chanoines, qui sont tous Princes & Comtes, & l'on n'y reçoit point de simples Gentilshommes, ni même de Barons, comme on fait à Mayence & à Tréves, où les Princes, au contraire, et les Comtes, ne sont point admis, sans quelque grande raison. Les vingt-quatre plus anciens Chanoines forment un Chapitre particulier pour l'élection de l'Archevêque. Ils ont seuls voix active & passive, peuvent élever un de leurs Collégues, ou être élevez à la Dignité Electorale. L'Archevêque de Cologne porte d'argent à la croix de sable. * Heiss, *Histoire de l'Empire, l. 6. p. 310. & suiv.* édit. d'Amsterdam, 1733.

CATALOGUE de tous les EVEQUES, ARCHEVEQUES & Electeurs de Cologne.

1. St. *Materne*, depuis l'an 67, jusques en l'année 100, ou selon d'autres, jusques en 128. Les noms de ses successeurs se sont perdus jusques à
2. St. *Sévérin*, mort en 438.
3. St. *Evergile*, mort en 463.
4. St. *Aquilin* ou *Solin*, mort en 473. Ses successeurs sont inconnus jusques à
5. St. *Simoneus*, qui vivoit environ en 511.
6. *Carentin*. Quelques-uns de ses successeurs sont encore inconnus.
7. *Remi*, vivoit autour de l'an 614.
8. St. *Cunibert*, élu en 612.
9. *Botaldus*, élu en 655.
10. *Etienne*, élu en 660.
11. *Adelvin*, élu en 690.
12. *Gison*, élu en 694.
13. *Annon* I vivoit vers l'an 709.
14. *Pharamond*, en 728.
15. St. *Agilulphe*, doit avoir été le premier Archevêque de Cologne, & élu en 728.
16. *Albéric* ou *Rangefrid*, élu en 746.
17. St. *Hildiger* ou *Hildebert*, mort en 804.
18. *Berthelin*, mort en 814.
19. *Ricwlphe*, mort en 830.
20. *Hildepolde* ou *Hildebaud*.
21. *Hagebaud* ou *Hattebaud*.
22. *N* ....
23. St. *VVéribert* ou *VVillibert*.
24. *Herman*, élu en 890.
25. *VVitfried*, mort en 953.
26. *Brunon* I, mort en 954.
27. *Volckmar*, mort en 959.
28. *Géron*, Markgrave de Lusace.
29. *VValrame* ou *VVarin*, mort en 975.
30. *Evergére*, mort en 990.
31. St. *Héribert*, Comte de Leiningen, ou selon d'autres Ecrivains, Comte de Rotenbourg sur le Taubec, est reputé le premier Electeur de Cologne, & mourut en 1021.

32. Pé-

32. *Pérégrin*, mort en 1036.
33. *Herman* II, né Palatin du Rhin.
34. St. *Annon* II, mort en 1064.
35. *Hildpold* ou *Hidolphe*, mort en 1084.
36. *Sigevin*.
37. *Herman*, Comte de Wolffershausen & Northeim, mort en 1112.
38. *Frédéric*, Marquis de Frioul, mort en 1152.
39. *Brunon*, Comte d'Altenau.
40. *Hugon*, Comte de Sponheim.
41. *Arnoud*, Comte de Gueldre, fut déposé pour crime de Simonie.
42. *Arnoud*, Comte d'Altenau, mourut cinq ans après son élection.
43. *Frédéric* de Dassel, mort en 1169.
44. *Reinhold* ou *Renauld*, Comte de Dassel, mort en 1181.
45. *Philippe*, Comte de Heinsberg, mort en 1201.
46. *Brunon*, Comte d'Altenau, résigna en 1204.
47. *Adolphe*, frère du précédent fut déposé.
48. *Brunon*, Comte de Sayn, mort en 1208.
49. *Théodoric*, Comte de Bergen, fut excommunié.
50. *Engelbert*, Comte de Bergen, fut assassiné par Frédéric, Comte d'Altenau & d'Isenburg 1127.
51. *Henri* de Mœllenarcken ou de Malmack, mort en 1132.
52. *Conrad*, Comte de Hoistett ou de Hohenstett, mort en 1262.
53. *Engelbert* de Falckenburg, mort en 1275.
54. *Siegfried* ou *Sifride* de Welterburg, mort en 1298.
55. *Wicbolde*, Baron de Holte, mort en 1305.
56. *Henri*, Comte de Virneburg ou Wirnemberg, mort en 1331.
57. *Walrame*, Comte de Juliers, mort en 1349.
58. *Guillaume* de Geneppe, mort en 1362.
59. *Jean* de Virnenburg.
60. *Adolphe*, Comte de la Marck, résigna & se maria ensuite. Il mourut en 1367.
61. *Engelbert*, Comte de la Marck, étoit aussi Evêque de Liége & mourut en 1368.
62. *Cunon* de Falckenstein, mort en 1370.
63. *Frédéric*, Comte de Saarwerden.
64. *Théodoric*, Comte de Meurs, mort en 1450.
65. *Rupert* ou *Robert*, Palatin du Rhin, mort en 1480.
66. *Herman*, Landgrave de Hesse, mourut en 1508.
67. *Philippe*, Comte de Dhyn & d'Oberstein, mort en 1515.
68. *Herman* de Meurs, Comte de Wied, changea de Religion & perdit par là son Archevêché en 1552.
69. *Adolphe*, Comte de Schaumburg, mourut en 1556.
70. *Antoine*, frère du précédent, mourut en 1558.
71. *Jean-Gebhard*, Comte de Mansfeld, mort en 1562.
72. *Frédéric*, Comte de Wied, résigna & mourut en 1567.
73. *Salentin*, Comte d'Isenburg, résigna en 1577, & se maria
74. *Gebhard Truchses*, Baron de Waldbourg ou Walpurg, se maria en 1583, & voulut nonobstant le changement de son Etat conserver son Archevêché; mais après une forte guerre, il fut forcé de le remettre à son Successeur.
75. *Ernest*, fils d'Albert V, Duc de Baviére, étoit aussi Evêque de Freysingen, d'Hildesheim & de Liége, & mourut en 1612.
76. *Ferdinand*, fils de Guillaume, Duc de Baviére, étoit aussi Evêque d'Hildesheim, de Paderborn, de Liége & de Munster, & mourut en 1650.
77. *Maximilien-Henri*, fils d'Albert Duc de Baviere, étoit aussi Evêque de Liége & d'Hildesheim, & mourut en 1688.
78. *Joseph-Clément*, fils de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviére, élu le neuviéme (19) juillet 1688. Il étoit auparavant Evêque de Ratisbone & de Freysingen; il obtint encore l'Evêché de Liége en 1694, & mourut le douziéme novembre en 1723.
79. *Auguste-Clemens*, neveu du précédent, étoit fils de Maximilien Emanuel, Duc de Baviére. Il avoit été Coadjuteur de son oncle, depuis quelques années.

* Northof, *in Catal. Episc. Coloniens. apud Meibom. tome* 1. *Script. Rer. Germ.* Cratepolii *Catal. Archiepisc. Colon.* Gelenius *de Magnit. Colon.* Broweri *Antiq. & Ann. Trevir.* Limnæus, *de Jure publ. l.* 3. *ch.* 6. Imhof, *N. P. l.* 2. *ch.* 4. Conringii *Assertio Juris Moguntini in coronandis Regibus Germanorum*.

COLOGNE sur la Sprée. *Voyez* BERLIN.

COLOMAN, succéda à son pere *Ladislas* au Royaume de Hongrie, malgré l'opposition d'*Almus* son frére puiné, auquel il fit crever les yeux, aussi bien qu'à *Bela* son neveu. Il voulut même faire arracher les testicules à ce dernier, afin qu'il ne pût avoir de lignée; mais il fut trompé par l'exécuteur de cet ordre barbare, qui prit ceux d'un chien, & qui lui fit accroire que c'étoient ceux de Béla. Il mourut l'an 1114, après avoir regné 21 an. Ce Prince cruel étoit très-difforme & contrefait; car il étoit louche, bossu, boiteux & bégue. * Volaterran. Munster, *Cosmograph. l.* 4.

* COLOMAN, second fils d'André II, Roi de Hongrie, fut élu en 1208, Grand Duc de Moscovie par les Russes; mais voulant dans la suite se faire couronner Roi de Galatie par les Evêques Polonois & Hongrois, ils se rendirent maîtres de Helits & le contraignirent à prendre la fuite. A cette occasion le Roi André fit la guerre aux Russes, mais ses troupes aussi bien que celles de Pologne furent battues. Coloman tomba avec toute sa famille entre les mains des Vainqueurs, qui le retinrent en prison, mais qui après la conclusion de la paix en 1210, le relâchérent & le remirent en possession du Duché. En 1220, il en fut chassé par un Prince Russien, mais il fut rétabli de nouveau par le Roi son pére. Il mourut en 1225, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. En 1208, il avoit épousé Salomé, sœur ou fille de Lescus *le Blanc*, Duc de Pologne, mais ils étoient convenus ensemble de vivre dans une perpétuelle continence. Elle ne mourut qu'en 1268, étant Abbesse de Zavichost, & fut dans la suite mise au nombre des Saintes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugosse, *Hist. Pol. l.* 6.

COLOMB, (Saint) lieu d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, situé au sommet d'une montagne, où s'assemblent les Juges de paix, pour la partie méridionale de ce Comté. Il est à 260 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLOMB, (Christophle) Pilote célébre, naquit en 1442. Ferdinand son fils qui a écrit sa Vie, s'efforce de prouver qu'il étoit né de parens nobles; mais il est sûr que son pére étoit Cardeur de laine, & qu'il apprit lui même ce métier avec un de ses fréres nommé *Barthélemi*. Depuis, ayant fait quelques voyages sur mer, il goûta la Marine, & étudia la Géographie. On dit qu'ayant appris par la relation d'un certain Pilote, que les Auteurs Espagnols nomment *Andalouza*, ou plutot par un raisonnement tiré de la disposition du monde, qu'il y avoit des pays habitables dans l'autre hemisphère, il résolut de les aller découvrir. Pour cela, il s'adressa à divers Princes, qui traitérent son entreprise de vision. Ferdinand & Isabelle, qui régnoient pour lors en Espagne, l'écoutérent plus favorablement; car il en obtint trois vaisseaux, avec lesquels il partit du port de Palos de Moguer en Andalousie, le vendredi troisiéme d'août de l'an 1492. Il navigea jusqu'à ce qu'il eût trouvé des isles, & il aborda à Guanahani, une des Lucayes. Les Insulaires effrayez à la vue de ses batimens, avoient déja gagné les montagnes avec tant de vitesse, que les Espagnols ne purent prendre qu'une femme, à qui Colomb fit donner du pain, du vin, des confitures, & quelques bijoux. Ce bon traitement fit que les autres devenus moins farouches s'approchérent des Espagnols, qui n'oubliérent rien pour gagner l'affection du Cacique (c'est le nom que les Indiens donnoient à leur Roi) qui permit à Colomb de batir sur le bord de la mer un Fort de bois, où il laissa trente-huit Espagnols. Après quoi impatient de faire au Roi de Castille le raport de l'heureux succès de sa navigation, il retourna au mois de mars de l'année suivante, & arriva en 50 jours au port de Palos, raportant de grandes richesses de ces terres. Comme il eut fait connoitre au Conseil du Roi les moyens de conquerir ces riches provinces, on résolut de l'y envoyer en qualité d'Amiral des Indes, & on lui accorda tous les privileges qu'il demanda. L'acte de cette concession est du 18 may 1493. Le Roi l'annoblit, lui & toute sa postérité, & lui donna pour armes une mer d'argent & d'azur à cinq isles d'or, sous un chapé de Castille & de Léon, avec un monde pour cimier & ces mots,

Pol Castilla, y por Leon
Nuevo Mondo hallo Colon.

Depuis, quelques envieux le mirent mal auprès de Ferdinand & d'Isabelle, mais il rentra dans leurs bonnes graces, & mourut à Valledolid le huitiéme may 1506, âgé de 64 ans; d'où il fut porté aux Chartreux de Séville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Il laissa de *Beatrix* Henriquès deux fils, Dom Diégo Colomb, & Dom *Ferdinand*, Prêtre. Dom Diégo eut un fils appellé Ferdinand, qui mourut sans avoir été marié.

☞ Les Auteurs ne conviennent pas du lieu où naquit Christophle Colomb. Les uns veulent que ce soit à Cogureo; les autres à Albizolo, près de Savonne. Lopez de Véga lui donne pour patrie le village de Nervi sur la côte de Gênes; quelques autres le font descendre des Pellestrelli de Plaisance. Mais il y a grande apparence qu'il étoit de Gênes, comme Justinian, Salinieri & d'autres l'assurent. * Christophle Colomb, *de prima Insularum in Mari Indico sitarum lustratione sub rege Ferdinando facta*. Ferdinand Colomb, *Hist. del Amir. Christ. Colomb.* Thomas Fazel, *Hist. Sicil.* Justiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Salinéro & Foglietta, *in Elog.* Dom Ferdinand Pizarro, *de los Illustres Barones del Nuevo Mondo*. Mariana, *Hist. Hisp.* De Thou, *Hist. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1442. *& suiv.* Joan. de Baros. Oviedo, &c. Marmol, *l.* 9. *c.* 29

COLOMB, (Ferdinand) fils de *Christophle*, a vécu dans le XVI siécle, vers l'an 1530. Il fut fait Prêtre, aima passionnément les livres, & choisit près de la ville de Séville un lieu très-agréable, où il fit bâtir une belle maison, qui est aujourd'hui aux Religieux de la Merci. C'est là qu'il dressa une bibliothéque très-bien choisie. Elle étoit d'environ vingt mille volumes, avec de rares manuscrits. En mourant il la laissa à l'église de Séville; & c'est cette bibliothéque qu'on a surnommée *la Colombine*. Il composa l'Histoire de son pére sous ce titre, *Historia del Amirante D. Christoval Colomb*. Alfonse de Ulloa le traduisit en Italien, & elle n'est presque connue que dans cette Traduction, qui a été imprimée deux fois à Vénise l'an 1571 & 1614. * Alphonsus Garsias Matamorus, *de Acad. & Doct. Hispan. Viris*. Louis Jacob, *Traité des Biblioth.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

* COLOMB (Fabius) né à Palerme en Sicile l'an 1600, fut Religieux de l'Ordre de St. Benoît & mourut le 26 janvier de l'année 1675, laissant plusieurs Ouvrages en Italien, tant imprimez que manuscrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COLOMB (Joseph) de Messine, a donné en Italien au public la Vie du glorieux Pére St. Caloger. * *Les mêmes*.

COLOMB, ou COLM, ou COLMKIS, Abbé de Hi, nommé aussi saint COLOMAN ou S. COLOMBAN, mais différent de l'Abbé de Luxeuil, naquit en Irlande le septiéme decembre en 521. Il entra jeune dans un monastére, fut fait Prêtre en 546, fonda plusieurs monastéres en Irlande, passa ensuite dans l'isle de Hi, pour travailler à la conversion des Infidéles, de là en Ecosse, où il prêcha l'Evangile aux Pictes pendant près de 30 ans. Il mourut le neuviéme juin ou le 16 mars 597. Il a été honoré comme Saint en Angleterre. * Béde, *Hist. Angl.* Mabillon, *siécle premier Bénédictin*. Adamant, *Apud Surium*. Usser, *Antiq. Britann.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints*, *Juin*.

COLOMBA (Gérard) *Voyez* COLUMBA.

COLOMBAN, (Saint) Abbé de Luxeuil en Bourgogne, a été illustre sur la fin du VI siécle, & au commencement du VII. Il naquit vers l'an 559, dans le pays de Leinster ou Lagenie, province d'Irlande. Il fut elevé dès sa jeunesse dans l'étude des Sciences humaines, & il y fit de grands progrès par le moyen du travail qu'il joignit à une grande capacité de génie: il n'en fit pas de moindres dans la piété, ayant reçu de Dieu une inclination heureuse pour la vertu. Après avoir achevé ses premieres études, il s'apperçut que la volupté lui tendoit des piéges par tout. Pour en prévenir les suites, il alla se mettre sous la conduite d'un saint Vieillard, nommé Siléne, qui reconnoissant que Colomban avoit l'esprit fort vif & très solide, l'instruisit de la Religion, en lui donnant l'intelligence des livres sacrez. Colomban se retira ensuite dans l'Abbaïe de Banchor, ou Bencor, qui étoit alors la plus célébre Abbaïe de l'Irlande, où il demeura plusieurs années, sous la discipline de l'Abbé Commogel. On dit qu'il y avoit, e ce que l'on croit, près de trois mille Religieux. L'an 589, il passa en France âgé de trente ans, où il fut reçu dans l'Austrasie par Childebert II, & par la Reine Brunehaud. Il se retira d'abord dans la solitude de Volge, Voge ou Vauge, à l'entrée du diocèse de Bezançon, où il habita dans un vieux château ruiné appellé *Anegray*. Le nombre de ses Disciples croissans, il se vit contraint de chercher dans cette solitude un lieu plus commode, & y établit l'an 592, le monastere de Luxeuil, avec la permission de Gontran Roi de Bourgogne.

Il fonda bientôt après celui de Fontaine, & gouverna ces deux monastéres, jusqu'à ce qu'il fut chassé par le Roi Thierry, à la sollicitation de la Reine Brunehaud, irritée de ce que Colomban avoit repris librement le Roi de ses déréglemens. Il fut conduit jusqu'à Nantes, & embarqué sur un vaisseau, qui le devoit mener en Irlande; mais ce vaisseau ayant été repoussé sur les côtes, il rentra en France & vint demeurer dans la Suisse, qui étoit du Royaume de Théodebert, frére de Thierri. Il y prêcha l'Evangile à des Suéves idolâtres, qui habitoient autour du Lac de Genéve. Quelque tems après, Theodebert ayant été défait & pris prisonnier par Thierri, saint Colomban fut obligé l'an 612, de passer en Italie, où il fonda l'Abbaïe de Bobio au pié de l'Apennin, dans les Etats d'Agilulphe, Roi des Lombards, qui l'employa à la conversion des Ariens. Colomban mourut dans ce monastére le 21 novembre de l'année 615, âgé de 56 ans, selon les uns, &, selon d'autres, de 72. Il avoit composé un Commentaire sur les Pseaumes, qui n'a point été imprimé. On a encore de lui sa Régle, quelques piéces poëtiques, & quelques lettres, avec d'autres Ouvrages Ascétiques, & des Canons pénitentiels imprimez à Louvain en 1667. Eustase lui succéda à saint Colomban; & ce fut à l'instance de cet Abbé qu'on célébra vers l'an 624 ou 625, un Synode à Mâcon, contre un Moine de Luxeuil, nommé *Agrestin*, qui ne vouloit pas recevoir la Regle de saint Colomban. * Jonas, *in Vita S. Eust.* Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 60. Sirmond, *tome* 1. *Concil. Gall.* Surius, *ad diem* 21 *novembris*. Strengelius, *in Cor. Luc.* Baronius. Possevin. Le Mire, *Florilegium SS. Hibern. &c.* Il y a eu divers *Colombs*, ou *Colombans*, qu'il ne faut pas confondre. Le Colomban, qui a été Abbé de Luxeuil, est différent de COLOMBA Comitatt Irlandois, qui convertit une partie de l'Ecosse. *Consultez* Usser, *de Antiquit. Britann. c.* 15. Baillet, *Vies des Saints*, *novembre*, édit. de Paris, *in folio*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des septiéme & huitiéme siécles*.

CO

COLOMBARA DI TREPANI, petite isle de la Mer Méditerranée, sur la côte occidentale de Sicile, près de la ville de Trepani ou Trepano, dont elle a pris son nom. On croit que c'est celle que les Anciens appelloient *Pelias*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBE, village avec une Abbaïe dans la Marche, petite province de France, sur la riviére de Chauderet, à trois lieues de Blanc en-Berry, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBE, (Sainte) née à Cordoue en Espagne, sous la domination des Maures & des Sarrasins au IX siecle, se consacra dès sa plus tendre jeunesse aux actions de vertu & de piété. Elle se retira ensuite avec sa sœur Elizabeth dans l'Abbaïe de Tabane à deux lieues de Cordoue. Les Maures ayant chassé les Religieuses de ce monastére, elles se réfugiérent à Cordoue. Mais la persécution s'étant élevée contre les Chrétiens en 852, sous Mahomet fils d'Abdéran, Colombe sortit de son Couvent, pour aller devant les Juges parler hardiment en faveur de la Religion de J. C. & contre celle de Mahomet. Elle fut sur le champ condamnée à avoir la tête tranchée, & executée devant le palais. Son corps fut jetté dans le Guadalquivir, & il y fut retrouvé six jours après par des Religieux, qui le rapportérent secrettement au village de Fragelles, près de Cordoue. On fait sa fête le 17 septembre. Son Histoire est rapportée dans le Mémoriel de saint Euloge, qui fut martyrisé six ans après. * *Voyez* Bulteau, *Hist. Benedict.* *l.* 5. *c.* 8. Baillet, *Vies des Saints, septembre.*

COLOMBE, (Sainte) Vierge & Martyre à Sens. Les Actes du Martyre de cette Sainte sont récens & indignes de foi. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'elle se trouve dans les Martyrologes au 31 décembre, en qualité de Martyre, & l'on croit qu'elle a souffert le Martyre sous Aurelien en 273. Son culte étoit établi dans les eglises de France dès le commencement du VII siecle, & il y avoit à Paris du tems de Dagobert I, une chapelle, qui portoit son nom. On croit que ses Reliques sont encore à Sens, & que saint Eloi leur fit une châsse fort precieuse, aux dépens de Dagobert, & orna l'eglise qui porte son nom, laquelle fut depuis accompagnée d'un monastere célebre, qui subsiste encore aujourd'hui. * *Vita Eligii, per Audoënum, c.* 30. Tillemont, *Memoires Eccles. tom.*4. Baillet, *Vies des Saints, décembre.*

COLOMBE, Ordre Militaire, que Jean, I. de ce nom, Roi de Castille, institua à Ségovie l'an 1379. Quelques Historiens Espagnols en attribuent l'institution à son fils Henri III, l'an 1399. Quoiqu'il en soit, l'un de ces Princes fit faire un nombre de colliers d'or enchaînez de rayons du soleil ondoyez en pointe, & au bout une colombe émaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules. Le jour de la Pentecôte, il se para de ce collier, & en distribua plusieurs à ses Favoris, leur donnant aussi un livre enluminé, qui contenoit les statuts de l'Ordre, qui ne dura pas longtems. * Favin, *Theatre d'honneur & de Chevalerie, l.* 6. *p.* 1329.

COLOMBI. *Cherchez* CAUVIGNI (François de)

COLOMBI (l'Isle de): c'est une petite isle de la Mer de Barbarie, proche la côte de Barca, vis à vis du port d'Alberton. Les Anciens l'ont connue sous le nom d'*Ænesipia* & d'*Ænesippa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBIER, (PIERRE BERTRAND de) *Voyez* BERTRAND.

* COLOMBIN (Jean) Fondateur de l'Ordre des Jésuates, étoit de Sienne dans la Toscane. On rapporte sa conversion à la lecture qu'il fit de la Vie de Ste Marie Egyptienne. Il renonça au siecle, & commença à s'exercer dans les œuvres de piété. Son exemple attira plusieurs personnes qui se joignirent à lui, & dont la vie étoit si édifiante, que le Pape Urbain V approuva leur Institut, & leur accorda des privilèges l'an 1467; & après lui cet Ordre a été confirmé par huit Papes. Mais le relâchement s'étant ensuite peu à peu introduit parmi ces Religieux, ils ont été abolis pour de justes causes l'an 1668 par le Pape Clément IX. * *Hist. du Clergé Seculier & Régulier, &c. tome* 3. édit. d'Amsterdam, 1716.

COLOMBO, ville des Indes orientales. Elle est sur la côte occidentale de l'isle de Ceylan, entre Négombo & Calture. Colombo, qui porte le nom du celebre Christophle Colomb, est une ville forte par sa situation sur une petite langue de terre, qui est presque toute entourée de la mer. Elle a aussi quelques fortifications & une bonne citadelle, & elle est la capitale de la meilleure partie de l'isle de Ceylan, & la résidence du Gouverneur que les Hollandois tiennent dans cette isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBO, petite ville que les Portugais ont dans le Congo en Afrique, dont être près de la riviere de Coanza, à deux journées de Loande-San-Paolo, du côté du Midi. * Maty. *Dict. Géogr.*

COLOMBS, village de France avec une Abbaïe, dans la Beauce, sur la riviere d'Eure à une lieue de Nogent-le-Roi vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMEY en Latin *Coloma*, ville de Pologne dans la Pocutie, petit païs dans la Russie Noire, est située sur la petite riviére du Prut, vers les frontiéres de la Moldavie & au pié des montagnes * Sanson. Baudrand.

COLOMIERS, COLUMIERS, ou COULOMIERS, en Latin *Colomeria* & *Colomeria*, petite ville de France dans la Brie, avec Justice royale & Election. Elle est sur la riviére du Morin, à cinq ou six lieues de Meaux. La ville de Colomiers fut donnée en 1367, au Roi Charles V, par Blanche de France, fille du Roi Charles le Bel. C'est une ancienne Pairie qui fut rétablie en son premier rang par Louis XIV, en faveur de Henri d'Orleans, Duc de Longueville. Son château est un des plus beaux qui soient en France, orné de quantité de statues de femmes. *Voyez* le Traité du Domaine du Roi, de M. Du Puy, Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

COLOMIEZ, (Paul) en Latin *Colomesius*, a cultivé l'étude des Belles Lettres avec une grande application, & a communiqué au Public plusieurs recherches curieuses. Il étoit de la Rochelle & fils d'un bon Medecin. Parmi les savans Personnages qu'il fréquenta, il n'y en eut point avec qui il liât plus de commerce qu'avec *Isaac Vossius*. On croit qu'il se retira de bonne heure en Angleterre, & avant que les Protestans de France essuyassent les plus rudes coups de la tempête, qui a englouti l'Edit de Nantes. Ce fut à cause qu'Isaac Vossius étoit devenu Chanoine de Windsor. Il donne en toutes occasions beaucoup de louanges à ce puissant Ami & Patron. Il ne ne fut pas longtems en Angleterre sans témoigner du dégout pour le Parti Presbytérien, & son penchant pour la Communion Episcopale. Le petit Recueil de certains passages choisis, auquel il donna pour titre, *Theologorum Presbyterianorum Icon*, lui attira beaucoup d'ennemis & on ne peut que le blâmer d'imprudence d'avoir publié un tel Livre contre des gens, qu'il croyoit très-vindicatifs. Cet Ouvrage le fit maltraiter par M. Jurieu dans son livre intitulé *L'Esprit de M. Arnaud*. On dit que, quand on érigea à Londres une Eglise Françoise, dont M. *Alix* fut Ministre, M. Colomiez y fut établi Lecteur. C'étoit une Eglise selon le rit des Episcopaux. Ayant perdu la charge de Bibliothécaire, dont il jouissoit chez Guillaume Sancroft Archevêque de Cantorberi, quand cet Archevêque, qui s'opiniâtroit à ne point prêter serment de fidelité à *Guillaume* III, & à la Reine *Marie*, fut depouillé de son temporel l'an 1691, on lui proposa un pareil emploi chez le Duc de Holstein-Gottorp, & il l'accepta; mais avant qu'il allât en prendre possession il tomba dans le chagrin, & se sentant malade à Lambeth, il se rendit à Londres. Il y mourut le 13 de janvier 1692. On découvrit, avant que de l'enterrer, qu'il avoit contracté à Lambeth un mariage de conscience avec une fille de basse condition. Il lui laissa un legs de 30 livres sterling, ce qui la fit revenir de l'affliction qu'elle avoit fait éclater avec des cris extraordinaires le jour de l'enterrement. Beaucoup de gens ont soupçonné qu'il mourut Socinien. Il a publié un Livre sur la Vie & les Ecrits des François savans dans les Langues Orientales, sous le titre de *Gallia Orientalis*, imprimé à la Haye l'an 1665; *Une Bibliothèque Choisie en François*, imprimée à la Rochelle l'an 1682; *Observationes sacræ* sur plusieurs passages de l'Ecriture, à Amsterdam 1679; des Opuscules de Critique & d'Histoire l'an 1668, à Paris; des Mélanges Historiques, à Orange l'an 1675; un petit Livre, intitulé *Rome Protestante*, à Londres l'an 1675; la Vie du P. Jacques Sirmond, à la Rochelle l'an 1671; des Remarques sur les seconds Scaligerana l'an 1669, Epigrammes, & Madrigaux à la Rochelle l'an 1669; & une Traduction Françoise de l'Exhortation de Tertullien aux Martyrs, à la Rochelle l'an 1673. Colomiez n'étoit pas de ces Savans, qui par la pénetration de leur genie font de nouvelles découvertes. Son talent étoit de profiter de ses lectures, & de mettre à part plusieurs choses singuliéres, ausquelles la plupart des Lecteurs ne prennent pas garde, & qu'ils sont ravis de trouver quand quelcun les a ramassées. Il savoit discerner parfaitement les bons livres d'avec les mauvais, & découvrir ce qu'il y a de plus curieux dans la Littérature. Ses livres sont remplis de mille bonnes choses, mais l'ordre y manque. Outre les livres qu'on a déja citez, il a publié *Parallele de la pratique de l'Eglise ancienne, & de celle des Protestans de France dans l'exercice de leur Religion* 1682, *Ad Guillelmi Cave Chartophylacem Ecclesiasticum Paralipomena, accedit de scriptis Photii Dissertatio, & Passio S. Victoris Massiliensis* 1686; *Lettres à M. Justel touchant l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Mela d'Isaac Vossius* 1686. Cette Lettre renferme des remarques bien curieuses sur quelques endroits de la Critique de M. Simon, & n'a rien qui ne soit d'un homme fort moderé, encore que Colomiez n'ignorât pas que le P. Simon est l'Auteur de la Préface & des Notes qui ont paru dans la nouvelle édition de sa Critique, où Colomiez est traité de *Faiseur de petits livres*. *S. Clementis Epistola duæ, &c. accedit Th. Brunonis Canonici Windesoriensis Dissertatio de Therapeutis Philonis, quibus subnexæ sunt Epistolæ aliquot singulares vel nunc primùm editæ, vel non ita facile obviæ* 1681; *Lettres de la Reine de Suède* 1687; *Gerardi Joannis Vossii & Clarorum Virorum ad eum Epistolæ, &c.* 1690; *Catalogus MSS. codicum Isaaci Vossii*. Ce Catalogue contient les titres de 762 manuscrits Grecs ou Latins. L'Université de Leyde a acheté ces manuscrits, & les possede encore. *Animadversiones in Geraldum de Poëtis*. Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart de ces Ouvrages en un volume sous ce titre, *Colomesii Opera Theologici, Critici, & Historici argumenti, junctim edita, Hamburgi* 1709, *in quarto*. Colomiez s'est nommé dans ses Ouvrages, *Paulus Colomesius Rupellensis*. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pere Nicéron, *Memoires, pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 196. Ancillon, *Memoires, &c. p.* 228.

COLOMNES d'HERCULE. *Voyez* COLONNES d'HERCULE.

COLON. *Cherchez* COLOMB.

COLONA, bourg de Toscane en Italie, dans le Siennois, entre le Golfe de Piombino, & le Lac de Castiglione, à demi-lieue de celui-ci, & à trois lieues de celui-là. Maty, *Dict. Géogr.*

COLONEL GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE, titre d'un grand Officier du Royaume, dont l'autorité s'étendoit sur tous les Gens-de-pié François, & qui avoit les Mestres-de-Camp pour Lieutenans Colonels. C'est sous son nom que toutes les ordonnances de guerre étoient publiées, & que la Justice s'exerçoit par le Prevôt des Bandes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Colonels, &c.

I. Jean Seigneur de Taie, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi, & Colonel Géneral de l'Infanterie Françoise, fut destitué de sa charge par le Roi Henri II, & fut tué au siége de Hesdin l'an 1555.

* Charles de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, exerça l'Office de Colonel de l'Infanterie en Piémont par commission, puis fut créé Maréchal de France en 1550.

II. Gaspard de Coligni, II. du nom, Seigneur de Châtillon, fut pourvu de la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise par le Roi Henri II, l'an 1547. Ce fut lui qui poliça l'Infanterie, & qui fit les Ordonnances Militaires, que l'on observe encore à present. Il fut créé Amiral de France en 1552.

III. François de Coligni, Seigneur d'Andelot, fut établi Colonel Général en la place de son frère l'an 1555. Il embrassa la nouvelle Religion en 1559, & mourut en 1569.

* Blaise de Montluc, Chevalier de l'Ordre du Roi, exerça la charge de Colonel de l'Infanterie au siége de Thionville l'an 1558, & fut créé Maréchal de France en 1574.

IV. Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, reçut les provisions de l'Office de Colonel Général de l'Infanterie Françoise, après que le Colonel d'Andelot eut fait profession publique de la Religion Réformée en 1559.

V. Sebastien de Luxembourg, Duc de Penthievre, dit *le Chevalier sans peur*, exerça cette charge après le Comte de Randan. Il se signala à la bataille de Dreux, & aux siéges de Rouen & d'Orleans, en 1562 & 1563.

VI. Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, Colonel de l'Infanterie Françoise, donna des marques de sa valeur à l'entreprise de Lyon, au siége de Paris, à la bataille de S. Denys, & au combat de Jarnac en 1569.

VII. Philippe Strozzi, fils de *Pierre* Strozzi, Maréchal de France, fut pourvu de l'Office de Colonel General en 1569. Il fut depuis Lieutenant Général de l'armée navale, pour le voyage des isles Açores.

VIII. Jean-Louis de Nogaret dit *la Valette*, Duc d'Epernon, reçut du Roi Henri III, la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise en 1582.

IX. Bernard de Nogaret de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon fut Colonel Général par la démission de son pére, l'an 1610. Il mourut à Paris le 25. juillet 1661. Après sa mort, le Roi Louis XIV supprima cette charge, par lettres données à Fontainebleau le 26 juillet 1661. Mais elle vient d'être renouvellée par le Roi Louis XV. en faveur de

X. Philippe, Duc de Chartres depuis Duc d'Orleans qui en prêta serment entre les mains du Roi le 15 mai 1721, & qui depuis, de son propre mouvement, en remit sa démission entre les mêmes mains au mois de decembre 1730: par là elle est demeurée supprimée.

COLONGES, village de France dans la Bresse. Il est dans le Bailliage de Gex, tout près du Fort de l'Ecluse & du Rhône, à cinq lieues au dessous de Geneve. Quelques uns le prennent pour l'ancienne ville nommée *Colonia Allobrogum*. * Maty, *Diction. Géogr.*

COLONIA, nom que les Auteurs Latins ont donné à differens lieux, comme à *Colchester*, ville d'Angleterre; à *Cologna* ville de la Lombardie, & à *Coulogne* ville de France en Gascogne. Ils ont donné ce même nom de *Colonia* à plusieurs autres lieux en y ajoûtant differentes epithétes. Ainsi ils ont appellé *Colonia Agrippina*, ou *Colonia Ubiorum*, Cologne ville d'Allemagne; *Colonia Augusta*, Nimes, ville de France dans le Languedoc; *Colonia Decumanorum*, Narbonne, ville de France dans la même Province; *Colonia Julia*, Bonn, ville d'Allemagne; *Colonia Julia Celsa*, Xelse, ville ancienne de l'Espagne Tarraconnoise, réduite aujourd'hui en un village; *Colonia Julia Hispella*, Spello, place de l'Ombrie; *Colonia Julia Sutrina*, Sutri, ville de l'Etat de l'Eglise; *Colonia Saturniana*, Saturnia, ville ancienne de l'Etrurie; *Colonia Senensis*, Sienne, ville d'Italie; *Colonia Septimanorum Juniorum*, Béziers ville de France; *Colonia Trajana*, & *Colonia Ulpia Trajana*, Kellen, ville ancienne de la Basse Germanie; *Colonia Trajana*, Santen, ville d'Allemagne. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLONIA, bourg. *Voyez* COLOGNA.

COLONIE, transport de peuple dans un païs désert ou éloigné pour l'habiter & le cultiver. On appelloit aussi Colonie, le païs où l'on envoyoit de nouveaux Habitans. Chez les Romains il y en avoit de deux sortes, savoir, les Romaines & les Latines. Les Habitans des Colonies Romaines étoient Citoyens Romains, & avoient droit de

de suffrages, sans néanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la République. Ceux des Colonies Latines avoient droit de suffrages, si le Magistrat le leur permettoit; & ils étoient reçus Citoyens Romains, après avoir exercé quelque Magistrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies Militaires, pour les vieux Soldats qui n'étoient plus capables de rendre service; mais ces Colonies ne faisoient pas une classe séparée des Colonies Romaines, dont elles ne différoient que par le choix de ceux dont elles étoient formées d'abord.

Les Romains, de même que les Grecs, avoient accoutumé dans les Colonies, de bâtir des temples, & d'autres somptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux Habitans; & ils donnoient aux rivières & aux montagnes de ces Colonies, les noms des rivières & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'est ainsi que Tréves, Cologne, Toulouse, &c. ont eu chacune leur Capitole, à l'exemple de Rome; & que Vérone, Lyon, Vienne, Nîmes, Arles & d'autres villes, ont eu de même leur Cirque & leur Amphithéatre, dont quelques uns conservent encore d'assez beaux restes.

Denys d'Halicarnasse remonte jusqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous lisons dans l'Antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara, & ausquelles il fit la guerre, il n'en ruïna aucune, mais qu'il se contenta d'en enlever les Habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il substituoit en la place de ceux-ci des Habitans de Rome. Les Rois qui succédérent à Romulus en firent autant que lui, ce qui n'empêche pas qu'on ne regarde Ostie comme la première Colonie de Rome, quoiqu'elle ne fut habitée par des Romains que sous le régne de Servius Tullius; parce que c'est la seule qui se soit trouvée de quelque considération, toutes les autres n'étant que d'assez petits bourgs. Les Romains devenus libres ne songérent que tard à faire de pareils établissement; mais dès qu'ils eurent commencé, ils en firent plusieurs, d'abord dans l'Italie, & ensuite dans tous les pays dont ils firent la conquête. Auguste & ses successeurs ne manquérent pas d'en faire de même, & il y en eut bientôt jusques sur les bords de l'Euphrate & du Tigre; mais ces derniéres furent presque toutes composées de Soldats Vétérans. Nous trouvons des vestiges de cet usage chez les Grecs qui peuplérent de cette façon l'Asie, & la plus grande partie de l'Europe. Mais ces Colonies des Grecs ne furent pas d'ordinaire soumises aux villes-méres. Milet est une des villes Gréques qui a fait le plus de Colonies. Presque toutes les villes de cette nation dans le Pont-Euxin, avoient été bâties ou par les Milesiens, ou par les Habitans de Sinope, qui étoient originaires de Milet. Héraclée sur le Pont-Euxin, dans le pays des Mariandynes, fit encore un grand nombre de Colonies, & elle a eu soin d'en conserver la mémoire sur ses médailles. Pour revenir aux Colonies de Rome, ce qui encourageoit les peuples à contribuer à ces sortes de Colonies, c'est que ceux qui les envoyoient, leur distribuoient, & leur cédoient la propriété des terres qu'ils alloient habiter; on fournissoit gratuitement aux frais non seulement de leur voyage, mais encore des instrumens & des utenciles nécessaires. On choisissoit parmi ceux que l'on envoyoit des personnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de régir le peuple que l'on transportoit. C'étoit par l'avis de ces personnes que l'on s'établissoit, ou que l'on fixoit sa demeure plutôt dans un endroit que dans un autre. Lorsqu'on bâtissoit quelque ville, l'étendue & la disposition étoit encore de leur compétence. Ils raportoient cependant tout ce qu'ils faisoient à la gloire & à l'embellissement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la capitale. Presque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis sur le modéle de quelques uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome. Il n'étoit permis à qui que ce fût d'envoyer ou de conduire une ou plusieurs Colonies du peuple Romain, à moins qu'il ne fût intervenu une loi qui le permît expressément. On avoit même recours aux auspices avant que de rendre ces sortes de loix, & on faisoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Sénat leur nommoit un Chef, sous l'étendart duquel ils étoient obligez de se ranger. Il y avoit de plusieurs sortes de Colonies, quelques unes étoient composées de Romains, d'autres de Latins, & d'autres d'Italiens; les unes étoient tributaires, & payoient par chaque année un tribut au peuple Romain, les autres étoient exemptes de ces sortes de contributions. On accordoit le droit de Citoyens Romains à quelques unes de ces Colonies. On composoit quelquefois des Colonies de Soldats Vétérans, à qui on distribuoit des terres pour les récompenser de leurs exploits militaires: c'est au moins ce que plusieurs Historiens attribuent à Lucius Sylla, & ce qu'ils assurent aussi de Caius César, de Marc-Antoine, de Lépidus & d'Auguste. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs loix. Celles de la plupart, & sur tout les Romaines, étoient conformes, & souvent les mêmes qui s'observoient à Rome. Leurs Magistrats, comme les Duumvirs, les Censeurs, les Ediles, & les Questeurs, étoient chargez de veiller à l'observation des Loix Civiles, & les Pontifes ou les Prêtres de faire exécuter celles qui concernoient le service des Dieux. Lorsqu'il se trouvoit quelques Sénateurs dans une Colonie, on leur donnoit le nom de Décurion. Il est difficile de rien statuer de certain sur le nombre des Colonies: quelques Auteurs en comptent jusqu'à 150 dans l'Italie, soixante en Afrique, environ trente en Espagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainsi du reste. Quoi qu'il en soit, il est constant que toutes les Colonies, en quelque part qu'elles fussent établies, avoient toutes le même idiome, savoir la Langue Romaine, & qu'elles ne se servoient point du tout du langage du pays où elles s'établissoient. * Adrien de Valois, *Not. Gall. in praef.* Rosin, *Antiq. Rom. l. 10. c. 24.* Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*.

Plusieurs autres nations de l'Europe ont aussi établi depuis un grand nombre de Colonies; les François, au Canada, aux Antilles, à Mississipi & en d'autres lieux; les Espagnols, au Mexique, au Perou & au Chili; les Portugais au Bresil; les Anglois & les Hollandois, aux mêmes Antilles, & le long de la côte du Levant de l'Amérique, où les Danois & les Suédois se sont aussi établis en quelques endroits. Il y a encore plusieurs Colonies d'Européens le long des côtes d'Afrique, & en Asie, comme à Batavia, à Goa, & ailleurs, jusqu'aux extrémitez de l'Orient.

COLONIUS (Pierre) *Voyez* COLOGNE (Pierre de)

COLONNA, bourg ou village d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Campagne de Rome, entre cette ville & celle de Palestrine. On croit communément, que c'est la ville épiscopale, nommée anciennement *Labicum, Labici, Lavicum*, que pourtant quelques Géographes mettent à *Valmontone*, & d'autres à *Zagarolo*, bourgs de la même province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLONNA (Jérôme) en Latin *Columna*, étoit issu d'une branche d'une famille Romaine très illustre, qui, quoique transplantée dans les Royaumes de Naples & de Sicile, a toujours conservé le nom de Romaine. Il descendoit des Ducs de Zagarolle & de Colonne, comme le témoigne Philadelphe Mugnos dans son Théatre Généalogique. Jérôme Colonna naquit de *Jean* Colonne & de *Catherine*, fille de Jerôme Pellegrini, vers l'an 1534, & on lui donna le surnom de *Palma*, apparemment de quelque fief de famille. Il apprit parfaitement les Langues Gréque & Latine & s'accoutuma à écrire si poliment en celle-ci, que ce qu'on a de lui ressent plus le siécle d'Auguste que le sien. Il ne négligea pas non plus sa Langue maternelle, qu'il apprit dans toute sa pureté. M. De Thou dit dans son Histoire qu'il entretint une étroite amitié avec Jean-Matthieu Aquaviva, Duc d'Atri; mais il se trompe, car dans la Généalogie des Ducs d'Atri on ne trouve personne qui porte le nom de Jean-Matthieu. Colonna se forma une Bibliothéque choisie, de deux mille cinq cens volumes, & ramassa plusieurs statues antiques, plusieurs médailles, & un grand nombre de rares tableaux. Comme il avoit du loisir, & une exacte connoissance des Langues Gréque & Latine, on pouvoit attendre de lui plusieurs Ouvrages; mais il n'a pas vécu assez long-tems pour les donner. Il avoit épousé *Artémise*, de la famille des Frangipani, dont il eut trois fils, selon M. De Thou, 1. *Jean* à qui il a adressé ses Commentaires sur Ennius, & qui les fit imprimer; 2. *Pompée*, qui fut honoré de quelques charges à la Cour de Rome; & 3. Fabio qui suit. Mugnos & Imhof lui donnent encore un autre fils, nommé *Dorius*. Colonna ayant perdu sa femme dans un âge déja avancé, chercha de la consolation dans ses études. Quelque tems après il commença à apprendre la Langue Hebraïque. Il songeoit alors à entrer dans l'état ecclésiastique, & à se mettre en état de prendre possession d'un Evêché auquel il avoit été nommé; mais il en fut empêché par une maladie fâcheuse qui la conduisit au tombeau. Il mourut à Naples de la pierre, le troisiéme avril 1586, dans la cinquantiéme année de son âge. On a de lui, *Q. Ennii Fragmenta ab Hieronymo Columna conquisita, disposita & explicata*, Naspoli, 1590, *in quarto*. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 12. p. 8. & suiv.*

* COLONNA (Fabio) fils du précédent, s'est fait connoitre par le moyen des Ouvrages suivans, *Fabii Columnae Φυτοβάσανος, sive Plantarum aliquot Historia; Piscium aliquot, Plantarumque novarum Historia; Minus cognitarum rariorumque nostro coelo orientium stirpium Ecphrasis; Purpura, hoc est, de Purpura ab animali testaceo fusa, de hoc ipso animali, aliisque rarioribus Testaceis quibusdam Tractatus, La Sambuca Lincea overo dell' Istrumento Musico perfetto*. * Le même, *p. 14. & 15.*

* COLONNA (Angelo Michaele) de Boulogne, Peintre habile, aidoit Augustin Mételli dans ses grands ouvrages. Il fut aussi employé à peindre dans l'Hôtel de Lionne à Paris. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 530.* édit. de Trevoux, 1725.

COLONNA (Vittoria) Dame illustre & savante. *Voyez* COLONNE (Victoire.)

COLONNA, famille. *Voyez* COLONNE.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ultérieure entre le Golfe de Tarante & celui de Squilace près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris son nom de quelques colomnes qui y restent d'un superbe temple dedié à *Junon Lacinienne*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNE, Maison très-ancienne en Italie, & très-féconde en hommes illustres, est divisée en diverses branches, qui ont donné un Pape à l'Eglise, & plusieurs Cardinaux. L'on n'en raportera ici la postérité que depuis PIERRE qui suit.

I. PIERRE, Seigneur de Colonne, que quelques Généalogistes nomment XI du nom, eut entre autres enfans, 1. JOURDAIN qui suit; 2. *Jean*, créé Cardinal par le Pape Honorius III, l'an 1216, mort l'an 1245, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Othon*, Seigneur de Gallicano, dont la postérité ne subsista pas long-tems; & 4. *Pierre*, qui eut aussi des enfans.

II. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, fut pére 1. d'*Othon* qui suit; 2. de *Jean*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Archevêque de Messine vers l'an 1255, *qui aura cy-après son article séparé*; 3. de *Fréderic*, qui s'établit en Sicile, où il a fait la branche des Barons de Césaro, de Fieme, de Nisi, & de Montalbano, Ducs de Raytano, Marquis d'Altavilla; 4. de *Pierre*, qui eut des enfans; & 5. de *Landulphe* Colonne.

III. OTON, Seigneur de Colonne eut pour enfans, 1. *Othon*, pére de *Jourdain*, mort sans postérité; 2. JEAN, qui suit; 3. *Jourdain*, pére d'*Othon* Colonne, Duc de Zagarolle; 4. *Jacques*, créé Cardinal l'an 1278, mort le 14 août 1318, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 5. *Matthieu*; & 6. *Landulphe* Colonne, qui eut entre autres enfans, *Jean* Colonne, Protonotaire Apostolique.

IV. JEAN, Seigneur de Colonne, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui suit; 2. *Pierre*, créé Cardinal en 1288, mort en 1326; 3. ETIENNE, *qui a donné origine à la branche des Princes de* PALESTRINE *& de* CARBOGNANO, *raportés cy-après*; 4. *Jacques*, dit *Sciarra*, pére de *Pierre* Colonne, Sénateur Romain, qui eut entre autres enfans, *Agapit*, créé Cardinal en 1378, mort le onziéme octobre 1380, & *Etienne* Colonne créé Cardinal en 1378, mort en 1379; 5. *Jean*, Thrésorier de la sainte Eglise; & 5. *Othon* Colonne, Protonotaire Apostolique.

V. AGAPIT, Seigneur de Colonne, fut pére 1. de JOURDAIN, qui suit; & 2. de *Pierre* Colonne.

VI. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, eut pour fils unique, PIERRE qui suit.

VII. PIERRE, Seigneur de Colonne, Sénateur Romain, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui suit; 2. *Fabrice*; & 3. *Etienne* Colonne.

VIII. AGAPIT, Seigneur de Colonne & de Zagarolle, eut pour enfans, 1. *Jourdain*, Prince de Salerne, Duc d'Amalfi, mort de peste le 16 août 1422, laissant pour fille unique, *Anne* Colonne, mariée à *Jean-Antoine* des Ursins, Prince de Tarente; 2. LAURENT qui suit; 3. *Othon*, créé Cardinal en 1405, puis élu Pape sous le nom de MARTIN V, en 1417, mort le 21 février 1431; 4. *Sarra*, morte sans alliance; & 5. *Paule* Colonne, mariée à *Gérard* Appiano, Seigneur de Piombino, morte en 1443.

IX. LAURENT Colonne, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mourut en 1426, laissant de *Suéve* Cajétan, fille de *Jacobel*, Comte de Fundi, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Prosper* créé Cardinal en 1426, mort le 24 may 1463; 3. EDOARD, *qui a fait la branche des Ducs de* MARSI, *raportée cy-après*; & 4. *Louïs* Colonne.

X. ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, Marquis de Cotrone, Seigneur de Génezzano, mourut le 22 février 1471. Il épousa 1. en 1425, *Jeannelle* Ruffo, fille de *Nicolas*, Marquis de Cotrone, Comte de Catanzaro, dont il n'eut point d'enfans: 2. *N.*... dont le nom n'est point connu, & dont il eut 1. PIERRE-ANTOINE, *qui suit*. 2. *Jean*, créé Cardinal en 1480, mort le 26 septembre 1508; 3. *Thomas*, tué en la guerre contre le Pape Eugéne IV; 4. JÉRÔME, *qui a fait la branche des Ducs de* ZAGAROLLE, *Princes de* GALLICANO, *raportée cy-après*; 5. PROSPER, *qui fit la branche des Ducs de* TRAJETTO, *Comtes de* FONDI, *aussi raportée cy-après*; & 6. *Paule* Colonne, mariée à *Fabrice* de Somme.

XI. PIERRE-ANTOINE Colonne, eut pour fils unique MARC-ANTOINE qui suit.

XII. MARC-ANTOINE Colonne, né le troisiéme septembre 1478, fut tué à la guerre en 1522. *Voyez son Eloge cy-après*. Il épousa *Lucréce* Gare de Rovére, niéce du Pape Jules II, dont il eut 1. *Béatrix*, mariée à *N.*.... de Bredt, Marquis de Querata ou Corata; 2. *Livie* alliée à *Marzio* Colonne, Comte de Matieri; 3. *Hortense*, qui épousa *Jérôme* Pallavicini; & 4. *Nunzia* Colonne, mariée à *Barthélemi*, Comte de Villachiare.

BRANCHE DES DUCS de ZAGAROLLE, PRINCES de Gallicano, Comtes de Matieri.

XI. JÉRÔME Colonne, quatriéme fils d'ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, fut Seigneur de Gallicano, & de Zagarolle. Il épousa 1. *N.*... veuve de *N.*... Zambéceri: 2. *Livie* d'Anguillare. Du premier lit vinrent 1. MARCEL qui suit; 2. *Porzia*, mariée à *Jean-Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli; 3. *Jules*, qui de *Marie* Conti, eut *Claude* Colonne, mariée à *Napoléon* des Ursins; 4. autre *Porzia*, qui épousa 1. *Antoine* Légnano de Gattinara, Comte de Castro: 2. *Marc-Antoine* Tutevilla; 5. *Jean-Jérôme*, pére de *Faustine* Colonne, mariée à *N.*... Marquis de la Tour; 6. *Pompée* Colonne, né le douziéme mai 1479, créé Cardinal le 25 juin 1517, Viceroi de Naples en 1530, mort le 28 juin 1532 (*Voyez son Eloge cy-après*) *laissant pour enfans naturels* N... *Seigneur de Malvelli*, & Jean Colonne, *qui de* Catherine *Pellegrina, Comtesse de Capri, eut* Cornélie, *mariée à* N..., *Comte de Stigliano*, & Jérôme

Colonne

Colonne de Palma, mort le troisiéme avril 1586, lequel laissa d'Artemise Frangipani, Jean Colonne, Seigneur de Campiclari, & autres enfans morts sans postérité ; 7. Octavien, qui fut pére de Fabio, Evêque d'Averse en 1519, mort en 1554 ; & de Martio Colonne, Comte de Mariéri & d'Ugento, qui de Livie, fille de Marc-Antoine Colonne, eut Orinthie, mariée à Pompée Colonne, Seigneur de Zagarolle ; Martia, alliée à François Cajetan ; & Julie Colonne, mariée à N... Duc de Castiglione. Du second mariage de Jérôme, Seigneur de Gallicano, étoit issu 8. Pierre-François Colonne, lequel, après la mort de sa femme, fut Archevêque de Tarente en 1544, & mourut en 1560. Il avoit épousé Isabelle des Baux, dont il eut Victoire Colonne, mariée à Camille Colonne, Seigneur de Zagarolle son cousin.

XII. Marcel Colonne, Seigneur de Zagarolle, fut pére 1. de Camille qui suit ; 2. de Scipion, Evêque de Riéti en 1520, qui fut tué en 1528 ; 3. de Béatrix, alliée à Jérôme Tuttavilla Comte de Sarno ; & 4. de Virginie Colonne, mariée à Jean-Balthazar Gambacurte.

XIII. Camille Colonne, Seigneur de Zagarolle, épousa Victoire, fille de Pierre-François Colonne, & d'Isabelle des Baux, dont il eut 1. Pompée, qui suit ; 2. Marc-Antoine, Archevêque de Tarente, créé Cardinal en 1565, mort le 13 mars 1597, dont il sera parlé dans un article séparé, & 3. Prosper Colonne.

XIV. Pompée Colonne, Seigneur de Zagarolle & de Gallicano, épousa Orinthie, fille de Martio Colonne, Comte de Mariéri & d'Ugento, & de Livie Colonne, dont il eut 1. Martio Colonne qui suit ; 2. Camille ; & 3. Laure Colonne, mariée à Fabrice, des Comtes Guidi, Marquis de Montebello.

XV. Martio Colonne, Duc de Zagarolle, Prince de Gallicano, Chevalier de la Toison d'Or, &c. épousa Julie Colonne, fille de François, Prince de Palestrine, dont il eut 1. Pierre-François, qui suit ; 2. Prosper, Abbé, & 3. Marguerite Colonne, alliée à François Caracciolo, Duc de Martino.

XVI. Pompée Colonne, Prince de Gallicano, Comte de Sarno, mourut le cinquième janvier 1661, sans laisser de postérité de Françoise d'Avalos, veuve de Martin Caraccioli, Prince d'Avellino, & fille d'Inico d'Avalos, Marquis de Pescaire & del Vasto.

DUCS de TRAJETTO, COMTES de FUNDI.

XI. Prosper Colonne, cinquiéme fils d'Antoine, Prince de Salerne, & de N.... sa seconde femme, fut Duc de Trajetto, Comte de Fundi, &c. & mourut le 30 décembre 1523. Il épousa Isabelle Caraffe, fille de Jean-Thomas, Comte de Madelone, dont il eut Vespasien qui suit.

XII. Vespasien Colonne, mourut en 1528. Il épousa, 1. Béatrix Appiano : 2. Julie de Gonzague, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiére femme pour fille unique, Isabelle Colonne, mariée 1. à Louis de Gonzague, Prince de Sabionette : 2. à Philippe de Lannoy, Prince de Sulmone.

DUCS de MARSI & de CAVI, COMTES de CELANO.

X. Odoard Colonne, troisiéme fils de Laurent, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, & de N.... sa seconde femme, fut Duc de Marsi, Comte de Célano, &c. & mourut en 1418, âgé de 67 ans. Il épousa N.... dont le nom n'est pas connu, & dont il eut, 1. Jean, qui de Jeanne Colonne, eut pour enfans Camille & Latin Colonne ; 2. Jourdain qui suit ; 3. Marcel, qui épousa Urse des Ursins, dont il n'eut point d'enfans ; 4. Fabrice, qui a fait la branche des Ducs de Palliano & de Taliacot, rapportée cy-après ; 5. & Laurent Colonne.

XI. Jourdain Colonne, Duc de Marsi & de Cavi, épousa 1. N.... dont le nom n'est pas connu : 2. en 1472, Catherine des Baux, fille d'Angilbert, Comte d'Ugento. Du premier mariage vint, 1. Antoinette Colonne, mariée en 1472, à Raymond des Baux, Comte d'Ugento : & du second, sortirent 2. Prosper, qui suit ; 3. Laurent ; & 4. Martio Colonne, tué en 1516.

XII. Prosper Colonne, Duc de Marsi, mourut sans alliance.

DUCS de PALLIANO, & de TALIACOT.

XI. Fabrice Colonne, quatriéme fils d'Odoard, Duc de Marsi, fut Duc de Palliano & de Taliacot, Marquis d'Atisse, &c. & Grand Connétable du Royaume de Naples, & mourut le 15 mars 1520. Il épousa Agnès de Montfeltre, fille de Frédéric, Duc d'Urbin, dont il eut 1. Frédéric, mort avant son pére en 1516, à l'âge de 19 ans ; 2. Ascagne, qui suit ; 3. Ferdinand 4. Camille, mort sans postérité de Marguerite Chigi, fille d'Augustin, Seigneur de Porto Hercole ; 5. Sciarra, qui épousa Marguerite de Chigi, veuve de Camille son frére, dont il eut Beatrix Colonne, mariée à Rodolphe Varani, 6. Victoire, mariée à Ferdinand d'Avalos, Marquis de Pescaire, dont il sera parlé cy-après dans un article séparé, morte en 1541 ; & 7. N.... Colonne, mariée en 1539, à Martio Colonne.

XII. Ascagne Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le 24 mars 1557. Il epousa Jeanne d'Aragon, fille de Ferdinand, Duc de Montalte, (Voyez ARAGON,) dont il eut 1. Fabrice, né en 1525, mort en août 1551, sans laisser de postérité d'Hippolyte, de Gonzague, fille de Ferdinand, Prince de Molfete ; 2. Prosper, mort avant son pére ; 3. Marc-Antoine qui suit ; 4. Victoire, mariée à Garcie de Tolède, Marquis de Villafranca ; 5. Hiéronyme, alliée à Camille Pignatelli, Duc de Monteléon, & 6. Agnès Colonne, qui épousa Honoré Cajetan, Duc de Sermonnette.

XIII. Marc-Antoine Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Sicile, Chevalier de la Toison d'Or, &c. dont il sera parlé cy-après dans un article séparé, mourut le premier août 1585, âgé de 49 ans. Il epousa Felice des Ursins, fille de Jérôme, Seigneur de Bracciano, dont il eut 1. Fabrice qui suit ; Ascagne, créé Cardinal en décembre 1586, Viceroi d'Aragon, Evêque de Palestrine en 1606, mort le huitiéme mai 1608, dont l'éloge sera rapporté cy-après ; 3. Prosper ; 4. Frédéric, mort avant son pere ; 5. Jeanne, mariée à Antoine Caraffe, Duc de Mondragon ; & 6. Victoire Colonne, qui épousa Louis Henriquez, Duc de Medina de Rioseco, morte le 28 decembre 1633.

XIV. Fabrice Colonne, Prince de Palliano, mourut avant son père l'an 1580, âgé de 23 ans. Il épousa Anne Borromée, sœur de saint Charles, & fille de Gilbert Borromée, Comte d'Aronne, dont il eut, 1. Marc-Antoine, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mort le premier novembre 1595, à l'âge de vint ans, laissant d'Orsine Peretti, niéce du Pape Sixte V, & fille de Fabio Damascéne, & de Marie Peretti, 1. Marc'Antoine Colonne, dit le Petit Connétable, né le 17 octobre 1595, mort le huitiéme mai 1611 ; 2. Philippe qui suit ; & 3. Jeanne Colonne, mariée à André Doria, Prince de Melphes.

XV. Philippe Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le onziéme avril 1639, âgé de 61 an. Il épousa Lucréce, fille de Jérôme Tomacelli, derniére de sa famille, dont étoit le Pape Boniface IX morte le onziéme août 1622, dont il eut, 1. Frédéric Colonne, dont l'Eloge sera rapporté cy après, qui naquit en 1601, & fut Prince de Palliano & de Butéro, Grand d'Espagne, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Valence, &c. mort le 25 septembre 1641, ayant eu de Marguerite Branciforte d'Autriche, fille de François, Prince de Butéro, morte le 17 janvier 1659, 1. Antoine Colonne, Prince de Piétra Percia, mort avant son pére, en 1623, âgé de trois ans, 2. Jérôme, né le 23 mars 1604, créé Cardinal en 1627, Archevêque de Bologne, puis Evêque de Frascati, mort le quatriéme septembre 1666 ; 3. Marc-Antoine qui suit ; 4. Charles, Duc de Marsi, puis Religieux de l'Ordre de S. Benoît, Archevêque d'Amasie en 1643, & Patriarche de Jérusalem, mort en novembre 1686 ; 5. Jean-Baptiste, Patriarche de Jerusalem, mort en 1638 ; 6. Prosper, Chevalier de Malte, Grand Prieur d'Irlande, mort le cinquiéme avril 1656 ; 7. Pierre, Abbé ; 8. Anne, mariée à Thaddée Barberin ; 9. Hippolyte ; 10. Marie-Thérése ; & 11. Marie-Claire Colonne, Religieuse.

XVI. Marc-Antoine Colonne, Duc de Corvari, puis Duc de Taliacot & de Palliano, Grand Connetable du Royaume de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il epousa Isabelle Gioeni, fille & héritiére de Laurent, Prince de Castiglione en Sicile, morte le douziéme janvier 1655, dont il eut 1. Laurent-Onufre qui suit ; 2. Philippe, qui a fait la branche des Princes de Sonnino, rapportée cy-après ; 4. Anne, mariée à Paul Spinola, Marquis de Los Balbasès, morte en juillet 1689 ; 4. Lucréce, alliée 1. à Etienne Colonne, Duc de Bassanello : 2. en 1677, à Joseph Conti, Duc de Guadagnolle, morte le huitiéme août 1716 ; & 5. 6. 7. 8. 9. cinq filles Religieuses.

XVII. Laurent-Onufre Colonne de Gioëni, Duc de Taliacot, Prince de Palliano & de Castiglione, Grand Connétable du Royaume de Naples, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 15. avril 1689. Il épousa en 1661, Marie, fille de Laurent Mancini, & d'Hiéronyme Mazarin, niéce du Cardinal de ce nom, morte en mai 1715, dont il eut 1. Philippe-Alexandre qui suit ; 2. Marc-Antoine, né le 15 octobre 1664, mort en novembre 1715, laissant trois filles de Christine, fille de N.... Marquis Paleotti, Bolonois, & de Catherine Dudley, qu'il avoit épousée en janvier 1697 ; & 3. Charles Colonne, né le quatriéme novembre 1665, créé Cardinal par le Pape Clement XI, le 17 mai 1706.

XVIII. Philippe Alexandre Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, Grand d'Espagne & Grand Connétable du Royaume de Naples, né le septiéme août 1663, mourut le sixiéme novembre 1714, en sa 52 année. Il épousa 1. en 1681, Laurence de la Cerda-Aragon, fille de Jean-Louis, Duc de Médina Celi morte sans postérité le dixiéme août 1697 ; 2. le 25 novembre 1697, Olympe Pamphile, fille de Jean Baptiste, Prince de Cerpinetti, dont il eut, 1. Laurent, né le cinquiéme octobre 1698, mort en juin 1699 ; 2. Philippe, mort jeune ; 3. Fabrice qui suit ; 4. Antoine, mort jeune ; 5. Jérôme ; & 6. Agnès Colonne.

XIX. Fabrice Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, &c. dixiéme Grand Connétable du Royaume de Naples, présenta au Pape au nom de l'Empereur, le 28 juin 1722, le tribut pour l'investiture du Royaume de Naples ; cérémonie qui ne s'étoit point faite depuis 22 ans. Il a épousé le 11 septembre 1718, Catherine-Zefferina Salviati, fille d'Antoine-Marie, Duc de Juliano, & de Marie-Lucréce Rospigliosi, dont il a 1. Philippe, né le 13 janvier 1722, mort le 13 mars 1723 ; 2. Laurent-Marie-Joseph, &c. né le onziéme juin 1723 ; & 3. Marie-Victoire Colonne, née le huitiéme janvier 1721.

PRINCES de SONNINO & de STIGLIANO.

XVII. Philippe Colonne, second fils de Marc-Antoine, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, & d'Isabelle Gioëni, fut Prince de Sonnino, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, & mourut le 21 avril 1686. Il épousa en février 1671, Clarix Césarini, fille de Julien, Prince de Genfano, morte en avril 1716, dont il eut 1. Julien qui suit ; 2. Prosper, Clerc de Chambre, Referendaire de l'une & de l'autre Signature ; 3. Jean-George, mort jeune ; 4. Virginie ; 5. Isabelle, Religieuse ; & 6. Thérèse-Charlotte Colonne, mariée en 1699, à Charles Caraffe, Duc de Madelone, Prince de la Guardia.

XVIII. Julien Colonne, Prince de Sonnino, & de Galetra, né en décembre 1671, a épousé en 1688, Jeanne Vanden-Einden-Piccolomini, Marquise de Castelnovo, dont il a 1. Ferdinand qui suit ; 2. Jérôme, Chevalier de Malte ; 3. Laurent ; & 4. Virginie Colonne.

XIX. Ferdinand Colonne, Prince de Stigliano, né en janvier 1690, a épousé le neuviéme juin 1723, Louise Caraccioli, fille de N.... Prince de San-Bueno.

PRINCES de PALESTRINE, de CARBOGNANO de Bassanello & d'Auricoli.

V. Etienne Colonne, fils puiné de Jean, Seigneur de Colonne, fut Seigneur de Palestrine, Senateur Romain, & mourut vers l'an 1349. Il épousa N.... dont il eut 1. Etienne, qui suit ; 2. Pierre, Chanoine de S. Jean de Latran ; 3. Jourdain, Evêque de Sutri ; 4. Jean, créé Cardinal en 1327, mort le troisiéme juillet 1348 ; 6. Agapit, Evêque de Porto-Venéré ; 6. Jacques, Evêque de Lucéra ; 7. Henri ; & 8. N.... Colonne, mariée à Ursus, Comte d'Anguillare.

VI. Etienne Colonne, eut entre autres enfans de N.... sa femme, Etienne qui suit.

VII. Etienne Colonne, laissa entre autres enfans de N.... sa femme, Etienne qui suit.

VIII. Etienne Colonne, laissa de N.... sa femme 1. Nicolas qui suit ; 2. Jean, qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné, & 3. Pierre Colonne.

IX. Nicolas Colonne, Seigneur de Palestrine, eut pour enfans, 1. Jacques Colonne, lequel fut père de Sauveur, qui tua son oncle ; 2. Etienne qui suit ; & 3. Louis Colonne.

X. Etienne Colonne fut tué par son neveu. Il épousa Eugénie, fille de Ranuce Farnése, dont il eut pour fils unique François qui suit.

XI. François Colonne, Prince de Palestrine, laissa de Lucréce des Ursins, 1. Etienne Colonne, mort en 1548, sans enfans de Constance Farnése, fille du Pape Paul III ; & 2. Alexandre qui suit.

XII. Alexandre Colonne, épousa 1. Marguerite Frangipani ; 2. Marguerite Aquaviva d'Aragon. Du premier lit vint, Sciarra Colonne, mort sans postérité de Clarice d'Anguillare ; & du second sortit, 2. Isabelle, mariée à Marc-Antoine Gambacurta, Seigneur de Limatola.

XI. Jean Colonne, frere puiné de Nicolas, Seigneur de Palestrine, eut pour fils unique Louis qui suit.

X. Louis Colonne, fut pere 1. de Jean Colonne, & 2. de Pierre qui suit.

XI. Pierre Colonne épousa Catherine Savelli, dont il eut pour fils unique Jean qui suit.

XII. Jean Colonne, épousa Lucréce des Ursins, dont il eut 1. François, Prince de Palestrine, qui eut pour fille unique Julie Colonne, mariée à Martio Colonne, Duc de Zagarolle ; 2. Jules-César, qui suit ; 3. Jacques ; & 4. Etienne Colonne.

XIII. Jules-César Colonne, épousa N.... dont il eut 1. François, qui suit ; & 2. Jacques Colonne.

XIV. François Colonne, Prince de Palestrine, de Carbognano, &c. Chevalier de la Toison d'Or, épousa Ersilie Sforce, fille de Frédéric, Duc de Segni, dont il eut 1. Jules-César qui suit ; & 2. Agapit Colonne.

XV. Jules-César Colonne, Prince de Carbognano, Duc de Bassanello, &c. mourut le 17 janvier 1681, âgé de 79 ans. Il épousa 1. Isabelle Farnése, fille naturelle de Ranuce, Duc de Parme : 2. Manzola Sforce, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. Alexandre, Clerc de Chambre, mort le douziéme juillet 1673 ; 2. Etienne, Duc de Bassanello, mort le onziéme mai 1673, sans enfans de Lucréce Colonne, fille de Marc-Antoine, Duc de Taliacot & de Palliano, laquelle prit une seconde alliance avec Joseph Conti, Duc de Guadagnole, & mourut le huitiéme août 1716 ; 3. Gilles qui suit ; & 4. Artémise Colonne, mariée à Louis Sforce, Duc d'Ognano, morte en décembre 1676.

XVI. Gilles Colonne, Prince d'Anticoli, puis Duc de Carbognano, &c. mourut en septembre 1686. Il épousa 1. le 21 fevrier 1672, *Tarquinie* Paulucci-Altieri, fille d'*Ange* Paulucci, morte le troisiéme decembre de la même année: 2. le 14 juin 1676, *Anne-Marie* Altieri, fille d'*Antoine*, frére du Pape Clemente X, morte le cinquiéme mars 1723. Du premier lit vint 1. *Tarquinie* Colonne, née le premier décembre 1672, morte peu après sa naissance: & du second sortirent, 2. *Jules-César*, mort jeune; 3. François-Marie qui suit; 4. *Alexandre*; & 5. *Isabelle* Colonne, mariée le premier octobre 1690, à *Marc* Ottoboni, Duc de Fieno.

XVII. François-Marie Colonne, Prince de Carbognano, &c. a épousé *Victoire* Salviati, fille de *François-Marie*, Duc de Julienn, dont il a 1. *Etienne*; 2. *Jules*, 3. *Catherine*; & 4. *Artémise* Colonne. * Volaterran, *Anthropol. l.* 22. Sansovin. *Orig. Delle Case d'Ital.* Blondus. Gualdo. Priorato. Imhoff *en ses villes d'Italie*, &c.

COLONNE (Jean) Cardinal du titre de sainte Praxéde, a vécu dans le XIII siecle; c'est un de ceux qui a le plus contribué à la grandeur & à l'élévation de sa famille. Il étoit fils de Pierre Colonne, & fut mis par le Pape Honorius III, au nombre des Cardinaux en 1216. Ensuite il fut déclaré Légat de l'armée Chretienne, qu'on envoya au Levant. C'est cette même armée, qui, sous Jean Roi de Jérusalem, & sous les autres Croisez, prit le cinquiéme novembre de l'an 1219, la ville de Damiéte, après 22 mois de siege. Le Legat contribua beaucoup à cette prise, par le soin qu'il eut d'animer les Chefs & les Soldats. Ce Cardinal ayant été pris par les Sarrasins, fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais sur le point de souffrir l'exécution d'un arrêt si barbare, sa constance les surprit si fort, qu'ils lui donnerent la liberté. On dit qu'à son retour en Italie, il apporta à Rome la colomne, à laquelle Jesus-Christ avoit été flagellé, & qu'il la mit dans l'eglise de sainte Praxede, où on la voit encore. Depuis, le Pape Gregoire IX lui donna la conduite de l'armée qu'il avoit fait mettre en campagne, pour enlever le Royaume de Naples à l'Empereur Frederic II; mais ce dessein se trouvant plus difficile à exécuter qu'on ne se l'etoit promis, le Cardinal Colonne occupa l'armée à reprendre quelques places, que les Impériaux avoient surprises dans la Marche d'Ancone. Il mourut peu de tems après, au commencement du mois de février en 1245. L'hopital de Latran qu'il avoit fondé, est un monument de sa pieté. * Matthieu de Westm, *ad an.* 1244. Paul Jove, *in Vita Pomp. Columnæ.* Onuphre. Ciaconius. Victorel. Aubery. Sponde, &c.

COLONNE (Jean) de Rome, & de la même famille que le précédent, se fit Religieux de l'Ordre de saint Dominique. En 1257, le Pape Alexandre IV le fit Archevêque de Messine en Sicile, & lui donna divers emplois, dont il s'acquitta très-bien. Il mourut vers l'an 1280, & laissa un Ouvrage Historique en dix livres, intitulé, *Mare Historiarum*. Possevin parle de *Jean* & de *Jacques* Colonne, tous deux Dominicains & Historiens; mais les autres croyent que c'est le même. * Fezel, *Arr. Secul. decad. post. l.* 8. Léandre Alberti, *l.* 3. *de Viris Illust. Ord. Præd.* Saint Antonin. Antoine de Sienne. Possevin. Echard, *Script. Ord. Præd.*

COLONNE (Jacques) Cardinal, fils d'Othon, Seigneur de Colonne & Archidiacre de l'eglise cathedrale de Pise. Il fut mis dans le Sacré College, par le Pape Nicolas III, le douziéme mars de l'an 1278. On dit que par cette promotion, ce Pontife se voulut rendre favorable la Maison des Colonnes, pour la défendre contre celle des Ursins. Martin IV, Honorius IV, & Nicolas IV, successeurs de ce Pape, eurent autant d'estime que lui pour Colonne; & ce fut à sa consideration que le dernier de ces Pontifes donna en 1288, le chapeau de Cardinal à Pierre Colonne son neveu. Celui-ci etoit marié, & lorsqu'il fut élevé au Cardinalat, sa femme prit le voile de religion, & fit vœu de chasteté. Nicolas IV donna encore à Jacques Colonne l'Archiprêtré de sainte Marie-Majeure, & la protection de l'Ordre Militaire de S. Jacques. Ce Pape mourut en 1292, & Celestin V, qui lui succeda après son abdication du Pontificat, mourut en prison l'an 1296. La haine que l'on avoit conçue contre Boniface VIII, qui s'étoit placé sur le thrône Pontifical après Celestin, fit croire que la mort de ce dernier n'avoit pas été naturelle. On blâma publiquement dans Rome, le procedé injuste & violent de Boniface, & il entendit lui-même la voix de ceux qui maudissoient sa cruauté. Ce Pape se persuada que c'étoient les Colonnes, qui animoient le peuple contre lui, & qui faisoient courir des bruits desavantageux à sa gloire & à sa dignité. Peut être ne se trompoit-il pas. Sa famille, qui étoit des Cajétans, n'avoit jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonnes, & cette derniere avoit toûjours pris opiniâtrément le parti des Gibelins contre l'autre, qui avoit soutenu la faction des Guelphes. Outre cela, les Cardinaux Colonnes s'étoient opposez à l'élection du Pape Boniface, & avoient refusé de lui venir rendre leurs respects, bien qu'il leur eût fait dire de se trouver à Rome. Ils connoissoient l'humeur altiére & emportée de Boniface; & pour s'y dérober, ils se retirerent à Nepi, où commandoit Jean Colonne, un de leurs parens. Ce procédé offensa furieusement le Pontife, qui publia une Croisade contre les Colonnes; & ayant assiegé Nepi, il la reduisit à une telle extrémité, que pour la sauver, le Gouverneur prit le parti d'en chasser les Cardinaux ses parens. Ils se jetterent dans Palestrine, où Sciarra Colonne, un de leurs cousins, commandoit alors, & ils y furent très-bien reçus. Le Pape courant à la vengeance, alla lui-même assieger Palestrine, d'où les trois Colonnes sortirent déguisez, pour se refugier chez un de leurs amis qu'ils avoient à Perouse. Le lendemain la ville se rendit, & Boniface la fit détruire, aussi-bien que quelques autres, qui avoient ouvert les portes aux Colonnes. Ensuite il lança les foudres Ecclésiastiques contre eux. Il priva Jacques & Pierre du Cardinalat, & de leurs Benefices, il retrancha Sciarra de la communion; & se laissant emporter à sa passion, il mit leur tête à prix, & excommunia ceux qui porteroient à l'avenir le nom & les armes des Colonnes. Sciarra fuyant cette persécution, fut pris sur mer par les Pirates, & mis à la chaîne. Cette condition, quelque déplorable qu'elle soit, lui parut préférable à celle où la haine du Pape l'avoit jetté. Ceux qui l'avoient pris ayant abordé à Marseille, le Roi Philippe *le Bel* le fit delivrer; & en l'an 1303, il l'envoya en Italie, avec Guillaume de Nogaret. Ils surprirent Boniface à Anagnie, où l'on dit que Sciarra Colonne lui donna un soufflet, ayant la main armée d'un gantelet. Cela arriva le septiéme septembre; & le Pontife etant retourné à Rome, y mourut de desespoir le onziéme octobre suivant. Benoît XI, son successeur, retablit les Colonnes, qui eurent beaucoup de crédit sous le Pontificat de Clement V & de Jean XXII. Le Cardinal Pierre mourut à Avignon en 1326, & son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'eglise de sainte Marie-Majeure, où l'on voit son Epitaphe. Jacques Colonne son oncle, mourut le 14 août 1318. * Villani, *l.* 7. *ch.* 54. & *suiv.* Blondus, *Dec.* 2. *l.* 9. Rainaldi. Sponde. Ciaconius. Aubery. &c.

COLONNE (Jean) Cardinal, étoit petit-neveu du Pape Martin V, fils d'Antoine, Prince de Salerne, & frère de Fabrice & de Prosper, grands Capitaines. Le Pape Sixte IV le fit Cardinal le 15 mai 1480. Quelque tems après, ce même Pape ayant pris les armes contre Ferdinand Roi de Naples, fit arrêter le Cardinal Colonne, comme partisan secret de ce Prince; & il auroit pu être en danger de sa vie, si le traité de paix qu'on conclut alors, ne lui eût donné le moyen de sortir du Château-Saint-Ange, où il avoit été retenu plus d'un an. Sous le Pontificat d'Alexandre VI, les Colonnes se declarérent pour le Roi Charles VIII, qui passa en Italie à la tête d'une armée, pour recouvrer le Royaume de Naples, sur les Princes de la Maison d'Aragon, qui l'avoient usurpé. Ce Cardinal sortit de bonne heure de Rome, pour n'y être plus exposé à la colére du Pape. Il se trouva avec Gilbert de Montpensier à la prise de Gayette, où il tâcha d'adoucir l'esprit des Soldats, pendant les desordres du pillage. Quelque tems après, Prosper son frère, ayant abandonné le parti des François, Jean Colonne se retira en Sicile, & n'en revint qu'en 1503, après la mort d'Alexandre VI. Il se trouva à l'élection de Pie III, & de Jules II. Ce dernier le considera extrêmement, lui confia les premieres charges de la Cour, & affecta de l'elever autant qu'Alexandre avoit cherché à l'abaisser. Le Cardinal Jean Colonne mourut à Rome le 26 septembre de l'an 1508, âgé de 51 ans, & fut enterré dans l'église des douze Apôtres, où l'on voit son Epitaphe. * Guichardin, *Hist. l.* 1. & *suiv.* Paul Jove, *l.* 3. Philippe de Commines. Raphael. Volaterran. Ciaconius. Sponde. Aubery, &c.

COLONNE (Prosper) grand Capitaine, étoit Duc de Trajetto & Comte de Fondi, fils puiné d'Antoine, Prince de Salerne. Il embrassa le parti des François, lorsque le Roi Charles VIII entreprit la conquête du Royaume de Naples; mais depuis il les abandonna, pour se jetter entre leurs ennemis. Une conduite si peu raisonnable a noirci sa réputation, quelque soin que des Ecrivains Italiens ayent pris de le justifier, lui & son cousin Fabrice Colonne. Prosper Colonne combattit pour Ferdinand d'Aragon, qui reprit Naples, & diverses autres places en 1496. Il fit la guerre contre les Ursins, & rendit de grands services à Ferdinand de Cordoue. En 1503, il se trouva au combat de Barlette & à celui de Garigliano, qui furent funestes aux François, & ensuite il donna des marques de sa valeur & de sa conduite, à la prise de Capoue, de Sessa, &c. Il combattit encore aux siéges de Padoue, de Creme, de Bergame, & ailleurs; mais il ne fut pas si heureux l'an 1515, lorsqu'il entreprit de défendre le passage des Alpes contre les François, qui le surprirent en dînant à Ville-Franche du Pô. Il fut mené prisonnier en France; & lorsqu'il eut recouvré la liberté, il reprit les armes avec plus de vigueur, pour se venger de l'affront qu'il venoit de recevoir. Il défit les François à la bataille de la Bicoque en 1522, contribua beaucoup à la prise de Milan, & mourut le 30 decembre 1523, âgé de 71 ans. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme, *Elog. des Cap. Illust.* &c.

COLONNE (Marc-Antoine) fils de Pierre-Antoine, Prince de Salerne, étoit neveu de Fabrice & de Prosper, & ne leur céda ni en conduite ni en generosité. Il s'aquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie de son tems, & principalement à la défaite des François à Barlette, au combat de Garigliano, & en diverses autres occasions. Depuis il servit le Pape Jules II, & défendit en 1512 Ravenne, que le Seigneur de la Palisse emporta. Marc-Antoine Colonne fut encore employé au retablissement des Medicis, défendit Bresse & Verone, puis emporta Vicence, conduisant alors l'armée de l'Empereur. Mais la paix ayant été conclue à Noyon au mois d'août de l'an 1516, le Roi François I, qui avoit beaucoup d'estime pour Colonne, l'attira dans son parti, & lui donna le collier de son Ordre de saint Michel. Il servit avec beaucoup de courage, & fut tué l'an 1522, au siége de Milan, d'un coup de coulevrine, que son oncle Prosper Colonne avoit fait pointer, à ce qu'on dit, contre lui sans le connoître. Ce brave homme étoit alors dans la 50 année de son âge. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme, *Elog. des Capit. Illustr.* &c.

COLONNE (Fabrice) grand Capitaine, étoit fils d'Edouard Colonne, Duc d'Amalfi & de Marsi. En 1481, il se trouva au siége d'Otrante qu'on emporta sur les Turcs, qui s'en étoient rendu maîtres l'année d'auparavant, en revenant de Rhodes. Depuis, Colonne s'attachant au Roi de Naples, devint ennemi irréconciliable de la Maison des Ursins. Ils se firent la guerre avec une fureur étrange. Elle fut fatale au Royaume de Naples, qui s'attira les armes de l'Eglise, & ensuite celles des François. Le Roi Charles VIII, en entreprit la conquête l'an 1494. Fabrice & Prosper Colonne quittérent le parti des Aragonois qui régnoient à Naples, pour se jetter dans celui du Roi de France, & lui rendirent à la verité de grands services; mais Charles VIII les combla de tant de bienfaits, qu'ils eurent tout sujet d'être contens de sa liberalité. Cependant ils se reconciliérent avec Ferdinand, Roi de Naples, & furent engagez à ce changement, par la haine qu'ils conservoient contre les Ursins, qui avoient renoué avec les François. Le Roi de Naples nomma Fabrice Connétable, & lui remit quelques châteaux importans, que les Ursins avoient dans l'Abruzze. C'étoit le toucher par l'endroit auquel il étoit le plus sensible. Les Colonnes eurent depuis de grands demêlez avec le Pape Alexandre VI, qui les chassa de Rome en 1499. Paul Jove assure que ce coup les toucha peu, & même que, pour se moquer du Pape, ils prirent pour devise des joncs, que les vents font plier, sans les rompre ni les arracher, avec ces paroles, *Flectimur, sed non frangimur*. Fabrice Colonne, après diverses avantures se trouva l'an 1512, à la bataille de Ravenne où il conduisoit l'avant-garde, & y fut fait prisonnier. Il craignoit le ressentiment des François; mais Alfonse, Duc de Ferrare, qui étoit dans leur armée, eut soin de Colonne; & le mit en liberté. Fabrice eut pour cette fois de la reconnoissance; car il rendit à son tour de très-bons services au Duc de Ferrare, que le Pape Jules II vouloit ruiner, parce qu'il s'étoit déclaré pour les François. Il lui fit prendre la fuite, quelques mesures que le Pape eût prises pour l'arrêter. L'Empereur Charles-Quint eut beaucoup de consideration pour Fabrice Colonne; auquel il continua la charge de Connetable; mais ce fut pour peu de tems, car ce grand homme mourut en 1520. * Guichardin. Paul Jove. Champier. Brantôme, *Elog. des Capit. Illustr.* &c.

COLONNE (Pompée) Cardinal, étoit fils de Jérôme Colonne, & neveu du Cardinal *Jean* & de *Prosper*, grand Capitaine. Son pére ayant été assassiné dans une sedition, Prosper, qui étoit devenu son Tuteur, le fit élever par des personnes qui lui inspirérent de l'amour pour les Belles Lettres: ce qui ne put l'empêcher de s'abandonner au penchant qu'il avoit pour les armes. Il fit la guerre très-long tems, & ne s'attacha à l'Etat Ecclésiastique que par un ordre exprès de son Tuteur, qui le vouloit faire profiter d'une partie des Benéfices du Cardinal Jean Colonne son autre oncle. Pompée y consentit avec peine, & fut pourvu de l'Evêché de Riéti, des Abbaies de Sublaco, de Grotta-Ferrata, & de quelques Prieurez. On dit qu'aussi-tôt après, il accepta un duel, que lui fit porter un Espagnol, & qu'il se trouva sur le lieu pour se battre; mais qu'ayant été séparé, il en eut tant de dépit, qu'il mit sa soutane en piéces. Quelque tems après, il se fit une affaire avec Jule II, car ce Pape ayant passé pour mort, Pompée se mit à la tête de quelques jeunes Romains, & se rendit maître du Capitole en 1512. Cette hardiesse lui coûta ses Benéfices, qu'on donna à un de ses cousins. On le remit pourtant bien dans l'esprit de Jules, qui lui envoya ordre de le venir voir. Mais parce que le Bref, qui contenoit cet ordre, ne lui donnoit point le titre d'Evêque de Riéti, il s'emporta, & ne le voulut point recevoir. Léon X le fit Cardinal le premier juillet de l'an 1517. Il consentit depuis à l'élection d'Adrien VI, pour contrequarrer Jules de Médicis, qu'il n'aimoit point. Après la mort d'Adrien, les intrigues & la jalousie de ces Cardinaux empêcherent plus de deux mois l'élection d'un Pape. C'est ce qui donna lieu à cette Epigramme Latine,

Ecce iterum a summo dejectam culmine Romam
Pompeii & Julii mens furiosa premit.
Brute pium, Photine pium nunc stringite ferrum,
Quid servasse juvat, si peritura fuit?

Cependant ils s'accordérent, & cette réconciliation donna le calme à l'Eglise, par l'élection du Cardinal de Médicis, nommé Clement VII. Ce ne fut pas pour long-tems; car cette ancienne querelle causa deux fois la prise de Rome; la premiére, par ce Cardinal, avec Hugues de Moncade en 1526; & l'autre, par le Connetable de Bourbon en 1527. Le Pape Clément, qui avoit privé Colonne du Cardinalat & de ses Benefices, se voyant arrêté au Château-Saint-Ange, eut recours à lui. Colonne en agit fort genereusement, & travailla pour sa liberté. Le Pape de son côté le rétablit, lui donna la legation de la Marche d'Ancône, l'Evêché d'Aversa, & l'Archevêché de Montréal. Depuis, il fut Viceroi de Naples, où il mourut le

28 juin

28 juin 1532, dans la 53 année de son âge. Ce Cardinal aimoit les Gens de Lettres, & étoit très-libéral & très magnifique. Il composa un Poëme intitulé *De laudibus Mulierum* en faveur de Victoria Colonne, *dont nous parlerons cy-dessous*. Paul Jove a écrit la Vie de ce Cardinal. * Onuphre, *Chron.* Guichardin, *l.* 20. Aubery, *Histoire des Cardin.* &c.

COLONNE (Victoire) Marquise de Pesquaire, étoit fille de FABRICE Colonne, Duc de Palliano, & femme de Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Pesquaire. Elle étoit savante, & excelloit dans la Poësie. Après la mort du Marquis de Pesquaire, elle ne voulut écouter aucune proposition d'un second mariage, & s'occupa à décrire les plus belles actions de son mari, dans un Poëme qu'elle fit pour honorer sa mémoire. Jean Thomas Muscónio Poëte célébre, la préfera à Porcie, fille de Caton d'Utique, & femme de Brutus, par rapport à l'affection qu'elle conserva pour la mémoire du Marquis de Pesquaire son mari. Voici comme il en parle,

Non vivam sine te, mi Brute, exterrita dixit
Porcia, & ardentes sorbuit ore faces.
Te, Davale, extincte, dixit Victoria, vivam;
Perpetuo mæstos sic dolitura dies.
Utraque Romana est: sed in hoc Victoria victrix.
Perpetuo hæc luctus sustinet; illa semel.

Pendant la vie de son mari, Victoire donna des preuves d'une modération extraordinaire, lorsqu'elle dissuada le Marquis de Pesquaire d'accepter le Royaume de Naples, que le Pape Clément VII, & les Princes d'Italie lui offrirent après la victoire de Pavie, dont il avoit eu toute la gloire, quoique l'Empereur Charles-*Quint* l'attribuât injustement à Lannoi, Viceroi de Naples, qui s'y étoit porté mollement. Cette généreuse Dame se retira pendant les dernières années de sa vie, dans le monastère de Sainte-Marie à Milan, où elle mourut l'an 1541. * Hilarion de Coste, *Histoire des Dames Illustres*.

COLONNE (Etienne) grand Capitaine, apprit le métier de la guerre sous *Prosper* Colonne son parent, & commanda un régiment d'Italiens, à la bataille de la Bicoque, à la prise de Milan, de Gênes, & ailleurs. En 1527, le Pape Clément VII l'attira dans son parti, pour l'opposer aux Espagnols, qui l'avoient traité avec violence. L'année suivante il combattit pour les François à Naples, sous le Seigneur de Lautrec, & puis sous l'Amiral de Bonnivet. De là, il passa en France, où il servit l'an 1536, contre l'Empereur qui avoit attaqué la Provence. Mais Colonne croyant avoir reçu quelque sujet de plainte, se retira en Italie. Le Pape Paul III le fit Général des troupes ecclésiastiques, pour le recouvrement de Camérino. Il servit ensuite Côme de Médicis, & enfin l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya contre le Duc de Cléves en qualité de Mestre-de-camp Général. Il mourut à Pise l'an 1548. * Roscio & Mascardi. *Elog. di Capit. Illust.* &c.

COLONNE (Marc-Antoine) Duc de Palliano, de Tagliacozzo &c. Grand Connétable de Naples, Viceroi de Sicile, &c. étoit fils d'Ascagne Colonne. Dès son plus jeune âge il porta les armes, & les porta toûjours avec gloire. Il rendit de grands services aux Espagnols. L'an 1557, il commandoit mille Italiens, & après avoir contribué à la prise de Sienne, il fut envoyé par le Duc d'Albe dans la campagne de Rome, où il remporta de grands avantages. En 1570, le Pape Pie V le nomma Général des troupes ecclésiastiques, qu'on envoyoit contre le Turc, & il reçut solemnellement l'étendart l'onzième juin, dans l'église de saint Pierre. L'année suivante, il commanda en qualité de Lieutenant Général à la célébre bataille de Lépante; & à son retour il fut reçu en triomphe dans la ville de Rome, où le célébre Marc-Antoine Muret, François, personnage très éloquent, fit le Panégyrique de Colonne. Il remarqua entre autres choses que ce nom de Marc-Antoine avoit été heureux à ceux de cette famille qui l'avoient porté. Le Connétable mourut en Espagne le premier août 1585. * De Thou, *Hist. l.* 18. 49. 50. Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Sansovin, &c.

COLONNE (Marc-Antoine) Cardinal, étoit fils de Camille Colonne & de Victoire Colonne. Il naquit à Rome, où il étudia en Philosophie sous Félix de Montalte, Cordelier, qui fut depuis le Pape Sixte V. Depuis, ayant eu l'Archevêché de Tarente, il fut mis en 1565 au nombre des Cardinaux par Pie IV. Pie V lui donna l'Archevêché de Salerne. Grégoire XIII, Sixte V, & Grégoire XIV, l'employérent en diverses Légations; & Clement VIII lui donna la charge de Bibliothécaire Apostolique. Elle sembloit être due à ce Cardinal, qui avoit beaucoup de savoir. Il étoit aussi très considéré dans le Sacré College, & eut dans divers Conclaves plusieurs suffrages pour être Pape. Il l'auroit été, si ses meilleurs amis ne lui eussent manqué de parole, comme on assûre qu'il le disoit lui-même. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne s'étant trouvé mal au printems de l'an 1597, se fit porter à Zagarola dans le diocèse de Palestrina, où il mourut le 13 du mois de mars 1597. On lui attribue un Traité *De ecclesiasticorum redituum origine ac jure*, qui est d'ANTONIO MARSILIO, dit *Colonna* de Bologne. Celui-ci étoit fils de *Cornelio* Marsilio, & de *Lavinia* Colonne; & le Cardinal Marc-Antoine lui remit l'Archevêché de Salerne, que le Pape Pie IV lui avoit donné.

COLONNE (Ascagne) Cardinal, étoit fils de Marc-Antoine, Duc de Palliano. Dès son jeune âge on l'envoya en Espagne, où il étudia dans l'Université de Salamanque; & Philippe II, Roi d'Espagne, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Sixte V lui donna en 1586. Le Cardinal Colonne étoit savant, aimoit les Gens de Lettres, & passa pour Auteur d'un Traité contre le Cardinal Baronius au sujet de la Sicile. On a encore quelques Lettres & des Harangues de sa façon. Il mourut en 1608. * Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch.* 48. La Rochepozai, *Nomencl. Card. Continuation de* Ciaconius, &c.

COLONNE (Frédéric) Duc de Tagliacozzo & de Palliano, Prince de Butéro, Connétable du Royaume de Naples, Viceroi du Royaume de Valence, &c. naquit en 1601, de *Philippe* Colonne & de *Théodore* Thomacelli. Il fut élevé à Madrid à la Cour du Roi d'Espagne, & y épousa *Marguerite* de Brancesforte d'Autriche, Princesse de Butéro. Ensuite il revint en Italie, & servit à Naples & en Sicile. En 1637, il retourna en Espagne, & fut nommé Viceroi de Valence par le Roi Philippe IV. Il s'y aquit beaucoup de réputation par sa modération & par sa probité. L'année suivante, la Catalogne se revolta contre les Espagnols, & se soumit aux François. Ces derniers assiégérent Tarragone, que Frédéric Colonne défendit avec beaucoup de courage; mais ayant extrêmement souffert pendant ce siége, il tomba malade, & mourut sans postérité le 21 septembre de l'année 1641, en la 40 année de son âge. * Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illust. d'Italia*.

COLONNE (Gilles) dit ÆGIDIUS ROMANUS, Général de l'Ordre des Augustins, & puis Archevêque de Bourges, a été un des plus grands hommes de son tems. Il étoit de Rome, & vint étudier dans l'Université de Paris, où il fut Disciple de saint Thomas d'Aquin. Après avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut le premier de son Ordre qui enseigna dans l'Université de Paris, & il fut surnommé le Docteur très-fondé, *Doctor fundatissimus*. Son mérite le rendit cher au Roi Philippe *le Hardy*, qui le choisit pour être Précepteur de son fils Philippe *le Bel*. Il s'aquitta très bien de cet emploi, & inspira à Philippe l'amour qu'il eut pour les Lettres. Ce fut pour ce Prince qu'il écrivit le Traité *De Regimine Principum*. Dans un Chapitre de son Ordre, tenu en 1287, on résolut qu'on recevroit ses opinions dans les Ecoles; & depuis en 1292, il fut élu Général du même Ordre. Trois ou quatre ans après, le Roi Philippe *le Bel* lui fit avoir l'Archevêché de Bourges. Gilles Colonne remplit les devoirs d'un bon Pasteur, & s'occupa à écrire une bonne partie du grand nombre d'Ouvrages qu'il laissa. Quelques Auteurs disent que le Pape Boniface VIII l'avoit nommé Cardinal, & qu'il mourut avant que de l'avoir déclaré dans un Conclave. Il y a pourtant peu d'apparence que ce Pape ait donné le chapeau à un homme de la Maison de Colonne, qu'il avoit tant persécutée. Il est aussi ridicule de dire avec Jean Chenu, que Gilles Colonne fut fait Cardinal en 1315, puisqu'il est sûr qu'il n'y eut point de Pape cette année. Ce Prélat se trouva au Concile Général de Vienne, où l'Ordre des Templiers fut aboli. Il obtint du Roi une maison qu'ils avoient à Bourges, dont il fit un convent de son Ordre, & mourut à Avignon le 22 décembre de l'année 1316. Son corps fut porté à Paris, & fut enterré dans l'église des Augustins, près du Pont neuf, où l'on voit son tombeau avec cette Epitaphe, *Hic jacet aula morum, vita munditia, Archiphilosophiæ Aristotelis perspicacissimus Commentator, Clavis & Doctor Theologiæ, lux in lucem reducens dubia, Frater Ægidius de Roma, Ordinis Fratrum Eremitarum sancti Augustini, Archiepiscopus Bituricensis. Qui obiit A. D. 1316. Die 22 mensis decembris.* Le Pere Gordon s'est trompé, en disant que ce Prélat étoit François. Et le Pere Gautier a fait une plus grande faute, lorsqu'il a cru que Gilles Colonne etoit different de Gilles de Rome. Gilles de Rome aima toûjours le monastère de son Ordre de Paris, qu'il fit heritier de sa bibliotheque. Nous avons encore de lui divers Ouvrages de Philosophie & de Theologie. Sabellic avoue que depuis saint Augustin jusques à Gilles de Rome, aucun Auteur n'avoit jamais plus écrit, ni avec plus de soin que ce Docteur. Plusieurs Savans ont travaillé à son Eloge. * Sabellic, *tome 2. Ennéade 7. l. 9.* Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illust. Ord. S. Aug.* Joseph Pamphile, *Chron. Aug.* Trithéme. Bellarmin. Possevin. Philippe de Bergame. Bzovius. Sponde. Raynaldi. Genebrard. Gordon. Gautier. Jean Chenu, *Chron. des Arch. de Bourges*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.* &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIVe siecle*.

COLONNE (Raoul de) Chanoine de Chartres. *Cherchez* RAOUL.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, entre le Golfe de Tarente & celui de Squilace, près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris son nom de quelques Colonnes qui y restent d'un superbe temple, dédié à Junon *Laciniene*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Sunium Promontorium*, Cap de la Livadie en Gréce, dans le Duché d'Athénes, entre le Golfe d'Egine & celui de Negrepont, vis à vis de l'isle de Macronisi. Ce Cap a pris son nom de plusieurs colomnes qui y restent encore d'un ancien temple de Minerve. Il y avoit aussi anciennement sur ce Cap une forteresse & une ville, nommée *Sunium*, mais tout cela est entiérement ruïné. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNES d'HERCULE: c'est le nom que les anciens Géographes & Historiens ont donné aux deux montagnes Calpe & Abyla qui forment le fameux détroit de Cadix ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalousie, province d'Espagne; l'autre du côté d'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainsi nommées, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & escarpées elles paroissent de loin à ceux qui viennent du grand Océan pour entrer dans la Mediterranée, comme deux hautes colonnes, ou parce qu'Hercule étant parvenu jusqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le Couchant, y posa, dit-on, deux grandes colonnes, avec ces mots pour inscription, *Non ulterà*. Sur quoi il faut remarquer que l'Amérique ayant commencé à être découverte du tems de Ferdinand & d'Isabelle, l'Empereur Charles-*Quint*, leur successeur au Royaume de Castille & d'Arragon, s'avisa de prendre le contrepié de cette inscription pour sa devise, *Plus ulterà*, voulant faire connoitre, ou qu'il avoit poussé ses conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes. Il y en a qui tiennent que ces colonnes sont de grands monceaux de pierres qu'Hercule fit élever sur le rivage, lesquels se sont tellement affermis & accrus par la longueur des années, qu'ils se voyent de fort loin. Les Espagnols croyent que ces colonnes étoient sur le rivage occidental de l'isle de Cadis, proche de la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les Habitans, *Colonnes d'Hercule*. La fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Géryon, & lui enleva ses bœufs. * Strabon. Pline, &c.

COLONNES, sont le plus ancien monument dont on s'est servi pour conserver la mémoire des faits remarquables. D'abord on se contentoit de dresser des colonnes, ou des pierres, pour faire souvenir de quelque mémorable évenement. On en voit des exemples très anciens dans l'Histoire de Jacob, & dans celle de Josué. Depuis on marqua plus clairement ces evenemens, ou par les figures des pierres, ou par des gravures, ou par des inscriptions. On écrivoit sur les pierres les lois & les ordonnances. Joséphe parle de deux Colonnes dressées par les enfans de Seth, l'une de ciment, & l'autre de pierre, où ils avoient écrit leurs découvertes touchant la science des choses célestes & des astres; mais Joséphe n'est pas un assez bon garant d'un fait aussi ancien que celui-là, & sa rélation paroit fabuleuse. Les Colonnes que l'on suppose avoir été élevées dans la Terre Sériadique, par le premier *Thoth*, ou Mercure d'Egypte, sur lesquelles on avoit écrit les Dynasties des premiers Rois d'Egypte en caractéres hiéroglyphiques, dont il est fait mention dans Manéthon, ne sont pas moins suspectes. Et si cet Auteur les a copiées aussi fidélement qu'il l'assuroit, il est certain qu'elles étoient peu anciennes de tems, puisqu'on n'y trouve presque rien de supportable, & que le nombre d'années qu'elles donnent ne peut s'accorder avec la Chronologie des Saintes Ecritures dans aucun systême.

Dans les tems suivans, on s'est servi de Colonnes, non seulement pour soutenir & pour orner les bâtimens, mais aussi pour servir de monumens dans les places publiques. Auguste avoit fait planter dans Rome, au lieu où aboutissoient les grands chemins d'Italie, la Colonne d'Auguste. La Colonne Trajane fut posée par l'ordre de l'Empereur Trajan, au milieu d'une place de Rome. Elle avoit 128 piez de hauteur. On y montoit par 118 marches éclairées par 45 fenêtres. Antonin en fit élever dans le Champ de Mars, une qui avoit 176 piez de hauteur, au haut de laquelle il y avoit une statue d'Antonin. On voit encore ces deux Colonnes à Rome ornées de bas reliefs, & l'on en a des descriptions & des réprésentations dans des estampes. Il y avoit des Colonnes à chaque mille des environs de Rome qui étoient appellées *Columnæ milliares*: ce que les Anciens appelloient *Lapides*, en sorte que *tertio ab urbe lapide*, c'est à dire, à trois milles de Rome. * Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. prof.* édit. de Paris, *in octavo*, 1707. *Antiq. Grecq. & Rom.*

COLONNI (le Cap) *Voyez* COLONNE (Capo delle)

* COLONNE, qui sert à mesurer l'accroissement des eaux du Nil. Elle est dans une petite isle qui est vis à vis du Vieux Caire, & dans une maison du Bacha. Elle est divisée en pics & autres mesures au dessous: le pic est de 24 doits. On va voir tous les jours à cette colonne pour savoir de combien le Nil est cru, afin de l'annoncer au peuple. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome 1. l. 2. ch. 22. p.* 500.

COLOPHON, ville d'Ionie en Asie, fut bâtie, selon Pomponius Méla par Mopsus fils de la Nymphe Manto, & célébre Devin; ou, selon Strabon, par Andrémon, qui y établit une Colonie de Pythiens. Elle fut célébre par le temple & l'oracle d'Apollon Clarien, par la naissance de Mimnerme, Poëte Elegiaque & Joueur de flûte, par celle de Xénophanès Philosophe, & selon quelques uns, par celle d'Homère. Les Colophoniens étoient fort superbes & farouches, & se plongérent ensuite dans les plaisirs & dans le luxe, ne marchant qu'avec quelque ornement d'or sur la tête. Ils devinrent si voluptueux que plusieurs d'entre eux ne virent jamais ni lever ni coucher le soleil. Ils ordonnérent que l'on récompenseroit

voit les femmes qui chantoient & qui jouoient des instrumens, à condition qu'elles le tueroient la nuit, afin qu'ils pussent alors se donner à la débauche. La cavalerie des Colophoniens étoit si excellente au raport de Strabon, qu'elle donne lieu au proverbe *Colophonem addere*, c'est à dire, *achever une entreprise*, parce que cette cavalerie avoit coutume de terminer par la victoire, tous les combats où elle se trouvoit. Leurs forces de mer n'étoient pas moins estimées. Ils menoient leurs chiens à la guerre, & les mettoient à leur premiére pointe. Colophon a eu un Evêché suffragant d'Ephése. Cette ville, qui est détruite, étoit située aux environs du lieu appellé aujourd'hui *Anbosco*. On apprend d'une médaille de Trebonius Gallus, frappée à Colophon, qu'encore dans le troisiéme siécle, cette ville & les douze autres de l'Ionie formoient une sorte de communauté pour les sacrifices, telle qu'elle étoit du tems d'Herodote, qui en parle assez au long au premier livre. Elle est aujourd'hui fort petite, & les Turcs les nomment *Belveder*. * Strabon, *l.* 14. Pline. Méla, *l.* 1.

COLORAN, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte de Coromandel, à l'embouchure du Vélar, dans la Principauté de Gingi, au levant de la ville de ce nom. On conjecture, que ce pourroit être la *Corula* de Ptolemée. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Dans la Carte des Presqu'isles deçà & delà le Gange par Sanson, on trouve la ville de Coloran sur la côte de Coromandel, non à l'embouchure du Vélar, mais au nord de cette embouchure sur une autre riviére; mais M. Delisle ne met ni cette ville ni cette riviére dans sa Carte des côtes de Malabar & de Coromandel. On y trouve une grande riviére, qui porte le nom de Coloran. Elle prend sa source vers les montagnes de Gate, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis de l'ouest à l'est, & se décharge dans le Golfe de Bengale entre le 12 & le 13 degré de latitude septentrionale.

* COLORNO, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, sur la riviére de Parme, au nord de la ville de Parme, dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Sanson, dans sa Carte de la Basse Lombardie, l'appelle *Colorone*, mais c'est une faute qu'il n'a pas commise dans sa Carte de la Haute Lombardie.

COLOSSE, statue d'airain, ou statue d'Apollon, d'une hauteur si extraordinaire, que les Anciens assûrent, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. Elle étoit haute de soixante-dix coudées, fut mise au port de Rhodes, en l'honneur du Soleil, & regardée comme une des sept merveilles du monde. Démétrius de Phalere après avoir assiégé la ville de Rhodes pendant un an sans pouvoir la prendre, fit la paix avec les Rhodiens, & leur fit présent de toutes les machines de guerre. Ils les vendirent trois cens talens qu'on employa, avec quelque autre argent, à faire ce Colosse. *Charès* de Linde, Disciple du fameux Lysippe employa douze ans à le fabriquer. Cinquante & six ans après (& non 46, comme il est dans l'édition de Paris de 1725; ni 66, comme il se trouve dans l'édition de Bâle de 1731,) il fut renversé par un tremblement de terre qui causa des désolations prodigieuses en Orient, sur tout dans la Carie, & dans l'Isle de Rhodes. Cet événement arriva 222 ans avant Jesus Christ par où il paroît qu'on commença de travailler à ce Colosse l'an 290 avant J. C. Les Rhodiens, exagérant leurs pertes, firent collecter chez tous les Princes & les Etats Grecs de nom ou d'origine. La collecte alla pour le moins cinq fois au delà de la valeur de ce qu'ils avoient perdu. Au lieu de relever le Colosse comme c'étoit l'intention de ceux qui les avoient secourus, ils dirent que l'Oracle de Delphes le leur défendoit, & gardérent l'argent. Le Colosse demeura abbatu pendant 894 ans, au bout desquels, savoir l'an 672, de J. C. *Mauvias* le sixiéme Calife, ou Empereur des Sarrasins, ayant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif qui en eut la charge de neuf cens chameaux, de sorte qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain du Colosse alloit malgré un prodigieux déchet, à sept mille & deux cens quintaux. Après que ce Colosse eut demeuré 46 ans debout, il fut renversé par un tremblement de terre. On dit que peu de personnes pouvoient embrasser son pouce. Neuf cens chameaux furent chargez de son cuivre, lorsque les Sarrasins se rendirent maîtres de Rhodes, l'an de J. C. 667. Les peuples de cette isle furent nommez *Colossiens*, à cause de cette statue. Ce n'est pas pourtant à eux que S. Paul adresse une de ses Epitres, mais aux Colossiens qui habitoient dans la grande Phrygie, dont Strabon & Pline parlent. *Leo Allatius* assure que le Colosse de Rhodes fut relevé sous le septiéme consulat de Vespasien, & que l'Empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mît la sienne, il s'appuye sur l'autorité de George Syncelle; mais il a lu, ἐν Ῥόδῳ *in Rhodo*, pour ἐν ὁδῷ *in sacra via*, & il a pris le Colosse de Néron fait à Rome par Zenodore, pour le Colosse du Soleil fait à Rhodes par Charès. Svétone rapporte sur ce sujet, que Néron fit mettre dans une cour, à l'entrée de sa maison, un Colosse de six vingt piez, dont la tête réprésentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zénodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une statue de Mercure, fut appellé à Rome par Néron pour y faire ce Colosse, lequel, après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la mémoire de ce monstre. Dion nous apprend que Vespasien fit transporter ce même Colosse de la maison de Néron dans la *Rue sacrée*. Lampridius dit qu'ensuite l'Empereur Commode fit mettre sa tête en la place de celle de Néron, & Hérodien dit qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais on peut concilier ces deux Auteurs, en disant que Vespasien n'avoit point ôté la tête de Néron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des rayons pour en faire la dédicace au Soleil; de sorte que c'étoit la tête de Néron, & l'image du Soleil.

Les premiers Colosses tirent leur origine d'Egypte, où plusieurs Auteurs assurent que le Roi Sésostris fit placer, dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, plusieurs statues de pierre tant de lui & de sa femme, que de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vingt. M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont, à Rome, & fit placer dans le Capitole, la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre statue de cuivre réprésentant Apollon dans le temple d'Auguste, laquelle avoit plus de cinquante piez de haut. Le Colosse d'Auguste, étoit dans la place qui portoit son nom à Rome. Constantin en fit bâtir un dans le milieu du Cirque de Constantinople. Domitien avoit fait dresser dans le milieu de la place publique à son honneur, une statue équestre de cent sept piez de haut, que le Sénat fit abbattre après la mort de ce Prince. Le Colosse d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucosus prit à Tarente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une statue de cuivre que Lysippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par ordre de l'Empereur Claude & placé proche de Theatre de Pompée, & à cause de cela, fut appellé *Jupiter Pompeien*. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux piez de laquelle il se fit réprésenter. Ce Colosse fut mis aussi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaïcus. Quelque grandes que fussent ces statues, & quoique les Auteurs qui en ont parlé se soient servis du terme de Colosse, qui leur est propre à la vérité, en prenant le mot dans sa vraye & juste signification, néanmoins il ne convient & ne s'entend communément que de cette fameuse statue de Rhodes, dont nous venons de parler. * Chevreau, *Hist. du Monde*, *tome* 4. *l.* 8. *ch.* 2. édit. de la Haye, 1698. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 153 & 154. édit. d'Amsterdam, 1722. *Voyez* STATUES COLOSSIQUES. Strabon, *l.* 22. Pline, *l.* 34. *c.* 7. Pitiscus, *Lexicon Antiq.* &c.

COLOSSES, ancienne ville de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure, sur les frontiéres de la Carie, eut premiérement titre d'Evêché, & devint ensuite Métropole. Elle est particuliérement connue par la lettre que S. Paul écrivit aux Colossiens, Habitans de cette ville, quoiqu'il y en ait qui croyent que cette épitre fut adressée aux Rhodiens, appellez Colossiens, à cause du Colosse qu'on avoit érigé au port de cette isle, en l'honneur du Soleil. Quoiqu'il en soit, la ville de Colosses en Asie, est la même que celle que les Grecs appellent aujourd'hui *Chonos*, située sur le fleuve de Licho. Nicetas Choniatès, Auteur d'une Histoire de son tems, d'une Exposition de la Foi, &c. étoit de cette ville. * Strabon, *l.* 12. Baudrand.

COLOSWAR, ville de Transylvanie. *Cherchez* CLAUSEMBOURG.

* COLOTE'S, Epicurien que son Maître Epicure nommoit par diminutif *Colotaras* & *Colotarion*, avoit composé un Ouvrage, par lequel il croyoit montrer que l'on ne peut pas vivre selon les dogmes des autres Sectes de Philosophes. Plutarque a entrepris de le refuter dans un livre exprès qui a pour titre πρὸς Κολώτην, *adversus Colotem*.

COLOURI. *Voyez* COLURI.

* COLPIN (Pierre) de Douay, Docteur en Théologie, a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Liturgica Institutio, de SS. Missa natura, partibus & forma, adjunctis Precatiunculis eidem Missa Officio servientibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLRAINE, bourg avec un bon château, dans le petit païs de Colraine, contrée de l'Ultonie, en Irlande, sur la riviére de Banne, environ à une lieue au dessus de son embouchure, dans la Baye de Foyle. Colraine est un de ces bourgs royaux, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLRAINE, (le Comté de) petit païs de l'Ultonie en Irlande. Il est situé le long de la riviére de Banne, vers son embouchure. Ce païs étoit autrefois un Comté particulier; mais ce n'est plus qu'une partie de celui de Londonderri. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLROSS. *Voyez* CULROSS.

COLSUM ou COLSUMA. *Voyez* CLYSMA.

* COLT (Dutton) Gentilhomme Anglois, après avoir été Membre de trois Parlemens consécutifs, fut accusé, en 1684, d'avoir dit que le Duc d'Yorck étoit Papiste, & que plutôt que de souffrir qu'il parvînt à la Couronne, il vouloit être pendu à sa propre porte, à quoi, selon les dépositions des témoins, il avoit encore ajoûté des termes fort injurieux. Il fut condamné à une amende de cent mille livres sterling envers le Duc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 9. *p.* 559.

COLTELLINI, (Augustin) Avocat de Florence, Garde des Archives de la ville, Chef de l'Académie des *Apatistes*, Membre de celle de *la Crusca*, & grand ami de Nicolas Heinsius & de Gilles Ménage, étoit habile Jurisconsulte, & a fait imprimer quelques Poësies Italiennes, & quelques Discours de dévotion en prose. Il mourut à Florence le 16 août 1693, âgé de 81 ans. * Menagiana, *tome* 3. *p.* 137.

COLUSARA, isle de la Turquie en Europe. Elle est de la Servie, & on la trouve entre les branches de la Save, au dessous de l'embouchure de la Drina. Elle est assez grande, & on y voit le bourg de Sabacz. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Metubaris*, que plusieurs cartes mettent sous le nom ancien de *Metuber*, à dix ou douze lieues au dessus de Colubare, environ au milieu du chemin de l'embouchure de la Drina à celle de la Bosna. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Cette isle ne se trouve point dans les Cartes de Hongrie de Sanson, ni dans celles de Visscher, non plus que dans celle que nous avons de M. Delisle en dernier lieu.

COLUBRARIA. *Voyez* COLIBRE.

* COLUCE (Lucius Colutius Salutatus de Stignano) Chancelier & Secrétaire de la République de Florence. Pogge en fait l'éloge en quelques endroits de ses Ouvrages. Il l'appelle quelque part le plus integre & le plus savant de tous les hommes: il dit ailleurs qu'il avoit un génie particulier pour toutes choses: enfin il en parle comme du Pére commun de tous les Savans. Coluce a écrit plusieurs lettres, qui lui ont fait honneur. Celle qu'il écrivit en 1404, à Charles VI Roi de France, & qui se trouve dans les *Mélanges* de M. Baluze, est curieuse & mérite d'être lue. Elle roule sur la situation des affaires d'Italie. Il avoit fort à cœur l'extinction du Schisme, & il travailla de toutes ses forces pour le faire finir. Il entreprit le premier de relever les Belles Lettres de dessous leurs ruïnes. On peut aussi le mettre au nombre des Poëtes, puisqu'il s'attira des affaires par un Poeme qu'il composa sur la *Fortune* & le *Destin*. Coluce mourut en 1406, & Léonard Arétin qui avoit été l'un de ses plus intimes amis, fit l'Oraison funébre de cet Illustre Défunt. * *Consultez la Bibliothéque Germanique*, *tome* 1. *p.* 110. & *suiv.*

COLVENERIUS, (George) COLVENEER, natif d'un village près de Louvain, Prévôt de l'église de S. Pierre de Douay, & Chancelier de l'Université de la même ville, vint au monde le 21 may 1564, prit le bonnet de Docteur en Théologie à Louvain en 1609, & s'appliqua à la Critique. Il a laissé des Notes sur l'Histoire de Flodoard, sur les Exemples & Miracles de Thomas de Cantimpré, sur la Chronique de Baudri, &c. & il a encore donné une édition des Oeuvres de Raban. Il vivoit encore en 1648, & agissoit vigoureusement contre les partisans de Jansénius. * Gerberon, *Hist. du Jansénisme*, *tome* 1. *p.* 227. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 263 & 264.

COLUGA, petite ville nouvellement fortifiée, dans le Duché de Rézan, en Moscovie, sur la riviére d'Occa, & à quinze lieues au dessous de la ville de Worotin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLVIUS (Pierre) de Bruges, jeune homme d'un esprit rare, & d'un grand savoir, auroit égalé les plus savans, si la mort ne l'eût enlevé dans le commencement de sa course. On a de lui *Nota in Sidonium Apollinarem*, publiées après sa mort par Jean de Wouweren. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLVIUS (André) naquit à Dordrecht en 1594. Après qu'il eut parcouru ses classes & fait sa Philosophie, il s'appliqua à la Théologie. Ayant fait, pendant quelque tems, la fonction de Pasteur dans le village de *Ryfoort* près de Dordrecht, il accepta en 1620, l'emploi de Chapelain de *Jean Berk*, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas auprès de l'Etat de Vénise. Durant cette Ambassade, Colvius fit connoissance avec tout ce qu'il y avoit de Savant à Vénise, & particuliérement avec *Fra Paolo Sarpi*, dont il traduisit en Latin l'Ouvrage touchant l'*Inquisition*. Cette Version fut imprimée à Rotterdam en 1651, chez *Arnold Leers*. Il étoit aussi dans une liaison fort étroite avec le fameux Médecin Spegélius, qui dans ce tems-là étoit Professeur à Padoue. De retour de l'Italie, il fut appellé au Pastorat du troupeau Wallon de Dordrecht. Il entretenoit correspondance avec tout ce qu'il y avoit de personnages illustres par leur érudition, avec Elizabeth Princesse de Bohéme, Anne-Marie Schuurmen, Des-Cartes, Saumaise, Vossius, Jacques Cats, Jean de Beverwyck, en Latin *Beverovicius*. Il se trouve aussi une lettre de Colvius dans l'Ouvrage de Beverwyck intitulé, *Epist. Quæst. de Vitæ termino fatali an mobili*. Claude Saumaise adressa à Colvius sa lettre sur le XI chapitre de la premiére Epitre aux Corinthiens, imprimée en Latin à Leide en 1644, & traduite en Flamand en 1645. Colvius étoit outre cela bon Astronome, bon Philosophe, & excellent Poëte tant en Latin qu'en Flamand, il étoit encore curieux de toutes sortes de raretez, ce que l'on peut voir par le Catalogue de son Cabinet, qu'il fit imprimer lui même en 1655, avec ce titre, *Catalogus Musæi Andreæ Colvii*, où l'on voit qu'il avoit non seulement une riche collection de toutes sortes de minéraux, d'animaux & d'insectes, mais encore de diverses piéces excellentes par leur artifice, des portraits d'un grand nombre de personnes illustres & sur tout de médailles antiques & modernes de tout metal. Thomas Graswinkel fit un Poeme à l'honneur de ce riche Cabinet; il est imprimé à la fin du Catalogue. Colvius lui même fit les quatre vers suivans sur sa collection,

Omnia, quæ Tellus venis abscondidit imis,
Oceanusque tegit, Capsula nostra tenet.
Quærere natura vires sit nostra voluptas.
Viribus à tantis maxima, nosse Deum,

Il étoit Curateur & Bibliothécaire de Dordrecht, où il mourut le premier juillet 1671, âgé de 77 ans, ne laissant qu'un fils unique, qui sera le sujet de l'article suivant. * M. Balen, *Descr. de la ville de Dordrecht*, en Flamand, *p.* 225. * *Dict. Flamand.*

COLVIUS, (Nicolas) fils d'André Colvius, naquit à Dordrecht le neuvième fevrier 1634, & fut Collégue de son pére en 1655, dans l'Eglise Wallonne de Dordrecht. Dans la suite l'Eglise Wallonne d'Amsterdam l'appella; il la servit fidelement, & ce qui est assez rare, pendant l'espace de *cinquante-cinq ans*, ayant aussi eu pendant plusieurs années l'inspection des Archives du Synode Wallon. En 1706, & lorsqu'il couroit la cinquantiéme année de son Ministère il fit un sermon sur le *v.* 25 du *Ps. LXXIII*, que Henri Des Bordes imprima sous ce titre, *le Jubilé de Monsr. Colvius*. Son grand âge accompagné de quelques infirmitez fit qu'en 1711, il fut dispensé de faire les fonctions de sa charge, dont il continua toûjours de toucher les émolumens *jusques au* 17 novembre 1717, qu'il mourut âgé de 83 ans & neuf mois. A la réquisition du Synode Wallon, Nicolas Colvius avoit publié un *Recueil des Réglemens du Synode des Eglises Wallonnes des Provinces-Unies des Païs-Bas*, qui fut imprimé en 1700, *in octavo*. Il laissa deux fils, 1. *Nicolas* Colvius, qui servit d'abord pendant sept ans l'Eglise Wallonne de Dordrecht, qui fut depuis Pasteur des Wallons à Amsterdam, appellé en 1705, de sorte que pendant près de 12 ans il eut la satisfaction d'être le Collegue de son pere, & qui mourut en 1730; 2. *Jean* Colvius, Marchand établi à Amsterdam & Ancien de l'Eglise Wallonne de la même ville. * *Dictionnaire Flamand.*

* COLUMBA (Gerard) natif de Messine, fut Docteur en Médecine & Professeur dans l'Université de Padoue. Il vivoit en 1596. On a de lui, *De Febris pestilentis cognitione & curatione; Disceptationum Medicinalium libri duo, in quorum priore agitur de stellarum influxibus, adversus Joannem Picum Mirandulanum, in posteriore de abusu Phlebotomiae in febre pestilenti; Tractatus de Lue venerea; Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio Protomedico in Sicilia regno ad Excell. Philosophiae & Medicinae Doctorem Dominum Paulum Crino.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLUMBAN. *Voyez* COLOMBAN.

COLOMBATS. *Voyez* GALUMBATS.

* COLUMBE, petite riviére d'Angleterre dans le Déronshire ou province de Déron. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Somerset, coule du nord'est au sud-ouest, & se rend dans l'Ex, un peu au dessus de la ville d'Excester.

COLUMBKILL. *Voyez* CHOLUMKILL.

* COLUMBTON, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la province de Devon, sur la riviere de Columbe. Elle est au nord-nord-est d'Excester, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

COLUMELLA, (L. Junius Moderatus) natif de Gadès en Espagne, vivoit sous l'empire de Claude, vers l'an 42 de J. C. & écrivit à Rome des livres de l'Agriculture, intitulez *de Re Rustica*, & un autre *de Arboribus*, que nous avons encore, & qui sont très-bons. Pline lui attribue un autre Ouvrage des anciens sacrifices pour les biens de la terre. Il y a des Critiques qui distinguent deux Columella, l'un Orateur Romain, l'autre Philosophe Grec Pythagoricien; & selon eux, c'est ce dernier qui étoit de Gadès. Il seroit difficile de s'assurer du cas qu'on doit faire de cette conjecture, & en cas qu'il y eût un Columella different du Philosophe, il est également difficile de savoir à qui des deux on doit attribuer les Ouvrages dont on vient de faire mention. * Pline, *l.* 3. 5. 7. & 11.

* COLUMIE'RES (Pierre) Cardinal & Archevêque de Rouen, étoit François, natif de la province de Champagne: peut-être étoit il de Columiers en Brie. Il fut premierement Domestique de Pandulphe Evêque de Norwich en Angleterre, puis Prevôt de l'Eglise de Saint-Omer. Il prêcha la Croisade contre les Albigeois, & fut élu ensuite à l'Archevêché de Rouen. Le Pape Innocent IV l'employa en diverses negociations, & le fit Cardinal en 1244. Il ne fut pas favorable aux Dominicains & aux Cordeliers qu'il avoit soumis à la visite épiscopale, & ils n'ont pas manqué de dire que sa mort arrivée en 1253. fut une punition. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux*.

COLUMIERS. *Cherchez* COLOMIERS.

COLUMNA, (Gui) Sicilien, natif de Messine, vivoit dans le XIII siécle. Lors qu'Edouard I, Roi d'Angleterre, passa en Italie, à son retour de la Terre-Sainte, Columne le suivit dans son Royaume, & composa une Chronique en trente-six livres, outre quelques Traitez Historiques des Rois d'Angleterre, vers l'an 1287. * Simler, *in Append. Biblioth. Gesner.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *p.* 491.

COLUMNA, (Landulphe de) Chanoine de Chartres, Auteur d'une Histoire des Papes, vivoit dans le XIV siécle, sous le Pontificat de Jean XXII, auquel il dédia son Ouvrage. * Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 30. 40. & 64.

COLUMNA, (Jérôme) de Naples, sortoit d'une famille illustre, puisqu'il descendoit du Cardinal Pompée Colonne, qui avoit été Viceroi de Naples. Jérôme joignit à une grande érudition beaucoup de douceur & de bonté. Il entretint une amitié étroite avec Jean Matthieu Aquaviva, Duc d'Atri, très-habile dans les Sciences, & sur tout dans l'Astronomie & la Musique. Columna ramassa une si grande quantité de livres qu'il en fit une Bibliothéque composée de deux mille cinq cens volumes, outre les statues antiques & les médailles qu'il avoit. Sa maison étoit embellie d'un grand nombre de tableaux rares, & il vécut avec beaucoup de splendeur & de magnificence. Il avoit une connoissance exacte de la Langue Gréque & de la Latine. Après que sa femme fut morte, il apprit l'Hebreu, & étant sur le point de prendre les Ordres sacrez, il mourut de la pierre en 1586, âgé de 54 ans, avant que de prendre possession de l'Evêché auquel il avoit été nommé. Il a recueilli & expliqué les Fragmens d'Ennius, qui ont été imprimez quatre ans après sa mort, par les soins de *Jean* son fils. Au jugement de Scaliger, Columna étoit bien versé dans les Belles Lettres, & tenoit le premier rang parmi les hommes savans d'Italie. Ses Ouvrages sont fort louez par Paul Mérula, par le docte Barthius, & par l'Auteur de la Bibliotheque Napolitaine. Il y a encore de lui quelques Poësies Italiennes & un recueil de proverbes qui est fort estimé. Il a eu plusieurs fils: outre Jean dont on a parlé, il en a eu un autre nommé *Pompée*, qui a été honoré de quelques charges à la Cour de Rome. *Fabius* un troisiéme fils a publié des Notes sur l'Histoire des Plantes du Mexique composée par *I. Hernandès*; un Traité des Plantes les plus rares & les plus inconnues, & plusieurs autres Ouvrages. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 396 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715.

COLUMNA, ville de Moscovie dans le Duché de Moscou, à 25 ou 30 lieues de la ville de ce nom. Elle est située sur la rive droite de la riviére de *Moska* en allant de Moscou à Astrakan. Cette ville est assez grande, & paroit fort belle par dehors à cause de ses tours & de ses murailles, qui sont de pierre, ce qui est assez rare dans ce païs-là. L'Evêque de *Colmenskoy* & de *Cassieskoy* fait sa résidence à Columna, où le Grand Duc a son *Vaivode*. Un peu au dessus de la ville, la *Moska* entre dans la riviére d'*Occa*, qui est sans comparaison plus belle & plus large que l'autre. Elle vient du côté du Midi & arrose des deux côtez un fort beau païs, très-peuplé & très-fertile. Ses deux rives sont bordées de chênes qu'on trouve ailleurs en fort peu d'endroits. * Oléarius, *Voyage de Perse l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLUP, faux Frédéric II. *Cherchez* TILON COLUP.

COLURI, autrefois Salamine, Isle dans le Golfe d'Engia. Elle est renommée par la défaite de l'armée navale des Perses, conduits par Xerxès. *Voyez* SALAMINE.

COLUTHUS, de Lycopole dans la Thebaïde, étoit Poëte Grec & vivoit sous l'Empereur Anastase. Il nous reste de cet Auteur un Poeme de l'enlévement d'Hélene en vers Héroïques, & c'est à cause de cette sorte de vers que Suidas l'a appellé Ἐποποιὸς, ce qui ne signifie pas un *Versificateur*, comme plusieurs l'ont cru, mais un Poete Héroïque. Il n'a rien de considérable, selon le P. Rapin, le dessein en est petit, & le style y est froid & languissant. Ce qu'il y a de mieux écrit, c'est, selon Canterus, le jugement de Paris. * Suidas, *in Lexico*. Laurens Crasso, *de Poët. Græc. p.* 123. René Rapin, *Réflex. particul. sur la Poëtique, partie* 2. *Réflexion* 15. Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poet. Græc. p.* 18. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes, tome* 3. *partie* 2. *p.* 433 & 434. *n.* 1196. édit. d'Amsterdam, 1725.

COLYBES. Les Grecs ont donné le nom de *Colybes* à un certain amas de grains & de legumes qu'ils cuisent & qu'ils offrent en l'honneur des Saints & pour les morts. Ils ont dans leur Euchologe des priéres, dans lesquelles s'adressant à Dieu, ils disent qu'ils lui offrent ces Colybes pour sa gloire, & en l'honneur d'un tel Saint, & pour la mémoire des morts. Gabriel de Philadelphie a fait un petit Traité des Colybes, lequel se trouve dans ses Opuscules, que M. Simon a fait imprimer à Paris en Grec & en Latin, avec des Remarques. On a coutume de bénir & de distribuer des Colybes aux Fidéles, le premier samedi de carême; & les Grecs tiennent que l'origine de cet usage vient de ce que du tems de Julien l'Apostat, ce Prince ayant fait profaner le pain, & les autres denrées, qui se vendoient aux marchez de Constantinople, au commencement du carême, par du sang de victimes immolées aux Idoles, le Patriarche Eudoxe ordonna aux Chrétiens de ne manger que des Colybes, ou du froment cuit. * Allatius. Du Cange. Simon, *dans ses Notes sur le Traité de Gabriel de Philadelphie*.

COLYMA, Province de la Nouvelle Espagne dans l'Evêché de *Méchoacan*. La ville de ce même nom est sur la hauteur de dix-huit degrez & de quelques minutes aux limites de la nouvelle Gallice, à cinquante lieues de la Métropolitaine de Méchoacan vers le sud-ouest. Elle fut bâtie l'an 1522, par *Gonsalvo de Sandoval*, à dix lieues de la mer, vers le Levant d'un mont qui vomit du feu, dans une Région riche en veines d'or & fertile en Cacao & autres fruits. Les Espagnols louent les Naturels de cette contrée sur tous les autres, pour la douceur de leurs mœurs, quoique ces Sauvages leur ayent autrefois fort resisté, avec les *Impilzinges*, Habitans de la Province voisine, & qu'ils n'ayent été soumis qu'après de longs & de fréquens combats. La Province de Colyma a deux ports assez renommez avec leurs bourgades, près des frontiéres de la nouvelle Galice. Les Espagnols appellent le premier *Navidad*, & il est souvent frequenté par ceux qui vont aux Philippines. L'autre est nommé *San Jago de Buena Esperança*, sur la hauteur de dixhuit degrez & cinquante minutes. Toute cette Région abonde en mines de cuivre. Ce cuivre en certains endroits se trouve si mol & si ductile, que les Habitans en font de fort beaux vaisseaux. En d'autres il est si dur que les instrumens qu'on en fait pour servir aux usages de la campagne, coupent aussi bien la terre que les instrumens de fer. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 5. *c.* 15. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COLYNS (David) habile Peintre à Amsterdam. Il s'occupoit principalement à peindre des sujets d'histoire, pris de la Bible, dans lesquels il entroit beaucoup de personnages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

COLZIM, montagne d'Egypte, dans le Désert de Gebel, à une journée de la Mer Rouge. Il y a un célébre monastére de saint Antoine, où demeurent quantité de Religieux, qui y vivent dans une austérité très-rigoureuse. On ne voit aucune porte à ce monastére, qui est environné de hautes murailles bâties de briques, & l'on y monte dans une machine tirée par une poulie, comme au couvent de sainte Catherine du Mont-Sinaï dans l'Arabie Deserte. Son terrain occupe environ deux mille quatre arpens de terre, qui rapportent des fruits & des herbages en abondance. Il y a aussi deux petites vignes, dont les Religieux font du vin blanc fort delicat, qu'ils conservent pour la Messe, & pour régaler les Etrangers. Ils y ont trois églises, dont la principale est celle de saint Antoine, laquelle paroît fort antique. La seconde est celle de saint Pierre & de saint Paul, où il y a un clocher & une cloche, qui est la seule que l'on voye en Egypte. La troisiéme église est dediée à un saint de leur Ordre, nommé Marc, qui étoit un Frére Religieux laïc de ce couvent. * Vansleb, *Relation d'Egypte*.

COLZUM ou COLZEM. *Voyez* CLYSMA.

COM.

COM ou CHOM, petite ville autrefois épiscopale, en Asie, dans la Natolie propre, près de la source du Xanthe, environ à dix-huit lieues au dessus de Patera. * Maty, *Dict. Géogr.*

COM, en Latin *Comana Pontica*, ville autrefois épiscopale & suffragante de Néocésarée, dans l'Amasie en Natolie, sur le Casalmach, au dessus de la ville de Tocato. * Maty, *Dict. Géogr.*

COM, ville de Perse, dans la province d'Hiérac, entre Hispahan & Casbin, & dans le voisinage de Kargh & de Cassan. Les Auteurs qui ont écrit de la Perse en Latin, la nomment *Comum. Cherchez* KOM.

COMA, Chef de Brigands. *Voyez* COME.

COMACCE, (Barthélemi) étoit Florentin, & prit l'habit parmi les Dominicains à l'âge de 16 ans. Il parut dans cet Ordre également attaché à la pratique de la vertu, & à l'etude. Après avoir gouverné les couvents en qualité de Prieur, il fut Vicaire Général de sa Congrégation réformée, & Inquisiteur de Bologne. Comacce remplit dignement tous ces emplois. Sixte IV le fit Vicaire Général de son Ordre, & il fut enfin élu Général, au Chapitre qui se tint à Rome l'an 1484. Le P. Comacce exerça peu de tems cette charge; car il fut frappé de peste à Pérouse, lorsqu'il faisoit sa visite, & mourut l'année suivante, le premier juillet. Il a fait des Commentaires sur les quatre livres des Sentences. * Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ord. Præd. partie* 2. *l.* 3. *Col.* 68. *Biblioth. Prov. Lomb. an.* 1475. *premier juillet*.

COMACCHIO ou COMACHIO, en Latin *Comaclum* & *Comacula*, ville d'Italie, dans le Duché de Ferrare, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est située entre les étangs que forme le Pô, & que ceux du païs nomment *Valli di Comacchio*. Cette ville peu considérable, n'est éloignée que d'environ trois ou quatre milles de la Mer Adriatique. L'air y est mal sain; & c'est pour cette raison qu'elle n'est habitée que par des Pêcheurs, à qui ces étangs, qui sont extremement poissonneux, fournissent les moyens de subsister. Il y a aussi des Salines, qui apportent un grand revenu au Pape, car cette ville lui appartient, & elle a été assez longtems un sujet de division entre le Pape & le Duc de Ferrare, & depuis entre le Pape Clément XI, & l'Empereur Joseph, mais l'Empereur Charles VI, en a laissé la paisible possession au Pape Benoît XIII. * Léandre Alberti.

COMAGE'NE ou COMMAGE'NE, petit païs d'Asie, extrêmement fertile, qui faisoit partie de la Syrie. La ville capitale étoit Samosate, aujourd'hui *Scempsat*, sur l'Euphrate, célébre pour avoir été le lieu de la naissance de Lucien, & de Paul, Patriarche d'Antioche, Hérésiarque. La Comagéne devint un Royaume particulier, lorsque Pompée ayant vaincu Tigrane & Mithridate, Rois d'Arménie & de Pont, ajugea au peuple Romain tout ce que ces deux Princes avoient conquis de la Syrie, & en fit une province: & les Seleucides qui y régnérent ne furent plus d'aucune considération. Joseph parle d'Antiochus, Roi de Comagéne, que Marc-Antoine vainquit, & d'un autre qui amena du secours à Vespasien. *Voyez* ANTIOCHUS. Domitien fils de Vespasien s'empara ensuite de la Comagéne, qui devint une province de l'Empire, & fut nommée dans la suite *Euphratésie*. * Strabon, *l.* 16. Josephe, *Guerre des Juifs*. Procope, *Guerre des Perses*, *l.* 1.

COMAGE'NE, que les anciens Auteurs ont nommée

Coma-

Comagenum, est aujourd'hui un bourg de l'Autriche, dit *Haimbourg*. Trebellius Pollion parle dans la Vie de l'Empereur Claude II, d'une avanture qu'il eut à Comagène, ville de Pannonie, & bien qu'elle ne soit pas nommée dans l'édition ordinaire, Gruter & Saumaise, *p.331. édit. de Paris*, ont remarqué qu'elle l'est dans le manuscrit de la bibliothèque Palatine.

COMAGRES, isles de l'Amérique dans la Mer du Nord. Elles sont voisines de celles qu'on appelle *Captivas*, & dépendent du Gouvernement de Panama. Ces Isles sont étendues au devant de la Terre Ferme, & dangereuses pour les Mariniers, qui les évitent à cause qu'elles sont extrêmement basses. L'isle de *Pinos* en est separée par un petit espace vers le sud-est. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.8. ch.11.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

COMANA ou NOVA CORDUBA, ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique Meridionale. Elle est capitale de la province de Paria, qu'on nomme autrement *la Nouvelle Andalousie*, &celle est située sur le Golfe de Cariaco, aux confins du Gouvernement de Venezuéle. Comana est fort peu considérable & mal peuplée. * Mary, *Dict. Geogr.*

* COMANDUS (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. François, dit des Freres Mineurs Conventuels ou Cordeliers, naquit dans la ville de Castro-Nuovo. Il enseigna avec applaudissement la Théologie & la Philosophie. Il eut plusieurs emplois honorables, & entre autres celui de Curé de l'église cathédrale des douze Apôtres à Rome, lequel lui fut conféré par le Pape Clément X. Il étoit ami intime du Cardinal Laurent Brancacci. Il mourut à Rome le troisiéme may 1699. On a de lui, *Vita F. Laurentii Brancatii ex Ordine Minorum Conventualium tit. SS. duodecim Apostolorum S. R. E.* &c. * Gr. *Dict.* Univ. *Holl. Bibl. Sicula.*

COMANE, ville d'Asie, dans la province de Pont, avec Evêché suffragant de Néocésarée. Elle étoit située sur le fleuve Iris, & son nom a été renommé par la sainteté de plusieurs de ses Prélats, & entre autres du fameux Alexandre, dit *le Charbonnier*, élu par saint Gregoire, surnommé *le Thaumaturge*. Strabon fait mention du temple de Comane, dédié à Bellone. Cette ville étoit differente de COMANE dans la Cappadoce sur le fleuve Sarus, avec Evêché suffragant de Melitène, que les Modernes nomment diversement. Toutes les deux étoient consacrées à Bellone, que l'on y réveroit avec des cérémonies particulières. Il y avoit un pontificat, auquel les Romains attachérent le droit de souveraineté sur la ville & sur les environs, après avoir vaincu Mithridate; ce que l'on doit entendre de Comane de Cappadoce. La souveraineté de Comane fut unie à ce Pontificat par les Romains. Pompée le donna à Archelaus, César à Nicomede, & Auguste à Dyteutus. * Strabon, *L.11. & 12.* Dion, *l.35.* Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Hirtius, *de Bello Alexandrino.* Bayle, *Diction. Critique.*

COMANIE, païs de la Géorgie, pris en général, situé entre la Mer Caspienne, vers l'orient; les montagnes qui la separent de la Circassie, vers l'occident; le Gurgistan au midi; & la Moscovie au septentrion. Ce païs est excellent pour le labourage; mais il n'est gueres cultivé, parce que ses peuples ne vivent la plupart que de brigandages. Ils habitent ordinairement au pié des montagnes, à cause des belles sources qui en sortent, & parce qu'elles leur servent de retraite, lorsqu'ils sont poursuivis de leurs ennemis. Car tous ceux qui entourent leur païs, les Géorgiens, les Mingréliens, les Circasses, les Tartares, & les Moscovites, courent incessamment sur les terres les uns des autres. Les Kalmouchs occupent la partie orientale de la Comanie, vers la Mer Caspienne. Ils sont Mahometans, & sous la protection du Roi de Perse, qui les considére, parce qu'ils gardent les passages de ce côté-là contre les Kalmouchs & autres ennemis des Persans. Car Kalmouchs sont les Tartares, qui habitent de l'autre côté de la Mer Caspienne, & qui se sont mis sous la protection du Grand Duc de Moscovie. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

COMANO, anciennement *Comana, Cromnum*, petite ville de la Natolie propre en Asie, est sur la côte de la Mer Noire, un peu à l'orient de la ville de Samastro. * Mary, *Dict. Geogr.*

* COMANS (Jacques) Docteur en Théologie à Louvain, se distingua par son savoir & par sa pieté. Il écrivit contre Hamelman un Traité *sur la Communion sous les deux espéces*, en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.407.*

COMANUS, fils de *Nannus*, Roi des Segobrigiens, avoit donné aux Grecs de la Phocide la place où ils bâtirent la ville de *Massilia*, nommée aujourd'hui Marseille. Ce Roi fut excité par un Ligurien à prévenir l'aggrandissement de ces Etrangers. Pour lui persuader combien il lui étoit important d'étouffer dans sa naissance une Puissance étrangére, qui deviendroit plus redoutable avec le tems, pourroit un jour envahir ses propres Etats, voici l'Apologue dont on se servit. Une chienne, étant pleine, pria un Berger de lui prêter une place où elle pût faire ses petits; ce qu'ayant obtenu, elle le pria encore de lui permettre de les élever au même endroit; mais lorsque les chiens furent devenus grands, & qu'elle se sentit fortifiée de leur secours, elle se voulut attribuer en propriété le lieu qu'elle n'avoit eu que par emprunt. Comanus persuadé qu'il étoit de son interêt, de détruire cette ville, voulut le surprendre un jour qu'on y celebroit la Fête de la Déesse Flore, & que les Habitans ne pensoient qu'à se réjouir; mais il fut lui-même surpris & tué, avec sept mille hommes qui l'avoient accompagné dans cette entreprise. Depuis ce tems-là, les Massiliens se tinrent si bien sur leurs gardes, que tous les jours de Fête ils avoient accoutumé de fermer leurs portes, de reconnoitre les Etrangers qui étoient dans leur ville, & d'ajouter des corps-de-garde près des remparts. * Justin, *l.37.*

COMARE ou COMORE. *Voyez* KOMORE.

* COMARO, *Comara*, anciennement *Heraclea Phthiotidis*, étoit autrefois une ville de la Thessalie, province de la Grece, mais ce n'est aujourd'hui qu'un village avec un bon château élevé sur une colline. Il est près du Golfe de Zeiton, au pié de la montagne de Mizzovo, à l'endroit où se trouve le celebre passage des Thermopyles. * Mary, *Dict. Geogr.*

COMASC, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle s'étend tout autour du Lac de Côme, entre le Milanois propre, le Bergamasc, le païs des Grisons, & les Bailliages des Suisses en Italie. Outre Côme, qui en est la capitale, on y voit encore le Fort de Fuentes, & les petites villes de Pianello, de Bellano, & de Lecco. * Mary, *Dict. Geogr.*

COMAYAGUA, ville de l'Amérique. *Voyez* VALLADOLID.

* COMAZZI (Jean-Batiste de) Comte Italien, Historiographe des Empereurs Léopold & Joseph, mourut à Vienne le 28 mars 1711, à l'age de 57 ans. Il a publié en Italien *l'Histoire de l'Empereur Leopold, commençant à l'an 1657 & finissant à l'an 1670; Histoire du Couronnement de Joseph Roi de Hongrie; La Morale des Princes, &c.* * Gr. *Dict. Univ. Holl.*

COMBABUS, jeune Seigneur de la Cour du Roi de Syrie, fut nommé par le Roi de Syrie, pour accompagner la Reine Stratonice dans un voyage qu'elle entreprit pour s'acquitter d'un vœu fait à Junon. Cette commission étoit délicate; la Reine étoit femme, Combabus étoit beau; & ces circonstances lui firent craindre les suites de l'honneur qu'il recevoit. Pour les prévenir, il se coupa lui-même les parties qu'on ne nomme point, & les ayant enfermées dans une boëte cachetée, il supplia le Roi avant que de partir, de la lui vouloir garder jusqu'à son retour. Ce que Combabus avoit prévu, ne manqua pas d'arriver. Stratonice qui le voyoit tous les jours, en devint éperduement amoureuse. Elle parla; elle voulut même le pousser à bout, & ce ne fut qu'en justifiant son impuissance qu'il arrêta ses importunitez. Mais ce défaut quoi qu'essentiel, ne put éteindre l'amour de la Reine, qui cherche depuis toute sa consolation dans les fréquens tête-à-têtes qu'elle avoit avec son Amant. Cette distinction fit du bruit & excita la jalousie des autres Courtisans qui étoient du voyage. Ils accusérent Combabus d'adultere, & on le rappella pour lui faire son procès. Deja même on le traînoit au supplice, lorsqu'il demanda pour derniére grace qu'on eût à produire la boëte fatale; elle fut ouverte & fit paroître l'innocence de Combabus aux yeux du Roi. Ce Prince l'embrassa, plaignit son infortune, fit punir ses Delateurs, & le renvoya auprès de la Reine, pour achever la construction du temple qu'elle avoit entrepris. On y éleva en bronze la statue de Combabus, habillé en homme, mais d'un air efféminé. Quelques-uns de ses amis furent assez fous, dit-on, pour se traiter eux-mêmes comme il s'étoit traité. Cette Historiette est tirée de Lucien au Traité *de Syria Dea.*

COMBAT singulier, est un combat d'un seul contre un seul. Anciennement les procès se decidoient par le combat. On supposoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matiere civile, aussi bien qu'en matiere criminelle. On rapporte que la question, *si la representation a lieu en ligne directe*, ayant été agitée devant l'Empereur Othon, surnommé *le Grand*, la décision en fut renvoyée à un combat, & au sort des armes. On le pratiquoit particuliérement dans les matiéres criminelles. On trouve la forme de ces sortes de combats dans l'ancien Coutumier de Normandie, & les ceremonies qui s'y observoient. L'Accusateur juroit sur la verité de son accusation, & l'Accusé lui donnoit le démenti; sur quoi chacun jettoit son gage de bataille en justice. Alors on constituoit les deux Champions prisonniers jusqu'au jour du combat. Philippe *le Bel* défendit ces combats en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonne un pareil combat entre deux Seigneurs, par Arrêt de l'an 1386; & en 1547, Henri II permit que Jarnac, & la Châteigneraye combattissent en sa presence. Le Défendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du Soleil, il étoit absous, & censé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autorisé, que les Evêques & les Juges Ecclésiastiques, ordonnoient le combat dans les choses obscures & douteuses. * Pasquier, *Recherches.* On rapporte qu'Alfonse, Roi de Castille, ayant voulu abolir le Rit Mozarabique, pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant opposé, on convint de terminer le different par un combat.

COMBATISSA (Nicolo di) *Voyez* CAMPOBASSE.

COMBE', fille d'Asopus, qui passe pour avoir la premiere inventé les armes d'airain; ce qui l'a fait surnommer *Chalcis*. Il y en a qui lui appliquent cet endroit d'Ovide, *Metam. l.7. v.382.*

Adjacet his Pleuron in qua trepidantibus alis
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Polysolus & Ariste disent qu'elle eut de son mari un grand nombre d'enfans, ce qui a donné lieu à un Proverbe des Grecs, de dire en parlant d'une femme féconde, *elle a eu autant d'enfans que Combé.* * Lloyd, *Diction.* Hofman, *Lexic. Univ.*

COMBE', (Marie de CYZ, veuve du Sieur de) Institutrice de la Communauté du bon Pasteur. *Cherchez* CYZ.

COMBEFIS (François) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, s'est distingué par sa science, & par sa pieté dans le XVII siecle. Il étoit natif de Marmande, petite ville du diocese d'Agen sur la Garonne, né en novembre 1605, de parens honnêtes, qui étoient des principaux de la ville, & après avoir étudié chez les Péres Jesuites de Bourdeaux, il entra chez les Dominicains Reformez de cette ville, le 14 juillet 1625. Il enseigna la Philosophie à Bourdeaux & la Theologie dans les couvens de Paris, de Saint-Maximin, & autres; & depuis il s'appliqua entiérement à la lecture des Peres, des anciens Auteurs Grecs, & des Historiens Ecclésiastiques. Les Prélats de France étant assemblez à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions & Versions des Peres Grecs, qu'ils vouloient entreprendre, & le gratifiérent en 1656, d'une pension de 500 livres, qu'ils augmentérent depuis du double, pour le même sujet; ce que le Clergé de France n'avoit encore jamais accordé à aucun Regulier avant lui. Il donna au public en 1644, les Oeuvres de saint Amphiloque, Evêque d'Icone, de saint Methode, & de saint André de Crete, qu'il vouloit retoucher & corriger derechef avant sa mort. L'année suivante, il mit au jour quelques piéces nouvelles de saint Jean Chrysostome, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du Roi de France, avec une défense des Scholies de saint Maxime sur saint Denys. Il donna depuis la nouvelle augmentation de la Bibliotheque des Peres Grecs, en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1648, dans le premier desquels nous avons les Oeuvres de saint Asterius, Evêque d'Amasée, & d'autres Péres Grecs; & dans l'autre, qui est tout Historique, il nous a donné la véritable Histoire des Monothélites, qui n'a été desapprouvée à Rome, que parce qu'il n'avoit pas eu assez de respect pour le Cardinal Baronius, qu'il fait voir évidemment s'y être trompé. Le Pere Goar étant tombé malade, lorsqu'il travailloit, par ordre du Roi, sur l'Histoire Byzantine qui s'imprimoit au Louvre, & étant mort au mois de septembre l'an 1653, en achevant la Chronographie de Theophane, le Pere Combefis, qui étoit son confrére & son ami, fut obligé de remplir sa place. Il revit l'Ouvrage entier, y ajoûta ses nouvelles Notes & Corrections en 1655; & l'année suivante 1656, il donna plusieurs piéces Gréques de saint Jean Chrysostome, de saint Sévérien & d'autres, qui ont été imprimées à Paris en 1656. Il en donna encore une autre en 1660, des Vies de saint Eustache, & autres saints Martyrs, & de saint Sylvestre Pape; & il publia l'an 1666, le martyre de trois autres Saints, après avoir donné sa nouvelle Bibliotheque des Peres, pour les Prédicateurs, en huit gros volumes *in folio*, imprimez à Paris 1662. Léo Allatius, Bibliothecaire du Vatican, lui envoya son traité *De Simeonibus*, qu'il fit imprimer à Paris en 1664, & il y joignit un ramas des origines & des choses de Constantinople tirées de plusieurs Auteurs Grecs, qu'il donna avec des Notes. Il augmenta la Bibliothéque des Péres Grecs en 1672, d'un nouveau volume *in folio*, divisé en deux parties, qu'il intitula *Novissimum Auctarium Bibliothecæ Græcorum Patrum.* Deux ans après, il donna son *Ecclesiastes Græcus*, pour les Prédicateurs en 1674, où il insera les plus belles piéces des deux Basiles de Césarée & de Séleucie. Il y avoit long-tems qu'il avoit promis une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de saint Maxime, qu'il donna enfin l'an 1675 en deux gros volumes *in folio*, esperant d'en mettre au jour encore un troisieme volume; & cependant il publia en la même année le livre de saint Théodore d'Ancyre contre Nestorius, avec des Notes, & une Oraison de saint Germain, Archevêque de Constantinople. Comme il s'étoit fait connoitre au sujet de l'impression de Theophane, il eut ordre de M. Colbert, Ministre d'Etat, qui avoit l'Intendance de l'Imprimerie Royale, de travailler aux autres Historiens Grecs de Constantinople, qui restoient encore à imprimer au Louvre, & il en ramassa plusieurs qui avoient écrit depuis Theophane, & dont il vouloit faire deux volumes. Le premier fut commencé, & étoit deja bien avancé, lorsque la guerre de Hollande fit interrompre l'Ouvrage, & il ne fut achevé qu'après son decès par Du Cange en 1685, sous ce titre, *Historia Byzantina Scriptores post Theophanem*, auquel on n'a point mis les Notes qu'il y avoit preparées. Le second tome, ou la suite de ces Auteurs, n'a pas encore paru. Combefis avoit une affection singuliere pour le grand S. Basile, dont il faisoit sa lecture ordinaire en Grec, étant Ecolier & Novice; & il acheva sa carriere en nous donnant ses Remarques & ses Corrections sur toutes ses Oeuvres, qui furent achevées d'imprimer pendant qu'il étoit au lit de la mort. Il mourut à Paris au couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré, le 23 mars 1679, la 74 année de son âge, & la 55 de la Profession Religieuse, après avoir mené une vie très-exemplaire, & avoir souffert plusieurs années les douleurs de la pierre, qui le consumerent entierement. Il a laissé quantité de piéces tirées des Peres & des Historiens Grecs, dont on garde une partie au couvent de Paris, où il est decédé; & la meilleure partie a été retenue par ceux qui les ont eues après sa mort, aussi-bien que ses Corrections & sa Critique sur toutes les

Oeuvres

Oeuvres de saint Grégoire de Nazianze. * *Mémoires Historiques*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*.

* COMBERTON, COMBEMERTON & COMBMARTIN, bourg d'Angleterre, dans la province de Dévon, sur la côte septentrionale de cette province.

* COMBORN, la plus ancienne Vicomté de Limosin, a donné son nom à une famille de Vicomtes qui ont été dans leur tems très puissans & en grande considération dans la Guienne.

* CONBOURG, gros bourg de France, en Bretagne, au nord de la ville de Rennes, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* COMBRA, nom de petites isles, près de la côte de la province de Cuningham, en Ecosse. Elles sont vis à vis de Largis, & sont distinguées par les noms de *grande Combra* & de *petite Combra*. La grande a près de trois milles de long, & la petite quinze cens pas. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1116.

COMBRAILLE, petite contrée en Auvergne, province de France, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois. Elle comprend le pays de Franc-Alleu, & cinq autres, qui prennent le nom de ces cinq villages, Evahon, Chambon, Lespaux, Auzance, & Sermus. Le bourg de Montargu ou Montesgut en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

* COMBRAILLES, petit lieu de France, en Auvergne, dans la contrée de Combraille, dont il vient d'être parlé. Il est vers les confins du Bourbonnois & du Berry.

COMBRET, petite ville de France en Rouergue, dans le diocése de Vabres, sur la riviére d'Alrence entre Belmont & Saint-Sorois. * Baudrand.

COME, en Latin *Coma*, Chef de Brigands, ayant été pris & interrogé devant le Consul Rupilius, vers l'an 132 avant Jésus-Christ, demanda quelque délai pour répondre; & pendant ce tems, s'appuyant sur ses genoux, il retint si fort son haleine, qu'il mourut sur le champ. * Valére Maxime, *l. 9. ch. 12. Ext. 1.*

COME, ou, comme César le nomme, COMIUS, Seigneur d'Arras dans le tems que Jules César étoit Gouverneur des Gaules, ne pouvant s'accoutumer au joug des Romains, prit les armes avec Corée de Beauvais. Pendant que ce dernier assembloit quelques troupes dans le pays, l'autre passa dans la Germanie, & obtint des Germains un secours considérable. César les ayant surpris & défaits dans une embuschade, pardonna aux peuples qui s'étoient revoltez. Come n'osant se fier aux Romains, retourna dans la Germanie, dont il sollicita les peuples à la revolte. Labiénus que César avoit laissé son Lieutenant en Italie, fit demander une entrevue par Volusius Quadratus, dans le dessein de tuer Come. Celui-ci ayant été manqué, se sauva quoique blessé, & se tint si bien sur ses gardes que les Romains ne purent le surprendre. * J. César, *de Bello Gallico*, l. 8.

COME ou COMO, en Latin *Comum* ou *Novocomum*, ville épiscopale d'Italie dans le Milanois, fut bâtie au raport de Justin par les Gaulois, lorsqu'ils entrérent en Italie sous la conduite de Brennus. Pline raporte les sentimens de Caton, & de Cornélius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs qui s'étoient établis dans les montagnes des environs. Strabon fait mention de cette ville de même que Ptolemée, Ammien Marcellin, &c. Lorsque Côme eut été ruinée, on la rebâtit; c'est depuis ce tems qu'on l'a nommée *Novocomum*. Anselmo de Postérula, Archevêque de Milan, qui vivoit en 1123, prit Côme, & y fit de très-grands changemens. Elle souffrit aussi beaucoup au commencement du XVI siécle, durant les guerres d'Italie; & l'Empereur Charles-*Quint* l'ayant prise en 1520, ses troupes y causérent de grands desordres, pour punir les Habitans qui avoient reçu les François. Cette ville est sur le bord d'un Lac, auquel elle donne son nom, & elle est éloignée de 20 ou 25 milles de Milan. Elle est grande, riche, bien peuplée, & il y a grand nombre de belles églises. Elle a aussi produit de grands hommes. Le Poete Cécilius, à qui Catulle adressa sa 36 *Epigramme*, étoit natif de Côme. Pline *le Jeune* qui a écrit des Lettres, neveu de Pline Auteur de l'Histoire Naturelle, en étoit aussi, au raport de Suétone dans les Vies des Hommes Illustres. Paul Jove y prit encore naissance, aussi-bien que Benoit Jove de la même famille. C'est aussi la patrie du Pape Innocent XI, de la Maison Odescalchi. * Strabon, *l. 4. & 5.* Tite-Live, *l. 33.* Pline, *l. 3.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Corio & Mérula, *Hist. de Milan*. Léandre Alberti, *Descript. Ital. &c.* † Le livre que Suetone a écrit des hommes illustres est perdu. Celui qui passe sous son nom est de Sexte Aurele Victor. Dans le livre perdu de Suetone il y avoit la vie, ou l'éloge de Pline le vieux, & non pas de Pline le jeune. On le prouve de ce que Suetone parle en cet endroit-là de l'Ecrivain de l'Histoire naturelle, comme on le peut comprendre par le dit éloge que l'on trouve en plusieurs Codes de l'Histoire naturelle tant manuscrits, qu'imprimez. Policarpe Palermo, le Père Hardouin, le Marquis Maffei, & plusieurs autres ne conviennent pas que ce passage soit de Suetone; mais comme ce n'est pas ici le lieu de s'étendre en disputes, il suffit d'avertir le Lecteur de la mauvaise foi du Père Hardouin qui dit que dans les meilleurs Codes il n'y a pas le mot *Novo-Comensis*, quand on le lit dans toutes les vies de Pline qui sont manuscrites, & qui passent sous les noms de Suetone, particuliérement dans les Codes Roiaux de Paris, dans ceux du Vatican, & dans les Ambrosiens (parmi lesquels il y en a un qui a été corrigé par Guarin Veronois) & en beaucoup d'autres, comme l'a observé le Comte Antoine-Joseph Rezzonico.

* COME (le Lac de) *Comensis Lacus*, *Comacenus Lacus*, *Larius Lacus*, que les Allemands appellent *Comersée*, est le plus grand Lac de toute l'Italie. Il est dans le Comasc, province du Duché de Milan, vers les confins des Suisses & des Grisons. Il est en quelque sorte divisé en trois Golfes, dont l'un tourne vers le nord & reçoit la riviére d'Adda; l'autre vers le midi oriental, par lequel la même riviére sort de ce Lac; & le troisiéme est vers le midi occidental, & c'est sur le fonds de celui-ci qu'est bâtie la ville de Côme. Ces trois Golfes peuvent avoir trente cinq lieuës de circuit; cependant il n'y a aucun lieu où ce Lac ait au delà de dix lieues de long & de deux de large. Il y a divers bons bourgs sur ses bords. Dans l'endroit où l'Adda entre dans ce Lac, on a bâti le Fort, dit de *Fuentes*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COME, nom d'homme. *Voyez* COSME.

COMÉDIE, piéce de théatre, où l'on répréfentoit les actions du peuple, & les événemens de la vie commune. Athénée lui donne le même commencement qu'à la Tragédie, & dit, que ce n'étoit d'abord qu'une Hymne, que les Payens chantoient à l'honneur de Bacchus, en dansant autour de l'autel où l'on avoit sacrifié un bouc à ce Dieu des vendanges. Clement Alexandrin attribue l'invention de la Comedie à Susarion d'Icarie, parce que vraisemblablement il y composa le premier les Hymnes de Bacchus, que l'on chanta après le sacrifice du bouc, institué par Icarius. Elle prit le nom de Comedie, lorsque les Atheniens transporterent cette cérémonie dans leur ville, & qu'ils y introduisirent des chœurs de musique, & des danses réglées & figurées. Alors cette Hymne solemnelle fut appellée particuliérement Tragédie, & ce qui reste parmi les gens de la campagne, prit le nom de Comédie, c'est à dire, *chanson de village*, du mot Grec κωμη, qui signifie *village*, & ᾠδη, qui signifie *chanson* ou *hymne*. Elle n'eut pas le même progres que la Tragédie; car même au siecle d'Aristophane, qui suivit Sophocle & Euripide, elle n'étoit presque composée que de railleries & de médisances publiques. La Comedie commença à recevoir des Acteurs vers le même tems que la Tragedie, c'est à dire, du tems du Poëte Epicharme, Sicilien. De là vient que les Siciliens soutiennent que la Comédie naquit dans Syracuse, & qu'Epicharme en fut le pére; non qu'il en fût absolument le premier inventeur, car nous avons des fragmens des Comédies d'Alcée, qui le précéda de près de deux cens ans; mais parce qu'il introduisit le premier des Acteurs, outre le Chœur de musique: de même qu'on donna à Thespis la gloire d'avoir inventé la Tragédie, parce qu'il avoit introduit des Acteurs, entre les chants du Chœur. C'est ainsi que Diomède donne le nom de premiers Comiques à Sannyrion, qui inventa les masques & les bouffonneries dans la Comédie; à Cratin, qui les régla à trois personnages, & qui en ordonna la composition; & à Aristophane, qui la perfectionna. On a distingué la Comédie des Grecs en vieille, moyenne, & nouvelle. Les Poetes de la *vieille Comédie* sont ceux qui reprenoient les vices & attaquoient les personnes, sans artifice, & sans aucun déguisement, & qui les nommoient par leur nom. C'est ce qu'Horace nous fait connoître en parlant d'Eupolis, de Cratinus, & d'Aristophane, lorsqu'il dit que ces trois Auteurs, & tous les autres Poëtes de la vieille Comédie *reprenoient avec beaucoup de liberté tous ceux qui méritoient d'être notez pour leurs malices, pour leurs rapines, pour leurs débauches, & pour leurs autres crimes*. Cette liberté rendit ces sortes de Poetes formidables à tout le monde, & plus encore aux Grands qu'aux Petits. Aussi, quoique cette maniére de dire les vérités fût reçue du peuple avec de grands applaudissemens, & qu'elle fût même assez agréable à la plus grande partie des personnes de qualité, on ne laissa pas de s'en lasser; & Alcibiade fit publier une ordonnance pour défendre à tout Poete Comique de plus nommer personne par son nom, dans la Comedie. Cette ordonnance produisit une nouvelle espéce de répréfentation, qu'on appella *moyenne Comédie*; & ce fut Aristophane qui la trouva le premier. Il fut suivi dans cette méthode par Philémon, par Platon le Comique, & par plusieurs autres, qui prirent à son imitation, un honnête milieu entre la sévérité & la complaisance. Mais enfin parce que les sujets véritables ne laissoient pas d'offenser, quoi qu'on n'y nommât personne, on en inventa une troisieme espece, qu'on appella *nouvelle Comédie*, dans laquelle on tâcha de s'accommoder à la délicatesse de ces tems-là, prenant des sujets feints, & des noms inventez. Ménandre fut consideré comme l'auteur de cette sorte de Comédie, ou du moins comme celui qui y avoit le mieux réussi. Les Poetes de la vieille Comédie ne feignoient rien; les faits étoient véritables, & les personnes y étoient nommées. Ceux de la moyenne employoient des faits véritablement arrivez, mais les personnes étoient déguisées. Et ceux de la nouvelle inventoient les sujets & les personnages. *Voyez* TRAGÉDIE. * Athenée, *l. 2. & 4.* Diogéne Laërce, *l. 3.* Hédelin, *Pratique du Théatre*. L. Giraldi. *Hist. Poët.*

Dans l'usage ordinaire, on prend le nom de Comédie, pour toute sorte de Poëme Dramatique, c'est à dire, pour tous les Ouvrages que l'on destine au Théatre, soit Comédie, Tragédie, Tragicomédie ou Pastorale. Mais proprement, *la Tragédie* est une répréfentation grave & sérieuse d'une action funeste, qui se passe entre des personnes que leur grand mérite reléve au dessus des personnes communes: & le plus souvent c'est entre des Princes & des Rois. *La Tragi-comédie* nous met devant les yeux de nobles avantures, entre d'illustres personnes menacées de quelque grande infortune qui se trouve suivie d'un heureux évenement. *La Comedie* est une répréfentation naïve & enjouée d'un évenement agréable entre des personnes communes, à quoi l'on ajoûte souvent une douce Satire pour la correction des mœurs. *La Pastorale* n'a pour objet qu'une avanture amoureuse de Bergers & de Bergéres, & tire son origine de l'Elogue. C'est une sorte de Poëme dramatique, qui a été inconnu aux Anciens, & qui est originaire d'Italie. On tient que le Tasse l'inventa l'an 1573, sur quoi on peut voir Boccalini dans son *Ragguagli di Parnasso*. Les sujets des Poëmes dramatiques sont historiques, ou fabuleux, ou mêlez, la vérité & la fiction s'alliant ensemble: ce qui arrive le plus souvent. L'Histoire est rarement portée sur le Théatre dans toute sa pureté; & quand elle se trouve trop nue, elle ne refuse pas quelques agrémens que l'invention du Poëte lui peut donner. Sous le ministère du Cardinal de Richelieu, on produisit une piéce de Théatre, dont l'on tient qu'il avoit donné le projet, & qui ne pouvoit se reporter à aucune des quatre espéces dont nous venons de parler; c'étoit l'Europe, & on ne lui donna point d'autre titre que de Poëme Héroïque.

Quant à l'origine de la Comédie, quelques-uns croyent que la Comedie est un effet de la sagesse des Grecs, qui dans la Politique, aussi bien que dans les Sciences, ont été les maîtres des Romains & des Gaulois, qui ont porté les Belles Lettres à Rome & à Marseille. Leurs Législateurs, qui travailloient serieusement à instruire les hommes, & à leur enseigner la politesse & la vertu par toutes sortes de moyens, s'aviserent de donner au peuple des spectacles publics, entre lesquels la Comedie étoit des premiers, tant pour ôter à ceux qui vivoient dans l'oisiveté, la pensée & le tems de former des cabales contre l'Etat, que pour instruire le peuple, & le porter par les exemples qu'on lui donnoit, à la haine du vice & à l'amour de la vertu. C'est d'où procéda l'artifice de ces péres, qui pour donner de l'horreur de l'ivrognerie à leurs enfans, faisoient boire par excés leurs domestiques, & les produisoient devant eux en cet etat, où ils faisoient des postures ridicules. Sur quoi un Auteur de ce tems fait cette observation, que les Rois qui sont les péres des peuples, ont trouvé de même à propos qu'il y eût des gens devouez au service public, pour nous répréfenter naivement un avare, un ambitieux, un vindicatif, &c. & nous donner de l'aversion pour ces défauts. Les Romains ne jugérent pas la Comédie moins utile que les Grecs; ce que Ciceron témoigne dans la cause du Comedien Roscius qu'il défendit avec tant d'ardeur. Mais bien qu'elle soit introduite à présent dans toute l'Europe, & que les Espagnols & les Italiens en fassent un des ornemens de la solemnité des jours les plus saints, quelques Docteurs néanmoins en blâment généralement l'usage, & il y a plusieurs Traitez qui ont été publiez sur ce sujet. Pour ce qui est des loix du théatre & de la composition du Poëme dramatique, on peut voir entre les Anciens, Aristote, & Horace; & entre les Modernes, l'Abbé d'Aubignac, M. Corneille l'aîné, le P. le Bossu & M. Dacier. Ceux des Grecs qui ont eu le plus de réputation, sont pour le Tragique, Sophocle & Euripide & pour le Comique, Menandre & Aristophane. Entre les Romains, les plus célébres sont Plaute, Térence, & Senéque, dit le *Tragique*, ou plutôt ce sont les seuls qui nous restent. Depuis la decadence de l'Empire, & pendant ces grandes incursions des Barbares dans les provinces meridionales de l'Europe, le Théatre a été comme enseveli sous les ruines des villes. Il n'a recommencé à paroître que sur la fin du XVI siecle par les Ouvrages du fameux Lopez de Véga en Espagne, & par ceux de l'illustre Tasse en Italie; & qu'au commencement du XVII siécle en France par les pieces du celébre M Corneille l'aîné, qui avoit été précedé de Mairet & de peu d'autres, & qui a été suivi d'un grand nombre d'Auteurs, entre lesquels il faut distinguer M. Racine. Voici les noms de la plus grande partie.

Tragiques.	*Comiques.*
Abeille.	Cyrano de Bergérac.
Boyer.	Brécourt.
Capistron ou Campistron.	Poisson.
La Chapelle.	Baron.
Corneille l'aîné.	Boursault.
Du Ryer.	De Brueys.
Ferrier;	Corneille le Jeune.
La Fosse, d'Aubigny.	Dancourt.
Genest.	Hauteroche.
La Grange.	De Lorme.
Longepierre.	Des Marêts.
De la Motte.	Moliere.
Crebillon.	Montauban.
Des Marêts.	Montfleury.
Pechantré.	Regnard.
Pradon.	Riviére, du Frény.
Quinaut.	Scarron.

Raci-

Racine.
Rotrou.
Scudéry.
Tristan.

Quoi qu'il y ait quelques-uns de ces Messieurs qui se soient exercez dans les deux espéces de Poesie dramatique, on ne doit pas trouver mauvais qu'on les ait rangez sous la classe, dans laquelle le public a crû qu'ils s'étoient beaucoup distinguez. Les Anglois, les Allemands, & les Flamands ont aussi leurs Théatres & leurs Poemes, comme les François, les Italiens, & les Espagnols. Voici à peu prés quelle est la différence de ces six Nations en matiére de Comédie. Les Italiens qui prétendent marcher les premiers de tous pour le Comique, le font particuliérement consister dans les gestes, dans la souplesse du corps, & dans leurs intrigues assez bien variées, & plaisamment exécutées, en quoi ils tâchent principalement de satisfaire les sens. Ils ne réüssissent pas de même dans la réprésentation d'une avanture Tragique, & ne peuvent, comme les François, exprimer toutes sortes de caractéres. Ainsi on ne va guéres les voir que pour le pur divertissement; & l'on n'en remporte que peu d'instruction pour les mœurs, parce qu'ils ne s'attachent pas fort à cet article. Mais d'ailleurs, ils ont apporté en France l'invention de ces admirables machines, qu'ils appellent *Opera*, & qu'ils soutiennent par des concerts de Musique, ce qui satisfait les yeux & les oreilles, sans toucher neanmoins le fonds de l'ame; ainsi l'on peut dire au retour que l'on a vu & ouï, mais non par que l'on a été instruit. De là on peut conclurre que la Comédie Italienne n'a pas tout à fait la même fin que la Comédie Françoise, qui est de divertir & d'instruire, comme fait Moliere dans son Misanthrope, dans son Tertufe, & en plusieurs autres piéces de cette nature, & comme ont fait aussi Plaute & Térence en leur tems, ce qui semble être le but & la perfection du Poeme Dramatique. Les Espagnols prennent le contrepié des Italiens & selon le génie de la nation, ils demeurent ordinairement sur le serieux, conservant même sur le Théatre cette gravité naturelle ou affectée, qui ne plait guéres à d'autres qu'à eux; mais d'ailleurs ils sont admirables dans leurs inventions Poetiques; & les Comédies d'intrigue, qui ont fait autrefois le plus de bruit en France, comme le Cid, le Menteur, &c. ont été copiées sur les leurs. Aujourd'hui les Comédies qui ne roulent que sur une varieté d'intrigues ne sont plus à la mode en France, on veut des mœurs, on veut des caractéres. Les François tiennent le milieu entre les Italiens & les Espagnols; & par un heureux tempérament, ils semblent avoir trouvé le vrai goût sur le Theatre. Ils réüssissent également bien & dans le Tragique & dans le Comique, ce qui se voit assez par ce grand nombre d'Etrangers, qui accourent à leurs spectacles. Les Anglois ont de fort beaux Théatres, & de riches habits; mais ni les Comédiens, ni leurs Poetes ne se piquent pas fort de s'attacher aux régles de la Poetique, & dans une Tragédie ils feront souvent rire & pleurer, ce qui ne se peut souffrir en France où l'on veut de la régularité. Ils introduisent quantité de personnages muets, que nous nommons *Assistans*, pour bien remplir le Théatre, ce qui satisfait la vue, & cause aussi quelquefois de l'embarras. A la mort de Mustepha, ils produisent ce Prince qui se défend vigoureusement sur le Théatre contre une troupe de meurtriers qui le veulent étrangler, & qui n'en viennent à bout qu'aprés plusieurs sauts & postures qui font rire, au lieu que cette action devroit exciter la pitié. Les François n'auroient réprésenté cette action que dans un récit. Cependant la Comédie Angloise, pour n'être pas si réguliére que la Françoise, ni toûjours exécutée par des gens qui donnent toute leur étude à cette profession, ne laisse pas d'avoir ses charmes particuliers. On se plaint qu'on n'y a pas assez d'égard ni pour la Religion, ni pour la bienséance. Les Allemands & les Flamands peuvent être mis ensemble, la différence entre les uns & les autres n'étant pas grande. Leurs Poemes Dramatiques sont peu dans les régles, ils n'ont ni la grace ni la delicatesse de ceux des François; la Langue même, qui est un peu rude, ne leur est pas favorable; & ils sont représentez avec peu d'art par des gens qui ne fréquentent jamais la Cour, ni le beau monde, & qui la plupart, de même que les Anglois, ne se donnent pas tout entiers à cette profession, parce qu'ils ont quelque autre métier qu'ils exercent hors des jours de Comédie, & que leur Théatre n'est pas toûjours capable de les entretenir. Quant aux Auteurs ausquels nos plus belles piéces de Théatre doivent une partie de leur succés, ce seroit une injustice de supprimer leurs noms. On a vanté La Fleur, Floridor & La Torilliére le pére, pour le Tragique; Moliére, Brécourt & Poisson le pére, pour le Comique; Raisin le Jeune s'est acquis dans ce dernier genre une réputation que sa veuve a parfaitement bien soutenue dans la Tragédie; Baron a porté l'action & la déclamation dans les rôlles de Héros, jusqu'où elle pouvoit aller; & ces Héroïnes célébres de Corneille & de Racine auroient peut-être fait moins de bruit, si elles eussent été réprésentées par une actrice moins parfaite que Mademoiselle Chammelé. Il nous reste encore d'excellens Acteurs dans l'un & dans l'autre genre, ausquels la postérité prendra soin de rendre justice. * D'Aubignac, Corneille, &c.

Quant à l'origine de la Comédie en France, elle vient d'une confrairie de la Passion, qui fut fondée avant l'année 1402, en l'église de la Trinité à Paris. Les Confréres réprésentoient en certains jours dans des lieux particuliers, les Mystéres de la Passion & de la résurrection de quelques Saints ou Saintes. Ils en avoient fait quelques réprésentations en présence de Charles VI, qui leur permit de les continuer publiquement, en y appellant quelques uns de ses Officiers. Et parce que c'étoient les Confréres qui en ces tems-là jouoient eux mêmes, il leur fut encore permis par ces lettres patentes de 1402, d'aller & de venir par la ville, habillez suivant le sujet & la qualité des Mystéres qu'ils devoient réprésenter. Aprés cette permission, ils eurent une salle à la Trinité, qui fut appellée la Salle de la Passion, où ils faisoient ordinairement les réprésentations de leurs piéces. En 1545, cette salle leur fut ôtée, & il fut ordonné par un Arrêt du Parlement, qu'elle serviroit à loger des pauvres. Alors les Confréres de la Passion choisirent un autre lieu; & en 1548, ils achetérent la place & les mazures de l'Hôtel de Bourgogne, où ils firent bâtir les édifices qu'on y voit encore à présent. Le Parlement leur permit d'y continuer leurs réprésentations, à la reserve du Mystére de la Passion & des autres Mystéres sacrez (ce sont les termes de l'Arrêt de 1548,) avec défenses à tous autres de jouer & representer aucune Histoire, sinon sous le nom & au profit de cette Confrairie. Ainsi on ne vit plus ces réprésentations dévotes, qu'une pieuse simplicité de ce tems-là avoit introduites & tolérées. Comme la direction des spectacles & du Théâtre ne s'accordoit pas avec l'Institut de cette Confrairie, il est à croire que cette permission & ce privilége ne leur furent donnez que dans la vue d'abolir peu à peu l'exercice de ces Confréres. En effet, ils louérent cet Hôtel aux Comédiens Italiens & François, qui étoient obligez de se servir de ce lieu, sans pouvoir jouer ailleurs, & se contentérent d'y réserver une loge pour eux. En 1676 le revenu de cette Confrairie fut uni à l'hôpital général.

Pline remarque qu'il y avoit deux lieux sur le Lac Larius, à présent le Lac de Come en Italie, qui étoient appellez *Comédie* & *Tragédie*, à cause des spectacles de cette sorte que l'on avoit accoutumé d'y réprésenter. * Ferrarius.

COME'NE, bourg. *Voyez* COMMINES.

COMENGE. *Voyez* COMMINGE.

COME'NIUS (Jean Amos) Grammairien & Théologien Protestant, au XVII siécle, naquit en Moravie le 28 mars 1592, & fut reçu Ministre l'an 1616, à l'âge de 24 ans; mais il fut obligé de sortir de son pays l'an 1624, auquel on chassa de la Bohéme & de la Moravie, tous les Ministres Protestans. Aprés s'être caché quelque tems dans les montagnes de Bohéme, il se retira à Lesne ville de Pologne, & y régenta la Langue Latine. Ce fut là qu'il publia en 1631, son livre de *Janua Linguarum*, qui lui a aquis beaucoup de réputation, & qui a été traduit non seulement en douze langues Europeennes, mais aussi en Arabe, en Turc, en Persan & en Mogol. Il s'entêta d'une nouvelle maniére qu'il prétendoit devoir être suivie dans l'instruction des enfans, & il en donna un échantillon dans un Ouvrage qu'il intitula *Pansophiæ Prodromus*. Il passa en Angleterre en 1641; & en 1642 en Suede, où il fut appellé par Louis de Geer homme de mérite, qui lui fournit abondamment de quoi se délivrer de la fatigue de régenter. Coménius proposoit par tout la réforme de tous les Colleges. Le Chancelier Oxenstiern l'envoya à Elbing pour y travailler à son projet, & il y resta jusqu'en 1648. Deux ans aprés, il passa à la Cour de Sigismond Ragotski, Prince de Transsylvanie, où pendant quatre ans il proposa ses idées nouvelles pour le réglement d'un Collége. Revenu à Lesna, il y sejourna jusqu'en 1656, que les Polonois brulérent cette ville. Il perdit dans cet incendie tous ses manuscrits, excepté ceux qu'il avoit faits sur la *Pansophie* & sur l'*Apocalypse*. Il se sauva en Silésie, puis au pays de Brandebourg, à Hambourg & à Amsterdam où il s'arrêta pour le reste de ses jours, & où il fit imprimer en 1657, aux dépens de son principal Mécéne Laurent de Geer, fils de Louis, les differentes parties de sa *nouvelle Methode d'enseigner*, Ouvrage *in folio*, dont la République des Lettres n'a tiré aucun profit; aussi n'y a-t'il rien de pratiquable dans les idées & les régles qu'il propose. La réformation des Ecoles ne fut pas son principal entêtement, il donna dans le ridicule des nouveaux Prophétes, qui prétendent avoir la clef des prédictions de l'Apocalypse: ce fut ce qui lui fit recueillir avec soin, & publier à Amsterdam les Visions de Christophle Kotter, celles de Christine Poniatovie, & celles de Drabicius. Il promit dans les siennes un régne de mille ans, qu'il assuroit devoir commencer l'an 1672, ou l'an 1673; mais il ne vécut pas assez pour être témoin lui même de la vanité de ses promesses, car il mourut à Amsterdam le quinziéme novembre 1671, en sa quatre-vintiéme année. Outre les Ouvrages que nous avons citez, il y en a encore quelques autres de lui. * *Memoires Historiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

* COME'NIZZE, bourg de la Turquie en Europe dans l'Albanie, sur le détroit qui separe l'Albanie de l'Isle de Corfou, avec port de mer, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

COME'NOLITARI, l'une des quatre provinces de la Macédoine moderne. Elle comprend une partie de la province, que les Anciens appelloient la troisiéme Macédoine, ou la Macédoine propre, & une petite partie de l'ancienne Thessalie. Cogni en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

COMES (Natalis) ou *de Comitibus*, que les autres nomment *Noel le Comte*, de Venise, florissoit dans le XVI siécle, vers l'an 1580. Il savoit les Belles Lettres, & il en a donné des marques dans les Ouvrages que nous avons de lui. Il a traduit les livres d'Athénée de Grec en Latin; mais sa Traduction n'est pas estimée. Il composa trente livres de l'Histoire de son tems, dix de Mythologie, & divers autres Ouvrages. Joseph Scaliger ne l'estimoit pas beaucoup, puisqu'en écrivant à Calvisius, il l'appelle *Homo futilissimus*. C'est dans le quatriéme livre des Epitres, en la lettre 309. On croit qu'il est mort en 1582.

COMES (Jean) Religieux Augustin, avoit été Confesseur de S. François de Sales, & étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il mourut à Seissel en odeur de sainteté, en 1666, âgé de cent onze ans. * Chasan, *dans son livre du siécle courant*.

* COMES (Jérôme) natif de Syracuse, & non de Leontium, comme quelques uns le pretendent, fut tout à la fois & bon Peintre & bon Poete. Il a fait plusieurs Ouvrages en Italien. Il vivoit vers l'an 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COMES (Pierre) de Messine, Jésuite, naquit en 1636, & enseigna la Philosophie & la Théologie avec applaudissement. On a de lui, *Tria omnibus ad unum Ecclesiasticis bene utilia Opuscula*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COMES (Thomas) de Messine, vivoit en 1618, & fut un homme d'une grande probité. On a de lui un Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl, Biblioth. Sicula*.

COMESTOR ou le MANGEUR. *Cherchez* PIERRE COMESTOR.

COME'TES, pére d'Astérion, un des Argonautes. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l. 1. v. 355.*

—— Celer Asterion, quem matre carentem
Cristatus gemino fovit pater amne Cometes.

Dans l'édition que M. le Professeur Burman a procurée en 1702, à Utrecht avec les Notes de Nicolas Heinsius, il y a *cadentem* au lieu de *carentem*. Ce Poëte donne à Cométès le surnom de Chevelu, faisant allusion à ces Météores que nous nommons Cométe.

COME'TES, Metéores nommez par les Grecs *Κομῆται* & par les Latins *Cometa* ou *Crinita Stella*, parce qu'elles paroissent comme une étoile qui traine aprés elle une longue chevelure. Les Philosophes sont fort partagez sur la nature des Cométes. Voici ce qu'ils ont dit de plus vraisemblable. Les Cométes sont au dessus de la lune, & dans la region des planétes, étant elles mêmes une espéce de planétes, qui décrivent des orbes par un mouvement perpetuel. Leur corps est solide, & elles tirent leur splendeur de la lumiére du Soleil qu'elles réfléchissent, & qui a cela de particulier, qu'elle est accompagnée d'une longue traînée, ou de certains rayons de lumiére, qui est toûjours opposée au soleil, & qui s'affoiblit en s'éloignant. Les Philosophes prétendent que ces rayons sont refléchis par le corps de la Cométe; ce qui fait que les Astronomes distinguent trois sortes de Cométes, la *Cométe barbue*, qui est orientale au soleil, & qui se léve devant lui, car alors cette lumiere marche devant le corps de la Cométe en guise de barbe; la seconde sorte de Cométe, que l'on appelle *Caudata*, ou *à longue queue*, est occidentale, & paroit aprés le soleil couché, car alors le corps de la Cométe précéde cette traînée; la troisiéme, la *Cométe à la tête*, autrement nommé *Chevelue*, qui paroît lorsque le soleil & la Cométe sont diamétralement opposez, & que la terre est entre deux, car alors cette traînée est cachée derriére le corps de la Cométe, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la Cométe cesse de paroître, sa grandeur apparente diminue, & sa lumiére diminue peu à peu. Les Cométes tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & semblent décrire un cercle paralléle à l'Equateur. Descartes, dans son systême, est le premier qui a bien expliqué la nature des Cométes, en disant que c'étoit des astres qui rouloient autour d'un autre soleil dans un autre tourbillon du monde, lesquels s'approchoient quelquefois de celui-ci, & alors ils paroissoient; & qui s'en éloignoient ensuite, & alors ils disparoissoient. Ce sentiment a depuis été suivi par de très habiles Philosophes. Il y a une autre sorte de Cométes qui est sublunaire, qui n'est qu'un météore & une inflammation des exhalaisons de l'air grossier. Ceux qui voudront voir plus à fond ce qui regarde les Cométes, n'ont qu'à lire les differens Auteurs qui ont écrit sur cette matiére. Les Anciens ont toûjours cru que les Cométes presageoient quelque malheur, & il n'y a rien de plus ordinaire dans les Ecrits des Poetes. Claudien, *Enlévement de Proserpine*, *l. 1.* ou *Carm. 33. v. 231. & sequ.* en fait cette élegante description,

—— Augurium qualis laturus iniquum
Præceps sanguineo dilabitur igne Cometes,
Prodigiale rubens, non illum navita tuto,
Non impune vident populi, sed crine minaci
Nunciat aut ratibus ventos, aut urbibus hostes.

Au Mexique & dans différens endroits des Indes, lorsque les peuples voyoient des Cométes, ils faisoient un grand bruit avec leurs cornets & leurs tambours, s'imaginant que par ce moyen ils leur feroient peur & les feroient enfuir.

Voici

Voici les Comètes qui ont été les plus remarquables depuis plusieurs siècles, & particuliérement en France. L'an 817, le 17 février, pendant une éclipse de lune, il commença à paroître une Comète dans le Signe du Sagittaire. Peu de jours après, un Jeudi saint, lorsque Louis I, dit *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, revenoit de l'église en son Palais, une galerie rompit sous lui, & vingt personnes de qualité y furent fort blessées, mais l'Empereur en fut quitte pour la peur, & pour quelques légéres écorchures. L'an 837, vers la Fête de Pâques, il parut une autre Comète dans le Signe de la Vierge, laquelle ayant en 25 jours passé ceux du Lion, du Cancer & des Gemeaux, vint mettre bas sa chevelure, & éteindre son globe de feu vis à vis de la tête du Taureau. Le même Empereur Louis *le Débonnaire*, qui étoit grand Astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année précédente, le onziéme avril dans le Signe des Balances, laquelle ne se montra que trois jours. L'an 1348, au mois d'août, sous le régne de Philippe *de Valois*, il parut sur la partie occidentale de Paris, une Comète extraordinairement lumineuse, le soleil n'étant pas encore couché, & elle sembloit n'être pas fort éloignée de la terre. Le soir suivant on la vit paroître bien plus grosse, & se diviser en plusieurs rayons, mais peu après elle disparut. L'Histoire remarque qu'il n'y avoit jamais eu de peste plus furieuse & plus universelle dans tout nôtre hémisphère, que celle qui régna cette même année, & qui désola particuliérement toutes les provinces de la France. Deux ans après, au commencement du régne du Roi Jean, on en vit une autre prodigieuse, qui sembloit aussi prédire les malheurs, dont la vie de ce Prince fut traversée. L'an 1471, il parut une Comète de grandeur extraordinaire, qu'on vit luire 80 jours durant, depuis le mois de décembre. Elle avoit la tête dans le Signe des Balances, & la queue fort longue, un peu tournée vers le nord. Ceux qui ajûtent les phénomènes du ciel aux accidens d'ici bas, peuvent appliquer celui-ci à la mort tragique de Charles, frére unique du Roi Louis XI, qui fut empoisonné en 1472. L'an 1531, sur la fin de juillet, on observa une Comète chevelue qui parut pendant tout le mois d'août. Le Vulgaire publioit qu'elle avoit prédit la mort de Louise de Savoye, mére du Roi François I, arrivée à Grès en Gâtinois, le 22 septembre, après une longue maladie qu'elle avoit eue à Fontainebleau. Mais les Historiens remarquent que dès l'an 1528, il y eut un perpétuel déréglement des saisons, ou pour mieux dire, que l'été seul occupa presque toute l'année : de sorte qu'en cinq ans on ne vit pas deux jours de gelée tout de suite. Les arbres poussoient des fleurs incontinent après le fruit, les blés ne multiplioient point en terre ; & faute d'hiver, il y avoit si grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fournissoit pas de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa une famine universelle. Ensuite vint une maladie qu'on nomma *Trousse-galant*, puis une furieuse peste ; si bien que ces trois fléaux emportérent plus de la quatriéme partie des François. L'an 1577 au mois d'octobre, sous le régne de Henri III, Roi de France & de Pologne, il parut la plus grande Comète qu'on eut jamais vue, & qui sembloit prédire de loin la funeste mort de ce Monarque. Elle tenoit en longueur 30 degrez d'étendue, embrassant les Signes du Sagittaire & du Scorpion, la queue tournée vers l'Occident. On l'observa depuis le 28 octobre jusques vers la fin de novembre. Un Astronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planète de Vénus. Nous avons vu paroître quelques Comètes dans le XVII siécle, & l'on s'est contenté d'en rechercher les causes physiques, sans en faire des applications superstitieuses. * Mezeray, *Abrégé Chron.* & les autres Historiens de France. Descartes. Newton. Bayle. Petit. Comiers. Hartsoeker, *Cours de Physique*, *l.4.ch.3.p.256. & suiv.*

COMETHAU, ville de Bohéme. *Cherchez* COMMOTA.

COMETHE ou COMETHO, fille du Roi Ptérélas. *Voyez* l'article d'AMPHITRYON.

COMICE, en Latin *Comitium*, lieu dans la place Romaine, où se faisoient les assemblées du peuple. Ce lieu étoit couvert, & il y avoit une maniere d'échafaut ou de theatre élevé & spacieux, qu'on appelloit la Tribune aux Harangues, que les Romains appelloient *Rostra*. Ce lieu nommé *Rostra*, étoit un temple où l'on avoit rangé les éperons des navires, que C. Mænius Consul avoit pris dans une bataille contre les Antiates l'an de Rome 417 & avant Jésus-Christ 337. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Justice, qu'on proposoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit generalement avec lui de toutes choses. On y élisoit encore la plupart des Magistrats. Aussi les Prétendans aux charges s'y familiarisoient indifféremment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les suffrages, se faisant assister dans ces occasions par leurs amis, & par leurs parens qui avoient le plus de crédit. Il y avoit un autre lieu appellé *Rostra*, au pié du Mont Palatin. * Rosin, *Antiq. Rom. l.6.c.5. Dict. des Antiq. Gr. & Rom.*

COMICES, en Latin *Comitia*. C'est le nom que l'on donnoit anciennement à Rome aux Assemblées où la partie du peuple nommée *Plebs*, & où aussi tout le peuple Romain s'assembloit, pour élire des Magistrats, pour faire de nouvelles Loix, ou pour juger quelcun. Ces sortes d'assemblées ne pouvoient pas se tenir tous les jours indifferemment ; car Numa avoit marqué certains jours du Calendrier pour assembler le peuple. Il n'y avoit jamais qu'une seule personne qui pût presider dans cette assemblée, & cette personne étoit *l'Interrex* ou le *Dictateur*, le Consul, le Souverain Pontife, le Prèteur, le Tribun du peuple, qui étoient élus tantôt par le sort, & tantôt par une parfaite unanimité des suffrages du peuple. Lorsque cette Assemblée devoit proceder à l'élection de quelque Magistrat, elle se tenoit au *Champ de Mars*, & quand il s'agissoit d'une loi, elle s'assembloit au Marché (*in Foro*) quoique pour les Loix on ne se fixât pas à la même place. Dans le tems des Comices, on y voyoit non seulement les 35 Tribus qui se trouvoient dans la ville & aux environs de Rome, mais encore un grand nombre de personnes de toutes les villes d'Italie & d'autres endroits, qui jouissoient de la Bourgeoisie Romaine. Dans les commencemens le Sénat avoit une grande autorité dans cette assemblée, puisqu'il faisoit seul la conclusion, & ne la proposoit au peuple qu'afin qu'il eût la satisfaction de la confirmer ; mais dans la suite le peuple se donna plus de liberté & obligéa le Sénat à approuver par avance ce qu'on concluroit dans les Comices. Dans tous les Comices, hormis dans ceux des *Tribus*, on consultoit d'une affaire, par le vol des oiseaux, ou par quelque phénoméne de l'air. S'il se levoit une tempête, les Comices se separoient sans balancer, cependant si la tempête ne venoit qu'après l'élection des Magistrats, on croyoit qu'elle n'étoit pas de mauvais augure & l'on restoit assemblé. La liberté des suffreges fut fort bornée sous les Empereurs, de sorte que le peuple ne pouvoit élire que ceux qu'on lui nommoit. Disons présentement quelque chose sur chaque sorte de Comices. Il ne faut pas prendre pour une espece particuliere les Comices que l'on appelloit *Comitia Calata*, nom general que l'on donnoit tant aux *Comitia Centuriata* qu'aux *Comitia Curiata*. Ce mot vient du Grec καλεῖν, *j'appelle*, terme dont les anciens Latins se servoient avec la terminaison Latine *calare*, & qu'on employoit dans ces deux espéces de Comices, parce que les *Curiata* se convoquoient par un Licteur & que les *Centuriata* s'assembloient au son du cornet. Dans ces deux sortes de *Comitia calata*, on n'élisoit que des personnes dont les charges avoient du raport au service des Dieux ; le Consul de Rome y présidoit ordinairement. *Comitia Censoria*, c'est à dire, les Comices dans lesquels on élisoit un *Censor* ou *Censeur*, furent d'abord convoquez par les Consuls, après qu'ils étoient entrez en charge. Il y a deux choses à remarquer dans cette sorte de Comices. Premiérement, le *Censeur* nouvellement élu pouvoit d'abord exercer sa charge, au lieu que tous les autres emplois ne s'exerçoient que quatre, cinq ou six mois après qu'on y avoit été nommé. En second lieu, s'il s'élevoit une tempête, quoique l'élection d'un Censeur fût déja faite, il étoit néanmoins rejetté & & jugé incapable de cet emploi, ce qui ne s'observoit pas dans l'élection des Consuls & des Préteurs. Les Comices des centuries (*Comitia Centuriata*) où le peuple donnoit ses suffrages selon l'ordre des *Centuries*, étoient assemblés pour les élections des *Consuls*, des *Préteurs*, & des *Censeurs*, & quelquefois aussi pour élire des *Proconsuls*. On y faisoit des Loix, on y jugeoit le crime de Léze-Majesté (*Perduellionis*) & l'on decidoit si l'accusé avoit violé les priviléges des Bourgeois de Rome, ou s'il avoit condamné quelcun à la mort, si ce n'est par les suffrages du peuple. La Presidence de ces Comices appartenoit à l'un des deux Consuls, au Dictateur & quelquefois au *Prætor Urbanus*, si les Consuls ne se trouvoient pas en ville. On assembloit ces Comices par un Edit & l'on n'osoit pas les tenir dans la ville, mais au Champ de Mars, parce que dans la ville on n'auroit ni pu ni osé se servir des troupes pour tenir l'assemblée en ordre. Cette sorte de Comices se tenoit avec beaucoup plus d'Ordre que ceux des *Tribus*. Les Comices des *Curies* (*Comitia Curiata*) furent établis par Romulus, & le peuple y donnoit ses suffrages selon l'ordre des *Curies* ou des quartiers de la ville. Dans les premiers tems de Rome, ces Comices faisoient l'élection des Rois & d'autres Magistrats, ils donnoient des Loix & rendoient publiquement la Justice. Mais après que Servius Tullius eut divisé le peuple par *Centuries* & qu'il eut établi les Comices des Centuries, il ne put pas abolir entiérement ceux des *Curies*, mais il en avilit tellement l'autorité, qu'on n'y traita plus aucune matiére importante. Enfin on ne retint les Comices des Curies qu'à cause des Auspices, afin que ceux qui n'avoient obtenu leurs charges que des Comices des *Tribus* ou du Sénat, pussent être inaugurez d'une maniére sacrée, & ensuite se servir des Auspices ; car ni dans le Senat ni dans les Comices des Tribus, les Auspices n'étoient pas usitez. Mais comme de cette maniére on n'assembloit les *Curies* que pour des elections déja faites & par consequent par pure formalité, le peuple se lassa de s'y rendre & l'on fut obligé d'inventer une espéce ridicule de Comices des Curies ; au lieu qu'auparavant toute la Bourgeoisie s'assembloit selon les 30 Curies ou quartiers de la ville, on députa simplement 30 Licteurs ou Huissiers qui répresentoient les 30 Curies ; ces gens-là, comme il est aisé de le comprendre, n'avoient pas assez de fermeté pour refuser leurs suffrages à la proposition du Président. On appelloit cette nouvelle espéce de Comices, *Comitia adumbrata auspiciorum caussa*, & leurs conclusions portoient le nom de *Lex Curiata*. Si tant est qu'après l'établissement des Comices des *Centuries* & des *Tribus*, on ait encore assemblé de veritables Comices des Curies, où tous les Bourgeois de Rome se soient trouvez, ce n'a été que pour l'election d'un souverain Pontife des Curies (*Curionis Maximi*) qui avoit soin d'offrir certains sacrifices particuliers pour les Curies ou quartiers de la ville ; peut-être aussi les a-t'on assemblez pour l'élection des *Flammines* ou Prêtres, quoiqu'il y ait peu d'apparence. La troisiéme espéce de Comices chez les Romains étoit celle des *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*.) Depuis le tems de Romulus, le peuple de Rome avoit été divisé en *Tribus*, dont le nombre est toujours allé en augmentant, jusques à ce qu'il fût arrivé au nombre de 35, auquel elles restérent fixées, excepté qu'après la guerre des *Marses*, lorsqu'on donna la Bourgeoisie de Rome à toute l'Italie, on forma encore huit Tribus nouvelles, de sorte que leur nombre monta à 43. Mais ces nouveaux Bourgeois prétendirent bientôt après d'être placez dans les anciennes Tribus, de sorte qu'on en revint au nombre de 35. Lorsqu'on assembloit ces Tribus, on appelloit cette assemblée les *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*,) l'on y pourvoyoit aux Magistratures de moindre rang comme étoient les *Ediles*, les *Tribuns du peuple*, les *Thresoriers* ou *Questeurs*, les *Tribuns de la Milice* qui servoient en qualité de Colonels dans les Légions, les *Triumvirs* appellez *Capitaux* qui jugeoient les Esclaves & la lie du peuple, les *Triumvirs Nocturnes*, qui veilloient en cas d'incendie & qui faisoient la ronde, & les *Triumvirs de la Monnoye*. Toutes les *Prêtrises*, qui devoient passer par la voix du peuple & particuliérement la Charge de *Souverain Pontife*, se remplaçoient aussi dans ces Comices. Il est à remarquer que dans l'election des Prêtres & du Souverain Pontife, on n'assembloit d'abord que 17 Tribus, & que ces 17 Tribus étoient choisies par le sort, afin qu'une élection sacrée parût plutot dependre des Dieux que des hommes. Toutes les affaires qui avoient du rapors au bien public, étoient reglées dans les Comices des *Tribus*, hormis la seule declaration de guerre, qui étoit au pouvoir des Comices des *Centuries*. Les conclusions des Comices des Tribus, s'appelloient d'un nom particulier *Plebiscitum*. Enfin, lorsqu'un Magistrat vouloit accuser quelcun devant le peuple, dans l'intention cependant, que s'il étoit trouvé coupable, on ne le mît qu'à une amende pécuniaire, il le citoit devant les Comices des *Tribus* ; car si la chose devoit être traitée criminellement, il n'y avoit que les *Centuries* qui fussent en droit d'en connoitre. Le droit de présider dans les Comices des Tribus varioit selon la nature des affaires qu'on y agitoit. Lorsqu'il s'agissoit de remplacer certaines charges médiocres de la Magistrature, & ausquelles les seuls *Plébeïens* pouvoient aspirer, les Tribuns du peuple présidoient. Lorsqu'il s'agissoit d'autres emplois où tant les *Patriciens* que les *Plébeïens* pouvoient pretendre, le droit de presider appartenoit aux Consuls & à leur défaut aux Préteurs, particuliérement au Préteur qu'on appelloit *Urbanus*, ou de la ville. Les Dictateurs présidoient quelquefois, mais extraordinairement, & avant la *Loi Domitienne*, lorsqu'il s'agissoit d'une affaire qui regardoit les Prêtres, les Prêtres ou le Souverain Pontife présidoient aux Comices des Tribus. Lorsqu'enfin dans ces Comices on devoit établir ou abolir une Loi, ou donner des Arrêts qui regardoient directement le public, les Consuls ou les Tribuns du peuple présidoient. Comme les Plébeïens & même la lie des Plébeïens faisoient le plus grand nombre dans ces assemblées, & qu'il étoit très-aisé de corrompre cette canaille, tous ceux qui vouloient s'accréditer dans la Magistrature ou faire passer quelque proposition injuste, avoient un moyen commode d'arriver à leur but, lorsqu'ils étoient eux mêmes ou Consuls ou Tribuns, ou, lorsqu'ils avoient gagné un seul des dix Tribuns, ce qui leur étoit fort facile. Car enfin il est sûr que le plus grand défaut du Gouvernement des Romains, défaut qui a causé presque tous les troubles, les guerres civiles & enfin la perte de la liberté, étoit que les plus considérables des Citoyens ne se rendoient pas aux Comices lorsqu'on y traitoit des affaires les plus importantes, ou que lorsqu'ils s'y trouvoient, leur nombre étoit toûjours inférieur à celui de la lie du peuple. Il est vrai qu'on crut obvier à cet inconvenient en donnant aux *Augures*, aux *Consuls* & aux *Tribuns du peuple* le pouvoir de s'opposer aux conclusions des Comices & d'invalider, par leur protestation, tout ce qu'on y avoit arrêté. Lorsque les *Augures* s'opposoient, on appelloit cet acte *obnuntiation* ; & si les Consuls & les Tribuns s'opposoient, on le nommoit *Intercession*. Mais outre qu'on se servoit de ces protestations autant contre le bien public que pour le procurer, ceux qui avoient intention de faire passer quelque proposition injuste, empêchoient les personnes qui pouvoient s'y opposer, de se rendre aux Comices, en les chassant du marché à coups de bâton, ce qui causa de tems en tems des émutes où il se répandit beaucoup de sang. Pour compter les suffrages dans les Comices des Tribus, voici comment on s'y prenoit. On comptoit les suffrages d'une Tribu, & lorsqu'il se trouvoit que la supériorité des suffrages de cette Tribu étoit pour un certain sentiment, ces suffrages réünis formoient un seul suffrage, de sorte que le plus grand nombres des Tribus du même sentiment décidoit d'une affaire ; 18 Tribus par exemple faisoient passer en Loi ce que 17 désapprouvoient. Mais afin qu'une Tribu n'eût aucun avantage sur l'autre en opinant la premiére, on tiroit au sort dans quel rang elles donneroient leurs suffrages. Le lieu où les Comices des Tribus se tenoient, étoit le Champ de Mars, s'il s'agissoit de faire des élections ; mais lorsqu'on s'assembloit pour exercer le pouvoir legislatif ou pour consulter sur d'autres affaires, on avoit choisi pour cela le *Marché*, & particuliérement cette place du marché, qui à cause de cela fut ap-

appellée *Comitium*. * Denys d'Halicarnesse. Polybe. Tite-Live. Aulu-Gelle. Festus. Manuce & Gruchius, *de Comit.* Gruchius & Sigonius, *de Lege Curiata*. Schmid, *Dissert. de Comit.* Rosin, *Antiquit.* Pitiscus, *Lexic. Antiquit.*

COMIDIA, ville de la Natolie. *Cherchez* NICOMEDIE.

COMIERS, (Claude) étoit natif d'Ambrun. Il étoit Prêtre, Protonotaire Apostolique, Docteur en Théologie, Controversiste, Professeur en Mathématiques à Paris, Médecin, &c. Il avoit été Chanoine de la Cathédrale d'Ambrun; & en 1655, il avoit eu la Prévôté du Chapitre de Ternant en Dauphiné. Etant devenu aveugle en 1690, toute sa fortune aboutit, dans sa vieillesse, à avoir une place aux *Quinze-vints*, & à pouvoir se qualifier *Aveugle Royal*. Il mourut dans cet Hopital après l'an 1694, & avant 1700. Il a fait plusieurs Ouvrages, *Le Calendrier perpétuel & invariable, tant pour l'année civile, que pour l'année Ecclésiastique; La Baguette justifiée*, en faveur d'Aimar Vernai: *L'Homme artificiel Anémoscope, Prophète physique de changement de Tems; La Médecine Universelle, ou l'art de se conserver la santé, & de se guérir des plus facheuses maladies*, Amsterdam, 1688; *Instruction pour réünir les Eglises P. Réformées à l'Eglise Romaine*, à Paris 1678; *La Pratique curieuse des Oracles des Sybilles* 1694; *La nature & le présage des Comètes enrichi des Prophéties des derniers siécles*, &c. 1664, livre curieux & divertissant; *La Duplication du Cube; la Trisection de l'Angle; & l'Inscription de l'Heptagone régulier dans le Cercle*; en 1677. Il travailloit en ce tems-là aux Journaux pour ce qui regardoit les Mathématiques. * *Bibliothèque*, à la tête du Richelet de 1728.

* COMIN, château de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo. Il est bâti sur une pointe, & défend l'entrée de la Baye de Killalo. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1489.

COMINE ou CUMINO, en Latin *Cuminum*, petite isle de la Mer de Sicile, entre Malte & le Gozzo. Elle appartient aux Chevaliers de Malte, qui y ont un château que le Grand Maître de Vignacourt y fit bâtir. * *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem*.

COMINES. *Cherchez* COMMINES.

COMINGES, païs & ville de France en Gascogne, avec titre de Comté. La ville dite ordinairement SAINT-BERTRAND DE COMINGES OU COMINGE, en Latin *Convena* ou *Lugdunum Convenarum*, a un Evêché suffragant d'Ausch. Ce païs est entre le Languedoc, les Pyrénées, le Comté de Foix & l'Armagnac, & est divisé en Haut & Bas. Cominge sur la Garonne est dans le Haut, & Lombes dans le Bas, entre S. Béat & Montregeau. Il y a aussi une partie du diocèse de Saint-Bertrand dans le Languedoc, ce qui donne privilége à l'Evêque d'entrer dans les Etats de la province. On nomme cette contrée le petit Cominges. Pline, Strabon, l'Itinéraire d'Antonin, Ptolomée & plusieurs autres anciens Auteurs parlent du païs de Cominges, & de la ville de ce nom. Elle fut démolie l'an 585, par l'armée du Roi Gontran, parce qu'elle avoit donné retraite au faux Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire. Ainsi la ville de Cominges demeura ensevelie sous ses ruines, jusqu'à ce qu'environ l'an 1085, son Evêque saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit dans le même endroit, bien que d'un moindre circuit qu'elle n'étoit. Le premier Prélat de Cominges, dont nous ayons connoissance, est Suavis, qui assista au Concile d'Agde l'an 506. Presidius souscrivit l'an 533, au second Concile d'Orleans. Amunius son successeur se trouva l'an 549, au cinquiéme de la même ville, & Ruffin l'an 585, assista au second de Mâcon. Il peut être arrivé que le païs de Cominges, depuis la ruine de sa ville capitale, a été quelque tems sans Evêque; du moins nous n'avons connoissance d'aucun de ces Prélats, jusques à Abraham qui se trouva l'an 788, avec Francolin de Conserans, au Concile de Narbonne, assemblé contre Felix d'Urgel. Bertrand Goth qui gouverna l'eglise de Cominges, après la mort de Maramond, fut depuis Pape, sous le nom de Clément V. Bertrand de Chanac, Amauri de Lautrec, Pierre de Foix, Amanjeu d'Albret, & Charles Caraffe, tous Cardinaux ont été Evêques de Cominges. Quant à ce qui regarde la fondation de cette ville, on dit que Pompée ayant detruit le parti de Sertorius en Espagne, obligea les peuples qui vivoient dans les Pyrénées sans ordre, & sans discipline, de se réduire en corps, & dans un lieu qu'on nomma *Convena*, c'est à dire, assemblée, ou Communauté. Saint Jerôme a conservé la mémoire de cette action, & la débite même avec un peu d'aigreur, en haine de Vigilance. Strabon & Pline semblent dire la même chose. Aujourd'hui Saint-Bertrand de Cominges est sur une colline qui a la Garonne au pié, entre Saint-Béat & Montregeau. L'eglise Cathédrale est dédiée sous le titre de saint Bertrand, & est enrichie de plusieurs Reliques.

COMINGES (Comtes de) Le païs de Cominges a eu autrefois ses Comtes particuliers, dont le plus ancien qui soit connu par les titres, fut un ANSFRUS, qui vivoit vers l'an 900. Il fut pére d'ARNAUD, I. du nom, Comte de Cominges, qui eut pour successeur en ce Comté son fils RAIMOND, I. du nom. Il eut deux fils, l'un nommé BERNARD, que l'on trouve qualifié Comte de Cominges du vivant de son pére, & qui mourut avant lui sans postérité; & l'autre ROGER, I. du nom, Comte de Cominges, qui est nommé dans des Actes de l'Abbaïe de Lézat des années 1010 & 1026. On trouve ensuite ARNAUD, II. du nom, mais on ne peut dire au juste s'il étoit fils de Roger I. On lui donne pour enfans, par conjecture seulement, ROGER, II. du nom; *Bernard-Arnaud*; & *Raimond-Arnaud*, qui tous trois prirent la qualité de Comtes de Cominges. Ils vivoient vers l'an 1114. A ceux-ci succeda BERNARD II. du nom, qui fut tué en 1150, auprès de la ville de S. Gaudens. Il avoit épousé *Diaz*, fille de *Géofroy*, Seigneur de Muret & de Samathan, & en avoit eu plusieurs enfans, l'un desquels nommé *Dodon*, & surnommé *Bernard* III, fut Comte de Cominges. Il se fit Moine dans l'Abbaïe de Feuillens en 1181, suivant les Archives de ce monastére. Il avoit été marié avec *Laurence*, fille de *Raimond* & de *Constance*, Comte & Comtesse de Toulouse, & en avoit eu BERNARD, IV. du nom, Comte de Cominges, qui soutint le Siége de Toulouse, où il s'étoit renfermé avec le vieux Comte Raimond, contre Simon, Comte de Montfort. Il se retira sur la fin de ses jours dans l'Abbaïe de Bolbone, où il prit l'habit monachal, & où il mourut vers l'an 1224. Il avoit été marié trois ou quatre fois. Sa premiére femme fut *Stephanie*, fille de *Centule* III, Comte de Bigorre, & de *Matelle*, parente d'Alfonse II, Roi d'Aragon; elle étoit veuve de *Pierre*, Vicomte d'Acqs, & vivoit en 1190. La seconde s'appelloit *Comtours*, fille d'*Arnaud-Guillaume* de La Barthe. Il la répudia au mois de novembre 1197. La troisiéme fut *Marie*, Dame de Montpellier, fille de *Guillaume*, Seigneur de la même ville, & d'*Eudoxe*, sœur de *Theodose* Comnène, Empereur de Constantinople. Le Comte Bernard l'épousa par force & ayant été séparée de lui, elle se remaria par traité du 15 juin 1204, avec Pierre II, Roi d'Aragon. Elle mourut à Rome en 1219. Enfin quelques Auteurs donnent à BERNARD IV, Comte de Cominges, une quatriéme femme, qu'ils nomment *Béatrix*. Il eut de sa premiére 1. *Péronelle*, Comtesse de Bigorre, qui fut mariée 1. vers l'an 1193, avec *Gaston*, surnommé *le Bon*, Vicomte de Béarn: 2. avec *Nunès* Sanche, Comte de Cerdaigne: 3. du vivant de son second mari, le quatriéme novembre 1218, avec *Gui* de Montfort: 4. avec *Aimeri* de Rançon: & 5. vers l'an 1228, avec *Boson* de Mastas. Elle mourut vers la fin de l'année 1259. BERNARD IV eut de sa seconde femme 2. BERNARD, V. du nom, qui suit; 3. *Dauphine*, Abbesse de l'Esclache. De sa troisiéme femme vinrent 4. *Mathilde*, femme de *Sanche* de La Barthe, Seigneur d'Aure; & 5. *Péronne* de Cominges, mariée avec *Centule* II, Comte d'Astarac, & morte sans postérité. On donne encore pour fils à BERNARD IV, Comte de Cominges, *Arnaud-Roger*, Moine de Bonnefons, puis Evêque de Cominges, depuis l'an 1242, jusques vers l'an 1260, mais il n'est pas certain de quelle femme il étoit né.

BERNARD, V. du nom, Comte de Cominges, mourut subitement à Lantar, en dînant, le jour de S. André 1241. Il avoit épousé 1. *Cécile*, fille de *Raimond-Roger*, Comte de Foix: & 2. *Thérése*, qui fut mére d'une fille. De la premiére il eut 1. BERNARD, VI. du nom, qui suit; 2. *Arnaud-Roger*, Chanoine, puis Prevôt, & enfin élu Evêque de Toulouse, & mourut l'an 1297 en revenant de Rome; & 3. *Mascarose* de Cominges, que quelques-uns font fille de la seconde femme. Elle fut elle même seconde femme de *Henri*, II. du nom, Comte de Rhodes, & Vicomte de Carlat, dont elle eut trois filles, deux desquelles furent mariées dans la Maison d'Armagnac, & l'autre dans celle de La Tour en Auvergne.

BERNARD, VI. du nom, Comte de Cominges, qui se qualifioit par la grace de Dieu, ainsi que ses predecesseurs, mourut fort âgé le cinquiéme janvier 1304. Il avoit été marié avec *Laure*, fille aînée de *Philippe* de Montfort, Comte de Castres & de La Ferté-Aleps, & de *Jeanne* de Lévis, & en avoit eu 1. BERNARD, VII. du nom, qui suit; 2. PIERRE-RAIMOND, aussi Comte de Cominges, *dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. *Gui*, Chevalier, Seigneur de Figeac & de Biverre, qui servoit en 1346, & qui fut marié deux fois, sans qu'il paroisse qu'il ait eu d'enfans; 4. *Arnaud-Roger*, qui fut d'abord Abbé, puis Evêque de Lombés en 1317, d'où il fut transferé à l'Evêché de Clermont le 18 février 1320, dont il tint le Siége jusqu'en 1336; 5. *Jean-Raimond*, qui étant Evêque de Maguelonne, fut transferé sur le Siége de Toulouse, dont il fut ordonné le premier Archevêque par Bulles du Pape Jean XXII, du 25 juin 1317, & qui fut créé Cardinal du titre de sainte Rufine par le même Pape, le 18 décembre 1327, mort à Avignon le 20 novembre 1348 ou 1349: 6. *Simon*, nommé à l'Evêché de Maguelonne, lorsque son frere fut transferé à Toulouse, mort avant que d'être sacré; 7. *Cecile*, femme d'*Amanieu*, Comte d'Astarac; 8. *Eléonore*, mariée avec *Gaston*, II. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn; & 9. *Bérengére* de Cominges, femme de *Gerand* d'Ause, Vicomte de Larboust.

BERNARD, VII. du nom, Comte de Cominges, fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313, & mourut en 1335, ayant été marié 1. avec *Capsuelle*, sœur de *Bernard* VI, Comte d'Armagnac: 2. avec *Marguerite*, Vicomtesse de Turenne, fille du Vicomte *Raimond*, VII. du nom: & 3. avec *Mathe*, fille de *Bernard*, IV. du nom, Seigneur de l'Isle Jourdain, & de *Marguerite* de Foix. Il n'eut des enfans que de cette derniere, savoir. 1. *Cécile*, femme de *Jacques*, Comte d'Urgel, fils d'*Alfonse* IV, Roi d'Aragon; 2. *Marguerite*, promise à *Renaud*, Sire de Pons, & morte avant la célébration des noces; 3. *Jeanne*, mariée en 1350, avec *Pierre-Raimond*, II. du nom, Comte de Cominges, son cousin; 4. *Aliénor*, mariée avec *Guillaume* de Beaufort, Vicomte de Turenne; 5. 6. *Mathe* & *Béatrix*, destinées pour le cloître par leur pére; & 7. *Jean*, Comte de Cominges, né posthume, qui succéda à son pére, sous la tutelle de sa mére, & qui mourut en 1339 à l'âge de quatre ans.

PIERRE RAIMOND, I. du nom, Comte de Cominges, Vicomte de Sédiére, second fils du Comte BERNARD VI, & de *Laure* de Montfort sa femme, fut fait Chevalier avec son frére aîné à Paris le jour de la Pentecôte en 1313, & après la mort de son neveu en 1339, s'empara du Comté de Cominges au préjudice de ses niéces; mais se voyant dangereusement malade, & ne laissant qu'un fils encore jeune, pour terminer cette contestation, il ordonna par testament du lundi après la Quasimodo 1339, que son fils fût marié avec *Jeanne* de Cominges sa niéce. Il mourut vers l'an 1342, laissant de *Françoise* de Fézensac sa femme, 1. PIERRE-RAIMOND, II. du nom, qui suit; & 2. *Eléonor* de Cominges, qui fut mariée 1. par contract du premier décembre 1352, avec le Vicomte de Paillas: 2. avec *Galbard* de La Mothe, Chevalier, fils aîné de *Bertrand* de La Mothe, Chevalier, Seigneur de Clermont en Condomois.

PIERRE RAIMOND, II. du nom, Comte de Cominges, Seigneur de Serriére, épousa en 1350, *Jeanne* de Cominges sa cousine germaine, & l'une des filles de la Comtesse Methe, & par ce moyen le Comté de Cominges demeura dans cette Maison. Il avoit eu d'elle trois filles, qui furent 1. *Eléonore*, mariée 1. avec *Bertrand*, II. du nom, Comte de L'Isle-Jourdain: 2. avec *Jean* II, Comte de Boulogne & d'Auvergne, duquel elle eut 1. *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, qui épousa 1. *Jean* de France, Duc de Berri: 2. *George*, Seigneur de La Tremouille, Grand-Chambellan de France; 2. MARGUERITE qui suit; & 3. *Agnès* de Cominges, morte fille avant l'an 1392.

MARGUERITE, Comtesse de Cominges, Dame de Serriére, fut instituée par son pére, au défaut d'enfans mâles, son héritiere en son Comté & en toutes ses Terres par son testament du 19 octobre 1375. Elle fut mariée trois fois. En premier lieu elle fut accordée par traité de l'an 1378, avec *Jean*, III. du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rhodès, Vicomte de Laumagne & d'Auvillars, auquel elle fit donation de son Comté & de toutes ses dépendances par Acte du quatriéme juin 1385, en récompense de 140000 francs d'or qu'elle lui devoit. Etant restée veuve de lui avec deux filles, le 25 juin 1391, elle se remaria avec *Jean* d'Armagnac, II. du nom, Comte de Pardiac, fils de *Gérand* d'Armagnac, III. du nom, Vicomte de Fézensaguet, qui s'en voyant méprisé à cause de sa grande jeunesse, n'ayant que 18 ou 19 ans, se retira vers son pére & y demeura quelque tems; puis ayant appris que sa femme avoit établi le Seigneur de Fontenelles son Lieutenant en son Comté de Cominges, fit tous ses efforts pour l'en chasser, mais il succomba dans son entreprise. Il mourut de misére vers l'an 1403, dans le château de Buisson, après qu'on lui eut fait perdre la vue avec un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux. La Comtesse de Cominges sa veuve, épousa en troisiémes noces *Matthieu* de Grailly, dit *de Foix*, frére de *Jean*, Comte de Foix. Elle lui fit de grands avantages, & lui donna le Comté de Cominges par son contract de mariage en date du jour precedent de ses épousailles, mais il n'en eut pas plus d'égard pour elle. Il ne fut pas longtems sans la mepriser & sans la maltraiter. Elle en porta ses plaintes au Roi Charles VIII, qui par un traité obligea *Matthieu* de Foix de délivrer sa femme & de la mettre entre les mains de sa Majesté à laquelle il céda toutes ses prétentions au Comté de Cominges, & aux autres Terres qui lui appartenoient à cause de sa femme, renonçant au transport qu'elle lui en avoit fait par son contract de mariage. *Marguerite* de Cominges mourut à Poitiers en 1443, âgée de 80 ans. Après sa mort *Matthieu* de Foix voulut faire revivre ses droits sur le Comté de Cominges, & en fit plusieurs instances au Roi, qui lui en laissa la jouissance sa vie durant, à condition que par sa mort il demeureroit pleinement au Roi. Ce Seigneur étant mort vers le commencement de l'année 1454, le Roi dès ce moment entra en jouissance de ce Comté.

Le Roi Louis XI étant parvenu à la Couronne, fit don du Comté de Cominges à Jean, *bâtard* d'Armagnac, surnommé *de Lescun*, Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant géneral au Duché de Guienne, &c. pour lui & ses hoirs mâles, au défaut desquels le Roi Louis XII. le réünit à la Couronne par ses lettres données à Paris le 25 août 1498, & vérifiées en la Chambre des Comptes. Il fut réüni à la Couronne pour une seconde fois en 1532.

COMINGES (Jean-Raymond de) Cardinal, premier Archevêque de Toulouse, dans le XIV siécle, étoit fils de *Bernard* V, Comte de Cominges, & de *Laure* de Montfort, & fut élevé sur le siége pontifical de Maguelonne l'an 1310, après la mort de Levi de Mirepoix. Il assista au Concile géneral de Vienne, & lorsque le Pape Jean XXII eut érigé l'an 1317, l'eglise de Toulouse en métropole, il en fut le premier Archevêque. Arnaud-Roger de Cominges, son oncle, avoit été Evêque de cette ville à la fin

de

de 1297, & étoit mort en 1298. Jean-Raymond laissa l'église de Maguelone à Simon son frére, qui mourut peu de tems après, avant même que d'avoir été sacré Evêque. Le nouveau Prélat commença par tenir un Synode, pour remédier aux nécessitez de son troupeau. Jean XXII le mit au nombre des Cardinaux, le 18 décembre de l'an 1327, entre lesquels il eut ensuite le titre d'Evêque de Porto & de sainte Rufine. Après la mort de ce Pape, quelques Cardinaux lui offrirent la Tiare, à condition qu'il ne songeroit point à rétablir le Siége Pontifical à Rome. Le Cardinal de Cominges le refusa, & mourut à Avignon le 20 novembre de l'an 1348. * Villani, *l. 11. & 12*, Gabriel *de Episc. Maguel.* Catel, *Mémoires de Languedoc*, *l. 5.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ughel, *de Episc. Port.* Ciaconius, &c.

COMINO. *Voyez* COMINE.

* COMINOTTO ou CUMINOT, petite isle au sud-ouest de l'isle de Comine.

COMITIBUS (Natalis de) *Voyez* COMES (Natalis)

COMITOLO (Paul) de Pérouse en Italie, Jésuite, au commencement du XVII siécle, savoit les Belles Lettres & la Théologie, & enseigna la Morale & la Positive avec beaucoup de réputation. Nous avons de lui quelques Traitez en faveur du Pape Paul V, contre les Théologiens de la République de Vénise; *Catena illustrium Authorum in librum Job*, traduite de Grec en Latin; *Consilia seu Responsa Moralia*; *Doctrina de contractu universe*, &c. Comitolo mourut à Pérouse le 18 février de l'an 1626, âgé de 80 ans. Il passe avec raison pour un des meilleurs Casuistes de sa Société. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*.

* COMITUS (François) de Palerme, étoit Docteur en Médecine & très-savant homme. Il vivoit vers l'an 1575. Depuis sa mort on a publié un livre de sa façon, intitulé, *De Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno 1575, seu, De Peste, ejusque natura & precautione Tractatus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

COMIUS. *Voyez* COME, Seigneur d'Arras.

COMMANDERIE, Bénéfice des Chevaliers de Malte, & d'autres Ordres Militaires. Les Principales Commanderies sont pour les Chevaliers nobles de quatre races; il y en a d'autres pour les Servans d'armes, & pour les Chapelains. On appelle Commanderie *de Justice*, celle qu'un Chevalier obtient par droit d'ancienneté; & Commanderie *de Grace*, celle que le Grand-Maître, ou un Grand Prieur, donne à tel qu'il lui plait par une prééminence qui appartient à sa dignité, suivant les Statuts de l'Ordre.

COMMANDIN (Frédéric) né à Urbin en Italie, en 1509 d'une famille noble, a été un des Savans du XVI siécle. Il avoit joint à une grande connoissance des Mathématiques, beaucoup d'habileté dans la Langue Gréque, ce qui le rendit très-propre à traduire en Latin les Mathématiciens Grecs. Aussi en traduisit-il plusieurs qui ne l'étoient point encore. Il avoit étudié la Médecine à Padouë, & il se fit recevoir Docteur à Ferrare. Il abandonna cependant la Médecine, parce, disoit-il, qu'elle étoit incertaine dans ses principes & dangereuse dans ses expériences. Il se tourna du côté des Mathématiques. Il enseigna les Fortifications & la Géographie à *Gui Ubaldo*, Duc d'Urbin, & les Mathématiques, à *François-Marie* son fils. Lorsque *Marcel Cervino* eut été fait Pape sous le nom de Marcel II, il alla à Rome, fut bien reçu du Pontife avec lequel il étoit étroitement lié d'amitié, mais le Pape mourut avant que d'avoir établi Commandin. Ce Savant mourut en 1575, âgé de 66 ans. On l'enterra dans le tombeau de ses ancêtres, & *Antoine Toronée* fit son Oraison funébre. Voici la liste des Ouvrages que Commandin a traduits & commentez, *Archimedis circuli dimensio; de Lineis spiralibus; Quadratura paraboles; de Conoidibus & Sphaeroidibus*, à Vénise, 1558, *in folio*; *Ejusdem Archimedis, de iis qui vehuntur in aqua*, à Boulogne, 1565, *in quarto*; *Apollonii Pergai Conicorum libri quatuor, una cum Pappi Alexandrini Lemmatibus, & Commentariis Eutocii Ascalonita*, &c. à Boulogne, 1566, *in folio*; *Ptolemai Planisphaerium*, à Vénise, 1558, *in quarto*; *Ejusdem de Analemmate liber*, à Rome, 1562, *in quarto*; *Elementa Euclidis*, à Pésaro, 1572, *in folio*; *Aristarchus, de magnitudinibus ac distantiis Solis & Luna*, à Pésaro, 1572, *in quarto*; *Hero, de spiritalibus*, à Urbin, 1575, *in quarto*; *Mahametes Bagdedinus de superficierum divisionibus*, à Pésaro, 1570, *in folio*; *Pappi Alexandrini Collectiones Mathematica*, à Pésaro, 1588, *in folio*, &c. Il a donné aussi quelques livres de son cru, un Traité de *Centro gravitatis solidorum*, à Boulogne, 1565, *in folio*; *Horologiorum descriptio*, à Rome, 1562. Il eut pour Disciples *Bernardin Baldus*, & *Gui Ubaldus*, qui ont été d'excellens Auteurs. * De Thou, *Hist.* Vossius, *de Scient. Mathem. ch. 15. §. 1. ch. 16. §. 26. ch. 49. §. 23. ch. 65. §. 42.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome 3. p. 46.* édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome 6. p. 364*.

COMMELIN (Jacques) frére de Jérôme Commelin, étoit natif de Gand. Il se retira à Embden en Allemagne, & publia quelques Poësies en 1568. * Joseph Scaliger, *in Not. ad Sen. Trag. & in Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, &c.

COMMELIN (Jérôme) de Douay, célébre Imprimeur, & un des plus habiles dans cet Art, après Henri Etienne, vivoit dans le XVI siécle à Heidelberg, vers l'an 1560. Il étoit très-savant; & nous avons des Notes de sa façon sur divers Auteurs Grecs, comme, Héliodore, Apollodore, &c. Joseph Scaliger avoue que les Lettres Gréques avoient beaucoup perdu par la mort de Jérôme Commelin. Il mourut au commencement de l'an 1598. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 389.* De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome 4. p. 327.* édit. de Hollande, 1715.

* COMMELIN (Isaac) né à Amsterdam le 19 octobre 1598, y mourut le troisiéme janvier 1676. Il a composé une grande partie de la Description de la ville d'Amsterdam, & publié le *Livre des Placarts de Hollande*, en deux volumes *in folio*; *Les Voyages aux Indes Orientales*, en deux volumes *in quarto*; *La Vie des Princes d'Orange Guillaume I, Maurice, & Frédéric-Henri*, en deux volumes *in folio*. Il a aussi traduit de François en Hollandois *le Guide de la France, de l'Espagne, de l'Italie*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Descr. d'Amsterdam*.

* COMMELIN (Jacques) frére cadet du précédent, naquit à Amsterdam. Il a laissé en manuscrit plusieurs Ouvrages qui sont soigneusement gardez par ses héritiers, entre autres un qui a pour titre, *Histoire de la source des troubles, divisions & déplorables calamitez & désolations des Guerres Civiles & intestines des Pays-Bas*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Descript. d'Amsterdam*, *p. 266*.

* COMMELIN (Jean) fils aîné d'Isaac Commelin, naquit à Amsterdam le 23 juillet 1629. Il y exerça avec honneur la charge de Sénateur; & mourut en 1692. On a de lui en Hollandois, *les Hespérides des Pays-Bas*; & en Latin, *Catalogus Plantarum indigenarum*; *Catalogus Horti Amstelodamensis*; *Historia Plantarum Horti Medici Amstelodamensis*; *Hortus Malabricus* avec de savantes Notes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Gaspard) fils d'Isaac Commelin, naquit à Amsterdam le 28 février 1636, & y mourut en 1693. Il y a publiée la *Description d'Amsterdam*, augmentée de plusieurs piéces authentiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Jean) fils du précédent a été Professeur en Médecine à Amsterdam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMMENDO, petite ville d'Afrique, située sur la Côte d'Or entre le Cap-des trois Pointes, & S. George de la Mine. Cette ville donne le nom à un petit Royaume, dont elle est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMENDON (Jean-François) Cardinal, né à Vénise le 17 mars 1524, fils d'*Antoine*, qui fut Philosophe & Médecin, & de *Laure* Barbarigo, fut élevé avec beaucoup de soin. A l'âge de dix ans, il composoit des vers Latins, même sur le champ, & dès l'âge de quatorze ans, il alla étudier en Philosophie & en Droit à Padouë, où son mérite naissant lui fit des amis illustres. En 1550, il fit un voyage à Rome, & le Pape Jules II, l'ayant connu par le moyen de l'Ambassadeur de Vénise qui le lui présenta, le mit au nombre de ses Camériers. Ce Pape faisoit alors bâtir une maison de plaisance hors des murs de Rome, & souhaita qu'on fit des vers pour être gravez sur des piéces de marbre d'une fontaine, où une Nymphe recueilloit les eaux pour les distribuer dans les jardins. Commendon composa quelques Epigrammes, qui convenoient très-bien au sujet, & que le Pape préféra à toutes les autres. Il fit appeller Commendon, & après avoir reconnu son esprit & sa sagesse, par diverses questions qu'il lui avoit faites: ce jeune homme, dit-il, à ceux qui étoient auprès de lui, a trop de mérite pour demeurer plus long-tems inutile, & je remarque en lui de trop grandes qualitez pour ne l'employer qu'à faire des vers. Aussi-tôt, Jules III l'envoya à Urbin, puis en Flandre, où il accompagna le Légat Jérôme Dandini, & de là en Angleterre. A peine étoit-il de retour à Rome, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il passa en ces occupations le reste du Pontificat de Jules III, qui mourut en 1555. Marcel II & Paul IV l'estimérent beaucoup. Ce dernier lui donna un appartement dans son Palais, & le mit au nombre de ses Ministres les plus confidens. Au commencement de son Pontificat, il le nomma à l'Evêché de Zante, & lui donna un Bénéfice considérable dans le diocése de Vérone. Quelque tems après, Commendon fut envoyé Nonce vers l'Empereur Charles-*Quint*, mais les affaires s'étant brouillées, il n'acheva pas son voyage. A son retour à Rome, Paul IV l'envoya à Vénise, & à tous les Princes d'Italie, pour les exciter à se liguer avec lui. Ces emplois l'occupérent assez long-tems. Après la mort de Paul IV en 1559, Pie IV, qui lui succéda, fit beaucoup de cas du mérite de Commendon, que Paul, prévenu par les Caraffes ses neveux, avoit maltraité sur la fin de son Pontificat. Il l'envoya en 1561, Nonce près de l'Empereur Ferdinand I, pour la célébration du Concile de Trente; de là il le fit passer chez les Princes Protestans. Commendon vint ensuite à Vénise pour s'y délasser de tant de fatigues; mais les Péres du Concile de Trente lui donnérent une nouvelle commission, qui étoit la plus importante de ce tems-là. Ce fut de retourner en qualité de Nonce auprès du même Empereur pour l'instruire de l'état présent du Concile & des affaires de l'Eglise. Il fit ce voyage en peu de tems; & peu après, le Pape l'obligea d'en entreprendre un autre en Pologne, & d'y résider comme Nonce Apostolique, près du Roi Sigismond-Auguste. Il s'y aquit beaucoup de réputation en réglant sagement les affaires du Clergé, en s'opposant avec force aux desseins des Protestans, & en appaisant, dans la Maison Royale même, des divisions qui auroient pu avoir des suites fâcheuses. Le Pape le fit Cardinal, à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le douziéme mars de l'an 1565, qui étoit le 41 de l'âge de Commendon. Six mois après il vint en Allemagne, pour s'y trouver à la Diéte d'Ausbourg; & en arrivant à Prague, il y apprit la mort du Pape. Pie V lui succéda le septiéme janvier 1566, & avant que de sortir du Conclave, il fit expédier un Bref à Commendon, par lequel il lui ordonnoit d'assister en qualité de Légat à cette Diéte de l'Empire. Deux ans après il y retourna, & y agit avec son zéle ordinaire, pour la réforme du Clergé, & pour le bien de l'Eglise. On doit à ses soins la publication du Concile de Trente en Allemagne; & ce fut encore lui qui porta l'Empereur Maximilien II à revoquer la permission qu'il avoit donnée aux Luthériens de prêcher dans l'Autriche. Commendon fut aussi Légat pour la Croisade contre les Turcs en Allemagne & en Pologne, & se trouva en ce dernier Royaume à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi de France sous le nom de Henri III. Le Légat contribua à cette élection, & ce Prince ne manqua pas de reconnoissance. Grégoire XIII, qui avoit été élu Pape en 1572, après Pie V, ne rendit pas à Commendon toute la justice due à son mérite & à ses services; car il souffrit que le Cardinal Farnése lui intentât procès, & l'abandonna à la haine de plusieurs personnes de la faction de l'Empereur, qui se plaignoit de ce que Commendon avoit préféré les intérêts de la France aux siens, pour l'élection d'un Roi de Pologne. Mais les Cardinaux d'Est, de Médicis, Sforce, Ursin, Altemps, & quelques autres d'un mérite distingué, se déclarérent pour Commendon; & lorsqu'ils virent le Pape Grégoire dangereusement malade, ils résolurent de le mettre en sa place, tant par l'estime qu'ils avoient pour son mérite, qu'à la recommandation du Roi Henri III. En effet, l'affaire avoit été si bien concertée, que si le Pape fût mort, ce Cardinal auroit été élu. Mais Grégoire revint de sa maladie; & Commendon étant tombé dans un état très-fâcheux, se fit porter à Padouë, où il mourut le 25 décembre de l'an 1584, âgé de 60 ans. Antoine Marie Gratiani Evêque d'Amélie, composa en Latin la Vie de ce Cardinal. Séguin, Doyen de l'église Royale de S. Germain étant à Rome, reçut cette Vie manuscrite d'un Abbé de ses amis, & étant de retour à Paris, il la fit imprimer en 1669. Depuis en 1671, M. Fléchier, Evêque de Nimes, de l'Académie Françoise, nous en a donné une excellente Traduction en nôtre Langue.

COMMERCE dans les Indes Orientales. Les Juifs faisoient ce Commerce par la Mer Rouge, & par le Détroit de *Babel-Mandel*. David fut le premier qui l'établit. Ce Prince par la conquête qu'il fit du Royaume d'Edom, II. *Samuël* ou II. *Rois*, *ch. 8. v. 14*, se trouvant en possession d'*Elath* & d'*Esiongéber* ou *Esiongaber*, deux villes qui en faisoient partie, il comprit l'avantage qu'il pouvoit tirer de leur situation sur la Mer Rouge, pour ce commerce, & il en profita habilement. L'Ecriture fait mention de deux endroits, *Ophir* & *Tarsis*, où les Juifs négocioient de ces deux villes. David tira un grand profit du premier; car il est apparent que ces trois mille talens d'or d'Ophir que ce Prince donna pour l'embellissement du temple, comme il est raporté, I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 29. v. 4*, étoient de l'or qu'il avoit tiré d'Ophir par les flotes qu'il y avoit envoyées à diverses reprises. Il est parlé auparavant, *ch. 22*, de ce qu'il avoit réservé des dépouilles de ses ennemis, des tributs des Nations conquises, & des revenus de son Empire, ce qui monte à une somme prodigieuse. Les trois mille talens d'or d'Ophir, qu'il y ajoûta, alloient encore au delà, & venoient de ce qu'il possédoit en propre, indépendamment de ce qui lui appartenoit en qualité de Roi. Il n'est pas possible de comprendre qu'il eût pu fournir de son propre fonds de si grands thrésors, si on ne suppose que le profit extraordinaire qu'il avoit fait dans ce commerce les avoit produits. Car l'or seul fait plus de vingt & un millions de livres sterling, outre les sept mille talens d'argent affiné que David donna pour le même usage.

Salomon continua, après la mort de son pére, le même Commerce d'Ophir, d'où sa flote en un seul voyage lui apporta quatre-cens cinquante talens d'or, II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 8. v. 18.* Si ce Prince aquit en un seul voyage une somme si considérable, on ne doit pas être surpris que David eût pu accumuler de si grands thrésors dans les divers voyages que firent ses flotes en Ophir, depuis le tems qu'il conquit l'Idumée jusques à sa mort, ce qui va du moins à vingt-cinq ans. Il est vrai que Salomon augmenta beaucoup ce Commerce, tant par sa profonde sagesse, que par l'application particuliére qu'il y donna. Cela lui fut d'autant plus facile, que son régne ne fut pas agité de guerres comme celui de son pére. Il alla en personne à Elath & à Esiongéber: il y fit construire des vaisseaux: il fit fortifier ces deux Ports, & il donna ordre à toutes les autres choses qui étoient nécessaires, non seulement pour continuer avec succès ce commerce en Ophir, mais pour l'étendre dans tous les autres lieux vers lesquels la mer, sur laquelle ces deux ports étoient situez, leur ouvroit un passage.

Son principal soin fut de fournir ces deux villes d'Habitans propres à seconder ses desseins. Dans cette vue, il y fit venir des endroits maritimes de la Palestine autant de gens de mer qu'il lui fut possible, & sur tout des Tyriens, dont *Hiram* Roi de Tyr, son ami & son allié lui fournit un grand nombre. Ce fut de ces derniers qu'il tira le plus de service. Comme les Tyriens étoient dès lors, comme ils le furent depuis pendant plusieurs siécles, les plus habiles & les plus expérimentez de tous les hommes dans la Marine, il n'y en avoit point qui fussent plus capables de conduire les flotes de Salomon dans des voyages de longs cours. Mais comme dans ce tems-là l'usage de la Boussole, n'étoit pas encore connu, on ne navigeoit qu'en suivant les côtes, de sorte qu'on mettoit souvent trois ans à un voyage

qu'on peut faire aujourd'hui en moins de trois mois. Cependant ce Commerce réüssit si bien, & fut porté si loin par la sage conduite de Salomon, qu'il attira par ce moyen dans ces deux ports, & de là à Jérusalem, tout le Commerce d'Afrique, d'Arabie, de Perse & des Indes.

Ce fut là la principale source des richesses immenses qu'il aquit, & en quoi il surpassa, aussi bien qu'en sagesse, tous les autres Rois ses contemporains, ayant rendu l'argent si commun à Jérusalem, qu'on n'en faisoit pas plus de cas que du pavé des rues.

Après la division du Royaume, les Rois de la Maison de David, à qui l'Idumée étoit restée en partage, continuérent ce négoce de ces deux ports & sur tout d'Esiongéber, dont ils se servirent principalement, jusqu'au tems de *Josaphat*. Mais une flotte que ce Roi de Juda y avoit équipée pour Ophir, conjointement avec Achazia ou Ochosias, Roi d'Israël, y ayant péri, ce port perdit sa réputation. Il y avoit à son entrée, une chaîne de rochers contre lesquels cette flotte sortant du port fut poussée & mise en piéces, par un coup de vent que Dieu fit élever subitement pour punir ce Prince de son association avec un Roi Idolatre. Pour prévenir un pareil accident, les vaisseaux du Roi furent transportez à Elath, d'où Josaphat fit partir l'année d'après une autre flotte pour Ophir. Car comme l'Ecriture nous parle ailleurs d'une flotte que ce Prince équippa pour Ophir, dans laquelle il ne voulut pas qu'Achazia eût aucune part, il s'ensuit évidemment qu'il équippa deux flottes, l'une conjointement avec ce Roi d'Israël, & l'autre sans lui.

C'est ainsi que cette affaire fut conduite & continuée depuis le régne de David jusqu'à la mort de Josaphat. Jusques là les Rois de Juda demeurérent en possession de l'Idumée, qu'ils gouvernoient par leurs Lieutenants ou Viceroix. Mais *Joram* ayant succédé à son pére Josaphat, & Dieu pour le punir de ses déréglemens l'ayant privé de sa protection, *Esaü*, conformément à la prédiction d'Isaac, *Genése, ch. 27. v. 40. brisa de dessus son cou le joug de Jacob*, après lui avoir été assujetti, pendant plusieurs générations, savoir depuis le tems de David jusques alors. Car comme Joram s'étoit revolté contre Dieu, les Iduméens se révoltérent aussi contre lui, II. ou IV. *Rois*, *ch. 8. v. 22.* Ils chassérent ses Viceroix, ils se choisirent un Roi de leur Nation, & sous sa conduite ils recouvrérent si bien leur ancienne liberté, qu'ils ne furent plus soumis aux Rois de Juda.

Depuis ce tems-là, le commerce des Juifs par la Mer Rouge fut interrompu, jusqu'au régne d'*Amasias*. Ce Roi de Juda ayant repris Elath dès le commencement de son régne, II. ou IV. *Rois*, *ch. 14. v. 22.* le fortifia de nouveau, en chassa les Iduméens, la peupla de ses propres Sujets, & y rétablit l'ancien Commerce qui continua jusqu'au regne d'Achaz. Mais *Resin*, Roi de Damas, ayant abattu le Royaume de Juda, se saisit d'Elath, II. ou IV. *Rois*, *ch. 6. v. 6.* d'où il chassa les Juifs & mit des Syriens en leur place, dans la vue de s'approprier tout le profit du Commerce de la Mer du midi, que les Rois de Juda avoient tiré jusques là, à la faveur de ce port. Mais l'année d'après *Teglath Phalasar* ayant vaincu Resin & subjugué ses Etats, il s'empara d'Elath comme d'une dépendance de sa conquête, & en transfera tout le Commerce aux Assyriens, sans avoir aucun égard aux justes prétentions qu'y avoit Achaz, son ami & son allié. Par là les Juifs furent privez du grand profit qu'ils avoient tiré jusques alors de ce trafic, ce qui diminuoit beaucoup leur opulence. Car quoiqu'ils ne l'eussent pas toujours soutenu avec le même succès que du tems de Salomon, il n'avoit pas laissé de leur être très avantageux tant qu'ils en avoient été les maîtres, parce qu'il comprenoit tout le négoce des Indes, de Perse, d'Afrique & d'Arabie, qui se faisoit par la Mer Rouge. Mais depuis qu'ils en furent dépossédez par Resin, ils n'y eurent plus de part. Depuis ce tems-là les marchandises qui venoient par cette voye, ne furent plus transportées à Jerusalem, mais en d'autres lieux.

On ne sait pas où les Syriens établirent leur principale foire, tandis que le Commerce fut entre leurs mains. On trouve seulement que les Syriens s'en étant entiérement emparez, ils faisoient venir, par *Rhinocorura*, ville maritime située entre l'Egypte & la Palestine, leurs marchandises à Tyr, d'où ils les distribuoient dans tout l'Occident. Ce négoce enrichit extrémement les Tyriens sous l'Empire des Perses, par la faveur & la protection desquels ils en furent pleinement en possession. Mais lorsque les Ptolomées se furent rendus maîtres de l'Egypte, ils attirérent bien tôt ce trafic dans leur Royaume, en bâtissant *Bérenice*, *Myos-Hermos*, & d'autres ports sur la côte occidentale de la Mer Rouge qui tenoit à l'Egypte, (car Elath & Esiongéber étoient sur le bord opposé) & envoyent de là des flottes dans tous les lieux où les Tyriens négocioient du port d'Elath. Ils établirent leur principale foire à *Alexandrie*, qui devint par là la ville la plus marchande de l'Univers, ce qui dura pendant plusieurs siécles. Les Historiens assurent que le seul produit des droits d'entrée, & de sortie sur les marchandises qui entroient dans les douanes d'Alexandrie, montoit chaque année à plus de trente millions de livres d'argent de France. Auguste ayant reduit l'Egypte en province Romaine, s'attacha à faire fleurir le negoce d'Alexandrie où tout abordoit en abondance; de sorte que l'Historien Joséphe assure qu'Alexandrie apportoit plus au thresor de Rome en un mois que toute l'Egypte en un an. Cependant selon le calcul de Pline les profits du Commerce de l'Egypte montoient chaque année pour Rome à cent vingt-cinq millions d'écus. Ce fut alors que le Sénat de Rome établit des Colléges pour le Négoce, & des loix en adoptant celles des Rhodiens. Alexandrie tomba par rapport au négoce, lorsque les Sarrazins s'en emparerent sous l'Empire d'Héraclius. Et quoiqu'elle reprît quelque vigueur sous les *Soudans*, elle fut toujours dans la suite fort éloignée de sa premiére splendeur. C'est par la voye de la Mer Rouge & par l'embouchure du Nil, que se fit tout le Commerce que les païs occidentaux eurent avec la Perse, les Indes, l'Arabie & les côtes Orientales d'Afrique, jusques à ce que (il y a un peu plus de deux cens ans, en l'an de J. C. 1497) on eut découvert une route pour aller aux Indes, en doublant le *Cap de Bonne Espérance*. Les Portugais qui firent cette découverte, furent pendant quelque tems les maîtres du Commerce, lequel est tombé presque entierement entre les mains des Anglois & des Hollandois. * Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 1. p. 8. &c.* Savary, *Préface du Dict. du Commerce*.

COMMERCE ou NÉGOCE. Il se fait dans le Royaume, dans les païs Etrangers & sur Mer. Ce puissant moyen d'enrichir les Etats, a été l'objet & l'application de la plupart des Rois, des Princes souverains, & des Républiques. Sous la premiére race des Rois de France, qui a duré depuis l'an 418 jusqu'en 751, on ne voit point quel étoit l'état du Commerce, parce que ces Rois ne s'appliquant qu'à faire des conquêtes, s'adonnoient plutôt à la profession des armes, qu'à enrichir le Royaume, par le trafic & la communication avec les Etrangers. Charlemagne, second Roi de la deuxiéme race, qui fut nommée *des Carlovingiens*, voulant faire fleurir le Commerce, créa la charge de Roi des Merciers, pour avoir l'inspection, & l'intendance sur les Marchands Merciers, dans l'étendue de tout le Royaume. Cet Officier qui étoit fort considérable, avoit pouvoir de donner des lettres de Chevalerie aux Marchands Merciers, & exerçoit sa jurisdiction par des Lieutenants dans toutes les provinces, & dans les villes principales du Royaume. Il n'y avoit alors que les Merciers qui fissent le Commerce de toutes sortes de marchandises; & comme ils ne faisoient aucun ouvrage de leurs mains, le Roi des Merciers les recevoit avec ces paroles, *Nous avons noblement reçu Chevalier* un tel. Le Grand Chambrier qui étoit un Officier de la Couronne; & qui avoit déja jurisdiction sur les Arts & les Manufactures, fut établi en la place du Roi des Merciers, par François I, en 1544. Ce Pere des Lettres & des Arts a été le premier des Rois de France, qui a formé le dessein de porter le Commerce de France sur la mer par des voyages de long cours, dans tous les lieux les plus éloignez de la terre. Ce fut par les ordres qu'il donna à l'Amiral Chabot, que l'on découvrit depuis le Cap Breton jusqu'à la Floride & à la Virginie; comme aussi le Maragnan & le Canada en Amérique. Il avoit résolu de faire équiper des vaisseaux pour aller dans les Indes Orientales; mais ce grand dessein ne put être exécuté, à cause des guerres qu'il eut contre l'Empereur Charles-*Quint*. Charles, Duc d'Orleans, fils de François I, & qui avoit été choisi pour grand Chambrier de France, étant mort en 1545, ce Prince supprima cet Office de la Couronne, & rétablit celui de Roi des Merciers, qui subsista jusqu'en l'année 1597, que Henri *le Grand* l'abolit, pour prendre lui-même le soin du Commerce. Ce fut lui qui établit une Manufacture de tapisserie de haute lisse aux Gobelins, au Fauxbourg-Saint Marcel à Paris; une autre de tapisserie de cuir doré, au Fauxbourg Saint-Honoré, & au Fauxbourg Saint-Jacques, les moulins d'Etampes pour fendre & couper le fer; la Manufacture des toiles & brocards d'or & d'argent, à la place Royale; celle des gazes & toiles claires, à Mante sur Seine; des poteries & vases de fayence à Paris, à Nevers, & à Brilambourg en Saintonge; des verreries de crystal imité sur celui de Venise, à Paris & à Nevers, & plusieurs autres. Ce Prince institua aussi une Chambre ou Conseil de Commerce, composé d'Officiers tirez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, où toutes les choses concernant le Commerce étoient décidées. En 1607, il créa un Officier de Maître Visiteur, & général Reformateur des marchandises pour avoir l'œil sur toutes les manufactures, qui faisoient la principale partie du Commerce. Louis XIII, voulant augmenter le Commerce de mer, donna la charge de Grand-Maître & de Sur-Intendant général de la Navigation & Commerce, au Cardinal de Richelieu, qui fit plusieurs Compagnies de Négocians, pour faire réüssir ce dessein. En 1626, le même Roi établit un Conseil pour le Commerce, composé de quatre Conseillers d'Etat, & de trois Maîtres des Requêtes, où présidoit le Sur-Intendant de la Navigation. Le Roi Louis XIV a joint à ses conquêtes, l'abondance & la richesse de son Royaume, & a fait fleurir le Commerce des François dans toutes les parties du monde, à quoi les soins de M. Colbert ont beaucoup contribué. *Voyez* COMPAGNIE. * *Mémoires Historiques*.

COMMERCY, petite ville de Bar en Lorraine, capitale d'une Seigneurie de même nom, & située sur la Meuse, à deux ou trois lieues au dessus de S. Michel, & à quatre de Toul du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMINES, bourg de Flandre avec un bon château, a donné son nom à la famille de Commines. Ce bourg est assez près de Messines sur le Lis, au nord de Lille tirant vers l'ouest, à la distance de deux lieues & demie. Il a donné la naissance au célébre Philippe de Commines qui fait le sujet de l'article suivant.

COMMINES, (Philippe de) Seigneur d'Argenton, Historien, étoit Flamand, & sortoit d'une maison noble. Il passa environ huit ans à la Cour de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, & fut estimé comme un homme rare & d'un grand jugement. En 1472, il s'attacha à Louis XI, Roi de France qui n'épargnoit rien pour attirer à sa Cour ceux qu'il jugeoit être trop unis aux autres Princes. Les Historiens qui croyent avoir le mieux penétré les veritables motifs qui firent changer de Maître à Commines, disent que son pére *Jean* de Commines, Sénéchal de Poitou, étant mort redevable de deux mille florins du Rhin au Duc Philippe *le Bon*, les Receveurs du Domaine de ce Prince saisirent ses biens; que son fils fut contraint de subsister aux dépens d'autrui, jusqu'à ce que Philippe *le Bon* lui permit l'an 1464, de recevoir les fruits de sa Terre de Renuscure, à condition d'en rendre compte; que Charles successeur de Philippe *le Bon*, lui remit trois ans après, une partie de ce qu'il devoit; mais que Commines avoit perdu l'espérance de s'aquitter du reste, à cause de la depense continuelle qu'il étoit obligé de faire. Louis XI lui offrit beaucoup plus de biens & de charges, qu'il n'en quittoit, & lui fit abandonner le Duc de Bourgogne en 1472. Si le motif de sa retraite eût été honnête, sans doute qu'il l'eût expliqué, lui qui a si bien raisonné sur toutes choses. Quoiqu'il en soit, il fut consideré comme regnicole, depuis qu'il se fut allié à la Maison des Comtes de Monsoreau en Anjou, par son mariage avec *Heléne* de Chambes ou de Chambres de cette Maison, qui lui apporta les belles terres d'Argenton, de Coppoux, de Brisson, de Villautrois, de Gourgue, de Baignon, de Souveigne, de Vauzelle, de la Carte, & de la Châtellenie des Mottes. Le Roi le fit Chambellan, & vécut avec lui en une si grande familiarité, qu'ils couchoient souvent ensemble. Commines avoit très-bon air, étoit de la plus riche taille, & étoit bien fait à proportion. Il avoit tant de présence d'esprit, & la nature lui avoit donné une prodigieuse mémoire, qu'il dictoit souvent à quatre Secretaires en même tems, des lettres sur les affaires d'Etat les plus délicates, sans apprehender de se méprendre. Il parloit diverses Langues, & sur tout le François, l'Espagnol & l'Allemand, mais il n'entendoit pas trop bien le Latin. Cela ne l'empêcha pas d'aimer les Gens doctes, & d'écrire en notre Langue l'Histoire de son tems. Il exécuta heureusement ce dessein; & son Ouvrage, qui contient ce qui s'est passé durant 34 ans, sous les Rois Louis XI, & Charles VIII, a mérité l'éloge de tous les Savans, sur tout de Juste-Lipse, qui a jugé ce Philippe digne des Alexandres. Cet Ouvrage a été traduit en Latin par Sleidan, en Italien & en Allemand. Nous avons aussi diverses éditions de cette Histoire, entre autres celle de Godefroi, avec des Notes. Au reste Commines, que Louïs XI avoit fait son Chambellan & Sénéchal de Poitou, & qu'il avoit employé en diverses négociations, ne fut pas toûjours en faveur. On l'accusa de trahison, & on l'arrêta sous Charles VIII, pour avoir favorisé le parti de Louis, Duc d'Orleans, qui fut Roi dans la suite sous le nom de Louïs XII. Commines fut d'abord conduit à Loches, où il demeura huit mois dans une cage de fer à souffrir des peines incroyables: de là il fut transferé dans la prison des Tournelles à Paris. Il y demeura 18 mois avant que sa femme pût obtenir qu'on lui donnât des Commissaires pour lui faire son procès. Enfin il répondit avec tant d'esprit, d'ordre, de netteté & de vigueur, qu'il fut absous de tous les crimes qu'on lui imposoit. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, pour lequel il s'étoit attiré une si fâcheuse affaire, ne fit non seulement rien pour lui, dans sa longue détention, mais encore ne pensa pas à lui, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne. Commines accompagna Charles VIII, dans sa conquête de Naples, & ce Prince lui en confia les quatre plus grandes négociations. Il n'est pas possible, dit un Moderne, de savoir, à dix ans près, le tems auquel il mourut. Cet Auteur blâme également tous ceux qui ont fixé l'année de cette mort; en attendant néanmoins qu'il nous en donne plus de certitude, nous dirons que Commines finit ses jours en sa maison d'Argenton en Poitou le 17 octobre de l'an 1509, à l'âge de 64 ans, & qu'il fut enterré dans l'église des Augustins de Paris, où il avoit fait bâtir une chapelle. Sa femme est dans le même lieu, avec sa fille unique *Jeanne* de Commines, mariée à *René* de Brosse, dit de Bretagne, Comte de Penthiévre. Philippe de Commines avoit fait mettre un rébus sur la porte de la chapelle à la mode de son tems; c'étoit un globe impérial avec un chou cabus, pour dire que *le monde n'est qu'abus*. Il avoit pris pour devise ces paroles de l'Ecriture. *Qui non laborat non manducet*. Il disoit ordinairement pendant sa prison, qu'il étoit venu à la grande mer, & qu'il avoit été englouti par la tempête. * Juste-Lipse, *in Notis. ad l. 1. Polit.* Marchantius, *Comment. Fland. l. 1.* Le Mire, *in Elog. Belg.* Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. lib. 1.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p. 778.* Vossius, *de Hist. Lat.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*. Du Chêne, *Hist.*

COMMIRE, (Jean) Jésuite, naquit à Amboise l'an 1625, & ses Ecrits le rendirent célébre parmi les Gens de Lettres de son tems. La nature lui avoit donné un esprit également éclairé & solide, & la lecture assidue des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, répandit sur son style une aménité & une abondance qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans ses Ouvrages. Peut-être, depuis le siécle d'Auguste, personne n'a-t'il mieux pris le génie de la Poësie Lyrique. Dans ses Odes on voit des pensées sublimes, des images vives, une élocution pure, un arrangement no-

ble

ble & harmonieux qu'on n'avoit guéres trouvé depuis Horace. Il étoit encore singulier dans la maniére de narrer les fables. Il sembloit avoir emprunté de Phédre, la pureté de la Langue Romaine, & cette naïveté élégante, qui fait le caractére de ces sortes d'Ouvrages. Jusques dans ses moindres piéces on découvre un goût d'antiquité, qui le rapproche beaucoup des Ecrivains de la belle Latinité. Quoique son attrait naturel fût pour les Belles Lettres, il ne laissa pas d'enseigner pendant plusieurs années la Théologie, & de s'adonner aussi avec fruit à la direction. Tout cela fut soutenu d'une vraye & solide piété, jointe à beaucoup de franchise & de probité, qui l'empêchoient de se mêler des affaires du monde, & qui le firent estimer comme un véritablement bon Religieux tant qu'il vécut. Le P. Commire mourut à Paris le 25 décembre 1702. Ses Poësies Latines, qui composent un volume, furent imprimées plusieurs fois pendant sa vie. On a aussi donné ses Oeuvres posthumes. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, édit. de Paris, *in douze* 1688. ou *tome 4. partie 2. p.* 484. *n.* 1538. édit. d'Amsterdam, 1725.

COMMODE, ou L. AURE'LIUS COMMODUS ANTONINUS, fils d'Antonin *le Philosophe*, & de Faustine, naquit le 31 août l'an 161, sous le consulat de son pére & de son oncle. Outre les noms de L. Ælius Aurelius Commodus, on lui donna aussi quelquefois celui de Marcus au lieu de Lucius. Après la mort de son pére, il porta aussi celui d'Antonin. Il étoit très-bien fait de corps, mais son esprit étoit inconstant, son naturel fier, cruel, & porté à toutes sortes de débauches. Dès l'âge de douze ans il donna un échantillon de sa cruauté, en voulant que l'on jettât au feu un homme qui étoit chargé de faire chauffer l'eau des bains où il avoit coutume d'aller, sous prétexte que celle dont il se servoit étoit trop tiéde. Il fut proclamé Empereur après que son pére fut mort en Allemagne le 17 mars de l'an 180. Il avoit eu pour Précepteurs Onésicrite, Atteius & Antistius. Des Philosophes également sages & savans prirent soin de ses mœurs; mais la malignité de son penchant l'emporta sur l'éducation. Sa cruauté & ses débauches, si opposées à la clémence & à la sobriété du sage Marc-Aurèle, firent croire qu'il n'étoit pas son fils légitime, & que sa femme l'avoit eu d'un Gladiateur qu'elle aimoit: aussi imita-t'il le libertinage de sa mére Faustine. Rome vit en sa personne un second Néron, qui n'eut ni piété pour ses Dieux, ni respect pour les loix de la nature les plus inviolables, ni reconnoissance ni fidélité pour ses amis, ni égard pour l'innocence & pour le mérite. Les Ministres d'un Prince si vicieux firent des maux incroyables. Commode voulut passer pour Hercule, & se montra au peuple avec la peau de lion & la massue. Il quitta le nom de fils de Marc-Aurèle, pour se dire *Hercule fils de Jupiter*. Il demanda des autels & des sacrifices & il en reçut du Sénat, qui aima mieux flater son impiété, que d'irriter sa fureur. Les Chrétiens furent tourmentez, pour n'avoir pas voulu obéir à la même loi. Sur les moindres prétextes faux ou véritables, il faisoit mourir une infinité de Sénateurs Romains, d'hommes consulaires, & de principaux Officiers; & lorsqu'il manquoit de prétexte pour se défaire de ceux qu'il haïssoit, ou qu'il craignoit, il feignoit des conjurations imaginaires contre sa personne; afin que sur ces accusations en l'air il les pût faire punir comme criminels. Après avoir fait mourir les plus illustres Sénateurs, il corrompit ses sœurs par des incestes detestables, donna le nom de sa mére à l'une des trois cens concubines qu'il entretenoit, avec autant de garçons, pour servir à ses voluptez. Il ne donnoit les gouvernemens des provinces qu'aux personnes les plus indignes: il prenoit plaisir à égorger les plus innocentes,& ne manquoit jamais de se trouver aux combats des Gladiateurs & des bêtes. Il vouloit que toute la terre fût témoin de son adresse, non à bien gouverner ses Etats, ni à conduire ses armées; mais à égorger une infinité de lions, de tigres & de léopards, & à faire le métier de Gladiateur. Ayant conçu le dessein de se défaire de Martie, qu'il entretenoit comme sa femme, de Lætus Capitaine de ses Gardes, & d'Electus son Grand Chambellan, il fut prévenu par ceux mêmes qu'il destinoit à la mort. Martia lui présenta, au sortir du bain, du vin où elle avoit mêlé du poison fort violent; & parce qu'il n'opéroit pas assez promptement, on le fit étrangler par un Athléte nommé Narcisse, avec lequel il s'exerçoit quelquefois à la lute. Il mourut le dernier jour de l'an 192, dans le Palais appellé Vectile sur le Mont Cœlius, à l'âge de 31 ans, quatre mois, après un régne de douze ans, neuf mois & quatorze jours. Les Historiens remarquent qu'il étoit si craintif & si soupçonneux, qu'il n'osoit se fier à un Barbier pour se raser, mais qu'il se brûloit lui-même la barbe. * Lampridius, *dans sa Vie*. Eutrope, *l.* 8. *Hist. Rom.* Onuphre, *dans sa Chron. &c.*

COMMODIANUS, Auteur Chrétien, qui a vécu au commencement du quatriéme siécle, du tems du Pape saint Sylvestre. Il s'appelle lui-même Commodianus, & par allusion Gazæus,& il se donne la qualité de *Mendiant de J. C.* Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Payens, & qu'il s'étoit converti en lisant la Loi des Chrétiens. Il a fait un Ouvrage intitulé *Instructions*, composé en façon de vers, dans lesquels il n'a gardé ni mesure, ni cadence, & a seulement observé, que chaque ligne comprît un sens achevé, & qu'elle commençât par acrostiche; en sorte que toutes les lettres du titre de chaque strophe se trouvent de suite au commencement de chaque vers, & qu'en prenant les premiéres lettres des vers on trouve le titre entier. Il y combat les Payens & les Juifs, & y donne d'excellentes instructions aux Chrétiens Catéchuménes, fidéles & pénitens. Le style de son Ouvrage est dur, mais la morale en est excellente. Il porte les hommes à embrasser une pauvreté volontaire. Il n'y a parmi les Anciens que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de son Ouvrage, & le Pape Gélase qui le met au rang des livres Apocryphes, peut-être parce qu'il suit l'opinion de Papias, de Tertullien & de Lactance, sur le régne de mille ans. Cet Ouvrage a été longtems dans l'obscurité. Le P. Sirmond l'ayant trouvé dans un ancien manuscrit, M. Rigault se servit de sa copie pour le donner au public en 1650. M. Davies en a donné une belle édition à Cambridge, en 1711, à la fin de son édition de *Minutius Felix*. On ne peut douter que ce ne soit un ancien Ouvrage. * Gennade, *de Script. Eccles.* Gélase, *in Decreto de Apocryph.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

COMMOTA, ou COME'THAU, petite ville de Bohéme, dans le Cercle de Satz, entre la ville de ce nom, & celle de Chemnitz en Misnie, à trois lieuës de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMUNICANTS, Secte d'Anabaptistes dans le XVI siécle, furent ainsi nommez à cause de la communauté de femmes & d'enfans, qu'ils pratiquoient avec une brutalité extrême, à l'exemple des Nicolaïtes. * Prateole, *V. Comm.* Sanderus, *Hær.* 198. Gautier, *dans sa Chron. XVI siécle*.

COMNE'NE, illustre famille dans l'Empire de Constantinople qui commença à y paroître avec éclat dans le XI siécle. ISAAC Comnène est le premier de cette famille, qui y fit entrer la dignité impériale. Il parvint par brigues à l'Empire en 1057; & dès 1059, il en étoit dégoûté. Ce qu'il y eut de singulier, fut que Jean son frére refusa de lui succéder. Son refus fit rentrer les Comnénes dans l'état privé, mais ils n'y demeurérent pas longtems. ALEXIS Comnéne devint Empereur le premier avril 1081. JEAN son fils lui succéda en 1118, & eut pour successeur EMANUEL ou MANUEL son second fils en 1143. Celui-ci eft très-célébre dans l'Histoire des Croisades. Il laissa l'Empire à ALEXIS Comnéne son fils en 1185; mais après Alexis II, ce fut un petit-fils d'Alexis I, de la branche cadette, nommé *Andronique*, qui se mit en possession de la dignité impériale en 1183. Après quoi il n'y eut plus d'Empereurs de cette famille, qui ne laisse pas que de demeurer très-considérable. Une autre branche des Comnénes alla s'établir à Trébisonde, & y forma un nouvel Etat, qu'on appella Empire, & qui fut enfin détruit par les Turcs. * *Voyez* les articles des Empereurs qu'on a nommez.

COMO. *Cherchez* COME.

COMORE, ville. *Voyez* KOMORE.

COMORIN, (le Cap Comorin) c'est précisément la pointe méridionale de la montagne de Gate, & de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Il est tourné vers les isles Maldives, & éloigné environ de quarante lieuës de l'isle de Ceilan, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMORRE (les Isles de) *Voyez* MAYOTE.

COMOTAY, ville de la presqu'isle de l'Inde delà le Gange, située sur la riviére de Caor, au couchant de Boldia, & capitale du Royaume de Comotay, qui est aux confins du Mogolistan. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMPAGNIE *des Indes Orientales*. Elle fut établie en France l'an 1664, pour faire commerce dans les Indes Orientales. La Chambre ou Direction générale des affaires de cette Société, se tient à Paris, & est composée de 21 Directeurs, 12 de la ville de Paris, & neuf des provinces: & il y a des Chambres de direction particuliéres de cette Compagnie dans les autres villes du Royaume. Cette Compagnie a le privilége de pouvoir négocier seule, à l'exclusion des autres Sujets du Roi, depuis le Cap de Bonne-Espérance, jusques dans la Mer Orientale, pour le tems de cinquante années; & le Roi lui a accordé la propriété & la seigneurie de toutes les terres & isles qu'elle pourra conquérir sur les ennemis de sa Majesté, ou qu'elle pourra occuper. Elle lui a aussi donné l'Isle de Madagascar ou de Saint-Laurent. Les marchandises que cette Compagnie fait venir des Indes, sont l'or & la soye, la canelle, le poivre, le gingembre, la muscade, les toiles de coton, la ouate, la porcelaine, les bois propres à la teinture, l'ivoire, l'encens, le bézoar, &c. Les Portugais firent les premiers commerce dans les Etats & provinces de l'Orient, vers l'an 1498, au même tems que les Espagnols s'emparoient des nouvelles terres du côté de l'Occident: ce qui donna lieu à ce fameux partage fait par le Pape Alexandre VI, qui tirant une ligne imaginaire d'un Pole à l'autre, laquelle devoit passer à cent lieuës des Açores, adjugeoit au Roi de Castille tout ce qui étoit à l'Occident de cette ligne, & au Roi de Portugal ce qui étoit à l'Orient. Il se forma en Hollande, l'an 1595, une Compagnie des Indes Orientales, dont nous parlerons plus bas. Les Anglois établirent aussi une Compagnie à Londres en 1600. Les Danois font leur commerce ordinairement dans le Golfe de Bengale, sur les côtes du Pégu & dans quelques isles du Sud. Le fameux Gustave Adolphe, Roi de Suéde projettoit de faire une Compagnie en Suéde pour cette grande navigation, vers l'an 1626, mais la guerre d'Allemagne l'empêcha d'exécuter son dessein. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *des Indes Occidentales*. En 1664, le Roi de France établit à Paris une Compagnie pour faire le commerce des Indes Occidentales, ou de l'Amérique, dans l'étendue des pays de la Terre-Ferme, depuis la riviére des Amazones jusqu'à celle d'Orénoque, & aux Isles Antilles, possédées par les François; & dans le Canada, l'Acadie, les Isles de Terre-Neuve, & autres isles de la Terre-Ferme, depuis le Nord du pays de Canada, jusqu'à la Virginie & à la Floride, comme aussi dans la côte de l'Afrique, depuis le Cap Vert jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *du Levant*. La Société de quelques particuliers en France étant finie en 1669, le Roi permit l'établissement d'une nouvelle Compagnie en 1670, pour le Commerce du Levant, c'est à dire, de la Mer Méditerranée & des pays qui y confinent. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *du Nord*. Elle fut établie en France l'an 1669, pour faire commerce dans le pays de Zélande, Hollande, côtes d'Allemagne, Danemarck, Mer Baltique, Suéde, Norvége, Moscovie, & autres pays vers le Septentrion. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *de la Chine en France*. Le Roi en accorda l'établissement en 1660, pour faire commerce dans l'Empire de la Chine dans les Royaumes de Tunquin & de la Cochinchine, & dans les isles adjacentes. * *Mémoires Hist.*

COMPAGNIE *de Guinée*. Elle fut établie en France, par lettres patentes en 1685. On lui accorda un privilége exclusif pour faire seule, sous le titre de Compagnie de Guinée, le commerce des côtes d'Afrique, depuis la riviére de *Sierra Lione* inclusivement jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Elle avoit le droit de transporter seule aux isles Françoises les Négres qu'elle achetoit dans l'étendue de sa concession; comme la Compagnie du *Sénégal*, dont elle avoit été démembrée, ceux qu'elle achetoit dans l'étendue de la sienne. La Compagnie de Guinée prit le nom Espagnol de Compagnie de l'*Assiento*, lorsqu'après la déclaration de la guerre entre l'Espagne & les Princes de la grande alliance, elle eut fait son traité avec les Ministres de Philippe V, pour le transport des Négres dans les Isles & Terre-Ferme de cette Monarchie en Amérique. Ce traité fut signé à Madrid le 27 août de l'année 1701, par M. du Casse, Chef d'Escadre de sa Majesté très Chrétienne, ensuite de la permission de sa dite Majesté, & sur la procuration de la Compagnie Royale de la Guinée. La paix traitée à Utrecht entre la France & l'Angleterre mit fin à cette Compagnie, qui dura jusqu'en 1713. Par un article secret le traite des Négres fut cédée aux Anglois. * Savary, *Dict. du Commerce*.

COMPAGNIE *de Saint-Domingue*. Cette Compagnie est la derniére qui ait été établie en France sous le régne de Louis XIV. Elle est de l'année 1698, & les lettres patentes en furent données à Versailles au mois de septembre. Le tems est pour cinquante années. Le lieu est l'Isle de Saint-Domingue, dans ce qui appartient à la France; & l'étendue, cette partie de l'Isle située depuis le *Cap Tiburon*, qui y est aussi compris, jusqu'à la riviére de *Nayba* inclusivement, dans la profondeur de trois lieuës dans les terres, à prendre sur les bords de la mer dans toute cette largeur. * Savary, *Dict. du Commerce*.

COMPAGNIE *de Mississipi*. *Voyez* MISSISSIPI.

COMPAGNIE *des Indes Orientales*, en Hollande, est une Société de Marchands Hollandois pour le trafic des Indes. Elle est composée de six Chambres, où il y a seize Directeurs, qui font dix-sept voix, parce que le Président en a deux. La ville d'Amsterdam seule a moitié dans la Compagnie, Middelbourg un quart; Rotterdam, Delft, Enchuse & Hoorn, un autre quart. C'est pourquoi Amsterdam a huit Directeurs, Middelbourg quatre,& les quatre autres villes chacun le sien. Cette Compagnie tient la chambre générale quatre années de suite à Amsterdam, puis deux années à Middelbourg,& n'est point obligée de s'assembler à Rotterdam, à Delft, à Enchuse, ni à Hoorn. Depuis qu'elle a perdu le poste important de l'Isle de Formosa, le commerce des Indes ne lui a pas été si avantageux qu'il l'étoit auparavant. * Tavernier, *Conduite des Hollandois en Asie*. *Voyez* HOLLANDE, & INDES.

*COMPAGNIE *des Indes Occidentales* en Hollande, se forma en 1621, & reçut le troisiéme Juin, (ou selon d'autres le dixiéme) en Octroi pour 24 ans avec les mêmes priviléges que pour la Compagnie des Indes Orientales; excepté que l'élection du Gouverneur général dépendroit des Etats Généraux, que les Officiers leur prêteroient serment aussi bien qu'à la Compagnie, & que les Gens de guerre feroient un troisiéme serment au Capitaine Général. Divers obstacles s'étant présentez à l'exécution de ce projet, on étendit les priviléges de la Compagnie, par une explication que leurs Hautes Puissances donnérent le dixiéme juin 1622, & par des lettres d'ampliation qui furent données le 13 juin de l'année suivante. Pour favoriser cette Compagnie, les Etats Généraux lui firent présent de trois gros vaisseaux, montez de six cens Soldats qu'ils entretenoient, mais sans conséquence pour l'avenir. L'Octroi qui lui fut alors accordé, contenoit 45 articles, & portoit entre autres qu'elle étoit autorisée de négocier librement, & à l'exclusion de tous autres depuis le Tropique du Cancer, jusqu'au Cap de Bonne Espérance, & sur toutes les côtes de l'Amérique, depuis la pointe méridionale de Terre-Neuve, les Détroits de Magellan, de le Maire & autres, jusqu'à celui d'Anian; & dans Terre-Neuve, dans toutes les Isles entre la Mer du Nord & celle du Sud, de même que dans les Terres Australes. Cet Octroi fut

renouvellé l'an 1645 pour 25 ans, en 1670 pour 30 ans; en 1700 pour trente autres années, &c. Le premier fonds de cette Compagnie fut de sept millions deux cens mille florins, partagé en Actions de six mille florins argent de banque: ce qui fait en tout 1200 Actions. Son Gouvernement fut partagé en cinq Chambres. Celle d'Amsterdam avoit quatre neuviémes portions, celle de Zélande en avoit deux, & les trois autres de Roterdam, de Nort-Hollande qui est à Hoorn, & de Groningue avoient chacune une portion. La Chambre d'Amsterdam étoit gouvernée par vingt Directeurs, celle de Zélande par douze, & les trois autres en avoient chacune quatorze. De toutes ces differentes Chambres ont formoit un Conseil, composé de huit Directeurs de celle d'Amsterdam, de quatre de Zélande, & de deux de chacune des trois autres Chambres, ausquels étoit joint un Député des Etats Généraux: de sorte que ce Conseil qui avoit la supréme direction étoit composé de dix-huit Membres. A l'égard des provinces, où il n'y avoit point de pareilles Chambres, il leur étoit libre de nommer un Directeur pour chaque somme de cent mille florins qu'elles possederoient dans le fonds de la Compagnie. Cette Compagnie ainsi formée eut de si grands succès dans les commencemens qu'elle conçut l'espérance de se rendre maîtresse de toute l'Amérique méridionale. Par les Registres de la Compagnie, il paroît que depuis l'an 1623 jusqu'en 1636, elle avoit équippé 800 vaisseaux tant pour la Guerre que pour le commerce, dont la dépense montoit a 45 millions de florins, & qu'elle en avoit enlevé aux Portugais ou aux Espagnols 545, qu'on estimoit 60 millions, outre environ 30 millions des autres dépouilles faites sur les Portugais. Toutes les conquêtes qu'elle fit sous la conduite du Prince Maurice de Nassau procurérent à le Compagnie un commerce si lucratif, qu'elle surpassoit alors, ou du moins égaloit en puissance celle des Indes Orientales, & qu'elle fut en état de faire des repartitions de vingt, vingt-cinq & cinquante pour cent. Cette rapide prosperité de la Compagnie ne fut pas d'une longue durée, & elle tomba dans une telle décadance qu'elle n'a pu s'en relever. Les Etats Géneraux pour conserver le commerce sur les côtes d'Afrique & les places que l'on y possedoit encore, annullérent la Compagnie en 1674, & en formérent une nouvelle, composée des anciens Interessez & de leurs Créanciers. * *Voyez* M. Janiçon, *Etat présent de la République des Provinces-Unies*. *tome* 1. *ch.* 13. *p.* 390 *& suiv.*

COMPAGNIE-LANDT, c'est à dire, *la Terre* ou le *Païs de la Compagnie*. C'est le nom que les Hollandois ont donné à une partie de la côte de la Terre de Jesso. Elle est au septentrion des isles du Jepon, & elle n'est separée de l'Isle des Etats, que par le Detroit qui porte le nom de *de Vries*, large environ de cinq lieuës. * Mary, *Dict. Géogr.*

COMPAGNIES *des Anglois*, pour le commerce. Les principales Compagnies sont 1. celles des *Indes Orientales* la vieille & la nouvelle, qui ont été unies ensemble il n'y a pas longtems, & dont le capital est d'un million & demi de livres sterling. Leur commerce s'etend depuis la Perse jusqu'à la Chine. Ils ont deux Comptoirs dans la Perse, l'un à *Ispahan*, & l'autre à *Gambron*. Ils en ont plusieurs dans les Indes, particuliérement au *Fort-Saint-George*, au *Fort-Saint-David*, aux, *Forts d'Yorck* & d'*Achem* dans l'Isle de Sumatra, à *Calicut*, à *Surate*, & à *Pattipolle* sur la côte de Coromandel, à *Rhajama* en Malabar, & dans l'Isle de *Bombay*, &c. Et dans la Chine, à *Amoy*, à *Canton*, & à *Tunquin*. 2. La *Compagnie du Levant*, ou *de Turquie*, établie par la Reine Elizabeth, & dont les privilèges furent augmentez par son successeur Jacques I. 3. La *Compagnie des Marchands Avanturiers*, la plus ancienne de toutes, établie premiérement par le Roi Edouard I, il y a près de 400 ans, pour transporter la laine hors du Royaume. Mais depuis que les Wallons, persécutez en Flandre, ont apporté la manufacture des draps en Angleterre, on ne permet plus à cette Compagnie d'en transporter la laine, mais seulement les draps. 4. La *Compagnie de Russie* ou *de Moscovie*, établie sous le regne d'Edouard VI, à l'occasion de la découverte d'Archangel, faite par les Anglois dans l'Ocean septentrional, que l'on croyoit autrefois impraticable; laquelle découverte a fait beaucoup de tort à *Narva* sur la Mer Baltique, dont le commerce a été transporté à Archangel par cette découverte, au grand avantage du Czar & de ses Etats. C'est pourquoi *Jean Basilowitz*, qui regnoit en ce tems-là, accorda de grands privilèges à cette Compagnie, qui la firent fleurir en peu d'années. Mais le Czar, *Alexis Michailowitz*, étant mécontent de la Compagnie, abolit les privileges, & mit les Anglois, quant aux droits d'entrée & de sortie, sur le même pié que les autres Nations. 5. La Compagnie qu'on appelle *Eastland-Company*, dont le commerce est sur la Mer Baltique, en Danemarck, Suéde & Pologne. 6. La Compagnie *Royale d'Afrique*, établie par Charles II, qui lui donna plein pouvoir de trafiquer sur toute la côte occidentale d'Afrique depuis *Salé* au Midi de la Barbarie, jusqu'au *Cap de Bonne-Esperance*, defendant à tous ses autres Sujets de se mêler de ce commerce. Cette Compagnie a bâti à ses propres frais plusieurs Forts sur cette côte, pour la sûreté de son commerce, savoir le *Fort-Saint-Jacques*, sur la riviére de Gambo; *Sherbrough* dans l'Isle d'Yorck; *Sierra-Liona* dans l'Isle de Bence; *Fort Royal*, *&c.* Mais aujourd'hui son commerce est presque ruiné. On passe sous silence plusieurs autres Compagnies, entre autres celles de *Groenlande* pour la pêche de la baleine, la Compagnie de la Baye de *Hudson*, & autres. Pour montrer les avantages que la Grande-Bretagne tire du commerce étranger, on compte, que ce qui est apporté en Angleterre, seulement par les Compagnies des Indes Occidentales, comme poivre, salpêtre, toiles de Coton, drogues, diamants, perles, &c. après en avoir pris ce qu'il faut pour l'usage du Royaume, se monte à 500000 livres sterling par an. Et ce qui est apporté des Colonies d'Amérique, savoir sucre, indigo, tabac, & les noix de coco, &c. outre le poisson, les douves de tonneau, les mâts, le castor, &c. des parties septentrionales de ce Continent, se mont à 400000 livres sterling par an. Quelques unes de ces Compagnies commercent avec un capitel commun, comme les Compagnies des Indes Orientales, & celle d'Afrique, la Compagnie de Morée faisant partie de la Compagnie du Levant, & celle de Groenlande. Les autres commercent avec un capital separé; mais en commun a l'égard des dépenses publiques. Pour faire valoir le commerce de la Grande Bretagne, & pour avancer celui des Colonies de l'Amérique & d'ailleurs, il y a un *Conseil de Commerce*, composé de plusieurs Commissaires. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II. tome* 1. *p.* 250, *&c.* Ceux qui voudront connoitre plus exactement le nombre & la nature des Compagnies de Commerce de differentes Nations de l'Europe, peuvent consulter le *Dictionnaire du Commerce* par M. Savary.

* COMPARATUS (Hyacinthe) natif de Palerme, habile Poete, a fait de beaux vers en Latin & en Sicilien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMPEYRE, petite ville de France, dans le Rouergue. Elle est sur la rive droite du Tarn, à l'est-sud-est de Rodez, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

COMPIANO. *Voyez* CAMPIANO.

COMPIEGNE, que les Auteurs Latins nomment *Compendium*, ville de France, dans le petit païs de Valois, du gouvernement de l'Isle de France, & du diocése de Soissons. Elle est située sur le confluent de l'Aine & de l'Oise, entre Noyon, Soissons & Senlis, & est célebre pour avoir été le sejour des Rois. Clotaire, I. du nom, mourut l'an 561, en cette ville. Charles *le Chauve*, qui la fit rebâtir l'an 876, lui donna le nom de Charleville, *Carolopolis*, & il augmenta ou fonda la célebre Abbaïe de Saint-Corneille, qui depuis ce tems là est en possession des droits honnorifiques dans la ville. Louis II, dit *le Bégue*, Louis V, & quelques autres Rois de France y sont enterrez. On dit que Charles le Chauve mit en cette Abbaïe un des trois Suaires, dont le Sauveur du monde fut enveloppé en son sepulchre. Le Roi saint Louis fonda à Compiegne les églises des Dominicains & des Cordeliers. Charles VI prit Compiegne l'an 1415, sur le Duc de Bourgogne, qui l'assiégea quinze ans après, par les soins de Jean de Luxembourg. La Pucelle d'Orleans y fut prise en une sortie, & fut venduë aux Anglois; & l'armée du Roi Charles VII, en fit lever le siege en 1431. Au reste, Compiégne est une assez belle ville, & a de grandes places & de jolies maisons. Le Palais du Roi, & la Maison-de-ville sont magnifiques. Outre les deux collegiales de Saint-Clement, de saint Maurice, & la paroisse du Crucifix, qui dépendent immédiatement de l'Abbaïe de Saint-Corneille, il y a encore trois églises paroissiales, un Collége de Jesuites, & plusieurs autres maisons religieuses. Cette ville est assez marchande. On y a établi plusieurs manufactures & on y charge quantité de bois qu'on apporte à Paris, dont elle n'est éloignée que d'environ dix-huit ou vingt lieues, Flodoard. Glaber. Nangis. Albéric, &c. Les Capitulaires de Charles *le Chauve*, *tit.* 43. *n.* 2. Du Chêne. *Antiq. des villes*, *partie* 1. *ch.* 7, *du Duché de Valois*.

CONCILES de COMPIEGNE.

Cette ville est encore célébre par les assemblées ecclésiastiques & par les Conciles qui s'y sont tenus, comme celui de l'an 757, où l'on fit dix-huit Canons. Eginhart & les autres Auteurs de Chroniques en parlent. L'an 833, le Roi Louïs *le Débonnaire*, par la conjuration de ses trois fils, & par la sentence des Evêques, fut dépossédé & contraint de quitter ses Couronnes. Il fut rétabli sur le thrône, malgré cet injuste attentat. Renaud, Métropolitain de Rheims, assembla l'an 1085, un Concile à Compiégne. Il y en fut tenu un autre l'an 1201, & un en 1277. Robert de Courtenay en célébra deux en 1301 & en 1304. Guillaume de Trie, aussi Archevêque de Rheims, assembla le Concile de 1329, contre ceux qui s'opposoient aux Libertez des Eglises.

COMPITALES, (*Compitalia* ou *Compitales Ludi*) Fête que les Romains célébroient dans les carrefours, en l'honneur de leurs Dieux domestiques, qui étoient appellez *Lares* ou *Penates*, & qui présidoient non seulement dans les maisons, mais aussi dans les places & dans les rues. Ce nom vient du mot Latin *compita*, qui signifie *carrefours*. Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui institua cette Fête, & qui ordonna que les Esclaves en seroient la cérémonie avec les Sacrificateurs: c'est pourquoi ils jouïssoient d'une espéce de liberté pendant ce tems-là. On y faisoit des Jeux & des sacrifices pour la santé & la prospérité des familles. Tarquin *le Superbe* ayant consulté l'oracle sur le sujet de ces sacrifices, l'oracle ordonna de sacrifier des têtes aux Dieux Lares, & à leur mére appellée Manie. C'est pourquoi on leur immola de petits enfans pendant quelques années; mais Junius Brutus Consul, ayant chassé les Rois de Rome, donna un autre sens à l'Oracle d'Apollon, & au lieu de faire couper la tête à ces innocens, ordonna qu'on présenteroit à ces Divinitez des têtes de pavots. C'est ainsi qu'il voulut interpréter les paroles de l'Oracle.

On se contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, faites de paille, qu'on leur offroit en sacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant. C'est ce que Festus nous dit, „ *quibus tot pilæ*, „ *quot capita servorum*, *tot effigies*, *quot essent liberi*, *ponebantur*, *ut vivis parcerent*, *& essent his pilis & simulacris contenti*, c'est à dire, *on leur offroit autant de pelotes qu'il y avoit d'Esclaves*, *& autant de simulacres qu'il y avoit de personnes libres dans les familles*, *afin qu'ils ne fissent aucun mal aux vivans*, *& qu'ils se contentassent de ces offrandes*.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquit. Romaines*, *l.* 4, dit que cette Fête se solemnisoit après celle des Saturnales, c'est à dire, au commencement de janvier, & qu'on le publioit en ces termes, *die nona post Kalend. januar. Quirítibus Compitalia erunt*. Cette Fête se faisoit par les Esclaves, selon l'institution de Servius, en mémoire de sa fortune; parce qu'étant né Esclave, il étoit devenu Roi des Romains. Aussi Cicéron, *à Atticus*. *l.* 9. *Epist.* 7, dit qu'il ne voulut point aller dans la Maison d'Albe, pour ne point chagriner ses Esclaves, qui étoient occupez à célébrer les Compitales, *ego quoniam Compitalitius dies est*, *nolo eo die in Albanum venire molestus familiæ*. Ces Jeux & ces sacrifices ayant été discontinuez, Auguste les rétablit, & les fit célébrer deux fois l'année. * Pline, *l.* 36. *ch.* 27. Ovide, *Fast.* *l.* 1. *v.* 615. Suétone, *in Augusto*, *ch.* 31. Macrobe, *Saturnal.* *l.* 1. *ch.* 4. *ch.* 12. *& ch.* 16.

COMPLUTE, vulgairement ALCALA DE HENARES. *Cherchez* ALCALA.

COMPOSTELLE, que les Espagnols nomment *San Jago de Compostella*, ville capitale de la Galice en Espagne avec Archevêché & Université. Elle est célébre par le concours extraordinaire des Pélerins qui y arrivent de tous les endroits du monde, pour visiter le corps de l'Apôtre saint Jacques, que les Espagnols prétendent y être conservé. Tous les Ecrivains d'Espagne assurent que le Pape Léon III y fonda un Evêché, à la priere de Charlemagne. Depuis, le Pape Calixte II, qui avoit une particuliére devotion à saint Jacques, transporta a Compostelle le droit de Métropole, qui étoit à *Iria Flavia*, environ l'an 1124. Ce Pontife lui donna pour Evêchez suffregans Salamanque, *Salmantica*; Plaisance, *Placentia*; Lugo, *Lucus Augusti*; Astorga, *Asturica*, Zamora, *Zamora*; Orenze, *Aurea*; Tuy, *Tude* ou *Tyde*; Mondonnedo, *Mindonia*, Coria, *Cauria*; Ciudad-Rodrigo, *Rodericopolis*; Avila, *Abula*, Léon, *Legio*, & Oviedo, *Ovetum*: ces deux derniers sont exempts, ayant été Archevêchez. Paschal II, voulant encore augmenter la reputation de l'église de Compostelle, ordonna que sept des Canonicats seroient possédez par des Cardinaux. Compostelle est prise pour le *Brigantium* d'Antonin, de Dion, & d'Orose, & les autres croyent que c'est le *Janasum* de Pomponius Méla. Cette ville est environnée de collines, & arrosée par quelques ruisseaux. Son église métropolitaine est belle; il y en a plusieurs autres magnifiques, avec grand nombre de Maisons Religieuses, de l'un & de l'autre sexe, & une Université. Il y a aussi de belles places, & deux foires célébres. Bernard, Thrésorier de l'église de Compostelle, composa environ l'an 1129, un Ouvrage, où il a recueilli les Bulles des Papes, & les Ordonnances des anciens Rois d'Espagne. Ambroise Moralès loue cet Ouvrage, comme très utile pour la Chronologie & pour les Antiquitez d'Espagne. * Lucius Marineus, *de Reb. Hisp.* *l.* 5. *ch. de Sacr. Ædib.* Merula, *Cosmogr.* *l.* 2. Ambrosius Moralès. Joannes Gerondensis, *l.* 1. Vossius *de Hist. Lat.* *l.* 3. *ch.* 1. Francisco Tarafa. Baronius, *A. C.* 816, 1123. *&c.* Mariana, *l.* 10. *ch.* 5. 6. *&* 12. Le Mire, *Géogr. Eccles.*

CONCILE de COMPOSTELLE.

L'Archevêque Cresconius y célébra l'an 1056, un Concile & l'on y fit des Ordonnances pour conserver la Discipline Ecclésiastique. Entre autres choses, on ordonna que les Evêques & les Prêtres celébroient tous les jours la Messe, & qu'aux jours de jeûne & de penitence, les Clercs porteroient le cilice. Baronius, *A. C.* 1056. *Conciles*, *tome* 9.

COMPOSTELLE NOUVELLE, qu'on a nommée autrefois *Villa de Spiritu Sancto*, ville de l'Amérique Septentrionale dans la province de Xalisco, qui fait partie de l'Audience de Guadalajara, ou nouvelle Galice. Elle est située près de la mer, au septentrion de Xalisco, & au couchant de Guadalajara. Le voisinage de la mer la fait subsister, car d'ailleurs le terroir y est stérile & mal sain. Un Espagnol nommé Gusman la bâtit. On y avoit mis le Siége d'un Evêché, qu'on transféra l'an 1570, à Guadalajara.

* COMPREIGNAC, petite ville de France, dans le Rouergue sur la rive droite du Tarn. Elle est au sud-est de Rodez, dont elle est eloignée de huit à neuf lieuës.

COMPS, (Arnaud de) quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, succéda en 1163, à Anger de Balben. On ne sait pas précisement s'il étoit de Provence ou de Dauphiné, car l'Ordre jouït encore à présent d'une

d'une Commanderie & Seigneurie dans la Provence, sous le nom de Comps, située au diocése de Frejus ; il y a une Maison illustre dans le Dauphiné, qui porte ce même nom de Comps, au diocése de Valence, & qui posséde une moitié de la Seigneurie de Dieu-le-Fils, dont l'autre moitié appartient au Commandeur de Poil-Laval. Peut-être que ces deux Seigneuries ont appartenu à une même famille. Quoiqu'il en soit, elles sont toutes deux dans l'étendue du Grand-Prieuré de Saint-Gilles, & de la Langue de Provence. Le Grand-Maître de Comps suivit le Roi Amauri en la guerre qu'il entreprit contre le Calife d'Egypte, qui refusoit de payer le tribut, auquel par le traité de paix, il s'étoit obligé envers le Roi de Jérusalem, & particuliérement envers Baudouin III, prédécesseur d'Amauri. La bataille fut donné sur les frontiéres d'Ægypte, & gagnée par les Chrétiens. Comps aprés avoir fait plusieurs belles actions, mourut en 1167, & eut pour successeur GILBERT d'Assali. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

COMPS, (Bertrand de) dix-septiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre, succéda en 1244, au Grand-Maître Guérin, & étoit de la même Maison que le Grand-Maître Arnaud de Comps. Il fut blessé dans une bataille contre les Turcomans, qui couroient aux environs d'Antioche, & mourut peu de jours aprés en l'an 1248. Les Chrétiens qui remportérent la victoire, regrettérent fort ce brave Général. Pierre de Villebride fut élu aprés. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

COMPTON, (Guillaume) descendoit d'une ancienne famille de Compton dans le Comté de Warwich. L'an huitiéme du régne de Henri VII, Roi d'Angleterre, il fut Page de Henri, Duc d'Yorck, second fils de ce Prince; & dès que le même Henri fut monté sur la thrône, il fut Gentilhomme de la Chambre, & sa faveur s'augmenta tellement, qu'il fut fait Gentilhomme de la Garderobe, & eut plusieurs autres avantages considérables, qui consistoient en terres & autres gratifications qu'il reçut de ce Prince. Il mourut en la 20 année du régne de Henri VIII; & son fils PIERRE, l'an 35 du même regne, laissant pour successeur HENRI, qui fut Membre du Parlement le 14 du régne d'Elizabeth, & un des Pairs qui jugérent Marie d'Ecosse. GUILLAUME, fils, & héritier de Henri, fut fait Chevalier du Bain, lorsque Charles fut créé Duc d'Yorck, l'an 16 du régne de Jacques I. Il fut aussi créé Comte de Northampton & peu aprés Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Il mourut en 1630. SPENCER son fils qui lui succéda dans ses titres, prit les armes pour Charles I, contre les Rebelles, & fut tué à Hopton-Head, prés de Stafford en 1642, laissant de *Marie* sa femme, fille de *François* Beaumont, six fils, 1. JACQUES, son héritier; 2. 3. 4. 5. *Charles*, *Guillaume*, *Spencer* & *François*, tous Chevaliers; 6. *Henri*, Docteur en Théologie premiérement Evêque d'Oxford & puis de Londres; & 7. 8. deux filles. JACQUES, Comte de Northampton en 1701, a épousé 1. *Isabelle*, l'une des deux filles & héritiéres de *George*, Comte de Cumberland, de laquelle il a eu deux fils, *Guillaume* & *Jacques*, morts jeunes; & trois filles *Anne*, & *Isabeau*, mortes aussi jeunes, & *Alathée*. Il a épousé 2. *Marie*, fille de *Baptiste*, Vicomte de Cambden, de qui il a deux fils, GEORGE & *Spencer*, & deux filles, *Julienne* & *Marie*. * Dugdale. Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*.

COMPTON, (Henri) sixiéme fils de *Spencer* & de *Marie Beaumont*, passa sa jeunesse dans le métier des armes, & il avoit plus de trente ans quand il prit le parti de la Robe. Soutenu par le crédit du Comte *Danby*, il fut elevé d'abord à l'Evêché d'Oxford, lorsque *Crew* fut transféré à Durham, & ensuite il fut placé sur le siége épiscopal de Londres vaquant par la mort de *Henchman*. Compton étoit humble, modeste, s'appliquant à ses fonctions plus que ne le font la plupart des Evêques; il visitoit souvent son Diocése, prêchant, & administrant la confirmation de paroisse en paroisse. Comme il n'avoit étudié qu'à bâtons rompus, ses Sermons, peu chargez de savoir, n'étoient pas relevez par les agrémens de l'imagination. Il s'aquit une grande réputation en se déclarant le zélé Protecteur de ceux qui abandonnoient la Religion Romaine, & des Protestans qui fuyoient la persécution qu'on leur faisoit en France. Il fit si bien que le Duc d'Yorck se vit obligé de congédier *Coleman* qui lui étoit fort affidé. Le Duc d'Yorck haïssoit ce Prélat, & cette haine auroit pu mettre obstacle à son avancement, si le Comte Danby, à qui Compton étoit dévoué, n'eût eu l'adresse de faire comprendre au Roi & son Frére, *que cet homme n'avoit pas assez de génie pour nuire à leurs desseins, & que son attachement pour l'Eglise Anglicane adroitement menagé, ne pouvoit que leur être utile.* Un an aprés *Sheldon* mourut, & Compton s'imagina que son Protecteur l'éléveroit sur le siége Archiépiscopal de Cantorbéri; mais on n'y pensa point, & comme on ne trouve pas alors, parmi les Evêques, un sujet capable de remplir ce poste, on y nomma *Sancroft* Doyen de saint Paul. * Gilbert Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, tome 2. p. 261. &c.*

* COMPTONUS CARLETON (Thomas) natif de Cambridge en Angleterre, entra en 1617 dans la Société des Jésuites, enseigna la Philosophie à Douai & la Théologie à Liége, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. On a de lui, *Philosophia Moralis*; *Philosophia Universalis*; *Theologia Scholastica*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMTE (Noelle) *Voyez* COMES (Natalis)

COMTE' du Roi. *Cherchez* KINGS.

COMTE' de la Reine. *Cherchez* QUEENSCOUNTI.

COMTES, nom d'Office & de dignité. *Voyez* DUCS.

COMTES PALATINS de FRANCE; ou COMTES du PALAIS, étoient des Officiers que les Rois avoient auprés de leurs personnes, non seulement pour connoître des affaires d'importance en premiére instance, mais encore sur l'appel des jugemens rendus par les Comtes provinciaux, qui étoient Gouverneurs & Juges des provinces. Ils rendoient la Justice dans le Palais même du Roi, qui assistoit quelquefois aux jugemens; c'est pourquoi ils étoient nommez *Palatins*, & les affaires dont la connoissance leur étoit attribuée se nommoient causes *Palatines*, comme le rapporte Hincmar, Archevêque de Rheims. La principale fonction du Comte Palatin étoit de décider souverainement les affaires, où le Prince avoit interêt, soit pour sa personne, soit pour le bien de son Etat. Il y a lieu de croire que sous la premiére race des Rois de France, & même au commencement de la seconde, la charge de Comte du Palais n'étoit exercée que par un seul qui jugeoit les differens, assisté de quelques Conseillers Palatins. Plusieurs néanmoins portoient en même tems le titre de Comtes du Palais, comme on le voit dans un titre du Roi Louis *le Debonnaire*, expedié en 819, qui fait mention de quatre Comtes du Palais, & comme le témoigne Eginhard, qui dit en termes exprès qu'Adelard & Geboin étoient Comtes du Palais en même tems. Ce qui porta les Rois à multiplier les Comtes du Palais, fut l'accroissement de leurs Etats, qu'ils étendirent dans l'Allemagne & dans l'Italie; car alors ils envoyérent de ces Comtes Palatins dans les provinces éloignées, pour y rendre la Justice, ou pour épargner la peine de leurs Sujets, ou parce qu'il étoit important de décider les affaires sur les lieux. Les Comtes du Palais étant envoyez dans les provinces, commettoient quelquefois des Lieutenans aux endroits où ils ne pouvoient se transporter, lesquels sont appellez *Vicomtes du Palais*, en la Chronique de saint Vincent de Wulturne. Alors les Comtes Provinciaux étoient souvent choisis pour Vicomtes du Palais, & quelquefois même ils étoient faits Comtes Palatins par le Roi, qui leur ôtoit néanmoins cette dignité, lorsqu'il lui plaisoit, leur laissant celle de Comtes Provinciaux.

Les Rois de France ont eu des Comtes du Palais dès l'établissement de la Monarchie, & ils les ont conservez longtems, & bien avant dans la troisiéme race. L'Histoire fait mention de Gucilion, Comte du Palais, sous Sigebert Roi d'Austrasie; de Trudulse & de Romulse, sous Childebert; de Tacilon, sous Dagobert I; d'Aigulfe, sous Clovis II, &c. & ces Comtes du Palais étoient differens des Maires du Palais, comme Grégoire de Tours le prouve clairement. Les Auteurs en nomment aussi sous le régne de tous les Rois de la seconde race, Wicbert sous Pepin; Anselme & Vorade sous Charlemagne, &c. Nous trouvons encore des Comtes du Palais dans la troisiéme race, entre lesquels Hugues de Beauvais paroît avec cette dignité qu'il obtint du Roi Robert. Les Comtes de Champagne, de Toulouse, de Guienne, & de Flandre eurent aussi le titre & la juridiction de Comtes Palatins. Sur quoi il faut remarquer, que les Comtes de Champagne voyant que les Empereurs avoient accordé le titre de Comtes Palatins à plusieurs Seigneurs dans l'Allemagne, ils voulurent faire connoître qu'ils ne tenoient pas cette dignité de l'Empereur, mais du Roi de France: c'est pourquoi ils se qualifiérent Comtes Palatins de France. Quelquefois même ils ont supprimé le titre de Palatin, & se sont dits Comtes de France, ou des François. Ainsi les Comtes Palatins de France se nommoient Comtes des François, ou Comtes du Royaume. * Du Cange, *Dissertation 14 sur l'Histoire de Saint Louïs*.

COMUS, Divinité que les Anciens faisoient présider aux festins & aux réjouïssances nocturnes, étoit représenté sous la figure d'un jeune homme chargé d'embonpoint, couronné de roses ou de myrthe, tenant un vase d'une main, & de l'autre un plat de fruits ou de viande. *Voyez* Philostrate, *au troisiéme Tableau*, & *Cartari, de Imag. Deorum*.

CON.

CONAC (Daniel de) né en 1627, fut d'abord Evêque de Valence & de Die, & ensuite Archevêque d'Aix, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit. Il économisa si bien, qu'aprés sa mort, arrivée le 18 janvier 1708, il laissa encore quatre cens mille écus en argent comptant, où il se trouva plus de onze mille Louis d'or de Louïs XIII. Il étoit presque tous les jours aux prises avec son Chapitre. * *Introduction à l'Histoire Moderne*, en Allemand, *tome 1. p. 199.*

CONACIE. *Voyez* CONNACIE.

CONAN, Roi fabuleux de la Grande Bretagne. On prétend que pour monter sur le thrône, il fit mourir son oncle Constantin, qu'il noircit par des accusations de crimes horribles; mais qu'il ne le tint pas longtems. Ce Constantin, autre scélerat, étoit, dit-on, successeur d'Artus. * Béde, Polydore Virgile & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CONAN, I. de ce nom, Comte de la Bretagne Armorique & de Rennes, étoit fils de Juel ou de Bérenger, Comte de Rennes, & descendoit d'une fille du Comte Salomon. Il prit possession du Comté de Bretagne, aprés la mort de Drogon, & chassa Hoël & Guéric, fils naturels d'Alain I, dit *Barbe-torte*, mort en 952. On dit qu'il les fit mourir tous deux, Hoël par le fer d'un Soldat qui l'assassina, & Guéric par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Conan périt lui même dans une bataille qu'il perdit le 27 juin 992, contre *Foulques-Nerra*, Comte d'Anjou, ennemi capital des Bretons. Cette bataille fut donnée dans la plaine de Conquereux le 27 juin, selon les Chroniques de S. Aubin d'Angers, & de Sainte-Croix de Kemperlé. Conan avoit épousé en 970, *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Géofroy*, I. du nom, Comte d'Anjou, dont il eut 1. GEOFROY, I. du nom, Comte de Bretagne, qui lui succéde; 2. *Judicael*, Evêque de Vannes, mort le 13 juin de l'an 1037: *Gervad*, & *Judith* premiére femme de *Richard*, II. du nom, Duc de Normandie, morte en 1017. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Etienne de Caen. Guillaume de Jumiéges. Argentré, &c.

CONAN II, Comte de Bretagne, étoit fils d'ALAIN II, dit *le Rébru*, & de *Berthe* de Blois. Il fonda l'église de la Trinité de Brest, & fut empoisonné à Château-Gontier le onziéme décembre 1066. par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Saint-Melaine de Rennes. Conan ne laissa point de postérité; & sa sœur *Havoise*, son héritiére, épousa *Hoël*, Comte de Cornouaille & de Nantes, qui laissa ALAIN III, dit *Fergant*. * *La Chronique d'Anjou, sous l'an 1067*. Guillaume de Jumiéges, *l. 7. c.* 33. Argentré.

CONAN III, surnommé *le Gros*, étoit fils d'ALAIN III, dit *Fergant*, & de sa seconde femme *Ermengard* d'Anjou, fille de *Foulques* IV, dit *le Rechin*, Comte d'Anjou, que Guillaume IX, Duc de Guienne, avoit répudié. Il suivit le parti du Roi Louïs *le Gros*, contre Henri, Roi d'Angleterre, son beau-pére; car il avoit épousé *Mahaud* fille *naturelle* de ce Roi. Il fit bâtir le monastére de Langouet, & mourut l'an 1148, laissant 1. *Hoël* qui fut privé du Comté de Bretagne; & 2. *Berthe*, qui porta cet héritage à *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-Dérien. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Aubin d'Angers. Le P. Anselme, &c.

CONAN IV, Comte de Bretagne & de Richemont, fils d'ALAIN *le Noir*, & de *Berthe* de Bretagne, fut surnommé *le Petit*. Il mourut le 20 février, l'an 1170, & fut enterré dans l'Abbaïe de Bégard. De *Marguerite* fille de *Henri* d'Ecosse, Comte de Northumberland, il laissa *Constance*, Comtesse de Bretagne.

CONAN (François) *Cherchez* CONNAN.

* CONANJA, CHONE'NIAS, ou KE'NANJA, Doyen des Levites, Maître de la Musique du temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 22. Il entonnoit les Cantiques dans les cérémonies, parce qu'il étoit très habile dans son art. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CONANJA, & ses fréres Sémahja & Nathanaël, avec Haschabja, Jéhiel & Jozabad, présentérent aux Lévites cinq mille bêtes de menu bétail, & cinq cens bœufs pour faire la Pâque. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 9.

CONANTIUS, Evêque de Palenza, vivoit au commencement du XII siécle. S. Isidore en parle comme d'un homme qui avoit autant de prudence & de gravité que d'éloquence & de savoir. Il dit qu'il s'étoit attaché à régler l'ordre de l'Office divin, qu'il avoit fait des Hymnes sur des airs nouveaux, & des priéres tirées des Pseaumes. Nous n'avons plus de ses Ouvrages. * Isidore, *de Scrip. Eccles.* M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du septiéme & du huitiéme siécle*.

CONARE, Roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu dans le second siécle, fut complice de la mort de son pére Mogald. Cette détestable action attira sur lui la haine de tous ses Sujets, qu'il acheva d'irriter par les impôts excessifs qu'il mit sur eux. Aussi fut-il privé de la Couronne, & confiné dans une prison, où il acheva tristement ses jours. * Dempster, *Hist. de Ecosse*.

CONAUGHT. *Voyez* CONNACIE.

CONCA, riviére d'Italie, qui a sa source dans le Duché d'Urbin, vers le bourg de S. Léon & Macérata. Elle traverse la Romandiole, & se jette dans la Mer Adriatique. Conca est le *Crustumius*, ou *Crustumus* ou *Crustumenus* des Anciens. C'étoit aussi le nom d'une ville, qui fut submergée dans le XII ou XIII siécle. Elle étoit située près du bourg du *Cattolica*, & on assure que quand la mer est calme on voit encore dans l'eau la pointe de ses tours & de ses clochers. Quelques uns prétendent que cette ville abîmée à laquelle à cause de cela on a donné le nom de *Conca Profondata*, est le *Crustuminum* ou *Crustumenium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONCARNEAU, petite ville de France en Bretagne. Elle est sur la mer entre Blavet & Penmark, & a un château qui la rend extrémement forte. * Sanson.

CONCEICAO (Antoine de) Chanoine seculier de S. Jean l'Evangeliste dans le Portugal, a été en réputation de sainteté pendant sa vie & aprés sa mort. Il naquit à Pombal dans le diocése de Coimbre le 12 mai 1522, & il mourut le même jour de l'an mille six cens un. L'on a travaillé à sa canonisation. Louis de Mertola, en écrivant sa Vie, a conservé quelques unes de ses lettres.

CONCEPTION IMMACULÉE. On appelle ainsi la Conception de la Vierge dans le sein de sa mére, dans le sentimens de ceux qui croyent qu'elle n'a point contracté le péché original. C'est une opinion pieuse, mais qui n'est pas de foi; car l'Ecriture & les Saints Péres n'ont point excepté clairement la sainte Vierge de la loi commune des autres hommes, quelque honneur qu'ils lui ayent porté. S. Bernard même très dévot à la Vierge, semble avoir combatu le sentiment de l'immaculée Conception. Les anciens Théologiens, comme saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre de Hales, &c. ont aussi cru que la Vierge avoit été conçue en péché, & qu'elle avoit été sanctifiée dans le sein de sa mére, aussi-tôt après sa conception. Scot, Franciscain, est celui qui a le plus relevé l'opinion de l'immaculée Conception, qui a été embrassée par ceux de son Ordre; les Dominicains au contraire l'ont combattue. Le Concile de Bâle dans la Session XXXVI, a décidé l'immaculée Conception, & la Faculté de Théologie de Paris a embrassé ce sentiment, & l'a soutenu à la fin du XIV siécle, contre Jean de Monçon, Docteur & Professeur en Théologie, de l'Ordre de saint Dominique, qui avoit proposé publiquement en 1387, dans la salle de saint Thomas, des Thêses, où il y avoit quatorze propositions que l'on accusoit d'erreur, & entre celles-ci, quatre ou cinq contre l'immaculée Conception de Nôtre-Dame. Car il soutenoit non seulement qu'elle avoit été conçue dans le péché originel, mais aussi que c'étoit une erreur contre la Foi, que de dire qu'elle ne l'eût pas été. On peut voir à l'article de Monçon une description exacte de toute cette dispute, qui est décrite avec quelques circonstances fausses dans l'Histoire de l'Université de Paris par du Boulay, que M. du Pin a copié dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques. Le Pére Echard Dominicain, a donné les vrayes dattes des Actes de cette dispute, & montré qu'on avoit eu tort de prendre une sentence des Commissaires nommez par le Pape pour examiner l'affaire de Monçon, pour une Bulle du Pape même. Il a montré aussi que par cette sentence, le fond de la question n'étoit pas décidé, & qu'on n'avoit fait que condamner personnellement Monçon. *Voyez* le à l'article de MONCON (Jean de)

Sixte IV, qui étoit de l'Ordre des Franciscains, laissa la liberté de tenir l'affirmative ou la négative sur cette Question, quoiqu'il penchât pour l'affirmative. Le Concile de Trente, Session VI, n'a rien voulu non plus décider sur le fond de cette Question: néanmoins, dès la V Session en 1546, il excepta la Vierge du Decret, qui porte que tous les hommes sont conçus dans le péché originel, en déclarant à la fin de ce Decret, que son intention n'étoit point d'y comprendre la Vierge, mais qu'il falloit observer sur ce sujet les Constitutions de Sixte IV. Cette exception se trouva dans l'édition qui parut à Milan en 1548. Catharin dont l'Ouvrage sur cette Question, parut à Rome dès 1551, & qui avoit assisté au Concile, dit que l'exception y fut reçue d'un consentement unanime. Dominique Soto, autre Dominicain, dans son *Commentaire sur le ch. 5. de l'Epître aux Romains*, publié en 1550, reconnoit aussi que cette exception avoit été reçue & mise dans le Decret du péché originel: ce qui montre que M. de Launoy, dans son Traité des prescriptions, a eu tort de dire qu'elle n'avoit pas été admise dans le Concile, mais que c'étoit le Pape Pie IV, qui l'avoit fait mettre pour la premiére fois dans l'édition du Concile qui parut à Rome en 1564. M. du Pin s'est trompé aussi en écrivant que l'exception ne fut reçue que dans la derniere Session du Concile en 1563; & ce qu'il a trouvé dans un manuscrit de Curtembosche, que la Question y souffrit quelques difficultez & quelque contradiction, n'est pas exact. Il y en eut en effet, ainsi que le remarque Pallavicin; mais ce fut parce que plusieurs vouloient qu'on dit quelque chose de plus en faveur de la Conception immaculée de la sainte Vierge. *Voyez les Mélanges de* M. Baluze, *tome 7. p.* 118. Pie V, par sa constitution de l'an 1570, ordonna qu'en conséquence des Constitutions de Sixte IV, confirmées par le Concile de Trente, il laissoit la liberté à un chacun de tenir là-dessus l'opinion qu'il croiroit la plus pieuse ou la plus probable.

Sur la fin du XVI siécle, Maldonat, Jésuite, ayant agité dans ses leçons la Question de l'immaculée Conception de la Vierge comme un problême, les Théologiens de Paris en furent choquez. Le Recteur de l'Université en porta ses plaintes à Pierre de Gondy, Evêque de Paris, qui se declara pour Maldonat, & donna une sentence en sa faveur l'an 1575. La Faculté de Théologie fit au contraire une conclusion, par laquelle elle déclaroit que l'opinion de l'immaculée Conception étoit de Foi. Cette conclusion de la Faculté irrita l'Evêque de Paris, qui excommunia le Syndic & le Doyen de la Faculté. Ceux-ci en appellerent comme d'abus au Parlement. La cause y fut plaidée en présence de l'Evêque de Paris: il fut ordonné que ces deux Docteurs seroient absous *ad cautelam*, & l'affaire en démeura là au Parlement; mais le Pape Grégoire XIII confirma la sentence de l'Evêque de Paris. Depuis ce tems-là, les Théologiens soutiennent communément l'opinion de l'immaculée Conception, mais non comme un point de Foi. * *Voyez* MALDONAT.

La Fête de la Conception, que l'on a commencé de célébrer au plus tard dans le neuviéme siécle, n'est point une preuve convainquante que cette Conception soit immaculée, puisque l'on voit dans des Martyrologes la Fête de la Conception de S. Jean. On l'appelloit dans la Gréce *la Conception de sainte Anne*. Le P. Combéfis a publié deux Sermons de George Archevêque de Nicomedie, qui vivoit vers l'an 880, qu'il avoit prononcez le jour de cette Fête. Il y a aussi un Discours sur la même Fête entre les Discours de l'Empereur Léon *le Sage*, qui mourut en 911. L'Empereur Manuel Comnéne dans le douziéme siecle, mit cette Fête au nombre des jours où on ne pouvoit rendre de jugement, ni faire aucune affaire. Dans l'Occident, la Fête de la Conception n'est pas moins ancienne qu'en Orient. Le P. Mabillon prouve fort bien, *Act. SS. Ord. S. Bened. p.* 510, que dès le neuvieme siécle cette Fête étoit fort solemnelle en Espagne, & qu'on y croyoit communément que saint Ildefonse qui vivoit dans le septiéme siecle, en étoit le premier Auteur. Elle est aussi fort ancienne en Angleterre, d'où elle a passé en France. Les Chanoines de Lyon l'ayant reçue, saint Bernard s'y opposa; mais nonobstant son opposition elle s'est établie en France, & dès la fin du XIII siécle, on la célébroit à Paris, comme l'a montré M. Fleury, *Hist. Eccl. l.* 89. *n.* 11. Quelques-uns l'appelloient la Fête de la sanctification, & elle fut d'observation libre jusqu'au Décret du Concile de Bâle l'an 1439, qui ne fut pas néanmoins reçu à Rome. Enfin Sixte IV l'ordonna par des constitutions expresses des années 1476, & 1483. Alexandre VII les a confirmées par une Bulle du huitieme décembre 1661. Dans le même tems Philippe IV, Roi d'Espagne, ordonna que tous les Predicateurs de ses Etats louassent l'immaculée Conception de la Vierge, au commencement de leurs Sermons; & Jean Martinez de Prado, Provincial d'Espagne ayant présenté en 1662, à ce Prince, un Mémorial, où il demandoit que les Religieux de son Ordre fussent exemptez de cette Loi, fut relégué à *Pena de Francia*, d'où il sortit l'année suivante après avoir publié une ordonnance en conformité de celle du Roi. * *Voyez* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CONCEPTION (la) ville de l'Amérique méridionale dans la province de Chili, est une des plus considérables du païs, & le séjour ordinaire du Gouverneur de la province. Elle est située sur la Mer Pacifique, vis à vis de l'isle de Quiriquina ou de S. Vincent. Les Habitans l'ont fermée de murailles, & y ont bâti une citadelle, pour la défendre contre les Araucques, qui y ont fait très souvent des courses. Les mines de *Quilacoya* ou *Quilacura*, desquelles Valdivia a tiré quantité d'or, pendant qu'il étoit Gouverneur de ce païs, sont à quatre lieuës de cette ville. * Laet. Sanson. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCEPTION (la) petite ville de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle est située dans l'endroit où la riviere d'Urvaig ou des Limaçons se jette dans le fleuve dit *Rio della Plata*. Ce n'est proprement qu'une habitation peu considérable. * Laet. &c.

CONCEPTION (la) dite DE SALAYA, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, dans la province de Méchoacan. Elle est située sur une petite riviere, & les Espagnols l'ont fait bâtir, aussi-bien que les Habitations de Saint-Michel, de Saint-Philippe, &c. pour assurer le chemin de Mechoacan aux mines d'argent de Zacatéca. Ils ont encore donné ce nom à divers bourgs de l'Amérique, comme à celui qui est dans l'isle Espagnole, à un port dans la Californie, &c. * Laet, &c.

CONCEPTION, Ordre Religieux de Filles, fondé par Beatrix de Silva, Portugaise. Le Pape Innocent VIII l'approuvant, l'an 1489, à la priére d'Isabelle, Reine de Castille, lui donna la Régle de Citeaux, & le soumit à l'Evêque. Après la mort de Béatrix, ses Compagnes suivirent les Régles de sainte Claire, sans changer ni le nom de *Conception immaculée*, ni leurs premiers habits. Alexandre VI. les tira, l'an 1501, de la dépendance des Ordinaires, & les mit sous la conduite des Franciscains. En 1511, Jules II leur donna une Régle particuliére. * Le Mire, *Orig. des Relig. l.* 5. *ch.* 13. Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 9.

* CONCEPTION, dite de *La Vega*, ville épiscopale ruinée dans l'Isle de S. Domingue. M. Delisle l'appelle *La Bega*. De ses ruines on a bâti le village qui porte le même nom, & qui est à peu près au nord de la ville de S. Domingue, dont il est éloigné d'environ 25 lieuës.

* CONCEPTION (Baye de la) est dans l'Amérique septentrionale, vers le milieu de la côte orientale de l'isle de Terre-Neuve. * Mary, *Dict. Géogr.*

CONCEPTION, Ordre Militaire, qui a été fondé de nouveau, ou qui a été ajoûté à celui de la Milice Chrétienne, par Ferdinand, Duc de Mantoue, par Charles de Gonzague, Duc de Nevers, par Adolphe, Comte d'Alle, &c. Le Pape Urbain VIII le confirma l'an 1624, & donna la croix au Duc de Nevers; mais depuis il n'y a plus eu de Chevaliers de cet Ordre. * Sponde, *An. Chr.* 1619. *n.* 14.

CONCEPTION (Antoine de la) dit de Sienne, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Guimaranès en Portugal. Le nom de sa famille étoit *la Conception*; & en prenant l'habit de Religieux, il prit aussi le surnom de Sienne, à l'honneur de sainte Catherine de Sienne, à laquelle il avoit une grande dévotion. Il étudia à Lisbonne & à Coimbre; & ensuite, étant passé dans les Païs-Bas, il prit le bonnet de Docteur dans l'Université de Louvain. De là il alla à Rome, & étant passé en France, il s'arrêta quelque tems en Bretagne, auprès de Dom Antoine, qui prenoit le titre de Roi de Portugal. En 1585, Antoine de Sienne lui dédia les Annales & la Bibliothéque de l'Ordre des Frêres Prêcheurs. Ce ne fut pas le seul de ses Ouvrages. Il en publia quelques autres, & fit des Notes sur la Somme de saint Thomas. * Alfonse Fernandez, *Biblioth. Domin.* Seraphin Razzi, *Gli Uom. Illustr. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CONCHES, petite ville de France en Normandie dans le petit pais d'Oche, à trois ou quatre lieuës d'Evreux. Il y a une Abbaïe de Saint Pierre & de Saint-Paul, dite de Conches ou de Châtillon, parce qu'elle est dans un fauxbourg de ce nom. Elle a un Bailliage & un Vicomté qui ressortissent au Présidial d'Evreux, mais son élection qui comprend 162 paroisses, relève de la Généralité d'Alençon. On y travaille beaucoup en fer. * Baudrand. *Mémoires dressez sur les lieux en* 1702.

CONCHOS, Sauvages de l'Amérique qui demeurent dans une des Régions du nouveau Mexique. Ils habitent par villages dans des cases belles, & vivent ordinairement de venaison. Il y a dans ce païs abondance de lapins, de liévres, de cerfs, de maïs, de melons & de citrouilles, & les riviéres sont fort poissonneuses. Les Habitans vont presque tous nuds, & ont pour armes les arcs & les fléches. Ils obéissent à des Rois qu'ils nomment *Caciques*, ainsi que les *Mexicains*. Ces peuples n'adorent aucunes idoles & sont sans Religion. * Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 6. *ch.* 21.

CONCHUCOS, Sauvages de l'Amérique dans le Pérou. Leur païs est éloigné de deux journées de la province de *Guamachuqua*. Les Espagnols en ont exterminé un grand nombre. On dit qu'il y a beaucoup de mines d'or & d'argent. Lorsque l'*Ynca Pachacutec* voulut les conquérir de même que les provinces de *Huara* & de *Piscopampa*, ils suspendirent leurs querelles particuliéres, se réunirent & lui envoyérent dire, qu'ils se trouvoient fort bien des Dieux que leurs péres leur avoient laissez depuis plusieurs siécles, & que l'Ynca devoit se contenter des Tyrannies qu'il avoit exercées jusques-là, & du païs de tant de *Curacas* qu'il avoit usurpez injustement, sous un spécieux pretexte de Religion. Cependant la famine les força de se rendre. * Garcilasso de la Véga, *Histoire des Yncas, &c. tome* 2. *p.* 46. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Geograph.*

CONCILE: ce nom qui en général signifie toute sorte d'assemblée des Corps, est consacré pour l'assemblée des Pasteurs de l'Eglise en quelque lieu, pour juger de la Doctrine de la Foi, ou de la Discipline Ecclesiastique. Ces assemblées se sont tenues dès les premiers siécles de l'Eglise, & les Apôtres en ont donné l'exemple. Car les Chrétiens de la primitive Eglise étant en dispute sur l'observation des cérémonies légales, les Apôtres & les Prêtres s'assemblerent à Jérusalem pour donner une décision sur les contestations qui s'étoient élevées entre eux, particuliérement sur celle de la Circoncision. A leur exemple, quand il s'est élevé quelque different dans l'Eglise, ou quand il a été nécessaire de faire quelques réglemens, les Evêques se sont assemblez pour décider les Questions contestées, & pour faire des Loix sur le Gouvernement & sur la Discipline de l'Eglise. Ces assemblées ont été assez rares dans les premiers siécles de l'Eglise, à cause que les Chrétiens étant persecutez par les Empereurs Payens, n'avoient pas la liberté de s'assembler, & que d'ailleurs la Tradition des Apôtres étant encore toute nouvelle, on connoissoit tout d'un coup les erreurs de ceux qui s'en éloignoient, ce qui suffisoit pour leur condamnation. C'est pourquoi on ne trouve point qu'il se soit tenu de Concile contre les plus anciens Hérétiques. On eut recours à la fin du second siécle & au commencement du troisiéme, au remède des Conciles pour appaiser les divisions sur le jour de la célébration de la Pâque, ensuite celles qui s'élevérent sur le batême des Hérétiques, & contre l'erreur de Paul de Samosate. Mais quand l'Empereur Constantin eut embrassé le Christianisme, il assembla plusieurs Conciles sur l'affaire des Donatistes, & ensuite le Concile général de Nicée pour régler la Foi contre l'erreur d'Arius. Ce Concile fut appellé *œcuménique*, c'est à dire, *de toute la terre*, parce qu'il étoit composé des Evêques des églises de la plupart des provinces de l'Empire Romain, tant d'Orient que d'Occident, ce que l'on nommoit vulgairement *ἐκκλησία*. Ce Concile ordonna la tenue des Conciles provinciaux tous les ans, pour le réglement de la discipline & le gouvernement des Eglises. Quand il en étoit besoin, les Evêques de plusieurs provinces, ou d'une nation, s'assembloient: d'où est venue la distinction des trois sortes de Conciles, *les généraux* ou *œcuméniques*, *les nationaux*, & *les provinciaux*: les premiers composez d'Evêques d'Orient & d'Occident, par eux ou par leurs Procureurs; les seconds, des Evêques de plusieurs provinces; les derniers, des Evêques de la province. Les premiers ont été autrefois jusqu'au huitiéme général, toujours convoquez par les Empereurs, les seconds ordinairement par les Patriarches, ou Exarques du diocése; (terme qui signifioit anciennement plusieurs provinces) les derniers par le Métropolitain. Les anciens Papes n'ont point assisté en personnes aux Conciles généraux, mais seulement par leurs Légats qui y ont présidé depuis celui de Chalcédoine; car on ne voit pas qu'ils ayent eu le premier rang dans les trois premiers Conciles généraux. Le sentiment le plus commun en France, est que le Concile général est infaillible & au dessus du Pape dont il peut reformer les jugemens, & qu'il le peut déposer, comme il a été défini par les Conciles de Constance & de Bâle. Depuis le huitiéme Concile général, les Pa-

pes

pes se sont arrogé le droit de convoquer les Conciles généraux, ce qui est commode à cause des différentes souverainetez qui reconnoissent le Pape pour Chef de l'Eglise; mais ils ne peuvent le faire que du consentement des Souverains, & s'ils ne le font pas dans les besoins pressans de l'Eglise, les Souverains peuvent en convoquer, & les Evêques ont droit de s'assembler. Des quatre Conciles qu'on attribue aux Apôtres, il n'y a que celui qui fut tenu sur l'observation de la Loi, l'an 58 de nôtre Ere, qui mérite le nom de Concile.

Tous les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Conciles généraux; les uns en comptent plus, les autres moins; les uns en reconnoissent de généraux approuvez, que les autres regardent ou comme non généraux ou comme non approuvez. On convient des huit premiers, composez des Evêques d'Orient & d'Occident; mais depuis ce tems-là, les Conciles qu'on appelle généraux ont été tous tenus en Occident & par les seuls Evêques d'Occident. En France on reconnoit pour généraux les Conciles de Constance, de Pise, & de Bâle. On n'y met point au rang des Conciles généraux le cinquiéme Concile de Latran, ni celui de Florence. Le Concile de Trente n'y est point reçu pour la Discipline, quoique la Doctrine qu'il a établie soit reconnue en France pour Doctrine Orthodoxe.

INSCRIPTIONS DES CONCILES dans le Vatican.

Les Curieux seront bien aises de voir ici les Inscriptions des Conciles généraux, qui sont dans la Bibliothéque du Vatican à Rome, sous le tableau de chaque Concile, & qui ont été faites par ordre du Pape Sixte V. Les voici en François.

I. Concile, qui est celui de Nicée en 325. *Saint Silvestre étant Pape, & Flavius Constantin, surnommé le Grand, Empereur,* JESUS-CHRIST *Fils de Dieu est déclaré Consubstantiel à son Pére; l'impiété d'Arius est condamnée; & l'Empereur, suivant un Décret du Concile, fait brûler les livres des Ariens.*

II. Concile, qui est celui de Constantinople en 381. *S. Damase étant Pape, & Théodose le Vieil, Empereur, la Divinité du saint Esprit est défendue contre l'impie Macédonius, dont la fausse Doctrine est anathématisée.*

III. Concile, qui est celui d'Ephése en 431. *Saint Célestin étant Pape, & Théodose le Jeune, Empereur, Nestorius, qui divisoit* JESUS-CHRIST *en deux Personnes, est condamné; & la sainte Vierge reconnue mére de Dieu.*

IV. Concile, qui est celui de Chalcédoine en 451 *Saint Léon étant Pape, & Marcien Empereur, on prononce anathéme contre le malheureux Eutychès, qui ne connoissoit qu'une nature en* JESUS-CHRIST.

V. Concile, qui est le second de Constantinople en 553. *Vigilius étant Pape, & Justinien Empereur, les contestations touchant les trois Chapitres,* (qui regardoient la Doctrine de Théodore Evêque de Mopsueste, d'Ibas Evêque d'Edesse, & de Théodoret Evêque de Cyr,) *sont assoupies, & les erreurs d'Origéne retranchées de la sainte Doctrine.*

VI. Concile, qui est la troisiéme de Constantinople en 680. *Saint Agathon étant Pape, & Constantin Pogonate Empereur, les Hérétiques Monothélites, qui n'admettoient qu'une volonté en* JESUS-CHRIST, *sont condamnez.*

VII. Concile, qui est le second de Nicée en 784. *Adrien étant Pape, & Constantin fils d'Iréne Empereur; l'impiété des Iconomaques est rejettée, & le culte des saintes Images rétabli dans l'Eglise.*

VIII. Concile, qui est le quatriéme de Constantinople en 869. *Adrien II étant Pape, & Basile Empereur, Ignace Patriarche de Constantinople est rétabli dans son Siége, & Photius l'usurpateur en est honteusement chassé.*

IX. Concile, qui est le premier de Latran en 1122.
X. Concile, qui est le second de Latran en 1139.
} * On n'a point les Canons de ces deux Conciles, & ils n'ont point de Tableau ni d'Inscription dans le Vatican.

XI. Concile, qui est le troisiéme de Latran en 1179. *Alexandre III étant Pape, & Frédéric I, Empereur, les erreurs des Vaudois & des Cathares sont condamnées; les Tournois défendus; & la Discipline rétablie parmi les Ecclesiastiques & les Laïques.*

XII. Concile, qui est le quatriéme de Latran en 1215, *Innocent III étant Pape, & Frédéric II, Empereur, les fausses opinions de l'Abbé Joachim son condamnées; la guerre sainte, pour le recouvrement de Jérusalem, résolue; & des Croisades instituées parmi les Chrétiens.*

XIII. Concile, qui est le premier de Lyon en 1245. *Sous le Pontificat d'Innocent IV, l'Empereur Frédéric II est déclaré ennemi de l'Eglise & privé du Siége Impérial. On delibéré sur le recouvrement de la Terre Sainte. Le Roi de France saint Louïs est déclaré Chef de cette Expédition. Les Cardinaux sont honorez du Chapeau rouge.*

XIV. Concile, qui est le second de Lyon en 1274. *Grégoire X étant Souverain Pontife, les Grecs sont réünis à l'Eglise Romaine; saint Bonaventure rend de signalez services à l'Eglise en ce Concile; Frére Jérôme, Religieux de S. François, fait venir au Concile le Roi des Tartares, lequel y reçoit solemnellement les eaux salutaires du Batême.*

XV. Concile, qui est celui de Vienne en 1311. *Sous le Pontificat de Clément V, le livre des Décrétales, appellées Clémentines du nom de ce Pape, est reçu & publié; la Procession du saint Sacrement instituée dans toute la Chrétienté; & des Professeurs des Langues Orientales établis dans les quatre plus célébres Universitez de l'Europe, pour la propagation de la Foi Chrétienne dans le Levant.*

XVI. Concile, qui est celui de Florence en 1439. *Les Grecs, les Arméniens, & les Ethiopiens sont réünis à l'Eglise Catholique, sous le Pontificat d'Eugéne IV.*

XVII. Concile, qui est le cinquiéme de Latran, commencé l'an 1512, & fini en 1517. *On declare la guerre aux Turcs, qui se sont emparez de l'Isle de Chypre & de l'Egypte, par la mort du Sultan qui en étoit Roi; l'Empereur Maximilien I, & François I, Roi de France sont nommez Généraux de cette guerre, sous les Papes Jules II & Léon X.*

XVIII. Concile, qui est celui de Trante, & le dernier des Oecuméniques ou Généraux, tenu depuis 1545, jusqu'en 1563. *Paul III, Jules III, & Pie V, régnant à Rome, les Luthériens & d'autres Hérétiques sont condamnez; & l'ancienne Discipline de l'Eglise rétablie dans sa pratique exacte & réguliére.*

TABLE UNIVERSELLE des CONCILES DISPOSEZ par ordre Chronologique, & de leurs Actes, Lettres, Formules de Foi, Canons & Capitules.

LES TROIS PREMIERS SIECLES.

* Concile de *Jérusalem*, tenu l'an 49 ou 50 de J. C.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 56, par les Apôtres qui y firent quelques réglemens importans. Cela n'est pas reconnu de tout le monde.

* Concile de *Rome*, tenu, selon quelques-uns, en 150, sous le Pape Télesphore, & selon d'autres en 170, sous le Pape Anicet.

* Concile de *Lyon*, tenu en 185, par saint Irénée contre les Hérétiques de son tems.

Concile de *Rome* sous le Pape Victor, touchant la célébration de la Fête de Paques tenu l'an 196. Décision & lettre dont il est fait mention dans Eusébe.

Concile d'*Ephése* sous Polycrate, touchant la célébration de la Fête de Pâques, l'an 196. Lettre dans Eusébe.

* Concile de *Jérusalem*, tenu vers l'an 197, sous le Pape Victor I, pour la célébration de la Pâque.

Concile de *Césarée* en Palestine sur la Pâque, l'an 196. Mention de ce Concile dans Eusébe.

Lettres des Evêques de Pont, des Gaules & de l'Osroëne, touchant la célébration de la Pâque, l'an 196. Mention de ces Lettres dans Eusébe.

* Concile de *Lyon*, tenu en 197, par saint Irénée, pour la célébration de la Pâque au jour du dimanche.

Conciles d'*Asie* contre les Montanistes, vers l'an 199. Mention de ces Conciles dans Eusebe.

Conciles des Montanistes en *Asie*, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention de ces Conciles dans Tertullien.

Concile d'*Icone* sur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention dans Firmilien.

Concile de *Synnade* sur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troisiéme siécle. Mention dans saint Denys d'Alexandrie.

Concile d'*Asie* contre Noëtus, vers l'an 205. Fragmens des Actes de ce Concile dans S. Epiphane.

Concile de *Carthage*, tenu en 215, par Agrippin Evêque de Carthage: l'on y arrêta qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques.

Deux Conciles d'*Alexandrie* sous Démétrius, contre Origéne, l'an 231. Extrait des Actes de ce Concile dans Photius.

* Concile de *Lambése*, tenu en 240, contre Privat, Evêque de cette ville.

Concile d'*Arabie* contre Bérylle, l'an 240. Mention de ce Concile dans Eusebe.

Concile d'*Arabie* touchant l'immortalité des ames, l'an 246 ou 247. Mention de ce Concile dans Eusébe.

Concile de *Carthage* touchant la Pénitence des Laps, le 15 may de l'an 251. Lettre synodale de ce Concile & sa décision dans S. Cyprien.

Concile de *Rome* contre Novatien, l'an 251. Mention de ce Concile dans Corneille & dans S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 252, par le Pape Corneille.

Concile de *Carthage* touchant le Prêtre Victor & le Batême des enfans, au mois d'avril de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant la réconciliation des Pénitens, au mois de juin de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant Martian, Basilide & Martial, l'an 254. Décision de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

Concile premier de *Carthage* touchant le Batême des Hérétiques, au commencement de l'an 255. Décision de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 256, par le Pape Corneille, contre les Novatiens.

Concile second de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Lettre Synodale rapportée par S. Cyprien.

Concile troisiéme de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Actes dans S. Cyprien.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Rome* en 256, par le Pape Etienne, contre la réïtération du Batême.

Concile d'*Antioche* contre les Novatiens, l'an 256. Mention de ce Concile dans une Lettre de saint Denys d'Alexandrie.

* Concile de *Cogni* ou *Iconie*, tenu en 256 ou 258.

Concile de *Rome* sous Denys, contre les Sabelliens, l'an 261. Fragment de la Decision de ce Concile dans saint Athanase.

* Synode de *Néocésarée*, tenu en 261, par S. Grégoire Thaumaturge.

Concile premier d'*Antioche*, contre Paul de Samosate, l'an 264. Histoire de ce Concile dans Eusebe.

Concile second d'*Antioche*, contre Paul de Samosate, l'an 270. Lettre de ce Concile dans Eusebe. Histoire de sa décision dans saint Athanase. Lettre & profession de Foi attribuées faussement à ce Concile.

QUATRIE'ME SIE'CLE.

Concile de *Sinuesse*, touchant la prétendue déposition de Marcellin, l'an 303. Actes supposez.

Concile d'*Elvire*, ou plutôt, collections de Canons d'anciens Conciles d'*Espagne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 304. 81 Canons.

Concile de *Cirthe*, touchant l'ordination d'un Evêque, dans lequel les prédécesseurs des Donatistes s'accusent l'Idolâtrie, l'an 305. Actes dans S. Augustin.

Concile d'*Aléxandrie* contre Melice, l'an 306. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Conciliabule de *Carthage* contre Cécilien, l'an 311. Fragment des Actes dans Optat & dans S. Augustin.

Concile de *Rome* contre les Donatistes, l'an 313. Quelques Fragmens des Actes dans Optat.

Concile premier d'*Arles* contre les Donatistes, l'an 314. 22 Canons & une Lettre à S. Silvestre.

Concile d'*Ancyre* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 314. 25 Canons.

Concile de *Néocésarée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 314. 15 Canons.

* Concile de *Laodicée*, tenu vers l'an 314, selon Baronius; en 319, selon d'autres; & enfin en 352, selon quelques-uns. Quoi qu'il en soit, ce Concile fut assemblé pour réformer les moeurs des Ecclesiastiques & des Séculiers.

Concile premier d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 320. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Conciliabule de *Bithynie* pour Arius, l'an 323. Mention de ce Conciliabule dans Sozoméne.

Concile second d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 324. Mention dans saint Athanase & dans les autres Auteurs du tems.

CONCILE DE NICE'E général premier contre Arius & les Ariens, touchant la Divinité & Consubstantialité du Verbe de Dieu, l'an 325. Formule de Foi. Decret touchant la Pâque. 25 Canons. Une Lettre aux Egyptiens.

Conciliabule d'*Antioche* contre Eustathe, Evêque d'Antioche, l'an 330. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Conciliabule de *Césarée* contre S. Athanase, l'an 334 Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Conciliabule de *Tyr* contre S. Athanase, l'an 335. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Synode de *Jérusalem* pour la dédicace de l'Eglise, qui reçoit Arius, l'an 335. Lettre Synodique en faveur d'Arius.

Conciliabule de *Constantinople* contre Marcel d'Ancyre, l'an 336. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

* Synode de *Rome*, tenu en 337 par le Pape Jules I, à la tête de 116 Prélats, contre les Ariens.

Conciliabule de *Constantinople* contre Paul, Evêque de cette ville, l'an 338. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile d'*Alexandrie* pour S. Athanase, l'an 340. Lettre Synodique en faveur de S. Athanase.

Concile de *Rome* sous Jules I. pour saint Athanase, en 341 & 342, Lettre écrite par le Pape Jules, au nom du Concile.

Conciles d'*Antioche* contre S. Athanase, touchant la Consubstantialité du Verbe, & la Discipline Ecclesiastique, en 341 & 342. Trois Formules de Foi & 25 Canons.

Concile de *Milan* 344. *Voyez cy-dessous* Concile de Milan 346.

Concile d'*Antioche*, touchant la Consubstantialité, l'an 345. Une Formule de Foi.

Concile de *Milan*, touchant la Consubstantialité du Verbe, l'an 346 ou 347. Mention de ce Concile dans S. Athanase, & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile de *Cologne* supposé, contre Euphratas, l'an 346. Actes supposez.

Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Milan* en 347.

Concile de *Sardique* pour la cause de S. Athanase & de Marcel d'Ancire, l'an 347, 20 Canons. Deux Lettres du Concile des Occidentaux, & une des Orientaux, Formule de Foi, faite par quelques Evêques.

* Concile de *Cordoue*, tenu en 348, par Osius son Evêque.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 348. Quatorze Canons.

Concile premier de *Sirmich* contre Photin, l'an 349. Mention de ce Concile dans les Fragmens de S. Hilaire.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanase en 350,

* Concile second de *Milan*, tenu en 350; contre Photin, & d'autres Evêques Ariens.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 350, par Maxime son Evêque.

* Concile de *Toul*, tenu vers l'an 350, au sujet de S. Nizier de Tréves, qui avoit excommunié quelques Seigneurs à cause de leurs débauches.

Concile second de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 351. Une longue Formule de Foi.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 352, pour la justification de saint Athanase.

* Concile de *Laodicée*, en 352. *Voyez ci-dessus* Concile de Laodicée vers l'an 314.

* Concile de *Rome*, tenu en 352, par le Pape Libére en faveur de S. Athanase.

Concile d'*Arles*, touchant la Consubstantialité, l'an 353. Mention dans les Fragmens de S. Hilaire.

Concile de *Milan*, touchant la Consubstantialité, l'an 355. Actes douteux tirez de la Vie d'Eusébe de Verceil. Mention dans saint Hilaire.

Concile de *Béziers*, touchant la Consubstantialité, l'an 356. Mention dans S. Hilaire.

Concile troisiéme de *Sirmich* contre la Consubstantialité, l'an 357. Seconde formule de Foi.

Synode de *Mélitine*, touchant la Consubstantialité, l'an 357. Mention de ce Concile dans la Lettre du Concile de Constantinople, de l'an 360, & dans saint Basile.

Conciliabule d'*Antioche* contre la Consubstantialité, l'an 358. Lettre à Ursace & à Valens.

Concile d'*Ancyre* sur la Consubstantialité, l'an 358. Lettre Synodique. Formule de Foi. 18 Anathêmes.

Concile quatriéme de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 358. Recueil des formules de Foi.

Concile cinquiéme de *Sirmich*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Formule de Foi avec les noms des Consuls.

Concile de *Rimini*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Définition Catholique. Condamnation d'Ursace, de Valens, & de Germinius. Lettres à l'Empereur avant la souscription de la formule de Foi des Orientaux. Lettre à l'Empereur après la souscription.

Concile de *Séleucie*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Histoire de ce Concile dans saint Athanase & dans les Historiens Ecclésiastiques.

* Concile de *Gangres*, que Socrate & Sozoméne placent après celui de Séleucie, & où l'on condamna les erreurs d'un nommé Eustathe.

Conciliabule de *Constantinople*, touchant la Consubstantialité, l'an 359. Lettre de ce Concile. Mention dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile d'*Antioche* contre Méléce, l'an 361. Formule de Foi.

Concile d'*Alexandrie* pour l'établissement de la Foi de Nicée & sur la Question des trois hypostases, l'an 362. Lettre aux Catholiques d'Antioche, écrite par saint Athanase.

Concile de *Paris*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre de ce Concile.

Concile d'*Italie*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre aux Evêques d'Illyrie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanase en 363.

Concile des Egyptiens à *Antioche* touchant la Foi, l'an 363. Lettre à l'Empereur Jovien.

Concile d'*Antioche* sous Méléce, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 363. Lettre qui contient une formule de Foi.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 364, pour remédier aux desordres de la Discipline.

Concile de *Lampsaque*, touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 365. Mention dans saint Basile & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Conciliabule de *Singedun* contre la Consubstantialité, l'an 366. Lettre à Germinius.

* Concile de *Carie* tenu l'an 366, par les Macédoniens Hérétiques contre la Consubstantialité.

Concile d'*Illyrie* pour la Consubstantialité, l'an 366. Lettre Synodale confirmée par un Edit de l'Empereur.

Conciles d'*Asie*, touchant la Consubstantialité, l'an 366. Mention de ces Conciles dans la lettre du précédent Concile dans saint Basile.

Concile de *Sicile*, touchant la Consubstantialité, l'an 367. Mention dans saint Basile.

* Synode de *Rome*, tenu en 368, par le Pape Damase, pour la déposition d'Ursace & de Valens, Evêques Ariens.

Concile de *Tyane*, touchant la Consubstantialité, l'an 368. Mention dans saint Basile.

Concile de *Rome* sous Damase, pour la confirmation de la Foi de Nicée, en 369 & 370. Lettre Synodique aux Evêques d'Illyrie.

Concile de *Gangres* contre le Moine Eustathe, l'an 370. Une Lettre & 20 Canons.

Concile de *Laodicée*, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 370, 60 Canons.

Concile de *Rome* contre Ursicin, en 372. Décret contre les fauteurs d'Ursicin.

Concile de *Valence* en Dauphiné, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 372. Mézeray le met en 374. Une Lettre Synodique & quatre Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 373, par le Pape Damase, contre l'Hérésie d'Apollinaire.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 374. *Voyez ci-dessus* en 372.

Concile d'*Antioche* pour le rétablissement de la paix dans cette Eglise, l'an 378 ou 379. Tome des Occidentaux signé dans ce Concile.

Concile de Constantinople général second, touchant la Divinité du saint Esprit & les ordinations des Evêques de Constantinople & d'Antioche, les années 381, 382 & 383. Formule de Foi. Sept Canons. Lettre Synodique aux Occidentaux.

Concile d'*Aquilée* contre Palladius & Secundianus Ariens, l'an 381. Actes de ce Concile. Lettre aux Occidentaux.

Concile de *Sarragoce* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 381. Huit Canons.

* Concile ou Synode de *Constantinople*, tenu en en 382.

* Synode de *Rome*, tenu en 382, par le Pape Damase, pour remédier au Schisme de l'Eglise d'Antioche.

Concile de *Side* contre les Euchites, l'an 383 ou 385. Mention de ce Concile dans Photius.

Concile d'*Antioche* contre les Euchites, l'an 383. Mention dans Photius.

Concile de *Bourdeaux* contre les Priscillianistes, l'an 384 ou 385. Mention dans Sulpice Sevére & dans saint Jérôme.

* Synode de *Rome*, tenu en 386, par le Pape Sirice à la tête de 80 Prélats, pour la réformation de l'Eglise d'Afrique.

* Concile de *Tréves*, tenu en 386, contre les Priscillianistes, par ordre du Tyran Maxime.

* Concile de *Nismes*, tenu en 389.

Concile de *Capoue*, touchant le différent de Flavien & d'Evagrius, & contre Bonose, l'an 389 ou 390. Mention dans Théodoret, dans Sirice & dans le 48 Canon du Code d'Afrique.

Conciles de *Rome* & de *Milan* contre Jovinien, l'an 390. Lettres de ces deux Conciles.

Concile de Novatiens à *Sangare*, sur la Pâque, l'an 390. Mention de ce Concile dans Socrate.

Concile second de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 390. Treize Canons.

Conciles de Donatistes à *Cebarsussi* & à *Bagaïs*, en 393 & 394. Actes dans saint Augustin.

Concile d'*Hippone* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 393. Ses Canons sont dans le Concile de Carthage de l'an 397.

Concile de *Constantinople* touchant les deux Contendans à l'Evêché de Bostres, l'an 394. Actes.

Concile de *Carthage* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 394. Mention dans le Code de l'Eglise d'Afrique.

Concile de *Carthage* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 397. 47 Canons.

* Concile de *Turin*, tenu en 397, à l'instance des Evêques de la Gaule, pour le different de Proculus & de Marseille, & pour celui d'entre les Evêques d'Arles & de Vienne.

Concile quatriéme de *Carthage*, ou plutôt Collection de Canons de l'an 398. 105. Canons.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 399. Mention de ce Concile dans le Code de l'Eglise d'Afrique.

Concile d'*Alexandrie* contre Origéne, l'an 399. Fragment des Actes dans l'Epître de Justinien à Mennas.

Concile de *Cypre* contre Origéne, l'an 399. Mention dans saint Jérôme & dans les Historiens Ecclésiastiques.

Concile de *Turin* touchant des contestations entre des Evêques des Gaules, l'an 400. Huit Canons.

Concile de *Tolede* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 400. Douze Canons.

* Synode d'*Aquilée*, tenu en 400, par Chromatius, contre les Origénistes.

CINQUIE'ME SIE'CLE.

Conciles de *Constantinople* & d'*Ephése*, touchant les accusations contre Antonin d'Ephése, les années 400 & 401. Actes de ces Conciles dans la Vie de saint Chrysostome par Pallade.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 401. 16 Canons.

Concile de *Rome* sous Innocent, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 402. Une préface & seize Canons.

Concile de *Miléve* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 402. Cinq Canons.

Concile au *Fauxbourg du Chêne* contre saint Chrysostome, l'an 403. Actes de ce Concile, dont l'abbregé est raporté par Photius, & dans la Vie de saint Chrysostome par Pallade.

Concile de *Carthage* pour régler une conférence avec les Donatistes, l'an 403. Actes raportez dans les Actes de la troisiéme conférence de Carthage.

Concile de *Carthage* contre les Donatistes, l'an 404. Actes de ce Concile dans le Code des Canons d'Afrique.

Concile de *Carthage* sur les affaires particuliéres des Eglises d'Afrique, l'an 405. L'Abbrége des Actes dans le même Code.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 407. Douze Canons dans le même Code.

Concile de *Carthage* touchant une députation, l'an 408. Députation marquée dans le Code.

Autre Concile pour le même sujet la même année. Autre Deputation.

* Concile de *Bragne*, tenu en 408, par Pancracien son Evêque.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 409. Déclaration dans le Code.

Concile de *Carthage* pour une députation, l'an 410. Députation marquée dans le Code.

Concile de *Ptolémaïde* contre Andronic, Gouverneur de la province, l'an 411. Actes de ce Concile dans la Lettre 57 de Synesius.

Conférence de *Carthage* des Evêques Catholiques avec les Donatistes, l'an 411. Actes.

Concile de *Cirthe* ou de *Zerthe* pour soutenir la conférence de Carthage, l'an 412. Lettre 141, parmi celles de saint Augustin.

Concile de *Carthage* contre Celestius, tenu à la fin de 411, & au comencement de 412. Fragmant des Actes de ce Concile dans saint Augustin, *livre second de la Nature & de la Grace*.

Conférence de *Jérusalem* entre Orose & Pélage, l'an 415. Actes.

Concile de *Diospole* contre Pelage, l'an 415. Actes dans saint Augustin, au livre des Actes de Pélage.

Second Concile de *Carthage* contre Célestius & Pélage, l'an 416. Lettre 175 dans saint Augustin.

Concile de *Miléve* contre Célestius & Pélage, l'an 416. Lettre 176 dans saint Augustin.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 417. Lettre à Zozime, & Recueil de piéces.

Concile d'*Antioche* contre Pélage, l'an 417. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 418. Huit Canons contre les erreurs de Pélage, & dix Canons sur la Discipline.

Concile de *Rome* contre Pélage & contre Célestius, l'an 418. Mention de ce Concile dans la Lettre de Zozime.

Concile de *Telle*, *Zelle* ou *Telepte* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 418. Quelques Canons.

Concile de *Carthage* en la cause d'Apiarius, des années 418. & 419. Actes. Lettres à Zozime.

* Conciles de *Carthage*, tenu l'an 418 & 419, sur l'affaire du Prêtre Apiarius, & contre les prétentions du Pape Zozime, touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au saint Siége.

Concile de *Ravenne* pour juger le différent de Boniface & d'Eulalius, l'an 419. Actes. Trente-trois Canons. Six autres Canons. Lettres à Boniface & Célestin.

Concile de *Carthage* contre les Manichéens, l'an 420. Mention de ce Concile dans saint Augustin & dans Possidius.

Concile de *Cilicie* contre Julien, vers l'an 420. Mention de ce Concile das Marius Mercator.

Concile de *Constantinople* contre Pélage, l'an 424. Mention de ce Concile dans Célestin & dans saint Prosper.

Concile de *Carthage*, l'an 424, touchant les appellations.

Concile de *Rome* contre Célestius, vers l'an 425. Mention de ce Concile dans saint Prosper & dans le Concile d'Ephése.

Concile de *Constantinople* contre Pélage, l'an 426. Lettre Synodique.

Concile de *Carthage* contre Leporius, l'an 427. Profession de Foi. Lettres aux Evêques des Gaules.

* Concile tenu, à ce qu'on croit, à *Side*, en 427, contre les Messaliens.

* Concile de .... en France, tenu en 429. Il envoya S. Germain & S. Loup en Angleterre pour y combattre l'erreur des Pélagiens.

Concile de *Rome* sous Célestin, contre Nestorius, l'an 430. Lettres de saint Célestin.

Concile d'*Alexandrie* contre Nestorius, l'an 430. Lettres de ce Concile à Nestorius. Anathêmes & profession de Foi.

Concile d'Ephése général troisiéme contre Nestorius, l'an 431. Actes.

Conference à *Chalcedoine* entre les Evêques d'Orient & les Egyptiens, l'an 431. Lettres de ces Evêques.

Synode de *Tarse* contre les Capitules de saint Cyrille, sur la fin de l'an 431. Lettre de ce Synode.

Synode d'*Antioche* contre les Capitules de saint Cyrille, quelque tems aprés. Lettre de ce Synode à l'Empereur.

Synode d'*Antioche* contre Rabbulas, l'an 432. Lettre de ce Concile.

Synode d'*Antioche* sur la paix, l'an 432. Mention de ce Concile dans le Recueil des Lettres du P. Lupus.

Assemblée d'*Anazarbe* contre les Capitules de saint Cyrille, l'an 433. Actes & Lettres de ce Synode à saint Sixte.

Concile d'*Arménie*. *Voyez* Concile d'Antioche qui suit.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 436, où on examina les Ecrits de Diodore de Tarse & de Théodore de Mopsueste.

Concile de *Riez* contre Armentarius, l'an 439. Sentence contre l'ordination d'Armentarius, Evêque d'Ambrun, laquelle avoit été faite par deux Prélats seulement, & sans l'autorité du Métropolitain.

* Concile ou Synode de *Constantinople*, tenu en 439, par Proclus, touchant la primatie des Eglises d'Antioche & d'Alexandrie.

Concile d'*Orange* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 441. Trente Canons.

Concile de *Vaison* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 442. Dix Canons.

Concile second d'*Arles* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 442. Cinquante-six Canons.

* Concile d'*Angers*, tenu en 443.

* Synode de *Rome*, tenu en 444, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre les Manichéens.

* Concile de .... en France, tenu en 444. On y déposa Chelidonius, Evêque de Bezançon, parce qu'il avoit été mari d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matière criminelle.

* Concile de *Rome*, tenu en 445, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre le Conciliabule d'Ephése.

Concile de *Domnus* contre Sabinien, l'an 446. Actes perdus.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 446, par S. Germain d'Auxerre & S. Sevère de Treves contre les Pélagiens, & comme on croit, à S. Alban.

Concile de *Constantinople* sous Proclus, en faveur de Bassien, l'an 447. Actes perdus.

Concile de *Constantinople* sous Flavien, contre Eutyche, l'an 448. Actes raportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Béryte* touchant l'affaire d'Ibas, l'an 448. Actes dans le Concile de Chalcédoine.

* Concile de *Tyr*, tenu en 448. Ibas d'Edesse, accusé de suivre les erreurs de Nestorius, y fut absous.

Concile de *Constantinople* contre Eutyche, l'an 449. Les Actes en sont aussi dans le Concile de Chalcédoine.

Conciliabule d'*Ephése* sous Dioscore, contre Flavien, l'an 449. Les Actes en sont encore raportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Rome* sous saint Léon, contre le Concile de Dioscore l'an 449. Lettres écrites au nom de ce Concile par S. Léon.

Concile de *Constantinople* sous Anatole, contre Eutyche, l'an 450. Lettre écrite à Saint Léon perdue.

CONCILE DE CHALCÉDOINE général IV, contre Eutyche l'an 451. Actes de ce Concile, dans lesquels il y a seize sessions & vint Canons. La session touchant Domnus est douteuse.

* Concile de *Milan*, tenu en 451, où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 452, par Protérius.

* Concile second d'*Arles*, tenu en 452, sur la Discipline Ecclesiastique & la Réforme des mœurs.

Concile d'*Angers* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 453. Douze Canons.

* Concile provincial de *Jérusalem*, tenu en 454, par Juvénal, Evêque de cette ville, pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine.

Concile troisiéme d'*Arles* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 455. Réglemens.

Concile de *Constantinople* sous Gennade, sur la Discipline ecclesiastique, l'an 459. Constitution contre la Simonie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 459, par Timothée Elurus contre les Orthodoxes.

Concile de *Tours* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 461. Treize Canons.

Concile de *Vannes* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 461. Seize Canons. Mézeray en met un en 465. Ce pourroit bien être le même.

Concile de *Rome* sous le Pape Hilaire, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 462. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Hilaire.

Concile d'*Arles* touchant une ordination faite par saint Mamert, l'an 463. Mention de la lettre de ce Concile dans une réponse du Pape Hilaire.

Concile de *Rome* contre l'ordination de Silvain, l'an 465. Actes de ce Concile.

* Synode de *Rome*, tenu en 470, par le Pape Simplicius contre Eutyches & Dioscore.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Challon sur Saone*, en 470.

* Concile d'*Arles*, tenu en 474, contre les *Prédestinatiens*.

* Concile de *Lion*, tenu en 474, par saint Patient, Archevêque de cette ville, contre les Prédestinatiens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 474 ou 477, par S. Mamert son Evêque, pour le rétablissement du jeûne des Rogations.

* Concile quatriéme d'*Arles*, tenu en 475 selon Mézeray.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 475, contre Pierre le Foulon.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 482, à l'élection de Calendion.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 483, contre Pierre le Foulon.

* Deux Synodes d'*Alexandrie*, tenus en 484 ou 485, par Pierre Mongus en faveur de l'hérésie.

Deux Conciles de *Rome* sous Félix contre Acace, l'an 484. Mention de ces Conciles dans les lettres de Félix.

* Synode de *Rome*, tenu en 487, par le Pape Félix, pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebatisez en Afrique, pendant la persécution des Vandales.

Concile de *Rome* sous Gélase, l'an 494. Décret sur les livres Apocryphes.

Concile de *Rome* sous Gélase, touchant l'absolution de Misêne, l'an 495. Actes.

Concile de *Rome* sous Symmaque, pour régler l'élection des Papes l'an 499. Actes. Trois réglemens pour empêcher les brigues qui se faisoient à l'élection des Papes.

SIXIÉME SIÉCLE.

Concile de *Rome* sous Symmaque, touchant l'absolution de Symmaque, l'an 500. Actes de l'absolution de Symmaque. Deux lettres du Roi Theodoric au Concile. Relation de Théodoric au Concile. Réponse de Theodoric. Mémoire instructif du Concile au Roi.

Concile de *Rome* sous Symmaque, touchant l'aliénation des biens ecclésiastiques, l'an 501. Actes. Réglement de ce Concile touchant les aliénations des biens d'église.

Concile de *Rome* sous Symmaque touchant le jugement des Evêques, l'an 502. Actes de ce Concile. Réglement touchant le jugement des Evêques.

Concile de *Rome* sous Symmaque, l'an 503. Actes contenant plusieurs anathêmes contre ceux qui s'emparent des biens d'église.

Concile de Rome sous Symmaque l'an 504, contre les ravisseurs des biens ecclesiastiques. *Voyez* ROME.

Concile d'*Agde* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 506, Quarante-sept Canons. Vingt-cinq Canons ajoûtez, qui ne sont pas de ce Concile.

Concile premier d'*Orleans* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 511. Trente & un Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 512, où Dubrice fut élu Archevêque de Carleon.

* Synode tenu à *Sidon* en 512, par les Hérétiques Eutychiens & les Acéphales.

* Concile de *Sarragosse*, tenu en 515. On y fit des réglemens.

Concile de *Tarragone* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 516. Treize Canons.

Concile de *Gironne* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Dix Canons.

Concile d'*Epaune* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Quarante Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 518, contre Sévére & quelques Schismatiques.

Concile premier de *Lion* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 517. Six Canons.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 518, au commencement du régne de l'Empereur Justin.

* Assemblée d'Evêques, tenue à Rome en 518, sous le Pape Hormisdas.

* Synode de *Tyr*, tenu en 518, par quelques Prélats. On en a les Actes.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 519, contre les Pélagiens.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 522, en faveur des Evêques exilez.

Concile de *Lérida* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Seize Canons.

Concile de *Valence* en Espagne, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Six Canons.

Concile cinquiéme d'*Arles* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 524. Quatre Canons.

Concile des Evêques d'*Afrique*, sous Boniface, Evêque de Carthage, sur la Discipline ecclésiastique, l'an 525. Actes touchant le rétablissement de la Discipline & les exemptions des Moines, au sixiéme tome du *Spicilége* de D. Luc d'Achery.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 526, par Pierre, Evêque de cette ville.

Concile second de *Tolède* l'an 527, sur la Discipline ecclésiastique. Cinq Canons.

* Concile de *Carpentras*, tenu en 527 ou 529. Il n'en reste qu'un Canon.

Concile second d'*Orange* sur la Grace, l'an 529. Huit articles touchant la Grace, confirmez par des passages de l'Ecriture. Un recueil de quelques sentences des Péres.

Concile second de *Vaison* sur la Discipline ecclésiastique, l'an 529. Cinq Canons.

Concile de *Rome* sous Boniface II, touchant Etienne de Larisse, l'an 531. Actes sur l'affaire d'Etienne, Evêque de Larisse.

* Assemblée d'Evêques, tenue en 533, par le Pape Jean II.

Conférence de *Carthage* entre les Catholiques & les Sévériens, l'an 533. Actes.

Concile second d'*Orléans* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 533. Vint & un Canons.

Concile de *Clermont* touchant la Discipline ecclésiastique, l'an 535. Seize Canons. Lettre au Roi Théodébert.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 536, contre les Acéphales.

* Concile d'*Agde*, tenu en 536.

Concile troisiéme d'*Orléans* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 538. Trente-trois Canons.

Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 540. Dix Canons.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 541, par Dacien Métropolitain, touchant la Discipline.

Concile quatriéme d'*Orléans* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 541. Trente-huit Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 547, par le Pape Vigile.

Concile cinquiéme d'*Orléans* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 549. Vingt-quatre Canons.

Concile de *Clermont* sous le Roi Thibaud, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 549. Repétition & confirmation de seize Canons du Concile précedent.

Concile de *Toul* touchant les excommunications portées par Nicerius, contre des personnes qui avoient contracté des mariages illégitimes, l'an 550. Lettre de Mappinius, Archevêque de Rheims touchant ce Concile.

Concile de *Constantinople* sous Mennas, contre Anthime, l'an 553. Actes de ce Concile.

CONCILE SECOND DE CONSTANTINOPLE, général cinquiéme sur l'affaire des trois chapitres, l'an 553. Actes de ce Concile.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 553. Le cinquiéme Concile général y fut approuvé.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Aquilée* en 553.

Concile sixiéme, d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 554. Sept Canons.

Concile second, de *Paris*, touchant la déposition de Saffaracus, l'an 555. Mention de ce Concile dans les Historiens Eclésiastiques.

Concile III de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 557. Dix Canons. Edit de Clotaire.

Concile de *Saintes* sur la déposition d'un Evêque, en 562 ou 563. Mention de ce Concile dans Gregoire de Tours. Quelques uns mettent mal à propos ce Concile en 566.

Concile I de *Brague* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 563. Vingt-deux Canons.

Concile II de *Lion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 567. Six Canons.

* Autre Concile de *Lion*, tenu en 567, par ordre du Roi Gontran, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap.

Concile II de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 567. Vingt-sept Canons. Une lettre.

* Concile de *Lugo*, tenu en 569, pour regler les limites des diocéses.

Concile II de *Brague* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 572. Dix Canons.

* Concile de *Lugo*, tenu en 572. S. Martin de Brague y envoya 84 chapitres ou Canons.

Concile IV de *Paris* sur une ordination de l'Archevêque de Rheims, l'an 573, ou selon d'autres en 575. Deux lettres de ce Concile.

Concile V de *Paris* sur l'affaire de Prétextat, l'an 577. Mention de ce Concile dans Grégoire de Tours.

Synode d'*Auxerre* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 578. Quarante-cinq Constitutions.

* Concile de *Saintes*, tenu en 579. Nantin Comte d'Angoulême qui avoit été excommunié, y reçut l'absolution.

* Concile de *Challon sur Saone*, tenu en 579, par ordre du Roi Gontran contre Salonius d'Ambrun & Sagittaire de Gap.

Concile I de *Mâcon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 581. Dix-neuf Canons.

* Concile de *Brenne*, tenu en 581 ou 583, au sujet de Grégoire de Tours.

Concile III de *Lion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 583. Six Canons.

Concile II de *Valence* en Dauphiné, sur les donations du Roi Gontran, l'an 583 ou 584. Acte de Confirmation des donations faites à l'eglise.

Concile II de *Mâcon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 585. Vingt Canons. Edit de Gontran.

Concile de *Clermont*, vers l'an 586, ou selon d'autres, l'an 588, pour terminer les differens entre Innocent Evêque de Rodez, & Ursicin Evêque de Cahors. Histoire de ce Concile dans Grégoire de Tours.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 586.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 587, par le Patriarche Jean.

* Concile d'*Andelot*, bourg de Champagne, tenu en 587.

Concile III de *Tolède* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 589. Actes de ce Concile. Vingt-trois Canons. Edit du Roi.

* Concile de *Rome*, tenu en 589, par le Pape Pélage II.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 589. Quinze Canons.

Concile I de *Seville* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 589 ou 590. Lettre à Pégase, Evêque d'Astigis, divisée en trois Capitules.

Concile de *Poitiers*, pour la réforme du monastére des Religieuses de Poitiers, l'an 589 ou 590. Actes.

Concile de *Metz* contre Gilles Evêque de Rheims, l'an 590. Actes.

* Concile de *Challon sur Saone* ou de son diocése, l'an 590. L'on y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang royal.

* Assemblée tenue à *Nanterre* en 591, pour le batême de Clotaire II.

Concile de *Sarragosse* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 592. Trois Canons, Une lettre.

* Synode de *Rome*, tenu en 595, par le Pape S. Grégoire le Grand. Jean, Prêtre de Chalcédoine y fut absous du crime d'hérésie.

Concile National de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 597. Deux Canons.

Concile d'*Huesca* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 598. Deux réglemens.

Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 599. Quatre Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 599. St. Grégoire en parle.

SEPTIÉME SIÉCLE.

* Deux Synodes de *Rome*, tenus en 601, par le Pape S. Grégoire *le Grand*, le premier en faveur des Moines, & l'autre contre un Imposteur nommé André.

Conférance de *Worchester* entre Augustin & les Evêques Bretons, l'an 601. Actes rapportez dans Béde, au second livre de son Histoire.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 602, à l'occasion de Clément, Primat de cette province.

Concile de *Challon* contre Didier de Vienne, l'an 603. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

* Concile de *Canterbéry*, tenu en 604 par le Moine Augustin.

* Synode de *Rome*, tenu en 606, par Boniface III, contre les abus sur l'élection des Papes.

Concile de *Toléde* sous Gondemare, en faveur de l'Evêque de Toléde, l'an 610. Acte de reconnoissance de la Métropole de Toléde.

* Concile de *Lugo*, tenu vers l'an 610.

* Assemblée d'Evêques, tenue à *Rome* en 610, par Boniface IV, pour pourvoir aux besoins de la nouvelle Eglise d'Angleterre.

Concile d'*Egare* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 614. Décret de ce Concile sur le Célibat.

Concile de Tarragone, en 614.

Concile V de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 615. Quinze Canons suivis de l'édit de Clotaire.

Concile de *France* sur la Discipline Ecclesiastique, vers le même tems. Quinze Canons.

Concile de *Séville* sur les les affaires du Clergé d'Espagne, l'an 619. Actes qui contiennent douze réglemens.

* Concile VI de *Paris*, tenu en 624, par les soins de Clotaire II pour la réforme des abus.

* Concile III de *Mâcon*, où l'on approuva la Régle de S. Colomban, combattue par Agrestin, en 624. ou, comme d'autres l'assurent, en 627.

Concile de *Rheims* sous Sonnatius, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 625. Vingt-cinq Canons, dont les extraits sont rapportez par Flodoard.

Concile IV de *Toléde* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 633. Profession de Foi, Soixante & quatorze Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 633, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 633, par Modeste Patriarche de Jérusalem contre les Monothélites.

* Synode d'*Alexandrie*, tenu en 635 par le Patriarche Cyrus. Neuf articles.

Concile V de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 636. Neuf Canons.

Concile VI de *Toléde* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 638. Profession de Foi. Dix-huit Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 639, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Rome*, tenu en 640, par Jean IV, contre les Monothelites.

* Concile de *Chypre*, tenu en 643, contre les Monothelites, comme il paroit par une Lettre écrite au Pape Théodore.

Concile de *Carthage*, tenu l'an 644, par les Evêques d'Afrique contre les Monothelites. Lettre à Paul de Constantinople.

* Concile d'*Orleans*, tenu en 645, contre un Grec de nation, Monothelite.

Concile VII de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 646. Six Canons.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 646, par quarante-deux Prélats contre les Monothelites.

* Synode de *Rome*, tenu en 648, par le Pape Théodore, contre Paul & Pyrrhus Herétiques.

Concile de *Latran* sous Martin I, contre les Monothélites, l'an 649. Actes en Grec & en Latin, qui composent cinq actions ou cinq séances, Lettre circulaire du Pape.

Concile de *Challon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 650. Trente-neuf Canons.

Concile VIII de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 653. Lettre du Roi Recesswinthe. Actes qui contiennent douze chapitres. Décret sur les biens des Rois. Edit de Recesswinthe. Placet des Juifs.

Concile IX de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 655. Préface. Dix-sept Canons.

Concile X de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 656. Sept Canons. Decret sur un Evêque qui n'avoit pas gardé le célibat.

* Concile de *Sens*, tenu en 657, auquel S. Faron assista.

* Concile de *Nantes*, tenu en l'an 658, par ordre du Pape Vitalien.

* Synode de *Clichi*, tenu l'an 659, par Landri, Evêque de Paris.

Conférence de *Northumbre*, tenue à Phare (aujourd'hui *Whitby*) sur la Pâque, l'an 664. Actes de cette conférence.

Concile de *Mérida* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 666. Vingt-deux Canons.

Concile d'*Autun* touchant la Discipline Monastique, l'an 666. Réglement touchant les Moines.

* Synode de *Rome*, tenu en 667, par le Pape Vitalien.

* Concile d'*Autun*, tenu en 670, par Saint Leger.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 672, pour l'union de l'Eglise.

Concile d'*Erfort* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 673. Dix Canons.

Concile XI de *Toléde* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 675. Quinze Canons.

Concile IV de *Brague* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 675. Huit Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 679 ou 680, contre les Monothélites.

* Concile de *Milan*, tenu en 679, contre les Monothélites.

Concile III de CONSTANTINOPLE général VI, l'an 680. Lettre de l'Empereur à Denys & à George. Lettre de Mansuetus Evêque de Milan, & la Profession de Foi. Actes qui contiennent dix-sept actions ou seances. Lettres du Concile à Agathon. Edit de l'Empereur. Lettres du même à Léon II, & aux Evêques du Concile Romain.

* Deux Conciles de *Rome*, tenus en 680, par le Pape Agathon, l'un pour les affaires de l'Eglise d'Angleterre, & l'autre contre les Monothélites.

Concile XII de *Toléde* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 681. Treize Canons.

Concile XIII de *Toléde* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 683. Treize Canons.

Concile XIV de *Toléde* sur la Foi, contre les Monothélites, l'an 684. Actes du Concile contenant une exposition de Foi.

Concile XV de *Toléde* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 688. Actes sur des difficultez de la profession de Foi précedente.

Concile de *Sarragosse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 691. Cinq Canons.

Concile *Quinisexte* ou de *Trulle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 692. Cent deux Canons. Le Pére Petau le place en l'an 707.

* Concile de *Rouen*, tenu par Ansbert ou Anzbert Archevêque de Rouen vers l'an 692 ou 693.

Concile XVI de *Toléde*, sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 693. Memoire du Roi Egica. Treize Canons.

Concile XVII de *Toléde* sur la Foi & la Discipline Ecclésiastique, l'an 694. Mémoire d'Egica. Huit Canons.

Concile de *Bergamsted* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 697. Vingt-cinq reglemens ecclesiastiques.

* Concile d'*Aquilée*, tenu l'an 698.

Concile d'*Angleterre* sur l'affaire de Wilfrid, sur la fin du VII siécle & au commencement du VIII. Histoire des Actes de ces Conciles, rapportée par divers Auteurs.

HUITIÉME SIÉCLE.

* Conciles de *Canterbéry*, tenus en 701, 705, & 707 pour les affaires de l'Eglise Anglicane.

* Concile de *Malmesburi*, tenu en 705, ou 707. Aldelme, Abbé de ce lieu, y fut engagé à écrire contre ceux qui ne célebroient pas la Fête de Pâques au jour ordonné par l'Eglise.

* Synode de *Rome*, tenu en 705 ou 707, par le Pape Jean VII, pour y examiner les Canons du Concile de Constantinople, & une affaire d'un Evêque Anglois.

* Concile de *Trulle* an 707. *Voyez* cy-dessus, an 692.

* Synode de *Constantinople*, tenu en 712, par Philippicus Bardanes.

* Concile de *Londres*, tenu en 713, par les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume.

Concile de *Rome* sous Grégoire II, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 721. Dix-sept Canons.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 726 par ordre de l'Empereur Léon Isaurien contre le culte des images.

* Synode de *Jérusalem*, tenu en 726, contre les Agonyclites.

* Assemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 726, par le Pape Grégoire II, pour l'affaire de Corbinien.

* Assemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 728, par le Pape Grégoire II, contre l'Empereur Léon, en faveur des Images.

* Concile de *Rome*, tenu en 731, par le Pape Grégoire III, pour examiner la cause de Prêtre Grégoire.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 741, pour la liberté des églises.

* Concile d'*Ausbourg*, ou selon d'autres de Ratisbonne, tenu sous Carloman en 742, par S. Boniface, pour la Discipline de l'Eglise. Sept Canons.

Concile de *Lestines* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 743. Quatre Canons. Forme d'abjuration. Mémoire ou instruction sur les mariages defendus.

Concile de *Rome* sous Zacharie, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 743. Treize Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 743, par le Pape Zacharie, pour approuver la Discipline ancienne: & en 745, pour le même sujet.

Concile de *Soissons* sur la Foi & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 744. Dix Canons.

Concile II de *Rome* sous Zacharie, contre Adalbert, l'an 745. Actes de ce Concile.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 747. Trente Canons.

Concile de *Verberie* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 752. Vingt & un Canon.

Concile de *Metz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 753, ou selon d'autres l'an 756. Neuf Canons.

* Concile de *Soissons*, convoqué par le Roi Pepin en 754.

Concile de *Constantinople* contre les images, l'an 754. Actes de ce Concile inserez dans l'action sixiéme du second Concile de Nicée.

Concile de *Verneuil* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 755. Trente Canons.

* Concile de *Vernon*, tenu en 755, pour la Discipline Ecclésiastique, pour les droits de l'Eglise & pour les immunitez en faveur des Pélerins. Vingt-cinq Canons.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 757. Vingt & un articles, ou selon d'autres, dix-huit Canons.

* Concile de *Nevers*, tenu en 763.

* Concile de *Worms*, tenu en 764. Ce fut plutôt une assemblée seculiére dans laquelle le Roi Pepin donna des Comtez à ses deux fils.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Aschen* en 765, par les Ecclésiastiques & les Barons du païs pour des affaires importantes.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 766.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 767.

* Concile de *Gentilly* près de Paris, tenu en 767.

Plusieurs autres Conciles de *France* sous Charlemagne sur la Discipline Ecclesiastique, depuis l'an 769, jusqu'à l'an 813. Réglemens inserez dans les Capitulaires de ce Prince.

* Synode de *Rome*, tenu en 769, par divers Evêques de France & d'Italie. Le Pape Etienne IV y présida, & l'on y cassa les Actes de Constantin, faux Pontife.

* Concile de *Worms*, tenu en 770, par Charlemagne. Ce fut plutôt une assemblée seculiere, puisque les Barons s'y trouvérent aussi bien que les Prélats.

* Conciles de *Worms*, tenus en 772 ou 776, par Charlemagne.

* Concile de *Cologne*, tenu par Charlemagne en 782.

* Concile de *Cantorbery*, tenu l'an 785.

* Concile de *Worms*, tenu en 785, par Charlemagne.

Concile II de Nicée general VII, l'an 787. Actes de ce Concile en Grec, & de la traduction d'Anastase. Vingt-deux Canons.

Concile de *Northumberland* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 787. Vingt Canons.

* Synode de *Narbonne*, tenu en 788, par Daniel de Narbonne, contre Félix d'Urgel.

* Concile d'*Alnewick*, tenu en 790, par Bertwald & Wilfrid, Archevêques de Cantorbéry & d'York.

Concile d'*Aquilée* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 791. Quatorze Canons.

Concile de *Ratisbonne*, contre Félix d'Urgel, l'an 792. Mention de ce Concile dans Alcuin, dans Jonas d'Orléans & dans les Annales de France.

Concile de *Francfort* contre Félix d'Urgel, sur les images & touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 794. Lettre de ce Concile contre Félix. Cinquante-six Canons.

* Assemblée de Prelats, convoquée à *Rome* en 794, par le Pape Adrien I.

* Synode de *Colchyth*, *Calchite* ou *Calcuith*, tenu en 794.

Concile de *Rome* sous Léon III, contre Felix, l'an 799. Fragmens des Actes.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* contre Félix, l'an 799. Confession de Foi de Felix d'Urgel, & Histoire de ce Concile dans Alcuin.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 800, par Adelard, Archevêque de Cantorbery.

NEUVIÉME SIÉCLE.

Assemblée convoquée par Charlemagne, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 801. Capitulaires.

Concile d'*Altino* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 802. Lettre Synodale.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 803. Capitulaires.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 803. Actes & Décret.

Assemblée à *Saltz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 804. Capitulaires.

Assemblée à *Osnabrug* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 804. Edit sur l'institution des Ecoles.

Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 805. Capitulaires.

Autre Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 805. Capitulaires donnez à Jessé, Evêque d'Amiens.

Concile de *Constantinople* en faveur de Joseph Oeconome, l'an 806. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Constantinople* en faveur du mariage de Theodore, l'an 809. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Con-

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant l'addition de ces mots *Filioque* au Symbole, & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 809. Conférence des Deputez de ce Concile avec le Pape.

Assemblée en *France* sur la discipline Ecclesiastique, l'an 809. Capitulaires.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle* tenu en 812.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 813. Vintsix Canons.

Concile de *Rheims*, sur la Discipline Ecclésiastique. l'an 813. Quarante-quatre Canons.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Cinquante cinqs Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Cinquante & un Canon.

Concile de *Challon sur Saone* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 813. Soixante-six Canons.

Concile de *Constantinople* contre Antoine de Silée, en l'an 813. Actes.

Concile de *Constantinople*, composé d'Iconoclastes, l'an 814. Actes perdus.

* Concile de *Noyon*, tenu en 814, par Walfaire, Métropolitain, de Rheims pour régler quelques differens entre Waldamar de Noyon, & Rotade de Soissons.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 816. Régle pour les Chanoines. Autre Régle pour les Chanoinesses. Capitulaires faits en conséquence.

Concile de *Celchyth* en Angleterre sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 816. Onze Canons,

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Monastique, vers l'an 817. Régle pour les Moines, contenant quatre-vints articles.

Diverses Assemblées sous Louis *le Débonnaire*, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 819. Capitulaires.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 820, sous l'Archevêque Wilfrid.

* Concile d'*Oclaveshin*, tenu en 821, sous Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry. Ce pourroit bien être le même que celui de Cantorbéry, tenu en 820.

Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 821. Quatre Canons. Cinq chapitres.

Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclésiastique en l'an 823. Actes.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 822. Actes.

Concile de *Paris* touchant le Culte des Images, l'an 824. Ecrits & Lettres dressées par ordre de ce Concile sur le Culte des Images.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 825, par Wilfrid, Archevêque de Cantorbery.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 826. Trent-huit Canons

Assemblée a *Ingelheim* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 826. Loix de Louis *le Débonnaire* publiées ensuite de cette Assemblée.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Réglemens distribuez en trois parties.

Conciles, à *Mayence*, à *Lyon* & à *Toulouse*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Réglemens & Canons perdus.

Assemblées à *Wormes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 829. Capitulaires dressez pour la confirmation des Canons faits dans les quatre Conciles précédens.

Concile de *Noyon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 831. Actes perdus.

Assemblée d'Evêques à *Compiégne* contre le Roi Louis *le Débonnaire*, l'an 833. Actes.

Assemblée d'Evêques à S. *Denys* sur l'affaire de Louis *le Débonnaire*, l'An 834. Actes perdus.

* Concile de *Metz*, tenu l'an 835, pour le rétablissement de Louis *le Débonnaire* sur le thrône.

Concile de *Thionville* contre Ebbon Archevêque de Rheims, l'an 835. Reconnoissance d'Ebbon.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 835, par ordre de Louis *le Débonnaire*.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 836. Réglemens distribuez en trois parties.

Concile de *Lyon* contre Agobard, Archevêque de cette ville, l'an 836. Actes perdus.

Concile de *Paris* pour Agobard, Archevêque de Lyon, l'an 838. Actes perdus.

* Assemblée à *Challon-sur-Saone* sur des affaires ecclésiastiques & politiques, en 839.

Synode de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 842. Constitutions Ecclésiastiques.

Concile de *Constantinople* contre les Iconoclastes, l'an 842. Actes perdus.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 842, contre l'Empereur Lothaire.

Assemblée à *Coulaines* dans le diocése du Mans sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843. Six Canons.

Concile d'*Aurillac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843. Quatre Canons.

* Concile à *Lorris* dans le diocése d'Angers, célébré en 843.

* Concile tenu dans le voisinage de la ville du *Mans*, par Albéric, son Evêque, en 843.

Assemblée à *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 843 ou 844. Neuf Capitulaires.

Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 844. Six Canons.

Concile de *Vernon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 844. Douze Canons.

Concile de *Beauvais* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 845. Huit Canons.

Concile de *Tréves* touchant l'ordination de Hincmar, Archevêque de Rheims, l'an 845. Mention de ce Concile dans Hincmar.

Conciles de *Meaux* & de *Paris* touchant la Discipline Ecclésiastique, en 845 & 846. Compilation de quatre-vints Canons.

Concile d'*Epernay* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 846. Dix-neuf Capitules.

* Concile de *Coulon*, tenu en 846.

* Concile de *Paris*, tenu en 847, pour l'affaire d'Ebbon de Rheims.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 847. Vint & un Canon.

* Concile de *Tréves*, tenu en 848, où Hugues fut excommunié.

* Concile d'*Ingelheim*, tenu en 848, & convoqué par l'Empereur Othon, qui y assista avec le Légat du Pape.

Concile de *Mayence* contre Godescalque, l'an 848. Lettre contre Godescalque.

Concile de *Quierzy* contre Godescalque, l'an 848. Sentence contre Godescalque.

* Concile de *Paris*, tenu en 849, par les Métropolitains de Tours, de Sens, de Rheims & de Rouen, contre Néomène, Duc de la petite Bretagne.

Concile de *Pavie* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 850. Vint-cinq Canons.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 850. Lettre à Ercanraut. Treize Canons.

* Concile de *Benningdon*, tenu en 850, sous le régne de Bernulphe, Roi de Mercie.

* Concile de *Mayence*, tenu en 852, par Rabanus, pour y appaiser quelques differents qui étoient entre les Prelats de la France orientale, de Baviere & de Saxe.

Concile de *Soissons* touchant les ordinations faites par Ebbon & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 853. Actes. Douze Capitules.

Concile de *Quierzy* sur la question de la Grace, l'an 853. Quatre Capitules.

Concile de *Sens* sur l'ordination d'un Evêque de Paris, l'an 853. Mention de ce Concile dans Hincmar & dans Prodence.

Concile de *Verberie* touchant l'affaire d'Hériman, Evêque de Nevers, l'an 853. Lettre Synodale.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 853 Trente-huit Canons d'un Concile précedens confirmez avec quelques additions & quatre autres Canons ajoûtez.

Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 854. Capitulaires.

* Concile de *Constantinople*, tenu en 854, par S. Ignace.

Concile de *Valence* sur la Grace & sur la Discipline Ecclésiastique l'an 855. Vint-trois Canons, tant sur la Doctrine, que sur la Discipline.

* Concile de *Pavie*, en 855, tenu par les mêmes Prélats que celui de 850.

* Concile national de *Winchester* en Angleterre, tenu en 855.

Assemblée d'Evêques à *Bonneuil* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 856. Remontrance au Roi.

* Concile de *Mayence*, tenu en 857, par Charles, fils de Pepin, Roi d'Aquitaine, pour les droits de l'Eglise, & pour examiner, une Lettre de Gonthier de Cologne à un Prelat nommé Alfréde.

Concile de *Quierzy* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 857. Deux Capitulaires.

Synode du Clergé de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 857. Statuts.

Concile de *Quierzy* pour soutenir les droits de l'Eglise, l'an 858. Lettre à Louis *le Germanique*.

* Synode de *Tours*, tenu en 858, par Hérard son Archevêque.

Concile de *Constantinople* contre le Patriarche Ignace, vers l'an 859. Histoire de ce Concile.

Concile de *Metz* pour maintenir la Discipline de l'Eglise & du Royaume, l'an 859. Instruction à des Députez vers Louis *le Germanique*.

Concile de *Langres* sur la Grace, l'an 859. Dix Canons.

Concile de *Savonnieres* sur differentes affaires Ecclésiastiques, l'an 859. Treize Capitules. Requêtes contre Venilon, Archevêque de Sens. Lettre au même. Deux Lettres sur les églises de Bretagne. Avertissement à Venilon.

* Concile de *Toul*, tenu en 859, par ordre de Charles *le Chauve*.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le divorce de la Reine Thietberge, l'an 860. Lettre au Pape Nicolas.

Concile de *Coblentz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 860. Actes contenans divers réglemens.

Concile de *Tousy* dans le diocése de *Toul* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 860. Lettre Pastorale & cinq Canons. Lettre de Hincmar écrite au Métropolitain d'Aquitaine.

* Concile de *Rome*, tenu en 861, par le Pape Nicolas I, contre Jean de Ravenne.

Concile de *Constantinople* contre Ignace, l'an 861. Actes rapportez par Nicétas. Dix-sept Canons de ce Concile.

Concile de *Sablonniére* contre Lothaire, l'an 862. Actes.

Concile de *Pistres* ou de *Pistes* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 862. Quatre Capitules.

Concile de *Rome* contre Photius, l'an 862. Sentence contre l'ordination de Photius. Canons faits dans un autre Synode contre les Théopaschites.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le divorce de Thietberge, l'an 862. Actes & sentence de ce Concile.

Concile de *Metz* sur la même affaire, l'an 863. Actes perdus.

Concile de *Rome* contre les deux Conciles précédens, l'an 863. Actes.

Concile de *Senlis* contre Rotade Evêque de Soissons, l'an 863. Mention dans Hincmar.

* Concile de *Rome*, tenu en 863, par Nicolas I, contre Zacharie qui avoit favorisé Photius contre saint Ignace.

Concile de *Rome* contre Rodoalde, Légat du Pape en Orient, l'an 864. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I.

Concile de *Rome* pour le rétablissement de Rotade, Evêque de Soissons, l'an 865. Histoire de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I & dans Hincmar.

Concile de *Tousy* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 865. Quelques Capitules.

Concile de *Constantinople* contre le Pape Nicolas, l'an 866. Actes.

Concile de *Soissons* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 866 Lettres, Memoires, Requêtes & autres Actes.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 866. Quelques Capitules.

Concile de *Troyes* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 867. Actes & Lettres.

Concile de *Soissons* touchant Actardus Evêque de Nantes, l'an 867. Lettre au Pape touchant cet Evêque.

Concile de *Rome* sous le Pape Adrien II, en 858, contre Photius Patriarche de Constantinople.

Concile de *Wormes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 868. Quatre-vint Canons.

Concile de *Verberie* contre Hincmar Evêque de Laon, l'an 869. Histoire de ce Concile dans Hincmar.

Concile de *Pistres* ou de *Pistes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 869. Un Capitulaire.

Concile de *Metz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 859. Quelques Capitules.

CONCILE DE CONSTANTINOPLE général huitiéme, l'an 869, Actes & Canons.

* Concile d *Cologne* pour la réforme des mœurs, l'an 870.

Concile d'*Attigny* touchant l'affaire de Hincmar, Evêque de Laon, l'an 870. Actes.

Concile de *Douzy* contre Hincmar, Evêque de Laon, l'an 871. Actes.

* Concile de *Francfort-sur-le-Mein*, tenu l'an 873.

Concile de *Senlis* contre Carloman, l'an 873. Mention de ce Concile dans Hincmar. Actes perdus.

* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 873.

Synode du Clergé de *Rheims* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 874. Statuts Synodaux.

* Concile d'*Attigny*. tenu en 874.

Concile de *Douzy* sur la Discipline Ecclésiastique & contre la Religieuse Duda, l'an 874. Lettre Synodale & jugement de Duda.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 876. Un Capitulaire.

Concile de *Pontion* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 875. Actes.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Discours du Pape à ce Concile.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Dixneuf Canons.

Assemblée à *Quierzy* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Quelques Capitules.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 877. Capitules.

* Concile de *Rheims*, tenu en 878.

Concile de *Troyes* touchant la Discipline Ecclésiastique, & l'absolution de Hincmar de Laon, l'an 898. Actes & Canons.

* Concile de *Lion*, tenu en 878, par le Pape Jean VIII.

* Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 879. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclésiastique.

Autre Concile de *Rome* sur le rétablissement de Photius, l'an 879. Lettre du Pape Jean VIII, contenant les Actes de ce Concile.

* Concile de *Mantaile*, tenu en 879, par ordre de Boson, pour se faire élire Roi de Provence.

Concile de *Constantinople* sur le rétablissement de Photius, l'an 879.

* Synode de *Rheims*, tenu en 879.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 881. Lettre divisée en huit articles ou Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 881, sous le Pape Jean VIII, contre Athanase, Archevêque de Naples.

* Concile de *Londres*, tenu en 883, par les Archevêques de Cantorbéry & d'Yorck.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 883, ou, 886, contre les Juifs.

Con.

Concile de *Verneuil* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 884. Capitules.

* Concile tenu dans le territoire de *Nîmes* par Théodar de Narbonne en 886, contre Selva, Clerc Espagnol.

Concile de *Cologne* pour l'ordination de Dreux, Evêque de Metz, & le maintien des biens Ecclésiastiques, l'an 887. Six Canons.

* Concile de *Cologne* de la même année contre les ravisseurs des biens Ecclésiastiques, contre les Partisans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces incestueuses.

* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 887.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 888. Vint-six Chapitres.

* Concile de *Metz*, tenu en 888 ou 889. dont on a treize Canons.

* Concile de *Charroux*, tenu en 889, par Gombaud, Archevêque de Bourdeaux.

* Assemblée de Prélats à *Valence* en Dauphiné, en 890. Louis fils de Boson y fut établi Roi d'Arles par les Prélats.

* Concile de *Wormes*, tenu en 890, par Etienne, Archevêque de Rheims, au sujet de la ville de Brémen.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 890, ou 894, par Pleimond de Cantorberi sur la Discipline Ecclésiastique.

Concile de *Vienne* en Dauphiné sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 892. Quatre ou cinq Canons.

Concile de *Metz* sur la Discipline, Ecclésiastique, vers la fin du siécle, Treize Canons.

* Concile de *Rheims*, tenu en 893, contre Baudouin, Comte de Flandre.

* Synode de *Rome*, tenu en 893, par le Pape Formose, pour remédier au Schisme des Grecs, & aux courses des Infidéles.

Concile de *Challon* sur l'affaire du Moine Garfroy, l'an 894. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclésiastique.

* Concile de *Juncaire* dans le diocése de Montpellier, tenu en 894, par Arnuste, Archevêque de Narbonne.

Concile de *Tribur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 895. Cinquante-huit Canons.

Concile de *Nantes*, ou plutôt, Collection de Canons, l'an 895. Vingt Canons.

* Concile de *Nîmes*, tenu en 897.

* Synode de *Rome*, tenu en 899, par le Pape Etienne VII, contre la Mémoire du Pape Formose auquel il avoit succédé.

* Concile de *Rheims*, tenu en 900, par l'Archevêque Herivée, contre les assassins de l'Archevêque Foulques.

DIXIEME SIECLE.

* Concile d'*Oviédo*, tenu en 901, & commencé en 878 par le Pape Jean VIII.

* Concile de *Rome*, tenu en 901, par le Pape Jean IX, contre les violences du Pape Etienne VII.

Concile de *Rome* contre Formose, l'an 904. Actes divisez en douze Capitules.

Concile de *Ravenne* contre le même, l'an 904. Dix Capitules.

Concile de *Cantorbéry* sur la Discipline, vers l'an 904. Actes perdus.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Edouard, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 906. Loix.

Concile de *Trosly* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 909. Actes divisez en quinze articles.

* Assemblée de Prelats, tenue à *Coblentz* en 911. *Voyez cy-dessous* à l'an 922.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Challon* en 915, contre Rodolphe, Comte de Mâcon.

Concile de *Constantinople* pour l'union du Clergé, l'an 920. Actes perdus.

Concile de *Trosly* dans lequel on leva l'excommunication portée contre le Comte Erleuud, l'an 921. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Coblentz* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 922. Huit Canons dont il ne reste que quatre.

Concile de *Rheims* contre ceux qui avoient porté les armes contre le Roi Charles *le Simple*, l'an 923. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Ethelstan sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 923. Loix.

Concile de *Trosly* pour juger le différent d'entre le Comte Isaac & Etienne Evêque de Cambrai, l'an 924. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Charlieu*, tenu en 926, par Léobalde, Evêque de Mâcon, & par Dilard, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne, pour le rétablissement des lieux sacrez.

Concile de *Trosly* pour Charles *le Simple*, l'an 927. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Duisbourg*, tenu en 928, où les scélérats qui avoient crevé les yeux à Bennon, Evêque de Metz, furent excommuniez.

Concile d'*Erfort* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 932. Préface & cinq Canons.

* Concile de *Dingelving* la même année.

Concile de *Château-Thierri* pour l'ordination des Evêques de Beauvais & de Cambrai, l'an 934. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 935. Décret contre les usurpateurs des biens d'église.

Concile de *Soissons* pour l'ordination de Hugues à l'Archevêché de Reims, l'an 941. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée Ecclésiastique en *Angleterre*, sous le Roi Edmond, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 944. Loix Ecclésiastiques & Civiles.

Concile de *Constantinople* contre Tryphon, l'an 944. Actes perdus.

* Assemblée de Prélats en *Angleterre*, tenue en 944, sur la Discipline Ecclésiastique.

* Concile de *Benar*, tenu en 945.

Concile tenu proche la rivière de *Cher* touchant l'ordination de Thetbaud à l'Evêché d'Amiens, l'an 947. Actes perdus.

Concile de *Verdun* sur le différent entre Hugues & Artolde pour l'Archevêché de Rheims l'an 947. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Mouzon* en faveur d'Artolde, Archevêque de Rheims, l'an 948. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ingelheim* en faveur d'Artolde, l'an 948. Actes & dix Canons.

Concile de *Mouzon* contre le Comte Thibaud, l'an 948. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Trêves* contre Hugues, l'an 948. Actes dans Flodoard.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 948. Loix perdues. Chartre d'une donation au monastére de Croylande.

* Concile de *Laon*, tenu en 948, pour excommunier Thibaud, Comte de Blois

Concile de *Rome* contre Hugues le Blanc, l'an 949. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ausbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 952, Onze Canons.

Concile de *Saint-Thierry* contre le Comte Rainolde, l'an 953. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Brandanfort*, en Angleterre, assemblé en 960 par le Roi Edgar.

Concile tenu dans le diocése de *Meaux* pour l'ordination d'un Archevêque de Rheims, l'an 961. Extrait des Actes dans Flodoard & dans Hugues de Flavigny.

Concile de *Rome* contre le Pape Jean XII, l'an 963. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Jean XII, l'an 964. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Léon VIII, l'an 964. Décret sur les investitures. Actes perdus. Decret supposé.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 967. Actes & lettres du Pape.

Assemblée en *Angleterre*, sous saint Dunstan & le Roi Edgar, touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 967. Loix & Constitutions.

Concile de *Constantinople*, sous Nicéphore Phocas, sur le mariage de Nicéphore Phocas, l'an 967. Actes perdus.

* Concile de *Londres*, tenu en 970 ou 971, pour la confirmation des privilèges d'un monastére,

* Synode de *Rome*, tenu en 971, par le Pape Jean XIII, en faveur de S. Dunstan.

Concile du *Mont-Sainte-Marie* touchant le monastére de Mouzon, l'an 972. Actes.

Concile d'*Ingelheim* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 972. Extrait d'Actes dans la Vie de Saint Ulric.

CONCILE GENERAL D'ANGLETERRE sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 973. Actes.

* Assemblée d'Evêques, tenue à *Modène* en 973, par Honestus, Archevêque de Ravenne, pour rétablir la paix entre quelques Princes Allemans.

Concile de *Cantorberi*, sous saint Dunstan, sur la Réforme du Clergé, l'an 974. Extrait des Actes dans la Vie de saint Dunstan.

* Synode de *Constantinople*, tenu en 975, contre le Patriarche Basile,

Concile de *Rheims* contre le Comte Thibault, l'an 975. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 975. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 981, par le Pape Benoit VII, en faveur de Gisler, Evêque de Magdebourg.

* Concile du *Mont-de-Sainte-Marie*, tenu en 983, où présida Adalbéron.

* Concile de *Sens*, tenu en 986 ou 987, selon la Chronique de Saint Pierre *le Vif*.

Concile de *Charroux* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 989. Trois Canons.

* Concile de *Rheims* pour l'élection d'Arnoul à l'Archevêché de Rheims l'an 989. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 989, par le Pape Jean XIV, pour obliger S. Adalbert de retourner à Prague.

Concile de *Senlis* contre Adalger, l'an 989 ou 990. Actes.

Concile de *Rheims* contre Arnoul, vers l'an 991. Actes & discours d'Arnoul d'Orleans rédigez par Gerbert.

* Concile de *Rome*, tenu en 993, par le Pape Jean XIV, pour la canonisation de S. Ulric, Evêque d'Ausbourg.

Concile de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 993. Avertissemens des Evêques & lettre de Gerbert. Mézeray le met en l'an 991.

* Concile de *Narbonne*, tenu en 994, par Ermengaud, Archevêque de cette ville, contre les Gentilshommes qui usurpoient les biens Ecclésiastiques.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, vers l'an 995. Acte de la canonisation de saint Ulric.

Concile de *Mouzon* contre Gerbert, l'an 995. Actes.

Concile de *Rheims* contre Gerbert, l'an 995. Extrait d'Actes dans l'*Appendix* d'Aimoin.

Concile de *S. Denys* contre les Moines, l'an 995. Extrait d'Actes dans Aimoin.

* Assemblée d'Evêques, convoquée à *Rome* en 996, par le Pape Grégoire V, qui y fit des ordonnances pour l'élection des Empereurs.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 997. Trois Canons.

Concile de *Rome* sur le divorce de la Reine Berthe, l'an 998. Huit Canons ou reglemens.

* Synode de *Rome*, tenu en 999, par le Pape Silvestre II, pour examiner l'affaire de Gisler.

Concile de *Poitiers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 999. Trois Canons.

Concile de *Compiegne* contre Azolin, Evêque de Laon, l'an 1000. Mention de ce Concile dans la première lettre du Pape Silvestre II.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu l'an 1000, par ordre de l'Empereur Othon III, contre Vilderus qui possédoit deux Evêchez à la fois contre les Constitutions canoniques.

ONZIE'ME SIECLE.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1002 ou 1010, pour le rétablissement de l'Eglise.

Concile de *Dortmund* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1005. Mention de ce Concile dans Dithmar.

Concile de *Francfort* pour ériger Bamberg en Evêché, l'an 1006. Actes.

* Synode de *Chelles*, tenu en 1008, ordonné par le Roi Robert.

Concile d'*Aenham* en Angleterre sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1010. Actes qui contiennent divers réglemens.

Concile de *Poitiers*, en 1010. *Voyez cy* dessus en 1002.

Concile de *Bamberg*, tenu en 1011, par ordre de l'Empereur saint Henri, pour la dédicace de l'église S. George de cette ville.

Concile de *Léon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1012. Sept Canons & quarante Loix.

Assemblée en *Angleterre* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1012. Loix du Roi Ethelrede.

Concile de *Pavie* pour la Réforme & la Discipline Ecclésiastique, tenu entre les années 1014. & 1024 Discours contre l'incontinence des Clercs. Huit Décrets contre les Clercs concubinaires. Edit de l'Empereur pour la confirmation de ces Décrets.

* Concile de *Noyon*, tenu en 1017. On ne sait pas à quel sujet il fut célébré.

Concile d'*Orleans* contre des Hérétiques infames, l'an 1017. Histoire de ce Concile.

* Concile d'*Airi*, tenu en 1020, en présence du Roi Robert.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 1022, pour terminer les differens entre Pélegrin Archevêque de Cologne, & Durand Evêque de Liege.

Concile de *Seligenstad* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1023. Vint Canons & un Formulaire pour la tenue des Synodes.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1023, au sujet du Comte Othon.

Concile d'*Arras* contre des Hérétiques, l'an 1025. Actes & lettre de Gérard, Evêque de Cambray & d'Arras.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1025 ou 1029, contre les usurpateurs des biens Ecclésiastiques.

* Concile d'*Anse* en 1026, sur les differens survenus entre Burchard Archevêque de Vienne & Gauslelin Evêque de Mâcon.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1028 contre les Manichéens.

Concile de *Poitiers*, en 1029. *Voyez cy-dessus*, en 1025.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 1029, pour la dédicace de l'église de S. Aignan.

Concile de *Bourges* touchant la Discipline Ecclésiastique l'an 1031. Vint Canons. Déclaration que saint Martial porteroit le nom d'Apôtre.

Concile de *Limoges* sur saint Martial, l'an 1031. Actes: Mézeray le met en 1029.

* Concile de *Pampelune*, tenu en 1032, par Ponce, Evêque d'Oviédo, pour rétablir sur le siege de cette ville, le Prelat que les courses des Barbares avoient obligé de l'abandonner.

Assemblée en *Angleterre* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 1032. Loix du Roi Canut.

* Concile de *Limoges*, tenu en 1034, où l'on agita la même question que dans celui de 1031.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1034, sur le même sujet que le précédent.

* Concile de *Francfort* sur le Mein, tenu en 1034.

* Concile de *Venise*, tenu en 1040, pour la Discipline Ecclésiastique.

Conciles tenus en diverses provinces de *France*, sur la Discipline Ecclésiastique, vers l'an 1040. Mention de ces Conciles dans les Auteurs contemporains.

Conciles de *Rome* pour faire cesser le Schisme l'an 1046. Mention dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Sutri*, tenu l'an 1046, pour examiner l'affaire de Grégoire VI, qui fut déposé.

* Concile d'Arles en Roussillon, tenu l'an 1046.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1047. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sens*, tenu en 1048, par Gelduin, Archevêque de cette ville.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Pierre Damien, & dans Herman Contract.

Concile de *Pavie* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1049. Mention de Concile dans Herman Contract.

Concile de *Rheims* contre Hugues de Langres, l'an 1049. Actes & Canons.

Concile de *Mayence* contre un Evêque accusé d'adultére, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans Adam de Brême.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile raportée par Lanfranc.

Concile de *Brione* contre Bérenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile raportée par Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Verceil* contre Bérenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile raportée par Lanfranc. Lettres d'Ascelin & de Bérenger concernant ce Concile.

Concile de *Paris* contre Bérenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile dans Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Coyaco* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1050. Treize Canons.

Concile de *Rouën* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1050. Lettre contenant dix-neuf réglemens.

Concile de *Siponte* contre deux Archevêques Simoniaques, l'an 1050. Mention de ce Concile dans la Vie de Léon IX, par Guibert.

Concile de *Rome* contre Grégoire, Evêque de Verceil, l'an 1051. Mention de ce Concile dans Pierre Damien & dans Herman Contract.

Concile de *Mantoue* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1052. Mention de ce Concile dans la Vie du Pape Léon IX, par Guibert.

* Concile de *Latran* pour la canonisation de S. Gérard, Evêque de Toul, tenu l'an 1052.

Concile de *Rome* sur les différents des Evêques de Grado & d'Aquilée, l'an 1053. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans une lettre du Pape Léon IX.

* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1053, par ordre de Henri I, Roi de France.

Concile de *Narbonne* sur la tréve & la paix, l'an 1054. Ordonnance Ecclésiastique.

* Concile d'*Autun*, tenu en 1055, contre Robert de Bourgogne.

Concile de *Florence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1055. Histoire de ce Concile dans Léon d'Ostie.

Concile de *Lyon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1055. Actes de ce Concile.

Concile de *Tours* contre Bérenger, l'an 1055. Histoire raportée par Guitmond & par Lanfranc.

Concile de *Lisieux* contre Maugier, Archevêque de Rouen, l'an 1055. Histoire de ce Concile.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1056. Treize Canons.

* Concile de *Cologne* assemblé en 1056 par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent réconciliés, avec l'Empereur Henri IV.

* Concile de *Compostelle* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1056.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1057. Mention de ce Concile dans une lettre du Pape Etienne IX.

* Concile d'*Amalfi*, tenu en 1059, par le Pape Nicolas II, contre les abus des élections des Pontifes.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1059. Rétractation de Bérenger. Treize Canons. Un Décret contre les Simoniaques. Un autre Décret sur l'élection des Papes.

Concile de *Melphe* contre l'Evêque de Trani, l'an 1059. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sutri* en 1059, où fut déposé Mincius, Archiprêtre de l'Eglise d'Ostie, & Evêque de Véletri, élu Pape par quelques factieux sous le nom de Benoit.

Concile de *Bénévent* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1059. Actes.

* Assemblée de Prélats à *Paris* en 1059, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Assemblée de Prélats en 1059, à *Rheims*, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Concile de *Tours*, tenu en 1059, par Etienne Légat du saint Siége.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1060, par Hugues de *Clugny*, Légat de Nicolas II.

Concile de *Tours* touchant un hospice de saint Vincent, l'an 1060. Dix Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 1060, par le Pape Nicolas II.

* Concile de *Bâle*, tenu en 1061.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1063. Douze Capitules contre les Simoniaques.

Concile de *Rouen* sur la foi de l'Eucharistie, l'an 1063. Profession de foi sur l'Eucharistie.

Concile de *Challon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1063. Actes tirez de la Bibliothéque de Cluny.

* Concile de *Barcelone*, tenu en 1064, où les loix des Goths furent abrogées.

Concile de *Mantoue* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1064. Extrait d'Actes dans les Historiens du tems.

* Concile de *Latran*, tenu en 1065, par le Pape Alexandre II, contre les Incestueux.

Concile de *Rome* sur le Schisme de Cadaloüs l'an 1065. Décret raportée dans Gratien.

Autre Concile de *Rome*, dans lequel le Schisme fut éteint la même année. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1065, par Raoul Archevêque de cette ville, pour y régler les droits de l'Evêque de Dol.

Concile d'*Elne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1065. Divers réglemens.

* Concile d'*Auch*, tenu en 1068, par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat du S. Siége.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1068, au raport de Catel.

Concile de *Mayence* touchant le divorce du Roi Henri, l'an 1069. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *VVindsor* sur le Discipline Ecclésiastique, l'an 1070. Extraits d'Actes dans les Historiens d'Angleterre.

Concile de *VVinchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1070 ou l'an 1071. Actes dans Lanfranc.

Concile de *Mayence* touchant l'ordination de Charles, nommé à l'Evêché de Constance, l'an 1071. Actes de ce Concile.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1073. 24 Canons.

* Assemblée ecclésiastique, tenue en 1073, dans l'Abbaie de *S. Maixent*, par Gausselin ou Josselin, Archevêque de Bourdeaux contre Bérenger.

Concile d'*Erfort* sur les dixmes de la Thuringe, l'an 1073. Histoire de ce Concile, écrite par Lambert d'Aschaffembourg. Deux lettres de Sigefroy, Archevêque de Mayence.

* Concile de *Challon-sur-Saone*, tenu en 1073, par Gérard d'Ostie, Légat du S. Siége.

* Concile de *Paris*, tenu en 1073, par Giraud Cardinal d'Ostie, Légat du saint Siége.

Concile de *Rouën* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1074. Quatorze Canons.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce Concile dans la lettre *77* du premier livre de Grégoire VII. *Voyez* aussi les lettres 42 & 43 du même livre.

Concile de *Poitiers* contre le mariage du Duc d'Aquitaine avec une de ses parentes, l'an 1074 ou 1075. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Erfort* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce qui s'y est passé, raportée par Lambert d'Aschaffembourg.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1075, par Gausselin Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1075. Rélation de ce Concile dans les trois premiéres lettres du troisiéme livre de Grégoire VII.

* Assemblée ecclésiastique de *S. Maixent*, tenue en 1075.

Concile de *Poitiers* contre Bérenger, l'an 1075. Mention de ce Concile dans la Chronique de Saint-Maixant.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1075. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile d'*Anse*, tenu en 1075, par Hugues de Die, Légat du saint Siége, qui fut depuis Archevêque de Lyon.

* Synode de *Mayence*, tenu en 1075, pour y publier les Décrets d'un Concile de Rome, assemblé contre les Ecclésiastiques concubinaires par le Pape Grégoire VII.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1076, par les partisans de l'Empereur Henri IV, contre le Pape Grégoire VII.

Assemblée de *VVormes* contre Grégoire VII, l'an 1076. Lettre au Pape Grégoire & Décret contre lui.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri IV, l'an 1076. Décret de ce Concile contre l'Empereur Henri & contre les Evêques de Lombardie & d'Allemagne.

Concile de *VVinchester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1076. Divers réglemens.

Concile de *Clermont* contre l'Evêque de cette ville l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile de *Dijon* contre les Simoniaques, l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Autun* contre plusieurs Evêques de France, l'an 1077. Rélation de ce qui s'y est passé, dans la lettre 22 du quatriéme livre des lettres de Grégoire VII. *Voyez* aussi les lettres 15 & 16 du quatriéme livre.

Concile de *Langres*, en 1077. *Voyez* plus bas, Concile de *Langres* en 1080.

Concile de de *Rome* contre les Archevêques de Milan & de Ravenne, en 1078, vers le Carême. Actes de ce Concile.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1078. Douze Canons ou réglemens.

Concile de *Poitiers* sur la Réforme de l'Histoire Ecclésiastique, l'an 1078. Lettre de Hugues de Die au Pape Grégoire VII, & dix Canons.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1079. Actes de ce Concile.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1079, par Amatus, Evêque d'Oleron.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1079, par le même.

* Synode de *Sens*, tenu en 1080, par Richer Archevêque de cette ville.

Concile de *Bourdeaux* contre Bérenger, l'an 1080. Mention de ce Concile dans la Chronique de S. Maixens.

Concile de *Lyon* contre des Evêques de France, l'an 1080. Actes de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1080. Décrets de ce Concile.

Assemblée de *Brixen* contre Grégoire VII, l'an 1080. Décret contre Grégoire VII, & lettres de l'Empereur Henri, écrites en conséquence.

Concile d'*Avignon* contre Achard qui s'étoit emparé de l'église d'Arles, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Die, Légat du saint Siége, contre l'investiture des biens ecclésiastiques par les Séculiers.

* Synode Diocésain de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Bar.

Concile de *Lillebonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1080. Plusieurs Canons.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, par Amatus, Evêque d'Oléron, & par Gausselin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Meaux* contre Ursin, Evêque de Soissons, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, pour l'Abbaye de Fleury.

* Concile de *Rome*, tenu en 1081, par le Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & pour régler quelques differens entre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1081, par Hugues de Die, Légat du Pape, & par Richard Abbé de Marseille.

Concile de *Meaux* pour l'ordination d'un Evêque en cette ville, l'an 1082. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1082.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1083. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 1084, par le Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & contre l'Antipape Guibert, & autres Prelats schismatiques.

Assemblée de *Berchach* ou de *Goslar* touchant les differens du Pape & de l'Empereur, l'an 1085. Relation de ce qui s'y est passé dans les Historiens du tems.

Assemblée de *Quedlimbourg* contre l'Empereur, l'an 1085. Actes.

Assemblée de *Mayence* en faveur de l'Empereur, l'an 1085. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Compiégne* de l'an 1085, tenu par Renaud, Archevêque de Rheims.

* Concile de *Londres*, en 1086, où le rang de chaque Evêque fut réglé.

Concile de *Capoue* contre Guibert Antipape, l'an 1087. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1087 ou 1088, où se trouva Bernard de Tolède.

Concile de *Bénévent* contre Guibert, l'an 1087. Actes de ce Concile dans Léon d'Ostie.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1088, par Amatus, Evêque d'Oléron.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1088 ou 1089, pour l'élection d'Ainié.

Concile de *Rome* contre Guibert, l'an 1089. Extrait d'Actes dans l'Historien Bertoul.

Concile de *Melphe* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1089, ou selon d'autres en 1091. Huit Canons.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1090. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Bénévent* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1091. Quatre Canons.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1091 ou 1092, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Paris* en 1091 ou 1092, où l'on excommunia ceux qui avoient usurpé les biens de l'Abbaie de Compiegne.

Concile de *Soissons* contre Roscelin, l'an 1092. Mention de ce Concile dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Rheims* contre Robert, Comte de Flandre, l'an 1092. Mention de ce Concile dans une des lettres d'Urbain II.

* Concile de *Brioude*, tenu l'an 1092, par Hugues Archevêque de Lyon.

Concile de *Troja* dans la Pouille, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1093. Décrets sur les mariages entre parens & touchant la Tréve de Dieu.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1093, par Amatus, Evêque d'Oleron.

Concile de *Constance* sur la Reforme du Clergé, l'an 1094. Extrait d'Actes de ce Concile.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1094, au raport de la Chronique de Sens & d'Yves de Chartres.

Concile d'*Autun* contre le second mariage de Philippe I,

pe I, Roi de France, l'an 1094. Extrait d'Actes dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Rockingham* en Angleterre, tenu en 1094, à l'occasion des démêlez entre Guillaume *le Roux* & Anselme.

Concile de *Plaisance* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1094 ou 1095. Histoire de ce Concile, rapportée par Bertoul, & quinze Canons.

Concile en *Angleterre* touchant le Schisme des Papes, l'an 1095. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme par Eadmer.

Concile de *Clermont* sur la Discipline Ecclésiastique, contre le divorce de Philippe I,& sur la Croisade,l'an 1095. Actes. Lettre d'Urbain & Canons de ce Concile.

Concile de *Limoges* contre Humbaud Evêque de cette ville, l'an 1095. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Tours* pour la Croisade, l'an 1095 ou 1096. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1096. Huit Canons.

* Concile de *Saintes*,tenu en 1096,où le jeûne des veilles des Fêtes des Apôtres fut ordonné.

Concile de *Nismes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1096. Seize Canons.

Concile de *Bari* touchant la procession du S.Esprit, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1098.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques & ravisseurs des biens d'église, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1099. Dix huit Canons.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1099, sous Godefroy de Bouillon, par les Croisez.

* Concile de *S. Omer*, tenu en 1099,en présence de Manassés, Archevêque de Rheims, accompagné de ses suffragans.

Concile de *Valence* sur l'accusation de l'Evêque d'Autun par son Chapitre,l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Historiens du tems.

Concile de *Poitiers* contre le second mariage du Roi Philippe I, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres & dans les Historiens du tems, & 16 Canons.

Concile d'*Anse* pour la Croisade, l'an 1100. Extraits d'Actes dans Hugues de Flavigny.

DOUZIE'ME SIECLE.

* Concile de *Latran*,tenu en 1101,par le Pape Pascal II, contre l'Empereur Henri IV.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1102. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1102. Dix-neuf Canons. Il s'en célébra encore deux autres la même année.

* Concile national d'*Angleterre*, tenu en 1102, qui fut convoqué par Anselme, Archevêque de Cantorbéry. On y fit quelques Canons.

Concile de *Troyes* sur des affaires Ecclésiastiques, l'an 1104. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

Concile de *Baugenci* sur des affaires Ecclésiastiques,l'an 1104. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres.

* Concile de *Florence*, tenu l'an 1105, contre l'Evêque Fluentius.

Concile de *Paris* sur la séparation du Roi Philippe d'avec Bertrade, l'an 1105. Actes de ce Concile dans une lettre au Pape Paschal II.

* Assemblée Ecclésiastique à *Nantes*, tenue en 1105.

Assemblée de *Northausen* sur la Réforme de la Discipline Ecclésiastique, l'an 1105. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Mayence*,tenu en 1105, où l'on ôta la Couronne à l'Empereur Henri VI, pour la donner à son fils.

Concile de *Guastalla* sur la Réforme du Clergé & contre les investitures, l'an 1106. Actes de ce Concile & trois Capitules.

* Assemblée Ecclésiastique, tenue à *Lisieux* en 1106, en présence de Henri I, Roi d'Angleterre.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1106, par Brunon, Evêque de Segni. D'autres le mettent en 1118.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1107.

Concile de *Mayence* sur les investitures, l'an 1107. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Troyes* sur les investitures,l'an 1107.Mention de ce Concile dans Yves de Chartres & dans d'autres Auteurs du tems.

* Concile d'*Anse*, tenu en 1107, par Jean I, Archevêque de Lyon, sur la primatie de son Eglise.

* Concile de *Rouen*,tenu en 1108, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1108. Actes de ce Concile dans Eadmer.

* Concile de *Bénévent*, tenu en 1108, contre l'investiture des Bénéfices par les Laïques.

* Concile de *Latran*, en 1109, par le Pape Paschal II, contre l'Empereur Henri IV, au sujet des Investitures.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1109, pour la réforme des mœurs. Synode la même année.

* Concile de *Rheims*,tenu en 1109, par l'ordre de Philippe-Auguste.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1110, selon la Chronique de S. Pierre-le-Vif.

Concile de *Jérusalem* sur les investitures, l'an 1111. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Latran* contre les investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile lettres qui le concernent,& témoignages des Auteurs du tems.

Concile de *Vienne* contre les investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile & lettre de Guy Archevêque de Vienne.

* Concile de *Bénévent*, tenu en 1113, pour les affaires de la Province & du Mont-Cassin.

* Concile de *Soissons*, tenu en 1114, pour excommunier l'Empereur Henri V, & Burdin son Antipape.

Concile de *Beauvais* contre les investitures & sur les affaires de la province, l'an 1114. Fragmens d'Actes & de reglemens de ce Concile.

* Concile de *Cépérano*, tenu en 1114, par le Pape Paschal II.

Concile de *Rheims* contre l'Empereur Henri V, l'an 1115. Extrait d'Actes tiré d'un Auteur contemporain. Mézeray le met en 1114.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1115 contre Arnoul, intrus sur le Siége patriarchal.

Concile de *Châlons* contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Tornus* sur les affaires de la province, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Paschal II.

* Concile de *Troja*, tenu en 1115, pour obtenir trêve des Normands.

Concile de *Cologne* & de Fritzlar contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Cologne* en 1116, pour le même sujet.

Concile de *Latran* contre les investitures, l'an 1116. Actes de ce Concile rapportez par l'Abbé d'Ursperg.

* Synode de *Langres*, tenu en 1116, par Robert de Bourgogne.

* Assemblée Ecclésiastique à *Redon*, tenue en 1117.

* Concile de *Capoue*, tenu en 1118, par le Pape Gélase II, contre l'Empereur Henri V, & contre l'Antipape Maurice Burdion ou Bourdin.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1118, selon la Chronique de Maillezais.

* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1118 ou 1119, pour y confirmer l'élection de quelques Prélats.

* Conciles de *Rouen*, tenus en 1118 & 1119, selon Orderic Vitalis.

Concile de *Toulouse* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1119. Dix Canons.

* Concile de *Troyes*, tenu en 1119, au rapport de l'Auteur des Antiquitez de Troyes.

Concile de *Rheims* sur des affaires Ecclésiastiques, l'an 1119. Actes & cinq Canons de ce Concile.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1119, par le Pape Gelase II, contre les Schismatiques.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1119, par permission du Pape Calixte II. Les Evêques Anglois y furent invitez, & Henri I, Roi d'Angleterre, leur permit d'y assister. On y proposa d'excommunier ce Prince, à cause qu'il détenoit injustement la personne & les Etats du Duc de Normandie son frére; mais le Pape s'y opposa parce qu'il vouloit ménager Henri.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1120, par le Pape Calixte II, qui excommunia l'Empereur Henri V, & son Antipape.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1120, par Conon, Evêque de Palestrine. D'autres le mettent en 1124.

Concile de *Soissons*, dans lequel le livre d'Abailard est condamné, l'an 1121. Mention de ce Concile dans Pierre Abailard & dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1121, sous le régne de Canus.

CONCILE PREMIER GE'NE'RAL DE LATRAN sur les investitures & sur le Discipline Ecclésiastique, l'an 1123. Actes & 22 Canons.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1124, par autorité du Pape Calixte II, contre deux faux Moines.

* Concile de *Chartres*, tenu en 1124.

* Concile de *Clermont*, tenu en 1124.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1124, pour le même sujet que celui du 1119.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1125. Dix-sept Decrets.

* Synode de *Westminster*, tenu en 1127, par Guillaume Corbel, Archevêque de Cantorbéry, qui y présida en qualité de Legat du Pape. On y fit quelques Canons.

Synode à *Nantes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1127. Actes de ce Synode dans Hildebert du Mans.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1127. Douze Canons.

* Synode de *Sens*, tenu en 1127, par l'Archevêque Henri Sanglier.

Concile de *Troyes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1128. Extraits des Actes,de ce Concile, avec la Régle des Templiers qui y fut publiée. Mézeray le met en 1127.

* Concile de *Dol*, tenu en 1128.

* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1129, par Thibaud Archevêque de Cantorbéry, contre Etienne Roi d'Angleterre.

Concile de *Jouare* contre des assassins, l'an 1130. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettres des Evêques.

* Concile du *Puy*, tenu en 1130, contre l'Antipape Anaclet. Mézeray le place à Pise.

* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1130 par le Pape Innocent II, où il fulmina contre l'Antipape Anaclet & ses Adhérans.

* Concile d'*Etampes*, tenu en 1130, pour condamner l'Antipape Anaclet.

Concile de *Rheims* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1131. Actes tirez de divers Auteurs, & 17 Canons.

* Concile de *Liége*, tenu en 1131, par le Pape Innocent II.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1131, par Adelbert de Lorraine, contre Brunon, Evêque de Strasbourg.

* Concile de *Redon*, tenu 1133.

* Assemblée des Evêques à *Nantes*, tenue en 1133.

Concile de *Pise* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1134. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Soissons*, tenu en 1136, contre Abailard.

* Concile de *Jérusalem*, tenu en 1136 ou 1141, par Alberic Légat du saint Siége pour la dédicace d'une Eglise.

* Concile de *Rheims*,tenu en 1137, par le Pape Eugéne III. On y fit plusieurs bons réglemens.

* Concile de *Northampton*, tenu en 1138.

Concile de *Londres* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1138. Actes & dix-sept Canons.

CONCILE SECOND GE'NE'RAL DE LATRAN, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1139. Trente Canons.

Concile de *Sens* contre Abaillard, l'an 1140. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettre des Evêques au Pape Innocent II.

* Concile de *Winchester* en Angleterre, tenu en 1142. Henri son Evêque y présida.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 1142, au sujet de Rodolphe, Patriarche d'Antioche.

* Concile de *Londres*, tenu en 1143 ou plutôt en 1144, par Henri, Evêque de Winchester & Légat du saint Siége.

* Concile de *Vezelay* en Bourgogne, en 1145, pour l'expédition de le Terre-Sainte.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Bourges* en 1145.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1145.

Concile de *Chartres* sur la Croisade, l'an 1146. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Paris* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1147. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 1147, contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers.

Concile de *Rheims* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1148. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Auteurs du tems. Rétractation de Gilbert de la Porrée. 18 Canons.

* Concile de *Trêves*, tenu en 1148. Le Pape Eugéne s'y trouva, & l'on y parla des Ecrits & des révélations de sainte Hildegarde.

* Concile de *Clermont*, tenu en 1150 par le Pape Innocent II, contre l'Antipape Anaclet.

* Concile de *Fleury*, tenu en 1151, pour dissoudre le mariage de Louis VII, & d'Aliénor d'Aquitaine.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152 touchant le mariage de Louis VII, Roi de France.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152, pour connoître du degré de parenté qui rendoit nul le mariage de Louis VII, dit *le Jeune*.

* Concile de *Tours*, tenu en 1153, par le Pape Alexandre III, qui y présida. L'assemblée étoit composée de 17 Cardinaux, de 124. Evêques, de 414 Abbez & de diverses autres personnes de considération. Il s'y trouva même des Princes, entre lesquels étoit Louis VII, dit *le Jeune*, Roi de France.

* Concile mixte de *Londres*, composé d'Evêques & de Barons, tenu en 1155, où l'on traita de diverses affaires qui concernoient l'Eglise & l'Etat.

Concile de *Pavie* touchant le Schisme entre Alexandre III & Victor III, l'an 1160. Actes de ce Concile. Lettres de l'Empereur Frédéric & des Evêques.

Concile d'*Oxford* contre les Disciples d'Arnaud de Bresse, l'an 1160. Actes de ce Concile rapportez par Guillaume de Neubrige.

Assemblée de *Neufmarché* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans l'addition de Robert à la Chronique de Sigebert.

Assemblée de *Beauvais* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans Robert de Torigny & dans Arnoul de Lisieux.

Concile de *Toulouse* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Actes rapportez par les Auteurs du tems.

Assemblée de *Lodi* pour Victor, l'an 1161. Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1161, par le Pape Alexandre, qui n'y épargna pas ses foudres sur Victor.

Victor, sur l'Empereur Frédéric & sur tous leurs Adhérans.

Assemblée à *Avignon* sur le Schisme l'an 1162. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1162.

Concile de *Tours* contre Victor, l'an 1163. Extraits d'Actes dans les Auteurs contemporains. Sermons d'Arnoul, Evêque de Lizieux, & dix Canons.

Assemblée de *Westminster* contre la liberté Ecclésiastique, l'an 1163. Mention de cette assemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Sens* contre les Meurtriers du Doyen d'Orléans, l'an 1163. Plainte dressée par Etienne de Tournay, & lettre au Roi de France.

Assemblée de *Clarendon* contre la liberté Ecclésiastique, l'an 1164. Actes de cette Assemblée.

Assemblée de *Northampton* contre S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1164. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Oxford*, tenu en 1166, ou selon d'autres en 1160 ou 1162, convoqué par Henri II, Roi d'Angleterre pour examiner certains Hérétiques, appellez *Publicains*.

* Synode de *Londres*, tenu en 1166. On y appella au Pape de l'excommunication lancée par Thomas Becket.

* Concile de *Latran* où le Pape Alexandre III excommunia l'Empereur Frédéric I, l'an 1166.

Assemblée de *Wirtzbourg* contre le Pape Alexandre III, l'an 1166. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Londres*, tenu en 1168, pour mettre S. Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry.

Assemblée à *Gisors* touchant l'affaire de S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1168. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1171 par Roger Cardinal, & par Bertrand, Archevêque de Bourdeaux.

Concile d'*Avranches* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1172. Actes rapportez par Roger de Hoveden contenant l'Absolution de Henri, Roi d'Angleterre. Une lettre d'Albéric, Légat du saint Siége. Treize Canons. Mézeray le met en 1173.

Concile de *Cassel* ou *Cashel* en Hibernie ou Irlende, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1172. Huit Canons.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, en 1173, ou selon d'autres en 1175. Dix-neuf Canons.

Concile de *Rennes*, tenu en 1175.

* Concile de *Westminster*, tenu en 1175, par Richard, Archevêque de Cantorbery.

* Concile de *Londres* ou de *Westminster*, tenu en 1176, par Hugoccio, Légat du Pape.

Concile de *Lombez* contre les Vaudois, l'an 1176. Actes de ce Concile.

* Concile d'*Albi* contre les Albigeois, tenu en 1176.

* Concile de *Venise*, tenu en 1177. L'Empereur Frédéric y fut reconcilié avec le Pape.

CONCILE GÉNÉRAL TROISIÈME DE LATRAN sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1179. Vingt-sept chapitres.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1181. On y régla diverses affaires du Royaume.

* Concile de *Londres* ou de *Westminster*, tenu depuis l'an 1183, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, immédiatement après les premiéres conquêtes des Anglois. Il y fut résolu qu'on mettroit en liberté les Esclaves Anglois.

* Concile de *Cashel* en Irlende, depuis l'an 1183, sous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, pour mettre l'Eglise d'Irlande sur le même pié que celle d'Angleterre.

* Concile provincial de *Bourges*, tenu en 1185, par Simon de Beaujeu son Archevêque.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1186, par Henri, Légat d'Urbain II.

* Concile de *Mâcon*, tenu en 1186.

Assemblée de *Gelnhausen* sur la dépouille des Prélats & Ecclésiastiques après leur mort, l'an 1186. Mention dans les Auteurs du tems.

* Conciles de *Paris*, tenus en 1186 & 1187, par ordre du Roi Philippe-Auguste, pour délibérer des moyens de secourir la Terre-Sainte. Mézeray place le dernier en 1188.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1188. On y résolut de porter les armes contre Saladin.

* Concile de *Rouen*, tenu vers l'an 1188 ou 1189, par Gautier ou Ventier de *Constantus*, Archevêque de Rouen.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 1189, par Jean d'Anagnia, Légat du Pape, en faveur du mariage du Roi Jean.

Synode d'*York* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1195. Actes de ce Synode qui contiennent 12 Canons.

Concile de *Montpellier* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1195. Actes de ce Concile contenant divers réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1196, par les Légats du Pape, pour obliger Philippe à quitter Agnès de Meranie. Mézeray en met un à *Dijon* en 1197, pour le même sujet.

* Concile de *Sens*, tenu en 1198, selon Robert, Moine de Saint-Martin d'Auxerre, Pierre de Capoue, Cardinal & Légat du saint Siege, y présida.

Concile de *Sens* contre des Hérétiques & pour le Jugement du Doyen de Nevers, l'an 1198. Extraits d'Actes de ce Concile, & mention dans les lettres du Pape Innocent III, & dans la Chronique d'Auxerre.

Concile de *Dalmatie* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1199. Douze Réglemens.

Concile de *Londres* ou de *Westminster* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1200. Divers Réglemens.

TREIZIÈME SIÈCLE.

* Concile de *Compiégne*, tenu en 1201.

* Concile de *Paris*, tenu en 1202, contre un Hérétique nommé Eberard.

* Concile d'*York*, tenu en 1203, à l'occasion d'un précepte particulier pour la célébration du dimanche.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1206. Réglemens.

* Concile de *Westminster*, tenu en 1206. Il refuse de l'argent au Pape.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1208. Dix Constitutions.

* Concile de *Montelli*, tenu en 1208, par Milon, Légat du saint Siége, contre les Albigeois.

* Concile de *Rennes*, tenu l'an 1209.

Concile de *Montelli* contre Raimond Comte de Toulouse, l'an 1209. Actes de ce Concile.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1209. Vint-un Réglemens.

Concile de *Paris* contre Amaury, l'an 1209, ou selon d'autres en 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* contre Othon, l'an 1209 ou 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Assemblée de Prélats, tenue à *Avignon*, en 1210, par Milon, Légat du saint Siege.

* Synode de *Clermont*, tenu en 1210, par Etienne de Polignac.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1212. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1212, par l'Archevêque de Bourges.

Concile de *Lavaur* contre le Comte de Toulouse, l'an 1213. Actes de ce Concile.

* Concile de *Londres*, tenu en 1214, par Nicolas, Légat du saint Siége.

Concile de *Montpellier* pour l'affaire du Comte de Montfort, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1215. Actes & Canons.

CONCILE QUATRIÈME GÉNÉRAL DE LATRAN pour le recouvrement de la Terre-Sainte & la Réforme de l'Eglise, l'an 1215. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1215, par le Cardinal Robert.

Concile de *Melun*, pour répondre au Pape Innocent III, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1216. Sept Réglemens.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1219, par Pierre Cardinal, Légat du saint Siége.

* Concile de *Chateau-Gontier*, tenu en 1221, sous le Pape Honorius III.

Assemblée de *Wirtzbourg* pour le couronnement de Henri, fils de l'Empereur Frédéric, l'an 1222. Mention de cette Assemblée dans les Historiens d'Allemagne.

Concile d'*Oxford* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1222. Réglemens en 49 Chapitres.

* Synode de Cantorbéri, tenu en 1222, par le Cardinal Langhton. On y condamna trois hommes, & on les livre au bras séculier.

Concile de *Paris* contre l'Antipape que les Albigeois s'étoient créez en Bulgarie, l'an 1223. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1223. Quelques uns prétendent qu'il se tint à *Paris*.

Concile de *Montpellier* sur l'affaire du Comte de Toulouse, l'an 1224 ou, selon d'autres, en 1225. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Synode de Cantorbéri, tenu en 1225. On y condamna le mariage des Prêtres.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1225. Quatorze Réglemens.

* Concile de *Cologne* en 1225. Quatorze Canons.

Concile de *Bourges* sur l'affaire du Comte de Toulouse, l'an 1225 ou 1226. Extraits des Actes de ce Concile.

Concile de *Paris* contre Raimond, Comte de Toulouse, l'an 1225 ou 1226. Mention de ce Concile dans la Chronique de Tours.

* Concile tenu dans le *Comté de Foix*, en 1226, par le Cardinal de Saint-Ange, pour absoudre le Comte de Foix qui avoit favorisé les Albigeois.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1226 ou 1227. Vingt Canons.

Assemblée d'*Aix-la-Chapelle* pour la Croisade, l'an 1227. Mention de cette Assemblée dans les Historiens d'Allemagne.

* Concile de *Rome*, tenu en 1228, par le Pape Grégoire IX, contre l'Empereur Frédéric II.

Assemblée de *Paris*, dans laquelle l'affaire du Comte de Toulouse fut accommodée, l'an 1228. Traité du Roi S. Louis & de Raimond, Comte de Toulouse, & dix Statuts du même Roi en faveur des églises de France.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1228, par Simon de Sully son Archevêque.

* Concile d'*Orange*, tenu en 1228, contre les Albigeois.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1228 ou 1229. Quarante-cinq Canons.

* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1230, par Henri de Brienne.

Concile de *Chateau-Gontier* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1231. Trente-sept Réglemens.

* Concile de *Tours*, tenu en 1231, par Judicaël de Mayenne.

Concile de *Melun* contre les Albigeois, l'an 1232. Mention de ce Concile dans Guillaume de Puylaurens, & Statuts de Raimond, Comte de Toulouse, contre les Hérétiques.

* Concile de *Laon*, tenu en 1232, par Henri de Dreux, Archevêque de Rheims & Légat du saint Siege. Mézeray le nomme *Henri de Brienne*.

* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1233, par Guillaume, Archevêque de Rheims.

Concile de *Béziers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1233. Vingt-six Canons.

Concile de *Nymphée* en Bithynie, sur les différents des Grecs & des Latins, l'an 1233. Professions de Foi & des Grecs & des Latins.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1233, sous Grégoire IX.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1234. Vingt-quatre Constitutions.

* Concile de *Rome*, tenu en 1234, par le Pape Grégoire IX, pour faire entreprendre à l'Empereur Frédéric II le voyage de la Terre-Sainte.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1235. Vingt-neuf Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1236. Quinze Canons.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu l'an 1236, par S. Edmond qui y publie des Ordonnances Synodales.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1236, sous le Pape Grégoire IX.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1237. Trente-un Canons.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1238. Trente-neuf Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1239. Treize Canons.

* Concile de *Londres*, tenu en 1239. On y refusa de l'argent au Légat.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1240, par Foulques, Archevêque de Gnesne contre Conrad, Duc de Masovie.

* Concile de *Tarragone*, tenu en 1242, par l'Archevêque Pierre, contre les Vaudois.

Concile de *Laval* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1242. Neuf Réglemens.

CONCILE PREMIER GÉNÉRAL DE LYON pour l'union & le secours des Grecs, la déposition de l'Empereur Frédéric, la Croisade, & sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1245. Actes & Canons.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1246, pour le même sujet qu'en 1219.

Concile de *Béziers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1246. Recueil de Canons. Mézeray le met en 1245.

* Concile de *Breslaw*, tenu en 1246 ou 1247; & un autre en 1248, contre l'Empereur Frédéric II.

Concile de *Valence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1248. Vingt-trois Réglemens.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1251, par Samson, Evêque de cette ville.

* Concile de *Sens*, tenu en 1252, par l'Archevêque Gilles ou Gillon Cornu.

Concile de *Saumur* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1253. Trente-deux Canons.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1253, sous le Pape Innocent IV.

Concile d'*Alby* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1254. Soixante & onze Canons.

Concile de *Bourdeaux* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1255. Trente Réglemens.

Concile de *Béziers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1255. Loix du Roi saint Louis publiées dans ce Concile.

Synode de *Coprinia*, tenu en 1255.

Assemblée de *Paris* sur le different des Dominicains & de l'Université, l'an 1256. Concordat entre l'Université de Paris & les Dominicains.

Assemblée tenue en 1257, à *Odensée*, par les Evêques du Royaume de Danemarc, pour défendre la dignité ecclésiastique.

Concile de *Ruffec* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1258. Dix Capitules.

Concile de *Montpellier* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1258. Huit Réglemens.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1258, par Foulques, Archevêque de Gnesne, contre Boleslas *le Chauve*, Duc de Silésie.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1260. Quarante deux Réglemens.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1260. Dix-sept Canons.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1260. Dix-neuf reglemens.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1261, par Wernel de Falkenstein, & par ordre du Pape Alexandre IV.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1261. Plusieurs Statuts.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1262. Sept Réglemens.

Concile de *Bourdeaux* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1262. Sept Canons.

Synode de *Clermont* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1263. Mention de ce Synode dans M. de Launoy, sur le Canon *Omnis utriusque sexus*.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1263, par Vincent Pilenus, Archevêque de Tours.

Concile de *Nantes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1263 ou 1264. Neuf Reglemens.

* Concile de *Reading* en Angleterre, entre les années 1240 & 1264. On y confirma l'appel interjetté par les Barons contre les procédures du Légat.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1266. Quarante-cinq Statuts.

* Concile de *Northampton*, tenu en 1266, par le Légat Othon, qui excommunia tous les Membres du Clergé qui s'étoient engagez dans le parti du Comte de Leicester.

Concile de *Vienne* en Autriche sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1267. Dix-neuf Canons

Concile de *Londres* sur la jurisdiction Ecclésiastique, l'an 1268. Cinquante-quatre Canons,

Pragmatique de saint Louis Roi de France, sur la Discipline Ecclésiastique, dressée l'an 1268. Cinq articles.

Concile de *Château-Gontier* sur la Jurisdiction Ecclésiastique, l'an 1268. Huit Capitules.

Concile d'*Angers* sur la Jurisdiction Ecclésiastique, l'an 1269. Deux Canons.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1269. Six Réglemens.

Concile de *Compiégne* pour la conservation des biens Ecclésiastiques, l'an 1270. Statut.

Concile d'*Avignon* sur l'aliénation des biens de l'Eglise, l'an 1270. Huit Réglemens.

* Concile d'*Arles*, tenu en 1270, par Bertrand Malferrat.

Concile de *Rennes* pour l'Immunité Ecclésiastique, l'an 1270 ou 1273. Sept Capitules.

Concile de *Saint-Quentin*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1271. Cinq Réglemens.

* Concile de *Noyon*, tenu en 1271, pour les libertez de l'Eglise.

* Concile de *Metz*, tenu en 1272.

Concile second Général de Lyon pour la réunion de l'Eglise Greque, pour le secours de la Terre-Sainte, & pour la Réforme de la Discipline Ecclésiastique, l'an 1274. Actes, & trente-une Constitutions.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1274. Vingt quatre Canons.

Concile d'*Arles* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1275. Vingt-deux Canons, les quatre premiers perdus.

Synode de *Durham* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1276. Six Réglemens.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1276. Quatorze Réglemens.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1276. Seize Réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1277, par Etienne son Evêque, contre Guillaume, Frére Mineur, qui avoit avancé plusieurs propositions hérétodoxes.

Concile de *Constantinople* sur l'union des Grecs avec les Latins, l'an 1277. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Compiégne* en 1277.

* Concile de *Wirtzbourg*, tenu en 1277, par Jean, Evêque de Frascati, Légat du saint Siége.

Concile de *Langest* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 1278, Seize Réglemens.

Concile de *Pont-Audemer* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Vingt-quatre Réglemens.

Concile d'*Avignon*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Quinze Réglemens.

Concile de *Reading* en Angleterre, touchant la Discipline Ecclésiastique & Monastique, l'an 1279. Réglemens.

Concile de *Bude* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Soixante-neuf Canons.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1279. Cinq Capitules.

* Concile de *Tarragone*, tenu en 1279, par l'Archevêque Bernard, pour la canonisation de S. Raimond de Pegnafort.

* Concile provincial de *Canterberi*, tenu en 12.., par Jean de Peckam son Archevêque.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1280. Dix-huit Statuts.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1280. Quinze Constitutions.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclésiastique l'an 1280. Onze Statuts.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Dix-huit Réglemens.

* Synode de *Châlon sur Saone*, tenu 1281.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Vingt-sept Statuts.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Onze Reglemens.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1281. Cinq Constitutions.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1282. Treize réglemens.

Concile de *Constantinople* contre l'union des Grecs & des Latins, l'an 1284. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Paris*, tenu en 1284, par Jean Cholet, Légat du saint Siége.

Synode de *Nîmes*, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1284. Réglemens en dix-sept articles ou chapitres.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1284. Cinq Statuts.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1285, contre Henri Duc de Breslaw.

* Concile de *Riez*, tenu en 1285.

* Concile provincial de *Mâcon*, assemblé en 1285, par Raoul de Torrete Archevêque de Lyon.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1286. Trente-cinq Réglemens. Mezeray le met en 1287.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1286. Neuf Canons.

* Concile de *Milan*, tenu en 1287, par l'Archevêque Othon. Dix Canons.

Synode d'*Exester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1287. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Wirtzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1287. Quarante-deux reglemens.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1288

Concile de l'*Isle* en Provence sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1288. Dix-huit Réglemens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1289, par Guillaume de Valance son Archevêque.

Synode de *Chichester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1289. Quarante & un Réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1290, par les Légats Gérard & Benoît.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an l'an 1290. Douze Réglemens.

* Concile de *Milan*, tenu en 1291, par l'Archevêque Othon, au sujet d'une Croisade.

Synode de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1291. Trois Réglemens.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1291. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Chichester* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1292. Sept Réglemens.

* Concile d'*Aschaffembourg*, tenu en 1292, par Gérard Epestein, Archevêque de Mayence.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1294. Cinq Réglemens.

Synode de *Canterbéri* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1295. Quarante-sept Constitutions.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'en Sept Constitutions.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1299. Sept Statuts.

* Concile provencial d'*Anse*, tenu en 1299, par Henri de Villars, Archevêque de Lyon. On y fit des ordonnances très judicieuses.

Concile de *Merton*, sous l'Archevêque de Cantorbéri, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Quatre Constitutions.

Concile de *Melun* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Renouvellement de huit Constitutions Ecclésiastiques.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Vingt-deux articles de Constitutions.

Synode de *Bayeux* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1300. Constitutions divisées en cent treize articles.

QUATORZIE'ME SIE'CLE.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1301. Six Capitules.

Assemblée de *Paris* contre l'entreprise du Pape Boniface VIII, l'an 1302. Actes.

Concile de *Pennafiel* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1302. Quinze Capitules.

* Synode de *Rome*, tenu en 1302, par le Pape Boniface VIII, contre Philippe *le Bel*, Roi de France.

Assemblée de *Paris* contre Boniface VIII, l'an 1303. Actes.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1303, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Dix-neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1304. Cinq Capitules.

Concile d'*Auch* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1304. Treize Capitules.

* Synode de *Saintes*, tenu en 1304, par Hugues de Neuville.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1306, par Henri de Wirnenberg.

Concile d'*Auch* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1308. Six Capitules.

Assemblée de *Tours* sur l'affaire des Templiers, l'an 1308. Mention de cette Assemblée dans les Historiens du tems, & Procurations données aux Députez qui y assistérent.

Concile de *Presbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1309. Neuf Capitules.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1310. Renouvellement de cinq réglemens, avec un Decret particulier sur les mariages clandestins.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, & contre les Templiers, l'an 1310. Vingt-huit Capitules.

Concile de *Paris* contre les Templiers, l'an 1310. Histoire de ce Concile.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Ravenne* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Senlis*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Salamanque* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Londres* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Synode dans les Auteurs du tems.

Concile de *Mayence* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1311, Vingt-deux Constitutions.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1311, par Gilles de Rome.

Concile Général de Vienne contre les Templiers, sur l'affaire de Boniface VIII pour une Croisade, & sur la Discipline Ecclésiastique, les années 1311 & 1312. Lettre de Clement V touchant la convocation du Concile. Sentence & Lettres contre l'Ordre des Templiers. Clementines, & particuliérement celle de la Foi, & celles contre les erreurs des Begards & des Beguines, & touchant les Religieux Mendians.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1314. Trois Capitules.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1314. Vingt Capitules.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1315. Quatre Capitules.

* Synode Diocésain de *Pampelune*, tenu en 1315, par Arnaud de Puyana son Evêque.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1315 ou 1316, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Cinq Capitules.

Concile de *Senlis* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1316. Lettre de Pierre de Courtenay, Archevêque de Rheims. Mezeray le met en 1318.

Concile de *Senlis* sur les biens Ecclésiastiques, l'an 1317. Réglement contre ceux qui s'emparent des biens des Ecclésiastiques.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1317. Vingt-deux Capitules.

* Concile de *Toulouse*, tenu en 1319, par le Cardinal Jean-Raymond de Cominges, premier Archevêque de cette ville.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1320. Quatre Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1320. Huit Capitules.

* Synode de *Lisieux*, tenu en 1321, par Hugues de Harcourt, Evêque de cette ville.

Concile de *Valladolid* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1322. Vingt-sept Capitules.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1322. Confirmation de Réglement.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1323. Renouvellement des Constitutions du Concile de Sens de l'an 1320.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1323. Dix-sept Capitules.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1324. Huit Capitules.

* Concile d'*Auch* tenu 1314, par Amanieu d'Armagnac sur la Discipline Ecclésiastique.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1326. Cinquante-neuf Capitules. Mezeray le place dans l'Abbaïe de *S. Ruf* près d'Avignon.

Concile d'*Alcala* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1326. Deux Capitules.

Concile de *Marsiac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1326. Cinquante six Capitules.

Concile de *Senlis* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1326. Sept Capitules.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1326.

Concile de *Ruffec* pour la liberté Ecclésiastique, l'an 1327. Sentence d'Interdit contre les lieux où l'on retiendroit des Clercs prisonniers, & Réglement touchant les Ecclésiastiques.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1328. Neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1329. Sept Capitules.

Assemblée de *Paris* touchant les droits des Ecclésiastiques, & des Séculiers, l'an 1329. Actes.

Con-

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1330. Dix Capitules.

Concile de *Marsiac* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1330. Actes.

Concile de *Maghfeld* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1332. Réglemens sur les Fêtes.

Concile de *Salamanque* sur le Discipline Ecclésiastique, l'en 1335. Dix-sept Capitules.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1335. Treize Capitules.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1336. Quatorze Capitules.

Concile de *Château-Gontier* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1336. Douze Capitules.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1337. Renouvellement des Décrets du Concile d'Avignon précédent, avec de nouveaux, en tout 70 articles. Mezeray place ce Concile dans l'Abbaïe de *S. Ruf* près d'Avignon.

Assemblée de *Francfort* contre Jean XXII, l'an 1338. Protestations contre les procédures faites par Jean XXII contre Louïs de Bavière.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1339. Cinq Capitules.

Concile de *Constantinople* contre Barlaam Acyndinus, l'an 1341 ou 1342. Histoire de ce Concile dans les Auteurs Grecs du tems.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1341. Réglemens contre les Clercs ambitieux.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1341, par Jean Stretfold, contre ceux qui sollicitent des Bénéfices avant la mort du possesseur.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1343 ou 1344. Réglemens sur l'immunité des Clercs.

Concile de *Noyon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1344. Dix-sept Capitules.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1346. Treize Capitules.

Concile de *Constantinople* pour Palamas, l'an 1346. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1347. Quatre Capitules.

Concile de *Constantinople* contre les Palamites, l'an 1347. Histoire de ce Concile, & Sentence du Patriarche de Constantinople.

Concile de *Constantinople* pour Isidore & Palamas, l'an 1347. Lettre de ce Concile.

* Concile de *Padoue*, tenu en 1350, par Guy d'Auvergne ou de Boulogne, Légat du saint Siége, pour la réformation des moeurs.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1351. Réglemens sur l'immunité des Clercs.

Concile de *Béziers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1351. Huit Réglemens.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1351, par Guillaume de Genet.

Concile de *Constantinople* pour Palamas & contre les Barlaamites, vers l'an 1354. Actes de ce Concile.

Concile de *Tolède* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1355. Constitutions.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1356.

* Concile de *Londres*, tenu en 1356, par Simon Islep de Cantorbéry, pour s'opposer au Roi Edouard qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre.

Concile de *Maghfeld* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1362. Réglemens sur les Fêtes.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1362. Réglement pour la taxe des Chapelains.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1363, par Jean de Craon.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1366. Trente-trois Capitules.

Concile d'*Yorck* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1367. Dix Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1367, par Aimeric de Mons.

Concile de *Lavaur* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1368. Recueil de Réglemens Ecclésiastiques, contenant cent trente-trois Capitules.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1370, par Frédéric de Saerwerden.

* Concile provincial de *Tarragone*, tenu en 1371.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1374. Vingt-huit Capitules.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit Prélat.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lambeth* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Historiens du tems.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1377, par Bertrand de Maumont.

* Concile de *Burgos*, tenu en 1377, par Gonzalès son Evêque.

* Concile de *Paris*, tenu en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI, & de Clément VII.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1382. Actes & condamnation de vingt-quatre articles de Wiclef.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1386. Dix-sept Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1387, par Simon de Cramaud.

Concile de *Palenza* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1388. Sept Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1391. Réglement.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1393, par les Grands Vicaires de Guy de Roye.

* Concile de *Paris*, tenu en 1394, après la fausse élection de l'Antipape Pierre de la Lune.

* Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1396. Condamnation de dix-huit articles de Wiclef.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1396, par Ithier de Martreuil.

Assemblée du Clergé de France touchant le Schisme des Papes, l'an 1398. Actes.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1398, par Pierre d'Ailli Cardinal & Evêque de Cambray.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1399, par le Chapitre pendant l'exil de l'Archevêque Thomas d'Arundel.

* Synode de *Troyes*, tenu en 1399. On y publia des Ordonnances Synodales.

QUINZIÉME SIÉCLE.

* Assemblée de Prélats à *Senlis*, en 1402, pour chercher les moyens de finir le Schisme entre Boniface IX & Benoît XIII.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1403. Actes.

* Synode de *Langres*, tenu en 1404, par le Cardinal Louïs de Bar.

* Concile de *Prague*, tenu en 1405, contre les Wicléfites & les Hussites.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1406. Actes.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1408. Actes.

Assemblée des Cardinaux à *Pise* touchant le Schisme, l'an 1408. Acte d'appel, indiction du Concile & citation des deux Papes.

Concile d'*Oxford* contre les Wicléfites, l'an 1408. Préface, treize Constitutions contre les Wicléfites, & Décrets contre les Lolards.

Concile de *Perpignan* par Benoît XIII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1408. Fragmens d'Actes & mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Assemblée de *Francfort* sur le Schisme, l'an 1409. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Pise* par les Cardinaux, pour éteindre le Schisme des Papes, l'an 1409. Actes.

Concile d'*Udine*, tenu par Grégoire XII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1409. Actes.

* Concile ou Synode d'*Aquilée*, tenu en 1409, par Grégoire XII.

* Concile d'*Orléans* en 1411, où Jean Duc de Bourgogne, fut excommunié avec ses Adhérans.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1411, par Jean Cabeça de Vaca.

* Concile de *Pétrikovv*, tenu en 1410, par les Prélats de Pologne.

Concile de *Rome* contre les Wicléfites, les années 1412 & 1413. Décret contre les livres de Wiclef, & citation de ceux qui voudroient défendre sa mémoire.

Concile de *Londres* contre Thomas Oldcastel, l'an 1413. Histoire de ce Concile dans Thomas de Walsingham.

CONCILE GÉNÉRAL DE CONSTANCE pour l'extinction du Schisme, pour l'extirpation des Héréfies, & pour la Réformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres, l'an 1414 jusqu'en 1418. Actes & Décrets.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1420. Trente-Quatre Capitules.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1420, par Conrad Rhingreve.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclésiastique, tenu l'an 1423, par Théodoric de Meurs. Onze Réglemens.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1423, par Conrad Rhingrave.

* Concile de *Londres*, tenu en 1423, par Henri Chichelt de Cantorbéry, contre les Wicléfites.

* Concile de *Tréves*, tenu en 1423, par Othon de Zingheim son Archevêque.

Concile de *Pavie* pour la Réforme de l'Eglise, l'an 1423. Décret de translation de ce Concile à Sienne.

Concile de *Sienne* pour la Réforme de l'Eglise, en 1423 & 1424. Actes & Décret de translation à Bâle.

* Concile de *Coppenhague*, tenu en 1425, sur la Réformation des moeurs.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1427, par son Evêque Jean l'Eguise.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1429. Actes divisez en 41 Capitules.

Concile de *Tortose* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1429. Actes & vingt Constitutions.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1430.

CONCILE GÉNÉRAL DE BASLE pour l'extinction du Schisme, pour l'extirpation des Héréfies, & pour la Réforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres, depuis 1443. Actes & Décrets.

* Assemblée du Clergé de France à *Bourges*, en 1438.

Concile de *Ferrare* pour l'union des Grecs, dans les années 1438 & 1439. Actes.

Assemblée de *Francfort* sur les différens du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Assemblée de *Bourges* sur la Discipline Ecclésiastique & les differens d'Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Pragmatique Sanction.

Assemblée de *Nuremberg* sur les différens du Pape Eugéne, & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Autre Assemblée de *Nuremberg* sur les differents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

CONCILE GÉNÉRAL DE FLORENCE pour la réünion des Grecs & des Latins, depuis l'an 1439 jusqu'en 1440. Actes & Décret d'union.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1439, par l'Archevêque Henri Chichelet, contre Richard Walecher.

Assemblée de *Mayence* sur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1439. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Assemblée de *Bourges* sur les différents du Pape & du Concile de Bâle, l'an 1440. Actes.

Assemblée de *Mayence* sur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1441. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Assemblée de *Francfort* sur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1442. Mention dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* sur le Schisme, l'an 1443. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lausanne* pour Félix V, élu Pape dans le Concile de Bâle, l'an 1443. Actes.

Assemblée de *Nuremberg* sur l'indiction d'un Concile général, l'an 1443. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rouen* touchant la Discipline Ecclésiastique, l'an 1445. Quarante Réglemens.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1448. Dix-sept réglemens.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1449, par Charles, II. Cardinal de Bourbon, pour finir le Schisme de Félix V.

* Synode de *Langres*, tenu en 1451, par Philippe de Vienne.

* Concile de *Cologne* de l'an 1452, célébré par le Cardinal Nicolas de Cuse.

* Synode de *Langres*, tenu en 1455, par Guy Bernard.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1455, par Jean Juvénal des Ursins.

Concile de *Soissons* sur la Discipline Ecclésiastique, l'en 1456. Décret par lequel l'exécution de la Pragmatique est ordonnée.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1457, touchant le Croisade de Calixte III.

Assemblée de *Mantoue* pour une Croisade, l'en 1459. Histoire de ce Concile dans les Historiens. Bulles de Pie II.

* Synode diocésain de *Pampelune*, tenu en 1459, par son Evêque le Cardinal Bessarion.

* Concile de *Sens*, tenu en 1461, par l'Archevêque Louïs de Melun.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1462, par l'Archevêque de Gnesne.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1466, par l'Archevêque de Gnesne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1470, tenu par Robert de Baviere son Archevêque.

Concile de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1473. Vingt-neuf Réglemens.

* Concile de *Madrit*, tenu en 1437, par Rodéric Légat du saint Siége, pour remédier à l'ignorance des Clercs, & pour s'opposer à la Simonie & aux débauches qui ruinoient le Clergé du Royaume.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1474, par Louis de Cunna.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1483, par Herman de Hesse.

* Concile de *Sens*, tenu en 1485, où l'on renouvella les Réglemens de celui de 1461.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1485. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile de *Pétrikovv*, tenu en 1485, par Sbigne Oleniskt, Archevêque de Gnesne.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1487, par Pierre Barbet, Archevêque de Rheims.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1490, par son Evêque Pierre Renchicourt.

* Concile de *Pétrikovv*, tenu en 1491, par Frédéric, Cardinal & Archevêque de Gnesne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1491, tenu par Herman de Hesse, qui renouvella tous les anciens Statuts des Conciles.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1495, par Gérard de Montaigu.

* Synode de *Besançon*, tenu en 1495, par Charles de Neufchâtel son Archevêque.

* Synode de *Châlon-sur-Saone*, tenu en 1499.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1499 & 1500, par Paschal.

SEIZIE'ME SIECLE.

* Concile de *Lenciti*, tenu en 1506, par l'Archevêque de Gnesne.

Assemblée de l'Eglise Gallicane à *Tours* pour arrêter les entreprises de Jules II, l'an 1510. Huit conclusions sur la puissance du Roi & du Pape.

Concile de *Pise* pour la Réformation de l'Eglise, & contre le Pape Jules II, commencé le premier novembre 1511; transferé à Milan au mois de janvier 1512; fini au mois d'avril de la même année. Actes de ce Concile avec une Apologie, & des Lettres.

CONCILE GE'NE'RAL DE LATRAN pour la Réforme de l'Eglise, & sur la Discipline Ecclésiastique, commencé le dixiéme may 1512, & fini le 16 mars 1517, après 12 Sessions. Actes & Decrets de ce Concile.

* Concile provincial de *Rouen*, tenu en 1514, ou plus vraisemblablement en 1522, sous George d'Amboise *le Jeune*.

* Synode de *Toul*, tenu en 1515, par son Evêque Hugues des Hasards.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1516, par le Cardinal Antoine Bohier.

Concile de *Florence* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1517. Statuts imprimez à Florence en 1564.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1521, par Philippe d'Erbestein.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1552, par l'Archevêque de Gnesne.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1522. *Voyez cy-dessus* en 1514.

* Conciles de *Lenciti*, tenus en 1523 & 1527, par Jean Laski, Archevêque de Gnesne, contre Luther.

* Synode de *Mexique*, tenu en 1524, par les Missionnaires employez à la conversion des Mexicains.

Concile de *Bourges* contre la Doctrine de Luther & sur la Réforme de la Discipline, le 21 de mars de l'an 1528. Vingt-trois articles de Décrets sur la Discipline Ecclésiastique. Cinq Réglemens sur la Jurisdiction, & touchant les Curez.

Concile de *Sens* contre la Doctrine des Luthériens, tenu à Paris le neuviéme octobre l'an 1528. Actes & Décrets de ce Concile sur la Foi, contenant seize articles. Quarante Décrets sur les mœurs.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1530, par Odoard Henequin.

* Concile de *Petrikovv*, tenu en 1530, & en 1532, par Jean Laski & Matthias Draévic, Prélats de cette ville.

Concile de *Vienne* en Dauphiné sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1532 ou 1533. Statuts imprimez à Lyon.

* Synode de *Lisieux*, tenu en 1531, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Discipline, l'an 1536, Réglemens de ce Concile, divisez en quatorze parties, & chaque partie en plusieurs titres.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1536, par Louis Guillard.

* Conciles de *Pétrikovv*, tenus en 1539, 1540 & 1542, pour la liberté de l'Eglise de Pologne, pour la réformation du Clergé, & contre Luther.

* Synode de *Lisieux*, tenu en 1540, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

* Synode de *Santes*, tenu en 1541, par Julien Soderin.

Concile de *Gênes* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1547. Décrets imprimez à Regio en 1575, & à Boulogne en 1605.

Concile d'*Ausbourg* pour la Réforme du Clergé, au mois de novembre de l'an 1548. Actes & Statuts.

Concile de *Tréves* sur la Réforme du Clergé, l'an 1548. Dix articles de Décrets sur les mœurs, & un reglement contre les Concubinaires,

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Discipline, l'an 1549. Divers Réglemens sur la Discipline Ecclésiastique, contenus en 38 Capitules.

Concile de *Mayence* sur la Foi & la Discipline, l'an 1549. Cent quatre articles de Décrets, tant sur la Foi que sur les mœurs.

Concile de *Tréves* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1549. Vingt réglemens sur la Discipline.

Synode de *Strasbourg* sur la Foi & la Discipline, l'an 1549. Statuts & Décrets imprimez à Mayence en 1566.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1550, par Louis Guillard.

Concile de *Narbonne* sur la Foi & la Discipline, au mois de décembre de l'an 1551. Soixante & six Canons; le premier sur la Foi & les autres sur la Discipline.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1551, par Robert de Croui.

Conciles de *Petrikovv*, tenus en 1551, 1552 & 1553, par Nicolas Dziergzgowski, Archevêque de Gnesne.

CONCILE GE'NE'RAL DE TRENTE sur la Foi & la Discipline, commencé le 13 décembre 1545; transferé à Boulogne le 21 avril 1547, & ensuite interrompu; recommencé le premier septembre 1551 à Trente; suspendu le 18 avril 1552; recommencé pour la troisiéme fois le 18 janvier 1562; continué & fini le troisiéme décembre 1563. Actes & Canons & Chapitres du Concile. Recueil de plusieurs Harangues faites dans le Concile & autres piéces qui regardent son Histoire, recueillies par les Théologiens de Louvain & dans la derniére édition des Conciles. Instructions, Lettres & autres Actes concernant le Concile de Trente, pris sur les originaux par Messieurs Du Puy. Histoires de ce Concile, composées par Fra Paolo & par le Cardinal Palavicin.

* Synode de *Challon-sur-Saone*, tenu en 1554.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1554, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1557, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1558, par Charles Guillard.

* Synode de *Châlons-en-Champagne*, tenu en 1559, par Jérôme de Bourges.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1560, par son Evêque Jean Batiste Sighicolli.

Concile de *Rheims* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1564. Dix-neuf Statuts.

Concile de *Rheims* sur la Foi & la Réforme de la Discipline, au mois de novembre & de décembre de l'an 1564. Actes contenant une profession de Foi & des réglemens.

Concile de *Constantinople* pour la déposition de Joseph Evêque d'Andrinople, qui s'étoit fait Patriarche par Simonie, au mois de janvier de l'an 1565. Actes de déposition de ce Patriarche.

Concile de *Cambray* sur la Foi & la Discipline, l'an 1565. Actes. Discours faits à ce Concile.

Concile premier de *Milan*, sous saint Cherles Borromée, sur le Foi & la Discipline, l'an 1565. Constitutions en trois parties.

Concile de *Valence* en Espagne sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1565. Statuts imprimez à Valence en 1566.

Concile de *Toléde* sur la Foi & la Discipline, en décembre 1565, & janvier 1566. Actes contenant divers réglemens.

Concile de *Brague* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Statuts imprimez en 1567.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Réglemens sur la Discipline, imprimé à Côme en 1599.

Concile de *Compostelle* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1566. Décrets imprimez à Salamanque en 1566.

Concile de *Toléde* sur la Discipline Ecclésiastique, l'en 1566. Décrets imprimez à Alcala en 1566.

* Concile provincial, tenu à *Manfrédonia*, en 1567, par Ptolomée Gallio, Archevêque de cette ville & Cardinal.

* Concile de *Lima*, tenu en 1567.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1567.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1567, par Louis de Barlaimont son Archevêque.

* Synode de *Constance*, tenu en 1567, par l'Evêque Marc-Sirice Altaemps.

* Concile de *Naples*, tenu en 1568, par Marius Caraffe, Archevêque de Naples.

Concile d'*Otrante* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Rome en 1569.

Concile second de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Plusieurs Décrêts.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Rome en 1569.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1569. Décrets imprimez à Dilingen en 1574.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1569, par Antoine Altoviti, Archevêque de cette ville.

Concile de *Malines* sur les Sacremens & la Discipline Ecclésiastique, en juin & en juillet 1570. Décrets.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1570, par François Richardot.

Concile troisiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1573. Plusieurs Décrets.

* Concile de *Florence*, tenu l'an 1573, par Antoine Altoviti Archevêque de cette ville.

* Synode de *Besançon*, tenu en 1573, par Claude de la Baume son Archevêque.

* Synode de *Bresse* en Italie, tenu en 1574.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1575, par Nicolas De Thou.

* Synode de *Pérouse*, tenu en 1575, par François Bossio, Evêque de cette ville.

Concile quatriéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1576. Constitutions Ecclésiastiques.

* Concile d'*Anvers*, tenu en 1576, par Sonnius son premier Evêque.

* Concile de *Naples*, tenu en 1576, par Marius Caraffe Archevêque de Naples.

* Synode diocésain de *Rimini*, tenu en 1577 & en 1578, par Jean Batiste du Castel, Evêque de cette ville, pour la réforme des mœurs.

* Assemblée de Prélats à *Pétrikovv*, en 1578.

Synode de *Bitonte* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1579. Constitutions imprimées à Vénise en 1579.

Concile cinquiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1579. Constitutions Ecclésiastiques.

* Synode diocésain de *Rimini*, tenu en 1580, par Jean Batiste du Castel, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Sorrente* sur la Discipline Ecclésiastique, en 1580. Décrets imprimez en 1585.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1580, par Claude de Beaufrémont.

Concile de *Rouen* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1581. Réglemens sur la Discipline, & diverses résolutions.

* Synode de *Bresse* en Italie, tenu en 1582.

Concile sixiéme de *Milan*, sous saint Charles Borromée, sur la Discipline & Jurisdiction Ecclésiastique, l'an 1582. 31 Articles de Constitutions.

* Concile du *Caire*, tenu en 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1582 ou 1583. Profession de Foi, Réglemens sur la Discipline, & Statuts pour un Séminaire.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1583. Décrets imprimez à Ravenne en 1587.

Concile de *Rheims* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession de Foi & réglemens sur la Discipline. Actes.

* Concile de *Lima*, tenu en 1583, par l'Archevêque Taurin Alfonse Magrouci, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Tours* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession & Statuts Synodaux.

Concile de *Bourges* sur la Foi & la Discipline, au mois de septembre de l'an 1584. Décrets sur la Foi & la Discipline.

* Concile de *Goa*, tenu en 1584, par Alexis Ménézès, Archevêque de cette ville & Primat des Indes.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1584, sous Gaspard des Ursins.

* Synode de *Milan*, tenu en 1584, par S. Charles Borromée.

Concile d'*Aix* en Provence sur la Foi & la Discipline; l'an 1585. Décrets touchant la Foi, les Sacremens, la Hiérarchie & la Discipline de l'Eglise.

* Concile provincial de *Mexique*, tenu en 1586, par l'Archevêque, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Mexique* sur la foi & la Discipline, l'an 1586. Quantité de Statuts sur la Doctrine & la Discipline Ecclésiastique.

Concile de *Cambray* sur la Discipline Ecclésiastique, à Mons en Hainaut l'an 1586. Statuts imprimez à Mons en 1587.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1587, sous Jérôme Bobo ou Bobus.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1587, par Nicolas de Thou.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1588.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1589, par le Cardinal Alexandre de Médicis.

* Synode de *Sienne*, tenu en 1589.

* Concile de *Goa*, tenu l'an 1589 ou 1590. Les Chrétiens de S. Thomas y firent profession de la Religion Romaine.

* Synode de *Novare*, tenu en 1590, par César Sperciani, Evêque de cette ville.

Concile de *Toulouse* sur la Foi & la Discipline, l'an 1590. Décrets partagez en trois parties.

* Synode tenu à *Monte Fiascone* en 1591, par Jérôme Bentivoglio.

* Synode de *Nole*, tenu en 1591.

* Synode de *Malte*, tenu en 1591, par Antoine Taso, Evêque de Malte.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1594. Soixante-quatre articles de réglemens.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1594.

Concile d'*Amélia* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1595. Constitutions imprimées à Vénise en 1596 & 1597.

* Concile de *Brest* ou *Brzesfye* tenu l'an 1595, pour l'union des Grecs Schismatiques de Lithuanie avec l'Eglise Latine.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1596. Réglemens sur les Sacremens & sur la Discipline Ecclésiastique.

* Synode de *Civita Castellana*, tenu en 1596, par Bernard Bénédicti.

* Synode d'*Ascoli*, tenu en 1596.

* Synode de *Conza* ou *Consa*, tenu en 1597.

Concile de *Sienne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1599. Décrets imprimez à Rome en 1600.

* Synode de *Civita Castellana*, tenu en 1600.

DIX-SEPTIE'ME SIECLE.

* Synode de *Parme*, tenu en 1602.

* Concile de *Bar*, tenu en 1607, où l'on publia des Ordonnances Synodales.

Concile de *Malines* sur la Foi & la Discipline, l'an 1607. Décrets & Statuts sur les Sacremens & autres Réglemens sur la Discipline.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclésiastique, l'an 1609, Plusieurs Statuts & Réglemens.

Concile de *Milan*, tenu en 1609, par Frédéric Borromée, Cardinal & Archevêque de Milan.

* Synode d'*Anvers*, tenu en 1610, par Jean le Mire.

* Concile d'*Aix* en Provence en 1612, contre le livre d'Edmond Richer.

* Synode d'*Avranches*, tenu en 1615, par Péricard Evêque de cette ville.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1615, par son Evêque Jerôme des Vaillans.

* Synode de *Macérata* tenu en 1615.

* Synode de *Florence*, tenu en 1619, par Alexandre Martius de Médicis.

* Synode de *Faenza*, tenu en 1620, par Jules Monterenti son Evêque.

* Synode de Civita *Castellana*, tenu en 1620, par Ange Gozadini,

* Synode de *Pétrikow*, tenu en 1621, pour l'avantage de l'Eglise de Pologne, par Laurent Gembiki, Archevêque de Gnesne.

* Synode de *Monte Fiascone*, tenu en 1622.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1624. Decrets & Actes de ce Concile.

* Synode de *Mont-Cassin*, tenu en 1626, duquel on à les Ordonnances dans la derniére édition des Conciles.

* Concile provincial tenu à *Pétrikow* en 1628, par Jean Venzik Archevêque de Gnesne.

* Synode de *Cervia*, tenu en 1634, par Jean-François Guidi son Evêque, autrement le Cardinal Bagni.

* Synode de *Vénafre*, tenu en 1634, par Vincent Martinelli qui en étoit Evêque.

*Synode de *Florence*, tenu en 1637, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1640, par René de Bresle.

* Concile de *Châlons-sur-Marne*, tenu en 1641. par Félix Vialert.

Concile de *Constantinople*, contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar, au mois de mai de l'an 1642. Décret de ce Concile, contre les articles de la Confession de Cyrille Lucar qui y sont refutez.

* Synode de *Jassi*, tenu en 1640, en 1642, par le Métropolitain de Kiovie.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1643, par Pierre d'Hardivilliers.

* Synode de *Florence*, tenu en 1645, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1646, par Lescot.

* Concile d'*Avranches*, tenu en 1646, par Roger d'Aumont, Evêque de cette ville.

* Concile de *Châlons-sur-Marne*, tenu en 1657, par Félix Vialart.

Concile de *Jérusalem*, mal nommé par quelques uns Concile de Béthléem, sur la présence réelle, l'an 1672. Déclaration & Actes de ce Concile imprimez en 1677 & en 1678.

Il y dans le seiziéme, & dans le dix-septiéme siécle une Infinité d'Actes & de Statuts de Synodes Diocésains des Evêques sur la Discipline de leurs Diocéses, dont il seroit trop long de faire ici le dénombrement.

* Dans le XVIII siécle, le Pape Benoît XIII, en 1725, la premiére année de son pontificat, tint un Concile à Rome, dans la Basilique de Latran, sur la Discipline ecclesiastique, & les réglemens en ont été imprimez : & l'Archevêque d'Ambrun convoqua un Concile provincial, le 16 août 1727, contre Jean de Soanem Evêque de Senez.

RECUEILS DES CONCILES.

Dès le premier siécle, à ce que prétendent quelques Auteurs, on fit un Recueil des Canons des Apôtres, auquel on ajoûta dans la suite du tems plusieurs autres Canons, qui furent faits au second & au troisiéme siécle. Vers la fin du quatriéme siécle, les Canons des principaux Conciles, qui avoient été tenus jusques alors, furent ramassez en un volume, que nous avons encore aujourd'hui sous le titre de *Codex Canonum Ecclesiæ Universæ* ; & au quatriéme Concile de Carthage, qui fut tenu peu de tems après, on composa le livre intitulé *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ*, qui n'est autre chose qu'une compilation des Conciles d'Afrique. Denys, surnommé *le Petit*, fit sur la fin du cinquiéme siécle une collection plus ample que toutes les précédentes : après lui Ferrandus, Cresconius, Isidorus Mercator, & plusieurs autres, en composérent divers Recueils. On faisoit outre cela dans chaque province un Récueil des Reglemens des Conciles provinciaux, qui étoient soigneusement gardez dans les Archives des Eglises. Depuis que l'Imprimerie a été en usage, on a fait aussi plusieurs éditions des Conciles. La premiére fut faite à Paris partie l'an 1523, partie l'an 1524, par les soins de Jacques Merlin, Docteur en Théologie. A son exemple, plusieurs savans hommes firent depuis imprimer de semblables Recueils, & entre autres Binius, Chanoine de Cologne, fit deux éditions des Conciles, dont la seconde, qui est la plus ample, fut imprimée en quatre volumes à Cologne l'an 1618, & en dix volumes à Paris l'an 1636. Mais la plus considérable a été celle qui fut faite à Paris en 1644, de l'impression du Louvre. Elle est composée de trente-sept volumes *in folio*, & est non seulement plus ample, mais aussi plus correcte que toutes les autres. En 1672, le P. Labbe & le P. Cossart, Jesuites, ont donné au public un nouveau Recueil des Conciles en dix-sept volumes, qui est d'un quart plus ample que l'édition de 1644. Ils y ont joint les remarques de plusieurs Auteurs, & en ont encore fait d'autres, sur quantité d'endroits qui avoient besoin d'être plus amplement éclaircis. Le P. Hardouin en a achevé une nouvelle édition imprimée au Louvre, & publiée en 1715 dont le débit a été arrêté par Arrêt du Parlement qui a nommé pour l'examiner six Commissaires, qui y ont trouvé plusieurs choses, tant dans le corps de l'Ouvrage que dans les Tables, contraires aux anciens usages de l'Eglise, aux maximes reçues dans le Royaume, aux libertez de l'Eglise Gallicane, & à la verité des faits. D'ailleurs, il y a dans cette collection plusieurs omissions essentielles. Le débit en a été permis par Arrêt du Conseil. * *Mémoires du tems.* Salmon, *Traité de l'étude des Conciles.*

CONCILE de Martyrs ou de Saints, pour dire Eglise. *Voyez* TEMPLE.

CONCINO CONCINI, célébre sous le nom du Maréchal d'Ancre, natif du Comté de Penna, en Toscane, vint l'an 1600 en France, avec la Reine Marie de Médicis, qui le fit son Ecuyer, puis Gentilhomme de la Chambre du Roi Louïs XIII. *Léonore* Galigaï sa femme, Dame d'Atour de la Reine, fut la cause de son élevation. Il fut aussi Marquis d'Ancre, Gouverneur de Normandie, de la citadelle d'Amiens, & fut fait Maréchal de France en 1615. Après s'être élevé par la faveur de la Reine, il eut beaucoup de part au gouvernement de l'Etat pendant la minorité du Roi Louïs XIII; mais s'étant fait de grands ennemis par sa conduite, il fut tué sur le pont-levis du Louvre par les intrigues de Luines, qui se servit du nom du Roi, le 24 avril de l'an 1617. Son corps, qu'on avoit enterré secrettement dans l'église de saint Germain de l'Auxerrois, fut déterré le lendemain, traîné par les ruës, brûlé, & les os jettez dans la riviére de Seine. Léonore Galigaï eut part aux malheurs de son mari, & fut pendue & brûlée en Gréve, par arrêt du Parlement, après avoir été accusée de sortilége. Plusieurs Auteurs parlent de cette mort, & principalement M. du Puy, dans son Histoire des Favoris. Le Marquis de Cœuvres, depuis Maréchal d'Etrées, fait sur sa mort ces réflexions, dans les Mémoires que nous avons de lui. „ Quand je fais réflexion, *dit-* „ *il*, sur les circonstances de la mort du Maréchal d'An- „ cre je ne la puis attribuer qu'à sa mauvaise deffiance, a- „ yant été conseillé par un homme qui avoit les inclinations fort douces ; & comme il etoit lui même na- „ turellement bien-faisant, & qu'il avoit desobligé peu „ de personnes, il falloit que ce fût son étoile, ou la na- „ ture des affaires, qui eussent fait soulever tant de monde „ contre lui. Il étoit agréable de sa personne, adroit à che- „ val, & à tous les autres exercices ; il aimoit les plaisirs, „ & sur tout le jeu, sa conversation étoit douce & aisée, ses „ pensées étoient hautes & ambitieuses, mais il les cachoit „ avec soin, n'étant jamais outré, ni affecté d'entrer „ dans le Conseil; & même on a souvent oüi dire au Roi, „ qu'il n'avoit pas entendu qu'on le dût tuer. Il est „ vrai qu'il avoit eu de tout tems pour lui une aversi- „ on naturelle, dont le Maréchal d'Ancre s'étoit apperçu „ trois mois après la mort du Roi Henri IV. Il parloit de „ cette aversion, comme d'une chose considérable dès- „ lors & qui lui donnoit beaucoup d'inquiétude, ajoûtant „ qu'il s'efforceroit de le vaincre par ses services. Il pensa „ cependant de tourner le dernier malheur sous lequel il „ succomba, par la résolution que l'on étoit sur le point „ de lui faire prendre, d'aller Ambassadeur à Rome, ou „ d'aquérir le Comté de Montbéliard pour s'y retirer. Le Maréchal d'Etrées a presque été le seul qui se soit chargé de l'Apologie du Maréchal d'Ancre. Tous les autres en ont parlé avec plus de liberté. C'étoit un homme insolent, enivré de sa faveur ; qui, pour assûrer son autorité, bouleversa tout le Conseil. Ses vues tendoient à se cantonner en cas de disgrace, & c'est dans ce dessein qu'il faisoit fortifier des places dans ses Gouvernemens, & qu'il songea à aquérir le Comté de Montbéliard. Une preuve de son ardeur à piller les Finances, c'est l'état des biens immenses qu'il laissa. Outre les revenus de ses charges, qui montoient à un million de livres, il en avoit autant dans ses coffres ; plusieurs millions placez en France, à Rome & à Florence, & deux millions en meubles & en pierreries, sans ceux qui furent pillez chez lui. Selon le Procurateur Baptiste *Nani*, le Marechal d'Ancre étoit de basse naissance, mais selon l'opinion le plus commune il étoit né Gentilhomme. Les *Concini* venoient des *Alberti*, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Florence. Lorsqu'il partit de cette derniére ville, un de ses amis lui demanda ce qu'il alloit faire en France, *ou fortune ou périr*, répondit-il : L'on & l'autre lui arrive. *Christine de Lorraine*, Grand'Duchesse de Toscane, lui ayant fait dire un jour par un homme de confiance, qu'il conduisit sa barque terre à terre, pour éviter la tempête qui le menaçoit, il répondit, que tant qu'il auroit le vent en poupe, il vouloit voguer en pleine mer, & voir jusques où la fortune pouvoit porter un Favori. Quand on eut ôté les sceaux au Chancelier de *Sillery*, il les fit donner à Guillaume du *Vair* en 1616 ; mais six mois après il les lui fit enlever pour avoir refusé de scéller des lettres de Duc & Pair pour lui, & d'abolition pour un Gentilhomme de sa suite. *Vitry* qui s'étoit chargé de tuer le Maréchal, eut l'imprudence d'en confier le secret, la veille de l'exécution, à sa Maîtresse *N.* de *Baumarchais*, alors veuve du Marquis de Noirmoutier, laquelle lui promit de l'epouser dès qu'il auroit obtenu le Bâton de Maréchal. Bassompierre rapporta que le Maréchal lui avoit dit qu'il ne souhaitoit rien tant que de se retirer, mais que sa femme y mettoit obstacle ; que dans cette vue il avoit fait offrir au Pape six cens mille écus pour l'usufruit du Duché de Ferrare leur vie durant. Mais M. Amelot de la Houssaye croit que l'obstacle venoit plutôt du Maréchal que de sa femme qui prévoyoit l'orage, & qui dit un jour à la Reine, *Madame vous favorisez ce fou dans ses desseins, mais souvenez vous qu'il se perdra, & qu'en se perdant il vous perdra & mois aussi.* Lorsque le Maréchal sortoit de la chambre de la Reine de Médicis, aux heures qu'elle étoit couchée, ou toute seule, il affectoit de renouer son aiguillette, pour faire croire qu'il venoit de coucher avec elle. Le jour, ou le lendemain de la mort du Maréchal, un Laquais du Chancelier de Sillery trouva une cédule de 80000 livres payables à ce Maréchal. Il la porta au Conseil, qui lui donna douze mille livres de récompense en argent comptant, & fit créer, en sa faveur, une charge de Garde de la porte du Louvre avec douze cens livres d'apointemens. Ce Laquais se nommoit la Riviere & son petit fils a épousé la fille du Comte de Bussy Rabutin. On a écrit que la femme du Maréchal étoit fille d'un Menuisier ; mais il est constant que la famille des *Galigas*, dont elle portoit le nom, est du corps des Nobles de Florence. Cette femme avoit beaucoup d'esprit, & lorsqu'elle fut accusée d'avoir ensorcelé la Reine, elle répondit à ses Juges, *Je ne me suis jamais servie d'autre sortilége que de mon esprit. Est il surprenant que j'aye gouverné la Reine qui n'en a point du tout ?* Le Cardinal de Richelieu devoit le commencement de sa fortune à la Maréchale d'Ancre qui l'avoit introduit chez la Reine, & embarqué dans les intrigues de la Cour. * *La vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amsterdam en 1696. Ronconveri, *Ist. di Luig. XIII. L'Histoire de Louis XIII.* imprimée à Paris en 1616. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CONCLAVE, lieu où s'assemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. On donne aussi ce nom à l'assemblée des Cardinaux qui travaillent à cette élection. Il dépend des Cardinaux de concerter après la mort du Pape, en quel endroit ils se renfermeront, & le Conclave n'est attaché à aucun lieu. Neanmoins depuis quelque tems, le Palais de saint Pierre, qu'on appelle autrement *le Vatican*, sert à cette fonction ; & c'est en effet le lieu le plus commode, à cause de la grandeur & de la majesté de ce lieu, de la facilité à le garder, de l'abondance des eaux, de ses grandes cours & galeries, de la grande place qui est devant, & en fin pour la commodité de l'adoration du Pape, qui se fait à saint Pierre, outre que les funerailles du Pape se faisant en cette église, il est beaucoup plus aisé aux Cardinaux de passer processionnellement de l'église au Palais du Vatican. Ainsi les Cardinaux ne mettent plus en déliberation que par formalité en quel lieu on tiendra le Conclave. On bâtit dans un grand appartement de ce Palais, autant de petites cellules qu'il y a de Cardinaux. Ces cellules sont d'ais de sapin, & on fait en chacune un retranchement pour les Conclavistes des Cardinaux, c'est à dire, ceux qui s'enferment avec eux dans le Conclave, afin de les y servir. On tire les cellules au sort, chacune étant marquée de son numero ; ce qui fait que bien souvent deux Cardinaux qui sont de faction contraire, se trouvent logez l'un près de l'autre. Il y a une petite ruelle entre chaque cellule, lorsqu'il y en a plusieurs dans une même salle, ou dans une galerie ; mais on en fait aussi dans des chambres separées, avec une cloison d'ais, le vuide qui reste servant aux Conclavistes. Les cellules se font durant les neuf jours destinez aux obséques du défunt Pape, pendant lequel tems chacun va voir le Conclave. Elles sont garnies au dehors de serge ou de camelot vert (à la reserve de celles des Cardinaux qui sont créatures, qui ont été promus par le Pape défunt, lesquelles sont couvertes d'une étoffe de couleur violette obscure) & chaque Cardinal fait mettre ses armes sur la porte de sa cellule. Entre les cellules & les fenêtres du Palais, il y a une galerie qui régne pour la commodité de tout le Conclave, & c'est de cette galerie que les cellules reçoivent le jour. Le lendemain des obséques du Pape, c'est à dire, le matin du dixiéme jour après sa mort, les Cardinaux ayant assisté à la Messe du Saint-Esprit, se transportent processionnellement deux à deux au Conclave, où tous les jours ils s'assemblent à la chapelle matin & soir pour faire le *Scrutin*, ayant fait écrire leurs voix ou suffrages dans un bulletin ou billet, qu'ils mettent dans un Calice qui est sur l'autel. Lorsque ces billets sont donnez, deux Cardinaux députez à l'ouverture lisent tout haut ceux qui sont nommez, & tiennent compte des voix que chaque Cardinal se trouve avoir. Ce Scrutin se doit faire jusqu'à ce que les deux tiers des suffrages concourent en faveur de la même personne. Mais il arrive peu souvent que le Pape soit élu de cette maniére. De là vient qu'après le Scrutin vient l'*Accès*, qui est un essai, pour voir si le Cardinal qui a eu plus de voix dans le Scrutin pourra arriver aux deux tiers. Sur quoi il faut remarquer, que l'on ne peut, à l'Accès, donner sa voix à celui qu'on a nommé au Scrutin. Si cette tentative ne réüssit pas, on a recours à la voie d'*Inspiration*, qui est une déclaration ouverte, & comme une conspiration de plusieurs Cardinaux, à crier en même tems, *un tel Cardinal Pape*. Cette voix, par exemple, *Altiéri Papa*, commence à s'élever par un ou deux des Chefs de parti, lorsqu'ils ont trouvé assez de suffrages, pour s'assurer que ce moyen ne manquera pas, après quoi le reste des Cardinaux se voit obligé de s'y joindre, pour ne pas s'attirer l'aversion du Pape, qui seroit élu malgré eux. A l'egard du Scrutin, voici de quelle maniére il se fait. Chaque Cardinal prépare son bulletin ou billet de suffrage, qui contient son nom le nom de celui qu'il élit, & une devise. Le nom du Cardi-

nal

nal est écrit sous un pli du papier, & enfermé sous un nouveau cachet, que le Cardinal choisit pour cet usage; le nom de l'élu est écrit par un Conclaviste, sous un autre pli sans cachet, & le mot, par exemple, *volente Deo*, est mis par dehors en forme de dessus de lettre. On n'ôte point le cachet pour savoir le nom du Cardinal qui élit, que quand il se trouve les deux tiers des voix pour une même personne, afin qu'alors le nouveau Pape sache ceux qui ont donné leurs suffrages pour sa promotion. Le mot sert, afin que dans l'Accès on puisse reconnoître, que chaque Cardinal y a nommé un autre que celui qu'il avoit nommé dans le Scrutin, voyant sous un même mot deux billets où sont nommées différentes personnes. A la fin du Scrutin & de l'Accès, si le nombre des voix n'est pas suffisant pour l'élection, on brûle tous les bulletins, afin que les noms des Electeurs demeurent secrets. Pendant le Conclave, chaque Cardinal ne peut tenir que deux domestiques avec lui, ou trois au plus, quand c'est un Cardinal Prince, ou quelque autre à qui on l'accorde par privilége. On recherche fort cet emploi, parce que le Pape, après son élection, fait distribuer à chaque Conclaviste une somme de trois ou quatre cens livres, & parce que l'on y voit comme les choses se passent. Cette fonction est néanmoins très incommode; car il faut que le Conclaviste aille prendre le boire & le manger, que les Officiers lui font passer du dehors par un tour, qui est commun à tous les Cardinaux du même quartier; qu'il serve son maître à table, & qu'il ait soin de tenir tout bien net, outre l'incommodité d'une clôture très-sévére. Il faut remarquer qu'encore qu'un Cardinal soit sujet papable, & puisse s'assûrer d'un nombre suffisant de voix, il est libre néanmoins à l'Empereur & aux Couronnes de France & d'Espagne de lui donner l'exclusion. Voici comment on y procéde. L'Ambassadeur du Prince excluant, fait demander audience à tout le sacré Collége en corps. On l'introduit dans le Conclave, & là il déclare que son Maître, pour des raisons particuliéres, donne l'exclusion à tel Cardinal dont il a lieu de se plaindre. Le Doyen du sacré Collége répond pour tous, après quoi l'Ambassadeur se retire. Durant les neuf jours des obséques du Pape, les Cardinaux après le service s'assemblent dans la Sacristie de l'Eglise de S. Pierre, pour nommer les Officiers du Conclave, & pour régler toutes les affaires courantes. Les Ambassadeurs y vont offrir l'assistance de leurs Princes. Ils font une génuflexion en entrant, & parlent debout & couverts. Ils en font encore une en sortant. Les *Ursins* & les *Colonnes* y vont aussi, mais ils parlent à genoux & tête nue. Le *Baronage*, c'est à dire, le corps de la Noblesse Romaine envoye aussi son Député au sacré College, pour montrer par là, que le corps est indépendant des Colonnes & des Ursins. Dans l'interrégne, le sacré Collége prétend qu'il lui est dû plus de respect qu'à la personne même du Pape, parce qu'étant composé de toutes les nations Chrétiennes il répresente toute la Hiérarchie de l'Eglise. C'est par cette raison que les Ambassadeurs allant à l'audience du Collége mettent un genou en terre, & ne se lévent qu'après que le Cardinal Doyen leur a fait signe. Le Chef de la Maison *Savelli* garde les clefs du Conclave, comme Maréchal héréditaire de l'Eglise, mais les clefs du dedans sont gardées par le Cardinal Camerlingue & par le Maître des cérémonies. Lorsque le Conclave est fermé, le dernier des Maîtres des cérémonies va par tout le Conclave deux fois chaque jour, le matin à six heures, & l'après-dîné à deux, pour avertir les Cardinaux en sonnant une clochette, & disant *Ad chapellam Domini, A la chapelle du Seigneur*. Au dernier son, chaque Conclaviste porte l'écritoire de son Maître, dans la chapelle du Scrutin, qui est celle de Sixte IV, & l'autre tient sa chappe & son bonnet. Auprès de la chapelle, chaque Cardinal prend, avant que d'y entrer, sa chappe, qui est faite comme celle d'un Moine. Le parterre de la chapelle, au fond de laquelle est le célébre tableau de *Michel Ange*, répresentant le dernier jugement, est couvert d'un drap verd, aussi-bien que les bans où se placent les Cardinaux des deux côtez, le Doyen à la main Droite. On dresse dans cette chapelle six autels, outre le Maître-Autel, sur lesquels tous les Cardinaux qui veulent dire la Messe, célébrent tous les matins quand il leur plaît: ensuite le Cardinal Doyen dit une Messe basse du saint Esprit au Maître-Autel, en laquelle il communie tous les Cardinaux, qui n'ont pas dit la Messe, puis il leur fait une courte exhortation de penser sérieusement à l'élection du souverain Pontife, & de faire un bon choix, en suivant ce que les Bulles prescrivent. Il leur fait ensuite lire celle du Pape Grégoire X, & le cérémonial de Grégoire XV, concernant les régles & la forme de l'élection du souverain Pontife. Il fait mettre sur une longue table qui est à côté du Maître-Autel, un tableau, qui contient en grosses lettres le serment que chaque Cardinal doit faire avant que de mettre son billet dans l'un des deux calices qui sont sur la table, avec une petite urne. Le serment que les Cardinaux doivent prêter, est conçu en ces termes, *Testor Christum Dominum qui me judicaturus est, eligere quem secundum Deum judico eligere debere; & quod idem in Accessu præstabo*, c'est à dire, *je promets à J. C. Nôtre Seigneur qui me doit juger, d'élire celui que je crois selon Dieu devoir être élu, & de faire la même chose à l'Accès*. Le matin du jour qui suit celui où le Doyen a fait cette fonction, le Sacristain chante une Messe, & tous les autres jours que dure le Conclave, pour l'élection du Pape, en présence du Collége des Cardinaux, à laquelle il est servi par les deux premiers Maîtres des cérémonies, qui donnent le baiser de paix aux trois Chefs d'Ordres, & leur font les encensemens ordinaires. ensuite la chapelle étant fermée on travaille à l'élection comme on l'a dit. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. ch. 3. p. 40. Hist. du Conclave.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CONCOLE'ROS (Thonos) *Voyez* SARDANAPALE.

CONCORDANCES de la Bible. On appelle de ce nom une espéce de Dictionnaire, où les mots de la Bible sont rangez selon leur ordre alphabétique & cottez par livres, par chapitres & par versets. Le Cardinal *Hugues de Saint-Chére*, Dominicain, qui mourut en 1261 ou 1262, est le premier qui ait composé la Concordance Latine de tous les mots déclinables de la Bible. On dit qu'il se fit aider par 500 de ses Religieux qui travailloient sous lui. *Arlot*, de l'Ordre des Fréres Mineurs, qui fleurissoit en 1290, perfectionna ces Concordances, *Jean* de Ségovie, au tems du Concile de Bâle en 1430, ajoûta aux anciennes Concordances, une table alphabétique des particules indéclinables, qui ont été souvent imprimées separément à la fin des Concordances Latines, & enfin mises dans le texte avec les autres dans les éditions postérieures. Dans les anciennes Concordances on n'indique que le chapitre & la lettre qui marque le commencement, le milieu, ou la fin du chapitre. On n'y a mis les versets que long tems depuis les premiéres éditions. L'exemple des Latins fit naître à *Euthalius*, Moine Grec de Rhodes en 1300, la pensée de faire une Concordance de la Bible en sa Langue, & *Conrad Kircher*, Protestant d'Ausbourg fit imprimer en 1607, une Concordance Gréque de sa façon, qui est d'une grande utilité pour l'intelligence des livres sacrez. Le défaut qu'on lui reproche, c'est d'avoir suivi le Grec des Septante de l'édition de Complute, qui n'est pas la véritable Version des Septante. La Concordance Gréque du Nouveau Testament fut composée par *Xiste Betuleius* & imprimée d'abord à Bâle en 1546. Quand aux Concordances Hébraïques, nommées en Hebreu, *le livre qui illumine le chemin*, elles furent composées au commencement du XV siécle par un Rabbin nommé *Isaac Nathan*, ou *Mardochée Nathan*. Il ne faut pas le confondre, comme a fait *Gaspard Waser* dans son Traité *de Nummis, p. 16*, avec *Nathan* surnommé *le Juste* qui vivoit vers l'an 1050, & qui est mort à Rome, au lieu que l'Auteur des Concordances florissoit vers l'an 1438. Il employa dix ans à ce travail, savoir depuis 1438, jusques à l'an 1448. Plusieurs l'aidérent dans cet Ouvrage, comme il le remarqua lui même dans sa Préface sous le nom d'Isaac Nathan. Le Rabbin *Gedaliah* dit que c'est sur les Concordances Latines du Pére *Arlot* que le Rabbin Nathan fit sa Concordance Hébraïque. *Reuchlin* est le premier qui les ait fait imprimer. Buxtorf dans la préface de celle dont il a procuré l'édition, cite le Rabbin Nathan, qui avoue qu'il a été obligé de suivre le partage des chapitres & des versets qu'il a trouvé chez les Latins, les anciennes Bibles Hébraïques n'ayant pas ces divisions. Telle est l'origine des Concordances Latines, Gréques & Hébraïques, dont on a fait ensuite un très-grand nombre d'éditions, comme on peut le voir dans la Bibliothéque du Pere le *Long*; dans la Bibliothéque Théologique de *Lipenius*, & dans la Bibliothéque sacrée de *D. Calmet*. * D. Calmet, *Préface Générale sur les livres de l'Ancien Testament*, & sa Bibliothéque sacrée *qui est à la tête de son Dictionnaire*.

CONCORDAT, on entend ordinairement par ce nom, le traité fait par le Roi François I, avec le Pape Léon X, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction. Le Roi François I, étant passé en Italie l'an 1515, pour se rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit, eut avis par son Ambassadeur à Rome, que le Pape & le Concile de Latran avoient décerné une citation péremptoire & finale contre sa Majesté & contre le Clergé de France, pour alléguer les raisons qui les empêchoient d'abolir la Pragmatique. Alors François I résolut de traiter avec le Pape, lequel ayant su la volonté du Roi, offrit de venir à Bologne, pour y conferer avec lui. Cette entrevue se fit le onziéme décembre 1515, & François I retourna ensuite à Milan, ayant laissé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les Cardinaux d'Ancone & Sancti-quattro, que le Pape avoit nommez. Ce traité, que nous appellons *Concordat*, fut conclu le 16 août 1516, & inséré dans les Actes du Concile, comme une piéce sur laquelle les François se devoient régler à l'avenir, en matiére ecclesiastique & bénéficiale. Il contient à peu près les mêmes sujets que la Pragmatique Sanction, mais il y a plusieurs changemens. Le premier article du Concordat parle des élections, & porte, que les Chapitres des églises cathédrales de France ne feront plus l'election de leurs Prélats, lorsque le siége sera vacant; mais que le Roi nommera au Pape un Docteur en Théologie, ou un Licentié âgé de vingt-sept ans au moins, six mois après la vacance, pour y être pourvu par le Pape; Que les Evêchez vacans en Cour de Rome, seront conferez par le Pape, sans attendre la nomination du Roi; Que les Abbaïes & les Prieurez conventuels électifs, seront conferez de même que les Evêchez, sinon que l'âge est reduit à vingt-trois ans; Que néanmoins ce traité ne dérogera point aux priviléges qu'ont quelques Chapitres & Couvens d'élire leur Prélats, Abbez & Prieurs. Par le second article, on abolit les *graces expectatives, spéciales ou générales*, & les *réserves* pour les Bénéfices qui vaqueront. Le troisiéme regarde les Collations, & le droit des Graduez y est établi. Par le quatriéme, il est arrêté, que chaque Pape pourra donner un Mandat Apostolique, afin de pourvoir d'un Bénéfice, sur un Collateur qui aura dix Bénéfices à sa collation; & que dans l'exposé des provisions des Bénéfices, on en exprimera la vraye valeur ordinaire. Le cinquiéme article, concerne les causes & les appellations, & ordonne que les causes doivent être terminées sur les lieux par les Juges, à qui il appartient de droit par privilege d'en connoître à l'exception des causes majeures, qui sont expressément nommées dans le Droit. A l'égard des appellations de ceux qui sont immédiatement soumis au saint Siége, il est dit que l'on commettra des Juges sur les lieux jusqu'à la fin du procès. Le VI, le VII, le VIII, le IX, & le X, qui parlent des possesseurs paisibles, des concubinaires, des excommuniez, des interdits, & de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou Bulles du Pape, sont semblables aux articles de la Pragmatique. Quand aux Annates, & au nombre des Cardinaux, il n'en est point parlé. Le Cardinal Sancti-quattro, l'un des Deputez de la part du Pape, pour traiter avec les Deputez du Roi, signa un cayer avec le Sieur de Barme, Avocat du Roi, par lequel, outre les principaux points contenus au Concordat, le Pape accorda au Roi sa vie durant, le pouvoir de nommer aux églises & aux monastéres de Bretagne & de Provence, & promit de confirmer le même droit à ses Successeurs pour toûjours, s'il paroissoit qu'il eût été autrefois accordé quelque privilege pour ce regard, aux Ducs de Bretagne & aux Comtes de Provence. Le Pape promit aussi un Bref au Roi, pour nommer aux grands Bénéfices du Duché de Milan, & consentit qu'il levât une décime sur les Ecclésiastiques de son Royaume.

Le Roi étant à Paris, reçut du Nonce du Pape deux livres écrits en parchemin, signez & scellez en plomb. L'un étoit le Concordat ratifié par le Concile de Latran, & étoit couvert de damas blanc; l'autre étoit l'Acte de la révocation de la Pragmatique, couvert de drap d'or, avec les armes du Pape Léon X, & du Roi, l'un sur l'autre. Le Nonce demanda que ces deux Actes fussent publiez par les Parlemens de France. Le Roi ne voulut pas qu'on parlât de publier la révocation de la Pragmatique; mais le cinquiéme fevrier 1516, (l'année commençoit à Pâques) il ordonna que le Concordat fût enregitré au Parlement de Paris. Il y eut de grandes oppositions de la part du Parlement, du Clergé, & de l'Université; mais enfin l'enregîtrement se fit, avec protestation expresse, que c'étoit, par très-exprès commandement du Roi, réïteré plusieurs fois. Les raisons de la Cour du Parlement, pour refus de la publication du Concordat étoient, qu'il y avoit trois points de très-dangereuse conséquence dans ce traité. Le premier étoit les provisions des dignitez électives; le second l'évocation des causes majeures à Rome; & le troisiéme l'expression de la vraye valeur dans les provisions des Bénéfices. On soutenoit à l'égard du premier point, que l'abolition des élections, & la nomination aux prélatures étoient contre les droits du Royaume, & que les vacances en Cour de Rome étoient contre le Droit commun, & contre les ordonnances des Rois. Quand au second point, on répresentoit que la plupart des causes bénéficiales seroient évoquées à Rome, contre l'usage ancien du Royaume, par lequel les causes des Evêchez & des Abbaïes, & celles mêmes des Cardinaux étoient traitées & décidées en France par des Juges ordinaires ou déleguez. Pour ce qui regarde le troisiéme point, on remontroit, que l'expression de la vraye valeur tendoit à faire la levée des Annates de tous les Bénéfices. Le Chancelier du Prat répresenta pour le Roi, que le Concordat avoit été fait pour de puissantes raisons, que s'il n'eût été conclu, la Pragmatique n'eût pas laissé d'être révoquée par le Concile de Latran, & qu'ainsi le Pape auroit eu plus de pouvoir qu'il n'en avoit par le Concordat. Il ajoûta, que le privilége de nommer aux grands Bénéfices donné au Roi par le Pape & le Concile, étoit très-avantageux au Roi; mais que ce n'étoit pas une chose nouvelle, & qu'on lisoit dans l'Histoire de Grégoire de Tours, que les Rois de France nommoient aux Evêchez. Il remarqua sur ce sujet, qu'en Angleterre le Roi nommoit au Pape; ce qui se faisoit aussi en Ecosse & en Espagne. Il observa enfin, que la provision aux prélatures avoit varié de tems en tems; que premiérement les Papes y avoient pourvu seuls: puis les Princes, le Clergé, & le peuple: ensuite le Prince seul: après, tout le Clergé ensemble, sans le peuple, & dans un autre tems, les Chanoines seuls sans autres Ecclesiastiques; & il dit, qu'il y avoit lieu de s'étonner comment les Rois avoient négligé de conserver un si beau droit qui leur avoit été octroyé par les Papes & les Conciles. Comme l'enregîtrement du Concordat ne s'étoit fait que pour obéïr au Roi, il ne fut pas exécuté en tous les articles qu'il contenoit. L'an 1531, le Roi obtint du Pape Clément VII, le pouvoir de nommer aux Archevêchez, & aux Abbaïes qui avoient un privilége d'élire leurs Prélats.

Quelques Auteurs ont écrit que le Chancelier Du Prat, Cardinal Légat du saint Siége en ce Royaume, voulant abolir la mémoire de tous ces priviléges, fit commander par le Roi, que toutes les églises, qui avoient ou prétendoient avoir privilége d'élire leurs Prélats, par quelque grace des Papes ou des Rois, eussent à les lui apporter à certain jour: ce qui fut fait; & qu'alors le Cardinal Légat jetta tous ces priviléges au feu. En 1564, le Pape Pie IV envoya aussi des Bulles au Roi Charles IX, par lesquelles en suspendant & abolissant le droit qu'avoient quelques églises & monastéres d'élire leurs Prélats, il lui accorda le pouvoir

de nom-

de nommer à ces dignitez, en France, en Dauphiné, en Provence, & en Bretagne. Aux Etats de Blois de l'an 1576, les Chapitres demandérent le rétablissement des élections, remontrant que c'étoit l'unique moyen de donner de bons Evêques à l'Eglise, au défaut desquels les Hérésies étoient entrées dans le Royaume, que la race de *Charlemagne* avoit peu duré pour avoir usurpé l'autorité de nommer aux Benéfices, & qu'au contraire celle de *Hugues Capet* ayant laissé les élections au Clergé, avoit regné cinq cens ans. A ce propos on mit en question, si les élections étoient de droit divin. Plusieurs tenoient l'affirmative, mais *Sainctes*, Evêque d'Evreux, soutint que non. Ce qui donna lieu au Prevôt de l'Eglise de Toulouse de lui citer une de ses Epitres préliminaires, où il disoit expressément, que tous les maux de l'Eglise Gallicane venoient de la cessation des élections. Le Clergé de France assemblé l'an 1579, fit ses remontrances au Roi Henri III, pour le rétablissement de la Pragmatique Sanction, & les renouvella en 1585; mais le Concordat continua d'être observé comme auparavant.

Il est bon d'ajoûter ici que le Roi Clotaire II, en 615, avoit fait un Edit approuvé de tous les Evêques de son Royaume, assemblez au cinquiéme Concile de Paris, par lequel il ordonna, que celui qui auroit été élu par le Clergé & par le peuple, ne pourroit être reçu ni consacré, s'il n'étoit agréé du Roi, & que celui qui auroit été nommé par le Roi, seroit consacré, si le Métropolitain ne trouvoit point de cause legitime pour le rejetter. Ainsi le Roi conservoit l'interêt qu'il a pour le bien public, que les dignitez Ecclésiastiques ne soient données qu'à des personnes capables, & fideles à leur Prince. Le Roi Charles VII, dans le Concile de Bourges en 1439, établit la Pragmatique Sanction, par laquelle une partie du Clergé, à l'exclusion du peuple, & sans appeller le Métropolitain ni les Comprovinciaux, c'est à dire, les Evêques de la même province, élisoit son Evêque sous le bon plaisir du Roi, qui avoit droit d'agréer l'élection, s'il la trouvoit bien faite. Cette Pragmatique n'étant pas agréable à la Cour de Rome, François I, Roi de France, conclut avec le Pape Léon X, le Concordat dont nous venons de parler. La difference qu'il y a entre ce Concordat & celui de Clotaire II, avec le Clergé, & exprimé dans son Edit de 615, c'est que par celui-ci le Roi ne tenoit point du Pape le droit de nommer aux Evêchez; & que ce n'étoit point au Pape d'examiner si celui qui avoit été élu, étoit capable ou incapable d'être Evêque; de sorte que l'on consacroit alors les Evêques, sans envoyer à Rome pour y obtenir des Bulles. La Pragmatique Sanction avoit été dressée en 1438, dans une Assemblée de Prelats tenue à Bourges, sur les Decrets du Concile de Bâle, avec quelques modifications. Elle avoit été approuvée & executée dans le Royaume de France du vivant de Charles VII. Le Pape Pie II, dans l'Assemblée tenue à Mantoue en 1459, la déclara contre la Pragmatique, & menaça de l'abolir, dans un Discours qu'il tint aux Ambassadeurs de France. Ces Ambassadeurs la soutinrent, & le Procureur Général du Roi fit une protestation contre le Discours du Pape. Après la mort de Charles VII, Louis XI revoqua la Pragmatique; mais le Parlement fit une longue remontrance, qui empêcha l'execution des Lettres de revocation, qu'il refusa de verifier. Louis XI étant mort au mois d'août de 1483, les Etats assemblez à Tours, demandérent l'execution de la Pragmatique. Elle fut observée sous le régne de Charles VIII, & Louis XII ordonna en 1499, qu'elle seroit inviolablement gardée. Le Concile de Latran, commencé sous Jules II, fit citer dans la Session quatriéme les Fauteurs de la Pragmatique. Ce Pape étant mort, & le Concile differé par Léon X, lorsque François I s'étoit rendu maître de Milan, le Pape & le Roi eurent une entrevue à Bologne, où ils conclurent le Concordat. Il fut publié & approuvé dans l'onziéme Session du Concile de Latran, tenu le 19 novembre 1516. Le Roi voulut le faire recevoir & vérifier en Parlement le 16 fevrier 1517, & y alla lui-même; mais le Parlement refusa de le faire, & ensuite de verifier les Lettres patentes du 13 mai 1517, qui ordonnoient l'observation du Concordat, & fit le 26 juin, un Arrêt par lequel il fut dit, que la Cour ne pouvoit ni ne devoit faire publier ni régistrer les Concordats, mais garder & observer la Pragmatique comme auparavant. Le Roi manda au Parlement de lui envoyer des Deputez pour savoir les motifs de l'Arrêt. La Cour nomma André Verjus & François de Loynes, qui portérent leur remontrance par écrit. Mais le Roi n'y eut point d'egard, & envoya le Seigneur de la Tremoille portant un ordre exprès à la Cour, de publier le Concordat, en déclarant qu'il ne le faisoit que par ordre exprès du Roi, & même réiteré plusieurs fois, en présence d'une personne, que sa Majesté auroit envoyée, & avec protestation qu'elle n'entendoit en aucune façon autoriser ni approuver cette publication, & que les procès en matiére bénéficiale, seroient jugez suivant la Pragmatique, comme avant le Concordat. L'Université & le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris, firent aussi leur opposition à la publication du Concordat. Enfin le Seigneur de la Tremoille, étant venu à la Cour; y montra la Lettre du Roi, qui lui ordonnoit d'assister à la publication du Concordat, en consequence de laquelle il fut publié & régistré le 22 mars 1517, avec la clause que c'étoit par exprès commandement du Roi réiteré plusieurs fois, & en présence du Seigneur de la Tremoille. Ensuite le Parlement renouvella ses protestations, & l'Université ses oppositions, contre le Concordat. C'est ce qui causa plusieurs contestations dans les Parlemens, entre les Evêques ou Abbez élus par les Chapitres & par les monastéres, & entre ceux qui étoient nommez par le Roi. Le Parlement jugeoit toûjours suivant la Pragmatique, & le Grand Conseil, à qui Louise de Savoye, Regente du Royaume pendant la prison de François I, avoit renvoyé ces causes, jugeoit suivant le Concordat. C'est pourquoi, quand le Roi fut de retour, il interdit au Parlement la connoissance de ces causes, & l'attribua au Grand Conseil. Les clauses du Concordat, touchant l'expression de la juste valeur des Bénéfices, & celle des Mandats furent revoquées, l'annate restrainte aux Bénéfices Consistoriaux & la nomination du Roi etendue même aux Archevêchez, Evêchez & Abbaïes qui avoient privilége d'élire. Quoique les choses soient demeurées en cet état, & que le Concordat ait été depuis observé en France avec ces restrictions, le Parlement, les Etats & les Assemblées du Clergé, ont fait de tems en tems, mais inutilement, diverses tentatives pour le rétablissement des élections. * Pinsson, *Pragmat. Sanction*. Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Gregoire le Grand*. François Duaren, *de Sacris Ecclesiæ Ministeriis. Histoire de l'origine de la Pragmatique Sanction, & du Concordat, par le* P. Pithou. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, du XVI siecle*.

CONCORDAT GERMANIQUE, ou CONCORDAT D'ALLEMAGNE, accord fait en 1448, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frédéric III, confirmé ensuite par Clément VII, & par Grégoire XIII. Ce Concordat contient quatre parties. Dans la premiére, le Pape se réserve la collation de tous les Benéfices vacans en Cour de Rome, & à deux journées de cette ville, de quelque qualité que soient ces Bénéfices, séculiers ou reguliers, bien qu'on eût coutume d'y pourvoir par élection, sans excepter ceux des Cardinaux & des Officiers du saint Siege. La seconde partie concerne les élections qui doivent être confirmées par le Pape, à l'egard des eglises Metropolitaines & cathedrales, & des monastéres sujets immédiatement au saint Siége, qui ont droit d'election canonique. La troisiéme partie regarde les Bénéfices collatifs, qui se conferent alternativement par le Pape & par les Collateurs ordinaires, en cette maniere. Le Pape a droit de conférer tous les Benéfices séculiers & reguliers, pendant les mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre & novembre, qui sont appellez *Menses Papales*, parce qu'ils sont affectez au Pape; & les autres mois appartiennent aux Ordinaires, c'est à dire, à l'Evêque ou à l'Archevêque, qui a droit de conférer les Benéfices vacans dans l'etendue de son diocése, en fevrier, avril, juin, août, octobre & decembre. Mais cette difference de mois n'a point lieu à l'egard des premieres dignitez des eglises cathedrales & collegiales, ausquelles il est pourvu de droit par ceux à qui il appartient. La quatriéme & derniére partie du Concordat Germanique parle des Annates, & du payement qui en doit être fait. L'Empereur Maximilien ordonna en 1518, que ce Concordat seroit reçu à Liege; & Charles *Quint* par son Edit de l'année 1558, en ordonna l'execution dans le diocése de Cambray. L'eglise de Metz est comprise sous ce même Concordat, par un Indult du Pape; ainsi que les eglises de Toul & de Verdun, comme suffragantes de l'Archevêché de Tréves. * Blondeau, *Biblioth. Canonique*.

CONCORDE (Livre de de la) C'est un livre Symbolique dans la Communion des Protestans de la Confession d'Ausbourg. L'Electeur de Saxe fit dresser ce Formulaire par ses Theologiens. Ensuite il fut reformé dans le monastére de *Berghen* proche de Mayence. Les changemens que l'on y fit ne rétablirent pas la paix troublée au sujet de la doctrine de la *grace* & de l'*ubiquité*. On se revolta contre les Théologiens qui avoient composé ce Formulaire, & on refusa de le signer. Mais la persécution de la part du parti qui soutenoit le livre de la *Concorde* fut si grande, que *Bucer*, illustre par ses Ecrits & par son alliance avec *Melanchthon*, perdant la faveur de son Prince l'Electeur de Saxe, de laquelle il avoit joui pendant long tems, souffrit la prison durant un grand nombre d'années. Les Princes de Hesse, de Neubourg, & de Deux-Ponts, soutenus de quelques villes Impériales, au lieu d'imposer à leurs Théologiens la nécessité de signer ce livre, refusérent de le faire eux-mêmes; & l'Ambassadeur d'Angleterre s'étant joint aux Réformez dans leur Assemblée de Francfort, sollicita les Protestans de suspendre la rigueur qu'ils exerçoient, & d'attendre la convocation d'un Synode où l'on entendit les parties interessées avant que de les condamner. Tous les Princes accordérent cette demande, excepté l'Electeur de Saxe, qui après avoir promis de le faire, se retracta, & continua de persécuter ceux qui résistoient à ses ordres. La conduite de ce Prince fut condamnée par son propre fils, qui lui succéda & qui laissant à chacun la liberté naturelle d'expliquer ses sentimens, donnoit l'espérance de voir la paix se rétablir. Mais ce calme ne dura pas longtems, & toutes les espérances non seulement furent éteintes par sa mort, mais les choses même changérent de face sous l'administration du Prince *Frédéric-Guillaume*, qui fit recevoir ce livre de la Concorde par tous les Théologiens. * Basnage, *Histoire de la Religion des Eglises Reformées*, &c. *tome 4. p. 217. 218*.

CONCORDE (Saint) Prêtre & Martyr, fils de *Gordien*, Prêtre Romain, d'une pieté très-singuliére, vivoit du tems de l'Empereur Antonin, & sous l'empire de Marc-Aurèle. La persécution l'obligea de se retirer à la campagne, où ses miracles ne lui permirent pas d'être long tems caché. Torquat, Gouverneur de la province le cita devant lui, & fit tous ses efforts pour engager Concorde à abjurer la Foi. Ce Saint fut inébranlable, & preféra le martyre aux avantages temporels qu'on lui offroit. Il n'y a presque point de Martyrologe, excepté ceux de saint Jerôme & de Béde, où l'on ne fasse mention de ce Martyr. On fait mémoire de lui le premier jour de janvier, que l'on croit être celui de sa mort. La Fête de sa Translation se fait le quatriéme juillet. Les Espagnols croyent (sans preuves) avoir ses Reliques, dans un monastere de Gironne en Catalogne. Surius qui a publié les Actes de Concorde, en a changé le style, mais Bollandus les a retablis dans leur entier. La simplicité du style, & la briéveté de la narration, peuvent être regardez comme des marques de leur sincerité. On y remarque néanmoins quelques traits de nouveauté qui empêchent de croire qu'ils soient originaux, ou qui font croire qu'ils ont été falsifiez. * Baillet, *Vies des Saints, premier janvier*. Tillemont. Usuard. Bollandus.

CONCORDE, Deesse que les anciens Romains adoroient, & à qui Jules-Cesar & Tibére éleverent des temples. On la répresentoit d'ordinaire sous la figure d'une Dame, tenant d'une main ou une lance, ou une patére, & de l'autre une corne d'abondance. Elle etoit dans cette attitude quelquefois devant un autel sur lequel elle faisoit des libations, & quelquefois sur la proue d'un vaisseau. Dans une médaille de Valerien, au lieu de lance, elle tient une branche d'olivier, & dans une médaille de Theodose elle porte cette branche au lieu d'une corne d'abondance. On lui voit aussi un caducée, & une corne d'abondance sur une médaille de Crispe. Les Monetaires lui donnent ensuite un globe au lieu d'une corne d'abondance, & ce globe n'étoit pas toujours seul, mais il etoit surmonté quelquefois d'une croix, & le plus souvent d'une figure de la victoire. On répresentoit aussi la Concorde sous la figure d'une jeune fille, vétue à l'antique, & couronnée d'une guirlande de fleurs, soutenant de la main droite un bassin avec un cœur dedans, & de la gauche un faisceau de verges. Il se voit une ancienne medaille de l'Empereur Nerva, où l'union est réprésentée par une femme qui soutient du bras droit une lance, & porte un bouclier en l'autre, & par une proue de navire & une enseigne de guerre, où deux mains sont mises l'une dans l'autre, avec ces mots, *Concordia exercituum* S.C. Angeloni rapporte cette derniere dans l'Histoire des Césars, *p.* 102. Dans d'autres medailles on fait tenir d'une main à la Concorde deux cornes d'abondance jointes, & de l'autre un vase plein de feu: dans d'autres, des pommes de grenade, comme on le voit en plusieurs revers de Faustine & des Cornelies. Quand la Concorde est invincible, elle est représentée par un Géryon armé, qui a trois visages, une couronne d'or sur la tête, avec six bras & autant de jambes. De trois de ses mains, elle tient une lance, un sceptre, & une epée, & appuye les trois autres sur un écu. On peut voir la Concorde decrite avec tous ces differens attributs dans les medailles dont le P. Banduri a publié le Recueil. Il y a d'autres médailles, où on ne la réprésente pas elle-même, mais seulement ses effets: telles sont celles du Bas Empire, où on voit deux Empereurs à côté l'un de l'autre, & la victoire derriére eux qui les couronne. Telle est aussi celle de Diocletien, où cet Empereur & Maximien son Collégue sont répresentez tenant chacun une main élevée, portant de l'autre un globe, un Prêtre au milieu d'eux & deux victoires qui les couronnent. Celles du même Empereur, où Jupiter lui presente une victoire, sont d'une autre espece; car on y peut dire que c'est par la faveur du Dieu que la Concorde regne dans l'Empire, de même que sur une medaille d'Arcadius on reconnoit qu'on doit ce bien à Nôtre-Seigneur Jesus Christ, en y répresentant une croix. Il y en a encore où on se contente de réprésenter deux mains jointes, ou deux Empereurs, ou un Empereur avec une Impératrice qui se tiennent par la main. Lorsqu'on a voulu réprésenter la concorde des armées, la maniére la plus simple a été de représenter une Dame tenant d'une main une patére, & de l'autre une corne d'abondance; mais quelquefois au lieu de patére, elle porte un etendard, & d'autrefois elle en tient un de chaque main. Tous les autres Types de la Concorde sont decrits dans le livre du P. Banduri, où on peut les voir; car il suffit d'en avoir marqué les diverses especes.

* CONCORDE (Ordre de la) est un Ordre de Chevalerie institué par Christian-Ernest, Markgrave de Brandebourg, lorsqu'il fut de retour d'Espagne, en 1660, pour marquer la part qu'il avoit eue à la paix & à l'union de plusieurs Princes de l'Europe. Il donna à ses Chevaliers une croix enrichie de diamans & chargée d'un écu d'or, partagé en deux parties, dans l'une deux branches d'olivier passant par deux couronnes en sautoir & couronnées d'un bonnet de Prince avec ce mot *Concordant*, & dans l'autre le nom du Fondateur & l'année de l'institution, le tout couronné de même. Cet Ordre a eu depuis assez de vogue, dans l'Empire, où plusieurs Princes & Seigneurs ont demandé d'y être reçus.

CONCORDE ou PAIS DE CONCORDE, que les Hollandois nomment *'t Landt van Eendracht*, est une côte dans le fond de l'Ocean des Indes dans les Terres Australes, que les Hollandois découvrirent l'an 1618, en cherchant un passage pour aller aux Moluques.

CONCORDIA, ville Episcopale du Frioul, qui a été ruinée. Comme cette ville est ruinée, l'Evêque qui est suffragant du Patriarche d'Aquilée, fait sa résidence à Porto Gruaro ou Romatino, ville voisine, quoique ces

Evê-

Evêché porte toûjours le nom de Concordia comme auparavant. Pomponius Méle fait mention de cette ville, aussi-bien que Strabon; du moins si la conjecture de Leandre Alberti est véritable, qui croit que ce Geographe a mis *Cordia* pour *Concordia*. Antonin en parle dans son *Itinéraire*, où il dit, qu'elle est éloignée d'Aquilée de trente-un mille, en allant à Boulogne. Blondus dit qu'elle fut abandonnée du tems d'Attila. Matthieu Sanut, Evêque de Concordia, fit l'an 1587, des Ordonnances Synodales. * Pomponius Méla, *l.* 2. Strabon, *l.* 5. Blondus, *l.* 2. & 3. *&c.*

CONCORDIA, bourg d'Italie, qui a titre de Comté, est situé dans le Duché de la Mirandole, à deux lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CONCORDOIS, Secte d'Hérétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

CONCRESSAUT, bourg ou petite ville de France dans le Berry, sur la petite riviere de Saudre, entre Bourges & Gien, à neuf lieues de la premiére & à cinq de la derniére. * Mary, *Dict. Géogr.* où l'on trouve *Concressant* pour *Concressaut*.

CONDALUS, Gouverneur de Lycie, pour Mausole Roi de Carie, vers l'an du monde 3679. & avant Jesus-Christ 356, voyant que les peuples de ce pays faisoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, en prit occasion de tirer d'eux une très-grande somme d'argent. Il feignit d'avoir reçu ordre exprès du Roi, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de se soumettre à tout, pour se dispenser d'observer cet Edit. Le Gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils consentirent de payer par tête une certaine taxe, qui fournit une somme très-considérable. * Aristote, *Oeconom. l.* 2.

CONDAPOLI, ville des Indes, dans la presqu'isle deçà le Gange, dans le Royaume de Golconde. Elle est située dans les terres sur une montagne avec une assez bonne forteresse, entre la ville de Golconde & Condavére.

* CONDAVE'RA, ou selon Tavernier CONDEVIR, ville d'Asie dans la presqu'isle deça le Gange. Elle est dans le Royaume de Carnate sur la côte de Coromandel, vers les confins du Royaume de Golconde. * M. Delisle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.*

CONDE', ville du Pays-Bas dans le Hainaut, en Latin *Condatum* ou *Condate*. Elle est située sur les bords de l'Escaut, à deux lieues de Valenciennes. Les François prirent cette ville en 1676, & le Roi Louis XIV, l'ayant fait fortifier réguliérement, en a fait une place très-importante. Condé a une eglise collegiale très-ancienne. Elle a eu des Seigneurs de grand mérite, & divers Hommes de Lettres, comme GODEFRIDUS DE FONTIBUS, dit *Condatensis*, ou Geofroy des Fontaines, fils de Roger de Condé. Il fut Evêque de Cambray, & mourut en 1238, laissant divers Ouvrages, *Quodlibeta; De Officiis Divinis seu Ecclesiasticis*, *&c.* JOANNES A CONDATO ou de Condé étoit aussi de cette ville. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes à Valenciennes, vers l'an 1380. & composa divers Traitez, *In Sententias, libri quatuor, in Canon. Epist. S. Joannis Sermones*, *&c.* Mais la ville de Condé est devenue bien plus celebre, pour avoir donné son nom à plusieurs Heros de la Royale Maison de Bourbon. Elle tomba dans cette Maison en 1487, par le mariage de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, &c. avec *Marie* de Luxembourg, veuve de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, fille aînée & principale heritiére de *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Conversan, de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Anguien, de Condé, &c. Cette Princesse mourut à la Fére, le premier avril 1546, après avoir été veuve 51 an; car François de Bourbon son mari mourut à Verceil en Piémont, le troisiéme octobre 1495, & ses petits-fils portérent le nom de Princes de Condé. *Voyez* BOURBON. * *Histoire Généalogique de la Maison de France*. Le Mire, *Not. Eccl. Belg ch.* 182. Arnoul Borstius, *de Viror. Illustr. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 484.

* CONDE'-SUR-VIRE, petite ville de France dans la Normandie, sur la riviére de Vire, qui la separe du Coutantin. Elle est dans l'Evêché de Bayeux, au sud-ouest de la ville de Bayeux, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* CONDE'-SUR-ITON, bourg de France en Normandie sur la rive gauche de la riviére d'Iton dans l'Evêché d'Evreux, au sud-sud-ouest de la ville d'Evreux, dont il est éloigné d'environ six lieuës.

* CONDE', Châtellenie de Lorraine, a la Meurte au sud, & la Moselle à l'est. Elle est au nord-nord-ouest de Nancy, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* CONDE', (Le Cap) *Condatum Promontorium*, dans l'Amérique méridionale. C'est précisement la pointe qui joint la côte septentrionale de la Caribane avec l'occidentale. Les Anglois l'appellent le *Cap Cécil*, & les Hollandois le *Cap d'Orange*. * Mary, *Dict. Geogr.*

CONDE'-SUR-NE'REAU, en Latin *Condatum ad Noralium*, petite ville de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux. Elle est sur la petite riviére de Néreau, qui se jette peu après dans l'Orne, entre Vire, Falaise & Argentan.

CONDELME'RI. *Cherchez* EUGE'NE IV.

CONDELME'RI (François ou Franciscus) dit le Cardinal de Vénise, Camerier & Archichancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Vérone & de Porto, Patriarche de Constantinople, &c. étoit de Vénise, & neveu du Pape Eugéne IV, qui le mit dans le Sacré Collége le 19 septembre de l'an 1431, & qui l'employa dans diverses Légations. Il fut Chef d'une armée navale contre le Turc, & il alla à Constantinople, où Barthelemi de Florence disputa contre les Grecs. Depuis, le Cardinal de la Roquetaillade, Archevêque de Besançon, étant mort, le Pape nomma Condelmeri, pour remplir cette dignité, à laquelle le Chapitre de Besançon avoit aussi nommé Jean de Fuio. Le Cardinal s'en demit l'an 1437, & il mourut à Rome le cinquiéme septembre de l'an 1453. * Platine. Onuphre. Ciaconius & Gerimbert, *in Eugenio IV*. S. Antonin, *tit.* 30. *ch.* 11. *pref.* & §. 13. Blondus, *Dec.* 3. *l.* 6. Chifflet, *Vesunt. partie* 2. Aubery, *Histoire des Cardinaux*, *&c.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

* CONDELVAL, ville d'Asie dans la presqu'isle de deça le Gange, dans le pays des Telingas sur la riviere de Mangera. Elle est au 18 degré, 20 minutes de latitude septentrionale. * M. Delisle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel*.

CONDEMIR, c'est *Gaïatheddin Ben Hamameddin*. Son livre intitulé *Habibassiiar Fy Afrad Albaschar*, c'est à dire, le Curieux des Vies des Hommes Illustres, est une Histoire qu'il a extraite de celle que son pere *Mirconde* a composée, & qui a pour titre *Raouz* & *Assafa*, à laquelle il a fait des augmentations. Il a dedié son livre au Secretaire d'Etat du Roi de Perse, *Schach Ismael Sefevi*, qui se nommoit *Habibullah*, & donna à cause de cela au livre le nom de *Habib*, l'an de J. C. 1508, & de l'Hégire 917, sous le régne de Louis XII, Roi de France. Il est Auteur d'une autre Histoire qui est intitulée *Cholassat Alakhbar*, ou *la Crême des Histoires*. C'est dans la troisieme partie du livre *Habib Assiyar* qu'il traite des Empereurs Mogols & Tartares, de Genghizcan & de ses enfans. Il est divisé en trois gros volumes & est fort estimé dans le Levant. Le manuscrit est dans la Bibliotheque du Savant *Renaudot* à Paris. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 537 & 538.

CONDE'RA (Simon) Roi de Bugen au Japon, fut Favori de l'Empereur Tayco Sama qui le fit d'abord Général de la Cavalerie, & ensuite Roi de Bugen. C'étoit un grand homme de guerre, & fort estimé pour sa probité. Il reçut le batême en 1586, & la même année il retablit le jeune Roi de Bungo sur son thrône, & l'engagea à se faire Chrétien. Son crédit auprès des Empereurs, qui l'aimérent toûjours dans le tems même qu'ils persécutoient les Chrétiens, fut d'un grand secours à la Religion, qu'il honoroit d'ailleurs par toutes les vertus d'un Prince véritablement Chrétien. Il mourut vers l'an 1604. * *Histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

CONDERS ou COENDERS DE HELPEN, (Bernard) Seigneur de Frem, de Husinge, de Sarringehuisen, de Menkeweer, &c. Président perpétuel des Omelandes, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, a été un des habiles Politiques que les Provinces-Unies ayent eu dans le XVII siécle. Il naquit à Groningue l'an 1601, d'une famille très-noble & ancienne, de laquelle Ubbo Emmius fait mention. Il fut pendant long-tems un des Membres des Etats Généraux, pour la province de Groningue & Omelandes, & remplit cet emploi avec tant d'égards pour la France, que le Roi Louis XIII l'honora du Collier de son Ordre de saint Michel, qu'il lui envoya avec toutes les marques d'estime. Conders fut choisi par les Etats Généraux, pour leur Ambassadeur en Danemarc où son rare génie pour la négociation le fit beaucoup considérer. La Reine Christine de Suede, pour lui marquer le cas qu'elle faisoit de son mérite, lui donna deux couronnes, pour en écarteler ses armoiries. Il mourut en 1677, & de son epouse *Anne* Conders de Helpen sa cousine, fille de *Guillaume*, Gouverneur de Lieroort, & d'*Elisabeth* Rolreman, il laissa trois fils, *Abel*, *Guillaume* & *Frédéric*, desquels le dernier, Conseiller provincial de Groningue & Omelandes, & Inspecteur de la Monnoye de la part des Omelandes, a composé trois volumes d'Architecture d'une nouvelle façon qu'il a inventée, qui sont à Versailles dans le cabinet du Roi. Il est parlé amplement de Bernard Conders de Helpen dans l'Histoire de Hollande, écrite en Flamand par Aitzema, & intitulée, *Herstelde Leeuw*.

CONDEVIR. *Voyez* CONDAVE'RA.

CONDINSKI. *Voyez* CONDORA.

CONDOJANI, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviére de Chamuti, dans le Golfe de Girace, & à deux lieués de la ville de ce nom, du côté du Midi. * Mary, *Dict. Géogr.*

CONDOM, sur la Baise, ville de France dans la Guienne, avec Evêché suffragant de Bourdeaux. Elle est capitale d'un petit pays nommé Condomois, à trois lieues de Nerac; & c'est le *Condomium Vasconum* des Latins. Cette ville a été autrefois de la Senéchaussée & de l'Evêché d'Agen; mais depuis, on lui a aussi accordé un Présidial. Le Pape Jean XXII érigea l'Evêché l'an 1317, & lui donna le revenu d'une Abbaïe de saint Benoît, dite de Saint-Pierre, où est encore la Cathédrale. Cette ville est grande, mais peu peuplée. Raimond de Galard, Abbé de Saint-Pierre, de Condom, fut le premier Evêque de cette ville. Les Chanoines de cette église, qui étoient Reguliers furent sécularisez en 1549, dans le tems que Charles de Pisseleu en étoit Evêque. Outre la Cathédrale, il y a plusieurs autres églises; comme saint Hilaire, saint Jacques, divers monastéres. Il y a aussi un Presidial, une Election, &c. La ville de Condom fut prise en 1569, par Gabriel de Montgomeri, Chef des Huguenots, qui y pillérent la cathedrale. Dupleix dit qu'ils y brûlérent six eglises paroissiales, & cinq monastéres. * Du Chêne, *Antiq. des Villes*, *p.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 531. Oihenart, *Notitia utr. Vascon.* Dupleix, &c.

* CONDOMOIS, contrée de France dans le Gouvernement général de Guienne, en Latin *Condomensis Ager*. Il a pour Capitale Condom qui fait le sujet de l'article précédent. Il est situé entre l'Armagnac, la Gascogne propre, les Landes & le Bazadois. Outre la ville de Condom, on y remarque encore Gabaret & le Mont-de-Marsan. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CONDOR ou CONDORE (Isles de) Ces Isles qui dans la Carte des Indes & de la Chine par M. Delisle, portent le nom de *Pulo Condor*, sont situées au sud du Royaume de Camboge.

CONDOR, oiseau. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA, CONDORE, province de Moscovie, vers Petzora & la Tartarie Déserte. Elle a la province de Permski au midi, partie de celle de Petzore au levant, Juhorki au septentrion, & Dwina au couchant. Wergaturia est sa ville capitale, & le reste du pays est presque tout couvert de montagnes. * Sanson. Baudrand.

CONDORE (Isles de) *Voyez* CONDOR.

CONDORMANTS, Hérétiques, qui dormoient tous ensemble, sans distinction d'âge & de sexe, furent découverts dans le XIII siécle, vers l'an 1233, en Allemagne. La Chronique de Flandre ajoûte, qu'étant trompez par un certain homme de Tolede, ils avoient près de Cologne une Synagogue, où ils adoroient une Image de Lucifer, qui repondoit à leurs demandes, & qu'un Ecclésiastique y ayant porté le saint Sacrement dans un Ciboire, cette idole se brisa en mille pieces. Le malheureux Docteur de ces Hérétiques, se noya en passant en Angleterre. Dans le XIV siécle, on donna encore le nom de Condormants à cette infame Secte d'Anabaptistes, qui faisoient coucher en une même chambre les personnes de divers sexes, sous prétexte de nouvelle charité Evangélique. * Sandere, *Hær.* 199. Pratéole, *l.* 3. *ch.* 28. Sponde, *A. C.* 1233. *num.* 12 & 13. Gautier, &c.

CONDORCET. *Voyez* CONDOURSE.

* CONDOURSE, CONDOURCES & CONDORCET, petite ville de France dans le Dauphiné. Elle est dans le Bailliage de Buys, au nord-est de Nions, dont elle est eloignée d'environ trois lieués.

CONDREN (Charles de) second Général de la Congrégation de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & distinguée depuis plus de cinq cens ans. M. de Condren son pére étoit fort chéri de Henri IV, qui l'avoit fait Gouverneur de son château de Monceaux, où il se retiroit ordinairement après la chasse. Le fils naquit au village de Vaubuin, près de Soissons, le 15 décembre 1588. Après avoir fait sa Philosophie, il voulut étudier en Théologie, & son pére qui avoit dessein de le pousser à la Cour, ou dans les armées, lui en réfusa absolument la permission. Mais le jeune Condren étant dans une maison de campagne, eut l'adresse de faire apporter un saint Augustin & un saint Thomas, avec encore quelques autres livres de Théologie, qu'il lisoit à l'insçu de son pére. Il tomba ensuite malade, & son pére faisant réflexion sur le vœu qu'il avoit fait d'offrir cet enfant à Dieu, avant même qu'il fût né, lui donna la permission d'embrasser l'état ecclésiastique, s'il revenoit en santé. Peu de jours après, Charles recouvra sa santé, & se rendit au plutôt à Paris, pour y étudier en Sorbonne. Il eut pour Maîtres les Docteurs Gamache & du Val, & fut lui même reçu Docteur de Sorbonne, après les épreuves accoutumées, & après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, en 1614. Ses vertus lui aquirent une si grande réputation, que M. de Bérulle, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, fit faire des priéres exprès, pour demander à Dieu qu'il inspirât à ce saint homme, d'entrer en cette Congrégation. Il y fut reçu le 17 juin 1617, & depuis il eut la conduite de plusieurs personnes choisies, qui aspiroient à la perfection; entre autres de M. de Donadieu, Evêque de Cominges; de M. Olier, Fondateur du Séminaire de Saint Sulpice; du Pére Claude Bernard; & de M. Bertault, cet homme zélé, qui se dévoua à la conversion des filles débauchées. A peine eut-il été un an dans l'Oratoire, qu'on l'envoya faire des fondations; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'en deux ans il établit quatre maisons fort considérables, savoir, une à Paris, au fauxbourg-Saint-Jacques, appellée de Saint-Magloire, une autre à Nantes, une troisiéme à Langres; & une quatriéme à Niort: on n'est pas cependant bien certain si c'est lui qui l'a établie. A son retour, la Reine Marie de Médicis voulut absolument qu'il fût Confesseur de Monsieur le Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIII. Cette charge l'obligea de traiter deux fois l'accommodement de ce Prince avec le Roi. A la premiére, il fit revenir Monsieur, qui étoit sorti hors du Royaume, pour se retirer en Lorraine. A la seconde, il empêcha qu'il n'en sortit, comme il avoit résolu de le faire. Ensuite, au lieu de chercher à la Cour des applaudissemens & des recompenses, il se retira secretement dans la maison de l'Oratoire. Dès le premier accommodement, M. de Bellegarde étoit venu de la part du Roi, pour lui dire que sa Majesté souhaitoit de lui procurer le Chapeau de Cardinal, mais il ne put tirer d'autre

répon-

réponse, sinon qu'il sortiroit plutôt du Royaume que d'accepter cet honneur. Après le second accommodement, le Cardinal de Richelieu lui offrit encore inutilement l'Archevêché de Rheims, ou celui de Lyon. Cependant M. de Berulle, qui malgré sa dignité de Cardinal, avoit toûjours conservé la qualité de General de l'Oratoire, étant venu à mourir, cette Congrégation élut le Pére de Condren, pour remplir sa place en 1629. Ce fut alors que son zele sembla s'augmenter, & que toutes les vertus parurent avec éclat dans toutes les actions de sa vie. Après avoir si heureusement travaillé pour la gloire de Dieu, il lui rendit son esprit le septiéme janvier 1641. Son tombeau est dans l'église des Peres de l'Oratoire de la rue-Saint-Honoré, qui est la premiére maison de la Congrégation. Quelque instance qu'on lui fit pendant sa vie, de mettre par écrit ses Discours, il ne voulut jamais rien donner au public. On a recueilli seulement après sa mort, quelques petits Traitez de Controverse & de Morale, sous ce titre, *Discours & Lettres* en deux parties, imprimées à Paris en 1648. Sa vie, composée par le Pere Amelote, contient un grand nombre de ses pensées, de ses lettres & de ses maximes. Son idée du sacerdoce de J.C. a été donnée par le Pere Quênel l'an 1677. Le Pére Charles de Condren avoit un esprit pénétrant, étendu & plein de Religion. * Le Pére Amelote, *Vie du Pére de Condren*. M. du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle*.

CONDRIEU, ou CONDRIEUX, *Condriacum* ou *Condrievium*, bourg de France dans le Lyonnois, est situé au pié d'une agréable colline sur la rive droite du Rhône, à sept lieuës au dessous de Lyon, & à deux de Vienne. Il est renommé par ses bons vins, & mal nommé *Coindrieu* par des personnes peu informées. Outre la paroisse, il y a un couvent de Recolets, & un monastére de Religieuses de la Visitation. * Sanson. Baudrand.

CONDROS, petite province de l'Evêché de Liége, en Allemagne, qui s'étend depuis le Territoire de la ville de Liége jusqu'à Dinant sur la Meuse, ayant la Hasbaye & le Comté de Namur au nord, & le Duché de Luxembourg au midi. Huy en est la ville capitale. On y trouve encore Chiney & Dinant, que les François ont longtems possédées; mais qu'ils ont renduës à l'Evêque de Liége par la paix de Ryswyck. * Mary, *Dict. Géogr.*

CONDRUSIENS, anciens Peuples de la Gaule, qui habitérent une partie de l'Archevêché de Cologne. On les comprit dans la Germanie Inférieure, lorsque la Gaule Belgique fut partagée par Auguste en quatre Provinces consulaires. On croit que la Province de *Condros* tire son nom de ces peuples. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONDUR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, elle est dans le Royaume de Bisnagar, environ à douze lieues de Narsingue, vers le nord, & autant de Calecut vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONE, Lac & Golfe d'Irlande dans l'Ultonie. Il est dans le Comté de Downe, & s'étend du sud-sud-ouest au nord-nord-est l'espace de six à sept lieues, ou selon d'autres de trente milles. Il n'a de largeur dans quelques endroits que deux milles & dans d'autres jusqu'à cinq. Il a communication avec la mer à Strangford-haven. La marée y entre, & s'y fait sentir d'un bout à l'autre avec beaucoup de violence; ce qui rend son eau salée.

CONECTE (Thomas) fameux Carme Breton, qui parut en 1428, & prêcha en divers endroits de l'Europe, où les peuples le recevoient comme un nouvel Apôtre. L'affluence du monde l'obligea souvent de prêcher dans les plus grandes places des villes; & on dit qu'il touchoit si vivement les cœurs, qu'il fit que plusieurs Dames portoient elles-mêmes leurs ornemens & leurs bijoux en pleine assemblée à ce Prédicateur, qui les faisoit brûler publiquement sur un échafaut dressé exprès. Après un long séjour dans les Païs-Bas, il alla en Italie & réforma l'Ordre des Carmes à Mantoue, d'où il passa à Venise, dont il accompagna les Ambassadeurs de la République à Rome, où il prêcha avec tant d'emportement contre les mœurs de cette Cour, avançant même quelques erreurs, ou du moins quelques véritez trop libres, que le Pape Eugene IV, le fit mettre en prison, & donna ordre au Cardinal de Rouen & à celui de Navarre de lui faire son procés. On le condamna à être brûlé, & il fut exécuté publiquement à Rome en 1434. * Guillaume Paradin. *Anne du Bourg*. Bayle, *Dict. Crit.*

CONÉGLIANO ou CONÉGIANO, bourg ou petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans la Marche Trévisane sur la riviére de Mottegano à quatre lieues de Tréviso du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONEI ou CAUNE, en Latin *Conaeus* (George) Ecossois & Catholique, sortit jeune de son païs, & passa en Italie, où après avoir demeuré quelque tems à Modéne, il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Paul V. Caune savoit le Grec & le Latin, & étoit homme de bien. Le Cardinal Montalt le voulut avoir dans sa maison; & après la mort de ce Patron, il en trouva un autre dans la personne du Cardinal François Barberin, neveu du Pape Urbain VIII. Ce Pontife eut beaucoup d'estime pour Caune, qu'il envoya Nonce auprès de Marie-Henriette Reine d'Angleterre. Il s'aquitta très-bien de cette commission. Trois ans après il revint à Rome, & il y mourut le dixiéme janvier de l'an 1640, à l'âge de 42 ans, dans le tems que le Pape lui devoit donner le chapeau de Cardinal, comme la recompense de ses services, & le prix de son mérite. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon. *La Vie de Marie Stuart*; *De institutione Principis*; *De duplici statu Religionis apud Scotos*; *Demonstratio Religionis*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. c.74*. Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. &c.*

CONEJERA en Espagne. *Cherchez* CONIGLIE'RE.

CONER ou CONNER, ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou Ultonie, avec Evêché suffragant d'Armagh. Elle est située sur le Lac de Cone, & dans le Comté de Downe, & est presque ruinée. * Sanson. Baudrand.

CONETTE. *Voyez* CONECTE.

CONFALON ou GONFALON, Confrairie de Séculiers, dits *Pénitens*, fut établie par quelques Citoyens Romains, à qui saint Bonaventure prescrivit environ l'an 1264, une forme particuliére de priéres, leur enjoignant de dire, tous les jours vingt-cinq fois l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, avec l'Antiennes des Morts, *Requiem æternam*. Le Pape Gregoire XIII confirma cette Société du Confalon l'an 1576, & lui donna plusieurs privileges & indulgences, qu'on pourra voir dans les Bulles que nous citons. Trois ans après, savoir le 20 avril 1579, il l'érigea en Archi-Confrairie, & lui permit de s'aggréger d'autres Confrairies. L'an 1583, il lui donna le soin de délivrer des Chrétiens esclaves des Infidéles, & permit de faire des quêtes pour ce sujet; & même le Pape Sixte V fixa un revenu pour cela. La Confrairie des Penitens du Confalon de Lyon est aggrégée à celle de Rome, & l'Historien du Rubis assure qu'elle étoit établie dès l'an 1418. Elle doit pourtant son établissement à Maurice du Peirat, Chevalier de saint Michel. Le Roi Henri III, qui aimoit ces exercices de piété, y parut souvent en simple Confrére; & c'est de là que cette compagnie a eu le nom de compagnie royale. Ce Prince en ayant voulu établir une à Paris, qu'il dédia l'an 1583, à l'Annonciation, il se servit du même du Peirat, qu'il fit Vice-Recteur, prenant pour lui même la qualité de Recteur. Il assista en habit de Pénitent à une procession, où le Cardinal de Guise portoit la croix, & le Duc de Mayenne son frére étoit Maître des Cérémonies. Cette dévotion du Prince passa pour hypocrisie dans l'esprit de plusieurs, & l'on sait les railleries que d'Aubigné en fait dans son Histoire. Le P. Edmon Auger composa une Apologie pour ces institutions, sous le nom de Métanée, ou *Pénitence*. * Sponde, *A.C.* 1274. *n.*11. 1576. *n.*17. & 1583. *n.*10. Le second volume du Bullaire, *Const.* 38. & 79. *Greg. XIII.* & *Const.* 37. *Sixte V*, &c.

CONFARRE'ATION, *Confarreatio*. La cérémonie de la Confarréation, qui s'observoit chez les Romains dans certains mariages avec un gâteau de froment, se faisoit avec certains mots en présence de dix témoins; on offroit un gâteau de froment, ensuite la femme donnoit la main à son futur époux, & le grand Prêtre faisoit ensuite la cérémonie du mariage. Tous les Auteurs ne conviennent pas de plusieurs particularitez de cette Confarréation. Voici ce qu'en dit Tacite; on avoit accoutumé de nommer trois personnes de race patricienne, & de qui les Péres eussent observé dans le mariage la cérémonie de la Confarréation; mais on ne la pourroit plus faire à présent, ou parce que cette cérémonie est negligée, ou par la difficulté qu'il y a à la pratiquer, ou plutôt par le peu de soin qu'on a des choses de la Religion, ou enfin pour le droit qu'avoient les Prêtres, & leurs femmes d'être mis hors de la puissance de leurs péres, en vertu de cette dignité. * Jean Rosin. & Thom. Dempster. *Antiq. Rom.*

CONFE'DE'REZ d'*Ecosse*. *Voyez* CONVENANT.

CONFESSEURS. On appelloit de ce nom dans l'ancienne Eglise, ceux qui à cause de la profession du Christianisme, avoient souffert de grands tourmens, sans pourtant perdre la vie. Les Chretiens les honnoroient beaucoup & les regardoient comme des Anges du ciel. On les visitoit dans leurs cachots, on leur apportoit des rafraîchissemens, & on les animoit à une genereuse constance. On étoit encore persuadé que leurs priéres étoient très efficaces auprès de la Divinité & l'on s'y recommandoit avec instance. Mais on doit entendre ordinairement par leur intercession, celle qu'ils adressoient aux Evêques en faveur des excommuniez, afin de les recevoir plutôt à la paix de l'Eglise: ce qui occasionna plusieurs abus. Le nom de *Confesseurs* étoit aussi donné aux Ecclésiastiques, qui n'étoient que Chantres. Plusieurs Moines ont pris l'épithète de Confesseurs, pour faire connoitre, que reconnoissant leurs péchez & cherchant à les expier, ils avoient choisi la vie monastique. * Du Fréne. Barthius, *ad Gall. Confess. p.*42. 43. Tollius & Bauldri, *ad Lactant. de Mort. Persec. c.*1.

CONFESSION. Ce mot a une signification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Histoire. Les Anciens ont ainsi appellé les sepulchres ou tombeaux des Martyrs, que l'on nommoit aussi Confesseurs, parce qu'ils avoient confessé publiquement la Religion Chrétienne. La Confession de saint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs; & lorsque les Papes envoyoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaines de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuse, semblable à celles dont le sépulchre de ce Chef des Apôtres étoit fermé. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CONFESSION D'AUSBOURG, profession de Foi des Luthériens, présentée à l'Empereur Charles *Quint* à Ausbourg l'an 1530. Avant que d'aller à la Diéte d'Ausbourg, le Duc de Saxe, du consentement des Princes Protestans ses associez, fit dresser par Luther, une profession de Foi en dix-sept articles, qui furent comme la matiére dont on forma cette célébre Confession. Philippe Mélanchthon fut choisi pour la mettre en bonne forme, & il la divisa en vingt & un articles. Il en a ajoûté sept autres pour corriger ce qu'il nommoit les abus dans l'Eglise Romaine. Cette Confession des Protestans exposée de la sorte par Philippe Melanchthon en ces 28 articles, fut aussitôt portée à Luther, qui l'approuva, quoiqu'il eût souhaité qu'on n'eût pas tant adouci les choses, & qu'on ne se fût pas exprimé d'une maniére si molle. Après cela l'Electeur de Saxe, avec le Duc Jean-Frédéric son fils, les autres cinq Princes Protestans, & les deputez de Nuremberg & de Rutlingue, présentérent à l'Empereur cette Confession de Foi en Allemand & en Latin. On montre encore aujourd'hui la salle où Charles-*Quint* la reçut. Elle étoit divisée en deux parties, dans le dessein qui avoit eu son Auteur de montrer le fort de sa doctrine, & le foible qu'il trouvoit dans celle des Catholiques. La premiére partie contenoit 21 articles, dont le premier avouoit ce que les quatre premiers Conciles Généraux avoient décidé du mystére de la Trinité. Le second reconnoissoit le péché originel, comme font les Catholiques; mais il leur étoit contraire dans la définition de ce péché, qu'il disoit n'être autre chose que la concupiscence. Le troisiéme contenoit ce qu'il y a dans le Symbole des Apôtres pour l'incarnation la vie, la passion, la mort, la résurrection & l'ascension de Jesus Christ. Le quatriéme établissoit contre les Pelagiens, que l'homme ne pouvoit être justifié par ses propres forces; mais il soutenoit contre les Catholiques, que la justification se faisoit par la foi, à l'exclusion des bonnes œuvres. Le cinquiéme convenoit avec les Catholiques, en ce que le saint Esprit est donné par la parole de Dieu, & & par les Sacremens, mais il disconvenoit avec eux, en ne reconnoissant l'opération de ce divin Esprit que dans la seule Foi. Le VI avouoit que la Foi devoit produire de bonnes œuvres pour obéir à Dieu, & non pas pour mériter la justification. Le VII ne composoit la véritable Eglise que de personnes saintes. Le VIII reconnoissoit l'efficace des Sacremens, quoiqu'ils fussent administrez par des méchans ou par des hypocrites. Le IX, qui montroit contre les Anabaptistes la nécessité de batiser les enfans, n'avoit rien d'opposé à la Foi Catholique. Le X assuroit la présence du corps & du sang de Jesus Christ sous les espéces de l'Eucharistie, mais il ajoûtoit contre la doctrine Catholique, que le saint Sacrement ne consistoit que dans l'usage, & se devoit donner sous les deux espéces. Le XI accordoit la nécessité de l'absolution dans le Sacrement de Pénitence; mais il nioit qu'on fût obligé de déclarer ses péchez en particulier. Le XII condamnoit les Anabatistes, qui disoient que quiconque avoit été une fois justifié, ne pouvoit plus perdre le Saint Esprit, & les Novatiens, qui ne vouloient point donner l'absolution des péchez commis après le batême; mais il nioit contre la Foi Catholique, qu'un Pécheur repentant pût mériter par des actions pénitentes la rémission de ses pechez. Le XIII exigeoit la foi actuelle dans l'usage des Sacremens. Le XIV défendoit d'enseigner publiquement dans l'Eglise, ou d'y administrer les Sacremens sans une vocation légitime. Le XV commandoit de garder les Fêtes, & d'observer les Cérémonies. Le XVI tenoit les ordonnances civiles pour légitimes, approuvoit les Magistrats, la propriété des biens, & le mariage. Le XVII reconnoissoit la résurrection, le Jugement général, le Paradis & l'Enfer, & condamnoit ces deux erreurs des Anabatistes, que les peines des Démons & des damnez finiroient, & que mille ans avant la résurrection, les Justes régneroient dans le monde avec Jesus Christ. Le XVIII déclaroit que le libre Arbitre ne suffisoit pas pour ce qui regarde le salut. Le XIX, qu'encore que Dieu eût créé l'homme, & qu'il le conservât, il n'étoit point, & ne pouvoit être la cause de son péché. Le XX, que les bonnes œuvres n'étoient pas tout à fait inutiles. Et le XXI défendoit d'invoquer les Saints.

La seconde partie de la Confession d'Ausbourg étoit tout à fait contraire aux Catholiques. Elle contenoit les sept principaux abus, que l'on disoit avoir obligé les Luthériens à se separer de l'Eglise Romaine. Le premier article ordonnoit la communion sous les deux espéces, & défendoit la procession du saint Sacrement. Le second condamnoit le célibat des Prêtres, & des autres qui en faisoient vœu. Le troisiéme abolissoit les Messes basses, & vouloit que du moins quelque partie des Assistans communiât avec le Prêtre. Le quatriéme vouloit qu'il ne fût pas nécessaire de dire exactement le nombre de tous ses péchez dans le Sacrement de Pénitence. Le cinquiéme n'admettoit point les Traditions. Le VI improuvoit les vœux monastiques. Le VII disoit que la puissance Ecclésiastique ne consistoit qu'à prêcher l'Evangile, & à administrer les Sacremens, & déclamoit contre le Pape & les Evêques. Cette Confession de Foi étoit signée de l'Electeur de Saxe & de son fils ainé, du Markgrave de Brandebourg, des Ducs Ernest & François de Lunebourg, du Landgrave de Hesse, du Prince d'Anhalt, & des Républiques de Nuremberg & de Rutlingue.

Voilà qu'elle étoit la Confession de Foi des Luthériens à laquelle Charles-*Quint* fit opposer une réponse par les Docteurs Catholiques. On fut ensuite aux avis, & comme le nombre des Catholiques surpassoit celui des Protestans, la Confession fut rejettée. L'Empereur permit encore une

Conférences entre sept Deputez de chaque côté, & l'on choisit dans chaque parti deux Princes, deux Jurisconsultes, & trois Theologiens. Ils s'assemblérent le 16 août ; & Mélanchthon, qui étoit alors le Chef du parti en l'absence de Luther, fit si bien par ses adoucissemens ordinaires, que dès le lendemain on se trouve d'accord sur 15 articles des 21, qui font la première partie de la Confession d'Ausbourg touchant les dogmes de la Foi. Car outre ceux dont les Luthériens sont toujours convenus avec les Catholiques, touchant leurs mysteres, ils avouérent dans le *second*, que par le batême le péché originel nous est remis, quoique la concupiscence qui en est l'effet, nous demeure. Dans le *quatriéme*, le *cinquiéme*, & le *sixiéme*, que ce n'est pas la Foi seule, mais la Foi & la Grace sanctifiante, qui nous justifient. Dans le *septiéme* & le *huitiéme*, que l'Eglise comprend les Pécheurs aussi-bien que les Justes. Et dans le *dix-septiéme*, que nous avons nôtre libre Arbitre, & que nous ne pouvons rien pour nôtre salut, sans la grace & le secours surnaturel de Dieu. On ne s'accorda qu'en partie sur trois articles. Car sur le *douziéme*, les Protestans voulurent bien admettre la satisfaction, comme une partie de la pénitence, pour en faire les fruits selon l'Evangile; mais non pas comme nécessaire pour la rémission de la peine due à nos péchez. Sur le *vingtiéme*, ils avouérent la nécessité des bonnes œuvres, mais non pas leur mérite. Et quand au *vint & uniéme*, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercedent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur Fête & leur mémoire; mais non pas les invoquer. Les trois autres articles, savoir, le *onziéme*, le *quatorziéme*, & le *quinziéme*, qui sont de la Confession Sacramentelle, de l'Ordre des cérémonies & des usages de l'Eglise, furent réservez pour être examinez avec les sept articles de la seconde partie, qui traite des abus. Quand à ces derniers points, on ne put jamais convenir entierement d'aucun article. Alors on résolut de réduire le nombre des Deputez à trois de chaque côté, savoir, à deux Canonistes & un Théologien. Eckius fut nommé pour les Catholiques; & Melanchthon pour les Protestans. Mais cette conference se termina sans qu'on pût rien conclurre. Il faut remarquer que les quatre villes imperiales de Strasbourg, de Constance, de Memmingue, & de Lindaw, avoient aussi présenté leur Confession de Foi; mais différente de celle des Luthériens, en ce qu'elle suivoit la doctrine de Zuingle sur l'Eucharistie. * Sleiden. Seckendorf, Cochlée, M. de Meaux, *Hist. des Variations*. Verillas, Maimbourg, &c. *Voyez* DIETE D'AUSBOURG.

* CONFESSION de Foi des Eglises des Païs Bas. Lorsque Philippe II, Roi d'Espagne, quita les Païs-Bas pour se rendre dans son Royaume; il confere à sa sœur Marguerite, Duchesse de Parme le Gouvernement de ces Provinces, avec ordre d'y extirper, les héresies. Pour exécuter ce qui lui étoit ordonné, elle employa avec le Cardinal de Granvelle le Tribunal de l'Inquisition. Mais les Réformez de ce païs-là, publiérent leur Confession de Foi, avec laquelle ils pretendoient détruire l'accusation, qu'on leur donnoit. Ceux qui la dresserent sont, *Godefroy Wingen & Guidon de Bres*. Ils travaillérent à cet Ouvrage en 1561, & l'année suivante il fut imprimé, avec l'approbation de l'Assemblée qui se tenoit alors sous la croix à Anvers, & à laquelle assista Philippe de Marnix, Seigneur de Sainte-Aldegonde. Cette Confession consistoit en 37 articles, par lesquels on faisoit voir la conformité des sentimens des Réformez avec l'Ecriture Sainte. Elle fut embrassée par plusieurs grands Seigneurs qui ont jetté les fondemens de la liberté des Païs-Bas. Tels étoient entre autres le Comte Louis de Nassau, frére de Guillaume I, Prince d'Orange, les Comtes de Cuilembourg & de Berg, le Baron de Brederode, &c. Dans la suite, elle fut approuvée & signée par les Membres du Synode qui se tenoit à Embden en 1571. Depuis ce tems-là elle a encore été imprimée plusieurs fois, & fut enfin de nouveau examinée en 1619 au Synode de Dordrecht, où elle fut confirmée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées, de France. Elle contient quarante articles, & fut présentée en 1561 à Charles IX, Roi de France. Elle étoit signée par Henri Roi de Navarre, par le Prince de Condé, par l'Amiral de Coligny, & par plusieurs célébres Theologiens. En 1560, on en fit une Traduction Latine. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées d'Angleterre. Elle fut faite dans un Synode, tenu à Londres en 1562, & imprimée en 1571 par ordre de la Reine Elizabeth. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées de Pologne. Elle fut dressée au Synode de Czengerin, & imprimée en 1570 à Debrezin. On y ajoûte l'approbation donnée à Sendomir par les Eglises Réformées de Pologne. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Eglises Réformées de Suisse. Elle fut publiée en 1566. * Le même.

* CONFESSION. La confession auriculaire, telle qu'elle se pratique aujourd'hui dans l'Eglise Romaine, a été ordonnée par Innocent III dans le IV Concile de Latran, tenu, en 1215, au Canon 21. † Grand mensonge.

CONFESSIONISTES ou PROTESTANS: Luthériens ainsi appellez de la Confession de Foi qu'ils présentérent à l'Empereur Charles *Quint*, étant à Ausbourg en 1530, d'où on l'a nommée la Confession d'Ausbourg; * Sleidan.

CONFINES, ville de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement de Chili. *De la Villagna*, Gouverneur du Païs après *Valdivia*, appella cette ville, *de los Confines* quand il la bâtit, & *Garzias* de *Mendoza* la nomma ensuite *Villa nova de los Infantes*. Elle est à dix-huit lieues de la Mer du Sud, & à vint de la ville de la *Conception* vers le sud-sud-est, dans une plaine que les Sauvages appellent *Ongol*, ce qui fait que les Historiens Espagnols lui donnent souvent ce nom. Il y a deux Couvents, l'un de Dominicains & l'autre de Cordeliers, & une garnison le plus souvent de deux cens Soldats, pour contenir les Sauvages du Païs qui ont guerre continuelle avec les Espagnols. La ville est entre une riviére qui descend des montagnes des *Andes* & un torrent qui coule dans la plaine du côté du Nord, qui fait moudre quelques moulins pour les Habitans. Son territoire est riche en pâturages, & fertile en grains & en toutes sortes de fruits qui y meurissent en fort peu de tems. Il a dix-huit lieues de long, entre le nord & le sud, & dix de large, entre l'est & l'ouest, & il est clos de hautes montagnes de chaque côté, de sorte que la ville *de los Confines* est à huit lieues des montagnes appellées *Sierras Nevadas*, & à deux ou trois des autres montagnes qui sont moins éloignées de la Mer du Sud, & qu'on nomme vulgairement *la Serrania*. Il y a des mines d'or, & quantité de cyprès odoriferans. * Laet, *l.* 12. *c.* 10. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CONFIRMATION (La) est un des sept Sacremens institués par J. C. Par cet Sacrement on confirmoit les Chrétiens dans la profession de la Foi & on leur faisoit ratifier le vœu de leur Batême. Les Adultes recevoient la Confirmation peu après le Batême dans l'ancienne Eglise; & les enfans, lorsqu'ils avoient atteint l'âge de raison. On prioit avec eux, on leur imposoit les mains & on invoquoit Dieu sur eux, afin qu'il leur accordât son saint Esprit pour les soutenir dans la profession de la vérité. Depuis on se contenta de donner un soufflet au Catéchumène, de l'oindre avec du Chrême, &c. * Du Frêne. Meierus, *de triône Christ. initiamentis*. §. 138. Wegnerus, *de Confirm. Catechum.* Daillé ou Dallæus, *de Sacram. Confirm.* Basnage, *advers. Baronium*, *p.* 66.

* CONFLANDEY, village de la Franche-Comté, au nord-nord-ouest de Besançon, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

CONFLANS, ancienne Maison originaire de Champagne, que plusieurs Auteurs tiennent descendre de celle de BRIENNE, rapportée dans ce Dictionnaire sous la lettre B, tire son origine d'ENGILBERT, qui suit.

I. ENGILBERT de Brienne, III. du nom, arriére-petit-fils d'ENGILBERT, I. du nom, Comte de Brienne, vivant en 990 & 998, étoit le troisiéme fils de GAUTIER, I. du nom, Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine. Il eut en partage, selon les mêmes Auteurs, la Terre & Seigneurie de Conflans dans l'Election de Châlons, distante de quatre lieues de cette ville, & de douze du Comté de Brienne. Il prit le nom de sa Seigneurie, qu'il transmit à sa posterité, conformément à l'usage de ce tems-là; mais il conserve les armes de Brienne que ses Descendans ont toûjours portées jusqu'à présent. Il vivoit l'an 1112, & fit en 1138 plusieurs biens, avec *Adeline* sa femme, à l'Abbaïe de Molêmes, pour l'ame du Comte *Gautier* son pére, en présence 1. de HUGUES qui suit; & 2. de *Manassès* de Conflans, ses enfans.

II. HUGUES, I. du nom, Seigneur de Conflans, vivant en 1150, augmenta les donations faites par son pére à l'Abbaïe de Molêmes, & épousa *Ala*, dont il eut 1. EUSTACHE qui suit; & 2. *N*... de Conflens, femme de Guy du Plaissie, Chevalier, appellé frére d'*Eustache* de Conflans (c'est à dire beau-frére) par Ville-Hardouin qui le nomme (*fol.* 2.) parmi les Seigneurs de Champagne, qui se croisérent avec leur Comte Thibaud en 1198.

III. EUSTACHE, I. du nom, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Mareuil, se trouve qualifié cousin de Géoffroy, V. du nom, Sire de Joinville, dans un Acte de celui-ci de l'an 1200, qui se trouve dans le *Chartulaire de Champagne*. Cet Acte sert à prouver la descendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, ce titre de cousin du Sire de Joinville ne pouvant être fondé que sur ce que celui-ci étoit petit-fils de Félicité de Brienne, petite-fille de Gautier, Comte de Brienne, Bisayeul, selon plusieurs Auteurs, d'Eustache, I. du nom, Seigneur de Conflans. Il accompagna en 1201, le Comte Gautier de Brienne, III. du nom, à la Conquête du Royaume des deux Siciles, qui appartenoit à celui-ci du chef de sa femme, fille du Roi Tancréde. Cela prouve encore la parenté qui étoit entre ces deux Seigneurs, le Comte Gautier étant petit-fils de Gautier, Comte de Brienne, II. du nom, frére de Félicité de Brienne *mentionnée cy-dessus*. Il se trouva en 1224, au réglemens que fit Thibaud, Comte de Champagne avec ses Barons, pour le partage des enfans mâles. Sa femme fut *Marie*, Châtelaine de Mommort, qu'il avoit épousée avant l'an 1200, & qui en qualité de sa veuve fit don l'an 1226, aux Religieux de l'Abbaïe de la Charmoye, Ordre de Citeaux, dans le diocése de Châlons, de quarante septiers de seigle qu'elle avoit aquis à Conflans, & de vint septiers de froment & d'autant d'avoine, sur sa Châtellenie de Mommort: c'est peut-être celle que l'on trouve, p. 160. des *preuves de l'Histoire de Châtillon*; qualifiée Marie Dame de Conflans, à qui Reinier de Bémont & Yoland sa femme assignérent son douaire sur la Terre de Bohain par Lettres du mois d'avril 1225. De cette alliance naquit EUSTACHE II, qui suit.

IV. EUSTACHE, II. du nom, Seigneur de Conflens, Maréchal de Champagne, fut en 1218, caution de la vente que fit Thibaud, Comte de Champagne, au Comte de Blois, de la Terre de Bohain, & traite avec Marie sa mere en 1238, des differents qu'ils avoient ensemble. En qualité de Sire de Conflans, il affranchit au mois de mars 1238, Robert de Besil, & ses heritiers, sortis de Marie sa femme, à condition pourtant qu'il seroit obligé de le servir en personne, ou de le faire servir par quelque autre pour lui, durant un mois par an, & que s'il y contrevenoit il comparoitroit à la Cour de Thibaud, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, pour proposer son excuse; c'est ce qui est rapporté comme un exemple de l'affranchissement des Serfs ou Esclaves nez d'une mére libre par le Sieur de la Roque dans son *Traité de la Noblesse*, *ch.* 40. Il avoit épousé avant l'an 1226, *Helvide* de Torote, fille de *Jean* de Torote, II. du nom, Châtelain de Nogent (dont la mére étoit *Alix* de Dreux de la Maison de France) & d'*Odette* de Dampierre, dont il eut 1. HUGUES, II. du nom, qui suit; 2. EUSTACHE qui fit la *branche des Seigneurs de* MARSUES, *rapportée cy-après*; & 3. *Helvide* de Conflens, premiére femme de *Raoul* de Flamenc, V. du nom, Seigneur de Ceny, Marechal de France, vivant en 1287.

V. HUGUES, II, du nom, Seigneur de Conflant, d'Estoges & de Congy, dont il rendit hommage en 1248, à Thibaud, IV. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia l'an 1249, ce que son ayeule avoit aumoné à l'Abbaïe de la Charmoye. Il épouse 1. *Marie* de Brienne, veuve de *Gaucher*, III. du nom, Seigneur de Nanteuil en la montagne de Rheims, mort en 1241, & fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru & de Venisy, & de *Philippe*, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabelle*, Reine de Jerusalem: 2. après l'an 1251, *Ide* veuve de *N*... Avoué de Térouanne. Du premier lit il eut 1. HUGUES III, qui suit: & du second sortirent 2. HUGUES IV, *tige des Seigneurs de* GIZENCOURT, *rapportés cy-après*; 3. *Eustache*, Seigneur de Sommevelle, Chanoine de Paris & de Rheims vivant en 1295; & 4. *Isabelle* de Conflans, femme de *Gautier* ou *Wautier* Seigneur de Bouzies Chevalier, morte l'an 1305, enterrée aux Dominicains de saint Paul à Valenciennes, où se voit son Epitaphe dans une verriére, donnée par elle à la même église; elle est qualifiée Dame de Bouzies, fille du Maréchal de Champagne, & cousine à la Reine Jeanne, Reine de France & de Navarre.

VI HUGUES de Conflant, III. du nom, Seigneur d'Estoges, Maréchal de Champagne, qui en cette qualité fut caution de la somme de 20000 livres dans le contract de mariage d'un des fils de Guy Comte de Flandre, &c. en date du Vendredi après la saint Urbain (28 mai) 1272, vivant encore en 1295, épousa 1. *Béatrix*, Avouée de Térouanne: 2. N... fille de *Jean* Vidame de Châlons, sorti aussi bien que sa femme *N*... de Bazoches de la Maison de Châtillon-sur-Marne. Du premier lit vinrent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui suit; 2. *Hugues*, Seigneur de la Bouteillerie qui vivoit en 1314, pére, par *Blanche* d'Ecquoy, sa femme, d'une fille unique *Jacquette* de Conflans, Dame de la Bouteillerie, qui épousa 1. *Jean*, Seigneur de Viaire, par contract du 24 janvier 1337: 2. *Renaud* de Trie, Seigneur de Mareuil, de Mathieres & de Fontenai, ce qui fut confirmé par le Roi peu de jours après; 3. *N*... femme de *N*... Seigneur de Brusiéres; 4. *Hélène*, Abbesse d'Origny, Ordre de saint Benoit, au diocése de Laon, en 1315; & 5. 6. deux autres filles Religieuses. Du second lit de *Hugues* de Conflens, naquit 7. JEAN de Conflans, qui *continua la lignée par les Seigneurs de* VEZILLY, & *de* VIEILMAISONS, *rapportée après l'article qui suit*.

VII. EUSTACHE de Conflens, III. du nom, Seigneur d'Estoges, Avoué de Térouanne, Chevalier & Conseiller du Roi l'an 1353, eut pour enfans, *Eustache*, IV. du nom, qui de *N*... de Sully eut un fils unique, mort jeune; 2. *Hugues*, Seigneur de Beauvoir, mort sans posterité; 3. *N*... femme de S. Vérain, Seigneur de Bléneau; & 4. *Marguerite* de Conflans, qui hérita de son frére Eustache la Seigneurie d'Estoges & l'Avouerie de Térouanne, qu'elle porta dans la Maison d'Anglure, par son mariage fait en 1339, avec *Oger*, IV. du nom, Seigneur d'Anglure dont elle fut la premiére femme, & qui en 1350, fut retenu l'un des quatre Chevaliers d'honneur de Philippe de France, Duc d'Orleans, frére du Roi Jean. Elle laissa posterité.

SEIGNEURS de VE'ZILLY & de VIEILMAISONS.

VII. JEAN de Conflans, I. du nom, fils unique du second lit de HUGUES, III. du nom, Seigneur d'Estoges, & de *N*... des Vidames de Châlons, fut du chef de son ayeule maternelle, Seigneur, de Vieilmaisons en Brie, dit le Vidame, à cause de ces Vidames de Châlons, Cadet de la Maison de Châtillon sur-Marne, & Seigneur de Vézilly du chef de *N*... de Bazoches, aussi de la Maison de Châtillon, son ayeule paternelle. Il transigea en septembre 1332, avec les Abbez & les Religieux d'Igny sur les prétentions qu'ils avoient dans sa Terre de Vezilly, & épou-

épousa 1. *Isabelle* de Lor, veuve de *Reinier* de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, & fille de *Raoul*, Seigneur de Lor. Il y a erreur dans la Généalogie de Choiseul, où l'on dit qu'elle étoit veuve de Jean de Conflans, lorsqu'elle épousa Reinier de Choiseul, ce qui ne se peut, puisque ce Seigneur d'Aigremont mourut en janvier 1339, & qu'elle ne decéda qu'au même mois 1347, 2. *Perrone* de Jouvengues, veuve de *Gaucher* d'Unchair, Chevalier, Seigneur d'Armentières, au nom de laquelle, comme ayant la Garde-noble de Perronelle d'Unchair, Jean Conflans fit aveu & denombrement d'une partie de la Terre & Seigneurie d'Armentières au Chapitre de l'eglise cathédrale de Soissons, le 18 novembre 1362. De cette alliance naquit Jean II, qui suit.

VIII. Jean de Conflans, II. du nom, chevalier, Seigneur de Vieilmaisons & d'Armentières en partie, avoit ce titre le septiéme juillet 1349, dans une commission du Baille de Valois, pour saisir au nom de la veuve de Henri d'Armentières, ayant la Garde-noble de ses quatre enfans, un fief assis au dit lieu d'Armentières, duquel relevoient plusieurs héritages, declarez dans le denombrement fourni par feu noble & puissant Seigneur de Conflans, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons, possedez lors par noble & puissant homme Monsieur Jean de Conflans son fils. Il rendit aveu & dénombrement de sa Terre & Seigneurie de Vieilmaisons, à Jeanne de Harcourt, & à Guillaume de Torcy, Seigneur de Montmiral le deuxiéme mars 1403; & dans l'Acte il est qualifié Seigneur d'Armentières. De son epouse *Magdelaine* de Hornes, fille de *Thierry* de Hornes, Seigneur de Bancignies & de Mont Cornet, & d'*Isabeau* de Montigny en Ostervans, il laissa 1. Barthelemi qui suit; & 2. vraisemblablement *Anne* de Conflans, que l'on trouve Abbesse de Sainte-Claire de Rheims en 1430.

IX. Barthelemi de Conflans, Seigneur de Vieilmaisons, Vicomte d'Oulchi ou Auchi-le-Châtel, vendit conjointement avec sa femme, par contract du 24 septembre 1446, à Jean Jouvenel des Ursins, Evêque, Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Rheims, sa Terre d'Armentiéres lès Oulchy-le-Châtel au diocese de Soissons, à lui echue par le déces de Jean de Conflans, son pere. L'on apprend par un autre contract du 18 mars 1462, qu'il étoit encore alors Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. De son épouse *Marie* de Cramailles, fille de *Baudouin* de Cramailles, Seigneur de Saponay, & d'*Aliénore* de Mailly de la branche de l'Orignoi, il eut 1. Jean, III. du nom, qui suit; 2. *Emery*, Seigneur de Rozai, Vicomte d'Oulchy, mort sans posterité; 3. autre *Jean*, Seigneur de Saint-Remy & de Vézilly, Chanoine de Soissons, mort le 22 décembre 1535; 4. *Guillaume*, mariée à *Pierre* de Bricogne, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530; & 5. *Jeanne* de Conflans, Religieuse à Andecies, tous ainsi nommez excepté cette derniere dans un jugement rendu le 19 may 1530, comme devant être caution de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu Barthelemi leur pére à feu Jean Jouvenel des Ursins, mort Archevêque de Rheims.

X. Jean de Conflans, III. du nom, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponay, &c. epousa *Marguerite* de Bournonville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bournonville, & de *Jeanne* de Torote. Il ne vivoit plus le 25 octobre 1507, jour auquel sa veuve & ses enfans partagérent les biens. Ce furent 1. Jean, IV. du nom, qui suit; 2. *Gilles*, Seigneur de Saint-Remy, qui en cette qualité, étant à Rome avec le Cardinal de sainte Sabine, Louis de Bourbon Vendôme, obtint une Bulle d'Indulgences pour l'Abbaïe de Val-Chrétien, Ordre de Prémontré au diocése de Soissons, le premier avril 1524, laquelle se voit encore dans cette Abbaïe, & est ornée des armes de ce Seigneur, qui étoit Abbé de S. Crépin de Soissons, lors du mariage de son frére puiné en 1525, & que l'on qualifie aussi Abbé de S. Nicolas-aux-Bois; 3. Antoine, Vicomte d'Oulchy, qui *continua la lignée, comme on le verra cy-après*; 4. *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Vaudrai, Seigneur de Saint-Falle, avec lequel elle vivoit le 19 may 1530; 5. autre *Jeanne*, qui étoit alors veuve de *Flormond* de Villiers-Saint-Paul, Seigneur de Dommart; & 6. *Marie* de Conflans, qui étoit sous la Garde-noble de sa mére, lors du partage des biens de son pére: & comme ses deux sœurs aînées ne sont point nommées dans cet Acte, il est à presumer qu'elles avoient été partagées lors de leur mariage.

XI. Jean de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponay, &c. vivoit le 19 may 1530. Il avoit épousé *Magdelaine* Lucas, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Taillon, dont il eut 1. Antoine qui suit; 2. *Marguerite*, héritiére de Vieilmaisons-le-Vidame après la mort de son frére, mariée à *Gerard* de Vieilmaisons, ainsi surnommé de la Terre de ce nom, située près de la Ferté-Gaucher, differente de celle dont sa femme hérita, Seigneur aussi de Sainte-Colombe, vivant le huitiéme novembre 1578; 3. *Antoinette*, premiére femme par contract du sixiéme octobre 1551, de *Jacques* d'Anglure, Vicomte d'Estoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 Hommes d'armes, & qui en 1572, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, morte sans enfans; & 4. *Jeanne* de Conflans, qui en 1561, épousa *Philippe* de Chatelus, Seigneur de Bazerne, dont elle fut la premiére femme. Son fils unique mourut sans alliance.

XII. Antoine de Conflans, Seigneur de Vieilmaisons, & de Saponay, Vicomte de Vadencourt au Comté de Guise, &c. epousa par contract du 14 octobre 1550, *Marie* des Ursins, Dame de Villiers & de Jonveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux, d'Armentiéres, &c. & de *Françoise* de Willocq, & mourut sans posterité. Marguerite sa sœur fut son héritiere.

VICOMTES d'OULCHY, SEIGNEURS d'ARMENTIERES.

XI. Antoine de Conflans, fils de Jean, III. du nom, Seigneur de Vieilmaisons, & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Rozay-Saint-Aubin, de Saint-Remi, d'Ivry, du Buisson, de Brécy Montchevillon, de Vezilly, de l'Epine-aux-Bois de la Borde-Chailly, de Vatelle, de Servenay & de Vitri-la-Ville, & Baron de Sommevelle, vicomte d'Oulchy, &c. Lieutenant de la Vénerie de France. S'etant avisé de faire élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cagny, vendue autrefois par son ayeul paternel à Jean-Jouvenel des Ursins, les héritiers de ce Prélat, l'attaquérent en justice, & firent aussi assigner les autres enfans du Vendeur, comme devant être obligez à garantir la vente, & à les maintenir au droit aquis par feu leur oncle, l'Archevêque de Rheims; sur quoi il fut rendu un jugement par le Lieutenant du Baillif de Valois à Oulchy-le-Châtel le 19 may 1530. Il mourut le 18 avril 1546. Il avoit epousé par contract du 19 décembre 1525, *Barbe* de Rouy, fille de *Jean* de Rouy, Seigneur de la Boissiere, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louise* de Villiers Saint-Paul, sœur de Florimond, Seigneur de Dommart, mari de Jeanne de Conflans. De cette alliance vinrent 1. Eustache qui suit; 2. Antoine, II. du nom, qui a fait *la branche des Marquis de* Saint-Remy, *qui suivra*. 3. Robert, tige des *Seigneurs* de Vezilly, *raportée cy-après*; & 4. *Catherine* de Conflans, qui épousa 1. *Charles* d'Aumale, Vicomte du Mont-Nôtre-Dame: & 2. *Philippe* de Ravenel, Seigneur de Sablonniéres, qui fut présent avec elle, lorsque ses fréres & elle partagérent la succession de feus leurs pére & mére, le 29 septembre 1563.

XIII. Eustache de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, servit en qualité de Maréchal Général des camps & armées de sa Majesté à la bataille de S. Denys, l'an 1567, ayant défait peu auparavant un corps de Reitres à la retraite de Meaux, & fut fait Capitaine de ses Gardes du Corps en 1570. Le Maréchal de Castelnau dit dans ses Mémoires qu'il *étoit froid & sage & l'un des plus hommes de bien de son tems*. Il mourut l'an 1574, sur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre prisonnier en la même année à Vincennes, & de gagner ses bonnes graces par les maniéres, dont il en avoit usé envers lui sans manquer à son devoir. De *Marie* de Scépoy, son épouse, fille de *Méry* de Scépoy, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Françoise* de Scépeaux, il laissa Eustache qui suit.

XIII. Eustache de Conflans, II. du nom de cette branche, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, fut Député de la Noblesse du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres le cinquiéme janvier 1597, & il fut Capitaine de 50 Hommes de ses ordonnances, Gouverneur de Saint-Quentin, Ambassadeur extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, & Lieutenant Général des armées du Roi. Il vendit ses Terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupie, de Crouy-sur-Ourcq près de Trêmes, de Villeneuve près de la Fere, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 juin 1628, ayant épousé *Charlotte* des Ursins, fille unique & héritiére de *Gilles*, Seigneur d'Armentiéres, & d'*Anne* d'Arces. C'étoit une femme illustre par son esprit & par sa pieté, & qui composa une Paraphrase sur l'Epître de saint Paul aux Hébreux. Elle mourut le troisiéme janvier 1646, ayant eu de son mariage; 1. Henri qui suit; & 2. *Mercure* de Conflans, Seigneur de Scépoy, Colonel du régiment de Picardie, Baillí & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 avril 1651.

XIV. Henri de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentiéres, Gouverneur de S. Quentin, Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une compagnie de Chevaux-legers, fut nommé à l'Ordre du saint Esprit; mais il mourut après l'an 1628, avant la promotion. Il avoit épousé 1. en 1613, *Charlotte* Pinart, fille de *Claude* Vicomte de Comblisy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, premiére Baronie de Valois, & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoise* de la Marck: 2. *Antoinette* d'Herbin, fille de *Henri* Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Genevieve* d'Imbert. Du premier lit sortirent 1. *Henri*, II. du nom, *dit le Marquis d'Armentiéres*, mort le dernier février 1639; 2. Eustache, III. du nom qui suit; & 3. *Marie-Charlotte* de Conflans, d'Armentiéres, morte à l'âge de 14 ans, Pensionnaire à Port Royal-des Champs le 16 juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaïe en parle avec éloge, *p.* 124. Du second lit naquirent 4. *François*, dit le Comte de Nanteuil, mort sans posterité; & 5. *Henriette* de Conflans, dite *Mademoiselle d'Armentiéres*, héritiére de sa branche, morte le 14 avril 1712, ayant dès le 26 may 1696, donné avec substitution les Terres & Seigneuries qu'elle possedoit, à *Michel* de Conflans, III. du nom, son cousin du quatriéme au cinquiéme degré, qui depuis se qualifia Marquis d'Armentiéres.

XV. Eustache de Conflans, III. du nom, fut Abbé de Lonlay & de Val-Chrétien, dont il se démit après la mort de son frére, devint Seigneur d'Armentiéres & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de de Ferriéres, Seigneur Châtelain de la Riviére-Thibouville; mais il dissipa presque toute cette riche succession, & mourut en avril 1690, sans enfans, ayant fait une alliance peu sortable avec *Anne* Hue, *dite de Francine*, fille de *Jacques* Hue, *dit de Francine*, & d'*Antoinette* Jolly. Elle est morte en fevrier 1704.

SEIGNEURS de SAINT-REMY & d'Ennancourt.

XII. Antoine de Conflans, II. du nom, second fils d'Antoine, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe* de Rouy, fut Seigneur de Saint-Remy, & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin François, de Servenay, de Vitri-la-Ville, de Chasuny, & Capitaine de 300 Hommes de pié, pour le service du Roi. Il épousa *Françoise* de Boulard, fille de *Jean* Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie* d'Ansy, dont il eut 1. Antoine, III. du nom, qui suit; 2. *Susanne*, mariée à *Josias* de Roucy, Seigneur de Maure; & 3. *Marie* de Conflans, mariée à *Jean* de Vassan, Seigneur de Marimont.

XIII. Antoine de Conflans, III. du nom, Seigneur de Saint-Remy, épousa 1. *Magdelaine* de Ravenel, fille d'*Olivier*, dit *Claude* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Françoise* d'Angennes-de Rambouillet; 2. *Eleonore* de Saint-Quentin, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude* de Torcy, Dame de Vandi, qui n'eut point d'enfans. Ceux qui sortirent de sa premiére femme, furent 1. Michel qui suit, 2. *Eustache*, *dit le Baron de Conflans*, qui épousa *Catherine*, fille d'*Hector* de Guiry, & de *Rachel* de Troyes, dont il eut *Hippolyte* de Conflans, qui après avoir été Cadet dans les Gardes du Corps, fut Capitaine de Cavalerie; *Antoine Eustache*, *dit le Chevalier de Conflans*, qui fut Capitaine au regiment de Jonsac; *Catherine* & *Marguerite*, Religieuses à Verneuil-au-Perche; *Jeanne*, destinée Dame de Remiremont; *Marie Antoinette*, Religieuse à Poissy; & *Anne* de Conflans; 3. *Antoine*, Chevalier de Malte, & Commandeur d'Auxerre; 4. *Jean*, Seigneur d'Ennancourt, qui fut Capitaine d'Infanterie dans un régiment étranger, s'établit à Saint-Jean-Goulph, autrement dit *Vinly*, dans l'Election de Château Thierry, & eut deux garçons & deux filles d'*Anne* de Vieuxmaisons, fille de *René* Seigneur de Vieuxmaisons-le-Vidame, & de Sainte-Colombe, & de *Louise* de l'Isle-Adam Marivaux, lesquels sont morts sans postérité, l'aîné étant Capitaine au régiment de Normandie; 5. *Christophle*, Capitaine d'infanterie, mort sans alliance; 6. *Antoinette*, Religieuse à Nôtre-Dame-de-Soissons; & 7. *Magdelaine* de Conflans, fille d'honneur de l'Archiduchesse Isabelle d'Autriche, depuis Carmélite à Gand.

XIV. Michel de Conflans, I. du nom, Marquis de Saint Remy, &c. Colonel d'un régiment de Cavalerie étrangére, dans l'armée commandée par le Cardinal de la Valette en Allemagne l'an 1635, épousa 1. en 1622, *Françoise* de Ravenel, sa cousine, veuve de *Fréderic* Comte de Bergh, & fille d'*Eustache* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Marie* de Renti: 2. en 1629, *Louise* de Cuevoisin, fille de *Guy*, Seigneur de Songeons, & d'*Antoinette* d'Audentort: 3. *Genevieve* Poncet, veuve de *Jean-Jacques* de Séve, Seigneur de la Forêt, &c. morte en 1667. Il ne laissa des enfans que de sa seconde femme, qui furent 1. Michel, II. du nom, qui suit; 2. Jean-François, qui a *fait la branche de* Fouilleuse *raportée cy-après*, & 3. *Angelique* de Conflans, mariée à *Louis-Honoré* de Carvoisin, Seigneur de la Cour d'Oisy.

XV. Michel de Conflans, II. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. devint le chef de sa Maison en avril 1690, & mourut le 22 janvier 1712, âgé de 79 ans. Il s'étoit marié à *Marguerite* d'Aguesseau, fille de *François*, Seigneur de Puiseux, Maitre des Comptes, & de *Catherine* Godet de Soudé. Elle est morte le 31 mars 1721, ayant eu 1. Michel III, qui suit; 2. *Philippe Alexandre*, Chevalier non Profès de l'Ordre de Malte, y ayant été reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pézenas, Brigadier d'infanterie depuis le premier fevrier 1719, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, en survivance de Louis, Marquis d'Armentiéres son neveu; & en janvier 1724, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Louis, Duc d'Orléans, premier Prince du sang, par qui il a été envoyé à Madrid en novembre 1724, faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi d'Espagne, Louis I. beaufrére de ce Prince; 3. Alexandre-Philippe, Marquis de Saint-Remy, *raporté après son frére*; & 4. *Catherine* de Conflans, mariée en 1714, à *Joseph*, Comte de Lannion, dont elle est la seconde femme.

XVI. Michel de Conflans, III. du nom, Marquis d'Armentiéres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buisson, de Songeons, &c. fut premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & mourut en son château du Buisson le cinquiéme avril 1717, âgé de 42 ans. Il avoit épousé le onziéme janvier 1709. *Diane-Gabrielle* de Jussac, qui en juin 1715 fut nommée

mée par le Roi Louïs XIV, l'une des Dames pour accompagner Madame la Duchesse de Berry, fille de France. Elle est fille de *Claude*, Comte de Jussac, & de *Françoise-Evrard* de Saint-Just. De cette alliance sont issus, 1. *Philippe*, né le 29 octobre 1709, mort le 29 octobre 1716; 2. Louis qui suit; 3. *Eustache*, né le septiéme février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 avril 1717; & 4. *Marie-Françoise* de Conflans, née le 19 mars 1713, mariée le 13 decembre 1728, avec *François-Charles* de Rochechouart-Clermont, Marquis de Faudoas.

XVII. Louis de Conflans, Marquis d'Armentiéres, Vicomte d'Oulchy, &c. est né le 27 fevrier 1711. Après la mort de son pere il fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit fils de France, en survivance du Marquis de Conflans, son oncle; & celui-ci étant mort, son autre oncle le Chevalier de Malte, fut reçu en survivance, & exerça jusqu'à la mort de ce Prince. Il a epousé le 27 avril 1733 *N*.... Bouteroue d'Aubigny, fille unique & héritiére de *Jean* Bouteroue d'Aubigny, Seigneur de Chanteloup & de *Marie-Françoise* de Rennemoulin.

RAMEAU DES PRE'CE'DENS.

XVI. Alexandre Philippe de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, reçu en décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, mourut le deuxiéme décembre 1719, âgé de 42 ans. Il avoit epousé le neuviéme février 1712, *Louise-Françoise* de Jussac, sœur aînée de la femme de son frere, & veuve de *Charles* d'Ambly, Marquis de Chaumont & des Ayuches, Colonel du régiment de Soissonnois & Brigadier des armées du Roi. Elle est à présent Gouvernante de Mademoiselle d'Orléans, après avoir été l'une des Dames d'accompagnement de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, mére de cette Princesse. De cette alliance sont nez 1. Anonyme qui suit; 2. *Eustache*, né le 31 mars 1719, Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de novembre 1725. & 3. *Françoise* de Conflans, née le 14 may 1715. morte de la rougeole au mois d'octobre 1719.

XVII. Anonyme de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit le *Marquis de Conflans*, est né le cinquiéme décembre 1712.

SEIGNEURS de FOUILLEUSE.

XV. Jean-François de Conflans, fils puîné de Michel, I. du nom, Marquis de Saint-Remy & de sa seconde femme *Louise* de Carvoisin, fut Seigneur de Fouilleuse, & Capitaine au régiment Dauphin. Il avoit épousé *Claire-Louise* Doulcet, fille d'*Etienne* Doulcet, Avocat Général des Requêtes de l'Hôtel, dont l'octayeul Regnault Doulcet, Lieutenant General au Bailliage de Vermandois à Laon, avoit été annobli par le Roi Louis XI. Jean-François de Conflans a laissé d'elle, 1. *Michel François*, tué étant Enseigne de vaisseaux; 2. *Godefroi Maurice* de Conflans, Prieur de Vaisseaux-en-Viverais, Abbé d'Aiguebelle en 1708, cy-devant Grand Vicaire de Soissons, sacré Evêque du Puy le 20 juillet 1721; mort le 14 mars, dans la 49 année de son âge; 3. *Catherine-Angélique*, morte sans alliance; 4. *Marie-Michelle*, & 5. *Anne-Catherine Louise*, qui vivoient avec leur mére en février 1725.

BRANCHE des SEIGNEURS de VE'ZILLY.

XII. Robert de Conflans, troisiéme fils d'Antoine, I. du nom, Vicomte d'Oulchy & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Vézilly & Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, frere des Rois François II, Charles IX, & Henri III; & se signala à la bataille d'Auneau, le 24 novembre 1587. Il avoit epousé par contract du 19 février 1564. *Charlotte* de Miremont, qui fut depuis Dame de Boulence & Vicomtesse de Germigny, fille de feu *Aimé* de Miremont, Seigneur de Gueux, & de *Françoise* d'Anglure, Dame de Bouleuse. Elle vivoit veuve en 1606, lors du mariage de son troisiéme fils. Leurs enfans furent 1. *Eustache*, élevé Page du Roi Henri IV, puis Capitaine de Chevaux-legers, tué au siége de Dourlens, l'an 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulevrier, de la Maison de la Marck; 2. *Robert*, tué au siége d'Amiens en 1597; 3. Jacob qui suit; & 4. Pierre de Conflans, Baron de Rônay, Capitaine au régiment du Duc de Réthelois-infanterie, qui d'*Anne* de Bossut fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne* de Baudoche, laissa *Marie-Thérèse*, alliée 1. l'an 1634, à *Philippe* de Miramont, Seigneur de Berieux: 2. l'an 1672, à *Henri Auguste* d'Orléans, Marquis de Rothelin, dont elle fut seconde femme; *Louise*, femme d'*Antoine* de Caillouet, Vicomte de Pommieres; *Marguerite*, femme de *Jacques* de la Haye, Seigneur de Ploisy; & *Jaqueline*, Religieuse aux Charmes.

XIII. Jacob de Conflans, Baron de Vézilly, Seigneur de Bouleuse, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine au régiment de Champagne, Colonel d'infanterie, Maréchal des camps & armées de sa Majesté, commandant une Compagnie de 300 hommes pour son service, au siége d'Amiens, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, & reçut d'autres blessures au siege de Montauban & ailleurs. Il epousa par contract du 16 octobre 1600, *Magdelaine* Levêque fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Secq, près de Liesse, Vicomte de Bray, & de *Claude* de Susanne-de-Cerçy: il ne vivoit plus alors du mariage de son fils aîné. Les enfans nez de cette alliance furent; 1. Christophle qui suit, 2. *Henri*, Capitaine d'infanterie, au regiment de Nanteuil, mort sans alliance en 1651; 3. *Charles*, élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, puis Cornette du regiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbelliard; 4. *Magdelaine*, morte sans alliance: 5. *Marguerite*, mariée 1. à *François* de Rigond, Seigneur de Bois-Gauvin, mort en 1657, 2. à *Jean Louis*; Seigneur de Clermont, & 6. pour second fils Jacob de Conflans, II. du nom, Seigneur de Fay-le-Secq, de Ronay près de Rheims, & Vicomte de Germigny, dit *le Baron de Conflans*. Il fut Capitaine d'infanterie dans le régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, de la Compagnie de son frére aîné. Il épousa le 24 septembre 1641, *Anne Marguerite*, fille de *Louis* de Carrelle, Gouverneur de Vaudrevanges, Grand Bailli d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette* de Marimont, dont il eut 1. Henri-Jacob, Seigneur de Fay-Le-Secq, qui suit; 2. *Robert Anne*, dit *le Comte de Conflans*, Seigneur de Beltein, de Henriville, &c. Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Furstemberg, tué au combat de Fleurus en 1690, qui avoit epousé *Anne-Charlotte* Du Bouchel, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. *Louis*; 4. *Anne*, fille d'honneur de Marguerite-Louise d'Orleans, Grand-Duchesse, de Toscane; & 5. *Henriette-Magdelaine* de Conflans, mariée avec *Denys* de la Motte d'Hau & de Guienne, premier Capitaine commandant un bataillon du regiment de Picardie.

XIV. Henri-Jacob de Conflans, Seigneur de Fay-Le-Secq, appellé *le Marquis de Conflans*, après avoir été elevé Cadet dans les Gardes du Corps du Roi, fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Legers du Baron d'Ennancourt son cousin, & mourut en 1724. Il avoit épousé *Marie* Du Bouchet, qui vivoit en 1729, & de laquelle il laissa 1. *Louis*, Mestre-de camp de cavalerie réformé à la suite du regiment de Bretagne, vivant en 1729; 2. *Robert*; 3. *Jacob*, vivant en 1729, ayant épousé 1. *Elisabeth* de Chalin, morte sans enfans. & 2. *Angelique* de Monceaux, dont il a eu quatre filles; 4. *Hubert*, appellé *le Chevalier de Brienne*, fait Enseigne en 1712, & au mois de mars 1727. Lieutenant de vaisseaux du Roi, & 5. une fille Religieuse.

XIV. Christophle de Conflans, dit *le Comte de Vézilly*, Seigneur de Bouleuse, de Poilly, &c. fut élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, devint Gentilhomme ordinaire de Chambre de sa Majesté, & etoit en 1635, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, composée de cent Maîtres dans l'armée du Roi, commandée en Allemagne par le Cardinal de la Valette. Il servit dans cette occasion & dans plusieurs autres avec distinction, & faisant une très-grande dépense de son bien. Il avoit épousé à l'âge de 58 ans par contract du premier octobre 1628, *Magdelaine* de Châtillon-sur-Marne, morte en 1683, âgée de 73 ans, & qui étoit fille de *François*, Seigneur de Marigny & de *Louise* des Fossez, héritiere de Sissy & de Châtillon-sur-Oise près de Saint-Quentin, Seigneuries qui tombérent à sa fille Magdelaine de Châtillon. De cette alliance naquirent 1. Eustache qui suit; 2. *Marguerite*, Religieuse à la Congrégation de Rheims; 3. *Marie*, Religieuse à la Congregation de Soissons; 4. 5. *Anne*; & *Françoise*, Religieuses en l'Abbaïe d'Origny; 6. *Louise-Césarie* de Conflans, mariée après 1676, à *Emanuel* de Proisy, Marquis de Morfontaine, morte le 19 juin 1733, dans la 86 année de son âge, laissant *Louise* de Proisy, femme d'*Emmanuel* de Hallencourt, Marquis de Drosmenil, cy-devant Capitaine de Gendarmerie, frere de *Charles-François* de Hallencourt-Dromesnil, Evêque de Verdun.

XV. Eustache de Conflans, Comte de Vézilly, &c. servoit dans les Mousquetaires lors du mariage de Louïs XIV, qu'il suivit depuis en qualité de Volontaire dans ses Conquêtes de Flandre en 1667. Il epousa par contract du 16 décembre 1663, *Marie Magdelaine* de Castille, fille de *Jean*, Marquis de Chenoise, Seigneur & Baron de Bouguehaut, de Troissy & de Nesle, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Diane-Louïse* de Bouvans. Eustache de Conflans, n'en a point eu d'enfans, & la Marquise de Morfontaine sa sœur a été son heritiére.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GIZENCOURT.

VI. Hugues, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, second fils de Hugues, II. du nom, Seigneur de Conflans & d'*Ide* sa seconde femme, fut Maréchal de Champagne, après la mort de son frere aîné Hugues, III. du nom. Il fut aussi Lieutenant Général, & Régent du Royaume de Navarre pour le Roi Philippe *le Bel*, l'an 1293. De son épouse *Helisende*; fille unique de *Pierre*, Seigneur de Precy, & d'*Agnès* Dame de Cudot, naquirent 1. Hugues, V. du nom, qui suit; 2. Eustache, *tige des Seigneurs de* Dampierre *qui suivront*; & 3. *Jean* de Conflans, Abbé de Saint-Medarde de Soissons en 1324, puis élu Evêque d'Orléans, où il fit son entrée solemnelle le dimanche de la Passion, neuviéme avril 1328, vieux stile, & mourut en 1334.

VII. Hugues, V. du nom, Seigneur de Conflans, de Précy, de Cudot, de Sommevelle & de Verneuil-sur-Marne, Maréchal de Champagne, Gouverneur d'Artois, sous la regne de Philippe *le Bel*, à qui il avoit rendu de grands services, epousa 1. *Brande*, fille unique & héritiere d'*Arnaud*, Seigneur de Blancafort en Guienne, de laquelle étant veuf, il vendit l'an 1313, à Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les Terres, Château & Seigneuries d'Alemans, de Peulatamp, de Saisses & autres, moyennant la somme de 4000 florins d'or, valans 43200 livres tournois: 2. *Jeanne* de Saint-Chéron, d'une branche de la Maison de Châtillon & mourut vers l'an 1320, ayant été peu auparavant avec le Connétable Gaucher de Châtillon & autres Seigneurs, pleigé pour Louis, Comte de Flandre. Du premier lit naquit *Jeanne* de Conflans, Dame du chef de son pere, de Précy, de Verneuil-sur-Marne, de Cudot, de Blancafort & d'autres Terres en Guienne, du chef de sa mere. Elle fut accordée fort jeune à *Maurice* de Craon, VII. du nom, sur quoi consultez *l'Histoire de Châtillon, p.* 367. Mais ce traité n'ayant pas eu son effet, elle epousa *Gaucher* de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcean, &c. qui le 22 mars 1323, mut procès contre le Seigneur de Craon, pour lui faire rendre certaines choses appartenantes à son epouse, des biens de laquelle le Seigneur de Craon, pére de Maurice, avoit l'administration. Il laissa pour postérité du second lit Hugues VI, qui suit.

VIII. Hugues, VI. du nom, Seigneur de Conflans & de Sommevelle, resta sous la garde & tutelle de sa mére, qui en son nom fit foi & hommage au Roi pour les châteaux de Conflans & de Sommevelle, mais sur la plainte faite par Eustache de Conflans, Avoué de Terouanne (Chef de la Maison de Conflans, cousin germain de feu son mari) que ces lieux étoient de son fief, cette Dame fut condamnée par Arrêt du 29 juin 1313, à les reprendre en fief de l'Avoué de Terouanne pour Hugues son fils & pour Jeanne sa sœur. Le nom de sa femme est ignoré, mais il fut pére 1. de Hugues, VII. du nom, qui suit; 2. de *Robins*, *mentionée cy-après*; & 3. 4. 5. de trois filles Religieuses.

IX. Hugues, VII. du nom, Seigneur de Conflans, &c. vivoit en 1393. On ignore le nom de sa femme; mais c'est peut-être *N*.... de Dormans, fille de *Pierre*, Seigneur de Nozay, & de *Marguerite* de Louan, & que la Genealogie de Dormans marque avoir été femme de *Hugues* de Conflans. Il fut pere d'*Eustache* IV, Seigneur de Conflans & de Chamery, mort sans enfans de *Jeanne* de Nesle, veuve de *Guy* de la Personne, Vicomte d'Acy, & fille de *Guy* de Nesle, III. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello & de *Marguerite* de Coucy, Dame de Romeny: elle vivoit encore en 1457. Ce Seigneur de Conflans eut pour héritiere sa sœur *Robine* de Conflans, Dame de Conflans, qu'elle porta en mariage à *Gautier* VI, Chatelain de Torote, qui par là se qualifia Marechal hereditaire de Champagne.

SEIGNEURS de DAMPIERRE sortis des precédens.

VII. Eustache de Conflans, fils puîné de Hugues, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Elisende*, de Precy sa femme, etoit marié avec *Agnès*, Dame de Dampierre-en-Astenois, avant le Lundi après les octaves de Pâques 28 avril 1315, jour auquel il transigea pour quelques biens à sa femme, dont il eut 1. *Eustache*, mort sans postérité; 2. Jean qui suit; 3. *Roger*, Chevalier de Saint-Jean de Jerusalem. 4. *N*.... Religieux à Auxerre; 5. *N*.... Religieux à Molesme; 6. *N*.... Religieux à Vezelay; & 7. *N*. ... de Conflans, mariée à *Raoul*, Seigneur de Loupy.

VIII. Jean de Conflans, Seigneur de Dampierre, Maréchal de Champagne, & Gouverneur de Navarre, épousa *Cunegonde* de Grancey, veuve de *N*.... Seigneur d'Arcies, fille d'*Eudes*, IV. du nom, Seigneur de Grancey & d'*Isabelle* de Blammont. Ils ratifiérent ensemble la vente faite au couvent de Saint-Remy de Rheims, de l'Avouerie de Braux, par Messire Flore, fils d'Erard de Thuisy, & par Isabelle de Granceay sa femme. C'est lui qui durant la prison du Roi Jean, fut massacré avec Robert de Clermont Marechal de France aux piez de Charles Dauphin, fils de ce Prince, par l'ordre du seditieux Marcel, Prevôt des Marchands de la ville de Paris en 1358. Il fut enterré en l'eglise de sainte Catharine du Val-des-Ecoliers, & ne laissa point de postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MAREUIL.

V. Eustache de Conflans, fils puîné d'Eustache, II. du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide* de Torote, fut Seigneur de Mareuil, Vicomte de Troyes, & élevé à la dignité de Connétable de Navarre par le Roi Thibaud, Comte de Champagne en 1258. Dès l'an 1241, il avoit été l'une des cautions des conventions du mariage de Marie, fille d'Archambaud, Sire de Bourbon avec Jean I, Comte de Dreux. Il epousa *Jeanne* de Plancy, Dame de Gondrecourt, du consentement de laquelle il vendit le Vicomté de Troyes, au Chapitre de la cathédrale de cette ville, l'an 1263, & assista depuis au jugement rendu par le Roi Philippe *le Hardi*, en son Parlement de la

Thous-

Toussaints 1293, contre Charles II, Roi de Sicile, au sujet du Comté de Poitiers. Son nom s'y trouve après ceux du Duc de Bourgogne Chambrier de France, des Comtes de Flandre, de Bar & de Ponthieu, & du Sire de Nesle, & avant ceux des Connetable, Bouteiller, Chambellan, & d'un Maréchal de France, Grands Officiers de la Couronne, & d'autres grands Seigneurs : ce qui marque qu'il étoit regardé comme un homme de grande Maison. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, II. du nom, qui suit ; 2. *Marie*, femme 1. de *Jean*, Seigneur de Mortagne, Châtelain de Tournay : 2. en 1305, de *Jean* d'Antoing, Seigneur de Hornes ; & 3. *N*.... de Conflans, femme de *Baudouin*, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois.

VI. EUSTACHE de Conflans, II. du nom de cette branche, Seigneur de Mareuil, fut Vicomte d'Hôtel pour sa femme *Marguerite* de Soissons, fille de *Raoul*, Vicomte d'Hôtel, & tous deux ensemble transportérent en 1317, aux Religieux de la Charmoye, 60 arpens de bois, dans la forêt-le-Roi, pour demeurer quittes des arrerages des dons que leur avoient faits ses prédécesseurs. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui suit ; & 2. *N*....de Conflans, mariée à *Jean* de Joinville, Seigneur de Juilly en 1312.

VII. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, Seigneur de Mareuil, Vicomte d'Hotel, épousa 1. en 1306, *Isabeau* de Ragneval, fille de *Raoul*, Sire de Ragneval, & de Pierre-Pont, & de *N*.... de Nanteuil, morte sans enfans : 2. *N*.... fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Grandpré : 3. *Allemande* Flotte, dite *de Revel*, fille de *Guillaume* Flotte, Seigneur de Revel, Chancelier de France, & d'*Elips* de Mello, sa premiere femme. Elle se remaria à *Enguerrand* de Coucy, Vicomte de Meaux, dont elle fut la seconde femme, & qui mourut en 1334. Du Chêne avoit dit dans son *Histoire de Châtillon*, *p.* 418, qu'elle étoit veuve de celui-ci, lorsqu'elle épousa Eustache de Conflans ; il avoit pourtant dit le contraire, *p.* 399 de la même Histoire, mais *p.* 288, de son *Histoire de Coucy*, il s'est retracté & a reconnu qu'Enguerrand de Coucy fut le second mari de cette Dame. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gaucher* de Châtillon, V. du nom, Seigneur de Châtillon, souverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, mal qualifié Grand-Maître de France, par Du Chêne. Ils vivoient ensemble l'an 1343 & 1355. Les enfans nez du second lit d'*Eustache* de Conflans furent 1. *Pierre*, Seigneur d'Hertonges, mort avant son pére sans enfans de *Jeanne* d'Aunoy, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* d'Acy, Chevalier, dont elle étoit veuve en 1345, & une troisiéme après l'an 1350, avec *Guillaume* de Courferant, aussi Chevalier ; 2. EUSTACHE, IV. du nom, qui suit ; 3. *Jean* qui vivoit avec la qualité de Chevalier en 1353, qui mourut au mois de novemb. 1383, & dont on voit le tombeau élevé dans une chapelle de la nef de l'église cathédrale de Soissons, où il est qualifié Chevalier, Sire d'Aire, c'est à dire, de Saint-Pierre-à-Elle ; 4. *Gaucher* de Conflans, Seigneur d'Hôtel, vivant le 19 mars 1355, suivant un arrêt du Parlement, ainsi que le marque Du Chêne, *Histoire de Châtillon*, *p.* 429. Il mourut sans enfans de *Marie* de Châteauvilain, Dame de Baye, avec laquelle il vivoit en 1372, fille de *Robert* de Châteauvilain, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite* Trainel, ainsi que le marque Du Chêne, *Hist. de Châteauvilain*, *p.* 61, où il est qualifié Seigneur d'Hertonges, & de Coulon. Du troisiéme lit d'EUSTACHE III, naquit 5. *Jeanne* de Conflans, mariée 1. à *Pierre* de Dampierre, Seigneur de la Motte de Toisy : 2. à *Thomas*, Seigneur de Vaudeney, dont la postérité est rapportée par Du Chêne, *Hist. de Béthune*, *p.* 314.

VIII. EUSTACHE de Conflans, VIII. du nom, Seigneur de Mareuil, &c. Maréchal de Champagne, vivant en 1353, mort avant l'an 1372, sans postérité. * Du Chêne, *aux endroits citez*. M. d'Hozier, *Nobiliaire de Champagne ou Recherche de la Noblesse de Champagne*, par M. de Caumartin en 1667, & années suivantes. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, *&c.*

Les armes de la Maison de Conflans, sont celles de la Maison de Brienne d'*azur semé de billetes d'or au lion de même*, mais tant qu'il y a eu des Seigneurs du nom de Brienne, ceux de Conflans ont brisé leurs armes *d'un bâton en bande de gueules*, comme on le voit dans l'*Histoire de Châtillon*, par Du Chêne, *p.* 365.

CONFLANS, nom corrompu de *Confluens*, qui signifie l'assemblage & la jonction de deux riviéres. Entre les lieux qui sont ainsi appellez, on peut ici remarquer celui de CONFLANS, à une lieue au dessus de Paris à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. Ce fut en ce lieu que Jeanne, Reine de Navarre, mourut en 1349. Il appartient à présent aux Archevêques de Paris, qui y ont une maison très-magnifique, qui a été fort embellie par M. François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris. Avant que les Carmes Déchaussez eussent fait bâtir aux Carriéres, proche de cette maison, il y avoit entre Conflans & Charenton un écho des plus surprenans du monde. Pline, *l.* 36. *c.* 15, rapporte comme une chose fort rare, qu'il y en avoit un à Athénes, & un autre à Olympie, qui répondoient jusqu'à sept fois ; mais on assure que celui-ci répétoit la voix jusqu'à dix.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, bourg de l'Isle de France, situé au Confluent de l'Oyse & de la Seine, entre Poissy & Pontoise, à cinq ou six lieuës au dessous de Paris. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONFLANS-EN-JARNISI, bourg du Duché de Bar en Lorraine, situé au confluent d'une petite riviére avec l'Orne entre Verdun & Metz. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le lieu appellé anciennement *Ibliodurum*, que d'autres placent à Beuville, village de la même contrée, sur une petite riviére entre Conflans & le bourg de Frêne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONFLANS, village de la Franche Comté, au nord de Besançon, dont il est éloigné de treize lieues.

CONFLANS, bourg ou petite ville de la Savoye propre. Ce lieu est chef d'un Mandement, qui porte son nom, & situé au confluent du Doron & de l'Isere, à six ou sept lieues de Chambery, du côté du levant. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

CONFLANS, CONFLANT, ou le CONFLENT, *Confluentes*, petit païs de France dans le Roussillon, vers les Monts Pyrenées. C'est dans cette contrée qu'est Villa-Franca sur le Tet, au dessus de Perpignan & la forteresse de Mont-Louis. Ce païs fut cédé à la France par le traité des Pyrenées de l'an 1659, où il est dit en l'article 42, que le Roi très Chrétien demeurera en possession de toute la Comté & Viguerie de Roussillon, & de la Comté & Viguerie de Conflant. *Voyez* de Marca, dans son livre intitulé *Marca Hispanica*.

CONFLANT, bourg. *Voyez* CONFLANS.

CONFLENT ou le CONFLANT. *Voyez* CONFLANS, païs.

CONFORMISTES : c'est le nom qu'on donne en Angleterre à tous ceux qui se conforment parfaitement à la Liturgie & au Rite qui a été introduit & autorisé par les Loix. L'approbation de l'Episcopat est un point essentiel de cette conformité. Ceux qui sont opposez à ce sentiment sont communément appellez *Non-conformistes*. * *Diction. Allemand. de Bâle.*

* CONFORTUS (Jacques) de Messine, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & bon Poëte. Il vivoit en 1670. Il étoit du nombre des *Academici* de Messina. On a de lui quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univers. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONFOULENS, bourg de France dans la Marche, aux confins de l'Angoumois & du Poitou, sur la Vienne, à dix lieuës au dessous de Limoges. * Maty, *Dict. Geographiq.*

CONFUCIUS, fameux Philosophe Chinois, né selon quelques uns l'an 550, & selon d'autres l'an 483, avant la naissance de J. C. dans le Royaume de Lû, qui est maintenant la province de Xantung. Il étoit, si l'on en croit les Chinois, d'une famille illustre, qui tiroit son origine de Ti-Ye, vingt-septiéme Empereur de la seconde race, & son pere Xoleamhe avoit une charge considérable dans le Royaume de Sum. Dès sa jeunesse il s'aquit beaucoup de réputation parmi les Chinois, à cause de la vivacité de son esprit & de la solidité de son jugement. Etant Mandarin, & employé dans le gouvernement du Royaume de Lû, il fit bientôt connoître, combien il est important que les Rois soient Philosophes, ou qu'ils ayent des Philosophes pour Ministres. La science des mœurs & la Politique, dont il avoit pénetré les secrets, le firent admirer dans la conduite de l'Etat, & dans l'établissement des loix. Le desordre neanmoins se glissa dans la Cour du Prince, à l'occasion de plusieurs belles filles que le Roi Xi envoya au Roi de Lû, pour l'effeminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le soin de son Royaume. Confucius voyant que le Roi n'écoutoit plus ses conseils, se défit de sa charge, quitta la Cour, & se retira dans le Royaume de Sum. Il fit profession publique d'enseigner la Philosophie morale ; & sa réputation lui attira plus de trois mille Disciples, dont il y en eut 72, qui surpasserent les autres en science & en vertu, & pour qui les Chinois ont encore à present une vénération particuliere. Confucius divisa sa doctrine en quatre parties, & ses Disciples en un pareil nombre de classes. Le premier ordre étoit de ceux qui s'étudioient à aquerir les vertus. Le second rang étoit de ceux qui apprenoient l'art de raisonner, & l'éloquence. Dans la troisiéme classe on traitoit du gouvernement de l'Etat, & du devoir des Magistrats. La quatriéme classe s'occupoit à discourir noblement sur tout ce qui regarde la science des mœurs. Ce savant homme avoit une modestie extraordinaire, & declaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de sa doctrine ; mais qu'il l'avoit tirée de ses prédécesseurs, & principalement des Rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500 ans.

On conte qu'il assuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un saint homme nommé Sisam-Ren-Xingim, dont on ne dit rien davantage ; que l'an 66 après la naissance de Jésus-Christ, l'Empereur Mimus envoya des Ambassadeurs en occident pour chercher ce saint personnage ; mais qu'étant arrivez dans une isle proche de la Mer Rouge, ils s'arrêterent à considerer une fameuse idole nommée Fe, représentant un Philosophe qui avoit vécu dans les Indes, 500 ans avant Confucius. Ils emporterent cette idole dans la Chine, avec des instructions sur le culte qu'on lui rendoit. Mais c'est une histoire qui n'a aucun fondement, & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut être qu'après cent siécles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des Rois de la Chine bien éloignées de celles du Christianisme. On dit que ce Philosophe prévoyant la fin de ses jours, & le desordre épouvantable de la Cour du Roi de Lû, chanta ces vers entremêlez de soupirs, *Montagne immense, où es-tu tombée ? La grande machine est renversée, les hommes sages & les vertueux ont manqué : Les Rois*, ajoûta-t-il, *ne suivent pas mes maximes, je ne suis plus utile au monde ; ainsi il est tems que j'en sorte.* Il tomba dans une lethargie qui dura sept jours, & mourut enfin âgé de 73 ans. On l'enterra dans le Royaume de Lû où il étoit retourné avec ses Disciples, proche de la ville de Kio-fu, sur le bord de la riviere Su. Son tombeau est dans l'Académie même où il faisoit ses leçons, & qui est fermée de murailles comme un bourg. Il ne laissa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui soutint la Maison. Ses Descendans ont toûjours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philosophe a toûjours été en grande vénération dans la Chine, & personne n'est élevé à la qualité de Mandarin, & aux charges de la Robe, qu'après avoir été reçu Docteur selon la doctrine de Confucius. En toutes les villes il y a des Palais qui lui sont consacrez ; & lorsque quelqu'un des Officiers de Robe passe devant, il descend de son palanquin, & fait quelques pas à pié, pour rendre honneur à sa memoire. Sur le frontispice des palais qui lui sont consacrez, on voit ses éloges en grandes lettres d'or, avec de semblables titres, *Au grand Maître*, *A l'Illustre*, *Au sage Roi des Lettres*. Dans ces éloges, les Chinois n'employent jamais celui d'*Yun*, qui est un nom destiné aux Idoles, par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'Idolâtrie. Il restoit encore en 1646, un de ses Descendans, qui tenoit un rang considérable dans l'Etat, & Xanchi, Roi Tartare, qui conquit la Chine, le reçut avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille sont Mandarins nez, & ont un privilége qui ne leur est commun qu'avec les Princes du sang, de ne payer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela, tous ceux qui reçoivent le titre de Docteur, doivent faire un présent au Mandarin de la race de Confucius. On peut juger par là que les Missionnaires, qui vont prêcher l'Evangile dans la Chine, sont obligez de savoir la doctrine de ce grand Philosophe, & de se servir de son autorité, pour se mettre en credit parmi les Chinois, & pour disposer les esprits à recevoir les lumieres de la Foi. Car la doctrine de cet homme, qu'ils ont en vénération, est en plusieurs choses conforme à la Raison, & les Savans du Païs n'écouteront jamais des gens qui mépriseront Confucius. Les quatre livres que l'on attribue à Confucius, sont considérez parmi les Chinois, comme des livres de la même autorité que leurs cinq anciens livres classiques. Le premier de ces quatre livres est intitulé, *Ta Hio*, ou *la grande Science*. Il n'y a que le premier chapitre de ce livre qui soit de Confucius : c'est son Disciple *Tseng Su* qui l'a donné, & le reste de ce livre est une explication du premier chapitre, faite par ce Disciple. Le second, intitulé *Chun-Jung*, ou *du milieu de la Vertu*, est l'Ouvrage de Cu-cu, petit-fils de Confucius, Disciple de Cemcius, & maître de Mencius. Le troisiéme intitulé *Lunyu* ou *Conférences*, est un recueil des actions & des sentimens de Confucius & de ses Disciples. Le quatriéme est un recueil des conversations que Mencius, né quatre-vingt-seize ans après la mort de Confucius, a eues avec des Savans de son tems, le P. Couplet a traduit en Latin les trois premiers livres de cet Ouvrage. Quoique quelques uns ayent voulu trouver la Religion du vrai Dieu dans ces livres, en les examinant bien, on n'y trouve que l'athéisme & l'impieté. Car 1. c'est le ciel ou la vertu qui y tient lieu de la plus haute Divinité. 2. On y produit des cultes superstitieux & des sacrifices à d'autres qu'à Dieu. 3. On n'y promet point d'autre bonheur, ni d'autre récompense que celle de cette vie. Il est aussi nécessaire de savoir que ce qu'on dit de Confucius & de son ancienneté n'est fondé que sur des Histoires très-suspectes. * Martini, *Histor. Sinica*. Intorcetta. Couplet, *Défense de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris*.

☞ Il y a eu de grandes disputes pendant tout le XVII siécle, sur ce qu'on devoit entendre par le mot *Tien*, par cet autre *Xan-ti*, que les Chinois employent, & en même tems sur les honneurs que ces peuples rendent à Confucius, & à leurs ancêtres. Quoique le Pere Martini Jésuite, eût reconnu qu'il n'y avoit point dans la Langue Chinoise de nom pour signifier Dieu, d'autres Missionnaires de sa Compagnie, s'accommodérent du nom *Xan-ti*, parce que selon ce Pére il signifie *celui qui gouverne souverainement le ciel & la terre*, mais les Jacobins étant entrez dans la Chine ; ne s'accommodérent pas de cette explication, & ils se récrierent en même tems contre le culte de Confucius, & contre celui que les Chinois rendent à leurs parens morts, qu'ils soutinrent être superstitieux & idolâtre. Les Missionnaires seculiers en pensérent de même que les Jacobins ; mais les premiers Missionnaires continuérent à permettre ce culte aux nouveaux Chrétiens ; ce qui causa de grands desordres dans la Chine. Enfin le Pape Clément XI déclara par sa Bulle donnée le cinquiéme septembre 1710, après un long examen, que les pratiques des Chinois à cet égard sont superstitieuses & idolâtres, & qu'on doit les défendre à ceux qui se présentent pour recevoir le batême.

CONGALLE I, quarante-quatriéme Roi d'Ecosse. Il succéda à CONSTANTIN I, son oncle. Il s'attacha à reformer les mœurs de ses Sujets, & à reprimer les voleries & les brigandages. Il tâcha de civiliser ses peuples par son exemple : & il châtia ou méprisa ceux qui ne vouloient pas obéir : en sorte qu'il rétablit toutes choses dans l'ordre. Les Bretons voyant que c'étoit un Prince pacı-

pacifique, sollicitérent Aurelius Ambrosius à reprendre sur les Ecossois le Westmorland, ce qui fit apprehender une guerre ; mais tout se termina à l'amiable. Il fut toûjours en guerre avec les Saxons, qui faisoient des courses continuelles avec leur cavalerie, & qui envoyoient une partie de leur armée, pour secourir les Bretons. C'étoient sous le régne de ce Prince, que vivoient Merlin & Gildas, deux fameux Prophétes Bretons. Congalle mourut l'année 500, après en avoir régné 22. * Buchanan.

CONGALLE II, quarante-septiéme Roi d'Ecosse, succeda à EUGENE III, en 558. C'étoit un Prince paisible & pieux, & qui se rendit recommandable à la posterité par ses vertus. Il le disputoit aux Religieux de son tems, pour l'austérité de la vie, quoiqu'alors ils vécussent sous une discipline trés-sévére. Il les enrichit par les revenus & les terres qu'il leur donna. Il reprimoit la licence des Soldats & autres, plutôt par l'exemple de sa propre vie, que par la sévérité de ses loix. Il donna du secours aux Bretons contre les Saxons, & mourut en 568. * Buchanan.

CONGALLE III, soixante-sixiéme Roi d'Ecosse, succéda à ACHAIUS, & après avoir regné cinq ans en paix, il mourut en 815. * Buchanan.

CONGALLE (Saint) Instituteur d'un Ordre Religieux en Irlande, florissoit à la fin du VI siécle. Ses austéritez ne purent être imitées que de peu de personnes ; & l'accident arrivé à sept ou huit de ses Disciples, qui moururent de faim & de froid, l'obligea de donner des réglemens plus doux aux autres, sans qu'il diminuat rien de sa penitence. On dit qu'il bâtit le monastére de Bangor dans le Comté de Downe, & qu'il eut jusqu'à trois mille Religieux sous sa conduite. Il leur donna une Régle qu'on a encore en vers Hibernois, & il mourut l'an 601. * Hélyot, *Hist. des Ord. Mon. tome 5. ch. 20.*

CONGAN, Abbé de Surei en Irlande, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, vivoit en 1150, & étoit contemporain de S. Bernard. Il écrivit la Vie de saint Malachie, que saint Bernard composa depuis, à la priere du même Abbé, comme il est facile de le juger par la préface, *Tu mihi Abbas Congane injungis, &c.* * Simler, in *Biblioth. Gesner.* Possevin, in *Appar. Sacro.* Balæus, *de Script. Brit. Cent. 14. n. 86.* Waræus, *Biblioth. Hib. l. de Episc. Lagen. & Monast. Cister.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

CONGE (le) *Congius*, mesure ancienne, qui contenoit six setiers, le setier contenant deux hémines, & l'hémine neuf onces, ce qui faisoit un peu moins de cinq pintes. *Antiq. Grec. & Rom.*

CONGELSHOF, (Jacques) Auteur de l'Histoire de Strasbourg, que nous avons dans le Recueil des Ecrivains Allemans.

CONGIAIRE, *Congiarium*, certaine somme de deniers que les Empereurs faisoient distribuer de tems en tems au peuple Romain. Cette libéralité se nommoit par les Latins, *Congiarium, le Congiaire* ; mais les libéralitez que les mêmes Empereurs faisoient aux Soldats, se nommoient *le Donatif*, en Latin, *Donativum* ; c'est ce que nous apprend Corneille-Tacite, lequel parlant du jeune César, nous dit qu'il donna le Congiaire au peuple, & le Donatif aux Soldats, *Congiarium populo, Donativum Militibus dedit.* Il fit souvent cette libéralité au peuple pendant son regne, donnant 30 petits sesterces à chacun, quelquefois quarante, & même deux cens cinquante, comme le remarque Suétone. Les enfans n'étoient point exclus de cette libéralité du tems d'Auguste, quoiqu'auparavant il n'y eut que les enfans au dessus de 10 ans qui y eussent part. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CONGLETON, grand & beau bourg d'Angleterre dans le Comté de Chester, situé sur le Dane, & gouverné par un Maire & six Aldermens. Ses Habitans font un grand nombre de gants, de bourses, & d'aiguillettes. Congleton est à 123 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

CONGO, Royaume en Afrique, dont les bornes sont, à l'Orient l'Abyssinie, à l'Occident l'Ocean Occidental, au midi le Monomotapa & la côte des Cafres, & au Septentrion, le païs des Negres. Il est divisé en plusieurs provinces ou Royaumes, qui sont Loango ou Lovango, Pango, Batta, Songo, Sunda, Pemba & Bamba, qui reçoivent leurs noms de leurs principales villes. Celle de San Salvador, nommée auparavant *Banza*, est l'endroit où le Roi fait son sejour ordinaire, & est remarquable par son assiette avantageuse. Tout le païs est arrosé de plusieurs fleuves, entre autres du Zaire, qui vient d'un lac du même nom, & traverse ce Royaume. Celui de Goanza forme à son embouchure l'isle de Loanda. Ce païs est assez fertile en fruits, en ris, en millet ; & les chaleurs y seroient insupportables, si elles n'étoient tempérées par les vents & par les pluyes. Outre les animaux qui naissent en Europe, ils ont le Zébra, qui ressemble à un mulet, le Dant & l'Empalanga, qui ont la forme d'un petit bœuf, &c. Jacques Canus, Portugais, découvrit ce Royaume l'an 1484. sous Jean, Roi de Portugal. Le Souverain du païs se fit Chrétien, & reçut le batême, aussi bien que son fils ; mais l'Idolâtrie y fut depuis rétablie, quoiqu'on n'y abolit pas entierement la Foi, qui y refleurit au commencement du XVII siécle. Le Roi du païs envoya l'an 1608. un Ambassadeur au Pape Paul V, pour se soumettre à l'Eglise Romaine. Au reste, le terroir y est trés-fertile à cause du grand nombre de riviéres qui inondent les campagnes, dans les saisons pluvieuses. Les citrons & les oranges y viennent fort bien, & sont d'un goût excellent. Les palmiers fournissent quantité de dattes dont on fait du vin. Les bords de la riviére de Lélunde, jusqu'à San-Salvador, sont plantez de cédres, & autres arbres odoriférans. La plus grande partie de la casse & des tamarins, qui se consument en Hollande, vient de ce païs-là. Il y a quantité d'élephans, & d'une grosseur prodigieuse. On y trouve une espéce de Sanglier que l'on nomme *Engalo*, dont les dents sont fort estimées, parce que leur limure étant prise avec du bouillon est un excellent antidote, & un reméde assuré contre la fiévre ; c'est pourquoi les Portugais en achetérent beaucoup. On y voit sur les arbres une petite bête fort jolie nommée *Ensiengie*, dont la peau est mouchetée de diverses couleurs. Elle ne descend jamais à terre, & l'on dit qu'elle meurt aussi-tôt qu'elle la touche. Cette bête a toûjours autour d'elle, certains petits animaux noirs appellez *Embis*, qui sont comme ses Gardes. Il y en a dix qui vont devant, & dix qui la suivent ; mais lorsque les premiers ont donné dans les filets du Chasseur, les autres prennent la fuite, & le petit *Ensiengie* se laisse prendre. Sa peau est si estimée, qu'il n'y a que le Roi de Congo, qui en porte, ou les Princes & Grands Seigneurs à qui il en donne la permission. Les Rois même de Lovango, de Cacongo, & de Goy, lui font demander de ces peaux en present. Presque tous les Habitans de Congo sont extrêmement noirs ; mais ils ne sont pas difformes, comme les Négres de la Nubie & de la Guinée. Ce sont gens fiers & arrogans à l'égard de leurs voisins, mais civils & honnêtes envers les Etrangers. Ils ont l'esprit vif & ardent, mais ils ne sont pas ordinairement fort courageux, & vint Européens mettroient en fuite deux cens Congos. Avant que les Portugais y eussent introduit le Christianisme, les Grands n'avoient point d'autre nom que le titre de leur Seigneurie ; comme *Mani-Songo*, Seigneur de Songo ; & les personnes du commun prenoient des noms de plantes, d'animaux, & d'autres choses semblables ; mais depuis en leur donnant le batême, on leur a imposé des noms à la maniere des Chrétiens.

Les revenus du Roi de Congo consistent en quelque tribut annuel, que les Ducs de Bamba, de Batta, & de Sunde, les Comtes de Pemba, de Pango, & ses autres Vassaux lui payent en bétail, en millet, & en fimbos, qui sont de petites coquilles, dont on se sert au lieu de monnoye ; avec quelques présens de vin, d'huile de palmes, de dattes, & d'autres fruits. L'équipage de la milice est assez singulier. Les Capitaines portent des bonnets carrez, ornez de plumes de paon ou d'autruche. Ils ont le haut du corps nud, mais ils portent des chaines de fer, qui se croisent sur l'estomac, & sur le dos. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une hache & un poignard. Ils ont aussi des boucliers d'écorce d'arbre, garnis d'une peau de busle. Quelques uns se servent de mousquets & de fusils. Ils sont tous fantassins, faute de chevaux. Ceux qui commencent l'attaque, portent de petites cloches pendues à la ceinture ; pour s'animer par ce bruit. Les Gouverneurs ont le titre de *Mani*, joint au nom de la province ou de la ville dans laquelle ils commandent ; & le Roi même ne dédaigne pas ce titre. Ainsi le Gouverneur de Congo s'appelle *Mani-Congo* ; le Seigneur de Vamma, *Mani Vamma*. Il y a quelques Seigneurs à qui le Roi a donné la qualité de Ducs, comme sont les Ducs de Bamba & de Batta. D'autres ont le titre de Comtes, comme celui de Songo ; & les Seigneurs moins considérables sont seulement appellez *Mani*. Les Portugais les nomment tous *Sovas*. Les titres que le Roi se donne dans ses lettres patentes, sont, *Mani-Congo, par la grace de Dieu, Roi de Congo, d'Angola, de Manicumba, d'Ocanga, de Cumba, de Lulla, de Zonza, Seigneur des Duchez de Batta, de Sunda, de Bamba, d'Ambuila, & de leurs dépendances ; de la Comté de Songo, d'Angoy, de Cacongo, & de la Monarchie des Ambondes ; Dominateur du grand fleuve de Zaire.* Un de ses divertissemens est de traiter ses Pages & la Noblesse qui se trouve dans son palais après qu'il a dîné, & de les servir lui même. La Reine est appellée *Mani-Mombanda*, c'est à dire, *la Dame des femmes* : car quoique le Roi soit Chrétien, il ne laisse pas d'entretenir plusieurs concubines. Le jour de son mariage, le Roi fait mesurer les lits de tous ses Sujets, & il leur fait payer une certaine somme à proportion de leur grandeur, pour les droits de la Princesse. Autrefois le Duc de Bamba étoit l'héritier présomptif de la Couronne. Depuis, l'élection se fit à la pluralité des voix, & dépendit des principaux Seigneurs, & des Portugais. Enfin il est redevenu héréditaire. Le Comte de Songo est le plus puissant des vassaux du Roi de Congo, & veut se soustraire de l'obéïssance qu'il doit à son Souverain, parce que ses Etats sont dans un païs presque inaccessible à une grande armée. En 1644 & en 1647, le Pape, à la priére du Roi de Congo, y envoya une Mission de Capucins, qui y furent fort bien reçus du Comte de Songo, & qui se répandirent ensuite dans toutes les provinces du Royaume. * Jean de Barros, *l. 3. c. 3.* Maffée, *Histoire des Indes.* Sponde, *A. C. 1484. n. 11. & 1491. n. 7.* Dapper, *Description de l'Afrique.*

* CONGREGATION. C'est le nom qu'on donne à plusieurs Tribunaux & Jurisdiction à Rome. Le Dictionnaire de Furetiére fait mention de treize Congregations qu'il met dans l'Ordre suivant.

La premiére, du St. Office ou de l'Inquisition. *Voyez cy-dessous.*

La seconde, a jurisdiction sur les Evêques & les Réguliers.

La troisiéme, est celle du Concile : Elle a pouvoir d'interpréter le Concile de Trente.

La quatriéme, est celle des Rites, dont il y a un article à part cy-dessous.

La cinquiéme, celle de la Fabrique de St. Pierre, qui connoit de toutes les causes pies qui appartiennent à la Fabrique de St. Pierre.

La sixiéme, celle des eaux, ponts, & chaussées.

La septiéme, celle des fontaines & des rues, dont le Cardinal Grand Chambellan est le Chef.

La huitiéme, celle de l'Index qui juge des livres à imprimer, ou à corriger, ou à censurer.

La neuviéme, celle du Gouvernement de tout l'Etat de l'Eglise.

La dixiéme, *de bono Regimine.*

La onziéme, celle de la Monnoye.

Le Cardinal Neveu est d'ordinaire Chef de ces deux derniéres.

La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui doivent être promus aux Evêchez d'Italie. Elle se tient devant le Pape.

La treiziéme, celle des matiéres consistoriales, dont est Chef le Cardinal Doyen.

Il y a encore d'autres Congrégations qui ne sont pas comprises dans ces treize, & dont on parlera dans la suite.

Les Congrégations changent quelquefois selon la volonté des Papes, qui en établissent souvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain tems, & pour décider des affaires particulieres. *Diction.* de Furetiére. *Consultez* le Cardinal Jean-Baptiste de Luca, qui a fait une Rélation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les Congrégations, de tous les Tribunaux & de toutes les jurisdictions de l'Etat. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION DES RITES, Jurisdiction à Rome, composée de Cardinaux députez par sa Sainteté, qui connoissent des cérémonies de l'Eglise, de l'Office Divin, de ce qui concerne la canonization des Saints, des differents touchant les honneurs & les préséances, & de semblables matiéres. Cette Congregation s'assemble dans le Palais du Cardinal Doyen, pour le moins une fois le mois. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION DU S. OFFICE, Jurisdiction à Rome, composée de douze Cardinaux, & de plusieurs Prélats & Theologiens Religieux, qui portent le titre de Consulteurs. Elle connoit des matieres d'Inquisition & d'Hérésies ; & elle a son Palais, ses Officiers, & ses Prisons. Cette Congrégation s'assemble ordinairement le Mécredi au Palais du plus ancien Cardinal, & le Jeudi devant le Pape. * Onuphre Panvin.

CONGRE'GATION *de auxiliis*, ou des *Secours de la Grace.* C'est le nom qu'on a donné à la célébre Assemblée de Prelats & de Docteurs, que les Papes Clément VIII & Paul V formérent à Rome, pour juger du livre & de la Doctrine du P. Louïs Moline, Jésuite Espagnol, qui a pour titre *De Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii.* Quoique ce livre de Molina eût été imprimé en 1588, avec l'approbation d'un Dominicain nommé Barthélemy Ferreira, d'autres Religieux de cet Ordre, qui avoient disputé les premiers à Salamanque contre les Théses où la Doctrine de Molina est soutenue, furent ses Dénonciateurs à Rome, & prétendirent y faire voir, que ce livre étoit rempli des Doctrines Pélagienne & Semi-Pélagienne sur la Grace suffisante, sur la Prédestination gratuite & sur la Science moyenne. Le Pape Clément VIII crea une Congrégation pour examiner le livre, & après 13 séances depuis le dixiéme janvier 1598, jusqu'au 13 mars de la même année, les Consulteurs jugérent qu'il y avoit jusqu'à quatre-vingts-dix Propositions dignes de censure ; mais le Pape ayant jugé qu'ils avoient été bien vite, leur ordonna de recommencer leur travail ; & dans le second examen qui dura long-tems, les 90 Propositions furent réduites à vingt. L'affaire étoit à peu prés en cet état, lorsque le neuviéme juillet 1601, le Pape présenta à la Congregation 15 articles qu'il avoit dressez, pour y être examinez soigneusement. Et c'est à quoi elle s'occupoit, lorsque ce pieux & sçavans Pape mourut. Les Cardinaux étant entrez dans le Conclave, pour donner un successeur à Clément VIII, firent un serment, par lequel celui qui seroit élû s'engageoit à terminer cette Dispute par un jugement décisif. Léon XI, n'ayant été Pape que vingt-cinq jours, le Cardinal Borghése lui succéda le seiziéme de mai de 1606, sous le nom de Paul V. Il recommença les Sessions, & il s'en tint encore dix-sept en présence du Pape. La derniére se tint le 26 août 1607. Le Pape n'ayant appellé à cette Congregation que neuf Cardinaux, sans qu'il y eût aucun Sécretaire, qui tint registre de ce qu'on y dit, on n'a pas pu découvrir sûrement ce qui s'y étoit passé. On dit que le Pape demanda les avis des Cardinaux, pour savoir s'il étoit avantageux en ce tems-là de décider les Controverses des Dominicains & des Jésuites, & de quelle maniére on le pourroit faire. On ajoûte, que quatre furent d'avis, que le Saint Siége suspendît son jugement, & cinq qu'il prononçât. On croit que le Cardinal du Perron favorisoit les Jésuites par ordre du Roi de France Henri IV, qui vouloit obliger par là ces Peres à parler bien à Rome de sa Catholicité, qui y fut toûjours suspecte. Mais le Car-

le Cardinal du Perron de son côté étoit persuadé que les Espagnols faisoient profession ouverte de protéger les Jacobins, en haine de l'affection des Jésuites pour Henri IV, a qui se plaignit dans une lettre du 23 janvier, qu'il sembloit que d'une Dispute de Religion ils vouloient faire une querelle d'Etat. Dans ces sortes d'occasions chacun pense suivant le parti qu'il prend. La Congrégation finit enfin en 1607, & voici ce qui y fut conclu. On défendit aux Superieurs des deux Ordres de traiter d'Hérésie la Doctrine contraire a la leur, jusqu'à ce que le Pape en eût décidé. On leur remit encore un modèle de lettre écrit de sa propre main pour en envoyer des copies dans toutes les maisons de leurs Ordres. Paul V y promettoit de publier la décision en son tems, & cependant il leur ordonnoit de s'abstenir de qualifications injurieuses, à l'égard de la Doctrine & des personnes. Le premier de décembre de l'année 1607, le Pape ordonna dans la Congregation du S. Office, qu'on écriroit à tous les Nonces, pour empêcher l'impression des livres sur la matiére de la Grace, jusqu'à la publication de la Bulle. Mais cette défense n'a pas été mieux observée, que le serment que Paul V avoit fait de finir cette Controverse, dans un an, après son élevation au Pontificat, ou que la promesse qu'il fit ensuite aux deux Ordres de publier sa decision. Les Adversaires des Jésuites prétendent présentement que la décision leur auroit été contraire, & ils croyent le bien prouver par des Actes de la Congregation *de Auxiliis*, & par la copie d'une Bulle, qu'ils disent que Paul V avoit résolu de publier, & qu'on a trouvée dans la bibliothéque des Augustins à Rome. Les Jésuites opposent le Decret d'Innocent X du 23 avril 1654, par lequel ce Pape déclare qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces Actes, ni à la prétendue Constitution de Paul V, & que ces piéces ne peuvent être alleguées par aucun des deux partis. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que lorsque la Congrégation finit, presque toute l'Europe étoit réünie en faveur des Jésuites. Aussi publiérent-ils par tout que Molina avoit enfin triomphé, & même on les accuse d'avoir dressé en Espagne des Arcs de triomphe, où on lisoit, MOLINA VICTOR. Lemos & Pégna, Dominicains, qui avoient été du nombre des Consulteurs, en portérent leurs plaintes au Pape, qui répondit que tous les jours il recommandoit à Dieu cette affaire, qu'il avoit continuellement dans l'esprit; qu'il n'avoit encore rien décidé, & que ceux qui publioient le contraire, étoient coupables d'une impudence extrême, & faisoient injure au S. Siége. C'est là le précis de la lettre que les deux Dominicains envoyérent en Espagne, datée de Rome du huitiéme janvier 1608. L'animosité dura longtems ensuite entre les deux partis; mais on n'a parlé que fort tard de la Bulle donnée sous le nom de Paul V. * Tout ce qu'on dit dans cet article, est tiré de l'Histoire de la Congrégation *de Auxiliis*, publiée par le P. Serry, Dominicain.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME, Ordre de Filles dites *de la Congrégation*, fut institué dans le XVII siécle par Pierre Fourrier, Curé de Mathaincourt en Lorraine. Alix le Clerc, jeune Damoiselle de Miremont, renonçant aux vanitez du siécle, après avoir fait un voeu simple de chasteté, vint se présenter avec trois compagnes à ce vertueux Chanoine Régulier, pour travailler sous sa direction, à l'instruction des jeunes personnes de leur sexe. Il les envoya au village de Pousley, distant d'une lieue de sa Cure, où elles commencérent une espéce de Communauté seculiére l'an 1597, & il leur donna une régle de vie qu'il avoit fait approuver par l'Evêque de *Toul*. L'année suivante, la Comtesse d'Aspremont leur acheta une maison dans Mathaincourt, d'où elle les transféra en 1601, à S. Michel, & deux ans après à Nancy, où elles furent sous la protection du Cardinal Charles de Lorraine, qui en qualité de Légat du saint Siége, approuva par ses lettres patentes du troisiéme décembre 1603 cette Congrégation naissante. L'an 1614, elles démandérent au saint Siége la permission d'ériger leurs maisons en monastéres, ce que le Pape Paul V leur accorda par deux Bulles, l'une du premier février 1615, l'autre du sixiéme octobre 1616, & furent mises sous la Régle de saint Augustin. Le P. Fourrier leur dressa des Constitutions qui furent confirmées par l'Evêque de Toul; & le jour de la présentation de la Vierge 1617, la Mére Alix & douze autres anciennes prirent l'habit, & firent profession le jour de S. François Xavier, l'année suivante. Leur fin principale est d'instruire gratuitement les petites filles à la piété, à la perfection de vie & aux bonnes moeurs, à lire, à écrire & a travailler en diverses sortes d'ouvrages honnêtes. Cet Ordre s'étendit si bien que l'Instituteur eut la consolation d'en voir jusqu'à 32 maisons avant sa mort arrivée en 1636, & au commencement du XVIII siécle il y en avoit plus de cent. * Herman & Heylrot, *Hist. des Ord. Rel.*

† CONGREGATION des Chanoines Reguliers de Saint Sauveur, Ordre composé de deux Congregations. La premiére peut se vanter d'une origine très-ancienne, même au delà du neuviéme siécle, & l'autre en 1408. fut instituée par Grégoire XII, en personne du Bienheureux Etienne Agazzari, Noble de Sienne. Elles furent unies ensemble par ordre de Martin V. qui en ordonne l'execution au Bienheureux Nicolas Albergati, Cardinal, & Archevêque de Boulogne en 1418. C'est de cette Congregation que sont sortis plusieurs Pontifes, Cardinaux, & Prélats, & autres sujets, beaucoup illustres aussi en sainteté, que en lettres; & elle subsiste encore aujourd'hui avec beaucoup d'Eclat dans l'Italie, où elle possede plusieurs Abbaïes, entre lesquelles est reconnue en chef celle de Saint Sauveur de Boulogne, de qui cette Congregation est nommée Rhenane à cause du Cloitre voisin de ces Chanoines situé sur le bord du petit Rhin. De cet Ordre parlent avec grande loüange les Péres Molinet, Segni, Rodriquez, Pennotto, Bonnani, & autres hommes savans.

† CONGREGATION de la Sacrée famille de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'on a nommé une Congregation de Prêtres Seculiers, instituée derniérement dans l'Eglise de Dieu, dont le Fondateur fut le venerable Prêtre D. Matthieu Ripa Abbé de la célébre Abbaïe de St. Laurent d'Arena dans la Calabre Ulterieure, & Commendataire de l'Abbaïe du Sagittaire de l'ordre de Citeaux dans la Basilicate. Il naquit à Eboli, Terre du Diocése de Salerne dans la Principauté Citerieure qui est comprise dans le Royaume vulgairement appelle de Naples, de Jean Philippe Ripa, & Antoinette Longa le 29. mars 1682; & en 1700. par une vocation particuliére du Seigneur il embrassa la profession Ecclesiastique, & se prépara à s'emploier dans les missions. Il se rendit à Rome en 1705, y ayant été appellé par ordre du Pape Clément XI. d'heureuse mémoire, qui l'avoit destiné pour Missionaire dans la Chine, come il le destina, & depuis même pour être du nombre de ceux qui portérent le bonnet a Son Eminentissime Monsieur Charles Thomas Maillard de Tournon Patriarche d'Antioche, Visiteur, & Commissaire Apostolique dans cet Empire, qui venoit d'avoir la pourpre du dit Pontife, & qui pour défendre la pureté de la Religion Chrétienne mourut dans les arrets a Macao en 1710. Ce même Ripa partit de Rome pour aller à la Chine en 1707. mais à cause du long sejour qu'il lui fallut faire en Angleterre, où il alla s'embarquer, comme aussi dans les Indes, dans les Isles Philippines, & dans Macao, il n'arriva, qu'au mois de juillet 1710. à Canton qui est le premier Port de ce vaste Empire, & l'année suivante 1711. il passa à Pekin qui est la ville, où l'Empereur fait sa residence. C'est là où il employa avec un grand profit son zele en exerçant les Missions dans l'espace de quatorze ans; & ayant gagné les bonnes graces de l'Empereur Kanghi il le suivit avec sa Cour, & passa douze fois dans la Tartarie. Il vit de ses propres yeux le besoin très-pressant qu'il y avoit du ministére Apostolique dans ces vastes pays, si l'on vouloit travailler avec succès à la conversion de ces aveugles Idolâtres, connoissant par experience qu'il n'y auroit pas en effet de tous les Prêtres d'Italie pour la culture d'une si grande Vigne. Cependant depuis St. François Xavier, & depuis le tems que le Pére Michel Roger Jésuite Napolitain fit pour la premiére fois l'ouverture de la Mission de la Chine, jusqu'au tems que le Ripa y demeuroit, à peine pouvoit-on compter cinq-cent Missionaires de plusieurs Ordres, & Instituts qui y étoient venus l'un après l'autre. Il s'apperçut même que la libre permission donnée aux Europeens de prêcher la Foi de Jesus-Christ en public ne pouvoit pas aller trop en avant, ce qui en effet se verifie, puisqu'à peine fut il parti de la Chine pour revenir en Europe, que l'on défendit la prédication avec des Arrets très-rigoureux. C'est pourquoi il jugea à propos, apparemment par inspiration Divine, de bien instruire dans la Religion Chrétienne, dans la pieté, & dans l'étude une quantité de jeunes gens Chinois, Indiens, & d'autres Nations idolâtres pour les rendre capables de la Prétrise, & du saint, mais laborieux ministére des Missions dans leurs propres pays. Il en forme donc le dessein, & commença a l'executer jusqu'en 1714. dans la même Ville de Pekin, ayant pris chez lui des jeunes hommes Chinois pour les instruire; ce qui charma extremement le Pape Clément XI. qui en fut informé, jugeant bien que c'étoit là sans doute le chemin qui conduiroit à la propagation de l'Evangile parmi ces Peuples, comme il l'avoit medité, & qu'il souhaitoit ardemment. Ainsi le Pape lui fit écrire, & marquer expressement par la Congrégation de propaganda Fide le 25. août 1715. Que Sa Sainteté avoit ouvertement declaré qu'une semblable conduite étoit la seule qui pouvoit bien établir la Foi de Jésus-Christ dans ce vaste Empire, & faire (s'il est permis de parler de la sorte) que d'etrangere elle devint Bourgeoise. Or comme le Ripa songeoit qu'il ne pourroit jamais venir a but de son dessein, c'est a dire d'instituer ce College qui put subsister, & moins encor s'etendre, comme il le souhaitoit, sans l'appui d'une Congregation d'Ecclésiastiques savants, & exemplaires qui sans le moindre interêt temporel eussent le soin d'instruire ces jeunes gens; & qu'il connoissoit qu'il étoit tout-à-fait impossible d'avoir de tels Ecclésiastiques qui sont si rares en cette partie de l'Orient, comme nous l'avons dit; il crut qu'il étoit absolument necessaire qu'il passât en Europe pour executer son dessein. Il sortit donc de Pekin en 1724. conduisant avec soi cinq Chinois, qui étoient les premices de son Collége, & après avoir essuié une infinité de dangers, & de difficultez qui devoient se rencontrer dans un voyage si long, & penible, & qui couta beaucoup; difficultez pourtant qu'il surmonta d'une maniére étonnante qui étoit un ouvrage visible de la Providence; il arriva heureusement à Naples, après un voyage d'un an, & cinq jours, & là il mit d'abord la main à l'ouvrage. Mais quoi? Le Demon ne manqua pas aussi-tot de faire naitre des difficultez selon sa coutume en cette sorte d'affaires, & le Ripa eut à essuier des contradictions aussi-bien à Rome, qu'à Naples, lesquelles cependant echouerent toutes avec une evidente grace du Seigneur, & la Fondation du Collége fut tout-a-fait accomplie. Il ne s'arrêta à Naples que peu de jours, & se rendit a Rome, où il obtint du Pape Benoît XIII. un Decret daté du 17. Mars 1725. qui lui donnoit la liberté de commencer la Fondation qu'il avoit projetté. Mais il ne put pas l'executer d'abord à Naples, parcequ'il étoit defendu dans cette Ville la fondation de nouveaux Instituts, & d'eriger des nouvelles Maisons de pieté. Le Tribunal Supreme de ce Royaume, qu'on appelloit dans ce tems-là du Conseil Collateral s'opposoit à cette idée plus que les autres qui la combattoient vivement, & jugeoit qu'il falloit absolument rejetter ce projet, s'appuiant principalement sur remontrances de Monsieur Vidania, premier Chapelain du Royaume. On l'auroit donc infailliblement rejetté, si la Providence qui l'avoit ordonné, & approuvé dans le Ciel *ab aeterno*, n'eut fait en sorte, qu'on voulut entendre aussi pour cette affaire le sentiment de Monsieur le Duc D. Cajetan Argento Patrice de Cosence, qui étoit alors Président du Sacré Conseil, & Delegué de la Jurisdiction Royale. L'on recherche son aveu, tant parcequ'il etoit le premier Ministre du Roi, comme parcequ'il avoit la reputation d'être l'ennemi declaré de semblables Fondations Ecclésiastiques, & ce fut justement pour cela que l'on demanda son sentiment. Mais lui tout au contraire fut d'avis different à celui du Conseil Collateral, & jugeant que l'on ne devoit pas rejetter, mais plutôt admettre sans balancer une Fondation qui étoit si utile, & du simple service de Dieu, conclut que l'on en devoit envoyer une expresse relation à la Cour Imperiale de Vienne, à qui il étoit nécessaire de s'addresser pour obtenir un pareil octroi, & l'on fut persuadé de le faire par le grand credit, & autorité de ce Ministre. Le Ripa se rendit donc aussi à Vienne, ou comme le Seigneur continuoit à favoriser sa cause, il obtint avec une très-grande facilité, non seulement la permission, qu'il souhaitoit, mais aussi tout ce qu'il sut demander. Il en eut même une gratification de huit cens Ducats par an, qui devoient être erigee en pension sur des Benefices de nomination Royale dans le Royaume, payables tous les ans à perpetuité. Etant retourné à Naples, & ayant pris pour compagnons des gens qui par leur pieté, & par leur doctrine étoient habiles pour le but qu'il s'étoit proposé, il put jetter les premiers fondemens de la Congrégation qu'il avoit medité, laquelle en effet fut approuvée le 18 février 1728. du Pape Benois XIII; & après de son successeur Clément XII. par leurs écrits Apostoliques. Mais comme elle augmentoit de jour en jour, & gagnoit bonne réputation, le même Pape Clément XII. resolut de l'approuver solemnellement, & dans les formes, comme il fit le 7. avril 1732. avec ses lettres Apostoliques en forme de Brevet. C'est ainsi que l'on erigea, & établit à perpetuité dans l'Eglise de Dieu cette Congrégation sous le titre glorieux de Sacrée famille de Jésus-Christ, à la façon de la Congrégation de l'Oratoire de St. Philippe Neri, & de celle des Pieux ouvriers. On lui communiqua en même tems par participation tous les privileges, dont ces deux Congregations jouissoient, & on lui en accorda des autres nouveaux. Après quoi le Fondateur dresse plus mûrement, & à loisir les Regles, & les Constitutions propres à la bonne direction autant de la Congrégation que du Collége, & les presenta aux pieds du même Pape Clément XII. qui ne manqua pas de les approuver, & ratifier le 27. mars 1736. avec des autres lettres Apostoliques en forme de Brevet.

Or le principal institut de cette Congregation est, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'instruire dans la pieté, & dans l'étude le plus grand nombre qu'on puisse avoir de jeunes gens Chinois, Indiens, & d'autres Nations, à fin que quand ils soient devenus habiles Ecclesiastiques, on les puisse expedier dans leurs pays en qualité de Missionnaires Apostoliques pour y prêcher l'Evangile, & provigner la Foi de Jesus-Christ. C'est pourquoi elle a pris pour sa devise une Croix avec la Couronne d'epines, les cloux, & les autres barbares instruments de la Passion de Jésus-Christ, laquelle Croix est plantée sur un Globe entouré de flammes, & avec ces mots de ses deux côtez: *Volo accendatur*. On lit aussi autour de la devise ces autres mots: *Ite in Mundum universum, prædicate Evangelium omni Creaturæ*. En effet elle n'a pas mal réussi jusqu'à present dans ce principal institut, qu'elle professe; car toute jeune plante qu'elle est, elle a produit des fruits qui ne sont pas meprisables, quoique elle ne soit pas arrosée que des benedictions de Dieu sans l'aide des hommes, n'ayant pas pû obtenir les huit cens Ducats annuels que la Cour de Vienne lui avoit assigné, a cause que le Gouvernement a changé, étant passé en main du Roi Charles de Bourbon (qui ne laisse pas d'ailleurs de lui donner bien souvent des marques de sa bénéficence) de façon qu'elle se maintient des seule revenus patrimoniaux, & bénéficiaux du Fondateur Ripa, qui les a entiérement devouez, & emploiez à cette fin. Malgré cela elle a eut le moyen de

faire

faire venir huit Chinois, à plus des cinq, che le Ripa conduisit à son retour en Europe, trois des quels elle en renvoya en 1734. c'est à dire Jean Baptiste Ku, & Jean Evangeliste In qui étoient Prêtres, en qualité de Missionnaires, & Joachim Wang en qualité de Catechiste. Dans l'année courante 1743. elle a expedié Missionnaire en ces vastes Royaumes à la requête de la Congregation de propaganda fide un Prêtre de la même Congregation appellé Dominique Lamagna da Bracigliano Diocése de Salerne, & l'on espere qu'à l'aide de la grace de Dieu elle produira de jour en jour des fruits incomparablement plus grands, parceque le Pape Benoit XIV. aujourd'hui regnant lui a accordé, & annexé pour l'entretien de son Collége l'Abbaïe de S. Pierre située dans le Territoire d'Eboli Diocése de Salerne, avec les revenus de la quelle elle peut entretenir un plus grand nombre d'éleves, & par consequent pousser plus loin leur expedition aux Missions projettées. Pour cet effet, le principal soin qu'on a vivement recommandé au Lamagna qui partit à la China, comme nous l'avons dit, a été celui de choisir des jeunes gens de cette Nation les plus habiles, & morigerez qu'il put trouver, & les envoier au College de Naples à fin de les instruire selon le coutume. Cependant la Congregation pour marque de reconnoissance à la grace reçue du Pontife avec tant de munificence, se crut obligée d'en dresser un Monument, le quel dicté par D. Charles Nardi qui est un de ses Membres, est de la teneur qui suit,

D. O. M.

Benedicto XIV. Pont. Max,
Quod
Collegium hoc
Ad Synas, Indos, cæterosq; aliarum hujusmodi Nationum
Alumnos
In pietatem summo studio fovendos,
In sacris disciplinis maximâ curâ erudiendos;
Quò
Iis mox præconibus, propagatoribus, propugnatoribus
Sacrosancta Jesu Christi Fides
Apùd cunctas, cùm remotiores, tùm immaniores
Immensi Orbis Gentes
Excipi, amplificari, custodiri
Quàm commodè valeat,
Institutum;
Opimo Sacerdotio sub nuncupatione D. Petri
Apostolorum Principis ad Ebolum,
Munificentissima dexterâ,
Ei perpetuo jure attributo,
Adeò fulserit, firmaverit, stabilierit,
Ut verè Benedictinum Collegium
Appellari iure optimo possit:
Non modò ejusdem Collegij Alumni,
Verùm etiam omnis Sacræ Familiæ Jesu Christi
Congregatio
In perenne grati animi testimonium
M. P. C. C.
A. D. M D C C X L I I I.

Mais quoi que le principal Institut de cette Congregation soit l'instruire les étrangers dans la piété, & dans l'étude pour les rendre capables de la Pretrise, & de la Mission dans leurs Royaumes, & dans leurs Provinces; cependant elle a aussi pour Constitution de s'emploier à d'autres ouvrages de pieté pour le prochain en tous les autres endroits, où elle soit etablie. Toute naissante qu'elle est, ses Membres sont assez connus dans la ville de Naples, où ils edifient tous les jours le peuple par leur assiduité au service de l'Eglise, en ecoutant les Confessions, en administrant la Sainte Eucharistie, en prechant la parole de Dieu, en expliquant le Catechisme, en faisant les Exercices spirituels, en tenant des Assemblées de gens de bien, & en exerçans presque tous les autres ministeres pour le salut du prochain. Ils s'emploient aussi avec un pareil zele à l'instruction des jeunes gens, & des Ecclésiastiques de Naples, où de tel autre endroit que ce soit, qui étant en pension aient demandé d'être instruits sous la discipline de la Congregation pour s'adonner à l'Eglise, & s'emploier au bénéfice de leurs Prochains. On a trouvé même fort à propos, & d'un grand profit pour le service de Dieu d'adopter en même tems des Ecclésiastiques nationaux pour travailler au salut des ames dans nos païs, qui ne sont moins à cœur que les étrangers au Seigneur, qui est le Pére commun de tous les hommes.

Les Membres de la Congregation ne font point de vœux, mais une seule oblation d'eux mêmes au Seigneur, & une resolution d'y demeurer, la quelle cependent ils peuvent revoquer quand il leur plait sans être sujets à peché, & sans le moindre scrupule, & ils s'entretiennent dans la Congregation à ses depens. Il est vrai, que s'il y en a quelqu'un qui n'ait de quoi s'entretenir, & qui soit par contre homme de bien, savant, & capable de rendre service à la Communauté en quelque chose d'essentiel, & nécessaire, on le reçoit, sur tout dans ces commencemens. Car la Congregation, comme il est arrivé à toutes les autres, & à tous les Ordres Religieux, qui sont aujourd'hui les plus célébres, & étendus dans l'Eglise, a peu de monde à présent, quoiqu'elle auroit besoin d'en avoir un grand nombre par la quantité des Sciences qu'on y enseigne pour l'instruction de la jeunesse, & pour les Ministéres à bénéfice du prochain, qu'on y exerce.

Les Collegiens font cinq vœux. I. de pauvreté, étant obligez de vivre en commun, puisque la Communauté leur fournit tout le nécessaire. II. d'obéissance: III. de se faire Prêtres quand la Consulte les juge capables de l'être: IV. d'aller aux Missions etrangeres, & y demeurer en prechant jusqu'à la mort Jesus-Christ, & sa Foi aux Idolâtres. V. de ne pas professer, ou se faire enroler dans aucune autre Religion, Ordre, Congregation, College, Seminaire, ou Institut, tel qu'il puisse être.

Les Pensionnaires s'appliquent à la pieté, & à l'étude, & paient le double de ce qui vient donné des Membres de la Congregation.

Cette Relation est tirée des Mémoires que l'on garde à Naples dans l'Archive de la dite Congregation.

CONI, en Latin *Cuneum*, ville d'Italie en Piémont, est située sur une colline, au confluent de deux petites riviéres, la Sture & le Gés, à dix ou douze milles de Saluces. Sa situation la rend naturellement forte. Elle a résisté autrefois à l'armée du Roi François I; mais en 1641, celle du Roi Louis XIII, commandée par le Comte de Harcourt, l'emporta en peu de tems. En 1691, au mois de juillet, le Roi Louis XIV fit assiéger cette ville, mais après 17 jours de tranchée ouverte, on fut obligé de lever le siége. Coni est une ville assez riche & marchande. * Sanson. *Mercure Hist. de l'an 1691, tome 11. p.* 14. 66. 128 & 155.

CONIBAS, peuples de l'Amérique, dont le païs est audessus de la Floride, & de la Nouvelle Espagne du côté du nord, à 40, 42 ou 44 dégrez & plus avant même. La distance de ce païs jusques en Canada, est de quatre ou cinq cens lieuës. Il y fait un si grand froid, que les Espagnols qui ont tâché de s'y établir, ont été contraints de l'abandonner. Ceux qui l'abordérent les premiers furent *Alvare Nunnès, Cabeça de Vaca, André Dorantès, Alfonse Castillan*, & *Etienne Amazone*, malheureux restes de *Pamphile Narvaez* qui coururent ces terres pendant neuf ans, pauvres, affamez & nuds. Ils y trouvérent de grandes montagnes & divers peuples voisins des Conibas, savoir, les Avaranes, les Alabordes, les Calecuins, les Tagiles, les Caspiens & plusieurs autres. Tous ces peuples sont sauvages, cruels & barbares, & étant nez aux montagnes, ils vont avec une si grande vitesse, qu'ils devancent les cerfs à la course. Les Avaranes sont les plus vaillans & les plus rusez, & vont souvent surprendre leurs ennemis dans le tems qu'ils dorment. Ces peuples sont sans Seigneur & sans loix, & se font une mutuelle & continuelle guerre. Ils n'ont aucune connoissance de Religion, & suivant le rapport d'*Alvare Nunnès* avant l'arrivée des Chrétiens dans leur païs, ils étoient incessamment tourmentez d'illusions du Diable. * Wytfliet, *l.* 2. Biard, *Nouvelle France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONIE, riviére. *Voyez* CONNIE.

CONIGLIE'RE ou CONEJE'RA, petite isle d'Espagne, située dans la Mer de Majorque & Minorque, proche de la côte septentrionale de l'isle de Yvica. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGLIERI, CONIGE'RAS. Ce sont cinq petites isles de la Mer de Barbarie. On les trouve entre les côtes de Sicile, de Malte & du Royaume de Tunis, vers le Golfe de Mahométa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONIGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONIGSMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONIL, bourg ou petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Golfe de Cadix, à cinq lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. Il s'est aggrandi des ruines de l'ancienne *Belo*. Conil appartient au Duc de *Medina-Sidonia*, qui tire tous les ans près de cent mille écus de la pêche qui s'y fait des Thons. Le lieu destiné pour cette pêche, tant en ce lieu-là qu'à Cadix & ailleurs, s'appelle *Almadrava* en langage du païs. Elle se fait depuis le premier de may, jusqu'au 15 de juin. Proche du château du Duc il y a un grand logis qu'on nomme *La chanca del Duque*, où ces poissons sont mis par morceaux, ensuite salez & enfermez dans des caques, pour les porter en Italie & ailleurs. * Davity, *Andalousie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

CONIMBRE. *Cherchez* COIMBRE.

CONING (Salomon) & (Philippe) *Voyez* KONING.

CONINCK ou RE'GIUS (Gilles) Jésuite, étoit de Bailleul en Flandre, où il naquit en 1571. Il se rendit très-habile sous le célebre Léonard Lessius, dont il fut Disciple, & devint un des plus excellens Théologiens de sa Compagnie. Il enseigna long-tems, & mourut à Louvain le 31 may de l'an 1630. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Commentariorum ac Disputationum in universam D. Thomæ Doctrinam, tomi duo; De Sacramentis ac Censuris; De Moralitate, Natura & Effectibus Actuum supernaturalium, & de Fide, Spe & Charitate spectatim, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. SS.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 24.

CONINCK (Pierre-Damase) de Bruges, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, a publié divers Ouvrages de Basile Ponce, de Gilles de Rome, & de Grégoire de Rimini, tous Religieux de son Ordre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 734 & 735.

CONINCKSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONINGTHON (Jean) Provincial de l'Ordre de saint François en Angleterre, étoit Anglois, & se fit Religieux, étant déja avancé en âge. Il passa néanmoins par diverses charges de son Ordre, & fut enfin élu Provincial. Ses Ouvrages sont un livre contre Ockam, où il défend la puissance du Pape; Un Commentaire *in Psalmos Pœnitentiales; Sermones solemnes in Quadragesimam sancti Gregorii; De Magistro Sententiarum; De Christi Dominio, &c.* Il mourut à Cambridge en 1330. * Pitseus, *In Vita Illustr. Angl.*

CONINXLOY (Gilles de) fameux Peintre, né à Anvers en 1554. Il vit la France & le Palatinat & se fixa enfin à Amsterdam. Il excelloit à peindre des paisages, & sur tous les arbres & les rochers, que les Connoisseurs admirent dans ses Ouvrages. * Sandrart, *Academ. Pictur. p.* 2. *l.* 3. *p.* 278.

CONISALE, étoit un Dieu du Paganisme, que les Athéniens adoroient de la même maniére que les Lampsaciens adoroient Priape. Plusieurs croyent que Conisale & Priape n'étoient que la même Divinité revérée en divers endroits. * Strabon, *l.* 3.

CONISBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONISMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONITZ. *Cherchez* KONITZ.

CONJURATIONS. *Cherchez* EXORCISMES.

CONNACIE, CONNAUGH ou CONNAUGT, quelquefois *Connah*, en Latin *Conacia*, *Conaltia* ou *Conachtia*, & par les Irlandois *Connaughty* & quelquefois le Comté de *Clare*, est une province d'Irlande, bornée à l'est par la province de Leinster, que le Shannon en sépare; à l'ouest par la grande Mer occidentale; au nord & au nord-est par l'Ocean & la province d'Ulster; enfin au sud & à l'est par celle de Munster, dont le Shannon la sépare. Elle est plus longue que large, & se retrécit vers le nord & le sud. Elle a 300 milles depuis les parties septentrionales du Comté de *Létrim* jusques au Cap *Leane*, qui est la pointe la plus méridionale du Comté de *Clare* ou de *Thomond*; environ 84 milles de large, à compter depuis les pointes Orientales de Létrim, jusques au *Black-Harbour*, c'est à dire, le *Havre Noir*, dans les parties occidentales de Mayo; & à peu près 500 milles de circuit. Outre la grande riviére du Shannon, les principales sont celles de *Moy*, dans le Comté de Mayo, qui le separe, durant quelque distance, de Slégo, & qui tombe dans l'Océan près de Mayo & de Killalo; celle de *Sucke*, qui sépare Roscommon de Galloway, & tombe dans le Shannon assez près de Clonefert; celle de *Drosos*, dans le Comté de Thomond, qui tombe aussi dans le Shannon un peu à l'est de Clare; & celle de *Gyll*, dans le Comté de Galloway, qui se decharge dans la Baye de Galloway. Il y a dans cette province quantité de bayes & de criques commodes pour la navigation; elle est fertile & verdoyante en quelques endroits; marécageuse & couverte de forêts en d'autres. L'air y est souvent obscurci par des brouillards. On y voit quantité de gros betail, de dains, de faucons & de miel; mais les Habitans y sont fort paresseux. C'est la moindre des quatre provinces générales de l'Irlande, quoiqu'elle renferme un Archevêché, qui est celui de *Tuam*, cinq Evêchez, sept villes où il y a des marchez publics, huit autres de commerce, douze villes ou bourgs qui ont droit d'envoyer des Deputez au Parlement, vingt-quatre vieux châteaux, divers Forts qu'on y a élevez dans les derniers troubles, & trois cens cinquante six paroisses. La principale de toutes les villes est *Galloway*. Avant que cette province fût soumise aux Anglois, elle formoit un Royaume à part, qui fut d'abord conquis par divers Avanturiers Anglois sous le régne de Henri II; mais peu de tems après on négligea si bien cette conquête, que les Irlandois & les Anglois devenus comme Irlandois s'en rendirent les maîtres & s'y cantonnérent, jusqu'à ce que Tir Oen se souleva & qu'il la remit sous le gouvernement Anglois, qui n'en étoit jamais venu tout à fait à bout que dans la derniére guerre. Elle est d'ailleurs gouvernée par un Commissaire en Chef qui relève du Vice Roi. Du tems de Ptolémée, elle étoit partagée entre les *Gangani*, qui demeuroient autour des Comtez de Thomond & de Galloway; les *Auteri*, qui habitoient dans le Comté de Mayo & aux environs; & les *Nagnati* qui occupoient Roscommon & les quartiers qui sont au nord-est. Ensuite elle devint une seule province. D'ailleurs il faut remarquer ici que Thomond fit long-tems une partie de la Mommonie. Elle se divise aujourd'hui en six Comtez, qui sont ceux de Létrim, de Slégo, de Mayo, de Roscommon, de Galloway, & de Thomond ou de Clare. Quatre de ceux-ci, savoir Slégo, Mayo, Galloway, & Thomond, sont maritimes. Roscommon est enclavée dans les terres, aussi bien que Létrim, qui confine en partie à la mer: & ces Comtez se subdivisent en cinquante & une Baronies. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 3. *p.* 16. *&c.*

CONNACORIX, Citoyen d'Héraclée dans le Pont, livra cette ville aux Romains, avec un certain Damophélès, qui en commandoit la garnison. Héraclée avoit soutenu un siége de deux ans en faveur du célebre Mithridate, Roi de Pont. Triarius qui en tenoit le port bloqué avec la flote Romaine, réduisit les Habitans à une extrême famine; ce fut avec lui que traita Connacorix. Il obtint de pouvoir se sauver la nuit avec ses Soldats, & tout ce qu'ils pourroient emporter; ce qu'il exécuta, tandis que

que Damophélès ouvroit les portes aux Romains, qui pillérent Heraclée, & firent un massacre effroyable de ses Citoyens, la troisiéme année de la CLXXVII Olympiade, & 70 avant Jesus-Christ. * Memnon, *ch.* 53.

CONNAN (François de) Seigneur de Coulon & de Rabestan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & un des plus savans Jurisconsultes de son tems, etoit fils de PIERRE de Connan Sieur de Rabestan, & de *Marguerite* de Fontaines. Il étudia en Droit à Orléans sous le Docteur Pierre Stella, à Bourges sous le célébre Alciat, & étant de retour à Paris, il suivit durant quelque tems le Barreau du Parlement, où il s'aquit une grande réputation. Depuis, il fut Maître des Comptes; & enfin le Roi François I l'honora d'une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, le 29 may de l'an 1544. Connan entreprit un travail extrémement laborieux, & que les Empereurs avoient toûjours negligé. C'étoit de ranger & de mettre par ordre cette masse confuse & presque infinie de loix, qui se trouvent dans le Corps du Droit, & d'en faire une Science certaine & méthodique. C'est à quoi il travailloit avec une assiduité extraordinaire, lorsqu'il mourut encore jeune, au mois de septembre de l'an 1551, qui étoit le 43 de son âge. Il fut enterré dans l'église de sainte Opportune. M. Domat a rempli ce dessein. Connan laissa quatre livres de Commentaires sur le Droit Civil, que Louis le Roi, dit *Regius*, son ami intime, recueillit & dédia au Chancelier Olivier. Dans l'Epître dédicatoire il parle de Connan comme d'un homme qui avoit beaucoup d'esprit, de savoir & de prudence. Il avoit épousé *Jeanne* Hennequin, fille de *Nicolas*, Seigneur du Perray & de Bermainville, & de *Jeanne* le Gras, & il en eut 1. NICOLAS qui suit; & 2. *Marguerite*, femme de *René* de Rieux, d'où viennent les Marquis d'Asserac.

NICOLAS, Seigneur de Rabestan, &c. épousa *Anne* d'O, dont il eut *Marie* de Connan, femme d'*Hector* de Chivré, Seigneur du Plessis-de-Fraxe, & de Rabestan, &c. d'où vint *Françoise-Marguerite* de Chivré, mariée en 1634, à *Antoine*, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France, & morte en avril 1689. * Sainte Marthe, *Elog. Doct. Gall. l.* 2. Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes*.

CONNARAY ou CONNERAY, bourg ou petite ville de France, dans le Maine sur l'Huine, à trois ou quatre lieues au dessus du Mans, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CONNAUGT. *Cherchez* CONNACIE.

CONNE, Lac. *Voyez* CONE.

CONNERAY. *Voyez* CONNARAY.

CONNETABLE, Officier de la Couronne de France, lequel a été autrefois en très-grande considération. Les derniers Empereurs ont eu des *Comtes d'etable*, *Comites stabuli*, dont le nom passa chez les premiers Rois de France, avec sa charge des chevaux & de l'écurie du Roi, d'où les Latins des siécles barbares ont fait *Comestabilis*, puis *Conestabilis*. Du Moulin le dérive de *Caneus stabilis*. Les anciens Auteurs font souvent mention des Connétables. Aimoin dit que sous Théodoric, Roi de Metz, Ebroin & Roccon étoient Comtes d'étable. Charlemagne envoya Geillon aussi Comte d'étable, contre les Esclavons, au raport du même Auteur, *au l.* 4. Guillaume l'étoit sous Louis *le Débonnaire*, & Lendegesile l'avoit été sous Gontran, Roi d'Orléans, frére de Chilpéric. Depuis, l'emploi du Connétable s'étendit dans les armées, & d'Officier de la Maison du Roi, il devint de la Couronne. Il est vrai que les Connétables n'étoient pas plus puissans que les Chambellans & les Chanceliers, & qu'ils souscrivoient ensemble, & avec pareille dignité, les chartres & autres ordonnances Royales. Ce qui s'observa bien avant sous la troisiéme race; mais depuis, le Connétable commença à s'élever au dessus des autres. Sa personne a été si privilégiée, qu'on ne pouvoit l'offenser par voyes de fait, sans offenser celle du Roi. Pendant la minorité des Souverains, ils étoient nommez après les Princes du Sang. Sous Louis *le Gros*, Froget de Châlons fut Connétable avec charge & commandement dans les armées. Tous ceux qui étoient au camp lui rendoient obéïssance après le Roi. Cette prérogative fit refuser avec modestie cette charge à Bertrand du Guésclin, qui allegua, qu'il ne lui appartenoit pas de commander aux fréres, aux neveux ni aux cousins de sa Majesté. La Garde de l'épée du Roi, etoit commise au Connétable, & il la recevoit toute nue, étant obligé de lui en faire hommage lige, sans être héréditaire, comme portent les provisions d'Artus de Bretagne. Il régloit toutes les affaires de la guerre, comme la punition des crimes, le partage du butin, la reddition des places, & enfin tout ce qui regardoit les Soldats. Pour cela il avoit un Prévôt nommé *de la Connétablie*. On etablit quelquefois un Lieutenant Général, qui répresente la personne du Roi par tout le Royaume; mais ce n'est qu'une commission, comme celle de feu Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orléans, pendant la minorité du Roi Louis XIV. Depuis la suppression de cette charge, il ne laisse pas d'y avoir un Connétable au Sacre des Rois, c'est à dire, un Seigneur qui répresente cet Officier de la Couronne. Ce fut M. le Maréchal d'Etrées, qui répresenta le Connétable pendant la cerémonie du sacre du Roi Louis XIV, l'an 1654. Louis Hector, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, fit la fonction de Connétable, au sacre du Roi Louis XV, le 28 octobre 1722. La jurisdiction du Connétable ne laisse pas non plus de subsister, & le siége en est à la Table de marbre qui s'appelle la Connétablie & Maréchaussée. Cette Jurisdiction est exercée par les Maréchaux de France, qui étoient les Lieutenants du Connétable. Cette charge fut supprimée par un édit de Louis XIII, l'an 1627. M. de Sainte-Marthe & Godefroi ont recueilli des Chartres anciennes le nom de plusieurs Connétables.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNETABLES.

I. Albéric, Connétable sous Henri I, souscrivit un titre de l'an 1060, de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Martin des Champs, à Paris.

II. Baudry, Connétable, souscrivit en une Chartre de 1067.

III. Gautier, Connétable en 1069.

IV. Adel, Adelelme, ou Aléaume, sous Philippe I, souscrivit un titre de 1071 & 1072.

V. Adam, Connetable souscrivit un titre en 1079.

VI. Thibaut, Seigneur de Montmorency, fils de Bouchard III, dont il est fait mention en trois titres de 1083, 1085 & 1086.

VII. Gasce, ou Gaston de Chaumont, souscrivit un titre de 1107.

VIII. Hugues de Chaumont, dit *le Borgne*, depuis l'an 1108, jusqu'en 1138.

IX. Matthieu I, de Montmorency, depuis cette année jusqu'en 1160.

X. Simon, Seigneur de Néaufle Le Châtel.

XI. Raoul, I. du nom, Comte de Clermont en 1174 & 1179.

XII. Dreux de Mello, Seigneur de Loches, depuis l'an 1191, jusqu'en 1218.

XIII. Matthieu II, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, combattit vigoureusement à la bataille de Bovines l'an 1214. Ayant été fait Connetable en 1218, il fit élever cet emploi au dessus de tous les offices militaires, & mourut l'an 1230.

XIV. Amauri II, Comte de Montfort depuis 1231, jusqu'en 1241.

XV. Humbert, V. du nom, Sire de Beaujeu.

XVI. Gilles, II. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Trasignies.

XVII. Humbert de Beaujeu, Seigneur de Montpensier à la fin, mort en 1285.

XVIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nêle, fut tué à la bataille de Courtrey en 1302.

XIX. Gaucher de Châtillon, V. du nom, Comte de Porcéan, servit cinq Rois dans cette charge, & mourut l'an 1329.

XX. Raoul de Brienne, III. du nom, Comte d'Eu, mourut l'an 1344, aux Tournois faits aux noces de Philippe Duc d'Orleans, fils puiné de Philippe de *Valois*.

XXI. Raoul de Brienne, IV. du nom, Comte d'Eu, accusé du crime de léze-Majesté, fut mis en prison, & eut la tête tranchée le 19 novembre 1350, sous le Roi Jean.

XXII. Charles de Castille, dit d'*Espagne*, étant tombé en la disgrace de Charles II, Roi de Navarre, fut tué l'an 1354, à l'Aigle en Normandie, ce qui causa de grands maux en France.

XXIII. Jacques de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche en 1354, se démit en 1336 en faveur de Gautier qui suit; mourut en 1361.

XXIV. Gautier, VI. du nom, Comte de Brienne, Duc d'Athénes, mourut à la bataille de Poitiers le 19. septemb. 1356.

XXV. Robert, Sire de Fiennes, en 1356, renonça à la charge de Connetable en 1370.

XXVI. Bertrand du Guésclin, depuis 1370, jusqu'en 1380.

XXVII. Olivier, Sire de Clisson en 1380, mourut l'an 1407.

XXVIII. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, avoit possedé cet office durant la disgrace de Clisson, & mourut l'an 1397.

XXIX. Louïs de Sancerre en 1397, mourut en 1402.

XXX. Charles, Sire d'Albret en 1402, tué en la bataille d'Azincourt contre les Anglois en 1415.

XXXI. Valeran de Luxembourg, III. du nom, Comte de S. Paul en 1411, par la faction du Duc de Bourgogne, mourut le 19 août 1413.

XXXII. Bernard, VII. du nom, Comte d'Armagnac en 1415, fut tué par des factieux l'an 1418.

XXXIII. Charles, I. du nom, Duc de Lorraine, fut fait Connétable par Isabelle de Baviere, & fut bien-tôt chassé. Charles VII, nomma à sa place Jean Stuart, Comte de Boucan, qui mourut l'an 1424, à la bataille de Verneuil.

XXXIV. Artus de Bretagne, Comte de Richemont depuis 1425 jusqu'en 1458. Il ne voulut jamais quitter cette dignité, lorsqu'il succéda au Duché de Bretagne: après lui la charge vaqua sept ans.

XXXV. Louis de Luxembourg, Comte de S. Paul en fut pourvu en 1465. Il la garda jusqu'en l'an 1475, que Louis XI lui fit couper la tête pour crime de léze-majesté.

XXXVI. Jean II, Duc de Bourbon fut Connétable jusqu'en 1488, & après lui la charge vaqua 24 ans.

XXXVII. François I, à son avénement à la Couronne, en pourvut l'an 1515, Charles III. Duc de Bourbon, qui sortit du Royaume, & qui fut tué au siege de Rome le sixiéme may 1527.

XXXVIII. Anne, Duc de Montmorency, fut pourvu de la Charge de Connétable le dixiéme février 1538, & mourut des blessures reçues à la bataille de Saint-Denys l'an 1567. La charge vaqua 27 ans.

XXXIX. Henri, I. du nom, Duc de Montmorency, fils aîné d'Anne, Duc de Montmorency, fut honoré de cet emploi par Henri *le Grand* en 1593, & mourut l'an 1614.

XL. Charles d'Albret, Duc de Luynes, reçut cette charge du Roi Louis XIII, en 1621, & mourut la même année.

XLI. François de Bonne, Duc de Lesdiguiéres, fut créé Connetable en 1622, & mourut l'an 1626.

Sa Majesté supprima cet Office l'année d'après.

Le Connétable, après le Roi, étoit Chef souverain des armées de France. Les fonctions de Connétable sont à présent réünies aux charges de Maréchaux de France. * Du Tillet. Du Haillan. Pasquier, *aux Recherches de la France*, *l.* 2. *ch.* 11. & 12, Vignier. Le Feron. Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

* CONNETABLIE (La) est la jurisdiction dont la Connetable & les Marechaux de France sont les Chefs. Cette Jurisdiction est appellée *Le siege général de la Connetablie & Marechaussée de France à la Table de Marbre du Palais à Paris*. Elle se nomme *Connétablie & Maréchaussée de France*, parce que le Connétable & les Maréchaux de France en sont les Chefs, qu'ils y président, & que les sentences y sont intitulées. On dit *le Siege général*, parce qu'il n'y a que ce seul siege dans tout le Royaume, ce qui fait que sa Jurisdiction est générale & universelle dans toute la France. Enfin, on dit *à la Table de Marbre du Palais à Paris*, parce qu'elle est la premiére des trois Jurisdictions qui se tenoient anciennement sur la grande table de marbre qui étoit autrefois dans la grande salle du Palais à Paris, vis à vis de la Grand Chambre du Parlement.

* CONNIE ou CONIE, petite riviére de France. Il y a deux petites riviéres de ce nom, dont l'une est dans la Beauce, & coule de l'est-nord-est au sud-sud-ouest; l'autre a sa source dans l'Orléanois propre, & coule du sud-est au nord-ouest. Ces deux riviéres se joignent au dessus de Moulinard, & coulant de l'est à l'ouest depuis leur jonction, elles déchargent leurs eaux dans le Loir.

CONNOIS, petit pays de France qui dépend de la province du Maine. Sa longueur est de douze lieues; & il en a autant de largeur. Il n'y a point de villes, mais seulement quelques bourgs, dont le plus considérable se nomme *Nevers*. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CONNOR, petite ville dans l'Ultonie dans le Comté de Downe en Irlande, à l'ouest de la partie septentrionale du Lac Cone. Son Evêché a été uni à celui de Downe, sous l'Archevêché d'Armach. * *Diction. Anglois*.

CONOBER, Prince de la petite Bretagne, favorisa la revolte de Chramne, fils de Clotaire I, contre son pére. Il fut tué en une bataille, donnée près de la mer en 558.

* CONOCHIELLA (Bonaventure) de Nettuno, Théologien, vivoit vers l'an 1665, & enseigna à Palerme la Théologie Scholastique & Morale. Il donna dans quelques Poëmes Italiens des preuves de la connoissance qu'il avoit de la Poësie. * *Gr. Dict. Univ. Hell. Biblioth. Sicula*.

CONON ou CUNON, Pape, natif de Thrace, nourri en Sicile, & puis fait Prêtre à Rome, succéda à Jean V, le 20 octobre de l'an 686. Il y avoit eu auparavant quelque Schisme, entre Pierre Archidiacre, & Théodore Prêtre; l'un ayant été élu par le Clergé, & l'autre par les gens de guerre, qui étoient pour lors à Rome; mais ce trouble fut appaisé par l'élection de Conon, qui ne tint le Pontificat que durant onze mois & vingt-trois jours, étant mort le 13 d'octobre de l'an 687. Anastase dit qu'il fut surnommé *Angelique*, & en fait l'éloge. Saint Serge I lui succéda. * Baronius, *A. C.* 686. 687.

CONON, Général des Athéniens, dans la guerre du Péloponnése, desespérant de leurs affaires, se retira avec neuf vaisseaux, lorsque Lysander Géneral des Lacédemoniens défit la flotte d'Athénes, dans le détroit de l'Hellespont. Elle étoit à l'ancre dans la riviere de la Chevre, & étoit composée de cent quatre-vingts vaisseaux, qui furent tous pris à la réserve de dix galeres. Trois mille Athéniens y furent faits prisonniers avec leurs Chefs, ce qui fut suivi quelque tems après de la prise d'Athénes, & du renversement de cette République. Conon après avoir abordé au Cap d'Abarinde, emporta les plus grands mâts des vaisseaux qu'y eurent les Lacédémoniens, envoya la galére publique d'Athénes, porter les nouvelles du malheur qui étoit arrivée, & se réfugia avec huit navires chez Evagoras, Roi de Salamine dans l'isle de Chypre, son ancien ami. Cinq ans après, en la quatriéme année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. C. il assoupit avec Ctesias de Cnide un different qui s'étoit élevé entre Evagoras & Artaxerxès, Roi de Perse, jaloux de la puissance de ce Prince. Conon écrivit sur ses propres affaires à ce dernier, qui le fit Satrape ou Amiral de sa flotte, à la persuasion d'Evagoras, & de Pharnabaze, Gouverneur de l'Ionie, & de la Lydie. Conon revêtu de cette dignité, après une conférence qu'il eut avec Pharnabaze, aborda en Cilicie avec quarante vaisseaux qu'il trouva prêts à mettre en mer, & s'y prépara à la guerre. Il fut enfermé dans l'embouchûre du fleuve Calbis, en même tems que Caune ville de Carie, située au même endroit, fut assiégée par Pharax, Amiral de Lacédémone. Mais après avoir été dégagé par Pharnabaze & Artaphernès, il assembla quatre-vingts vaisseaux, passa dans la Chersonése, fut reçu avec toute sa flotte par les Habi-

tans de Rhodes, qui venoient d'abandonner le parti des Lacédémoniens, prit une flotte chargée de blé, que ces derniers faisoient venir d'Egypte; & après avoir grossi son armée de quatre-vingts dix navires, il essuya une sédition qui s'y étoit élevée. Les Soldats n'étoient point payés, & Conon après s'en être plaint vainement par lettres à Artaxerxès, prit le parti, de concert avec Pharnabaze, de faire un voyage à la Cour de Perse. Mais comme il refusa de se prosterner devant le Roi, suivant la coutume, il ne put le voir, & ne traita avec lui que par lettres, ou par tierces personnes. Il n'en obtint pas moins ce qu'il demandoit. Tissaphernès, qu'il accusoit de trahison, fut proscrit; & Artaxerxès, après avoir permis à Conon de choisir ceux qu'il trouveroit à propos pour Thrésoriers de son armée, le combla de présens, & le renvoya en mer, muni de tous les ordres necessaires pour l'entretien, & l'augmentation de sa flotte. Ce fut la troisiéme année de la XCVI Olympiade, & la 394 avant J. C. que Conon ayant été joint par Pharnabaze, remporta près de Cnide cette fameuse victoire, où les Lacédémoniens perdirent cinquante vaisseaux, & leur Général Pisandre. Il leur en couta même l'empire de la mer, qu'ils furent obligez d'abandonner par le soulevement d'Ephése, de Mytiléne, de Chio, & de quantité d'autres isles & villes maritimes, qui chassérent leurs garnisons, & reçurent celles des Perses. Abydos & Sestos restoient encore; Conon eut ordre de les serrer par mer, tandis que Pharnabaze y faisoit le dégât sur terre. L'année suivante, Conon après avoir ravagé les côtes de Lacédemone, conduisit sa flotte à Athénes, où il rétablit le Pyrée, & releva les murailles de la ville, du consentement de Pharnabaze. Mais les Lacédémoniens plus allarmez de cette derniére action, que de toutes ses victoires, trouvérent moyen de gagner Tiribaze, autre Satrape d'Asie, qui résidoit à Sardes. Il y fit arrêter Conon, sous prétexte d'avoir fait servir l'armée du Roi aux desseins des Athéniens, & d'avoir comploté de leur livrer l'Ionie & l'Eolie, & on ne sait pas précisément ce que ce Général devint. Quelques Auteurs, & entre autres Isocrate, ont écrit qu'il fut mené à Artaxerxès, qui le fit mourir: d'autres ont cru qu'il se sauva de prison, sans assurer si ce fut avec la participation de Tiribaze. Conon laissa un fils nommé *Timothée* qui fut un grand Capitaine, & qui éprouva l'ingratitude ordinaire de sa patrie. Ce Timothée fut Disciple d'Isocrate. Sa mére qui étoit de Thrace avoit fait métier de Courtisane, & s'étoit abandonnée à Conon: après quoi elle vécut avec beaucoup de régularité. Comme on reprochoit à Timothée l'indigne profession de sa mére, il répondit qu'il lui avoit une grande obligation, puisqu'elle étoit cause qu'il étoit fils d'un pére illustre. Timothée laissa un fils nommé *Conon* qui fut condamné à rebâtir une partie des murailles de la ville, *Voyez* TIMOTHE'E. * Xenophon, *Hellen. l.* 2. 3. & 4. Diodore, *ad Olymp.* 96. Plutarque, *in Lysandro*, *in Artaxerxe & in Agesilao*. Isocrate, *in Evagora*. Pausanias, *in Atticis*. Justin, *l.* 6. Cornelius Nepos, *in Conone*.

CONON, fameux Astronome de l'isle de Samos, vivoit sous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant J. C. du tems des Ptolemées, Philadelphe & Evergétès. Il fit des observations sur les Eclipses du Soleil & de la Lune, & osa métamorphoser la chevelure de Bérénice en astre. Catulle parle de lui dans son petit Poeme de la Chevelure de Bérénice. Properce en fait aussi mention, aussi-bien que Virgile, Joseph, *contre Apion*, *l.* 1. parle d'un CONON qui avoit écrit de la Judée. Il y a apparence qu'il est différent de l'Astronome, & de celui qui avoit écrit de l'Italie, selon le témoignage de Servius, qui en fait mention sur le septiéme livre de l'Enéide. Vossius doute si c'est le même qui avoit recueilli des piéces des Anciens Auteurs, qu'il dédia à Archélaüs Philopator, dont parle Photius. * Properce, *l.* 4. *Eleg.* 1. *v.* 78. Virgile, *Ecl.* 3. *v.* 40. Photius, *Cod.* 186 & 189. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 24. & *des Math. l.* 3. *ch.* 33. §. 21; & *ch.* 54. §. 5.

CONON ou CUNON, vivoit dans le sixiéme siécle, & s'aquit beaucoup de réputation dans les armées de l'Empereur Justinien, où il commanda en 540. Il défendit Naples & Rome contre Totila, Roi des Goths.

CONON, petit Mercier qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne, parvint à l'Empire de Constantinople, & fut nommé *Léon l'Isaurien*, parce qu'il étoit d'Isaurie province de l'Asie Mineure, vis à vis de l'isle de Chypre. *Voyez* LE'ON l'ISAURIEN.

CONON, frére de l'Empereur Zénon, grand usurpateur des biens du public.

CONON, Cardinal, Evêque de Preneste, aujourd'hui Palestrine, étoit fils d'*Eginon*, Comte d'Urrach en Allemagne, & fut un de ceux qui établirent la Congrégation Arrosiane, de l'Ordre de saint Augustin. Le Pape Paschal II lui donna, en 1107, le chapeau de Cardinal avec l'Evêché de Palestrine, & l'envoya ensuite en orient, où il tint un Concile dans la ville de Jérusalem, contre l'Empereur Henri V, qu'il excommunia, parce qu'il avoit maltraité le Pape. Il fit confirmer cette excommunication en plusieurs Assemblées qui se tinrent en divers Royaumes de l'Europe, ce qui fut autorisé du Concile général de Latran. Gélase II, qui succéda à Paschal, n'eut pas moins d'estime pour Conon, dont il connoissoit la fermeté; car il l'envoya Légat *à Latere* en Allemagne, où il réunit tous les Electeurs & les Princes de l'Empire contre Henri, qu'il excommunia une seconde fois dans les Conciles de Cologne & de Fritzlar. Le zéle de ce Cardinal parut encore dans le Concile de Soissons, où il condamna Pierre Abailard avec ses Ecrits, qu'il fit brûler. C'est ce qui lui mérita particuliérement l'amitié du Pape Gélase II, lequel se voyant près de la mort en 1119, proposa Conon pour son successeur, à l'Assemblée des Cardinaux, qui étoient très-disposez à cette élection; mais Conon refusa généreusement le souverain Pontificat, & & donna son suffrage à Gui, Archevêque de Vienne qui succéda à Gélase II, & prit le nom de Calixte II, sous lequel mourut cet illustre Cardinal. * Louis Doni d'Attichi.

CONON (Jean) Allemand, natif de Nurenberg, Religieux Dominicain, vivoit au commencement du XVI siécle. Il apprit les Langues, principalement la Gréque, dans un voyage qu'il fit en Italie, & vint ensuite à Bâle. Jean Amerbach, qui travailloit à l'impression des Oeuvres de saint Jérôme, l'arrêta en cette ville pour y corriger cet Ouvrage. Il a laissé quelques Traductions Latines des Oeuvrages de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, & de S. Gregoire de Nysse. Il y fut Précepteur du fils du même Amerbach, & de Beatus Rhenanus. Ce dernier composa l'Epitaphe de Conon, qui mourut le 21 février 1513, d'autres disent en 1514, âgé de cinquante ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ. in Beato Rhenano*, & *in Vit. Jurisc. in Bonif. Amerb.* Christianus Urstisius ou Wurstisen, *in Epist. & Chron. Basil.* Erasme en parle avec éloge.

CONON, Historien, du tems d'Archélaüs *Philopator*, à qui il avoit dédié son Histoire d'Auguste & de Marc-Antoine, avoit composé un recueil de cinquante Narrations, qui concerne les tems fabuleux, & les premiéres Histoires de la Gréce. On n'a point son Ouvrage complet, mais seulement des extraits très-amples, que Photius a donnez dans sa *Bibliothéque*, *cod.* 186. Nicolas de Damas le copioit souvent. Servius *sur le septiéme livre de l'Enéide*, cite un Traité de l'Italie écrit par Conon; mais on ne peut assûrer que ce soit celui dont on vient de parler, non plus que celui que Josephe, *contre Apion*, *l.* 1, dit avoir fait mention des Juifs. Le Scholiaste d'Apollonius, cite aussi, *l.* 1, une Histoire d'Héraclée, de Conon.

CONON, Disciple de Philoponus de la Secte des Trithéites, soutint son parti dans la conférence tenue en présence de Jean le Scholastique, Patriarche de Constantinople vers l'an 577. Mais dans la suite il se brouilla avec lui, parce qu'il ne vouloit pas reconnoître que les trois natures qu'il admettoit en Dieu, étoient égales. Il se fit Chef d'une Secte particuliére, condamna Philoponus, & composa un Discours contre son Traité de la Résurrection. * Photius, *Cod.* 23. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du septiéme siécle*.

* CONONITES, Hérétiques & Disciples de Conon duquel il est parlé dans l'article précédent.

CONOVIUM, cité des anciens Peuples de la Bretagne Citérieure, nommez *Ordovices*. Il en reste encore un petit village appellé *Caerhean*, & situé à une lieuë & demie d'*Abercomwey* & sur la même riviére. On assure que cette derniére ville a été bâtie des ruines de Conovium. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CONQUERNEAU. *Voyez* CONCARNEAU.

CONQUEST ou LE CONQUEST, *Conquestus*, petite ville & port de mer de France en Bretagne, est située au fond de cette province, dans l'endroit appellé *Bout du monde*, *ad fines terræ*. Le Conquest est à quatre ou cinq lieues de Brest, vis à vis des isles d'Ouessant, & c'est dans son port que s'arrêtent ordinairement les navires. * Sanson. Baudrand.

* CONRAD, Comte de Franconie, & pére de l'Empereur Conrad I, envoya son fils en France pour y reprimer les séditieux, & marcha lui même contre Albert, Evêque de Bamberg, pour défendre l'Evêque de Wirtzbourg; mais Albert profitant d'une occasion qui se présenta, surprit Conrad, le défit & le tua en 905. L'Empereur Louis, Cousin de Conrad, se fâcha contre Albert, & le cita pour rendre compte de ses actions. Mais comme Albert ne vouloit point comparoître, il l'assiégea dans sa forteresse, & comme il ne pouvoit cependant venir par la force à bout de ce qu'il avoit entrepris, il la prit par le moyen de Hatton, Archevêque de Mayence qui le fit de tomber dans le piége, & il lui fit trancher la tête. Calvisius, *sur l'année* 905. * Hubner, *Tab.* 27.

EMPEREURS.

CONRAD, I. de ce nom, fils, comme l'on croit, du précédent, est mis au nombre des Empereurs d'Occident par tous les Historiens de deçà les monts. Car Baronius & les Italiens ne reconnoissent que pour Rois, ceux qui n'ont point été couronnez par les Papes. Louïs Roi de Germanie, dernier de la race de Charlemagne, étant mort l'an 912, ne laissa que deux filles, *Placide* ou *Plaisance*, qui fut mariée à *Conrad*, Duc de Franconie, & *Mathilde*, femme de Henri dit l'*Oiseleur*, Duc de Saxe, & fils d'*Othon*. Quelques Seigneurs Allemans, méprisant la jeunesse, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France, à qui ce païs appartenoit de droit, comme au légitime héritier de Pepin, de Charlemagne & de S. Louis le *Débonnaire*, voulurent déférer la Couronne à Othon de Saxe, qui s'en excusa sur sa vieillesse, & leur conseilla d'élire Conrad, quoi que son ennemi, ce qui fut exécuté. Mais tous les Grands n'étoient pas contens de cette élection. Arnoul, dit *le Mauvais*, Duc de Baviére, orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois dans ses Etats, s'éleva contre lui, à dessein de se faire Roi; & n'y pouvant pas parvenir, il feignit de vouloir déférer la couronne à Charles *le Simple*, qui songeoit à vouloir rentrer dans ce Royaume. Ainsi se servant de la conjoncture présente des affaires & du secours de Rainier Comte d'Ardenne, il se saisit d'une partie, & le fit Gouverneur avec la qualité de Duc. Henri, Duc de Saxe se souleva aussi contre Conrad, battit son Lieutenant Everard, & lui donna la chasse à lui même; tandis que d'un autre côté les Hongrois s'étant débordez en 914. jusqu'en Alsace, ne purent être arrêtez que par une somme d'argent, qu'on fut contraint de leur donner. Quelque tems après Conrad attaqué d'une fiévre causée par une blessure reçue dans la guerre de Baviére, mourut le 23 décembre de l'an 918, après un régne de sept ans & demi. En mourant il commanda par une générosité admirable, à Everard son frere de porter les ornemens royaux à Henri, Duc de Saxe, quoi qu'il lui eût toûjours fait la guerre. Ainsi il rendit au fils ce que son pere Othon avoit fait pour lui. Conrad est enterré dans l'Abbaïe de Fulde. * Marianus Scotus, *in Chron.* Aventin, *l.* 4. Othon de Frisingue, *l.* 6. *c.* 15. 16. 17. &c.

CONRAD II, dit *le Salique*, fils d'*Herman*, Duc de Wormes & de Franconie, fut élu Empereur après la mort de Henri II, dit *le Saint*, l'an 1024. Ceux de la Maison de Saxe qui croyoient que la dignité impériale devoit être héreditaire dans leur Maison, comme elle l'avoit été dans celle de Charlemagne, s'opposérent à cette élection, & plongérent l'Allemagne dans des troubles, dont la durée devint fatale à leur Maison & à l'Empire. D'autre côté, les Italiens, avant que ce Prince pût aller à Rome recevoir la couronne impériale, entreprirent de la mettre sur quelque autre tête, ne pouvant souffrir l'humeur de la nation Allemande. Pour cela, ils députérent vers Robert de France, & lui offrirent le Royaume d'Italie pour son fils Hugues. A son refus, ils s'adressérent à Guillaume, Duc d'Aquitaine, qui se mocqua d'eux. Cependant Conrad étant passé en Italie, fut couronné par le Pape Jean XIX, le jour de Pâques de l'an 1027. A son retour, il pacifia la Hongrie & la Pologne; & l'an 1033, Rodolphe ou Raoul, Roi de la Bourgogne Transjurane, l'institua son héritier, parce qu'il avoit epousé Gisele, sa sœur puînée. Eudes, Comte de Champagne, fils de Berthe, sœur aînée de Raoul, voulut avoir part à cette succession, & fit une cruelle guerre à l'Empereur qui en eut tout l'avantage. Eudes perdit la vie dans la bataille donnée près de Bar-le-Duc, le 17 décemb. de l'an 1037. Ensuite Conrad passa en Italie, pour s'opposer à Pandulfe, Prince de Capoue, qui pilloit les lieux saints, & qui prit la fuite à l'arrivée de l'Empereur. Héribert, Archevêque de Milan, étoit du nombre des Rebelles, & avoit fait revolter ses peuples contre Conrad. Ce dernier vint à Milan, dans le dessein de ruïner cette ville, à cause de sa rébellion; mais il en fut empêché par une vision qu'eut Bruno, Archevêque de Cologne son Sécrétaire. Car en célébrant la Messe, on dit qu'il vit, ou crut voir saint Ambroise qui le menaçoit s'il persistoit dans son dessein. L'Empereur ayant soumis les Rebelles, alla à Rome, & étant revenu en Allemagne, mourut de mort subite à Utrecht, le quatriéme juin de l'an 1039. Il fut enterré dans l'église cathédrale de sainte Marie de Spire, sur le Rhin, laquelle il avoit fondée. Son régne fut de 14 ans, dix mois & 22 jours. *Voyez* ses Ancêtres à l'article de FRANCONIE. * Léon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 59. & *suiv.* Glaber, *l.* 4. & 5. Othon de Frisingue, *l.* 9. *c.* 29. Hermannus Contractus, *dans sa Chronolog.* Génébrard, &c.

CONRAD III, fils de Frideric, Duc de Souabe, & d'*Agnés*, sœur de *Henri V*, fut élu à Coblentz après Lothaire II, le 22 février 1138, & fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 13 mars par Théoduin ou Théodoric, Cardinal Légat du Pape, répresentant l'Archevêque de Cologne, qui n'étoit pas Prêtre. Henri *le Superbe*, Duc de Saxe & de Baviére, qui avoit prétendu à l'Empire, mit une puissante armée sur pié, & vint attaquer Conrad dans Ausbourg. Ce dernier le proscrivit, & confisqua tous ses biens; ce qui fut le sujet d'une longue & cruelle guerre. Louïs *le Jeune*, Roi de France, s'étant croisé pour le voyage de la Terre-sainte, a la sollicitation de saint Bernard, fut imité par Conrad. Ce Prince fit couronner, vers l'an 1147, son fils Henri qui mourut peu de tems après, & passa par la Hongrie pour aller à Constantinople, où il arriva avec plus de cinquante mille chevaux, & grand nombre de gens de pié, sur la fin de may de l'an 1147. Ce voyage fut malheureux par la lâcheté & par la trahison des Grecs, qui mêloient de la chaux & du plâtre, dans les farines qu'ils fournissoient à l'armée. L'Empereur après avoir assiégé inutilement Damas, & avoir été à Jérusalem, fut obligé de retourner en Allemagne, où il mourut au château de Lauterech, le Vendredi 15 février 1152, après un régne de douze ans, dix mois & quinze jours, & fut enterré à Bamberg. * Othon de Frisingue, Baronius, Onuphre, Génébrard, &c. parlent fort au long de Conrad. Sigonius dit, que ce fut lui qui donna aux Génois le droit de marquer leur monnoye; & quelques autres Auteurs ajoûtent, qu'ayant pris la ville de Weinsberg, qui s'étoit soulevée, il ordonna de faire prisonniers tous les Habitans, & de donner la liberté aux femmes; ce qui fut exécuté. Mais ces femmes généreuses priérent l'Empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pourroient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, & elles prirent leurs maris sur le dos, & leurs

& leurs enfans sous les bras. Conrad admirant leur amour en fut si touché, qu'il pardonna à tous les Habitans. Il avoit épousé *Gertrude*, fille du Comte de Sultzbach, dont il eut deux fils, 1. *Henri*; & 2. *Frédéric*, qui mourut l'an 1155 de peste au siége de Rome, sous le régne de Frédéric *Barberousse*.

CONRAD IV, Duc de Souabe, fils de FRÉDÉRIC II, fut fait Roi des Romains par son pére, & fut proclamé à l'âge de huit ans, premiérement à Vienne, l'an 1233, & puis à Spire. Il gouverna très-sagement l'Empire durant l'absence de son pére, & porta ses armes avec réputation quoiqu'avec peu de bonheur. Albert de Pottingau, Evêque de Ratisbonne, avoit envoyé des assassins pour le tuer, voulant se venger de ce que ce Prince avoit ravagé ses terres. Il evita ce danger, & après la mort de son pére Frédéric, en 1250, il prit la qualité d'Empereur; mais comme sa déference pour l'Eglise n'étoit pas plus grande que celle de Frédéric, le Pape Innocent IV s'y opposa. Conrad, ou pour s'en venger, ou pour envahir les Royaumes de Naples & de Sicile, passa en Italie, prit Naples après huit mois de siége, puis Capoue & Aquino, & commit par tout de grandes cruautez. Mainfroi son frére *naturel*, qui avoit fait mourir son frére Frédéric, le fit empoisonner lui même, avec un lavement que lui donna un de ses Medecins. Ce fut le 19 may de l'an 1254, après un régne de trois ans, cinq mois & douze jours. Conrad avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Othon*, Duc de Baviére, & n'en eut que le malheureux *Conradin*, qui eut la tête coupée à Naples. * Richard, *c.* 146. Villani, *l.* 6. S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 6. §. 5. Blondus. Nauclére. Platine & Genebrard, *dans Innocent IV.*

R O I S.

CONRAD, fils de l'Empereur HENRI IV, donne souvent des marques de sa valeur & de sa sagesse, dans le tems que Henri étoit brouillé avec les Papes. Conrad qui étoit son Lieutenant en Italie, se revolta contre son pére, à la sollicitation du Pape Urbain II, l'an 1039, & se fit couronner Roi de Lombardie par Anselme, Archevêque de Milan. Il y régne neuf ans, & mourut en 1101. * Hermannus Contractus. L'Abbé d'Ursperg. Marianus Scotus, &c.

CONRAD, surnommé *le Pacifique*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, dans le X siecle, étoit fils de RODOLPHE II, & tiroit son origine, à ce qu'on prétend, de CONRAD, dit *le Vieil*, Comte d'Altorf, à qui Louis *le Débonnaire* donna de grands biens, mort en 862, & pére de CONRAD *le Jeune*, Comte de Paris, mort en 881. Quoi qu'il en soit, Conrad *le Pacifique* n'étoit qu'en sa quatorziéme année, lorsque Rodolphe son pére mourut l'en 937. Othon I, Empereur, l'attira chez lui sous prétexte de lui servir de Tuteur, & le retint à sa Cour, comme dans une honnête prison. Cette dépendance lui devint néanmoins utile; car outre qu'il apprit l'art de régner dans la Cour d'un Prince si célebre, elle lui conserva encore ses Etats, que personne n'osa attaquer, de peur d'offenser l'Empereur. Conrad commença de gouverner par lui même en 951, lorsqu'Othon passa en Italie, pour y délivrer Adelaïde des poursuites de Bérenger. Cette Princesse qu'Othon épousa, étoit sœur de Conrad, dont le régne fut troublé par les Huns ou Hongrois, qui faisoient des courses dans ses Etats, & par celles des Sarrasins de Fraxinet, qui désoloient la Provence & le Bas Dauphiné. Il attaque les uns & les autres, & eut le bonheur de les vaincre. Le reste de son régne fut assez tranquille, ce qui lui fit donner le nom de *Pacifique*. Il fit diverses fondations pieuses, passa pour l'un des plus Religieux Princes de son tems, & mourut le 19 octobre de l'an 994. Son corps fut enterré, non dans l'église Métropolitaine de S. Maurice de Vienne, comme l'écrit Hermannus Contractus, mais dans celle de l'Abbaïe de saint André le Bas, de la même ville, qu'il avoit fondée, & où l'on voit son épitaphe. Conrad avoit épousé vers l'an 967, *Mahaud*, fille de *Louis* IV, dit d'*Outremer*, & sœur de *Lothaire*, Rois de France, qui lui porta en dot la ville & Comté de Lyon. Il en eut 1. *Conrad* mort jeune; 2. RODOLPHE III, dit *le Fainéant* qui lui succéda; 3. *Berthe*, mariée à *Eudes*, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, mariée ensuite à *Robert*, Roi de France, qui la répudie, parce que le Roi avoit tenu un de ses enfans du premier lit sur les fonts; & 4. *Gerberge*, mariée à *Herman*, Duc de Suéve, & mére de *Gisele*, qui fut femme de *Conrad* II, dit *le Salique*. D'autres lui donnent encore deux filles, 5. 6. *Gisele* & *Mahaud*, & croyent qu'il avoit épousé en premiéres noces *Adelaide* ou *Adelanie*, qui étoit déja mére de *Burchard*, depuis Archevêque de Vienne. * Hermannus Contractus. Othon de Frisingue & Conrad Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Luitprand, *Hist. l.* 5. & 6. Du Chêne, *Hist. de Bourg. l.* 2. Rodolphe Glaber, *Hist. l.* 1. Rufi, *Hist.* Chorier, *Hist. du Dauphiné, &c.*

E L E C T E U R.

* CONRAD, troisiéme fils de *Jean* I, Electeur de Brandebourg de la famille d'Ascagne, succéda en 1298, à *Jean* II, & à Othon ses fréres dans l'Electorat. Il fut le huitiéme Electeur. Il eut quatre femmes, 1. *Constance*, fille de *Prémislas*, Duc de Pologne: *Brigitte*, fille de *Dietrich* ou *Thierry*, Marquis de Misnie: 3. *Sophie*, fille d'*E-*

ric VIII, Roi de Danemarc: 4. *N...* de Landau. Il avoit reçu des Polonois en hypothèque la ville de Dantzic; mais en 1272, on la lui enleva de force & on ravagea cruellement ses Etats. Il mourut en 1304. * Hubner, *Tab.* 174. Calvisius, *sur l'an* 1272.

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.

CONRAD, Duc des Lorrains, étoit fils de WERNER, & succeda l'an 944, à *Othon*. En 947, il épousa *Luitgarde* fille de l'Empereur *Othon*; & depuis il le suivit en Italie, où il commanda ses troupes contre Berenger, en 951. L'année suivante, il se joignit à Lindulfe, fils du même Empereur, & se revolta. Othon en témoigna un chagrin extrême, & pour punir Conrad, il lui ôta le Duché de Lorraine, dont il disposa en faveur de Brunon son frére, Archevêque de Cologne. * Flodoard & le Continuateur de Reginon, *in Chron.* Baronius. Sigonius, &c.

CONRAD, Marquis de Montferrat Prince de Tyr, fut en grande considération en Orient, où il donna souvent des marques de son courage, dans les guerres contre les Infidéles. Il épousa *Isabelle*, fille d'*Amauri*, Roi de Jérusalem, mort en 1173, & de sa seconde femme, *Marie*, niéce de *Manuel* Comnéne, Empereur de Constantinople. Isabeau prit le titre de Reine de Jérusalem en 1190, après la mort de Sibylle sa sœur aînée, & Conrad prit celui de Roi; mais il fut assassiné le 27 ou le 29 avril de l'an 1192, par des Béduins. Quelques uns en accusérent Richard, Roi d'Angleterre, fâché, dit-on, de ce que Conrad avoit refusé d'épouser la sœur de ce Roi. D'autres crurent que le coup avoit été fait par ordre de Hunfroi, ou Aufroi de Thoron, qui étoit au desespoir de ce qu'Isabeau, à laquelle il avoit été marié, lui avoit préfére Conrad. D'autres enfin soutiennent que le Vieil de la Montagne avoit fait agir ses Assassins, pour se venger du Marquis de Montferrat qui lui avoit fait la guerre. Quoiqu'il en soit Conrad eut de son mariage une fille nommée *Marie*, qui porta le titre du Royaume de Jérusalem à *Jean* Comte de Brienne, son mari, dit *le Roi d'Acre*, lequel fut aussi Administrateur de l'Empire de Constantinople. * Sanut, *l.* 3. *p.* 10. *ch.* 7. Guillaume de Tyr. Baronius, &c.

CONRAD, qui portoit le titre de Prince d'Antioche, étoit fils de FRÉDÉRIC, fils *naturel* de l'Empereur *Frédéric* II. Vers l'an 1266, lorsqu'il eut appris que Conradin son cousin se mettoit en campagne pour chasser des Royaumes de Naples & de Sicile, Charles d'*Anjou*, I. de ce nom, qui en étoit alors Roi légitime, il s'embarqua avec des troupes considérables; & s'étant jetté dans la Sicile, il y fit revolter presque toutes les villes en faveur de Conradin. Messine, Palerme & Syracuse furent les seules qui demeurérent fidéles à Charles. Celui-ci ayant défait Conradin, envoya une puissante armée contre Conrad, qui fut forcé dans le château de Saint-Orbe, où il s'étoit jetté, ensuite il eut les yeux crevez, & il fut étranglé. Divers Auteurs disent qu'à la priére du Pape Clement IV, on lui donna la vie, & quelques terres en Sicile; & que s'étant revolté contre son Prince légitime, il fut souvent pris, & enfin proscrit, & excommunié par le Pape Martin IV. * Sponde, *A. C.* 1268. *n.* 5. Fazel. Bouche, &c.

* CONRAD I, frére de *Wratislas* II, Roi de Bohême, fut nommé par lui pour son successeur, à l'exclusion de Bratislas qui s'étoit soulevé contre lui; mais il ne jouit de cet honneur que sept mois. Il mourut en 1093, & eut pour successeur Bratislas dont on vient de parler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 153. Stransky, *c.* 8. *p.* 356. Balbinus, *Epitome, l.* 3. *c.* 8. *p.* 210. *Miscellanea, dec.* 1. *l.* 7. *f.* 1. *c.* 33. *p.* 82.

* CONRAD II, fils de *Henri* de Snoym & petit fils de *Wladislas* II, Roi de Bohême, se souleva contre le Duc *Frédéric* son Oncle qui remporta sur lui deux victoires; mais après qu'il eut fait sa paix avec lui, & qu'il eut donné dans la Terre-Sainte des preuves de sa valeur, les Etats du païs l'élurent en 1190 pour son successeur. Il accompagna l'Empereur Henri VI en Italie, & mourut de peste au siége de Naples dans la même année. Il eut pour successeur Wenceslas. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 373. Stransky, *c.* 8. *p.* 367. Balbinus, *Epitome, l.* 3. *c.* 12. *Miscellanea, Dec.* 1. *l.* 7. *sect.* 1. *c.* 27.

* CONRAD, Duc de Zéringhen, fils de *Berthold* II, succéda à son frére *Berthold* III, qui allant au secours de *Hugues*, Comte de Dachsbourg, périt près de Molsheim. L'Empereur le fit Régent de Bourgogne, & à cause de cela quelques uns le nomment Roi d'Arles; mais il eut pour concurrent le Comte Reinold qui lui disputoit ce titre. Dans la suite Conrad se déclara contre l'Empereur Othon III; mais il eut sujet de s'en repentir, puis qu'il perdit par là Zéringhen & Teck. Il mourut en 1152, laissant de *Clémence* sa femme, Comtesse de Lutzelbourg & de Namur, quelques enfans, parmi lesquels on compte *Rodolphe*, Evêque de Liége, ou, comme d'autres le prétendent, Evêque de Lausanne, qui fut élu Archevêque de Mayence, mais qui dut céder à Conrad Comte Palatin; *Berthold* IV de la ligne de Zahringen; & *Albert*, qui a fait la branche de Teck. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Othon de Frisingue, *Chron. l.* 7. *ch. dernier.* Crusius, *Annales Suevici.* Spener, *Syllog.*

* CONRAD, que Hubner appelle Comte de Vélai, & qu'il fait fils d'Othon I, Comte Palatin de Scheyern, qui mourut en 1040, paroît être le même que celui que Calvisius, sur l'année 1053, appelle Duc de Baviére, & dont il raconte qu'il eut avec l'Evêque de Ratisbonne des differens dont l'Empereur décida. Mais comme il ne vouloit pas acquiescer à la sentence, il fut chassé du Duché, & se retira vers les Hongrois: ce qui dans la suite causa beaucoup de troubles. * Hubner, *Tab.* 132. Calvisius, *sur l'année* 1053.

* CONRAD, qui, à ce qu'on dit, fut crée par l'Empereur Henri IV, premier Comte de Wirtemberg, proche parent d'*Ulric*, Seigneur de Beutelsbach, dont il épousa la fille; devint par là son gendre & son héritier. Il fut, selon quelques uns, pére de *Henri* & d'*Ulric* qui furent Comtes de Wirtemberg & Seigneurs de Beutelsbach, comme aussi de *Werner*, Comte de Groeningen. Selon d'autres, il eut pour fils *Ulric*, *Evrard* & *Henri*; & *Ulric* eut pour fils *Jean* qui soutint sa race, & *Werner* premier Comte de Groeningen. Il mourut en 1121. Parmi les Descendans de ce dernier, se trouvérent dans la suite *Conrad*, *Everard* & *Louis*, tous trois fréres, qui ayant été pris par *Everard*, Comte de Wirtemberg, surnommé l'*Illustre*, furent obligez de renoncer au titre de Comtes de Groeningen. * Hofman, *Lexic. Univers.* Hubner, *Tab.* 200.

* CONRAD fils de Thiémon, fut fait par l'Empereur Henri IV, Marquis de Misnie en 1126, & de Lusace en 1136, après la mort de son Cousin Wipert. Il eut quatre fils dont les branches s'éteignirent après quelques générations; & il n'en resta par son fils *Théodoric*, qu'*Othon* surnommé *le Riche*, qui bâtit la ville de Freidberg, & fut la souche des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD, surnommé *Laskonogus* ou *Loripes*, c'est à dire, *aux piez tortus*, étoit un des fils de *Wladislas* II, Roi de Pologne qui chassé par ses fréres, s'étoit réfugié en Silésie, & possédoit le Duché de Glogaw; mais il fut toujours fort valétudinaire, & mourut en 1179, sans enfans selon Hubner, *Tab.* 99; mais Hofman lui donne un fils appellé *Mieszon*. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD, fils de *Henri* I, dit *le Barbu*, Duc de la Basse Silésie, possédа le Duché de Sagan, & se rompit le cou en tombant de cheval en 1213.

* CONRAD, fils puiné de *Casimir* II, Roi de Pologne & Duc de Mazovie. Il eut des différens avec Henri le Barbu Prince de Wratislaw, à cause de la tutelle de son neveu Boleslas, surnommé *le Chaste*: ce qui donna occasion aux Tartares de faire une irruption en Pologne, & d'y causer de grands dégâts. Il mourut en 1247. * Hofman, *Lexic. Univ.* Il avoit épousé *Agathe* Princesse de Moscovie ou Russie. * Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, fils de Henri II, dit *le Pieux*, & d'*Anne* de Bohême, fut Duc de Glogaw. Dans sa jeunesse on le destina à l'Eglise, pour le faire Evêque de Bamberg; mais ensuite, ayant changé de vues, il épousa la sœur de Prémislas, qui lui donna du secours pour le mettre en possession de Glogaw, de Crossen, de Sagan & de Fraustad. Il eut guerre avec ses fréres *Henri*, Duc de Wratislaw, & *Boleslas*, Duc de Lignitz. Il les fit prisonniers, & ayant pris son frére Boleslas une seconde fois, il le renvoya moyennant une rançon. Il eut aussi une guerre à soutenir contre son Neveu Henri, fils de Henri son frére, au sujet de la succession, mais voyant qu'elle ne lui réüssissoit pas, il le fit enlever par un de ses Courtisans, & le fit mourir cruellement en prison. Il mourut en 1298.

* CONRAD, Duc de Mazovie, fils de Ziemovit, & petit-fils du précédent, ayant fait ses efforts, contre Boleslas, dit *le Chauve*, & depuis, contre Lescus dit *le Noir*, pour se rendre maître du Royaume de Pologne, il n'en put venir à bout, & fut contraint de renoncer à ses espérances. Il avoit épousé Hedwige, fille de Boleslas II, dit *le Chauve*, Duc de Lignitz, & mourut en 1294. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, surnommé *le Rossa*, Duc de Steinaw & de Jawer, ayant refusé l'Archevêché de Saltzbourg, parce qu'il n'y trouvoit pas de la biére pareille à celle à laquelle il étoit accoutumé, fut enfermé comme insensé par son propre frére; mais il en fut délivré par les Habitans de Steinaw & mourut en 1304. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD I, fils puiné de Henri III, Duc de Silésie, surnommé *le Fidéle*, eut en partage Olsse, & obtint de son frére *Jean* les Duchez de Steinaw & de Jawer. Il fut la souche de la branche de Steinaw Olsse, comme son frére aîné Henri, le fut de celle de Sagan Glogaw. Boleslas, Duc de Lignitz, voulant recouvrer ce que l'on avoit pris à son pére, attaqua Conrad, & le réduisit à une telle extrémité, qu'après avoir épuisé toutes ses finances, il se vit obligé de vendre ses meubles. Boleslas touché de compassion du triste état de son adversaire, lui laisse Wolaw. Mais peu de tems après ce Prince prodigue, lui rendit pour une somme d'argent toutes ses places. Il régna 51 ans, & avoit épousé *Elizabeth*, fille de Henri VI, Duc de Breslaw. Il mourut en 1366. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD I, Comte d'Oldembourg fils de Jean XI, aussi Comte d'Oldembourg, se rendit illustre par son savoir & par sa piété. Il appaisa en 1366, à Bréme, une sédition qui s'y étoit élevée. Il perdit plusieurs batailles & fut enfin tué en 1368. Il eut deux femmes, savoir, *Ingelburge*, Comtesse de Hoyen, & *Cunegonde*, Com-

desse de Diepholt. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 215.

* CONRAD II, fils du précédent, lui succéde en 1360. Il épousa *Beata*, fille de *Bernard*, Duc de Lignitz, regna 35 ans, laissa quatre fils qui portérent tous le nom de *Conrad*, & mourut en 1395. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD III, fils aîné du précédent, surnommé *le Blanc & l'Aîné*, fut pris dans la guerre de Prusse par les Polonois en 1410, & resista aux Hussites en 1431; mais il ne put réussir dans le siége de Nympsch. Il se mit en 1442 & 1443, du parti des Polonois & d'autres qui ravageoient la Silesie, mais en 1444, il fut fait prisonnier par son frére, Evêque de Wratislaw; & comme aprés avoir été mis en liberté, il reprenoit le même train de vie, il fut pris avec sa femme par son fils Conrad, à qui les Etats de Silésie en avoient donné la commission & les moyens, & obligé de se désister de sa Principauté. Enfin il mourut comme un simple particulier à Wratislaw en 1451. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD de Kauffungen, d'extraction noble en Saxe, étant au service de l'Electeur Frédéric II, avoit été fait prisonnier, mais l'Electeur négligea de le racheter, quoi qu'il eût payé la rançon des autres. Il se racheta donc lui même pour la somme de quatre mille ducats, & il redemanda cet argent à l'Electeur, le menaçant en cas qu'il refusât de le lui rendre. Cette démarche mit l'Electeur en colére contre Conrad qu'il chassa de ses Etats. Là-dessus Conrad medita de s'en venger, & enfin une certaine nuit propre à l'exécution de ses desseins, dans le tems que l'*Electeur* étoit à Léipsic, & que la plupart de sa Cour s'y divertissoit, il s'aida d'un certain Cuisinier, prit par escalade la forteresse d'Aldenburg, & emmena prisonniers les deux fils de l'Electeur, *Ernest & Albert*. Mais deux jours aprés on reprit la forteresse, & Conrad, aprés avoir vu écarteler, le Cuisinier & ses complices, eut la tête tranchée à Fridberg. * Calvisius, *sur l'année* 1455.

CARDINAUX, ARCHEVEQUES, EVEQUES, &c.

CONRAD, Cardinal, Archevêque de Mayence dans le XII siécle, étoit frére d'*Othon*, Comte de Wittelsbach, de la Maison de Baviére, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*. Il fut élevé à l'Archevêché de Saltzbourg, & en 1160 à celui de Mayence, aprés la mort d'Arnoud de Selenhosen. Frédéric avoit contribué à cette élection, & pretendoit que par reconnoissance, Conrad suivroit aveuglément le parti de l'Antipape Octavien, qu'il faisoit nommer Victor; mais l'Archevêque de Mayence ayant refusé de le reconnoître, se vit exposé aux ressentimens de ce Prince, & fut contraint de sortir d'Allemagne. En effet, il vint trouver le Pape Alexandre III. qui étoit alors à Tours, où il tenoit un Concile. Fréderic ayant apris cet éloignement, mit Christian de Buche sur le siége de Mayence, & le Pape mit Conrad au nombre des Cardinaux l'an 1163. Mais Christian étant mort en 1183, le premier revint gouverner son diocése. Depuis, s'étant croisé pour la guerre sainte, il fit le voyage d'Orient, où il sacra Léon, Roi d'Arménie; & à son retour il mourut en 1200 ou 1202. D'autres disent que ce fut à Passawen 1205, au retour d'une légation de Hongrie; mais des lettres d'Innocent III, écrites en 1202, parlent de Conrad comme d'un homme qui étoit déja mort. On lui attribue une Chronique de Mayence, imprimée à Bâle en 1569; mais elle est de Conrad de Mayence, dont on parlera cy-dessous. * L'Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Ughel, *Ital. sacra*. Gespard Bruschius, *de Episc. German.* Baronius, Canisius, &c.

CONRAD, Cardinal, Abbé de Citeaux, étoit Allemand, fils d'*Egenon*, Comte d'Urrach, ou selon d'autres, de Furstemberg, & d'*Agnès* de Zéringhen. Il se fit Religieux de Citeaux, dans l'Abbaïe de Villers en Brabant; & s'y étant distingué par sa pieté & par sa doctrine, il mérita d'en être élu Abbé. On dit qu'avant que d'entrer dans le cloître il avoit été Doyen de saint Lambert de Liége, & avoit été employé dans diverses affaires. En 1214, on l'élut Abbé de Clairvaux; puis de Citeaux en 1217; & enfin en 1219, le Pape Honorius III le nomma Cardinal, Evêque de Porto. Deux ans aprés, il l'envoya Légat en France, où il servit contre les Albigeois; & se trouva l'an 1223, à la pompe funébre du Roi *Philippe-Auguste*. Depuis, Conrad repassa en Allemagne, où il fit une exacte recherche de ceux qui avoient assassiné S. Angelbert, Archevêque de Cologne; & publia pour la réforme du Clergé, des ordonnances que nous avons encore dans le Recueil des Conciles, & dans les Annales de Bzovius. Ce Prélat se trouva à Rome l'an 1227, à la mort d'Honorius III, & s'opposa à ceux qui le vouloient faire Pape. Grégoire IX, qui le fut, l'envoya Légat en Orient, & il mourut peu de tems aprés, le premier octobre, ou le dernier septembre de la même année 1227. Son corps fut raporté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau de marbre, avec son Epitaphe en vers & en prose. Quelques Auteurs lui attribuent un Traité des Erreurs des Albigeois. * Henriquez, *l.* 1. *Fasc.* Manriquez, *in Menol.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Cæsarius. Guillaume de Puy-Laurens. Rigord. Arnoul Wion. Charles de Visch. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

* CONRAD I, né Comte d'Abensberg, fut Archevêque de Saltzbourg en 1106, à la place de Berthold, qui aprés s'être déclaré contre le Pape à la sollicitation de l'Empereur, fut dans la suite déposé par tous les deux. Mais Conrad ayant pris le parti du Pape contre l'Empereur, fut obligé de passer en exil neuf années entiéres jusques à ce qu'enfin aprés la réconciliation du Pape & de l'Empereur il fut rétabli en 1123. Il mourut en 1147. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mezger, *Hist. Salisb. l.* 4. *ch.* 1. *& suiv. l.* 6. *p.* 1048. *& suiv.* Hund, *Metrop. Salisb. tome* 1. *p.* 69. Duckev, *Salisb. Chron. p.* 106. *& suiv.* *Etat de Saltzbourg*, en Allemand, *ch.* 2. 5. 6. *p.* 84.

* CONRAD, Archevêque de Cologne, aprés la mort de l'Empereur Guillaume, Comte de Hollande, l'Empire se trouvant dépourvu de chef, & les Princes ne sachant à qui le conférer, envoya l'offrir à Richard, Duc de Cornouaille, & s'étant joint à l'Archevêque de Mayence, ce dernier convoqua une Diéte à Francfort, où ce Prince fut élu Empereur par les Princes qui se trouvérent là présens, en 1256. * Heiss, *Histoire de l'Empire*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 20. *p.* 93. édit. d'Amsterdam, 1733.

CONRAD, XXII Evêque d'Utrecht, vivoit dans le XI siecle. Il avoit été Précepteur de l'Empereur Henri IV, & ce fut par son credit qu'il fut mis sur le siége épiscopal en 1075, aprés Guillaume de Pont. Il fonda l'église collegiale de Nôtre Dame; & fut tué en 1099, par un certain Maçon, Frison de nation, parce que ce Prélat avoit choisi un autre Ouvrier que lui pour achever cette église. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres un Traité intitulé, *Apologia de unitate Ecclesiæ conservanda, & Schismate inter Henricum IV, Imper. ac Gregorium VII, Pont. Max.* C'est ce même Traité, que Marquard Freher tira de l'Abbaïe de Fulde, & qu'il publia dans le premier volume des Auteurs de l'Histoire d'Allemagne. D'autres l'attribuent ou à Venéric, Evêque de Verceil, ou à Walramne, Evêque de Naumbourg en Saxe. * Gazey, *Hist. Eccles. du Pays-Bas*. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 141.

* CONRAD Alpendorp, Historien Allemand, de l'Ordre des Carmes, & Evêque d'.... a vécu sur la fin du XIV siécle. * Vossius, *de Hist. Latinis*, *l.* 3. *c.* 3.

CONRAD d'AST, XXX Genéral de l'Ordre de saint Dominique, & Piémontois de nation, aprés avoir passé par plusieurs charges de son Ordre, en fut élu Général en 1462, pour succéder au Pére Martial Auribelli, que le Pape Pie II avoit deposé. Il gouverna son Ordre avec beaucoup de zéle & d'humilité, & rétablit par ses soins l'esprit de régularité dans plusieurs couvents; mais Paul II, qui avoit succédé à Pie II, n'ayant pas approuvé son election, & l'ayant même suspendu de son office, il se démit volontairement du Généralat en 1465, laissant une liberté entiére aux Vocaux d'en choisir un autre. On élut à Novare une seconde fois le Pére Auribelli, & le P. Conrad s'étant retiré dans son couvent d'Ast, y mourut l'an 1470. Il a composé, *Commentaria in Jus Canonicum*; *Summa Casuum Conscientiæ*, & quelques autres Ouvrages, que l'on garde dans la bibliothéque des Fréres Prêcheurs de Boulogne en Italie. * Léandre Alberti, *l.* 5. Séraphin Razzi, *de Vir Illust. Præd.* 2. *p. l.* 3. *Biblioth. Prov. Lomb. Ord. Præd. p.* 75. Echard, *Script. Ord. Præd.*

CONRAD, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, vivoit environ l'an 922, sous le régne de l'Empereur Henri l'*Oiseleur*. Ce fut lui qui fit une Continuation de l'Histoire de France, qu'on a mise dans le Recueil des Ecrivains de cette nation. Il est différent de CONRAD de Brauwiler, dans le diocése de Cologne, lequel vivoit sous l'Empire de Henri IV, en 1070. Ce dernier écrivit la Vie de Wolfhelme, Abbé du même monastere, & la dedia à Everath son Abbé, & à Herman, Abbé de Saint-Pantaléon de Cologne. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 46. Le Mire, *in Auct.* Surius, *ad diem* 22. *Aprilis*, &c.

CONRAD de LICHTHENAW, connu sous le nom de l'ABBÉ d'URSPERG, parce qu'il étoit Abbé d'un monastére de ce nom, de l'Ordre de Premontré, au diocése d'Ausbourg, vivoit dans le XIII siécle. Il a composé une Chronique qu'il a commencé à Belus Roi des Assyriens, & continuée jusqu'à l'an 1229, qui étoit la neuviéme année du régne de Frédéric II. Son Ouvrage est un ramas de plusieurs Auteurs qu'il a rangez à sa mode, & selon le goût de son siécle. Il dit au commencement de sa Chronique, qu'il avoit composé les Vies des Saints en douze livres. Au reste, il se fit une belle Bibliothéque, & mourut environ l'an 1240, aprés avoir été Abbé pendant 24 ans. On l'accuse d'avoir été trop partial, en décrivant les guerres de quelques Empereurs contre les Souverains Pontifes, & d'avoir parlé sans respect des Papes Innocent III & Grégoire IX. * *Consultez* Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* L'Auteur de l'*Epitome des Annales* du Cardinal Baronius, *sous l'an* 1102. *n.* 1. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Coccius, *A. C.* 1225. &c.

HOMMES DE LETTRES, &c.

CONRAD, Auteur Allemand, qui avoit écrit en sa Langue le Voyage de Charlemagne en Espagne. Le manuscrit de cet Ouvrage étoit en la bibliothéque de Strasbourg. * *Biblioth. Germ.*

CONRAD (Lancelot) Jurisconsulte, a vécu dans le XI siécle. Il composa divers Traitez, entre autres un excellent, intitulé *Templum omnium Judicum*. Lancelot Conrad étoit de Luno, ville de la Basilicate.

* CONRAD (que Vossius appelle *Hirtzaugiensis Monachus*) vivoit dans le douziéme siécle, sous l'empire de Conrad III. Il étoit tout à la fois Philosophe, Rhéteur, Musicien & Poete, & il a publié un livre qui traitte de la Musique & des tons. * Vossius, *de Art. & Scient. nat. & constit. l.* 3. *ch.* 59.

CONRAD d'ESTERBACH de l'Ordre de Citeaux, a composé un Traité de l'Origine de cet Ordre, divisé en six livres, donné par le P. Tissier, dans le premier tome de sa Bibliothéque des Auteurs & des Ecrivains de l'Ordre de Citeaux. On croit que cet Auteur fleurissoit vers l'an 1230. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle*.

CONRAD de SHEURN ou de SCHEUREN, surnommé *le Philosophe*. Moine Allemand, vivoit sous l'empire de Fréderic II, vers l'an 1240. Il écrivit une Chronique, & plus de cinquante volumes, comme nous l'apprenons d'Aventin, qui avoue que ses Ouvrages lui ont beaucoup servi, pour achever le dernier tome de ses Annales. Peut-être que cet Auteur est le même que CONRAD Prieur de Scheyern en Baviére, qui vivoit dans le même tems, & qui composa divers Ouvrages, & entre autres une Chronique de son monastére. * Vossius. Simler. Aventinus, &c.

CONRAD de MUR, premier Chantre & Chanoine de l'Eglise de Zurich, vivoit environ l'an 1273. Il a écrit un Traité des Sacremens, la Vie des Papes, & quelques autres Ouvrages, comme, *Cathedrale Romanum*, &c. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 6. Gesner, &c.

* CONRAD surnommé *Germain*, a écrit la Vie de Dominique, & l'a publiée environ l'an 1290. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 62.

CONRAD de MARTBURG ou de MARBUCH, vivoit dans le XIII siecle. Il fut Aumônier de sainte Elisabeth de Thuringe, morte en 1231, & il écrivit la Vie de cette Princesse, qu'il dédie au Pape Gregoire IX. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57.

CONRAD de MAYENCE, connu sous le nom de *Conradus Episcopus*, vivoit dans le XIII siécle. Il composa les Chroniques de Mayence, *Chronicon rerum Moguntinarum*, depuis l'an 1140, jusqu'en 1250. Quelques Modernes ont cru que cet Auteur est le même Conrad, Cardinal, Archevêque de Mayence, dont nous avons déja parlé; mais comme ce Prélat mourut en 1200 ou 1202, & que celui-ci continua sa Chronique jusqu'en 1250, on ne peut pas attribuer cet Ouvrage au premier, à moins qu'on ne suppose qu'un autre Auteur l'acheva sous son nom. Quoiqu'il en soit, Hervagius publia le premier cette Chronique en 1535. Christianus Urstisius la mit depuis dans un volume des Historiens d'Allemagne; & Justus Reuberus la fit encore imprimer. * Possevin, *in Appar. sacro*. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. &c.

* CONRAD WELLING & son frére *Ulric*, tous deux Benédictins, ont écrit la Continuation de la Chronique de Henri Stéron depuis l'an 1300, jusques à 1335. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 5. *ch.* 62.

CONRAD de S. ULRIC ou de S. ULDARIC, Allemand, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1344: car c'est en cette année qu'il a fini son Histoire Universelle. On lui attribue d'autres Ouvrages Historiques. * Vossius, Possevin, Gesner, &c.

CONRAD d'HALBERSTADT. Il y a eu deux Religieux de l'Ordre de saint Dominique, connus en leur tems sous ce nom. Le premier étoit Définiteur de la province de Saxe en 1321; le second enseignoit la Theologie en 1343, à Magdebourg. Clement VI le fit Docteur en Théologie l'an 1345, & en 1350 il fut fait Vicaire général de la province de Saxe. Léandre Alberti, donne les titres de plusieurs Ouvrages composez par un de ces Conrads, & Trithéme donne ceux d'autres Ouvrages qu'il avoit vus, puisqu'il en marque les commencemens. Suivant ce qu'il dit dans ses Annales d'Hirsauge sur l'année 1295, il paroît que Conrad l'ancien étoit célébre dès-lors. Il composa, si l'on en croit cet Historien, une Concordance de la Bible; un ample Commentaire sur Job; une Somme des Etudians, &c. Il y a aussi à la bibliotheque de saint Jacques un manuscrit qui contient un Ouvrage de Conrad d'Halberstadt à l'usage des Prédicateurs, à qui il fournit des Lieux Communs par ordre alphabétique. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CONRAD de Cambridge, Disciple de Wiclef, disputa publiquement en 1404, contre la Transsubstantiation, la Confession auriculaire & l'Ordination. S'étant joint à un certain *Jacques* ou *Jacob*, Disciple du même Maître, ils enseignérent ensemble que le Pape étoit l'antechrist. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD MEUNIER (en Latin *Molitor*) a mis par ordre, en 1489, differentes Histoires dont celui qui a fait des Additions à l'Abbé d'Ursperg avoue qu'il s'est servi. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 6.

* CONRAD WIMPINA, Théologien de profession a été le premier Recteur de l'Université que Joachim a fondée & établie à Francfort *sur l'Oder*, en 1506. * Calvisius, *sur l'année* 1526.

* CONRAD (Alfonse Conrad Mantuan) a écrit un Commentaire sur l'Apocalypse, imprimé à Bâle en 1560 & en 1574. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica*.

* CONRAD (Gaspard) Auteur Allemand, a publié à Bâle en 1606, un livre qui a pour titre, *Anagrammatismorum Centuria*. * Lipenii *Biblioth. Realis Philosophica*.

* CON-

* CONRAD (Bernard Conrad) Théologien Allemand a publié à Hanovre en 1612, un livre qui a pour titre, *Tabernacula Mosaici generalis structura & figura*. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica*.

* CONRAD (Conradus Conradi) Théologien Allemand a publié *in quarto*, à Magdebourg en 1657, un Recueil de Prédications. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica*.

CONRAD de SAXE, Prêtre, ainsi nommé, parce qu'il étoit du païs de Saxe. On ne sait pas en quel tems il a vécu: il est Auteur d'une chronique, & de semblables piéces historiques. Vossius croit qu'il est le même que celui que George Fabrice appelle Conrad Lauterberg. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. p. 699.*

* CONRAD (Balthasar) Auteur Allemand, a publié *in quarto*, à Olmutz un livre qui a pour titre, *Propositiones Physico-Mathematica de flamma viridi, atque de ortu & interitu flamma*. * Lipenii *Biblioth. Realis Philosophica*.

* CONRAD CELTES de Schweinfurt, a été le premier Poete Allemand qui a mérité d'être couronné. Il a publié plusieurs Ecrits sur la Cosmographie, sur l'Histoire & sur la Poesie. On raconte de lui qu'il disoit qu'il y avoit quatre moyens pour faire passer agréablement la vie, savoir, le sommeil, le vin, les amis, & la Philosophie. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD ENGELHUS est cité en qualité d'Historien par Basile Jean Hérold. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. ch. 11.*

* CONRAD (Isr.) Auteur Allemand, a publié à Francfort une Dissertation, touchant la matiére & l'Effet du froid. * Lipenii *Biblioth. Realis Philosophica*.

* CONRAD de Lauterberg, que Vossius croit être le même que celui qu'on appelle *Sereni montis Presbyter*, a écrit une Chronique, un livre de la fondation de Lauterberg, & un autre des premiers Marquis de Misnie. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 3 partie 2.*

* CONRAD (Sebastien) Auteur Allemand, a publié à Bâle un Commentaire sur le Traité de Cicéron qui a pour titre *de Oratore*. * Lipenii *Biblioth. Realis Philosophica*.

CONRAD (Balthasar) Comte de Staremberg. *Voyez* STAREMBERG.

CONRAD DASIPODIUS. *Voyez* DASIPODIUS.

CONRAD FOSSOR, ou REUTTER. *Cherchez* FOSSOR ou REUTTER (Conrad)

CONRAD KOELLIN, *Voyez* KOELLIN.

CONRAD PEUTINGER. *Voyez* PEUTINGER.

CONRAD VECER. *Voyez* VECER.

CONRAD VORSTIUS. *Voyez* VORSTIUS.

CONRADI (Barthélemy) *Cherchez* BARTHELEMY. Valére-André le nomme CONRARDI.

CONRADIN ou CONRAD *le Jeune*, étoit fils de CONRAD IV, & petit-fils de *Frédéric* II, Empereur, de la Maison de Souabe. Il n'avoit que trois ans lorsque son pére mourut, laissant la Régence du Royaume de Sicile à son frére *naturel* Mainfroy, qui avoit avancé sa mort. Mainfroy n'oublia rien pour faire empoisonner son neveu qui étoit en Allemagne; il usurpa le Royaume de Sicile, se brouilla avec le Pape, & fit des courses sur les terres de l'Eglise. Urbain IV fit prêcher la Croisade contre lui, & investit de la Sicile Charles d'Anjou, frére de saint Louïs. Clément IV, son Successeur, ratifie cette élection, de sorte que Charles passant en Italie, remporta l'an 1266 une sanglante victoire, dans les plaines de Benévent, où Mainfroy fut tué. Alors Conradin accompagné de son cousin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, mit une armée sur pié, malgré les sages conseils de sa mére, qui craignoit de voir échouer la jeunesse de son fils, à peine âgé de 16 ans, contre le bonheur & l'expérience de Charles. Il passa l'hiver à Vérone, méprisant les foudres du Pape, s'embarqua à Gênes, & passa en Toscane. Conrad Prince d'Antioche, avoit déja fait revolter en sa faveur toute la Sicile, à la reserve de Messine, de Syracuse & de Palerme. Ces beaux commencement perdirent Conradin. Charles vint au devant de lui, lorsqu'il entroit en Sicile, lui donna bataille au champ de *Lis*, le Jeudi 23 août de l'an 1268, prés du Lac Fucin, présentement appellé le Lac *Célano*, & défit son armée. Conradin & Frédéric s'étant sauvez, furent pris en passant une riviére, & condamnez par les Syndics des villes du Royaume, ou plutôt par Charles sous leur nom, comme perturbateurs du repos de l'Eglise. Ils eurent la tête coupée sur un échafaut au milieu de la ville de Naples, le 26 octobre de l'an 1269. Conradin étant sur l'échafaut, aprés avoir fait de tristes plaintes, jetta son gant dans la place, pour marque de l'investiture du Royaume, qu'il donnoit à celui de ses parens qui voudroit le venger. Un Cavalier l'ayant pris, le porta à Jacques, Roi d'Aragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy. Ainsi finit cruellement par la main du Bourreau cette race des Princes de Souabe, qui avoit produit tant de Rois & d'Empereurs. Une Chronique d'Allemagne porte qu'un *Henri Truchses* de Walpurg se trouvant à l'exécution de Conradin son Seigneur, ce jeune Prince tira de son doit l'anneau dont il se servoit à cacheter ses lettres, & le lui donna pour marque de son affection. En mémoire de quoi Henri transmit les armes de la Maison de Souabe à la famille des Truchses, Maîtres d'Hôtel héréditaires du Saint Empire, & comme tels Vicaires nez de l'Electeur de Baviére, qui en est aujourd'hui le Grand-Maître. Le Duc Frédéric, qui fut exécuté à Naples avec Conradin, son cousin, étoit fils de Herman III, Marquis de Bade & de *Gertrude*, fille unique de *Frédéric* surnommé le *Sevére*, Duc de la Basse Autriche. Le jeune Frédéric avoit pris le titre de ce Duché à cause de sa mere, mais il n'en fut jamais possesseur, étant mort avant elle, à l'âge de 17 ans. * Amelot de la Houssay, *Memoires, &c. tome 2.* Villani, *l. 7.* Rigord, *ch. 191.* Collenutius, *l. 4* Summon. *l. 3.* Fazel, *l. 2. dec. 8.* Sponde, *aux Ann. &c.*

CONRADUS MUTIANUS, *Cherchez* MUTIEN.

* CONRARD, Duc d'Olnitz. Aprés que Wenceslas, eut remis volontairement l'Evêché de Breslaw entre les mains du Pape Martin V, ce Pontife le conféra à Conrard, surnommé *le Vieux*, Duc d'Olnitz, à la recommandation de Sigismond Roi des Romains. L'Histoire ne fait pas un portrait fort avantageux de ce Prélat, tant par rapport à son corps, que par rapport à ses mœurs. Il étoit petit, gros, chassieux, bégue. Il aima trop les femmes & le vin sur tout les vins doux, comme, d'Italie, de Malvoisie, & il avoit fait une loi à ceux qui vouloient obtenir quelque Benéfice, de lui en faire présent comme d'un vin d'honneur, (*vinum honorantia*) Il fut dépensier jusqu'à la prodigalité, & mit souvent par là les revenus de son Eglise en grand desarroi. La provision de son savoir n'alloit point du tout au delà du nécessaire. Il aimoit pourtant la Musique, la Poesie & les Arts Liberaux. D'ailleurs il étoit doux, affable, accessible & ennemi du faste. Malgré sa vie dissipée, il ne laissa pas de faire du bien à sa patrie, dont il distingua les Savans, jusqu'alors fort négligez. Quoiqu'il fût d'une humeur assez indolente, il fit pourtant une action de vigueur en refusant de se soumettre à la visite de l'Archevêque de Gnesne, pendant que la Silésie ne faisant plus partie du Royaume de Pologne, n'y étoit plus sujette. Il mourut en 1447. * *Biblioth. Germanique, tome 10. Article 3. p. 91. 92. 93. 94.*

CONRARDI (Barthelemy) *Voyez* CONRADI.

CONRART (Valentin) Conseiller Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, naquit à Paris en 1603. L'Académie Françoise, dont il étoit Membre, le considére comme un de ses principaux Fondateurs; car ce fut dans sa maison que cette illustre Compagnie commença de se former en 1629, & que les Académiciens s'assemblérent jusqu'en 1634. C'étoit leur âge d'or, comme dit le célébre Auteur de l'Histoire de l'Académie Françoise; durant lequel, avec toute l'innocence & toute la liberté des premiers siécles, sans bruit & sans pompe, & sans autres loix que celles de l'amitié, ils goûtoient ensemble tout ce que la société des esprits & la vie raisonnable ont de plus doux & de plus charmant. Conrart contribuoit extrémement à rendre leurs assemblées agréables. Il ne savoit pas les Langues mortes; mais il entendoit l'Espagnole & l'Italienne, & il parloit si bien la Françoise, que c'étoit un des Oracles qu'on consultoit sur les doutes de la Langue, & sur la pureté du style. Il écrivoit avec beaucoup de politesse en prose & en vers, & cette justesse étoit soutenue de beaucoup de bon sens. C'est ce qu'on voit dans des billets, qui sont encore entre les mains de ses amis. Sa maison étoit le rendez-vous ordinaire de ce que Paris avoit de plus poli & de plus délicat. On y a souvent vu des personnes de la premiére qualité, même des Princes & des Princesses, qui avoient beaucoup de considération pour le mérite de M. Conrart. Il étoit de la Religion Réformée: mais également estimé de tout ce qu'il y avoit de personnes de Lettres & d'esprit dans l'un & l'autre parti. Les Auteurs le consultoient sur leurs Ouvrages; plusieurs en ont écrit à sa sollicitation, & tous se trouvoient bien de suivre ses conseils. Au reste, Conrart étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'honnêteté, de sagesse, de douceur & de grandeur d'ame. Il mourut le 23 septembre de l'an 1675, dans sa 72 année. On a publié aprés sa mort la correction qu'il avoit faite des 51 premiérs Pseaumes de David de la Traduction de Marot, & de Beze, & un Recueil des lettres que lui & Felibien se sont écrites. * *Lettres de Balzac. Histoire de l'Académie Françoise de Pellisson. Discours prononcé à l'Académie le 22. décembre 1675, par M.* Régnier. *Préface des Pseaumes* dont on vient de parler, &c.

CONRARUS, (Grégoire) Protonotaire du S. Siége à Rome, étoit un savant homme du XV siécle. On a une lettre que Pogge lui écrivit pour répondre aux objections qui lui avoient été proposées touchant son Livre *de Nobilitate*. Parmi les lettres non imprimées de Candidus Décembrius, il y en a une de Conrarus écrite à la savante Cécile de Gonzague, où il la felicite de ce qu'elle avoit méprisé les plaisirs du monde, pour se consacrer à Dieu, & il l'exhorte à ne plus lire les Poetes, dont Victorin son Précepteur lui avoit donné le goût & l'intelligence, mais à lire les Traitez que les saints Péres ont composez sur la Virginité & la continence. Il lui indique plusieurs Ouvrages des Péres, & nommément un Traité de saint Basile qu'Ambroise de Camaldoli avoit traduit en Latin, & les livres de Salvien *de Providentia Dei*, que lui Conrarus avoit trouvez en Allemagne, & portez en Italie, lorsqu'il revint du Concile de Bâle. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition, à Roterdam, 1702.

CONRINGIUS (Herman) naquit le neuviéme novembre 1606 à Norden dans le Comté d'Oostfrise ou d'Embden, d'*Herman* Conringius, Ministre de cette ville & de *Galatée* Copin, dont il fut le neuviéme enfant. Il n'avoit encore que cinq ans, quand il fut attaqué de la peste qui regnoit dans le païs & qui enleva toutes ses sœurs. Les douleurs d'une opération qu'on lui fit alors sous la mammelle droite où l'on mit le feu, l'épouvantérent tellement qu'il cacha deux bubons qui lui vinrent ensuite aux aines; mais la bonté de son tempérament & la force de la nature empêchérent que cette imprudence ne lui fût funeste. Le mal dégénera cependant en une gale maligne qui l'affligea si fort qu'il fut pendant quelques mois sans pouvoir marcher, & qu'il ne recouvra ses forces que longtems aprés. Cette maladie fut cause qu'on ne commença à lui apprendre à lire qu'à l'âge de six ans; mais la vivacité de son esprit & la bonté de sa mémoire, lui firent bientôt regagner le tems qu'il avoit perdu. Une Satyre sur les Poetes couronnez qu'il fit à l'âge de 14 ans, étant tombée entre les mains de Corneille Martin, Professeur en Philosophie à Helmstadt, lui fit concevoir tant d'estime pour lui, qu'il écrivit aussi-tôt à son pére, pour le prier le de lui envoyer, promettant de le diriger dans ses études Académiques. Conringius se rendit donc à Helmstadt l'an 1620, & alla loger chez Martin; mais il ne jouït pas longtems des instructions & de la bienveillance de ce Professeur qui mourut l'année suivante 1621. Il trouva ensuite une retraite chez Rodolphe Diepholdius, Professeur en Langue Gréque, qui possédoit parfaitement l'Histoire & la Géographie, & il demeura deux ans chez lui, occupé uniquement de ses études, dans lesquelles il fit des progrés trés-considérables. Au bout de ce tems ses parens le rappellérent dans sa patrie, mais il n'y fit pas un long sejour, car la peste & la guerre qui affligérent alors le païs, l'obligérent à s'en retourner à Helmstadt, où il continua ses études avec une ardeur inconcevable. En 1625, il passa à Leide, & s'y appliqua quelque tems à la Théologie, sans dessein cependant de s'y attacher; car la Médecine y fit le principal objet de son étude. Aprés cinq années de sejour en ce lieu il retourna à Helmstadt, où il espéroit avoir une Chaire de Professeur en Philosophie naturelle. Il ne fut point trompé dans cette espérance: on lui en donna une en 1632. Les desordres inséparables de guerres qui désoloient alors l'Allemagne, avoient fait déserter l'Université d'Helmstadt, & plusieurs Professeurs s'étoient retirez à Brunswick. Conringius les y suivit, & demeura quelque tems dans cette ville. De retour à Helmstadt, il se fit recevoir, le 21 avril 1636, Docteur en Philosophie & en Médecine, & épousa le même jour *Anne-Marie* Struck, fille de *Jean* Stuck Professeur en Droit de cette Université. Il en a eu onze enfans. Peu de tems aprés ce mariage, on le transféra de sa Chaire de Pilosophie naturelle à celle de Médecine, avec cette marque de distinction, qu'on augmenta d'un quart les gages de cette derniére. Les occupations que lui donna ce nouveau poste ne l'empêchérent pas de pratiquer la Médicine, avec beaucoup de succès, & même de donner quelque tems à l'étude du Droit, principalement de celui d'Allemagne, dans lequel il se rendit trés-habile. La réputation qu'il aquit alors ne demeura pas renfermée dans les bornes de l'Université d'Helmstadt. La Princesse Régente d'Oostfrise l'engagea en 1649 à la venir visiter dans une maladie qu'elle avoit, & elle fut si contente de lui qu'elle l'honora du titre de son Médecin & de son Conseiller. L'année suivante, Christine Reine de Suéde l'attira dans ce Royaume dans le dessein de l'y fixer. Conringius fit le voyage, mais les conditions les plus avantageuses qui lui furent offertes ne purent le déterminer à abandonner le sejor d'Helmstadt, où il retourna comblé des bienfaits de cette Reine, & avec le titre de son Conseiller & de son Médecin. Le Duc de Brunswick, pour le récompenser de son attachement pour une Université qu'il affectionnoit, augmenta ses gages, & lui donna de plus une Chaire de Droit. Ces nouvelles faveurs firent prendre à Conringius la résolution de demeurer toujours à Helmstadt, quelque poste qu'on lui offrît d'ailleurs. Jusques là il ne s'étoit appliqué au Droit que par goût & par inclination; mais la charge de Professeur en cette Science dont il se vit revêtu, l'engagea à s'y donner avec une nouvelle ardeur. L'habileté & les connoissances qu'il y aquit le firent bientôt employer dans des affaires de consequence, & il fut souvent choisi depuis pour regler des differents entre plusieurs Princes de l'Empire & des Etats voisins. Sa réputation s'étendit jusqu'en France, & le Roi Louis XIV, le jugeant digne de ses libéralitez, lui donna, l'an 1664, une pension de mille livres qui lui a été payée pendant quelques années. Il jouït toujours d'une parfaite santé, mais enfin le travail, & quelques chagrins domestiques altérérent son tempérament. & aprés avoir vu ses forces diminuer peu à peu, il mourut le douziéme décembre 1681, âgé de 75 ans. On lui fit cette Epitaphe.

Hoc tumulo clauditur Regum Principumque Consiliarius, Juris naturalis Gentium publici Doctor, Philosophia omnis peritissimus Practica & Theoretica, Philologus insignis, Orator, Poëta, Historicus, Medicus, Theologus. Multos putas hic conditos? Unus est, Hermannus Conringius saculi miraculum.

Posuit Henricus Meibomius.

Il n'y a point d'exagération dans cette Epitaphe, car on peut dire avec vérité que Conringius à été le plus savant Allemand de son tems qu'il a excellé dans toutes sortes de genres, & que tous ses Ouvrages méritent d'être lus, mais principalement ceux de Jurisprudence. Il en a fait un nombre prodigieux. En voici la liste. *De origine formarum Disputatio; Orationes dua in laudem Aristotelis, Lessus, seu Carmen Heroicum funebre in obitum Dorothea Principis; De subjectione & imperio; De Jure; De optimo*

natu-

naturalis Philosophiæ Autoribus; De speciebus, unitate, contrarietate & æternitate motus; Introductio in naturalem Philosophiam, ac naturalium Institutionum liber unus; De Terris, earumque ortu & differentiis; De Aquis; De difficili Respiratione; De Rebus publicis in genere. De Apoplexiæ natura, causis & curatione; De Regno & Tyrannide; De Morbis ac Mutationibus Rerumpublicarum; De Variolis & Morbillis; De Imperatore Romano-Germanico; De Germanici Imperii Civibus; De Urbibus Germanicis; Discursus novus de Imperatore Romano-Germanico; (Quoique cet Ecrit porte le nom de Conringius, cet Auteur n'a point voulu le reconnoître pour son Ouvrage, & ses héritiers l'ont desavoué) *Epistola ad Danielem Sennertum; De Oligarchia, De Democratia; De Legibus; De Ducibus & Comitibus Imperii Germanici; Exercitationes de Fermentatione; De sanguinis generatione & motu naturali; De Origine Juris Germanici; De Palpitatione cordis; De Phrenitide; De Peripneumonia; De Mania; Dissertatio de Septemviris seu Electoribus Germanorum Regni & Imperii Romani; De Imperio Romano liber unus; De Vita & Morte; De Majestatis Civilis autoritate circa sacra; De Habitus Corporum Germanicorum antiqui ac novi causis, liber singularis; De Rigore & Horrore; De Calido innato sive igne animali liber unus; De Judiciis Reipublicæ Germanicæ; Exercitatio de Constitutione Episcoporum Germaniæ; Pro Pace perpetua protestantibus danda Consultatio Catholica;* (Conringius s'est caché sous le nom d'*Irenæus Eubulus*) *de Majestate Imperantium; De Asiæ & Ægypti antiquissimis Dynastiis Adversaria Chronologica; De Hermetica Ægyptiorum vetere & nova Paracelsicorum Medicina; De Lacte Dissertatio Physiologica; De Conciliis & circa ea summa potestatis autoritate; De Regno; De Antiquitatibus Academicis Dissertationes sex; De Purgatorio Animadversiones in Joannem Mulmannum, & Programmata sacra circa dies festos publice proposita; De Ratione status. De gravissimo cordis affectu, syncope; De optima Republica; De boni Consiliarii in Republica munere; De Politia, sive Republica in specie sic dicta; Exposition fidéle du Droit de l'Archevêque de Breme sur cette ville*, en Allemand, *De Cive & Civitate in genere considerata; De Republica in commune; De finibus Imperii Germanici libri duo; De Republica antiqua Veterum Germanorum; Concussio fundamentorum Pontificiæ Fidei; Defensio Ecclesiæ Protestantium adversus duo Pontificiorum Argumenta, petita a successione Episcoporum ac Presbyterorum ab Apostolis usque derivata; Responsio ad Valerianum Magnum pro sua Concussione fundamentorum Fidei Pontificiæ; Altera Responsio ad eundem; Animadversiones in Christophori Haunoldi libellum Concussioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppositum; Examen libelli à Vito Erbermanno Concussioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppositi; De Pleuritide; De Imperii Romano-Germanici Acroamata sex Historico-Politica; De Differentia Regnorum; Assertio Juris Moguntini in coronandis Regibus Romanorum; Dissertatio ad Legem primam Codicis Theodosiani de studiis liberalibus urbis Romanæ & Constantinopolis; De Dysenteria; Iterata Dissertatio de jure coronandi Reges Romanorum pro Electore Moguntino contra Coloniensés Vindicias; Iteratarum Vindiciarum Juris coronandi pro Archidiœcesi Coloniensi Examen; Castigatio libelli cui titulus, Anti-Coringiana Defensio Juris Coloniensis in coronandis Romanorum Regibus; Castigatio Appendicis alterius Examinis Erbermanni; De Fermentatione; Vicariatus Imperii Palatinus defensus, De Ortu & Mutationibus Regnorum; De Fœderibus; De Febre Hectica; De Incubatione in fanis Deorum Medicinæ causa; De Legatis; Animadversiones Politicæ in Machiavelli Principem, De Morbis ac Mutationibus Oligarchiarum, earumque remediis; De Civili Prudentia, liber unus; De Civitate nova; De ratione curandi inflammationes; De natura & dolore Dentium; De Morbo hypocondriaco; De Prudentia peregrinandi; De Militia lecta, mercenaria & socia; De Vectigalibus; De recta Legum ferendarum ratione, & in specie de Legum constitutione in Imperio Germanico; Dissertatio de Ærario boni Principis recte constituendo, augendo & conservando; De Re Nummaria in Republica quavis recte constituenda; De Majestatis Civilis autoritate & officio circa Leges; In Justini Historici Præfationem & libri primi caput primum Exercitationes duæ; De importandis & exportandis; De recta in optima Republica Educatione; De antiquissimo statu Helmstadii & viciniæ Conjectura; De Comitiis Imperii Germanici; De præcipuis Negotiis in Comitiis Imperii Germanici olim & hodie tractari solitis; De Commerciis & Mercatura; De Judiciis in Republica recte instituendis; De Legibus; De forma Judiciorum in Republica recte instituenda; De causa Judiciorum efficiente, materiali & finali; Agricola Dux in Tacitum; Pietas Academiæ Juliæ adversus calumnias tum aliorum, tum Ægidii Strauchii asserta; De Legatione; De Contributionibus; Actio injuriarum in Matthiam Wasmuth; De Officialibus Imperii Romano-Germanici; De Privilegiis recte conferendis & revocandis; De Majestate, ejusque juribus circa sacra & profana; De sale, nitro & alumine; De Civili Philosophia, ejusque optimis Scriptoribus; Dissertationes de sudore Christi sanguineo, & aliis Passionem Christi illustrantibus; Exercitationes Academicæ de Republica Imperii Germanici insertis locis mutatæ & auctæ, in unum volumen redactæ; De Nummis Ebræorum Paradoxa; Exercitatio Academica de Republica Ebræorum; Commentariolus de Anni Sabbatici initio & tempore messis Ebræorum; Animadversio in libellum Germanicum, titulo hoc Latine præfixo*, Novena S. Ant. de Padua; *Admonitio de Thesauro Rerumpublicarum totius orbis quadripartito; De Dominio Maris; De Domin. eminente summa potestatis civilis; Aristotelis Politicorum Paratitla; Discussio eorum quæ Animadversioni in Novenam Antonianam opposuit Dionysius Werlensis Capucinus; De necessariis Civitatis partibus; De Maritimis Commerciis; De Senatu liberarum Rerumpublicarum; De Chemicis principiis corporum naturalium.* Outre tous ces Ouvrages, il a écrit quantité de Lettres curieuses, imprimées en un volume avec les reponses. Ces lettres sont écrites au Prince Ferdinand de Furstemberg, à l'Evêque de Munster & à M. Baluze. On a encore de lui des lettres à Daniel Sennert, à Jérôme Jordan Médecin de la ville de Gottingen, à Thomas Bartholin, à Joachim Jean Maderus, à Samuel Stockusen, à Jean Conrad Durrius, au Baron de Blumenthal, à Gérard Titius Professeur en Théologie, à Henri Meibomius qui lui dressa une Epitaphe, au Duc de Brunswick, à André Frolingius Professeur en Logique, à Jean Hornius Professeur en Langue Gréque, à Pierre Lambecius, à Jean Banon, à Jean-Henri Hottinger, à Samuel Rachelius, à Laurent Giseler, à Juste-George Schottel, à Jean Henichius Docteur en Théologie, à George Gaspard Kirchmeier, à Jaques Thomasius, à Jean-Christophle Wegenseil, à Jean-Christ. de Boineburg, &c. Il a aussi procuré les éditions de plusieurs Auteurs à la tête desquels il met ordinairement des Prefaces curieuses, & qu'il enrichit quelquefois de savantes Remarques. En quelque estime que soit cet Auteur, il n'a pas évité le défaut commun à presque tous les Jurisconsultes, de parler des droits des Princes au hazard, & sur le témoignage des Historiens les moins exacts. Il s'est accommodé de tout ce qui paroissoit favorable à sa patrie, sans discernement, & c'est en vain qu'il a prie ses lecteurs de lui pardonner ce que sa passion pour l'Allemagne lui a fait dire au hazard. Cette priere est de mauvaise grace. * *Bibliotheque Historique & Chronologique des principaux Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, édit. de Paris, *in 12.* 1695, *tome 2.*

CONS ou CONSARBRICK, bourg avec un pont de pierre, sur la Sare, dans l'Archevêché de *Tréves*, environ a une lieuë de la ville de ce nom du côté du midi. * Mary, *Diction. Geogr.*

CONSA. *Voyez* CONZA.

CONSCRIPTS, (Péres) *Patres conscripti*, étoient parmi les Romains les Sénateurs ajoûtez à l'ancien Senat. Romulus avoit d'abord établi cent Sénateurs, & en ajoûta ensuite cent autres. Ceux-ci & leurs Descendans furent appellez Patriciens *Majorum Gentium*: ceux qui furent tirez dans la suite du corps des Plébeiens par Tarquin l'*Ancien*, furent appellez Patriciens *Minorum Gentium*, ainsi que Tite-Live le remarque. Mais ceux qui furent admis dans le Sénat par Lucius Junius Brutus & P. Valerius Publicole, qui furent les premiers Consuls après que les Rois furent chassez de Rome, furent appellez *Péres Conscripts*, ainsi qu'on le peut voir dans Tite-Live & dans Plutarque. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'Ordre des Chevaliers pour les admettre dans le Sénat. Le nom & la dignité des Patriciens ont demeuré affectez aux familles Patriciennes jusqu'au tems de l'Empereur Constantin, qui aussi-bien que ses successeurs, les accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes. * Tite-Live. Plutarque. Tacite, *Annal. l. 11. ch. 25.* Freinshemius, *in Florum, l. 1. ch. 1.* Johan. Rosini, *Antiq. Rom. l. 7. ch. 5.* Thomas Dempster sur ce même Chapitre de Rosin. Hofman, *Lexic. Univ.*

CONSECRATION des Empereurs Romains. C'étoit une cérémonie religieuse par laquelle les Princes morts étoient mis au rang des Dieux. Le peuple n'avoit aucune part à cette cérémonie. La pluralité des suffrages des Sénateurs Romains, faisoit décerner des honneurs divins aux Empereurs Romains aprés leur mort. Le Prince régnant représentoit tout le peuple. *Jura populi & Magistratuum in se traxerat*, dit Corneille Tacite. Voici les cérémonies qui s'observoient à cette consécration, & déification, qui nous sont marquées par Hérodien. Quand la mort de l'Empereur étoit arrivée, toute la ville en deuil faisoit des lamentations publiques pour plaindre son malheur. On mettoit la statue de l'Empereur faite de cire, sur un lit de parade, à l'entrée du Palais Imperiel; à gauche étoient les Senateurs vêtus de deuil, & à droite les Dames Romaines paroissoient en habit blanc, tous dans un silence triste & morne l'espace de sept jours entiers, pendant lesquels les Medecins venoient de tems en tems tâter le poulx du défunt, comme s'il eût été malade, & assuroient que son mal empiroit. Au bout des sept jours ils publioient sa mort; & les choses étant préparées pour ses obséques, les plus nobles d'entre les Chevaliers, & d'entre les Sénateurs, portoient le lit sur leurs épaules le long de la rue sacrée jusqu'au vieux marché, où les Magistrats avoient accoutumé de se démettre de leurs charges, parmi les chants lugubres, & au son des instrumens, aprés quoi ils le transportoient hors de la ville dans le champ de Mars, où il y avoit un bûcher préparé, rempli de parfums & de bonnes odeurs. Il étoit orné par dehors de menuiserie & de riches étoffes brodées d'or, avec des statues d'ivoire, & diverses peintures, comme nous les voyons pratiquer à la pompe funebre de nos Rois. Les Mausolées avoient trois étages, & on posoit dessus le corps du défunt. Alors on donnoit des courses de chevaux, & des combats de Gladiateurs pour honorer ses obséques. Les Jeux cessez, le successeur à l'Empire prenant une torche allumée mettoit le feu au bucher, & l'on voyoit aussi-tôt partir du haut du bûcher une aigle parmi des tourbillons de fumée & de flammes, qui emportoit l'ame du défunt parmi les Dieux immortels, à ce qu'ils croyoient. Aussi-tôt ils l'adoroient, lui dressoient des autels, & lui instituoient des Prêtres & des sacrifices à Rome & dans les autres villes de l'Empire. On ne peut assurer qu'on pratique toûjours les mêmes cérémonies, puisqu'il y a plusieurs Empereurs qui n'ont été consacrez qu'assez long tems aprés leur mort, par ordre de leurs successeurs, qui rétablissoient leur mémoire flêtrie par le Sénat. Il paroit par les médailles de Constantin que ce Prince a été consacré, mais d'une maniére particuliére & avec des cérémonies toutes differentes de celles qu'on vient de décrire, puisqu'on le répresente couvert d'un voile depuis la tête jusqu'aux piez, les yeux levez au ciel, dans un char à quatre chevaux, & dans les cieux une main qui se présente à lui. On ne trouve rien sur les médailles des Empereurs suivans qui puisse faire croire qu'on les ait consacrez. * *Hist. Rom. Antiq. Grec. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralip.*

LA CONSECRATION des Pontifes Romains. Prudence nous apprend la maniére dont on consacroit parmi les Payens le Grand Pontife. On le faisoit descendre dans une fosse avec ses habits Pontificaux, puis on couvroit la fosse d'une planche percée de plusieurs trous; alors le Victimaire & les autres Ministres servans aux sacrifices, amenoient sur la planche un taureau orné de guirlandes de fleurs, & lui ayant enfoncé le couteau dans la gorge, épanchoient le sang qui decouloit par les trous sur le Pontife, & dont il se frottoit les yeux, le nez, les oreilles, & la langue même. On le tiroit de là aprés cette cérémonie étant tout couvert de sang, & on le saluoit par ces ces paroles, *salve Pontifex*; & lui ayant donné d'autres habits, on le conduisoit chez lui où il y avoit un repas magnifique, dont Macrobe *l. 2. ch. 9.* a fait la description. On trouve dans Prudence, dans l'Hymne dixiéme du livre qui a pour titre ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, la description de cette consécration. Elle commence au vers 1011.

Summus Sacerdos nempe sub terram scrobe
Acta in profundum consecrandus mergitur,
Mitra insulatus, festa vittis tempora
Nectens, corona tum repexus aurea,
Cinctu Gabino Sericam fultus togam.
Tabulis superne strata texunt pulpita,
Rimosa rari pegmatis compagibus:
Scindunt subinde vel terebrant aream,
Crebroque lignum perforant acumine,
Pateat minutis ut frequens hiatibus.
Huc Taurus ingens, fronte torva & hispida,
Sertis revinctus aut per armos floreis,
Aut impeditis cornibus deducitur:
Necnon & auro frons coruscat hostiæ,
Setasque fulgor bractealis inficit.
Hic ut statuta est immolanda bellua,
Pectus sacrata dividunt venabula:
Eructat amplum vulnus undam sanguinis,
Ferventis, inque texta pontis subditi
Fundit vaporum flumen; & late æstuat.
Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber tabidum rorem pluit,
Defossus intus quem Sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectans caput,
Et veste & omni putrefactus corpore.
Quin & supinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit,
Oculos & ipsos perluit liquoribus:
Nec jam palato parcit, & linguam rigat;
Donec cruorem totus atrum combibat.
Postquam cadaver sanguine egesto rigens
Compage ab illa Flamines retraxerint,
Procedit inde Pontifex visu horridus,
Ostentat udum verticem, barbam gravem,
Vittas madentes, atque amictus ebrios.
Hunc inquinatum talibus contagiis
Tabo recentis sordidum piaculi,
Omnes salutant atque adorant eminus,
Vilis quod illum sanguis & bos mortuus
Fœdis latentem sub cavernis laverint.

Antiq. Grec. & Rom. Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralip.*

CONSEIL AULIQUE. *Voyez* le titre des Tribunaux dans l'article de l'ALLEMAGNE.

CONSEILS DU ROI en France, Compagnies de personnes choisies par le Roi, pour connoître des plus importantes affaires du Royaume. Pendant le régne du Roi Louis XIV, on les distinguoit 1. en Conseil d'enhaut, autrement Conseil secret ou du Cabinet; 2. en Conseil de Guerre; 3. en Conseil des Dépêches; 4. en Conseil Royal des Finances; 5. en Conseil des Directions; 6. en Conseil d'Etat; 7. en Conseil Privé. Le Conseil d'*enhaut* ou Conseil du Cabinet, étoit celui dans lequel on traitoit des plus secrettes affaires, qui concernoient la conservation de l'Etat, ou de celui des Alliez de France, soit en paix soit en guerre. Dans ce Conseil le Roi n'appelloit que les Princes du sang Royal, les Grands du Royaume, les principaux Officiers de la Couronne, & quelques-uns de ses Conseillers d'Etat. Ce Conseil se tenoit où il plaisoit au Roi; & personne, de quelque qualité qu'il pût être, n'y pouvoit avoir entrée, si sa Majesté ne l'y appelloit. Le Conseil de *Guerre* étoit pour les affaires de la guerre. Le Roi y présidoit, & y appelloit ordinairement les Princes, les Maréchaux de France, & autres Seigneurs, qui avoient servi en qualité de Lieutenans Généraux dans ses armées. Le Conseil

seil des *Dépêches* pouvoit être nommé Conseil d'Etat ; car il ne s'y traitoit d'aucune affaire qui ne fut jointe à l'Etat, ou qui ne le concernât. Ce Conseil se tenoit dans la chambre, & en présence de sa Majesté. M. le Dauphin, M. le Duc de Bourgogne, M. le Chancelier, le Chef du Conseil des Finances, & les quatre Secretaires d'Etat y assistoient. Les Gouverneurs des villes & des provinces y avoient aussi entrée, quand il s'agissoit du fait de leurs Gouvernemens. On y traitoit des affaires des provinces & d'autres, dont les Secretaires d'Etat faisoient leur rapport. Ils tenoient memoire des résolutions qui s'y prenoient, & en faisoient faire ensuite les expeditions chacun en son département. Le Conseil Royal *des Finances*, qui fut établi en 1661, etoit composé de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Royal, & de trois Conseillers, dont le premier étoit Contrôlleur Général des Finances. Le reglement pour l'établissement de ce Conseil, ordonnoit que le Chef de ce Conseil Royal appelleroit une fois toutes les semaines les Conseillers, avec les autres Directeurs & Contrôlleurs des Finances, pour examiner toutes les affaires des Finances, ainsi que l'on avoit accoutumé de faire dans les petites directions chez le Surintendant, & que les Conseils des grandes directions se tiendroient ainsi qu'ils avoient accoutumé. Le Conseil des *Directions* étoit celui où l'on dirigeoit les affaires qui regardoient les Finances, après le rapport qui en étoit fait par les Intendans, en présence de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Royal, du Contrôlleur général des Finances, & des Conseillers du Conseil Royal & du Conseil d'Etat. Le Garde du Thrésor Royal se trouvoit aussi quelquefois en ce Conseil, comme aussi les Thresoriers des parties casuelles, & ceux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des guerres. Le Conseil de la grande Direction se tenoit à Versailles ou au Louvre, lorsque le Roi y étoit. La petite Direction se tenoit chez le Chef du Conseil Royal. Le Conseil d'*Etat*, appellé aussi Conseil des Finances, étoit composé de M. le Chancelier, de vint & un Conseillers d'Etat ordinaires, y compris le Contrôlleur général des Finances, & les deux Intendans des Finances, & de douze Conseillers d'Etat qui servent par semestre. Entre les dix-huit Conseillers ordinaires, il y en a trois d'église & trois d'épée, suivant le réglement de 1673. Le Conseil *Privé*, ou le Conseil des *parties*, connoit des évocations sur parentez & alliances, des réglemens de Juges, & de plusieurs autres affaires qui s'y présentent tous les jours. Ce Conseil est composé de M. le Chancelier, des Conseillers d'Etat, & des Maitres des Requêtes, qui y rapportent les procès des parties, instruits par les Avocats du Conseil. A l'avénement du Roi Louis XV à la Couronne, M. le Duc d'Orléans, Regent du Royaume, pendant la minorité de sa Majesté, établit huit Conseils, qui sont 1. de Régence ; 2. de Conscience ; 3. des Affaires étrangéres ; 4. de Guerre ; 5. des Finances ; 6. du dedans du Royaume ; 7. de Marine ; & 8. de Commerce. Ils étoient tous composez des personnes les plus recommandables de l'Etat par leur naissance, par leur probité & par leur expérience dans les affaires qui se traitent dans chacun de ces Conseils. * Du Chêne, *Style des Conseils. Etat de la France en 1687.*

LE GRAND CONSEIL, est une jurisdiction souveraine, qui a été établie par Charles VIII, l'an 1492, en jurisdiction particuliére. Après que le Parlement, qui étoit l'ancien Conseil des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établirent un nouveau Conseil, composé des plus grands Seigneurs du Royaume, ou de Conseillers tirez du Parlement. Ce nouveau Conseil fut appellé d'abord Conseil Secret, ou Conseil Etroit, & plus ordinairement le Grand Conseil. Dans son établissement ce n'étoit point une jurisdiction contentieuse. Ce Conseil ne connoissoit que des affaires qui concernoient les Finances & la Guerre. Mais dans la suite le Grand Conseil pour se donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoissance au Parlement : en sorte que sous Charles VIII, les Etats assemblez requirent le Roi d'établir un Conseil toûjours séant, où présideroit le Chancelier, pour terminer les affaires de Justice qui s'y présenteroient. Ainsi le Grand Conseil fut érigé en Cour souveraine. Le Chancelier y présida jusqu'au tems de François I, qui créa une charge de Président. La compétence du Grand Conseil n'étoit pas trop certaine. La résistance que fit le Parlement pour vérifier le Concordat fait entre François I, & Léon X, augmenta fort la jurisdiction du Grand Conseil. Car François I, pour se venger des refus du Parlement, par une déclaration de 1527, attribua au Grand Conseil, à l'exclusion du Parlement, la connoissance de tous les procès concernans les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, &c. ce qui s'exécute aujourd'hui. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoit des contrariétez d'Arrêts, des réglemens entre Juges Royaux ; des Bénéfices Consistoriaux, & généralement de tous les Bénéfices qui sont à la nomination du Roi, excepté de ceux que le Roi confére en régale ; des Indults des Cardinaux, & du Parlement ; des Retraits des biens ecclésiastiques, & des affaires de plusieurs grands Ordres du Royaume, comme de celui de Cluny, par des attributions particuliéres. Il est composé d'un premier Président, de huit Présidens, tous Maitres des Requêtes, & de cinquante-quatre Conseillers servant par sémestre, c'est à dire, quatre Présidens, & vint-sept Conseillers pour chaque sémestre. Monsieur le Chancelier y va présider quand il lui plait. Il y a un Procureur général, & deux Avocats généraux.

CONSENSUS, ou Formulaire de foi & de doctrine des Eglises Protestantes de la Suisse. Ce Formulaire fut dressé pour empêcher que la Doctrine de *Saumur* au sujet de la Grace Universelle, que celle de *Piscator* qui disoit que J. C. ne nous impute que sa *justice passive*, & que le sentiment de *Louis Cappel* touchant les points voyelles, ne se glissassent dans les Eglises de la Suisse Reformée. Ce fut en 1675, que *Jean Henri Heidegger* Professeur en Théologie à Zurich, *François Turretin* Pasteur & Professeur en Théologie à Geneve, & *Luc Gernler* Docteur & Professeur en Théologie & *Antistes* de l'Eglise de Bale, conçurent le dessein de ce Formulaire. Le premier de ces trois Savans le composa. Il fut reçu & approuvé par le Souverain Conseil de Zurich le 13 mars 1675, & à Berne le 14 juin de la même année. L'année suivante le Formulaire fut accepté & confirmé par les Deputez des quatre Cantons Evangéliques & il fut ordonné qu'on le communiqueroit aux Eglises Réformées de *Glaris*, d'*Appenzel*, & des *Grisons*, & aux villes de *St. Gall*, de *Mulhausen*, de *Bienne* & de *Neufchâtel*. Les Pasteurs des Comtez de Neufchâtel & de Valangin refusérent de recevoir ce Formulaire comme une régle de foi & de doctrine, & d'en exiger la signature ; ils se contentérent de demander le silence sur ces articles. Le Doyen & le Secretaire de la Classe signérent, simplement pour marquer leur union avec les Eglises de la Suisse. Ce fut avec beaucoup de peine que le *Consensus* s'établit à Genéve en 1678, parce que deux célebres Professeurs en Théologie, *Philippe Mestrezat*, & *Théodore Tronchin* étoient dans les idées de Caméron & d'Amyrault au sujet de la Grace universelle. La Compagnie des Pasteurs ayant cependant signé par la main du Modérateur & du Secretaire, on résolut d'exiger de tous ceux qui seroient admis au saint Ministére de signer le *Consensus* en ces termes, *sic sentio, sic doceo, contrarium non docebo*. Les Eglises étrangeres virent cet établissement avec douleur, sur tout celles qui pensoient sérieusement à la reünion des Protestans. Le celebre *Jean Claude* en écrivit fortement sa pensée à *François Turretin*, très-habile Professeur en Théologie à Geneve. Cette lettre est datée du 20 juin 1675, & se trouve dans le cinquiéme volume des Oeuvres posthumes de J. Claude. François Turretin répondit par une longue lettre du 16 fevrier 1676, & fait sentir que les Eglises de Suisse ne se croyoient pas en sureté sans ce rempart.

L'Academie de Lausanne reçut ordre le huitiéme octobre 1575, de recevoir le *Consensus*, de le signer & de le faire signer à ceux qui seroient admis au saint Ministére ; ce qui fut exécuté. Lorsqu'en 1685, un grand nombre de Ministres François se furent refugiez en Suisse, on exigea d'eux la signature pure & simple du *Consensus*, de la Confession Helvétique, & du Catechisme d'Heidelberg. La plupart signérent, mais il y en eut aussi qui refusérent de le faire.

L'Electeur de Brandebourg *Frédéric Guillaume* écrivit à cette occasion en 1686, aux Cantons Evangéliques, pour leur faire sentir qu'il ne falloit pas rompre l'union des Eglises, ni mettre obstacle à l'union projettée avec les Luthériens. Les Louables Cantons répondirent, que s'ils avoient fait signer les Ministres refugiez, ce n'étoit pas pour les obliger d'entrer dans les sentimens du Formulaire, mais simplement pour garder l'uniformité de la doctrine. La lettre de l'Electeur fit qu'à Bâle on cessa d'exiger dans la suite la signature du *Consensus*. Les Pasteurs de l'Eglise de Genéve allérent plus loin en 1706. Ils supprimérent entiérement le Formulaire, & le Roi de Prusse leur témoigna, par une lettre qu'il leur écrivit, le plaisir que cette démarche lui avoit fait.

Les signatures continuérent dans l'Académie de Lausanne ; mais au bout de quelques années on commença à les modifier. Le Formulaire le plus usité fut celui, *de subscribo quatenus scriptura consentit*. Quelques Ministres de la Classe de Morges ayant écrit à Berne que l'*Arminianisme* se glissoit dans les Eglises, & que le Formulaire n'étoit plus signé comme dans les commencemens, la Chambre Oeconomique de Berne écrivit en 1716, à l'Académie de Lausanne, pour se plaindre de ce changement. L'Académie répondit par la plume du Recteur, qui étoit alors M. *Barbeyrac*, pour justifier sa conduite & manifester les raisons qu'elle avoit eues de tolérer la restriction dont on faisoit tant de bruit. Le Sénat Ecclesiastique de Berne, composé de dix Laïques du Petit & du Grand Conseil & de dix Ecclésiastiques, trouva bon que M. *Rodolphe*, Doyen & Professeur en Théologie, portât ces matieres devant le Petit Conseil, & fit les représentations nécessaires. Le petit Conseil fit donner ordre au Baillif de Lausanne d'envoyer une copie de toutes les signatures du *Consensus* ; c'est ce qui s'exécuta à l'insçu de l'Académie, le seul Recteur en ayant été informé.

Le sixiéme décembre 1717, le Baillif de Lausanne communiqua à l'Académie une lettre de Leurs Excellences de Berne qui demandoient d'être informées sur les articles suivans. 1. Si l'on prêtoit le *serment d'association*, quand on étoit admis au saint Ministere ? Ce serment porte que l'on maintiendra la Religion Réformée & le culte divin, comme ils ont été introduits par les Souverains Seigneurs de la ville & Canton de Berne, & qu'on s'opposera à toutes les Doctrines contraires, comme au *Piétisme*, *Socinianisme* & *Arminianisme* ? 2. D'où venoit que l'Académie avoit permis que l'on signât le *Consensus* avec modifications ? Si c'étoit avec le consentement de l'Académie, & sous quel Rectorat, l'on avoit commencé de signer avec la restriction, *Quatenus S. Scriptura consentit* ? 4. Pourquoi l'Académie avoit gardé le silence là-dessus, & n'en avoit pas informé Leurs Excellences ? 5. Quel étoit le sentiment de l'Académie sur ce sujet ? Il fut résolu de répondre à chaque article de la maniere suivante. 1. Que tous les Membres de l'Academie, les Ministres, les Impositionnaires, (c'est ainsi que l'on nomme à Lausanne les Ministres qui n'ont point d'emploi) & les Regens, avoient promis par serment de maintenir la *Confession Helvétique*, lorsque Leurs Excellences l'avoient ordonné en décembre 1699 ; que tous ceux qui étoient avancez à quelque emploi Ecclesiastique prêtoient un semblable serment à la Chambre de Berne ; qu'on promettoit encore, & de bouche & par écrit, de l'observer, lorsqu'on étoit reçu Membre de Classe ; & qu'enfin pour marquer qu'on étoit fort attaché à la *Confession* Helvétique, un des Professeurs en Théologie l'expliquoit dans ses leçons publiques. 2. Que l'Académie n'avoit point eu de part à cette signature, lorsqu'elle s'étoit faite ; mais qu'après en avoir été avertie, elle ne l'avoit pas condamnée, parce qu'elle l'avoit trouvé conforme aux principes de la Réformation. 3. Qu'on avoit commencé à signer avec cette restriction dès le cinquiéme octobre 1682, sous le Rectorat de M. *Curtis*, & qu'on avoit continué sous le Rectorat de Mrs. *Bergier*, *Rui de Crouzas*, *Polier*, & *Barbeyrac*. 4. Que l'Academie avoit cru que Leurs Excellences en avoient été informées, par une lettre écrite aux Curateurs, dont on avoit encore la copie. 5. Que l'on supplioit très humblement Leurs Excellences de permettre que l'Academie leur présentât un Mémoire. M. le Doyen *Bergier* fut chargé de le dresser, & le 13 décembre ce Mémoire fut approuvé par tout le Corps, & on résolut de l'envoyer à Leurs Excellences. On chargea à Berne Mr. *Ringer*, alors Professeur en Hébreu & en Catéchése, & à présent Professeur en Théologie, de préparer une réponse au Memoire de l'Académie de Lausanne. Cette réponse fut prête au mois de fevrier 1718. L'Academie de Lausanne repliqua à ce Mémoire par la plume de M. *Bergier* & cette replique fut envoyée à Berne le 12 avril aux Curateurs de l'Academie. Le Sénat de Berne ordonna le silence sur l'article du *Consensus*, & que desormais il fût signé *purement & simplement* sous peine d'être exclus du Ministere. L'Academie de Lausanne demanda des eclaircissemens sur cette signature. On lui envoya des Deputez pour examiner l'état de l'Académie. Ils y arrivérent le 18 mai 1719. C'étoient Mrs. les Banderets *Lerber* & *Tiller*, M. *Malacrida* Professeur en Théologie, & M. *Dachs* Pasteur de l'Eglise de Berne. Ils proposérent leurs griefs, ils écoutérent les réponses, & s'en retournerent le 20 mai avec d'amples Mémoires sur ce qui s'étoit passé dans cette visite, que le Senat de Berne ordonna d'examiner. M. le Banderet *Tiller* fut chargé de cet examen, & ne put faire son rapport au Petit Conseil qu'au commencement de l'année 1722. Il fut résolu que tous les ministres du Païs Allemand & du Païs de Vaud seroient obligez de signer le *Consensus*, selon l'*explication admise*, & de prêter le serment d'Association, & qu'on envoyeroit deux Deputez du Sénat à Lausanne, avec ordre de congédier, sur le champ, tous ceux qui refuseroient d'obéir. Dans ces entrefaites plusieurs personnes de distinction, comme, M. *Marc Conrad Trembley*, Syndic de Genéve, M. *J. Alfonse Turretin*, célèbre Professeur en Théologie & en Histoire Ecclésiastique à Genéve, sur tout *Mylord*, *Archevêque* de Cantorberi, ecrivirent plusieurs lettres pour arrêter les troubles, & pour faire en sorte que l'on ne poussât pas l'Académie de Lausanne à toute rigueur. Quelques Princes écrivirent aussi ; le Roi de Prusse *Frédéric Guillaume* ecrivit aux Cantons de Zurich & de Berne une lettre datée de Berlin du 21 février 1722. Les deux Cantons firent réponse le 28 mai. Le Roi d'Angleterre George I, fit aussi écrire aux Cantons Evangéliques, &c. le dixiéme avril de la même année. Le 12 mai le *Corps Evangélique*, assemblé à Ratisbonne, écrivit aux Cantons de Zurich & de Berne pour les exhorter à ne plus inquiéter personne au sujet du *Consensus*. La résolution du Petit Conseil de Berne ayant été portée à celui des *Deux-Cens* le 15 avril 1722, elle y fut confirmée à la pluralité de septante deux voix contre soixante deux ; & en conséquence de cela on résolut de régler les instructions qui seroient données aux Deputez. Cette deliberation fit un effet different sur les Ministres du Païs de Vaud ; les *Rigides* s'en rejouïrent, & les *Mitigez* en furent allarmez. Les seconds présentérent une *adresse* de supplication, & les premiers de félicitation & de remerciment. Les Deputez pour Lausanne furent choisis, & à la pluralité des voix le choix tomba sur Mrs. *Tiller*, l'un Banderet, & l'autre Conseiller qui partirent de Berne le troisiéme mai, & arrivérent à Lausanne le dixiéme. Il y eut plusieurs conférences & assemblées dans lesquelles les Deputez donnérent des explications des signatures que l'on exigeoit, soit à l'égard du *Consensus*, soit par rapport au serment d'Association ; par lesquelles on manifestoit d'un côté qu'on ne vouloit point faire regarder le *Consensus* comme une régle de Foi, mais seulement comme un Formulaire de doctrine contre lequel il ne falloit point enseigner ni en public ni en particulier, pour entretenir l'uniformité de la créance, & de l'autre, que le serment d'Association n'engageroit à rien qui fût opposé à la prudence & à la charité Chrétienne. Ces explications étant données, l'Académie signa, & le plus grand nombre des jeunes Ministres. Quelques uns refusérent pendant quelque tems, & donnérent en-

ensuite leur signature, ayant obtenu les explications qu'ils demandoient. Il y en eut qui tinrent ferme dans leur refus, & ils furent interdits. Comme les signatures avoient été données *purement & simplement*, & que les Deputez n'avoient pas voulu qu'on publiât les explications, le Public se scandalisa du procédé de l'Académie, comme si elle avoit prévariqué en signant contre ses sentimens ; c'est ce qui engagea M. de *Saussure*, un des Pasteurs de Lausanne, de faire le 27 may un Sermon pour narrer tout ce qui s'étoit passé. Les Deputez repartirent peu de jours après, & arriverent à Berne le 25 may. Les lettres des Rois de Prusse & d'Angleterre engagerent le Magistrat de Bâle de faire assembler le Clergé de leur ville qui, unanimement, conclut à la suppression du Formulaire. Ils dresserent là-dessus un Memoire qui fut présenté le premier juin dans le Conseil des Deux-Cens, où, unanimement encore, la suppression entiere du *Consensus* fut decidée. On ne se contenta pas de faire signer l'Académie de Lausanne & les jeunes Ministres ; on voulut aussi que les Classes du Pais de Vaud fissent la même chose. Les Pasteurs Membres des Classes, signérent differemment les uns des autres. Les uns d'une maniere absolue, & les autres avec plus ou moins de restriction. Le 16 mars 1723, l'Académie de Lausanne fit enregistrer dans le livre de la formule du *Consensus*, où les jeunes Ministres mettent leur seing, les explications que les Deputez leur avoient données, & un narré succint de tout ce qui s'étoit passé, afin que l'on vît quel étoit le sens des signatures qui d'abord paroissoient absolues, mais qui étoient restreintes par les explications. M. *Tillier*, Thresorier du Pais Allemand, & qui avoit été un des Députez à Lausanne pendant qu'il étoit Banderet, ayant appris qu'on avoit enregistré les explications, qui n'avoient été données que de bouche, écrivit au Baillif pour qu'on lui envoyât le livre où elles étoient couchées. Il porta cette affaire au Petit Conseil, qui ne désavoua point les explications, mais qui trouva mauvais qu'on les eût inserées à l'insçu du Baillif. Cela fut cause qu'on retint le livre à Berne & qu'on en envoya un autre avec ce titre, *Formula Consensus Ecclesiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de Gratia universali & annexa capita. Sequitur* Sacramentum Confessionis *dictum, cum duplici supremi Magistratus* explicatione, *tam in formulam ipsam quam in Sacramentum, secundum quas explicationes, quicunque ad SS. Ministerii vel Scholarum munus adspirant, nudè & simpliciter formulæ subscribere, & Sacramentum dicere tenentur.* C'est ce qui s'observe depuis ce tems-là. Les Rois d'Angleterre & de Prusse écrivirent encore chacun une lettre très pressante aux Louables Cantons Evangeliques pour marquer d'un côté, qu'ils avoient vû avec joye que le Formulaire avoit été supprimé en quelques endroits pour le bien de la paix ; & de l'autre pour exhorter fortement ceux qui le retenoient & le faisoient signer, à se relâcher à cet égard. La lettre du Roi George I, est du mois de janvier 1723, & celle de Frédéric Guillaume Roi de Prusse, du sixiéme avril de la même année. Ces lettres, & quelques Ecrits anonymes sur le *Consensus*, engagérent Leurs Excellences de défendre à tous leurs Sujets d'écrire sur le Formulaire, sous peine de disgrace, comme cela parut par la lettre qu'ils adresserent à l'Académie de Lausanne en date du 13 avril 1723. Les Cantons répondirent le 17 juin 1724, aux deux lettres des Rois d'Angleterre & de Prusse, & les assûrent d'un côté, qu'ils ne regardoient point le *Consensus* comme une régle de Foi, mais seulement comme un Formulaire de Doctrine contre lequel il ne falloit pas enseigner, & de l'autre que ceux qui retenoient les signatures modifiées, les abandonneroient dès que la *Reünion des Protestans* seroit faite, s'il ne falloit que cela pour la hâter. Par là finirent les troubles excitez au sujet du *Consensus*. * *Memoires pour servir à l'Histoire des troubles arrivez en Suisse à l'occasion du* Consensus à Amsterdam, 1726. *Formulaire de Consentement, &c. traduit en François avec des Remarques. Succincta ac solida & genuina formulæ Consensus, &c. Historia*, 1723.

CONSENTES. Les Dieux Consentes, en Latin *Dii Consentes*, étoient chez les Romains, certains Dieux du premier ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conso*, qui signifioit *Conseiller* ou *Consulter* ; d'où étoit aussi venu le nom de Dieu *Consus*. D'autres les appelloient *Consentes* pour *Consentientes*, parce qu'ils avoient droit de donner leur consentement aux déliberations célestes. Ces Divinitez étoient au nombre de douze ; six Dieux, & six Déesses, & leurs douze statues enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, suivant le témoignage de Varron. Les six Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les six Déesses étoient Junon, Minérve, Venus, Diane, Cerès, & Vesta. Chacune de ces Divinitez présidoit à un mois de l'année, sçavoir, Minerve au mois de Mars, Vénus au mois d'avril, Apollon au mois de may, Mercure au mois de juin, Jupiter au mois de juillet, Cérès au mois d'août, Vulcain au mois de septembre, Mars au mois d'octobre, Diane au mois de novembre, Vesta au mois de décembre, Junon au mois de janvier, & Neptune au mois de fevrier. Le Poëte Manilius, *Astronomicon*, *l.2. v.439. & suiv.* donne à chacune des Constellations du Zodiaque, la Divinité qui préside à son mois, pour avoir le soin de régler ses mouvemens, & de nous dispenser ses influences, sçavoir, Minerve au Bélier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gemeaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cerès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Vesta au Capricorne, Junon au Verseau, Neptune aux Poissons.

Il y avoit encore douze Divinitez, que les Anciens reconnoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses necessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient réverez comme les protecteurs de tout ce qui étoit à nôtre usage ; le Soleil & la Lune, comme les moderateurs des tems ; Cerès & Bacchus, comme les dispensateurs du boire & du manger ; Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits & des fleurs ; Minerve & Mercure, comme les protecteurs des beaux Arts qui perfectionnent l'esprit, & du negoce qui entretient & augmente les richesses, & enfin Vénus & le Succès, comme les Auteurs de notre bonheur & de nôtre joye, par le don d'une feconde lignée, & par l'accomplissement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze Divinitez Alexandre *le Grand*, comme le Dieu des conquêtes. Mais il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient transporté les douze autres de Gréce en Italie, où ils étoient adorez dans un temple commun, qui leur avoit été consacré à Pise. L'institution des douze Dieux *Consentes* venoit d'Egypte ; & le Scholiaste d'Apollonius dit que c'étoit les douze Signes du Zodiaque, qu'on appelloit θεὸς βουλαίους, mais il est vrai qu'on ne sait pas fort exactement l'histoire de l'idolâtrie d'Egypte. Herodote, qui en étoit bien instruit, n'a pas osé en parler clairement, & tous ceux qui l'ont suivi, ne se sont attachez qu'à des allegories, ou n'ont pu satisfaire leur curiosité & la nôtre, parce que les Egyptiens assujettis premierement aux Perses, & ensuite aux Ptolomées ne conserverent pas leur Religion en son entier, & introduisirent beaucoup de choses étrangéres. * Herodote. Strabon. Diodore de Sicile. Festus. Pausanias. Ennius. Apulée. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.3.* Varron, *de Re Rustica*, *l.1.* Arnobe, *l.3.*

CONSERANS, COSERANS, ou COUSERANS, petit pais de France en Gascogne, avec une ville de ce nom, appellée aussi *S. Lizer de Conserans* située sur la riviere de Salat. Cette ville est le siege d'un Evêché suffragant de la Métropole d'Auch. Il est fait mention de ce pais dans la Notice de l'Empire sous Honorius. Pline met tous les peuples de Conserans dans l'Aquitaine, & Gregoire de Tours en a aussi parlé, au sujet de l'union qui se fit vers l'an 585, entre Gontran, Roi de Bourgogne, & Childebert II, Roi d'Austrasie. La ville de Conserans, que les Auteurs nomment *Civitas Consoranorum* & *Fanum sancti Licerii*, est près des sources de la Garonne, vers Saint-Bertrand de Comminges, à douze ou quatorze lieues de Toulouse, & à peu près autant d'Auch. Sa situation est très-agréable, sur la riviére de Salat, qui tire son nom des puits salez, dont il y a grande quantité dans son voisinage. Conserans est divisé en cité & en ville, & on y passe la riviere sur un pont, qui a dans le milieu une forte tour, dont les gens du pais font des contes. Il y a deux Eglises qui sont comme con-Cathédrales, l'une de Nôtre-Dame dans la cité, qui est proprement Conserans ; & l'autre de Saint-Lizer dans la ville dont elle porte le nom. Le Chapitre est composé de douze Chanoines ; dont le premier est Archidiacre, de deux Sacristains, de deux Ouvrieres, de deux Préchantres, & d'un Aumonier. Il y a encore vingt-quatre Prêtres prébendez, avec un Curé dans chacune de ces Eglises, où l'on fait l'office en même tems. Chacune a son Sacristain, ou Ouvrier & un Préchantre. On assûre que celle de Nôtre-Dame est proprement le siége de l'Evêque, qui a son palais episcopal près de l'Eglise. Celle de S. Lizer porte le nom d'un de ses Evêques. On croit ordinairement que c'est le cinquiéme Prélat qui a gouverné ce Diocése, & qui a aussi donné son nom à la ville. Valere est le premier Evêque qui y prêcha l'Evangile, au rapport de Grégoire de Tours, qui en fait mention dans le 84 chapitre *de la Gloire des Confesseurs*, où il dit que Théodore, un de ses successeurs, ayant trouvé son corps dans un petit oratoire, fit au même endroit construire une Eglise en son nom. Glycére succéda à Valere, & souscrivit au Concile d'Agde l'an 506. Théodore dont nous avons parlé, fut Evêque après lui, & envoya l'an 549, Eleuthére Archidiacre, pour se trouver de sa part au cinquiéme Concile d'Orléans. S. Quitien lui succeda, & S. Lizer qu'on nomme aussi *Licer* ou *Licerius*. S. Lizer est devenu le Patron titulaire de la Cathédrale de Conserans ; & c'est de lui que la ville porte le nom de Saint *Licer* ou *Lizer*. Ils ont eu d'illustres successeurs, comme Bernard Raimondi, surnommé *Pelet*, Navarre d'Acqs, Arnauld Frederic, Ponce de Villemur, Jean de Aula, Menald de Martory, Hector d'Ossun, Pierre de Marca, &c. Le pais de Conserans est proprement dans le Comingeois, & porte titre de Vicomté. On prétend qu'il a été possedé en titre de Comté par Jean Arnauld d'Espagne, tige de la Maison de Montespan. Ensuite il passa dans la famille des Comtes de Carcassonne. Roger II, Comte de Carcassonne, donna le pais & Evêché de Conserans à Bernard son fils puîné, avec le titre de Vicomté, vers l'an 990. Depuis, en 1257, Esquivar, Comte de Bigorre, devint Vicomte de Conserans, par la mort de Roger Comte de Paliers, d'où cette succession tomba dans la Maison de Navarre. * Pline, *l.4. c.19.* Gregoire de Tours, *l.9. c.20.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Oihenard, *Not. utriusque Vascon.* Catel, *Hist. de Languedoc.* Besse, *Hist. de Carcassonne.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiq. des Villes*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

† CONSIDIUS ÆQUUS, Chevalier Romain, après avoir faussement accusé de crimes de léze-Majesté le Préteur Magius Cécilianus, fut puni par ordre de Tibere & par un decret du Senat. Tacite, *Hist. l.3. ch.37.*

CONSIGLIARI. *Cherchez* GHISLERI, (Jean-Baptiste) Cardinal.

CONSISTOIRE. C'est le premier Tribunal de Rome, & la Jurisdiction la plus majestueuse de la Cour Romaine, qui se tient lorsqu'il plaît au Pape de le convoquer. Il y préside sur un throne élevé, couvert d'écarlate, & sur un siege de drap d'or. Il a à sa droite, les Cardinaux Prêtres & Evêques, & à sa gauche les Cardinaux Diacres. Le Consistoire public s'assembloit dans la grande salle du Palais Apostolique de saint Pierre, où l'on reçoit les Princes & les Ambassadeurs des Rois. Le Pape est en ses habits pontificaux. Les autres Prelats, Protonotaires, Auditeurs de la Rote, & autres Officiers, sont assis sur les degrez du thrône. Les Courtisans sont assis à terre. Les Ambassadeurs des Rois sont placez au côté droit du Pape, & les Avocats Fiscaux & Consistoriaux, derriere les Cardinaux Evêques. C'est à ce Tribunal que se plaident les causes judiciaires devant le Pape.

Le Consistoire secret se tient en une chambre plus secrette, qu'on appelle *la Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout thrône, a un siege élevé de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux, dont il recueille les opinions, qu'on appelle *sentences*. En ce sens on dit que le Pape a tenu Consistoire. On n'expédie point de Bulles d'Evêchez, ni d'Abbaïes, qu'elles n'ayent passé par le Consistoire. Du Cange dérive ce mot de *Consistorium*, *locus ubi consistitur*, qui s'est dit premiérement d'un vestibule d'une galerie, ou d'une antichambre, où les Courtisans attendent qu'on leur ouvre. Il s'est dit aussi du lieu où le Prince sortant de sa chambre, venoit donner audience. Et depuis on l'a dit généralement des lieux où le Prince tenoit conseil pour déliberer de ses affaires, ou pour juger les procès. On a appellé aussi Consistoire, le lieu où s'assembloient les Prélats & les Prêtres, sur les affaires qui leur survenoient. Enfin, ce mot est demeuré affecté à l'assemblée des Cardinaux. * Vayre, *en son Histoire de la Cour de Rome*. *Memoires Hist.*

NB. Consistoire signifie aussi parmi les Protestans un Conseil ou assemblée composée des Ministres, des Anciens & des Diacres de leur Eglise, pour regler leurs affaires, leur police & leur Discipline. Le Ministre en semaine y preside.

CONSTABLE, (Paul) XLIX Général des Dominicains, prit l'habit religieux dans la ville de Ferrare, d'où il étoit natif. Il enseigna avec succès la Philosophie & la Theologie en plusieurs maisons de sa province. Un Hérétique qui étoit sorti des prisons de l'Inquisition ayant accusé malicieusement le P. Constable d'avoir contribué à son évasion, il fut arrêté par les Officiers de ce Tribunal. Mais son innocence ayant été reconnue, il fut remis avec honneur dans les premiers emplois. Ensuite il fut fait Inquisiteur de la ville de Ferrare. Grégoire XIII, connoissant son mérite, le fit Maître du Sacré Palais. Il exerça cette charge l'espace de sept ans, après lesquels l'Ordre de saint Dominique assemblé à Rome, le choisit pour Général l'an 1580. Il gouverna peu de tems, car comme il faisoit ses visites à pié, il tomba malade, & mourut à Venise le 17 septembre 1582. Il a Composé un Ouvrage intitulé, *de Causis in sancto Officio cognoscendis*. * Lopez, *part.4. Hist. Ord. S. Dom. l.3. c.1.* *Monument. Dominic. p.542.* *Theat. Domin. p.448. part.2. l.4. col.286.* *Annal. Dom. 17. Sept.*

CONSTANCE, ville libre & impériale d'Allemagne dans la Souabe, avec Evêché suffragant de Mayence, est située sur le Lac, auquel elle donne le nom de Lac de Constance, *Lacus Constantiensis*, autrefois *Lacus Venetus*, *Brigantinus*, & *Bodamicus*, ou selon d'autres, *Bodamicus*, *Podamicus* & *Potamicus*. Ortélius croit que cette ville est *Ganodunum* ou *Harudunum* de Ptolomée, & qu'elle reçut de Constance Chlore, pere de Constantin *le Grand*, ou de Constance, fille de ce Prince, le nom qu'elle a encore aujourd'hui, & qui l'a rendue très celébre. L'Evêché y fut transporté de Windisch, ou *Vindonissa*, ville ruinée environ l'an 594, par Childebert II, qui vouloit punir la revolte des Varnes, peuples d'Allemagne. Tacite parle de cette *Vindonisse*. Saint Bert en est le premier Evêque ; puis saint Patroe ; Bubulque qui souscrivit au Concile d'Epaone l'an 517 ; Grammatius, qui assista au Concile de Clermont de l'an 535, & aux quatriéme & cinquiéme d'Orléans en 541 & 549. Maximien en transporta le siége à Constance en 594. Ses plus illustres successeurs sont saint Conrad d'Altorf, le B. Gérard, Gebert ou Gebhard de Zeringhen, Herman d'Arbon, Othon Marquis de Rotelu & de Hohenberg, sous lequel le Concile général de Constance fut célebré, le Cardinal Altemps, le Cardinal André d'Autriche, &c. Au reste, le diocése de Constance, outre l'eglise cathédrale, contient vint-deux collégiales, trois cent cinquante monasteres, dont il y a quarante-neuf Abbaïes, & plus de deux milles paroisses, selon Botérus en ses rélations, où il remarque que sous l'empire de Sigismond on y compta dix-sept mille Prêtres en soixante-six Doyennez ruraux. L'Evêque est Seigneur de plus de cent châteaux & villages. Il est Directeur du Cercle de Souabe, Prince de l'Empire, a sa Chancellerie & ses Officiers, & a été autrefois Seigneur de Constance. Il prend ordinairement le titre de Baron de Richenaw, & réside à Mersbourg, & à Petershausen. Ce dernier lieu est

le

le fauxbourg de Constance, qu'on fortifia en 1634, lorsque cette ville fut assiégée par les Suedois, qui furent obligez de se retirer sans l'avoir pu prendre. L'église Cathédrale de saint Etienne est assez belle; & on y admire le maître Autel. Les Cloîtres & la maison episcopale, sont aussi remarquables. Outre ces edifices, on trouve a Constance diverses autres eglises, des monastéres, & un College de Jesuites. Le magazin, qui est le nom que ceux du pays donnent à la place où les Marchands s'assemblent, la Maison-de-Ville, les rues, les places, les ponts & les fortifications de Constance, ont de quoi satisfaire la curiosité des Voyageurs. Cette ville a eu pendant assez long-tems la forme de République, & pour mieux conserver la liberté, que les Princes de la Maison d'Autriche lui vouloient ravir, elle se confédéra avec les villes de Zurich, de Lindaw, & d'Uberlingen. Elle abandonna la Religion Romaine en 1523, mais ayant eté mise au Ban de l'Empire en 1548, elle se trouva tellement pressée par l'Empereur Charles-*Quint* qu'elle se soumit a lui. Alors la plupart des Protestans & nommément *Ambroise Blaurer* leur principal Ministre se retirérent ailleurs. Depuis ce tems là Constance appartient à la Maison d'Autriche. Elle se joignit à la Ligue de Smalcalde en 1531, & ce fut sans doute un des motifs qui portérent Charles-*Quint* à la subjaguer, aprés qu'il eut vaincu la Ligue. Le Rhin en sortant du Lac de Constance, ou *Boden zée*, comme le nomment les Allemans, entre au dessous de la ville dans le Lac de Zell, à qui les Anciens ont donné le nom d'*Acronius*. * Bertius. *l.4.Germ.* Cluvier, *Desc.Germ.* Guillimen, *de la Suisse*, *l. 3. c. 3.* George Brun, *des Villes du Monde*, *tome 1.* Le Mire, Pistorius & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 2. p.543. &c.*

CONCILE GE'NE'RAL DE CONSTANCE.

Ce Concile fut assemblé pour mettre la paix dans l'Eglise, affligée depuis plus de trente ans par un Schisme fâcheux, qu'entretint Pierre de la Lune, qui avoit pris le nom de Benoît XIII. Le Pape Innocent VII, étant mort l'an 1406, les Cardinaux élurent leur confrére Angélo Corario, Vénitien, qui fut nommé Grégoire XII; mais ils l'obligérent par serment & par écrit, de renoncer à la Papauté, lorsque Benoît en feroit de même. Il ne s'aquitta pas de sa promesse & fut déposé dans le Concile de Pise, tenu l'an 1409. Le Cardinal Pierre Philargi de Candie fut élu sous le nom d'Alexandre V. Il mourut dix mois aprés, & Balthazar de Cossa fut mis en sa place à Boulogne, & prit le nom de Jean XXIII. Le Concile de Pise avoit ordonné qu'il se tiendroit un autre Concile général dans trois ans. Le Pape Jean en avoit assigné un a Rome, pour l'an 1412, lequel se trouvant peu nombreux, fut remis à un autre tems. Cependant l'Empereur Sigismond étant passé l'an 1413 en Italie, le Pape lui envoya des Légats, afin de convenir du lieu & du tems du Concile. La ville de Constance fut choisie, & pour le jour, le Pape l'assigna à la Fête de la Toussaints de l'année suivante 1414. Le Concile ne fut pourtant ouvert que le cinquiéme du mois par le Pape même. Tous les Actes sont contenus en quarante-cinq Sessions. L'Empereur se rendit la veille de Noël à Constance, où il chanta l'Evangile en habit de Diacre, à la Messe de minuit célébrée par le S. Pére. La seconde Session ne se tint que le second jour de mars suivant 1415. Le Pape y renonça à la Papauté, en cas que Grégoire & Benoît fissent de même. Mais il prit la fuite pendant la nuit, & vint à Schafouse. Il fut ramené au Concile, & déposé du pontificat en la XII Session, tenue le 29 may de de la même année 1415. Deux jours aprés il abdiqua lui même, & Grégoire se soumit aussi par son Ambassadeur Charles Malateste, Seigneur de Rimini, dans le XIV Session. Il n'y eut que Benoît qui demeura obstiné. Dans la XV Session, la memoire de Wiclef fut condamnée; & Jean Hus, aprés avoir été dégradé, fut brûlé un Samedi, siziéme de juillet de la même année 1415, malgré le sauf conduit qu'il avoit de l'Empereur. Jérome de Prague son Disciple, abjura ses sentimens dans la XIX Session; mais étant retombé, il fut repris & brûlé le Samedi 30 may de l'an 1416. Dans la XLI Session, tenue le onziéme novembre de l'an 1417, Othon Colonne étant élu Pape, prit le nom de Martin V, & ferma le Concile par la XLV Session, tenue le Vendredi 22 avril de l'an 1418; & aprés, le Cardinal Brancacio prononça ces paroles, *Domini ite in pace*, & tous répondirent. *Amen*. On dit que ce Concile fut tenu par 250 Prélats. * Cerretanus, *Journal de ce Concile*. Sponde, Bzovius & Rainaldi, *Annal. Eccl. Les Conciles du Louvre, de Bini & de l'Impression de Rome. Consultez le XV siécle de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de* M. Du Pin, *& Gersonis opera*. Ceux qui veulent être instruits à fonds du dernier Concile de Constance peuvent se satisfaire en lisant l'Histoire du Concile de Constance par M. Lenfant.

AUTRES CONCILES DE CONSTANCE.

Gebhard de Zéringhen, III. de ce nom, Evêque de Constance, & Légat du Pape Urbain II, y assembla l'an 1094, un fameux Concile pour la Discipline Ecclésiastique. Bertolde en raporte les Actes, dans la continuation de la Chronique d'Hermannus Contractus. Marc Sitice d'Altaemps, aussi Evêque, publia des ordonnances Synodales l'an 1567. *Voyez* Petramellarius, *en son Elog.*

LISTE DES EVEQUES DE CONSTANCE.

1. *S. Beatus*.
2. *S. Patrius*.
3. *S. Lando* ou *Lando*.
4. *Bovicus* ou *Bubulus*.
5. *Grammaticus* ou *Chrevatius*, en 552.
6. *S. Maxentius* ou *Maximus*.
7. *Rudelo* ou *Rodolphe*.
8. *Ursin*.
9. *Martin* ou *Marianus*.
10. *Gaudentius*.
11. *Jean* I.
12. *Bosso*, *Obolde*, ou *Odibalde*.
13. *Pulanius*.
14. *Severinus* ou *Severus*.
15. *Astrobius*.
16. *Jean* II, ou *Hannon*.
17. *Ruffus*, *Busso* ou *Buso*.
18. *Ausons* ou *Audonis*, mort en 730.
19. *Elvenfried* ou *Aufred*.
20. *Sidonius*.
21. *Jean* III, en 781.
22. *Gangulphe*.
23. *Fidelis*.
24. *Thiebalde* ou *Théodore*.
25. *Egino*, mort en 813.
26. *VVolferon*.
27. *Salomon* I, mort en 873.
28. *Putheon* ou *Bathego*.
29. *S. Gebhard* ou *Gebald*, mort en 885.
30. *Salomon* II, mort en 891.
31. *Salomon* III, Comte de Ramswig, mort en 919.
32. *Notingus*, Comte de Veringen.
33. *S. Conrad*, Comte d'Altorf, mort en 974 ou 976.
34. *Gamenolde*, *Gamenolphe* ou *Gaminolfe*.
35. *S. Gebhard*, Comte de Bregentz, mort en 995.
36. *Lambert*.
37. *Richard* ou *Rodhard*.
38. *Ayman*.
39. *VVarman*, Comte de Dillingen, mort en 1034.
40. *Everard*, frére du précedent, mort en 1046.
41. *Théodoric*.
42. *Grimolde* ou *Rumolde*.
43. *Charles*, Comte de Thuringe déposé.
44. *Othon* de Gozlar, Baron de Lierheim.
45. *Rupert* ou *Robert*.
46. *Bertholde*.
47. *Gebhard*, Duc de Zéringhen élu en 1081, mort en 1110.
48. *Arnolphe*, Comte de Heiligenberg, mort en 1116.
49. *Ulrich*, Comte de Kybourg, mort en 1128.
50. *Ulrich*, Baron de Castel.
51. *Herman*, Baron d'Arbon
52. *Othon*, Comte de Habsbourg, mort en 1169.
53. *Bertholde*, Baron de Busnang ou Kusnac, ou selon d'autres, Duc de Zeringhen, mort en 1176.
54. *Herman* de Feidingen, mort en 1191.
55. *Diethelm*, Baron de Westenbourg & de Krenckingen, mort en 1205 ou 1206.
56. *VVerner*, Baron de Stauffen, mort en 1210.
57. *Conrad*, Comte d'Andechs ou Baron de Tégerfeld, mort en 1234.
58. *Henri* de Thaan ou Tannek, mort en 1248.
59. *Everard*, Truchses de Waldbourg, mort en 1274.
60. *Rodolphe*, Comte de Habsbourg, mort en 1293 ou 1294.
61. *Frédéric*, Comte de Zolleren, mort en 1300.
62. *Henri* de Klingenberg, mort en 1306.
63. *Gebhard*, de Benar, François, mort en 1318.
64. *Rodolphe*, Comte de Montfort, mort en 1333.
65. *Nicolas* de Ketzingen ou Kretsingen & de Frauenfeld, mort en 1344.
66. *Ulric* Pfefferhart, mort en 1351.
67. *Jean* de Windlow ou de Windek, assassiné en 1356.
68. *Ulric* de Freydingen.
69. *Henri*, Baron de Brandis, mort en 1383.
70. *Mangolde*, Baron de Brandis, mort en 1384.
71. *Nicolas* de Riffenbourg, depuis, Evêque d'Olmotz.
72. *Burchard*, Baron de Heuwen, mort en 1398.
73. *Frédéric*, Comte de Nellenbourg, qui se démit.
74. *Marquard* de Randek.
75. *Albert* Blarer de Girsperg, qui se démit.
76. *Othon*, Marquis de Rotelin, & de Hohenberg qui se démit en 1433.
77. *Frédéric*, Comte de Zolleren, mort en 1436.
78. *Henri*, Baron de Heuwen, mort en 1462.
79. *Burchard* de Randek, mort en 1466.
80. *Herman* de Landsperg, mort en 1477.
81. *Louis* de Freyberg, mort en 1480.
82. *Othon*, Comte de Sonnenberg, mort en 1491.
83. *Thomas* Ferlower de Cilly, mort en 1499.
84. *Hugues* de Hohen-Landenberg, qui se démit.
85. *Balthasar* Merkel, Sous-Chancelier de l'Empire, mort en 1532.
86. *Hugues* de Hohen-Landenberg pour la seconde fois, mort en 1532.
87. *Jean*, Comte de Lupfen, qui se démit en 1536.
88. *Jean* de Wéza, cy-devant Archevêque de Lunden & Evêque de Roschild, mort en 1547.
89. *Christophle* Metzler d'Adelberg, Docteur en Droit Civil & Canonique, mort en 1561.
90. *Marc Sitice*, Comte d'Altaemps, Cardinal, qui se démit en 1589.
91. *André*, Archiduc d'Autriche Cardinal, mort en 1600.
92. *Jean-George* de Halleweil, mort en 1603.
93. *Jaques* Fugger, Baron de Kirchberg & de Weissenhorn, mort en 1616.
94. *Sixte VVerner* de Prasberg, mort en 1639.
95. *Jean*, Comte, Truchses de Waldbourg, mort en 1644.
96. *Jean-François* de Prasberg, mort en 1689.
97. *Marquard-Rodolphe* de Rodt, elu le 14 avril 1689 & mort en 1704.
98. *Jean-François* Schenk de Stauffenberg.

* CONSTANCE (l'Evêché de) est un des Etats du Cercle de Souabe en Allemagne. Il est autour des Lacs de Constance & de Zell aux confins de la Suisse, entre le Lac de Constance, l'Abbaïe de Saint-Gall, le Turgow & le Landgraviat de Nellenbourg. L'Evêque qui en est le Souverain, étoit aussi autrefois Seigneur de la ville de Constance, mais présentement il n'a rien à y voir pour le temporel. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CONSTANCE (le Lac de) que les Allemans appellent *Bodenzée*, & les Latins, *Lacus Brigantinus*, *Bodamicus*, *Bodamerus* & *Constanciensis*, est un grand Lac de l'Allemagne entre la Souabe & la Suisse. Son étendue est du sud-est au nord-ouest, sa longueur est d'environ seize lieues à compter depuis Brégentz jusques par de la Uberlingen, & sa plus grande largeur n'excéde guéres trois lieues. Le Rhin le traverse & l'on voit sur ses bords Constance, Brégentz, Bodmen d'où il tire le nom de *Bodmenzée* ou de *Bodenzée*. Lindew, Buchorn, Mersbourg, Uberlingen ou Uberlingue, &c. * Mary, *Dict. Geogr.*

CONSTANCE, (Saint) Evêque de Pérouse, ville de Toscane, & Martyr. Quoique tous les Actes que nous avons de la Vie du martyre de ce Saint, ne meritent aucune croyance, on ne peut douter néanmoins que son nom n'ait été depuis long-tems dans une grande vénération, & qu'il n'ait souffert le martyre dès les premiers siécles de l'Eglise. Le culte de ce Saint est très-ancien en Italie, on voit aussi une église qui porte son nom auprés de Pérouse; il y a même un canton du pays proche de Foligny, qui s'appelle la *Contrée de S. Constance*. Tout ce que l'on raporte des différentes translations des Reliques de ce Saint, n'est ni plus certain, ni plus vraisemblable, que ce que l'on debite des circonstances de sa vie. * Baillet, *Vies des Saints*, 29 janvier. Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique*, *&c.*

CONSTANCE CHLORE (*Flavius Valerius Constantius*) fut fils d'Eutrope, homme illustre dans la Dardanie, & de Claudia fille de Crispus, l'un des fréres de l'Empereur Claude le *Gothique*. Il servit avec distinction dans les armées, sous les régnes d'Aurélien & de Probus, & Carus lui donna le gouvernement de la Dalmatie. Dioclétien ayant jugé à propos de créer deux Césars, Constance fut le premier sur qui il jetta les yeux. Il prit possession de cette dignité le premier de mars de l'an 292, & en même tems il répudia sa premiére femme Héléne, de qui il avoit eu Constantin, pour épouser Théodora fille de la femme de Maximien Hercule, Collégue de Dioclétien. Un Auteur du V siécle assure, que Constance étant encore particulier avoit chassé du Pont les Sarmates; mais l'histoire qu'il raporte, est aussi incertaine que longue. Ce qu'on va dire est plus assuré. Lorsque Constance vint dans les Gaules, Carausius jouissoit tranquillement de quelques villes sur les côtes, & de toute l'isle Britannique. Le nouveau César ayant entrepris de le combattre, fit d'abord le siége de Boulogne sur mer, boucha le port de cette ville par une forte digue, & l'ayant, contraint de se soumettre, réünit à sa province toutes les autres places que le Tyran en avoit détachées; aprés quoi donnant tous ses soins à l'armement d'une flotte, il fut enfin l'an 297, en état d'entreprendre la conquête de l'isle Britannique, & une seule bataille, où Allectus qui avoit succédé à Carausius fut tué, l'en rendit le maître. Constance, quoique toûjours employé dans les armées, aimoit les Lettres, & les favorisoit. Il donna encore des marques de sa sagesse & de sa modération, en empéchant qu'on ne persecutât les Chrétiens dans son département. Les Edits des Empereurs l'obligeoient à faire démolir les églises des Chrétiens, & il le fit, mais il s'en tint-là: les Chrétiens qui étoient à sa Cour, & dans ses armées, conservérent leurs emplois & sa confiance, pendant que ceux qui étoient dans les autres Cours étoient persécutez cruellement. Il eut presque toûjours à combattre les peuples de la Germanie, & il remporta sur eux de grandes victoires, dont une des plus célébres est celle de Langres, où ayant été surpris à la tête d'une petite troupe par les ennemis, il soutint leurs efforts pendant cinq heures, & donna à son armée le tems d'arriver, & de tuer soixante mille Barbares. Il dispersa dans le territoire d'Amiens, de Beauvais, de Troyes & de Langres, les François qu'il avoit fait prisonniers, & il les obligea à y cul-

tiver la terre. Voilà ce qu'on sait de Constance, tant qu'il fut César. L'an 305, le premier de may, Dioclétien & Maximian ayant quitté la pourpre, Constance & Galére Maximien son Collégue devinrent Empereurs: & le premier ayant eu dans son département les Gaules, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique, il laissa les deux derniéres Provinces à Sévére César. Le régne de ce Prince fut très-court. Il venoit d'être déclaré Empereur, lorsqu'il passa dans l'isle Britannique pour combattre les peuples d'Ecosse; & après les avoir battus, il pensoit à revenir dans les Gaules, lorsqu'il mourut le 25 juillet de l'an 306, à Yorck. Il déclara en mourant Constantin César, & il laissa six enfans de sa seconde femme; *Dalmatius*, que Constantin son frére fit Censeur, & que Théophane appelle Annibalien; *Jules-Constance*, pére de Gallus César & de Julien l'*Apostat*, qui fut tué l'an 337, par ordre de Jules-Constance son neveu; *Constantin*, dont on ne dit rien; *Constantia*, mariée l'an 313, à l'Empereur Licinius; *Anastasie*, mariée a Bassien César; & *Eutropia*, mére du Tyran Népotien. * Socrate, *l.* 1. *ch.* 1. Eusébe, *l.* 1. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome 4. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANCE II. (*Flavius Julius Constantius*) second fils de Constantin *le Grand* & de Fausta, naquit a Sirmich au mois d'août de l'an 317, & fut fait César l'an 324. Les Historiens assurent que son pére eut une affection particuliére pour lui, & de son vivant il gouverna les Gaules & ensuite l'Orient. Ce fut à lui que ce grand Prince confia son testament, mais il en eut si peu de reconnoissance que ce fut lui qui contribua le plus à la mort de ses neveux & de ses cousins, ausquels son pére avoit donné une petite partie de ses vastes Etats. On dit que pour irriter les Soldats contre eux, il fit courir le bruit qu'ils avoient empoisonné Constantin. Après leur mort arrivée l'an 338, il partagea l'Empire avec ses fréres Constantin & Constant, & il eut dans son partage tout l'Orient, la Thrace & la Gréce. On croit que jusques-là il n'avoit pas encore pris le titre d'Auguste. Cette grande autorité ne fut pas bien soutenue en lui. Il la deshonora par le meurtre de ses parens, & par l'Hérésie d'Arius qu'il professa, s'étant laissé seduire aux flateries de sa femme. Pour défendre cette créance erronée, il persécuta l'Eglise, & exila les Prélats Orthodoxes, entre autres saint Athanase. Ce Prince eut pendant presque tout le cours de son régne qui fut de vint cinq ans, la guerre à soutenir contre les Perses, & il y eut d'abord beaucoup d'avantages, car après que les Barbares eurent été forcez de lever le siége de Nisibe, ils perdirent auprès de Singare une grande bataille ou Narsès fils de leur Roi fut tué, & un second siége de Nisibe leur fut encore plus funeste que le premier; mais après une cessation d'armes de neuf ans, ils recommencérent la guerre avec plus de succès, & ils prirent Amide, à qui Constance avoit donné son nom, Singare & Bezabde. Constantin *le Jeune* avoit été tué dès l'an 340, & Constance n'ayant prétendu avoir aucune part à sa succession, il la laissa toute entiére a Constant qui depuis la mort de Constantin II, songeoit à remédier aux troubles qui désoloient les églises d'Orient. Il pria Constance de remettre saint Athanase en son Siége, & le fit consentir a la convocation du Concile de Sardique, où le même Prince commença de rétablir les Prélats exilez. Mais Constant ayant été tué par Magnence en 350, Constance se repentit de ce qu'il avoit fait, parce qu'il ne craignoit plus personne. Il ne fut maître absolu des païs que ce Prince avoit gouvernez, que l'an 353. Vétranion & Magnence avoient partagé ses Etats; le premier ne jouïssoit que de l'Illyrie, le second possedoit tout le reste de l'Occident. Constance résolut de reprendre tout ce qui avoit appartenu à son pére, mais avant que de marcher contre eux, il fit publier dans son armée une Ordonnance par laquelle il cassoit tous les Soldats qui ne seroient point batisez, & refuseroient de recevoir le batême: ce qui détermina S. Martin qui étoit déja Catéchuméne, à se faire batiser. Après cela, il marcha d'abord contre Vétranion, qui n'ayant pas eu le tems de se préparer à la guerre, fut contraint de se soumettre; mais Magnence lui donna plus de peine, & osa même aller au devant de lui dans l'Illyrie. Le Territoire de Murse fut le lieu où les deux armées se recontrérent, & la victoire s'y déclara pour le Prince légitime, qui chassa ensuite le Tyran de toute l'Italie, & le poursuivit jusques dans les Gaules, où il remporta une seconde victoire. Magnence n'ayant plus de ressources se tua lui-même à Lyon, & Constance punit rigoureusement la plupart de ceux qui avoient suivi son parti. On assûre que ce Prince étoit foible, & méfiant; & que ces deux défauts furent la cause d'une infinité de desordres. Il se livra tout entier à sa femme Eusébie & à ses Favoris qui lui firent prendre les intérêts de l'Arianisme, & pervertirent ainsi ses bonnes intentions. Les mêmes l'engagerent à faire mourir plusieurs hommes illustres, en lui persuadant qu'ils pensoient à parvenir à l'Empire. Sylvain, François d'origine, également habile & fidele, qui commendoit dans les Gaules, fut un de ceux que ces adulateurs mirent mal dans l'esprit du Prince, & il se vit contraint de prendre la pourpre pour se garentir de la mort; mais Constance se delivra de lui peu de jours après en le faisant assassiner. La même année 354, Gallus, cousin de Constance qui l'avoit fait César, & qui lui avoit donné le département de l'Orient, accusé justement de cruauté, fut rappellé à la Cour, qui étoit alors à Milan, & l'Empereur envoya au devant de lui quelques Officiers qui le firent mourir en Istrie. Julien frére de Gallus, fut fait César en 356, & eut le département des Gaules, où malgré l'infidélité de plusieurs Officiers generaux qui croyoient faire la Cour à Constance en abandonnant le jeune César, il remporta plusieurs victoires sur les Allemans & les François. L'Empereur de son côté detruisit la nation des Limigantes, & rendit aux Sarmates le païs dont ces Barbares, autrefois leurs Esclaves, les avoient chassez. Après quoi il se prépara à faire la guerre aux Perses qui venoient de prendre les trois places dont on a parlé cy-dessus; mais Julien ne lui donna pas le tems d'entreprendre quelque chose. Ce César prit le titre d'Empereur, & ayant offert inutilement de traiter avec Constance, quitta enfin les Gaules pour aller le combattre. Constance se prépara à aller au devant de lui, lorsqu'il mourut a Mopsueste qu'on appelle aussi *Mopsucrénes* ou *fontaines de Mopsus*, le troisiéme novembre de l'an 361. Il étoit âgé alors de 45 ans, & se fit batiser avant sa mort par Euzoius. Il eut trois femmes: la premiére fut Fausta, sa cousine germaine, fille de l'atrice Constance laquelle étoit morte avant l'an 350, puisque Magnence lui offrit alors sa fille: la seconde fut Eusebie, née d'une famille illustre. Son érudition extraordinaire pour une femme, & les qualitez de son esprit la rendoient très-digne de ce mariage, si elle ne l'eut point souillé par l'Arianisme. Il l'épousa l'an 353, & éleva ses deux fréres Eusébe & Hypatius au Consulat. Eusebie étant morte vers l'an 360, sans enfans, Constance épousa Faustine, dont il eut une fille posthume nommée *Constantia*, qui fut mariée à l'Empereur Gratien. * Socrate, *l.* 8 Sozoméne, *l.* 5. Ammien Marcellin. Eutrope. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome 4.

CONSTANCE, étoit fils de Constance *Chlore* & de Theodora, & frére de l'Empereur Constantin *le Grand* qui lui confia les plus grands emplois. Il epousa Galla & Basiline. De la premiere il eut *Gallus*, que Constance créa depuis César, & de la seconde, il eut *Julien*, surnommé l'*Apostat*. Le même Constance son neveu le fit mourir avec Dalmatius, les accusant d'avoir excité une sédition militaire l'an 338. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 1.

CONSTANCE César. *Voyez* GALLUS.

CONSTANCE, natif de Nysse, ville de Servie, & Général des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les Tyrans dans le cinquiéme siécle, pendant le régne de l'Empereur Honorius. Il vainquit Constantin, Constant, Géronce, Jovin & un grand nombre d'autres en 412, & les années suivantes. Il chassa aussi les Goths des Gaules; & en 415, il envoya le Rebelle Attalus à l'Empereur. Ce Prince lui fit épouser en 417, sa sœur *Galla Placidie*, veuve d'*Ataulphe*, & l'associa même à l'Empire le huitiéme février de l'an 421. Constance ne posseda cette dignité qu'environ sept mois; car il mourut en son troisiéme consulat, d'une douleur de côté, le deuziéme septembre de la même année. Il eut de Placidie, *Valentinien*, qui fut depuis Empereur, & le troisiéme de ce nom, & une fille nommée *Justa Gratiana Honoria*. * Sozoméne, *l.* 9. Prosper & Marcellin, *en la Chron.* &c.

CONSTANCE, Prêtre de l'église de Lyon, & grand Orateur, vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 470. Il composa, à la priére de S. Patient son Evêque, la Vie de S. Germain d'Auxerre, environ 40 ans après la mort de cet Evêque qui avoit cessé de vivre l'an 448. Eric Moine d'Auxerre, mit depuis cette même Vie en vers, sous le régne de Charles *le Chauve*. Elle est rapportée par Surius, au 13 juillet, & on nous l'a depuis donnée en nôtre Langue, avec un Recueil de quelques autres.

☞ Il faut remarquer qu'Isidore de Séville parle de ce Constance comme d'un Evêque, bien qu'il n'ait eté que Prêtre de l'eglise de Lyon. Ceux qui ont suivi ce premier Auteur, ont fait la même faute, comme Vossius & quelques autres. * S. Isidore, *de Vir. Illustr. ch.* 4. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 16.

* CONSTANCE, Manichéen de bonne foi, voulant obliger ceux de sa Secte qui étoient à Rome, de pratiquer la Morale qu'ils prêchoient, reconnut leur hypocrisie & se rangea à l'Eglise Chrêtienne. Il vivoit au quatriéme siécle. * Augustin, *de Moribus Manichaeorum*, *ch.* 20.

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, & son Ministre d'Etat, s'appelloit *Constantin Phaulkon*; car c'est ainsi qu'il signoit. Il étoit Grec, né dans un village appellé *la Cussode* dans l'Isle de Cephalonie d'un noble Vénitien, fils d'un Gouverneur de cette isle, & d'une Demoiselle des plus anciennes familles du païs. M. le Comte de Forbin, qui l'avoit connu particuliérement a Siam, le dit fils d'un Cabaretier, & le répresente dans ses *Memoires* sous des couleurs bien differentes de celles dont le peint le Pére d'Orléans Jésuite, Historien de sa Vie. Vers l'an 1660, n'étant âgé que de douze ans, il eut assez de discernement pour connoître que ses parens avoient mis les affaires de la Maison en un état qui ne lui pouvoit fournir dequoi soutenir sa qualité dans son païs. C'est pourquoi il s'embarque avec un Capitaine Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit, son humeur insinuante, & ses maniéres agréables l'y firent bien-tôt connoître, & lui attirerent la bienveillance de quelques Seigneurs de la Cour; mais desespérant de s'y avancer, il se mit sur mer, dans le dessein de passer aux Indes. Après avoir demeuré quelques années à Siam, & avoir amassé quelque bien, il quitta le service de la Compagnie d'Angleterre, pour avoir un vaisseau à lui & négocier de son chef. Alors s'étant mit en mer il fit naufrage sur la côte de Malabar, en l'Inde en deça du Golfe, & ne put sauver que deux mille écus de toute sa charge. Après ce malheur, se promenant au bord de la mer, il vit venir à lui un homme avec un visage triste & abbatu: c'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, lequel en revenant de Perse avoit fait aussi un naufrage, & s'étoit sauvé sans argent, sans hardes & sans suite. Cet Ambassadeur s'étant fait connoître, Constance lui offrit de le remettre à Siam, & équipa une petite barque pour faire le trajet. L'Ambassadeur, pour reconnoître ce plaisir fit de grands éloges du merite de Constance au Barcalon, c'est à dire, au premier Ministre d'Etat. Ce Ministre qui etoit fort éclairé dans les affaires, mais qui aimoit le repos & le plaisir, fut ravi d'avoir trouvé une personne habile & fidéle, & sur laquelle il pût se reposer des fonctions de sa charge. Il arriva en ce tems-là, que le Roi prit le dessein d'envoyer une ambassade dans un Royaume étranger; & qu'ayant reconnu la capacité de Constance, il lui donna cette commission, dont il s'acquita avec beaucoup d'honneur. Le Barcalon étant mort quelque tems après, le Roi voulut mettre Constance en sa place. Il s'en excusa, & répondit à sa Majesté, que cette qualité lui attireroit l'envie de tous les Grands. Néanmoins, s'il ne prit pas le titre de Ministre d'Etat, il en fit toutes les fonctions. Comme il étoit forti jeune de son païs, & par consequent peu instruit dans la Religion Catholique, il ne fut pas difficile aux Anglois de lui faire embrasser la Religion Protestante; mais depuis il fit abjuration entre les mains du Pere Thomas Jesuite, & depuis ce tems-là il n'est rien qu'il n'ait tenté pour établir la Religion Chrêtienne dans le Royaume de Siam, dans le Tonquin, dans la Cochinchine, dans la Chine, & pour la rétablir dans le Japon. C'est ce qui l'avoit engagé à faire rechercher au Roi de Siam l'amitié de Louis XIV, lequel ayant sçu que sa Majesté Siamoise lui avoit envoyé des Ambassadeurs qui avoient péri en chemin, lui envoya en 1685, le Chevalier de Chaumont, accompagné de l'Abbé de Choisi & de beaucoup de Noblesse. Ils furent magnifiquement reçus par les soins de M. Constance. Le Roi de Siam promit de s'instruire de la Religion Chrétienne, & fit partir avec le Chevalier de Chaumont les trois Ambassadeurs qu'on a vus à Paris en 1687. MM. de la Loubére & Céberet les reconduisirent à Siam, étant revêtus du caractére d'Envoyez, & y menérent des troupes que le Roi de Siam avoit demandées. Ce Prince les mit dans les forteresses de Mergny & de Bancock, qui sont les clefs de son Royaume, renvoya pour la seconde fois le P. Tachard qu'il fit son Ambassadeur auprès du Roi de France, avec ordre de lui emener encore des troupes, ne voulant plus avoir que des François à sa Garde. Mais pendant ce voyage quelques Mandarins à la tête desquels étoit Pitracha fils de la Nourrice du Roi, ayant apperçu de la mésintelligence entre M. Constance, & le Sieur des Fargues Général des troupes Françoises, en voulurent profiter pour chasser les François du païs, & se rendre maîtres des affaires. Ils y reüssirent par la faute du Sieur des Fargues, qui manqua au besoin & contre sa parole à M. Constance, que Pitracha fit mourir dans les tourmens. Il obligea ensuite les François à évacuer le Royaume, persecuta vivement les Chrétiens; & le Roi qu'ils tenoient comme captif dans le Palais étant mort peu de tems après, il monta sur le thrône, non sans soupçon d'avoir abbrégé les jours de son Maître. Madame Constance qui étoit Japonnoise, née à Siam, fut d'abord sollicitée par le fils de Pitracha a entrer dans son Serrail, mais l'ayant constamment refusé, & s'étant refugiée a Bancock dans le tems que les François se disposoient à s'embarquer, le Sieur des Fargues eut la cruauté de la rendre aux Siamois, contre l'avis de son Conseil, & malgré la protestation qu'elle fit publiquement de la violence qu'on lui faisoit sous la banniére du Roi de France, dont elle avoit deux lettres où ce Prince la prenoit sous sa protection. Depuis ce tems-là elle est Esclave dans le Palais du Roi de Siam, & continue à sanctifier ses chaînes par les plus éminentes vertus, qui ont même obligé le Roi aujourd'hui régnant à lui confier l'éducation de ses enfans. * *Voyages de* M. de Chaumont, de l'Abbé de Choisi, du P. Tachard. *La Vie de M. Constance, par le* P. d'Orleans. *Histoire de la revolution de Siam, par le* P. le Blanc.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur CONSTANCE *Chlore* & de *Théodora*, épousa *Licinius*, qui se revolta contre l'Empereur Constantin *le Grand*, & dont elle eut un autre Licinius qui fut César. Après la derniére bataille que son frére gagna sur son mari, elle demanda la grace du dernier, qui lui fut accordée. Mais Licinius s'en étant rendu indigne par ses intelligences avec les Barbares qu'il avoit dessein de porter à la revolte, fut étranglé en 325. Alors Constance ne songea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur son frére, en quoi elle reüssit assez bien, sur tout après la mort de sainte Héléne. Eusébe de Nicomédie, Arien, fut si adroitement captiver l'esprit de cette Princesse, qu'à sa considération elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Constantin l'étant venu visiter au lit de la mort pour savoir si elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit seulement recommandé un Ecclesiastique, qu'on assûre être le même Eusébe, ou, selon d'autres, Arius. * S. Jérôme, *Epist. ad Ctesiph.* Rufin, *l.* 1. Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. &c.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, est le nom des deux filles de l'Empereur Constantin *le Grand*. La premiére, qu'on nomme aussi *Constantine*, étoit fiancée

à ce

à ce Gallican, qui se convertit à la Foi Catholique, aprés une victoire qu'il remporta miraculeusement sur les Scythes. Elle fut guérie d'une maladie fâcheuse, par les priéres de sainte Agnès, & pour en témoigner sa reconnoissance, elle voua sa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin assûre avoir épousé Anniballien, & puis Gallus qui fut créé César, étoit si méchante qu'on lui donna le nom de *Mégére*.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur *Constance* & de *Faustine*, fut mariée à l'Empereur *Gratien*. * Ammien Marcellin, *l.* 21. Saint Ambroise, *Sermon de sainte Agnès*. Baronius, *A. C.* 324 *&* 330. *&c.*

CONSTANCE, Reine de France, étoit fille de *Guillaume*, I. de ce nom, Comte de Provence, & de *Blanche*, dite *Adele* d'Anjou. C'étoit une très-belle personne, mais fiére, capricieuse, & insupportable. En 1007, elle fut mariée au Roi *Robert*. L'humeur impérieuse de cette femme causa de très-grands déplaisirs à ce Prince, qui étant naturellement bon, ne négligea rien pour l'adoucir. Elle n'aimoit point Henri I, son fils aîné. Aprés la mort du Roi arrivée en 1031, elle tâcha de mettre *Robert* son fils puîné, sur le thrône, & pour en venir à bout elle souleva contre le Roi Henri une partie des Grands de l'Etat, & principalement Baudouin IV, Comte de Flandre, & Eudes II, Comte de Champagne, auquel elle livra la ville de Sens. Mais ses desseins injustes n'ayant pas réüssi, elle fut obligée de faire la paix avec le Roi son fils; & peu de tems aprés, elle mourut au château de Melun, au mois de juillet de l'an 1032, & fut enterrée à S. Denys auprés du Roi son mari. * Glaber. Helgaud. Le P. Anselme, &c.

CONSTANCE, Reine de France, est nommée par les Espagnols *Beatrix* & *Elizabeth*; par Guillaume de Tyr & l'Abbé Suger, *Marie*; & par d'autres, *Marguerite*. Elle étoit fille aînée d'*Alfonse*, VII. du nom, Roi de Castille, & de *Berengére* de Barcelone sa premiére femme, & elle fut mariée à *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France. Ce Prince ayant quitté *Aliénor*, l'épousa en 1154, à Orléans, où elle fut couronnée par Hugues, Archevêque de Sens. Elle fut mére de *Marguerite*, Comtesse de Vexin, & d'*Alix*, morte jeune, mourut en couche l'an 1160, & fut enterrée à S. Denys. * Mézeray, *Histoire de France*.

CONSTANCE de FRANCE, Reine d'Angleterre, étoit fille de Louïs VI, dit *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, & sœur de *Louïs* VII, dit *le Jeune*. Elle épousa au mois de février de l'an 1140, *Eustache* de Blois qui fut couronné Roi d'Angleterre en 1152, du vivant de son pére. Mais ce Prince étant mort le dixiéme août 1153, le Roi Louïs *le Jeune* son frére, la remaria bien-tôt aprés à *Raimond* VI, Comte de Toulouse, dont elle eut divers enfans, entre autres *Raimond* VII. Constance porta toûjours la qualité de Reine, à cause de son premier mari. Elle se trouva en 1176, au Concile d'Albi, & mourut peu de tems aprés. * Suger, *Vie de Louïs VI*. Catel, *Histoire de Toulouse*. Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, *&c.*

CONSTANCE de FRANCE, fille de *Philippe* I, Roi de France, fut mariée avant l'an 1111, à *Hugues*, Comte de Troyes, & en ayant été separée en 1114, sous prétexte de parenté, elle épousa deux ans aprés à Chartres, *Bœmond* I, Prince d'Antioche. Nous ne savons pas le tems de la mort de cette Princesse. * Orderic Vitalis. Ives de Chartres. Suger. Le P. Anselme, &c.

CONSTANCE, fille de *Roger* I, Roi de Sicile, étant déja vieille fille, fut mariée à l'Empereur *Henri* VI, l'an 1185. Quelques Auteurs modernes ont assûré qu'elle avoit été Religieuse; mais Baronius a prouvé si solidement le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Les prétentions qu'elle avoit sur le Royaume de Sicile, étoient tout à fait legitimes. Il lui fut pourtant disputé par Tancrede, qui la tint prisonniére, aprés qu'elle eut été prise par ceux de Salerne. Le Pape Célestin III, qui l'avoit couronnée Impératrice, lui procura la liberté. Aprés la mort de son mari, elle pressa les Papes de lui accorder l'investiture de la Sicile, pour elle & pour son fils *Frederic*. Innocent III y étoit disposé; mais elle mourut avant que d'en avoir reçu la Bulle l'an 1198. Elle laissa le Pape Tuteur de son fils pour ce Royaume. * Fazel, *Histoire de Sicile*, *l.* 6. Baronius, &c.

CONSTANCE, Reine d'Aragon, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Frederic* II, & femme de *Pierre* III, Roi d'Aragon, vivoit environ l'an 1284. Cette Princesse se fit admirer sa pieté & sa magnanimité en Sicile, dont elle étoit Souveraine; car ayant déliberé avec les Magistrats de venger la mort funeste de Conradin de Souabe, par celle de Charles, Prince de Salerne, elle envoya dire à ce Prince, un vendredi matin, de penser à son ame, & de se résoudre à mourir de la même façon que Conradin étoit mort, c'est à dire, sur un échafaut; à quoi ce Prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui seroit d'autant plus agréable, qu'elle lui devoit être donnée au même jour que Jésus-Christ l'avoit soufferte. Cette pieuse réponse fut apportée à la Reine, qui dit, *Puisque le Prince de Salerne accepte si volontiers la mort à cause de ce jour, je veux aussi lui pardonner pour l'amour de celui, lequel en ce jour souffrit la mort, afin de nous racheter*. En effet, cette genereuse Princesse lui donna la vie. * Louïs de Mayerne. Turquet, *Hist. d'Espagne*.

CONSTANCE ou COUTANCES. *Voyez* COUTANCES.

CONSTANS. *Voyez* CONSTANT.

CONSTANT, I. de ce nom, (*Flavius Julius Constans*,) troisiéme fils de l'Empereur Constantin, dit *le Grand*, & de *Fausta*, fut fait César par son pére, le jour de Noel, de l'an 333. Aprés la mort de cet Empereur arrivée en 337, il eut pour son partage l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; mais il fut obligé de se défendre contre son frére Constantin, qui voulut envahir les terres de son partage. Ce Prince ambitieux fut tué à Aquilée l'an 340, & Constant posséda aprés lui la Gaule, l'Espagne, & la Grande Bretagne. Il prit toûjours la défense des Orthodoxes contre les Ariens, qui troubloient la paix de l'Eglise. Il s'employa dans cette vûe, pour la convocation du Concile de Sardique en 345, & écrivit des lettres menaçantes à son frére Constance, Empereur d'Orient, qui favorisoit les Hérétiques, & qui persecutoit saint Athanase & les Orthodoxes. Ses soins s'étendirent aussi en Afrique, où il n'oublia rien pour appaiser le Schisme des Donatistes. Cependant, ce Prince, dont le zéle pour la paix de l'Eglise sembloit mériter un régne plus long, lui fut enlevé par un jugement secret de la Providence. Magnence, qui avoit usurpé l'Empire dans les Gaules, le fit tuer dans la ville d'Elne en Roussillon, au commencement de l'an 350. Constant étoit âgé d'environ 30 ans, & en avoit régné 13. Saint Athanase en parle comme d'un Martyr; & en cela il témoigne sa reconnoissance pour un Prince qui l'avoit défendu si hautement contre les Ariens, qu'il étoit résolu de faire la guerre à son frére Constance, s'il ne l'eût rétabli sur son siége. Il avoit vaincu les François, & les avoit forcé de rechercher son alliance. Il fit aussi une expedition en Angleterre, dont on ne sait ni le sujet ni le succés. * S. Athanase, *Apol. ad Constant.* Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. Aurelius Victor, *Epit. Hist. c.* 41. Baronius, *Ann. Eccl. &c.*

CONSTANT, II. de ce nom, Empereur d'Orient, fils d'*Heraclius Constantinus*, & petit-fils d'*Heraclius*, fut subrogé à la place de son oncle Heracléonat, sur la fin de l'an 641. Comme il avoit été élevé par des Hérétiques Monothélites, il suivit & protegea leurs erreurs. Paul, qui étoit Sectateur de cette créance, fut mis par ses soins sur le siege de l'Eglise de Constantinople; & ce fut à la persuasion de ce Prélat Herétique, qu'il fit publier l'an 648, un Edit ou Formulaire qu'on nomma *Type*, par lequel il imposoit silence aux Orthodoxes & aux Hérétiques. Le Pape martin I, qui avoit succedé à Théodore, assembla en 649. un Concile à Rome dans l'eglise de Latran, où ce Formulaire fut condamné: ce qui irrita tellement Constant, qu'il donna ordre à Théodore Calliopas, Exarque de Ravenne, de se saisir du Pape. Cet ordre sévére fut executé l'an 653. Ces excès de Constant furent punis du Ciel; il fut vaincu par les Sarrasins; & à peine put-il se sauver, ayant été obligé de se deguiser, pour prendre la fuite avec plus de sureté. Il est vrai que dans la suite il fit la paix avec ces Infideles, & que même ils s'obligerent de lui payer un tribut; mais ce fut parce que Moavie leur Prince étant assez embarrassé dans des troubles domestiques, voulut prévenir une guerre étrangere. Ils avoient detaché de l'Empire d'Orient, l'Egypte & l'Isle de Chypre, & l'an 660 recommençant la guerre, ils entreprirent la conquête de l'Afrique qui résista peu d'années. Constant avant cela avoit voulu faire croire que ses sentimens étoient Catholiques, & avoit fait présenter par les Apocrisiaires ou Nonces Apostoliques, que le Pape Vitalien lui avoit envoyez pour l'avertir de son election, un livre des Evangiles couvert de plaques d'or & enrichi de pierreries d'une grosseur extraordinaire, pour l'Eglise de saint Pierre l'an 656. Quatre ans aprés, prevenu de haine & de colére contre son frére Théodose, il le fit ordonner Diacre, & le fit mourir. Dieu permit qu'il eût un si grand remords de ce crime, qu'il s'imaginoit continuellement voir Théodose, lequel étant revêtu de la Dalmatique & des autres ornemens, lui présentoit le calice, & lui disoit, *buvez mon frére*. Poursuivi continuellement par cette fâcheuse idée, il passa en Sicile, soit pour y transporter le siege de l'Empire, soit pour épier une occasion de surprendre les Lombards. Aprés avoir assiégé Benevent, & pris Lucéria, il entra dans Rome le mardi cinquiéme juillet de l'an 663, d'où il emporta tout le cuivre qu'il trouva dans les temples, & sur les toits. De là étant revenu en Sicile, il fut tué dans les étuves à Syracuse, par André, l'un de ses valets de chambre, sous l'Indiction onziéme, & le 15 juillet 668. Il régna 26 ans, huit mois & demi. * Anastase le Bibliothécaire, *Vie du Pape Vitalien*. Paul Diacre, *l.* 5. *de l'Histoire des Lombards*. Cedréous. Théophanès & Baronius, *Annales*.

CONSTANT (*Flavius Claudius Constans*) étoit fils du Tyran *Constantin*, que les troupes d'Angleterre avoient proclamé Empereur, vers l'an 407. Quelque tems aprés, il fut créé César par son pére, & fut envoyé en Espagne pour la conquérir. Ses armes eurent assez de succès au commencement; mais peu de tems aprés il périt misérablement. Quelques Auteurs disent qu'il avoit quitté le froc, pour prendre le diadême. * Zosime & Sozoméne, *l.* 6. Prosper & Marcellin, *in Chron.*

CONSTANTIEN, Solitaire du pays du Maine dans le sixiéme siécle, étoit né en Auvergne d'une noble famille du tems de Clovis I. Il se consacra au service de Dieu dès sa jeunesse. Aprés avoir fait ses premiers essais de la vie monastique dans son pays, il s'en alla dans le célébre monastére de Micy, prés d'Orléans, & y demeura plusieurs années, jusqu'à ce qu'il en sortit avec saint Franbourg son Compatriote, Moine de Micy, pour mener une vie plus solitaire. Ils se retirérent tous deux dans le Maine. Innocent, Evêque du Mans, les ordonna l'un & l'autre Prêtres, & les envoya en Mission proche de leur retraite. Constantien s'y employa avec beaucoup de succés, & continua ses Missions sous Domnole, successeur d'Innocent. Sa reputation fut si grande, que le Roi Clotaire I, passant en 560 par le Maine, pour porter la guerre en Bretagne, où l'on appuyoit la revolte de son fils Chramne, voulut se détourner pour lui rendre visite, & se recommander à ses priéres. Constantien lui predit la victoire, & Clotaire lui fit de grandes largesses, qu'il employa à bâtir & à doter un monastère qui subsista long-tems aprés lui. Il mourut quelque tems aprés Clotaire vers l'an 570. On fait sa Fête dans le Maine au premier décembre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, *dans les Histoires du Maine*. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de décembre*.

P A P E S.

CONSTANTIN, Pape, natif de Syrie, gouverna saintement l'Eglise dans le huitiéme siécle, & fut élu le septiéme de mars de l'an 708, aprés Sisinnius aussi Syrien, qui n'avoit tenu le siege que 13 jours. Au commencement du Pontificat de Constantin, Felix, Archevêque de Ravenne, refusant de le reconnoitre, & ayant fait soulever les Citoyens de sa ville, fut banni dans la province de Pont, & fut aveuglé par le commandement de l'Empereur Justinien *le Jeune*, surnommé *Rhinotméte*. Ce Prince pria le Pape de passer lui-même en Orient, pour régler quelques affaires de Religion. Il fut reçu avec respect & magnificence à Constantinople, & de là à Nicomédie, où Justinien lui baisa les piez. A son retour, il s'opposa à Philippicus, qui avoit envahi l'Empire. Cet Usurpateur avoit chassé le Patriarche Cyrus qui étoit Orthodoxe, & lui avoit substitué Jean, Moine Heresiarque, qui eut l'effronterie d'envoyer ses propositions erronées à Rome pour y être approuvées. Constantin les condamna en 712. Ce Pape fit peindre à Rome dans l'église de saint Pierre, les portraits des Péres qui avoient assisté aux six premiers Conciles generaux, & que l'Empereur avoit fait effacer de l'église de sainte Sophie de Constantinople. Il défendit aussi de se servir du nom & de l'autorité de ce Prince, dans les Actes publics, & de mettre sur les monnoyes son image, puisqu'il faisoit la guerre à celles des Saints. Felix de Ravenne, tout aveugle qu'il étoit, fut retabli dans son siége aprés s'être soumis à Constantin, qui mourut le neuviéme avril de l'an 714, ayant tenu le siege six ans, un mois & deux jours. Ce Pape écrivit à Eldidus, Archevêque de Vienne une lettre, que nous avons dans la Bibliothéque de Fleuri, & ailleurs. S. Gregoire II lui succéda. * Anastase & Platine, *dans sa Vie*. Cédréne. Théphanès & Baronius, *aux Annales*.

CONSTANTIN, Antipape, se fit installer sur le siége Pontifical, aprés la mort de Paul I, l'an 767. Pendant que ce Pontife étoit malade, Toton ou Teuton, Duc de Népy en Toscane, étant entré dans Rome avec une puissante troupe, avoit forcé le Pape & le Clergé d'élire ce Constantin son frére, qui n'étoit pas même encore Clerc, & l'avoit fait ordonner & consacrer par George, Evêque de Palestrina. Constantin étoit indigne de cette place, qu'il remplit très mal & qu'il occupa un an & un mois, jusqu'à ce qu'en 768, son frére ayant été tué, il s'enfuit de Rome. Aprés l'élection canonique d'Etienne IV, il fut privé de la vue, & fut condamné dans un Concile, tenu l'an 769. Enfin il fut chassé de l'église & tous ses registres furent brûlez. * Baronius, *A. C.* 767, 768 *&* 769.

P A T R I A R C H E S.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, dans le VII siécle, étoit Diacre, Oeconome & Sacristain de cette église, lorsqu'il fut élevé sur ce siége, aprés la mort de Jean V, l'an 674. Les *Actes* du sixiéme Synode général font foi, dans l'Action ou Session 14, que Constantin étoit Orthodoxe & contraire aux Monothélites: c'est de quoi tous les Auteurs ne sont pas d'accord. Il mourut l'an 676, & eut pour successeur Théodore Hérétique, dont nous parlerons ailleurs. * Nicéphore, *dans sa Chron.* Baronius, *A. C.* 664. *&* 666.

CONSTANTIN II, Patriarche, Iconomaque, fut élevé sur le siége de Constantinople par l'Empereur Constantin *Copronyme* l'an 754. Il avoit été Moine, & aprés avoir été chassé de son monastére, à cause de ses déréglemens, il s'intrigua à la Cour, & devint un des plus furieux ennemis des images: ce qui lui fit avoir un Evêché, & enfin le Patriarchat de Constantinople aprés Anastase. L'Evêché qu'il eut, étoit le siége d'une petite ville de Pamphylie d'où il fut chassé à cause de la vie scandaleuse qu'il menoit; mais comme il étoit flatteur, complaisant & homme de cœur, il se mit si bien dans l'esprit de Constantin *Copronyme*, que ce Prince le mit sur le siége Patriarchal de Constantinople. Théophane assure qu'il empêcha Constantin *Copronyme* de publier le Nestorianisme qu'il avoit embrassé. Cette résistance, ou peut-être les crimes du faux Patriarche, déplurent à l'Empereur, qui l'envoya en exil l'an 766. L'année suivante, Constantin *Copronyme*, qui le vouloit perdre, l'ayant rappellé à Constantinople, le fit raser, lui fit mettre une robe courte & sans manches, le fit promener par la ville, monté sur un âne, dont il tenoit la queue, & aprés l'avoir exposé aux insultes de la populace, il lui fit couper la tête, & fit traîner son corps à la voirie. Il eut pour successeur Nicetas Iconomaque.

* Zonaras. Théophanès, & Baronius, *A. C.* 764. *n.* 17. & 18. 767. *n.* 13. & 14.

CONSTANTIN, III. de ce nom, Patriarche de Constantinople, surnommé *Lichudès*, vécut dans le XI siécle. Il fut mis, aprés Michel Cérularius, sur le siége de cette église qu'il gouverna depuis l'an 1059, jusqu'en 1064, que le célébre Jean Xiphilin lui succéda. Il a fait quelques Constitutions synodales, qui sont dans le Droit Grec-romain. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CONSTANTIN IV, Patriarche de Constantinople, fut élu l'an 1153, aprés Théodore de Chalcedoine, & n'occupa le siége que pendant deux ans. Lucas *Chrysoberge* lui succéda. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CONSTANTIN, Diacre de l'église de Syracuse, fut nommé Patriarche d'Antioche par le Pape Conon, pendant que le siége de cette église étoit occupé par des Prélats heretiques en 686. Mais son esprit inquiet & factieux le fit enfermer dans une prison. La plupart des Auteurs ne le mettent point au nombre des Patriarches d'Antioche. * Baronius, *A. C.* 686.

EMPEREURS.

CONSTANTIN (*Flavius Valerius Constantinus*) fils de Constance Chlore & d'Héléne, naquit à Naisse dans la Dardanie l'an 274, qui est aujourd'hui Nice ou Nisse dans la Servie. Son pére devenu César, ayant été envoyé dans les Gaules, Constantin demeura auprés de Diocletien, qui parut l'estimer beaucoup, & qui le donna ensuite à Galere Maximien. Celui-ci ne lui fut pas favorable, il chercha même à le faire périr, & lorsqu'il délibera avec Dioclétien sur le choix des Césars qui devoient être nommez en sa place & en celle de Constance Chlore, il ne voulut pas qu'on eût égard à lui. Ces mauvais traitemens font honneur à Constantin, on ne l'auroit pas rejetté s'il avoit eu moins de capacité. Son pére devenu Auguste le redemande si vivement, & de sa part Constantin se rendit si importun, que Galére Maximien fut enfin contraint de lui permettre de venir dans les Gaules. Constantin ayant alors pris la poste, fit couper les jarrets à tous les chevaux dont lui & sa suite s'étoient servi, pour empêcher qu'on ne pût le suivre; précaution qui se trouva nécessaire. Il arrive à Bologne sur la mer, lorsque son pére étoit prêt de passer dans la grande Bretagne; il l'y accompagna, le vit mourir, & fut déclaré Empereur à sa place le 25 juillet de l'an 306. Galére Maximien ne lui ayant voulu donner que le titre de César, il s'en contenta, & n'en gouverna pas moins absolument dans les provinces qui lui étoient soumises, c'est à dire, dans les Gaules, la grande Bretagne & l'Espagne. Il avoit épousé de bonne heure Minervie ou Minervine, de qui il avoit un fils nommé Crispus; mais Maximien Herculius lui ayant offert sa fille Fausta, il l'épousa, & prit alors le titre d'Auguste que Galére Maximien ne lui voulut pourtant accorder que l'an 308. Il avoit déja remporté plusieurs victoires sur les François, & dés l'an 306, ayant pris deux de leurs Rois qu'on nomme Ascaric & Ragaise, il les avoit exposez aux bêtes dans l'amphithéâtre. Son beau-pére, qui l'avoit quitté pour gouverner l'Italie avec Maxence son fils, qui étoit maître de Rome, vint le retrouver l'an 308. Il la tint honorablement à sa Cour, & lui confia même une partie des troupes; mais ce malheureux ayant tâché de les gagner, on fut obligé de le garder étroitement; & l'an 310. Constantin averti qu'il avoit attenté à sa vie, le fit mourir. Il entreprit à peu prés dans le même tems d'aller combattre Maxence, & il y alla en effet aprés avoir remporté encore une grande victoire sur les Barbares de la Germanie. Les troupes du Tyran furent défaites deux fois dans les Alpes, sa cavalerie mise en déroute à Bresce; & Vérone où Ruricius Pompeianus, un des meilleurs Capitaines de ce siecle-là s'étoit jetté, ne resista que peu de tems. La victoire s'étoit déclarée d'abord pour Constantin: Dieu même l'avoit assuré du succés de cette entreprise en lui faisant voir dans les cieux le Monogramme de Jesus Christ, avec une inscription qui l'avertissoit qu'il vaincroit en ce signe. On assûre que cet Empereur, qui encore Payen, estimoit déja beaucoup la Religion Chrétienne, fit faire aussi-tôt un Labare, c'est à dire, une sorte d'enseigne militaire où ce Monogramme étoit représenté, & qu'on le portoit à la tête de son armée. On le trouve plusieurs fois sur ses médailles, mais d'ordinaire il est représenté différent de la maniere dont il lui apparut. Ce Monogramme étoit proprement un P, coupé par une ligne droite. Maxence aprés avoir perdu la meilleure partie de ses troupes, se crut néanmoins encore assez fort pour aller au devant de Constantin: il lui livra la bataille assez prés de Rome, son armée fut mise en déroute, & il se noya lui même dans le Tibre, le 28 octobre de l'an 312. Cette victoire rendit Constantin maître de l'Italie & de l'Afrique. Le Sénat le déclara le premier des Empereurs, & Licinius qui régnoit dans l'Illyrie recherca son amitie, & épousa sa sœur Constantia. Ce fut alors que Constantin devenu redoutable aux autres Princes, fit cesser dans tout l'Empire la persecution qu'on faisoit aux Chrétiens; il les favorisa toujours de plus en plus, & il voulut enfin être mis lui même dans le rang des Catéchuménes. Zozime, Auteur Payen, l'accuse d'ambition, mais il semble qu'il n'entreprit point de guerre contre ses Collégues sans en avoir de justes raisons. Licinius, qui aprés la défaite de Maximin, partageoit seul l'Empire avec lui, ayant tâché d'engager à la revolte Bassien que Constantin vouloit faire César, & refusant de livrer Sinicius qui avoit menagé cette revolte, Constantin lui déclara la guerre l'an 314, mit deux fois ses troupes en déroute, & aprés l'avoir reduit à se soumettre, lui laissa l'Asie, & la Thrace en Europe. Trois ans aprés, Crispus & Constantin *le Jeune*, fils de Constantin, & Licinianus fils de Licinius furent déclarez Césars, mais il y eut toujours de la jalousie entre les deux Empereurs, & enfin Licinius s'étant plaint l'an 323, avec trop de hauteur de ce que Constantin avoit passé sur ses terres en poursuivant les Sarmates & les Goths, s'attira une guerre qui lui fut fatale. Constantin l'ayant vaincu, le priva de l'Empire, & ensuite le fit mourir. Licinien son fils fut aussi condamné à la mort peu aprés; & depuis, Constantin fut seul maître de tout l'Empire Romain. Ce fut alors qu'il forma le dessein de bâtir une nouvelle Rome, & il choisit la ville de Byzance, qui prit le nom de Constantinople, vers l'an 330; lorsqu'elle fut dediée. Elle eut cela de singulier qu'on n'y voyoit aucune marque du Paganisme; mais ses bâtimens élevez à la hâte furent ruinez en peu de tems, & quelques siécles aprés Constantin, on y trouvoit peu d'édifices qui ne fussent modernes. Ce fut encore dans ce tems-là que l'Empire fut partagé en quatre gouvernemens generaux, dont les Gouverneurs furent appellez Préfets du Prétoire, sans avoir aucune autorité sur les troupes, dont le commandement fut donné aux Maîtres des Soldats, qui avoient sous eux dans les provinces des Comtes & des Ducs. Chaque Gouvernement general fut partagé en diocéses dont les Gouverneurs furent nommez Vicaires des Préfets du Prétoire; & chaque diocése étoit composé de plusieurs petites provinces, gouvernées par des Consulaires, des Presidens, ou des Correcteurs. Cette division en petites provinces avoit été faite par Dioclétien, & c'est injustement que Zozime en fait des reproches à Constantin. Celui-ci s'appliqua également à gouverner l'Empire, & à maintenir la Religion Chrétienne dans sa pureté, fit plusieurs Edits, dont on a conservé une partie, & dont l'un des plus considerables est celui du troisiéme de mars 321, par lequel il ordonna qu'on celebrât le dimanche, & defendit toutes œuvres serviles ce jour-là. Il fit tous ses efforts pour éteindre le Schisme des Donatistes; & Arius, Prêtre d'Alexandrie ayant attaqué la divinité de Jesus Christ, il fit assembler à Nicée en Bithynie, le premier Concile général auquel il assista, & où le Verbe fut déclaré consubstantiel à son pére. On remarque qu'il fournit des voitures à tous les Péres du Concile, qu'il les défraya sur leur route, & qu'il baisa les playes de ceux qui avoient confessé la Foi de Jesus Christ dans la persecution de Licinius. Mais ce fut dans le même tems qu'il fit mourir Crispus son fils, Prince de grande espérance, accusé par Fausta sa belle-mére d'avoir attenté à son honneur. Cette malheureuse Impératrice avoit elle même attenté à la pudicité de Crispus, elle l'avoua encore mort, avoua son crime, & fut à son tour punie du dernier supplice. Ces derniers traits du régne de Constantin le deshonorérent: il donna aussi trop d'autorité à de certaines gens qui en abuserent, & il connut leurs injustices sans pouvoir se resoudre à les punir. Enfin son affection pour sa sœur Constantia l'engagea à favoriser les Ariens, jusqu'à exiler les Evêques qui leur étoient le plus opposez; mais il les rappella peu aprés. Outre les victoires qu'il remporta dans les Gaules sur les François & les Allemans, il vainquit encore les Sarmates & les Goths, & il faut bien mal le connoître pour croire les Historiens Payens qui assurent qu'il achetoit la paix à prix d'argent. Il se preparoit à aller porter la guerre dans la Perse, lorsque ces Barbares lui demanderent la paix aux mêmes conditions ausquelles ils l'avoient obtenue de Dioclétien. Sentant alors que sa santé s'affoiblissoit, il se fit porter à Nicomédie, où il fut batisé par Eusébe, Arien, Evêque de cette ville, & peu aprés il mourut le 22 may 337, à Achyron, maison de plaisance prés de Nicomédie, étant âgé de 63 ans, dont il en avoit régné prés de trente & un. Son corps fut porté à Constantinople, & inhumé dans le vestibule de l'église des Apôtres. Il laissa trois fils, Constantin, Constance & Constant, entre lesquels il partagea l'Empire, en laissant néanmoins une petite portion à ses deux neveux Dalmatius & Annibalien; & deux filles, Constantine & Helene, mariées par Constance à Gallus César, & à Julien l'Apostat. * Tillemont, *Hist. des Emp. tome* 4. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

La mémoire de cet Empereur étoit en si grande vénération dans l'Eglise, que dés le cinquiéme siecle on en parloit comme d'un Saint, on rendoit des honneurs extraordinaires à son tombeau, & même à sa statue posée sur une colomne de porphyre. Le Pape Nicolas assura qu'au IX siécle on récitoit son nom pendant la celébration des saints Mystéres. Quelques Martyrologes modernes marquent sa Fête le 22 may. On prétend qu'il y avoit plusieurs églises qui portoient son nom en Angleterre, & qu'il étoit honoré comme un Saint dans differens endroits de l'Occident. Les Chrétiens d'Egypte solemnisent encore sa Fete, qui se célébroit particulierement dans la grande église de Constantinople, dans celle des Apôtres, & dans un monastére qui portoit le nom de Constantin. Les Grecs & les Moscovites font sa Fête le 21 may.

☞ Peut être sera-t'il à propos de ne pas finir cet article, sans expliquer auparavant ce qui regarde cette celébre donation, que l'on dit avoir été faite par Constantin au Pape Sylvestre, de la ville de Rome & de plusieurs provinces d'Italie. Hincmar, Archevêque de Rheims, qui florissoit vers l'an 850, est le premier qui en a fait mention. Le Pape Léon IX rapporte cette donation dans une lettre qu'il écrivit en 1053, à Michel, Patriarche de Constantinople. Pierre Damien la cite. Anselme Evêque de Luques, Yve Evêque de Chartres & Gratien l'ont inserée dans leurs collections. Il est néanmoins certain que c'est une piece supposée: 1. aucun des Anciens n'en a fait mention: 2. les Papes qui ont parlé des bienfaits que les Empereurs avoient fait au saint Siege de Rome, ou qui ont defendu leur patrimoine temporel, ne l'ont jamais alleguée: 3. la date de cet acte est fausse; car il est daté de l'an 315, & dans l'Acte il est parlé du batême de l'Empereur, qui n'étoit pas encore batisé, même suivant l'avis de ceux qui croyent qu'il a été batisé à Rome: 4. le style en est barbare & bien different de celui des Edits véritables de Constantin, & il y a des termes qui n'étoient point en usage de son tems: 5. il y a une infinité de faussetez & d'absurditez dans cet Edit. Il y est permis au Pape de se servir d'une couronne d'or semblable à celle des Rois & des Empereurs: or en ce tems là les Empereurs ne se servoient point de couronnes, mais de diadêmes. L'Histoire fabuleuse du batême de Constantin par saint Sylvestre, & sa guérison miraculeuse de la lepre y est rapportée comme une chose certaine. On y compte cinq églises Patriarchales, & on y met celle de Constantinople la seconde, qui n'a eu cet honneur que longtems aprés. Enfin, pour détruire entiérement ce pretendu Edit de donation de Rome & de l'Empire d'Occident au Pape, il suffit de remarquer que du vivant de Constantin & longtems aprés sa mort, la ville de Rome & l'Empire d'Occident ont toujours été sous la domination des Empereurs; que les Papes mêmes les ont reconnus comme leurs Souverains, sans pretendre ni que la ville de Rome, ni l'Italie, ni aucune autre partie de l'Empire d'Occident leur appartinssent; que tout ce qu'ils ont eu depuis de puissance temporelle, ils le doivent à Pepin Roi de France, & à l'Empereur Charlemagne. Ceci mene bien une digression. Constantin demeura souverain de Rome & de tout l'Empire d'Occident tant qu'il vécut. Aprés sa mort, l'Empereur Constance étant à Milan, commanda à Léonce, Préfet ou Gouverneur de Rome de se saisir de la personne du Pape Libére, & de l'amener à Milan, où il fut conduit devant l'Empereur, qui n'ayant pu le faire consentir à la condamnation de saint Athanase, l'envoya en exil à Berée, ville de Thrace. Puisqu'il y avoit alors un Gouverneur de Rome pour l'Empereur, & que l'Empereur condamna le Pape à un bannissement, il paroît que le Pape n'étoit pas souverain dans Rome. L'Empereur Valentinien envoya plusieurs fois ses ordres à Pretextat, Gouverneur pour lui dans la ville de Rome, afin qu'il maintînt le Pape Damase contre Ursicin Antipape, qu'il avoit chassé de la ville, & relégué dans les Gaules l'an 381. L'Empereur Honorius termina encore par son autorité, le Schisme qu'avoit formé Eulalius contre le Pape Boniface I. Symmaque, Gouverneur de Rome, favorisa d'abord Eulalius, & obtint un ordre de l'Empereur, pour faire sortir Boniface de la ville; mais depuis, Honorius mieux instruit de l'affaire fit chasser Eulalius, & rappella Boniface l'an 419. Ce Pape en rendit des actions de graces à l'Empereur, où il employe expressément ces mots, *Dans vôtre ville Impériale, In urbe vestra Mansuetudinis*. L'an 476, Odoacre ayant chassé l'Empereur Augustule, se fit Roi d'Italie, & se rendit maître absolu de Rome, Théodoric Roi des Goths, qui défit Odoacre l'an 493, ne régna pas seulement dans Rome, mais s'attribua encore l'autorité de confirmer l'élection des Papes: ce que firent aussi Athalaric & Théodat.

Lorsque l'Empereur Justinien eut reconquis la ville de Rome & l'Italie, l'an 539, il changea la forme du gouvernement & créa à Ravenne un Exarque, qui commandoit en son nom à toute l'Italie. Sous cet Exarque, il y avoit des Gouverneurs dans les principales villes, comme à Rome, à Spolete, à Bénévent, &c. L'Empereur Justinien ne se contenta pas de vouloir confirmer les Papes, il exigea même d'eux une grande somme pour leur confirmation. Le Pape Agathon qui fut élu en 678, obtint une décharge de cette espéce de tribut de Constantin *Pogonat*; à condition néanmoins que l'Acte de l'élection seroit envoyé à cet Empereur, selon l'ancienne coutume, & que la consécration du Pape, ne se feroit qu'aprés avoir obtenu son agrement. Les Empereurs donnerent depuis aux Exarques, le pouvoir de confirmer l'élection du Pape, comme Anastase le Bibliothécaire le rapporte, en parlant du Pape Conon, que l'Exarque Theodore confirma en 686, & du Pape Sergius, à qui Jean, Exarque de Ravenne, fit payer cent livres d'or. Vers l'an 725, le Pape Gregoire II écrit une lettre au Duc de Venise, qui fait aussi connoître que la ville de Rome étoit soumise aux Empereurs en ce tems-là. Voici de quelle maniére il parle de la ville de Ravenne, & de l'état d'Italie: *Afin que la ville de Rome soit remise sous l'obéissance de nos Seigneurs & fils Léon & Constantin, & que nous puissions demeurer dans le service des Empereurs.* L'an 752, Astulphe ou Astolfe, Roi des Lombards, prit la ville de Ravenne & chassa l'Exarque Eutychius de toute l'Italie. Le Pape Etienne II, voyant cet ennemi proche de Rome, écrivit à Constantin *Copronyme*, pour en obtenir du secours; mais il se contenta d'envoyer des Ambassadeurs à Astolphe. C'est pourquoi le Pape s'adressa à Pepin Roi de France, lequel étant passé en Italie l'an 755, se rendit maître de toutes les villes de l'Exarquat, qu'il donna à saint Pierre & à l'Eglise Romaine. Car dés qu'il en eut pris possession, il en fit porter les clefs par Fulrald Abbé de Saint-Denys son Chapelain, sur l'autel de saint Pierre & de saint Paul, a-

vec

vec les lettres de la donation qu'il en faisoit à ces saints Apôtres, lesquelles furent mises dans les Archives de Rome ; comme le témoigne Anastase le Bibliothécaire. L'an *774*, Charlemagne, Roi de France, vainquit Didier, Roi des Lombards, qui fut emmené prisonnier en France ; & après avoir confirmé la donation que Pepin son père avoit faite au saint Siége, il lui donna encore la Terre de Sabine, le Duché de Spolete, & le Duché de Benevent, avec plusieurs autres terres, dont Anastase le Bibliothécaire fait mention dans la Vie du Pape Adrien I. En considération de ces bienfaits, Adrien comme chef de la République Romaine, lui accorda, du consentement du peuple Romain, la qualité de Patrice, qui lui donnoit la souveraineté sur toute la ville de Rome & sur toute la République. Il fut ensuite proclamé Empereur, l'an 800, & demeura Souverain de Rome & de l'Italie.

L'an 817, Louis *le Débonnaire* confirma au Pape Paschal, les donations de Pepin & de Charlemagne ses prédécesseurs, & y en ajoûta encore d'autres. Le Roi Charles *le Chauve* ratifia toutes ces donations, & donna aussi au saint Siége le Duché de Capoue, & plusieurs autres villes, comme cela se voit dans une lettre du Pape Jean VIII, à Landulphe, Evêque de Capoue, & céda même aux Romains le droit de souveraineté qu'il avoit dans Rome, les rétablissant, pour ainsi dire, dans leur ancienne liberté ; mais les Papes, qui avoient beaucoup d'autorité, se rendirent peu à peu les Souverains. Les Romains avoient néanmoins deux Consuls, un Préteur, & un Gouverneur de ville, qu'ils choisissoient, & souvent ils secouoient le joug que les Papes leur vouloient imposer. Cela causa de cruelles guerres entre les Papes, les principaux Citoyens de Rome, & les Empereurs d'Allemagne, mais enfin les Papes ont eu le dessus, & sont restez seuls Maîtres Souverains de Rome & des païs d'alentour. Ces Papes avoient pris une couronne, même avant que d'être Souverains de Rome. Le premier qui s'en servit, fut Nicolas I, élu en 858, pendant le régne de Charles *le Chauve*. Boniface VIII, créé l'an 1294, orna sa tiare de deux couronnes, & Urbain V, qui fut élevé au pontificat l'an 1362, y en ajoûta une troisiéme.

Le Cardinal Baronius recherchant l'Auteur de cette piéce supposée, croit que les Grecs ont forgé cet Edit de donation pour montrer que l'Eglise Romaine tenoit sa principauté de l'Empereur, & non pas de Jesus Christ ; mais l'autorité, qu'elle attribue au Pape sur les Patriarches d'Orient, ne s'accorde pas avec cette opinion. Outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Grecs eussent supposé un Acte contraire à leur droit prétendu sur l'Italie, & que cette piéce se trouve citée par les Latins, deux cens ans avant qu'elle fût connue aux Grecs. Le Pére Morin croit que c'est un Ouvrage de Jean Diacre de l'Eglise de Rome, qui vivoit l'an 963 ; mais cela ne peut être puis qu'il a été cité auparavant par Hincmar. M. de Marca, Archevêque de Paris, dans le livre qu'il a fait de *Concordia Sacerdotii & Imperii*, juge que ce fut une pieuse industrie du Pape Paul I, pour fermer la bouche aux Ambassadeurs de Constantinople ; qui redemandoient en *767*, les provinces d'Italie, que le Roi Pepin avoit données à l'Eglise Romaine. Mais il n'est pas aisé de se persuader que ce saint Pape avoit voulu se servir de cet artifice, & que le Roi Pepin y ait consenti, lui qui étoit le véritable bienfaicteur de l'Eglise Romaine. D'autres conjecturent que cette donation a été fabriquée par Isidorus Mercator, parce qu'elle convient assez bien au génie de cet Auteur, qui a inventé beaucoup de pareilles choses, qu'elle est d'un style fort semblable au sien, qu'il vivoit vers la fin du VIII siécle, & que dès le IX Hincmar parla de cette donation. On rapporte un ancien privilége accordé à l'Abbaïe de Saint-Denys en France par le Roi Dagobert, où il est dit que l'Empereur Constantin avoit donné à saint Pierre, *Arcem Romani Imperii cum omni integritate*. Mais cette piéce est fausse. Il y en a qui reconnoissent que les Rois de France ont donné aux Papes de Rome les principales villes de l'Etat Ecclésiastique, mais ils disent que cette donation est injuste, & que ces biens appartenoient aux Empereurs de Constantinople. A quoi il est aisé de répondre, que les Empereurs Grecs ayant abandonné ces provinces aux Lombards, & les Rois de France les ayant retirées d'entre les mains de ces usurpateurs, ils en sont devenus les maîtres, par droit de conquête, & qu'ainsi ils ont pu les donner à l'Eglise Romaine. Nous finirons cet article par une réponse adroite que Jérôme Donato, Ambassadeur de Venise à Rome, fit au Pape Jules II, qui tenoit le saint Siége, au commencement du XVI siécle. Ce Pape lui ayant demandé à voir le titre du droit que la République de Venise avoit sur le Golfe Adriatique, il lui répondit, *que s'il plaisoit à sa Sainteté de faire apporter l'original de la Donation que Constantin avoit faite au Pape Sylvestre de la ville de Rome & des autres terres de l'Etat Ecclésiastique, il y verroit au dos la concession de la Mer Adriatique faite aux Vénitiens.* * Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. Eusebe, *en sa Vie*, *dans l'Histoire & en sa Chronique*. Zonare. Eutrope. Rufin, &c. Baronius, *depuis l'an* 306 *jusqu'à l'an* 337. Le Pere Morin, *Délivrance de l'Eglise*. Le Pere Alexandre, *Selecta Hist. Ecclés.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle*.

CONSTANTIN II, dit *le Jeune*, (*Flavius Julius Constantinus*) fils de Constantin *le Grand*, naquit à Arles le septiéme août, & fut créé César le premier mars de l'an 317. Il exerça le consulat au moins quatre fois ; & après la mort de son pére, en *337*, il eut en partage les Gaules, l'Espagne & la Grande Bretagne. Instruit de la sainteté & de l'innocence de saint Athanase, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit été exilé à Tréves, il le renvoya à son église. Il rendit moins de justice à son frére Constant ; car ayant voulu lui enlever les Provinces qu'il possédoit, il mena des troupes en Italie, où il fut tué dans la ville d'Aquilée, l'an 340, à l'âge de 25 ans, & après en avoir régné trois. Etant encore César il avoit vaincu les Sarmates & les Goths, & il avoit eu ensuite le Gouvernement des Gaules, où il remporta de grandes victoires sur les François qui n'ôserent plus se presenter tant qu'il vécut. Son frére Constant retint tous ses Etats, sans les partager avec Constance. * Zozime, *l.* 2. Vopiscus, *in Probo*, c. 22. Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN III, fils de l'Empereur Héraclius, qui l'eut d'Eudocia sa premiére épouse. A la demande de son pére il fut couronné en 613, n'ayant pas encore un an. Le pére fit cela parce qu'alors il étoit engagé dans une guerre dangereuse contre la Perse, & qu'il auroit voulu être assuré de son successeur. On éleva Constantin avec beaucoup de soin, & tout le monde conçut une grande opinion de lui, lorsqu'en 614, il succéda à son pere. L'Empire, qui se promettoit tout de ce jeune Monarque vit ses espérances fauchées. Martine marâtre de Constantin, animée par Pyrrhus, Patriarche Herétique de Constantinople, le fit mourir de poison le 22 juin, après qu'il eut régné seulement trois mois. Cette cruelle femme s'étoit portée à cet excès de barbarie afin de procurer le thrône à Constantin Héracléonas son fils. Nicéphore au contraire assure que Constantin III mourut d'une fiévre hectique, & que le fils de sa marâtre avoit régné conjointement avec lui. Son épouse se nommoit *Grégoire*, d'autres l'appellent *Anastasie* fille de Nicétas homme de qualité. Il en eut un fils nommé *Constant*, qui parvint dans la suite à l'Empire. * Théophanes. Zonaras. Cédrénus. Paul Diacre, *l.* 5. *&c.* Nicéphore.

CONSTANTIN IV, communément appellé *Heracleonas*, fils d'Héraclius & de Martina sa seconde épouse, étoit âgé de 16 ans, lorsque par la mort de son pére & de son frere Constantin III, il parvint à l'Empire, qu'il ne posséda que six mois, parce qu'un certain *Valentin* prit les armes contre lui. La haine contre Martine & le soupçon de l'empoisonnement de Constantin III, augmentérent considérablement le parti de Valentin. Constantin Heracléonas crut se tirer d'affaire en s'associant à l'Empire le jeune Constant, fils de son frére Constantin III ; mais cette démarche le perdit, puisque tout le monde s'attacha uniquement à Constant. Héracléonas eut le nez coupé : sa mére & lui furent envoyez en exil dans la Cappadoce vers la fin de décembre 641 où ils moururent tous deux en prison. * Théophanès. Zonaras. Cédrenus. Paul Diacre. Egnatius. Baronius.

CONSTANTIN V, dit *le Jeune*, fut surnommé *Pogonat*, c'est à dire, *le Barbu*, parce qu'étant sorti de Constantinople sans barbe, il y revint dans un tems qu'il en avoit déja beaucoup. Il étoit fils de *Constans* II, & ayant sçu que son pére avoit été assassiné, l'an 668, par Mezzize Arménien à Syracuse, il s'y rendit, fit mourir ce scélérat, que l'armée avoit proclamé Empereur, & se rendit paisible possesseur de l'Empire. Il entreprit avec succès la guerre contre les Sarrasins, la continua sept ans, tant par mer que par terre, & les obligea de lui payer tribut. Depuis il s'employa avec le Pape Agathon pour la convocation d'un Concile, qui fut tenu à Constantinople, l'an 680, par 125 Evêques, & qui est le sixiéme général. On dit qu'appréhendant que la guerre, qu'il étoit obligé de soutenir contre les Bulgares ne troublât cette assemblée, il prit le parti de céder à ces peuples la Mysie, qui fut depuis appellée *Bulgarie*. L'hérésie des Monothelites ayant été condamnée en ce Concile, il fit lui même un Edit pour en faire observer les Canons dans tout l'Empire. Ce Prince traita tyranniquement ses fréres Héraclius & Tibére, qu'il avoit au commencement associez à l'Empire ; car ayant eu quelque sujet de les soupçonner, il leur fit couper le nez. Justinien son fils, qui lui succéda depuis, fut associé au gouvernement. Constantin mourut la 17 année de son empire, l'an 685. * Cédrénus & Théophanès, *Annal. Grecques*.

CONSTANTIN VI, fils de Léon l'*Isaurien*, fut surnommé *Iconoclaste*, parce qu'il soutenoit les Brise-Images ; *Copronyme*, parce qu'il se salit sur les fonts, lorsqu'on la batisoit ; & *Caballin*, parce qu'aimant fort la senteur de l'ordure de cheval, il en faisoit brûler dans sa chambre, comme une pastille fort précieuse, & s'en faisoit frotter. Il fut couronné, n'étant encore qu'enfant, le jour de Pâques de l'an 720, & commença à régner seul depuis la mort de son pére arrivée le 18 juin de l'an *742*. Ce malheureux Prince ne se contenta pas d'imiter la conduite de son pére contre les Images des Saints, mais il les foula aux piez, & jetta leurs Reliques au feu. Il fit mourir deux Evêques, & plusieurs Ecclesiastiques & Religieux, qui soutenoient le parti des Images, après les avoir traitez ignominieusement, & leur avoir fait endurer plusieurs persécutions. Au reste, il fit la guerre aux Bulgares avec des succès assez divers. Lorsqu'il s'y préparoit au commencement de son régne, il fut chassé par son beau-frére Artabasde ; mais deux ans après, ayant repris Constantinople par famine, il fit crever les yeux à Artabasde & à deux de ses fils, & traita rigoureusement le faux Patriarche Anastase. Enfin, comme il menoit encore son armée contre les Bulgares qui se revoltoient, une fiévre contagieuse le saisit, & il en mourut le 14 septembre *775*. Les partisans du culte des Images l'ont diffamé tant qu'ils ont pu mais ceux qui jugent de lui d'une maniére impartiale, reconnoissent qu'il étoit sobre, chaste, vaillant, & fort affectionné à la Religion Chrétienne. Son régne fut de 34 ans, deux mois & 26 jours. Léon IV régna après lui. * Cedrenus. Théophanès, *Hist. Miscel.* Basile Egnace, *en sa Vie*. Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire* sur l'an *775*.

CONSTANTIN VII, fils de l'Empereur *Léon* IV, commença de regner l'an *780*, à l'âge de dix ans, sous la tutelle de sa mére *Irene*, femme d'une grande beauté & de beaucoup d'esprit, qui rétablit les Images, & qui procura la célébration du VII Concile général, second de Nicée, tenu l'an *787*. Lorsque Constantin fut plus âgé, ne pouvant souffrir d'être contraint par sa mére, il lui ôta le gouvernement des affaires, l'an *790*, & la rangea au nombre des personnes privées. Il fit crever les yeux à Nicéphore son oncle, & fit couper la langue à quatre fréres de ce Prince, qui avoient voulu l'élever à l'Empire. Un certain Alexis Patrice, pour qui les Legions d'Arménie avoient les mêmes sentimens, fut aussi rendu aveugle. Ensuite il répudia sa femme légitime, nommée Marie, & épousa Theodore qui n'étoit qu'une simple Demoiselle. Ces actions lui attirerent la haine des Grands ; & Irène sa mére, pour gouverner en sa place, lui fit arracher les yeux, dans la chambre même où il étoit venu au monde. Ce fut le 19 août *797*. On remarque encore que ce fut le même jour auquel, cinq ans auparavant, il avoit fait souffrir la même peine à son oncle Nicéphore. Théophanès ajoûte que le soleil fut caché durant 17 jours, témoignage visible du courroux du ciel contre le crime de cette mére ambitieuse, que quelques Auteurs se sont pourtant efforcez de justifier. Constantin perdit ainsi la vie avec les yeux, l'an *797*, & laissa l'autorité souveraine à sa mére. * Théophanès. Cédrénus. Génébrard, *en sa Chron.*

CONSTANTIN VIII, fils de Basile *le Macédonien*, fut créé Auguste par son pére, l'an 868. Il y a plusieurs Constitutions, qui portent le nom de ces deux Empereurs. Les Modernes ne le mettent pourtant pas ordinairement en ce rang, parce qu'il mourut avant son pére, environ l'an 878. * Theophanès.

CONSTANTIN IX, surnommé *Porphyrogénète*, fils de Léon *le Sage*, n'étant âgé que de sept ans, monta sur le thrône, sous la tutelle de sa mére Zoé, le septiéme juin de l'an 912. La guerre, qu'on fut alors obligé de declarer aux Bulgares qui ravageoient la Thrace, auroit été heureusement terminée, si les Soldats déja victorieux, n'eussent pris la fuite. Une autre expédition contre ces mêmes peuples fut suivie d'une pareille disgrace, par l'imprudence des Capitaines, ce qui fit prendre aux Bulgares la résolution d'assieger Constantinople. Constantin fut obligé d'acheter la paix, par une somme considérable d'argent, & d'associer à l'Empire, pour soutenir le poids des affaires, Romain *Lécapène* Arménien, qui s'étoit élevé par les armes. Il étoit alors Général des armées, & beau-pére de l'Empereur, auquel il avoit fait épouser sa fille Hélene de sorte qu'il chassa l'Impératrice Zoé & se rendit maître absolu du gouvernement. Depuis, Romain abusant de la simplicité de son gendre, fit Auguste son fils Christophle, l'an 920, & puis Etienne & Constantin, deux autres de ses fils, l'an 928, dans la vue de perpétuer l'Empire dans sa fammille. Mais Dieu renversa les desseins de cet ambitieux ; car son fils Etienne le dépouilla de la pourpre, l'an 944, le fit raser, & l'envoya en exil dans une isle. Pendant qu'Etienne disputoit de la préséance avec son frére Christophle, Constantin *Porphyrogénète* se reveillant de sa léthargie, les fit prendre tous deux & les relégua ensuite dans des isles. Il gouverna depuis l'Empire avec assez de prudence, châtia quelques Tyrans en Italie, prit *Bénévent* sur les Lombards, éloigna à force d'argent les Turcs qui pilloient les frontiéres de l'Empire, & fit en sorte qu'un grand nombre de Capitaines se convertirent à la Foi Chrétienne, avec leurs Soldats. Ce Prince aimoit les Sciences, & laissa à Romain son fils, un livre qui traitoit des affaires de l'Empire, des alliances, & qui contenoit plusieurs autres avis très importans. Le P. Banduri l'a fait réimprimer dans l'*Imperium Orientale*, avec les deux livres *des Thémes*, c'est à dire, des provinces *de l'Empire*, composez par le même Empereur. On a peu d'Ouvrages aussi importans pour la Geographie du moyen âge, mais il n'en faut croire l'Auteur que sur ce qu'il dit des choses de son tems : il est plein de fautes grossieres dans tout le reste. Romain ennuyé du trop long régne de son pére, le fit empoisonner le neuviéme novembre de l'an 959. Constantin étoit alors âgé de 54 ans & en avoit régné 48 & quelques mois. Cet Empereur avoit fait tirer des extraits de plusieurs Historiens qu'il divisa en 53 livres ce qui a causé la perte de la plus grande partie de ces Auteurs, dont on négligea les originaux, pour s'en tenir aux abbrégez. Nous avons de lui une Histoire de l'Image de Nôtre-Seigneur envoyée à Abgare Roi d'Edesse, & apportée, à ce qu'il dit, d'Edesse à Constantinople, donnée par le P. Combefis. Il a fait aussi la Vie de l'Empereur Basile *le Macédonien* son ayeul : elle se trouve dans le Recueil d'Allatius. Meursius a donné aussi en 1617, des Traitez politiques & des Nouvelles de cet Empereur. Nous avons encore deux des 53 livres de ses Pandectes historiques, savoir le 27 qui contient les extraits des ambassades, donné en Grec par Hoeschelius,

au

en 1603, & réimprimé au Louvre, dans le corps de l'Histoire Byzantine; & le 50, sur les vertus & les vices, donné par Henri de Valois, & imprimés à Paris en 1634. Curopalate. Cédrénus. Zonaras, *Annal. l.3.* Théodore Mérochita, *Hist. Rom. l.e.* Glycas, *Annal. l.4.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du dixiéme siécle.*

CONSTANTIN X, fils de *Romain* & de *Théophanie*, succéda à Jean Zimisque ou Zimiscès, avec son frére Basile *le Jeune*, & régna avec lui 50 ans, depuis l'an 975, jusqu'en l'année 1025. Pendant tout ce tems-là, il partagea plutôt le nom que l'autorité d'Empereur, avec son frére Basile, & se contenta de vivre dans la jouissance des plaisirs. Après la mort de son frére, il gouverna l'Empire environ trois ans. Constantin Diogéne, Gouverneur de Smyrne & des Bulgares, défit les Bosniens au delà du Danube: & le Gouverneur de Samos dissipa l'armée navale des Sarrasins qui pilloient les Isles Cyclades, & leur prit 12 navires. Constantin mourut le neuviéme novembre de l'an 1028, âgé de 70 ans, & laissa deux filles, Théodore & Zoa ou Zoé. Cette derniére épousa Romain Argyropule son successeur. * Curopalate. Cédréne, *Annal. &c.* Cherchez BASILE, dit *le Jeune.*

CONSTANTIN XI, surnommé *Monomaque*, ou l'*Escrimeur*, fut rappellé de l'exil, où il avoit été envoyé par ordre de Jean, frére de l'Empereur Michel *le Paphlagonien*, & ayant épousé *Zoa* ou *Zoé*, fille de *Constantin* X, & veuve de deux Empereurs, fut mis sur le thrône le onziéme juin 1042. Ce Prince indolent & abîmé dans le vice, s'abandonna à une concubine, sœur de Romain Sclére: ce qui l'exposa à la haine du peuple, qui se revolta contre lui. Zoé & Théodore sa sœur le sauvérent en 1044. D'autres troubles suivirent. George Manuisès, qui avoit commandé les troupes en Sicile avec assez de bonheur, voulut se faire Empereur, & fut tué en Epire. La revolte de Léon, dit *Tornicius*, fut plus longue, & n'eut pas néanmoins de suite, parce que ce Rebelle ayant été fait prisonnier, eut les yeux crevés en 1046. Constantin soutint aussi la guerre contre les Roxelans qu'il défit, & contre les Bosniens, sur lesquels il remporta quelques avantages. Mais sa paresse naturelle, ou la disette d'argent, furent cause que les Turcs commencérent de son tems à s'étendre dans l'Asie. Il régna douze ans, & mourut sur la fin de l'an 1054. * Curopalate. Baptiste Egnace, *Histoire Romaine, &c.*

CONSTANTIN XII, surnommé *Ducas*, fils d'*Andronic*, fut choisi par Isaac Comnéne pour gouverner l'Empire, & reçut la couronne le jour de Noel de l'an 1059. Le commencement de son régne fut traversé par une conspiration que les siens mêmes avoient excitée contre lui. L'ayant assoupie avec assez de prudence, il tourna toutes ses pensées au bien de son Etat. C'étoit un Prince Orthodoxe, équitable, mais avare à l'excès. De son tems les Usiens, peuples de Scythie, au nombre de plus de 600000 hommes entrérent dans l'Empire, & le menacérent d'une entiére ruïne. Les Bulgares & les Romains, qui s'opposérent à leur passage, furent d'abord mis en piéces par ces Barbares, qui méprisérent toutes les offres de paix & de tribut qu'on leur fit. L'Empereur dans cette triste conjoncture eut recours au Ciel, fit ordonner un jeûne Général, & se mit en campagne avec 150000 hommes: Dieu ne l'abandonna pas; l'armée des Usiens périt presque toute par la peste, & le reste fut taillé en piéces par les Bulgares. La Gréce fut ensuite désolée par les courses de ses propres Habitans, & par celles des Turcs; les villes de Constantinople, de Cyzique, de Nicée & plusieurs autres furent ébranlées par un horrible tremblement de terre, qui renversa quantité de beaux édifices. Enfin Constantin, après un régne de sept ans & dix mois, mourut le cinquiéme juin 1067, âgé de 60 ans. Il laissa sa femme *Eudoxe* Tutrice de trois fils qu'il avoit, & lui fit jurer qu'elle ne se remarieroit point, serment qu'elle ne manqua pas de rompre. * Curopalate. Zonare & Glycas, *Annal.*

CONSTANTIN XIII, que les autres nomment XV, en comptant quelques Césars, fut surnommé *Dracosès*, & finit la guerre du Péloponnése. Il étoit fils de *Manuel* Paléologue, & frére de *Jean*, auquel il succéda l'an 1445, ou selon quelques Modernes, en 1448. Le commencement de son régne fut troublé par ses fréres Démetrius & Thomas, ausquels il donna des Etats dans la Morée, & ailleurs. Dans la suite, il rendit inutile la Croisade publiée en Allemagne contre les Turcs, par la résistance qu'il apporta à la réconciliation de l'Eglise Gréque avec la Latine, que Jean Paléologue son frére avoit promis de recevoir, conformément aux Décrets du Concile de Florence. Le Pape Nicolas V, surpris de cette opposition, envoya le Cardinal Isidore, Evêque de Sabine, pour conclurre l'union, ce qui réüssit. Cependant le secours ayant trop tardé, Mahomet II, Empereur des Turcs, après avoir ravagé toute la Gréce, assiégea Constantinople par mer & par terre, & le pressa si fort, qu'après un siége de 58 jours, elle fut emportée le 29 may 1453. L'Empereur Constantin défendant vaillamment cette ville, fut étouffé par la foule à l'une des portes de la ville, après avoir reçu une blessure à l'épaule, au moins à ce qu'écrit Chalcondyle. D'autres rapportent sa mort d'une autre maniére qu'on peut voir à l'article de CONSTANTINOPLE. Son corps ayant été trouvé & reconnu par ses armes, le Prince Turc lui fit couper la tête, qu'on porta par la ville au bout d'une lance. Les enfans & les femmes qui restoient de la Maison Impériale, furent ou massacrez par les victorieux, ou réservez pour assouvir la lubricité du Tyran. * Æneas Sylvius, *ch.7. de l'Europe.* Phranzès, *ch.7.* Monstrelet, *au troisiéme volume.* Chalcondyle, *l.8.* Sponde, *A. C.* 1445. & 1453.

CONSTANTIN (*Flavius Claudius Constantinus*) Soldat de fortune, fut proclamé Empereur l'an 407, par l'armée de la Grande Bretagne & passa aussi-tôt dans les Gaules, où il regna près de quatre ans. Il eut d'abord à y soutenir la guerre contre Honorius, dont le Général Sarus lui fit au commencement beaucoup de peine: mais enfin il le chassa, & après avoir battu les Barbares qui étoient entrez dans les Gaules, il se ligua avec eux contre Honorius, dont les cousins Vérinian & Didyme ne purent conserver l'Espagne. On dit que Constant fils de Constantin qui l'avoit fait César, ayant pris ces deux Seigneurs les fit mourir, quoiqu'il leur eût promis de leur conserver la vie. Honorius ne pouvant se vanger, étoit prêt à reconnoître Constantin Empereur, lorsque Géronce fit prendre en Espagne cette qualité à un nommé Maxime sous le nom de qui il espéroit de jouïr de l'autorité souveraine. Lorsque Constant se préparoit à aller combattre Géronce, les Alains, les Vandales & les Suéves entrérent dans les Gaules, où ils firent des ravages étonnans, & personne ne s'opposant à eux, ils passérent sur la fin de l'an 409. en Espagne, où ils fondérent de nouveaux Etats. Ces desordres n'empêchérent pourtant pas que Constantin ne continuât de vouloir se défaire de Géronce, & ne pensât même à la conquête de l'Italie, mais son excessive ambition ne servit qu'à hâter sa perte. Géronce attaqué par Constant, le défit, le tua, & vint enfin assiéger Constantin dans Arles. Constance Général des troupes d'Honorius vint ensuite attaquer les Assiégeans & les Assiégez, engagea ceux-là à abandonner leur Général qu'il fit mourir, pressa ceux-ci, & enfin força Constantin de se rendre à discrétion après quatre mois de siége. Il s'étoit fait ordonner Prêtre avant que de se rendre, mais on n'eut point d'égard à ce caractére, on le fit mourir lui & Julien, qui étoit le seul fils qui lui restât, & leurs têtes furent portées à Ravenne le 18 septembre de l'an 411. * Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome 5.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN, fils de Léon l'Arménien & de Théodosie, fut d'abord appellé Symbatius, mais son pére lui ayant donné le titre de l'Empereur l'an 813, lui fit prendre le nom de Constantin. Michel le Begue, qui fit mourir Léon le jour de Noel de l'an 820, fit couper la langue à Constantin, le rendit inhabile à la génération, & le relégua dans l'Isle de Prote, où il passa le reste de ses jours. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN, second fils de l'Empereur Théophile & de Théodora, porta de bonne heure le titre d'Auguste, & après la mort de son pére, arrivée le 18 janvier 842, il cabala pour se faire préferer à Michel son frére aîné, ainsi qu'on l'apprend de Guillaume le Bibliothécaire, qui néanmoins ne le nomme pas. On ne trouve son nom que sur les médailles de Théophile, & l'on voit qu'il a vécu peu, parce qu'avant l'an 850, Michel régnoit sans concurrent. * Banduri, *Numism. Rom. Imp.*

CONSTANTIN, troisiéme fils de l'Empereur Romain Lécapéne & de Théodora, fut revêtu de la dignité impériale par son pére le jour de Noel de l'an 923. Il épousa d'abord Heléne, fille du Patrice Adrien, & son pére lui fit épouser Théophano en secondes noces. Il contribua beaucoup plus que Constantin Porphyrogénéte à déthrôner son propre pére, qui fut exilé le 20 decembre de l'an 944; mais cette action l'ayant rendu odieux, on le declara quarante jours après, déchu de la dignité impériale, & il fut relégué premiérement dans l'isle de Ténédos, & ensuite dans une place de Thrace qu'on ne nomme pas, & où il fut tué peu de tems après par ses Gardes, irritez de ce qu'il avoit tué Nicétas qui les commandoit. Son corps fut porté à Constantinople, & inhumé dans le Monestére de Myrelée auprès de celui de sa premiére femme. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CONSTANTIN DUCAS, surnommé *Porphyrogénéte*, fils de l'Empereur Michel Ducas & de Marie, naquit vers l'an 1074, & fut revêtu de la dignité impériale par son pére, mais Nicéphore Botoniate ayant usurpé l'Empire l'an 1078, relégua Constantin dans un monastére, d'où néanmoins il le rappella peu après à la Cour. Ce jeune Prince se faisoit apparemment aimer. Alexis Comnéne devenu Empereur après avoir chassé Nicéphore l'an 1081, accorda toute sorte d'honneurs à Constantin, & lui rendit le titre d'Empereur. Anne Comnéne, si célébre par ses Ecrits, assure même qu'elle lui étoit destinée, mais que la mort prématurée de ce jeune Prince rendit inutiles les projets de ce mariage. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

ROIS D'ECOSSE.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succéda à son frére *Dongard*, l'an 464 ou 465 comme veulent les autres. Il se maintint long-tems contre les Pictes & les Saxons, & fut étranglé par un homme des Isles Hébrides, dont il avoit violé la fille, en la 17 année de son régne, l'an 482 de salut. * Dempster, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN II, fils de *Clenet* ou *Kenneth* II, succéde l'an 858 ou 860, à son oncle Donald V. Il publia des Loix très utiles, défit Hubes, frére de Cadan, Roi de Danemerck, venu pour rétablir les Pictes. Depuis il fut pris par le même Hubes, & tué par son ordre, après un régne de 13 ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN III, fils d'*Ether*, surnommé *Pié ailé*, frére de Constantin II, succéda l'an 903, à Dongal ou Donald VI. Le commencement de son régne fut assez fortuné; mais ayant perdu le Northumberland & le Cumberland, avec une bataille très-sanglante, il fut si touché de ces pertes, qu'il se retira dans un monastére, l'an 943, après avoir régné 30 ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN IV, dit *le Chauve*, fils de *Culne* ou *Culme*, succéda à Kenneth III, en 992. Un fils naturel de ce dernier le tua en duel & lui défit son armée après deux ou trois ans de régne. * Dempster, *Histoire d'Ecosse.*

HOMMES DE LETTRES, &c.

CONSTANTIN, Hérétique Manichéen, pervertissoit les Arméniens dans le septiéme siécle, en 653. L'Empereur Constant II. le fit mourir par le moyen d'un Palatin nommé Siméon, lequel s'étant laissé seduire à ces Hérétiques, se disoit être Tite, autre Disciple du grand Apôtre. * Baronius, *A. C.* 651.

CONSTANTIN, Iconoclaste dans le huitiéme siécle, étoit Evêque de Nacolée dans la Phrygie, vers l'an 723. Sur l'ordre que reçurent les Juifs & les Arabes, d'abattre les Images des Chrétiens, il brisa celles de son église. Lorsque les Habitans de Nicolée l'eurent chassé de leur ville, il vint à Constantinople, où il persuada à l'Empereur Léon *Isaurien* de briser les Images, & où il devint un des Chefs des Iconoclastes. * Theophanès, *in Leone.* Nicéphore, &c.

CONSTANTIN, surnommé l'*Afriquain*, parce qu'il étoit originaire de Carthage, vivoit environ l'an 1070. Il passa d'Afrique à Babylone, où il se rendit très-fameux en la connoissance des Langues des Arabes, des Chaldéens, des Persans, des Egyptiens, & des Indiens. Il apprit aussi la Médecine & les autres Sciences, pendant l'espace de 39 ans, ensuite de quoi il revint à Carthage; mais ayant sçu que ses Concitoyens le vouloient faire mourir, parce qu'il étoit trop savant, il se cacha dans un navire qui passoit en Sicile, & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être connu, l'obligea de se travestir en habit de gueux; jusqu'à ce que le frére du Roi de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au Duc Robert comme un personnage de très-grand mérite, & qui étoit digne de sa protection. Constantin préfera la solitude à cette faveur, & se fit Religieux de l'Ordre de saint Benoît, au monastére de Sainte-Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux Ouvrages de Médecine, dont Léon d'Ostie a fait le Catalogue; *Dieta universales; De Ponderibus Medicinalibus, &c.* * Léon d'Ostie, *Chron. l.3. ch.4.* Trithéme, *des Ecriv. Eccl. & ch.70. des Hommes Illustr. de l'Ordre de saint Benoît.* Génébrard, *en sa Chron.*

CONSTANTIN HARMENOPULE. *Voyez* HARMENOPULE.

CONSTANTIN MANASSE'S, Historien Grec, vivoit environ l'an 1150, du tems de l'Empereur Emmanuel Comnéne. Il écrivit en vers un Abbrégé de l'Histoire, *Synopsis Historica*, que Leunclavius a traduit en Latin. C'est proprement une Chronique, depuis le commencement du monde jusques à l'an 1081, sous l'empire d'Alexis Comnéne. Constantin Manassès dédia cet Ouvrage à Iréne, sœur de l'Empereur, & femme d'Andronic. Meursius est le premier qui l'ait publié en Grec. * Vossius, *des Hist. Grecs, l.2. ch.27.*

CONSTANTIN de Sarno. *Cherchez* BUCAFOCI.

CONSTANTIN (Robert) Médecin de profession, naquit à Caen en Normandie. Il entendoit les Langues Hebraïque, Gréque, Latine, sur tout les deux derniéres, & il enseigna quelque tems les Belles Lettres dans l'Université de Caen, où il fut reçu Docteur en Médecine en 1564. Après avoir enseigné les Belles Lettres à Caen, il alla une seconde fois en Allemagne, à cause des desordres que la Religion avoit excitez en France, ou parce qu'en expliquant les Epitres de S. Paul, il avoit enseigné la Doctrine des Protestans qu'il avoit apprise dans les païs étrangers. Comme il avoit été auprès de Jules-César Scaliger, il publia une partie de ses Commentaires sur Théophraste, qui n'avoient pas encore vu le jour, mais sans ravir à l'Auteur de cet Ouvrage la gloire qui lui étoit due, comme on l'en avoit accusé. Gesner dit qu'il excelloit dans la connoissance des Langues, de l'Histoire, des Plantes & de la Médecine. Simler en parle comme d'un homme d'une profonde érudition; au contraire Joseph Scaliger, suivant sa coutume, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son Dictionnaire Grec & Latin. Cependant l'Auteur de la Bibliothéque Curieuse juge que cet Ouvrage est digéré avec plus de jugement, que celui de Henri Etienne. La seconde édition du Dictionnaire Grec & Latin de Constantin a été faite à Genève en 1592, en deux volumes *in folio*, avec des additions composées par Emilius Portus. M. Huet dit que c'est ce qui portoit Joseph Scaliger à mépriser le Dictionnaire de Constantin. Constantin vécut jusqu'à l'âge de 103 ans, à ce qu'écrit M. de Thou, plus croyable en ce cas que le *Scaligerana Secunda*, qui ne donne à Constantin qu'environ 75. ans de vie. Une

viei-

vieillesse si extraordinaire ne diminue point la vigueur de son corps, ni la force de son esprit, ni sa grande memoire, qui est la première de toutes les facultez de l'ame qui commence à s'affoiblir. Il mourut enfin d'une pleurésie, l'an 1605. Ses Ouvrages imprimez, sont, *Dictionarium Græcum & Latinum; Thesaurus rerum & verborum utriusque Linguæ; Supplementum utriusque Linguæ atque Elegantiæ, seu Dictionarium abstrusorum Vocabulorum; De Antiquitatibus Græcorum & Latinorum libri tres; Annotationes & Commentationes Lemmatum in Dioscoridem; Annotationes in Historias Theophrasti; Aphorismi Hippocratis versibus Græcis & Latinis; Nomenclator insignium Scriptorum, quorum libri extant vel manuscripti vel impressi, ex Bibliothecis Galliæ & Angliæ, Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Conradi Gesneri, Annotationes in Aurelii Cornelii Celsi libros octo de Re Medica, in Sereni Poema medicinale, & in Rhemnii Poema de Ponderibus & Mensuris: Theophrastus de Historia Plantarum cum Annotationibus Julii Cæsaris Scaligeri*, avec des Remarques de Robert Constantin; *Julii Imperatoris Misopogon, & Epistolæ in Linguam Latinam conversa*. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tirez de l'Histoire de M. De Thou, *tome 4. p. 506 & suiv.* édit. de Hollande 1715.

CONSTANTIN L'EMPEREUR. *Voyez* EMPEREUR (Constantin L')

CONSTANTIN (Fulvius) Professeur de Pérouse, a fait *Comment. in Instituta*, 1566, où il a ajoûté des Notes de Tobie Nonius son maître. Il a fait aussi des Conseils. Il est mort en 1596.

CONSTANTIN, Acropolite Logothete, Grec, vivoit dans le XIII siécle. Il se signala par les Ecrits contre Veccus Patriarche de Constantinople, qui approuvoit l'union des Grecs avec les Latins.

CONSTANTIN Meliténiot, Archidiacre de Veccus, défendit au contraire le parti de ce Patriarche, & nous a laissé deux Traitez; l'un, de l'union des Grecs & des Latins, & l'autre, de la Procession du S. Esprit, donnez par Allatius, *tome 2. de la Gréce Orthodoxe*. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle*.

CONSTANTIN, pays. *Voyez* COUTANTIN.

CONSTANTINA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à quinze lieuës de Séville vers l'Orient Septentrional, dans de grandes montagnes, qui font un des quatre Quartiers du Territoire de Séville, & que l'on appelle du nom de ce bourg, *la Sierra de Constantina*. Quelques Géographes prennent Constantina, pour l'*Iporci* ou l'*Iporcense Municipium*, villes des anciens Turdules, que d'autres croyent avoit été entre Constantina & Alanis, & être maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSTANTINE, femme de l'Empereur Maurice, que Phocas Empereur, ou plutôt Tyran d'Orient, fit mourir cruellement avec ses trois filles en 603. * Godeau, *Histoire de l'Eglise, l. 1.*

CONSTANTINE, que les Arabes nomment *Cusantina*, ville & Royaume d'Afrique en Barbarie. Ce Royaume, qui est une province de celui d'Alger, a eu autrefois des Rois particuliers, & c'étoit proprement la Nouvelle Numidie des Anciens. Il comprend aujourd'hui trois parties, Constantine, qui s'étend sur la mer, & bien avant dans les terres; Bonne, qui est située presque tout le long de la mer; & Tabesse, bien avant dans les terres, du côté du Biledulgerid. La ville de Constantine, qui est la Cirthe des Anciens, est assez grande. Elle est située sur une montagne qui n'a que deux avenues, tout le reste n'étant que précipices: ce qui la rend très forte. La riviére de Suffegmar baigne le pié de la montagne, & il y a un château vers le Septentrion. Collo & Stoicada sur la côte, sont du Gouvernement de Constantine, aussi bien que les montagnes qui régnent jusques à la mer. Les bâtimens sont d'une structure très-réguliére, & sont séparez les uns des autres. Les rues & les places sont bien disposées, & dans un alignement fort juste. La ville est riche, & son principal trafic est d'envoyer dans le Biledulgerid & dans le pays des Négres, des caravanes qui y portent des draps, des étoffes de soye, & de l'huile, & en raportent de l'or de Tibar en poudre, des dattes, & des esclaves Négres. Le pays est si fertile, qu'il rend trente boisseaux de blé pour un. On voit de belles Antiquitez hors de la ville, & des ruines de bâtimens qui ont été magnifiques, avec un Arc triomphal, semblable à ceux qui sont à Rome, près du Capitole. Il y a un autre ouvrage remarquable dans la ville, qui est un chemin sous terre, par où on descend à la riviére, lequel a été taillé par degrez dans le roc, à force de pics d'acier; & au bas on trouve une grande voûte, dont les murs, les piliers, & le haut, ont été creusez dans la même roche. A trois jets de pierre de la ville, est un bain d'eau chaude, que forme une fontaine en tombant sur un grand rocher; & il y a des tortues larges comme des rondaches, à qui le peuple porte à manger, lorsqu'il se va baigner, croyant que ce sont de malins esprits, qui y sont demeurez, depuis le tems que les Romains étoient maîtres de cette province. * Marmol, *de l'Afrique, l. 6.*

*CONSTANTINI (Martin) célébre Jurisconsulte de Liége, a écrit plusieurs Conseils qui n'ont pas vu le jour. Il a publié, sans y mettre son nom, *Apologia pro Concilio Ordinario Serenissimi Principis & Electoris Ferdinandi Bavari, in civitate & Principatu Leodiensi constituto*. Il a mis aussi au jour *Apologia contra Monitorium quoddam sub nomine Hieronymi Sarateni, Nuntii Apostolici, tum Coloniæ residentis, qua tuetur jura & privilegia a DD. Cæsaribus Maximiliano I, & Carolo V, Principatui Leodiensi data*. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 648.*

† CONSTANTINIANO: Ordre de Chevalerie, dont les sentimens des modernes critiques sont entiérement opposez. Du Cange, & le Maffei le debitent pour une fable; au contraire le Papebrochio suivi d'une foule d'Ecrivains le reçoit, & après celui-ci un docte Anonyme le defendit avec de fortes preuves. Pour ôter donc les equivoques, il faut faire reflexion sur le double état de cette respectable Institution, qui dans son origine, & pendant tout le tems, qu'elle se maintint en Orient, elle n'a été autre chose qu'une religieuse milice; mais après la ruïne de l'Empire Grec s'étant transferée en Occident, elle changea de forme, & devint un Ordre Equestre.

Personne n'ignore le prodigieuse apparition de la Croix arrivée à l'Empereur Constantin, & la victoire signalée qu'il remporta sur Massence. Il conserva la memoire de ce grand evénement, ayant fait mettre sur l'enseigne Imperiale le signe de nôtre Redemption en choisissant pour la garder cinquante de ses plus vaillans Champions, tirez du nombre des Protecteurs, ou gardes du corps, les quels, decorés aux bouchiers avec le Monograme de Christ, & avec la Croix aux Cimiers, eurent l'emploi d'entourrer l'enseigne, de la defendre, & de la porter à leur tour. Ainsi les soldats étant accoutumés à venerer l'enseigne Imperiale, on changea l'objet de l'adoration. Les Ecrivains Ecclesiastiques, & particuliérement Eusebe familier de Constantin, sans parler des Poetes, & sur tout de Prudence, nous rendent temoignage des particularités proposées.

La pieuse coûtume eut une durée égale à celle de l'Empire Orientale, & on en fait mention dans les Auteurs Grecs, dont les passages ont été exactement recueillis: mais s'il n'y avoit autre chose, il servit assez d'avoir les deux loix touchant les Prevots *Laborum*, ou *Labarorum*, la premiére de Théodose le jeune, & la seconde de Justinien, qui se trouvent dans les Codes, pour nous faire clairement connoître, qu'en Orient il y avoit une très noble, & religieuse milice, deputée à la defense de l'enseigne, ornée de très belles prerogatives; car les Prevôts de l'enseigne, quoiqu'exemts des charges appartenantes aux Senateurs, avoient le titre de Clarissimi, & ils étoient du nombre non seulement des Senateurs, mais aussi des Consulaires.

Si la chose est donc, comme on vient de l'expliquer, il faut s'aveugler tout exprès pour ne pas comprendre que lorsque sur la fin de l'onziéme siécle le souverain Pontife Urbain II. arma une infinité d'escadres Occidentales, les envoyant en Asie pour recouvrer le Sepulchre de Christ, & munit les soldats fidéles avec le signe de la Croix, imprimé dans les habits, il eut en vue la vision de Constantin, l'apparition de la Croix, & ces efficaces paroles *In hoc signo vince*, & en imitant l'exemple, il conceva une sainte, & constante confiance d'obtenir par un tel moyen des victoires signalées, & de conduire à sa fin la grande conquête.

Je ne nie point, que les Croisades n'ayent pas été la cause de la fondation des Religions Equêtres du Temple, de l'Hôpital, des Teutoniques, & de beaucoup d'autres, établies sur le même modéle avec des regles plus étroites, ou plus larges. On ne peut pourtant pas nier que toutes ces institutions n'ayent leur source, d'un principe plus haut, & plus éloigné; c'est à dire de l'ancienne coutume, qu'ont les Grecs, depuis long tems, d'opposer dans les plus dangereuses batailles aux Infidéles le formidable signe de la Croix.

Cela fut cause, que comme les Européens en prirent le louable usage des Orientaux; ainsi ceux-ci ensuite se conformérent en partie à nos maniéres, & à nos rits, jusques à recevoir le mot Grec-barbare de Caballario, ou de Chevalier. Ce sera assez pour tous les Ecrivains Bisantins, que de citer Pachimére, qui en la vie de Michel Paleologue parle ainsi. *Ajunt quosdam e Comitatu Principis Proceres, quos Caballarios illi vocant*. Il donne ensuite le nom de Caballario à Alexis, & dans Andronique: *Quorum aliqui Equestrem dignitatem e manu Imperatoris acceperunt*. Après cela Codinus dans les Offices de la Cour de Constantinople fait mention des Caballari, voyez sur l'explication de ce nom le Goario dans ses annotations à Théophane. Nous avons encore, que l'Empereur Cantacuzéne arma des Chevaliers à la maniere d'Occident, & lui même nous en fait temoignage dans le ch. 27. du liv. 3.

Il est pourtant certain, que la Religieuse Milice, à la quelle on peut aussi donner le nom d'Ordre constitué par Constantin se conserva jusques aux derniéres periodes de l'Empire Grec, & que les sujets, qui le composoient étoient semblables à nos Chevaliers à l'égard de porter la Croix, par raport à leur dignité, comme aussi à leur denomination.

Il nous reste à voir, comment en Orient le dit Ordre se changea. La Famille des Angeli de tige imperiale, comme on l'a clairement prouvé dans l'Article, où on traite de la même, fut celle, qui eut le soin de le restaurer. L'Empire Constantinopolitain ayant été detruit tout à fait, & après cela les Angeli chassés de l'Albanie, ceux-ci abbatus, & opprimez se retirérent en Italie, où pour conserver en eux mêmes quelque reste de leur ancienne gloire, aussi bien que de leur éclat originaire, créerent sous certains Loix avec l'approbation des souverains Pontifes, des Empereurs, & des Rois, des Chevaliers Constantiniens, qui en peu de tems se repandirent par l'Europe, & y furent reconnus pour tels de tous les Princes. Le Pape, ou l'Empereur ne pouvoit-il pas fonder par grace, & faveur de cette illustre generation un nouvel ordre? D'autant plus on pouvoit donner cours à une ancienne fondation, qui étoit deja née & crûe en Orient, & qui se multiplioit en Occident.

On pourroit nous faire les deux objections suivantes: la premiere que cet ordre est appuyé sur des mémoires apocryphes; mais ceux que nous venons de raporter ne sont pas certainement de cette nature, & on ne doit point en faire aucun cas de quelques autres, qui ont vû le jour après, comme sortis de l'ignorance & de la flatterie, car la fausseté & l'imposture n'apportent point de dommage à la verité.

La seconde roule sur l'état de la Famille Angeli, à la quelle on accorde bien une noblesse privée; mais non pas une noblesse transcendante & Auguste. Sur ce point on a parlé suffisamment à son lieu, & heureusement on a trouvé, il y a peu de tems, un livre en partie gâté, & encore defectueux, où on voit la vie du fameux Scanderbeg, écrite par un Anonyme d'Antivari, & imprimée à Vénise l'an 1480 par Erhard Radolt. L'Auteur donne des informations de soi même, & d'où il a tiré ses contes. *Frater meus*, dit-il, *qui sub ipsis Domini Stationariis Ordines ducebat, cujus traditiones ego potissimum sequebar*. L'Historien est donc contemporain, & il merite qu'on lui ajoûte foi. Il parle en plusieurs endroits des Angeli, & il nous y fait marquer evidemment combien du Cange, & le Maffei se sont trompez. Je serois trop long si je voulois raporter tous les passages. Le plus notable traite du recours, que fit l'Ambassadeur de Venise Trévisano à l'Archevêque de Durazzo, affin qu'il persuadât à Scanderbeg de renouveller la guerre aux Turcs, *Trivisanus initæ Legationis dolore affectus ad Paulum Angelum Archiepiscopum Dyrrachiensem se contulit. Erat iste Antistes omnium Albaniæ Antistitum Clarissimus, sed non tam generis splendore (filius erat Andreæ Angeli Comitis Drivastensis, & ex genere Angelorum, qui Antibarensem quondam Dominatum habebant, originem trahebat) quam vita, morumque integritate &c.*

Le Verdizotti Secrétaire du Sénat de Vénise, qui avoit devant les yeux les papiers secrets de la République s'accorde avec l'Antivarin. Il décrit la maniére avec la quelle la Republique s'empara d'Antivari: voici ses paroles: *La Famille des Angeli, qui y commandoit, s'étant reduite en danger de ne pouvoir se soutenir davantage contre la rapacité des Turcs qui détruisoient tous ces Princes, resolut d'en prévenir la perte, c'est pourquoy ayant appellé André Dandolo Capitaine en ce tems-là du Golfe, & celui-ci étant allé, il fut mis en possession de la forteresse au nom du Public, & cette Famille pleine de merite & digne de toute la recompense fut reçuë & traitée d'une maniére, dont la royale Grandeur se connut obligée de la faire.*

Le Matrimoine de Nicephore Angelo avec une femme de Nation Serviane, & la repudiation de sa premiere femme Marie Cantacuzéne raportée par le Cantacuzeno dans le chap. 43. du 4 liv., lui causa la rebellion des Albanois, & la perte du Royaume paternel, qu'il avoit recouvré, pendant que l'Empire des Triballi, où Serviens étoit devisé par les discordes intestines survenues après la mort d'Etienne Duscano de la Famille Neemagna, Jupan des Triballi, qui avoit reçu le titre d'Empereur. Pour dedommager en quelque partie cette famille des pertes qu'elle avoit faite à cause du Matrimoine avec la Serviane, les Princes des Triballi lui donnerent le gouvernement, & la Seigneurie d'Antivari. Le titre de Comte, que l'Antivarin donne à André Angelo, importe jurisdiction, & Seigneurie, & veut le même chose que Jupan. Les paroles suivantes de l'Antivarin prouvent cela suffisamment: *Comes Drivastensis, & ex genere Angelorum qui Antibarensem quondam Dominatum habebant &c.*

Cette Famille n'ayant pas assez de forces pour défendre Antivari contre la puissance des Turcs, qui de tems en tems s'emparoient des Seigneuries & puissances voisines, le mit entre les mains des Vénitiens, qui en l'an 1405 le 28 Septembre y envoyérent le premier Recteur. Puis en l'année 1442 en furent depouillez par Etienne Vaivoda, sous le domaine du quel ayant été un an, ils le recouvrent avec l'aide d'André Angelo Comte de Drivaste, qui passa dans le Camp Vénitien avec beaucoup de gens sous ses gages, & se comporta si vaillament, qu'ayant mis en déroute l'armée des ennemis, reduisit par son moyen la Ville sous l'obéissance de la Republique. Le privilége d'exemption que les Proveditcurs, & Sindics de Dalmatie, & d'Albanie accordérent l'an 1475 le 10 juillet à son fils Pierre, qui dans ce même privilége est reconnu pour légitime rejetton de la famille Angeli de Constantinople en est un témoignage indubitable.

A l'egard de la Famille des Angeli on y decouvre une noblesse beaucoup superieure à une particuliére, car ce n'a été seulement André, qui fut Gouverneur de Drivaste: *Comes Drivastensis*; Mais aussi ses Majeurs, qui eurent le domaine d'Antivari, & auparavant encore de toute

l'Alb-

l'Albanie, & on a des fortes preuves de leur origine impériale, ce que nous avons déja suffisamment montré par plusieurs documens particuliers.

Les Angeli jouirent donc avec justice du grand Magistrat de l'Ordre Constantinien jusqu'à ce que vers la fin du siécle passé le dernier survivant de la Famille avec le consentement du souverain Pontife, & de l'Empereur renonça au Duc de Parme ses droits.

Mais peu de tems après la Famille Farnese étant venue à manquer, cet Ordre est presentement en abandon. M. L. *Ezraeiç* in Epistolem Scipionis Maffei March. De Fabula Equestris Ordinis Constantiniani; & Des M.S. du M. Michel Lazari.

CONSTANTINO (Manuel) Portugais né dans l'isle de Madere, s'établit à Rome, où il fut Professeur de Philosophie dans le College de la Sapience. Il fit imprimer dans cette ville en 1599. & en 1601, une Histoire des Rois de Portugal, & une de l'isle de Madère. *Mémoires de Portugal.*

CONSTANTINOPLE, ville de l'Europe, que les Turcs nomment *Stamboul*, est l'ancienne Byzance, capitale de la Romanie, que l'on appelloit autrefois *Thrace*, & est soumise à l'Empire des Ottomans. Cette ville bâtie sur le Bosphore de Thrace, commande aux deux Mers Blanche & Noire, & a un port le plus agreable & le plus commode qu'on se puisse imaginer. Elle est située dans une péninsule, qui se terminant en pointe, s'avance à l'extrémité de la Thrace dans la mer, à l'endroit où commence le Bosphore, qui joint la Propontide au Pont-Euxin, & qui separe l'Europe de l'Asie. Ainsi elle forme comme un triangle, dont la base regarde la Thrace vers l'Occident; le côté droit la Propontide au midi tirant vers l'Orient jusqu'à la bouche du Bosphore; & le gauche, au Septentrion, s'étend le long du Golfe que le Bosphore fait dans la Thrace de l'Orient à l'Occident, en biaisant vers le Septentrion, pour y former un très-beau bassin. De ces trois angles, le premier est à l'Orient, à la pointe du promontoire du Bosphore, qui est appellé aujourd'hui la pointe du Serrail; le second est au midi, vers la Propontide, où se terminent les murailles qui sont doubles du côté de la terre, & fortifiées de bonnes tours assez proches les unes des autres; le troisiéme est au fond du Port, & tourne de l'Occident au Septentrion sur cette plage du Golfe qu'on appelloit *les Blaquernes*. C'étoit autrefois un fauxbourg, où il y avoit un magnifique Palais, & une église que l'Imperatrice Pulchérie fit bâtir à l'honneur de la sainte Vierge. C'est dans ce même quartier que se déchargent au fond du Golfe deux petites rivières nommées *Cidarus* & *Barbyses*. Voila quelle est la situation de Constantinople. Constantin *le Grand* fut le Fondateur de cette superbe cité. Zonare dit qu'en ayant jetté les premiers fondemens proche le vieux Ilium, il fut averti en songe de quitter ce lieu, & d'exécuter son dessein à Byzance. On ajoûte que ce choix fut confirmé par plusieurs prodiges, & que même une aigle enlevant un cordeau de masson, le laissa tomber dans la place où elle est située. Cet Empereur nomma cette ville *Constantinople*, & l'enrichit avec tant de soin, qu'il dépouilla les autres villes de ce qu'elles avoient de plus beau. Il y éleva sept montagnes; il y bâtit un Capitole, un Cirque, un Amphithéâtre, des Marchez, des Portiques, & d'autres édifices publics, sur la forme de ceux qui étoient dans l'ancienne Rome: de sorte qu'elle porta avec justice le nom de nouvelle Rome, conformément à l'ordonnance qu'il en fit publier tout exprès. Il y établit un Senat, & y attira d'excellens hommes de tous les lieux du monde, par de grandes libéralitez. Il y édifia de belles eglises, qu'il dota magnifiquement; il y établit des Academies, pour enseigner les Sciences, & eut un soin particulier de faire venir de sçavans hommes, pour remplir ses chaires. Il y dressa aussi une Bibliothéque, qu'il remplit d'un grand nombre de volumes, & que ses Successeurs augmenterent jusqu'à six-vingts mille qu'on y comptoit, lorsqu'elle fut brûlée sous le Consulat de Basiliscus. Il fit abbattre les autels des faux Dieux, & ne fit servir leurs statues qu'à l'ornement de la ville, qu'il dedia au Dieu des Martyrs, ou selon Nicéphore, à la sainte Mére de Dieu, après plusieurs priéres, & la célébration du sacrifice non sanglant. Cette cérémonie se fit un lundi onziéme mai de l'an 330 de Jesus-Christ, 1083 de Rome, 5043 de la Période Julienne, 368 de l'Ere Espagnole, & 5838 des Grecs récens. Constantin érigea aussi trois magnifiques croix, avec des inscriptions à la gloire de Jesus-Christ. Mais quoique ce Prince eût déja rendu cette ville si magnifique, les autres Empereurs y ajoûterent encore, tant pour l'embellir, que pour la fortifier & pour l'aggrandir; de sorte que dans le huitiéme siécle, les doubles murailles, dont elle étoit environnée du côté de la terre, avoient près de deux lieues de tour; celles de la mer du côté de la Propontide, un peu plus; & celles qui enfermoient la ville, le long du Golfe & du Port, un peu moins: ce qui faisoit environ six lieues de circuit, outre les fauxbourgs qui valoient chacun une ville. Ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que ces fauxbourgs, avec toutes les maisons de la campagne, à 20 lieues de Constantinople, furent enfermez par l'Empereur Anastase, d'une prodigieuse enceinte de murailles de 20 piez d'épaisseur, qui s'étendoit depuis le Pont-Euxin, jusqu'à Selivrée sur la Propontide, pour empêcher les courses des Barbares: ce qui fut pourtant un foible obstacle. Constantin avoit divisé la nouvelle Rome comme l'ancienne, en quatorze régions ou quartiers. La forteresse qui commandoit à l'entrée du port, & que les Grecs appelloient *Acropolis*, étoit dans le premier quartier, à l'endroit où est aujourd'hui le Serrail. On y voyoit encore le Phare, l'Arsenal, les Thermes d'Arcadius, la Galerie de Justinien, &c. le temple de sainte Sophie, la merveille du monde. Le Palais du Senat, & les Bains de Zeuxippe rétablis par Justinien, étoient dans le second quartier. L'Hippodrome, ou le grand Cirque, l'église de sainte Euphémie, & le Palais de Pulcherie, étoient dans le troisiéme. Le quatriéme comprenoit la place impériale, entourée d'un double rang de galeries sur des colomnes, le grand Palais de Constantin, le Milliaire d'or où commençoient tous les chemins, &c. Dans le cinquiéme & le sixiéme on trouvoit la place de Theodose avec le grand Obelisque de Thébes en Egypte, & celle du grand Constantin, au milieu de laquelle il fit ériger cette celebre colomne de porphyre, sur laquelle étoit la statue faite d'un Colosse d'Apollon, transporté d'Athénes à Constantinople. L'église de l'Anastasie, & la colomne de Théodose *le Grand* étoient dans le septiéme quartier, où est aujourd'hui la place dite *le Bezestan*. Le huitiéme contenoit la Basilique Theodosienne & le Palais du Capitole. Les Thermes Anastasiennes, & le Palais d'Arcadius étoient dans le neuviéme. On voyoit dans le dixiéme les Bains de Constantin, le Palais de l'Impératrice Eudoxe, & l'église du saint Martyr Acacius. Dans le onziéme on découvroit le temple des Apôtres, bâti par Constantin & rétabli par Justinien, où étoient les tombeaux des Empereurs, & sur les ruines duquel Mahomet II fit bâtir cette superbe mosquée qui porte son nom. La colomne & la statue d'Arcadius, qui étoient placées sur le mont Xerolophus, & qui furent renversées sous le regne de Léon l'*Isaurien*, étoient dans le douziéme. Le treiziéme étoit au delà du Golfe, où est Galata, autrefois *la ville Justinienne*. Enfin le quatorziéme comprenoit les fauxbourgs. Voila quelles étoient les régions ou quartiers de Constantinople.

Il ne regne que deux vents en ce païs-là, le vent du nord & le vent du sud ou du midi. Quand le premier souffle, il ne peut rien venir de la Mer de Marmora; mais alors les vaisseaux qui viennent de la Mer Noire ont le vent en pouppe, & fournissent la ville de toutes les provisions nécessaires. Au contraire, quand le sud domine, rien ne peut venir de la Mer Noire, & tout vient de la Mer de Marmora, ou Mer Blanche. Ainsi ces deux vents sont comme les deux clefs de Constantinople, qui ouvrent & ferment l'entrée aux vaisseaux; & quand l'un & l'autre cessent, les petites barques y vont à la rame. Le grand bassin, qui est entre Constantinople & Galata, forme le plus beau port du monde. C'est autour de ce bassin que l'on voit Constantinople, au midi & au couchant, Galata & les deux bourgs de Fondukli & de Thophana, au nord; & la ville de Scutari au Levant: ce qui donne aux yeux le plus magnifique spectacle qu'on se puisse imaginer, tous les édifices de ces environs étant bâtis sur des éminences, en forme d'amphithéâtre: de sorte qu'on découvre le tout d'un coup d'œil. Le mêlange des cyprès & des maisons de bois peint, avec les domes des mosquées, qui sont sur les lieux les plus élevez, contribuent beaucoup à ce merveilleux aspect. Mais, à dire le vrai, la ville de Constantinople n'est pas si agréable au dedans; car les rues sont fort étroites, & il y faut presque toûjours monter ou descendre, il n'y a que la grande rue qui regne depuis la porte d'Andrinople jusqu'au Serrail, qui est assez belle. On peut lire sans pitié & sans étonnement, les malheurs ausquels cette ville s'est vue exposée depuis le tems de sa fondation par Constantin, jusqu'au jour de sa prise par les Turcs. Il ne s'est point passé de siécle, qu'elle n'ait été desolée par quelque peste, par quelque tremblement de terre, par des embrasemens, par des guerres civiles, par les courses des Barbares & par plusieurs autres calamitez. Sous le regne d'Arcadius, environ l'an 396, cette ville fut menacée d'un embrasement céleste, dont elle n'échappa que par une miséricorde de Dieu. L'an 446, elle fut affligée de peste & de famine, ce qu'on croit avoir été une punition de l'Heresie de Nestorius, qui y avoit grand nombre de Sectateurs cachez. La principale eglise fut brûlée, & dans une sedition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut grand nombre de personnes qui se massacrérent. L'année suivante, elle fut encore affligée d'un tremblement de terre qui dura six mois, & qui pendant ce tems fit tomber tous les jours quelque bâtiment. L'Empereur qui la fit réparer par les soins de Cyrus, qui en étoit Préfet, sortit à la campagne avec le Patriarche Procule, & presque tous les Habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette désolation, lorsqu'on eut chanté un hymne qu'il leur apprit. Sous l'Empire de Léon, & sous le Consulat de Basilisque l'an 465, cette ville fut presque ruinée par un embrasement. Le feu s'étendit cinq stades en long, & quatorze en large; & dans tout cet espace il ne laissa en leur entier ni palais, ni temples, ni colomnes, ni statues, ni maisons, mais reduisit tout en cendres: de sorte qu'il fallut la bâtir presque toute entiére. Lorsque Justinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557, un furieux tremblement de terre la ruina presque toute. Il commença dans la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugissement épouvantable sous la terre; & lorsqu'il cessoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de plusieurs vents qui se choquoient avec un bruit effroyable. Plusieurs temples furent renversez, ce qui donna sujet à Justinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de sainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'Architecture, mais on voit avec bien de la douleur qu'il est devenu la principale Mosquée des Turcs qui régnent sur le thrône de Constantin depuis tant d'années. Ces fléaux ne sont pas les seuls qui ayent desolé cette malheureuse ville. La colére du Ciel l'a plusieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été souvent assiégée par les Sarrasins & par d'autres Barbares, & avoit été aussi prise plus d'une fois, comme par Constantin *Copronyme* en 744, & par les François, en 1203. Ces derniers la garderent 58 ans sous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit *le Tyran*, avoit destrôné Isaac l'Ange en 1195, & s'étoit mis sur le thrône. Alexis, fils d'Isaac, implora le secours des François & des Venitiens, qui alloient dans la Terre-Sainte, & qui prirent Constantinople après huit jours de siege, le huitiéme juillet de l'an 1203. L'année suivante, Alexis *Ducas Murzuphle*, fit mourir l'Empereur que les Croisez avoient retabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquerent la ville le vendredi avant la Passion, qui étoit le neuviéme avril, & la prirent le lundi douziéme, l'an 6712 des Grecs, Indiction septiéme, qui est l'an 1204 de Jesus-Christ. Baudouin Comte de Flandre, fut Empereur de Constantinople. Henri, Pierre, Robert & Baudouin II, l'ont été après lui. Michel Paléologue surprit Constantinople sur ce dernier, le 25 juillet de l'an 1261, qui étoit l'an des Grecs 6769, Indiction quatriéme.

Il n'y avoit pas 200 ans que cette malheureuse ville étoit rentrée sous la domination des Grecs, lorsqu'elle fut assiégée par Mahomet II, Sultan des Turcs sous le régne de Constantin Paléologue, dit *Dracosès*. Pendant le siege, le bruit s'étant répandu, vers le 25 de mai, parmi les Infideles, qu'une puissante flotte de Princes Chrétiens d'une part, & de l'autre, une formidable armée d'Allemans & de Hongrois, sous la conduite du fameux Jean Hunniade, venoient fondre sur les Assiégeans, ils furent saisis tout à coup d'une si grande terreur, qu'ils voulurent lever le siége sur le champ, & s'emporterent contre le Sultan, qui sembloit, disoient-ils, avoir résolu de les perdre entiérement. Ce Prince même, tout intrépide qu'il étoit, épouvanté d'une si furieuse sedition, fut sur le point de céder à cette tempête, & de se retirer, comme son premier Visir Hali Bassa, qui favorisoit sous main les Chrétiens, le lui conseilloit. Mais Zagan Bassa le raffermit dans sa premiére résolution, & lui conseilla de donner au plutôt l'assaut général, en promettant aux Soldats le pillage d'une ville si opulente, pour les animer à bien faire. Ce conseil, qui étoit conforme à l'humeur de Mahomet, fut promtement exécuté. Il fit dire aux soldats par tous les quartiers, & dit lui-même aux Janissaires qui l'environnoient, qu'il leur abandonnoit toutes les richesses de Constantinople, dont il ne vouloit que l'enceinte & les maisons. L'espérance du butin dissipa tellement la crainte des Soldats, qu'ils s'écrierent tous qu'on les menât promtement à l'assaut. Quelques momens après, on alla sommer pour la derniére fois l'Empereur, qui étoit dans Constantinople, de rendre la ville, en se contentant de la vie, & de la liberté; & sur la reponse généreuse qu'il fit à cette sommation, le soir du même jour, qui étoit le Dimanche de la Trinité 27 de mai, on vit le camp des Turcs rempli d'une infinité de lumiéres, qui brillerent par ordre du Sultan sur toutes les tentes & sur tous les vaisseaux, pour célébrer le lendemain un jeûne solemnel, en se lavant & se purifiant, selon la Loi de Mahomet, afin d'obtenir de Dieu la victoire. Alors l'Empereur, qui apprit par le, comme Hali Bassa le lui avoit deja fait dire, qu'il seroit attaqué le jour suivant par terre & par mer, donna tous les ordres nécessaires, pour soutenir vigoureusement l'assaut. Après avoir fait faire une procession générale, ce brave Prince anima tous les plus considérables de sa Cour & de la ville à combattre en vaillans hommes pour la défense de l'Etat & de la Religion. Ensuite il voulut se preparer au combat en Soldat Chrétien, & alla au temple de sainte Sophie, accompagné du Cardinal Isidore, & de plusieurs de ceux qui avoient reçu l'union avec l'Eglise Romaine, il y fit célébrer la Messe, & y communia. C'est une fable que ce qui est raconté par Zygomale, Auteur moderne, lequel sur un bruit incertain (comme il est obligé lui-même de l'avouer) a écrit que l'Empereur, après avoir fait communier l'Impératrice sa femme & ses enfans, leur fit trancher la tête, pour empêcher, dit-il, qu'ils ne tombassent entre les mains des Infideles; car il est certain que Constantin n'eut jamais d'enfans, & que les deux Imperatrices Théodora & Catherine Cataluse, qu'il avoit épousées en premiéres & en secondes noces, étoient mortes longtems auparavant. D'ailleurs, la fille du Roi de Géorgie, qu'il avoit fiancée depuis peu, n'alla jamais à Constantinople, parce qu'elle mourut avant qu'il la pût épouser.

Constantin s'étant donc retiré dans le grand Palais, dit adieu à tous ses Officiers, comme préjugeant que c'étoit la derniére fois qu'il les verroit; puis il prit les armes, & s'étant mis à la tête d'une troupe de gens choisis, il alla vers la porte Karsie, pour défendre la bréche. Le Sultan fit commencer l'attaque dès trois heures du matin, & d'abord les Chretiens eurent l'avantage; mais les Janissaires combattirent avec tant de furie, que les Grecs furent contraints de céder en plusieurs endroits. Cependant Justinien Lieutenant de l'Empereur, fut blessé à la cuisse & à la main, & au lieu de s'échauffer en voyant son sang, il abandonna

donna son poste, & se fit passer à Galeta, où il mourut bien tôt après, non pas tant de ses blessures, que de la douleur qu'il conçut d'une lâcheté si honteuse. L'Empereur accompagné de Théophile Paléologue, de François Comnène, de Demétrius Cantacuzène, de Jean de Dalmatie, & de quelques-uns des plus braves de la Noblesse, faisoit des efforts plus qu'humains pour s'opposer à l'inondation des Barbares qui entroient par toutes les bréches. Mais le nombre des Infideles l'accabla ; & l'on dit que ce Prince, voyant que tous ceux qui l'avoient suivi étoient tuez, s'écria d'une voix lamentable, *Ne trouverai-je pas quelque Chrétien, qui me tranche la tête?* ce qu'il dit par un transport de generosité, pour ne pas tomber vif entre les mains des Infidéles. Alors un des ennemis qui ne le connut pas, lui donna un grand coup de sabre sur le visage, & comme il lui en déchargoit un second, un autre Turc lui en porta un troisiéme par derriere, qui le fit tomber mort sur les corps des siens & sur ceux des ennemis. Ainsi mourut Constantin XV, le dernier des Empereurs Grecs, en défendant cette fameuse ville, que le premier des Constantins avoit bâtie, pour être la seconde Rome. Il y a des Auteurs qui racontent sa mort autrement, & qui le font mourir, étouffé dans la foule des fuyards. Ducas, qui n'étoit pas loin de Constantinople, lorsqu'elle fut prise, nous a conservé toutes ces circonstances de sa mort, qu'il apprit des Grecs & des Turcs, avec lesquels il traita quelques jours après la prise de la ville ; & Phranzès, Chancelier de l'Empereur qui y étoit, nous fait connoitre clairement que ce fut de la sorte qu'il mourut. Il ajoûte que Mahomet, qui voulut honorer le courage d'un si grand Prince, commanda qu'on lui rendit tous les honneurs funébres qui étoient dûs aux Empereurs. Après la mort de Constantin, il n'y eut plus de résistance dans Constantinople, où les Turcs entrérent en même tems du côté du port. Il s'y firent durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnez pour le saccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes sortes de cruautez, de violences, & de sacriléges, à la reserve de l'incendie que Mahomet avoit très étroitement défendu. Tous les Schismatiques, qui s'étoient refugiez dans le temple de sainte Sophie, comme dans un asyle, y furent massacrez, ou faits esclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le turban des Turcs, que le chapeau de Rome dans Constantinople, trouva le moyen de s'échaper, & de se présenter au Sultan avec tous ses thrésors, mais il fut reçu comme un traître, & Mahomet dès le lendemain lui fit trancher la tête, & à ses deux fils. Le Vainqueur se défit encore de la pluspart des Grands de l'Empire, & se fit rendre Galata, que les Génois tenoient depuis long-tems. Il y eut néanmoins un bon nombre d'Etrangers, qui pendant que les Turcs saccageoient la ville, trouvérent le moyen de se sauver sur cinq vaisseaux. Constantinople ne fut pas prise aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques uns l'ont écrit ; mais le Mardi d'après le Dimanche de la Trinité, 1124 ans & 18 jours, depuis sa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961, 857 de l'Hégire, & de Jesus-Christ 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator, & quelques autres mettent la prise de cette ville en l'année 1452; mais cette opinion n'est pas suivie. L'Image de Jesus-Christ fut couverte de boue & de fange. On la mit sur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caractéres, *C'est ici le Dieu des Chrétiens*. Après les trois jours, pendant lesquels la ville fut exposée au pillage, le Sultan fit cesser le desordre, & promit sa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la Religion aux Chrétiens. Pour la repeupler, il fit aussi venir à Constantinople les Habitans du petit Empire de Trebizonde, & d'autres villes de l'Asie. Ayant fait son entrée en triomphe dans cette ville, qu'il choisissoit pour être le siége de son Empire, il alla au temple de sainte Sophie, qu'il fit changer en Mosquée, & ordonna des réjouissances publiques, pour célébrer sa victoire. Depuis que les Turcs en sont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entiérement ruinée. A la réserve d'une partie du temple de sainte Sophie, du reste de la colonne de porphyre, & de quelques autres ruines du Palais des Blaquernes & de deux ou trois autres, il n'y a presque plus dans Constantinople de vestige de la ville de Constantin, que la place où elle fut autrefois entre les trois mers. Et hormis les Mosquées qui sont superbes, les Serrails, les Caravanséras, & les Bains publics, qui sont assez raisonnables, elle n'a plus qu'un amas confus de cabanes, plutôt que de maisons, tant elles sont basses & mal bâties.

Eusebe, *Vie de Constantin, & Hist. Eccl.* Idatius. Prosper & Marcellin, *en leurs Chron.* Nicéphore. Cédrène. Zonaras. Sozoméne. Zozime, &c. *en l'Hist.* Baptiste Egnace, *l. 2. des Césars*. Léonard de Scio. Gennade. Pie II. S. Antonin. Phranzès. Chalcondyle. Monstrelet. Théodose Zygomala, &c. Baronius, Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccl.* Sansovin, *Chron. l. 1.* Paul Jove, *en Mahomet II.* Cuspinien, *Orig. des Turcs*. Pétau, *Abbrégé Chronol. de l'Hist. Univ. de la Traduction* de M. Maucroix, *tome 1. ch. 8. p. 440.* édit. de Paris 1683. Scaliger, *de Emendatione Temp. l. 5.* Mercator. Onuphre & Genébrard, *en la Chron.* Riccioli, *Chron. Reform. tome 1. l. 3. ch. 11. & l. 4. ch. 13. 14.* Morin, *de la Délivrance de l'Eglise*. Gillius, *Descript. de Constantinople*. Pancirolle, *Notit. Dignit. Imper. Les Mémoires* de Villhardouin. Christophle de Blondelmonts, *Descript. de Constantinople*. Du Cange, *Hist. de Const.* Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes & du Schisme, &c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce*.

SUITE CHRONOLOGIQUE
des Empereurs de Constantinople.

On mettra l'année qu'ils ont commencé de monter sur le thrône & le tems de leur régne sans oublier les Césars & même les Tyrans qui seront distinguez par un caractére Italique.

L'an 306. Constantin *le Grand*, 31
337. Constance, 25
351. *Gallus*,
361. Julien l'*Apostat*, 2
363. Jovien, 1
364. Valentinien.
364. Valens, 14
364. *Procope*.
379. Théodose *le Grand*. 16
395. Arcadius, mort en 408
395. *Ruffin*.
401. *Gainas*.
408. Théodose *le Jeune*, 42
450. Martien, 7
457. Léon I, *le Vieil* ou *le Thracien*, 17
459. *Aspar & Patrice*.
474. Zenon l'*Isaurien*, 17
475. *Basilisque*.
479. *Marcien & Procope*.
487. *Léonce*.
491. Anastase, 27
491. *Longin*.
518. Justin l'*Ancien*, 9
527. Justinien, 39
566. Justin, surnommé *le Jeune*, 12
578. Tibére, 4
582. Maurice, 20
602. Phocas, 8
610. Héraclius, 31
641. Héraclius II, trois mois.
641. Héraclius III, ou Constantin IV, communément appellé Héracléonas, six mois.
641. Constant, 27
668. Constantin *Pogonate*, dit *le Jeune*, 16
685. Justinien *le Jeune Rhinotméte*, 10
695. Léonce, 3
698. Tibére II, surnommé *Apsimare*, 7
705. Justinien *Rhinotméte*, rétabli. 6
711. Philippicus, surnommé *Bardanès*, 2
713. Artémius ou Anastase II, 2
715. Théodose III, surnommé l'*Adramitain*, 2
717. Léon l'*Isaurien*, 24
741. Constantin *Copronyme*, 34
775. Léon *Chazare*, 5
780. Constantin fils d'Iréne, mort en 797.
797. Iréne, 5
802. Nicéphore, 9
Stauracius.
811. Michel Rhangab, 2
813. Leon V, 7
820. Michel *le Bégue*, 8
829. Théophile, 12
842. Michel *le Buveur*, 25
Bardas.
866. Basile *le Macédonien*, 19
886. Léon *le Philosophe*, 25
911. Alexandre, fils de Basile, 1
912. Constantin *Porphyrogénète*, 7
919. Romain Lécapéne, 25
Christophle.
944. Constantin rétabli, 10
Etienne.
959. Romain *le Jeune*, 4
963. *Basile & Constantin*.
963. Nicéphore *Phocas*, 6
969. Jean Zimiscès, 6
975. { Basile II, *Dompteur des Bulgares*, 50
1025. { Et Constantin *le Jeune*, rétablis. 53
1028. Romain *Argyropule*, 6
1034. Michel *le Paphlagonien*, 7
1041. Michel *Calaphatès*, quatre mois.
1042. Zoé & Théodora, trois mois.
1042. Constantin *Monomaque*, 12
1054. Théodora.
1056. Michel *Stratiotique* ou *Bringas*, 1
1057. Isaac Comnéne, 2
1059. Constantin Ducas, 8
1068. Romain Diogéne, 3
1071. Michel Parapinace, 7
1078. Nicéphore Botoniate, 3
Michel Ducas & Constantin.
1081. Alexis Comnéne, 37
1118. Jean Comnéne, ou *Calo-Jean*, 25
1143. Manuel Comnéne, 37
1180. Alexis Comnéne *le Jeune*, 3
1183. Andronic Comnéne, 2
1185. Isac l'Ange, 10
1195. Alexis l'Ange, dit *le Tyran*, 8
1203. Alexis *le Jeune*, 1
1204. Alexis Ducas Murtzuphle.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE
François.

1204. Baudouin I, environ 15 mois,
1206. Henri, 10
1216. Pierre de Courtenai, 2
1218. Robert de Courtenai, 2
1228. Baudouin II, qui perdit Constantinople en 1261, 10

SUITE DES EMPEREURS GRECS.

1206. Théodore Lascaris, 16
1222. Jean Ducas, 33
1255. Théodore *le Jeune*, 4
1259. Jean, *aveuglé*, 1
1260. Michel Paleologue, qui reprit Constantinople, 23
1282. Andronic Paléologue l'*Ancien*, 46
1328. Andronic Paleologue *le Jeune*, 11
Michel.
{ 1342. Jean Paléologue, 47
{ 1347. Jean Cantacuzéne, 8
1355. Jean Paleologue rétabli 36
1391. Manuel Paléologue, 35
1419. Jean Paléologue II, 29
1448. Constantin Paléologue, *Dracosès*, 5

Depuis la prise de Constantinople sous Constantin Paléologue, les Princes Ottomans sont maîtres de l'Empire d'Orient. Nous en donnerons une Table Chronologique à l'article & sous le nom des TURCS.

EGLISE de CONSTANTINOPLE.

Nicéphore Calliste, qui parle de cette Eglise dans le sixiéme chapitre du huitiéme livre de son Histoire, & un autre Nicephore, Prélat de Constantinople, qui en fait mention dans sa Chronique, assûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Eglise de Byzance, qui fut depuis appellé *la nouvelle Rome*; mais cette fondation est contestée, & le Pape Agapet soutint dans ses lettres, lues au cinquiéme Synode, *Actes 1.*, que S. Pierre avoit le premier annoncé Jesus-Christ en cette ville. Quelques Historiens raportent, qu'après que Byzance eut été presque détruite par l'Empereur Sévére, environ l'an 197, le diocése fut transferé à Périnthe, ville de Thrace, qu'on nomme depuis Héraclée. Le Pape Gélase I, écrivant aux Evêques de Dardanie, *Epist.* 3, dit qu'alors Byzance n'étoit pas même une église métropolitaine. Mais quand Constantin eut élevé la ville de Byzance à la dignité de la seconde ville du monde, elle secoua le joug de l'église d'Héraclée, & obtint dans le second Concile de Constantinople, le second rang d'honneur après celui de Rome. Ce Canon ne donne de jurisdiction à l'Evêque de Constantinople sur aucun diocése, mais néanmoins, en conséquence de ce Canon, les Evêques de Constantinople s'attribuérent d'abord la jurisdiction sur la Thrace, & ensuite peu à peu sur les diocéses d'Asie & de Pont, & se firent conserver cette jurisdiction dans l'Action XV du Concile de Chalcédoine. S. Léon & ses successeurs eurent beau s'y opposer, les Evêques de Constantinople, appuyez par l'autorité des Empereurs, s'y maintinrent. Les Prélats d'Héraclée conservérent le privilége de sacrer ceux de Constantinople, comme les Evêques d'Ostie sacrent ceux de Rome. C'est pour cela que Polyeucte, qui succéda l'an 956, à Théophylacte, sur le siége de Constantinople, fut accusé, parce qu'il avoit été sacré Evêque par celui de Césarée, & non par celui d'Héraclée. Pour ce qui est de la dignité de Patriarche, le troisiéme Canon du second Concile de Constantinople, donne au Prélat de cette ville, le premier rang après l'Evêque de Rome, à cause qu'elle est la seconde Rome: ce qui fut la source d'une infinité de disputes. Le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce Canon de Constantinople est supposé, & l'attribue aux Evêques qui un an après ce Concile, tinrent une Assemblée dans la même ville. Théodoret n'en fait pas mention ; mais Socrate, *l. 5. ch. 10*, & Sozoméne, *l. 7. ch. 9*, en parlent dans les termes que nous avons raportez. P. de Marca dans sa Dissertation du Patriarche de Constantinople, croit que cette église n'aquit que l'honneur du Patriarchat, par ce Canon du second Concile ; mais que le droit lui en fut accordé dans le quatriéme Concile qui est celui de Chalcédoine. En effet, le XXVIII Canon de ce Synode ordonnoit que, selon la décision de 150 Evêques qui avoient composé le premier Concile universel de Constantinople, l'église de cette ville, qui étoit *la nouvelle Rome*, jouiroit des priviléges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le second rang après le siége de l'*ancienne Rome*. Il est vrai qu'il faut remarquer, que ce Canon & les deux suivans furent ajoûtez par les Evêques Orientaux, malgré les protestations des Légats du Pape S. Léon, qui gouvernoit alors l'Eglise. Le Cardinal Baronius appuye cette opinion sur l'an 451, aussi-bien que le Cardinal du Perron, en sa réponse au Roi de la Grande Bretagne, *l. 1. ch. 34*. A le vérité, Théodoret, qui assista à ce Concile, & qui a fait un Abbrégé des Canons, n'en met que 27. Théodore *le Lecteur*, & Denys *le Petit* n'en recueillirent pas davantage. C'est pour cela que les Légats du Pape ayant appris qu'on avoit ajouté ce Canon, firent assembler le Concile le premier novembre, & se plaignirent aux Commissaires de l'Empereur, de ce que le jour précédent, après qu'ils furent sortis de l'Assemblée, les Evêques qui y étoient demeurez, avoient fait certains réglemens contre la disposition des Canons de Ni-

Mmm cée,

ste, & contre la Discipline Ecclésiastique. Les Commissaires firent lire ce Canon, qui se trouve signé de tous les Evêques. Lucentius, un des Légats, ayant avancé que les souscriptions avoient été extorquées, tous les Péres criérent, *personne ne nous a forcez*; de sorte que les Légats ayant remarqué que tous avoient conspiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à protester contre ce qui s'étoit fait en cela. Le Pape S. Leon s'opposa de toute sa force à ce qu'il appelloit une nouveauté; & Anatolius, Evêque de Constantinople, lui envoya inutilement Lucien, Evêque de Byzie, & Basile Diacre, pour négocier l'approbation de ce Canon. Ce Pontife y résista avec courage, & écrivit à Anatolius une lettre assez forte sur ce sujet: c'est la 53. Il écrivit sur le même sujet à l'Empereur Marcien, & à l'Impératrice Pulcherie, *Epist.* 54. & 55. On pourroit faire quelques autres remarques à cette occasion. Nous nous contenterons d'observer que S. Jean Chrysostome, qui mourut l'an 407, & qui ne pouvoit ignorer les droits de son église, n'allégua point l'honneur de ce second rang, attribué à sa chaire, pour faire voir que Theophile d'Alexandrie n'étoit pas son supérieur, & qu'il se servit d'une autre raison pour décliner le jugement du Synode assemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Constantinople croissant de jour en jour, Jean surnommé *le Jeûneur*, qui avoit trouvé moyen d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, en la cause de Grégoire d'Antioche, prit le titre d'*Oecuménique* ou d'*Universel*, qui a fait tant de bruit dans l'Histoire, & qui a donné lieu à tant de disputes dans les Ecoles. Le Pape Pelage disputa ce titre, qu'il appelle *une nouvelle usurpation*. S. Grégoire s'y opposa aussi avec chaleur, en parla comme d'un nom superbe, plein de blasphêmes, d'erreur, de venin, de schisme, & le condamna par une infinité de fortes raisons, qu'on voit dans ses Epitres. Cela arriva l'an 595. Cette dissension se fomenta par la complaisance des Empereurs, & sur tout sous l'empire de Maurice, de Justinien *le Jeune*, environ l'an 692, & de Basile *le Macédonien*, après la célébration du VIII Synode oecuménique, tenu l'an 869. Photius fut proprement le premier Auteur du Schisme de l'église Gréque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace, mais cette séparation ne se forma entiérement que dans le XI siecle, sur tout du tems du Patriarche Michel Cérularius. *Consultez* Baronius & les autres Auteurs qu'il cite. Depuis ce tems-là, les trois autres Patriarches d'Orient, quoique supérieurs en leur diocése, ont reconnu celui de Constantinople, pour Pasteur oecuménique. Il faut encore remarquer au sujet de l'église de cette ville qu'elle fut étrangement persécutée par les Ariens, & que sans le secours de saint Grégoire de Nazianze, la vraye Foi y eût été éteinte par ces ennemis de la Divinité de Jesus Christ. Les Nestoriens & les partisans d'Eutychès la troublerent aussi cruellement. Elle souffrit encore sous les Monothelites, & fut dépeuplée par la persécution des Iconoclastes, ou Brise-Images. Un si grand nombre d'hérésies, l'ambition de ses Pasteurs, & le Schisme déplorable qu'elle entretient, l'ont jettée, par un juste jugement de Dieu dans les fers d'une servitude funeste, où elle gémit encore aujourd'hui.

CONCILES GÉNÉRAUX de Constantinople.

Le premier Concile de Constantinople, qui est le second général, fut tenu par 150 Evêques, l'an 381, sous le pontificat du Pape Damase, & sous l'empire du grand Théodose. Le dessein de cette assemblée étoit de soutenir la doctrine du Concile de Nicée, que plusieurs faux Synodes avoient altérée, de condamner l'erreur de Macédonius, & de mettre ordre à ce que le siége de Constantinople fût rempli par des Orthodoxes. Ces résolutions furent exécutées avec assez de bonheur. Car les Péres reçurent premiérement le symbole de Nicée, qui étoit comme la base de tous les Canons dogmatiques; & ils en publierent un dressé par S. Grégoire de Nysse, dans lequel ayant clairement exprimé la consubstantialité du Fils avec son Pére, ils ajoûtérent pour le Saint Esprit, *procédant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils*, à cause de l'hérésie de Macédonius. Dans la Version Latine de ce Symbole, qui ne se chanta que longtems après en Occident, on lit, *qui procéde du Pére & du Fils*: ce qu'on peut voir dans les Actes du second Concile général de Lyon, tenu l'an 1274, sous le pontificat de Grégoire X. après que la profession de Foi eut été publiée dans ce premier Concile de Constantinople, on condamna les hérésies des Eunomiens, des Ariens & des demi-Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens, & des Apollinaristes avec leurs Auteurs. De la doctrine de Foi, les Péres passérent à la Discipline ecclésiastique, & firent un Canon qui régloit la Jurisdiction des Chefs des diocéses, & la primauté du Patriarche de Constantinople. Le Cardinal Baronius dit que le Pape Damase approuva ce Concile, quand à ce qui regarde la Foi seulement. Il contient dix-sept Canons.

Le second Concile de Constantinople, qui est le cinquiéme général, fut assemblé l'an 553, sous le pontificat du Pape Vigile, & sous l'empire de Justinien. Ce Pontife qui étoit à Constantinople, souhaitant ardemment de faire renaître la paix de l'Eglise, troublée au sujet des trois chapitres, c'est à dire, de l'affaire des trois Evêques Théodore de Mopsueste, Ibas d'Edesse, & Théodoret de Cyr, & des livres d'Origéne, proposa à l'Empereur de convoquer ce Concile, en un lieu où les Occidentaux se pussent trouver. Justinien rejetta cette proposition. Le Pape se renferma dans une autre, qui fut, qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part à cette dispute. L'Empereur trouva cet expédient raisonnable; mais il ne fut point mis en exécution. Cependant le Concile fut assemblé le quatriéme may, & le Patriarche de Constantinople, nommé Eutychius, y présida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Députez d'Eustochius de Jerusalem avec plusieurs autres Prélats s'y trouvérent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile, par trois Patriarches & seize Métropolitains, d'y venir prendre sa place; mais il s'en excusa sur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc assemblez, condamnerent dans la huitiéme Session, les heresies de Nestorius, d'Eutychès & d'Origéne, les écrits de Theodore de Mopsueste, de Théodoret de Cyr contre Cyrille d'Alexandrie, & l'Epitre d'Ibas d'Edesse. Le Pape Vigile avoit fait auparavant une Constitution, dans laquelle il refuta, par l'autorité de l'Ecriture & des Péres, soixante erreurs extraites des livres de Theodoret, que Justinien avoit marquées. Mais venant aux personnes de Théodore, d'Ibas & de Théodoret, il disoit que le Concile d'Ephése, ni celui de Chalcédoine, ne les ayant point soumis à l'anathême, il ne pouvoit les y soumettre, & alleguant les témoignages des Papes Léon & Gelase, il ordonna qu'aucun ne fût si hardi que de condamner les mêmes Théodoret, Théodore, & Ibas. Cette Constitution est datée du 14 jour de may, auquel se tenoit la cinquiéme Session du Concile. Les plus éclairez conviennent, que l'Empereur à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prelats. Le Cardinal Baronius en juge neanmoins autrement. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce Concile, qu'on avoit celebré pour finir le Schisme causé pour défendre les trois chapitres, l'augmenta en plusieurs endroits. Car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie, n'aquiescérent au resultat des Evêques Orientaux. Justinien qui se rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prelats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelque raison, condamna depuis les trois chapitres. Comme ce cinquiéme Concile Oecuménique roule sur un des points les plus importans de l'Histoire de l'Eglise, soit pour l'autorité des Papes, soit pour celle des Conciles généraux, on peut consulter, outre les Actes de ce Synode, l'Abbregé de Liberatus; Evagre; Photius, Zonare; Cédréne; Nicéphore; l'Epitre du VI. Concile à l'Empereur Constantin *Pogonat*; ce qu'ont écrit à ce sujet, les Cardinaux Baronius, Bellarmin, *l.1. de Concil. c.5. & 19.* du Perron, dans sa Réponse au Roi de la Grande Bretagne; de Marca dans sa Dissertation sur ce Concile, & en une Epitre du Pape Vigile à Eutychius de Constantinople, qu'il a donnée au public, & que quelques uns croyent supposée; l'Histoire de l'Eglise de M. Godeau, Evêque de Vence, *au sixiéme siécle*, *l.2.* & ce qu'a fait imprimer depuis le P. Caballutius, dans la *Notitia Concil.*

L'hérésie d'Eutychès fut la source malheureuse d'un grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothelites est la plus dangereuse. Ces Hérétiques n'osant s'opposer ouvertement au Concile de Chalcédoine, confessoient bien qu'il y avoit deux natures en Jesus Christ; mais ils ajoûtoient qu'il n'y avoit en lui qu'une opération & qu'une volonté. Cette hérésie avoit été comme introduite par un certain Jean, surnommé *Philoponus*, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535, contre les Sévériens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Trithéites, c'est à dire, de ceux qui admettent *trois Dieux*, qu'il introduisit; ajoûtant qu'après l'union des autres natures en Jesus Christ, il ne restoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées, & se renouvellerent plus fortement du tems de l'Empereur Héraclius. Ce Prince se trouvant à Hierapolis, à son retour de la guerre de Perse, exhorta Athanase, Patriarche des Jacobites, de souscrire aux ordonnances du Concile de Chalcedoine. Le Prélat hérétique promit de le faire; mais il ne voulut admettre qu'une volonté, & une operation dans le Sauveur du monde. Héraclius consulta Cyrus & Sergius par lesquels il fut trompé, & se declara le défenseur de cette hérésie. Il publia même un Edit qu'on nomma *Ecthése* ou *Exposition*, pour soutenir cette fausse créance. Constant, qui succéde au fils d'Héraclius, publia pour le même sujet, un Edit qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenseur de la vérité Orthodoxe. Constantin, dit *Pogonat* ou *le Barbu*, fils & successeur de Constant, suivit le bon parti. Le Pape Agathon se servit de cette occasion, pour faire tenir le VI Concile Oecuménique, qui est le troisiéme de Constantinople. Il fut commencé le septiéme novembre 680, & appellé *in Trullo*, parce qu'on le tint dans une chapelle du Palais qui s'appelloit *Trulle*, & qui étoit *Secretarium sacri palatii*. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppola*. Les Legats du saint Siége & du Pape Agathon s'y trouvérent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothélites fut condamnée en la 17 Session ou Action. Dans la 18, qui fut la derniére, on régla tous les autres points; & ainsi l'assemblée fut terminée le seize septembre 681. Grégoire, Patriarche de Constantinople, fauteur de l'hérésie, reconnut avec quelques autres, la vérité de la doctrine Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le seul qui persistant dans son obstination, fut excommunié & déposé. Théophanés & Cédréne disent dans leurs Annales, que le nombre des Prélats qui assistérent au Concile, étoit de 289. Photius en marque 170 dans son Traité des VII. Synodes, & Théodore Balsamon 171, Paul Diacre, *l.4. c.4*, en met 150. Anastase le Bibliothécaire suit cette opinion, & les plus éclairez croyent que les Evêques y arrivérent successivement, après qu'on eut commencé l'assemblée. * *Consultez* le VI. tome des Conciles; & Baronius, *A. C.* 680, 681. Nous examinerons ailleurs ce qui regarde le Pape Honorius.

Quelques années après la célébration du VI Concile, les Evêques Grecs assemblez dans le même lieu, dit *in Trullo*, recueillirent plusieurs Canons jusqu'au nombre de 102, qu'ils attribuerent au V, & VI Synodes. C'est pour cela que leur assemblée fut nommée *Quinisexte* par les Grecs, & *Quini-sexta* par les Latins, comme qui diroit *cinq-sixiéme*, pour servir de supplément aux deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en sont servis, comme dit un Auteur moderne, que comme David se servoit de l'épée de Goliath, c'est à dire, pour combattre les Schismatiques, par leurs propres armes. Le Pape Adrien, I. du nom, cite, en écrivant à Charlemagne, le 82 Canon, qui est aussi allegué par le VII Synode général, *Act.* 2. au sujet des Images des Saints, contre les Iconoclastes. Au reste ce Concile n'a point été reçu par les Occidentaux. Le Cardinal Baronius & presque tous les Auteurs, croyent que ce fameux Synode fut assemblé par Callinique, Patriarche de Constantinople, l'an 692, sous l'Empire de Justin *le Jeune*, & sous le pontificat de Sergius I, qui ne reconnut point l'autorité de ces Canons. Le P. Petau prouve au contraire, que cette assemblée *in Trullo* ne se fit que l'an 707, sous le pontificat de Jean VIII, & sous l'Empire de Justinien II, dit *Rhinotmete*, ou *au nez coupé*. Il établit assez bien cette époque, *Doctr. Temp. l.2. & Ration. partie* 2. *l.4. c.15.* Aussi presque tous les Modernes la suivent, comme le P. Cabassutius dans sa *Notice des Conciles*. Il est vrai qu'il dit après Anastase, que le Pape Sergius condamna les Canons du Concile *in Trullo*: ce qu'il ne peut pas avoir fait, si cette époque est sûre, puisqu'il mourut le neuviéme novembre de l'an 701. Les Curieux pourront consulter Baronius, *tome* 8. *A. C.* 692. Bellarmin, *Controv. de Rom. Pont. l.2. & l.1. de Conc. c.7.* & du Perron, dans sa réponse au Roi de la Grande Bretagne, *l.1. c.42.* Turrien, *Apol. 3. de Syn. VI. & VII.*

Le IV. Concile de Constantinople, qui est le VIII général, fut tenu l'an 869, contre le Patriarche Photius, sous le Pape Adrien II, & les Empereurs Basile *le Macédonien* en Orient, & Louis fils de Lothaire, en Occident. Pour bien entendre la cause de cette convocation, il faut savoir que Nicéphore s'étant mis sur le thrône de Constantinople, donna sa fille Procopie à Michel Curopalate, dit *Rhangab*, qui fut depuis Empereur. Ce dernier chassé par Léon l'*Armenien*, laissa deux fils, Theophylacte & Nicetas, que l'usurpateur fit Eunuques, & qu'il enferma dans des monastéres. Le dernier prenant l'habit de Religieux, adopta le nom d'Ignace, & succeda l'an 846 à S. Methodius sur le siege de Constantinople, sous l'Empire de Michel III, dit *le Buveur*. Michel ayant chassé sa mére Theodora qui gouvernoit très-sagement, en donna la conduite à son oncle Bardas, méchant homme; lequel après avoir chassé son épouse légitime, entretenoit publiquement la femme de son fils. Ignace qui voyoit avec peine ce scandale, en avertit souvent Bardas; mais voyant que ses remontrances étoient inutiles, il se servit des armes ecclésiastiques, excommunia Bardas, & refusa hardiment de l'admettre à la participation des saints mystéres, le jour de l'Epiphanie de l'an 858. Bardas pour se venger d'Ignace, l'accusa d'avoir conspiré contre la personne de l'Empereur parce qu'il avoit refusé de donner le voile de religion à sa mére Théodore, le fit chasser de son siege, & y introduisit l'Eunuque Photius, personnage très savant, mais vain, ambitieux & adroit. Cette usurpation fut la source du Schisme de l'Eglise Gréque avec la Latine. Car Photius pour se maintenir sur son siége, méprisa les Légats du Pape Nicolas I, tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toutes sortes de calomnies, pour faire valoir son usurpation. C'est ce qui obligea le Pape Adrien II, de demander le VIII Concile, où il envoya ses Legats. Cette assemblée fut commencée un mécredi onziéme octobre l'an 869, par 102 Evêques. Elle contient dix Actions ou Sessions, quatorze Canons en l'édition Gréque, & vingt-sept en la Latine d'Anastase. La derniére Action fut tenue un mardi, dernier jour de février de l'an 870. Dans la septiéme, on condamna Photius; & ses livres furent brûlez dans la huitiéme. Nicétas, qui a écrit la Vie de saint Ignace, dit que les Prélats souscrivant à la condamnation du même Photius, tremperent leurs plumes dans le sang de J. C. qu'on venoit de consacrer. On dit aussi que le Pape Théodore avoit fait la même chose dans un Concile qu'il assembla l'an 647, à Rome, contre Pyrrhus, Patriarche de Constantinople, Monothelite; mais les Savans n'ignorent pas que les Auteurs Grecs se plaisent à embellir leurs Histoires par ces circonstances extraordinaires. * Baronius, 869. *Conciles*, *tome* 8. Nicétas.

☞ Les Grecs ne reçoivent point ce Concile; mais ils admettent en sa place un faux Synode, que Photius étant rétabli sur le siége de Constantinople, après la mort de S. Ignace, célébra l'an 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à

la tête de 383 Evêques, il y fit confirmer son élection comme canonique, reprouva le VIII Concile Oecuménique, & fit rayer du Symbole de Constantinople le mot *Filioque*, disant qu'il avoit été ajoûté par les Latins. Zonaras, Théodore Balsamon, Nilus & plusieurs autres, placent ce Conciliabule entre les Conciles legitimes. Le Cardinal Baronius, qui est d'un sentiment contraire se pleint avec raison, de ce que dans la sixiéme Session du Concile de Florence, qui fut tenue à Ferrare, le Cardinal Julien Césarini n'insista pas assez sur ce point, en disputant contre Marc, Evêque d'Ephése, qui vouloit faire condamner le VIII Concile, & introduire le faux Synode de Photius, qu'il assuroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII. * Baronius, *A.C.* 879. 880. *&c.* Gratien, *D. Can.* 16. *Sanct. Aud.* Bellarmin, *Conc. l.* 1. *c.* 5. Azor, *Instit. Mor. partie* 2. *l.* 2. *c.* 16.

AUTRES CONCILES.
de Constantinople.

Après avoir parlé des Conciles Généraux tenus à Constantinople, venons aux particuliers, qui ont été célébrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Hérétiques. Le premier de ceux-ci est une Assemblée d'Evêques Ariens ou Eusébiens, qui après le bannissement de saint Athanase, condamnérent l'an 336, Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adversaires de leur heresie au Concile de Nicée, & qu'il n'avoit pas voulu souscrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius à sa communion. Il fondérent sa déposition, sur quelques passages d'un livre, qu'il avoit composé contre ceux d'Astérius, qui de Philosophe s'étant fait Chrétien, défendoit l'Arianisme, comme s'il eût soutenu les Sectateurs de Paul de Samosate. En 338, on tint un Concile contre Paul, Evêque de cette ville. * Rufin, *l.* 1. *c.* 12. Socrate, *l.* 1. *c.* 24. S. Athanase, *Apolog.* 2. Baronius, *A.C.* 336. *Conciles, tome* 2.

L'Empereur Constance, à la priére d'Acace de Constantinople, assembla un autre Synode d'Ariens l'an 359, & y fit venir les Evêques de Bithynie au nombre de cinquante. On y dressa une Confession de Foi, qui, selon Socrate, est la neuviéme depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de consubstantialité, ni de ressemblance en substance pour le fils de Dieu, ni de subsistance, ni d'hypostase pour les Personnes divines. Eustathius présenta à l'Empereur une formule de Foi composée par Eudoxe, mais celui-ci la desavoua à cause de son impieté, & accusa Aetius d'en être l'auteur. Après cela, les Demi-Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acace Arien, qui vengérent ainsi les Orthodoxes, des maux qu'ils avoient reçus de ces Hérétiques. * Saint Athanase, *l.* 2. *c.* 27 *&* 28. Socrate, *l.* 2. *c.* 34. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 20. Baronius, *A.C.* 359. *Conciles, tome* 2.

L'ordination de Flavien pour le siége d'Antioche, causa un grand Schisme en Orient. Les Evêques assemblez à Aquilée avoient prié Théodose d'assembler les Prélats d'Orient, pour remédier à ces divisions. Il les convoqua à Constantinople l'an 382, pour les faire passer à Rome, où le Pape Damase avoit assemblé les Evêques occidentaux pour le même sujet. Theodoret dit que n'espérant tirer aucun profit de ce voyage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laisser à Constantinople, où ils tinrent un Synode; & qu'ils écrivirent aux Prélats assemblez à Rome, une grande Epître Synodale qu'il raporte, & qui fut portée par Cyriaque, Evêque d'Adane, en Cilicie, par Eusébe de Chalcide en Syrie, & par Priscien de Sebas en Palestine ses Legats. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 9. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 11. Socrate, *l.* 5. *c.* 10. Baronius, *A.C.* 382. *Conciles, tome* 2.

L'an 394, les Evêques d'Orient s'assemblérent à Constantinople, pour terminer un different qui s'étoit élevé entre Agapius & Gebedius, pour le siége de Bostra que l'un & l'autre prétendoient, pour ordonner la dedicace de l'église des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin, Préfet du Prétoire, avoit bâtie au delà de la mer, proche de Chalcedoine, en un lieu nommé *le Chêne*. * Pallade, *Hist. Laus. c.* 1. Baronius, *A. C.* 394. Balzamon, *aux Can. Conciles, tome* 2.

Quelques Evêques d'Asie s'assemblérent l'an 400, au nombre de 22, dans la même ville, où Eusebe de Celbianes, qui gouvernoit l'église de Valentinopolis, presenta une requête à S. Chrysostome contre Antonin d'Ephése, qu'il accusoit de sept grand crimes, comme d'avoir vendu & employé à son usage des vases sacrez; d'avoir employé au bâtiment de sa chambre & de son étuve, des colomnes de marbre qui appartenoient à son église; d'avoir vendu les héritages que la mére de l'Empereur Julien lui avoit laissez, & d'en avoir retenu le prix pour soi; d'avoir eu des enfans de sa femme, depuis son installation à l'épiscopat; d'avoir fait trafic des ordinations sacrées, &c. Pallade, *en la Vie de saint Jean Chrysostome*. Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 8. Baronius, *A.C.* 400.

On tint aussi un Concile à Constantinople en 424, où Pélage fut condamné, ainsi qu'on l'apprend de S. Prosper, & il y en eut un second dont on a la lettre synodique, tenu en 426, contre le même Herésiarque.

La querelle pour la Primatie des églises d'Antioche & d'Alexandrie s'étant renouvellée dans le cinquiéme siécle, Proclus de Constantinople, pour la terminer, convoqua l'an 439, un Synode, où il fut ordonné, qu'on garderoit les réglemens faits par les Conciles de Nicée, & par le premier de Constantinople. * Théodoret, *Epist.* 86, *ad Flav.* Baronius, *A.C.* 439.

Eutychès, Abbé d'un monastére de Constantinople, ayant combattu avec zéle les erreurs de Nestorius, devint l'inventeur d'une hérésie aussi detestable que celle qu'il attaquoit. Eusebe, Evêque de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès, s'efforça de lui faire connoître la fausseté de ses opinions; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, il avertit Flavien de Constantinople de s'employer comme Prelat diocésain, pour éteindre ce feu naissant. Flavien tenoit alors un Synode, pour juger un different arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes, & deux de ses Suffragans. Eusébe presenta une requête contre Eutychès, qui comparut devant les Prélats, après une troisiéme citation; & eut la hardiesse de soutenir ses erreurs. Le Synode le dégrada du sacerdoce, lui ôta la supériorité de son monastére, & le retrancha de la communion ecclésiastique. Ce Synode fut tenu l'an 448. * Liberatus, *Brev. c.* 11. Théodoret, *de Hær. fab. l.* 4. Le Concile de Chalcédoine, *Act.* 1.

Les protecteurs d'Eutychès n'oubliérent rien pour éluder cette condamnation, & même Chrysaphius, qui pouvoit beaucoup auprès de l'Empereur Théodose, lui persuada sur les plaintes que feroit l'Herésiarque, de convoquer des Evêques à Constantinople, pour revoir son procès. Trente Prélats s'y assemblérent en Synode au mois d'avril de l'an 449, dont le Baptistére de la grande église, où, malgré ce qu'alléguérent les partisans & les fauteurs d'Eutychès, les Actes du premier Concile furent approuvez. * Baronius, *A. C.* 448.

Après la mort de Flavien, Prélat de Constantinople, le Pape S. Leon envoye des Légats, pour l'election d'Anatolius. Ils trouvérent que Marcien, qui avoit succedé à Théodose, soutenoit le parti Orthodoxe avec un zéle extrême. Ce qui leur donna lieu de convoquer l'an 450, un Synode, dans lequel après la lecture de la lettre du souverain Pontife, à laquelle tous les Péres souscrivirent, on prononça anathéme contre Eutychès & Dioscore. * Baronius, *A. C.* 450.

Gennade ayant été mis sur le siége de Constantinople, signala les commencemens de son épiscopat, par la convocation d'un Synode assemblé l'an 459, à la priére de l'Empereur Léon. Domitien & Géminien, Légats du saint Siége, y assistérent, avec 73 Prélats des provinces voisines. On y reçut le Concile de Chalcédoine, & l'erreur d'Eutychès y fut condamnée. Le seul Canon qui nous reste de ce Synode est contre les Simoniaques, qui conféroient, ou qui recevoient les Ordres pour de l'argent. * Balzamon, *aux Can.* Baronius, *A. C.* 459.

Pierre Gnaphée, ou *le Foulon*, qui occupa la chaire d'Antioche, fut auteur d'une nouvelle erreur. Car il ajoûta à l'Hymne qui s'appelloit *Trisagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, attribuant la passion aux trois personnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blasphéme, en firent de grandes plaintes; & s'étant assemblez l'an 483, à Constantinople, ils condamnérent unanimement cette erreur. * Liberatus, *Brev. c.* 18. Baronius, *A. C.* 483.

Jean, Patriarche de Constantinople, après Timothée, prit possession de son siége, dans le tems que Justin fut couronné Empereur l'an 518. Quatre jours après, il s'assembla avec 40 Evêques, & tout ensemble approuvérent publiquement le Concile de Chalcédoine, condamnérent Sévere, & quelques autres Schismatiques, & retablirent dans les Diptyques, les noms de S. Leon, d'Euphémius, & de Macedonius. Le Pape Hormisdas s'opposa au rétablissement des deux derniers dans les Diptyques. Car bien qu'ils fussent morts pour la Foi, c'étoit pourtant hors de la communion de l'Eglise Romaine. Ainsi ces noms furent encore rayez: ce qui fut une marque convainquante de l'autorité du Pape dans l'église d'Orient. * Baronius, *A. C.* 518. *Conciles, tome* 4.

L'année d'après la célébration de ce Synode, le Pape envoya à Constantinople des Legats, lesquels étant arrivez la semaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réünion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, après que les Orientaux eurent approuvé tout ce qui avoit été résolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre fut mis en sa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Legats, avec des lettres très-respectueuses au Pape Hormisdas, pour le prier qu'il fût permis à quelques Eglises d'Orient de retenir dans leurs registres, le nom de leurs Evêques, qui étoient en communion avec Acace. Le Pape refusa cette demande, & temoigna en cette occasion une fermeté merveilleuse.

Anthime, Patriarche hérétique de Constantinople, ayant été chassé de son siége, Mennas fut mis en sa place. & avec les Legats du Pape Agapet, il tint l'an 536 un Concile, où le même Anthime, Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reste des Acephales furent condamnez. Ce Synode contient cinq Actions ou Sessions, approuvées par Justinien. *Novel.* 42. *Conciles, tome* 5.

Le Pape Vigile étant passé à Constantinople l'an 547, tint un Synode, où il condamna les trois chapitres, sauf l'autorité du Concile de Chalcédoine. Le jugement étoit contraire à ce qu'il avoit lui même soutenu. Aussi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie, & d'Illyrie se séparérent de lui avec deux de ses Diacres. Le Cardinal Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuser d'avoir trahi la Foi, puisqu'en cette question il ne s'agissoit que d'un fait qui regardoit les personnes des trois Evêques.

Jean, Patriarche de Constantinople, célébre l'an 587, un Synode, où Gregoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur, fut absous. Le Patriarche Jean y prit le titre d'*Oecuménique* ou *Universel* contre lequel Pape Pelage protesta. * Evagre, *l.* 6. *c.* 7. S. Gregoire, *l.* 4. *Epist.* 38. *l.* 5. *ep.* 69.

Saint Gregoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. Craignant dans cette occasion que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau, touchant le nom d'*Oecuménique*, que ceux de Constantinople prenoient, il écrivit la soixante-dixiéme epitre du livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met deux célebres tenus par le Patriarche Serge environ l'an 633, sous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de l'hérésie des Monothélites, fit l'an 639, une autre assemblée de Prélats, où l'on approuva l'*Ecthese*, Edit ou Exposition de l'Empereur Héraclius. Ces erreurs des Monothelites ayant été condamnées dans le troisiéme Concile de Constantinople, qui est le VI général, Jean Patriarche se servant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanès, eut la hardiesse de rejetter les Décrets du Synode Oecuménique, dans une assemblée qu'il tint l'an 712. * Cédréne, Théophanès, & Baronius, *aux Annal.*

L'Eglise de Constantinople, qui avoit si souvent souffert, par la fureur des Hérétiques, se vit encore troublée dans le VIII siécle. Car l'Empereur Léon l'*Isaurien*, s'opposant au culte des Images, assembla un Synode, environ l'an 726. & fit publier un Edit portant que personne n'en pourroit avoir, ni de celles des Saints, ni de la sainte Vierge, ni même de celles de J. C. Constantin *Copronyme* convoqua l'an 754. trois cens quarante-huit Evêques, qui depuis le dixiéme de fevrier jusqu'au huitiéme août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par ceux de l'autre parti. * Anastase, *dans la Vie d'Etienne II. Hist. Misc.* Theophanès. Baronius, *A. C.* 754. *Conciles, tome* 6.

Constantin VII, qui répudia sa femme légitime, pour épouser une Demoiselle nommée Théodora, se rendit si odieux aux gens de bien, que personne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joseph, Prêtre, Oeconome de l'Eglise de Constantinople, se laissant surprendre aux priéres de l'Empereur, couronna cette femme; ce qui fâcha si fort le Patriarche, qu'il dégrada cet Oeconome indiscret. Nicéphore, qui succéda à Constantin fit assembler l'an 806 un faux Synode, où ce même Joseph fut absous; & l'an 809, il en fit célebrer un autre, que Théodore Studite appelle *Synode adultérin*, & dans lequel Théodore, Platon, & quelques autres personnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illégitime de Constantin, furent condamnez, & envoyez en exil. * Théodore Studite, *l.* 1. *Epist.* 33.

Les Iconoclastes tinrent l'an 814 un Synode, contre le second Concile général de Nicée. Mais lorsque Michel Porphyrogénete fut mis sur le thrône, l'an 842, on rétablit dans un Concile le culte des Images, Méthodius ayant été mis à la place du Patriarche Jean. Les Grecs célébroient la Fête du culte rendu aux Images, le premier dimanche de carême, qui étoit le jour de la célébration du Concile. * Baronius, *Conciles, tome* 9.

L'an 854, Grégoire Evêque de Syracuse, fut condamné dans un Synode, tenu par S. Ignace, ce qui causa de grands maux. * Nicolas I, *Epist.* 7. Baronius, *A.C.* 854.

Photius ayant usurpé le siége de Constantinople, célébra deux Conciles contre S. Ignace, Pasteur légitime, le premier, l'an 859, & le second, l'an 861. Il fut composé d'environ 318 Evêques, & on y obligea les Légats que le Pape Nicolas I avoit envoyez pour finir les differents entre le Patriarche légitime & celui qui étoit intrus, d'assister au Concile. Le Pontife Romain le reprouva, *Epist.* 7, bien que Theodore Balzamon lui donne le nom d'Oecuménique. * Baronius, *Annal.* Nicétas, *Vie de saint Ignace*. *Voyez* aussi le VIII Concile général, IV de Constantinople, & celui que Photius lui opposa.

Constantin VIII, après la mort du Patriarche Etienne II, voulut faire élire son fils Theophylacte; mais, comme ce Prince étoit très-jeune, il gagna un certain Moine nommé Tryphon, lequel, contre la disposition des loix ecclésiastiques, s'engagea de conserver cette dignité à Théophylacte. Tryphon fut déposé dans un Synode tenu l'an 944. * Curopalate, *aux Annal.*

L'an 963, Nicéphore Phocas succéda à Romain & épousa sa veuve, nommée Théophanie. Le Patriarche Polyeucte lui interdit l'entrée de l'église pour deux raisons, parce qu'il avoit déja épousé une autre femme, qui vivoit encore; & parce qu'il avoit présenté au batême un fils de sa nouvelle epouse. Pour finir cette dispute, on assembla en 967 un Synode, où Nicéphore fut absous, après avoir assuré par serment, qu'il étoit innocent des cas dont on l'accusoit. * Curopalate & Luitprand, *Rélation de sa Légation*.

Le Patriarche Basile convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode tenu l'an 975, & Antoine Studite fut mis en sa place. * Baronius, *A. C.* 975.

On met aussi un Synode tenu l'an 1277, par le Patriarche Jean Veccus, qui reconnut l'Eglise Romaine pour mére des autres Eglises & maîtresse de la Foi Orthodoxe, & les Pontifes Romains pour souverains Pasteurs des Chrétiens. * Rainaldi, *en cette année*. Ce Synode n'est pas certain.

Il en fut assemblé un autre en 1341, contre Barlaam, où les

les opinions de Grégoire Palamas furent reçues. *Sponde, en l'année 1341 n. 7, après Cantacuzéne, l. 2. c. dern. Nicéphore Grégoras.

Un autre Synode tenu l'an 1347, condamna les mêmes erreurs de ce Palamas Moine, & depuis Archevêque de Thessalonique, & la même année il y en eut on autre contre le Patriarche Jean & contre les autres Défenseurs de la vérité. On dit que l'Impératrice Anne, veuve d'Andronic, & mére du jeune Empereur Jean, V. du nom, Paléologue, présida au dernier. *Cantacuzéne, l. 3. c. 98. 99.

Il ne faut pas oublier le Synode que Parthénius Patriarche de Constantinople célébra l'an 1642, contre les sentimens de son prédécesseur Cyrille Lucar.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de Constantinople.

		Métrophanès I.	
En	313	Alexandre, premier Patriarche, mort en 336.	
	336	Paul I, *déposé aussi-tôt*.	
	338	Eusébe de Nicomédie,	3
	341	Paul *rétabli*, & peu après exilé.	
		Macédonius, *Hérésiarque*,	19
	360	Eudoxe *intrus*,	10
	370	Evagre, *Catholique chassé*.	
		Démophile, *mis par les Ariens*,	11
	380	S. Gregoire de Nazianze.	
	381	Nectarius,	16
	397	S. Jean I, dit Chrysostome, chassé en 404.	
	404	Arsace,	1
	406	Attique,	19
	426	Sisinnius I.	1
	328	Nestorius, *Hérésiarque*,	3
	431	Maximien,	2
	434	S. Procle,	13
	447	S. Flavien.	2
	449	Anatole;	8
	458	Gennade.	13
	471	Acace,	18
	489	Flavien ou Fravite.	
		Euphémius,	7
	496	Macédonius,	15
	511	Timothée, *Hérétique*,	6
	518	Jean II,	2
	520	Epiphane,	15
	535	Anthime,	1
	536	Mennas,	16
	552	Eutychius, *exilé le 22 janvier 565*;	13
	565	Jean III, *intrus*,	12
	577	Eutychius, *rétabli le troisiéme d'octobre*,	4
	582	Jean IV, dit *le Jeûneur*,	13
	595	Cyrieque,	11
	607	Thomas I,	3
	610	Sergius I, *Hérésiarque*,	19
	639	Pyrrhus, *Hérétique*,	2
	641	Paul II. *Hérétiques*.	14
	655	Pyrrhus, *rétabli pendant quelques mois*.	
		Pierre, *Hérétique*,	11
	666	Thomas II, *Hérétique*,	2
	668	Jean V.	6
	674	Constantin I,	2
	676	Théodore I, *Hérétique chassé*,	2
	678	George I, *chassé*,	5
	683	Théodore, *rétabli*,	3
	686	Paul III,	7
	693	Callinique,	12
	705	Cyrus, *chassé*,	6
	711	Jean VI,	4
	715	S. Germain I.	15
	730	Anastase, *Iconoclaste*,	23
	754	Constantin II, *Iconoclaste*, *chassé*.	12
	766	Nicétas I, *Iconoclaste*,	13
	780	Paul IV,	4
	784	S. Taraise,	21
	806	S. Nicéphore I, *chassé*,	9
	815	Théodore II, *Iconomaque*,	6
	821	Antoine I,	11
	832	Jean VII, *Iconomaque*, *chassé*,	10
	842	S. Méthodius I,	4
	846	S. Ignace, *chassé*,	11
	857	Photius, *intrus & chassé*,	10
	867	S. Ignace, *rétabli*.	10
	877	Photius, *rétabli & chassé*,	9
	886	Etienne I,	7
	893	S. Antoine II, dit *Cauléas*,	2
	895	Nicolas I, *le Mystique*, *chassé*,	11
	906	Euthyme I, *chassé*,	5
	911	Nicolas, *rétabli*,	14
	925	Etienne II,	3
	928	Tryphon, *chassé en 931*,	3

Vacance d'un an & cinq mois.

933	Théophylacte,	23
956	Polyeucte,	14
970	Basile I, *chassé*,	4
974	Antoine III, *abdique en 979*,	5

Vacance de quatre ans & demi.

983	Nicolas II, dit *Chrysoberges*,	14
996	Sisinnius II,	3
999	Sergius II,	20
1019	Eustathius,	6
1025	Alexis.	18
1043	Michel I, dit *Cérulaire*, *chassé*	16
1059	Constantin III, dit *Lychudès*.	5
1064	Jean VIII, dit *Xiphilin*,	11
1075	Côme I,	6
1081	Eustrate, dit *Garidas*, *chassé*,	3
1084	Nicolas III, dit *Grammairien*,	28
1111	Jean IX.	23
1134	Léon, dit *Stupes*.	10
1143	Michel II,	3
1146	Côme II,	1
1147	Nicolas IV, dit *Muzalon*,	4
1151	Théodore,	2
1153	Constantin IV, dit *Chliaren*,	2
1155	Lucas *Chrisoberge*,	14
1169	Michel III,	8
1177	Chariton.	
1177	Théodose, *Borradiote*,	6
1183	Basile II, dit *Camatère*, *chassé*,	3
1186	Nicétas II, dit *Muntanès*, *chassé*	4
1190	Léonce, *chassé* la même année.	
	Dosithée mis en sa place, & *chassé*.	2
1192	George II, dit *Xiphilin*,	6
1198	Jean X, dit *Camatère*,	8
1206	Michel IV, dit *Autorianus*,	7
1213	Théodore II,	2
1215	Maxime, Moine,	1
1216	Manuel I, dit Sarantenus	5
1222	Germain II,	18
1239	Méthodius II,	3 mois

Vacance de plus de trois ans.

1243	Manuel II,	11
1255	Arsénius Autorianus, *abdique*,	5
1260	Nicéphore II,	2
1261	Arsénius, *rétabli*, *& déposé en 1264*,	3

Vacance de près de trois ans.

1267	Germain III,	
1267	Joseph I, *déposé*,	7
1274	Jean XI, surnommé Veccus.	8
1282	Joseph *rétabli*, & Veccus *déposé*,	1
1283	George III, ou Grégroire de Chypre, *chassé*,	6
1289	Athanese, *chassé*,	4
1294	Jean XII.	
1304	Anastase, *rétabli*,	6
1310	Anastase, *chassé*,	2

Vacance de deux ans;

1312	Niphon,	4
1316	Jean XIII,	4
1320	Gérasime,	2

Vacance de plus de deux ans.

1323	Isaïe,	10
1333	Jean XIV, surnommé *Calécas*,	14
1347	Isidore,	3
1350	Calliste I, *chassé*,	4
1354	Philothée,	1
1355	Calliste, *rétabli*,	7
1362	Philothée, *remis sur le siége*,	14
1376	Macaire,	3
1379	Nilus,	9
1388	Antoine IV.	8
1396	Calliste II,	3 mois
1397	Matthieu,	13
1410	Euthyme II,	6
1416	Joseph II,	23

PATRIARCHES POUR L'UNION. après le Concile de Florence.

1439	Bessarion, Evêque de Nicée, élu au Concile de Florence, demeure à Rome,	
1440	Métrophanès II,	5
1445	Grégoire Mélissene,	6

PATRIARCHES CONTRE L'UNION.

1439	Grégoire.	2
1441	Athanase *déposé*,	4
1435	Jean XV,	4
1449	Athanase *rappellé*,	2
1451	Niphon,	1
1452	Isaïe,	2
1454	George Scholarius, autrement Gennadius.	
1455	Isidore Pannonicus, premier Patriarche de Constantinople, aprés la prise de cette ville par les Turcs,	1

Depuis 1455, jusqu'en 1483, sous le régne du Sultan Mahomet.

	Joseph Coccas, *mutilé*.	
	Marc Xylocarabès, *chassé*.	
	Siméon de Trébizonde, envoyé en exil.	
	Denys, Evêque de Philippopole.	8
	Marc Eugenique.	
	Siméon *rappellé*,	3
	Raphael Serbus.	

Depuis 1483, jusqu'à 1415.

	Maxime.	
	Niphon de Thessalonique, *déposé*,	2
	Maxime de Serrs, *exilé*.	6
	Niphon *rappellé*,	1
	Joachim Dramas, *chassé*.	
1514	Pacôme,	1

Depuis 1515, jusqu'en 1525.

Théolepte, *Evêque de Joannina*.
Jérémie, *dépossedé*.
Joannitius, élevé en sa place & *chassé*.
Jérémie, *rétabli*.
Denys de Nicomédie.
Métrophane de Césarée.

Depuis 1527, jusqu'en 1605.

Jérémie de Larisse.	
Jérémie *rétabli*.	
Pacôme de Lesbos.	
Théolepte de Philippopole.	
Jérémie *rappellé*, ayant eu le titre de Patriarche légitime, depuis 1527, jusqu'environ 1590.	
Matthieu de Joannina, *chassé* au bout de 19 jours.	
Gabriel de Thessalonique,	5. mois.
Théophanès d'Athénes,	7. mois.
Mélece d'Alexandrie, Administrateur de l'église de Constantinople,	10. ans.
Matthieu, *rappellé*,	4 ans.
Néophyte Evêque d'Athénes, *exilé*,	1 ans.
Matthieu *rappellé* pour la troisiéme fois, 17 jours, & meurt.	
Raphael de Méthymne,	5 ans.
Néophyte *rappellé & exilé à Rhodes*,	5 an.
Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie, Administrateur de l'église de Constantinople, 2 ans.	1
Timothée de Patras,	
Cyrille Lucar, *relégué*.	1
Grégoire d'Amasée,	3 mois.
Anthime d'Andrinople,	3 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*,	8 ans.
Cyrille de Berée, *mis en sa place*,	8 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*, *exilé*,	1 an & 2 mois.
Athanase Pattellare, ,	22 jours, *exilé*.
Cyrille Lucar, *rappellé*,	1 an, *exilé*.
Cyrille de Berée, *rétabli*,	2 ans.
Néophyte d'Héraclée,	1 an.
Cyrille Lucar, *rétabli un an, puis étranglé*.	
Cyrille de Berée, *rappellé*,	1 an.
Parthénius, Evêque d'Andrinople,	5 ans, 2 mois.
Autre Parthénius, surnommé Kescinès, 2 ans, deux mois.	
Joannitius d'Heraclée, *chassé*	1 an, 11 mois.
Parthénius, *rétabli*, 2 ans, 6 mois,	*étranglé*.
Joannitius, *rappellé*,	1 an.
Cyrille de Tornobe,	20 jours.
Athanase Pattellare, *rétabli*,	15 jours.
Paisius de Larisse.	9 mois.
Joannitius, *rétabli pour la troisiéme fois*,	11 mois.
Cyrille de Tornobe, *rétabli*,	14 jours.
Paisius, *rétabli*,	11 mois.
Parthénius, Evêque de Chio,	8 mois.

Vacance de trente jours.

Gabriel Gani,	12 jours.
Parthénius de Pruse,	3 ans.

Depuis 1657, jusqu'à 1687.

	Denys de Larisse.
	Parthénius, *rétabli*.
	Clémont d'Icone.
	Methodius d'Héraclée.
	Parthénius, *rappellé*.
	Denys Muselin.
	Gérasime de Tornobe.
	Parthénius, *rétabli pour la quatriéme fois*;
	Denys, *rétabli*.
	Athanase, *chassé au bout de douze jours*.
	Jacques de Larisse.
	Denys *rétabli*.
	Parthénius *rétabli*.
	Jacques *rétabli*.
	Denys *rétabli*.
	Jacques *rétabli*.
1687	Callinique de Pruse.
	Néophyte *chasse Callinique*.

Cal.

Callinique, *rétabli*.
Denys, *rétabli pour la cinquième fois*.
Callinique, *rappellé*.
1702 Gabriel de Chalcédoine.
1708 Néophyte d'Héraclée, *élu seulement & chassé*.
Cyprien de Césarée, &c.

CONSTANTINOW, place de Pologne dans la Haute Volhinie & sur les frontiéres de la Haute Podolie. Elle est située sur la riviére de Slucz, qui se jette ensuite dans le Borysthéne, & elle est à cinq ou six lieuës de Zeslaw & à douze ou quinze de Kaminiec. Constantinow a été presque ruinée par les Cosaques durant les derniéres guerres.

CONSTANTINUS GUALTERUS. *Cherchez* GAUTIER.

CONSUE'GRA, anciennement *Consaburum*, pétite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, située au pié des montagnes entre le Tage & la Guadiana, environ à dix lieues de Tolède du côté du midi. Consuégra appartient aux Chevaliers de Malte. Elle a un château, qui est le siége ou la résidence du Grand Prieur de Castille. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSUL. Autrefois en France ce nom signifioit *Comte*. Dans ce sens il est dit dans la Vie de saint Guillaume, Duc de Toulouse, *ch.5.* qu'il fut investi du Duché d'Aquitaine, & que de Consul il fut élevé à la dignité de Duc. Du Cange, *Glossar. Latinitatis*.

CONSUL est le nom que les Romains donnérent à leurs premiers Magistrats, qu'ils considéroient comme les Chefs de la République. Le peuple étant assemblé dans le champ de Mars, élisoit deux nouveaux Consuls tous les ans. Lucius Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, furent les premiers que le peuple élut, aprés avoir chassé Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, l'an 246 de la fondation de la ville, le premier de la LXVIII Olympiade, 508 avant J. C. Les Consuls avoient la conduite des armées, étoient les Chefs du Sénat, & régloient les affaires de la République. Dans les premiers tems, il n'y avoit que les Patriciens qui pussent parvenir au Consulat. Dans la suite les Plébeïens y eurent part, & même firent faire une loi par laquelle il devoit y avoir un Consul Plébeïen: & enfin, on laissa la liberté de créer deux Consuls Plébeïens. Le premier Consul Plébeïen, fut Lucius Sextius, l'an 389 de la fondation de Rome. Pour être Consul, il falloit avoir passé par les autres charges, comme par la Questure, par l'Edilité, & par la Préture. L'âge ordinaire étoit 43 ans. Cependant il y a des exemples de Consuls élus beaucoup plus jeunes, comme de Valérius Corvinus à la l'âge de 28 ans, de Scipion l'Africain à 24, de Marius, de Pompée & d'Auguste. Tant que la République a subsisté, leur autorité étoit presque souveraine; mais elle diminua beaucoup sous les Empereurs, qui ne leur en laissérent que les marques, avec le pouvoir de convoquer le Sénat, & de rendre justice aux particuliers; mais ils étoient le plus souvent eux-mêmes ou Césars ou Consuls. Leur Magistrature commençoit au premier de janvier, & finissoit avec l'année. Quand un Consul venoit à mourir, ou qu'il abdiquoit dans le cours de l'année, on en mettoit un autre à sa place, & celui-ci s'appelloit *Consul suffectus*. Ceux-ci n'étoient pas mis dans les Fastes, il y en eut une infinité depuis Auguste, & ils ne jouïssoient quelque fois de cette dignité qu'un mois, ou même moins. Ceux qui étoient élus au 24 octobre; jour ordinaire de l'élection, & qui n'avoient pas encore pris possession du Consulat, s'appelloient *Consules designati*. Ceux qui avoient été Consuls, s'appelloient *Consulaires*. On les envoyoit ordinairement gouverner des Provinces qui étoient appellées *Consulaires*. Mais depuis, les Gouverneurs de ces Provinces portoient le nom de *Consulaires*, sans avoir jamais été Consuls. Le nom des Consuls subsista jusqu'à l'Empire de Justinien, qui abolit cette dignité, l'an 541 de Jesus Christ: ce qui l'exposa à la haine de ceux qui aimoient l'antiquité. On accusa Tribonien de l'avoir porté à ce changement, parce qu'il ne pouvoit lui même arriver à cette dignité. Justin, pour s'aquérir les bonnes graces du peuple, voulut rétablir, l'an 566, cette dignité, & se créa lui même Consul. Mais ce rétablissement n'eut point de suite. Au reste il est certain que dans toute l'Histoire d'Occident, il y a peu d'époques plus sûres que celles qu'ils ont tirées des Consulats; soit que l'on considére l'etat de la République Romaine avant Auguste & la naissance de Jesus Christ, soit que l'on suive les differentes revolutions de ce grand Empire, jusqu'au tems de l'Empereur Justinien. * Justinien, *Nov.105.* Coripe, *l.2.*

SUITE CHRONOLOGIQUE des Consuls Romains.

Ans de la fondat. de Rome.	Ans Avant J. C.	
246	508	Lucius Junius Brutus, fils de Marcus, *ayant été tué dans un combat, on mit en sa place* Sp. Lucretius Tricipitinus; *& celui-ci étant encore mort dans l'année*, M. Horatius Pulvillus *fut subrogé*.
		L. Tarquinius Collatinus: *on l'obligea de se défaire de sa charge, & on mit en sa place* P. Valerius, *lequel fut ensuite surnommé* Poplicola.
247	507	P. Valerius Poplicola II.
		T. Lucretius Tricipitinus.
248	506	P. Valerius Poplicola III.
		M. Horatius Pulvillus II.
249	505	Sp. Lartius Flavus, *ou* Rufus.
		T. Herminius Aquilinus.
250	504	M. Valerius Volusus,
		P. Posthumius Tubertus.
251	503	P. Valerius Poplicola IV.
		T. Lucretius Tripicitinus II.
252	502	P. Posthumius Tubertus II.
		Agrippa Menenius Lanatus.
253	501	Opiter Virginius Tricostus,
		Sp. Cassius Viscellinus.
254	500	Posthumius Cominius Aruncus *ou* Auruncus.
		T. Lartius Flavus.
255	499	Serv. Sulpitius Camerinus,
		Man. Tullius Longus.
256	498	P. Veturius Geminus,
		T. Albutius Helva.
257	497	T. Lartius Flavus II.
		Q. Clœlius Siculus.
258	496	A. Sempronius Atratinus,
		M. Minutius Augurinus.
259	495	A. Posthumius Albus, *qui fut ensuite surnommé* Regillensis.
		T. Virginius Tricostus Cœlimontanus.
260	494	M. Claudius Sabinus,
		P. Servilius Priscus.
261	493	A. Virginius Tricostus,
		T. Veturius Geminus II.
262	492	Sp. Cassius Viscellinus II.
		Posth. Cominius Auruncus II.
263	491	T. Geganius Macerinus,
		P. Minutius Augurinus.
264	490	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Minutius Augurinus II.
265	489	Q. Sulpitius Camerinus
		Sp. Lartius Flavus II.
266	488	C. Julius Julus,
		P. Pinarius Mamercinus.
267	487	Sp. Nautius Rutilus.
		Sext. Furius Fusus.
268	486	C. Aquilius Tuscus.
		T. Sicinius Sabinus.
269	485	Sp. Cassius Viscellinus
		Proculus Virginius Tricostus.
270	484	Q. Fabius Vibulanus.
		Serv. Cornelius Maluginensis.
271	483	L. Æmilius Mamercus.
		Q. Fabius Vibulanus.
272	482	M. Fabius Vibulanus.
		L. Valerius Potitus.
273	481	C. Julius Julus II.
		Q. Fabius Vibulanus II.
274	480	Q. Fabius Vibulanus III.
		Sp. Furius Fusus.
275	479	Cn. Manlius Cincinnatus.
		M. Fabius Vibulanus II.
276	478	Q. Fabius Vibulanus IV.
		Virginius Tricostus II.
277	477	L. Æmilius Mamercus II.
		C. Servilius Structus Ahala.
278	476	C. Horatius Pulvillus.
		T. Menenius Agrippa Lanatus.
279	475	A. Virginius Tricostus.
		Sp. Servilius Structus.
280	474	P. Valerius Poplicola.
		C. Nautius Rutilus.
281	473	L. Furius Medullinus.
		M. Manlius Vulso.
282	472	L. Æmilius Mamercus III.
		Vopiscus Julius Julus.
283	471	P. Furius Fusus.
		L. Pinarius Mamercinus.
284	470	T. Quinctius Capitolinus.
		Ap. Claudius Sabinus.
285	469	T. Æmilius Mamercus.
		Valerius Potitus II.
286	468	A Virginius Cœlimontanus.
		T. Numicius Priscus.
287	467	T. Quinctius Capitolinus II.
		Q. Servilius Priscus.
288	466	Tib. Æmilius Mamercus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
289	465	Q. Servilius Priscus II.
		Sp. Posthumius Albus.
290	464	T. Quinctius Capitolinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
291	463	Posthumius Albus.
		Sp. Furius Medullinus.
292	462	P. Servilius Priscus.
		L. Æbutius Helva.
293	461	L. Lucretius Tricipitinus.
		T. Veturius Geminus.
294	460	P. Volumnius Amitinus,
		Serv. Sulpicius Camerinus.
295	459	P. Valerius Poplicola II.
		C. Claudius Sabinus.
296	458	Q. Fabius Vibulanus III.
		L. Cornelius Maluginensis.
297	457	C. Nautius Rutilus II.
		L. Minucius Augurinus.
298	456	C. Horatius Pulvillus.
		Q. Minutius Augurinus.
299	455	M. Valerius Maximus.
		Sp. Virginius Tricostus.
300	454	T. Romilius Vaticanus.
		C. Veturius Cicurinus.
301	453	Sp. Tarpeius Capitolinus.
		A. Aterius Fontinalis.
302	452	Sext. Quintilius Varus.
		P. Horatius Trigeminus.
303	451	T. Menenius Agrippa Lanatus.
		Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les les Consuls.
304	450	Ap. Claudius Crassinus, Sabinus *ou* Regillensis.
		T. Genutius Augurinus.
		Sp. Veturius Crassus.
		C. Julius Julus.
		A. Manlius Vulso.
		Sp. Posthumius Albus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
		P. Sextius Capitolinus.
		T. Romilius Vaticanus.
		P. Horatius Trigeminus.
		Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
305	449	Ap. Claudius Crassinus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		M. Cornelius Maluginensis.
		M. Rabuleius.
		L. Minucius Augurinus.
		Q. Pœtilius.
		T. Antonius Merenda.
		Cæso Duillius.
		M. Sergius.
		Sp. Oppius Cornicen.
		Les mêmes Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
306	448	Ap. Claudius Crassinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
		M. Cornelius Maluginensis II.
		M. Rabuleius.
		L. Minucius Augurinus II.
		Q. Pœtilius II.
		T. Antonius Merenda II.
		Cæso Duillius II.
		M. Sergius II.
		Sp. Oppius Cornicen II.
		Les Décemvirs se démirent de leur charge, & on créa en leur place des Consuls pour l'année suivante.
307	447	L. Valerius Potitus.
		M. Horatius Barbatus.
308	446	Lart. L. *ou* Sp. Herminius Esquilinus, Exquilinus *ou* Continisanus.
		T. Virginius Cœlimontanus Tricostus.
309	445	M. Geganius Macerinus.
		C. Julius Julus.
310	444	T. Quinctius Capitolinus IV.
		Agrippa Furius Fusus.
311	443	M. Genucius Augurinus.
		C. Curtius Medullinus.
		On créa trois Tribuns Militaires qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
312	442	A Sempronius Atratinus.
		T. Clœlius Siculus.
		L. Attilius Longus.
		Ayant été élus contre les loix, ils se démirent de leur charge, & on mit en leur place les Consuls.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Sempronius Atratinus.
313	441	M. Geganius Macerinus II.
		T. Quinctius Capitolinus V.
314	440	M. Fabius Vibulanus.
		Posthumus Albutius Helva.
315	439	C. Furius Fusus Pacillus.
		M. Papirius Crassus.
316	438	Proculus Geganius Macerinus.
		L. Menenius Agrippa Lanatus.

T. Quinct

Ans de Rome.	Avant J. C.	
317	437	T. Quinctius Capitolinus VI.
		L. Menenius Agrippa Lanatus II.
		Trois Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
318	436	M. Æmilius Mamercinus.
		L. Quinctius Cincinnatus,
		L. Julius Julus.
319	435	M. Geganius Mamercinus.
		L. Sergius Fidenas.
320	434	M. Cornelius Maluginensis.
		L. Papirius Crassus.
321	433	C. Julius Julus II.
		L. Virginius Tricostus.
322	432	C. Julius Julus III.
		L. Virginius Tricostus II.
		Trois Tribuns Militaires qui avoient la même autorité que les Consuls.
323	431	M. Fabius Vibulanus.
		M. Follius Flaccinator.
		L. Sergius Fidenas,
		Trois Tribuns Militaires avec la même autorité,
324	430	L. Pinarius Mamercus.
		L. Furius Medullinus, &
		Sp. Posthumius Albus Regillensis.
325	429	T. Quinctius Cincinnatus,
		C. Julius Mento.
326	428	L. Papirius Crassus II,
		L. Julius Julus.
327	427	L. Sergius Fidenas II.
		Hostius Lucretius Tricipitinus.
328	426	T. Quinctius Cincinnatus II,
		A Cornelius Cossus.
329	425	C. Servilius Ahala ou Hala.
		L. Papirius Mugillanus II.
		Qatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
330	424	T. Quinctius Cincinnatus.
		C. Furius Pacillus.
		M. Posthumius Albus.
		A. Cornelius Cossus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
331	423	A. Sempronius Atratinus.
		L. Furius Medullinus II.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Horatius Barbatus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
332	422	Ap. Claudius Crassus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		L. Sergius Fidenas III.
		Sext. Julius Julus.
333	421	C. Sempronius Atratinus.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
334	420	L. Manlius Capitolinus.
		Q. Antonius Merenda.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Servilius Structus.
335	419	T. Quinctius Capitolinus Barbatus.
		Cn. Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
336	418	T. Quinctius Cinncinatus II.
		M. Manlius Capitolinus.
		L. Furius Medullinus III.
		A. Sempronius Atratinus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
337	417	Arippa Menenius Lanatus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		P. Lucretius Tricipitinus.
		C. Servilius Ahala ou Hala.
		Quatre tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
338	416	M. Papirius Mugillanus,
		C. Servilius Ahala ou Hala II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		L. Sergius Priscus qui fut aussi fait Dictateur.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
339	415	P. Lucretius Tricipitinus II.
		Sp. Veturius Structus II.
		Agrippa Menenius Lanatus II.
		L. Servilius.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
340	414	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Papirius Mugillensis II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Sp. Nautius Rutilus II.
		Quatre tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
341	413	P. Cornelius Cossus.
		Quinctius Cincinnatus.
		C. Valerius Potitus,
		M. Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
342	412	Q. Fabius Vibulanus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		P. Posthumius Albinus.
		L. Valerius Potitus.
343	411	M. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus.
344	410	Q. Fabius Ambustus.
		C. Furius Pacillus.
345	409	M. Papirius Mugillanus.
		C. Nautius Rutilus.
346	408	Æmilius Mamercinus.
		C. Valerius Potitus,
347	407	Cn. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus II.
		Trois Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Consuls.
348	406	C. Julius Julus.
		P. Cornelius Cossus.
		C. Servilius Ahala.
		Quatre Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Consuls.
349	405	C. Valerius Potitus II.
		C. Servilius Ahala II.
		L. Furius Medullinus.
		Cn. Fabius Vibulanus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
350	404	P. Cornelius Cossus II.
		L. Valerius Potitus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		C. Fabius Ambustus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
351	403	C. Julius Julus II.
		M. Æmilius Mamercinus.
		T. Quinctius Capitolinus.
		A. Manlius Vulso.
		L. Furius Medullinus II,
		Q. Quinctius Cincinnatus.
		Six tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
352	402	P. Cornelius Maluginensis.
		Sp. Nautius Rutilus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		L. Valerius Potitus III.
		Cæso Fabius Ambustus.
		M. Sergius Fidenas.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
353	401	M. Æmilius Mamercinus.
		M. Furius Fusus.
		Ap. Claudius Crassus.
		L. Julius Julus.
		M. Quinctilius Varus.
		L. Valerius Potitus IV.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
354	400	C. Servilius Ahala III.
		Q. Sulpicius Camerinus.
		Q. Servilius Priscus.
		A. Manlius Vulso II.
		L. Virginius Tricostus.
		M. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
355	399	L. Valerius Potitus V.
		L. Julius Julus II.
		M. Furius Camillus.
		M. Æmilius Mamercinus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		Cæso Fabius Ambustus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
356	398	P. Licinius Calvus.
		P. Melius Capitolinus.
		P. Mænius.
		L. Furius Medullinus.
		L. Titinius.
		L. Publius Philo.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
357	397	M. Pomponius.
		L. Æmilius Longus.
		C. Duilius.
		M. Veturius Crassus.
		C. Genutius Augurinus;
		Valerius Publius Philo.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
358	396	L. Valerius Potitus VI.
		L. Furius Medullinus III.
		M. Valerius Maximus.
		M. Furius Camillus II.
		Q. Servilius Priscus II.
		Q. Sulpicius Camerinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
359	395	L. Julius Julus III.
		L. Furius Medullinus IV.
		L. Sergius Fidenas.
		A. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Maluginensis II.
		A. Manlius Vulso III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
360	394	P. Licinius Calvus.
		L. Titinius II.
		Cn. Genucius Augurinus II.
		P. Mænius II.
		L. Atilius Longus II.
		L. Melius Capitolinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
361	393	P. Cornelius Cossus.
		P. Cornelius Scipio.
		M. Valerius Maximus II.
		C. Fabius Ambustus III.
		L. Furius Medullinus V.
		Q. Servilius Priscus III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
362	392	M. Furius Camillus III.
		L. Furius Medullinus VI.
		C. Æmilius Mamercinus.
		L. Valerius Poplicola.
		Sp. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Scipio II.
363	391	L. Lucretius Flavus.
		Serv. Sulpicius Camerinus;
364	390	L. Valerius Potitus VII.
		M. Manlius Capitolinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
365	389	L. Lucretius Flavus.

Serv.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Serv. Sulpicius Camerinus. M. Æmilius Mamercinus. L. Furius Medullinus VII. Agrippa Furius Fusus. C. Æmilius Mamercinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
366	388	Q. Fabius Ambustus. Q. Sulpicius Longus. Cn. Fabius Ambustus. Q. Servilius Priscus IV. C. Fabius Ambustus. Serv. Cornelius Maluginensis.
		On fit ensuite Dictateur
		M. Furius Camillus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
367	387	L. Valerius Poplicola II. L. Virginius Tricostus. P. Cornelius. A. Manlius Capitolinus. L. Æmilius Mamercinus. L. Posthumus Albinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
368	386	T. Quinctius Cincinnatus. Q. Servilius Priscus V. L. Julius Julus. L. Aquilius Corvus. L. Lucretius Tricipitinus. Ser. Sulpicius Rufus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
369	385	L. Papirius Cursor I. C. Sergius Fidenas I. L. Æmilius Mamercinus II. L. Menenius Lanatus I. L. Valerius Poplicola III. C. Cornelius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
370	384	M. Furius Camillus IV. Serv. Cornelius Maluginensis II. Q. Servilius Priscus VI. L. Quinctius Cincinnatus I. Horatius Pulvillus. P. Valerius Poplicola.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
371	383	A. Manlius Capitolinus II. T. Quinctius Capitolinus II. P. Cornelius. Quinctius Capitolinus. L. Papirius Cursor II. C. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
372	382	Serv. Cornelius Maluginensis III. P. Valerius Poplicola II. M. Furius Camillus V. Serv. Sulpicius Rufus II. C. Papirius Crassus. T. Quinctius Cincinnatus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
373	381	L. Valerius Poplicola IV. L. Lucretius Tricipitinus III. A. Manlius Capitolinus III. L. Æmilius Mamercinus III. Serv. Sulpicius Rufus III. M. Trebonius Flavus *ou* Crispus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
374	380	Sp. Papirius Crassus. Q. Servilius Priscus I. L. Papirius Crassus. Serv. Sulpicius Prætextatus I, *ou, selon d'autres*, C. Sulpicius Peticus. Serv. Cornelius Maluginensis IV. L. Æmilius Mamercinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
375	379	M. Furius Camillus VI. L. Furius Medullinus I. A. Posthumius Regillensis. L. Posthumius Albinus. L. Lucretius Tricipitinus IV. M. Fabius Ambustus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
376	378	L. Valerius Poplicola V. L. Menenius Lanatus II. P. Valerius Poplicola III. L. Papirius Cursor. C. Sergius Fidenas III. Serv. Cornelius Maluginensis V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
377	377	P. Manlius Capitolinus. C. Sextilius. C. Manlius Capitolinus. M. Albinus. L. Julius Julus. L. Antistius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
378	376	Sp. Furius Medullinus. P. Clœlius Siculus. Q. Servilius Priscus II. M. Horatius Pulvillus. C. Licinius Calvus. L. Geganius Macerinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
379	375	L. Æmilius Mamercinus V. Serv. Sulpicius Prætextatus II. P. Valerius Poplicola IV. L. Quinctius Cincinnatus II. C. Veturius Crassus. C. Quinctius Cincinnatus.
		On créa deux Tribuns du peuple chaque année des cinq suivantes, lesquels n'avoient point la Chaire Curule,
380	374	C. Licinius Calvus I. L. Sextius Lateranus I.
381	373	C. Licinius Calvus II. L. Sextius Lateranus II.
382	372	C. Licinius Calvus III. L. Sextius Lateranus III.
383	371	C. Licinius Calvus IV. L. Sextius Lateranus IV.
384	370	C. Licinius Calvus V. L. Sextius Lateranus V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
385	369	L. Furius Medullinus II. P. Valerius Poplicola V. A. Manlius Capitolinus. Serv. Sulpicius Prætextatus III. C. Valerius Potitus. Serv. Cornelius Maluginensis VI.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
386	368	Q. Servilius Priscus III. M. Cornelius Maluginensis I. C. Veturius Crassus II. Q. Quinctius Cincinnatus. A. Cornelius Cossus I. M. Fabius Ambustus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
387	367	L. Quinctius Capitolinus III. Sp. ou, *selon d'autres* Serv. Servilius Structus. Serv. Cornelius Maluginensis VII. L. Papirius Crassus. Serv. Sulpicius Prætextatus IV. L. Veturius Crassus I.
		En la même année on fit deux Dictateurs, savoir, M. Furius Camillus II. *qui s'étant demis de sa Charge, on mit en sa place* P. Manlius Capitolinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
388	366	A. Cornelius Cossus II. L. Veturius Crassus II. M. Cornelius Maluginensis II. P. Valerius Poplicola VI. M. Geganius Macerinus. P. Manlius Capitolinus II.
		On fit la même année un Dictateur qui fut, M. Furius Camillus III.
389	365	L. Æmilius Mamercinus I. L. Sextius Lateranus, *premier Consul créé par le peuple.*
390	364	L. Genucius Aventinensis I. Q. Servilius Ahala I.
391	363	C. Sulpicius Peticus I. C. Licinius Stolo Calvus I.
392	362	L. Æmilius Mamercinus II. Cn. Genucius Aventinensis.
393	361	Q. Servilius Ahala II. L. Genucius Aventinensis II.
394	360	C. Licinius Stolo Calvus II. C. Sulpicius Peticus II.
395	359	M. Fabius Ambustus. C. Petilius Libo Balbus I, *ou selon d'autres*, Visolus.
396	358	M. Popilius Lænas I. Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus I
397	357	C. Fabius Ambustus I. C. Plautius Proculus.
398	356	C. Marcius Rutilus I. Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.
399	355	M. Fabius Ambustus II. M. Popilius Lænas II.
400	354	C. Sulpicius Peticus III. M. Valerius Poplicola I.
401	353	M. Fabius Ambustus III. T. Quinctius Barbatus.
402	352	C. Sulpicius Peticus IV. M. Valerius Poplicola II.
403	351	P. Valerius Poplicola. C. Marcius Rutilus II.
404	350	C. Sulpicius Peticus V. T. Quinctius Pennus Cincinnatus.
405	349	M. Popilius Lænas III. L. Cornelius Scipio.
406	348	Ap. Claudius Crassus. L. Furius Camillus.
407	347	M. Popilius Lænas IV. M. Valerius Corvinus I.
408	346	T. Manlius Torquatus I. C. Plautius Hypsæus *ou* Venno I.
409	345	M. Valerius Corvinus II. C. Petilius Libo II.
410	344	M. Fabius Dorso. Serv. Sulpicius Camerinus.
411	343	T. Martius Rutilius III. T. Manlius Torquatus II.
412	342	M. Valerius Corvinus III. A. Cornelius Cossus Arvina I.
413	341	Q. Servilius Ahala. C. Marcius Rutilus IV.
414	340	L. Æmilius Mamercinus I. C. Plautius Hypsæus *ou* Venno II.
415	339	T. Manlius Torquatus III. P. Decius Mus.
416	338	T. Æmilius Mamercinus. Q. Publilius Philo I.
417	337	L. Furius Camillus. C. Mænius Nepos.
418	336	C. Sulpicius Longus I. P. Ælius Pætus.
419	335	L. Papirius Crassus I. Cæso Duilius.
420	334	M. Valerius Corvinus IV. M. Attilius Regulus.
421	333	T. Veturius Calvinus I. Sp. Posthumius Albinus.
422	332	L. Papirius Spurius. C. Petilius Libo II.
		Quelques-uns croyent qu'il n'y eut point de Consuls cette année-là à cause de la peste.
423	333	A. Cornelius Cossus Arvina II. Cn. Domitius Calvinus.
424	330	L. Valerius Potitus. M. Claudius Marcellus.
425	329	L. Papirius Crassus II. L. Plautius Hypsæus *ou* Venno III.
426	328	L. Æmilius Mamercinus II. C. Plautius Decianus.
427	327	P. Cornelius Scapula.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		P. Plautius Proculus.
428	326	L. Cornelius Lentulus,
		Q. Publilius Philo II.
429	325	L. Papirius Curſor I.
		C. Petilius Libo IV.
430	324	L. Furius Camillus.
		D. Junius Brutus Scæva.
		La même année on fit Dictateur. L. Papirius Curſor.
431	323	C. Sulpicius Longus II.
		Q. Aulius Ceretanus I.
432	322	Q. Fabius Maximus Rullianus I.
		L. Fulvius Curvus.
433	321	T. Veturius Calvinus II.
		Sp. Poſthumius Albinus.
434	320	L. Papirius Curſor II.
		Q. Publilius Philo III.
435	319	L. Papirius Curſor III.
		Q. Aulius Ceretanus II.
436	318	M. Follius Flaccinator.
		L. Plautius Venno IV.
437	317	Q. Æmilius Barbula I.
		C. Junius Bubulcus I.
438	316	Sp. Nautius Rutilius.
		M. Popilius Lænas.
439	315	L. Papirius Curſor IV.
		Q. Publilius Philo IV.
440	314	M. Petilius Libo.
		C. Sulpicius Longus III.
441	313	L. Papirius Curſor V.
		C. Junius Bubulcus III.
442	312	M. Valerius Maximus.
		P. Decius Mus I.
443	311	C. Junius Bubulcus II.
		Q. Æmilius Barbula II.
444	310	Q. Fabius Maximus Rullianus II.
		C. Marcius Rutilius.
445	309	*Il n'y eut point de Conſuls cette année, mais on créa Dictateur pour la ſeconde fois*, L. Papirius Curſor, *& on fit Maitre de la Cavalerie*, C. Junius Bubulcus.
446	308	Q. Fabius Maximus Rullianus III.
		P. Decius Mus II.
447	307	Appius Claudius Cæcus.
		L. Volumnius Flamma.
448	306	Q. Marcius Tremulus I.
		P. Cornelius Arvina.
449	305	L. Poſthumius Megellus I.
		T. Minucius Augurinus.
450	304	P. Sempronius Sophus.
		P. Sulpicius Saverrio, Saverio, Averio, ou Agerio I.
451	303	Serv. Cornelius Leotulus.
		L. Genutius Aventinenſis.
452	302	M. Livius Denter.
		M. Æmilius Paulus.
453	301	*Il n'y eut point de Conſuls & on fit Dictateur*, Q. Fabius Maximus: *& Maitre de la Cavalerie*. M. Æmilius Paulus.
454	300	Q. Apuleius Penſa.
		M. Valerius Corvinus.
455	299	M. Fulvius Petinus.
		T. Manlius Torquatus.
456	298	L. Cornelius Scipio.
		C. Fulvius Centumalus.
457	297	Q. Fabius Maximus Rullianus IV.
		Q. Decius Mus III.
458	296	Appius Claudius Cæcus II.
		L. Volumnius Flamma II,
459	295	Q. Fabius Maximus Rullianus V.
		P. Decius Mus IV.
460	294	L. Poſthumius Megellus II.
		M. Attilius Regulus.
461	293	L. Papirius Curſor I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
462	292	Q. Fabius Maximus Gurges I.
		Junius Brutus Scæva.
463	291	L. Poſthumius Megellus III.
		C. Junius Brutus Bubulcus I.
464	290	P. Cornelius Rufinus I.
		M. Curius Dentatus I.
465	289	M. Valerius Corvinus.
		Q. Cædicius Noctua.
466	288	Q. Marcius Tremulus II.
		P. Cornelius Arvina II.
467	287	M. Claudius Marcellus.
		Sp. Nautius Rutilius.
468	286	M. Valerius Potitus.
		C. Ælius Pætus.
469	285	C. Claudius Canina I.
		M. Æmilius Barbula.
470	284	C. Servilius Tucca.
		L. Cæcilius Metellus.
471	283	P. Cornelius Dolabella.
		Cn. Domitius Calvinus.
472	282	C. Fabricius Luſcus, Luſcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus I.
473	281	L. Æmilius Barbula.
		Q. Marcius Philippus.
474	280	P. Valerius Lævinus.
		T. Coruncanius Nepos.
475	279	P. Sulpicius Saverrio II.
		P. Decius Mus.
476	278	C. Fabricius Luſcus, Luſcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus II.
477	277	P. Cornelius Rufinus II.
		C. Junius Bubulcus II.
478	276	Q. Fabius Maximus Gurges II.
		C. Genutius Clepſina I.
479	275	M. Curius Dentatus.
		L. Cornelius Lentulus.
480	274	Serv. Cornelius Merenda,
		M. Curius Dentatus III.
481	273	C. Fabius Dorſo.
		C. Claudius Canina II.
482	272	L. Papirius Curſor II.
		Sp. Carvilius Maximus II.
483	271	C. Quinctius Claudius.
		L. Genucius Clepſina.
484	270	C. Genucius Clepſina II.
		Cn. Cornelius Blaſio.
485	269	C. Fabius Pictor.
		L. Quinctius Ogulnius Gallus.
486	268	P. Sempronius Sophus.
		App. Claudius Craſſus.
487	267	M. Attilius Regulus.
		L. Julius Libo.
488	266	M. Fabius Pictor.
		D. Junius Pera.
489	265	Q. Fabius Maximus Gurges III.
		L. Mamilius Vitulus.
490	264	Ap. Claudius Caudex.
		M. Fulvius Flaccus.
491	263	M. Valerius Maximus.
		M. Otacilius Craſſus.
492	262	L. Poſthumius Megellus.
		Q. Mamilius Vitulus.
493	261	L. Valerius Flaccus.
		T. Otacilius Craſſus I.
494	260	Cn. Cornelius Scipio Aſina I.
		C. Duilius.
495	259	L. Cornelius Scipio.
		C. Aquilius Florus.
496	258	A. Attilius Calatinus I.
		C. Sulpicius Paterculus.
497	257	C. Attilius Serranus,
		Cn. Cornelius Blaſio.
498	256	L. Manlius Vulſo.
		C. Attilius Regulus I,
499	255	Serv. Fulvius Nobilior.
		M. Æmilius Paulus.
500	254	Cn. Cornelius Scipio Aſina II.
		A. Attilius Calatinus II.
501	253	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Sempronius Blæſus.
502	252	C. Aurelius Cotta I.
		P. Servilius Geminus I.
503	251	C. Cæcilius Metellus.
		C. Furius Pacillus.
504	250	C. Attilius Regulus II.
		L. Manlius Vulſo II.
505	249	M. Claudius Pulcher.
		L. Junius Pullus.
506	248	C. Aurelius Cotta II.
		P. Servilius Geminus II.
507	247	L. Cæcilius Metellus.
		M. Fabius Buteo I.
508	246	M. Otacilius Craſſus II.
		M. Fabius Licinius.
509	245	M. Fabius Buteo II.
		C. Attilius Balbus I.
510	244	A. Manlius Torquatus I.
		C. Sempronius Blæſenſis.
511	243	C. Fundanius Fundulus.
		C. Sulpicius Gallus.
512	242	C. Lutatius Catulus.
		A. Poſthumius Albinus.
513	241	A. Manlius Torquatus II.
		Q. Lutatius Catulus Cerco.
514	240	C. Claudius Centho.
		M. Sempronius Tuditanus.
515	539	C. Mamilius Turrinus.
		Q. Valerius Falco.
516	238	T. Sempronius Gracchus I.
		P. Valerius Falco.
517	237	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Fulvius Flaccus I.
518	236	P. Cornelius Lentulus.
		C. Licinius Varus.
519	235	T. Manlius Torquatus I.
		C. Attilius Balbus II.
520	234	L. Poſthumius Albinus I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
521	233	Q. Fabius Maximus Verrucoſus I.
		M. Pomponius Matho I.
522	232	M. Æmilius Lepidus.
		M. Publicius Malleolus.
523	231	M. Pomponius Matho II.
		C. Papirius Maſſo.
524	230	M. Æmilius Barbula.
		M. Junius Pera.
525	229	L. Poſthumius Albinus II.
		Cn. Fulvius Centumalus.
526	228	Sp. Carvilius Maximus II.
		Q. Fabius Maximus Verrucoſus II,
527	227	P. Valerius Flaccus.
		M. Attilius Regulus.
528	226	M. Valerius Meſſala.
		L. Apuſtius Fullo.
529	225	L. Æmilius Papus.
		C. Attilius Regulus III.
530	224	T. Manlius Torquatus.
		Q. Fulvius Flaccus II.
531	223	C. Flaminius Nepos.
		P. Furius Philus.
532	222	Cn. Cornelius Scipio.
		M' Claudius Marcellus I.
533	221	P. Cornelius Scipio Aſina.
		M. Minucius Rufus.
534	220	L. Veturius Philo I.
		C. Lutatius Catulus.
535	219	M. Livius Salinator I.
		L. Æmilius Paulus I.
536	218	P. Cornelius Scipio.
		T. Sempronius Longus.
537	217	C. Flaminius.
		Cn. Servilius Geminus.
538	216	L. Æmilius Paulus II.
		C. Terentius Varro.
539	215	L. Poſtumius Albinus III.
		T. Sempronius Gracchus II.
		Albinus ayant été tué avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſa charge, on mit en ſa place
		Q. Fabius Maximus Verrucoſus III.
540	214	Q. Fabius Maximus Verrucoſus IV.
		M. Claudius Marcellus II.
541	213	Q. Fabius Maximus Verrucoſus V.
		T. Sempronius Gracchus III.
542	212	App. Claudius Pulcher.
		Q. Fulvius Flaccus III.
543	211	P. Sulpicius Galba I.
		Cn. Fulvius Centumalus.
544	210	M. Valerius Lævinus II.
		M. Claudius Marcellus III.
545	209	Q. Fabius Maximus VI.
		Q. Fulvius IV.
546	207	M. Claudius Marcellus III.
		T. Quinctius Criſpinus.
547	208	C. Claudius Nero.
		M. Livius Salinator II.
548	206	Q. Cæcilius Metellus.
		L. Veturius Philo II.
549	205	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		P. Licinius Craſſus.
550	204	M. Cornelius Cethegus.
		P. Sempronius Tuditanus.
551	203	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Servilius Nepos.
552	202	T. Claudius Nero.
		M. Servilius Geminus.
553	201	C. Cornelius Lentulus.
		P. Ælius Pætus.
554	200	P. Sulpicius Galba II.
		C. Aurelius Cotta.
555	199	L. Cornelius Lentulus.
		P. Villius Tappulus.
556	198	T. Quinctius Flaminius,
		Sext. Ælius Pætus.
	197	C. Cornelius Cethegus.
557		Q. Minutius Rufus.
	196	L. Furius Purpureus.
558		M. Claudius Marcellus IV.
	195	M. Porcius Cato.
559		L. Valerius Flaccus.
	194	P. Cornelius Scipio Africanus II.
560		T. Sempronius Longus.
	193	L. Cornelius Merula.
561		Q. Minutius Thermus.
562	192	L. Quinctius Flaminius.
		Cn. Domitius Ænobarbus.

M. Aci-

Ans de Rome.	Avant J. C.	
563	191	M. Acilius Glabrio.
		P. Cornelius Scipio Nasica.
564	190	L. Cornelius Scipio Asiaticus.
		C. Lælius Nepos.
565	189	Cn. Manlius Vulso.
		M. Fulvius Nobilior.
566	188	C. Livius Salinator.
		M. Valerius Messala.
567	187	M. Æmilius Lepidus I.
		C. Flaminius Nepos.
568	186	Sp. Posthumius Albinus.
		Q. Martius Philippus I.
569	185	Ap. Claudius Pulcher.
		M. Sempronius Tuditanus.
570	184	P. Claudius Pulcher.
		L. Portius Licinius.
571	183	Q. Fabius Labeo.
		M. Claudius Marcellus.
572	182	L. Æmilius Paulus I.
		Cn. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
573	181	P. Cornelius Cethegus.
		M. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
574	180	A. Posthumius Albinus,
		C. Calpurnius Piso.
575	179	L. Manlius Acidinus.
		Q. Fulvius Flaccus.
576	178	M. Junius Brutus.
		A. Manlius Vulso.
577	177	C. Claudius Pulcher.
		Tib. Sempronius Gracchus I.
578	176	Cn. Cornelius Scipio.
		Q. Petilius Spurinus.
579	175	P. Mutius Scævola.
		M. Æmilius Lepidus II.
580	174	Sp. Posthumius Albinus.
		Q. Mutius Scævola.
581	173	L. Posthumius Albinus.
		M. Popilius Lænas.
582	172	C. Popilius Lænas I.
		P. Ælius Ligur.
583	171	P. Licinius Crassus.
		C. Cassius Longinus.
584	170	A. Hostilius Mancinus.
		A. Attilius Serranus.
585	169	Q. Martius Philippus II.
		Cn. Servilius Cæpio.
586	168	L. Æmilius Paulus II.
		C. Licinius Crassus.
587	167	Q. Ælius Pætus.
		M. Junius Pennus.
588	166	C. Sulpicius Gallus.
		M. Claudius Marcellus I.
589	165	T. Manlius Torquatus.
		Cn. Octavius Nepos.
590	164	A. Manlius Torquatus.
		Q. Cassius Longinus.
591	163	Tib. Sempronius Grachus II.
		M. Juventius Thalna.
592	162	P. Cornelius Scipio Nasica I.
		C. Martius Figulus I.
593	161	M. Valerius Messala.
		C. Fannius Strabo.
594	160	L. Anicius Gallus.
		M. Cornelius Cethegus.
595	159	Cn. Cornelius Dolabella.
		M. Fulvius Nobilior.
596	158	M. Æmilius Lepidus,
		C. Popilius Lænas II.
597	157	Sext. Julius Cæsar.
		L. Aurelius Orestes.
598	156	L. Cornelius Lentulus.
		C. Martius Figulus II.
599	155	P. Cornelius Scipio Nasica II.
		M. Claudius Marcellus II.
600	154	Q. Opimius Nepos.
		L. Posthumius Albinus.
601	153	Q. Fulvius Nobilior,
		T. Annius Luscus.
602	152	M. Claudius Marcellus III.
		L. Valerius Flaccus.
603	151	L. Licinius Lucullus.
		A. Posthumius Albinus.
604	150	T. Quinctius Flaminius.
		M. Acilius Balbus.
605	149	L. Marcius Censorinus.
		M. Manlius Nepos.
606	148	Sp. Posthumius Albinus.
		L. Calpurnius Piso.
607	147	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		C. Livius Drusus.
608	146	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Mummius Achaïcus.
609	145	Q. Fabius Æmilianus.
		L. Hostilius Mancinus.
610	144	Serv. Sulpicius Galba,
		L. Aurelius Cotta I.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
611	143	App. Claudius Pulcher.
		Q. Cæcilius Metellus.
612	142	L. Cæcilius Metellus I.
		Q. Fabius Servilianus.
613	141	Cn. Servilius Cæpio.
		Q. Pompeius Rufus.
614	140	Q. Lælius Sapiens.
		Q. Servilius Cæpio I.
615	139	Cn. Calpurnius Piso.
		M. Popilius Lænas.
616	138	Cn. Cornelius Scipio Nasica.
		D. Junius Brutus.
617	137	C. Æmilius Lepidus.
		C. Hostilius Mancinus.
618	136	P. Furius Philus ou Philo.
		Sext. Attilius Serranus.
619	135	Serv. Fulvius Flaccus.
		C. Calpurnius Piso.
620	134	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		C. Fulvius Flaccus.
621	133	P. Mutius Scævola.
		L. Calpurnius Piso Frugi.
622	132	P. Popilius Lænas.
		P. Rupilius Nepos.
623	131	P. Licinius Crassus.
		L. Valerius Flaccus.
624	130	M. Perpenna.
		C. Claudius Pulcher.
625	129	C. Sempronius Tuditanus.
		Man. Aquilius Nepos I.
626	128	Cn. Octavius Nepos.
		T. Annius Luscus.
627	127	L. Cassius Longinus.
		L. Cornelius Cinna.
628	126	M. Æmilius Lepidus.
		L. Aurelius Orestes.
629	125	M. Plautius Hypsæus.
		M. Fulvius Flaccus.
630	124	C. Cassius Longinus.
		C. Sextius Calvinus.
631	123	Q. Cæcilius Metellus.
		T. Quinctius Flaminius.
632	122	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Faonius Nepos.
633	121	Q. Fabius Maximus.
		L. Opimius Nepos.
634	120	P. Manilius Nepos.
		C. Papirius Carbo.
635	119	L. Cæcilius Metellus II.
		L. Aurelius Cotta II.
636	118	M. Porcius Cato.
		Q. Marcius Rex.
637	117	L. Cæcilius Metellus III.
		Q. Mutius Scævola I.
638	116	C. Licinius Geta.
		Q. Fabius Maximus.
639	115	M. Æmilius Scaurus.
		M. Cæcilius Metellus.
640	114	M. Acilius Balbus.
		C. Porcius Cato.
641	113	C. Cæcilius Metellus.
		Cn. Papirius Carbo.
642	112	M. Livius Drusus.
		L. Calpurnius Piso.
643	111	P. Cornelius Scipio Nasica.
		L. Calpurnius Bestia.
644	110	M. Minutius Rufus.
		Sp. Posthumius Albinus.
645	109	Q. Cæcilius Metellus I.
		M. Junius Silanus.
646	108	Serv. Sulpicius Galba.
		M. Aurelius Scaurus.
647	107	L. Cassius Longinus.
		C. Marius I.
648	106	C. Attilius Serranus.
		Q. Servilius Cæpio II.
649	105	P. Rutilius Rufus.
		C. Manilius ou Mallius Nepos.
650	104	C. Marius II.
		C. Flavius Fimbria.
651	103	C. Marius III.
		L. Aurelius Orestes.
652	102	C. Marius IV.
		Q. Luctatius Catulus I.
653	101	C. Marius V.
		M. Aquilius Nepos II.
654	100	C. Marius VI.
		L. Valerius Flaccus.
655	99	M. Antonius.
		A. Posthumius Albinus.
656	98	Q. Cæcilius Metellus II.
		T. Didius Nepos.
657	97	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Licinius Crassus.
658	96	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Cassius Longinus.
659	95	L. Licinius Crassus.
		Q. Mutius Scævola II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
660	94	C. Cœlius Calvus ou Cal
		L. Domitius Ænobarbus
661	93	C. Valerius Flaccus.
		M. Herennius.
662	92	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
663	91	L. Martius Philippus.
		Sext. Julius Cæsar.
664	90	L. Julius Cæsar.
		P. Rutilius Lupus.
665	89	Cn. Pompeius Strabo.
		L. Porcius Cato.
666	88	L. Cornelius Sylla I.
		Q. Pompeius Rufus.
667	87	Cn. Octavius Nepos.
		L. Cornelius Cinna I.
668	86	L. Cornelius Cinna II.
		C. Marius VII.
669	85	L. Cornelius Cinna III.
		Cn. Papirius Carbo I.
670	84	Cn. Papirius Carbo II.
		L. Cornelius Cinna IV.
671	83	L. Cornelius Scipio Asiat
		C. Norbanus Flaccus.
672	82	C. Marius Junior.
		Cn. Papirius Carbo III.
673	81	M. Tullius Decula.
		Cn. Cornelius Dolabella
674	80	L. Cornelius Sylla II.
		Q. Cæcilius Metellus Piu
675	79	Q. Servilius Vatia Isauric
		App. Claudius Pulcher.
676	78	M. Æmilius Lepidus.
		Q. Luctatius Catulus II.
677	77	D. Junius Brutus.
		M. Æmilius Brutus.
678	76	Cn. Octavius Nepos.
		C. Scribonius Curio.
679	75	L. Octavius Nepos.
		C. Aurelius Cotta.
680	74	Licinius Lucullus.
		M. Aurelius Cotta.
681	73	M. Terentius Varro.
		C. Cassius Longinus.
682	72	L. Gellius Poplicola,
		Cn. Cornelius Lentulus
683	71	Cn. Aufidius Orestes.
		P. Cornelius Lentulus.
684	70	Cn. Pompeius Magnus I.
		M. Licinius Crassus I.
685	69	Q. Hortensius.
		Q. Cæcilius Metellus.
686	68	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Marius Rex.
687	67	C. Calpurnius Piso.
		M. Acilius Glabrio.
688	66	M. Æmilius Lepidus I.
		L. Volcatius ou Tullus.
689	65	P. Cornelius Sulla ou Syl
		P. Antonius Pætus.
690	64	L. Julius Cæsar.
		C. Martius Figulus.
691	63	M. Tullius Cicero.
		C. Antonius Nepos.
692	62	D. Julius Silanus.
		L. Licinius Murena.
693	61	M. Calpurnius Piso.
		M. Valerius Messala.
694	60	L. Afranius.
		Q. Cæcilius Metellus Cel
695	59	C. Julius Cæsar I.
		M. Calpurnius Bibulus.
696	58	L. Calpurnius Piso.
		A. Gabinius.
697	57	P. Cornelius Lentulus Sp
		Q. Cæcilius Metellus.
698	56	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Martius Philippus.
699	55	Cn. Pompeius Magnus II.
		M. Licinius Crassus II.
700	54	L. Domitius Ænobarbus
		Ap. Claudius Pulcher.
701	53	Cn. Domitius Calvinus I
		M. Valerius Messala.
702	52	Cn. Pompeius Magnus II *pour Collégue*,
		Q. Cæcilius Metellus.
703	51	Serv. Sulpicius Rufus.
		M. Claudius Marcellus.
704	50	L. Æmilius Paulus.
		C. Claudius Marcellus I.
705	49	C. Claudius Marcellus II.
		L. Cornelius Lentulus.
706	48	C. Julius Cæsar II.
		P. Servilius Vatia Isauricus
707	47	Q. Fusius Calenus.
		P. Vatinius.
708	46	C. Julius Cæsar III.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		M. Æmilius Lepidus II.
709	45	C. Julius Cæsar IV, *qui n'eut point de Collègue, & qui créa deux Consuls honoraires*, Q. Fabius Maximus & C. Trebonius Asper.
710	44	C. Julius Cæsar V.
		M. Antonius Nepos I.
711	43	C. Vibius Pansa.
		A. Hirtius.
		On mit en leur place,
		C. Cæsar Octavius I, &
		Q. Pedius.
712	42	M. Æmilius Lepidus III.
		L. Munacius Plancus.
713	41	P. Servilius Vatia Isauricus II.
		L. Antonius.
714	40	Cn. Domitius Calvinus II.
		C. Asinius Pollio.
715	39	L. Marcius Censorinus.
		C. Calvisius Sabinus I.
716	38	Ap. Claudius Pulcher.
		C. Norbanus Flavus.
717	37	M. Vipsanius Agrippa I.
		L. Caninius Gallus.
718	36	L. Gellius Poplicola.
		M. Cocceius Nerva.
719	35	L. Cornificius.
		Sext. Pompeius.
720	34	L. Scribonius Libo.
		M. Antonius II. *qui se démit du Consulat, & mit en sa place*,
		L. Sempronius Atratinus.
721	33	C. Cæsar Octavius II.
		L. Volcatius Tullus.
722	32	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Sosius Nepos.
723	31	C. Cæsar Octavius III.
		M. Valerius Messala Corvinus.
724	30	C. Cæsar Octavius V.
		M. Licinius Crassus.
725	29	C. Cæsar Octavius IV.
		Sext. Apuleius.
726	28	C. Cæsar Octavius VI.
		M. Vipsanius Agrippa II.
727	27	C. Cæsar Octavius VII.
		M. Vipsanius Agrippa III.
728	26	C. Cæsar Octavius VIII.
		T. Statilius Taurus I.
729	25	C. Cæsar Octavius IX.
		M. Junius Silanus.
730	24	C. Cæsar Octavius X.
		C. Norbanus Flaccus.
731	23	C. Cæsar Octavius XI.
		A. Terentius Murena.
732	22	M. Claudius Marcellus.
		L. Arruntius ou L. Arruntius Nepos I.
733	21	Q. Æmilius Lepidus.
		M. Lollius.
734	20	M. Apuleius Nepos.
		P. Silius Nerva.
735	19	C. Sentius Saturninus.
		Q. Lucretius Cinna Vaspillo.
736	18	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Cornelius Lentulus.
737	17	T. Furnius.
		P. Julius Silanus.
738	16	L. Domitius Ænobarbus.
		P. Cornelius Scipio.
739	15	M. Livius Drusus Libo.
		Cn. Calpurnius Piso I.
740	14	M. Licinius Crassus.
		C. Cornelius Lentulus.
741	13	Tib. Claudius Nero.
		P. Quintilius Varus.
742	12	M. Valerius Messala.
		P. Sulpicius Quirinus.
743	11	P. Fabius Maximus.
		Q. Ælius Tubero.
744	10	Junius Antonius.
		Q. Fabius Max. Africanus.
745	9	Tib. Cl. Drusus Nero I.
		T. Quinctius Crispinus.
746	8	M. Marius Censorinus.
		C. Asinius Gallus.
747	7	Tib. Cl. Drusus Nero II.
		Cn. Calpurnius Piso II.
748	6	D. Lælius Balbus.
		C. Antistius Vetus.
749	5	C. Cæsar Octavius XII.
		L. Cornelius Salla ou Sylla.
750	4	C. Calvisius Sabinus II.
		L. Passienus Rufus.
751	3	C. Cornelius Lentulus.
		M. Valerius Messalinus.
752	2	C. Cæsar Octavius XIII.
		M. Plautius Silanus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
753	1	Cossus Cornelius Lentulus.
		L. Calpurnius Piso.
	Depuis J. C.	
754	1	Caius Cæsar I, *petit-fils d'Auguste*.
		L. Æmilius Paulus.
755	2	P. Vinicius Nepos.
		P. Alfenus Varus.
756	3	L. Ælius Lamia.
		M. Servilius Geminus.
757	4	Sext. Ælius Catus.
		C. Sentius Saturninus.
758	5	L. Valerius Messala Volusus.
		Cn. Cornelius Cinna Magnus.
759	6	M. Æmilius Lepidus.
		L. Arruntius Nepos II.
760	7	A. Licinius Nerva Silanus.
		Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus.
761	8	M. Furius Camillus.
		Sext. Nonius Quinctilianus.
762	9	Q. Sulpicius Camerinus.
		C. Poppæus Sabinus.
763	10	P. Cornelius Dolabella.
		C. Junius Silanus.
764	11	Manius Æmilius Lepidus.
		T. Statilius Taurus II.
765	12	Tib. Germanicus Cæsar I.
		C. Fonteius Capito.
766	13	C. Silius Nepos.
		L. Munacius Plancus.
767	14	Sext. Pompeius Nepos.
		Sext. Apuleius Nepos.
768	15	Drusus Julius Cæsar I.
		C. Norbanus Flaccus.
769	16	T. Statilius Sisenna Taurus.
		L. Scribonius Libo.
770	17	C. Cælius Rufus.
		L. Pomponius Flaccus Græcinus.
771	18	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* III.
		Tib Germanicus Cæsar II.
772	19	M. Junius Silanus.
		L. Norbanus Balbus.
773	20	M. Valerius Messala.
		M. Valerius Cotta.
774	21	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* IV.
		Drusus Julius Cæsar II.
775	22	C. Sulpicius Galba.
		D. Haterius Agrippa.
776	23	C. Asinius Pollio Saloninus.
		C. Antistius Vetus.
777	24	Sext. Cornelius Cethegus.
		L. Vitellius Varro.
778	25	M. Asinius Agrippa.
		Cossus Cornelius Lentulus Isauricus.
779	26	Cn. Cornelius Lentulus Getulicus.
		C. Calvisius Sabinus.
780	27	M. Licinius Crassus.
		L. Calpurnius Piso.
781	28	Ap. Julius Silanus.
		P. Silius Nerva.
782	29	C. Fusius Geminus.
		C. Rubellius Geminus.
783	30	L. Cassius Longinus.
		M. Vinicius Quartinus I.
784	31	Tiberius Claudius Cæsar *Aug.* V.
		L. Ælius Sejanus.
785	32	Cn. Domitius Ahenobarbus *ou* Ænobarbus.
		M. Furius Camillus Scribonianus, ou *selon d'autres*, A. Vitellius Nepos.
786	33	Serv. Sulpicius Galba.
		L. Cornelius Sulla *ou* Sylla Felix.
787	34	Paulus Fabius Persicus.
		L. Vitellius Nepos I.
788	35	C. Sestius Gallus Camerinus.
		M. Servilius Rufus Nonianus.
789	36	Q. Plautius, Plautianus. *ou* Lælianus.
		Sext. Papinius Gallienus.
790	37	Cn. Acerronius Proculus.
		C. Pontius Nigrinus.
791	38	M. Aquilius Julianus.
		P. Nonius Asprenas.
792	39	Caius Cæsar *Aug.* II.
		L. Apronius Cæsianus.
793	40	Caius Cæsar *Aug.* III. *Seul. On lui donna ensuite pour Collègue*,
		L. Gellius Poplicola.
794	41	Caius Cæsar *Aug.* IV.
		Cn. Sentius Saturninus.
795	42	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* II.
		C. Licinius Cæcina Largus.
796	43	Tib. Claudius Csar *Aug.* III.
		L. Vitellius Nepos II.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
797	44	L. Quinctius Crispinus.
		T. Statilius Taurus.
798	45	M. Vinicius Quartinus II.
		M. Statilius Corvinus.
799	46	C. Valerius Asiaticus.
		M. Junius Silanus, ou, *selon d'autres*, M. Valerius Messala.
800	47	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* IV.
		L. Vitellius Nepos III.
801	48	A. Paulus Vitellius, *qui fut ensuite Empereur*.
		L. Vipsanius Poplicola.
802	49	C. Pompeius Longinus Gallus.
		Q. Veranius Lætus.
803	50	C. Antistius Vetus.
		M. Suillius Rufus Servilianus.
804	51	Tib. Claudius Cæsar *Aug.* V.
		Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
805	52	P. Cornelius Sulla *ou* Sylla Faustus.
		L. Salvius Otho Titianus.
806	53	D. Junius Silanus.
		Q. Haterius Antoninus.
807	54	Q. Asinius Marcellus.
		M. Acilius Aviola.
808	55	Nero *Aug.* I.
		L. Antistius Vetus.
809	56	Q. Volusius Saturninus.
		P. Cornelius Scipio.
810	57	Nero *Aug.* II.
		L. Calpurnius Piso.
811	58	Nero *Aug.* III.
		M. Valerius Messala.
812	59	C. Vipsanius Apronianus Poplicola.
		L. Fonteius Capito.
813	60	Nero *Aug.* IV.
		Cossus Cornelius Lentulus.
814	61	C. Cæsonius Pætus.
		P. Petronius Sabinus Turpilianus.
815	62	P. Marius Celsus.
		L. Asinius Gallus.
816	63	L. Memmius Regulus.
		P. Virginius Rufus.
817	64	C. Lecanius Bassus.
		M. Licinius Crassus *Frugi*.
818	65	A. Licinius Nerva Silianus, ou, *selon d'autres*. P. Silius Nerva.
		C. Julius Vestinus Atticus.
819	66	C. Lucius Telesinus, ou *selon d'autres*, L. Pontius Telesinus.
		C. Suetonius Paulinus.
820	67	L. Fonteius Capito.
		C. Julius Rufus.
821	68	C. Silius Italicus.
		M. Galerius Trachalus Turpilianus.
822	69	Serv. Sulpicius Galba *Aug.*
		T. Vinius Rufinus Crispinianus.
823	70	Fl. Vespasianus *Aug.* I.
		Titus *Cæsar* I.
824	71	Vespasianus. *Aug.* II.
		M. Cocceius Nerva I.
825	72	Vespasianus *Aug.* III.
		Titus *Cæsar* II.
826	73	Domitianus *Cæsar* I.
		M. Valerius Messalinus.
827	74	Vespasianus *Aug.* IV.
		Titus *Cæsar* III.
828	75	Vespasianus *Aug.* V.
		Titus *Cæsar* IV.
829	76	Vespasianus *Aug.* VI.
		Titus *Cæsar* V.
830	77	Vespasianus *Aug.* VII.
		Titus *Cæsar* VI.
831	78	L. Ceionius Commodus Verus.
		D. Novius Priscus, ou, *selon d'autres*, C. Cornelius Priscus.
832	79	Vespasianus *Aug.* VIII.
		Titus *Cæsar* VII.
833	80	Titus *Aug.* VIII.
		Domitianus *Cæsar* II.
834	81	Sext. Annius Silvanus, ou *selon d'autres*, M. Plautius Silvanus.
		T. Verus Pollio, ou, *selon d'autres*, T. Annius Pollio.
835	82	Domitianus *Aug.* III.
		T. Flavius Sabinus.
836	83	Domitianus *Aug.* IV.
		Q. Petitius Rufus ou, *selon d'autres*, T. Virginius Rufus.
837	84	Domitianus *Aug.* V.
		Appius Junius Sabinus.
838	85	Domitianus *Aug.* VI.
		T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius I.
839	86	Domitianus *Aug.* VII.
		Serv. Cornelius Dolabella.
840	87	Domitianus *Aug.* VIII.
		A. Volusius Saturninus.
841	88	Domitianus *Aug.* IX.

L. Minu-

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		L. Minucius Rufus.
842	89	T. Aurelius Fulvus II.
		A. ou L. Sempronius Atratinus.
843	90	Domitianus *Aug.* X.
		M. Cocceius Nerva II.
844	91	M. Ulpius Trajanus I.
		M. Acilius Glabrio.
845	92	Domitianus *Aug.* XI.
		Q. Volusius Saturninus.
846	93	Sext. Pompeius Collega.
		Cornelius Priscus.
847	94	L. Nonius Asprenas.
		M. Arretinus ou Arricinus Clemens.
848	95	Domitianus *Aug.* XII. *Si l'on veut joindre ici les six consulats de Domitien qui fut six fois subrogé Consul sous le régne de Vespasien, il se trouvera que Domitien a été 18 fois Consul.*
		T. Flavius Clemens.
849	96	C. Fulvius Valens.
		C. ou L. Antistius Vetus.
850	97	M. Cocceius Nerva *Aug.* III.
		L. Virginius Rufus.
851	98	M. Cocceius Nerva *Aug.* IV.
		M. Ulpius Trajanus *Cæsar* II.
852	99	C. Sosius Senecio I.
		A. Cornelius Palma I.
853	100	M. Ulpius Trajanus *Aug.* III.
		M. Julius Cornelius Fronto. Plinius Junius *le Jeune &* Cornutus *furent Consuls honoraires.*
854	101	M. Ulpius Trajanus *Aug.* IV.
		Sext. Articuleius Pætus.
855	102	C. Sosius Senecio II.
		L. Licinius Sura I.
856	103	M. Ulpius Trajanus *Aug.* V.
		L. Appius Maximus.
857	104	L. Licinius Sura II.
		P. Neratius Marcellus.
858	105	T. Julius Candidus.
		C. Antius Julius Quadratus.
859	106	L. Ceionius Commodus Verus.
		L. Tutius Cerealis.
860	107	C. Sosius Senecio III.
		L. Licinius Sura III.
861	108	Ap. Annius Trebonius Gallus.
		M. Atilius Metilius Bradua.
862	109	A. Cornelius Palma II.
		C. Calvisius Priscianus.
863	110	Claudius Crispinus Tullus.
		Solenus Orfitus Hasta.
864	111	C. Calpurnius Piso.
		M. Vettius Rusticus Bolanus.
865	112	M. Ulpius Trajanus *Aug.* VI.
		T. Sextius Africanus, ou, *selon d'autres*, C. Julius Africanus.
866	113	L. Publilius Celsus.
		C. Clodius Crispinus.
867	114	Q. Ninnius Hasta.
		P. Manilius Vopiscus.
868	115	L. Valerius Messala, ou, *selon d'autres*, Ælius Adrianus *Aug.* I.
		M. Vergilianus *ou* C. Popilius Carus Pedo, ou, *selon d'autres*, Junius Rusticus.
869	116	Æmilius Ælianus.
		L. Antistius Verus.
870	117	Quinctius Niger.
		C. Vipsanius Apronianus.
871	118	Ælius Hadrianus *Aug.* II.
		Tib. Claudius Fuscus Salinator.
872	119	Ælius Hadrianus *Aug.* III.
		Q. Junius Rusticus.
873	120	L. Catilius Severus.
		T. Aurelius Fulvus Antoninus.
874	121	M. Annius Verus.
		L. Augur.
875	122	Manius Acilius Aviola.
		C. Cornelius Pansa.
876	123	Q. Arrius Pætinus.
		C. Ventidius Apronianus, ou, *selon d'autres*, C. Veranius Apronianus.
877	124	M. Acilius Glabrio.
		C. Bellicius Torquatus I.
878	125	P. Cornelius Scipio Asiaticus.
		Q. Vettius Aquilinus.
879	126	Vespronius Candidus Verus, ou, *selon d'autres*, Lollius Pedius.
		L. Varius Ambiguus Bibulus, ou, *selon d'autres*, Q. Junius Lepidus.
880	127	Gallicanus.
		C. Cœlius Titianus.
881	128	L. Nonius Asprenas Torquatus.
		M. Annius Libo.
882	129	P. Juventius Celsus.
		Q. Julius Balbus.
883	130	Q. Fabius Catullinus.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		M. Flavius Aper.
884	131	Serv. Octavius Lænas Pontianus.
		M. Antonius Rufinus.
885	132	Sensius Augurinus.
		Arrius Severianus.
886	133	Hiberus.
		Julius Silanus Sisenna.
887	134	C. Julius Servilius Ursus Severianus.
		C. Vibius Varus, Vibius Verus *ou* Vibius Juventius.
888	135	Pompeianus Lupercus Pontianus.
		L. Julius Atticus Acilianus.
889	136	L. Ceionius Commodus Verus.
		Sext. Vetulenus Civica Pompeianus.
890	137	L. Ælius *Cæsar*.
		P. Cælius Balbinus Vibullius.
891	138	Sulpicius Camerinus.
		Quinctius Niger Magnus.
892	139	T. Antoninus Pius *Aug.* I.
		C. Brutius Præsens I.
893	140	T. Antoninus Pius *Aug.* II.
		M. Aurelius *Cæsar* I.
894	141	M. Peducæus Syloga Priscinus.
		T. Hænius Severus.
895	142	Cuspius Rufinus.
		L. Statius Quadratus.
896	143	C. Bellicius Torquatus II.
		Tib. Claudius Atticus Herodes.
897	144	Lollianus Avitus.
		Claudius Gavius Maximus.
898	145	T. Antoninus Pius *Aug.* III.
		M. Aurelius *Cæsar* II.
899	146	Sext. Erucius Clarus.
		Cn. Claudius Severus.
900	147	M. Valerius Largus.
		M. Valerius Messalinus.
901	148	C. Bellicius Torquatus III.
		M. Salvius Julianus.
902	149	Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
		Q. Nonius Priscus.
903	150	Romulus Gallicanus.
		Antistius Vetus.
904	151	Sext. Quintilius Gordianus.
		Sext. Quintilius Maximus.
905	152	Sext. Acilius Glabrio.
		C. Valerius Omullus *ou* Omollus Verianus.
906	153	C. Brutius Præsens II.
		Aulus Junius Rufinus, ou, *selon d'autres*, M. Antonius Rufinus.
907	154	L. Aurelius Commodus, ou, *selon d'autres*, M. Aurelius Cæsar III.
		T. Sextilius Lateranus.
908	155	C. Julius Severus.
		M. Rufinus Sabinianus.
909	156	M. Plautius Sylvanus Ceionius.
		C. Sensius Augurinus.
910	157	Barbatus.
		Regulus.
911	158	Q. Flavius Tertullus.
		Claudius *ou* Licinius Sacerdos.
912	159	Plautius Quintillus.
		M. Statius Priscus.
913	160	T. Vibius Barus *ou* Varus.
		App. Annius Bradua.
914	161	M. Ælius Aurelius Verus *Cæsar* IV.
		L. Ælius Verus.
915	162	Q. Junius Rusticus.
		C. Vettius Aquilinus.
916	163	L. Papirius Ælianus.
		Junius Pastor.
917	164	M. Nonius Macrinus, ou *selon d'autres*, C. Julius Macrinus.
		L. Cornelius Celsus.
918	165	L. Arrius Pudens.
		M. Gavius *ou* L. Cornel. Scipio Orfitus.
919	166	Q. Servilius Pudens.
		L. Fufidius *ou* T. Vitrasius Pollio.
920	167	L. Aur. Verus *Aug.* III.
		T. Vinidius Quadratus.
921	168	L. Vettius Paulus.
		T. Junius Montanus.
922	169	Q. Sosius Priscus.
		P. Cælius Apollinaris.
923	170	M. Cornelius *ou* M. Aurelius Severus Cethegus.
		C. Erucius *ou* L. Junius Clarus.
924	171	L. Septimius Severus I. ou *selon d'autres*, T. Ticinus Serenus.
		L. Alfidius Herennianus, ou *selon d'autres* C. Schœdius Natta.
925	172	Claudius Maximus.
		Cornelius Scipio Orfitus.
926	173	M. Aurelius Severus.
		T. Claudius Pompeianus.
927	174	Annius Trebonius Gallus.
		L. Flaccus.
928	175	Calpurnius Piso.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		M. Salvius Julianus.
929	176	T. Vitrasius Pollio.
		M. Flavius Aper.
930	177	L. Aurelius Commodus *Aug.* I.
		Plautius Quinctilius.
931	178	Julianus Rufus, ou Vessius Rufus.
		Gavius Orfitus, ou Corn. Scipio Orfitus.
932	179	L. Aurelius Commodus *Aug.* II.
		T. Annius Aurelius Verus ou Vespronius Candidus Verus.
933	180	L. Fulvius Brutius Præsens.
		Sext. Quinctilius Gordianus.
934	181	L. Aurelius Commodus *Aug.* III.
		Antistius Burrhus.
935	182	Petronius Mamertinus.
		M. Vettius Trebellius Rufus.
936	183	L. Aurelius Commodus *Aug.* IV.
		M. Aufidius Victorinus.
937	184	M. Eggius Marullus.
		Cn. Papirius Ælianus.
938	185	Triarius Maternus.
		M. Attilius Metilius Bradua I.
939	186	L. Aur. Commodus *Aug.* V.
		M. Acilius Glabrio.
940	187	Tullius Crispinus.
		Papirius Ælianus,
941	188	C. Allius Fuscianus.
		Duillius Silanus.
942	189	Servilius Silanus.
		Junius Silanus.
943	190	L. Aur. Commodus *Aug.* VI.
		Petronius Septimianus.
944	191	Cassius Apronianus.
		M. Attilius Metilius Bradua II.
945	192	L. Aur. Commodus *Aug.* VII.
		P. Helvius Pertinax.
946	193	Q. Sosius Falco.
		Julius Erucius Clarus.
947	194	L. Septimius Severus *Aug.* II.
		Claudius Septimius Albinus *Cæsar*;
948	195	Q. Flavius Scapula Tertullus.
		T. Flavius Clemens.
949	196	Cn. Domitius Dexter.
		L. Valerius Messala.
950	197	App. Claudius Lateranus.
		Titius Rufinus, *ou* M. Marius Rufinus;
951	198	Tib. Aterius Saturninus.
		C. Annius Trebonius Gallus.
952	199	P. Cornelius Anullinus.
		M. Aufidius Fronto.
953	200	Tib. Claudius Severus.
		C. Aufidius Victorinus.
954	201	L. Annius Fabianus,
		M. Nonius Mucianus.
955	202	L. Septimius Severus *Aug.* III.
		M. Aurelius Antoninus *Aug.* I.
956	203	M. Septimius Plautianus.
		P. Septimius Geta I.
957	204	L. Fabius Silo, Cilo ou Chilo.
		M. Annius Libo.
958	205	M. Aur. Antoninus *Aug.* II.
		P. Septimius Geta *Cæsar* II.
959	206	Annius Nummius Albinus.
		Fulvius Æmilianus.
960	207	M. Flavius Aper.
		Q. Allius Maximus.
961	208	M. Aur. Antoninus *Aug.* III.
		P. Septimius Geta *Cæsar* III.
962	209	Tib. Claudius Pompeianus.
		Lollianus Avitus.
963	210	M. Acilius Faustinus.
		Triarius Rufinianus, *ou* C. Cæsonius Macer.
964	211	Lollius Gentianus, *ou* Q. Epidius Rufus.
		Pomponius Bassus.
965	212	M. Julius Pompeius Asper.
		P. Julius Pompeius Asper.
966	213	M. Aur. Antoninus *Aug.* IV.
		P. Cœlius Balbinus.
967	214	Silius Messala.
		Q. Aquilius Sabinus I.
968	215	Æmilius Lætus.
		Anicius Cerealis.
969	216	Q. Aquilius Sabinus II.
		Sext. Cornelius Anullinus.
970	217	C. Brutius Præsens.
		T. Messius Extricatus.
971	218	M. Opilius Macrinus *Aug.*
		Diaduménus César & L. Adventus:
972	219	M. Aur. Antoninus *Aug.* V.
		Licinius Sacerdos.
973	220	M. Aur. Antoninus *Aug.* VI.
		M. Aurelius Eutychianus Comazon.
974	221	Annius Gratus Sabinianus.
		Claudius Seleucus.
975	222	M. Aur. Antoninus *Aug.* VII.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		M. Aur. Severus Alexander *Cæsar* I.
976	223	L. Marius Maximus.
		L. Roscius Papirius Ælianus.
977	224	Claudius Julianus.
		Claudius Crispinus.
978	225	M. Mettius Rufus.
		L. Turpilius Dexter.
979	226	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* II.
		C. Quinctius Marcellus.
980	227	M. Nummius Albinus, *ou* Cœlius Balbinus.
		M. Clodius Pupienus Maximus.
981	228	T. Manilius, *ou* Vettius Modestus.
		Sergius Calpurnius Probus.
982	229	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* III.
		Cassius Apronius Dio Cocceianus.
983	230	L. Virius Calpurnius Agricola.
		Sext. Catius Clementinus.
984	231	T. Claudius Pompeianus.
		Felicianus *ou* Pelignianus.
985	232	Julius Lupus.
		Maximus I.
986	233	Maximus II.
		Ovinius Paternus.
987	234	Maximus III.
		C. Cœlius Urbanus.
988	235	L. Catilius Severus.
		L. Ragonius Urinatius Quinctianus.
989	236	C. Julius Verus Maximinus *Aug.*
		C. Julius Africanus.
990	237	L. Ovinius Rusticus Cornelianus.
		P. Titius Perpetuus.
991	238	M. Ulpius Crinitus.
		C. Nonius Proculus Pontianus.
992	239	M. Anton. Gordianus *Aug.* I.
		M. Acilius Aviola.
993	240	Vettius Sabinus.
		Venustus.
994	241	M. Ant. Gordianus *Aug.* II.
		M. Aur. Claudius Pompeianus.
995	242	C. Vettius *ou* Aufidius Atticus.
		C. Asinius Prætextatus.
996	243	Julius Arrianus.
		Æmilius Papus.
997	244	Peregrinus.
		Fulvius Æmilianus I.
998	245	M. Julius Philippus *Aug.* I.
		Tib. Fabius Titianus.
999	246	Bruttius Præsens.
		M. Nummius Albinus I.
1000	247	M. Julius Philippus *Aug.* II.
		M. Julius Philippus *Cæsar* I.
1001	248	M. Julius Philippus *Aug.* III.
		M. Julius Philippus *Cæsar* II.
1002	249	Fulvius Æmilianus II.
		Vettius Aquilinus.
1003	250	Cn. Messius Quintus Trajanus Decius *Aug.* I.
		Annius Maximus Gratus.
1004	251	Cn. Trajanus Decius *Aug.* II.
		Q. Herennius Etruscus Messius Decius *Cæsar*.
1005	252	C. Vibius Trebonianus Gallus *Aug.*
		C. Vibius Volusianus *Cæsar* I.
1006	253	C. Vibius Volusianus *Aug.* II.
		M. Valerius Maximus I.
1007	254	P. Licinius Valerianus *Aug.* I.
		P. Licinius Gallienus *Aug.* I.
1008	255	P. Licinius Valerianus *Aug.* II.
		P. Licinius Gallienus *Aug.* II.
1009	256	M. Valerius Maximus II.
		M. Acilius Glabrio.
1010	257	P. Lic. Valerianus *Aug.* III.
		P. Licin. Gallienus *Aug.* III.
1011	258	M. Aurelius Memmius Fuscus.
		Pomponius Bassus I.
1012	259	Fulvius Æmilianus.
		Pomponius Bassus II.
1013	260	Cornelius Sæcularis.
		Julius Donatus.
1014	261	P. Lic. Gallienus *Aug.* IV.
		Petronius Volusianus.
1015	262	P. Lic. Gallienus *Aug.* V.
		Pomp. Faustinus.
1016	263	M. Nummius Ceionius Albinus II.
		Maximus Dexter.
1017	264	P. Lic. Gallienus *Aug.* VI.
		Æmilius Saturninus.
1018	265	P. Licinius Valerianus Cæsar.
		L. Lucilius Macer Rufinianus.
1019	266	P. Lic. Gallienus *Aug.* VII.
		Sabinillus.
1020	267	Ovinius Paternus I.
		Arcesilaus.
1021	268	Ovinius Paternus II.
		Marinianus.
1022	269	M. Aurelius Claudius *Aug.*
		Ovinius Paternus III.
1023	270	Flavius Antiochianus.
		Furius Orfitus.
1024	271	L. Domitius Aurelianus *Aug.* I.
		M. Ceionius Virius Bassus.
1025	272	Quietus.
		Voldumianus.
1026	273	M. Claudius Tacitus I.
		Furius Placidianus.
1027	274	L. Domit. Aurelianus *Aug.* II.
		C. Julius Capitolinus.
1028	275	L. Domitius Aurelianus *Aug.* III.
		T. Nonius Marcellinus.
1029	276	M. Claudius Tacitus *Aug.* II.
		Fulvius Æmilianus.
1030	277	M. Aurelius Probus *Aug.* I.
		M. Aurelius Paulinus.
1031	278	M. Aur. Probus *Aug.* II.
		M. Furius Lupus.
1032	279	M. Aur. Probus *Aug.* III.
		Ovinius Paternus IV.
1033	280	Junius Messala.
		Gratus.
1034	281	M. Aur. Probus *Aug.* IV.
		C. Junius Tiberianus I.
1035	282	M. Aur. Probus *Aug.* V.
		Pomponius Victorinus.
1036	283	M. Aurelius Carus *Aug.* I.
		M. Aurelius Carinus *Cæsar* I.
1037	284	M. Aur. Carinus *Aug.* II.
		M. Aur. Numerianus *Cæsar*.
1038	285	Const. Valerius Diocletianus *Aug.* I.
		Aristobulus.
1039	286	Junius Maximus Priscillianus.
		Vettius Aquilinus.
1040	287	Const. Val. Diocletianus *Aug.* II.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* I.
1041	288	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* II.
		Pomponius Januarius.
1042	289	Tiberius Annius Bassus.
		L. Ragonius Quinctianus.
1043	290	Const. Val. Diocletianus *Aug.* III.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* III.
1044	291	C. Junius Tiberianus II.
		Cassius Dio.
1045	292	Afranius Annibalianus.
		M. Aur. Asclepiodorus.
1046	293	Const. Val. Diocletianus *Aug.* IV.
		M. Aurelius Valerius Maximianus *Aug.* IV.
1047	294	Fl. Julius Constantius Chlorus *Cæsar* I.
		C. Valerius Galerius Maximianus *Cæsar* I.
1048	295	Nummius Tuscus.
		Annius Cornelius Anullinus.
1049	296	Const. Val. Diocletianus *Aug.* V.
		Fl. Julius Constantius Chlorus *Cæsar* II.
1050	297	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* V.
		C. Val. Gal. Maximianus *Cæsar* II.
1051	298	Anicius Faustus.
		Severus Gallus.
1052	299	Const. Val. Diocletianus *Aug.* VI.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VI.
1053	300	Fl. Julius Constantius Chlorus *Cæsar* III.
		C. Val. Gal. Maximianus *César* III.
1054	301	Posthumius Titianus.
		Fl. Popilius Nepotianus.
1055	302	Fl. Julius Constantius *César* IV.
		C. Val. Gal. Maximianus *César* IV.
1056	303	Const. Val. Diocletianus *Aug.* VII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VII.
1057	304	Const. Val. Diocletianus *Aug.* VIII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VIII.
1058	305	Fl. Julius Constantius *César* V.
		C. Val. Gal. Maximianus *César* V.
1059	306	Fl. Julius Constantius *Aug.* VI.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VI, *en Italie*, après le sixième consulat; *dans les Gaules au mois d'avril*.
1060	307	M. Aur. Valerius Maximianus *Aug.* IX.
		Fl. Valerius Constantinus *Aug. dans tout le reste de l'Empire*.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII.
		Gal. Val. Maximinus *Cæsar, en Italie*.
1061	308	M. Aurelius Maxentius *Aug.* I.
		M. Aurelius Romulus, *dans le reste de l'Empire au mois d'avril*.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* X.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII: *on ne compte pas son consulat de l'année précédente, en Italie*.
1062	309	M. Aur. Maxentius *Aug.* II.
		M. Aur. Romulus *César* II, *dans le reste de l'Empire*, après le consulat X & VII, *en Italie*.
1063	310	M. Aur. Maxentius *Aug.* III *seul dans le reste de l'Empire*, II. après le consulat X & VII, *en Italie*.
1064	311	Rufius Volusianus I.
		Eusebius, *dans le reste de l'Empire*.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VIII, *seul en Italie*.
		P. Licinianus Licinius *Aug.* I.
		M. Aur. Maxentius *Aug.* IV. *seul dans le reste de l'Empire*.
1065	312	Fl. Val. Constantinus *Aug.* II.
		P. Licinianus Licinius *Aug.* II.
1066	313	Fl. Val. Constantinus *Aug.* III.
		P. Lic. Licinius *Aug.* III.
1067	314	Rufius Volusianus II.
		Annianus.
1068	315	Fl. Constantinus *Aug.* IV.
		P. Lic. Licinius *Aug.* IV.
1069	316	Fl. Ceionius Sabinus *ou* Rufius Cecinna Sabinus.
		Q. Aradius Rufinus.
1070	317	Ovinius Gallicanus I.
		Septimius Bassus.
1071	318	P. Lic. Licinius *Aug.* V.
		Fl. Julius Crispus *César* I.
1072	319	Fl. Val. Constantinus *Aug.* V.
		Val. Licinianus Licinius *César*.
1073	320	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VI.
		Fl. Claudius Constantinus Junior *César* I.
1074	321	Fl. Jul. Crispus *César* II.
		Fl. Cl. Constantinus *César* II.
1075	322	Petronius Probianus.
		Anicius Julianus.
1076	323	Acilius Severus.
		Fl. Junius Rufinus.
1077	324	Fl. Jul. Crispus *César* III.
		Fl. Cl. Constantinus *César* III.
1078	325	Anicius Paulinus.
		Publius Anicius Julianus.
1079	326	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VII.
		Fl. Julius Constantius *César*.
1080	327	Fl. Valerius Constantinus.
		Maximus Basilius.
1081	328	Fl. Magnus Januarius.
		Fabius Justus.
1082	329	Fl. Val. Constantinus *Aug.* VIII.
		Fl. Cl. Constantinus *César* IV.
1083	330	Ovinius Gallicanus II.
		L. Aurelius Symmachus.
1084	331	Annius Bassus.
		Ablavius Ægyptius.
1085	332	Ovinius Pacatianus.
		Mecinius Hilarianus.
1086	333	Fl. Julius Valerius Delmatius.
		M. Aurelius Xenophilus.
1087	334	L. Ranius Acontius Optatus.
		Anicius Faustus Paulinus Junior.
1088	335	Fl. Julius Constantius I.
		C. Ceionius Rufius Albinus.
1089	336	Fl. Popilius Nepotianus.
		Facundus *ou* Secundus.
1090	337	T. Fabius Titianus.
		Felicianus.
1091	338	Ursus.
		Polemius.
1092	339	Fl. Julius Constantius *Aug.* II.
		Fl. Julius Constans *Aug.* I.
1093	340	Fl. Septimius Acyndinus.
		L. Aradius Proculus.
1094	341	Fl. Antonius Marcellinus.
		Cœlius Probinus.
1095	342	Fl. Jul. Constantius *Aug.* III.
		Fl. Jul. Constans *Aug.* II.
1096	343	M. Mæcius Memmius Furius Placidus.
		Fl. Pisidius Romulus.
1097	344	Domitius Leontius.
		Sallustius Autor.
1098	345	Amantius Ceionius.
		Rufinus Albinus.
1099	346	Fl. Jul. Constantius *Aug.* IV.
		Fl. Julius Constans *Aug.* III.
1100	347	Fl. Eusebius.
		Fl. Rufinus.
1101	348	Fl. Philippus.
		Fl. Salia *ou* Salles.
1102	349	Ulpius Limenius.
		Aco Fabius Catullinus.
1103	350	Sergius.
1104	351	Nigrinianus, *en Italie*.
		Magnus Magnentius *Aug.*
1105	352	Gaiso, *dans le reste de l'Empire*, après le Consulat de Sergius & de Nigrinianus, *en Italie*.

Magnus

Ans de Rome.	Depuis J.-C.	
		Magnus Decentius *César*.
		Paulus, *dans le reste de l'Empire*.
		Fl. Julius Constantius *Aug.* V.
		Fl. Claudius Constantius Gallus *César* I.
1106	353	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VI.
		Fl. Cl. Constantius Gallus *César* II.
1107	354	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VII.
		Fl. Cl. Constantius Gallus *César* III.
1108	355	Fl. Arberio.
		Mavortius Lollianus.
1109	356	Fl. Jul. Constantius *Aug.* VIII.
		Fl. Claudius Julianus *César* I.
1110	357	Fl. Jul. Constantius *Aug.* IX.
		Fl. Cl. Julianus *César* II.
1111	358	Neratius Cerealis.
		Datianus.
1112	359	Fl. Eusebius.
		Hypatius.
1113	360	Fl. Jul. Constantius *Aug.* X.
		Fl. Cl. Julianus *César* III.
1114	361	Fl. Taurus.
		Fl. Florentius.
1115	362	Fl. Mamertinus.
		Fl. Nevitta.
1116	363	Fl. Cl. Julianus *Aug.* IV.
		Secundus Salustius.
1117	364	Jovinianus *Aug.*
		Varronianus *Nobilissimus puer*.
1118	365	Valentinianus *Aug.* I.
		Valens *Aug.* I.
1119	366	Gratianus *Nobilissimus puer* I.
		Fl. Dagalaiphus.
1120	367	Fl. Lupicinus.
		Fl. Jovinus.
1121	368	Valentinianus *Aug.* II.
		Valens *Aug.* II.
1122	369	Felix Valentinianus *Nobilissimus puer*
		Sext. Aurelius Victor.
1123	370	Valentinianus *Aug.* III.
		Valens *Aug.* III.
1124	371	Gratianus *Aug.* II.
		Sextus Anicius Petronius Probus.
1125	372	Fl. Modestus.
		Fl. Arintheus.
1126	373	Valentinianus *Aug.* IV.
		Valens *Aug.* IV.
1127	374	Gratianus *Aug.* III.
		Fl. Equitius.
1128	375	*Après le Consulat de l'Empereur Gratien & d'Equitius.*
1129	376	Valens *Aug.* V.
		Valentinianus Jun. *Aug.* I.
1130	377	Gratianus *Aug.* IV.
		Fl. Merobaudes.
1131	378	Valens *Aug.* VI.
		Valentinianus Jun. *Aug.* II.
1132	379	Dec. Magnus Ausonius Gallus.
		Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.
1133	380	Gratianus *Aug.* V.
		Theodosius *Aug.* I.
1134	381	Fl. Annius Eucherius.
		Fl. Posthumius Syagrius I.
1135	382	Fl. Antonius.
		Posthumius Syagrius II.
1136	383	Fl. Merobaudes II.
		Fl. Saturninus.
1137	384	Fl. Ricimer.
		Fl. Clearchus.
1138	385	Arcadius *Aug.* I.
		Fl. Bauto.
1139	386	Fl. Honorius, *Puer nobil.*
		Fl. Evodius.
1140	387	Valentinianus *Aug.* III.
		Fl. Eutropius.
1141	388	Theodosius *Aug.* II.
		Fl. Cynegius.
1142	389	Fl. Timasius.
		Fl. Promotus.
1143	390	Valentinianus *Aug.* VI.
		Fl. Neoterius.
1144	391	Tiberius Fabius Titianus.
		Q. Aurelius Symmachus.
1145	392	Arcadius *Aug.* II.
		Fl. Rufinus
1146	393	Theodosius *Aug.* III.
		Fl. Abundantius.
1147	394	Arcadius *Aug.* III.
		Honorius *Aug.* II.
1148	395	Sext. Anicius Olybrius.
		Sext. Anicius Probinus.
1149	396	Arcadius *Aug.* IV.
		Honorius *Aug.* III.
1150	397	Fl Cæsarius.
		Pontius Atticus.
1151	398	Honorius *Aug.* IV.
		Fl. Eutychianus.

Ans de Rome	Depuis J.-C.	
1152	399	Manlius Theodorus.
		Fl. Eutropius.
1153	400	Fl. Stilico.
		Fl. Aurelianus.
1154	401	Ragonius Celsus.
		Fl. Fravitta.
1155	402	Arcadius *Aug.* V.
		Honorius *Aug.* V.
1156	403	Theodosius Junior *Aug.*
		Fl. Rumoridus.
1157	404	Honorius *Aug.* VI.
		Fl. Aristænetus.
1158	405	Fl. Stilico.
		Fl. Anthemius.
1159	406	Arcadius *Aug.* VI.
		Sext. Anicius Probus.
1160	407	Honorius *Aug.* VII.
		Theodosius *Aug.* II.
1161	408	Anicius Bassus.
		Fl. Philippus.
1162	409	Honorius *Aug.* VIII.
		Theodosius *Aug.* III.
1163	410	Fl. Varanes.
		Fl. Tertullus.
1164	411	Theodosius *Aug.* IV. *seul.*
1165	412	Honorius *Aug.* IX.
		Theodosius *Aug.* V.
1166	413	Fl. Lucianus.
		Fl. Herodianus.
1167	414	Fl. Constans.
		Fl. Constantius.
1168	415	Honorius *Aug.* X.
		Theodosius *Aug.* VI.
1169	416	Theodosius *Aug.* VII.
		Junius Quartus Palladius.
1170	417	Honorius *Aug.* XI.
		Fl. Constantius.
1171	418	Honorius *Aug.* XII.
		Theodosius *Aug.* VIII.
1172	419	Fl. Monaxius.
		Fl. Plintha.
1173	420	Theodosius *Aug.* IX.
		Fl. Constantius III. V. C.
1174	421	Fl. Agricola.
		Fl. Eustathius.
1175	422	Honorius *Aug.* XIII.
		Theodosius *Aug.* X.
1176	423	Rufius Marinianus.
		Fl. Asclepiodotus.
1177	424	Fl. Castinus.
		Fl. Victorinus.
1178	425	Theodosius *Aug.* XI.
		Placidius Valentinianus *César* I.
1179	426	Theodosius *Aug.* XII.
		Valentinianus *Aug.* II.
1180	427	Fl. Hierius.
		Fl. Ardaburius.
1181	428	Fl. Felix.
		Fl. Taurus.
1182	429	Fl. Florentius.
		Fl. Dionysius.
1183	430	Theodosius *Aug.* XIII.
		Valentinianus *Aug.* III.
1184	431	Anicius Bassus.
		Fl. Antiochus.
1185	432	Fl. Aetius I.
		Fl. Valerius.
1186	433	Theodosius *Aug.* XIV.
		Fl. Anicius Maximus.
1187	434	Fl. Aspar.
		Fl. Areobindus.
1188	435	Theodosius *Aug.* XV.
		Valentinianus *Aug.* IV.
1189	436	Fl. Isidorus.
		Fl. Senator.
1190	437	Fl. Aetius II.
		Fl. Sigesvultus *ou* Sigevaltes.
1191	438	Theodosius *Aug.* XVI.
		Anicius Glabrio Faustus.
1192	439	Theodosius *Aug.* XVII.
		Fl. Festus.
1193	440	Valentinianus *Aug.* V.
		Fl. Anatolius.
1194	441	Cyrus Panopolita, *seul.*
1195	442	Fl. Dioscorus.
		Fl. Eudoxius.
1196	443	Fl. Anicius Maximus.
		Fl. Paternus.
1197	444	Theodosius *Aug.* XVIII.
		Decius Albinus.
1198	445	Valentinianus *Aug.* VI.
		Fl. Nomius.
1199	446	Fl. Aetius III.
		Q. Aurelius Symmachus.
1200	447	C. ou Fl. Ardaburius.
		Fallonius Alypius Probus.
1201	448	Rufius Posthumianus.
		Fl. Zeno.

Ans de Rome.	Depuis J.-C.	
1202	449	Fl. Protogenes.
		Turcius Secundus Asterius.
1203	450	Valentinianus *Aug.* VII.
		Gennadius Avienus.
1204	451	Marcianus Augustus.
		Clodius Adelphius.
1205	452	Fl. Herculanus.
		Fl. Asporatius.
1206	453	Fl. Opilio.
		Fl. Vincomalus.
1207	454	Fl. Aetius IV.
		Fl. Studius.
1208	455	Valentinianus *Aug.* VIII.
		Fl. Anthemius, *en Italie.*
		M. Mæcilius Avitus *Aug. dans le reste de l'empire.*
1209	456	Fl. Joannes.
		Fl. Varanes.
1210	457	Fl. Constantinus.
		Fl. Rufus.
1211	458	Leo Thrax *Aug.* I.
		Julius Majoranus.
1212	459	Fl. Ricimer.
		Fl. Patricius.
1213	460	Fl. Magnus.
		Fl. Apollonius.
1214	461	Fl. Severinus.
		Fl. Dagalaiphus.
1215	462	Leo Thrax *Aug.* II.
		Vibius Severus *Aug.*
1216	463	Decius Basilius Felix.
		Fl. Vibianus.
1217	464	Fl. Rusticus.
		Fl. Anicius Olybrius.
1218	465	Fl. Basiliscus I.
		Fl. Herminericus.
1219	466	Leo Thrax *Aug.* III.
		Tib. Fabius Titianus.
1220	467	Fl. Pusæus.
		Fl. Joannes.
1221	468	Fl. Procopius Anthemius *Aug. sans Collègue.*
1222	469	Fl. Zeno I.
		Fl. Marcianus.
1223	470	Fl. Severus.
		Fl. Jordanus.
1224	471	Leo Thrax *Aug.* IV.
		Fl. Probianus.
1225	472	Fl. Festus.
		Fl. Marcianus.
1226	473	Leo Thrax *Aug.* V. *sans Collègue.*
1227	474	Leo Junior *Aug. sans Collègue.*
1228	475	Zeno *Aug.* II. *sans Collègue.*
1229	476	Basiliscus *Aug.* II.
		Fl. Armatus.
1230	477	*Après le Consulat de Basiliscus & d'Armatus.*
1231	478	Illus *seul.*
1232	479	Zeno *Aug.* III, *seul.*
1233	480	Fl. Basilius Junior *sans Collègue.*
1234	481	Fl. Placidius *ou* Placidus, *sans Collègue,*
	482	Fl. Severinus.
		Fl. Trocondus.
1235	483	Anicius Faustus, *sans Collègue.*
1236	484	Theodoricus Amalus, *Roi des Goths*:
		Fl. Venantius.
1237	485	Q. Aurelius Symmachus *le Jeune, sans Collègue.*
1238	486	Maurus Decius.
		Fl. Longinus I.
1239	487	Anicius Manlius.
		Severinus Boetius.
1240	488	Fl. Siphidius.
		Claudius *ou* Claudius Dynamius.
1241	489	Anicius Probinus.
		Eusebius Chronio I.
1243	490	Anicius Faustus.
		Fl. Longinus II.
1244	491	Fl. Olybrius *le Jeune, sans Collègue.*
1245	492	Anastasius *Aug.* I.
		Fl. Rufinus.
1246	493	Decius Albinus.
		Eusebius Chronio II.
1247	494	Fl. Præsidius.
		Turcius Asterius.
1248	495	Fl. Viator.
		Fl. Æmilius.
1249	496	Fl. Paulus, *sans Collègue.*
1250	497	Anastasius *Aug.* II, *sans Collègue,*
1251	498	Decius Paulinus.
		Joannes Scytha.
1252	499	Fl. Joannes Gibbus.
		Fl. Asclepius.
1253	500	Fl. Patricius.
		Fl. Pypatius.
1254	501	Fl. Pompeius.
		Rufius Avienus.

Rufius

Ans de Rome.	Depuis J. C.		
1255	502	Rufius Avienus *le Jeune*.	
		Fl. Probus.	
1256	503	Fl. Dexectatus.	
1257	504	Fl. Volulisnus.	
		Fl. Cethacus, Cetheus *ou* Cothegus.	
1258	505	Manlius Theodorus.	
		Fl. Sabinianus.	
1259	506	Fl. Messala.	
		Fl. Areobiuda.	
1260	507	Anastasius *Aug.* III.	
		Venantius Decius.	
1261	508	Venantius Decius *le Jeune*,	
		Fl. Celer.	
1262	509	Opportunus, *sans Collégue*.	
1263	510	Manlius Severinus Boetius,	
		Fl. Eutharicus.	
1264	511	Felix Gallus,	
		Secundinus,	
1265	512	Fl. Paulinus.	
		Fl. Muschianus.	
1266	513	Anicius Probus.	
		Fl. Clementinus.	
1267	514	M. Aurel. Cassiodorus Senator, *sans Collégue*.	
1268	515	Fl. Anthemius,	
		Fl. Florentinus I.	
1269	516	Fl. Petrus, *sans Collegue*.	
1270	517	Anastasius *Aug.* IV.	
		Fl. Agapitus.	
1271	518	Fl. Florentinus II.	
		Fl. Magnus.	
1272	519	Justinus *Aug.* I.	
		Eutharicus Calice *ou* Cilica, Amalus.	
1273	520	Fl. Vitalianus.	
		Fl. Rusticus.	
1274	521	Justinianus I.	
		Fl. Valerius.	
1275	522	Q. Aurelius Symmachus.	
		Severinus Boetius.	
1276	523	Anicius Maximus, *sans Collégue*.	
1277	524	Justinus *Aug.* II.	
		Fl. Opilio.	
1278	525	Anicius Probus.	
		Fl. Philoxenus.	
1279	526	Anicius Olybrius *le Jeune, sans Collégue*.	
1280	527	Fl. Mavortius, *sans Collégue*.	
1281	528	Justinianus *Aug.* II. *sans Collégue*.	
1282	529	Maurus Decius, *sans Collégue; ou ca fut*,	
		Basilius Junior.	
1283	530	Posthumius Lampadius.	
		Fl. Orestes.	
1284	531	*Sans Consuls*.	
1285	532	*Sans Consuls*.	
1286	533	Justinianus *Aug.* III, *sans Collégue*.	
1287	534	Justinianus *Aug.* IV.	
		Theodosius Paulinus *le Jeune*.	
1288	535	Belisaire, *sans Collegue*.	
1289	536	*Sans Consuls*.	
1290	537	*Sans Consuls*.	
1291	538	Fl. Joargus.	
		Fl. Volusianus.	
1292	539	Fl. Appio Ægyptius, *sans Collégue*.	
1293	540	Fl. Justinus, *sans Collégue*.	
1294	541	Basilius *le Jeune, sans Collégue*.	
1295	542	II.	
1296	543	III.	
1297	544	IV.	
1298	545	V.	
1299	546	VI.	
1300	547	VII.	*Après le Consulat de Basile* le Jeune, toutes ces années n'ont point eu de Consuls.
1301	548	VIII.	
1302	549	IX.	
1303	550	X.	
1304	551	XI.	
1305	552	XII.	
1306	553	XIII.	
1307	554	XIV.	
1308	555	XV.	
1309	556	XVI.	
1310	557	XXII.	
1311	558	XVIII.	
1312	559	XIX.	*Après le Consulat de Basile le Jeune*, toutes ces années n'ont point eu de Consuls.
1313	560	XX.	
1314	561	XXI.	
1315	562	XXII.	
1316	563	XXIII.	
1317	564	XXIV.	
1318	565	XXV.	
1319	566		
			Justinus *Aug.* I.
			Justinus *Aug.* II, qui fut Consul pendant sa vie & en la personne duquel finirent les Consuls.

Telle est la Table des Consuls que Riccioli nous a donnée dans sa Chronologie réformée, revue sur la Critique des Annales de Baronius par le P. Pagi qui a éclairci cette matière mieux qu'aucun autre, sur Calvisius & sur Helvetius. Le Pere Pagi s'est servi utilement de la lettre consulaire du Cardinal Noris, où les vrais noms de plusieurs Consuls sont retablis; mais il ne paroît pas avoir tout à fait reüssi à marquer les raisons pour lesquelles les Empereurs & les Cesars prirent si souvent le Consulat, ou du moins il fait souvent des applications peu heureuses de ces régles. On peut voir dans le *Numism. Imp. Rom.* du Pere Banduri qu'elles sont fort sujettes à équivoques, & qu'on n'en peut faire aucun usage pour la Chronologie.

Si l'on trouve des Consuls marquez pour la seconde fois quoiqu'ils ne soient pas nommez les années précédentes ; c'est qu'ils avoient été du nombre de ceux qu'on appelloit *Consules Suffecti*. On y remarquera aussi que les Empereurs sont d'ordinaire marquez Consuls pour la seconde fois la premiere année de leur régne, parce qu'ils avoient pris le Consulat dans le tems même qu'ils étoient parvenus à l'Empire. On a marqué les divers noms connus de chaque Consul, mais on s'est bien gardé de decrire les noms que quelques Modernes leur ont donné sur des conjectures qui n'ont aucun fondement, & l'on a mieux aimé s'en tenir à la simplicité des Fastes qui souvent ne marque qu'un seul nom.

* CONSUL est le nom des principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Méridionales de France. Ils ont soin des affaires publiques de la Communauté, comme les Echevins d'autres endroits.

* CONSUL est aussi un Officier établi en vertu d'une commission dans toutes les Echelles du Levant, ou autres villes marchandes pour faciliter le commerce, & protéger les Marchands de leur nation.

* CONSUL, autrefois en France ce nom signifioit *Comte*. Dans ce sens il est dit *dans la Vie* de S. Guillaume, Duc de Toulouse, *ch.* 5. qu'il fut investi du Duché d'Aquitaine, & que de Consul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Gloss. Latinitatis*.

* CONSULAIRE, titre affecté à ceux qui avoient été Consuls, & qui répond assez bien à celui d'ancien Bourguemestre dans les Païs Bas. Dans la suite ce mot fut employé pour exprimer une nouvelle espéce de dignité instituée par l'Empereur Adrien. Selon Spartian, il établit quatre Consulaires pour rendre la justice par tout l'Italie, & il les appella Consulaires, parce qu'il les avoit choisi entre ceux qui avoient été Consuls. Mais avec le tems on ne les prit ni du nombre de ceux qui avoient été Consuls, ni même du nombre des Consuls honoraires. Cette dignité étoit au dessous de la dignité des Consuls, & fut appellée *Consularité* pour la distinguer du *Consulat*.

* CONSULAIRES (Provinces) étoient des provinces de l'Empire Romain, gouvernées par des Consuls après l'exercice de leur Consulat. Du tems de César, il y avoit sept provinces Consulaires, savoir, l'Espagne Ultérieure, l'Espagne Citerieure, la Gaule Cisalpine, la Gaule Transalpine, l'Esclavonie jointe à la Dalmatie, la Cilicie & la Syrie.

CONSULAIRES (Medailles) est le nom que l'on donna aux Médailles qui ont été frappées pendant que la République Romaine étoit gouvernée par des Consuls. Goltzius en a fait un Recueil par ordre chronologique. Ursin a disposé toutes les Medailles Consulaires, selon l'ordre des familles Romaines; & M. Vaillant en a fait un autre Recueil beaucoup plus ample en deux volumes *in folio*, quoiqu'il ait évité le defaut où Ursin, & après lui Patin qui l'avoit augmenté, étoient tombez, de donner dans ces Médailles celles des Colonies, où étoit marqué le nom des Duumvirs, comme s'il eût certain que ces noms étoient toûjours des noms de familles originaires de Rome. Quoiqu'on leur donne le nom de Consulaires, il ne s'ensuit pas qu'elles ayent toutes été battues par l'ordre des Consuls. C'est seulement pour les distinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la Republique.

CONSULAT (le) la charge ou la dignité de Consul. Tant que la République a subsisté, le Consulat étoit annal, si ce n'étoit en cas de mort ou de malversation dans les affaires de la part du Consul; car le Dictateur Quintius Cincinnatus contraignit Lucius Minutius de se démettre de sa charge, parce qu'il s'étoit laissé assieger dans son camp par les ennemis. Celui qu'on substituoit ainsi, n'achevoit que le tems qui restoit à faire: quelquefois même on n'en élisoit point d'autre en sa place, car lorsque Cinna fut tué, Carbon son Collégue acheva seul son tems, comme fit encore Sextus César, à la place de Rutilius son Collégue, tué dans la guerre des Alliez. Sous les Empereurs, le tems du Consulat ne fut plus fixe, ne durant souvent que deux ou trois mois, & quelquefois plus. Ce fut Jules César qui fit ce changement la 70[e] année de la fondation de Rome, selon le témoignage de Dion; car s'étant démis de son Consulat, avant que d'avoir achevé l'année, il créa pour achever le reste, Q. Fabius & C. Trebonius; & le premier étant mort le dernier jour de son Consulat, il lui substitua Caninius pour le reste du jour. D'où Cicéron a pris occasion de lui dire en le raillant, qu'il avoit fait paroître une si grande vigilance pendant son Consulat, qu'il n'avoit point dormi pendant qu'il l'avoit exercé. Auguste suivit l'exemple de son prédécesseur, pour pouvoir gratifier plusieurs personnes, comme dit Suétone dans sa Vie; car de six Consulats qu'il exerça, les uns furent de neuf mois, les autres de six, quelques-uns de quatre ou de trois mois. Tibère & Claudius abregérent encore ce tems. L'Empereur Commode fit jusqu'à vingt-cinq Consuls en un an, néanmoins pour garder quelque chose de l'ancienne manière, on élisoit toûjours aux Calendes de janvier un Consul, qui donnoit le nom à l'année; & on l'appelloit *Consul ordinaire*; au lieu que les autres se nommoient *Suffecti*, ce qui nous donne lieu d'entendre ce passage de Suétone, dans la Vie de Domitien, *In sex Consulatibus unum ordinarium tantum gessit*; & cet autre de Symmaque, *Delatus est à clementissimis Principibus ordinarius Consulatus*, il a été fait Consul le premier de janvier. Constantin le Grand remit les choses en leur entier, & voulut que le Consulat fût d'une année, faisant toutefois des Consuls honoraires, comme avoit fait Jules César, selon Suétone.

Cassiodore raporte une formule dont se servoient les Empereurs, en conférant la dignité du Consulat, & qu'on pourra voir *l.* 6. *Epist.* 1. * Tite-Live, *Hist. Rom. Antiq. Graecq. & Rom.*

CONSULS, ou JUGES & CONSULS, Juges établis pour connoître des differents entre Marchands pour fait de marchandise & de negoce. Il y en a eu en Italie avant le XIV siécle, & Salicet en fait mention dans ses Commentaires, où il dit qu'on pouvoit les élire à l'âge de 20 ans. Il y en avoit aussi à Athénes, comme nous l'apprenons de Demosthéne *en son Oraison contre Apaturius*; & à Rome on a établi des Juges dans chaque métier pour régler les differents qui survenoient entre ceux d'un même Art, ou d'un même négoce. En France cette Jurisdiction n'a été établie que vers le milieu du XVI siécle. Le Roi Charles IX créa à Paris, des Juges & Consuls au mois de novembre 1563, par un Edit qui fut vérifié en janvier de la même année. (L'année commençoit alors à Pâques.) Et par un autre Edit du mois de decembre 1566, il donna pouvoir d'en ériger dans toutes les villes métropoles, capitales & de commerce, où il y a siége Royal. Mais il n'y en eut point d'établis à Lyon, parce qu'en y transférant les foires de Champagne & de Brie, on y transféra aussi le Conservateur des privilèges de ces foires, qui connoissoit de tout tems des differents qui s'élevoient entre Marchands, & pour fait de marchandise.

La Juridiction des Consuls de Paris est composé d'un Juge & de quatre Consuls. Le Juge préside & prononce les jugemens, & les Consuls sont les Conseillers. Suivant l'ordonnance de 1673, les Juges & Consuls connoissent de tous les billets de change, faits entre Negocians & Marchands, & des lettres de change ou remises d'argent faites de place en place, entre toutes sortes de personnes. Leur juridiction s'étend en ce dernier cas sur toutes sortes de personnes, quoique ce ne soient ni Negocians, ni Marchands, & que les lettres de change ne procédent pas du fait de marchandise, parce que toutes lettres de change sont comme une espéce de commerce. Il connoissent des differents, pour ventes faites par des Marchands à d'autres Marchands, à des Artisans & Gens de métier, qui achettent afin de revendre, ou de travailler de leur profession. Ils connoissent aussi du commerce fait par les Marchands de leur ressort, avec ceux des provinces mêmes les plus éloignées du Royaume, lesquels sont obligez de comparoître par devant eux, lorsqu'ils y sont assignez en vertu de leur commission, & un *Pareatis* du sceau du Roi, s'ils sont d'un autre Parlement. Les appellations de leurs jugemens vont directement au Parlement, & non ailleurs, & ils jugent en dernier ressort jusques à la somme de 500 livres. Les jours consulaires, ausquels ils donnent audience, sont le Lundi, le Mécredi & le Vendredi, le matin & l'après-midi. On élit tous les ans un Juge & quatre Consuls, qui vont ensuite prêter serment au Parlement. L'élection se fait en cette manière. A la fin du mois de janvier, les Juges & Consuls qui finissent l'année de leur charge, mandent les anciens Juges & Consuls, les 36 Gardes, les six Corps des Marchands, (c'est à dire, les six de chaque Corps,) & quelques uns des notables Marchands, qui sont les Libraires, les Marchands de vin, de bois, de poisson, &c. D'entre ces Notables, les Juges & Consuls en charge, mandent le nombre qu'il leur plait de chacun, jusques au nombre de 20 ou de 24 & quelquefois jusques à six d'une même profession. Tous les Vocaux donnent leurs noms écrits dans des billets roulez, qui sont tous mêlez ensemble: après quoi le Juge en tire 30 au hazard, qui sont remis dans une toque. Alors le Juge & le premier Consul tirent chacun un de ces billets, qui sont pour les deux Scrutateurs; & ensuite le même Juge & les quatre Consuls donnent leurs suffrages de vive voix. Les Scrutateurs nomment après eux, à haute voix ceux qu'ils choisissent pour Juge & pour Consuls, puis ils reçoivent l'un après l'autre 28 autres billets de la main du Greffier, qu'ils ouvrent, & ils appellent les noms de ceux qui y sont écrits. A mesure que chacun nomme ceux qu'il choisit pour Juge & Consuls, ils ont l'inspection sur le Greffier, qui écrit les nommez sur la feuille. Cette feuille, que l'on appelle le Scrutin, est portée sur le champ à M. le premier Président, & à Messieurs les Gens du Roi, par les Juges & Consuls en charge, qui conduisent quelques jours après les nouveaux Juges & Consuls en la Grand Chambre du Parlement où ils sont présentez par M. le Procureur général, & prêtent le serment accoutumé.

Au sujet de cette élection on peut remarquer que les

36 Gare

36 Gardes ; qui sont plus du tiers des Vocaux, affectent toujours de donner leur voix à ceux qui sont des six Corps ; jamais à d'autres ; c'est pourquoi on élit rarement pour Consuls ceux qui n'en sont pas. Et c'est pour cela que les autres notables Marchands qui sont élus, n'ont presque jamais les deux tiers des voix de tous les Vocaux, & ne reçoivent cet honneur que par une justice qui leur est renduë par les Juge & Consuls en charge, & les Anciens avec les autres Notables mandez. A l'égard du Juge, on choisit toujours du nombre des anciens Consuls, c'est à dire, de ceux qui ont déja exercé le Consulat.

Les six Corps des Marchands, dont les 36 Gardes ont voix à l'élection des Juges & Consuls, sont 1. les Drapiers, 2. les Epiciers & les Apotiquaires ; 3. les Merciers, Jouailliers-Clinquailliers ; 4. les Pelletiers ; 5. les Bonnetiers ; 6. les Orfévres. A l'égard des autres villes, il y en à quelques-unes où il n'y a qu'un Juge & deux Consuls, comme à Rouen, à la Rochelle, &c. * Ordonnance de Charles IX en 1563, & de Louis XIV, en 1673. *Mémoires Historiques*.

CONSUS, ancienne Divinité des Romains qui avoit un autel dans le Cirque, différent des autres, en ce qu'il étoit couvert, pour marquer que les conseils doivent être cachez & secrets. On lui donnoit aussi le nom de *Neptune Equestre*. On célebroit à Rome au mois d'août en son honneur des Jeux nommez *Consualia*, semblables à ceux du Cirque. Ce fut pendant la célebration de ces Jeux, que Romulus & ses compagnons ravirent les filles des Sabins. * Denys d'Halicarnasse, *Hist. l.* 2. Dion & Plutarque, *Vie de Romulus*.

CONTARDI (César) Evêque de Nebio en l'isle de Corse, étoit, un savant Jurisconsulte de la ville de Gênes, qui florissoit, vers la fin du XVI siecle, & qui fut pourvu de cet Evêché par le Pape Grégoire XIII. Il faut se garder de le confondre avec un autre Contardi de la même famille & de la même ville, qui vivoit environ 300 ans auparavant, & qui donna des marques d'une profonde érudition dans une célebre Dispute qu'il eut en la ville de Majorque, dans l'isle de ce nom, contre plusieurs Rabbins touchant la Religion Chrétienne. Ses raisons parurent si fortes à un des principaux d'entre les Juifs nommé Astaric, qu'il s'y rendit, & se fit batiser. Il y en eut beaucoup d'autres de sa Secte qui l'imitérent, & qui se firent Chrétiens à son exemple. * Uberto Folieta, *Elogia Clar. Lig.*

CONTARENO (François) *Voyez* CONTARINI (François.)

CONTARINI, famille. La famille de CONTARINI, si noble & si ancienne à Venise, a été féconde en hommes illustres dans les armes & dans les Lettres ; car il en est sorti quatre Patriarches de Venise, & sept Doges ou Ducs de la République, outre un grand nombre d'autres célébres Sénateurs, Procurateurs de saint Marc, &c. presque toûjours employez dans des Ambassades importantes. MAFFEO Contarini avoit été Disciple du B. Laurent Justinien, premier Patriarche de Venise, & fut jugé digne de lui succéder en 1455. Il remplit très-bien ses devoirs, & mourut en 1460. LOUÏS Contarini, Chanoine de saint George, merita la même dignité en 1508. Après sa mort, qui arriva peu de tems après, on la donna à ANTOINE Contarini, Prieur des Chanoines Reguliers de saint Sauveur, qui mourut en 1524. PIERRE FRANÇOIS Contarini fut aussi mis sur le siége Patriarchale de Venise en 1555, & n'y demeura qu'un an.

Voici les Ducs de Venise, tirez de cette illustre famille. DOMINIQUE Contarini, fut élu environ l'an 1043 ou 1044. Il répara la ville de Grado, reprit Zara qui s'étoit révoltée, bâtit à Venise les monasteres de Saint-Ange & de Saint-Nicolas du Rivage, & mourut en 1070. JACQUES Contarini, créé Duc l'an 1275, soumit les Istriens, & se démit de sa charge en 1280. ANDRE' Contarini élu contre sa volonté, en l'an 1368, gouverna sagement durant 14 ans, & mourut en 1382. FRANÇOIS Contarini avoit été employé en diverses négotiations, lorsqu'il fut élu Doge, en 1623. On dit qu'étant né le huitiéme septembre, jour de la fête de la naissance de la sainte Vierge, il obtint depuis tous ses emplois, & même la dignité de Doge, au même jour. Il mourut au mois d'août de l'an 1625. NICOLAS Contarini élu en 1630, rendit de signalez services à la République, pendant la guerre de Frioul contre la Maison d'Autriche, & par le secours qu'il envoya à Mantoue. En ce même tems, la ville de Venise étant affligée de la peste, il donna tous ses soins pour y remédier ; & après avoir vu sa patrie délivrée de ce fléau, il mourut en 1633. CHARLES Contarini fut élu en 1655, après François Molini, & mourut dans la même année. DOMINIQUE Contarini, II, de ce nom, étoit absent, lorsqu'il fut élu en 1659, & mourut au mois de janvier de l'an 1675. *Consultez* Pierre Justinian & Balthasar Bonifaci, qui ont écrit les Eloges des Contarini. * Mérula. Doglioni. Martina. Ghilini, &c.

CONTARINI (François) de l'illustre famille des Contarini de Venise, Vivoit dans le XV siécle, en 1460. Il professa la Philosophie à Padue, & fut Ambassadeur auprès du Pape Pie II. La République de Venise lui confia un secours de Gens de guerre, qu'il conduisit pour la défense des Siennois contre les Florentins. Il écrivit l'Histoire de cette expedition en trois livres, que Jean Michel Bruto & d'autres ont publiée. * Bonifaci, *in Elog. Contar.* Vossius, *des Historiens Latins*, *l.* 3. *ch.* 7.

CONTARINI (Ambroise) de Venise, vivoit sur la fin du XV siècle. En 1472, il fut envoyé Ambassadeur vers Usum Cassan, que les Orientaux nomment *Uzum-Assambeg*, Roi de Perse, & à son retour, en 1477, il publia en Langue Italienne, la Rélation ou le Journal de ce voyage, que Jacques Geuderus traduisit depuis en Latin, & que nous avons dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire de Perse. Ce voyage est utile pour corriger quelques fautes qui ont écapé à Joseph Barbaro dans la Description du même païs. * Vossius, *des Historiens Latins*, *l.* 3. Gesner. Possevin. Le Mire.

CONTARINI (Simon) né le 27 août 1563, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siecle, par ses emplois, & par les negotiations importantes qu'on lui a confiées. Il étoit fils de *Jean Baptiste* Contarini, aussi célébre Senateur, & de *Marie* Gritti. Il étudia sous d'excellens Maîtres à Padoue, & ensuite fit un voyage à Rome. A son retour à Venise, on l'envoya Ambassadeur à Turin auprès de Charles Emanuel, Duc de Savoye, puis en Espagne près de Philippe II ; & ensuite Baile à Constantinople, où il s'aquit beaucoup de réputation, & où il négocie des affaires très-avantageuses pour la République. Il fut envoyé Ambassadeur à Rome, sous le Pontificat de Paul V, très-mal intentionné pour les Vénitiens ; & puis en France pour les affaires de la Valteline, & pour le repos & la liberté de l'Italie, contre les entreprises de la Maison d'Autriche. Après avoir terminé elles heureusement cette grande affaire, il fut envoyé à l'Empereur Ferdinand II, & lorsqu'il fut arrivé à Venise, il y fut élu Procurateur de saint Marc. Son grand âge le dispensoit d'entreprendre encore de longs voyages ; cependant il fut obligé d'aller une seconde fois à Constantinople. Lorsque la ville de Venise fut affligée de la peste, en 1630 & 1631, il n'en voulut point sortir, afin d'y maintenir l'ordre, qui est la chose la plus nécessaire dans ces fâcheuses occasions, pour le rétablissement de la santé. Il y travailla très-utilement, & mourut le dixiéme janvier 1633. On dit qu'il avoit composé des Mémoires de ses Ambassades, lesquels n'ont point été publiez. * Jacque Philippe Thomasini, *in Elog.* Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTARINI (Gaspard) Cardinal & Evêque de Belluno, étoit fils de *Louïs* Contarini, & de *Polixéne* Malipetri. Dès son enfance il donna tant de marques de l'excellent génie qu'il avoit pour les Lettres, que son pére fut obligé de lui laisser suivre son inclination, & de la préferer au dessein qu'il avoit de le mettre dans le négoce. Il apprit la Grammaire à Venise, & étudia à Padoue sous le savant Pomponace, contre lequel il écrivit depuis un Ouvrage sur l'Immortalité de l'ame. La République le nomma son Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, où il s'aquit, ta si bien de cet emploi, qu'à son retour il eut un Gouvernement considérable. Peu de tems après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'Ambassadeur. On l'envoya ensuite à Ferrare pour la délivrance du Pape Clement VII, que les Allemands & les Espagnols avoient pris en 1527, après le pillage de Rome. Contarini servit utilement dans cette occasion & dans d'autres. Le Pape Paul III le fit Cardinal l'an 1535, l'envoya Légat en Allemagne en 1541, & le nomma pour présider comme un de ses Légats, au Concile Général qu'il voulut assembler à Mantoue ou à Vicenze, & qui depuis fut tenu à Trente. Mais sur quelques difficultez qui éloignérent l'exécution de ce premier dessein, il fut envoyé Légat à Bologne, où il mourut âgé de 59 ans, l'an 1542, dans le tems que le même Pontife l'avoit nommé pour aller encore auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Son corps fut mis en dépôt dans l'église de saint Pétrone, d'où Louïs & Gaspard Contarini ses neveux le firent transporter à Venise. Gaspard Contarini composa plusieurs Ouvrages, *De Elementis & eorum Mixtionibus* ; *Primæ Philosophiæ Compendium* ; *de Immortalitate animæ adversus Petrum Pomponatium* ; *Non dari quartam figuram Syllogismi secundum opinionem Galeni* ; *De Homocentricis ad Hieronymum Fracastorium* ; *De Ratione anni*, *Epistola* ; *De Magistratibus & Republica Venetorum. De Sacramentis Christianæ Legis & Catholicæ Ecclesiæ, libri quatuor* ; *De Officio Episcopi, libri duo*, *Scholia in Epistolas Divi Pauli* ; *Catechismus* ; *Conciliorum magis illustrium Summa ad Paulum III. Pont. Maximum* ; *Confutatio Articulorum seu Quæstionum Lutheri* ; *De Potestate Pontificis, quod divinitus sit tradita* ; *De Justificatione* ; *De Libero Arbitrio* ; *De Prædestinatione* ; *In Psalmum, Ad te levavi oculos meos* ; *Explanatio* ; (c'est le Pseaume 122 selon la Vulgate, & le 123 selon l'Hébreu) *Gasparis Contareni & aliorum Consilium de emendanda Ecclesia Paulo III jubenti oblatum*. Tous ces Ouvrages ont été d'abord imprimez séparément, & dans la suite ils ont été pour la plupart imprimez ensemble, à Paris, en 1571, *in folio*. Ce Cardinal écrivoit très-bien en Latin & avec beaucoup de politesse & de netteté ; mais il est plus profond dans la Philosophie que dans la Théologie. L'Ouvrage qu'il fit contre Pomponace sur l'immortalité de l'ame, est entierement Philosophique. Divers Auteurs en ont fait l'éloge. En voici un de Marc-Antoine Flaminio,

Contarene, tuo docuisti, magne, libello,
Extinctis animas vivere corporibus.
Ergo jure tui vivunt monimenta libelli ;
Et vivent seclis innumerabilibus.

Le même Auteur lui fit encore cette Epigramme ingénieuse, au sujet d'un livre de la République de Venise que le Cardinal Contarini avoit composé,

Descripsit ille Maximus quondam Plato,
Longis suorum ambagibus Voluminum,
Quis Civitatis optimus esset status.
Sed hanc ab ipsa sæculorum origine,
Nec ulla vidit, nec videbit Civitas.
At Contarenus optimam Rempublicam.
Parvi libelli disputationibus,
Illam probavit esse, quam millesima
Jam cernit ætas Hadriatico in mari,
Florere pace, litteris, pecunia.

Il ne fait qu'effleurer les matiéres dans son Traité des Sacremens, qui est plutôt une belle instruction qu'un Ouvrage de Théologie ou de Controverse. Ses deux livres du Devoir des Evêques, contiennent des préceptes & des maximes très-utiles pour la conduite de la vie d'un Evêque. Ses Scholies sur les Epitres de saint Paul sont merveilleuses, pour expliquer le sens litteral des endroits les plus difficiles. La Somme des Conciles n'est qu'une Histoire abregée des principaux Conciles jusqu'à celui de Florence, qu'il appelle le neuviéme œcumenique. Il soutint dans son Traité de la puissance du Pape, que le pouvoir qu'il a de gouverner le troupeau de J. C. a été donné par Nôtre-Seigneur à saint Pierre, & qu'il est de Droit Divin. Dans les Traitez de Controverse contre Luther, sa méthode est d'exposer la Doctrine de l'Eglise Romaine, & de faire voir qu'elle est conforme à la Doctrine de l'Ecriture Sainte, & que les Novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions, ou par de mauvaises raisons. En parlant de la prédestination, il ne fait point de façon de déclarer que l'avis de saint Augustin ne lui plait pas ; qu'il ne croit pas que les hommes soient reprouvez à cause du péché originel, mais à cause des fautes actuelles qu'ils commettent, en résistant à la Grace, & qu'il ne depend point de l'efficacité de la Grace, mais de notre volonté, de vaincre cette résistance. A l'égard de la prédestination, il convient qu'elle doit être attribuée à la misericorde de Dieu, qui prévient par sa Grace tous nos mouvemens, en sorte toutefois que la volonté n'y apporte point de résistance. Il conseille aux Prédicateurs, qui sont obligez de parler de ces matiéres, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution, & de recourir toûjours à la hauteur des jugemens de Dieu. Il répond à l'objection des Impies, qui disent, *si je suis du nombre des prédestinez, je serai sauvé, & si je suis du nombre des reprouvez, je serai damné, quelque chose que je fasse* ; en leur faisant voir qu'ils pourroient dire la même chose de tous les autres évenemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévus que le salut ou la damnation. Il montre ensuite que la prédéstination & la réprobation ne sont point des causes nécessaires du salut & de la damnation, que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédestinez & les reprouvez, cette connoissance n'ôte point la contingence ni la liberté & qu'on ne peut douter que, si l'on vit bien, on ne doive être sauvé, & que si l'on meurt dans le crime, on ne doive être damné ; qu'enfin, dans l'incertitude de son sort, il faut travailler à son salut avec confiance. Il condamne à la fin de ce Traité, le Dogme exécrable de ceux qui disent, que les pechez des Elus sont agréables à Dieu, & qu'il a en horreur les bonnes actions des reprouvez. Ce Cardinal a été accusé d'avoir des sentimens favorables aux Protestans, & d'avoir même conseillé à Bernardin Ochin de se déclarer, comme il le fit, contre l'Eglise Romaine, pour aller à Genéve, mais c'est sans fondement, car ce fut Pierre Martyr qu'Ochin rencontra à Florence, qui le détermina à prendre ce parti. Contarini a traduit le livre des Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola dont il étoit ami. * Jean de la Casse, *Vie du Cardinal Contarini*. Paul Jove, *Elog. Doct. ch.* 100. Garimbert. Pierre Justiniani. Victor. Ughel. Aubery. Balthasar Bonifaci. Le Mire. Marc-Antoine Flaminius. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, XVI siécle*. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. *p.* 331. *& suiv.*

* CONTARINI (Jules) Evêque de Belluno étoit le neveu du précédent, & se distingua dans le Concile de Trente. Au sujet de la *Justification*, il l'attribua tout ouvertement aux mérites de Jesus-Christ & à la foi justifiante, à l'exclusion des bonnes œuvres. Cela lui attira la haine des autres Péres du Concile. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pallavicini, *Hist. du Concile de Trente*, *l.* 8. *ch.* 4. Seckendorf, *Hist. du Lutheranisme*, *l.* 3. *ch.* 129.

CONTARINI (Jean) Peintre Italien, fils de François Contarini, dit *de la Valonne*, naquit en 1549. Il fut mis chez un Notaire, pour s'y former dans les affaires ; mais son inclination pour la Peinture, fit qu'on lui permit de s'appliquer à cet Art, dans lequel il fit de grands progrés. A l'age de 30 ans, il fit un voyage en Allemagne, & travailla avec réputation à la Cour de l'Empereur Rodolphe II. Depuis il passa à Inspruck, mais étant soupçonné d'entretenir un commerce amoureux avec une Dame de qualité, il fut contraint de revenir à Venise, où il s'aquit l'amitié des honnêtes gens, & où il mourut l'an 1605. Nous avons un Sonnet que le Chevalier Marini composa, en voyant son portrait fait par Contarini, & un Madrigal sur un tableau du meurtre d'Abel, fait par le même. * Rodolfi, *Vite de Pitt. Venet.*

CONTARINI, (Vincent) Professeur en Eloquence

ce

ce à Padouë, avoit cultivé les Belles Lettres avec beaucoup de soin. Il étoit ami particulier de Marc-Antoine Muret, & de Juste-Lipse, quoi qu'il ait écrit contre ce dernier; mais leur dispute n'avoit pour but que la recherche de la vérité. Ce fut en 1603, que Vincent Contarini enseigna à Padoue: depuis ayant eu quelque sujet de chagrin, il se retira à Rome; & ayant entrepris pendant l'été un voyage en Istrie, il tomba malade, & mourut à Venise l'an 1617, âgé de 40 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *De Re Frumentaria, & de Militari Romanorum stipendio*, qui sont tous deux contre Juste-Lipse; *Variarum lectionum Liber*, &c. * Jacques Philippe Thomasini, *in Illustr. Viror. Vit.* Balthasar Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTE dit CONTIUS, (Antoine le) François, natif de Noyon en Picardie, fils du Prevôt de cette ville, vivoit dans le XVI siecle, & enseigna pendant 19 ans le Droit à Bourges, d'où il alla exercer la charge de Professeur en Droit à Orléans. Ensuite on le fit revenir à Bourges. Cujas avouoit que Conte avoit plus de génie que lui pour le Droit, & qu'il y auroit mieux réussi, s'il avoit davantage aimé le travail. Ses disputes avec Duaren, Hotman, & quelques autres firent naître divers Ouvrages ingénieux. Les livres qu'il avoit publiez, sont un témoignage de sa connoissance dans le Droit, *Scholia ad Corpus Juris Civilis; Commentarius ad Titulum 4. libri 38. Digestorum; Scholia ad Titulum de Praescriptione longi temporis; Index omnium Conjurationum & Defectionum, quæ ab initio mundi variis locis exortæ; Subsecivæ Lectiones; De successione ab intestato; Variarum Quæstionum liber unus; In Institutiones Notæ; De Pactis futuræ successionis, ac præsertim de Pactis Isomeria inter patrem & filios ad L. Pactum quod dotali, C. de Pactis; Admonitio de falsis Constantini Legibus; Illustrationes & Emendationes in Corpus Juris Civilis; Canones Chronici cum Fastis Regiis ac Consultoribus usque ad Justiniani mortem; Ad Legem Juliam Majestatis; Disputationes Juris; In Consuetudines Feudorum; De diversis mora Generibus; Ad Edictum Henrici II, de clandestinis matrimoniis; Emendationes & Notæ in Nicephori Chronographiam; Oraison Panégyrique à François, fils de France, à son entrée dans Bourges.* Antoine le Conte mourut à Bourges en 1586, âgé d'environ 90 ans, & fut enterré dans l'église de saint Hippolyte, près du célébre Duaren. Ainsi le ciel permit que ces deux savans hommes, qui n'avoient pu s'accorder pendant leur vie, reposassent ensemble après leur mort. M. de Thou fait son éloge après Cujas. Quoi qu'il fût naturellement paresseux, il n'a pas laissé de beaucoup travailler pour la correction du texte du Droit Civil & Canonique. Les Oeuvres de Contius ont été imprimées en un volume *in quarto*, par les soins de Merille. * La Croix-du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist.* &c. *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 117. *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

* CONTÉ, place d'Afrique dans la province de Duquela au Royaume de Maroc. Les Historiens raportent qu'elle a été bâtie par les Goths, dans le tems qu'ils étoient maîtres de la côte de la Mauritanie Tingitane. Elle est située sur le bord de la mer à sept lieues de Safie du côté de l'orient; & comme elle étoit autrefois extrémement peuplée, il s'y faisoit un grand trafic. Les Arabes la ruinérent sous le gouvernement de Taric, qui passa à la conquête de l'Espagne, & les Portugais achevérent depuis de la démolir. On voit encore quelques restes de ses vieux murs. Les Arabes de Gerbie qui errent par la province de Duquéla, sont Seigneurs de cette contrée. La terre fait près de là une pointe que Ptolémée nomme le Cap de *Conté*. Il la met à six degrez de longitude & à 35 degrez, 56 minutes de latitude. Quelques uns comptent cette ville entre celles que Hannon fit bâtir par ordre du Sénat de Carthage. * Marmol, *Descr. du Royaume de Maroc, tome* 2. *l.* 3. *ch.* 54. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONTENSON, (Vincent) né dans un endroit nommé en Latin *Altivillare*, dans le diocése de Condom, ou, comme d'autres le prétendent, d'Orilhac en Auvergne, en 1641, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1657, & mourut à Creil dans le diocése de Beauvais où il prêchoit, le 26 décembre 1674, âgé seulement de 33 ans. Il étoit bon Théologien, & zélé Predicateur. Il a fait un Ouvrage intitulé *Theologia mentis & cordis*, dans lequel il a joint le Dogme à la Morale. Il a été imprimé en neuf volumes, *in douze*, & en deux volumes *in folio*, à Lyon, en 1681 & 1687. * Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*

CONTESSA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine sur le Golfe de Contessa, à l'embouchure de la riviére de Stromona, entre la ville de Libanova & celle de Cavalla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTESSA, (le Golfe de) anciennement *Sinus Strymonius*, grand Golfe de l'Archipel, renfermé entre la presqu'isle de Monte-Santo, & les côtes de la Macédoine & de la Romanie. Il prenoit autrefois son nom de la riviére de Strymon, qu'on nomme aujourd'hui *Stromona*; maintenant il le prend de la petite ville de Contessa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTI, Maison très-ancienne d'Italie. Quelques Auteurs veulent que Jules César soit issu d'une des branches de cette Maison: les autres disent que l'Empereur Honorius envoya un Général de cette Maison dans les Gaules pour s'opposer au Tyran Constantin qu'il défit, & qu'en reconnoissance l'Empereur l'honora du titre de Comte de l'Empire, que les *Conti* gardent encore. L'on prétend que les Marquis de Toscanella, qui ont eu grande part au gouvernement de Rome pendant le onziéme siecle, & dont étoient les Papes JEAN XX, BENOIT VIII, & BENOIT IX, sortoient de cette Maison, aussi bien que les Comtes de Ségni & d'Anagnia, Ducs de Carpinero, dont étoient les Papes INNOCENT III qui fut élu Pape en 1198, & mourut en 1216; & GREGOIRE IX, neveu du précédent, qui fut élu Pape en 1227, & mourut en 1241. Quoi qu'il en soit, il y a eu un grand nombre de Cardinaux du nom de Conti. BONIFACE Conti, Cardinal, Evêque d'Alby, vivoit vers l'an 1050. Il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Léon IX, & se trouva à la mort de Victor II, en 1057. On ignore le tems de la sienne. JOURDAIN Conti, né à Terracine, se signala dans divers emplois. Il fut Vice-Chancelier de l'Eglise, sous le Pontificat d'Alexandre IV, & d'Urbain IV, qui le créa Cardinal Diacre du titre de saint Côme & de saint Damien en 1263. Il eut le gouvernement de la Campagne de Rome, & mourut en 1269. FRANÇOIS Conti, Cardinal Archevêque de Consa dans le Royaume de Naples, reçut le chapeau de Léon X, le premier juillet de l'an 1517, & mourut en 1521, si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi pouvoir faire les frais de son enterrement.

LUCIO Conti, Cardinal dans le XV siécle, fut mis dans le Sacré Collége, par le Pape Jean XXIII, le sixiéme de juin de l'an 1411. Il se trouva au Concile de Constance, & fut envoyé *Légat* à Boulogne par le Pape Eugene IV. Lucio Conti s'y fit des affaires fâcheuses; car ayant été accusé d'animer sous main quelques puissantes familles, pour affoiblir les forces de la ville, il pensa périr dans une conjuration. Il se retira à Imola, d'où il revint apparemment à Boulogne; car Onuphre dit qu'il y mourut le neuviéme septembre de l'an 1437.

De cette Maison qui est l'une des quatre principales de Rome, & qui a été divisée en plusieurs branches, il ne reste plus que celle qui y est établie, l'aîné de laquelle est Grand Maître héréditaire du Palais Apostolique, ce qui lui donne droit d'assister aux chapelles pontificales, où il fait la fonction d'Introducteur des Princes étrangers, & des autres personnes de cette considération. Elle a toûjours été fort attachée à la Maison d'Autriche, sur tout à la branche impériale, & a produit de grands hommes de guerre. TORQUATO Conti servit utilement l'Empereur Ferdinand II, sous le Général Galas, dans la guerre que fit en Allemagne Gustave Adolphe Roi de Suéde, & l'Empereur lui accorda pour récompense d'ajouter à l'écu de ses armes qui sont *de gueulles à l'aigle échiqueté d'or & de sable*, deux piéces de canon tirans & huit drapeaux mêlez avec les six étendarts que sa Maison portoit déja. INNOCENT Conti défendit vaillamment la ville de Prague, lorsqu'elle fut assiégée par les Suédois. *N*... dit *le Prince Conti* fut tué à la défaite du Comte Veterani en Transsylvanie l'an 1695. Les Ducs de Poli honorez du titre de Prince du saint Empire sont de cette Maison. PAUL Conti, Duc de Poli, dont l'Oraison funébre, prononcée par le P. Cesari Jésuite, fut imprimée à Parme en 1666, fut pere 1. de CHARLES qui suit; & 2. de *Jean-Nicolas* Conti, Evêque d'Ancone, qui fut créé Cardinal le 14 janvier 1664, par le Pape Alexandre VII. Il résida toujours en son Evêché, n'en étant sorti que pour les Conclaves, & y mourut le 20 janvier 1698, âgé de 80 ans.

CHARLES Conti, Duc de Poli, &c. fut Majordome & premier Gentilhomme de la Chambre de la Reine Christine de Suéde, dont il se démit peu avant la mort de cette Princesse, arrivée en 1689, étant pour lors âgé de 75 ans, & eut de *N*.... Muti, Dame d'honneur de la même Reine, & sœur du Duc Muti, 1. JOSEPH-LOTHAIRE qui suit; 2. *Michel Ange*, né le 15 may 1655, Cardinal, puis Pape sous le nom d'Innocent XIII; (*Cherchez* INNOCENT XIII) 3. *Bernard-Marie*, né le 29 mars 1664, Religieux Benédictin en l'Abbaïe du Mont-Cassin, puis Evêque de Terracine en 1710, nommé Grand Pénitencier en 1721, Cardinal du titre de saint Bernard des Termes le seize juin de la même année par le Pape son frére, qui lui donna en même tems l'Abbaïe de Chiaravalle; & 4. *Hyacinthe* Conti, mariée à *Joseph* Cesi, Duc d'Aqua-Sparta dont il y a des enfans.

JOSEPH-LOTHAIRE Conti, Duc de Poli & de Guadagnole, Grand Maître héréditaire du Palais Apostolique, fut aggrégé avec ses enfans à la Noblesse de Venise le 25 may 1721, après l'élevation du Pape son frére sur le saint Siége, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, & le nomma Prince du Soglio en novembre 1721. Il épousa en 1677, *Lucréce* Colonne, veuve d'*Etienne* Colonne, Duc de Bassanello, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, morte le huitiéme août 1716, dont il eut, 1. *Charles*, Prince de Poli, Chevalier de Malte en 1721, & Capitaine de la premiére compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en mil sept cens vingt-deux; 2. MARC-ANTOINE qui suit; 3. *Etienne* Conti, Camerier secret participant en décembre 1721.

MARC-ANTOINE Conti, Duc de Guadagnole, Capitaine de la seconde compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en janvier 1722, a épousé le 16 février de la même année, *Faustine Mathei*; fille de *Joseph*, Duc de Paganica, & le Pape fit la cérémonie de la benédiction nuptiale. * Onuphre. Ciaconius. Blondus, *Décade*. Aubery, *Histoire des Card. Mémoires du tems.*

CONTI, famille & bourg de France en Picardie. *Voyez* CONTY.

CONTIGLIANO, anciennement *Cutilium*, *Cutilia*, *Cutilia*, bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans le Duché de Spoléte, à trois lieuës de Riéti, du côté du Couchant, sur le bord du Lac de Contigliano, que les Anciens nommoient *Cutilia Aqua*, & où ils disent qu'il y avoit une isle flottante chargée de bois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONTINENS, Hérétiques. *Cherchez* ENCRATITES.

CONTINENT, est le nom que les Géographes donnent à ces grandes parties de la terre, que l'on distingue des isles, qui sont considérées comme des piéces détachées. Selon la connoissance que les derniéres navigations nous donnent de la disposition du globe de la terre, on peut compter quatre Continents, dont il n'y en a que deux qui nous soient bien connus. Le premier est celui qui est appellé l'ancien Continent, & qui comprend l'Europe, l'Afrique & l'Asie, trois grandes parties du monde tellement jointes ensemble, qu'on peut passer de l'une à l'autre sans traverser aucune mer. Il est environné de toutes parts de l'Océan, que l'on appelle Oriental, Occidental, Septentrional, & Meridional, & renferme presque tout nôtre hémisphére. Le second est le nouveau Continent, qui contient l'Amérique, & fait environ la moitié de l'autre hemisphére. On l'appelle Nouveau Monde, parce qu'il a été découvert dans le XV siecle. Le troisiéme Continent, que l'on appelle Continent Septentrional ou Arctique, est de peu d'étendue en comparaison des deux précédens, & comprend la Groenlande, l'isle d'Islande, les terres de Spitzberg, la nouvelle Zemble, & la Terre de Jesso. Le quatriéme Continent, que l'on nomme Meridional ou Austral, contient la Nouvelle Guinée, la Nouvelle Zélande, la Nouvelle Hollande, & plusieurs autres terres dont on n'a encore découvert que les rivages.

CONTIUS. *Cherchez* CONTE.

CONTOBABDITES, certains Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise, dans le VI siécle. Ils suivoient les erreurs des Théodosiens, & refusoient de se soumettre aux Evêques de l'Eglise. * Nicéphore, *l.* 18 *c.* 49. Prateole, *au mot Contobabdites.*

CONTON. *Cherchez* COTTON.

CONTRI (Gratius) Juriste Ferrarois d'une reputation au dessus du mediocre. Il donna au Public un ample volume intitulé: *Disceptationes Forenses*, & mourut le 20 avril 1676.

CONTUMELIOSUS, Evêque de Riez, vivoit dans le VI siécle. On dit qu'après avoir assisté aux Synodes de Carpentras & de Vaison, tenus environ l'an 527, & après avoir paru avec réputation dans diverses assemblées ecclésiastiques, il fut accusé d'être tombé dans des désordres si grands, que les Evêques de sa province se virent contraints de le déposer, dans un Concile assemblé exprès contre lui l'an 534. Saint Césaire d'Arles, un des plus célébres Prélats de son siécle y presida, & en écrivit au Pape Jean II, qui par sa réponse approuve la déposition de Contumeliosus, & ordonna qu'il seroit mis dans un monastére, & que l'on éliroit pour gouverner son diocése, un Visiteur, qui ne feroit point d'ordination, & ne se mêleroit point du temporel. Ce Pape écrivit la même chose au Clergé de Riez, & à tous les Evêques des Gaules, dans ses Epîtres 4, 5 & 6. Depuis, Contumeliosus appella de sa déposition au Pape Agapet, successeur de Jean, qui en écrivit à saint Césaire. * Agapet, *in Epist.* 6. *&* 7. *Concilet, tome* 6. Simon Barthel, *Hist. des Evêques de Riez.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

CONTY, en Latin *Contiacum*, bourg de France, dans l'Amiénois en Picardie avec titre de Principauté, qui donne son nom à une branche de la Maison Royale de Bourbon. Il est situé sur la petite riviere de Selle, au sud-ouest d'Amiens, dont il est éloigné de trois à quatre lieuës.

CONTY, Maison. Le bourg de Conty a eu autrefois des Seigneurs particuliers; & c'est par eux qu'il est entré dans la Maison de Mailly, puis dans celle des Princes de Bourbon. *Isabelle*, Dame de Conty, qui vivoit sur la fin du XIV siecle, épousa COLARD de Mailly, dit *le Jeune*, dont elle eut JEAN de Mailly, Seigneur de Conty, mort en 1432, lequel laissa entre autres enfans, FERRI I, pére d'ADRIEN, qui mourut en 1518. ADRIEN, eut de *Jeanne* de Berghes, FERRY de Mailly, II. du nom, Seigneur de Conty, &c. qui épousa en 1511, *Louise* de Montmorency, fille de *Guillaume*, & sœur d'*Anne*, Connétable de France, dont il eut 1. *Jean* de Mailly, mort au siége de Naples en 1528, âgé de 16 ans; 2. *Louise*, Abbesse de la Trinité de Caën; & 3. *Magdelaine*, Dame de Conty, qui épousa CHARLES, Sire de Roye & de Muret, Comte de Rouci, dont elle eut le 24 février 1535, ELEONOR de Roye, qui porta la Seigneurie de Conty dans la Royale Maison de Bourbon, par son mariage avec Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, &c. qu'elle épousa le 22 juin de l'an 1551, & dont elle eut des enfans. *Voyez* BOURBON CONTY & ARMAND de Bourbon, Prince de Conty.

CON-

CONTZEN, (Adam) Jésuite, natif de Montjoye dans le Duché de Juliers, savoit les Langues savantes, & principalement l'Hebraïque, la Syriaque, la Chaldaïque & la Gréque qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans le College de Munich. Il aquit beaucoup d'honneur contre les Protestans dans des disputes particuliéres, & il en fut felicité plus d'une fois par le Cardinal Bellarmin. Le P. Adam Contzen eut la conduite de diverses maisons de sa Compagnie pendant quinze ans, & mourut à Munich le 19 juin de l'an 1635. Valére André met sa mort en 1637. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, *Commentaria in Evangelia; In Epist. D. Pauli ad Romanos, & ad Corinthios; Defensio Lib. Card. Bellarmin, de Gratia primi hominis, & de peccato; De hæresum incrementis; De pace Germaniæ; Jubilaum Jubilæorum; Politicorum* ou *de Republica, libri decem; Consultatio de Unione & Synodo generali Evangelicorum, &c.* * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.3.*

CONVENANT, (*Covenant*, en Anglois, *Alliance*) confédération faite en Ecosse l'an 1638, pour introduire une nouvelle Liturgie, & pour changer les cerémonies de l'ancienne Religion. Ce Convenant comprenoit trois chefs principaux, dont le premier étoit un renouvellement du serment que leurs ancêtres avoient fait, de défendre la pureté de la Religion, & les droits du Roi contre l'Eglise de Rome, & d'adhérer inviolablement à la Confession de Foi qui fut dressée l'an 1580, & confirmée par les Etats Généraux d'Ecosse l'an 1581. Le second chef contenoit un précis de tous les Arrêts des Etats Généraux, faits pour la conservation de la Religion Réformée, tant pour la Discipline que pour la Doctrine. Le troisiéme portoit obligation de condamner le gouvernement ecclesiastique des Evêques, & de s'opposer à tout ce qui seroit contraire à leur Confession de Foi. Charles I, Roi d'Angleterre, condamna ce Convenant comme téméraire, & tendant à rebellion. Les Confederez, c'est à dire, ceux qui étoient du Convenant, continuérent leur Ligue: ce qui divisa le Royaume en deux partis, sous le nom de *Confédérez* & de *Non-confederez*. L'an 1643, ce Convenant fut reçu & signé par les Etats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. On appella le Convenant du Roi, celui que le Roi permit en 1638, avec quelques restrictions, que les Confederez les plus rigides ne voulurent point accepter. * Salmonet, *Hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

* CONVENTIN (Gisbert) de Liége, fut d'abord Professeur en Philosophie à Louvain, puis en Théologie & en Droit. On a de lui, *Satyra qua Conventionis Virum ejusdem exprimit, sententiis probatorum Auctorum confirmata.* Il voyagea dans la plupart des Etats de l'Europe, & alla jusques à trois fois en Pologne. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.289.*

CONVENTION, est le nom que les Anglois donnent à l'assemblée extraordinaire du Parlement, qui se tient sans Lettres patentes du Roi. Les Anglois rebelles en tinrent une contre Charles I, & on y en convoqua une autre en l'année 1689, après la retraite du Roi Jacques II, en France. Le Prince & la Princesse d'Orange furent appellez par la Convention, pour occuper la place de Jacques, & de la Reine son épouse qui abandonnant le Royaume s'étoient retirez en France. La Convention fut aussi-tôt convertie en Parlement par le Prince d'Orange. * *Mémoires du tems.*

CONVENTRE ou CONVENTRY. *Voyez* COVENTRE ou COVENTRY.

CONVENTUELS, Congrégation de l'Ordre de saint François. On donna ce nom dès l'an 1250, à tous les Religieux de cet Ordre qui vivoient en communauté, mais il fut propre ensuite à ceux qui voulurent jouïr des priviléges qu'ils avoient obtenus de pouvoir posseder des fonds & des rentes. Leur nombre étoit grand; mais le Cardinal Ximenès leur ôta presque toutes les maisons qu'ils avoient en Espagne pour les donner aux Observans. Philippe II. les abolit entierement en Portugal, & on ne les traite avec guéres plus d'indulgence en France, où ils ont pourtant encore environ cinquante maisons en Bourgogne, en Dauphiné en Provence, en Guienne, & dans le Languedoc. Leon X, par une Bulle de 1517, separa entierement les Conventuels des Observans, & donna à chacun de ces deux corps un Général; mais il voulut que celui des Observans eût aussi le titre de Ministre général de l'Ordre de saint François, & qu'il confirmât l'élection du Général des Conventuels. Ceux-ci ont l'avantage de posséder en Italie les corps de saint François & de saint Antoine de Padoue, & l'on compte qu'ils ont environ mille couvens. Il se forma en Italie vers l'an 1562, une Congrégation particuliére de Conventuels reformez, que Sixte V. approuva en 1587; mais Urbain VIII les supprima l'an 1626, & donna leurs maisons aux autres Conventuels. * Dominique de Gubernatis, *tome 2. Ord. Seraph.* Heliot, *Hist. des Ordres Mon. tome 7. ch.22. & 23.*

* CONVERSANO (Charles Antoine) de Lentini, fils de Marcel Conversano, fut un savant Jurisconsulte, & Docteur en Droit Civil & Canonique, & exerça souvent dans la ville de sa naissance les charges de Juge & de Conseiller. En 1650, il fut envoyé à Jean d'Autriche, Viceroi de Sicile. Il mourut le 14 septembre 1690, à l'âge de 73 ans. On a de lui, *Ætherea Leontinorum Gloria* en manuscrit, & *Historia Leontina.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONVERSANO, en Latin *Conversa, Conversanum, & Cupersanum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari avec titre de Comté à la famille d'Aquaviva, & Evêché suffragant de Bari. Elle est peu considérable, & est située à quatre ou cinq milles de la Mer Adriatique, du côté de Monopoli & de Médugno. *Voyez* AQUAVIVA. Le Mire. *Geogr.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.*

CONVOYE (La) riviére du Vendomois dans la Beauce, qui ne croît & ne se trouble presque jamais, en quelque tems que ce soit: lorsque cela arrive, c'est, dit-on, un signe de peste & de famine. * André du Chêne.

CONWAY (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ROBERT.

CONWAY, ville d'Angleterre. *Cherchez* ABERCONWAY.

CONWEY, riviére de la Principauté de Galles en Angleterre. Elle coule dans le Comté de Carnarvan, le long des confins de celui de Denbigh, & se décharge dans la Mer d'Irlande à Aberconwey. * Mary *Dict. Geogr.*

CONZA ou CONSA, *Cosa*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre d'Archevêché, est située au pié du Mont-Apennin, vers la source de l'Ofante, dans la province de la Principauté Ultérieure, & vers les confins de la Citérieure. C'étoit le païs des anciens *Hirpins*. Consa est peu considérable. On y celebra en 1597, un Synode dont nous avons les ordonnances. * Léandre Alberti.

CONZAGUE, ou CONZUQUE, ville de l'isle de Niphon, la principale des isles du Japon, est dans le quartier de Quanto, au septentrion occidental de la ville d'Yédo, & est capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CONZIEU, petite ville ou bourg de France, dans le Bugey. Elle est sur la petite riviere de Glan, au sud-sud-ouest de Belley dont elle est éloignée de près de deux lieues.

COO.

COOL. *Cherchez* COLLE.

COOL, Peintre. *Voyez* KOOL.

COOLS, (Jean) Prédicateur célébre de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il naquit le 25 novembre de l'an 1548. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se consacra à Dieu dans l'Ordre de saint Augustin à Louvain, & alla faire profession à Middelbourg en Zelande. Ensuite il etudia avec beaucoup de soin, & devint un des plus habiles Predicateurs de son tems; mais les guerres civiles du Païs-Bas en ayant éloigné les Religieux, le P. Jean Cools fit un voyage en Espagne, & ne revint dans sa province qu'après que le calme y eut été rétabli. Les Protestans y avoient ruiné les monastéres. Jean Cools travailla très-utilement pour la réparation de ceux de son Ordre, où son mérite l'éleva aux principales charges. Il prêcha quarante ans de suite, & mourut en 1612, âgé de 64. ans. Ses Ouvrages n'ont pas été publiez. * Curtius, *in Elog.* Herrera, &c.

COOPER, (Antoine Ashly ou Ashley,) Comte de Shaftsbury, celebre Ministre d'Etat en Angleterre, naquit en juillet 1619. Son pere étoit le Chevalier *Jean Cooper* de Rockburn dans le Comté de Wilt, & sa mére *Anne*, fille unique & héritiere du Chevalier Baronet, Antoine Ashly de Wimborn St. Gilles, dans le Comté de Dorset. Il donna dès son enfance des marques d'un genie superieur; & comme son pere, dont les revenus annuels montoient à 8000 livres sterling, n'épargna rien de tout ce qui pouvoit être utile à son fils, il fit avec ces secours de si grands progrès dans les Humanitez au College de la Trinité à Oxford, & à Londres dans la Jurisprudence, qu'il eut peu d'egaux. Il s'appliqua sur tout à ce qui pouvoit le mettre en état de rendre des services utiles à sa patrie. En 1640, il fut Membre du Parlement pour la ville de Tewkesbury dans la province de Glocester. Les troubles entre Charles I, & son Parlement, ayant commencé bientôt après, Cooper leva un Régiment pour le service du Roi, qui le nomma Gouverneur de Weymouth. En qualité de Grand Shérif, il assembla par ordre du Roi, la Milice du Comté de Dorset. Mais le Roi ayant envoyé dans ce Comté le Colonel Guillaume Ashburnham, en qualité de Gouverneur, Cooper en fut piqué & se rangea du côté du Parlement, sans pourtant participer à ses procédures violentes. En 1645, il fut élu Sherif de Norfolk, & l'année suivante, du Comté de Wilt. En 1651, le 20 janvier, il fut un des 20 Commissaires à qui le Parlement confie le soin de réformer les abus qui se commettoient dans les procès. En 1653 & 1654, il fut dans le Parlement en qualité de Député de la Province de Wilt. Il s'opposa efficacement aux projets ambitieux de Cromwell, quoique celui-ci l'eût d'abord nommé Membre de son Conseil. Les oppositions de Cooper déterminérent Cromwell non seulement à dissoudre les deux Parlemens de 1653 & de 1654, mais aussi à donner à Cooper l'exclusion pour celui qui devoit s'assembler en 1656. Cooper fit néanmoins si bien qu'on fut obligé de l'y admettre; mais il n'y gagna autre chose contre Cromwell, que la dissolution de ce Parlement. Dans ces entrefaites il entretenoit une correspondance secrette avec Charles II, qui étoit dans l'exil. Quoique par là il s'exposât à un très-grand danger, il sut détourner si adroitement le soupçon, que le Parlement surnommé le *Rump*, c'est à dire, *les débris d'un Parlement*, le nomma non seulement Conseiller d'Etat, mais lui donna encore le Gouvernement de la Tour de Londres, & lui confia avec six autres le commandement de l'armée. Cooper, le Général Monck & quelques autres bien intentionnez pour le Roi, surent si bien disposer les affaires, que Charles II. fut reconnu Roi des trois Royaumes par un consentement universel; après quoi Cooper fut un des trois Députez que les Communes envoyérent en Hollande pour y prendre le Roi, qui d'abord après son arrivée à Londres reçut Cooper au nombre de ses Conseillers intimes, & le 20 avril 1661, le créa Baron de Wimburn St. Gilles. Il fut ensuite un des Commissaires de la grande Commission établie contre les Régicides. Le Roi l'éleva quelque tems après à la dignité de Chancelier, de Sous-Thrésorier de l'Echiquier, de Lord Lieutenant du Comté de Dorset, & de Commissaire du Thrésor. En 1672, le 23 d'avril, il l'honora du titre de Baron Cooper de Pawlet & de Comte de Shaftsbury, & dans la même année il fut déclaré Lord Chancelier d'Angleterre. Comme dans cette fonction il s'étoit attiré la haine des Catholiques & du Duc d'York, frére du Roi & depuis Jaques II, l'on caballa tellement contre lui que le neuviéme novembre 1673, le Roi lui redemande les Sceaux, & les remit au Chevalier Baronet *Heneage Finch*. Ses ennemis firent faire une recherche exacte de son administration; mais ils ne trouvérent pas de quoi mordre. En 1675, il se brouilla avec la Cour en s'opposant à l'introduction d'un certain nouveau serment. L'année suivante il soutint que le Parlement d'alors ayant été prorogé si long-tems, devoit être censé dissous, & par là il s'attira une plus grande disgrace, ayant été envoyé à la Tour avec trois autres Lords. Ils n'en sortirent que sur la fin de fevrier 1677, après avoir retracté tout ce qu'ils avoient avancé. Dans les années suivantes, le Comte de Shaftsbury fut un de ceux qui s'opposérent avec le plus de zéle à l'accroissement de la Religion Romaine & qui pour cette même raison cherchérent à exclurre le Duc d'Yorck de la succession. Le 20 avril 1679, le Roi le déclara Président de son Conseil privé, mais dans la même année il fut obligé d'abandonner ce poste, parce que le parti du Duc d'Yorck avoit de nouveau gagné le dessus dans l'esprit du Roi. Comme tous ces revers n'étoient pas capables de l'ébranler, ni de lui faire abandonner ses maximes, il aida à rechercher avec soin les auteurs de la conspiration qu'on attribuoit alors aux Catholiques. Ses adversaires de leur côté n'oubliérent aussi rien de tout ce qui pouvoit lui nuire. On assure qu'un certain *Dangerfield* fut gagné pour le tuer. Le deuxiéme juillet 1681, le Comte de Shaftsbury fut encore à la Tour & ensuite accusé publiquement d'avoir formé des projets pernicieux contre la vie du Roi & contre la forme du Gouvernement; d'avoir publié que le Roi étoit Catholique, & qu'il n'avoit d'autre but que le pouvoir absolu; d'avoir enfin cherché à ramasser de l'argent & des troupes pour causer une sédition, &c. Il fut déclaré solemnellement innocent le 13 février 1682, & ayant obtenu sa liberté il supplia qu'on fit le procès à ses Accusateurs. Lorsqu'il vit qu'on ne faisoit rien moins qu'exécuter sa demande, il résolut en novembre de passer en Hollande & de demeurer pendant quelque tems à Amsterdam. Mais la goutte & quelques autres infirmitez l'accablérent tellement qu'il y mourut le le 21 janvier 1683, son corps fut ramené en Angleterre & inhumé à Wimburn-St. Gilles. Il avoit été marié trois fois, *la premiére*, avec *Marguerite*, fille de Thomas, Lord Coventry: *la seconde*, avec *Françoise*, fille du Comte d'Excester: & *la troisiéme*, avec *Marguerite* fille de Guillaume, Lord Spencer. Il laissa un fils unique, qu'il avoit eu du second lit, nommé *Antoine*, qui lui succeda, & qui de Dorothée, fille de Jean, Comte de Rutland, laissa aussi un fils nommé *Antoine*, qui fut aussi Comte de Shaftsbury. * *Life and death of the Earl of Shaftsbury The Compleat History of England, tome 3.*

COORNHERT, auteur Hollandois au XVI siécle. *Voyez* CORNHERT.

COOS. *Cherchez* CO.

COP.

COP, (Guillaume) Médecin natif de Bâle, où il étoit ami de Reuchlin vers l'an 1473. Il vint en France, où il vécut depuis sous le régne de Louis XII, & sous celui de François I. Ce dernier lui fit l'honneur de le choisir pour son Médecin vers l'an 1530. Rainus assûre qu'il étoit l'ornement des Médecins de son tems.

Unica nobilium Medicorum gloria Copus.

Il composa divers Ouvrages, & traduisit le Traité de Galien, *De locis affectis*; celui d'Hippocrate, intitulé, *Præsagiorum libri tres*: *De ratione victus*, de Paul Eginéte, &c. * Gesner, *in Biblioth.* Panteléon, *l.3. Prosopogr.* Pierre Castellan, *in Vit. Medic.* Remus, *Orat. de Basil.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.* Du Boulay, *Hist. Univ. tome 6. p.64.*

COP, (Nicolas) Professeur dans le Collége de sainte Barbe, fut élu Recteur de l'Université de Paris, le dixiéme octobre de 1533. Ayant fait un Sermon aux Mathurins, le jour de la Toussaints, il fut déféré par les Cordeliers, comme ayant avancé dans ce Sermon des Proposi-

tions hérétiques. Ces Religieux s'étant adressez au Parlement & non à l'Université, Cop s'en plaignit dans l'assemblée de l'Université tenue aux Mathurins le 19 novembre, & nia qu'il eût avancé ces Propositions, à l'exception d'une seule. Il demanda que l'Université intervint & se plaignit de l'injure qui lui avoit été faite. Il y eut beaucoup de bruit dans cette assemblée. Cependant il y fut arrêté que l'Université étoit fâchée de l'injure qui avoit été faite à son corps, en déférant son Recteur à un Tribunal supérieur, sans en avoir parlé à l'Université, & que ses accusateurs seroient citez au Tribunal de l'Université; mais le Recteur n'osa conclurre, parce que les Doyens des Facultez de Théologie & de Droit s'opposérent à la conclusion. Cop craignant d'être emprisonné, se cacha & s'enfuit à Bâle. Quand l'Université sut qu'il s'étoit retiré, & que le bruit se fut répandu que son pére Cop, Médecin du Roi, étoit soupçonné d'être dans les sentimens nouveaux, & que Cop étoit ami de Calvin, qui logeoit alors au Collége de Fortet; elle n'insista plus pour sa défense, & établit par *interim* Arnoul Monart Procureur de l'Université, pour recevoir les sermens jusqu'à ce qu'il y eût un Recteur élu. Béze remarque que Calvin avoit donné à Cop ce discours qui le fit passer pour suspect d'Hérésie. Le même Historien récite un autre fait qui indique que Cop avoit du penchant pour la Religion Protestante. La sœur de François I, Marguerite Reine de Navarre, ayant fait imprimer un livre intitulé le *Miroir de l'Ame pécheresse*, la Sorbonne en fut très-irritée & condamna l'Ouvrage. La Reine s'en étant plainte au Roi, il voulut sçavoir de l'Université sur quels fondemens ce livre avoit été condamné. Le Recteur Nicolas Cop désavoua hautement la censure de la Sorbonne. On emprisonna quelques uns des Acteurs d'une Comédie jouée au Collége de Navarre, où la Reine avoit été maltraitée. * Egasse du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris*, tome 6. Béze, *Hist. Eccl. tome* 1. *p.* 13. *&* 14.

COPA, ville d'Asie, près des Palus Meotides, ou de la Mer de Zabaché, est située sur une riviére de ce nom, que les Auteurs nomment diversement, & est au dessous de Cabia sur la même riviére, qui a sa source dans la Circassie, près de Terczas. * Sanson.

COPAIS, nom que les Anciens donnoient, selon Strabon, à un Lac de Beotie, qui est appellé aujourd'hui *Lac de Livadia*. C'est celui que Pausanias nomme *Cephissus*. Il est situé au nord de la grande plaine qui porte le même nom de *Livadia*, & qui s'étend entre la plaine de Thébes, & la ville de Livadia. Strabon donne à ce Lac trois cens soixante & onze stades de circuit, c'est à dire, quinze à seize lieues, mais on ne croit pas qu'il couvre présentement un si grand espace de terre, car du tems de cet Auteur, il avoit un passage sur la terre, & une décharge dans le marais *Hylica*, appellé aujourd'hui le *Lac de Thébes*, au lieu qu'à présent les eaux sont plus basses que ce passage, & par consequent on peut croire qu'elles ont diminué. Ce Lac est long & se rétrecit sous les montagnes de *Talanda* ou *Cyrtonum*. Il est étroit au milieu, & lorsqu'il s'élargit, il se sépare à l'extrémité vers le sud-est, en trois differentes bayes, dont le principal canal est dans les bayes qui sont plus au nord, passant à travers une montagne, dont la masse est d'une pierre fort dure. Il y a au pié de cette montagne, où il entre, un village appellé *Polra*, situé vers l'extrémité du nord-ouest du Lac, où il se montre de nouveau de l'autre côté proche de la mer. On trouve deux moulins à deux lieues de Talanda. Il semble selon le sentiment de M. *Wheler*, dans son voyage de Gréce, que ce soit la place que Strabon nomme *Anchoë*, où étoit aussi située la ville de *Copaïs*, qui donnoit anciennement le nom à ce lac, & que sur le côté de la mer où les eaux sortoient du lac, on trouvoit *Larimna* de la Locride, où Strabon fait passer le canal trente stades sous terre de Copaïs à Larimna. Les Anciens croyoient qu'Hercule avoit fait ce Lac, en détournant la riviére *Cephissus* dans la plaine des *Orchoménes* où elle passoit, avant son tems, dans la mer par des canaux sous les montagnes; mais il est plus probable qu'Hercule ait bouché le passage de dessous la montagne que les Orchoménes rouvrirent ensuite. * Wheler, *Voyage de Gréce*, tome 2. *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COPELAND, partie méridionale de la Province de Cumberland en Angleterre, porte ce nom, parce qu'elle est parsemée de montagnes pointues, que les Bretons appellent *Kopa*: ou, selon d'autres, son vrai nom est Coperland, *païs de cuivre*, à cause des mines de cuivre qui s'y trouvent. * Beeverell. *Délices d'Angleterre*, *p.* 268.

COPENHAGUE. *Cherchez*. COPPENHAGUE.

COPERNIC, (Nicolas) célébre Mathématicien, Philosophe & Médecin, dans le XVI siécle, naquit à Thorn, ville de la Prusse Royale, le 19 février de l'an 1473, & étudia dans son païs en Philosophie & en Medecine, où il réüssit très-bien. Il s'appliqua encore à l'étude de la Langue Gréque, mais sur tout aux Mathématiques & à l'Astronomie en particulier. Pour s'en instruire à fonds, & dans l'intention de consulter les meilleurs Maîtres de son tems, il entreprit de voyager, & s'arrêta fort long-tems à Bologne en Italie. Ensuite il passa à Rome, où il fut Professeur en Mathématiques & retourna en son païs, où Luc Watzelrod, son oncle maternel, lui donna un canonicat dans l'église de Warmie, dont il étoit Evêque. Ce fut alors que Copernic publia son livre *de Motu octavæ Sphæræ*, établissant son systême du Soleil immobile, & du mouvement de la Terre. C'est ainsi qu'il a renouvellé l'ancienne opinion du Philosophe Aristarque de Samos, & qu'il a soutenu, après lui & après beaucoup d'autres Philosophes, que la Terre étoit mobile, & que sa situation n'étoit pas dans le centre de l'Univers. Le Cardinal de Cusa avoit agité & défendu cette opinion quelque tems avant Copernic; mais Copernic a eu l'honneur de l'invention de ce systême, parce qu'en effet, il l'a rectifié, & a mis les partisans en état de rendre raison des mouvemens & des phénoménes celestes. Son sentiment fut d'abord suivi avec chaleur par Rheticus, Rothmanus, Lansberge, & Kepler, & dans le XVII siécle, par Galilée, Descartes, Gassendi, & le Comte de Pagan. Copernic place le Soleil au centre du monde, & le fait immobile. Mercure qui est la planette la plus proche du soleil, fait son mouvement autour de cet astre en l'espace de trois mois. Venus se meut aussi autour du soleil dans un cercle qui enferme celui de Mercure, & fait sa révolution en sept mois & demi. La Terre fait aussi son mouvement autour du Soleil dans un cercle qui environne celui de Vénus & ce mouvement s'accomplit en un an. Elle en a encore un autre qui se fait en 24 heures autour de son axe; & c'est par ce mouvement qu'on explique le jour & la nuit. La Lune tourne autour de la Terre en 27 jours ou environ. Mars se meut & fait son circuit dans un quatriéme cercle qui embrasse celui de la terre, & a le Soleil pour centre. Sa révolution se fait à peu près en deux ans. Jupiter est situé au dessus de Mars, & fait son mouvement autour du Soleil, en douze ans ou environ. Saturne est la plus élevée de toutes les planétes, & fait aussi son circuit autour du Soleil dans l'espace d'environ trente années. Au dessus du cercle de Saturne, Copernic place le ciel des étoiles, qui est immobile, selon sa pensée. Pour reprendre ce systême en peu de mots, le Soleil immobile est placé au centre du monde. Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter & Saturne, font leur mouvement dans six cercles autour du Soleil. Mais la Terre a un autre mouvement autour de son axe. Par ce systême on évite la difficulté qu'il y a d'expliquer le mouvement journalier du Soleil dans un espace immense, & avec une rapidité inconcevable.

Quoique Copernic place le Soleil immobile au centre du monde, en sorte qu'il ne change pas de lieu pour en occuper un autre, néanmoins ses Sectateurs lui donnent un mouvement circulaire autour de son axe, & disent que cette revolution se fait en 27 jours. Ils établissent ce mouvement pour expliquer les apparences des taches qu'on a découvertes sur le corps de cet astre, avec des telescopes, ou lunettes de longue vue, parce que ces taches changent de situation pendant 27 jours. A l'égard de la Terre, Copernic lui donne trois mouvemens; le premier, qu'elle fait en un jour; le second, qu'elle fait en un an: & le troisiéme, qui tient toûjours l'axe de la Terre dans une même position. Le mouvement journalier, est la révolution que fait la Terre vers l'Orient en 24 heures sur son propre axe, en sorte que la partie de terre, qui regarde le Soleil, est eclairée, & l'autre est dans l'obscurité. Le mouvement annuel, est celui que la Terre fait sous les Signes du Zodiaque, lorsqu'entre Vénus & Mars, elle fait son cours autour du Soleil dans l'espace d'une année. Le troisiéme mouvement sert pour rendre raison des differentes saisons, & de l'inégalité des jours dans les differens climats. Voilà le systême de Copernic, que la plupart des Savans soutiennent encore par des raisons très solides, quoiqu'il ait été rejetté par des Decrets de l'Inquisition de Rome. Ce grand homme, après son systême, publia encore son Ouvrage *De Revolutionibus*, & mourut le 24 mai en 1543, âgé de 70 ans. Martin Cromer, depuis Evêque de Warmie, fit graver une épitaphe sur le tombeau de Copernic en 1581. * Gassendi, *in Vita Copernici*. Tycho Brahe, *Orat. de Math.* Ismael Boulliaud, *in Proleg. Astron. Philosoph.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. dernier*. Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philos.* Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Uom. Letter. &c. Voyez* aussi Plutarque, *de Placitis Philos. l.* 3. *c.* 1.

COPET ou COPPET, petite ville & Baronie qui a sept ou huit villages dans sa dépendance, avec un magnifique château dans le Canton de Berne, sur le Lac de Genéve à deux lieues de cette ville. Une ancienne inscription, taillée dans le marbre, qui se trouve aujourd'hui dans la muraille de la maison d'un particulier, prouve que cette ville étoit bâtie déja du tems des Romains. Voici cette inscription,

D. M.

PRILATS. BAIT
7A ANNORUM
AXETII. MAIUNCT
O. CLAUDIA
NUS. FILI. UNICI
AT PIISSIMI
P. C.
SUB ASCIA DED.

Ce sont les regrets d'un pére pour la mort de son fils unique. Cette ville avec sa Haute Justice passa entre les mains de la ville de Berne avec le reste du Païs de Vaux en 1536; mais la Basse Justice a changé souvent de Maître. Anciennement elle appartenoit à un Seigneur de Saluces, Comte de Véry. Messieurs de Clervan l'eurent après lui & un Bourgeois de Bâle leur succeda. Elle fut ensuite vendue à François de Bonne, Seigneur de Lesdiguiéres. Messieurs Bellujons, Barons de Villeneuve en Bourgogne, la possederent depuis; & ceux-ci, ou leurs Créanciers la revendirent à Frédéric Burggrave de Dohna, Comte du Saint Empire Romain & Baron de Rockenfels, de qui Sigismond d'Erlach Maréchal de la Cour du Roi de Prusse, l'acheta. Enfin Monsieur d'Erlach a vendu la Baronie de Copet à Monsieur le Baron Hoguer de St. Gall, qui en est encore en possession. * Stumpf. Plantin. Seeteler, *Etat & Délices de la Suisse*, tome 2. *p.* 287. *&* 288.

☞ L'Auteur du dernier livre que l'on vient de citer, & qui a été imprimé en 1730, ne s'accorde pas à ce qui vient d'être dit. 1. Il dit que Copet est un bourg fermé de murailles. 2. Il parle des Comtes de Dohna, comme de Seigneurs actuels de Coppet. Il ajoûte qu'ils y ont un beau chateau au dessus du bourg avec de beaux jardins, vergers, allées d'arbres & autres accompagnemens d'une maison superbe; mais qu'il n'y a aucun d'eux qui y habite, & qu'ils se contentent d'y entretenir un Receveur.

COPHTES, ou COPTES: c'est le nom des Chrétiens Jacobites, ou Monophysites d'Egypte. On croit qu'il vient d'*Ægyptos*, parce que la plus grande partie des Chrétiens d'Egypte, depuis Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, persistérent dans cette erreur, qu'il n'y a qu'une nature en Jesus Christ, & que depuis que les Arabes se furent emparez de l'Egypte, les Chrétiens Orthodoxes en furent chassez, & qu'il n'y resta que des Jacobites. Ainsi comme les Egyptiens étoient tous Jacobites, ils furent appellez Cophtes ou Egyptiens, & avec d'autant plus de raison qu'ils perdirent en peu de tems l'usage de la Langue Gréque, & qu'ils firent le service divin comme ils le font encore en Langue Egyptienne, quoique mêlée de termes Grecs & écrite en caractéres Grecs. Leur église est gouvernée par un Patriarche & onze ou douze Evêques. On n'élit pour Patriarche qu'une personne qui fasse profession de chasteté; ainsi le choix tombe toûjours sur les Moines exempts d'ambition. Il faut les arracher malgré eux de leur solitude pour les placer sur le thrône patriarchal. L'élection se fait par les Evêques, le Clergé & les principaux du peuple. Il nomme seul le Métropolitain d'Ethiopie, les Archevêques & les Evêques, qu'on prend parmi les séculiers qui ont perdu leurs femmes. Les Evêques reçoivent du peuple un dixiéme, qui fait tout leur revenu & celui du Patriarche. Les Prêtres sont mariez. Les Ordres inférieurs sont les Diacres de l'Evangile, les Diacres de l'Epître & les Acolytes. Ils ordonnent des Diacres dès l'âge de six ou sept ans. L'ignorance de ce Clergé est extrême. Un Prêtre passe pour savant quand il peut lire ou écrire en Arabe. Ils ignorent jusqu'à la Langue Copte, dont ils se servent dans le service divin. Ils n'en savent pas plus sur les mystéres de la Religion; ainsi le peuple n'étant jamais instruit ni par des Sermons, ni par des Catéchismes, la plupart n'ont de Chrétien que le nom. On rend de grands honneurs aux moindres Prêtres malgré leur ignorance, & quoique d'ailleurs tirez pour l'ordinaire de la lie du peuple. L'autorité des Evêques est très grande. Celle du Patriarche est presque absolue; il décide souverainement de tous les differens de la nation, & on lui obéit ponctuellement. Leur office dont le chant est la seule occupation des Ecclesiastiques, est plus long que le Romain. Le Breviaire des Evêques est beaucoup plus long que celui du reste du Clergé. Les Moines & les Religieuses sont des personnes reduites à la pauvreté avant que d'en faire profession, dont ils ont si peu l'esprit, qu'ils ne conçoivent pas comment en Europe des personnes riches peuvent renoncer à leurs biens. Leur vie est dure. Tel est le Clergé Copte.

Les personnes les plus qualifiées parmi le peuple, sont les Receveurs des droits publics; car les Turcs par une confiance honorable au Christianisme, ne donnent en Egypte ces emplois qu'aux Chrétiens; le reste des Coptes sont de pauvres Artisans. Il est étonnant qu'aucun ne s'applique au commerce dans un païs très-marchand. Le divorce est fréquent parmi eux; & par un abus encore plus étrange, les personnes séparées se remarient.

Ils croyent sept Sacremens; mais l'ignorance des Prêtres est telle, qu'il est rare d'en trouver qui les puissent nommer sur le champ: & dans la pratique ils commettent de grands abus. Le Batême des garçons est differé de 40 jours, & celui des filles de 80, & souvent même ce délai est plus long: cependant ils ne permettent pas qu'on batise l'enfant à la maison, quand même il seroit en péril de mort. Dans cette extrémité un Prêtre lui fait certaines onctions qu'ils s'imaginent suppléer au Batême. De plus la maniére dont ils prononcent la formule en batisant, rend leur Batême fort douteux, pour ne pas dire nul. Ils font trois immersions, & ils disent à la premiere, *je te batise au nom du Pere*; à la seconde, *je te batise au nom du Fils*; & à la troisiéme, *je te batise au nom du Saint Esprit*. Ces trois invocations séparées de chaque personne, changent considérablement la formule, qui n'est plus une confession de l'unité de l'essence & de la trinité des personnes. Ils donnent la communion à l'enfant incontinent après le Batême sous la seule espéce du vin: ils administrent encore la Confirmation immediatement après le Batême, & avant que de communier le nouveau batisé; & quoique dans la cérémonie du Batême ils lui ayent fait 36 onctions, ils les recommencent en y joignant plusieurs oraisons. Les Prêtres parmi eux, comme parmi les autres Chrétiens d'Orient, peuvent administrer ce Sacrement de Confirmation.

Les

Les Coptes ont sur l'Eucharistie la même créance que l'Eglise Romaine; leur formule de la Consécration differe très-peu de la sienne. Ils donnent les deux espéces aux hommes; mais pour les femmes, comme elles ne doivent jamais s'approcher du sanctuaire, hors duquel on ne porte jamais le sang de J. C. les Prêtres leur portent l'hostie humectée de quelques gouttes de l'espece du vin. Ils ne conservent pas le pain consacré; ainsi pour donner le viatique il faut dire la Messe, & en ce cas ils la disent, quelque heure qu'il soit, même après avoir mangé. Leur doctrine est également pure sur la Confession, mais l'usage en est rare; un de leurs Patriarches a été jusqu'à l'abolir, sous prétexte que de mauvais Confesseurs nuisoient aux ames, & qu'il étoit presque impossible d'en trouver de bons. Ce Décret n'empêche pas que beaucoup de Coptes ne se confessent une ou deux fois l'année. Les jeunes gens qui ne sont point encore mariez n'approchent point des Sacremens. Le mariage a chez eux toutes les marques d'un Sacrement: les mariez se confessent, entendent la Messe & communient, & le Prêtre leur promet la grace. Pour l'extrême-onction, ils la donnent dans des maladies légéres, & dans des afflictions à des pécheurs qui se portent bien. L'huile dont ils se servent est bénite par le Ministre, qui en oint non seulement le malade, mais aussi tous les Assistans, de peur, disent-ils, que le Diable chassé du malade, ne se loge dans quelcun d'eux. Les onctions sont d'un frequent usage chez les Coptes: on oint toûjours ceux à qui l'on donne l'absolution: ils oignent même les morts, se servant d'huile comme nous nous servons d'eau benite; mais ils distinguent ces onctions de l'onction sacramentale. Les jeûnes sont fréquens & rudes; outre les mécredis & les vendredis, les Clercs jeûnent 43 jours avant Noel, & les Laïques 33 jours: tous jeûnent quarante jours avant Pâques, & 15 avant l'Assomption de la sainte Vierge: quelques uns, sur tout les femmes, étendent ce carême de la Vierge à 20, 25, & 35 jours. Les femmes Turques imitent en cela les femmes Chrétiennes, touchées des graces particuliéres que plusieurs d'entre elles ont obtenues par cette dévotion. Ils ne jeûnent jamais le dimanche ni le samedi, excepté le samedi saint: & ils mangent gras tous les jours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Ils observent encore un carême de 13 jours avant la fête de saint Pierre & de saint Paul, qu'ils célébrent le même jour que l'Eglise Romaine: quelquefois il est plus long pour les Clercs que pour les Laïques, car les Clercs le commencent toûjours le premier lundi d'après la Pentecôte. Pendant le carême qui leur est commun avec l'Eglise Romaine, ils ne mangent point de poisson, & jeûnent celui de la Vierge presqu'au pain & à l'eau. Les jours de jeûne, ils ne mangent ni ne boivent point du tout jusqu'après la Messe, qui finit à une ou deux heures après midi, & qui devroit selon la régle ne finir qu'à trois heures. Alors ils font collation, prennent du caffé, fument du tabac, ce qui leur est défendu jusqu'à la fin du sacrifice; le soir ils soupent, & le jeûne recommence à deux heures après minuit. L'abstinence de chair & de laitage s'observe si rigoureusement, qu'on ne la rompt pas même dans les maladies. Pour l'exactitude du jeûne hors le grand carême, les Laïques ne s'en piquent pas, ils en laissent la gloire aux Prêtres.

Quant à la Circoncision, on prétend qu'elle n'a point été pratiquée en Egypte depuis qu'elle reçut le Christianisme, jusqu'au tems que les Sarrasins la soumirent. Alors ces nouveaux maîtres introduisirent parmi les Coptes la coutume de circoncire les Chrétiens, coutume que ceux-ci, ont tâché autrefois de justifier par des fables qu'ils condamnent aujourd'hui, & qui s'abolit peu à peu.

Ce Patriarche dont nous avons parlé, & qui prend le titre de Patriarche d'Alexandrie, est different du Patriarche Grec des Melchites, à l'exception de l'hérésie des Monophysites. Ils conviennent avec les Grecs sur tous les points de la Religion, même sur les sentimens & les pratiques en quoi elle differe de la Latine; ils ont une succession non interrompue de Patriarches depuis saint Marc, dont le savant Abbé Renaudot a depuis peu donné une Histoire exacte au public. Ceux d'à présent font ordinairement leur résidence au Monastére de saint-Macaire, environ à vint lieues au delà du Grand Caire. Les Abyssins leur sont en partie soumis pour le spirituel. Il y a dans Jerusalem quelques familles de Cophtes, qui ont une paroisse & une petite chapelle dans l'eglise du saint Sépulcre. Le Pape Pie IV envoya l'an 1561, deux Jésuites à Gabriel, Patriarche des Cophtes, pour le ramener dans le sein de l'Eglise Romaine; mais ce fut inutilement. Un Patriarche des Cophtes, nommé Gabriel, envoya une légation au Pape Clément VIII, au nom des Egyptiens & des Ethiopiens, pour reconnoître la primauté de l'Eglise Romaine. Le Cardinal Baronius en a inseré la rélation à la fin du sixiéme tome de ses Annales. M. de Thou, & quelques Auteurs modernes & Protestans, ont cru que cette legation étoit imaginaire, parce que Melétius, Patriarche d'Alexandrie de la communion Gréque la desavoua. Mais cette difficulté n'est d'aucune considération, parce que le Patriarche des Cophtes, qui prend le nom de Patriarche d'Alexandrie, est different du Patriarche Grec de cette ville. Cette légation est appuyée sur les lettres d'un autre Patriarche de Cophtes nommé Matthieu, écrites au Pape Urbain VIII, dans lesquelles il est fait mention de ce Patriarche Gabriel. * Leo Allatius, *de Perp. Consensu l.3.c.8.* Chytræus. Sponde, *Annal.* De Thou, *Hist.* M. Arnaud, *Perpétuité de la Foi, l.2.c.3.p.123.* Simon, *Histoire Critique de la Créance des Coûtumes des Nations du Levant*, c.10. Renaudot. *Hist. Patr. Alex.* du Pére Sollier Jésuite, l'un des Hollandistes. *Addition au Traité des Patriarches d'Egypte, ou Recherches sur l'Origine, les erreurs, & les coûtumes des Jacobites d'Egypte, appellez communément* Coptes, en 1678. *Mémoires de Trevoux*, juillet 1709, & novembre 1717.

COPIAPO, riviére de l'Amérique Meridionale. Elle coule sur les confins du Pérou & du Chili, dans la vallée de Copiapo, qu'on dit être si fertile en grains, qu'elle produit 300 pour un. Copiapo a sa source dans les Andes, au pié d'une montagne, qui vomit des flammes, & qu'on appelle le *Volcan de Copiapo*, & elle se décharge dans la Mer Pacifique, auprès d'une petite ville du Chili, qui porte aussi le nom de *Copiapo*, ou de *Porto de Copiapo*. * Maty, *Dict. Geogr.*

COPIN & QUINTIN, Chefs des Hérétiques nommez *Libertins*, s'efforçoient de répandre leurs erreurs dans le Brabant & dans la Hollande, environ l'an 1525. * Prateole, *au mot Libertins*. Florimond de Raimond, *l.2. ch.16. num.4.* Gautier, *en la Chron. XVI siécle, ch.6.* Sponde, *A.C. 1525. n.25.* *Voyez* LIBERTINS & QUINTIN.

COPOLETTE, ville de Georgie. *Cherchez* CHUPULETI.

COPONIUS, Chevalier Romain, & Intendant (*Procurator*) de Judée, fut le premier qui exerça cette commission, & qui fut envoyé dans cette province par Auguste, l'an sixiéme de J.C. Ce fut dans le tems que Quirinus Gouverneur de Syrie eut ordre de passer aussi en Judée, pour y vendre les biens d'Archelaüs, & pour y faire une seconde fois le dénombrement général, & l'estimation des biens, sur laquelle se devoit régler le tribut que les Juifs payoient aux Romains. * Joseph, *Antiq. Judaiq. l.18. ch.1. & 3. De la Guerre des Juifs, l.2. ch.7.* Ussler, *in Annal.*

* COPORIO, COPORIA, CAPORIO, CAPORIA, nom d'une ville de l'Ingrie, près du Golfe de Finlande, à peu près au nord-est de Narva ou Nerva, dont elle est éloignée d'environ douze lieuës.

COPPEN (Barthélemi). *Voyez* COPPENIUS.

* COPPENBRUGGE, bourg avec château dans le Duché de Brunswick en Allemagne, est au nord-est de Hamelen, dont il est éloigné d'environ trois lieuës, & au sud-sud-est de Hanovre à la distance d'environ sept lieues.

COPPENHAGEN ou COPPENHAGUE, ville de l'isle de Zelande ou Zélant, est la capitale du Royaume de Danemarck, & celle où le Roi fait ordinairement sa demeure. Elle est appellée *Coppenhafen*, *Kiobenhaven* ou *Copinhafen* par les naturels du païs; *Coppenhaven* par les Allemands, & *Hafnia*, par ceux qui écrivent en Latin. Coppenhague est située sur le détroit d'Oresund, avec un bon port & une citadelle considérable. C'est une ville moderne. Absalon Hudo ou Huès, Archevêque de Lunden, & Evêque de Roschilde, qui vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1165, fit bâtir, une forteresse contre les Pirates, dans l'endroit où est aujourd'hui Coppenhague, & cette forteresse fut appellée de son nom *Axel-Huès*. Quelque tems après, divers Pêcheurs se bâtirent des cabanes à l'entour; & ensuite les plus riches y élevérent des magasins & des maisons, pour y recevoir les Marchands qui y venoient acheter leur poisson, dont ils faisoient un très-grand commerce. On nomma ce lieu *Kopmans Haffen*, c'est à dire, Port des Marchands. Ce commerce y attira encore d'autres Habitans, à qui Jacques Evêque de Roschilde donna des priviléges en 1254. Dans la suite, par les soins des Rois de Danemarck, cette ville est devenue extrémement considerable. Aujourd'hui elle l'est beaucoup par son grand commerce. Elle est divisée en deux parties, par un bras de mer, que l'on passe sur un pont qui n'a pas 50 pas de long. La plus petite partie de la ville de Coppenhague, qu'on nomme *Christians-Hawen*, du nom de Christian IV, qui la bâtit, & qui est fortifiée par un château avec de larges fossez à fond de cuve & par de hautes murailles, est située dans l'isle d'Amagger, & l'autre dans celle de Zélande. De cette partie de la ville qui est dans l'isle d'Amagger on passe dans l'autre par le moyen de deux ponts, dont l'un ne sert qu'à la garnison & n'est composé que de quelques planches. Les eglises principales sont Nôtre-Dame qui est la cathédrale où se fait la cérémonie du couronnement des Rois de Danemarck, Saint Pierre qui sert aux Allemands, Saint Nicolas, le Saint Esprit, & la Trinité. L'Université fut fondée par Christierne I, qui lui obtint, vers l'an 1474 ou 1478, du Pape Sixte IV, les mêmes priviléges dont jouït celle de Bologne en Italie. Ce qu'il y a de plus curieux à voir dans Coppenhague c'est 1. le port qui est admirable; 2. la citadelle qui le défend & qui est un pentagone régulier; 3. l'Observatoire, qui est une tour ronde & fort haute, où l'on peut monter en carosse, & où l'on voit ce beau globe céleste de six piez de diametre, un des plus curieux ouvrages de *Tycho Brahé*; 4. la Bourse; 5. les Bibliothéques; 6. l'Arsenal qui est un des plus beaux de l'Europe; 7. le lieu où l'on bat la monnoye; 8. la Chambre des curiositez qui est dans l'Arsenal. On y voit encore le château de Taillebore qui est proprement la Douane. On croit que la ville contient 5800 maisons, & 60000 Habitans. Les rues y sont larges & on y trouve par tout de grands magasins. En 1658, Charles-Gustave Roi de Suéde entra du païs de Holstein dans l'isle de Funen, faisant traverser son armée sur la glace, & contraignit le Roi de Danemarck de faire un traité desavantageux avec lui. L'année suivante, ce même Prince assiégea vainement Coppenhague. Pontanus cité par Sponde, parle d'un Concile assemblé en 1425, en cette ville, pour la réforme des mœurs. Cette belle & grande ville a souffert un furieux incendie en 1728. Il commença le huitiéme octobre, & dura quelques jours. On tient que les deux tiers de la ville y perirent, y ayant eu 3670 maisons brûlées, sans compter celles qui furent abatues pour empêcher la communication du feu. * Pontanus, *Histoire de Danemarck*. Bertius, *in Comment. Germ. l.3.* Cluvier. Mercator. Puffendorf, *Introduction à l'Histoire. Memoires du tems.*

* COPPE'E (Denys) en Latin *Copprus*, du Condros, Poëte Flamand, a fait en François trois Tragedies, intitulées, *La Lambertiade, ou du martyre de S. Lambert*; *De la Passion de notre Seigneur*; *Les Vies de sainte Justine & de saint Cyprien*. On a outre cela de lui, *le Panégyrique du Comte de Bucquoy* & d'autres piéces. * Valere André *Biblioth. Belgica, p.184. & 185.*

COPPENIUS ou COPPEN (Barthélemi) Théologien Protestant, étoit de Rostock, Ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où il naquit le sixiéme janvier de l'an 1565. Il étudia à Bâle, à Genéve, & ailleurs; & s'étant rendu habile dans les Langues, & principalement dans l'Hébraïque, dans la Greque, & dans la Théologie, il enseigna long-tems à Heidelberg, où il mourut subitément le 23 may de l'an 1617. Il avoit traduit du Grec en Latin Oecumenius sur les Epitres Catholiques, & on publia après sa mort ses Notes sur les Pseaumes. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

COPPOLA (François) Comte de Sarno, étoit d'une noble & ancienne famille de Naples. Ses parens ne lui laissérent que fort peu de bien; mais ayant entrepris de trafiquer sur mer, il aquit de si grandes richesses, qu'il acheta le Comté de Sarno. Sa réputation le fit connoître de Ferdinand I, Roi de Naples, lequel après s'être associé avec lui dans son trafic, le fit venir en Cour, & l'éleva aux premiéres dignitez. Mais Coppola abusant de l'autorité qu'il avoit, & emporté par une ambition déréglée, forma une conspiration contre la personne du Roi, & excita une guerre civile, qui fut cause de sa perte. Il fut convaincu d'avoir conjuré contre son Souverain, & condamné par les Barons à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 15 jour de mai de l'année 1487. * Du Puy, *Histoire des Favoris*.

COPPOLA (Nicolas) né à Palerme, fut Religieux, Prêtre & Docteur en Droit Civil & Canonique. Il aquit aussi de grandes connoissances dans les Mathématiques qu'il enseigna avec reputation. Il avoit dans l'Inquisition la charge de Censeur & d'Approbateur des livres. Il fit un voyage en Espagne & y mourut en 1697. On a de lui, *Resolutio Geometrica duarum proportionalium*. Ses autres Ouvrages sont en Italien & en Espagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COPPONIUS. *Voyez* COPONIUS.

COPRA, ville. *Voyez* CAPO d'ISTRIA.

COPRANITZ, CAPRANITZ ou CAPRONCZA, *Copranitza*, ville d'Esclavonie, avec une bonne forteresse sous la domination de la Maison d'Autriche, est située à deux lieues du Drave, à quatre ou cinq de Varadin, & à autant de Canise. Copranitz est aujourd'hui un des boulevarts des Etats Héréditaires de la Maison d'Autriche, contre les courses des Turcs. * Sanson.

COPRINIAC, étoit une ancienne place du diocése de Bourdeaux, ou des diocéses suffragans; car on ne sait pas bien, en quel lieu elle étoit située. Gérard de Malemort, Archevêque de Bourdeaux y tint un Synode l'an 1255, & Pierre de Roscidaval son successeur en 1260. Quelques Auteurs prennent ce Copriniac pour *Compriniacum*, qui est Cognac sur la Charente en Angoûmois, selon l'interprétation de Laurent Bouchel & de Sponde, ou le même Gérard de Malemort tint un Synode l'an 1238. * Sponde, *A.C. 1238. n.7.*

COPROGLI PACHA (Mahomet) Grand Visir pendant la minorité de l'Empereur Mahomet IV. Quelques-uns ont cru que son pére étoit natif d'un village de Champagne à quatre lieues de Châlons nommé *Caprole*, & que c'étoit de là qu'il avoit pris son nom: c'est même la tradition de la province; mais le Sieur Petit de la Croix dans ses *Mémoires de Turquie* en 1684, nous apprend que ce Grand Visir étoit Albanois fils d'un Prêtre Grec, & neveu d'un Renégat, à la persuasion duquel il embrassa le Mahométisme, & s'établit en Chypre. Le Bacha de cette isle ayant reconnu l'esprit de Coprogli & son inclination pour les armes, il le fit élever avec grand soin, & le mena ensuite à la guerre de Perse, où il signala sa valeur; ce qui obligea l'Empereur Achmet à lui donner un Timar (qui est une espéce de fief ou de Commanderie) & une charge très considérable dans la milice; dans laquelle son fils Mahomet Coprogli lui succéda, quoique très-jeune, & contre la coutume ordinaire des Turcs. Dans la suite, son mérite personnel, & sa bonne mine fournirent avantageusement à la Cour la réputation qu'il s'étoit acquise à la guerre; & par la faveur d'Uglan-Kislar-Agasi, Chef des Eunuques du Serrail, il obtint le Gouvernement de Baruth ou Beryte, & puis celui d'Alep. Le grand Visir Achmet l'accusa de plusieurs crimes, & le fit emprisonner, dans le dessein de le faire mourir; mais il en arriva tout autrement: car ce méchant Ministre fut tué, & l'Empereur Ibrahim fut étran-

glé peu de tems après en 1648. Alors le jeune Mahomet fut élevé sur le thrône sous la conduite de la Sultane Zaïme sa mère, qui fut déclarée Régente de l'Empire pendant sa minorité. Cette Princesse qui connoissoit le mérite de Coprogli, le fit sortir de prison, & lui fit donner la dignité de Grand Visir en 1649. Ce prudent Ministre s'appliquant à bien établir sa grandeur, eut de la complaisance pour les Grands, de la clemence pour le peuple, & rendit également justice à tout le monde. Pour lors, sûr de son autorité, il rétablit plusieurs loix utiles, & travailla puissamment pour le bien de l'Etat, & pour la gloire de son Prince, qui pendant sa minorité soutint plusieurs guerres civiles & étrangeres, & conquit une partie de la Transylvanie. Coprogli mourut à Andrinople l'an 1663, regretté du Sultan & du peuple: ce qui est fort extraordinaire dans l'Empire Ottoman, où les Ministres ne meurent guéres d'une mort naturelle. * *Hist. des Grands Visirs*.

COPROGLI PACHA (Achmet) Grand Visir, succéda en 1663. à son pere Mahomet Coprogli en la dignité de Grand Visir, n'ayant encore que 22 ans. Son pére lui remit le Sceau de l'Empire en mourant, & Mahomet le lui laissa, à la sollicitation de la Sultane-Mere Validé, & contre le sentiment de tous les Bachas, qui voulurent inutilement en faire nommer un autre. Lorsqu'il se vit élevé à cette haute dignité, se servant des avis que son pere lui avoit donnez, il se fit estimer également dans le Divan & dans l'armée. Après avoir résolu de continuer la guerre de Candie, il se mit en état de finir auparavant celle de Transylvanie. Il envoya du secours à la Canée, & étant ensuite allé en Hongrie, il y prit Neuhausel, le Fort de Serin qu'il fit raser, & le petite Gomore. Son courage parut principalement à la journée de Saint-Godard, où ce jeune Général, après avoir fait tout ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire en cette occasion, pour vaincre l'obstination de ses troupes, & pour les obliger de combattre, tue par une hardiesse inouie, à la tête de son armée rebelle, trois Officiers qui ne voulurent pas lui obéir. Enfin rebuté de la lâcheté de ses troupes, il renouvelle la paix entre les deux Empires l'an 1664; puis il retourne à Constantinople, où il reçut les applaudissemens qu'on devoit à sa valeur. En 1666, il alla en Candie, & s'en rendit maitre. Il y laissa des troupes, & donna ses ordres pour la garder, après quoi il retourna à Constantinople, où son retour dissipa tous les troubles qui s'y étoient élevez pendant son absence. La forte résistance que lui firent les troupes auxiliaires de France à la prise de Candie, obligea ce Ministre de conseiller au Sultan de rechercher l'alliance de la France. Après s'être si utilement employé à l'agrandissement de l'Empire Ottoman & à la gloire de son Prince, il donna ses soins au bien public, & ôta les impôts dont le peuple étoit chargé. Ses ennemis tâchoient de rendre son ministére odieux à tout le monde. Mahomet les écouta trop facilement, & entra en soupçon de sa fidelité; mais ce Ministre l'en desabusa, par les soins extraordinaires qu'il prit, pour étouffer les conspirations, qui s'éleverent depuis dans cet Empire contre la personne du Sultan. Alors il se contenta de punir les plus coupables, & il pardonna à ses ennemis, qu'il eût pu faire mourir de son autorité. La paix de Pologne fut le dernier ouvrage de ce grand Ministre; car ses fatigues continuelles, jointes à quelques attaques d'apoplexie, avoient tellement altéré sa santé, qu'il ne faisoit plus que languir depuis les derniers troubles de Constantinople. Il rétablit sa santé en se servant d'une eau de canelle au lieu de vin, dont il avoit accoutumé de boire avec excès; mais il but si immoderement de cette liqueur, qu'il en devint hydropique, & mourut en 1676, à Alexandrie près d'Andrinople, n'étant âgé que de 35 ans. * *Histoire des Grands Visirs*.

COPROGLI PACHA (Mahomet) II. du nom, frére d'Achmet, & fils de Mahomet I, fut fait Grand Visir sur la fin de 1689. Mustapha gendre de son pére l'avoit été depuis Achmet: c'est lui qui fut etranglé à Belgrade en décembre 1683, en punition du mauvais succès du siége de Vienne. La promotion de Coprogli fut d'un grand augure pour les Turcs: ils se flatterent qu'il rétabliroit leurs affaires en Hongrie. En effet, à peine fut-il nommé qu'il s'appliqua à faire refleurir l'Empire Ottoman. Les Impériaux furent battus à Kasaneck en Albanie le premier jour de l'an 1690: ce qui donna courage aux Infidéles. Le Grand Visir se mit à la tête des troupes, prit Nissa & Widdin; & pendant que Tekéli tailloit en piéces quatre régimens Imperiaux dans la Transylvanie, commandez par le Général Heusler, Mahomet emporta Semendria l'épée à la main. Ces succès le conduisirent jusqu'à Belgrade, qu'il prit d'assaut, & où il fit passer 6000 Chrétiens au fil de l'épée. De là il fit jetter du secours dans le Grand-Varadin, dans Temeswar & dans Giule, places bloquées depuis long-tems, & ses troupes finirent l'année par les prises de Lippa, de Petri-Veradin, d'Illock & d'Orsowa, & par l'incendie de Valcowar. Une si glorieuse campagne faisoit espérer aux Turcs, que la suivante ne le seroit pas moins; mais la mort de Soliman III en retarda les préparatifs. Coprogli paya de tête dans cette conjoncture, & fit proclamer Achmet frére du défunt, malgré ceux qui demandoient le rétablissement de Mahomet IV. Puis s'étant mis à la tête de l'armée, & ayant passé la Save, il alla attaquer les Impériaux le 19 août 1691, près de Salenkemen, & eut d'abord un grand avantage sur eux. Il y combattit vaillamment à la tête de ses meilleures troupes, renversa ses ennemis, & commençoit à esperer une victoire complette, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. Cette mort ébranla les Turcs & rallentit leur vigueur. L'Aga des Janissaires soutint pourtant encore durant plus d'une demie heure les efforts des Imperiaux, & rendit le combat douteux, mais ayant été renversé d'un coup de mousquet les Spahis prirent la fuite. En vain les Janissaires & les Albanois voulurent-ils défendre leurs retranchemens: ils y furent forcez à la quatriéme charge. Les Allemands entrerent dans leur camp & s'en rendirent maitres, aussi bien que d'une partie de l'artillerie; & cette journée couta 20000 hommes aux Turcs. Ainsi finit Coprogli, qui auroit pu porter aussi loin que son pere & son frere la gloire des armes Ottomanes. * *Mémoires du tems*.

COPROGLI (Numan) Pacha, Gouverneur de Candie, qui étoit de la même famille, fut nommé Grand Visir le 15 juin 1710, mais il fut deposé le 17 août suivant & relegué dans l'Isle de Negrepont, dont il avoit été Gouverneur. Les uns attribuent sa déposition à ce qu'ayant comme ses ancêtres, les inclinations martiales, il pressoit de déclarer la guerre aux Moscovites en faveur du Roi de Suede, chose qui déplut tant à ceux qui étoient opposez au parti de ce Monarque, qu'ils le firent déposer. D'autres ont dit qu'étant rigide observateur de la Foi de Mahomet, il insistoit fort à faire payer la solde qui étoit due aux Janissaires, & aux Gens de guerre, & soutenoit qu'il n'étoit pas permis selon l'Alcoran, d'employer ailleurs les sommes tirées des peuples pour y satisfaire. * *Mémoires du tems*.

COPTES. *Cherchez* COPHTES.

COPUS (Guillaume & Nicolas) *Voyez* COP.

COQ.

COQ, nom d'un Ordre de Chevalerie, qui fut institué vers l'an 1314, par un Dauphin, en faveur de Claude Polier, Gentilhomme de Languedoc. L'origine de cette institution vint, de ce que ce Seigneur de Polier (qui portoit un coq dans ses armes) se trouva dans une bataille contre les Anglois, où Louis XI, Comte de Toulouse, commandoit, sous le régne de Philippe III, dit *le Hardi*, & délivra le Dauphin d'un grand peril; c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre du Coq, & l'en fit premier Chevalier. * Borel, *Antiq. Gaul. & Franc.*

COQ (Jean LE) Curé de saint Eustache à Paris en 1523, se laissa gagner par quelques partisans des Réformez, pour prêcher adroitement leur Doctrine dans son église. Il prenoit souvent occasion de declamer contre Luther, le blâmant de ce qu'il avoit fait un Schisme dans l'Eglise; mais c'étoit dans le dessein de se conserver la reputation de bon Catholique, & d'inspirer plus sûrement sa Doctrine. Prêchant un jour devant le Roi François I, il cacha sous de belles expressions, une partie de la Doctrine de Zuingle, touchant le saint Sacrement; & le Roi voulut l'entendre dans son cabinet, pour s'éclaircir de la verité de son discours. Mais le Cardinal de Lorraine, frére du Duc de Guise, & le Cardinal de Tournon, désabusérent le Roi qui paroissoit comme incertain de ce qu'il en devoit croire. Le Coq qui fut appellé dans une conférence, avec de savans Docteurs, fut obligé de se retracter en public, & d'éclaircir les expressions équivoques, dont il s'étoit servi dans ses prédications. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*.

* COQUEL (Antoine) d'Aire en Artois dans les Pays-Bas. On a de lui plusieurs piéces de Poësie Latine & Françoise, sous le titre de *Silvula Otii honesti*. Elles se trouvent en manuscrit dans la Bibliothéque de l'église cathédrale de Tournay. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.63*.

* COQUES (Gonzalès) excellent Peintre en portraits, né à Anvers en 1618, s'est fait admirer dans les Cours de l'Electeur de Brandebourg, de l'Archiduc d'Autriche, du Roi d'Angleterre, & des Princes d'Orange. Il étoit Disciple de David Richard ou Rykaart dont il épousa la fille. On ne sait pas le tems de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Hommes & des Femmes Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

COQUET. *Voyez* COKET.

* COQUIBOCA ou COQUIBOCOA (Le Cap de) Cap de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Il est sur la côte du Gouvernement de Rio de la Hacha, & à l'entrée du Golfe de Vénézuela.

COQUILLART (Guillaume) Poëte François, Official de la ville de Rheims, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1487. Il composa divers petits Poëmes, dont nous avons un Recueil imprimé à Paris l'an 1532, où sont, *les Droits nouveaux; Le Plaidoyé & le procès d'entre la Simple & la Rusée; Le Blason des Armes & des Dames*, &c. *Voyez la Bibliothéque Françoise de* La Croix-du-Maine.

COQUILLE (Guy) Seigneur de Romenet, Procureur Fiscal dans le Nivernois, étoit sorti d'une ancienne famille de cette province, où il naquit à Decise le onziéme novembre 1523, de *Guillaume* Coquille & de *Jeanne* Bourgoin. Il étudia en Droit sous *Marianus Socin*. Cependant quoiqu'il eût appris la Jurisprudence sous des Docteurs Ultramontains, il ne laissoit pas de reconnoitre leurs défauts, comme il paroit par le jugement qu'il en fait dans sa préface sur les Coutumes du Nivernois, dont le lieu mérite d'être consideré. C'est pourquoi il ne conseille pas aux François de s'arrêter à ces Docteurs, mais à d'autres qui ayent plus de lumieres, de jugement, & de probité, comme sont, *Bartole, Guillaume Durand*, *Charles du Moulin* & quelques autres qu'il nomme en cet endroit. Etant retourné en France, il s'en alla à Paris, où il résolut de s'exercer dans les affaires du Palais chez un Procureur & chez un de ses oncles Conseiller au Parlement de Paris, ne dédaignant pas de leur servir de Clerc pendant quelques années. Après quoi, il étudia près de deux ans en Jurisprudence dans l'Université d'Orleans. Puis ayant fréquenté quelque tems le Barreau aux Grands Jours de Moulins & à Paris, il se retira à Decise, & enfin il établit son séjour à Nevers, où il fut consideré comme l'Oracle de son pays. Il fut Deputé aux Etats Généraux d'Orleans en 1560; & depuis en 1576, à ceux de Blois; & en 1588, aux seconds Etats qui furent tenus en la même ville. Il n'étoit pas plutôt de retour de ces assemblées, qu'il reprenoit les fonctions de sa charge de Procureur Fiscal & d'Avocat des Parties. Cependant quoiqu'il fût confiné dans une des provinces du Royaume, le bruit de sa reputation ne laissoit pas de se répandre par toute la France, & après qu'il eut quitté le Palais de Paris pour se retirer dans le Nivernois, le Palais l'avoit été souvent chercher jusqu'à son païs, comme l'assure *Claude Joli*, qui dit que plusieurs lui envoyoient des procès pour y faire des écritures & des mémoires pour avoir son avis. Il étoit si desinteressé, qu'il rendoit souvent une partie de l'argent qu'on lui donnoit pour son salaire, & si charitable qu'il employoit en aumônes la dixiéme partie de son profit. Il ne fut pas moins illustre par sa modestie que par son érudition. Car quoique ses Oeuvres ayent mérité l'estime du public, il ne voulut jamais les mettre au jour pendant sa vie. Son Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qui lui avoit été dérobé, se trouva en l'année 1650, & a été imprimé avec ses autres Ecrits, après avoir été supprimé pendant 60 ans. Car les Jésuites de Nevers, à qui ses héritiers l'avoient prêté, le remirent entre les mains de M. d'*Estrapes*, Archevêque d'Auch, qui ne voulut jamais le rendre. Et ce ne fut qu'après la mort de cet Archevêque que cet Ouvrage tomba entre les mains d'un Conseiller de Toulouse, lequel en ayant pris une copie, le communiqua à un de ses amis, qui en prit une seconde copie, sur laquelle l'impression en fut faite en 1666. Coquille fut fort consideré du dernier Duc de Nevers, de la Maison de Cléves, & de son successeur, qui étoit de la Maison de Gonzague. Il eut une grande part à la confidence de celui-ci, qui l'employoit souvent dans des affaires d'Etat. Aussi personne n'y étoit plus propre. Coquille avoit l'esprit très fin & très délié, & il eut toûjours le bonheur de plaire aux Princes qu'il servoit. Le Roi Henri IV eut tant d'estime pour lui, qu'il voulut plusieurs fois le tirer du poste obscur où il étoit, pour le faire paroitre sur un plus grand théatre, mais cet habile homme avoit aussi peu d'ambition, qu'il avoit beaucoup de zéle pour sa patrie & d'amour pour les Lettres. Il crut que la retraite étoit plus propre à les cultiver, que le grand monde. Il eut aussi une grande part à la confidence de la Reine Marguerite, premiére femme de Henri IV. Un Curieux de Paris a entre les mains plusieurs lettres que cette Princesse lui a écrites, & les réponses qu'il lui faisoit. Si cette Princesse avoit suivi les Conseils judicieux de Coquille, elle auroit évité toutes les disgraces qu'elle essuya. Il lui conseilloit de bannir de sa maison certaines personnes, qui ne contribuérent pas peu à lui attirer les malheurs, dont le reste de sa vie ne fut qu'un enchaînement. Les Mémoires de cette Princesse ne furent publiez que sur de rares Manuscrits, fournis par cet habile homme. Il donna aussi des Notes très-curieuses sur le fameux Traité de Pére *Mariana*, & l'on peut assurer qu'il a eu une grande part à cet Ouvrage. Il étoit lié d'une étroite amitié, avec *Brantome* & il lui donna de grandes lumiéres pour composer son livre des *Femmes illustres*, auquel il a eu presque autant de part que celui qui en est reconnu l'Auteur. Coquille avoit travaillé à la Vie de *Michel Verrin*, ce jeune Poëte Florentin, qui ayant préféré une rare continence à une longue vie mourut dans la plus grande jeunesse, & dans l'âge, où d'ordinaire les passions sont les plus vives & les plus fortes. On voit parmi les lettres de *Politien* à Coquille deux vers, que le premier mit dans l'Epitaphe de ce jeune Poëte, qu'il envoya à Coquille.

Sola Venus poterat lento succurrere morbo,
Ne se pollueret maluit ille mori.

Et ces deux autres, faits par Verrin lui-même parlant de sa maladie.

Promittunt Medici Venerem mihi ferre salutem,
Non tanti vita sit mihi certa salus.

Le Chancelier Bacon, qui avoit de très étroites liaisons avec Coquille, lui avoit fourni d'excellens matériaux pour écrire une si belle Vie, mais au grand préjudice de la Litterature elle n'a point paru. Coquille, après avoir mené une vie paisible parmi ses livres, ses parens, & ses amis, mourut dans un grand repos, & dans une grande tranquilité d'esprit, ayant conservé jusqu'à sa fin le beau feu qu'il avoit, & suivi ses nobles inclinations, après avoir achevé sa vie selon son génie & son humeur. Louis de *Gonzague*, Duc de Nevers, qui aimoit & estimoit beaucoup Coquille, lui avoit ménagé une place dans le Conseil d'Etat du Roi, laquelle lui fut même offerte par ce grand Prince, qui fut bien surpris de lui voir refuser une charge, que tant d'autres, qui n'en étoient pas si dignes, briguoient avec tant

de

de chaleur. Coquille mourut en 1603, en sa 80 année à Nevers, où il est enterré dans la paroisse de saint Pierre. Sa Vie se trouve à la tête de ses Ouvrages, qu'on a recueillis en deux volumes *in folio*. Les seuls Ouvrages qu'il a publiez sont ses Poësies Latines, qu'il fit dans sa premiére jeunesse. Il en donna deux éditions *in octavo* à Nevers, savoir en 1590, & en 1592; mais la premiére est préférable à la seconde, à cause que dans celle-ci il changea certains termes sur le Chapitre des Etats Généraux. Elles sont toutes deux fort rares à présent. Il parloit Latin comme Ciceron; & il entendoit parfaitement la Langue Gréque. Il écrivit contre du Moulin qui avoit attaqué Bourgoing (oncle de Coquille) Conseiller au Parlement de Paris, l'accusant d'infidelité dans l'Ouvrage qu'il avoit fait sur la réduction de la Coutume du Nivernois. Un des plus grands Ouvrages de Coquille est son *Institution au Droit François* qui fut imprimée en 1607, in *quarto*. On a aussi de lui un Dialogue sur les causes des miséres de la France, entre un Catholique ancien, un Catholique zélé, & un Palatin, imprimé à Paris en 1650, *in quarto*. On croit que le Cardinal *Pelleué*, insigne Ligueur, étoit une des trois personnes du Dialogue. Coquille fut accusé d'être de la Religion des Protestans, mais l'Auteur des Essais de Littérature prouve le contraire. Ses Oeuvres imprimées sont *Poëmata; Psalmi Davidis 150 paraphrastice translati in versus Heroicos; Mémoires pour la reformation de l'Etat Ecclésiastique; Traité des Libertez de l'Eglise de France; Autre Traité des Libertez de l'Eglise de France* qui est celui qui avoit été dérobé; *Discours des Droits Ecclésiastiques & Libertez de l'Eglise Gallicane, & les raisons & moyens d'abus contre les Bulles décernées par le Pape Grégoire XIV, contre la France en 1591; Autre Discours du même sujet, presenté à la Duchesse de Nivernois; Du Concile de Trente & de la réception d'icelui; Des Bénéfices de l'Eglise; Dialogue sur les causes des miséres de la France; Discours sur les maux du Royaume pendant la Ligue; Que les maux de la France pendant la Ligue viennent faute de Reformation; Memoire pour proposer à sa Sainteté les inconvéniens qui peuvent avenir si elle se rend trop rigoureuse à la réconciliation du Roi; Des entreprises des Papes & du Légat qui étoit en France pour la Ligue; Protestatio Cardinalis Placentini ad Cardinalem Pelleveum publicorum Galliæ Conventuum Præsidem missa ut eam ipsis Conventibus significaret; Droit entre un Citoyen de Nevers & un Citoyen de Paris; Histoire du Nivernois; Traité des Pairs de France; Discours des Etats de France, & du Droit que le Duché de Nivernois a en iceux; Qu'en faits d'Etats, les Gouvernemens, les Bailliages, & Sénéchaussées ne doivent être en considération, & encore moins les Sieges Présidiaux; Mémoire de ce qui est à faire pour le bien du païs de Nivernois; Institution du Droit François; Annotations sur les Coutumes du Nivernois; Questions, Reponses & Méditations sur les Coutumes de France; Annotations sur les Ordonnances de Henri III, touchant les plaintes faites par les Deputez des Etats de Blois, en 1576 & 1577*. Il y a aussi de lui, *Annotationes & diversæ Lectiones in Psalmos; Poëmata Sacra & Moralia; Collectiones Juris Canonici & Civilis; Notitia Episcopatuum Italiæ*, & quelques autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 448. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

COQUIMBO, riviére de l'Amérique Méridionale dans le Chili. Elle sort du pié du Volcan de Coquimbo, qui est une de ces montagnes, qui vomissent des flammes, & aprés avoir traversé la contrée de Séréna, elle se décharge dans la Mer Pacifique à la ville de Coquimbo, appellée autrement la Séréna. * Maty, *Dict. Geogr.*

COQUIMBO, port & ville dans le Royaume de Chili à 29 degrez 45 minutes de latitude méridionale. C'est le meilleur Port qui soit dans la Mer du Sud, les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, & peuvent y caréner sur un petit rocher qui est à fleur d'eau, à un jet de pierre du rivage. On en peut reconnoitre l'entrée par deux petites isles, qui sont à demi lieuë de terre, mais on ne doit pas tenter le passage entre ces isles & le continent, à cause d'une chaine de rochers qui s'étend de l'un à l'autre rivage. Valdivia qui conquit ce païs, bâtit cette ville en 1544. Elle est située deux lieues plus haut sur le bord de la mer, dans une plaine bornée par les hautes montagnes appellées Cordiliéres, ou *les Andes*, qui s'étendent depuis les Terres Magellaniques jusques dans le fond du Mexique. François Drake entra dans ce port, quand il fit le tour du monde, mais les troupes de la garnison forcérent ses Gens à se rembarquer. Les dehors de cette ville sont charmans, & sont baignez par une riviére, qui distribue ses canaux dans tous les jardins de la ville, chaque maison étant séparée de l'autre par un jardin planté d'oliviers qui produisent les meilleures olives du monde. Les rues sont larges & tirées au cordeau, mais les maisons sont basses & couvertes de roseaux à cause des tremblemens de terre qui sont fréquens dans cette partie du Chili. Le peuple y est plus affable qu'en aucun autre endroit, le sang y est beau, & l'air fort sain. On y fait peu de commerce. Les Habitans n'achetent que ce qui convient à leurs besoins, sans vouloir acheter pour revendre. Si le Roi d'Espagne leur permettoit de semer du chanvre & du lin, ils pourroient se passer du secours des Européens. Ils ont des mines d'or & une de cuivre excellent, qui produiroient un revenu considerable à l'Espagne, si on y travailloit avec plus de soin. * *Voyage autour du Monde* par M. Gentil, *tome* 1. *p.* 54. 55.

COR.

CORACAN. *Voyez* CORASAN.

CORACE, riviére du Royaume de Naples, en Latin *Crotalus*. Elle prend sa source dans l'Apennin, aux confins de la Calabre Citerieure & de l'Ulterieure, traverse cette derniére, & se decharge dans le Golfe de Squilace, près de la petite ville de Cantazaro. * Maty, *Dict. Geogr.*

CORACOTA, fameux Voleur en Espagne, ayant sçu que l'Empereur Auguste avoit promis 10000 écus à celui qui le prendroit, vint se jetter volontairement aux piez d'Auguste, qui non seulement lui donna sa grace, mais lui fit encore des présens. * Dion. *in Augusto*.

CORAIL ou CORAL, plante maritime qui croit au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. Le Pére Bouhours dit avoir vu un collier de l'Ordre du Saint Esprit, fait d'une seule piéce de corail. On en trouve de rouge, de noir, de blanc, en une même branche. On en voit aussi de verd, de jaune, de cendré, de sombre & d'autre couleur mêlée, & dont les extrémitez des branches paroissent visiblement n'être que du bois; les autres étant changées en corail blanc & rouge: ce qui montre qu'il se forme peu à peu d'un suc pétrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir aquis sa pleine maturité, comme font les fruits. Lorsque les branches sont vertes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore mûr. Il est terrestre, rude & raboteux au sortir de la mer; & on ne peut connoitre sa bonté qu'il ne soit poli. Le rouge & le blanc sont les plus estimez. On tient que le corail est plus rouge porté par un homme que par une femme, & qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide, & tout tâché; de sorte que par le changement de sa couleur, il avertit de quelque maladie procheine. On lui rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, & en le couvrant de semence de moutarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le corail noir est appellé par Dioscoride *Antipathès*. Pline dit qu'il ne s'endurcit, & qu'il ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd dont les grains & les boutons sont hors de l'eau; mais il se trompe. Le corail se tire vers le bastion de France en Afrique, & vers l'isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la Mer Persique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Océan. Le Pére Kircher dit, qu'il y a des forêts entiéres de corail dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonnois font plus de cas du corail que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de corail mis en poudre. On en fait des sirops, on en tire des teintures, & il sert à plusieurs médicamens. On dit aussi que le corail arrête le sang, qu'il défend les maisons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Genies. On le nomme en Grec & en Latin λιθόδενδρον, *Lithodendron*, comme qui diroit *pierre arbre*. Gantius a écrit l'Histoire du corail, & dit que c'est un minéral qui végéte. Les Anciens l'ont aussi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il se pétrifioit à l'air, comme à la vue de la tête de Meduse. Le jus de citron tire la teinture du corail, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulverisé. * Bouhours. *Rélations des Voyageurs*.

CORAN ou CORIOLAN (Ambroise) Général, non de l'Ordre de saint Dominique, comme Vossius, le Mire & d'autres l'ont écrit, mais de l'Ordre des Augustins, vivoit sur la fin du XV siecle. Il a écrit divers Ouvrages, & entre autres une Vie de saint Augustin; une Chronique de son Ordre, où il parle des Ecrivains & des Hommes illustres qu'il a produits; un Panégyrique de la ville de Rome, &c. Il mourut l'an 1485. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

CORANTHO. *Cherchez* CORINTHE.

CORARIO (Antoine) Cardinal, Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College, étoit Venitien, & neveu du Pape Gregoire XII. Il fut l'un des Fondateurs de la Congrégation de saint George *in Alga*, & mena une vie admirable, par sa pureté, & par le soin qu'il eut des pauvres. Le Pape Grégoire son oncle, le fit Cardinal en 1408, & l'envoya Légat en France, puis en Allemagne. On lui attribue une Histoire des affaires de son tems, qui est encore manuscrite dans la bibliothéque de la maison de saint George, dont nous avons parlé. Le Cardinal Corario mourut l'an 1445. * Ciaconius & son Continuateur, *in Grégoire XII, & Eugéne IV.* Sponde, *A. C.* 1445. *num.* 7. *&c.*

CORARIO, Pape. *Cherchez* GREGOIRE XII.

CORAS, Luc. *Cherchez* CORAX.

CORAS (Jean de) naquit à Toulouse l'an 1513. La Faille s'est trompé lorsqu'il avance qu'il étoit natif de Réalmont en Albigeois. Jean de Coras étoit fils de *Jean* de Coras & de noble Dame *Catherine* Termie. Il y a apparence que son pére n'avoit aucun titre capable de relever sa naissance, puisque dans une Epitre dédicatoire qu'il lui adresse, il ne lui en donne aucun, tandis qu'il affecte de relever la noblesse de sa mére. Il fit ses Humanitez à Toulouse, d'où il passa à l'étude du Droit, auquel il s'appliqua avec un succès si surprenant qu'il fut bientôt en état d'instruire les autres. Il fit des leçons publiques à un âge où l'on est à peine en état d'apprendre. Animé par des progrès si rapides, il se crut assez de force pour soutenir dans les plus fameuses Universitez la réputation qu'il avoit aquise à Toulouse. Il ne faisoit que d'entrer dans sa 18 année, lorsqu'il alla à Angers, où il fut généralement applaudi pendant une année qu'il y demeura. Avide de gloire, il se rendit à Orléans, où il recueillit de nouveaux lauriers. Il ne se fit pas moins connoitre à Paris, où il professa les Instituts de Justinien, & interpréta le Droit Canonique. Il y mérita l'estime du grand Magistrat Michel de l'Hopital. Il dit lui même qu'enflé par tant de succès, il trouva le théatre de la France trop resserré pour lui. C'est pourquoi il passa en Italie où il fit preuve de son savoir. Sur tout il se fit admirer à Padouë, en répondant sur cent questions avec un concours & une approbation générale. Il n'avoit alors que 21 ans. Après avoir donné des leçons à Padoue pendant trois ans & quelques mois, il retourna à Toulouse, où il attendoit la vacance d'une Chaire de Professeur, pour la disputer, lorsque Jacques de Tournon, Evêque de Valence, voulant rétablir l'Université de cette ville, l'appella en 1544 pour y professer. Il y demeura pendant quelques années; cependant les amis qu'il avoit en Italie, l'y attirérent une seconde fois. On lui donna une Chaire de Professeur à Ferrare, & il ne la quitta que lorsque l'Université de Toulouse, qui le regardoit comme son Nourrisson, lui offrit une pareille place. Il l'accepta d'autant plus volontiers, que c'étoit un moyen de revenir avec honneur dans sa patrie. On est étonné de voir dans la Vie de Cujas que 800 Ecoliers prenoient ordinairement ses leçons: c'étoit bien autre chose de Coras, s'il en faut croire M. Maynard, l'un des plus savans Magistrats de son siécle, qui rapporte, *Arrêts Notables, l.* 4. *ch.* 12, *que lorsqu'il étudiant sous Coras, le nombre de ses Ecoliers alloit jusqu'à environ* 4000 *pour le moins*. Ce sont ses termes. La Reine de Navarre éleva Coras à la dignité de son Chancelier, & le Roi Henri II l'honora d'une Charge de Conseiller au Parlement de Toulouse. Tout son savoir & toute sa réputation devoient lui avoir aquis la dispense de l'examen; mais le Parlement de Toulouse, craignant les conséquences, voulut l'examiner. Qui le croiroit? Coras qui avoit soutenu tant de Disputes, & qui étoit si familiarisé avec les Loix, s'étant présenté aux Chambres assemblées, pour répondre à quelque leger argument, se trouva si troublé qu'il perdit la parole, de sorte que si on ne l'avoit connu, on l'auroit declaré incapable. Ayant obtenu quelques momens pour se remettre, *il reprit ses esprits, & satisfit l'Assemblée comme il devoit & étoit tenu, non toutefois si hautement & dignement qu'on esperoit ou attendoit de lui*, comme dit M. Maynard, *l.* 1. *ch.* 75. Coras fut un des premiers qui embrassa la Réformation, pour laquelle il se montra très zélé. On sait qu'après que le Prince de Condé se fut rendu maitre d'Orleans, & qu'il eut commencé la guerre par la prise de cette ville, les Huguenots se saisirent de plusieurs autres. Les Huguenots des bords de la Garonne tacherent de se rendre maitres de Toulouse, & l'on prétend que Coras fut un des principaux du parti. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après que l'entreprise eut échoué, Coras faillit à être enveloppé dans les sanglantes executions de Justice que le Parlement fit faire. Le Baron de Fourquevaux son bon ami, eut beaucoup de peine à le sauver de la fureur du peuple qui demandoit sa mort. Cependant le Parlement par une Mercuriale sans exemple interdit tous les Officiers suspects d'être Réformez, & Coras fut de leur nombre. Mais le Roi, touché des plaintes de ces Officiers, les rétablit dans leurs charges par des lettres patentes, qui ne furent néanmoins enregistrées qu'après trois Arrêts du Conseil. A peine Coras eut-il repris ses fonctions, qu'il se chargea d'une commission contre la ville de Toulouse. On prit le parti non seulement de le recuser, mais encore de se pourvoir contre lui, au nom du Syndic de la ville, en réparation des injures qu'il avoit laissé glisser dans un de ses livres contre les Capitouls, & les autres Officiers de l'Hôtel-de-ville. Il faut convenir que Coras avoit tort, cependant il ne paroit pas que l'instance en réparation d'injures ait été poursuivie. Coras étoit grand Justicier, mais fier & farouche; ce qui lui attira bien des affaires. Il en eut une avec le Cardinal Strozzi, Evêque d'Alby, mais il s'en tira avec honneur. Au renouvellement des guerres civiles de Religion, les Religionnaires se retirérent dans les villes de leur parti. Coras se réfugia à Réalmont. L'Histoire manuscrite qui rapporte ce fait, ajoûte que les Conseillers fugitifs qui étoient la fleur du Parlement de Toulouse, obtinrent commission du Prince de Condé pour dresser une Chambre souveraine: commission qu'on leur fit dans la suite un crime d'avoir recherchée, & ce fut une des principales causes de la mort de Coras qui arriva ainsi. Le dernier jour d'août de l'année 1572, on apprit à Toulouse les premieres nouvelles de ce qui s'étoit passé à Paris au massacre de la saint Barthélemy. Le lendemain premier septembre, les Catholiques s'assemblérent, & il fut résolu entre eux de se saisir de ceux de la Religion. Le quatriéme du même mois Coras fut emprisonné avec plusieurs autres. Loin de se troubler, il consola les compagnons de son malheur. Il fut interrogé & sommé de faire l'aveu de certaines écritures privées, & il se défendit avec beaucoup de force & de présence d'esprit. Il ne paroit pas que le Parlement qui lui faisoit le procès, Chambres assemblées, l'ait condamné. Le quatriéme octobre suivant, qui étoit un samedi, avant soleil levé, quelques Ecoliers, batteurs de pavé, conduits par un nommé La Tour, entrérent dans la Conciergerie, on ne sait par quel ordre. Ils étoient

armez

armez de haches & de coutelas, & faisant descendre les prisonniers les uns aprés les autres, ils les massacroient au pié des degrez sans leur donner le tems de se plaindre. Coras y périt avec deux de ses Confréres. Aprés les avoir ainsi massacrez, on les pendit à l'orme de la cour du Palais avec les robbes longues dont ils se trouvérent vétus. Coras avoit fait son testament. Il ne laissa qu'une fille appellée *Jeanne*. Il mourut âgé de 59 ans. Les differens Ouvrages de Coras concernant l'Interprétation du Droit Civil, ont été ramassez en deux volumes *in folio*, par les soins de Valentin Guillaume Forster. Le premier imprimé à Lyon chez Vincent Desportes en 1556, renferme les Ouvrages suivans, *Scholia in duodecimvigenti Titulos ex prioribus Pandectarum; Ad Legem Filium, Cod. Famil. Commentarii; Ad Legem, Cum virum, Cod. de Fideic. Commentarii; In Titulum Cod. de Impuberum & aliis substitutionibus Commentarii; In §. Nihil commune Leg. Naturaliter ff. de acquir. Poss. Paraphrasis; Miscellaneorum Juris Civilis libri tres; Centum Quæstiones ex Jurisconsultorum libris excerptæ; In Legem admonendi ff de Jurejurando familiares Commentarii; In Titulum ff. de Senatoribus Commentarii*. Le second volume imprimé à Lyon, chez Antoine Vincent, comprend, *In Legem ultimam Cod de posthumis Hæredibus instituendis; In Legem, Quoties, de rei Vindicatione Commentarii, In Titulum Pandectarum de Justitia & Jure, ac sequentes Legum Juris, Magistratuumque titulos Commentarii*. Ces deux volumes ont été réimprimez à Wittenberg en 1603. On a outre cela de lui les Ouvrages suivans, *In Universam Sacerdotiorum materiam, erudita sane ac luculenta Paraphrasis, cum Notis Johannis Soluz, Paraphrase sur l'Edit des mariages clandestinement contractez par les enfans de famille, contre le gré & le consentement de leurs péres & méres; Memorabilium Senatusconsultorum summa apud Tolosates Curiæ, ac Sententiarum tum Scholasticarum, tum Forensium Centuria; Les douze Regles du Seigneur Jean Pic de la Mirandole*, traduites du Latin, pour Jeanne sa fille à laquelle il dédia cette Traduction; *Discours des parties & office d'un bon & entier Juge; Arrêt mémorable du Parlement de Tolose, contenant une Histoire prodigieuse d'un supposé mari, avenue de notre tems, enrichie de 1100 belles & doctes Annotations par* M. Jean de Coras, prononcé ès Arrêts generaux le douziéme septembre 1560. *Voyez* cette Histoire à l'article de GUERRE (Martin). Le célébre Cats a mis en vers Hollandois l'avanture qui en fait le sujet.

* CORAS (*N.* ...) Ministre de la même famille que le précédent, quitta la Religion Reformé pour embrasser la Catholique Romaine. Cela arriva vers le milieu du XVII siecle. Il a composé avec très-peu de succès divers Poëmes sacrez, en François, comme *Josué*, *David*, &c.

CORASAN ou CHORASAN, province de Perse, du côté du Zagathay & de la Tartarie, comprend la province d'Ariane des Anciens, & une partie du païs des Parthes & de la Bactriane. Le païs est assez bon, arrosé de diverses riviéres, & on y entretient des manufactures, comme de tapis, d'étoffes de soye, &c. Il y a aussi de bonnes villes, comme Herat, Nisabur, Sarachas, Turschie, Merverud, &c.

CORASIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORASMIENS, peuples de la Haute Asie, voisins des Parthes, des Thamanéens, &c. furent soumis aux Rois de Perse, & ensuite aux Macédoniens. Ptolomée les place dans le Sogd, Pline & Denys Périégéte sur les bords de l'Oxus, qui pourroit bien être l'Acés d'Hérodote, lequel en ce cas s'accorderoit avec les autres Auteurs. Les Parthes les assujettirent à leur domination, ensuite les Arabes, & ils subsistoient encore dans le XIII siécle. Ayant été vaincus par les Tartares en 1243, ils furent contraints de se réfugier au delà du Tigre & de l'Euphrate, d'où ils s'adressérent au Soudan d'Egypte, qui leur permit de se jetter dans la Palestine, dont ils se pouvoient emparer fort aisément, parce que la plupart des places y étoient sans défense. Ces Fugitifs se répandirent aussitôt dans tout ce païs, pillant, brûlant & ruïnant tout, sans trouver de résistance. Aprés avoir taillé en piéces plus de 6000 Chrétiens, qui sur le bruit de leur approche, se sauvoient de Jérusalem, ils entrérent dans cette ville l'épée à la main, où ils égorgérent sur les autels même de l'église du saint Sépulchre, (respectée jusqu'alors de tous les Sarasins,) les Chrétiens qui s'y étoient refugiez. Quelque tems aprés, les Chrétiens s'étant joints avec les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires de Jerusalem, composérent une armée pour chasser ces Infidéles. La bataille fut donnée auprés de Gaza, au mois d'octobre 1244, & dura deux jours; mais enfin les Chrétiens accablez de la multitude des ennemis, furent presque tous tuez sur la place, ou faits prisonniers. Les Grands Maîtres du Temple, & des Chevaliers Teutoniques, y perdirent la vie; & le Grand Maître de saint Jean de Jerusalem y fut pris, & mené captif à Babylone, avec Gautier de Brienne. Les Corasmiens, dont le Soudan d'Egypte s'étoit servi pour se venger des Chrétiens, n'eurent pas de lui la récompense qu'ils en espéroient. Ce Soudan les chassa de ses Etats, & tous périrent misérablement par les mains des Sarasins mêmes, comme les plus méchans de tous les hommes. * Hérodote. Pline. Ptolomée. Joinville, *Histoire de saint Louis*. Maimbourg, *Histoire des Croisades*, *l.* 11.

CORAX, montagne d'Etolie, dont les anciens Géographes parlent souvent; ils en mettent une autre dans la Sarmatie. * Pline. Etienne de Bysance. Ptolomée.

CORAX ou LAC DE CORAS, Lac de la Tartarie, dans la province de Mongul. Les Modernes en parlent diversement, parce que ces païs ne nous sont pas encore bien connus.

CORAX, Roi des Sicyoniens dans la Morée, régna aprés Echyrée l'an 2523 du monde, 1512 ans avant Jesus-Christ, & regna 30 ans. Epopée lui succeda. * *Voyez* la Table Chronologique des Rois de SICYONE.

CORAX, Orateur, passe pour l'Inventeur de la Rhétorique, parce qu'il fut le premier qui donna des régles de cet Art. Il vivoit sous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 424 avant l'Ere Chrétienne, & enseigna en Sicile, aprés la mort du Roi Hieron. Ciceron parle de lui, aussi-bien qu'Aristote, qui en fait mention. * Ciceron, *in Bruto*. Vossius, *de Rhetor. ch.* 9. & 10.

CORAZIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORBACH, ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Comté de Waldeck à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Occident. Cette ville située sur l'Itter a un de ces Colléges, que les Allemands appellent des *Ecoles illustres*. Elle étoit autrefois Imperiale, mais elle dépend à present des Comtes de Waldeck, qui y font le plus souvent leur residence. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CORBAN, mot Hebreu qui signifie, *offrande, don, présent*, que l'on fait à Dieu ou à son temple, est employé dans le v. 11 *du ch. 7 de l'Evangile selon saint Marc*, par Jesus Christ, lorsqu'il reprocha aux Juifs leur dureté envers leurs parens.

CORBAN, nom que les Mahométans donnent à la cérémonie qu'ils font au pié de la montagne d'Arafat en Arabie, proche de la Méque, en égorgeant plusieurs moutons qu'ils distribuent aux pauvres. *Voyez* ARAFAT. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CORBAVIE ou CORBAW, contrée du Royaume de Hongrie, est une partie de la Croatie, & a la Morlaquie au midi & l'Esclavonie au nord. Les Turcs possédent la partie Orientale de ce païs, & la Maison d'Autriche l'autre. Carlostad & Wiluta en sont les lieux principaux. * Mary, *Dict. Géogr.*

CORBEAU, oiseau carnassier que les Romains regardoient comme un oiseau de bon augure. On dit qu'Apollon l'avoit en aversion, pour avoir été cause par son babil indiscret de la mort de sa Maîtresse Coronis, qu'il tua par jalousie; & qu'en punition il le rendit noir, de blanc qu'il étoit auparavant, comme le décrit Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 7. *v.* 535. & *suiv.*

On dit qu'on rend les Corbeaux blancs, en les exposant à la fumée de la fleur de soufre, lorsqu'on les a pris jeunes dans le nid. Ils sont blancs dans les montagnes qui sont couvertes de neige pendant toute l'année. Ovide nous dit que Phebus envoya un jour le Corbeau querir de l'eau; mais qu'ayant tardé trop long-tems, il s'excusa sous prétexte qu'il avoit été arrêté par une cruche & un serpent. Le fait étoit qu'il avoit attendu que les figues fussent mûres pour s'en rassasier. Appollon punit ce mensonge, en lui défendant de boire pendant le tems que les figues mûrissent. * Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 243 & *suiv.*

Les Poëtes ont ainsi deguisé une verité de Physique, savoir que les Corbeaux sont malades & fort travaillez de la soif, pendant que les figues sont en lait, selon le temoignage de Pline; *Corvi ægrescunt sexagenis diebus siti maxime, antequam fici coquantur Autumno.*

CORBEAU ou DÉMOLISSEUR, *Corvus*, que l'on appelle aussi *Grue*, est une machine de guerre inventée par Cetras Chalcedonien, & qui servoit, dit Polybe, à accrocher les navires des ennemis. La description que cet Historien en fait, est assez obscure; & ce que l'on y peut comprendre, c'est qu'il y avoit une colomne sur laquelle une echelle tournoit, & qu'au bout de l'échelle étoit une poulie par où passoit une corde, à laquelle étoit attaché un crochet de fer très-pesant, & que l'on laissoit tomber dans le navire ennemi. * Rosin, *Antiq. Grég. & Rom.* Dempster.

CORBEIL, en Latin, *Corbolium* & *Josedum*, petite ville de France du diocése de Paris, dans le païs de Hurepoix; & dans le gouvernement de l'Isle de France, avec titre de Comté, Châtellenie & Prevôté. Elle est située sur la Seine qui y reçoit la Juine, dite *la riviére d'Etampes*, à six lieues au dessus de Paris, & à trois ou quatre lieues au dessous de Melun. Ingeburge, Reine de France, femme du Roi Philippe *Auguste*, mourut à Corbeil l'an 1236, & y fut enterré dans le Prieuré de saint Jean de l'Ordre de Malte, où l'on voit son Epitaphe. Cette ville a eu ses Comtes particuliers, depuis le dixiéme & le onziéme siécle. On assure qu'Aimoin un de ses Comtes y jetta les fondemens de l'eglise de saint Spire, & y établit le Collége des Chanoines qui y sont. Alix de Corbeil, fille de Bouchard II, porta ce Comté à Hugues du Puiset, qui fit la guerre au Roi Louis *le Gros*; mais ce Prince s'étant rendu maître de Corbeil, se fit céder par Hugues tous les droits qu'il avoit sur cette ville, qui depuis a toûjours dependu du domaine. Les Calvinistes l'attaquérent durant les guerres de la Religion en 1562, sous le Prince de Condé; mais elle fut courageusement défendue par les Catholiques. L'on a transporté en cette ville les corps de divers Saints, dont le culte y a été ensuite particuliérement établi; celui de saint Yon, Martyr, Prêtre & Missionnaire de Chartres, celui de saint Guenau, Abbé de Landevenec en Bretagne; celui de saint Spire ou Exupére, premiere Evêque de Bayeux. * Du Chêne, *Antiquitez des villes*. De Thou, *Hist. l.* 33. Du Puy, *Droits du Roi*, &c.

☞ Marlien, & plusieurs des nouveaux Ecrivains, ont cru que le *Melodunum*, dont parle César dans ses Commentaires, étoit Corbeil. Le P. Briet a jugé que c'étoit Melun. Nic. Sanson a conjecturé autrefois que c'étoit Milly; mais depuis il a plus heureusement éclairci cette difficulté dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, & dans ses Veritez Géographiques, où il a prouvé que ce *Metiosedum* étoit Meudon prés de Paris. * César, *Comment. l.* 7.

CORBEIL, Maison. La Maison des Comtes de Corbeil a donné deux Prélats à l'église de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL de Corbeil, Doyen de l'église de Paris, fut nommé Patriarche de Jérusalem, & avant que d'avoir pris possession de cette dignité, fut mis sur le siége Archiepiscopal de Sens en 1194. Il remplit très-bien son ministère, fit de grands biens aux églises, & mourut sur la fin du mois de novembre en 1199. Le Pape Innocent III lui donna cet éloge, d'avoir été plus illustre par la noblesse de sa pieté que par celle de son sang. *Cum Ecclesia Senonensis*, dit-il *viduata Pastore, qui ersi nobilis esset genere, nobilior tamen fuerat sanctitate*, &c. Il eut pour successeur PIERRE de Corbeil, que sa science & sa pieté rendirent illustre dans le XIII siécle. Il avoit été Chanoine & Docteur de Paris, puis Evêque de Cambray, & fut enfin Archevêque de Sens, aprés Michel de Corbeil en 1200. Rigord, Albéric, Vincent de Beauvais, saint Antonin, Trithéme, Henri de Gand, &c. parlent très-avantageusement de lui. Ce Prélat avoit enseigné la Théologie dans l'Université de Paris, où il avoit eu le Pape Innocent III pour Disciple. Innocent le favorisa dans toutes les occasions, le mit sur le siége Archiepiscopal de Sens, quoique les Chanoines eussent souhaité d'avoir Hugues de Noyers, Evêque d'Auxerre, & l'employa dans les affaires importantes. Piérre de Corbeil étoit très digne de cette confiance que le Pape avoit en sa probité, & le Pape s'en faisoit un honneur, ayant avoué dans ses Epîtres, qu'il lui étoit glorieux d'avoir été Disciple d'un si grand homme. Il écrivit quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous & nous n'avons que quelques fragmens de ses ordonnances synodales. Il mourut le troisiéme juin de l'an 1222, dans le chœur de son église, où il celebroit un Synode. On y voit encore son Epitaphe. L'Evêque de Paris de la même famille est RENAUD de Corbeil, fils de *Simon*. Il fut élu en 1250, aprés Gautier de Château-Thierry, & mourut le huitiéme juin de l'an 1268. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de l'Infirmerie, où l'on voit son Epitaphe. * Albéric, *in Chron.* Saint Antonin, *tit.* 17. *c.* 4. *n.* 3. Innocent III, *in Epist.* Thomas de Cantimpré, *l.* 2. *c.* 51. & 75. Henri de Gand, *c.* 33. La Chronique d'Auxerre. Vincent de Beauvais. Trithéme. Sponde. Bzovius. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. de l'Univers. de Paris*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CORBEIL, (Jean de) dit *de Grez*, Seigneur de Jalemain, Maréchal de France, fut choisi par Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, & est nommé au contract de mariage de Guillaume, Comte de Hainault, passé le 19 mai 1305, avec Isabelle fille de Charles, Comte de Valois & d'Alençon, & fut l'un des Seigneurs qui s'obligérent au payement de la dot de cette Princesse. Il étoit Maréchal de France dès l'an 1308, qu'il fut envoyé en Flandre, pour les affaires du Roi, & on lui donna la somme de trois mille livres pour sa dépense. Le Roi lui donna aussi la même année, par lettres du huitiéme octobre, trois cens livres de rente, à prendre sur son thrésor sa vie durant, en considération de ses services, en échange de laquelle & d'autre que le Roi Louis *Hutin* lui avoit donnée au Comté de Champagne, il lui fut assis le 15 mars 1317, cinq cens livres de rente sur la Terre d'Isles, & le péage de Pont-Belin pour en jouir pendant sa vie. Il servoit en Flandre en 1313, & fut l'un des Seigneurs que le Roi Louis *Hutin* nomma en mai 1315, pour traiter la paix avec Louis Comte de Nevers & de Rethel, fils aîné du Comte de Flandre. Il servoit encore en Flandre en 1318, dans la compagnie du Comte d'Evreux, & mourut sur la fin de cette année, ayant fait son testament dès le mois d'aout 1314. Ce Maréchal étoit fils de JEAN de Corbeil, Seigneur de Grez en Brie, & neveu de *Guillaume* de Corbeil, dit *de Grez*, Evêque d'Auxerre, mort en 1293. Il eut pour frére, *Pierre*, Chantre de l'église de Paris, puis Evêque d'Auxerre, & Chancelier de France, mort en 1325; & pour sœur *Isabelle* de Corbeil, mariée à *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur d'Yerre. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CORBENY. *Voyez* CORBIGNY.

CORBERA, (Etienne) noble Citadin de Barcelone, homme savant dans le XVI siécle fut Auteur de quelques Ouvrages, entre autres de la Vie de *Marie Corbellon*, Barcelonoise, qu'il mit au jour en 1629, & d'une *Histoire de Catalogne*, qu'il laissa manuscrite lorsqu'il mourut en 1635. Il est fait mention de lui dans la Bibliothéque Espagnole. On croit que ce manuscrit, dont M. de Marca eut la communication, lorsqu'il séjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la composition de son livre intitulé *Marca Hispanica*. Enfin l'Ouvrage de Corbéra fut imprimé à Naples l'an 1678, *in folio*, sous le titre de *Cataluna illustrada*, par les soins du P. Joseph Gomez de Porres, Carme, Professeur en l'Université de Naples, qui y fit des additions. * *Préface de Cataluna illustrada*.

* CORBE'RES, CORBERS & CORBIERE, petite ville de Suisse dans le Canton de Fribourg sur la Sanen au midi de Fribourg dont elle est éloignée d'environ quatre bonnes lieues.

CORBERIA. *Cherchez* PIERRE de CORBERIA.

CORBERON, (Nicolas de) sortoit d'une illustre famille, qui tire son origine d'une Terre de même nom, située en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, & qui s'établit dans la suite du tems en Champagne, où lorsque les principales villes se laissoient entrainer par la rebellion, qui avoit pris le nom de *Ligue, Nicolas* de Corberon, Commissaire général des poudres & salpêtres de Champagne, *Claude* de Corberon, Capitaine de cent Arquebuziers, & *Jean* de Corberon, Thrésorier de France, demeurérent inviolablement attachez au service du Roi Henri IV. Le premier eut un fils nommé comme lui *Nicolas*, qui fut Lieutenant Particulier au Présidial de Troyes, & pere de celui qui fait le sujet de cet article. Il lui succéda en cette charge & l'exerça avec autant de suffisance que de probité, jusqu'en l'année 1634, que le Roi Louïs XIII, qui s'étoit mis en possession de la Lorraine, lui donna gratuitement une charge de Conseiller au Conseil souverain de Nanci, d'où à la persuasion de M. Cornuel, Intendant des Finances, & Président à la Chambre des Comptes son oncle, il passa en 1636, à celle d'Avocat Général au Parlement de Metz, qui venoit d'être créé. Il fut honoré presque en même tems d'un Brevet de Conseiller d'Etat, & en 1642, obtint une charge de Maître des Requêtes. Deux ans après, il eut l'Intendance des provinces de Limosin, de la Marche, de la Saintonge, de l'Angoumois, & du païs d'Aunis, & l'exerça avec une integrité & un zéle, qui méritérent l'approbation générale de la Cour & de ces provinces, où il mourut le 19 mai 1650, âgé seulement de 42 ans. Ce fut dans la charge d'Avocat Général au Parlement de Metz, qu'il prononça les plaidoyers, que M. de Sainte-Marthe son gendre a ramassez & publiez à Paris, *in quarto*, en 1693. * *Voyez la Préface*.

CORBERS. *Voyez* CORBE'RES.

CORBES. *Voyez* CARRIB.

CORBEUIL. *Voyez* CORBUEIL.

CORBEY. *Voyez* CORBIE en Westphalie.

CORBICHON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Augustins, Docteur en Théologie & Chapelain du Roi Charles V, dit *le Sage*, étoit François de nation, & vivoit en 1370. Il traduisit de Latin en François, un Ouvrage de Barthélemi de Glanvile, Cordelier Anglois, *De proprietatibus rerum*, & le dédia l'an 1372, au même Prince, qui lui avoit commandé d'y travailler. Cette Traduction fut imprimée l'an 1525, à Paris, sous ce titre, *Le grand Propriétaire des choses de Barthélemi l'Anglois.* * La Croix-du-Maine, Du Verdier-Vauprivas, &c.

CORBICIUS. *Voyez* CUBRICUS.

CORBIE, ville de France en Picardie avec titre de Comté est située dans l'Amiennois, sur la riviére de Somme, qui y reçoit la riviére d'Ancre, à quatre lieues au dessus d'Amiens & à sept ou huit au dessous de Péronne. Les Auteurs Latins la nomment *Corbia* & *Corbeia*. C'étoit une place fortifiée que les Espagnols surprirent en 1636, mais dont il furent bientôt chassez. On dit qu'étans pressez dans cette ville par l'armée du Roi de France, qui les avoit assiégez, ils écrivirent au Prince Thomas en ces termes, *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te*. Corbie n'étoit au commencement qu'une Abbaïe, qui est encore très-célébre. Elle fut fondée l'an 662 par sainte Bathilde, Reine de France, & par le Roi Clotaire III, son fils. Saint Adelard, mort en 827, en fut Abbé dès l'an 777. Paschase Radbert, que quelques uns appellent Saint, en fut Abbé l'an 844, & mourut en 865. Sainte Pusine, Vierge de Champagne, se retira à Corbie, & y mourut. Son corps fut transporté en 860, à l'Abbaïe de Hervorden, en Westphalie. Le corps de sainte Hindra sa sœur, fut transporté à Corbie, où il est demeuré. Saint Geraud, qui fut le premier Abbé de la Seauve, près de Bourdeaux, étoit né à Corbie. Il y avoit fait profession de la vie Religieuse, & y avoit vécu jusqu'à ce qu'on l'eût fait Abbé de Saint-Vincent-de Laon, puis de Saint Médard-de-Soissons. Il vivoit dans le XI siécle. La B. COLETTE, née à Corbie en 1381, y vécut Récluse de l'Ordre des Pénitens du Tiers Ordre de saint François, jusqu'à ce qu'en 1406 elle se fit de l'Ordre de sainte Claire, dont elle devint Supérieure générale, après la réforme qu'elle y mit. Le corps de saint Gentien Martyr, compagnon de saint Fuscien & de saint Victoric, fut transporté d'Amiens à Corbie, vers la fin du IX siecle, & celui de saint Victoric à Saint-Quentin en Vermandois. On la nomme Corbie *l'ancienne*, pour la distinguer d'une autre qui est en Allemagne. Corbie est à présent démantelée. L'Abbaïe est possedée par des Benédictins de la Congrégation de saint Maur. * Aimoin. Flodoard. Hincmar. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints*.

CORBIE, en Allemand *Corbey* ou *Corvey*, en Latin *Corbeia Nova*, pour la distinguer du Couvent de Corbie en France, qu'on appelloit *Corbeia antiqua* ou *aurea*, est une Abbaïe imperiale de l'Ordre de saint Benoît, située dans le Cercle de Westphalie sur le Wéser entre l'Evêché de Paderborn & le Duché de Brunswick. Son Abbé est Prince de l'Empire. L'Empereur Louïs le Pieux la fonda sur l'avis d'Adelard. Car après que Charlemagne eut conquis la Saxe & pris des mesures pour la propagation du Christianisme, il pensa en même tems à établir des Convents. Adelard, Abbé de Corbie en France, neveu, ou selon d'autres, cousin de Charlemagne, & petit-fils de Charles Martel, ayant su le dessein de l'Empereur, fit tous ses efforts pour le seconder, & envoya en Saxe Théodrade, noble Saxon de naissance, & Moine de Corbie en France, pour y choisir un endroit propre à établir un Couvent. L'entreprise fut interrompue parce qu'Adelard fut obligé de passer en Italie pour se charger de la Regence du Royaume de Lombardie pour le fils mineur de Pepin, mort en 810. Il revint en France après la mort de Charlemagne en 814; mais ayant été faussement accusé auprès de Louïs de certains crimes, il fut envoyé en exil. On choisit à sa place pour Abbé de Corbie Adelard le jeune, qui eut aussi à cœur l'établissement d'un Couvent en Saxe. Walon ou Warin frére d'Adelard l'aîné & sy. devant un des premiers Officiers sous Charlemagne l'y porte fortement. En 815, Adelard le jeune en demanda la permission à l'Empereur Louïs qui étoit alors à la Diéte qui se tenoit à Paderborn. L'Empereur lui accorda sa demande & en avertit Hethumate, Evêque de Paderborn, dans le Diocése duquel se trouva la place destinée pour le Couvent. On commença donc à le bâtir dans la forêt de Solingen au delà du Weser à l'endroit nommé *Hethi* ou *Hethé*. Après avoir travaillé pendant six ou sept ans, ils ne firent pas de grands progrès dans cette solitude, n'ayant d'autre nourriture & vétemens que ce que leur Abbé tiroit de Corbie en France, ce qui ne s'accordoit pas trop bien avec le nombre des Moines Saxons qui croissoit tous les jours: de sorte qu'on résolut plusieurs fois de se disperser & de chercher d'autres demeures. Adelard l'aîné ayant été rétabli dans le Couvent de Corbie en France, obtint de l'Empereur la permission de choisir, un autre endroit pour un Couvent: il y alla lui même avec son frére Walon. Les Moines lui indiquérent un endroit sur le Weser près de la ville de Hœxter. En effet, après avoir consulté là-dessus les Evêques, les Comtes & les Seigneurs du païs, on traça le plan pour l'Eglise & le Couvent le sixiéme août 822. *Baduradus* Evêque de Paderborn bénit la place le 25 du même mois & nomma le Couvent *Nevv Corbey*, ou Nouvelle Corbie. En attendant que le bâtiment s'achevât, on forma quelques demeures & les Moines de Hethi s'y rendirent pour presser l'ouvrage. En creusant les Fondemens on trouva une statue, nommée *Irmenseul*, qu'on transporta dans l'Eglise de Hildesheim. Comme l'on travailloit avec succès au bâtiment du nouveau Couvent, Adelard l'aîné y amena en 824, quelques Moines de Corbie en France & après les avoir unis aux autres qui s'y trouvoient déja, il leur prescrivit la régle de S. Benoît. Toutes choses étant reglées, il retourna en France & se réserve la direction supréme de ce nouveau Couvent. Il envoye ensuite son frére Walon auprès de l'Empereur, pour le prier d'accorder à New Corbey les mêmes privileges dont les principaux Couvents joüissoient en France. Adelard se voyant sur le bord de la fosse, voulut pourvoir le nouveau Couvent de Corbey d'un Inspecteur & nomma pour son successeur *Varin*, Moine de Corbie en France, issu d'une des plus anciennes familles Saxonnes & parens de l'Empereur Louïs. En effet les Moines l'élurent après la mort d'Adelard. Pour augmenter le lustre de ce nouveau Couvent, l'Empereur lui fit présent de la ville de *Hœxter* avec toutes ses dependances, d'*Eresburg*, de *Meppen* & d'autres endroits, & lui accorda plusieurs privileges. En 836, on y apporta de France les reliques de S. *Vite*, Martyr. L'Empereur Lothaire ayant fait un vœu à S. Vite, la veille même de la fête de ce Saint en 843, gagna une bataille fort douteuse contre *Gessimule* Roi Payen de l'Isle de *Rugen*, s'empara de l'Isle & en fit présent à S. Vite & au Couvent de Corbey, avec tous ses droits. Le Diploma impérial expédié là-dessus, & qui contient la donation, se trouve dans *Nic. Schatenius* & *Herman Stangefol*. Le Couvent de Corbey devint ensuite fameux par les savans & saints personnages sortis du Collége que l'Empereur Louïs y établit par *Ansokarius*, qui fut Archevêque de Brémen & de Hambourg. Plusieurs d'eux prêchérent l'Evangile non seulement en Saxe & dans la Westphalie, mais encore dans le Holstein, la Frise, la Dithmarse, le Danemarc, la Suéde; l'Isle de Rugen, &c. Voici les noms des plus fameux, *Alfroi* & *Ludolphe* tous deux Evêques de Hildesheim, *Charles*, Duc d'Aquitaine, qui fut Archevêque de Mayence en 850; *Adelgaire*, Archevêque de Bréme & de Hambourg en 888; & *Hojerus* qui lui succeda en 909, &c. Paschase Radbert, Witikind, Alger, Folet & d'autres sont devenus fameux par leurs Ecrits, quoique le Couvent de Corbie en France s'attribue le premier avec raison. Quelque grande & quelque riche qu'ait été l'Abbaïe de Corbey, quoiqu'elle ait eu des Comtes & des Barons parmi ses Vassaux, elle a fort diminué dans la suite; la plupart de ses biens ayant été vendus ou aliénez d'une autre maniére. Il y a aussi très longtems que l'Isle de Rugen ne lui appartient plus; car quoique les Moines de Corbey y ayent prêché la Religion Chrétienne, les Rugiens retournérent néanmoins au Paganisme, chassérent les Chrétiens de leur Isle & convertirent les idées confuses qui leur étoient restées de S. Vite en une idole qu'ils appellérent *Svvantevvite*. Il est vrai que l'Abbaïe ne manqua pas de renouveller, de tems en tems, ses prétentions sur l'Isle de Rugen, & Adrien IV la lui confirma en 1154; mais elle ne put jamais rentrer en possession. Car quoiqu'en 1641, Arnoud, 42 Abbé de Corbey l'ait accordée en fief à Melchior, Comte de Hatzfeld, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, Conseiller de guerre & Général Felt-Maréchal, la paix d'Osnabrug en adjugea néanmoins la propriété à la Suede. En 935, il s'étoit formé peu à peu une ville près du Couvent de Corbey, & qui portoit le même nom, mais la foudre y tomba depuis diverses fois, jusques à ce qu'enfin elle fut réduite en cendres; on en voit encore les masures. De ce que nous venons de dire il paroit que l'Abbaïe de Corbey ne posséde aujourd'hui rien de considerable que la ville de Hœxter, qui cependant n'est pas entierement sujette à l'Abbaïe, puisqu'elle jouït encore de divers beaux priviléges. L'Abbé de Corbey eut autrefois un different avec l'Evêque de Paderborn, & prétendit n'être pas de son Diocése. On porta en 1154, l'affaire devant le Pape qui décida que le Couvent de Corbey produiroit ses priviléges d'exemption contre l'Evêque de Paderborn, à défaut de quoi il seroit censé lui être sujet. Mais il est notoire aujourd'hui que Corbey est une Abbaïe impériale, libre & relevant immediatement du saint Siége. * *Autor de translatione Viti à Metbem*, *edit. tome* 1. R. G. Witikind Corbeiensis, *Annal. l.* 1. Sigebert, *in Chron.* Saxo Grammaticus, *Hist. l.* 14. Martin Polonus, *in Chron. Vita S. Anscharii à Philip. Cas. edita*, *c.* 5. & 6. Paschase Radbert, *in Vita S. Adelhardi*. Lambert, Schaffnaburgensis. *ad ann.* 819. Dithmar, *l.* 7. Gobelin Persona, *in Cosmodromium*, *Æt.* 6. Helmbold, *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 6. *Chron. Huxariense, & Anonymus Annal. Corbiens. apud Paulinum in Synt. Rer. Germ.* Krantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 19. 24. &c. Bolland, *in Vita Caroli Magni*. Surius, *tome* 7. Baronius, *in Annal.* De Valois, *Not. Gall. p.* 159. Cramers, *Pommer. Kirch. Chron. l.* 1. *c.* 41. Arnkiel, *Cimbrische Heiden relig. partie* 1. *c.* 13. §. 3. *Instrum. Pacis Osnabr. art.* 10. §. *Primo totam Pomer.* Furstenbergii *Monum. Paderborn. p.* 126. & *suiv.* Schatenius, *in Annal. Paderborn.* Stangefol, *Annal. Circuli VVestphal.* Letzneri, *Corbeische Chron.* Paulini, *Disq. de VValone Abbate Corb. ab. Henr. II. Impr. per Meinvvercum Episc. Paderb. officio & dignitate privat. Ejusdem, de Viris Illustribus Corbeia. Decretum Synodi Moguntina*, *an.* 888. *convocata, in qua jura & immunitates Corbeiens. & Herford. confirmantur*. Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 26. §. 10. & *suiv.*

CORBIE, (Arnauld de) premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France, étoit de Beauvais, & fils de *Robert* de Corbie, dont parle Nicole Gilles. Il fut employé par le Roi Charles V, dit *le Sage*, pour le mariage de Philippe son frére, qui épousa Marguerite de Flandre, & eut encore la commission d'accompagner l'Empereur Charles IV, qui étoit venu en France avec son fils Vencelas. Le même Roi le pourvut de la charge de premier Président le deuxieme janvier de l'an 1374; & Charles VI, s'étant souvent servi de lui, le fit Chancelier de France, vers l'an 1388. Depuis, Arnauld de Corbie, fut deux fois destitué de cette charge, & fut autant de fois rétabli, jusqu'en 1413, que son grand âge l'obligea de chercher le repos. En effet, il mourut le 24 mars de la même année. Ce Chancelier étoit frére de JEAN de Corbie, qui fut Evêque de Mende en 1419, après Jean de Costs, & qui sur la fin de l'an 1426, fut placé sur le siége de l'église d'Auxerre, après Philippe des Essarts. Il mourut vers l'an 1438, & Laurent Pinon, Dominicain, lui succéda au mois de mars. ARNAULD de Corbie fut pére de PHILIPPE, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes, qui de *Jeanne* de Champrime eut GUILLAUME de Corbie, Conseiller au Parlement, qui fut aimé du Roi Louïs XI. Ce Prince ayant soupé en sa maison le troisiéme septembre 1461, le choisit pour être premier Président au Parlement de Dauphiné & depuis, pour l'avoir près de lui à Paris, il le récompensa d'une charge de Président à mortier, en la Cour souveraine de cette ville capitale. Son mérite lui fit avoir divers emplois, dont il s'aquitta avec beaucoup de zéle & de probité. Il mourut l'an 1490, comme on le voit par son Epitaphe, qui est à saint Paul de Paris. * Le Féron & Godefroy, *des Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Présidens & des Maîtres des Requêtes*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

CORBIE'RE, (La Vallée de) lieu connu par une célébre victoire que Charlemagne y remporta sur les Sarrasins. Il est dans le Languedoc vers les Pyrénées, & vers les diocéses d'Alet & de Narbonne. Il appartient à l'Archevêque de Narbonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CORBIE'RE en Suisse, *Voyez* CORBE'RES.

CORBIGNY, en Laonnois, ou plutôt CORBENY, *Corbonacum* ou *Carbonacum*, bourg de France en Champagne, appellé autrement *Saint-Marcoul*, à cinq lieues de Liesse au midi, en tirant vers la riviére d'Aisne, & à quatre de Laon au levant d'été, & à six de Rheims. C'est une Prevôté Réguliére & Conventuelle qui dépend de Saint-Remi de Rheims. Le Roi Charles *le Simple* ayant reçu à Corbigny dans le diocése de Laon, le corps de saint MARCOUL, que la crainte des Normans y avoit fait transporter de Nanteuil, monastére que le Saint avoit bâti dans le diocése de Coutance en Basse Normandie, le fit mettre dans l'église de saint Pierre, & y fit bâtir un monastére, pour entretenir les Religieux qui étoient les dépositaires de ses Reliques. L'année suivante qui etoit de Jesus Christ 906, ce Prince assigna le douaire de la Reine Fréderune sur la Terre & le Palais de Corbigny, où l'église de saint Pierre & le monastére de Saint-Marcoul se trouvérent compris. Cette Princesse en mourant donna la maison & la Terre de Corbygni avec le monastere à l'Abbaïe de Saint-

Re-

Remi de Rheims, de la dépendance de laquelle il demeura depuis, sous le titre de Prieuré. Mais le Roi en voulut retenir le patronage, à cause du respect qu'il avoit pour la mémoire de Saint-Marcoul. C'est à ce lieu, que l'on raporte l'origine du privilege accordé aux Rois de France, pour toucher ceux qui sont malades des ecrouelles, contre le mal desquelles on reclamoit principalement l'assistance de Saint-Marcoul. C'est pour cela que les Rois de France au retour de leur sacre, vont ordinairement en pélerinage, de Rheims à Corbigny, où ils font une neuvaine, soit par eux-mêmes, soit par un de leurs Aumoniers à Saint-Marcoul. Saint Louis y érigea depuis une celebre Confrairie, où il se fit inscrire le premier. * Baillet, *Topogr. des Saints*.

CORBIGNY, ville de France en Nivernois, dite CORBIGNY-S. LEONARD, *Corbiniacum*, près de la riviere d'Yonne, à douze lieues de Nevers, au Levant d'été, vers Avalon dont elle est à sept lieues, dans le diocése d'Autun. Le corps de saint Léonard y fut transporté de Vandœuvre trois ans aprés la mort de Charles *le Chauve*, & déposé dans l'Abbaïe qu'Egil Abbé de Flavigny y avoit bâtie l'an 865. Son culte y devint si célébre, que son nom s'est communiqué à la ville. * Baillet, *Topogr. des Saints*.

CORBINELLI, (Jacques) natif de Florence, vint en France au tems de la Reine Catherine de Médicis, dont il avoit l'honneur d'être allié, qui le mit auprès du Duc d'Anjou son troisiéme fils, en qualité d'homme de Lettres. Corbinelli lui expliqua les anciens Historiens Romains. Il lui lisoit aussi *Polybe*, *Tacite*, les Discours & le Prince de *Machiavel*, si nous en croyons *Davila*. Il ne flattoit point son Maître en Courtisan foible & interessé, il disoit la vérité hardiment, & faisoit sa Cour sans bassesse. On le regardoit comme un homme du caractére de ces anciens Romains, pleins de droiture & incapables de la moindre lâcheté. Il étoit homme de cabinet aussi bien que de Lettres & fut ami du Chancelier de l'Hôpital, & Patron de tous les Savans nécessiteux. On ne savoit pas de quelle Religion il étoit. C'est ce que dit M. de Thou. On ne savoit, dit-il, de quelle Religion étoit Corbinelli, c'étoit une Religion politique à la Florentine, mais il étoit homme de bonnes mœurs. Le même Auteur ajoûte, " J'ai „ fort connu le Sieur Corbinelli Florentin. C'étoit un „ fort bel esprit. Il étoit très capable des affaires du mon„ de, & y avoit un merveilleux jugement. Il épousa une „ Angloise, dont il a eu des filles qui sont encore à la Cour „ au service de quelques Dames. Il avoit peu de moyens, „ mais il vivoit avec un tel ménage & étoit si nettement „ & proprement habillé que rien plus. Il étoit grand ami de l'Abbé d'Elbene. RAPHAEL Corbinelli son fils fut Sécretaire de la Reine Marie de Médicis: c'est le pere de M. Corbinelli, dont nous avons quelques Ouvrages, & entre autres un *Extrait de tous les plus beaux endroits des Ouvrages des plus célébres Auteurs de ce tems*, imprimé en 1681; les *Anciens Historiens Latins réduits en maximes*, imprimé en 1694, & dont la préface est attribuée au P. Bouhours Jésuite; l'*Histoire Généalogique de la Maison de Gondy*, dont l'Auteur étoit allié. Son livre des *Anciens Historiens Latins réduits en maximes*, n'a pas eu beaucoup de cours. Le Maréchal de *Bassompierre* a assez mal parlé de Jacques Corbinelli. Il mourut à Paris le 19 juin 1716 âgé de plus de cent ans, laissant beaucoup de manuscrits. SCIPION Corbinelli Chevalier de Malte, natif de Florence, se signala beaucoup à la défense de cette isle en 1565. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Malte* Bayle, *Dict. Crit.*

CORBINIEN, premier Evêque de Freisingen, dans la Haute Baviere, naquit à Châtres proche de Paris, sous le régne du Roi Clotaire III. Etant encore fort jeune, il se retira dans une cellule qu'il bâtit prés d'une église dédiée sous le nom de saint Germain d'Auxerre proche de Châtres. Il mena une vie si exemplaire dans cette retraite, que la réputation de sa sainteté lui attira plusieurs visites: ce qui lui fit prendre la résolution de s'en aller à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé en 710, il demanda au Pape Constantin une retraite près de l'église de saint Pierre & de saint Paul; mais ce Pape l'ayant voulu voir, & ayant connu son mérite par ses entretiens, l'exhorta à prêcher la parole de Dieu, & lui en donna la mission. Il obéit à cet ordre, vint prêcher en France & en Allemagne, & retourna à Rome, pour se faire dispenser du ministére de la prédication; mais le Pape Grégoire II le renvoya en Baviere. Il fut arrêté en chemin par les Gardes de Grimoald Duc de Baviére, Il fit tant par ses sollicitations, qu'il porta ce Prince à rentrer en lui même, & à quitter la veuve de son frére qu'il avoit épousée; il s'établit ensuite à Freisingen, y bâtit une église, & travailla avec beaucoup de zele à déraciner les restes de l'idolatrie qui étoit dans la Baviere. Biltrude (femme qu'il avoit fait répudier à Grimoald) ayant voulu faire assassiner Corbinien, ce Saint se retira dans le Tirol, jusqu'à ce qu'après la mort de Grimoald, Hubert son successeur le fit revenir en 726. Il mourut en 730. Les Martyrologes modernes marquent sa fête au huitiéme de septembre. Sa Vie a été composée par Aribon, quatriéme Evêque de Freisingen, donnée par Surius & par le P. Mabillon. * Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*. Baillet, *Vies des Saints, septembre*.

CORBRED, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succéda, dit-on, environ l'an 47 de la naissance du fils de Dieu, à Evenus III, & régna 18 ans. On prétend que Dardanus fut Roi après lui, & que Corbred II lui succéda. Son régne fut de 35 années. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

*CORBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dans le voisinage d'Aidon-Castle. On croit que c'est l'ancienne *Curia Ottadinorum*. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 245.

CORBUEIL, (François) *dit Villon*, natif d'Auvers, paroisse du Vexin-François, au dessus de Pontoise & sur les bords de l'Oise, ou plutôt à Paris, comme cela paroit par ses Oeuvres. Il vivoit dans le XV siécle, comme il paroit par un testament qu'il fit, daté en l'année 1456. Il avoit beaucoup d'esprit; mais c'étoit, comme dit Pasquier, *un maitre passé en friponnerie*: ce qui a fait dire à Marot,

> *Peu de Villons en bon savoir,*
> *Trop de Villons pour décevoir.*

On voit à la page 40 de ce livre, un de ses tours d'adresse plus subtil que la grossiéreté du siécle ne sembloit le permettre. Corbueil, dit-on, étoit son nom, & Villon un sobriquet, qui signifioit *fripon*, mais rien de plus faux, puisque son pére s'appelloit Guillaume de Villon. Ses friponneries le firent condamner à être pendu par sentence, de laquelle il appella au Parlement. Sa gayeté naturelle ne l'abandonna point dans cette extremité, & lui fit faire deux Epitaphes, une pour lui qui se voit dans ses Oeuvres, & qui est raportée par le President Fauchet d'une autre maniére, en ces termes,

> *Je suis François, dont ce me poise,*
> *Nommé Corbueil en mon surnom,*
> *Natif d'Auvers emprès Pontoise,*
> *Et du commun nommé Villon.*
> *Or d'une corde d'une toise,*
> *Sçauroit mon col, que mon cul poise,*
> *Si ne fût un joli Appel,*
> *Ce jeu ne me sembloit point bel.*

L'autre en forme de Balade, qu'il fit pour lui & pour ses compagnons, commençant par ces mots, *Fréres humains, qui après nous vivez*.

Quelques uns disent que Louïs XI lui sauva la vie; d'autres que le Parlement jugeant son appel, changea la peine de mort prononcée contre lui, en celle du bannissement. Il se retira à saint Maixent en Poitou, chez un Seigneur qui en étoit Abbé. Rabelais, *c.* 14. *l.* 4. *& dans le chap. dernier du même livre*, dit que Villon s'étoit retiré de France vers Edouard V, Roi d'Angleterre, & qu'il fut son Favori. On peut dire à la louange de Villon, qu'il étoit né avec un génie propre pour la Poësie, du moins pour le style bas & comique. On prétend qu'il a été le premier qui ait débrouillé la Poësie Françoise, comme dit M. Despreaux, dans son Art Poetique.

> *Villon sut le premier dans ces siécles grossiers*
> *Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.*

* *Recueil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade, tome* 1.

CORBULON, (Cn. Domitius) Capitaine Romain, très renommé, s'opposa aux courses des Cauques qui pilloient les Pays-Bas sous l'empire de Claude, fut Consul l'an de Jésus-Christ 39, & réduisit les Frisons à demeurer dans le pays qu'il leur marqua. Il faisoit observer si rigoureusement la Discipline militaire, qu'il condamna à mort deux soldats qui avoient travaillé aux retranchemens, l'un sans épée, & l'autre sans le poignard. La Frise fut contrainte de lui donner des ôtages, & de se contenter des terres qu'il assigna à ses Habitans pour y demeurer. Il lui donna aussi des loix & des Magistrats, & pour les tenir en bride il y mit bonne garnison. L'Empereur ne lui voulant pas permettre de faire de nouvelles entreprises, l'obligea de repasser le Rhin avec son armée, & de retirer ses garnisons l'an 47. On dit que ce commandement lui fut porté, lorsqu'il alloit asseoir son camp dans le pays ennemi, & que, sans déliberer davantage, il fit sonner la retraite, & ne dit autre chose, sinon que les anciens Capitaines étoient trop heureux. Avant son rappel, pour empêcher que l'oisiveté ne corrompît ses soldats, il fit tirer un canal de cinq ou six lieuës de long, entre la Meuse & le Rhin, contre les inondations de l'ocean, lequel les Latins ont appellé *Fossa Corbulonis*, on croit que c'est le canal appellé *de Fliet*, qui s'étend depuis Sluis sur Meuse appellé dans le pays *Maasland sluis*, jusques à Leiden sur le Rhin. En l'an 59, sous Neron, il soumit toute l'Arménie, & l'année suivante il fut fait Gouverneur de Syrie. Il eut ordre de faire la guerre aux Parthes, qu'il trouva moyen de porter à la paix; & en 66, il envoya à Rome Annius Verianus son gendre, ou pour accompagner Tiridate, ou pour servir d'ôtage de sa fidélité; mais cette précaution n'empêcha pas que Neron, effrayé du mérite de ce grand homme, que sa valeur & sa probité faisoient malgré lui juger digne de l'Empire, ne commandât de le faire mourir, lorsqu'il eut appris qu'il étoit arrivé à Cenchrée, port de Corinthe. Corbulon ayant appris cet ordre, se passa lui même son épée au travers du corps, l'an de Jésus Christ 66. Il avoit laissé quelques Mémoires de ce qu'il avoit fait en Orient, lesquels Pline a souvent citez. Sa fille unique Domitia fut mariée à L. Ælius Lamia, auquel Domitien l'enleva. * Tacit. *Annal. l.* 3. 11. 13. 14. 15. *& Hist. l.* 3. Pline. *l.* 2. *c.* 70. *l.* 5. *in Ind. & c.* 24. *l.* 6. *Ind. & c.* 8. *l.* 7. *c.* 5. Dion, *l.* 66. *&* 68. Xiphilin, *in Nerone*, *&c.* Vossius, *de Hist. Lat.* l. 1. *c.* 25.

CORCANG ou CORCUNG, bonne & grande ville, que l'on met en Perse dans le Chorasan, sur le Jehun, à vint lieues de son embouchure. On met encore une autre Corcang, qu'on nomme *la petite*, dans la même contrée, à trois lieues de la grande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORCEONE ou CORCHON (Robert) Cardinal. *Cherchez* CURSON.

CORCK, CORCKE, CORKE ou KORCACH, *Corcagia*, ville d'Irlande, dans la Mommonie, avec titre de Comté & d'Evêché suffragant de Cashel. Camden dit que cet Evêché est présentement uni à celui de Cloney. Corck est sur la riviere de Lée, qui se joint à un Golfe de la mer d'Irlande, & elle a à quelques milles de sa situation, CORCKHAVEN, ou le port de Corck. Cette ville est petite, mais assez bien fortifiée. Les Anglois l'ont très maltraitée durant les guerres du XVII siécle. Elle est au nord de Kinsale, dont elle est éloignée d'environ quinze milles ou de cinq lieues. * Camden.

* CORCK, le Comté de Corck, province de la Mommonie en Irlande. Il est borné à l'est par le Comté de Waterford, au nord par ceux de Kerry & de Limmerik. En y comprenant le Comté de Desmond, on peut dire que la mer le baigne à l'ouest, aussi bien que du sud-ouest au nord-est. Ses principaux lieux sont Corck qui en est la capitale, Kinsale, Yougall, Mallo, Baltimore, Bandonbridge, Kelly, Bantry & Ross. Tous ces lieux, *à la réserve des deux derniers*, ont séance & voix au *Parlement d'Irlande*.

CORCHUT, frére de Sélim, I. du nom, Empereur des Turcs, fut étranglé par son ordre. Lorsque ses Bourreaux furent prêts de l'executer, suivant l'ordre qu'ils en avoient, il leur demanda une heure de tems qu'il employa à écrire contre l'Empereur Sélim, pour lui reprocher sa cruauté. * Jovius.

CORCON, Cardinal. *Voyez* CURSON.

CORCUNG. *Voyez* CORCANG.

CORCYRE. *Cherchez* CORFOU.

CORDACE, en Latin *Cordax*, espéce de danse ancienne, gaye & plaisante, remplie de postures ridicules & extravagantes, comme les danses des Satyres & des Villageois. * *Antiq. Greq. & Rom.*

CORDATO (Pierre) Bellunois fut néveu de Jean Pierius Valerianus Bolzanius, & mourut tout jeune âgé de dix huit ans, ayant laissé des preludes d'une grande litterature en quelques Poësies, & Proses en Latin, que l'on recueillit dans un volume, & furent imprimées à Florence l'an 1553 dès qu'il décéda, avec le titre de *Petri Cordati Bellunensis præludia*.

CORDEILLE. *Cherchez* CORDILLE.

CORDELIERE, espéce de collier que l'on met autour des armoiries des femmes. L'usage de cet ornement a été introduit par la Reine Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII, qui commença à régner en 1483, puis de Louis XII, qui lui succéda en 1498. Ce fut à l'imitation de son pére François, Duc de Bretagne, qui pour la dévotion qu'il avoit à saint François d'Assise, mit un semblable cordon autour de ses armoiries, vers l'an 1440, & fit sa devise de deux cordeliéres à nœuds serrez, comme les cordons que l'on nomme de saint François. Le Roi François I, époux de Claude de France, fille de Louis XII, & de la Reine Anne, fit aussi sa devise de ce cordon, pour marquer la dévotion qu'il portoit à ce Saint. Il changea même les aiguillettes du cordon de l'Ordre de saint Michel, en une cordeliére tortillée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, mêlée avec les coquilles de la première institution. Louise de Savoye, mere de François I, mit aussi cette cordeliére autour de ses armes, & prit pour devise un lis de jardin, entouré d'une de ces cordeliéres, & accosté de deux vols. Dans une vitre des Cordeliers de Blois sont les armoiries de Marie de Cléves, mére de Louis XII, environnées d'une cordeliére: ce qui fait voir que l'usage en devint fréquent en ce tems-là, & s'étendit à la plupart des Princesses & des Dames de qualité. La cordeliére des veuves est un peu plus ancienne que celle qu'Anne de Bretagne portoit autour de ses armoiries; car dès l'an 1470, Claude de Montagu, de la Maison des anciens Ducs de Bourgogne, ayant été tué au combat de Bussy, Louïse de la Tour d'Auvergne, sa veuve prit pour devise une cordeliére à nœuds deliez & rompus, avec ces mots, *J'ai le corps delié*. Non seulement on a orné de la cordeliére les armes des Reines & des Princesses; mais quelques Prélats même tirez de l'Ordre de saint François, ont porté cet ornement autour de leurs armoiries. Avant cet usage des cordeliéres, la plupart des armoiries, tant des hommes que des femmes, se mettoient dans des guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images s'y mettoient anciennement parmi les Grecs & les Romains, qui nommoient ces guirlandes *Stemmata*. A l'imitation de ces guirlandes ou couronnes de fleurs, les Religieux & les Religieuses ont mis autour de leurs armoiries, tantôt des couronnes d'épines, tantôt des chapelets de patenôtres. Les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem ont aussi choisi ces chapelets pour ornement de leurs armes. Aujourd'hui les personnes de qualité, particuliérement les femmes, mettent deux

mâle-

palmes accostées à l'écusson de leurs armoiries : ce qui est un ornement & en même tems un symbole de l'amour conjugal, que les Anciens ont représenté par les palmes mâle & femelle. Les veuves ont retenu la cordeliére. * Le P. Menêtrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

* CORDELIÉRES, Religieuses de l'Ordre de S. François. Elles doivent leur fondation & leur établissement à Blanche, fille du Roi St. Louis, laquelle étant veuve de Ferdinand Roi de Castille ; fit bâtir le couvent des Cordeliéres à Paris dans le fauxbourg-St. Marcel. *Voyez* sous le mot FRANCE, l'article de LOUIS IX ou de St. LOUIS.

CORDELIERS, Religieux de l'Ordre de S. François, qui sont habillez de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe, & qui ont une ceinture de corde, où il y a trois nœuds. On les appelle autrement Fréres Mineurs. Le nom de Cordeliers leur fut donné au lieu de celui de *Franciscains*, du tems des guerres de la Terre Sainte, où ils accompagnérent le Roi S. Louis. Un nombre considérable de ces Religieux s'étant trouvé dans le corps que commandoit un Seigneur Flamand, ils y firent de si beaux faits d'armes, qu'ils ranimérent les Soldats qui avoient lâché le pié, & leur aidérent à défaire les Sarrasins. Ce Seigneur faisant le récit de cette action au Roi, & lui exaltant la bravoure de ces Religieux sans pouvoir dire leur nom, qu'il avoit oublié, pressé par S. Louis, les designa en disant, *Ce sont ceux qui sont liez de corde*, d'où on les nomma depuis dans l'armée *Cordeliers*. Ils sont dans la Terre Sainte depuis l'an 1238, & ont sous la protection du Roi de France, la garde du saint Sépulchre & de tous les lieux Saints, à la charge d'un tribut qu'ils payent tous les ans au Grand Seigneur. Ils ont outre cela presque dans toutes les villes des côtes de la Méditerranée sujettes au Turc, dans l'Egypte & dans les autres Royaumes du Levant, des Religieux qui administrent les Sacremens aux Chrétiens. Ce fut S. Louis qui introduisit en France les Cordeliers du vivant de leur Patriarche S. François ; & fonda leur grand couvent de Paris, qui est un Collége qui dépend immédiatement du Général de l'Ordre. Ils ont dans le Royaume huit nombreuses provinces, savoir, celle *de France*, qui comprend la Champagne, la Bourgogne, la Picardie & un peu de la Normandie ; celle de *France Parisienne*, où est Rouën, & des couvens en Champagne & en Lorraine ; celle de *Touraine* ; celle de *Touraine Pictavienne* ; celle de *S. Bonaventure*, où se trouve Lyon, &c. celle d'*Aquitaine ancienne*, où se trouvent Bourdeaux & Toulouse ; celle d'*Aquitaine nouvelle*, où se trouve Ausch &c. & celle de *S. Louis*, qui contient la Provence, le Bas Languedoc, le Roussillon, &c. Il a dans toutes ces provinces 284 couvents d'hommes & 123 de filles. Les Cordeliers sont aggrégez dans l'Université de Paris. Ils suivent le sentiment de Scot, c'est pour cela qu'on leur donne le nom de *Scotistes*. Les Cordeliers peuvent être Evêques, Archevêques, Cardinaux & même Papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été. Cet Ordre fut le premier qui renonça à la propriété de toutes les possessions temporelles. * Herman, *Hist. des Ordres Religieux*. Le P. Hélyot, &c. *Voyez* S. FRANCOIS & MINEURS.

CORDELLA, ville ancienne des *Salasses*, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils lui donnérent ce nom, à cause de *Cordellas Statiellus*, qui l'avoit fondée, & Auguste y ayant envoyé une Colonie des Romains, la fit appeller *Augusta Prætoria*. C'est la ville de Savoye qu'on nomme aujourd'hui *Aouste*. * Audifret, *Geogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORDER, connu sous le nom de BALTHASAR CORDERIUS, Jésuite, étoit d'Anvers, où il naquit l'an 1592, & depuis fut Docteur en Théologie à Vienne en Autriche, où il enseigna assez long-tems avec beaucoup de réputation. Il savoit très-bien les Langues, & particuliérement la Langue Gréque qu'il cultiva avec beaucoup de soin. On a de lui une Traduction des Oeuvres de S. Denys Aréopagite, qu'il publia l'an 1634, en deux volumes *in folio* ; *Catena LXV Græcorum Patrum in S. Lucam* ; *Catena Græcorum Patrum in Joannem* ; *Joannis Philoponi in c.* 1. *Genesis, de Mundi creatione, libri sex* ; *Expositiones Patrum Græcorum in Psalmos, en trois tomes* ; *S. Dorothei Doctrina spirituales*, &c. Le P. Balthasar Corder a ajoûté des Notes à tous ces divers Ouvrages, & mourut à Rome le 24 juin de l'an 1650, âgé de 58 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 103.

* CORDER (Guillaume) a donné au public un petit Ouvrage qui a pour titre, *De varia Fontium quorumdam natura, Fluminibus & anni partibus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 311.

CORDERIUS. *Voyez* CORDER cy-dessus & CORDIER cy-dessous.

CORDES (Jean de) Chanoine de Limoges, a vécu dans le XVII siécle, & a passé pour un homme d'une grande Littérature, & pour amateur de bons livres. Il se satisfit là-dessus, en formant une des plus curieuses bibliothéques du Royaume. Nous en avons un ample Catalogue, où l'on voit à la tête l'Eloge de De Cordes, composé par Gabriel Naudé, avec les témoignages de Messieurs de Marca, Oihénard, de Launoy, Bignon, Du Chêne, Grotius, Blanchot, &c. qui parlent très-avantageusement de lui. Quelques mois avant sa mort, il commença à ressentir les infirmitez de la vieillesse, & une sur tout assez singuliére, qui étoit de répéter malgré lui, & même jusqu'à vingt fois les mêmes mots, principalement ceux qui étoient à la fin des phrases. Il mourut à Paris l'an 1642, âgé de 72 ans, & y est enterré aux Chartreux. De Cordes avoit beaucoup d'inclination pour les Lettres dès son bas âge ; cependant après la mort de son pére, ses parens l'ayant obligé de quitter les études, pour se faire Marchand, il ne les reprit qu'à l'âge de trente ans. Depuis, ayant fait un voyage à Rome, à son retour il entra chez les Jésuites à Avignon ; mais ses incommoditez l'ayant contraint de sortir du noviciat, il étudia en particulier, & obtint un Canonicat à Limoges qui étoit sa patrie. Il acheta ensuite la bibliothéque de Simon Bosius, & avec ce secours il dressa la sienne. Il avoit ordonné par son testament que les livres de sa Bibliothéque ne fussent point separez, mais qu'on le vendît toute entiére à la même personne ; & il avoit chargé Jean Aubert, Chanoine de Laon son Exécuteur testamentaire, de tenir la main à l'exécution de cet article. Sa volonté fut suivie, car le Cardinal Mazarin l'acheta 24000 francs. Cette Bibliothéque fut ensuite vendue à l'encan pendant la guerre de Paris ; mais elle fut rachetée depuis, & mise avec les autres livres du Cardinal Mazarin. Ses Ouvrages sont, *Dissertation sur saint Martial de Limoges* ; *La Vie de saint Martial* ; *Histoire des Troubles avenus au Royaume de Naples sous Ferdinand I depuis l'an 1480, jusqu'en 1487*, traduite de l'Italien de Camillo Porto ; *Histoire des differents entre le Pape Paul V, & la République de Venise* ; *Discours des grands défauts qui sont dans la forme du gouvernement des Jésuites*, traduit de l'Espagnol de Mariana. Il a aussi donné au Public *les Oeuvres de Hincmar, Archevêque de Rheims, in octavo ; & celles de George Cassandre, in folio*.

* CORDES (Eutychius) d'Anvers, Religieux du monastére de sainte Justine de Padouë, & Abbé de la même Congrégation, assista au Concile de Trente. On a de lui, *Commentaria in omnes Pauli Epistolas* ; *In Symbolum Apostolorum*, *Dictionarium Biblicum*. Ces Ouvrages sont en manuscrit dans le monastére dont on a parlé. Il mourut au mois de septembre 1582. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 215.

CORDES, ville de France dans le Languedoc, en Latin *Corda*. Elle est située sur une colline en maniére de dongeon, close de trois murailles, proche de la riviére d'Auron. C'est l'une des villes maîtresses du Duché d'Albi, éloignée de trois ou quatre lieuës de la ville de ce nom, & l'un des siéges du Juge de l'Albigeois. * Davity, *Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORDES TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, en Latin *Corda Tolosana*. Elle est située près de la Garonne, à quatre lieuës de Verdun, & à neuf de Toulouse. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CORDICIUS (Pierre) célébre Médecin florissoit vers l'an 1630 & mourut à Palerme en Sicile. Il a composé un Ouvrage qui a pour titre, *De præparatione Materiæ in toto & in partibus ad concoctionem & expurgationem, & de præparatione viarum*, *Pars prima* : cet Ouvrage contient encore six autres parties, qui traitent de differens sujets de Médecine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORDIER (Mathurin) en Latin *Corderius*, vivoit au XVI siécle. On ne sait pas bien qu'elle étoit sa patrie ; les uns disent qu'il étoit de Normandie, & les autres qu'il étoit du Perche. C'étoit un excellent Régent de Classe ; il entendoit fort bien la Langue Latine, il avoit beaucoup de vertu, & il s'appliquoit diligemment à ses fonctions, aussi soigneux de former ses Ecoliers à la sagesse, qu'à la bonne Latinité. Il usa sa longue vie à enseigner les enfans à Paris, à Nevers, à Bourdeaux, à Genéve ; à Neuchâtel, à Lausanne, & finalement encore à Genéve, où il mourut le huitiéme septembre 1564, à l'âge de 85 ans, & instruisant la Jeunesse dans la sixiéme classe, trois ou quatre jours avant sa mort. Calvin qui avoit été son Disciple à Paris au Collége de la Marche, lui dedia son Commentaire sur la premiére Epître aux Thessaloniciens. Cordier avoit étudié quelque tems la Théologie au Collége de Navarre environ l'an 1528, après y avoir régenté une classe ; mais il abandonna ensuite cette étude pour reprendre celle de Grammairien. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Epîtres Chrétiennes* 1557 ; *Sentences extraites de la Sainte Ecriture pour l'instruction des enfans* 1551 ; *Cantiques spirituels au nombre* 66, *en* 1560 ; *Le Miroir de la Jeunesse pour la former à bonnes mœurs & civilité de vie*, 1559 ; *L'interprétation & construction en François des Distiques Latins qu'on attribue à Caton*, (ce livre a été imprimé une infinité de fois) *Les Colloques*, &c. qui ont été traduits de Latin en François par Gabriel Chapuis, & en 1669 par Samuel Chappuzeau ; *Remonstrances & exhortations au Roi & aux Etats de son Royaume*, 1561 ; *De corrupti sermonis apud Gallos emendatione, & Latine loquendi ratione*, &c. à Paris, 1530, *in quarto*. Dans la quatriéme édition il retrancha les exemples des mauvaises phrases, & donna ce titre à son livre, *Commentarius puerorum de quotidiano sermone*, &c. * Bayle, *Diction. Critiq.* 4. *édit.*

CORDILLE ou CORDEILLE, Princesse d'Angleterre, dont les Historiens de cet Etat parlent très-avantageusement, étoit la troisiéme fille de Léir Roi de la Grande Bretagne, & épousa un Roi de Neustrie. Léir ne lui donna rien pour sa dot, parce qu'il ne l'aimoit pas, & partagea presque tous ses Etats aux deux aînées, qu'il maria aux Ducs d'Albanie & de Cornubie. Cette injustice fut punie fort sévérement. Car les Deux Ducs ses gendres l'ayant dépouillé de tous ses biens, il se vit obligé d'implorer le secours de Cordille qu'il avoit si maltraitée. Cette généreuse Princesse fit si bien auprès du Roi son époux, qu'il rétablit Léir ; & depuis étant restée veuve, elle demeura près de son pére, auquel elle succéda. Son régne fut de cinq ans, pendant lesquels elle eut toûjours les armes à la main, pour défendre ses Etats contre ses beaux-fréres ; mais bien que ses Sujets fissent de grands efforts, pour lui conserver sa Couronne, ils furent vaincus, & elle fut prise & enfermée dans une prison, où elle mourut de déplaisir. Tous ces faits paroissent extrémement fabuleux ; car on prétend qu'elle vivoit long-tems avant l'Ere Chrétienne. * Béde & Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.*

CORDILLE'RAS, montagnes de l'Amérique Méridionale, à l'orient du Royaume du Chili, depuis le Pérou jusqu'au detroit de Magellan. Elles ont près de mille lieuës de longueur, & sont connues sous divers noms, *Cordillera de los Andes*, *Sierra Nevada*, &c. Ces montagnes sont extrémement froides, & on y sent un certain vent si pénétrant & si subtil, qu'il donne la mort, géle les corps & les endurcit tellement, qu'ils ne se corrompent point. Diégue Almegro, qui le premier des Castillans, passa du Pérou dans le Chili, fut contraint d'abandonner plusieurs de ses gens sur ces montagnes ; & lorsqu'il y repassa longtems après, il les trouva, dit-on, encore debout. On dit même qu'il y en avoit qui tenoient la bride de leurs chevaux gelez, & sur pié aussi bien que les hommes. A ce vent près qui n'est pourtant pas violent, ces montagnes sont fertiles, & sur tout dans le bas, où l'on trouve diverses mines considérables. Il y en a quelques unes qui jettent du feu. * Garcilasso de la Véga. Sanson, &c.

CORDOUA. *Voyez* CORDOUE.

CORDOUAN ou LA TOUR DE CORDOUAN, Phare célébre de France, bâti sur un rocher à l'embouchure de la Garonne, à quinze lieuës de Bourdeaux. Cette tour a été ainsi appellée du nom du premier Architecte qui l'a bâtie, dans une isle que la mer a abimée, & dont il ne reste plus que ce rocher. On y allume un flambeau la nuit pour servir de guide aux vaisseaux qui entrent dans cette riviére, aussi bien qu'à ceux qui en sortent, ce qui rend la navigation fort commode. Henri II, Roi de France le fit rebâtir, & donna la conduite de cette construction à Louïs de Foix, Architecte de Paris. Après lui, Henri IV y fit encore travailler ; & comme elle tomboit en ruine, Louis XIV la fit réédifier entiérement en 1665, comme il se voit dans l'inscription qu'on y a posée. Il assigna aussi un revenu tous les ans, pour l'entretenir en bon état. On assûre que cette tour est plus haute & plus belle que le Phare d'Alexandrie. * Baudrand.

CORDOUE, sur le Guadalquivir, ville de l'Espagne, dans l'Andalousie, a porté autrefois titre de Royaume, avec Evêché suffragant de Tolède, & autrefois siége des Rois Maures. Les Latins la nomment *Corduba*. Elle a été célébre sous la domination des Romains & des Maures ; & ces derniers y bâtirent une Mosquée, qui étoit la plus belle qu'ils eussent après celle de la Mecque. C'étoit un bâtiment fait sur le modéle de l'ancien temple de Salomon, à ce qu'on assure. C'est aujourd'hui la grande église. Cordoue est célébre par la naissance des deux Sénéques, le Rhéteur, & le Philosophe, du Poëte Lucain, du Grand Capitaine Gonzalès, de Jean de Ména Poëte Espagnol, de l'Historien Ambroise Moralès qui a écrit à l'avantage de sa patrie, & d'autres Grands Hommes. Averroës & Avicenne y ont aussi enseigné. Elle est située dans une pleine, entre Andujar & Sevilla, qui sont aussi sur le Guadalquivir. L'église épiscopale, qui étoit la mosquée, est soutenue par un très-grand nombre de colomnes de marbre. Sa forme est presque quarrée avec diverses chapelles à l'entour, & une au milieu qui est bâtie de neuf & très-proprement. Les Voyageurs voyent encore avec plaisir à Cordouë, le Palais du Roi, dit *el Palatio del Rey*, & la grande place, dite *la Plaça Major*, avec de belles maisons soutenues de portiques. Cordoue a eu aussi de grands Evêques, entre lesquels Osius est des plus célébres. Il acquit le titre de Confesseur de J. C. sous l'Empereur Dioclétien, & il est honoré en Espagne comme Saint. Saint Acisclé, saint Zoel ou Zoile & sainte Victoire, souffrirent le martyre en cette ville, du tems de l'Empereur Dioclétien, sous le Gouverneur Dion. Saint Fauste, saint Janvier & saint Martyr y furent aussi martyrisez dans le même tems. Cette ville a été soumise à des Rois Maures, pendant deux ou trois siécles. Ils y persécutérent cruellement l'Eglise, & y firent un très-grand nombre de Martyres. Voici les noms des principaux Martyrs de cette ville sous les Sarasins, vers le milieu du neuviéme siécle, S. EULOGE, Prêtre, l'Historien & l'Apologiste des autres Martyrs du lieu, martyrisé en 859 ; S. PARFAIT, Prêtre, martyrisé en 850 ; Sainte COLOMBE, Vierge, martyrisée l'an 853, de l'Ere Espagnole en 891 ; POMPEUSE, Vierge, Religieuse de Pilemellar, martyrisée deux jours après sainte Colombe, sainte FLORE & sainte Marie, Vierges, martyrisées le 24 de novembre de l'an 851 ; (la derniére étoit Religieuse de Cutéclar, & sœur de sainte Walabonse, martyrisée l'année précédente) S. Isaac, S. Paul Diacre, S. Théodémir Moine, & S. Sance, Martyrs en 851, au mois de juin ; S. Pierre, S. Walabonse, S. Wistremond, S. Habence, S. Sabinien, S. Jérémie, S. Sisenand Diacre, tous Martyrs en 851 ; S. Emila Diacre, S. Jérémie, S. Christophle, S. Leuvigilde Moines, Martyrs en 852 ; S. Roger & S. Ser-Dieu en la même année, S. Athanase & S. Felix, sainte Digne, & sainte Bénilde, Ste Fandille, martyrisez en 853, au mois de

de juin ; Ste Argimire, sainte Aure ou sainte Aurée Vierge, martyrisées l'an 856. Almansor, qui a été un des plus puissans des Princes Maures, fut défait l'an 998, & mourut l'an 1002, qui étoit le 393 de l'Hégire. Son régne avoit été de 26 ans. Celui de son fils ne fut que de six, & ensuite les Chrétiens Espagnols se rétablirent peu à peu, & chassérent les Sarrasins en 1236. Le terroir de Cordoue est très-fertile.* Strabon, *l.* 3. Pline. Ptolomée. Antonin. Jean de Gironne, *l.* 1. *Paral. ch. de Flumin.* Ambroise Moralès. Baronius. Mérula. Pedro Diez de Riba, *Antiq. de Cord.* Alphonse Garcias, *Hist. de Cord.* Mariana. Botero, *Relat. d'Espagne*. Francisco de Torreblanca, *de las Grand. de Cord.* Martin de Roa, *Princip. & Antiguad. de Cord.* Baillet, *Topogr. des Saints*.

CONCILE DE CORDOUE.

Le célébre Osius, Evêque de Cordoue, qui présida au Concile Général de Nicée, & depuis au Concile de Sardique, assembla l'an 348 en sa ville épiscopale un Synode, dans lequel il condamna ceux que le même Concile de Sardique avoit frappez d'anathême, & admit à sa communion, ceux que ce Concile avoit reçus. L'église de Cordoue étant affligée dans le neuviéme siécle par la persécution des Maures, on y tint un faux Synode contre ceux qui s'offroient au martyre pour la défense de la Religion Catholique. Saint Euloge qui fut martyrisé pendant cette persécution, en fait mention. * *Voyez* son Ouvrage publié par Ambroise Moralès, *l.* 2. *Memor. Sanct. ch.* 9. *& suiv.* Baronius, *A. C.* 851. *num.* 5. 852. *num.* 10. *& suiv.*

* CORDOUE, ville de l'Amérique méridionale dans le Tocuman à l'ouest-nord-ouest de Buenos Ayres, dont elle est éloignée d'environ 110 lieues. M. Delisle la place vers la fin du 31 degré de latitude, & sous le 317 de longitude.

* CORDOUE, petite ville épiscopale du Paraguay dans l'Amérique méridionale, est dans le Tucuman à 70 lieues de saint Jago de l'Estero du côté du midi & à 160 de Buenos Ayres vers le sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORDOUE NOUVELLE. *Voyez* COMANA.

CORDOUE, l'une des plus anciennes Maisons d'Espagne, recommandable par les grands Capitaines qui en sont issus, par ses dignitez & par ses alliances, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis DOMINIQUE qui suit.

I. DOMINIQUE Munoz ou Nunès, surnommé le *fameux Adalid*, nom d'un emploi militaire, Seigneur de Dos Hermanas, ayant emporté la ville de Cordoue sur les Maures, dont sa postérité prit le nom, en fut grand Alguazil, & vint s'établir en Andalousie. Il épousa *Gile* ou *Gilette* Fernandès, fille d'*Alvare* Colodro, Gentilhomme du Royaume de Galice, dont il eut FERDINAND qui suit.

II. FERDINAND Nunès ou Munoz, Seigneur de Dos Hermanas, laissa de *Ora* de Téméès sa femme, 1. *Nuno* Fernandès, Seigneur de Dos Hermanas & Grand Alguazil de Cordoue mort en 1275, laissant de *Marie*, fille de *Jean* Martinès de Fermosilla, *Ferdinand*, mort jeune, *Sanche*, & *Eléonore* Munoz; 2. *Roderic* Fernandès, Archidiacre de l'église de Cordoue vivant en 1295; 3. ALFONSE FERNANDÈS, qui suit, 4. *Elvire*; 5. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Inniguès de Carcamo; 6. *Mayore*, alliée à *N.* de Sosa, Portugais; 7. *Eléonore*, qui épousa *Alfonse* Pérès de Saavedre; & 8. *Constance* Fernandès.

III. ALFONSE FERNANDÈS, Seigneur de Dos Hermanas, de Cagnette, &c. Grand Alguazil de Cordoue & Adelantade Major de la Frontéra, vivoit en octobre 1325. Il épousa *Thérése* Ximenès de Gongora, fille de *Louis* Valdonra de Gongora, ou selon d'autres, *Elvire* de Sotomajor fille de *Pierre-Alvare* de Sotomajor, dont il eut 1. FERDINAND-ALFONSE qui suit; 2. MARTIN-ALFONSE, qui fit la *branche des Comtes d'*ALCAUDETTE, *rapportée cy-après*; 3. *Jean-Alfonse*, mort avant son pére; 4. *Urraque*, mariée à *Garcie* Mélendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio & de Jodar; 5. *Marie* alliée à *Rodéric* Gonsalès Messia, Seigneur de Messia & Grand Commandeur de Léon; & 7. *Constance*.

IV. FERDINAND-ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Cagnette, Alcade Major & Grand Alguazil de Cordoue, Alcade d'Alcaudete, &c. vivoit en 1343. Il épousa 1. *Urraque* Gonsalès, fille de *Gonsalve*, Seigneur de Messia: 2. *Marie* Ruiz, de Biedma, fille de *Roderic* Iunigués de Biedma, & de *Jeanne* Diaz de Finéa. Du premier lit vinrent, 1. *Thérése* Fernandès; 2. *Constance*; & 3. *Eléonore* Fernandès, mariée à *Barthélemy* Boccanegra: & du second sortirent, 4. GONSALVE, qui suit; 5. *Alfonse*, premier Alcade de los Donzelès, dont on fait descendre les Infans de Cordoue; 6. *Martin*, Seigneur de Villaverde, qui épousa *Béatrix* Fernandès de Carcamo, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Cordoue, Dame de Villaverde, mariée à *Gomès* d'Aguayo; & 7. DIEGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* CHILLON, *Marquis de* COMARES, & *Ducs de* SEGORBE & *de* CARDONNE, *rapportée cy-après*. *Il eut aussi pour fils naturel Rodrigue, qui a fait la branche des Seigneurs de* BELMONTE, & *Marquis de* MORATILLA *rapportée en son lieu*.

V. GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Cagnette, d'Aguilar, de Priégo, &c. mourut en 1412. Il épousa *Marie Garcie* Carillo, Dame de Villaquiran, &c. fille de *Pierre* Ruiz Carillo, dont il eut 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue, mort en 1379; 2. ALFONSE qui suit; 3. DIEGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BAENA, *de* POZA & *de* RAQUENA, *rapportée cy-après*; 4. *Urraque* Alonso de Cordoue, mariée 1. à *Louis* Diaz de Baezas, Seigneur de Guardia: 2. à *Alfonse* Boccanegra, Seigneur de Palma; 5. *Eléonore* Fernandès, alliée à *Rodrigue* Gonzalès Messia, Seigneur de la Guardia; 6. *Marie* Garcia Carillo, qui épousa *Pierre* Venégas, Seigneur de Luque; & 7. *Constance* Fernandès, mariée à *Martin-Alfonse* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priego, de Cagnette, &c. Rich-homme de Castille, épousa *Thérése* Venegas, fille d'Ega, Seigneur de Luque, dont il eut 1. *Gonsalve* Fernandes de Cordoue & Aguilar, qui mourut avant son pére, ayant eu d'*Isabelle* de Figueroa, fille de *Laurens* Suaré de Figueroa, Maître de l'Ordre de Saint Jacques, *Alfonse* dit *le Deshérité*; & *Diégue* Fernandès; PIERRE qui suit; 3. *Marie* Garcia de Cordoue, alliée à *Martin-Alfonse* de Montemajor, Seigneur d'Alcaudetre.

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich homme de Castille, eut part à la confiance de Jean II, Roi de Castille, qui le nomma Gouverneur de la personne de Henri IV son fils, & mourut en avril 1424. Il épousa *Léonore* d'Arellano, fille de *Charles*, Seigneur d'Aguilar & de los Cameros, dont il eut, 1. *Alfonse* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, &c. mort sans alliance en 1441; 2. PIERRE qui suit; 3. *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Martin* Fernandez de Cordoue, Alcade de los Donzelès; & 4. *Thérése* de Cordoue, alliée à *Pierre* Afan de Ribéra, Adelantade d'Andalousie.

VIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich-homme de Castille, mourut en 1455. Il épousa *Elvire* de Herréra, fille de *Pierre* Nunès de Herréra, Seigneur de Pedraza, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; & 2. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, Duc de Terranova, de Sessa, de S. Angelo, & de Torremaggiore, Marquis de Bitonte, Prince de Venouse, de Squilace, &c. Grand Connêtable du Royaume de Naples, dont *l'Eloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*. Il mourut le deuxiéme décembre âgé de 62 ans, ayant eu de *Marie* Manrique, fille de *Frédéric* Manrique de Castille, Seigneur del Hito, de Bagnos, &c. *Marie*, morte jeune; *Béatrix*, morte sans alliance, en 1508; & *Elvire* de Cordoue héritiére de son pére mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, Alcade d'Alcala, & Grand Alguazil de Cordoue, fut tué en la guerre de Grenade le 16 mars 1501. Il épousa *Cathérine* fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Villena, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. FRANÇOIS, qui fit la *branche des Seigneurs d'*ALMUNAR, *rapportée cy-après*; 3. *Elvire*, mariée à *Frédéric* Henriquès, Marquis de Tarife; 4. *Marie*, Religieuse; & 5. *Louise* de Cordoue, alliée à *Louis* Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio.

X. PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. se trouva à la bataille où fut tué son pére, dont il enleva le corps sur ses épaules hors de la mêlée. Il fut créé Marquis de Priégo en 1501, & mourut le 24 janvier 1517. Il épousa *Elvire* Henriquès, fille de *Henri* Henriquès & de *Marie* de Luna, mort en 1512, dont il eut 1. CATHERINE qui suit; 2. *Marie* Henriquès de Cordoue, alliée à *Pierre* Davila, Marquis de las Navas; 3. *Elvire* de Cordoue mariée en 1519, à *Pierre* Manrique, Comte d'Osorno morte le onziéme septembre 1539; 4. *Thérése* Henriquès, Fondatrice des Religieuses d'Aguilar, morte sans alliance, & 5. *Isabelle*, Abbesse de Sainte-Claire de la ville de Montilla.

XI. CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquise de Priégo, Dame d'Aguilar, &c. épousa en 1518, *Laurent* Suarès de Figueroa, Comte de Feria dont elle eut, 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue & Figueroa, Comte de Feria, Chevalier de la Toison d'Or, mort avant sa mére en 1552, ayant eu d'*Anne* Ponce de Léon, fille de *Rodrigue*, Duc d'Arcos, *Laurent* Suarès de Cordoue & de Figueroa, mort jeune; & *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquise de Priego, mariée à *Alfonse* Fernandès d'Aguilar, Marquis de Villafranca son oncle; 2. GOMÈS, qui suit; 3. ALFONSE, qui a fait la *branche des Marquis de* VILLAFRANCA & *de* PRIEGO, *rapportée cy-après*; 4. *Antoine* Fernandès de Cordoue, Jésuite & Fondateur du Collége des Jésuites de la ville de Montilla; 5. *Laurent* Suarès de Figueroa, Prieur de S. Paul de Cordoue, Ordre de S. Dominique, puis Evêque de Ségovie; & 6. *Marie* de Tolède & de Figueroa, alliée à *Louis Christophle* Ponce de Léon, Duc d'Arcos.

XII. GOMÈS Suarès de Figueroa, fut créé Duc de Féria en septembre 1567, & mourut le septiéme septembre 1571. Il épousa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Dormer, Seigneur de Tamery en Angleterre, dont il eut 1. LAURENS qui suit; & 2. *Pierre*, mort jeune.

XIII. LAURENS Suarès de Figueroa & Cordoue, duc de Féria, Marquis de Villalva, Seigneur de Zafra, &c. né le 28 septembre 1550, fut Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, & mourut en janvier 1607. Il épousa 1. *Isabelle* de Cardenas, fille de *Bernardin*, Marquis d'Elche: 2. *Isabelle* de Mendoza fille d'*Innico* Lopès, Duc de l'Infantade, morte le 18 septembre 1593. De ce dernier mariage sortirent 1. GOMÈS qui suit; & 2. *Innico* Lopès de Mendoza mort jeune.

XIV. GOMÈS Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, Marquis de Villalva, Comte de Zafra, &c. né le 30 décembre 1587, fut Viceroi de Valence, puis Gouverneur du Milanois, Conseiller d'Etat & de guerre, & mourut le douziéme janvier 1634. Il épousa 1. en août 1607, *Françoise* de Cordoue, fille d'*Antoine* Folch de Cardonne de Cordoue, Duc de Sessa, morte le 25 janvier 1625; 2. le neuviéme décembre 1626, *Anne* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Marquis de Priégo. Elle se remaria à *Pierre-Antoine* d'Aragon, & mourut en octobre 1679. Du premier lit étoient issus, 1. *Laurens* Suarès de Figueroa de Cordoue, né en 1616, mort jeune; 2. 3. *Isabelle* & *Jeanne*, mortes jeunes: & du second sortit, 4. LAURENS-BALTHASAR qui suit.

XV. LAURENS-BALTHASAR de Figueroa de Cordoue, Duc de Féria, mourut peu après son pére sans alliance.

BRANCHE DES COMTES *de* VILLAFRANCA, *Marquis de Priego, & de Celada, Ducs de Feria & de Médina-Céli*.

XII. ALFONSE Fernandès d'Aguilar, troisiéme fils de CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquise de Priégo, Dame d'Aguilar, &c. & de *Laurens* Suarès de Figueroa, Comte de Féria, fut Comte de Villafranca, & épousa *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquise de Priego sa niece, & fille unique de *Pierre* Fernandès de Cordoue & Figueroa, Comte de Feria son frére ainé, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Alfonse* d'Aguilar & de Cordoue, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava, qui fut créé Marquis de Célada par le Roi Philippe III, & mourut le 23 décembre 1621, & qui d'*Anne-Antoinette* d'Alvarado & Velasco, fille de Garcie Comte de Villamor, eut pour fils unique, *Alfonse-Gaspard* de Cordoue, Marquis de Celada, Commandeur de Bolanos, Ordre de Calatrava, mort le deuxiéme novembre 1635, sans laisser de postérité de *Françoise* Portocarréro, Marquise de Villanuéva del Fresno; 3. *Laurens* Suarès de Figueroa, mort sans alliance; 4. *Anne* Ponce de Léon de Cordoue; & 5. *Catherine* Fernandès de Cordoue, Religieuse aux Carmélites Déchaussées de Cordoue.

XIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priégo, Seigneur d'Aguilar & de Cordoue, mourut le 24 août 1606. Il épousa *Jeanne* Henriquez de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Duc d'Alcala, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; 2. *Louis*, mort sans postérité; 3. *Catherine* Fernandès de Cordoue, mariée à *Henri* de Cordoue & d'Arragon, Duc de Cordoue & de Ségorbe; & 4. *Jeanne* Henriquès de Cordoue, alliée en 1620, à *Pierre André* Guzman, Marquis d'Algave.

XIV. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priego, Duc de Féria après la mort de *Laurent-Balthasar*, fut Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 14 juillet 1645. Il épousa *Jeanne* Henriquès de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Marquis de Tarifa, dont il eut, 1. *Pierre*, Marquis de Montalvan, mort avant son pére; 2. LOUIS-IGNACE qui suit; 3. *Anne* Fernandès de Cordoue mariée, 1. en 1626, à *Gomès* Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, &c. Gouverneur du Milanois: 2. à *Pierre-Antoine*, d'Arragon, morte en octobre 1679; 4. *Marie* Fernandès de Cordoue, premiére femme de *Pierre* Portocarréro, Comte de Médelin; 5. *Jeanne* Henriquès de Ribéra, alliée à *Gaspard* Guzman, Duc de Médina-Sidonia; 6. *Isabelle* de Cordoue, qui épousa en 1642, *François* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Sessa; 7. & *Josephe* de Cordoue, mariée à *Innico* de Vélasco, Duc de Frias.

XV. LOUIS-IGNACE Fernandès de Cordoue-Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria, &c. fut fait Grand d'Espagne de la premiére classe, & mourut le 22 août 1665. Il épousa *Mariane* de Cordoue & Arragon, fille d'*Antoine* Fernandès, Duc de Sessa, dont il eut 1. LOUIS-FRANÇOIS-MAURICE qui suit; 2. *Alfonse* d'Aguilar, & Cordoue, lequel après avoir été Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & Chanoine de Cordoue, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, nommé Grand Inquisiteur d'Espagne en 1699, & mourut le 19 septembre de la même année, âgé de 46 ans; 4. *Antoine* de Cordoue, qui a épousé *Catherine* Portocarréro & Guzman, Comtesse de Téva, Marquise d'Ardales fille de *Christophle*, Marquis de Montijo; 4. *François* Fernandès, Chevalier de Malte, Gouverneur de Valence sur le Pô, puis Mestre-de-camp Général, de Melan, Gouverneur de la province de Guipuscoa, Capitaine Général d'Estremadure, & Commissaire général de la Cavalerie & de l'Infanterie d'Espagne en 1703; 5. *Jeanne* Fernandès de Cordoue, mariée le 16 septembre 1669, à *Pascal-François* de Borgia, Duc de Gandie, morte au mois d'août 1720, âgée de 68 ans, 6. *Josephe*, morte jeune; 7. *Marianne*, alliée le 16 janvier 1684, à *Melchior* de Guzman-Osorio & Davila, Marquis d'Astorga, de Velada, de Villamanrique & d'Ayamonte; 8. 9. 10. *Thérése*, *Anne* & *Marie* de Cordoue, Religieuses au monastére de Sainte-Claire de Montilla.

XVI.

XVI. LOUÏ-FRANÇOIS-MAURICE Fernandès de Cordoue, Figueros & Aguilar, Marquis de Priego, Duc de Féria, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 23 août 1690. Il épousa en 1675, *Felice Marie* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Médina-Celi & d'Alcala, dont il eut 1. *Emanuel* Fernandès de Cordoue, Figueros & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Feria, mort sans alliance; 2. NICOLAS qui suit; 3. *Louis*; 4. *Marie-Françoise*; & 5. *Marie de l'Incarnation* Figueros, la Cerda & Arragon, alliée à *Vincent-Pierre-Ferdinand* Alvarès de Tolede & Portugal, Comte d'Oropeia.

XVII. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Figueros & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Médina-Céli, &c. a hérité de tous les biens des Maisons de Cardoone & de Médina-Celi, après la mort de *Louis* de la Cerda-Cardonne, Duc de Médina Céli, mort en 1711. Il épousa *Hiéronyme-Marie* Spinola, fille de *Philippe Antoine*, Marquis de Los-Balbasès, dont il est venu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS d'ALMUNAR & de Carpio.

X. FRANÇOIS PACHÉCO de Cordoue, second fils d'ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & de *Catherine* Pachéco, fut Seigneur d'Almunar. Il épousa *Marie* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. *Alfonse* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, qui mourut sans laisser de postérité de *Thérèse* de Hozès-de-Cordoue, Dame d'Albaida; 2. DIÉGUE qui suit; 3. *François* Pachéco, de Cordoue, Evêque de Malaca; 4. *Catherine* Pachéco de Cordoue, mariée à *Emanuel* Ponce de Léon, Comte de Baylin; 5. 6. *Françoise & Claire*, Religieuses.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Anne-Marie* Lasso de Castille, fille de *Pierre* Lasso, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Diégue* Pachéco, de Cordoue, Marquis d'Almunar, & mort sans postérité; 3. *Philippe*, mort en Angleterre; 4. *Diégue*, Doyen de l'église de Séville; 5. *Catherine*, mariée en 1592, à *Pierre* Manrique de Lara, Comte de Paredès, morte sans postérité; 6. *Marie*, Marquise d'Almunar, alliée à *Jean-Baptiste* Centurioni, Marquis d'Estepa; & 7. *Anne-Marie*, qui épousa *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

XII. FRANÇOIS Pachéco de Cordoue, Marquis d'Almunar, épousa *Marie* Diaz de Haro, Marquis del Carpio, &c. dont il eut, *Diégue* Lopès-de-Haro, Marquis del Carpio, Seigneur d'Almunar, mort sans enfans de *Jeanne* de Sandoval, fille de *François-Gomès* de Sandoval, Duc de Lerme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, de POZA & de Réquena.

VI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, troisième fils de GONSALVE Fernandès de Cordoue de Cagnette, & d'Aguilar, & de *Marie-Garcie* Carillo, fut Seigneur de Baena, de Villaizan, de Villacisla, de Mazariègos, de Basconès, de Révenga, &c. Maréchal de Castille, Alcade de Los-Donzelès & de Cabra, & Grand Alguazil de Cordoue. Il épousa 1. *Sanche Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fille de *Sanche* Sanchès de Rojas, & de *Jeanne* de Tolède. 2. *Agnès* d'Ayala, Dame de Casarubios, fille de *Pierre* Suarès, Seigneur de Casarubios. Du premier mariage vinrent 1. JEAN qui suit; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* BAENA, *rapportée cy après*; 3. *Sanche* Rojas de Cordoue, Evêque d'Astorga; & 4. *Jeanne* de Cordoue, Dame de Basconès, mariée à *Innico* Lopès de Mendoza: & du second sortit, 5. *Martine* de Cordoue, Dame de Casarubios, alliée à *Frédéric* Henriquès, Amiral de Castille.

VII. JEAN Rodriguès de Rojas, Seigneur de Poza, mourut vers l'an 1454. Il épousa *Elvire*, fille de *Gomès* Manrique, Grand Adelantade de Castille, dont il eut 1. DIÉGUE, qui suit; 2. GOMÈS, qui fit la *branche des Seigneurs de* RÉQUÉNA, *rapportée cy-après*; 3. *Marie* Manrique, Dame de Monquillo, alliée à *Emanuel* de Benavides, Seigneur de Javalquinto; 4. *Sanche* de Rojas; mariée à *Lascon* de Guévara; 5. *Maxime* de Rojas, qui épousa *Garcie* Sanches de Arze, Seigneur de Villérias; 6. *Mencie* de Rojas, alliée à *Loup* de Mendoza; & 7. *Jeanne* de Rojas, Prieure de Sainte-Marie de las Huelgas.

VIII. DIÉGUE de Rojas, Seigneur de Poza, de Villaquiran, de Villacisla &c. épousa *Catherine* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Comte de Pernia, Evêque d'Osma, puis de Plaisance, dont il eut, 1. *Elvire* de Rojas, Dame de Poza, de Villaquiran, &c. mariée à *Diégue* de Rojas, Seigneur de Mouzon, dont sont issus les Marquis de Poza; 2. *Marie* de Castille, alliée à *Jean* de Zuniga, Seigneur de Saint-Martin, de Valuent, &c. & 3. *Jeanne* de Castille, nommée depuis *Catherine*, mariée en 1479, à *Jean* Manuel, Seigneur de Belmonte de Campos.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RÉQUÉNA.

VIII. GOMÈS Manrique, fils puîné de JEAN Rodriguès Rojas, Seigneur de Poza, & d'*Elvire* Manrique, fut Seigneur de Requéna, & mourut le sixième décembre 1460, dont il eut 1. *Antoine* de Rojas, Evêque de Majorque, puis de Plaisance, de Burgos, Archevêque de Grenade, & Patriarche des Indes; 2. JEAN qui suit; & 3. *Elvire* de Rojas, Religieuse, puis nommée *Isabelle*, mariée à *Bertrand* de Guevara, Seigneur de Morata. *Il eut aussi de* Jeanne *de Arce un fils* naturel *nommé* Diegue *de Rojas Manrique qui, fut légitimé le onzième novembre* 1515, *lequel épousa Marie de Contreras, dont il eut* Beatrix *Manrique, alliée à* Tristan *d'Avellanéda*.

IX. JEAN Rodrigues de Rojas, Seigneur de Réquéna, épousa *Catherine*, fille de *Jean* Manrique, dont il eut 1. *Gomès* de Rojas, Seigneur de Requena, mort sans postérité; 2. *François* de Rojas; 3. *Isabelle*, 4. *Catherine*, 5. *Marie*; 6. *Françoise*; & 7. *Anne* de Rojas Manrique, mariée 1. à *Pierre* de Velasco: 2. à *Jean* de Acugna Portocarrero, Seigneur de Pajares, morte le 15 octobre 1580.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, d'Almodavar, & d'Estrella.

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue, second fils de DIÉGUE Fernandes de Cordoue, Seigneur de Baena, & de *Sanche Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fut Seigneur de Baena, & Maréchal de Castille. Il épousa *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fille de *Martin Alfonse*, Seigneur d'Alcaudette, dont il eut 1. GONSALVE qui suit; 2. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Comtes de* CABRA, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Religieux; 4. *Marie*; 5. *Thérèse*; 6. *Sanche* Fernandes de Cordoue, femme d'*Alfonse* Fernandes de Cordoue, Alcade de-los-Donzelès; & 7. *Gonsalve* Carillo de Cordoue, qui de *Marie*, fille de Gonsalve Cervantes, eut pour enfans *Anne* Carillo, mariée 1. à *Jean* de Castillejo: 2. à *Alfonse* Mendes de Sotomajor; *Marie* de Carillo, alliée à *Pierre* de Montemajor; autre *Marie*, Religieuse; & *Constance* Carvantes Carillo, qui épousa *Jean* de Herréra.

VIII. GONSALVE Carillo de Cordoue, Seigneur d'Almodavar & de Rodrigalvarez, Maître de Salle du Roi Henri IV, épousa *Jeanne* de Sousa & de Los-Rois, dont il eut 1. DIÉGUE qui suit; 2. *Pierre*, 3. *Gonsalve*; & 4. *Béatrix* de Cordoue, mariée à *Pierre* Venégas, Seigneur de Luque.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Estrella, Alcade d'Almodavar, mourut sans postérité de *Françoise*, fille de *Marie* Fernandes Portocarréro, Seigneur de Palma, qu'il avoit épousée en 1470.

BRANCHE DES COMTES de CABRA, SEIGNEURS de la Guajaras, & Ducs de Sessa, de Baena & de Soma.

VIII. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, second fils de PIERRE Fernandès, de Cordoue, Seigneur de Baena, & de *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fut Comte de Cabra, Vicomte de d'Isnajar, Seigneur de Baena, de Rute, de Zambra, &c. Maréchal de Castille, & Alguazil-Major de Cordoue. Il épousa 1. *Marie* Carillo, fille d'*Alvare* ou *Pierre* Carillo d'Albornoz: 2. *Mencie*, fille de *François* Ramirès de Valenzuela & d'Aquilera. Du premier mariage vinrent, 1. *Pierre*, mort sans alliance; 2. DIÉGUE qui suit; 3. MARTIN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SALZADEJOZ *& de la* CAMPANA, *rapportée cy-après*; 4. SANCHE, qui a fait *celle des Comtes de* CASAPALMA *& marquis de* MIRANDA *de* AUTA, *aussi rapportée cy-après*; 5. *Gonsalve* Carillo de Cordoue, tué en un combat contre les Maures; 6. *Marie* de Cordoue, alliée à *Martin Alfonse* de Cordoue, Seigneur d'Alcaudete; 7. *Béatrix* Carillo de Cordoue, mariée à *Louis* Portocarréro, Seigneur de Palma; & 8. *Sancie* de Cordoue, qui épousa *François* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar: & du second mariage sortirent; 9. *François*; 10. *Mencie*; & 11. *Louis* Fernandès de Cordoue, Maître de salle du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*. Il épousa *Constance*, fille de *Pierre* Afan de Ribera, dont il eut, 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Conseiller de la Cour de Grenade, lequel d'*Anne* de Trevigno & Loaisa, eut pour fille unique, *Eléonore* de Cordoue & Guzman, mariée à *Gonsalve* de Uzéda & Gongora; 2. *Eleonore* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Carillo; 3. & *Mencie* de Guzman, Prevôte du convent de la Mére-Dieu-de-Baena.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Diégue* Hurtado, Duc de l'Infantade, dont, il eut 1. DIÉGUE, qui suit; 2. INNICO, qui fit la *branche des Seigneurs de* GUÉTOR, *de* SANTILLAN, *& de* PALOMARES, *rapportée cy-après*, 3. *François* de Cordoue, Evêque de Plaisance, Comte de Pernia, qui fut pere de *Diégue* de Cordoue, Evêque d'Avila, 4. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Président du Conseil des Ordres; 5. ANTOINE, qui fit la *branche des Seigneurs de* TORQUABRADILLA, *Comtes de* TORRALVA, *mentionnée cy-après*; 6. *Françoise*, Religieuse, & 7. *Briande* de Cordoue, mariée à *Diégue* Ramirès de Guzman, Comte de Téva.

X. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épousa *Françoise* de Zuniga-de-la-Cerda, fille de *Diégue* Lopès de Zuniga, Seigneur de Villorias, dont il eut 1. *Diégue*, mort jeune; 2. LOUIS qui suit. 3. *Jean* Chanoine & Doyen de Cordoue; 4. PIERRE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* LA ZUBIA, *rapportée cy-après*; 5. ALVARE, qui a fait *celle de* VALENZUELA, *aussi rapportée cy-après*; 6. *Gabriel*, Seigneur de la Guajaras, qui épousa *Anne* Zapata, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia son cousin; 7. *Antoine*; 8. *François*, Evêque de Canarie; 9. *Marie*, alliée à *François* Pachéco, Seigneur d'Almugnan; 10. *Françoise*, mariée à *Louïs* Fernandès de Cordoue, Marquis de Comares; 11. *Jeanne*, Prieure du couvent de la Mére-Dieu-de-Baena; 12. *Eléonore*, alliée à *Louis* Fajardo, Marquis de Los-Velès; & 13. *Anne* de Cordoue.

XI. LOUIS Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, Vicomte d'Isnajar, Seigneur de Baena, de Dona-Mencia, d'Albendin, de Rute, de Zambra, &c. mourut à Rome le 17 août 1526. Il épousa *Elvire* de Cordoue, Duchesse de Sessa, de Terranova & de S. Angelo, fille & héritière de *Gonzalve* de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, Duc de Sessa, &c. morte en couches en 1524, dont il eut 1. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, Duc de Sessa, de Terranova, de S. Angelo, de Baena, Comte de Cabra, Marquis de Bitonte, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, &c. mort le troisième decembre 1578, sans laisser de postérité de *Marie* Sarmiento de Mendoza, sœur de *François* de Los-Cobos, Marquis de Camarasa, 2. *Diégue*, né & mort en naissant avec sa mere; 3. *Marie* Manrique de Cordoue, morte jeune; 4. *Françoise* de Cordoue & la Cerda, Duchesse de Sessa & de Baena, Comtesse de Cabra, mariée en 1542, à *Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraleon, morte le neuvième juin 1597, sans postérité; & 5. BÉATRIX qui suit.

XII. BÉATRIX de Figueros, fut mariée à *Ferdinand* Folch de Cardonne-de Requesens, Duc de Somma, Comte de Palamos, de Colonge & d'Olivito, Baron de Belpuch & de Linola, Seigneur du Val d'Almonaced, Grand Amirante de Naples. De ce mariage vinrent, 1. *Louïs* de Cardonne & Cordoue, Duc de Somma, Comte de Palamos; mort peu aprés son pere, sans alliance; 2. ANTOINE qui suit, & 3. *Anne*, mariée à *Jean* Ramirès de Guzman, Marquis des Ardales.

XIII. ANTOINE Fernandès de Cordoue-Cardonne & de Requésens, Duc de Somma, fut aussi Duc de Sessa, de Terranova & de S. Angelo, Marquis de Bitonte, Comte de Cabra, Vicomte d'Isnajar, &c. par la cession que lui en fit *Françoise* sa tante, qui n'avoit point d'enfans d'*Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraléon. Il fut pendant quatorze ans Ambassadeur à Rome, où il rendit de grands services à Philippe II, & à Philippe III, Rois d'Espagne. Il fut depuis Majordome de la Reine Marguerite, & mourut le sixième janvier 1606, agé de 55 ans. Il épousa le 19 juin 1578, *Jeanne* de Cordoue & Arragon, fille de *Diégue*, surnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, mort en 1615, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Diégue*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, Abbé de Rute & Archidiacre de Cordoue, *qui eut d'*Anne *Boër & Figueroa* Ferdinand *de Cordoue & Cardonne, Marquis de Belfuerte*; 4. *Gonsalve* Fernandes de Cordoue, Prince de Maratra, dit *le second grand Capitaine*, qui fut Gouverneur du Milanois, en 1627, & mourut sans alliance le 16 fevrier 1645. 5. *Raymond* de Cardonne, Chevalier de Malte, Commandeur del Viso; 6. *François* de Cordoue, qui fut Marquis de Poza par son mariage avec *Jeanne* de Cordoue & Rojas, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Frédéric* de Tolede Osorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679; *Alfonse* mort jeune à Rome, 8. *Isabelle*, morte jeune à Rome; 9. *Béatrix*, morte jeune; 10. *Jeanne*, mariée en 1597, à *Innico* Fernandes de Velasco, Comte de Haro; 11. *Françoise*, alliée en 1607, à *Gomès* Suarès de Figueros & Cordoue, Duc de Feria, & 12. *Laurens*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique.

XIV. LOUIS Fernandes de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Somma, de Sessa & de Baena, Comte de Cabra, &c. Amiral de Naples, mourut le 14 novembre 1642. Il épousa en 1598, *Mariane* de Rojas, fille & héritière de *François*, Marquis de Poza, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Henri* Pimentel-Henriques de Guzman, Marquis de Tavara, Comte de Villada, & 3. *Jeanne* de Cordoue & Rojas, Marquise de Poza, mariée 1. à *François* de Cordoue son oncle: 2. à *Loup* Hurtado de Mendoza & Moscoso, Marquis d'Almazan: 3. à *Diégue* Messia Philippes de Guzman, Marquis de Leganes.

XV. ANTOINE, Fernandes de Cordoue-Cardonne & Réquesens, Duc de Sessa, de Baena & de Somma, Comte de Palamos, &c. Vicomte d'Isnajar, Baron de Belpuch, &c. Grand Amiral de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il épousa *Thérèse* Pimentel de Quinones, fille d'*Antoine-Alfonse*, Comte de Benevent, morte le 30 août 1682, dont il eut, 1. *Louis*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui suit, 3. *Gonsalve*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, tué en 1663, à la guerre d'Estremadure; 4. *Diégue* Fernandes de Cordoue, Marquis de Santillan, Comte de Villa-Umbrosa, Chevalier des Ordres de saint Jacques & d'Alcantara, qui épousa 1. en avril 1661, *Marie* Bazan, fille de *François* de Benavides, Comte de Saint-Istevan: 2. *Marie-Petronille* Nino de Portes Henriques de Guzman, Comtesse de Villa-Umbrosa, & de Castronuévo, Marquise de Quintana, veuve de *Pierre* Nunes de Guzman, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Mariane*, alliée à *Louis Ignace* de Cordoue-Figueros, Marquis de Priégo; & 6. *Manuele*, qui épousa *Frédéric* de Tolédo-Osorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679.

XVI. François Fernandès de Cordoue-Cardonne & Requésens, Duc de Sessa, &c. Marquis de Tavora, &c. Président du Conseil des Ordres, mourut le 12 septembre 1688. Il épousa 1. en 1642, *Isabelle* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Marquis de Priégo: 2. *Mencie* d'Avalos, morte Religieuse en 1679, son mariage ayant été déclaré nul; 3. *Anne-Marie* Pimentel & Henriquès, Marquise de Tavora & Comtesse de Villada, morte le 16 mars 1676: 4. en 1683, *Marie-Andrée* de Guzmen & Zuniga, fille de *Louïs*, Marquis de Villa-Manrique. Du premier mariage vinrent, 1. *Antoine*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. *Alfonse*, mort jeune; 3. *François*, Comte de Cabra, mort en 1685, sans enfant d'*Eléonore* de Moscoso, veuve de *Gaspard* de Hero, Comte de Carillo, & fille de *Loup* de Moscoso, Marquis d'Almazan; & 5. Felix qui suit: du second étoit issue 6. *Marie-Reine*, Religieuse Capucine à Cordoue: du troisiéme sortirent, 7. *Antoine* Pimentel de Cordoue, Comte de Villade, mort jeune; 8. *Louïse* Pimentel, Marquise de Tavora, qui se rendit Religieuse Carmelite Déchaussée en 1693; 9. *Marie*, morte jeune; 10. *Thérése*, Religieuse; & 11. *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, Marquise de Tavora, Comtesse de Villade, mariée à *Antoine* de Tolede-Osorio: & du quatriéme mariage sont issus, 12. *Emanuel* de Cordoue & Guzman, né en septembre 1684, qui a épousé *Faustine-Dominique*, Comtesse de Montezuma & Sarmiento; 13. *Diégue*, né en 1688, mort jeune; & 14. *Thérése*.

XVII. Felix Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquésens, Duc de Sessa, &c. mourut en juillet 1709, âgé de 54 ans. Il épousa 1. en 1678, *Françoise* Fernandès de Cordoue, Comtesse de Casapalma, Marquise de Guadalcazar, morte en septembre 1680: en mars 1685, *Marguerite* d'Arragon, fille de *Raymond* Folch de Cordoua, Duc de Ségorbe & de Cardonne. Du premier mariage vint 1. *Françoise-Marie-Manuel*, Comtesse de Casapalma, Marquise de Guadalcazar, née le 21 juillet 1679, mariée en 1693, à *François-Nicolas* de Ayala-Velasco & Cardénas, Comte de Colmenar: & du second sont issus, *Antoine-Michel*, né & mort en décembre 1685; 3. *François-Xavier*, né en décembre 1687; 4. *Emanuel*, né en septembre 1689; 5. *Antoine-Joseph*, né en avril 1692, mort jeune; 6. *Joseph*, né en juillet 1694; 7. *Louis*, né en juin 1695; 8. *Joachim*, né en octobre 1699, mort jeune; 9. *Marie-Françoise* de Cordoue-Borgie, née en octobre 1688, mariée en 1702, à *Pierre* Colomb de Portugal, Marquis de la Jamaique; & 10. *Marie-Anne* de Cordoue, née en septembre 1696.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la ZUBIA.

XI. Pierre de Cordoue, quatriéme fils de Diegue Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoise* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de la Zubia & Président du Conseil des Ordres. Il épousa *Philippe* Henriquès, dont il eut 1. Louïs qui suit; & 2. *Anne* de Cordoue, mariée à *Rodrigue* Vénégas, Seigneur de Luque.

XII. Louïs Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Commandeur de Villanova de la Fuente, épousa *Françoise* de Cordoue, fille de *Gabriel*, Seigneur de los Gusjaras, dont il eut pour fils unique Jean qui suit.

XIII. Jean Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Grand Porte-étendart du Royaume de Grenade, mourut sans postérité legitime.

BRANCHE DES MARQUIS de VALENZUELA.

XI. Alvare de Cordoue, cinquiéme fils de Diegue Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoise* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de Valenzuela, & épousa *Marie* d'Arragon, fille de *Jean* Manuel, dont il eut 1. Antoine qui suit: 2. *Jean* de Cordoue & Arragon, Ambassadeur en France pour le Roi Philippe II, qui épousa *Marie* d'Isaguirre & Oquendo, dont il eut *Héléne-Marie* de Cordoue & Arragon, mariée à *François* de Chiriboga & Horsa, Seigneur de Chiriboga; 3. *Gonsalve* Fernandès de Cordoue, mort sans alliance; 4. *Philippe*; 5. *Diégue*; 6. *Alvare* de Cordoue, qui épousa 1. *Hippolyte* de Cardonne, dont il eut *Hippolyte* de Cardonne & Cordoue, mariée à *Louïs* Henriquès, Comte de Villaflore: 2. *Agnès* d'Alegon, dont étoit issu *Christophle* de Cordoue; 7. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Claude* Landi, Prince de Val-de-Tare; 8. *Mariane*, qui épousa *N*... Comte d'Olanda; 9. *Eléonore*, mariée à *Alvare* de Portugal, Comte de Gelves; 10. *Marie*, qui ne fut point mariée, & fonda le couvent des Augustines de Madrid; & 11. *Françoise* de Cordoue & Arragon, mariée à *Jean* de Acugna, Comte de Buendia.

XII. Antoine de Cordoue & Arragon, Seigneur de Valenzuela, Commandeur de Mora de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Polixéne*, fille de *Pierre* Lasso de-Castille, dont il eut 1. Antoine qui suit; 2. *Pierre* de Cordoue & Castille, & 3. *Magdelaine*, Religieuse.

XIII. Antoine Fernandès de Cordoue & Arragon, Marquis de Valenzuela, Seigneur de la Taha, d'Orgiva, & de Busquiter, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa 1. *Louïse* d'Ayala, fille d'*Athanase*, Comte de Salvatierra: 2. *Anne-Marie* de Cordoue & Osorio: 3. *Antoinette* de Bracamonte, sœur de *N*.... Marquis de Fuentelsol. Du premier mariage vinrent 1. Alvare-Louïs qui suit; 2. 3. *Polixéne* & *Louïse*, Religieuses: du second étoit issue 4. *Ursule* de Cordoue, mariée à *Gaspard* de Téves-Tello-de-Guzman, Marquis de la Fuente, morte en 1692; & du troisiéme mariage sortit, 5. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Jean* Alvarès de Tolède, fils de *N*.... Comte de Cédillo.

XIV. Alvare-Louïs Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuela, Seigneur de la Taha, &c. épousa *Anne* de Castille, fille de *Diégue*, Seigneur de Gors, dont il eut pour fils unique Antoine-Dominique qui suit.

XV. Antoine-Dominique Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuela, Seigneur de la Taha, Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne* Lasso-de-Castille, sœur & héritiére de *Joseph*, Comte de Villemanrique, dont il eut 1. *Anne* de Cordoue & Castille, Marquise de Valenzuela, &c. mariée en février 1585, à *Charles-Joseph* Vénegas de Cordoue & Villégas, Seigneur de la Torre-de-los Barrios; & 2. *Louïse-Marie* de Cordoue & Castille, alliée en 1685, à *Ega-Sauveur* Vénégas de Cordoue, Comte de Luque, frere aîné de *Charles-Joseph*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUETOR de Santillan, & de Palomarès.

X. Innico Fernandès de Cordoue, second fils de Diegue, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, Conseiller d'Etat du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*, & son Ambassadeur à Rome. Il épousa *Anne*, fille de *Diégue* d'Aguayo, Seigneur de los Guadapalarès & de Villaverde, dont il eut Innico qui suit.

XI. Innico Fernandès de Cordoue, épousa *Marie* de Santillan, dont il eut 1. *Innico*, mort sans alliance; 2. *Gomès*, Religieux de l'Ordre de saint Jérôme, puis Evêque de Nicaragua & de Guatimala aux Indes, mort en juillet 1598; 3. *Emmanuel* mort à la guerre de Grenade; 4. Gonsalve qui suit; 5. *Benoît*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mort sans postérité de *Marie* de la Cuéva; 6. *Gabriel*, mort sans alliance; 7. *Jérôme*, mort en Flandre; 8. *Pierre*, Prieur de l'eglise cathédrale de Cadix; 9. *Françoise*, mariée à *Jean* d'Avalos, Seigneur de Ceuti; 10. *Anne*, alliée à *Gilles* de Boccanégra; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Majore* & *Marie*, Religieuses; & 14. *Constance*, morte sans alliance.

XII. Gonsalve Fernandès de Cordoue, Seigneur de Santillan, épousa *Agnès* Mesia de las Roelas, dont il eut Innico qui suit.

XIII. Innico Fernandès de Cordoue & las Roëlas, Seigneur de Guétor, de Santillan & de Palomarès, mourut en 1621, sans postérité d'*Antoinette-Marie* de Cordoue, fille de *François* Fernandès de Cordoue, Comte de Guadalcazar.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Torrequebradilla, Comte de Torralva.

X. Antoine Fernandès de Cordoue & Mendoza, cinquiéme fils de Diegue, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Corrégidor de Tolède. Il épousa *Marie* Hurtado de Mendoza, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Torrequebradille, de Torralva, & de Torrejon, dont il eut, 1. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort sans alliance; 2. Diegue qui suit; & 3. *Marie* de Cordoue & Mendoza, Dame de l'Impératrice Isabelle, alliée à *Balthasar* Mercader, Seigneur de Buñol.

XI. Diegue de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, Sénateur de Gien, épousa *Marie* Rotulo & Carillo, fille de *Gaspard*, Seigneur de Somorin & Finès, dont il eut 1. *Antoine* Fernandès de Cordoue & Rotulo, Seigneur de Torrequebradilla, mort sans postérité de *Thérése* de Cordoue; 2. *Gaspard*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort en la guerre de Grenade; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mort en la guerre de Portugal; 4. *Diégue*, Archidiacre de Cordoue, Inquisiteur de la Foi; 5. Gabriel qui suit; 6. *François*, Commandeur de Coria de l'Ordre d'Alcantara, mort sans postérité d'*Anne* Négron de la Cuéva; 7. *Marie* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* d'Argote, Seigneur de Cabrignana; 8. 9. *Damienne* & *Isabelle*, Religieuses; & 10. *Marguerite* qui épousa Paez de Castillejo, Seigneur de Villaharte.

XII. Gabriel de Cordoue, Seigneur de Torrequebradilla, &c. épousa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille d'*Innico* de Cordoue Ponce de Léon, Seigneur de Campagna, dont il eut 1. Innico qui suit; 2. *François*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques; 3. *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques; 4. *Jean*; 5. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques; 6. *Gaspard*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, élu Evêque de Guadix; & 7. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Corral, Seigneur de la Reina.

XIII. Innico de Cordoue, fut fait Comte de Torralva en septembre 1640, fut Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & épousa *Blanche* Messia de Guzmen, dont il eut 1. *Gonsalve* de Cordoue, Seigneur de Somorin, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Commissaire général de la Cruzade, dont il se démit en 1701, & mourut en juillet 1702, âgé de quatre vingt ans; 2. François qui suit; 3. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, Général de bataille, & Gouverneur de Terre-ferme; 4. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava; & 5. *Aldonce* de Cordoue.

XIV. François de Cordoue, Comte de Torralva, Seigneur de Tocanès, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Mariane* de Griman & Lupia, dont il eut 1. Joseph-François qui suit; 2. *Gonsalve*; 3. *François*, Chanoine de Jaen; 4. *Mariane*, alliée à *Ferdinand François* de Zafra, Seigneur de Cuitril; & 5. *Françoise*, Dame de la Reine Marie-Louïse, puis Religieuse.

XV. Joseph-François Fernandès de Cordoue, Comte de Torralva & Talara, Marquis de Fuentès.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALZAREJOS & de la Campana, Vicomte de la Puébla.

IX. Martin de Cordoue, troisiéme fils de Diegue, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* Carillo, sa premiére femme, fut Seigneur de Salzarejos, Commandeur d'Estepe de l'Ordre de saint Jacques, Alcade de Teya, de Bujalance & de Calahorra, & Capitaine des Gardes de Henri IV, Roi de Castille. Il épousa *Marie* Ponce de Leon, Dame de la Campana, fille de *Jean*, Comte d'Arcos, dont il eut 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Salzarejos & de la Campane, Grand Porte-étendart de Cordoue, mort sans postérité de *Guyomare* Manrique, fille de *Garcie*, Seigneur d'Amaynolas; 2. Bernardin qui suit; 3. *Pierre* Ponce de Léon; & 4. *Marie* de Carillo, alliée à *Martin* Fernandès Vénégas.

X. Bernardin Fernandès de Cordoue-Ponce de *Léon*, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa 1. *Marie*, fille de *Pierre* de Cabréra; 2. *Isabelle* de Melgarejo, fille de *Diégue* Ortiz de Zuniga. Du premier lit vint 1. *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Henri* de Guzman: & du second sortirent 2. Diegue qui suit; 3. *Pierre* Fernandès Ponce de Léon, Evêque de Plaisance, & Inquisiteur général de la Foi; 4. *Jérôme*, qui s'établit à Utrea où il se maria, & n'eut que des filles; & 5. *Marie* de Carillo, premiére femme de *Jean* Pérès de los Roelas & Guzman, de la Maison de Torralva.

XI. Diegue Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur des domaines de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa *Aldonce* Manrique, fille d'*Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliane, dont il eut 1. Innico qui suit; 2. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques; 3. *Martin*, mort jeune; 4. *Marie*, morte jeune; & 5. *Isabelle* Carillo, mariée à *Gomès* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

XII. Innico de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campane, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa *Marie* de Cordoue & Figueroa, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. Diegue qui suit; 2. *Marie*, morte sans alliance; & 3. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée 1. à *Gabriel* de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla: 2. à *Pierre* Ponce de Léon, Seigneur de Torre-Rodrigo.

XIII. Diegue de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Orde de saint Jacques, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille de *Gomès*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. Innico qui suit; & 2. *Jeanne* de Cordoue, mariée à *Jean* Pérès de Saavédra.

XIV. Innico de Cordoue-Ponce de *Léon*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa *Majore* de Gongora, sœur de *Jean*, Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. Diegue qui suit; & 2. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée à *Pierre* de Pargas & Hérédia, Seigneur de Fuen-Réal.

XV. Diegue de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, & Gouverneur de Malaga, épousa *Eléonore-Marie* d'Azévédo, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Balthasar*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort sans postérité d'*Eléonore* Tinoco, Vicomtesse del Fresno; 3. *Béatrix*, mariée à *Louis* Ortiz de Zuniga, Marquis de Valenzana: & 4. *Catherine*, alliée à *Antoine* de los Rios, Vicomte de Miranda.

XVI. Louïs Fernandès de Cordoue, Vicomte de la Puébla de los Infantes, Grand Porte-étendart de Cordoue, épousa *Urraque* de Gongora, sœur de *N*.... Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. *François*; 2. *Diégue*; 3. *Antoine*; 4. *Innico*; 5. *Eléonore*; & 6. *Marie* de Cordoue.

BRANCHE DES COMTES de CASAPALMA.

IX. Sanche de Cordoue & Rojas, quatriéme fils de Diegue, Comte de Cabra, & de *Marie* Carillo sa premiére femme, fut Seigneur de Casapalma, de Villa-de-Nuno, d'Arroyo, de Pitilla de Quintanilla & de Villaverde del Monte, Alcade de Casarabonéla, Capitaine des Gardes & Maître de salle du Roi Ferdinand *le Catholique*. Il épousa *Marguerite* de Lemos, fille de *Gomès* Martinès de Lémos, Portugais, & de *Marie* de Meira, dont il eut 1. Sanche qui suit; 2. Jean qui a fait la *branche des Comtes de* Miranda, *raportée cy-après*; 3. *Ferdinand*; 4. *Isabelle* Carillo de Cordoue, mariée à *Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliana; 5. *Françoise* de Lemos, Abbesse du couvent de la Conception de la Vierge à Malega; 6. *Marie*, Abbesse du couvent de sainte Isabel-la-Réal à Gre-

à Grenade ; 7. *Marguerite* de Lémos, Abbesse du couvent de la Conception de la Vierge de Malage après sa sœur.

X. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Casapalma, Grande Porte-étendart de Malaga, épouse *Marie* de Mendoza, sœur de *N.* … Marquis de Cagnette, dont il eut SANCHE qui suit.

XI. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Casapalme, &c. épousa *Eléonore* de Guzman & Acugne, fille de *Rodrigue*, Seigneur d'Alguve, dont il eut 1. *Sanche*, Seigneur de Casepalma, mort sans enfans d'*Isabelle* de Medine ; 2. RODRIGUE qui suit ; 3. *Pierre*, qui épousa *Thérése* d'Avendegno, & s'établit en Amérique ; 4. *François*, qui épouse *Jeanne* d'Ulloa ; 5. *Marie*, alliée à *Antoine*, Seigneur de Monroy ; & 6. *Françoise* de Cordoue, Religieuse.

XII. RODRIGUE de Cordoue, Seigneur de Casepalma, &c. épousa *Mencie* de la Cuéve & Mendoza, fille d'*Alfonse* de la Cuéva, Seigneur de Bedmar ; dont il eut 1 *Sanche*, qui tomba dans un fossé, & mourut sans alliance ; 2. *Alfonse*, mort jeune ; 3. FRANÇOIS qui suit ; & 4. *Hiéronyme* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Castro, frere du Comte de Lémos.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantera, & Grand Porte-étendart de Malega, fut créé Comte de Casapalme en 1630. Il épousa *Mariane Françoise* de Cordoue-Portocarréro, fille de *Diegue* Fernendès, Marquis de Guadalcazar, dont il eut JOSEPH-DIEGUE qui suit.

XIV. JOSEPH-DIEGUE Fernendès de Cordoue-Portocarréro & Manrique, Comte de Casepalma, &c. Grand Porte-étendart de Malaga, épousa *Eléonore-Marie* de Zapata & Silve, fille d'*Antoine* de Zapata & Mendoza, Comte de Barajas & de la Coronne, dont il eut pour fille unique *Françoise* de Cordoue-Portocarréro & Manrique, Comtesse de Casapalme & le Posodas, Marquise de Guadalcazar, Dame de Guadamcléne, née le 27 novembre 1662, mariée en août 1678, à *Félix* Fernendès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Sessa & de Baéna, morte en couche le 1 e septembre 1680.

BRANCHE DES MARQUIS de MIRANDA de Auta & de Colménarès.

X. JEAN de Cordoue & Rojas, second fils de SANCHE, Seigneur de Casepalma, & de *Marguerite* de Lémos, fut Alcade de Cazarabonéle, & épousa *Marie* de Mendoza, fille de *N.* ….. Comte de Téva, dont il eut 1. CHRISTOPHLE qui suit ; 2. *Françoise*, mariée à *Louis* Lasso-de la Véga, dont la postérité a possedé dans la suite le Marquisat de Mirande ; & 3. *Marguerite* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Médine, Seigneur de Castrejon.

XI. CHRISTOPHLE de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, Alcade de Cezarabonela, épouse *Isabelle* Carillo, fille de *Gontier* Lasso-de la Vége, Seigneur de Puerollana, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Gontier*, morts sans alliance ; 3. *François*, mort sans postérité d'*Anne* de Sotomejor, 4. GOMES qui suit ; 5. *Diegue* Provincial des Dominicains ; 6. *Sanche*, Provinciel des Trinitaires ; 7. *Innico*, Religieux Trinitaire ; & 8. *Françoise* de Cordoue, mariée à *Pierre* Coella-Ponce de Léon.

XII. GOMES de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, épouse *Anne* Manrique, fille de *Gonsalve* Fernandès de Coello, Seigneur de Colménarès, dont il eut 1. JEAN qui suit ; 2. *Gonsalve*, mort sans alliance ; & 3. *Marie* de Coalle & Cordoue, alliée à *Pierre* Gonsalès de Ocon, Seigneur de Villar del Olmo, dont la postérité a aussi possedé le Marquisat de Miranda de Auta.

XIII. JEAN de Cordoue & Coalla, Marquis de Miranda de Auta, Seigneur de Colménarès, épousa *Antoinette* Ortiz, fille de *Thomas* Ximénès-Ortiz, Seigneur de Hornilélos, dont il eut ANTOINE qui suit.

XIV. ANTOINE de Cordoue, Marquis de Miranda de Auta, Vicomte de Colménarès, épousa *Claire-Hyacinthe* de Vélesco, Dame de Villamiel, fille de *Pierre*, Comte de Réville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Fernandès de Cordoue, morte à l'âge de trois ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHILLON, Marquis de Comares, Ducs de Ségorbe & de Cardonne.

V. DIEGUE Fernandès de Cordoue, dernier fils de FERDINAND-ALFONSE, Seigneur de Cagnette, & de *Marie* Ruiz-de-Biedma sa seconde femme, fut Seigneur de Chillon, Rich-homme, & Alcade de los Donzelès. Il épousa *Agnès* Martinès de Ponte, dont il eut MARTIN qui suit.

VI. MARTIN Fernendès de Cordoue, Seigneur de Chillon & Alcade de los Donzelès, épousa 1. en 1381, *Marie* Alonso d'Argote & Godoy, Dame d'Espejo & de Lucéna, fille de *Jean* Martinès d'Argote, & de *Thérése* de Godoy : 2. *Béatrix* de Solier, fille de *Moïse* Arnas de Solier, Comte de Villalpando. Du premier mariage vinrent 1. *Alfonse* de Cordoue, Alcade de los Donzelès, mort sans laisser postérité de *Sanche* de Cordoue, fille de *Pierre*, Seigneur de Baena ; 2. DIEGUE qui suit ; 3. *Gonsalve*, qui de *Béatrix* de Angulo, eut pour fils *Louis* de Angulo, Sénateur de Cordoue, lequel épousa *Marie* de Torrès & Portugal, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Villardompardo, dont il eut pour fille unique *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Laurens* de los Infantas : du second mariage de MARTIN, sortirent, 4. *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue *qui de Catherine Gutierrès, eut pour fils* naturel MARTIN-ALFONSE, *qui fit la branche des Seigneurs de* ZUHEROS, *rapportée cy-après* ; 5. *Jean* de Cordoue, Commandeur de Lore de l'Ordre de saint Jacques ; 6. *George* de Solier, Commandeur de las Celas de l'Ordre de Calatrave ; 7. *Ferdinand* de Solier, Commandeur de Moralla ; 8. *Marie* de Solier, alliée à *Louis* Mendes de Sotomajor, Seigneur de Cerpio ; 9. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Vénégas, Seigneur de Luque ; 10. *Isabelle* ; & 11. *Marine*, qui épousa *Alfonse* Fernandès d'Argote.

VII. DIEGUE de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucene & d'Espejo, Alcade de los Donzelès ; épouse *Catherine* de Sotomejor, fille de *Garcie*, Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio, dont il eut 1. MARTIN qui suit ; & 2. *Isabelle* de Cordoue, mariée à *Ega* de Vénégas, Seigneur de Luque.

VIII. MARTIN Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéne & d'Espejo, & Alcade de los Donzelès, épouse *Eléonore* de Cordoue & Arellano, fille de *Pierre* Fernandès, Seigneur d'Aguiler, dont il eut 1. DIEGUE qui suit ; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* SALARES & ALGARROBO, *rapportée cy après* ; & 3. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* Lopès de Padilla, Seigneur de Mejorada.

IX. DIEGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucene & d'Espejo, & Alcade de los Donzelès, fut créé Marquis de Comares, en 1512. Il épouse *Jeanne* Pachéco fille de *N.* … Duc d'Escalonne, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; & 2. *Eléonore* Pachéco, mariée à *Martin Alfonse* de Cordoue & Vélasco, Comte d'Alcaudette.

X. LOUIS Fernendès de Cordoue, Marquis de Comares Seigneur de Chillon, & Alcade de los Donzelès, épouse *Françoise* de Zunige & de la Cerde, fille de *Diegue* Fernendès de Cordoue, Comte de Cabre, dont il eut 1. DIEGUE qui suit ; 2. 3. *Louis* & *Pierre*, morts jeunes ; 4. *Jeanne* mariée à *Rodrigue* Portocarrero, Comte de Médalin ; 5. *Marie*, alliée à *François* Fernendès de la Cuéva, Duc d'Albuquesque ; & 6. *Anne* de Cordoue, qui épousa *Antoine* Guzman Zuniga, Marquis d'Ayamonte.

XI. DIEGUE Fernendès de Cordoue, surnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, &c. Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Jeanne* Folch d'Arragon, Duchesse de Ségorbe & de Cardonne, Marquise de Palles, Comtesse de Prades, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; 2. *Alfonse*, mort en Hollende sans postérité ; 3. *Jeanne*, mariée en 1578, à *Antoine* Fernendès de Cordoue-Cardonne & Réquesens, Duc de Somma & de Sessa ; 4. *Françoise*, alliée à *Beltram* de la Cuéva, Duc d'Albuquerque ; & 5. *Anne* de Cordoue.

XII. LOUIS Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Comte de Prades & d'Ampuries, mourut avant son pére, ayant eu d'*Anne* Henriquès de Mendoza, fille de *Louis*, Amirante de Castille. 1. *Diegue* Fernandès de Cordoue, mort jeune, 2. HENRI qui suit ; 3. *Louis*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques ; 4. *Jeanne*, seconde femme de *Jean* Fernandès de Vélasco, Duc de Frias, Connétable de Castille ; & 5. *Anne*, mariée à *Pierre* Portocarrero, Comte de Médelin, &c.

XIII. HENRI Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Ségorbe & de Cardonne, Marquis de Comares & de Pallas, Comte d'Ampuries & de Prades, Connétable d'Arragon, Grand de Castille, épouse 1. *Jeanne* de Roxas, fille de *François*, Marquis de Poza, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Catherine* Fernendès de Cordoue & Figueroa, fille de *Pierre*, Marquis de Priégo, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; 2. *Pierre-Antoine* d'Arragon, Viceroi de Neples en 1666, qui mourut le premier septembre 1690, sans avoir eu des enfans d'*Anne* Fernandès de Cordoue, veuve de *Gomès* Suarès de Figueroa, Duc de Ferie, morte en 1679, ni d'*Anne-Catherine* de la Cerde, fille de *Jean-François*, Duc de Medina-Céli, qu'il avoit épousée en 1680 ; 3. *Antoine* d'Arragon-de-Cordoue, créé Cardinal Diacre par le Pape Innocent X, le septiéme octobre 1647, mort le huitiéme octobre 1650 ; 4. *Vincent*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara ; 5. *Pascal*, qui fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le cinquiéme avril 1660, fut nommé Viceroi de Naples en 1665, puis Inquisiteur général d'Espagne & Archevêque de Tolède, & mourut le 28 septembre 1677 ; 6. *Anne-Françoise* d'Arragon, mariée à *Rodrigue* Ponce de Léon, Duc d'Arcos ; & 7. *Catherine* Fernendès de Cordoue, alliée à *Louis* Mendez de Haro-Sotomejor, Marquis del Carpio.

XIV. LOUIS Ramon-Folch-d'Arragon-Cordoue & Cardonne, Duc de Ségorbe, de Cardonne, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 13 janvier 1670. Il épousa 1. en 1630, *Mariane* de Sandoval, Duchesse de Lerme, Marquise de Dénia, de Céa, de Villamizar, Comtesse de Buendia, &c. morte en 1658 : 2. *Marie-Thérése* de Bénavidès, fille de *François*, Comte de S. Estevan. Du premier mariage vinrent 1. *Henri*, Comte d'Ampuries, né en 1631, mort en 1637 ; 2. *François*, Comte d'Ampuries, mort à l'âge de 14 ans ; 3. *Ambroise* de Sandoval-de-Cordoue-Arragon, &c. Duc de Lerme, mort sans alliance en 1660 ; 4. *Catherine-Antoinette* d'Arragon-Sandoval, &c. Duchesse de Ségorbe & de Cardonne, Marquise de Dénie, de Comares, &c. mariée à *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Medina-Céli, morte le 16 février 1697 ; 5. *Marie* d'Arragon ; alliée à *Ferdinand-Joachim* Faxardo, Marquis de los Velès, morte en 1686 ; 6. *Félicie*, morte sans alliance ; 7. *Thérése*, *Marie-Manuelle*, qui épousa en 1662, *Pierre-Damian-Luigard* de Ménésès-Portocarréro, Comte de Médelin ; & 8. *Françoise*, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de S. Estevan, morte le 29 janvier 1697 : du second mariage sortirent 9. *Joachim*, Duc de Ségorbe, mort le cinquiéme mars 1670 ; 10. *Antoinette*, morte jeune ; 11. *Jeanne* mariée en 1677, à *Henri Ernest*, Prince de Ligne, morte le 18 janvier 1691 ; 12. *Marguerite*, alliée en mars 1685, à *Félix* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Sessa ; & 13. *Angéle*, qui épousa *Louis* de Moscoso-Osorio, Comte d'Altamira.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALARES, d'Algarrobo & de Benescaléra.

IX. PIERRE Fernandès de Cordoue, fils puîné de MARTIN, Seigneur de Chillon, de Lucéne & d'Espejo, & d'*Eléonore* de Cordoue & Arellano, fut Commandeur de las Casas, & épousa *Marie* Mexia, de la Maison de la Guardie, dont il eut DIEGUE qui suit.

X. DIEGUE Fernendès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares & d'Algarrobo, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, épouse *Isabelle* de Cabéza de Veca, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; & 2. *Marie* Carillo-de-Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Torrèas-Portugal, Comte de Villardompardo.

XI. LOUIS Fernendès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares, &c. épousa *Isabelle* Tellès de Guzman, fille de *Jean* Gutierrez-de-Tellez, Seigneur de Léréna, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Cordoue, Dame de Salares, & d'Algarrobo & de Benescaléra, mariée à *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

BRANCHE DES SEIGNEURS de dos Hermanas, Comtes d'Alcandéte.

IV. MARTIN-ALFONSE de Cordoue, surnommé *le Bon*, second fils d'ALFONSE Fernandès, Seigneur de Cagnette, & de *Thérése* Ximénès de Gongora, fut Seigneur de dos Hermanas, de la Rayna & el Frayle, Chevalier de l'Ordre de la Banda, Grand Porte-étendart de Cordoue, & mourut le huitiéme juillet vers l'an 1349. Il épousa *Aldonce* Lopès de Haro, Dame de Fernan Nunès & Benecalès, fille de *Loup* Gutierrès de Haro, dit *le Vieil*, dont il eut 1. ALFONSE qui suit ; 2. LOUP, qui fit la *branche des Marquis de* GUADALCAZAR, *rapportée cy-après* ; 3. *Martin-Alfonse*, Alcade Major de Cordoue ; 4. *Diegue-Alfonse*, Seigneur de las Cuévas, qui fut pére de *Diegue-Alfonse* de Cordoue, mort sans postérité, d'*Aldonce* Lopès, morte sans alliance ; & d'*Elvire* de Montemajor, Dame de las Cuévas, mariée à *Jean-Manuel* de Lando ; 5. *Thérése* Alonso de Montemejor, alliée à *Etienne* Vénegas ; & 6. *Agnès* de Cordoue, Dame de Fernan-Nunès, mariée en 1318, à *Diegue* Gutierrès de los Rios.

V. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur de dos Hermanas, d'Albendin & de Montemajor, Alcade Major de Cordoue, Adelantade Major des limites du Royaume, fut Seigneur d'Alcaudette, & vivoit en 1317. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean* Martinès de Leiva, dont il eut 1. MARTIN-ALFONSE qui suit ; 2. *Ferdinand-Alfonse* de Montemejor, Seigneur d'Albendin, qui épousa *Béatrix* de Cordoue, dont il eut *Diegue*, Chanoine de Cordoue ; *Pierre* ; *Agnès* de Montemajor, mariée à *Alfonse* de los Rios, Seigneur de Fernan-Nunès ; *Marie* ; *Jeanne* ; & *Alfonse* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Albendin & de Montalven, qui étoit l'aîné, & qui fit son testament en août 1448, laissant d'*Elvire* de Hinestrosa sa femme, *Isabelle* de Montemajor, Dame d'Albendin, mariée à *Ega* Vénégas, Seigneur de Luque ; & *Béatrix*, Dame de Montalvan ; 3. *Diegue* ; 4. *Béatrix* Alonso de Monte-major, mariée à *Diegue* Lopès de Angulo ; 5. *Constance* Pérès de Godoy, Seigneur d'Espejo, 6. *Aldonce*, femme de *Ferdinand* Inniguès de Carcamo, Seigneur d'Aguilarejo ; 7. *Bérengére*, qui épousa *Jean* Pérès de Valenzuéla, Seigneur de Valenzuéla ; 8. *Eléonore* ; & 9. *Marie*.

VI. MARTIN-ALFONSE de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte & de dos Hermanes, épousa 1. *Thérése* de Soto, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Marie-Garcie* Carillo, fille d'*Alfonse* Fernendès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, dont il eut pour fils unique, ALFONSE qui suit.

VII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte, de dos Hermanas, de Montemejor & de Torre Cardére, épouse *Elvire* Ponce de Léon, fille de *Pierre*, Comte de Médelin & d'Arcos, dont il eut 1. ALFONSE qui suit ; 2. MARTIN-ALFONSE, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné* ; 3. *Ferdinand* Pérès de Ponce de Montemejor ; & 4. *Eléonore* Ponce de Montemajor, mariée à *Louis* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VIII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, mourut avant son pére. Il épousa *Aldonce* de Ribéra, fille de *Diegue* Gomès de Ribéra, dont il eut ALFONSE qui suit.

IX. ALFONSE Fernandès de Montemajor, épousa *Elvire* Lasso-de la Vége, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

X. FRAN-

X. FRANÇOIS Fernandès de Montemajor, épousa *Françoise* de Vadillo, dont il eut 1. DIÉGUE qui suit ; 2. *Martin-Alfonse* de Montemajor ; 3. *Diégue* Ponce de Léon de Cordoue ; 4. *Ferdinand* Pérès Ponce de Montemajor ; & 5. *Eléonore* Ponce, mariée à *Louis*, Seigneur de Guadalcazar.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut pour fille unique *Françoise* de Montemajor, mariée à *Frederic* Manrique Portocarrèro, Seigneur de Guadaméléna.

SUITE DES SEIGNEURS d'ALCAUDETTE.

VIII. MARTIN-ALFONSE, second fils d'ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, &c. & d'*Elvire* Ponce de Léon, succéda en la Seigneurie d'Alcaudette, son frère aîné étant mort avant leur pére. Il épousa *Marie* Fernandès de Carillo, fille de *Diégue* de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit ; 2. LOUIS, qui a fait la *branche de* CORDOUE-PONCE *de* LÉON, *Seigneurs de* ZUHÉROS, *rapportée cy-après* : 3. *Pierre* Carillo de Cordoue, Seigneur de Santo-Mis, qui épousa *Eléonore* Manrique, Dame de Solazar, fille de *Frédéric*, Seigneur de Banos, dont il eut *Martin*, mort en la guerre d'Italie ; *Anne*, morte sans alliance ; *Elvire*, mariée à *Bernardin* de Mendoza ; *Eléonore*, Religieuse ; & *Béatrix*, alliée à *Antoine* de Bobadilla, Seigneur de Pinos ; 4. *Françoise* Fernandes de Cordoue, mariée à *François* de Vélasco, Comte de Siruela ; & 5. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de los Rios, Seigneur de Fernan-Nunès.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, épousa *Marie* de Vélasco, fille de *Jean*, Comte de Sirvéla, dont il eut 1. MARTIN qui suit ; & 2. *Marie* alliée à *François* de Bénaudès, Comte de S. Istevan.

X. MARTIN Fernandès de Cordoue & de Montemajor & Vélasco, fut créé Comte d'Alcaudette, & mourut en août 1558. Il épousa *Eléonore* Pachéco, fille de *Diégue* de Cordoue, Marquis de Comares, dont il eut 1. ALFONSE qui suit ; 2. *Diégue*, Evêque de Calahorra en 1556, mort en 1558 ; 3. *Martin*, Marquis de Cortès par sa femme *Hiéronyme* de Navarre, veuve de *Jean* de Benavidès, & fille de *Pierre*, Marquis de Cortes, Maréchal de Navarre, dont il n'eut point d'enfans ; & 4. *François*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava.

XI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Vélasco, Comte d'Alcaudette, mourut en février 1565, ayant eu de *Françoise* de Mendoza, fille d'*Antoine*, Viceroi des Indes, 1. 2. *Martin* & *Antoine*, morts jeunes ; 3. *Alfonse*, Comte d'Alcaudette, mort à l'âge de 19 ans ; 4. FRANÇOIS qui suit ; 5. DIÉGUE, qui a fait la *branche d'*ALAGON, *Comtes de* SASTAGA, *rapportée cy-après* ; 6. *Alfonse*, mort jeune ; 7. *Eléonore* alliée à *François* de Rojas, Comte de Mora ; 8. *Catherine*, morte sans alliance ; & 9. *Elvire*, mariée à *Diégue* d'Aguayo & de Godoy, Seigneur de Villaverde.

XII. FRANÇOIS Fernandès de Cordoue & Vélasco, Comte d'Alcaudette, mourut le sixiéme janvier 1632. Il épousa *Anne* Pimentel de Herréra, Marquise de Viana, fille de *Pierre*, Marquis de Viana, dont il eut 1. 2. *Alfonse* & *Pierre*, morts jeunes ; 3. *Antoinette* de Cordoue-Vélasco & Pimentel, Comtesse d'Alcaudette, Marquise de Viana, mariée à *Jean* de Zuniga-Requésens & Pimentel, Marquis de Villar de Gazanexo, morte en 1633 ; & 4. *Françoise* de Cordoue.

BRANCHE d'ALAGON, COMTES de Sastaga.

XII. DIÉGUE de Cordoue, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, second fils d'ALFONSE, Comte d'Alcaudette, & de *Françoise* de Mendoza, épousa *Agnès* d'Alagon, Comtesse de Sastaga, dont il eut CHRISTOPHLE qui suit.

XIII. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, Comte de Sastaga, épousa *Eléonore* de Zuniga, dont il eut MICHEL qui suit.

XIV. MICHEL de Cordoue & Alagon, Comte de Sastaga, Commandeur de Montanchuélos de l'Ordre de Calatrava, & Gouverneur de Valence, épousa en 1671. *Constance* de Bazan-Herrera & Roxas, Marquise de Pénalva, Dame de Marioros, d'Olmos, & de Villanrodrigo, fille de *Gaspard* Bazan, Seigneur de Pénalva, &c. dont sont issus, 1. CHRISTOPHLE qui suit ; 2. *Gaspard* ; 3. *Melchior* ; 4. *Jean-Antoine* ; 5. *Augustin-Joseph* ; 6. *Eléonore* de Cordoue & Bazan, mariée en 1694, à *Alvare* Sarmiento de Mendoza, Comte de Ribadavia ; 7. *Balthasare* ; 8. *Marie* ; & 9. *Michelle* de Cordoue & Alagon.

XV. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon ; Comte de Sastaga, Marquis de Pénalva & d'Aguilar, Commandeur de Montanchuélos, a quitté le parti du Roi d'Espagne pour prendre celui de l'Empereur, qui l'a fait l'un de ses principaux Chambellans & l'a honoré de plusieurs autres dignités. Il a épousé *Marie Françoise* de Moncajo-Palafox & Cardonne, fille de *N*.... Marquis de Coscoprétа, dont il a 1. *François* d'Alagon & Cordoue, 2. *Christophle* ; 3. *Michelle* ; 4. *Marie-Rose* ; 5. *Marie Françoise* ; & 6. *Marie-Thérèse*.

BRANCHE DE CORDOUE PONCE de Léon, Seigneurs de Zuhéros.

IX. LOUIS Ponce de Léon & Cordoue, second fils de MARTIN-ALFONSE, Seigneur d'Alcaudette, & de *Marie* Fernandès de Carillo, épousa *Aldonce* de Los Infantas, dont il eut 1. *Martin* de Cordoue, qui d'*Anne* de Hozès, Dame d'Albaida, eut pour fille unique *Thérèse* de Cordoue, Dame d'Albaida, mariée à *Alfonse* de Cordoue, Seigneur d'Almunnas ; 2. ANDRÉ qui suit ; & 3. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de Cordoue, Seigneur de Zuhéros.

X. ANDRÉ Ponce de Léon & Cordoue, épousa *Grégoire* Portocarrero, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; & 2. *Diégue*, mort sans enfans d'*Alfonse* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, Seigneur de Zuhéros.

XI. LOUIS de Cordoue-Ponce de Léon, épousa *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, dont il eut LOUIS qui suit.

XII. LOUIS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuheros, épousa *Philippe* de Venegas, fille de *N*.... Seigneur de Luque, dont il eut 1. LOUIS, qui suit ; & 2. *Elvire* mariée à *Jean-Louis* Ponce de Messia.

XIII. LOUIS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuhéros, fut pere de NICOLAS qui suit.

XIV. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Général des galéres de Naples, & Commandeur général de l'infanterie d'Espagne, épousa *Laurence* Bazan, Dame de la Granja, fille de *Jean*, Seigneur de la Granja & de *Catherine* de Solis, morte en 1687, dont il eut pour fille unique *Marianne* de Bazan & Cordoue, Marquise de la Granja, mariée la même année 1687 à *Ferdinand* de Solis, Marquis de Rianzuéla.

BRANCHE DES MARQUIS de GUADALCASAR, Comtes de la Posada.

V. LOUP Gutierrès de Cordoue, second fils de MARTIN-ALFONSE de Cordoue, surnommé *le Bon*, Seigneur de Dos Hermanas, fut Seigneur de la Montilla, qu'il changea depuis pour la Seigneurie de Guadalcazar, & vivoit en 1409. Il épousa *Agnès Garcias* de Hozès & Lobos, dont il eut 1. MARTIN-ALFONSE, qui suit ; 2. *Garcias* Fernandès de Cordoue, qui épousa *Marie* d'Ayala, dont la postérité prit le nom, & finit en la troisiéme génération en la personne de *Constance* d'Ayala, mariée à *Inigo* de Mendoza, Seigneur de Colménar ; 3. *Alfonse* Fernandès de Cordoue, qui épousa *Eléonore* de Sosa, dont il eut pour fille unique *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Alfonse* Ruiz de las Infantas, Seigneur de cette Maison, dont sont issus les Seigneurs de la Morena & Comtes de Fernan-Nunès ; 4. *Ferdinand* Lopès de Cordoue ; 5. RODRIGUE, qui a fait la *branche des Marquis de* VILLAMAJOR, *de* MONDEJAR *&* d'AGROPOLI, *rapportée cy-après* & 6. *Marie* Alonso de Cordoue, alliée à *Diégue Alfonse* de Sosa, l'un des XXIV Rich-hommes de Cordoue.

VI. MARTIN-ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Constance* de Cordoue, fille de *Consalve*, Seigneur d'Aguilar, dont il eut GARCIAS qui suit.

VII. GARCIAS Fernandès de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Alcade Major de Cordoue, épousa *Aldonce* de Benavidès, fille de *Diégue* Sanchès de Bénavidès, dont il eut 1. LOUIS qui suit ; 2. *Marie*, seconde femme de *Pierre* Gonsalès de Mendoza, Seigneur de Monteagudo & d'Almazan ; & 3. *Agnès*, mariée à *Alvare* de Sosa, Seigneur de Villamior.

VIII. LOUIS de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Eléonore* de Cordoue, fille d'*Alfonse* Fernandès, Seigneur d'Alcaudette, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS qui suit.

IX. FRANÇOIS de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Sancie* de Cordoue, fille de *Diégue*, Comte de Cabra, dont il eut 1. LOUIS, qui suit ; 2. GARCIAS, tige de la *derniere branche de* GUADALCAZAR *raportée cy-après*, & 3. *Jeanne* de Cordoue.

X. LOUIS de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Eléonore* Ponce de Montemajor, fille de *François* Fernandes de Montemajor, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XI. FRANÇOIS de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épousa *Isabelle* de Carvajal, fille de *Laurens* Galindès de Carvajal, dont il eut 1. ANTOINE qui suit ; & 2. LOUIS, qui continua la *branche des Marquis de* GUADALCAZAR, *raportée cy-après*.

XII. ANTOINE de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa 1. *Briande* de Mendoza, fille de *Frédéric* Manrique-Portocarrèro : 2. *Françoise* de Venégas & Cordoue, fille de *Martin* Fernandes de Venégas, Seigneur de Luque, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. FRANÇOIS qui suit ; 2. *Frédéric* Portocarrero de Cordoue, Doyen de l'église de Cordoue ; & 3. *Louis* Fernandes de Cordoue, né en février 1555, Evêque de Salamanque, puis Archevêque de Compostelle & de Seville, mort en juin 1625.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épousa *Françoise* Melgarejo de las Roelas, dont il eut 1. *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort sans laisser de postérité d'*Anne* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunnas ; 2. DIÉGUE, qui suit ; & 3. *Antoinette-Marie* de Cordoue, mariée à *Inigo* Fernandès de Cordoue & las Roelas, Seigneur de Guétor & de Santillan, dont elle n'eut point d'enfans.

XIV. DIÉGUE Fernandes de Cordoue fut créé Marquis d'Alcazar, & Comte del Posada, & fut nommé Viceroi des Indes. Il épousa *Marie Anne* de Riederer de Paar, Dame Allemande, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ; 2. *Marie-Anne-Françoise* de Cordoue Portocarrero & Manrique, alliée à *François* de Cordoue & Rojas, Comte de Casapalma, dont la fille *Françoise*, fut Marquise de Guadalcazar après l'extinction des mâles de cette branche ; 3. *Briande*, mariée à *Balthasar* Alvares de Tolède, Comte de Cédillo ; & 4. *Louise* morte jeune.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE de Cordoue, Marquis de Guadalcazar, Comte de la Posada, Seigneur de Guétor & de Santillan, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, mourut en 1650. Il épousa *Louise* de Benavides, fille de *François*, Comte de S. Istevan, dont il eut 1. *Marie* de la O, morte sans alliance en 1655, & 2. *Anne* de Cordoue, morte sans être mariée.

Après la mort de ce dernier Marquis de Guadalcazar, cette Terre, dont les filles étoient exclues, tant qu'il y auroit des mâles de cette branche, passa à LOUIS, lequel étant mort sans postérité masculine en 1671, elle fut ajugée par sentence du mois de décembre 1673, à un autre LOUIS, ainsi qu'on le pourra voir par la suite, mais ce dernier LOUIS étant mort sans postérité, elle revint à la petite fille de *Marianne-Françoise* de Cordoue qui étoit fille aînée de *Diégue*, Marquis de Guadalcazar, ainsi qu'il a été remarqué cy-devant.

SUITE DES MARQUIS de GUADALCAZAR.

XII. LOUIS Fernandes de Cordoue, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Isabelle de* Carvajal, épousa *Catherine* Marroqui de Monthermoso, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XIII. FRANÇOIS Fernandes de Cordoue, épousa *Marie* de Santillan, dont il eut LOUIS qui suit.

XIV. LOUIS Fernandes de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, fut Marquis de Guadalcazar après la mort de *François Antoine*, mort en 1650, sans postérité masculine, & mourut le septiéme octobre 1671. Il épousa *Agnès-Marie* Portocarrero, fille de *Louis André*, Marquis d'Alménara, dont il eut pour fille unique *Josephe-Marie*, morte jeune.

BRANCHE DES DERNIERS MARQUIS de Guadalcazar.

X. GARCIAS Fernandes de Cordoue & Bénavides, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Guadalcazar, & de *Sancie* de Cordoue, épousa *Jeanne* de Agulo, dont il eut LOUIS qui suit.

XI. LOUIS Fernandes de Cordoue & Bénavides, épousa *Jeanne* de Cabrera & Torquémada, dont il eut GARCIAS qui suit.

XII. GARCIAS Fernandes de Cordoue & Bénavides, fut marié à *Catherine* de Morales Négrete, dont il eut LOUIS qui suit.

XIII. LOUIS Fernandes de Cordoue & Bénavides, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, fut Marquis de Guadalcazar en vertu de la substitution faite en faveur des mâles de cette branche par *Loup* Gutierres de Cordoue qui la commença, & dont il fut mis en possession par sentence du 13 décembre 1673 : il mourut sans alliance.

BRANCHE DES MARQUIS de VILLAMAJOR, de Mondejar & d'Agropoli.

VI. RODRIGUE Lopes de Cordoue, cinquiéme fils de LOUP Gutierres de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Agnès-Garcias* de Hozes & Lobos, épousa *Jeanne* ou *Eléonore* de Boccanegra, fille d'*Ambroise*, Seigneur de Palma, *dont on n'a pas exactement la postérité jusqu'à* BERNARDIN qui suit.

VII. BERNARDIN de Cordoue & Boccanégra, Seigneur de la Monclava, épousa *Elvire* Ponce de Léon, dont il eut FERDINAND qui suit.

VIII. FERDINAND Péres de Cordoue & Boccanégra, épousa *Béatrix* Pachéco de Chaves, dont il eut NONNIO qui suit.

IX. NONNIO Pachéco de Chaves-Cordoue & Boccanégra, Seigneur de los Aposteyos, épousa *Marie* Vasquez, Marquise de Villamayor, fille de *François* Vasques de Coronado, Viceroi de la nouvelle Galice, & de *Béatrix* d'Estrada, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

X. FRANÇOIS de Cordoue de Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los Aposteos, Adelante de la nouvelle Galice, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épousa *Jeanne* Colon de la Cuéva, fille de *Charles* d'Arellano & Luna, Seigneur de Ciria, Maréchal de Castille, & de *Marie* Colon de la Cuéva, dont il eut 1. CHARLES, qui suit ; & 2. *Nonnio* de Cordoue & Boccanégra, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Général & Gouverneur de Villeneuve de la Seréna, Seigneur de Santa-Fé, qui de *Marie* de Mendoza & Arragon, Marquise d'Agropoli, fille de *George*, Marquis d'Agropoli, eut pour enfans, *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquise de Mondejar & de Val-de Hermoso, Comtesse de Tendilla, mariée 1. à *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, son cousin ; 2. à *Diégue* de Silva & Mendoza, Comte de Gelves, mort sans postérité en janvier 1677 ; & *Marie-Grégoire* de

Men-

Mendoza, Comtesse de Mondéjar, &c. après sa sœur, mariée en 1654, à *Gaspard* de Mendoza-Ibanés de Segovie & Aravalo, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

XI. Charles de Cordoue & Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los Aposteos, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne-Marie* de Portugal & Mendoza, Comtesse de Villardompardo, de Corugna & de Parédés, Marquise de Vilégas & Vicomtesse de Torija, fille de *Jean*, Comte de Villardompardo, &c. dont il eut 1. *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, mort sans posterité de *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquise de Mondejar, &c. fille de *Nonnio* de Cordoue & Boccanégra, son oncle; 2. Diegue qui suit; & 3. *Jeanne-Thérése* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Emanuel* de Belvis, Marquis de Benevéres, morte en fevrier 1692.

XII. Diegue de Cordoue-Portugal & Mendoza, Marquis de Villamajor, Comte de Villardompardo, & de los Aposteos, mourut en 1699. Il épousa 1. *Honorée* de Bergh, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimberg, morte en 1689: 2. *Marie-Antoinette* de Mendoza & Camano, fille d'*Antoine*, Marquis de Villagarcia, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit issue, *Marie* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Pierre* de Segovie-Ibanés de Legusamon, Marquis de Gremosa, Vicomte de Las-Vegas, morte sans posterité.

PREMIERS SEIGNEURS de ZUHEROS.

VIII. Martin-Alfonse Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue, & de *Catherine* Gutierrès, lequel étoit fils de *Martin* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, & de *Béatrix* de Solier sa seconde femme, fut Seigneur de Zuhéros, & épousa *Majore* de la Cueva & Carvajal, fille de *N.*..... Seigneur de Jodar, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Jean* Diaz de Cabréra, Seigneur de Torrès-Cabréra; 3. *Eleonore*, qui épousa *N.*... Seigneur de Harina; & 4. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* de Carillo, Seigneur de Los Quartos.

IX. Jean Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épousa *N.*... dont il eut 1. Alfonse, qui suit; 2. *Jérôme*; & 3. *André* Fernandès de Cordoue, qui de *N.*... de Cabréra, Dame de Torrès-Cabréra, eut pour fils unique *André* Fernandès de Cordoue & Cabréra, Comte de Torrès-Cabréra, mort sans posterité de *Bernarde-Thérése* de Hozès, fille de *Pierre*, Comte de Hornahuelos.

X. Alfonse Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épousa *Béatrix* Carillo, fille de *Louis* Ponce de Léon, dont il eut 1. *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, alliée à *Louis* de Cordoue-Ponce de Léon, *ainsi qu'il a été cy-devant remarqué*; & 3. *Alfonsine* de Cordoue, alliée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Léon.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BELMONTE, Marquis de Moratilla, Comtes de Priégo.

V. Rodrigue Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de Ferdinand-Alfonse de Cordoue, Seigneur de Caguette, fut Seigneur de Belmonte & Senateur de Cordoue, mais sa posterité est inconnue jusqu'à Antoine qui suit.

Antoine Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, qui épousa *Marie* de Figueroa & Venegas, dont il eut 1. Gomès, qui suit; & 2. *Marie*, alliée à *Iamco* de Cordoue-Ponce de Leon, Seigneur de la Campana.

Gomès Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Grand Porte-étendard de Cordoue, épousa *Isabelle* Carillo, fille de *Louis* de Cordoue Ponce de Leon, Seigneur de la Campana, dont il eut 1. Antoine qui suit, & 2. *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Léon.

Antoine Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Isabelle* de Cordoue, Dame de Salares, d'Algarroba, &c. dont il eut 1. *Antoine*, mort sans alliance; 2. Ferdinand-Alfonse qui suit; 3. *Louise*; & 4. *Constance* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Silva-Mantique.

Ferdinand Alfonse Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, &c. épousa *Mariane* de la Cerda & Mendoza, fille de *Rodrigue* Messia, Seigneur de la Véga, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Louis* Gomès de Figueroa, Seigneur d'Encinar; & 3. *Béatrix* de Cordoue, alliée à *Diégue* Fernandès d'Argote, Marquis de Casareal.

François Fernandès de Cordoue, Marquis de Moratilla, Seigneur de Belmonte, de Salares, d'Algarroba, de Bénesalera, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épousa *Marie-Sidonie* Garcès de Carillo & de Mendoza, sœur & héritiére de *Pierre*, Comte de Priégo, dont il eut Joseph qui suit.

Joseph de Cordoue Carillo & Mendoza, Comte de Priégo Baron de Gaibiel, de Sainte-Croix, &c. a épousé le 18 janvier 1690, *Marie-Thérése* Pardo de la Casta, fille de *Balthasar* Pardo de la Casta & Aguilar, Marquis de la Casta, Comte d'Alaquaz, &c.

CORDOUE (Gonsalve Fernandès de) dit *le grand Capitaine*, Duc de Terranove, de Sessa, de Saint-Angélo, Terranajor, Prince de Venouse, de Squillace, &c. Grand Connétable du Royaume de Naples, étoit fils de l'Iñigue Fernandes de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & d'Elvire de Herrera. Après s'être signalé dans la guerre contre les Portugais, il servit sous le regne de Ferdinand & Isabelle à la conquête du Royaume de Grenade, où il prit Tajara, Lora, Montefrio, &c. Ferdinand V, Roi d'Aragon, le mit à la tête des troupes qu'il envoya dans le Royaume de Naples, sous pretexte de donner secours à Frederic & Alfonse les cousins; mais en effet pour les dépouiller: car il partagea le Royaume de Naples avec les François. Ceux-ci avoient Naples, la Terre de Labour, & l'Abruzze; Ferdinand eut pour partage la Pouille & la Calabre. Gonsalve de Cordoue executa les ordres de son Prince avec exactitude & avec bonheur. Il emporta toutes les places qui devoient appartenir aux Espagnols, & alla assiéger Tarante où étoit Alfonse, Duc de Calabre, fils de Frederic, Roi de Naples. Il la prit par capitulation en 1502, & jura sur la sainte Eucharistie au jeune Prince, qu'il lui laisseroit la liberté de se retirer par tout où il voudroit; mais après la reddition de la place, il feignit qu'il avoit reçu de nouveaux ordres du Roi son Maître, & envoya le Duc prisonnier en Espagne. Peu de tems après les François & les Espagnols eurent quelques differens au sujet du partage qu'ils avoient fait. On n'avoit pas bien exprimé quelles seroient les limites, & il survint une nouvelle contestation pour celles de la Capitanate. L'affaire étoit de la derniere consequence, à cause de la Douane des bestiaux qu'on y menoit paître en hiver. On chercha inutilement le moyen de la pouvoir terminer. Il en fallut venir aux armes, & les Espagnols donnérent sujet de les prendre, après avoir violé deux fois la paix. On leur prit d'abord toutes leurs meilleures places, & Gonsalve fut investi dans Barlete, sans vivres & sans poudre. D'Aubigny l'un des Généraux de l'armée de France, opinoit à l'accabler d'abord. Le Duc de Nemours separa mal à propos les troupes pour assiéger quelques villes qui restoient. Cependant Gonsalve temporisant sagement, reçut un secours de munitions des Venitiens, & retablit peu à peu ses affaires. Ferdinand qui doutoit du succès de cette guerre, persuada à Philippe, Archiduc d'Autriche son gendre de passer en France, & de terminer ces differens. L'Archiduc le fit; Gonsalve qui avoit reçu du secours, se moqua de ce traité. L'evenement repondit à l'opinion qu'il avoit conçue: car il fut bientôt reçu à Naples comme en triomphe l'an 1503, après avoir remporté deux victoires signalées, l'une auprès de Séminara en Calabre, où il defit l'armée de d'Aubigny, qu'il fit prisonnier avec les principaux Chefs, & l'autre près de Cerignola dans la Pouille, où Louis d'Armagnac, Duc de Nemours fut tué. Enfin après une rude bataille qui fut donnée près du Garillan, où il acheva de ruiner les troupes Françoises, il se rendit maître de Gayette, & établit dans le Royaume de Naples la domination Espagnole, qui y avoit été incertaine & douteuse. On dit que Gonsalve voulut se rendre Souverain de ce Royaume, ou du moins le remettre à l'Archiduc Philippe. Soit que cela fût vrai ou non, Ferdinand qui étoit un Prince jaloux & peu reconnoissant, vint à Naples, & obligea ce grand Capitaine à le suivre en Espagne. Ferdinand vit en passant le Roi Louis XII, à Savonne; & ce Monarque, qui avoit un fond admirable de générosité, fit l'honneur à Gonsalve de le faire manger à sa table, & de s'entretenir long-tems avec lui. Lorsque ce Général fut de retour en Espagne, il se retira chez lui très-mécontent, & mourut à Grenade le deuxiéme decembre 1515, âgé de 72 ans, ne laissant que des filles. * Fourquevaux, *Vies des Capitaines*. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers*. De Thou, *Hist. l.* 1. Du Bellay, *Mémoires*. Claude de Seissel. Jean d'Arhon. Paul Emile, *Louis XII.* Guichardin. Paul Jove. Mariana. Jean de Saint-Gelais. Mezeray. Imhoff, *Familles d'Espagne*, &c.

CORDOUE (Ferdinand de) *Cherchez* FERDINAND.

CORDUBA NOVA. *Cherchez* COMANA.

CORDUS (Aulus Cremutius) Sénateur Romain, Historien Latin, composa du tems d'Auguste, l'Histoire des Guerres Civiles, où il donnoit de grandes Louanges à Brutus & à Cassius, ce qui fut la cause de sa mort. Tacite en parle ainsi, dans le quatriéme livre des Annales: *Sous le Consulat de Cornelius Cossus & d'Asinius Agrippa, Cremutius Cordus fut accusé d'un crime tout nouveau & tout extraordinaire, qui étoit d'avoir loué Brutus & Cassius dans ses Annales; & d'avoir appellé celui-ci le* Dernier des Romains, ultimum Romanorum. *Satrius Secundus & Pinarius Natta, deux créatures de Séjan, étoient ses accusateurs; ce qui causa sa ruine, outre que Tibére laissa remarquer qu'on ne lui feroit pas plaisir de prendre sa défense. Mais Cremutius Cordus, résolu à tous évenemens, parla ainsi,* &c. Tacite rapporte la Harangue de cet Annaliste, & ajoute qu'il se laissa mourir de faim. Un de ses crimes pretendus fut d'avoir, trois mois auparavant, parlé trop librement de la puissance de Séjan. Suétone parle de Cordus, dans la *Vie d'Auguste*, dans celle *de Tibére*, & dans celle *de Caligula*, *ch.* 16. où il dit que cet Empereur permit de rechercher & de lire les Ecrits de Titus Labiénus, de Cremutius Cordus, & de Cassius Sévérus, quoi qu'ils eussent été supprimez & defendus par arrêt du Sénat. Senéque parle au long de la mort de Cordus, dans sa consolation à Marcia sa fille, & Pline en fait mention. Le récit de Tacite nous apprend que Crémutius Cordus mourut l'an 25 de J. C. qui étoit celui du Consulat de Cossus & d'Agrippa. * Seneque, *Suas.* 6. Pline, *l.* 10. *ch.* 16. Solin, *ch.* 43. Tacite, *Annal. l.* 4. *ch.* 34. 35. Suétone, *in Auguste*, *ch.* 35.

CORDUS (Julius) Gouverneur d'Aquitaine, l'an de Jésus-Christ 69, se soumit à Othon & abandonna le parti de Galba. * Tacite, *Hist. l.* 1. *ch.* 8.

CORDUS ou CODRUS, Poete Latin, dont parle Martial, vivoit sous le regne de Domitien. * Vossius, *de Poët. Lat.*

CORDUS (Ælius Junius) Historien Latin, vivoit dans le troisiéme siecle, du tems des Maximins & des Gordiens. Jules Capitolin le cite deux fois dans la Vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'Empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce Prince. Il en parle aussi en la Vie des Maximins, dans celle de Macrin & ailleurs, & il fait presque toujours connoitre que cet Auteur avoit écrit beaucoup de choses frivoles. * Vossius parle aussi de lui, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 3.

CORDUS connu sous le nom d'ERICIUS ou d'EURICIUS CORDUS, Médecin & Poëte Allemand, étoit de Simmershausen, petit bourg dans la Hesse. Son pere avoit douze enfans, & n'avoit que très-peu de bien: ce qui fit comprendre à Ericius ou Henri, qu'il se devoit faire un établissement par son mérite. Après avoir étudié dans les meilleures Universitez d'Allemagne, il s'occupa à l'instruction de la jeunesse, & il nous reste encore une lettre qu'Erasme lui écrivit sur cet emploi. Vers l'an 1521, il alla en Italie, il étudia en Medecine à Ferrare, & y reçut les honneurs du Doctorat. Ensuite étant de retour en son pays, il enseigna à Marpurg & à Brémen, où il mourut le 24 décembre, en 1535. D'autres disent en 1538. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme les Recueils de ses Poësies, *Botanologicum sive Colloquium de Herbis; Judicium de Herbis; De abusu Uroscopiæ*, &c. * Camerarius, *in Vita Eobani l.* George Schenck, *in Biblioth. Iatric.* Justus, *in Chron. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* &c.

CORDUS (Valerius) fils d'Ericius, naquit le 18 fevrier de l'an 1515. Son pére l'eleva avec soin, en lui apprenant les Langues, & s'appliqua à lui donner du goût pour les bonnes choses. Au sortir de cette école, le jeune Cordus étudia à Wittenberg & ailleurs, & ensuite il expliqua lui-même Dioscoride, & se donna tout entier à la connoissance des Plantes. Pour y réussir, il parcourut toutes les montagnes d'Allemagne, où il rechercha les Simples les plus curieux, & depuis il entreprit le voyage d'Italie, en 1542. Il s'arrêta à Padoue, à Pise, à Luques, & à Florence. Environ deux ans après, ayant reçu un coup de pié de cheval à la jambe, lorsqu'il étoit en chemin pour Rome, ses amis lui conseillérent de s'arrêter à Sienne, où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la blessure étoit legére, il ne voulut pas interrompre son voyage. Il partit donc, & il arriva par malheur, qu'étant obligé de passer dans des chemins difficiles, où l'on ne pouvoit aller à cheval sans danger, il mit pié à terre, & fut obligé de marcher long-tems. Cet exercice violent enflamma sa blessure, & lui donna la fiévre. Il se fit porter à Rome, où il mourut le 25 septembre de l'an 1544, qui étoit le 29 de son âge. Son corps fut enterré dans l'église des Allemands de sainte Marie *dell'anima*, où l'on voit son Epitaphe, comprise dans ce Distique.

Ingenio superest Cordus, mens ipsa recepta est
Cœlo, quod terræ est, maxima Roma tenet.

Il avoit publié quelques Traitez, comme *Annotationes in Dioscoridem; De Medica materia libri quinque, Dispensatorium Pharmacorum quæ in usu sunt, Historia Stirpium, libri quatuor*; (Ce dernier Ouvrage est posthume. Gesner le fit imprimer, & on y ajoûta cinq livres) *Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum*, &c. * Gesner, *in præf. & Epist.* Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* &c.

CORDUS. *Cherchez* MUTIUS.

CORE' ou KORAH, fils d'*Esaü* & d'*Olibama*, frére de *Jehus* & d'*Hélon*, succéda dans le Royaume d'Idumée à Cenez ou Kénaz. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 16.

CORE', fils d'Isaar, frére de Népheg & de Zéchri, Lévite, eut trois fils, Asec, Elcana & Abiasaph: il fut aussi le Chef de la famille des Corites. Il fut un des principaux Chefs de la revolte de plusieurs Israëlites contre Moïse. Jaloux de l'autorité que ce Législateur des Juifs, il s'étoit acquise parmi ce peuple, il voulut lui disputer & à Aaron son frére le pouvoir dont ils étoient revêtus. Moïse fut extrémement touché de cette revolte. Il ordonna à Coré & à ceux qui l'avoient suivi, de venir le lendemain à la porte du tabernacle avec des encensoirs à la main, d'y mettre le feu & de l'encens, les assurant que Dieu feroit connoître celui qu'il vouloit pour faire la fonction de Grand Prêtre. Coré ne manqua pas de s'y trouver avec 250 Lévites. Le Seigneur ordonna à Moïse de faire retirer le peuple des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiram, & lui prédit qu'il vouloit faire périr tous ceux qui avoient suivi & imité Coré dans sa rebellion. Moïse fit assembler le peuple & leur déclara ce que le Seigneur lui avoit dit. Coré fut englouti tout vivant dans la terre, lui & tout ce qui lui appartenoit, à l'exception néanmoins de ses fils qui ne moururent point. Le Seigneur fit aussi sortir un feu qui consuma

les

les 250 hommes qui avoient suivi Coré. Cet évènement arriva l'an 2546 du monde, 1489. avant Jesus-Christ. David fit de grands honneurs aux Descendans de Coré, à qui il donna l'office de Portiers du temple, & les charges de chanter devant l'Arche du Seigneur. Coré Levite ne fut point englouti par la terre, mais consumé par les flammes avec les 250 hommes qui étoient entrez dans sa revolte, & qui, avec lui, offroient de l'encens à l'entrée du Tabernacle. On n'a qu'à lire le v. 27. *du ch.* 16. *des Nombres*, & l'on verra clairement que Coré n'étoit point dans sa tente, comme *Dathan* & *Abiram*. Cela est plus clair encore par le v. 10. *du ch.* 26 du même livre, où il paroît évidemment que Coré mourut avec ceux qui furent devorez par le feu vengeur. L'erreur qu'on relève ici vient de la Vulgate qui, dans le dernier passage qu'on a cité, s'éloigne de l'original. Les Mahometans débitent sur le sujet de Coré plusieurs traditions, peu fondées. Ils disent que Coré, qu'ils nomment *Caron*, étoit fils de *Masaab*, cousin germain de Moïse, que Moïse le voyant dans la pauvreté lui enseigna la Chymie, par le moyen de laquelle il acquit des richesses si immenses, qu'il lui faloit quarante chameaux pour porter son or & son argent; que Moïse ayant ordonné aux Israëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refusa d'obeïr, se souleva contre son bienfaiteur, & repandit contre lui plusieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute son autorité parmi le peuple; que Moïse s'en plaignit à Dieu, qui lui permit de le punir de la maniere qu'il jugeroit à propos; enfin qu'il lui donna sa malédiction & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir, ce qui fut fait sur le champ. Une autre Tradition des Mahometans rapporte que Coré voyant abîmer sous terre ses thrésors, puis sa tente, ensuite sa famille, & enfin se voyant jusques aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïse qui ne se laissa point fléchir; & que Dieu apparut quelque tems après à ce Prophète & lui dit, *vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois: s'il se fût adressé à moi une seule fois, je ne le lui aurois pas refusé*. La premiere de ces Traditions est une corruption totale de l'Histoire, & la seconde est diamétralement opposée au caractère de Moïse. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CORE', ville de la Tribu de Manassé à l'extrémité de la Tribu d'Ephraim. * *Exode, ch.* 6. *Nombres, ch.* 16 & 26. *II. Chron.* ou *Paralip. ch.* 20.

CORE', fille de Cérès, ainsi nommée du Grec κόρος, qui signifie *rassasiement*, parce que Cerès produit les fruits de la terre dont nous sommes nourris & rassasiés. On célébroit en son honneur une fête que l'on appelloit *Corie*, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Pindare, *Olymp. Od.* 7. & de Plutarque, *dans la Vie de Dion*.

CORE'E, est le lieu où commençoit la Judée du côté du Septentrion dans le milieu des terres. C'est ce qui dit Josèphe. Lorsque Pompée, *dit-il*, eut passé *Pella* & *Scythopolis* & fut arrivé à Corée, où commence cette partie de la Judée qui est dans le milieu des terres, il rencontra un château extrêmement fort, nommé Alexandrion, assis sur le sommet d'une montagne. * *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 6.

CORE'E, COREA ou CORIA, est une presqu'isle de la Chine, à l'Orient de Leaotung & de Xantung, dont elle est separée par le Golfe de Cang. Quelques-uns disent que c'est une isle, & pretendent avoir navigé tout autour; mais leur erreur vient de ce qu'ils ont cru que l'isle de Fungma, qui est au midi de la Corée, étoit la Corée même. Elle est jointe vers le septentrion, au Royaume de Niuche, dans la Tartarie. Les Chinois ne la nomment pas Corea, mais Chaosien, & le nom que nous lui donnons vient des Japonois. Ce pais est sous la puissance d'un Roi tributaire de l'Empereur de la Chine. Toute la presqu'isle est divisée en huit provinces. Celle qui est au milieu, se nomme Kinki, où est la célèbre ville de Pingiang, séjour ordinaire du Roi. Il y a plusieurs villes fort peuplées, dont les Habitans ont les mêmes coutumes & la même Religion que les Chinois. Ils gardent, comme eux, les corps des defunts trois ans après leur décès, dans des cercueils fort propres, en quelque endroit de leur maison: & ne les enterrant qu'après ce tems pendant lequel ils leur rendent des honneurs & des respects, comme s'ils étoient encore en vie. La Corée abonde en froment & en ris. Il y croit de deux sortes de ris, comme au Japon; l'un qui est tendre & qui vient dans l'eau; & l'autre qui vient dans les campagnes séches, comme le froment, ce dernier est bien meilleur que l'autre. Il s'y fait du papier de differentes sortes, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont on se sert pour écrire. On y trouve de riches mines d'or & d'argent dans les montagnes, & on y pêche de très belles perles dans l'Océan. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CORE'GIO. *Voyez* CORRE'GIO.

CORE'LA ou KORE'LAB, bourg ou petite ville de Moscovie, est dans la province de Dwina, sur la rivière de même nom, à vint-cinq ou trente lieues au dessus d'Archangel. * Mary, *Dict. Geogr.*

CORELLI (Archange) de Fusignan Château du Duché de Ferrare, Professeur de Musique, & Violon incomparable en son tems. Il publia plusieurs Symphonies très-estimées, outre une infinité d'autres qui reiterant sans impression à sa mort suivie après le commencement du siecle courant à Rome, où il passa la plus-part de sa vie.

CORE'NE. *Cherchez* CYRE'NE.

CORENTIN (Saint) premier Evêque de Cornouaille, ou de Kimper en Bretagne, fut Disciple de saint Martin de Tours, qui l'établit, à ce que l'on croit, Evêque à Kimper. On honore sa mémoire dans cette ville qui a pris son nom. On y a conservé ses Reliques jusqu'en 966, que la crainte des Danois les fit transporter à Paris, où elles furent mises par ordre de Hugues *Capet*, dans l'église de saint Barthelemi. On dit qu'elles ont été portées depuis à l'Abbaïe de Saint-Corentin, que le Roi Philippe *Auguste* fit bâtir pour des filles, près de la ville de Mantes l'an 1201. Une partie avoit été portée long-tems auparavant à Montreuil sur mer en Basse Picardie. Quelques-uns ne laissent pas de soutenir encore que les Reliques de saint Corentin, sont maintenant à l'Abbaïe de Marmoutier près de Tours. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Morlain, *Histoire Ecclésiastique de Bretagne*. Henschenius & Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, septembre*.

CORESSIUS (George) Grec Schismatique de l'isle de Chio, qui prend la qualité de Théologien de la grande Eglise, a écrit plusieurs Ouvrages contre les Latins, où il suit la méthode & les expressions des Scholastiques, parce qu'il avoit appris la Theologie dans les Ecoles d'Italie. Allatius, qui a parlé de lui & de ses Ouvrages dans son livre du *Consentement perpétuel de l'Eglise Occidentale & Orientale*, le représente comme un homme rude & barbare dans ses expressions, & grand ennemi des Latins, ausquels il étoit néanmoins redevable de ce qu'il savoit. M. Simon a aussi parlé assez au long de cet Auteur dans son livre de la *Creance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*, où il marque que Coressius est en partie l'Auteur de l'Abbrégé de la Theologie des Grecs, publiée par Grégoire Proto-Syncelle. *Voyez* GRE'GOIRE PROTO SYNCELLE.

CORE'SUS, Prêtre de Bacchus, dans la ville de Calydon dans l'Achaïe, province de la Gréce, est célèbre dans l'Histoire, par l'amour passionné qu'il eut pour Callirhoé. *Voyez* CALLIRHOE'.

* CORET (Pierre) d'Ath en Hainaut, Licentié en Théologie, Chanoine & Curé de Nôtre-Dame de Tournay. On a de lui *Defensio Veritatis adversus Assertiones Catholicæ Fidei repugnantes; Antipoliticum adversus præcipua Doctrinæ Politicorum capita*. Il mourut en 1602. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 731.

* CORE'ZIN ou KORCIN, petite ville du Palatinat de Sendomir en Pologne. Elle est à l'embouchure de la Nida dans la Vistule, entre Cracovie & Sendomir, à dix-huit lieues de celle-là & à 22 de celle-ci. * Mary, *Dict. Géogr.*

CORF-CASTLE, ancien bourg du Comté de Dorses en Angleterre, dans l'isle de Purbeck. Il est situé entre deux montagnes, sur l'une desquelles est le château, il est gouverné par un Maire, & est à 103 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

CORFINIUM, étoit une ville d'Italie, qui appartenoit aux peuples nommez *Pélignïens*. Strabon, *l.* 5. *ch.* 167, dit que c'étoit leur ville capitale; que s'étant joints aux Samnites & à d'autres peuples, ils l'avoient établie leur ville commune, au lieu de Rome, à laquelle ils faisoient la guerre; qu'ils l'avoient faite leur arsenal; qu'ils lui avoient donné le nom d'*Italica*; & qu'ils y avoient établi des Consuls & des Préteurs. Enfin qu'ils réussirent dans leur dessein, & firent la guerre, qui fut appellée *Marsique*. Elle étoit près de la ville de Sulmone, vers l'occident d'été. Ce n'est plus à présent qu'un petit village, que l'on nomme *San-Pélino*, dans l'Abruzze Citérieure, près du fleuve Pescara. D'autres disent, que c'est le village *Pentina*, dans la même Abruzze, au pié du Mont-Apennin. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

CORFOU, isle de la Mer Ionienne, vers la côte de l'Epire, province de la Turquie Méridionale en Europe, & à l'embouchure du Golfe de Venise. Les Anciens la nommoient *Corcyra* & *Phaacia*, & d'autres *Drepano*, qui signifie en Grec *une Faulx*, parce qu'elle en a la figure. On dit que la longueur de cette isle est de 45 ou de 50 milles, c'est à dire, d'environ 15 ou 17 lieues: sa plus grande largeur est de 24 milles, & son tour de 120. Elle a deux principaux Caps ou Promontoires, l'un vers le septentrion, nommé *Capo Blanco*, ou Cap Blanc; & l'autre vers le midi & l'orient, qu'on appelle de Leuchio. Quelques uns appellent celui ci, *Capo Bianco di Levante*, c'est à dire, *Cap Blanc d'orient*. Cette isle est divisée en quatre parties, ausquelles les Venitiens donnent le nom de *Baglia* ou *Reggimento*, c'est à dire, Gouvernement. Ces quatre Gouvernemens sont, *di Leros*; *di Mezzo*, ou *du Milieu*; *de la Guire*, ou *d'Agiru*; & *de Leuchin*. L'air est par tout fort sain, & les terres y sont très-fertiles. Il y a quantité de citronniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'est là où étoient les fameux jardins du Roi Alcinoüs. Les vins y sont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville episcopale de Gardichi, qui y étoit à deux milles de la Mer du Levant. On y compte 25 villages, & environ dix-mille ames. Potami est le plus gros, & peut passer pour un bon bourg. Il est peuplé de personnes riches & polies, & il y a un canal assez profond pour porter des vaisseaux jusqu'à la mer. Agiru, ou la Guire, contient 20 villages, où l'on compte environ huit mille Habitans. La contrée *di Mezzo*, ou du Milieu, est la plus peuplée. C'est où est la ville de Corfou, capitale de l'isle, avec 30 villages, qui contiennent environ vint-cinq mille personnes. Leros a 25 villages, & huit mille Habitans. *Cassiope*, aujourd'hui Cassopo, en étoit la capitale. Quoique les Venitiens ayent beaucoup de ports & de châteaux dans cette isle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle est entre deux forteresses, la vieille & la neuve. La forteresse neuve est à l'occident de la ville, sur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille est sur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte resistance. Cette ville est située à l'extrémité d'une presqu'isle, qui lui forme, vers le septentrion & l'orient, un port dont l'ancrage est très-bon. Il y a un Archevêque du Rit Latin, & sa cathédrale est magnifique. Les Grecs qui y sont en grand nombre, ont pour Prelat un Vicaire Général qu'ils appellent Proto-Papa. Les anciens Habitans de Corcyre aimoient la navigation & les Jeux d'exercice. Ce furent les Corinthiens qui bâtirent Corfou, sous la XIX Olympiade, vers l'an 704 avant J. C. & depuis, les Habitans de cette ville bâtirent celle de Durazzo, sous la XXXIX Olympiade, 624 ans avant J. C. Thucydide parle d'une longue guerre qu'ils eurent contre les Corinthiens, vers l'an 439 avant J. C. Les peuples de Corfou étoient autrefois sous l'obeïssance des Rois de Naples; mais les brouilleries de ce Royaume leur fournirent une occasion de se donner à la République de Venise en juin 1386. Le Pére Giulio Vanello, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, contribua beaucoup à cette affaire, par ses conseils & par ses actions. Ce fut lui qui fit prendre possession de la ville à Miani Capitaine du Golfe, dans l'église de saint François, alors consacrée sous le nom de saint Angélo, où ce Seigneur Vénitien reçut les clefs pour la République. Pour en conserver la mémoire, tous les ans, le 20 de may, ceux qui représentent la République, se rendent à cette église, accompagnez du Clergé: là le Proto-Papa ou Superieur, fait un discours sur ce sujet, & les Officiers de la République donnent deux ducats de reconnoissance à l'Ordre de saint François, pour la cire de l'église. Les Vénitiens possedérent à ce titre l'isle de Corfou, jusqu'au mois d'août de l'année 1402, que Ladislas, Roi de Naples, fils de Charles, la leur ceda entiérement pour 30 mille ducats. Dans les derniers tems, parce que la puissance des Turcs s'étoit rendue formidable, les Vénitiens firent des dépenses extraordinaires pour rendre cette place imprenable; car elle est dans un poste propre à soutenir les autres Etats de la République. Elle empêche d'ailleurs que les ennemis n'entrent dans le Golfe de Venise. C'est pour cela que Corfou est nommée par excellence, la porte du Golfe, & le boulevart de l'Italie. La République y envoya six Nobles, dont le Gouvernement dure deux ans. Le premier a le titre de Baile, le second de Provéditeur & de Capitaine, le troisiéme & le quatriéme de Conseillers, le cinquiéme est *Capitan-Grande* dans la nouvelle citadelle; le sixiéme est Castellan, ou Gouverneur du château de la Campana, dans la vieille ville. En 1537, vint-cinq mille Turcs firent une descente dans cette isle, vers la Campana, Soliman II leur avoit donné pour Général le fameux Barberousse. La République envoya à Rome un Ambassadeur extraordinaire, pour représenter au Pape, & par son moyen à l'Empereur, de quelle conséquence étoit cette place, pour la conservation du Royaume de Naples, & de toute l'Italie. Mais avant qu'il vint du secours, les Vénitiens forcérent Barberousse de faire une honteuse retraite. Les Turcs ayant déclaré la guerre à la République de Venise, ils assiegérent la ville de Corfou, dont ils furent obligez d'abandonner le siége le 22 août 1716, & y perdirent leurs canons, leurs vivres & leurs munitions. * Thucydide, *l.* 1. & 3. Diodore, *l.* 12. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. Pausanias. Justin. Eusebe. Ortelius. Mercator. Le Mire, *Pol. Eccl.* 1. & *en la Géograph. Eccl.* Botero, *de la Républ. de Venise, l.* 1. Porcacchi. P. Coronelli, *Description de la Morée*.

CORFOU, ville. *Voyez* l'article précédent.

* CORFOU (le Canal de) espace de mer qui se trouve dans la Mer Ionienne ou Mer de Gréce, & qui sépare l'isle de Corfou de l'Epire.

CORGNE ou FULVIO de la CORGNIA, en Latin, *Fulvius Corneus*, dit le Cardinal de Pérouse, vivoit dans le XVI siecle, & naquit dans la même ville de Perouse, le 19 novembre de l'an 1517. Dès son jeune âge, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & Jules III, son oncle maternel, ayant été fait Pape, lui donna l'Evêché de Pérouse, puis celui de Spolète, & le fit enfin Cardinal en 1551. Fulvio eut très-grande part au gouvernement, sous le Pontificat de Jules III. Il avoit deux fréres, JEAN & ASCAGNE de la Corgnia, qui avoient la réputation d'être excellens Capitaines. Le dernier avoit alors le gouvernement du château de Velitri, qui est une des plus importantes places de l'Etat de l'Eglise. Paul IV étoit sur le point de rompre avec les Espagnols, qui tâchérent d'attirer dans leur parti Ascagne de la Corgnia, qui avoit quelque sujet de se plaindre du procédé des Carafes. Ceux-ci s'en doutérent; & ayant intercepté quelques lettres, persécutérent la famille de la Corgnia, se saisirent de leurs biens, firent arrêter le Cardinal de Pérouse, & eussent traité de même le Capitaine Ascagne, s'il

s'il ne se fût retiré dans le Royaume de Naples, où le Duc d'Albe le fit Maréchal de camp en son armée. Quelque tems après, le Cardinal de Perouse fut mis en liberté, après avoir payé une rançon de soixante-mille écus. Sa famille souffrit encore, sous le Pontificat de Pie IV. Ces malheurs le firent rentrer dans lui-même, il se désabusa des grandeurs du siecle, & resolut de n'avoir plus d'ambition, que pour les biens qui ne finissent jamais. Dès l'an 1551, il avoit contribué à l'establissement d'un College de Jesuites, dans la ville de Perouse, & il voulut travailler à l'agrandissement de celui de Rome, mais comme la fortune lui avoit enlevé les biens qu'il pouvoit employer pour une si bonne œuvre, il fit lui même une quête pour cela. Ce Cardinal mourut à Rome au lundi deuxiéme de mars de l'an 1583, âgé de 66 ans. * De Thou, *Hist. l.* 12. 14. & 17. François de Beaucaire, *l.* 27. Onuphre. Ughel. Pettamellarin. Aubery, &c.

CORGNE, premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France. *Cherchez* MARLE.

CORGNE, COROGNE, CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La).

CORI, anciennement *Harmastis & Armastica*, ville d'Asie, est une des principales de la Georgie. Elle est capitale du païs, dit *Bacattalu*, qui répond à l'Iberie des Anciens. Cori est à côté du Lac d'Eecchse, vers l'Orient. * Sanson. Baudrand. *Voyez aussi* GORY qui est la même chose.

CORI, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est dans la Campagna de Rome, entre Veliteri, & Anagnie, à deux lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Cori est fort ancienne. Elle a été fondée, dit-on, par les Troyens, avant la fondation de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORI ou KARIN. *Corinium*, bourg dans la Dalmatie, a été autrefois une ville considérable, dont Pline & Ptolomée ont fait mention. Ce bourg, qui appartient aujourd'hui au Turc, est situé sur une montagne à cinq ou six milles de Navigrad, comme nous l'apprenons de Lucio, qui nous a donné une description très-exacte de ce païs. * Baudrand.

CORIA, que les Auteurs Latins nomment diversement *Cauria*, *Caurium*, & *Caurita*, selon Clusius, ville d'Espagne dans la Castille *Vieille*, avec Evêché suffragant de Compostelle, & autrefois de Mérida. Elle est située sur la riviére d'Alagon, à six ou sept lieues au dessus de son embouchure dans le Tage, à quatre ou cinq lieues des frontiéres de Portugal. Pline & Ptolomée en font mention. * Baudrand.

CORIA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur le Guadalquivir, environ à trois lieues au dessus de Séville, & à un quart de lieue de *la Puebla de Coria*, qui apparemment est un de ses hameaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORIBANTES. *Cherchez* CORYBANTES.

CORICE'E (*Coriceum*) piéce des Palestres des Anciens. Les Grammairiens ne conviennent point de la signification de ce mot. La plupart des Interpretes le dérivant du mot Grec, Κόρη qui signifie une *jeune fille*, veulent que CORICEUM, *soit un lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la course*. Palladio estime que c'étoient les *petites Ecoles de filles*. D'autres prennent son étymologie du mot Grec κόρα qui signifie *chevelure*, comme si ce lieu étoit destiné pour faire le poil. Mercurialis sans se mettre en peine de l'etymologie, veut que ce soit le lieu où l'on serroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les Palestres ou qui se baignoient, & il n'en apporte point d'autre raison, sinon que ce lieu étoit necessaire dans les Palestres; mais Baldus qui derive ce mot *Coryceum* du mot Grec κώρυκος qui signifie une *bale* ou un *éteuf*, donne une explication plus juste de ce mot: c'est pourquoi on peut dire que CORICEUM est un *jeu de longue paume* ou *de balon*, qui est une piece essentielle & necessaire dans une Palestra. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CORICIUS (Jean) vécut à Rome d'une maniere fort agréable sous le Pontificat de Jules II, de Léon X, & de Clement VII. Il se fit aimer des Gens de Lettres, par l'affection singuliére, qu'il leur porta, & ils le louërent si amplement, qu'ils lui procurerent une trés-grande réputation. Il les assembloit trés souvent dans son jardin, & il fournit à tous les Poetes, que la liberalité de Leon X avoit attirez à Rome, un bel exercice, car il établit un combat de Poësie, qui se célébroit tous les ans le jour de sainte Anne, & qui avoit pour matiere l'eloge de cette Sainte, celui de la Vierge Marie, & celui de Jesus Christ. Il tomba entre les mains des Soldats, qui prirent la ville de Rome l'an 1527, & il lui en coûta une trés grosse rançon. Il avoit caché sous la cour de la porte de son logis une partie de son argent: personne ne le savoit que le Maçon qui avoit fermé l'ouverture. Ce Maçon le pria de lui prêter 25 pistoles qui lui étoient nécessaires, pour se racheter des mains des Soldats, & ne pouvant point les obtenir, il révéla tout le mystere à un Capitaine Espagnol. Celui-ci s'en alla au logis de Coricius, écarta le maître sous divers prétextes & s'empara de l'argent caché. Coricius s'en plaignit aux Généraux, & n'y gagna rien. Se voyant donc reduit à une extréme indigence, il tâcha à sortir de Rome, & aprés beaucoup de difficultez, il exécuta ce dessein. Il fut entretenu à Vérone pendant quelque tems par les libéralitez de Calista Amedée, &, comme il se préparoit à s'en retourner à Trèves sa patrie, il tomba malade, & mourut accablé de douleur & de chagrin. * Pierius Valerianus, *de Litteratorum infelicitate*, *l.* 2. Paul Jove, *Elog. ch.* 103.

CORIDE'RES, montagne avec un bourg de même nom. Elle est en Asie, dans la Natolie, environ à deux lieues d'Ephese du côté du Levant. On prend Cordieres pour l'ancienne *Corissus*, qui étoit une montagne fort haute de l'Ionie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORIGLIANO, ville de Calabre. *Cherchez* CURIGLIANO.

CORIGLIONE, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est dans les montagnes, entre les sources du Bélice, à huit lieues de Palerme, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORILANZA (Jean-Pierre) de Palerme, homme célébre, s'adonna d'abord à la Philosophie & à la Theologie, & ensuite à la Jurisprudence. Il enseigna pendant quelque tems avec reputation à Palerme, le Droit Impérial & Pontifical. Il fut fort estimé dans l'Academie des *Reaccensi*. Il fit plusieurs piéces de Poësie en Italien, en Latin & en Sicilien. Il florissoit vers l'an 1640. On a de lui en Sicilien *Canzone Siciliane*: en Latin, *Epigrammata*; *Solitudo S. Rosaliæ Panormitanæ*; *Carmina de D. Rosalia*: en Italien, *Panegirico in lode della città di Palermo*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula*.

CORINI, (Antoine) Chevalier de l'Ordre de saint Etienne de Florence, & celébre Jurisconsulte, a vecu vers l'an 1620 & 1625. Il étoit Italien, natif de Pontremoli, & fils de *Blaise* Corini, aussi celebre Jurisconsulte. Il enseigna longtems à Pise, d'où il fut appellé à Sienne & à Florence par Ferdinand II, Grand Duc de Toscane, qui l'honora du collier de son Ordre de saint Etienne, & qui lui donna diverses charges considérables, comme celle de Juge ou Prevôt des Marchands de Florence. Corini s'en acquitta trés bien, & acquit beaucoup de biens & de réputation à Florence, où il mourut. Il a laissé divers Ouvrages, & sur tout de Droit. * *Voyez* son Eloge dans Jean Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illustr. ch.* 21.

CORINIAN, (Richard du) *Cherchez* RICHARD.

CORINNE, Dame Greque, célebre par ses talens pour la Poësie, avoit été Disciple d'une autre Dame savante, nommée *Myrtis*, & étoit de Thespi, ville de Beotie. D'autres Auteurs ont cru qu'elle étoit de Tanagre, ville de la même province; d'autres de Thébes; & d'autres encore ont assuré qu'elle étoit de Corinthe. Un Auteur moderne met deux faiseuses de vers de ce nom, & on a surnommé celle de Thespi *Corinthia*. L'ancienne Gréce fit tant d'estime des vers de Corinne, qu'on lui donna le nom de *Muse Lyrique*. On dit qu'elle remporta quatre ou cinq fois le prix de Poësie contre Pindare, mais d'autres ajoûtent que ce fut sa beauté seule, qui lui procura cet avantage. Pausanias écrit néanmoins dans les Beotiques, que Pindare, usant de la Dialecte Dorique, étoit moins intelligible & moins agréable que Corinne dans ses Ouvrages. Elle vivoit sous la LXXVI Olympiade, & vers l'an 474 avant J.C. * Elien. Pausanias. Suidas. Plutarque, *au Traité de la Musique*. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 3. *v.* 21.

Et sua cum antiquæ committit scripta Corinnæ.

CORINNE, beauté célébre dans les Ecrits d'Ovide; étoit une Maîtresse dont il cachoit le véritable nom, comme il l'avoue lui même.

Noverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

Il en parle assez diversement dans plusieurs endroits de ses Ouvrages. Quelques Auteurs croyent que cette Corinna étoit Julie, fille d'Auguste. Catulle, Tibulle, & Properce, ont aussi célébré leurs Maîtresses, sous les noms supposez de Lesbie, de Délie & de Cinthie, & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNUS, Disciple de Palaméde, écrivit en vers l'histoire du siége de Troye, & y employa, dit on, les lettres Doriques, inventées par ce célébre Héros. On ajoûte qu'il decrivit aussi la guerre de Dardanus, Roi de Troye contre les Paphlagoniens, & qu'Homére s'est servi avantageusement de ses Poësies; mais Suidas, Auteur récent, & peu sûr pour des tems si eloignez; est le seul de qui l'on prend ce qu'on dit ici. * Vossius, *Historiens Grecs*.

CORINTHE, aujourd'hui CORANTHO ou CORINTO, ville de la Gréce, dans la Morée, est située prés de l'Isthme, c'est à dire, de cette petite langue ou col de terre, qui joint la Morée à la Grece, entre le Golfe de Lépante, & celui d'Engia ou d'Egine. On croit que Sisyphe, fils d'Eole, la bâtit environ l'an 1438 avant Jesus Christ, & du monde 2597. Elle fut appellée diversement, *Corinthe*, *Epopé*, *Ephyre*; & ayant été sauvée du feu, ou rebâtie par Corinthus, fils de Pelops ou d'Oreste, elle prit le nom de ce second Fondateur. On lui donne aussi le nom d'Héliopolis, ou ville du Soleil. Elle étoit défendue par une citadelle, qu'on appelloit *Acro-Corinthe*, bâtie sur la croupe d'une montagne, dont la hauteur étoit excessive. Les Corinthiens établirent diverses Colonies: la seconde année de la XIX Olympiade & 703 ans avant Jesus Christ, ils bâtirent la ville de Corcyre, depuis Corfou, dans l'isle de ce nom. Avant que de se former en République, leur ville avoit été gouvernée par des Rois. Sisyphe, & ses successeurs la possedérent environ 308 ans, jusqu'à ce que les Heraclides descendus d'Hercule, s'étant saisis du Peloponnese, sous la conduite de Téménus, de Cresphonte & d'Aristodéme, environ cinquante-cinq ans aprés la prise de Troye, Alethès chassa Doride & Hyantidas, & s'y établit l'an 1905 du monde, & 1130 avant Jesus Christ. Il regna 35 ans, & eut pour successeur Ixion. On compte douze Rois de cette famille, pendant 323 ans qu'elle à regné, jusqu'à Automénès, qui ne régna qu'un an. Il mourut, selon les uns, ou fut déposé, selon les autres, environ l'an 807 avant Jesus Christ. On lui substitua un Magistrat annuel, qu'ils appelloient *Prytane*. L'an 658 avant Jesus Christ, Cypsele & ensuite son fils Périandre, usurpérent une espéce de tyrannie sur les Corinthiens, & la tinrent l'un trente, & l'autre quarante quatre années. *Voyez la Table*. Corinthe eut depuis beaucoup de part aux guerres qui se firent dans la Gréce. Léocrate Géneral des Atheniens, les defit sous la LXXX Olympiade, l'an 459 avant Jesus Christ; L'an 439 avant Jesus Christ, & sous la LXXXV Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Peloponnese, si célebre dans l'Histoire Greque. L'an 243 avant Jesus Christ, Aratus Preteur des Achéens, surprit la citadelle de Corinthe, & en chassa la garnison qu'y tenoit Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Cette ville avoit eu aussi part aux malheurs de la Gréce, sous les régnes de Philippe de Macédoine & d'Alexandre *le Grand*, & de leurs successeurs. Ciceron dit que cette ville est une des trois que les Romains reconnurent seules capables de soutenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithéte de *sourcilleuse*, & que la situation de son *Acro-Corinthe* la rendoit comme une forteresse de toute la Gréce, où elle a mérité seule, qu'on dit qu'il n'étoit pas permis à chachun d'y aborder, *non licet omnibus adire Corinthum*, ou, comme dit plus élegamment Horace, *non cuivis homini contingit adire Corinthum*. D'autres disent que ce proverbe prenoit son origine de Laïs Courtisane de Corinthe, qui demandoit des sommes excessives à ses Amans, ce qui fit dire à Démosthéne, qu'il n'acheroit pas si cher un repentir. Corinthe a produit d'excellens Ouvriers, & sur tout des Peintres, des Architectes & des Sculpteurs. Enfin elle fut misérablement détruite par les Romains, la troisiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jesus Christ. Lucius Mummius, qui commandoit l'armée, avoit soumis toute l'Achaïe, & fut surnommé, *Achaïque*. On ne sauroit s'imaginer combien de richesses se perdirent, & furent consumées par le feu à la prise de Corinthe: il suffit de remarquer que ce métal fameux, qu'on appelle *cuivre de Corinthe*, dont on faisoit tant d'estime, n'etoit, comme plusieurs l'ont cru, que des restes de cet embrasement. Jules César fit rebâtir & repeupler cette ville dont il fit une Colonie Romaine nommée *Laus Julia Corinthus*, & où S. Paul prêcha la Foi, & demeura un an & demi. Il écrivit depuis aux Corinthiens les deux Epitres que nous avons encore. Sous les Empereurs d'Orient, Corinthe fut métropole, soumise au Patriarchat de Constantinople, & eut pour suffragans, Zante & Cephalonie. Elle étoit métropole de la Grece, lorsque saint Paul y alla prêcher l'Evangile. Saint ERASTE le Thrésorier, saint CRISPE, saint CAIUS etoient de cette ville, de même que SOSTHENE, PHEBE & d'autres Saints du tems de cet Apôtre. Elle fut aussi dans la suite une Metropole ecclésiastique, tant sous les Empereurs de Constantinople, que sous les Vénitiens. Saint Crispe & saint Caius, furent batisez de la main même de saint Paul: ce qui est arrivé à peu de personnes. Le premier étoit Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe; & l'on dit qu'il fut depuis Evêque de l'isle d'Egine, prés de la côte d'Attique. Saint Caius étoit Macedonien; mais il demeuroit à Corinthe, lorsque saint Paul y arriva, & il le logea chez lui. CENCHRE'S ou *Cenchrée* étoit un bourg où étoit le port de Corinthe, du côté de l'Asie. Il y avoit une eglise de Fideles à part, dès le tems de saint Paul; *Phébé* en étoit Diaconesse. Saint DENYS fut Evêque de Corinthe, du tems de Marc-Aurele. Prime l'avoit été du tems d'Adrien. Saint Cyriaque célébre Anachorére de Palestine, étoit né à Corinthe en 448. Cette ville tomba depuis sous la domination des Vénitiens, & Mahomet II, Empereur des Turcs s'en rendit maître en 1458. Elle fut reprise en 1687, par les Vénitiens, aprés la victoire qu'ils remportérent proche de Patras. Le Séraskier ayant perdu la bataille, se sauva à Corinthe avec le reste de son armée; mais le Generalissime Morosini le poursuivit avec sa flote, augmentée de quatorze Galiotes, qui avoient été prises sous les châteaux de Lépante, pendant que le Comte de Konigsmark s'avança pour s'y rendre par terre. Le desespoir où le Séraskier se vit, de ne pouvoir se défendre, le porta à mettre le feu aux magasins, & aux principaux endroits de la ville: aprés quoi il prit la fuite vers les montagnes de Thebes, & abandonna ainsi Corinthe, & toute la Morée. Les Vénitiens firent promptement éteindre le feu, & se rendirent maîtres de la ville & de la citadelle. * Strabon, *Géogr. l.* 8. Pausanias, *in Corinthiacis*. Pline, *l.* 4. *c.* 5. & *l.* 34. *c.* 2. Florus, *l.* 2. *c.* 11. Tite-Live. Plutarque. Polybe. Thucydide. Eutrope. Eusébe. Orose. Zonare. Eumelus. Laurenbergius. Palmerius, *en la Coron*. Chalcondyla, *l.* 9. &c. Baillet, *Topographie des Saints*.

Il ne nous reste plus qu'à donner la succession chronologique des Rois de Corinthe, que nous emprunterons d'Eusébe. Elle remonte trés avant dans les tems fabuleux: ainsi l'on peut juger quel fonds on doit faire sur les épo-

ques des premiers Rois. Ce n'est proprement qu'au tems de Cypsele & de Périandre son fils, que l'Histoire commence à se débrouiller. Cypsele s'empara de la tyrannie la troisiéme année de la XXX Olympiade, & 658 ans avant J. C. Ainsi en conservant aux Prytanes & aux Rois qui les précédérent, la durée du régne qu'Eusébe leur a assignée, Sisyphe, le premier Roi de Corinthe, a commencé à regner l'an du monde 2597, & eut pour successeur Ornytion, Thoas, Damophon, Propodas, Doridas & Hyanidas avant les Héraclides.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Corinthe.

HÉRACLIDES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Ans.*
2905	1130	Aléthes *régna*,	35
2940	1095	Ixion,	35
2975	1060	Agélas,	39
3014	1021	Prymnis.	35

ROIS BACCHIADES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Ans.*
3049	986	Bacchis,	35
3084	951	Agélaus ou Agélaste,	30
3114	921	Eudéme,	25
3139	896	Aristodéme,	35
3174	861	Agémon,	16
3190	845	Alexandre,	25
3215	820	Télestes,	12
3227	808	Automénès,	1

Les Magistrats appellez Prytanes, gouvernérent ensuite jusqu'à ce que Cypsele s'empara de l'autorité.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Ans.*
3377	658	Cypséle,	30
3407	628	Périandre.	44

* CORINTHE (L'Isthme de) ou l'Isthme de Morée, langue de terre qui joint la Morée avec le reste de la Gréce. Il a environ six milles ou deux lieues de largeur, depuis le Golfe de Lepante jusqu'à celui d'Engia. Jules César, Caligula & Néron entreprirent inutilement de le percer. On y bâtit ensuite une muraille qu'on nomma *Hexamilium*, parce qu'elle avoit six milles de longueur. Ce mur abattu par Amurat II, & rebâti par les Vénitiens, fut ruiné une seconde fois par Mahomet II. * Maty, *Dict. Geogr.*

CORINTHE, autre nom de ville. Apollodore dit qu'il y en avoit trois de ce nom, une dans la Thessalie, l'autre en Epire, & la troisiéme dans l'Elide.

CORINTHIEN, *l'Ordre Corinthien*, un des trois Ordres d'Architecture, lequel consiste dans ses colonnes, & son chapiteau qui a plusieurs ornemens délicats, que la Sculpture lui donne, en y taillant deux rangs de belles feuilles au nombre de seize, d'où sortent autant de petites branches ou caulicoles recouvertes par autant de volutes. Son invention est fondée sur une rencontre qu'eut le Sculpteur Callimaque, d'un panier posé sur une plante d'Acanthe, qu'on avoit couvert d'une tuile, qui avoit fait recourber ses feuilles en leur extrémité. Cette forme nouvelle lui plut infiniment, & il en imita la maniere dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant & réglant sur ce modéle les proportions & les mesures de l'Ordre Corinthien. Villalpandus, dit que cette histoire de Callimaque est fabuleuse, & que les Grecs n'ont point inventé le chapiteau Corinthien; mais qu'ils en ont pris le modéle sur le temple de Salomon, où les chapiteaux étoient ornez, à ce qu'il rapporte, de feuilles de Palmes, ausquelles les feuilles d'olivier ressemblent mieux qu'à celle d'Acanthe, qu'il prétend n'avoir jamais été mises dans des chapiteaux Corinthiens par les Anciens. Néanmoins le contraire se remarque dans plusieurs chapiteaux qui se voyent encore dans la Gréce, & même aux colomnes du Tutelles à Bourdeaux, où les chapiteaux Corinthiens ont des feuilles d'Acanthe. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CORIO. *Cherchez* CORIUS.

CORIOLAN, (Caius Marcius) fameux Capitaine Romain, rendit de grands services à sa patrie, dans l'établissement de la République. Il prit en l'an 261 de Rome, & 493 avant Jesus-Christ, Corioles, ville des Volsques, d'où il acquit le nom de *Coriolan*. On dit, qu'ayant reçu de Posthumius le choix des récompenses qui lui étoient dues pour les exploits de guerre, il se contenta d'un cheval, & de la permission de retirer de captivité un de ses amis qui étoit son hôte, lorsqu'il alloit en son païs. Quelque tems après, en l'an 263 de Rome, & le 491 avant J.C. Coriolan irrité de n'avoir pas obtenu le consulat qu'il demandoit, ne distribua pas également le blé qu'on avoit fait venir de Sicile, ou pour se vanger, ou plutôt pour faire en sorte que le peuple étant contraint par la nécessité d'aller labourer la terre, ne s'arrêtât plus à exciter des séditions dans la ville. Coriolan fut banni de Rome; après avoir été accusé devant le peuple par le Tribun Decius, & s'étant retiré chez les Volsques, il prit la conduite de leurs troupes contre sa patrie, avec leur Chef Attius ou Aufidius Tullius. Cette armée vint camper à quatre milles de Rome, où Coriolan se montra inflexible à toutes les priéres des Romains, qui lui envoyérent à diverses fois des Hérauts pour lui demander la paix. Il fut enfin émû par les larmes de sa femme Veturia, & par celles de sa mere Volumnia, toutes deux suivies des Dames Romaines. Coriolan posa les armes; & peu de tems aprés, en l'an 264 ou 265 de Rome, & 490 ou 489 ans avant J. C. les Volsques le firent mourir, comme un traître qui leur avoit fait abandonner leurs conquêtes. Les Dames Romaines en prirent le deuil, & au même lieu qui fut rougi de son sang, on consacra depuis un temple à la Fortune feminine. * Plutarque, *en sa Vie*. Tite-Live, *l.2.* Denys d'Halicarnasse, *l.7. & 8.* Aurelius Victor, *des Hommes Illustres*, *ch.19.* Florus, *l.1.c.22.*

CORIOLAN. *Cherchez* CORAN ou CORIOLAN (Ambroise.)

CORIOLES, ville dont parle Plutarque, dans la Vie de Marcius, qui de cette ville prit le surnom de *Coriolanus*. C'étoit, comme dit Plutarque, la ville capitale des Volsques. Etienne de Byzance la nomma *Coriola*, les Auteurs Latins *Corioli* au plurier. Il ne reste plus aucun vestige de cette ville. * Lubin, * *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

CORIONDES, Peuples anciens de l'Hibernie. Ils eurent pour leur partage les Comtez de Cork, de Tipérari & de Limerick en Irlande. * Audifret, *Géogr. tome 1.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIPPUS, Grammairien & Poéte Afriquain, vivoit dans le VI siécle, du tems de l'Empereur Justin II, dit *le Jeune*. Il composa un Poëme historique en quatre livres à la gloire de cet Empereur, & le dedia à Anastase Questeur. Michel Ruizius est le premier qui ait donné ce Poëme au public. Nicolas Alleman, remarque dans la préface de l'Histoire secrete de Procope, que ce Corippe étoit aussi mauvais Poéte, que flateur outré de Justinian & de Justin: aussi l'a-t'on appellé grand flateur, & petit Poéte. *Voyez là-dessus*, Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poétes Latins, tome 6. p. 539.* edit de Paris: ou *tome 3. partie 2. p. 443 & 444. n. 1203.* édit. d'Amsterdam, 1725. * Vossius, *des Hist. Lat. & l.3. c. 3. des Poetes Latins, c. 5.*

CORISCO, Isle en Afrique, appartenante au Roi de *Benin*. Ce nom lui a été donné par les Portugais, à cause que la foudre y tomba lorsqu'ils la découvrirent. Elle est située au commencement de l'embouchure de la riviére appellée *Rio de Angra*, à un degré dix minutes de l'Equateur, du côté du Nord. Son tour est d'environ une lieue & on n'y trouve aucun Habitant. Son terroir ne peut produire que des concombres, mais il y a de bonnes eaux & plusieurs arbres d'un bois plus rouge que n'est celui du Brésil. Ce bois est luisant comme un miroir, & si dur qu'on ne sauroit le plier qu'avec grande peine. * Sanut, *l.7.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIUS ou CORIO, (Bernardin) naquit à Milan en 1460. Il étoit d'une des meilleures familles de Milan: son pere Marc Corio avoit été employé dans des affaires très importantes, & avoit eu beaucoup de part à la faveur des Ducs ses Maîtres. Bernardin fut Secretaire d'Etat des Ducs *Galéas-Marie*, & *Jean Galéas-Marie Sforce*. Les François s'étans emparez du Milanois en 1499, & le Duc Louis Sforce ayant été fait prisonnier, Corius en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut peu de tems aprés. Il écrivit l'Histoire de sa patrie avec beaucoup de soin; mais d'un style si grossier, que les Libraires rejettérent cette piéce avec mépris, & qu'il fut obligé de la faire imprimer à ses dépens. Thomas Porcacchi qui a procuré une édition de cet Ouvrage en 1565, en a réformé le style, & abbrégé mal à propos la narration. On accusa Corius d'avoir manqué de fidélité en ce qu'il rapporte; ce que Sponde observe très souvent. Corius laissa encore la Vie des Empereurs depuis Jules César, jusques à Henri VI, fils & Successeur de Frédéric Barberousse. On grava ces deux vers sur son tombeau,

Bernardine, tibi Insubres debere fatentur
Non minus ac magno Roma superba Tito.

* Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.* Ripamonté, *Hist. Mediol. &c.* Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 373.*

CORKE, ville. *Voyez* CORCK.

* CORLAY, bourg de France dans la Basse Bretagne. Il est dans le diocése de Quimpercorentin ou de Cornouaille, entre les diocéses de Brieux, & de Vannes ou Vennes, au nord-est de Quimpercorentin dont il est éloigné d'environ vingt-deux lieues.

CORLIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie, avec une assez bonne forteresse. Elle est sur la petite riviére de Persante, à peu prés au sud-est de Colberg dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'ouest-sud-ouest de Coslin à la même distance à peu prés. Cette ville a été autrefois à l'Evêque de Camin, & elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, par un des articles de la paix de Westphalie en 1648.

CORMACHITTI. *Voyez* CORNACHIETTO.

CORMAN, ville d'Asie. *Cherchez* CARMON.

CORMANTIN, bourg avec un Fort des Hollandois. Il est sur la Côte d'Or, en Guinée, environ à dix-huit lieues de S. *George* de la Mine, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CORMEILLE ou CORMEILLES, bourg de France en Normandie avec une Abbaïe de même nom, dans l'Evêché de Lisieux, sur la riviére de Calone ou Callone, au nord-est de la ville de Lisieux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CORMENTIN. *Voyez* CORMANTIN.

CORMERY, petite ville ou bourg de France, avec une Abbaïe dans la Touraine, sur la riviére d'Indre, entre Loches & Tours, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CORMICY, petite ville ou bourg de France en Champagne. Il est du Domaine de l'Archevêque de Rheims, & situé à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORNACHIETTO ou CORMACHITTI, anciennement *Crommyum Promontorium*, Cap de l'Isle de Chypre. Il est sur la côte septentrionale, au Couchant de la petite isle de Cerines. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORNARA-PISCOPIA, (Héléne-Lucréce) de l'illustre famille des Cornaro de Venise, naquit à Venise le cinquiéme juin 1646, de Jean-Batiste Cornaro, Procurateur de saint Marc, duquel elle étoit la fille aînée. Dès sa plus tendre enfance elle donna des marques de ce qu'elle deviendroit un jour. Jean Batiste Fabris, homme docte, & ami de son pére; ayant remarqué en elle des dispositions heureuses pour les Sciences, l'engagea à s'y appliquer. A peine avoit-elle sept ans, lorsqu'on lui donna des Maîtres pour lui apprendre la Langue Latine. Quelque tems aprés elle apprit la Langue Hébraïque, la Grecque vulgaire, l'Espagnole & la Françoise. Ensuite on l'appliqua à la Philosophie & aux Mathematiques, & enfin à la Theologie. Cette derniére Science lui plut particuliérement, & elle s'y rendit si habile qu'on délibera si on lui donneroit les degrez de Doctorat en Théologie, mais le Cardinal Barbarigo, Evêque de cette ville, crut ne devoir pas permettre qu'elle fût admise à ce degré, & on se contenta de lui donner le bonnet des Docteurs en Philosophie, qu'elle prit publiquement le 25 juin 1678, en présence d'une nombreuse assemblée de Savans, de plusieurs Nobles Vénitiens, d'autres Seigneurs d'Italie, & de plus de cent Dames de qualité, qui étoient venues exprès à Padoue, pour voir une cérémonie si extraordinaire. Le Docteur Rainaldini fut son Promoteur, & lui donna les ornemens du Doctorat dans l'eglise cathedrale, parce que les salles du Collége ne pouvoient suffire à l'affluence du monde. Elle fut reçue d'une maniére, qu'on appelle à la *Nobilissa*, c'est à dire, aprés avoir expliqué deux passages d'Aristote à l'ouverture du livre, & sans dispute. Elle avoit déja été auparavant aggrégée à plusieurs Académies, comme, à celle des *Infecondi* de Rome, des *Intronati* de Sienne, &c. Plusieurs personnes de mérite la recherchérent en mariage; mais l'amour qu'elle avoit pour l'étude & pour la retraite, lui en donna tant d'éloignement, que pour se défaire de leurs poursuites, elle fit vœu de virginité en qualité d'*Oblate* de l'Ordre de S. Benoît, entre les mains de l'Abbé de S. George. Elle mourut au mois de juillet de l'année 1684, ou au commencement de 1685, la 38 de son âge, & fut enterrée dans l'eglise de S. Antoine, qu'on appelle à Padoue par excellence *del Santo*, où le Procurateur son pére, lui fit faire un tombeau de marbre. Elle a laissé plusieurs Ouvrages, qu'elle n'avoit pas fait imprimer pendant sa vie. Beaucoup de Savans en ont fait à sa gloire, devant & après sa mort. *Voyez* le livre intitulé *Le Pompe funebri celebrate da Signori Academici Infecondi, per la morte dell'Illustrissima Signora Elena, &c.* imprimé à Padoue en 1686. * *Memoires Historiques.* *Voyez* aussi le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 19. p. 21. & tome 20. p. 170.*

CORNARIUS, (Jean) *Cherchez* HAGUENBUIT ou HAYAPOL CORNARIUS (Jean.)

CORNARO, Maison. La Maison des CORNARO est des plus nobles & des plus illustres de Venise. Elle a donné de grands hommes à cette République, entre lesquels il y a eut plusieurs Doges, comme MARC Cornaro, qui fut Duc de Venise dans le XIV siécle, & qui soumit l'Isle de Candie soulevée contre les Vénitiens. Il mourut l'an 1368, ayant été Duc pendant deux ans & huit mois. Un autre MARC Cornaro, petit fils de ce premier, fut pére de *Catherine*, Reine de Chypre laquelle fut mariée l'an 1470, à *Jacques* bâtard de Chypre, qui s'en fit Roi; & la République de Venise l'adopta, & la dota comme fille de S. Marc. Jacques mourut le cinquiéme juin de l'an 1473, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce Royaume avec beaucoup de difficultez, & eut même le chagrin de voir tuer dans une sedition ANDRÉ Cornaro son oncle. Les Vénitiens craignant qu'elle ne songeât à de secondes nôces, lui envoyérent GEORGE Cornaro son frére, qui lui conseilla de venir passer le reste de ses jours à Venise, & de remettre à la République l'Etat qu'elle avoit gouverné pendant 12 ou 14 ans, ce qu'elle fit. George Cornaro épousa *Elisabeth* Morosini, & en eut entre autres enfans, *Marc* & *François*, Cardinaux. Cette famille a produit d'autres Cardinaux, André, Louis & Frédéric Cornaro. ANDRÉ Cornaro fut honoré de la pourpre sacrée, par le Pape Paul III, le 19 décembre de l'an 1544. On dit qu'il étoit alors Evêque de Brece, qu'il fut depuis Administra-

nistrateur de l'Archevêché de Spalatro, & qu'il mourut à Rome le 30 janvier de l'an 1551. LOUIS Cornaro, né le 12 fevrier de l'an 1516, fut Chevalier de Malte, & Grand Prieur de Chypre, puis revêtu de la pourpre par le Pape Jule III, en 1551. Ensuite on le crea Archevêque de Zara, & Administrateur des Evêchés de Trani, de Bergame, &c. & le Pape Pie V le fit Camerlingue de l'Eglise. Il mourut à Rome le dixiéme mai, jour de l'Ascension de l'année 1584, étant alors en la 68 année de son âge. JEAN Cornaro, après avoir exercé divers emplois, fut élu Doge en 1625, eut le bonheur de travailler utilement pour la République contre ceux qui la vouloient opprimer, & mourut en 1630. FRANÇOIS Cornaro son fils, fut honoré de la même dignité en 1656, & ne la garda que très-peu de tems. FREDERIC Cornaro, Cardinal, Patriarche de Venise, autre fils de *Jean*, fut mis dans le Sacré College par le Pape Urbain VIII, en 1626, après avoir été Evêque de Bergame, de Vicence, & de Padoue, Grand Prieur de Chypre, Abbé de Sainte-Marie-la-Bonne, & Clerc de la Chambre Apostolique. Il céda l'Evêché de Padoue à un de ses neveux, & fut fait Patriarche de Venise en 1632; mais depuis, étant incommodé de la goutte, il s'en demit en 1644, & mourut le cinquiéme juin 1653, âgé de 78 ans, étant Evêque d'Albano. GEORGE BASILE Cornaro, né le premier août 1658, Evêque de Padoue, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, & mourut le dixiéme août 1722. JEAN Cornaro né le quatriéme août 1647, frere aîné de ce Cardinal, avoit été élu Doge de la République le 22 may 1709, & mourut peu de jours après son frére, le 14 août 1722, âgé de 75 ans, laissant posterité. Ils étoient fils de FREDERIC Cornaro, & de *Cornelie* Contarini, issue des plus illustres familles de la République, & du nombre de celles qu'on nomme à Venise *Case Vecchie*. Louis Cornaro de la même famille, qui vivoit dans le XVI siécle, composa un livre des Commoditez de la vie sobre, que Lessius traduisit en Latin, & qui l'a été en François en 1701, sous le titre de *Conseils pour vivre longtems*. Il mourut à Padoue le 26 avril 1566, âgé de plus de cent ans. M. De Thou parle aussi de lui dans le 38 livre de son Histoire. *Il faut parler*, dit-il, *de Louis Cornaro, rare & mémorable exemple d'une longue vie; car il vécut cent ans, sain de corps & d'esprit. Il étoit de la plus illustre Maison de la Noblesse de Venise; mais à cause du defaut de sa naissance, il fut exclus des honneurs & de l'administration de la République. Il épousa à Udine dans le Frioul, Veronique de la Maison de Spilimbergo; & comme il avoit de grands biens, il mit toutes choses en usage, pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit, & par l'aide des Medecins, il surmonta la froideur de sa femme, qu'il aimoit uniquement, & qui étoit déja vieille; & lorsqu'il y pensoit le moins, il en eut une fille nommée Claire, qu'il maria à* Jean Cornaro, *fils de Fantin, de la riche Maison de Cornaro de Chypre, & en eut une grande postérité. Car Jean eut de Claire huit fils & trois filles. Au reste, Louis corrigea par sa sobrieté & par son regime de vivre, les infirmitez contractées par l'intemperance de sa jeunesse, & modera, par la force de sa raison, l'inclination qu'il avoit à se mettre promptement en colere. De sorte qu'il fut en sa vieillesse d'une aussi bonne constitution de corps, & d'un esprit aussi doux & moderé, qu'il avoit été infirme, & prompt à se fâcher, dans la fleur de son âge. Il composa là dessus, étant déja vieux, des livres dans lesquels il parle du déreglement de sa premiere vie, & il s'y promet de vivre longtems. En effet, il ne fut pas trompé, car il mourut sans douleur, & d'une mort douce, âgé de plus de cent ans à Padoue où il avoit choisi sa demeure. Sa femme, qui n'étoit guéres moins âgée que lui, lui survêquit, et mourut quelque tems après. Ils furent tous deux enterrez dans l'Eglise de S. Antoine, sans pompe, comme ils l'avoient ordonné.* Louis Cornaro, comme il le recite lui même, fut ettaqué de diverses incommoditez à l'âge de vint-cinq ans, d'un mal d'estomac continuel, d'une douleur de côté, d'un commencement de goutte, & d'une fievre lente qui ne le quittoit presque jamais. Ayant employé une infinité de remedes, & le secours des plus habiles Medecins, il parvint jusques à sa quarantiéme année sans trouver aucun soulagement à ses maux. C'est ce qui l'obligea de s'attacher à une exacte & perpétuelle sobrieté. Il s'accoutuma à ne prendre tous les jours que douze onces d'alimens solides, & quatorze de liquides, & par ce moyen il aquit une santé si parfaite, qu'il vécut un siécle sans aucune incommodité, conservant l'esprit libre, les sens entiers, & une vigueur marveilleuse jusques à sa mort. Il étoit fort estimé & respecté des persones de qualité & d'esprit de Padoue. Il vivoit d'une maniere fort honorable & même fort magnifique. Tout le monde étoit charmé de la conversation de Cornaro, qui n'étoit pas fort consommé dans les Belles Lettres, mais qui avoit de la moderation, du discernement, & un tour d'esprit commode & fort agréable, aussi sa maison étoit ordinairement remplie d'honnêtes gens. On a joint aux *Discours de Cornaro sur la vie sobre*, dans l'edition de 1701, une lettre de sa petite niéce, Religieuse à Padoue. On y voit que Cornaro fut privé du rang de Noble Venitien par la faute d'un de ses parens; qu'à la fin de sa vie il ne prenoit qu'un jaune d'œuf par jour, & encore étoit-ce à deux reprises; que lorsqu'il sentit sa fin s'approcher, il reçut dévotement les Sacremens de l'Eglise Romaine, & qu'il attendit tranquillement la mort dans un fauteuil; qu'il ne ressentit aucune douleur; & qu'un petit évanouissement lui tint lieu d'agonie. Les Conseils de Cornaro pour vivre long-tems contiennent quatre Traitez. Il écrivit le premier à l'âge de 83 ans, & il est intitulé *De la Vie sobre & réglée*. Il y déclare la guerre à tous les differens excès de l'intempérance. Sa vigoureuse vieillesse parloit en faveur de ses préceptes. Il composa le second Traité à 86 ans, & l'intitula *de la Maniére de corriger un mauvais tempérament*. Il dit qu'étant fort bilieux & fort colere, la vie sobre l'avoit guéri de ce defaut. Il composa le troisiéme Traité à 90 ans & il est intitulé, *Moyens de jouir d'une santé parfaite dans un âge avancé*. Il dit qu'à cet âge les forces augmentoient, qu'il écrivoit sept ou huit heures par jour, que le reste de la journée il se promenoit à pié, & qu'il tenoit sa partie dans un concert. Enfin il composa le quatriéme Traité à 95 ans, & il a pour titre, *de la Naissance de l'homme, & de la Mort*. Il dit qu'à cet âge il se trouvoit sain & gaillard comme à 25 ans. *Je suis gai*, dit-il, *j'ai du goût pour tout ce que je mange, j'ai l'imagination vive, la memoire heureuse, le jugement solide, &, ce qui est surprenant à mon âge, la voix forte & harmonieuse*. Ses Oeuvres imprimées sont, *Discorsi della vita sobria; Un Libro della Laguna di Venezia; e la sua propria vita*. * Justinian & Bembo, *Hist. Venet.* Cabrera, *in Elog. Card. Franc.* M. Antoine Coccius Sabellic, *Ennead.* 2. *l.* 18. Dandolo, *in Chron.* Leo Mantina, *in Elog. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.*247, édit. de Hollande, 1715.

CORNARO (Catherine, Reine de Chypre.) *Voyez* l'article précedent.

CORNARO (Marc) Cardinal, Evêque de Padoue, étoit fils de *George* Cornaro, & d'*Elisabeth* Morosini, neveu de Catherine, qui fut Reine de Chypre, & petit-fils de *Marc* Cornaro Doge de Venise. La République de Venise lui procura le chapeau de Cardinal, & le Pape Alexandre VI le lui donna en 1500, avec le titre de S. Marie la Neuve. Depuis, Cornaro rendit de grands services aux Vénitiens qu'il reconcilia avec le Pape Jules II. Il fut pourvu de l'Evêché de Padoue par Léon, fut depuis Evêque de Verone, Patriarche de Constantinople, & comme Cardinal opta les Evêchez d'Albe & de Palestrine. Cornaro, en qualité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, couronna les Papes Adrien VI, & Clément VII. C'est sous le pontificat de ce dernier qu'il mourut à Venise le 20 juillet de l'an 1524, étant encore assez jeune. * Bembo, *in Epist.* Onuphre. Garimbert, &c.

CORNARO (François) Cardinal, Evêque de Brasce, étoit frere du Cardinal *Marc* Cornaro, & avoit été élevé dans les armes. En 1509, il se trouva à la bataille de Ghiara d'Adda, que les François gagnérent sur les Venitiens, & recueillit les débris des troupes de la République. Quelque tems après, il servit dans l'armée qui reprit Padoue sur les Imperiaux, & defendit si bien cette ville, qu'elle ne put être emportée une seconde fois par les ennemis. Cornaro cultiva les Lettres pendant le loisir que lui donna la paix, & ensuite il fit un voyage à la Terre Sainte. A son retour il fut envoyé Ambassadeur vers l'Empereur Charles-Quint, qu'il suivit en Allemagne, en Espagne, & dans les Païs-Bas; & en 1527, il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Clement VII. Il eut encore l'Evêché de Bresce, où il travailla à remplir parfaitement ses devoirs, & se fit extrémement considerer par son érudition, dans le College des Cardinaux, où il étoit consulté comme un Oracle. Sur la fin de sa vie, il fut affligé de diverses incommoditez, & sur tout de la goutte. Il mourut au mois de septembre de l'an 1543, âgé de 65 ans. * Jerôme le Noir, *in Orat. fun. Fr. Corn.* Onuphre. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

CORNARTISTES, Disciples de Théodore Cornhart ou Cornhert, Secretaire des Etats de Hollande, Heretique Enthousiaste. *Voyez* CORNHERT.

CORNAZANI (Antoine) natif de Plaisence selon Léandre Alberti, ou de Ferrare selon Jacques de Bergame, Trithème & Simler, vivoit vers l'an 1490. † Il fut à la verité originaire de Plaisance, & lui-même se nomma tel à la tête de plusieurs de ses Ouvrages imprimez. Il passa pourtant la plus part de sa vie à Ferrare, & c'est de lui que la Famille de son surnom qui fleurit long tems en cette Ville là, tira son origine. Il composa un Poeme *de la vie & du trepas de la sainte Vierge*, outre *la Vie de Barthelemi Coglioni en prose*, & plusieurs autres Ouvrages en Latin & en Italien; † parmi lesquels on a beaucoup d'estime pour le Traité *de l'Art* militaire en Rime tierce. * Trithême, *in Catal.* Leandre Alberti, *p.*375. *&c.*

CORNE (Pierre de) *Voyez* CORNU.

CORNE D'ABONDANCE (la) *Cornu-Copia*, selon la Fable: c'est une corne d'où sortoit tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilége que Jupiter donna à sa Nourrice, qu'on a feint avoir été une chevre ou Amalthée. Le vrai de cette Fable, est, qu'il y a un terroir en Libye de la figure d'une corne de bœuf, fort fertile en vins & en fruits exquis, qui fut donné par le Roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poetes ont feint avoir été Nourrice de Jupiter.

* CORNEILLAN, petite ville de France, au Gouvernement general de Guienne, dans l'Armagnac, sur la rive gauche de l'Adour, vers les confins de la Gascogne propre, environ trois lieues au dessus de la ville d'Ayre à l'est-sud-est de laquelle elle se trouve.

CORNEILLAN (Pierre). *Voyez* CORNILLAN.

CORNEILLE (la) oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croassant de même, & vivant de charogne comme lui. On pretend qu'elle annonce la pluye par son croassement. Le chant de la Corneille étoit, selon les Romains, d'un mauvais présage à celui qui commençoit quelque entreprise, comme on le voit dans Virgile, *Eclogue* 1. *v.*18.

Sæpe sinistra cava prædixit ab ilice Cornix.

& dans l'*Eclogue* 9. *v.*15.

Ante sinistra cava monuisset ab ilice Cornix.

Et quelquefois aussi d'un heureux présage, comme dans cette Epigramme attribuée au même & rapportée par Turnebe. *Advers. l.* 9. *c.* 29.

Tarpeio quondam quæ sedit culmine Cornix,
Est bene, non potuit dicere, dixit, erit.

Cependant la Corneille étoit en la protection de la Concorde, comme le dit Elien, qui rapporte que les Anciens avoient coutume d'invoquer la Corneille, lorsqu'ils venoient à se marier. Politien confirme cette vérité, & assure qu'il avoit vu une médaille de la jeune Faustine, fille de Marc-Aurèle, & femme de L. Verus, sur le revers de laquelle étoit répréséntée une Corneille, Symbole de la Concorde.

CORNEILLE, Centenier, ou Capitaine d'une Compagnie Romaine de Gens de pié, dans la Cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Césarée en Palestine, vers l'an 40 de J. C. Quoiqu'il fût du nombre des Gentils, il avoit la connoissance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'Ecriture-Sainte nous apprend, qu'il servoit Dieu dès lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faisoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute sa maison vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'observât pas la Loi, les Juifs ne laissoient pas de rendre un temoignage avantageux à sa pieté & à sa vertu. Dieu ayant égard par sa misericorde aux aumônes & aux priéres de Corneille, lui envoya un Ange, pour l'avertir d'envoyer chercher S. Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de sa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir aussi-tôt deux de ses Domestiques & un Soldat pour aller à Joppé chercher S. Pierre. Ils partirent sur le champ, & arrivérent le lendemain à Joppé sur le midi. Pierre qui logeoit chez un Corroyeur, nommé *Simon*, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut jusqu'à trois fois un ravissement d'esprit, dans lequel il vit le ciel ouvert avec une nappe, qui descendoit du ciel, pleine de toutes sortes de bêtes, de reptiles & d'oiseaux, & dans le même tems il entendit une voix, qui lui dit, *levez vous, Pierre, tuez & mangez*. Comme ces animaux étoient impurs selon la Loi, Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouïe lui repartit, *n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié*. Aussitôt les hommes envoyez par Corneille vinrent frapper à la porte du Corroyeur, & demandérent Pierre. Le Saint Esprit fit connoître à cet Apôtre, que les trois personnes qui le demandoient étoient envoyez par son ordre. Pierre les reçut, & ayant sçu le sujet de leur voyage, les fit entrer, & les retint pour ce jour-là. Le lendemain il partit avec eux, & avec six Chrétiens de la ville de Joppé, & ils arrivérent le jour d'après à Césarée. Corneille vint au devant de S. Pierre, le reçut dans sa maison, & lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Comme S. Pierre commençoit à l'instruire avec toute sa famille qui étoit présente, le Saint Esprit descendit visiblement sur eux; ce qui determina saint Pierre à le batiser sur le champ. *Peut-on*, dit-il, *refuser le Batême à ceux qui ont reçu le saint Esprit comme nous?* Voila ce qui est rapporté de Corneille par S. Luc, dans les Actes des Apôtres *ch.* 10. & 11. On ne sait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques uns disent qu'il a été depuis Evêque de Césarée, d'autres, qu'il a été Evêque en Phrygie ou dans l'Asie Mineure. Les Grecs en font un Martyr. Toutes ces Histoires n'ont aucun fondement. Du tems de S. Jerôme, il y avoit une Eglise à Césarée que l'on prétendoit avoir été la maison de Corneille, & sainte Paule la visita par dévotion l'an 385. Il est mis au rang des Saints, le deuxiéme fevrier chez les Latins, & le 13 septembre chez les Grecs. * Baillet, *Vies des Saints*.

CORNEILLE, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le second siécle. Il succéda l'an 129, à Héron I, qui fut martyrisé, & eut pour successeur l'an 143, Héron II. * Eusebe, *en la Chron.* Baronius, *en ses Annales*.

CORNEILLE (Saint) Pape, Romain de nation, fils de *Castin*, succeda le 30 avril de l'an 251, à saint Fabien, après que le Siége Romain eut vaqué, depuis le dixiéme janvier de l'an 250. Il avoit passé par toutes les fonctions ecclesiastiques, & parvint au pontificat par sa science & par sa vertu. Son election fut troublée par le Schisme de Novatien, choisi par quelque séditieux, à la sollicitation de Novat, Prêtre de Carthage, qui avoit été de la cabale & du Schisme de Felicissime contre saint Cyprien. Ce Novatien ajoûta depuis l'hérésie à la revolte. Corneille écrivit aux Prélats Orthodoxes, tint à Rome an 251, un Concile de

ques Evêques, où Novatien fut condamné, & il n'oublia rien pour ruiner les Schismatiques, & pour conserver son troupeau dans un tems, où il souffroit extrêmement par la persécution des Empereurs Payens, & par l'obstination des Hérétiques. Gallus & Volusien, qui avoient succedé à Déce, renouvellérent la persécution contre les Fidéles avec une violence extraordinaire. Ce Pape ayant glorieusement confessé le nom du Seigneur, au milieu de divers tourmens, par lesquels on assaya d'ébranler sa constance, fut envoyé à Centumcelles, que Léandre Alberti appelle *Ferrolle*, & les autres *Civita Vecchia*, où il mourut en exile le 14 septembre de l'an 252. Il y a deux lettres de ce Pape parmi celles S. Cyprien, & Eusebe fait mention de trois autres adressées à Fabius, Evêque d'Antioche, dans lesquelles il rapporte ce qui s'étoit passé au Concile de Rome, en abusant de la simplicité & de la facilité de trois Evêques, l'un desquels ayant reconnu sa faute, en avoit fait penitence. Il y a dans la *Bibliothéque des Peres* une lettre attribuée à S. Corneille, adressée à Lupicious, Evêque de Vienne; mais cette lettre n'est point de ce Pape, non plus que les deux qui sont sous son nom parmi les Décrétales. Le Cardinal Baronius, dit que le Pape Corneille ne fit point d'ordination, en ayant été empêché par le Schisme & par la persécution. Mais Anastase écrit qu'il en célébra deux au mois de décembre, ausquelles il fit quatre Prêtres, quatre Diacres & sept Evêques pour diverses églises. Son corps fut rapporté à Rome. Saint Luce lui succede. * Saint Jérôme, *ch.* 69. *des Aut. Eccl.* S. Cyprien, *Epist.* 52. 55. 57, *&c.* Baronius, *aux Annales*. Bellarmin, *au Catal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. p.* 59. *&c.* Tillemont, *Hist. Eccl. tome* 3. *Voyez* Baillet,

CORNEILLE, fils de *Séron*, Ambassadeur des Juifs auprès de l'Empereur Claude. Il en obtint que les Sacrificateurs garderoient les habits sacrez du souverain Pontife & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus. * Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 1.

CORNEILLE, brave Capitaine Romain, qui voyant son frére *Longus*, au siége de Jerusalem par Tite Vespasien, exposé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit sortir sans se rendre aux ennemis, ni être secouru des siens, l'exhorta à mourir glorieusement, plutôt que de flétrir sa réputation. * Joseph, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 19 dans le Grec; & *ch.* 6, dans la Version Latine, édit. de Cologne, 1691.

CORNEILLE, surnommé *Faustus*, fils de *Sylla*, se rendit recommandable au siége que le grand Pompée mit devant Jerusalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple. * Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 8.

* CORNEILLE, surnommé *Asina*, acheta un fonds de terre: comme on lui demandoit un Repondant du prix dont on étoit convenu, il amena le lendemain pour sa caution dans le marché un ânesse chargée de sacs d'argent: c'est ce qui lui fit donner le surnom d'*Asina*. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *ch.* 6.

CORNEILLE HADRIEN. *Voyez* HADRIEN (Corneille)

CORNEILLE (Saint-) Abbaïe, autrefois nommée Inde, en Allemand *Cornelis-Munster*. L'Empereur Louis *le Debonnaire*, voulant avoir auprès de lui S. Benoit, Abbé d'Aniane en Languedoc, fit bâtir en sa faveur le monastére d'Inde, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, où étoit la Cour. On en jetta les fondemens vers l'an 815, sur la riviére de Dente qui va se décharger dans le Roer près de Juliers. Le Saint le fit dédier sous le nom de saint Corneille. Il y fut enterré l'an 821, & son corps s'y est toûjours conservé depuis. On y apporta la tête & un bras de saint Corneille, dont on dit que Charlemagne avoit fait venir le corps de Rome. * Baillet, *Topographie des Saints*.

CORNEILLE (Corneille) fils de *Pierre*, étoit un habile Peintre, qui naquit en 1562; & bien qu'il n'eût jamais été en Italie, il a néanmoins fait de fort belles choses & de bons Disciples. Il établit avec Charles de Mander, une Academie de Peinture à Harlem environ l'an 1595. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 378.

CORNEILLE (Pierre) célèbre Poëte François, de l'Académie Françoise, naquit à Rouen le sixiéme de juin 1606. Son pére qui s'appelloit aussi *Pierre* Corneille, étoit Maitre des Eaux & Forêts en la Vicomté de Rouen, & rendit en diverses occasions de si bons services au Roi Louis XIII, que ce Roi lui donna des lettres de noblesse. Pierre Corneille, son fils aîné, exerça quelque tems à Rouen la charge d'Avocat général à la Table de Marbre, sans faire connoitre au public, & sans connoitre lui même le talent extraordinaire qu'il avoit pour la Poësie, par lequel il a élevé le Teatre François au plus haut point où on l'ait jamais vu. Ce fut une avanture de galanterie, qui lui donna occasion de faire la première piece qu'on ait vue de lui, qu'il intitula *Mélite*, & qui fut d'abord réprésentée avec un succès si prodigieux, qu'elle fit faire même une nouvelle troupe de Comédiens, sur l'espérance que l'on conçut que le Theatre alloit être plus fréquenté que jamais. On n'avoit connu jusqu'alors qu'un tragique froid & languissant, ou un comique tout à fait bas. Hardy, qui étoit l'Auteur le plus fameux de ce tems-là, surpris & jaloux des nombreuses assemblées que cette nouvelle piéce attiroit, se contentoit de dire, *Voilà une jolie bagatelle*. Corneille cependant animé par la réüssite de ce premier Ouvrage, continua de travailler, & donna en cinq ou six ans, sept ou huit piéces de Theatre, qui le firent considerer comme un des habiles Poëtes en ce genre. Mais en l'année 1637, sa réputation reçut un nouvel accroissement par la Tragédie du Cid, qu'il fit répresenter, & qui lui attira des applaudissemens si universels, qu'en voulant louer une belle chose, on disoit communément par une espece de proverbe, *Cela est beau comme le Cid*. La preference que le public lui ajugea sur tous ses Concurrens, lui attira l'envie de plusieurs Auteurs, entre lesquels il y en eut qui écrivirent contre le Cid. L'Académie Françoise se vit même obligée par le Cardinal Richelieu d'examiner cette piéce, plus pour y trouver des defauts, que pour en faire remarquer les beautez dont elle est remplie. C'est ce qui produisit le livre intitulé, *Sentimens de l'Académie Françoise sur la Tragi-Comedie du Cid*. Le Cardinal, malgré l'estime qu'il avoit pour Corneille, à qui même il donnoit pension, voyoit avec deplaisir tous les travaux des autres Auteurs, & les siens même effacez par ce dernier. Car ce Ministre se piquoit d'exceller en Poësie, comme en toute autre chose, & avoit même donné des piéces de Théatre au public sous des noms empruntez. Mais on eut beau écrire & cabaler, la Tragédie du Cid eut toûjours une approbation générale, & c'est ce qui a fait dire au célèbre Despreaux dans la neuviéme de ses Satyres, *v.* 231.

> *En vain contre le Cid un Ministre se ligue,*
> *Tout Paris pour Chiméne a les yeux de Rodrigue:*
> *L'Academie en corps a beau le censurer,*
> *Le public revolté s'obstine à l'admirer.*

Il faut savoir pour entendre ces vers, que Chiméne est l'Héroïne de la piéce, comme Rodrigue en est le Héros. Corneille publia bien-tôt après la Tragédie intitulée les *Horaces*; & il courut un bruit, qu'on feroit encore des Observations, & une nouvelle Critique sur cette piéce. Comme l'Auteur ne doutoit point que la persécution contre le Cid n'eût été suscitée par le Cardinal, & par une autre personne de grande qualité, il prévit que si on s'élevoit contre les *Horaces*, ce seroit encore par le mouvement de ces deux mêmes puissances. En écrivant là-dessus a un de ses amis, *Horace*, dit il, *fut condamné par les Duumvirs, mais il fut absous par le peuple*. Ce sont ces alarmes & ces petits chagrins, que le Cardinal avoit causés à Corneille, qui lui firent faire ces quatre vers après la mort de ce Ministre, qu'il considéroit d'un côté comme son bienfaicteur, & de l'autre comme son ennemi.

> *Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,*
> *Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien;*
> *Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,*
> *Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.*

Cinna, qui suivit de près les *Horaces*, soutint parfaitement, & affermit même la réputation que Corneille s'étoit aquise, & tous ses rivaux demeurérent bien loin derriére lui. On ne vit presque plus partir de ses mains que des chefs-d'œuvre nouveaux pendant plusieurs années; & c'est là précisement le tems qu'on peut marquer pour celui, où le Théatre François arriva au plus haut point de sa gloire, & infiniment au dessus de l'ancien Théatre d'Athénes. Jamais homme n'a mieux connu & conservé les caractéres de ses Héros: chez lui les Romains parlent en Romains, les Rois en Rois; par tout de la grandeur & de la majesté; la tendresse même y est traitée avec une noblesse, qu'on ne rencontre point ailleurs. Ces grands talens n'empêchérent pas que quelques piéces du grand Corneille composées dans sa vieillesse, ne fussent reçues froidement du public. Peut-être auroit-il dû se retirer plutôt de la carriére; mais on peut dire, que s'il est inferieur à lui-même dans quelques-unes de ces dernieres piéces, il est souvent au dessus de ceux qui se sont exercez dans le même genre. Comme Corneille étoit un de ces génies extraordinaires qu'on ne peut trop louer, un très-grand nombre de personnes ont entrepris de faire son Eloge. Il n'y en a point qui lui fasse plus d'honneur, que celui que M. Racine a fait de lui dans le Discours qu'il prononça, comme Directeur de l'Académie Françoise le deuxiéme janvier 1685. C'est là, où après avoir représenté l'état pitoyable où étoit le Théatre parmi nous, sans ordre, sans goût, sans regle, &, ce qui étoit de plus pernicieux, sans honnêteté, sans bienséance, il fait remarquer la force avec laquelle Corneille, surmontant tous ces monstres, fit le premier paroitre sur la scéne, la raison accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont la Langue Françoise est capable. *Il n'est pas aisé* dit-il, *de trouver un Poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit. On ne peut trop en admirer la noblesse, l'œconomie dans les sujets, la véhémence dans les passions, la gravité dans les sentimens, la dignité, & en même tems la prodigieuse varieté dans les caractéres*. Tout l'Eloge est de la même force: mais ce peu de mots suffit pour établir la gloire de Corneille, en faisant voir les sentimens qu'à conçus de lui l'homme du monde qui étoit le plus capable de juger de son mérite, & qui, si l'on en croit le bruit public, n'avoit pas été fâché du peu de succès de quelques pieces du grand Corneille. Cet homme celébre fut reçu à l'Académie Françoise en 1647, & étoit le Doyen de cette Compagnie, lorsqu'il mourut le premier octobre 1684, âgé de 78 ans. Les piéces de Théatre que nous avons de lui, sont celles qui suivent, selon l'ordre des tems où elles ont été composées, *Mélite*, Com. *Clitandre*, Tragicom. *La Veuve*, Com. *La Galerie du Palais*, Com. *La Suivante*, Com. *La Place Royale*, Com. *Medée*, Trag. *L'Illusion comique*, Com. *Le Cid*, Tragicom. *Les Horaces*, Trag. *Cinna*, Trag. *Polyeucte*, Trag. *La Mort de Pompée*, Trag. *Le Menteur*, Com. *La suite du Menteur*, Com. *Théodore*, Trag. *Rodogune* Trag. *Héraclius*, Trag. *Andromède*, Trag. *Dom Sanche d'Arragon*, Com. *Nicomède*, Trag. *Pertharite*, Trag. *Oedipe*, Trag. *La Toison d'Or*, Trag. *Sertorius*, Trag. *Sophonisbe*, Trag. *Othon*, Trag. *Agésilas*, Trag. *Attila*, Trag. *Tite & Berenice*, Trag. *Psyché* Tragedie-ballet. (Quoique cette piece se trouve parmi les Oeuvres de Moliere, elle est en partie de P. Corneille) *Pulchérie*, Trag. *Suréna*, Trag. Il a aussi fait une Traduction en vers des quatre livres de l'*Imitation de Jesus-Christ*; une autre des *sept Pseaumes de la pénitence*, *& de toutes les Hymnes du Breviaire Romain*; les *Vêpres*, & les *Complies des dimanches* & *l'Office de la sainte Vierge en prose & en vers*. On a encore de lui, *Mélanges Poëtiques*, Paris, 1632, *in octavo*; *Lettre Apologétique du Sieur Corneille, contenant sa Réponse aux Observations faites par le Sieur Scudery sur le Cid*, Rouen, 1617, *in octavo*; *Louanges de la sainte Vierge*; *Trois Discours en prose*, imprimez au devant de son Théatre, *Poësies diverses Latines & Françoises en feuilles volantes*. Pierre Corneille avoit trois fils, dont l'aîné prit le parti des armes, le second fut tué étant Lieutenant de Cavalerie, & le troisiéme fut Abbé d'Aigue vive, près de Tours, & mourut en 1699. * M. de Fontenelle. M. l'Abbé d'Olivet, *Hist. de l'Acad. Franc.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes modernes*. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 371. *& suiv. n.* 1530. édit. d'Amsterdam 1725. Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 15. *p.* 349 *& suiv.*

CORNEILLE (Thomas) frere du précédent, Membre de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & des Médailles, eut beaucoup de goût pour la Poësie. Il le marqua dès sa jeunesse, lors qu'étudiant en Rhétorique chez les PP. Jésuites de Rouen, il composa en vers Latins une piece de Théatre, que son Regent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta & la substitua a celle qu'il devoit faire representer par les Ecoliers pour la distribution des prix de l'année. Peu de tems après être sorti du College, il donna des *Traductions* des Metamorphoses d'Ovide & des Epitres du même Auteur. Il fit ensuite des Piéces de Theatre, qui sont au nombre de 34, recueillies en cinq volumes. Les Comedies de cet Auteur sont au nombre de 13, *Les engagemens du hazard*; *Le Feint Astrologue*; *D. Bertrand de Cigarral*, *L'Amour à la mode*; *Le Charme de la voix*; *Le Geolier de soi même*; *Les illustres Ennemis*; *Le Galant double*; *Le Baron d'Albikrac*; *La Comtesse d'Orgueil*; *Le Festin de Pierre*; *D. Cesar d'Avalos*; *L'Inconnu*: A quoi on peut ajoûter une Pastorale burlesque, intitulée *le Berger Extravagant*. Ses Tragedies sont au nombre de 20 savoir, *Timocrate*, *Berenice*; *La Mort de l'Empereur Commode*; *Darius*; *Stilicon*; *Camma*; *Maximian*; *Pyrrhus Roi d'Epire*. *Persée & Démétrius*; *Antiochus*, *Laodice*; *La Mort d'Annibal*; *Théodat*; *Arsane*; *La Mort d'Achille*, *Circé*; *Le Comte d'Essex*; *Bradamante*; *Bellérophon*, Opera; *Médée*, autre Opera. Plusieurs de ces piéces eurent beaucoup d'applaudissement, & furent réprésentées avec succès à la Cour & à Paris, & entre autres *Bertrand de Cigarral*, *Timocrate*, *la Mort de l'Empereur Commode*, *Camma*, *l'Ariane*, *le Comte d'Essex*, *&c.* Il posséda en perfection la Langue Françoise, & il en donna des preuves par ses *Remarques sur Vaugelas*. Il composa aussi un *Dictionnaire des Arts*, en deux volumes *in folio*, qui furent débitez conjointement avec les deux volumes du Dictionnaire de l'Academie sur la Langue Françoise, & un *Dictionnaire Universel Géographique & Historique* en trois lumes *in folio*, qu'il donna au public en 1707. Quoiqu'il fût devenu aveugle sur la fin de ses jours, il préparoit neanmoins une seconde édition de ces deux Dictionnaires, lorsqu'il mourut à Andely la huitiéme decembre 1709, âgé de 84 ans. Il eut toûjours un grand fond de probité, de droiture, de sagesse, de modestie, de charité, de vertu & de Religion; & ce qu'on ne peut que trop estimer, c'est que dans le cours d'une si longue vie, il ne se fit pas un seul ennemi. * *Memoires du tems*.

CORNEILLE (André) de Staveren en Frise, Historien, mourut à Harlingue où il étoit Organiste. On a de lui *Chronicon Frisiæ*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 47.

* CORNEILLE (Michel) Peintre célébre fut un Eléve de Vouet. Il conserva beaucoup de la maniére de son Maitre. Il avoit été des Anciens de l'Académie & faisoit la charge de Recteur, lorsqu'il mourut en 1664, âgé de 61 ans. Il y a des ouvrages de lui dans l'église des Jésuites de la Rue-Saint-Antoine, & en plusieurs autres lieux. L'on voit aussi plusieurs tapisseries exécutées d'après ses desseins. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 4. *Entret.* 9. *p.* 213. édit. de Trevoux, 1725.

CORNEJO (Pierre) Carme Espagnol, est connu sous le nom de *Pedro Cornejo de Pedrosa*. Il étoit de Salamanque, où ayant été reçu Docteur dans l'Université, il fut depuis choisi pour y enseigner la Philosophie & la Théologie. Il remplit les premieres charges de son Ordre; & mourut le 31 mars de l'an 1618. Il a écrit sur saint Thomas, &c. * Alegre, *in Parad. Carm.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CORNELIANUS. *Voyez* CORNELIEN.

COR-

CORNE'LIE, illustre Dame Romaine, femme de Sempronius Gracchus qui fut Consul l'an 577 de Rome, & 77 ans avant Jésus-Christ, étoit fille de Scipion l'*Afriquain*, & mére des deux Gracques. Elle étoit savante, & laissa quelques lettres louées par Cicéron & par Quintilien. Valére Maxime dit qu'une certaine Dame Campanoise, logée chez Cornélie, mére des Gracques, lui ayant fait montre de grand nombre de bijoux, desirant qu'à son tour elle lui fit aussi montre de ses richesses, Cornélie lui fit voir ses enfans, comme le seul thrésor qu'elle estimoit, parce qu'elle les avoit élevez pour l'avantage de sa patrie. Il semble que Juvénal l'ait voulu taxer pour ses hauteurs, & pour sa trop grande fierté. * Juvenal, *Sat.*6. *v.*167. Cicéron, *in Bruto, ch.*58. Quintilien, *l.*1. *ch.*1. Valére Maxime, *l.*4. *ch.*4. *Ex.* 1. Plutarque, *in Vita Gracc. &c. Voyez* sa Vie plus au long dans un petit livre Latin de Paul Nannius, qui a pour titre, *De Claris Corneliis Romæ*.

CORNE'LIE, Dame Romaine, fille de *Cinna*, fut mariée à Jules César, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. César, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit son Oraison funébre & rappella de l'éxil Cinna son frére, vers l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J.C.

* CORNE'LIE, de la famille de Cossus, fut élue pour remplir la place de la Vestale Lelia. * Tacite, *Annal. l.*15. *ch.*22.

CORNE'LIE, femme de Pompée, pour laquelle il eut des tendresses & des égards, qu'il n'avoit pas eus pour tout l'Empire. Il n'eut des appréhensions que pour elle, & lui témoigna des empressemens pour la soustraire au danger public, & à la ruine de l'univers. Lucain, *l.*5. *v.*724. *&c.*

——— Seponere tutam
Conjugii decrevit onus, Lesboque remotam
Te procul à sævi strepitus, Cornelia, Belli.

Après la perte de la bataille de Pharsale, il l'anima à la constance, lui répresentant, que si elle avoit aimé la personne de son mari, elle n'avoit rien perdu; & que si elle avoit aimé sa fortune, elle devoit être bien aise de ne pouvoir plus aimer que sa personne. Lucain, *l.*8. *v.*83. *&c.*

——— Tu nulla tulisti
Bello damna meo. Vivit post prælia Magnus,
Sed fortuna perit: quod defles, illud amasti.

Cornélie s'embarqua avec Pompée, & quitta l'isle de Lesbos où elle avoit été comme en dépôt pendant la guerre. Ceux de l'isle regretérent généralement son départ, parce qu'elle y avoit toûjours vécu pendant les prospéritez de son mari, avec la même modestie, qu'elle eût pu faire dans l'adversité, comme le dit Lucain, *l.*8. *v.*155.

Stantis adhuc fati vixit quasi conjuge victo.

Après la mort de Pompée, elle fit tout son plaisir de ses larmes, & il sembloit qu'elle avoit autant d'amour pour la douleur, qu'elle en avoit eu pour Pompée. Lucain, *l.*9. *v.*111. *&c.*

——— Sævumque arcte complexa dolorem,
Perfruitur lacrymis, & amat pro conjuge luctum.

CORNE'LIE (Maximille) Vestale, que l'Empereur Domitien fit enterrer toute vive, dans l'extravagante pensée d'illustrer son siecle par un tel exemple. Il la fit accuser de galanterie avec Celer, Chevalier Romain, & sans autre formalité de procés, il la condamna au supplice des Vestales criminelles. *Quoi! César*, s'écria-t-elle, *me déclare incestueuse, moi dont les sacrifices l'ont fait triompher.* Comme il fallut l'enfermer dans le caveau; & qu'en y descendant sa robe fut accrochée, elle se retourna & la débarassa tranquillement. Le bourreau voulant alors lui présenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme si elle n'eût pu l'accepter, sans ternir la pureté, dont elle faisoit profession, & se souvenant jusqu'à la fin de ce qu'exigeoit d'elle la plus sévére bienséance, elle eut soin de tomber modestement. * Pline, *l.*4. *Lettre* 11. *à Minutien, de la traduction de Sacy*.

CORNE'LIE, nom de plusieurs Dames Romaines. On le trouve sous les lettres des autres noms qui lui sont ajoûtez, comme, CORNE'LIE LIVIE, CORNE'LIE ORESTILLE. *Voyez* LIVIE, ORESTILLE.

* CORNE'LIEN, Auteur Grec cité par Stobée, *Serm.* 4. dans un Ouvrage qu'il avoit fait contre Bérénice.

CORNE'LIENS. La famille des CORNE'LIENS, une des plus illustres Patriciennes parmi les Romains, a été divisée en diverses branches, dont il y a eu quatre principales, I. celle des Maluginiens; II. celle des Scipions; III. celle des Rufins; & la IV. celle des Lentules. La premiére des Maluginiens a eu SERVIUS CORNE'LIUS MALUGINENSIS, qui fut Consul avec Q. Fabius Vibulanus l'an 270 de Rome, & 484 ans avant Jesus-Christ. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, & Cassiodore parlent de lui. Il laissa deux fils qui firent chacun une branche, dans la famille des Cornéliens Maluginiens. L'aîné L. CORNE'LIUS Maluginensis Cossus fut Consul l'an 296 de Rome, & 458 avant J.C. avec Q. Fabius Vibulanus, qui l'avoit déja eté avec son pére. Il commanda l'armée contre les Eques, qu'il acheva d'opprimer par le pillage de ce qui restoit dans leurs champs. Celui-ci eut trois fils: le premier fut surnommé Marcus, & laissa deux fils, dont l'aîné P. CORNE'LIUS fut Dictateur en l'an 345 de Rome, & 409 ans avant J.C. & Tribun Militaire l'an 347. L'autre nommé CN. CORNE'LIUS fut Consul en l'an 343, & Tribun Militaire en 348. Leur oncle, troisiéme fils de L. Cornélius, fut aussi Tribun Militaire, & mourut sans postérité. La branche du second AULUS CORNE'LIUS Maluginensis Cossus dura davantage. Il fut lui-même Consul en l'an 328 de Rome, & 426 ans avant Jesus-Christ, Colonel de la cavalerie l'an 330, lorsque Mamercus fut Dictateur, puis Tribun du peuple. AULUS CORNE'LIUS son fils, Dictateur l'an 369 de Rome, & 385 ans avant Jesus-Christ, défit les Volsques, les Latins, & les Herniques, dont il triompha; & étant revenu à Rome, il fit arrêter Manlius qui troubloit le repos public. Il laissa P. CORNE'LIUS, surnommé *Arvina*, qui fut pére d'AULUS CORNE'LIUS Cossus Arvina. Celui-ci fut Colonel de la cavalerie, l'an 401, & 405 de Rome, 353 & 349 ans avant Jesus-Christ, dans le tems que Manlius Torquatus fut Dictateur. Il mérita aussi la dignité de Consul l'an 412, & commanda l'armée contre les Samnites. Ce fut dans cette occasion que s'étant engagé dans une vallée commandée de toutes parts, & ne sachant alors quel parti prendre, il fut dégagé par un Brigadier nommé Decius: ensuite ayant donné bataille, il défit entiérement ses ennemis. Cornelius fut derechef Consul l'an 423, & puis Dictateur l'an 431. Il défit encore les Samnites, & laissa P. CORNE'LIUS Cossus Arvina, qui fut Consul en l'an 448 & 466 de Rome, 306 & 288 ans avant Jesus-Christ. L'autre branche des Cornéliens Maluginiens sortis de Servius Cornélius, a pour tige MARCUS CORNE'LIUS Maluginensis, qui fut un des dix Magistrats Souverains qu'on établit l'an 305 de Rome, & 449 avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, & de Tite-Live. Son fils M. CORNE'LIUS fut Consul l'an 320 avec L. Papirius Crassus. Celui-ci laissa trois fils, M. CORNE'LIUS qui fut Censeur; P. CORNE'LIUS qui fut Tribun Militaire en l'an 350 de Rome, & 404 ans avant Jesus-Christ; & AULUS CORNE'LIUS, pére de Cnæus, qui fut Consul en l'an 343, avec L. Furius Medullinus, & deux Fois Tribun Militaire. SERV. CORNE'LIUS Maluginensis, fils de Publius, fut six fois Tribun Militaire, & se distingua par sa probité & par sa valeur. M. Cornélius son frére eut la même charge en l'an 386 & 388 de Rome, & avant J.C. 368 & 366 ans; & Servius Cornelius son fils fut Colonel de la cavalerie l'an 393, sous le Dictateur T. Quintilius Pœnus, dans le tems que les Gaulois firent une troisiéme descente en Italie. Voilà quels ont été les hommes les plus illustres de cette premiére famille des Cornéliens. Nous parlerons des autres branches sous le nom de Lentulus, de Rufin, & de Scipion. Les Cornéliens ont publié diverses loix durant leurs Magistratures, telles que sont, *Cornelia testamentaria nummaria, sive de falso; Cornelia de ambitu, Cornelia de Sicariis & Veneficiis; Cornelia de Proscriptione; Cornelia de Tribunis plebis; Cornelia sumptuaria Judiciaria; De ordine Magistratuum; De solut. Legibus; De Edictis perpetuis; De captivis; De Injuriis; &c.* * *Consultez* Denys d'Halicarnasse, *l.* 8. 9. & 10. Tite-Live, *l.* 2. 3. & *suiv.* Cassiodore. Fulvius Ursinus. Richard Streinnius, &c.

CORNELISSON, Cornelissonius. *Cherchez* BOCKENBERG.

CORNE'LIUS (Antoine) Licentié en Droit, écrivit un livre qui a fait beaucoup de bruit en son tems, & dans lequel il traita d'une maniére juridique la Question de Theologie, au sujet des enfans morts sans batême, & de leur salut. Voici le titre du livre, *Exactissima Infantium in Limbo clausorum querela adversus Divinum Judicium apud æquum Judicem proposita; Apologia Divini Judicii contra querelam Infantium; Infantium ad Apologiam Divini Judicii responsio; Æqui Judicis super hac re Sententia: Auctore Antonio Cornelio, J. U. Licentiato Doctissimo, Lutetia apud Christianum Wechelium in via Jacobea sub scuto Basiliensi Jan.* 1531. *mens. Jan.* On assure, que Christian Wechel se ruina par l'impression de ce livre impie & blasphématoire. Mais d'autres disent que le livre n'est pas si mauvais qu'on le croit, & que Wéchel fut bien dans ses affaires long-tems aprés l'impression de cet Ouvrage, qui d'ailleurs n'est pas le seul qui ait eté écrit dans ce goût; un Auteur Allemand ayant écrit le procés du Diable contre J.C. livre qui est entre les mains de tous les Allemands. * Bayle, *dans l'article de Wechel*.

CORNE'LIUS AURELIUS. *Voyez* AURE'LIUS.

CORNE'LIUS BALBUS. *Voyez* BALBUS.

CORNE'LIUS BENIGNUS. *Voyez* BE'NIGNUS.

CORNE'LIUS BOCCHUS. *Voyez* BOCCHUS.

CORNE'LIUS CALLIDIUS. *Voyez* CALLIDIUS.

CORNE'LIUS CAPITOLINUS. *Voyez* CAPITOLIN.

CORNE'LIUS CELSUS. *Voyez* CELSUS.

CORNE'LIUS EPICADUS ou EPICADIUS. *Voyez* EPICADUS.

CORNE'LIUS GALLUS. *Voyez* GALLUS.

CORNE'LUS GEMMA. *Voyez* GEMMA.

CORNE'LIUS a LAPIDE. *Voyez* Pierre (Corneille de la)

CORNE'LIUS NE'POS. *Voyez* NE'POS.

CORNE'LIUS POLYHISTOR, Historien. *Voyez* ALEXANDRE POLYHISTOR, surnommé CORNE'LIUS.

CORNE'LIUS RUFINUS. *Voyez* RUFIN.

CORNE'LIUS SE'VE'RUS. *Voyez* SE'VE'RE.

CORNE'LIUS THUSCUS. *Voyez* THUSCUS.

CORNE'LIUS. Lorsque le nom de *Cornélius* est suivi de quelque autre nom qui ne se trouve pas dans les précédens, cherchez-le sous les lettres du nom ajoûté.

CORNER, connu sous le le nom de CHRISTOPHORUS CORNERUS, Allemand, Ministre Protestant, étoit de Fach, dans la Franconie, où il naquit en 1518. On l'éleva dans la Théologie Protestante, qu'il enseigna à Francfort; & depuis il fut Ministre & Surintendant des églises de la Marche de Brandebourg. Il mourut le 17 avril de l'an 1594. & laissa divers Ouvrages, comme des Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de saint Paul aux Romains & aux Galates, *Cantica sacra; Symbola œcumenica*; Des Notes sur les Oraisons de Cicéron, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

CORNET (Nicolas) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, naquit à Amiens le douziéme d'octobre de l'année 1592, fit dès sa jeunesse de grands progrés dans les Belles Lettres, & demeura quelques années parmi les Jésuites, où il prononça un Discours en François, en Latin & en Grec. Il sortit des Jésuites, se mit sur les bans de Sorbonne, & parvint enfin au degré de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Navarre. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir pour Confesseur; mais ce Docteur refusa d'accepter un emploi, dont il connoissoit trop le poids: il se contenta d'entrer dans le Conseil de ce Cardinal, qui se servit de lui, à ce que l'on croit, pour composer la belle préface, qui est à la tête de son livre de Controverse. Le Cardinal Mazarin le fit Président de son Conseil de Conscience, & lui offrit l'Archevêché de Bourges. Il fit par son testament quantité de legs pieux, & mourut dans le Collége de Boncourt, le 18 avril 1663. Il fut inhumé dans le Collége de Navarre, où M. l'Abbé Bossuet, depuis Evêque de Meaux, prononça l'Oraison funébre, qui nous fournit cet article, & qui a été imprimée à Amsterdam en 1598. En 1649, étant Syndic de la Faculté de Théologie, & s'étant apperçu que quelques Bacheliers faisoient imprimer dans leurs Théses quelques Propositions sur les matiéres de la Grace sur lesquelles on étoit alors fort échauffé, quoiqu'il les eût rayées, il se plaignit à la Faculté, à laquelle il denonça en même tems sept Propositions, dont les cinq premieres sont celles qui ont été condamnées depuis comme extraites du livre de Jansenius.

* CORNET, CHATEAU-CORNET, est le nom d'un château de l'isle de Guerneley, qui sert à la défense du Bourg de Saint-Pierre. Il est sur une isletre, ou plutôt sur un rocher élevé, qui est environné d'eau de toutes parts dans le tems que la marée monte. C'est-là que loge le Gouverneur de l'isle avec sa garnison, & l'on n'y laisse entrer ni femme, ni François. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 719.

CORNE'TO, en Latin *Cornetum*, ville d'Italie, dans le Patrimoine de saint Pierre. Elle est située vers l'embouchure de la Marta dans la Mer de Toscane, avec Evêché qui est joint à celui de Monte-Fiascone, parce que l'air est trop dangereux à Cornéto. Jerôme Bentivoglio y fit des Ordonnances Synodales en 1561. Un autre Prelat en fit de nouvelles en 1622. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *Géogr. Eccles.*

CORNE'TO (Adrien Castellési, dit le Cardinal) né de parens pauvres prit le nom de *Cornéto* du lieu de sa naissance dans le Patrimoine de saint Pierre. S'étant poussé à la Cour de Rome, le Pape Innocent VIII l'envoya Nonce en Angleterre, où il devint si agréable au Roi Henri VII, qu'il en eut les Evêchés de Héreford, de Bath & de Wels. Il passa ensuite en France avec la même qualité. Etant de retour à Rome, aprés avoir été Clerc & Thrésorier de la Chambre Apostolique, Alexandre VI, dont il avoit été Sécretaire, lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1503. Peu de mois aprés, César Borgia, fils *naturel* de ce Pape, qui vouloit avoir la dépouille de Cornéto, & qui avoit pris des mesures pour l'empoisonner, engagea son pére d'aller souper à la Vigne d'Adrien; mais le souverain Pontife qui ignoroit la chose, but lui-même du vin préparé pour ce funeste dessein, & en mourut. Le Cardinal échappé de ce péril, n'échappa pas l'inimitié du Pape Jules II. Elle alla si loin qu'il fut obligé d'aller se jetter dans les montagnes du Trentin pour s'en mettre à couvert. Ayant été rappellé par Leon X, il eut l'ingratitude d'entrer dans une conjuration contre lui, & dont le Cardinal Petrucci étoit le Chef. Quelques-uns disent qu'il s'y engagea dans l'espérance d'être Pape, se flattant qu'une prédiction, qui promettoit la tiare à un Adrien de basse naissance, mais illustre par sa doctrine, le regardoit. Elle eut son effet en la personne du Pape Adrien VI. Leon X pardonna à Cornéto, & lui en fit même expédier des lettres d'abolition; mais celui-ci qui avoit avoué son crime en plein Consistoire, se voyant condamné avec le Cardinel Soderin à une amende de dix mille écus, crut ne pas devoir se fier à la parole

role du Pape. Ainsi il prit le parti de sortir la nuit de Rome, deguisé en Moissonneur, & l'on n'a jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu. Cela arriva en 1517. Pierius Valérianus qui écrivoit en 1534, dit que l'on avoit cru que le valet de ce Cardinal l'avoit assassiné pour profiter des pistoles que son maitre avoit cousues dans sa chemisette. Le P. Oldoini a écrit que le Pape Léon X ayant dégradé Cornéto de la pourpre & de ses Bénéfices, ce dernier craignit tant pour sa vie, qu'il s'enfuit en Thrace, où il mourut, sans que l'on ait sçu ni le jour, ni l'année. Ce Cardinal fut un des premiers qui mit la main à la réformation du style Latin. Comme il avoit beaucoup lu Cicéron, il y avoit fait quantité d'excellentes recherches concernant la pureté de cette Langue, qu'il mit au jour dans un Traité qu'il composa pendant sa retraite aux Alpes, qu'il intitula, *de Sermone Latino*, & qu'il dédia à Charles-*Quint*, pour lors Prince d'Espagne. Il avoit interrompu pour travailler à ce Traité, une Traduction Latine du Vieux Testament laquelle il avoit commencée. Il fit encore un livre *de Vera Philosophia*, qui a été imprimé à Cologne en 1548. Cornéto fut aussi Poete, témoin son Traité *de Poëtis*; son Poëme sur *la Chasse*; un autre intitulé *Iter Julii II, Pontificis Romani*; des vers à la louange de la sainte Vierge; la description du Palais qu'il avoit fait bâtir assez près du Vatican, qui fut nommé *le Palais Anglois* à cause qu'il le légua au Roi d'Angleterre, & qui a été depuis possédé par la Maison de Colonne. * Piérius Valérianus, *de Infelicitate Litteratorum*. Oldoins, *Athen.Rom.* Paul Jove, *Vie de Léon X.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CORNHART. *Voyez* CORNHERT.

CORNHARTISTES. *Voyez* CORNARTISTES.

CORNHERT ou KOORNHERT (Théodore) Hérétique Enthousiaste du XVI siécle naquit en 1522, d'une bonne & ancienne famille d'Amsterdam. Il fit dans sa première jeunesse un voyage en Espagne & en Portugal, & à son retour s'étant marié contre les dispositions du testament de son pére, & sans consulter sa mére, à une femme qui n'avoit presque aucun bien, il fut obligé, pour pouvoir subsister, de se faire Maitre d'Hôtel de Renaud de Brêderode, Baron de Vianen; mais il le quitta peu après, & fut s'établir à Harlem, où il gagna sa vie au métier de Graveur. Il lui prit depuis fantaisie à l'âge de 30 ans d'apprendre le Latin, où il fit en peu de tems tant de progrès, qu'il traduisit peu après en Flamand *les Offices de Cicéron*, & quelques autres Ouvrages. En 1562, il fut fait Sécretaire de la ville de Harlem, & deux ans après Sécretaire des Bourguemaitres de la même ville. En 1565 & 1566, on le députa plusieurs fois vers le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande. Il eut plusieurs Conférences avec Henri de Brêderode fils de celui qu'il avoit servi, sur les mouvemens qu'il y avoit alors dans le pays, & le Prince se servit de la plume de Cornhert, pour composer le premier Manifeste qu'il publia en 1566. La Duchesse de Parme qui le sçut, le fit enlever de Harlem & conduire dans les prisons de la Haye, où il passa quelque tems. Ce fut alors que sa femme craignant qu'il n'en sortît jamais, tâcha de gagner la peste, afin que, la lui communiquant, ils en mourussent l'un & l'autre. Il reprit sévérement son épouse, & se défendit si hardiment, qu'on le relâcha, se contentant de lui défendre de sortir de la Haye; mais il s'évada furtivement, & se sauva au pays de Cléves, où il reprit son métier de Graveur pour subsister. Les Etats de Hollande ayant secoué le joug des Espagnols en 1572, Cornhert retourna en son pays où il fut fait Sécretaire des Etats de la province; mais s'étant voulu opposer aux desordres des Gens de guerre, ceux-ci le décriérent comme un fauteur des Catholiques, & on résolut de le tuer; ce qui l'obligea la même année de se sauver encore au pays d'où il étoit revenu. Louis de Réquésens l'excepta de l'amnistie qu'il fit publier à Bruxelles en 1574, en faveur de ceux qui voudroient rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet homme qui avoit commencé depuis quelque tems à dogmatiser, revint encore à Harlem, & il eut à Delft & à la Haye de grandes Disputes par écrit & en paroles, contre les Ministres Réformez, qui ne purent souffrir ses sentimens; car quoi qu'il s'élevât contre la Religion Catholique, il ne laissoit pas de condamner les entreprises de Luther & de Calvin, prétendant que sans une mission extraordinaire soutenue de miracles, personne n'avoit droit de s'ingérer aux fonctions du Ministére Evangélique. Ainsi en confessant que toutes les différentes communions avoient besoin de réforme, il auroit voulu qu'en attendant que Dieu suscitât des Réformateurs semblables aux Apôtres, toutes les Sectes Chrétiennes se réunissent sous une forme d'*interim*, dont le plan étoit qu'on ne feroit autre chose que de lire au peuple le texte de la parole de Dieu, sans proposer aucune explication, sans rien prescrire aux Auditeurs par maniére de préceptes ou de défenses, mais tout au plus par maniére d'avertissement. Il ne croyoit point que pour être un véritable Chrétien, il fût nécessaire d'être Membre d'aucune Eglise visible, ce qu'il pratiqua; car il ne communia ni avec les Catholiques, ni avec les Protestans, ni avec aucune autre Secte. Il se déclara enfin contre la Religion Réformée, & nommément contre Calvin, Béze, Lipse, &c. Il eut beaucoup d'invectives à ce sujet de la part des Ministres Réformez; mais on croit que le Prince d'Orange le soutenoit en secret, parce que connoissant son aversion pour les Espagnols, il s'étoit souvent servi de la plume de Cornhert pour écrire contre eux. Ce Prince perit malheureusement, & Cornhert qui s'étoit établi à Delft reçut dans la suite ordre des Magistrats d'en sortir dans 24 heures. On vouloit même qu'on l'enfermât pour le reste de ses jours. Il mourut le 29 octobre 1590. Ses Oeuvres furent imprimées en trois volumes *in folio* en 1630. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* CORNHUYSEN (Guillaume) de Bailleul en Flandre, après avoir eté Conseiller à la Cour de Hollande, & ensuite dans celle de Flandre, fut ensuite Président de cette derniere. On a de lui, *Pandectarum seu Digestorum Juris Civilis Partitio & Methodus*. * Valére Andre, *Biblioth.Belgica*, p.315.

CORNIBUS (Petrus de) *Voyez* CORNU (Pierre)

CORNICULA (Annius) *Voyez* ANNIUS CORNICULA.

CORNICULAIRES, en Latin CORNICULARII, sorte d'Huissiers qui se tenoient à l'un des coins du parquet, où le Magistrat rendoit la Justice, pour empêcher que personne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Cassiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus Secretarii Prætoriani præerant*. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CORNIFICIA, sœur du Poete *Cornificius*, faisoit très-bien des vers, & composa plusieurs Epigrammes. Saint Jérôme parle d'elle dans sa Chronique. Vincent de Beauvais la nomme *Cornificina*. Elle vivoit sous l'empire d'Auguste, vers l'an de Rome 737, & dix-sept ans avant Jésus-Christ. Vossius croit que c'est la même, dont parle Gui de Bourges, au titre *de la Mémoire*, qui disoit que la Science étoit la seule chose qui n'étoit point en butte aux injures de la fortune. * Vincent de Beauvais, *l.32.Spec.Nat.* 5 5. Vossius, *Phil.ch.2.§.3. &c.*

CORNIFICIUS, Poëte Latin, & homme de guerre, vivoit du tems d'Auguste, & en même tems que sa sœur, dont nous venons de parler. On ne doute point que Cornificius ne soit ce Critique de Virgile, dont parle Donat dans la Vie du même Virgile. Mais on n'est pas assuré, s'il est le même, à qui Cicéron écrit quelques lettres, ou celui à qui on attribue la Rhetorique d'Herennius, ou enfin celui à qui Catulle se plaint, *Carm.35*, selon Vossius: 38, selon l'édition *in Usum Delphini*: & 39, selon Passerat.

> *Male est*, Cornifici, *tuo Catullo*,
> *Male est*, *me hercule*, & *laboriose*, &c.

Macrobe cite des livres de Cornificius. Il y a aussi eu deux Consuls Romains de ce nom. Saint Jérôme dit que le Poëte Cornificius, dont nous parlons au commencement de cet article, fut tué par des Soldats; parce que se moquant de leur lâcheté, il les avoit appellez dans ses vers *des lapins armez*. * Macrobe, *Saturn. l.1.ch.11. & l.6.ch.5.* Crinitus. Vossius, &c.

CORNILLAN, ou de CORNEILLAN (Pierre de) vingt-huitiéme Grand Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda en 1353, à Déodat de Gozon. Il étoit natif du Dauphiné, à ce qu'a dit Bosio; sa maison étoit pourtant du Comté d'Armagnac, où est situé le Vicomté de Cornillan. Un de ces Vicomtes avoit été élu Capitoul de Toulouse en 1299; & l'an 1226, pendant les guerres des Albigeois, *Pierre-Raimond* de Cornillan avoit promis au Cardinal Légat du saint Siége, de ne point assister Raimond, Comte de Toulouse. Cette Maison qui avoit fait deux branches de Mondenar & de Villeneuve, est éteinte. * La Faille, *Traité de la Noblesse des Capitouls*. Pierre de Cornillan fut élu Grand-Maitre étant Grand-Prieur de Saint-Gilles, de la Langue de Provence. Sa justice & sa prudence lui firent donner le nom de *Correcteur des Coutumes*. Il ordonna, que les Commanderies & les Prieurez seroient conferez par le Grand-Maitre & le Convent, & non plus par les Grands Prieurs, pour éviter les abus qui se commettoient à l'insçu du Grand-Maitre. Sa mort arriva l'an 1355, & Roger de Pins fut élu en sa place. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*.

CORNOAILLE, ou CORNOUAILLE, province maritime dans le Diocése d'Excester, est la plus occidentale de toute l'Angleterre. Comme elle est environnée de la mer du côté du nord, du sud & de l'ouest, & separée de Dévonshire du côté de l'est par le *Tamer*, hormis un petit espace de terre, c'est une véritable *Peninsule*. Elle a 150 milles de tour, & contient environ 960000 arpens de terre, & 25375 maisons; mais elle n'est pas une des plus fertiles Provinces d'Angleterre. Cependant les vallées abondent en blé & en pâturages, & ses montagnes sont fameuses par leurs mines d'étain & de cuivre. Elle abonde en gibier & sur tout en bécasses, & ses mers en poissons. C'est ici que se fait la pêche des Sardines, entre juillet & novembre, dont il se fait un grand débit en France, en Espagne, & en Italie. Elle produit aussi quantité de fenouil marin, de chardons à cent têtes, de très belle ardoise, & de marbre. Les Habitans sont des plus robustes qu'il y ait en Angleterre, fort experts à la Lutte, & addonnez à cet exercice. Cette Province est pleine de merveilles. A *Boskenna* on voit 18 grosses pierres faisant un cercle, éloignées à 12 piez l'une de l'autre, & une autre pierre au centre qui surpasse tout le reste. Dans la Paroisse de *Cleer* il y a dans une plaine six ou huit pierres d'une grandeur prodigieuse, mais rangées avec tant d'artifice qu'il n'est pas facile d'en découvrir le juste nombre. Chaque fois qu'on les compte on en trouve plus ou moins qu'on n'en avoit trouvé. Le *Main-Amber* près de *Mounts-Bay* est un gros rocher, posé sur un moindre dans un si juste équilibre, qu'on peut le remuer sans pouvoir néanmoins lui faire changer de place. C'est dans cette province qu'est le fameux port de *Falmouth*, la *Pointe du Lézard*, & ce qu'on appelle en Anglois *the Lands end*, c'est à dire, le bout de l'Angleterre. La *Pointe du Lézard* est ce que les Anciens appelloient *Ocrinum* ou *Damnonium Promontorium*; & le *Lands end* s'appelloit *Bolerium Promontorium*. Entre l'un & l'autre on trouve le *Mont-S. Michel*, qui est fort haut, & qui communique son nom à la baye voisine, que l'on appelle *Mounts-bay*. Une plaine sablonneuse le separe du continent, & on la passe à pié, quand la marée est basse. Il y a au sommet de ce mont un vieux Fort. Cette province a été souvent gouvernée par ses propres Princes, sous le titre de Comtes, jusqu'à ce qu'*Egbert*, premier Monarque d'Angleterre, la conquit en 809. Etant réannexée à la Couronne, sous le régne d'*Edouard III*, ce Prince fit Duc de Cornouaille son fils ainé Edouard, surnommé le *Prince noir*. Depuis ce tems-là le premier fils d'Angleterre a toûjours porté ce titre sans creation. Les Habitans ont un langage particulier que l'on croit être l'ancien langage de l'Isle. C'étoit autrefois le Pays des *Ostidamniens* & des *Damnoniens*. La Capitale de la Province est *Launceston* anciennement *Lanstuphadon*, sur le *Tamer* à 170 milles de Londres. Il y a outre cela plusieurs villes & bourgs où l'on tient marché, comme, *Leskard, Lestwithiel, Truro, Bodmin, Helston, Saltash, Camelford, S. Ives, &c.* * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 1. p.26.49.50.* Speed & Camden, *Descript. Brit.* Mercator, *Atlas mundi*, &c.

CORNOAILLE, CORNOUAILLE ou QUIMPERCORENTIN, ville de France dans la Basse Bretagne, avec Présidial, & Evêché suffragant de Tours. Elle est sur la riviére d'Oder, à deux ou trois lieues de la mer, entre Blavet & Concarnau à l'orient, & Penmark à l'occident. C'est la *Corisopitum* ou *Coriosopitum Curiosolitarum* de César, & le *Curiosvelites* de Pline. Elle est aussi nommée *Cornubia* & *Cornu Galliæ* dans les anciens Chartres. On la nomme aujourd'hui pour l'ordinaire QUIMPERCORENTIN ou KEMPERCORENTIN. Kemper étoit le nom de la ville, & Corentin celui de son premier Evêque, qu'on croit avoir été ordonné par saint Martin de Tours. Cornoaille eut autrefois des Comtes. C'est une grande ville, de grand commerce & bien bâtie. La riviére d'Oder y en reçoit une autre petite, qui fait le tour des murailles; de sorte que Cornouaille est comme dans une isle. Le reflux y fait remonter de grosses barques, & le port est au confluent de deux riviéres où est le fauxbourg, dit *la Terre du Duc*, qui est très-grand; & c'est l'endroit où demeurent les plus riches Marchands. L'église cathédrale est ancienne, & ornée de deux grandes tours. Le Chapitre est composé d'un Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thrésorier, d'un Chantre, d'un Théologal, & de douze autres Chanoines. L'Abbé de Daoulas est le premier Chanoine de l'église cathédrale de Cornoaille: il a sa chaire jointe à celle de l'Evêque & sous le même dais, & a le droit d'Annates sur les Bénéfices de la cathédrale: il marche à la gauche de l'Evêque dans les processions, & ses Religieux à la gauche des Chanoines. Ces Religieux ne sont point réformez, & ne sont distinguez des Chanoines, par aucune marque dans leurs habits. Entre les Evêques de Cornoaille, Corentin, Guenneus, & Allorus y sont reconnus pour Saints. Il y en a eu d'autres Illustres par leur qualité & par leur mérite, comme Benoit, Orscand, & Budic de Cornoaille, tous trois de la Maison des Comtes de cette ville; Bernard de Moëlan, Thomas Danast, Alain Gonthiar, Gatien de Monceaux, Bertrand de Rosmadec, Raoul le Moël dit *le Chauve*, Claude de Rohan, Louis Simonetta Cardinal, &c. Outre l'église cathédrale, il y en a plusieurs autres très-belles à Cornouille, divers monastéres, & un Collége de Jésuites. La maison épiscopale est très-magnifique. On voit près de la porte, dite *de Tourbie*, une tour d'une largeur extraordinaire, qui servoit autrefois de château à la ville de Quimpercorentin. * Mérula, *Cosmogr.* Du Chêne, *Antiquit. des Villes*. Bertrand d'Argentré, & Augustin Du Pas, *Hist. des Bret.* Sainte-Marte, *Gall. Christ. tome 2. p.551. &c.*

CORNOAILLES, (Richard de) dit *Corinian*. *Cherchez* RICHARD.

* CORNOUAILLE (Le Cap de) *Cornubia Caput*, anciennement *Belerium & Antivestæum Promontorium*, Cap d'Angleterre. Il est le plus occidental du Comté de Cornouaille, & même de toute l'Angleterre: c'est pourquoi les Anglois le nomment *Lands end*, c'est à dire, *Bout de la terre ou du pays*. * Mary, *Diction.Géogr.*

* CORNOUAILLE (Le Diocése de) est une province de France dans le Gouvernement de Bretagne. Il est borné au nord par les Diocéses de S.Pol & de Tréguier; à l'est par ceux de S. Brieux & de Vennes; au sud & à l'ouest par la mer.

CORNOUAILLE. *Voyez* CORNOAILLE.

CORNOW. *Voyez* CUROW.

CORNU ou CORNUT, (Gautier) Archevêque de Sens, florissoit dans le XIII siécle, & étoit fils de Simon Cornu Seigneur de Villeneuve, près de Montreuil. Après avoir paru avec beaucoup de réputation dans l'Université de Paris, il fut Doyen de l'Eglise de cette ville, Aumonier du Roi Philippe *Auguste*, & puis Archevêque de Sens

en 1223.

en 1223. Guillaume le Breton remarque que Gautier Cornu avoit été élu Evêque de Paris avant que d'être mis sur le siége de Sens. Ce Prélat eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Le Roi saint Louis le nomma en 1239, pour aller recevoir la couronne d'épines de Nôtre-Seigneur, qu'on lui envoyoit de Constantinople, & par ordre de ce même Monarque, Gautier en écrivit l'histoire, que nous avons dans le volume des Auteurs de l'Histoire de France. Il mourut le 20 avril de l'an 1241, & fut enterré dans le chœur de son église. On lui impute d'avoir empêché saint Louis de faire brûler le Thalmud; & l'on dit qu'il avoit reçu pour cela de l'argent des Juifs. Ce Prélat eut pour successeur GILLES ou GILLON CORNU son frére, qui étoit déja Archidiacre de Sens. Il fut sacré par le Pape Innocent IV, l'an 1244, dans la ville de Lyon, où il assista l'année suivante au Concile général. Ensuite il suivit le Roi saint Louis en son voyage d'outre-mer, & à son retour il travailla à rétablir la discipline dans son diocése, & il mourut en 1254. Son corps fut enterré auprès de celui de son frére, dans son église. HENRI CORNU, neveu de ces deux Prélats, fut leur successeur dans l'Archevêché de Sens. On dit qu'il fut empoisonné en 1258. Il avoit six fréres, entre lesquels il y a eu ALBÉRIC CORNU, qui enseigna le Droit à Paris avec beaucoup de réputation, & qui fut depuis Evêque de Chartres, où il mourut en 1244. GUILLAUME CORNU, fut Evêque de Nevers en 1251, après Robert son oncle. * Albéric, *in Chron.* Guillaume le Breton, *Philippide*, *l.* 12. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulai, *Hist. de l'Université de Paris*, *&c.* La Chaise, *Hist. de S. Louis*, *l.* 5. *art.* 4.

CORNU ou de CORNE (Pierre) connu sous le nom de PETRUS DE CORNIBUS, Religieux de l'Ordre de saint François, & Docteur de Paris, a vécu dans le XVI siécle. Il étoit natif de Beaune en Bourgogne, & fut un de ceux qui prêchérent avec le plus de zéle contre les Réformez qui pour cette raison ne l'aimoient pas. C'est de lui dont Rabelais & quelques autres Libertins, ont fait des railleries. Il mourut l'an 1555. Le Docteur François le Picart fit son Oraison funébre, & saint François Xavier parle de lui dans une de ses Epitres. C'est dans la cinquiéme du premier livre, datée de Cochin le 12 janvier de l'an 1544. * Du Boulai, *Hist. de l'Université de Paris*. Hilarion de Coste, *Vie du Doct. Franc. le Picart*, *&c.* Rioche, *Comp. Temp.*

CORNUEL, Président à la Chambre des Comtes. Il avoit toute la direction des Finances sous le Sur-Intendant de Bullion. Il étoit très habile homme, & avoit une belle femme, dont on dit que le Sur-Intendant étoit fort amoureux. La complaisance de la Dame & l'habileté de son mari, firent entrer de grands biens dans leur famille. Ce Président disoit à quelques uns de ses amis, que pour devenir riche, il ne savoit pas de meilleur moyen que de se faire aimer d'un Sur-Intendant. Etant au lit de la mort, il se confessa au Vicaire de sa Paroisse, lequel lui refusa l'absolution à moins qu'il ne restituât deux cent mille écus qu'il avoit mal aquis. Le malade en parla à M. Bullion qui le venoit voir tous les jours. Celui-ci alla consulter le cas avec le Cardinal de Richelieu, leur commun Protecteur. La réponse du Cardinal fut, que toutes ces sortes de restitutions appartenoient au Roi comme Seigneur de tous les biens; & que le Roi donnoit au pur don les deux cent mille écus dont il s'agissoit au Président Cornuel, pour les bons services qu'il avoit rendus à l'Etat, & qu'ainsi le Président pouvoit se faire donner l'absolution par le Vicaire, ou par quelque autre comme il le jugeroit à propos. De Bullion porta cette décision à son ami, qui passa doucement dans l'autre vie. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

CORNUI, riviére. *Voyez* MALMISTRA.

CORNUTUS, (Cécilius) ayant été faussement accusé de conspiration sous Tibére, aima mieux, quoiqu'innocent, finir sa vie par une mort volontaire, que de souffrir les inquiétudes d'une justification douteuse, auprès d'un Prince chez qui les moindres soupçons passoient pour des crimes avérez. * Tacite, *Annal. c.* 28.

CORNUTUS, Africain de nation, Philosophe Stoïcien, florissoit à Rome sous l'Empire de Claude & de Néron, qui le fit mourir vers l'an de Jésus-Christ 54. Cornutus fut précepteur du Poëte Perse. On le met aussi au nombre des Grammairiens & des Poëtes, & il est très-souvent allégué par Aulu-Gelle, par Eusebe, par Suidas, & par l'Auteur de la Vie de Perse. Macrobe cite aussi un CORNUTUS, qui fit des Commentaires sur Virgile. Un autre CORNUTUS, fut contemporain, & même émulateur de Tite-Live. Ces deux Auteurs lisant leurs Histoires en même tems, briguoient à l'envi, pour grossir la foule de leurs Auditeurs. Suidas dit que Cornutus en avoit davantage; mais que ceux de Tite-Live étoient gens choisis. Quelques Auteurs confondent ces deux Cornutus; mais les autres, pour ne point pécher contre la Chronologie, croyent que ce dernier contemporain de Tite-Live, étoit pére de l'autre, qui fut précepteur de Perse. *Consultez* Vossius. Cicéron parle d'un CORNUTUS Précepteur. * Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 6. *&* *l.* 9. *c.* 10. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Eusebe, *in Chron.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 26.

CORNWALL. *Cherchez* CORNOAILLE.

CORNWALLIS, (Jean descendoit d'une ancienne & illustre famille de ce nom, qui a fleuri long-tems dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il témoigna beaucoup de courage & fit des actions fort hardies sous Thomas, Duc de Norfolk, à la prise de Morlaix en France du tems du régne de Henri VIII. Ce Prince le fit Chevalier, & peu après son retour il obtint la charge de Grand-Maître de la Maison du Prince Edouard fils de Henri. Thomas Cornwallis Chevalier, étant Sherif de Norfolk, la derniere année du regne d'Edouard VI, leva des troupes contre ceux qui s'opposoient au droit de la Reine Marie, qui succédoit à Edouard son frére. Cette Reine pour le récompenser, le fit Membre de son Conseil privé, Thrésorier de Calais, & ensuite Contrôlleur de sa Maison. FRÉDÉRIC CORNWALLIS, l'un des Descendans de cette famille, ayant servi le Roi Charles I, & à la Cour, & à l'armée, & ayant perdu ses biens, sa liberté, & étant enfin exilé pour s'être attaché à ce Prince, Charles II le fit Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Cornwallis d'Eye*, dans le Comté de Suffolk. Il épousa 1. *Elisabeth*, fille de *Jean* Ashburnham d'Ashburnham, dans le Comté de Sussex, Chevalier, de laquelle il eut trois fils, *Charles*, *Fréderic*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*: 2. il épousa *Elisabeth*, fille de *Henri* Crofts, de Saxham, dans le Comté de Suffolk, Chevalier, de laquelle il eut *Jeanne*. Etant mort en 1661, *Charles*, son fils aîné lui succéda; celui-ci eut cinq fils, *Charles*, qui a été Lord après son pére, *Fréderic*, *Guillaume*, *Thomas*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*. * Dugdale.

CORO, ville de l'Amérique méridionale dans la province de *Vénézuéla*. Les Espagnols lui donnent souvent le nom de la Province, & les Sauvages celui de *Corana*. Elle est située à la hauteur de onze degrez de l'élévation du pole du Nord, & bâtie dans une plaine, quoique son territoire soit montueux pour la plus grande partie. Le pays est tempéré mais destitué d'eau douce, sur tout de fontaines, & n'est arrosé d'aucune riviére. La terre y produit force herbes, plantes & simples, & on y trouve les mêmes animaux que dans les autres quartiers de l'Amérique méridionale, mais les lions y sont si craintifs que les Sauvages les tuent aisément à coups de bâton. Les tigres au contraire y sont d'une furie extraordinaire. Le Gouverneur de toute la province, laquelle appartient aux Espagnols, fait le plus souvent sa résidence à *Coro*, ainsi que l'Evêque qui est suffragant de l'Archevêque de St. Domingue. De la ville de Coro la terre s'avance en mer douze lieues loin, & fait une espéce de Péninsule que les Sauvages appellent *Paraguana*, & qui a vingt-cinq lieues de tour, s'étendant pour la plus grande partie en une plaine abondante en bêtes sauvages. Les Anglois ayant surpris la ville de Coro, en 1595, la brûlérent presque toute. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COROBANDER. *Cherchez* COROMANDEL.

COROEBUS ou CHORÉBUS, natif de la province d'Elide, fut le premier qui fut couronné aux Jeux Olympiques, après avoir vaincu ses Concurrens à la course l'an 778, avant la venue du Messie. Athénée dit dans ses discours des Dipnosophistes, que ce Corœbus étoit Cuisinier de son métier. Il y a eu un autre COROEBUS Archonte d'Athénes, & un autre jeune Prince, tué à la guerre de Troye par Pénélée, & à qui Cassandre, dont il étoit amoureux, avoit prédit son infortune. C'est de là qu'est venu le proverbe *Stultior Corœbo*. Il en est fait mention dans le deuxiéme livre de l'Enéide. *Voyez* CHORÉBE.

COROGNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROMANDEL ou COROBANDER, pays de la presqu'isle deçà le Gange dans le Royaume de Narsingue ou Bisnagar, est situé le long de la côte orientale, vers la Pêcherie de l'isle de Ceilan. Coromandel est ainsi nommé, à cause du ris qu'il produit abondamment. Il a les meilleurs ports de l'Inde, depuis Négapatan au midi, remontant vers le septentrion, jusqu'à la riviére d'Arémogan. Il y a Méliapour, Méliapour ou saint Thomas, Paliacate, Sadraspatan, Tranquébar, Négapatan, &c. Ce pays est divisé en plusieurs provinces, dont les plus considérables sont, Maduré, Tanjour, & Gingy.

CORON, ville sur la côte méridionale de la Morée, dans la province de Belvédére, à cinq lieues de Modon par terre, & environ à dix par mer. Les Anciens la nommérent *Coron*, du mot *Coronis*, qui en Grec signifie une *Corneille*, parce qu'on en trouva une d'airain en creusant les fondemens de cette ville. C'étoit autrefois le siége d'un Evêque, suffragant de l'Archevêché de Patras; mais elle a été érigée en métropolitaine. Elle est de la figure d'un triangle, dont un des angles regarde un rocher escarpé, sur lequel en 1463 les Vénitiens élevérent une bonne tour. Les deux autres angles sont vus du Golfe de Coron, mais ils ne sont pas battus des eaux de la mer; & l'on peut en les cotoyant, faire facilement le tour de cette forteresse. Coron fut soumise en 1204 aux Vénitiens liguez avec quelques Princes, qui partagérent avec eux le débris de l'Empire Grec. En 1208, le Corsaire Génois Léon Vétrano s'empara de cette place, aussi bien que de Modon; mais la République de Venise s'y rétablit peu de tems après. Le Sultan Bajazet II, ayant conquis Modon l'an 1498, tourna ses armes victorieuses du côté de Coron, & s'en rendit maître par composition. En 1533, l'Amiral Doria, qui commandoit la flotte d'Espagne, composée de trente-cinq gros vaisseaux de guerre, & de quarante-deux galéres, résolut de l'attaquer. Les troupes Espagnoles avoient pour Général Jérôme Mendoza; les Italiennes obéïssoient à Jérôme Tustavilla, & au Comte de Sarno. On foudroya la place, on fit bréche, on donna l'assaut; mais les Turcs résistérent avec beaucoup de bravoure. Les Espagnols redoublérent leurs efforts, & obligérent enfin le Commandant à arborer le drapeau blanc, pour capituler. Les Infidéles en sortirent vie & bagages sauves, & Mendoza entra dans la place; mais quelques tems après les Turcs la bloquérent, & les Espagnols l'abandonnerent, suivant les ordres de l'Empereur, qui ne vouloit point d'engagemens, qui pussent traverser la paix de Hongrie. En 1685, le Général Morosini assiégea Coron. Aussi-tôt les Turcs vinrent du côté de la terre se poster à une portée de pistolet de ses lignes qu'ils attaquérent, & prirent une redoute. Mais à peine y furent-ils entrez, qu'ils en furent chassez, après un combat qui dura trois heures. Les Vainqueurs les poursuivirent, & en tuérent environ 400 & en blessérent un pareil nombre. Les Chrétiens firent un riche butin, prirent 17 drapeaux des ennemis, & exposérent 130 têtes de Turcs au bout de leurs piques, pour intimider les Assiegez. La perte des Chrétiens ne fut que d'environ 130 hommes morts ou blessez. Le Commandeur de la Tour, Général de terre des Maltois, y perdit la vie. Les Turcs qui avoient été mis en déroute, se rallierent; & après avoir fortifié leurs troupes, se jetterent sur les tranchées des Chrétiens; mais ils furent repoussez vivement, & Hali Bassa Visir leur Général, fut emporté d'un coup de canon. Morosini résolut ensuite de chasser les ennemis de leur poste, ce qu'il exécuta le septiéme août. Les Chrétiens, qui ne perdirent que très-peu de monde, se rendirent maîtres du camp des Infidéles, où ils firent un riche butin. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, plus de 300 chevaux, les tentes, les drapeaux & enseignes, & six canons de bronze: mais ce qui rendit cette victoire plus considérable, fut la prise de l'étendart du Sultan, & des queues de cheval, qui étoient les marques de l'autorité de Hali Bacha, Général des Turcs, lequel avoit été tué dans la mêlée. Les Vénitiens se préparérent ensuite à donner l'assaut, qui fut soutenu par les assiégez avec une vigoureuse résistance; mais enfin ils arborérent le drapeau blanc, pour traiter de la capitulation, qui n'eut point d'effet par la perfidie de ces Barbares. Les Vénitiens s'en vengérent bien tôt, & pour terminer les fatigues d'un siege de 49 jours, ils forcérent les retranchemens des ennemis, passérent au fil de l'épée toute la garnison, & tout ce qu'ils rencontrérent d'Habitans. On trouva dans la place 128 piéces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. L'étendart du Sultan fut exposé par l'ordre du Sénat dans l'église des Théatins à Vénise, pour y demeurer toûjours. On choisit ce lieu, préférablement à tout autre, parce que cette victoire fut remportée le jour que l'Eglise célébre la Fête de saint Gaëtan. Les caractéres qui sont gravez sur le côté droit de la lame, à laquelle l'étendart est attaché, signifient en François, *Au nom du très-haut, Dieu tout puissant, Dieu Seigneur de toutes choses, & des saints Prophetes élevez au dessus des autres Saints Méhémet, Abubéchur, Homer, Osman, & Ali.* De l'autre côté on voit le sens de ces mots, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mehemet est son Prophéte. Nôtre Dieu, vous êtes le Créateur des Nations, vous êtes le Souverain bien, & le Dispensateur du bien:* & au bas, *Hali Bassa.* Les paroles brodées sur le fond de l'étendart signifient, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Méhémet est son Prophéte.* * Strabon, *l.* 8. Ptolemée, *l.* 3. Coronelli, *Description de la Morée.*

* CORON (le Golfe de) ou de *Calamata*, est une partie de la Mer de Gréce. Il commence au Cap de Matapan & à l'isle de Sapienza, & il s'avance beaucoup du midi au septentrion en forme de pyramide entre la Zaconie & le pays des Mainottes au Levant, & le Belvédére au Couchant. La riviére de Spinarza ou de Stromio se décharge à la pointe de ce Golfe qui prend son nom indifferemment de la ville de Calamata ou de celle de Coron. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORONA (Léonardo) Peintre, naquit à Murano dans l'Etat de Vénise en 1561. Il apprit à peindre à Vénise sous Rock de Saint-Sylvestre, & surpassa bien-tôt son Maître même. Ce fut en s'attachant aux ouvrages du Titien qu'il copia, & dont il imita très-bien la maniére & le coloris. Lorsque le Palais de Venise eut été brûlé, Corona fut employé par la Republique, pour y peindre la salle du grand Conseil. Il travailla aussi long tems pour des particuliers, peignit plusieurs églises, & mourut en 1505, âgé de 44 ans. * Rodolfi, *Vite de' Pittori Venet.*

CORONE (La) *Voyez* CORUNA. (La)

CORONÉE, ville de la Béotie des Anciens, étoit située près de Leuctres, qu'elle avoit à l'orient, & au septentrion du fleuve Céphise. Etienne de Bysance dit que Coronée fut bâtie par un certain Coronus, fils de Thersandre. Tolmidès, Général des Athéniens fut tué devant cette ville, la seconde année de la LXXXIII Olympiade, l'an 447 de J. C. Depuis, Agesilaüs défit les Béotiens, près de Coronée, l'an 395 avant l'Ere Chrétienne. Elle eut vers le troisiéme siécle le siége d'un Evêché suffragant d'Athénes. Aujourd'hui ce n'est qu'un miserable village habité par quelques Turcs. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Etienne de Bysance. Thucydide. Pline. Strabon, &c. Il y a une presqu'isle, & quatre autres villes de ce nom.

CORONEL (Paul) Ecclésiastique Espagnol, natif de Ségovie, qui vivoit au commencement du XVI siécle, savoit les Langues Orientales, & la Théologie; & s'appliqua sur tout à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il enseigna aussi dans l'Université de Salamanque, & fut consideré du Cardinal Ximénès, qui l'employa pour l'édition des Bibles

d'Alcala. Il mourut le 30 septembre de l'an 1534, & passa pour Auteur d'une addition à l'Ouvrage de Nicolas de Lira, *De translationum differentiis*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CORONEL (Alfonse) grand Seigneur Espagnol, se défiant de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, forma un parti dans l'Andalousie, pour se maintenir contre son Roi. Il leva des troupes, fortifia des places, & envoya Jean de la Cerda son gendre en Mauritanie, pour demander du secours. Il s'assuroit principalement sur la ville d'Aguilar, où il commandoit. Le Roi de Castille lui ayant ôté quelques autres places, se préparoit à mettre le siege devant celle-là, lorsque des affaires plus pressantes l'obligerent à marcher vers l'Asturie, où l'un de ses freres s'etoit soulevé. Mais dès qu'il eut pacifié cette province, & les troubles qui étoient ailleurs, il retourna en Andalousie & attaqua Aguilar. Coronel s'y défendit avec beaucoup de vigueur pendant quatre mois. Enfin, la ville fut prise d'assaut au mois de février 1353. Il entendoit la Messe, lors qu'on lui vint dire, que les ennemis étoient entrez dans la ville, ce qui ne l'obligea point à interrompre ses dévotions. Il se tint là jusques à ce que la Messe fut achevée, & ensuite s'enferma dans une tour, où il fut pris, & fut puni du dernier supplice, comme criminel de Leze Majesté. Marie l'une de ses filles eut tant de zele pour la conservation de sa chasteté, qu'elle aima mieux se faire mourir, que de mettre en risque cette vertu. Elle executa sa résolution d'une maniere bien particuliere. Elle s'enfonça un tison ardent dans les parties qu'on n'ose nommer. * Mariana, *de Reb. Hisp. l.16.*

CORONEL. *Cherchez* GARCIAS DE SALCEDO.

CORONELLI (P. Vincent) de l'Ordre de saint François des Peres Conventuels, étoit natif de Vénise. Il entra de bonne heure dans l'Ordre & fut créé Docteur à l'âge de 23 ans. Bientôt après il fut *Minister Provincialis* de Hongrie. Lorsque le Cardinal d'Etrees voulut faire pour Louis XIV, les plus grands globes qu'il fût possible il se servit de Coronelli; qui à cause de cela fit un sejour de quelques années à Paris. En 1685, la République de Vénise le nomma son Cosmographe, & quatre ans aprés, son Professeur Public de Géographie. Le Pape Innocent XII le fit Définiteur général de son Ordre. Enfin le 14 may 1701, il en fut élu Général. Il fonda une Académie Cosmographique dont les Academiciens prirent le nom d'*Argonautes*. On dit qu'étant jeune il s'étoit appliqué à la menuiserie. Les Globes pour le Roi ayant été faits, on y trouva plusieurs imperfections. Coronelli réduisit ces Globes en abbregé, & les publia sur 130 cartes, priant tous les Astronomes & Géographes de les corriger. Il avoit dessein de faire faire d'autres Globes, encore plus grands que ceux qu'on avoit faits pour le Roi, & d'y travailler à moins de frais. Ils devoient être de 60 pieds de circonference, & faits en sorte qu'on pût les démonter en plusieurs piéces & les transporter ainsi commodément d'un appartement à l'autre. Il mourut à Venise en 1718, au mois de décembre. Voici les principaux de ses Ouvrages, qui sont en tout au nombre de 137, *Bibliotheca universalis ordine alphabetico disposita vol.45. absolvenda*, (on n'en a imprimé que sept volumes) *acced. tabular. in. tomis 14. rerum, locorumque præcipuorum, qui in toto opere descripti sunt, Icones oculis subjicientes*; *Theatrum Belli* 24 vol.; *Atlas Venetus* 13 vol.; *Iter Anglicanum*; *Calendarium Historicum Regis Angliæ Gulielmi*; *Dux Peregrinorum per urbem Venetiam*; *Peloponnesi descriptio & Epitome Cosmographica*; Plus de 400. *Cartes Géographiques*; *Nomenclatura Successorum S. Francisci*. * *Nova Litteraria*, Lipsiæ 1719, *p.16. & suiv.* Hiac. Gimmæ, *Index Operum Coronellianorum*.

CORONIS, fille de Phlegyas, fut aimée par Apollon, auquel elle manqua de fidelité pour un homme de Thessalie nommé Ischis. Apollon en eut tant de dépit, qu'il la tua d'un coup de fléche. Quelque tems aprés, se repentant de ce qu'il avoit fait, il tira du sein de Coronis l'enfant qu'elle avoit conçu, & le fit élever par Chiron. C'est lui qui fut depuis connu sous le nom d'Esculape. Le corbeau, qui avoit fait le rapport de l'infidélité de Coronis, eut son plumage blanc changé en noir. * Ovide, *Métamorph. l.2. Fab.7.*

CORONIS, fille de Coronée, Roi de Phocide, fuyant les importunitez de Neptune, fut métamorphosée en Corneille par Minerve, chez qui elle se retira. * *Consultez* Ovide, *Métam. l.2. Fab.8. & 9.*

CORONIS, Deesse honorée en Sycione, selon Pausanias. Elle n'avoit point de temple, & on lui sacrifioit dans celui de Pallas. * *Antiq. Romaines*.

CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROPA, province de l'Amérique Méridionale, dans la Guiane située vers la riviére des Amazones. Elle est le long de la riviére de Coropatuba ou Curupatuba, qui se jette dans l'Amazone, entre la riviére de Ginipape à l'Orient, & celle d'Orixamine à l'Occident.

COROZAIM, CORAZIM, CORAZIN, CORASIM, CORASIN, CHORASIM, &c. ville de Galilée, de la Tribu de Manassé, & l'une des dix qui composoient la contrée de Décapolis. Elle est située vis à vis de Capernaüm, sur le bord du Jourdain, proche de la Mer de Tiberiade. Cette ville étoit si plongée dans les débauches, que J. C. dont les fréquentes prédications n'avoient point converti ses Habitans, prédit que leur châtiment seroit plus sévére que celui des villes de Tyr & de Sidon. Cette ville étoit éloignée de deux milles de Capernaüm selon S. Jérôme. Il est dit dans Eusébe qu'il y avoit douze milles de distance, ce qui est tout visiblement une faute. *Henri Ernstius* avance que Chorozaim n'est pas le nom d'une ville, mais d'un pais, & qu'il faut lire Χώρα Ζὶν la pais de Sin. Le contraire paroit par ce que St. Matthieu dit *ch.11. v.21.* Il semble que cette ville porte encore les marques de la malediction que J. C. prononça contre elle. Il n'y a plus aucune trace d'Eglise ni d'Antiquité. Quoique son terroir & sa situation soient agreables, elle n'est plus habitée que par vint familles d'Arabes qui se bornent à cultiver une partie de son terrein pour se sustenter. On recueille dans ces lieux deserts du Senné, des Galles, de la Gomme Arabique, &c. * *Luc. ch.10.* Relandi *Palæstina, l.3.* Davity, *Terre Sainte*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CORP, petite riviere d'Espagne dans la Catalogne, prend sa source dans la Viguerie de Monblacq, coule d'abord de l'est sud-est à l'ouest-nord-ouest, separe en chemin faisant cette Viguerie de celle de Tarrega, a pendant quelques lieues son cours du sud au nord, puis allant du sud-ouest au nord-est, se jette dans la Cervéra.

CORPORALIO (César) Poëte Italien, fit une peinture si vive de la misére des pauvres Gentilshommes, qui servent les grands Seigneurs à Rome, que ceux-ci étant touchez penserent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII. qui jugea bien qu'aprés tout, ces gens là seroient toûjours miserables, fonda un hopital pour leur servir de retraite, sur la fin de leurs jours. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome 1. p.190.*

CORPS DE JESUS CHRIST (Religieux du) ou du *S. Sacrement*, Ordre fondé vers le commencement du XIV siécle, mais on en ignore le Fondateur. On croit qu'aprés que le Pape Urbain IV eut institué la fête du S. Sacrement, il y eut quelques personnes devotes, qui s'engagérent à une adoration particuliere du S. Sacrement, & à en reciter le nouvel Office composé par S. Thomas d'Aquin, d'où il se forma une Societé, qui fut depuis érigée en Congregation sous le nom de *Religieux blancs du saint Sacrement*, ou de *Freres de l'Office du saint Sacrement*, ausquels on donna la Régle de S. Benoit. Leur premier couvent fut à Gualdo, au diocése de Nocéra en Ombrie, d'où ils furent transferez en 1373, en l'eglise de sainte Marie prés de Foligni. Le Pape Boniface IX les unit, en 1393, à l'Ordre de Citeaux, à condition pourtant qu'ils en seroient toûjours distinguez sous leur premier titre de *Freres du Corps de J.C.* Leur Général portoit le titre d'Abbé de Sainte-Marie-des-Champs, qui étoit leur maison prés de Foligny. Il s'elisoit tous les trois ans; mais il devoit être confirmé par l'Abbé de S. Sauveur de-Montaigu au diocése de Perouse. Le Pape Boniface IX faisoit dans sa Bulle mention de douze maisons, dont les Freres du Corps de J.C. étoient alors en possession. Depuis ils en augmenterent le nombre, & lorsqu'ils s'établirent à Todi en Ombrie, on leur accorda le privilége de porter tous les ans le jour de la Fête-Dieu, le saint Sacrement dans la procession solemnelle, précédez du Clergé & suivi de tout le peuple. L'Abbaie de Saint-Sauveur, de laquelle celle de Sainte-Marie avoit été rendue dépendante, ayant été ruinée, celle-ci fut de nouveau unie par le Pape Boniface IX, à celle de S. Galgan de Volterre; mais cette derniere ayant eu aussi le même sort, le monastére de Sainte-Marie-des-Champs fut déclaré indépendant de l'Ordre de Citeaux; ce qui fut confirmé par le Pape Martin V, en 1419, & par le Pape Eugéne III, l'an 1443. Ce qui subsista jusqu'en 1582, que le Pape Eugéne III, l'an 1443. Ce qui subsista jusqu'en 1582, que le Pape Gregoire XIII unit cette Congrégation à celle du Mont-Olivet. * Herman, *Hist. des Ord. Religieux*.

† Corradi (Jacques) Ferrarois Juriste très-savant, Auditeur de la Rote de Rome pour la ville de Ferrare, & crée depuis Cardinal par Innocent X. le 19 fevrier 1652. pour sa doctrine. Plusieurs de ses Decisions sont imprimées dans le Corps des Decisions Rotales, que l'on appelle *Recentiores*. Il mourut à Rome au 17 Janvier 1666. & naquit à Ferrare le 12 may 1602.

CORRADINI (Aloisio) de Padoue, célébre Jurisconsulte, étoit fils d'Hercule, & enseigna le Droit avec beaucoup de réputation. Il fut aussi employé dans diverses affaires importantes, & mourut sur la fin du mois de septembre de l'an 1618, laissant divers Ouvrages, d'entre lesquels on n'a publié que la Vie des Cesars. * Thomasini, *in Elog. Illust. Vir.*

CORRADO (Sébastien) naquit au château d'Arcéto, situé entre Reggio & Modéna, vers le commencement du XVI siecle. Il etudia dans sa jeunesse sous Batiste Egnatio à Venise, & fit sous lui des progrès considerables dans les Langues Latine & Gréque qu'il a cultivées pendant toute sa vie, & qu'il a lui même enseignées fort long-tems aux autres. Il les professoit à Reggio vers l'an 1540, lorsqu'il songea à former dans cette ville une Academie de Belles Lettres. Son dessein étoit trop honorable à la ville de Reggio, pour que l'on ne le secondât pas. L'Académie fut établie, & il en est regardé comme le Fondateur. Elle prit le nom d'Academie *degli Accesi*, & Corrado y eut celui de *Fedele*, suivant la coutume de la plupart de celles d'Italie, où chaque Académicien se choisit un nom, souvent fantasque & bizarre. Il passa ensuite à Bologne, où il fut premier Professeur en Langue Latine & Greque. Le peu de soin que l'on a eu de nous conserver un détail exact de sa vie, ne permet pas de connoitre les dates de ses changemens, & nous laisse ignorer la plupart des particularitez de sa vie. Il mourut à Reggio, l'an 1556, & fut enterré dans l'église de saint Dominique. On a de lui, *Quæstura in qua Ciceronis Vita refertur, & ab iniquis judiciis vindicatur*; *Ciceronis Liber de claris Oratoribus qui dicitur Brutus, cum Sebastiani Corradi Commentario*; *Ciceronis Epistola ad Atticum, Sebastiani Corradi interpretationibus illustrata*; *Notæ in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Annotationes in quemdam librum Epistolarum Ciceronis*; *Commentarius in Virgilii Æneidos librum primum*; *Virgilii Vita*, *Sex Dialogi Platonis e Græco translati*, *Valerius Maximus ex Recensione Sebastiani Corradi & cum ejus Notis*; *Oratio de Officio Doctoris & Auditoris*. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 19. p.311. & suiv.*

* CORRADO (Quinto Mario) naquit en 1508 à Oria, ville du pais d'Otrante, dans le Royaume de Naples, d'une famille honnête. Son pére n'avoit pas dessein de l'appliquer à l'étude, & le destinoit seulement à avoir soin de quelques biens de campagne; mais la nature plus forte que cette destination l'emporta. Le jeune Corrado se sentant porté à quelque chose de plus relevé que les soins ausquels on l'appliquoit, les negligeoit pour s'appliquer à lire le peu de livres qu'il pouvoit trouver. Son pére ayant remarqué en lui de la disposition & du goût pour l'étude, se détermina à l'envoyer à l'Ecole, mais seulement pour y apprendre ce qui pourroit lui être utile pour le ménage de la campagne, comme, l'Arithmetique & autres choses semblables; mais le genie de Corrado ne lui permit pas de se tenir resserré dans des bornes si etroites. Il s'appliqua à la Grammaire, à la Rhétorique & à la Poésie, & y fit en peu de tems des progrés merveilleux, qui mécontentérent son pére. Les menaces qu'il lui fit à ce sujet, le rebuterent, & lui firent prendre le parti de s'enfuir de la maison paternelle, avec quelques secours que lui fournit sa mere. Il alla alors trouver un de ses oncles qui étoit Celestin. Ce Religieux surpris du génie de son neveu, qui quoiqu'âgé à peine de 15 ans, entendoit parfaitement tous les livres Latins, & en jugeoit sainement, l'engagea à continuer ses etudes. Ce fut alors que Corrado embrassa l'Etat Ecclesiastique, & reçut les Ordres jusqu'au Diaconat. Ensuite, aidé par son oncle & par sa mére, il alla à Bologne où il fut ordonné Prêtre. Il s'y appliqua aussi avec une ardeur inconcevable à l'étude des Langues Gréque & Latine, & à celle de l'Eloquence qu'il ne quitta que pour passer à celles de la Philosophie, de la Theologie & du Droit. Son application à toutes ces Sciences, & ses talens, l'ayant fait devenir un des premiers Savans de son tems, il retourna dans sa patrie, quoiqu'avec répugnance, pour répondre aux sollicitations de sa mére, de son frére & de son oncle. Toute la Province s'entremit pour l'engager à enseigner à Oria la Rhétorique, la Poetique, la Philosophie & le Droit. Il répondit à ses desirs, & attira un grand nombre de Disciples, dont quelques uns se rendirent très-habiles. La Princesse Bonne, Reine Douairiere de Pologne, qui vivoit alors retirée dans son domaine de Bari, le sollicita d'écrire en Latin l'Histoire de sa Vie, & celle du Royaume de Pologne, & il se rendit aux instances qu'elle lui fit sur ce sujet. Il mit aussi tôt la main à cet Ouvrage, mais envisageant ensuite la difficulté de l'entreprise, & reconnoissant qu'il ne pourroit écrire la Vie d'une Reine vivante, & parler des affaires d'un Royaume eloigné & entierement étranger pour lui, sans se tromper en bien des choses, & sans être même quelquefois obligé d'altérer la verité, il se refroidit bien vite & abandonna tout à fait son premier dessein. Au reste l'amour qu'il avoit pour l'etude lui fit fuir pendant quelque tems les emplois & les dignitez Ecclésiastiques, pour avoir le loisir de s'y livrer entierement; mais il ne négligea pas pour cela les fonctions du Sacerdoce, & les églises retentirent souvent de ses prédications. Le Cardinal Jerôme Aleandre, Archevêque de Brindes, le fit venir à Rome en 1540 pour être son Sécretaire, & il s'aquit dans ce poste l'estime du Pape Paul III, & de la plupart des Prelats; mais il ne le conserva que deux ans, ce Cardinal étant mort le premier février 1542. Il passa aussi-tôt en la même qualité au service du Cardinal Thomas Badia, qu'il eut le chagrin de perdre au bout de cinq ans, c'est à dire, le sixiéme septembre 1547. Il fut ensuite recherché par d'autres Cardinaux; cependant il ne jugea pas à propos d'accepter les places qu'ils lui offrirent, & se retira dans sa patrie, dans le dessein de vivre pour lui-même, occupé uniquement de l'etude & du commerce des Savans. Le Pape Pie IV, informé de son mérite par le Cardinal Borromée, le fit dans la suite revenir à Rome pour être Précepteur de ses Neveux. Corrado consentit, par le conseil de ses amis, à accepter cette place qu'il conserva plusieurs années, dans l'espérance qu'elle le conduiroit à quelque chose de considérable: en quoi il fut trompé; car quelques Courtisans jaloux & envieux lui firent donner pour Associé dans son emploi Guillaume Sirlet, Prêtre Calabrois, homme fort habile dans les Langues Greque & Latine, afin de faire tomber sur celui-ci la confiance du Pape & de ses neveux: dessein qui leur réussit. Car Sirlet se rendit si agréable à ses Disciples & au Pontife leur oncle, qu'il parvint dans la suite au Cardinalat, pendant que Corrado qui songeoit peu à faire sa cour, demeura tel qu'il étoit venu à Rome, & s'en retourna dans sa patrie sans récompense. Corrado enseigna ensuite pendant trois ans la Rhétorique à Salerne, & ne quitta cet emploi que pour aller remplir l'Archidiaconé de l'église d'Oria, vacant par la mort de Pierre-Marcel Corrado son

frere,

tère, que le Cardinal Caraffe lui avoit procuré, aussi bien que les autres Bénéfices de son frère. Il résolut alors de ne plus sortir de sa patrie, & refusa tous les postes qu'on lui offrit en differens endroits, tels que celui de Professeur en Rhetorique dans le College de la Sapiance, que Sirlet devenu Cardinal le pressa d'accepter, & un autre semblable qui lui fut offert par l'Academie de Bologne. Il procura à Orta l'établissement d'un College, & y enseigna le premier. Il fut aussi quelque tems Vicaire général de l'Archevêche de Brindes. Il mourut l'an 1475, âgé de 67 ans, quatre mois & seize jours. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Lingua Latina ad Marcellum Fratrem, libri duodecim; De copia Latini sermonis, libri quinque ad Camillum Palaeotum; De Dialectica liber; Epistolarum libri octo; Ad Concilium Oratio.* Sa Vie a été écrite par Antoine Amanto, & par Dominique de Angelis. * Le Père Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 19. p. 303 & suiv.*

* CORRADUS (Jean) naquit à Ferrare en 1602. Sa réputation d'habile Avocat porta Urbain VIII à lui conferer la charge d'Auditeur de Rote. Innocent X, connoissant sa capacité, le fit Cardinal du titre de Sainte Marie delà le Tibre; & en 1650, Evêque de Jêsi dans la Marche; mais en 1656 il se démit de cet Evêche & fut fait Dataire d'Alexandre VII. Dans cette charge il rendit de grands services au Pape, & se fit en même tems beaucoup d'ennemis. Il mourut en 1666, & fut enterré dans l'église de Sainte Marie delà le Tibre, laquelle il avoit instituée son héritière avec l'Hopital de Sainte-Marie de la Consolation. On dit à son honneur qu'il méprisa les richesses & les grandeurs, & qu'il fit beaucoup de bien aux pauvres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CORRADUS (Laurent) de Messine, de l'Ordre des Freres Mineurs, fut Lecteur en Théologie, & Conseiller de l'Assemblée Ecclesiastique de Sicile. C'étoit un fort savant homme & fort versé dans les belles connoissances. Il vivoit en 1680. On a de lui, *Il minimo, massimo; Epitome Cursus Philosophici & Theologici.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORRADUS (Sebastien) *Voyez* CORRADO.

CORRADUS (Quintus Marius) *Voyez* CORRADO (Quinto Mario)

* CORRARO, ancienne famille noble de Venise. ANGE *Corraro* fut élu Pape en 1406, sous le nom de Grégoire XII. C'est aussi de cette famille que par la branche féminine sont sortis *Gabriel* Condulmieri & *Pierre* Barbo, dont le premier fut Pape sous le nom d'Eugéne IV en 1431, & l'autre aussi sous le nom de Paul II en 1464. ANTOINE *Corraro* neveu de Grégoire XII, aprés avoir été Patriarche de Constantinople reçut de son oncle le chapeau de Cardinal. MARC ou GREGOIRE *Corraro* fut en 1565 élu pour Patriarche de Venise, ANGE *Corraro* fut Procureur de saint Marc, en 1264. PHILIPPE, frére du Pape Grégoire XIII, fut aussi en 1407 revêtu de la même dignité. PAUL fils de Philippe le fut de même en 1438, & LAURENT en 1573, sans parler de beaucoup d'autres de la même fammille, qui a fourni de plus divers Ambassadeurs pour Rome, Vienne, Madrit, Paris & Constantinople. ANTOINE *Corraro* fut *Avogador* en 1669, & se porta en cette qualité pour accusateur contre François Morosini avec le dernier emportement, pour avoir rendu Candie aux Turcs sans ordre du Sénat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p. 13. 245. 488. 516. & 538.* Greg. Polydore, *Vie de Grégoire XII.* Sponde *an.* 1445.

* CORRARO (Antoine Patriarche de Constantinople, & puis Evêque d'Ostie & Cardinal Doyen, étoit, comme nous l'avons déja dit, neveu du Pape Grégoire XII. Il fut un des Fondateurs de la Congrégation de saint Géorgie *in Alga*, & mena une vie exemplaire. Grégoire l'envoya pour Légat en France & en Allemagne. On dit qu'il a écrit l'Histoire de son tems. Il mourut en 1445. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius & son Continuateur, en *Grégoire XIII. & Eugéne IV.* Sponde, *an.* 1445.

CORREA (Thomas) Portugais, natif de Conimbre, a été l'un des plus célebres Grammairiens du XVI siécle. Il enseigna à Palerme en Sicile, puis à Rome, & ensuite à Bologne; & s'aquit par tout une très-grande réputation, par ses Poesies, par ses piéces d'éloquence, & par sa grande érudition. On a de lui, *De Eloquentia, libri quinque; De Epigrammate; De Elegia; Explanationes in librum Horatii de Arte Poëtica, &c.* Thomas Correa mourut à Bologne le 24 février de l'an 1595, en la 59 année de son âge. * Ghilini, *Theat. de gli Uom. Letter.* Janus Nicius Erythraeus, *Pinac. Imag. Illustr.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CORRE'E, Général des Bellovaciens, anciens peuples des Gaules, (qui occupoient le païs qu'on nomme à présent le Beauvaisis) rendit son nom illustre, par son courage & par la vigoureuse resistance qu'il fit à César. Il se dégagea une fois d'un poste désavantageux, par un stratagême assez ingénieux. Ayant commandé aux Soldats de s'entredonner de main en main les bottes de paille, ou les fascines sur lesquelles il avoient accoutumé de s'asseoir, lorsque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer sur le soir, il favorisa par cet artifice la retraite de ses troupes, la cavalerie des ennemis craignant de passer à travers ce grand feu. Ensuite il prit un poste assez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuscade; mais César qui avoit prévu ses desseins, disposa si bien les choses, que le combat particulier, qui se donna dans la plaine que Corrée avoit choisie pour cet effet, devint une bataille générale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter deçà & delà pour se sauver. Il n'y eut que le brave Corrée qui résolut de se défendre jusqu'au dernier soupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refusa, & mourut les armes à la main. * *Comment. arii de Bello Gallico, livre huitiéme écrit par* Hirtius Pansa, *ch. 6. & suiv.*

CORREGE (Antoine) ou Antonio de Corrégio, fameux Peintre, à qui la ville de Corrégio a donné son nom, a vécu sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il mourut vers l'an 1513, âgé de 40 ans. Le Corrége peignit presque toûjours à Parme, & dans la Lombardie. Ce qu'il a peint à fresque au dome de Parme est un de ses meilleurs ouvrages. Son pinceau étoit admirable, & il avoit pour des vierges, des Saints, & des enfans, certaines naïvetez gracieuses, qui lui ont été particuliéres. * Vasari, *Vie des Peintres.* Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entret. 2. p. 171. 274 & suiv.* édit. de Trevoux, 1725. *Academia Pitt. Erud.*

CORRE'GIDOR, c'est ainsi qu'on nomme un Juge en Langue Portugaise.

CORRE'GIO, ville & Principauté d'Italie dans le Modénois, avec un bon château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, à présent elle appartient au Duc de Modéne.

CORRE'GIO famille. La famille des Seigneurs de Corrégio a produit de grands hommes. GILBERT de Corrégio, VIII. de ce nom, ou X, selon Sansovin, épousa en secondes noces *Véronique* Gambara, qui a été renommée dans le XVI siécle par son esprit & par sa vertu; & il en eut *Hippolyte* mort en 1552, & Jérôme de Corrégio Cardinal. Ce dernier ayant achevé ses études à Bologne, alla à Rome, & fut envoyé par le Pape Paul III, en France. Il fut mis par Pie IV, au nombre des Cardinaux en 1561, & fut nommé à l'Archevêché de Tarente en 1569. Pie V l'envoya dans la Marche d'Ancone, pour y faire fortifier les places maritimes contre les Turcs, qui menaçoient d'y venir avec une puissante armée. Corregio s'aquitta très-bien de cette commission, & aprés la mort du Pape, il fut l'un de ceux qu'on proposa, pour être mis sur le thrône pontifical. Il mourut quatre ou cinq mois aprés, le huitiéme octobre de l'an 1572. * *Consultez* Sansovin & Corso qui a écrit la Vie de Gilbert III, Sieur de Corrégio, &c.

CORRE'SE, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est situé dans la Sabine, sur la petite riviere de Corrése, à deux lieues de Tivoli du côté du nord, & à six ou sept de Rome. On croit que c'est l'ancienne *Cures*, ville épiscopale, capitale de la Sabine, & patrie de Numa Pompilius, auteur des Loix & de la Religion de l'ancienne Rome. On prétend même, que l'ancienne *Cures* ayant donné le nom de *Curenses*, à tous les Sabins, ce nom se changea en celui de *Quirites*, qu'on donna aux Romains, lorsque les Sabins furent confondus avec eux. * Mary, *Dict. Géog.*

* CORRE'SE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Elle coule dans la Terre Sabine, & ayant baigné le bourg de Corrése dont elle prend le nom, elle se décharge dans le Tibre vis à vis de Civitella.

CORRE'SE ou CORRE'SIO, riviére. *Voyez* ALLIA.

CORRIB. *Voyez* CARRIB.

* CORRIENTES. (Le Cap de) Il y a plusieurs Caps de ce nom. L'un sur la côte de la province de Xalisco ou Nouvelle Gallice sur la Mer du Sud dans la Nouvelle Espagne, qui fait partie de l'Amérique septentrionale: l'autre aussi sur la Mer du Sud, dans l'endroit le plus méridional de la Terre-Ferme propre, où elle confine au Popayan, dans l'Amérique Méridionale: la troisiéme en Afrique, sur la côte orientale de la Cafrerie, à l'occident de la partie méridionale de Madagascar.

CORRIERS. *Cherchez* COTEREAUX.

CORROZET (Gilles) naquit à Paris le quatriéme janvier 1510. Quoique pendant sa jeunesse il n'eût point été appliqué à l'etude, il ne laissa pas, quand il fut parvenu à un âge mûr, de s'y addonner de lui même, & d'apprendre par la force de son propre génie les Langues Latine, Italienne & Espagnole. Les differens Ouvrages qu'il a publiez, sont des preuves de la diversité de ses connoissances & de son application au travail. La profession de Libraire & d'Imprimeur qu'il exerçoit, lui a donné occasion d'en composer plusieurs, par la facilité qu'elle lui procuroit de les publier. Il avoit pris pour devise ou marque particuliére, par allusion à son nom une main étendue qui tenoit un cœur, au milieu duquel étoit une rose épanouïe, avec ces mots, *In corde Prudentis revirescit sapientia, Proverb.* 14. Il mourut à Paris le quatriéme juillet 1568, âgé de 58 ans, laissant plusieurs enfans de *Marie* Harelle sa femme, & fut enterré aux Carmes de la place-Maubert, où est son Epitaphe & celle de sa femme. Les voici.

Heu! heu! Corrozete jaces: Cor numina sumant
Donet terra Rosam proferat ista tuam.
Scilicet invideas, nec parcas ferrea Clotho,
Permanet in scriptis gloria viva suis.

L'an mil cinq cens soixante-huit,
A cinq heures devant minuit.
Le quatriéme de juillet,
Decéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante huit ans,
Qui Libraire étoit en son tems.
Son corps repose en ce lieu ci;
A l'ame Dieu fasse merci.

Cy-dessous repose le corps de Marie Harelle, jadis femme de Gilles Corrozet, laquelle décéda le quatriéme jour de mai 1562. Par ladite miséricorde de Dieu l'ame soit en Paradis.

Il est Auteur des Ouvrages suivans, *La Fleur des Antiquitez & singularitez de la noble & triomphante ville & cité de Paris; Le Tableau de Cébes, ancien Philosophe, &c. traduit en rime Françoise; Catalogue des antiques erections des villes & citez des Gaules, & des Fleuves & Fontaines d'icelles; Epitome des Histoires des Rois d'Espagne & de Castille & des Rois d'Aragon, des Ducs & Rois de Boheme, des Rois de Hongrie, des Maisons d'Asbourg & d'Autriche; Les divers & memorables Propos des nobles & illustres hommes de la Chrétienté*, & le même en Latin, sous ce titre, *Ægidii Corrozeti Apophthegmata Heroica, ex Gallicis Latina facta, Interprete Phil. Bosquiero; Les Exemples des œuvres de Dieu & des hommes, avec la doctrine de vérité extraite de Salomon; Vers Moraux; Les élégantes & belles authoritez de plusieurs Sages, Rois & Philosophes Grecs & Latins traduites de l'Italien de Nicole Liburnio; La Fleur des sentences, Apophthegmes & Stratagemes, extraits tant des Antiens que des Modernes, en vers François; Hecatongraphie, ou les Descriptions de cent figures & histoires, Les Sentences & authoritez des sept Sages de Gréce; Le Thrésor des Histoires de France, ou, le Catalogue des Rois & des Roynes de France; Extraits du demeurant de quatre livres Italiens du Seigneur Gabriel Syméon, contenant l'origine & les faits de Venise, de Milan & de Mantoue; Le Parnasse des Poëtes François modernes; L'Ordre de la pompe funébre de François de Lorraine, Duc de Guise; Histoire d'Aurelio & d'Isabelle, traduite de l'Italien; Carcel d'Amour & la Prison d'Amour, traduits de l'Espagnol; Recueil d'Epitaphes singuliéres de plusieurs Dames, traduites de l'Italien. Le Thrésor de vertu, ou Sentences recueillies de plusieurs Auteurs, traduit de l'Italien; Briéve Instruction Catholique aux Chrétiens; La plaisante & agréable Histoire d'Apollonius, Prince de Thyr en Afrique, & Roi d'Antioche, traduite par Corrozet en ses jeunes ans; Plusieurs Instructions & enseignemens, ensemble plusieurs nouveaux proverbes, demandes & joyeux quolibets, en vers François; Les fleurs de Poësie, traduites de l'Italien en vers François; Le Conte du Rossignol; Trente Chants Royaux, composez d'an en an pour le May de Notre-Dame à Paris, L'Entrée de l'Empereur Charles Quint; Les Preceptes de Jesus Christ, avec aucunes oraisons; Le Jeu de l'adventure des hommes & des femmes; Les Blasons domestiques, ou inscriptions pour mettre à tous les endroits d'une maison; Le Jeu de Cartes, en vers; Les Fables d'Esope Phrygien en vers François avec argumens; Tapisserie de l'Eglise Chrétienne par huitains.* * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 24 p. 149 & suiv.*

CORRUPTIBLES ou CORRUPTICOLES. Secte d'Eutychiens dans le VI siécle, qui disoient, que la chair de Jesus Christ avoit été corruptible & sujette à la corruption. * Prateola. Sandére.

CORS. *Cherchez* LAMBERT LI CORS.

CORSAER. *Voyez* KORSOE.

CORSALI, (André) de Florence, vivoit selon toutes les apparences dans le XV ou XVI siécle. Il avoit écrit une Relation de la Navigation de la Mer Rouge & du Golfe Persique. * Poccianti, *de Scrip. Florent.* Vossius, *de Scient. Math. c. .. §. 36. &c.*

* CORSALIS (Jaques) né dans le voisinage de Catane, fut un éloquent Ecclésiastique. Il entendoit à fonds les Langues Italienne, Espagnole & Françoise. Il fut long-tems Sécretaire du Duc François Branciforte. Comme il alloit de la part de son Maître en Espagne, le malheur voulut que le vaisseau où il étoit & un vaisseau François qu'il rencontra ayant eu dispute pour le salut, se battirent, & que Corsalis y perdit la vie en 1688. On a de lui quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORSE, en Latin *Corsica*, isle de la Mer Méditerranée, au midi de la République de Gênes, à qui elle appartient, & au septentrion de la Sardaigne. Elle fut d'abord nommée *Terrapne*; puis *Cyrne*, de Cyrnus, fils d'Hercule; & enfin *Corsica*, d'une femme de Ligurie nommée *Corsa Bubulca*, qui eut le courage d'y conduire une Colonie de son païs. Sa longueur du midi au septentrion est d'environ 38 ou 40 lieues, sa largeur de dix-sept, & tout le tour d'environ quatre-vints-dix ou cent. Elle n'est éloignée de la Sardaigne, que d'une heure de trajet. Ses villes célébres étoient autrefois Alérie & Mariana. On dit que la premiére fut bâtie par Sylla, & l'autre par Marius. Elles n'ont aujourd'hui que peu de restes de leur ancienne splendeur. Les autres plus considérables sont, la Bastia qui est capitale de l'isle, Adjazzo, Nebio, Calvi, Corte, Bonifacio, &c. On y compte cinq Evêchez, Adjazzo, Alérie, Sigone, Mariana, & Nébio. Ces quatre derniéres villes sont ruinées, & les Evêques font leur demeure ou à la Bastia, ou dans les villages. Les trois premiers Evêchez sont suffragans de Pise, & les deux autres de Gênes. Ceux du païs divisent leur isle en quatre parties, qui correspondent aux quatre parties du monde. Ils nomment la partie

 orien-

orientale *Banda di Dentro*, l'occidentale *Banda di Fuora*, celle du midi *di la da Monti*, & celle du septentrion *di qua da Monti*. L'air de l'isle de Corse est mal sain, & le terroir peu fertile. On y recueille pourtant, dans les vallées, du froment, du vin, de l'huile, & des fruits. On y trouve aussi des mines de fer & des bestiaux de toute sorte; mais comme l'air y est mal sain, & qu'il la rend peu habitée, les Genois y ont reçu depuis quelques années cinq ou six cens Magnotes, ou Mainotes, qui vivoient en forme de République sur les côtes de la Morée, c'est à dire, à l'orient du Golfe de Coron, depuis le Cap de Matapan, jusques à la riviére de Calamata, & qui ont abandonné leur païs, depuis la prise de Candie par les Turcs. L'isle de Corse est arrosée de quelques rivieres, & entre autres de celle de Liamon ou Limone & de Tavignan, qui ont leur source au Lac de Creno. Ce Lac est sur le Mont-Gradaccio, qui est vers le milieu de l'isle; & on y voit encore le Lac d'Ino, d'où sort la riviere de Golo. On trouve dans cette isle, la pierre dite *Catochite*, qui tient aux mains comme de la glu. Le port le meilleur & le plus commode de l'isle, est celui de Bonifacio, qui a aussi une bonne forteresse. Le Capo Corso, ou Punta di Morono, est le *Sacrum Promontorium* des Anciens; & le Capo di Manas, est le *Promontorium Granianum*. Les Toscans se rendirent premiérement maîtres de cette isle. Les Carthaginois la soumirent depuis; & enfin les Romains la conquirent entierement sous Scipion, qui y emporta Alerie l'an 495 de Rome, & 259 avant Jesus-Christ. Dans le VIII siecle, les Sarrasins s'en saisirent, mais ils en furent chassez quelque tems après. Ceux de Gênes & de Pise ont combattu trés-long tems, pour la possession de cette isle, qui est restée aux premiers, lesquels y envoyent de deux ans en deux ans un Gouverneur. Les Corses sont bons soldats, mais cruels, vindicatifs, & mal polis. On croit que leurs pilleries ont fait donner le nom de Corsaires aux Pirates & Voleurs de mer. La Maison d'Ornano est venue de cette isle en France. Sampietro d'Ornano conseilla la conquête de Corse au Roi Henri II. Il conduisit l'entreprise, & par ses soins on emporta en 1553, plusieurs places, qui furent rendues par le traité de paix de l'an 1559. Depuis peu d'années les Habitans de cette isle se sont soulevez contre les Génois, qui par le moyen des troupes de l'Empereur, ont fait rentrer les Corses sous l'obeïssance de leurs Maîtres à certaines conditions dont l'Empereur est garant. * Pline, *l. 3. ch. 6.* Strabon, *l. 2. & 5.* Pomponius Mela, *l. 2.* Philippini, *Hist. de Corse.* Michael Metello, *Della Guerra di Cors.* Justiniani, *Hist. Venet.* De Thou, *Hist. l. 12. &c. Athenes ancienne & nouvelle.*

CORSCHI, nom que les Perses donnent aux Habitans du païs, qui sont descendus des Turcs, & qui vivent sous des tentes, de même que les Turcomans. Ils pouvoient fournir cinquante mille hommes de guerre, c'est pourquoi Schach Abas, Roi de Perse s'attacha sur tout à les abaisser, élevant les Goulams, & leur donnant toutes les Dignitez. (Ces Goulams sont des Esclaves, ou fils d'Esclaves de toutes sortes de nations.) Il y a environ vingt cinq mille Corschi au service du Roi de Perse. Leur Général doit toûjours être de leurs corps, & on l'appelle *Corschi Bachi*. Ils ont plusieurs grands Seigneurs parmi eux. L'armée du Roi de Perse est composée de trois sortes de troupes, dont les premiéres sont les Corschi; les secondes les Goulams ou Esclaves; & les troisiémes les Tufenkgi, ou paisans. Les Corschi & les Goulams combattent à cheval, & portent un arc & des fleches, & quelquefois une arquebuse. Les Tufenkgi ont un mousquet, & vont à cheval, mais ils combattent à pie. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome 2.*

* CORSEL (Gérard) de Liége, naquit au mois de juin de l'an 1562. Après avoir fait ses premiéres études dans la ville de sa naissance, il alla à Treves, puis à Louvain, pour y étudier en Philosophie. Il s'adonna ensuite à l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique. En 1594, il fut reçu Docteur en Droit, & environ deux ans après honoré de la dignité de Professeur Royal. Il l'exerça avec réputation pendant dix ans entiers. Ensuite il fut élevé à la charge de Conseiller à la Cour de Malines, & à celle de Maître des Requêtes, & il s'en aquita dix sept années de suite avec toute l'intégrité & l'assiduité imaginable. En 1630, il fut fait Prevôt de Harlebeeck. On a de lui, *Index Legum & Capitularum selectiorum; Praelectiones in Codicem Justinianeum; Orationes variæ de variis materiis.* Il mourut à Bruxelles, au mois d'octobre de l'an 1636, dans la 69 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 271. & 272.*

* CORSETTO (Antoine) né à Nettuno en Sicile, fut un célebre Professeur en Jurisprudence, estimé dans toutes les parties de l'Europe. Il fut empoisonné à Rome en 1503. On a de lui, *De Juramento & ejus privilegiis; de Trebellianica; Singularia; Consilia; Responsa; Regulæ Juris; Decisiones Sacræ Rotæ Romanæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) de Palerme, naquit en 1538. Il étudia à Bologne en Jurisprudence, & il s'y rendit si habile qu'il se faisoit admirer des Professeurs. Il retourna à Palerme où il exerça avec beaucoup de réputation la charge d'Avocat. En 1579, Philippe II, Roi d'Espagne le fit Juge de Palerme, ensuite de la Cour du Banc du Roi, & enfin du Consistoire de conscience. Avec le tems il quitta tous ces emplois pour mener une vie retirée. Il mourut à Palerme en 1587. On a de lui, *Consiliorum Feudalium Volumen I; Quæstiones Forenses super Ritum M. R. C.; Consilia juncture, Consilium non antea editum; Pro Debitoribus privatis delinquentis contra Fiscum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) noble de Palerme, fut un homme très savant & fort estimé. Il fut Secretaire de Palerme en 1620. En 1624, il fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques de Spata, & ensuite Comte de Villalta. Le 13 may de l'an 1628, il reçut la charge d'Inspecteur de la Vallée de Mazara, & de Général de l'armée. Dans les années 1640, 1644 & 1641, il fut fait Vicaire general dans la Vallée de Mazara, & Depute de Sicile. En 1666, il fut revêtu de la charge de Juge suprême à Palerme & mourut vers l'an 1682. On a de lui, *Instruzzioni per li Deputati, e Ministri dell'Ospitaletto eretto l'anno 1646, nella contrada chiamata delli Dieci in Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Pierre) Noble de Palerme, fils du précédent, suivit l'exemple de son pére, & s'attacha à la Jurisprudence. Il fut à diverses fois Juge de Palerme & du Consistoire de conscience, trois fois Juge dans la Cour Souveraine, & Procureur Fiscal de Palerme. Le Roi d'Espagne le fit Membre de son Conseil privé, & en 1615 Président du Consistoire. Il vint ensuite en Espagne, où le Roi Philippe IV le déclara Regent du Grand Conseil d'Italie. Comme il aimoit les Belles Lettres, il voulut y contribuer en rétablissant à Palerme l'Academie des *Accesi* qui s'étoit éteinte, en 1622, & lui donnant le nom de *Riaccesi*. Il se fit nommer Comte de Villalta, & prit ensuite l'habit de Religieux. Il mourut à Palerme le 23 octobre 1643, quelques mois aprés son retour dans sa patrie. On a de lui, *Propugnatio vectigalis asportationis frumenti e Messana porta inducti; Problema Politicum, quod Octavius, sive de Magnanimitate inscribitur; Idea Episcopographiæ adumbrata; Annotationes ad Consilia Feudalia Octavii Corsetti patris; Synopsis errorum præcavendorum ab Episcopo in functionibus tum ordinis tum jurisdictionis; Allegationes pro regio Fisco; Sententiæ breviores ex Vitis parallelis Plutarchi; Consilia; Constitutiones Synodales.* Les suivans Ouvrages n'ont pas encore vû le jour, *Politica Siciliensis; Compendium in Summam D. Thomæ; Princ. Politicam; De Re Bellica; de Marchinis; De Ludis; Carmen Lingua Etrusca & Latina; De Sacramentis; De Censuris; De Christiani hominis officiis.* Il a aussi composé en Italien plusieurs Ouvrages, dont les uns sont imprimez & les autres en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

† *Je crois plutôt, que ce Pierre fut fils de l'autre Octave, qui fut Avocat, & Juge de Palerme, dont même est fait mention ci-dessus; car les Consilia Feudalia sont parmi les ouvrages de ce Savant; & non pas du Secretaire de Palerme.*

CORSI, (Dominique Marie) Cardinal, Evêque de Rimini, né en 1637, d'une des plus illustres familles de Florence. Après avoir été Clerc de la Chambre Apostolique, il fut nommé Auditeur de la même Chambre, & créé Cardinal le deuxiéme septembre 1680, par le Pape Innocent XI, qui lui donna le titre de saint Pierre *in Montorio*. Il mourut dans son diocese, le neuviéme novembre 1697, âgé de 61 an.

* CORSIER, beau village de Suisse, dans le Païs de Vaux sous la domination du Canton de Berne, à demi-lieuë de Vevay.

* CORSINI, illustre famille de Florence, qui a produit plusieurs grands hommes, entre autres S. André Corsini, Carme, & depuis Evêque de Fiésole, qui mourut en 1373; Pierre & Nérée qui feront deux articles séparez.

CORSINI, (Pierre) Cardinal, Evêque de Florence, vivoit sur la fin du XIV siecle, & au commencement du XV. Il étoit natif de Florence. Après avoir pris le degré de Docteur ès Droits il fut pourvu d'une charge d'Auditeur du Sacré Palais, & ensuite de l'Evêché de Volterre. En 1363, le Pape Urbain V l'envoya Legat en Allemagne, lui donna à son retour l'Evêché de Florence, & ensuite le fit Cardinal en 1370. Gregoire XI. le fit Evêque de Porto en 1370. Depuis, Corsini suivit le parti de Clement VII, & mourut le 16 août de l'an 1405, à Avignon, où son corps fut déposé dans l'église des Augustins. Ughel dit qu'il fut depuis porté à Florence, & enterré dans l'église cathédrale, où l'on voit encore son portrait & son Epitaphe. Le Cardinal Corsini composa les Vies de quelques Papes, & un Traité dans lequel il proposoit les moyens de pouvoir finir le Schisme. * Scipio Ammirati, *Vesc. di Volt.* Ughel, *Ital. Sacra.* Benvius & Sponde, *in Annal. Eccles.* Aubery. Vossius, &c.

CORSINI, (Nérée,) Cardinal, né à Florence, fils du Marquis *Philippe* Corsini, & de *Magdelaine* Machiavelli, aprés avoir été Thresorier général de la Chambre Apostolique, Archevêque de Damiette, & Evêque d'Arezzo en Toscane, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, reservé *in petto*, & publié le 15 fevrier 1666, du titre des saints Nerée & Achillée. Il se démit en 1674, de l'Evêché d'Arezzo, & mourut à Florence le 19 septembre 1678. Il y a encore un Cardinal de cette famille, laquelle a donné plusieurs Gonfaloniers à Florence.

CORSINI (Laurent) né le septiéme avril 1652, après avoir exercé plusieurs prelatures à Rome, étant Thrésorier général de la Chambre Apostolique, fut élevé au Cardinalat par Clement XI, le 17 may 1706. & enfin élu Pape le 12 juillet 1730. *Voyez* Clement XII.

CORSINS. *Cherchez* CAORSINS.

* CORSO (Capo) le Cap de Corse, *Corsicum Caput*; anciennement *Sacrum Promontorium*. C'est la pointe plus septentrionale de l'Isle de Corse. Elle s'avance en forme de presqu'isle du sud au nord, depuis la ville de S. Fiorenzo, & celle de Bastia. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORSO (Capo) *Caput Corsum* ou *Corsicum*, Cap de la Côte d'Or en Guinée. Il est à quelques lieues de S. George de la Mine & il a un bon Fort qui est occupé par les Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORSOR. *Voyez* KORSOE.

* CORTE (Corneille) fameux Graveur en tailles-douces. Il fut le premier qui apporta cet Art en Italie, & qui publia les Ouvrages de Raphael & du Titien. Il mourut à Rome en 1578, âgé de 42 ans. * Sandrart, *Acad. Pict. p. 253.*

CORTACIUS, (Michel) Prêtre de Crete, a composé sur la dignité de la Prêtrise, une Homelie qui a été imprimée à Venise en 1642. M. Simon s'est servi du témoignage de cet Auteur, pour prouver que les Grecs d'aujourd'hui croyent la même chose que les Latins sur le sujet de la transsubstantiation, & qu'ils se servent même, aussi bien qu'eux, du mot *transsubstantier*. * M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation.*

CORTE (Jacques de) Jurisconsulte. *Cherchez* CURTIUS ou DE CORTE (Jacques.)

CORTE, ville de l'isle de Corse. Elle est vers le milieu de l'isle, & vers les sources des riviéres de Golo, de Liamon, & de Tavignan. Corte est une petite ville, mais assez bonne. Elle est située sur un rocher escarpé & défendue par une citadelle. La plupart des Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Centurinum*, laquelle pourtant quelques uns mettent à *Santa-Lucia*, village voisin, où l'on voit quantité de masures. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORTE MAGGIORE, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme sur la riviére de Larda, est située dans cette partie qui s'appelle *Stato di Busseto*, à l'ouest-sud-ouest de Busseto, dont elle est éloignée d'environ deux lieuës.

CORTEGANA, ancien bourg avec un château. Il est dans l'Andalousie, près de la riviere d'Odiel & de l'Estremadure, à cinq lieues de Xerés de Badajos, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTEHOEF. *Voyez* CORTHOEF.

* CORTEMIGLIA, anciennement *Cornelicum*, étoit autrefois une petite ville des Liguriens, & n'est aujourd'hui qu'un village du Piemont. Il est sur la riviére de Bormida dans le territoire d'Albe, entre la ville de ce nom & celle d'Acqui, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTEREAL. *Voyez* l'article d'ESTOTILAND.

* CORTES, village ou bourg d'Espagne dans la Navarre; sur les frontiéres de l'Aragon, à peu près au sud de Pampelune, dont il est éloigné d'environ vint lieues. Il a l'Ebre au nord & à l'est.

CORTESIO. *Voyez* CORTEZ.

CORTEZ ou CORTESIO, (Grégoire) Religieux de saint Benoît à Padolirone, près de la ville de Mantoue, puis au Monastére de Lérins en Provence, & Abbé du Mont-Cassin, étoit natif de Modéne en Italie, & s'aquit beaucoup de réputation auprès de Leon X, dont il avoit été *Auditeur* pendant qu'il étoit Cardinal. Il avoit une grande connoissance de la Langue Latine & de la Greque, & étoit habile Théologien. Le Pape Paul III l'envoya Nonce en Allemagne, & à son retour le fit Cardinal, en 1542. Il mourut à Rome en 1548, fut honorablement inhumé dans l'Eglise des douze Apôtres, & laissa divers Ouvrages dont quelques uns ont été publiez par Herilia Cortésia sa niéce, long tems après sa mort. On ne peut écrire avec plus d'élégance & d'agrément qu'écrit cet Auteur. Il étoit savant, modéré, équitable, & avoit toutes les qualitez d'un honnête homme & d'un habile Ecrivain. Ses Oeuvres imprimées sont, *Liber de direptione Urbis Genuæ; Adversus Auctorem qui scripsit Petrum Apostolum non fuisse Romæ; Epistolæ familiares; Liber Hymnorum diversi metri; De Viris illustribus Ordinis monastici liber; Traductio Latina libri quarti Basilii de virginitate.* * Sponde, *A. C. 1547. n. 30.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Possevin. Aubery. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 34. & suiv.* édit. de Hollande, 1715.

* CORTEZ ou CORTESIO (Paul) Italien, Protonotaire Apostolique, a fleuri dans le XVI siécle, sous le pontificat de Jules II, à qui il a dédié ses Ouvrages. Il est le premier qui a entrepris de traiter la Théologie avec politesse & avec élegance dans ses *Commentaires sur les quatre livres des Sentences*. Rhenanus les fit imprimer l'an 1540, & dit dans sa préface qu'il ne savoit ce qu'il devoit le plus admirer ou l'élégance du stile, ou l'esprit de ce savant homme, qui venoit d'écrire en si peu de mots, avec netteté & clarté les differentes opinions des Théologiens. Rhenanus exhortoit dans cette préface l'Université de Paris de mettre Paul Cortez, à cause de son mérite singulier, au rang des Docteurs de Sorbonne. Cortez avoit donné dès l'an 1510, un Traité *de la dignité des Cardinaux* qu'il avoit dédié à Jules II, & qui fut imprimé dans le château de Cortez. Ce Traité est moins bien écrit que l'autre. * M. Du Pin, *Biblioth. Ecclés. du XVI siécle.*

M. Teissier intitule ce dernier Ouvrage *du Devoir des Cardinaux*, & dit que Naudé donnant son jugement sur le livre, a cru, contre la vérité, que le Cardinal Cortez en étoit l'Auteur, & dit qu'encore qu'il eût tâché d'imiter avec soin le stile de Cicéron, cet Ouvrage ne laissoit pas d'être ennuyeux, soit à cause de son excessive longueur, soit

pitce

parce qu'il n'y a observé aucune méthode. *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 34. edit. de Hollande, 1715.*

CORTEZ, (Ferdinand ou Fernand) natif de Medellino, ville de l'Estremadure Castillane sur la Guadiane, s'est rendu trop célèbre dans le XVI siècle par la conquête du Mexique, ou *Nouvelle Espagne*, pour ne pas parler de ses exploits un peu amplement. Il étoit fils d'un Gentilhomme nommé *Martin* Cortez, & de *Catherine* de Pizarra-Altamirano. Après avoir étudié seulement deux ans à Salamanque, il se dégoûta des Belles Lettres, & fit voir que son penchant étoit pour les armes. Pour y satisfaire il passa aux Indes l'an 1504, & après avoir resté quelque tems à Saint Domingue, il se rendit à Cuba, où ses exploits furent si heureux, qu'on lui donna le surnom de *Bravo*. Il y épousa *Françoise* Suarès Pacheco, & fut fait Alcade de la ville de San-Jago. Don Diégo Vélasquès Gouverneur de l'isle de Cuba, le préfera quelque tems après à plusieurs prétendans, pour être Capitaine Général de l'armée qu'il destinoit à la découverte de nouvelles terres. Cortez accepta cet emploi avec plaisir, & ayant mis à la voile à San-Jago le 18 novembre 1518, il se rendit à la Havane, où il disposa sa petite armée en onze compagnies, dont il en plaça une sur chacun de ses bâtimens, & partit de là le dixième fevrier 1519. Il arriva à Tabasco, province du Royaume de Mexique, & le 25 mars il remporta une signalée victoire sur les Indiens. De là il poussa à Quiabislan, où il fonda la ville de Vera-Cruz; puis ayant formé, après quelques expeditions, l'étonnante résolution d'aller à Mexico, capitale de cet Empire, il fit couler bas ses vaisseaux, pour ôter à ses gens tout espoir de retour, & leur fit entendre qu'il falloit vaincre ou périr. Il laissa donc dans sa nouvelle place de la Vera-Cruz 150 hommes de garnison, & se mit en marche avec 500 pietons, 15 cavaliers, & six piéces de canon. Ce fut avec cette petite armée qu'il entra dans la province de Tlascala, où après avoir battu les Indiens au nombre de plusieurs milliers en deux combats, & soutenu un assaut de nuit dans un petit lieu où il s'étoit retranché, contre un nombre très-considérable d'entre eux, il les obligea à lui demander la paix. Ces Barbares le reçurent dans la ville de Tlascala, qui se soumit à lui, & il y fit son entrée avec pompe le 23 septembre 1519. De là il marcha à Cholula, où les Habitans qui l'avoient appellé & reçu avec une feinte marque de soumission, lui dressérent des embûches pour le faire périr, mais s'étant apperçu de leur trahison, il la prévint, & fit de cette ville perfide un exemple sévére, capable d'intimider les autres. Cortez arriva enfin près de Mexico le huitiéme novembre 1519. L'Empereur Motézuma qui avoit mis en usage toutes sortes de feintes & de moyens pour lui en ôter l'envie, se vit contraint d'aller au devant de lui hors des portes de sa ville capitale. Ils vécurent quelque tems en assez bonne intelligence. L'Espagnol commença à se défier de ce Prince, sur tout lorsqu'il apprit qu'un de ses Généraux avoit fait une invasion sur les terres des Indiens qui lui avoient laissé bâtir la Vera-Cruz, pour les punir de ce qu'ils s'étoient soumis à lui; que le Gouverneur de la place, qui avoit voulu secourir ses Alliez, avoit été blessé à mort en battant les troupes Mexicaines, & qu'ensuite ce Général de Motézuma avoit envoyé à son Maître la tête d'un Espagnol qu'il avoit fait prisonnier dans le combat. Ainsi Cortez alla trouver ce Monarque dans son palais, & après lui avoir fait de vifs reproches de sa mauvaise foi, il l'obligea de le suivre au logement qu'il avoit donné aux Espagnols, & l'y retint plusieurs jours prisonnier. Ce fut à la verité avec une espéce de liberté, puisqu'on souffrit qu'il y vécut comme il auroit fait dans son palais ordinaire; à la fin pourtant on lui mit les fers aux mains jusqu'à ce qu'il eût fait venir le Général qui avoit fait l'expedition contre les Indiens Alliez, pour le punir de mort; ce qui fut fait en place publique. On permit après cette exécution à Motézuma d'aller à son grand palais, aux temples de ses idoles, & à quelques promenades; mais il falloit tous les jours revenir coucher chez Cortez.

Dans ces entrefaites Cacumatzin Roi de Tézeuco, premier Electeur de l'Empire, & neveu de l'Empereur, fit une conjuration pour tirer son oncle des mains des Espagnols. Motezuma bien loin d'applaudir à ce dessein, vouloit faire ôter la vie à son neveu; mais Cortez l'en dissuada, se contentant qu'il fût privé de son Royaume, qui fut donné au frére de Cacumatzin. L'Empereur convoqua ensuite ses Etats Généraux, & en leur présence il soumit son empire à Charles-*Quint* Roi des Espagnes, se déclarant dès ce moment, lui & ses Sujets, Vassaux de ce Monarque. Cortez les reçut en cette qualité au nom de son Maître, & l'on dressa un Acte autentique de ce nouveau vasselage, qui fut publié solemnellement dans tout l'Empire. Ensuite Motezuma lui fit présent comme par une espéce de tribut de plusieurs raretez de son thresor, & tous les Nobles suivirent son exemple. Cette premiére contribution se monta à 600000 écus, dont on mit un cinquiéme à part pour le Roi d'Espagne, & de ce qui resta on en ajugea un cinquiéme à Cortez, tant pour lui que pour subvenir aux besoins publics; le restant fut partagé aux Capitaines & aux Soldats Espagnols, y compris ceux qui étoient restez à la Vera-Cruz, après pourtant en avoir tiré ce qui étoit nécessaire pour rembourser les frais de l'embarquement, & aquitter les dettes contractées pour cela à Cuba. Ce partage ne laissa pas de causer du murmure parmi les Soldats: les plus chétifs d'entre eux se plaignoient de n'avoir pas eu autant que ceux qui s'étoient distinguez, & même que les Capitaines. Cortez les appaisa en leur donnant du sien propre.

La vue de Motézuma en faisant ce qu'il avoit fait, avoit été de se debarasser de Cortez. Ainsi il lui conseilla de retourner en Espagne, n'étant plus nécessaire qu'il restât à sa Cour, ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter de lui; mais le rusé Espagnol éluda le coup, en demandant du tems pour faire bâtir les vaisseaux qui lui étoient nécessaires. Il vouloit par là attendre le retour d'Alonzo Fernandès de Portocarréro & de François Montejo, qu'il avoit envoyez de la Vera-Cruz en Espagne, pour informer la Cour des premiers succès de son entreprise. Motézuma d'un autre côté impatient du depart d'un pareil hôte, donna ses ordres pour lui fournir du bois & des Ouvriers à la Vera-Cruz où se devoient fabriquer les bâtimens de mer; mais Cortez donna des ordres secrets aux siens de prolonger le plus qu'il seroit possible cette fabrique.

Pendant que cela se passoit au Mexique, Diégo Vélasquès Gouverneur de l'isle de Cuba, jaloux de la gloire & des avantages de Cortez, forma la fatale résolution de le traverser, sous prétexte qu'il avoit commencé son expedition sous ses ordres. Il envoya donc sur une flotte de douze vaisseaux & d'autres bâtimens un corps de 800 hommes d'infanterie & de 81 chevaux, avec douze pieces de canon, pour forcer Cortez à quitter son entreprise. Cette armée étoit commandée par Pamphile de Narbaès. Si-tôt qu'il eut pris terre, il voulut obliger Gonzalès de Sandoval, nouveau Gouverneur de la Vera-Cruz, à lui livrer la place, ce que celui-ci ne voulut jamais faire. Cortez averti de ce qui se passoit, envoya pour traiter avec Narbaès, & lui représenter qu'il feroit bien mieux de se joindre à lui afin d'achever de concert ce qui avoit été commencé avec tant de bonheur, que de se faire les uns aux autres une espece de guerre civile; qu'il étoit près de lui céder l'honneur du commandement, s'il avoit des ordres du Roi pour cela, & qu'il se feroit un vrai plaisir de lui obéir. Narbaès bien loin d'écouter ces propositions, menaça les Envoyez de les retenir prisonniers, & traitant Cortez de rebelle & de traitre au Roi, il declara qu'il vouloit lui faire la guerre à feu & à sang, avec promesse de grande récompense à celui qui pourroit se saisir de lui, mort ou vif. Sur ces nouvelles Cortez prit le parti d'aller au devant de son ennemi, ou pour l'engager à accepter de bonne volonté la paix qu'il lui proposoit, ou pour l'y forcer par les armes. Il laissa seulement 80 hommes à Mexico, sous le commandement de Pierre d'Alvarédo, avec ordre de veiller sur Motézuma, & de ne le point laisser déloger du quartier qu'occupoient les Espagnols. Ce Prince parut entrer dans les intérêts de Cortez, & lui offrit même des troupes pour l'aider dans son entreprise, de quoi celui-ci le remercia. Narbaès étoit resté à Zampoala, & Cortez marcha droit à lui n'ayant en tout que 266 hommes. Aux approches de la place, il envoya encore offrir à son ennemi des conditions de paix plus que raisonnables, puisqu'il lui proposoit de le rendre maître de Mexico, pendant qu'il iroit avec sa petite troupe tenter de nouvelles découvertes. On crut la paix faite; mais Cortez ayant découvert que sous le prétexte de la negocier, on cherchoit à se saisir de lui, il rompit toutes conférences & s'avança à une lieue de Zampoala. Narbaès sortit aussi pour combattre; mais un violent orage qui survint lui ayant fait peur, il rentra dans Zampoala pour y passer la nuit. Cortez qu'aucune difficulté ne pouvoit arrêter, méprisa l'orage & le fut assaillir au milieu de la nuit dans un temple où il s'étoit retiré comme dans une espéce de forteresse. Narbaès surpris courut aux armes, mais un des soldats de Cortez lui allongea un coup de demi-pique dont il lui creva un œil, & le renversa par terre. On l'arrêta prisonnier, & ceux qu'il commandoit se voyant sans Chef, ne soutinrent pas long-tems un combat qui n'étoit pas de leur goût & ils se rendirent. Cortez leur offrit sur le champ de renvoyer à Cuba ceux d'entre eux qui voudroient y retourner; mais pas un n'accepta ces offres, tous se rangérent sous ses étendarts; & à l'aube du jour il se trouva sous ses ordres une armée de plus de mille hommes Espagnols avec onze vaisseaux & sept brigantins.

A peine Cortez eut-il recueilli le fruit de sa valeur, qu'il apprit avec douleur que les Mexicains mécontens de quelques mauvais procédés de Pedro d'Alvarédo, s'étoient revoltez au commencement de juin 1520, & qu'ils le tenoient assiegé dans le palais où Motézuma étoit enfermé. Il crut donc devoir s'y rendre avec toutes ses troupes, qui se montoient à mille hommes d'infanterie & 100 chevaux. En passant à Tlascala on lui offrit un secours considérable, dont il n'accepta que 2000 hommes & avec cela il entra dans Mexico le jour de saint Jean. Les Revoltez n'apportérent aucun obstacle à son entrée, se flattant qu'ayant tous les Espagnols dans leur ville, ils s'en déferoient bien-tôt par quelque coup de main. Cortez fit d'abord tout ce qu'il put pour les appaiser, mais cela fut inutile: il se vit assailli plusieurs fois dans le quartier qu'il occupoit, & les assauts furent si vivement réiterez, que lui & les siens eurent besoin de toute leur valeur pour les soutenir. Il fit trois sorties dans lesquelles il y eut un grand massacre de Mexicains, sans que ce carnage pût les réduire; au contraire, ils s'animérent de plus en plus, & il reçut dans une de ses sorties un coup de fléche à la main gauche. Un jour qu'ils alloient donner un nouvel assaut, Motézuma qui crut que sa présence pourroit les arrêter, se présenta à eux de dessus une terrasse, leur promit, en ayant parole de Cortez, que s'ils vouloient quitter leurs armes, celui-ci étoit prêt de se retirer de la ville. Ces mutins ne répondirent à leur Souverain que par des injures, des coups de fléches, & des pierres, une desquelles l'atteignit à la tête, & le renversa sur la terrasse. Il en mourut trois jours après, & Cortez qui le pleura, renvoya son corps à ce peuple, qui lui donna la sépulture.

Quelques jours après la mort de Motézuma, Cortez fit attaquer un temple, du haut duquel les Mexicains l'incommodoient beaucoup. Ils soutinrent le choc avec vigueur, & le Général Espagnol courut ce jour-là deux grands risques de sa vie. Le premier fut sur le haut de ce temple, où deux Indiens s'étant approchez de lui en feignant de lui crier merci, ils lui saisirent les jambes & se précipitérent de haut en bas pour l'entraîner avec eux, & ce ne fut pas sans une espéce de miracle qu'il se débarassa d'eux. Le second fut dans sa retraite, après avoir fait mettre le feu à cet édifice. Il tomba deux fois dans deux gros corps d'ennemis qui l'envelopérent seul, & il ne s'en tira qu'en se faisant jour avec ses armes. Les ennemis après cela parlérent de paix; mais on connut que ce n'étoit qu'une tromperie, leur dessein étant d'éluder, afin de forcer les Espagnols à se rendre faute de vivres: cela obligea le Capitaine à opiner à la retraite, & il fut conclu que la nuit suivante elle se feroit, Cortez se conformant en cela à la pluralité des voix. L'exécution en fut difficile parce que les Mexicains qui prévoyoient qu'on en viendroit là, avoient rompu en quelques endroits les chaussées sur lesquelles il falloit passer. On fut obligé d'emporter du bois pour jetter des ponts aux endroits rompus, & l'on trouva differens corps de troupes qu'il fallut percer; ainsi l'on combattit toujours sur ces chaussées jusqu'à ce que l'on eut attrappé la terre. Il en couta la vie à mille Indiens & à 500 Espagnols, parmi lesquels il y eut quatre Capitaines fort regrettez, qui furent Amedor de Lariez, François de Morla, François de Salcédo, & Jean Velasquès de Leon. L'on se trouva encore harcelé en terre ferme; & pour comble de disgrace, Cortez trouva dans la vallée d'Otumba une multitude de près de 200000 Indiens preparez à lui disputer ce passage. Alors n'y ayant de parti pour les Espagnols que de vaincre ou de périr, ce Général n'eut besoin que de son exemple pour les animer. Comme ces Barbares ignoroient absolument la maniére de combattre en ordre de bataille, on fondit sur les premiers qui se rencontrérent & qui furent bientôt renversez. Cortez perça jusqu'à leur Chef, qui tenoit en main le grand étendart de l'Empire: étendart dans lequel ces Infideles mettoient toute leur confiance. Ce Général étoit assis sur une espéce de brancard, élevé sur les épaules de ses gens, d'où il donnoit ses ordres. Cortez qui étoit à cheval le renversa d'un coup de lance, & Jean de Salamanque l'un des Cavaliers qui l'environnoient, sauta de son cheval à terre, acheva de tuer le Général Indien, & lui enleva son étendart qu'il mit entre les mains du Général Espagnol. C'en fut assez pour jetter la terreur dans cette multitude de Barbares. Ils prirent aussi-tôt la fuite, les Espagnols les poursuivirent vivement, & on fit état que le massacre qu'ils firent, fut de près de 20000 hommes. L'Empereur Charles-*Quint* recompensa dans la suite la bravoure de Jean de Salamanque, en lui donnant pour timbre de son écusson le panache qui étoit au haut de cet étendart.

Après cette victoire, que l'on estime la plus signalée que les Espagnols ayent remportée dans ce pays-là, & où les soldats firent un grand butin, notre Héros qui y avoit reçu une contusion à la tête d'un coup de pierre, poursuivit sa route avec plus de tranquillité, & arriva sur les terres de la République de Tlascala. Ces terres étoient séparées de celles du Mexique, par une forte muraille que ces Republicains avoient élevée pour se garentir des courses des Mexicains leurs ennemis jurez. Les Espagnols furent reçus avec de grandes acclamations sur leur derniére victoire, & leur entrée dans la capitale, eut tout l'air d'un triomphe; mais Cortez y pensa mourir du coup qu'il avoit reçu à la tête. Il étoit à peine hors de danger, lorsqu'il apprit qu'à la sollicitation des Mexicains, la province de Tepéaca, par laquelle il falloit passer pour se rendre à la Vera-Cruz, avoit pris les armes & massacré quelques Espagnols. Il résolut aussi-tôt d'aller à eux pour les punir, & avec 8000 Indiens de Tlascale & 420 Espagnols, il défit le troupes Mexicaines qui les étoient venu joindre, & les força à lui demander la paix. Ils le reçurent dans leur capitale, où pour assûrer la route de la Vera-Cruz à Mexico, dont il ne perdoit pas l'espérance de refaire la conquête, il fit élever une citadelle qu'il nomma *Ségura de la frontéra*. Là il apprit la mort de Queslavaca ou Quatlavaca, Seigneur d'Iztacpalapa, qui avoit succédé à Motézuma, & que Guatimozin neveu & gendre de Motézuma avoit été élevé sur le thrône de Mexico. C'étoit un jeune homme de 24 à 25 ans, qui donna d'abord toute son application à faire vivement la guerre aux Espagnols, & à ceux qui s'étoient soumis à eux. Le Cacique de Guacachula qui étoit de ce nombre, envoya au plutôt demander du secours; & Cortez lui envoya 30000 Tlascaltéques ou Tlascaltains avec 300 Espagnols sous les ordres de Christophle d'Olid Mestre-de-camp; mais il fut obligé d'y aller aussi lui-même, & il défit en deux rencontres les troupes Mexicaines. Les Caciques voisins étonnez de tant valeur, se vinrent soumettre, & en peu de jours il eut sous ses ordres 120000 Indiens, avec lesquels il prit la ville d'Yzucan & purgea de Mexicains toute cette frontiére.

Cortez ne faisoit que de rentrer dans Segura de la

Frontéra ; lorsqu'il apprit que Magiscatzin Sénateur de Tlascala se mouroit. C'étoit un venérable vieillard, qui par sa prudence, & ses sages conseils s'étoit aquis un grand crédit dans sa République, & qui avoit toûjours favorisé les Espagnols. Cortez aux premiéres nouvelles qu'il eut du danger où étoit cet ami, fit partir en diligence le P. Barthélemi d'Olmeda, Religieux de l'Ordre de saint François & Aumonier de son armée, pour prendre soin du salut de l'ame de cet homme, qui avoit toutes les vertus morales. Ce Pére agit en cela avec tant de zéle, qu'il persuada ce sage vieillard de demander le batême. Il mourut détestant le culte de ses faux Dieux, exhortant ses enfans d'en faire autant & d'être fidéles aux Espagnols, persuadé ajoûta-t'il, que Dieu leur avoit destiné la souveraineté de tout leur païs. Le Général Espagnol vint à Tlascala, vêtu de deuil, aussi-bien que ses principaux Capitaines pour la mort de son ami, & ses troupes en marquerent leur douleur en la maniére usitée parmi elles. Il fit donner la place qu'occupoit le défunt, à un de ses fils qui demanda la batême & qui fut nommé Dom Laurens de Magiscatzin. Xicotencal le Vieux, l'un des Sénateurs suivit cet exemple. Celui-ci étoit un sage vieillard, dont on rapporte un trait singulier. Il avoit un fils, Général des armées de sa République, & qui avoit été battu plusieurs fois par Cortez, lorsqu'il passa la premiére fois sur les terres de Tlascala. Celui-ci ayant ouvert un avis en plein Conseil qu'il falloit écouter les propositions de paix que les Mexicains leur faisoient depuis la sortie de Cortez de Mexico, & s'unir à eux contre les Espagnols, son pére qui étoit aveugle, en fut si indigné, qu'il se fit porter au Conseil, où il demanda avec instance que son fils fût condamné à la mort, en punition du mauvais avis qu'il avoit donné. On eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il se contentât qu'on le degradât honteusement du généralat ; ce qui fut fait ; mais Cortez eut la générosité de le faire rétablir peu aprés.

Dans ces entrefaites il lui survint des secours d'hommes, d'armes & de vivres, que Diégo Vélasquès envoyoit à Narbaès, le croyant victorieux de Cortez, mais qui, dès qu'ils apprirent ce qui s'étoit passé, se joignirent au Vainqueur, qui voulut bien permettre à quelques-uns de ceux qui étoient venus avec Narbaès, de s'en retourner à l'isle de Cuba. Il écrivit pour la seconde fois à Charles-*Quint*, pour lui rendre compte de tout, lui demander ses ordres & de nouveaux secours ; & il fit porteurs de ses dépêches Alfonse de Mendoza & Diégo d'Ordaz, qu'il envoya exprès en Espagne au mois d'octobre 1520. Les amis de Vélasquès n'épargnérent rien pour traverser leur negociation ; mais les Députez de Cortez secondez des deux autres qui les avoient précédez, & de Martin Cortez pere de Fernand, agirent si bien, qu'aprés avoir recusé l'Evêque de Burgos, Président de la Chambre de la Contratation, où se devoit juger cette affaire, & qui étoit un homme tout dévoué à Velasquès, cette Chambre donna un jugement tout favorable au Conquérant du Mexique. Le Gouverneur de Cuba fut blâmé de la conduite qu'il avoit tenue, & l'Empereur Charles-*Quint* lui écrivit des letres de réprehension, avec défenses de troubler Cortez dans ses entreprises. Celui-ci fut déclaré Gouverneur & Capitaine Général des terres qu'il avoit conquises & de celles qu'il pourroit conquérir dans la suite, avec promesse qu'on lui envoyeroit du secours. Ces dépêches furent expediées le 22 octobre 1522 ; mais il étoit déja redevenu maître de Mexico, comme nous allons le rapporter.

Pendant que l'on agissoit ainsi en Espagne, ce grand homme s'immortalisoit par ses exploits dans le Nouveau Monde. A peine avoit-il fait partir ses Envoyez, qu'il forme le dessein de retourner à Mexico. Dans cette vue, il ordonna la construction de treize brigantins pour s'y rendre par le Lac, & pour n'être plus exposé aux périls qu'il avoit courus sur les levées, lorsqu'il en étoit sorti ; & comme la poudre lui manquoit, il trouva le secret d'en faire faire avec du soulphre qu'on avoit découvert sur les bords du Volcan de Popocatépec. Ce Volcan étoit situé sur une haute montagne à huit lieuës de Tlascala ; & Diégo d'Ordaz, sans être intimidé par les flammes qui sortoient avec violence de cette ouverture, avoit eu la hardiesse d'aller le reconnoitre, lorsqu'on passa la premiére fois par ce païs-là. Cortez s'occupa ensuite à faire des ordonnances pour le réglement de ses troupes, & de celles qu'il regardoit comme auxiliaires. Il arriva encore heureusement prés de la Vera-Cruz un vaisseau des Canaries, chargé d'armes à feu, de poudre & d'autres munitions de guerre, qu'il fit acheter ; & quelques Passagers qui étoient sur ce navire prirent parti avec lui.

Cortez voyant que ses brigantins étoient presque achevez, partit enfin de Tlascala, le 28 décembre 1520, avec une armée de 520 Espagnols d'Infanterie, 40 Cavaliers, neuf piéces de canon, & prés de 60000 Indiens, ausquels il s'en joignit un si grand nombre, tous ennemis des Mexicains, que lorsqu'il acheva la conquête de Mexico, il y avoit plus de deux cens mille hommes qui combattoient pour lui. Il s'approcha de Tezeuco, la premiere des villes que l'on trouve de ce côté-là sur le Lac de Mexique. Le Roi aprés avoir vu les troupes qu'il avoit envoyées contre ce Conquérant, mises en fuite, avoit abandonné la place, & comme c'étoit un Tyran, ses peuples furent ravis de sa retraite. Cortez s'y étant établi, leur donna pour nouveau Roi le fils de celui sur lequel le Tyran avoit usurpé la Couronne : c'étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, qui marquoit de belles dispositions. Cet acte de justice de l'Espagnol envers lui le toucha ; il prêta l'oreille aux instructions qu'on lui fit, & peu de jours aprés, il se fit batiser publiquement. Cortez fut son parrain, & le nomma Ferdinand. Aprés cet acte de piété, ce brave Général voulut s'emparer d'Iztacpalapa autre ville du Lac, & qui avoit dix mille maisons. Les Habitans firent semblant de l'abandonner ; on s'y logea : mais la nuit ils rompirent leurs digues, de maniere que la place fut en peu de tems tellement inondée, que Cortez eut bien de la peine à s'en retirer pour revenir à Tezeuco, dont il fit sa place d'armes. Là il reçut les brigantins qui lui furent apportez pendant quinze lieuës sur les épaules de dix mille Indiens de charge, gens faits à porter des fardeaux, & qui suppléent aux défauts des animaux destinez ailleurs à ces besoins.

Cortez aprés avoir secouru les provinces de Chalco & d'Otumba contre les Mexicains, ce qui ne se fit pas sans combattre, mais d'où il tira beaucoup de troupes, marcha à Alcoman à cinq lieuës de Tezeuco ; c'étoit une ville dans un petit Lac, voisin du grand Lac de Mexico, laquelle ne communiquoit à la terre que par une chaussée. Il rompit en chemin un corps de troupes ; mais aussi il trouva qu'elles avoient rompu leur chaussée & creusé dans le Lac un fossé si profond, qu'on ne pouvoit le passer qu'à la nage. Un Indien l'avertit heureusement qu'il y avoit un gué ; il y envoya quelques troupes qui passerent, ayant en quelques endroits de l'eau jusqu'à la ceinture. Les Mexicains surpris de ce passage imprévu prirent la fuite à l'aide de leurs canots, & comme les Habitans avoient maltraité peu de jours auparavant ceux par qui il leur avoit envoyé offrir la paix, la ville fut donnée au pillage, & l'on mit le feu à leurs temples & autres principaux édifices pour donner plus d'épouvante aux autres places. Cortez prit encore trois villes, qu'il fit traiter avec plus de douceur ; mais ayant voulu reconnoitre la ville de Tacuba, qui étoit aussi considérable que Tezeuco, il courut risque de se perdre avec les vingt mille hommes qu'il avoit pris pour ces petites expéditions. Cette course fut d'abord heureuse, car il battit une armée considerable, & resta cinq jours à la vue de la place, ne pensant qu'à harceler la garnison & à la fatiguer ; mais ayant apperçu des troupes Mexicaines sur la chaussée, il marcha à elles. Ces Barbares qui ne s'étoient montrez que pour l'attirer en cet endroit-là, feignant de fuir pour l'engager davantage à avancer, il suivit son courage. Alors il fut surpris de voir une multitude presque innombrable de canots qui assaillirent cette chaussée de tous côtez, pendant que les troupes fugitives firent volte-face. Le combat fut fort opiniâtre, & ce ne fut qu'avec une peine extraordinaire & par un grand carnage que Cortez se tira de ce mauvais pas ; il lui en coûta aussi bien du monde, & il eut beaucoup de blessez.

Revenu à Tezeuco, il y apprit qu'il lui étoit encore arrivé un vaisseau de secours à la Vera-Cruz ; mais comme il sut que pour lui couper la communication avec Tlascala, par où ces secours devoient passer, les Mexicains étoient entrez sur les terres de ceux de Chalco dans le dessein de s'y établir, il y envoya Christophle de Sandoval, qui en deux ou trois expeditions les battit & les chassa de deux places où ils étoient cantonnez. Celui-ci étant revenu de cette expédition, les Mexicains retournérent, ce qui obligea Cortez de s'y rendre lui-même. Il partit le cinquiéme avril 1521, pour maintenir par sa présence le Cacique de Chalco en son alliance. Ce Cacique venoit de battre nouvellement les Mexicains avec ses forces seules ; sur quoi le Général Espagnol le felicita beaucoup. De là il passa à Guastépeque ; mais ce ne fut pas sans peine, car les Mexicains s'étoient fortifiez sur les montagnes de sa route, & il les trouva acharnez à les défendre les unes aprés les autres. Le Cacique le reçut avec joye, & lui prêta l'obeïssance. Son Palais étoit aussi beau qu'aucun de ceux que Motézuma avoit eus dans le Mexique, & si vaste, que Cortez avec sa troupe y fut logé trés-commodément. Ce Seigneur, outre ce Palais, avoit aux portes de la ville un jardin si grand, si bien cultivé & si fertile, qu'on l'a toûjours regardé depuis comme une des merveilles de ce Nouveau Monde : il avoit plus d'une demie lieue de long & presque autant de large, & étoit rempli de toutes sortes de fleurs, de fruits, de plantes, & d'herbes medicinales qui croissent dans le Mexique, avec de beaux canaux. De là Cortez voulut aller reconnoitre Suchimilco, ville importante, située partie dans un des petits Lacs qui regorgent dans le grand Lac de Mexico, partie sur la terre ferme & distante seulement de quatre lieuës de la capitale. En chemin il trouva un fond de plus de mille pas de profondeur, où aboutissoient les torrens des montagnes voisines : les Mexicains ayant rompu tous les ponts, s'étoient retranchez de l'autre côté de cet affreux fossé ; mais Cortez les faisant occuper en un endroit par les fléches de ses Indiens, il remonta le long de ce terrain, & ayant fait un pont formé de trois grands arbres qu'on coupoit par le pié, & dont la tête tomboit de l'autre côté du précipice, il passa heureusement : il y eut même des Espagnols, entre autres Bertrand Diaz de Castillo, l'un des Historiens de cette conquête, qui se hasarderent de s'élancer par dessus le précipice au moyen de quelques branches d'arbres, dont une partie pendoit de l'autre côté. Les Mexicains se voyant ainsi surpris, s'échaperent dans les montagnes.

Aux approches de Suchimilco, Cortez trouva une grande armée qui défendoit le passage d'un torrent, & un pont de charpente qui étoit dessus. Il mit d'abord en déroute cette armée, qui s'étant ralliée sous les murs de la ville, fut battue une seconde fois, & Cortez entra avec les fuyards dans la place où il courut risque d'être pris ; car aprés de rudes combats qui se donnoient de rue en rue, son cheval qui étoit trés-fatigué, s'abattit sous lui. Il se trouva seul alors, & environné d'un nombre considerable de ces Barbares, qui s'efforçoient de le prendre vif, pour le conduire à leur Empereur, lorsque Christophle de Olea, natif de Medina-del-Campo reconnoissant le peril où étoit son Général, accourut & se fit jour à travers cette multitude, secondé de quelques Indiens de Tlascala, & le dégagea blessé en deux endroits, mais légérement ; ce valeureux Soldat y reçut trois blessures considerables. Pendant que cela se passoit dans Suchimilco, les troupes qui étoient restées dehors pour assurer la retraite, furent assaillies par dix mille Mexicains, presque tous gens de considération, qui avoient pris terre à l'aide de leurs canots. Ils furent repoussez vivement, & obligez de regagner le Lac, aprés avoir jetté par terre leurs armes pour être plus légers dans leur fuite. Les trois Capitaines qui commandoient les troupes Espagnoles, savoir, Christophle d'Olid, Pierre d'Alvarédo, & André Tapia, furent blessez dans ce combat. Cortez demeura quatre jours dans la partie de la ville qui étoit située sur la terre ferme, mais ayant vu arriver dans celle qui étoit sur le Lac plus de deux mille canots qui apportoient un secours considérable, il sortit en campagne pour se mieux mettre en bataille, combattit ce secours qu'il obligea de prendre la fuite, puis se retira lui-même, non sans être harcelé dans sa retraite.

Il courut un autre risque à son retour dans Tezeuco. Il s'y étoit formé une conjuration contre lui de la part de ses propres Soldats qui vouloient le tuer lui & ses plus affidez, & s'élire un nouveau Général qui les reconduiroit à l'isle de Cuba. A la veille de cette expédition, un des Conjurez pressé par ses remords, vint découvrir toute la trahison. On se saisit d'Antoine de Villosana, qui en avoit été le premier mobile ; on trouva sur lui l'acte signé de tous ceux qu'il avoit séduits, & le Conseil de guerre le fit aussi tôt punir de mort. Cortez en demeura-là, & feignit d'ignorer les noms de ses complices, pour n'être pas obligé de faire périr des gens qui lui étoient nécessaires pour achever son entreprise, mais il se tint sur ses gardes, & les Conjurez ayant vu la punition de leur Chef n'oserent plus rien entreprendre. D'un autre côté Xicotencal le jeune, Général des Tlascaltains en débaucha plusieurs compagnies, avec lesquelles il se retira. Cortez envoya aprés lui des troupes Espagnoles. Les propres soldats de Xicotencal, qui ne le suivoient que par force, l'abandonnérent, & il fut mis à mort, suivant l'ordre secret qui en avoit été donné. Le Sénat de Tlascala bien loin de se plaindre, prononça que l'action de leur Général étoit digne de la mort qu'il avoit reçue, & l'on remarqua que Xicotencal le pére fut de cet avis.

Pendant que toutes ces choses se passoient, on se pressoit de calfeutrer les brigantins & de les lester ; & dès qu'ils furent en état de naviger, l'attaque de Mexico fut résolue. L'armée étoit alors de 900 Espagnols, dont il y avoit 96 cavaliers, & dix-huit piéces d'artillerie. Les troupes auxiliaires se montoient à cent mille hommes. Cortez ordonna trois attaques par trois differentes chaussées ; dont il vouloit s'emparer pour ôter la communication des vivres aux assiegez, & l'on rompit leurs aqueducs pour les priver d'eau douce. On leur vit défendre leurs chaussées en desesperez ; elles furent prises & reprises plus d'une fois. Il y eut sur le Lac plusieurs combats des treize brigantins contre les canots, qui se montoient quelquefois jusqu'au nombre de quatre mille. Il est incroyable à quels artifices de guerre ces Barbares eurent recours pour leur défense. Cortez pénétra un jour jusques dans Mexico ; mais la fureur des Habitans l'obligea de ceder à leur impétuosité. Il fut blessé, son cheval fut tué sous lui, & le capitaine François Gusman, qui accourut avec le sien pour le tirer du danger où il étoit, fut pris & sacrifié la nuit même avec quarante Espagnols par les Prêtres de leurs idoles ; vingt autres furent tuez dans cette action, plusieurs blessez, & l'on perdit une piece de canon. Cortez sentit vivement cet échec ; mais il en fut consolé par la jonction de nouvelles troupes Indiennes de diverses provinces, dont il n'avoit encore reçu aucun secours, & il se trouva une armée de deux cens mille Indiens tous également animez à la destruction des Mexicains, dont les violentes extorsions les avoient soulevez.

Avec ce renfort Cortez résolut de faire un dernier effort par les trois chaussées, avec ordre, en cas de succès, d'aboutir tous à la grande place de Mexico : cela fut exécuté avec valeur, & soutenu par les Mexicains avec une bravoure étonnante. Quand ceux-ci virent leurs ennemis maitres de la plus considerable partie de leur ville, ils se retirérent au dernier quartier pour défendre leur Roi jusqu'au dernier moment. Le General Espagnol les fit sommer de se rendre avec de nouvelles offres de paix avantageuses pour eux : ils feignerent de vouloir y entendre, & il y eut une suspension d'armes pendant quatre jours ; mais leur vue n'étoit que de gagner du tems pour faire échaper Guatimosin leur Roi & sa Cour. Ils preparérent pour cela quelques pirogues & un nombre considerable de canots. Cortez qui s'en méfioit, envoya de ce côté là ses brigantins sous la conduite de Gonzalés de Sandoval. Celui-ci ayant vu paroître la petite flotte ennemie, fondit dessus, & Garcias de Holguin un de ses Capitaines, s'attacha à une des pirogues ; c'étoit celle du malheureux Guatimosin. Elle fut bientôt arrêtée & Holguin ayant sauté dedans, l'Empereur vint à lui, & lui dit : *Je suis vôtre prisonnier & me voilà prêt d'aller où il vous*

plaira

plaira me conduire, je vous demande seulement d'avoir quelques égards pour l'Impératrice & pour les femmes de sa suite: puis voyant que ce Capitaine étoit attentif pour ne laisser échaper aucune des pirogues, *ne vous embarassez pas*, lui dit-il, *de ceux qui me suivent, tous viendront mourir où leur Prince mourra*. On reconduisit Guatimosin à la ville, & Cortez averti de cette prise, fit suspendre l'attaque que l'on avoit recommencée avec vigueur. Il fut au devant de l'Empereur qu'il reçut avec beaucoup de respect, & ce Prince dès qu'il fut à portée de lui parler, *qu'attendez-vous*, s'écria-t-il, *valeureux Capitaine, pour m'ôter la vie avec ce poignard que je vois à vôtre côté: des prisonniers tels que moi sont toûjours à charge aux Vainqueurs, débarassez-vous en donc tout d'un coup. Ce sera un grand bonheur pour moi de mourir par vos mains, puisque je n'ai pas eu celui de mourir pour ma patrie*. Cortez lui répondit, *qu'il n'étoit pas son prisonnier, & que S. M. n'étoit pas tombée dans une si grande indignité, puis qu'il étoit prisonnier du plus puissant Monarque qu'il y eût dans le monde, & si bénin, qu'il pouvoit esperer qu'il recevroit de lui non seulement sa liberté, mais encore ses Etats, sans vouloir autre chose de lui que son amitié: qu'en attendant qu'il eût des nouvelles de l'Empereur son Maître, il le prioit de vouloir rester parmi les Espagnols, de qui il seroit honoré & servi mieux encore que parmi ses propres Sujets*.

Après cela ce Prince qui étoit homme de valeur & de fermeté pria Cortez de faire cesser tous actes d'hostilité, puisque la nouvelle de sa prison suffiroit seule pour obliger tous ses Sujets à mettre les armes bas & à se soumettre. Cela fut ainsi, Cortez se retira ensuite avec son prisonnier à la ville de Guyocan, donnant les ordres pour nettoyer celle de Mexico, qui étoit déja presque toute infectée par la misére qu'elle avoit soufferte, & par le nombre prodigieux qu'on y trouva de corps morts, qu'ils conservoient dans l'espérance de leur donner la sépulture lorsqu'ils seroient plus tranquilles.

Cet évenement heureux de la prise de Guatimosin dernier Empereur du Mexique, & de la prise de la capitale de son Empire, arriva le 13 août 1521, après 93 jours de siége, presque tous marquez par des combats singuliers. C'étoit le jour que l'on solemnisoit la Fête de S. Hippolyte Martyr, & ce Saint fut choisi pour Patron de l'église métropolitaine qu'on y érigea. Tous les Princes tributaires de cet Empereur & ceux des confins, vinrent bientôt se soumettre au joug des Espagnols. Ainsi Cortez immortalise son nom par sa valeur, en conquérant pour le Roi d'Espagne son Maître, une vaste Monarchie qui fut depuis nommée *Nouvelle Espagne*.

Il avoit tiré dans toute son expédition de grands secours de ses Interprétes, dont l'un fut Jerôme d'Aguiler, Diacre, natif d'Ecija, qui avoit été longtems captif à Yucatan, après un naufrage qu'il avoit fait en passant de Darien à l'isle de S. Domingue, qui fut délivré par un bonheur extraordinaire lorsque Cortez passa de ces côtez-là. L'autre Interpréte fut une Indienne, fille à ce que l'on crut, du Cacique de Guasacoalco, & qui par les guerres étoit devenue esclave du Cacique de Tabasco, lequel en fit present à Cortez quand il arriva dans cette province. Elle apprit le Castillan en peu de tems, & suivit ce Conquerant dans toutes ses entreprises. Elle fut batisée & nommée *Done Marine*. Cortez en eut un fils *naturel* nommé *Dom Martin Cortez*, qui fut Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. L'Empereur recompensa les services de Fernand Cortez en lui faisant présent de la valée de la Guaxara au Mexique, que sa majesté érigea en un Marquisat de la valeur de 150000 livres de rente, & ce grand homme mourut en Espagne comblé de biens & gloire le deuxiéme décembre 1554. âgé de 63 ans. Nous avons la Rélation de son voyage en quatre lettres traduites en diverses Langues. Bernard Diaz de Castillo, l'un de ses Soldats écrivit cette Histoire, qu'il laissa à un Religieux de la Mercy, & elle fut imprimée longtems après sa mort. Celle qui parut la premiére au jour, fut composée par François Lopès de Gomera. Antoine de Herréra le suivit dans celle qu'il donna en 1554. Barthélemi Léonard d'Argensola en fit imprimer une autre, mais la meilleure de toutes & la mieux écrite sans contredit, est celle de Dom Antoine de Solis, qui fut imprimée en Espagnol à Bruxelles l'an 1701, sous le titre de *Historia de la conquista de Mexico*. Elle fut traduite en François & parut la même année à Paris en deux volumes *in douze*, où les actions de Cortez depuis qu'il s'étoit rendu Maître de Mexico jusqu'à sa mort, sont sommairement rapportées dans la préface. Le grand Cortez, avoit épousé *Jeanne* d'Arellano, fille de *Charles*, Comte d'Aguiler, & de *Jeanne* de Zuniga, dont il eut 1. MARTIN, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Henriquez de Ribéra, Duc d'Alcala; & 3. *Marie* Cortez, alliée à *Louis* de Zuninnez, Comte de Luna. *Il laissa aussi des enfans* naturels d'Isebelle, *fille de* Motézuma, *l'un desquels nommé* Ferdinand, *laissa postérité*: & *de* Marine, *Indienne*, *il eut aussi pour fils* naturel, Martin *Cortez*, *qui fut Chevalier de l'Ordre de saint Jacques*, *comme on l'a marqué cydessus*.

MARTIN Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, épousa sa cousine Germaine *Anne* d'Arellano, fille de *Pierre*, Comte d'Aguiler, & d'*Anne* d'Arellano, héritiére du Comté d'Aguilar, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Jerôme*, mort sans alliance; 3. *Pierre*, Marquis del-Valle, qui épousa *Anne* Giron de la Cerda la Teloya, fille d'*Alfonse* Tallès Giron; 4. *Anne*, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 5. *Angelique*, épouse de *Louis* de Bénavidès, Marquis de Fromesta; 6. 7. *Anne* & *Catherine*, Religieuses; & 8. *Françoise* Cortez morte sans alliance.

FERDINAND Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, se maria avec *Mencie* de Cebréra-la-Cerde, fille de *Pierre-Ferdinand* Cabrére-Bobadille, Comte de Chinchon, & d'*Agnès* Pachecho, fille de *Diégue*, Duc d'Escalona. *Voyez* MEXIQUE. * Costa, *l. 7*. Sponde, *A. C.* 1521. *n.* 11. 1547. *n.* 20. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CORTGEEN ou CORTIENNE. *Voyez* KORTIENNE.

* CORTHOEF ou CORTEHOEF (Thierry) né à Corthoef, village de la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas, a donné au jour *Bellum discors Sophiæ ac Philautiæ*, *Veritatis ac falsitatis*; *Adagia Erasmi per locos communes digesta*, * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 823.

CORTINA, *Voyez* TREPIE'.

CORTONE, ville d'Italie en Toscane, est le siége d'un Evêché érigé par le Pape Jean XXII, & suffragant de Florence. Côme Minarbetti & Laurent Rabin y publiérent des ordonnances synodales; le premier en 1624, & l'autre en 1625. Cortona fut bâtie par Miscellus, la troisiéme année de la XVII Olympiade, & 710 avant J. C. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Polybe, &c. en parlent très-souvent, & la nomment diversement *Corto*, *Cortona*, *Cyrtonium* &c. Elle est bien bâtie, assez forte, & située sur les frontiéres de l'Etat du Grand Duc, du côté des terres de l'Eglise & vers le Pérugio. Cette ville a donné le surnom à la B. MARGUERITE, Pénitente du Tiers-Ordre de saint François; parce que ce fut le lieu de sa pénitence, de sa mort & de sa sépulture; & que cette ville, qui garde son corps chez les Cordeliers où on l'exposa tous les ans à la vénération publique au jour de sa Fete, est le centre du culte qui lui est rendu. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 1. Tite-Live, *l.* 4. Pline. Polybe. Cluvier. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 473.

CORTONE, Peintre (Pierre de) *Cherchez* BERETIN.

CORTRYK. *Voyez* COURTRAY.

CORTUSI (Guillaume) de Padoue, acheva une Histoire de sa ville, qu'un de ses cousins avoit commencée. Ils vivoient tous deux du tems des Empereurs Henri VII, & Louis IV, dans le XIV siécle. * Bernardin Scardéoni, *Histoire de Padoue*, *l.* 2.

* CORVAJA (Thomas) de Taormina en Sicile, & de noble extraction, fut célebre par son savoir & par la connoissance qu'il avoit de la Poësie. On a de lui, *In Catonis Præcepta Moralia & carmina Commentarius*. Il a aussi composé en Italien plusieurs Ouvrages qui sont encore en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CORVE, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Shrop, coule du nord au sud, & se rend dans la Temde à Ludlow.

* CORVER. (Jean) de Ruremonde, a traduit en vers Latins le livre de Philon Juif touchant la Noblesse, & les Lamentations de Jérémie en vers Elégiaques.

CORVEY. *Voyez* CORBIE, en Westphalie.

* CORVIN (Jean Schetz) d'Anvers, Chevalier, Baron de Wesemale, Seigneur de Grobbendonck, Grand Thrésorier des Païs-Bas Espagnols, fut un des Deputez qui furent envoyez à Cologne pour y traiter de la paix. Il s'étoit rendu recommandable par ses excellentes qualitez. On a de lui une très-belle Elégie Latine, & *Oratio exhortatoria ad pacem*. Il mourut à Mons le neuviéme novembre 1580. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 256.

CORVIN (Laurent) qui vivoit à Cracovie en 1465, publia une Géographie du monde habité.

CORVIN. *Voyez* HUNIADE (Jean Corvin)

CORVIN (Matthias) *Cherchez* MATTHIAS CORVIN.

CORVINO ou CORBINO. *Voyez* MONTECORBINO.

CORVINUS CLE'MENS ou CE'LER, ami d'Apulée, a vécu dans le second siécle, sous l'Empire d'Antonin *le Philosophe*. Il étoit Historien & Poete, & a écrit quelques Ouvrages. Cuspinien parle de lui dans les Commentaires des consulats de Cassiodore, vers l'an 204 après J. C. *Consultez* aussi Pierre Crinitus & Lilio Giraldi, *sur les Poetes*, & cherchez les autres *Corvinus* sous le nom sous lequel ils sont le plus connus.

CORUNCANUS ou CORUNCANIUS (Titus) est le premier Romain de famille Plébeïenne qui fut élevé à la dignité de souverain Pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teute Reine des Illyriens, il fut massacré contre le Droit des Gens, vers l'an 526 de Rome, & 228 avant J. C. Le peuple Romain lui érigea une statue, comme nous l'apprenons de Pline, *Hist. Nat. l.* 34. *ch.* 6. Cicéron le loue dans l'Oraison *pour sa maison*, * Tite-Live, &c.

CORUNE ou LA CORUNNA, ville d'Espagne dans la Galice, avec port de mer. Les Auteurs Latins la nomment *Coronium* & *Adrobicum*, & quelques uns la prennent pour le *Flavium Brigantium* des Anciens. Elle est située sur un Golfe, en la partie septentrionale de l'Espagne, à sept ou huit lieuës de Compostelle, & un peu moins de Mondonedo. Son port est commode & fameux. La ville est assez forte, & est située sur le penchant d'une colline qui a au pié une autre ville habitée par des gens de mer. * Sanson. Baudrand.

CORVO, ou CUERVO, *l'isle de Corvo* c'est à dire, *du corbeau*. C'est une des isles de l'Océan, & l'une des Açores ou Terçéres, la plus occidentale de toutes, petite, & n'ayant que deux ou trois petits villages, avec un assez bon port, qui porte son nom. Quelques Geographes font passer leur premier méridien par cette isle. * Robe. *Géographie*, *tome* 1.

CORVO (Monte) *Voyez* MONTE CORVO.

* CORUSSES, nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroise, sur tout dans les guerres civiles qu'ils ont contre leur Souverain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CORWEI, Abbaïe d'Allemagne. *Cherchez* CORBIE.

CORY *Voyez* CORI & GORY.

CORYBANTES, Prêtres de Cybéle, Mére des Dieux, poussez d'une fureur qu'ils appelloient divine, célébroient leurs fêtes en battant le tambour, sautant, dansant & courant de tous côtez, comme des personnes insensées. Catulle, dans son Poëme intitulé *Atys*; en fait une agreable description. Maxime de Tyr, *Oraison* 22. dit que ceux qui sont poussez de la fureur des Corybantes, aussi-tôt qu'ils entendent le son d'une flûte, sont saisis d'enthousiasme, & perdent l'usage de la raison. Les Grecs se servent du mot Κορυβαντιᾶν, *corybantiser*, pour dire, être transporté enthousiasmé ou possédé d'un demon. * Virgile. Horace. Claudien, &c. Natalis Comes ou Noël le Comte, *Mythol. l.* 9. *ch.* 7. Strabon a fait une digression curieuse touchant les Corybantes, dans son dixiéme livre. C'étoit les Gardes des premiers Rois de Phrygie, & le mot *Cheroub* signifie *vaillant* en Phénicien. * *Voyez Not. in Scholiast. Luciani*, *tome* 2. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, &c.

CORYBUT, ancienne & illustre Maison en Pologne où elle tient rang de Prince, est alliée aux Rois qui ont régné dans ce païs. CORYBUT, cousin germain du Roi Ladislas IV, dit *Jagelon*, appuya fortement le dessein de ce Prince, pour introduire des Ecclesiastiques de Bohéme dans la grande eglise de sainte Croix de Cracovie, afin de faire le service divin en Langue vulgaire qui étoit l'Esclavonne; ce qui arriva environ l'an 1431. * *Voyez* Lasitius, *de Gest. Fratrum Bohemorum*, *l.* 1. & Lætus, *en l'Abbregé de l'Hist. Univ.* La Pologne a eu depuis un Roi de ce nom, & de la même famille, nommé MICHEL CORYBUT Wiznowiski, qui succéda à Casimir, & qui avoit épousé une sœur de l'Empereur *Léopold I. Voyez* MICHEL CORYBUT.

CORICE (*Coricus*) ville de Cilice, célébre sous les Empereurs Romains, à cause de trois prérogatives qu'elle avoit; la premiére étoit que c'étoit un port considérable, où les Empereurs entretenoient toûjours une flotte; la seconde que la ville étoit un lieu d'asyle à ceux qui s'y retiroient; la troisiéme que les Habitans se gouvernoient par leurs loix. On apprend tout cela de leurs médailles, frappées sous les régnes de Valerien & de Gallien. On y faisoit aussi, comme on le voit dans les mêmes médailles, avec beaucoup d'appareil, la Fête des noces de Proserpine avec Pluton, selon que le donne à entendre Pollux, qui explique ainsi le mot ΘΕΟΓΑΜΙΑ, mais comme c'est Bacchus qui y est réprésenté, il y a plus d'apparence que ce sont les noces de ce Dieu qu'on célébroit à Coryce. Quelques Modernes ont dit que ce lieu s'appelle présentement *Curcu*.

CORZOLA. *Voyez* COURZOLA.

COS.

COS, Isle de l'Archipel. *Cherchez* CO.

COS ou KOTS, *Voyez* KOTS.

* COSA, petite riviére de la Campagne de Rome en Italie. Elle passe tout près de Frosinone, & va se décharger dans la riviére de Garigliano. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COSA, Divinité Payenne des Edomites, adorée & servie par les Costobares. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Cunæus, *de Rep. Hebr. l.* 16.

COSA, *Voyez* l'article de CHE'LAB.

COSAKES. *Voyez* COSAQUES.

*COSAM, fils d'*Elmodam* & pére d'*Addi*. Il est mis dans le rang des Ancêtres de *Jesus-Christ*. * *Luc. ch.* 3. *v.* 28.

COSAQUES ou COSAKES, peuples voisins de la Pologne, sont ainsi nommez, à cause de leur agilité, car *Cosa* ou *Kosa*, veut dire une *chévre* en Polonois. Dès le tems de Sigismond I, Roi de Pologne, les Cosaques Habitans des frontiéres de Russie, de Volhinie, de Podolie & d'autres provinces de Pologne, s'attroupoient, ainsi qu'ils ont fait depuis pour pirater sur la Mer Noire. Ils en remportoient presque toûjours un très-grand butin, tant des galéres Turques qu'ils rencontroient sur cette Mer, que des descentes qu'ils faisoient dans la Natolie. On les a vu piller des villes entiéres, comme Trébisonde & Sinope, & ils ont même eu quelquefois la hardiesse de s'avancer jusqu'à deux lieuës de Constantinople, & de faire là des prisonniers & du butin. Sur la fin de la saison, chacun de ces Avanturiers se retiroit chez soi, après s'être donné rendez-vous pour se rassembler au printems aux isles & écueils du Borysthéne, & pour retourner faire leurs courses. Outre leur butin les Rois de Pologne leur donnoient quelque récompense, comme cela fut ordonné dans la Diéte de 1562. Depuis, le Roi Etienne Batory, qui commença de régner en 1576 considérant les grands services, qu'on pouvoit tirer de ces Coureurs, pour la garde de la frontiére de Russie, & de la Podolie, toûjours exposée aux courses des Tartares, en-

for-

forma un corps de milice, & leur donna la ville & le territoire de Trechtimirow, sur le Borysthène, pour leur servir de place d'armes. Il leur créa en même-tems un Général & des Officiers subalternes, & leur accorda divers privilèges, outre leur paye ordinaire. Il joignit deux mille chevaux à cette infanterie Cosaque; & pour leur subsistance, il destina la quatriéme partie des revenus de son domaine: d'où vient qu'on les appella *Quartans*, & par corruption *Quartsans*. Ces troupes établies, pour la garde de la frontiere, l'assurérent tellement contre les irruptions des Tartares, que tout le païs desert au delà des villes de Braclaw, de Bar, & de Kiovie, commença à se peupler. L'on y bâtit quantité de villes & de forteresses, chacun y menant des Colonies de toutes les provinces voisines. Cette milice ainsi réglée, rendit de grands services à la Pologne; mais autant que l'union avoit été avantageuse pour faire tête aux Tartares, & couvrir la frontiére, autant devint elle ensuite dommageable à la Republique, contre laquelle elle se souleve très-souvent. Les Cosaques refusérent d'abord de reconnoître les Seigneurs Polonois dont ils relevoient, & ensuite prirent les armes. Leur première revolte éclata en 1587, après la mort du Roi Etienne Batory. Ils s'assemblérent en armes, sous leur Général Jean Padkowe, qui y succomba, & qui eut la tête coupée. En 1596, ils se revoltérent encore, & eurent d'abord quelque avantage sur l'armée Polonoise, commandée par le Général Zolskiewski; mais ce dernier qui étoit un grand homme de guerre, les serra de si près, qu'il les força de lui livrer leur Chef Nélevaiko, qui eut une destinée pareille à celle de son prédécesseur. Les Cosaques se revoltérent de nouveau en 1637, avec aussi peu de succès qu'auparavant. Le Général Potoski les defit en plusieurs occasions, & prit leur Chef Paulucus, avec quatre autres de leurs principaux Officiers, qui eurent la tête coupée à Varsovie, pendant la Diéte de 1638. La perte de leurs Généraux fut suivie de celle de leurs privilèges, de la place de Trechtimirow, & enfin de la suppression de leur milice. Après ces disgraces, ayant encore éprouvé le sort des armes contre le même Général Potoski, ils se retranchérent au delà du Borysthéne, & se firent promettre leur rétablissement. Mais on ne leur tint pas parole: on composa de leurs troupes une milice presque nouvelle, & on changea de tems en tems leur Général. Les Polonois sentirent bien tôt le dommage qu'apporta ce changement. Les Tartares firent des courses dans la Pologne: ce qui fut la cause qu'on remit sur pié la milice des Cosaques. Le Roi Ladislas Sigismond y contribue, dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre aux Turcs. Il donna pour Chef aux Cosaques Théodore ou Bogdan Kmielniski. Celui-ci eut un différent, pour les limites d'une de ses terres, avec Czaphinski Lieutenant de Konielposki, Grand Enseigne de la Couronne. Ce démêlé s'aigrit par le mauvais traitement que reçurent la femme & le fils de Kmielniski, à qui l'on donna des coups de bâton. Le pére trouva bien-tôt le moyen de tirer raison de cet outrage, par la disposition qu'il découvrit dans les Russes de se mettre en liberté, ne pouvant goûter la paix qu'on avoit faite avec eux. Ayant donc ménagé leur mécontentement, & s'étant assuré de ses Cosaques, il se retira au commencement de l'an 1648, vers les isles du Borysthene, pour s'y fortifier & se mettre à couvert de l'insulte des Polonois. Quelque tems après, il se joignit aux Tartares, & ils remportérent de grands avantages en deux occasions, sur les troupes de la République: perte qui devint encore plus sensible à la Couronne par la mort du Roi survenue en même-tems. Kmielniski l'apprit un peu tard, & sut que Jean-Casimir, frére du Roi, avoit été mis sur le thrône. Il lui écrivit avec de feintes protestations d'obéïssance, & renvoya même les Tartares; mais dans le même tems Craivonos, autre Chef des Cosaques, homme de néant, mais hardi & cruel, ravageoit la Russie & la Podolie. Quelque tems après, ils coururent aux armes, & la guerre fut encore plus cruelle l'année suivante. Le Cham des Tartares les joignit avec une armée de plus de cent mille hommes, & ils allérent assiéger Zbaras, qui souffrit les derniéres extremitez. Le Roi de Pologne s'étant mis en campagne pour la dégager, s'avança jusqu'à Zborow, où la paix fut concluë, le 17 août de l'an 1649. Cependant Kmielniski recommença en 1651, une guerre qui fut terminée au mois de septembre par le Général Potoski, lequel mourut ensuite d'apoplexie. Les Cosaques reprirent encore les armes en 1652 & 1653, & ont causé depuis de grands malheurs à la Pologne. Car quoiqu'on ait fait divers traitez de paix avec eux, ils n'ont pas laissé de se revolter de tems à autre, leurs troupes étant grossies par les paisans, qui les joignoient de tous côtez.

Les Cosaques habitent l'Ukraine, qui veut dire *frontiére*, & c'est le païs qui s'étend au delà de la Volhinie & de la Podolie, & qui fait partie des Palatinats de Kiovie & de Braclaw. On nomme ceux-là Cosaques de Zaporouski, pour les distinguer des autres qui sont en Moscovie, & sur le Don ou Tanaïs. C'est des Porohis du Boristhene, qu'ils ont tiré leur nom de Zaporouski. Car *Porohi* en Russien, veut dire *roche* ou *pierre de roche*; & ce fleuve, à cinquante lieues de son embouchure, est traversé de roches, où les Cosaques passent, quand ils vont faire leurs courses dans la Mer Noire. Par delà les Porohis, ils ont dans les isles leur Skerbnica Woyskowa, c'est à dire, le Thrésor de l'armée, où ils serrent tout le butin qu'ils font. Les Habitans de l'Ukraine, qui sont tous aujourd'hui appellez Cosaques, & qui font gloire de porter ce nom, sont de belle taille, robustes, adroits, agissans, libéraux, grands amateurs de leur liberté, ne pouvant souffrir aucun joug, infatigables, hardis & bons soldats; mais ivrognes, perfides & traitres. Ils s'occupent à la chasse & à la pêche, & à tous les arts necessaires à la vie rustique & à la guerre. Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils sont les gens du monde qui savent le mieux préparer le salpêtre dont leur païs est abondant, & d'où on en transporte en plusieurs endroits de l'Europe. Ce païs est en été extremement incommodé des mouches & des sauterelles: elles vont par nuées, qui ont cinq ou six lieues de long, & trois de large, & qui obscurcissent tellement l'air, que le tems le plus serein en devient sombre. Aux endroits où elles se posent, elles moissonnent en moins de deux heures les blez, quoiqu'encore en herbe. Ces insectes ne vivent que six mois. Les grandes pluyes les font mourir, & les vents du nord les chassent dans la Mer Noire. Les Cosaques sont affligez d'une maladie qui leur est particulière, que ceux du païs nomment *Gosches*, & les Médecins *Plica*. Ceux qui en sont attaquez, demeurent un an perclus de leurs membres comme des paralytiques, sentant de grandes douleurs dans les nerfs. Après ce tems, il leur vient en une nuit une grande sueur de tête: de sorte que le matin suivant ils trouvent leurs cheveux collez ensemble. Alors le malade se sent beaucoup soulagé, & est guéri peu de jours après; mais ses cheveux demeurent entortillez, & s'il se les faisoit couper dans ce moment, l'humeur qui se purge par les pores de la tête lui tomberoit sur la vue, & le rendroit aveugle. La Langue des Cosaques est une Dialecte de la Polonoise. Elle est délicate, & remplie de diminutifs, & de façons de parler agréables. Quant à la Religion, ils font profession de la Gréque, & des Evêques Schismatiques ont souvent fomenté leurs revoltes. C'est pour cette raison que les Cosaques ont songé à se mettre sous la protection du Grand Duc de Moscovie, qui professe la même Religion. La meilleure partie de la Noblesse de l'Ukraine fait profession de la Religion Catholique ou de la Protestante. * Paul Piasecki, in *Chron.* Pierre Chevalier, *Histoire de la guerre des Cosaques*. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne*. Thuldenus, *Hist. de Nost. Temp. ad an.* 1652. 1653. *& suiv.*

☞ Il est à propos de remarquer que ces Cosaques, sont les Russes, dont parle Constantin Porphyrogenete, dans son Traité du Gouvernement de l'Empire. Ils venoient dès-lors, c'est à dire, dès le dixième siécle, dans la Mer Noire, & même jusqu'à Constantinople tous les ans; mais les Patzinacites les arrêtoient souvent dans leurs courses, & il paroît même qu'alors ils venoient plutôt pour le commerce, que comme Pirates. La maniere dont cet Auteur decrit leur navigation sur le Borysthène est fort curieuse, mais elle est trop longue pour avoir place ici.

COSCIIS (de) *Voyez* COXA.

COSCONIUS, étoit un malheureux faiseur d'Epigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être est ce un nom deguisé. On le trouve dans les *Epigrammes* de Martial, *l.* 2. *Epigram.* 77.

> Cosconi, *qui longa putas Epigrammata nostra,*
> *Utilis ungendis axibus esse potes, &c.*

COSCONIUS, Auteur Latin, est allégué par Solin dans le *ch.* 7. ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque Ouvrage Historique. On ne sait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le cinquième livre de la Langue Latine. * Vossius, *de Hist. Latinis.*

COSDAR, vingt-cinquiéme Calife, fut élu après la mort de Caym Adan en 948. Il y eut encore trois Califes qui s'élevérent dans l'orient; mais ils passérent pour des Tyrans, & Cosdar fut reconnu pour légitime successeur. Il étoit Calife de Babylone ou de Syrie; le second étoit Calife de Perse; le troisiéme d'Egypte; & le quatrieme d'Iconie dans la Cappadoce. Il assiegea inutilement Antioche sur l'Oronte, d'où il se retira à Bagdat, avec ce qui lui resta de troupes. Quelque tems après il conquit la Perse; mais en 958, un Capitaine Persan, nommé *Imargue*, affranchit le païs de la domination des Arabes; & son fils Mahomet qui lui succeda, appella les Turcs à son secours; pour se défendre contre Cosdar, lequel mourut dans la même année, laissant pour successeur son fils Pisasire. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 2.

COSELOW, COSLOW ou GIUSLE'VE, petite ville de la Tartarie Crimée. Elle est sur la côte méridionale de cette presqu'isle, à vint lieues de la ville de Précop, du côté du midi. On croit que c'est dans ce lieu qu'étoit le *Cherronitarum Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSENCE ou COZENZA, en Latin *Cosentia* ou *Consentia*, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Archevêché. Fantin Pétrignan, Prélat de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1579, du tems du Pape Grégoire XIII. Cosence est une des principales places de la Calabre, près de la riviére de Grati, à dix ou douze milles de la Mer. C'est en cette ville qu'Alaric, mourut en l'an 410 de J. C. * Léandre Alberti. Sanson.

COSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COSIMO (Pierre de) célébre Peintre d'Italie, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit Disciple de Côme de Rosselli. Il répréſentoit ordinairement des Bacchanales, afin d'avoir la liberté, en peignant des Faunes & des Satyres, de faire voir des figures & des actions extraordinaires. Il dessinoit souvent des monstres, & prenoit des corps ce qu'il y remarquoit de plus étrange & de moins commun. Son esprit fécond en idées extravagantes, le faisoit suivre de tous les jeunes hommes de ce tems-là, qui lui faisoient la cour pour avoir des sujets de balets & de mascarades. Il mourut l'an 1521, âgé de 80 ans. On parle d'une sorte de mascarade qu'il inventa sur la fin de ses jours, pour les réjouissances du carneval dans la ville de Florence. Il fit paroître sur le soir un char plein de noir, sémé de croix blanches & d'os de morts, qui étoit tiré par quatre busles, & au haut duquel il y avoit une figure tenant une faulx à la main. Cette figure répréſentoit la Mort qui avoit sous ses piez plusieurs sépulcres, d'où sortoient à demi des corps morts & tout décharnez. Quantité de gens vêtus de noir, & couverts de masques faits comme des têtes morts, marchoient devant & derriére ce char avec des flambeaux à la main. Cette machine lugubre étoit environnée de Chantres, qui joignoient leurs voix lamentables au son enroué de quelques trompettes sourdes. Un triomphe de cette nature jetta d'abord l'épouvante dans toute la ville; mais la nouveauté de l'invention, & la maniére ingénieuse avec laquelle tout étoit conduit, ne laissérent pas de plaire à beaucoup de monde, & de divertir les Spectateurs. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.*284. *& suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

Sa capacité lui attira beaucoup de Disciples, entre autres André del Sarto & François de Sangalle. Il aimoit la solitude, & vivoit d'une maniére assez extraordinaire. L'attache qu'il avoit à son Art lui faisoit oublier le boire & le manger. Il craignoit si fort le tonnerre, que long-tems après qu'il étoit passé, on le trouvoit en quelque coin enveloppé de son manteau. Rien ne lui donnoit plus d'inquietude que les cris des petits enfans, la toux fréquente des enrhumez, le bruit des cloches & le chant des Moines. La pluye au contraire étoit un de ses plus grands plaisirs. Il est mort dans un délire que la paralysie lui avoit causé: ce fut en l'année 1521, qui étoit la 80 de son âge. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.*156.

COSIMO (André) Peintre Italien, a été un des premiers, qui ont mis en usage les ornemens dans les Ouvrages de Peinture moderne, & il s'y rendit fort habile. Il travailla aussi de clair obscur, de la maniére qu'on appelle égratignée, en Italien *Sgraffiti*. Il vivoit dans le XVI siécle, & vécut 64 ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres, p.*193.

COSIN (Jean) naquit à Norwich le 30 novembre 1595. Son pére & sa mére l'elevérent dans la Religion Anglicane, dont ils faisoient profession. Comme il étoit leur aîné, ils prirent un soin particulier de son éducation. Vers l'âge de quinze ans ils l'envoyérent à Cambridge, pour y achever ses études. Sa piété & son érudition lui firent donner une place dans un College, & la réputation de son mérite le fit rechercher en 1616, par les Evêques d'Ely & de Lichtfield, qui voulurent l'avoir pour Bibliothécaire. Il se détermine pour ce dernier, qui étoit *Jean Overall*, & qui fut ensuite Evêque de Norwich: c'étoit un Prélat de grand mérite, & ami de Hugues Grotius, & de Gérard-Jean Vossius. Outre la qualité de son Bibliothécaire, il devint ensuite son Sécretaire, & reçut de lui l'ordre de Prêtrise. Après la mort de cet Evêque arrivée en 1619, Cosin passa au service de *Richard Neil*, Evêque de Durham, qui le fit son Sécretaire. En 1624, il fut fait Archidiacre de la partie orientale de la province d'Yorck, peu de tems après Chanoine de la cathedrale de Durham, & en 1626. Ministre de la Paroisse de Bransgeth, qui étoit un Bénéfice considérable. En 1626, quelques Evêques s'étant assemblez à Londres pour travailler à la ruïne du parti de ceux qu'ils appelloient Papistes, & de celui des Puritains, Cosin fut admis à leurs assemblées, quoique d'un âge & d'un rang inférieur à ceux qui les composoient. Il fut chargé peu de tems après d'un travail qui lui fit honneur, quoique ce ne fût pas un Ouvrage d'érudition. Le Roi Charles I, ayant remarqué que les filles de la Reine sa femme, qui étoient de la Religion Catholique, s'occupoient, lorsqu'elles n'étoient point auprès de leur Maitresse, à réciter dans un livre d'Heures l'Office de la Vierge, conçut le dessein de faire faire aussi des Heures à l'usage de l'Eglise Anglicane. Cosin fut chargé de ce soin par l'Evêque de Norwich, Aumônier du Roi, & il fit un Recueil de priéres particulieres tirées de l'Ecriture Sainte, des Péres, des anciennes Liturgies, & de celle de l'Eglise Anglicane en particulier, pour lire à certaines heures, sur le modéle d'un semblable livre, que la Reine Elisabeth avoit fait faire en Latin en 1560. Il le publia sans nom en 1627, & ce livre fut très bien reçu de l'Eglise Anglicane, quoique quelques zélez le décriassent à cause de quelque ressemblance qu'il avoit avec les Heures dont on se sert dans l'Eglise Romaine. En 1634, il fut fait principal du Collége de S. Pierre à Cambridge, & six ans après le Roi le fit Doyen de l'église cathédrale de Peterborough, afin que ses soins & ceux de quelques personnes semblables à lui, pussent arrêter le Schisme qui se répandoit par tout en Angleterre. L'attention qu'il eut à soutenir les droits de l'Eglise Anglicane, lui attira la haine des Puritains, qui tâchérent par toutes sortes de moyens de le diffamer. Il fut même cité & accusé devant le Conseil établi par le Parlement, pour écouter les plaintes contre les procédures de la Chambre étoilée; mais il fut pleinement justifié. La même année 1640, le Roi le fit *Vice-Chancelier* de l'Université de Cambridge, & il rendit dans

poste

poste tous les services qu'il put à Charles I. Mais le Parlement ayant eu le dessus, & les affaires de ce Prince étant entiérement désespérées, Cosin fut obligé de sortir d'Angleterre, & de chercher une retraite en France, où il se rendit en 1643. Il fixa sa demeure à Paris par ordre du Roi, pour être le Directeur spirituel de ceux des Domestiques de la Reine sa femme, qui étoient de la Religion Protestante; & cette Princesse lui obtint un appartement au Louvre, & lui donna une petite pension. Cosin eut alors avec le P. *Robinson*, Prieur des Benédictins Anglois sur la validité des Ordinations de l'Eglise Anglicane, une Dispute qu'il continua par écrit. Pendant son sejour à Paris, il composa sur la Transsubstantiation un Traité qui a été imprimé à Londres en 1675, peu de tems avant la mort de l'Auteur, & une Histoire du Canon des livres de l'Ecriture Sainte en Anglois qu'il fit imprimer à Londres en 1657, & depuis en 1672. Il y a à la fin de cette Histoire une Table Chronologique des Auteurs, contre laquelle le P. Labbe Jesuite a fait une Critique. Vers l'an 1652, Cosin avoit fait, à la priere de M. *Hyde*, qui a été depuis grand Chancelier d'Angleterre, un petit Ouvrage Latin, dans lequel il decrivoit en peu de mots les sentimens & la discipline de l'Eglise Anglicane, pour en donner quelque idée aux François, à qui elle etoit peu connue, M. Smith l'a fait imprimer en 1707, après la Vie de ce Savant. En 1660, le Roi Charles II ayant été rétabli, M. Cosin retourna en Angleterre après une absence de dix-sept ans. Peu de tems après il fut fait Evêque de Durham, qui est un des meilleurs Evêchez d'Angleterre. Il en a joui onze ans, & est mort le 25 janvier 1672, âgé de 77 ans. * *Sa Vie par* M. Smith imprimée à Londres en 1707. Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 1. *p.* 368 *& suiv.*

COSINGAS, Prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, & Prêtre de Junon, selon la coutume du pays, s'avisa d'un plaisant artifice pour réduire ses Sujets rebelles. Pendant qu'il faisoit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raison de la desobéissance de ses Sujets. Alors les Thraces naturellement grossiers & stupides, craignant que Cosingas ne fit ce qu'il leur disoit, lui demanderent pardon, & s'engagérent par serment de lui rendre à l'avenir une fidele obéissance. * Polyéne, *l.* 7. *ch.* 22.

COSLIACO, petite ville, située près d'un Lac du même nom. Elle est dans la partie de l'Istrie, qui appartient à la Maison d'Autriche, à cinq lieues de Saint-Veit, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSLIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie, à deux lieues de la Mer Baltique. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin, qui y faisoit sa Résidence ordinaire, & depuis elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, qui en est le Maître depuis la paix de Munster en 1648. * Sanson.

COSLOW. *Voyez* COSELOW.

COSMAS INDICOPLEUSTE'S, Moine qui vivoit sur la fin du quatriéme siécle. Peut être qu'il a eu ce nom à cause de sa Description du Monde & de ses grands voyages. Il a vécu long-tems en Egypte, & négocié à Alexandrie, où il a aussi composé ses Ouvrages. On en a un de lui intitulé *Topographia Christiana*, & quelques lambeaux de ses *Commentaires sur les Pseaumes*. Il doit d'ailleurs avoir écrit sur l'Evangile de saint Luc & sur le Cantique des Cantiques, aussi-bien qu'une *Geographie* & un *Traité de la Sphére armillaire*. * Cave, *Histor. Literar.* Fabricii *Bibliotheca Græca*, *l.* 3.

COSME, femme qui entreprit d'écrire une Histoire d'Egypte. On ne la connoit que par le Scholiaste d'Apollonius qui la cite, *l.* 2, sur la question si inutilement agitée, *quel est le peuple le plus ancien*.

S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN, fréres, Medecins & Martyrs, dont le culte est aussi célébre dans toutes les églises, que leur Histoire est incertaine. Les Grecs honorent trois Saints du nom de Côme, & trois du nom de Damien, qu'ils associent aussi ensemble. Ils font la Fête des premiers au premier jour de juillet; des seconds, au premier jour de novembre; & des troisiémes au 17 d'octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, & qu'ils y furent martyrisez sous l'empire de Carin; que les seconds étoient d'Asie, où ils moururent en paix; & les troisiémes d'Arabie, martyrisez à Eges en Cilicie, sous l'Empereur Dioclétien & le Gouverneur Lysias, avec trois autres de leurs fréres, qu'ils nomment Anthime, Léonce & Euprépe: ces derniers sont les seuls, que les Latins reconnoissent. On tient que leurs corps furent portez de Cilicie dans la Syrie, proche de la ville de Cyr, & il est certain que dès le tems de Theodoret, il y avoit là une eglise bâtie en leur honneur. Il y en avoit aussi une à Constantinople, que l'Empereur Justinien fit rebâtir magnifiquement. Le Pape Felix III en fit bâtir une à Rome en 528. Leurs noms se trouvent dans le Canon de l'Eglise Romaine. Les Histoires de la Translation de leurs Reliques, tant à Venise qu'à Lusarche en France, sont fort douteuses. * Theodoret, *Epist.* 135. *in Collect. Lup. Marcellini. Chronic.* Procope, *Ædific. l.* 2. *ch.* 12: *& l.* 11. *ch.* 6. *Acta apud Bollandum.* Bona, *de Reb. Liturg. Mémoires Eccl.* de Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, *septembre*.

* S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN (Ordre de Chevalerie) qui florissoit en 1024. en la Terre-Sainte, mais qui a entiérement été détruit par les Turcs. Les Chevaliers de cet Ordre suivoient la Régle de S. Basile, & portoient une croix rouge où ces deux Martyrs étoient représentez. Leurs principales fonctions consistoient à soulager les Pelerins malades, à délivrer les prisonniers, & à enterrer les morts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonanni, *Catal. Ord. Equest.* Gryphii *R. O. p.* 94.

COSME (prononcez *Côme*) saint Prêtre, Italien de nation, vivoit dans le huitiéme siécle. Il fut pris sur mer par les Sarrasins, & mené à Damas, où le pere de saint Jean Damascéne le racheta, & lui confia le soin de l'éducation de son fils. Cet excellent homme rendit en peu de tems son Disciple plus habile que lui, comme il l'avoue lui-même, & se retira dans un monastere. Divers Auteurs croyent qu'il est le même que Côme de Jérusalem, dit *Hagiopolite*, Evêque d'un diocése de Palestine & compagnon du même saint Jean de Damas, qui vivoit dans le huitiéme siécle, & qui composa plusieurs Hymnes. Nous en avons treize dans la Bibliotheque des Peres. Il est Auteur d'une partie des Odes qui sont dans le *Triodium* des Grecs. Il y a dans la bibliotheque de Vienne en Autriche une explication des Pseaumes en vers iambes, qui portent le nom de Côme de Jérusalem. * Baronius, *A. C. n.* 8. *&* 734. *n.* 1. *&c.*

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, originaire de Jerusalem, succeda l'an 1075. à Jean Xiphilin. Il gouverna cette eglise jusques au septiéme may 1081. COSME II succéda l'an 1146, à Michel, & mourut dix mois après en 1147. * Curopalate. Nicetas & Baronius, *in Annal.*

COSME, Auteur Grec qui a écrit la Vie de S. Jean Chrysostome, ou l'Histoire de la Translation de ses Reliques. Ce Côme etoit surnommé *Vestitor*. Il est cité dans le Catalogue qu'on a mis devant la Vie de saint Chrysostome, écrite par George d'Alexandrie *au huitiéme tome* de l'édition de Henry Savill. L'Auteur qui avoit cette Vie entre les mains, dit qu'elle ne lui a pas paru digne de revoir le jour.

COSME, ou *Mundus*, Capitaine Romain, se signala du tems de l'Empereur Justinien, dans les guerres d'Afrique, où il fut tué avec son fils. Sa mort fit revivre les espérances de tout le peuple, qui etoit dans une grande consternation, depuis la conquête d'Afrique par Bélisaire sous l'Empereur Justinien. Il s'étoit repandu une prétendue prophetie, qui portoit qu'aprés cette conquête le monde devoit finir, selon l'interpretation de la prophétie de la Sibylle. Mais la nouvelle de la mort de Cosme & de son fils, surprit agréablement tout le monde, lorsqu'on sut d'un Interpréte que le mot *Mundus* répondoit en Latin au mot Grec Κοσμος, c'est à dire, *Cosme* ce grand Capitaine, qui etoit mort avec son fils, & que c'étoit véritablement ce que la Sibylle prédisoit par ces vers,

Africa cum fuerit Romanis victa sub armis;
Tunc Mundus cum prole cadet.

Voyez Procope.

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Grand Duc de Toscane, etoit fils de JEAN II. Il fut fait Duc de Florence, après la mort d'Alexandre de Médicis, & eut beaucoup de part à la guerre d'Italie, entre les François & les Impériaux. Il avoit fait ses efforts pour eviter de prendre parti; mais n'en ayant pu venir à bout, il se rangea en 1553, du côté de l'Empereur dans la guerre de Sienne, dont il fut enfin maître en 1557. Côme fonda l'an 1554 ou 1562, l'Ordre Militaire de S. Etienne. Le Pape Pie V le créa l'an 1569, Grand Duc de Toscane, malgré les oppositions de l'Empereur Maximilien, & de Philippe II, Roi d'Espagne. La connoissance qu'il avoit aquise dans les Sciences, fut cause qu'il aima les Savans, & qu'il les attira auprès de lui. Il fonda pour eux l'Université de Pise, & mourut âgé de 55 ans en 1574, après en avoir gouverné près de 38 avec beaucoup de bonheur & de réputation. *Voyez* les ancêtres & sa posterité à l'article de ME'DICIS. * Jean-Baptiste Adriani, *l.* 19. 20. 21. *&c.* De Thou, *Hist.* Sponde, *aux Annal.* Imhoff.

COSME II, Grand Duc de Toscane, fils de FERDINAND, auquel il succéda l'an 1609, étoit un Prince d'un mérite singulier, doux, honnête, libéral, & qui ne négligea rien pour entretenir le calme dans son Etat. Il fut presque toûjours malade, & mourut en 1621. *Voyez sa* posterité à l'article de ME'DICIS.

COSME III, Grand Duc de Toscane, fils de FERDINAND II, né le 14 août 1642, lui a succédé en 1670. Il épousa en 1661, *Marguerite Louise* d'Orléans, fille de *Gaston-Jean Baptiste* de France, Duc d'Orleans, &c. & de *Marguerite* de Lorraine, & il en a eu 1. *Ferdinand* Prince de Toscane, mort sans laisser de posterité de *Violante Béatrix* de Baviere son épouse, le 30 octobre 1713; 2. *Jean-Gaston*, qui a épousé *Anne-Marie-Françoise*, fille de *Jules-François*, Duc de Saxe Lawembourg, de qui il n'a point d'enfans, le second juillet 1697; & 3. *Anne-Marie Louise* née le onziéme août 1667, mariée le 29 avril 1691, à *Jean-Guillaume* Electeur Palatin, morte le onziéme juin 1715, sans posterité. *Voyez* ME'DICIS.

COSME de Médicis. *Cherchez* ME'DICIS, &c.

COSME, surnommé l'*Egyptien*, étoit d'Alexandrie, & a vécu à la fin du cinquiéme, & au commencement du sixiéme siecle. Dans les premiéres années de sa vie, il voyagea pour trafiquer dans l'Ethiopie, dans les Indes & dans d'autres pays: il embrassa ensuite la vie monastique, & composa en 535. une Topographie Chrétienne, que le P. Dom Bernard de Montfaucon nous a donnée depuis peu, dans la nouvelle collection des Ecrivains Grecs. Il avoit aussi fait une Cosmographie des parties australes de l'Afrique, depuis Alexandrie, jusqu'à l'Ocean Austral; des Tables Astronomiques, & un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Ouvrage dont il fait mention dans la Topographie. Le but de ce dernier livre, est de refuter ceux qui soutiennent, que le monde & la terre sont sphériques. Le systême qu'il propose est, que la terre est platte, & que le ciel fait au dessus une voute, dont elle est la base. * Dom Bernard de Montfaucon, *Collectio Nova Patrum*. *Voyez encore la Paleographie du même Benédictin*. † Ce Moine est peut-être le même que COSMAS INDICOPLEUSTES dont ci-dessus on fait mention.

COSMOGRAPHIE, c'est à dire, Description du Monde, est une Science qui comprend l'*Ouranographie*, c'est à dire, la Description du Ciel, ou la connoissance des sphéres celestes, & la *Géographie*, qui est la Description de la terre, y comprise celle des eaux, que l'on appelle proprement *Hydrographie*. De *la Geographie* dépend la *Chorographie*, qui est la Description d'un pays, comme d'un Royaume ou d'une province; & la *Topographie*, qui n'est que la Description d'un lieu particulier, ou d'une ville. Munster, Thevet, Davity, nous ont donné des Cosmographies. Ce nom vient de Κόσμος *monde*, & de γράφω *écrire*.

COSMOPOLITE, Auteur d'un excellent Ouvrage sur la Physique & sur la Chymie, dont le titre est ainsi conçu en Latin, *Cosmopolitani Novum Lumen Chymicum*, *Auctore, Divi Leschi genus amo*. On a cru jusques ici que Michel Sendivogius en etoit l'Auteur, parce qu'on trouvoit son nom dans cette Anagramme, qui signifie, *j'aime la nation de saint Leschus*, c'est à dire, les Polonois, dont Leschus a été le premier Roi. Mais d'autres ont allegué depuis, que le Cosmopolite étoit Anglois, & que Sendigovius n'avoit eu que les Manuscrits de cet homme illustre qu'il a donnez au public sous l'Anagramme de son nom. * Borel, *Antiq. Gall. & Franc.*

COSNAC (Bertrand de) Evêque de Cominges, puis Cardinal, étoit François de la province de Limosin, & Chanoine Régulier de saint Augustin. Le Pape Urbain V l'envoya en 1370, Nonce en Espagne. Grégoire XI lui continua le même emploi, & le créa Cardinal en 1371. Il s'aquitta très-bien de la commission qu'on lui avoit donnée, de ménager un traité de paix entre les Rois d'Aragon & de Castille. A son retour il mourut à Avignon l'an 1374. * Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Victorel. Onuphre, &c.

COSNAC (Daniel de) Archevêque d'Aix, sorti de la même Maison que le Cardinal dont on vient de parler, a vécu jusques dans le XVIII siécle. Il étoit fils de *François*, Baron de Cosnac, & de *Léonore* de Taleyran de Chalais, veuve de *Henri* de Beaupoil, Seigneur de S. Aulaire. Il s'attacha à Armand de Bourbon, Prince de Conty, & eut part à la negociation du mariage de ce Prince avec Anne-Marie-Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin. Peu aprés il fut nommé Evêque de Valence & de Die, qui étoient alors unis ensemble. Dans la suite il fut honoré de la confiance de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV. Le Roi le nomma à l'Archevêché d'Aix en 1687, lui donna l'Abbaïe de S. Riquier diocése d'Amiens en 1695, & le fit Commandeur de l'Ordre du saint Esprit en 1701. Il eut des demêlez avec le Clergé Regulier de son diocése pour la visite qu'il prétendoit faire dans leurs églises, & Rome ne lui fut pas favorable, non plus que le Conseil du Roi, dans ses prétentions sur le couvent de Saint-Barthélemy d'Aix, Ordre de S. Dominique. Il mourut à Aix le 18 janvier 1708, en sa 81 année, étant alors le plus ancien Prélat du Royaume. Sa noblesse étoit si ancienne, que ses preuves pour être admis à l'Ordre du saint Esprit contenoient 14 degrez de générations. Il n'eut que deux neveux: l'aîné ne laissa de *Marguerite-Louise* d'Esparbès-de Lussan-d'Aubeterre, que *Marie Angélique* de Cosnac, mariée en 1697, à *Procope-François*, Comte d'Egmond, Prince du S. Empire, Chevalier de la Toison-d'Or, & Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Espagne, morte sans posterité, le 14 avril 1717, âgée de 43 ans; & le cadet, nommé *Gabriel*, lequel aprés avoir été Agent général du Clergé a été nommé Evêque de Die en decembre 1701. * Sainte Marthe, *Gallia Christ.* *Memoires du tems*.

COSNE (prononcez *Cône*) en Latin *Conium* & *Condate*, petite ville de France sur la Loire, entre Nevers & Orléans. Quelques-uns la mettent dans le Gâtinois, d'autres dans le Nivernois, d'autres enfin dans le Bourbonnois; mais sa situation sur la rive droite de la Loire, dans l'endroit où le Noain y décharge ses eaux, ne permet pas qu'on la place dans cette derniere province. Le *Dictionnaire Universel de la France*, Hofman dans son *Lexic. Univ.* Baudrand & Maty dans leurs *Dict. Géogr.*, & Audifret la donnent au Nivernois, mais les Cartes que l'on a consultées, savoir celles de M. Delisle, de Sanson, de Jaillot, de Visscher & de De Wit, la mettent tous dans le Gâtinois. Elle est du diocése d'Auxerre, & est renommée par sa coutellerie. Elle fut souvent prise & reprise, durant les guerres Civiles du XVI siécle. * Sanson. Baudrand.

COSPE'AN (Philippe) Evêque de Lisieux, étoit du pays d'Artois d'une famille si pauvre, que pour vivre il se fit valet d'un Régent du College de Navarre, où il commença ses études. Charles de *Monchal*, qui y demeuroit alors avec l'Abbé d'Epernon, dont il etoit le Précepteur, l'ayant connu, le prit en affection, & le mit auprès de

cet

ter Abbé, seulement pour le suivre en Classe, & lui porter ses livres, & son écritoire. Le Duc d'Epernon qui avoit fait sa fortune par son esprit, en trouva beaucoup à ce jeune garçon, & lui parloit avec bonté toutes les fois qu'il venoit voir son fils l'Abbé. Un jour que ce Duc lui avoit fait plus d'amitié qu'à l'ordinaire, *Monseigneur*, lui dit Monchal en particulier, *ne gâtez point nôtre Elève, j'en veux faire un homme digne de vôtre protection & capable de faire figure dans le monde*. Il réüssit. Cospéan, dans la suite, obtint l'Evêché d'*Aire* par la faveur du Duc, puis fut successivement Evêque de *Nantes* & de *Lisieux*. * Amelot de la Houssaye, *Memoires*, *&c. tome* 2.

COSPEAU (Pierre) Jurisconsulte, & Avocat au Grand Conseil de Hainaut, est Auteur d'un livre intitulé *Conclusions pratiques du Droit*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.*732.

COSROEZ. *Cherchez* CHOSROE'S.

COSS, ville d'Egypte dans la Thebaïde supérieure, que les Arabes appellent *Said Aâla*. Elle est située sur le bord du Nil, & l'ont dit qu'après le grand Caire, il n'y a point aujourd'hui de plus grande ville en Egypte. Il y a apparence que c'est l'ancienne Thébes. On donne à cette ville 61 degrez & 30 minutes de longitude, & 24 degrez 30 minutes de latitude. Cette ville est aussi appellée par les Arabes *Ain al Schams*, & par les Turcs *Guneseh Cossi*, comme qui diroit *Heliopolis* en Grec. Cependant les Grecs ont donné ce nom à une autre ville, qui est située dans la basse Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

* COSSA, ville réduite en village, est dans le petit païs qu'on appelle *lo Stato delli Presidii* en Toscane au sud-ouest d'Ansedonia qui s'est aggrandie de ses ruines. On prétend que c'est ce qui porte aujourd'hui le nom de *Porto Hercole*. * Maty, *Dict. Geogr.*

COSSA (Balthasar de) *Voyez* JEAN XXIII, Pape.

COSSART (Gabriel) Jesuite, né en 1615, à Pontoise dans le Vexin François, d'une famille noble, entra dans la Compagnie de Jesus à 18 ans. Après avoir enseigné en divers Colleges, il professa la Rhétorique à Paris durant sept ans, avec un succès & un applaudissement général. Il pouvoit passer pour un des meilleurs Orateurs, & un des meilleurs Poëtes de son tems. On en voit la preuve dans le Recueil de ses *Oraisons* & de ses *Vers*, que le P. de la Rue Jésuite donna en 1675, & qu'il dedie au fameux Evêque de Paderborn (Ferdinand) Baron de Furstemberg. Ce savant Prelat avoit honoré le P. Cossart de son estime, & lui avoit donné des marques de sa munificence. Au sortie de la Rhetorique, il s'appliqua à l'étude des Conciles, & se joignit au P. Labbe, pour en commencer une nouvelle édition beaucoup plus ample que celles qui avoient précédé. Le P. Labbe étant mort en 1667, lorsqu'on imprimoit l'onziéme volume, le P. Cossart continue seul ce grand Ouvrage, qui parut au jour en dix-huit volumes l'an 1672. Il mourut à Paris le 18 septembre 1674. * Plusieurs Poëtes honorérent sa mémoire d'éloges funébres, * *Mémoires Hist.*

COSSE', la Maison des Seigneurs de Cosse', Ducs de Brissac, a été illustre par les grands hommes qu'elle a produits. Rouillard la faisoit descendre ridiculement de Cocceius Nerva, & quelques autres ont cru avec aussi peu de fondement qu'elle venoit des Cossa de Naples, quoiqu'apparemment cette famille soit venue du Royaume de Naples. Cossé est une terre dans le Maine, près de Sainte-Susanne, qui a donné le nom aux Seigneurs de Cossé. L'on se contentera de la rapporter ici depuis Thibault qui suit.

I. Thibault, Seigneur de Cossé, Gouverneur du château & Comté de Beaufort en Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de René, Roi de Jérusalem, & de Sicile, Duc d'Anjou, laquelle pour recompense de ses services lui fit don de la terre de Beaulieu, Il épousa *Félise* de Charno, fille de *Huguenin* de Charno, & de *Jeanne* de Saint-Julien, dont il eut 1. René qui suit; & 2. Jean, Seigneur de Cossé, Senechal de Provence, qui étoit l'aîné, & qui de *Lyonne* du Four eut pour fille unique *Françoise*, Dame de Cossé, mariée à *Jacques*, Seigneur du Plantis. Philippe de Comines dit, que la Maison de ce Sénéchal étoit du Royaume de Naples. Il en parle ainsi dans le *cinquiéme livre de ses Memoires*, *ch.*2. au sujet de la Provence, que le Roi René avoit eu dessein de donner au Duc de Bourgogne, dont le Roi Louis XI prit l'allarme, & l'ayant prié de se trouver à Lyon, où il le reçut avec beaucoup d'amitié, René lui fit entendre son intention par un de ses plus affidez Conseillers. *Jean Cossé Senéchal de Provence*, dit-il, *homme de bien & de bonne Maison du Royaume de Naples, dit au Roi, Sire, ne vous émerveillez pas si le Roi mon Maître, vôtre oncle, a offert au Duc de Bourgogne de le faire son heritier; car il en a été conseillé par ses serviteurs & même par moi, vû que vous, qui etes le fils de sa sœur & son propre neveu, lui avez fait de si grands torts que lui avoir surpris les Châteaux de Bar & d'Angers, & si maltraitté en toutes ses autres affaires. Nous avons bien voulu mettre en avant ce marché avec le Duc de Bourgogne, afin que vous en oyssiez des nouvelles pour vous donner envie de nous faire raison & connoître que le Roi mon Maître est vôtre oncle; mais nous n'avons jamais eu envie de mener ce marché jusqu'au bout. Le Roi recueillit très-bien & très-sagement ces paroles, que ledit Jean Cossé dit au vrai.*

II. René de Cossé, Seigneur de Brissac, par acquisition qu'il en fit des Seigneurs de la Varenne, puînez de la Maison de Brezé, fut premier Pannetier de la Maison du Roi, & Grand Fauconnier de France depuis 1516, jusqu'en 1521. Il avoit epousé avant l'an 1502, *Charlotte* Gouffier, Gouvernante des Enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boisy, & de *Philippe* de Montmorency, dont il eut 1. Charles de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, qui suit; 2. *Philippe*, Evêque de Coutances, Abbé du Mont S. Michel & de S. Jouin sur Marne, Grand Aumônier de France en 1547, mort le 24 novembre 1548; 3. *Adrienne-Jeanne*, mariée à *René Gérard*, Seigneur de Basoges; 4. *Anne*, alliée à *René* de Fonseque, Seigneur de Surgeres; & 5. Artus de Cossé, Seigneur de Gonnor, aussi Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. qui étoit le second fils, *dont il sera parlé cy après dans un article separé*. Il épousa 1. *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles*, Seigneur de Puygreffier: 2. *Nicole* le Roi, fille de *Guion*, Seigneur de Chillon, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiére femme, *Renée* de Cossé Comtesse de Secondigny, alliée à *Charles* de Montmorency, Duc de Danville, Pair & Amiral de France, morte sans enfans en octobre 1622, *Jeanne*, Dame de Gonnor, mariée 1. à *Gilbert* Gouffier, Duc de Rouannez: 2. à *Antoine* de Silly, Comte de la Rochepot; & *Magdelaine* de Cossé, premiére femme de *Jacques* de l'Hopital, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.

III. Charles de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, &c. Maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article separé*, épousa *Charlotte* d'Esquetot, fille de *Jean*, Seigneur d'Esquetot, de Boglise, de Ricarville, &c. & de *Magdelaine* Picart, Dame d'Estelan, dont il eut 1. *Timoléon* de Cossé, Comte de Brissac, Colonel de l'Infanterie Françoise, Grand Fauconnier de France, qui fut tué au siége de Mucidan en may 1569, à l'âge de 26 ans sans alliance, & *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article separé*; 2. Charles, II. du nom, Duc de Brissac, Maréchal de France, qui suit; 3. *Diane*, premiére femme de *Charles*, Comte de Mansfeld; & 4. *Jeanne* de Cossé, mariée à *François* d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Grand-Maître de l'artillerie de France. *Ce Maréchal eut encore trois enfans naturels, savoir Artus de Cossé, Evêque de Coutances*, N.... *de Cossé, Abbesse d'Estival*; & N.... *de Cossé, Damoiselle de Beaulieu*.

IX. Charles de Cossé, II. du nom, Duc de Brissac, & Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article separé*, épousa 1. *Judith*, Dame d'Acigné: 2. *Louise* d'Ognies, fille de *Louis*, Comte de Chaulnes, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, 1. François, Duc de Brissac, qui suit; & 2. *Charles* de Cossé, Marquis d'Acigné, mort sans enfans d'*Helène* de Beaumanoir, fille de *Toussaints*, Vicomte de Besso.

V. François de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pannetier de France, Lieutenant Général au gouvernement de Bretagne, mourut le troisiéme décembre 1651, en sa 70 année. Il épousa *Guyonne* Ruélan, fille de *Gilles*, Seigneur du Rocher-Portail, & de *Françoise* de Miolais, morte en janvier 1672, dont il eut 1. Louis de Cossé, Duc de Brissac qui suit; 2. Timoléon, Comte de Cossé, *qui a fait la branche des Comtes de* Cosse', *rapportée cy après*; 3. *Charles*, Abbé de Maures, mort en septembre 1693; 4. *François*, Abbé de la Bussiére, Grand Vicaire & Official de Chartres; 5. *Jean-Armand*, Chevalier de Malte, mort le 13 fevrier 1658, à l'âge de 24 ans; 6. *Marie*, alliée en may 1637, à *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 14 may 1710, en sa 89 année; 7. *Anne-Ursule*, mariée 1. à *Charles* de la Porte, Marquis de Vezins: 2. à *Henri-Marc-Antoine* le Petit, de Verno, Seigneur de la Chausseraye, morte le 20 octobre 1687; 8. *Elizabeth*, femme de *François* de Gontault, Marquis de Biron, morte le 18 décembre 1679; & 9. *Marguerite-Guyonne* de Cossé, Abbesse de Chelles, morte le 13 juillet 1707.

VI. Louis de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mourut le 26 février 1661, âgé de 35 ans. Il épousa *Marguerite* de Gondy, fille de *Henri*, Duc de Retz, morte le 30 may 1670, dont il eut 1. Henri-Albert qui suit; & 2. *Marie-Marguerite* de Cossé, mariée le 28 mars 1662, à *François* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 20 octobre 1708.

VII. Henri-Albert de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mort sans posterité le 29 décembre 1698, âgé de 54 ans. Il avoit épousé 1. en 1663, *Gabrielle-Louïse* de Saint-Simon, fille de *Claude*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane Henriette* de Budos, Marquise des Portes, morte le 28 février 1684: 2. le 20 juillet de la même année, *Elizabeth* de Verthamon, fille de *Michel* de Verthamon, Seigneur du Bréau, Maître des Requêtes, & de *Marie* d'Aligre, morte sans postérité le 13 février 1721, en sa 63 année.

BRANCHE DES COMTES de COSSE', puis des Ducs de Brissac.

VI. Timoléon, Comte de Cossé, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Pannetier de France, second fils de François Duc de Brissac, &c. & de *Guyonne* Ruelan, mourut le 15 janvier 1675. Il avoit épousé *Marie* Charron Dame d'Ormeillet, morte en juin 1679, dont il eut 1. Artus-Timoléon-Louis qui suit; 2. *Charles-Albert*, Abbé; & 3. *Guyonne Françoise Judith* de Cossé, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1708.

VII. Artus-Timoléon-Louis, Comte de Cossé, Grand Pannetier de France, &c. fut reçu au Parlement le sixiéme may 1700, Duc de Brissac, Pair de France après la mort de Henri-Albert de Cossé, Duc de Brissac son cousin Germain, & mourut subitement le premier juillet 1709, à l'âge de 41 an. Il avoit épousé en avril 1692, *Marie-Louise* Béchameil, fille de *Louïs*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maison & Finances de Philippe de France, Duc d'Orleans, & de *Marie* Colbert. Il en a eu 1. Charles-Timoléon-Louis de Cossé, Duc de Brissac qui suit; 2. *Emmanuel-Henri-Timoléon*, Abbé de Fontfroide; 3. Jean-Paul-Timoléon, *dont il sera parlé après son frére aîné*; & 4. *René-Hugues*, dit le Comte de Cossé.

VIII. Charles-Timoléon Louis de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, mourut à Paris, après une longue maladie, le 18 avril 1732, âgé de 39 ans, deux mois & 18 jours, & fut inhumé le 21 suivant avec ses ancêtres, dans l'Eglise des Célestins. Il avoit été marié le 22 octobre 1720, avec *Catherine-Magdelaine* Pécoil, née le cinquiéme mars 1707, fille unique & seule héritiére de *Claude* Pécoil, Seigneur de Ville Dieu, Marquis de Septeme, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 14 may 1719, & de *Catherine-Marie* Le Gendre. De ce mariage il n'est venu que deux filles, 1. *Catherine-Françoise-Charlotte*, accordée par contract du mois de mars 1733, avec *Armand-Louis* de Bethune, Marquis de Charrost; & 2. *Anne-Françoise-Judith* de Cossé, née le 14 juin 1726, & morte au mois de mars 1729.

VIII. Jean-Paul-Timoléon de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, né à Paris le 12 octobre 1698, fut déclaré Grand-Pannetier au lieu de feu Duc de Brissac son frère le 20 avril 1732, & lui succéda au titre de Duc & Pair. Il a été marié le dixiéme juillet 1732, avec *Marie-Josephe* Durei de Sauroi, fille de *Joseph* Durei de Sauroi, Seigneur de Mattigni-Le-Comte, de Danville, de Montigny, &c. & de *Marie-Claire-Josephe* d'Estaing Du Terrail, & en a eu un fils, né le 18 avril 1733, nommé *Louis Joseph-Timoléon* de Cossé, Comte de Brissac, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte.

COSSE', (Charles de) I. de ce nom, Maréchal de France, dit le Maréchal de Brissac, Comte de Brissac, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Lieutenant Général des armées du Roi en Piémont, fils aîné de René de Cossé, Seigneur de Brissac en Anjou, premier Pannetier du Roi, & Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* Gouffier, fut élevé auprès de François de France, Dauphin de Viennois, & Duc de Bretagne, dont son pére avoit l'honneur d'être Gouverneur. Le chagrin qu'il témoigna de la mort funeste de ce Prince, arrivée en 1536, le porta à s'attacher uniquement aux armes, & c'est par leur moyen qu'il s'éleva si glorieusement. Il servit d'abord dans les guerres de Naples & de Piémont; & ensuite il se trouva l'an 1541, au siége de Perpignan, où il se distingua en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise, ou, selon d'autres, de quinze compagnies, dites *les Enseignes jaunes*. Il y fut blessé d'un coup de pique, après avoir regagné, lui septiéme, l'artillerie dont les ennemis s'étoient emparez. Le Dauphin Henri de France, témoin de son courage, dit hautement, que s'il n'étoit le Dauphin de France, il souhaiteroit d'être le Colonel Brissac. Charles de Cossé étoit de petite taille, & paroissoit extrémement délicat: *il étoit si agréable de visage, que les Dames de la Cour ne le nommoient que le beau Brissac*. On dit qu'étant en Italie dans sa premiére campagne, un Officier Espagnol qu'on avoit fait prisonnier, le voyant si beau, lui dit qu'il croyoit que sa Maîtresse l'avoit envoyé en ce païs, pour défendre sa beauté. Brissac voyant que la lance de cet Officier n'étoit point rompue, lui repondit froidement, qu'il en viendroit facilement à bout, si les autres Cavaliers étoient aussi peu courageux que lui, & se laissoient prendre sans rompre leur lance. Après le siége de Perpignan, le Roi lui donna une Compagnie d'ordonnance, avec la charge de Colonel Général de la Cavalerie légere de France, dont il s'aquitta avec tant de réputation, que les premiers Gentilshommes du Royaume, & les Princes mêmes faisoient gloire d'apprendre le métier de la guerre sous un si excellent Capitaine. En 1543, l'Empereur Charles-Quint, ayant attaqué Landrecy, Brissac y jetta du secours, & ayant été trois fois enveloppé, il se tira d'affaires, & vint joindre l'armée du Roi près de Vitri. François I y étoit alors en personne, & sortoit de table, lorsque Brissac arriva. Il lui témoigna une reconnoissance extrême du service qu'il venoit de lui rendre; & après l'avoir embrassé avec beaucoup de tendresse, il lui fit l'honneur de le faire boire dans sa propre coupe, parce qu'il revenoit échauffé de cette action si dangereuse. Ce Monarque le fit aussi Chevalier de son Ordre. Quelque tems après, Brissac défit l'arriére garde de l'armée de l'Empereur, à la levée du siége de Guise, secourut la ville de Luxembourg, & se fit admirer à la retraite de Châlons au mois de juillet de l'an 1544. L'année suivante, il défit deux mille Anglois au combat de Marcq près de Calais, & fut honoré par le Roi Henri II, en 1547, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France. Il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur

fadeur à l'Empereur pour la paix, eut le Gouvernement de Piémont, & fut fait Marechal de France en 1550. Lorsqu'il fut arrivé à Turin, il rétablit la discipline militaire, reforma les abus, & accoutuma les Soldats à la fatigue, les obligeant d'être toûjours armez, & d'obéir bien exactement à leurs Officiers. Ensuite il secourut les Princes de Parme & de la Mirandole, fit tête à Ferdinand de Gonsague, puis au Duc d'Albe, Généraux des ennemis, prit sur eux Quiers, Saint-Damien, Yvrée, Casal, un très-grand nombre d'autres places, & défit leurs troupes en diverses occasions, sans avoir jamais eu de desavantage. A son retour en France, après la mort du Roi, Henri II, en 1549, il eut le Gouvernement de Picardie; & continuant à rendre des services importans, il contribua en 1560, à la prise du Havre-de-Grace sur les Anglois, & au gain du combat de Châlons sur les Huguenots. Le Maréchal de Brissac étoit alors très-incommodé des gouttes, dont il mourut à Paris le 31 decembre de l'an 1563, âgé de 57 ans. * Du Bellay, *Mémoires*. Paul Jove & de Thou, *Hist.* Le Féron. Brantôme. La Colombiére. Godefroy. Le Pére Anselme, &c.

COSSE', (Artus de) Maréchal de France, Comte de Secondigni, & Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des païs d'Anjou, de Touraine, & d'Orléans, a été connu sous le nom de Maréchal de Cossé. Il étoit fils de René de Cossé & frére du Maréchal de Brissac. En 1550, il fut établi Gouverneur de la ville de Metz, qu'il défendit contre l'armée de l'Empereur, & en 1554, il fut aussi fait Lieutenant-de-Roi à Mariembourg, puis Grand Pannetier de France; & Surintendant des Finances. Brantôme parle ainsi de lui. *Il eut deux Gouvernemens de place, l'un après l'autre, fort scabreux, & sur lesquels l'Empereur jetta l'œil incessamment, qui étoient Metz & Mariembourg, dont bien lui servit d'être ce qu'il étoit*, & *même à Mariembourg; car il étoit là bien à l'écart & donnoit de la peine à le secourir, & d'homme & de vivres. Il avoit la tête aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns lui donnérent le nom de Maréchal de Bouteilles, parce qu'il aimoit quelquefois à faire bonne chére, rire & gaudir avec les compagnons, mais pour cela sa cervelle demeuroit fort bonne & saine; & le Roi & la Reine se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils. Aussi l'avancerent-ils; car ils le firent Surintendant des Finances, où il ne fit pas mal ses affaires, & mieux que les miennes, ce disoit-on: aussi sa femme, qui étoit de la Maison de Puy-Greffier en Poitou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venue à la Cour, sinon lorsqu'il eut cette charge des Finances, lorsqu'elle fit la révérence à la Reine, elle remercia d'abord sa Majesté de l'Intendance des Finances, qu'elle avoit donnée à son mari; ma foi dit-elle, nous étions ruinez sans cela; Madame; car nous devions cent mille écus; Dieu merci depuis un an nous en sommes acquitez, & si nous avons gagné de plus cent mille écus, pour acheter quelque belle terre. Qui rit là dessus, ce fut la Reine, & tous ceux & celles qui étoient en sa chambre, sans que son mari; qui bien fâché, dit assez bas qu'on l'ouït: Ha! parbieu, Madame la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y viendrez jamais, qu'au Diable soit elle, me voilà bien accoutré. La Reine l'ouït, car il disoit fort bien le mot qui en rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier son paquet, &c.* Artus de Cossé fut fait Maréchal de France en 1567. Il se trouva à la bataille de Saint-Denys, & à celle de Moncontour en 1569. Avant cela, il s'étoit opposé au Prince d'Orenge, qui vouloit entrer en Picardie; mais en 1570, il fut défait par les Huguenots au combat d'Arney le Duc. En 1573, il servit utilement au siége de la Rochelle, & empêcha le secours d'entrer. L'année suivante il fut arrêté, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit que par les soins du Duc d'Anjou, au mois d'avril de l'an 1575. Ce service l'attache à la personne de ce Prince, qui fut depuis le Roi Henri III, & qui l'honora en 1579, du Collier de ses Ordres. Le Maréchal de Cossé rendit encore quelques autres services, & mourut en son château de Gonnor en Anjou, le 15 janvier de l'an 1582. * De Thou, *Hist.* Davila. Brantôme. Le P. Anselme, &c.

COSSE' (Philippe de) Evêque de Coutances, Grand Aumonier de France, Abbé de Saint-Michel-en-l'Erm, & de Saint-Jouin-sur Marne, étoit frére de CHARLES & d'ARTUS de Cossé, Maréchaux de France. Il aimoit les Lettres & les Savans, & fut élevé en l'an 1530, sur le siége épiscopal de Coutances, après René de la Tremoille. C'est ce Prélat qui persuada Louis le Roi d'écrire la Vie de Guillaume Budé, & de la dédier au Chancelier Poyet en 1541. Il faut voir l'épitre qui est à la tête de cet Ouvrage, dans laquelle Louïs le Roi parle si avantageusement de Philippe de Cossé. Salmon Macrin le loue aussi dans ses vers, de la grande passion qu'il avoit pour les Lettres, particuliérement pour la Langue Hébraïque, pour la Philosophie, & pour la Poësie. Le célébre Nicolas Bourbon fut aussi des amis particuliers de ce docte Prélat, qui mourut vers l'an 1550. * Salmon Macrin, *l.* 2. *Hymn. Carm.* 2. Nicolas Bourbon, *l.* 8. *Carm.* 118. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

COSSE', (Timoléon de) dit le Comte de Brissac, Grand Fauconnier de France, Colonel des Bandes de Piémont, étoit fils de CHARLES I, Maréchal de Brissac, & de *Charlotte* d'Esquetot, Dame d'Estelan. Il fut élevé dans les Lettres & dans les armes, & s'y fit admirer: mais il fut tué malheureusement au siége de Mucidan, dans le Périgord, l'an 1569, âgé seulement de 26 ans. Brantôme parle ainsi de lui: „Or le Comte de Brissac étant sous le fouet & gouvernement de ses Maitres, tout jeune qu'il étoit, montra toûjours quelque chose de gentil & de grand au jour; & prêt à porter les armes, pour sa premiere guerre, il vit le siége de Rouen; & ce qui se fit devant Paris aux premiéres guerres. En ces deux factions, on notoit toûjours en ce jeune homme une fort grande curiosité d'apprendre & de savoir quelque chose, & de se tenir sujet à M. de Guise... M. de Guise l'en estimoit beaucoup de cette subjection & souci, & disoit souvent, (car je l'ai vu) ce jeune garçon sera quelque jour un gentil garçon, & homme de guerre. Et en quoi il le prisoit le plus, c'étoit qu'il ne s'amusoit point à petites choses & folâtreries, ainsi que les Enfans d'honneur comme lui, qui étoient avec le Roi Charles, & encore que plusieurs fussent plus vieux que lui, ils ne venoient que fort peu souvent aux tranchées; & lui tous les jours y étoit & n'avoit peur de rien. Ayant vu ces deux factions, il fallut qu'il allât faire sa charge de Colonel; car ses bandes y étoient, & alla trouver de Nemours qui étoit Lieutenant Général du Roi vers le Lyonnois, Forez, & Dauphiné, & se fit une entreprise pour surprendre Lyon... La paix s'ensuivit; nous fimes le voyage de Malte, où il n'avoit point charge autrement; mais pourtant on lui déferoit au moins autant gratuitement, car nous étions tous à nous & à nos volontez. La seconde guerre civile vint: il commanda à trois régimens, mais toûjours en titre de Colonel Général de Piemont. Ces deux armées firent peu de factions, sinon le siége de Paris, où le Comte de Brissac, en plusieurs escarmouches commença à se faire valoir, puis à la bataille de Saint-Denys où il fit très-bien; puis au voyage de Lorraine, où s'aidant quelquefois de son infanterie, quelquefois de sa Compagnie de Gendarmes, & de la Noblesse volontaire de la Cour, alloit à la guerre, & en retournoit toûjours avec une bonne fortune & reputation. Entre autres factions, il défit à S. Florent en Champagne, deux compagnies de Huguenots; l'une de M. de Tors, de la Maison noble de Montberon en Angoumois, brave, vaillant & gentil compagnon de guerre, ainsi que les braves prédecesseurs; l'autre du Baron, de Brion, brave & veillant aussi, & fort habile Huguenot, & si n'avoit pas la moitié d'hommes que les autres; & outre cela, fallut forcer le bourg gardé de plus de trois cens Arquebusiers, & de deux cens Gendarmes Huguenots. La petite paix se fit, qui ne dura guéres, & pour ma part, comme l'on dit. La troisiéme guerre se suscita, en laquelle nulle occasion se presente de mener les mains, que ledit Comte ne s'y trouvât, & s'y fit signaler; & quand elle lui manquoit, il la savoit bien aller querir, fût de près, fût de loin, où il falloit. A la bataille de Jarnac, lorsqu'il falloit faire la charge de son état de Colonel, il la fit très-bien; mais fût devant ou après qu'il vit qu'il n'étoit point nécessaire, il fit toûjours faction d'homme de cheval, & ne fit, comme M. de Foix, tuer ses beaux chevaux, car il voyoit bien que jamais on ne présumeroit de lui qu'il s'en voulût aider pour s'enfuir, chacun de l'armée le jugeant très-mal propre pour faire ce trait; & aussi que de son côté il s'assuroit bien de son cœur & de sa résolution: par quoi cette bataille faite, & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de combattre en bataille rangée, il monte à cheval, pour suivre la victoire, laquelle certes il poursuivit très-bien... Pour retourner à ce brave Brissac, M. l'Amiral le voyant tel, & si chaud à la guerre (car ordinairement il étoit sur ses bras ou des siens) comme prophétisant bien-tôt sa mort, il disoit un jour: Je le veux tel & ainsi courageux; car il n'en durera guéres, & bientôt nous le perdrons, & ne l'auront plus tant nos gens, qu'il vient à toute heure fatiguer. Aussi n'y faillit pas; car étant venu au siége de Mucidan, M. son Général ne le voulant, & tenant cette place indigne d'y envoyer son Colonel, tous deux y allérent à l'envi l'un de l'autre, & le Comte s'apprêtant pour l'assaut, armé de toutes piéces, car il ne dedaignoit nullement les armes, qui étoit signe qu'il en vouloit manger à bon escient, il eut un coup à la tête près les deux yeux; & encore qu'il eut son casque très-bas & couvert, il en mourut. Un bon Soldat Perigourdin le tua, qui étoit dedans, que l'on appelloit Charbonniére, lequel avoit été à moi, & de ma Compagnie, & étoit un des meilleurs & des justes Arquebusiers qu'on eût sçu voir, & ne faisoit autre chose léans, sinon qu'étant assis sur un petit tabouret, & la plupart du tems dinoit & soupoit regardant par une canonniére, que tirer incessamment, & avoit deux arquebuses à rouet & une méche, & sa femme & un valet près de lui, qui ne lui servoient que de lui charger ses arquebuses, & lui de tirer, si bien qu'il en perdoit le boire & le manger. Il fut pris, & Monsieur, frére du Roi, le voulut voir & pour avoir tué un si grand personnage, commande qu'il fut pendu... Bref, ce Comte de Brissac a été l'un des plus parfaits & accomplis Seigneurs que j'aye point vu en nôtre Cour. Je n'en ai guéres vu qui en leur jeunesse n'ayent fait quelque tour de sottise; mais jamais celui-là n'en a fait, &c. De Thou parle ainsi de la mort du Comte de Brissac, au sujet du siége de Mucidan: *De Pompadour de la première Noblesse de Limousin y fut tué; & comme de Brissac, qui eut beaucoup de ressentiment de sa mort, vouloit aller lui même reconnoître la bréche & le fossé, & qu'il sortoit de la tranchée couvert d'un casque & d'un bouclier, il fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut dans la tête s'étant découvert le visage sans y penser. Les siens le regrettérent beaucoup; car outre qu'il étoit fils d'un pére illustre, il s'étoit déja fait par sa vertu un chemin aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez, bien qu'il n'eût à peine que 25. ans.* Le Roi témoigna un déplaisir extrême de la mort du Comte de Brissac, dont le corps fut porté à Paris, & enterré aux Célestins dans la chapelle d'Orléans, où l'on voit encore son Epitaphe, que le Poëte Jodelle composa. * Brantôme, *Memoires des Hommes Illust. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 45. Le Laboureur, *tome des Hommes Illustres*. Davila, *l.* 4. *&c.*

COSSE', (Charles II, de) Duc de Brissac, Pair & Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, &c. étoit fils puiné de CHARLES de Cossé, I. du nom, & frere de *Timoléon*. Dès son jeune âge il porta les armes, pour se rendre digne de la réputation de ses ancêtres. En 1582, il se trouva au combat naval donné le jour de sainte Anne contre les Espagnols; puis se déclara pour le parti de la Ligue; & en 1593, il défendit Poitiers contre l'armée royale. Ensuite, le Duc de Mayenne le nomma Gouverneur de Paris, qu'il remit entre les mains du Roi Henri IV, le 22 mars de l'an 1594. Ce fut en cette occasion que le Roi voulant reconnoître ce bon service, le fit Maréchal de France, puis Chevalier de ses Ordres en 1595. Le Roi Louis XIII érigea l'an 1610, sa Terre de Brissac en Anjou, en Duché & Pairie. En 1621, il se trouva au siége de Saint-Jean d'Angeli, & mourut la même année, à Brissac.

COSSE de GENEST, Ordre Militaire institué en France, & comme on croit, par S. Louis l'an 1245, lorsqu'il épousa Marguerite de Provence. Le Collier de cet Ordre n'étoit apparemment qu'une marque d'honneur, car on ne voit pas qu'en le prenant on prit aucun engagement particulier. Il étoit fait en forme de deux gros tuyaux unis, entre lesquels étoient passées des cosses de genêt doubles, s'entretenant par les queues; & sur ces cosses étoient neuf potences garnies de pierreries, avec encore d'autres ornemens qu'on peut voir dans la description que le P. Menêtrier en a copié dans les Registres de la Chambre. Ce Pére est tombé dans une assez plaisante erreur, lorsqu'il a pris le nom du Roi James, qu'il avoit trouvé dans la description du Collier destiné pour le Roi d'Angleterre, pour le mot *Jamais*, qui auroit été la devise des Chevaliers, au lieu qu'elle étoit composée de ces deux mots Latins, *Exaltat humiles*. Quelques Savans prétendent que S. Louis n'institua aucun Ordre Militaire; & s'ils ont raison, on doit convenir que cet Ordre est plus ancien que lui, puisqu'on apprend de Guillaume de Nangis, Historien contemporain, que ce saint Roi le confere l'an 1238, à Robert de France, & l'an 1267, à Philippe de France son fils ainé, & à plusieurs Princes de son sang, & Grands Seigneurs. Le Roi Charles V fit Chevalier de cet Ordre en 1378, Geofroy de Belle-Ville son Chambellan, d'une illustre Maison de Poitou. Charles VI, à l'entrée de la Reine Isabeau de Baviére, fit Chevaliers à S. Denys en France, ses cousins Louis d'Anjou, II. de ce nom, Roi de Sicile & le Chevalier, Prince de Tarente. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 37. Guillaume de Nangis, *en la Vie de saint Louïs*, Favin, *Théatre d'Honneur et de Chevalerie*, *l.* 3. *p.* 581.

COSSEENS', peuples qui habitoient les montagnes de Perse. Ils ne vivoient presque que de brigandages. Diodore & Arrien disent qu'Alexandre *le Grand*, transporté de douleur, à cause de la mort de son cher Ephestion, marcha contre eux; & que par un cruel massacre qu'il en fit, il les immola tous aux Manes de ce Favori. * Diodore, *l.* 17. *Polyéne l.* 7. Arrien, *in Exped. Alexandri*.

* COSSIERS (Jean) Peintre fort célébre dans le Brabant, sur tout à cause d'une piéce de sa façon qui se trouve à Malines dans l'église du grand Beguinage. Il visita plusieurs Cours, & laissa par tout des marques de son génie. On ne sait pas en quel tems il est mort. * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek; partie* 1.

COSSINELLI, famille des *Onorati* citoient de la ville de Cosence dans la Calabre citerieure. Maurice fut Baron de la Scale, & de saint Maurello dans la même Province. Joseph & Caietan ses fils furent Barons des mêmes fiefs, l'un après l'autre. D. Donica, fille de Joseph fut mariée à D. Louis Vitelis, Marquis de l'Auletta, dont deux filles, toutes deux avec le nom d'Emmanuele, furent mariées, la premiére au marquis de Caggiano de la Maison des Petrsani, & l'autre à D. André de Gennaro des Princes de Sirignano du Siege de Porto à Naples.

COSSIR, CHOSAIR, ALCHASIR, ville d'Egypte. Elle est située dans une contrée, qui porte son nom, sur la Mer Rouge, où elle a un assez bon port, environ à quatre vingt lieuës de Minio du côté du levant. La plus grande partie des Géographes mettent à Cossir l'ancienne *Bérénice* d'Egypte: mais les autres le prennent pour l'ancienne *Myos Hormos*, qui étoit sur la même mer que Berénice. * Mary, *Dict. Géogr.*

* COSSONAY, petite ville de Suisse, dans le Païs de Vaud, est au nord-nord-ouest de Lausanne, dont elle est éloignée d'environ quatre lieuës. Elle avoit autrefois des Barons, mais la race en est éteinte, il y a plus de 300 ans. * *Etat et Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 227.

* COSSOVO (Monte-) montagne de la Thessalie en Gréce. C'est la même que les Anciens nommoient *Ossa*,

Elle s'étend tout le long du bord méridional de la riviére de Pénée, jusqu'au Golfe de Salonichi.

COSSOWOPOLYE. *Voyez* AMELSFELD.

COSSUS, nom d'une branche de la famille Cornelia à Rome, de laquelle sont sortis des Consuls & d'autres grands hommes.

COSTA, (Laurenzo) Peintre estimé, qui vivoit dans le quinziéme siécle. Il peignit à Boulogne & à Ferrare, & eut pour Disciple le Dosse & Hercule de Ferrare. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

COSTA ou A COSTA, (George) Cardinal, né de pauvres parens dans le diocése de Lisbonne en Portugal, se rendit très recommandable par sa vertu. Catherine de Portugal, fille du Roi Edouard, laquelle après avoir été fiancée à Charles de Navarre, Prince de Viane, & à Edouard IV, Roi d'Angleterre sans avoir épousé ni l'un ni l'autre, s'étoit rendue Religieuse au monastére de Sainte-Claire, honora George Costa de sa confiance. Elle lui procura des Bénéfices, & sa sage conduite lui mérita depuis d'être élevé à l'Archevêché de Lisbonne. Alfonse V, Roi de Portugal le nomma son Ambassadeur auprès du Roi de Castille, le fit son premier Ministre, & obtint pour lui du Pape Sixte IV, le chapeau de Cardinal l'an 1476. Le Pape l'ayant appellé en Italie, il y passa en 1480, & sa Sainteté le nomma son Légat à Vénise. Jean II, Roi de Portugal qui s'étoit laissé prévenir par les ennemis du Cardinal de Lisbonne, n'eut pas pour lui la même considération qu'avoit eue son pére; il passa même jusqu'à soupçonner sa fidélité; mais ce Prince s'en repentit au lit de la mort, & dit publiquement qu'il lui en demandoit pardon. Le Roi Emanuel étant monté sur le thrône en 1495, il chargea ce Cardinal de rendre en son nom, l'obédience au Pape Alexandre VI. Il l'invita même de repasser à Lisbonne, pour l'assister de ses conseils, mais quand les vaisseaux qui devoient le transporter furent arrivez, il s'excusa sur son grand âge, & sur ce que le Pape ne vouloit pas qu'il sortit de Rome. Sa présence n'y fut pas inutile au Roi son Maitre. Enfin il y mourut le 14 septembre 1508, âgé de 102 ans, après avoir eu les Evêchez de Frascati, d'Albe & de Porto. * Ciaconius. Aubéry, *Hist. des Cardinaux, &c.*

COSTA, DA COSTA, ou ACOSTA, (Christophle) né en Afrique, d'un pére qui étoit Portugais, a fleuri dans le XVI siécle, vers l'an 1580. Il étudia en Médecine; & dans un voyage en Asie, il fut pris par les Barbares, & y vécut long-tems en esclavage. Dans cet état, il ne perdit pas l'occasion de satisfaire le penchant qu'il avoit pour la connoissance des herbes médicinales, & des drogues que produit cette partie du monde. Il les remarqua avec soin; & ayant trouvé moyen de sortir de captivité, il voyagea dans le même pays, puis étant venu en Espagne, il y exerça la Médecine à Burgos. C'est en cette ville qu'il publia l'an 1578, son Ouvrage intitulé *Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias*. Outre ses remarques, il se servit d'un livre que Garcias d'Orta avoit composé sur le même sujet, comme il l'avoue lui même de bonne foi. Charles Clusius traduisit en Latin ce Traité d'Acosta, qui composa d'autres piéces, & entre autres une Rélation d'un Voyage des Indes; un livre à la louange des femmes, &c. On dit que sur la fin de sa vie il se retira dans une solitude, où il mourut. C'est de lui que les Espagnols ont dit,

> *Africa te genuit, te fertilis Asia pavit,*
> *Te nunc Europa, ô Doctor Acosta, tenet,*

* Vander Linden, *de Script. Med.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

COSTA (Emanuel) Jurisconsulte célébre, étoit Portugais, & enseigna l'an 1550, dans l'Université de Salamanque. Il avoit étudié sous Martin Azpilcuéta, & il a mérité les éloges de Covarruvias, de François de Sarmiento, & de tous ce que l'Espagne a eu de plus considérable dans la Science du Droit. Costa a laissé divers Traitez qu'on recueillit l'an 1582, à Salamanque, en deux volumes *in folio*.

COSTA (Emanuel A) Jésuite Portugais, vivoit en 1561, & a écrit en Portugais une Histoire de sa Société en Orient, traduite en Latin par Jean Pierre Maffée, outre une autre Histoire des Indes, & une autre du Japon. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp, &c.*

COSTA (Jean) Historiographe d'Espagne, vivoit en 1578. Il étoit né dans la province d'Aragon, & enseigna la Rhétorique à Salamanque. Depuis, ayant été appellé à Sarragosse, il y fut Professeur en Droit, & fut nommé Historiographe après la mort de Jérôme Blanca. Jean Costa a écrit un Ouvrage en deux livres, *De conscribenda rerum Historia*; *El Gobierno del Ciudadano* & divers autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

* COSTA (François Antoine) Noble de Messine, naquit l'an 1571, & s'attacha à la Jurisprudence dans laquelle il excella. Il fut Juge à Messine, & envoyé jusqu'à deux fois par les Vicerois de Naples en qualité de Vicaire général. Il mourut à Messine en 1656 âgé de 85 ans. On a de lui, *Consiliorum sive Responsorum Juris cum additionibus, Volumen*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COSTA (Joseph-Maria) Noble de Messine, & Jésuite, naquit le premier juin de l'an 1637. Ce fut un célébre Prédicateur. Il mourut le 23 août 1696. On a de lui, *l'Incantesimo, Orazione panegirica della Sacra Vergine, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* COSTA (Pie) natif de Palerme, de l'Ordre de St. Benoit, fut un très savant homme aussi bien que d'une grande probité, & s'attira une estime générale. Après avoir été Prieur, il fut fait en 1587 Abbé du Monastére de St. Martin à Palerme, & mourut le 22 septembre 1597. On a de lui, *Volumen Asceticum de SS. Eucharistia*, & quelques Ouvrages Italiens qui ont été publiez sous un nom emprunté. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

COSTA (André A) Jésuite de Plaisance, après avoir changé de Religion, fut Prédicateur Italien à Zurich en 1658. Il abandonna derechef les Protestans en 1663, alla à Lucerne & fut Sécretaire d'un Ambassadeur. Les promesses par lesquelles il avoit été tenté pour retourner chez les Catholiques n'ayant pas été remplies, il résolut de repasser à Zurich en 1665; mais il fut trahi dans son projet, envoyé sur les Galéres & obligé de réfuter tous les Ouvrages qu'il avoit composez pendant qu'il faisoit profession de la Religion Protestante. C'étoit un homme savant & éloquent, qui s'étoit fait un grand nom en Italie par ses Sermons. Il en fit imprimer un vol. *in octavo*, pendant son séjour à Zurich; il a aussi publié, dans une Harangue Latine très-élégante, les raisons pour lesquelles il avoit embrassé la Religion Réformée. * *Dict. Allemand de Bâle*.

COSTA (Gabriel) *Voyez* ACOSTA.

COSTA (Jean) Jurisconsulte. *Voyez* COSTE (Jean de la)

COSTA (Marguerite) native de Rome, a vécu dans le XVII siécle. Elle avoit du génie & du talent pour la Poësie, & prépara pour le Roi de France une Fête à cheval en forme de carrousel & de ballet. Le sujet de cette Fête étoit un défi d'Apollon & de Mars. On en trouve la description dans les représentations en Musique du Pere Ménétrier Jésuite. L'exécution de ce dessein ayant paru trop difficile, on lui préfera l'Orphée, qui fut représenté en 1647. On ne laissa pas de faire imprimer cette fête de la *Signora Costa*, avec ses autres Poësies, qu'elle dédia au Cardinal *Mazarin*.

* COSTAGUTI, famille distinguée de Gênes de laquelle est issu celui qui fait le sujet de l'article suivant.

COSTAGUTI (Jean-Baptiste) Cardinal Romain, Doyen des Clercs de Chambre, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, qui lui donna le titre de sainte Anastasie. Il mourut à Rome la nuit du septiéme au huitiéme mars 1704, d'une attaque d'Apoplexie, âgé de 78 ans, & fut inhumé en l'église de saint Charles de Catinari.

COSTANTZ ou COSTENTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

* COSTANZO (Angelo di) Seigneur de Cantalupo, d'une des familles les plus illustres & les plus anciennes de Naples, naquit vers l'an 1507, d'*Alexandre* di Costanzo & de *Roberte* Sanfremonda. Ayant été obligé de sortir de sa patrie, où la peste faisoit de grands ravages, il se retira à Somma, ville de la Terre de Labour, avec Jacques Sannazar & François Poderico, qui lui persuaderent d'écrire l'Histoire de Naples. Quoique cette entreprise lui parût au dessus de ses forces, il ne laissa pas de se rendre à leurs desirs, dans l'esperance de trouver dans leurs lumiéres & dans leurs conseils, de quoi suppléer à ce qui lui manquoit. Mais peu s'en fallut qu'il n'abandonnât tout, lorsqu'ayant trois ans après perdu ces deux grands hommes, il se vit privé du secours sur lequel il avoit compté. Ayant cependant repris courage il s'appliqua avec ardeur à la lecture des meilleurs Historiens tant Napolitains qu'étrangers qui pouvoient être utiles à son dessein, & fouilla dans les Archives publiques & particuliéres. Par ces moyens il parvint à achever son Ouvrage. L'Histoire ne l'occupa pas entiérement, & il donna une partie de son tems à la Poësie Latine & Italienne, & s'y rendit fort habile sous la direction de Berardino Rota. Il a eu deux fils qui moururent jeunes, & dont il met la mort au nombre de ses plus fâcheuses disgraces. On ne sait pas au juste l'année de sa mort. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne mourut que dans une extrême vieillesse & après l'an 1590, puisqu'on a une de ses lettres datée de l'année suivante 1591, parmi celles de Thomas Costo. Ses Ouvrages sont, *Delle Istorie di Napoli*; *Istoria del Regno di Napoli*; *Rime*. On trouve trois de ses lettres dans le troisiéme livre des *Lettere volgari di diversi*, recueillies par Alde Manuce *le Jeune*, & imprimées à Vénise en 1564. Il parle dans la seconde d'une Comédie, dont il fit le plan en une nuit, & qu'il composa en quatre jours. Lorenzo Crasso dit qu'il a fait un Ouvrage où il a décrit la chûte & les disgraces des Maisons illustres du Royaume de Naples, & qu'il n'a pas voulu y mettre son nom; mais personne ne sait ce que c'est que cet Ouvrage. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11. p. 398. & suiv.*

COSTA-RICA, province de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle Espagne. Elle est des plus orientales de l'Audience, ou du Gouvernement de Guatimala, & est située entre la Mer de nord, & la Mer Pacifique, au couchant de Véragua. Le terroir est fertile, & a quelques mines d'or & d'argent. La principale ville est Carthage située au milieu des terres, entre la Mer du Sud & la Mer du Nord: c'est pourquoi elle a un port sur chacune des deux côtes. Les autres sont Aranjuez & Nicoya sur la Mer du Sud ou Mer Pacifique, Castro d'Asturia dans les terres, &c. On dit que cette province est un pays désert & plein de montagnes. Ainsi le nom de Costa-Rica, ou de Côte-Riche, ne lui convient précisement que pour ses mines. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. Herréra, *l. 13.* Sanson.

COSTE (de) famille de Dauphiné. Goussainville dans son Martyrologe des Chevaliers de Malte, met entre les Héros de cet Ordre, le Chevalier Simon de Coste, qui fut tué à Zara l'an 1553. Il y a eu dans cette famille Jacques de Coste, Comte de Charmes, Président au Parlement de Grenoble. On dit que les Comtes d'Arrignan, de la Trinité & de Polonguere en Piémont sont de la même famille d'où sont sortis *Jean-François* de Coste, Comte d'Arrignan, Gouverneur du Duché d'Aoste & d'Ivrée, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1568; & *François* de Coste, Comte de Polonguére & d'Arrignan, premier Ecuyer de Madame Royale, aussi Chevalier du même ordre en 1658.

COSTE (Hilarion de) naquit à Paris le sixiéme septembre 1595, d'Antoine Coste, issu d'une famille noble du Dauphiné & de Catherine Chaillou, petite-niéce de S. François de Paule. *Olivier* Chaillou son oncle, qui étoit alors Chanoine de l'église de Paris, & qui depuis entra en 1604 dans l'Ordre des Minimes, le tint sur les fonts de batême, & lui donna le nom d'*Olivier* qu'il conserva jusqu'au tems de son entrée chez les Minimes, où on le lui changea en celui d'*Hilarion*. Le jeune de Coste eut le malheur de perdre son pére dans son enfance; mais son éducation ne souffrit point de cette perte, car sa mére le fit élever avec toute l'attention que méritoit un aussi beau naturel que le sien. Lorsqu'il eut achevé ses études, il forma le dessein de suivre l'exemple de son oncle, qui avoit renoncé à tout pour se faire Minime, & l'exécuta en entrant dans cet Ordre, où il prit l'habit le 21 octobre 1614, âgé de 19 ans, & où il fit profession l'année suivante. Il alla ensuite à Nevers où il étudia en Philosophie sous le Pere Marin Mersenne, & passa de là au couvent de Vincennes pour y faire sa Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il fut appellé au couvent de Paris, où il a demeuré presque tout le tems de sa vie, occupé de la direction des ames, & de la composition de ses Ouvrages. Il mourut le 22 août 1661, dans sa 66 année. C'étoit un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lu. Les Ouvrages qu'il a donnez au Public le témoignent assez; mais il manquoit de critique, & son stile diffus & ennuyeux a fait tomber dans l'oubli ses livres, où l'on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. On a de lui les Ouvrages suivans, *Histoire Catholique, où sont décrites les Vies, Faits & Actions héroïques & signalées des Hommes & Dames illustres dans le* XVII *&* XVIII *siecles*; (il y a dans ce volume 124 Eloges) *Vita S. Elizabethæ Lusitaniæ Reginæ*; *Les Eloges & les Vies des Reines, des Princesses & des Dames; illustres en piété, en courage & en doctrine, &c.*; *Les Régles des Minimes*; *Traité ou Recueil de l'ancien & moderne usage des canonisations des Saints*; *Histoire du Saint Suaire de Turin*, (ces deux derniers Ouvrages sont du Pére François Victori, & ont été publiez par Hilarion de Coste) *Les vrais Portraits des Rois de France, tirez de ce qui nous reste de leurs monumens, &c.*; *Les Eloges des Rois & des Enfans de France qui ont été Dauphins, &c.*; *La Vie du Révérend Pére Marin Mersenne*; *le Portrait en petit de S. François de Paule, Instituteur & Fondateur de l'Ordre des Minimes*; *Le Parfait Ecclésiastique, ou l'Histoire de la vie & de la mort de François le Picart, Seigneur d'Atilly & de Villeron, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Doyen de S. Germain de l'Auxerrois*; (c'est l'Ouvrage le plus curieux qui soit sorti de la plume d'Hilarion de Coste) *La Parfaite Héroïne ou l'Histoire de la vie & de la mort d'Elizabeth ou Isabelle de Castille, Reine d'Espagne*. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 17. p. 381 & suiv.*

* COSTE (Jean de la) célébre Jurisconsulte, naquit à Cahors, où il exerça dans les Humanitez; puis à Bourges, où il demeura cinq ans de suite. Il a été Disciple de Cujas sous lequel il étudia la Jurisprudence. Après cela il retourna dans sa patrie, où il noua une amitié très intime avec Réaldus Professeur à Toulouse. En 1593 & 1594, il fut appellé à Cahors pour y être Professeur en Droit. En 1599, il fut appellé Professeur dans l'Université de Toulouse, où il s'aquit une telle réputation qu'on le regardoit en Europe comme un Oracle que l'on venoit consulter de toutes partes. Dans ce tems-là le Pape Clément voulut l'attirer à Avignon pour y enseigner publiquement le Droit, & dans cette vue lui fit offrir de grandes recompenses, & la charge d'Auditeur de Rote. Il fut aussi appellé avec honneur par les Universitez de Bourges & de Boulogne. Après avoir enseigné 31 ans à Toulouse, il lui prit envie de retourner à Cahors, pour y exercer sa profession; ce qu'il fit encore pendant sept ans. Il y mourut le 28 août 1637, après avoir été 43 ou 44 ans Professeur en Jurisprudence. Il a donné au public plusieurs doctes Ecrits, entre autres, *Interpretatio ad Capitulum, &c.* *Summaria sive Dictata in novem priores titulos Libri primi Decretalium*; *Recitationes sive Commentarii in quatuor Libros Institutionum priores & posteriores*; *Summaria & Commentarii in Decretales Gregorii IX*; *Une Consultation Françoise, sur cette question, si l'Archidiaconé est incompatible avec une Cure*; (Cette piéce se trouve dans le livre précédent)

Com-

Commentarius ad Novellam tertiam D. Justiniani & *Commentarius ad Novellam quintam de Monachis*. Il y a encore d'autres Ouvrages de cet illustre Jurisconsulte, lesquels n'ont point encore vû la lumiére, & dont un très habile homme de la même profession dit, *Utinam reliqua tanti viri monumenta, quorum auro pretiosiora, aliquando ex squalore & sordibus in latas luminis auras extraherentur, atque blattis & tineis a quibus tales peritura charta, tanquam res derelicta, occupari solent, liberarentur*, c'est à dire, *Qu'il seroit à souhaiter que les autres productions d'un si grand homme, plus precieuses que l'or, fussent enfin tirées de l'ordure où elles croupissent, pour leur faire voir la lumiére, afin que par là elles fussent delivrées des vers dont elles deviennent la proye quand on les leur abandonne*. Il faut esperer que les Chartreux de Cahors qui sont les dépositaires des precieux restes de ce fameux Jurisconsulte, en feront part au public qui leur en aura une extrême obligation. Il établit à Cahors une Société de Gent d'esprit, dans laquelle à certains jours on traittoit par maniére de conversation, les questions les plus épineuses du Droit Civil & Canonique. Sa Vie a été écrite par Gillet d'Arégan, premier Professeur en Jurisprudence à Orléans. * Christian-Gotlieb Baderi *Vita Clariss. Jurecons.*

COSTE qu'on prononce *Côte*. *Voyez* COTE.

COSTEGNA ou COSTEGNAZZO. *Voyez* ARGENTARO.

COSTENTIN. *Voyez* TOURVILLE.

COSTENTZ ou COSTANTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

COSTER (François) Jésuite, natif de Malines, fut reçu en 1551, dans la Société par saint Ignace même, qui l'envoya en 1555 à Cologne, où il reçut le Bonnet de Docteur, & où il enseigna depuis avec une grande reputation. Coster servit beaucoup à la propagation de la Compagnie dans les Pays Bas. Il eut la conduite de cette province & de celle du Rhin; & s'employant avec un zele extrême pour la defense de la Religion Catholique contre les Protestans, il aquit le surnom de *Marteau des Hérétiques*. Cet homme zélé mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le sixiéme décembre de l'an 1619, âgé de 88 ans. Il a composé *Enchiridion Controversiarum pracipuarum in Religione*; (ce livre a été traduit en diverses Langues) *Apologeticum pro Enchiridio*; *Epistola ad Franciscum Gomarum Anticosterum*; *Epistola ad Gasparum Grevinchovium*; *Demonstratio veteris Orthodoxa Fidei*; *Apologia dua pro dicta demonstratione*, *Apologia dua contra Jacobum Molanum*; *Responsio ad Sententiam Senatus Leidensis contra Petrum Pan*; *Responsio ad Assertionem Analyticam Andrea Callia*, *Responsio ad Luca Osiandri solidam Refutationem octo Propositionum Catholicarum*, *Refutationes dua Responsionis Petri Coet ad quinque ipsi as Propositiones*; *Refutationes octo Oppositionum ignoti Calvinista*; *Catechismus brevior*; *Catechismus prolixior*; (le même est aussi en Flamand) *Institutionum Christianorum libri sex*; *Meditationes quinquaginta in Passionem Dominicam*; *Meditationes quinquaginta in Vitam Deipara Virginis*; *Meditationes septem in Hymnum* Salve Regina, & *Canticum* Ave Maris stella; *Meditationes de quatuor humana Vita novissimis*; *Sermons pour les Dimanches & pour les Fêtes de l'année*, en Flamand; *Annotationes in Novum Testamentum*. Il mourut âgé de 88 ans, dont il avoit passé 67 dans la Société. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 226 & 227. Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Aubert le Mire, *de Script. Saculi XVI*, &c.

COSTER (Jean) Prieur des Chanoines Réguliers du Val-Saint-Martin de Louvain, qui étoit la ville de sa naissance, vivoit dans le XVI siécle. Il fit imprimer les Oeuvres de saint Ambroise en cinq volumes, & publia depuis l'avertissement de Vincent de Lérins avec un petit Commentaire de sa façon, & les Oeuvres de l'Abbé Guerric. On lui attribue encore des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, tirez de saint Ambroise, & quelques autres Ouvrages. Jean Coster mourut à Louvain, le neuviéme mars de l'an 1559. Jacques Latomus son ami & son Collégue lui fit cette Epitaphe,

> Costerius *jacet hic, satis hoc monuisse, Viator,*
> *Nempe quis audito nomine plura roget?* &c.

* *Consultez* Possevin, *in Appar. Sacro*, & les Auteurs citez après cet autre Jean Coster.

COSTER (Jean) qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Possevin, avec le précédent, étoit d'Alost, & Curé d'Oudenarde. Il mourut le dixiéme juin de l'an 1580, & fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Institutio de exitu Ægypti, & fuga Babylonis*. * Possevin, *in Appar. Sacro*. Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 486. Le Mire *de Script. Sac. XVI.* &c.

COSTER (Laurent) Hollandois, natif de Harlem, à qui ceux de son pays attribuent l'invention de l'Imprimerie. Ils disent que dès l'an 1420, il forma les premiers caractéres de bois de hêtre, qu'ensuite il en fit d'autres de plomb & d'étain, & qu'enfin il trouva l'encre, dont les Imprimeurs se servent encore aujourd'hui: de sorte qu'environ l'an 1440, cet art se trouva presque en sa perfection. On est tellement persuadé de ces faits à Harlem, que le Senat a voulu eterniser la mémoire de Coster, par l'inscription qu'il a fait mettre sur la porte de sa maison en ces termes, & dans les vers suivans:

> *Memoria sacrum. Typographia, Ars Artium omnium Conservatrix, hic primum inventa circa annum* 1440.
>
> *Vana quid Archetypos & prala, Moguntia, jactas?*
> *Harlemi Archetypos pralaque nata scias,*
> *Extulit hic, monstrante Deo, Laurentius artem:*
> *Dissimulare virum, Dissimulare Deum est.*

Parmi diverses raretez que l'on voit dans la maison de la ville de Harlem, on conserve avec un soin tout particulier, sous une envelope de soye dans un cofre d'argent, le premier de tous les livres (selon ceux de Harlem) qui ait jamais été imprimé. Son titre est *Speculum humana salvationis*. Il y a beaucoup de figures. La garde de ce livre est donnée à plusieurs Magistrats, qui ont chacun une clef differente du lieu où il est: de sorte qu'il n'est pas aisé de le voir. La statue de Laurent Coster se voit aussi dans le même lieu. * Misson, *Voyage d'Italie*, *tome* 1, *p.* 24. 25. 26.

* COSTER (Henri) de Bruxelles, Protonotaire Apostolique, Curé de Nôtre-Dame d'Anvers, Chanoine & Scholastique de sainte Gudule à Bruxelles, a publié les deux Ouvrages suivans, *Modus orandi Deum*; *Preces in Vitam B. Virginis Maria*. Il mourut à Vilvorden après huit ans de prison, & se laissa mourir de faim. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 348, où il est nommé *Costerus*.

COSTES (Gautier de) Chevalier, Seigneur de la Calprenéde, de Toulgou, de Vaumeny, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, s'est distingué entre les Auteurs du XVII siécle qui ont composé des Romans. Il étoit fils de *Pierre* des Costes, & de *Catherine* du Verdier-Genouillac, & naquit au château de Toulgou, du diocése de Cahors, & éloigné seulement de deux lieuës de Sarlat. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris vers l'année 1632, & entra en qualité de Cadet dans le régiment des Gardes, où il fut ensuite Officier. Depuis, & peu après 1550, il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. La Calprenéde, car c'est sous ce nom qu'on le connoit le plus, a donné quelques piéces de theatre, & entre autres la Tragédie intitulée *La Mort de Mithridate*, qui parut dès l'an 1635, mais ses Romans lui ont aquis plus de reputation. N'étant encore que Cadet, il commença sa Cassandre, qu'il finit vers 1640. Sa *Cléopatre* fut achevée vers l'an 1645. L'un & l'autre Roman est en douze volumes *in octavo*. Son *Pharamond*, il le composa avec moins de précipitation, mais avec plus d'art: il n'en avoit fait imprimer que sept volumes lorsqu'il mourut, & M. de Vaumoriére composa le reste. Il avoit épousé en 1648, *Magdelaine* de Lyée, Dame de Saint-Jean-de-Livet & du Coudray, d'une ancienne Maison de Normandie, veuve en premiéres noces de *Jean* de Vieuxpont, Chevalier, Seigneur de Compant, & en secondes & derniéres, d'*Arnoul* de Brague, Chevalier, Seigneur de Voulart & de Château-vert, (ce sont les propres termes du contract de mariage, passé à Paris le sixiéme décembre 1648,) & il eut de ce mariage une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1669, à *Armand* de Coustin de Bourzolles-de-Caumont, Vicomte de Beaurepos. Revenant de Normandie vers l'an 1661, il fut blessé au front d'un coup de tête que lui donna son cheval, qu'il avoit relevé trop vivement dans un faux pas, & il en mourut peu de jours après dans la maison d'un de ses amis, au Grand Andely sur Seine. On ne peut se dispenser de relever ici deux fautes considerables au sujet de la Calprenéde & de sa veuve. La premiére se trouve dans l'édition de ce Dictionnaire de l'an 1618, où on a avancé sur des Mémoires infidéles, que la Calprenéde epousa une femme qui avoit eu cinq maris, & qu'il en fut separé par Arrêt du Parlement. La seconde est de Guy Patin, qui chargeant ses lettres de tous les bruits vrais ou faux, écrivoit ainsi le huitiéme decembre 1666, à un de ses amis (*lettre* 386.) *Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête à une certaine Madame de la Calprenéde, qui avoit eu en sa vie divers maris, mais accusée d'avoir empoisonné le dernier, qui étoit un Gentilhomme Gascon, qui parloit bien, & qui avoit fait des Romans.* Tout cela est absolument contraire à la verité: le nom de M. de la Calprenéde ne se trouve point dans l'imprimé des *grands jours d'Auvergne*; d'ailleurs on sait par les regitres des convois & enterremens de la paroisse de saint Sulpice à Paris, que cette Dame qui demeuroit non en Auvergne, mais en Normandie, étant venue à Paris, y mourut, & fut enterrée le 14 mars 1668, dans l'eglise des Fréres de la Charité, où elle fut transportée de l'eglise de saint Sulpice. Les mêmes regitres en la disant veuve en derniéres noces de Messire Gautier de Coster, Chevalier, Sieur de la Calprenéde, détruisent la fiction de la séparation: & quant au nombre de ses maris, on le connoit par le contract de mariage, dont on a raporté cy-dessus les propres termes. Outre la Tragédie de *Mithridate*, la Calprenéde a fait celle du *Comte d'Essex*; de la *Mort des enfans d'Hérode*, ou *la suite de Marianne*, & sept ou huit autres. Le Cardinal de Richelieu s'en étant fait lire une, dit que la piéce etoit bonne, mais que les vers en étoient lâche. Cette réponse fut raportée à l'Auteur, qui repliqua par cette saillie digne d'un Gascon, *Comment, lâche!* dit-il, *Cadedis il n'y a rien de lâche dans la Maison de la Calprenéde*. Boileau l'accusa de se peindre lui-même dans ses Héros.

> *Tout à l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon,*
> *Calprenéde & Juba parlent du même ton.*

* *Oeuvres* de Boileau de l'édit. de Genéve *in quarto*, *tome* 1. *p.* 322.

COSTES (Jean de) surnommé de Toulgou, frére puiné du précédent, après avoir été quelque tems Cadet dans le régiment des Gardes avec son frére, servit dans les guerres d'Italie en qualité de Capitaine d'Infanterie, & fut fait Gouverneur de Monte-Calvo dans le Montferrat, par Christine de France, Duchesse de Savoye, vers l'an 1638. Cette place ayant été assiégée par les Espagnols, commandez par le Prince Thomas de Savoye & le Marquis de Leganés, Toulgou se retira dans la citadelle, résolu de la défendre jusqu'à l'extrémité, & il périt n'étant agé que d'environ 28 ans, ayant été emporté par une mine des Assiégeans. Ricci, dans son livre intitulé *Rerum Italicarum Narrationes*, fait le détail de ce siege, mais il se contente de louer le Capitaine François, qui soutint tous les efforts des Espagnols pendant douze jours, sans le désigner par son nom.

COSTES (Antoine de) Seigneur de Maurival, cousin germain des precédens, naquit à Sarlat en 1605, & après avoir étudié le Droit à Paris & à Toulouse, fut Conseiller au Présidial de Sarlat. Son assiduité à l'étude, sa profonde connoissance du Droit & des Belles Lettres, sa probité, & son amour pour les pauvres, & ses autres vertus l'ont rendu très-celebre dans sa patrie, où il mourut en 1689, à l'âge de 84 ans, étant depuis long-tems Doyen de sa Compagnie. En 1652, les Habitans l'avoient choisi pour être à leur tête, dans un tems où ils avoient besoin d'un homme sage & de conduite, pour obvier aux troubles que les guerres Civiles causoient presque par tout. Maurival se mit d'abord en campagne à la tête de 300 Fusiliers, pour se joindre à MM. de Biron & de S. Abre, & empêcher les troupes des Princes de passer la Dordogne; mais ce projet n'ayant pas réüssi, la ville de Sarlat fut assiegée sur la fin de l'année, par l'armée du Comte de Marchin, avec qui les Habitans capitulérent le premier janvier 1653. Ce malheur ne servit qu'à relever le mérite de Maurival. Il n'avoit pu persuader aux Habitans de soutenir plus de huit jours de siege, mais il ne voulut pas signer la capitulation, ce qui n'empêcha pas que les ennemis ne lui confiassent la garde des armes de la Bourgeoisie qu'on avoit jugé à propos de désarmer, & cette marque d'estime de la part des Chefs lui ayant attiré la confiance des Officiers subalternes, il en pratiqua quelques uns, & ayant reçu peu après de M. de Candale un secours de 400 hommes du régiment de Champagne, il entra dans l'Evêché, où demeuroit le Sieur de Chavagnac, Commandant de la place pour le Prince de Condé, se saisit de lui, & remit la ville sous l'obéïssance du Roi, dès le 23 mars 1653. La ville le députa le même jour pour en porter la nouvelle au Roi & à la Reine-Mere, qui lui donnérent beaucoup de marques d'estime.

COSTNITZ. *Voyez* CONSTANCE.

COSTOBARE, Iduméen, épousa Salomé, sœur d'Hérode *le Grand*, qui le fit Gouverneur de l'Idumée, & de Gaza. Sa femme le répudia contre la coutume des Juifs, qui ne permettoit le divorce qu'aux hommes, environ l'an 26 avant Jesus Christ, parce qu'il étoit entré dans les desseins de Lysimachus, d'Antipater & de Dosithée contre Hérode. Ce Prince fit depuis assassiner Costobare. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 15. *ch.* 11.

COSTOBARE & SAUL étoient deux fréres Juifs d'une très-illustre famille, tous deux honorez de la sacrificature & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le lustre de leur famille par une infinité de violences, & on eût dit qu'ils se faisoient un plaisir singulier de tyranniser le peuple, & de le faire tyranniser par une troupe de gens de guerre, gens perdus & déterminez, dont ils se faisoient accompagner. Ils n'oubliérent rien néanmoins pour maintenir la ville de Jerusalem & ses Habitans dans l'obéïssance qu'ils devoient aux Romains; mais étant à la fin convaincus que leurs soins & leurs priéres étoient inutiles, & ne servoient qu'à rendre les Rebelles plus fiers & plus obstinez dans leurs résolutions, ils sortirent de la ville avec Silas, & se rendirent dans l'armée de Cestius avec les troupes d'Agrippa, auquel ils rendirent de très-bons services. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 3.

* COSWICK, petite ville de la Principauté d'Anhalt dans la Haute Saxe en Allemagne, est située sur l'Elbe vers les confins de l'Electorat de Saxe, à l'est de Dessaw dont elle est éloignée de près de quatre lieuës, & au nord-ouest de Wittenberg, à peu près à la même distance.

COT.

COTA (Rodriguès) de Tolède, Poëte Espagnol, que ceux de sa nation nomment *Rodrigo Cota el Tio*, c'est à dire, *l'oncle*, pour le distinguer d'un autre de même nom, que l'on ne connoit plus. Il vivoit vers l'an 1540, & composa divers Ouvrages de Poësie, comme *Tragicomedia de Calisto y Melibea*, connue sous le nom de *la Celestina*, que quelques Auteurs ont voulu attribuer à Jean de Mena de Cordoue, sous le régne de Jean II, Roi de Castille. Gaspard Barthius Allemand & grand amateur des livres Espagnols, a traduit cet Ouvrage en Latin, & l'a publié sous le titre énergique de *Porno Bosco-didascalo*. Ce Traducteur, qui d'ordinaire est plein de tendresse & de bonne opinion pour les Auteurs sur lesquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire, que cet Ouvrage Espagnol est un livre tout à fait divin. C'est une espéce de jeu comique, rempli de sentences, d'avis moraux, d'exemples & de figures très propres pour instruire le Lecteur; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que la Langue Espagnole a un

avantage tout particulier sur les autres pour les Ouvrages de Morale; celui-ci est en effet un des mieux écrits en cette Langue. Aussi les Espagnols comptent cet Ouvrage parmi les meilleures productions de leur païs. On en a fait une Traduction Françoise, imprimée plus d'une fois. Elle est de Jacques de Lavardin-du Plessis-Bourrot; mais elle ne contribue pas beaucoup à conserver la haute idée, que Barthius a voulu nous donner de cet Ouvrage. * Barthius, *Advers.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 2. *p.* 212. 213. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.*66. *n.*1331. édit. d'Amsterdam, 1725.

COTA, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, dans le Malabar, à un mille seulement de la côte, & de la ville de Cananor. Elle est capitale d'un Royaume, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COTA, Royaume de l'isle de Ceylan. On l'appelle aujourd'hui Caneland ou Canecland. *Voyez* CANELAND.

COTATIS, ville de la Mingrélie, qui étoit la capitale du petit Royaume d'Imirete, & qui appartient maintenant au Turc. Ce n'est proprement qu'un bourg, qui n'a même ni fortifications, ni murailles, & qui est ouvert par tout, hormis aux endroits où la riviére du Fasso & la montagne l'enferment. On y compte environ deux cens maisons de simples Habitans: celle des Grands, & le Palais où demeuroit le Roi d'Imirête, sont aux environs à quelque distance. De l'autre côté du fleuve, sur une haute colline, est la forteresse de Cotatis, qui a un double mur fort élevé, avec des tours, un donjon, & une bonne garnison Turque. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COTBET, Discours, par lequel les Imans, ou Recteurs des Mosquées commençoient ordinairement leurs priéres du vendredi. Mahomet comme Prophète & Chef de sa Religion parloit aux peuples les jours d'assemblée, & pour être entendu plus facilement, il montoit sur une estrade élevée de quelque degrez. Son discours s'étendoit particuliérement sur les louanges de Dieu, & sur les graces que les Mahométans étoient obligez de lui rendre, lorsqu'ils avoient remporté quelque avantage sur leurs ennemis. Ensuite il proposoit les affaires qui devoient être mises en délibération. Les Califes Rachedis, comme on appelle ceux qui lui succédérent, jusqu'à l'établissement de la famille d'Ommia, continuérent de faire eux mêmes cette fonction, & ils y ajoûtérent les louanges de Mahomet. Ils proposoient en même tems les affaires importantes aux peuples, parce que dans le commencement du Mahométisme le gouvernement n'étoit pas monarchique, & que les Tribus des Arabes, celles de Medine, de la Meque, de Bassora, & quelques autres avoient part aux affaires, qui après les priéres publiques, étoient décidées ensuite de la proposition que les Califes en avoient faite.

L'Empire des Mahométans s'étant fort étendu en très-peu de tems, les Califes qui avoient changé la premiére forme du gouvernement, abandonnérent la coutume de parler aux peuples, & alors la Cotbet commença à se faire en leur nom par des Muftis, des Mullas & d'autres Officiers de Mosquées. On ajoûta aux louanges de Dieu & aux éloges de Mahomet, l'éloge du Calife; & lorsqu'elle se faisoit pour la premiére fois à l'avénement d'un nouveau Calife, le peuple levoit les mains, & les mettoit l'une sur l'autre, ce qui tenoit lieu de serment de fidélité. Leur main gauche représentoit le Calife, & en y touchant de la droite ils représentoient leur ancienne maniére de prêter serment.

Ce qu'on vient de dire fait voir que celui au nom de qui se faisoit la Cotbet, étoit par là reconnu Souverain. C'est pourquoi les Princes de la Maison de Bouia, les Selgiucides, & les autres de différentes familles, qui se revoltérent contre les Califes de Bagdad, leur conservoient cet honneur de la mosquée. Les enfans de Bouia, qui s'emparérent de toute l'Asie soumise à ces Califes, firent toûjours faire la Cotbet en cette maniere. Le Catib, ou Prédicateur, après avoir loué Dieu & Mahomet, parloit premiérement du Calife & ensuite du Sultan. Sous le régne des Selgiucides, dont l'Empire s'étendoit jusqu'en Egypte, & jusqu'aux portes de Constantinople, comme il y avoit plusieurs Princes tributaires, on faisoit mention du Calife par Religion; du Sultan par devoir en reconnoissance de sa souveraineté; & enfin du Prince, qui par là reconnoissoit le Calife comme son Supérieur en matiére de Religion, & le Sultan, comme son Souverain.

Il n'en étoit pas de même des Fathimites, qui prirent le nom de Califes en Egypte & en Afrique. Se séparant entiérement des Califes de Bagdat, ils firent faire la Cotbet en leur nom, & en cela ils se déclarérent Hérétiques. Noureddin, Sultan de Syrie fit rétablir la Cotbet au nom des Califes de Bagdad dans l'Egypte, aussitôt que Saladin, Général de ses armées, se fut rendu maître du Caire. Son exemple fut suivi par tous les Princes Mahométans qui s'établirent en Mésopotamie, en Syrie, & en Egypte, jusqu'au tems des Mameluc Turcs qui devinrent Sultans d'Egypte l'an 648 de l'hégire, & 1250 de Jesus Christ.

Les Tartares qui conquirent alors tout l'Orient jusqu'aux frontiéres d'Egypte, & qui firent périr le Calife Mostasem, dernier des Abbassides, en faisant passer sur lui toute leur armée, après l'avoir enfermé dans un sac, ayant detruit le Califat, abolirent aussi la Cotbet. Mais au bout de quatre ans, l'an 659 de l'hégire, 1261 de Jesus-Christ, le Sultan Bibars-Bondocdari, quatriéme des Mameluc Turcs, revêtit de la dignité de Calife un inconnu qui prétendoit être de la famille d'Abbas. Ce nouveau Calife ayant été tué cinq mois après, Bibars en établit un autre nommé Hakem, qu'il tint enfermé dans un Palais, sans aucune liberté, lui faisant rendre néanmoins tous les honneurs du Califat, & particuliérement celui de la Cotbet. Les Mameluc Turcs & Circassiens conservérent cette coutume, & les Princes qui leur étoient soumis faisoient aussi faire la Cotbet, en reconnoissance du pontificat & de la souveraineté imaginaire de ce Calife, ce qui dura jusqu'à la mort de Tunsambey, dernier Sultan Circassien qui fut pendu en 1515, par ordre de Sélim Empereur des Turcs. Le Califat ayant été détruit alors, la cérémonie de la Cotbet, aussi ancienne que le Mahométisme, fut supprimée entiérement.

On remarque que les premiers Califes en des occasions importantes pour exciter le peuple par le souvenir de leur Prophète, se revêtoient quelquefois de sa robe blanche; ce qui donna lieu dans la suite à la coutume de prendre un habillement particulier. Les Abbassides ayant dépouillé les enfans d'Ommia prirent des vestes noires. Ceux qui firent la Cotbet en leur nom, montérent aussi à la tribune ou Manbar, vêtus de vestes noires; & ainsi s'établit la coutume, que les Catibs prenoient des vestes de cette couleur dans tous les lieux où les Abbassides étoient reconnus Souverains dans le temporel ou dans le spirituel. Le Manbar même étoit couvert de noir, & c'étoit en cette maniére que se faisoit la cérémonie. Les Califes Fathimites, qui traitoient les Abbassides d'Heretiques, avoient au contraire des vestes blanches, & garnissoient le Manbar d'un tapis blanc, parce que le blanc étoit la couleur d'Hali, dont les Sectateurs portent encore des vestes ou écharpes blanches.

Les premiers Califes, & particuliérement Hali, qui étoit fort éloquent en sa Langue, ayant affecté d'enrichir ces Discours de plusieurs traits d'éloquence & de Poësie, cela donna origine à la coutume de les faire dans le stile le plus poli, & de les mêler de vers & de prose. * Renaudot, *Rélations des Indes.*

COTBUTZ, COTBUSS ou COTWITZ, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe dans la Basse Lusace qui depend du Royaume de Bohême. Elle est sur la Sprée, entre Dresde & Francfort sur l'Oder, à quinze lieues de la premiere, & à treize de la derniére: Cotbutz appartient à l'Electeur de Brandebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE d'ABEX. *Voyez* ABEX.

COTE d'AYAN. *Cherchez* AYAN.

COTE-BLANCHE (Marie) de Paris, se distingua, vers l'an 1560, par la connoissance qu'elle avoit de la Philosophie, des Mathematiques, & des Langues. Elle traduisit trois Dialogues de Pierre Messie Espagnol, de la nature du Soleil, de la terre, &c. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1566. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illust.*

COTE des DENTS, ou COTE de l'IVOIRE, côte d'Afrique dans la Guinée, entre le Cap des Palmes, dans l'endroit où finit la côte de Malaguete, & le Cap des trois pointes, & où commence la Côte d'or. Elle est ainsi nommée Côte des dents, à cause du grand nombre de dents d'elephans qu'on y trouve, & Côte d'Ivoire pour la même raison. On la divise encore en deux parties, dont la plus orientale, entre les riviéres dos Barbos, de Maio, & de Siveria, se nomme Côte *de Bonnes Gens*; & la plus occidentale, depuis la même riviére dos Barbos, jusques à celle de saint André, est connue sous le nom de Côte de *Males-Gens*. Ce païs est fort habité, & très-commode pour le commerce. Les François, les Anglois, & les Hollandois, &c. négocient sur cette côte, d'où ils tirent de l'ivoire, des cuirs, de la cire, de l'ambre gris, &c. Il n'y a aucune ville considérable, mais seulement de villages.

COTE de GENES. *Voyez* GENES. (Etat de)

COTE d'OR, côte d'Afrique dans la Guinée, est ainsi nommée, à cause de la grande quantité d'or qu'on y trouve. Elle s'étend depuis le Cap des trois pointes, où finit la Côte des dents ou de l'ivoire, jusques à la riviére de la Volta & au Royaume de Bénin, qu'elle a à l'orient. Sa longueur est d'environ 130 lieuës. Cette côte s'étend aussi dans les terres, où il y a divers Royaumes & Seigneuries, comme Ashin, Axime, Commendo, Fetu, Acara, Sabou, Fantin, &c. Les Portugais y ont eu autrefois des Forts considérables, comme celui de S. George de la Mine, qu'ils bâtirent en 1482, Axime, & autres lieux, que les Hollandois leur ont enlevez. Ils y ont encore la Maure & le Fort de Nassau, Cormentin, Botru, &c. Les Anglois y possédent Eniacham & Capo Corso, & les Danois Fridrichs bourg. On tire de cette côte de l'or, de l'ivoire, cuir, &c.

COTE DESERTE. On a donné ce nom à une partie de la Cafrerie. Cette côte est vers le Cap de Bonne Espérance, entre le Capo de Infante, & la riviére de ce même nom, qui la sépare de la Terre de Natal. C'est un païs désert & inculte, & c'est de là qu'il a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE DE'SERTE, est une partie de la côte des Terres Magellaniques. Elle est du côté de l'orient, entre la riviére de la Plata & le Port desiré. On lui a donné ce nom, parce que les Européens n'y ont point de Colonie, quoiqu'il soit habité par des Américains. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE de Grain, Côte d'Afrique au païs des Noirs. On la nomme ainsi à cause de certains fruits appellez *graines de Paradis*, qu'on y recueille en abondance. Elle commence aux bords de *Rio Sestos* & s'étend jusques à trois lieuës au delà du *Cap des Palmes*, environ à soixante lieuës de Rio Sestos, à neuf du petit *Dieppe*, & à douze de *Rio Junko*, riviére fort difficile à remonter pour la rapidité de son cours & pour les écueils qui sont à son embouchure. A quatre ou cinq lieues au dessus est le village de *Kotungsdorp*, & un peu plus loin le petit *Sestos*. Le Cap Seaz est sept lieues plus avant. On trouve ensuite les villages de *Beson*, le petit *Seter*, *Teffe* & *Botawoa*, qui est vis à vis du Cap de *Suwons*. La côte des environs est assez elevée, & au bas de ces hauteurs on voit un village & une riviére qui portent aussi le nom de *Suwune*. Le village de *Sabre-bon* est à six lieues de cette riviére; & celui de *Crowuv* est à une pareille distance de *Sabre-bon*. Au delà de Crouw on trouve un Cap qui a trois extremitez noires battues de la mer. Depuis le village de Suwne jusqu'à Crouw, la côte va de l'est au sud-est. Le païs est bas & uni à l'est, & on ne peut presque le voir de la haute mer. A six ou sept lieues de Crouw est le village de *Vapen*, après lequel on trouve celui de *Drewin*, & ensuite le grand *Seter*, où il y a un ample bassin toûjours rempli d'eau fraiche, placé entre des rochers cachez sous l'eau. A quatre ou cinq lieuës du grand Seter, on découvre le village *Gojaven*, & un peu après *Garwey* & *Grewey*. A une portée de canon de ce lieu est une montagne ronde qui sert de signal aux Pilotes. Il y a aussi une petite riviére dont le lit est entrecoupé d'écueils & de bancs de sable. Cependant il n'y a rien à craindre en la remontant avec un esquif, sur tout du côté méridional qui est bordé de quelques maisons. Les vaisseaux s'y peuvent fournir d'eau fraiche & de bois. On arrive de là au *Cap des Palmes*. De la Croix, *Rélat. de l'Afrique, tome* 3. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

COTE de ME'LINDA. *Cherchez* ME'LINDA.

COTE de la PESCHERIE. *Cherchez* PESCHERIE.

COTE DES CAFRES. *Voyez* CAFRERIE.

* COTE de S. ANDRE', ou simplement LA COTE, petite ville de France dans le Dauphiné, & dans la partie méridionale du Viennois propre, est à l'est-sud-est de Vienne, dont elle est éloignée d'environ six lieuës.

COTELIER (Jean-Baptiste) Bachelier en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, & Professeur Royal dans la Langue Gréque, né à Nimes dans le Languedoc l'an 1628, étoit fils d'un Ministre de ce païs, qui s'étant fait Catholique, destina son fils à servir un jour l'Eglise. A peine étoit-il âgé de quatre mois, que sa Nourrice mourut de la peste, qui regnoit aux environs de S. Gilles, où il étoit. Comme aucune Nourrice ne voulut l'allaiter de peur de la contagion, on fut obligé de le faire nourrir par une chévre. Quelque tems après on voulut lui donner une Nourrice, mais il ne voulut jamais la teter, de sorte que la chévre continua à le nourrir. De là vient, selon M. *Graverol*, qu'il a toûjours été fort mélancholique & fort valétudinaire, & que depuis les premiéres années de sa vie jusques à un âge mûr, il n'a presque jamais été sans fiévre. Le jeune Cotelier fit un grand progrès dans l'étude des Langues, que dès l'âge de douze ans ayant été introduit dans la salle de l'Assemblée Générale du Clergé de France, qui se tenoit à Mante en 1641, il expliqua facilement le Nouveau Testament Grec, à l'ouverture du livre, & la Bible en Hébreu; & rendit en même tems raison des difficultez qu'on lui forma sur la construction de la *Langue* Hébraique, & sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Il fit ensuite quelques démonstrations de Mathématique, en expliquant les définitions d'Euclide: ce qui le fit regarder dès lors comme un prodige d'esprit, & lui aquit l'estime de tout le Clergé. Son pére avoit déja une pension de six cens livres du Clergé; mais on l'augmenta alors jusqu'à mille livres, afin qu'il pût continuer à avancer son fils dans les Sciences; & on lui fit présent de trois cens livres pour lui acheter les livres nécessaires. Depuis, il se rendit fort illustre par sa science & par son érudition. Il étudia ensuite à Paris, prit le degré de Bachelier en Théologie, & fut reçu de la Maison & Société de Sorbonne. Il ne voulut pas faire sa Licence, pour ne pas s'engager dans les Ordres sacrez. Il se donna tout entier à l'étude de l'Antiquité Ecclesiastique, & se rendit très-habile dans la Langue Gréque. En 1654, M. d'Aubusson, alors Archevêque d'Ambrun, l'emmena avec lui dans son diocése & le retint quatre ans. Il fut choisi pour travailler avec M. du Cange à faire la révision, le Catalogue & les Sommaires de Manuscrits Grecs de la Bibliothéque du Roi de France, & pourvu en 1676 d'une Chaire de Lecteur & de Professeur en Langue Gréque au Collége Royal de France, qu'il exerça avec beaucoup d'assiduité & de réputation. Le genre d'étude auquel il s'étoit principalement appliqué, est celui des Péres Grecs. Il lisoit avec exactitude leurs Ouvrages, tant imprimez que manuscrits; il faisoit ses Observations & ses Notes, & les traduisoit en Latin. Il donna un essai de son travail, en faisant imprimer en 1661, en Grec & en Latin, quatre Homélies de saint Chrysostome sur les Pseaumes, avec tout le Commentaire de ce Pére, sur le Prophéte Daniel, en plusieurs volumes in *quarto*. Mais son grand Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant plusieurs années, est son Recueil des Monumens des Péres qui ont vécu dans les tems Apostoliques, savoir, de

l'Epitre

pître de saint Barnabé, des Lettres de saint Clément, & des autres Ouvrages qu'on lui attribue, imprimez, & non imprimez, du livre d'Hermas, des Lettres de saint Ignace & de saint Polycarpe, & des Actes de leur Martyre, revus & corrigez sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de Notes à la fin, en deux volumes, *in folio*, imprimez à Paris en 1672, & reimprimez en Hollande en 1698. Ce qu'il y a de plus considerable dans cet Ouvrage, ce sont les Notes recherchées & pleines d'érudition, tant sur les termes Grecs, que sur diverses matiéres d'Histoire, de Dogme & de Discipline, dans lequel il rapporte en peu de mots, ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insére les Remarques nouvelles, qu'il avoit faites sur les Péres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que ce qu'il croyoit n'avoir point encore été observé par les autres.

Il a donné depuis trois volumes *in quarto* de Recueils de plusieurs monumens de l'Eglise Gréque, tirez des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi de France, & de celle de M. Colbert, avec une Version & des Notes critiques, qui sont non aussi étendues, mais aussi singuliéres que celles qui se trouvent dans son grand Ouvrage. Le premier volume parut, en 1675, le second en 1681, & le troisiéme en 1686. Il auroit continué, si la mort ne l'eût enlevé le douziéme août 1686, dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé, mais cassé d'infirmitez & atténué de travail: car il prenoit beaucoup en faisant ses Ouvrages, ayant toûjours le texte Grec & la Version à côté de sa main, lorsqu' il écrivoit, ne citant rien dans ses Notes, qu'il ne vérifiât sur les originaux, & étant quelquefois plusieurs jours à chercher un passage.

Il n'est pas nécessaire de parler davantage de son érudition, de ses connoissances dans la Langue Greque & dans l'Antiquité Ecclésiastique, ni de son assiduité au travail, & de son exactitude: on les connoit assez par ses Ouvrages. Mais ce que nous sommes obligez de remarquer, pour rendre entiérement justice à son merite, c'est qu'il étoit d'une probité, d'une simplicité, & d'une candeur digne des premiers tems, sans faste, sans ostentation, & d'une modestie surprenante. Il vivoit dans une grande retraite, ne faisoit & ne recevoit presque point de visites, se communiquant peu, & à peu de gens, paroissoit melancholique & réservé, mais étoit dans le fonds bon & familier. *Voyez* sa Vie écrite par *Etienne Baluze*, à la tête de *Patres Apostolici*, de l'édition d'Amsterdam, * *Mémoires du tems*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle*.

* COTENA, *Cotena*, étoit autrefois une petite isle de l'Arménie Mineure. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Aladuli en Natolie. On la place vers les confins de la Caremenie.

* COTEREAU (Jean) Docteur en Théologie & Chanoine à Tournay, a donné au public un Traité *du Repos & de la Tranquillité de l'Ame*, en trois livres; *Commentaire* ou XXXII *Sermons sur les Préceptes du Décalogue*; *Sermons pour les Dimanches*; *Des Playes d'Egypte*; Quelques *Oraisons funébres*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 486 & 487.

* COTEREAU, une des familles les plus distinguées du Brabant, est qui est en possession de la dignité d'Archi-Enseigne. En 1663, elle reçut le titre de Marquis d'Assche. Elle tira son origine de la famille Françoise de Dammerein. Jean de Cotereau étoit en 1460, Chambellan & Conseiller de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Son fils Robert se mit au service de Charles *le Hardi*, & se trouva en 1465, à la bataille de Mont-le-Héry. En 1670, vivoit GUILLAUME Cotereau premier Marquis d'Assche qui a laissé plusieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les Terres de Brabant*.

COTEREAUX, CATHARES, CORRIERS ou ROUTIERS, Secte sortie de la source des Pétrobusiens, s'étoit repandue dans le Languedoc & dans la Gascogne, sur la fin du douziéme siécle, sous le regne de Louis VII, Roi de France. Ils se louoient à ceux qui avoient besoin d'eux, pour se venger de leurs ennemis, ou ravageoient eux-mêmes le pais. Ils ne s'en prenoient pas aux biens seulement, mais aux personnes, sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition. La plupart n'avoient point de Religion; mais ils assistoient ceux qui passoient pour Hérétiques, afin d'avoir sujet de piller les Clercs & les églises. Les uns s'appelloient Brabançons, les autres Cathares, Aragonois, Navarrois & Basques, à cause qu'ils venoient de ces païs; mais plus ordinairement Cotereaux & Triaverdins. Les Cotereaux étoient la plupart fantassins, & les Routiers Cavaliers. Henri II, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, prit à son service en 1174, les Cotereaux & les Routiers, pour faire la guerre à son fils Richard, Comte de Poitou. Ils embrasserent depuis les sentimens des Albigeois. Le Concile de Latran assemblé en 1197, sous Alexandre III, excommunia les uns & les autres, défendit de leur donner la sepulture ecclésiastique, & exhorte les Catholiques à leur courir sus, à se saisir de leurs biens, & à mettre leur personne en servitude, accordant à ceux qui prendroient les armes, des indulgences, à proportion de leurs services, & selon la discretion des Prelats. Le même Concile excommunia les Orthodoxes, qui refuseroient de suivre les avis des Evêques, dans le dessein de purger la terre de ces malheureux Bandits, & priva de leurs dignitez les personnes ecclésiastiques, qui ne s'employeroient pas avec zéle pour les détruire antiérement. Les Habitans du Berri s'étant assemblez avec les troupes du Roi Philippe *Auguste*, tuérent l'an 1183, plus de sept mille de ces Cotereaux, qui dans cette province faisoient des desordres incroyables, & qui s'attachoient principalement à persécuter les Ecclesiastiques. Il faut que les courses de ces pillards ayent duré long tems avant Alexandre III, puisque Pierre de Cluni écrivant à Bernard, Maître des Templiers, l'exhorte de s'opposer aux violences de ces malheureux Bandits. Il en écrivit de même au Pape Eugéne III. * Pierre de Cluni, *l.* 6. *Epist.* 27. & 28. Saint Antonin, *tome* 2. *tit.* 7. §. 17. Sandère, *Her.* 148. Baronius, *A. C.* 1179. 1183.

COTHARDI (Pierre) premier Président au Parlement de Paris, suivit long-tems le Barreau, & parvint l'an 1486, à la charge d'Avocat Général. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il fut connu du Roi; qu'il eut le bonheur de lui plaire, & qu'il se fit aimer du peuple. Il fut fait premier Président, en 1497, & mourut vers l'an 1505. La famille de Pierre Cothardi n'est pas bien connue. * Blanchard, *Histoire des premiers Présidens du Parlement de Paris*.

COTHB-EDDIN, premier Sultan de Khovarezme, étoit fils de *Bousteghin Gurge*, issu de la race Turque, & Esclave de *Balsateghin* ou *Malcateghin*, qui étoit lui même aussi du nombre de ces Esclaves de consideration qui possedoient les plus grands emplois de la Cour de Mélek Schah, Sultan de la Dynastie des Selgiucides. Après la mort de son Maître, Bousteghin lui succéda dans la charge de grand Echanson du Sultan; & parce que les revenus de la province de Khovarezme étoient destinez pour l'entretien de cette chârge, il en obtint aisément le gouvernement. Cothb-Eddin son fils lui succéda dans toutes ses charges, & comme il avoit de l'esprit & de la valeur, il les soutint avec dignité, & s'aquit un grand crédit à la Cour des Selgiucides. Enfin, son crédit augmentant toûjours sous divers régnes, il obtint le titre de *Kovarezm-Schah*: c'est à dire, *Roi ou Prince de Khovarezme*. Ce titre est toûjours demeuré depuis dans sa famille, quoi qu' elle ait été maîtresse de plusieurs autres très grandes provinces, & la Dynastie qu'elle a établi, porte le nom de *Khovarezmiens*. Cothb-Eddin, malgré sa grande puissance, rendit assidûment ses services aux Sultans Selgiucides, & il ne se départit jamais de leur obéissance. Car pendant l'espace de trente ans, il faisoit sa charge à la Cour de *Sangiar* une année, & étoit relevé l'année suivante par son fils *Atsiz*, qui lui succeda. Il mourut l'an de Jesus-Christ 1127, en reputation d'un des plus sages & des plus puissans Seigneurs de son tems. * D'Herbelot. *Bibliothéque Orientale*.

COTEN. *Voyez* KOTEN.

* COTHMAN (Ernest) natif de Lemgow, ville de Westphalie, après avoir fait & achevé ses études dans les Universitez de Helmstadt, de Marpurg, &c. fut fait en 1584, Docteur en Droit Civil & Canonique. Peu de tems après, savoir, en 1587, le Duc de Mekelbourg le fit Membre de son Conseil, & Assesseur du tribunal seculier & ecclésiastique, & ensuite son Chancelier, dans le tems qu'il étoit Professeur en Jurisprudence, & Doyen de la Faculté. Il mourut en 1627. On a de lui, *Responsa Juris*; *Disputationes Juris*; *Commentarius in primum librum Codicis*; *Disputationes in Justinianum*, *compendium redacta*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Jctorum*, *Décade* 1.

COTHMANNUS (Jean) Docteur en Theologie de la Religion Réformée, étoit de Rostock. Il naquit en 1595, & mourut en 1650. Il a publié un *Traité de la Céne*, une *Description du Fondement du Papisme*; un Traité *de Conjugio Comprivignorum*, contre Bobilius. * Witte, *in Theol. p.* 747.

COTHON, nom que l'on donnoit au port de Carthage, lequel étoit divisé en trois parties, savoir, Byrsa, Mégare, & Cothon. Les Africains, selon Festus, donnoient aussi ce nom aux havres ou ports de mer qui étoient faits à la main, & par le secours de l'art. Bochart croit que ce nom, qui n'étoit point en usage parmi les Romains, ni parmi les Grecs, vient du mot Hebreu *Katam* ou *Katham*, qui signifie *couper*, parce qu'il falloit couper & creuser la terre pour former ces havres. On appelloit aussi Cothon le port d'Adramète, autre ville d'Afrique, bâtie par les Phéniciens, entre Carthage & les Syrtes: ce qui confirme l'opinion de Festus.

COTHURNES; chaussure avantageuse dont on se servoit sur le theatre pour donner un plus grand air aux Acteurs. Il y en a de differentes sortes, les uns pour les Tragédies, qu'on appelloit *Major Cothurnus*, & les autres pour les Comédies que l'on nommoit *Minor Cothurnus*. Quelques femmes s'en servoient aussi pour paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient effectivement. On s'est servi du nom de Cothurne pour exprimer les piéces mêmes du theatre, & quelquefois l'enflure du stile. L'usage des Cothurnes est venu des Grecs & a passé d'eux aux Romains. * *Antiquitez Gréques & Romaines*.

COTHURNO; (Barthélemi de) natif des environs de Gênes. Après avoir distribué aux pauvres le riche héritage qu'il avoit eu de ses parens, qui étoient nobles, se jetta, encore fort jeune dans l'Ordre de St. François & y devint aussi célébre Docteur que grand Prédicateur. Son mérite lui valut l'Archevêché de Gênes, & Urbain VI l'éleva au Cardinalat le 16 septembre 1378. Quelques années après, ce Pape jetta un soupçon sur le Cardinal de Cothurno & le traita fort sévérement. Charles de Durazzo les réconcilia, mais cela ne fut pas de durée; le Cardinal fut accusé de nouveau d'avoir comploté contre la vie du Pape Urbain VI, qui le fit saisir à Luceria le onziéme janvier 1385. Après quelques rudes tortures qu'on donna au Cardinal, il avoua le tout & fut noyé à Gênes avec quatre Cardinaux du nombre de ses complices, au mois de decembre de la même année. On dit qu'il avoit composé *Summa Theologica*; *Postilla Sermonum Sacrorum*; *Commentaria in Cantic. Canticorum*, & quelques autres Ouvrages. * Contelor, *Elench. Cardin.* Aubery. Ughelli. Follieta, *Elog. Clar. Ligurum*. Jongelin, *Elog. Car. Ord. Minor.* Wadding, *Annal. Minor.*

COTIGNAC, bourg de France en Provence, près de la riviere d'Argens, à trois lieues de Brignoles, vers l'occident septentrional. Quelques Géographes prennent Cotignac pour l'ancien *Matavonium*, que d'autres placent à Brignoles. * Maty, *Diction. Géogr.*

* COTIGNOLA, fort petite ville d'Italie dans le Ferrarois, sur la rive gauche du Seno, au sud sud-est de Ferrare, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

COTIN. *Voyez* COTTIN.

COTIS. *Voyez* COTYS.

COTISON, Roi des Daces, ayant envahi la Pannonie, avec son armée, fut défait par Cornelius Lentulus, Lieutenant d'Auguste. * Horace, *en l'Ode* 8. du *l.* 3. *v.* 18.

Occidit Daci Cotisonis agmen.

Abraham Mylius, *en son Traité de la Langue Belgique, ch.* 20, dit que le nom de Cotison vient de *Gotes son*, c'est à dire, dans la Langue Teutonique, *Fils de Dieu*, parce que ce Roi Dace, les enfans & les principaux de son Royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race de Dieu.

COTITTO. *Voyez* COTYTTO.

* COTOCHE (Le Cap de) *Cotochium Caput*, Cap célébre de l'Amérique septentrionale. Il fait la pointe de la presqu'isle de Jucatan qui s'avance le plus vers le nord, & qui regarde directement le Cap de S. Antonio qui est la pointe la plus occidentale de l'Isle de Cuba. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTOM. *Cherchez* COTTON.

* COTONIO [Antoine] Théologien de l'Ordre de St. François a enseigné ou professé la Metaphysique à Rome & à Padue pendant 18 années. Il fut fort estimé du Pape Innocent XI, & mourut à Rome en 1682. On a de lui, *Pansophiæ Institutiones*, *Opus pluribus voluminibus comprehensum*. * *Gr. dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

COTOUAL, dans les Indes, est le Juge des affaires criminelles. Il s'appelle en Turquie *Soubachi*, & en Perse *Deroga*. Il ne peut faire mourir personne, qu'il n'ait envoyé un courier au Roi, pour apprendre sa volonté, sur le procès de celui qui mérite la mort. Ce Cotoual doit répondre de tous les vols qui se font dans la ville; c'est pourquoi il a des Archers, qui font des corps de garde, & qui y font la visite trois fois la nuit, savoir à neuf heures, à minuit, & à trois heures. * Thevenot, *Voyage des Indes tome* 3. *l.* 1. *p.* 56. *c.* 10.

COTREAU [Jean] *Voyez* COTEREAU.

COTRONE. *Voyez* CROTONE.

COTTA, nom d'une illustre famille de Rome, qui a produit plusieurs Consuls & d'autres Magistrats.

COTTA, [Marcus Aurelius] Consul avec L. Lucullus, l'an de Rome 680, & 74 ans avant la naissance de Jesus Christ, fit la guerre contre Mithridate avec très-peu de succès. Il fut battu auprès de Chalcedoine & perdit une bataille par mer, pendant que tout réüssissoit à Lucullus son Collégue. Trois ans après, il fit le siége d'Héraclée, qu'il convertit en blocus. Enfin il la prit par la trahison de Connacorix, & y exerça les derniéres cruautez. Il retourna à Rome l'an de cette ville 685, avant Jesus Christ 69, & y fut reçu avec honneur par le Sénat, qui lui donna le surnom de *Pontique*, à cause de la prise d'Héraclée. * Tite-Live, *l.* 93. Orose, *l.* 6. *c.* 2. Appian, *in Bellis Mithridaticis*. C. Memnon. *c.* 53.

COTTA, (Caius Aurelius) fils du précédent, & de *Rutilia*, sœur de Rutilius Publius, fut banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla. Sa mére l'aimoit si tendrement qu'elle le suivit dans son exil, d'où ils revinrent lorsque le parti de Sylla triompha. Il fut Consul l'an de Rome 679, & 75 ans avant la naissance de Jesus Christ. Il est probable qu'il mourut deux ans après d'une blessure qui se r'ouvrit, ce qui le priva de la gloire du triomphe qu'on lui avoit décerné. Il fut bon Orateur; Ciceron en parle dans son livre *de Oratore* & *in Bruto*; mais il n'est point le Cotta Interlocuteur de Cicéron dans son livre *de Natura Deorum*, comme Glandorf l'a débité. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'article de RUTILIA.

COTTA, (Lucius Aurunculeius) Capitaine Romain, servoit dans les Gaules sous César, qui le nomma lui & Titurius Sabinus, pour commander une légion qu'il envoyoit dans le païs de Liege. Ils ne furent pas plutôt campez, qu'Ambiorix, à la tête des Gaulois, les y vint attaquer; mais n'ayant pas eu l'avantage qu'il espéroit, il fit dire à ces Généraux que tous les Gaulois s'étoient revoltez contre les Romains, & que tous les Germains arriveroient dans deux jours. Sabinus donna dans ce piége, quoique Cotta s'y opposât, & dès le lendemain ces deux Chefs firent partir leurs troupes. Les Gaulois les attaquérent dans leur marche, les défirent, & Aurunculeius Cotta y fut tué. Cela arriva vers l'an 700 de la fondation de Rome, 54

ans

ans avant la Naissance du Fils de Dieu. Au reste on croit que ce Capitaine est le même qu'Athénée cite comme Auteur d'une Histoire de Rome. * César, *de Bello Gallico*, *l. 5. c. 5.* Athénée, *l. 6.*

COTTA, (Jean) Poëte Italien de nation, dans le XVI siécle, n'étoit pas de Vérone, comme on le dit ordinairement; mais d'un village sur l'Adige, près de Vérone. Il apprit les Langues, & s'aquit beaucoup de réputation par ses Poësies. Il enseigna quelque tems à Lodi, où sa belle-mére s'étoit remariée; depuis il alla joindre Pontanus à Naples; puis il vint à Venise, où son merite lui aquit de l'emploi. Mais ayant été pris en 1509 par les François, à la bataille de la Ghiera d'Adda, il perdit une partie de ses Ecrits. Il trouva pourtant moyen de se rétablir avec le secours de Barthélemi d'Alviane, Général de l'armée Vénitienne, qui étoit son patron, à la suite duquel il fut pris. Ce Général l'envoya au Pape Jules II, qui étoit à Viterbe, où il mourut vers l'an 1510 ou 1511, d'une fiévre pestilentielle, n'étant qu'en la 28 année de son âge. Nous avons des Epigrammes & des Oraisons de sa façon; mais nous avons perdu sa Chorographie en vers, & ses Notes sur Pline. Latomus & Flaminius ont fait des Epigrammes en son honneur; mais il n'en valoit guéres la peine; car la plupart de ses vers paroissent produits en dépit des Muses & d'Apollon. * Paul Jove, *Elog. Doct. c. 45.* Pierius Valerianus, *de Infelicitate Litteratorum*. *&c.*

* COTTA (Jean) Médecin, a écrit en Anglois un Ouvrage intitulé *Ant-Apologia*, contre, un homme du païs appellé Antonyr, touchant l'or potable. Cette piéce fut imprimée à Oxford, en 1623, *in quarto*. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 2. p. 174.* édit. d'Amsterdam, 1725.

COTTA, (Catellien) a fait des Scholies *ad Mediolanensium statuta*, & un petit Traité des Jurisconsultes, où il commence par Mutius Scévola, & finit par André Alciat. Il a fait aussi un livre intitulé *Memorabilia*, qui fut imprimé à Vénise l'an 1572, *in octavo*, & qui n'est qu'un pillage des autres Auteurs. Il le reconnoit au frontispice de son Ouvrage, & cela le purge du crime de Plagiaire. * Gentilis, *in Apologia Apuleii*.

COTTA, Royaume. *Voyez* CANELAND.

COTTE D'ARMES, habit militaire que les Anciens appelloient *Colobium* du mot Grec Κολοβὸς qui signifie, *coupé, mutilé*, parce que c'étoit une tunique sans manches, & qui ne descendoit pas jusqu'aux genoux. Elle n'étoit pas en usage du tems des Consuls Romains, & on ne commença à s'en servir que sous les Empereurs, qui la défendirent aux Esclaves, comme nous l'apprenons de Servius, *sur le premier livre de l'Enéide*. Les gens de guerre même n'avoient pas encore accoutumé de s'en servir. Les Sénateurs étoient obligez de porter en ville une pareille tunique, selon le Code Théodosien, *l. 4. tit. 10.* Ensuite les Evêques s'en servirent, & même le Pape Eutychien, qui succéda à Felix I, l'an 275, ordonna qu'on n'enseveliroit à l'avenir les corps des Martyrs, que dans des tuniques de pourpre. Ce qui fut néanmoins aboli par saint Grégoire *le Grand*, *Regist. l. 4. Ep. 48.* La tunique est aujourd'hui un des ornemens ecclésiastiques, appellée communément *Dalmatique*, dont le Diacre & le Soudiacre se servent quand il faut officier. La Cotte d'Armes, qui est à peu près de la même maniére, est à présent la marque & l'habit des Hérauts, quand il exerce sa charge. Plusieurs hommes de guerre sont répresentez avec cet habit sur leurs tombeaux. Cotte-d'armes, en termes de blazon, se dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les Tournois, & qui se porte encore par les Herauts-d'armes: c'est ce que les Romains appelloient *Sagum*. C'étoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtez, avec des manches courtes, comme des manches d'ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les armoiries du Cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'étaim battu, emaillé de couleurs, d'où est venue la regle du Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal. Ces couleurs étoient faites d'un étaim battu & émaillé de rouge, de verd, de noir & de bleu: ce qui leur à fait donner le nom d'*Emaux*. Ces cottes-d'armes étoient volantes, & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs différentes, altérées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'hui écartelez, ondez & vivrez. Ces sortes d'habits s'appelloient *Divisés*, parce qu'ils étoient composez de plusieurs pieces divisées & cousues ensemble, d'où sont venus les mots de *Fasce*, de *Pal*, de *Chevron*, de *Bande*, de *Croix*, de *Sautoir*, de *Losange*, &c. dont on a fait depuis les piéces honorables de l'écu. Les cottes d'armes & les bannières, n'ont jamais été permises qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles. * Budée & Spelman, *Hist. de France*.

COTTER, ou KOTTER (Christophle) *Cherchez* KOTTER.

* COTTIBI, fut premiérement Ministre à Poitiers, & puis, après s'être fait Catholique, il fut fait Avocat du Roi au siége de la Rochelle. *Voyez* l'article d'ADAM (Jean) Jesuite.

COTTIENNES, (Les Alpes) *Alpes Cottiæ*, est le nom que les Anciens ont donné à une partie des Alpes, qui contiennent le Mont-Viso, le Mont-au-col-de-la-Croix, le Mont-Genévre, le Mont-Cenis; & du côté d'Italie, les vallées de Lucerne & de Pérouse. Elles séparent le Dauphiné du Piémont; & comprennent les monts qui sont depuis le Mont-Viso, au midi, où commencent les Alpes Cottiennes, jusqu'au Mont-Cenis au septentrion, où est le commencement des Alpes Gréques ou Grégeoises. Ce nom d'Alpes Cottes ou Cottiennes est tiré de celui de COTTIUS, qui étoit Prince de ce païs. Sa souveraineté comprenoit douze villes, chacune capitale d'une petite province, & la ville de Suze étoit Capitale de l'Etat. Auguste avoit tâché de soumettre Cottius; & n'ayant pû y réüssir, il le reçut au nombre des Alliez du peuple Romain. L'Empereur Claude donna à Julius Cottius le titre de Roi, l'an de Jesus-Christ 44, & après sa mort, ou celle de son successeur en 65, Néron réünit cet Etat à l'Empire. Suétone en la Vie de Tibére, *ch. 37*: & dans la Vie de Néron, *ch. 18*, parle de Cottius Roi de ce païs. *Cherchez* ALPES. * Pline *l. 3. c. 20.* Strabon, *l. 4.* Tacite. Dion. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Léandre Alberti. Chorier, &c.

COTTIGNOLA. *Voyez* COTIGNOLA.

COTTIN, (Charles) Parisien, Chanoine de Bayeux, succéda dans l'Academie Françoise, à la place de M. Hebert, Abbé de Cérisy en 1656. Il a fait quelques Ouvrages de vers & de prose, qui sont imprimez, & a été maltraité par le célébre Boileau Despreaux. Ce fut d'abord dans ces vers de la *Satyre 3*.

> *Si l'on n'est plus au large assis en un festin,*
> *Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cottin.*

Cet Abbé qui se piquoit aussi de Poësie fit une Satyre contre Boileau pour se venger de ce trait, & lui reprocha d'avoir imité *Horace & Juvenal*. Outre cela il publia un Ecrit en prose, intitulé, *la Critique desintéressée sur les Satires du tems*, où son Antagoniste étoit fort maltraité. Comme il s'avisa de s'en prendre à *Moliere*, ce Comédien le prostitua en plein Théatre dans la Comédie des Femmes savantes, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Trissotin*. Des-Preaux continua de satiriser l'Abbé toutes les fois qu'il le trouva en son chemin, & fit quelques Epigrammes contre lui. M. Perrault ne tomboit pas d'accord que Cottin fût un mauvais Prédicateur, ni que son auditoire fût désert. *J'ai oui prêcher*, dit-il, *l'Abbé Cottin, mais je puis assurer que j'ai été fort pressé à son sermon: c'étoit aux Nouvelles Catholiques de la rue-Ste-Avoye, où il satisfit extrémement son auditoire.* Ayant eu procès avec ses Fermiers, & étant rebuté du langage barbare du Châtelet & de l'administration de son bien, il résolut de le donner à un de ses parens à condition d'être nourri chez lui le reste de ses jours, & qu'il lui seroit donné tous les ans une certaine somme pour son entretien & ses menus plaisirs. Ses autres Parens voulurent alors le faire passer pour fou; & engager les Juges à lui donner un Curateur. L'abbé invita les Juges à ouïr quelques uns des Sermons qu'il devoit prêcher pendant le Carême, & ils en revinrent si satisfaits, & si indignez de l'injustice & de l'insolence de ses parens, qu'ils les condamnerent aux depens & à l'amende. L'Abbé Cottin étoit savant, il savoit l'Hébreu, le Syriaque, & sur tout parfaitement le Grec. Il auroit pû réciter par cœur, presque tout Platon & tout Homére. Il étoit Poëte comme on le peut voir dans une Paraphrase qu'il a donnée du Cantique des Cantiques, qu'il a intitulée *la Pastorale Sacrée*. Ses Poësies n'ont pas toûjours été serieuses ni assortissantes à son caractére. Il mourut en 1682. * *Oeuvres de Boileau*, *édit. de Genéve, tome 1. p. 30. 31.* Perrault, *Paralléle des Anciens & des Modernes, &c. tome 2. p. 174. &c.*

COTTIUS, Roi des Alpes Cottiennes. *Voyez* l'article de COTTIENNES.

COTTON, CONTON ou COTON, (Robert) Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle, vers l'an 1340, fut Docteur de Sorbonne, & aquit le surnom de Docteur agréable, *Doctor amœnus*. Il laissa des Sermons, & des Commentaires sur le Maitre des Sentences; *Quodlibeta Scholastica*, *Disceptationes Magistrales*, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Wadding, *Biblioth. Francisc. &c.*

COTTON, (Pierre) Jésuite, Confesseur des Rois Henri IV, & Louis XIII, étoit d'une noble famille de la province de Forez, & naquit le septiéme mars 1564, à Néronde près de la Loire, dont *Guichard* Cotton son pére, Seigneur de Chenevoux, étoit alors Gouverneur. Ayant atteint l'âge de vingt ans, il fut reçu parmi les Jésuites, au mois de septembre 1583, à Arone, dans le Milanois, célébre par la naissance de saint Charles. En sortant du noviciat, il fut étudier en philosophie à Milan, & de là il alla commencer son Cours de Théologie à Rome, sous le P. Nicolas Bobadilla, un des premiers Compagnons de saint Ignace. Après que le P. Cotton eut passé une année à Rome, ses Supérieurs l'envoyérent en France, où il acheva sa Théologie dans le Collége de Lyon. Il y fut élevé à la dignité du Sacerdoce. On le chargea de prêcher un Carême, dont il s'aquitta si bien, que depuis il fut toûjours employé dans ce saint ministere. Il enseigna aussi les Cas de Conscience à Avignon, & rendit d'assez grands services à sa Compagnie & au public. Entre plusieurs conversions qu'il opera, il suffira de citer celle de M. de Lesdiguieres, qui fut depuis Connetable de France. Il avoit connu le P. Cotton à Grenoble; & se trouvant l'an 1603, à la Cour, il parla au Roi Henri *le Grand* de ce savant Religieux. Le Roi qui avoit resolu de rappeller les Jésuites, voulut entendre le P. Cotton, qu'on fit venir d'Aix en Provence, où il étoit alors; & il fut si satisfait de son éloquence & de sa piété, qu'il le choisit pour Confesseur. Il le voulut même nommer à l'Archevêché d'Arles, & lui procurer un chapeau de Cardinal; mais ce bon Pére s'y opposa toûjours. Il prêchoit continuellement, se trouvoit, à des conferences avec des Réformez, composoit les Ouvrages que nous avons de lui, & s'étoit fait une solitude au milieu de la Cour. Après la mort funeste du Roi Henri *le Grand* en 1610, la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, souhaita que le Pére Cotton continuât à rendre ses services ordinaires au jeune Roi Louis XIII, dont il fut aussi Confesseur. Il accepta cet emploi, quoique son inclination l'éloignât de la Cour. Après avoir si souvent demandé d'en sortir, il l'obtint enfin en 1617, & se retira dans la Maison Professe, que sa Compagnie posséde à Lyon. En 1622. il fut nommé Recteur du College de Bourdeaux; & en 1623, Provincial de la province d'Aquitaine. Au commencement de l'an 1626, ayant achevé son tems de Provincial de la province d'Aquitaine, il eut le même emploi dans celle de France. Un arrêt que le Parlement de Paris donna contre sa Compagnie, & qu'il ne put éviter; lui fit tant de chagrin, qu'il en tomba malade, & en mourut trois jours après. Ce fut le 13 mars de la même année 1626, à l'âge de 63. ans. Il prêchoit alors le Carême à Paris dans l'église de S. Paul. Il a laissé quelques Ouvrages, comme, *du Sacrifice de la Messe*; *Genéve plagiaire*; *La rechûte de Genéve plagiaire*; *l'Institution Catholique*, *des Sermons*, *&c.* * La Vie du P. Cotton, composée par le P. Pierre Royer. Alegambe; *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Dupleix. Pierre de S. Romuald. *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans.

Ce ne fut pas seulement Lesdiguiéres que Cotton fit changer de Religion; mais aussi la fille de ce Seigneur. Elle abjura la Religion Reformée, entre les mains du Jesuite qui la fit communier secrettement. Il lui envoyoit tous les ans un Prêtre pour faire la même chose, jusques à ce qu'il convint au pére & à la fille de se déclarer. En attendant il leur permettoit de se trouver dans les exercices de la Religion Protestante. Henri IV ayant fait en 1603 un voyage à Metz, les Jesuites de Pont-à-Mousson le virent à Verdun, & obtinrent des promesses positives du rétablissement de leur Société en France. Les Jesuites Armand & Cotton eurent ordre de se rendre à Paris. Le dernier plut à la Cour par son esprit & ses Sermons, & entra bien avant dans la faveur du Roi par la recommandation de Lesdiguiéres. Les conditions sous lesquelles les Jésuites avoient été rappellez, paroissoient très dures à cette Société, & le crédit du Pére Cotton les fit adoucir. Il courut cette même année risque d'être assassiné dans son carrosse; mais la blessure qu'il reçut ne fut pas mortelle. On voulut charger les Réformez de cette action, sans que l'on en eût des preuves. Comme le Pére Cotton étoit un de ceux qui, suivant les conditions du rappel des Jesuites, devoient demeurer à la Cour, comme pour servir d'ôtage de la fidelité des autres, le Roi le choisit pour Confesseur. Ce Jésuite prépara soixante & onze questions pour les proposer à une prétendue possédée afin d'avoir là-dessus les réponses du Démon. Entre ces questions les unes regardoient l'Etat & sentoient la sedition; d'autres regardoient des particuliers, la Religion & les Réformez. Entre autres demandes, il souhaitoit de savoir quel passage de l'Ecriture est le plus clair, *pour prouver le Purgatoire, et pour montrer l'égalité de la puissance du Pape à celle de St. Pierre*. Le Jésuite eut l'impudence d'écrire toutes ces questions de sa main sur une feuille volante, & de la mettre dans un livre que Gillot Conseiller au Parlement de Paris lui avoit prêté en 1603. Quelques années après en rendant le livre, il oublia la feuille que le Président de *Thou* y trouva en le lisant. On vit que ce curieux Interrogatoire venoit de Cotton en le confrontant avec l'écriture de ce Pere. Les Rochelois ayant refusé en 1607, aux Jésuites, la liberté de prêcher dans leur ville, Cotton dit au Roi que le Duc de *Sulli* étoit la cause de ce refus, & qu'il avoit écrit à l'Evêque de la Rochelle contre la Société. L'Evêque fit connoitre clairement au Roi que cette accusation étoit une pure calomnie. Cotton fut fait en 1608, Précepteur du Dauphin. Ce Jésuite ayant été interrogé par Henri IV, sur ce qu'il pensoit de cette maxime qu'on attribuoit à son Ordre, *que quand il s'agiroit de la mort du Roi, celui à qui elle auroit été révélée en confession, en devroit garder le dépôt avec un secret inviolable*, il répondit que cette doctrine étoit bonne & Chretiénne. Le Roi ayant ajoûté comment il en useroit, si on lui venoit révéler quelque conspiration contre sa personne, & qu'il n'en pût détourner le coupable par ses exhortations, ni par ses conseils! Il répondit, qu'il viendroit mettre son corps entre le Roi & le coup, pour le sauver aux depens de sa vie. En 1617. de Luines obligea le Roi Louis XIII, de congedier le P. Cotton & de prendre à sa place le Jésuite *Arnoux*. * *Hist. de l'Edit. de Nantes, tome 1. p. 260. 393. 401, &c. tome 2. p. 11. &c. 430.*

COTTON (Robert) Chevalier Anglois, s'est aquis beaucoup de réputation dans le XVII siécle, par son érudition, & par l'amour qu'il a eu pour les livres. Il a dressé une belle Bibliothéque avec d'excellens manuscrits, restes précieux des bibliothéques des monastéres Anglois qui avoient échapé à la fureur de ceux qui pillérent les monastéres sous Henri VIII. Cotton les ramassa avec de grands soins & beaucoup de depense & la Société Royale de Londres en est en possession. Il mourut en 1631, âgé

du

de 61 20. On donna en 1652, un Recueil de Traitez qu'il avoit composez dans des occasions importantes.

* COTTUS (Charles) Sicilien de naissance, vivoit vers la fin du XII siécle. Il étudia la Jurisprudence sous Placentius. On a de lui une Explication sur le Maître des Sentences. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COTUS, Roi de Thrace. *Voyez* COTYS.

COTWITZ. *Voyez* COTBUTZ.

*COTWYCK (Jean) d'Utrecht, Docteur en Droit Civil & Canonique, a fait le Voyage de la Terre-Sainte. On a de lui, *Itinerarium Hierosolymitanum & Syriacum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 486.

COTYLE, (La) du mot Grec κοτύλη étoit une mesure ancienne des choses liquides, laquelle contenoit neuf onces d'Italie, c'est à dire, une once moins que l'Hémine Romaine. Apulée veut que la Cotyle & l'Hémine soient synonymes parmi les Anciens, & que toutes deux se prennent pour le demi setier. L'Hémine, dit-il, est la moitié du setier; d'où vient que les Grecs l'appellent *Cotyle*, c'est à dire, *incision* ou *division*, parce qu'elle divise le setier en deux. S. Isidore dit aussi la même chose dans ses Origenes. S. Epiphane dit formellement que la Cotyle est la moitié du setier, & qu'elle est appellée Cotyle, parce qu'elle divise le setier en deux. Galien en ses livres de remédes, est plein de semblables expressions. Suidas dit aussi que la Cotyle s'appelloit de son tems demi-setier. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

COTYS, Roi de Paphlagonie, fit alliance avec Agésilaus, Roi de Sparte. * Plutarque, *in Vita Agesilai.*

COTYS, Roi de Thrace, contemporain de Philippe, Pére d'Alexandre, la premiére année de la CVI Olympiade, & 356 ans avant Jesus-Christ, fut un Prince très-cruel. Il régna 24 ans, & fut tué par un certain Python, qui se retira à Athénes. Peut-être est ce celui, dont Plutarque a fait mention dans ses Apophthegmes. * Athénée, *l.* 12 *c.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, Roi de Thrace, envoya son fils au secours de Pompée, à la tête de 500 chevaux. * César, *de Bello Civili, l. 3. ch. 4, selon les éditions de* Jungerman *& de* Goduin *in usum Delphini*; & *ch. 1. de la Traduction d'*Ablancourt.

COTYS, fils de Rhœmétalcès, Roi de Thrace. Auguste, après la mort de son pére, partagea la Thrace entre son oncle Rhescuporis & lui, 15 ans avant Jesus-Christ. Rhescuporis régna sur les montagnes, & Cotys sur les plaines les plus voisines de la Gréce. Ce partage subsista entre eux tant qu'Auguste vécut; mais après sa mort, Rhescuporis, Prince très-cruel, résolut de perdre son neveu, & après l'avoir fait prisonnier l'assassina dans un festin. Cette trahison fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rhescuporis, fut choisi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à son retour. Son Royaume fut partagé entre Rhœmétalcès son fils, & les fils de Cotys. Ce Cotys est celui, à qui Ovide écrivit quelques Elégies ou Epitres, entre autres *la neuviéme du 2. l. de Ponto*, qui commence ainsi,

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen in Eumolpi pervenit usque, Coty, &c.

* Tacite, *Annal. l. 2. c.* 64. Velleius Paterculus, *l.* 2. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, fils du précedent, après avoir partagé la Thrace avec son cousin Rhœmétalcès, fut obligé de la lui céder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange l'an 38 de Jesus-Christ, la petite Arménie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire Roi de la grande Arménie l'an 47; mais l'Empereur Claude lui défendit d'y penser. * Dion, *l.* 59. Tacite, *Annal. l.* 11 *c.* 9.

COTYS, frére de Mithridate, Roi du Bosphore sous l'empire de Claude, fut couronné, & mis à la place de son frére, qui avoit intention de se revolter, & duquel il avoit découvert les desseins. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 15.

COTYS, autre Roi du Bosphore, dont Arrien manda la mort à l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134. * Arrien, *de Ponti Euxini Periplo.*

COTYTTO, Déesse de l'impudence, dont les Baptes, qui étoient ses Sacrificateurs, célébroient pendant la nuit les Fêtes en dansant. Probus croit qu'elle étoit une Comédienne, & que ces Baptes étoient des personnes de la même profession. * Juvénal, *en sa seconde Satyre*, v. 91.

COU. COV.

COUAILLIER, nom du Médecin de Beux. *Voyez* l'article de BEUX.

COVARRUVIAS (Diégo) Evêque de Ségovie, & Président du Conseil de Castille, dans le XVI siécle, naquit à Toléde le 25 juillet de l'an 1512, d'*Alfonse* de Covarruvias & de *Marie* Guttierrez. Covarruvias est une Terre en Espagne, dans le diocése de Burgos, de laquelle ceux de cette famille portoient le nom; & ils avoient aussi celui de Lévia. Diégo étudia à Salamanque avec son frére *Antoine*, dont nous parlerons cy-dessous. Il y enseigna le Droit Canon, & fut choisi pour être Juge de Burgos, puis Conseiller de la Cour de Grenade. En même tems, l'Empereur Charles-*Quint* le nomma à l'Archevêché de S. Domingue dans l'isle Hispaniola, l'une des Antilles, qu'il refusa; mais en 1559, Philippe II, Roi d'Espagne, lui ayant donné l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, il fut sacré le 28 avril de l'an 1560. Quelque tems après, ce savant Prélat fut nommé pour reformer l'Université de Salamanque, & eut ordre de se trouver au Concile de Trente, où il s'aquit une si grande réputation de doctrine, de vertu, & de probité, qu'il fut commis pour dresser les Décrets de la réformation. Il y travailla avec Hugues Boncompagno, qui fut depuis le Pape Grégoire XIII, & qui ne parloit jamais de Diégo Covarruvias, que comme d'un ami, pour lequel il avoit beaucoup d'affection. Lorsqu'il fut de retour en Espagne l'an 1564, le même Roi Philippe II le nomma à l'Evêché de Ségovie. Covarruvias y étoit occupé l'an 1572, dans les fonctions de son ministére, lorsqu'après la mort du Cardinal d'Espinosa, Président du Conseil de Castille, il fut choisi pour remplir cette charge. Depuis, le Roi le nomma à l'Evêché de Cuença, mais avant que d'en avoir pris possession, il mourut à Madrid le 27 septembre de l'an 1577, qui étoit le 66 de son âge. Son corps fut porté à Ségovie. Diégo Covarruvias savoit les Langues, la Théologie, les Belles Lettres, & il avoit une connoissance du Droit si particuliére, qu'il en a été surnommé *le Bartole Espagnol*. Ses Ouvrages ont été mis en deux volumes. Les Castillans assurent qu'il n'y a rien de bon que Covarruvias n'ait compris dans ses livres, & qu'il a traité aussi exactement chaque matiére en particulier, que s'il ne s'étoit jamais appliqué à d'autres. Le Président *Faber* dans son livre, *De conjecturis*, l'appelle, *virum præstantissimi judicii*; & Menochius le qualifie de *primarius inter Jurisconsultos nostræ ætatis*. Il s'attachoit aux Belles Lettres sans en faire le capital de ses études, comme faisoit Budé. Il avoit beaucoup d'intégrité & d'adresse dans le maniment des affaires. Ses Oeuvres sont fort estimées non seulement par les Espagnols, mais aussi par les François & les Allemans. Grotius dit que c'est un Jurisconsulte d'un jugement exquis; & Conringius assûre, que c'est le plus subtil Interpréte du Droit que l'Espagne ait produit. L'année 1701, on a réimprimé à Lyon pour la troisiéme fois le livre de Diégo Covarruvias, *Variarum Resolutionum*, avec des observations & des additions d'*Ybanès de Faria*, Conseiller du Roi d'Espagne, qui dit, que l'Auteur de cet excellent Ouvrage étoit également versé dans la connoissance des Loix & des Canons, qu'il a servi de Maître & de Guide à ceux qui sont venus après lui, & que ses decisions sont révérées en Espagne comme des Oracles. Faria assûre qu'il en a fait une étude particuliére; qu'il a joint à ses réflexions le sentiment de quelques nouveaux Auteurs sur les Ecrits de ce savant homme; & que de tout cela il a composé ses rémarques. Les Oeuvres imprimées de Diégo Covarruvias sont, *Practicarum Quæstionum liber unus; Variarum Resolutionum libri tres; Collatio veterum numismatum; In titulum, de Testamentis, Interpretatio; In librum tertium Decretalium Epitome; In caput; Quamvis pactum; De pactis in 6; Relectio; In caput, Alma mater; De sententiis excommunicatoriis Commentarius; In regulam, Possessor malæ fidei; De Regulis Juris in 6, Comment. in Clementinam, Si furiosus; De homicidio, In Regulam, Peccatum.* * Ambroise Moralès, *Antiquit. Hispan.* André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.* Gilles Gonzalès d'Avilas, *Grand. de Madr. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 112. *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Antoine) Chanoine de Toléde, étoit frere de l'Evêque de Segovie, qu'il suivit au Concile de Trente. Il avoit une très-vaste connoissance des Sciences, & en particulier de la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna à Salamanque. Dans les heures que les autres Gens de Lettres employent au sommeil, & à se divertir, il s'appliqua sans Maître à l'étude de la Langue Grèque, & y devint le plus savant de tous les Espagnols. Depuis on le nomma Conseiller au Conseil de Castille, & il seroit parvenu à des charges plus considérables, si sa sordité ne l'eût contraint de se retirer. On lui donna un canonicat dans l'église de Toléde sa patrie, dont il fut aussi Théologal, & il y mourut sur la fin du mois de décembre de l'an 1602, âgé de 78 ans. Il aida son frere dans la composition du livre intitulé *Variæ Resolutiones*, & il mit au jour un Ecrit du Droit de Portugal. * André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 112. édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Pierre) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, au commencement du XVI siecle, prêcha avec beaucoup d'applaudissement, & composa quelques Ouvrages. On met sa mort en 1530. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illust. Præd.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

COVARRUVIAS de HOROSCO ou OROSCO. *Cherchez* OROSCO (Alfonse de)

COUBELS, Fort des Hollandois, situé dans l'isle d'Amboina, l'une des Moluques. * Maty, *Diction. Géogr.*

*COUCHAHAR, petite ville d'Asie. Le Bacha ou Gouverneur de cette place, éloignée de deux journées du Lac nommé *Dousloug*, c'est à dire, *plaine de sel*, retire du sel que cette espéce de Lac produit, 24000 écus par an. * Tavernier, *Voyages, tome 1. l. 1. ch. 7. p.* 181. édit. de Hollande, 1692.

COUCO, ville d'Afrique dans la Barbarie. Elle est dans la province d'Alger, vers les confins de celle de Bugie, à dix ou douze lieues de la ville de ce nom vers le midi occidental. Couco, que l'on prend pour la *Tubusuptus* des Anciens, est une ville assez grande, & forte par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtez. Elle est capitale d'un Royaume, qui est tout dans des montagnes, dont les avenues sont fort difficiles, & dont les peuples & le Roi ont souvent disputé leur liberté contre les Algériens, desquels ils sont tributaires. * Maty, *Dict. Géogr.*

*COUCY, bourg avec château, ou ville selon d'autres, en l'isle de France, a donné son nom à une Maison célébre. Il est au nord de Soissons dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

COUCY, la Maison de Coucy, si célébre par elle-même & par ses alliances, tiroit son nom de la Terre de Coucy en l'Isle de France. Le plus ancien de cette famille dont nous ayons connoissance, est I. Dreux de Coucy, Seigneur de Boves, &c. qui vivoit vers l'an 1035. Il eut 1. Enguerran I, Seigneur de Coucy qui suit; 2. *Robert*, Seigneur de Marle; & 3. *Anselme* ou *Anseau* de Boves.

II. Enguerran de Coucy, I. du nom, vivoit en 1080. Ce fut lui qui usurpa le château de Coucy sur un Seigneur nommé Albéric à qui il appartenoit. Il épousa *Alde* de Roucy, Dame de Marle, dont il eut Thomas qui suit.

III. Thomas, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére & de Boves, Comte d'Amiens, fit le voyage de la Terre-sainte en 1096. Ce Seigneur dont le naturel étoit cruel, se revolta contre son pére. Il tua de sa propre main trente hommes dans une occasion contre le Vidame & l'Evêque d'Amiens, qui défendoient les terres de l'Eglise, dont il vouloit s'emparer. Le Roi Louïs *le Gros* entra dans ces guerres. Thomas fut excommunié par un Concile de Beauvais en 1114, & dépouillé du Comté d'Amiens par le Roi. Il regagna les bonnes graces des Gens d'église, en dotant l'Abbaïe de Prémontré de plusieurs biens en 1118; mais ayant recommencé ses premiéres violences & dépouillé plusieurs Marchands, malgré le sauf-conduit du Roi de France, ce Prince l'alla assiéger dans son château de Coucy en 1130. Il voulut faire une sortie; mais y ayant été mortellement blessé par Raoul, Comte de Vermandois, il expira peu après dans la ville de Laon, où on l'avoit conduit prisonnier. Il avoit épousé *Yde* de Hainault, puis *Milessende* de Crecy. De la premiére il eut 1. *Yde* de Coucy qui épousa *Alard* de Cimay, puis *Bernard* d'Orbais; & 2. *Béatrix* mariée à *Evrard*, Seigneur de Breteuil en Beauvaisis: & de la seconde il eut 3. Enguerran II, qui suit; 4. Robert, Seigneur de Boves, qui mourut dans une grande vieillesse, au voyage d'Outre-mer l'an 1191. Sa postérité finit en la personne de son petit-fils, *Robert* II, Seigneur de Boves, mort après l'an 1246.

IV. Enguerran, II. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, de Vervins, de Crecy & de Pinon, fit du bien à plusieurs Abbaïes, sur tout à celle de Prémontré, & fut au voyage d'Outremer avec le Roi de France Louïs *le Jeune*, où il mourut avec Everard de Breteuil son beau-frére. Il avoit épousé en 1132, *Agnès* de Boisgency, parente du Roi de France, dont il eut 1. Raoul qui suit; & 2. *Enguerran*, mort en 1174, enterré dans l'église de S. Denys en France.

V. Raoul de Coucy assista le Roi Philippe *Auguste* en la guerre que ce Prince eut l'an 1181, contre Philippe d'Alsace, Comte de Flandre. Il suivit le même Roi au voyage d'Outremer, & fut tué au siége d'Acre l'an 1191. Son corps fut apporté à l'Abbaïe de Foigni. C'est de lui le trait d'histoire raporté par Fauchet dans ses *anciens Poetes François*, & par la Croix-du Maine, *Biblioth. Françoise*, savoir, que Raoul de Coucy aima beaucoup la Dame de Fagel, pour laquelle il fit quantité de Poesies, & que se voyant blessé à mort, il ordonna à son Ecuyer de porter son cœur à cette Dame, avec une lettre qu'il lui écrivit; que cet Ecuyer exécuta ses ordres; & qu'approchant du château qu'habitoit cette Dame, il rencontra son époux, qui le força à lui remettre entre les mains ce qu'il portoit; que le Seigneur de Fagel étant maître de ce cœur, le fit hacher & servir à sa femme, parmi de la viande qu'elle mangea: de quoi ayant été instruite, elle fut si saisie de douleur & de desespoir, qu'elle ne voulut plus prendre de nourriture, & mourut. Du Chêne dans son *Histoire de la Maison de Coucy*, ne fait aucune mention de cette avanture. Raoul avoit épousé 1. *Agnès* de Hainaut, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dont il eut 1. *Yoland* de Coucy, mariée à *Robert* II, Comte de Dreux, petit-fils du Roi Louis *le Gros*; 2. *Isabeau*, épouse de *Raoul*, Comte de Coucy, puis de *Henri*, Comte de Grandpré; & 3. *Ade* alliée à *Thierry*, Seigneur de Bévre en Flandre. Raoul épousa en secondes noces *Agnès* de Dreux, fille de *Robert* de France, Comte de Dreux, & de sa troisiéme femme *Agnès*, Comtesse de Braine, & sœur de *Robert* II, qui épousa la fille aînée de *Raoul*. De cette seconde femme il eut 4. Enguerran III, qui suit; 5. Thomas, tige des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1252, & son fils *Thomas* II, avant l'an 1276. Celui-ci eut pour fils *Thomas* III, dont un fils aussi nommé *Thomas* fut tué à la bataille de

Cour-

Courtrai en 1302. Là postérité des Comtes de Vervins ; fut, dit-on, continuée par *Jean* de Coucy, second fils de *Thomas* III ; mais du Chêne n'a pu la poursuivre, faute de preuves certaines. Les autres enfans de RAOUL, Sire de Coucy, furent 6. *Raoul*, que quelques uns disent avoir été Evêque de Noyon ; 7. *Robert*, Seigneur de Pinon, dont la postérité finit en 1377 ; & 8. *Agnès*, mariée à *Gilles* de Beaume, Seigneur Châtelain de Bapaume.

VI. ENGUERRAN de Coucy, III. du nom, surnommé *le Grand*, rendit la place de Coucy plus forte qu'elle n'avoit été auparavant, l'enrichit de somptueux edifices, refit le château, y bâtit une chapelle avec une grosse & magnifique tour, qu'il accompagna de quatre autres moindres, environna la ville d'autres belles tours & de fortes murailles, & fit encore construire d'autres châteaux sur ses terres, avec une extraordinaire dépense. Il servit le Roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bouvines l'an 1214, & accompagna l'année suivante avec cinquante Chevaliers, le Prince Louis de France, depuis Roi Louis VIII, à l'expédition d'Angleterre ; mais en 1216, il fut excommunié par ordre du Pape Honorius III, pour avoir ravagé les terres de l'Eglise de Laon, & pris le Doyen prisonnier. Il en eut l'absolution l'an 1218. Sous le Roi saint Louis, il se ligua avec Henri III, Roi d'Angleterre, & avec Pierre, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, en apparence contre Thibault, Comte de Champagne, mais le dessein principal de la Ligue, étoit d'ôter la couronne au Roi. Les anciennes Chroniques disent même qu'on l'offrit à Enguerran de Coucy, & que les principaux Liguez parlérent de l'elever sur le thrône. La Reine Blanche dissipa bientôt ce parti par sa prudence, & Coucy rentra dans son devoir. Le Roi le manda en 1236, à Saint-Germain-en-Laye, afin de servir sa Majesté contre le même Thibaut, Comte de Champagne, qui étoit devenu Roi de Navarre, & qui faisoit mine de remuer. Il fut aussi appellé par le même Prince à Chinon l'an 1242, contre Hugues, Comte de la Marche, qui s'étoit ligué avec Henri III, Roi d'Angleterre ; mais il mourut l'an 1243. Il épousa 1. *Béatrix* de Vignory, veuve de *Jean* I, Comte de Roucy : 2. *Mahaut* de Saxe, fille de *Henri*, Duc de Saxe, & de *Mahaut* d'Angleterre, & veuve de *Geofroy* III, Comte du Perche : 3. *Marie* de Montmirel, fille de *Jean*, Seigneur de Montmirel & d'Oisy, qui se rendit Religieux à Longpont, & de *Helvide* de Dampierre. Il n'eut des enfans que de la derniére, savoir, 1. *Raoul* II, tué à la bataille de la Massoure en 1250, sans laisser de postérité de *Philippe* de Ponthieu son épouse ; 2. ENGUERRAN IV, qui suit ; 3. *Jean*, qui servit avec son pére contre le Comte de la Marche, & qui mourut peu aprés lui ; 4. *Marie*, alliée 1. à *Alexandre* II, Roi d'Ecosse, & qui fut mére d'Alexandre III : 2. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand Bouteiller de France, fils puiné de *Jean*, Roi de Jérusalem, & 5. *Alix* de Coucy, épouse d'*Arnoul* III, Comte de Guines, dont elle eut des enfans qui héritérent de leur oncle Enguerran IV.

VII. ENGUERRAN de Coucy, IV. du nom, fut Seigneur de Coucy, d'Oisy, de Montmirel, de Crévecœur, d'Havraincourt, de la Ferté Aucoul & de la Ferté-Gaucher, de Trêmes & de Condé en Brie, Vicomte de Meaux & Châtelain de Cambray. Il aimoit si passionnément la chasse, que trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui étudioient à l'Abbaïe de S. Nicolas de Laon, ayant été surpris l'an 1256, chassans sur les terres de Coucy, Enguerran les fit pendre : de quoi le Roi S. Louïs fut si indigné, qu'il lui auroit fait subir la peine du talion, sans ses parens qui sollicitérent ce saint Roi à commuer la peine de mort en une grosse amende. Il fut donc condamné à fonder deux chapelles pour les ames des trois jeunes Gentilshommes, & à la somme de dix mille livres que l'on employe pour faire bâtir l'Hôtel-Dieu de Pontoise, & pour achever les couvens de S. Dominique & de S. François à Paris, & outre cela, d'aller servir quelque tems à ses dépens en la Terresainte, avec un certain nombre de Chevaliers. Il fut dispensé dans la suite de ce voyage, par Raoul Evêque d'Evreux, suivant le pouvoir que le Pape lui en donna, à condition pourtant d'envoyer douze mille livres aux Chrétiens d'outre-mer : ce qui fut confirmé par le Roi en 1261. Il mourut enfin en 1310, sans enfans de ses deux femmes, qui furent 1. *Marguerite*, fille d'*Othon* III, Comte de Gueldre, & de *Marguerite* de Cleves : 2. *Jeanne* de Flandre, fille ainée de *Robert*, dit *de Béthune*, Comte de Flandre, & d'*Toland* de Bourgogne, Comtesse de Nevers : ainsi ses biens passerent à ENGUERRAN & à *Jean* de Guines ses neveux, fils d'*Alix* de Coucy, Comtesse de Guines. *Jean* fut Vicomte de Meaux ; mais il n'eut qu'une fille *Jeanne* de Guines, dite de Coucy, Vicomtesse de Meaux, accordée à *Gaucher* VI, Seigneur de Châtillon.

SECONDE RACE DES SEIGNEURS de COUCY.

VIII. ENGUERRAN V, Sire de Coucy, étoit second fils d'ARNOUL, III. du nom, Comte de Guines & d'*Alix* de Coucy sœur & héritiére d'*Enguerran* IV. *Voyez* GUINES. Enguerran prit le nom & les armes de Coucy aprés la mort de son oncle maternel, & partagea cette succession avec Jean son frére, ayant eu pour sa part les Seigneuries de Coucy, de Marle, de la Fére, d'Oisy, d'Havraincourt, de Montmirel, de Condé en Brie, &c. & l'Hôtel de Coucy à Paris. Comme il avoit été élevé à la Cour d'Alexandre III, Roi d'Ecosse son cousin-germain, il y fut marié avec *Christienne* de Bailleul, avec laquelle il repassa en France, & il mourut aprés l'an 1321, ayant eu 1. GUILLAUME qui suit ; 2. *Enguerran* qui fut Seigneur de Condé en Brie, puis Vicomte de Meaux, par succession de Jean de Guines son oncle, & qui mourut en 1344, étant pére de *Philippe* de Coucy, Vicomte de Meaux, qui ne laissa que des filles.

IX. GUILLAUME de Coucy prit le surnom & les armes pleines de Coucy, & mourut en 1336, ayant eu d'*Isabeau* de Châtillon, fille de *Gui*, Comte de S. Paul, 1. ENGUERRAN VI, qui suit ; 2. *Jean*, Seigneur d'Havraincourt, mort sans postérité aprés l'an 1354 ; 3. *Raoul*, Seigneur d'Havraincourt aprés son frére, Seigneur aussi de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre &c. dont les fils ne laissérent point de postérité ; & l'un d'eux *Raoul* de Coucy, fut Evêque de Metz, puis de Noyon, & mourut en 1424 ; 4. *Aubert*, quatriéme fils de *Guillaume*, fut Seigneur de Dronay, & mourut en 1388, ne laissant que des filles.

X. ENGUERRAN de Coucy, VI. du nom, fut marié par les soins du Roi Philippe *de Valois*, avec *Catherine* d'Autriche, fille de *Léopold* I. Duc d'Autriche, & de *Catherine* de Savoye. Il n'en eut qu'un fils unique *Enguerran*, VII. du nom, qui suit, & mourut en 1344.

XI. ENGUERRAN de Coucy, VII. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, & d'Oisy, Comte de Soissons & de Betford, fut un des plus considérables du Royaume. Aprés la prise du Roi Jean à la bataille de Poitiers, Enguerran de Coucy passa avec d'autres ôtages en Angleterre, pour la délivrance de ce Prince. Là il fut si agreable au Roi d'Angleterre Edouard III, qu'il le choisit pour son gendre, le fit Comte de Betford, & lui donna le Comté de Soissons, que Gui de Blois résigna à ce Monarque, pour se tirer d'ôtage. Revenu en France, & voyant que la guerre s'allumoit entre le Roi de France & celui d'Angleterre, il se retira en Lombardie, pour n'être point forcé à prendre les armes contre son beau pére, & il prit le parti du Pape Grégoire XI, contre Barnabon Visconti ; mais à la fin il revint trouver le Roi Charles V, qui l'envoya en Bretagne pour des affaires importantes l'an 1368, & qui lui donna même des troupes pour passer en Allemagne, & y faire valoir les droits de sa mére sur le Duché d'Autriche. N'ayant pu réussir à moyenner la paix avec l'Angleterre, il prit ouvertement le parti du Roi de France, lui aida à reprendre Cherbourg, Carentan & autres places appartenantes au Roi de Navarre, Comte d'Evreux : services dont le Roi Charles V fut si content, qu'il voulut lui donner l'épée de Connétable, aprés la mort de Bertrand du Guesclin ; mais il remercia sa Majesté, disant qu'Olivier de Clisson en étoit plus capable que nul autre. Ce Prince l'installa Gouverneur de Picardie, & le Roi Charles VI lui donna en 1384. la charge de Grande Bouteiller de France. Il fut employé encore pour des négociations importantes en Bretagne & en Savoye ; puis à la priére de Philippe de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, il accompagna Jean de Bourgogne son fils, Comte de Nevers, à une expédition contre les Infidéles : le voyage ne fut pas heureux, & l'armée Chrétienne fut battue à Nicopoli l'an 1396. Enguerran de Coucy y resta prisonnier avec les principaux Seigneurs, & mourut le 16 fevrier de l'annee suivante. Il avoit épousé, comme nous l'avons dit, 1. *Isabelle*, fille d'*Edouard* III, Roi d'Angleterre : 2. *Isabeau*, fille de *Jean* I. Duc de Lorraine. De la premiére il eut 1. MARIE qui suit ; & 2. *Philippe*, élevée en Angleterre, où elle épousa *Robert* de Vére, Duc d'Irlande, Marquis de Dublin, Comte d'Oxford, Grand Chambellan d'Angleterre ; mais le mariage fut cassé : de la seconde naquit 3. *Isabeau* de Coucy, mariée l'an 1409, à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers & de Réthel, morte en 1411.

XII. MARIE de Coucy, Comtesse de Soissons, Dame de Coucy, d'Oisy, &c. fut mariée du vivant de son pére à *Henri* de Bar, fils ainé de *Robert*, Duc de Bar, Marquis de Pont, & de *Marie* de France, sœur du Roi *Charles* V. Son mari fut tué à la bataille de Nicopoli en 1396. Elle vendit en 1400, la Terre de Coucy & les Châtellenies de Marle & de la Fére à Louis de France Duc d'Orleans, frére du Roi Charles VI, & mourut en 1484.

Ainsi finit la seconde famille de Coucy sortie en ligne masculine de celle de Guines. Tous les biens passérent dans celle de Bar, puis dans celle de Luxembourg, & enfin dans la Maison Royale de Bourbon qui les a apportez à la Couronne. * L'Allouette. *Hist. de la Maison de Coucy*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Coucy*. La Morliere, *des Maisons illustres de Picardie*. Albert Chanoine d'Aix ; *Hist. Hierosol. l. 8. ch. 7.* Sainte-Marthe. Mézeray. Godefroy. Le P. Anselme ; &c.

COUDÉE. On appelle ainsi l'espace qui est depuis le pli du bras que l'on nomme coude, jusqu'au bout du doit du milieu de la main. Les Hebreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains, se servoient communement de la coudée pour mesurer les terres qu'ils vendoient ou qu'ils achetoient. La coudée est la plus ancienne de toutes les mesures. Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte que Dieu ordonne à Noé de bâtir une arche de 300 coudées de long, de 50 de large & de 30 de haut, & d'y faire une fenêtre d'une coudée ; & que les eaux surpassérent de 15 coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og Roi de Basan étoit long de neuf coudées & large de quatre. Lorsque les Israëlites passerent le Jourdain, Josué leur ordonna de laisser une distance de 2000 coudées entre eux & l'Arche, qui étoit longue de deux coudées & demie. Lorsque Dieu traça à Moïse le plan du tabernacle, il se servit de la mesure d'un certain nombre de coudées pour lui en marquer l'etendue. Dans le Nouveau Testament nôtre Seigneur se servoit aussi de cette mesure. Saint Jean dans son Apocalypse rapporte que les murs de Jérusalem qu'il avoit vus, avoient 144 coudées de long. Enfin par l'un & par l'autre Testament il paroit que la maniére de mesurer par coudées étoit en usage parmi les Hébreux. Des Hébreux cette mesure passa chez les autres nations. La potence qu'Aman fit dresser par Mardochee étoit haute de cinquante coudées. Enfin nous lisons dans les Auteurs Grecs & Latins que ces peuples se servoient de la coudée pour mesurer. Les Hébreux nomment la coudée *Amma*, comme qui diroit la *mére* des autres mesures. La coudee ordinaire est de dix-huit pouces. La coudée Hebraïque selon la supputation de Mr. Cumberland, & de Mr. Pelletier de Rouen, est de vint pouces & demi, mesure de Paris. Plusieurs autres la firent à dixhuit pouces juste. Les Talmudistes remarquent que la coudée Hébraïque étoit plus grande d'un quart que la Romaine. Origéne à cru que la coudee dont se servit Noé dans la construction de l'arche étoit de six coudées ordinaires. Saint Augustin a suivi le sentiment d'Origéne, & traite de ridicules les objections que quelques-uns faisoient contre l'énorme grandeur qu'auroit eu l'arche, en suivant ces dimensions. Louïs Capel & plusieurs autres ont prétendu qu'il y avoit chez les Hébreux deux sortes de coudées ; l'une *sacrée*, & l'autre *commune* ; la premiére, de trois piez de Roi ; & la seconde, d'un pie & demi. Voici les preuves dont on appuye ce sentiment. Moïse, *Nombres*, *ch. 35. v. 4.* assigne aux Lévites mille coudees (*sacrées*) autour de la ville de leur demeure ; & au verset suivant il leur en donne deux mille (*de communes*.) De même, I. ou III. *Rois*, *ch. 7. v. 15*, on donne dix-huit coudées aux deux colomnes de bronze qui etoient dans le temple de Salomon ; & II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 3. v. 15*, on les fait de trente cinq coudées. Ce qui ne peut se concilier qu'en distinguant deux sortes de coudées dont les unes sont la double des autres. *Villalpand* & plusieurs Ecrivains aprés lui, ne donnent à la coudée sacrée qu'un palme par dessus la coudée ordinaire ; il prétend que Moïse a parlé de la coudée commune, lorsqu'il a dit, *Deuteronome*, *ch. 3. v. 11*, qu'elle étoit de la grandeur, ou de la mesure du bras replié de l'homme, *ad mensuram cubiti virilis manus*, (comme s'exprime la Vulgate) & que la coudée sacrée avoit un palme par dessus cette autre coudée commune, comme il est assez bien marqué dans *Ezéchiel*, *ch. 43. v. 13.* Nonobstant ces raisons, D. Calmet croit que parmi les Hebreux, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une sorte de coudée qui est la même que la coudée d'Egypte dont on à pris depuis quelques années la mesure sur les anciens Etalons du Grand Caire ; & que ce n'est que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux sortes de mesures, pour distinguer l'ancienne coudée Hébraïque, de celle de Babylone à laquelle les captifs s'etoient accoutumez pendant leur séjour au delà de l'Euphrate. C'est sur cela qu'est fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudee, dont il parle, est la vraye & l'ancienne coudée, plus grande d'un palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres passages, il est aisé, *dit-il*, d'y satisfaire sans recourir à cette coudée sacrée, que l'on pretend avoir été double de l'ordinaire. * *Génese*, *ch. 6. & 7. Exode*, *ch. 26. Nombres*, *ch. 11. & 35. Josué*, *ch. 3. Esther*, *ch. 5. Matthieu*, *ch. 6. Luc*, *ch. 12. Apocalypse*, *ch. 21.* Hérodote. Pline. Saumaise. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

* COUDENBERG (Jean) Doyen de l'église de S. Gilles à Abbenbroek dans l'Evêche d'Utrecht, & Sécretaire de Philippe, Archiduc d'Autriche & Roi d'Espagne, a donné au public, *De initio, progressu & impedimentis Fraternitatis septem Dolorum beatissimæ Virginis Mariæ ; De miraculis ducentis & quinquaginta ejusdem Confraternitatis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p. 487*.

COUDRAY-MONTPENSIER (Seigner de) *Cherchez* ESCOUBLEAU.

* COUDROT, petite ville de France dans le Bazadois, vers les confins de la Guienne propre, sur la rive droite de la Garonne dans l'endroit où le Drot tombe dans la Garonne, au nord-nord-est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* COUDURES, bourg de France dans la Gascogne propre, est au sud de Saint-Séver dont il est éloigné de prés de trois lieues.

COVENTER. *Cherchez* GUILLAUME de COVENTRY.

COVENTRE ou COVENTRY, *Coventria*, ville d'Angleterre, dans le Comté de Warwick, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Cette ville est presque au milieu de l'Angleterre. L'Evêché y fut établi vers l'an 656 à Lichfield. On en mit depuis un autre à Coventry, & ensuite ils ont été unis ensemble. Cette ville a eu Gautier & Guillaume de Coventry. * Camden.

COVENTRE ou de COVENTRY. *Cherchez* GAUTIER COVENTRE, &c.

* COVER, petite riviere d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle coule du sud-ouest au nord-est, & se rend dans la Youre, un peu au dessous de Midlam.

COUES-

COUESNON (prononcez *Conënon*) anciennement *Lerru*, petite riviére de France en Bretagne. Elle baigne Fougéres, Antrain, & ensuite Pont-Orson en Normandie, & elle se décharge dans le Canal, vis à vis de la petite Isle de Saint-Michel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUFAH, ville d'Asie dans la Chaldée ou l'Iraque Babylonienne. Elle est située sur la rive droite de l'Euphrate à 79 degrez 26 minutes de longitude, selon les Arabes, ou à 69, selon les Géographes Européens, & à 31 degrez 30 minutes de latitude septentrionale, à quatre journées ou environ de Bagded. Lorsqu'*Abbas Saffa* eut détruit les Princes de la famille des *Ommiades* qui avoient leur siége à Damas, les Califes de la famille des *Abbassides* qui s'étoit emparée du gouvernement posa le thrône à Coufah. On dit que le serpent qui avoit tenté Eve fut relegué là, parce que ses Habitans étoient malins & séditieux. On assure aussi que ce fut là que Noé s'embarqua, & entra dans l'arche. Cette ville est tombée depuis long-tems & n'est plus considérable que par le sepulchre d'*Aly*, qui est dans le voisinage & que ses Sectateurs visitent avec beaucoup de dévotion. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.* Basnage, *Histoire des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 1455.

COUGHA, ville située au delà de la ligne équinoctiale, & plus méridionale que celle de *Gengon*, dont elle est éloignée de vint journées, selon le Géographe *Edrissi*. C'est là que se trouve le bois appellé par les Arabes, *Aoud Albiat*, c'est à dire, *bois de serpent*, & par les Portugais *Palo de Cobra*. Quelques-uns disent que ce bois attire à soi les serpens & leur ôte le venin, & les autres qu'il a la proprieté de les chasser. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COVILHANA, petite ville de Portugal dans la province de Beira, à l'orient de Coimbre tirant vers le sud, à la distance d'environ vint lieues. Elle a ceci de singulier que plus de 360 bourgs ou villages ressortissent sous sa jurisdiction. Cette ville est célebre pour avoir donné la naissance à la Princesse Florinde, nommée *Cava* par les Mores, fille du Comte Julien, laquelle ayant été violée par le Roi Roderic, fut l'occasion de la ruine de l'Espagne. Cette ville retient encore le nom de cette Princesse, quoique corrompu, *Covilhana* se disant pour *Cava Juliana*. Elle est située sur la Zezére, & jouit de très-beaux privileges, entre autres de celui-ci, qu'un Esclave qui y demeurera une année, obtiendra par là même la liberté, & que ses enfans seront capables d'exercer toutes sortes d'emplois. * Colménar, *Délices du Portugal*, *p.* 734. & 735.

* COVILLON (Jean) de Lille, Théologien, a enseigné la Philosophie & la Théologie en Portugal, à Ingolstadt en Allemagne, & dans le Collége Romain. Il assista au Concile de Trente, de la part d'Albert Duc de Baviere. Il mourut à Rome en 1581. On a de lui, *Conclusiones e priori Epistola D. Pauli ad Corinthios*; *Assertiones in eandem Epistolam, Quæstiones in Psalmos*, en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 487.

* COVIN (Israel) Peintre de Brabant, n'a presque peint qu'en Histoires, tirées pour la plupart, des Ouvrages de Cats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderbook*, *partie* 3.

* COVIN (Reinier) frére du précédent s'est distingué à peindre des fruits, & de jeunes filles dans l'attitude de coudre, & de travailler à la dentelle. * Les mêmes.

COVIN, ville. *Voyez* COUVIN.

COULAN, ville & Royaume de l'Inde dans la presqu'isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar. Ce Royaume est entre celui de Cochin qu'il a au septentrion, & celui de Travancor au midi. La ville de Coulan a été considérable, très riche, bien peuplée & extrémement florissante, à cause du commerce; mais les sables de la mer ayant presque bouché son port, Goa & Calicut ont attiré le négoce. Les Portugais ont eu une forteresse à Coulan, & on assure que par leur moyen il y a eu plusieurs Chrétiens en ce Royaume. * Maffée, *l.* 2. Jarric, *l.* 6. *ch.* 17. Barbosa, &c.

COULANG. *Voyez* COULAN.

* COULANGE-sur-YONNE, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois, sur la rive gauche de l'Yonne, vers les confins du Nivernois.

* COULANGE-la-VINEUSE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il est dans l'Auxerrois, au nord du précédent & au sud d'Auxerre, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

COULANT. *Voyez* CULANT.

COULIN (Guillaume) *Voyez* CAOURSIN.

* COLUNEY ou FOULNESSE, petite riviere d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, passe à Wigton un peu au dessous de sa source, & se jette dans l'Humber.

COULOGNE, petite ville ou bourg de France en Gascogne. Il est dans le petit païs de Gaure, à sept lieues de Toulouse, du côté du Couchant. On le prend pour la petite ville de l'Aquitaine, qui portoit le nom de *Casinomagum*, *Casinomagum*, *Casinomagus*, & *Salomacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COULOM-CHA, nom que l'on donne en Perse aux Gentils-hommes que le Roi envoye aux Gouverneurs des provinces, aux Viceroïs, & à d'autres personnes considérables. *Coulom-Cha*, signifie *Esclave du Roi*, non pas qu'ils soient Esclaves; mais ils prennent ce nom pour marquer qu'ils sont entiérement devouez au service de leur Souverain. Ce sont la plupart des enfans de qualité, élevez dès leur jeunesse à la Cour, pour s'y rendre capables des grands emplois. Le Roi les envoye porter aux Gouverneurs ses présens ou ses ordres. Celui vers lequel ils sont envoyez, leur doit donner un riche habit à leur arrivée, & un présent convenable à leur qualité lorsqu'ils s'en retournent. Souvent même le Roi taxe le présent que l'on doit faire à son Coulom-Cha; & quand cela arrive, on est obligé de le payer d'abord, comme une dette, & de faire encore des libéralitez selon le mérite de l'Envoyé, & le crédit qu'il a à la Cour. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COULOMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

* COULONGES TOUARCOISES, bourg de France dans le Poitou, au nord-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

COULOUR, est un bourg dans le Royaume de Golconde, à sept lieues de la ville de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Proche de ce bourg, il y a une mine de diamans, que l'on appelle la mine *du Coulour* en Langue Persienne, & *de Gani* en langage du païs. Ce fut un pauvre homme, qui la découvrit dans le XVI siécle, en bechant au bout de terre, où il rencontra une pointe naïve, pesant près de vint-cinq carats. Cette sorte de pierre lui étant inconnue, & la voyant briller de quelque éclat, il la porta à Golconde, & par bonheur il s'adressa à une personne qui faisoit négoce de diamans. Ce Marchand fut surpris de voir un diamant d'un tel poids, parce qu'auparavant les plus grands que l'on voyoit étoient au plus de dix à douze carats. Le bruit de cette nouvelle se répandit bien-tôt dans le païs, & quelques-uns du bourg, qui étoient riches, commencérent à faire fouiller la terre, où l'on trouva des diamans en grande quantité. On en voit qui vont jusques à quarante-cinq carats, & plus. Et il s'y en est trouvé un qui étant brute, pesoit près de huit-cens carats. Mirgimola, Ministre d'Etat d'Aurengzeb, Grand Mogol de l'Inde, en fit présent à cet Empereur. Les Mineurs tirent toute la terre, & la portent dans un enclos preparé près de là, où ils la détrempent & la lavent deux ou trois fois; puis ils la laissent sécher au soleil, & après l'avoir vannée, ils l'étendent avec une maniere de rateau. Ensuite ils la battent avec des billots de bois. Enfin ils la vannent une seconde fois; & l'ayant étendue & rendue unie, ils commencent par un des bouts à y chercher des diamans. Le négoce s'en fait comme à la mine de Raolconde. * Tavernier, *Voyage des Indes, tome* 2. *l.* 2. *ch.* 16.

COVOLA ou COVOLO, château de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Trevisan, aux confins du Vicentin, & de l'Evêché de Trente, près de la Brenta, à une lieue au dessus du bourg de Cismonte, & de l'embouchure de la riviére de ce nom. Ce château est extrémement fort par sa situation, sur une pointe de rocher si escarpée de tous côtez, que rien ne peut y monter, ni en descendre, que par une poulie. * Maty, *Dict. Géogr.*

COVORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

COUPER, petite ville de l'Ecosse méridionale, située dans le Comté de Fife, sur la riviére d'Eden ou Edin.

COUPER, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté d'Angus, sur les confins du petit païs de Gowrée au nord-nord-est de Perth, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

COUPER, famille. *Voyez* COWPER.

* COUPINS, l'une des Isles Orcades ou d'Orkney. Elle est à l'est de l'Isle de Mainland. Sanson la met au 59 degré 22 minutes de latitude, & vers la fin du 17 degré de longitude.

COUPLET (Claude-Antoine) naquit à Paris le 20 avril 1642, d'*Antoine* Couplet, Bourgeois de Paris. Il fut destiné au Bareau & reçu Avocat, mais son inclination & ses talens qui le portoient aux Méchaniques, lui firent abandonner sa premiére vocation, pour suivre son penchant naturel. M. *Buhot*, Cosmographe & Ingenieur du Roi, lui fut très utile dans ses vues, & pour lui marquer combien il l'estimoit, il fit épouser à cet Eléve en 1665, sa belle-fille, alors âgée de 24 ans. L'Académie Royale des Sciences s'étant formée en 1666, Buhot fut choisi par M. Colbert pour en être, & peu de tems après Couplet y entra. On lui donna un logement à l'Observatoire, & la garde du Cabinet des Machines. Il acheta en 1670, de M. Buhot, la charge de Professeur de Mathématiques de la grande Ecurie. La science du nivellement & de la conduite des eaux fut portée fort loin, dans le tems que Louis XIV faisoit travailler à Versailles. Couplet s'y rendoit souvent, & devint très expert à découvrir les eaux & à les faire arriver où on les souhaitoit. Plusieurs particuliers éprouvérent, & presque gratuitement, les heureux effets de son application & de sa science. *Coulanges la Vineuse*, petite ville de Bourgogne à trois lieuës d'Auxerre, manquoit d'eau; disette dont elle avoit ressenti les tristes effets dans trois grands incendies. Jusques là les Ingénieurs n'avoient pu secourir cette ville en lui donnant de l'eau. M. *Daguesseau*, alors Procureur Général & à présent Chancelier, ayant acquis le domaine de cette ville, s'adressa en 1705 à M. Couplet. Il partit pour Coulanges, découvrit le lieu d'où l'on pourroit tirer de l'eau, & au bout de quelques mois il la fit arriver jusques dans la ville. Les Habitans remplis de joye & de gratitude, consacrérent à M. Couplet une Inscription renfermée dans ce Distique,

Non erat ante fluens populis sitientibus unda,
Ast dedit æternas arte Cupletus aquas.

La devise représente un Moïse qui tire de l'eau d'un rocher entouré de seps de vignes avec ces mots *Utile dulci*. Après avoir vieilli dans d'utiles occupations, il eut à l'âge de 79 ans quelques attaques d'apoplexie, qui dégénérérent en paralysie sur sa langue & l'œsophage, de sorte qu'il ne pouvoit parler & avaler qu'avec peine. Il languit deux ans & mourut le 25 juillet 1722, âgé de 81 ans. Il a laissé un fils qui a dignement rempli sa place vacante d'Academicien, & de Thrésorier de l'Académie. * *Histoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année* 1722.

COUR, en Latin *Curia*, lieu, selon Festus, où s'assembloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais *Curia* chez les Romains, signifioit plutôt les *personnes qui composoient le Conseil*, que le lieu où l'assemblée se faisoit; parce que ce lieu n'étoit point certain, le Sénat s'assemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellez *Curia*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti*; mais on ne sait pas bien distinctement quels édifices c'étoient. Ces lieux ou ces Cours étoient de deux sortes: les unes où les Pontifes s'assembloient pour regler les affaires de la Religion, qu'on appelloit d'un mot général *Curiæ Veteres*. On en comptoit quatre, savoir, *Foriensis*, *Rapta* ou selon d'autres *Rapta*, *Vellensis* ou selon d'autres *Veliensis*, & *Velitia*, qui étoient dans le dixiéme quartier de la ville. Les autres étoient celles où le Sénat s'assembloit pour les affaires de l'Etat. Nous apprenons cette division de Varron au livre quatriéme de la Langue Latine, *Curiæ duorum generum, & ubi Sacerdotes res divinas curarent, ut curiæ Veteres; & ubi Senatus humanas, ut Curia Hostilia*.

La Cour Calabre fut bâtie par Romulus sur le Mont-Palatin auprès de sa maison, selon Varron, ou selon d'autres au Capitole, au lieu où est maintenant le magazin du sel, au logis des Conservateurs. Elle fut appellée *Calabra* du verbe *Calare*, qui signifie appeller, parce que c'étoit le lieu désigné par Romulus, où le Roi des sacrifices convoquoit le Sénat & le peuple, pour leur annoncer les premieres lunes, les jours des sacrifices & des Jeux publics.

La Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, fut bâtie par Tullus Hostilius, en la place Romaine, où le Sénat s'assembloit souvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii* ou *Pompeia*, tout joignant le théâtre qu'il fit bâtir, en la place qu'on nomme aujourd'hui *Campo di fiore*. C'étoit un Palais fort magnifique, où le Sénat étoit assemblé, lorsqu'on assassina Jules César, qui arrosa de son sang la statue de Pompée. Il y avoit à l'entrée de ce Palais un superbe portique soutenu de cent belles colomnes. Il demeura en son entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'Empereur Philippe, successeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Mont Palatin, *Curia Saliorum*, où après qu'elle eut été réduite en cendres, on trouva le *lituus* ou le baton augural de Romulus en son entier, sans avoir été endommagé par le feu, si Cicéron en est cru dans ses livres de la *Divination*.

La Cour de Jules César, *Curia Julia* ou *Julii*.

La Cour d'Auguste, *Curia Augusti*.

La Cour d'Octavie, sœur d'Auguste, *Curia Octavia*.

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana*.

La Cour de Caton, *Curia Catonis*.

Il y avoit encore plusieurs autres Cours, dont Vopiscus fait mention dans la Vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms; & n'étoient pas autrement considérables. Il falloit que ces Cours fussent dédiées par les Augures, afin que le Sénat s'y pût assembler. * *Antiquitez Greques & Romaines*.

COUR DES AIDES, Jurisdiction souveraine établie en France pour connoître & décider en dernier ressort tous procès tant civils que criminels entre toutes personnes de quelque état, rang, qualité & condition qu'elles soient, & de quelque privilége qu'elles jouissent, au sujet des subsides & impositions, tailles, aides, gabelles, & autres fermes & droits du Roi. Cette Cour reçoit les appels interjettez des sentences des Elections, Greniers à sel & autres siéges de son ressort; comme aussi des jugemens des Intendans & Commissaires départis dans les provinces & Généralitez, & des cottes d'offices par eux faites. Elle est seule compétente pour juger du titre de noblesse, & non seulement elle en juge sur les contestations des parties; mais son Procureur Général est en droit d'obliger tous ceux qui se disent nobles, à produire les piéces sur lesquelles ils fondent cette qualité. Les Etats de la Maison du Roi, ceux des Maisons de la Reine, des Enfans de France, & du premier Prince du sang, doivent être vérifiez à la Cour des Aides de Paris, & déposez dans son Gréfe, & tous les Officiers compris dans ces états, n'ont pour Juge en dernier ressort, pour ce qui regarde leurs exemptions, que cette Cour, quoi qu'ils soient domiciliez dans l'étendue des autres Cours des Aides. Elle connoît privativement aux autres en premiére instance & dernier ressort, tant au civil qu'au criminel, de tous les differens pour raison des Finances, dont le calcul, audition & clôture des comptes appartient à la Chambre des Comptes, comme aussi des exécutoires de cette Chambre, & en conséquence de tous débats concernans le maniment & l'administration des deniers royaux, entre les Thrésoriers, Receveurs généraux & parti-

tuliers, leurs Commis & leurs cautions; pareillement de tous contracts de cession, transport & association, entre les Fermiers & Munitionnaires du Roi, Traitant & Soutraitans de ses affaires, pour le fait de leurs fermes, munitions & traitez, circonstances & dépendances, sous quelque seel, privilégié ou non, que ces contracts ayant été passez, à Paris ou ailleurs. Elle connoit aussi en première instance & dernier ressort, exclusivement à toutes autres Cours & Juges, de la discussion des biens de tous les comptables & gens d'affaires du Royaume, & de leurs Descendans & héritiers à perpétuité, en quelque lieu de l'obéissance du Roi que soient situez ces biens, lesquels ne peuvent être purgez d'hypothéque que par des décrets faits en ladite Cour des Aides de Paris. Si ces affaires sont portées en quelque autre Jurisdiction, la Cour des Aides de Paris a droit de les évoquer; ainsi que toutes les affaires dans lesquelles les Fermiers Généraux, ou le Contrôlleur Général des restes sont parties, & elle décide en tous ces cas les appellations de toutes sortes de jurisdictions. Elle seule peut juger en première instance & dernier ressort, ses trois Chambres assemblées, toutes les affaires criminelles de quelque nature qu'elles soient, des Présidens, Conseillers, Gens du Roi, & autres Officiers de la Compagnie. Elle a toute jurisdiction & correction, non seulement sur les Officiers des siéges de son ressort; mais aussi sur les Trésoriers, Receveurs, Collecteurs & leurs Commis, dans ce qui regarde les fonctions de leurs charges, offices & commissions; & pour cet effet elle a son pilori dans la Cour du Palais, au bas de l'escalier de la sainte Chapelle, comme le Parlement a le sien au bas de l'escalier du may; & ses jugemens portans condamnation de mort, ou autres peines, s'exécutent aussi tant à Paris que dans toutes les autres villes & lieux de son ressort, dans les places où l'on a coutume de faire les autres exécutions.

Il y a eu de tout tems en France des Officiers commis pour prendre connoissance des Aides & subsides, les levées extraordinaires de deniers ayant été assez fréquentes en ce Royaume à cause des grandes guerres que les Rois de France ont été obligez de soutenir; mais il n'y a eu de lieu determiné pour leur séance que sous le régne de Philippe *le Bel*, qui le fixa à Paris, dans son palais, où la Cour des Aides occupe encore aujourd'hui l'appartement des Reines, comme le Parlement y occupe celui des Rois. Dans une ordonnance de l'an 1360, laquelle régle la manière de lever les deniers destinez à la rançon du Roi Jean, ces Officiers sont appellez *Conseillers Généraux*; & Charles VI, dans des patentes de l'an 1383, les nomme *Généraux Conseillers*. Pendant plusieurs années leur nombre ne fut pas fixe. Il est assez ordinaire d'en trouver alors qui n'avoient connoissance que de la Finance, & d'autres seulement de la Justice. Quelquefois dans chacun de ses districts il y avoit un Archevêque ou un Evêque qui y présidoit; mais quelque-fois aussi il y avoit un Président pour les deux districts, comme en 1401, & 1402, où cette présidence fut déférée successivement à Charles d'Albret, & à Louis, Duc d'Orléans, le premier cousin, & le second frére du Roi Charles VI. En 1425, Charles VII transféra la Chambre des Aides à Poitiers, parce que les Anglois s'étoient rendus maitres de la ville de Paris, où elle ne fut rétablie qu'en 1436, lorsque les Etrangers furent chassez de cette capitale du Royaume. C'est pour cela que la Cour des Aides, ainsi que celle du Parlement, qui fut aussi transferé dans la même ville, célébre la Fête de saint Hilaire.

Louis XI, à son avénement à la Couronne, supprima la Chambre des Aides, & en attribua la jurisdiction aux Maîtres des Requêtes de son Hôtel, ausquels néanmoins il joignit quelques Officiers experts au fait des Aides & Finances; mais en 1464, il rétablit la Chambre des Aides sans Présidens, & seulement avec des Généraux & Conseillers sur le fait de la Justice des Aides, ausquels Officiers il donna l'année suivante Louis Raguier, Evêque de Troyes, pour Président. Il paroit qu'en 1470, les mêmes Officiers connoissoient de la Finance & de la Justice sans distinction, de sorte qu'il n'y avoit à la tête de la Compagnie qu'un Président; mais comme son état ecclésiastique l'obligeoit souvent à se retirer à cause des affaires criminelles qui occupoient la Chambre, Louis XI créa un second Président pour le criminel. Lorsque cette Compagnie n'étoit pas suffisamment garnie de Conseillers, elle appelloit les Gens du Conseil & Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, comme elle peut encore les appeller en cas de besoin; & ils y siégent, comme ils ont toûjours fait sur le banc des Conseillers, au dessus du Doyen. Henri II, ayant par son édit du mois de mars 1551, confirmé & augmenté la Jurisdiction des Aides, y ajoûta une seconde Chambre pour juger tous les procès par écrit, & créa un troisiéme & un quatriéme Président pour y présider, comme aussi aux plaidoyeries dans la premiere Chambre, en l'absence du premier & du second Président. Il créa aussi par le même Edit pour le service de cette nouvelle Chambre huit Conseillers généraux (nom que les Conseillers de la Cour des Aides ont quitté sur la fin du XVI siécle) & donna à cette Compagnie ainsi composée de deux Chambres, le titre de Cour des Aides & Finances, qu'elle avoit eu longtems auparavant, & dès l'an 1389, ainsi qu'il se voit par un de ses Arrêts de cette année là. Après la mort de Henri III, les fureurs de la Ligue ayant mis tout en désordre à Paris, & les fidéles serviteurs du légitime Roi Henri IV, ayant été obligez de sortir de cette capitale, le Parlement qui fut pour lors transféré à Tours, connut pendant quelque tems, par attribution que le Roi lui en fit, des affaires dont la Jurisdiction appartien à la Cour des Aides; mais en 1592, Henri IV, ayant réüni un nombre suffisant d'Officiers de cette Cour, la rétablit dans la Jurisdiction, qu'elle exerça dans la même ville de Tours jusqu'en 1594, où elle fut rappellée à Paris aprés sa réduction sous l'obéissance du Roi. Enfin Louis XIII créa en 1636, une troisiéme Chambre, avec un cinquiéme & un sixiéme Président, & plusieurs Conseillers; & depuis, le nombre des Chambres de cette Cour n'a pas augmenté; mais seulement le nombre des Officiers, de sorte que par differentes créations la Cour des Aides de Paris est composée présentement de dix Présidens, savoir du premier, à qui le Roi donne ce rang, dont il s'est réservé la disposition par l'Edit de création de la seconde Chambre, & de neuf autres Présidens, qu'on nomme second, troisiéme, & ainsi de suite suivant l'ordre de leur réception; de cinquante-quatre Conseillers; de trois Avocats Généraux, d'un Procureur Général, de deux Greffiers en Chef, tant pour le civil que pour le criminel, &c. Les premier, second, troisiéme & quatriéme Président servent à la première Chambre, & les six autres Présidens servent dans les deux autres Chambres, trois dans chacune, mais comme Présidens du Corps & de la Compagnie. Ils peuvent assister aux grandes audiences dans la premiere Chambre, & même ils doivent y présider en l'absence des quatre autres. Pour ce qui regarde les Conseillers, à l'exception du Doyen & du Sous-doyen, qui sont fixes à la première Chambre, & des deux derniers reçus qui restent dans la seconde & dans la troisiéme Chambre, tous les autres sont sujets au service des trois Chambres, suivant les migrations des trimestres de janvier, fevrier & mars; avril, mai, & juin; & des bimestres de juillet, & août; novembre & décembre; car dans les vacations de septembre & octobre les trois Chambres se réduisent en une seule, laquelle est composée pendant le mois de septembre des quatre Présidens de la première Chambre, & de vingt-sept Conseillers, & pendant le mois d'octobre des six autres Présidens & des vingt-sept autres Conseillers de la Compagnie, les Anciens ayant la liberté de choisir l'un de ces deux mois pour leur service des vacations.

Quand la Cour des Aides envoye des Députez à la Grand'Chambre du Parlement pour quelque conférence, ils y ont séance, savoir, les Présidens au côté droit des Présidens à mortier immédiatement, & avant les Maîtres des Requêtes, comme étant Chefs de Cour supérieure; & les Conseillers sur le banc du bureau.

Les jours de cerémonie, les Présidens de la Cour des Aides ont la robe de velours noir, avec le chaperon de même étoffe, fourré d'hermine; les Conseillers, les Avocats Généraux, le Procureur Général, & les Greffiers en Chef portent la robe rouge, avec le chaperon noir à la longue cornette. A la mort des Rois & des Reines tous les Officiers de cette Cour ont droit de deuil, avec lequel ils assistent à leur enterrement, étant réputez Commensaux, ainsi que tous les Officiers de la Chambre des Comptes.

Outre la Cour des Aides de Paris il y a en France quatre Cours des Aides, savoir celle de Montpellier créée en 1437, par Charles VII, supprimée six ou sept années après, & depuis rétablie par Louis XI, en 1467. On y a uni au mois de juillet 1629, la Chambre des Comptes, qui avoit été créée en 1528, dans la même ville, & que cette Cour des Aides avoit toûjours précédée comme étant de plus ancienne création; celle de Bourdeaux, qui fut d'abord établie a Périgueux en 1554, & en 1557, transferée à Bourdeaux; celle de Clermont en Auvergne, qui y fut transférée en 1630, de Montferrant où elle avoit été établie en 1557; & celle de Montauban, qui ne fut établie dans cette ville qu'en 1660, après avoir tenu ses séances pendant dix-huit ans à Cahors, où elle avoit été créée en 1642. Les autres Cours des Aides sont unies ou aux Parlemens, ou aux Chambres des Comptes, savoir, celles de Grenoble, de Dijon, de Rennes, de Pau, & de Metz aux Parlemens de ces villes; & celles de Rouen, d'Aix en Provence, & de Dole en Franche-Comté, aux Chambres des Comptes. Les Chambres des Comptes & Cours des Aides réünies sont appellées Cours des Comptes, Aides & Finances.

Les Edits, Déclarations, & Lettres patentes des Rois de France, sont envoyées aux Cours des Aides, ainsi qu'aux Parlemens & aux Chambres des Comptes, pour les vérifier & enregitrer, ou y faire des remontrances si le cas y échet. * Miraulmont, *Orig. & Institution des Cours Souveraines, &c.* Corbin, *Recueil des Edits, Ordonnances, &c.* & les *Edits, Ordonnances, &c. postérieurs à ces deux Ouvrages.*

COUR Consistoriale, c'est la Cour que chaque Evêque, en Angleterre, tient dans la Cathédrale de son Diocése. Le Juge de cette Cour s'appelle Chancelier, & doit être bien versé dans le Droit Civil & le Droit Canon. Si le Diocése est d'une grande étendue, l'Evêque dans les lieux éloignez a un Commissaire, qui juge certaines causes. Les *Causes* du ressort de ces *Cours Ecclesiastiques* regardent particuliérement les affaires de l'Eglise, dont le Droit coutumier ne prend point connoissance, comme sont, l'ordination; l'établissement d'un homme d'Eglise dans un Bénéfice; la célébration du service divin; les dîmes, oblations, mortuaires, dilapidations, réparations des Eglises, droits de mariage, divorces, bâtardise, preuve de testament, administrations, apostasie, simonie, hérésie, blasphême, paillardise, adultére, inceste. La méthode dont on se sert dans ces *Cours* est bien différente de celle du Droit commun. Premiérement on cite la Partie; ensuite on présente les Chefs d'accusation & la réponse, & de là on en vient aux preuves & aux présomptions. On raisonne sur le fait de part & d'autre, pour & contre, & l'on cite le Droit Canon & le Droit Civil. Là-dessus le Juge prononce la sentence sans aucuns *Jurez*, & après la sentence s'ensuit l'exécution. Dans les causes criminelles, les poursuites se font par *accusation*, ou par *dénonciation*. Par accusation quand quelcun s'offre de prouver le crime; & par *dénonciation* quand les *Marguilliers* dénoncent un délinquant sans être obligez de prouver, parce qu'on suppose qu'ils le font sans malice, & que le crime est notoire. Les *punitions* dont se sert l'Eglise sont 1. *L'Excommunication*, qui est majeure & mineure. Celle-ci est une exclusion de la participation à la Sainte Céne, lorsqu'on refuse de comparoître à la Cour ecclésiastique, après une citation dans les formes. Ce pouvoir d'excommunier peut être délégué par l'Evêque à un Ministre, avec le Chancelier de sa Cour Episcopale. La personne excommuniée ne peut pas être plaignante dans une Cause, &c. *L'Excommunication majeure* est une exclusion, non seulement de l'assemblée des Chrétiens dans leur dévotion publique, mais aussi dans les affaires publiques. Car une personne ainsi excommuniée ne peut être plaignante, ni témoin dans aucune Cour Civile, ou Ecclésiastique. Et s'il continue excommunié 40 jours de suite, sans avouer son crime, la Cour de la Chancellerie donne ordre qu'on le saisisse, & qu'on le tienne en prison, jusqu'à ce qu'il ait fait sa soumission. Cette *Excommunication* n'est en usage que lorsqu'il s'agit de grands crimes, comme *l'hérésie*, *l'adultére*, & *l'inceste*; & il faut que l'Evêque la prononce en personne. 2. *L'Anathême*, dont on se sert seulement pour les Hérétiques obstinez, par lequel un Hérétique est déclaré ennemi de Dieu, maudit, & abandonné à la damnation éternelle. C'est l'Evêque en personne qui prononce *l'Anathême*, en présence du Doyen & du Chapitre, ou de douze autres Ministres de bonne réputation. Une troisiéme espéce de punition, c'est la *Penitence publique*, qui se fait de cette maniére. On oblige le Penitent de se tenir debout un Dimanche à l'entrée de l'eglise, tête découverte & piez nuds, enveloppé d'un drap blanc, & tenant un bâton blanc à la main. Dans cet etat il déplore son crime, & supplie tous ceux qui entrent dans l'église, de prier pour lui. Cela fait, il entre dans l'eglise, se jette a terre, & la baise. Ensuite on le fait venir au milieu de l'église vis à vis du Ministre, & on le place dans un lieu élevé afin qu'il puisse être vu. Le Ministre fait un discours sur l'énormité de son crime, & lui donne l'absolution, après qu'il a fait une humble confession de son crime, & promis solemnellement, qu'avec l'assistance de Dieu il résistera desormais aux tentations du monde, de la chair, & du Diable. Le Pénitent de son côté supplie l'assemblée de lui pardonner, de le recevoir dans sa sainte Communion, & de lui donner des preuves de sa Charité, en prononçant avec lui à haute voix *l'Oraison Dominicale*. Mais si le crime est moindre, cette Pénitence peut être convertie par les Canons de l'Eglise, en une *amende pécuniaire*, si le délinquant le souhaite, & qu'il y ait apparence que ce soit la meilleure voye pour le réformer. Car il y a bien des gens qui, au lieu de se réformer par la publication de leur crime, s'endurcissent dès qu'ils se voyent perdus de réputation. En ce cas l'amende est appliquée au soulagement des pauvres de la Paroisse, & à d'autres usages pieux. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 192, &c.*

COUR, (Didier de la) *Reformateur* de l'Ordre de saint Benoît en *Lorraine* & en France, & *Instituteur* des Congrégations reformées de *Saint-Vanne* & de S. Maur, naquit l'an 1550, à Monzeville, à trois lieues de Verdun, d'une famille noble. Son pére se nommoit *Bertrand* de la Cour, & sa mère *Jeanne* Boucart, alliée aux premiéres Maisons du païs. Didier de la Cour fut élevé à Monzeville, avec assez peu de soin, & sans application à l'étude des Lettres jusques à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut envoyé à Verdun. Là se sentant fortement inspiré de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de saint Benoît, il souhaita d'être reçu Frére Convers dans l'Abbaïe de Saint-Vanne de Verdun. L'Evêque Abbé Commendataire de cette Abbaïe, dont la mense abbatiale est unie à l'Evêché de Verdun, & parent de Didier du côté maternel, fit plus qu'il ne souhaitoit; car il le fit recevoir Religieux de chœur. Ce ne fut pas sans contradiction de la part des Religieux, qui souffrirent impatiemment qu'un jeune homme élevé à la campagne, & sans étude, entrât parmi eux; mais cédant à l'autorité de l'Evêque, ils furent contraints de lui donner l'habit. Didier eut beaucoup à souffrir pendant son noviciat, jusques à ce que le Prieur du monastére, nommé Anselin, & un autre Religieux, nommé Boncompan, touchez de sa patience & de sa douceur, le prirent en affection, & lui apprirent les premiers principes de la Langue Latine. Il obtint ensuite de l'Evêque que le Professeur Christophle de la Vallée, depuis Evêque de Toul, vint enseigner à Saint-Vanne, pour le perfectionner. Le premier usage que le jeune Didier fit de cette Langue, fut d'étudier avec soin, & de méditer avec application la Régle de saint Benoît. Ayant compris toute l'étendue des devoirs qu'elle exige de ceux qui la professent, il tâcha de les remplir avec une fidélité d'autant plus louable, qu'il vivoit au milieu d'une troupe de Religieux indisciplinez, qui content de sauver les apparences extérieures, n'avoient du reste rien de Religieux, que le nom & l'habit. On l'envoya à Pont-à-Mous-

Mousson, pour y achever les Humanitez, accompagné d'un Novice plus jeune que lui, nommé Claude-François, qui fut depuis un des premiers Supérieurs de la réforme. Ces deux Religieux vécurent au milieu de la dissipation des Colléges, comme s'ils avoient été dans la solitude la plus profonde, & sans oublier ce qu'ils devoient à leur état, ils s'appliquérent à l'étude avec beaucoup de succès. La peste ayant obligé le Frére Didier de la Cour de passer à Rheims, il y fit sa Rhétorique, & revint à Pont-à-Mousson, dès que la contagion fut cessée, pour y faire son Cours de Philosophie & de Théologie. Au commencement de sa Théologie, qui fut en l'année 1581, il reçut l'Ordre sacré de prêtrise, âgé de trente & un an, & fut employé pendant quelque tems au ministére de la prédication, dont il s'acquitta avec beaucoup de fruit & d'édification. Sur la fin de son Cours de Théologie, il retourna à S. Vanne, dans une forte résolution d'observer la Régle autant qu'il plairoit à Dieu de lui en découvrir le chemin. Mais sa vie réguliére étant insupportable à ses confreres déréglez, pour se délivrer d'un Censeur importun, ils lui persuadérent de retourner à Pont-à-Mousson, pour achever ses études. Ayant fini son Cours de Théologie & appris les Langues Gréque & Hébraïque avec applaudissement, il fut reçu Docteur en Théologie, en prit le bonnet avec distinction, & le second de sa licence. Dom Didier de la Cour revint ensuite à Saint-Vanne, plus occupé que jamais du dessein qu'il avoit d'y rétablir une vie reguliére. Il en parla plusieurs fois à l'Evêque, assez inutilement. Le Prieur Anselin, qui avoit quelque inclination pour le bien, lui donna la charge de Maître des Novices; mais il trouva si peu de disposition dans les sujets qu'on lui donna à élever, qu'il fut contraint de la quitter par deux fois. Ayant redoublé ses sollicitations auprès de l'Evêque, tout ce qu'il en put obtenir, fut qu'il menaça les Religieux de les réformer. Ceux-ci qui n'appréhendoient rien davantage, pour se délivrer de la crainte qui les agitoit, engagérent Dom Didier de la Cour, & le pressérent d'entreprendre le voyage de Rome, pour travailler à la désunion de la mense abbatiale de Saint-Vanne, d'avec la mense épiscopale de Verdun. Il le fit quoiqu'avec beaucoup de peine & de répugnance. Il partit de Verdun pour son voyage de Rome l'en 1587, selon la *Chronique de saint Benoît, tome 4. ch. 7. p. 176.* Mais ayant été lâchement abandonné & trahi par ses confréres, ce voyage n'eut point d'autre succès, que d'attirer sur Dom Didier toute la colére de l'Evêque qui étoit alors en place. On ignore le nom de ce Prélat, quelques uns prétendent que ce fut Nicolas Boucher, d'autres au contraire croyent que cet événement arriva sous Nicolas Bousmard, ou Charles de Lorraine. De sorte que ce Pére dans des conjonctures si fâcheuses, perdant toute espérance de voir le bon ordre retabli dans son Abbaïe, résolut, pour mettre son salut à couvert, de se retirer dans un hermitage. Il choisit pour le lieu de sa retraite, la chapelle de saint Christophle, proche de Rarecourt, à quatre lieues de Verdun. Il y vécut pendant dix mois sur la voûte de la chapelle, dans une séparation entiére des créatures, & dans une pénitence continuelle, n'ayant pour toute nourriture qu'un pain bis qu'on lui envoyoit chaque semaine. Mais pendant la Ligue, les soldats Huguenots ayant pénétré jusqu'au lieu de la retraite du serviteur de Dieu, sa vie n'y étant plus en sûreté, il se vit contraint de la quitter. Depuis peu de tems, cette solitude, qui n'étoit qu'à une lieue de Clermont en Argonne, est entierement détruite. Ne pouvant se résoudre à demeurer à Saint-Vanne, où le déréglement continuoit toûjours, il fit enfin résolution de changer d'Ordre, & de passer dans celui des Minimes. Il en prit l'habit; mais Dieu qui l'appelloit à l'Ordre de saint Benoît, ne permit pas qu'il jouît du repos hors de son centre: de sorte qu'après avoir demeuré un peu de tems dans le couvent des Minimes, il en sortit contre leur gré, & revint à S. Vanne, où la Providence commença à lui donner des ouvertures plus favorables pour la réforme. Le Prieur Anselin s'étant démis volontairement de sa charge, porta la Communauté à choisir Dom Didier de la Cour pour son successeur. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour empêcher l'effet de sa nomination, & ne se rendit qu'aux remontrances de quelques personnes de piété qui lui firent un point de conscience de son refus, & à l'ordre d'obéir qu'il reçut de l'Evêque. Ce Prélat étoit pour lors Eric Prince de Lorraine. Le nouveau Prieur s'adressa à lui avec une sainte liberté, & lui représenta, que le commandement qu'il lui avoit fait, de prendre la conduite d'une maison relâchée, l'obligeoit de le soutenir dans la réforme, qu'il y vouloit introduire. L'Evêque lui promit de le seconder; il ne put néanmoins consentir à l'observation littérale de la Régle de saint Benoît que le Prieur vouloit rétablir dans l'Abbaïe, & vouloit qu'on proposât seulement une vie mitigée, pour aider à la pratique des vœux essentiels. Mais en cela même on trouverent de contradictions de la part des anciens Religieux, que ceux qui jusques là avoient paru les plus opposez aux projets de Dom Didier, furent obligez d'avouer, que c'étoient les seuls qu'on pût suivre, & qu'il falloit recevoir de nouveaux sujets qu'on éleveroit dans l'étroite observance de la Régle. La réforme de l'Abbaïe de Saint-Vanne conclue sur pié-là, le Prieur reçut cinq Novices qui d'abord promettoient assez peu, & paroissent même assez chancelans, firent cependant profession, & s'engagérent à observer la Régle de saint Benoît dans sa pureté, & de la même maniére qu'ils l'avoient pratiquée pendant leur noviciat. Dès-lors Dieu bénissant la réforme, & inspirant à plusieurs bons

sujets de se venir joindre aux premiers, l'Evêque de Verdun sollicita Dom Didier d'entreprendre celle du monastére de Moyen-Moûtier en Vosge, dédié à saint Hydulphe. Il la fit avec succès; & c'est ce qui ouvrit la porte à l'élection d'une nouvelle Congrégation, qui commença d'abord par l'union des deux monastéres de Saint-Vanne & de Saint-Hydulphe. La Bulle en fut expédiée à Rome par le Pape Clement VIII, le septiéme avril 1604; & le 31 juillet de la même année, le premier Chapitre général fut célébré dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, où Dom Didier fut élu Président, tant du Chapitre que du Régime, & Prieur de Saint-Vanne; Dom Raser Visiteur; & Dom Claude-François, Prieur de Saint-Hydulphe. Le Cardinal Charles de Lorraine, Légat à *Latere*, dans les diocèses de Metz, Toul & Verdun, & dans les Duchez de Lorraine & de Bar, se servit de l'occasion de cette Congrégation naissante, pour introduire la réforme dans les monastéres de sa légation. Ayant obtenu un Bref de Rome conforme à son dessein, en datte du 27 septembre 1605, il commença par l'Abbaïe de S. Michel, dont il étoit Abbé. La réforme de cette Abbaïe fut suivie de celle de plusieurs autres, entre autres de celles de S. Hubert en Ardennes, de Saint-Denys, & des autres des Païs-Bas, érigées en Congrégation, sous le nom de Saint-Placide. C'est encore de cette réforme de Saint-Vanne, que celle de la Congregation de Saint-Maur en France a pris naissance. Le premier monastére auquel on accorda des Religieux de Saint-Vanne, fut l'Abbaïe de Saint-Augustin de Limoges en 1613. Quelques années après, l'Abbaïe de Saint-Faron de Meaux embrassa la même réforme. Les Abbayes de Nouaille en Poitou, de Jumiéges & de Bernay en Normandie suivirent de près. Ce fut ce grand nombre de maisons qui s'offroient tous les jours, qui obligea Dom Didier de la Cour de proposer l'érection d'une nouvelle Congrégation en France, sous le nom de Saint-Maur; parce qu'on jugea qu'il y auroit trop de difficultez & d'inconvéniens, sur tout en tems de guerre, d'entretenir le commerce & la correspondance nécessaire entre les monastéres de Lorraine & de France réünis dans une seule & même Congrégation. Ces deux Congrégations de Saint-Vanne & de Saint-Maur ont cependant toûjours conservé le même esprit & les mêmes loix, & sont demeurées unies de suffrages & de priéres ensemble. Enfin Dom Didier de la Cour mourut en odeur de sainteté le 14 de novembre 1623, dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, étant pour lors simple Religieux, dans la 72e année de son âge. * *Voyez le quatriéme tome des Chroniques de saint Benoît, & l'Histoire de la Mére de Blémure.*

*COUR (Barthélemi de la) né à Halle dans le Hainaut, Curé de Ste Gertrude de Louvain, homme d'une piété exemplaire. Il est l'Auteur d'un livre qui est encore en manuscrit dans l'Abbaïe de Ste Gertrude & qui a pour titre *Pastorale, sive Tractatus de modo administrandi Sacramenta Ecclesiæ.** Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 104.

COURBON, (N.... Marquis de) naquit à Chateauneuf-du-Rhône, petit bourg du Bas-Dauphiné. Son pére s'appelloit *Bornas*, & sa mére *Reynier*, tous deux d'une assez médiocre naissance, & d'une fortune au dessous de la médiocre. Ils eurent trois fils. Le Marquis fut le dernier, qui, pour l'esprit qu'il faisoit paroître, fut envoyé au Collége, où il ne demeura pas longtems sans se dégoûter des livres, ni sans prier ses parens de lui permettre de suivre l'inclination qu'il se sentoit pour les armes. N'ayant rien pu obtenir d'eux, il écrivit sous le nom de son pére, une lettre à un Marchand, pour le prier de fournir à son fils ce qui seroit necessaire pour le mettre en équipage. Aprés avoir reçu de l'argent du Marchand, il acheta des habits & des armes, déroba le cheval de son frére, & alla servir comme Volontaire dans l'armée des Païs-Bas. La paix ayant été faite bientôt aprés entre la France & l'Espagne, il se résolut d'aller chercher de l'emploi dans les pays étrangers. En traversant les Pyrénées il tomba dans une embuscade de voleurs, qui lui ôtérent jusqu'à ses habits. Il continua pourtant son voyage nonobstant cette disgrace, & en fut consolé par la rencontre d'un Hermite François *du Verdier*, qui le retint plusieurs mois dans son hermitage, & qui lui conseille de retourner en France, où l'on recommençoit à faire des levées. Il lui prêta cinquante piastres pour son voyage. Enfin repassant les Pyrénées il rencontra des Miquelets, ausquels ne pouvant échapper, il s'avisa de leur demander d'être reçu dans leur troupe, qui étoit environ de trente hommes. Il s'accoutuma bientôt à leur maniere de vivre, qui étoit de changer souvent de poste, & de coucher tantôt dans des cavernes ou dans des masures, & tantôt en rase campagne. Il ne songeoit cependant qu'à apprendre les chemins pour leur échaper. Une nuit qu'après avoir beaucoup fatigué, ils dormoient d'un profond sommeil, il se leva sans faire de bruit, gagna un sentier, qui aboutissoit au grand chemin, & marcha avec tant de vitesse, qu'en peu d'heures il se mit hors de danger, & arriva à Perpignan. Aprés s'y être reposé quelques jours, il prit le chemin de Paris. En Bourgogne il rencontra un Seigneur, qui lui proposa de demeurer avec lui en qualité de son Gentilhomme, & lui offrit des appointemens considérables. Il y demeura deux ans, au bout desquels il chercha un autre emploi, dans l'esperance de trouver l'occasion de s'avancer. Pour cet effet, il se mit sur le Rhône, & descendit à Marseille, où il se présenta à un Capitaine, qui armoit une barque de guerre. Il contribua à l'armement en donnant 200 pistoles qu'il avoit gagnées en Bourgogne, & fut si heureux que de faire une prise, dont il eut dix mille livres pour sa part. Avec ce secours il fit un voyage à Rome,

où les connoissances qu'il trouva l'engagérent à paroître avec éclat, & à dépenser une partie de son argent. Quand il vit qu'il commençoit à lui manquer, il songea à faire une retraite honnorable, & supposa des lettres de ses parens, qui le rappelloient. A peine avoit-il fait trente-milles, qu'il trouva dans une hôtellerie, une Dame qui alloit à Rome, à cause qu'elle s'étoit brouillée avec son mari. Il lui offrit d'y retourner avec elle, ce qu'elle accepta. Quand ils y furent, il employa ses amis, pour ménager l'accommodement de la Dame avec son époux, qui lui envoya l'argent nécessaire pour son retour. Le Marquis de Courbon l'accompagna jusques à Lyon, où il voulut prendre congé d'elle. Mais elle l'engagea d'aller jusques à Paris, & par reconnoissance, lui fournit de l'argent pour se mettre à l'Académie, où en peu de tems il apprit parfaitement tous ses exercices. Le Comte, mari de la Dame, qui avoit besoin d'un Ecuyer, prit Courbon en cette qualité, sans savoir qu'il eût été à Rome avec sa femme. Il ne l'apprit que par un Romain, qui étant à sa table y reconnut Courbon, lequel aprés cette reconnoissance demanda son congé. Le Comte en le lui donnant, s'offrit de lui procurer ailleurs de l'emploi, & lui procura en effet une Lieutenance dans le Régiment de Furstemberg. Son Capitaine, qui étoit Allemand de nation, prit confiance en lui, & l'envoya faire une récrue. Mais pendant que Courbon y travailloit, le Capitaine mourut, & sa place fut donnée à un autre Allemand, qui trouvant que Courbon n'étoit pas d'une assez grande diligence, fit donner sa Lieutenance à un autre. Sur cet avis, Courbon se hâta de retourner avec les nouveaux Soldats qu'il avoit levez, & trouvant sa place remplie par un autre, en demanda raison à son Capitaine, le contraignit de mettre l'épée à la main, & le tua. Appréhendant d'être arrêté, il se réfugia dans les Etats de l'Evêque de Munster qui faisoit alors la guerre aux Provinces-Unies, & y obtint une Cornette. Dans la suite, la crainte de la peine, qu'il avoit méritée en tuant son Capitaine, l'engagea à porter les armes contre son légitime Souverain. Peu s'en fallut qu'il ne reçût bientôt aprés le châtiment de sa faute; car commandant un parti d'Allemans, il fut pris par un parti de François, parmi lesquels il trouva un de ses parens, qui l'aida à se sauver. Quand il fut de retour en son quartier, il y obtint une Lieutenance, & ayant donné des preuves de sa valeur, il fut fait bientôt aprés Capitaine de cavalerie. Aprés la conclusion de la paix entre la France & l'Empire, il obtint son congé pour aller voir ses parens. Etant au bourg de Pierre-Latte en Dauphiné, il y eut la rencontre la plus surprenante & la plus agréable de sa vie. Comme aprés le dîner il étoit à la fenêtre du logis, il apperçut l'Hermite, qui l'avoit si obligeamment traité en Espagne, lui rendit ses cinquante piastres, & le quitta pour ne le revoir jamais. Quand Courbon fut de retour en Allemagne, il y prétendit un des nouveaux Régimens, que l'Empereur levoit alors contre le Turc. La chose ne réüssit pas, & il fallut qu'il se contentât d'être le troisiéme Officier du Régiment du Comte de Caibel. En cette qualité, il battit en plusieurs rencontres les renforts, que les Turcs envoyoient à leur armée qui assiégeoit Vienne. Aprés la levée du siége, il apprit la mort du Comte de Rimbourg, Ministre d'Etat de l'Empereur, & Grand-Maître de toutes les Monnoyes de l'Empire, & rechercha sa veuve en mariage. Mais elle ne voulut jamais écouter sa recherche sans le consentement de la Cour de Vienne, qui y donna volontiers les mains, en considération des services qu'elle avoit reçus de Courbon. Le Comte de Rimbourg avoit laissé à la Comtesse sa veuve des biens fort considérables, qu'il avoit aquis, une partie dans ses emplois, & l'autre par le secret de changer, à ce qu'on dit, les métaux en argent. Voici de quelle maniére on raconte qu'il apprit ce secret. Dès sa jeunesse, il prit l'habit & fit profession dans un des plus anciens Ordres Religieux, où exerçant un jour la fonction de portier, il donna l'aumône à une femme, qui pour récompenser sa charité l'avertit d'aller creuser en un endroit, où il trouveroit une tête de mort, & au dedans un papier, qui lui apprendroit un secret de s'enrichir. Il trouva le papier, le lut, & reconnut qu'il enseignoit l'art de changer certains métaux en argent par le moyen d'une poudre d'injection. L'épreuve qu'il en fit réüssit de telle sorte, qu'en peu de tems, il mit quantité de vases d'argent dans l'église de son monastére. La Cour de Vienne sut bientôt qu'il avoit ce secret, & la pressa de le découvrir. Sur le refus qu'il en fit, elle s'assura de lui, & l'obligea à y travailler. Aprés avoir passé quelques années dans ce travail, il fut tenté de quitter le cloître, obtint dispense de ses vœux à la recommandation du Prince qu'il servoit, & épousa la Comtesse de Rosemberg d'une des plus illustres familles de Bohéme, vécut avec elle quelques années, sans avoir d'enfans, & en mourant lui laissa de grands biens, & son secret, qu'elle cacha toûjours à l'Empereur, & qu'elle ne découvrit qu'à Courbon en l'épousant. Il n'y avoit pas longtems, que Courbon avoit épousé la Comtesse de Rimbourg, lorsque les Vénitiens obtinrent permission de lever des Régimens sur les terres de l'Empire, & de choisir des Officiers pour les commander. Le Marquis fut choisi par Contarini Ambassadeur de cette République, pour être mis à la tête d'un Régiment de Dragons. La Marquise son épouse le suivit jusqu'à Vénise, où elle loua une maison pour demeurer, pendant qu'il iroit faire la campagne, qui commença par le siége de la ville de Coron, à la prise de laquelle le Marquis de Courbon contribua beaucoup par sa valeur & par sa prudence. La campagne

fi-

suivante, il se signala à la prise du Nouveau Navarein ; & pendant le siége de Napoli de Romanie, il perdit la Marquise son épouse, qui mourut d'une dyssenterie contractée pour avoir trop mangé de raisins, de Corinthe La douleur de cette perte n'empêcha pas le Marquis de faire des courses, durant tout l'hiver dans le païs ennemi. La campagne suivante s'étant glorieusement terminée pour les Chrétiens, il se rendit à Venise, & de là à Vienne, pour se mettre en possession des biens, que sa femme lui avoit laissez par testament, pour faire sa Cour à l'Empereur & au Prince Charles, & pour tirer raison par les armes du Comte de Castel, qui l'avoit offensé. A la fin de l'hiver il retourna à Venise, & s'y embarqua pour rejoindre l'armée disposée à entreprendre le siége de Negrepont. Un jour que le Marquis s'étoit avancé, pour visiter les travaux des Mineurs, le Canonnier de la ville, qui l'apperçut, pointa si bien son canon, que le boulet prit le Marquis au dessous du bras gauche, & l'enleva du monde en 1688, à l'âge de 38 ans. Au bruit de cette mort les assiegez reprirent cœur, & se défendirent si vaillamment, qu'ils obligérent les Vénitiens à lever le siége. Il avoit été élevé par son mérite à la charge de Maréchal des camps & armées de la République de Venise & après la mort du Maréchal de Coningsmarc, il devint l'un des Commandans en chef sous le Généralissime. Il avoit une passion démesurée pour la gloire, qui le portoit toûjours aux entreprises les plus éclatantes. Il brilloit beaucoup dans la conversation ; mais sans jamais offenser personne. Il étoit magnifique dans sa maison, où il entretenoit plus de soixante personnes, parmi lesquelles il y avoit des joueurs de toute sorte d'instrumens; en sorte que les concerts n'y manquoient jamais. Il avoit aussi de l'attachement pour sa religion & tâchoit d'en remplir les devoirs. Sa Vie a été écrite par M. Aimar, juge de Pierre-Latte en Dauphiné, son intime ami, & imprimée à Lyon, *in douze*, en 1692. *Voyez le Journal des Savans, tome* 21. *p.* 148.

COURCELLES (Etienne de) naquit à Genéve en l'an 1586, dans lequel son pére fut obligé de se retirer d'Amiens, à cause de la Religion. Il étoit premiérement Ministre d'un troupeau Réformé en France ; mais aprés qu'il se fut declaré pour les sentimens des Remontrans, on le déposa. Il renonça dans la suite à l'Arminianisme, & fut rétabli dans son emploi ; mais il reprit peu de tems aprés ses premiéres opinions & refusa, conjointement avec *David Blondel*, de souscrire au Synode de Dordrecht : ce qui le priva de nouveau de sa charge. Il passa donc à Amsterdam où il gagna sa vie en servant de Correcteur dans l'Imprimerie de *Blaeuw*. En 1634, il succéda à *Simon Episcopius* dans la charge de Professeur parmi les Remontrans. Il travailla beaucoup pendant qu'il fut dans ce poste, & fit paroitre son érudition par plusieurs Ouvrages qu'il publia. Il eut de grands demêlez avec Messieurs des Marêts, du Moulin & Amyraud. Les deux derniers ayant été en dispute l'un contre l'autre au sujet de la prédestination, de Courcelles publia en 1638, un Ecrit intitulé, *Avis d'un Personnage desinteressé*, dans lequel il s'érigea en Médiateur entre les combattans & ne remporta de son travail que la haine des deux partis. De Courcelles publie contre *des Marêts* un Recueil de quatre Dissertations, intitulé *Quaternio Dissertationum Theologicarum*, où il traita les matiéres suivantes, des termes de *Trinité, d'hypostase* & de *personne*, du *péché Originel* ; de la *nécessité de la connoissance de J. C. pour le salut*, & de la *justification de l'homme par la Foi & par les œuvres*. Il y soutint que la Controverse avec les Antitrinitaires ne rouloit que sur les termes de *Trinité*, *de personne*, &c. qui au fonds ne se trouvent pas dans l'Ecriture. A peine ces Dissertations eurent-elles vu le jour que des Marêts & quelques autres fondirent sur le pauvre de Courcelles & le traduisirent en vrai Sectateur de Socin. Aprés la mort de Blondel, de Courcelles publia sa *Dissertation sur la Papesse Jeanne*, où Blondel traite de fiction & de fable tout ce qu'on en débite. Des Marêts en prit occasion de maltraiter encore une fois l'innocent de Courcelles, qui n'en étoit que l'Editeur. Il mourut enfin le 22 mai 1659. *Arnold Poelemburg* son successeur dans la charge de Professeur, en a écrit la Vie. Elle fut mise à la tête des Oeuvres de Courcelles que Philippe de Limborch fit imprimer à Amsterdam en 1675. Il avoit une assez grande connoissance de la Langue Gréque, & s'étoit de plus appliqué à la Critique des exemplaires Grecs du Nouveau Testament, dont il a donné une nouvelle édition, avec diverses leçons tirées de differens manuscrits. Il a mis à la tête de cette édition Gréque du Nouveau Testament, une grande préface, où il traite des diverses leçons, & où il remarque entre autres choses, qu'il seroit à souhaiter, qu'il n'y eût aucune varieté de leçons dans le livre du Nouveau Testament ; mais que l'experience nous fait voir qu'il y en a un assez grand nombre, & qui sont même trés-anciennes : qu'au reste il n'y a aucune de ces varietez qui puisse nuire à la foi. Il s'est encore donné des soins extraordinaires en publiant les Oeuvres de *Simon Episcopius*. Voici les titres des plus distinguez entre ses autres Ouvrages, *Institutiones Religionis Christianæ, libri septem* ; (il n'a pas eu le tems de finir cet Ouvrage) *Diatribe de esu sanguinis inter Christianos* ; *Vindiciæ, quibus sententia Arminii de Jure Dei in creaturas innocentes contra Mosen Amyraldum defenditur*. Tout ceci & plusieurs autres piéces se trouvent dans ses Oeuvres Théologiques. Christophle Sandius a mis mal à propos Courcelles dans sa Bibliotheque des Antitrinitaires, comme s'il avoit en effet suivi les sentiment des Sociniens. On peut voir là-dessus, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, la Vie de Courcelles, qui est à la tête de ses Ouvrages & une Harangue composée par Arnold Poelemburg son successeur. * Sandii, *Biblioth. Antitrinit. p.* 109. *& suiv.* Bentheim, *Holland-Kirchen und Schulen-Staat, partie* 1. *ch.* 4. *p.* 362. Arnolds *Ketzer-Hist. tome* 1. *partie* 2. *l.* 17. *ch.* 8. §. 11. Witte, *Diar. Biogr.*

COURCI. *Voyez* COURCY.

COURCILLON (Philippe de) Marquis de Dangeau, Comte de Mesle & de Civray, Baron de Sainte-Hermine, de Saint Armand & de Bielluire, Seigneur de Chausseroye & de la Bourdaisiere, naquit dans le païs Chartrain, de *Louïs* de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, & de *Charlotte* de Noues. Il y a eu dès le douziéme siecle, en Anjou, des Seigneurs de Courcillon qui y ont fait une assez grande figure ; & c'est de cette Terre, qui fut portée par le mariage de l'héritiere de la branche aînée de cette Maison dans la Maison des Comtes de Sancerre, qu'a été formée en 1667, la Duché-Pairie de la Valiére ; mais ceux qui ont porté le nom de Courcillon dans les XVI & XVII siécles, n'ayant pas pris le soin de prouver qu'ils descendoient de ces anciens Seigneurs, on ne dira ici de leur famille, que ce que celui qui fait le sujet de cet article s'est contenté d'en faire connoitre pour jouir de l'honneur que le Roi Louis XIV lui avoit fait, de le nommer Chevalier de ses Ordres. Il prouva alors par des titres authentiques & publics, que JACQUES de Courcillon, Chevalier, mort avant 1565, & *Anne* de Vavasseur eurent entre autres enfans LOUÏS de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau, de la Motte-Morreau, de Dizier, de Breniende, & des Bardillières, à qui le Roi Henri IV adressa en 1589, trois commissions ; la premiére du mois de fevrier, pour lever des Gens de guerre, tant de cheval que de pié : la seconde du troisiéme mars, de Capitaine de soixante Chevaux-legers ; & la troisiéme du cinquiéme mai, de Capitaine de trente Lances fournies des ordonnances au titre de cinquante. Que de Louïs & de *Jacqueline* de Sinttey naquit JACQUES de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau & autres lieux. Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi : & que Jacques eut de *Susanne* de Baudrès, LOUÏS de Courcillon, Chevalier Marquis de Dangeau, pere de Philippe, à qui le Roi Louïs XIV écrivit le douzieme novembre 1652, une lettre, où *sur la confiance qu'il avoit en sa sage conduite & en sa prudence*, il lui marquoit qu'il lui feroit *chose agréable de représenter à la Noblesse du païs Chartrain, qui avoit beaucoup de croyance en lui*, qu'elle ne devoit pas s'assembler sans sa permission. Il paroit par les mêmes titres, que Jacques de Courcillon étoit mort avant 1632, & que Charlotte des Noues veuve de Louïs, étoit morte avant le mois d'août 1658. Philippe leur fils aprés avoir été Cornette, & ensuite Capitaine de Cavalerie, fut fait en 1665 Colonel du régiment du Roi, qu'il garda jusqu'en 1670. Dès l'année 1666, le Roi lui donna le Gouvernement de Touraine, avec celui de la ville & château de Tours. En 1672, ce Prince allant en personne faire la guerre en Hollande, le fit un de ses Aides de-camp, & sur la fin de la même année il le nomma Envoyé extraordinaire auprès de l'Electeur de Tréves & de l'Electeur Palatin. L'année suivante aprés avoir été faire compliment à l'Electeur de Mayence sur son avénement à l'Electorat, il revint auprès du Roi, qui aprés la campagne l'envoya à Modéne pour faire le mariage de la Princesse Marie d'Est avec le Duc d'Yorck, qui depuis a été Jacques II, Roi d'Angleterre, où il eut l'honneur de mener la Princesse ; & ayant servi en 1674, en la même qualité d'Aide-de-camp, il fut choisi en 1675, pour commander non seulement dans son Gouvernement, mais dans ceux d'Anjou & du Saumurois. La sagesse & la prudence du Marquis de Dangeau ; dans toutes les recontres où le Roi l'honoroit de ses Ordres, lui avoit gagné toute la confiance de ce Prince, sur tout, depuis qu'il avoit quitté la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé. Dès l'an 1670, sa Majesté lui avoit accordé un Brevet de permission d'entrer à toutes les heures, & dans tous les lieux où Elle pourroit être. Il fut nommé en 1680, pour être auprès de Monseigneur le Dauphin, en qualité de premier de ses six Menins. En 1685, le Roi le fit Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, en 1688, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit ; en 1693, Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare; & en 1696, Conseiller d'Etat d'épée. Il fut aussi Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne, qu'il avoit été recevoir en 1696, avec la Duchesse du Lude, au Pont de Beauvoisin. Son mérite lui avoit procuré dès l'an 1686, l'entrée dans l'Académie Françoise ; & il fut élu Académicien honoraire de l'Académie Royale des Sciences le troisiéme mai 1704, à la place de M. le Marquis de l'Hopital. Il n'accepta cette place qu'en faisant bien sentir la noble pudeur qu'il avoit de succéder à un des premiers Géométres de l'Europe, lui qui ne s'étoit nullement tourné de ce côté-là. La reconnoissance des bienfaits du Roi, engagea le Marquis de Dangeau à écrire le caractére de ce grand Prince, & à le répréfenter principalement tel qu'il étoit au milieu de sa Cour. Cet Ouvrage qu'on peut appeller *le Journal de la Chambre du Roi*, est trés-curieux, & feroit honneur à son Auteur, si on le rendoit public. Il mourut âgé de 84 ans ou environ, à Paris, le 13 mai 1720, & fut inhumé dans l'église paroissiale de saint Sulpice. Il avoit épousé le 23 mai 1682, *Françoise* Morin fille, de *N*... Morin, Fermier general, & il en eut *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, mariée en 1694, à *Honoré-Charles* d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort. Aprés la mort de sa premiére femme, il épousa au mois de mars 1686, la Comtesse *Sophie* de Lewestein, d'une branche de la Maison de Baviére, qui étoit alors fille d'honneur de Madame la Dauphine, & de ce mariage naquit PHILIPPE-EGON, Marquis de Courcillon, qui fut fait en 1704, Colonel du regiment de Furstemberg-Cavalerie, eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709, fut fait Brigadier de Cavalerie en 1710, obtint en 1712 le Gouvernement de Touraine sur la démission de son pére, & mourut le 20 septembre 1719, ne laissant qu'une fille de son mariage avec *Françoise* de Pompadour, fille de *Léonor-Elie* de Pompadour, Chevalier, Marquis de Lauriere, Gouverneur & Sénéchal de Périgord, & de *Gabriel* de Montaut de Navailles, qu'il avoit épousée en 1708.

Aprés la paix des Pyrenées, M. de Dangeau alla servir l'Espagne contre le Portugal. Il se signala au siége & à la prise de *Giromena* sur les Portugais, & *Dom Juan* d'Autriche le choisit pour aller rendre compte au Roi d'Espagne du succès de ses armes. Le Roi voulant s'attacher le Marquis de Dangeau, lui offrit un regiment de 1200 chevaux, avec une grosse pension, mais il trouva un François trop passionné pour son Roi & pour sa patrie. Comme il avoit appris l'Espagnol, il put, à son retour en France, entretenir en cette Langue les deux Reines qui goûtérent son esprit & ses manieres & qui le mirent de leur jeu. M. de Dangeau naturellement Algébriste eut beaucoup d'avantage dans le jeu, où il conservoit pourtant toute sa gayeté & toute sa liberté d'esprit. Comme son gain alloit à des sommes considérables, M. Colbert en parla au Roi avec quelque soupçon. Le Roi voulut être temoin du jeu de M. de Dangeau, & il vit que ce joueur étoit habile, mais fidele: même le Roi l'enleva au jeu des Reines pour le mettre du sien avec une Dame, qu'il prenoit grand soin d'amuser agreablement. Un jour que M. de Dangeau s'alloit mettre au jeu du Roi, il demanda à sa Majesté un appartement à Saint Germain où étoit la Cour. Le Roi lui répondit qu'il lui accorderoit sa demande, pourvu qu'il la lui fit en cent vers ni plus ni moins & composez pendant le jeu. Aprés le jeu, où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il récita les cent vers au Roi. Sa Poesie lui valut encore une confidence qui lui fit beaucoup d'honneur & plaisir. Le Roi & feue Madame avoient entrepris de faire des vers en grand secret à l'envi l'un de l'autre. Ils se montrerent leurs Ouvrages qui n'étoient que trop bons, & ils se soupçonnérent réciproquement d'avoir eu du secours. Aprés un aveu mutuel, il parut que tous les vers partoient de M. de Dangeau auquel ils avoient eu recours tous les deux. Quand la *Bassette* vint à la mode, il en conçut bien-tôt le fin par son Algebre naturelle ; mais il conçut aussi que l'art l'emportoit ici sur la nature & il se fit calculer ce jeu par M. *Sauveur* qui commença par là sa réputation à la Cour. *Des Preaux* voulant se faire un protecteur à la Cour, adressa en 1665, sa cinquiéme Satyre au Marquis de Dangeau, où il débute par ces quatre vers,

> *La Noblesse, Dangeau, n'est pas une chimére,*
> *Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévére,*
> *Un homme issu d'un sang fécond en demi-Dieux,*
> *Suit, comme toi, la trace où marchoient ses ayeux.*

Quand M. de Dangeau eut été revêtu de la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem, il tâcha à le relever. Il apporta plus d'attention au choix des Chevaliers ; il procura par ses soins la fondation de plus de 25 Commanderies nouvelles & il employoit les revenus & les droits de sa Grande Maîtrise à faire élever en commun, dans une grande maison destinée à cet usage, douze jeunes Gentilshommes des meilleures Noblesses du Royaume. On les appelloit les *Eléves de S. Lazare*. Cet établissement dura prés de dix ans, & tomba faute de secours pour le soutenir. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1720. *Oeuvres de* Boileau, édit. de Genéve *in quarto*, *Sat.* 5.

COURCILLON (Louïs de) connu sous le nom d'Abbé de Dangeau, étoit frére du Marquis de Dangeau, & avoit été élevé comme lui dans la Religion Réformée, qu'il professoit encore en 1667, lorsqu'il fut en qualité d'Envoyé extraordinaire en Pologne ; mais peu aprés il se fit Catholique. Il obtint en 1671 l'agrément du Roi, pour acheter de la veuve du Président de Périgny l'Office de Lecteur ; & ayant revendu cet Office en 1685, il conserva les entrées. Dès le 24 février 1680, le Roi lui avoit donné l'Abbaïe de Fontaine-Daniel ; & au mois de juillet 1710, il lui donna encore celle de Clermont. Il fut aussi Prieur de Gournay & de Saint-Arnoul. Il y a eu peu de gens qui ayent aimé les Belles Lettres autant que lui, & qui se soient donné autant de mouvement pour en rendre l'étude facile & agréable ; continuellement occupé à imaginer de nouvelles méthodes, & n'en trouvant aucune tout à fait à son gré, quoiqu'il s'en fût présenté à lui plusieurs qui du côté de la facilité avoient beaucoup d'avantage sur les anciennes. Dans le cours d'une longue vie, il eut à peine le loisir de donner quelques Essais de Géographie, d'Histoire, de Généalogie, & de l'Art des Armoiries, &c. On voit dans ces Essais un homme poli, exact, qui possédoit parfaitement sa Langue, qui s'embarrassant peu des applaudissemens du public vouloit lui être utile, & qui en un mot, étoit capable d'exécuter les plus grands desseins. Le Pape Clément X, qui l'avoit connu dans son voya-

voyage de Pologne, l'avoit nommé son Camérier d'honneur. Innocent XII lui avoit accordé le même titre, mais il n'alla jamais en Italie prendre possession de cette charge. Son mérite lui procura dès l'an 1682, l'entrée de l'Académie Françoise: il fut aggregé en 1698, à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, & il forma chez lui une espéce d'Académie des Sciences composée de plusieurs personnes d'esprit & de mérite, qui se rendoient à son hôtel tous les vendredis: ce qui continua jusqu'à sa mort arrivée le premier janvier 1703.

* COURCY, famille d'Irlande qui de tems immémorial a le privilége que ceux qui en sont issus, ont la liberté de se couvrir en présence du Roi, quand il est en Irlande. On dit que ce fut le Baron de Kinsale, l'un des Ancêtres des Descendans de cette famille, qui obtint ce privilége; mais on ne sait ni quand, ni sous quel Roi cela est arrivé.* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Histoire d'Angleterre, t. 1. p. 177.*

COURDES. *Cherchez*. CURDES.

COUR-DIEU, Abbaïe située dans l'Orléanois à six lieues de la ville d'Orléans du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUREUR de bois. L'on nomme ainsi en *Canada*, les Habitans qui vont faire la traite des Castors, & autres pelleteries, & qui par le moyen des Lacs vont chercher les Sauvages, amis des François, jusques dans leurs habitations les plus éloignées, où ils leur portent des marchandises d'Europe, pour les échanger contre celles du pais. Les voyages de ces *Coureurs* sont ordinairement d'un an, ou de dix-huit mois, pendant lesquels ils sont exposez à des fatigues qu'on ne peut guéres exprimer, mais d'où ils ne reviennent qu'avec des profits immenses. Ils partent presque toûjours de la ville de *Mont-Réal*, avec des canots chargez de marchandises, propres à cette traite, comme, des chaudiéres, des haches, des couteaux, même des armes, quoique de contrebande; aussi n'est-ce pas toûjours avec la permission des Gouverneurs, quoique ce soit le plus souvent avec leur connivence que ces *Coureurs* entreprennent leur course. Deux ou trois hommes, au plus, conduisent ces canots, qui peuvent porter jusques à vint quintaux pesant. A leur retour ils rapportent aussi des pelleteries du même poids, c'est à dire, environ quarante paquets de Castors qu'ils ne vendent guéres moins de 50 écus le paquet, & qui en valent près de cent. Si ces Coureurs étoient sages ils feroient de grandes fortunes; mais pour le plupart, tant que leur profit dure, ils le dissipent en festins, en jeux, & en débauches de toute espece, se disposant à risquer une nouvelle course, quand les fonds de la premiére sont épuisez. * Savary. *Dict. de Commerce*.

COURE'ZE ou COURRE'SE, petite riviére du Limosin, province de France. Elle prend sa source au bourg de Courèze, arrose Tulle & Brive, & peu après elle se décharge dans la Vézére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COURIER, que les Romains appelloient *Cursor*, dont Martial fait mention, *l. 3. Epigr.* 100. *v.* 1.

Cursorem sexta, tibi, Rufe, remisimus hora.

Tite-Live nous apprend que Sempronius Gracchus, le plus dispos de la jeunesse, fut choisi pour cela; & qu'en trois jours il arriva à Pelle, s'étant servi de deux chevaux disposez pour ce sujet, par où l'on voit que longtems avant Auguste, les Romains avoient des chevaux de poste établis dans l'Empire Romain. Suetone en parle aussi. Xénophon, dans *la Cyropédie*, dit que Cyrus en fut le premier Inventeur; car voulant avoir plus promptement des nouvelles des lieux éloignez, il établit des chevaux de poste de distance en distance, avec un Maître de la poste, qui avoit la charge de recevoir les paquets des Couriers. Hérodote, dans *Uranie*, en attribue l'invention à Xérxès après sa défaite. * *Antiq. Grecq. & Romaines*. Jean Rosin. Th. Dempster.

COURISH-HAFF. *Voyez* CURISH-HAFF.

COURLANDE ou CURLANDE, *Curia* ou *Curlandia*, Duché entre la Mer Baltique, la Samogitie, province du Royaume de Pologne, & la Livonie. Goldingen est la capitale de ce Duché, & la ville de Mittau est le lieu de la résidence ordinaire des Ducs: les autres sont Window, Windaw ou Wenden, qu'on nomme aussi *Kiess*, Dalen, Selburg, Doblin, Liba, Angermund, Bautzke, &c. Ce Duché faisoit autrefois partie de la Livonie, de laquelle il est séparé par la riviére de Dune, mais cette province ayant été ruinée par les Suédois & par les Moscovites, l'Archevêque de Riga, & le Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, se mirent sous la protection du Roi de Pologne, avec tout ce qu'ils y possédoient encore. Alors Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, érigea la Courlande en Duché en l'année 1561, & la donna à GODARD Ketter de Nesselrod, dernier Grand Maître de l'Ordre, pour la tenir en fief de la Couronne de Pologne, & après l'avoir obligé de quitter la dignité de Grand-Maître, il le déclara Duc de Curlande & de Sémigallie: ce qui passa à ses successeurs.

La province de Sémigallie, où est la ville de Mittau, & qui confine au grand Duché de Lithuanie, est une dépendance du Duché de Courlande. Il y a encore la province de Pilten, qui étoit jadis un Evêché. Le Duc de Courlande pourroit lever dans des occasions 15000 hommes de guerre, & entretenir 15 vaisseaux. La religion que l'on y professe est la Luthérienne, suivant la Confession d'Ausbourg. La Noblesse y est puissante & extrémement jalouse de ses droits & de ses privilèges, que chaque Duc à son avénement promet avec serment de maintenir. * Oléarius, *Voyage de Moscovie. Description de la Livonie, imprimée en 1705.*

I. GODARD, dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, & premier Duc de Courlande, étoit issu de la Maison de Ketler, l'une des plus anciennes & des principales du Duché de Cleves, & portoit aussi le nom de Nesselrod par sa mère. Il mourut en 1587, ayant eu d'*Anne* de Meckelbourg, fille d'*Albert*, Duc de Meckelbourg, & d'*Anne* de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1566, 1. *Frédéric*, Duc de Courland, mort sans postérité d'*Elisabeth-Magdelaine*, fille d'*Ernest-Louis*, Duc de Pomeranie-Wolgast; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Anne*, mariée en 1586, à *Albert* Prince de Radzivill, Duc d'Olika; & 4. *Elisabeth*, alliée en 1595, à *Adam Venceslas*, Duc de Teschen en Silesie.

II. GUILLAUME, Duc de Courlande, fut dépossédé par Sigismond III, & par les Etats de Pologne, vécut en exil jusqu'en 1610, qu'il fut rétabli, & mourut en 1643. Il avoit épousé *Sophie*, seconde fille d'*Albert-Frédéric* Duc de Prusse, & Markgrave de Brandebourg, & de *Marie-Eléonore* de Clèves, sœur aînée de *Jean-Guillaume*, dernier Duc de Clèves, de Juliers, &c. dont il eut JACQUES qui suit.

III. JACQUES, Duc de Courlande, &c. né en 1610, prit le parti de la neutralité lors des guerres de Charles-Gustave, Roi de Suéde, contre les Polonois; nonobstant laquelle Robert Douglas, Général des Suédois, s'empara par surprise de Mittau, & envoya le Duc & la Duchesse prisonniers à Iwanogorod, où il resta jusqu'en 1660, & mourut en 1680. Il épousa le 30 septembre 1645, *Louise-Charlotte*, fille de *George-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, dont il eut, 1. *Ladislas-Frédéric*, mort jeune; 2. FRÉDÉRIC CASIMIR qui suit; 3. *Charles Jacques*, né en 1654, mort à Berlin en 1677; 4. FERDINAND, *dont il sera parlé cy après*; 5. *Alexandre*, tué au siege de Bude en 1686; 6. *Louise-Elisabeth*, née en 1646, mariée en 1661, à *Frédéric*, Landgrave de Hesse Hombourg, morte en 1670; 7. *Charlotte Sophie*, Abbesse de Herford, née le 17 septembre 1651; & 8. *Marie-Amélie*, née le onziéme juin 1653, mariée à *Charles*, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16 juin 1711.

IV. FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Curlande, né en 1650, mourut le 22. juin 1698. Il épousa 1. en 1675. *Sophie-Amélie*, fille de *Henri*, Comte de Nassau-Siegen, morte en 1688; 2. en 1691. *Elisabet-Sophie*, fille de *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg. Elle prit une seconde alliance le 30 octobre 1703, avec *Christian-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Bareith; & une troisiéme le troisiéme juin 1714, avec *Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du premier mariage du Duc *Frédéric-Casimir*, sortirent, 1. *Marie-Dorothée*, né le onziéme juin 1684; & 2. *Louise-Amélie*, née le 27 juillet 1687, mariée le sixiéme mars 1708, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de Nassau-Siegen; & du second vint 3. FRÉDÉRIC-GUILLAUME qui suit.

V. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Duc de Courlande, de Sémigallie, de Pilten, &c. né le 19 juillet 1692. Son pais souffrit beaucoup de la part des Suédois, des Polonois & des Moscovites qui s'en emparérent tour à tour. Il mourut le 20 janvier 1711, sans postérité d'*Anne*, fille de *Jean*, Empereur de Moscovie, le 13 novembre 1710. Elle s'est remariée le 19 avril 1716, à Charles-Léopol, Duc de Meckelbourg Swérin.

VI. FERDINAND, quatriéme fils de JACQUES, Duc de Courlande, &c. & de *Louise-Charlotte* de Brandebourg, né le deuxiéme novembre 1655, a servi en diverses occasions, & a été Administrateur des Etats de *Frédéric-Guillaume* son neveu; auquel il a succédé en 1711.

COURONNE, marque de victoire, ou de dignité, a été employée à d'autres usages. Les Anciens disent que Bacchus & Janus furent les inventeurs des couronnes, que Bacchus se couronna de lierre, après la conquête des Indes, & que Janus Roi d'Italie, s'en servit dans les sacrifices. Les premieres couronnes des Romains étoient composées de deux ou trois rubans liez ensemble autour de la tête. Ensuite ils en firent de branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de saule, de lierre & d'autres arbres qui se ployent aisément. Dans les festins, on composoit les couronnes de fleurs, d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraichir, ou de fortifier le cerveau, comme de roses, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'olivier, &c. Les Conviez portoient trois couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord sur le haut de la tête; l'autre dont ils se bandoient le front; & la troisiéme, qu'ils se mettoient autour du cou. Pline rapporte que ce fut la Bouquetiére Glycera, que le Peintre Pausanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaisons de fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet assemblage industrieux. Il dit aussi que P. Claudius Pulcher Consul l'an de Rome 569, & avant J. C. 185. introduisit la coutume de dorer le cercle de la couronne, couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul ou de jonc à laquelle on attachoit les fleurs. On y ajoûta ensuite des rubans qui pendoient sur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tissus d'or ou brodez. Dans la cérémonie des noces, l'époux portoit une couronne; l'épouse en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisoit dans la maison de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles représentées en or, & enrichies de diamans. Dans les temples, les Payens couronnoient les statues de leurs Dieux. On donnoit à Bacchus une couronne de branches de vigne ou de lierre; à Saturne une couronne de branches de figuier; à Jupiter de toutes sortes de fleurs; à Apollon, de laurier; à Hercule, de peuplier; à Pan, de pin & d'hiéble; aux Dieux Pénates, de myrthe & de romarin; à Castor & Pollux, de roseaux; à Vénus, de roses & de myrthe; aux Graces, de branches d'olivier, comme à Minerve; à Junon, de branches de vigne; à Lucine ou Diane, de Dictame.

On offroit aussi des couronnes d'or aux Dieux, comme celle qu'Attalus Roi de Pergame envoya à Rome pour mettre dans le Capitole, laquelle pesoit 246 livres d'or; & celle que Philippe, Roi de Syrie, y fit porter par ses Ambassadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les Sacrificateurs, étoient couronnez pendant les cerémonies du sacrifice: leurs couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit mêmes les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funérailles, on mettoit sur les sépulchres des couronnes qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lis. Cette coutume passa de Lacédémone à Athénes, & d'Athénes à Rome. Les Magistrats dans les jours de cérémonies, portoient des couronnes d'olivier, ou de myrthe; les Ambassadeurs, de verveine ou d'olivier.

Il seroit ennuyeux de rapporter ici toutes les sortes de couronnes dont les Anciens se sont servis, & leurs differens usages. Mais il est bon de parler des couronnes militaires, qui étoient données au mérite, c'est à dire, aux Généraux d'armées, aux Capitaines, aux Soldats, pour récompense de leurs belles actions. La couronne *triomphale*, étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illustre victoire. Au commencement elle étoit de laurier, puis on la fit d'or; & ensuite on en porta un grand nombre faites de ce metal, devant le char du Triomphant. Tite Live nous apprend qu'on porta deux cens trente-quatre couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'*Asiatique*, l'an de Rome 564 avant J. C. 190; & Appien en compte deux mille huit cens vint-deux dans celui de Cesar. On réprésentoit autour de ces couronnes, les principaux exploits du Triomphateur. La couronne *ovale*, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit Triomphe appellé *Ovation*, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier. La couronne *obsidionale*, étoit présentée par les assiégez au Capitaine ou Gouverneur qui avoit fait lever le siege. Elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville assiégée. La couronne *civique* se donnoit par le Général d'armée, à un Citoyen qui avoit conservé la vie à un autre Citoyen, en tuant son ennemi. Elle étoit de feuilles de chêne avec les glands. La couronne *murale*, étoit pour celui qui avoit été le premier à l'escalade, & qui avoit monté sur les murs d'une ville assiegée, ou qui étoit entré par la bréche. Elle étoit d'or, & son cercle étoit élevé en forme de creneaux de murailles. La couronne *castrense* ou *vallaire*, se donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis. Sa figure réprésentoit en or, une palissade forcée. La couronne *navale* étoit donnée à celui qui étoit monté le premier sur le bord d'un vaisseau ennemi, dans un combat naval. Elle étoit d'or & environnée de petits éperons, & de proues de navires, le tout de ce même metal. Dans les Jeux de la Gréce, on couronnoit pareillement le Victorieux. Aux Jeux Olympiques dédiez à Jupiter, la couronne étoit d'olivier sauvage; aux Jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le serpent Python, elle étoit de laurier; aux Jeux Isthmiens en l'honneur de Palemon, qui se donnoient en l'Isthme ou détroit de Corinthe (lequel separe le Péloponnése de la terre ferme) la couronne étoit faite de branches de Pin; & aux Jeux Néméens institues pour le jeune Archemore, on donnoit une couronne d'ache; ce qui est justifié par ces quatre vers Latins d'Alciat, traduits du Grec d'Archias,

Sacra per Argivos certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta Viris, & duo Cœlitibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertaque Archemorique.
Præmia sunt pinus, poma, apium, atque olea.

On donnoit aussi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une couronne de laine.

On a déja remarqué que dans les festins & rejouissances publiques on se couronnoit de lierre, de roses & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'usage de ces couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit reservé aux statues des Dieux du ciel, mais l'on voit le contraire dans les Historiens Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Ménesthée & Callimaque Medecins écrivirent contre l'usage des couronnes de fleurs dans les festins, prétendant qu'elles étoient nuisibles au cerveau; mais le Medecin Typhon, & Ariston le Péripatéticien, ont soutenu le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriférantes seroient nuisibles au cerveau; & on ne sait pas bien, dit l'Abbé Dinet, si ce ne seroit point pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on se ceignoit la tête dans la débauche. * Pline, *l.* 16. *c.* 4. & *l.* 21. *c.* 2. Rosin, *Antiq. Romaines*, *l.* 10. *ch.* 27.

COURON-

COURONNE, ornement du casque, ou de l'écusson des armoiries. Les couronnes sont de plus ancien usage sur les casques que sur les écussons. On en portoit anciennement dans les Tournois, particuliérement en Allemagne, où la couronne sur le casque étoit une marque de chevalerie; & cet usage étoit commun pour les Gentilshommes de nom, d'armes, & de cri, il y a deux ou trois cens ans. Ces couronnes sont ou à pointes, comme les anciennes couronnes radiales qu'ont les Empereurs Romains dans leur médailles, ou à fleuron d'ache ou de persil. Quelques unes sont à fleurs-de-lis. Celle que l'on voit encore à Châlons en Champagne, sur la porte de l'Hôtel de Sénecey, est très-singuliére. C'est une couronne de vairs, par rapport aux armes de Beaufremont, qui sont vairées d'or & de gueules. Les Souverains portent aussi la couronne sur le casque. A l'égard des armoiries, on ne voit presque point d'écus couronnez, que depuis deux cens ans. C'est pourquoi on ne sauroit trouver d'armes couronnées des anciens Dauphins de Viennois, des Ducs de Milan, des Comtes de Champagne & de Flandre, l'usage des couronnes n'étant pas introduit de leur tems pour les armoiries. C'est par les monnoyes que l'usage s'est introduit de couronner les écussons. On commença sous Philippe *de Valois*, vers l'an 1330 à faire des Gros, dont le revers étoit une couronne sur trois fleurs-de-lis sans écusson. Enfin, sous Charles VII, vers l'an 1450, on mit la couronne sur l'écusson des trois fleurs de lis dans les écus d'or, & depuis ce tems-là, on a toûjours continué. Il n'y avoit alors que les Rois qui missent des couronnes sur l'écu de leurs armoiries; & ces couronnes étoient ouvertes & à bas fleurons; mais depuis, cet usage passa à d'autres, & les Ducs, les Marquis & les Comtes en firent des marques de leurs dignitez. Les Rois d'Espagne ont même permis à quelques Maisons illustres, de porter la couronne royale sur leur écusson, comme à celle des Ducs de Cardone, &c. Ils ont encore accordé ce privilége à plusieurs villes, avec le titre de villes couronnées, comme à Madrid, à Tolède, à Burgos, &c. L'Empereur Maximilien a fait une pareille concession à la ville d'Amsterdam, qui met sur ses armoiries le diadème Impérial. L'Empereur Charles *Quint*, par ses lettres patentes, permit à Jean Carvellon, Seigneur d'Oropésa, de mettre, lui & ses successeurs, la couronne royale sur leurs armoiries.

Il y a aujourd'hui en armoiries deux sortes de couronnes, celles des Souverains, & celles de la Noblesse ou des dignitez. Toutes les couronnes des Souverains étoient autrefois assez semblables. C'étoient des couronnes ouvertes à feuilles d'ache, comme sont aujourd'hui celles des Ducs. A présent il y a sept sortes de couronnes pour les Souverains. 1. Celle de l'*Empereur*, est une espéce de bonnet entr'ouvert des deux côtes, & dont le milieu est surmonté de la figure du monde, sommé d'une croix, ayant au bas un cercle avec des fleurons. 2. Celle des *Rois de France*, est un cercle de fleurs-de-lis, fermé de six cintres, qui portent en haut une autre fleur-de-lis. 3. Celle des *Rois d'Angleterre*, est un cercle de croix patées, & de fleurs-de-lis, fermé de cintres qui portent un globe croisé. 4. Celles des *Rois d'Espagne*, de *Portugal*, de *Dannemark* & de *Suéde*, ont des fleurons sur le cercle, & sont fermées de cintres, avec un globe croisé sur le haut. 5. La couronne des Ducs *de Savoye*, Rois de Chypre, a des fleurons sur le cercle, & est fermée de cintres, avec la croix tréflée de S. Maurice sur le bouton d'enhaut. 6. Celle du *Grand Duc de Toscane*, est ouverte à pointes, mêlées de grands tréfles sur d'autres pointes, avec la fleur de-lis de Florence au milieu. 7. La couronne des *Archiducs*, a un seul demi-cercle en cintre, garni de perles, qui porte un globe croisé, le reste est comme un bonnet. Les couronnes de la Noblesse sont de cinq sortes en armoiries. 1. La couronne *Ducale* est toute de fleurons, à fleurs d'ache ou de persil. 2. La couronne de *Marquis* est de fleurons & de perles mêlées alternativement. 3 Celle des *Comtes* est de perles sur un cercle d'or. 4. Celle des *Vicomtes*, est un cercle avec neuf perles de trois en trois entassées. 5. Enfin celle des *Barons*, est une espéce de bonnet, avec des tours de perle en bande sur le cercle. Les Flamands & les Espagnols ont une espéce de bonnet different de celui-là. Les *Electeurs* de l'Empire ont un bonnet particulier pour couronnement de leurs armoiries. Il est rouge & retroussé d'hermine; mais il y a d'autres Souverains d'Allemagne qui en portent un pareil, entre autres le Landgrave de Hesse, le Markgrave de Baden, & quelques autres.

Les couronnes de dignitez ne sont pas les mêmes en tout le païs. En Allemagne, elles sont de feuilles de persil, de quelque condition que soient ceux qui les portent. En Italie, il y en a à fleurons de diverses maniéres, & quelques-unes à pointes, comme celles des anciens Empereurs. En Espagne, celles des Ducs & des Marquis, sont d'ordinaire à fleurons. Celles des Comtes sont de perles éloignées les unes des autres, avec trois sur le milieu. En Angleterre, la couronne des Barons est un cercle, ou bourlet à six perles. La couronne des Vicomtes est un chapelet de perles sans nombre. Celle des Comtes est un cercle d'or à hautes pointes, soutenant des perles; celle des Marquis, un cercle de feuilles de frasier, avec une grosse perle; & celle des Ducs, est un cercle de fleurons, ou de feuilles sans perles.

A Venise, aucun Noble Vénitien, en quelque dignité qu'il soit, ne met de couronne sur ses armoiries. Le Doge seul met sur les siennes le bonnet Ducal. A Gênes, les vingt-huit familles principales ausquelles toutes les autres se sont unies, mettent la couronne Ducale sur leurs armoiries. A Rome nul Cardinal, quoique Prince, ne porte la couronne sur ses armes. En France, tous les Prélats, qui ont titre de Ducs ou de Comtes, mettent la couronne sur leur écusson. Les Archevêques d'Ambrun, d'Arles & de Tarantaise, les Evêques de Grenoble & de Viviers, qui prennent titre de Princes, portent la couronne Ducale. Cet usage n'est établi que depuis environ cent soixante ans; car on ne trouvera pas avant ce tems-là, qu'aucun Prélat en France, ait mis la couronne sur ses armoiries, non pas même les Princes. Les Princes du sang en France portent à présent des couronnes de fleurs-de-lis, depuis que Henri II. Prince de Condé eut été declaré premier Prince du sang, après Monsieur Gaston de France, frére du Roi Louis XIII. Le Dauphin de France portoit une couronne rehaussée de fleurs-de-lis, & fermée de deux cercles ou croix, avec une fleur-de-lis au sommet, & à présent elle est fermée par quatre Dauphins, dont les queues aboutissent à un bouton qui soutient la fleur-de lis à quatre angles.

Charles VIII est le premier des Rois de France qui ait porté la couronne fermée; & ce fut après qu'il eut pris la qualité d'Empereur d'Orient l'an 1495. Philippe II, Roi d'Espagne, qui commença de régner en 1558, portoit la couronne ouverte sur les reales frappées de son tems; & elle est fermée sur les ducats qui furent faits en Flandre sous son régne: ce qui fait voir que c'est lui qui en a introduit l'usage pour les Rois d'Espagne. Le roi de Hongrie la portoit ouverte en ses monnoyes de l'an 1566. Elle est encore ouverte sur les monnoyes de Jean III, Roi de Portugal, vers l'an 1550. Sur les Jacobus d'Angleterre & d'Ecosse de 1601, la couronne est fermée: auparavant elle étoit ouverte sur les Nobles Henris & sur les Nobles à la Rose. Elle est aussi ouverte sur les Testons de Navarre du Roi Antoine en 1561. A present tous les Rois la portant fermée; & c'est ce qui les distingue des autres Souverains. On voit dans l'eglise de saint Denys proche de Paris, la statue de Marie d'Espagne, femme de Charles de France, Duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crenelée, pour marquer son origine de la Maison de Castille. Sur les tombeaux des Amiraux de Hollande, il y a des couronnes rostrales, c'est à dire, de proues de vaisseaux, pour marquer leur dignité de Surintendant de la mer. * Le Pére Menétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

DES COURONNES DES ROIS DE FRANCE.

M. Du Cange a fait sur les couronnes une savante Dissertation, dont nous avons tiré les remarques suivantes. Les Rois de France de la première race ont porté quatre sortes de couronnes, de diadèmes ou de bonnets royaux. *La premiére sorte de couronne* est le diadème de perles, fait en forme de bandeau qu'on lioit au derriére de la tête. Ce diadème est semblable à celui qui se voit dans la plupart des médailles des Empereurs Romains, avec cette différance, que quelquefois c'est un cercle d'or enrichi d'un double rang de perles, & qu'en d'autres occasions ce cercle est entremêlé de perles & de pierres précieuses enchassées dans l'or; mais ordinairement les Rois de France de la première race ne portoient qu'un rang de perles pour diadème. *La seconde sorte de couronne* est un cercle, d'où s'élevent des pointes en forme de rayons. Cet ornement a été choisi par les Rois de la plus grande antiquité, pour se rendre plus augustes, en paroissant comme des soleils. C'est ainsi que Virgile réprésente la couronne du Roi Letinus, qu'il composa de douze rayons, parce que c'étoit une opinion reçue par les Anciens, que le soleil en avoit un pareil nombre, par rapport aux douze mois de l'année. Les Historiens remarquent qu'on présenta en plein théatre à Jules César, une couronne éclatante de rayons; & que Caligula en prit une semblable, lorsqu'il voulut se faire adorer comme un Dieu. Les médailles des Empereurs Romains ont fort souvent de ces couronnes. *La troisiéme sorte de couronne* est un bonnet enrichi de pierreries, dont le bord est orné d'un diadème de perles qui ceint le front, avec un ornement à la pointe, en forme de pennache, ou de touffe de plumes, qui commence au derriére du bonnet, & qui s'éleve sur le davant. Tzetzès dit que c'étoit la couronne dont les Empereurs Grecs se servoient, lorsqu'ils retournoient de leurs expéditions militaires, après avoir remporté des victoires sur leurs ennemis. *La quatriéme sorte de couronne* dont les Rois de France de la premiére race ont usé, est le mortier, tel que les grands Présidens du Parlement le portent à present. Cet ornement a été porté par quelques Empereurs de Constantinople. On voit dans la ville de Ravenne, l'Empereur Justinien réprésenté avec ce mortier, qui est environné par le bas à l'endroit du front, d'un rang de perles, & d'un autre rang par le haut. Cette espéce de diadème a passé dans la seconde & dans la troisiéme race des Rois de France. Le P. Pétau nous a réprésenté une vieille peinture qu'il avoit tirée d'un ancien manuscrit, où Charlemagne est figuré avec le mortier. Aux vitres de la sainte chapelle à Paris, saint Louïs y paroit avec le même ornament; & l'on tient communément que les Rois de France ayant quitté le Palais de Paris, pour en faire le siége de la Justice, ils communiquérent en même tems leur ornemens royaux à ceux qui devoient y présider, afin que leurs jugemens eussent plus d'autorité, & qu'ils fussent reçus des peuples, comme s'ils avoient été rendus par le Prince même. A l'égard des Rois de la seconde race, les premiers Rois & les premiers Empereurs de cette famille, paroissent dans leurs monnoyes, la tête ceinte d'un double rang de perles. Dans leurs sceaux ils sont couronnez de laurier. Les Annales de France tirées du monastère de Fulde, nous apprenent que Charles *le Chauve*, après s'être fait couronner Empereur, quitta les couronnes & les habits des Rois de France ses prédécesseurs, & prit les diadêmes & les vêtemens des Empereurs Grecs. L'ornement de tête étoit alors un bonnet de soye enrichi de perles & de pierreries, par dessus lequel étoit la couronne ou le diadème, autour du front. Dans les derniers siécles, la couronne des Empereurs d'Occident a été composée d'un cercle d'or, enrichi de pierres précieuses, & rehaussé de fleurons, comme les autres couronnes des Rois, avec une mitre ouverte, portant sur cette ouverture un autre cercle d'or surmonté d'une croix. Dans la troisiéme race des Rois de France, on voit ordinairement pour couronne, un cercle d'or enrichi de pierreries, & rehaussé de fleurs-de-lis. Quelques uns disent que François I commença à la porter fermée pour contrequarrer l'Empereur Charles-*Quint*, ou par ce que Henri VIII, Roi d'Angleterre, la portoit ainsi. Le même Roi François I est figuré dans quelques Testons avec un bonnet retroussé, & une couronne de fleurs-de-lis sur le retroussis. Il paroît en quelques-uns, avec une couronne entremêlée de fleurs-de-lis, & de rayons. Enfin il est réprésenté en d'autres avec une couronne rehaussée de fleurs-de-lis & de fleurons, & fermée par en haut. Mais il n'a pas été le premier qui ait porté la couronne fermée; car Louïs XII la porta fermée, ayant au sommet une fleur-de-lis, à son entrée dans Paris l'an 1498; & Charles VIII, son prédécesseur, en avoit introduit l'usage en France.

DES COURONNES DUCALES, &c.

Il est probable que Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, a été le premier des Rois de France, qui a accordé la couronne aux Ducs; & l'on peut dire qu'il suivit l'exemple des Empereurs Grecs, lesquels accordoient ordinairement une couronne aux principales dignitez de l'Empire, mais très-différente de celle de l'Empereur; car le diadème Impérial étoit semé de pierreries, & en étoit couvert par dessus, au lieu que ces autres couronnes étoient seulement enrichies de quelques pierres précieuses, & sans couverture. Quelquefois c'étoit un cercle d'or, chargé de pierreries par intervalles, avec un diamant sur le devant, & un rang de perles autour. Selden, *en ses Titres d'honneur*, dit que les couronnes des Ducs & des Comtes sont d'une invention nouvelle, & qu'en l'an 1200 elles n'étoient point encore en usage. Néanmoins les Annales de France nous apprennent le contraire. On y lit que Charles *le Chauve*, étant venu de Rome à Pavie en 876, y établit Boson, frére de sa femme, Duc de cette province, & le couronna d'une couronne Ducale. Il semble que non seulement les Ducs & les Comtes ont eu le privilége de porter la couronne, pour marque de leur dignité, mais que les simples Gentilshommes l'ont aussi portée, pour marque de leur noblesse. Car on voit, dans un grand nombre de sceaux attachez à des lettres ou titres anciens, les armoiries de plusieurs Gentilshommes, qui n'avoient aucune dignité de Duc ou de Comte, avec le casque couronné d'une couronne Ducale, de laquelle sort un cimier. Mais, comme il est remarqué au commencement de cet article, c'étoit une couronne de casque, & non pas une couronne d'écusson, & ces anciens titres, ni les anciens tombeaux, où l'on voit la même chose, ne peuvent servir à justifier la prétention de quelques Gentilshommes, qui ont cru avoir droit de porter une couronne sur leurs armes, parce que leurs ancêtres la portoient sur leur casque; car ce n'étoit alors qu'une marque de noblesse pour les Gentilshommes de nom, d'armes & de cri, & principalement pour ceux qui avoient été couronnez dans les Tournois, après avoir bien fait. * Du Cange, *Dissertation 24, sur l'Histoire de saint Louis.*

COURONNE ROYALE, certain Ordre de Chevalerie imaginaire, qu'on attribue à l'Empereur Charlemagne. Martin Anconius dit que ce Monarque l'institua, pour récompenser le courage de ses Soldats. Les Chevaliers portoient, dit-on, sur la poitrine une couronne, avec ces mots pour devise *Coronabitur legitimè certans*. La principale cérémonie qu'on observoit en donnant cet Ordre, étoit de mettre l'épée au Chevalier, & de lui ceindre le baudrier: on ajoûta depuis le baiser & l'accolade. * Favin, *Théat. de Chevalerie*; *l. 3. p. 528.*

COUROUK, en Perse, est une défense de se trouver sur le chemin, par où le Roi doit passer avec ses femmes. Il faut que tous les hommes abandonnent leurs maisons, & fuyent dans un quartier éloigné ou à la campagne: car si un homme les avoit seulement regardées, le Roi le feroit mourir sans rémission. Ces Couroucks sont extremement fâcheux à Ispahan. Il s'y en est fait quelquefois jusqu'à quarante en trois mois. Les Rois de Perse exercent encore cette tyrannie, de faire de tems en tems Courouk de volailles, de poissons, & autres denrées qui se trouvent à leur goûts & quand il y a Courouk de quelque chose, il n'y a personne qui en ose vendre, si ce n'est pour le Roi. * Thevenot, *Voyage de Levant*, *tome 2. l. 2. p. 336. & suiv.*

* COURPALAIS, bourg de France dans la Brie. Il y a un Chapitre fondé en 1213, par Pierre de Corbeil,

beil, Archevêque de Sens. Il est composé d'un Doyen électif, & de douze chanoines à la collation de l'Archevêque. * *Dict. Univ. de la France.*

COURS ROYALES, COURS SOLEMNELLES, COURS COURONNE'ES, ou FETES ROYALES, assemblées que les Rois de France faisoient aux principales Fêtes de l'année, où ils se montroient à leurs peuples & aux Etrangers, avec une pompe & une magnificence digne de la Majesté Royale. Elles étoient differentes des Champs de Mars, dont il a été parlé cy-devant en leur place: car ces Champs de Mars se convoquoient tous les ans, au mois de mars, pour les affaires publiques; & les Cours Royales se tenoient aux grandes fêtes de Pâques & de Noel. Grégoire de Tours remarque dans son Histoire, que le Roi Chilpéric fit cette cérémonie, en la ville de Tours, à la Fête de Pâques. Eginhard raporte que Pepin tint sa Cour Royale, aux fêtes de Pâques & de Noel, ce qui fut continué par ses successeurs. Le même Auteur écrit que Charlemagne avoit coutume de paroître dans ces grandes Fêtes, revêtu d'habits de drap d'or, de brodequins brodez de perles, & des autres ornemens royaux, avec la couronne sur la tête. Les Rois de la troisiéme race ont observé cette coutume avec autant ou plus de magnificence que leurs prédecesseurs. Helgaud parle des Cours Solemnelles que le Roi Robert tint aux jours de Pâques, en son palais de Paris, où il fit des festins publics. Le Roi saint Louïs qui pratiquoit la modestie jusques dans ses habits, avoit néanmoins égard en ces occasions à la dignité royale, comme il fit en cette *Cour & maison ouverte*, qu'il tint à Saumur, où, selon le récit du Sire de Joinville, il fut superbement vêtu, & où le Roi de Navarre se trouve *en cotte & mantel, avec le chapel d'or fin*. Les Rois portoient la couronne en ces occasions, comme le raporte Eginhard, & comme on le voit par le Testament de Philippe de *Valois* en 1350. C'est pourquoi on appelloit ces solemnitez, Cours couronnées, *Curia Coronata*. Sous la seconde race des Rois de France, cette cérémonie ne se faisoit qu'aux Fêtes de Pâques & de Noël: dans la troisiéme, on fit aussi ces assemblées aux Fêtes des Rois & de la Pentecôte. Les Historiens remarquent que dans ces Cours Royales, il se faisoit des festins publics, où les Rois mangeoient en présence de toute leur suite, & où ils étoient servis par les grands Officiers de la Couronne & de l'Hôtel. Mais ce qui faisoit sur tout paroître la magnificence des Princes, dans ces Fêtes royales, c'étoit les libéralitez qu'ils exerçoient à l'égard de leurs principaux Officiers, en leur donnant divers joyaux, & entre autres, ceux qu'ils portoient sur leurs habits. Outre cela, pendant que les Herauts d'armes crioient *Largesse*, on jettoit au peuple une grande quantité de piéces de toutes sortes de monnayes. L'usage de ces Fêtes fut introduit en Angleterre par Guillaume *le Bâtard*, après qu'il eut conquis ce Royaume. Eadmer parlant de Henri I, Roi d'Angleterre, appelle ces jours de solemnitez, *les jours de la couronne du Roi*, parce que le Roi y paroissoit avec sa couronne sur la tête. * Du Cange, *Dissertation cinquiéme sur l'Histoire de S. Louïs.*

COURSOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COURSON, Comté dans l'Auxerrois. *Cherchez* COIGNET, Seigneur de la Tuillerie.

COURSON (Seigneur de) *Cherchez* LAMOIGNON.

COURT, (Charles Caton de) étoit fils de Charles de Court Gentilhomme ordinaire du Roi de France, & d'*Anne* de Saumaise. Il naquit à Pont-de-Vaux au mois de mars de l'année 1654, fit ses premiéres études à Bourg-en-Bresse, sa Rhétorique & sa Philosophie à Lyon. Quand il fut retourné à la maison de son pére, pour s'y guérir d'une fievre quarte, il y lut par maniere de divertissement les meilleurs livres François, & y apprit la pureté de la Langue. Il étudia ensuite les originaux, & profita plus, en lisant seul les Auteurs Grecs, qu'il n'avoit fait dans les Colleges avec le secours des Maîtres. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, déja fort savant, & avec un ardent desir de le devenir davantage. Bien qu'il fût maître de sa conduite dans une ville, où régne le luxe & les plaisirs, il n'eut point d'autre desir que d'apprendre. Des vingt-quatre heures du jour, il en étudioit vingt, & donnoit à peine le reste à la nourriture & au sommeil. Il apprit les Langues mortes & vivantes, & puisa une infinité de connoissances dans leurs propres sources. Il étudia les livres sacrez dans leurs Langues originales, & les Lettres profanes dans les livres les plus rares & les plus curieux sur l'Antiquité. Tout ce qu'il avoit lu lui étoit présent, & sur quelque sujet que l'on le mit, il en parloit de la même sorte, que si c'eût été son unique étude. Il fit un nouveau plan du Droit Civil & du Droit Ecclésiastique, & donna des marques d'une grande connoissance dans les matiéres de Religion. On ne lui pouvoit montrer d'inscription, ni de medaille, qu'il ne lût sur le champ. Il y avoit peu de monument antique, qu'il ne réparât. S'il se delassoit d'une occupation, c'étoit par une autre. Le but qu'il se proposoit n'étoit ni la réputation, ni la fortune. C'étoit uniquement de découvrir la vérité & d'aquérir la vertu. Après avoir formé son esprit, il voulut juger des moeurs & des coutumes étrangers. Il alla à Rome, où l'Architecture, la Peinture, & la Sculpture perfectionnérent son goût. Enfermé près d'un an dans le Vatican, il y découvrit des richesses, que peut-être, leurs possesseurs ne connoissoient point. Il observa aussi la Cour de Rome, & tâcha de pénetrer sa profonde Politique. Il eut envie d'aller en Gréce, & même jusqu'à la Chine, mais il retourna en son pays, pour obéir à son pére, qu'il perdit bientôt après. De là il se rendit à la Cour, pour aider à l'éducation du Duc du Maine, fils *naturel* de Louïs XIV. En 1687, comme il étoit à Londres, Boyle, Membre de l'Académie Royale, & tous ceux qui avoient le plus de réputation voulurent être de ses amis. Il se trouva au siége de Philisbourg avec le Duc du Maine, qui faisoit sa premiére campagne. Son desir de tout savoir lui fit examiner avec soin tout ce qui se fit à ce siége. Au retour de l'armée, il reprit le commerce de ses livres avec la même tranquilité qu'auparavant. Il fut attaqué d'une fiévre violente au camp de Vignamont près de Hui, & mourut le 16 août 1694. L'Abbé Genest, a fait son portrait, qui a été imprimé *in octavo*, à Paris, en 1696, & duquel nous avons tiré ce que nous venons de dire.

COURT-BARON, est une Cour en Angleterre, que chaque Seigneur de Terre est en liberté de tenir de tems en tems. On l'appelle *Court-Baron*, parce qu'autrefois les Seigneurs des Terres portoient tous le titre de *Baron*. Dans cette Cour on fait venir tous ceux qui relévent de la Seigneurie, & on choisit entre eux un corps de 12 Jurez. Le *Steward* tenant lieu de Juge, ordonne aux Jurez de faire certaines recherches qui sont du ressort de cette Cour; comme de s'informer des *Copy Holders* qui sont morts, & de ceux qui possédoient des Terres en franc-aleu, & de produire leurs proches héritiers & successeurs; de découvrir les Tenanciers qui auroient usurpé en quelque maniére les droits du Seigneur, ou de leurs voisins. Ils peuvent aussi faire des réglemens dans cette Cour, & ordonner une amende contre les délinquans, payable au Seigneur. Cette Cour est très-avantageuse à ceux qui n'aiment pas la chicane. Lorsqu'on aime les procès, on peut, en s'adressant à une Cour supérieure, porter sa cause à Westminster. * *Etat de la grande Bretagne, sous George II, tome 2. p.* 190.

COURTCHES: c'est ainsi qu'on nomme en Perse le corps des troupes réglées. Il est presque tout de Cavalerie. Il n'est jamais moindre de trente mille hommes, mais sous *Abas le Grand* qui le réduisit, il étoit monté jusques à quatre-vingts mille hommes. Les Courtches sont ainsi nommez d'un mot qui signifie *chasser & écarter*. C'est encore là le meilleur corps de troupes de toute la Perse. Ces troupes sont tirées des *Turcomans* ou *Tartares* originaires; vieille race de bons Soldats, gens robustes & oeconomes qui vivent à la campagne entre eux, sans se mêler avec les autres hommes, & qui sont ces *Pâtres* ou *Bergers* Sarrasins qui ont tant de fois changé l'état de la Perse & qui lui ont été toûjours rédoutables jusques au commencement du siécle passé. Ce sont eux qu'on nomme *Kesil-bachs* ou têtes rouges, nomez de la sorte depuis le tems auquel ils soutinrent *Cheic-Sephy*, le premier Prince de la race royale, dans ses conquêtes. Il leur donne pour marque d'honneur de porter un bonnet de velours rouge, comme il le portoit lui-même, & qu'on appelle le *Tag*, ou la *Couronne*. Ces *Kesil bachs* demeurent sous des tentes en tems de paix, come en tems de guerre, s'entretenant de betail qu'ils élevent & vendent. *Abas le Grand* craignant leur puissance en diminua le nombre, fit couper la tête à leur Général, & les dispersa dans le Royaume. Ces troupes servent à cheval, portant pour armes offensives l'arc & la fléche, l'épée, & le poignard, la lance & une hache sous la cuisse, passée dans la sangle du cheval; & pour armes défensives un bouclier sur le dos, & le pot en tête, avec des piéces de maille qui tombent sur les joues. Il y a quelques Régimens qui portent des mousquets, & ceux-là servent à pié, quoique dans la marche ils aillent à cheval comme les autres. Ils combattent toûjours à part sous le commandement de leurs propres Officiers. Leur Général s'appelle *Courtchibachi*, Chef des Courtches. Il est toûjours pris de leur Corps, car ils n'obéïroient pas à un autre. Les Courtches & les milices réglées, qui sont dans les Provinces, ont leur solde en Terres de la Couronne, qui passent d'eux à leurs enfans mâles, à moins qu'ils ne refusent de porter les armes. Ils doivent se rendre sous leurs Enseignes après douze heures d'avertissement, & tous les ans ils passent en revue générale devant un Député de la Cour, ou du Gouverneur de la Province, selon le lieu de leur ressort. * Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p.* 027.

COURTE-CUISSE, (Jean) en Latin *Brevis-Coxa* ou *Brevi-Coxa*, nommé par quelques autres *Curta Coxa*, natif du Mans, fut reçu dans le Collége de Navarre en 1367. Il passa Maître ès Arts en 1374, & prit le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris l'an 1388. Il fut un des Députez, envoyez par l'Université de Paris en 1395, à Benoît XIII, & à Boniface IX, contendans au pontificat, pour les engager l'un & l'autre à y renoncer. Courte-Cuisse fut en réputation pour sa science & pour son éloquence, car il enseigna la Théologie, & fit plusieurs discours publics, entre autres un touchant la soustraction d'obéïssance aux deux contendans, & un autre contre les Bulles de Benoît. Il en fut recompensé par une charge d'Aumonier du Roi. Il fit les fonctions de Chancelier de l'Université de Paris en l'absence de Gerson, & fut élevé l'an 1420 à l'Evêché de Paris. Mais n'ayant pas été agréable au Roi d'Angleterre qui pour lors étoit maître de Paris, il fut obligé de quitter la maison de l'Evêché, & de se cacher dans l'Abbaïe de Saint-Germain-des Prez; & aima mieux sortir de Paris, que d'obéïr au Roi d'Angleterre. Il s'en alla à Genéve, ville dont il fut fait Evêque en l'an 1422. On ne sait pas combien il a vécu depuis. Il y a dans les bibliothéques plusieurs Ecrits de ce Docteur: le plus considérable est son grand *Traité de la Foi, de l'Eglise, du souverain Pontife & du Concile*, que M. du Pin a fait imprimer dans la nouvelle édition des Oeuvres de Gerson, sur un manuscrit de la bibliothéque de l'Abbaïe de saint Victor. * *Gersoniana, par* M. Du Pin.

COURTELIN, petite ville de France dans le Dunois sur l'Yerre, à trois lieues de Château-Dun au couchant.

COURTENAY, petite ville, dans le Gouvernement de l'Isle de France, & dans le Gâtinois, sur le ruisseau de Clairy, avec un ancien château sur une colline, entre Sens au Levant, & Montargis au Couchant, avec titre de Principauté. Elle est célebre pour avoir donné son nom à la Royale Maison de COURTENAY, dont on raporte ainsi la généalogie.

I. PIERRE de France, I. du nom, septiéme & dernier fils du Roi Louïs *le Gros* & d'*Adelaïs* de Savoye, (*Voyez* PIERRE) épousa *Elizabeth*, Dame & héritiére de Courtenay, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlay, de Charni, & de Chantecoq, fille aînée de *Renaud*, Seigneur de Courtenay. De ce mariage contracté en 1150, naquirent cinq fils & six filles. Les enfans mâles furent 1. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, qui suit: 2. ROBERT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHAMPIGNELLES; 3. *Philippe*; 4. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* TANLAY; & 5. *Jean*. Les filles furent 6. *Alix*, mariée à *Guillaume* I, Comte de Joigny, dont elle fut séparée, & remariée à *Aymar*, I. du nom, Comte d'Angoulême; 7. *N*... mére d'*Eudes* de la Marche en Hongrie; 8. *Clémence*, épouse de *Gui* V, Comte de Thiern; 9. *N*.... mariée à *Aymon* III, Seigneur de Charrus en Berry; 10. *Constance*, alliée 1. au Seigneur de Châteaufort près de Paris; 2. à *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Arnaud, & de Villepreux; & 11. *Eustache*, épouse de *Gautier* de Brienne, Seigneur de Rameru: puis de *Guillaume*, I. du nom, Comte de Sancerre.

II. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, Marquis de Namur, & Empereur de Constantinople, mourut en 1218. (*Voyez* PIERRE) Il avoit epousé en 1184, *Agnès*, Comtesse de Nevers, &c. fille de *Gui* I, Comte de Nevers & d'Auxerre, dont il eut 1. *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, accordée en 1193, à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin* V, Comte de Heynaut, & mariée en 1199, à *Hervé* IV, Seigneur de Donzi, dont elle resta veuve, & se remaria, avant l'an 1226, à *Guigues* IV, Comte de Forez. Depuis elle se rendit Religieuse à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. PIERRE II prit une seconde alliance avec *Yoland* de Hainaut, fille de *Baudouin* V, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandre, & sœur de *Baudouin* I, & de *Henri* de Hainaut, Empereur de Constantinople, laquelle fut couronnée à Rome avec son mari, par le Pape Honorius III, le neuviéme avril 1217, & mourut après le mois de juin 1219. Il eut de cette seconde femme 2. *Philippe* de Courtenay, Marquis de Namur, surnommé *à la lévre*, qui suivit le parti de Ferdinand de Portugal, Comte de Flandre, qui combattit pour lui contre son oncle, le Roi *Philippe-Auguste*, à Bovines l'an 1214, qui après le decès de son pére, refusa d'aller recueillir la Couronne de Constantinople, qui eut de grandes guerres contre Valeran II, Duc de Limbourg, qui prétendoit le Marquisat de Namur à cause de sa femme, qui suivit le Roi Louis VIII, au siége d'Avignon, & qui y mourut en 1226; 3. *Pierre*, Ecclésiastique; 4. *Robert*, Empereur de Constantinople; (*Cherchez* ROBERT) 5. *Henri*, Marquis de Namur après son frére, mort en 1229; 6. BAUDOUIN, qui suit; 7. *Marguerite*, alliée 1. à *Raoul* III, Seigneur d'Issoudun: 2. à *Henri*, Comte de Vienden; 8. *Elizabeth*, mariée 1. à *Gaucher* Comte de Bar-sur-Seine: 2. à *Eudes* I, Seigneur de Montagu; 9. *Yoland*, seconde femme d'*André*, II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233; 10. *Marie*, alliée à *Théodore* Lascaris, Empereur des Grecs en Asie, morte en 1228; 11. *Agnès*, mariée à *Godefroy* de Villehardouin, II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; 12. *Eléonore*, premiére femme de *Philippe* de Montfort, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230; 13 & 14. *Constance & Sibylle*, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN de Courtenay, Empereur de Constantinople, mourut en 1273. (*Voyez* BAUDOUIN) Il avoit épousé *Marie* de Brienne, fille de *Jean*, Roi de Jérusalem, & Empereur de Constantinople, dont il eut PHILIPPE qui suit.

IV. PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Constantinople, né en 1243, fut donné en ôtage par son pére à des Gentilshommes Vénitiens, pour sûreté de notables sommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269, à la Cour d'Alfonse, Roi de Castille, qui le fit Chevalier, & retourna en Italie auprès de Charles I, Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue, Empereur de Constantinople. Mais l'événement des Vêpres Siciliennes, empêcha l'exécution de ce Traité, & Philippe mourut l'an 1285, laissant de *Béatrix*, seconde fille de *Charles* I, Roi de Naples & de Sicile, une fille unique CATHARINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, laquelle épousa en 1300,

en 1300, *Charles* de France, Comte de Valois, son cousin, & mourut en janvier 1308.

SEIGNEURS de CHAMPIGNELLES.

II. Robert de Courtenay, second fils de Pierre de France, I. du nom, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, &c. & Bouteiller de France. Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210, & au siége de Lavaur. Il passa ensuite en Angleterre au secours du Prince Louis de France en 1217, & y fut fait prisonnier. Revenu en France, le Roi Louis VIII le fit Grand Bouteiller en 1223. Il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au siége d'Avignon en 1226, servit utilement le Roi saint Louis contre le Comte de Champagne; le suivit au voyage d'Outre-mer, & y mourut en 1239. Il avoit épousé *Mahaud*, fille unique & héritiére de *Philippe*, Seigneur de Mehun-sur Yerre, & de Selles en Berri, dont il eut 1. *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. qui suivit le Roi saint Louis aux guerres de la Terre-Sainte, & qui mourut après la bataille de la Massoure en 1250, qui avoit épousé *Perrenelle* de Joigny, fille de *Gaucher* de Joigny, II. du nom, Seigneur de Châteaux-Renard, dont il eut *Amicie* de Courtenay, qui fut accordée à *Pierre*, second fils de *Thibaud* VI, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, lequel étant mort avant le mariage, elle épousa en 1262 *Robert*, II. du nom, Comte d'Artois; 2. *Philippe* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, mort en 1245; 3. *Raoul*, Seigneur d'Illier & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna Charles de France, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271, laissant d'*Alix* de Montfort, *Mahaud* de Courtenay, mariée à *Philippe*, fils puiné de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte en 1300; 4. *Robert*, Seigneur de Damville & de Nonancourt, Evêque d'Orléans, qui accompagna le Roi S. Louis au voyage d'Afrique, & mourut en 1279; 5. *Jean*, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Rheims, mort en 1271; 6. Guillaume qui suit; 7. *Blanche*, épouse de *Louis*, I. du nom, Comte de Sancerre; & 8. *Isabeau*, mariée 1. à *Renaud* de Montfaucon: 2. à *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon.

III. Guillaume de Courtenay, Seigneur de Champignelles, &c. suivit le Roi S. Louis au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, veuve de *Henri* de Brienne, Seigneur de Venisi, & fille de *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon, & de *Mahaud* de Bourgogne sa premiére femme, laquelle mourut après l'an 1259. Il se remaria avec *Agnès* de Toçy, veuve de *Guillaume* de Culant, fille d'*Anseric* de Toçy, Seigneur de Baserne. Du premier lit, sortirent 1. *Robert*, Archevêque de Rheims, qui sacra les Rois Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & mourut en 1323; 2. Jean, qui suit; 3. *Pierre*, mort en 1290; 4. *Isabeau*, seconde femme de *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296; & 5. *Marguerite*, mariée 1. au fils aîné de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, Maréchal de France: 2. à *Renaud* de Trie.

IV. Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, de la Ferté-Loupiére, &c. se trouva à la bataille de Mons en Puelle l'an 1304, avec plusieurs Chevaliers à sa suite, & mourut en 1318. Il avoit épousé en 1290, *Jeanne* de Sancerre, fille aînée & héritiére d'*Etienne*, II. du nom, Seigneur de S. Briçon, morte en 1313, dont il eut 1. Jean II, qui suit; 2. Philippe, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* Ferte'-Loupiere, *rapportée cy-après*; 3. *Robert*, Chanoine de Rheims & de Sens, prevôt de Lille en Flandre; 4. *Guillaume*, Chanoine & Vidame de Rheims; 5. *Etienne*, Chanoine & Prevôt de Rheims, élu Archevêque de la même église, mort en 1352 avant son ordination; 6. *Pierre*, Seigneur d'Autri, de Cours-les-Barres, & de Villeneuve-des-Genêts, mort, laissant de *Marguerite* de la Loupiére, trois filles, *Jeanne*, Dame d'Autri, mariée à *Jean* de Beaumont, Seigneur du Coudrai; *Isabeau*, Dame de la Loupiére, mariée trois fois; & *Jeanne*, Religieuse. Une autre *Jeanne* de Courtenay, fille de *Jean* I, fut Religieuse à Notre-Dame de Soissons.

V. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. mourut en 1333. Il avoit épousé *Marguerite* de Saint-Vérain, Dame de Bléneau, fille de *Philippe* de Saint-Vérain, Seigneur de Bléneau, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi Jean, servit en Guienne contre les Anglois l'an 1371 & 1377, & mourut en 1392, sans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui* de Thianges, I. du nom, Seigneur de Champalement. Jean II laissa 2. un autre fils, qui fut Pierre qui suit.

VI. Pierre de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Bléneau, & de Nelli, servit le Roi Jean contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il suivit Philippe de France, Duc de Bourgogne, avec dix-huit Ecuyers, sur les frontiéres de Picardie en 1369, se trouva à la bataille de Rossebecque en 1382, & mourut en 1395. Il avoit épousé *Agnès* de Melun, Dame d'Espreneo en Brie, dont il eut 1. Pierre III, qui suit; 2. Jean, *tige des Seigneurs de* Ble'neau, *rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Dame d'Espreone, mariée en 1399, à *Guillaume* de la Grange; 4. *Agnès*, Dame de Nulli, épouse de *Hugues* d'Autri, Seigneur de Brion: puis de *Jean* de S. Julien, Seigneur de Maitroi; & 5. *Anne*.

VII. Pierre de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Champignelles & de S. Briçon, Chambellan ordinaire du Roi Charles VI, mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* Braque, fille unique & héritiere de *Blanchet* Braque, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI. Elle se remaria à *Jean* Coligni, surnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Pierre de Courtenay laissa un fils, Jean qui suit.

VIII. Jean de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles, servit au siége de Pontoise en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de Champignelles & la Baronnie de S. Briçon, ayant aquis par là le surnom de *Sans-Terre*. Il mourut l'an 1472, sans postérité légitime & sans biens. Il avoit été marié 1. à *Isabeau* de Châtillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France: 2. à *Marguerite* David; fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Frise, & de Ghisten en Flandre, & veuve d'*Etienne* de Vignoles, surnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. *Il laissa* Pierre Bâtard, *Seigneur des Esves*, qui a fait la branche des Seigneurs du Chene & de Changi.

SEIGNEURS de BLE'NEAU.

VII. Jean de Courtenay, second fils de Pierre II, Seigneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bléneau pour son partage. Il fut aussi Seigneur de Tannerre & de Chassenay, de l'Epinay, de Marquant, &c. obtint en justice l'an 1454, par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta aussi la Ferté-Loupiére & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine* de l'Hopital son épouse, fille de *François*, Seigneur de Choisy, il eut 1. Jean qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485, laissant deux filles; 3. Pierre, *qui a fait la branche des Seigneurs de* la Ferte'-Loupiere, *rapportée cy-après*; 4. *Renaud*, Seigneur d'Arrablai, mort sans postérité; 5. Charles, aussi Seigneur d'Arrablai qui fit rige; 6. 7 & 8, trois filles.

VIII. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. mourut l'an 1480, ayant épousé en 1457, *Marguerite* de Boucart, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Blancafort, dont il eut 1. Jean III, qui suit; 2. *Marguerite*, Religieuse; 3. *Louise*, alliée à *Claude* de Chamigni, Seigneur de Briare; & 4. *Catherine* de Courtenay, mariée à *Jean* de Longueau, Seigneur d'Escrignelles.

IX. Jean de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. commença à servir en 1484, sous le commandement de Jean d'Amboise, Seigneur de Bussi son cousin, en faveur du Roi Charles VIII, contre le Duc d'Orléans, & mourut le septiéme janvier 1511. Il avoit épousé 1. *Catherine* de Boulainvilliers: 2. *Magdelaine* de Bar, Dame de Planci & de l'Hermitte, fille de *Robert* de Bar, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Il eut de celle-ci 1. François qui suit; 2. *Philippe*, Abbé de Loroi; 3. *Edme*, qui servit fidélement le Roi Henri II dans les guerres, se distingua à la prise d'Ivoi, dont il eut le gouvernement en 1552, fut aussi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, & mourut sans enfans de *Vandeline* de Nicé; 4. *Jean*, Chevalier de S. Jean de Jerusalem; & 5. *Antoinette*, mariée à *François*, Seigneur de Monceau, de Quinquempoix & de S. Cyr.

X. François de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fut Gouverneur & Baillif d'Auxerre, & premier Pannetier d'Eléonore d'Autriche, Reine de France. Il avoit été élevé à la Cour, Enfant d'honneur du Roi Louis XII, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut en 1561. Il avoit épousé 1. en 1527, *Marguerite* de la Barre, fille aînée de *Jean*, Comte d'Etampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Vérets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prévôt de Paris, morte avant 1542: 2. en 1547, *Hélène* de Quinquet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaut, & d'*Edmée* de Courtenay-la-Ferté Loupiére. Du premier lit il eut 1. *Françoise*, Dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, Seigneur de Lagniéres, Chevalier de l'Ordre du Ro, & Gouverneur de Chartres: du second lit il laissa 2. Gaspard qui suit; 3. *Odet*, Seigneur de Parc-vieil, mort sans enfans; 4. *Charles*, mort sans être marié; 5. *Jean*, Seigneur des Salles, qui se retira en Angleterre avec Jean de Courtenay, Seigneur de Frauville son cousin, & mourut en 1618, ayant eu de *Magdelaine* d'Orléans un fils mort sans postérité, & deux filles, qui ne laisserent point aussi de postérité: 6. *Marie-Elizabeth*, mariée à *François* de Loron, Baron de Limanton; 7. *Susanne*, alliée à *Joachim* de Chastenay, Seigneur de Villars, & 8. *Magdelaine* de Courtenay, mariée à *Jacques* de l'Enfernat, Baron de Thoigny & de Prunsers.

XI. Gaspard de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. sollicita six à sept ans, sous le régne de Henri IV, pour être reconnu Prince du sang royal, & ne put l'obtenir. Il mourut le cinquiéme janvier 1609, ayant eu d'*Edmée* du Chêne, fille de *Jean*, Seigneur de Neufvi, & de *Claude* de Rochechouart, morte en 1604, 1. *François*, Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie; 2. Edme qui suit; 3. *Jeanne*, Prieure des filles de saint Dominique de Montargis, morte en 1638; 4. *Edmée*, Supérieure du même monastére, morte en 1641; 5. *Claude*, mariée à *Antoine* de Brenne, Seigneur de Boneron; & 6. *Gasparde* de Courtenay, mariée 1. à *Claude* de Bigni: 2. à *Jacques* de Hossu, Seigneur de Longueval: 3. à *Paul* de Thianges, Seigneur du Creuset. Il se remaria à *Louise* d'Orléans, fille de *Louis*, Seigneur de Rere, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. Edme de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fit plusieurs poursuites pour son rang, mais inutilement. Il mourut en 1640, ayant eu de *Catherine* du Sart son épouse, Gaspard II, qui suit.

XIII. Gaspard de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, s'attacha au Cardinal de Richelieu, dont il étoit parent par les Rochechouarts. La mort de ce Ministre renversa les espérances qu'il avoit conçues, d'être reconnu Prince du sang, & il mourut en 1655, sans postérité de *Magdelaine* de Durfort, fille de *Godefroy* de Durfort, Seigneur de Civrac.

DERNIERS SEIGNEURS de la FERTE'-LOUPIERE, issus des Seigneurs de Bléneau.

VIII. Pierre de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. fut le troisiéme fils de Jean, Seigneur de Bléneau & de *Catherine* de l'Hôpital. Il mourut en 1504, ayant eu de *Perrine* de la Roche, fille puînée de *Vincent*, Seigneur de la Roche, & de *Marie* de Trie, 1. Hector qui suit; 2. Jean *tige des Seigneurs de* Chevillon, *rapportez cy-après*; 3. *Charles*, Seigneur de Bontin, mort en 1514; 4. Louis, aussi Seigneur de Bontin, qui eut postérité, *qui se verra à son rang*; 5. *Pierre*, Seigneur du Martroi; 6. *Edme*, qui fut d'église, & vivoit encore en 1526; 7. *Edmée*, mariée à *Guillaume* de Quinquet, Seigneur de Montifaut; & 8. *Blanche* de Courtenay, femme de *Marc* de Mautelan, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecossois.

XI. Hector de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, vivoit encore en 1548. De *Claude* d'Ancienville qu'il épousa en 1508, il eut 1. René qui suit; 2. *Philippe*, Seigneur de Ville-neuve-la-Cornue, mort après l'an 1551; 3. *Jeanne*, Dame de Villeneuve-la-Cornue, qui épousa 1. *Guillaume* de Saint-Phale, Seigneur de Neuilly & de Brion: 2. *Tiras* de Castelnau, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suisses du Duc d'Alençon: 3. *François* de Verneuil, Seigneur de Saint-Estin; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Sailly, Seigneur de Hartanes, Capitaine de Soissons; 5. *Barbe*, mariée 1. à *Philippe* de Saint-Phale, Seigneur de Thou: 2. à *Philippe* de Boisserand, Seigneur de Laivenac; 3. à *Gilbert* de Culnos, Seigneur de Seury; & 6. *Charlotte* de Courtenay, aussi mariée trois fois, 1. à *Jean* des Marins, Seigneur de l'Echelle: 2. à *Julien* de Condé, Seigneur de Boulages: 3. à *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marguerite.

X. René de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, épousa *Anne* de la Magdelaine, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au siége de Bourges l'an 1562.

SEIGNEURS de CHEVILLON, ISSUS DES SEIGNEURS de la Ferté-Loupiére.

IX. Jean de Courtenay, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, & second fils de Pierre, Seigneur de la Ferté-Loupiére, mourut le 29 may 1534. Il avoit épousé en 1513, *Louise* du Chastier, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mouline, Ecuyer du Roi Charles VIII. Elle se remaria à *François* Girard, Seigneur de Pacy. Les enfans de *Jean* de Courtenay furent, *Jacques*, mort en Chypre l'an 1557, allant visiter les lieux saints: 2. Guillaume qui suit; 3. *Marie*, femme de Jean de Sailly, Seigneur de Gastines; & 4. *Marthe* de Courtenay, mariée à *Marc* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

X. Guillaume de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Chevillon, &c. mourut le 21 may 1592, ayant eu de *Marguerite* Bretel, qu'il épousa en 1555, 1. *François*, mort en 1583; 2. *Jacques*, qui à l'âge de 21 ans étoit Colonel d'infanterie au siége d'Issoire l'an 1577, qui fut blessé dangereusement à celui de la Fére en 1580, qui avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, qui sollicita puissamment avec ses cousins, leurs droits de Princes du sang, & qui mourut sans alliance le huitiéme janvier 1617; 3. *René*, Abbé de Jumiéges & des Eschalis, Prieur de Saint-Eutrope-de-Choisi en Brie, & de Chevillon, qui joignit ses sollicitations à celles de son frére, & qui vivoit encore en 1617; 4. Jean qui suit; & 5. *Catherine*, mariée en 1598, à *Edme*, Seigneur de Chevri.

XI. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, &c. servit le Roi Henri IV, dans ses guerres, depuis le commencement de son régne jusqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute sa famille, qui agit avec le plus de vigueur durant plusieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naissance: à quoi n'ayant pu réussir, il demanda permission de sortir du Royaume, & se retira en Angleterre l'an 1614, avec son cousin *Jean* de Courtenay, Seigneur des Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi Louis XIII. M. le Prince Henri de Bourbon fit insérer dans les articles de la paix de Loudun, quelques articles concernant la Maison de Courtenay, à quoi les Députez répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la prison de M. le Prince l'empêcha de solli-

sollecitee pour ces Seigneurs, ainsi qu'il l'avoit promis. Jean de Courtenay revint en France en 1617, & dès l'an 1620, il recommença ses poursuites pour la gloire de sa Maison; mais il ne put rien obtenir, & mourut le troisiéme fevrier 1639. Il avoit épousé en 1599, *Magdelaine*, de Marle, fille de *Jérôme*, II. du nom, Seigneur de Versigni, & veuve de *Claude* de Faula, Chevalier, Seigneur de Pouilli, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Robert*, Abbé des Eschalis en 1627, par la demission de son oncle; 3. *Magdelaine*, morte sans alliance, & 4. *Amicie* de Courtenay, mariée à *Jacques* de Belloy, Seigneur de Cestillon.

XII. Louis Prince de Courtenay, Comte de Césî, Seigneur de Chevillon, de Bleneau, de Frauville, & Brisnt, né le 25 d'août 1610, servit à l'attaque des barres de Suze, l'an 1629, & dans toutes les campagnes depuis 1635; & devint en 1655, le seul Chef de toute la postérité de Pierre de France, septiéme fils du Roi Louis *le Gros*, par la mort de *Gaspard* de Courtenay, Seigneur de Bleneau, son cousin, qui lui donna en 1653, la Terre de Bléneau. Il mourut le 23 novembre 1672, ayant eu de *Lucrece Chrétienne* de Herlay, fille puînée de *Philippe*, Comte de Céfi, & de *Marie* de Béthune-Congi, qu'il épousa en 1638, 1. Louis Charles qui suit; 2. *Roger*, Abbé des Eschalis & de Saint-Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choisi en Brie, né en 1647, mort le cinquiéme may 1733. 3. *Jean-Armand*, né en 1652, reçu Chevalier de Malte en 1656, tué au siége de Cambray en 1677; 4. *Gabrielle Charlotte*, née en 1639, morte en 1652; 5. *Chrétienne*, née en 1643, morte sans alliance; 6. *Lucrèce*, née 1643, Religieuse à Notre-Dame de Sens; & 7. *Elizabeth*, née en 1647, toutes deux mortes.

XIII. Louis-Charles, Prince de Courtenay, Comte de Césî, &c. né le 24 may 1640, après avoir fait la campagne de Gigeri en 1666, il suivit le Roi en Flandre, l'an 1667, & fut blessé au siége de Douay. Il se signala encore à celui de Lille, & en la guerre de Hollande en 1672, &c. & mourut le 28 avril 1723, âgé de 83 ans. Il épousa le neuviéme janvier 1669, *Marie* de Lamet, fille aînée d'*Antoine François*, Marquis de Bussy, Gouverneur de Mézières, morte le 20 août 1676: 2. le 14 juillet 1688, *Hélène* de Besançon, fille de *Bernard* du Plessis-Besençon, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30 novembre 1713. Du premier lit il eut 1. *Louis-Gaston*, né le neuviéme octobre 1669, tué au siége de Mons, étant Mousquetaire du Roi, en 1691; & 2. Charles-Roger qui suit: du second lit, il eut *Hélène* de Courtenay, née le septiéme avril 1689, mariée le cinquiéme mars 1712, à *Louis-Bénigne* de Beaufremont, Marquis-Comte de Listenois, Chevalier de la Toison d'Or.

XIV. Charles-Roger, Prince de Courtenay, né en juillet 1671, a épousé le 19 Novembre 1704, *Marie-Claire-Geneviève* de Bretagne, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c. mort en 1730, sans postérité.

SEIGNEURS de BONTIN, issus des SEIGNEURS de la Ferté-Loupière.

IX. Louïs de Courtenay, quatriéme fils de Pierre, Seigneur de la Ferté-Loupière, fut Seigneur de la Ville-au-Tarere, d'Yville-sur-Seine, de Bontin & de la Cartinière. Il mourut le 24 septembre 1540, ayant eu de *Charlotte* Du-Ménil-Simon, Dame de Morogue, 1. François, qui suit; 2. *Claude*, Chevalier de Malte; 3. *Loup*, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Certinière, mort après l'an 1551; 4. *Barbe*, morte sans alliance; & 5. *Jeanne* de Courtenay femme de *François* de Rochefort, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. François de Courtenay, Seigneur de Bontin, embrassa la Religion Protestante, & étoit mort l'an 1578. Il avoit épousé *Louïse* de Jaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut 1. *Françoise* de Courtenay, mariée à *Guy* de Béthune, Seigneur de Mareuil; & 2. *Anne*, Dame de Bontin, mariée le quatriéme octobre 1583, à *Maximilien* de Béthune, I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, morte en juin 1589.

SEIGNEURS d'ARRABLAY, issus des SEIGNEURS de Bléneau.

VIII. Charles de Courtenay, cinquiéme fils de Jean I, Seigneur de Bléneau, fut Seigneur d'Arrablay, de l'Epinay, &c. & fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485, sous le commandement de François, Comte de Vendome, contre Louïs Duc d'Orleans, depuis Roi Louïs XII. Il se trouva à la bataille de Saint-Aubin en 1488, & mourut peu après. De *Jeanne* de Chéry son épouse, il eut 1. François qui suit; & 2. *Jeanne* de Courtenay, femme de *Jean* de Guarchi, Seigneur de Blannay.

IX. François de Courtenay, Seigneur d'Arrablay, &c. mourut avant l'an 1540, ayant eu de *Françoise* de Ménipény, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concressaut, & de Verenne-en-Berry, Chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, Reine de France, *Gilberte* de Courtenay, mariée à *François* de Chamigny, Seigneur de Briare; elle vivoit encore en 1590.

ANCIENS SEIGNEURS de la FERTE' LOUPIE'RE sortis de la branche de Champignelles.

V. Philippe de Courtenay, second fils de Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la Terre de la Ferté-Loupière pour son partage, & accompagne le Roi Philippe *de Valois* au voyage de Flandre l'an 1328, combattit à Montcassel, se trouva avec Jean de France, Duc de Normandie, au siége de Thun-l'Evêque sur l'Escaut l'an 1340, & mourut après 1344. Il avoit épousé *Marguerite* d'Arrablay, dont il eut 1. *Marguerite* de Courtenay, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, mariée à *Raoul* le Bouteiller de Senlis: d'une seconde femme, il eut 2. Jean qui suit; & 3. *Jeanne* épouse de *Gaucher* de Bruillart Seigneur de Coursant.

VI. Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de la Ferté Loupière, mourut avant l'an 1412. Il avoit épousé 1. *Perrenelle* de Manchecourt, dont il eut 1. Jean II, qui suit: 2. *Anne* de Valery, Dame de Tennerre & de Chassenay.

VII. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupière, embrasse le parti de Charles de France, Dauphin. Le Roi Charles VI le declara rebelle, & en 1418, il confisqua ses biens, qui lui furent rendus par le Dauphin, dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'e point le nom de sa femme, dont il eut deux filles, *Jeanne* Dame en partie de la Ferté-Loupière, qui vendit cette part à Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau; laquelle avoit épouse, *Guy* de Cournoy, Seigneur de Bonnelle; & 3. *Michelle*, femme de *Michelet* Bourdin, qui vendit aussi au Seigneur de Bléneau, la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupière.

SEIGNEURS de TANLAY, ISSUS de PIERRE de France:

II. Guillaume de Courtenay, quatriéme fils de Pierre de France & d'*Elisabeth*, Dame de Courtenay, fut Seigneur de Tanlay, & de Mailly-le-Château, de Joux, & de Ravières, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épousé *Adeline* de Noyers, fille de *Clérambaut*, Sire de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. Robert, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Joux, mort après l'an 1248; 3. *Baudouin*, mort sans postérité; & 4. *Alix*, mariée à *Milon* de Tonnerre, dit *Tourbillon*.

III. Robert de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1260. De *Marguerite* de Mello, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Prise, il eut 1. Jean II, qui suit; & 2. *Marie*, épouse de *Guillaume* de Joinville, Seigneur de Juilly.

IV. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut le 15 juillet 1281. De *Marguerite* de Plency, Dame de Saint-Winemer, il laissa 1. Robert II, qui suit; 2. *Etienne*, Seigneur de Tannerre, mort sans enfans; 3. *Philippe*, Seigneur de Ravières & de Saint-Winemer, mort sans postérité en 1300; 4. *Jean*, Doyen de l'Abbaïe de Quincy, mort aussi en 1300; & 5. *Marie*, alliée à *Guy* de Montréal, Seigneur d'Atheis.

V. Robert de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1310. Il avoit épousé *Agnès* de Saint-Yon, dont il eut 1. Guillaume II, qui suit; 2. *Philippe*, Prieur de Juilly; & 3. *Agnès*, Dame de Bragelogne, épouse de *Robert*, Seigneur de Rochefort.

VI. Guillaume de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, fut du nombre de plusieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui se liguerent en 1315, pour empêcher quelques exactions du tems du Roi Louis X, surnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1358, laissant d'une femme dont le nom est inconnu, 1. *Robert* III, qui accompagna le Roi Philippe *de Valois* à la guerre contre les Flamands, se trouva à la Bataille de Montcassel, en 1328, servit encore en 1340 & 1341, & mourut sans postérité, après l'an 1347; 2. *Jean*, Seigneur de Ravières & de Saint-Winemer, qui se trouva à Montcassel avec son frére aîné, & mourut après l'an 1340, sans enfans d'*Odette*, fille de *Guy*, Seigneur de Pleepape, ni de *Jeanne* de Saux; & 3. Philippe qui suit.

VII. Philippe de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. se trouva à la bataille de Crécy, le 26 août 1346, suivi d'onze Ecuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épousé *Philiberte* de Châteauneuf, Dame de Poisi, de Sainte-Savine, & de Poligni, dont il eut 1. *Pierre* mort avant son pére, l'an 1383, au siége de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi Charles VI; 2. Etienne qui suit; 3. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Chamigny, puis de *Hugues* Postel, Seigneur d'Ailly, Pannetier de Louïs de France, Duc d'Orléans; & 4. *Alixane*, Abbesse de Ceisenon.

VIII. Etienne de Courtenay, Seigneur de Raviéres, servit le Roi Charles V, contre les Anglois, se trouva avec le Roi Charles VI; au siége de Bourbourg en 1383, & mourut sur la fin de l'année, ayant eu de *Jeanne* de Marmeaux, *Jeanne*, Dame en partie de Tanlay, mariée 1. après l'an 1393, à *Guillaume* de Bléśi: 2. à *Robert* de Châlus, Seigneur d'Entragues. Etienne eut une seconde femme, *Marguerite* de Valery.

SEIGNEURS du CHESNE & de CHANGY.

Cette branche qui est finie, étoit issue de Pierre de Courtenay, qui a toûjours passé pour fils *naturel* de *Jean* de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles. Ainsi en avoient parlé du Bouchet, & le Pére Anselme. Ces Seigneurs du Chêne & du Changy, qui se seroient trouvez les aînez de cette Maison, si celui dont ils tiroient leur origine eût été légitime, ne parurent point dans les poursuites faites par les Seigneurs de Bléneau & de Chevillon dans le commencement du XVII siécle, pour obtenir le rang de Princes du sang, & la derniére Requête présentée par ceux-ci au Roi Louis XIII, le 16 mars 1626, fut signée de huit d'entre eux, se disant *les seuls mâles vivans de la Maison de Courtenay, issus légitimement par mâles du Roi Louis les Gros*. Il y avoit pourtant alors quatre à cinq mâles vivans, de la branche de Changy, preuve qu'on ne la regardoit point comme légitime. Cependant, comme il s'est glissé dans l'édition de ce Dictionaire en 1704, que les Descendans de Pierre de Courtenay, Seigneur de Changy, avoient prouvé sa naissance légitime, dans une instance qu'ils avoient intentée au Parlement contre la branche de Chevillon, & qu'ils avoient obtenu un Arrêt en leur faveur; on s'est informé de ce fait, l'on a sçu que la vérité est, que le Prince de Courtenay, *Louis-Charles*, avoit intenté une instance aux Requêtes du Palais, contre ceux de Changy, pour les obliger de quitter les armes pleines de Courtenay, & de ne plus se qualifier *Seigneurs de Courtenay*; que ceux-ci avoient répondu, qu'ils avoient pour eux une possession de près de cent années, qui leur suffisoit pour n'être point troublez: sur quoi étoit intervenu M. de Harley, lors Procureur Général, & depuis prémier Président: ce qui avoit suspendu le jugement de cette affaire. Mais tous ces Seigneurs de Changy étant morts peu après, & leur branche s'étant trouvée éteinte, l'instance n'a plus été poursuivie. Nous rapporterons pourtant leur descendance.

IX. Pierre de Courtenay, fils *naturel* de Jean IV, Seigneur, de Champignelles, naquit pendant le second mariage de ce Seigneur, d'une Demoiselle nommée *Jeanne* de la Brosse. Son pére lui donna le fief des Esves, dans la paroisse de Dannemarie en Puisaye. Il porta les armes pour le service du Roi, en qualité d'Archer, sous le nom de *bâtard de Saint-Brisson & de Courtenay*, dans la compagnie des Gendarmes de Philippe de Hocberg, Maréchal de Bourgogne l'an 1485, dans celle de Matthieu bâtard de Bourbon l'an 1490, & dans celle de François de Bourbon, Comte de Vendôme l'an 1491. On ne sait pas le tems de sa mort. De *Denyse* Charnier, Dame de la Chaponnière, du Chêne & de Changy, il eut entre autres enfans Jacques qui suit.

X. Jacques de Courtenay, Seigneur des Esves, du Chêne-lès-Saint-Esoge, de Changy, &c. vivoit encore en 1563. Il épouse *Christine* de Villeblanche, Dame de Cornay & d'Autry dont il eut 1. *François*, mort en 1575, sans enfans; 2. Jacques II, qui suit; 3. *Françoise*, mariée en 1563, à *Bertrand* de Voues, Seigneur de Malesherbes; 4. *Lucrèce*, mariée le quatriéme juillet 1574, à *Louis* d'Orléans, Seigneur de Foisseau; 5. *Marguerite*, femme de *Maximilien* de Salazart, Seigneur de Ferriéres & de Vendeuvres; & 6. *Jeanne* de Courtenay, alliée à *Paul* de Coste, Seigneur de Champ-Festu.

XI. Jacques de Courtenay, II. du nom, Seigneur du Chêne, &c. Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, frére du Roi Henri III, fut tué dans une rencontre le 21 d'août 1589. Il avoit épousé en 1577, *Marie* de Gauville, Dame de Formeville, fille de *Jean*, Seigneur de Javerci & Montcelart, & de *Marie* d'Estampes-la-Ferté-Imbaud, dont il eut 1. Jacques III, qui suit; 2. *Joseph*, Chevalier de Malte; 3. *Claude*, mariée le 13 février 1605, à *Charles* de Loron, Baron de Limanton; & 4. *Agnès* de Courtenay, Religieuse de Sainte-Claire à Gien.

XII. Jacques de Courtenay, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changy, &c. mourut le dixiéme d'août 1642. Il avoit eu de *Françoise* de Loron, Dame de Ferrieres, &c. fille de *François*, Seigneur de Limanton & de *Marie-Elisabeth* de Courtenay qu'il épouse en 1606, & qui mourut en 1625, 1. François qui suit; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte, mort en 1628; 3. *Joseph*, Seigneur de Monteclart & de Moulaines, marié en 1646, à *Catherine* Guyon, mort en 1674, dont il a eu *Jean-Marie* de Courtenay, de Montcelart, né en 1654, élevé Page de la Chambre du Roi, qui a épousé en 1676 *Marie* de la Marre, veuve de *N*.... du Grouchet, Seigneur de Soquens, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans; 4. *Catherine*, mariée le 20 fevrier 1636, à *Charles* de Gauville Seigneur de Javerci, morte au mois de décembre suivant; 5. *Jeanne*, mariée 1. en 1692, à *Jacques* du Grouchet, Seigneur de Soquene: 2. en 1702, à *Louïs-Gilles* de Barville, Marquis de Boissi, Capitaine au régiment royal d'artillerie; 6. *Marguerite*, Religieuse à la Magdelaine d'Orléans; 7. *Marie-Anne*; 8. *Geneviéve*; & 9. *Françoise* de Courtenay. Jacques de Courtenay eut aussi quatre filles Religieuses, & se remaria en 1632, à *Jacqueline* Paviot, fille de *Charles* de Paviot, Seigneur de Boissy-le-Sec, & de *Marie* de Rochechouart, morte en 1671.

XIII. François de Courtenay, Seigneur de Changy, &c. servit le Roi Louïs XIII. dans ses guerres, & mourut en 1671. Il avoit épousé 1. en 1649, *Marie* de Crepy, veuve de *Henri* de Bernard, Chevalier, Seigneur de Montgermont: 2. en 1653, *Louise-Marie* de Rochechouart, fille de *Louis*, Seigneur de la Brosse-Montigny, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; & 2. *Marie-Louise*, Dame de Changy, mariée à *Charles* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, Conseiller au Châtelet. * Du Bouchet, *Histoire de la Maison de Courtenay*. Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison Royale de France*.

Il y a encore une branche de COURTENAY en Angleterre ; mais elle est sortie de l'ancienne Maison de Courtenay, d'où étoit aussi issue Elisabeth de Courtenay, qui épousa Pierre de France. Aussi ceux de cette branche portent-ils les armes de cette Maison avec un lambel. Ils ont possédé long tems le Comté de Dévonshire. Il y a eu plusieurs Chevaliers de la Jarretière de cette Maison, & autres grands Hommes qui ont eu de tristes sorts durant les guerres des Ducs d'Yorck & de Lancastre. Un des plus considérables fut HENRI de Courtenay, Comte de Dévonshire, Marquis d'Excester, Chevalier de la Jarretière, que le Roi Henri VIII fit décapiter en 1538, & dont le fils EDOUARD de Courtenay, aussi Comte de Dévonshire, mourut sans postérité, en 1556, non sans soupçon de poison. Il en resta toûjours une branche dans ce Comté qui jouït encore de plus de 15000 livres de rente. * Imhof, *Hist. Général. Magna Britanniæ*.

COURTENAY (Jossalin de) Comte d'Edesse, s'est rendu célébre pendant les Croisades, par sa vertu & par son courage. Ce Prince, qu'on avoit retiré à demi mort & tout froissé, de dessous les ruines d'une forteresse qu'il avoit attaqué auprès d'Alep en Syrie, l'an 1131, languissoit dans son lit, où il n'attendoit que la mort, lorsqu'on lui vint dire que le Soudan d'Iconium, voulant profiter de sa maladie, avoit mis le siége devant une de ses places, appellée *Cresson*. Aussi-tôt il donna ordre au Prince Joselin son fils, d'aller promptement contre l'ennemi ; mais ce lâche lui répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos d'attaquer un ennemi plus fort que soi. Alors ce généreux vieillard ayant fait promptement assembler ses troupes, se fit mettre à leur tête dans une litiére, où il ne pouvoit agir que de l'esprit, qu'il conservoit encore dans toute sa force. Il marchoit en cet état vers l'ennemi, lorsque le Soudan qui en eut avis, n'osant soutenir le combat, leva le siége & se retira. A cette nouvelle, ce brave Comte fit mettre sa litiére à terre au milieu de l'armée ; & après avoir rendu des actions de graces à Dieu de ce qu'il mouroit en Prince croisé faisant la guerre aux Infidéles, expira plutôt par l'excès de sa joye, que par la violence de ses douleurs. Son armée victorieuse par lui seul, & sans combattre, remporta son corps dans sa litiére, comme sur un char de triomphe, dans la ville d'Edesse, pour lui rendre les honneurs que méritoit une des plus belles actions qui se soient jamais faites. * Maimbourg, *Histoire des Croisades*, *l.* 3.

COURTENVAUX (*Marquis de*) *Cherchez* SOUVRÉ & LE TELLIER.

COURTET (Guillaume) étoit de Sérignan, près de Béziers, & entra parmi les Dominicains au couvent d'Albi : dans le commencement de la réforme du Pére Sébastien Michaelis. Ses Superieurs connoissant sa piété & sa science, l'envoyérent à Toulouse, pour y élever les Novices, & pour enseigner la Théologie. Il fut ensuite fait Prieur de la maison d'Avignon ; mais plein de zéle pour porter les lumiéres de l'Evangile dans les païs Idolâtres, il passe en Espagne, afin de trouver l'occasion d'aller au Japon. Il s'embarque pour les Philippines avec vint-deux Religieux de son Ordre, conduits par le Pére Diégo Collado, qui en étoit le Supérieur. Le Pére Courtet étant arrivé à Manille, on le nomma Lecteur en Théologie. Dans cet emploi, il se disposa à sa mission. Il partit le dixiéme juin 1636, avec deux Religieux de son Ordre, pour le Japon, & ils y arrivérent le 16 juillet. On les decouvrit d'abord, & on les mit en prison, où ils demeurérent un an, souffrant de cruels traitemens. Par ordre de l'Empereur, ils furent condamnez à mort, & le P. Courtet fut conduit à Nagazanchi, lieu du supplice, où après lui avoir fait subir deux fois l'horrible tourment de l'eau, on lui enfoça au bout des doigts de longues aleines, & on lui coupa enfin la tête le 29 de septembre 1637. * *Histor. Philip. tome* 1. *l.* 2. *ch.* 60. 61. *Diarium Dominic. an.* 1637, 17 *septemb.* Jean de S. Marie, *Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique*, *tome* 3.

* COURTEZON, petite ville de la Principauté d'Orange en Provence, au sud d'Orange, dont elle est éloignée d'une lieue & demie.

COURTILZ (Gatien de) Sieur de Sandras, né en 1644, à Paris, après avoir été Capitaine dans le régiment de Champagne, alla vers l'an 1683, en Hollande, pour y faire imprimer plusieurs Ouvrages de sa composition. Il est d'autant plus nécessaire de faire connoître tout ce qui est sorti de la plume de cet Auteur, qu'entre ses Ouvrages il y en a plusieurs qui ont été publiez sous differens noms, & qu'ayant pris plus garde à y éviter ce qui sent le Roman que dans quelques autres, quoiqu'il n'y ait au fond guéres plus de vérité, il a mis plus de personnes en danger d'y être trompez. Dès l'an 1683 parut *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue* : Ouvrage où de Courtilz parle contre sa patrie, & qu'il refuta dès l'année suivante, où il publia aussi des *Mémoires contenant plusieurs évenemens arrivez sous Louis XIV.* En 1685 parurent *la Conduite de Mars*, les *Nouveaux Intérêts des Princes*, *&* *la Vie du Vicomte de Turenne*, sous le nom de M. du Buisson, sous lequel cette même vie reparut encore en 1688. *La Vie de l'Amiral de Coligny*, est encore un Ouvrage de Courtilz, qui le publia en 1686, & qui s'y déguisa jusqu'à parler comme un Religionnaire, quoique devant & après il ait toûjours fait profession de la Religion Catholique. Ce fut cette même année qu'il commença à faire imprimer un *Journal Hebdomadaire*, sous le titre de *Mercure Historique & Politique* qu'il ne put continuer que jusqu'en 1688, à cause de la guerre qui survint. En 1687, il donna les *Mémoires de M. le C. de R.* c'est à dire, de M. le Chevalier, ou de M. le Comte de Rochefort ; & en 1689, il fit paroître son *Histoire de la guerre de Hollande, depuis l'an* 1672, *jusqu'en* 1677 : Ouvrage qui déplut tellement à ceux avec qui il vivoit, qu'il fut obligé de revenir en France. Il n'y demeura que jusqu'en 1694, & étant retourné en Hollande, il mit sous la presse le *Testament Politique de M. Colbert*. En 1696, il publia une Histoire galante fort satyrique ; & en 1698, il commença à donner l'*Elite des Nouvelles des Cours de l'Europe*, dont il ne put publier que quatre mois, la suite ayant été supprimée. Ce fut en cette même année que parurent les *Mémoires de Jean-Baptiste de la Fontaine*, qui deux ans après furent suivis des *Mémoires de M. d'Artagnan*. En 1701, il publia les *Mémoires du Marquis de Montbrun*, ceux de *Madame du Fréne* ; les *Entretiens de M. Colbert avec Bouyn sur la succession d'Espagne* ; les *Mémoires du Marquis D.* & les *Annales de Paris & de la Cour, pour les années* 1697 *&* 1698 ; mais il n'eut pas plutôt fini tout cela qu'il revint en France, & il fut arrêté à Paris par ordre du Roi, & conduit à la Bastille, où il fut renfermé très-étroitement pendant trois ans, mais ayant obtenu ensuite un peu plus de liberté il fit connoissance avec le Duc de Tyrconnel, sur les récits de qui il composa des *Mémoires* sous le nom de ce Duc. Il composa encore d'autres Ouvrages pendant sa detention à la Bastille ; & en étant sorti en 1711, il a laissé en manuscrit les *Anecdotes d'Angleterre* ; les *Memoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Faber* ; les *Mémoires d'un homme de guerre* ; & les *Mémoires de M. B. Sécretaire du C. D. R.* On lui donna à tort les *Mémoires de Vordac* : cet Ouvrage est de deux Auteurs differents : le premier volume est d'un Prêtre de Languedoc, nommé *Cavard* ; & le second de M. Olivier Chanoine de Milly dans le Gâtinois. Enfin il mourut à Paris le sixiéme mai 1712, âgé de 68 ans, & fut enterré à saint André des Arcs. Il a laissé un grand nombre de manuscrits. Voici le jugement que M. Bayle fait de cet Auteur & de ses Ouvrages, dans sa *Réponse aux Questions d'un Provincial*. Il narre, *dit-il*, joliment : il y a du vif & de la clarté dans son stile ; son génie est fécond, il a le don d'écrire avec une facilité extraordinaire. S'il eût employé de si beaux talens à suivre les grands modéles de l'Antiquité & les loix de l'Histoire, il eût pu devenir un bon Historien. Mais dès qu'un Auteur ne cherche que sa propre gloire ou son profit, préférablement à l'utilité de ses Lecteurs, alors c'est un homme dont on doit craindre les supercheries, & à qui l'on ne doit se fier qu'à bonnes enseignes. Comme il veut se faire lire, & qu'il aime à en donner à garder, il parle des choses comme témoin oculaire. Il a tout vu ; il se prête comme un grand registre d'Anecdotes ; il séme par tout des avantures qui puissent surprendre, il romanise tous les sujets qu'il manie. On ne trouve dans ces prétendus Mémoires aucunes dates des événemens qu'il y raconte, même des plus remarquables. Il y débite des fictions sans aucun égard à la Chronologie ; il passe d'une année à une autre sans en avertir son Lecteur, faisant même préceder quelquefois ce qui devroit suivre. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. *p.* 165.

COURTIN (Antoine de) Résident général pour le Roi de France auprès des Princes & des Etats du nord, naquit à Riom l'an 1622 ; & eut pour pére *Antoine* Courtin, Conseiller du Roi, Greffier en chef au Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne, qui peu avant sa mort, fut honoré par le Roi d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Après avoir fait ses études & ses exercices, il passa en Suéde l'an 1645, avec M. Chenu, alors Résident auprès de la Reine Christine, puis Ambassadeur & Conseiller d'Etat. Il profita si bien sous cet habile Ministre, intime ami de son pére, que cette Reine ayant eu occasion de gouter son esprit, voulut l'attacher à son service, dans lequel pourtant, il ne s'engagea qu'autant que la Suéde seroit en paix avec la France. Elle le fit Sécretaire de ses commandemens ; & la maniére dont il exerça cette charge, augmenta l'estime que sa Majesté avoit déja pour lui. Il gagna aussi l'amitié des Grands de la Cour, & particuliérement de Charles Gustave, héritier présomptif de la Couronne, auprès duquel la Reine le mit, en la même qualité de Sécretaire de ses commandemens, lorsqu'elle envoya ce Prince en Allemagne, Généralissime de ses armées. Etant de retour en Suéde, il reprit les fonctions de sa charge auprès de la Reine, qui le fit Noble Suédois l'année 1651, ajoûtant aux armes de sa famille, une bordure aux armes de Suéde, & qui lui donna une Seigneurie, à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Quelque tems après, le changement d'affaires qui survint en cette Cour-là le détermina à revenir en France ; mais le Prince n'y consentit que sous la promesse qu'il exigea de lui de repasser en Suéde, lorsqu'il seroit parvenu à la Couronne. Deux ans après, la Reine ayant fait abdication de la Couronne, le Prince devenu Roi, lui écrivit de sa propre main, & lui manda de se rendre incessamment auprès de sa personne. Il alla donc trouver Charles Gustave en Pologne, où il faisoit la guerre : il le suivit dans ses expéditions, & eut l'honneur de se trouver auprès de sa personne en deux batailles rangées. Ce Prince avoit une si parfaite confiance en lui, qu'il le choisit pour son Envoyé extraordinaire en France, où il remplit les devoirs de cet important ministére, avec toute la prudence & toute la fidélité possible, jusqu'à la mort de sa Majesté Suédoise. M. Colbert peu de tems après l'envoya chercher de la part du Roi, qui lui fit l'honneur de le déclarer son Résident général vers les Princes & les Etats du Nord. Quoiqu'il lui fût extrémement glorieux de servir un Maître si auguste, & de se donner tout entier à son propre Roi, il n'accepta néanmoins cet emploi, qu'après en avoir obtenu l'agrément de la Suéde, à laquelle il étoit engagé : de sorte qu'il eut le bonheur de servir successivement dans le même emploi, deux Souverains, avec une égale satisfaction de l'un & de l'autre. Cette derniére négociation étant heureusement finie, & sa santé ne lui permettant plus de s'engager en d'autres, il s'appliqua dans sa retraite à divers Ouvrages utiles & agréables au public. Il donna *les Traitez de la Civilité*, *du Point d'honneur*, *de la Paresse*, *de la Jalousie*, *& la Traduction du Traité de la Guerre & de la Paix de Grotius*, *divisée en trois livres*. Il en a laissé encore d'autres, que l'on promet de donner au public. Antoine Courtin mourut à Paris en 1685, dans les mêmes sentimens de piété & de religion, qu'il avoit conservez pendant toute sa vie. Il avoit épousé *Marie-Salome* de Bauvers, dont il n'eut point d'enfans.

COURTNEY, famille Angloise. *Voyez* COURTENAY.

COURTOIS, Docteur de Paris. *Cherchez* MATURIN CLEMENT.

COURTON, Cardinal. *Voyez* CURSON.

COURTRAI, sur la Lis, ville de Flandre dans les Païs-Bas, avec une bonne citadelle, est entre les villes de Lille, de Tournay, d'Ipre & d'Oudenarde. Les Auteurs Latins la nomment *Corteriacum* & *Cortracum*, & ceux du païs *Cortryck*. On croit qu'elle étoit du tems de César, sous la jurisdiction des Nerviens & des Tournisiens. Philippe *le Hard* y fit bâtir un château. Les François y perdirent une bataille l'an 1302, par leur trop grande précipitation. La ville de Courtrai fut pillée & brûlée l'an 1382 ; mais elle fut rebâtie dans la suite du tems, & depuis elle devint très-marchande. La Lis divise en deux parties cette ville, célébre par ses manufactures de draps & de toiles. Il y a une église collégiale, & diverses maisons Religieuses. Les François, en 1646, prirent Courtrai qui fut reprise en 1647. Le Roi Louis XIV la soumit en 1667, & elle est demeurée sous la domination de France, par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis ce tems, elle a été fortifiée très régulièrement ; mais ayant été rendue aux Espagnols par le traité de Nimégue, fait en 1678, & puis reprise par les François, ils ne la rendirent aux Espagnols que démantelée, après la tréve de 1684. Les François s'en étoient emparez pendant la derniére guerre du XVII siécle, & ils l'ont encore rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. * Guichardin, *Description des Païs-Bas*. Gramaye. Valére André, *Topographia Belgica*, *p.* 44. *&* 45.

* COURVILLE, petite ville de France dans la Beauce sur les confins du Perche, est située sur la rive gauche de l'Eure. Elle est à l'ouest de Chartres tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ cinq lieuës.

COURZOLA, isle, avec une ville de même nom, sur les côtes de Dalmatie. C'est le siége d'un Evêque, suffragant de l'Archevêque de Raguse. Elle appartient à la République de Venise, qui a obligé celle de Raguse à la lui céder, par un artifice assez singulier. Les Vénitiens ont un écueil appellé Saint-Marc, qui commande la ville de Raguse, avec un autre petit rocher encore *plus près*, qui n'a pas plus de terre-plain qu'il n'en faut pour les fondemens d'une maison médiocre qu'on y a bâtie. Etant brouillez avec les Ragusiens, ils envoyérent une nuit des gens qui bâtirent un petit fort de carton peint en couleur de terre sur ce petit rocher, & qui y portérent quelque canon de bois fabriqué à la hâte. Le matin les Ragusiens ayant vu une citadelle achevée & garnie d'artillerie en si peu de tems, en furent allarmez, & demandérent à parlementer. La paix fut faite, à condition que la République de Raguse céderoit à celle de Venise l'isle de Courzola en échange de ce petit rocher. Les Ragusiens demandoient aussi l'écueil de Saint-Marc ; mais ils ne purent l'obtenir. Courzola est fort commode aux Vénitiens ; car elle sert comme d'arcénal pour construire & radouber leurs bâtimens, étant presque toute couverte de bois de haute-futaye. Les sardines & le vin en font les principaux revenus. L'église cathédrale, les murailles de la ville, & presque toutes les maisons sont bâties de marbre, qui se taille dans l'isle même, à quatre ou cinq milles de là. Il y a cinq villages peuplez de quatorze ou quinze cens ames chacun. Comme l'isle est pleine de bois, on y voit plusieurs bêtes sauvages, entre autres un certain animal qu'on dit être fait comme un chien, mais qui a le cri d'un chat ou d'un paon. Lorsqu'on allume du feu la nuit proche de ces bois, on entend crier un grand nombre de ces animaux, & leur cri approche de la voix d'un homme. On dit aussi qu'ils déterrent les morts pour s'en nourrir. Au reste, ils ne sont bons à rien, si ce n'est à faire quelques méchantes fourrures. Les Grecs les appellent *Zachalia*, & les Turcs *Thakal*. Plusieurs croyent que c'est l'*Hyæna* des Anciens, que quelques-uns ont dit être successivement un an mâle & un an femelle, & qui imite parfaitement bien la voix d'un homme. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, *&c.* en 1675.

☞ On est persuadé que Spon n'a pas eu dessein de nous tromper, lorsqu'il a écrit ce qu'il avoit ouï dire de la maniére dont les Vénitiens aquirent Courzola ; mais on ne

ne peut douter qu'il n'ait cru trop légérement un conte si mal imaginé.

COURZOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COUS ou COS, isle. *Voyez* CO.

COUS (Antoine de) Evêque de Condom, fils de *Philippe*, Seigneur de Cous & du Tronchet, reçut le bonnet de Docteur l'an 1592, & fut Vicaire général & Grand Archidiacre de Condom; puis en 1603, il fut nommé Coadjuteur de Jean du Chemin, son oncle maternel. L'année suivante, il fut sacré Evêque de Condom. Il assista deux fois aux Etats Généraux, & defendit Condom contre les Huguenots: ce qui lui aquit l'amitié du Roi, qui écrivit deux fois à ce Prélat, pour lui temoigner son estime & sa bienveillance. Il assista à l'assemblée du Clergé qui se tint à Paris en 1614, & établit à Condom les Péres de l'Oratoire en 1618, pour avoir soin de l'instruction de la Jeunesse. Cous fit plusieurs fondations pieuses; & après s'être démis de son Evêché en 1647, il mourut fort vieux à Cassagne, un an après, & fut enterré à Condom. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COUSAN (Guy Seigneur de) de Lugny, de la Perriére, de la Baume-d'Autun, de Poligny-le-Bois, &c. IV. du nom, Conseiller & Chambellan du Roi, servit en 1359 en Auvergne sous Hugues de la Roche, Seigneur de Tournouelles, qui y étoit Capitaine Général, où il mena de son château de Cousan, quatre Chevaliers Bannerets, cinquante Chevaliers simples ou Bacheliers, trois cens quatre-vints trois Ecuyers, quatre cens Archers à cheval, & huit cens Sergens à pié, qui servirent à Clermont. Le Roi lui donna la même année une somme de neuf cent quarante deux moutons d'or, pour aider à payer sa rançon aux ennemis, & dix ans après, son fils ayant été fait prisonnier des Anglois, ce Prince lui fit encore donner une somme de mille francs. Il fut pourvu en 1385 de la charge de Grand Echanson de France; & en 1386, de celle de souverain Maître d'Hôtel du Roi, & servit en Flandre la même année avec huit Chevaliers & 120 Ecuyers. En 1388, il accompagna le Roi au voyage qu'il fit en Allemagne, & fut pourvu en 1401, de la charge de Grand Chambellan de France, à 2000 livres de pension & l'exerçoit encore en 1407.

I. Il tiroit son origine de DALMAS, I. du nom, Seigneur de Cousan en Forez, qui est nommé dans une donation faite en l'Abbaïe de Cluny en 1063, par Almodis, Comtesse de Rodez. De *N*... sa femme, dont le nom est inconnu, il eut 1. DALMAS II, qui suit; & 2. *Robert*, qui fit le voyage d'outre-mer, & qui donna l'an 1106, quelques biens à l'Abbaïe de Cluny avec *Lobita* sa femme.

II. DALMAS, II. du nom Seigneur de Cousan, vivoit en 1113. avec *Laurence* sa femme, dont il eut 1. DALMAS III, qui suit 2. *Robert*, vivant en 1130; & 3. *Auxiliande*, mariée en 1113, à *Agne*, II. du nom, Seigneur d'Oliergues.

III. DALMAS, III. du nom, Seigneur de Cousan, vivoit en 1130, & fut pére 1. de HUGUES, I. du nom, qui suit; & 2. de *Robert*, vivant en 1189.

IV. HUGUES Dalmas ou Damas, I. du nom, Seigneur de Cousan, donna en 1160, quelques héritages à l'Abbaïe de Cluny, & vivoit en 1180. Il épousa *N*... fille unique de *Robert*, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, dont il eut 1. *Albert*, mort sans posterité; 2. HUGUES II, qui suit; 3. *Renaud*, vivant en 1212 & 1226; & 4. *Jeanne* de Cousan, mariée à *Jean*, Seigneur de Blesy.

V. HUGUES Dalmas, II. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1228. De *N*... sa femme, il eut 1. RENAUD qui suit; & 2. *Dalmas*.

VI. RENAUD Dalmas, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1243, & eut pour enfans. 1. GUY I, qui suit; 2. *Robert*; 3. *Henri*, Baillif de Mâcon en 1255; & 4. *Jean* de Cousan, Evêque de Mâcon, mort le 16 janvier 1264.

VII. GUY Dalmas, I. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, de Monestey, mort avant l'an 1260, épousa *Dauphine* de Lavieu, fille unique de *René* de Lavieu, Seigneur de S. Bonnet, de Mirebel-en-Forez, de saint Domingue-de-Laignes, & de Monterchier. Elle épousa 2. *Guy*, Sire de Baugé; dont elle eut, *Sibylle*, Dame de Baugé, mariée à *Amé*, V. du nom, Comte de Savoye: 3. *Jean*, Seigneur de Châtillon-en-Bazois; 4. Avant l'an 1297, *Pierre*, Seigneur de la Roue, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de son premier mariage, furent 1. *Guy*, II. du nom, Seigneur de Cousan, &c. mort sans posterité après l'an 1279; 2. RENAUD II, qui suit; 3. ROBERT, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARCILLY, *rapportée cy-après*; & 4. *Guyonne* de Cousan, mariée en 1279, à *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de Chalençon.

VIII. RENAUD, II. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny & de Coulanges, vivoit ès années 1263 & 1301. Il épousa *Béatrix* de Monsigny, fille de *Guichard* de Montigny, dont il eut 1. HUGUES III, qui suit; 2. *Guy*, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317; & 3. *Alix* de Cousan mariée à *Guy* Renaud.

IV. HUGUES Dalmas, III. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, de Moncelat & de Mainosac, laissa de *N*... sa femme, dont le nom est ignoré, 1. *Guy*. III. du nom, Seigneur de Cousan, mort en 1313, sans alliance; 2. AMÉ qui suit; & 3. *Isabeau* de Cousan, mariée en 1301, à *Louis* de Thiern, Seigneur de Volor.

* X. AMÉ Dalmas, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. après son frére, vivoit en 1314, & eut pour enfans, 1. HUGUES IV, qui suit; & 2. *Isabeau* de Cousan, mariée 1. en 1337, à *Jean*, IV. du nom, Seigneur de la Motte-Saint-Jean. 2. en 1387, à *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. mourut avant l'an 1350. Il épousa *Alix*, Dame de la Perriére, fille de *Guy*, dont il eut 1. GUY IV, qui suit; 2. *Jean*, Abbé de Moutier Ramey, puis de Cluny, mort en septembre 1400; & 3. *Catherine* de Cousan, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne.

XII. GUY, IV. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére, &c. Grand Echanson de France, souverain Maître de l'Hôtel du Roi, & Grand Chambellan de France, qui a donné lieu à cet article, fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* de la Tour, fille de *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne & d'*Isabeau* de Lévis: 2. en janvier 1389, à *Maragde*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Castelnau, de Caumont, de Saint-Santin, &c. & de *Marguerite* de Villemur: 3. en 1392, à *Alix* de Beaujeu, veuve de *Jofferand* de Lavieu, Seigneur de Fougerolles, & d'*Etienne* de Sancerre, Seigneur de Vailly, & fille de *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Péreux, & de *Marguerite* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent 1. HUGUES V, qui suit; 2. *Catherine*, mariée 1. *Antoine* Flotte, dit *Floton*, Seigneur de Revel & d'Escolle: 2. à *Jean* de Sainte-Croix, Chevalier; & 3. *Anne* de Cousan, morte sans alliance: du second mariage sortit 4. *Antoinette* de Cousan, mariée le 1e février 1404, à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Brosse, vivante en 1446.

XIII. HUGUES, V. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére; de Lugny, &c. mourut avant l'an 1405. Il épousa *Alix* Dalmas, troisiéme fille de *Girard* Dalmas, Seigneur du Plessis, & de *Catherine* de l'Espinasse, dont il eut 1. *Guy*, V. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perriére, &c. mort sans alliance en 1423; & 2. *Alix*, Dame de Cousan, héritiére des biens de sa Maison après la mort de son frére, mariée à *Eustache* de Levis, Seigneur de Villeneuve.

SEIGNEURS de MARCILLY & MARQUIS de Thianges.

VIII. ROBERT Damas, I. du nom, fils puîné de GUY, I. du nom, Seigneur de Cousan, & de *Dauphine* de Lavieu, prit le nom de Damas, fut Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, & pére de JEAN, I. du nom, qui suit.

IX. JEAN de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, fut pére de ROBERT II, qui suit.

X. ROBERT de Damas. II. du nom. Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon. &c. épousa *Isabelle* de Montagu, Dame de Leisot, fille d'*Eudes*, II. du nom, dit *Odart*, Seigneur de Montagu, issu des premiers Ducs de Bourgogne, & de *Jeanne* de Sainte-Croix sa premiére femme, dont il eut 1. HUGUES I, qui suit; 2. *Philibert*, Seigneur de Montagu en partie, duquel sont descendus les Seigneurs de Montagu, de Bréves & de Digoine; & 3. *Marguerite* de Damas, alliée à *Jean* de Nenton, Chevalier.

XI. HUGUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, épousa en 1382, *Philiberte* de Crue, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, dont il eut ROBERT, I. du nom, qui suit.

XII. ROBERT de Damas, I. du nom. Seigneur de Marcilly, Chevalier & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Lieutenant Général pour le Roi ès païs de Mâconnois & d'Auxerrois, épousa *Isabelle* d'Avenières, fille de *Jean*, Seigneur d'Anlezy, dont il eut entre autres enfans, 1. JACQUES qui suit; & 2. *Jean* de Damas, Seigneur d'Anlezy, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ANLEZY.

XIII. JACQUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, &c. épousa le dixiéme février 1446, *Claudine* de Mello, fille aînée de *Jean* de Mello, Seigneur de S. Prise, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut JEAN II, qui suit.

XIV. JEAN de Damas, II. du nom, Seigneur de Marcilly, épousa le 13 novembre 1472, *Anne* de Digoine, Dame de Thianges, fille de *Chrétien*, Seigneur de Thianges, dont il eut GEORGE qui suit.

XV. GEORGE de Damas, Seigneur de Marcilly & de Thianges, mourut en 1552. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart, Dame d'Yvoy, fille de *François*, Seigneur de Chandeoier, dont il eut 1. *Claude*, *qui continua la postérité des Seigneurs de* MARCILLY; & 2. LÉONOR qui suit.

XVI. LÉONOR de Damas, Seigneur de Thianges, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Duc de Mayenne, épousa par contract du 25 janvier 1554, *Claudine* d'Orge, Dame du Deffand, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Damas, Seigneur de Thianges, &c. épousa par contract du 31 janvier 1580, *Françoise*, fille de *Jean*, Palatin de Dyo, & de *Louise* de Chantemerle, dont il eut entre autres enfans CHARLES qui suit.

XVIII. CHARLES de Damas, Marquis de Thianges, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de Camp, Lieutenant Général des païs de Bresse, & de Charollois, mourut le 26 juin 1638. Il épousa *Jeanne* de la Chambre, fille de *Jean*, Comte de Montfort, dont il eut 1. *Jacques*, Comte de Chalencé, Maréchal de camp, tué à la bataille de la Marfée près de Sedan, le sixiéme juillet 1641, sans avoir été marié; 2. CLAUDE LÉONOR qui suit; & 3. *Edmée-Catherine* de Damas, morte sans alliance le 16 janvier 1648.

XIX. CLAUDE-LÉONOR de Damas, Marquis de Thianges, &c. épousa en 1655, *Gabrielle* de Rochechouart, fille aînée de *Gabriel*, Duc de Mortemar, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris, morte le 12 septembre 1693, en sa 62 année, & il en eut 1. CLAUDE-PHILIBERT qui suit; 2. *Diane-Gabrielle*, mariée le 15 décembre 1670, à *Philippe Julien* Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 12 janvier 1715; & 3. *Louise-Adelaïde* de Damas, seconde femme de *Louis* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa-Fiore, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mariée le 30 octobre 1678.

XX. CLAUDE-PHILIBERT de Damas, Marquis de Thianges, Comte de Chalencé, &c. fut Colonel d'un regiment en 1688, Brigadier d'infanterie en mars 1693, Maréchal-de-camp en janvier 1702, Lieutenant Général des armées du Roi en octobre 1704, Commandant pour le Roi à Saint-Malo, & mourut le quatriéme janvier 1708, âgé de 44 ans. Il épousa 1. *N*... de la Roche-Giffart, morte en couches le septiéme juillet 1688; 2. le deuxiéme mars 1695, *Geneviéve-Françoise* de Harlay, fille de *François-Bonaventure* Marquis de Brevel & de Champvellon, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Geneviéve* de Fortia, dont il eut des enfans morts jeunes. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

* COUSE, petite riviére de France en Auvergne. Elle coule de l'est à l'ouest & peu après avoir baigné Issoire, elle se jette dans l'Allier.

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUSIN, (Louis) Président en la Cour des Monnoyes, né à Paris le 12 d'août 1627, sembloit être destiné à l'état ecclesiastique. Après avoir fait avec succès ses études d'Humanitez, dans l'Université, il étudia en Theologie, soutint sa tentative avec distinction, & fut reçu Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Ayant été ensuite appellé à un autre état, il se fit recevoir Avocat en 1646, fréquenta le Barreau & plaida quelques causes, jusqu'en 1657, qu'il traita d'une charge de Président en la Cour des Monnoyes, dont il prêta le serment le 19 octobre de la même année. Comme sa charge lui laissoit beaucoup de tems, il sut bien le ménager, & l'employa à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, Orateurs, Poëtes & Historiens. Il s'appliqua particuliérement à l'étude des Saints Péres & de l'Histoire Ecclésiastique; de sorte que tout seculier qu'il étoit, on peut dire qu'il étoit bon Théologien, & très-versé dans l'Antiquité ecclésiastique. Il a joint à cela la pureté du langage, & la connoissance de ce qu'il y a de plus curieux dans les Arts & dans les Sciences. Après avoir beaucoup lu, il entreprit de traduire les anciens Historiens Ecclésiastiques en François, & commença par Eusébe de Césarée, qu'on peut appeller le Pére de l'Histoire de l'Eglise. Il donna la Traduction élégante & fidéle de son Histoire en 1672, & mit à la tête une préface, dans laquelle il le justifie de l'Arianisme. Il y avoue qu'Eusebe s'est trompé en quelques endroits, en suivant Africanus & Hégésippe, sans examiner avec assez de soin ce qu'ils ont écrit. Il a depuis publié en 1676, la Version des Histoires de Socrate, de Sozoméne & de Théodoret, & celle des Historiens de Constantinople, depuis le régne de l'ancien Justin, jusqu'à la fin de l'Empire, en neuf volumes in *quarto*. Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs Historiens de l'Empire d'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à notre tems, dont on a imprimé deux volumes *in douze*; (le reste est même achevé & en état d'être publié) sans parler de la Version du discours d'Eusébe à Hiéroclès, contre les miracles attribuez à Apollonius de Tyane. Il a traduit *l'Histoire Romaine*, écrite par Xiphilin, par Zonare & par Zosime; *Discours de* Clement Alexandrin *pour exhorter les Payens à embrasser la Religion Chrétienne*; *Les Principes & les Régles de la Vie Chrétienne*, du Cardinal Bone; *Histoire de plusieurs Saints de la Maison de Tonnerre & de Clermont*. Toutes ces Versions sont faites en Maître par un homme qui possédoit sa matiére, & qui loin de s'attacher trop scrupuleusement aux termes des Auteurs, fait, sans s'éloigner de la fidélité à laquelle un Traducteur est obligé, une Histoire bien écrite & agréable, & qui peut passer pour un original. Sa critique est exacte, sa fermeté à soutenir les bons sentimens, & son attachement à la doctrine de l'Eglise Gallicane, & des maximes du Royaume, le firent choisir pour Censeur royal. Il s'aquitta de cette emploi avec une diligence, une application, & une équité, dont les Auteurs qui passérent par ses mains, se sont toûjours louez. Il fut encore chargé du Journal des Savans, & le fit sans discontinuation depuis l'an 1687, jusqu'en 1702. Tant d'Ouvrages écrits poliment en François lui méritérent une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçu le 15 juin 1697, & il y fit depuis diverses actions avec éclat. Il étoit d'une probité sans égale, d'une adresse d'esprit admirable, d'un jugement droit & fin; & il a satisfait également bien à la dignité de sa charge, & au rang que son mérite lui avoit donné dans la République des Lettres. Il apprit l'Hébreu à l'âge de 70 ans dans le dessein d'employer les derniéres années de sa vie à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il mourut le 16 février 1707, âgé de 80 ans, sept mois. Par son testament il a fait

une fondation à perpétuité au Collège de Beauvais, pour six Boursiers destinez à l'état ecclésiastique, qui seront nourris, entretenus & défrayez de tout, depuis la Philosophie jusqu'à la prise du Bonnet de Docteur en Théologie. Cette fondation n'ayant pas été acceptée au Collége de Beauvais, elle a été transportée dans celui de Laon, où elle s'exécute. Il a aussi laissé sa bibliothéque à l'Abbaïe de Saint-Victor, avec vint mille livres, pour faire un fonds, dont le revenu doit être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliothéque; à la charge que l'on dira tous les ans une Messe haute le jour de son decés, & que l'on fera le même jour un Discours sur l'utilité des bibliothéques publiques. Il a été marié, mais son mariage fut stérile, & lui causa par là quelques chagrins. M. Ménage l'en railla, & les railleries qu'il en fit, les brouillérent irréconciliablement. Il fut aussi attaqué sur la stérilité de son mariage par l'Abbé Fraguier, irrité contre lui de ce que dans les Journaux des Savans il avoit mal parlé d'un des derniers Ouvrages du Pére Bouhours. Les piéces que l'Abbé Fraguier composa à cette occasion, sont fort satyriques. * *Journal des Savans de Paris*, 1707. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*.

* COUSIN (Gilbert) naquit le 21 janvier 1506 à Nozeret, ville de la Franche-Comté, de Claude Cousin, Magistrat de cette ville, & de Jeanne Daguet, native d'Orgelet, petite ville du même païs. Comme il y avoit dans la famille un grand nombre d'enfans, & que son pére n'avoit pas des biens fort considérables, il fut embarrassé, lorsqu'il eut fait ses études, sur le genre de vie qu'il embrasseroit, pour y trouver des ressources par rapport aux besoins de la vie. Il se tourna d'abord du côté de la Jurisprudence qu'en 1526 il alla étudier à Dole; mais il s'en dégoûta bientôt, & abandonna cette étude au bout de six mois, pour se donner à la Théologie, espérant trouver dans l'état ecclésiastique qu'il embrassa alors, des moyens plus faciles pour s'avancer dans les voyes de la fortune. On ne sait comment il lia commerce avec Erasme qui avoit dans ce tems-là une grande réputation, ni quels furent les motifs qui l'engagérent à se réduire à être son Domestique. Quoiqu'il en soit, il se mit à son service en qualité de Copiste, vers le commencement de l'année 1530. Il trouva dans la personne d'Erasme un Maître qui rendit justice à ses bonnes qualitez & à ses talens, & qui le regarda moins comme son Domestique que comme le compagnon de ses études. Il lui apprit bien des choses, & lui facilita la connoissance des Langues Gréque & Latine, & celle des Belles Lettres. Il fut toujours sensible aux obligations qu'il avoit à Erasme de ce côté là; & pendant le peu de tems que ce grand homme vécut depuis leur séparation, il regretta toujours d'être privé des avantages que sa compagnie lui procuroit. Ils se séparérent en effet l'an 1535, après avoir demeuré ensemble environ cinq ans, Gilbert Cousin ayant été nommé alors par René de Nassau Prince d'Orange, Chanoine de l'église collégiale de saint Antoine à Nozeret, à la place d'Erasme Gauthet, mort le quatriéme janvier de cette année-là. Ce fut apparemment depuis ce tems-là qu'il se fit ordonner Prêtre; car il paroit par ses Poësies qu'il l'a été. Soit que son Bénéfice ne fût pas suffisant pour pourvoir à sa subsistance, soit qu'il voulût mettre à profit le goût qu'il avoit pris pour les Belles Lettres en enseignant les autres, il commença aussi-tôt après à se donner à l'instruction de la Jeunesse, & à prendre même des Pensionnaires chez lui. Il paroit que ce fut là, avec la composition de quelques Ouvrages, sa principale occupation jusqu'à l'an 1558, qu'il fit un voyage en Italie à la suite de l'Archevêque de Bezançon Claude la Baume. Il partit le 31 mars; mais la date de son retour n'est point marquée. Il est sûr cependant qu'il étoit à Nozeret au mois de juin de l'année suivante. On ne sait quels étoient les sentimens de Cousin par rapport à la Religion, du vivant d'Erasme, mais il est sûr qu'il suivit la doctrine des Protestans. Il falloit qu'il fût connu à Rome sur ce pié-là, puisque le Pape Pie V ordonna en 1567, à l'Archevêque de Bezançon de le faire arrêter comme suspect d'hérésie. Il fut en effet mis dans les prisons de l'Archevêché, où il mourut bientôt après, la même année, âgé de 61 ans. Quoique dans sa jeunesse il eût cultivé l'étude du Droit, il ne laissa pas dans la suite de cultiver les connoissances qu'il avoit aquises en cette Science, pendant le peu de tems qu'il y avoit donné. Il s'appliqua aussi à la Medecine plus par curiosité, que pour en faire aucun usage. On voit par ses lettres qu'il a toûjours vécu dans une espéce de disette, & qu'il a eu longtems des procès à soutenir, soit pour son canonicat, soit pour d'autres sujets. On a de lui, *Opera multifarii argumenti, lectu jucunda*, &c. en trois volumes; *Basilii Magni de Grammatica Exercitatione, Græce & Latine; Apollinarii Interpretatio Psalmi quinquagesimi versibus heroicis; Zenodoti Proverbia Græce & Latine; Paræmiarum Sylloge; Syntaxeos & Prosodiæ Latinæ Tabula; Ex Ciceronis libro primo de Oratore Collectanea cum Scholiis; Partium Oratoriæ Facultatis Distributiones; De Officio Famulorum, Oeconomica Aristotelis; Oratio in Concordiæ commendationem & Discordiæ detestationem; Consolatoria Oratio ad Henricum Colinæum in morte matris; C. Nucillani* (c'est à dire, *Gilbert Cousin*) *Oratio adversus Rhetoricen atque Eloquentiam; Epistolæ, Brevis ac dilucida Burgundiæ Superioris Descriptio; Philiberti a Challon Aurengiorum Principis, Rerum gestarum Commentariolus; Brevis admodum totius Galliæ Descriptio; Topographia Italicarum aliquot Civitatum; Galliæ Populorum, Urbium, Fluviorum, & Montium Index Latino-Gallicus, ordine alphabetico digestus; Chronicon Sultanorum & Principum Turciæ, serie continua usque ad Soleymannum Magnum; Poëmatiorum libri quatuor*; (il n'y a que les trois premiers livres qui soient de Gilbert Cousin) *De Tropis Scripturæ sacræ liber; Observationum in Allegorias Origenis liber unus; Intellectuum liber; De Usu sive Fine Legis & Evangelii ex Pauli sententia Synopsis; Timotes, seu Censoria Virgula; Annotationes in D. Hieronymi Lucubrationes veras & pseudepigraphas atque alienas scriptis ipsius admixtas; Annotationes in aliquot Augustini loca; Annotationes in Erasmi Apophthegmata; De Pœnitentia & immensa Dei erga nos benignitate Paranesis; Apologeticus pro Erasmica Exomologesi; Psalmorum XIII & LIII Explicatio, ou Deum esse Assertio ex Davidis & Pauli sententia adversus Atheos; Explicatio Psalmorum L & CXV; Commentationes in Virginis, Zachariæ & Simeonis Cantica; De Christi Nativitate Oratio; Oratio de Christi Morte; Anacrisis sive Præludium ad D. Pauli Epistolam Romanis scriptam; In Epistolam D. Pauli ad Romanos ab Ægidio Delpho carmine expressam Annotationes; Vita aliquot Christianorum; Sententiæ profanæ ex diversis Scriptoribus in communem puerorum usum collectæ; Epistolarum Laconicarum ac selectarum Farragines duæ, ex Græcis & Latinis Auctoribus collectæ; Luciani Opera Græce & Latine; In Horatium Notæ; Sylva Narrationum, libris sex, quorum primus Æsopica, secundus Poetica, tertius aliquot scriptorum Eulogia, quartus rerum Inventores, quintus antiquas res cognitu necessarias, sextus tragica & prodigiosa continet; Sylva Narrationum, quæ magna, rerum partim à casu fortunaque, partim a divina humanaque mente evenientium varietas continetur, libris octo; Cæsarii Arelatensis Episcopi Homiliæ quadraginta*. Il a procuré l'edition du Poeme intitulé *Pugna Porcorum* dont tous les mots commencent par la lettre *P*. & il a mis à la tête de cet Ouvrage une lettre dont tous les mots commencent aussi par la même lettre. * Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 45. *& suiv.*

COUSIN, (Jean) célébre Peintre François, natif de Soucy proche de Sens, savoit la Géométrie, & dessinoit parfaitement bien. Comme en ce tems-là on peignoit beaucoup sur le verre, il s'adonna à cette sorte de travail, & vint s'établir à Paris, où il fit quantité d'excellens Ouvrages. Un des plus beaux que l'on voye de lui, est un tableau du Jugement universel, qui est dans la sacristie des Minimes du Bois de Vincennes. C'est lui qui a peint sur les vitres du chœur de saint Gervais à Paris, le martyre de saint Laurent, la Samaritaine, & l'histoire du Paralytique. Il a laissé des marques de son savoir dans les livres que nous avons de lui, où il donne de belles regles pour la Géométrie, pour la Perspective, & pour ce qui regarde l'accroissement des figures. Ce Peintre avoit encore le talent de plaire à la Cour, où il étoit fort aimé, & où il passa une partie de ses jours, auprès des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Il épousa la fille du Lieutenant-général de Sens & l'emmena à Paris. Comme il travailloit fort bien en sculpture, il fit le tombeau de l'Amiral Chabot, qui est aux Celestins de Paris. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il étoit de la Religion Réformée, parce que dans une vitre de l'église de saint Romain de Sens, où il a représenté le Jugement universel, il a peint la figure d'un Pape en enfer au milieu des Démons. Mais il ne l'a fait que pour montrer, qu'il n'y a point de condition exempte des peines de l'autre vie. On ne sait pas précisément en quel tems il est mort, mais seulement qu'il vivoit en 1589, étant fort âgé. * Felibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 120 *&* 121. édit. de Trevoux, 1725.

* COUSIN (Jean) en Latin *Cognatus*, de Tournai, Licentié en Théologie & Chanoine de la cathedrale, est Auteur des Ouvrages suivans, *De fundamentis Religionis*, hoc est, *de naturali Cognitione; de Immortalitate animæ; De Justitia Dei; De Prosperitate & Exitio Salomonis; Histoire de Tournay*, ou *Chronique & Annales de l'Evêché de Tournay*. Il a aussi fait un recueil des *Vies des Saints* qui ont été Patrons de l'église cathédrale de Tournay. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 484.

* COUSIN ou COUZIN, riviére de France dans le Duché de Bourgogne. Elle prend sa source dans l'Auxois, coule d'abord du sud au nord puis de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest avec un cours fort tortueux, arrose Rouvray & Avalon, & se va rendre dans la Cure vers les confins du Nivernois.

COUSINOT, (Guillaume) Seigneur de Montreuil, Maître des Requêtes, &c. dans le quinziéme siécle, natif de Paris, étoit fils de Pierre Cousinot, Procureur général au Parlement de Paris; neveu d'un autre *Guillaume* Cousinot, Présidens au Parlement en l'an 1430, & petit-fils de Pierre, Procureur du Roi à Auxerre, & fut ennobli par Charles VI, en 1411. Il fut employé sous le regne de Charles VII & de Louis XI, & fut envoyé l'an 1445, en Angleterre avec le Comte de Vendôme, l'Archevêque de Rheims, & le Seigneur de Perigny, pour traiter d'une suspension d'armes. Il fit encore d'autres voyages en cet Etat pour la paix; mais après qu'elle eut été malheureusement rompue en 1448 par l'Anglois, le Roi alla assiéger Rouen en 1448. Cousinot paya très-bien de sa personne, pendant ce siége, particuliérement au premier assaut. Ensuite le Roi le nomma Baillif de Rouen; & ce Prince s'étant rendu maître de cette ville, y fit son entrée, où Cousinot parut habillé de velours bleu. Il passa l'an 1457 en Angleterre, & s'y signala au siége de Sandwich. L'année precedente il avoit arrêté le Duc d'Alençon, accusé d'intelligence avec l'Anglois. Après la mort du Roi Charles VII, en 1460, Cousinot, continua de rendre ses services au Roi Louis XI, qui l'employa l'an 1465, pendant la guerre dite *du bien public*. En 1468, il fut nommé entre les Commissaires mandez pour interroger le Cardinal Balue; & en 1470, il assista aux Etats du Royaume tenus à Tours. Cousinot se trouva encore à ceux qui furent assemblés l'an 1484, en cette ville, sous le régne de Charles VIII, ce que nous apprenons de Jean de Saint-Gelais, qui parlant de ces Etats. *L'ordre*, dit-il, *étant mis en tous endroits, comme il appartenoit, & s'en mêloit fort un fort ancien homme, qu'on nommoit maître Guillaume Cousinot*. Il mourut peu de tems après. On lui attribue une Chronique, qu'on trouve manuscrite dans le cabinet de quelques Curieux. * Alain Chartier, *Chron. Hist. de Charles VII. Hist. scandaleuse*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard. *Hist. des Maîtres des Requêtes*, *&c.*

☞ Les Cousinot, Médecins à Paris, prétendoient être de la même famille, mais leurs armes sont differentes.

COUSSE. *Voyez* COUSE.

* COUSSON, petite riviere de France, prend sa source dans l'Orléannois propre, qu'elle traverse de l'est à l'ouest, puis continuant son cours de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, va se rendre dans la Loire un peu au dessous de Blois.

COUSTANT, (Dom Pierre) né à Compiégne en 1654 Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur s'est applique, comme les autres savans Religieux de cette Congrégation, à travailler sur les Péres de l'Eglise. Le saint Hilaire lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle edition *in folio*, imprimée à Paris en 1693. Il l'a depuis defendue en 1706, contre le P. Germon, dans un livre, qui a pour titre *Vindiciæ Manuscriptorum Codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice in qua S. Hilarii quidam loci ab Anonymo* (l'Abbé Faydit) *obscurati & depravati illustrantur & explicantur*. Il a donné en 1715, *Vindiciæ veterum Codicum confirmatæ*, contre un autre livre du même P. Germon, *De veteribus Hæreticis ecclesiasticorum Codicum corruptoribus*. On a encore de lui le premier tome des Lettres des Papes, *in folio*. D. P. Coustant mourut le 18 octobre 1721. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle, tome* 7. Baillet appelle ce Religieux *Coutant*.

COUTANCE ou CONSTANCE, ville de France dans la Basse Normandie, avec Election, Bailliage, Présidial & Evêché suffragant de Rouen. Elle est située sur le Burd, & est capitale d'un petit païs nommé *Coutantin* ou *Cotantin*, & il est le dernier Bailliage de la Province du ressort du Parlement de Rouen. Ce païs est borné au Septentrion par la Mer Océane, qui est à deux lieues de Coutance; au Midi par l'Evêché d'Avranches, au levant par la mer & par l'Evêché de Bayeux; & au Couchant par la Mer Oceane. Le siége du Baillif est à Coutance. Le Coutantin est encore un Comté, que Robert Duc de Normandie engagea, voulant faire le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon. Quelque tems après, il engagea encore le reste du Duché à Guillaume *le Roux* son frére, pour dix mille marcs d'argent. Volaterran & quelques autres, se sont imaginez que Constance est l'*Augusta Romanduorum*. On dit qu'elle eut depuis son nom des Empereurs Constantin, ou Constance. Aussi Ammien Marcellin l'appelle, *l.* 15., *Castra Constantia*. Quelques autres disent, qu'elle est la *Briovera* des Anciens. Saint Ereptiole en fut le premier Evêque, puis Exupére, & ensuite Léontien, qui assista au premier Concile d'Orléans l'an 511. Ils sont reconnus pour Saints, aussi bien que Laudus ou Lauto, Rumpharius, Ursicin, & Ulphobert; & ils ont eu d'illustres successeurs, comme Godefroi *le Bon*, Algarus, Hugues de Morville, Robert de Harcourt, Gilles des Champs Cardinal, Philibert de Montjoyeux, Jean de Châtillon Cardinal, Richard Olivier, Philippe de Cossé Grand Aumonier de France, &c. L'on regarde aussi comme des Saints de ce Diocése, pour le culte qui leur est rendu, saint Paterne & saint Scubilion, qui appartiennent à celui d'Avranches; & saint Marcoul de Nanteuil, transporté au Diocése de Laon à Corbigni. Coutance est une ville ancienne, & les aqueducs qu'on trouve dans son territoire en sont un témoignage indubitable. Elle est environnée de prairies & de ruisseaux dont Robert Cénalis nous a laissé une peinture ingénieuse dans ses Ecrits. La ville est assez grande & bien peuplée, mais sans murailles. Le Roi Louis XI les fit ruiner, parce que Coutance s'étoit déclarée en faveur du Prince Charles son frere. Cette ville souffrit aussi beaucoup pendant les guerres des Anglois; elle fut souvent exposée aux courses des Bretons, sous le régne du même Louis XI; & en 1562, elle fut emportée par les Huguenots. Philippe de Cossé, qui en étoit Evêque, l'avoit défendue avec assez de soin: mais Colombiers l'ayant assiégée, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à Saint-Lo, d'où il se sauva peu de tems après. L'Eglise de Nôtre-Dame, Cathédrale de Coutance, est bien bâtie, & embellie de trois grosses tours. Celle du milieu est un ouvrage admirable: les deux autres élevées sur le grand portail, se termine en belles pyramides de pierre. Le Diocése est divisé en quatre Archidiaconez & Doyennez. Outre cette Eglise, il y a les Paroisses de saint Pierre & de saint Nicolas, divers Monastéres,

nastéres, & un Collége fondé par le Sieur Jean Michel, Chanoine de cette ville. * Robert Cenalis, *Hist.* De Thou, *Hist. l.* 30. Du Chêne, *Antiq. des villes de France*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

COUTANTIN, pays. *Voyez* l'article précédent.

COUTELIER (Jean) *Cherchez* CLEMENT.

COUTIGNAC, (Arnaud de) Gentilhomme Provençal, vivoit dans le XIV siécle, & se distingua par ses Poësies à la Cour de Jeanne I, Reine de Naples, Comtesse de Provence. Elle employa contre ceux de Tende qui s'étoient revoltez, & il servit avec tant de prudence & de zéle que cette Princesse le combla de biens. On assure qu'Arnaud de Coutignac fit un voyage au Levant, qu'il composa divers Ouvrages en vers, & qu'il mourut l'an 1354. * Nostradamus, *Hist. des Poëtes Provençaux*. La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

COUTO (Diégo de) de Lisbonne en Portugal, né en 1542, fut élevé auprès des Princes de Portugal, & apprit la Philosophie sous le celébre Barthélemi des Martyrs, depuis Archevêque de Brague. Dans la suite, s'étant engagé dans les affaires, il fit divers voyages dans les Indes, où il se maria à Goa, & il y mourut le dixiéme décembre de l'an 1616, âgé de 74 ans. Il ne laissa point d'enfans de *Louïse* de Mélo son épouse. Diego de Couto eut des emplois considérables à Goa, & s'y occupa à continuer l'Histoire des Indes de Jean de Baros, dont nous avons la quatriéme, la cinquiéme, la sixiéme, & la septiéme Decade. Il composa les autres; mais il n'y a que le douziéme qui fut imprimée à Rouen en 1645. Nous avons d'autres piéces de sa façon, comme l'Abbregé de l'Histoire des Indes, un Traité contre la Rélation d'Ethiopie de Louïs de Urréta, &c. * Emmanuel de Faria, *Discurs. Polit.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Script. &c.*

COUTRAS, bourg ou petite ville de France dans la Guienne, près des frontieres du Périgord; est situé vers le confluent des riviéres de Droune ou Drougne, & de l'Isle. Il est celebre par la bataille que Henri Roi de Navarre, & depuis de France, y gagna le 20 octobre de l'an 1587. Le Duc de Joyeuse, General de l'armée Royale y fut tué.

*COUTURE (Gilles de la) de Lille, ayant quitté la Religion Protestante pour embrasser la Romaine, publia une Apologie pour justifier son changement, contre Antoine l'Escaillet, Ministre François en Angleterre. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 25.

*COUTURE (Jules César de la) de Bruxelles, Jésuite, fut envoyé des Pays-Bas en Bohéme, où il enseigna la Rhétorique, la Theologie Morale & les Controverses. Il fut Recteur d'un College de la Societé, & publia *Demonstrationes Catholica, quod Lutherana Ecclesia dissentiat in essentialibus Fidei articulis a primitiva vera Apostolica Ecclesia.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 598.

*COUTURE (Jean Baptiste) Il y a sur la naissance & les premiéres années de Jean Baptiste Couture deux traditions presque opposées, & d'une autorité à peu près égale. On lui a entendu dire plusieurs fois, soit au College de la Marche, où il a professé plus de vingt ans, soit au Collége Royal, où il a passé un pareil nombre d'années au moins, soit à l'Académie des Inscriptions, où il entra en 1701, & dans une infinité de maisons particuliéres, qu'il étoit né sur l'océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle, sa mére & lui n'avoient échappé que par une espéce de miracle, & qu'à l'âge de six ans on l'avoit transporté au Canada, & abandonné dans une habitation d'Iroquois, d'où son retour en France tenoit du prodige. Voici comme il contoit la chose. Gilles Couture son pere étoit un fort Matelot des environs de Nôtre-Dame de la Délivrende, fameux Pélerinage sur la côte de la Basse Normandie. Il avoit une barque à lui, & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandises semblables dont il y trafiquoit. Dans un de ses voyages plus long que de coutume, sa femme jeune & impatiente de savoir de ses nouvelles, l'alla chercher en Angleterre. Elle y devint grosse, & comme elle avançoit extrémement dans sa grossesse, sans que son mari fût encore en état de repasser en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre, il la fit embarquer sur le bâtiment d'un de ses amis qui faisoit le même commerce, & lui donna une vieille femme pour l'accompagner. Ils avoient à peine gagné la haute mer qu'il s'éleva un furieux ouragan qui les porta en deux fois 24 heures jusqu'au Détroit de Gibraltar, & ce fut au fort d'une si violente agitation que la mere du petit Couture le mit au monde. La premiere terre où l'on dit qu'il avoit abordé, étoit la pointe de Sainte-Marie en Espagne, à l'entrée de la Baye de Cadix, & on assuroit qu'il y avoit été batisé très précipitamment, parce que la guerre où l'on étoit alors avec l'Espagne, ne permettoit pas à des François de s'arrêter long-tems dans un de ses ports. Rendu enfin en Basse Normandie à la maison paternelle, il y fut élevé & nourri par sa mére qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pére s'étant remarié, & ayant eu des enfans de sa seconde femme, marqua trop de prédilection pour celui qu'il avoit eu de la premiére, & lui attira par là la haine de cette femme, qui profita d'une des absences ordinaires de son mari pour se délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frére qui passoit en Amérique pour la seconde fois, & elle l'engagea à y mener secrettement le petit Couture, & à l'y laisser en quelque endroit assez inconnu pour qu'on n'entendît jamais parler de lui. L'exécution de ce projet ne leur fut pas difficile. L'enfant déja familier avec tout ce qui regardoit la mer, n'eut pas de peine à s'embarquer. On fit accroire au pére qu'il s'étoit noyé en courant imprudemment sur le rivage. Cependant son Conducteur étant arrivé dans un lieu propre à son dessein, lui fit boire quelque liqueur, & le laissa endormi sous un feuillage sans s'embarrasser de ce qu'il deviendroit. Comme il étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentillesse & tout ce qui peut intéresser dans un âge aussi tendre, ceux auprès de qui le hazard le conduisit d'abord, en furent touchez; & ce qui l'empêcha peut-être encore de sentir une partie de sa disgrace, c'est qu'on lui laissa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de 18 mois, lorsque jouant un jour sur les bords du fleuve de Saint-Laurent, il découvrit un vaisseau dont le pavillon lui parut le même que celui du vaisseau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût ou son oncle ou son pére qui venoient le reprendre. Il craignit seulement de n'en être pas apperçu, & dans cette crainte, il s'éleva le plus qu'il put, fit des signes, appella de toute sa force, & excita enfin l'attention des gens du vaisseau qui lui envoyérent l'esquif. Le vaisseau étoit du Havre, & celui qui lui conduisit l'esquif, étoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien surpris de trouver si loin un enfant abandonné, qui parloit bon François, c'est à dire, le François de son propre canton, & qui lui demandant des nouvelles de son pére & de ses autres parens, lui nommoit tous les gens de sa connoissance & de son voisinage. Il se fit un plaisir de le mener à bord; & quand après avoir fini sa course, le vaisseau fut de retour au Havre & le Matelot à Cherbourg, Gilles Couture informé de la destinée de son fils l'alla querir avec empressement, ne le montra chez lui qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de sa femme, & le mena tout de suite à Caën à Madame la Marquise de Cauvigny qui l'honoroit de sa protection; & qui, attendrie par le recit de l'avanture, retint le petit Couture dans sa maison, où elle en fit prendre un soin particulier jusqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne sait comment concilier une Histoire si souvent dite & répetée par Couture, avec deux espéces d'enquêtes, trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée à ses lettres de Tonsure & de Maître ès Arts. Ces enquêtes paroissent faites, l'une en 1672, & l'autre en 1696, toutes deux à sa requête. La copie collationnée qui tient lieu d'original, est écrite de sa propre main, & il n'est pas plus difficile d'y reconnoître son stile que son écriture. Dans la premiére il expose au Curé de Langrune, diocése de Bayeux, qu'étant né le onziéme novembre 1651, de Gilles Couture & de Guillemette Mériel sa premiére femme, au hameau de Saint-Aubin, dependant de la paroisse de Langrune, il y avoit été batisé trois jours après; mais que comme la Cure étoit en déport, & desservie cette année-là par de simples Prêtres qui ne sont plus dans le pays & qui ont negligé de tenir les registres, il n'a pu, quelque recherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de son batême; que pour y suppléer, il le requiert de recevoir sur cela le témoignage de Gilles Couture son pére; celui de plusieurs autres de ses parens; celui de la sage-femme qui le reçut en venant au monde, & qui le porta à l'église; enfin celui des principaux du lieu qui le connoissent dès l'enfance, pour l'avoir toujours vu dans la maison de son pére. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages indiquez, & les trouvant conformes à l'exposé, il y joint d'office son propre témoignage pour le tems depuis lequel il est en possession de la Cure, & qui à six semaines près, remonte jusqu'à la naissance de l'enfant, en faveur duquel il ajoûte aux circonstances raportées par les autres témoins, que lui ayant reconnu une grande disposition pour les Belles Lettres, lui Curé & ses differens Vicaires, s'étoient successivement fait un plaisir de la cultiver, jusqu'à le mettre en état d'aller étudier & se perfectionner dans l'Université de Caën, où il avoit fait sa Philosophie. L'enquête de 1696 est fort succincte. Elle rappelle celle de 1672, & fait mention d'une seconde recherche, aussi inutile que la premiére, dans les regitres de batême de la Paroisse de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour servir & valoir ce que de raison. Toute la difference de ces récits quelque grande qu'elle soit, ne change rien à l'Histoire de Couture entant qu'homme de Lettres; car cette Histoire ne commence qu'avec ses premiéres classes. Il est certain qu'il les fit à Caën au College des Jésuites, & qu'ensuite il étudia en Philosophie dans les Ecoles de l'Université de la même ville, sous M. Cailly, Professeur de réputation, dont nous avons plusieurs bons Ouvrages. Il fit toutes ses études avec tant de succès, que M. de Luc, Gentilhomme qualifié des environs de Caën, lui confia à l'âge de 20 ans, l'éducation de ses deux fils; & que l'Université de cette ville le nomma peu après Régent de Seconde au Collége des Arts. La ville de Vernon, quoique moins considérable que celle de Caën, le lui enleva bientôt par les avantages qu'elle joignit à la Chaire de Rhétorique du Collége qu'elle venoit d'établir, & qu'elle vouloit rendre florissant; mais elle n'en jouit pas long-tems. On offrit à Couture la Chaire de Rhétorique du Collége *de la Marche* à Paris, & il crut devoir l'accepter. Il y eut cependant quelque difficulté, parce que les Statuts de l'Université de Paris portent expressément qu'on n'y admettra pour professer que des sujets qui y auront eux-mêmes fait leurs études & pris leurs degrez, & que Couture n'avoit étudié, & n'avoit été reçu Maître ès Arts qu'en l'Université de Caën. Mais cette difficulté fut bientôt levée, par un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas singuliers & pressans, autorisoit la voye de cooptation, c'est à dire le passage subit d'une Université à l'autre. On ne hésita point à en faire usage pour la premiére fois, & cette distinction accredita également le Professeur & le College. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y devinrent plus solemnels & plus frequens; & ce qui devoit être pour les autres Colléges l'objet d'une louable emulation, dégénéra, par raport à quelques-uns, en une jalousie, qui donna lieu à différentes piéces de vers, dont plusieurs ont été imprimées & subsistent encore. Le College de Harcourt en particulier voulut le revendiquer comme un sujet qui lui appartenoit, parce qu'il étoit tiré de la Normandie, & lui fit des offres fort avantageuses; mais celui de la Marche s'empressa de le retenir par deux Actes en forme, dont l'un lui accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'Honoraire, & l'autre une indemnité de toutes les pensions qu'il devoit & qu'il devroit dans la suite au Principal du Collége, pour raison de ses nourritures. Quelque tems après, il fut élevé à la dignité de Recteur. Il fut alors connu de presque tous les Gens de Lettres. On lui fit l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler sur les principes de la Rhétorique, avec M. le Duc d'Orléans, qui conserve toujours pour lui beaucoup d'estime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié, avec M. l'Abbé Bignon, qui lui procura une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, dont il fut ensuite nommé Inspecteur. Il fut pourvu de cette Chaire le huitiéme juillet 1697, à la place de Pierre Lenglet, & fit sa Harangue d'entrée le sixiéme décembre suivant. Il fut reçu en 1701 à l'Académie des Inscriptions en qualité d'Associé, & eut aussi le titre de Censeur Royal des livres, avec une pension sur le sceau. Il quitta alors la chaire de Rhetorique du College de la Marche, après l'avoir remplie près de 25 ans, & se borna à celle du College Royal, dont il fit les fonctions avec honneur & avec distinction, toujours suivi d'une foule d'Auditeurs de tout genre & tout âge. Des maux de tête, legers à la vérité, mais habituels, le rendirent, les derniéres années de sa vie, incapable d'une application suivie. Il a traduit en Latin le petit Traité des Automates de Heron d'Alexandrie, qui parut en 1693, dans le Corps des anciens Mathématiciens Grecs, rassemblez par M. Thevenot, & publié par M. Boivin. Nous avons cinq ou six piéces de vers Latins de sa façon, en feuilles volantes, composées en differentes occasions. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres les piéces suivantes de lui, *Des Fêtes des Romains*; *De la vie privée des Romains*; *Nouvelle Exposition d'un passage d'Horace; des Vétérans*, *Dissertation Historique*; *Dissertation sur un endroit du second livre de Denys d'Halicarnasse*; *Des Cérémonies de la Religion, pour lesquelles on a eu recours à la Dictature*, c'est à dire, *du Clou sacré & des Féries Romaines*. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 27. *p.* 85 — 97.

COUVERDEN, COEVORDEN ou COUVORDE, petite ville & forte place, des plus réguliéres de l'Europe, en la province d'Over-Issel, l'une des Provinces Unies. C'est la capitale du pays de Drente, & son assiette au milieu d'un grand marais, en rend les approches très-difficiles. Maurice, Prince d'Orange fils de Guillaume I, l'ôta aux Espagnols l'an 1592, & les Etats Généraux des Provinces-Unies l'ont possédée depuis. L'Evêque de Munster, assisté des forces de la France, le prit l'an 1672, mais elle lui fut rendue deux ans après. Elle est située aux frontiéres de Westphalie, & du diocése de Munster, elle sert de boulevard à Groningue & aux villes voisines; & c'est le grand passage pour l'Allemagne, quoique par un chemin fort étroit entre les marais. * Hugues Grotius, *l.* 2. *de son Histoire*. *Voyez aussi* COEVORDEN.

COUVIN, bourg de l'Evêché de Liége. Il est entre Sambre & Meuse, à une lieue de Marienbourg, sur les confins du Hainaut, dont il dépendoit autrefois. Mais il fut vendu à l'Evêque de Liége par Baudouin, Comte de Hainaut l'an 1090. * Mary, *Dict. Géogr.*

COUVORDE. *Voyez* COUVERDEN.

COUVOYON (Saint) premier Abbé de Redon en Bretagne, dans le neuviéme siécle, étoit fils d'un Gentilhomme de Bretagne nommé Conon. Il fit ses études à Vannes, où il fut elevé aux Ordres sacrez, & fait Archidiacre de cette église; mais il quitta bien-tôt cette place, renonça entiérement au monde, & se retira dans la solitude de Redon, où il bâtit un monastére, dont il obtint le fond d'un des Seigneurs du pays, nommé Ratwil; mais Couvoyon fut troublé dans la possession de cette terre. Il ne laissa pas néanmoins de continuer de bâtir son monastere, & y établit la Régle de saint Benoît. Enfin le Duc de Bretagne & le Roi de France confirmérent la donation faite par Ratwil, qui mourut dans cette Abbaïe, & y laissa encore d'autres biens. Couvoyon fit un voyage à Rome en 848, pour y faire décider la question, *si un Evêque pouvoit sans Simonie recevoir des présens de ceux à qu'il conféroit les Ordres*. Le Pape Léon IV condamna cette pratique dans un Synode, où saint Couvoyon fut admis. Le Duc de Bretagne Noménoius, qui avoit pris la qualité de Roi, fit en conséquence citer Suzan Evêque de Vannes, & Félix Evêque de Cornouaille ou Quimpercorentin, & deux autres Evêques de Bretagne, accusez par S. Couvoyon, les priva de leur dignité, nomma quatre autres Evêques à leur place, créa trois nouveaux Evêchez en Bretagne, S. Brieux,

Brieux, Tréguier & Dol, & donna le titre d'Archevêché à ce dernier. Les Evêques déposez portérent leur plainte à Charles *le Chauve*, & leur cause fut soutenue dans un Concile de Tours. Quand les Normans & d'autres Barbares vinrent ravager les côtes de la Bretagne en 865, saint Convoyon se retira près de Salomon, Duc de Brétagne, qui lui donna un lieu pour bâtir un nouveau monastére. C'est à présent l'Abbaïe de S. Maixent. S. Convoyon s'y renferma & y mourut l'an 868, âgé d'environ 80 ans, le cinquiéme de janvier. L'Abbaïe de Redon fut rebâtie dans le dixiéme siécle. On fait la Fête de S. Convoyon, le 28 de décembre, qui est le jour de la translation de son corps, de Saint-Maixent à Redon. * Sa Vie écrite par deux Auteurs dans le Pére Mabillon, *in sæcul. IV. Ord. S. Benedicti*. Baillet, *Vies des Saints*.

* COUVREUR (André le) de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de saint François, Professeur en Théologie & Prédicateur célébre, a donné au public dans la Langue de son pays, *Petit Flambeau de l'amour divin, ou de la sainte Eucharistie; La Philosophie Sacrée, ou Méditation de la Mort*. Il mourut au couvent d'Avênes en 1625. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 47.

* COUVREUR (Martin le) de Saint-Omer, Jésuite, enseigna la Philosophie à Douay, & fut Recteur des Colléges de Douay, de Cambray, & de Saint-Omer. On a de lui les Ouvrages suivans, *Des sept marques de la Prédestination; Catechisme ou Sommaire de la Doctrine Chrétienne; Instruction pour les plus jeunes Catéchuménes*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*; *p.* 648.

* COUVREUR (Simon le) d'Arras, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, fut Prieur du monastére de Besançon jusqu'à l'an 1489. Il retourna alors à Arras & publia, *Historia Rerum suo tempore gestarum sub Carolo VI, Gallarum Rege, usque ad annum* 1412. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 811.

COUZE. *Voyez* COUSSE.

COUZIN, riviére. *Voyez* COUSIN.

CO W.

COWAL ou COWELL. *Voyez* COWELL.

COWALE, petite ville de la grande Pologne. Elle est capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Breste ou Brzestye, & située sur la Vistule, vis à vis de la ville de Ploczko. La Carte de Pologne publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, place cette ville dans la même situation & dans le même Palatinat. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COWAREM, famille distinguée de Brabant. Ceux qui sont de cette famille ont été déclarez Barons de Longchamp. Elle tire son origine du pays de Liege, où elle passe pour avoir plus de quatre cens ans d'ancienneté, & posséde en partie le titre de Comte de Nielle. La branche de Brabant est issue de *Hubert* de Cowarem, Comte de Nielle, qui fut Grand Maître d'Hôtel de Marie Reine de Hongrie qui fut ensuite Gouvernante des Païs Bas. Son fils *Erasme* qui étoit Capitaine, fut tué à la guerre, & laissa un fils, nommé *Hubert*, qui posséde le Comté de Longchamp, dont il fut déclaré Baron en 1652. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les familles de Brabant*.

COWBRIDGE, ville avec marché dans le Comté de Glamorgan, au pays de Galles, en Angleterre. Elle est capitale de sa contrée, & est gouvernée par des Baillifs qu'on choisit tous les ans, & qui prêtent serment entre les mains du Connétable député sous le Comte de Pembrok. Elle est à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COWELL, pays de l'Ecosse meridionale. Il est la partie orientale du Comté d'Argyle. Il est montueux, & ses montagnes sont peuplées de diverses bêtes sauvages, de troupeaux de cerfs & de bestiaux. Il s'y trouve une espéce de pierre qui étant couverte de filasse ou de paille, y met le feu. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1272.

* COWES, bourg à marché de l'Isle de Wigt, qui est au midi du Comté de Hant & de l'Angleterre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 713.

COWES, nom de deux châteaux de l'isle de Wigt qui défendent l'entrée du havre de Newport. L'un s'appelle *Est-Cowes*, & l'autre *West-Cowes*, & sont tous les deux été bâtis par les soins du Roi Henri VIII. C'est sous ces deux châteaux que se retirent ordinairement les vaisseaux en tems de guerre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 713 *&* 714.

COWIE, bourg de l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte de la province de Mernis, où il y a un assez bon port, à six lieues de la ville de Montrose, & environ à cinq de celle d'Aberdeen. * Maty, *Dict. Géogr.*

COWLEY (Abraham) naquit à Londres en 1618. Il fut elevé dans l'école de Westminster, & dans le Collége de la Trinité, à Cambridge, où il fit de grands progrès. Dans le tems des guerres civiles, sa fidélité pour son Prince, le fit aller à Oxford, où le Roi Charles I faisoit son sejour ordinaire. Son savoir lui aquit l'estime des Gens de la Cour. Il entra ensuite dans la maison du Lord de S. Alban, & suivit la Reine, lorsqu'elle fut obligée de se retirer en France. Il fut douze ans absent de son pays; pendant lesquels il fut toûjours employé dans les affaires de son Prince, en Flandre, en Hollande, en Ecosse, &c. & souvent occupé à déchiffrer les lettres, que le Roi & la Reine s'écrivoient. Quelque tems avant le rétablissement du Roi Charles II, il fut envoyé en Angleterre pour examiner la situation des affaires, mais il ne fut pas long-tems à Londres sans être découvert & pris. Le parti du Protecteur voulut le gagner, & ne pouvant réüssir, il fut mis en prison, d'où il sortit à la faveur d'une caution; mais il ne revint en France qu'après la mort de Cromwel. Il retourna en Angleterre avec Charles II, & quand la tranquilité y eut été rétablie, il forma le dessein de joüir dorenavant du repos qu'il avoit ignoré jusques-là, en se retirant de la Cour pour vivre dans quelque agréable retraite sans autre société que celle de ses amis & des Muses, & il l'exécuta d'autant plus facilement que les libéralitez du Duc de Buckingham & du Comte de S. Alban, desquels il étoit aimé depuis longtems, l'avoient mis en état de vivre dans l'abondance. Mais il ne joüit pas longtems du plaisir qu'il se promettoit dans sa retraite; car une maladie longue & fâcheuse vint l'attaquer peu de tems après, & le conduisit peu à peu au tombeau. Il mourut le 28 juillet 1667, âgé de 49 ans. Le Duc de Buckingham le fit enterrer à ses frais à Westminster, où il fut placé entre deux fameux Poetes Anglois, Chaucer & Spencer, & fit graver cette Epitaphe sur sa tombe,

Abrahamus Cowleius
Anglorum Pindarus, Flaccus, Maro,
Deliciæ, decus, desiderium ævi sui,
Hic juxta situs est.

Aurea dum volitant late tua Scripta per orbem,
Et fama æternum vivis, divine Poeta,
Hic placida jaceas requie; custodiat urnam.
Cana Fides, vigilensque perenni lampade Musa.
Sit sacer iste locus, nec quis temerarius ausit
Sacrilega turbare manu venerabile bustum.
Intacti maneant, maneant per sæcula dulcis.
Cowleii cineres, serventque immobile saxum.

Sic vovet,
Votumque suum apud posteros sacratum esse voluit,
Qui viro incomparabili posuit sepulchrale marmor
Georgius Dux Buckinghamiæ.

Excessit e vita anno ætatis 49, & honorifica pompa elatus ex ædibus Buckinghamianis, viris illustribus omnium Ordinum exsequias celebrantibus. Sepultus est die 3. M. Augusti, A. D. 1667.

On prétend que c'étoit un homme sans ambition, & que son savoir ne rendoit ni vain, ni impoli. Il avoit un génie extraordinaire pour toutes sortes de Poësies, excepté la Dramatique. Il avoit une imagination belle & riche, un jugement solide, un stile agréable, & propre à son sujet. Ses Maîtresses étant le sujet ordinaire de ses premieres piéces, elles sont les moins importantes de toutes. Le mélange qu'il faisoit de l'Ecriture avec des sujets peu graves, étoit un défaut considérable. Dans un âge plus avancé sa Muse devint plus sevére. Il avoit dessein de rechercher les sentimens & les coutumes des Chrétiens des quatre ou cinq premiérs siécles, & d'y joindre ses remarques; mais il fut prévenu par la mort. Tous ses Ouvrages consistent en des Poësies Latines & Angloises; les unes & les autres sont du même caractére. Les Anglois qui les estiment beaucoup, les comparent à ce que l'Antiquité a produit de meilleur; mais il faut rabbattre beaucoup des louanges qu'ils lui donnent. Il y a de l'élégance & du feu, mais l'Auteur en y voulant sans cesse mettre de l'esprit, donne dans des allégories & des pointes ridicules & puériles. Ainsi, par exemple, touché de la froideur de sa Maîtresse, & convaincu en même tems du pouvoir que ses yeux avoient de lui inspirer de l'amour, il les envisage sous l'idée de miroirs ardens faits de glace. Sur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il est embrasé, il en conclut que la Zone torride est habitable. Il dit sur la mort d'un arbre, où il avoit gravé les sentimens de sa passion, que ses caractéres enflammez l'avoient brûlé jusques à la racine. Son cœur est un Etna qui au lieu de la forge de Vulcain, renferme celle de Cupidon. Les livres Anglois que l'on a de lui sont *Fleurs Poëtiques, & l'Histoire tragique de Pyrame & de Thisbé; L'Enigme de l'Amour, Pastorale; La Maîtresse ou Poësies amoureuses; Poëmes avec des Notes*. Les Ouvrages Latins de Cowley sont *Poëmata Latina quibus continentur sex libri Plantarum, videlicet, duo Herbarum, duo Florum, duo Sylvarum & unus Miscellaneorum; Naufragium Joculare, Comedia*. * *Voyez* sa Vie mise au devant de ses Ouvrages. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 196 & *suiv.*

COWORDE. *Voyez* COUVERDEN.

COWPER (Lords) en Angleterre. La famille des Cowper demeuroit anciennement à *Ratlingcourt* dans le Comté de Kent.

GUILLAUME Cowper, qui fut d'abord Baronnet d'Ecosse & ensuite le quatriéme mars 1642, Baronnet d'Angleterre, y étoit né. Il eut pendant longtems l'emploi de Receveur des impôts que les Etrangers payent à Londres, & à la fin il obtint le château de Hereford. La grande fidélité qu'il avoit toûjours conservée pour Charles I, fit qu'on le mit en prison, d'où cependant il sortit à la fin, après avoir essuyé bien des chagrins. Il finit ses jours dans le repos & emporta la réputation d'un homme bienfaisant, & sincére. Il avoit eu six fils & une fille de *Marthe* Masset de Longdale en Kent. Le second & le troisiéme de ses fils *Edouard* & *Guillaume* furent Chevaliers. *Jean* l'aîné des six fréres fut fait prisonnier avec le pére, & mourut dans la prison laissant un fils nommé GUILLAUME qui suit.

COWPER (Guillaume) petit-fils du précédent, fut fait Baron par la Reine Anne, Vicomte & Comte par le Roi George I. Il fut Membre de la Chambre Basse de la part de Hereford sous le regne du Roi Guillaume, qui le fit un de ses Avocats. Ce fut dans l'exercice de cette charge qu'il fit cet excellent Discours qu'il prononça devant le Parlement, pour justifier le Bill d'accusation contre le Chevalier Jean Fenwick. Il fut un des Commissaires nommez pour travailler à l'union de l'Angleterre avec l'Ecosse. La Reine Anne le revêtit des charges de Grand-Chancelier & Grand-Garde des sceaux d'Angleterre, & le fit outre cela Membre de son Conseil Privé. Il exerça ces trois hauts emplois, jusques à ce que Milord Marleborough & les Wighs dont il étoit le Chef, eurent du dessous. Après la mort de la Reine Anne, on trouve que la Princesse Sophie l'avoit nommé dans son Testament pour être l'un des Régens. Peu de tems après l'arrivée du Roi George I en Angleterre, il fut rétabli dans les charges de Grand-Chancelier, & de Membre du Conseil privé, & fut fait outre cela Lord-Lieutenant du Comté de Hereford. Lorsque les six Pairs Ecossois comparurent en Justice dans la salle de Westminster, il présida en qualité de Lord-Grand-Justicier d'Angleterre. Il fut aussi Président dans le procès intenté contre le Comte d'Oxford, dont il poursuivit le châtiment avec tant de chaleur, qu'il défia les Jurisconsultes d'Angleterre de réfuter les preuves par lesquelles il prétendoit prouver que ce Comte étoit coupable de haute trahison. L'éloquence naturelle dont il étoit doué, lui fit donner le nom *de langue d'argent*. C'est grand dommage que ses derniers comportemens n'ayent pas mieux répondu aux premiers. Il mourut le 21 octobre de l'an 1723 à Cowlney, maison de campagne qu'il posséda dans le voisinage de Hereford. Il épousa 1. *Judith* fille & héritiére de *Robert* Boothman, Marchand de Londres; 2. *Marie* fille de *Jean* Claveringh de Chopwel dans le Duché d'York. Du second mariage il eut deux fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England partie* 2. *p.* 135.

COWPER, ville. *Voyez* COUPER.

COWTON (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ROBERT.

C O X.

* COXA ou DE COSCIIS (Nicolas) Chanoine de Messine vivoit en 1466. On a de lui, *Libellus in quo Messanensium Archiepiscoporum series continetur*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sic.*

COXAM (Hercule) Hérétique, qui fut détenu longtems prisonnier en Angleterre, à cause des erreurs qu'il osoit soutenir. Il prêchoit qu'il n'y a ici bas aucun autre Pasteur des ames que Jésus-Christ; & qu'il instruit suffisamment par l'onction du Saint Esprit; Que tous les dimanches & toutes les fêtes sont abolies entiérement; Qu'il ne faut point admettre d'autre penitence pour les Elus que la justification; Que ces Saints enfans du Pére éternel ne doivent prier qu'en louanges & actions de graces; Que la Céne ne consiste que dans le pain & le vin, & que c'est idolatrie de la recevoir à genoux. Ce Fanatique publioit ces erreurs, environ l'an 1619. * Gautier, *Chron. du XVII siécle*, *ch.* 20.

COXIDA (Elie de) Abbé de Dunes. *Cherchez* ELIE.

* COXIE ou COXYE Fort de la Flandre Hollandoise à l'orient de l'Ecluse donne le nom à une espéce de riviére ou de canal que les Habitans du pays nomment 't *Coxysche Gat*.

COXIS (Michel) excellent Peintre Flamand, étoit de Malines. Il alla à Rome, où il peignit sous Raphael, & il en rapporta plusieurs desseins, qu'il avoit faits d'après les ouvrages des meilleurs Peintres d'Italie, & dont il se servit heureusement dans la composition de ses tableaux. Il mourut à Anvers l'an 1592, âgé de 95 ans. Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 129. édit. de Trevoux, 1725.

COXYE. *Voyez* COXIE.

C O Y.

COYACO, en Latin *Coyacum*, place dans le diocése d'Oviédo en Espagne, célébre par un Concile que tous les Prélats, Abbez & Princes d'Espagne y tinrent l'an 1050. On y dressa 13 chapitres sur la Discipline ecclésiastique & sur la Police du Royaume, sous le nom de Ferdinand I, surnommé *le Grand*, Roi de Castille, & de sa femme Sanche, fille d'Alphonse Roi de Léon. * Baronius, *Annal. Eccles. tome* 11. *A. C.* 1050.

COYET (Pierre-Jules) Ministre d'Etat sous Charles-Gustave & sous Charles XI, Rois de Suéde. Ses ayeux s'étoient retirez du Brabant en Suéde pour cause de Religion, sous le Roi Eric XIV. Jules Coyet, un de ses ancêtres, Chevalier de la Toison d'Or, & Général, est fameux à cause de la victoire qu'il remporta sur les Maures près de la Goulette en 1535. Charles IX, Roi de Suéde ayant cédé au Czar *Michel Féderowitz* le Général Jules Coyet, il rendit des services considérables à la *Moscovie* contre la Pologne, & *Pierre Jules* naquit à Moscou en 1618. Après la

mort

mort de son pére il entra au service de la Reine Christine, qui le choisit pour son Sécretaire du Cabinet. Charles-Gustave Roi de Suéde l'envoya en Angleterre en 1654, avec le caractére d'Ambassadeur extraordinaire pour féliciter Cromwell sur le *Protectorat*. Il en fut regalé de l'Ordre de la *Jarretiére*, qu'il porta toute sa vie, mais Charles II ne voulut pas le reprendre après sa mort. En 1658, il fut envoyé en Ambassade en Danemark avec *Sténon Bielcken*, Thrésorier du Royaume, & négocia si prudemment que l'isle d'Huéne tomba sous la domination des Suedois. Il fut aussi un des Protecteurs du célébre *Samuel Puffendorff* & de son frére *Esaïe*, le premier ayant été Gouverneur de son fils & le dernier son Sécretaire. Coyet fut envoyé en Ambassade en Hollande en 1662, en Angleterre en 1664, & derechef en Hollande en 1667, où il travailla à la pacification de Breda, dont cependant il ne vit pas la conclusion, puisqu'il mourut le onziéme juin de la même année. On peut juger de la haute estime que le Roi Charles-Gustave avoit pour lui, par la lettre qu'il lui écrivit de sa propre main, deux jours avant sa mort, où ce Monarque lui recommande le salut du Royaume. * Puffendorff, *in Historia Caroli Gustavi*. Puffendorfii *Spicilegium Controvers.* Aitzéme, *Theatri Europ. tome* 10. Cromwelli *Litera*. Puffendorff, *Præfat. ad Laurenb. Græciam antiquam*. *Mémoires de Terlon*. Barbeyrac, *Préface de sa Traduction du Droit de la Nature & des Gens de M. Puffendorff*, §. 30. Beers, *Leben der Kœnige in Schwveden*.

* COYET (Frédéric) frére du précédent, étoit Conseiller extraordinaire des Indes & Gouverneur de Formosa. Après la prise de cette isle par Coxinga, Corsaire Chinois, on l'accusa de malversation: mais les Etats Généraux le déclarérent innocent, & il s'est pleinement justifié lui-même dans un Ecrit Flamand qui avoit pour titre *Het vervvaarloost Formosa*, c'est à dire, *Formosa négligée*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COYPEL (Antoine) premier Peintre du Roi, né en 1661, n'avoit qu'onze ans lorsque le Roi nomma *Noël* Coypel son pére pour être Directeur de l'Académie de Rome. M. Colbert remarquant dans ce jeune homme des dispositions favorables pour la Peinture, conseilla à son pére de le mener avec lui en Italie. Il y fit des études au dessus de son âge sur les ouvrages de Raphaël, de Michel Ange, d'Annibal Carache, & sur les statues antiques. Le Chevalier Bernin conçut pour lui une forte amitié, & présagea dès lors ce qu'il seroit un jour. Après trois années de séjour à Rome, le jeune Coypel s'arrêta dans la Lombardie pour y étudier les divers chefs-d'œuvre du Corrége, du Titien & de Paul Véronése. Enfin il revint en France, & fit connoître au public par plusieurs grands ouvrages, qu'il avoit heureusement employé son tems en Italie. Il peignit à l'âge de 19 ans le tableau que les Orfévres avoient coutume de présenter tous les ans à l'église de Nôtre-Dame de Paris le premier jour de mai. L'année suivante il fit trois grands morceaux pour l'église du monastére des Religieuses de l'Assomption de la Rue-Saint-Honoré, un tableau pour les Chartreux, & peu de tems après un platfond à Choisi. Il étoit fort jeune lorsque Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, lui accorda l'agrément de la charge de son premier Peintre. La vivacité de son esprit, & son amour pour l'étude, engagérent M. le Duc d'Orléans Régent de lui accorder la protection dont il l'a toûjours honoré. Ce Prince lui fit peindre la grande galerie du Palais Royal, & l'honora d'une pension en 1719. Il peignit la voûte de la chapelle de Versailles, ensuite de quoi il fut occupé à une suite de grands tableaux des principaux sujets de l'Ecriture Sainte, qui ont été exécutés en tapisserie aux Gobelins, tels qu'Athalie, le Sacrifice de Jephté, Susanne accusée, le Jugement de Salomon, Esther, Tobie, Jacob, Laban, &c. L'Académie de Peinture & de Sculpture l'élut Directeur en 1714. L'année suivante il fut nommé premier Peintre du Roi, & fut annobli par sa Majesté. Tous ces honneurs semblérent animer son génie de nouveau, & lui firent entreprendre une nouvelle suite de grands tableaux des plus beaux sujets de l'Iliade, qui eût été sans doute son plus bel ouvrage. De tous les honneurs que lui avoit procuré son Art, il n'y en eut point qui lui fût plus sensible que celui qu'il eut d'être choisi pour continuer les desseins des médailles de l'Histoire du Roi Louis XIV, & l'avantage qu'il eut d'enseigner la Peinture à M. le Duc d'Orléans Régent, auquel il dédia le livre qu'il composa sur la Peinture, dans lequel il fait voir qu'il avoit une érudition peu commune, mais très-nécessaire à ceux de sa profession. L'épuisement dans lequel l'avoient jetté ses prodigieuses études, & le chagrin de la mort de sa femme le firent tomber dans une langueur qui le conduisirent à une fin aussi Chrétienne, que sa vie avoit été laborieuse, le sixiéme janvier 1722, en sa 61 année, & il fut inhumé à Saint-Germain de l'Auxerrois, laissant postérité de *Marie-Jeanne* Bideau, morte au mois d'avril précédent. * *Mémoires du tems*.

COYTIER (Jacques) fut Médecin du Roi Louïs XI, & il eut le secret d'en tirer tout ce qu'il voulut, en le menaçant de la mort. Philippe de Commines dit qu'il reçut de ce Prince jusqu'à 30000 écus par mois: ce qui étoit une somme immense pour ce tems-là, sans des Bénéfices, des Evêchés, & des charges *dont il fit*, dit-il, *pourvoir largement tous ceux qui lui appartenoient, & qui étoient de son sang: & c'étoit merveille de voir comme ce bon Roi le craignoit tant & redoutoit ses menaces, lui qui n'avoit peur de rien, & qui faisoit trembler tout le monde*. Le Roi Louïs XI en revint pourtant, & dégoûté de Coytier, il donna ordre à son Prévôt de l'en défaire sourdement. Le Médecin averti par ce Prévôt son bon ami, des ordres fâcheux qu'il avoit reçus, songea à éluder le malheur qui le menaçoit; & connoissant la foiblesse que le Roi avoit pour la vie, il dit au Prévôt que ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il avoit remarqué par une science particuliére qu'il avoit depuis long-tems, que le Roi ne vivroit que quatre jours après lui, & que c'étoit un secret qu'il lui vouloit bien confier comme à un ami fidéle. Le Prévôt donna dans le panneau, & avertit le Roi qui fut si épouvanté, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, mais qu'il ne se présentât plus devant lui. Le Médecin obéit de bon cœur, se retira avec des biens considérables, fit bâtir une maison dans la Rue-Saint-André des Arcs, & y fit mettre au dessus de la porte pour devise un *abricotier*, pour montrer que Coytier étoit à l'*abri* ou en sûreté dans ce lieu éloigné de la Cour. On voyoit encore il y a quelques années cette inscription sur sa maison, *Jacobus Coytier Miles & Consiliarius, ac Vice-Præses Cameræ Computorum Parisiensis, aream emit, & in ea ædificavit hanc domum, an.* 1490. * Brice, *Description de Paris*.

C O Z.

COZAR, les Historiens Orientaux racontent que Chosar ou *Khosar*, le septiéme des fils de Japhet, s'étant séparé de ses fréres, qui s'établirent en différens endroits des païs qui sont compris dans la grande Tartarie, arriva sur le bord du fleuve *Wolga*, & y bâtit une ville à laquelle il donna son nom, & fit semer à l'entour du millet, qui est le seul grain qui croît dans ce païs-là. Le païs a retenu le nom de Chozar, & les Habitans sont connus, sous le nom de *Chozariens*. Il est situé au septentrion de la Mer Caspienne, & s'étend depuis le Wolga, en tirant vers le Levant. Il a donné son nom à la Mer Caspienne, que les Persans appellent la Mer de Chozar. Les Auteurs Juifs prétendent que Chozar ou Khozar étoit petit fils de Japhet par *Thogorma*, qu'il fonda le Royaume de Chozar, dont la ville de Thogorma est une des principales du païs. Rabbin *Petachia* assure qu'il a demeuré huit jours dans ce Royaume, qu'une veine de la mer sépare de la Tartarie; que des frontiéres de ce Royaume sortent sept grands fleuves, & qu'il y a deux mers, séparées l'une de l'autre d'une journée de chemin. L'une est si puante, que tous ceux qui y navigent sont tuez par sa mauvaise odeur. La ville de Thogorma est située sur les montagnes d'*Ararat*. On y suit la Loi de Mahomet: de là on arrive à *Nisibe* qui en est éloignée de huit jours de marche: on y voit trois Synagogues. Un autre Voyageur Juif, curieux de savoir si le sceptre subsistoit encore dans Juda, & s'il se trouvoit encore quelques païs au monde où les Juifs jouïssent des droits de la Royauté, apprit d'un Juif qui étoit Médecin d'un Prince, que dans le Royaume de Cozar le Roi faisoit profession de la Loi de Moïse, & il se confirma dans ce sentiment lorsqu'il vit les Lettres de *Joseph* Roi de Cozar à un Rabbin Espagnol. Abulfarage écrit que les Cozariens sont les mêmes que les *Géorgiens*, & Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, écrit que l'Empereur *Héraclius* obtint du Roi des Cozariens un grand secours contre les Persans, & que pour récompense il leur promit un thrône, c'est à dire une séance honorable dans les assemblées de son Palais Impérial. *Edrissi* écrit dans sa Géographie, que chez les Cozariens chacun suit la Religion qui lui paroît la meilleure, & qu'on y a une liberté entiere de conscience; qu'il y a des Musulmans, des Chrétiens & des Juifs, mêlez parmi eux. On assure que le Calife *Abdalmélec* fit la guerre aux Cozariens dans l'Arménie, qu'il les brûla dans leurs églises, qu'il les défit aux portes de fer, & que ceux qui restérent se firent Chrétiens. Malgré tous ces témoignages, il y a encore des Savans qui doutent qu'il y ait un Royaume de Cozar, ou plutôt qui soutiennent qu'il n'y en a point, & que tout ce qu'on en dit n'est fondé que sur des fables, & que ni les Juifs ni les Chrétiens n'ont encore pu marquer sa situation. Quoiqu'il en soit, on raconte que vers l'an de Jésus-Christ 740, un Roi de Cozar voulant ensuite d'un songe qu'il avoit eu, s'instruire de toutes les Religions, pour savoir laquelle étoit la meilleure, il fit venir un Philosophe, un Chrétien, & un Mahométan, il entra en dispute avec chacun d'eux, & ne fut point touché de leurs raisons. Il fit ensuite appeller un Juif nommé *Sangari*, qui réüssit à lui persuader que la Religion Juive étoit la seule véritable.

On a la prétendue conférence de Sangari avec *Cozri*, où certainement on lit des choses très peu propres à convaincre un Infidéle. Mais enfin Cozri s'étant converti, fit confidence de son secret au Général de ses armées; l'un & l'autre partirent secrettement de Cozar, & arrivérent heureusement dans des montagnes où des Juifs célébroient le Sabbat. Le Roi & son Général y reçurent la circoncision, firent profession du Judaïsme, & étant retournez dans la capitale, ils engagérent le peuple du païs à prendre le même parti. Si la lettre de *Joseph*, Roi de Cozar au Rabbin Espagnol *Chasdaï*, étoit véritable, il faudroit dire, que le Judaïsme subsista dans le Royaume de Cozar, au moins jusqu'à la fin du XIV siécle, puisque ce Rabbin vivoit vers l'an 1394. Mais & cette lettre du Roi Joseph, & la prétendue conversion du Roi de Cozar sont très-douteuses; il y a beaucoup d'apparence que le livre nommé *Cozri*, dont les Juifs font un si grand cas, qu'ils voudroient qu'on l'apprit par cœur, que ce livre, dis-je, qui renferme l'Histoire de cette conversion, & les raisons du Rabbin Sangari est un pur Roman. L'auteur Juif du livre Hébreu intitulé *Méor-enaim*, doute qu'il y ait jamais eu un tel Roi des Cozariens, qui ait embrassé la Religion des Juifs. Cet aveu est remarquable dans un Auteur de cette nation, en une chose de cette conséquence. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* COZBA ou COZE'BA, ville de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 22.

COZBI, fille de Zur Prince Madianite, se prostitua dans le camp des Hébreux, Phinées fils d'Eléazar, voyant que Zambri de la Tribu de Siméon, entroit effrontement dans un lieu public, pour pécher avec cette Madienite, les perça tous deux de son poignard. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 6. 7. 8. 15. Torniel, *A. M.* 2383. *n.* 19.

COZOCOIS. Hérétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

COZRI (quelques Juifs prononcent *Cuzari*) est le titre d'un excellent livre Juif, composé il y a plus de cinq cens ans par R. Juda, Lévite. Il contient une dispute en forme de Dialogue, touchant la Religion, où l'on défend celle des Juifs contre les Philosophes Gentils, & où l'on s'appuye principalement sur l'autorité & sur la tradition, n'étant pas possible, selon cet Auteur, qu'on établisse aucune Religion sur les seuls principes de la raison. C'est pourquoi il attaque en même tems la Secte des Juifs qu'on nomme *Caraïtes*, & qui ne reconnoissent que l'Ecriture-Sainte, sans les Traditions Juives. On trouve dans ce même Ouvrage un Abbrégé assez exact de la créance des Juifs. Il a été écrit premiérement en Arabe, puis traduit en Hébreu de Rabbin, par R. Juda Ben-Tibbon, dont il y a une édition de Venise, qui ne contient que le texte de l'Auteur. Il y en a une autre de la même ville, avec le Commentaire d'un Rabbin nommé Juda Muscato. Buxtorf l'a aussi fait imprimer à Bâle en 1660, avec une Version Latine, & des Notes. On en trouve encore une Traduction Espagnole, faite par le Juif Abed-Dana, qui y a joint des remarques écrites en Espagnol. * Simon, Buxtorf, *Biblioth. Rabin*.

* COZUMEL, isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Honduras, à l'est de la presqu'isle de Yucatan. M. Delisle la place sous le 19 degré de latitude, & sous le 293 de longitude.

C R A.

CRABBE ou CRABBIUS (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il naquit en 1543. Dès son jeune âge, il témoigna une aversion extrême contre les Novateurs; & depuis qu'il se fut consacré à Dieu dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, il les poussa encore avec plus de force. C'étoit un des hommes de son tems qui prêchoit avec le plus de facilité & d'éloquence. Les Protestans n'y trouvant pas leur compte, se déchainérent contre le P. Crabbe. Ils le prirent l'an 1570, à Dordrecht en Hollande, & le jettérent dans une basse fosse, où il languit pendant deux ans. Ensuite ayant trouvé moyen de sortir, il continua à rendre ses services à l'Eglise, dans le ministére de la prédication. Il servit aussi son Ordre, dans lequel il exerça les dignitez de Provincial & de Prieur, & mourut en 1598. On a de lui quelques Traitez manuscrits, entre autres un Journal des Controverses contre les Protestans intitulé, *Diarium Controversiarum*. * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illust. August.* Le Mire, *in Biblioth. Franc.*

CRABBE ou CRABBIUS (Pierre) de Malines, Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XVI siécle, se distingua dans son Ordre, & y fut élevé aux premiéres charges. Il travailla avec beaucoup de soin, pour s'opposer aux Protestans dans les Païs-Bas, & recueillit les Conciles en trois volumes, dont les deux premiers furent publiez l'an 1538 à Cologne, & le troisiéme en 1550. Surius y en ajoûta depuis un quatriéme. Pierre Crabbe mourut à Malines l'an 1553, âgé de 83 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 732. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Willot, *Ath. Franç.*

CRABBIUS. *Voyez* CRABBE.

* CRABETH, (Théodore & Gauthier) fréres & fameux Peintres en Vitres. Les uns disent qu'ils sont originaires d'Allemagne, les autres de France; mais leurs Descendans assurent qu'ils étoient de Hollande. Guillaume Tomberg, Peintre en vitres à Ter-Gaud ou à Goude, dit qu'ils apprirent de quelques Moines les premiers élémens de leur Art. Gauthier fit, à ce qu'on dit, le voyage de France & d'Italie, ayant pour coutume de laisser dans les lieux de son passage une vitre peinte pour preuve de sa science. Ces deux grands Maîtres, quoique fréres, étoient aussi grands rivaux. Théodore demeura dans le célibat, mais Gauthier se maria & laissa un fils naturel *Pierre*, qui dans la suite fut Bourguemaître de Goude.

* CRABETH (Adrien) frére des deux précédens, fut un habile Peintre en vitres. Il fut Disciple de Jean de Zwart qui étoit alors à Ter-Gaud, mais il surpassa bientôt son Maître. Ensuite il alla en France & mourut à Autun.

* CRABETH (Gauthier) petit-fils de Gauthier, fut un Peintre célébre. Pour atteindre à la perfection de son Art, il fit le voyage de France & d'Italie, & après treize ans d'absence il revint à Ter-Goude où il épousa en 1628 *Adrienne* Vroesen. On ne sait le tems ni de sa naissance ni de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Description de la ville de Ter-*

de Ter-Goude, en Hollandois. Houbraken, *Théatre des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, *partie* 2.

CRAC. *Cherchez* PETRA.

CRACK. *Voyez* CARAK.

CRACKAW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRACKAW, bourg. *Voyez* CRACKOW.

CRACKAW, famille. *Voyez* CRAKOW.

* CRACKOW, bourg ou petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est au sud sud-ouest de Swérin, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CRACOVIE ou KRAKOW, sur la Vistule, *Cracovia*, ville dans la Haute Pologne, capitale du Royaume, avec Université, & Evêché suffragant de l'Archevêque de Gnesne. Elle fut autrefois la demeure ordinaire des Rois de Pologne; mais aujourd'hui ils font presque toûjours leur résidence à Varsovie. Quelques Auteurs la prennent pour le *Carrodunum* de Ptolomée. Elle est située à neuf lieues de la Silesie, & à un peu plus de la Hongrie. Cracus, premier Prince de Pologne, jetta vers l'an 700 les fondemens de cette ville, à laquelle il donna son nom. Depuis, elle a été augmentée très considérablement, & est divisée en quatre villes, qui ont chacune leurs Officiers differens, savoir, Cracovie, Casimirie, Stradomie, & Cléparia. La premiére est environnée de murailles, fortifiée de quelques tours rondes de brique, avec des fossez, mais de peu de défense. Elle enferme le château bâti sur un rocher, & qui a environ un mille de circuit. C'est un grand corps de logis de pierre de taille, avec deux ailes, autour d'une grande Cour quarrée, où l'on voit trois galeries soutenues de colonnes, & pavées de marbre blanc & noir. Elles donnent dans les appartemens, & sont ornées de diverses peintures & statues. Il en est de même de tous ses appartemens, & sur tout de celui des Rois, qui est au second étage, où l'on estime la délicatesse des lambris. L'église cathédrale de saint Stanislas est très-belle & très-magnifique. Elle est environnée de chapelles, avec divers tombeaux des Rois de Pologne. Celle de saint Stanislas est à main droite, contre la clôture du chœur. Cette église est encore renommée par son Chapitre où l'on fait preuve de noblesse, & par son thrésor. Il y a à Cracovie plus de cinquante autres églises, qui ont toutes quelque chose de singulier, comme celle des Dominicains qui posséde le corps de saint Hyacinthe Polonois. L'église cathédrale est enfermée dans le château, & celle de Nôtre-Dame est dans la grande place. Elle est très-vaste, répond à dix grandes rues, & est environnée de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'Académie de Cracovie fut fondée l'an 1364, par Casimir I, Roi de Pologne, qui obtint du College de Sorbonne à Paris, des Professeurs, qui ont été les principaux Auteurs de cette haute réputation que cette Université s'est aquise. Aussi Cracovie par excellence est appellée *la Rome de Pologne*, & son Académie *la ville de Sorbonne*. Cette ville souffre des Juifs, qui ont une Sinagogue à Casimirie: ils portent une chape avec une fraise au cou, & une longue robe noire. Les Suédois prirent Cracovie en l'an 1655, après un siége d'environ cinq semaines. La partie dite Stradomie fut presque toute ruinée. Les Habitans donnérent trois cens mille richedales, pour se racheter du pillage. Ils sont presque tous Marchands & étrangers. Le Roi de Pologne leur donne des lettres de naturalité. Les maisons y sont de pierre & assez bien bâties: il y a aussi de beaux palais, & la campagne a des maisons très-agréables. Saint Stanislas fut fait Evêque de Cracovie l'an 1071, & sacré l'année suivante. Son prédécesseur Lampert, pour avoir négligé de demander le *Pallium*, fut cause que Cracovie ne fut plus qu'Evêché, d'Archevêché qu'il avoit été sous les Evêques précédens. Saint Hyacinthe de l'Ordre de saint Dominique, fut Chanoine de Cracovie sous l'Evêque Yves de Konski son oncle; avant que de se rendre Religieux. Il mourut en 1257, dans la même ville, où l'on a depuis gardé son corps. * Cromer, *de Situ Polon.* De Thou, *Hist. l.* 55. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne*. Cluvier, &c. Baillet, *Topogr. des Saints*.

* CRACOVIE (Le Palatinat de) province de la petite Pologne. Il a au Levant le Palatinat de Sandomir, au nord celui de Sirad, au Couchant la Silésie & la Haute Hongrie au midi. On renferme sous le Palatinat de Cracovie les Duchez d'Oswieczin, de Zator & de Sibéria qui dépendoient autrefois de la Silesie, & la partie septentrionale du Comté de Cepus qui étoit de la Haute Hongrie. Tout ce pays est fort abondant en mines. Il y en a de plomb où l'on trouve quelque peu d'argent à Slankow & ailleurs, de cuivre où l'on trouve de l'or à Sandecz, de vitriol à Biex, de sel à Wielicza & à Bochnia. Il est aussi assez fertile, étant arrosé par plusieurs riviéres, dont la Vistule qui le traverse par le milieu, est la principale. Cracovie est la capitale. On y distingue encore Slankow, Sandecz, Wielicza, Bochnia, Lelow, Czenstochow & Lubowla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRACUS, Premier Prince de Pologne, fut élu par les Palatins, environ l'an 700. Cracus II, son frére, lui succéda; mais il ne porta pas long-tems la couronne; car il fut assassiné à la chasse par Lech son frére, qui usurpa par ce fratricide la souveraine puissance. C'est Cracus qui a bâti la ville de Cracovie, & qui lui a laissé son nom. * Cellarius, *Nova Descr. Polon.* Cromer, *l.* 1. Michow, *l.* 1.

CRADOCK, (Samuel) Prédicateur Anglois parmi les Presbytériens, vivoit dans le XVII siécle. Il avoit fait ses études à Cambridge, où il étoit Membre du Collége d'Emanuel. Il étoit Bachelier en Théologie & eut d'abord un Benéfice de 300 livres sterling à Nort-Cadbury. Il fut obligé de l'abandonner en 1662, lors de la déposition generale des Presbyteriens. Cette perte, si sensible pour lui, fut d'abord reparée par un riche parent qui l'institua son héritier universel. Cradock se souvint toûjours, avec reconnoissance, de cet effet de la providence divine, & choisit à cause de cela pour sa devise, *Nec ingratus nec inutilis videar vixisse*. Il alla ensuite en Suffolck & prêcha tous les Dimanches deux fois, dans une certaine assemblée, sans en retirer aucuns gages. Il instruisit aussi de jeunes Gentilshommes dans toute sorte de Sciences. Vers l'an 1684, il étoit encore en vie & Ministre en Herefordshire. On a plusieurs Ouvrages de sa façon, écrits en Anglois, *l'Harmonie des quatre Evangiles*, *in folio*, 1668; *Histoire Apostolique*, *in folio*, 1672, *Histoire de l'Ancien Testament*, *in folio*, 1683; *La Théorie & la Pratique*, *in quarto*, avec un Supplement; *Commentaire sur l'Apocalypse de St. Jean*, *in octavo.*, en 1696. * Calmy, *Account of ejeit Minister*.

* CRAESBECK (Jean) d'Aischot en Brabant, Bachelier en Theologie & Religieux de l'Ordre de Citeaux, a écrit *Commentarius in Regulam Sancti Benedicti*. Il mourut en 1610. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 487.

CRAFT. *Voyez* CRATON (Adam)

CRAFTHEIM. *Cherchez* CRATON.

CRAFURD, nom d'un Comte qui est Chef des *Lindseys*, ancienne & noble famille d'Ecosse. Cambden dit que le château de Crafurd situé dans la Clédeidale, avec le titre de Comté, fut conféré par Robert II, Roi d'Ecosse, à *Jacques* Lindsey, à cause de la valeur qu'il avoit fait paroitre dans un combat singulier, contre un Anglois nommé le Baron de *Wels* ou *Welsez*; & selon ce récit, ceux de cette famille ont été Comtes l'espace de 400 ans. Il ajoûte que ces Lindseys avoient rendu de bons services à leur patrie, & étoient d'une ancienne famille, depuis que *Guillaume* de Lindsey, épousa une des héritiéres de *Guillaume* de Lancastre, Lord de Candale en Angleterre, dont la niece au troisiéme degré s'étoit mariée dans l'illustre famille de Coucy en France. * Cambden, *Britan.* Buchanan, dans l'Histoire de Jacques II, parle du Comte de Crafurd, qui conjointement avec les Douglas ravagea les terres de Jacques Kennedy, Evêque de Saint André leur ennemi, & méprisa son excommunication. Mais son fils *Alexandre* Lindsey ayant été dépossédé de sa charge de Shérif d'Aberbrothock par ce Monarque, en faveur d'un Ogylvi, il survint une guerre entre les Lindseys & les Ogylvis: & sur le point que les deux partis alloient en venir aux mains, le Comte de Crafurd, qui étoit un homme d'une grande autorité, se mit entre les deux partis dans le dessein de porter son fils & les Ogylvis à un accommodement, mais ayant été tué dans ce moment par un soldat du parti contraire, les Lindseys tombérent sur leurs ennemis, & après un sanglant combat, ils remportérent une victoire, qu'ils poussérent autant qu'ils purent. Le même Auteur parle dans l'Histoire du même régne, d'une Ligue entre les Comtes de Crafurd, de Ross, & de Douglas, qui étoient alors les familles les plus remarquables & les plus puissantes d'Ecosse. Cette Ligue irrita fort le Roi contre Douglas, qui étant allé à Edimbourg, sur la foi d'un sauf-conduit, fut poignardé par le Roi lui même en l'an 1452, parce qu'il n'avoit pas voulu rompre la Ligue. Sur cela le reste des Douglas, le Comte de Crafurd & leurs autres Alliez prirent les armes. Le Roi n'ayant pas assez de forces, pour leur resister, attendit la venue d'Alexandre Gordon, Comte de Huntley, qui avoit levé une grande armée, pour le secourir; mais comme il traversoit le Comté d'Angus, le Comte de Crafurd lui livra bataille à Brechin, força la meilleure partie des troupes du Roi à reculer, & auroit apparemment remporté la victoire, si Colece, qui commandoit l'aîle gauche de l'armée de Crafurd, ne l'eut pas abandonné pour quelque mécontentement, en sorte que Gordon emporta la victoire. Etant obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son propre pays, qui avoit été envahi par le Comte de Murray, autre Allié des Douglas, Crafurd s'empara des châteaux, & pilla les terres de ceux qui l'avoient abandonné. Après cela Crafurd & les autres Gentilshommes du parti des Douglas, furent déclarez rebelles par une assemblée des Etats tenue à Sterling, & on leva une armée pour les poursuivre. Le Comte de Crafurd ennuyé de la guerre, s'adressa au Roi & obtint son pardon, Jacques Kennedy, Evêque de Saint-André, qui avoit beaucoup de crédit, & toute la Noblesse d'Angus ayant intercédé pour lui, afin de prévenir la perte d'une si ancienne & si illustre famille. Crafurd, ayant obtenu son pardon, fit bientôt pencher la balance du côté du Roi, & agit si efficacément pour lui, que la guerre fut bientôt terminée. Il en usa avec tant de complaisance & de civilité avec la Noblesse de son voisinage dans la suite, qu'étant mort peu de tems après, il fut généralement regretté du Roi & de tout le peuple. Jacques III, étant en différent avec la Noblesse, tâcha d'en gagner quelques uns par ses complaisances, & en leur conférant des titres. Entre autres il créa David Lindsey, Comte de Crafurd, Duc de Montros, parce qu'il avoit beaucoup de pouvoir dans son canton. Les archives & les titres, qui appartenoient à cette famille, ayant été dissipez pendant les vingt années de prison du Dernier Duc, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi, on n'en peut pas dire de plus grandes particularitez. Le Comte de Crafurd, qui vivoit encore en 1701, vécut éloigné de toutes les affaires publiques durant les régnes de Charles II, & de Jacques II, parce qu'il étoit Nonconformiste. Mais au tems de la révolution, la faveur du Roi Guillaume III, & le choix du peuple le firent Président de toutes les Justices du Royaume, à l'exception de celle des Communs Plaidoyers. La demeure ordinaire de cette famille est à Strudder dans le Comté de Fife. Le fils aîné du dernier Comte, dont nous venons de parler, portoit le titre *de Lord Lindsey*. * Cambden. Buchanan. *Mémoires du tems*.

CRAGIUS, (Nicolas) naquit à Rypen en Jutlande & fut Recteur du Collége de Coppenhague en 1577. En 1592, il prit le degré de Docteur en Droit & fut en même tems, nommé Professeur en Grec dans l'Académie de Coppenhague. Christian IV, le choisit outre cela pour son Historiographe, & enfin en 1602 il fut Président de l'Abbaie & du Collége de *Sora*; mais il mourut dans la même année, laissant des Ouvrages tant en manuscrit qu'imprimez qui font connoître combien il étoit savant dans l'Histoire & dans la Langue Gréque. Voici les titres de ses principaux Ouvrages imprimez, *De Republica Lacedæmoniorum*; *Heraclides Ponticus de Politiis*, *Græce & Latine*; *Livii sententiose dicta*; *Panegyricus Christiano IV dictus*. * Witte, *Diar.* Bartholin & Moller, *de Scriptorib. Dan.*

CRAIBURG. *Voyez* KRAIBURG.

CRAICH. *Voyez* CREICH.

CRAILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CRAINBURG, ou KRAINBURG, ville d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Elle est dans le Carniole, sur la Save, au couchant de la ville de Laubach, dont elle est éloignée environ de huit lieues. Cette ville est fortifiée, & elle a donné le nom aux anciens Marquis de Crainburg, qui ont été les maitres de toute la Carniole. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRAINTE, Déesse adorée des Gentils. Elle avoit à Sparte un temple, dans lequel on lui rendoit un culte religieux, fondé sur la prevention où l'on étoit que c'étoit elle qui maintenoit le plus les hommes dans leur devoir, & qui leur inspiroit les actions les plus louables. On croyoit même parmi les Grecs, que la valeur, la hardiesse & le courage, n'étoit que des effets de la crainte qu'on avoit d'être blâmé, d'être vaincu, & d'être deshonoré; car il est certain que ceux qui craignent le plus le reproche & la honte, font ceux qui font les plus grands efforts pour l'eviter. Les Lacédemoniens ne révéroient donc pas la Crainte comme une de ces Divinitez pernicieuses, qu'on ne prioit que pour en détourner les effets, mais plutôt comme le principe de toutes les bonnes actions. C'est pour cela que les Ephores avoient placé le temple de la Crainte auprès du Palais, où ils tenoient leurs séances, soit pour avoir toûjours devant les yeux la Crainte de faire quelque chose indigne de leur rang; soit pour mieux inspirer aux autres la Crainte de violer leurs lois, & leurs ordonnances. Les Romains avoient aussi dressé un temple à la Crainte, sous le régne de Tullus Hostilius; mais il semble qu'ils ne la regardoient que par son mauvais endroit, suivant le témoignage de saint Augustin, qui en parle de la sorte: *Hostilius mit au nombre des Divinitez la Crainte & la Pâleur, deux des plus dangereuses passions ausquelles les hommes soient sujets; la premiére étant une émotion fâcheuse & involontaire de l'ame épouvantée, & l'autre étant moins une maladie, qu'une coleur desagréable qui défigure le corps*. Ainsi la Crainte révérée à Rome, étoit reconnue sous l'idée d'une passion servile, foible & basse: au lieu que celle que les Lacédémoniens adoroient, étoit un sentiment louable d'une ame bien-née. L'idée que S. Augustin donne de la Crainte & de la Pâleur est confirmée par une médaille qu'on peut voir dans les recueils des Médailles consulaires. * Plutarque, *dans la Vie de Cléoménès*. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 6. *ch.* 10.

CRAK. *Voyez* CARAK.

* CRAKOW, famille des plus anciennes & des plus considérables de la Poméranie, tire son origine de Franconie & s'appelloit anciennement *Vieserod*.

Dans la Silésie il se trouve aussi une famille du nom de *Crakow*, mais elle n'a pas les mêmes armes que la précédente.

* CRAKOW (George) Chancelier de l'Electeur de Saxe, naquit à Stettin en 1525. Après avoir achevé ses études à Wittenberg & à Francfort sur l'Oder, il fut appellé en 1548 à Grypswald pour y être Professeur en Langue Gréque, & en Mathématiques. L'année suivante, on lui adressa la vocation de Professeur en Eloquence à Wittenberg, où bientôt après il fut fait Assesseur Consistorial, Docteur & Professeur en Jurisprudence & Avocat de la Chambre du Conseil. Dans la suite l'Electeur Auguste l'appella à Dresde, le fit d'abord Conseiller de la Cour, & en 1565, Membre de son Conseil Privé & Chancelier. En 1561, il assista de la part de la Maison Electorale de Saxe, à l'assemblée des Protestans à Naumbourg, où il répondit avec beaucoup d'énergie par un beau Discours Latin aux Légats du Pape Pie IV, parmi lesquels se trouvoit le célébre Cardinal Commendon. A la fin on le soupçonna de vouloir introduire la Réformation dans la Saxe, & sur ce soupçon il fut détenu prisonnier dans le château de Pleissenbourg à Leipsic. On dit qu'il voulut se tuer avec un couteau, pour ne rien découvrir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut traité fort cruellement, & mourut miserable en 1575.

en 1575. On lui rend la justice d'avoir eu la connoissance des Langues & d'avoir été bon Orateur, & l'on assure que lorsqu'en 1572 l'Electeur fit recueillir & dresser les Constitutions du païs, il y contribua beaucoup du sien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CRAKOW (Joachim Ernest de) célèbre Général des troupes de l'Empire, naquit en 1601. Il fut d'abord au service de Bogislas, Duc de Pomérania, en qualité de Capitaine d'Infanterie, & ensuite de Commandant de Greiffenhagen qu'il fut obligé de rendre en 1630 au Général Torquatus Conti. Lorsque Gustave Adolphe vint en Allemagne, il prit service sous lui comme Colonel de Cavalerie & se trouva à toutes les heureuses expéditions de ce Monarque & sur tout à la bataille de Leipsic. En 1631, il assista à la prise de la ville de Winsheim. En 1633, il battit en Silésie un Régiment des Impériaux, commandé par le Comte de Buchheim. En 1634, il servit sous le Général Banner, se trouva au siége & à la prise de Francfort sur l'Oder, & fut blessé au cou dangereusement. Il reçut aussi dans la suite une grande blessure au combat de Witstok, se démit aussitôt après de son emploi, & vécut dans la retraite jusques à ce que l'Empereur Ferdinand III le fit en 1643, Général Maréchal des Logis. Il leva quelques troupes pour l'Empereur, & tâcha par quelque secrette intelligence de se rendre maitre de la ville d'Olmutz en Moravie, & de l'enlever aux Suédois. En 1645, il fut envoyé en Silésie avec un corps de troupes, fit une invasion dans la Poméranie Ultérieure, & prit poste près de Belgart. Konigsmark Général Suédois, pour s'opposer aux progrès du Général Crakow, marcha en Poméranie, reprit tout ce que l'on avoit perdu, & obligea Crakow de se retirer avec perte. Il perdit après cela tout son credit à la Cour de l'Empereur, & fut contraint d'abandonner le service. Il choisit Dantzic pour le lieu de sa retraite, & mourut là en 1645. On dit qu'il épousa une Bourgeoise appellée Emerentiane. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*; Micrælii *Pommerland*, *l.6.* Hartknoch. *Pruss. p.421.* Lucas, *Schlesisch Chron.* Mullerus, *Annales Sax.* Peuceri *Historia Carcerum*. *Gratiani Vita l.2. c.5.* Schneideri *Chron. Lips.* Thomasius, *in Notis ad Kulpisii Dissertationem de Auctoritate Legum*.

CRAKOW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRAMAUD (Simon de) Cardinal & Patriarche d'Alexandrie, étoit natif de Cramaud, près de Rochechouart en Poitou. Il fut Maitre des Requêtes, & Cancelier de Jean de France, Duc de Berry, Comte de Poitou & d'Auvergne, fils du Roi Jean. En 1385, il succéda à Bertrand de Maumont, Evêque de Poitiers. Depuis il fut Patriarche d'Alexandrie, & reçut en 1413, du Pape Jean XXIII, le chapeau de Cardinal. Ce Prelat eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France, pour faire cesser le Schisme qui affligeoit l'Eglise. Il présida à diverses assemblées qui se firent pour cela; & même il se trouva au Concile de Pise, où il fut transféré à l'Archevêché de Rheims, étant déja Patriarche d'Alexandrie, & Administrateur de l'église de Carcassone. Il mourut en 1429. * Ciaconius, *in Joan. XXIII.* Jean Besli, *des Evêques de Poitiers*. Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Puy, *Histoire du Schisme*, *&c.*

* CRAMER (Daniel) naquit à Retz en Neumark le le 20 janvier 1568. Après avoir fait ses études en partie sous les yeux de son pére, en partie à Landsberg, à Stettin & à Dantzic, il revint chez lui, où il exerça pendant quelque tems la charge de Recteur des Ecoles publiques, après quoi il alla à Rostok pour aquérir de nouvelles connoissances. Ce fut là qu'on lui confia la conduite du fils de George Rozenkrans, Ministre d'Etat du Roi de Dannemarc. Après y avoir été reçu Maitre ès Arts, il alla avec son Elève à Wittenberg, où on lui adressa plusieurs vocations, mais il choisit celle de Professeur extraordinaire en Eloquence. Ensuite il fut revêtu de l'emploi d'Inspecteur des Etudians qu'on nomme *Boursiers*. Il donna une partie de son tems à la Théologie. Il fut appellé à Stettin pour remplir les charges de premier Doyen, de Professeur & d'Assesseur Consistorial. Il les accepta, après avoir remis à Rostok le jeune Rozenkrans entre les mains de ses parens. En 1597, il fut fait Ministre de Marienkerk, & Inspecteur du Collége. L'année suivante il reçut à Wittenberg le degré de Docteur en Théologie. Il mourut le cinquième octobre. On a de lui, *Disputationes Octodecim de præcipuis Logicæ Aristot. partibus*; *Isagoge in Metaphysicam Aristotelis*; *Tractatus de sublimi corporis Beatorum spiritualis mysterio*; *Sana Doctrina de Prædestinatione*, *Schola Prophetica*; *Arbor hæretica consanguinitatis*, & quelques autres Ouvrages en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Mem. Theol. dec.4. & in Diar. Biogr.* Freherus, *in Theatro*.

* CRAMER (Jean Frédéric) Résident du Roi de Prusse à Amsterdam avoit une parfaite connoissance de la Langue Latine & des Médailles. Il connoissoit personnellement presque tous les Savans d'Allemagne & de France. Frédéric I. Roi de Prusse, le donna pour Précepteur au Prince Royal. Ce fut dans cette ville qu'il commença à écrire l'Histoire du Roi son Maitre, dont la mort fut un coup fatal pour le Résident; car on lui ôta tout aussi-tôt sa pension, & cela le mit dans la nécessité de faire des dettes qu'il ne put payer. Cela lui causa un tel chagrin qu'il en tomba malade. Il lui survint alors une violente hémorrhagie dont il mourut à la Haye le 17 février 1715. On a de lui, *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos*. Il composa cet Ouvrage à l'occasion de la question que faisoit le Pére Bouhours, *si un Allemand pouvoit être bel esprit*. Il a aussi donné au public une belle *Traduction Latine de l'Introduction de Puffendorf à l'Histoire*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Journal de Leipsic* de l'an 1715.

* CRAMM (Ascagne) fameux Guerrier, se mit d'abord au service de France, & gagna la bataille qui se donna en 1515 près de Milan. Dans la suite il passa à celui de Frédéric, Roi de Dannemarc, & en 1514, à celui de l'Electeur de Saxe. L'année d'après il étouffa la rebellion des Païsans près de Frankenhausen. En 1528, il entra au service de l'Empereur, & se trouva au siége de Lodi qu'on ne put prendre. Comme il retournoit d'Italie en Allemagne, il mourut à Coire, le même jour qu'il reçut la nouvelle que sa femme étoit morte en couche. Luther l'aimoit extrêmement, & lui donna deux marques, l'une de le prier pour Parrain d'un de ses enfans, l'autre de lui dédier un petit Ecrit où il agite & examine cette question, *Si les Gens de guerre peuvent être en état de salut*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Adelsp. partie 2. p.58.* Seckendorf.

CRAMMER ou CRANMER (Thomas) Archevêque de Cantorbéry, issu d'une famille noble dans la Province de Nottingham, naquit le deuxième juillet 1489. Son pére s'appelloit aussi *Thomas Crammer*. Il s'appliqua fort aux études dans sa jeunesse: à l'âge de 14 ans il fut envoyé à Cambridge. Etant parvenu à un âge plus mûr, il commença à étudier l'Ecriture avec soin, & à approfondir les controverses de Religion qui étoient alors en vogue. En 1514, il prit le degré de Docteur en Théologie. Lorsque Henri VIII, Roi d'Angleterre voulut se séparer de *Catherine*, qui avoit auparavant été épouse de son frére, & la Cour de Rome ayant tergiversé pendant quelques années sans rendre aucune réponse positive sur ce sujet, Crammer fut le premier qui conseilla au Roi de consulter quelques Universitez & quelques Théologiens; de se séparer de son épouse de si le résultat des consultations alloit-là; & de se mettre au reste peu en peine de ce qui pourroit en arriver. Le Roi goûta cet avis. Crammer fut lui même un de ceux qu'on envoya en France pour cet effet, & qui fit tous ses efforts pour prouver la justice de ce divorce. Peu de tems après il s'aquit tant d'estime & de crédit, qu'en 1533, il fut nommé Archevêque de Cantorbéry à la place de *Warame*, mort la même année. Le Pape confirma cette nomination, quoique Crammer n'eût pas fort ménagé la Cour de Rome. Mais le Pape fit cette démarche de peur que Crammer ne lui portât d'autres coups encore plus sensibles. Cependant l'affaire du divorce fut poussée; l'Archevêque de Cantorbéry, quelques autres Evêques & Théologiens, entamérent le procès, citérent le Roi & la Reine devant eux, & comme la Reine ne comparut ni en personne, ni par Procureur, ils prononcérent que le Roi en étoit séparé legitimement. *Anne de Boulen* seconde épouse du Roi, ayant ensuite été accusée d'adultére, Crammer convaincu de son innocence s'intéressa pour elle auprès du Roi, ce qu'il fit avec tant d'adresse, que lorsqu'Anne de Boulen eut été décapitée, le Roi ne lui voulut aucun mal de ce qu'il en avoit osé prendre le parti, mais lui continua son ancienne faveur. Dans ces entrefaites, le grand but de Crammer étoit d'introduire en Angleterre la Réformation; & il professa lui même ouvertement la Religion Protestante, ce qui du vivant de Henri VIII, l'exposa à quelque danger, parce que ce Monarque resta Catholique, quoiqu'il eût renversé l'autorité du Pape dans son Royaume. Les ennemis de Crammer cherchérent souvent à lui nuire sans pouvoir réüssir. Le Roi étant mort en 1547, & Edouard son successeur n'ayant régné que peu de tems, Marie monta sur le Thrône en 1553. Elle détesta Crammer, tant à cause de sa Religion, que parce qu'il avoit été un de ceux qui avoient le plus contribué au divorce de sa mère. Crammer fut d'abord mis en prison & conduit à Oxford, où *Nicolas Ridley*, Evêque de Londres, *Hugon Latimer*, Evêque de Winchester & lui, furent obligez de disputer avec quelques Catholiques. La conclusion de la dispute fut que Crammer fut declaré avoir été convaincu, & on le reconduisit en prison. Il y demeura pendant deux ans essuyant toutes sortes de rigueurs. Les Catholiques le tentérent, tantôt par des menaces, tantôt en le flattant de l'espoir de la liberté, & du rétablissement dans sa dignité; ils le poussérent même à la fin jusques à signer un écrit par lequel il rejettoit la Doctrine des Protestans & approuvoit les principaux dogmes de l'Eglise Romaine. Mais cette démarche de Crammer ne suffisoit pas pour le réconcilier avec la Reine Marie, & elle persista dans la résolution de le faire mourir. Le premier mars 1556, on le conduisit de la prison dans l'Eglise de Sainte Marie, où un certain *Coleus* fit un Sermon dans lequel il exhorta l'Archevêque de Cantorbéry, à demeurer ferme dans la Religion Catholique. Coleus ayant fini son Discours, Crammer parla à son tour & témoigna publiquement combien il se repentoit de s'être laissé détourner des sentimens des Protestans, dont il fit alors une profession solemnelle, & anathématisa la Religion Romaine. La dessus on le conduisit à l'endroit où *Latimer & Ridley* avoient été réduits en cendres. Lorsqu'il fut attaché au poteau & qu'on eut mis le feu au bucher, il étendit sa main droite, & dit, *qu'elle avoit bien mérité ce supplice après avoir commis un crime aussi énorme que de signer une injuste rétractation*. Il souffrit ce supplice avec une constance inexprimable & mourut âgé de 68. ans. Pour ce qui est de ses Ecrits, en voici la liste: *Catechismus doctrinæ Christianæ; de Ministris ordinandis liber unus; de Eucharistia liber unus; Defensionis Catholicæ doctrinæ libri quinque; Locorum Communium ex Doctoribus libri duodecim &c.* Il a aussi corrigé la Version Angloise de la Bible. * De Thou, *l.17*, Sandére, *de Schism. Angl.* Burnet, *Hist. Reform. Anglic. partie 1. p.56. 74. 99. &c. partie 2. p.220. &c.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Exter.* Fréher, *in Theatro*. Seckendorf, *Hist. Lutheranismi*.

CRAMOISY (Sébastien) célèbre Imprimeur de Paris, étoit un des principaux de sa profession. Quoique ses éditions n'eussent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étoient sorties des Imprimeries des Etiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens, néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considérer comme le Chef de la célèbre Société du *Grand Navire*, c'est à dire, des plus considérables Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui, pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde, nouvellement établie au Louvre, par la magnificence du Roi Louis XIII. Le catalogue de ses éditions, a été imprimé plus d'une fois, tant par lui, que par son petit-fils qui lui succeda dans la direction de l'Imprimerie royale. Il avoit été Echevin de la ville de Paris. Il mourut au mois de janvier 1669. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs, tome 1. partie 2. p. 39. n. 22.* édit. d'Amsterdam, 1725.

CRANA. *Cherchez* CARNA.

* CRANACH, CRANICH, ou selon d'autres CRONACH (Luc) natif de l'Evêché de Bamberg dans la Franconie, fut dans son tems un des plus fameux Peintres d'Allemagne, & son habileté le fit appeller à la Cour de l'Electeur de Saxe où se trouvent aussi les plus considérables de ses ouvrages. Il fut Conseiller à Wittenberg & possédoit les bonnes graces de l'Electeur Frédéric, qui fut pris par Charles-Quint dans la bataille de Mulberg. Cet Empereur, au siége de Wittenberg, fit venir Cranach auprès de lui, & lui donna la liberté de lui demander quelque grace. Cranach par reconnoissance pour son bon Maitre, lui demanda la vie & la liberté de l'Electeur. Il mourut à Weimar le 16 octobre de l'an 1553, âgé de 81 ans. * *G. Dict. Univ. Holl.* Sandrart, *Teutsche Acad. partie 2. l. 3. c. 4.* Frehers *Theatrum*.

* CRANACH, &c. (Luc) fils du précédent hérita du nom & de l'habileté de son pére. Il étoit né à Wittenberg où il fut revêtu de la dignité de Bourguemaitre & mourut le 14 janvier 1586. * Les mêmes.

CRANAUS, second Roi d'Athénes, succéda à Cécrops, l'an 2527 du monde, & 1508 avant Jesus Christ. Sous son régne arriva le déluge de Deucalion en Thessalie. Ce Deucalion sauvé du déluge, se retira à Athénes, la neuviéme année du régne de Cranaüs. Il avoit un fils nommé Amphictyon, qui épousa la fille de Cranaüs, & qui chassa bientôt son beau-pére pour s'emparer du Royaume. * Castor cité par Eusébe, *in Chron.* *Voyez* ARE'OPAGE.

CRANBORN ou CRANBBORN, ville avec marché, dans le Comté de Dorset, la capitale de son canton. Elle est à la source d'une riviére, qui se jette dans la Stowre. Elle est ancienne, & située à 85 milles Anglois de Londres. Cette ville donne son nom à une belle & grande forêt qui occupe la partie du nord-est de cette province. * *Dict. Anglois*.

CRANBROOK ou CRANEBROOK, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on nomme *Surrey-Lath*, à la source de la riviére de Medway, à 44 milles Anglois de Londres. On y brasse de la biére qui est très estimée. * *Dict. Anglois*.

CRANENBOURG, bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est dans le Duché de Cléves, à une lieue & demie de la ville de ce nom du côté du Couchant. On le prend pour l'ancien *Burcinacium* ou *Burginatium*, lequel pourtant Sanson croit avoir été au lieu où est maintenant le Fort de Schenck. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRANEVELD (François) Conseiller au Grand Conseil à Malines étoit de Nimégue. Il étudia à Louvain, & fut depuis Pensionnaire de Bruges, avant que d'être Conseiller de Malines, où il mourut le quatriéme octobre 1564. On dit qu'il apprit la Langue Gréque sur la fin de sa vie, & que l'usage qu'il fit de cette étude, fut de traduire les six livres de Procope, *des Edifices de Justinien*, & trois Homélies de saint Basile. Il a fait une préface au Traité de Jean-Louis Vivès, sur la Vérité de la Religion Chrétienne. Il eut un fils nommé Josse, qui fut Conseiller de Gueldre. * Le Mire, *Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*.

* CRANFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dorset, sur la rive droite de la Stowre dans l'endroit où cette riviére reçoit celle d'Alen. On y a trouvé quelques veines de vitriol. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 686.

CRANGANOR, Royaume dans la presqu'isle de l'Inde en deça du Golfe de Bengale, sur les côtes de Malabar, avec une ville de même nom. Elle appartenoit aux Portugais qui possédoient presque tout le païs, mais aujourd'hui les Hollandois en sont les maitres. Les peuples y sont presque tous Chrétiens. L'Evêque d'Angamale y fait souvent sa résidence, depuis 1609. * Jarric, *l. 6. ch. 14.* Goves, *Progrès de l'Eglise*, *l. 2. ch. 19.*

CRANICH. *Voyez* CRANACH.

CRANMER. *Voyez* CRAMMER.

* CRANNE, bourg de France, cy-devant dans la Picar-

Picardie, & présentement dans l'Isle de France depuis que le Laonnois y est annexé. Il est au sud-est de Laon dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CRANOSTAW, KRANOSTAW ou KRANOSLAW, *Cranoslavia*, ville de Pologne dans la Russie Noire. Elle est située sur la riviére de Wieprz qui y forme un étang, ce qui contribue à la rendre très-forte. Cranoslaw est aujourd'hui le siége Episcopal de Chelm, qu'on y a transféré. * Sanson.

* CRANSAC, village de France dans le Rouergue, au nord nord-ouest de Rodés, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il y a des mines de pierres & de charbons de terre, fort abondantes, pour le commerce desquelles le Lot est fort avantageux; mais ce qui rend ce lieu plus célébre, ce sont deux fontaines d'eaux minérales, que l'on estime des meilleures de l'Europe. Elles attirent en ce lieu quantité de Malades, dans les deux saisons de may & de septembre. On transporte ces eaux dans les lieux éloignez, même jusqu'à Paris. Leur principal effet est de retablir les estomacs foibles & languissans, de dissiper les obstructions, & de soulager les douleurs de la nephretique. Au dessus de ces fontaines, il y a des grottes ou étuves, où les Malades se font suer pour guerir les rhumatismes, les gouttes sciatiques & les paralysies, & pour retablir les membres blessez ou affoiblis. La vertu de ces eaux consistent dans l'alun dont elles sont imprégnées: On en tiroit autrefois dans les mines de charbon, parce que ce minéral n'y étoit ni assez mûr, ni assez fin. Ces eaux minérales sortent de la montagne dans laquelle on a pratiqué les étuves dont on vient de parler. Cette montagne renferme un feu intérieur qui s'exhale ordinairement en fumée, mais qui jette assez souvent des flammes considérables. La superficie du terrain y est toute brûlée, marque certaine que le feu n'en est pas profond. Aussi ne s'y plaint on guéres de tremblemens de terre, si fréquens dans le voisinage des autres Volcans. * *Dict. Univ. de la France.*

CRANTOR, Philosophe & Poëte Grec, naquit à Solos dans la Cilicie. Il quitta son pays natal, où il étoit admiré, s'en alla à Athenes, & fut Disciple de Xenocrate avec Polémon. Celui-ci ayant succedé à Xénocrate dans l'Académie, vers la fin de la CXVI Olympiade, eut le plaisir de voir au nombre de ses Ecoliers le même Crantor qui avoit été autrefois son Condisciple. Cependant cet Ecolier étoit assez docte pour enseigner la Philosophie, & l'on en étoit si persuadé, que lorsqu'il se retira dans le Temple d'Esculape pendant une maladie, plusieurs personnes s'y transportérent, s'imaginant qu'il avoit dessein d'y établir une Ecole, & voulant se mettre sous sa discipline. Arcésilas son Mignon n'y alla point dans cette vue, mais dans l'espérance d'obtenir de lui une bonne recommandation auprès de Polémon. Il obtint ce qu'il souhaitoit. Crantor se fâcha si peu de cette demande, qu'aussi-tôt qu'il fut gueri il devint lui même un des Auditeurs de Polémon. Il passa pour l'un des piliers de la Secte Platonique, & fut le premier qui composa des Commentaires sur les Ouvrages de Platon. S'il n'expliqua pas plus clairement les autres choses que ce qui concerne la nature de nôtre ame, il avoit autant de besoin que Platon d'un nouveau Commentateur. Il fit un livre *de Consolation* qui s'est perdu & qu'on estimoit beaucoup. M. Bayle croit qu'il étoit intitulé περὶ πένθους, *du Deuil*, & il tire cette conjecture d'un passage de Diogéne Laërce qui dit, *On admire principalement son livre du Deuil*. Cicéron en parle de la sorte: *Legimus omnes Crantoris veteris Academici de Luctu, est enim non magnus, verum aureolus & ut Tuberoni Panætius præcipit, ad verbum ediscendus libellus*. Crantor n'étoit pas fort âgé quand il mourut d'hydropisie. Il laissa à Arcésilas son bien qui montoit à douze talens. On remarque que Crantor ayant caché ses Poësies, il les mit dans le Temple de Minerve à Solos. * Diogéne Laërce, *l.* 4. Bayle, *Dict. Crit. 2. edit.*

CRANZ. *Cherchez* KRANTS.

CRANUS, fils de *Granas* & de *Janus*, & non pas son frére, comme dit Bérose. Il rendit à Granas toutes sortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois sur les bords du Tibre, & institué une Fête tous les ans. Il régna 54 ans sur les Aborigénes. * *Antiq. Grécques & Romaines.*

CRAOL. *Voyez* CARELL.

CRAON sur l'Oudon, petite ville de France en Anjou, vers les frontiéres du Maine & de la Bretagne, a donné son nom à la Maison des Barons de CRAON, assez renommée dans notre Histoire. Cette Baronie de Craon entra, en 1386, dans la Maison de la Tremoille, par le mariage de Gui VI, Sire de la Tremoille, avec Marie de Salli, fille unique & héritiére de Louis de Salli, & d'Isabelle de Craon. Marie de Salli avoit été accordée avec Charles de Berry, Comte de Montpensier, fils de Jean de France, lequel mourut en 1383. La ville de Craon souffrit beaucoup en 1562, durant les guerres civiles.

I. ROBERT, surnommé le *Bourguignon*, Seigneur de Craon, fils puiné de RENAUD, I. du nom, Comte de Nevers, & d'*Adele* de France, sœur de *Henri*, I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'Agnés de Bourgogne, Comtesse d'Anjou sa grand'tante, & fort consideré de Géofroy, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui le maria à *Avoise* Dame de Sablé, & lui donna la Baronnie de Craon en Anjou, confisquée sur Guérin de Craon. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098, & eut pour enfans 1. RENAUD II. du nom, dit *le Bourguignon*, qui suit; 2. ROBERT surnommé, *Vestreb*, qui a donné origine aux Seigneurs de SABLÉ, raportez par M. Ménage en son Histoire de Sablé; *Henri*, Seigneur du Lyon d'Angers; & 4. *Béatrix*, mariée à *Geofroy*, Seigneur de Château-Gonthier.

II. RENAUD dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur de Craon, dont la postérité prit le nom, fut aussi Seigneur de Brion & du Lyon d'Angers, & fonda l'Abbaïe de la Rue dans le voisinage de Craon en 1096. Il avoit épousé avant l'an 1078, *Ennoguen* de Vitré, surnommée *Domite & Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de *Berthe*, Dame de Craon, dont il eut 1. *Mahaud* de Craon, mariée, selon la Morliere, à *Raoul*, Seigneur de Crequy; 2. MAURICE, I. du nom, qui suit; 3. *Henri*; & 4. *Robert* de Craon, qui fut fiancé à la fille unique de *Jourdain* Eschivat, II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit en la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le second des Maîtres des Templiers, dits autrefois *du Temple*, depuis l'an 1130, jusqu'en 1149.

III. MAURICE, I. du nom, Seigneur de Craon, accompagna Foulques, V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jérusalem, dans la guerre qu'il eut contre Henri, I. du nom, Roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1100, *Typhaine* de Chantocé surnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, &c. dont il eut HUGUES qui suit.

IV. HUGUES, Seigneur de Craon, de Chantocé & d'Ingrande, épousa 1. *Agnès* de Laval, fille de *Gui*, III. du nom, Sire de Laval, & d'*Emme* de Mortain: 2. *Isabelle* dite *Marquise*. De la premiere femme vint 1. *Renaud* de Craon, mort jeune, & de la seconde sortirent, 2. MAURICE, II. du nom, qui suit, 3. *Foulques*, mort sans postérité; 4. *Guy*, qui fit le voyage de la Terre Sainte en 1192; 5. *Robert*, Chanoine d'Angers en 1190; & 6. *Marquise* de Craon, mariée à *Hugues*, Seigneur de la Guerche, de Pouance & de Segré.

V. MAURICE, II. du nom, Seigneur de Craon, &c. étoit mort en 1215, ayant eu d'*Isabelle* de Meullence, dite de *Beaumont*, 1. *Maurice*, III. du nom, Sire de Craon, mort sans postérité avant l'an 1224. 2. *Pierre*, avant l'an 1215; 3. AMAURY, I. du nom, Sire de Craon, qui suit; 4. *Havoise*, mariée 1. à *Guy*, VI. du nom, Sire de Laval: 2. à *Tors* le Franc; & 5. *Constance* de Craon, vivante en 1216.

VI. AMAURY, I. du nom, Seigneur de Craon, de Chantocé, d'Ingrande, &c. Senechal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222. à Pierre de Dreux dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, qui le fit prisonnier. Etant sorti de prison l'année suivante après avoir payé une grosse rançon, il mourut, le 12 may 1226, sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épousé avant l'an 1214, *Jeanne* des Roches, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-sur-Sarte, &c. fille aînée & héritiére de *Guillaume* des Roches, Seigneur de Sablé, &c. Senéchal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite*, Dame de Sablé, dont il eut 1. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon, & de Sablé, qui suit; 2. *Jeanne*, fiancée à *Artus*, second fils de *Pierre*, Duc de Bretagne; & 3. *Isabelle* de Craon, mariée 1. à *Raoul*, Seigneur de Fougeres: 2. à *Caron* de Bodegat, Chevalier Breton, avec laquel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. Sénéchal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épousa *Jeanne*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut *Amaury*, II. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui étoit mort en 1269 sans laisser postérité d'*Yolande* de Dreux, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Dreux; & MAURICE, V. du nom, qui suit.

VIII. MAURICE, V. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui mourut en 1282. De lui & d'*Isabelle* de Lusignan, fille de *Hugues*, X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, morte le 14 janvier 1299, vinrent, 1. MAURICE, VI. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Craon, mariée à *Gérard* Chabot, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, &c.

IX. MAURICE, VI. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fit son testament le premier février 1292, au retour de son ambassade d'Angleterre, & mourut dix jours après. Il avoit épousé en 1277, *Mahaud* de Malines, fille de *Gaulthier-Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie* d'Auvergne, morte le 28 septembre 1306, dont il eut 1. AMAURY, III. du nom, qui suit; 2. *Marie*, alliée le 25 août 1363. à *Robert* de Brienne, Vicomte de Beaumont-au-Maine, &c. morte le 21 août 1322; 3. *Isabelle*, mariée à *Olivier*, Seigneur de Clisson, morte le 30 juillet 1350, & 4. *Jeanne* de Craon, morte sans alliance le 25 août 1312.

X. AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fut nommé avec quelques autres Seigneurs, pour terminer le différent qui étoit entre le Roi Philippe *le Long* & Eudes Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au sujet des hommages & de la maniére de les faire. Il fut le dernier de sa Maison qui posséda la charge hereditaire de Sénéchal d'Anjou, de Touraine & du Maine, ayant cédé celle de Touraine au Roi en 1323. & échangé en 1330 celles d'Anjou & du Maine avec le Roi, & mourut le 26 janvier 1332, âgé de 53 ans. Il épousa 1. *Isabelle* de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure, de Marcillac, de Montbason, de Montcontour, de Jarnac, &c. fille unique & héritiére de *Guillaume*, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, &c. morte le 13 décembre 1310: 2. *Béatrix* de Roucy, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte de Roucy & de *Jeanne* de Dreux. De la premiére femme vinrent, 1. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, qui suit: & 2. GUILLAUME de Craon, surnommé *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, *qui fit la branche des Vicomtes de* CHATEAUDUN, *raportée cy-après*: de la seconde sortirent, 3. *Simon* de Craon dit aussi *Maurice*, mort le 20 janvier 1330, à l'age de sept ans; 4. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA SUZE, *raportee cy-après*; 5. *Jean*, Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, mort le 26 mars 1373; 6. *Béatrix*, mariée à *Eon*, Seigneur de Loheac & de la Roche Bernard, morte le 26 septembre 1350; 7. *Isabeau*, morte sans alliance en 1333; & 8. *Marguerite* de Craon, destinée Religieuse à Longchamp prés de Paris, où elle mourut le 26 août 1336.

XI. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. mourut le huitiéme août 1330. Il avoit épousé *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux* de Mello, Seigneur de Château-Chinon, de Sainte-Hermine, &c. & d'*Eléonore* de Savoye, dont il eut 1. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, qui suit; 2. *Isabeau*, Dame de Craon après la mort de son frére, mariée 1. à *Guy* de Laval, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Aquigni: 2. *Jean* Bertrand de Briquebec, Vicomte de Fauquernon: 3. à *Louis*, I. du nom, Sire de Sully, morte le deuxiéme février 1394, & 3. *Yolande* de Craon, dont l'alliance est ignorée, vivante en 1404.

XII. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, de Sainte-Maure, de Chantocé, d'Ingrande, de Sablé, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, Jean son fils, & Charles V, dans leurs armées; fut aussi Chef de guerre & Capitaine souverain en Xaintonge, en Poitou, en Anjou & en Basse Normandie; demeura prisonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30 may 1373, sans postérité de *Perronnelle* de Thouars, fille aîné de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux, qu'il avoit épousée en 1324.

BRANCHE DES VICOMTES de Châteaudun.

XI. GUILLAUME de Craon, I. du nom, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sainte-Maure, &c. second fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & d'*Isabelle*, Dame de Sainte Maure, &c. sa premiére femme, fut Chambellan des Rois Philippe *de Valois*, & de Jean son fils, & l'un des Favoris de Louis, I. du nom, Duc d'Anjou. Il aquit les Terres de Dommart & de Bernerville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Flandre, Vicomtesse de Châteaudun, fille puinée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Nêle & de Tenremonde, Vicomte de Châteaudun, &c. & de *Béatrix* de Châtillon Saint-Paul, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* LA ROCHE-BERNARD, *qui sera raportée cy-après*; 3. JEAN, Seigneur de Dommart, *tige des Seigneurs de* DOMMART, *aussi représentez cy-après*; 4. *Guy*, Seigneur de Sainte-Jullite, Chambellan du Roi Charles VI, qui fit son testament en 1401, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Chourses, sœur de *Jean*, Seigneur de *Malicorne*; 5. *Marie*, Dame de Saint-Aignan, mariée en 1373, à *Hervé*, Seigneur de Mauny & de Thorigni, morte en 1401, & *Béatrix* de Craon, mariée à *Renaud*, Seigneur de Maulevrier & de Toureil.

XII. GUILLAUME de Craon, II. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbason, de Sainte Maure, de Jarnac, &c. Chambellan du Roi Charles VI, épousa *Jeanne* de Montbason, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbason, & d'*Eustache* d'Anthenaise, dont il eut 1. *Guillaume* de Craon, III. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Sainte-Maure, &c. mort sans lignée; 2. JEAN qui suit; 3. *Marguerite* de Craon, Dame de Montbason, de Sainte Maure, &c. après la mort de *Jean* son frére, mariée à *Guy*, VIII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault; 4. *Isabeau*, alliée à *Guillaume* Odart, Seigneur de Verriéres; 5. *Marie*, Dame de Précigné, de Verneuil & de Ferriéres, puis de Jarnac, de Montfortau & de Montcontour, mariée 1. en 1396, à *Maurice* Mauvinet, Chevalier: 2. à *Louis* Chabot, Seigneur de la Gréve & 6. *Louïse* de Craon, alliée 1. en 1404, à *Milés* de Hangest, dit *Rabache*, Seigneur d'Avinecourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi: 2. à *Jean* de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Maures, &c. avec lequel elle vivoit en 1423, que ses biens furent confisquez & donnez à Thibault Chabot, Seigneur de la Gréve, à cause qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN de Craon, Seigneur de Montbason, de Sainte-Maure, &c. puis Vicomte de Chateaudun, après la mort de son frére aîné, fut établi Grand Echanson de France, en 1413. & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jacqueline* de Montagu, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de Marcoussis, Grand-Maître de France, qu'il avoit épousée le huitiéme novembre 1399.

BRAN-

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Ferté-Bernard.

XII. PIERRE de Craon, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel, de Sablé, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, étoit second fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, & épousa *Jeanne* de Châtillon, Dame de Rosoy, troisiéme fille de *Gaucher* de Châtillon, Sire de Rosoy, Vidame de Laon, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Marie* de Craon; qui étoit une fille très-belle selon l'Auteur Anonyme de la Vie de Charles VI.

XIII. ANTOINE de Craon, Seigneur de Beauverger par aquisition, Chambellan du Roi, fut reçu Pannetier de France en 1411, & en fut destitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc de Bourgogne qui l'établit Gouverneur de Soissons en 1413, & il mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jeanne* de Hondeschote.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dommart.

XII. JEAN de Craon, I. du nom, Seigneur de Dammart, de Bernarville, de Clacy, de Montsoreau, &c. Vidame de Laon, troisiéme fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, étoit mort en 1400. Il avoit épousé en 1364. *Marie* de Châtillon, fille aînée & héritiere de *Gaucher* de Châtillon, Vidame de Laon, Seigneur de Rosoy, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Aubert*, morts jeunes; 3. *Simon*, Seigneur de Dommart & de Clacy, tué à la journée d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Seigneur de Montsoreau & de Nouâtre; 5. JEAN, II. du nom, qui suit; 6. *Marguerite*, alliée 1. en 1381, à *Bernard* de Dormans, Seigneur de Soupy, Chambellan du Duc d'Anjou: 2. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand Bouteiller de France; 7. *Marie*, femme de *Gaucher* de Thorotte; 8. *Jeanne*, Abbesse d'Origny; 9. *N....* Abbesse d'Avenay; 10. *Agnès*, Abbesse de Messines; & 11. *Blanche* de Craon, Doyenne & Grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN de Craon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, &c. demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & mourut en 1420. Il épousa *Guyotte* de Lonroy, fille de *Jean*, Seigneur de Lonroy, & de *Marie* de Querieu, Dame de Monsures, dont il eut JACQUES qui suit.

XIV. JACQUES de Craon, Seigneur de Dommart, &c. qui fut député par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec plusieurs Seigneurs pour l'assemblée des Notables, qui se tint à Arras en 1435, & mourut à Rhodes en allant à Jérusalem, avant le 12 septembre 1440. Il avoit épousé en 1427, *Bonne* de Fosseux, fille puînée de *Jean*, Seigneur de Fosseux, & de *Jeanne*, Dame de Preure, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Pierre*, nommé dans le testament de son pére; 3. *Jeanne* de Craon, Dame de Preure, de Dommart & de Clacy, mariée à *Jean* de Soissons, Seigneur de Moreuil, Chambellan du Roi; & 4. *Marie* de Craon, destinée à être Religieuse par le testament de son pére. On ajoûte 5. *Catherine* de Craon, mariée 1. à *Jean* de Wassenaer, Seigneur de la Lande: 2. à *Jean* de Hallewin, Chevalier de la Toison d'Or.

XV. ANTOINE de Craon, Seigneur de Dommart, de Bernarville, de Clacy, &c. Baillif d'Amiens, né en 1434, suivit le parti de Jean, Duc de Bourgogne, contre le Roi Louis XI, à cause de quoi ses biens furent confisquez, & mourut sans enfans de *Claude* de Crévecœur, fille de *Jean*, Seigneur de Crévecœur.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA SUSE.

XI. PIERRE de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, d'Ingrande &c. troisiéme fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & de *Béatrix* de Roucy sa seconde femme, mourut le 13 novembre 1376. Il épousa 1. *Marguerite* de Pons, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* de Machecoul, fille unique de *Louis*, Seigneur de Machecoul, de la Bénaste, &c. & de *Jeanne* de Bauçay, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Pierre*, mort sans alliance, vers l'an 1393; & 3. *Jeanne* de Craon, mariée 1. à *Ingerger* d'Amboise, II. du nom, Seigneur de Rochecorbon: 2. à *Pierre* de Beauvau, Seigneur de Montpipeau de la Roche-sur-Yon, Sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28 décembre 1421, de l'opération césarienne.

XII. JEAN de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, &c. Chevalier-Banneret en 1411, mourut le 15 décembre 1432. Il épousa 1. *Béatrix* de Rochefort, morte en 1421: 2. *Anne* de Sille, veuve de *Jean*, Seigneur de Montejan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme 1. AMAURY, qui suit; & 2. *Marie* de Craon, alliée 1. vers l'an 1404, à *Guy* de Laval, Seigneur de Blason & de Rais: 2. à *Charles* d'Estouteville, Seigneur de Villebon, morte sans enfans.

XIII. AMAURY de Craon, Seigneur de Briolé, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfans de *Jeanne* du Puy-d'Amboise. * *Voyez* M. Ménage, *Hist. de Sablé*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. M. De Thou, *l.* 30, *&c.*

CRAON (Pierre de) Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sablé, &c. *dont la postérité a été rapportée cy-dessus*, s'étant attaché à la personne de Louis d'Anjou, fut envoyé en France, par ce Prince qui étoit en Italie, avec ordre de lui faire venir de l'argent & du secours; mais au lieu de hâter son voyage, il s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise: de sorte que ce Prince l'ayant attendu longtems, sans en avoir eu de nouvelles, se laissa vaincre au déplaisir, & mourut. Ce retardement rendit Craon évidemment coupable de la perte de ce Prince, & le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre; mais la grandeur de sa naissance & de ses richesses, la tira de ce danger, & le mit à couvert de la colere du Duc: ce qui arriva sous le régne de Charles VI, pendant les années 1384 & 1392. Depuis, Craon tomba dans la disgrace du Duc d'Orléans & croyant que le Connétable de Clisson lui avoit rendu de mauvais offices, il résolut de s'en venger. Le soir du 14 juin 1391, Fête du saint Sacrement, il attaqua le Connétable en trahison, dans une rue à Paris, assisté de vingt Estafiers, qu'il avoit fait assembler dans son Hôtel. Le Connétable néanmoins ne mourut pas de ses blessures, & fit faire le procès à Craon. Ses biens furent confisquez, & donnez au Duc d'Orleans, son Hôtel changé en un cimetiere, pour l'église de saint Jean en Gréve, & ses belles maisons de la campagne furent démolies. Il ne put sauver que sa personne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tint soigneusement caché. Quelques année aprés, le Roi lui accorda sa grace, à la priére même du Duc d'Orléans. Avant cet assassinat il avoit obtenu du Roi Charles V, qu'on donneroit des Confesseurs aux Criminels qu'on menoit au supplice. * *Mézeray, en l'Abbrégé Chron. au régne de Charles VI.*

CRAON ou CRE'ON (Pierre de) ancien Poëte François, vivoit dans le XIII siecle en 1250. Il est souvent cité par les Auteurs de ce tems, & on lui attribue quelques Ouvrages. *Voyez* Fauchet, & la Croix-du-Maine.

CRAPAC, Monts. *Voyez* KRAPAC.

CRAPONE, la famille de CRAPONE est originaire de Pise en Italie, & s'étoit attachée à la Maison d'Anjou. Depuis, un FREDERIC de Crapone suivit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où *Gérard* de Crapone, son pére, étoit Commandeur de Saint-Jean de Marseille, de l'Ordre de Malte, Frédéric demeura à Montpellier, où il épousa *Charlotte* d'Andrea, dont il eut GUILLAUME de Crapone, qui se maria l'an 1518, à Salon en Provence, avec *Marie* de Marc, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauneuf. Il eut de ce mariage ADAM, dont nous allons parler, & FREDERIC de Crapone, II. de ce nom. Ce dernier s'établit à Montpellier, & y épousa en 1550, *Claire* de la Coste, dont il eut une fille unique nommée *Jeanne*, qui fut héritiére de son oncle Adam de Crapone. Elle prit alliance avec *Jean* de Grignan, dont la postérité réside encore à Salon. * Bouche, *Hist. de Provence*. L'Hermite, *Tosc. Franç.*

CRAPONE (Adam de) Gentilhomme natif de Salon en Provence, fut célébre par son esprit & par ses ouvrages dans le XVI siecle. Ce fut en 1558, qu'il travailla au Canal appellé de son nom. Il avoit aussi entrepris de joindre les deux mers en France; & le Roi Henri II lui donna pour cela des Commissaires, qui avoient même commencé à faire travailler. C'est lui qui fit écouler des eaux croupissantes prés de Fréjuls, & qui travaille encore à Nice & ailleurs à plusieurs autres ouvrages dignes de mémoire. Il entendoit très-bien les Fortifications; & le Roi Henri II le préferoit aux Etrangers, que la Reine Cathérine de Medicis protégeoit en France. Mais sa trop grande capacité lui fut fatale, car le Roi l'ayant envoyé à Nantes en Bretagne, pour y démolir les travaux d'une citadelle qu'on avoit commencée sur un très-méchant terrain, il fut empoisonné par les premiers Entrepreneurs, en la 40 année de son âge.

CRAPONE est le nom d'un Canal de France en Provence, tiré de la riviére de Durance jusques à Arles, sous la conduite d'ADAM DE CRAPONE, qui lui donna son nom. Il commance au village de la Roque, qui est six lieues au dessus de l'embouchure de la Durance dans le Rhône, & qui porte l'abondance dans des campagnes stériles. Il sert à faire tourner des moulins, & est d'une très-grande utilité pour les villes de Salon & d'Arles, & pour les villages d'Aiguiers, de Grans, & d'Istres.

CRASNOSTAW ou CRASNOSLAW. *Voyez* CRANOSLAW.

* CRASO, riviére de Portugal, prend sa source dans la province de Beira, coule d'abord du nord au sud, puis du nord-est au sud-ouest, & enfin du nord au sud; aprés quoi elle se rend dans le Tage.

CRASSI. *Voyez* CRASSY.

CRASSITIUS (Lucius) de Tarente, né d'une famille affranchie, prit le surnom de *Pansides*. Il vivoit sous l'empire d'Auguste, & fut très-bon Grammairien. Il enseigna à Rome, où il fut Précepteur de Julius Antonius, fils de Marc-Antoine, & ensuite il s'adonna tout à fait à la Philosophie. * Suétone, *des Illustres Grammairiens, ch.* 18.

CRASSO (François) Cardinal, né à Milan d'une famille noble & ancienne, fut d'abord Avocat, puis Conseiller au Sénat, Procureur général du Duché, & Président au Criminel. Depuis, s'étant fait connoître à l'Empereur Charles-*Quint*, il eut une des premiéres places dans le Conseil de ce Prince, dont il fit l'Oraison funébre en 1559. Le Pape Pie IV, qui l'avoit beaucoup estimé, le rappella à Rome, lorsqu'il fut veuf, & lui donna le Gouvernement de Boulogne. Crasso remplit si bien les devoirs d'un bon Gouverneur, que le Pape en étant satisfait, le mit dans le Sacré College en 1565. Il mourut à Rome le premier septembre 1566. Son corps fut transporté à Milan dans l'église des Religieux de saint François, où ses fils *Pierre*, *Antoine* & *Hippolyte* firent élever un tombeau. * Aubéry, *Hist. des Card.* Petramellario.

CRASSO (Jules-Paul) de Padouë, Médecin célébre, vivoit dans le XVI siecle. Il enseigna avec beaucoup de réputation, & composa divers Ouvrages remplis d'une grande érudition. Crasso savoit les Langues & les Belles Lettres. Il mourut en 1574. Paul Crasso a traduit divers Ouvrages de plusieurs anciens Médecins Grecs, comme d'Arétæus de Cappadoce, de Rufus d'Ephése, de Palladius & de Théophile ou Ptolomée, de Galien & d'Hippocrate, dont on peut voir la liste dans Vander Linden. La Version qu'il a fait des huit livres d'Arétæus n'est pas fort exacte, parceque, dit Reinésius, il n'a travaillé que sur des exemplaires fort corrompus, qui l'ont empéché souvent d'entrer dans la pensée de son Auteur. Mais comme dit M. Huet, si Crasso a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque chose à ses originaux, elle lui est pardonnable, parce qu'il est d'ailleurs assez fidéle & assez élegant, & qu'il représente la pensée de ses Auteurs, avec beaucoup de netteté & d'ordre. Cette famille de Crasso a eu NICOLO CRASSO, célébre Jurisconsulte. * Ricoboni, *de Illust. Patav.* Impérialis, *in Mus. Hist.* Castellan, *in Vit. Illust. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Thomas Reinésius, *apud Konig, Biblioth. Vet. & Nov. p.* 55. Dan. Huet, *de Clar. Interp. l.* 2. *p.* 267.

CRASSO (Laurent) Italien, a donné en deux volumes *in quarto* l'an 1666, les *Eloges des Hommes des Lettres*, qui parurent dans la ville de Vénise. Cet Ouvrage est écrit en Italien, & bien loin d'être estimé, comme quelques uns le prétendent, il est plein de fautes considérables, & les Savans en font peu de cas. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiens, tome* 2. *partie* 1. *p.* 176. *n.* 171. édit. d'Amsterdam, 1725.

CRASSO PADUANO ou CRASSUS PADUANUS, *Cherchez* CRASSUS PADUANUS.

CRASSOT (Jean) né à Langres en Champagne, enseigna la Philosophie dans l'Université de Paris pendant plus de trente ans. Il étoit Professeur au Collége de Sainte-Barbe dès 1587. Il mourut le 14 août de l'année 1616, où parut sa Philosophie en deux volumes *in quarto*, de prés de douze cens pages chacun. On y remarque de l'esprit, & de la netteté, mais elle est gâtée par un trop grand nombre de divisions, ainsi que l'a observé l'Auteur de l'*Art de penser, partie* 2.

CRASSUS, surnom qu'ont pris & conservé long-tems quelques familles Romaines des plus illustres, comme celles des Papyriens, des Véturiens, des Claudiens, & des Otaciliens, & sur tout celle des Liciniens. Une branche de cette derniére famille s'est rendue le nom de CRASSUS tellement propre, qu'elle n'est point connue sous d'autre. Le premier des Liciniens, que l'on trouve dans l'Histoire avec le surnom de *Crassus*, est P. LICINIUS CRASSUS, Consul l'an 549 de Rome, & 205 avant J. C. Plusieurs autres du même nom ont depuis exercé la même dignité, PUB. LICINIUS CRASSUS en l'an 583 de Rome, & avant JESUS-CHRIST 171; C. LICINIUS CRASSUS l'an 586; P. LICINIUS CRASSUS, *dont nous parlerons dans un article exprès*, l'an 623 de Rome & avant J.C. 131; P. LICINIUS CRASSUS l'an 657 de Rome, & avant J.C. 97; M. LICINIUS CRASSUS, *dont nous ferons l'Histoire plus bas*, l'an 684 & 699 de Rome, & avant J.C. 70 & 55; M. LICINIUS CRASSUS l'an 724 de Rome, & avant J. C. 30; M. LICINIUS CRASSUS l'an 740 de Rome, & avant J. C. 14; M. LICINIUS CRASSUS, sous Tibère l'an 27 de J. C.; LICINIUS CRASSUS *Frugi*, sous Néron, l'an 64; outre quelques autres distinguez par d'autres endroits que par le Consulat, *desquels quelques-uns trouveront leur place dans des articles séparez.*

CRASSUS (Publius Licinius) Grand Pontife & très-habile Jurisconsulte, fut Créé Consul l'an 623 de Rome, & 131 avant J. C. avec L. Valérius Flaccus. Il y eut dispute entre ces deux Collégues, à qui prendroit le commandement de l'armée destinée contre Aristonicus. Crassus l'emporta sur Flaccus, qui étoit Prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de Grand Pontife, de sortir de Rome, où les fonctions du sacerdoce l'attachoient. Cependant il abandonna lui-même celle du Pontificat (irrégularité sans exemple jusques alors) & passa en Asie, où il commença par apprendre la Langue Gréque, avec tant d'exactitude, qu'il en posseda les cinq Dialectes en très-peu de tems, & se vit en état de traiter avec ses Alliéz sans Interpréte. Cet avantage ne rendit pas son expédition plus heureuse; car l'année suivante quoique soutenu par les troupes des Rois de Bithynie, de Pont, de Cappadoce & de Paphlagonie, il fut vaincu dans une grande bataille & fut pris par les Thraces, qui étoient à la solde d'Aristonicus. Alors ne songeant qu'à éviter, par une mort généreuse, la honte de la captivité, il donna de sa houssine dans l'œil d'un Thrace qui le conduisoit, & qui se sentant frappé, le tua d'un coup de poignard. La tête de Crassus fut portée à Aristonicus, & son corps fut enterré à Smyrne. * Cicéron, *Philipp.* 2. Tite-

Live, *l.* 39. Valére Maxime, *l.* 2. *ch.* 2. *Ex.* 6. *l.* 8. *ch.* 7. *Ex.* 6. Quintilien, *l.* 11. *ch.* 2. Florus, *l.* 6. *ch.* 20. Strabon, *l.* 14. Justin, *l.* 36. *ch.* 4.

CRASSUS (L. Licinius) excellent Orateur, lequel est loué par Cicéron dans *ses livres de Oratore*, & ailleurs.

CRASSUS (P. Licinius) suivit le parti de Marius contre Sylla, & se tua, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis.

CRASSUS (M. Licinius) célébre par ses malheurs, par ses richesses, & par son avarice, épousa la veuve de son frére, & fit commerce d'Esclaves pour s'enrichir. On dit que lorsqu'il commença d'avoir part aux affaires publiques, il étoit riche de trois cens talens, c'est à dire, de cent quatre-vingts mille écus. Depuis il acquit de si grands biens, qu'il fit un festin public au peuple Romain, & donna à chaque Citoyen autant de blé qu'il en pouvoit consumer durant trois mois. Lorsqu'il marcha contre les Parthes, il fit l'inventaire de ses biens, & trouva qu'il étoit riche de sept mille cent talens, c'est à dire, de quatre millions, deux cens soixante mille écus. Il disoit ordinairement, comme le remarque Cicéron, qu'il n'estimoit pas un homme riche s'il n'avoit dequoi entretenir une armée. Ne pouvant vivre en sûreté à Rome, sous la tyrannie de Cinna & de Marius en l'an 668 de la fondation de Rome, & 86 avant Jesus-Christ, il se retira en Espagne, où un de ses amis nommé Vibius, le tint caché pendant huit mois, dans une caverne. De là il passa en Afrique vers Sylla, qui lui donna de l'emploi. Il donna sur tout des marques de son courage, dans la guerre contre les Esclaves fugitifs conduits par Spartacus; ce qui lui fit mériter l'honneur du petit triomphe. Ce fut pendant sa Préture en l'an 683 de Rome, & 71 avant Jesus-Christ, qu'il décima les Soldats fugitifs, défit Spartacus, & fit mourir en croix ceux qui avoient évité la mort dans le combat. Il fut Consul l'année suivante avec Pompée, puis Censeur, & ensuite il exerça une espéce de Triumvirat avec le même Pompée & César. Cette union ne dura pas longtems; mais Crassus s'étant ligué avec le premier, obtint le Consulat l'an 699 de Rome, & 55 avant Jesus-Christ. La Syrie fut le partage de Crassus; & comme son avarice étoit insatiable, il pilla le thrésor du temple de Jérusalem, & emporta de la Judée des richesses inestimables en l'année 700. Il prit dans le temple de Jérusalem, non seulement les deux mille talens auxquels Pompée n'avoit pas voulu toucher, mais tout l'or qu'il y trouva, qui montoit à huit mille talens. Il prit aussi une poutre d'or massif, qui pesoit trois cens mines, dont chaque mine pése deux livres & demie. Cette poutre d'or étoit enfermée dans une poutre de bois creusée à dessein, & nul autre qu'Eléasar le souverain Sacrificateur ne le savoit. Il crut qu'en promettant ce thrésor à Crassus, cet avide Romain ne toucheroit point aux ornemens du temple. Crassus promit d'abord tout ce qu'on voulut; mais, malgré ses sermens, il s'empara encore de tout ce qu'il put trouver dans le temple. Son avidité lui avoit inspiré la pensée d'entreprendre la guerre contre les Parthes, quoi que tous les présages fussent funestes pour lui. Il réduisit d'abord quelques villes de la Mésopotamie; & au lieu de suivre le cours de ses victoires, il donna le tems aux Soldats Romains de s'amollir dans les délices de Syrie, & aux Parthes de se préparer à la guerre. Orodès, qui étoit leur Roi, envoya des Ambassadeurs à Crassus, pour se plaindre de son invasion dans la Mésopotamie, & pour faire diversion porta la guerre, dans les Etats d'Artabaze, Roi d'Arménie, & Allié des Romains. Crassus dévorant en espérance toutes les richesses des Parthes, refusa la paix que leur Roi lui offroit; & méprisant les conseils salutaires d'Artabaze, & du Questeur Cassius dont l'un lui conseilloit de le venir joindre en Arménie, & l'autre d'aller droit à Séleucie, il s'avança contre Suréna & Sillaüs, Généraux des Parthes. Il laissa l'Euphrate derriére lui, & fit engager le combat, près de la petite riviére appellée Balissus, par son fils, qui fut tué dans cette occasion. Les Romains qui voulurent venger sa mort furent défaits. Crassus se retira la nuit à Carrhes en Mésopotamie. Quatre mille Soldats qui étoient demeurez dans le camp, furent taillez en piéces, & Crassus lui même ayant été conduit par le traître Andromachus dans des défilez inconnus aux Romains, y fut investi par les Parthes. Sous prétexte d'une conference, il se laissa tirer des postes avantageux qu'il occupoit, & fut tué près de Sinnaca, ville de la Mésopotamie, l'an 701 de Rome, & avant Jesus-Christ 53. De cent mille hommes, dont étoit composée l'armée Romaine, à peine en revint-il dix-mille en Syrie. On dit que les Parthes, ayant coupé la tête à Crassus, la portérent à Orodès leur Roi, lequel fit couler dans sa bouche de l'or fraîchement fondu, afin, disoit-il, que comme son esprit avoit brûlé d'un insatiable desir d'avoir de l'or, son corps aussi épuisé de sang & de vie, fût brûlé avec le même métail. * Plutarque, *en sa Vie*. Florus, *l.* 3. *ch.* 11. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. Dion, *l.* 4. Appien, *in Parthicis*.

CRASSUS (Publius Licinius) fils du précédent, s'étoit distingué dans les guerres des Gaules, sous Jules César, & avoit amené en Asie mille hommes de cavalerie, pour servir dans la guerre des Parthes, où il fut tué, comme nous venons de le dire. Il étoit Augure, & eut Cicéron pour successeur dans cette dignité. * Plutarque *dans la Vie de M. Licinius Crassus & dans Ciceron*. César, *de Bello Gallico*, *l.* 3. *ch.* 31. de l'édit. *in usum Delphini*.

CRASSUS (M. Licinius *Frugi*) étoit un homme aussi bête (si l'on en croit Sénéque) que l'Empereur Claude, qui lui fit couper la tête, l'an de Jesus-Christ 47, après l'avoir élevé, & l'avoir honoré deux fois des ornemens du triomphe. Sa femme Scribonia, son fils, Gendre de l'Empereur, qui pour avoir été adopté dans la famille des Pompées, s'appelloit Cn. Pompeius Magnus, & plusieurs autres *Crassus*, furent envelopez dans sa condamnation. Sénéque, *Ludus in morte Claudii Cæsaris*. Suétone.

Outre Cn. Pompeius Magnus, M. Licinius Crassus *Frugi*, duquel on vient de parler, eut encore pour fils M. Licinius Crassus *Frugi*, qui fut Consul en l'an 64 de Jesus-Christ sous l'Empereur Néron qui le fit mourir; & L. Pison *Frugi* Licinianus, qui fut adopté pour fils & successeur de l'Empereur par Galba, & tué aussitôt par les Soldats de la faction d'Othon, l'an de Jesus Christ 69. * Dion, *l.* 64. Suétone, *in Vita Galbæ*.

CRASSUS PADUANUS ou CRASSO, Religieux de l'Ordre de saint François, étoit de Barlette dans le Royaume de Naples. Il vivoit en 1540. & se fit estimer par son éloquence & par divers Ouvrages qu'il publia, comme *la Concorde des Epîtres de saint Paul*, tirée des Ecrits de saint Augustin, & des autres saints Docteurs; *De Republica Ecclesiastica*; *Enchiridion Ecclesiasticum*, *&c.* * Willot, *in Ath. Franc.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.*

* CRASSUS (Marcel) né à Palerme, fut célébre parmi les Fréres Prêcheurs. Il enseigna publiquement avec réputation la Philosophie & la Théologie. Il étoit fort versé dans l'Histoire Ecclésiastique, & dans le Droit Canonique. Il vivoit en 1610. On a de lui, *Examen ad audientiam Confessionis exponendarum per modum Dialogi habiti inter adm. R. R. Examinatores & Patres Confessarios; Constitutiones & Decreta, plena Synodo Agrigentina digesta*; & en Italien, *Confessionario o vera accusatorio per ordine de precetti del Decalogo e sette peccati mortali*. * *Gr. Dict. Univ. Biblioth. Sicula*.

* CRASSUS (Anselme) de l'Ordre des Capucins à Messine, étoit recommandable par son savoir & par ses vertus. Il mourut aveugle le neuviéme décembre 1689. Il a laissé quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CRASSUS (Jaques) de Palerme, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs a donné au jour *Collectanea de Laudibus Panormi*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CRASSY, village de Suisse en partie, & du païs de Gex en partie. La moitié de ce village appartient au Canton de Berne, & professe la Religion Reformée; & l'autre moitié qui est du païs de Gex, est Catholique. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 1. *p.* 286. & 287.

CRASTON (Jean) Carme de Plaisance. Cet Auteur est le premier, selon Henri Etienne, qui ait fait un Lexicon Grec & Latin; mais cet Ouvrage est fort défectueux, parce que l'Auteur n'a produit aucun endroit des Auteurs, pour faire connoître la signification ou l'usage des mots Grecs, par leur autorité. * Henri Etienne, *Epistola de statu Typogr. suæ & de Thesauro Ling. Græc. p.* 156.

CRATE, en Latin *Crathus* ou *Crathis*, riviére de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle sort du Mont-Apennin, baigne Cosence, Bisignano, & S. Marco, & après s'être enrichie des eaux de plusieurs petites riviéres, elle se décharge dans le Golfe de Tarente, à trois lieues de la ville de Rossano, du côté du nord. Léandre Alberti assure que cette riviére s'appelle *Gratti*. Eustathe dit qu'elle passoit par Sibaris, ville autrefois si célebre par la mollesse de ses Habitans. La riviére *Crathus* dans le païs occupé d'abord par les Ioniens, & ensuite par les Achéens, c'est à dire, dans la partie plus occidentale & la plus septentrionale du Peloponnese, avoit donné son nom à la riviere d'Italie, ainsi qu'on l'apprend d'Herodote, *l.* 1. qui est suivi par Strabon, par Pausanias, par Eustathe, &c.

CRATÉE ou CRÉTÉE, fils de Minos & de Pasiphaé, fille du Soleil, étoit frére de Deucalion, avec lequel il partagea la souveraineté de l'isle de Créte. Ayant consulté l'Oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althéménès, & trois filles. Althéménès sachant le malheur dont son pére étoit menacé, se bannit lui même, & se retira à Rhodes. Il tua l'une de ses sœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à deux Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainsi Cratée sembloit être en sûreté; mais le déplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda en l'isle de Rhodes, dont les Habitans prirent aussi-tôt les armes pour se défendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althéménès y accourut pour faire son devoir, & tira une fleche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette blessure. Alors Althéménès, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laisser survivre à son pére, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. * Apollodore, *l.* 3.

CRATEPOLIUS. *Voyez* MERSÆUS.

CRATÉRUS, Favori d'Alexandre *le Grand* étoit rival d'Antipater, pour la faveur. Pour les concilier ensemble, Alexandre disoit, qu'Antipater étoit l'ami d'Alexandre, & Craterus l'ami du Roi, c'est à dire, qu'Antipater étoit seulement attaché à sa personne, & Cratérus à sa dignité. C'étoit un Seigneur, dont l'esprit étoit extrêmement élevé, & dont le cœur méprisoit les plus grands dangers. Après la mort d'Alexandre, il fut tué dans un combat contre Euménès, lequel l'ayant remarqué expirant dans la mêlée, descendit de cheval pour lui rendre les derniers devoirs, & le fit inhumer honorablement. Strabon, *l.* 15. attribue à Cratérus une lettre à sa mére Aristopatre, sur les choses merveilleuses des Indes qu'il copie souvent. Quinte-Curce. Arrien.

CRATÉRUS, habile Médecin, dont se servoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'aprenons de Cicéron, qui en parle dans ses lettres, au sujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace en fait aussi mention, *au l.* 2. *Sat.* 3. *v.* 161. Perse, *Satyre*, 3. *v.* 65, se sert de ce mot pour dire un Médecin. Porphyre parle aussi du Médecin Cratérus, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus-Christ *dans le premier livre de l'abstinence de la chair des animaux*. Il y a eu encore deux CRATÉRUS, l'un Sculpteur, & l'autre Peintre, tous deux loüez par Pline. * Ciceron, *l.* 12. *Epist.* 13. & 14. Pline, *l.* 35. *ch.* 11. & *l.* 39. *ch.* 5.

* CRATÉRUS, Peintre d'Athénes, avoit un talent particulier pour peindre des piéces grotesques, & il en orna le *Pompéon* d'Athénes. Ce Pompéon étoit un édifice public à la porte de la ville, & l'on y faisoit tous les apprêts pour la célebration des Fêtes solemnelles. M. Jacques Campo Weyerman, *Art de la Peinture des anciens Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 130.

CRATÉRUS, Auteur d'un Recueil des Décrets du peuple d'Athénes. L'Auteur étoit Macédonien, & son livre n'existe plus. M. Bayle présume qu'il a vécu du tems d'Alexinus, qui a composé un Cantique contre Cratérus, & par conséquent environ la CXX Olympiade. * Plutarque, *in Aristide*. Bayle, *Dict. Critiq.*

CRATÉS. Disciple de Diogéne *le Cynique*, étoit Thebain, fils d'Ascondus, & vivoit sous la CXIII. Olympiede, 328 avant l'Ere de Jesus-Christ. Antisthéne dit dans ses *Successions*, que Cratès ayant vu dans une Comédie, qu'un certain Téléphus, qui tenoit un panier rempli de bijoux précieux, s'étoit tout d'un coup mis à suivre la Philosophie Cynique, il vendit tous ses biens, & en fit de même. Quelques Auteurs disent qu'il jetta son argent dans la mer; & les autres assûrent que l'ayant remis à un Banquier, il lui donna ordre de le rendre à ses enfans, s'ils n'avoient point d'esprit; mais s'ils devenoient Philosophes, il l'engagea à distribuer au peuple cet argent, parce que ses enfans en ce cas n'auroient besoin de rien. Nicodrome, Joueur d'instrumens, lui ayant donné un soufflet, qui lui fit enfler la joue, il mit dessus un écriteau avec ces paroles, *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit sa patrie, il répondit qu'il ne s'en soucioit pas, parce, qu'un autre Alexandre la ruineroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & de la pauvreté étoient son païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis. Diogéne Laerce parle de lui, *l.* 6. La célébre Hipparchie étoit femme de ce Cratès. *Voyez* HIPPARCHIE.

CRATÉS, Philosophe Académicien, fils d'*Antigonus*, étoit d'Athénes, selon Diogéne Laerce, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut Disciple de Polémon, & son successeur dans son Ecole. Polémon mourut sous la CXXVII Olympiade, & a 270 ou 272 ans avant Jesus-Christ, ce qui fixe le tems auquel Cratès a vécu. Ces deux Philosophes s'aimérent toûjours avec une extrême tendresse, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès en mourant laissa, au rapport d'Apollodore, plusieurs Ouvrages de Philosophie, outre quelques Comédies. Il composa aussi plusieurs Harangues qu'il récitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ses Ambassades. Il a eu des Disciples très-illustres, comme Arcésilaüs, Bion de Borysthéne, Théodore Chef d'une Secte. * Diogéne Laerce, *l.* 4. Lilio Giraldi, *Dial.* 6. *des Poetes*, Hesychius.

CRATÉS, surnommé *Malletes*, fils de Timocrate, étoit Grammairien & Philosophe Stoïcien. Attale l'envoya à Rome, comme le remarque Suétone dans la Vie des Illustres Grammairiens. Pline le cite, *l.* 4. *ch.* 12; & Varron en fait mention, aussi-bien que Strabon. Ce même Cratès fut surnommé *Homérique*, pour avoir écrit neuf livres de corrections sur l'Iliade & l'Odyssée d'Homére. Il vivoit sous la CLV Olympiade, & 160 ans avant Jesus-Christ. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 8. Strabon, *l.* 1. 3. 13. & 14. Vossius, *des Historiens Grecs*, *l.* 3. & *des Poëtes Grecs*, *ch.* 8.

CRATÉS, Athénien, Poëte Comique, fut le premier qui fit paroître des ivrognes sur le théatre. Ses piéces étoient divertissantes, mais fort satyriques. * Plutarque.

CRATÉS, natif de Pergame, Historien Grec, fit un Ouvrage des *Choses admirables* qui se voyent dans divers païs. Pline en fait mention, *l.* 7. *ch.* 2. aussi-bien qu'Elien, *des Animaux*, *l.* 17. *ch.* 9. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Diogéne Laerce parle aussi d'un CRATÉS, qui avoit excellé dans l'ancienne Comédie, qui est apparemment le précédent; d'un Orateur; d'un Ingénieur, qui servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*; d'un Philosophe Péripatéticien; d'un Philosophe Académicien de Tarse; d'un Poete, qui avoit fait des Epigrammes; & d'un Géométre. C'est dans la Vie de Cratès l'Académicien, *l.* 4. * Pline, *l.* 7. *ch.* 1.

CRATÉSIPOLIS, femme d'*Alexandre*, Tiran de Sicyone, se maintint dans la possession de ce Royaume, après la mort de son mari qui avoit été assassiné, & fit pendre trente ou quarante des plus considérables d'entre les séditieux. * Diodore, *l.* 19.

CRATEUAS ou CRATEVAS, *Voyez* CRATIVAS.

CRATILE. *Cherchez* CRATYLE.

CRATINUS, Athénien, Poëte de l'ancienne Comédie, composa vingt & une piéces, & fut neuf fois victorieux. De XXI Comédies qu'il avoit faites, il ne nous reste qu'un petit nombre de vers qui ne sont pas suffisans, pour nous faire connoître son caractére. Il étoit ferme & hardi en ses compositions, dit M. le Févre, & n'épargnoit pas même les premiers Officiers de la République. Plutarque dit en la Vie de Periclès, que ce dernier ne fut pas exempt de la censure de Cratinus. Quintilien faisoit tant de cas de ses Comédies, qu'il en recommandoit particuliérement la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Aristophane remarque qu'il mourut, lorsque les Lacédémoniens firent leur premiére descente au païs d'Attique, c'est à dire, au commencement de la guerre du Péloponnése, qui s'éleva sous la LXXXVII Olympiade, & 431 ans avant Jésus-Christ. Ce Poëte vécut plus de 95 ans, & fut, dit-on, un des grands buveurs de son tems. Horace le remarque dans une de ses Epitres à Mécénas, *l.* 1. *Ep.* 19, & fait encore mention de Cratinus dans ses Satyres, *l.* 1. *Sat.* 4. Quintilien, *Instit. Orat. l.* 10. *ch.* 1. Tanaq. le Févre, *Vies des Poëtes Grecs, en abrégé*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 3. *partie* 1. *p.* 361. *n.* 1115. édit. d'Amsterdam 1725.

CRATIPPUS, Historien Grec, étoit contemporain de Thucydide; & vivoit sous la XCII Olympiade l'an 412 avant Jésus-Christ. Il recueillit avec soin dans ses Ecrits, ce que ce dernier a oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, au jugement de l'Historien Thucydide, & de Marcellin en la Vie du même Auteur.

CRATIPPUS, natif de Mitylene, Philosophe Péripatéticien, enseigna la Philosophie dans cette ville, & fit les mêmes fonctions à Athénes, où il eut pour Disciple le fils de Cicéron, qui par reconnoissance lui obtint le droit de Bourgeoisie Romaine, & engagea les Juges de l'Aréopage à faire un Décret, pour engager Cratippe à rester à Athénes pour y instruire la Jeunesse du pays. Il le fit avec tant de succès, que les personnes les plus considérables de son tems, comme Brutus & Pompée se faisoient un plaisir d'être ses Auditeurs. Il consola aussi Pompée, qui s'étoit retiré à Mitylène, après la bataille de Pharsale, comme nous l'apprenons de Plutarque, *Vie de Pompée*. Bayle, *Dict. Critiq.*

CRATIVAS, CRATEUAS ou CRATEVAS, Medecin, vivoit du tems d'Hippocrate, sous la XCI Olympiade vers l'an 416 avant Jésus-Christ. Il fit une étude particuliére de la Botanique, & est cité par Dioscoride & par le Scholiaste de Nicandre. *Consultez* aussi Castellan, *in Vit. Medic.*

CRATO ou CRATON (Jean) naquit en 1519, à Breslau en Silésie. Ayant embrassé dès sa jeunesse, l'étude de la Théologie, il s'en alla à Wittemberg, où il fit de grands progrès dans cette Science sous Luther & Mélanchton. Il demeura six ans dans la maison du premier, profitant de ses lumiéres & de sa conversation. C'est le tems que Craton disoit avoir passé le plus utilement & le plus agréablement. Il coucha par écrit une partie des conversations familiéres de Luther, & les donna au public sous ce titre, *Sermones Convivales Lutheri*. Craton connut qu'il n'étoit pas propre pour la Théologie; il se voua à la Medecine & alla à Verone pour l'étudier sous *J. Baptiste Montanus*, Médecin & Professeur. Il fit de si grands progrès, qu'à son retour en Allemagne, il fut honoré de la charge de Medecin de trois Empereurs consécutifs, de *Ferdinand* I, *Maximilien* II, & *Rodolphe* II. Craton étoit bien fait & de bonne mine, & ressembloit parfaitement à Maximilien II, ce qui donna lieu à *Posthius* de faire ces vers.

> *Si quibus est similis facies, similis quoque mens est,*
> *Cesaris haud differt & tua, docte Crato.*

Il témoigna beaucoup d'attachement & de zéle pour la Religion protestante, & lisoit avec assiduité les livres des plus fameux Theologiens. Il eut part à l'amitié des plus savans hommes de son siecle, de *Joachim Camerarius*, de *Conrad Gesner*, de *Jean Sambuc*, de *Paul* & d'*Alde Manuce* & de plusieurs autres. Il passoit pour être d'une humeur fâcheuse & chagrine, & trop attaché à ses intérêts. Ses Oeuvres imprimées sont, *Isagoge Medica*; *Periocha methodica in Galeni libros de Elementis, natura humana, atra bile, temperamentis, & facultatibus naturalibus*; *Micro-techni, seu parva Ars Medicinalis*; *Methodus Therapeutica ex Galeni & Montani sententia*; *Idea etiam Hippocratica, una cum methodo de humore melancholico*. *Consiliorum & Epistolarum Medicinalium libri septem*; *De Morbo Gallico*; *Epistola ad G. Peucerum de Peste*; *Epistola duæ ad P. Andream Matthiolum*; Un Traité en Allemand *de la Fiévre pestilente*; *Assertio pro libello suo Germanico de Febre pestilente*; *Elegia de Angelis*; *Sextus Psalmus Davidis carmine redditus*; *Oratio funebris de Maximiliano* II; *Epistola, qua ratio recte Galenum legendi ostenditur*; *Varia carmina*. Il y a aussi de lui trois Epitres Latines dans le second volume des Observations de Medecine imprimées en Allemagne sous le titre de *Miscellanea Curiosa*. Il avoit fait mettre sur la porte de son cabinet.

> *Hic Crato cum studiis Musas conjungit amœnas:*
> *Nostrum opus & vitam Christus, Apollo regat.*

On dit aussi qu'un peu avant sa mort, il composa ce Quatrain au sujet de l'avantage qu'il avoit eu d'être Médecin de trois Empereurs,

> *Cæsaribus placuisse tribus non ultima laus est:*
> *Me pater hac ornant, filius atque Nepos.*
> *Consilius usum rectis mens conscia gaudet,*
> *Testis & Ars Medica est, testis & invidia.*

* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 356 & *suiv.* édit. de Hollande 1715. Chytræus, *in Menum.* Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.* René Moreau, *de Vena Sectione in pleuritide*. Vander Linden, *de Script. Med.*

* CRATO, petite ville de Portugal dans l'Alentejo. Il y a là un Prieuré royal, qui est la plus grande, la plus riche & en un mot la premiére Commanderie que l'Ordre de Malte ait en Portugal. Elle est à l'ouest de Portalégre, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. * Colménar, *Delices de Portugal*, *p.* 794.

* CRATON (Adam) ou CRAFT de Fulde, fut employé par le Landgrave de Hesse-Cassel & par d'autres pour travailler à l'ouvrage de la Réformation dans leurs Etats. Le Landgrave le fit Professeur en Theologie dans la nouvelle Académie de Marpurg, & dans la suite Surintendant du district de la même ville. Il mourut le neuviéme septembre 1558. Joachim Camerarius qui avoit fait ses études avec lui, dédia la Vie d'*Eobanus Hessus*, & parle ailleurs fort honorablement de lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camerarius, *in Vita Eobani Hessi*, & *in Vita Melanchthonis*. Seckendorf, *in Hist. Lutheran l.* 2. §. 14. & *l.* 3. §. 58. Freheri *Theatrum*.

CRATOR, Affranchi de l'Empereur Marc Aurèle, a vécu dans le second siécle. Il fit une description assez exacte des noms & du tems des Consuls & des autres Magistrats Romains, depuis l'établissement de la République, jusqu'à son tems. * Théophile d'Antioche, *l.* 3. au mot *Autolycus*. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 14. & *l.* 4. *ch.* 17.

CRATS (Jean-Philippe) Comte de Schepfenstein, fut Colonel dans l'armée du Général de Tilly, & se signala en diverses rencontres. Il reprit Fridberg & Landsperg sur les Suédois, s'empara de Weissembourg, & rendit d'autres grands services à l'Empereur & au Duc de Baviére, qui lui confia en 1633, la garde d'une de ses forteresses; mais ce Comte aima mieux faire la guerre que de garder des citadelles, & demanda son congé, sous prétexte de retourner en Bohéme pour défendre ses terres du pillage. Il passa à Ratisbonne, sans attendre la réponse, & se rendit enfin au camp des Suedois, qui lui donnérent de l'emploi. Il fut pris à la bataille de Nordlingue, & eut la tête tranchée dans les prisons de Vienne, la même année 1634. * Le Blanc, *Histoire de Baviére*, &c.

CRATYLE, Philosophe d'Athénes, fut Disciple d'Héraclite, & Précepteur de Platon, après la mort de Socrate. Il vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant J.C. Platon a écrit un livre intitulé de son nom *Cratylus*. * Diogéne Laerce, *l.* 3.

CRAU, (la) grande campagne en Provence, où est la ville de Salon. Elle a sept ou huit lieues d'étendue, & est toute pleine de pierres, entre lesquelles il croît un peu d'herbes, qui est excellente pour le pâturage. Strabon assure qu'un grand vent faisoit rouler les pierres; mais si cela arrive, c'est fort rarement. Les Anciens ont recherché la raison de cette prodigieuse quantité de pierres, sans la pouvoir découvrir. Aristote croyoit qu'elles y avoient été poussées par ces sortes de tremblemens de terre qui en élevent quelquefois un grand nombre, que le vent pousse ensuite comme une pluye dans les plaines. Possidonius s'imaginoit que cette campagne avoit été autrefois un lac qui s'étoit desseché. Mais Eschyle, à qui il étoit permis de feindre, aussi bien qu'aux autres Poëtes, raconte que pendant qu'Hercule combattoit contre les Liguriens, Jupiter voyant son fils en danger, fit tomber une si grande pluye de pierres, qu'il en accabla tous ses ennemis. * J. Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

* CRAVEN, nom d'une contrée montagneuse du Duché d'York dans laquelle se trouve la ville de Skipton.

* CRAVEN, famille de Lords en Angleterre.

* CRAVETTA (Ageno) de Savigliano, Jurisconsulte de Savoye, fut Professeur à Turin, mais dans les guerres entre Charles *Quint* & François I, il se retira à Grenoble, où il demeura sept ans, s'occupant à donner des avis & à dresser des Consultations. Ensuite on l'appella à Avignon à la place d'Emile Ferret; mais il réfuta avec tant d'animosité & de violence les opinions de ce grand homme, qu'on l'obligea à quitter la ville. Alors il se retira à Ferrare, où il ne demeura pas long-tems, tant pour éviter la peste que pour n'avoir pas sur les bras un aussi puissant Antagoniste que Catius. Il fut appellé à Pavie, & trois ans après à Mondovi, & enfin à Turin, où il mourut en 1569 dans la 65 année de son âge. On a de lui, *Consiliorum Tomi sex*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *de claris Leg. Interpr. l.* 2. *ch.* 180.

* CRAWDUNDALE-WAITH, lieu d'Angleterre dans la province de Westmorland. On y trouve des remparts, des fossez & d'autres pareils ouvrages militaires, d'où l'on peut juger qu'il y a eu autrefois là un campement. On y a déterré l'inscription suivante qui est à demi mutilée.

> . . . . VARRONIUS
> * . . . . . ACTUS LEG. XX. * V. V.
> . . . ARL LUCANUS
> P. LEG. II. AUG. C.
>
> * PRÆFECTUS
> * VALENTIS VICTRICIS.

* CRAWFORD & KRAWFURD, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Cluydesdale sur la Cluyd. Ce Château donne le titre de Comte à des Seigneurs de la Maison de Lindsey. Il est situé sur la rive droite de cette riviére. Sur la rive gauche, il y a un autre bourg du même nom. Ils sont tous deux au sud-ouest d'Edimbourg, dont ils sont éloignez à peu près de douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 1 1 20.

* CRAWLOE, petite riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Darby, qu'elle traverse du sud au nord pour entrer dans le Duché d'Yorck, où elle se decharge dans le Dun, un peu au dessus de Rotheram.

* CRAYER (Gaspard de) habile Peintre, naquit à Anvers en 1585. Il fut Disciple de Raphael Coxie à Bruxelles, mais il alla beaucoup plus loin que son Maître, comme le témoignent les tableaux d'autel qu'il a faits à Bruxelles, & dans les principales villes de Brabant & de Flandre. L'une de ses plus belles piéces est le portrait du Cardinal Dom Ferdinand, qu'il peignit de grandeur naturelle depuis la tête jusqu'aux piez, pour être envoyé au Roi d'Espagne, frére du Cardinal. Il reçut pour récompense de ce beau portrait, une pesante chaîne d'or avec une medaille du même métal, & une pension pour le reste de ses jours. On ne sait pas en quelle année il est mort. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 317. & *suiv.*

CRE.

CRE'ADOS (les) sont les Estafiers des Combattans dans la course des taureaux à Madrid.

CRE'CI ou CRESSI, sur l'Authie, *Carisiacum*, bourg de France en Picardie, dans le Comté de Ponthieu & le Bailliage d'Abbeville, entre cette même ville & Hesdin. Autrefois ce n'étoit qu'un village, qui devint célébre par la fameuse bataille que Philippe *de Valois* y perdit contre Edouard III, Roi d'Angleterre le 26 août de l'année 1346. Du côté des François, il demeura sur la place 30 mille hommes de pié, 1200 de cheval, & 80 banniéres. Jean Roi de Bohéme, Charles Comte d'Alençon frére du Roi, Louis Comte de Flandre, & dix ou douze Comtes des plus illustres y perdirent la vie. Le Roi Jean, tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à celui de deux de ses plus braves Chevaliers. Ce lieu est différent de Cressi en Brie, qui est un bourg de Brie, dans le gouvernement de Champagne, à deux ou trois lieuës de Meaux, & sur la petite riviére de Morin. Quelques uns l'ont confondu avec Quierzy sur l'Oise, *Carisiacum ad Isaram*, où on a tenu quelques Conciles. Il y a encore un autre CRE'CY, ou plutôt CRESSY-sur-Serre dans la Tierache proche de Laon. * Froissart, *Hist.* Du Chêne, *des villes du Comté de Ponthieu*, c. 1. Mézeray, *Hist. de France*, *en Philippe de Valois*, &c.

CRE'CY, (Hugues de) Seigneur de Crecy, de Gomets & de Châteaufort, étoit Sénéchal de France en 1107. Il se rendit si redoutable, qu'il ébranla la Couronne, par les divers mouvemens qu'il suscita dans l'Etat, ainsi que le témoigne la Chronique de l'Abbaïe de Morigni. Il fit mourir Milès, Vicomte de Meaux, son cousin; puis il se retira dans un monastére de Cluni, pour y faire pénitence de ses péchez; & il y mourut sans avoir laissé d'enfans de *Luciane* de Montfort sa femme. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

CRE'DES, riviére. *Voyez* CRE'DI.

CRE'DI, (Lorenzo di) célébre Peintre de Florence en Italie, s'attacha à imiter les ouvrages de Léonard de Vinci, & en fit de si belles copies, que l'on avoit peine à les distinguer des originaux. Il étoit longtems attaché sur un même tableau, parce qu'il prenoit plaisir à le bien finir. Il mourut en 1530, âgé de 78 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 340. édit. de Trevoux, 1725.

* CRE'DI, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon arrose la ville de Crédiron à laquelle elle donne son nom.

CRE'DITON, ville avec marché, en Angleterre dans le Comté de Dévon, sur les riviéres de Crédi & de Forton: elle est la capitale de son Canton. C'étoit autrefois un Evêché, que le Roi Edouard *le Confesseur* transféra à Excester. Elle a une belle église en forme de cathédrale, est bien peuplée, a un terroir fertile, & fait un bon négoce de serge. Les deux riviéres, dont nous avons parlé, se déchargent dans l'Ex. Créditon est à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

CRE'DO, nom d'une montagne de Bugey, au pié de laquelle passe le Rhône sur le grand chemin de Lyon à Genéve, entre le Fort de la Cluse, & Châtillon de Michaille. C'est où commence proprement la longue & étroite chaî-

te chaine du Mont-Jura, qui sépare le Comté de Bourgogne d'avec le Suisse. * Baudrand.

CRE'DOCES. *Cherchez* CRIOLES.

CRE'DY, riviére. *Voyez* CRE'DI.

* CRE'E, petite riviére de l'Ecosse Méridionale dans le Comté de Galloway, donne le nom à un petit Golfe qui s'appelle *Cree Firth*.

CREECH, (Thomas) Anglois, connu par son érudition dans la Philosophie & dans la Philologie, aussi-bien que par ses talens extraordinaires pour la Poesie Angloise. Il étoit Membre du Collége *de toutes les ames* à Oxford, & traduisit en vers Anglois *Manile & Lucrèce*, deux Poëtes Latins. Il publia aussi le dernier en Latin en 1695, & l'accompagna de notes si excellentes, qu'il rendit son édition préférable à toutes celles qui l'avoient précédée. On dit qu'il étoit tellement charmé de cet Auteur, qu'il en adopta tous les sentimens & fit profession de la Philosophie d'Epicure. Il travailla pendant trois ans à une nouvelle édition de *Justin Martyr*, mais il ne la donna point, parce qu'il se pendit dans sa chambre au mois de juillet 1700. On dit qu'il en vint là poussé par le chagrin de se voir obligé d'emprunter d'un de ses amis une somme d'argent, dont il avoit besoin pour payer un Bénéfice qu'il avoit obtenu. D'autres attribuent cette triste résolution de Creech à une mélancholie qui devoit son origine à une intrigue amoureuse. * *Monatliche Auszüge von 1700. sept. und. oct.*

CREEKLADE, ville & marché en Angleterre dans la contrée du Comté de Wilt, qu'on appelle *Highworth*. Elle envoye deux Députez au Parlement. Elle est presque toute environnée d'eau, & à 65 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CREICH, CKREICH ou CRAICH, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle coule à peu près du sud-est au nord-ouest, & se décharge dans le Rhin au dessous de Spire. Elle donne le nom au Creichgow qui fait le sujet de l'article suivant.

* CREICHGOW, est une des cinq parties ausquelles on divisoit autrefois le Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle prenoit son nom de la petite riviére de Creich, & en renfermoit tout ce qui est entre le Rhin, le Nécre, la Duché de Wirtemberg & le Marquisat de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREICHTON, Jésuite Anglois, allant par mer en Ecosse, & le vaisseau sur lequel étoit, étant attaqué par des Corsaires, déchira des papiers qu'il avoit sur lui & les jetta dans la mer; mais par un accident fort extraordinaire, il arriva que le vent empêcha tous les morceaux de tomber dans la mer, & les reporta dans le vaisseau où quelcun prit soin de les ramasser tous. Ces morceaux ayant été mis entre les mains de Waad, il se donna la peine de les coller sur un autre papier, avec beaucoup de travail & de patience, & par là on découvrit un complot formé par le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc de Guise pour envahir l'Angleterre. Cela fut cause que par les soins du Comte de Leicester, il se forma en Angleterre une association générale composée de gens de toutes conditions qui s'engagérent par serment, à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui attenteroient quelque chose contre la Reine Elizabeth. Cela arriva en l'an 1584. * M. de Rapin Thoiras, *Hist. d'Angleterre*, *tome 6. p. 372. Voyez* aussi CRITON (Guillaume)

CREIDIUS, (Hartmann) naquit en 1606, à Freidberg dans la Weteravie, où son pére étoit Conseiller. Il étudia la Philosophie à Francfort, à Giessen & à Marpurg, & prit en ce dernier endroit le degré de Maitre-ès-Arts en 1626. Il fut ensuite Recteur du Collége à Friedberg, & en 1635, il y obtint une place de Pasteur. En 1649, il fut appellé au Pastorat à Ausbourg. Il mourut aux bains de Schwabach en 1656. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Idea Mundi*; *Postilla Evangelica*; *Nosce me & nosce te*; *Regale Sacerdotium*; *Querela*, *Medela*, *Cautela &c.* * Witte, *Memor. Theol. p. 1020. & Diar. Biogr. ad ann. 1656.*

CREIGTON. *Voyez* CREYGTON.

CREIL, en Latin *Crealium*, petite ville de France dans le Valois, est située sur la riviére d'Oyse qu'on y passe sur un pont entre le Pont-Sainte-Maixence & S. Leu sur la même riviére, à deux lieues de Senlis, & un peu plus de Crépi. * Sanson. Baudrand.

CREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CREKELADE. *Voyez* CREEKLADE.

CRELL ou CRELLIUS, (Nicolas) Chancelier de Christian, Electeur de Saxe, eut la tête coupée en 1592, pour avoir voulu introduire la doctrine de Calvin dans la Saxe.

CRELL, (Paul) ou Paulus Crellius, Ministre Protestant d'Allemagne, étoit d'Islébe, où il naquit le cinquiéme février 1531. Il enseigna la Théologie à Wittenberg, & eut de grandes disputes avec les Calvinistes, qui écrivirent contre lui. Crell laissa quelques Traitez de la Justification, de la Pénitence, des bonnes Oeuvres, &c. & mourut d'apoplexie, le 24 may, de l'an 1579, âgé de 49 ans.

CRELLIUS, (Jean) est celui de tous les Unitaires ou Sociniens, qui est le plus estimé parmi ceux de cette Secte aprés Socin. C'est pourquoi ses Ouvrages tiennent le second rang dans la Bibliothéque des Fréres Polonois, où l'on trouve principalement ceux qu'il a écrits sur le Nouveau Testament, savoir sur les quatre premiers chapitres de S. Matthieu & sur le commencement du cinquiéme, & sur les trois premiers chapitres de l'Epitre de S. Paul aux Romains, & trois versets du quatriéme, & sur les autres Epitres de S. Paul. Il étoit né en 1590, dans un village prés de Nuremberg. Aprés avoir été elevé dans cette ville, où il tomba dans les sentimens de Socin, il alla en Pologne en 1612, & s'établit à Cracovie, où les Unitaires avoient une Ecole. Il en fut Régent, & puis Ministre, & y mourut à l'âge de 42 ans. Grotius ayant écrit un livre *de la Satisfaction de Jesus-Christ*, contre le sentiment de Fauste Socin, Crellius y fit une réponse, qui ne fut pas fort désapprouvée de Grotius, dont on trouve quelques lettres écrites à Crellius, où il semble lui donner trop de louanges. Ce qui fit soupçonner à bien des gens, que Grotius n'étoit pas fort eloigné des sentimens des Unitaires, dont il disoit trop de bien. Crellius a aussi écrit sur la Morale Chrétienne, & ses livres sont fort recherchez; car c'est celui des Unitaires qui a écrit avec le plus de sens. On en peut voir le catalogue dans la Bibliotheque des Ecrivains Antitrinitaires. Sa vie est imprimée dans la Bibliotheque des Freres Polonois. * *Mémoires des Savans.*

* CRE'MASC, province de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle est enclavée dans le Duché de Milan dont elle dépendoit autrefois. Cette province est de fort peu d'étendue; mais elle est fort fertile en blé, en vin & en chanvre. A la reserve de Créme qui en est la capitale, on n'y voit que des bourgs ou des villages.

CREMBS. *Voyez* CREMS, riviére de la Haute Autriche.

CREMBS-MUNSTER. *Voyez* CREMS MUNSTER.

CRE'ME, ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché, érigé par le Pape Grégoire XIII, & suffragant de Bologne, est capitale d'un petit païs, que les Italiens appellent *Cremasco*. Créme est située sur la riviére de Sério, qui se jette dans l'Adda, à l'entrée du Milanois, & est remarquable par son palais, son château & ses fortifications. Autrefois ce n'étoit qu'une simple ville, ou *Castello*, comme disent les Italiens; & on la mettoit au nombre des trois villes d'Italie, qu'on pouvoit comparer aux citez. Ces trois, selon Léandre, sont *Barlette*, en la Pouille *Prato*, en Toscane, & *Créme*, dans la Lombardie. On dit aussi que le nom de Créme est celui qu'on lui donna, lorsqu'elle eut été rebâtie sur les ruines d'une ville hérétique, que l'Archevêque de Milan fit brûler l'an 951. Elle fut premiérement soumise aux Empereurs, puis aux Vicomtes de Crémone & de Plaisance, aux Ducs de Milan, & enfin aux Vénitiens. Jean-Jaques Diedi, Evêque de Créme, y publia des ordonnances synodales en 1590 & 1609. * Mérula, *des Vicomtes*, *l. 4. 6. 7. 8. &c.* Blondus, *l. 14.* Léandre Albert, *Descr. de la Lomb.* Le Mire. *Géogr. Eccl. &c.*

CRE'ME, (Gui de) Antipape. *Cherchez* PASCHAL Antipape.

CRE'MENELA, château ou Palais du Grand Duc de Moscovie, dans la ville de Moscou. Ce Palais est environné de trois enceintes de murailles, & les remparts sont bordez de quantité de piéces de canon. L'espace qu'il renferme est d'une trés-grande étendue, & peut passer pour une petite ville dans une grande. Au milieu de la cour on voit deux belles tours, dont le toit est couvert de cuivre doré. La plus haute est appellée *Jean-Weliki*, c'est à dire, le Grand-Jean. Dans l'autre il y a une cloche d'une grandeur & d'un poids extraordinaire. On prétend qu'elle pése trois cens trente-six quintaux. Il faut vingt-quatre hommes des plus forts pour la mettre en branle; & cela ne se fait qu'aux grandes fêtes, au couronnement du Grand Duc, à l'entrée des Ambassadeurs, ou dans quelque autre cérémonie solemnelle. Le Palais du Grand Duc est sur le derriére du château. Il a d'un côté l'hôtel du Patriarche, & de l'autre des pavillons qui servent d'appartement aux Knées & aux Bojares, c'est à dire, aux Seigneurs les plus considérables de la Cour. Vers l'an 1630, on y bâtit un Palais de pierre de taille, à l'Italienne, pour le jeune Prince. L'ancien est bâti de bois, que l'on a cru être plus sain que la pierre. Les ameublemens des deux Palais sont trés-magnifiques, & remplis de ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux, dans les païs étrangers. A l'une des extrémitez de la grande place, on voit la chambre du thrésor du Grand Duc. Il y a dans l'enceinte du château plus de cinquante chapelles ou petites églises, toutes bâties de pierre, & couvertes de cuivre doré. La plus considérable est celle de saint Michel, où sont les tombeaux des Czars. On y voit encore deux beaux monastéres, l'un de Religieux, & l'autre de Filles, qui suivent la Régle de saint Basile & le Rit Grec, ainsi que toutes les autres églises de Moscovie. A la porte du château, & hors de ses murailles, du côté du midi, se voit une belle église dediée à la Trinité, & communément appellée *Jerusalem*. C'est la plus magnifique de Moscou. On assure que le Grand Duc Jean Basilowitz, qui la fit bâtir vers l'an 1530, fut tellement charmé de sa structure, qu'il fit crever les yeux à l'Architecte, pour empêcher qu'il n'en bâtit de semblables. Auprés de cette église sont deux grosses piéces d'artillerie, qui sont pointées vers l'endroit par où les petits Tartares avoient accoutumé de faire leurs irruptions. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

CRE'MERA ou BACCANO, petite riviére de Toscane, est célébre dans l'Histoire Romaine, par la défaite des trois cens Fabiens, qui tombérent dans une embuscade des ennemis, & qui furent tous tuez sur ses bords, l'an de Rome 277, & 477 avant Jesus Christ. Cette disgrace causa tant de douleur aux Romains, qu'ils marquérent ce jour-là, entre les jours de triste augure; & qu'il nommérent la porte par où les Fabiens étoient sortis, *scelerata*. * Tite Live. Ovide, *Fastes*, *l. 2. v. 203. & suiv.* Juvénal, *Sat. 2. v. 155. Voyez* BACCANO.

CRE'MERS. *Voyez* MERCATOR (François)

* CRE'MIENIECK, ou, KRIMIENIECK, ville de Pologne. Elle est dans la Haute Volhynie, aux confins de la Podolie, sur la petite riviére d'Ikwa, à treize lieuës de Lusuc, du côté du Midi. Cette ville capitale d'une Châtellenie assez étendue, est bâtie sur le penchant d'une colline, au sommet de laquelle on a construit une bonne citadelle pour sa defense. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRE'MIEU, Bourg du Viennois, en Dauphiné. Il est environ à une lieue du Rhône & à cinq de Lyon, du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRE'MONA (Barthelemi) né à Mazare en Sicile, fut fait, en considération de sa probité & de son savoir, Chanoine, & ensuite Vicaire général de l'Evêque de Mazare. Depuis cela il entra dans l'Ordre des Carmes, & fut fait ensuite Maitre-ès-Arts. Il mourut en 1546, âgé de 70 ans. On a de lui, *Computus Ecclesiasticus*; *Tractatus de Indictione*, *de aureo Numero*, *de Litera Dominicali*, *de Anno bissextili*; *de Festis mobilibus*, *de inveniendo Paschate hinc ad mille annos.* * *G. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRE'MONA (Vincent) de Palerme, s'est distingué dans la prédication par son savoir & par son éloquence. Il fleurissoit vers l'an 1635. On a de lui, *Oratio panegyrica pro ingeniosissima Nerina civitate, habita in Comitiis provincialibus.* * Les mêmes.

* CRE'MONA (Manfréde) natif de Salerne, étoit versé dans les Sciences & mourut le dixiéme août 1672, dans la ville de sa naissance. On a de lui, *Corona di varj fiori tessuta in Musa Siciliana*, &c. * Les mêmes.

CRE'MONA (Jean-François Terrani) insigne Legiste Ferrarois, & trés-Louable Orateur, servit en cette figure Alphonse II. Duc de Ferrare auprès de plusieurs Princes. Il y a diverses de ses Orations imprimées, savoir une *ad Venetum Principem Aloysium Mocenicum* dite l'an 1570, une *ad Sixtum V.* l'an 1586., une autre *in funere Guillelmi Gonzaghi* l'an 1587, une *ad Gregorium XIV.* l'an 1591., & une *ad Clementem VIII.* l'an 1592. Il mourut dans sa Patrie au 23 juillet 1593. & Jacques Orgeaccio composa son Oraison funebre, qu'on lit imprimée.

CRE'MONE, prés du Pô, ville d'Italie dans le Milanois, capitale du Crémonois, avec Evêché suffragant de Milan, étoit anciennement une Colonie des Gaulois Sénonois, & puis des Romains. Crémone est située dans une grande plaine prés de la riviére du Pô, avec laquelle elle est jointe par le canal d'Oglio, qui remplit d'eau les fossez de la ville, dont le circuit est de prés de cinq mille pas. Son château est trés fort, & sa tour est extrémement haute. Presque toutes rues sont larges & droites, ornées de grands édifices, d'églises magnifiques, & de belles places. Le portail de la cathédrale est élevé sur plusieurs colomnes de marbre; & le maitre autel est d'un goût excellent. On conserve dans l'église collégiale de saint Pierre, un corps que l'on prétend être celui de sainte Marie Egyptienne. Les Voyageurs y admirent la maison épiscopale, & les couvens des Augustins, des Carmes, des Dominicains, & des Jéronymites, qui sont aussi extrémement magnifiques. Crémone a été sujette à de grandes révolutions. Elle ne souffrit pas seulement, lorsqu'Annibal passa en Italie; mais encore du tems d'Auguste, parce que ses Habitans avoient pris le parti d'Antoine contre lui. Cet Empereur se voyant maitre du païs, distribua les terres des Habitans à ses Soldats *Vétérans*, mais comme ces terres ne suffisoient pas pour la quantité du monde, Auguste y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, sans nulle autre raison, que parce qu'elles se trouvoient proche de celles de Crémone: c'est ce qui a fait dire à Virgile, *Eglogue 9. v. 28.*

Mantua, væ, miseræ nimium vicina Cremonæ.

Crémone souffrit encore du tems de Vitellius. Dans la suite des tems elle fut ravagée par les Goths, & fut entiérement ruinée par les Esclavons & les Lombards, vers l'an 630; ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainsi Crémone ensevelie dans ses masures, fut rebâtie l'an 1284, par les soins de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, qui y fit elever cette tour, qu'on considere comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis, elle a eu ses Vicomtes, & on l'a vue soumise aux François, aux Vénitiens, puis aux Ducs de Milan. Les François & les Modénois l'assiégérent en 1648, sans la pouvoir prendre. Au commencement de l'année 1702, elle fut surprise par les Impériaux, commandez par le Prince Eugéne, qui y entrérent par surprise au nombre de cinq à six mille hommes. La garnison composée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V, Roi d'Espagne, chassa les ennemis, par des efforts de valeur presque incroyables, quoiqu'elle eût été surprise pendant la nuit, & qu'elle se trouvât dispersée, lorsqu'elle fut attaquée. Cette garnison combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe

du

du jour, jusqu' à la nuit, & fit un si grand carnage des Allemans, qu'ils furent obligez de se retirer, & d'abandonner une entreprise qui paroissoit si bien concertée. Cette action passe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce siécle. * Tite Live, *l.* 20. & 27. Tacite, *Hist. l.* 3. & 4. Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 5. Polybe. Sabellicus, *Ennead.* 7. *l.* 3. Paul Diacre, *l.* 4. Blondus, *l.* 9. Corio, *Hist. partie* 2. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Antonio Campo, *Hist. Crem.* Louis Cavitelli a fait les Annales de cette ville, depuis sa fondation jusques à l'année 1583. *Mémoires du tems.*

CRE'MONESE. *Voyez* CRE'MONOIS.

CRE'MONINI, (César) celébre Philosophe, naquit à Cento dans le Ferrarois en 1550. Dès son jeune âge, il temoigna beaucoup d'inclination pour les Sciences. Il eut de très-etroites liaisons à la Cour des Princes d'Est avec le Pigna, avec le Tasso, & avec les autres Savans hommes, qu'on y trouvoit alors. Crémonini s'attacha particuliérement à la Philosophie d'Aristote, & y fit de si grands progrès, qu'on le considéra comme un des premiers Peripateticiens de sa nation. Il enseigna dix-sept ans à Ferrare, & fut attiré par les Venitiens dans leur Université de Padoue, où il professa pendant quarante ans. Il s'aquit tant de réputation, que les princes & les Rois voulurent avoir son portrait. Au reste, l'erudition de Crémonini étoit obscurcie par de grands défauts. Il étoit naturellement malfaisant, envieux, dissimulé, médisant, & avoit très-peu de religion: ce qu'on peut connoitre par son Traité de l'ame, qu'il croyoit être capable de corruption, & mortelle aussi-bien que celle des brutes, en cas, disoit-il, pour sa sauver par cette restriction captieuse, qu'il fallût suivre les principes d'Aristote. † La bonne intention, & la croiance de Cremonini fut assez justifiée sur ce chapitre par l'Auteur de la *Defense des Ecrivains Ferrarois à ce que Fontanini écrivit contre eux dans les Annotations à sa Bibliotheque Italienne.* Cette *Defense* fut imprimée depuis quelques ans sous la datte de Roverede avec des autres recherches de plusieurs Auteurs sur les dites Annotations. Outre ce Traité, il en a composé d'autres, qui n'ont pas soutenu l'estime que leur Auteur s'étoit aquise, savoir, *De Cœlo; De Sensibus; De Calido innato; De Semine, &c.* César Crémonini mourut en 1630, à l'âge de 80 ans, durant cette furieuse peste, dont la ville de Padoue fut affligée, & fut enterré dans le monestere de Sainte-Justine, auquel il laissa tous ses biens. * Impérialis, in *Mus. Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Uom. Letter. partie* 2. *&c.*

* CRE'MONOIS ou CRE'MONE'SE, province du Duché de Milan en Italie, est entre le Pô, l'Oglio, & l'Adda, ayant pour bornes au Couchant le Lodesan & le Crémasc, au nord le Bressan, au Levant le Mantuan, au midi le Duché de Parme. Ce païs est fort fertile en vins & en fruits. Outre Crémone, capitale du païs, on y voit Casala Maggiora & Picighitone, connu par la prison de François I, Roi de France. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CREMPE, petite riviére du Holstein dans la basse Saxe qui donne son nom à la ville de Crempe. Son cours est à peu prés de l'est à l'ouest, & elle se jette dans le Stoer.

CREMPE, CREMPEN ou KREMPE, *Crempa* petite ville du Holstein, dans la province de Stormarie, au Roi de Danemarck. Elle est très-bien fortifiée, & est située sur la riviére de Crempe près de Glukstad, au nord-est. * Sanson. Baudrand.

CREMS, ville & riviére de la Basse Autriche. *Voyez* KREMS.

* CREMS ou CREMBS & KREMS ou KREMBS riviére d'Allemagne dans la Haute Autriche. Elle traverse du sud au nord le Territoire de Traun, & puis tournant vers l'ouest, elle se jette dans le Traun.

* CREMSIER ou KREMSIR & KROMERIZ, ville d'Allemagne dans le Marquisat de Moravie sur la Morave, est agréable & bien bâtie. Elle est au sud-sud-est d'Olmutz dont elle est éloignée d'environ sept lieues, & au nord-nord-ouest de Hradisch à cinq lieues de distance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler *Topogr. Bohem.*

* CREMS-MUNSTER, CREMBS-MUNSTER, KREMS-MUNSTER & KREMBS-MUNSTER, petite ville de la Haute Autriche dans le Territoire de Traun, au sud sud est de Lintz dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. Il y a dans cette ville un célébre Monastére de l'Ordre de S. Benoît, fondé en 777 par Tassillon II, Duc de Baviére. Au commencement du X siécle, il fut ravagé par les Hongrois. En 1050, l'Empereur Henri III, le rebâtit. Peu de tems après il fut reduit en cendres; mais il fut rétabli en 1082. Dans la suite les Empereurs Henri IV, Fréderic I, & Rodolphe I, Ottocare Roi de Bohéme & d'autres Princes l'ont enrichi par leurs libéralitez. En 1480, il essuya encore un grand incendie; mais depuis ce tems-là les Abbez y ont bâti de magnifiques appartemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velser, *Rerum Boic. l.* 5. Brunner, *Annal. Boic. l.* 5. Rettenpacher, *Annal. Cremif. l.* 1, 2. & 5. *Germ. Austr. p.* 14.

CRE'MUTIUS CORDUS, Historien. *Cherchez* CORDUS CRE'MUTIUS.

CREOLES. *Cherchez* CRIOLES.

CRE'ON, Roi de Thébes, fils de Ménécée, & frére de Jocaste, s'empara du gouvernement du Royaume, après la mort de Laius, mari de Jocaste, tué par son fils Oedipe. Il le céda ensuite à Oedipe, qui avoit expliqué l'enigme du Sphinx, & qui épousa, sans le savoir, sa mere Jocaste. Oedipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commises en tuant son pére, & en epousant sa mère, sans avoir connoissance ni de l'un ni de l'autre, se creva les yeux se retira à Athènes, laissant son Royaume à Etéocle & à Polynice, à condition qu'ils régneroient l'un aprés l'autre. Mais Etéocle s'étant rendu seul maitre, chassa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos faire la guerre à Thébes l'an 3494 de la periode Julienne, 1220 avant Jesus Christ. Etéocle & Polynice s'étant tuez tous deux dans un combat singulier, Créon reprit le gouvernement du Royaume de Thebes. Il fit mourir Antigone & Argie; l'une pour avoir enseveli ses fréres, & l'autre son epoux: ce qui parut si cruel, que Thésée, à la priére des Dames Thébaines, lui ravit le sceptre & la vie. Stace en fait souvent mention dans sa Thebaide.

CRE'ON, Roi de Corinthe, que Medée fit mourir avec sa fille Créuse, qu'on avoit mariée à Jason. Sénéque, & les autres Poetes en parlent assez souvent. *Voyez* CRE'USE.

CRE'ON, Archonte ou Préteur d'Athénes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans, mais Eriaxias étant mort, ou ayant été deposé, sous la XXIII Olympiade, on lui substitua des Archontes, qui ne gouvernérent que durant un an: & Creon fut le premier de ces Magistrats, la premiére année de la XXIV Olympiade, & 684 ans avant Jesus Christ. *Voyez* ARCHONTES.

* CREON, Rhéteur Grec cité par Suidas. * Joh. Meursius *Biblioth. Græca.*

CRE'ON, Poete François. *Cherchez* CRAON.

CRE'OPHILLE, hôte & ami d'Homère, étoit de Samos ou de Chio, comme veulent quelques uns. Les autres disent qu'il etoit ou gendre, ou ami d'Homère, qui lui fit présent de son Poeme sur la prise d'Oechalie. Les Anciens aux mêmes n'ont pu convenir entre eux si ce Poeme étoit d'Homere ou de Créophile. Callimaque l'a attribué au dernier, & c'est apparemment son autorité qui a porte Pausanias à citer Créophile plutôt qu'Homère sur la situation d'Oechalie. * Strabon, *l.* 14. Pausanias, *in Messeniacis* Suidas.

CRE'OPHILE, Historien Grec. * Athenée, *l.* 8.

CRE'PA ou LYSY, bourg de la Morée, situé dans la partie septentrionale de la Zaconie, entre les riviéres d'Alphée & d'Orchomene, à sept ou huit lieues de Mantinée, du côté du Couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CRE'PE'RIUS CALPURNIANUS de Pompeiopolis, écrivit du tems de *Lucien*, la guerre des Romains & des Parthes. * Lucien, *de la maniére de l'écrire l'Histoire.*

CRE'PIN (Bec) *Voyez* BEC ou BEC-CRE'PIN.

* CRE'PIN, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit dans le Hainaut, entre Mons & Valanciennes, fut fondée en 650 par St. Landelin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CRE'PU (*N...*) Wallon, aprés avoir servi dans les troupes Espagnoles jusqu'à l'âge de 40 ans, abandonna cette profession pour s'appliquer à la Peinture, & il y fit de si merveilleux progrés, qu'en peu de tems il devint un des plus habiles Peintres en fleurs, qu'il y eût alors dans les Païs-Bas. Comme il devoit à son Boulanger la somme d'environ 36 francs, il le paya avec un tableau sur lequel il avoit représenté un vase plein de diverses fleurs. A quelque tems de là on offrit à ce Boulanger cent ducatons pour cette piéce. *Voyez* plusieurs particularitez de sa Vie dans M. Jacques Campo Weyerman, intitulé *De Schilderkonst der Nederlanders, tome* 3. *p.* 139. *& suiv.*

CRE'PY. *Cherchez* CRESPY.

CRE'QUI, la Maison de Créqui très-ancienne, & illustre par elle même & par ses alliances, a pris son nom de la Seigneurie de Créqui en Artois, d'où elle à passé en Picardie, & dans plusieurs autres provinces du Royaume. Les anciennes Généalogies donnent plusieurs degrez au dessus de Ramelin, II. du nom, Sire de Créqui; mais comme ils ont été confondus & transposez, ainsi que le prouvent plusieurs chartres, on se contentera de commencer la Généalogie de cette Maison à RAMELIN II, qui suit.

I. RAMELIN, II. du nom, Sire de Créqui & de Fressin, fonda l'Abbaïe de Ruisseauville en 986, & l'on lui donne pour femme *Alix*, fille de *N...* Seigneur d'Oisy & de Honnecourt, dont il eut BAUDOUIN qui suit.

II. BAUDOUIN, I. du nom, Sire de Créqui & de Fressin, se trouva en 1007, avec l'armée Françoise, commandée par Baudouin, IV. du nom, Comte de Flandre, au siége de Valenciennes, contre l'Empereur Henri III. Il épousa *Marguerite* de Louvain, Dame de Birrbeck, fille de *Henri*, Comte de Louvain, dont il eut 1. BOUCHARD qui suit; 2. *Henri*, Seigneur de Bierback, qui laissa postérité; & 3. *Anne* de Créqui, mariée à *Warin*, ou *Guerin*, Sire de Craon.

III. BOUCHARD, Sire de Créqui & de Fressin, vivoit en 1052, & épousa *Richilde* de S. Pol; fille d'*Hermez*, Comte de S. Pol, dont il eut entre autres enfans, GE'RARD qui suit.

IV. GE'RARD, Sire de Créqui & de Fressin, &c. fit le voyage de la Terre Sainte en 1096, & épousa *Yolande*, fille de *Baudouin*, III, du nom, Comte de Hainaut & d'*Yolande* de Gueldre, dont il eut 1. RAOULPHE ou RAOUL qui suit; 2. *Géofroy*; 3. *Baudouin*; 4. *Anselme*, & 5. *Mahaud* de Créqui, alliée à *Baudouin* de S. Omer.

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire de Créqui, de Fressin, &c. mourut en 1181, ayant eu de *Mahaud*, fille de *Renaud*, Sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré, 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui suit; 2. *Warin*; 3. *Arnoul*; & 4. *Géofroy* de Créqui, duquel on fait descendre la branche des Seigneurs de BOYER en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN, II. du nom, Sire de Créqui, &c. vivoit en 1198, & epousa 1. *Clemence*, dont on ne sait pas le nom du pére: 2. *Alix* de S. Omer, fille de *Guillaume*, Châtelain de S. Omer, & d'*Ide* d'Avênes, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. BAUDOUIN, III. du nom, qui suit, & 2. *Alix* de Créqui, mariée à *Baudouin* de S. Omer, Seigneur de Piennes.

VII. BAUDOUIN, III. du nom, Sire de Créqui & de Fressin, dit *le Jeune*, vivoit en 1237. Il avoit epousé *Marguerite* de S. Omer, sœur d'*Alix* sa belle-mere, dont il eut 1. PHILIPPE, qui suit; 2. BAUDOUIN, vivant en 1241, qui fit la branche des Seigneurs de TORCHY & de ROYON, finie en 1465; & 3. *Guillaume* de Créqui, Prevôt d'Aire en 1256.

VIII. PHILIPPE, Sire de Créqui & de Fressin, &c. mourut en 1255, ayant eu pour enfans d'*Alix* de Péquigny, sœur de *Gerard*, Vidame d'Amiens, qu'il avoit épousée en 1224, 1. BAUDOUIN, IV. du nom, qui suit; 2. HUGUES, Seigneur de Raimboval, mort en 1290, dont la posterité a subsisté jusqu'en 1625; 3. *Philippe*, Seigneur de Hechin, vivant en 1270; 4. *Enguerrand*, Evêque de Cambray, puis de Therouanne, vivant en 1317; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *N....* fils ainé du Seigneur de Ghistelles: 2. à *Jacques*, Seigneur de Herchicourt: 3. à *Valeran* de Bevre: 4. à *N....* Seigneur de Tralignies; & 6. *Alix* de Créqui, mariée à *Vautier*, Seigneur de Vignacourt.

IX. BAUDOUIN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Beaurain, &c. vivoit en 1266, & epousa *Alix*, Dame de Heilly & de de Rumilly, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. PHILIPPE de Créqui, qui eut en partage la terre de Heilly, dont il prit le nom & les armes, & continua la Maison de Heilly, rapportée sous le nom de HEILLY; & 3. *Eustache* de Créqui, Seigneur de Mareuil, dont il prit aussi le nom, & dont la posterité est inconnue.

X. JEAN, I. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, &c. surnommé l'*Etendart*, est nommé entre les Seigneurs, qui tenoient le parti de Robert, Comte de Flandre, contre Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande en 1310, & épousa *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume*, II. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Crépin, Dame de Ferrieres, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Guillaume*, Seigneur du Tronquoy, & *Enguerrand*, Seigneur de Canten, tous deux morts sans postérité; 4. *Catherine*, mariée en 1327, à *Guillaume*, Sire de Bréauté; 5. *Marie*, alliée à *Bertrand*, Seigneur de Briançon; 6. *Ide*, femme de *Hugues*, Seigneur de Monchy; & 7. *Jeanne* de Créqui, mariée à *Jean*, Seigneur de Bouberck ou Boubers.

XI. JEAN, II. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, &c. est nommé entre les Seigneurs, qui se trouvérent en 1340, à la journée de S. Omer, contre Robert d'Artois. Froissart dit qu'il accompagna le Seigneur de Charny, Gouverneur de Picardie, à l'entreprise qu'il fit sur la ville de Calais en 1348; & Belleforêt dit qu'il y mourut. Il avoit épousé *Jeanne* de Pequigny, Dame de Canaples, &c. veuve de *Jean* de Mailly, Seigneur de Talmas, & fille de *Jean* de Péquigny, Seigneur de S. Huin, & de *Marthe* d'Amiens, Dame de Canaples. Elle prit une troisiéme alliance avec *Henri* de Bévre, Seigneur de Disquemue, & vivoit encore en 1373, ayant eu de son second mari, 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Enguerrand*, dit *le Bégue*, mort sans postérité; & 3. *Marguerite* de Créqui, mariée 1. en 1347, à *Jean*, Sire de Drinkam: 2. à *Gérard* de Ghistelles, Seigneur d'Esclebeck, vivant en 1386.

XII. JEAN, III. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Canaples, &c. etoit à la garde des portes de Paris en 1370, avec plusieurs Seigneurs, lorsque les Anglois vinrent jusqu'aux faubourgs de cette ville, après avoir parcouru presque toute la France, & étoit mort en 1377. Il avoit épousé en 1366, *Jeanne* de Haverskerke, Dame de Fléchin, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne*, Dame de Moliens. Elle vivoit encore en 1425, & eut pour enfans 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; 2. autre *Jean* dit le *Jeune*, Seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt en 1415; & 3. *Jacques* de Créqui, Religieux en l'Abbaïe de S. Jean-au-Mont.

XIII. JEAN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Canaples, &c. fut l'un des Chefs de l'armée dressée contre les Anglois par Valeran de Luxembourg, Comte de S. Paul en 1405, & mourut en 1411. Il avoit épousé en 1395, *Jeanne* de Roye, fille de *Jean*, Seigneur de Roye, du Plessis, de Beausault & de Breteuil, & de *Jeanne* de Béthune, morte en 1434, dont il eut 1. *Raoul*, Sire de Créqui & de Fressin, surnommé l'*Etendart*, comme son trisayeul pour avoir conquis plusieurs drapeaux sur les Anglois, mort à la journée d'Azincourt en 1415, laissant de *Jeanne* Quiéret sa femme, un fils nommé *Antoine*, mort jeune; 2. JEAN, V. du nom, qui suit; 3. autre *Jean*, dit *le Jeune*, Abbé de S. Jean au Mont; 4. *Raoulequin*, Seigneur de Villers-au-Bocage, mort en 1472, sans enfans de *Jacqueline* de Lalain, fille de

Guil.

Guillaume, Seigneur de Houdain, & de *Marguerite* de la Hamayde; 5. *Arnoul*, Seigneur de Queant, mort sans alliance; 6. *Jeanne*, mariée 1. à *Robert*, Sire de Waurin, Sénéchal de Flandre: 2. à *Guillaume* de Lalain, Seigneur de Buignicourt & de Fontaines, Gouverneur & Baillif de Hainault & de Hollande; 7. *Péronne*, alliée à *Andrieu*, Sire de Rambures, II. du nom; 8. autre *Jeanne*, mariée en 1425, à *Jean* de la Tremoille, Seigneur de Dours; & 9. *Marguerite* de Créqui, Religieuse.

XIV. JEAN, V. du nom, Sire de Créqui, de Fressin & de Canaples, Conseiller & premier Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le nomma Chevalier de la Toison d'Or, à la premiére création qu'il en fit à Bruges en 1420. Il le suivit au siége de Calais en 1436, fut envoyé en 1461, porter le Collier de cet Ordre au Roi d'Arragon, fut Ambassadeur auprès du Roi Louïs XI en 1464, se trouva à la bataille de Montlhery en 1465, & mourut fort âgé en 1474. Il épousa 1. *Marguerite* de Bours, fille & heritiére de *Guillaume*, Seigneur de Bours, dit *Vitart*, Chambellan du Roi, & de *Catherine* de Pouques, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1430, *Louise* de la Tour, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Tour, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline* du Peschin, dont il eut, 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Pontdormy, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, qui fut fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1476, & mourut en 1480, sans postérité; 3. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Gouverneur & Sénéchal du Boulonois, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, vivant en 1518, & mort sans postérité de *Marguerite* Blondel, Dame de Longuilliers, fille de *Jean*, Seigneur de Longuilliers, & de *Catherine* de Courtehense, Dame d'Antignie, qu'il avoit épousée en 1473; 4 *Louïs*, Prevôt & Grand Archidiacre de Sainte-Croix de Liege; 5. *Bertrand*, Chevalier de Rhodes; 6. *Charles*, Grand Doyen de Tournay, puis Evêque de Thérouanne; 7. *Louise*, nommée au testament de son pére; & 8. *Jacqueline* de Créqui, Dame d'Applaincourt, du Verger & du Rosel, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac, morte fort âgée en 1509, sans laisser de postérité.

XV. JEAN, VI du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Canaples, &c. fit son testament en 1483. Il épousa 1. en 1478. *Françoise* de Rubempré, Dame de Bernieulles & de Bléquin, fille de *Jean*, Seigneur de Biévres, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur d'Yvoy, & de *Catherine*, Dame de Bernieulles, morte en mai 1503: 2. *Marie* d'Amboise, Dame de Ricey, veuve de *Robert* de Sarrebruche, Comte de Braine, & fille de *Charles* d'Amboise, Seigneur de Chaumont, &c. & de *Catherine* de Chauvigny, morte en 1519. De sa premiére femme vinrent 1. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui; qui suit; 2. PHILIPPE, qui a fait les branches de BERNIEULLES & de CHEMONT: 3. *Gabrielle*, Dame de Ménil-Argence, morte sans alliance; 4. *Catherine*, Dame de Villers au-Bocage, mariée en 1503, à *Jean* de Neufville, Seigneur de Boubers; & 5. *Antoine* de Créqui, dit *le Hardi*, qui étoit le second fils, Seigneur de Pontdormy, Gouverneur de Picardie, Baillif d'Amiens, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siege de Hesdin, ayant épousé en 1511, *Jeanne* de Saveuse, fille & hériére de *Ferry*, Seigneur de Saveuse, & de *Charlotte* de la Vieuville, dont il eut pour fille unique *Anne* de Créqui, mariée à *Guillaume* du Bellay, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en Piémont, morte sans postérité. Du second lit sortit 6. GEORGE de Créqui, qui fit la branche des Seigneurs de RICEY, finie vers l'an 1620.

XVI. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Canaples, &c. surnommé *le Riche*, Gouverneur de Montreuil, fit son testament en 1543. Il avoit épousé en 1497 *Josine* de Soissons, fille & heritiére de *Jean* de Soissons, Prince de Poix, Seigneur des Quesnes, de Moreuil, &c. & de *Barbe* de Châtillon, Dame de Dommart, de Bernarville, &c. dont il eut 1. JEAN, VIII. du nom, qui suit; 2. *François*, Evêque de Thérouanne, mort avant son pére; 3. *Louis*, Chevalier de Malte, Commandeur de Cobrieu, qui survéquit tous ses fréres & neveux, & vivoit encore en 1579; 4. *Antoine*, Evêque de Thérouanne après son frére, puis de Nantes; 5. *Charles*, Seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de sa mère, qui fut Capitaine de cinquante homme d'armes sous son pere, & mourut sans enfans de *Magdelaine* Picart, veuve de *Charles* de Boissey, Baron de Maigniéres; 6. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Colonel des Légionnaires de Picardie, mort sans posterité de *Jeanne* de Cléry, Dame d'Esne; & 7. *Marguerite* de Créqui, Religieuse à la Saussaye près de Paris.

XVII. JEAN, VIII. du nom, Sire de Créqui, de Fressin, de Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, servit avec ses oncles en Picardie dès l'an 1523 contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525, fut envoyé Ambassadeur en Angleterre avec l'Amiral d'Annebaut, pour y voir jurer la paix au Roi Henri VIII, servit dans les armées, commandant les cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & les Gardes Françoises & Ecossoises, & mourut en 1555. Il avoit épousé en 1525, *Marie* d'Acigné, Dame du Bois-Joly, fille de *Jean*, Sire d'Acigné, & de *Gillette* de Coëtmen, morte en 1551, dont il eut, 1. *Jean*, IV. du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, &c. qui à l'âge de dix-sept ans fut Guidon des Gens-d'armes du Duc de Guise au siége de Metz, eut en 1553. une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, avec laquelle il se trouva en une escarmouche, commandée par le Prince de Condé contre les Impériaux, près de la ville de Dourlens, où il demeura prisonnier pour s'être trop avancé à la poursuite des ennemis, & mourut à la journée de S. Quentin, dite de *S. Laurens* en 1557, étant alors fiancé à *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, laquelle épousa depuis 1. *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpézat: 2. *Charles* de Lorraine, Duc de Mayanne; 2. *Antoine* de Créqui, Cardinal & Evêque d'Amiens, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Louis*, Seigneur de Pontdormy, mort en 1557, à la bataille de S. Quentin, près du Comte d'Enguien son Colonel; & 4. MARIE de Créqui, qui suit. *Il eut aussi une fille naturelle nommée* Guillemette, *mariée 1. à* Pierre *Lyon, Seigneur de Varennes: 2. à* Jean d'O*denfort, Seigneur de Grandvilliers: 3. à* Jean *de Rivery, Seigneur de Potonville, Lieutenant pour le Roi à Brouage.*

XVIII. MARIE de Créqui, Dame de Moreuil, épousa en janvier 1543, *Gilbert* de Blanchefort, Seigneur de S. Janvrin, Baron de Mirebeau & de S. Sévére, &c. mourut fort âgée le 24 decembre 1610, & eut entre autres enfans ANTOINE qui suit. *Voyez* BLANCHEFFORT.

XIX. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de S. Jannrin, &c. fut institué héritier de tous les biens de la Maison de Créqui, par le Cardinal de Créqui son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs de porter le nom & les armes de Crequi. Il épousa en novembre 1572. *Chrétienne* d'Aguerre, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Chatel, & de *Jeanne* de Hangest-Moyencourt. Elle prit une seconde alliance avec *François-Louis* d'Agoult, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort sans enfans, qui institua sa mére son héritiére en tous ses biens, qu'elle donna au fils de son premier mari, qui fut CHARLES qui suit.

XX. CHARLES, I du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Duc de Lesdiguiéres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. en mars 1595, *Magdelaine* de Bonne, fille de *François*, Duc de Lesdiguieres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine* Bérenger sa premiére femme: 2. en décembre 1623, *Françoise* de Bonne sa belle-sœur, fille du même Connetable, & de *Marie* Vignon sa seconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de huit ans à *Charles-René* du Puy, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été consommé. Il n'eut des enfans que de sa premiére femme, qui furent. 1. FRANÇOIS de Bonne, de Créqui, d'Agoult, de Vesc, de Montlaur & de Montauban, Duc de Lesdiguiéres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la branche des Ducs de LESDIGUIÉRES; (*Voyez* LESDIGUIERES) 2. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, qui suit; 3. *Françoise* de Créqui, mariée en septembre 1609, à *Maximilien* de Béthune, II. du nom, Marquis de Rôny, &c. Grand Maître de l'Artillerie, morte le 23. janvier 1657; & 4. *Magdelaine* de Créqui, mariée en juillet 1617, à *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. morte le 31 janvier 1675, âgée de 66 ans.

XXI. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, Mestre-de-camp du régiment des Gardes, mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Chembéry, la nuit du 14 au 15 mai 1630, ayant eu d'*Anne* du Roure, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie* d'Albert-Luynes, qu'il avoit épousée en mai 1620, & morte le 18 février 1686, 1. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, qui suit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Alfonse* de Créqui, Comte de Canaples, qui devint Duc de Lesdiguiéres, Pair de France, par l'extinction des branches aînées de sa Maison, mort le cinquiéme août 1711, âgé de 85 ans, sans postérité de *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, fille de *Louis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes, qu'il avoit epousée le douziéme septembre 1702; & 4. FRANÇOIS de Créqui, Maréchal de France, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*.

XXII. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, Pair de France, Prince de Poix, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Paris, &c. commanda la Cavalerie dans les armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut blessé d'un coup de mousquet au siége d'Orbitelle; après quoi le Roi Louïs XIV le nomma Lieutenant Genéral de ses armées. Ce Prince le fit Duc & Pair en 1653. Chevalier de ses Ordres en 1661, & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut aussi Ambassadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre; & en 1680, il fut nommé pour aller à Munich en Baviére, porter les presens de noces, & amener en France la Princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére, qui épousa Louis Dauphin, fils du Roi Louis *le Grand*. Il mourut à Paris après une longue maladie, le 13 février 1687, âgé de 63 ans, laissant d'*Armande* de S. Geleis, fille puînée & heritiére de *Gilles*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, &c. morte le onziéme août 1709, *Magdelaine* de Créqui, mariée le troisiéme avril 1675, à *Charles-Belgique-Holland* de la Tremoille, Prince de Tarente & de Talmond, Duc de Thouars, &c. Chevalier des Ordres du Roi, morte le douziéme août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire de Créqui, Marquis de Marines, Maréchal de France, &c. quatriéme fils de CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, & d'*Anne* du Roure, *dont les actions seront rapportées cy-après dans un article séparé*, epousa *Catherine* de Rouge, fille de *Jacques*, Seigneur du Plessis-Belliere, & de *Susanne* de Brue, morte le cinquiéme avril 1713, dont il eut 1. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, qui suit; & 2. *Nicolas-Charles*, Sire de Créqui, Marquis de Blanchefort, Comte du Passage, Baron de Dommart, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Mestre-de camp du regiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Escaut jusqu'à la Lys, mort sans alliance à Tournay le 16 mars 1696, âgé de 27 ans, en réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, &c. né en 1662, Colonel du régiment de la Fére en 1677, & du régiment d'Anjou en 1680, puis Lieutenant Genérel des armées du Roi, fut tué au combat de Luzzara en Italie, le 13 août 1702, extrêmement regretté pour sa valeur & ses belles qualitez. Il avoit épousé le quatriéme février 1683, *Anne-Charlotte* d'Aumont, fille de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, sa prémiére femme, dont il eut 1. *N.*.. de Créqui, morte en juillet 1697, en sa 14 année; & 2. *N.*.. & *N.*.. de Créqui, jumelles, mortes jeunes. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CREQUI (Antoine de) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, & Cardinal, Evêque de Nantes, puis d'Amiens, Abbé de Saint-Julien de Tours, de Sélincourt & de Valloires, & Chancelier de l'Ordre de saint Michel, fils de JEAN, VIII. de ce nom, Sire de Créqui, & de *Marie* d'Acigné, hérita des grands biens de sa Maison, après la mort de ses deux fréres, & les laissa à *Antoine* de Blanchefort, fils de sa sœur. S'étant consacré dès son jeune âge à l'état ecclésiastique, il eut l'Abbaïe de Saint-Julien de Tours, puis l'Evêché de Nantes, qu'il permuta pour celui d'Amiens en 1561. Depuis, le Roi Charles IX lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Pie IV lui donna, le douziéme mars de l'an 1565. Il s'attacha ensuite à son église, à laquelle il aquit de grands biens, & il mourut le cinquiéme juin de l'an 1574, âgé de 43 ans. Jacques Seguier, Chanoine & Chancellier d'Amiens, fit l'Oraison funébre de ce Cardinal, dont le corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Moreuil, près de cette ville, selon quelques Auteurs. Il portoit pour devise la colomne qui servit de guide au peuple d'Israel, avec ces mots, *Prisca lux certa salutis*. * La Morliére, *Antiquitez d'Amiens*. Aubéry, *Histoire des Cardinaux*. Frizon. *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CREQUI (Charles, I. de ce nom) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, Duc de Lesdiguiéres, Pair & Marechal de France, Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Dauphiné, a été l'un des plus célébres Capitaines de son tems. Depuis le siége de Laon en 1594, jusqu'à sa mort, il porta sans relâche les armes pour le service des Rois de France. Le célébre duel qu'il fit contre Dom Philippin, bâtard de Savoye qu'il tua en 1599, le couvrit de gloire. Le sujet venoit d'une écharpe. Le Seigneur de Lesdiguiéres ayant emporté un Fort, dit *Chamousset*, que les troupes de Savoye avoient élevé sur les bords de l'Isére, Dom Philippin qui y étoit, pressé de se retirer, changea son habit pour celui d'un simple Soldat, & lui laissa ou par oubli, ou autrement, une belle écharpe, qui par la prise de ce Soldat, devint le partage d'un Sergent du régiment de Créqui. Créqui avoit servi à la prise de ce Fort; & le lendemain, lorsqu'un Trompette des troupes de Savoye vint demander les Morts, il le chargea de dire de sa part à Dom Philippin d'être une autre fois plus exact à conserver les faveurs des Dames. Cet avis venant de la part d'un ennemi, étoit un reproche offensant. Le Bâtard de Savoye en fut outré; & deux ou trois ans après, lorsque la paix fut concluë à Vervins, il vint chercher Créqui, qui le porta par terre d'un coup d'épée, & qui lui donna la vie avec un Chirurgien pour le penser. Le Duc de Savoye sachant ce combat, & étant extrêmement piqué contre Dom Philippin du desavantage qu'il avoit eu; lui fit défendre de le voir, qu'il ne l'eût réparé, sa colére s'augmentant par le bruit qui couroit, que Créqui s'étoit vanté d'avoir eu du sang de Savoye: de sorte que Dom Philippin, l'ayant fait appeller une seconde fois, fut tué près du Rhône, où ils se battirent. Le Seigneur de Créqui accompagna en 1601, le Maréchal de Biron dans l'ambassade d'Angleterre. En 1606, il fut Mestre-de-camp du régiment des Gardes, & fut reçu en survivance de la Lieutenance de Dauphiné. En 1620, il se signala au combat du Pont-de-Cé, fut blessé l'année suivante au siége de S. Jean d'Angéli, & reçut en 1622 le Bâton de Marechal de France. Depuis il se trouva au siege de Montpellier; & ayant été envoyé en Piémont, il secourut Ast & Verrue en 1625, contre les Espagnols. Il fut aussi l'an 1630, l'un des Lieutenans Généraux de l'armée que le Roi laissa en ce païs, & prit Pignerol & la Maurienne en 1633. le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire au Pape Urbain VIII, & il se fit admirer à Rome par son honnêteté & par sa magnificence, aussi-bien qu'à Venise, où il vint l'année suivante. A son retour, il remporta dans le Milanois divers avantages sur les Espagnols, qu'il défit au combat du Tesin le 22 juin 1636; & il contribua

à la

à la victoire gagnée sur eux à Montalbon le huitiéme septembre 1637. Ensuite voulant jetter du secours dans la ville de Breme, assiégée par les Espagnols, il fut tué d'un coup de canon, le 17 mars de l'an 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Lesdiguieres. Le Maréchal de Crequi avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & persuadoit sans peine ce qu'il vouloit persuader. C'est ce qu'on a exprimé dans ce Distique qu'on fit après sa mort.

Qui fuit eloquii flumen, qui fulmen in armis,
Ad flumen, Martis fulmine, clarus obit.

Denys de Salvaing, Sieur de Boissieu, depuis premier Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné, avoit été Orateur du Roi, à l'Ambassade du Maréchal de Crequi, auquel il consacra depuis cette autre Epitaphe,

Crequius, *Hesperiæ terror, quo sospite victrix*
Gallia semper erat, hic sine corde jacet.
Scilicet hoc cælo dignum glans ignea sursum
Abstulit, indigna ne premeretur humo.

CRE'QUI (François, Marquis de) Maréchal de France, fut fait Lieutenant General des armées du Roi en 1655, créé Général des galéres en 1661, & Maréchal de France en 1668. Dans les guerres qui suivirent, il se trouva dans toutes les occasions importantes. En 1675, il fut defait au combat donné le onziéme août près de Consarbrick sur la Sare. Ensuite il se jetta dans Tréves, que les ennemis avoient assiégée, & dont il ne voulut jamais signer la capitulation. En 1676, il servit dans l'armée du Roi, au siége de Condé, & ailleurs. L'année d'après il fut fait Gouverneur de Metz, de Bethune, Gouverneur General de Lorraine, du Barrois, du Comté de Chiny, du Duché de Luxembourg & du Pais-Messin, & commanda les armées de sa Majesté dans la Lorraine & en Allemagne. Les Allemands qui étoient venus en Lorraine, sous le Prince Charles en 1678, furent contraints d'abandonner tous leurs projets d'établissement & de conquête en ce païs. Le Maréchal de Créqui les observa avec tant de soin, qu'il rompit toutes leurs mesures & qu'après une perte de plus de huit mille des leurs, il les obligea de se retirer au delà du Rhin. Il leur tua sept ou huit cens hommes au combat de Kocberg, puis il s'avança dans leur païs, & leur enleva Fribourg, au commencement du mois de novembre. Il prit en 1684, la ville de Luxembourg, capitale du Duché de même nom. Enfin, après avoir servi le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de distinction, il mourut à Paris, le quatriéme février 1687.

CRE'S, un des Curétes, premier Roi de Créte dans les tems fabuleux, donna son nom à cette isle. Il bâtit la ville de Gnosse, & un temple à Cybéle, Mére des Dieux. * Eusébe, *en la Chron.*

CRE'SCENS, Philosophe Cynique, vivoit dans le second siécle en 154. C'étoit un homme infame par ses vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Justin, pour les repousser, écrivit la seconde Apologie, qu'il adressa aux Empereurs & au Sénat: ce qui fut la cause de la mort, que ce Saint souffrit glorieusement pour J. C. le 13 avril de l'an 163. * Eusébe, *en la Chron.*

CRESCENT (Saint) étoit Disciple de saint Paul. Cet Apôtre dit dans la *deuxiéme Epitre à Timothée, ch. 4. v. 10*, qu'il avoit été envoyé en Galatie, ou comme dit saint Epiphane, dans la Gaule: ce qui a donné lieu de croire que saint Crescent avoit annoncé l'Evangile dans les Gaules. On lui attribue la fondation des églises de Vienne & de Mayence; mais c'est sans aucun fondement, si l'on en croit la plupart des Modérnes. Saint Paul, disent-ils, parle de la Galatie d'Asie, que l'on appelloit aussi Gaule, & non point des Gaules, aujourd'hui la France, qui n'ont reçu les lumiéres de l'Evangile que long-tems après S. Paul. Ils devroient en apporter de meilleures preuves qu'ils ne font. * S. Jérôme, *in Catalogo*. Baronius, *A. C.* 110. *Martyrologe Romain, au 27 juin*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tome 1. p. 791*. De Tillemont, *Memoires Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, juin.*

CRESCENTINO, petite ville des Etats de Savoye, est située dans le Marquisat d'Yvrée, sur le Pô, vis à vis de Verrue. On croit que c'est la *Quadrata* de l'ancienne Gaule Subalpine. * Mary, *Dict. Geogr.*

CRESCENTIO (Marcel) Cardinal, Evêque de Marsico dans le Royaume de Naples, naquit à Rome, où sa famille étoit des plus nobles & des plus anciennes. Dès son jeune âge, il fit un très-grand progrès dans les Lettres, & particuliérement dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il avoit un Canonicat dans l'église de sainte Marie Majeure, lorsqu'on lui procura une charge d'Auditeur de Rote. Depuis, le Pape Clément VII le nomma à l'Evêché de Marsico, & le Pape Paul III le créa Cardinal, le deuxiéme juin de l'an 1542. Crescentio fut Protecteur de l'Ordre de Citeaux, Légat perpétuel à Bologne, Evêque de Conserans, &c. Jules III le nomma Légat, pour présider au Concile de Trente, & il y présida à cinq Sessions, qui sont la XI, la XII, la XIII, la XIV, & la XV. Cette derniére finit en 1552, & le Cardinal Crescentio demeura malade à Trente. On publia que sa maladie étoit venue de ce qu'après avoir travaillé presque toute la nuit, le 26 de mars, pour écrire au Pape, comme il se levoit de son siége, il s'imagina voir un chien qui ouvroit effroyablement la gueule, & qui lui parut les yeux en feu & les oreilles baissées, prêt à se jetter sur lui, comme s'il eût été enragé. En même tems Crescentio appella, dit-on, ses valets, & fit apporter de la lumiére; mais ce chien ne se trouva point: de sorte que le Cardinal épouvanté de ce spectre tomba dans une grande rêverie, & de cette reverie, dans une maladie, qui lui fit en même tems desesperer de sa guerison, bien que ses amis & ses Médecins l'assurassent qu'il n'y avoit rien à craindre. Voilà la fable, qui regarde la fin du Cardinal Crescentio, qui mourut à Verone le premier juin de l'an 1552. Elle n'a pu être inventée que par des gens mal intentionnez, & qui manquoient de respect pour le Concile. Son corps fut trasporté à Rome. * Ughel, *Ital. Sacra*, Bzovius & Sponde, *in Annal.* Aubéry *Hist. des Cardinaux*. De Thou, *l. 5. 8. & 9.* Sleidan, *l. 23.* D'Aubigné, *l. 1.* La Roche-Pozay, *Nomencl. Card.* Victorel, &c.

CRESCENTIO (Alexandre) Cardinal Romain, fut Maitre de Chambre du Pape, Patriarche d'Alexandrie en 1670, d'Antioche en 1671, fut nommé Cardinal du titre de sainte Prisque, par le Pape Clément X, le 27 mai 1675; Evêque de Lorette & de Récanati, en 1676. En célébrant la Messe le septiéme mai 1688, il tomba en apoplexie, mourut le soir, âgé de 81 ans, & fut inhumé en l'église de saint Philippe de Néri.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS, Patrice Romain, vivoit sur la fin du dixiéme siécle. S'étant emparé du château Sainte-Ange à Rome, il y exerçoit une tyrannie incroyable, vers l'an 985, de sorte que le Pape Jean XV, ayant été mis sur le siége Pontifical, fut obligé de prendre la fuite en Toscane. Il fut pourtant rappellé quelque tems après, & Crescentius vécut assez bien avec lui. Après la mort de ce Pontife, Grégoire V fut élu; mais le Tyran lui opposa un Jean Calabrois, natif de Rossano, & Evêque de Plaisance, qui fut nommé Jean XVI. L'Empereur Othon III, indigné contre Crescentius, vint au secours de Grégoire son cousin, & fit mourir l'Antipape. Le Tyran ayant été pris dans son Fort, fut jetté du haut d'une tour en bas, traîné de côté & d'autre, & enfin pendu. C'est ce que rapporte Glaber Rodolphe; mais le Cardinal Pierre Damien, & Léon d'Ostie, Auteur de l'Histoire du Mont-Cassin, racontent les choses autrement. Le premier assure dans la Vie de saint Romuald, que l'Empereur promit à Crescentius de lui sauver la vie, pourvu qu'il lui remît le Château-Saint-Ange, mais que malgré cette promesse il lui fit couper la tête. * Léon d'Ostie, *Hist. l. 2. ch. 18.* Sigonius, *Hist.* Baronius, *A. C.* 985. 986.

* CRESCENTIUS (François) natif de Palerme, célébre Médecin, vivoit en 1575. Après sa mort on publia un Ouvrage de sa façon avec ce titre, *de Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno 1575, seu de Peste, ejusque natura & præcautione Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRESCI (Caetanus) Jesuite, naquit à Palerme le huitiéme mars 1655. Il avoit beaucoup de talens pour la prédication, & pouvoit, outre cela, prêcher plusieurs heures de suite sans se fatiguer. Il mourut à Palerme le douziéme novembre 1696. On a de lui un petit Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CRESCIMIR I, petit-fils du Roi Paulimir, & fils de Tiescemir, qui ne posséda qu'une très-petite partie de la Dalmatie, paroît avoir été élevé à la Cour de Cidomir, Ban de Croatie son ayeul maternel, qui en mourant lui laissa cette province, laquelle comprenant alors la Paganie s'étendoit jusqu'à la riviére de Narenta. Les desordres de la Servie, donnérent à Crescimir la facilité de reprendre aussi la Bosnie, pendant que son frere Prédimir, au delà de la Narenta, se faisoit reconnoitre par tout ce qui avoit été soumis autrefois au Roi Paulimir. & ainsi le Royaume de Dalmatie rétabli par ces deux fréres, fut partagé en deux Royaumes, l'un de Dalmatie & de Croatie, où les Descendans de Crescimir regnérent quelque tems, sans prendre le titre de Rois avant Dircislas; & l'autre de Servie. Crescimir mourut fort âgé, après l'an 980. & Etienne son fils lui succéda. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de Dalmatie.*

CRESCIMIR II, l'un des fils d'Etienne, Souverain de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Crescimir I, qui rétablit ce Royaume, régnoit dès l'an 994. André Dandulo l'appelle Murcimir, & l'un des Rois ses Descendans lui donne le surnom de *Grand*. La possession d'une partie des Etats de son pére lui fut disputée par Surigura son frére, qu'il obligea de prendre la fuite. Il eut guerre avec les Vénitiens, qui autorisez par les Empereurs de Constantinople, le contraignirent d'abandonner ses prétentions sur les places, qui jusqu'alors avoient fait partie du thrône de Dalmatie. On ne sait comment M. du Cange a pu le confondre avec un Crescimir, Ban de Croatie, qui vivoit avant Constantin Porphyrogenéte, & même avant Basile de Macedoine, ainsi qu'on le peut voir à l'article de la Croatie. Il y a entre eux une difference d'un peu plus de cent cinquante ans, mais ce n'est pas là la seule faute que cet habile Moderne a faite en parlant de la Dalmatie. Crescimir laissa ses Etats à son fils, nommé Dircislas; ce qui montre la fausseté de ce qu'Orbino a écrit, qu'il n'eut qu'une fille, mariée au Roi de Hongrie. * Jean Lucio, *de la Dalmatie.* Dandulo. *Annales de Venise, MSS.*

CRESCIMIR III, fils de Mirosthlas, qui le premier reprit le titre de Roi de Croatie, & de Dalmatie, lui succéda l'an 1015, & eut guerre avec les Vénitiens, autorisez par les Empereurs de Constantinople à l'empêcher d'inquiéter Zara, & quelques autres places maritimes, inquietées par ce Roi, comme par ses prédecesseurs. Crescimir n'en fut pas quitte pour la peine que lui fit cette République. L'Empereur Basile degagé de la guerre de Bulgarie, ne l'eut pas plutôt conquise, qu'il fit marcher ses troupes dans la Dalmatie, & dès l'an 1024, elle fut toute reünie à l'Empire. On dit que Crescimir s'étant rendu de bonne heure, fut conduit à Constantinople, où on le consola de la perte de ses Etats par quelques dignitez dans le Palais de l'Empereur. Etienne son fils rentra quelque tems après dans son Royaume par la concession des Empereurs. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

CRESCIMIR IV, nommé aussi PIERRE, fils d'Etienne II, Roi de Dalmatie, & de Croatie, & petit-fils de Crescimir III, régnoit dès l'an 1059, dans la dépendance des Empereurs de Constantinople; mais il s'en délivra au plus tard l'an 1069. On a de lui plusieurs Actes, qui sont les plus sûrs monumens de l'Histoire de la Dalmatie, parce qu'il y rappelle la mémoire de ses prédécesseurs. Son régne fut tranquille. Il mourut apparemment l'an 1037, & l'on croit qu'il fut inhumé dans l'église de saint Etienne à Salone. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

CRESCONIUS, Evêque de Todi, vivoit dans le cinquiéme siécle. Le Pape Anastase l'envoya en 497, Légat en Orient à l'Empereur, aussi nommé Anastase. Germain de Capoue l'accompagnoit, & ils avoient ordre de travailler à faire quitter à ce Prince la protection des Hérétiques. Il les reçut bien, & les retint jusqu'à la fin de l'année suivante, sous l'espérance de procurer la réconciliation des églises; mais ce n'étoit en effet que pour trouver moyen de porter le Pape à souscrire l'Edit de Zénon, s'étant servi pour cela du Patrice Festus, qui avoit accompagné les Légats, comme le remarquent Théodore le Lecteur & Nicéphore. Ce dessein rendit inutiles les soins de Cresconius & de Germain. * Théodore le Lecteur, *au l. 2. de la Collection des Canons*, & Nicéphore, *l. 16. ch. 35.*

CRESCONIUS ou CRISCONIUS, Evêque d'Afrique, vivoit sur la fin du septiéme siécle, sous l'empire de Léonce, qui fut mis sur le thrône, en l'année 695. que Justinien *le Jeune* fut envoyé en exil. Il fit une Collection de Canons, qu'on appelle communément le Livre, ou la Concorde des Canons, composée de deux parties différentes, la premiére intitulée, *Abbrégé du Droit Canonique*, contient les titres qui indiquent les matieres avec les citations des Canons: la seconde contient les Canons mêmes rapportez dans toute leur étendue. Celle-ci est intitulée, *Concordia Canonum & Collectio Cresconiana*. Cet Auteur a aussi décrit en vers l'Histoire des progrès de Jean Patrice sur les Sarrasins en Afrique: ce que Cedréne met sous l'année 696. Baronius parlant de l'Abbé Denys, & des autres qui ont fait des Collections des Canons, parle aussi de celle de Cresconius, qu'on voit manuscrite en la bibliothéque du Vatican. Ce Cardinal en rapporte l'inscription en ces termes, *La Concorde des Canons faite par Cresconius, & divisée en trois cens chapitres. Le même Auteur a décrit en vers hexamétres la rélation de la guerre & des victoires remportées sur les Sarrasins par le Patrice Jean.* Cette Collection des Canons fut imprimée à Paris l'an 1609, avec l'Abbrégé de Fulgence Ferrand. P. Pithou en avoit publié l'Abbrégé dès l'an 1588. Depuis l'Ouvrage entier, tiré de la bibliothéque des Péres Jésuites du College de Clermont, & de celle de M. de Thou, a été donné au public, en 1661, dans la Bibliothéque du Droit Canon de Justel & Voel. * Baronius, *A. C.* 27. Vossius. Pithou. Justel, &c.

CRESCONS, sont des peuples, parmi lesquels un mari a plusieurs femmes. Lorsqu'un mari vient à mourir, il s'éleve alors un grand demêlé parmi ces femmes, pour savoir qui est celle qui a le plus chéri le défunt, pendant qu'il vivoit. Après une recherche exacte, la femme qui a eu le plus de tendresse pour son mari, en ayant donné des preuves, se couvre de ses plus beaux habits, & on la méne en cet état au tombeau du Mort, où ses parens les plus proches ont l'honneur de tuer cette femme, & de l'enterrer avec son mari.

CRESPELLANO, bon bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie, dans le Bolonois, à trois ou quatre lieuës de la ville de Bologne, tirant vers celle de Modéna. * Mary, *Dict. Geogr.*

CRESPET (Pierre) natif de Sens, Religieux de l'Ordre des Celestins, s'est rendu recommandable par sa science & par sa vertu; & a donné au public plusieurs Ouvrages très-doctes, dans un siécle où les Belles Lettres commençoient à revivre. Il fit un voyage à Rome, où le Pape Grégoire XIV lui voulut donner un Evêché, que ce savant homme refusa par humilité. Il mourut en 1594. Les principaux de ses Ouvrages sont, *Summa Catholica Fidei, & Ecclesiastica Disciplina; Absolutissima Legis Evangelicæ Pandecta; Discours Catholiques sur l'Immortalité de l'ame, &c.* * *L'Histoire des Célestins, MS. en Biblioth. Paris.*

CRESPHONTE, Roi de Messénie, dans le Péloponnése, étoit frére de Téméne, tous deux Héraclides, c'est à dire, Descendans d'Hercule. Il tira au sort avec les enfans d'Aristodéme, pour savoir à qui écherroit la Messénie, d'une maniére assez extraordinaire. Ils convinrent que l'on jetteroit leurs noms dans un seau, & que celui

dont le nom feroit tiré le premier posséderoit le Royaume. Cresphonte eut l'adresse de faire graver son nom sur une piéce de brique, & celui de ses concurrens sur un morceau d'argile. Les noms étant jettez dans l'eau, l'argile vint à se dissoudre, & la brique demeura entiére : de sorte qu'il n'y eut que le nom de Cresphonte qui parut. Il fut assassiné depuis avec tous ses enfans, à la reserve d'Epytus. * Pausanias, *in Messeniacis*.

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, dit *en Valois*, petite ville de France, capitale du Valois, en l'isle de France, à sept lieues de Meaux, au septentrion, en tirant vers Compiégne, dont elle n'est qu'à cinq lieues, & à onze de Paris au nord-est. Les Auteurs Latins la nomment *Crepiacum* & *Crispiacum*. Elle a Prévôté & Châtellenie. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Cluni. Les anciens Comtes de Valois portoient le titre de Comtes de Crespi. *Voyez* VALOIS.

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, bourgade de France en Picardie dans le Laonnois. Elle n'est qu'à une lieue de Laon, en allant à la Fére. C'est en cet endroit que le Roi François I conclut la paix avec l'Empereur Charles-*Quint*, le 18 septembre de l'an 1544. Pour la distinguer de l'autre de ce nom, on l'appelle souvent Crespi en Laonnois. * Baudrand.

CRESPI (Lisiard de) Evêque de Soissons. *Cherchez* LISIARD.

CRESPI-BORIA (Louis) Evêque de Placentia en Espagne, excellent Predicateur, étoit de Valence, où il enseigna la Théologie. Il eut l'Archidiaconé de Morviédro, dans l'église de cette même ville, & y fut Ecolâtre, ou Préfet des Ecoles; ce que les Espagnols nomment *Parbardre*. Il fonda les Péres de l'Oratoire de saint Philippe de Néri à Valence, & entra parmi eux. On lui donna l'Evêché d'Orihuelle ou Origuella, en l'an 1651, & celui de Placentia en 1658. Quelque tems après on l'envoya à Rome au sujet de la Conception immaculée de la sainte Vierge. A son retour en Espagne il mourut vers l'an 1665, à Novès, près de Tolede, en allant de Placentia à Madrid. Louis Crespi a composé divers Ouvrages, un *de la Conception* contre Hyacintho Horpalcguo, sous le titre de *Propugnaculum Theologicum*; un autre intitulé, *Quæstiones selectæ morales contra Caramuel*, &c. Il publia aussi, sous le nom de Silvio Ciprés de Povar, qui est l'Anagramme du sien, un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de origine & progressu propositur arum S. Valentinæ ecclesiæ*.

Ce Prélat étoit frére de Christophle Crespi de Valdaura, Président du Conseil d'Aragon, qui est l'Auteur d'un Ouvrage en deux volumes *in folio*, imprimez à Lyon, en 1662, sous ce titre, *Observationes illustratæ decisionibus sacri supremi Aragonum Concilii*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CRESPIN, Imprimeur. *Cherchez* CRISPIN.

CRESPIN, Abbaïe. *Cherchez* CRE'PIN.

CRESPIN, famille. *Cherchez* BEC-CRESPIN, famille.

CRESSEY (Hugues) Catholique Anglois, qui s'est rendu fameux dans le siecle passé par ses Ecrits de Controverse. Il étoit fils d'un Avocat de *Lincolns-Inn*, & naquit environ l'an 1605. Après avoir fait ses études au College *de Merton* à Oxford, il reçut la Prêtrise & fut Chapelain de Mylord Comte de Strafford, & du Lord Falkland. Après la mort du dernier, il fit un voyage & se fit Catholique Romain : il adjura publiquement la Religion Reformée à Rome en 1646, devant l'Inquisition. Il se jetta ensuite dans l'Ordre des Benedictins à Douay, & servit de Missionnaire pour les Anglois. Il mourut en 1674. Pendant qu'il étoit encore à Oxford il avoit toûjours eu la réputation d'omme savant & poli, & de bon Prédicateur. Les troubles intérieurs de l'Angleterre, pendant lesquels Cressey ne vit pas le moyen de faire fortune, furent, dit-on, cause de son changement. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages dont voici le Catalogue, *Sancta Sophia*, ou *Directions for the Prayer of Contemplations*; *Roman Catholic Doctrines no Novelties*, *Exomologesis*, ou *Relation Historique des causes de son changement de Religion*; *A non inventus returned to M. Bayshaw's Enquiry*; *The Church-history of Britanny, from the beginning of Christianity, to the Norman conquest*; *An Answer to D. Stillingfleet*; *Idolatry practised in the Church of Rome*; *Fanaticism Fanatically imputed to the Church of Rome by Stillingfleet*; *Reflections on the Oath of Supremacy*, &c. * Wood *Athen. Oxon.* Jérémie Collier, *Supplement to Morery*.

CRESSY sur l'AUTHIE. *Voyez* CRE'CI.

CRESSY en Brie. *Voyez* l'art. de CRE'CI sur l'Authie.

CRESSY-sur-Serre. *Voyez* l'art. de CRE'CI sur l'Authie.

CREST ou LE CREST, près de la Drome, *Crestidium*, *Crestum*, & *Crista Arnaldi*, ville de France dans le Dauphiné, située dans le Valentinois, à cinq lieues de Valence, & à un peu plus de distance de Montélimart. Dès le douziéme siécle, on y voyoit une tour & un château qui la rendoit la meilleure place, que les Comtes de Valentinois possédassent alors. Le Comte de Montfort l'assiégea dans le XIII siécle, sans la pouvoir prendre. La jurisdiction supérieure des Comtez de Diois & de Valentinois s'est long-tems exercée à Crest, où Jean Rabot introduisit en 1469 un nouveau réglement, & un nouveau stile; le tout divisé en cent articles, que le Parlement homologua. Dans le XVI siécle, cette ville s'étoit déclarée pour la Ligue; & en 1589, Clermont-Montoison, qui y commandoit, reconnut le Roi Henri *le Grand*. Depuis on a démoli la tour. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*. Videl, *Histoire du Connétable de Lesdiguiéres*.

* CREST (Le) bourg d'Auvergne à l'ouest de l'Allier, au sud-sud-est de Clermont, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CRESTE, village & Abbaïe de France dans le Bassigny en Champagne, sur le Rognon, à trois lieues de Chaumont vers le Levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CRE'SUS. *Cherchez* CROESUS.

CRE'TE, isle de la Mer Méditerranée au midi de la Mer Egée, ou de l'Archipel, connue présentement sous le nom de Candie, qui lui vient de sa ville capitale, bâtie par les Sarrasins dans le neuviéme siécle. On en a déja parlé fort au long sur l'article de Candie, & il ne reste à en dire que ce qu'il y a de plus considérable depuis le premier tems où on la connoit, jusqu'à celui où elle changea de nom. Tout ce qu'on en dit avant Minos est très-obscur, & il paroit impossible d'y démêler la vérité d'avec la fable. Ce Prince qui regnoit en Créte, profitant de la situation de cette isle, qui paroissoit faite pour dominer sur tout l'Archipel, se rendit maître de toutes les isles qui y sont en si grand nombre, & obligea aussi les peuples maritimes de l'Asie Mineure à se soumettre à lui; mais il ne parois pas que ses successeurs ayent conservé cet Empire, qui est le plus ancien de ceux que nous connoissons en Europe. Il y a apparence que ce qui en causa la ruïne, fut le changement qui arriva dans le gouvernement de l'isle. Minos, dit Aristote, *Politiques*, *l.* 2, avoit donné des loix aux Cretois, & il avoit mis toute l'autorité entre les mains des Cosmes, qui devoient être choisis dans certaines familles, & qui retenoient cette dignité tant qu'il leur plaisoit; & d'un Conseil composé de ceux des Cosmes qui avoient abdiqué volontairement. Cet Auteur ajoûte que peu après on ne voulut plus de Rois dans cette isle, & il observe encore qu'entre les Crétois il y avoit des espéces de serfs appellez *Periœques*, attachez aux terres qu'ils cultivoient, & dont les fruits étoient livrez par eux aux Magistrats, qui en faisoient deux parts; l'une destinée au culte des Dieux, & l'autre réservée pour la nourriture des Habitans. Il est aisé de juger que ceux qui n'étoient ni serfs ni du Conseil, jouissoient d'un grand loisir, dans un tems où le commerce occupoit beaucoup moins qu'il ne fait présentement, & où l'on ignoroit les divers emplois qui occupent aujourd'hui tant de gens. Aussi l'isle étoit pleine de gens remplis de vices, & des vices les plus honteux. On sait ce que c'étoit que les amours de ces Insulaires : ils n'avoient rien qui les détournât de s'y abandonner, que la raison naturelle, qui a toûjours agi foiblement dans les esprits de ceux qui n'étoient pas instruits de la véritable Religion : car les exercices qu'ils étoient obligez de faire de tems en tems, ne servoient qu'à animer leurs passions brutales. Un autre fruit de ce loisir, fut les fréquentes revoltes dont l'isle fut agitée : tout y étoit en desordre, à la reserve des Periœques, qui toûjours soumis à leurs maitres, les regardoient tranquillement s'égorger pour forcer les Cosmes à renoncer à une autorité qui paroissoit trop grande, quand elle étoit toûjours exercée par une même personne. Voilà l'idée qu'Aristote donne du gouvernement & des mœurs des Crétois. Saint Paul, qui envoïe Tite son Disciple en Créte, pour leur prêcher la Foi Chrétienne, n'avoit pas meilleure opinion d'eux, & il ne croit pas s'écarter de la verité, en assurant qu'un Poëte qui les blâmoit, quoiqu'il fût né parmi eux, avoit eu raison de dire qu'ils étoient toûjours disposez à mentir, que c'étoit des esprits difficiles & farouches, & que leur gourmandise les rendoit extrémement paresseux. Leur mauvaise foi étoit passée en proverbe, & l'on disoit *crétiser un Crétois*, pour dire, *tromper un trompeur*. Polybe écrit que leur avarice leur rendoit le gain agréable de quelque côté qu'il vint, & long-tems encore après, c'est à dire, au tems de Constantin Porphyrogénéte, on disoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre, savoir les Cretois, les peuples de Cappadoce, & ceux de la Cilicie. Tous ces défauts n'empêchoient pas qu'il n'y eût quelque chose d'estimable en eux. Ils étoient bons Soldats, & Idoménée l'un des plus puissans de cette isle, se distingua entre les Héros Grecs au siége de Troye, non seulement par son intrépidité, mais par les autres qualitez qui font les grands hommes. Dictys qui avoit écrit une Histoire de ce fameux siége, étoit aussi de Créte, & il y a eu d'autres personnes illustres qui y ont pris naissance. On prétend que Philopœmen, Préteur des Achéens, & l'homme de son tems qui savoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé sous la discipline des Crétois. Ce fut sans doute moins la situation avantageuse de leur isle, que la prudence de leurs Magistrets, qui fut cause qu'ils conservérent long-tems leur liberté. Il y avoit long-tems que tous les peuples voisins l'avoient perdue, lorsque Métellus les dompta, & les soumit aux Romains, à qui ils étoient alliez depuis long-tems, sans autre obligation que de leur fournir quelques Soldats pour tirer de l'arc, en quoi ils ont toûjours excellé. Il ne paroit pas qu'il y soit rien arrivé de considérable jusqu'au tems que les Sarrasins s'en rendirent les maîtres. On apprend seulement de Festus Rufus & de la Notice des Dignitez de l'Empire, que cette isle fit partie du grand Gouvernement d'Illyrie, lorsque Dioclétien dépeça, pour ainsi dire, les provinces, & que lorsque l'Empire fut partagé, elle fut dépendante de l'Empire d'Orient. * Chevreau, *Histoire du Monde*. *Voyez* CANDIE.

CRE'TE'E, fils de Minos. *Voyez* CRATE'E.

CRE'TE'E, CRE'TE'A, contrée d'Arcadie, aux environs du Mont-Lycée, où les Habitans de ce lieu assurent que Jupiter fut élevé, & non pas dans l'isle de Créte en Candie. * Pausanias, *l.* 8. ou *in Arcadicis*.

CRE'TENET (Jacques) Instituteur de la Congrégation des Prêtres Missionnaires de saint Joseph, naquit au bourg de Champlite dans le Comté de Bourgogne l'an 1603, & après avoir appris d'un de ses oncles les premiers élémens de la Grammaire, il alla demeurer à Langres, où il apprit la Chirurgie. Le Baron de la Roche l'employa ensuite au château de l'Amnistie entre Nimes & Usez, d'où il sortit en 1629, pour aller à Lyon, où la peste faisoit de grands ravages. Les services qu'il rendit en cette occasion furent recompensez par des lettres de Maîtrise, qui lui furent accordées par les Magistrats, & il épousa dans ce tems là même une personne riche qu'il avoit guérie. M. Crétenet avoit fait voir beaucoup de vertu dès sa plus grande jeunesse; mais les connoissances qu'il fit à Lyon avec quelques personnes pieuses, achevérent de le perfectionner, & l'on conçut une si haute estime pour lui, que leur Directeur commun homme d'un grand mérite, crut devoir lui confier pendant son absence la conduite de cette Société naissante. La sagesse que le Chirurgien fit paroître dans cette espéce de supériorité sur une douzaine de personnes, entre lesquelles il y avoit trois Ecclésiastiques, justifia le choix qu'on avoit fait de lui. Plusieurs Ecoliers voulurent aussi se mettre sous sa conduite. Il les forma à la piété, & la plupart d'entre eux embrassant l'état ecclésiastique, allérent sous ses ordres faire des Missions en plusieurs endroits. Le fruit qu'on prétend que firent ces Missions, ne put pourtant empêcher que les Missionnaires & leur Chef ne fussent persecutez. L'Archevêque de Lyon mal informé, publia un mandement par lequel il déclara excommunié un certain Chirurgien qui se mêloit de gouverner des Prêtres, défendant aux mêmes Prêtres de se conduire à l'avenir par les conseils de ce Laïque, & leur ordonna de comparoître devant lui pour rendre compte de ce qui s'étoit passé; mais cet orage ne servit qu'à faire mieux connoître le mérite de M. Crétenet, & le Prélat étant par les informations desabusé des mauvaises impressions qu'on lui avoit données, révoqua son mandement, & permit aux Missionnaires, à qui il donna de très-amples pouvoirs, de consulter leur Directeur comme auparavant. Il y a pourtant bien de l'apparence que cette Société n'auroit jamais fait d'établissemens, si le Prince de Conti ne s'étoit interessé pour elle. Ce fut lui qui leur obtint des lettres patentes du Roi pour s'établir à Lyon. Le Marquis de Coligny fit toutes les dépenses de la premiére fondation, & ils entrérent tous dans leur premiére maison, où sans changer d'habit ils continuérent à suivre les réglemens que leur avoit donné M. Crétenet, qui alla demeurer avec eux, sans discontinuer l'exercice de sa profession. Ces Missionnaires, qui se mirent sous la protection de saint Joseph, & que dans quelques endroits on appelle Crétenistes, ont fait quelques établissemens hors de Lyon, & sont gouvernez par un Général. Leur Instituteur ne perdit sa femme qu'en 1665. L'année suivante au mois d'août il reçut les Ordres sacrez, & il mourut le premier septembre suivant, âgé d'environ 63 ans. * N. Orame, *Vie de M. Crétenet*.

CRE'THE'E, fils d'Eole, & petit-fils d'Hellen, Roi d'une partie de la Gréce, posséda la province d'Iolcos dans la Thessalie. Sa femme Démodice accusa faussement le jeune Phryxus fils d'Athamas, & neveu de Créthée, d'avoir voulu commettre un inceste avec elle. Créthée la crut trop légérement, & le destina à la mort; mais Phryxus échappa ce danger, (*Voyez* son article) & Créthée ayant depuis connu l'innocence de son neveu, fit mourir sa femme Demodice, & se remaria avec Thiro, fille de son frére Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné nommé Æson, lui succéda. * Apollodore, Hygin, *Fab.* 12. *Poët. Astron. l.* 2. *c.* 20.

CRE'THE'IS, femme d'Acaste Roi de Thessalie, devint passionnément amoureuse du jeune Pélée; qui avoit épousé depuis peu une belle Princesse nommée Erigone. L'ayant en vain sollicité de commettre un adultére, elle chercha tous les moyens de se venger. Elle fit a croire à Erigone que son mari recherchoit une autre Princesse, & que le mariage étoit sur le point de s'accomplir. Erigone croyant trop facilement cette calomnie, s'abandonna au desespoir & se fit mourir elle même. Cette méchante femme se plaignit ensuite à Acaste, que Pélée avoit voulu la suborner, & gagna de faux témoins pour soutenir cette accusation. Acaste trop crédule condamna Pélée à être exposé aux Centaures; mais ce généreux Prince retourna victorieux du combat, & tua Crétheïs en présence de son mari, puis Acaste même. * Apollodore, *l.* 3.

CRE'THON, fils de Dioclès, partit avec son frére Orsiloque pour porter du secours aux Grecs, qui assiégeoient la ville de Troye. Ces deux fréres se confiant un peu trop sur leurs forces, ne firent point difficulté d'en venir aux mains avec Enée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur témérité. Ménélas & Antiloque eurent encore bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis. * Homére, *Iliade*.

CRE'TIN (Guillaume) Thrésorier de Vincennes, & Chantre de la sainte Chapelle de Paris vivoit en 1500, & composa une Chronique, avec quelques Ouvrages en vers. La Croix du Maine, dans sa Bibliothéque, le nomme

me Poëte François, Historien, Sécretaire & Chroniqueur du Roi de France Louis XII &c.

CRE'VACORE, bourg d'Italie, est dans la Principauté de Masseran, enclavé entre les Etats de Milan & de Savoye, sur la riviére de Sessera, environ à sept lieues de Bielle du côté du Levant. Crevacore a titre de Marquisat. Il est fortifié & défendu par un bon château. * Mery, *Dict. Géogr.*

CREVANT, sur la riviére d'Yonne, petite ville de France en Bourgogne dans l'Auxois, est renommée dans l'Histoire, par le combat qui s'y donna au mois de juillet de l'an 1423, dans lequel les François conduits par Jean Stuart, Comte de Boucan & de Douglas, & puis Connétable de France, furent défaits par les Anglois & les Bourguignons. * Mezeray, *Histoire de France.*

CREVANT. La Maison de CREVANT, originaire de Touraine, est noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT de Crevant, Seigneur de Bauché en Touraine, épousa en 1302, *Isabeau* de la Fauconniére, dont il eut 1. ARCHAMBAULT, II. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Crevant, alliée en 1322, à *Estrevant* Museau, Seigneur de Combleaut.

II. ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit le Roi en ses guerres, & étoit en son Ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Colette* de Prie, dont il eut 1. HUGUES, qui suit; 2. *Olivier*, vivant en 1379; & 3. *Guillaume* de Crevant, qui servit en Berry & en Auvergne, sous le Seigneur de Sancerre en 1367, sous M. le Duc d'Anjou en 1379, & au siége de Bourbourg en Flandre en 1383.

III. HUGUES de Crevant, Seigneur de Bauché, mort en 1369, avoit épousé *Jeanne* de Montrochier dont il eut 1. *Louis*; & 2. HUGUES, II. du nom, qui suit.

IV. HUGUES de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit au siége de Parthenay en 1419, & épousa *Michelle* de Château Challon, morte en 1441, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Philippe*, Seigneur de Puygirault, mort sans alliance en 1477; 3. *Helyon*, mort sans postérité; 4. *Guillemette*, mariée à *René*, Seigneur du Leage & de Chazelles; & 5. *Jeanne* de Crevant, alliée à *René* d'Alogny, Seigneur de la Groye.

V. JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, servit le Roi aux siéges de Beauvais, de Gerbaroy, de Louviers, de Damville & autres lieux, & mérita d'être fait Chevalier. Il servit aussi sous le Maréchal de Saintrailles en 1460, sous le Bâtard d'Armagnac en 1461, & mourut en novembre 1485. Il avoit épousé en 1439. *Catherine* Brachet, fille de *Jacques*, Seigneur de Peruse & de Magnac, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; 2. *Christophle*, mort sans alliance; 3. *Louis*, Abbé de Conches, puis de Vendôme; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CINGE' *& des Ducs* d'HUMIE'RES, *rapportée cy après*; 5. *Pethon*, Chevalier de saint Jean de Jérusalem; 6. *Marguerite*, alliée à *Perret*, Seigneur de Lespinace; 7. 8. *Catherine & Jeanne* de Crevant, Religieuses.

VI. JEAN de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485, droit de foire, & de marché pour sa Terre de Bauché, & mourut le 20 fevrier 1491, ayant eu de *Catherine* de la Jaille, Dame de la Mothe, fille de *Pierre*, Seigneur de la Jaille, morte en mars 1528, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean*, mort sans alliance; 3. *Charles*, Abbé de Ferrieres; 4. *Louis*, Abbé de Tyron; 5. 6. 7. *Marguerite*, *Anne & Antoinette*, dont les alliances sont inconnues; 8. *Isabeau*, mariée à *Claude* Bertrayer, Seigneur de Saint-Germain près de Loches; & 9. *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, de Novastre, & des Roches, qui suivit le Roi François I, en Italie, se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé, & vivoit encore en 1544, avec *Renée* Fréneau, Dame de la Frenaye sa femme, dont il eut *Marie* de Crevant, alliée à *Léonard* Guerin, Seigneur de Poilieu; *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite* de Hallewin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crévecœur, ne laissa que deux filles, savoir *Leonore* de Crevant, mariée à *Charles* Turpin, Comte de Crissé, &c. & *Gabrielle* de Crevant, alliée en 1583, à *François* de la Grange, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en may 1643.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Bauché, mort le 25 octobre 1543. avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles & de *Jeanne* de Vivonne, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. autre *François*, tué à la journée de Saint-Quentin; 3. *Michelle* de Crevant, mariée à *Jean* Brachet, Seigneur de Peruse, mort le cinquiéme avril 1565; & autres enfans morts sans alliance.

VIII. FRANÇOIS de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, épousa *Claude* de la Marthonie, fille de *Geofroy*, Seigneur de la Marthonie, & de *Marguerite* de Mereuil, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Sérene* de Crevant, alliée à *François* de Chabannes, Comte de Saignat.

IX. LOUIS de Crevant, Seigneur de Bauché épousa *Marguerite* Olivier, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne* de Chabannes dont il eut entre autres enfans LOUIS-ARCHAMBAULT qui suit.

X. LOUIS-ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Marquis de Bauché, épousa en 1627, *Louise* de Villausrais fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite* Boislan, morte le neuviéme janvier 1683, dont il eut 1. LOUIS-ARCHAMBAULT, III. du nom, qui suit; 2. *Magdelaine-Angélique* de Crevant, mariée à *Pierre* de Vassé, Marquis de Saint-George & de Foulerorre.

XI. LOUIS-ARCHAMBAULT de Crevant, III. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681, avoit épousé *Catherine* de Fleury dont il eut *Angélique-Magdelaine* de Crevant.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGE', puis Marquis & Ducs d'Humieres.

VI. JACQUES de Crevant, Seigneur de Cingé & du Guéret fils puîné de JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, & de *Catherine* Brachet, étoit mort en 1501. Il avoit épousé en janvier 1484, *Isabeau* de Salignac, fille aînée & héritiére de *Pons* de Salignac, Seigneur de Cingé, & de *Françoise* de Sully, dont il eut entre autres enfans 1. FRANÇOIS, qui suit; & *Louis* de Crevant, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Cingé, de Jumilhac, de Chaulmes, &c. vivoit en 1567. Il avoit épousé en mars 1532, *Louise* de Ronsard, Dame de Villegaye, fille de *Louis*, Seigneur de la Possoniere, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Cheudrier, dont il eut 1. Louis qui suit; & 2. *Antoinette* de Crevant, Dame du Guéret, de Sarcelles, &c. mariée en 1559, à *Pierre* de Saluen, Seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUIS de Crevant, Seigneur de Cingé, d'Azay-le-Feron, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en juillet 1561, *Jacquette* de Reillac, Dame de Brigueil, fille de *François*, Seigneur de Brigueil, Vicomte de Merinville, & d'*Anne* de Mortemar, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui suit; 2. RENE', *qui a fait la branche des Seigneurs de* CINGE', *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, alliée en 1588, à *Imbert* de Rochefort, Seigneur de la Croisette, &c. & 4. *Magdelaine* de Crevant, mariée à *Martin* Fumée, Seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUIS de Crevant, II. du nom, Vicomte de Brigueil, Seigneur d'Azay, d'Argy, &c. Gouverneur de Ham, puis de Compiegne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, & des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, mourut le deuxiéme novembre 1648, âgé de 83 ans. Il avoit épousé en 1595, *Jacqueline* d'Humieres qui devint héritiére de sa Maison, fille de *Jacques*, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Renée* d'Averton, Dame de Belin, dont il eut *Charles-Hercule* de Crevant, Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiegne, &c. tué au siége de Royan le 12 may 1622. &c.

X. LOUIS de Crevant, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, qui mourut le 20 mars 1648, âgé de 42 ans. Il avoit épousé en juillet 1627, *Isabelle* Phélypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude* Gobelin, dont il eut 1. Louis, IV du nom, qui suit; 2. *Jacob*, Marquis de Preuilly, Chef d'escadre, & Lieutenant Général des armées du Roi, Abbé de Saint-Maixent, mort à Messine en 1675; 3. *Roger*, Chevalier de Malte; 4. *Balthasar*, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Villiers-au-Liége, Abbé de Saint Maixant & de Preuilly, mort en septembre 1684; 5. *Raymond-Louis*, Marquis de Preuilly, Seigneur de Lassigny, Lieutenant Général des armées navales du Roi, mort le 20 juin 1688; 6. *François*, Baron de Contay; 7. *Marie*, Religieuse à Blois; 8. *Isabelle*, Religieuse à Jouarre; & 9. *Jeanne* de Crevant d'Humiéres.

XI. LOUIS de Crevant d'Humiéres, IV. du nom, Duc d'Humiéres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigueil, Baron de Preuilly, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandre, de Hainaut, du Païs Conquis & des villes de Lisle & de Compiegne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, servit aux prises des villes d'Aire, du Fort de Lencke, de Saint-Guillain, de Hombourg, de Bitche, de Courtrai, de Dixmude, & à la bataille de Cassel. Il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1657, Lieutenant-de-Roi en Picardie, après le Traité des Pyrénées, créé Maréchal de France en 1668, Grand Maître de l'Artillerie en 1685, & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de Mouchy fut érigée en Duché sous le nom d'Humiéres, par lettres du mois d'août 1690, qui portent que le Duché passeroit au mari de Julie de Crevant sa troisiéme fille, & il mourut le 30 août 1694. Il avoit épousé en 1653, *Louise-Antoinette-Thérèse* de la Châtre, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme* de la Châtre, Comte de Nancey, & de *Françoise* de Cugnac-Dampierre, dont il eut, 1. *Henri-Louis* de Crevant, Marquis d'Humiéres, tué au siége de Luxembourg en 1684; 2. *Louis-François-Roger*, Comte de Brigueil, mort le septiéme septembre 1679; 3. *Marie-Thérèse*, mariée le dixiéme fevrier 1677, à *Jean* de Gand, dit *Vilain*, Prince d'Isenghien; 4. *Marie-Louise*, Abbesse de Mouchy; 5. *Anne-Louise*, mariée 1. en août 1682, à *Louis-Alexandre*, Comte de Vassé, Vidame du Mans: 2. à *Charles-Louis* de Hautefort, Marquis de Survilie-Lieutenant Général des armées du Roi; & 6. ANNE-LOUISE-JULIE de Crevant.

XII. ANNE LOUISE-JULIE de Crevant, Duchesse d'Humiéres, suivant les lettres d'érection du mois d'août 1690, obtenues par le Maréchal son pére, qui portent que ce Duché passeroit à elle & à son mari, à la charge de porter le nom & les armes d'Humieres, & à leurs enfans mâles. Elle a épousé en 1690, *Louis François* d'Aumont, Duc d'Humiéres, à cause de sa femme, Gouverneur des ville & château de Compiégne, dont elle a eu 1. *Louis* d'Humiéres, mort en octobre 1708, à l'âge de quatre ans; & 2. *Louise Françoise* d'Aumont d'Humiéres, mariée en mars 1710, à *Louis-Antoine Armand* de Grammont, Duc de Grammont, dit *le Duc de Guiche*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGE'.

IX. RENE' de Crevant, Seigneur de Cingé, &c. fils puîné de Louis de Crevant, Seigneur de Cingé, & de *Jacquette* de Reillac, épousa en 1604, *Gabrielle* Prevôt, fille de *Louis*, Seigneur de Fabresan, & de *Françoise* Morin, dont il eut 1. *Louis*, mort Page de la Chambre du Roi en 1631; 2. *Gabriel*, Chevalier de Malte; 3. HERCULE-CHARLES qui suit; 4. *François-Alexandre*, Chevalier de Malte; 5. *Françoise* de Crevant, mariée en 1632, à *Louis* Gillier, Baron de Marsay, Marquis de Ville Dieu; & 6. *Claude-Bonaventure* de Crevant, Seigneur de Brulles, Prince d'Ivetot, qui épousa en juin 1648 *Marie* d'Appelvoisin, Dame de la Châtaigneraye & de la Mothe Roussseau, fille de *René* d'Appelvoisin, & de *Marie* de Sains, dont il eut *Louise-Marie*, morte sans alliance le premier avril 1685; & *Julie-Françoise* de Crevant, Princesse d'Ivetot mariée à *Camille* d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, morte le 23 novembre 1698, âgée de 18 ans.

X. HERCULE-CHARLES de Crevant, Baron de Cingé vivant en 1644, épousa *Marguerite* de la Brousse. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Le Chevalier l'Hermite de Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine*.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*, petite ville de France dans le Cambresis, est célebre par la victoire que Charles *Martel* y remporta an 717. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé auprès du Mont-Revellon. * Mézeray. Cordemoy, *Histoire de France*. Baudrand.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*. C'étoit un bon Fort des Provinces-Unies, sur la rive gauche de la Meuse, à l'embouchure de la Dieze, & à une lieue & demie de Boisleduc. Les François en 1672 prirent ce Fort, & le raserent en 1674. Le terrein qu'il occupoit est proprement dans la Mairie de Boisleduc, qui fait partie du Brabant Hollandois. On dit qu'on a dessein d'y rétablir les écluses, & d'y faire passer la Dieze.

* CRE'VECOEUR, bourg de France en Picardie, vers les confins du Beauvaisis & de l'Amiennois, dans le Santerre. Il est situé près de la source de la Bresche, au sud sud-ouest d'Amiens, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CRE'VECOEUR, Fort de l'Amérique Septentrionale. *Voyez* SAINT-LOUIS (Le fort)

CRE'VECOEUR, Maison, qui a été en grande réputation.

I. HUGUES, Seigneur de Crévecœur, que l'on dit troisiéme fils d'EVRARD, III. du nom, Sire de Breteuil, & de *Béatrix* de Coucy, vivoit en 1157, & eut entre autres enfans d'*Ade* sa femme, ENGUERRAN qui suit.

II. ENGUERRAN, Seigneur de Crévecœur, étoit mort en 1220, & eut pour enfans de *Clemence* de Gerberoy sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. *Eudes*, Seigneur de Ronquerolles, Chevalier; & 3. *Guy* de Crévecœur, vivant en 1236.

III. JEAN, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, fut l'un des Seigneurs mandez en 1230, pour se trouver à S. Germain en Laye, pour rendre service où il seroit ordonné, & est reputé l'un des Fondateurs des Jacobins de Beauvais, avec *Alix* de Fouilleuse sa femme, morte en 1297, dont il eut 1. *Oudart*; & 2. RENAULT, I. du nom, qui suit.

IV. RENAULT, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, vivoit en 1282. On lui donna pour femme *Perrenne* de S. Sanson, dont il eut JEAN, II. du nom, qui suit.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur de Crevecœur, fut pére 1. de RENAUT, II. du nom, qui suit; 2. d'*Oudart*, Seigneur d'Hellomenil, mort en 1342; & 3. d'*Antoine* de Crévecœur, Prevôt de Paris depuis l'an 1343, jusqu'en 1353.

VI. RENAULT, II. du nom, Seigneur de Crévecœur, acquit beaucoup de gloire & d'honneur en 1310, en la guerre qu'eut Robert Comte de Flandre, contre Guillaume Comte de Hainaut, au sujet de la Zélande, & vivoit encore en 1348. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; & 2. *Dreux* de Crévecœur, qui servit en l'Ost de Bouvines en 1340.

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Crévecœur, dit *Flamens*, demeura prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356, & étoit mort en 1370. Il épousa 1. *Jeanne* d'Argis; 2. *Jeanne* de Beauvais, fille de *Guillaume*, III. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Jeanne* d'Estouteville: 3. *Jeanne* Crespin, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de S. Saufflieu. Du premier lit vinrent 1. *Dreux*, Seigneur de Crévecœur, mort avant l'an 1383, sans enfans de *Jeanne* de Ponthieu, veuve de *Guyot* Quiéres, & fille de *Guillaume* de Mentenay, dit de Ponthieu, Seigneur

de Pierrecourt, & de *Jeanne* de Coucy, Dame de Pénon; 2. *Guillaume* de Crévecœur, Evêque de Coutances, mort avant l'an 1408; 3. *Regnault*, vivant en 1398; & 4. JEAN, IV. du nom, qui suit: du second lit vint 5. *Colart* de Crévecœur: & du troisiéme lit sortit 6. *Agnès* de Crévecœur, morte sans enfans de *N*... du Hamel son mari.

VIII. JEAN, IV. du nom, Seigneur de Crévecœur & de Thois, surnommé aussi *le Flamenc*, servit dans les armées du Roi, ès années 1383 & 1386, & mourut le 29 septembre 1402. Il épousa *Blanche* de Saveuse, Dame de Belloy, de Hubermont, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Flesselles, &c. & de *Renaude* d'Inchy, dont il eut 1. *Marguerite* de Crévecœur, mariée à Robert, Seigneur d'Esneval; 2. JACQUES qui suit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Nesle; & 4. *Jean* de Crevecœur, Seigneur de Projart, qui suivit le parti du Duc de Bourgogne, & épousa *Marguerite* de Nesle, fille de *Raoul* de Nesle, Seigneur de S. Crespin, dont il eut pour fille unique *Claude* de Crèvecœur, Dame de Projart, mariée 1. à *Antoine* de Craon, Seigneur de Dommert, Baillif d'Amiens: 2. à *Pierre* Blosset, Seigneur de Conches & de Breteuil, Baillif des Eaux, & Chambellan du Roi.

IX. JACQUES, Seigneur de Crévecœur & de Thois, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Garde de la ville de Compiégne pour ce Duc, eut commandement dans ses troupes en 1421, & le Gouvernement de la ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428, & la défendit en 1430, avec son frère contre le Maréchal de Boussac. Le Duc de Bourgogne le nomma son Ambassadeur en Angleterre, pour traiter la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre laquelle fut concluë à Arras en 1435, avec le Duc seulement. L'année suivante il accompagna ce Prince au siége de Calais, se trouva depuis à toutes les expéditions qui se firent contre les Anglois au recouvrement de la Normandie, & étoit mort en 1441. Il épousa 1. *Bonne* de la Viefville, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean*, Seigneur de Thiennes, &c. & de *Marguerite*, Dame de la Vacquerie: 2. *Jeanne* de la Tremoille, Dame des Cordes, veuve de *Philippe*, Seigneur du Bois, & fille de *Pierre*, Seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, Dame d'Angoudessent. Du premier lit vinrent 1. ANTOINE qui suit; & 2. *Jacqueline* de Crévecœur, mariée à *Jean* de Hangest, IV. du nom, Seigneur de Genlis: du second, sortit 3. PHILIPPE de Crévecœur, Seigneur des Cordes, Maréchal de France, Chevalier de la Toison-d'Or, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mort sans postérité d'*Isabeau* d'Auxi, fille aînée de *Jean*, IV. du nom, Sire d'Auxi, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, Dame de Flavy.

X. ANTOINE, Seigneur de Crévecœur, de Thiennes, de Thois, &c. Baillif d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, puis Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan Gouverneur & Sénéchal d'Artois, & Grand Louvetier de France, épousa 1. en 1448, *Jeanne* de Bernieulles, fille de *Jean*, Seigneur de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Dours, fille unique de *Jean* de la Tremoille, II. du nom, Seigneur de Dours, & de *Marguerite* de Contay, dont il eut 1. *Jean*, V. du nom, Seigneur de Crévecœur, &c. Gouverneur d'Artois, après son pére, mort sans alliance; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Philippe*, Dame de Dours, mariée vers l'an 1485, à *Charles* d'Ailly, Baron de Pequigny, Vidame d'Amiens; 4. *Louise*, Dame du Tronquoy, &c. mariée en 1493, à *Jean* du Bois, Seigneur de Tenquet, mort avant l'an 1498, & 5. *Jeanne* de Crévecœur, mariée 1. en 1498, à *Jean*, Seigneur de Clery près de Peronne, Vidame de Laon: 2. à *Antoine* du Fay, Seigneur de Fercourt & de Château-rouge.

XI. FRANÇOIS de Crévecœur, Seigneur d'Endegoussen, succéda à son frère aîné ès terres de Crévecœur, de Thois, &c. & mourut à l'âge de 22 ans. Il avoit epousé *Jeanne* de Rubempré, veuve de *Jacques* de Bourbon, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval & de Ligny, & fille de *Charles* de Rubempré, & de *Louise* d'Ailly, dont il eut pour fille unique *Louise*, Dame de Crévecœur, de Thois, de Thiennes, &c. mariée 1. en janvier 1517, n'étant âgée que de 13 ans, à *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France: 2. à *Antoine* de Hallewin, Seigneur de Piennes, de Maignelais, &c. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CRE'VECOEUR (Philippe) Seigneur des Cordes ou d'Esquerdes, Maréchal de France dans le XV siécle, s'attacha au service de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattit à la bataille de Montlehéri en 1465. Deux ans après, pendant la guerre contre les Liégeois, il eut la conduite des Francs-Archers de ce Prince, qui le pourvut du Gouvernement d'Artois, & l'honora du Collier de la Toison d'Or. Après la mort du Duc de Bourgogne en 1477, il passa au service du Roi Louis XI, qui lui donna le Gouvernement de Picardie, & le fit Chevalier de son Ordre de S. Michel. Il soumit plusieurs places de l'Artois; mais il ne fut pas heureux à la bataille de Guinegaste près de Thérouane en 1479. Depuis, ayant été fait Maréchal de France en 1483, il commanda les armées du Roi en Picardie, où il s'opposa aux forces que Maximilien d'Autriche, y voulut faire entrer en 1486; & l'année suivante il prit prisonniers près de Bethune le Duc de Gueldre & le Prince de Nassau. Il surprit Saint-Omer & Thérouane; mais il manqua Neuport en 1489. Ensuite accompagnant le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, il mourut à la Bresle près de Lyon en 1494, & son corps fut porté dans l'église de Nôtre-Dame de Boulogne, où il est enterré. Philippe de Commines lui donne la qualité d'homme sage; & le Roi Louis XI, un peu avant sa mort, le recommandant au Dauphin son fils, lui conseilla de se servir du Maréchal de Crévecœur, comme d'un sage & vaillant Chevalier. * Commines. Mézeray.

CREUS, Cap. *Voyez* CREUZ.

CREUSE, *Crosa* ou *Crosia*, rivière de France, a sa source dans la Marche vers les confins du Limosin, à une lieue au dessus de Feletin. Elle passe à Aubusson, à Ahun, à Glénic où elle a par tout des ponts, & au dessous de Frozelines, elle reçoit une autre petite riviére dite LA PETITE CREUSE. Celle-ci accrue par le Veiron, & par quelques autres ruisseaux, augmente la grande Creuse, qui coule à Argenton, puis au Blanc-en-Berri, & separe le Berri du Limosin, & du Haut Poitou. Elle s'avance ensuite à Isenre, à la Roche-Pozay, au dessus de laquelle elle reçoit la Gartempe, à la Haye-en-Touraine, au dessus de laquelle elle reçoit la Claize, au port de Piles, &c. puis ayant reçu quelques autres petites riviéres, elle se jette dans la Vienne. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.*

CRE'USE, fille de Créon Roi de Corinthe, fut mariée à Jason. Ce qui irrita si fort Médée, répudiée par Jason, que, pour s'en venger, elle remplit la Maison royale de meurtres & de morts, par la force de ses charmes magiques. Créon périt misérablement: & Créuse fut consumée par les feux d'une robe empoisonnée de la main de Médée. * Ovide, *Metamorp. l. 7. Fab.* 20.

CRE'USE, fille de *Priam*, & femme d'*Enée*, périt durant l'embrasement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le second livre de l'Enéide, & feint qu'elle disparut, & fut transportée par Cybéle. Quelques-uns prétendent qu'elle fut tuée par Enée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne restât aucun de la race de Priam. D'autres disent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Enée, & de dessein formé, afin que cette femme ne lui fût point un obstacle, dans la nécessité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établissement dans des pays éloignez: ce qui ne peut guéres réüssir que par un mariage.

CRE'USE, fille d'*Erechthée*, Roi des Athéniens, étoit femme de *Xuthus*, lequel ayant été chassé de la Thessalie, s'étoit réfugié dans le Péloponnése. Elle fut mére d'Achæus & d'Ion. * Apollodore, *l. 1. ch. 7.*

CREUSEN, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Marquisat de Culembach, à trois lieues de la ville de Baibrut du côte du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ, ville du Royaume de Hongrie, est capitale du Comté de Creutz, & est située sur la riviére de Hun, à douze lieues d'Agram, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ (le Comté de) petite province de l'Esclavonie en Hongrie. Elle s'étend d'Orient en Occident, depuis le Comté de Possegs, jusqu'à celui de Cilley. Celui de Varadin avec la Drave le bornent au nord, & celui d'Agram avec la Save au midi. Creutz, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considerable. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBERG ou CREUTZBURG, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne au nord-nord-ouest d'Eizenach, dont elle est éloignée de près de deux lieues.

CREUTZBERG ou CREUTZBURG, bourg de Silésie, est sur la riviére de Brinnitz, dans la Principauté de Brieg, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBURG, ville de la Livonie dans la Letonie près de la rive droite de la Dune, à l'est-sud-est de Riga dont elle est éloignée d'environ trente lieues.

CREUTZNACH, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans le Palatinat sur la Nahe, à trois lieues de son embouchure dans le Rhin, & de la petite ville de Bingen. Creutznach capitale d'une Prefecture, qui a celle de Simmeren au nord, & celle de Meisenheim au midi, est separée par la Nahe en deux parties fortifiées & défendues par la citadelle de Kausenberg. La ville appartient toute entiére à l'Electeur Palatin; mais le Marquis de Bade à sa part à la citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUZ, le Cap de Creux, ou de la Croix, en Latin *Promontorium Aphrodisium*, est le Cap le plus oriental de la Catalogne, dans la petite province de Besalu, entre Roses & Ampuries.

* CREW, famille de Lords en Angleterre, a vécu long-tems avec beaucoup de distinction dans le Comté de Chester.

CREWKERN ou CROKTORNE, ville avec marché en Angleterre, capitale de son Canton, est située sur les bords de la riviére de Parret, dans la province de Sommerset, à 96 milles de la ville de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CREYGHTON (Robert) naquit vers l'an 1593, à Dunkeld, ville de l'Ecosse septentrionale, de *Thomas* Creyghton, d'une famille illustre du païs, & de *Marguerita* Stuart de la Maison royale de ce nom. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole de Westminster, & fut reçu en 1613, dans le Collége de la Trinité à Oxford, où il prit des degrez dans les Arts. Son habileté dans la Langue Grèque lui procura ensuite une place de Professeur en cette Langue dans l'Université de Cambridge. Le 17 décembre de l'an 1632, il prit possession de la dignité de Thrésorier de l'église cathédrale de Wells que l'Archevêque de Cantorbéry lui conféra pendant la vacance du Siége. En 1637, il fut fait Doyen de Saint-Burian dans le Comté de Cornouaille, & vers le même tems il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut gratifié d'un nouveau Benéfice dans le Comté de Sommerset. Au commencement des guerres civiles, son attachement au parti du Roi lui causa quelques disgraces qui n'altérérent point sa fidélité. Il se retira auprès de lui à Oxford, & le servit quelque tems en qualité de Chapelain. Il accompagna Charles II dans son exil, & fut aussi son Chapelain à la Haye. Au rétablissement de ce Prince, il fut nommé Doyen de Wells, & ensuite Evêque de cette ville & de Bath. Il fut sacré en cette qualité suivant le Rite Anglican, le 19 juin 1670. Il mourut le 21 novembre 1672, âgé d'environ 79 ans, & fut enterré dans une chapelle voisine de l'église cathédrale de Wells. Il avoit épousé *Françoise* Waldrond, qui mourut le premier novembre 1683, âgée de 68 ans, & qui fut enterrée auprès de lui. *Robert* Creyghton leur fils, Chanoine & Chantre de Wells, Docteur en Théologie & Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, leur fit dresser dans la suite un Monument avec de longues Epitaphes. Le principal Ouvrage que l'on ait du pére est intitulé, *Silvestri Sguropoli vera Historia Unionis non verae inter Graecos & Latinos, sive Concilii Florentini anni 1439 exactissima Narratio, Graece & Latine, Interprete & Notatore Roberto Creyghton*. Léon Allarius répondit à cet Ouvrage en 1666, & Creyghton y repliqua. Il a aussi publié quelques Sermons en Anglois. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 23. p. 199. & suiv.*

CRI.

CRI d'armes. *Voyez* CRY d'armes.

CRIASE ou PEIRASE, cinquiéme Roi des Argiens, succeda à Agée, ou Agus son pére, l'an du monde 2392, avant JESUS-CHRIST 1643, & régna 54 ans. Phorbas tint le sceptre après lui. * Jules Africain, *dans sa Chron.*

CRIBELLI. *Cherchez* LEODRISIUS CRIBELLI.

CRICKHOWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la Principauté de Galles, & dans le Comté de Brecknok, est capitale de son Canton. Le Marquis de Worcester y a un château. Cette ville est à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CRIDA, Chef d'une troupe d'Anglois venus d'Allemagne en Angleterre dans le sixiéme siécle, débarqua dans ce Royaume, marcha contre les Bretons, & causa une telle consternation dans le pays qu'il se rendit bientôt le maître du pays qu'occupoit ce miserable peuple qui se retire dans la Cambrie, de l'autre côté de la Saverne. La suite de ces gens-là procura à Crida la facilité de se mettre en possession de tout le pays compris entre l'Humber, la Saverne & la Tamise qui lui servoient de bornes au septentrion, à l'occident & au midi. Les Royaumes d'Essex & d'Estanglie le bornoient du côté de l'orient. De toutes ces grandes conquêtes Crida forma un Royaume, sous le nom de Royaume des *Middel-Angles*, c'est à dire, *Anglois du milieu* ou *mitoyens*. Ce pays fut dans la suite plus communément nommé *Mercie*, & Crida qui en fut le premier Roi fut couronné en 584, & mourut dix ans après. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 236. 137 & 176.

* CRIECHINGEN, famille de Comtes de l'Empire, qui sont du Collége de Veteravie, & dans le Cercle du Haut Rhin.

CRILLON (Louis de Berton -de-) d'une illustre famille de Provence, Chevalier de Malte, a été un des plus fameux Capitaines du XVI siécle. Il servoit dès l'année 1557, & il se trouva au siege de Calais n'étant âgé que de quinze ans. Depuis il combattit contre les Huguenots dans les batailles de Dreux en 1562, de Jarnac en 1568, & de Moncontour en 1569. Après quoi faisant ses caravanes, il se distingua tellement à la bataille de Lépante en 1571, qu'on le choisit, quoique blessé, pour porter au Pape & au Roi de France la nouvelle de la victoire que l'armée Chrétienne venoit de remporter. On le trouve deux ans après, en 1573, au siége de la Rochelle, & dans presque toutes les autres rencontres considérables. Son extraordinaire bravoure lui attira l'estime de Henri III, qui après l'avoir fait Mestre-de-camp du régiment des Gardes, le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1585. Crillon joignoit à plusieurs bonnes qualitez un inviolable attachement pour son Roi, qui prévalut en lui sur la haine qu'il avoit toûjours eue pour les Huguenots. Les belles apparences de la Ligue ne le séduisirent pas, & rien ne fut capable de le faire renoncer à la fidelité qu'il avoit promise à Henri III, qu'il servit utilement contre les faux-zélez à la journée des Barricades, à Tours, & ailleurs. Le P. François Béning Jésuite, qui dans l'Eloge funébre de Crillon, imprimé en 1616, à Avignon, sous le titre de *Bouclier d'honneur*, a decrit les principales actions de ce

de ce grand homme, observe qu'il fut Conseiller d'Etat, & le premier Colonel Général de l'Infanterie Françoise; mais il n'a pas dû posséder longtems cette dernière charge, qu'on croit communement avoir été instituée par Henri III, pour le Duc d'Epernon, qui la posséda effectivement sous ce régne. Lorsque Henri IV fut parvenu à la Couronne, Crillon lui fut aussi fidéle qu'à son predecesseur; il repoussa les Ligueurs de devant Boulogne, & l'armée de Villar ayant investi Quillebœuf en 1592, il y entra lui troisiéme dans un petit bateau, répondit au Assiégeans, lorsqu'ils sommérent la garnison, *Crillon est dedans & l'ennemi dehors*, & fit en sorte que le Conseil de guerre se détermina à defendre la place. Les grandes maladies dont il fut attaqué ensuite, ne lui permirent plus de servir aussi assidûment son Roi, qui ne l'appelloit pas autrement que *le brave Crillon*. Il en eut enfin une qui dura sept ou huit ans, & qui le mit au tombeau le deuxiéme décembre 1615, dans la 74 année de son âge. * *Voyez son Eloge funébre*.

CRIM, ville de la petite Tartarie, que l'on nomme aussi Tartarie de Crim, ou *Crimée*. Ce païs comprend toute la presqu'isle que les Anciens nommoient *Chersonése Taurique*, qui étoit habitée par les peuples appellez *Cimmériens*. *Voyez* TARTARIE.

CRIMIENIECK. *Voyez* CREMIENIECK.

CRIMINAS (Antoine) Jésuite, naquit à Sise dans le Duché de Parme, le septiéme février 1520, & fut reçu dans la Compagnie de Jesus à l'âge de 22 ans, par saint Ignace qui le destina d'abord à la Mission des Indes, & qui l'envoya achever son Noviciat & ses études à Conimbre. Il arriva à Goa au mois de septembre 1545, d'où saint François Xavier l'envoya au Cap Comorin. Il y travailla à la Vigne du Seigneur avec un zéle qui lui mérita l'honneur d'être le premier de sa Compagnie qui ait versé son sang pour J. C. en 1549. Les Badages étant venus fondre sur Punicael qui étoit le lieu de sa Mission, & les Portugais voulant l'obliger à se sauver dans un esquif, il ne put jamais consentir à abandonner son troupeau dans le tems où il avoit le plus de besoin de lui, & comme un bon Pasteur il donna sa vie pour les ouailles qui lui étoient confiées * Alegambe. Orlandinus, *Historia Societatis Jesu*.

CRIMISUS. *Voyez*. CRINISUS.

* CRIMMITZ ou CRIMMITZSCHAU, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquisat de Misnie, à l'ouest-sud-ouest de Misne ou Meissen, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CRIMPEN. *Voyez* KRIMPE.

CRINAS ou CRITIAS, Médecin. *Voyez* CRITIAS.

CRINESIUS, (Christophle) naquit à *Steckbrovald* en Bohéme en 1584. Son pére qui étoit Ministre l'envoya en 1603, à l'Université de Iéne, d'où il alla à celle de Wittenberg, & où il fut créé Maître ès Arts en 1607. Il s'appliqua ensuite à la Théologie & aux Langues Orientales, & écrivit même quelques Ouvrages là-dessus. En 1613, le Baron Wolffgang Siegmond de Losenstein le prit pour son Chapelain dans le château de Gschwendt, où Crinésius demeura pendant six années. Il fut appellé de là à Grub en Autriche, pour y faire la fonction de Pasteur; poste qu'il garda pendant six ans. Mais lorsqu'il y eut des changemens en Autriche par rapport à la Religion, Crinesius se vit obligé de se retirer, & vint à Altorff en 1624, où il eut d'abord la caractére de Professeur extraordinaire en Théologie; peu de tems après il en fut Professeur ordinaire & Diacre de l'Eglise. Il mourut le 28 août 1629, & laissa les Ouvrages suivans, *Gymnasium Syriacum; Lexicon Syriacum; Exercitationes Hebraica. Gymnasmata Theologica; Concordantia Hebraica; Lingua Samaritana; Gymnasium Chaldaicum; Babel, seu Discursus de Confusione Linguarum*. * Witte, *Memor. Theol. p.* 310. *& Diar. Biogr. ad ann.* 1629.

* CRINIS, Philosophe Stoïcien, avoit écrit *des Propositions*, comme le témoigne Diogéne Laërce dans la *Vie de Zénon*.

CRINIS. Prêtre d'Apollon, dans l'isle de Créte, ayant négligé les sacrifices de ce Dieu, en fut puni; car il ne put rien recueillir de tous ses bleds pendant une année, parce que les souris & les rats avoient mangé tous ses grains. Ce Prêtre touché d'un si grand desastre, se remit à son devoir, & offrit avec beaucoup de religion les sacrifices ordinaires à Apollon. Ce Dieu aussi-tôt, pour marquer à Crinis qu'il lui pardonnoit sa négligence passée, tua tous ces animaux à coups de fléches. D'où il lui est resté le nom d'Apollon *Smintheus*; car ceux de Créte nomment *Sminthes* les rats & les souris. * Hofman, *Lexicon Univers.*

CRINISUS ou CRIMISUS, riviére dans la partie occidentale de la Sicile: on la nomme aujour d'hui *Il Belice destro*. Elle a sa source dans la vallée de Mazare, à 25 milles de Palerme, & se decharge dans la Mer de Tunis. Servius récite cette fable du fleuve Crinisus. Lorsque Laomédon eut refusé à Neptune & à Apollon la récompense qu'il leur avoit promise pour avoir bâti les murailles de Troye, Neptune irrité de cette injustice, envoya un monstre marin qui désoloit cette ville. L'oracle consulté sur ce malheur, répondit, que, pour s'en délivrer, il falloit exposer à ce monstre, un certain nombre de jeunes filles Troyennes. Hippotès, un des plus considérables d'entre les Troyens, craignant que le sort ne vint à tomber sur sa fille Egeste, aima mieux l'exposer dans un vaisseau à la merci de la mer, & la soumettre au danger de périr loin de lui, que de la voir dévorer à ses yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où le fleuve Crinisus devint amoureux d'elle; & en jouït sous la forme d'un chien, ou, comme d'autres veulent, sous celle d'un ours. Il en eut Aceste Roi de Sicile. * Virgile, *Eneide, l.* 5. *v.* 38.

> *Troïa Crinise conceptum Flumine mater*
> *Quem genuit.*

CRINITUS (Pierre) de Florence, vivoit vers l'an 1504. Il s'aquit beaucoup de reputation par son esprit & par son savoir. Son véritable nom étoit *Riccio*, comme l'assure Paul Jove. Il fut Disciple de Politien & d'Ugolin Verrin, qui en fait mention, *l.* 2, *Illustr. Florent.*

> *Discipulique mei Criniti carmina Petri*
> *Æternum vivent.*

Après la mort d'Ange Politien, Crinitus enseigna les Belles Lettres à Florence; mais se laissant emporter à la plus criminelle de toutes les brutalitez, il corrompoit les jeunes gens dont il avoit la conduite: ce qui fut la cause de sa mort. Car étant à la campagne avec ses Ecoliers, & leur parlant un peu trop librement durant le repas, un d'eux, à qui le vin avoit echauffé la tête, lui donna un coup de bouteille sur le visage; cet affront lui fut si sensible à Crinitus, qu'il en mourut de deplaisir, en la 40 année de son âge. Paul Jove cônte la chose un peu autrement. Il dit que Crinitus mourut vers l'an 1505, à la fleur de son âge, d'un saisissement qu'il eut d'une tasse d'eau fraiche, qu'un de ses Disciples lui avoit jettée au visage au sortir de table, croyant se divertir avec lui. Il a composé des Poësies en deux livres, *De Honesta Disciplina*, en vint-cinq; & *De Poëtis Latinis*, en cinq. Il promettoit la Vie des Grammairiens, & d'autres piéces que nous n'avons pas. Crinitus s'est exercé au divers genres de Poësies: ses vers ont été imprimez au premier tome des *Delices des Poëtes Latins d'Italie*. Lilio Giraldi témoigne qu'ils ne sont pas entiérement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que sa prose. On retrouve dans ses vers le même génie, & les mêmes qualitez d'esprit que dans ses autres compositions, beaucoup d'ostentation & de riches promesses, conçues en des expressions souvent magnifiques, mais toûjours empoulées, qui ne produisent que du vent, ou de la bagatelle. Borrichius trouve ce jugement de Giraldi un peu trop sévére: quoiqu'il en soit, les Poësies de Crinitus ne sont pas au goût de tout le monde. Les Vies des Poëtes Latins qu'il a données en cinq livres, sont écrites, si l'on en croit Paul Jove, avec erudition & avec travail. Mais, selon Vossius, il n'y a rien que de médiocre dans tout cet Ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit même au dessous du caractére de la mediocrité. * Paul Jove, *in Elog. c.* 55. Lilius Giraldus, *l.* 1. *des Poetes de son tems*. Gesner, *Biblioth. tome* 2. *l.* 7. *partie* 6. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 12. *p.* 673. Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poet. Lat. p.* 97. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 2. *partie* 1. 172. *n.* 165. *p.* 401. *n. n.* 321. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 76. *n.* 1236. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CRINOUS (Paul) natif de Castro Réale en Sicile, fut un célébre Docteur en Philosophie & en Médecine, vers l'an 1519. Dans le tems que François Bissus de Palerme, premier Médecin de Sicile, communiquoit à Paul Restifa la Discours qu'il avoit fait sur l'Erésipéle qui régnoit alors en Sicile, en le priant de lui en dire son sentiment, Crinous intervint par un Ecrit intitulé, *Censura in Responsionem Francisci Bissi, Regni Siciliæ Protomedici de Eresipilate vigente*. Gérard Columba de Messine prit le parti de François Bissus, & écrivit une Apologie contre la Censure de Crinous, qui y repliqua par cet Ouvrage *Responsiones Apologeticæ in Apologiam Excell. Domini Gerardi de Columba Messanensis Philosophi & Medici celeberrimi pro illustri Domino Francisco Bisso, Regni Siciliæ & Insularum coadjacentium Protomedico*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CRIO, Capo Crio, Cap de Candie, à la pointe du sud & de l'ouest de l'isle.

* CRIO, Capo Crio ou Capo della Croce, Cap de la Natolie en Asie à la pointe du sud & de l'ouest de cette partie de l'Asie.

CRIO, Capo Crio ou Canistro. *Voyez* CANISTRO.

CRIOLES, CREOLES, ou CREDOCES nom que l'on donne aux familles descendues des premiers Espagnols, qui se sont etablis dans le Mexique, en l'Amérique. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'Espagnols, qui sont habitans de l'Amerique, les Espagnols, les Métifs, & les Crioles. Ces derniers sont en bien plus grand nombre que les deux autres; mais ils ne peuvent jamais parvenir à aucune dignité considérable. C'est ce qui fait qu'il y a une antipathie étrange entre ces anciens Espagnols & les Espagnols Européens. La haine est si grande que les Crioles recévroient, s'ils pouvoient, dans le païs, quelque nation que ce fût de l'Europe, pourvu qu'à ce prix ils pussent se soustraire à la domination des Espagnols Européens. Aussi les Rois d'Espagne veillent avec une attention extraordinaire, à ce qu'aucun des Crioles ne soit Viceroi, ni Chef de la nation. * Hornius. *Orbis Politicus*. Hofman, *Lex Univ.*

CRIONERO, riviére de la Natolie en Asie, prend sa source dans le Mont Taurus, traverse la petite Caramanie, où elle baigne Candelor, & se décharge dans la Mer Méditerranée à Side. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CRIPIUS (Guillaume (Pensionnaire de Delft, puis Conseiller au grand Conseil de Hollande, & Chancelier de Gueldre. Quelques Epigrammes qu'on a de lui font voir la délicatesse de son esprit & son habileté dans la Poësie. En publiant les Poësies de Michel Marullus & de Joannes Secundus, il y mit une belle preface. On a de sa façon un excellent petit livre, intitulé *de Consolatione Cæcorum*. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

* CRIPIUS (Guillaume) fils du précedent, excelloit dans la connoissance de l'Histoire & de la Poësie. Il avoit dessein de donner au public un Ouvrage intitulé, *De Præeminentia & Præcedentia Regis Catholici Hispaniarum*, mais une mort prematurée l'a empêché, à ce qu'on croit de passer du projet à l'exécution. Il a réduit en abbregé la Vie de Saint Gerlac, écrite par un Anonyme. * Le même.

* CRIQUETOT, bourg de France en Normandie dans le Païs de Caux. Il est au nord est du Havre-de-Grace, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CRISCONIUS. *Voyez* CRESCONIUS, Evêque d'Afrique.

CRISPE, ou FLAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de Constantin & de Minervine sa premiere femme, naquit, lorsque son pére étoit en ôtage auprés de Dioclétien ou de Galere Maximien, ce qui montre qu'on a eu tort de faire honneur de sa naissance à *Arles*. Constantin l'honora de la dignité de César avec Constantin *le jeune* son frére & Licinius le jeune, le premier mars 317, & il eut en même tems le commandement des armées dans les Gaules, dont il chassa ou écarta les François & les Allemans, à qui il accorda enfin la paix en 320. Il eut ensuite le commandement de la flotte dans la guerre contre Licinius, & se montrant aussi habile sur mer que sur terre, il battit les ennemis au mois d'août de l'an 324; mais peu après, la malheureuse passion de Fausta sa belle mére causa la mort. Cette Impératrice qui voyoit avec peine en lui un Prince capable de disputer la possession entiere de l'Empire à ses enfans, résolut pour le perdre, de l'accuser de l'avoir voulu suborner, & elle eut trop de facilité à le persuader à Constantin. Crispus sans être entendu, fut condamné à la mort; on l'empoisonna, & son innocence fut reconnue peu aprés. Il avoit épousé Heléne, dont il eut un fils ou une fille, l'an 322. Eusebe ne parle ni de la part qu'eut Crispus dans la guerre contre Licinius, ni de sa mort, sans doute pour ne pas défigurer l'eloge qu'il s'etoit proposé de faire de Constantin. C'est apparemment son silence qui a porté Evagre à nier cette mort; mais elle n'est que trop avérée. * *Zozime, l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 14. Eutrope. Philostorge. Sozoméne, *l.* 1. Aurelius Victor, Sidonius Apollinaris, *l.* 5. *Epist.* 8. *l.* 7. *Epist.* 18.

CRISPE SALLUSTE, Historien Latin. *Cherchez* SALLUSTE.

CRISPE, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe en Achaie, lorsque saint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville, embrassa avec toute sa famille la Foi en J. C. & fut baptisé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Evêque d'Egine dans le Golfe de Saron, sur les côtes de l'Attique. On fait sa Fête au quatriéme d'octobre. * *Actes, c.* 18. *v.* 8. I. *Corinth. ch.* 1. *v.* 14. *Constantini Apolog. l.* 2. *c.* 46. Baillet, *Vies des Saints*.

CRISPIN, Historien Grec, est Auteur de la Vie de S. Paternius Evêque de Lampsaque, que nous avons en Latin dans Siméon Métaphraste, dans Surius & dans Bollandus, *tome* 1. *au septiéme fevrier*. On ne sait en quel tems il a vécu.

CRISPIN, ou CRESPIN, (Jean) Imprimeur a Généve, natif d'Arras, vivoit dans le XVI siécle, & savoit assez bien le Droit & les Belles Lettres. Il s'établit à Paris, où il fut quelque tems Clerc du célébre Charles du Moulin, & se fit ensuite Avocat au Parlement. Depuis ayant fait amitié avec Théodore de Beze, il embrassa ses sentimens, & se retira à Genéve vers l'an 1548, dans le dessein d'y faire profession ouverte de la Religion Réformée, s'y appliqua à l'Imprimerie, & s'aquit de la réputation par plusieurs Ouvrages qu'il imprima, entre lesquels sont l'Histoire des Martyrs Protestans, & un Lexicon Grec & Latin. Il mourut de peste l'an 1572. Eustache Vignon son gendre continua de conduire l'Imprimerie de Crispin après sa mort. Valére André Dessélius rapporte que Crispin, fils d'un Jurisconsulte d'Arras étudia cinq ans à Louvain, & qu'il y eut entre lui & *François Baudouin* une très-longue amitié, & qu'il fit des Notes sur les *Institutes* & un Traité des Apostats. C'est un Commentaire sur la troisiéme Loi du Code *de Apostatis*. Il le fit en faveur de Calvin contre Baudouin, & pour l'opposer au Commentaire de ce dernier sur les lois de *famosis Libellis*. Baudouin s'en plaint aigrement, & se déchaine contre cet ancien ami, dans sa seconde réponse à Jean Calvin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 487. *&* 488. Balduin, *in Resp. ad Calv.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Melchior Adam, *in Vita Bezæ, &c. Posteria Scaligerana, p.* 23. Colomiés, *Biblioth. Choisie, p.* 79. 80. 200. Bayle, *Diction. Crit. quatriéme édition*. *Voyez aussi* M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs de France, tome* 1. *partie* 2. *p.* 51. *n.* 31. *& tome* 2. *partie* 3. *p.* 122. *n.* 603. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CRISPIN, nom d'un Chevalier François, qui, dans une bataille qui se donna en 1118 entre les François & les Anglois, attaqua personnellement le Roi d'Angleterre. Il lui déchargea sur la tête deux coups d'une telle force que bien que ce Prince fût armé d'un casque, il se trouva tout en sang. Le sang qu'il sentoit couler redoublant

blant son courage, il porta un si furieux coup à son Adversaire, qu'il le renversa de dessus son cheval & le fit prisonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 2. l. 6. p. 99.*

CRISPO, (Tiberio) Cardinal, Archevêque d'Amalfi, né à Rome le 31. janvier 1498, avoit beaucoup d'inclination pour les Belles Lettres; & par le progrés qu'il y fit, s'introduisit chez le Cardinal Farnése. Ce Prélat ayant été élevé au pontificat, sous le nom de Paul III, donna plusieurs emplois importans à Crispo, & le fit enfin Cardinal au mois de decembre 1544. Depuis, Crispo fut encore pourvu de l'Archevêché d'Amalfi, des Evêchez de Sutri, de Sabine, &c. & mourut à Sutri le sixiéme octobre 1566, en la 69 année de son âge. * Aubéry, *Histoire des Cardinaux*. Petramellario. Victorel, &c.

CRISPO ou CRISPUS (Jean-Baptiste) Théologien, & assez bon Poete, qui florissoit au commencement du XVI siécle, étoit de Gallipoli dans le Royaume de Naples. Aprés avoir fait ses études dans son païs avec beaucoup de succés, & avoir embrassé l'état ecclesiastique, il alla à Rome, où son mérite lui procura bientôt la connoissance & l'amitié de plusieurs Savans, entre autres de Torquato Tasso, d'Annibal Caro, de Scipion Ammirato, d'Alde Manuce & du Cardinal Jérôme Seripando duquel il fut quelque tems Sécretaire. Son habileté dans les Sciences le fit rechercher par plusieurs personnes de consideration pour leur enseigner la Jurisprudence, la Philosophie & la Théologie, & ce fut à quoi il s'occupa une partie du tems qu'il demeura à Rome. Le Pape Clement VIII avoit dessein de l'élever à l'Episcopat, mais la mort prematurée de Crispo l'empêcha d'executer son dessein. On ignore l'année de sa mort, cependant comme on n'a vu aucun Ouvrage de sa façon depuis l'an 1594, il est à présumer qu'il mourut quelque tems aprés. Les Ouvrages de Crispus sont deux Harangues, en Italien, sur la guerre contre les Turcs, imprimées à Rome l'an 1594, *in quarto*; *De Medices laudibus*; *Oratio ad Cives Gallipolitanos*, imprimée à Rome l'an 1591, *in quarto*, La Vie de Sannazar, en Italien, imprimée à Rome l'an 1583, & reimprimée à Naples l'an 1633, *in octavo*; Le plan de la ville de Gallipoli dedié à Flaminius Caracciolo le premier de janvier 1591. Mais le principal des livres de Crispus, est celui qui fut imprimé à Rome l'an 1594, *in folio*, *de Ethnicis Philosophis cauto legendis Disputatio; ex propriis cujusque principiis*. C'est un Ouvrage de Critique sur le discernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des Philosophes. Possevin dit que cet Ouvrage est trés-bon, & qu'il n'y a point d'Ecole dans toute la Chrétienté, où ce livre ne doive être lu, & mis en pratique, pour le bien du public, & celui des particuliers. Il ajoûte que l'Auteur est un homme d'un jugement fort delicat & trés-exquis. Et quant aux précautions & aux maximes qu'il apporte, elles sont tirées du fonds de la veritable Philosophie, c'est à dire, de l'Ecriture-Sainte, des Conciles, des Saints Peres, & des Théologiens: de sorte que, selon lui, il ne se peut rien lire de plus utile que ces régles pour découvrir d'un côté, les erreurs des Philosophes, & de l'autre, la vérité qu'on cherche dans la Philosophie. Le Pere Mersenne le cite comme un trés bon Ouvrage. *Consultez Bibliotheca Neapolitana* du Toppi, *p.* 134. Possevin, *in Apparatu Sacro, tome 1. p.* 117. Mersenne, à la fin de ses *Observationes & Emendationes in Problemata Georgii Veneti in Genesim*. * Bayle, *Dict. Crit. 2. edit.* 1702. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Histor. tome 2. partie 1. p.* 200. *n.* 195. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CRISPUS (Jean) natif de Trapano en Sicile, Philosophe & Médecin, passe avec raison pour l'un des plus habiles Médecins de son tems. Il florissoit vers l'an 1630. François Velsaffar parle de lui d'une maniere honorable. On a de lui, *De Aquis Thermalibus Compositiones*, publiées par Antoine Crispus qui suit; *De Sanctorum Cosmi & Damiani thermalibus aquis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CRISPUS (Antoine) Sicilien de naissance, se distingua par la connoissance qu'il avoit de la Théologie, de la Philosophie & de la Medecine. Il vécut 85 ans, & mourut en 1688. On a de lui. *Hypomnemata duo de Parotide laboriosis in febribus superveniente juxta Hippocratem*. Il a fait encore d'autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez comme, *Theoretica & practica Medicina*; *de Febribus*; *de Crisibus*, *de Variolis & Morbillis*. * Les mêmes.

CRISSA, ancienne ville de Gréce, dans l'Achaïe, est entre les ruines de Delphes & le Golfe de Salone, à une lieue & demie des deux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRISSAMIS, de l'isle de Cô, ayant apperçu un dragon qui lui enlevoit une de ses brebis, eut l'adresse de le tuer, & la nuit suivante, il s'imagina voir ce même dragon, qui lui demandoit la sépulture. Il se mocqua de ce songe, & perit, dit-on, peu de tems aprés avec toute sa famille. * Suidas.

CRISSO. *Voyez* GRISO.

* CRISTADORUS ou CHRISTADOCUS (Jean-Baptiste) de Palerme un des Fréres Conventuels de l'Ordre des Fréres Mineurs de S. François, naquit en 1591. Il avoit un grand savoir, joint avec beaucoup d'éloquence. Il étoit sur tout fort versé dans la connoissance des Belles Lettres. Il professa la Philosophie & la Théologie à Palerme, à Messine, &c. & mourut dans la ville de sa naissance le huitiéme octobre 1651. On a de lui, *Breve Compendium totius sacræ Theologiæ subtilissimi Scoti*, & quelques Ouvrages Italiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CRITHEÏS, mére d'Homere, native de la ville de Cumes, dans l'Eolie, province de l'Asie Mineure, étoit fille d'Apelles qui la laissa en mourant sous la conduite de son frere Meon. Celui-ci étant devenu amoureux de sa niéce, l'engrossa; & pour couvrir son honneur, il la maria à Phémius, celebre Grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Mélésigéne, parce qu'il étoit né sur le bord du fleuve Mélès, qui baigne les murs de cette ville, & prit ensuite, lorsqu'il eut perdu la vue, celui d'Homére, qui signifie en Grec *aveugle*. C'est ce que rapporte Herodote; mais Aristote en parle autrement, *dans le troisiéme livre de sa Poëtique*. *Voyez* Homére. Plutarque, *in Vita Homeri*.

CRITHON, un des principaux Citoyens d'Oeanthe, ville d'Achaïe, refusa sa fille Themisto à Phricodéme, qui la lui avoit demandée en mariage pour Philon son fils: ce qui irrita tellement ce Tyran, qu'il fit tuer tous les fils de Crithon, en présence de leur pére. * Polyene, *Stratagem. l.* 8. *c.*46.

CRITIAS, l'un des trente Tyrans établis sur la ville d'Athenes, aprés qu'elle eut été prise par les Lacédemoniens, étoit un homme de naissance & d'esprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui sembloit être né pour être le fleau de sa patrie. Aprés avoir porté Lysander à demolir les murailles d'Athenes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta sur ses Collégues pour la cruauté. Ce fut encore lui qui procura la mort d'Alcibiade, & celle de Théraméne, deux Chefs dont la valeur menaçoit son autorité tyrannique. Il poussa l'inhumanité, jusques à poursuivre les bannis d'Athénes, dans les lieux mêmes où ils s'étoient refugiez, & à empêcher par ses brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de Gréce. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réunit en corps d'armée. Ils entrérent dans l'Attique, sous la conduite de Thrasybule, & attaquérent le port de Pyrée, où Critias fut tué, en le défendant, la premiere année de la XCV Olympiade, & 400 ans avant J. C. Philostrate a rangé Critias entre les anciens Sophistes, & d'autres Auteurs ont vanté son éloquence, & lui ont attribué des sentimens impies sur la Divinité. Nous ne doutons point avec M. Bayle, que le Critias, fils de Callæschrus, qui composa des Elégies & d'autres Poemes, ne soit le même que ce Critias, qui avant que d'usurper la tyrannie, avoit été Disciple de Socrate. * Xenophon, *de Fact. & Dict. Socrat. de Fest. Græcor. l.* 2. Philostrate, *in Vit Sophist.* Cornelius Népos, *in Thrasybulo*, & *in Alcibiade*. Plutarque, *in Alcibiade*. Ciceron, *in Bruto*. Bayle, *Dict. Crit.*

CRITIAS, Auteur d'un Traité historique du gouvernement des divers peuples, entre autres des Lacédémoniens. Pollux le cite, *l.* 7. *ch.* 13. & Athenée, *l.* 11. Saint Clément d'Alexandrie en a conservé un beau fragment *au sixiéme livre des Tapisseries*, & c'est apparemment encore cet Ecrivain que Plutarque cite dans les Vies de Lycurgue & de Cimon.

CRITIAS, excellent Medecin de Marseille, vivoit du tems de Néron. Il étoit Astrologue, & se servoit des Ephémérides, & de la connoissance des astres pour la guerison & pour la nourriture des Malades. Il gagna tant de richesses, qu'il laissa jusqu'à un million, pour faire bâtir les murailles de sa ville; & un autre somme considérable pour en redresser d'autres. *Consultez* Pline, *l.* 29. *ch.* 1.

CRITIQUE, Art de juger, que l'on applique particuliérement au jugement que l'on fait, soit des Ouvrages des Auteurs, soit du sens ou de la maniere de lire quelques passages, soit de quelque point d'Histoire. Les anciens Grammairiens avoient specialement le nom de Critiques. Leur Art consistoit principalement à corriger les Ouvrages des Auteurs, & à en juger. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des Critiques modernes, qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs, en les faisant imprimer. Les Grands Critiques des derniers siécles ont été Erasme, Lipse, les deux Scaligers pére & fils, Budée, Turnebe, Saumaise, Casaubon, & plusieurs autres. Il faut autant de bon sens que d'érudition, pour bien reüssir dans la Critique.

CRITIQUES. On donne ce nom à ceux qui font profession de juger des Ouvrages d'esprit. C'est un mot Grec qui vient de κρίνειν, *juger*. Aristarque & Zoïle ont été les plus fameux Critiques de l'Antiquité; mais il y a une grande difference entre ces deux Grammairiens: car le premier étoit savant & judicieux, & le second étoit un Critique passionné & medisant. La réputation d'Aristarque étoit si bien établie, que lorsqu'il entreprit la correction des Poëmes d'Homére, sa censure fit recevoir tout ce qu'il y approuvoit, & rejetter tout ce qu'il y condamnoit. Zoïle au contraire, fit une critique de ce même Poëte, de Platon & d'Isocrate, avec tant d'emportement & de témérité, que son nom est devenu odieux, & a été donné depuis aux Critiques impertinens, & jaloux de la gloire des bons Auteurs. Quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu ni du tems de sa mort, on convient assez qu'elle a été violente, en punition de sa témérité & de son envie. Ceux qui l'ont fait passer de Gréce en Egypte, ont écrit que Ptolomée *Philadelphe* le fit pendre; ceux qui l'ont fait aller en Asie disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne; & ceux qui l'ont laissé dans son païs, rapportent qu'il y fut lapidé.

On a vu dans le XVII siécle certains Critiques présomptueux, qui s'étoient imaginé pouvoir entreprendre impunément la censure de nos plus célebres Ecrivains; mais la séverité du Parlement & des Magistrats de la Police a reprimé leur hardiesse & leur insolence. On peut voir dans la Sentence du Prevôt de Paris du septiéme juin 1614. ce qui est arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Histoire du Président de Thou; & dans la Sentence du 25 octobre 1646, aussi-bien que dans le recueil des Arrêts donnez en faveur du Clergé, ce qu'il en a couté au faux Romanus, pour s'être mêlé de censurer la prose & les vers de M. Godeau, Evêque de Vence. Les Critiques outrez, qui ont échapé à la justice des Princes & des Magistrats, n'ont pu éviter la haine du public, qui les a notez d'infamie. Les noms d'Anytus, de Melitus, & de Lycon ont été odieux parmi les Anciens, à cause de la hardiesse qu'ils avoient eue de critiquer Socrate. Et de nôtre tems, la mémoire de Gaspard Scioppius semble être en horreur à tous les Savans, tant aux Catholiques, qu'aux Protestans, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les Ecrits & les personnes que l'on considére le plus dans la République des lettres; comme de Thou, Scaliger, Vossius, le P. Serads, &c. Il y a eu même des Savans dans le XV & le XVI siécle, à qui une critique téméraire a fait perdre la vie. On est presque assuré que le célébre Mathematicien Regiomontanus, c'est à dire, Jean Muller de Konisberg, fut empoisonné par les enfans de George de Trebizonde, parce qu'il avoit censuré les Ecrits de leur pére. Personne n'ignore l'assassinat de Ramus, exécuté par les pratiques de Carpentier, qui voulut ainsi venger l'honneur d'Aristote, que Ramus avoit attaqué avec trop d'emportement; & l'on pretend que la crainte du même traitement fit mourir le célébre Denys Lambin un mois aprés, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Carpentier pour le même sujet. François Robortel ayant censuré quelques Ouvrages de Batiste Egnace Vénitien, pensa être tué d'un coup de bayonnette, que cet Egnace lui donna dans le ventre, pour répondre à sa critique. George de Trébizonde s'étant appliqué à censurer les Ecrits de Platon, fut tellement humilié par les Réponses du Cardinal Bessarion, qu'il en perdit l'esprit, & devint l'objet de la risée des uns, & la compassion des autres. Ceux qui veulent s'aquerir de la gloire par leur critique, doivent avoir plusieurs qualitez excellentes qui se trouvent assez rarement dans une même personne. La plus importante est le jugement, c'est à dire, le bon sens & la justesse de l'esprit, dans le discernement du vrai & du faux, & du bon & du mauvais. Il faut encore qu'un bon Critique ait de la science, & de l'integrité, & qu'il soit exempt de toutes sortes de préjugez & de préventions. *Voyez* le livre de Baillet, intitulé, *Jugemens des Savans*, *tome* 1. *partie* 1. édit. d'Amsterdam, 1725.

CRITIQUES de l'Histoire Bizantine. On a choisi pour former ce beau Corps d'Histoire, ceux qui ont le mieux travaillé sur chacun des Auteurs qui le composent. Ainsi il suffira de les nommer pour les faire connoitre.

1. Charles de CHANTECLER, Henri de VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les Notes & les corrections qu'on y a imprimées sur les *Extraits des Ambassades*, recueillis par les ordres de Constantin *Porphyrogénète*.

2. Philippe LABBE en a fait sur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide l'Isaurien*, de *Théophane*, & de *Suidas*.

3. Jean MEURSIUS, sur *Hesychius* l'illustre, touchant l'origine de Byzance.

4. Claude MALTRAIT, Jésuite, sur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI, sur les *Anecdotes* en particulier.

5. Bonaventure VULCANIUS, sur l'*Agathias* de l'Histoire de l'Empereur Justinien.

6. Jacques PONTANUS, Jésuite, & Charles Annibal FABROT, celébre Avocat d'Aix en Provence, sur le Théophylacte *Simocatte*.

7. Matthieu RADERUS, & Philippe LABBE, tous deux Jésuites, sur la *Chronique d'Alexandrie*, mais l'Imprimerie du Louvre n'a point encore donné le jour à cet Ouvrage.

8. Jacques GOAR, célébre Jacobin; sur le *George Syncellus*. On dit que Jean Baptiste Hautin, Conseiller au Châtelet y avoit aussi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque chose du P. Pétau; mais on n'en a rien vu.

9. Jacques GOAR, & François COMBEFIS, Jacobins, sur *Théophane le Confesseur*. On dit que J. Boucard ou Bourlard, avoit commencé quelque chose sur cet Auteur.

10. Denys PETAU, Jésuite, sur saint *Nicéphore*, Patriarche de Constantinople.

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles Annibal FABROT, sur *George Cédréne*.

12. Jacques GOAR, & Annibal FABROT, sur *Jean Scylitzès Curopalate*.

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE; sur *Michel Glycas*.

14. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, sur *Jean Zonare*. Il a été imprimé au Louvre en 1685, avec les Notes que Jérôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Philippe LABBE avoient données sur cet Auteur.

15. Pierre POSSIN, ou de Poussines, Jésuite sur *Anne Comnéne*.

16. Char-

16. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, sur *Jean Cinnamus*.

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS, Charles Annibal FABROT, & Léon ALLATIUS, sur *Constantin Manassès*.

18. Jerôme WOLFIUS & Charles Annibal FABROT, sur *Nicétas Acominat*, dit *Choniatès*.

19. Théodore DOUZA, & Léon ALLATIUS, sur *George Logothete Acropolite*, sur la Chronologie de *Joël*, & sur *Jean Cananus*.

20. Pierre POSSIN, Jésuite, sur *George Pachymère*, incorporé à cette Histoire, quoique de l'edition de Rome. On se disposoit, dit *M. Baillet*, à donner au Louvre en 1685, la Version de *Jean Tarin*. Jérôme Wolfius, le Pére Pétau & Léon Allatius avoient fait aussi des Notes & des corrections sur cet Auteur.

21. Jean MEURSIUS, sur *Théodore Métochite*.

22. Jérôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, sur *Nicéphore Grégoras*.

23. Jacques PONTANUS, & Jacques GRETSER, Jésuites, sur *Jean Cantacuzéne*.

24. Charles Annibal FABROT, avec la Version de Conrad, sur *Laonic Chalcondyle*.

25. Ismael BOUILLIAUD, célébre Mathématicien, sur la Chronique Anonyme *des Turcs*.

26. Jacques PONTANUS, Jésuite, sur *George Phranze*.

27. Jacques GRETSER, Jésuite, Jacques GOAR, Jacolin, avec quelque chose de MUERT, & de DU JON, quoique peu estimé, sur *George Codin*.

28. Pierre LAMBEC, Bibliothécaire de l'Empereur, sur le même *Codin*, des Origines ou Antiquitez de Constantinople.

29. Léon ALLATIUS, sur *George Hamartole*, ou *le Pécheur*.

30. Le même ALLATIUS, sur le *Continuateur* de Théophane, que quelques-uns croyent être *Léonce de Byzance*.

31. Pierre POSSIN, Jésuite, & Charles du Frêne du CANGE, sur le *Nicéphore Brienne*, imprimé avec le Procope; mais ce qu'a fait M. du Cange est avec le Cinnamus.

32. François COMBEFIS, sur *Léon le Grammairien*, imprimé avec Théophane, sur le *Continuateur* de *Constantin Porphyrogénéte*, & divers autres monumens de l'Histoire Byzantine.

33. Ismael BOUILLIAUD, sur l'Histoire de *Ducas*, imprimée avec George Acropolite.

34. BOIVIN, sur la continuation de *Zonare* & autres Traitez Historiques.

35. Anselme BANDURI de Raguse, Moine Bénédictin, sur les Auteurs & monumens, qu'il a donnez sous le titre d'*Imperium Orientale*, en deux volumes, *in folio*, imprimé à Paris en 1711.

De tous ces Critiques, les deux plus considérables sont le Pére GOAR, qui étoit très-bien versé dans ce qui regarde l'Histoire de l'Eglise Orientale, dont nous avons encore des Notes critiques sur l'*Euchologe* des Grecs. Le second est M. FABROT, très habile Jurisconsulte, qui a donné au public l'édition des *Basiliques*, en six volumes; de toutes les Oeuvres de Cujas en dix volumes; des Instituts de *Théophile*, avec des Notes. Il a fait encore des Remarques sur Théodore *Balsamon*, sur l'Histoire Ecclésiastique & sur les Papes d'*Anastase* le Bibliothécaire, sur quelques titres du Code Théodosien, sur *l'Usure* contre Saumaise, & quelques Traitez sur d'autres matiéres de Droit. * Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p. 401. & suiv. n. 605.* édit. d'Amsterdam 1725.

CRITIQUES Dauphins, que l'on appelle aussi SCHOLIASTES, ou INTERPRE'TES DAUPHINS. Ce fut par l'Ordre de Louis XIV, pour l'usage de MONSEIGNEUR le Dauphin son fils, sous la conduite de M. de Montausier, & de M. Bossuet, Evêque de Meaux, & suivant les avis de M. Huet, que ceux à qui l'on a donné ce nom, ont travaillé sur différens Auteurs profanes.

L'Abbé DANET (Pierre) a donné le *Phédre* en 1675, revu, corrigé & augmenté par le Pére Fabre, Prêtre de l'Oratoire en 1726; un *Dictionnaire Latin-François*, un *François-Latin*; & un *Dictionnaire François des Antiquitez Romaines & Grecques* où le mot Latin précéde.

Daniel CRISPIN, en Latin CRISPINUS, a donné le *Salluste* en 1674, & l'*Ovide* en 1689.

Nicolas le CAMUS a donné en 1675 le *Térence*.

Nicolas COURTIN, le *Cornelius Nepos* en la même année.

Jean GODUIN, en Latin GODUINUS, a donné les *Commentaires de César* en 1678.

Le P. Robert RIGUEZ, Jésuite, a donné le *Velleius Paterculus*, en la même année.

Le P. LA RUE, le *Virgile*, en la même année. On en a fait en 1682 une seconde édition, parce que la première n'avoit pas entiérement satisfait l'Auteur ni le Public.

Le P. Joseph CANTEL, Jésuite, mort en 1684, a publié le *Justin* en 1677, & le *Valere Maxime* en 1679.

Le P. Michel le TELLIER, Jésuite a publié le *Quinte-Curce* en 1678.

Jacques de L'OEUVRE, en Latin OPERARIUS, a donné le *Plaute* en 1679.

Michel du FAY, a donné le *Manilius* avec des Notes de M. *Huet*, en 1679 & le *Lucréce* en 1680.

Louis DESPREZ a donné l'*Horace*; en 1691 & sous le nom de PRATEUS, le *Juvénal* & le *Perse* en 1684.

Claude BE'RAULT a donné le *Stace* en 1685.

G. PYRON, en Latin PYRRHO, mort en 1684, a donné le *Claudien* en 1677 & en 1679.

Vincent COLLESSON, a donné le *Martial* en 1680.

Jean DOUJAT, a donné en 1679 le *Tite-Live*, avec les Supplémens de Freinshémius, des Commentaires & des corrections en six volumes.

Jacques de la BAUNE, Jésuite, a donné les *Panegyrici Veteres* en 1671. Ce Critique s'est distingué entre les autres par son érudition, qui paroît dans l'éclaircissement de quantité de faits historiques & chronologiques du Bas Empire, & dans quelques autres points de critique.

Anne le FE'VRE, avant que d'être femme de M. DACIER, a donné le *Florus* en 1674, le *Dictys Cretensis* en 1680, l'*Aurelius Victor* en 1681, & l'*Eutrope* en 1683; sans parler du *Callimaque* Grec qu'elle publia en 1677.

André DACIER, de l'Académie Françoise, a donné le *Pompeius Festus*, ou le *Verrius Flaccus*, abbrégé par *Pompeius Festus* en 1681, dont les Huguetans ont donné une nouvelle édition à Amsterdam en 1700.

Philippe du Bois, en Latin SILVIUS, de l'Académie Françoise a donné *Catulle*, *Tibulle*, & *Properce* en 1685.

Augustin BABELON, a donné le *Suétone* en 1684.

Le P. Charles ME'ROUVILLE, Jésuite, a donné en 1684 *Ciceronis Orationes*, où il donne une bonne Analyse de chaque Oraison de Ciceron, avec une explication courte & nette des endroits difficiles, & des principaux points d'érudition.

Le P. Philibert QUARTIER, Jésuite, a donné en 1685, *les Epîtres de Ciceron ad Familiares.* Dans l'édition d'Amsterdam 1725 de l'édition de Baillet, *Jugemens, &c. tome 2. partie 2. p. 405*, il est appellé mal à propos *Philippe* au lieu de *Philibert*.

Julien FLEURY, en Latin FLORIDUS, Licentié ès Droits a donné l'*Apulée* en 1688. Il a aussi fait sur Ausone un Commentaire qui n'a été imprimé qu'après sa mort.

Le P. Etienne CHAMILLARD, Jésuite, a donné le *Prudence* en 1687.

Pierre CALLY a donné le *Boëce* en 1680.

N. PICHON, a donné le *Tacite* en 1682. le premier tome en 1682, le second en 1684, le troisiéme en 1686, & le quatriéme en 1687.

Jean HARDOUIN, Jésuite, a donné en 1685 le *Pline* en cinq volumes; & en 1723, en trois volumes *in folio*. Sa critique est judicieuse, & il éclaircit bien des endroits de cet Auteur.

Jacques PROUST, a donné l'*Aulus Gellius* en 1681, & l'*Ars Oratoria* en 1687.

François L'HONORE', Jésuite, a publié les *Oeuvres Philosophiques de Cicéron* en 1689.

On peut joindre à ces Auteurs le Pére RODELLE, (Pierre) Jésuite qui a suivi la même méthode, dans son édition d'*Horace* faite en 1680.

Voici ce qu'on a observé dans l'édition des livres à l'usage du Dauphin. On y a premiérement donné le texte, dont on a fait ensuite une paraphrase suivie de Notes, & à la fin de l'Ouvrage on a ajouté des indices, comprenant tous les mots contenus dans l'Ouvrage, & renvoyez à leurs pages. Ils ne sont pas tous de même force ni d'un mérite égal. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici la critique, mais nous pouvons dire que ceux qui remportent le prix, sont le *Pline* du Pére Hardouin, le *Virgile* du Pére la Rue, les *Panégiriques* du Pere la Baune, Mademoiselle le Févre connue depuis sous le nom de Madame Dacier, ausquels on peut joindre dans le second rang Messieurs du Bois & de l'Oeuvre. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p. 401. & suiv. n. 605.* édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit. & République des Lettres, Sept.* 1684.

CRITOBULE, Médecin célébre, vivoit sous la CX Olympiade, 340 ans avant J.C. Il tira si adroitement une fléche d'un œil à Philippe de Macédoine, qu'on ne pouvoit juger qu'il eût été blessé. Peut-être est-ce le même, dont parle Quinte-Curce, *l. 9. ch. 4*, qui guérit Alexandre d'une dangereuse blessure qu'il reçut à l'attaque de la ville des Oxydraques, ou plutôt des Malles, ainsi que l'observe Arrien, *l. 4.* Pline fait mention de lui dans son *Histoire naturelle*, *l. 7. ch. 37.*

CRITOBULE, fils du Philosophe Criton, & Disciple de Socrate, dont parle Diogéne Laerce, dans la *Vie de Criton*, *l. 4.*

CRITODE'ME, ancien Ecrivain dont Pline seul fait mention, *l. 7. ch. 56.* Ce qu'il en dit, montre que cet Auteur est contemporain de Bérose, puisqu'il comptoit quatre cens quatre vingts ans depuis l'Ere de Nabonassar, dont la seconde année est fixée à la seconde année de la VIII Olympiade.

CRITOGNATE, Seigneur Auvergnat, se déclara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingentorix. L'armée Gauloise que César tenoit assiégée dans Alexia, ou Alesia (maintenant Alise dans le Duché de Bourgogne) venant à manquer de vivres, & la plupart des avis allant à se rendre, ou à faire une sortie généreuse pour mourir les armes à la main, Critognate dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui avoient été du premier avis ne méritoient pas le nom de Gaulois, puisqu'ils vouloient se jetter dans une servitude honteuse; & que les autres qui vouloient mourir les armes à la main, paroissoient ne chercher la mort, que pour se délivrer bien-tôt de l'incommodité d'un siége, ce qui étoit une foiblesse; que pour lui il étoit d'avis de porter la défense à toute extrémité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui se voyant renfermez dans leurs villes, & réduits à une extrême nécessité par les Teutons & les Cimbres, se nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette résolution, & les Gaulois furent bien-tôt secourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains. * J. César, *de Bello Gallico*, *l. 7. ch. 77. & 78.* de l'édit. *in usum Delphini*.

CRITOLAUS, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il rendit son nom recommandable par un Traité des Epirotes, dont Plutarque cite le troisiéme livre. Il composa aussi un Ouvrage d'Astronomie, intitulé *Phénoménes*, que le même Plutarque cite encore dans la Vie de Periclés. Aulu-Gelle, qui en a fait aussi mention, & qui en cite un endroit considérable *l. 11. ch. 9.* parle aussi d'un CRITOLAUS Péripatéticien, & marque qu'il fut envoyé à Rome avec Diogéne le Stoïcien, & Carnéade l'Académicien. Macrobe dit la même chose dans le *premier livre des Saturnales*, *ch. 5.* Il est difficile de dire si l'Historien & le Philosophe ne sont qu'un même homme. Il est sûr qu'il y a eu plusieurs Auteurs de ce nom, & entre autres un Grammairien cité dans l'Etymologique. * Plutarque, *in Parall. ch. 6. & 9.* Aulu Gelle, *l. 9. ch. 5. l. 7. ch. 14. & l. 11. ch. 9.* Diogéne. Vossius, &c.

CRITOLAUS, fils de Resimachus, Citoyen de la ville de Tégée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres fréres, avec lesquels il combattit contre les trois fils de Damostrate, Citoyen de Phenée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis long-tems entre ces deux villes. Les deux fréres de Critolaüs étant demeurez sur la place, après avoir blessé leurs adversaires, Critolaus tua son homme nommé Démotique, & les deux blessez. Lorsque ce Vainqueur fut retourné chez lui, sa sœur Démodice, qui étoit promise à Démotique, s'abstint seule de se réjouir de sa victoire: ce qui irrita si fort Critolaus, qu'il la tua. Sa mere l'accusa devant le Sénat de la ville; mais les Tégéates ne purent se résoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'assurer leur puissance contre leurs ennemis. On dit qu'étant Général des Achéens, il s'empoisonna de chagrin d'avoir été vaincu au passage des Thermopyles par Cécilius Métellus, la troisiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jésus Christ. * Plutarque, *in Parall.* Tite-Live. Pausanias.

CRITON, Médecin, Disciple d'Acron d'Agrigente, vivoit sous la LXXXVIII Olympiade, l'an 428 avant Jésus-Christ. Ce Criton dégrada la Medecine, jusqu'à la faire servir à l'embellissement des corps, c'est à dire, qu'il fut Médecin de toilette, & qu'il composa des fards pour procurer & conserver la beauté. Il laissa même les préceptes d'un art si utile aux Dames; occupation excusable, selon Galien, dans un Médecin de Cour.

CRITON, Athénien, Philosophe, vivoit sous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant Jésus-Christ. Il étoit un des Disciples les plus zélez de Socrate; & il en eut un si grand soin, qu'il lui fournissoit tout ce dont il avoit besoin. Critobule, Hermogéne, Ctésippe, & Epigénès ses enfans, furent les Disciples de ce grand homme. Criton composa dix-sept Dialogues, dont Diogéne Laerce rapporte les titres, *l. 2.* * Xenophon, *de Fact. & dict. Socratis*, *l. 1.*

CRITON, Pythagoricien, florissoit sous la LXX Olympiade, vers l'an 500 avant Jésus-Christ.

* CRITON de Naxos, Mathématicien, dont il est fait mention dans Suidas.

CRITON (Quintus) Historien, né à Piérie dans la Macédoine, apparemment depuis la venue de Nôtre-Seigneur, puisqu'aucun ancien Auteur n'en fait mention, composa plusieurs Ouvrages dont nous n'avons que les noms. Julius Pollux, *l. 10*, cite son *Histoire de Messéne*; Etienne & Suidas, son *Histoire des Gétes*. Le dernier nomme encore une *Histoire de Pallene*; une *de Perse*; une *de Sicile*, *la Description de Syracuse*; *l'Origine de la même ville*; un *Traité de l'Empire des Macédoniens*. Vossius, *de Hist. Grec. l. 3. p. 3. 9.*

CRITON (Jacques) Ecossois, vivoit sous la fin du XVI siécle. Il étoit fils de *Robert* de la famille royale de Stuart, & avoit fait de si merveilleux progrès dans la connoissance de toutes sortes de Sciences & d'Arts, qu'il passoit pour un prodige. En effet, à l'âge de 21 ans, il parloit dix sortes de Langues, savoit la Philosophie, la Théologie, les Mathématiques, les Belles Lettres; jouoit très-bien des instrumens, savoit danser, monter à cheval, faire des armes; & possédoit enfin toutes les bonnes qualitez qu'un jeune homme pourroit souhaiter. Les guerres civiles pour la Religion l'ayant obligé de sortir de son pays, il se retira en Italie & alla à Venise. De là il fit un voyage à Padoue, où les plus habiles Docteurs, qui y étoient alors, admirérent le genie merveilleux de ce jeune homme, qu'ils connurent dans les entretiens particuliers & dans les disputes publiques.

ques. Quelque tems après, Criton revint à Vénise, & y soutint des Théses publiques sur toutes sortes de Sciences : ce qui renouvella en sa personne le prodige qu'on avoit autrefois admiré en Pic de la Mirande. Sa mauvaise destinée le conduisit à Mantoue, pour y faire plaisir au Duc Guillaume de Gonzague, & il y fut tué, par un accident funeste. Jacques Criton se promenoit tout seul durant la nuit, comme c'est la coutume des Italiens, n'ayant que son épée & une guitarre. Le Prince Vincent l'ayant rencontré en cet état, voulut éprouver si ce jeune homme avoit autant de courage que d'esprit. Il commanda à deux de ses gens qui l'accompagnoient de charger Criton, & se mit en état de les soutenir. Criton poussa si bien les aggresseurs, qu'il les obligea de prendre la fuite ; & se tournant vers le Prince qu'il ne connoissoit pas, il le mit en état de ne pouvoir se tirer d'affaire, qu'en se faisant connoître. Le jeune homme en fut au desespoir : il se jetta aux pieds de Vincent, pour lui demander pardon, & ce Prince outré de ce qui venoit d'arriver, lui donna brutalement un coup d'épée, qui le jetta mort par terre. Ce malheur arriva au commencement du mois de juillet de l'an 1583, qui n'étoit que le 22 de l'âge de Criton. * Alde Manuce, *in Not. in Ep. Dedic. Paradox. Cicer.* Joannes Imperialis, *in Musæo Hist. &c.*

CRITON (George) Professeur en Langue Gréque dans le Collége royal à Paris avoit épousé la fille d'Adam Blacudæus Ecossois, & Conseiller au Présidial de Poitiers. Il mourut le huitiéme avril 1611. * Bayle, *Diction. Critiq.*

CRITON ou CREICHTON (Guillaume) naquit en Ecosse au XVII siécle, & se fit Jésuite en France dans le Seminaire de Rheims. Il fut Recteur du Collége des Jésuites de Lyon, & il fit extrémement parler de lui, non par ses livres, car je crois qu'il n'en publia aucun, mais par des machinations d'Etat qui auroient été infiniment plus utiles à son Ordre & à toute la Catholicité, que cent volumes, s'ils avoient reüssi. Il passa & repassa souvent la mer & les monts, plein d'intrigues & de complots qui tendoient à rétablir dans la Grande Bretagne la Religion Romaine. Cependant si l'on veut ajoûter, foi à une lettre qu'il écrivit à Walsingham, il n'approuvoit pas les mauvais moyens d'établir le régne de Dieu, & il condamna fortement le dessein sur lequel Guillaume Parri le consulta, de faire mourir la Reine d'Angleterre. Les Armateurs d'Ostende le prirent en 1585, lorsqu'il retournoit en Ecosse pour une grande entreprise. Il fut mené par le commandement de l'Amiral des Etats à la Reine d'Angleterre, qui fut si aise de ce present, qu'elle lui en fit donner entre autres récompenses une chaine d'or. On le mit en prison dans la Tour de Londres, & il y fut détenu assez long-tems ; mais enfin, la Reine le mit en liberté, sous la promesse qu'il donna de n'entreprendre quoi que ce fût au préjudice de l'Angleterre. Elle apprit néanmoins en 1593 qu'il avoit fait divers voyages au Pays-Bas & en Espagne pour avancer l'entreprise que les Catholiques d'Ecosse avoient formée de faire venir les Espagnols, afin de changer la Religion, & d'attaquer l'Angleterre. Il accompagna en Ecosse l'Evêque de Dublin, que le Pape Sixte V y envoya pour offrir au Roi l'Infante d'Espagne. Les conditions de ce mariage étoient que le Roi se feroit Papiste, & qu'il se joindroit avec le Pape & avec l'Espagne contre les Anglois. Il y avoit déja quelque tems que la mére de ce Roi d'Ecosse avoit été décapitée. L'Envoyé de Sixte V échoua dans cette négociation, & s'en retournant sans avoir rien fait, il laissa Criton en Ecosse pour seconder les desseins de Robert Brusse, que le Duc de Parme y avoit envoyé par ordre du Roi d'Espagne. On dit que ce Jésuite tâcha d'engager Robert Brusse à faire tuer Jean de Metelan, Chancelier d'Ecosse, qui avoit rompu toute la négociation de l'Evêque de Dublin, & que n'ayant pu l'y porter, il le déféra au Gouverneur des Pays-Bas. Cela est raconté fort au long dans un livre d'Etienne Pâquier. M. Bayle dit qu'il ne sait point ce que les Jésuites ont répondu, & que Criton vivoit encore en 1615, comme il paroît par un écrit où l'on assure qu'il avoit sujet de se plaindre des Jésuites. * Bayle, *Dict. Crit. Voyez* aussi CREICHTON, Jésuite.

CRITON, Prince des Rugiens, bâtit la ville de Lubeck, & fut un cruel persécuteur des Chrétiens. Après avoir tué Buthucé, Prince des Obotrites, il s'empara de ses Etats. Mais Henri frere du defunt vengea sa mort, en tuant Criton. Il fut aidé dans cette entreprise par Flavine femme de Criton, que Henri épousa ensuite. A celui-ci succéda Razon, ou son fils ou son parent, Prince belliqueux, fondateur de Rotebourg, dans la douziéme siécle. * Spéner, *Syll. Genealogic. Hist. in Familia Vandalica.*

CRITOPULE. *Cherchez* METROPHANE.

CRIVELLI (Alexandre) Cardinal, étoit de Milan de la famille qui a donné à l'Eglise le Pape Urbain III. Il étoit fils d'*Antoine*, Comte de Lumélio, & porta d'abord les armes pour l'Empereur Charles-*Quint*, auquel il rendit de grands services. Depuis ayant quitté cet exercice, il devint Sénateur du Conseil souverain de Milan. Il étoit déja marié, & avoit trois fils, *Antoine*, *Jérôme*, & *Louis* Crivelli. Il perdit sa femme, un peu après que Pie IV eut été fait Pape. Ce Pontife, qui avoit toûjours eu beaucoup d'amitié pour Alexandre Crivelli, l'appella pour lors à Rome, lui donna les Evêchez de Cariati & de Gérace dans le Royaume de Naples, ensuite l'envoya Nonce en Espagne, & lui donna enfin le chapeau de Cardinal en 1565. A son retour, Crivelli logea à Milan dans l'Archevêché, avec saint Charles ; & ce fut dans ce tems que Farinula voulant assassiner le saint Archevêque, s'arrêta dans la chapelle où il le croyoit trouver seul. Le voyant à genoux avec le Cardinal Crivelli, il craignit de prendre l'un pour l'autre. Ce dernier mourut à Rome le 22 décembre de l'an 1574. * Aubery, *Hist. des Card.* Petramellario, &c.

C R O.

CROATIE ou CHROBATIE, est le nom que les Grecs donnoient au pays voisin des Monts-Crapack ou Chrobates, qui séparent la Hongrie de la Pologne. Une nombreuse troupe des Habitans de ces montagnes les ayant quittées vers l'an 620 de Jesus-Christ, Heraclius leur permit de s'établir dans la Liburnie, & dans la partie la plus proche de la Dalmatie que les Avares avoient envahie. Leurs Chefs étoient cinq freres, dont l'un fut pére de Porga, qui demeura seul maître du nouveau peuple avec le titre de Ban ou Duc. Le pays qu'ils occupérent, appellé depuis Croatie, s'étendoit le long des côtes depuis l'Istrie jusqu'à la riviére de Cetina, & il étoit borné à l'orient par la Save, par l'Unn, & par une ligne tirée des sources de l'Unn à celles de la Cétina. Les Croates se contentant d'en occuper ce que les Avares en avoient occupé avant eux, laisserent aux Empereurs Grecs les isles voisines, & quelques places du continent de la Dalmatie, enclavées dans leur Etat, comme Trau, Spalatro, & d'autres encore. Ils permirent aussi dès lors qu'on leur prêchât la Religion Chrétienne, & plusieurs d'entre eux reçurent le Bâtême, mais le Paganisme ne fut aboli parmi eux que du tems de Basile de Macédoine, Porin étant alors Ban de Croatie. On ne sait quand cette province devint membre du Royaume de Dalmatie ; mais on apprend que sous le régne de Charanémir, les François s'en rendirent les maîtres, & que ce Roi fut tué en les combattant. On nomme ces Bans de Croatie, qui reconnoissoient la souveraineté des Empereurs d'occident, *Borna*, appellé Duc de Dalmatie & de Liburnie par les Historiens François, en 817 ; *Ladaslas*, son petit-fils en 821, *Mislas* ou *Muysclas*, *Tirpimir* en 837 ; *Crescimir*, fils de Tirpimir. Ce fut du tems de celui-ci, ou de son prédecesseur que Crépimir, Roi de Dalmatie, reprit la Croatie, & qu'il en chassa les François après une rude guerre qui dura sept ans. Ce Roi laissa la Croatie à ses Bans. Crescimir eut un fils nommé *Mirosthlas*, qui après quatre ans de régne fut tué par *Pribun*. Celui-ci se revolta contre Rodoslas, Roi de Dalmatie, qui entra dans la Croatie avec Ciaslas son fils, & la ravagea toute entiére. Ce sont là les malheurs de la Croatie dont a parlé Constantin Porphyrogénéte, & qui la dépeuplérent, parce que Ciaslas fit vendre les prisonniers de guerre. Ciaslas étant mort tous les Bans se rendirent indépendans. On nomme ceux-ci dans la Croatie, *Porin*, qui vécut vers l'an 868, du tems de Basile de Macédoine, & du Roi Paulimir, à qui il se soumit apparemment comme les autres Bans ; *Domogan*. Ce fut de son tems, ou de celui de son prédécesseur, que l'Empereur Basile permit aux Croates de se faire payer un tribut par les Habitans des isles & des enclaves. Paulimir étant mort, lui ou son successeur *Sédesclas*, qui chassa ses enfans, fut indépendant. Sédesclas fut chassé lui même par *Branimir*. Le Pape Jean VIII écrivit à l'un & à l'autre de ces Bans, qu'il appelle Comtes des Esclavons, en 879 : ce qui fait voir que c'est à cette année qu'on doit fixer la fin de l'un, & le commencement de l'autre. André Dandulo, qui les appelle Princes des Esclavons, insinue aussi qu'ils étoient maîtres de la Paganie ou Narenta, puisque les Vénitiens se prirent à eux de tous les desordres commis par les Corsaires de Narenta. On trouve après Branimir, un *Muc-Boune* ; & en 912, *Michel*, qui peut être le même que *Cidomir*. Ce Cidomir maria sa fille à Tiescémir, Roi légitime de la Dalmatie, qui n'en occupoit que très-peu de places dans la partie la plus méridionale ; & de ce mariage naquirent deux enfans mâles, *Crescimir* & *Prédimir*, qui rentrérent dans tous les Etats que Paulimir leur ayeul avoit possédé. On nomme quelques-uns des Bans de Croatie, qui la gouvernérent depuis sous l'autorité des Rois de Dalmatie, *Pribunna*, *Gussich*, & *Godemir*, sous le régne de Dircislas ; *Pierre*, qui eut des démêlez avec le Roi Slavison, vers l'an 1073 ; *Lucimir*, qui lui succéda, & qui devint en 1075 Roi de Dalmatie. Les Hongrois ayant détruit ce Royaume après sa mort, furent toûjours depuis maîtres de ce qu'on appelle encore présentement la Croatie, c'est à dire, de cette partie de la Croatie, qui est au nord de la Zermagna. Le reste leur fut disputé long-tems par les Vénitiens, qui en sont demeurez maîtres, & l'on commença dès le quatorziéme siecle à regarder tout ce qui est au delà de cette riviére jusqu'à la Cétina, comme une portion de la Dalmatie. * *Voyez* DALMATIE. Constantin Porphyrogénéte, *du Gouvernement de l'Empire*. Le Prêtre de Dioclée, *Histoire de Dalmatie*. André Dandulo, *Annales MS.* Jean Lucius, *de la Dalmatie*. Du Cange, *Familles Byzant.*

☞ Ces deux derniers Auteurs n'ayant pu concilier Constantin Porphyrogenéte avec le Prêtre de Dioclée, parce qu'ils confondoient les Rois avec les Bans, & qu'ils ignoroient combien de tems les Rois de Servie ont été maîtres de la Dalmatie, ont commis une infinité de fautes, & dans l'Histoire & dans la Chronologie. On a rectifié tout, & concilié parfaitement ces deux Ecrivains en remarquant d'une part que Constantin Porphyrogénéte ne parle de l'Etat de la Servie, que depuis le régne de Basile jusqu'à son tems ; & de l'autre que le Prêtre de Dioclée s'est borné à donner la suite des Rois de Dalmatie, sans s'arrêter à décrire ce qui arriva pendant le tems qu'ils ne jouissoient pas. Les Annales manuscrites de Dandulo ont fourni les noms des Bans de Croatie qu'on ignoroit jusqu'à cette heure.

* CROBYLE, Poete Comique Grec, cité par Harpocration, par Suidas & par Athénée. * Joannis Meursii *Biblioth. Græca.*

CROC, Roi des Allemands, qui ravagea les Gaules, *Cherchez* CHROCUS.

* CROCE (Annibal Della) naquit à Milan, & fut un homme d'un rare esprit & d'une doctrine singuliére, comme il paroît par sa Version Latine des huit livres du Roman de Clitophon & de Leucippe, composé par Achilles Statius. Il naquit d'une noble & ancienne famille, & ayant été long-tems Sécretaire du Sénat de Milan, il mourut au commencement du mois de septembre dans sa soixantieme année, de la maladie contagieuse qui désoloit cette ville-là depuis deux ans. Fabrice son fils le fit enterrer dans l'église de sainte Marie couronnée. Annibal avoit joint à une profonde érudition une candeur & une probité extraordinaire. Il excelloit dans la belle Littérature, & avoit pénétré dans toutes les Sciences. Quelques Ecrivains Italiens, aussi bien que M. de Thou, donnent de grandes louanges à sa Version d'Achilles Statius, & Ghilini dit qu'elle va presque de pair avec son original ; mais l'on ne doit pas s'arrêter beaucoup au jugement de Ghilini qui est fort accoutumé à loüer les Ouvrages médiocres. L'illustre Saumaise, qui a travaillé sur le même Auteur, assûre que c'est un très méchant Ouvrage ; & qu'Annibal en plusieurs endroits n'a pas entendu le sens d'Achilles Statius. Les autres Oeuvres imprimées d'Annibal della Croce sont plusieurs Lettres Latines, écrites au nom du Sénat de Milan à divers Papes, Empereurs, Rois, Cardinaux, Princes, Républiques ; & un volume de Poesies Latines. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 127. & suiv.* édit. de Hollande 1715.

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Achillæum Promontorium*, Cap de la Circassie en Asie. Il est à l'entrée du Détroit de Caffa dans la Mer de Zabaché, & il fait partie du Cap que les Anciens nommoient *Cimmerium*, lequel comprenoit encore le Cap de Roses qui est à l'entrée de la Mer-Noire, & le Cap de S. Théodoro qui est entre les deux précédens, & qui s'avance plus qu'eux vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Xiphonia Promontorium*, Cap de la Vallée de Noto en Sicile, près de la ville d'Agosta à l'entrée du Golfe de Catane, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROCE, *Capo della Croce*. *Voyez* CRIO.

CROCKA ou CROCKOW. *Voyez* CROKOW.

CROCODILE. Le Crocodile est un animal amphibie, qui se nourrit dans les joncs, sur le rivage des grandes riviéres, qui vit partie dans l'eau, & partie sur la terre. Il a la figure d'un lézard, une grande gueule, quatre piez courts, mais bien garnis d'ongles, les yeux semblables à ceux d'un cochon, & une queue fort longue. Sa peau est si dure, que le trait d'une arbalête ne la peut percer ; mais sous le ventre il a la peau tendre. Cet animal est hardi, & ennemi de l'homme. On dit qu'il a l'adresse de jetter de l'eau aux endroits où l'on peut descendre dans le Nil, ou pour s'y laver ou pour y prendre de l'eau, afin de rendre le chemin glissant, & de se mettre en état, si quelqu'un vient à y tomber, d'en faire plus aisément sa proye. Il est fort bas sur ses piez, rampant presque à terre, il vit long-tems, & fait se œufs sur la terre, quelquefois jusqu'au nombre de plus de cinquante. Il y en a de fort grands, & qui ont dévoré des enfans entiers. Il s'en trouve dans monstrueux dans les Indes, qu'un homme de la plus haute taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule est ouverte. Ce mot, selon quelques-uns, vient du Grec κρόκος *saffran* & de δειλὸς, qui signifie *craignant* ou *craintif*. Les Crocodiles, à ce que l'on tient, appréhendent le saffran à le voir seulement, encore plus à le sentir. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de κρόκη, *littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*, parce que cet animal est accoutumé dans les eaux, n'aime guéres à venir à terre, où ceux du pays lui dressent ordinairement des embuscades. Dans l'isle de Bantam, il y en a plusieurs qu'on apprivoise, qu'on engraisse, & qu'après on tue pour en faire ensuite un mets très délicat. Lorsqu'on les blesse ou qu'on les évente, leurs entrailles sentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux, & l'on croit qu'ils se servent de cette invention, pour appesantir leurs corps, & pour aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas descendre bien bas sans cela. Aux Indes occidentales, on les appelle *Caymans* ; & il y en a de si forts, que l'on en a vu un se défendre contre trente hommes, qui lui tirérent six coups d'arquebuse, sans le pouvoir percer. * Herrera. On n'en voit que dans les pays chauds, & dans les grands fleuves, comme le Nil, le Gange, l'Orénoque, &c. Thomas Gaga dit qu'il s'est garenti d'un Crocodile, en fuyant & tournoyant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aller tout droit, parce qu'il ne sauroit tourner ni plier son corps que difficilement, à cause qu'il est roide & pesant ; mais en récompense, il court en avant aussi vite qu'une mule. Pline, *l. 8. ch. 25.* appelle

appelle le Crocodile, un méchant animal, également dangereux dans l'eau comme sur la terre, *quadrupes malum & terra pariter ac flumine infestum*, & en fait une description assez juste. Il remarque qu'il n'y a point d'animal, dont l'origine soit plus petite, & la croissance plus grande & plus extraordinaire. L'œuf dont il sort en venant au monde, n'est guéres plus grand que celui d'une oye, & il parvient souvent à vent-deux coudées de long, & a une grosseur à proportion. Cet animal par une espéce de prévoyance ou d'instinct, choisit toujours, pour faire ses œufs, un endroit où l'eau du Nil ne puisse pas monter. Strabon, *l.* 17, dit qu'on vit pour la premiére fois à Rome dans les spectacles donnez au peuple, par l'Edile M. Scaurus, cinq Crocodiles en vie. Quand Auguste se fut rendu maitre de l'Egypte, on frappa en son honneur une médaille, où l'on voyoit un Crocodile attaché avec une chaîne à un palmier, avec ces mots, *nemo antea religavit*, pour dire qu'il n'étoit pas moins difficile de réduire les Egyptiens sous la domination de l'Empire Romain, qu'à un pêcheur d'enchaîner le Crocodile: car la pêche ou la chasse du Crocodile a toûjours passé pour la plus difficile de toutes, & la plus dangereuse. * Marmol, *l.* 1. *ch.* 23.

CROCODILON ou CROCODILOPOLIS, ville de la Thébaïde ou Haute Egypte, située sur le bord du Nil, & ainsi appellée, parce que les Crocodiles y étoient adorez comme des Dieux. * Strabon, *l.* 7.

* CROCQUET (André) de Douay, Prieur d'un monastére de l'Ordre de saint Benoît, & Docteur en Théologie, a publié *Catechesis Christiana*; *Commentarius in Epistolam D. Pauli ad Romanos*; *Commentarius in Epistolam D. Pauli ad Hebræos*; *Paraphrase ou trente neuf Sermons sur les sept Pseaumes Pénitentiaux*.

CROCUS, jeune homme éperdûment amoureux de la Nymphe Smilax, fut changé en cette herbe, que nous appellons *saffran*; & cette Nymphe, en l'arbre que nous nommons *if*. * Ovide, *Metam. l.* 4. *v.* 283.

CROCUS, Prince de Pologne. *Voyez* CRACUS.

CROCUS, Roi des Allemans. *Voyez* CHROCUS.

CROCUS (Corneille) d'Amsterdam, Jésuite, mort en 1550, peu après être entré dans la Societé, âgé d'environ 50 ans. Il faisoit dès auparavant profession de piété. Le zéle lui avoit fait concevoir le dessein de bannir des Ecoles à quelque prix que ce fût, les livres de Grammaire, composez par les Hérétiques ou par les libertins. Ainsi il avoit fait une Grammaire pour l'opposer à celle de Mélanchthon, qu'on enseignoit publiquement; des *Formules*, ou *façons de parler*, & des *Colloques puérils*, pour tâcher d'abolir ceux d'Erasme; un *Dictionnaire*, & un autre Recueil qu'il a appellé *Farrago sordidorum verborum, ou Lima Barbariei*; *Silvula Vocabulorum pueriles lectionis exercitationi accommodata*, *Josephus*, *Comœdia sacra*; *Paraclesis ad capessendam Sapientiam*; *Hypomnemation in decem Præcepta Decalogi*, *De vera Ecclesia*; *Disputatio contra Anabaptistas*; *Epistola de Fide & Operibus*; *Meditationes in Passionem Dominicam*; *Oratio in* JESU CHRISTI *laudem*. On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de stile; & Adrien Junius ou du Jon quoique Protestant, dit que Crocus étoit si fleuri, qu'il sembloit avoir voulu exprimer tout Térence & tout Cicéron. Pour bannir Térence des Ecoles, il lui substitua son *Josephus Castus*. Quand il fut appellé Professeur à Conimbre par le Roi de Portugal, il refusa cette vocation, en considération de sa mére qui étoit âgée & à laquelle il tint compagnie jusques à ce qu'elle eût atteint sa quatre-vintiéme année. Mais voyant que le Magistrat d'Amsterdam ne lui donnoit pas, à son avis, des récompenses dignes des soins qu'il avoit pris de la Jeunesse il fit à pié le voyage de Rome à l'âge de 50 ans. Ce fut alors qu'Ignace de Loyola le reçut dans la Societé, mais ne pouvant supporter l'air du païs, il mourut peu de jours après dans l'année 1550. * Adrien Junius, *in Batavia sua*. Alegambe, *Biblioth. Soc. Jes.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 146 & 147. Alard Amstaldam *apud* Phil. Alegamb. Adrien Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Latins*, tome 2. *partie* 3. *p.* 85. *n.* 654. édit. d'Amsterdam, 1725.

CRODJELDE, fille de Chérebert, Roi de France. *Cherchez* BASINE & LUBOVERE.

CRODO, faux Dieu des anciens Saxons, étoit particuliérement révéré par ces Idolâtres dans la ville d'Altembourg, sous la figure d'un Vieillard qu'ils répresentoient debout sur un poisson qu'on appelle *Perche*, tenant d'une main une roue, & de l'autre une urne. Plusieurs croyent avec raison que c'étoit l'Idole de Saturne; car outre que le nom de Crodo a quelque rapport à Κρόνος en Grec, qui signifie *Saturne*; il est certain que toutes les circonstances de cette Divinité des Saxons, conviennent à ce Dieu du tems. Il n'y a rien de plus vieux que le tems signifié par ce Vieillard; le poisson & la roue en marquent l'inconstance, & l'urne l'abbondance qu'il produit. L'Empereur Charlemagne ayant subjugué ces peuples, détruisit cette idole avec les autres du païs. * Crantz, *in Saxonia*, *l.* 2. *ch.* 12.

* CRODON, place dans la Bretagne, est au midi de Brest dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Vers la fin du XVI siécle, les Espagnols s'y fortifiérent; mais en 1594, ils en furent chassez par les Anglois sous la conduite du Chevalier Norris.

CROESE, *prononcez* CROUSE (Gérard) naquit à Amsterdam le 27 avril 1642. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les continuer à Leide, où il étudia les Belles Lettres sous Jaques Frédéric Gronovius & George Hornius, & la Théologie sous Coccejus & Hornbeeck. Ayant été mis au nombre des Proposans après les quatre années qu'il y donna, il s'embarqua pour aller à Smyrne avec *Ange de Ruiter*, fils du fameux Amiral de ce nom. En révenant il s'arrêta en Angleterre, où on lui offrit un poste de Ministre à Norwich; mais il le refusa, aimant mieux être employé dans sa patrie. Il fut fait quelque tems après Ministre des troupes Hollandoises qui étoient en garnison à Ypres. Passant un jour par *Alblas*, bourg de la Hollande méridionale, voisin de Dordrecht, pour aller faire un tour dans la province d'Overissel, on le pria de prêcher: il le fit, & l'on fut si content de lui, qu'on convint de l'arrêter dans ce lieu, dont il fut élu Ministre, & où il fut installé le dixiéme juillet 1678. Il a rempli ce poste jusqu'à la fin de sa vie. Quelque tems avant sa mort il étoit devenu si infirme, qu'il avoit demandé un successeur. Mais avant qu'on le lui donnât, il eut à Dordrecht, où il demeuroit, une attaque d'apoplexie, dont il mourut le dixiéme mai 1710, âgé de 68 ans. Il s'étoit marié le 15 juillet 1681, & de sept enfans qui sont sortis de ce mariage trois seulement lui ont survécu, une fille, & deux garçons, qui se sont mis dans le commerce. On a de lui, *Historia Quakeriana sive de vulgo dictis Quakeris, ab ortu illorum usque ad recentem natum Schisma*, *libri tres*, *in quibus præsertim agitur de ipsorum præcipuis antecessoribus & dogmatis, factisque ac casibus memorabilibus*, Amstelodami 1695, *in octavo*; *Homerus Hebræus, sive Historia Hebræorum ab Homero Hebraicis nominibus ac Sententiis conscripta in Odyssea & Iliade*, *exposita & illustrata*. Dordraci, 1704, *in octavo*. On a encore de lui un Discours au Synode de *Leerdam*; & une ou deux petites Dissertations inférées dans la *Bibliothéque de Bréme*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 6. *p.* 247.

CROESUS, Κροῖσος, cinquiéme & dernier Roi de Lydie, de la famille des Mermnades, succéda à Alyattès son pére l'an 3478 du monde, & 557 avant J. C. étant âgé de trente cinq ans. Il s'assura d'abord la succession par la mort d'un riche Seigneur de la Cour, qui avoit fait beaucoup d'efforts auprès d'Alyattès pour l'engager à laisser ses Etats à Pantaléon son second fils, & il s'appliqua ensuite à étendre sa domination. Le succès avec lequel il le fit est surprenant. Les Ephésiens qu'il attaqua les premiers ne conservérent leur liberté qu'en consacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes de l'Ionie furent forcées de recevoir le joug: celles de l'Eolide, & de la Doride ne résistérent pas long-tems: les Phrygiens, les Myses, les Chalybes, les Paphlagones, les Thynes & Bithynes, les Pamphyliens en un mot tous les peuples de l'Asie en deça du fleuve Halys, hors les Lyciens, se soumirent à lui, le reconnurent pour leur Souverain, & lui payérent tribut. Crœsus devenu un des plus puissans Princes du monde, en devint bientôt le plus magnifique & le plus libéral. Il n'avoit point de temple célébre dans la Gréce où il n'envoyât des présens dignes d'un grand Roi. Il attira les plus savans hommes à sa Cour, & voulut profiter de leurs entretiens. Sa grande puissance ne l'éblouit pas tellement, qu'il n'approuvât la liberté avec laquelle ils lui parloient. Solon lui assura impunément qu'il faisoit peu de cas de son bonheur, & Bias, ou Pittacus, gagna ses bonnes graces, en lui faisant sentir par une assez vive raillerie la témérité de l'entreprise qu'il étoit près de former sur les isles voisines du Continent de l'Asie. Son bonheur fut troublé d'abord par la mort du seul de ses fils qui fût capable de régner après lui. Atys, étoit le nom du jeune Prince, qui s'étoit distingué à la tête des armées; mais un songe fâcheux qui le menaçoit de perir par le fer, engagea le Roi son pere à le rappeller à la Cour. On le maria, & il n'avoit pas même la liberté de sortir du Palais. Crœsus lui permit enfin d'aller à la chasse, & le fit accompagner par Adraste, Prince du sang de Phrygie, qui s'étoit retiré à sa Cour après avoir tué son frère par mégarde. Cet homme né malheureux, voulant frapper un sanglier, perça Atys de sa lance, & quelque modération que Crœsus lui fit voir, il se donna la mort à lui même sur le tombeau du Prince. Deux ans après ce funeste accident, Astyage fut dethrôné, & l'Empire des Médes détruit par Cyrus. Crœsus, beau-frére d'Astyage, fut moins touché de son malheur, que des progrès du nouveau Conquérant, & le desir d'ajouter la Cappadoce à ses autres Etats se joignant encore à la jalousie qu'il avoit conçue contre Cyrus, l'engagea enfin dans une guerre qui lui fut fatale.

Xénophon, qui a donné une Histoire de la Vie de Cyrus qui paroît romanesque, ne parle point de la destruction de l'Empire des Médes; il le fait regarder au contraire comme subsistant, & parle de Crœsus comme d'un Prince allié de l'Empereur d'Assyrie, ennemi des Médes & des Perses. Cyrus, dit cet Auteur, remporta d'abord de grands avantages sur les Assyriens, & Crœsus qui s'étoit avancé pour se joindre à eux, se retira avec précipitation lorsqu'il eut appris leur défaite. Peu après, le Roi d'Assyrie lui envoya de grands thrésors, & lui donna le commandement général de toutes les troupes des Alliez. Les Cappadoces, les Ciliciens, les Arabes, les Phéniciens étoient du nombre de ces Alliez. Crœsus prit encore à sa solde de nombreuses troupes d'Egyptiens & de Thraces; mais une seule bataille dissipa tout ce grand Corps, & réduisit son Empire à la seule ville de Sardes; qui fut prise presque aussi-tôt après. Cyrus, maître de la personne de Crœsus, le traita avec beaucoup d'humanité, & le tint toûjours depuis auprès de lui. Voilà ce que Xénophon a écrit de plus au long touchant ce Prince, dans la *Cyropédie*, *l.* 6. & 7.

Ctesias qui merite encore moins de croyance que Xenophon, puisque dans une Histoire assez étendue de la Vie de Cyrus, il ne parle point du tout de la destruction de l'Empire de Babylone, ne marque point quel sujet eut Crœsus de lui declarer la guerre; mais en recompense il raconte plusieurs particularitez qu'on croira si l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Oebarès, un des principaux Officiers de l'armée de Cyrus fit paroître sur les murs de Sardes des statues de bois, dont les Habitans furent tellement effrayez qu'ils demandérent à capituler. Crœsus aussi épouvanté que ses Sujets donna son propre fils pour ôtage; & peu après, Cyrus pour le punir des delais qu'il apportoit à livrer la place ordonna qu'on fit mourir ce jeune Prince. Un si tragique événement jetta la Reine sa mére dans le desespoir, elle se précipita des murs de Sardes & cette chûte ne lui ayant pas procuré sur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore assez le peu qui lui restoit de vie pour vouloir la conserver lorsque la ville fut prise; & elle se refugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ses jours. Crœsus qui s'étoit retiré dans le même asyle, s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ses piez. On mit ensuite le sceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Oebarès, qui vit bientôt échaper son prisonnier. Le Vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lydiens qui avoient eu la même prison que leur Roi, & il le fit conduire dans le Palais, où on l'enchaîna encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais les éclairs & les tonnerres survenus tout à coup firent enfin comprendre à Cyrus qu'il devoit plus de ménagement à ce Prince, & après lui avoir donné plusieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voisine d'Ecbatane, nommée Baréne, où l'on pouvoit lever jusqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pié.

Hérodote, dont nous avons pris, *l.* 1. tout ce que nous avons dit cy-dessus, parle tout autrement que Ctésias & que Xénophon, de ce grand événement qui rendit Cyrus maître d'une grande partie de l'Asie Mineure. Crœsus, *dit-il*, ayant entrepris d'arrêter les conquêtes des Perses, fit alliance avec le Roi de Babylone, avec Amasis Roi d'Egypte & avec les Lacédémoniens, & sans attendre les troupes qu'ils devoient lui envoyer, il marcha contre la Cappadoce. Il eut de la peine à passer le fleuve Halys, mais lorsqu'il fut au delà, rien ne lui put résister; toutes les villes de ce païs furent obligées de le recevoir. Pterie l'une des plus considérables qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à servir de place d'armes, & il résolut d'y attendre les Perses. Il ne fut pas long-tems sans les voir paroître, & selon l'usage de ce tems-là les deux Princes engagérent presque aussi-tôt la bataille. La victoire, *dit nôtre Auteur*, ne se déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit sépara les deux armées; mais les Soldats de Crœsus lui témoignérent du mécontement de ce qu'il les avoit fait combattre avec une armée plus nombreuse que celle qu'ils composoient, & pour les satisfaire il prit le parti de rentrer dans ses Etats pour attendre les secours de ses Alliez. On ne sait si Cyrus craignit de se battre une seconde fois ou s'il voulut tromper son ennemi; mais il ne s'opposa point à sa retraite, & Crœsus fut si persuadé que la campagne étoit finie, qu'il licentia aussi-tôt toutes ses troupes. Il n'eut presque pas le loisir de se repentir de sa précipitation. Les Perses attentifs à toutes ses démarches, entrérent dans la Lydie, & mirent le siege devant Sardes avant qu'on eût pû rappeller les troupes débandées. Crœsus, bien que surpris se prépara néanmoins à faire une vigoureuse résistance, & il osa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les seuls Habitans de la ville. Ils étoient aussi dans ce tems-là les meilleurs Cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva pas d'autre moyen de s'opposer à leur violence que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent supporter ni la vue, ni l'odeur de ces animaux. Le siége de Sardes ne dura que quatorze jours, elle fut prise par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroissoit inaccessible. Crœsus prêt d'être tué alors par un Soldat Persan qui ne le connoissoit pas, fut délivré de la mort par le seul fils qui lui restoit, & qui avoit été muet jusqu'alors. Ce Prince effrayé au dernier point de ce spectacle, s'écria par un effort merveilleux que la nature fit en lui, *Arrête Soldat, ne porte point ta main sur mon pére*.

Crœsus comptoit alors la quatorziéme année de son régne, & ce fut là que finit le Royaume de Lydie, l'an 3491 du monde, 544 avant J. C. On le mena devant Cyrus, qui fit élever aussi-tôt un bucher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens; & ce fut alors que reconnoissant la verité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit assurer de personne avant sa mort qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier, *O Solon, Solon*. Cette parole remarquée par Cyrus lui sauva la vie, on obligea Crœsus de déclarer ce qui le faisoit s'écrier ainsi; & son Vainqueur prenant des sentimens plus humains, ordonna qu'on éteignit le feu, ce qu'on n'auroit pû faire, si une pluye abondante n'avoit favorisé l'empressement des Persans. Crœsus délivré pour la seconde fois de la mort, entra bien-tôt dans la confidence de son nouveau Maître par les avis qu'il lui donna pour conserver les richesses de la ville de Sardes & pour empêcher les Lydiens de se revolter. Il l'accompagna ensuite dans toutes ses expéditions, & en particulier dans celle que ce Conquérant entreprit contre les Massagétes, occasion où il fit paroître tant de prudence & de gran-

deur d'ame, que Cyrus près d'exposer sa vie, jugea à propos de le conserver à l'abri du danger, pour servir de Conseil à Cambyse son fils. Celui-ci après avoir traité quelque tems Crœsus comme il le meritoit, lui fit enfin sentir le poids de la servitude, Hérodote, *l. 3.* car s'offensant des sages conseils qu'il lui donnoit, il se saisit de son arc pour le percer d'une fleche, & le voyant échapé il ordonna qu'on le fit mourir. Hérodote ne dit plus rien de Crœsus, sinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'executérent pas, & que Cambyse charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conservé. On ne sait pas quand il mourut, mais il y a apparence qu'il survêquit peu à Cambyse, puis qu'on ne le retrouve plus sous le regne de Darius. * Justin, *l. 1. ch. 7.* Hérodote, l. 1. *ou Clio.* Plutarque, *en Solon.* Valére-Maxime. Aulu-Gelle. Pline.

* CROFT (Jacques) Chevalier Anglois. Sous le régne d'Edouard VI, il fit paroître beaucoup de valeur à la défense de Haddington en Ecosse. Edouard le fit Lord Député d'Irlande. La Reine Marie le bannit, mais la Reine Elizabeth le rétablit & le fit Gouverneur de Berwik. En 1588, elle l'envoya comme son Plénipotentiaire aux negociations de la paix qui se traitoit à Bourbourg, entre l'Espagne & l'Angleterre. Son mérite lui suscita beaucoup d'envieux à la Cour, mais il eut toujours le bonheur d'en triompher. Au retour de son ambassade il fut arrêté, parce que, bien qu'à bonne intention, il avoit outrepassé ses ordres. Il mourut fort âgé en 1590. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Vie d'Elizabeth.* Strada, *de Bello Belgico.* De Thou, *Hist. l. 89.* Larrey. *Hist. d'Angleterre, tome 2. p. 472. 506.*

* CROI (Jean de) en Latin *Croius*, a été un des plus savans Ministres de France dans le XVII siécle. Il étoit natif d'Usez, & fils d'un Ministre nommé *François* de Croï, qui s'étoit fait connoître par quelques Livres, à ce que dit M. *Colomiez*; Jean de Croi exerça son Ministère dans l'Eglise de Beziers & puis dans celle d'Usez. Il publia en François plusieurs Livres de Controverse, dont nous parlerons dans la suite; mais ses Ouvrages Latins lui ont fait beaucoup plus d'honneur, parce qu'ils ont fait paroître qu'il entendoit admirablement les Langues, la Critique, l'érudition Judaïque, les Antiquitez Ecclésiastiques, & tout ce que l'on comprend sous les noms de *Philologie* & de *Polymathie*. Il se piquoit assez d'être universel, & il entreprit même de critiquer *Balzac* sur sa Langue maternelle. Lorsque les disputes sur la Grace Universelle étoient le plus échauffées, chaque Parti s'efforça de le gagner. Les Particularistes furent les plus diligens, & ils le préoccupérent de telle sorte contre l'Universalisme, qu'il n'alla au Synode National d'Alençon, que pour le faire condamner. M. *Amyraut* s'est vanté de l'avoir fait revenir après quelques heures de conversation. Les autres ont prétendu que de Croi reconnoissant dans la suite qu'Amyraut lui en avoit fait accroire, en fut fort fâché. Il mourut le 31 d'août 1659. Croï fit un livre, pour prouver par l'Ecriture, la Confession de Foi de Genéve, & il le dedia à Nôtre-Seigneur *Jesus Christ*. Ce livre fut imprimé à Genéve *in folio*, en 1645. La seconde édition, qui contient plusieurs additions est de 1650. En 1655, il publia dans la même ville un Ouvrage, qui a pour titre, *Augustin, supposé*, ou, *Raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole*, qu'on a mis dans le neuviéme tome des Oeuvres de S. Augustin, ne sont pas de lui, mais de plusieurs Auteurs, qui en ont pris le nom, contre le P. *Bernard* Meynier, Jesuite. Il y a aussi de M. de Croi un Ouvrage intitulé *Semeï convaincu*: Il sert de Réponse à un Ecrit fort captieux intitulé, *La sainte liberté des Enfans de Dieu*. Il est du Jesuite Meynier. On dit que de Croï a aussi fait un livre pour prouver que S. Pierre n'a jamais été à Rome. L'an 1632, il avoit publié *Specimen Conjecturarum & Observationum in quædam Origenis, Irenæi, & Tertulliani Loca*. Douze ans après, on vit paroître ses *Observationes Sacræ & Historicæ in Novum Testamentum*, où *Heinsius* est terriblement critiqué. Cependant il avoit défendu l'*Herodes Infanticida* de ce Savant Hollandois contre Balzac. * Bayle, *Dict. Crit.* & les Auteurs qu'il cite.

CROIA ou CROIE. *Voyez* CROYE.

CROISADE. On a donné ce nom aux expéditions que les Chrétiens ont entreprises contre les Infideles, pour la conquête de la Terre Sainte, parce que ceux qui s'y engageoient, portoient une croix sur leur habit, & dans leurs étendarts. Voici quelle fut l'occasion de la première Croisade.

PREMIERE CROISADE.

En 1080, pendant les divisions des Grecs, sous les Empereurs Michel Ducas, & Nicéphore Botoniate, qui fut déposé par Alexis Comnène, Soliman, Prince des Turcs, établit à Nicée le siége de son Empire, ou plutôt de sa tyrannie, sous laquelle gémissoient l'Asie, la Syrie & la Palestine, & principalement Jérusalem. Parmi un grand nombre de Pelerins, qui visitoient alors les saints lieux de la Palestine, un François d'Amiens en Picardie, nommé Pierre l'Ermite, parce qu'il étoit solitaire de profession, fit en 1093. le voyage de Jerusalem, & y conféra avec le Patriarche Simeon, s'offrant de porter des lettres au Pape, & à tous les Princes Chretiens d'Occident, pour les exciter à chasser de la Terre-Sainte, cette nation barbare & infidéle. Ce bon Patriarche accepta volontiers ces offres, & donna à Pierre l'Ermite toutes les dépêches qu'il avoit demandées. Pierre s'embarqua sans différer, & se rendit à la Cour du Pape, où il présenta les lettres du Patriarche de Jérusalem, à Urbain II, qui témoigna beaucoup d'ardeur pour une si sainte expédition. Environ vingt ans auparavant, c'est à dire, en 1074, le Pape Grégoire VII avoit entrepris d'unir tous les peuples Chrétiens dans une guerre contre les Infideles, & les Croisez étoient déja au nombre de plus de cinquante mille; mais la défiance qu'il eut des mauvais desseins de l'Empereur Henri IV, qui refusa de s'unir avec lui, l'avoit obligé de suspendre ce projet, pour s'appliquer à la défense de l'Eglise. Urbain II, ne trouvant pas les mêmes obstacles, résolut d'executer ce dessein, & envoya Pierre l'Ermite dans toutes les provinces en deça & en delà des Alpes, pour traiter en particulier avec les Princes, & pour prêcher publiquement la Croisade. D'ailleurs, l'Empereur Grec, Alexis Comnéne, sollicitoit le Pape de lui procurer un puissant secours, contre les Turcs & contre les Sarrasins qui faisoient des ravages continuels, jusqu'aux murs de Constantinople. Urbain convoqua un Concile à Plaisance, & avertit cet Empereur d'y envoyer ses Ambassadeurs, afin que leur demande servit d'ouverture à la guerre sainte, pour empêcher les Infidéles de pousser leur conquêtes jusques dans l'Empire d'Occident, qu'ils sembloient déja menacer. Ce Concile fut tenu en mars 1095, & il y vint de toutes les provinces d'Italie, de France, & d'Allemagne, près de quatre mille Ecclésiastiques & trente mille Laïques. Tous ceux qui apprirent le dessein du Pape, témoignérent beaucoup d'empressement pour une si sainte entreprise, mais Urbain jugea à propos de convoquer encore un Concile à Clermont en Auvergne, où il présida lui même, comme il avoit fait au précedent. Pendant ce Concile tenu en novembre, il fit un Discours dans la grande place de la ville, & anima tellement toute l'assemblée, qu'une infinité de personnes s'écriérent tous ensemble comme de concert, *Dieu le veut, Dieu le veut*. Le Pape voulut qu'une parole de si heureux présage fût la Devise de toute l'armée, qu'on la portât sur les drapeaux & sur les étendarts, & qu'elle fût le cri des Soldats & des Chefs dans les combats, pour s'animer à bien faire. Il voulut aussi que ceux qui s'enrôleroient dans cette milice, portassent une croix rouge sur l'épaule droite, pour montrer qu'ils étoient les Soldats de celui qui avoit vaincu par la croix. On fit ensuite dans les autres séances du Concile, de nouveaux Decrets en faveur des Croisez, & l'on y confirma sur tout celui de la paix & de la tréve; (*Voyez* TRE'VE) ordonnant que la tréve dureroit pour les Croisez, pendant tout le tems de leur service, & qu'on ne les pourroit attaquer, ni dans leur personne, ni dans leurs biens, jusqu'à leur retour de la Terre-Sainte. Ensuite le Pape nomma Aymard de Monteil, Evêque du Puy, pour être son Légat Apostolique dans cette sainte expédition, que l'on appelloit communement *le Voyage* ou la *Voye de Dieu*.

Il y eut plusieurs Princes qui se croisérent, & qui furent conjointement les Chefs de cette sainte entreprise, sans qu'aucun prétendît avoir le droit de commander aux autres. Ces Princes furent Hugues *le Grand*, Comte de Vermandois, & frére de Philippe I, Roi de France: Robert, Duc de Normandie; Robert, Comte de Flandre; Raymond, Comte de Toulouse & de Saint-Gilles; Godefroy de Bouillon, Duc de la Basse Lorraine ou du Brabant, avec ses freres Baudouin & Eustache; Etienne, Comte de Chartres & de Blois; Hugues, Comte de Saint-Paul, avec un très grand nombre de Seigneurs de la premiére qualité. Pierre l'Ermite qui avoit été le Prédicateur de la Croisade, fut aussi Chef d'une grande armée, par un zéle qui ne convenoit guéres à sa profession, puis-qu'il étoit Prêtre, & un Gentilhomme François nommé Gautier, & surnommé, *sans avoir*, parce qu'il étoit pauvre, en conduisit un autre corps. Tous ces Croisez firent le voyage par differentes routes, pour se joindre tous ensemble à Constantinople. Le premier des Princes, qui fit avancer ses troupes, fut l'illustre Godefroy de Bouillon, qui eut plus de part que tous les autres à cette premiere Croisade, bien qu'il n'eût pas le commandement général de l'armée des Croisez, comme on le croit communément. Il se mit en marche, le 15 d'août 1096, avec une puissante armée de dix mille chevaux, & de soixante dix mille hommes de pié, tous aguerris, & la plupart choisis de la Noblesse de France, de Lorraine & d'Allemagne. Outre son frére, il avoit en sa compagnie Baudouin du Bourg son cousin, Comte de Retel, les Comtes Hugues de Saint-Paul, Bertaud de Toul, Baudoin de Mons, & plusieurs autres Seigneurs. Hugues *le Grand*, frére du Roi de France, se mit en chemin au mois de septembre, accompagné de Robert, Duc de Normandie, d'Etienne, Comte de Chartres, du Prince Eustache de Boulogne, frére de Godefroy de Bouillon; & de Robert, Comte de Flandre. Lorsque les Princes François traversérent l'Italie, pour passer au Levant, Boëmond, Prince de Tarente, ayant sçu leur dessein, voulut être de ce voyage, & laissant au siege d'Amalphi son oncle Roger, Comte de Sicile, il passa la mer peu de tems après Hugues *le Grand*. Il avoit dans son armée dix mille chevaux, & beaucoup plus de fantassins, avec la plus grande partie de la Noblesse de Sicile, & les Princes Normands, dont les principaux étoient le brave Tancréde son neveu, & le Comte Richard son cousin. Il arriva à Constantinople un peu après Pâques de l'année 1097. Robert Comte de Flandre, s'y rendit presque en même tems, & ensuite Raymond Comte de Toulouse, accompagné d'Aymard Evêque du Puy & Légat du Pape, & de Guillaume Evêque d'Orange; des Comtes Gérard de Roussillon, de Guillaume de Montpellier, & de plusieurs autres illustres Seigneurs, tant de Gascogne que de Provence. Robert de Normandie, Etienne Comte de Blois, & le Prince Eustache, qu'on attendoit avec impatience, arrivérent à Constantinople, sur la fin de mai, avec le reste de l'armée Chretienne. Avant l'arrivée de ces Princes à Constantinople, le Duc Godefroy & Tancréde avoient passé le détroit, & avoient commencé le siége de la ville de Nicée, dès le sixiéme mai. Ce fut là où on découvrit la trahison de l'Empereur Alexis, qui, après avoir fait de belles promesses aux Francs, ne songeoit qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pourroit, en attendant l'occasion de les faire tous perir. On sut que dès le commencement du siége, cet Empereur avoit fait secrettement solliciter les Assiégez par son Lieutenant, de se rendre à lui, & de refuser d'obéïr aux Francs. Les Croisez ayant reconnu sa mauvaise foi, ne laissérent pas de consentir que la ville lui fût rendue, après sept semaines de siége. De là les Princes Chrétiens conduisirent leur armée victorieuse par l'Asie Mineure, entrérent dans la Syrie, & prirent la ville d'Antioche qui fut cédée à Boemond, & Edesse que l'on donna à Baudouin l'an 1099. La ville de Jerusalem fut prise, & Godefroy de Bouillon fut élu Roi. Peu de tems après, les Chrétiens gagnérent la célebre bataille d'Ascalon, contre le Soudan d'Egypte; & cette victoire finit la premiére Croisade; car les Princes & les Seigneurs, & ceux qui les avoient suivis, croyant avoir pleinement accompli leur vœu, prirent congé du Roi Godefroy, pour s'en retourner en leur païs. Avant que les Princes passassent le détroit, les Croisez qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Ermite & de Gautier *sans avoir*, avoient été taillez en piéces par le Soudan de Nicée. * Guillaume de Tyr. L'Abbé Guibert, *Hist. Hierosol.* Albertus Aquensis. Robertus Monachus, *Notitia Concilior.* Baldricus Archiepiscopus. Anna Comnene. *Alexiade*.

SECONDE CROISADE.

La seconde Croisade se fit en 1144, après la prise de la ville d'Edesse, sur les Chrétiens, par Sanguin, Prince Turc, qui faisoit toûjours de nouvelles conquêtes. Louïs VII, Roi de France, ayant été averti que ce Conquérant menaçoit la ville d'Antioche, forma le dessein d'aller lui même secourir les Chrétiens; & pour cet effet, il convoqua à Bourges, pour les Fêtes de Noel, une grande assemblée de Princes, de Seigneurs & de Prélats de son Royaume, où il voulut que saint Bernard se trouvât. La Croisade y fut résolue; mais le saint Abbé fut d'avis que l'on consultât le Pape sur ce dessein, avant que de l'entreprendre: c'est pourquoi le Roi envoya ses Ambassadeurs au saint Pére, pour avoir sa réponse. Eugéne III loua fort les bonnes intentions du Roi, & envoya un Bref Apostolique à saint Bernard, par lequel il lui ordonnoit de prêcher la Croisade en France & en Allemagne, & d'exhorter les peuples & les Princes à prendre la croix. Louïs VII convoqua une assemblée générale à Vezeley en Bourgogne, pour Pâques de l'année 1146. Le Roi y prit la croix: ce que firent ensuite tous les Grands du Royaume, dont les principaux furent, Robert, Comte de Dreux, frére du Roi; Alfonse, Comte de Saint-Gilles; Thierri, Comte de Flandre; Gui, Comte de Nevers; Renaud son frere, Comte de Tonnerre; Yves, Comte de Soissons; Guillaume, Comte de Ponthieu; Henri, fils de Thibaud, Comte de Blois; Guillaume, Comte de Varennes; Archembaud de Bourbon; Enguerrand de Coucy; Hugues de Lusignan; Guillaume de Courtenay; & entre les Prelats, Simon, Evêque de Noyon; Godefroy, Evêque de Langres; Aluin, Evêque d'Arras; Arnoul, Evêque de Lizieux. Le Roi voulut encore déliberer sur ce sujet, dans une autre assemblée qu'il convoqua à Chartres, où presque tous les Archevêques & Evêques se trouvérent, comme dans un Concile de toute la France. La résolution du Roi y fut généralement approuvée; & l'on y résolut que saint Bernard auroit le commandement general de toute l'armée; mais ce saint Abbé en écrivit au Pape, qui le dispensa même de faire le voyage de la Terre-Sainte, à cause de sa complexion fort foible; & qui lui ordonna seulement de prêcher la Croisade en Allemagne, où il engagea dans la guerre sainte l'Empereur Conrad III; son frere Henri, Duc de Souabe; son neveu Frederic, & la plupart des Princes. Leur exemple fut suivi du célèbre Othon, Evêque de Frisingue, frére utérin de l'Empereur, des Evêques de Ratisbonne & de Passau, & d'une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de Soldats. Ladislas Duc de Boheme, Odoacre Marquis de Syrie, & Bernard Comte de Carinthie, prirent la croix peu de tems après.

Au mois de fevrier 1147, le Roi de France fit assembler les Etats du Royaume à Etampes, où il choisit Suger, Abbé de Saint Denys, pour être Régent du Royaume en son absence. Il reçut ensuite la benediction du Pape Eugene III, qui vint en France, un peu après la tenue des Etats; puis il alla prendre l'Oriflamme à S. Denys. Tout étant prêt pour son voyage, il partit après les Fêtes de la Pentecôte, vers la mi-juin, pour se rendre à Metz, où étoit le rendez-vous général de toutes ses troupes; tandis que l'Empereur Conrad, selon qu'on étoit convenu, marchoit deja avec toutes les siennes vers Constantinople, où ils se devoient rencontrer. Ce Prince étoit parti de Nuremberg sur la fin de mai, avec une armée de soixante-dix mille

Gendarmes, tous Cuirassiers, sans compter les Chevaux-legers, avec une infanterie la plus nombreuse qu'aucun Empereur ait jamais eue. Cependant une flotte composée de plus de cent vaisseaux que des particuliers Allemans, Anglois, Flamans & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, avoient armée, pour faire le voyage de Constantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'avril, fut agitée par des vents contraires, & obligée d'entrer dans la riviére de Lisbonne, pour s'y rafraichir. Elle y trouva une armée de Chrétiens sous la conduite d'Alphonse, fils du Comte Henri, & premier Roi de Portugal, qui assiégeoit la ville de Lisbonne occupée par les Mores. Ces Croisez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Asie, résolurent de combattre ces Infidéles: ce qu'ils firent avec un très-grand succès; car ils exterminérent les Sarrasins, & établirent ce nouveau Roi sur son thrône. Mais parce qu'après les victoires qu'ils y remportérent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Palestine, la plupart s'en retournérent en leur pays, & d'autres demeurérent en Portugal. L'Empereur Conrad étant arrivé à Constantinople, espéroit d'être bien reçu de l'Empereur Manuel, qui étoit son beau-frére; mais cet ennemi caché des Francs, employa toute sorte d'artifices pour ruiner l'armée des Croisez. Dès qu'il eut appris que l'on faisoit en Occident les préparatifs de cette Croisade, il envoya secrettement en donner avis au Sultan de Cogni; & lorsque les troupes de Conrad furent sur ses terres, il leur donna pour guides des traîtres qui les livrérent entre les mains des Turcs, en les conduisant de Nicomedie dans des pais déserts, où ces Infidéles vinrent les investir, & en firent un si grand carnage, que Conrad eut bien de la peine à se sauver avec la dixiéme partie de son armée, laquelle il ramena vers le camp des François, qui étoient alors près de Nicée. Les Seigneurs Allemans, demandérent leur congé, sous prétexte qu'ils n'avoient plus d'équipage, & l'Empereur Conrad fut obligé de retourner à Constantinople.

Cependant l'armée du Roi de France marcha vers Antioche, où il n'arriva presque que la cavalerie, toute l'infanterie ayant été taillée en piéces en diverses rencontres: & de là elle avança jusqu'à Jérusalem. Le Roi y fut reçu en 1148, par Baudouin, III. du nom, Roi de Jérusalem, avec des honneurs extraordinaires. Ensuite les Princes Chrétiens & les Prélats tinrent une assemblée générale à Ptolémaïde, pour y prendre une derniére résolution, sur ce qu'il falloit entreprendre pour la sûreté des Chrétiens en Orient. L'Empereur Conrad s'y trouva accompagné du Cardinal Theodin & des Grands de l'Empire, qui étoient restez auprès de lui, car un grand nombre de Seigneurs Allemans s'étoient retirez en leur pays. Le Roi Baudouin y assiste avec la Reine sa mére, le Patriarche de Jerusalem, les Archevêques de Césarée & de Nazareth, les Comtes de Napoli, de Tibériade, de Sidon, de Béryte & de Césarée, le Connétable Manassés, & les Grand-Maîtres de saint Jean de Jerusalem & du Temple. On y conclut qu'il falloit assiéger Damas en Syrie; mais cette entreprise eut un mauvais succès, par la trahison des Syriens, & particuliérement par celle de Raymond, Prince d'Antioche, qui avoit conçu quelque haine contre le Roi Louis VII. Ces Syriens contrefaisant fort les zélez pour le bien public, firent accroire au Conseil de guerre qu'il falloit attaquer la ville d'un autre côté que celui qu'on avoit choisi; mais cet avis ayant été suivi, on reconnut que c'étoit l'endroit le mieux fortifié: ce qui porta les François & les Allemans à lever le siége sur le champ, en reprochant aux Syriens leur lâcheté & leur perfidie. Ainsi l'Empereur Conrad prit congé du Roi de France, & du Roi Baudouin, qui étoit innocent de la trahison des siens, & se rembarqua sur les vaisseaux de Manuel son beau-frére, avec lequel il s'aboucha dans l'Achaïe, d'où il retourna en Allemagne. Quant au Roi de France, il demeura encore à Jerusalem, jusques après la Fête de Pâques de l'année 1149, pour attendre l'occasion de rendre quelque signalé service à Dieu; mais voyant qu'un plus long séjour y seroit inutile, en l'état où il se trouvoit, parce que le Comte de Dreux son frére, & la plupart des Princes & grands Seigneurs, s'en étoient déja retournez, il résolut de revenir incessamment en son Royaume, où l'Abbé Suger le supplioit de se rendre au plutôt. S'étant donc embarqué au port de Ptolémaïde, il aborda au mois de juillet en Calabre, d'où il prit son chemin par Rome. Après avoir conféré avec le Pape, il se rendit en son Royaume, ne remportant pour tout fruit de son voyage, que la satisfaction d'avoir visité les lieux saints. Alors une infinité de gens s'emportérent contre saint Bernard, le traitant même de faux Prophéte, parce qu'il avoit promis que cette Croisade auroit un heureux succès. Mais ce saint Abbé se justifia en remontrant à ceux qui faisoient ces plaintes, qu'il n'avoit pas été l'Auteur, mais le Prédicateur de la Croisade, en quoi il avoit obéi au Pape. Qu'à l'égard du succès, il étoit arrivé quelque chose de semblable aux Israëlites, à qui Moïse promit solemnellement que Dieu les conduiroit dans un pays très-abondant, où ils seroient heureux, & que néanmoins ces gens-là périrent dans les déserts, & ne virent point cette terre promise, qui ne fut que pour leurs enfans. Il ajoûta, que, comme les Israëlites durant ce voyage firent mille choses contre Dieu & méritérent cette punition, au lieu du bonheur dont ils auroient joui, s'ils avoient été fidéles à ses commandemens; de même les crimes & les grands désordres de la plupart des Croisez avoient attiré la vengeance de Dieu sur leur armée. * Vincent de Beauvais, *Specul. Histor.* Othon de Frisingue, *de Gestis Frederici.* Gaufred, *Vita sancti Bernardi.* Odo de Diogil, *de profect. Ludov. VII.* Saint Bernard, *in Epistol.* Pierre de Cluny, *in Epistolis.* Matthieu Paris. Guillaume de Tyr. Nicétas, *in Manuele. Gesta Ludovici VII.*

TROISIÉME CROISADE.

La troisiéme Croisade se fit en 1188, après la prise de Jérusalem par Saladin Sultan d'Egypte. Guillaume Archevêque de Tyr en Syrie, & le Cardinal d'Albano, Légat du saint Siége, vinrent en France, pour traiter la paix entre Philippe *Auguste*, Roi de France, & Henri II. Roi d'Angleterre, afin de les unir dans l'entreprise de la guerre sainte contre Saladin. Ces Légats obtinrent une entrevue des deux Rois dans la plaine de Gisors; & l'Archevêque de Tyr, fit un Discours si fort & si touchant, que ces Rois s'étant embrassez, se présentérent les premiers pour recevoir la croix. Richard, fils du Roi d'Angleterre, & Duc de Guienne, la reçut en même tems de la main des Légats, comme firent aussi Philippe, Comte de Flandre, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Blois, de Dreux, de Champagne, de Soissons, du Perche, de Clermont, de Bar, de Beaumont, de Nevers, Jacques Seigneur d'Avênes, & presque tous les grands Seigneurs de France, d'Angleterre & de Flandre, qui se trouvérent à cette assemblée. Pour se distinguer les uns des autres, il fut arrêté que les François prendroient une croix rouge, comme on la portoit en la premiére Croisade; que les Anglois en auroient une blanche; & que celle des Flamands seroit verte. Et pour rendre éternelle la mémoire d'une si grande action, on fit dresser une croix, & bâtir au milieu de ce champ de la conférence des deux Rois une église, qu'on appella depuis *le champ sacré*. Ensuite de cela, les Rois de France & d'Angleterre, pour subvenir aux frais de la guerre, firent publier une ordonnance, qui portoit entre autres choses, que ceux qui ne seroient point de la Croisade, même les Ecclésiastiques (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevraud) payeroient une fois la dîme de leur revenu: ce qui fut depuis appellé *la dîme Saladine*, parce qu'on la payoit à l'occasion de la guerre contre Saladin. Cette ordonnance défendoit aussi expressément tous les jeux de hazard, les juremens, les blasphêmes, & de mener aucunes femmes à la suite de l'armée, afin d'éviter les désordres & les crimes, qui avoient attiré la vengeance de la justice divine sur les Chrétiens, dans la seconde Croisade. Cette alliance des deux Rois fut bientôt rompue par Henri II, & la guerre, qui se renouvella, retarda la Croisade de France & d'Angleterre. Cependant le Cardinal d'Albano, & Guillaume Archevêque de Tyr, Légats du saint Siége, passérent en Allemagne, pour porter aussi l'Empereur à l'entreprise de la guerre sainte. Aussi-tôt que la proposition en eut été faite dans une Diéte générale tenue à Mayence, l'an 1188, l'Empereur Frederic *Barberousse* reçut la croix, par les mains des Legats: ce que fit aussi Frédéric, Duc de Souabe, son second fils, avec la plupart de ceux qui se trouvérent à cette assemblée, dont les principaux furent Léopold, Duc d'Autriche; Berthold, Duc de Moravie; Herman, Marquis de Baden, les Comtes de Nassau, de Thuringe, de Meissen, de Hollande, & plus de soixante autres des plus signalez Princes de l'Empire, avec les Evêques de Besançon, de Cambray, de Munster, d'Osnabruk, de Meissen, de Passau, de Wirtsbourg, & plusieurs autres. L'Empereur Frédéric partit de Ratisbonne, vers la fin d'avril 1189, passa victorieux dans la Thrace, malgré l'Empereur Grec, & de là dans l'Asie Mineure où il défit le Sultan d'Iconium, mais approchant de la Syrie, il mourut l'an 1190. Son fils Frédéric, Duc de Souabe, mena l'armée à Antioche, puis à Tyr, & de là au camp devant Acre ou Ptolémaïde, que Guy de Lusignan, Roi de Jérusalem, assiégeoit depuis deux ans. Il étoit déja arrivé deux flottes au secours de Guy de Lusignan. La premiére fut des Danois & des Frisons, ausquels étoient joints ceux d'entre les Anglois, qui voulurent partir malgré le retardement de la Croisade, & quantité de vaisseaux qui portoient un grand nombre de Noblesse volontaire, & de Soldats sous plusieurs Princes & Seigneurs François, dont les principaux étoient, Robert II, Comte de Dreux, & son frére Philippe Evêque de Beauvais, cousins du Roi; Thibaud, Comte de Chartres; Etienne, Comte de Sancerre, son frére; Raoul, Comte de Clermont en Beauvoisis; Guy de Châtillon sur Marne; & son frére Gaucher III, qui fut depuis Comte de Saint-Paul; & autres vaillans hommes. Ces généreux François ne purent attendre que Philippe *Auguste* fût en état d'accomplir son vœu, & arrivérent à la rade de Ptolémaïde, en même tems que les Danois, les Frisons & les Anglois. L'autre flotte étoit des Allemans, qui avoient pris la mer, pour renforcer celle de l'Empereur, sous la conduite du Landgrave de Thuringe & du Duc de Gueldre.

Pendant que ces armées Chrétiennes assiégeoient Ptolémaïde, Frédéric, Duc de Souabe, fut reçu au camp avec toutes sortes d'honneurs, & proposa de donner un assaut général: ce que l'on fit par terre & par mer, mais l'entreprise ne réüssit pas. Ce fut la derniere action militaire de Frédéric; car la maladie, qui se mit au camp l'enleva peu de jours après. Cette mort fut très-funeste à l'armée Chrétienne, parce que les Allemans desespérez d'avoir perdu & leur Empereur & leur Prince, ne voulurent plus reconnoître de Chef, & s'en retournérent, à la réserve de quelques uns qui demeurérent sous la conduite du Duc *Léopold* d'Autriche. Ainsi les Chrétiens ne firent autre chose que se défendre dans leurs retranchemens contre les insultes de Saladin, & contre les sorties des assiégez, jusqu'à l'arrivée des Rois de France & d'Angleterre. Richard *Cœur de Lion*, qui avoit succédé à son pére Henri II, en 1189, s'appliqua dès le commencement de son régne à faire ses préparatifs, pour la guerre sainte. Il fit un grand amas d'or & d'argent, non pas en chargeant son peuple par l'exaction rigoureuse de la dîme Saladine, que l'on avoit toute employée à la guerre qui s'étoit faite entre les deux Couronnes; mais en vendant tout ce qu'il put de Dignitez, de Charges & de Terres de son Domaine, & il équippa une flotte composée de cent cinquante grands vaisseaux, & de cinquante-trois galéres, outre les barques & les tartanes, & autres bâtimens, pour porter les vivres & les munitions. En même tems Philippe *Auguste* leva une puissante armée des deniers de son épargne, & de ce qui restoit encore dans ses coffres de la dîme Saladine. Il fut accompagné des Grands du Royaume, dont les principaux furent, Eudes, Duc de Bourgogne; Pierre, Comte de Nevers; Renaud, Comte de Chartres; Geofroy, Comte du Perche; Montmorency, depuis Connétable de France, & plusieurs autres Seigneurs. Philippe arriva le 16 septembre au port de Messine en Sicile, où les deux Rois avoient concerté de se rendre, & Richard y entra huit jours après. Au mois de mars 1191, le Roi de France partit de Messine avec toute sa flotte, & arriva la veille de Pâques devant Ptolémaïde, où il fut reçu des autres Croisez avec des transports incroyables d'allégresse. En peu de tems il y fit une bréche considérable, & les François se présentoient pour donner l'assaut; mais on résolut d'attendre l'arrivée du Roi d'Angleterre, qui s'étoit arrêté dans l'isle de de Chypre, laquelle il avoit conquise sur le Tyran Isaac, Prince de la Maison des Comnenes, du côté de sa mére. Une partie de la flotte de Richard parut devant Acre le premier juin, veille de la Pentecôte, & ce Prince y arriva lui même le huitiéme du même mois. Ainsi l'armée Chrétienne, qui étoit composée de plus de 300 mille hommes, se voyoit en état de triompher bientôt de Saladin, si la discorde n'eût formé plusieurs partis entre les Princes Chrétiens. Les Rois de France & d'Angleterre eurent de grands différens ensemble; & cette division fut augmentée par celle qui étoit entre Guy de Lusignan, & Conrad, Marquis de Montferrat, au sujet du Royaume de Jérusalem, que l'un prétendoit retenir, & dont l'autre vouloit s'emparer. Cette discorde néanmoins ne dura pas longtems, & la paix étant conclue, du moins en apparence, & pour un tems, entre les deux Rois, on s'appliqua à presser le siége de la ville, qui se rendit le 12 juillet 1191. Philippe *Auguste* étant malade, se retira après cette conquête, laissant en Syrie une bonne partie de son armée sous le commandement du Duc de Bourgogne. Il partit le premier août, passa par Rome, où il salua le Pape Célestin III, qui approuva son retour, & arriva en France dans le mois de decembre. Richard, Roi d'Angleterre, demeura en Syrie encore plus d'un an; mais enfin il fit une tréve avec Saladin, dont les conditions furent, *Que toute la côte depuis Jaffa jusques à Tyr demeureroit aux Chrétiens, & tout le reste de la Palestine à Saladin, excepté Ascalon, qui seroit, après la tréve expirée, à celui qui se trouveroit alors le plus puissant; & que les Chrétiens pourroient entrer librement à petites troupes dans Jérusalem, pour y faire leurs dévotions pendant la tréve, qui seroit de trois ans, trois mois, trois semaines, & trois jours.* Ensuite le Roi Richard partit au mois d'octobre 1192, laissant le Royaume de Jérusalem au Comte de Champagne son neveu, & celui de Chypre à Guy de Lusignan. * Sanutus. Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Ursperg. Nicétas. Tagenon, *Descript. Expedit. Asiat.*

QUATRIÉME CROISADE.

La quatriéme Croisade fut entreprise en 1195; après la mort de Saladin. Le Pape Célestin III, voyant qu'il ne pouvoit attendre de secours ni de la France, ni de l'Angleterre, envoya un Légat à l'Empereur Henri VI, qui déclara sa résolution sur la guerre sainte dans une Diéte générale qu'il convoqua à Wormes, où il prit la croix, que prirent en même tems tous les Princes séculiers & ecclésiastiques de l'Empire, dont les principaux étoient, Henri, Duc de Saxe; Othon, Markgrave de Brandebourg, Henri, Comte Palatin du Rhin; Herman, Landgrave de Thuringe; Henri, Duc de Brabant; le Duc de Baviére; Frédéric, fils de Léopold, Duc d'Autriche; Veleran, fils du Duc de Limbourg; & plusieurs autres; avec les Evêques de Virtsbourg, de Bréme, de Verden, d'Halberstadt, de Passau, & de Ratisbonne. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que Béla, Roi de Hongrie étant mort un peu après cette Diéte, la Reine Marguerite de France sa veuve, sœur de Philippe *Auguste*, s'engagea solemnellement à la guerre sainte, & joignit ses troupes à l'armée des Princes croisez. L'Empereur mit sur pié trois grandes armées. La premiére prit son chemin par terre jusques à Constantinople, d'où elle passa à Antioche, puis à Tyr, & de là à Ptolémaïde ou Acre. La seconde fut une armée de mer, qui, après avoir côtoyé les Païs Bas, l'Angleterre, la France & l'Espagne, reprit en passant la ville de Sylves en Portugal, que les Sarrasins possédoient alors: après quoi elle continua son voyage jusqu'au port d'Acre.

d'Acre. La troisiéme passa en Sicile, où l'Empereur, qui la conduisoit en personne, vouloit entiérement exterminer la race des Princes Normands. Après y avoir fait périr de cruels supplices ceux qui s'étoient liguez contre lui, il fit embarquer une grande partie de son armée, qui arriva peu de jours à Ptolémaïde. Les Chrétiens gagnérent plusieurs batailles contre les Infidéles, & prirent un bon nombre de villes. Mais la nouvelle que l'on reçut en 1198, de la mort de l'Empereur Henri VI, obligea les Princes croisez, de s'en retourner promptement en Allemagne. * Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Othon de *S. Blaise*. Hérold. Villehardouin. Albéric le Moine.

CINQUIE'ME CROISADE.

La cinquiéme Croisade fut publiée par ordre du Pape Innocent III, en 1198. Ce fut Foulques, Curé de Neuilly sur Marne qui la prêcha par toute la France, avec un zéle infatigable, pendant que d'autres faisoient de même dans les autres Etats Chrétiens. Thibaud, Comte de Champagne, & Louis Comte de Blois & de Chartres, furent les premiers qui prirent la croix, en 1199. En même tems plusieurs Seigneurs & Barons, principalement de l'Isle de France & de Picardie, se joignirent à ces deux Princes. Bientôt après, Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, s'engagea aussi dans la Guerre Sainte, avec la plupart des Seigneurs Flamans. Le Comte de Champagne fut élu Chef de la Croisade, & l'on résolut d'entreprendre le voyage par mer, pour se garentir des maux que l'on avoit soufferts par terre dans les Croisades précédentes. Pour cet effet, les Princes croisez envoyérent des Députez à la République de Vénise, qui promit de fournir des vaisseaux & de joindre à l'armée de terre cinquante galéres bien équipées, & fournies de Soldats, à condition de partager également toutes les conquêtes, que l'on feroit durant l'année de leur confédération. Dans cet intervalle, le Comte de Champagne vint à mourir, après avoir nommé le Comte Raoul de Dampierre, pour faire en son nom le voyage d'outre-mer avec ses troupes particuliéres, dont il lui donna la conduite. On élut alors pour Chef de la Croisade, le Marquis Boniface de Montferrat, parent du Roi Philippe *Auguste*. Les Princes croisez partirent en 1202, vers la Pentecôte, pour se rendre à Vénise, où les Vénitiens les priérent de se joindre à eux, afin de reprendre Zara, ville de la Dalmatie, qui s'étoit revoltée contre la République. Les François ne pouvant s'exempter d'y consentir, à moins que de rompre leur entreprise, s'accordérent à ce qu'on demandoit, à condition qu'après la prise de Zara, les Vénitiens iroient avec eux attaquer l'Egypte, dont on espéroit que la conquête feroit très facile.

Dandolo, Doge de Vénise fut si charmé de cette générosité des François, qu'il prit lui même la croix, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé. En même tems on vit arriver une troupe choisie de Seigneurs Allemans & Brabançons, avec Conrad, Evêque d'Halberstade, & Berthold, Comte de Catzenellebogen: de sorte que l'armée se trouvant complette, elle sortit du port de Vénise au mois d'octobre, sur une flotte composée d'environ trois cens vaisseaux, & alla mettre le siége devant Zara qui se rendit à composition. Comme la saison étoit trop avancée pour faire la guerre en Egypte, on résolut de passer l'hiver à Zara. Pendant qu'on y faisoit tous les préparatifs nécessaires, il vint des Ambassadeurs de l'Empereur Philippe de Souabe, pour prier les Princes croisez de rétablir le Prince Alexis sur le thrône de Constantinople, que son oncle Alexis l'Ange, surnommé depuis *Comnéne*, avoit usurpé. Les Princes François & les Vénitiens, persuadez que le vrai moyen de délivrer la Terre-Sainte, étoit de s'assurer du côté de Constantinople, s'obligérent de rétablir le jeune Alexis, en chassant l'usurpateur. Quelques uns néanmoins voulurent poursuivre leur voyage en Syrie, & quittérent l'armée des Confédérez, qui arriva au port de Chalcédoine, le jour de la saint Jean-Batiste de l'année 1203, d'où elle passa le détroit, & assiégea Constantinople: La ville ayant été prise, Isaac l'Ange & son fils Alexis furent rétablis sur le thrône. Après leur mort les Confédérez chassérent le Tyran Murtzufle; & Baudouin, Comte de Flandre, fut élu Empereur de Constantinople, l'an 1204. Ainsi cet Empire fut transporté des Grecs aux François neuf cens ans après son établissement, sous *le Grand* Constantin, & une si illustre conquête se fit en une seule campagne. Pendant que les Princes confédérez faisoient la guerre aux Tyrans de Constantinople, ceux qui s'étoient séparez d'eux pour aller dans la Palestine, auquels s'y étoient rendus sous d'autres Chefs, firent des efforts inutiles pour la conquête de la Terre-Sainte. Jean de Nêle, qui commandoit la grande flotte qu'on avoit équipée en Flandre, arriva à Ptolémaïde un peu après Simon de Montfort, Renaud de Dampierre, & les autres Seigneurs qui avoient quitté les Confédérez avant leur départ de Vénise. Le Moine Herloin y avoit aussi conduit une grande multitude de Bretons: de sorte qu'il y avoit plus de forces qu'il n'en falloit, pour chasser les Infidéles de la Palestine. Mais la peste fit périr une grande partie des Croisez; une autre se rembarqua & reprit le chemin de l'Europe; & les Princes Chrétiens du pays se firent la guerre l'un à l'autre, où s'engagérent aussi les Croisez, prenant de differens partis dans cette fatale division: de sorte qu'il ne fut pas difficile au Soudan d'Alep, de défaire toutes leurs troupes, en 1204. Le brave Simon de Montfort, qui se rendit si célébre depuis dans la guerre contre les Albigeois, fut contraint de revenir en France, sans avoir raporté de son voyage autre chose que le regret de n'y avoir rien fait. *Voyez les Auteurs citez à la fin de la quatriéme Croisade.*

SIXIE'ME CROISADE.

Le Pape Innocent III, sachant combien il étoit nécessaire d'envoyer du secours aux Chrétiens de la Terre-Sainte, écrivit en 1213 des lettres circulaires à tous les Fidéles pour les exciter à courir promptement dans la Palestine. Ces lettres ne produisirent aucun effet, & furent au contraire l'occasion d'un très grand desordre; car il arriva que par une étrange illusion, une infinité de jeunes enfans se mirent dans l'esprit que Dieu vouloit se servir d'eux pour retirer le saint Sépulchre d'entre les mains des Sarrazins. Il s'en assembla jusqu'à trente mille en France, & plus de vingt mille en Allemagne, qui prirent tous la croix, sous la conduite de plusieurs Clercs, & même de quelques Prêtres. Mais la plupart de ceux d'Allemagne, périrent de misére par les chemins, ou furent depouillez par les Voleurs. Ceux de France qui allérent jusqu'à Marseille, se mirent entre les mains de deux Marchands, insignes scélérats, qui leur ayant promis de les passer gratuitement dans la Palestine, en chargérent sept de leurs vaisseaux, dont deux firent naufrage, avec perte de tout ces enfans qu'il portoient; & les cinq autres arrivérent en Egypte, où ces traîtres les vendirent aux Sarrazins. Le même Pape continua toûjours son zéle pour procurer du secours aux Chrétiens de l'Orient, & dans le Concile de Latran, tenu en 1215, il fit un décret pour une Croisade générale. Sa mort étant survenue, Honorius III, qui lui succéda, en 1216, envoya des Légats à tous les Princes Chrétiens; & une infinité de Croisez, particuliérement des nations septentrionales, se trouvérent prêts à partir au premier commandement. L'Empereur Frederic, qui s'étoit croisé des premiers, devoit être leur Chef, mais comme il n'avoit pas encore reçu à Rome la couronne de l'Empire, André Roi de Hongrie prit sa place, & fut l'unique entre tous les Rois de l'Europe, qui se mit à la tête des Croisez, les autres en étant empêchez par des intérêts particuliers, qui ne leur permettoient pas de s'engager dans cette guerre contre les Infidéles. Le Roi de Hongrie fut accompagné des Ducs d'Autriche, de Baviére, de Moravie, de Brabant, de Limbourg, du Comte Palatin du Rhin, des Comtes de Juliers & de Hollande, du Marquis de Bade, avec l'Archevêque de Mayence, les Evêques de Bamberg, de Passau, de Strasbourg, de Munster & d'Utrecht, & la plupart des Prélats de Hongrie qui voulurent suivre leur Roi. Le rendez-vous de toutes les troupes étoit dans l'Isle de Chypre, d'où, vers la fin de septembre 1217, elles passérent en Syrie, & entrérent dans le Fort d'Acre. Hugues de Lusignan, Roi de Chypre, les y accompagna; & Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, y amena quelques jours après le peu de troupes qu'il avoit, avec les Chevaliers du Temple, & de saint Jean de Jérusalem, & les Teutoniens ou Chevaliers Allemans. L'armée Chrétienne ne put rien faire cette année: & le Roi de Hongrie se vit obligé de s'en retourner dans son Royaume, où sa présence étoit nécessaire. Il partit en 1218, si-tôt que la saison fut propre pour naviger. Mais cette perte fut réparée par le secours qui vint peu de tems après; car la flotte septentrionale des Croisez conduite par le Comte de Hollande, qui s'étoit arrêtée en Portugal, où elle avoit aidé les Portugais à remporter une victoire contre les Mores d'Alcazar, arriva, heureusement pour renforcer l'armée Chrétienne. On résolut alors de porter la guerre en Egypte, d'où venoient toutes les grandes armées des Soudans, afin de détruire le mal dans sa source; & l'on commença par le siége de Damiéte, qui dura dix-huit mois. Durant ce tems, il vint de nouveaux secours de Rome & de toute l'Italie, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, & d'Angleterre. Le Cardinal d'Albano, Légat du Pape, étant arrivé avec une puissante armée, voulut commander toutes les troupes, mais le Roi de Jérusalem y conserva l'autorité qui lui avoit été donnée. Saint François d'Assise y vint en 1219, pour animer les Chrétiens, & dans le dessein de gagner la Couronne du martyre, en prêchant la Foi aux Infidéles. Enfin la ville de Damiéte fut prise le cinquiéme novembre 1219, & attribuée, du consentement du Légat & de toute l'armée, au Royaume de Jérusalem.

Après que l'armée eut passé l'hiver à Damiéte, plusieurs Croisez s'en retournérent en leur pays; & le Roi de Jérusalem reprit le chemin de la Palestine, promettant de revenir au plutôt. C'est pourquoi le Légat écrivit au Pape pour lui demander du secours. Le Pape en obtint de l'Empereur, qui envoya à Damiete Louis Duc de Baviére avec de belles troupes, & quarante-trois galéres bien équipées. Les Vénitiens, les Genois & les Pisans y menérent en même tems un grand secours, & le Roi de Jérusalem revint quelques jours après. On tint alors conseil: l'avis du Légat fut, que l'on donnât bataille à Mélédin, Soudan d'Egypte, & celui du Roi de Jérusalem étoit que l'on retournât à la conquête de la Terre-Sainte; mais le Légat fit tant qu'il entraîna les Chefs de son côté. Ainsi en mois de juillet 1221, l'armée des Croisez se mit en marche pour aller vers Babylone, à trente lieues de Damiéte, où étoit le Soudan. Mais à moitié chemin, elle fut obligée de s'arrêter à la rencontre de Mélédin, & d'accepter une tréve pour huit ans, à condition de lui rendre Damiete. En 1228, l'Empereur Frédéric fit enfin le voyage de la Terre-Sainte, dont il avoit fait vœu dès le commencement de cette Croisade; & l'année suivante, il conclut avec le Soudan, une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Que le Soudan céderoit la ville de Jérusalem à Frédéric, avec les villes de Bethléem, de Nazareth, de Thoron & de Sidon; mais que le temple de Jérusalem demeureroit aux Sarrazins, pour y faire librement tous les exercices de leur Loi.* Ensuite l'Empereur revint en Allemagne, sans avoir rétabli les murailles de Jérusalem, ni celles des autres villes qu'on lui avoit cédée: de sorte que les Chrétiens n'en étoient les maîtres qu'en apparence. L'an 1234, le Pape Grégoire IX convoqua une grande assemblée de Prélats à Spolette, où l'Empereur même assista, avec les Patriarches de Constantinople, d'Antioche, & de Jérusalem, que le Pape avoit fait venir, pour délibérer avec eux sur les affaires d'Orient. Là il fut résolu qu'on recommenceroit la guerre dans la Palestine, dès que la tréve seroit expirée, c'est à dire, en 1239, & que cependant on publieroit la Croisade. Thibaud, V. du nom, Comte de Champagne & Roi de Navarre, fut le Chef des Princes Croisez, dont les principaux étoient, Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; Jean son frére, Comte de Mâcon; Henri, Comte de Bar; Gui, Comte de Nevers; le Connétable Amauri, Comte de Montfort, les Comtes de Joigni & de Sancerre, & plusieurs Barons de France, de Navarre & de Bretagne; avec une multitude infinie de Croisez François & Allemans, qui n'attendoient qu'un Général de cette réputation pour les conduire. Il y avoit sujet d'espérer un très heureux succès; mais par une fâcheuse rencontre, le Pape fut obligé de publier en même tems une autre Croisade, pour secourir Baudouin II, Empereur de Constantinople, attaqué par deux puissans ennemis, Jean Ducas, surnommé *Vatace*, Empereur des Grecs, & Azen Roi des Bulgares. Ainsi la plupart des Croisez pour la Terre-Sainte, s'engagérent pour Constantinople, entre autres, Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; & au lieu d'une grande Croisade qui pouvoit réussir, ou dans la Palestine ou dans la Gréce, si l'on n'eût eu qu'un même dessein, il s'en forma deux médiocres, qui n'eurent ni en Gréce ni en Syrie le succès que l'on espéroit.

La division qu'on vit naître de nouveau entre le Pape & l'Empereur, & qui donna lieu aux factions des Guelphes & des Gibelins, affoiblit encore l'armée des Croisez. Ils ne perdirent pas néanmoins courage, & s'étant partagez, les uns s'embarquérent à Marseille, & les autres allérent par terre en Syrie. Lorsqu'ils furent arrivez à Ptolémaïde ou Acre, ils marchérent vers Ascalon, pour en rebâtir les murailles, & la fortifier. Cependant le Duc de Bourgogne, le Comte de Bar, & le Connétable Amaury de Mont-fort, se séparérent du gros de l'armée, & voulurent surprendre la ville de Gaze; mais ils y furent défaits par l'armée du Soudan de Babylone. Le reste de l'armée qui étoit à Ascalon, reprit le chemin d'Acre, où l'on fit avec les Infideles, deux traitez qui furent fort honteux aux Chrétiens, car les Templiers qui avoient pour eux une partie de l'armée Chrétienne, firent tréve avec Nazer, Soudan de Damas, à condition qu'il leur rendroit le territoire de Jérusalem, avec les châteaux de Beaufort & de Sépher, & qu'ils le serviroient aussi de toutes leurs forces contre le Soudan de Babylone. Et les Hospitaliers soutenus du Roi de Navarre, des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de l'autre partie de l'armée, firent tréve avec Mélech-Salach, Soudan de Babylone, contre le Soudan de Damas: après quoi le Roi de Navarre, le Duc de Bretagne & la plupart des Croisez, s'étant embarquez au port d'Acre, retournérent en leur pays, presque au même tems que Richard, Comte de Cornouaille, & pére de Henri III, Roi d'Angleterre, arrivoit dans la Palestine avec de bonnes troupes de Croisez Anglois. Ce Prince connut bientôt que, pendant la division qui continuoit toûjours entre les Chefs, & sur tout entre les Templiers & les Hospitaliers, il n'y avoit nulle apparence qu'on pût réüssir par les armes. C'est pourquoi voyant que le Soudan de Babylone offroit de renouveller la tréve avec de nouveaux avantages pour les Chrétiens, il résolut par l'avis du Duc de Bourgogne, du Grand-Maître de l'Hôpital & de la plupart des Croisez, de l'accepter à ces conditions, *Que l'on rendroit de part & d'autre tous les prisonniers, & sur tout ceux qui avoient été pris à la bataille de Gaza*, entre lesquels étoit le Connétable de Montfort, *& que les Chrétiens joüiroient de quelques terres que le Soudan possédoit dans la Palestine.* Après cela Richard remonta sur sa flotte, en 1241, & cingla vers l'Italie. L'an 1244, les Corasmiens, peuples issus des anciens Parthes, étant chassez de la Perse par les Tartares, passérent l'Euphrate & vinrent demander quelques terres au Soudan d'Egypte, qui leur abandonna la Palestine, où ils firent d'abord irruption. Alors toutes les forces des Chrétiens s'étant jointes pour résister à ces Barbares, on leur donna bataille, auprès de Gaze; mais l'armée Chrétienne y fut défaite, & il ne se sauva qu'un fort petit nombre de Chevaliers, avec le Connétable, le Comte Philippe de Montfort Prince de Tyr, le Patriarche Robert, une partie des Evêques & quelques centaines de Soldats. Les Grands-Maîtres du Temple & des Chevaliers Teutons y demeurérent sur la place; & celui de saint Jean de Jérusalem fut mené dans les fers à Babylone avec l'illustre Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, &

neveu

neveu du Roi Jean. * Nicétas. Albéric. Sanut. Nangis, &c.

SEPTIE'ME CROISADE.

La nouvelle de cette défaite, ayant été portée au Pape, le fit résoudre à convoquer un Concile général qui se tint à Lyon en 1245, où l'on fit un Décret pour une nouvelle Croisade contre les Sarrasins. Mais le secours qu'on envoye à Constantinople contre Vatace, Empereur Grec, les troubles d'Allemagne & d'Italie, & la Croisade particuliére, que le Pape fit publier contre l'Empereur Frédéric, furent comme autant de diversions qui affoiblirent tellement la principale Croisade, que de tous les Rois de l'Europe, il n'y eut que le Roi saint Louis, qui, avec les seuls François entreprit cette guerre Sainte. Les plus illustres d'entre eux qui prirent la croix à son exemple, furent les trois Princes, fréres du Roi; Alphonse, Comte de Poitiers; Robert, Comte d'Artois, & Charles Comte d'Anjou; avec Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre, Duc de Bretagne; Guillaume, Comte de Flandre; Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul; Hugues de Lusignen, Comte de la Marche; les Comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Retel, de Montfort, & de Vendôme; le Connétable de Beaujeu, & plusieurs autres Seigneurs & Grands Officiers de la Couronne; outre Jean, Sire de Joinville, & quantité de Prélats qui suivirent le Cardinal Légat, que le Pape avoit envoyé pour publier la Croisade en France. Le Roi S. Louis ayant fait les préparatifs nécessaires, & ayant pourvu au Gouvernement du Royaume, dont il declara Regente la Reine Blanche sa mére, se mit en état de partir après la Pentecôte de l'année 1248. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 25 août, où le plus grande partie de sa flotte l'attendoit; l'autre étant à Marseille, pour y recevoir le reste de l'armée. Il arriva vers la mi-septembre en l'isle de Chypre, où les autres vaisseaux le joignirent peu de tems après. Les Seigneurs de son armée & les Barons du Royaume de Chypre, l'obligérent à demeurer jusques à l'été de l'année suivante, qu'il se rembarqua avec Henri Roi de Chypre, & parut à la vue de Damiéte après les fêtes de la Pentecôte de l'année 1249. Cette ville fut bientôt prise, & on résolut d'aller droit à Babylone, qui étoit la Capitale du Royaume; mais on trouve les Sarrasins campez auprès de Massore, & après plusieurs batailles, la maladie s'étant mise dans le camp des Chrétiens, le Roi fut contraint de faire une retraite, dans laquelle il fut poursuivi par les Infideles, qui firent un étrange massacre des Chrétiens, & prirent le Roi prisonnier, avec les Seigneurs de l'armée en 1250. Alors on fit un traité, par lequel il fut arrêté, *Qu'il y auroit tréve pour dix ans; Que les Chrétiens posséderoient paisiblement toutes les places qu'ils tenoient dans la Palestine & dans la Syrie; Que le Roi payeroit huit cens mille bezans d'or*, (c'est à dire, environ quatre cent mille livres, selon quelques uns, ou quatre cens mille écus d'or, selon d'autres) *pour la rançon de tous les prisonniers; & que pour sa personne, il rendroit Damiete au Soudan*. Ainsi après trente-deux jours de captivité, le Roi, tous les Princes & les Seigneurs de Chypre & du Royaume de Jérusalem, & le peu de Soldats qui restoient d'une si grande défaite, furent délivrez; les Comtes de Flandre, de Bretagne & de Soissons, accompagnez de plusieurs grands Seigneurs, prirent congé du Roi, & firent voile vers la France, mais le Roi voulut passer en Syrie, & arrive en peu de jours au port d'Acre. Après y avoir mis les places maritimes en état, il revint en France l'an 1254. * Sanut. Matthieu Paris. Joinville. Nangis, &c.

HUITIE'ME ET DERNIE'RE CROISADE.

L'an 1255, les Vénitiens & les Génois qui étoient en Syrie, se firent une cruelle guerre, où les Princes & les Chevaliers d'outremer s'engagérent, les uns pour les Vénitiens assistez des Pisans, & les autres pour les Génois. Cette guerre dure fort long-tems, & cause la perte de la Terre-Sainte; car Bendocdar, Soudan d'Egypte, profita de cette division, & se présenta en 1261, avec trente mille hommes devant Ptolemaïde, dont il ruina les fauxbourgs. Ensuite il prit la ville de Césarée, le château d'Assur, & la forteresse de Sephet. Continuant ses conquêtes, il s'empara du château de Jaffe, de la plupart des places des Templiers, & enfin de la ville d'Antioche en 1268. Le Pape & le Roi de France étonnez de ces progrès, formérent le dessein d'une nouvelle Croisade; & pour cet effet Clément IV envoya le Cardinal de Sainte-Cécile, Légat en France, & le Cardinal Ottobon en Angleterre, avec ordre de passer de là en Espagne & en Portugal; puis il ordonna aux Religieux de saint Dominique & de saint François, de prêcher la Croisade par toute l'Allemagne, & jusqu'en Dannemark & en Pologne. Mais tous ces soins n'eurent de succès qu'en France, où par le zéle & par l'exemple du Roi S. Louis, qui prit la croix, la plupart des Princes & des Seigneurs se croiserent. Les principaux furent les trois Princes ses enfans, savoir, Philippe son aîné; Jean Tristan, Comte de Nevers; & Pierre, Comte d'Alençon; Alfonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, son frére; Thibaud, Roi de Navarre & Comte Palatin de Champagne, son Gendre; Robert Comte d'Artois, son neveu; Jean, fils du Duc de Bretagne, & gendre du Roi d'Angleterre; les Comtes de Flandre; de Nemours, de Laval & de Montfort; les Seigneurs de Courtenay, de Beaujeu, de Montmorency, & quantité d'autres. Tout étant disposé pour une si grande entreprise, le Roi partit le premier mars 1270, accompagné du Cardinal d'Albano, que le Pape avoit nommé Légat pour la Croisade, & se rendit à Aigues-mortes, où il s'embarqua au commencement du mois de juillet, en même tems que l'autre partie de la flotte partit de Marseille. L'armée Chrétienne étant arrivée à Cagliari dans l'isle de Sardaigne, le Roi tint Conseil de guerre, où on résolut l'entreprise de Tunis en Afrique. La flotte parut à la vue de Tunis & de Carthage, environ le vintiéme juillet; & l'on s'empara d'abord du port de Carthage, puis de la tour, & ensuite du château. Mais on différa d'assiéger la ville de Tunis jusques à l'arrivée du Roi de Sicile, qui ne vint qu'un mois après le Roi de France, & qui fut cause par un si long retardement, du malheureux succès de ce voyage, qu'il avoit lui même conseillé avec beaucoup d'empressement; car comme on étoit au fort de l'été, & que l'on manquoit d'eau douce, les maladies, & principalement la dyssenterie & les fievres aigues se mirent dans l'armée, où elles firent en peu de tems un furieux ravage. Jean Tristan, Comte de Nevers, Prince âgé de vingt ans, en mourut le troisiéme août: le Cardinal Légat ne survécut ce jeune Comte que de quatre ou cinq jours, & saint Louis peu de tems après laissa son armée dans une extrême désolation par sa mort, qui arriva le 25 du même mois. Charles, Roi de Sicile, parut avec une assez belle flotte, au même tems que le Roi son frére rendoit l'esprit, & pria le Roi Philippe *le Hardy*, fils aîné & successeur de saint Louis, d'achever une guerre si importante. On s'avança donc vers Tunis, pour le serrer de plus près, & on donne plusieurs combats contre les Mores, qui avoient toûjours du desavantage. Le Roi de Tunis craignant l'issue de cette guerre, envoya demander la paix, ou du moins la tréve. Après avoir tenu conseil, les deux Rois de France & de Sicile accordérent à ce Barbare une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Qu'il délivreroit tous les Esclaves Chrétiens qui étoient dans son Royaume; Qu'il permettroit aux Religieux de saint Dominique & de saint François d'y prêcher l'Evangile, d'y bâtir des monastéres, & d'y donner le batême à ceux qui voudroient le recevoir; & qu'il payeroit pour tribut au Roi Charles tous les ans les 40 mille écus, que ce Roi payoit au Pape pour Naples & pour Sicile*. Ensuite les deux Rois s'embarquerent pour retourner, l'un en Sicile, & l'autre en France. Mais le Prince Edouard d'Angleterre, qui arriva devant Tunis avec sa flotte, lorsque ce traité fut conclu, voulut faire voile vers Ptolémaïde, où il prit terre avec Jean, fils du Duc de Bretagne. Ses troupes, qui n'étoient que de trois cent Chevaliers, tant Anglois que François, furent depuis fortifiées de cinq cens Frisons, & d'un autre petit renfort, que le Prince Edmond son frére lui amena d'Angleterre. Ce secours empêcha que Bendocdar n'assiégeât la ville d'Acre; mais enfin, Hugues Roi de Chypre & de Jérusalem, ne se voyant pas assez fort pour s'opposer aux conquêtes de ce Soudan, obtint de lui une tréve en 1272, & le Prince Edouard s'en retourne en Angleterre, pour prendre possession du Royaume, que Henri son pére lui avoit laissé. Ainsi cette Croisade ne produisit aucun effet, pour la delivrance de la Terre-Sainte. En 1291, la ville d'Acre fut prise & saccagée par le Soudan d'Egypte, & les Chrétiens perdirent tout ce qu'ils avoient dans la Syrie. Depuis ce tems-là, il ne s'est fait aucune Croisade, quoique les Papes ayent souvent fait de grands efforts, pour y exciter les Chrétiens, comme Nicolas IV, en 1292; Clément V, en 1311, & plusieurs autres Papes. Outre les Historiens citez cy-dessus, *consultez* Maimbourg, *Hist. des Croisades*; & Jurieu, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme, mises en paralléle, partie* 2, qui contient *l'Histoire du Papisme, ch.* 10.

CROISET. *Voyez* CROIZET.

CROISIERS, sorte de Religieux. *Voyez* PORTE-CROIX.

* CROISIL, bon Bourg de France, dans la Bretagne. Il est à une lieue & demie de la petite ville de Guerrande, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Villeine, sur la côte, où il a un port fort grand & en même tems fort sûr, que l'on croit être le *Brivas Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROISILLES (Seigneurs de) *Cherchez* MONTMORENCY.

CROISSANT (Albert) de Liége, entra dans la Société des Jésuites à l'âge de 18 ans. Il professa les Belles Lettres pendant plusieurs années avec applaudissement & avec succès. On a de lui une Satyre qui a pour titre, *Litterarum studiosus minime studiosus*; & une autre intitulée, *Puer male moratus a Sene vapulans*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 856, *in Appendice*.

CROISSANT. Ordre de Chevalérie, institué à Angers en 1448, par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & Comte de Provence. Le Symbole de cet Ordre étoit un Croissant d'or, sur lequel étoit écrit en lettres bleues *Los en croissant*, qui est une sorte de rébus, signifiant qu'on aquiert *los* ou *louange*, en croissent en vertu & en gloire. On attachoit à ce Croissant autant de bouts d'eguillettes d'or émaillez de rouge, que les Chevaliers de l'Ordre s'étoient trouvez en de dangereuses occasions: de sorte que, par le nombre de ces petites branches pendantes, on pouvoit facilement juger de leur valeur, & des belles actions qu'ils avoient faites. Les Chevaliers portoient aussi le manteau de velours cramoisi rouge, & le mantelet de velours blanc, avec la doublure & la soutane de même, & sous le bras droit un Croissant d'or pendant à une chaine de même métal, attaché sur le haut de la manche. L'Ordre étoit composé de cinquante Chevaliers, en y comprenant le Chef qu'on nommoit *le Sénateur*, ou pour mieux dire *le Président*; car on doit remarquer que le Roi René, qui fit cette institution, ne prit point ce titre, mais seulement celui de *Mainteneur* ou *Entreteneur*, sous la protection de saint Maurice, auquel il voulut attribuer la gloire d'être le Chef de cette Chevalerie, dont le premier article étoit, *que nul n'y pût être reçu, ni porter cet Ordre, s'il n'étoit Duc, Prince, Marquis, Comte, Vicomte, ou issu d'ancienne Chevalerie, & Gentilhomme de ses quatre lignées, & que sa personne fût sans vilains cas de reproche*. Voici le serment en bref, tel que les Chevaliers faisoient, & qu'on le trouve dans des manuscrits, qui sont dans la bibliotheque de l'Abbaïe de S. Victor de Paris.

La Messe ouïr, ou pour Dieu tant donner
Dire de Nôtre-Dame, ou manger droit le jour;
Que pour le souverain ou maitre, ou sa cour,
Armer les fréres, ou garder son honneur,
Festes & dimanches doit le Croissant porter,
Obéir sans contredit toujours au Sénateur.

L'Assemblée de cet Ordre, qu'on nommoit aussi l'*Ordre d'Anjou*, se faisoit en l'église de S. Maurice d'Angers. * Mennius, *dans les Délices de Chevalerie*. Favin, *Theat. d'Hon.* Bouche, *Hist. de Provence, l.* 9, &c.

CROISSANT DOUBLE, ou DOUBLE CROISSANT, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Cherchez* NAVIRE.

* CROISSET, beau & grand village de France en Normandie, sur le bord de la Seine, à une petite lieue de Rouen. On y compte 860 Habitans. Il y a un couvent de Picpus, dédié à Sainte Barbe. On y voit de belles carriéres de chaux, & le cidre qu'on y fait, est fort estimé. * *Dict. Univ. de la France*.

CROISSY (Marquis de) *Cherchez* COLBERT.

CROIX. La croix étoit un supplice, par lequel on faisoit mourir les Criminels, que la Justice avoit condamnez à ce genre de mort. En taux Latin, la croix s'appelloit *gabalus*, comme nous le voyons dans Nonius; & elle a été aussi appellée *patibulum* par Tite-Live, Cicéron, Plaute, Tacite, & autres. Les Grecs l'appelloient σταυρὸς. La figure de la croix a été differente, selon les tems & la diversité des nations. La plus ancienne n'étoit qu'un pal de bois tout droit, sur lequel on attachoit le criminel, ou avec des cordes par les bras & par les jambes, ou avec des clous dans les mains & dans les pieds. On s'est même souvent servi des arbres pour cela, afin d'avoir plus tôt fait. Il y en a quantité d'exemples; & l'Empereur Tibére en fournit un. Lorsqu'il n'étoit encore que Proconsul en Afrique, il fit ainsi mourir quelques Prêtres de Saturne, qui sacrifioient des enfans. Les autres croix composées de deux piéces de bois, ont été de trois sortes de figures. L'une étoit comme un X, ou ce qu'on nomme *sautoir* en terme de Blason: c'est celle que nous appellons aujourd'hui *Croix de saint André*. L'autre étoit faite en T, c'est à dire, que l'une des deux piéces de bois étoit droite, & l'autre étoit en travers précisément au bout de celle-là. La troisiéme enfin étoit faite de telle maniére, que la piéce de bois qui étoit en travers n'étoit pas sur le haut de la piéce droite; mais le bout du bois droit de la croix passoit un peu au delà du bois en travers; & c'est de cette derniére figure que l'on croit qu'étoit la croix où Jésus Christ fut attaché; comme on peut le conjecturer par l'inscription que Pilate fit mettre au bout d'enhaut au dessus de la tête de Jésus-Christ. Tous les anciens Ecrivains ecclésiastiques en demeurent d'accord. Il y avoit des croix de toute hauteur: les plus hautes étoient les plus infames. On crucifioit de différentes maniéres, soit en empalant les suppliciez, soit en les pendant par les bras ou par les pieds, soit en les attachant à la croix avec des cordes, ou avec des cloux. Ordinairement il y avoit un poteau ou une planche sous les pieds du patient pour le soutenir. Le supplice de la croix est un des plus anciens. On ne voit pas néanmoins clairement qu'il ait été bien ancien parmi les Juifs, car ce qui est dit dans la *Genése*, ch. 40. v. 19, du Pannetier de Pharaon, suivant la Vulgate, *auferet caput tuum ac suspendet te in cruce, & lacerabunt volucres carnes tuas*, ne marque point que ce Pannetier ait été crucifié, comme quelques uns l'ont prétendu. Le terme de la *croix* n'est ni dans l'Hébreu, ni dans la Version des Septante, & tout ce qu'on peut inférer de ce passage, est que le corps du Pannetier, après qu'il eut été exécuté à mort, fut attaché ou suspendu à un poteau, & exposé à être mangé par les oiseaux du ciel. Ce qui est dit dans *le livre des Nombres, ch.* 25, que Dieu irrité contre son peuple, à cause du commerce que plusieurs Israelites avoient eu avec des femmes Moabites, ordonna de pendre les principaux à des potences, *Suspende eos contra solem in patibulis*, n'a aucun rapport avec le supplice de la croix; non plus que ce qui est dit. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 21. v. 6, du supplice des Descendens

dans de Saül que David livra aux Gabaonites, car au lieu qu'il y a dans la Vulgate qu'ils furent crucifiez, le texte Hébreu & toutes les autres Versions portent qu'ils furent pendus ou égorgez. L'exemple d'Aman, *Esther, ch. 7. v. 9. & 10*, ne prouve pas davantage. Cette piece de bois haute de 50 coudées, qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & à laquelle il fut pendu, n'étoit point une croix, mais plutôt une potence. Les Rabins croyent qu'anciennement avant que de pendre les Criminels, on les faisoit mourir, soit en les lapidant, soit par quelque autre supplice, & qu'ensuite on attachoit leurs corps à une potence. Enfin nous n'avons point d'exemple certain du supplice de la croix parmi les Juifs avant le régne d'Alexandre Jannæus, fils d'Hircan III, qui fit crucifier jusqu'à 800 de ses Sujets rebelles. On ne peut pas dire que le supplice dont on se servit en cette occasion, fût autre que celui de la croix, car outre que Joseph, *Antiquitez Judaïques, l. 3. ch. 22.* se servit du terme de *crucifier*, il ajoûte que pendant qu'ils souffrirent ce supplice, leurs femmes & leurs enfans furent égorgez à leurs yeux pour augmenter leur peine. Il devint sans doute commun depuis ce tems-là, puisque les Juifs demandérent à Pilate que J. C. fût crucifié; & qu'il y eut deux larrons aussi crucifiez à ses côtez dans le lieu où se faisoient les exécutions. Nous lisons dans Diodore de Sicile & ailleurs, que Ninus, premier Roi des Assyriens, étant entré dans la Médie avec une puissante armée, Pharnus, qui étoit Roi du païs, le vint rencontrer avec toutes ses forces; & que lui ayant livré la bataille, il fut vaincu & fait prisonnier avec sept fils qu'il avoit, qui furent ensuite tous crucifiez avec leur pére par l'ordre de Ninus.

Ce supplice étoit encore usité parmi les Egyptiens. Ils en punissoient même les femmes, puisque Justin rapporte qu'Agathoclée, concubine d'un Roi d'Egypte, fut attachée à une croix. Il étoit ordinaire chez les Perses. Hérodote rapporte que pendant la guerre de Darius contre les Grecs, Harpagus un de ses Chefs, fit crucifier Histiée de Milet. Alexandre *ab Alexandro* dit que ce même Darius, condamna à la croix l'Intendant de l'Eolide, parce qu'il s'étoit laissé corrompre par argent, pour juger injustement une affaire. La mort de Polycrate Prince de Samos, est écrite par plusieurs Historiens. Il avoit été heureux pendant toute sa vie: il avoit pratiqué des intelligences avec Oronte, Gouverneur de la ville de Sardes pour le Roi de Perse, & il crut que ce Gouverneur lui devoit remettre entre les mains tous les thrésors du Roi Cambyse son maître. Il partit de Samos pour les aller recevoir, mais à peine son vaisseau fut-il entré au port de Magnésie, qu'il fut pris & mis en croix, où il mourut. Chez les Scythes & chez les Sarmates on crucifioit aussi; car s'il en faut croire Diodore de Sicile, Cyrus, Roi de Perse, fut crucifié par un Roi des Scythes, ou par une Reine, encore qu'Hérodote raconte sa mort autrement. Outre cette autorité, nous avons celle de Strabon, qui parle d'un fleuve nommé Léthé, qui est en ce païs-là, au pié d'une montagne appellée Thorax sur laquelle, *dit-il*, on prétend que fut autrefois crucifié un Grammairien, qui s'appelloit Daphita, pour avoir fait des vers contre les Rois, d'où est venu ce Proverbe dont parle Erasme. *Φύλαττε τὸν Θώρακα*, c'est à dire, *prends garde à Thorax, Cave Thoracem*, qui se dit à ceux qui osent parler des Puissances, sans le respect qui leur est dû. Chez les Grecs, Xanthippe, Général des Athéniens, fit mourir sur une croix Artayste Persan, Gouverneur d'Eolie pour le Roi Xerxès, parce qu'il avoit pillé le temple & le sépulchre de Protésilas. * Hérodote, *in Calliope*. Chez les Carthaginois la mort de Bomilcar est fameuse. Ce grand Capitaine fils d'Amilcar, étant soupçonné à Carthage, de conspirer contre sa patrie, fut crucifié au milieu de la place publique, où avant que d'expirer, il reprocha de dessus sa croix à ses Concitoyens, leur ingratitude & leur inhumanité. Nous lisons outre cela dans Justin, le supplice de Charthalon, que son pére Malée selon Justin, ou Masée selon Orosius, Général des troupes Carthaginoises, fit mourir sur une croix. Chez les Romains, il y avoit une loi qui condamnoit les rebelles à la croix selon le témoignage de Cicéron. L. Imbricus fit crucifier Val. Bestius, parce que son fils Ruscius lui ayant été donné en garde, il l'avoit tué, pour prendre quantité d'or qu'il avoit. Les femmes même étoient crucifiées à Rome, comme il paroît par l'Histoire de ce Décius Mundus, jeune Romain, qui étant devenu éperdument amoureux de la belle Pauline, femme de Saturnin, se servit de l'adresse d'une Affranchie de son pére nommée Ida, pour corrompre les Gardiens du temple de la Déesse Isis, afin qu'ils persuadassent à Pauline, que le Dieu Anubis exigeoit qu'elle couchât une nuit dans son temple. Après quoi il fut introduit dans le temple où Pauline étoit venue, & où elle reçut Mundus, dans la pensée que c'étoit ce Dieu. Cette fourbe ayant été découverte, l'Empereur Tibére ordonna que ces Ministres scélérats du temple d'Isis fussent crucifiez, & que la méchante Ida, qui avoit trouvé la premiére cette dangereuse invention, fût crucifiée avec eux. Il est inutile de mettre ici encore plus d'exemples, comme on en pourroit trouver une infinité pour montrer que l'usage de crucifier les Criminels a été pratiqué chez toutes les nations.

Les Gentils les laissoient pourrir sur la croix, ainsi que nous le témoignent plusieurs passages de divers Auteurs, entre lesquels Valére Maxime décrit, d'une maniére bien vive, le spectacle hideux du corps de ce Polycrate, Roi de Samos dont nous avons parlé, tombant par lambeaux de dessus la croix, où Oronte l'avoit fait mourir. Les Juifs avoient soin de les ôter des croix le soir même, principalement avant le jour du Sabbath, parce qu'ils regardoient un pendu comme un objet de malédiction, *Maledictus omnis qui pendet in ligno*. Si les crucifiez n'étoient pas encore morts, on leur rompoit les os pour achever de les faire mourir. On prétend aussi que pour faire en sorte que le Patient ne mourût pas avant le soir, & qu'il eût encore à souffrir ce brisement des os, les Juifs avoient accoutumé de lui donner, comme il alloit être mis sur la Croix, de très bon vin à boire, lequel étoit apprêté avec drogues qui fortifioient & donnoient de la vigueur. On le buvoit d'ordinaire dans des vases de myrrhe, voilà pourquoi on l'appelloit du vin myrrhé, *Myrrhatum Vinum*. Martial & Pline en parlent comme d'une boisson merveilleuse. Quelques uns ont voulu dire que ce vin assoupissoit, & faisoit qu'on sentoit moins la douleur, comme M. le Févre & Baronius l'ont fait voir; mais un passage d'Aristote, cité par Athénée, témoigne au contraire que c'étoit un vin qui désenivroit, & qui digéroit les vapeurs les plus épaisses, en fortifiant le cœur; & Pétrone, que Fulgence cite en parlant des qualitez de la myrrhe, parle d'une occasion où il dit que, pour se rendre plus vigoureux, il but un grand coup de ce vin myrrhé; sans dire aussi, que la Myrrhe, selon Dioscoride, ait une vertu narcotique. Outre cette précaution cruelle que les Juifs prenoient pour prolonger la vie aux condamnez à la Croix, & les reserver à de plus grandes douleurs, ils avoient encore une coutume, qui étoit de leur appliquer, de tems en tems pendant le supplice, du vinaigre où on avoit fait infuser de l'hyssope, & dont ils remplissoient une éponge qui étoit au bout d'un bâton pour en toucher leurs playes, & même quelquefois leur mettre dans le nez & dans la bouche; parce que le vinaigre, l'hyssope, & l'éponge sont trois choses qui ont chacune la vertu d'arrêter le sang comme l'assure Pline en plusieurs endroits, & Dioscoride aussi: de sorte que les Juifs joignoient ces trois choses ensemble pour mieux arrêter le sang qui couloit des playes du Patient, & par là le faire vivre, s'ils pouvoient, jusqu'au soir, pour lui rompre les os dans le tems du coucher du Soleil. L'éponge, qui fut portée à la bouche adorable du Fils de Dieu souffrant pour nos péchez sur la Croix, & qu'on garde avec vénération à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran, paroît encore, au rapport de ceux qui l'ont vue, toute rougeâtre, comme ayant été imbibée de sang, & ensuite pressée.

Le supplice de la croix étoit le plus infame de tous, & servoit à punir les crimes les plus odieux, comme les vols de grand chemin, les trahisons, &c. ainsi qu'on le voit par les loix des peuples. Les Romains en usoient à l'égard de leurs Esclaves, & non à l'égard des Citoyens Romains. Cicéron fait un crime énorme à Verres d'avoir crucifié un Cytoyen Romain; & Valére Maxime remarque, comme une chose extraordinaire, que Scipion l'*Africain*, qui faisoit exercer la discipline militaire avec une rigueur qui tenoit quelque chose de la cruauté, ayant pris Carthage, & tenant en sa puissance tous les Deserteurs de l'armée Romaine, il les partagea en deux troupes: dans l'une il mit les Soldats Romains, dans l'autre les Soldats étrangers; & ayant fait couper la tête à ceux-ci, pour avoir manqué de foi au parti auquel ils étoient engagez, il fit crucifier les autres comme coupables d'un crime plus honteux, pour avoir abandonné la défense de leur propre patrie, & pour avoir porté les armes contre elle même. Nous lisons aussi dans Lampride, que l'Empereur Alexandre Sévére, ayant demandé à plusieurs Rois quel étoit chez eux le supplice des Voleurs, ils répondirent tous que c'étoit la croix.

C'est cependant ce genre de mort qu'il a plu au Fils de Dieu de choisir pour racheter le genre humain. *Il s'est abaissé*, comme dit saint Paul, *en prenant la forme d'un Esclave, & il s'est humilié jusqu'à souffrir la mort, & encore la mort de la Croix*. Ce fut, comme l'on sait, la dix-huitiéme année de l'Empire de Tibére, que cette Victime salutaire fut immolée pour effacer les péchez du Monde. Mais l'honneur extrême que la Croix reçut par ce grand événement, avoit été plusieurs fois & prédit & figuré dans les siécles précédens. L'arbre de la vie dans le Paradis terrestre, la Croix où le Serpent d'airain fut élevé dans le Desert, la lettre Hébraïque *Tau*, dont le Prophéte Ezechiel vit qu'on marquoit au front ceux qui devoient être sauvez de la colére de Dieu, & autres semblables, étoient des figures mystérieuses de la Croix du Sauveur. Les Péres en sont pleins, c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas ici. Le Paganisme même a eu plusieurs ombres & présages de cette précieuse Croix. Chez les Egyptiens la figure d'une Croix signifioit *vie* dans leurs écritures mystiques, au rapport de Ruffin, de Socrate, de Sozoméne & d'autres. Les Sybilles ont parlé de la Croix par laquelle le Genre Humain devoit être racheté. *Voyez* SIBYLLE. Cependant cette gloire de la Croix, d'avoir été choisie par le Fils de Dieu fait homme, pour être l'Instrument du salut des hommes, fut longtems sans être dignement reconnue. Tant que le Paganisme a été dominant dans l'Empire, & dans les païs où le Christianisme n'avoit point été reçu, le supplice de la croix a continué. Constantin *le Grand* l'abolit dans tout l'Empire. Sous son régne, Hélene sa mére étant allée à Jérusalem pour y visiter les saints lieux; y découvrit, à ce qu'on croit, *la vraye Croix de Nôtre Seigneur*. Ce fut, selon les Historiens Ecclésiastiques, l'an de Nôtre Seigneur 326, le 21 de l'empire de Constantin, le 13 du pontificat de saint Sylvestre, le premier après la célébration du Concile de Nicée. Il est étonnant qu'Eusébe qui rapporte la découverte du sépulchre de J. C. & ce que fit Hélene à Jérusalem, ne parle point de l'Invention de la Croix. Voici ce que les autres Historiens Ecclésiastiques & les Péres en ont écrit.

Cette Princesse âgée de 79 ans, entreprit le voyage de Jérusalem avec un zéle ardent, & étant montée sur la montagne de Golgotha, brûlant du desir de trouver la Croix du Sauveur, elle surmonta toutes les difficultez qui sembloient devoir la rebuter de sa recherche. Ces difficultez étoient fort grandes, à cause, dit-on, que les Gentils en haine du nom Chrétien, avoient fait tous leurs efforts pour cacher le lieu même où étoit le sépulchre de J. C. Ils y avoient fait apporter quantité de terre & de pierres, en sorte qu'ils avoient considérablement élevé le terrain sur cet endroit-là. Non contens de cela, ils avoient bâti un temple à Vénus, sur la même montagne de Calvaire, où Nôtre Seigneur avoit été crucifié, afin que ceux qui y viendroient pour adorer J. C. parussent y venir rendre leurs hommages à une idole de marbre, qu'ils tenoient là consacrée à cette fausse Divinité. Saint Jérôme rapporte qu'ils avoient placé la statue de Jupiter sur le même endroit où Nôtre Seigneur étoit ressuscité, & que cette statue y demeura environ 180 ans depuis l'Empereur Adrien jusqu'à l'Empereur Constantin. Les Payens, dit ce Pére, croyoient par là faire prendre le change aux Chrétiens, & abolir la mémoire & la foi de ces deux grands Mystéres de la mort & de la résurrection du Fils de Dieu. Mais Héléne ne voulant rien épargner, pour venir à bout de son pieux dessein, consulta tous ce qu'il y avoit aux environs de Jérusalem de personnes capables de lui donner quelques lumiéres touchant les moyens de découvrir le thrésor qu'elle cherchoit; & comme elle s'informoit non seulement entre les Chrétiens, mais encore entre les Juifs, il se trouva parmi ceux-ci un Curieux de l'Antiquité, dont Sozomene & Grégoire de Tours font mention, qui fut des Mémoires qu'il avoit eus de ses prédécesseurs, trouva quelques indices du lieu où la croix qu'on cherchoit, devoit être cachée, c'est à dire, du lieu où le corps de Nôtre Seigneur avoit été enterré. Car c'étoit une chose sûre que, si on trouvoit le lieu du sépulchre, on trouveroit aussi tous les instrumens du supplice, à cause que c'étoit de tout tems la coutume des Juifs de faire une grande ouverture dans la terre du lieu où ils avoient enterré le corps du Criminel qu'ils avoient fait mourir, & d'enfouir là-dedans tous les instrumens qui avoient servi à son supplice, regardans tout cet attirail comme des objets de malédiction, qu'il falloit ôter de dessus la terre, ainsi que nous avons dit du corps même du Criminel.

Comme l'Impératrice eut fait creuser bien avant en un certain endroit sur les indices du Juif, ayant auparavant renversé toutes les idoles que les Payens y avoient mises, & fait applanir & nettoyer le terrain, on trouva effectivement trois croix, & auprès de ces croix, le bois sur lequel étoit l'inscription que Pilate avoit fait mettre au dessus de la tête de Nôtre Seigneur: ce qui donna à connoître que l'une des trois croix étoit celle qu'on cherchoit, & les deux autres celles des Larrons. C'est ainsi que tous les anciens Ecrivains rapportent la chose; & il n'y a que le seul saint Ambroise, qui ait dit que l'inscription se trouva attachée à l'une des croix, & que ce fut à ce signe que l'on reconnut celle du Sauveur. Tous les autres Auteurs du même tems, comme saint Paulin, Evêque de Nole, Sulpice Sévere, Ruffin & ensuite Théodoret, Socrate, Sozoméne, disent que la Croix du Sauveur fut reconnue par un miracle, ou même par deux miracles, dont l'un est écrit par les uns, l'autre par les autres, & tous les deux par Nicéphore. C'est que l'Imperatrice, après avoir trouvé ces trois croix, étant en peine de découvrir quelle étoit la Croix du Sauveur, Macaire Evêque de Jérusalem, à qui elle demanda conseil, fut d'avis qu'on les fit toucher toutes les trois à des malades: ce qui ayant été exécuté, une Dame de grande considération, qui étoit alors à l'agonie, fut remise sur le champ en parfaite santé, par l'attouchement d'une des trois, au lieu que les deux autres furent appliquées inutilement: après quoi, pour s'assurer encore davantage, on mit des corps morts sur ces croix, & la seule qui avoit déja fait le premier miracle, ressuscita celui qui fut mis sur elle. Ainsi la Croix du Fils de Dieu fut reconnue, & il ne faut point qu'on trouve étrange que ces Croix se fussent conservées sous la terre sans pourriture pendant trois siécles. Car pour ne rien dire de celle du Sauveur en particulier, que le seul attouchement de la chair divine du Verbe Incarné auroit peu préserver miraculeusement de toute corruption, on sait que le bois de chêne ne se corrompt pas, non seulement dans la terre, mais même dans l'eau, & il y a apparence qu'on faisoit les croix de ce bois-là, qui croissoit dans le païs en plus grande abondance qu'aucun autre arbre. Ce qui peut même servir de preuve contre ceux qui disent sans beaucoup de fondement que la Croix de Nôtre Seigneur étoit de sapin, de fréne, de pin, de palmier, de cédre, de cyprès, d'olivier: outre que tous les morceaux de la vraye Croix qu'on garde en tant de differens lieux, paroissent être de bois de chêne, soit qu'on en exa-

examine la couleur, ou la pesanteur, ou la forme, ou la solidité. Ce que je rapporte ainsi exactement, afin qu'on voye que je ne dis rien ici que ce qui est le plus généralement reconnu, & même le plus vraisemblable. Nous passons ici sous silence grand nombre d'Histoires suspectes, qui se lisent touchant le bois dont la Croix du Sauveur étoit faite, & même touchant la maniére dont elle fut trouvée; & nous nous y arrêtons d'autant moins, que le Pape Gélase en son Décret des livres apocryphes les a jugées si douteuses, qu'il a laissé au discernement d'un Lecteur habile, le soin de distinguer le vrai d'avec le faux.

L'Impératrice Hélène ayant trouvé la Croix, fit bâtir une église au même endroit où elle l'avoit trouvée, & dans cette église elle remit ce bois sacré avec toutes les marques d'une profonde vénération, l'ayant fait enchasser le plus richement qu'il lui fut possible, non sans en avoir pris auparavant une partie considérable qu'elle apporta à l'Empereur Constantin son fils. Ce Prince persuadé qu'il ne pouvoit donner une plus grande marque de son affection à sa ville de Constantinople, que d'enfermer dans ses murs un thrésor si précieux, comme une sauve-garde assurée contre toutes sortes de dangers, coupa une petite partie de ce bois de la Croix, & l'enferma dans sa propre statue placée dans cette ville-là, sur une magnifique colomne de porphyre, au milieu de la place appellée de Constantin. Le reste fut placé à Rome dans une église somptueuse, que cet Empereur y fit bâtir exprès, & qui fut appellée pour cela l'église de sainte Croix de Jérusalem. Outre cela il en fit bâtir une autre très-magnifique en l'honneur de la même Croix, au milieu de la ville même de Jérusalem, où Hélène en avoit déja élevé une. Ce fut alors que l'Empereur Constantin abolit entiérement le supplice de la Croix, & défendit par un Edit de jamais à l'avenir condamner dans tout l'empire aucun Criminel à ce genre de mort: ce qui a depuis été observé dans tout le Christianisme. Cela se doit entendre des Croix qui s'appellent proprement croix dans le tems où nous sommes, & qui sont faites comme celle où est mort le Sauveur du monde; car il y en a d'autres figures, dont nous avons parlé, qui sont encore en usage. L'Eglise fit encore plus en l'honneur de la sainte Croix; elle institua des Fêtes pour être célébrées tous les ans, dont la premiére, en mémoire de ce qu'elle avoit été trouvée, est celle que les Latins célébrent le troisiéme mai; & les Grecs le 14 septembre, auquel jour la seconde fut instituée depuis en mémoire de l'Exaltation de cette même Croix. Encore que cette seconde Fête, au rapport de Nicéphore, *l. 8. ch. 28*, soit aussi ancienne que la premiére, comme ayant été ordonnée en mémoire du jour qu'on exposa pour la premiére fois avec cérémonie la Croix à la vénération du peuple, dans la ville de Jérusalem où elle avoit été en horreur, néanmoins la solemnité de cette Fête a été redoublée dans l'Eglise depuis le miracle que cette sacrée Croix fit en la personne de l'Empereur Heraclius.

L'an 628, le fameux Roi de Perse Cosroës s'étoit rendu maître de l'Egypte & de l'Afrique, sur la fin de l'empire de Phocas & ayant taillé en piéces un grand nombre de Chrétiens, il avoit tourné ses armes contre la ville de Jérusalem, Il avoit pris & saccagé cette ville, & avoit enlevé & emporté en Perse cette grande partie de la Croix de Nôtre Seigneur, qu'Hélène avoit laissée dans son église sur le montagne du Calvaire. Alors l'Empereur Héraclius, qui avoit succédé à Phocas, ayant imploré le secours du ciel par des jeûnes & par des prieres contre ce formidable ennemi de la Chrétienté, leva trois puissantes armées avec une humble confiance en Dieu; & en trois batailles il defit entiérement trois Généraux de Cosroës, lequel ayant été ensuite tué par l'un de ses fils, qui massacra aussi son frere pour monter sur le thrône de Perse, l'Empereur n'eut point de peine à faire avantageusement les conditions de la paix avec ce nouveau Roi: & la premiére de ces conditions fut, que la Croix du Sauveur du monde seroit rendue aux Chrétiens, qui en étoient privez il y avoit deja 14 ans. Cela ayant été executé, la Croix fut d'abord portée à Constantinople en grand triomphe, les chemins étant par tout bordez d'une foule de Chrétiens, qui faisoient des acclamations de joye & chantoient des louanges à Dieu: après quoi l'Empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à sa premiére place sur ses épaules, ce sacré fardeau que le fils de Dieu avoit porté sur les siennes; mais lorsqu'il fut arrivé à la porte de Jérusalem par où il falloit sortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force invisible, & quelque effort qu'il fît, il lui fut impossible de passer outre. Il est aisé d'imaginer l'étonnement où il se trouva, aussi bien que la nombreuse assistance qui accompagnoit la Croix, lorsque le Patriarche de Jérusalem, qui étoit alors Zacharie, s'étant approché de lui, *Si vous m'en croyez, Seigneur*, lui dit-il, *vous quitterez ces riches vêtemens d'or & de pierreries dont vous êtes si magnifiquement paré, & qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de* Jesus-Christ *portant sa Croix*. A quoi l'Empereur ayant consenti volontiers, se dépouilla de toute pompe; & s'étant revêtu d'un habit fort simple, étant même nuds piez, il se remit sous la précieuse charge qu'il avoit portée jusques-là, & acheva, sans nul obstacle, de la porter jusqu'à sa place. Suidas, qui rapporte ce fait, après les Rituels ecclesiastiques, après les Grecs, & sur la tradition commune de l'Eglise, n'y changa qu'une circonstance peu importante; qui est que le Patriarche Zacharie, dit-il, étant alors absent de Jérusalem, Modeste, qui étoit en sa place, fut celui qui donna à l'Empereur l'avis de quitter ses ornemens. Cela arriva le 14 de septembre, & ceux qui ne veulent pas que la Fête de l'Exaltation de la sainte Croix soit aussi ancienne que nous l'avons dit, disent que ce fut alors seulement qu'elle fut instituée en mémoire de ce grand miracle.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les autres miracles opérez par la Croix de Nôtre Seigneur; il suffira de remarquer que de cette partie que l'Imperatrice Helène en laissa à Jerusalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux, étant même la coutume des Evêques de cette ville-là, d'en donner à tous les Fidéles qui venoient de toutes les parties du monde voir avec une profonde vénération ce sacré instrument du salut des hommes. Cependant cette partie, qui naturellement devoit à peine suffire à une distribution beaucoup moindre, s'est toûjours miraculeusement conservée d'une égale grandeur, sans jamais diminuer, non plus que si on n'y avoit point touché. Saint Paulin dit là-dessus, que cette vertu miraculeuse de ce bois, qui tout mort qu'il est, semble se reproduire encore, comme s'il étoit vivant, lui a sans doute été communiquée par l'attouchement de cette chair divine, qui ayant souffert la mort sur ce même bois, l'a surmontée par une résurrection glorieuse. Les paroles de ce Pére sont trop belles, pour n'être pas rapportées ici en original. *Crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris penè hominum votis lignum suum commodavit, ut detrimenta non sentiret, & quasi intacta permaneret, quotidie dividuam sumentibus, & semper totam venerantibus: sed istam imputribilem virtutem, & indetribilem soliditatem de illius carnis sanguinisque bibit, quæ passa mortem non vidit corruptionem.* C'est dans l'Epitre 11, à Severe; & saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem même, & témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, prises de celle qui est dans cette ville-là, ont rempli toute la terre, sans qu'il paroisse qu'on en ait ôté de Jérusalem, & compare ce miracle à celui des cinq pains dont cinq mille hommes furent nourris. c'est dans ses *Catéchéses* 4. 10. & 13.

Pour ce qui regarde les cloux dont le Sauveur du monde fut attaché à la Croix, les mêmes Auteurs que nous avons citez, disent qu'ils furent aisément distinguez de ceux qui avoient servi au crucifiement des deux Larrons, parce que les uns étoient tous mangez de rouille, au lieu que les autres s'étoient miraculeusement conservez. Au reste, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre cloux, ni moins de trois. Ceux qui en mettent quatre, sont Grégoire Archevêque de Tours, Médina, Samarin, le Cardinal Tolet, sainte Brigitte, le Pape Innocent III, saint Bonaventure, Lansperge, Gallonius, & autres. Leurs principales raisons se réduisent à trois, la premiére, que la coutume étoit presque toûjours de crucifier avec quatre cloux; la seconde, qu'en effet cette maniére est plus facile, mettant un clou à chaque pié, aussi bien qu'à chaque main; le troisiéme, que les anciennes images du Crucifix le représentérent attaché à la Croix avec quatre cloux: ce qui se voit particuliérement dans l'église de Nôtre-Dame de Lorrete. Ceux qui ne mettent que trois cloux sont, saint Gregoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Anselme, dont l'opinion est confirmée par les Historiens Ecclesiastiques, Rufin d'Aquilée, Nicéphore, & Zonare, & par l'usage presque universel de représenter Jesus-Christ crucifié avec trois cloux seulement. Saint Ambroise & saint Grégoire de Nazianze assurent que sainte Hélène ne trouva que trois cloux avec la Croix; & leur autorité est très-considérable. On répond à ceux qui ont un sentiment contraire, que les révélations de sainte Brigitte ne contiennent pas des véritez tout à fait certaines; que le Pape Innocent III a parlé avec doute; que saint Bonaventure n'écrit pas en Historien, mais en contemplatif; & qu'aux Crucifix de l'église de Lorette, on ne voit point quatre cloux. On ajoûte qu'à Bologne, dans la bibliothéque de sainte Marie des Graces, on garde un ancien livre, où il est écrit que les Soldats avoient préparé quatre cloux: mais que Nôtre Seigneur mit lui-même son pié droit sur le gauche. Enfin on a remarqué dans les saints Suaires de Besançon & de Turin, que la playe du pié droit paroît plus ouverte & plus large que celle du pié gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entroit par le pié droit. Les mêmes saint Ambroise & saint Grégoire de Nazianze rapportent que sainte Hélène fit mettre un des cloux sur le casque de l'Empereur Constantin son fils, qu'elle en fit attacher un autre au mords du cheval de cet Empereur, & qu'elle jetta le troisiéme dans la Mer Adriatique, pour appaiser une tempête. Voici ce qu'en dit Grégoire de Tours. Hélène retournant en Occident fut touchée des naufrages fréquens qui arrivoient en ce tems-là dans la Mer Adriatique, qu'on nommoit à cause de cela l'abyme des Voyageurs, *vorago navigantium*, & qu'animée d'une vive foi, elle jetta dans cette mer un des cloux dont nous parlons qui la rendit tranquille & paisible, d'où vient la coutume qui duroit, (dit ce grand Archevêque) encore de son tems, que tous les gens de mer avoient tant de vénération pour ce Golfe ainsi consacré par ce clou, que dès qu'ils étoient entrez dedans ils faisoient des jeûnes & des priéres, & ne chantoient que des Pseaumes au lieu de chansons profanes. Ce clou, dit la Tradition, ne fut point perdu, & revint sur l'eau, comme autrefois la hache du Prophète Elisée: de sorte que sainte Hélène l'estima plus que les autres, & le donna à l'église de Tréves, dont saint Agrice étoit Archevêque. Elle fit ensuite présent à l'église de Latran, de celui qui avoit été mis au casque de l'Empereur, & envoya à l'église de Milan, celui que l'on avoit attaché au mords du cheval de Constantin. Quoi qu'il en soit du nombre de trois, ou de quatre, il est certain, dit Gretser, qu'il n'y a point d'Auteur Catholique qui en mette davantage. Que si plusieurs églises en montrent dans leur thrésor, qui vont au delà de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la Croix, ils ont enfermée dans un autre clou entier, que l'on a regardé ensuite comme un clou sacré; ou bien ce sont des cloux qui attachoient le titre de la Croix, le billot sur lequel posoient les pieds de Jesus-Christ, & même les divers morceaux de bois dont la croix étoit composée; ou bien enfin cela vient de ce que les Fidéles ayant conservé parmi les Reliques des Martyrs quelques cloux qui avoient servi à leur martyre, ceux qui sont venus dans la suite des tems ont pu prendre ces instrumens de la souffrance des membres mystiques de Jesus-Christ, pour les instrumens de la Passion de Jesus-Christ même. On les a tous appellez des cloux de Nôtre Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raison. Les Grecs Schismatiques fichent tous les ans des cloux dans le pavé de l'église du saint Sépulchre, le vendredi saint, pour marquer l'anathême qu'ils osent fulminer contre les Catholiques; & il se peut faire que quelques Pélerins de la Terre-Sainte en ayent arraché, & qu'on leur ait donné le nom de cloux de Nôtre-Seigneur, parce qu'ils venoient de l'église du Sépulchre de Nôtre-Seigneur, & qu'ils y avoient été mis dans le tems de la Passion. Cette raison paroît assez vrai-semblable à M. du Saussay, Evêque de Toul; mais s'il y a quelques cloux de cette sorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple, qui a introduit cette opinion, laquelle s'est conservée, parce qu'on n'a pas pu éclaircir la vérité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui disent que l'on a pu nommer cloux de Nôtre-Seigneur, ceux avec lesquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jesus-Christ, & même des enfans Chrétiens, en haine de nôtre Religion: ce qu'ils faisoient le jour du vendredi saint.

Calvin faisant une critique sur le nombre des cloux de Nôtre Seigneur en compte 14 ou 15, pour montrer qu'il y a de la superstition, & de la fausseté. Il dit que les Milanois se vantent d'avoir celui qui fût mis au mords du cheval de Constantin; que ceux de Carpentras assurent avoir ce même clou: qu'il y en a un à Rome, dans l'église de sainte Hélène, & un autre dans celle de sainte Croix; un à Sienne, & un autre à Venise; trois en Allemagne, savoir un à Cologne, un en l'église de trois Maries, & un autre à Tréves; qu'on en voit un à Paris dans la sainte Chapelle du Palais; un autre aux Carmes, & un troisiéme en l'église de saint Denys en France; qu'il s'en trouve un à Bourges: un au village de la Tenaille; & un autre à Draguignan. Mais cette énumération n'est pas tout à fait juste; car on n'a point ouï parler d'aucune contestation entre ceux de Milan, & de Carpentras pour le même clou. L'église de sainte Helène à Rome est le même que l'église de sainte Croix. Il ne paroît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Venise, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la sainte Chapelle, où l'on conserve la couronne, & le fer de la lance. Le clou de Saint-Denys en France qui est plus petit que les autres, étoit, dit-on, au titre de la Croix. Il n'en a point à Draguignan, & l'on ne sait où est ce village de la Tenaille. † Il a sans doute à Venise un clou de Nôtre Seigneur, que l'on garde en l'Eglise de sainte Claire.

A l'égard du clou que l'on garde à Tréves, sainte Hélène le donna, dit-on, pour honorer cette église, dont S. Agrice, étoit alors Evêque, & qu'elle considéroit, parce qu'elle étoit née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000, saint Gérard Evêque de Toul, obtint une partie du clou de Tréves, qui en est la pointe. Pour le clou de Saint-Denys en France, on dit que ce fut Charles *le Chauve* qui la donna à cette église, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Charlemagne l'avoit déposé.

Après tout, il faut avouer qu'il y a bien de l'incertitude dans la plupart des miracles & des faits rapportez, que l'on a débité pour du bois de la vraye Croix, ce qui n'en est pas; donné pour des cloux de Jesus-Christ des cloux ordinaires, & supposé pour instrumens de la Passion de Nôtre-Seigneur, des choses qui n'y ont jamais servi. Si le culte de la Croix n'a pas été établi dès le commencement de l'Eglise; il est certain qu'il est très-ancien parmi les Chrétiens. Dans le huitiéme siécle les Evêques de France, qui ne reconnoissoient point le culte des images, ont avoué qu'il falloit accepter la Croix. On s'est même servi du terme d'*adoration* à l'égard de la Croix, mais l'adoration intérieure se rapporte à Jesus-Christ, & celle de la Croix ne consiste que dans des signes extérieurs de respect & de vénération, que l'on rend à la Croix, pour témoigner les sentimens intérieurs d'amour, de reconnoissance & d'adoration que l'on a pour Jesus-Christ même. La dévotion des Fidéles n'a jamais pour objet que cette Passion par laquelle le monde a été racheté, & leur culte se rapporte tout entier à ce Dieu dont la miséricorde infinie s'est manifestée aux hommes par ces choses sensibles qui leur en renouvellent le souvenir. C'est ainsi qu'il faut entendre l'adoration de la Croix pratiquée dans l'Eglise Romaine depuis le tems de l'Empereur Constantin, c'est à dire, dès qu'elle fut trouvée. Ce terme d'adoration ne se prend pas à la rigueur, pour un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, il signifie seulement un mouvement de vénération

tion pour un bois que le Verbe incarné a consacré par son attouchement, & dont il a fait par le choix de sa volonté, l'autel du sacrifice ineffable & incompréhensible, seul digne d'être offert au Pére éternel, le champ de bataille où le Démon a été vaincu pour jamais, l'instrument de la rédemption du genre humain, & par consequent un objet bien digne que les hommes sentent & témoignent à son approche l'amour le plus tendre & le respect le plus profond dont ils sont capables. C'est pour exprimer ces grands sentimens qu'on se sert d'un terme aussi fort que celui d'adoration, dont il se faut bien garder d'abuser contre l'intention de la même Eglise. On peut lire là-dessus le Cardinal Bellarmin, *de cultu Imaginum*, *l.2. ch.27.* Vasquez, *de Adorat. l.3.* & plusieurs autres Auteurs qui en ont écrit exprès. Comme aussi les Croix simples sont plus anciennes dans l'Eglise que les Crucifix; & les Crucifix qui réprésentent Jesus-Christ mort, plus anciens que ceux qui le réprésentent vivant. Dès les premiers siécles, les Chrétiens avoient coutume de faire très-fréquemment des signes des Croix sur eux, comme Tertullien & les Anciens l'ont remarqué. Mais ils ne se faisoient pas alors, comme on les fait communément à présent: ce n'étoit que de simples signes de la main ou du pouce, ainsi ils faisoient sur eux de la maniére qu'on le pratique encore dans les cérémonies de l'Eglise, où les Prêtres font ce signe sur eux, sur les Evangiles & sur les choses qu'ils consacrent, ou bénissent. Ceux qui en voudront savoir davantage de la sacrée Croix de Nôtre-Seigneur, pourront voir des livres faits exprès à ce sujet; & nous serions trop longs sur cet article, si nous voulions mettre ici tout ce qui se trouve dans les Péres & dans les Historiens, tant Ecclésiastiques que Profanes, touchant les miracles innombrables que Dieu a opérés par la vraye Croix, touchant les diverses erreurs sur ce qui regarde sa matiére & le culte qui lui est dû, touchant les honneurs qui ont été rendus en differens endroits à ses images mêmes, & enfin touchant le grand triomphe de cette sacrée Croix qui arrivera au jour du Jugement universel, auquel elle paroitra dans l'air, éclatante de lumiére, suivant les paroles de Jesus-Christ même, *Matthieu*, *ch.24. v.30.* selon l'interprétation des Docteurs de l'Eglise Romaine, entre lesquels plusieurs Péres de l'Eglise & plusieurs grands Théologiens tiennent que ce sera le même Croix sur laquelle le Fils de Dieu est mort, dont toutes les parties se rassembleront à la fin du monde, & qui sera portée par les Anges à ce grand jour du jugement; à qui paroit très-conforme ce qui se lit vers la fin du *livre septiéme des Oracles des Sybilles*.

O lignum felix, in quo Deus ipse pependit,
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis,
Cum renovata Dei facies ignita micabit.

* *Ancien Testament*, *Deuteronome*, *ch.21. Ezéchiel. ch.9. Amos*, *ch.2. Proverbes*, *ch.31.* Thalmud, *tit. Avel. Rabbat. ch.1.* Phil. *de Special. Leg.* Tertullien contre Marcion, *l.3. ch.22.* Le même, *Apolog. ch.9.* Lactance Firmien, *Divin. Instit. l.1. ch.21.* Josephe, *de Bello Judaico*, *l.1. ch.3.* Le même, *Antiq. Judaiq. l.7. ch.10.* Saint Augustin, *Serm.63. ad Fratres in Eremo*. Saint Ambroise, *Orat. in fun. Theodosii*. Le même, *Exhort. ad Virgin.* S. Chrysostome, *Homilia 1. de Cruce*, *& Homilia de Cruce & Latrone*, *& Homilia 77. in cap.24. Matthei*. Saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.15.* Saint Paulin, *Epist.11. ad Sever.* Sévére, *Hist. l.2.* Fulgence, *Mythol. l.3. ch.8.* Ruffin, *l.1. ch.7. & 8. & l.2. ch.29.* Socrate, *l.1. ch.13. & l.5. ch.17.* Théodoret, *l.1. ch.18.* Sozoméne, *l.2. ch.1.* Nicéphore, *l.8. ch.19.* Théophane, *l.18.* Cédréne, *an.18. Heraclii*. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *ch.6.* Senéque, *de Consol. ad Martiam*. Martial, *Spectac. Epigr.7.* Pline, *l.14. ch.13. l.23. ch.1.* & *l.31. ch.12.* Dioscoride, *l.5. ch.14.* Athénée, *l.11. ch.30.* Plaute, *in Mostellaria*. Diodore de Sicile, *l.2. ch.1.* Le même, *l.3.* Sabellicus, *l.1.* Justin, *Hist. l.18. 22. & 30.* Alexander ab Alexandro, *l.3. ch.5.* Strabon, *l.4. & 14.* Denys d'Halicarnasse, *l.3.* Valére Maxime, *l.2. ch.7. Ex.1. l.6. ch.3. Ex.5. & ch.9. ou dernier*, *Ex.5.* Digest. Nov. *de Pœnis*, *l.48. tit.19. l.28.* Thomas Waldensis, *tome 3. oper. tit.20. ch.158.* Ephrem. Syrus, *l. de vera Pœnit. ch.4.* Arnoldus Mermannius, *Tract. de S. Cruce*. Juste Lipse. Gretser. Thomas Bosius, *de Cruce*. Baronius, *Annal. Ecclesiast. Lettres de* Saumaise *à Bartolin*, *de Cruce*. M. du Saussay, Evêque de Toul, *de bipartita Domini Clava*. Dom Calmet, *Dissertation sur les supplices*, *à la tête de son Commentaire sur le Deuteronome*.

* CROIX (François de la) Jésuite & Théologien a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Herculus Marianus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.228.*

* CROIX (Pierre de la) d'Artois, Religieux de l'Ordre de Sainte Dominique, Docteur en Théologie, a écrit, *De l'usage, de la vertu, des miracles & des signes de la Croix*, en trois livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.733.*

CROIX. (Filles de la) Filles vivant en Communauté, dont l'occupation est de tenir des Ecoles Chrétiennes, & d'instruire les personnes de leur sexe. Cet Institut a commencé l'an 1625, à Roye en Picardie, & est venu de là à Paris. *N*..... Guérin, Curé de Roye en est l'Instituteur; & Madame de Villeneuve, Marie Luillier lui procura l'établissement de Paris; mais celle-ci fit faire à une partie des Filles les trois vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, & les autres voulurent conserver leur liberté: ce qui les obligea de se séparer. Les unes & les autres ont fait divers établissemens, & chacune des deux Congrégations a un Superieur qui gouverne toutes les maisons qui en dépendent. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome 8. ch.18.*

CROIX (Fréres de la Rose-) C'est le nom que les Chymistes ont donné à certains Visionnaires qui cherchoient la pierre philosophale, qui étoient si cachez, qu'ils passoient pour invisibles, & dont la cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interprétées, *Fratres Roris Cocti*, à cause qu'ils pretendoient que la matiére de la pierre étoit la rosée cuite. *Voyez* Gabriel Naudé, qui a fait contre eux un livre très-docte.

* CROIX, Cap de la Croix, ou de Schouten, Cap de la terre de Jesso, partie du Continent Septentrional. Il est sur la côte qu'on appelle *La Terre de la Compagnie*, vis à vis de l'Isle des Etats avec laquelle il forme le détroit de *De Vries*, qui joint l'océan Chinois à la Mer des Kamtchatkes ou de la Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CREUZ.
CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRUX ou CRUZ.
CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRIO.
CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CROCE.

* CROIX, le Lac de la Croix, dans la Nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. On le met dans la partie septentrionale de la Province de Saguenay, vers les sources de la riviére de ce nom; mais il n'est pas marqué sur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX DE CASTRIES (La) Maison noble & ancienne en Languedoc, dont quelques Auteurs attribuent l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que saint Roch, fils de Jean de la Croix, Gouverneur de Montpellier, pour les Rois de Majorque, Seigneurs alors de cette ville, étoit de cette Maison, & que c'est de la croix que ce Saint apporta sur son estomach en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la suite leur nom & leurs armes: c'est ainsi qu'en parle Andoque dans son *Histoire du Languedoc*, *L.12.* Il y a dans la Maison une autre tradition, qui porte que le nom de la Croix leur est resté d'un de leurs ancêtres, qui au retour des Croisades, conserva toûjours la croix qu'il avoit prise sur sa cotte-d'armes, & transmit à sa postérité le nom & les armes de la Croix.

I. Jean de la Croix, Chevalier, vivoit en 1320, & possédoit plusieurs terres, partie desquelles il tenoit à foi & hommage de Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne: on ignore le nom de son fils.

III. Jean de la Croix, II. du nom, petit-fils du précédent, fut Baron de Castries, selon la généalogie de cette Maison, que M. d'Hozier dressa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être signalé à la bataille de Baugé en Anjou, sous le Roi Charles VI, en 1421, par la vigoureuse résistence que lui & ses gens firent dans une église: ce qui fut cause du gain de la bataille sur les Anglois. Ce généreux Chevalier vivoit encore en 1424, & laissa Jean qui suit.

IV. Jean de la Croix, III. du nom, Baron de Castries épousa *Judith* de Pierrefort, dont il eut Guillaume qui suit,

V. Guillaume de la Croix, Baron de Castries, de Gourdiéges, & de la Roquette, Seigneur de Saint-Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des villes, Comtez & Baronnies de Montpellier & d'Homelas. Il se trouve qualifié en plusieurs titres de *noble*, *haut*, *magnifique*, *& puissant Seigneur*, & une délibération des Etats Généraux de Languedoc, tenus à Montpellier en 1503, peu de tems après sa mort, en faisant mention de lui, le traite de *Monseigneur*. Son testament est de 1496. Il laissa de *Françoise* de Cénelh, Dame de Saint-Aunez & de Figaret, qu'il avoit épousée en 1476, 1. Louis, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Etienne*, Protonotaire du saint Siége; 4. Geofroi, qui étoit le troisiéme, & qui s'étant allé établir en Champagne, *la branche des Barons de* Plancy *& de* Riquebourg, *Vicomtes de* Semoine, dont étoient Claude de la Croix, Baron de Plancy, Chevalier de l'Ordre du Roy, premier Ecuyer de la Reine Marguerite, mort en 1572, & qui a laissé postérité; & 5. *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maitre d'Hôtel de la même Reine, lequel épousa en 1561, *Charlotte* de Courtenay, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiére. Cette branche finit en la personne de *Marie* de la Croix, Vicomtesse de Semoine, mariée en 1604, à *Gabriel* de Guénegaud, Seigneur du Plessis-Belleville, Thrésorier de l'Epargne.

VI. Louis de la Croix, Baron de Castries, &c. qui testa en 1522, avoit épousé *Jeanne* de Montfaucon, fille unique & héritiére de *Claude*, Baron d'Alais, de Vezenobre & de Miremont, & d'*Anne*, Dame d'Ussel, dont il eut 1. Henri qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Figaret, exécuteur du testament de son neveu; 3. *Honorade*, femme de *Raimond* de Berenger, Seigneur de Montmouton; & 4. *Françoise*, épouse de *Jacques*, Seigneur de Belloy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maitre d'Hôtel ordinaire de sa Majesté.

VII. Henri de la Croix, dit *Ussel*, Baron de Castries, qui testa en 1542, fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte de Sancerre. Les Archives de Montpellier le qualifient de *Monseigneur*. Il avoit épousé en 1535, *Catherine* de Guilhens, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Montjustin, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. Jean de la Croix, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'Anglars *en Limousin*; & 3. *François*, Seigneur de Saint-Brez, exécuteur du testament de son frére avec son oncle.

VIII. Jacques de la Croix, Baron de Castries, &c. fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Danville, qui en eut commission de Charles IX, en datte du 25 novembre 1568. Il fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur des villes, châteaux & citadelles de Sommiéres, de Gignac, & de Frontignan; fut député plusieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc; & entretint long-tems pour le service des Rois de France, des troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Il testa le cinquiéme octobre 1572, & laissa de *Diane* d'Aubenas, qu'il avoit épousée en 1565, 1. Jean qui suit; & 2. Gaspard François, *tige des Seigneurs de* Meyrargue, *de* Sueilles, *& de* Candillargues, qui mourut en 1623.

IX. Jean de la Croix, IV. du nom, Baron de Castries, Capitaine de 150. Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en 1590, *Marguerite* de la Voglia, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, premier Président de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21 ans en 1592, laissant un fils unique, Jean qui suit.

X. Jean de la Croix, V. du nom, Comte de Castries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionaires de Languedoc, fit ses premiéres armes, étant Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency; mais ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter le service, il se retira dans sa province, gratifiée par le Roi Louïs XIII, d'une pension de 3000 livres. Le malheur du Duc de Montmorency, dont sa femme étoit proche parente, entraina sa disgrace. Le Comte de Castries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Castries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & testa le 16 octobre 1640. Il avoit épousé en 1609, *Louïse* de l'Hopital, fille ainée de *Jacques*, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite, & de *Magdelaine* de Cossé. Cette Dame eut en 1629, un Brevet de Dame d'honneur de la Reine. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, Comte de Gourdiéges, Colonel d'infanterie, tué au siége de Mastricht en 1632; 2. René Gaspard qui suit; 3. *Henri*, Baron de Villebresse, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au siége de Tarragone en 1641, & 4. *Nicolas-François*, Chevalier de Malte, Mestre-de-camp de Cavalerie, tué au combat de la porte S. Antoine en 1652.

XI. René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, Baron de Gourdiéges, de Castelnau, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, aussi Lieutenant Général en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommiéres & de Montpellier, fit ses premiéres campagnes l'an 1636, en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche de Chevaux-legers, & se trouva par la suite aux siéges de Corbie, de Landrecy, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi récompensa ses services en 1639, par le Don du Marquisat de Varembon, qui étoit confisqué au profit de sa Majesté, & le reçut au nombre des Gentilshommes ordinaires de sa Chambre. En 1643, il fut rétabli par des lettres patentes au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ses Ancêtres, & gratifié deux ans après d'une pension de 3000 livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommieres en 1646, & la Noblesse de la Sénéchaussée de Montpellier l'avoit deputé aux Etats Généraux du Royaume, convoquez en 1651: ce qui lui mérita un brevet de Conseiller d'Etat. Il fut fait aussi la même année, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orléans; & en 1660, il fut pourvu du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année suivante. La Lieutenance Générale du Languedoc lui échut en 1668, & 1670 il reçut ordre de se rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéissance du Roi, un canton qui s'étoit revolté. Le Marquis de Castries y marcha d'abord, suivi de la principale Noblesse du Bas-Languedoc; mais peu après sa Majesté lui envoya des troupes réglées, avec une partie de sa Maison; & avec ce secours, il dissipa les Rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le païs, & fit prendre le Chef de cette revolte, nommé *Roure*, qu'il fit exécuter dans Montpellier. En 1672, la province ayant levé deux régimens à ses dépens pour le service du Roi, le Marquis de Castries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers, & l'année 1674, sa Majesté lui permit de mettre sur pié un régiment d'infanterie, & un de Cavalerie de son nom. Il eut l'honneur de tenir plusieurs fois en Chef les Etats Généraux de sa province, & s'y distingua toûjours par son zéle pour le service du Roi, autant que par son attention à ménager les intérêts du peuple; ce qui le fit regretter universellement après sa mort, arrivée le 22 août 1674, à l'âge de 63 ans. Il avoit épousé 1. en 1637, *Isabelle* Brachet, fille de *Gui*, Baron de Pérusse, & de *Diane* Maille de la Tour-Landry, & veuve de *François* d'Aubusson, Comte de la Feuillade, morte en novembre 1638: 2. en 1644, *Elisabeth* de Bonzi, sœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte de Bonzi, & de *Christine* Riari; morte le 13 novembre 1708, âgée de 80 ans, dont il eut 1. Joseph-François qui suit; 2. Armand Pierre, *qui suivra après la postérité de son frére ainé*;

3. *Louis*-

3. *Louis-Languedoc*, Chevalier de Malte, mort en bas âge; 4. 5. *Louise* & *Marie*, successivement Abbesses de Saint-Geniez; 6. *Renée-Angelique*, Abbesse de Gigean; 7. 8. *Marie-Henriette* & *Gabrielle*, Religieuses de Sainte-Marie; 9. *Elisabeth*, veuve de *Louis-Joseph* de Pujols, de Pannat, de Castelpers, & de Levi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & de Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi en cette province; & 10. *Françoise*, femme de *Louis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illustre Maison de Florence, etablie à Avignon à la fin du XV siecle.

XIII. Joseph François de la Croix, Marquis de Castries, &c. Lieutenant-de-Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Marechal des camps & armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orleans, Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, fut pourvu en 1674, d'un régiment d'infanterie de son nom, n'étant âgé que d'onze ans. Il se trouva à la tête de ce régiment en 1684, au combat du Pont-Major, & à l'assaut de Gironne en Catalogne; & en 1689, à la retraite de Nuys dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage, par sa valeur & sa ferme contenance, de sauver l'infanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en rase campagne par quatre à cinq mille chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenser, le fit Brigadier de ses armées, & l'honora d'un Brevet d'un stile particulier, dans lequel toute l'action est détaillée. La même année, il se trouva avec son régiment dans Bonne, & il y donna pendant tout le siége, de nouvelles marques de son courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de negocier avec l'Electeur de Brandebourg une capitulation très-honorable à la garnison de cette place. En 1690, il commanda une Brigade d'infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut blessé, & eut un cheval tué sous lui. En 1691, il servit au siége de Mons, & en 1693, il fut fait Marechal de camp. Le troisième juin 1724, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à Paris le 24 juin 1728. Il épousa 1. le 20 may 1693, *Marie-Elisabeth* de Rochechouart-Mortemar, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes, morte le quatrième may 1718, âgée de 55 ans: 2. le douzieme janvier 1722, *Marie Françoise*, âgée de 19 ans, fille de *Charles-Eugene*, Marquis de Lévis, Comte de Charlus, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Mézières, morte le deuxième décembre 1728, âgée de 30 ans. Du premier mariage étoit issu 1. Jean-François Joseph qui suit. Du second sont venus 2. *Armand-François* de La Croix, Marquis de Castries, né le 18 octobre 1725, qui après le decès de son pére a été pourvu du Gouvernement de la ville, citadelle & diocese de Montpellier en 1728; 3. *Charles-Eugéne-Gabriel*, né le 27 février 1727; & 4. *Louis-Augustin* de La Croix, posthume, né le cinquième octobre 1728.

XIV. Jean-François-Joseph de la Croix, Comte de Castries, mourut sans postérité le 25 septembre 1716. Il avoit épousé le 20 janvier 1718; *Marie Marguerite-Charlotte* du Monceau, fille de *Charles* du Monceau de Nollant, Seigneur d'Ollinville, d'Esgly, &c. Intendent des armées du Roi, & de *Marie-Charlotte* Camus-des Touches, morte le huitième août suivant.

XIII. Armand-Pierre de La Croix de Castries, second fils de *René-Gaspard* de La Croix, & d'*Elizabeth* Bonzi sa seconde femme, fut successivement Grand Archidiacre de l'église de Narbonne, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 may 1695, nommé Aumonier ordinaire de Marie-Adelaide de Savoye, Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, au mois de décembre 1697, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Valmagne, diocése d'Agde au mois de septembre 1697, & de celle de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocése du Puy, le 31 octobre 1702, fait premier Aumonier de Marie-Louise-Elisabeth d'Orleans, Duchesse de Berri en 1711, refusa au mois de janvier 1716, l'Evêché de Troyes, qui lui fut offert, & fut nommé le 29 janvier 1717, à l'Archevêché de Tours, & peu de jours aprés Conseiller au Conseil de Conscience. Après que cet Archevêché eut été proposé pour lui à Rome le 18 septembre 1719, il fut sacré le 29 octobre suivant dans la grande chapelle de l'Archevêché de Paris par le Cardinal de Noailles, assisté de l'Evêque d'Alais, & de l'Evêque de Vannes, nommé à l'Evêché de Blois. Il ne prêta point serment de fidélité pour cette église, ni n'en prit pas possession, ayant été transféré peu de jours après son sacre à l'Archevêché d'Alby, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 14 janvier & 23 septembre 1722. Le *Pallium* lui fut accordé le septième octobre suivant, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, dans l'église de l'Abbaïe de S. Pierre de Rheims, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 24 du même mois. Il assista le lendemain au sacre de sa Majesté, ayant été du nombre des Prélats qui y furent invités. Il fut proposé le deuxième février 1733, pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, dont il reçut la Croix & le Cordon le 24 may suivant. * *Chroniques de France*. Andoque, *Histoire de Languedoc*. P. Benoît Dominicain, *Histoire des Albigeois*. *Généalogie par* M. d'Hozier en 1637. *Nobiliaire de Picardie*. *Nobiliaire de Champagne*. *Procès verbaux* des Etats de Languedoc, & *Archives* de Montpellier.

CROIX (la) *Cherchez* CRUCIUS.

CROIX (Rodéric de Sainte-) Religieux Augustin, *Cherchez* RODERIC DE SAINTE-CROIX.

CROIX-CHEVRIERES, famille du Dauphiné, laquelle a produit de grands hommes. Son premier surnom, étoit celui de Guerre qui ne lui sert aujourd'hui que de cry, & elle le changea en celui de la Croix au commencement du XVI siécle, en vertu d'une donation qui lui fut faite, sous cette condition.

I. Pierre de Guerre, natif de Voreppe en Dauphiné, se trouve nommé le troisiéme des cinq Gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335, qui est conservé dans la Chambre des Comptes de cette province. Il épousa le 22 may 1352, *Béatrix* de Chypre, fille de *Guillaume* de Chypre, du lieu de Chirette en Dauphiné. Il vivoit encore en 1369, & fut pére de Jean qui suit.

II. Jean de Guerre, I. du nom, est qualifié fils de *Pierre* dans son contract de mariage du 13 octobre 1396, avec *Louise* Lambert, fille de *Louis* Lambert, & de *Françoise* de Villeines. La qualité de *Noble* lui est donné dans des Actes de lui, du deuxième juillet 1406, du 12 janvier 1426, & du 24 avril 1483. Il fut pere 1. de Pierre, qui suit, & 2. de *Hugues* de Guerre, qui en 1450, étoit Chanoine de S. Chef, Chapitre où l'on fait preuves de Noblesse.

III. Pierre de Guerre, II. du nom, servit en Italie dans les troupes que le Roi Charles VII avoit données à René, Roi de Sicile, Comte de Provence, & à son retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le sixiéme octobre 1452, avec *Catherine* Chomard, fille de *Hugues* Chomard, & de *Catherine* Copier. Il fut connu du Dauphin Louis (depuis Roi, XI. du nom) pendant le séjour que ce Prince fit dans cette province, & par son crédit il lui fit donner une somme considérable par la ville de Romans. Il suivit le Dauphin en Flandre, d'où il revint en Dauphiné. Il se jetta ensuite parmi les troupes que le Comte de Cominges, Gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le Duc de Savoye. Il eut en 1475, une Compagnie de gens de pié, qu'il conduisit en Savoye, lorsque Louis Bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon, & Amiral de France, eut ordre de se saisir de cet Etat. L'année suivante, il soutint à main armée dans la ville de Romans, les intérêts du Roi, contre les prétentions du Pape sur le Comté de Valentinois, & mourut l'an 1492, pére de Jean qui suit.

IV. Jean de Guerre, II. du nom, Sieur de Guerre & de la Ruiniére, prit le surnom de la Croix, qu'il transmit à sa postérité, au moyen de la donation qui lui fut faite sous cette condition, par un Gentilhomme de ce nom. Il se trouva en qualité de Volontaire à la bataille de Ravenne en 1512, & à la journée de Marignan en 1515, fut ensuite Capitaine d'infanterie, & resta prisonnier à la bataille de Pavie en février 1524, vieux stile. Enfin il mourut Capitaine de Cavalerie, des blessures qu'il reçut au passage de Suze l'an 1536. Il avoit épousé le septiéme mars 1498, *Drevonne* de Monistrol, fille de *Ponson* de Monistrol, du lieu de Saint-Donat, & de *Jeanne* de Leuse. Elle testa le cinquiéme avril 1535. Leurs enfans furent 1. *Pierre* de la Croix, qui commanda ses Compagnies de gens de pié & de cheval, aux batailles de Renty, de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & fut tué à celle de Moncontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beausse, où il s'établit. Son fils *Claude* de la Croix, Sieur de Morvilliers, transigea le 15 juillet 1584, avec Jean de la Croix son cousin germain, sur la succession de leurs ayeul & ayeule. Jean eut outre lui, 2. Felix qui suit; 3. *Gérard*, Chanoine Sacristein de Saint-Bernard de Romans, Chanoine de S. André de Grenoble, & Prieur de Saint Romain, qui testa le 31 août 1551; & 4. *Artaud* de la Croix, Chanoine de Romans.

V. Felix de la Croix, Seigneur de Chevriéres, par la vente que lui en fit Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, en avril 1560, fut reçu Conseiller au Parlement de Dauphiné le huitiéme may 1543, & nommé par le Roi François I, le huitiéme février 1544, pour l'un des Commissaires qui devoient faire le procès au Chancelier Poyet. Il fut ensuite Membre de la Chambre de Justice, établie pour juger quelques Criminels d'Etat, entre autres le Maréchal du Biez & Vervins son gendre; fut fait Avocat Général au Parlement de Grenoble par lettres du troisiéme janvier 1549, & y fut reçu le 18 décembre 1551. S'étant défait de cette charge, le Roi le fit Conseiller d'Etat, & seul Maître des Requêtes du Dauphin, c'est à dire, Intendant de Justice, Police & Finances de la province de Dauphiné. Ses lettres pour cet Office sont du dixiéme août 1553, confirmées par d'autres du 14 juin 1554. Il testa le 13 février 1569; mais il ne mourut qu'en 1583. Il épousa le 19 juin 1541, *Guigonne* Portier, Dame de Brie en Dauphiné, fille & héritiére de *Jacques* Portier, Sieur de Brie, & de *Catherine* de Mérard-d'Arcés, dont il eut 1. *Felix*, Colonel de trois cent hommes de pié, par commission du cinquiéme août 1576, qui prit Morestle, place sur la frontiére du Dauphiné du coté de la Savoye, y reçut sept coups de mousquet, & fut tué au siege d'Issoire en Auvergne, l'an 1590, sans avoir été marié; 2. Jean qui suit; 3. *André*, Sieur de Saturange, mort sans alliance; & 4. *Guigonne* de la Croix, mariée 1. le sixiéme avril 1580, à *Gabriel Odo* de Triest: 2. à *Hugues* de Dorgeoise, Sieur de la Tivoliére, Gouverneur de Montelimart.

VI. Jean de la Croix, III. du nom Sieur de Chevriéres, de Brie, de Chantemerle-les Cottanes, de Feramans, de Lieu-Dieu, d'Ornacieux & de Pisançon, Baron de Serve & de Clerieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, mort Evêque de Grenoble, se rendit recommandable dans tous les differens emplois pour où il passa. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Grenoble, par lettre du 25 juillet 1578, puis Avocat Général au même Parlement le 29 novembre 1585. Par autres lettres du 29 novembre 1588, il fut fait Maître des Requêtes & Intendant des Finances, dans l'armée que le Duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le Roi Henri IV l'établit Surintendant de ses Finances en cette province, par lettres du 13 septembre 1595, & lui donna en même tems un Brevet de Conseiller d'Etat. Ce Monarque ayant conquis la Savoye y établit un Conseil & un Parlement & en fit Garde des Sceaux, le Sieur de Chevrieres par lettres du mois de septembre 1600. La paix s'etant faite, il rendit les Sceaux au Chancelier de France, & s'en fit décharger le 16 octobre 1601. Il eut un second Brevet de Conseiller d'Etat le 18 decembre suivant; & fut commis en cette qualité pour traiter avec les Députez du Duc de Savoye, pour l'exécution de la paix. Le Roi le recompensa par une charge de Président à mortier au Parlement de Grenoble, le 31 décembre 1605. En cette qualité le Parlement & les Etats de la province, le députérent à la tête de quatre autres, pour poursuivre auprès du Roi, la jonction des pays de Bresse, de Bugey & d'autres, échangez par le traité de paix, au Gouvernement, ressort & Etats du Dauphiné, mais ils ne réüssirent pas, & ces pays furent unis au Gouvernement de Bourgogne. Le Roi le consola de ce peu de succès en le nommant le 27 may 1605, son Ambassadeur extraordinaire auprès du Duc de Savoye, & l'y chargea de plusieurs commissions secretes qui se trouvent dans les papiers de ses Descendans. A son retour le Roi le sachant veuf, le nomma à l'Evêché de Grenoble, dont il obtint les Bulles le onziéme juillet 1607. Il resigna son office de Président le deuxiéme octobre suivant; & le même jour le Roi le maintint (sans tirer à conséquence) dans les rangs de sa séance où il étoit auparavant, tant au Parlement de Grenoble, que dans tous les autres Parlemens du Royaume; ce qui fut vérifié à celui de Dauphiné au mois de décembre suivant, & à celui de Paris le 23 fevrier 1609. La Reine-Mére, Marie de Médicis, la choisit pour être de son Conseil ordinaire, & lui en fit expédier le Brévet le 25 juin 1611; & par un autre du 17 septembre 1612, il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire, avec une pension de 1000. livres. Il assista aux Etats Généraux en 1615, & à l'Assemblée des Notables tenue à Rouen, l'an 1618. Il mourut à Paris durant l'Assemblée du Clergé, au mois de may 1619. Son cœur fut mis chez les Jacobins de la rue S. Honoré, & son corps fut porté en Dauphiné dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de S. Bernard de Romans. Il avoit fait son testament dès le 21 mars 1609. C'est lui qui aquit de la Maison de Poitiers, les Comtez de Saint-Vallier & de Val, avec la Baronie de Clérieu & la Terre de Pisançon en 1584 & 1586, & les Terres d'Ornacieux, de Faramans, & la Baronie de Serve de la Maison de Chaumont. C'etoit un homme d'un esprit excellent, d'un jugement très-solide & d'un savoir fort étendu. Il lisoit toutes sortes de livres, disant n'en avoir jamais lu de si mauvais qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Il y a dans Guy Pape, un *Commentaire* sous son nom, & il en fit un sur le Statut du Roi Louis XI, touchant les donations entre vifs, suivant l'usage du Dauphiné. Il avoit épousé le septiéme septembre 1577, *Barbe* d'Arzac, fille de *Joachim* d'Arzac de la Cardonniére, & de *Claudine* de Costaing-de-Pusignan. Elle testa le troisiéme février 1581, mais ne mourut qu'en 1594. Leurs enfans furent 1. Felix, qui suit; 2. *Alfonse*, Sieur d'Ornacieux, des Cottanes, de Barbin, de Faramans & de Lieu-Dieu. Il fut nommé Coadjuteur de son pére en l'Evêché de Grenoble le trentiéme avril 1611; fut sacré en qualité d'Evêque de Chalcédoine, à Lyon le neuviéme novembre 1615; succéda à son pére en 1619; se démit en 1620; eut le Brevet de Conseiller d'Etat, & les Prieurez de Nôtre-Dame de Grosse en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigny en Nivernois, & de Saint-Pierre de Joigny au Perche; & mourut à S. Mercellin en Dauphiné l'an 1637; 3. *Jean*, Sieur de Pisançon, qui fut Mestre-de-camp d'Infanterie, & laissa d'*Anne* Bailly, *Gabriel*, Sieur de Pisançon, Président à mortier au Parlement de Grenoble, pere par *Magdelaine* de Sayve, de *Jean-Bernard* de la Croix, Sieur de Pisançon, vivant en fevrier 1723, Président à mortier honoraire au même Parlement, pére de quelques enfans; 4. *Catherine*, mariée à *Pierre* de la Baume, mort Conseiller d'Etat, & Doyen du Parlement de Grenoble; & 5. *Marguerite* de la Croix, alliée par contract du 24 avril 1618, à *Laurent* de Rabot-d'Aurillac, Sieur de Vessilieu & de Buffiéres, Conseiller au même Parlement.

VII. Felix de la Croix, II. du nom, Sieur de Chevriéres & de Chantemerle, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble, le 24 novembre 1608; devint Avocat général au grand Conseil le 17 février 1613, Maître des Requêtes le 19 juin 1619, fit son testament le premier octobre 1664; & mourut à Grenoble le 23 novembre 1617. Il épousa par contract du onziéme juillet 1610, *Claudine* de Chissé, fille de *Michel* de Chissé, Baron de la Marcousse, & de *Claudine* de Montaynard, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *François-Octavien*, Baron

ron de Clérieu, Enseigne de la Mestre-de-camp du Regiment des Gardes, mort au siége d'Arras ; 3. *Jeanne*, mariée à *Félicien* de Boffin, Baron d'Huriage, Avocat général au Parlement de Grenoble, laquelle devenue veuve s'appliqua avec un soin particulier, à l'éducation & à la conduite des Nouveaux Convertis, & fit établir dans Grenoble, une maison de la Propagation de la Foi ; 4. *Catherine*, qui épousa *Annet* de la Baume-de Suze Comte de Rochefort en Languedoc, Baron de Lupe & de Saint-Julien en Forez, Mestre-de-camp d'infanterie ; 5. *Barbe*, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Grenoble ; 6. 7. *Marie* & *Françoise* de la Croix, Religieuses de S. Dominique à Montfleury près de Grenoble.

VIII. JEAN de la Croix, IV. du nom, Sieur de Chevriéres, de Chantemerle, de Bianieu, de Lieu-Dieu, de Beaumont, de Montena, de Croses, de Feramans & des Cottanes, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, Marquis d'Ornacieux, fut reçu Conseiller au Parlement de Grenoble le neuviéme août 1633, puis pourvu d'un Office de Président à mortier au Parlement de Dijon le sixiéme octobre 1642, & y fut reçu le 15 juin suivant. Au mois de novembre 1644. le Roi l'envoya à Rome pour négocier des affaires importantes & secretes. A son retour il fut fait Conseiller d'Etat le premier février 1645, & en prêta le serment le neuviéme août suivant. Il avoit obtenu au mois d'avril de la même année l'érection de sa Terre d'Ornacieux en Marquisat. La Reine-Mere le fit Conseiller en son Conseil d'Etat, l'an 1648 ; & par lettres du 25 juin 1650, il fut fait Président à mortier au Parlement de Grenoble, où il mourut sur la fin de 1680. Il avoit épousé par contract du 29 avril 1642, *Marie* de Sayve, fille unique & héritiere de *Jacques* de Sayve, Sieur d'Echigey & de Chamblanc, de Conseigneur, de Cessey en Bourgogne, Président à mortier au Parlement de Dijon. Il fut dit que le second fils qui naîtroit de cette alliance, seroit obligé de porter le nom & les armes de Sayve. Elle mourut à Grenoble en 1702. Leurs enfans furent 1. PIERRE-FELIX de la Croix, qui suit, 2. *Jacques-Benoît*, qui fut assassiné à Madrid ; 3. FRANÇOIS de la Croix, qui a fait la *branche des Comtes de* SAYVE *& Marquis d'*ORNACIEUX, *rapportée cy-après* ; 4. *Jean*, Chevalier de Malte, puis Aumonier du Roi, Evêque de Quebec, mort en cette ville le 26 decembre 1727 ; 5. *Marie-Barbe*, mariée à *Louïs* de Pontevés, Marquis de Buous, Lieutenant-de-Roi en Provence, mort le 26 avril 1711 ; 6. *Anne*, alliée à Gabriel Prunier, de Beauchêne, Président à mortier au Parlement de Grenoble ; 7. *Angelique*, alliée à *Louis* de Clermont Comte de Montoison ; 8. *Magdelaine*, Religieuse de la Visitation à Grenoble ; & 9. *Isabelle* de la Croix, Religieuse à Montfleury.

IX. PIERRE-FELIX de la Croix-Chévriéres, Comte de S. Vallier, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Capitaine des Gardes de la porte de sa Majesté, (charge qu'il exerçoit déja en 1670, & en 1687, mais dont il se demit avant 1689) fut aussi Colonel d'un des petits vieux régimens d'Infanterie. Il avoit servi à Gigery sous le Duc de Beaufort, & il servit depuis en differentes autres occasions à la tête de son régiment & mourut en juin 1699. Il avoit épousé en 1675, *Jeanne* de Rouvroy, fille d'honneur de la Reine, morte 1732 dont il laissa, 1. *Jean-Batiste* de la Croix de Chevriéres, mort à Paris, sans avoir été marié, le quatriéme mars 1696, dans la vintiéme année de son âge ; 2. HENRI-BERNARD qui suit : 3. *Jeanne-Thérése*, née le 19 fevrier 1680, mariée (ou une de ses sœurs) en 1702, avec *François* Prunier, Seigneur de Lemps, d'Agniéres, de La Claise & de Maubourg, dont sont venus des enfans, 4. *Anne-Pierre Felix*, né le 25 octobre 1681 ; 5. *Marie-Antoinette*, née le 26 novembre 1682, & morte le quatriéme septembre 1684 ; 6. *Paul-François-Xavier*, dit *le Chevalier de S. Vallier*, né le 18 avril 1689, & 7. une fille mariée en 1712, avec le Seigneur de Montgomier, du nom de Boisfozel.

X. HENRI-BERNARD de la la Croix de Chevriéres, Marquis de S. Vallier, né le cinquiéme mai 1678, a été Colonel d'un régiment d'Infanterie, qui fut réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Il est Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & a été marié le 20 juillet 1710, avec *Denyse-Renée* de Louviers, fille de *François* de Louviers, Seigneur de Vaucamp, &c. Ecuyer ordinaire du Roi, & de *Marie-Elisabeth* de Louviers. De ce mariage sont venus plusieurs enfans.

BRANCHE de SAYVE, MARQUIS d'ORNACIEUX.

IX. FRANÇOIS de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, &c. Conseiller, puis Président à mortier au Parlement de Grenoble, mort le 21 janvier 1695, avoit fait son testament le sixiéme août précédent. Il avoit épousé *Antoinette* de la Tour-Vidaud, fille de *N*... de la Tour-Vidaud, Procureur général au Parlement de Grenoble, vivante en février 1703. Les enfans qui resterent de cette alliance, sont 1. JEAN-DOMINIQUE qui suit ; 2. *Gabriel*, Comte de Marigny, mort Abbé ; 3. *Pierre-Felix*, dit Chevalier de Sayve, Colonel d'infanterie au service du Roi, qui a passé en Espagne, où il fut fait Brigadier d'armée ; 4. *Matthieu* de Sayve ; 5. Autre *Matthieu* de Sayve, dit le Chevalier d'Ornacieux, Capitaine de cavalerie ; 6. *Nicolas-Amédée*, dit le Chevalier de Marigny, aussi Capitaine de cavalerie, tous deux dans le régiment-commissaire-général ; 7. *Gabrielle*, Religieuse de la Visitation à Grenoble ; & 8. *Anne* de Sayve, Prieure perpetuelle du monastere de Saint-Benoît à Lyon.

X. JEAN DOMINIQUE de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, Conseiller, puis Président à mortier au Parlement de Grenoble, a épousé *N*... de la Poype-de S. Julien-de Grammont, fille d'un Président à mortier au même Parlement, dont il a *Artus* de Sayve, un autre fils & deux filles. *Consultez le Sieur Allard qui a dressé la Genealogie de cette famille en* 1678.

Les armes de la Croix-Chevriéres sont d'*azur à la teste & col de cheval animé d'or, au chef cousu de gueulles, chargé de trois croisettes d'argent*. Pour devise, *Indomitum domuere cruces*.

CROIX-DU-MAINE (François de Grudé, Sieur de la) naquit dans la province du Maine en 1552. Dès son jeune âge, il eut une extrême passion pour les Sciences & pour les livres, qu'il chercha avec un très-grand soin. Voici comme il en parle lui même. *Je dirai que dès l'an de mon âge 17, savoir est, l'an de Salut 1569, étant envoyé en l'Université de Paris pour faire profit aux Lettres, j'étois si curieux d'avoir toutes sortes de livres, non seulement en Grec, Latin, & autres Langues, & sur tout en François, qu'enfin l'amas que j'en fis étoit si grand que le catalogue d'iceux se montroit tenir plus d'un juste volume. De façon qu'il me prit dès lors envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Auteurs qui avoient écrit en nôtre Langue, sans parler des Italiens, Espagnols, &c.* Il publia en 1584, la Bibliothéque Françoise, qui est un catalogue général de toutes sortes d'Auteurs qui ont écrit en François. Il promettoit encore une Bibliothéque Latine des Auteurs François qui ont écrit en Latin, & divers autres Ouvrages, comme *la Recherche des Bibliothéques ou cabinets les plus renommez de France, avec la declaration des livres rares, medailles, portraits, statues ou effigies, pierreries, ou autres gentillesses ou gentilles curiositez, qui se voyent ès Maisons des Princes, & autres qui font amas de telles magnificences* ; ce sont ses propres termes. Quelques uns ont cru qu'il étoit mort quelque tems après la publication de sa Bibliothéque, dans la persuasion qu'étant aussi amateur du travail qu'il l'étoit, il n'auroit pas manqué, s'il y avoit survécu de quelques années, de donner quelque signe de vie par une nouvelle production : mais ils se trompent ; car nous avons de sa façon un court Eloge funébre de son ami le Poete du Monin, qui fut assassiné la nuit du mécredi, cinquiéme de novembre 1586, à Paris. Ainsi on ne peut le supposer mort pour le plutôt qu'après cette année 1586, puisque c'est veritablement depuis cette Epoque qu'on n'a plus rien vu de lui. Il fut assassiné à Tours vers l'an 1592. Ménage le premier, & d'autres qui l'ont suivi, ont prétendu que la Croix-du-Maine étoit de la Religion Réformée. Le Pere Niceron ne pense pas qu'il en eût fait profession extérieurement, & selon lui il paroit plutôt avoir été Protestant couvert. Il ajoûte que ne voulant pas être Martyr de ses sentimens, il dissimuloit & parloit quelquefois contre sa pensée le langage des Catholiques, comme quand à l'occasion de Jean Morel, Calviniste, frére de Guillaume Morel, savant Imprimeur, il dit que ce Jean fut brûlé à Paris pour son heresie, terme aussi fort que celui dont il a usé, en parlant de l'impie Geofroy Velée. Sa coutume cependant est de ménager les expressions entre les deux partis avec beaucoup de retenue. Si d'un côté il a grand soin de ne laisser rien échapper d'injurieux contre Farel, Calvin, Viret, Béze & quelques autres fameux Ministres, il ne garda pas moins de mesure dans les articles des Docteurs le Picart, de Monchy, de Sainctes & de Beaux-amis leurs Adversaires. Le Pere Niceron fait un parallele de la Croix-du-Maine avec Du Verdier-Vauprivas, qui a aussi donné au Public une *Bibliothéque Françoise*. On peut le consulter. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 297 *& suiv.*

* CROIX. *La Croix de Saint Leuffroy*, en Latin, *Crux Sancti Leufridi, Madriacense Cœnobium*, village avec une célébre Abbaïe. Il est en Normandie, entre Evreux & Vernon, à deux lieues de la premiere & à trois de la derniére. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CROIZET, bourg de France dans le Forez, près des confins du Bourbonnois.

CROKEHORNE ou CROKETORNE, *voyez* CREWKERN.

* CROKOW, bourg à marché du Cercle de la Haute Saxe, dans le Marquisat de Misnie au nord-nord-est de Dresde, dont il est éloigné d'environ quatre lieuës.

CROMARTY, petite ville du Comté de Ross. Elle est sur un Golfe qui porte son nom, où elle a un des meilleurs & des plus assurez ports de toute l'Ecosse septentrionale. Il est grand & spacieux, capable de contenir toute une flotte, quelque nombreuse qu'elle soit. L'entrée en est aisée, & les vaisseaux y peuvent ancrer en toute sureté à l'abri des vents, sans craindre ni écueil, ni barre, ni banc de sable. Les deux rivages du Golfe sont bordez de chaussées de bois, où les poissons que la marée améne, sont arrêtez lorsqu'elle se retire ; de sorte qu'on peut les prendre avec la main. * Mary, *Dict. Geogr.* Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1286 *&* 1287.

CROMAW ou CROMLAW. *Voyez* KRUMLAW.

* CROMBEEK (Jean) naquit à Douay en 1563. Il entra dans la Société des Jesuites où il s'aquitta avec honneur de tous les emplois par lesquels il passa. On a de lui, *De studio perfectionis libri duo, Ascensus Moysis in montem, sive Tractatus de Oratione*. Il mourut à Saint-Omer, le deuxiéme octobre 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 488.

CROMER, (Martin) Polonois, naquit à *Biecz* dans la Pologne. Il fut premiérement Secretaire du Roi Sigismond II, & puis son Ambassadeur pour établir la paix entre les Polonois, les Suédois & les Danois. Enfin il fut Evêque de Warmie après le Cardinal Hosius. Il a vécu dans le XVI siecle. Il écrivit l'Histoire de Pologne en 30 livres, depuis l'an 550, jusqu'en 1548, avec beaucoup d'élégance & de fidélité. Christian Matthias dit, que c'étoit un homme divin, & d'une merveilleuse érudition. Ses Oeuvres imprimées sont, *Polonia, sive de origine & rebus Polonorum libri triginta* ; *De situ Poloniæ & Gente Polona libri duo* ; *Oratio funebris Sigismundi I, Regis* ; *De Conjugio & cælibatu Sacerdotum Commentatio*, *Epistola ad Regem Proceresque Polonos, in Comitiis VVarsaviensibus congregatos* ; *Dubitationes de vera via salutis* ; *De pœnitentia Sacrilegorum* ; *Theognides in Linguam Latinam versus*, *De Concentibus musicis* ; *De optima politia* ; *Epistola familiares*. Il y a aussi de lui les Poesies suivantes. *De Christi resurgentis Triumpho* ; *De adversa Vilna valetudine Sigismundi Regis*, *Carmina Phocylidis carmine hexametro versa*. Martin Cromer mourut le 23 mars de l'an 1589.

Il a eu un autre *Martin Cromer*, qui étoit Religieux & qui a écrit *de falsa Lutheranorum & vera Religione Christi Sermones tres* ; *Colloquium de Religione*. Il a fait quelques autres Ouvrages en Allemand. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Martin Zeiler, *de Hist. &c.* Hartknoch, *de orig. Relig. Christ. in Pruss.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 21. *&* 22. édit de Hollande, 1715.

CROMER, ville d'Angleterre avec Evêché, dans la contrée du Comté de Norfolck, qu'on nomme North-Erpingham. Elle est sur la mer, à 102 milles de Londres. * *Dict. Angl.*

* CROMMIUS (Adrien né à Orischot dans cette partie du Brabant qui porte le nom de Mairie de Boisleduc, fit ses études d'Humanitez à Anvers, & après avoir achevé son Cours de Philophie dans le Collége des Jésuites de Douay, il entra en 1609 dans leur Société. Il professa pendant plusieurs années la Théologie, & donna au Public *une courte Paraphrase des Pseaumes de David, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, du Deuteronome, de Josué, des Juges, de Ruth, des deux livres de Samuel & des deux livres des Rois*, ou, *des quatre livres des Rois, des Chroniques ou Paralipoménes, des livres de Job, de Tobie, de Judith, d'Esdras & de Néhémie*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 9.

CROMNA, ville. *Cherchez* AMASTRE.

CROMWEL, (Thomas) Anglois de nation, fils d'un Maréchal, a été célébre sous le regne de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit été Domestique du Cardinal Wolsey, & c'est sous ce Politique qu'il apprit l'art de se conduire à la Cour. Le Roi Henri VIII s'étoit alors déclaré pour Anne de Boulen. Cromwel s'attacha à cette Dame, & fut un des premiers qui se sentit du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi ; car ce Prince voyant que cet homme étoit agréable à sa Maîtresse, résolut de se servir de lui. Il lui donna en 1535. la Baronnie d'Oukam, dans la petite province de Rutland, & quelque tems après il l'établit Garde des Chartres royales. Ensuite il le fit Sécretaire d'Etat ; puis Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Comte d'Essex, Grand Chambellan, & Garde du Sceau privé ; enfin il le choisit, non seulement pour premier Ministre dans les affaires d'état ; mais encore pour son Vicaire général dans les affaires spirituelles & ecclésiastiques, de sorte qu'à parler proprement Cromwel succéda à l'autorité & au crédit du Cardinal Wolsey. Il avoit toûjours eu du penchant pour les opinions nouvelles de la religion ; son crédit, son nouvel emploi & son ambition le retinrent dans ces sentimens, & le rendirent protecteur de ceux qui étoient contre le Pape & contre les Ecclesiastiques. Le Roi, qui s'étoit déclaré Chef de l'Eglise Anglicane, voulut qu'on traitât de sa primauté dans des conférences particuliéres ; & ayant établi Cromwel son Vicaire général dans les affaires ecclésiastiques, il lui donna un sceau particulier pour l'expédition des affaires de cette nature. Il voulut même qu'il présidât au Synode & à l'assemblée des Evêques, qui se devoit tenir, quoiqu'il fût seculier, & qu'il eût peu de connoissance des Lettres. Ensuite Cromwel dressa des Ordonnances écclésiastiques qu'il appella *Injonctions*, scellées de son sceau, & y soumit les Prelats & tout le Clergé d'Angleterre. Toutes ces démarches plaisoient extrémement à Henri. Cromwel aigrissoit son esprit contre les Catholiques, & tâcha de l'unir avec les Protestans d'Allemagne, par une ligue contre l'Empereur Charles-Quint. Pour en venir à bout il lui proposa le mariage d'Anne de Cléves. Le Roi y consentit, & l'épousa. Ce fut alors que Henri donna à Cromwel le Comté d'Essex, & la charge de Grand Chambellan, le 13 avril de l'an 1540. Il honora encore son fils de la qualité de Baron, & lui fit d'autres graces considérables. Cinq jours après, le Parlement s'assembla. Cromwel y tenoit le premier rang en faveur & en autorité. Il contraignit l'assemblée d'accorder au Roi la dixiéme partie, & quatre de quinze de tous les biens de ses Sujets. Ensuite, il continua à persécuter les Catholiques, & en fit mourir plusieurs. Sur ce qu'on en sauva quelques uns dans le tems qu'il étoit arrêté au

lit

lie par la goutte, il conseille au Roi de faire une ordonnance, par laquelle il declara que les sentences rendues contre les Criminels de Léze-Majesté quoiqu'absens & non défendus, seroient de pareille force que celles des douze Juges, qui est le plus célébre Tribunal d'Angleterre. Mais ce Conseil tourna contre son Auteur; car Henri commençant à se degoûter d'Anne de Cléves, résolut d'en épouser une autre, & de perdre Cromwel, qui l'avoit porté à ce mariage. On prit pour prétexte, la liberté qu'il s'étoit donnée de signer au nom du Roi le second traité de Ligue avec les Protestans d'Allemagne, contre l'Empereur. On lui fit son procès, sans lui permettre de se défendre, de peur que, pour se justifier de ce crime & de plusieurs autres dont il étoit accusé, il n'alléguât qu'il n'avoit rien fait que par ordre & du consentement du Roi. Ainsi tout étant préparé pour la ruine de ce malheureux le huitiéme juillet, le Roi, après lui avoir témoigné plus de bienveillance que jamais, lui commanda de le venir trouver le lendemain à son lever, parce qu'il avoit des affaires de conséquence à lui communiquer. Cromwel y vint accompagné d'un nombreux cortege. Ensuite, lorsqu'il eut pris sa place au Conseil, & qu'il eut commencé à y parler, Thomas Howart, Duc de Norfolc, l'interrompit, & lui dit, qu'il s'agissoit d'examiner ses trahisons, & qu'il le faisoit prisonnier de la part du Roi. Cromwel étonné d'un evénement si peu attendu, eut à peine la force de proferer une parole, & contraint par la nécessité, il suivit le Duc de Norfolc, que le fit conduire dans la Tour de Londres. Dix jours après sa détention, le Roi l'ayant accusé lui même, le Parlement le condamne à mort pour crime d'hérésie, de trahison, & de félonie, qui comprend le vol, l'omicide & le péculat. Par un juste jugement de Dieu, il passa le premier par la rigueur de la loi qu'il avoit établie, & fut condamné sans être entendu. Neuf jours après, on lui coupa la tête publiquement, en 1540, trois mois après que Henri l'eut élevé au comble de la fortune & de la gloire. Tous ses biens furent confisquez. * Sanderus, *de Schism. Angl.* Holland *Herool. Angl.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Burnet, *Histoire de la Réformation d'Angleterre*. Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre*. M. de Larrey fait sur l'article de Thomas Cromwel quelques observations qui meritent d'être ajoûtées. Il avance que la signature d'un traité avec l'Empereur à l'insçu du Roi est une supposition, & qu'il n'en est pas parlé dans le procès: que Cromwel n'étoit pas dans le Conseil d'Etat où le Duc de *Norfolc* l'accusa, mais que ce Duc ayant eu ordre de l'arrêter, il se rendit incessamment dans la maison de l'accusé, se saisit de ses papiers & de sa personne & le conduisit à la Tour. Personne n'osa parler en faveur de Cromwel que Crammer qui écrivit au Roi une lettre extrémement forte, où il lui faisoit sentir respectueusement, que ce Ministre n'étoit pas capable de trahison, comme il en étoit accusé. Cromwel écrivit lui même, & marqua beaucoup de foiblesse par la maniére rampante avec laquelle il demandoit sa grace. Il protestoit qu'il étoit innocent des crimes d'hérésie & de trahison dont on l'accusoit, qu'il étoit Catholique & non Sacramentaire. On dit que le Roi pleura la mort de son Favori. Il s'en vengea sur les Auteurs, & toute la Maison de Norfolc essuya à son tour la colére de ce Prince. * Larrey, *Hist. d'Angleterre sur l'année.* 1540.

CROMWEL, (Olivier) Protecteur de la République d'Angleterre après la mort du Roi Charles, I, naquit en 1603, & fut mis dès son jeune âge au Collége, où il fit de grands progrès dans les Lettres. On assure pourtant qu'il négligea la Jurisprudence, qu'il appelloit une science à charge & inutile à l'Etat, & qu'il n'eut du goût que pour les livres de Politique & pour l'Histoire. Il se maria en 1630, avec *N*... Bourchier; & après avoir fait une campagne en Hollande en 1631, il revint en Angleterre, y prit l'habit ecclésiastique dans l'espérance d'y faire fortune, mais cela ne réüssit pas. Il le quitta en 1541, & fut servir en Irlande sous les ordres du Comte de Strafford. Au retour il fut un des Membres de la Chambre Basse du Parlement, au parti duquel il s'attacha contre Charles I, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant assiégé la ville de Hull, Cromwel fut s'y jetter avec douze cavaliers seulement, & traversa toute l'armée royale, essuyant une grande multitude de mousquetades sans perdre qu'un de ses gens. Il fit pendant le reste du siége des prodiges de valeur; & on peut dire qu'il sauva la ville: aussi fut-il fait Colonel pour recompense, par Robert d'Evreux, Vicomte d'Héreford, depuis Comte d'Essex, Généralissime de l'armée du Parlement, sous les ordres duquel il se signala dans un combat que le Roi gagna le 23 octobre de la même année. Cromwel y fut blessé légérement à la jambe d'un coup de mousquet, à l'épaule d'un coup de pistolet, & eut un cheval tué sous lui. Après en avoir repris un autre, & à la tête de cinquante des siens, il alla se jetter jusques dans le régiment du Roi qui étoit assez éloigné, & y fit un grand carnage. Il y perdit pourtant la moitié de ses gens, & eut bien de la peine à s'en retirer à la faveur de la nuit. En 1644, il se trouva encore à une bataille, où il gagna lui même trois drapeaux, deux de cavalerie & un d'infanterie, sans avoir reçu qu'une légére blessure au bras. La même année on l'envoya à Cambridge & Oxford, dont il traita très indignement les Universitez & en vrai tyran, quoiqu'il fût Docteur de celle de Cambridge où il avoit étudié. S'étant mis à la tête de cent chevaux qu'il avoit levez à ses dépens, il fut déclaré Lieutenant Général sous les ordres d'Edouard de Montagu, Comte de Manchester, lequel étoit devenu Généralissime par la déposition du Comte d'Essex, qui venoit d'être battu par le Prince Robert Palatin, & qui trois mois après que le Parlement lui eut redemandé sa commission, mourut non sans soupçon de poison. La même année Cromwel courut risque d'être pris par le Prince Robert dans une victoire que le Roi remporta le deuxiéme mai; & le 13 juin suivant, il reçut encore dans une bataille donnée près d'Yorck, une dangereuse blessure au bras d'un coup de pistolet que lui lâcha le Marquis de Montrose. L'armée parlementaire fut mise en deroute, & Manchester prit la fuite; mais Cromwel sans attendre qu'on eût bandé sa playe, courut à ce Généralissime pour le faire revenir au combat; il ramena les Fuyards, & le lendemain on donna une seconde bataille, où ces Rebelles défirent entiérement l'armée royale, après quoi Manchester se démit du généralat, qui fut donné à Thomas Fairfax. Cromwel resta son Lieutenant, & défit peu après un corps de 12000 chevaux que le Colonel Goring conduisoit. Il ne s'en sauva que 200 qu'il fit prisonniers, & 700 qui prirent la fuite. La même année il maria *Brigitte* sa fille aînée qui étoit née en 1630, à Jean Ireton, qu'il avoit fait nommer Membre de la Chambre Basse. L'an 1645, il battit le Duc d'Hamilton, qui s'avançoit avec 6000 hommes pour secourir Colchester assiegée par Fairfax, & ce Duc fut pris dans le combat. Il entreprit ensuite d'enlever le Roi de Nezeby où il s'étoit retiré, & sans l'adresse de Barleson, Valet de chambre de sa Majesté, qui mit le feu au château, afin que dans le mouvement de l'incendie, son maître pût se sauver plus facilement, Cromwel réüssissoit dans son entreprise. Irrité d'avoir manqué son coup, il se jetta avec fureur sur l'armée royale qui étoit composée de 8000 hommes. Il n'avoit que 6000 chevaux. Les Princes Palatins Robert & Maurice neveux du Roi, furent blessez dès le commencement du combat, ce qui déconcerta les troupes, de sorte qu'en moins de six heures tout fut taillé en pieces, à l'exception de 1400 qu'on fit prisonniers, & de 1800 qui trouvérent leur salut dans la fuite. La cassette du Roi fut prise & envoyée au Parlement. Ce fut la derniére déroute de ce Monarque, qui prit le parti de s'aller jetter entre les mains des Ecossois. On assiégea Oxford, Cromwel y tua de sa propre main le fameux Colonel Ledge dans une sortie, & la ville étant prise, il alla au Parlement solliciter la degradation du Roi, qui fut prononcée en 1646. L'année suivante les Ecossois eurent la lâcheté de livrer ce Prince infortuné aux Anglois moyennant deux millions. Fairfax renonça au Généralat, & Cromwel se fit proclamer Généralissime par l'armée. Les Etats avoient demandé que les troupes fussent congédiées. Cromwel avoit semblé entrer dans leur sentiment, mais pendant qu'il portoit les troupes à la revolte, & qu'il leur avoit fait demander l'exclusion d'onze membres du Parlement, il les conduisit droit à Londres, ou par ses cabales il avoit semé de la division. Ainsi le Parlement fut forcé d'approuver la chose que les troupes avoient fait. Le nouveau Généralissime fit bientôt parler de lui. Il alla dans la province de Galles en 1648, & là il défit le Duc de Buckingham qui s'étoit mis en campagne pour tirer de prison le Roi son Maitre, & qui peu auparavant avoit battu les troupes parlementaires. Dans ce combat Cromwel courut des périls extraordinaires, car on en vouloit à sa personne; & les Royalistes mettoient tout en usage pour l'avoir mort ou vif. Il y tua plus de douze Officiers de sa main, entre autres les Colonels Digby, & d'Alber, & le frére du Duc de Buckingham. Cet événement fut suivi de la défaite du Comte de Holland, que les troupes de Cromwel battirent, & firent prisonnier, & de celles du Marquis d'Hamilton, Général des Ecossois, qui fut fait aussi prisonnier. Revenu comme en triomphe à Londres, il fut commis pour examiner les papiers du Roi, ausquels il donna la plus maligne interprétation qu'il lui fut possible, & conclut que ce Prince étoit indigne de porter plus longtems la couronne. Sachant même que quelques Membres du Parlement parloient d'accommodement avec leur Souverain, il s'y opposa fortement, & de sa propre autorité il fit enlever le Roi de l'Isle de Wight, où il s'étoit sauvé après s'être évadé du château d'Holmby, où Cromwel l'avoit fait mettre. Le rusé Politique avoit donné en secret les mains à cette évasion, afin d'avoir un prétexte de publier dans la suite que Charles I ne prenoit la fuite que pour perdre l'Etat, en le jettant dans une plus cruelle guerre. Il le fit donc trasporter de l'isle de Wight où il avoit été arrêté, par ceux même qui avoient feint lui vouloir donner asile, au château de Hurst, puis à celui de Carisbrook d'où ce Monarque pensa encore s'échaper, & ensuite à celui de Windsor; & comme il vit que le Parlement ne penchoit point à faire le procès à son Souverain, il s'emporta si fort dans la Chambre que si Ireton son gendre ne l'avoit retenu, il cassoit le Parlement de sa propre autorité; mais il fit avancer l'armée dans Londres, & y fit conduire par elle le Roi; puis fit jetter en prison quarante des Membres du Parlement; plusieurs autres prirent la fuite, en sorte qu'il n'y resta plus que 154 Députez. Il fit trancher la tête au Roi son Maitre le neuviéme février 1649. On peut voir le détail de ce parricide à l'article de CHARLES I, Roi d'Angleterre. Après ce coup qui n'eut jamais d'exemple, il fit abolir la Chambre Haute, permettant seulement que les Pairs pussent être élus par les villes & Communes pour Membres de la Chambre des Communes, & le 17 mars il fit abolir la Monarchie & établir un Conseil d'Etat, donnant à ceux qui le composoient le titre pompeux de *Protecteurs du peuple* & de *Défenseurs des loix*. Le 23 mars, il fit couper la tête au Duc d'Hamilton, au Comte de Holland & au Baron Capel. Après ces expéditions il partit avec la qualité de Généralissime pour l'Irlande où il fit lever le siege de Dublin, & défit le Marquis d'Ormond. Il ne fut pas moins heureux en Ecosse, où les Etats avoient pris les armes pour Charles II, leur Roi. Il y battit leurs troupes le 13 septembre 1650, & leur tua 4000 hommes, en fit 8000 prisonniers & leur prit 30 piéces de canon. Il eut deux chevaux tuez sous lui en cette occasion. A son retour dans Londres il cassa fiérement le Parlement, en chassa honteusement les Députez, ferma lui même la chambre de l'assemblée, & fit mettre au dessus *Maison à louer*. Dans la suite il reforma le Conseil de sa propre autorité, dépouilla de leurs charges seize Conseillers, & y en fit mettre seize nouveaux; puis il établit la liberté de conscience par toute l'Angleterre, à l'exception des Catholiques. Ireton son gendre étant mort cette année-là, il remaria la veuve à Charles Fleetwood, homme de basse naissance, mais d'un grand courage. Le Roi Charles II, ayant été rappellé par les Ecossois en 1651, Cromwel eut peur; ce qui lui fit convoquer un nouveau Parlement, duquel il obtint tout ce qu'il voulut. Aussi-tôt il marcha contre le Roi, & le battit près de Worchester par la trahison des Ecossois, qui mirent bas les armes, quelque chose que pût faire pour les empêcher le jeune Duc d'Hamilton qui les commandoit, âgé seulement de vint ans. L'année suivante il fit la guerre aux Hollandois, lesquels ayant perdu leur Général Tromp en 1653, songérent à faire leur paix. Ces succès firent que le Parlement offrit à Cromwel la Couronne d'Angleterre qu'il refusa, se contentant du titre de *Protecteur* qu'on lui donna le 22 décembre, & dont il prêta serment le sixiéme janvier 1654. Il maria *Isabelle* sa seconde fille à Thomas Bellasis, qui fut déclaré Vicomte de Falcombridge, & que Cromwel fit Thrésorier & Président du Conseil d'Etat, mort le 25 mars 1713, âgé de 80 ans. La même année 1654, il manqua d'être tué par une Demoiselle, qui lui tira un coup de pistolet, lors qu'il alloit en triomphe à la maison de ville. Ayant conclu la même année la paix avec la Hollande, il voulut licentier le Parlement, qui de son côté vouloit déja lui ôter le titre de Protecteur. Ainsi entrant dans la salle des Communes, il leur dit fiérement, *j'ai appris, Messieurs, que vous avez resolu de m'ôter les lettres de Protecteur; les voila*, dit-il en les jettant sur la table, *je serai bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelcun assez hardi pour les prendre*, & les menaçant ensuite, il exigea d'eux le serment de fidélité & d'obéissance au Protecteur; après quoi il les congédia chez eux & cassa ce Parlement. Il perdit sa mére sur la fin de cette année & lui fit faire de magnifiques funérailles. En 1656, il envoya Henri, son second fils, Viceroi en Irlande, conclut l'année suivante une Ligue avec la France, & declara la guerre à l'Espagne. Cette même année 1657, il convoqua un Parlement, qui déclara la qualité de Protecteur héréditaire dans sa famille, d'aîné en aîné. Ses troupes aidérent les François à prendre Mardick, dont on mit les Anglois en possession de même que de Dunkerque que la flotte & ses troupes aidérent à prendre en 1658; mais il fit laisser Mardick aux François. Enfin il mourut d'une retention d'urine âgé de 59 ans, le 13 septembre. (Ceux qui mettent sa mort au troisiéme septembre, comptent apparemment par le vieux stile) 1658, & conseilla en mourant à Mrs du Conseil d'Etat & aux principaux Officiers de l'armée, de choisir un autre Protecteur que son fils Richard: aussi ne le fut-il que jusqu'au septiéme juin 1659, qu'on le déposseda. Cromwel triompha de ses ennemis, & maintint sa tyrannie jusqu'au dernier soupir de sa vie; mais après le retour du Roi Charles II, le corps de cet Usurpateur fut déterré par une ordonnance du Parlement, & attaché aux fourches patibulaires, & ses effigies pendues & brûlées dans toutes les villes. Sa veuve sortit du Royaume, & se retira à Hambourg avec ce qu'elle put emporter de meilleur, & y épousa un Ministre de village. Richard & Henri ses deux fils s'ensevelirent eux mêmes dans une obscurité volontaire, une partie de leurs parens disparut, & les autres prirent leur ancien nom de *William* pour être moins odieux, & faire oublier qui ils étoient. * Raguenet, *Hist. de Cromwel*. Gregorio Léti, *Vie de Cromwel*. Imhoff, *en ses Pairs d'Angl.* &c.

CROMWEL, (Richard) fils aîné d'Olivier. Son pére l'ayant nommé son successeur durant sa vie, il fut après la mort de son pére, proclamé par ordre du conseil Privé, Lord Protecteur d'Angleterre avec beaucoup de solemnité, & reçut ensuite les complimens de felicitation & de condoléance en même tems, du Lord Maire, des Aldermens de Londres, &c. On lui présenta après cela presque de toutes parts des adresses, où on lui promettoit de le maintenir. La premiére chose qu'il fit, fut de célébrer les funérailles de son pére avec tant de magnificence, qu'on dit qu'il en couta près de 60000 livres sterling. On pense après cela à convoquer un Parlement pour établir ce nouveau Protecteur. Il s'assembla à Westminster le 27 janvier 1659. Après que Richard l'eut harangué, & après lui le Lord Commissaire Fiennes, on passa un Bil pour le reconnoître pour Protecteur, & pour rétablir la Chambre des Seigneurs, qui avoit été abolie sous le gouvernement du pére. Il y survint ensuite des disputes pour mettre des bornes au pouvoir des Magistrats, & de la Chambre Haute. Le parti de Richard demandoit qu'on bornât

cette autorité, conformément à la demande & à l'avis de son père dans le dernier Parlement. Le parti contraire soûtenoit que ce n'étoit pas là une loi. Il obtint donc par force ce qu'il demandoit, & ensuite l'exclusion de plus de cent Membres du Parlement. On ôta en même tems la bourse à la Chambre des Communes, en accordant à une seule personne pour toûjours un million trois cens mille livres sterling par an. Richard prit ensuite ses mesures pour mettre & la flotte & la milice dans ses intérêts. Il pensa aussi aux moyens d'abolir toutes les loix au sujet des impôts & des droits de la Coutume du tronc en tronans. On élargit plusieurs personnes, qui avoient été emprisonnées contre les loix; & le Protecteur & ceux de son parti témoignérent leur ressentiment à ceux qui avoient été cause qu'on avoit envoyé dans des plantations contre leur volonté des personnes libres nées en Angleterre. Ces procédures firent naître de la jalousie entre le Protecteur & son armée. Le Conseil général des Officiers tint ses assemblées à Wallingford-house; & le Protecteur & son parti à Whitehall pour les contremener. Cela causa une remontrance de l'armée à Richard, où on lui représentoit le danger dans lequel se trouvoient leur cause, leur parti, & en particulier les Juges du Roi; & qu'on privoit à dessein l'armée de sa paye, pour la porter à se mutiner. Cette remontrance fut appuyée par Tychburne, Lord-Maire de Londre. Lui & les Officiers de la ville se déclarérent pour Fleetwood & pour l'armée; & assistez de Lambert, ils résolurent de se défaire de Richard. On conseilla à celui-ci de se saisir de leurs personnes, Mais son peu de courage, & la confiance qu'il avoit en Fleetwood & en Desboroug, qui étoient de ses parens, lui firent négliger cet avis: ce dont il se repentit, mais trop tard. La Chambre des Communes résolut de faire savoir aux Officiers, qu'elle les regardoit encore comme étant à son service, & déclara qu'aucun n'auroit de commandement dans l'armée, qu'après avoir juré qu'il n'interromproit point les assemblées libres du Parlement. Les disputes augmentérent entre le Protecteur & les Officiers de l'armée, en sorte que les uns & les autres avoient des gardes pour veiller jour & nuit réciproquement sur leurs actions, Il défendit aux Officiers de s'assembler, conformément à ce que la Chambre avoit voté. Les choses continuérent de même jusques au 22 avril, que Fleetwood, beaufrére du Protecteur, & Desboroug son oncle l'abandonnérent & entraînerent après eux une grande partie de l'armée. Par là il se vit contraint de donner à Desboroug & à quelques autres le pouvoir de dissoudre le Parlement: ce qui fut exécuté, malgré toute la répugnance & toutes les oppositions de la Chambre des Communes. Cela fait, Fleetwood, Desboroug, & les autres Officiers déposerent Richard, & prirent le gouvernement en main. Mais voyant que le peuple n'étoit pas content de leurs procédures militaires, ils convoquérent autant de Membres du long Parlement, qu'ils en trouvérent dans la ville de Londres; & s'étant assemblez ils se déclarérent pour la religion, la liberté, & les privileges de la nation, contre un Roi, le commandement d'un seul, & la Chambre des Pairs. Ils ne permirent à aucun de leurs Partisans de prendre séance, s'il ne souscrivoit l'engagement, & s'il n'avoit deja été de leur assemblée en 1648. Alors ils choisirent un Conseil d'Etat de deux personnes, après quoi ils vendirent les biens du Roi & les autres biens publics. Ils députérent à Richard pour l'obliger à se démettre du gouvernement, & à donner un état de ses dettes. Il respondit au premier, qu'il avoit appris à ne s'inquiéter de rien sous la conduite de Dieu; & qu'il se conduiroit paisiblement, sous le gouvernement dont il attendoit la protection. Ils le dechargérent de ses dettes, & lui donnérent une protection pour six mois. Sur cele, il enleva tous les meubles, toute la vaisselle d'argent, &c. qu'il trouva à Whitehall, après quoi il se retira à la campagne, où il vecut dans la retraite, & mourut le 24 juillet 1702, âgé de quatrevingts ans. * Late, *Elenchus Motuum*. *Mémoires de* Whitlock. Dugdale, *courte Description*, *&c.*

CROMWEL, (Henri) le plus jeune des fils d'Olivier Cromwel. Son pére l'envoya en 1655, en Irlande, avec la simple qualité de Colonel. Il avoit ordre de visiter les places & les troupes de ce Royaume, & de sonder les Officiers dans la vue de s'assurer de leur fidélité & de leur soumission pour le Gouvernement actuel. *Ludlow*, Lieutenant Général, déclara naturellement au jeune Cromwel, qu'il étoit dans la disposition de résigner son emploi, & que tous les bons Patriotes, qui étoient dans les troupes devoient en faire autant, puisque tout étant tranquille il n'étoit pas nécessaire d'avoir une armée sur pié. Cette résolution n'agréoit point à Cromwel; cependant Ludlow l'exécuta. Quoique ce Général eût été un des plus ardens persécuteurs de la famille Royale, il ne fut pas moins opposé à la Tyrannie du Protecteur. Olivier Cromwel rappella en 1656, d'Irland, le Lieutenant Général *Fleetwood*, & renvoya Henri Cromwel dans ce Royaume pour le gouverner avec le titre de *Lord Député*. Il gouverna cet Etat avec tant de modération & de capacité que depuis longtems il n'avoit joui d'une si douce tranquillité & d'un commerce si florissant. Lorsqu'en 1659, Richard Cromwel eut été déposé, le Parlement rappella Henri son frére, le dépouilla de la Vice-royauté, & lui donna pour successeur le Lieutenant Général Ludlow, dont on connoissoit l'amour pour la République & la haine pour les Cromwels & les Stuarts. * Larry, *Hist. d'Angl.* sur les années 1654, 1656, & 1659.

CRONACH, ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. Cronach située au Confluent des rivières de Radach, de Haslach, & de Cronach, est une place bien fortifiée, & defendue par une bonne citadelle, construite sur une petite montagne, qui domine la ville. Ses Habitans font un grand trafic d'ais, de chevrons, de solives & d'echalas pour les vignes, qu'ils tirent de la montagne de Fichtelberg qui en est voisine. * Maty. *Dict. Géogr.*

* CRONACH, petite rivière d'Allemagne dans la partie septentrionale & orientale du Cercle de Franconie. Elle coule du nord-est au sud-ouest jusqu'à la ville de Cronach, où elle reçoit le Radach, & le Haslach, puis continues son cours de la même maniere jusqu'à Lichtenfels, où elle se rend dans le Mein.

CRONACH (Luc) *Voyez* CRANACH.

* CRONBERG, CRONBURG, CRONEBURG ou CRONENBOURG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle du Haut Rhin. Elle est belle & bien bâtie, au nord-nord-est de Francfort sur le Mein, dont elle est eloignée d'environ trois lieues. Elle est située au pié d'une haute montagne dans un terroir fertile, & environnée d'une double muraille.

* CRONBERG, famille ancienne & distinguée des Barons & Comtes de Cronberg, a tenu un rang considérable dès le tems de l'Empereur Henri I, c'est à dire, dans le commencement du X siècle.

CRUNEBOURG, ville de Finlande. *Voyez* TAVASTHUS.

CRONEMBURG, château considérable de l'isle de Zélande en Dannemarck, sur le detroit du Sund. Frédéric II, Roi de Dannemerck, le fit bâtir en 1577, & la fortifia avec soin. Il est à cinq lieues de Coppenhague, proche de la ville d'Elseneur. De là on s'oppose à ceux qui voudroient attaquer le païs, soit du côté de l'Océan, soit du côté de la Mer Baltique. On y paye les droits au Roi de Danemerck. Les Suédois prirent cette forteresse durant les guerres du XVII siécle en 1659, & le rendirent quelque tems après.

CRONEMBURG. *Cherchez* DESSE'NIUS.

CRONENBURG. *Voyez* CRONBERG.

* CRONENDAL, noble famille de Brabant, dont les Descendans ont été en 1684 honorez du titre de Vicomte de Vlieringen & de Breethour. Cette famille, par le pére, descend des Ducs de Tongres; & par la mére des Vicomtes d'Abbeville.

* CRONENDAL (Paul) Conseiller à la Cour des Finances des Païs Bas a écrit un livre *de Comitibus Namurcensibus*, qui est encore en manuscrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 714.*

CRONIES, *Cronia*, étoient des Fêtes, en l'honneur de Saturne, qui se célébroient à Rome le XIV des calendes de janvier ou le 19 decembre; ainsi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου, c'est à dire, Saturne, comme en latin *Saturnalia*. Macrobe en fait mention, *l. 1. c. 7.* & cite sur cela le témoignage d'un ancien Poëte dans lequel il avoit lu,

Maxima pars Graijum Saturno; & maxime Athenæ
Conficiunt sacra, quæ Cronia appellantur ab illis.

Voyez SATURNALES. *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CRONIUS, Philosophe, écrivit des Principes de la Philosophie de Platon & de Pythagore. Les Anciens parlent souvent de lui; mais on ignore en quel tems il a vecu. * Vossius, *de Philos. Sect.* §. 19.

* CRONSLOT, ville nouvelle, bâtie en 1704, par Pierre *le Grand* Empereur de la Grande Russie. Elle est en Finlande dans la province de Carélie, & elle est environnée de la mer de tous côtez.

CRONSTAT. *Cherchez* BRASSAU.

* CROPET (Robert) d'Arras, Médecin, a composé un Ouvrage intitulé *Regimen Sanitatis*, qu'il adressa à Henri Roi d'Angleterre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 795.*

CROPIERE. *Voyez* CROSPIE'RE.

* CROPPENSTADT, ou CROPPENSTEDE, petite ville d'Allemagne & du Cercle de la Basse Saxe dans l'Evêché d'Halberstadt, à l'est-sud-est d'Halberstadt dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

CROQUANS, est le nom que l'on donna à une troupe de Païsans de la Haute Guienne qui se souleverent & qui prirent les armes pour se défendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs des tailles. On leur donna le sobriquet de *Tard-avisez*, & les Gentilshommes rejettérent aussi sur eux celui de *Croquants*, dont ces Païsans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils *croquoient* & dévoroient les pauvres gens de la campagne. Leur première assemblée se fit en Limosin. *Chamberet* qui en étoit Gouverneur pour le Roi Henri IV, les battit & les dissipa. Ceux d'Angoumois qui se mirent en devoir de les imiter, furent aussi écartez par *Masses*. Lieutenant-de-Roi en ce païs-là. Mais il ne fut pas si facile d'appaiser ceux du Périgord. Un Notaire de Village les convoqua la premiére fois dans la forêt d'Absac, à une lieue de la ville de Limeil. Ils firent ensuite plusieurs autres assemblées, où ils se trouvérent au nombre de 40 mille hommes. Le Maréchal de *Matignon* énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, dont il fit des Compagnies qu'il envoya en Languedoc. Le Roi conjura cette tempête en leur accordant la remise des restes des tailles. Comme il y avoit un tiers de Réformez parmi ces Mutins, on s'avisa de cet artifice pour les dissiper. On inspira aux Catholiques qui étoient dans la même bande, qu'il ne falloit pas faire part aux Hérétiques de l'honneur de travailler à la Reformation de l'Etat. A un signal donné les Catholiques se séparérent des Religionnaires & ils les auroient peut être chargez, s'ils n'avoient craint d'être trop bien reçus. * Mezeray, *Abbrégé*, *&c. sur l'an* 1594. Benoit, *Hist. de l'Edit. de Nantes*, *&c. tome* 1. *p.* 130.

CROS, (Pierre du) Cardinal, Evêque d'Auxerre, étoit François, & natif de la province de Limousin. Il étudia à Paris, où il fut reçu Docteur de Sorbonne. Il eut ensuite le Doyenné de l'église de Paris, & fut enfin élu Evêque de Senlis, le 29 mai de l'an 1345. Il passa à celui d'Auxerre en 1349; fut fait Cardinal en 1350, par le Pape Clement VI, & mourut de peste à Avignon, le 23 septembre de l'an 1361. * Baluze, *Vita Pap. Aven. tome* 1.

CROS, (Jean du) Cardinal Evêque de Limoges, savoit le Droit Canon & Civil, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation. On le mit sur le siége de l'église de Limoges en 1348, & le Pape Gregoire XI, qui étoit son parent, le fit Cardinal en 1361. Quelque tems après, ayant opté l'Evêché de Palestrine, il fut encore pourvu de l'Office de grand Pénitencier de l'église. Jean du Cros se trouva à la création d'Urbain VI, & ayant ensuite protesté de la violence qu'on avoit faite au sacré Collége, il donna sa voix à Urbain VI, qui l'envoya Légat en France. Depuis étant revenu à Avignon, il mourut le 21 novembre de l'an 1383. * Bosquet, *in Vita Gregorii XI.* Du Chêne, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Puy, *Histoire du Schisme*. Ciaconius, &c.

CROS, (Pierre du) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit frére de *Jean*, & François de nation. Il se fit Religieux de saint Benoit, dans le monastére de Saint-Martial de Limoges, d'où il passa à celui de Roussac, ensuite à celui de Tulle, & ayant été honoré de divers emplois, il fut élu Prieur de la Voure; & en 1341, Abbé de Tournus. Vint ans après, en 1381, on le choisit pour être Evêque de Saint-Papoul. De cet Evêché il passa à l'Archevêché de Bourges en 1370, après la mort du Cardinal Pierre Estaing. L'année suivante le Pape Grégoire XI le fit son Camérier; & en 1383, il fut fait Cardinal par Clément VII. Comme c'étoit durant la Schisme, on ne le compte pas ordinairement au nombre des Cardinaux. Pierre du Cros s'aquit beaucoup d'estime par sa piété & par sa sagesse, & mourut l'an 1388, à Avignon, où l'on voit son Epitaphe dans l'église de S. Martial. * Baluze, *Vita Pap. Aven.*

* CROSIK, CROZUC, ou KROSEG, une des plus anciennes & des plus nobles familles de la Principauté d'Anhalt & du Duché de Magdebourg. Béman croit qu'elle est originaire de la Franconie.

CROSNAU. *Voyez* CROSNE.

CROSNE, ville de Pologne dans la Russie Noire, & dans la Châtellenie de Przemislie, est située au pié des Monts Carpathiens, vers les riviéres de Visloc & de Jasiolde, & près des frontiéres de la Haute Pologne & de la Hongrie. * Sanson. Baudrand.

CROSNO. *Voyez* CROSNE.

CROSPIE'RE, ou CROPIE'RE, petite ville de France, dans l'Auvergne, sur la riviére de Dore à deux lieues au dessus de Thiers, & à six de Clermont du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROSSE, ou bâton pastoral, dont se servent les Evêques dans les cérémonies. Quelques uns supposent cet usage établi dès le tems des Apôtres mais c'est sur des histoires fabuleuses. On ne trouve point qu'il en soit fait mention avant le XI siecle. On donnoit la crosse & l'anneau à un Evêque, en le mettant en possession de sa Jurisdiction épiscopale. Chez les Grecs, il n'y avoit que les Patriarches qui portassent des crosses, chez les Latins au contraire, les Abbez se sont aussi arrogé le droit d'en porter. Les premiéres crosses n'étoient que de simples bâtons, qui avoient la forme de la lettre T, dont on se servoit pour s'appuyer: depuis on les a faites plus longues, recourbées par le haut, & pointues par le bas. Autrefois elles n'étoient que de bois, & toutes simples, depuis on les a ornées de différentes maniéres & couvertes d'argent, & quelquefois d'or. * Louis Thomassin, *Descript. Eccles. tome* 1. *l.* 3. *c.* 56. *num.* 1.

CROSSEN, près de l'Oder, ville d'Allemagne, dans la Silésie, sous la domination de l'Electeur de Brandebourg, & la Capitale d'un Duché, est défendue par une bonne forteresse. Elle est à cinq ou six lieues au dessus de Francfort. Le Duché auquel elle faisoit porter son nom, faisoit autrefois partie de la Silésie. *Henri* II, Duc de Crossen & de Glogaw, le laissa pour douaire à *Barbe* de Brandebourg sa femme, s'il arrivoit qu'il mourut sans postérité, avec faculté à ses héritiers de le racheter dans un certain tems. Ce tems étant expiré sans qu'ils l'eussent fait, *Jean* II, Electeur de Brandebourg, réunit le Duché de Crossen à son Domaine, ce qui fut le sujet d'une guerre que lui fit *Jean de Sagan*, qui renonça ensuite à ses prétentions, après quoi l'Empereur Ferdinand, I. du nom, en donna l'entiére possession à l'Electeur *Joachim II*, l'an 1588. * Sanson. Baudrand. Audiffret, *Géogr. An. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CROTALE, du Latin *Crotalum*. Les Crotales étoient une espéce de castagnettes, faites d'un roseau coupé en deux sur sa longueur, & fait de sorte qu'en frappant ces deux morceaux l'un contre l'autre avec differens mouvemens des doits, il en résultoit un son pareil à celui que fait une cigogne avec son bec: d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *joueuse de Crotales*. Le Poete Aristophane appelle aussi un *grand parleur* un *Crotale*.

Pausa-

Pausanias raporte que Pisandre de Camire disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux Stymphalides avec ses fléches ; mais qu'il les avoit chassés, & épouvantez par le bruit des Crotales, de sorte que si on croyoit cet Auteur, les Crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit d'usage au tems d'Hercule. Dans les *Priapées*, 26. v. 3. & 4, elles sont jointes avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis pruriensiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit différentes postures en jouant des Crotales, de même que dans nos Sarabandes en jouant des Castagnettes, comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, attribué à Virgile. Clément Alexandrin, qui attribue l'invention de cet instrument aux Siciliens, vouloit bannir les Crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes qui accompagnoient leur son.

CROTILDE, femme de Thierry I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

CROTONE, ville de cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la Grande Grece*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, par Diomede, & selon le sentiment de Denys d'Halicarnasse, par Myscellus, sous la troisiéme année de la XVII Olympiade, qui étoit la quatriéme du régne de Numa Pompilius, Roi de Rome, & la 710 avant Jésus-Christ. Elle fut renommée par ses Athlétes, dont il y eut sept selon Strabon, qui remportérent le prix en un même *jour*: de là vint qu'on disoit en proverbe que *le plus foible des Crotoniates étoit le plus fort des Grecs*. Pline croit que cet avantage venoit de la bonté de l'air. Milon, si renommé par sa force, étoit de cette ville, aussi bien qu'Ischomachus, Tisicrate, Astule, fameux Athlétes, & Democéde, Medecin fort consideré de Polycrate, Roi de Samos, & de Darius Roi des Perses. Alcmon, autre Médecin, Disciple de Pythagore, dont parle Favorin. Orphée Poëte, & grand nombre d'autres grands hommes, ont rendu le nom de cette ville très-célèbre. Thucydide, Strabon, Pline, Denys d'Halicarnasse, Pomponius Mela, Ptolémée, Tite-Live, &c. font mention de Crotone. Elle avoit anciennement douze milles de circuit, & étoit divisée en deux parties, par la riviére d'Esaro. Aujourd'hui, quoiqu'extrémement diminuée, elle est pourtant une des meilleures villes de la Calabre Ultérieure, avec une forteresse & un Evêché suffragant de Reggio. * Denys d'Halicarnasse, *Hist. l.* 2. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 2. *c.* 98. Herodote, *l.* 3. Tite-Live. Léandre Alberti, &c.

CROTOPE, huitiéme Roi des Argiens, & fils d'Agénor, succéda l'an 2527 du monde, & 1508 avant Jésus-Christ à Triopas, qui avoit regné seize années, & en régna lui même 21 ; comme nous l'apprenons d'Eusebe, après Jules Africain.

CROTOY (Le) bourg de France dans la Picardie, à l'embouchure de la Somme, vis à vis de Saint-Valery, & à quatre lieues au dessus d'Abbeville. Clavier croit que c'est en ce lieu, qu'étoit la ville de la Gaule Belgique, nommée *Caracotinum* ou *Gravinum*, laquelle les autres Géographes mettent au Havre de Grace, & avec plus de raison, puisque ce *Caracotinum*, étoit dans la Gaule Lyonnoise, suivant l'Itinéraire d'Antonin, & que le Crotoy est dans ce qu'on appelloit autrefois la Belgique.

* CROTUS (Jean) ami & contemporain de Luther, fut un des auteurs des *Epistolæ obscurorum Virorum*. Dans la suite il retourna à l'Eglise Romaine, gagné par le Cardinal & Archevêque Albert. M. Jean Christophle Olearius a trouvé & a publié en 1720 une lettre adressée à ce Jean Crotus. Elle lui fut écrit depuis son dernier changement de Religion, lequel lui est reproché d'une maniére ironique par un de ses intimes amis dont on ignore le nom. * *Biblioth. Germ. tome* 3. *p.* 308.

CROU ou LE CROU (*Crodoldus*) petite riviére dans l'isle de France. Elle passe à Louvres-en-Parisis, à Châtillon, à Gonesse, à Saint-Denys, &c. & accrue par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Seine. C'est un Abbé de Saint-Denys, qui a fait ramasser les eaux de plusieurs fontaines, & construire le canal, pour la commodité de son Abbaïe, & de la ville de Saint-Denys. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.*

* CROUSERS (Cyprien) d'Anvers, de l'Ordre des Capucins, & Commissaire de son Ordre dans le Quartier du Rhin, est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Lectiones Parænetica ad Regulam S. Francisci*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 168.

CROUVE ou CROWÆUS (Guillaume) Prêtre, Anglois Protestant & Régent à Croydone, a fait un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Bible, sous ce titre, *Elenchus Scriptorum in S. Scripturam*, imprimé à Londres en 1672. Il y marque leur païs, leur profession, & le tems de leur mort. Il fait connoître la communion ou la Secte de chaque Ecrivain, celle des Catholiques, par un *P.* qui veut dire chez eux un Papiste, celle des Luthériens par une *L*; celle des Calvinistes par un *C*; & celle des Sociniens par une *S*. Il donna les titres de leurs Ouvrages, leurs volumes, & leurs éditions ; il y a mêlé les Eloges de quelques-uns de ces Auteurs qui se sont le plus distinguez dans l'intelligence de la Bible. Mais comme il en a oublié un grand nombre, le Pére le Long, Prêtre de l'Oratoire, pour rendre ce travail plus utile & plus complet, nous a donné en Latin un Ouvrage de ce même genre, en deux volumes *in octavo*, beaucoup meilleur, imprimé à Paris en 1708, puis en Allemagne avec quelques augmentations, & que l'on réimprime *in folio*, augmenté considérablement. *Voyez* le Long. Crouvé se pendit de desespoir, environ l'an 1677. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome* 2. *partie* 1. *p.* 94. *n.* 97. édit. d'Amsterdam, 1725.

* CROUY, bourg de France dans cette partie de la Champagne qui porte le nom de Brie. Il est sur la rive gauche du Clignon, près de l'endroit où il se rend dans l'Ourq. Il est au nord-nord-est de Meaux, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CROWÆUS. *Voyez* CROUVE.

CROWLAND, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Ellow*, sur la riviére de Weeland, dans un fond bas & marécageux. Les plus belles rues sont separées les unes des autres, par des canaux d'eau courante, à peu près comme à Venise, & les chaussées sont si etroites, qu'un chariot n'y sauroit passer, ce qui justifie le proverbe, que tous les chariots qui passent par Crowland sont garnis d'argent. Ce qu'il y a de plus rare dans cette ville est un pont triangulaire, qui répond aux trois principales rues. Elle est éloignée de 88 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois*.

CROY, est un village de France dans la Picardie, à deux ou trois lieues d'Amiens, & c'est de ce village que la Maison de Croy dans les Païs-Bas, a tiré son nom.

CROY, Maison. La Maison de Croy a tiré son nom du village de Croy, que le Roi Henri IV érigea l'an 1598, en Duché pour *Charles* de Croy, Duc d'Arschot.

On donne diverses origines à cette Maison. L'on en voit à Havré, près des tombeaux des Ducs de ce nom, une Généalogie depuis Adam jusqu'à André II, Roi de Hongrie, de qui on prétend que sortent les Seigneurs de Croy, par le fils puîné de ce Roi, que l'on dit s'être retiré sur les terres des Vénitiens, & avoir eu un fils nommé *Marc*, qui vint s'établir en France, où il épousa l'héritiére de la Maison de Croy. Sans donner dans ces fables nous nous contenterons de raporter ce qu'il y a de sûr de cette Maison.

I. MARC, sorti des terres de Vénise, épousa en France *Catherine*, héritiére d'Araines & de Croy, dont il eut deux enfans, qui prirent le nom & les armes de leur mére, 1. *Jean*, Sire d'Araines qui suivit le Roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bovines en 1214, & qui mourut sans enfans de *Jeanne* de Beaumont ; & 2. GUILLAUME qui suit.

II. GUILLAUME, Sire de Croy, épousa en 1220, *Anne* de Guines, fille d'*Arnoul*, Comte de Guines, & de *Béatrix*, Vicomtesse de Bourbourg, dont il eut JEAN qui suit.

III. JEAN de Croy hérita de son oncle, & épousa *Jeanne* d'Araines, qui le rendit pére d'ANTOINE qui suit.

IV. ANTOINE de Croy, Baron d'Araines, Burgrave de Geevelingen ou Gravelines & de Bourbourg, fut marié avec *Marguerite* de Soissons, Dame de Moreuil, & il en eut JACQUES qui suit.

V. JACQUES de Croy, I. du nom, épousa *Marie* de Péquigny, fille du Vidame d'Amiens, dont est sorti GUILLAUME qui suit.

VI. GUILLAUME de Croy, II du nom, Baron d'Araines, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, & Jean à la tête d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1350, &c. Il épousa en 1354, *Isabeau*, fille & héritiére d'*André*, Baron de Renty, & de *Marie* de Brimeux. Il en eut JEAN II, qui suit.

VII. JEAN, Sire de Croy, II. du nom, Seigneur d'Araines & de Renty. Il fut Conseiller & Chambellan de Philippe *le Hardy*, & de Jean Duc de Bourgogne. Ce dernier lui procura en 1411, la charge de Grand-Bouteiller de France. Il fut aussi Gouverneur des Comtez d'Artois & de Boulogne, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marie* de Craon, veuve de *Gaucher*, Seigneur de Thorotte, & fille de *Jean* de Craon, I. du nom, Seigneur de Dommart ; & de *Marie* de Châtillon, dont il eut 1. *Archambault*, tué auprès de son pére ; 2. ANTOINE qui suit ; 3. JEAN, tige des *Comtes de* CHIMAY, *dont la posterité sera rapportée cy après*, &c ; 4. *Léon*, Chevalier de la Toison d'Or, Grand Baillif & Capitaine de Hainaut ; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* de Lannoy, Chevalier de la Toison d'Or : 2. à *Jean* de Sombresse ; 6. *Agnès*, Dame d'honneur d'Isabelle de Portigal, Duchesse de Bourgogne ; 7. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de Rubempré ; 8. *Jeanne*, epouse de *Louis* de Bournel, Seigneur de Thienbrune ; & 9 10. 11. 12. quatre autres morts en jeunesse.

VIII. ANTOINE, Sire de Croy & de Renty, Comte de Porcéan, de Guines, &c. fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'Or, & puis Grand-Maître de France en 1463, par la faveur de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il mourut fort âgé en 1475. Ce Seigneur avoit épousé en premiéres noces *Marie* de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès* de Lannoy, qui le fit pére de *Marie*, alliée à *Henri*, Vicomte de Montfort en Hollande. Il prit une seconde alliance en 1432, avec *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit ; 2. JEAN, Seigneur de Rœux qui a fait *la branche des Comtes de* RŒUX, *rapportée cy-après* ; 3. *Charles*, mort jeune ; 4 *Jeanne*, femme de *Louis* de Baviére, dit *le Noir*, Comte Palatin de Deux-Ponts ; 5. *Marie*, alliée 1. à *Guillaume* de Los, Comte de Blanckenheim : 2. à *Georges*, Comte de Wernembourg ; 6. *Isabelle*, mariée à *Guion* d'Estouteville, Seigneur de Moyon ; 7. *Jacqueline*, épouse de *Jean*, Baron de Ligne, Chevalier de la Toison d'Or ; & 8. *Jeanne*, Religieuse au Moncel, puis au monastére des Cordeliéres du fauxbourg-Saint-Marcel de Paris, où elle fut Abbesse durant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE, I. de ce nom, Sire de Croy, d'Arschot, de Renty, &c. mourut en 1511. Il épousa en 1455, *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Louis*, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, & de *Jeanne* de Bar, sa premiére femme, dont il eut 1. HENRI qui suit ; 2. *Antoine*, Evêque de Thérouanne, mort le 21 septembre 1495, en l'isle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte ; & 3. *Guillaume*, Seigneur de Chiévres, mort le 28 mai 1521, sans laisser posterité de *Marie* de Hamal sa femme. *Voyez son article séparé*.

X. HENRI, Sire de Croy, &c. mourut en 1514, étant encore jeune. Il avoit épousé *Charlotte* de Châteaubriant, Dame de Loigny-au-Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Hélène* d'Estouteville, & il laissa 1. PHILIPPE II, qui suit ; 2. *Charles*, Comte de Porcéan, qui vint s'établir en France, où il épousa *Françoise* d'Amboise, dont il eut *Antoine*, qui se fit Protestant, suivit le parti des Coligny, & mourut à 26 ans le cinquiéme mai 1567, sans postérité de *Catherine* de Cleves, Comtesse d'Eu ; 3. *Guillaume*, Cardinal ; (*Voyez* son article) 4. *Robert*, qui par résignation de son frére devenu Evêque de Cambray en 1519, publie des ordonnances Synodales en 1551, & mourut le 31 août de l'an 1556 ; 5. *Charles* Evêque de Tournay, mort le deuxiéme décembre 1564 ; 6. *Jacqueline*, femme d'*Antoine*, Marquis de Berghes sur l'Escaut, Chevalier de la Toison d'Or ; 7. *Charlotte*, Abbesse de Gilhenghien ; & 8. *Hélène*, mariée à *Jacques* de Luxembourg, III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or.

XI. PHILIPPE, Sire de Croy, II. de ce nom, premier Duc d'Arschot, Grand d'Espagne, &c. Chevalier de la Toison d'Or, fut créé Duc d'Arschot, par l'Empereur Charles *Quint*, qui se servit de lui en diverses occasions. Il mourut en avril 1549, ayant epousé 1. en 1520, *Anne* de Croy, Princesse de Chimay, fille aînée de *Charles*, & de *Louise* d'Albret, morte le sixiéme août 1539 ; 2. le neuviéme juillet 1548, *Anne* de Lorraine, veuve de *René* de Nassau, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine*, Duc de Lorraine, laquelle mourut en 1568. Du premier lit il eut 1. *Charles*, assassiné en 1551, sans laisser postérité de *Louise* de Lorraine-Guise, ni d'*Antoinette* de Bourgogne-la-Vere, ses deux femmes ; 2. PHILIPPE III, qui suit ; 3. 4. *Antoine* & *Louis*, morts en enfance ; 5. *Guillaume*, Marquis de Renty, Chevalier de la Toison d'Or, qui eut d'*Anne* de Rennesse sa femme une fille unique, *Anne* de Croy, Marquise de Renty, mariée 1. à *Emanuel* de Lalain, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toison d'Or ; 2. à *Philippe* de Croy, Comte de Solre, aussi Chevalier de la Toison d'Or ; & 6. *Louise* de Croy, née en 1544, mariée 1. à *Maximilien* de Bourgogne, Marquis de Vére, Chevalier de la Toison d'Or : 2. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Froimont : du second lit de PHILIPPE II, naquit un fils posthume 7. CHARLES PHILIPPE, *tige des Marquis de* HAVRE', *dont la posterité est rapportée cy-après*.

XII. PHILIPPE, III. du nom, Sire de Croy, Duc d'Arschot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, &c. mourut le onziéme décembre de l'an 1595, après s'être aquis beaucoup de réputation durant les troubles du Païs-Bas. Il épousa 1. *Jeanne-Henriette*, Dame de Hallewin, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581 : 2. en 1582, *Jeanne* de Blois, fille de *Louis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit, il eut 1 *Charles*, Duc de Croy & d'Arschot, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort en 1612, sans laisser lignée de *Marie* de Brimeu, ni de *Dorothée* de Croy-Havré, ses femmes ; 2. *Marguerite*, alliée 1. en 1584, à *Pierre* de Hennin, Comte de Bossut : 2. à *Wratislas*, Comte de Furstemberg, Chevalier de la Toison d'Or ; & 3. *Anne*, l'aînée, qui porta ce riche héritage dans la Maison de Ligne, par son mariage avec *Charles* de Ligne, Prince d'Aremberg, dont la postérité subsiste encore. *Voyez* AREMBERG.

MARQUIS de HAVRE', éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE de Croy, Marquis de Havré ; Chevalier de la Toison d'Or, fils posthume du second lit de PHILIPPE de Croy, II. du nom, fut Ambassadeur d'Espagne à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur Rodolphe II le créa Prince du S. Empire. Il mourut en 1613, ayant eu de *Diane* de Dompmartin son épouse, Comtesse de Fontenoy, & Dame en partie de Vistingen, 1 CHARLES-ALEXANDRE qui suit ; 2. ERNEST *dont nous parlerons dans la suite* ; 3. *Dorothée*, seconde femme de son cousin *Charles*, Duc de Croy & d'Arschot, morte en 1662 ; & 4. *Chrétienne*, épouse du Rhingrave *Philippe Othon*, Comte de Salm, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE, Sire & Duc de Croy, Marquis de Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, Vicomte de Havrsche, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Seigneur d'Aasy, d'Inverbak, de Blecourt, &c. Pair du pays & Comté de Combresis, du Conseil de guerre du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ses ordonnances, Chevalier de la Toison d'Or, né en 1581, prit le nom de Duc de Croy après la mort du Duc Charles son cousin & son beaufrére. L'Archiduc Albert,

bert, Gouverneur des Pays Bas, se servit souvent de ses conseils dans son gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit aussi de grands services dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Espagne Philippe III, Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toison d'Or & Grand d'Espagne. Après s'être signalé à la bataille de Prague, il fut tué dans son Palais d'un coup de mousquet qu'on lui tira par une fenêtre le neuviéme novembre 1624. Il avoit épousé, 1. *Yolande*, de Ligne, fille de *Lamoral*, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Marie* de Melun : 2. par contract du sixiéme janvier 1617, *Genevieve* d'Urfé, fille aînée de *Jacques*, Comte d'Urfé, Marquis de Bauge, &c. Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes de ses ordonnances, Baillif de Forez, & de *Marie* de Neufville-Magnac. Elle se remaria à *Antoine*, Comte de Mailly, Vice-Amiral de France. De sa premiére femme, il eut, 1. *Marie-Claire* de Croy, mariée 1. à *Charles-Philippe* de Croy, Marquis de Renty. 2. à *Philippe-François* de Croy, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoing, frére de pére de son premier mari. Elle mourut à Nancy au mois de septembre 1664. De sa seconde femme étoit issu 2. *Ferdinand-Philippe* de Croy, mort jeune.

DUCS de CROY, SORTIS DES MARQUIS de Havré. Ils sont éteints.

XIII. Ernest de Croy, fils puîné de Charles-Philippe, Marquis de Havré, fut Baron de Fenestrange. Après avoir épousé en 1619, *Aimée* de Poméranie, fille de *Bogislas*, XIII du nom, Duc de Poméranie, & de *Claire* de Brunswik, il prit le titre de *Duc de Croy*, & mourut le septiéme octobre 1633, laissant un fils unique.

XIV. Ernest-Bogislas, Duc de Croy, Prince de Neugarde & de Massovie en Poméranie, fut Evêque de Camin, & mourut le sixiéme fevrier 1684, sans avoir été marié, laissant *un fils naturel, qui se fit Catholique, & qui entra chez les Jesuites en 1679.*

SEIGNEURS de ROEUX.

IX. Jean de Croy, fils d'Antoine second, Sire de Croy, de Renty, de Porcéan, de Guînes, &c. fut Seigneur de Rœux, & épousa *Jeanne*, Dame de Créséques en Artois & de Clarques, dont il eut 1. Ferry qui suit; 2. Jean, Seigneur de Créséques, qui a fait la *branche des Seigneurs de* Creseques, *mentionnée cy-après*; & 3. *Yolande* de Croy, mariée à *Claude* de Baudoche, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. Ferry de Croy, Seigneur de Rœux, de Beaurains, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles *Quint*, Gouverneur d'Artois, mourut le 17 juin 1524. Il avoit épousé *Lamberte* de Brimeu, fille de *Guy*, Comte de Méghen, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette* de Rambures, dont il eut 1. Adrien qui suit; 2. *Ferry*, Seigneur de Frémessen, mort sans alliance; 3. *Eustache*, Evêque d'Arras, mort le cinquiéme novembre 1538, & 4. *Marie* de Croy, Dame de Longpré, mariée à *Adrien* de Boullainvilliers, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. Adrien de Croy, Seigneur de Beaurains, fut fait Chevalier de la Toison d'Or, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit Comte de Rœux, son Chambellan, son premier Maître-d'Hôtel, son premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies. Il eut beaucoup de peine à débaucher le Connétable de Bourbon, ayant traversé toute la France en Paysan, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le traité de ce Prince en 1523. Il mourut en 1553, ayant épousé le neuviéme août 1531, *Claude* de Melun, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Louise* de Foix-Candale sa premiere femme, dont il eut 1. *Jean* de Croy, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre mort en 1581, sans postérité de *Marie* de Récourt, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Isabelle* de Fouquesolles; 2. *Eustache* de Croy, Comte de Rœux après son frére, mort en 1609, aussi sans laisser de postérité de *Louise* de Ghistelles, fille de *Louis*, Seigneur de la Motte, & d'*Hélène* de Baenst; 3. *Gérard* de Croy, Seigneur de Frémessen, Prevôt de Lille, Chanoine de Tournay & de Saint-Omer, puis Comte de Rœux après ses fréres, mort sans lignée le 13 novembre 1585; 4. *Lambertine* de Croy, mariée 1. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Fontaine-l'Evêque : 2. à *Gilles*, Comte de Berlaymont, Seigneur d'Hierges, sans en avoir des enfans; 5. *Claude* de Croy, mariée à *Antoine* de Rubempré, Seigneur de Biévre, dont elle n'eut point d'enfans; 6. 7. *Marie & Louise* de Croy, mortes sans alliance.

SEIGNEURS de CRESEQUES; Puis Comtes de Rœux, aujourd'hui aînez de la Maison.

X. Jean de Croy, deuxiéme fils de Jean de Croy, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, Dame de Créséques, fut Seigneur de Créséques par sa mére. Il épousa *Eléonore* de Thiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut 1. Eustache qui suit, & 3. *Marie* de Croy, Religieuse.

XI. Eustache de Croy, Seigneur de Créséques, épousa 1. *Louise* d'Ognies, fille de *Jean*, Seigneur d'Ognies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite* de Lannoy, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Anne*, Dame de Northoud & de Mélissent, fille d'*Antoine* Seigneur de Northoud, & d'*Antoinette* de Flotis : 3. *Anne* de Bernemicourt, veuve de *Louis* de Longueval, Seigneur de Menelles, & fille de *François*, Seigneur de Thieuloy, & de *Louise* de Canteleu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent 1. *Anne*, de Croy, mariée 1. à *Louis* de Longueval, Seigneur d'Escornaix : 2. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Wirtaing; 2. *Marie*, Religieuse à Warst; 3. *Jeanne* de Croy, mariée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hourderie, de Haus-Bourdin, &c.; 4. Claude qui suit; & 5. *François-Henri*, Comte de Méghen, Seigneur de Créséques, &c. qui d'*Honorine* de Withem, laissa *Albert-François* de Croy, Prince du Saint-Empire, Comte de Méghen, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toison d'Or, mort en octobre 1674, sans enfans de *Marie-Magdelaine-Eugénie* de Gand-Vilain, fille de *Philippe Lamoral*, Comte d'Henghien, & veuve *de Ferdinand-Philippe* de Mérode, Marquis de Westerloo, qu'il avoit épousée en 1659; 5. *Magdelaine-Cécile-Dorothée* de Croy, Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1643, à *Charles-François* de Diedéghem, Comte de Warrhou, &c. & 6. *Anne-Alexandrine* de Croy, mariée en 1650, à Dom *Antonio* de la Cueva, Lieutenant Général de la Cavalerie du Roi d'Espagne aux Pays-Bas.

XII. Claude de Croy, fut Comte de Rœux, par la mort de ses petits-cousins, fils d'*Adrien* de Croy, & mourut en 1609. Il épousa *Anne* d'Estourmel, fille de *Jean*, Baron de Doux-lieu, dont il eut 1. Eustache qui suit; 2. *Louis*, mort Evêque d'Ypres en 1647; 3. *Charles* de Croy, Colonel d'un régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658, 4. Jacques-Philippe de Croy, Baron de Milendonck, qui a fait la *branche des Princes & Ducs de* Croy, *raportée cy-après*, 5. *Jeanne-Françoise-Marie*, alliée à *René* de Thiennes, Baron de Heukelen; 6. *Claire-Eugénie-Françoise*, Chanoinesse à Nivelle; 7. *Floris*, Baron de Clarques, tué sur le rempart à la prise de Rhinbergue en 1672; & 8. *Claude* de Croy, Baron de Clarques après son frére, Sergent Major en Espagne, qui de *Francisca* Meneiador, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Sécretaire d'Etat, & d'*Eugéne* de Wolquelaire, a eu pour fils *Henri* de Croy, Baron de Clarques.

XIII. Eustache de Croy, II. du nom, Comte de Rœux, & Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille & de Douay, mort en 1653, laissa de *Théodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume* Baron de Ketter & de Langhen, & d'*Elisabeth* Bronchorst, 1. *Claude-Albert*, mort sans alliance en 1660; 2. Ferdinand-Gaston-Lamoral qui suit; 3. *Philippe-François*, Marquis de Werneck, qui est marié; 4. *Marie-Léopoldine*, épouse de *N*... Marquis de Lannoy; 5. *Charlotte Henriette-Marie*, morte jeune, 6. *Catherine-Françoise-Elizabeth-Marie*, épouse de *Walrad*, Prince de Nassau-Usingen, morte en 1686; & 7. *Marie-Philippe-Hippolyte*, Chanoinesse de Mons.

XIV. Ferdinand-Gaston-Lamoral de Croy, Comte de Rœux, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Baron de Beaurains, de Ville, de Langhen, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Pair de Hainaut, Conseiller du Roi d'Espagne pour la guerre, Général de ses armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, *Chef de la Maison de Croy*, mort en octobre 1697, des blessures qu'il avoit reçues au combat donné entre les Impériaux & les Turcs, avoit épousé *Anne-Antoinette* de Berghes, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimbergue, morte le 30 août 1714, dont il eut 1. *N*.... Prince de Croy, &c. Mestre-de-camp, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; 2. *N*.... mort jeune; 3. Philippe qui suit; 4. *Marie-Philippine*, alliée le deuxiéme fevrier 1700, à *Gillon-Othon*, Marquis de Trazégnies : & 5. *N*.... de Croy, Chanoinesse de Mons.

XV. Philippe, Prince de Croy, &c.

PRINCES de CROY, SORTIS des Comtes de Rœux.

XIII. Philippe de Croy, dernier fils de Claude, Comte de Rœux, portoit le nom de Comte de Croy, lorsqu'il reçut de l'Empereur Léopold le titre de Prince du Saint Empire, & mourut en 1681, ayant épousé en 1642, *Isabelle* de Bronchorst, fille de *Jean-Jacques*, Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Leurs enfans furent 1. Charles-Eugéne qui suit; 2. *Casimir*, mort en 1689; 3. *Maurice*, tué à la levée du siége de Vienne en 1683; 4. *Philippe-Henri*, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne; & 5. *Jean-Jacques*, aussi Chanoine de Cologne, mort peu avant son pére.

XIV. Charles-Eugéne, Duc de Croy, Prince du Saint-Empire, Marquis de Montcornet & de Renty, Libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toison d'Or, &c. a servi le Roi de Dannemarck contre les Suédois, & ce Prince le fit Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur d'Elsinbourg. Après la paix il s'attacha au service de l'Empereur, qui lui ordonna en 1690, de se jetter dans la ville de Belgrade assiégée par les Turcs, ce qu'il exécuta le huitiéme octobre; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magasins de poudres; tout sauta; la ville fut prise dans le tumulte, & ce Duc eut bien de la peine à se sauver. Il commanda l'armée Impériale en Chef dans la Hongrie en 1693, ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13 août, mais il leva le siége le dixiéme septembre suivant. Le Czar de Moscovie le nomma depuis Généralissime de l'armée de Livonie; mais Charles XII. Roi de Suéde ayant forcé en personne les Moscovites à la levée du siége de Nerva le 30 novembre 1700, ce Duc fut fait prisonnier & envoyé à Revel en Livonie, où il mourut le 30 janvier 1702. Il épousa en 1681, *Julie*, fille de *Henri*, Comte de Berg, & veuve de *Bernard* Comte de Witgenstein.

COMTES de CHIMAY, SORTIS des premiers Seigneurs de Croy, éteints.

VIII. Jean de Croy, Seigneur de Thou-sur-Marne, troisiéme fils de Jean Sire de Croy, II. du nom, fut fait Chevalier de la Toison d'Or, à la premiére promotion, en 1430, & créé Comte de Chimay en 1473, par le Duc de Bourgogne Charles *le Hardy*. Il fut Gouverneur du Hainaut, & épousa *Marie* Lalain, Dame de Quiévrain, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jacques*, Evêque & Duc de Cambray; (*Voyez son article séparé*) 2. Philippe qui suit; & 3. *Michel*, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toison d'Or; mort sans enfans d'*Isabelle* de Rotzelaer.

IX. Philippe de Croy, Comte de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 18 septembre 1482, avoit épousé *Valpurge*, Comtesse de Moeurs, dont il eut 1. Charles qui suit; 2. Antoine, *tige des Comtes de* Solre; 3. *Catherine*, mariée à *Robert* de la Marck, Seigneur de Sedan; 4. *Françoise*, femme d'*Antoine* de Luxembourg, Comte de Charny; & 5. *Marguerite* de Croy, alliée à *Jacques* de Hornes.

X. Charles de Croy, fait Prince de Chimay par l'Empereur Maximilien I, en 1486, fut aussi Chevalier de la Toison d'Or. Il tint sur les fonts de batême l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en 1527, ayant eu de *Louise* d'Albret plusieurs enfans, qui moururent jeunes. Il ne resta 1. qu'*Anne*, Princesse de Chimay, mariée à *Philippe* de Croy, II. du nom, Duc d'Arschot son cousin; & 2. *Marguerite*, Dame de Waurin, épouse de *Charles*, Comte de Lalain.

COMTES de SOLRE, SORTIS des Comtes de Chimay.

X. Antoine de Croy, second fils de Philippe, Comte de Chimay, fut Seigneur de Sempy, & mourut en 1546. Il épousa 1. *Louise* de Luxembourg, veuve de *Jean* de Ghistelles, Seigneur de Dudzéle, fille de *Jacques* de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabelle*, Dame de Roubais: 2. *Anne* Vandergracht, Dame de Lenwergen. De la premiére il eut 1. Jacques qui suit, & de la seconde; *Anne* de Croy, mariée à *Martin* de Hornes, Comte de Houtekerke.

XI. Jacques de Croy, Seigneur de Sempy, &c. épousa 1. *Anne* Hennin, Dame de Foorenoy, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Fontenoy, mort sans postérité : 2. *Anne* de Hornes, Dame de Pamelen, dont il eut pour fille unique *Anne* de Croy, Dame de Bermeraing & de Pamelen, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Vendegis, Chef des Finances des Archiducs d'Autriche, morte sans postérité le douziéme avril 1618 : 3. *Yolande* de Lannoy, Dame de Molembais & de Solre, qui fut mére de Philippe qui suit.

XII. Philippe de Croy, fut créé en 1592, Comte de Solre, & mourut le quatriéme février 1612, ayant été marié trois fois, 1. à *Anne*, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaufort & de Ransart : 2. à *Anne* de Croy, fille & heritiére de *Guillaume*, Marquis de Renty, veuve d'*Emanuel* Lalain, Comte de Montigny : 3. à *Guillemette* de Coucy, Dame de Biez. Du premier lit, il eut 1. Jean qui suit; 2. *N*.... qui mourut sans enfans de *Magdelaine* de Lens; 3. *Jacques*, qui se maria en Espagne à la Marquise de Falces, dont il eut un fils, *Diégue* de Croy de Péralto, & de Mendoza, Marquis de Falces en Navarre & de Mondéjar en Castille, Grand d'Espagne, mort en 1678, sans postérité de son épouse de la famille de Mendoza & de Tendille: du second lit de Philippe de Croy, naquirent 4. *Anne*, Dame de Pamelen, mariée à *Claude* d'Ognies, Comte de Coupigny; & 5. *Charles-Philippe-Alexandre*, Marquis de Renty. Il épousa sa cousine *Marie-Claire* de Croy, fille & héritiére de *Charles-Alexandre*, Marquis de Havre, & mourut en 1642, laissant *Philippe-Eugéne*, Marquis de Renty, qui fit profession de Carme Déchaussé en leur couvent prés de Valenciennes le 24 juillet 1655, sous le nom de Pére *Philippe de saint Joseph*, & qui mourut à Madrid le 18 décembre 1665; & *Marie-Ferdinandine*, Marquise de Renty, mariée en 1659, à *Philippe-Louis* Comte d'Egmont, Prince de Havre, Grand d'Espagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle resta veuve en 1682. Enfin, le Comte de Solre eut de son troisiéme lit un fils, 6. Philippe-François, qui commença une nouvelle *branche des Ducs de* Havre, *raportée cy-après*.

XIII. Jean de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toison d'Or, mourut en 1640, ayant eu de son épouse *Jeanne* de Lalain, Dame de Condé, fille d'*Emanuel* de Lalain, Seigneur de Condé, & d'*Anne* de Croy, 1. Philippe-Emanuel qui suit; 2. *Marie-Philippe*, mariée à *Albert* de Longueval, Comte de Bouquoy; & 3. *Anne-Marie* de Croy, épouse d'*Antoine* de Créquy, Seigneur d'Urolant, morte en 1700, âgée de près de cent ans.

XIV. Philippe-Emanuel de Croy, Comte de Solre & & de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie Walonne, & Grand

Vé-

Véneur héréditaire du païs & Comté de Hainaut, mourut le 19 janvier 1670. Il avoit épousé *Isabelle-Claire* de Gand Vilain, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Isenghien, & de *Marguerite-Isabelle*, Baronne de Mérode & du Saint-Empire, Comtesse Douairiére d'Isenghien. Leurs enfans furent 1. PHILIPPE-EMANUEL II, qui fuit; 2. BALTHAZAR, qui a fait la *branche des Barons de* MOLEMBAIS, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs*, mort Chanoine de Tournay; 4. *Albert*, mort en Hongrie; 5. *Marie-Jeanne*, epouse de *N*... Prince de Hornes, morte le 31 janvier 1704; 6. *Marie-Philippe*, femme de *Philippe* de Monmorency, Prince de Robecq, morte; & 7. *Dorothée*, mariée à *N*... Marquis de Leyde.

XV. PHILIPPE-EMANUEL-FERDINAND de Croy, Comte de Solre & de Buren Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, &c. Grand Veneur héréditaire de Hainaut, & Lieutenant Général des armées du Roi de France, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant Général pour sa Majesté au païs de Santerre, Gouverneur & Grand Baillif de Peronne & de Roye, fut pris dans Valenciennes en 1677, étant Colonel d'un régiment Walon pour le Roi d'Espagne, & mourut à Paris le 22 décembre 1718, âgé de 77 ans. Il épousa en 1672, *Anne-Marie-Françoise* de Bournonville, fille d'*Alexandre* Prince de Bournonville, & de *Jeanne-Ernestine-Françoise* d'Aremberg, dont il eut 1. PHILIPPE-ALEXANDRE qui fuit; 2. *N*... Chevalier de Solre, Brigadier des armées du Roi & Colonel d'infanterie, tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le onziéme septembre 1709; 3. *N*... Comte de Beaufort, Colonel d'infanterie après la mort de son fréres & 4. *N*... de Croy, mariée, le douziéme janvier 1704, à *Charles* de Montmorency, Prince de Robecq, &c.

XVI. PHILIPPE-ALEXANDRE de Croy, Comte de Solre, &c. né en 1677, Lieutenant Général des armées du Roi.

BARONS de MOLEMBAIS, SORTIS des Comtes de Solre.

XIV. BALTHAZAR de Croy, second fils de PHILIPPE-EMANUEL, Comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fut Baron de Molembais, & mourut en 1704. Il épousa *Marie-Philippe-Anne* de Créquy, fille ainée d'*Antoine*, Seigneur d'Urolans, d'Erain, &c. & d'*Anne-Marie* de Croy-Solre, dont il a eu 1. *Ferdinand-Joseph*, Marquis de Croy, Mestre-de-camp de Cavalerie au service de France, mort de la petite vérole en octobre 1711; 2. PHILIPPE qui fuit; 3. *Guillaume*, Chanoine de Lille; 4. *N*... Religieux en l'Abbaïe de Saint-Bertin en Flandre; 5. *Jacques-Bertin*, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie au régiment de son frére ainé; 6. *N*.... fils; 7. *N*... Religieuse aux Filles de Sainte-Marie d'Amiens; 8. *N*... Chanoinesse à Maubeuge; & 9. *N*... de Croy, Chanoinesse à Mons, puis mariée en 1710, à *N*... de Vignacourt.

XV. PHILIPPE, Marquis de Croy, Capitaine aux Gardes Walonnes du Roi d'Espagne.

DERNIERS DUCS de HAVRÉ, sortis des Comtes de Solre.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS de Croy, fils du troisiéme lit de PHILIPPE, Comte de Solre, fut Vicomte de Langle, & Seigneur de Turquoing. Il fut aussi Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, & mourut le 19 juin 1650, ayant épousé 1. *Marie-Magdelaine* de Bailleul; 2. en 1643, *Marie-Claire* de Croy, Duchesse de Havré, veuve de son frére, dont il eut un fils FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH qui fuit; & une fille *Léopoldine-Villelmine-Claude-Isabelle*.

XIII. FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH de Croy, Duc de Havré, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Colonel d'un régiment Walon, né en 1644, mourut le dixiéme août 1694, ayant épousé le 29 octobre de l'an 1668, *Joseph-Barbe* de Hallewin, derniére de sa Maison, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailly, & d'*Yolande* de Bassompierre, dont il a eu 1. *Charles-Joseph*, Duc de Havré, &c. né le 15 juin 1683, Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne, Colonel des Gardes Walonnes de sa Majesté Catholique, qui fut tué d'un coup de canon à la bataille près de Saragosse le 20 août 1710; 2. JOSEPH qui fuit; 3. *Ferdinand-Joseph-François*, né en 1688; 4. *Marie-Thérése-Joseph*, née en 1672, élevée fille d'onneur de la Reine d'Espagne, & mariée en 1692, à *Arias-Gonsalve* d'Avila, Marquis de Cesa-Sola; 5. *Marie-Ernestine-Joseph*, née en 1673, mariée en 1693, à *Philippe* Landgrave de Hesse, de la branche de Darmstad; 6. *Marie-Claire-Joseph*, née en 1679; 7. *Marie-Magdelaine-Joseph*, née en 1681, alliée en décembre 1711, à *Pascal* Caetano d'Aragon, Comte d'Alisse, fils ainé du Duc de Laurenzano; & 8. *Marie-Elisabeth-Joseph*, née en 1682.

XIV. JOSEPH de Croy, Duc de Havré, & de Croy, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Souverain de Fenestrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailly, &c. né en 1686, a épousé en juin 1712, *Marie-Anne-Césarine* Lanti de la Rouére, fille d'*Antoine*, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche Sinibalde, &c. Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, & de *Louise-Angelique* de la Tremoille, dont il a eu *N*.... né en mars 1713; *N*.... né en février 1714. * Jean Scholier, *Comport. des armes*. François l'Allouette, *Généal. de la Maison Croy*. Jean-Baptiste-Maurice, *des Chevaliers de la Toison d'Or*. Sainte-Marthe. Du Chêne. Le Pere Anselme. La Roque. Chifflet. Imhof, *Notitia Imper.*

CROY, (Jacques de) Evêque & premier Duc de Cambray, fils ainé de *Jean*, Comte de Chimay, fut pourvu de cette dignité en 1502. Les Chanoines qui avoient elu François de Melun, & le Magistrat de la ville, s'étant opposez à la reception de Jacques de Croy, il fulmina plusieurs excommunications contre eux, & mit en interdit son Evêché: ce qui dura jusqu'au dixiéme mars en 1504, que l'accord fut fait. De son tems l'Empereur Maximilien érigea la ville de Cambray en Duché. Ce Prélat mourut en 1516, âgé de 80 ans. * Guillaume Gazey, *Hist. Ecclef. du Païs-Bas*.

CROY, (Guillaume de) Seigneur de Chiévres, Duc de Soria, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Philippe*, I. du nom, Sire de Croy & d'Arschot, avoit été Gouverneur de la personne de Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur, & nommé Charles-*Quint*. Il se signala sous les Rois de France Charles VIII, & Louïs XII, à la conquête de Naples, & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de son Maître l'Archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & successeur de Marie de Bourgogne. La premiére rupture survint peu de tems après entre la France & l'Espagne; & Jeanne d'Aragon, femme de l'Archiduc, étant devenue héritiére de la derniére de ces Monarchies, Chiévres discontinua de porter les armes pour les François, & se retira dans la province de Hainaut, mais l'Archiduc l'en tira pour lui donner une commission qui marquoit assez que ce Prince le préféroit aux plus grands Seigneurs des Païs Bas. Il l'y laissa pour Gouverneur, lorsqu'il passa en Espagne. Philippe, Archiduc & Roi de Castille, étant mort, laissa deux fils, dont l'ainé nommé Charles n'avoit que six ans. On lui avoit donné le nom de Duc de Luxembourg, & il prit le titre d'Archiduc, après la mort de son pére. Chiévres fut choisi pour être son Gouverneur & son Tuteur. Après s'être aquis une grande réputation dans toute l'Europe, & avoir rendu des services très-considérables à l'Empereur Charles-*Quint*, il mourut à Wormes au mois de mai 1521, d'un poison que ses ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63 ans. Le Duc d'Arschot son neveu lui succéda dans ses charges & dans la faveur de l'Empereur. * Mézeray, *Histoire de France*. Varillas, *Education de Charles-Quint*.

CROY (Guillaume de) Cardinal, Archevêque de Toléde, Evêque de Cambray, fils de *Henri* de Croy, Comte de Porcian, & de *Charlotte* de Châteaubriant, & frére de *Philippe*, Duc d'Arschot, fut élevé à Louvain, où le célébre Jean-Louïs Vivès, Espagnol, fut son Précepteur; & dès l'an 1516, n'étant qu'en la 18 année de son âge, il fut nommé Evêque de Chambray, après la mort de Jacques de Croy son oncle. L'année suivante Leon X le fit Cardinal, à la priére de Charles Roi d'Espagne, puis Empereur. Ce Prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'Archevêque de Tolede, Primat d'Espagne, & ajouta à ces dignitez celle de Chancelier de Castille; mais ce jeune Prélat jouit peu de tous ces honneurs. Pendant la Diéte de Wormes en 1521, étant allé à la chasse, il tomba de cheval le sixiéme janvier; & s'étant rompu, de cette chûte, une veine, ou, selon d'autres, une côte, il mourut peu de jours après, en la 23 année de son âge. Son corps fut enterré dans l'eglise des Célestins, que son pére avoit fondez à Heverlée, près de Louvain. * Sanderus, *in Elog. Card.* Gazey, *Hist. Ecclef. des Païs Bas*. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. l.* 28. Bembo. Victorel, &c.

CROYANTS, *Credentes*, nom que l'on donnoit en Lombardie à ceux que l'on appelloit *Vaudois* en France & en Allemagne.

CROYDON ou CROYDEN, en Latin *Noviomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Surrey, & capitale de son Canton tout près de la source de la riviére de Wandle, neuf milles Anglois de Londres. L'Archevêque de Cantorbéry y a une maison de campagne. Il y a un hopital pour les pauvres & une Ecole libre pour les enfans, fondée par l'Archevêque Whitgift. * *Dict. Anglois*.

CROYE ou CROIE, *Croïa*, qu'on croit être l'Eribée des Anciens, ville capitale d'Albanie, sous la domination du Turc. Volaterran dit qu'elle fut aussi nommée *Troye*. Elle fut long-tems le séjour du brave George Castriot, dit *Scanderbeg*, quatriéme & dernier des enfans de Jean Castriot, Prince d'Albanie. Après la mort de Scanderbeg, Mahomet, II. du nom, prit Croye en 1477. Elle étoit autrefois ville épiscopale, sous l'Archevêché de Durazzo ou *Dyrrachium*. Croye est arrosée de la riviére de Lizane. & est la même que Chalcondyle nomme *Crua*. * Leunclavius, *Pand. Turc. ch.* 126. Le Mire, *Geogr. Ecclef.* Volaterran, *Geogr. l.* 8.

CROYLAND. *Voyez* CROWLAND.

CROZUG. *Voyez* CROSIK.

CRU.

CRUAS, bourg de France, situé dans le Vivarais sur le Rhône, à trois lieues au dessus de Viviers. Il y a une Abbaïe. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CRUCE (André A) Théologien de l'Ordre des Carmes, fut élevé à differentes charges & dignitez de son Ordre. Il se distingua par son éloquence, & mourut en 1675. On a de lui, *In primam partem D. Thomæ Disputationes Theologicæ, quatre tomes in folio*. Son *Epistola Mariana ad Messanenses* n'a pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CRUCEIUS, ou DE LA CRUIX (Emeri) a donné une édition de *Stace*; mais elle n'est pas fort estimée. Ses Notes ne sont pas assez savantes, comme Gronovius l'a bien remarqué dans sa Dissertation sur ce Poëte. * *Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. p.* 59. Gronovius, Salmasius. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p.* 236. *n.* 497. edit. d'Amsterdam, 1725.

CRUCEIUS ou CRUCIUS (Annibal) *Voyez* CROCE (Annibal della)

CRUCIFERES. *Cherchez* PORTE-CROIX.

CRUCIGER, (Gaspard) né à Leipsic le onziéme janvier 1504. Il enseigna d'abord dans l'Ecole de Magdebourg; ensuite il fut Docteur & Professeur en Théologie à Wittenberg, & en même tems Pasteur de l'Eglise du Château. Il étoit plus versé dans les Langues orientales que personne de son tems, & rendit de grands services à Luther dans la Traduction du Pentateuque, du Livre de Job, des Pseaumes & des Prophétes. Outre cela il s'étoit appliqué à la Medecine & aux Mathématiques; il a expliqué Euclide & fait de sa propre main des instrumens pour observer le cours des Astres. Il étoit présent à la Diete où l'on offrit à l'Empereur la Confession d'Ausbourg, & en 1540, il fut aussi au Colloque de Worms, où il servit de Secretaire aux Protestans à cause de son habileté à écrire avec vitesse. On voit encore à la maison de ville de Worms ces manuscrits de Cruciger. Luther l'envoya en Suisse auprès de Calvin, pour savoir son véritable sentiment sur la Ste Cene. Calvin lui en remit le précis par écrit, & Luther ayant ensuite lu cet Ecrit s'écria, *Plût à Dieu que ceci eût été écrit plutôt, les choses ne seroient pas allées si loin, mais maintenant il n'y a plus rien à faire*. Gaspard Cruciger mourut le 19 mars 1548, âgé de 44 ans, laissant un fils & une fille; celle-ci épousa *Jean*, fils de Martin Luther, qui fut d'abord Conseiller de l'Electeur de Saxe & ensuite du Roi de Prusse. *Gaspard* son fils fut aussi Docteur & Professeur en Théologie à Wittenberg. Après biens des revers il fut appellé à Cassel par le Landgrave, & fait Président du Consistoire. Il introduisit la Religion réformée dans la Basse Hesse & fit même changer de sentiment aux Ministres & aux peuples qui auparavant avoient professé la doctrine de Luther, ce qui fit qu'un Théologien Luthérien l'appella, *Optimi parentis pessimus filius*. Il mourut le 10 avril 1597, âgé de 71 ans, laissant un fils nommé George qui fera le sujet de l'article suivant. Les Ouvrages que Gaspard Cruciger laissa sont ceux-ci: *Comment. in Evang. Johannis, in Epist. I. ad Tim. in Psalmos; Enarrat. in duos articulos Symboli Niceni*. * Philippe Melanchthon, *in Oratione funebri*. Henri, Pantaleon, *Heldenbuch*. Erasme Reinhold, *in Declamat*. Paulus Eberus Kitzingensis, *in Calendar. Hist.* Seckendorf. *Hist. Luther. l.* 3.

CRUCIGER, (George) naquit à Mersebourg le 24 septembre 1575. Le Landgrave Guillaume le donna pour Précepteur au Prince Maurice son fils, qui profita si bien dans la Religion & dans les Langues sous la conduite de cet habile Maître, qu'il devint très-savant & entendit à fonds onze Langues. Ce Prince ayant succédé à son pére, il nomma son Précepteur d'abord Professeur en Logique & en Hébreu, & quelque tems après Professeur en Théologie & *Ephore des Pensionnaires* à Marpourg. Dans la suite Cruciger fut envoyé comme premier Deputé avec trois autres Theologiens Hessois au Synode de Dordrecht, après lequel il reprit ses fonctions ordinaires à Marpourg. Certaines raisons d'Etat ayant ensuite déterminé le Landgrave Maurice à céder le gouvernement au Prince Guillaume son fils, les troupes impériales & de Hesse-Darmstadt entrérent dans les pays de Hesse-Cassel, & prirent entre autres la ville de Marpourg, où l'Université fut aussi obligée de se soumettre; ce malheur arriva lorsque Cruciger etoit chargé du Rectorat. Le Landgrave de Hesse-Cassel lui écrivit de sa main deux differentes lettres, & l'exhorta à ne point remettre au Landgrave de Hesse-Darmstadt les livres, le Sceptre & les armes de l'Université. Cruciger obéit à ces ordres, & s'excusa toûjours là dessus, mais nonobstant ses excuses on lui enjoignit de se retirer de la ville & du pays dans l'espace de trois jours, parce qu'il s'obstinoit à obéir aux ordres de son Maître. Le Landgrave de Darmstadt lui fit cependant la grace de le faire conduire à ses frais jusques à Ziegenhayn, d'où il fut ensuite conduit jusques à Cassel. Comme la Hesse étoit alors visitée des trois grands fleaux de la peste, de la guerre & de la famine Cruciger se retira à Hanau, où il demeura jusques à ce que l'Académie de Marpourg fût transférée à Cassel, où il reprit ses emplois de Professeur & d'Ephore. Il mourut le huitiéme juillet 1637. Il a écrit *Harmonia quatuor Linguarum Cardinalium*, & avoit aussi préparé un autre Ouvrage fort considérable, pour lequel il avoit fait fondre à ses dépens les caractéres Syriaques & Arabes, &c. mais après sa mort ce Manuscrit fut enlevé de l'Imprimerie, & d'autres en ont ensuite orné leurs Ouvrages, à peu près comme le corbeau de la Fable se para des plumes du paon. * *Dict. Allem. de Bâle. Scripta & Documenta familiæ*.

CRUCIUS ou LA CROIX, vulgairement *Van den Cruyce*, & connu sous le nom de *Levinus Crucius*, d'Oudenarde, & Curé de Boicep, vivoit vers l'an 1548, & composa divers Traitez de pieté. On a de lui, *Viridarium Florum; Scholia in Disticha Catonis; Threnodia in temeraria quorumdam judicia; Paraenesis ad Potentatus Christianos, ut percusso inter se fœdere arma in Turcam & Lutherum convertant*, en vers Elegiaques; *Tractatus de Sanctorum cultu & invocatione; De Laudibus, Rosario & Sodalitatibus B. M. Virginis; Gazophylacium Praeconiorum Nominis JESU, Crucisque dominicae; Eruditorum Exercitia*. Il mourut à Gand, mais on ne sait pas en quelle année. Il est different de JACQUES CRUCIUS, Ministre Reformé en Hollande, qui a publié en 1635. des Epitres, &c. * Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 607.

CRUCIUS ou CRUCEJUS, *Della Croce*. Voyez CROCE (Annibal della)

CRUCIUS (Jules César) ou de la Croix, surnommé *de Lira*, fils d'un Maréchal de Bologne, eut tant de génie pour la Poëtie, quoiqu'il n'eût point étudié, qu'on a compté jusqu'à 468 de ses pièces en vers. * Le Mire, *de Script. sac. XVI.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Janus Nicius Erythraeus, *Pinac. I. imag. Illust. ch.* 135.

CRUCIUS ou LA CRUZ (Louis) Jésuite né à Lisbonne en 1532, savoit les Langues, la Théologie, & les Belles Lettres. Il traduisit les Pseaumes de David, souvent imprimez à Ingolstad, à Naples, à Milan, à Lyon, & composa des Tragédies sacrées, &c. On a encore de lui diverses Tragédies, ou Comédies, ou pieces dramatiques, imprimées à Lyon en 1605, *in octavo*. Il a choisi des sujets pieux, conformément à ses inclinations & à la sainteté de sa profession. Mais quoique Possevin loue fort ses Ouvrages, la Cruz n'a point sçu les régles du theatre, ni les maximes des Maîtres de l'Art. Louïs de la Cruz mourut à Coimbre le 18 juillet de l'an 1604. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. Possevin, *in Appar. Sacro*. Nicolas Antonio. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1. p. 427. n.* 1305. édit. d'Amsterdam 1725.

CRUCQUIUS (Jacques) de Messène en Flandre, qui vivoit vers l'an 1621, a fait sur Horace des Corrections & des Notes qui sont assez estimées: on y trouve néanmoins des choses assez inutiles, & il auroit pu en ajoûter d'autres plus importantes & plus nécessaires à son sujet. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p.* 216. *n.* 476. édit d'Amsterdam 1725.

* CRUGNA, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille fortifiée d'un bon château, avec titre de Comté. Elle est à environ deux lieues d'Aranda de Duéro ou Douro, * Colmenar, *Delices de l'Espagne*, p. 192. M. Maty appelle ce lieu CRUNNA-DEL-CONDE, lui donne le nom de village, & dit que le château en est à demi ruïné. Il ajoûte que quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Clunia*, capitale des Arévaques, & que quelques autres le mettent à Castro, village de la même contrée.

* CRUKSTOUN ou KRUKSTOUN, beau château de l'Ecosse meridionale, dans la province de Cuningham, au sud de Reinfrew, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il appartient aux Ducs de Lénox. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1118.

CRUMAW, CRUMEAU ou CRUMLAW. Voyez KRUMLAW, ville de Moravie.

CRUMMUS ou CRUMNUS, Roi des Bulgares encore Payen, fut continuellement en guérre avec Nicéphore, I. Empereur de Constantinople, & prit Sardique sur lui. La perte qu'il fit d'une bataille en l'an 811, le força de demander la paix; & desespéré du refus qu'on lui fit, il donne pendant la nuit sur le camp des Grecs, qu'il força; jusques là même qu'il attaqua la tente de Nicéphore, & le tua avant qu'il eût le loisir de se reconnoitre. Il defit ensuite toute son armée, & fit passer au fil de l'épée, ou emprisonner tous les Grands de l'Empire, qui avoient suivi l'Empereur. Il remporta cette grande victoire, où Staurace, fils de l'Empereur & Empereur lui-même, fut blessé très-dangereusement, & pour en laisser une marque à la postérité, après avoir exposé quelque tems sur un gibet la tête du malheureux Nicéphore, il fit faire une tasse de son crane, enchassée dans de l'argent, afin que ses successeurs s'en servissent, aussi bien que lui, dans leurs festins, pour boire à la santé de leurs Sujets, qui se seroient signalez à la guerre. Il voulut contraindre les prisonniers à racheter leur vie & leur liberté par l'apostasie, mais ces généreux Capitaines aimérent mieux souffrir les plus cruels supplices, & moururent Martyrs. Michel Rhangabe, gendre & successeur de Nicéphore, voulut inutilement en avoir sa revanche. Dès la même année il perdit Mésembrie, & les seditions ne lui permirent pas de faire de grands efforts avant l'année 813. Crummus qui remporta encore cette année-là une victoire complette à Andrinople, n'en jouït pas long-tems: il mourut peu après, & son Royaume passa à Doucome.

CRUMP (Henri) Religieux de Cîteaux, Cherchez HENRI CRUMP.

CRUNNA. Voyez CRUONA.

CRUQUIUS. Voyez CRUCQUIUS.

CRUSCA (La) celebre Académie à Florence en Italie, s'est distinguée sous ce nom, qui signifie *du son*, & tout ce qui reste de la farine lorsqu'elle est blutée, pour marquer le soin qu'elle prend à épurer la Langue Toscane. Le lieu où les Académiciens ont accoutume de s'assembler, est orné de devises qui font allusion au mot de *Crusca*, & chaque Académicien y prend un nom qui répond à ce sujet. Les sieges sont faits en hottes à porter le pain, & leur dossier en pêles à remuer le blé; les grandes chaises en façon de cuves d'osier où de pailles, où l'on garde le blé; les coussins des chaises des Princes de l'Academie sont de satin gris en forme de sacs; & l'on met les flambeaux dans des etuis qui ressemblent à des sacs de farine. Le Dictionnaire de la Crusca *Vocabolario degli Academici della Crusca*, a donné beaucoup de reputation à cette Académie. * Monconys, *premier Voyage d'Italie*.

CRUSCEVATZ ou CRUSCHIMET, bonne petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, près de la riviéra de Nissva, sur le chemin de Nissa à Sophie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CRUSCIANUS ou TRUSIANUS, célébre Médecin de Florence, a vécu dans le XIII siécle. Il étoit Disciple de Matthieu, que Trithéme & Volaterran nomment *Thaddée*, & qui enseignoit à Bologne avec grande réputation. Crucianus se dégoûta si fort du monde, qu'il entra dans l'Ordre des Chartreux, où il mourut saintement. Il avoit composé quelques Traitez de Médecine. * Trithéme, *des Escriv. Eccles.* Sponde, *A. C.* 1287. *n.* 4. Pétreius, *Biblioth. Charth. p.* 49. & 294.

CRUSENIUS (Nicolas) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Mastricht, & a été celebre par sa pieté & par son erudition. Il fut Docteur en Theologie, Prieur des monastéres de Bruxelles & d'Anvers, & ensuite Visiteur géneral de son Ordre, dans l'Autriche & la Bohême. L'Empereur Ferdinand III le fit son Historiographe, & le retint à Vienne en Autriche, où le Pére Nicolas Crusénius mourut en 1629. Il a écrit *Monasticon Augustinianum*. * Le Mire, *de Script. sac. XVII.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 683.

CRUSER (Herman) natif de Campen dans les Païs-Bas, a vécu dans le XVI. siécle. Il apprit les Langues, la Philosophie, & la Médecine; & s'étant ensuite attaché à la Jurisprudence, il fut Docteur ès Droits, & Conseiller de Charles Duc de Gueldre, puis de Guillaume Duc de Cléves. Sa doctrine lui acquit beaucoup de réputation. En 1573. il accompagna Marie-Eléonor de Cléves, mariée à Albert-Frédéric de Brandebourg Duc de Prusse; & au retour il mourut à Conisberg en 1574. Il avoit composé divers Ouvrages, *Comment. in Hippocratis librum primum & tertium de Morbis vulgaribus, & in librum de Diaeta*. Cruser a traduit seize livres de Galien, qui sont quatre Traitez differens sur le pouls. Ces Traitez sont, *De Differentia Pulsuum, libri quatuor; De dignotione Pulsuum, libri quatuor; De Causis Pulsuum, libri quatuor; De Praesagitione ex Pulsibus, libri quatuor*. Il a aussi traduit les Vies & les Morales de Plutarque. Les sentimens ont été partagez sur la Version, les uns la mettant au dessus de celle de Guillaume Xylander; mais d'autres ont remarqué qu'il avoit fait beaucoup de fausses démarches pour n'avoir pas bien suivi ses Auteurs, & n'avoir pas assez bien entendu le Grec. Outre cela il a encore changé l'ordre des Vies de Plutarque, & souvent les pensées & les expressions de cet Auteur. Cependant dans l'Epigramme suivant on l'éléve au dessus des Traducteurs de son tems.

Attica mutarit melius qui verba Latinis
Haud scio num tulerint saecula nostra virum.

* Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 379. & 380. P. D. Huet, *De Claris Interpretibus, l.* 2. *p.* 174. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins, tome* 2. *partie* 2. *p.* 365. *n.* 860. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 31 & 32. édit. de Hollande 1725.

CRUSIUS (Martin) que les Allemands appellent KRAUS, naquit à Botteinstein dans les montagnes de l'Evêché de Bamberg, ou selon d'autres à Grebern, lieu éloigné de trois milles de Botteinstein. Il vint au monde le 19 septembre 1526, & eut pour pére *Martin* Crusius, & pour mére *Marie Magdelaine* Trummer. Son pére fut son premier Maître & lui apprit les Elémens de la Langue Latine. Quand il y eut fait quelques progrès, il l'envoya à Ulm, où il étudia les Langues Latine & Gréque sous Grégoire Léonard. Par son application au travail il s'attira l'attention des Sénateurs de cette ville, qui lui accordérent une pension, pour le mettre en état de continuer plus commodément ses études. En 1545, il alla à Strasbourg, où après avoir donné encore quelque tems aux Belles Lettres, il s'appliqua à la Théologie & à la Langue Hébraique. Il demeura d'abord dans un Collége, où plusieurs villes d'Allemagne entretenoient des Etudians, & il y fut entretenu aux dépens de celle d'Ulm; mais en 1547, il entra en qualité de Précepteur chez une personne de condition. Il fit en 1551 un tour dans sa patrie, d'où il retourna bientôt à Strasbourg. Ses études & l'instruction particuliére de quelques jeunes gens l'occupérent quelque tems, jusqu'à ce que George Hitzler, Régent de Quatriéme, étant allé dans sa patrie en 1553. il fut chargé d'enseigner à sa place. L'année suivante on lui offrit la direction de l'Ecole de Memmingen, & il crut devoir l'accepter, afin de pouvoir prendre auprès de lui sa mére qui étoit veuve depuis quelque tems, refusant ainsi les offres les plus avantageuses que ses premiers Disciples lui faisoient pour le retenir, & pour l'angager à faire avec eux le voyage d'Italie. Il se rendit donc à Memmingen, où il lui fut assigné 150 florins de gages, & y ayant fait venir sa mére, il commença à prendre des Pensionnaires. Il introduisit dans son Ecole les pratiques qu'il avoit vu observer dans celle de Strasbourg, & la rendit par ce moyen très-célébre. Il savoit déja les Langues Latine, Greque, Hebraique & Italienne: il y joignit alors la Françoise qu'il apprit d'Albert Linsius. Il se maria en 1558, & épousa *Sibylle* Rouner qui mourut en 1561, après lui avoir donné deux filles & un garçon. Il ne demeura veuf que deux ans, & épousa en 1563 en secondes nôces *Catherine* Vogler de Tubingue. Celle-ci étant morte, aussi, il prit pour troisiéme femme *Catherine* Vetscher d'Eslingue, dont il eut des enfans qui moururent tous avant elle, & qui mourut elle-même l'an 1599. Matthias Garbitius, Professeur en Morale & en Langue Gréque à Tubingue, étant mort le premier mai 1559, Crusius fut choisi pour lui succéder: ce qui l'obligea de quiter Memmingen, pour aller s'établir à Tubingue, où il prit possession de sa Chaire le premier août de cette année. Il demeura dans cette ville jusques à l'an 1566, que la peste y étant survenue, tous les Professeurs se retirérent à Eslingen, & il y alla reprendre ses fonctions de Professeur en Rhétorique: emploi qui avoit été ajoûté à celui de Professeur en Langue Gréque; mais on lui en conserva les appointemens, & on lui donna pour successeur George Burckhard. Ses forces commencérent à diminuer en 1592. Il ne laissa pas de vivre encore quinze ans; mais enfin se trouvant à l'âge de 81. ans, & voyant qu'il ne pouvoit aller loin, il fit assembler l'Université avec le Recteur à la tête, le traita magnifiquement, & lui fit présent d'un gobelet estimé cent florins. Il ne survécut pas longtems à cette cérémonie, car il mourut le 25 fevrier 1607, dans sa 81 année. On a de lui, *Commentarius Sturmianus in Olynthiacam primam Demosthenis, & Scholia in secundam; Scholia Sturmiana in tres primas Eclogas Virgilii; Institutionis puerilis in Lingua Latina partes sex; Grammatica Graeca cum Latina congruens, partes duae, Poematum Graecorum libri duo, addita e regione Versione Latina; Orationum liber unus; Majoris Syntaxeos Graecae Epitome; Civitas coelestis, seu Catechesis Graeco Latina; Salomoni Schwvigkero Congratulatio de Peregrinatione ejus; Jacobi Heerbrandi Compendium Theologiae, e Latino Graece versum per M. Crusium; Quaestionum in Philippi Melanchthonis Elementorum Rhetorices libros duos Epitome; Heliodori Aethiopica Historia Epitome cum Observationibus; Turco-Graecia libri octo; Germano-Graecia libri sex; Defensio necessaria adversus Nicodemi Frischlini quinque Res Grammaticae & virulentarum calumniarum Dialogos; Justa, vera & postrema Responsio ad ingrati desperatique Nicodemi Frischlini mendacem ac scelestissimum Celestismum anno 1588 editum; Responsum adversus Poppismi Grammatici Dialogum tertium per Nicodemum Frischlinum editum; Libri duo ad Nicodemum Frischlinum, alter Animadversionum in Grammaticam ejus Latinam, alter ad ejusdem Strigilim Grammaticam Antistrigilis; Oratio de Imperatore Frederico Barbarossa; Corvus matutinus, hoc est, Psalmi 22. Meus Deus, &c. Paraphrasis; Oratio de vetustissimo Wirtembergensis Ducatus oppido Calva, ejusque generosis Rectoribus; Annales Suevici, sive Chronica Rerum gestarum antiquissimae & inclytae Suevicae Gentis Dodecades tres; ab initio rerum ad annum* 1594. *Graeco-Latina Conciones duae de die festo S. Johannis Baptistae; Orationes tres, 1. de Heva matre, 2. de Sara, 3. de Agara Ancilla; Orationes duae de Rebecca, Lea & Rachel; Oratio de speciosa & pia Esthera Judaea; Oratio de Vita & Morte M. Leonardi Engelhardi; Oratio de Principe Eberardo Barbato; Corona anni, seu Explicatio Evangeliorum & Epistolarum, quae in diebus dominicis ac festis legenda sunt, Graece & Latine; Pyraster & Pyrus*. Il avoit fait des Commentaires sur tous les Ouvrages d'Homére, mais il n'en a paru que ceux du premier livre de l'Iliade que Gothard Voegelinus a publiez. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 382. & *suiv.*

CRUSOCCO. Voyez ACAMANTE.

CRUSSIE: ce sont deux petites isles désertes, situées dans l'Archipel, un peu au couchant de l'isle de Nicaria. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CRUSSOL, Seigneurie de France, dans le Vivarais, sur la rive droite du Rhône, donna le nom aux Seigneurs de Crussol. Elle est à peu près vis à vis de Valence en Dauphiné dont elle est séparée par le Rhône. Elle est au nord de Viviers, tirant vers l'est, & elle en est éloignée d'environ dix lieues.

CRUSSOL, Maison. La Maison de CRUSSOL prend son nom de la Terre de CRUSSOL, qui a titre de Comté.

I. GÉRAUD-BASTET, I du nom, Sire de Crussol, vivoit en 1304, & laissa de *Marguerite* Pagan son épouse, JEAN qui suit.

II. JEAN-BASTET, Sire de Crussol, prit alliance avec *Béatrix* de Poitiers, d'où vint GÉRAUD, II. du nom, qui suit.

III. GÉRAUD-BASTET, II. du nom, Sire de Crussol & de Beaudisner, épousa 1. *Béatrix*: & 2. *Emilie* de Châteauneuf, dont il eut GÉRAUD, III. du nom, qui suit.

IV. GÉRAUD-BASTET, III. du nom, épousa *Alix* de Lastic, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lastic, qui le rendit pére 1. de LOUIS de Crussol, qui suit; & 2. de Gi-

de *Girard* de Crussol, Archevêque de Tours, Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die, mort le 28 août de l'an 1472.

V. LOUIS de Crussol, Seigneur de Crussol, de Beaudisner, de Levis, de Florensac, s'éleva par son mérite dans la Cour du Roi Louis XI, qui le fit son Chambellan & Grand Pannetier de France en 1461. Il lui confia dans la suite le Gouvernement de Dauphiné en 1473, le fit Sénéchal de Poitou & Général de l'Artillerie de France, & l'employa encore dans des affaires importantes. Il mourut à Vilemagne en Languedoc, le 15 août de l'an 1473. Il avoit pris alliance avec *Jeanne*, Dame de Lévis & de Florensac, fille unique de *Philippe* & d'*Isabeau* de Poitiers, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *François*, Seigneur de Lalen, &c. mort sans postérité de *Peronne* de Salagnac; & 3. *Louise*, mariée en 1478, à *François* de la Rochefoucault, premier de ce nom.

VI. JACQUES, Sire de Crussol, Grand Pannetier de France épousa *Simonne*, Vicomtesse d'Usez, fille unique & heritiere de *Jean* & de *Jeanne* de Brantes, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *André*, Seigneur de Beaudisner, mort sans lignée de *Peronnelle* de Lévis-Vantadour, & cinq filles.

VII. CHARLES de Crussol, Vicomte d'Usez, Sire de Crussol, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Grand Pannetier de France en 1533, & mourut le onziéme mars 1546. Il épousa *Jeanne* de Genouillac, Dame d'Acier, fille de *Jacques*, Grand Maître de l'Artillerie, & Grand Ecuyer de France; & leurs enfans furent 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Beaudisner, tué par des Soldats aux Gardes, dans le massacre de la saint Barthélemi l'an 1572; 3. JACQUES, Seigneur d'Acier, qui continua la postérité; 4. *Louis*, mort sans lignée; 5. *Charles*, Abbé de Feuillans; 6. *Galliot*, marié à *Françoise* de Wais, dont il eut *Marguerite*, morte sans alliance en 1591; 7. *Marie*, femme de *François* de Cerdillac; & 8. *Marguerite*, qui ne fut point mariée.

VIII. ANTOINE de Crussol, premier Duc d'Usez, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, durant les guerres contre les Calvinistes. Il commanda en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, où il fut appellé pour être Gouverneur en 1562. Le Roi Charles IX érigea en sa faveur Usez en Duché & Pairie, vers l'an 1572. Il mourut en 1573, sans postérité de *Louise* de Clermont-Tallard.

VIII. JACQUES de Crussol son frére, auquel il sauva la vie durant le massacre de la saint Barthélemi, s'étoit fait connoître sous le nom du Seigneur d'Acier pendant les guerres civiles. Depuis ayant succédé à son aîné, il fut Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes des ordonnances, & Chevalier du Saint-Esprit, à la premiére création l'an 1578, & mourut en septembre 1586. Il épousa *Françoise* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, dont il eut 1. EMANUEL, qui suit; 2. *Louise*, femme d'*Anne* de la Jugie, Baron de Rieux; 3. *Marie*, femme de *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton; 4. *Diane*, mariée à *Jean-Vincent* d'Ancezune, Baron du Tor; & *Elizabeth*, qui épousa *François* de Lostange, Seigneur de S. Alvaire en Perigord.

IX. EMANUEL de Crussol, I. de ce nom, Duc d'Usez, Pair de France, &c. fut nommé Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fut honoré du Collier des Ordres du Roi en 1619, & mourut le 19 juillet 1657. Il épousa 1. *Claude* Ebrard, Dame de Saint-Sulpice, fille de *Bertrand*, Lieutenant-de-Roi en Quercy, & de *Marguerite* Balaguier, Dame de Monsalez: 2. *Marguerite* de Flegeac, veuve de *Christophle*, Comte d'Apchier, & fille de *Pierre*, Baron de Flegeac. Du premier lit, il eut 1. FRANÇOIS, Duc d'Usez, qui suit; 2. JACQUES-CHRISTOPHLE, qui a fait la *branche des Marquis de* SAINT-SULPICE, *raportée cy-après*; 3. *Louis*, Abbé de Figeac, nommé depuis Marquis de Crussol, mort en octobre 1674, laissant de *Charlotte* de Vernon de la Riviére-Bonneuil, morte le 28 janvier 1699, âgée de 89 ans, *Charles-Emanuel*, tué dans une occasion en Allemagne le 30 octobre 1674, à l'âge de 22 ans. 4. ALEXANDRE GALLIOT, *qui a fait la branche des Marquis de* MONTSALEZ, *raportée cy-après*; 5. *Anne-Gaston*, Seigneur de Florensac, tué au siege de Turin 1640; 6. *Louise* de Crussol, mariée en premiéres noces avec *Antoine-Hercule* de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, &c. & en secondes noces, avec *Charles*, Marquis de Saint-Simon, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Senlis, morte en avril 1695: du second lit, vint 7. *Armand*, dit le Comte d'Usez, qui a laissé un fils & deux filles d'*Isabeau* de Vaiter-de-Paulian, Dame de Caisseux: l'une mourut en 1655, seulement ondoyée, & l'autre en 1670, âgée d'environ 13 ans. Le fils *François* de Crussol, connu sous le titre de *Comte d'Usez*, épousa en 1685 *Anne-Ragonde* de Mauroy, veuve de *Jean-Armand* de Voyer & fille de *Séraphin* de Mauroy & d'*Anne* Frémin, morte en 1709, dans un âge fort avancé.

X. FRANÇOIS de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le 14 juillet 1680, âgé de 50 ans. Il avoit épousé *Louise-Henriette* de la Châtre, de laquelle il fut separé. Il se maria ensuite avec *Marguerite* d'Apcher, fille unique de *Jean* II, Baron d'Apcher, morte le 17 avril 1708, âgée de 91 ans, dont il a eu 1. EMANUEL II, qui suit; 2. LOUIS, qui a fait la *branche des Marquis de* FLORENSAC, *raportée cy-après*; 3. *Galliot*, dit l'Abbé d'Usez, mort en ...; 4. *Marguerite*, Carmélite à Paris; 5. *Anne-Louise*, Religieuse à la ville-l'Evêque; 6. *Marie-Rose* mariée 1. en 1668 avec *François-Joseph* de Porcellet, Comte de Laudun: 2. avec *Charles*, Marquis de Murviel, lui mort au mois d'octobre 1713, & elle morte au mois d'août 1723; 7. *Susanne*, ancienne Abbesse d'Hiéres.

XI. EMANUEL de Crussol, II. du nom, Comte de Crussol, Duc d'Usez, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, qui s'est signalé dans les armes, mourut à Paris le premier juillet 1692, âgé de 50 ans. Il avoit épousé le 16 mars 1664, *Julie-Marie* de Sainte-Maure, fille unique heritiére de *Charles*, Duc de Montausier, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Piseni, morte le 14 avril 1695, âgée de 48 ans, dont il eut, 1. LOUIS de Crussol, Duc d'Usez, tué à la tête de son régiment, à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693; 2. JEAN-CHARLES, qui suit; 3. *Julie-Françoise* de Crussol, mariée le onziéme août 1686, à *Louis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin, Lieutenant Général, l'un des Seigneurs qui étoient essidus auprès de Monseigneur le Dauphin, Lieutenant Général de la Haute & Basse Alsace, & Surintendant des Bâtimens; 4. *Louis*, Abbé, mort le neuviéme juin 1694; 5. *François*, Comte d'Usez, Lieutenant Général des armées du Roi, & Mestre-de-camp de cavalerie, héritier du Duché de Montausier, qui épousa 1. le 27 décembre 1705, *Charlotte-Magdelaine* Pâquier-de-Franlieu-des-Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin, Fermier général, morte en couches le 31 mars 1713, âgée de 38 ans dont il a *N*... de Crussol, né le 28 octobre 1706; *N*... de Crussol, Comte de Salles, & *Charles-Hyacinthe*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem: 2. *Marie-Anne Françoise* de Commeau, veuve de *Pierre* de Beilleul, & fille de *François* de Commeau & de *Marie Félix* Hourlier 6. *Félix-Louis*, Chanoine de Strasbourg, Abbé de Lézat, mort en 1712; 7. *Catherine-Louise-Marie*, mariée le 12 novembre 1691, à *Louis-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, &c. Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, morte le quatriéme may 1694, en sa vingtiéme année.

XII. JEAN CHARLES de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Prince de Soyon, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, épousa 1. le 18 janvier 1696, *Anne-Hippolyte* de Grimaldi, fille de *Louis*, Prince de Monaco, morte en couche le 23 juillet 1700, laissant 1. *Marguerite* née à la fin de 1696, morte en bas âge: 2. *Anne-Charlotte*, morte le 15 mars 1706; & 3. un fils mort en naissant le 23 juillet 1700. 2. le 13 mars 1706, *Anne-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gellardon, Prevôt de Paris, Gouverneur du Maine, du Perche & du Comté de Laval, & de *Marie-Anne* Rouillé, dont il a eu 4. CHARLES-EMANUEL, qui suit; 5. *Anne-Marie-Louise* de Crussol, née le cinquiéme août 1708, & morte peu après; 6. 7. *Anne-Louise-Hortense* & *Anne-Marie-Antoinette*, jumelles, nées le 25 juillet 1709, & mortes six semaines après; 8. *Louis-Emanuel*, appellé d'abord *le Comte d'Apchier*, puis *le Marquis de Florensac*, né à Usés le 14 mars 1711; 9. *François-Alexandre*, appellé *le Marquis d'Acier*, né à Usés, le 21 septembre 1712, & mort le 21 décembre 1714; 10. *Anne-Julie-Françoise*, née à Paris le onziéme décembre 1713, & mariée le 19 février 1732, avec *Louis-César* de la Baume-Le-Blanc de La Valliére, Duc de Vaujours; & 11. *Anne-Charlotte-Emilie* de Crussol, née le 13 may 1717, & morte à quinze mois.

XIII. CHARLES EMANUEL de Crussol de S. Sulpice, Duc d'Usés, premier Pair de France, Baron de Florensac, né le onziéme janvier 1707, porta d'abord le titre de *Comte*, puis de *Duc de Crussol*, a été marié le quatriéme janvier 1725, avec *Emilie* de La Rochefoucaud, fille de *François*, Duc de La Rochefoucaud, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maître de sa garde-robe, & de *Magdelaine-Charlotte* Le Tellier de Louvois, & en a eu 1. *François-Emanuel*, né le premier janvier 1728; 2. *Charles-Emanuel*, né le 29 décembre 1730, admis Chanoine de Strasbourg au mois de septembre 1732; & 3. *Emilie* de Crussol, née le 16 octobre 1732.

BRANCHE DES MARQUIS de FLORENSAC.

XI. LOUIS de Crussol, second fils de FRANÇOIS, Duc d'Usez & de *Marguerite* d'Apchier, fut Marquis de Florensac, &c. Maréchal de camp, l'un des Seigneurs nommez par le Roi Louis XIV, pour être essidus auprès de Mgrs les Dauphins, & mourut le 15 may 1716, âgé de 71 ans. Il épousa le dixiéme janvier 1688, *Marie-Thérése-Louise* de Senneterre, fille de *Henri*, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Lestrange, Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou, & d'*Anne* de Longueval, morte le deuxiéme juillet 1705, âgée de 35 ans, dont il eut 1. FRANÇOIS-EMANUEL, qui suit; & 2. *Anne-Charlotte* de Crussol, mariée en août 1718, à *Armand-Louis* de Wignerot, Comte d'Agénois.

XII. FRANÇOIS-EMANUEL de Crussol, Marquis de Florensac, Comte de Lestrange, Baron de Privas, Colonel du régiment de Béarn, né le septiéme octobre 1694, mourut le 27 septembre 1719. Il épousa le 17 décembre 1714, *Marguerite* Colbert, fille de *Pierre*, Marquis de Villacerf, &c. premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & de *Marie-Magdelaine* de Senneterre-Brinon, dont il a eu 1. *Pierre-Emanuel*, né le 16 avril 1717, & 2. *Marie-Anne*, née le 14 mars 1719.

BRANCHE DES MARQUIS de S. SULPICE.

X. JACQUES CHRISTOPHLE de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort au mois de juillet 1680, second fils d'EMANUEL de Crussol, Duc d'Usés, Pair de France, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiére femme, avoit épousé en 1637. *Louise* d'Amboise, fille de *François* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Baron de Casaubon, Colonel des Légionaires de Languedoc, & de *Louise* de Lévis. De ce mariage vinrent 1. EMANUEL-CHARLES qui suit; 2. *François Jacques*, mort en 1673, qui avoit épousé la veuve de *René* de La Tour-Gouverneur, Comte de Marennes, fille de *Jacques* de Baudan, Thrésorier de France à Montpellier, & de *Violande* de Vignolles, morte en 1717; 3. *François*, Ecclésiastique, mort vers l'an 1712; 4. ALEXANDRE-GALLIOT, *dont la postérité sera raportée après celle de son frére aîné*; 5. un autre fils, Sénéchal de Toulouse, mort sans postérité; 6. *George*, mort au mois de juillet 1691; 7. *Anne-Henriette*, mariée avec *Jean-François* de Bossucjouls, Marquis de Roqueleure en Rouergue, & morte en 1683; & 8. 9. 10. trois autres filles Religieuses, mortes jeunes.

XI. EMANUEL CHARLES de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort à Albi au mois de may 1694, avoit épousé *Charlotte* Ciron, morte en 1726, fille de *Jean-Batiste* Ciron, Président au Parlement de Toulouse, & en avoit eu deux enfans morts au berceau; 3. *Joseph*, dit *le Marquis de Crussol*, né en 1679, mort à Paris en 1692; 4. *Etienne*, Comte de Montfort, puis Marquis de S. Sulpice, &c. né en 1685, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort le neuviéme juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 may précédent, dans une sortie au siége de Keiserswert, sans avoir été marié; 5. PHILIPPE EMANUEL, qui suit; 6. *Diane-Marie*, mariée le septiéme février 1692, avec *Jean-Gaspard* de Covet, Marquis de Marignane en Provence, &c. morte à Montpellier au mois de juillet 1707; 7. *Louise-Marie*; 8. *Marguerite*; 9. *Charlotte* de Crussol, cette derniére année en 1682: deux d'elles ont été Religieuses, l'une à Albi, & l'autre à Toulouse.

XII. PHILIPPE-EMANUEL de Crussol, Marquis de S. Sulpice par la mort de son frére, fut marié le cinquiéme may 1715, avec *Louise-Antoinette* d'Estaing, fille de *François*, Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. de Nettancourt-de-Haussonville-de-Vaubecourt. De ce mariage sont venus deux fils & deux filles.

XI. ALEXANDRE GALLIOT de Crussol, Comte d'Amboise, Seigneur de Montmaur, de Valmaison, &c. mourut le septiéme avril 1703. Il avoit épousé 1. une fille de la Maison de Montal de Corcasse, Dame de Velan en Auvergne, morte sans enfans en 1694: 2. par contract du premier juin 1694, *Charlotte-Gabrielle* de Timbrune de Valence, fille de *Jean-Emanuel* de Timbrune, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée* de La Rochefontenilles. De cette derniére, outre deux fils & une fille morts en bas âge, sont issus 3. JEAN-EMANUEL, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, qui suit; & 4. *François* de Crussol de saint Sulpice, né le 24 janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres Sacrez en 1724, fut pourvu de l'Abbaïe de Charroux, Ordre de saint Benoît, diocése de Poitiers, au mois d'août 1727.

XII. JEAN-EMANUEL de Crussol-d'Usés, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, né le 25 janvier 1699, Capitaine dans le régiment du Maine Infanterie, fut marié le 24 juin 1725, avec *Anne-Marthe-Louise* Maboul-de-Fors, fille de feu *Louis* Maboul, Marquis de Fors, &c. & d'*Anne-Marthe* de Cathen de Fors, & en a eu *Anne-Emanuel-François-George* de Crussol-d'Usés d'Amboise-d'Aubijoux, né le 30 may 1726.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTSALEZ.

X. ALEXANDRE-GALLIOT de Crussol de Balaguier, Marquis de Montsalez, quatriéme fils d'EMANUEL de Crussol, Duc d'Usés, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiére femme, fut dans sa jeunesse Chevalier de S. Jean de Jérusalem, & mourut vers le commencement du mois de juillet 1680. Il avoit été marié le sixiéme avril 1647, avec *Rose* d'Escars, Dame de Caubon, &c. fille de *Jacques* d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Roquebrou, & de *Magdelaine* de Bourbon-Malause, morte à Paris le en février 1696, âgée d'environ 70 ans, & il en eut 1. EMANUEL, Marquis de Montsalez, qui suit; 2. *Louis*, dit *le Comte d'Usés*, né le 18 juin 1653, mort le 28 octobre 1710, sans postérité, de *Judith* d'Aumale, veuve de *Jean* de Maubert, Seigneur de Boisgibaut, & fille de *Louis* d'Aumale, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne* de Pas-Feuquiéres; 3. une fille morte à sept mois & demi, à Paris, en août 1655; & 4. *Marie-Félice*, née à Paris le 27 août 1656, mariée 1. avec *François-Auguste* de Pontac, Seigneur de Salles en Guienne, mort au mois de janvier 1694, sans enfans: & 2. en 1700, avec *Louis* de Pardaillan, dit *le Comte de Gondrin*, veuf de *Jeanne-Marie-Joseph* de Baylens de Poyenne.

XI. Emanuel de Crussol de Balaguiere, Marquis de Montsalez, mourut vers l'an 1713, & laissa de *Marie-Magdelaine* Fouquet, morte le septiéme septembre 1720, fille de *Nicolas* Fouquet, Vicomte de Vaux, &c. & de *Marie-Magdelaine*, de Castille sa seconde femme, 1. Louis-Alexandre, Marquis de Montsalez, qui suit; & 2. *Marie-Magdelaine*, mariée par contract du 28 juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Escars, Seigneur de La Motte, &c.

XII. Louis-Alexandre de Crussol, Marquis de Montsalez, fut marié au mois de mai 1715, avec une fille de *Charles-Barthélemi* de la Tour, dit *du Pin de Bourlon*, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, &c. mort au mois de décembre 1702, & de *Louise-Emilie* de Goussé de la Roche Allart, & en a eu 1. *Louis*, mort de la petite-vérole au College des Jésuites à Paris le sixiéme septembre 1728, à l'âge de 12 ans; & 2. un autre fils.

* CRUSTUMINUM, ancienne ville d'Italie, qui étoit à deux milles de Fidènes, au lieu qu'on appelle aujourd'hui *Marcigliano nuovo*. Il n'y a plus qu'une Ferme qui appartient aux Barberins. Les peuples qui habitoient Crustuminum, étoient nommez *Crustumini*, & firent longtems la guerre aux Romains, pendant qu'ils étoient soumis à leurs premiers Rois. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* CRUX, le Cap de Crux, *Promontorium Crucis*. Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'un sur la côte de la Floride, à l'embouchure de la riviere du S.Esprit, du côté du Couchant; & l'autre sur la côte méridionale de l'Isle de Cuba, vis à vis de la Jamaïque. * Maty, *Dict. Geogr.*

CRUX DE CARAVACCA. *Cherchez* CARAVACCA.

* CRUYNINGEN ou KRUYNINGEN, beau village & Seigneurie de Zelande, dans la partie orientale de l'isle de Zuidbeveland, au sud-est de la ville de Goes appellée ordinairement Ter-Goes. Il en est éloigné de deux à trois lieues.

CRUYS-SCHANS, c'est à dire, *le Fort de la Croix*. Ce Fort a été construit par les Espagnols dans le Brabant, entre des marais, près de l'Escaut, entre la ville d'Anvers & la forteresse de Lillo, à une lieuë de celle-ci & à deux de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUZ (le Cap de) *Voyez* CREUZ.

CRUZ. *Cherchez* CRUCIUS.

CRUZADA (La Bulle de la) C'est le nom qu'on donne en Espagne & en Portugal à une certaine permission du Pape, qui vaut tous les ans des sommes considérables à ces deux Rois. Voici la raison du nom qu'elle porte. Les Papes avoient accoutumé d'accorder certaines indulgences tant à ceux qui s'étant croisez alloient combattre en personne contre les Sarrasins, qu'à ceux qui contribuoient de leur bien aux frais de cette guerre; & l'administration de ces deniers qu'on levoit ainsi étoit donnée aux Rois. Innocent III. fut premier qui accorda la *Cruzada* à l'Espagne vers le commencement du XIII siécle. Jean XXII en fit autant vers le commencement du XIV siécle, à la réquisition d'Alphonse XI, Roi de Castille. En 1457, du tems de Henri IV, Roi de Castille, Calixte III. envoya en Espagne Alphonse de *Espina*, pour prêcher la Cruzada pour les Vivans & pour les Morts d'une maniére qui étoit sans exemple jusque alors. Comme l'on étoit à la veille de la guerre contre les Maures, il donna plein pouvoir à tous les Ecclésiastiques de donner une absolution pléniére à l'article de la mort à tous ceux qui se trouvant à cette guerre payeroient 200 Maravedis, dont 375 font un ecu d'Espagne, & témoigneroient quelque légére contrition. Il fixa aussi une somme moyennant laquelle les Morts pourroient être arrachez du Purgatoire. La concession fut donnée pour quatre ans & rendit 400000 ducats, dont la moindre partie fut employée selon l'intention du Pape, Sixte IV ordonna que l'Eglise payât une fois pour toutes 100000 ducats à Ferdinand le Catholique pour la guerre de Grenade, & lui accorda outre cela le privilege de faire prêcher la *Cruzada* pendant trois ans. Depuis ce tems-là jusques ici, les Papes ont renouvellé cette Bulle de trois en trois ans en faveur des Rois d'Espagne. Mais comme l'argent provenant de cette Bulle ne s'employe plus comme autrefois aux guerres contre les Infidéles, mais selon le bon plaisir des Rois, la nature même de la Bulle *de la Cruzada* d'aujourd'hui est bien differente de l'ancienne. En vertu de la Bulle moderne les personnes qui vivent en Espagne peuvent acheter le privilége de manger gras, non seulement pendant le carême, mais aussi les Vendredis & les Samedis pendant toute l'année, elle donne de plus la liberté de *ne* communier qu'aux Fêtes de Pâques & d'y recevoir l'absolution de ses péchez. Comme aucun Prêtre n'accorde l'absolution à moins qu'on ne montre un billet qui certifie qu'on a acheté la dispense, chacun a soin de s'en munir, ce qui revient par an à un *réal de vellon*, dont 15 font l'écu d'Espagne. Lorsque les trois ans sont écoulez, on publie de nouveau, d'une maniére solemnelle, *la Cruzada*, & l'on fait trois Sermons à cette publication. Le premier de ces Sermons est appellé *Suspension*, parce qu'on y suspend l'effet de toutes les autres Bulles de sorte que tous ceux qui veulent jouir des privileges accordez par d'autres Bulles, se voyent obligez par là de se munir avant toutes choses de celle-ci. Le second Sermon porte le nom de *composition*, parce qu'on trouve une clause par laquelle ceux qui sont obligez à une restitution & qui cependant n'en savent pas bien la somme, sont dispensez de cette exactitude, jusques à la concurrence de 15 à 20 ducats: on y donne aussi la permission de changer un vœu en un autre. Le troisiéme Sermon se nomme *Représdication*, parce qu'on y répéte ce qui a été dit dans les deux premiers. Après ces trois Sermons, on publie encore en vertu de *la Bulle de la Cruzada*, pour moins six Jubilez, pour les trois ans, qui coûtent chacun huit Maravédis pour un Vivant, & quatre pour un Mort. Chaque Jubilé rend 25000 ducats au Roi & la somme entiére qui revient au Roi pendant les trois ans, en divisant tous les frais pour les Prédicateurs, pour les Exécuteurs & les Imprimeurs, monte à 1024000 ducats. Cependant cela peut varier selon le nombre des Habitans & des Etrangers qui se trouvent dans le Royaume. Les Rois d'Espagne sont aussi en droit de vendre la Bulle de la Cruzada en Amérique. Ferdinand le Catholique, grand-pére de Charles-Quint, & Jeanne mère du même Charles, établirent en 1500, exprès pour la *Cruzada*, un Conseil qui subsiste encore aujourd'hui. Il est composé d'un Président, qui porte le titre de Commissaire, de quatre Assesseurs, dont deux sont tirez du Conseil de Castille, un du Conseil d'Aragon, & un du Conseil des Indes. Outre cela il y a un Fiscal, deux Thrésoriers, un Referendaire, deux Sécretaires & trois Receveurs. Ce Conseil traite encore de plusieurs autres affaires, outre celles de la *Cruzade*. Il a la censure de tous le livres spirituels & qui traitent de Religion; il s'empare des thresors trouvez & des autres choses dont on ignore le veritable possesseur, & en donne toujours le tiers au Denonciateur, ou à celui qui a trouvé la chose dont il s'agit. On est aussi obligé de remettre entre les mains de ce Conseil les biens des Etrangers, qui meurent en Espagne, afin de les faire parvenir à leurs héritiers légitimes, qui doivent reclamer ces biens dans un an & un jour, à compter depuis la mort de la personne. Ce terme une fois expiré, l'on ajuge la succession aux Péres de la *Merci* ou de la *Trinité*, pour l'employer au rachat des Chrétiens esclaves chez les Turcs. Le Conseil de la *Cruzada* juge sans appel, & tout ce qui est sujet au Roi d'Espagne l'est aussi à ce Conseil, excepté Naples, Milan & la Flandre, qui ne l'ont jamais voulu reconnoitre. La Cruzada est à peu près sur le même pié en Portugal qu'en Espagne. On trouve seulement qu'Innocent VIII la vendit assez cher au Roi Jean II. qui la demanda pour la guerre d'Afrique; le Roi ayant été obligé en échange de se démettre du privilége dont le Royaume de Portugal jouissoit, de pouvoir n'admettre aucune Bulle du Pape, avant que d'avoir été examinée par le Conseil du Roi. Depuis qu'Emanuel Roi de Portugal eut obtenu la Cruzada du Pape Jules II, elle a toujours été continuée depuis, comme en Espagne. * Jérôme Acoste, *de Origine & progressu redituum ecclesiasticorum*, *p.* 175. Mariana, *Hist. de Esp. l.* 22. *c.* 18. *l.* 25. *c.* 3. Saavedra, *Idea Principis Christiano-Politici, centum Emblematibus expressa. Emblem.* 25. Emanuel Tellez, *in Vita Johannis* II, *Reg. Portugalliæ*. Madame d'Aunoy, *Mémoires de la Cour d'Espagne*. Colménar, *Délices de Portugal*, *p.* 919, 922, 926, 927.

CRY.

CRY D'ARMES ou CRY DE GUERRE, certaines paroles pour animer au combat, ou pour se faire connoitre dans les batailles & dans les Tournois. Le cry anciennement étoit une suite de la banniére; parce que nul n'étoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'armes, & de cry, s'il n'avoit droit de lever banniére; l'un & l'autre servans à mener des troupes à la guerre, & à les rallier. Dans les batailles les Bannerets faisoient le cry: de sorte que dans une armée il y avoit autant de crys, qu'il y avoit Banniéres, ou Enseignes. Mais outre ces crys particuliers, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée; & c'étoit celui du Général d'armée, ou celui du Roi, s'il y étoit en personne. Quelquefois il y avoit deux crys généraux dans une même armée, lorsqu'elle étoit composée de deux differentes nations. Ainsi en la bataille qui fut donnée entre le bâtard Henri de Castille, & le Roi Dom Pierre en 1369, on cria de la part des Espagnols du parti de Henri, *Castille, au Roi Henri*, & de la part des François qui étoient à son secours, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria *Nôtre-Dame, Guesclin*. Le cry général se faisoit unanimement par tous les Soldats en même tems, dans l'instant de la mêlée. Ce qui se faisoit, tant pour implorer l'assistance du Dieu des armées, que pour s'animer à combattre. Cette coutume est fort ancienne, & a été observée par toutes sortes de peuples. Le cry de guerre de l'armée de Gédéon, dans le combat qu'il donna contre les Madianites, étoit, *Domino & Gedeoni*, à Dieu & à Gédéon, *Juges*, *ch.* 7. *v.* 18. Joseph A Costa raconte, qu'en la bataille que les Mexiquains livrérent aux Tapanéques, sous la conduite du Roi Iscoalt, ils criérent tous d'une voix, *Mexique, Mexique*. Dans les tournois, c'étoient les Hérauts d'armes qui faisoient le cry, lorsque les Chevaliers étoient prêts d'entrer en lice. Le cry de la famille appartenoit toûjours à l'aîné; & les puinez ne prenoient le cry de leur Maison, qu'en y ajoûtant le nom de leur Seigneurie.

Enfin le Roi Charles VII, ayant établi des Compagnies d'ordonnance vers l'an 1450, & ayant dispensé les Gentilshommes Bannerets d'aller à la guerre, & d'y conduire leurs vassaux, l'usage du cry d'armes a été aboli; mais il s'est conservé dans les armoiries, ausquelles on joint souvent le cry de la Maison. Le cry le plus ordinaire des Princes, des Chevaliers, & des Bannerets, étoit leur nom. Quelques-uns ont pris le nom des Maisons dont ils étoient sortis, quoiqu'ils eussent d'autres noms. Plusieurs ont pris les noms des certaines villes, parce qu'ils en portoient la banniere. Ainsi le Comte de Vendôme crioit, *Chartres*. Des Princes & Seigneurs très-considerables ont crié leurs noms, ou ceux de leurs villes principales avec une espéce d'eloge. Ainsi le Comte de Hainaut crioit, *Hainaut au noble Comte*, le Duc de Brabant, *Louvain au riche Duc*, &c. (ce mot *riche*, signifioit *puissant*.) La seconde maniére de cry étoit celle d'*Invocation*. Les Seigneurs de Montmorency crioient, *Dieu aide*, & ensuite *Dieu aide au premier Chrétien*, parce qu'ils prétendoient qu'un Seigneur de cette Maison fut le premier qui reçut le bâtême aprés le Roi Clovis. La Maison de Bauffremont en Lorraine & en Bourgogne, avoit, dit-on un cry semblable, *Bauffremont, au premier Chrétien*, à cause, peut-être, qu'un de cette Maison fut le premier d'entre les Bourguignons qui embrassa la Foi Chrétienne. Les Ducs de Normandie crioient, *Diex aye*, *Dam Diex aye*, c'est à dire, *Dieu nous aide le Seigneur Dieu nous aide*; car *Dam* signifie *Seigneur*; & la Colombiére s'est trompé, lorsqu'il a ainsi expliqué ce cry, *Dieu & Nôtre-Dame nous aide*. Le Duc de Bourbon crioit, *Nôtre-Dame*, *Bourbon*; le Duc d'Anjou, *Saint-Maurice*. La troisiéme espéce étoit un cry de *Résolution*, comme celui que prirent les Croisez, pour la conquête de la Terre-Sainte, du tems de Godefroy de Bouillon, *Dieu le volt, ou Dieu le veut*. La quatriéme sorte de cry est celle d'*exhortation*; tel est celui du Seigneur de Montoison, de la Maison de Clermont en Dauphiné, à qui le Roi Charles VIII. cria dans la bataille de Fornoue, *A la recousse Montoison*, & celui des Seigneurs de Tournon, *Au plus drux*, c'est à dire, *au plus épais & au gros de la mêlée*. La cinquiéme espéce est le cry de *Defi*, comme celui des Seigneurs de Chauvigny, *Chevaliers pleuvent*, c'est à dire, *viennent en foule*. La sixiéme sorte de cry est celle de *terreur* ou de *courage*: ainsi les Seigneurs de Bar crioient, *Au feu. au feu*; les Seigneurs de Guise, *Place à la Banniére*. Charles de France, Duc de Normandie, crioit, *Au vaillant Duc*. La septiéme espéce est des crys d'*Evénement*, comme celui de Prye, *Cant l'Oiseaux*, parce qu'un Seigneur de cette Maison avoit chargé l'ennemi dans un bois où chantoient des oiseaux. La derniére sorte de cry étoit celle de *Ralliement*, comme celui de *Montjoye S. Denys*, c'est à dire, rangez-vous sous la banniere de saint Denys. *Voyez* MONTJOYE. * Du Cange, *Dissertation XI, sur l'Histoire de saint Louis*. Le P. Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

CRYPTES, lieux obscurs & souterrains, ou creusez dans le roc, comme le nom le fait connoitre. Il y en avoit chez les Egyptiens de faits exprès pour mettre & conserver les corps de leurs Morts embaumez. Ils étoient d'usage dans les païs chauds pour se garentir de l'extrême chaleur. On y faisoit des siéges pour se reposer, & pour y passer commodément quelque tems. Les premiers Chrétiens s'en servirent pour tenir leurs assemblées en secret, & depuis on en a fait des Oratoires, ou des chapelles, où l'on enterroit les corps des Martyrs. * Du Pin. Gafarel, *de Cryptis celebribus*. Du Cange, *Glossaire*.

CRZ.

* CRZE'ZOMISLE, dixiéme Duc de Bohéme dans le tems du Paganisme, succéda à son pére Wneslas ou Venceslas. Il régna du tems de Charlemagne avec lequel il entretint amitié. Il fit la guerre aux Moraviens qu'il battit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aimoin, *l.* 4. Reginon, *sur l'an* 701. Andelme, *Annal.* Hagel, *Bohem. p.* 65. Stransky, *Respubl. Bohem. c.* 8. *p.* 342. Balbini *Miscell. dec.* 1. *l.* 7. *c.* 9. *p.* 26.

CTE.

CTE'ATE, pére d'Amphimaque, fut l'un des quatre gemeaux des Epéens, qui menérent quarante navires à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *Enum. Nav.* v. 122.

CTE'SIAS, Médecin natif de Gnide vivoit du tems de Xénophon; car il fut pris en cette bataille, que Cyrus *le Jeune* donna la quatriéme année de la XCIV Olympiade; & 401 ans avant J.C. à son frére Artaxerxes, dit *Mnémon*, & il guérit ce dernier d'une blessure qu'il avoit reçue au combat. Depuis, il s'arrêta près de ce Roi, & exerça durant 17 ans la Médecine en Perse. Il composa en 23 livres une Histoire des Assyriens & des Perses, avec quelques autres Ouvrages. Diodore de Sicile & Trogue Pompée ont fait tant d'estime de cette Histoire, qu'ils ont mieux aimé la suivre que celle d'Hérodote, parce que Ctésias assure qu'il avoit pris tout ce qu'il avance, dans les Archives de la Maison royale. Mais cet endroit-là même devoit le rendre suspect, puisque ces Archives étoient chimériques. On sait qu'Hérodote en donnant l'Histoire de Cyrus environ soixante & dix ans après sa mort, fut forcé de choisir entre quatre diverses manieres dont on le racontoit dans la Perse. On voit aussi par le livre d'Esdras, qu'il ne restoit point de monument de la liberté que ce Prince avoit rendue aux Juifs, & que doit-on donc penser des évenemens plus anciens? Aussi n'apprenons-

nous

nous aucune foi à ces listes d'Empereurs d'Assyrie, & de Rois des Medes, qui sont toutes contraires à l'Histoire Sainte. Antigonus de Caryste, Alexandre Polyhistor, & plusieurs autres Anciens étoient convaincus qu'il ne méritoit aucune créance; & c'est présentement l'opinion commune: ce qui n'empêche pas qu'on ne bâtisse encore des systêmes sur ce qu'il y a de plus fabuleux dans ses Ouvrages. Les efforts que font ceux qui suivent la Chronologie de la Vulgate, & qui veulent y accommoder cet Auteur, sont étonnans; & l'on ne comprend pas sur quel fondement ils peuvent s'imaginer être en droit d'adopter une partie de ses listes, & de rejetter le reste, seulement parce que ce partage leur donne à peu près le nombre d'années qu'ils cherchent. Ceux qui suivent la Chronologie des Septante ne se servent pas plus heureusement de cet Auteur; & ce n'est que par la violence qu'ils font pour ainsi dire à l'Ecriture, qu'ils trouvent qu'on y peut ajuster ce qu'on trouve dans Ctesias des Rois des Médes. Il ne reste de ses Ouvrages que des extraits faits par Photius qui ne l'estimoit pas beaucoup, & ses listes conservées par Eusébe. Pridaux n'est pas du sentiment que les Archives des Assyriens & des Perses fussent chimériques. Il est bien vrai, *dit-il*, & c'étoit un fait bien connu, qu'il y avoit en Perse des Archives telles que Ctésias les représente, où l'on mettoit fort fidélement les événemens & les affaires publiques; & les livres d'*Esdras*, *ch.* 4. *v.* 15, *& d'Esther*, *ch.* 6. *v.* 1. en rendent témoignage. * Diodore, *l.* 2. *&* 14. Strabon, *l.* 14. Photius, *Cod.* 61. Suidas. Vossius, *de Hist. Gr. l.* 1. *c.* 5. *& l.* 3. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 331. *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, *recueillis par* le Pére Desmolets *de l'Oratoire*, *titre premier*, *premiére & seconde partie*, où l'on trouve 1. une *Dissertation* de M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital, en faveur d'Hérodote contre Ctésias: 2. une *Réponse* à cette Dissertation par M. Fréret de l'Académie des Inscriptions & une Réplique de M. Goujet: 3. une *Dissertation* sur l'Empire des Assyriens, favorable à Ctésias, par M. l'Abbé Séguin.

Athénée, *au dixiéme livre*, cite un Traité de Ctésias touchant les tributs qu'on payoit en Asie: Etienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Périples: Plutarque au livre *de Fluminibus*, fait mention des livres de Ctesias touchant les fleuves, & il cite encore de lui un Traité des Montagnes, que Stobée employe aussi au *chapitre de la Maladie*. De tous ces Traitez il n'y a que le dernier dont on dise qu'il est de Ctésias de Cnide, & il est difficile de dire si on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une Histoire de Perse d'un autre Ctésias, qu'il distingue du premier, en disant qu'il étoit d'Ephese: mais peut-être est-ce une méprise de cet Auteur; car tous les Traitez citez ont pu faire partie du grand Ouvrage de Ctésias, qui de même qu'Hérodote, se feroit souvent écarté de la suite de l'Histoire, pour décrire divers pays. Suidas dit que Pamphila avoit fait un abbrégé de l'Histoire de Ctésias.

CTE'SIBIUS, ancien Historien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolémée Evérgéte, l'avoit cité touchant Démosthéne, ainsi qu'on l'apprend de Plutarque dans la Vie de ce célébre Orateur, ce qui montre qu'il florissoit à peu près du tems d'Alexandre. Appollodore dans ces Chroniques assure qu'il vécut cent quatre ans, & si l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut cent vingt-quatre; mais le premier est plus croyable.

CTE'SIBIUS, d'Alexandrie, Mathématicien, fut le premier inventeur de ces Orgues Hydrauliques, qui jouoient par le moyen de l'eau, dont Néron retrouva l'invention, comme nous l'apprenons de Suétone dans la Vie de cet Empereur. Il vivoit du tems de Ptolemée Roi d'Egypte, dit *Physcon*, environ 120 ans avant la naissance du fils de Dieu, & sous la CLXV Olympiade. Vitruve, Pline, Athénée, &c. parlent de lui. Ctesibius composa un Traité de Géodésie, ou de la Science de diviser & de mesurer les corps. Possevin dit que ce Traité se trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. Athénée, *l.* 4. Possevin, *Biblioth. Select. l.* 9. *ch.* 8. Vossius, *de Scient. Mathem. c.* 48. *§.* 9. *& c.* 28. *§.* 7. *de Artib. Popul. c.* 4. *§.* 31.

CTE'SICLE'S, Général Athénien, fut envoyé au secours de ceux de Corfou, que Mnasippe, Général des troupes Lacédémoniennes avoit assiégez. Il jetta du secours dans cette ville; ensuite de quoi dans un combat, il tua Mnasippe, & obligea les ennemis de se retirer, la troisiéme année de la CI Olympiade, 374 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 5.

CTE'SIDE'ME, fameux Peintre, se distingua par ses Ouvrages, & eut Antiphile pour Eléve. Pline parle de lui, *au l.* 35. *c.* 10. *&* 11.

CTE'SILOQUE, Peintre, peignit Jupiter coëffé en Matrone, & se plaignant au milieu des sages-femmes, tout prêt d'accoucher de Bacchus. * Pline, *l.* 35. *ch.* 11.

CTE'SIPHON, ancienne ville d'Assyrie, près du Tigre. On dit que les Parthes la firent bâtir, en haine de Séleucus, pour l'opposer à Séleucie. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, &c.

CTE'SIPHON, fameux Architecte, qui est aussi nommé Chersiphron, donna les desseins du célébre temple de Diane d'Ephése, qui furent exécutez en partie sous sa conduite, & en partie sous celle de son fils Métagéne, & d'autres Architectes. Ctésiphon inventa une machine dont il se servit pour transporter les colonnes qui devoient servir d'ornement à ce temple, les ayant fait amener depuis les carriéres où on les prenoit, jusqu'à Ephése; mais n'osant pas se fier à des charettes, parce qu'il prévoyoit que les chemins étant peu fermes, la pesanteur des fardeaux qu'il avoit à conduire, feroit enfoncer les roues, il assembla quatre piéces de bois de quatre pouces en quarré, dont il y en avoit deux qui étoient jointes en travers avec les deux autres qui étoient plus longues, & égales au fût de chaque colomne. Il ficha aux deux bouts de chaque colomne des boulons de fer, faits à queue d'aronde, & les y scélla avec du plomb, ayant mis dans les piéces de bois traversantes des anneaux de fer, dans lesquels les boulons entroient. De plus il attacha aux deux bouts de la machine des bâtons de chêne: en sorte que, lors que les bœufs la tiroient par ces bâtons, les boulons qui étoient dans les anneaux de fer y pouvoient tourner assez librement, pour faire que les fûts des colomnes roulassent aisément sur la terre; & ainsi il fit amener toutes les colomnes.

Plutarque parle d'un autre CTE'SIPHON, qui étoit Historien, & qui avoit composé une Histoire de la Béotie, dont il cite le dixiéme livre, *au* 12. *ch. des petits Paralleles*. Et il est difficile de dire si c'est le même dont le Traité des plantes & des arbres est cité *au l. de Fluminibus*. * Vitruve, *in. Præf. l.* 7. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. *& l.* 36. *c.* 14.

CTE'SIPHON, d'Athénes, persuada à ses Citoyens de faire une ordonnance, par laquelle il fut arrêté que Démosthéne seroit couronné en pleine assemblée d'une couronne d'or, pour juste récompense de ses services & de son mérite. Mais Eschine ennemi de Démosthéne, ne pouvant souffrir qu'on lui fit cet honneur, accusa Ctésiphon, comme auteur d'une sédition, & Démosthéne le défendit de cette calomnie dans cette belle Harangue, qu'il a intitulée de la *Couronne*. * Démosthéne, *in corona*. Cicéron.

CTE'SIPPE, fils de *Chabrias*, après la mort de son pére, fut reçu avec toutes les marques d'une tendre & sincére affection dans la maison de Phocion, qui avoit été son ami. Ce vertueux Athénien vouloit retirer ce jeune homme de la débauche où il le voyoit plongé; & quoique le naturel fâcheux de Ctésippe fit avorter tous ses soins, il ne laissa pas de cacher & de supporter long-tems tous les défauts de son Eléve; mais enfin on tient que la modération de Phocion, le plus patient des hommes ne put tenir contre l'indiscrétion de ce jeune éventé: un jour qu'il en fut importuné par de sottes demandes, tandis qu'il vaquoit à une affaire d'Etat, il ne put s'empêcher de s'écrier, O *Chabrias*, *Chabrias*, *je te paye au double l'amitié que tu m'as témoignée*, *lorsque je souffre ainsi les folies de ton fils!* * Plutarque, *in Phocione*.

CTE'SIPPE, certain Historien Grec, qui composa un Traité des Scythes. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais seulement que Plutarque le cite, *l. de Fluminibus*.

C T I.

CTIME'NE. *Cherchez* ANTIPHUS.

C U A.

* CUACIVA, port d'Asie dans le Royaume de Tonquin sur la côte occidentale du Golfe de la Cochinchine. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, la place sous le dix neuviéme degré de latitude septentrionale.

CUAHOE, province d'Afrique, au dedans du Pays des Négres. Elle a pour bornes à l'est Acum, au nord Aquemboe & Achim, au sud Fetohé, & à l'ouest Aboera & Cammanah. Les Négres de cette province passent pour de grands trompeurs.

CUAMA ou COAMA, fleuve, qui traverse le Royaume de Sofala en Afrique. On prétend qu'il tire sa source du Lac Sachaf, où il a le nom de *Zambre*, vers le Mont de la lune, qu'un autre fleuve, dit *de Spiritu Sancto*, en sort de même; & que tous les deux renferment les Etats du Roi de Monomotapa. Vincent le Blanc de Marseille, se vante dans sa Rélation, d'avoir remonté par le fleuve de Cuama jusqu'au Lac, où l'on place la source du Nil, & d'avoir fait descendre ensuite ses vaisseaux jusques à Alexandrie d'Egypte. Si ce fait étoit véritable, il donneroit l'éclaircissement de deux difficultez. On trouveroit par ce fleuve une jonction des deux mers, que les Anciens ont ignorée; on descendroit le Nil depuis sa source; les chûtes nommées *Catadupes*, ne se rencontreroient qu'en quelques bras de ce fleuve, & il y en auroit d'autres navigables; mais le Blanc n'explique pas nettement ces difficultez. * Sanut, *l.* 13. Pigafette, *l.* 12. Magin. Linschoten.

C U B.

CUBA. *Voyez* CHUB.

CUBA, isle de l'Amérique, & la plus grande des Antilles dans la Mer du Nord, a environ deux cent trente lieuës de longueur, quarante de largeur aux endroits les plus larges, & quinze aux plus étroits. Elle appartient au Roi d'Espagne, & fut découverte par Christophle Colomb, Génois. Son terroir est fertile, l'air y est plus sain qu'à l'isle Hispaniola. Elle est divisée par une chaîne de montagnes, d'où naissent un grand nombre de torrens, & plusieurs riviéres remplies de très-bon poisson, principalement de *Lisas* ou Barbeaux, & de *Sabalas* ou Aloses. On voit dans les forêts quantité de cédres d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaire, dont les Insulaires se servoient pour faire des canots, c'est à dire, des bateaux faits d'un tronc creusé, qui contiennent jusqu'à cinquante hommes. Il y a aussi une grande abondance de vignes sauvages, qui portent des raisins aigres, faute d'être cultivées. Le *Caninga* qui y croit, est un arbre dont l'écorce a le goût de canelle & du clou de girofle, & dont on se sert pour assaisonner les viandes, & pour remede au lieu de casse. Les pâturages y nourrissent quantité de bétail, des peaux duquel on trafique. Du côté du Midi, il y a un grand nombre de petites isles, que les Espagnols nomment *Jardin de la Reyna*, où il se trouve des tortues de mer si grosses & si fortes, qu'elles portent aisément cinq hommes sur leurs écailles, & marchent en les portant. Cette isle est estimée riche en métaux; car elle a plusieurs riviéres qui portoient de l'or très-fin. Elle étoit autrefois divisée en plusieurs provinces, qui obéissoient chacune à leur Cacique, ou Prince, savoir, Mayzi, Bayamo, Cueyba, Camagueya, Macacam ou Macamun, Xagua, & Uhima. Le fleuve Caure ou de Caute y est remarquable, à cause de la grande quantité de crocodiles qu'il nourrit. Entre les villes, la plus ancienne est celle de *San-Jago*, ou de Saint-Jacques, qui fut bâtie l'an 1514. au fond d'un port, qui est des plus grands & des meilleurs de l'Amérique. Elle a une eglise cathédrale, dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque de Saint-Domingue, avec un couvent de Cordeliers. A trois lieuës du San-Jago, il y a des mines de cuivre très-abondantes. La ville de San-Salvador, dans la province de Bayamo, est à trente lieues de la ville de Saint-Jacques dans un terroir très-fertile, & très-agréable. On trouve sur le chemin de San-Salvador à San-Jago une grande quantité de cailloux de diverses grosseurs, mais tous parfaitement ronds: de sorte qu'on pourroit s'en servir comme de boulets à canon. La plus forte ville de l'isle est *la Havane*, dont le port est renommé pour la bonté de son fonds, & par les deux châteaux qui peuvent empêcher le passage à la plus grande flotte du monde. La ville est aussi defendue par un château très-bien fortifié, & tellement opposé au devant des navires qui approchent du port, qu'il les peut battre en proue, pendant que les autres châteaux les battroient en flanc. Toutes les flottes d'Espagne qui viennent de la Terre-ferme, de l'Amérique méridionale, de la nouvelle Espagne, & des Isles, ont coutume de se retirer à la Havane, & d'y demeurer, pour y prendre de l'eau & des rafraîchissemens; & de là au mois de septembre, elles gagnent par le détroit de Bahama, la Mer du Nord, & s'en vont en Espagne. Le Gouverneur de l'isle & les autres Officiers royaux, y font leur séjour ordinaire; & c'est une des plus riches villes de l'Amérique à cause de la sûreté de son port, & du grand commerce qui s'y fait. Il y a six bourgs ou habitations principales de Chrétiens, Saint Jacques, Baracoa, Bayamo, le Port des Princes, le Saint-Esprit, & la Havane qui ont chacun trente ou quarante chefs de famille, excepté ceux de Saint-Jacques & de la Havane, qui ont environ quatre-vingts maisons chacun. Il y a peu d'Esclaves, parce que plusieurs se sont pendus pour se délivrer des misères qu'on leur fait souffrir dans les mines. On dit qu'un Commandant ou Intendant, l'un des plus riches Habitans de l'isle, sachant que les Indiens qui étoient sous sa charge, avoient résolu de se pendre, alla les attendre avec un cordeau à la main, au lieu où il devoient exécuter cette funeste résolution; & qu'aussi-tôt qu'il les vit venir, il s'avança vers eux, leur disant qu'ils ne devoient pas s'imaginer qu'aucun de leurs desseins échapât à sa connoissance, & qu'il venoit se pendre avec eux, pour les tourmenter en l'autre monde cent fois plus qu'il n'avoit fait en celui ci. Ce discours leur fit abandonner le dessein qu'ils avoient pris, & les fit revenir avec lui pour travailler sous ses ordres. * Linschoten, *ch.* 4. Herréra, *ch.* 6. Oviédo, *l.* 17. De Laët, *Hist. du Nouveau Monde*.

CUBAGUA, Isle située entre celle de la Marguerite & la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale. Son circuit n'est que de trois lieuës. La pêche des perles y étoit si abondante il y a plus de cent cinquante ans, qu'on tient que pendant plusieurs années, le quint qu'on donnoit au Roi d'Espagne, lui avoit valu par an quinze mille ducats. Les Espagnols attirez par ces richesses & par la commodité de l'Isle, y menérent une Colonie & y bâtirent une petite ville qu'ils appellérent *Nouvelle-Cadix*; mais l'an 1521, les Sauvages de Terre Ferme indignez des cruels traitemens qu'on leur avoit faits, ayant ruiné de fonds en comble le Couvent des Cordeliers, les Espagnols prirent l'épouvante, & s'enfuirent dans l'Isle d'Hispaniola, qui en est à cent soixante lieuës. Le Parlement de Saint-Domingue y envoya aussi tôt *Jago Castillo* avec cinq navires. Il répara la ville & l'augmenta de plusieurs édifices de pierre. Elle a fleuri pendant que la pêche des perles a duré, mais aujourd'hui il n'y a plus aucune trace de ville. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 18. *c.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUBE ou CUBINE, Déesse. *Cherchez* l'article d'EDUZE.

CUBLA KHAN. *Voyez* COBLA.

CUBLAI, Grand Cham de Tartarie vers l'an 1256, reçut le batême, & établit le Christianisme dans son Royaume, à la sollicitation de Hayton, Roi d'Arménie.

Depuis il envoya son frére Haolone, avec une puissante armée en Arménie, pour y défendre ce Roi contre les invasions des Sarrasins qui ravageoient ses Provinces. *Voyez* HAOLONE. * Kircher, *de la Chine*.

CUBOSAMA, étoit autrefois la premiére dignité de l'Empire Japonois. *Cubo* veut dire, *Chef de la milice*, & *Sama* signifie *Seigneur*. Vers la fin du cinquiéme siécle un Cubo-Sama usurpa l'Empire sur le Dayr, à qui cependant il laissa son nom & tous les dehors de la royauté, & retint le titre de Cubo-Sama. Les Histoires que nous avons de ce peuple, nous parlent de deux Cubo-Sama, dont l'un fut tué en combattant contre deux de ses Favoris qui étoient venus l'attaquer dans son palais en 1565. L'autre qui étoit frére du précedent, & qui avoit été Bonze, fut déthrôné par Nobuvaugar Roi de Boari, qui l'avoit placé sur le thrône, & qu'il paya d'ingratitude, jusqu'à le vouloir perdre. * Solier. Trigault. Crasset. De Charlevoix, *Hist. du Japon*. Bartoli *Asia*.

CUBRICUS, en Grec Κύβρικος. C'est le nom qu'avoit l'Héréſiarque Manès étant encore enfant. C'est du moins ainsi qu'on le lit dans saint Cyrille, dans saint Epiphane, & dans quelques autres. Dans la dispute qu'eut Archélaüs, Evêque de Mésopotamie, contre cet Hérétique, il est nommé *Corbicius*. *Voyez* son Histoire à l'article de MANÉS.

CUC.

CUCA, ou COCA, est une herbe qui fait une des Principales richesses du Pérou. *Le R. P. Blas Valéra*, qui a été long-tems sur les lieux, en parle de la sorte. *La Cuca*, *dit-il*, est un arbrisseau aussi gros que la vigne. Il a peu de branches & beaucoup de feuilles extrémement déliées. Elles sont longues à peu près comme la moitié du pouce, & larges comme le même doigt. Quoique leur odeur ne soit pas fort agréable, elle ne laisse pas d'être bonne. Les Espagnols appellent ces feuilles *Cuca*, aussi bien que les Indiens; ces derniers les aiment si fort, qu'ils les préferent à l'or, à l'argent, & aux pierreries. On les fait sécher au soleil, & lorsqu'on en veut user, on en ôte l'odeur, & on mâche les feuilles sans les avaler; elles fortifient tellement le corps que les Ouvriers, qui en ont ainsi dans la bouche, peuvent travailler un jour entier sans manger. La Cuca préserve le corps de plusieurs maladies, aussi les Médecins s'en servent en plusieurs maniéres. Réduite en poudre elle a une vertu spécifique pour empêcher que les playes ne s'enveniment, de fortifier les os rompus, d'échauffer le corps, & de guérir les vieilles blessures, où les vers commencent à se mettre. D'ailleurs la Cuca apporte un si grand profit, qu'aujourd'hui les rentes de l'Evêque, des Chanoines, & des autres Officiers de l'Eglise cathédrale de *Cuzco*, proviennent pour le plus grande partie des dixmes qu'ils en reçoivent. Ajoûtez à cela que plusieurs Espagnols se sont enrichis, & s'enrichissent tous les jours par le grand commerce qu'ils en font. Cependant malgré tous ces avantages, il y a des gens, qui ne la connoissant point, ont parlé & écrit beaucoup contre cet arbrisseau, fondez seulement sur ce que du tems des anciens Gentils, & même dans la suite il s'est trouvé des Sorciers & des Enchanteurs, qui ont offert ces feuilles à leurs Idoles, d'où ils concluent qu'il seroit bon d'en défendre tout à fait l'usage. Garcilasso de la Véga ajoûte que cet arbrisseau est de la hauteur d'un homme; que lorsque les Indiens le veulent planter, ils l'appuyent sur des échalas. Mais ils prennent garde sur tout, qu'il n'y ait point de racine double, quelque petite qu'elle soit, parce qu'il ne faudroit que cela, pour faire sécher la plante. Ils cueillent les feuilles de chaque branche, depuis la tige jusqu'au rejetton, auquel ils ne touchent point, parce que s'ils le faisoient, toute la branche secheroit. Cette feuille est semblable à celle de l'*arbousier*, mais elle est quatre fois plus mince. Après qu'on a cueilli ces feuilles, on les séche au soleil, mais on prend garde de ne les pas sécher trop, ni trop peu, parce que si on les séchoit trop, elles perdroient beaucoup de leur verdure, qu'on estime fort; & si on ne les séchoit pas assez, l'humidité les feroit pourrir dans les paniers, où l'on les met, pour les transporter d'un lieu à un autre. Ces paniers sont faits de roseau, qu'on fend par le milieu; car dans ces Provinces des *Andes*, on trouve de toutes sortes de roseaux, de gros & de déliez. Les feuilles des gros ont plus d'un tiers d'aune de large, & demi aune de long, on s'en sert à couvrir les paniers par dehors, pour empêcher que la Cuca ne se mouille, parce que l'humidité lui est tout à fait contraire; puis ils enlassent ces corbeilles d'une maniére de chanvre, & de filasse, qui se trouve en cette contrée. L'on cueille cette herbe trois fois l'année; mais si l'on la fait bien sarcler, elle croit en très grande quantité, parce que la terre est extrémement chaude & humide en cette contrée, & l'on avance chaque recolte de plus de quinze jours, de sorte que peu s'en faut qu'il n'y en ait quatre dans l'année. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Incas*, &c. *tome* 2. *p.*309. &c.

CUCK, le pays de Cuck, Cuick ou Cuyck, contrée du Brabant Hollandois. Ce pays qui est une partie de la Mairie de Bosleduc, est situé entre le marais de Peel & la Meuse. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Cuyck, qui lui donne le nom, & la ville de Grave, qui en est la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUCO, ville du Royaume d'Alger, vers la riviére Major, ou de Bugie, est située d'une haute montagne escarpée, & d'un bon mur flanqué de bastions à l'endroit où la roche manque. Les plaines qui sont au pié de la montagne, raportent beaucoup de blé, & sur le sommet on recueille quantité d'orge. Il y a aussi grand nombre de gros & de menu bétail, & une infinité de moches à miel. Les oliviers fournissent de l'huile en abondance; & l'on y fait les meilleures toiles de Barbarie. Il y a plusieurs de ces Barbares qui font de la poudre à canon, parce qu'ils ont des mines de salpêtre; & les Marchands leur portent du soufre de France. Ils ont encore des mines de fer, & de bons ouvriers qui font des epées, des poignards, & des fers de lance; mais ils n'ont point d'acier, non plus que le reste de la Barbarie, & celui qu'ils employent est fait de fer, auquel ils donnent la trempe avec de l'eau, du sable & des herbes, & qu'ils mettent recuire, afin de le rendre dur comme l'acier. Il n'est pas néanmoins si bon que celui qu'on leur porte de l'Europe. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 5.

CUCUBAO, Disciple de Xaca, avec son compagnon nommé Cambadagi, introduisit dans le Japon le culte de l'adoration des Diables. * Kircher, *de la Chine*.

CUCUNTINA. *Cherchez* CONSTANTINE.

CUCURNO, Cardinal. *Voyez* COTHURNO.

CUCURON est un bourg du Bailliage d'Apt en Provence. Il est célébre par ses bons vins, & il y a un monastére de Religieux Servites. * Sanson. Baudrand.

CUCUSE, ville de la petite Arménie, sur les frontiéres de Cilicie & de Cappadoce, avoit autrefois titre d'Evêché, & est célébre dans l'Histoire, parce que c'est le lieu où saint Paul, Evêque de Constantinople, fut relégué, puis étranglé par les Ariens l'an 351. Saint Jean Chrysostome, Evêque de la même ville y fut relégué aussi l'an 404; mais on ne l'y laissa point mourir. * Baillet, *Topogr. des Saints*.

CUD.

*CUDRED, Roi de Wessex, remporta en l'an 743, une victoire signalée sur les Bretons de Cornouaille. Deux ans après un Seigneur West-Saxon, nommé Ethelun, étant mécontent du Roi, excita parmi les Soldats une sédition dans laquelle Chanrick, fils de Cudred, fut tué. Cette action fut suivie d'une guerre civile qui dura quelque tems. Ethelun étant à la tête des Revoltez, ne craignit point de presenter la bataille au Roi son Souverain, qui ne la gagna qu'après s'être vu long-tems en danger d'être vaincu. Dans ce combat, Ethelun donna des preuves si éclatantes d'une grande valeur & d'une conduite peu commune, que le Roi aima mieux lui rendre ses bonnes graces, que de perdre un Sujet qui pouvoit lui être utile. En effet, ce fut Ethelun qui en 752, gagna contre Ethelbald, Roi de Mercie, une bataille qui mit en déroute l'armée de ce Prince. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 210 & 211.

*CUDREFIN, petite ville ancienne de Suisse, sur le bord oriental du Lac de Neufchâtel, à l'est-sud-est de Neufchâtel, dont elle est separée par le Lac. Elle est sous la domination du Canton de Berne, qui y tient un Châtelain ou Vice-Baillif que les Bernois choisissent entre ses Bourgeois, & qui a une grande Jurisdiction. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.*343.

*CUDSEM (Pierre) de Wézel, Théologien a publié, *Speculum verum Ecclesiæ Apostolicæ*; *Tractatus de desperata Calvini causa*; *Hyperaspistes Apologeticus pro eodem*; *Refutatio Synodi Ultrajectinæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.*733.

CUDWORTH (Radulf ou Rodolfe) savant Théologien Anglois, natif de Cambridge, vivoit vers le milieu & vers la fin du XVII siécle. Il étoit Docteur en Théologie & Professeur en Hébreu à Cambridge. Le Parlement le nomma Maître de *Clarehall* en 1645, & en 1654, Maître du Collége de Christ. Charles second le confirma dans ce dernier emploi après son rétablissement. Dès sa jeunesse il manifesta une docilité & une pieté extraordinaire, tellement que les principaux Savans l'admirérent & l'estimérent beaucoup. Selden témoigna sur tout une estime particuliére pour Cudworth, & Henri Morus lui dédia, avec des éloges extraordinaires, son Traité intitulé, *Conjectura Cabbalistica*. Le principal Ouvrage de Cudworth est son *True intellectual system of the Universe*, c'est à dire, *le véritable Systême intellectuel de l'Univers*, dans lequel il fait tous ses efforts pour détruire toute sorte de *fatalité* dans les actions des hommes: ce qui lui a donné occasion d'examiner dans le premier tome, qui est le seul qui ait paru jusques à présent, toute la Philosophie des Athées, leurs argumens, & leur Histoire. On en a fait un Abbregé en Anglois, & M. le Clerc en a fait un autre en François. On a aussi de lui quelques Sermons. Tous ses Ouvrages ont été réünis dans un tome *in folio*, publié en 1678. Cudworth avoit une Science fort étenduë; non seulement il possédoit le Grec, le Latin, les Langues Orientales & l'Histoire; mais il étoit encore fort versé dans la bonne & saine Philosophie, ce qui fait qu'il joint par tout un raisonnement profond & solide à une vaste érudition. La célébre & savante Mad. Masham étoit sa fille. Il mourut le 26 juin 1688. L'Evêque Burnet le met au rang des grands hommes qu'ont eus ceux qu'on appelle *Latitudinaires* en Angleterre. * *Ex ejus Scriptis*. Selden, *de anno Judaor*. Le Neve, *Fasti Sacri*. Burnet, *Hist. of England*.

CUE.

*CUELLAR, petite ville fort ancienne d'Espagne dans la Castille Nouvelle, près de la montagne de Samo-Sierra, vers les confins de la Castille Vieille. On la découvre de fort loin, à cause de sa situation élevée, étant bâtie sur une hauteur dans une fort belle exposition, au milieu d'une forêt de pins & de chênes. Elle s'appelloit anciennement *Calenda*, étoit riche & puissante, & a été fameuse dans l'Histoire par la vigoureuse résistance que ses habitans firent à un Consul Romain, nommé Titus Didius. Ils soutinrent un siége de neuf mois, (Appien dit de sept) & ce Consul en eut tant de dépit qu'au lieu de les estimer & de les récompenser à cause de leur bravoure, comme il l'auroit dû, il les fit tous Esclaves & les vendit avec leurs femmes & leurs enfans. Depuis cet échec assommant, elle n'a pu remonter à son ancienne splendeur. Elle appartient aux Ducs d'Albuquerque, en faveur de qui Philippe II l'érigea en Marquisat, & leurs aînez en portent le titre. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 214. Appien *de Bellis Hisp.* *p.*535. édit. d'Amsterdam, 1670.

CUELLO. *Voyez* COELHO.

CUEMASTE, ville. *Cherchez* LARISSE.

CUENÇA, en Latin *Concha*, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle, avec Evêché suffragant de Tolède, est située sur une colline entre deux riviéres & de hautes montagnes. On croit que c'est l'ancienne *Valéria*, (Colménar n'est pas de cet avis) qui ayant été détruite par les Maures, fut rebâtie par Alfonse IX, & honorée d'un siége épiscopal, par le Pape Luce III. * Le Mire, *Géogr. Ecclesiast.* Lucius Marinæus. Mariane, &c.

CUENÇA, petite ville du Pérou. Elle est dans la province de Quito, environ à 40 lieues de la ville de ce nom, du côté du Midi, & sur les confins du pays de Los Quixos. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÇUERA. *Voyez* ZUERA.

*CUERVO (isle du) *Voyez* CORVO.

CUEVA. La Maison de la Cuéva qui tire son nom de La Cuéva, bourg dans la Castille, est très-considérable en Espagne. L'on n'en raporte ici la postérité que depuis DIEGUE-FERNANDEZ qui suit.

I. DIEGUE-FERNANDEZ de la Cuéva, fut créé Vicomte de Huelma en 1460, & laissa de *Mayor*, fille de *Jean* Alonso, Seigneur de Mercado, sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. BELTRAN, qui donna origine à *la branche des Ducs d'*ALBUQUERQUE, *raportée cy-après*; 3. *Guttier*, Evêque de Palencia, mort en 1469; 4. *Diégue*, Gouverneur de Carthagéne; 5. *Marine*, alliée à *Diégue-Sanche* de Carvajal, Seigneur de Nodaor; 6. *Léonore*, mariée à *Etienne* de Villacréces; & 7. *Isabelle* de la Cuéva, qui épousa *Jean* Manrique.

II. JEAN, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar, & d'Albanchez, mort en 1476, épousa *Léonore*, fille de *Rodéric* de Saint-Martin, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Argente*, mariée à *Diégue-Fernandez* d'Irenno; & 3. *Diégue* de la Cuéva, qui de *Marie* de Ribéra & Bedmar, eut pour enfans, *Louis-Guttier* & *Jean* de la Cuéva, Chevaliers de l'Ordre de saint Jacques, morts sans enfans.

III. LOUIS, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar & d'Albanchez, épousa *Marie* Manrique, fille de *Jean-Alfonse* de Bénavidès, Seigneur de Javalquinto, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Emanuel*, tué par les Maures en 1518; 3. *Diégue*, tué au siége de Fontarabie; 4. *Beltran*, mort sans postérité de *Marguerite*, Vicomtesse de Xélua; 5. ALFONSE, qui fait la *branche des Marquis de* BEDMAR, *raportée cy-après*; 6. *Jeanne*, morte sans alliance; 7. *Françoise*, mariée à *Adelante* Alvarédo aux Indes; 8. *Béatrix-Léonore*, alliée à *Pierre* de Bazan; & 9. *Christophle* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, qui de *Thérése* de Guzman, fille de *Pierre-Diaz* de Guzman, eut *Mencie*, alliée à *Ferdinand-Rodrigue* de Las Varillas, Seigneur d'Aranzo; *Isabelle*, mariée à *Louis* Fagiardo, Seigneur de Montealégre; *Jeanne*, qui épousa *Pierre* d'Aiala, Seigneur de Péromoro, & *Pierre* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, qui d'*Isabelle* Ordonés, fille d'*Antoine Rodrigue* de Las-Varillas, Seigneur d'Aranzo, eut *Christophle*; *Jeanne*; & *Josephe* de la Cuéva & Guzman, mariée à *Emanuel* de Bénavidès, Marquis de Javalquinto.

IV. JEAN, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, &c. mort en 1522, épousa *Mencie-Manuel* de Bazan, fille d'*Alvare*, Seigneur de Finelas, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Soléra, mort sans postérité; & 2. *Isabelle* de la Cuéva, Dame de Soléra, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de Saint-Isthevan, morte en 1599.

SEIGNEURS & MARQUIS de BEDMAR.

IV. ALFONSE de la Cuéva & Bénavidès, fils puîné de LOUIS, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, & de *Marie* Manrique de Bénavidès, fut Seigneur de Bedmar, & mourut le 20 septembre 1565. Il épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Manrique, Seigneur de Genevilla, qui étoit fils *naturel* de *Pierre* Manrique de Lara, Duc de Negira, dont il eut 1. LOUIS qui suit, 2. *François*, surnommé l'*Africain*; 3. *Marie*, alliée à *Sanche* de Castella, Seigneur de Got; 4. *Mencie*, qui épousa *Rodrigue* de Cordoue, Seigneur de Casapalma; 5. 6. *Isabelle* & *Bernardine* de la Cue-

la Cuéva. *Il eut aussi pour fils naturel*, Jean *de la Cuéva, mort à Novare en 1593.*

V. Louis de la Cuéva & Bénavidès, Seigneur de Bedmar, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mort le 17 octobre 1598, épousa *Elvire* Carillo, fille de *Jean* de Mendoza, dont il eut 1. *Alfonse*, Marquis de Bedmar, crée Cardinal en 1622, mort le dixiéme août 1655, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 2. *Jean*, Marquis de Bedmar, mort en 1626, sans postérité de *Marianne* de Ribéra, veuve de *N*... Comte de Mora, & fille de *François* Barroso de Ribéra, Marquis de Malpica; 3. *Bertrand*, mort sans alliance; 4. *Diégue*, Chevalier de saint Jean; 5. *Pierre*, Chevalier de saint Jacques; 6. 7. 8. *Emanuel*, *François* & *Louis*, morts jeunes; 9. Gaspard qui suit; 10. *Jeanne*, seconde femme de *Jean* d'Aragon & Tagliavia, Duc de Terranova; 11. *Anne*, Religieuse; 12. *Marie*, alliée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 13. *Hiéronyme*, mariée à *Vasco* Mascaregnas, Comte d'Obedos: & 14. *Mencia* de la Cuéva, Dame de la Reine de Hongrie, morte sans alliance.

VI. Gaspard de la Cuéva & Mendoza, Marquis de Bedmar, &c. mourut en juillet 1664. Il épousa *Emanuéle* Henriquez Osorio, fille de *Rodrigue*, Marquis de Valdunquillo, morte le douziéme juin 1691, dont il eut 1. Isidore-Jean-Joseph-Dominique qui suit; 2. *Melchior*, mort sans alliance; 3. *Françoise*, mariée à *Pierre* d'Acuna, Marquis de Sentar, 4. *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aiala-Vélasco & Cardénas, Comte de Fuensalida; 5. *Elvire*, morte sans alliance, 6. 7. 8. *Anne-Jeanne* & *Isabelle*, Religieuses, & 9. *Eugénie* de la Cuéve, morte jeune.

VII. Isidore-Jean-Joseph-Dominique de la Cuéva & Bénavidès, Marquis de Bedmar, né le 23 mai 1652, servit dans sa jeunesse dans l'Etat de Milan, en qualité de Capitaine d'infanterie, d'où il passa en Flandre, où il fut successivement Mestre-de-camp d'une Terce d'infanterie Espagnole, Général de bataille, Gouverneur de Bruxelles, Capitaine Général de l'Artillerie, & Gouverneur Général des armes. Il fut nommé Commandant des Païs-Bas pendant l'absence du Duc de Baviére en mars 1701, fut fait Grand d'Espagne en mai 1702, dont il ne prit possession que le 22 mars 1708, Conseiller d'Etat en septembre 1703, Viceroi de Sicile en septembre 1704, & reçut le Collier de l'Ordre du saint Esprit le huitiéme mars 1705, fut nommé Vicaire Général de l'Andalousie en avril 1709, Président du Conseil des Ordres en décembre 1711, avec la permission de continuer l'exercice de celle de Ministre de la guerre, en laquelle il fut constitué en fevrier 1715, & fut nommé Président du Conseil de guerre en janvier 1717. Il mourut le deuxiéme juin 1723, en sa 71 anné, desquelles il en avoit passé 52 au service des Rois, s'étant attiré dans tous ces differens emplois, par sa prudence & par son intégrité, l'estime génerale & l'approbation de leurs Majestez. Il épousa, 1. le 19 novembre 1697, *Emanuele* d'Acuna sa niéce, fille de *Pierre*, Marquis de Sentar, & de *Françoise* de la Cuéva, morte à Bruxelles le 13 juillet 1702: 2. le 24 novembre 1703, *Françoise* Henriquez de Vélasco. Du premier mariage sont issus, 1. *Gaspard* de la Cuéva-Acuna, mort jeune; 2. *Marie-Emanuéle*, morte jeune; 3. *Marie Françoise*, Marquise de Sentar, & 4. *Marie-Thérése* de la Cuéva.

DUCS d'ALBUQUERQUE.

II. Beltram de la Cuéve, fils puîné de Diégue-Fernandès de la Cuéva, Vicomte de Huelma, fut Favori de Henri IV, dit l'*Impuissant*, Roi de Castille, qui le créa Comte de Lédesma en 1462, Duc d'Albuquerque en 1464, & lui donna la Grande-Maitrise de l'Ordre de saint Jacques, avec plusieurs terres considérables. On tient que ce Roi qui étoit impuissant, persuada à la Reine Jeanne de Portugal sa seconde femme de permettre que le Duc d'Albuquerque habitât avec elle, & qu'elle eut de ce commerce Jeanne, dite *la Bâtarde*, qui disputa la Couronne à Elisabeth, sœur du Roi Henri IV. Le Duc d'Albuquerque, qui mourut le premier novembre 1492, épousa 1. *Mencie* de Mendoza, fille de *Diégue-Hurtado* de Mendoza, Duc de l'Infantade: 2. *Mencie* Henriquès, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe: 3. *Marie* de Vélasco, veuve de *Jean* Pachéco, Duc d'Escalone, & fille de *Pierre-Fernandès* de Vélasco, Connétable de Castille. Du premier mariage vinrent 1. François-Fernandès qui suit; 2. *Briande*, mariée à *Ferdinand-Gomez* d'Avile, Seigneur de Villadoro; & 3. *Majore* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Navarre: du troisiéme sortirent 4. Christophle, qui a fait la *branche des Comtes de* Sirvéla, *rapportée cy-après*; 5. Antoine, qui a fait *celle des Marquis de* Ladrada, *aussi mentionnée cy-après*; 6. *Enéco*, Visiteur général de la Milice, au Royaume de Grenade; & 7. *Pierre* de la Cuéva, Grand Commandeur d'Alcantara.

III. François-Fernandès de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, Comte de Lédesma, épousa *Françoise* de Tolède, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe, dont il eut 1. Beltram qui suit; 2. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fajardo, Marquis de Los-Valès; 3. *Louis*, qui de *Jeanne* de Tolède, fille de *Jacques* Colomb, Duc de Véraguas, eut pour fille unique *Marie* de la Cerde, seconde femme de *Charles* d'Arellano, Seigneur de Cerus; 4. *Barthélemi* Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 5. Diégue, *qui continua la postérité des* Ducs d'Albuquerque, *rapportée après celle de son frére aîné*; 6. *Pierre*, mort sans postérité; 7. *Thérése*, mariée à *Ferdinand* de Cabréra & Bobadilla, Comte de Chinchon; & 8. *Marie* de la Cuéva, alliée à *Jean-Tellez* Giron, Comte d'Urena, morte le 19 avril 1566.

IV. Beltram de la Cuéve, III Duc d'Albuquerque, Chevalier de la Toison d'Or en 1534, Viceroi d'Aragon & de Navarre, mourut en 1559. Il épousa *Isabelle* Giron, fille de *Jean-Tellez*, Comte d'Uréna, dont il eut François-Fernandès qui suit; 2. *Jean* mort sans postérité; 3. Gabriel, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Françoise*, mariée 1. à *Bernard* de Sandoval, Comte de Lerme; 2. à *Claude* de Quignonès, Comte de Luna, morte le onziéme janvier 1572; & 5. *Léonore* de la Cueva, alliée à *Pierre-Fernandès* de Castro, Comte de Lémos.

V. François-Fernandès de la Cuéva, IV. Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, épousa 1. *Constance* de Leyva, fille d'*Antoine*, Prince d'Ascoli: 2. *Marie-Fernandès*, Marquise de Comarès. Du premier mariage vinrent, 1. 2. *Beltram* & *Isabelle* morts jeunes: du second sortit 3. *Isabelle* de la Cuéva, mariée en 1573, à *Beltram* de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, dont elle fut la premiére femme.

V. Gabriel de la Cuéva, succéda à François-Fernandès son frére aîné, fut V Duc d'Albuquerque, Viceroi de Navarre, Gouverneur du Milanois en 1564, & mourut en 1571. Il épousa *Jeanne* de la Lama, fille de *Gonsalve* de la Lama, & d'*Isabelle-Benoite* de la Cuéva, Dame de Ladrada, dont il eut 1. *Anne* de la Cuéva, Marquise de Ladrade, alliée à *Jean* de la Cerda, Duc de Médina-Céli; & 2. *Marie* de la Cuéve.

IV. Diégue de la Cuéva, fils puîné de François-Fernandès, II Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de la Puébla-de Sancho-Pérès de l'Ordre de saint Jacques, & épousa *Marie*, fille de *Jean* de Castella, dont il eut 1. Beltram qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Pierre* Giron, Duc d'Ossune, & 3. *Françoise* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Portillo & Villarroel, Seigneur de Villavidas.

V. Beltram de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, Viceroi d'Aragon, mourut le 13 mars 1612. Il épousa 1. en 1573, *Isabelle* de la Cuéva, fille de *François-Fernandès*, IV Duc d'Albuquerque: 2. *Françoise* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès, Marquis de Comarès, Duc de Cardonne & de Ségorbe. Du premier mariage vinrent 1. François-Fernandès qui suit; 2. *Diégue*, Chevalier de saint Jacques, 3. *Maurice*; 4. Antoine, qui a fait la *branche des Marquis de* Florès-d'Avila, *rapportée cy-après*; 5. *Marie*, alliée 1. à *Pierre* de Zuniga & Avellanéda, Marquis de Baenza; & 6. *Françoise* de la Cuéva, qui épousa *Rodrigue* Pachéco, Marquis de Cerralvo.

VI. François-Fernandès de la Cuéva, VII Duc d'Albuquerque, Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, épousa 1. en 1598, *Antoinette* de Tolède, sœur d'*Antoine*, cinquiéme Duc d'Albe, morte sans postérité: 2. *Anne Marie* de Padella, fille de *Martin*, Comte de Saint-Gadea; 3. en 1614, *Anne* Henriquès, fille de *Louïs*, Amiral de Castille: du second mariage sortit, 1. *Beltram-Christophle*, Marquis de Cuellar, mort le douziéme décembre 1617, âgé de 16 ans: & du troisiéme vinrent, 2. François-Fernandès qui suit; 3. *Balthasar*, mort en 1689, sans enfans de *Thérése-Marie* de Saavédra, Marquise de Malagon, veuve de *Louïs* d'Alencastro; 4. Melchior, *qui continua la postérité des Ducs d'*Albuquerque, *rapportée après celle de son frére aîné*; 5. *Isabelle-Fernandès*, mariée 1. à *George* Manrique de Cardénas, Duc de Nagéra; 2. en 1645, à *Pierre* Nunès & Colomb de Portugal, Duc de Véraguas; & 6. *Anne* Henriquès de la Cuéva, premiére femme de *Jean* Henriquez-d'Almanza-Borgie, Marquis d'Alcanisès.

VII. François-Fernandès de la Cuéva, VIII Duc d'Albuquerque, Grand d'Espagne, mort en août 1676, épousa *Jeanne-Françoise* de Ribera & Armandariz, Marquise de Cardereyte, & Comtesse de la Torre, morte le 15 septembre 1696, dont il eut *Rosalie* de la Cuéva-Armendariz-Ribéra, Marquise de Cardereyta, & Comtesse de la Torre, mariée à *Melchior* de la Cuéva son oncle.

VII. Melchior de la Cuéva, succéda à son frére aîné *François-Fernandès*, IX Duc d'Albuquerque, dont il épousa la fille unique *Rosalie*, ainsi qu'il vient d'être remarqué, & mourut le 21 octobre 1686, laissant pour enfans 1. François-Fernandès qui suit; & 2. *Jeanne Rosalie* de la Cuéva; mariée en 1686, à *Jean-Emanuel* de Mauléon, Navarre-Haro & Avellanéda, Seigneur de Castillo.

VIII. François-Fernandès de la Cuéva, X Duc d'Albuquerque, Viceroi de la Nouvelle Espagne en avril 1702, Chevalier de la Toison d'Or en avril 1707, épousa le sixiéme février 1684, *Jeanne* de la Cerda, fille de *Jean Louïs*, Duc de Médina-Céli, dont il a eu 1. François, Marquis de Cuellar, né en novembre 1692; & 2. *Jeanne* de la Cuéva, née en janvier 1690.

MARQUIS de FLORÈS-d'AVILA.

VI. Antoine de la Cuéva, fils puîné de Beltram, VI Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de Reina, en l'Ordre de saint Jacques, & épousa *Majore-Ramirès* de Zuniga, Marquise de Florès d'Avila, fille de *Bernardel Ramirez* de Vargas, & Mendoza, Seigneur de Castillejo, dont il eut Pierre qui suit.

VII. Pierre de la Cuéva & Zuniga, Marquis de Florès-d'Avila, mort le douziéme octobre 1669, épousa 1. *Mencie* de Mello, fille de *François* de Mello & Portugal, Marquis de Villesca: 2. *Françoise* de Silva-Marquise d'Aguilar, Comtesse de Castagnéda, fille de *Bernard* de Silve, Marquis d'Elisèda, morte le 30 novembre 1696: de ce dernier mariage vinrent 1. Antoine-Ferdinand qui suit; & 2. *Emanuel* de Zuniga-Manrique, né en 1660, Chanoine de Tolède.

VIII. Antoine-Ferdinand Manrique de Cuéva-Silva & Zuniga, Comte de Castagnéda, Marquis de Florès-d'Avila, d'Aguilar, & d'Elisada, Comte de Buelna, Grand d'Espagne, né en 1656, mourut en novembre 1709. Il épousa en 1688, *Catherine* Giron & Sandoval, fille de *Gaspard* Tellez Giron, Duc d'Ossone, dont il n'eut point d'enfans.

COMTES de SIRVÉLA.

III. Christophle de la Cuéve & Vélasco, fils de Beltram de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Vélasco, sa troisiéme femme, épousa *Léonore* de Vélasco, fille & héritiére de *François* de Vélasco, Comte de Sirvéle, dont il eut 1. *Jean* de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa, qui épousa 1. *Françoise* Mexia-Carillo, fille de *Rodrigue* Mexia-Carillo, Seigneur de la Guardie; 2. *Mencie* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Duc de Maquéda, dont il n'eut point d'enfans. De la prémiére il eut 1. Gabriel qui suit; & 2. *Marie-Angéle* de Velasco, alliée à *Diégue-Lopez* de Haro, Marquis de Carpio.

IV. Gabriel de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épousa *Thérése* de Zuniga, fille de *Pierre*, Seigneur d'Aquila-Fuente, dont il eut 1. Christophle qui suit; 2. *Gabriel*; 3. *Jean*; 4. *Léonore*, mariée à *Jean* Suarès de Carvajal, Seigneur de Pegnalver; & 5. *Magdelaine-Angéle* de Vélasco, qui épousa *Michel* Daza. *Il eut aussi pour fils naturel*, François, *Chanoine de Séville*.

V. Christophle de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épousa 1. *Anne* de Poerès & Médrano, Dame d'Agoncillo: 2. *Anne* Manrique de Vargas. Du premier mariage vint 1. Gabriel qui suit: du second sortirent 2. *François*; 3 Antoine, *qui continua la postérité qui sera raportée après celle de son frére aîné*; & 4. *Anne* Manrique.

VI. Gabriel de Vélasco & Cuéva, Seigneur d'Agoncillo, Comte de Sirvéle, &c. épousa *Victoire* Pachéco & Colonne, fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Cerralvo, dont il eut 1. 2. *Christophle* & *Sébastien*, morts jeunes; 3. *Jean* de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Gouverneur du Milanois en 1641, mort en 1650 sans alliance; 4. *Gaspard* de la Cuéva, Comte de Sirvéla, mort sans alliance; 5. *Anne Marie*, Comtesse de Sirvéla, qui épousa en 1654. *Bernardin* de Vélasco, Comte de Fuensalida; 6. 7. *Agnès* & *Eléonore* de Vélasco, Comtesses de Sirvéla, mortes sans alliance.

VI. Antoine de la Cuéva, fils de Christophle, Comte de Sirvéla, & d'*Anne* Manrique de Vargas, sa seconde femme, épousa *Etiennette* de Mendoza, Dame de Majoras de Noquéros, dont il eut Christophle qui suit.

VII. Christophle de Vélasco & Cuéva, fut Comte de Sirvéla, après la mort d'*Eléonore* sa cousine, & épousa *Marie* d'Arellano & Tolède, dont il eut pour fils unique Antoine qui suit.

VIII. Antoine de Vélasco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa & Corvéra, épousa *Louïse* d'Alarcon, Comtesse de Valverde, dont il eut pour fille unique *Josephe* de Vélasco & Alarcon, mariée en 1701, à *Ferdinand* de Silva & Ménésès, Comte de Cifuentès, Marquis d'Alconchel, &c.

MARQUIS de LADRADA.

III. Antoine de la Cuéva fils puîné de Beltram, Duc d'Albuquérque, & de *Marie* de Vélasco, sa troisiéme femme, épousa *Elvire* d'Aiala, fille de *Jean*, Seigneur de Cébolla, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Jérôme*, mort sans postérité de *Marie* de Molina, fille de *François*, Seigneur de Cortijo; & 3. *Anne* de la Cuéva, mariée à *Honoré* de Carvajal.

IV. François de la Cuéva, Seigneur de Ladrada, épousa *Jeanne* Portocarréro, fille de *Pierre*, Seigneur de Moguer dont il eut 1. Antoine qui suit; 2. *Diégue*, Marquis de Ladrada après son frére aîné, mort sans enfans de *N*... Sigler; 3. *Jérôme*, qui de *Marie* de Molina, fille de *François*, Seigneur de Cortijo, eut *Michelle* de la Cuéva, mariée à *Jérôme* de Bricéno-de-Mendoza; & 4. *Isabelle-Benoite* de la Cuéva, Marquise de Ladrada après ses fréres, qui épousa *Gonsalve* de la Lama, d'où sortit *Jeanne* de la Lama, Marquise de Ladrada, mariée à *Gabriel* de la Cuéva, V Duc d'Albuquerque.

V. Antoine de la Cuéva, Marquis de Ladrada, mourut sans laisser de postérité de *Péronnelle* Pachéco, fille de *Jean*, Seigneur de Montalvan. *Voyez* Imhof *en ses vint Familles d'Espagne*, &c.

CUE'VA (Barthélemy de la) Espagnol, Cardinal, Archevêque de Siponte, naquit le 24 août de l'an 1499, L'Em-

l'Empereur Charles-*Quint*, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna le 19 decembre 1544. Depuis il fut Viceroi de Naples, Evêque de Cordoue, d'Avellino, & enfin Archevêque de Siponte. Il mourut à Rome le dernier jour du mois de juin en 1560.

CUEVA (Alphonse de la) Cardinal, Evêque d'Oviédo & de Malega en Espagne, & de Palestrine dans la Campagne de Rome, a été long tems connu sous le nom du Marquis de Bedmar, & fut envoyé par Philippe III. Roi d'Espagne, Ambassadeur à Venise. Ce fut lui qui en 1618, avec le Duc d'Ossone Gouverneur de Naples, dressa le plan de cette conjuration, qui pensa ruiner Venise. Ils y entretenoient des intelligences secrettes, ils y avoient fait entrer des gens de guerre, & leurs mesures étoient très-bien prises; car on devoit mettre le feu au fameux Arcenal de la République, & se saisir des postes la plus importans, dans le tems qu'une armée navale qu'ils faisoient avancer, pourroit venir les soutenir. La Providence permit que cette détestable conjuration fût découverte par deux François. Nous en avons une Histoire particuliére en François. La Marquis de Bedmar prit la fuite, pour se dérober aux justes ressentimens des Vénitiens. La haine qu'il avoit conçue contre cette République, le porta à écrire un Traité Italien, où il examina sa liberté; au moins l'opinion la plus commune, lui attribue cet Ouvrage qui est intitulé *Squittinio della libertà di Venezia*, & qui a été traduit depuis en François avec des Notes qui ne font pas honneur à leur Auteur du côté du cœur. On prétend que les Vénitiens n'osérent répondre à cet Ouvrage qui à la vérité est très sensé, & écrit en apparence avec beaucoup de sang froid. † *Il faut que M. Moreri n'ait pas vu un petit livre intitulé* l'ANTISQUITTINIO, &c. *qui répond fort bien au, susdit Ouvrage*. Le Pape Grégoire XV fit Alfonse de la Cueva Cardinal en 1622, à la sollicitation du Roi d'Espagne, qui l'envoya ensuite Gouverneur dans le Païs-Bas. Il s'y fit des affaires par sa conduite un peu trop sévére. Les Flamands allérent porter leurs plaintes à la Cour d'Espagne, & le Cardinal de la Cueva fut disgracié. Il se retira à Rome, & eut ensuite l'Evêché de Palestrine & de Malaga. Il mourut le dixiéme août 1655, en sa 83 année. * *Histoire de la Conspiration de Venise*.

CUF.

CUFA. *Voyez* COUFAH.

CUG.

CUGNIÉRES ou CUGNIER (Pierre de) Avocat & Conseiller du Roi, ou, selon d'autres, Avocat général au Parlement de Paris, étoit un homme d'un mérite singulier, grand Jurisconsulte & Magistrat intégre. Il entreprit de soutenir devant le Roi Philippe *de Valois* en 1329, que la Jurisdiction ecclésiastique étoit une usurpation sur les Droits des Souverains. Il commença son Discours par ces paroles du Fils de Dieu, *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo*; & dans la suite il s'emporta contre les Prélats, & parla très desavantageusement de leur conduite, & de la justice spirituelle, qu'il nomma une usurpation téméraire. Pierre Bertrand l'*Ancien* lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la jurisdiction ecclésiastique, que le Roi improuva la Harangue de Cugniéres, & prononça en faveur de Bertrand. Celui ci eut pour recompense la chapeau de Cardinal, & l'autre a été mis par quelques-uns au nombre des Hérétiques, quoique sans raison légitime. L'Historien Dupleix, ayant raconté ce qui se passa dans cette assemblée, ajoûte ceci. *Au surplus, Pierre de Cugniéres se rendit si odieux au Clergé par cette action, que par dérision on le nomma*. Maître Pierre du Cugnet, *donnant le même nom & sobriquet à une petite statue de Marmouset, qu'on montre encore aujourd'hui en un coin, sur le devant du chœur de l'église de Nôtre-Dame de Paris, au nez duquel on éteint les cierges qui servent à l'autel prochain, afin de le rendre plus difforme*. La Croix-du-Maine dit, *que ce Pierre de Cugniéres étoit Seigneur de Saintines, près de Verberie, dans le Duché de Valois, qu'il fut Archidiacre en l'église de Nôtre-Dame de Paris, & que depuis il se maria avec* Jeanne de Néry. Il promettoit sa Vie parmi celles des Hommes d'Etat qui n'ont pas été publiées. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Bzovius, *A. C.* 1327. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 1327. Génébrard, *in Joanne XXII.* Dupleix, *Hist. de France*, *tome* 2.

CUH.

CUHIUNG, ville de la province de Junan dans la Chine, est capitale du Territoire du même nom, & commande à six cités. Ce païs est fertile & très-agréable. On y trouve de la pierre d'*azur*, & de fort beau verd pour les Peintres. Il y a aussi quelques mines d'argent. Au septentrion de ce Territoire étoit autrefois le Royaume de Kinchi, c'est à dire, *de dents d'or*, ainsi nommé, parce que ces peuples garnissoient leurs dents de petites plaques d'or. Encore à présent on y observe une coutume fort particuliére proche de Nangan, une des six cités. Ils couvrent d'or tous les ans une grosse pierre qu'ils adorent. Cette pierre a environ dix perches de hauteur, & ils l'appellent Xinte, terme qui signifie *pierre spirituelle*. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CUJ.

CUJAS (Jacques) le plus célébre Jurisconsulte du XVI siécle, étoit de Toulouse, où il naquit en 1520, de parent de la lie du peuple; *mais la Nature*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *l'avantagea d'un esprit extrémement élevé, pour le consoler de la bassesse de sa condition*. Ce qui doit paroître extrémement surprenant, c'est que sans le secours d'aucun Maître, il parvint à cette grande connoissance du Droit ancien, dont il a développé tous les Mysteres. Ce n'est pas qu'il n'eût étudié quelque tems sous le savant Arnoul Ferrier, mais le peu qu'il avoit appris sous ce Professeur, n'avoit fait que lui donner une plus grande envie de s'appliquer profondément à la Jurisprudence. Après y avoir fait par lui-même de très belles découvertes, il eut sujet de se plaindre de l'ingratitude de sa patrie, où on lui refusa une Chaire de Professeur, pour en honorer Etienne Forcadel, qui au reste n'étoit point un compétiteur à mépriser. On assure que ceux de Toulouse ayant reconnu l'injustice qu'ils avoient faite à ce grand homme, l'envoyérent prier de retourner dans leur ville lorsqu'il les eut quittez, & qu'il ne leur répondit que ces mots, *Senatui, P. Q. Tholosano Jacobus Cujacius. Frustra absentem requiritis quem præsentem neglexistis. Valete*. Il enseigna dans plusieurs autres Universitez. Les Etrangers venoient de toutes parts pour étudier sous lui, & les plus célébres Magistrats que la France eût alors, avoient été faits, pour ainsi dire, de la main de cet incomparable Ouvrier; de sorte qu'on pourroit dire très-justement de Cujas, ce qu'Ausone a dit autrefois de Minervius,

> *Mille foro Juvenes dedit hic, bis mille Senatus*
> *Adjecit numero, purpureisque togis*.

Cujas ayant enseigné quelque tems à Toulouse, fut appellé dans l'Université de Cahors, puis dans celle de Bourges, ensuite à Valence en Dauphiné, à Turin, & encore à Bourges. Bertrand de Simiane, Seigneur de Gordes, Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, l'avoit attiré à Valence. Le Roi lui permit de prendre séance avec les Conseillers au Parlement de Dauphiné, & d'y paroître sur les fleurs-de-lis, comme un des plus illustres Interpretes des Loix: privilége qu'il ne refusa point, mais dont il ne voulut point se servir. Emanuel Philibert, Duc de Savoye, l'attira à Turin, & eut pour Cujas toute la considération qui étoit due à une personne de ce mérite. Le Pape Grégoire XIII, qui étoit lui-même un excellent Jurisconsulte, souhaita avec une passion extrême de faire valoir l'Université de Bologne, sa patrie, en lui procurant Cujas pour Professeur; & ce Jurisconsulte même ne s'y seroit pas opposé, si ses incommoditez & son grand âge lui eussent permis d'accepter des offres si avantageuses. Il resta à Bourges, où il se faisoit un très-grand plaisir de communiquer familiérement à ses amis & à ses Ecoliers, ce qu'il avoit découvert dans le Droit. Il leur frayoit des voyes courtes & faciles pour y arriver, & souvent il alloit boire & manger avec ces jeunes gens, pour leur inspirer un plus grand amour pour la Jurisprudence, & pour les attacher davantage il leur prêtoit même de l'argent & des livres: de sorte qu'il étoit autant le pére que le Professeur de ses Ecoliers. *M. Cujas*, dit Joseph Scaliger, *étoit un si bon homme, c'étoit le pére des Ecoliers, & il a perdu plus de quatre mille francs pour avoir prêté à de jeunes Etudians. Il prêtoit aussi des livres à tous ceux qui lui en demandoient, &c*. Jacques Cujas mourut à Bourges le quatriéme octobre de l'an 1590, âgé de près de 70 ans. Papire Masson a écrit sa vie. Sébastien Nivelle imprima les Oeuvres de Cujas, l'an 1584, à Paris, en cinq volumes *in folio*. Depuis, le célebre Charles Annibal Fabrot ayant recueilli les autres Ouvrages, publia toutes ses Oeuvres en 1658 & 1659, à Paris, en neuf ou dix volumes. Le premier tome comprend *Notæ ad libros quatuor Instit. Justiniani*, & *in easdem Caroli Annibalis Fabroti Notæ; Notæ ad Ulpiani titulos viginti novem; Interpretationes ad Jul. Pauli receptarum Sententiarum libros quinque*; Πραγματεῖα *de diversis temporum Præscriptionibus & terminis; Liber Eustathii Antecessoris de temporalibus Intervallis a momento usque ad centum annos, Græce & Latine, Interprete Johanne Leunclavio; Consultationes septuaginta, quibus propositæ est veteris cujusdam Jurisconsulti Consultatio; Paratitla in libros quinquaginta Digestorum, Commentaria in quosdam Pandectarum titulos, de Pactis, de Transactionibus, de in integrum Restitutionibus, Quod metus causa gestum erit, de Dolo malo, de Minoribus, de Excusationibus Tutorum & Curatorum, Qui Testamenta facere possint, & Quomodo Testamenta fiant, de Liberis & posthumis Hæredibus instituendis vel exhæredandis; de injusto, rupto, irrito facto Testamento; de his quæ in Testamento delentur, inducuntur vel inscribuntur; De Usurpationibus & Usucapionibus, Pro Emptore, Pro hærede vel pro possessore, Pro donato, Pro derelicto, Pro dote, Pro suo, de Verborum Obligationibus; Ad Africanum Tractatus novem*. La premiére partie du second volume contient *Paratitla in novem libros Cod. cum Enarrationibus Caroli Annibalis Fabroti*. On trouve dans la seconde partie du second volume *Commentarii ad tres postremos libros Cod.; Expositio Novellarum Constitutionum; de Feudis libri quinque, & in eos Commentarii*. Il y a dans le troisiéme volume, *Observationum & Emendationum libri viginti & octo*. Le premier volume des Oeuvres Posthumes de Cujas renferme *Quæstiones Papiniani; Responsa, Definitiones, & cætera ejusdem Papiniani Opera*. Dans le second volume on voit *Commentaria in libros Pauli ad Edictum; Commentaria in libros Quæstionum ejusdem; Commentaria in libros Differentiarum Juris Modestini*. Le troisiéme volume contient *Recitationes ad Salviani libros nonaginta Digestorum, ad Pauli Responsorum libros viginti tres, ad Neratii Responsorum libros duos, ad Marcelli Responsorum libros duos, ad Modestini Responsorum libros decem & novem, ad Scævola Responsorum libros sex; Recitationes ad Decretalium Gregorii IX libros secundum, tertium & quartum*. Le quatriéme volume comprend *Commentarii in libros quinquaginta Digestorum; Comm. in libros quatuor Institutionum Justiniani; Epistola hactenus inedita; Præscriptio pro Monlucio Episcopo Valentino adversus libellum editum sub falso nomine Zachariæ Furnesteri; Oratio de Confessione in Schola Bituricensi dicta anno* 1576; *Oratio in funere Gasparis Chastræi Nancæi Reg. Stipatorum Præfecti dicta anno* 1576; (cette Oraison funébre fut composée en mauvais François par Cujas, & traduite en bon Latin par M. Rigaut) *Oratio de Ratione docendi Juris in Schola Bituricensi, dicta an*. 1585. Le cinquiéme volume renferme *Commentarii in novem libros Codicum*: & le sixiéme, *Notata Antonii Mercatoris ad librum Animadversionum Johannis Roberti, in Digesta Notæ; in Codicem Notæ, ad Legem IX. ff. de Jurisdictione repetita prælectio; ad Titulum de Actionibus empti & venditi repetita prælectio; ad Titulum sextum, Si Tabula Testamenti nulla exstabunt, repetita prælectio; Recitationes Solemnes ad varios Titulos Dig. & Cod*. Outre les Ouvrages contenus dans ce Recueil, on a encore de lui les suivans, *Codicis Theodosiani libri sedecim cum variis Novellis Cujacii & aliorum*. On trouve dans les Collections des Decretales faites par le P. Labbe, quelques *Notes* de Cujas. Il y en a qui lui attribuent la Version Latine des *soixante livres* de l'Ouvrage qu'on appelle *Basiliques*, imprimé à Paris; mais d'autres ont cru qu'il n'en étoit pas l'Auteur, & qu'elle a été composée par un Allemand qui a voulu la publier sous un nom si illustre pour lui attirer l'approbation du Public. Kekerman lui attribua aussi le livre de Nicolas Cragius *de Republica Lacedæmoniorum*, & un Ecrit publié en Hollande sous le titre de *Locorum Communium Typus*; mais tout cela n'est point de lui. Le Pére le Long cite un manuscrit qui étoit dans la Bibliothéque de M. Baluze & qui est intitulé, *Avis & Opinion de Jaques Cujas, touchant la succession du Roi de Portugal, vacante par la mort du Roi Henri sans enfans, en l'année* 1578, avec plusieurs autres piéces sur le même sujet, *in folio*. Cujas étoit de ces génies heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes, & il se perfectionna dans les Langues Gréque & Latine, & apprit tout ce qui regarde les Belles Lettres, sans l'aide de personne. Avant que de faire sa leçon, Cujas employoit sept ou huit heures à méditer & à digérer ce qu'il devoit dire à ses Disciples, & lorsqu'il n'étoit pas bien prêt, il renvoyoit sa leçon à un autre jour. Il alloit à la Messe & aux Processions, mais parce qu'il prit le parti de Henri IV, contre la Ligue, on le voulut faire passer pour Protestant, & on tacha plusieurs fois de l'assassiner. Dans son testament il ne fit nulle mention de l'Eglise Romaine. Ce Testament finit par ces paroles qu'il adressa à sa femme & à son beau pére qui devoient seuls le voir & qui en étoient les Exécuteurs, *Passez cette vie en paix, louans & craignans Dieu sans cesse. Ne faites mal à nul: faites bien à tous sans distinction de personnes. Fuyez l'Antechrist, & les inventions ou suppôts d'icelui, qui sous le nom d'Eglise gourmandent, brigandent, corrompent & persecutent la vraye Eglise, de laquelle la pierre fondamentale est Jesus-Christ seul, nôtre Sauveur & Seigneur Dieu, & suivez sa sainte Parole de point en point, sans y rien ajoûter ni diminuer*. Quelques-uns ont prétendu se servir de ces paroles, pour faire croire que Cujas avoit du penchant pour la Réformation; mais le Pére Nicéron dit qu'il ne s'y agit que des Ligueurs, qui abusant du nom de la piété & de la Religion, les faisoient servir à leurs propres passions, & qui étoient la cause des maux qui troubloient le Royaume. Il épousa en 1557, *Magdelaine* du Roure, fille de *François* du Roure, Médecin d'Avignon; & en 1586 *Gabrielle* Hervé. Du premier mariage naquit *Jacques* Cujas, qui promettoit beaucoup. En 1573, son pére lui dedia ses quatre derniers Traitez sur Africanus; mais ce fils mourut fort jeune & fort débauché. Du second mariage, Cujas eut une fille nommée *Susanne*. C'étoit une veritable prostituée, qui faisoit gloire de ses déréglemens, & qui n'avoit pas honte de dire, qu'elle prétendoit se rendre aussi fameuse par son impudicité, que son pére étoit illustre par son érudition. Elle fut mariée à 15 ans; mais le mariage ne la corrigea point. M. de Morille fit cette Epigramme sur l'impudicité de la fille de Cujas.

> *Viderat immensos Cujaci Nata labores,*
> *Æternum patri commeruisse decus.*
> *Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem*
> *Filia, quod potuit, corpore fecit opus.*

On dit que Cujas avoit tiré l'horoscope de cette fille, avant sa naissance, lorsque sa mere étoit prête à la mettre au monde, & qu'il avoit trouvé dans les Astres, que si sa femme mettoit au monde un fils, il mourroit par les mains du Bourreau, & que si elle accouchoit d'une fille, ce seroit une prostituée; mais M. Catherinot prétend que c'est un conte qu'on a tiré de la Vie de Carden, & que l'on a appliqué à Cujas. Quoiqu'il en soit, Cujas ne vécut

guéres

guerres que trois ans, après la naissance de sa fille, & n'eut pas le chagrin de voir sa conduite déréglée. Plusieurs alloient à Bourges, seulement pour voir Cujas, comme autrefois on alloit à Rome, seulement pour voir *Tite-Live*, & comme on est allé à Leide pour voir Joseph Scaliger. Sa réputation étoit si grande qu'il ne faut point s'étonner des éloges qu'il a reçus de son vivant & après sa mort. *Il a été*, dit M. de Thou, *après les Jurisconsultes Romains, le premier & le dernier Interprête du Droit, & c'est à lui que la Postérité sera redevable, de tous les éclaircissemens, & de toutes les lumieres que notre siécle a ajoûtez à la Jurisprudence. C'est pour cela qu'on l'a appellé* le Jurisconsulte *par excellence. C'est celui de tous les Jurisconsultes modernes*, dit Vigneul Marville *qui a pénétré le plus avant dans les origines & les sources des Loix & du Droit Romain. Il se servit pour cela de deux choses, de l'Analogie des mots & de la connoissance de l'Histoire, suivant la méthode des anciens Jurisconsultes.* Cujas, dit M. Gravina, *joignant à l'étude du Droit une Latinité pure & une érudition profonde, a mis la Jurisprudence dans tout son jour, & l'a fait paroître avec ses plus beaux ornemens.* Antonio Delcamp de même, qui enseignoit le Droit Civil, donnoit chaque jour deux leçons, l'une de l'Histoire Romaine, & l'autre des Institutes. Il disoit que les Institutes & l'Histoire étoient les deux portes de l'ancienne Jurisprudence. Avec toutes ces bonnes qualitez on ne peut se défendre de le blâmer de son indifférence sur la Religion, & la réponse qu'il faisoit à ceux qui lui demandoient son sentiment sur la nouvelle Doctrine qui faisoit de si grands progrès en France, que cela ne regardoit point l'Edit du Préteur, *Nil hoc ad edictum Prætoris*, prise à la lettre, feroit croire qu'il n'étoit pas bien sûr du parti qu'il devoit suivre. On lit dans *les Recherches* de Pasquier, *l. 9. ch. 18*, une chose qui fait beaucoup d'honneur à Cujas: c'est qu'il est si fort révéré en Allemagne; qu'ordinairement, lorsque les Professeurs parlent de lui en chaire, ils mettent la main au bonnet, pour marquer le respect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme. On remarque de lui deux choses singuliéres, la premiére, qu'il étudioit étendu tout de son long sur un tapis le ventre contre terre, ayant ses livres autour de lui; la seconde, que sa sueur avoit une odeur qui n'étoit pas desagréable, ce que quelquefois il disoit à ses amis en badinant, lui être commun avec Alexandre *le Grand*. Ce Jurisconsulte eut de grands demêlez non seulement avec *Duaren*, mais aussi avec *François* Hotman, & ils écrivirent l'un contre l'autre. Il eut aussi des affaires avec *Jean Robert* d'Orléans, & ils s'injuriérent abondamment l'un l'autre. *Ménage* dit que Cujas a fait des leçons à *Paris*, qu'il ne vouloit pas être interrompu, & que souvent il descendoit de chaire, & se retiroit, lorsque les Ecoliers faisoient du bruit. *Maldonat* étant allé voir Cujas, ce grand Jurisconsulte lui rendit sa visite à la tête de huit cens Ecoliers, qui prenoient ordinairement ses leçons. Les *Paratitles* de Cujas sur le Code, sont un petit Ouvrage, mais qui est très-estimé. *Antoine Matthieu* qui avoit un jugement exquis, dit que l'Ouvrage doré de Cujas sur les Paratitles a paru si excellent & si admirable à tous les Connoisseurs, qu'ils ont assuré, que comme dans ses autres Ecrits il avoit surpassé tous les Auteurs en Droit, il sembloit que dans ses Paratitles il s'étoit surmonté lui-même. *François* Hotman quoiqu'il fût ennemi de Cujas, faisoit tant de cas de cet Ouvrage, que lorsque son fils alla voyager pour continuer ses études, il lui ordonna de porter avec lui, & de lire avec application ces Paratitles & les Pseaumes de David. Le meilleur de ses Ecrits est le Recueil des *Observations* qu'il a faites sur ce qu'il y a de plus difficile dans la Jurisprudence, que quelques savans hommes ont traité d'Ouvrage divin. Voici l'Epitaphe que Pithou consacra à la mémoire de Cujas.

> Tholosæ illius, dum quondam Palladia fuit,
> Alumno subcinericio, Hæredique ex asse posthumo; Romani Juris à summis Conditoribus Interpreti primo & ultimo; cui quidquid puræ nativæque lucis & scientiæ undecunque accessit, ætas sua debet, postera etiam, si quæ legum cura manet, debitura est,
> P. Pithœus P. F. Doctori de se bene, de literis omnibus merito.
>
> M. P.
>
> Vale Cujaci, nos te ordine, quem Deus & natura jusserit, cuncti sequemur.
>
> Decessit IV. nonas Oct. annos natus P. M. LXVIII, CIↃ. IↃ. XC.
>
> *Cujaci, Themidisque vides commune sepulchrum,*
> *Conduntur simul hic qui periere simul,*

Florent Chrétien Précepteur du Roi Henri IV, est Auteur de cette Epitaphe,

> *Erexit Leges & Jura jacentia Cujas,*
> *Ipso nunc etiam Jura jacente jacent.*
> *Quid tumulum erigitis? potius date Legibus ipsis;*
> *Magno sufficient hæc monumenta Viro.*

Nous finirons cet article par le Paralléle que M. de Ferriére, dans son Histoire du Droit Romain, fait de Cujas & de Du Moulin. On peut dire, *dit-il*, qu'ils se surpassent l'un l'autre en quelque chose. Du Moulin est plus inventif & a l'esprit plus profond & plus transcendant. Cujas est plus clair, plus égal, & plus parfait. Du Moulin traite les choses avec plus de vivacité & plus d'étendue: Cujas les traite avec plus d'ordre, plus de justesse d'esprit & d'une maniére plus élegante, il se fait entendre bien plus aisément, & ne s'égare jamais. Ceux qui ont porté le plus d'envie à ce dernier, ont pretendu qu'il n'avoit pas l'esprit fort vif, & sont en même tems demeurez d'accord qu'il a travaillé sur tout le Droit Romain, & que ses explications sont si exactes & si achevées qu'elles ne laissent rien à desirer. Mais les plus grands admirateurs de Du Moulin, conviennent tous que le stile & l'arrangement lui manquent, & qu'il eût été à souhaiter qu'il eût écrit avec la politesse, la netteté, l'ordre & la précision de Cujas. Finissons leur Paralléle, en disant que Cujas s'est particuliérement appliqué à l'étude du Droit Romain, qu'il en a acquis une connoissance si parfaite qu'il a surpassé tous ceux qui l'avoient précédé, & qu'il doit servir de Guide & de modéle à tous ceux qui doivent après lui s'adonner à l'étude des Loix Romaines, pour les enseigner aux autres. Du Moulin qui n'a pas fait du Droit Romain le principal objet de son application, excelle dans la Science du Droit Canonique & du Droit Coutumier, mais d'une maniére si élevée que personne ne pourra jamais avoir un merite qui approche du sien. Disons donc que si Du Moulin est sans contredit le Prince des Jurisconsultes François, Cujas est sans contestation le Prince des Interpretes du Droit Romain, & concluons qu'ils sont tous les deux incomparables, chacun dans son genre, & chacun à sa maniére. * Papire Masson, *in Vita Jac. Cujacii*, Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 4.* De Thou, *Hist.* La Croix du Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Joannes Imperialis, *in Musæo Hist.* Le Mire. Fabrot. *Mélanges d'Histoire & de Litterature, recueillis par* Vigneul-Marville, *édition de Rouen, in douze*, 1699. *Ménagiana, tome 3.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 68 & suiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 8. p. 160 & suiv.*

CUJAVIE, province de Pologne, qu'on met ordinairement dans la Prusse, dite la Basse Pologne, au midi de la Prusse, & vers les bords de la Vistule.

CUICK, pays. *Voyez* CUCK.

CUICKIUS. *Voyez* CUYCK.

CUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

CUILLAY. *Voyez* CULLY.

CUILLÉRE, Conspiration ou Chevaliers de la Cuillére. C'est ainsi que l'on nomma la confédération qui se fit de la Noblesse dans le pays de *Vaud* au mois d'octobre 1527, & dont le but étoit de faire tout le mal qu'elle pourroit à la ville de Genéve. On dit que cette confédération se forma en mangeant du ris à la cuillere au château de *Bursinel*, à une lieue de Rolle, chez un des principaux de la Societé, & qu'ils prirent pour marque de leur Confrairie une cuillére d'or ou d'argent, qu'ils s'obligérent de porter pendue au cou, attachée à un ruban, sous peine pour celui qui y manqueroit, de payer une amende au profit de la Compagnie. Cette Societé étoit composée de plus de soixante Gentilshommes, tant du pays de Vaud, que de la Savoye, depuis Moudon jusques à Chambery. Ils avoient pour Chefs *François* de Pont-Verre, Gentilhomme Savoyard; *Michel* Mangerod, Baron de la Sarra, duquel *Spon* dit qu'il faisoit plus de bruit que de mal; & *Henri* de Cojonex, Seigneur de S. Martin. Il n'entroit dans cette Societé que des Gentilshommes Sujets du Duc de Savoye. Ils tenoient, tous les ans, leur assemblée à Nyons, le premier jour de janvier, & quelquefois elle duroit plus de huit jours. Ils s'y occupoient à terminer les differents qui naissoient entre eux, & à former leurs délibérations. Ils se gardoient mutuellement une grande fidélité, & si quelqu'un d'eux étoit insulté par un Etranger, toute la Confraternité prenoit fait & cause en main ou pour le venger, ou pour lui faire rendre une juste satisfaction. Les Evêques de Genéve & de Lauzanne entrérent dans cette conspiration, & même on les accusa avec beaucoup de vraisemblance, d'en avoir été les Auteurs. D'abord ces Gentilshommes tuérent du monde sur pié, & conduits par les gens de l'Evêque de Genéve, firent des courses sur les terres des Genevois, saisissant ceux qui leur tomboient sous la main, & les faisant mourir. Le 26 novembre 1527, ils en pendirent dix-sept proche du Pont-d'Arve. En 1529, *Pont Verre* étant entré dans Genéve fut reconnu, poursuivi, & relancé à coups d'épée de dessous un lit où il s'étoit caché, & d'où il ne sortit que pour être massacré. Madame de *Brandis*, le fit enterrer deux jours après au Couvent de Rive, dans la Chapelle de la Maison de Terny. On lui trouva des Mémoires par où l'on vit que ses gens devoient être vêtus de blanc, & se trouver au rendez-vous qu'il leur avoit fixé. * Spon, *Histoire de Genéve, &c. tome 1. p. 298. &c.* Ruchat, *Histoire de la Réformation, &c. tome 1. p. 275. &c.*

CUINDER. *Voyez* KUYNDER.

CUIP. *Voyez* KUIP.

CUIPER. *Voyez* CUPER.

C U L.

* CULANT, petite ville de France dans le Berry, sur l'Arnon, vers les confins du Bourbonnois, au midi de Bourges, dont il est éloigné d'environ onze lieues. C'est une Baronnie qui a plusieurs paroisses sous sa jurisdiction. Elle est bâtie dans une vallée entre deux montagnes. Son château est placé sur la croupe de l'une des deux. Elle a appartenu long-tems à l'illustre Maison de Culant, jusqu'en 1582. Elle appartient presentement à la Maison de le Tellier. * *Dict. Univ. de la France.*

CULANT, Maison qui tire son nom de la Terre de ce nom l'une des plus considérables de Berry, a donné à la France un Grand-Maître de la Maison du Roi, deux Maréchaux de France, un Amiral, & plusieurs grands Capitaines dont l'on rapporte la posterité depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME, Sire de Culant, fonda avec son fils aîné l'Abbaïe de Bussieres, & vivoit en 1188, ayant eu pour enfans, 1. RENOUL, I. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Hélie*, *Claud* & *Guillaume* de Culant.

II. RENOUL, I. du nom, Sire de Culant, laissa de *Béatrix* sa femme, 1. HELIE qui suit; 2. *Claud*; 3. *Guillaume* auquel on donne pour femme *Agnès* de Tocy, fille d'*Anserie*, Seigneur de Baserne, & de *Guillelmine* de Montfaucon; 3. *Raoul* de Culant, Prieur de Vatan.

III. HELIE, Sire de Culant, vivoit en 1219, & fut pére 1. de RENOUL II, qui suit; & 2. de *N*.... de Culant.

IV. RENOUL, II. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf-sur-Cher & de Saint-Desiré, qui vivoit en 1253, épousa 1. *Marguerite* de Mirebeau: 2. *Catherine*, Dame de Carency, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage RENOUL, III, qui suit.

V. RENOUL, III. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf & de Saint-Desiré, vivoit en 1270. Il épousa *Sibylle*, dont il eut 1. RENOUL IV, qui suit; & 2. *Mahaud* de Culant, mariée à *Renaud* de Tocy, Seigneur de Baserne, vivante en 1301.

VI. RENAUD, IV. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. servit le Roi Philippe *le Bel*, en ses guerres de Flandre en 1297 & 1298, & le Roi Philippe *le Long*: il vivoit en 1323. Il épousa *N*.. dont le nom est ignoré, & en eut 1. JEAN qui suit; 2. GAUCELIN, qui fit la *branche des Seigneurs de* SAINT-AMAND *& de* LA CRESTE, *rapportée cy-après*; 3. *Rollin*, Seigneur de Chassenais, vivant en 1380; 4. *Guyot*, Seigneur de la Creste, qu'il donna à *Guichard* son neveu; 5. *Hugues*, Chanoine d'Orleans, mort à la bataille de Crécy en 1346; & 6. *Agnès* de Culant, mariée à *Guy*, VII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault.

VII. JEAN, I. du nom, Sire de Culant, de Jaloignes, &c. servit le Roi contre les Anglois, & ne vivoit plus en 1342. Il épousa en juillet 1309, *Jeanne* de Bouville, Dame de Romefort & de Savigny en Berry, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Bouville, &c. & de *Marie* des Barres, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. EUDES, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Huet*; 4. *Gaucelin*, Chanoine de Bourges; 5. *Henri*, Seigneur de Lenginerie près d'Orléans, Archidiacre de Boulogne en l'église de Thérouanne, & Chanoine de Paris, mort avant l'an 1356; 6. *Jossaumes*, qui servit le Roi Philippe *de Valois*, dans ses guerres, & vivoit en 1353; 7. *Marie*, alliée à *N*... Bouder, Seigneur de la Frogerie; & 7. *Alix* de Culant, mariée 1. à *Godefroy* de Surgéres: 2. à *François* de Liniéres, Seigneur de Rougemont.

VIII. JEAN, II. du nom, Sire de Culant, de Romefort, de Savigny, &c. mourut le 27 novembre 1347, laissant d'*Agnès* de Sancerre-de-Méneton Salon, 1. *Renoul*, V. du nom, Sire de Culant, mort sans alliance, après l'an 1347; 2. *N*.. fille; & 3. *Agnès* Dame de Culant, morte après l'an 1358, sans enfans de *Louis* de Sancerre, Seigneur de Méneton-Salon.

VIII. EUDES, Sire de Culant, fils puiné de JEAN, I. du nom, Sire de Culant, succéda à *Agnès*, Dame de Culant sa niéce, servit le Roi dans ses armées en Guienne, Poitou & Xaintonge, & mourut en 1380. Il épousa 1. *Blanche* de Beaujeu, veuve de *Jean* de Liniéres, Seigneur de Brécy: 2. *Isabelle*, fille & heritiére de *Robert*, Sire de Charost, morte après l'an 1370: 3. *Marguerite* de Joinville, fille d'*Anne*, Seigneur de Méry & d'Estraelles: du second mariage vint 1. GILBERT qui suit: & du troisiéme sortirent 2. *Jeanne*, morte sans alliance; & 3. *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, mariée 1. à *Philippe* de la Tremoille, Seigneur de Montréal: 2. à *Guichard* Dauphin, II. du nom, Sire de Jaligny, Grand Maître de France, & Gouverneur du Dauphiné, morte sans enfans en 1420, ayant institué son héritier en tous ses biens *Louis* de Culant son cousin, qui fut depuis Amiral de France, *& dont il sera parlé cy-après*.

IX. GILBERT, Seigneur de Culant eut de sa femme 1. *Charles* de Culant, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. qui laissa deux fils, *Louis*, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi & Juge de Berry; & *Charles* qui eut pour fils Bertrand, pére de *François*; & 2. PHILIPPE qui suit.

X. PHILIPPE de Culant, Maréchal de France, fut élevé à cette dignité en 1441, pendant le siége de Pontoise. Il commandoit à la bataille que le Dauphin livra aux Suisses à S. Jacques près de Bâle, & de retour en France il donna de nouvelles preuves de sa valeur à la reprise de la ville de Châtillon en 1443. Il mourut peu de tems après.

SEIGNEURS de SAINT-AMAND & de la Creste.

VII. GAUCELIN de Culant, second fils de RENOUL, IV. du nom, Sire de Culant, eut en partage la Terre de Saint-Amand, & vivoit en 1353. Il épousa *N...* de Barbezieux, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux & d'*Æ-nor* de Sully, dont il eut 1. GUICHARD qui suit; & 2. *Charles* de Culant, Seigneur de Dervant.

VIII. GUICHARD de Culant, Seigneur de Saint-Amand, de Chaugy, &c. étoit encore jeune, lorsque *Guyot* de Culent son oncle lui fit don de la Terre de la Creste. Il fut depuis Capitaine du château de Chaluçet en Guienne, servit en Flandre sous le Duc de Berry, & mourut avant l'an 1413, ayant eu d'*Isabeau* de Brosse sa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Sévére, & de *Constance* de la Tour, 1. JEAN qui suit; 2. *Louis*, Amiral de France, qui fut institué héritier en tous les biens de la Maison de Culant, par *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, &c. sa cousine. Il fut Amiral de France, & mourut en 1444, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Châtillon, Dame de la Palisse en Bourbonnois, veuve de *Gaucher* de Passac, Seigneur de la Creuzette; & 3. *Marie* de Culant, alliée à *Helie* de Chanac, duquel elle étoit veuve en 1419. *Il eut aussi pour enfans naturels* Pierre, Anne, & Marguerite *de Culant, ausquels il donna la Terre de Lamburay en* 1404.

IX. JEAN de Culant, Seigneur de la Creste, vivant en 1413. Il avoit épousé avant l'an 1407 *Marguerite* de Sully, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chapelle & de Voüillant, & d'*Isabeau* de Marigny, sa seconde femme, dont il eut 1. CHARLES qui suit, & 2. *Philippe* de Culant, Seigneur de Jaloignes, de la Creuzette, de Saint Amand & de Chalus, qui fut Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & Sénéchal de Limosin. Il rendit de grands services au Roi Charles VII, en la guerre contre les Anglois; & fut fait Maréchal de France en 1441, pendant le siege de Pontoise. Il suivit le Dauphin en Allemagne au secours du Duc d'Autriche en 1444, d'où étant de retour il commanda l'armée du Roi au siege de Mante, dont il fut Gouverneur après sa réduction. Il se signala à la réduction de toute la Normandie, ne servit pas moins à la conquête de la Guienne, ayant été l'un des Capitaines qui aidérent le plus à chasser les Anglois de France, & mourut en 1454, laissant d'*Anne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* Dame de Liniéres, qu'il avoit épousée en 1441, *Marie* de Culant, Dame de Jaloignes, de la Crouzette, &c. mariée à *Jean* de Castelnau, Seigneur de Bretenoux & de Caumont, vivans en 1466.

X. CHARLES, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. par la donation que lui en fit *Louis* Amiral de France, son oncle, fut Chambellan du Roi, Gouverneur de Mante, de Paris, & de Chartres, Capitaine de cent Hommes d'armes, fut nommé Grand Maître de France en 1449, & mourut en juin 1460. Il épousa en 1453. *Belle-assez* de Sully, Dame de Cluys, de Bouësse & de Magnac, fille aînée & héritiere de *Geofroy*, Seigneur de Cluys, & de *Catherine* de Vauvee, fille d'*Antoine*, Seigneur de Castelnau & de Caumont, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. JEAN, qui fit la *branche de Seigneurs des* CHATEAUNEUF, *rapportée cy-après*; 3. *Marguerite*, Dame d'Ainay-le Vieil, mariée à *Louis*, Seigneur de Belleville, de Montagu, & de Cosnac, dont elle étoit veuve en 1473; 4. *Gergette*, qui épousa le septiéme décembre 1456, *Pierre* de Pocquiéres, Seigneur de Belarbre; 5. *Agnès*, Religieuse à Caisel; 6. *Anne*, mariée à *François* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres & de Rezay; 7. *Catherine*; 8. *Jeanne*; & 9. *Dauphine* de Culant, alliée à *Pierre* de Villiers, Seigneur de Beauvoir.

XI. LOUIS, Seigneur de Culant & de Saint Desiré, vivant en 1487, avoit épousé le 20 juin 1468, *Michelle* de Chauvigny, fille de *Hugues*, Seigneur de Blot, laquelle vivoit en 1499, ayant eu de ce mariage, 1. GABRIEL qui suit; 2. *Claude*; 3. *Bertrand*; 4. *Anne*, mariée 1. à *Gilbert* de Rochefort, Seigneur de Chateauneuf: 2. le 19 septembre 1508, à *Guyot* du Bos, Seigneur de Tison; 5. *Françoise*, alliée en 1491, à *Gilles* de Maumont, Seigneur de Villars; & 6. *Isabelle* de Culant.

XII. GABRIEL, Seigneur de Culant, de Mirebeau, &c. vivoit en 1553. & épousa 1. *Marguerite* d'Epinay: 2. *Françoise* de Pérusse-Escars, qu'on dit veuve du Seigneur de la Fayette. Du premier mariage, vinrent 1. *Pierre*, Seigneur de Culant, mort sans enfans de *N....* fille d'*Auguste* d'Amy, Seigneur d'Entraigues; & 2. CHARLES qui suit.

XIII. CHARLES de Culant, servit le Roi dans ses guerres, & demeura prisonnier au siége de Hesdin en 1553. Sa prison fut longue, & le payement d'une grosse rançon diminua son bien notablement. Il épousa le neuviéme février 1529, *Gabrielle* d'Apcher, Dame de Brecy, de Moulins & de Sainte Solenge, dont il eut 1. *Silvain*, mort sans lignée; 2. JEAN qui suit; & 3. *François* de Culant, Seigneur de Saint-Desiré, qui de *Charlotte* de Gralliy, Dame de la Forêt, fille de *Jean*, Seigneur de Chalette, & de *Claude* de Beaumont, eut pour fille unique *Françoise* de Culant, mariée à *Amador* de la Porte, Seigneur d'Issertieux.

XIV. JEAN de Culant, Seigneur de Brécy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1605. Il épousa 1. le 23 août 1573 *Anne* d'Agurande, fille de *Jean*, Seigneur du Plex: 2. le 15 septembre 1584, *Claude* de Gamaches fille de *François*, Seigneur de Jussy, Vicomte de Rémond, & de *Philippe* du Puy. Du premier mariage vint, 1. *Marguerite* de Culant, alliée à *Charles* Tranche-Lyon, Seigneur de Bossuart: & du second sortirent. 2. LOUIS qui suit; & 3. *Philippe* de Culant, mariée le troisiéme mars 1612, à *Charles* de la Chastaigne, Baron de Château-Gaffroy.

XV. LOUIS de Culant, Baron de Brecy, de Moulins, de Sainte-Solenge, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1619, Capitaine des Gardes de M. le Prince en 1621, Lieutenant Colonel du regiment d'Enghien en 1637. & Capitaine du Ban & de l'Arriéreban de Berry, épousa *Renée* de Cléves, fille de *Claude*, Seigneur de Rosoy, & de *Guyonne* de la Grange-Montigny, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Antoine*, Seigneur de Brécy, mort sans enfans de *Gabrielle* de Contremoret, fille de *Gabriel*, Seigneur de Savoye; & de *Genevieve* Bouer, qu'il avoit épousée le 14 avril 1654; 3. EDME qui suit; & 4. *François-Henri* de Culant, Seigneur de Sainte-Solenge, mort sans alliance.

XVI. EDME de Culant, Baron de Brécy, &c. épousa *Françoise* Guyot, dont il eut pour fils unique, LOUIS-FRANÇOIS qui suit.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS de Culant, Baron de Brecy, &c. seul mâle de cette Maison.

SEIGNEURS de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Culant, fils puiné de CHARLES, Sire de Culant, & de *Belle-assez* de Sully, fut Seigneur de Châteauneuf-sur-Cher, de Saint-Julien, & de Beauvoir-sur-l'Arnon, & épousa le 23 octobre 1480, *Anne de* Gaucourt, fille de *Charles*, Seigneur de Gaucourt, & de *Colette* de Vaux, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Châteauneuf, mort sans postérité de *Catherine* de Cénesme; 2. *François*, Seigneur de Chateauvilet & de Bois-Grenon, qui épousa *Pernelle* de Chauvigny-Blot, laquelle se remaria à *Gilbert*, Seigneur de Changy, ayant eu de son premier mariage, *Françoise* de Culant, alliée le 25 juillet 1540, à *Jacques* Seigneur de Chaugy & de Durbise, fils de son beau pere; 3. BERTRAND qui suit; & 4. *Isabeau* de Culant, mariée à *N.....* d'Anlezi, Seigneur du Bois-Buart.

XII. BERTRAND de Culant, Baron de Châteauneuf, &c. fut assassiné le 29. juillet 1529, par les Habitans de Châteauneuf, en haine d'un procès qu'il avoit contre eux. Il épousa le 14. avril 1516, *Louise* Aubert, veuve de *Jean* du Puy, Seigneur de Baemont, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, ayant eu de son second mariage, FRANÇOIS qui suit.

XIII. FRANÇOIS de Culant, Baron de Chateauneuf, &c. n'avoit que quatorze ans, quand son beau-pére & sa mére l'engagérent à contracter mariage le 14 janvier 1532, avec *Gilberte* Girard, Dame de Saint Franchi, fille de *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, &c. & de *Marie* de la Perriére sa premiére femme: mais ce mariage ne fut pas heureux, car outre qu'il n'en eut point d'enfans, il eut un procès criminel contre sa femme & contre François Girard son beaufrére, qui par jugement du Prevôt des Maréchaux de Bourges, rendu par contumace le 14 avril 1551, furent condamnez, savoir, le dit François Girard, à avoir la tête tranchée comme atteint des insidiations, excès, voyes de fait, & énormes blessures proditoirement commises en sa personne; & ladite femme condamnée à faire amende honorable, l'audience tenant au Bailliage de Chateauneuf, & à perdre sa dot & son douaire. Il consentit en 1465, que la vente qui avoit été faite des Terres de Châteauneuf & de Beauvoir à l'Aubépine fût exécutée, & mourut quelque tems après sans postérité. *Voyez* la Thaumassiére, *Hist. de Berry*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

CULEMBACH sur le Mein, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Marquisat ou de Markgraviat. Elle est située presque à la source du Mein, entre Bamberg & Coburg, & donne son nom aux Marquis de Culembach, de la Maison de Brandebourg. Ce Marquisat renferme un assez grand Territoire, les forteresses de Bassemburg, de Bareith, &c. le Markgrave est Directeur du Cercle de Franconie avec l'Evêque de Wirtzbourg. *Cherchez* BRANDEBOURG. * Sanson.

CULEMBOURG ou CUILEMBOURG, petite ville avec un château, & titre de Comté. Elle est sur la rive gauche du Leck dans le Bérau qui fait partie de la Gueldre Hollandoise, au nord de Bommel dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Avant la guerre que Louis XIV fit en 1672 aux Provinces-Unies, cette ville étoit fortifiée; mais les François qui la prirent alors en démolirent les fortifications en 1674.

CULEMBOURG (Asuérus de) Evêque d'Utrecht, étoit fils de *Gérard*, Seigneur de Culembourg, & administre cet Evêché sept ans; mais il n'en fut que dix mois Seigneur temporel. Cet ayant abandonné la ville, sans vouloir y revenir, il fut privé de tous ses droits temporels & ecclésiastiques, par les Etats d'Utrecht: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui lui donna néanmoins le titre d'Evêque de Césarée. Il en appella au Concile de Bâle; mais il mourut bien tôt après en 1432. * Guillaume Héda, *Hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *Grande Chronique de Hollande de Zélande, d'Utrecht, &c.*

* CULEMBOURG (Guillaume de) se trouva en 1654, à l'expédition de l'Amiral de Ruiter sur les côtes de Guinée, & revint avec lui au païs en 1665. Dans l'expédition suivante, l'Amiral prit avec lui trente huit volontaires, parmi lesquels étoit Culembourg qui signala tellement sa valeur en toutes les rencontres qui se présentérent, qu'il fut fait Capitaine de vaisseau. En 1663, il montoit le Deventer de 66 piéces de canon & de trois cens hommes, & il eut dans le combat naval qui se donna, une belle occasion de donner de glorieuses preuves de sa valeur, de son intrépidité & de sa conduite. Il eut sur son bord plus de soixante morts & soixante cinq blessez. Son vaisseau ne pouvoit plus tenir la mer, tant, il avoit été maltraité, & de plus les François y avoient mis le feu en y jettant des feux d'artifice; mais il trouve avec son monde le moyen de l'éteindre. Il eut ordre de l'Amiral de songer à la retraite mais son vaisseau se brisa contre un écueil & ce brave homme périt dans les eaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Histoire de l'Amiral de Ruiter*.

* CULENS (Henri) de Cortenberg, entre Bruxelles & Louvain en Brabant, reçut en 1597 le Bonnet de Docteur en Theologie, & fut ensuite Curé de Géersbergen ou Gramont en Flandre. On a de lui *Stromatum spiritualium, sive Concionum variarum Manipulus; Documenta Catholica, sive Catechetica quindecim de Lege Dei seu Decalogo generatim; Jubilai veteris Hebræi & novi Christianorum Collatio; Thesaurus Locorum Communium, in gratiam Pastorum & Concionatorum, alphabeti serie.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 349.

CULIACAN: *Voyez* CULVACAN.

CULLEN, bourg du Vicomté de Banf qui fait la partie occidentale du Comté de Buchan, dans l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte entre l'embouchure de la Spey & celle du Dovern. On assure qu'il a été autrefois une ville considérable. Il avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, avant qu'il fût réuni avec celui d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

DULLE'RA bourg sur un Cap, qui porte son nom, est à l'embouchure du Xucar, du côté du nord, dans le Royaume de Valence, province d'Espagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CULLIN (Patrice) Maître d'armes Irlandois, ayant été envoyé des Païs-Bas pour tuer la Reine Elisabeth, fut pris & executé en 1593. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 6. l. 17. p.* 447.

CULLY, petite ville de Suisse sur le Lac Léman ou Lac de Genéve, située près de Vevay, dans le Canton de Berne, est agréable & bien bâtie. Près de là croît le meilleur vin de toute la Suisse, & qui est en effet très-excellent: aussi ceux de Cully ont pour leurs armes une grappe de raisin. Il faut boire ce vin l'hiver, car l'été il devint trop fort. * Plantin, *Description de la Suisse*.

CULM ou CULME, ville épiscopale de Pologne, dans la Prusse Royale, est capitale du petit païs de Culmie, que les Habitans nomment *Colmischland*. L'Evêché fut autrefois suffragant de la ville de Riga en Livonie; mais depuis la paix concluë l'an 1466, entre les Polonois & les Porte-Croix de Prusse, on le restitua à la métropole de Gnesne, de laquelle il avoit été séparé pendant deux cens ans. Cette ville ayant été presque ruinée durant les guerres des Suédois, l'Evêché a été encore transferé dans un bourg voisin. Culm est sur la Vistule, à cinq lieues au dessous de Thorn. * Cromer, *Descript. Polon.* Sponde, *A. C.* 1466. La Mire, *Géogr. Eccl.*

CULMBACH. *Voyez* CULEMBACH.

* CULMIE, le Palatinat de *Culm* ou la *Colmischland*, province de la Prusse Royale, est enfermée entre la riviére de Dribentz & de la Vistule. Ses bornes sont au midi la Grande Pologne, au couchant la Pomerélie, au nord la Pomeranie & au levant la Michovie que quelques uns renferment dans le Palatinat de Culm. Les principaux de la Culmie propre sont Culm, Thorn, Graudentz, Strasbourg & Culmsée. * Maty *Dict. Géogr.*

CULMESE'E, CULMENSE'E & COLMENSE'E, petite ville de la Prusse Royale, située dans le Palatinat de Culm, à cinq lieues de la ville de ce nom, & environ à quatre de Thorn. Culmsée est le siége de l'Evêché de Culm; celui de la Pomerélie lui a été uni, & ils sont suffragans de Gnesne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CULPEPER. *Voyez* COLPE'PER.

* CULROSS, Bailliage de la province de Menteith en Ecosse, donne son nom à la petite ville de Culross, située au bord du Forth, sur la pente d'une colline, dont cette riviére mouille le pié. Son port est passablement bon, & il s'y fait un assez grand trafic de sel & de charbon. Ce qu'on y voit de plus remarquable, est le Palais du Comte de Kincardin. C'est un superbe édifice avec de beaux jardins & des promenades en terrasse, d'où la vue se promene agréablement sur le Forth. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1181 & 1183.

* CULTIFICIS (Engelbert) Religieux de l'Ordre de S. Dominique à Nimégue, a écrit une lettre pour défendre les priviléges des Moines Mendians contre quelques Curez. On a aussi de lui *Tractatus de Simonia in receptione vitanda*. Jean Bonder dans son Catalogue lui attribue les Ouvrages suivans, *Speculum veræ Religionis; De Audientia Confessionum, De tribus Votis; In Regulam S. Augustini; in Joannem, Idioma Juris*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 104.

CULTYR. *Voyez* PORTIN-CULTYR.

CULVACAN, province de l'Amérique septentrionale. Ce fut *Nunno de Gusman* qui la découvrit le premier, & qui la soumit l'an 1531. Elle a au nord la province de Cinaloa, à l'est la Nouvelle Biscaye & le païs des Zacatécas, au sud le Chiametlan, & à l'ouest le Golfe de Californie. Son terroir est fort fertile & riche en mines d'argent. Toute la terre qui est entre les rivieres de Culvacan & de Dustlao abonde en arbres fruitiers. Les loges des Indiens étoient couvertes de paille avec beaucoup d'art, & les filieres des portes ornées de différentes peintures. Ils avoient des marchez publics, mais l'or leur étoit entiérement inconnu. Nunno de Gusman n'a bâti qu'une seule ville dans cette province, nommée *San-Miguel*, ou *San-Miguel*-de Culvacan, sur la riviére de *las Mugéres* qu'il fit appeller ainsi à cause de la quantité de femmes qu'il y vit. Quelque tems après, ses Habitans furent transportez dans une autre ville nouvelle du même nom, bâtie dans la vallée d'Horaba, à deux lieues de la mer, à cause de la commodité des champs & des pâturages. Elle est à 20 lieues de Compostelle. * Laët, *Descript. des Indes Occid. l.6. ch.5.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

CUM.

CUMANA, province de l'Amérique méridionale, située vis à vis du Cap d'Araya & de l'isle de la Marguerite. Ce païs est séparé des salines d'Araya par le Golfe qu'on appelle *Golfo de Cariaco* ou de *Comana*, & fut peuplé anciennement de force Sauvages qui habitoient proche des bords de la mer. Quand ces peuples qui sont nuds, comme la plupart de leurs voisins, vont à la guerre, ils se couvrent les épaules d'un petit manteau, & s'ornent de divers plumages. Les jours de Fête ils s'oignent la peau d'une colle fort gluante, & y soufflent du duvet de plusieurs oiseaux. Ils s'arrachent la barbe entiérement, & se tondent les cheveux en rond au dessus des oreilles. Les filles y vont nues, regardant comme une beauté d'avoir les cuisses grosses, & n'ont aucune pudeur. L'an 1518, plusieurs Dominicains & Cordeliers bâtirent deux monastéres dans cette province, mais les Sauvages qui avoient été maltraitez par les Espagnols brûlérent ces couvens deux ans après, sans épargner les Religieux. L'an 1522, *Jago de Castelles* envoya à Cumana pour venger leur mort, y bâtit une forteresse sur l'embouchure de la riviére du même nom, pour favoriser les Habitans de *Cubagua*, lorsqu'ils y venoient prendre de l'eau. Les Espagnols y ont toûjours demeuré depuis ce tems-là. La Bourgade de *Cumana* ou *Comina* est située au dedans de la terre ferme environ à deux lieues de la mer. Outre les bêtes féroces qui se trouvent ailleurs, il y en a de particuliéres à cette province, le *Capa* qui est noir & vélu & plus grande qu'un âne; le *Aranata*, qui a une longue barbe de bouc & qui est aussi grand qu'un chien de chasse, il grimpe au plus haut des arbres & se nourrit de fruits. Il y a un autre animal fort furieux & grand comme un dogue, qui se montre rarement le jour. Comme il craint beaucoup le feu, les Sauvages ne sortent jamais la nuit sans un tison à la main. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.18. ch.4.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUMANIE, est le nom qu'on donne à cette partie de la Valaquie & de la Moldavie qui est sur le rivage de l'*Ale* qui regarde la Tartarie. Les Habitans étoient autrefois appellez *Cumani Nigri*. Cuthénus, Roi des Cumaniens, fut chassé de son Royaume dans le XIII. siécle par les Tartares, se retira en Hongrie avec les siens, & se mit sous la protection du Roi *Béla*, qui leur donna à habiter les environs de la Teisse. Mais les Tartares ayant poursuivi le Roi de Cumanie, ils forcérent Béla lui même à leur céder son Royaume. Peu de tems après il rentra dans la possession de ses Etats, déclara la Cumanie libre, & y envoya un Ecclésiastique pour veiller à la propagation de la Religion Chrétienne. Ladislas IV faisoit grand cas des Cumaniens, qui malgré cela l'assassinérent. Les Cumaniens étoient fort courageux & le seul nom de leur Cavalerie répandoit la terreur. Dans la guerre d'Ottocare contre Rodolphe I, les meilleures troupes du premier étoient les Cumaniens. Encore aujourd'hui quand on couronne un Roi de Hongrie, on porte devant lui un drapeau sur lequel est peint un *Lion couronné*, pour répréſenter le Royaume de Cumanie. * Ortelius Redivivus, *partie* 2. *p.5.*

CUMANO (Raphael) très-docte Jurisconsulte, a laissé divers Traitez de sa façon, & vivoit à Padoue, vers l'an 1420.

* CUMANO, *Capo Cumano*, *Cumanum*, anciennement *Oneum Promontorium*, Cap des Etats de Raguse en Dalmatie. Ce Cap est la pointe la plus Occidentale de la presqu'isle de Sabioncello, & il est à quatre lieues de l'isle de Curzola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMANUS, Gouverneur de Judée, succéda à Tibére Alexandre. Il s'éleva de son tems une furieuse sédition à Jérusalem, à l'occasion d'un Soldat qui commit une horrible insolence à la Fête de Pâques. Voici comment la chose se passa. Comme Cumanus avoit mis une Compagnie de Gens de guerre, pour faire garde à la porte du temple, afin qu'il ne s'y passât aucun désordre, un soldat fut si effronté que de se découvrir à nud devant tout le monde, & de montrer ce que la bienséance & la pudeur obligent de cacher. Cette action irrita si fort le peuple, que tous commencérent à crier, que cet outrage ne tomboit pas seulement sur eux, mais que c'étoit s'en prendre à Dieu même. Il y en eut qui accusérent Cumanus d'en être l'auteur, & quelque excuse & protestation qu'il pût faire, le peuple parut si prevenu contre lui, qu'il ne voulut jamais lui donner créance. On en vint jusqu'à lui dire mille injures, ce qui l'obligea de commander à ses troupes de se rendre dans la forteresse Antonia. Une telle précaution épouvanta si fort le peuple, que tous se mirent à fuir, dans la croyance qu'ils étoient perdus & qu'on les alloit tous massacrer; & même on se pressa tellement dans les rues étroites, qu'il y en eut vingt mille d'étouffez. Ce Cumanus commit contre les Juifs des injustices & des extorsions horribles, non seulement dans la province, mais encore contre les Samaritains, qui, à la fin, s'étant joints à ceux de Jerusalem, en portérent leurs plaintes à Quadratus, Gouverneur de Syrie. Celui-ci fit prendre Cumanus avec quantité d'autres ministres de ses cruautez, & les envoya chargez de chaînes à l'Empereur Claude. Cet Empereur exila Cumanus, & donna le Gouvernement de Judée à Claudius-Félix frére de Pallas. * Joséph, *Antiquit. Judaïq. l.20. ch.5.*

CUMBANA. *Voyez* CAMBANA.

* CUMBELBADEN, lieu de Suisse dans la dépendance des Grisons, renommé pour ses bains & ses eaux minérales. * *Etat & Délices de Suisse, tome 4. p.16.*

* CUMBERLAND (isles de) Ce sont trois grandes isles des Terres Arctiques, au nord de l'Amérique, entre le détroit de Hudson au midi & celui de Davis au nord. On ne sait aucune particularité de ces isles. Entre les deux plus petites qui sont au levant, il y a un canal de plus de cinquante lieues de long qu'on appelle la Baye de Cumberland. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMBERLAND, en Latin *Cumbria*, est un Comté d'Angleterre situé vers le nord ouest, & séparé de l'Ecosse en partie par la riviére de *Kirksop*, & en partie par *Sollom-Mos* jusques au bras de mer de Solway. Il confine vers l'orient avec le Northumberland & le Westmorland, vers le sud avec le Comté de Lancastre, & vers l'occident il est baigné par la Mer d'Irlande, de sorte que ce Comté forme à peu près un croissant. Du nord au sud il a 45 milles d'Angleterre & de l'est à l'ouest il n'en a que 30. Cette province est divisée en cinq quartiers & contient 16 villes & bourgs à marché, & 85 Paroisses. Du tems des Romains cette partie de l'Angleterre étoit habitée par les *Brigantes*. Pendant l'*Heptarchie*, ou lorsque l'Angleterre étoit divisée en sept Royaumes, la province de Cumberland faisoit partie du Royaume de Northumberland, & aujourd'hui elle appartient au Diocése de *Carlisle*. Les parties septentrionales & méridionales en sont fort montagneuses, mais la septentrionale est la moins bonne. Le milieu de cette province est une plaine mieux peuplée & plus fertile que le reste, & les collines n'en sont pas tout à fait stériles, puisqu'elles nourissent de nombreux troupeaux de brebis & de bêtes à corne. Ce païs est fort abondant en toute sorte de volailles, & peut-être le mieux pourvu de toute l'Angleterre, de poissons frais & salez. Outre cela, il a beaucoup de mines où l'on trouve de la houille, du cuivre & du plomb noir. Les miniéres de cuivre étoient autrefois désertes, jusques à ce que vers le commencement du regne de la Reine Elisabeth on eût découvert en Angleterre la *pierre calamine*. Pour ce qui est des Antiquitez Romaines, Cambden en trouva plus en Cumberland & en Northumberland que dans tout le reste de l'Angleterre. Cela vient de ce que ces deux Comtez confinent avec des gens inquiets, les Ecossois & les Pictes, cela engagea les Romains à y faire plusieurs fortifications, & à les remplir de bonnes garnisons, pour couvrir ces Provinces. Les maisons des Gentilshommes sont presque toutes bâties comme de petits Forts, ce qui a aussi été occasionné par le voisinage des Ecossois, dans le tems que l'Ecosse n'étoit pas encore unie à l'Angleterre. *Carlisle* est la Capitale du Comté de Cumberland. Voici les noms des autres villes & bourgs à marché qui s'y trouvent, *Abbey holm*, *Alston moor*, *Bowdes*, *Brampton*, *Cockermouth*, *Egremont*, *Ireby*, *Keswick*, &c. entre lesquelles il n'y a que Carlisle & Cockermouth qui ayent le privilége d'envoyer chacune deux Députez au Parlement. *Malcolme* I, Roi d'Ecosse, ayant aidé à Edmond, Roi des Saxons, à réünir le Northumberland à la Couronne, en reçut pour recompense Cumberland & Westmorland; mais Henri II, Roi d'Angleterre reprit ces deux Provinces sur Guillaume, Roi d'Ecosse, après la bataille d'*Alnewick*. En 1525, sous Henri III, Cumberland fut érigé en Comté & l'on en donna le titre à Henri, Lord Clifford, dans la famille duquel il demeura jusques à ce qu'en 1642, on l'érigea en Duché en faveur du Prince Robert, fils de Frédéric, Electeur Palatin, qui avoit épousé Elizabeth fille unique de Jaques I. Ce Prince mourut à Londres le 29 novembre 1682, sans laisser des héritiers légitimes. Ce titre passa ensuite au Prince George de Dannemarc, l'époux de la Reine Anne, que Guillaume III créa le deuxiéme avril 1689, Baron d'Ockingham, Comte de Kendal & Duc de Cumberland. Le second fils de George II, d'Angleterre, à présent régnant, porte le titre de Duc de Cumberland. * *Dictionaire Allemand.*

CUMBERLAND (Richard) naquit à Londres en 1632, d'un bon Bourgeois de cette ville. Après avoir fait ses premiéres études dans l'Ecole de St. Paul à Londres, il entra dans le Collége de la Magdelaine à Cambridge. Son merite le fit estimer de tout le monde, & lui procura des connoissances qui lui furent utiles dans la suite. Naturellement timide, se souciant peu de paroître, & aimant passionnément l'étude & les livres, il auroit passé volontiers toute sa vie dans quelque petite Cure de campagne, si les amis, qu'il s'étoit aquis dans l'Université, ne s'étoient fait un honneur de son élévation. Le Chevalier *Jean Norwich* lui donna la Cure de Brampton, qu'il souhaitoit de remplir d'un bon sujet, parce qu'il y faisoit actuellement sa résidence. Cumberland s'aquitta fort exactement des devoirs de son Ministére, & continua de s'appliquer à l'étude, n'ayant d'autre divertissement que celui d'aller souvent à Cambridge pour y entretenir les liaisons qu'il avoit formées avec quelques Savans. Le Chevalier *Bridgman*, Garde des Sceaux sous Charles II, le retira de ce poste pour en faire son Chapelain, & le nomma ensuite à la Cure de Stanford, gros bourg de la Province de Lincoln, sur les frontieres du Comté de Northampton. Ce Bénéfice étoit beaucoup meilleur que le premier, mais les charges en étoient plus grandes, puisqu'il étoit obligé de prêcher trois fois la semaine. Ce travail ne l'empêcha pas de s'appliquer, comme il avoit fait jusques-là, aux Sciences humaines, & de continuer avec ardeur ses études de Philosophie, de Mathématiques & de Philologie. L'objet le plus ordinaire de ses prédications étoit combattre les sentimens de l'Eglise Romaine. Il s'en étoit fait de telles idées, que quoiqu'il fût d'un sang froid & d'une tranquillité extraordinaire en toute autre chose, il devenoit tout d'un coup un autre homme, & ne se possédoit plus, lorsqu'il en parloit. Il ne faut pas s'étonner, si étant dans ces dispositions, il fut allarmé de l'avénement du Roi Jacques II, à la Couronne. Il se figura tant de sujets de crainte qu'il en tomba malade d'une fievre qui le mit à l'extrémité, & dont il eut bien de la peine à revenir. La Révolution qui mit Guillaume III sur le thrône, dissipa ses craintes & lui rendit sa tranquillité. Son zéle pour l'Eglise Protestante fut recompensé peu de tems après; car ce Prince le nomma à l'Evêché de *Peterborough*, à son insçu, & sans qu'il eût fait aucune démarche pour cela. La maniére même dont il apprit sa nomination est singuliére. Etant allé suivant sa coutume au Caffé de sa Paroisse lire les nouvelles, il trouva dans la Gazette de ce jour que le Docteur Cumberland avoit été nommé à l'Evêché de Peterborough. Ce savant homme ne changea point de maniére en changeant de caractére: ce fut toûjours la même douceur, la même modestie, la même application aux fonctions de sa charge, la même ardeur pour l'étude. Son grand âge ne l'engagea jamais à prendre le repos qui lui étoit nécessaire, & quand on lui réprésentoit que ses études nuiroient à sa santé, il disoit *qu'il valoit mieux qu'un homme s'usât que de se rouiller*. Il a joui d'une santé parfaite dans sa vieillesse, & n'a jamais perdu la mémoire de ce qu'il avoit appris, ni le désir d'apprendre des choses nouvelles. A l'age de 81 ans il voulut apprendre la Langue Coptique, afin de pouvoir entendre le Nouveau Testament que le Docteur *Wilkins* avoit publié en cette Langue, & dont il lui avoit fait présent, & il en vint à bout. Une attaque de paralysie l'a emporté en un jour ou deux en 1719, dans sa 87 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Legibus naturæ Disquisitio Philosophica, in qua etiam Elementa Philosophiæ Hobbianæ refutantur*, Londini 1672, *in quarto*; *Essay touchant les Mesures, les Poids & la Monnoye des Hébreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes Mesures comparées avec celles d'Angleterre*, en Anglois, Londres 1686, *in octavo*; *Histoire Phénicienne de Sanchoniaton, traduite du premier livre de la Préparation Evangélique d'Eusebe, avec une continuation de cette Histoire tirée de la Table d'Eratosthéne le Cyrénéen, accompagnée de plusieurs remarques Historiques & Chronologiques, par lesquelles il paroit que ces deux Auteurs nous donnent une suite de la Chronologie Phénicienne & Egyptienne, depuis le premier homme jusqu'à la premiére Olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture, avec une préface de M. Payne, qui contient la Vie de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1720, *in octavo*; *Les Origines les plus anciennes des Nations, ou Essais contenus en divers Traitez pour découvrir les tems du premier établissement des peuples, Ouvrage publié par M. Payne sur le manuscrit de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1724, *in octavo*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 5. p.328. & suiv.*

CUMÉE, surnom de la Sibylle, dite l'*Italique*, parce qu'elle prophetisa en Italie. On dit qu'elle étoit originaire de Cimmerie, petit bourg près de Cumes dans la Campagne de Rome. Elle vivoit quelque tems après la prise de Troye, c'est à dire vers l'an 1184. avant JESUS-CHRIST, du moins s'il en faut croire Virgile qui parle d'elle, & qui marque qu'Enée alla la consulter. Il la faut distinguer de la Sibylle *Cumane*. *Voyez* AMALTHÉE. * Virgile, *Enéide*, *l.6.* Lactance Firmien, *Divin. Instit. l.1. c.6.* Onuphre. Blondel, *Traité des Sibylles*, &c.

CUMES, ville ruïnée d'Italie, près de Naples, avoit un Evêché qui a été uni à celui d'Averse. Les anciens Auteurs Grecs & Latins font mention de Cumes, & Virgile parle de son admirable temple d'Apollon, & de sa forteresse. *Consultez* Léandre Alberti. Virgile, *Enéide*, *l.6. v.9.*

CUMES, ville dans l'Eolie, est la FOYA NOVA d'aujourd'hui, située sur le Golfe de Smyrne, dans l'Asie Mineure, entre Smyrne au midi, & Pergame au couchant. Il y a une forteresse & un bon port; c'est près de là que la flotte des Vénitiens défit celle des Turcs en 1650. * Sanson.

CUMES, nom de plusieurs autres villes. Consul-

tes Strabon, Pline, & Etienne de Byfance, qui en font mention.

* CUMIA (Joseph) de Catane en Sicile, célébre Jurisconsulte, fut Membre du Conseil. Il étoit fort estimé. On a de lui, *Commentaria in Ritus magna Regia Curia ac totius Regni Siciliæ Curiarum; In Ritus magna Curia Siciliæ Praxis; Practica Syndicatus cum Theoretica; In Siciliæ Capitulum. Si aliquem de successione Feudalium, &c; Consiliorum tomi tres*, & quelques Poësies Italiennes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CUMIMEM, petite isle de la Mer de Scile, des dépendances de Malte, où le Grand Maître de Vignacourt, François de nation, bâtit une forteresse.

* CUMIN (Jean) de la race royale d'Ecosse, fut un des prétendans au thrône d'Ecosse, en 1291. Il fut établi Régent d'Ecosse en 1298, à la place de Wallays qui connoissant combien la jalousie des Grands contre lui étoit préjudiciable aux intérêts du Royaume se démit de la Régence. Il exhorta les Ecossois à rompre la trève que le Roi Edouard leur avoit accordée, fit ensuite soulever toute l'Ecosse, en chassa les Anglois, en 1299, & remporta sur eux trois victoires en un jour. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Anglet. tome* 3. *l.* 9. *p.* 35. 74. 75. 76. 79.

CUMIN ou CUMINO, isle. *Voyez* COMINE.

CUMINOT. isle. *Voyez* COMINOTTO.

CUMO. (Guillaume) Jurisconsulte François, vivoit au commencement du XIV siécle, vers l'an 1310. Il enseigna à Orléans & composa divers Ouvrages, *Super ff. veteri Lib. XXIV. super Codice Lib. IX. &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.*

CUMONIZA. *Voyez* ARGENTARO.

CUN.

CUN. *Voyez* CHUN.

CUNÆUS, (Pierre) naquit en l'an 1586 à *Flessingue*, d'un bon Marchand de cette ville, qui le fit élever avec beaucoup de soin. Il commença à l'âge de douze ans à apprendre les Elemens de la Langue Latine à Middelbourg sous un Maître particulier. On le mit ensuite sous la conduite d'un Ministre de Herlem qui continua à l'instruire chez lui. Quand il fut en etat d'entrer dans une Académie, c'est à dire, à l'âge de quatorze ans on l'envoya à Leyde, où il fut confié à un de ses parens, nommé *Ambroise Regemorter*, sous lequel il apprit les Langues Gréque & Hébraïque. Il fit avec lui en 1603, un voyage en Angleterre. Ce ne fut pas seulement à son égard une promenade de plaisir; mais il employa à l'etude tout le tems qu'il fut dans ce Royaume, & pendant un été il lut avec beaucoup de soin Homére entier, & la plupart des Poetes Grecs: ce qui lui aquit une grande connoissance de la Langue Gréque. Après un assez long séjour en Angleterre, il retourna à Leyde, laissant à Londres Regemorter, qui y avoit été fait Ministre de l'Eglise Hollandoise Réformée. Depuis ce tems-là, il s'appliqua successivement à la Théologie & à la Jurisprudence, sans negliger les Belles Lettres, qui faisoient sa principale étude. La fréquentation des Savans contribua beaucoup aux progrès qu'il fit dans toutes ces Sciences, & il se ressouvenoit toûjours avec plaisir de l'avantage qu'il avoit eu de demeurer pendant trois ans avec *Bonaventure Vulcanius*. Quoiqu'il eût déja quelque connoissance de la Langue Hébraïque, elle étoit trop superficielle, pour qu'il s'en contentât. Il alla donc à Franeker pour s'y perfectionner sous le fameux *Drusius*, qui lui apprit outre cela les Langues Chaldaïque & Syriaque, & le fit entrer dans la lecture des Rabins. Il donna aussi dans cette ville quelque tems à l'étude de la Jurisprudence. Il y avoit deja longtems qu'il travailloit à s'instruire, il étoit tems qu'il instruisit les autres. L'Académie de Leyde prévenue de sa capacité, le fit en 1611 Professeur en Humanitez, & ensuite en Politique, & il expliqua dans ce poste, *Juvénal*, *Senéque le Philosophe*, *Suétone*, *Tacite* & quelques autres Auteurs. Mais comme il aimoit la Jurisprudence préférablement à tout, il se fit recevoir Docteur en cette Faculté, & demanda permission de suivre quelque tems le Barreau, & d'aller entendre à la Haye les Avocats célébres. De retour à Leyde en 1615, il fut nommé Professeur en Droit, charge qu'il a exercée jusqu'à la fin de sa vie, & dans laquelle il expliqua d'abord le *Digeste*, & ensuite le *Code Justinien*. Quoiqu'il se plaignit d'être distrait par un grand nombre de Consultations & d'affaires que sa profession lui attiroit, il ne laissoit pas de s'attacher à d'autres études, principalement à l'Histoire Sainte & à celle des Juifs. Les Etats de Hollande le choisirent sur la fin de sa vie, pour leur servir de Conseiller dans les affaires du commerce & de la Marine, & ceux de Zélande voulurent lui donner la charge d'Historiographe de la Province. Il fit pour cela un voyage dans sa patrie où il fut attaqué d'une fiévre fâcheuse, qui eut quelque interruption, & lui laissa la liberté de retourner à Leyde. Mais il en eut, peu de tems après, de nouvelles attaques qui le conduisirent au tombeau. Il est mort au mois de novembre 1638, dans la cinquante-troisiéme année de son âge. Il s'étoit marié en 1616, & a laissé quelques enfans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Sardi venales, Satira Menippea, in sæculi hujus homines plerosque inepte eruditos; Animadversionum liber in Nonni Dionysiaca; Juliani Imperatoris Cæsares e Græco versi; De Republica Hebræorum libri tres; Responsum in causa postliminii. Exercitationum Oratoriarum inauguratio; Orationes variis Argumentis.* * *Son Eloge par* Adolphe Vorstius dans les *Memoria Jurisconsultorum Henningi Witte*, & à la fin de l'édition de ses Harangues faite par les soins de Cellarius. *Meursii Athenæ Batavæ*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 240. *& suiv.*

CUNAMES, Sauvages du Nouveau Mexique. Les Espagnols qui ont été dans leurs contrées, ont rapporté qu'ils y avoient trouvé cinq bourgades, dont la plus grande s'appelloit *Cia*. Il y avoit huit marchez publics dans cette bourgade, qui etoit si spacieuse qu'elle contenoit plus de vint mille personnes à ce qu'on pouvoit conjecturer. Les maisons étoient enduites de chaux, & peintes de differentes couleurs. Les Sauvages qui l'habitoient leur firent présent de fort beaux manteaux, & on leur servit des mets fort bien cuits, & proprement apprêtez. Ils paroissoient riches en metaux, & ils leur montroient les montagnes où l'on pouvoit les trouver. * Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 6. c. 23. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNCAN, (le Royaume de) païs de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. C'est une des provinces du Royaume de Decan. Elle a au nord le Décan propre, au Levant la province de Balaguete, dont les montagnes de Gate la séparent; le Royaume de Canara la confine au midi, & l'Océan Indien la baigne au Couchant. Ses villes principales sont Visapour, Salapour & Paranda, toutes trois sur la riviére de Mandona, & Goa que les Portugais tiennent sur la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUNDAPOLI, ville de *Golconde*, en Asie, l'une des plus fortes & des plus considérables de ce Royaume. Elle est bâtie sur la pointe d'un rocher, ce qui la rend de très difficile accès. Le mot de *Conda* dans la Langue du Païs signifie une *montagne*. Il y a toûjours douze mille hommes de pié en garnison dans le château où le Gouverneur du Païs n'a pas lui même la permission d'entrer, sans un ordre exprès du Prince, qui ne s'obtient qu'avec peine. Cette forteresse est composée de soixante Forts differens, & tellement situez qu'ils se commandent l'un à l'autre, & enferment des campagnes d'une grande etendue où ils recueillent du ris, & où ils ont des arbres fruitiers de toutes sortes. Le château de Cundapoli entretient correspondence avec celui de *Cundavéra*, qui est situé sur la pointe d'un rocher, & qui est à vint cinq lieues de là; & cela, par le moyen des feux allumez toutes les nuits, & des sentinelles en faction dans ces deux places. * Méthold, *Relation des Royaumes situez aux bords du Golfe de Bengale*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNEGONDE, de la Maison des Comtes Palatins, fille de *Sigefroy*, Seigneur Palatin, & premier Comte de Luxembourg, fut mariée à l'Empereur Henri II, & vécut en perpetuelle virginité avec lui. On dit que ce Prince ayant eu quelque soupçon contre sa vertu, elle la prouva, marchant en sa présence sur des charbons ardens, ou comme les autres disent, tenant une barre de fer ardente en ses mains. Après la mort de l'Empereur, arrivée en 1024, Conrad ayant été élu en sa place en 1025, Cunegonde passa le reste de ses jours, qui furent de quinze années, dans un monastére de filles, qu'elle avoit fondé. Elle y prit le voile de Religieuse, & y pratiqua tous les exercices de piété & de religion. *Consultez* le Martyrologe Romain, *troisiéme mars*. * Baronius, *A. C.* 1014. 1024. 1025. L'auteur de sa Vie, rapportée par Surius & par Bollandus, *le troisiéme mars*.

CUNEGONDE, fille de l'Empereur *Frédéric* III, épousa *Albéric*, Duc de Baviere, vers l'an 1487. Cuspinien a écrit faussement, & Calvisius après lui, qu'elle avoit été promise à Mahomet, Empereur des Turcs. * Sponde.

* CUNEHARD, frére de Sigebert, Roi de Wessex, devint l'objet de la jalousie de Ceaulphe qui avoit succedé à Sigebert. Cunehard étant averti de la mauvaise disposition du Roi à son égard, & sachant qu'il avoit dessein de se défaire de lui, résolut de le prévenir. Pour cet effet l'ayant épié un jour qu'il étoit entré seul chez une Dame qu'il aimoit il se fit accompagner de quelques amis, & alla dans cette maison attaquer Céaulphe qui se battit en desesperé, & blessa même son ennemi. Mais enfin il succomba sous le nombre & tomba tout percé de coups. Quelque tems après les Officiers & les Domestiques du Roi étant accourus au bruit, & l'ayant trouvé mort, se jettérent sur Cunehard & le tuérent, sans vouloir écouter les grandes promesses qu'il leur faisoit, s'ils vouloient lui sauver la vie & le mettre sur le thrône. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre. tome* 1. *l.* 3. *p.* 211.

CUNERUS (Petrus) *Cherchez* PETRI.

CUNGCHANG, ville de la Chine. C'est la cinquiéme de la province de Xensi, & elle a une grande jurisdiction, sous laquelle sont renfermées seize autres villes. On trouve Congchang vers la source de la riviére de Guei, environ à 60 lieues au dessus de Sigan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUNHA, (Rodrigués de) Archevêque de Brague en Portugal, étoit de Lisbonne, où il naquit en 1577. Il étoit fils de *Pierre* de Cunha, & de *Marie* de Silva, qui le destinérent à l'Eglise, & il s'avança dans l'étude de la Jurisprudence Canonique. On le nomme en 1615, à l'Evêché de Portalégre; trois ans après, il eut celui de Porto sur le Douéro; & enfin en 1627, il obtint l'Archevêché de Brague, qui est le siége primatial de Portugal. Cette dignité devoit satisfaire Rodrigués de Cunha; cependant l'amour de sa patrie le lui fit quitter, pour accepter l'Archevêché de Lisbonne, où il mourut après avoir beaucoup contribué au rétablissement des Rois legitimes de Portugal, dans la personne de Jean IV, qui fut mis sur le thrône en 1640. Nous avons divers Ouvrages de la façon de ce Prélat, dont il y en a trois qui sont en Latin, *Super primam P. Decreti Gratiani Comment.*; *De Consiliariis sollicitantibus*; *De Primatu Ecclesiæ Bracharensis*. Les autres en Portugais, sont, l'*Histoire des Evêques de Porto*; *L'Histoire Ecclésiastique de Brague*; *celle de Lisbonne*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CUNIBERT ou HUNEBERT, (Saint) Evêque de Cologne dans le VI siécle, naquit de parens fort nobles & très pieux, en Austrasie, sous la fin du regne de Childebert II, fut fait Diacre de l'église de Treves, & élu Evêque de Cologne en 623. Il assista au Concile de Rheims en 625, & fut ensuite choisi par le Roi Dagobert, pour être à la tête de son Conseil. Ce Prince se servit utilement de ses conseils, & le donna pour Gouverneur à Sigebert, Roi d'Austrasie. Il s'aquitta dignement de cet emploi; & après la mort de Dagobert, il partagea avec Pepin le Gouvernement du Royaume d'Austrasie, & continua à être dans un grand credit, tant que Sigebert vécut. Après sa mort, Grimoald fils de Pepin, ayant ôté la couronne à Dagobert, fils de Sigebert pour la mettre sur la tête de son fils Childebert, saint Cunibert, se retira dans son Evêché. Clovis II, frére de Sigebert, & après lui Clotaire III, regnérent seuls; mais l'Austrasie ayant été donnée à Childeric, fils de Clovis II, Cunibert fut encore chargé des affaires du gouvernement. Il mourut le 12 de novembre de l'an 663. * *Ejus Vita apud* Surium. * Baillet, *Vies des Saints, mois de nov.*

CONIBERT, fils de Pertharite, Roi des Lombards, fut associé à la souveraineté, vers l'an 680. Il régna seul après la mort de son pére en 689. Alahis, Duc de Trente, à qui il avoit sauvé la vie, se revolta contre lui en 691, & lui enleva la ville de Pavie, qu'il perdit quelque tems après. C'et ingrat reprit encore les armes contre Cunibert, qui le défit en 694, dans une bataille où il perdit la vie. Ensuite ce Roi regna assez paisiblement & mourut en 701. Paul Diacre, *Hist. des Lombards*. Sigonius, *Hist. d'Ital.*

CUNIMOND ou GUIMOND, Roi des Gépides, qui vivoit dans le VI siécle, fit la guerre aux Lombards, & fut depuis vaincu par le Roi Alboin l'an 571. Ce dernier qui avoit épousé *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, la voulut obliger de boire dans le crane de ce malheureux Prince, dont il avoit fabriqué une tasse garnie d'or. Cette action inspira à Rosemonde une si grande horreur pour le meurtrier de son pére, qu'oubliant qu'il étoit son mari elle le fit assassiner, en 574. * Paul Diacre, *Gestes des Lombards*, *l.* 2. Sigonius, *Histoire d'Italie*.

CUNINE, Déesse, qui selon les anciens Payens, avoit le soin des enfans dans le berceau, appellé en Latin *Cunæ*, & qui les conservoit contre tous les accidens qui pouvoient leur arriver. On ne se servoit point de vin, mais de lait, dans les sacrifices qu'on offroit à cette Divinité. * Caton, *Traité de l'Education des Enfans*, *cité par Nonius*. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 4.

CUNINGHAM. *Voyez* CUNNINGHAM.

CUNITZ (Marie) fille aînée de *Henri Cunitz*, Docteur en Médecine, de *Schweidnitz* en Silésie, naquit au commencement du XVII siécle. Elle fut élevée avec tant de soin, qu'elle entendoit sept Langues, l'Allemand, le Polonois, le François, l'Italien, le Latin, le Grec & l'Hébreu. A mesure qu'elle étudioit toutes ces Langues, elle apprit l'Histoire, la Médecine, & les Mathématiques. Elle cultiva aussi les Arts qui conviennent aux personnes de son sexe, la Peinture, la Poësie, la Musique; jouoit de quelques instrumens, & faisoit de la Tapisserie. Mais elle fit sa principale occupation de l'Astronomie, s'exerçant aussi à dresser des *Thémes de Nativité*, c'est à dire, des Horoscopes, suivant les régles communes de l'Astrologie. Dans le tems qu'elle s'y appliquoit avec le plus de soin, elle fut, non seulement encouragée à continuer, mais encore mieux instruite par un savant homme de Pitschen, ville de la Principauté de Brieg en Silésie, que quelques affaires particuliéres obligérent de venir à Schweidnitz. C'étoit *Elie de Lewen*, Seigneur de Huntzendorff, & de Hohen-Gersdorff, Docteur en Médecine, & grand amateur de l'Astronomie. Il avoit commencé dès l'an 1612, à faire des observations sur les Planétes; ce qu'il continua durant 28 ans, pour le moins. La conformité de profession, lui fit bientôt faire connoissance avec Monsieur Cunitz, & par ce moyen, avec Madlle Cunitz sa fille. Quoiqu'on lui eût parlé fort avantageusement du savoir de cette Demoiselle, il fut surpris de trouver en elle, beaucoup plus de connoissances qu'il n'avoit cru. Mais quand il eut un peu mieux examiné ce qu'elle savoit d'Astronomie ou d'Astrologie, il jugea que sa méthode de dresser des Horoscopes, étoit défectueuse en bien des choses. Premiérement donc, il lui enseigna des maniéres qu'il croyoit plus sûres, pour faire des prédictions justes. Ensuite il lui communiqua la méthode qu'il savoit, pour résoudre plus facilement les triangles, tant rectilignes que sphériques, & pour abbreger les calculs Astronomiques. Après s'y être exercée environ un an, son pére vint à mourir, ce qui la fit resoudre, avec l'approbation de ses parens, d'épouser M. de Lewen, à qui d'ailleurs elle se sentoit si redevable; comme elle l'a reconnu en plusieurs endroits. Ce fut l'an 1630, ou peu après (au moins, ils n'étoient pas encore mariez l'an 1629) que

que M. de Lewen commença à faire des Observations sur les étoiles fixes, & à les comparer ensemble. Quand ils furent mariez, Mad. Cunitz s'appliqua tellement à l'Astronomie, qu'elle passoit la plupart des nuits, à faire des Observations ou à calculer, & prenoit le jour pour dormir; ce qui lui fit négliger ses affaires domestiques. Une vie si derangée, pour une femme, donna lieu à plusieurs contes populaires, qu'on débita sur son sujet. Mais, comme il n'y a guéres que la malignité & l'envie qui entretiennent ces sortes de contes, dont l'ignorance est ordinairement la source, Mademoiselle Cunitz ne crut pas que pour cela elle dût changer une maniere de vivre innocente en elle même, & qui donnoit du plaisir. Elle continua donc, comme elle avoit fait, ses occupations Astronomiques. Pour faire ses calculs, elle s'étoit servie d'abord, de même que son mari, des Tables Danoises de *Longomontanus*; & ils s'apperçurent souvent, qu'elles ne répondoient point aux observations qu'ils faisoient eux mêmes. Les Tables *Rudolphines de Kepler*, s'y accordoient beaucoup mieux; mais la pratique leur en paroissoit plus difficile, à cause du frequent usage des Logarithmes, qu'il faut souvent corriger. Ils résolurent donc d'abandonner entiérement les Tables Danoises, & de chercher des moyens, pour rendre l'usage des Rudolphines, plus commode & plus aisé. Malgré les grandes difficultez qui se présentérent bientôt dans leur projet, Mademoiselle Cunitz se chargea de l'exécuter toute seule, & se mit à y travailler. A peine avoit-elle commencé un ouvrage si pénible, que la guerre, dont l'Allemagne fut affligée durant 30 ans, pénétra dans la Silésie, & obligea nos deux Astronomes de quitter Schweidnitz, pour se retirer en Pologne, qui étoit alors en paix. Quoiqu'ils fussent munis de bons passeports, ils furent dépouillez en chemin par des Soldats. Mais étant arrivez en Pologne, ils furent reçus, avec toute sorte d'humanité, dans un Couvent de fille, où deux Abbesses consécutives les entretinrent honorablement. Ce fut dans cette paisible retraite, que Mademoiselle Cunitz composa ses Tables Astronomiques, dont les deux premiéres parties furent achevées l'an 1643, & la troisiéme l'an 1645. Elle y joignit une ample Introduction, en Latin & en Allemand, & donna à son Ouvrage, le titre de *Urania propitia*. Il parut l'an 1650, à Oels en Silésie, où l'impression avoit été commencée le 30 mai 1649, & fut dedié à l'Empereur *Ferdinand*, par Mademoiselle Cunitz & par son mari. Quatre ans après, il fut réimprimé à Franeker, ou à Francfort. M. de Lewen, qui en fait la préface, proteste que tout l'Ouvrage est de sa femme; quoiqu'il ne désavoue pas, d'en avoir revu la plus grande partie, & corrigé quelques endroits; comme Mademoiselle Cunitz, de son côté reconnoit avoir été souvent secourue par son mari. Elle en rapporte quelques observations, & fait espérer les autres. Souvent elle critique les Tables de *Lansbergen*, qui, comme elle dit, s'est vanté mal à propos qu'elles étoient conformes aux observations de tous les siécles. Voici ce que M. Wolfius Professeur en Mathématiques à Halle, dit de celles de Mademoiselle Cunitz: *Tabulas Rudolphinas in aliam formam transmutavit Maria Cunitia, cujus* Urania propitia *sive Tabula Astronomica miré faciles, vim Hypothesium Physicarum a Keplero proditarum complexa, facillimo calculandi compendio, sine ullâ Logarithmorum mentione, phænomenis satisfacientes, Latine & Germanice Olsna in Silesia anno 1630 prodiere, ut scilicet calculus Rudolphinus difficilis facilior redderetur*. On ignore le tems de la mort de Mademoiselle Cunitz. Gisbert Voet la croyoit encore en vie l'an 1669, auquel il publia la seconde partie de sa Politique ecclésiastique, où il parle ainsi: *Maria Cunitia Bicinis in Silesia etiamnum (ni fallor) vivens, quæ eruditionem suam Linguis & Scientiis theoreticis satis superque prodidit editione* Uraniæ propitiæ, *&c.* * *Bibliotheque Germanique, tome 3. p. 163. & suiv.*

CUNNINGHAM, petite province d'Ecosse au Couchant de la province de *Clydesdale*. Sa capitale est *Irwin*, à l'embouchure de la riviére de ce nom: c'est une ville bien située pour le trafic, & un bon port pour les petits vaisseaux. Vers la source de la riviére on trouve *Kilmarnock*, qui donne le titre de Comte au Chef de la famille de *Boyds*. Dans la Baye de Cluyde, on trouve le bourg de *Largis*, fameux par la défaite des Norvégiens par Alexandre III, Roi d'Ecosse. *Kilmaur* dans la même Province est la Terre de la famille de Cunningham, qui a pris son nom de celui de la Province. On place dans cette Province la Baronie de *Reinfrew* dont la ville capitale du même nom est sur la Cluyde, & donne le titre de Baron au Prince d'Ecosse. La terre y produit en abondance toute sorte de grains, & d'excellens pâturages, & la mer contribue beaucoup à rendre son commerce florissant par la communication qu'elle lui donne avec les Nations étrangéres. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 159.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNON. *Cherchez* CONON.

CUNOBELIN. *Voyez* CINOBELLIN.

CUNON, Pape. *Cherchez* CONON.

CUNSTATT. *Voyez* KUNSTATT.

CUNTUR, oiseau fameux au Pérou, & que les peuples ont adoré comme une de leurs principaux Dieux. Il y en a de si grands qu'ils ont cinq à six aunes de long, à les mesurer d'une pointe de l'aile à l'autre, & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des hommes. C'est un oiseau de proye, qui n'a aucunes serres, comme les aigles. Ses piez ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf & que quand ils sont deux, ils combattent un taureau & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a sur la tête une crête faite en façon de rasoir, différente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait, il étourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Espagnols le nomment *Condor*. *Voyez* L'Histoire des Yncas. Le Pére Jerôme Lobo dit, que l'on trouve aussi des Condors dans la région de Sophala, des Caffres, & de Monomotapa, jusqu'au Royaume d'Angola. Ils ressemblent à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont vint-quatre paumes de long & trois de large, dont le tuyau est long de cinq paumes, & de la grosseur du bras, blanc, avec la plume noire. Il y en a, si l'on en croit les Rélations, qui ont la grandeur de deux éléphans joints ensemble, & ont d'etendue du bout d'une aile au bout de l'autre jusqu'à trente pieds On en a vu qui ont voulu jusqu'à deux cens livres de chair. C'est peut-être le *Rouch* des Arabes. *Voyez* l'Histoire d'Ethiopie du Pére Bolivart. On garde dans le thrésor de la Sainte-Chapelle de Paris, une serre d'oiseau, qui fait voir qu'il y en a de bien grands. * *Relat. des Voyages*.

CUP.

CUPER ou CUYPER, (Laurent) Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVI siécle, étoit natif de Grammont, ou Geersbergen en Flandre. Il mourut à Bruxelles, le 29 mars de l'an 1594, âgé de 66. ans. On a de lui, *Theatrum Mundi Minoris sive Humanæ calamitatis Oceanus*, traduit par lui de François en Latin; *De dignitate Hominis*; *Beata Anna Genealogia & Vita*; *Ἀπόκρυφα ἔσχατα, sive Quatuor Hominis Novissima*; *Brabantia Chronica*. Pierre Lucius lui attribue encore *Commentarius in Esther, in Ruth*; *Sermones de Dominicis & Festis*. * Lucius, *in Biblioth. Carmel*. Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 620.* Le Mire. Alégre, &c.

CUPER (Gisbert) naquit le 14 septembre 1644, à *Hemmen*, petit bourg situé dans cette partie du Duché de Gueldre qu'on appelle l'*Over Betawe*. Un Ministre, Homme de Lettres, prit soin de ses premiéres études dans la maison de son pére, qui étoit Greffier & Sécretaire général de la Province. On l'envoya ensuite à Nimégue sous un Professeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans, après lesquelles il fit dans la même ville un Cours de Philosophie, un autre de Mathématiques & d'Histoire, un troisiéme de Jurisprudence & un quatriéme de Théologie. Après qu'il fut suffisamment instruit de toutes ces Sciences, il forma le dessein de s'attacher dans la suite uniquement aux Belles Lettres, dont il alla faire une étude particuliére à Leyde sous *Jean Frédéric Gronovius*. Les voyages font en plusieurs païs une partie considérable de la bonne éducation; M. Cuper commença les siens par la France où il eut soin de visiter les Savans & il se disposoit à aller faire la même chose en Italie, lorsqu'il apprit à Paris qu'on l'avoit choisi pour être Professeur en Histoire à *Déventer*. Un choix si honorable pour lui, lui fit abandonner son premier dessein, & il retourna en Hollande prendre possession de son poste. C'étoit en 1668, & il n'avoit alors guéres que 24 ans. Cependant il se fit bientôt un grand nom par les Eléves qu'il forma & par les Ouvrages qu'il donna au public. On le jugea même bientôt capable d'entrer dans les charges de la République. En 1675, il fut fait *Bourguemaître* de Déventer. En 1686, on le nomma *Député* de la Province d'Over-Issel à l'assemblée des Etats Généraux, & il remplit ce poste jusqu'en 1693, qu'il fut fait *Membre* des Etats d'Over-Issel. En 1706, il fut *Député* des Etats Généraux à l'Armée des Païs-Bas. Il a été outre cela chargé en plusieurs occasions de differentes commissions importantes. Tous ces emplois n'ont point affoibli l'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, qui faisoient son délassement, ausquelles il donnoit tous ses momens de loisir. A l'armée même & au milieu des camps il écrivoit de longues & savantes lettres qui font connoitre la sagacité de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Louis XIV, ayant permis après la paix, à l'Académie des Belles Lettres & des Inscriptions, d'ajoûter à la Classe des Académiciens Honoraires quelques Etrangers célébres par leur érudition, M. Cuper fut un des trois qu'elle choisit, & on ne peut être plus sensible à cette nomination, qu'il appelloit son *enrôlement d'honneur*. Après avoir langui plusieurs mois, miné insensiblement par une fiévre lente, il mourut le 22 novembre 1716, âgé de 72 ans, laissant quatre ou cinq filles. C'étoit un homme affable, poli, prévenant, sur tout à l'égard de ceux en qui il voyoit quelque talent pour les Lettres, aimé de tout le monde. Son érudition lui avoit attiré le respect, l'estime, & la confiance de tous les Savans de l'Europe, & il étoit consulté de toutes parts comme l'Oracle du Monde savant. On a de lui les Ouvrages suivans, *Observationum liber tres*, Ultrajecti, 1670, *in octavo*; *Observationum libri quartus*, Daventriæ, 1678, *in octavo*; *Harpocrates sive explicatio imagunculæ argenteæ antiquissimæ sub Harpocratis figura ex Ægyptiorum institute solem repræsentantis*, Amstelodami, 1676, *in octavo*; *Item Editio altera, & Monumenta antiqua inedita, accedit Stephani le moine Epistola de Melanophoris*, Trajecti ad Rhenum, 1687, *in quarto*; *Apotheosis vel consecratio Homeri, sive lapis Antiquissimus, in quo Homeri consecratio sculpta est, Commentario illustratus*, Amstelodami, 1683, *in quarto*; *In Lactantium de Mortibus Persecutorum Notæ*; *Historia trium Gordianorum*, Daventriæ, 1697, *Dissertationes duodecim, quibus variæ res quarum mentio fit in Trium Gordianorum Historia, pluribus explicantur*; *De Elephantis in nummis obviis Exercitationes duæ*; *Traduction de diverses Lettres Latines sur d'anciennes Inscriptions trouvées en Orient, adressées à M. Huet*; *Celeberrimorum Virorum Epistola de Re Numismatica ad M. Zachariam Goesium*, Wittenbergæ, *in octavo*; *Notæ in Phædrum referta multiplici eruditione*; *Observationes in Justinum in quibus plurimi Autorum loci, nummi & marmora illustrantur & emendantur*; *Dissertationes de nonnullis difficilibus locis, Aurelii Victoris Autoris Epitomes, nec non Zozimi*; *Notæ in Varronem*; *Notæ & Observationes in Minutium Felicem*; *Observationes in Biblia*; *Urbs Roma, Septem Romanorum Reges a Floro descripti, explicati, ubi inseruntur & explicantur plurimi Romanorum Ritus, Antiquitates, Inscriptiones, Nummi, &c.*; *Geographia Homerica*; *Notæ in Johannis Saresberiensis Polycraticum*; *Alexander verus & falsus*; *Inscriptiones variæ inedita*; *Iter Trajectense ad Mosam, refertum variis Antiquitatibus*; *Iter Amstelodamense variis rebus haud ita cognitis, nec non Antiquitatibus onustum*; *Lettres à M. Basnage sur son Histoire des Juifs*; *Lettre à M. Masson sur quelques points de Litterature*. On a donné dans la Republique des Lettres 1704, août & septembre des extraits fort curieux de plusieurs *Lettres* qu'il a écrites à M. Jurieu, au sujet de son Histoire Critique des Dogmes & des Cultes bons ou mauvais, & des Réponses de M. Jurieu. M. Cuper a aussi publié en François, *Remarques sur le livre de Philon de Therapeutis & sur les Observations du Pére Montfaucon*, où l'on prétend que les Therapeutes n'ont jamais été Chrétiens. On a encore de M. Cuper en manuscrit des Notes sur Cicéron, sur Suétone, sur Justin, sur Florus & sur d'autres Auteurs anciens Latins. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir a l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 88. & suiv.*

CUPIDON, Divinité que les Anciens croyoient présider à l'amour. *Cherchez* AMOUR.

CUPIS. *Voyez* CUPPI.

COPPI, ou de CUPIS, (Jean-Dominique) Cardinal, étoit Romain. Il fut très-habile Jurisconsulte, Protonotaire Apostolique, Evêque d'Adria, Administrateur des églises de Nardo, de Récanati, de Macérata, de Monte-Peloso, & de Camérino, puis Archevêque de Trani. Après avoir rendu de grands services à l'Eglise, le Pape Leon X le fit Cardinal en 1517. Il eut la légation de la Marche d'Ancone en 1537, & le Gouvernement de Tivoli l'année suivante. Il assista aux Conclaves d'Adrien VI, de Clément VII, de Paul III & de Jules III, & mourut Doyen des Cardinaux, Evêque d'Albe & de Palestrine, le 10 décembre 1553, ayant alors la protection des affaires de France en Cour de Rome. Janus Vitalis composa en son honneur une Oraison en vers.

Il y a eu de son nom Tosca & Paul de Cupis, tous deux Evêques de Récanati, l'un avant le Cardinal, & l'autre après lui; Bernardin, Evêque d'Osimo en 1551; Theodora, Jésuite dans le XVII siécle; Pierre, Abbé de Saint-Laurent *extra muros*; & Jean-Dominique de Cupis, tous deux vivans en 1665. * Michel Justiniani, *Histoire des Gouverneurs de Tivoli*. Ughel, *Ital. Sacra*. Ciaconius. Victorel. Aubéry, *Hist. des Cardinaux*, &c.

CUPROLI. *Voyez* COPROGLI.

CUR.

CURAÇAO, ou CURASSAW, isle de l'Amérique Méridionale, est une de celles qu'on nomme *Isles de Sottovento* ou *Sottavento*. Elle est vis à vis de la province de Vénézuéla, entre l'isle de Bonaire & d'Oruba. Les Espagnols en ont été autrefois les maîtres; mais les Hollandois le leur enlevérent en 1632, & l'ont gardée depuis. * Laet. Sanson.

CURÆUS. *Voyez* CURE'E (Joachim de la)

CURATEURS. Il y en avoit de plusieurs sortes à Rome. Les principaux étoient,

Curatores omnium Tribuum: c'étoient les Syndics qui étoient comme les protecteurs des quartiers de Rome, ausquels répondent les *Quarteniers* de Paris & de quelques autres villes.

Curatores Operum publicorum: les Surintendans des ouvrages publics, qui en prenoient le soin.

Curatores alvei Tiberis, & Cloacarum: les Commissaires pour le nettoyement du canal public, & des égouts de la ville. Suétone nous apprend qu'ils furent établis par Auguste. *Nova officia excogitavit, curam operum publicorum, viarum, aquarum, alvei Tiberis*.

Curatores viarum, extra urbem: les Commissaires des grands chemins hors de Rome, & des ponts & chaussées.

Curatores Annonæ: les Commissaires des Vivres.

Curatores Frumenti: les Distributeurs du blé.

Curatores Denariorum flandorum, qu'on trouve exprimez par ces trois lettres dans les Inscriptions antiques, C. D. F. *Maîtres des Monnoyes*, qui sont encore appellez *Viri monetales*, qui avoient le soin de faire battre monnoye. On trouve dans les inscriptions des pieces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres *A. A. A. F. F.* qui signifient *Ære, Argento, Auro flando, feriundo*, c'est à dire, *commis à faire fondre & battre les espéces de cuivre, d'argent, & d'or*.

la *Curatores Kalendarii*. Ceux qui donnoient l'argent de la maison de ville à rente, & qu'on payoit aux calendes ou le premier jour du mois, d'où ils ont été nommez *Kalendarii*. * *Antiq. Rom.*

CUBRICUS, est le véritable nom de l'Héresiarque Manes, lorsqu'il étoit esclave. *Cherchez* MANE'S.

CURCE. *Cherchez* CURTIUS.

CURCE (Quinte-) *Voyez* QUINTE-CURCE.

CURCHUS, nom Dieu des anciens Habitans de la Prusse, que le faisoient présider au boire & au manger. Ces peuples après avoir fait la recolte des fruits de la terre, lui en offroient les prémices. Ils entretenoient aussi un feu perpétuel en son honneur, & lui érigeoient tous les ans une statue nouvelle, brisans celle qu'ils avoient adorée. * Hartknoch, *Dissert. de cultu Deorum Pruss.*

CURCU. *Voyez* CORYCE.

CURDES, peuples du Curdistan, qui se sont aussi répandus dans la Mésopotamie ou *le Diarbeck*, dans l'Arménie, & dans la Syrie, vivent sous la protection du Roi de Perse, & parlent une Langue qui approche assez de la Persienne. Les uns sont Mahométans & les autres Jasides. *Les Curdes Mahometans* sont gouvernez par des Emirs ou Princes, qui sont presque souverains dans leurs Principautez, & comme independans du Grand Seigneur. Il y a de ces Emirs jusques à la ville d'Asfan, à six journées de Diarbekir, aux environs de laquelle on voit aussi un grand nombre de Chrétiens Nestoriens Jacobites & Arméniens. *Les Curdes Jasides* sont de cinq sortes, savoir, les Decénites, les Sachéliens, les Dennédies, les Calédies, & les Errans. Ils sont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de religion. Ils adorent Dieu; mais ils ont aussi de la vénération pour le Diable, qu'ils craignent comme auteur du mal. Il y en a qui adorent le soleil, & on les appelle *Chamsies*, c'est à dire, *Adorateurs du soleil*. Jasides signifie Disciples de Jesus, du mot *Jasid*, qui veut dire Jesus en Langue Curde, & vient du Turc *Aisa*, qui signifie le même. Ils reconnoissent la Divinité de Jesus Christ, & son origine du Pere Eternel. Ils croyent aussi comme les Catholiques, qu'il est né de la Vierge Marie, laquelle ils nomment *Meyreme*. Les Dace'nites ont leur principale demeure à une demi-journée de Mosul, qui est la nouvelle Ninive. Ces sortes de Curdes reçurent le Christianisme le jour même de la descente du saint Esprit, & sont nommez dans l'Ecriture, entre les nations qui virent le miracle de la Pentecôte. Le mot *Parthi*, qui est dans le *second chapitre des Actes des Apôtres*, est traduit du Syriaque *Kérad*, qui signifie *Curde*; & ce sentiment est appuyé sur l'Histoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été établi par des fugitifs de la Scythie, & que cet Empire s'étendit jusques dans l'Assyrie & la Mésopotamie. Les Jasides sont donc venus des Parthes, & particuliérement des Adyiens appellez Dacénites, qui reçurent encore les lumieres de la Foi par saint Jude ou Thaddée, en l'honneur duquel ils ont bâti un temple, qui est l'unique de toute leur Secte. Ils nomment cet Apôtre en leur Langue *Chesi-Ada*. Les Dacenites aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahométans; & comme ils ont l'humeur fort guerriére, & le courage des anciens Parthes, on leur entend quelquefois dire que, si les Francs venoient en leur païs, ils extermineroient ces Infidéles. Les Jasides Sache'liens ont un Fort sur le Mont-Sangare, qui étoit autrefois une forteresse des Romains dans la Mésopotamie. Cette montagne dont l'étendue contient environ trois journées de chemin, a de fertiles plaines sur sa hauteur, & est revêtue de vignes & d'arbres fruitiers. Au bas, il y a encore une grande plaine très abondante en blé. Ainsi cette nation se soutient par elle même. Elle est partagée en un grand nombre de villages, où les enfans s'exercent à manier les armes dès l'âge de sept ans. Les hommes ont de longs cheveux à la façon des François, & les Femmes, qui se servent des armes à feu avec autant d'adresse que les hommes, ne portent point de longs voiles, comme toutes les autres de l'Orient. Pour peu que les Turcs approchent de leur païs, ils ne perdent point l'occasion de courir sur eux; c'est pourquoi le Grand Seigneur ne leur fait point payer de tribut, & se contente d'un present qu'ils lui portent. On dit communément qu'un Sachelie battroit sans peine cinq ou six Turcs, tant on est persuadé de l'adresse & du courage de ce peuple. Les Jasides Denne'dies sont les païsans des Curdes, dont quelques uns demeurent à une journée de Mardin, proche la riviére de Chobar, qui a son cours vers Bagdet & se jette dans l'Euphrate. Il y en a d'autres qui habitent la Terre de Serouge, à une demi-journée de l'Euphrate, où se voyent les restes de l'église du célébre Evêque Jacques de Serouge, surnommé *le Docteur*, qui a laissé de savans Ouvrages aux Chaldéens & aux Syriens. Il vivoit dans le cinquiéme siecle, & s'aquit une réputation qui dure encore, quoique les Grecs ayent de l'aversion pour la memoire de cet Evêque. Les Cale'dies sont au dessus de Diarbekir, vivent de brigandages, & font des courses dans la Syrie & dans la Mésopotamie. Quelques uns les appellent *Calédides* ou *Catélies*, & croyent que ce sont les Assassins si renommez dans l'Histoire des Croisades. Ces bandes de Brigands, qui suivent en ce tems-ci les Caravanes, suivoient les Pélerins dans les autres siécles; & l'on voit encore aujourd'hui leur ancien chateau au dessus de Tortose en Syrie. Les Jasides Errans, que les Turcs nomment *Conchar*, changent de demeure, selon les saisons, pour trouver de bons pâturages, & vont depuis Mosul jusqu'à Erzerum, dans l'espace de vingt-cinq journées de chemin. Ils passent souvent auprès du Mont-Achour, où il y a plus de 20000 grottes d'autres Jasides, qui y vivent sans Religion, à la réserve qu'ils ont de la veneration pour Jasid, & pour le Diable, qu'ils craignent comme l'auteur de tous les maux. Ces Jasides errans ont une demeure très-agreable dans une Terre appellée *Bengueul*, c'est à dire, *mille fontaines*. On y voit une colline revetue de beaux arbres & d'une infinité de fleurs, où l'on compte mille bassins & mille sources d'eau, qui coulant dans le vallon, se joignent en quatre endroits, & forment, dit-on, quatre grandes riviéres, le Tigre, l'Euphrate, le Gueon, & le Calich, dont les eaux s'étant plusieurs fois perdues sous terre, & paroissant de nouveau après plusieurs detours, vont enfin se rejoindre à Balsore dans l'Yérak. Ce Paradis terrestre est habité par les Curdes errans, dans les grandes chaleurs de l'été. Les Jasides forment dans leurs devotions nocturnes une maniere de danse, au son de leurs petits tambours. Leur turban & leurs habits sont noirs; & lorsque les enfans des Turcs, ou des Arabes les rencontrent dans les rues, ils leur jettent des pierres, en criant, *Dieu confonde le Diable*. Ils croyent que le Démon se reconciliera avec Dieu, & ne peuvent souffrir qu'on le maudisse, dans la crainte qu'ils ont de sa colere. Ces peuples ont un *Scheik* ou Prélat, qui est aussi le Grand Supérieur de tous les Moines Jasides. * *Rélation de la Mission de Mardin*, 1681.

CURDISTAN, ou PAIS DES CURDES, vaste païs d'Asie, s'étend en partie dans la grande Arménie, & en partie vers la Perse, même jusques à Bagdad, où il comprend le Royaume de Carnaba. * Sanson. Baudrand.

CURDO, anciennement *Niphates mons*. C'est une longue chaîne de montagnes, qui fait partie du Mont-Taurus. Elle s'étend depuis l'Euphrate jusques aux montagnes de Tehildir, qui sont les Monts-Caspiens des Anciens. Ces montagnes séparoient autrefois la grande Arménie de la Mésopotamie & de l'Assyrie: aujourd'hui elles séparent, entre l'Euphrate & le Tigre, la Turcomanie du Diarbeck, & ensuite elles traversent le païs des Curdes, d'où elles prennent le nom de Curdo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURE, petite riviére de France. Elle coule le long des confins de la Bourgogne & du Nivernois, baigne Vézelay, & se decharge dans l'Yonne, un peu au dessus de Crevant. Il y a sur cette riviére le village de Cure, avec Abbaïe à deux lieues au dessus de Vezeley.

CURE, est le nom que l'on donne aux Bénéfices, dont le Titulaire a le soin de la conduite des ames dans une certaine étendue de terre, qu'on appelle une paroisse. Les Cures sont aussi anciens que l'Eglise. Car les Apôtres ordonnoient dans les églises nouvellement établies, des Prêtres pour les gouverner conjointement avec le premier Evêque. Cet Evêque avoit le pouvoir d'en ordonner, quand il étoit besoin pour le gouvernement de l'Eglise. Dans la suite, l'Eglise & le nombre des Fidéles se multipliant, il fallut bâtir plusieurs églises dans une même ville, celle de l'Evêque n'étant pas suffisante, & établir des Prêtres pour gouverner des églises dans la campagne. On voit qu'il y avoit à Rome du tems d'Optat quarante Basiliques, qui étoient regies par des Prêtres; & le Pape Corneille dans son Epitre à Fabius, assûre qu'il y avoit 46 Prêtres dans l'église de Rome. Il y avoit des Curez à Alexandrie dès le tems de S. Athanase. Il y en avoit aussi aux environs de la Maréote. Ces Prêtres avoient chacun une église, dans laquelle ils assembloient le peuple. Cela étoit général dans toute l'Eglise. Il y avoit des Prêtres de la ville, dont les uns étoient dans l'église épiscopale, les autres avoient leurs églises ou leur titres dans la ville, & quantité d'autres qui étoient, dans la campagne. Entre ceux ci, il y en avoit de plus considérables que l'on appelloit Chorévêques, ausquels ont succédé les Doyens ruraux. Les Theologiens on fait les Curez successeurs des 72 Disciples de Nôtre-Seigneur, & les ont crus de droit divin. C'est le sentiment de la Faculté de Théologie de Paris. Les Curez avoient droit d'assembler le peuple, de leur administrer les Sacremens dans leurs églises, & d'excommunier les coupables. On a donc, depuis le huitiéme siécle, uni des Cures à des Chapitres & à des monastéres. Mais depuis on a exclus les Moines de l'administration des Cures. Les Chanoines Réguliers se sont maintenus dans le droit de posséder des Cures. Les Chapitres & les monastéres qui ont des Cures, sont obligez d'y nommer des Vicaires perpétuels. Les Curez ne sont point amovibles: ils dépendent des Evêques; mais pour les destituer, il faut un jugement canonique. Les droits spirituels des Curez, sont de gouverner les Fidéles qui dépendent de leur paroisse, pour ce qui regarde le spirituel, de leur administrer les sacremens; de les confesser & de les communier à Pâques. Les temporels sont de percevoir les grosses dixmes, à moins qu'elles n'ayent été aliénées, (& en ce cas les Gros Decimateurs sont tenus de leur faire une pension congrue, de jouïr des novales menues, & autres dixmes, & du creux de l'église, c'est à dire, des offrandes, des droits de batême, de mariage, de mortuaires, &c. * Thomassin, *Discipline de l'Eglise*. Fleury, *&* *autres*.

CUREAU de la Chambre. *Cherchez* CHAMBRE, (Cureau de la)

CURE'E (Joachim de la) naquit à Freistadt en Silésie, le 23 octobre 1535. Il étoit fils de Grégoire de la Curée; lequel après avoir achevé ses Humanitez à Leipsic & à Cracovie, apprit à faire des étoffes de laine, & fut enfin Juge de Glogaw. Joachim, à l'âge de sept ans, commença d'apprendre le Latin dans le lieu de sa naissance. Il continua ses études à Golsberg sous Valentin Fridland, qu'lui enseigna la Langue Greque & la Dialectique. En 1550, il fut appellé à Wittemberg pour y instruire la Jeunesse. Cependant il y fit de si grands progrès en Théologie, qu'il surpassa bientôt tous ses compagnons d'étude. Au mois de juillet de l'année 1554, il fut fait Maître-ès-Arts, & au mois de septembre suivant il revint dans sa patrie, où il expliqua les Auteurs Grecs & Latins à un grand nombre d'Ecoliers, employant à la lecture des livres de Medecine les heures qu'il pouvoit dérober aux exercices de son emploi. En 1557, il alla à Padoue; où il fut Auditeur de Victor Trincavela, & d'Antoine Francanzan, Professeurs en Médecine dans l'Université de cette ville. De là il passa à Bologne, où il reçut le Bonnet de Docteur en cette Science le dixiéme septembre 1558. Etant de retour dans son païs l'année suivante, il servit en qualité de Médecin la République de Glogaw, qui lui assigna des appointemens considérables. Il y pratiqua la Medecine jusqu'à l'année 1572, en laquelle il fut appellé à la Cour de George, Duc de Lignitz & de Brieg, qui l'honnora de la charge de son Médecin & de son Conseiller, laquelle il ne put pas exercer, parce qu'avant que d'en prendre possession, il fut saisi d'une violente fievre qui mit fin à sa vie, après qu'il eut vécu quarante ans & trois mois. C'étoit un Médecin, qui non seulement avoit aquis une grande réputation par son savoir dans la Science dont il faisoit profession, mais qui s'étoit aussi rendu habile dans la Théologie, & qui avoit beaucoup de zéle pour la Religion Evangélique. Un Théologien Protestant de Breslaw en Silésie, nommé *Ursinus* ou *Beer*, mit au jour une Exégése sur le Sacrement de l'Eucaristie, sous le masque de Joachim de la Curée, laquelle excita un grand trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une facheuse conjoncture pour Gaspard Peucer, gendre de Melanchthon, qu'il se rendit suspect de Zwinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de la Curée. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des conjectures, & contre la malice des Délateurs. Le témoignage du Libraire lui fut inutile, & il fut jetté dans les prisons de Dresde. Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'Exégése de Joachim de la Curée. On pretend qu'un Libraire nommé Voegelin fut aussi puni pour ce sujet. Cependant quoiqu'il fut innocent du fait, il semble qu'il avoit mérité la punition pour s'être vanté faussement d'être l'Auteur de cet Ouvrage. Melchior Adam soutient que Joachim de la Curée est l'Auteur de cet Ouvrage, qui semble different de celui qu'Ursinus publia au nom des Théologiens d'Heidelberg, par l'ordre de l'Electeur Palatin & des Magistrats de cette ville sous ce titre, *Exegesis vera Doctrinæ de Sacramento Eucharistiæ*. Ses Oeuvres imprimées sont, *Libellus Physicus de natura & differentiis Colorum, Sonorum, Odorum, Saporum & qualitatum tangibilium*; *Exegesis Controversiæ de Sacra Cœna*, *Spongia adversus Paulum Eberum*, *Formulæ Precum familiarum ex Lectionibus quæ usitato more in Ecclesia leguntur*, *Descriptio Silesiæ*, *Gentis Silesiæ Annales*, *Consilia Medica*. Il a aussi traduit en Allemand un livre intitulé *Julius*. *Dialogus*, *Quomodo Julius II*, *Pontifex Maximus post mortem cœli fores pulsando ab Janitore D. Petro intromitti nequiverit*, & que quelques uns attribuent à Erasme. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 470. *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

CUREN, ville. *Voyez* CUROW.

CURE'OTIS, en Grec Κυρεῶτις (de κουρά, c'est à dire, *l'action de tondre*) étoit le troisiéme jour des Apaturies, qui étoient certaines Fêtes que les Atheniens célébroient pendant quatre jours. Les péres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être rasez, & pour être ensuite reçus dans les Tribus du peuple. Car jusques à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque Divinité; & lorsque le tems étoit venu de la faire raser, cela se faisoit dans le temple de cette même Divinité, à laquelle ils l'avoient consacrée. C'étoit le plus souvent à Apollon, quoi qu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athénes consacroit sa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon *Pythien*, dans le temple de Delphes. Mais pour ce qui est du jour nommé *Curéotis*, Hésychius dit clairement qu'ils avoient accoutumé de consacrer ce jour-là leur chevelure à Diane. *Voyez* APATURIES.

CURES, ancienne ville d'Italie dans le païs des Sabins, qu'on croit avoir été fondée par Medius Fidius, en la septiéme année de la fondation de Rome, & 747 ans avant Jesus Christ. Tatius Roi des Sabins, quitta Cures pour venir demeurer avec ses peuples à Rome, d'où les Romains prirent le nom de *Quirites*. Numa Pompilius étoit natif de Cures, & cette ville a été depuis ruinée. Léandre Alberti a cru que cette ville étoit bâtie dans l'endroit où est le village dit *Torre*, & d'autres croyent que c'étoit où est le bourg de *Curesse*; mais il y a plus d'apparence, que c'est sur les ruines de Cures qu'on bâtit depuis la ville de *Vescovie*, où a été l'Evêché de Sabine. *Vescovie*, n'est aujourd'hui qu'un bourg.

CURE'SE, riviere. *Voyez* CORRE'SE.

CURE'TES, peuples de l'isle de Créte, originaires du Mont-

du Mont Ida celébroient leurs Fêtes au son des instrumens, à la façon des Corybantes. On dit qu'on leur donna le soin de Jupiter nouvellement né, & qu'ils furent Ministres de Cybéle. *Voyez* CRETE. * Strabon, *l.* 10. *Voyez* CORYBANTES.

CUREUS (Joachim) *Voyez* CURE'E (Joachim de la)

CURGON. *Voyez* CURSON.

CURIACES, trois fréres de la ville d'Albe, soutinrent en combattant, les intérêts de leur patrie contre les Romains. Ces derniers, sous le Roi Tullus Hostilius, avoient declaré la guerre à ceux d'Albe; mais comme les forces de ces deux peuples se trouvérent égales, ils convinrent entre eux que trois freres gemeaux de chaque parti soutiendroient les prétentions de leur nation, trois Curiaces pour ceux d'Albe, trois Horaces pour les Romains. Le combat qui se donna l'an 85 de Rome, & 669 avant J. C. fut long-tems douteux. Les trois premiers étant blessez, & deux des derniers tuez, celui des Horaces qui restoit, joignant l'adresse à la valeur, feignit d'avoir peur & de prendre la fuite; & ayant par cette feinte extrémement fatigué les Curiaces, il les attaqua l'un aprés l'autre, & les tua. * Florus, *l.* 1. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse, &c.

CURJAT, petite ville de l'Yemen, contrée de l'Arabie Heureuse, est sur la côte, vis à vis de l'isle de Maasira, environ à cinquante cinq lieues du Cap de Ras-al-Gata. On conjectura, que ce lieu peut être celui que Ptolemée appelle *Dianæ Oraculum*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CURIATIUS MATERNUS, Poete Latin, vivoit du tems de l'Empereur Vespasien, vers l'an 70 après J.C. Ses Ouvrages sont perdus, & nous n'avons de lui qu'une Tragédie de Médée, citée par l'Auteur des Causes de l'Eloquence corrompue, *au Dial.* 6. & par Vossius, *des Poët. Lat. c.* 3.

CURIE, Romulus divisa le peuple Romain en trente Curies, dont il y avoit dix dans chaque Tribu, afin que chacun fit les ceremonies des Fêtes & des sacrifices dans le temple, ou dans un lieu sacré, destiné pour chaque Curie, dont le Prêtre ou Sacrificateur s'appelloit Curion, *a Sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par Curies, pendant les premiéres années de la fondation de Rome, parce qu'il n'y avoit point encore de Centuries, & qu'il n'y avoit alors que trois Tribus. Ainsi on creoit les Rois & les Magistrats, on faisoit les loix & les ordonnances, & on rendoit la justice dans les assemblées des Curies, lorsque l'on prenoit les suffrages du peuple. Mais enfin on ne tint plus ces assemblées, que pour faire certaines loix, ou pour créer les Flamines & le Grand Curion; car les Curions particuliers étoient élus par chaque Curie. On tenoit ces assemblées en un lieu appellé *Comitium*, qui étoit dans la place Romaine. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 3. & 5.

CURIEL, (Jean-Alfonse) Chanoine de Salamanque, & Professeur en Théologie, étoit Espagnol, & natif de Palentiola, petit bourg dans la diocése de Burgos. Il étoit déja Maitre-ès-Arts & Docteur en Théologie, lorsqu'il s'associa avec les Benédictins, quoiqu'il portât seulement l'habit ecclesiastique. Ensuite il eut un canonicat à Burgos, & puis un autre dans l'eglise de Salamanque. Depuis étant choisi pour enseigner la Théologie dans l'Université de cette ville, il fut Professeur durant plus de trente ans, & y mourut le 28 septembre de l'an 1609. Jean-Alfonse Curiel avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laissa aux Benédictins. De tous les Ouvrages qu'il a composez, on n'en a publié que deux, *Lectura in D. Thom.* 102, & *Controversia in diversa loca Sacræ Scripturæ*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* &c.

CURIEUS, fils de Cinyras, Roi de Cypre, qui bâtit une ville dans cette isle, qu'il nomma *Curium*, Κύριον, si l'on en croit Etienne de *Byzance*; mais cet Auteur & les autres Grecs modernes ne manquent jamais de savoir les noms des Fondateurs des villes. Bochart tire celui de *Curium* d'un mot Phénicien, qui signifie *possesseur*, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 3.

CURIGA, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, est dans le Malabar, environ à sept lieuës de la côte & de la ville de Cranganor, & est capitale d'un Royaume qui est sous la protection du Roi de Calicut. On l'appelle aussi *Curigat*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CURIGLIANO ou CORIGLIANO, petite ville sur une riviére de même nom. Elle est dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, à une lieue du Golfe de Tarente, & à deux de la ville de Rossano, du côté du Couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CURION, nom que les Romains donnoient au Sacrificateur de chaque Curie. Romulus ayant divisé le peuple en trois Tribus & en trente Curies, ordonna que chaque Curie auroit son temple, où elle feroit ses sacrifices & ses Fêtes par le ministére d'un Sacrificateur, qui seroit nommé *Curion*. Ainsi il y avoit trente Curions qui recevoient les ordres du Grand Curion, élu par toutes les Curies assemblées, pour être le Chef de tous les autres. Jules Capitolin nomme aussi certains Crieurs publics, qui lisoient dans les Jeux les requêtes que les Comédiens faisoient au Prince ou au peuple. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Festus.

CURION (C.) Orateur Romain vivoit du tems de Jules-César, en l'an 700 de Rome, 54 ans avant J. C. & étoit fils d'un autre Orateur de ce nom. Il étoit naturellement éloquent, comme Cicéron le témoigne. Tacite dit qu'il étoit de ces Orateurs qui avoient mis leurs talens à prix d'argent, & remarque que Claudius & lui prenoient de grandes sommes pour plaider. Ce fut Curion, qui dans une Harangue appella César *l'homme de toutes les femmes, & la femme de tous les hommes*. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 7. Suetone, *en la Vie de Jules César*, c. 49. Cicéron, *in Bruto*.

CURION (C. Scribonius) étoit Tribun à Rome & un des trois excellens Orateurs que sa famille produisit. Pour s'aquerir la faveur du peuple, il prit le prétexte de vouloir honorer les obséques de son pére & donna pour cet effet au public de magnifiques spectacles. Il fit donc construire deux théatres de bois d'une telle grandeur que tout le peuple y put être assis, & qui cependant étoient faits, d'une telle maniére, que nonobstant l'immense poids des Spectateurs, on put les faire tourner sur des pivots. Le matin, on disposoit les deux Théatres, de maniére qu'ils se tournoient le dos & l'on jouoit une Comédie devant chaque théatre; ainsi chaque théatre avoit ses Acteurs & ses Spectateurs à part: l'aprés-dinée on faisoit tourner en même tems les deux théatres avec tous les Spectateurs, ce qui formoit alors un Amphithéatre dans lequel on donnoit un nouveau spectacle de Gladiateurs. Cette dépense pour les theatres, & plusieurs autres branches de la prodigalité de Curion l'endettérent si fort, que selon Valére Maxime la somme de ses dettes montoit à *Sexcenties Sestertium*, c'est à dire, à un million & demi de bagatelles. Il y a des Auteurs qui parlent d'une somme beaucoup moindre, mais il est sûr que c'est une faute des Copistes. Ces dettes prodigieuses métamorphosérent l'esprit de Curion; car au lieu qu'auparavant & dans le commencement de son Tribunat, il étoit fort zélé pour le bien de la République, depuis que César se fut chargé du payement de ses dettes, il s'opposa dans le Senat à toutes les délibérations qui tendoient à borner le pouvoir de César, attira le peuple dans son parti & poussa les choses si loin, qu'on prit la résolution de donner ordre aux Consuls *de prendre garde que la République ne souffrît aucun dommage*: résolution qu'on n'a jamais prise que dans les plus grandes extrémitez, puisque par cet ordre on donnoit plein pouvoir aux Consuls de faire tout ce qu'ils trouveroient à propos, fût-ce contre toutes les loix, & de faire mourir ceux qui s'opposoient dans le Sénat à leurs justes desseins. Curion se sauva là-dessus avec M. Antoine, & tous deux se retirérent auprès de César, qui cependant s'étoit approché de la ville avec son armée & qui prit alors pour pretexte d'une guerre civile, que les priviléges du Tribunat avoient été violez dans les deux personnes de Curion & de M. Antoine. C'est par cette raison que tous les Historiens Romains parlent de Curion comme du premier Boute-feu de la guerre civile, par où périt la liberté Romaine. Curion reçut bien-tôt aprés le salaire de sa trahison; car ayant obtenu le commandement en Afrique pendant cette guerre civile, il s'avança trop dans la plaine sans avoir eu une connoissance exacte de l'état dans lequel se trouvoient ses ennemis. Varus & Juba qui avoient une nombreuse cavalerie de Numidiens, l'environnérent & le battirent. Curion montra dans cette action une valeur extraordinaire, & lava dans son sang la faute qu'il avoit commise, en exposant si mal à propos son armée. Lorsque Cn. Domitius Colonel de la Cavalerie l'exhorta à prendre avec lui la fuite du côté du camp, il refusa hautement de le faire, & combattit jusques à la mort parmi l'infanterie qu'on tailloit en piéces: ce qui arriva l'an 706 de Rome. * Plutarque, *in Vita Pompeii & Julii Cæsaris*. Velleius, *l.* 48. &c. César, *Bell. Civ. l.* 2. *c.* 23. & *suiv. l.* 4. Cicéron, *Epist. ad Q. fratr. l.* 2. *Epist.* 3. & *suiv.* Pline, *l.* 36. *c.* 15. Dion. Cassius, *l.* 40. Appien. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 1. *Ex.* 6.

CURION, (Cœlius Secundus) natif de Sanchirico dans le territoire de Turin, fut un très savant Philosophe, lequel ayant embrassé la doctrine des Protestans, fut exposé à de grandes persecutions, car on le chargea de chaines, & on l'enferma dans un cachot affreux, d'où s'étant sauvé il se retira dans le Canton de Berne. Il y fut Principal du College de Lausanne. Ensuite il passa à Bâle, où on lui donna la charge de Professeur en Eloquence, qu'il exerça avec une grande réputation. Ramus assure qu'il excelloit dans les Belles Lettres, dans la connoissance de l'Histoire & de la Théologie. Il eut plusieurs enfans dont quelques uns auront des articles separez. Le livre le plus singulier de Cœlius Curion, est celui qui a pour titre, *de Amplitudine beati Regni Dei*, qu'il dédia en 1554, à Sigismond Auguste, Roi de Pologne, où il prétend montrer que le nombre des Prédestinez est plus grand que celui des Reprouvez. Il mourut l'an 1569, âgé de 67 ans. Il avoit enterré depuis peu son fils Augustin Secundus Curion. Leur bibliothéque, qui étoit très-belle, fut achetée par un Duc de Lunebourg. Elle fait partie de celle de Wolfembutel. Les Oeuvres imprimées de Cœlius Curion sont, *Araneus sive de Providentia Dei*, *Libellus de immortalitate animorum*, *De Liberis pie educandis*; *Paradoxa Christiana*, *Paraphrasis in principium Evangelii Johannis*; *Adhortatio ad Religionem*; *Oratio de ingenuis Artibus*; *Oratio in laudem Scribarum Collegii Ticinensis*; *Orationes funebres duæ*; *In Rolandum Trovamalum Salensem qui pro patria in carcere morbo confectus est, Laudatio*; *Quatuor breves Orationes e Græco versæ*; *Bernardini Ochini Sermo ex Italico versus*; *Pasquillus extaticus*; *Pasquillus Theologaster*; *Pasquillus extaticus non ille prior sed totus plane alter; auctus & expolitus, cum aliis sanctis pariter & lepidis Dialogis*; Le même en Italien; *Appiani Alexandrini Iberica Latine versa*; *De Literis Doctrinaque puerili libri quinque, & Libellus de Ratione docendi Grammaticam*; *Pro vera & antiqua Ecclesiæ Christi auctoritate in Antonium Florebellum Oratio*; *Marii Nizolii Observationes in Ciceronem, auctæ per C. S. Curionem*; *De omni Artificio disserendi atque tractandi summa, cum oratoriis quibusdam Exercitamentis, & juvenilibus quibusdam Carminibus*; *In eosdem libros Epitome*; *Christianæ Religionis Institutio*, *Commentarii in Joachimi Perionii de Dialectica libros tres*; *Francisci Spieræ Civitatulani Historia ex Italica Lingua in Latinam translata*; *Oratio Henrici Trautmani ad Milites pro tuenda Libertate Germaniæ ex Germanica Lingua in Italicam ab alio, & deinde in Latinam a Curione translata*; *Titus-Livius partim C. S. Curionis industria, partim collatione meliorum Codicum integritati restitutus, cum ejusdem Curionis Præfatione de Mensuris, Ponderibus, Reque Nummaria Romanorum & Græcorum, Notisque Rhenani & Gelenii, & Chronologia Glareani*; *Ciceronis Orationes Philippicæ cum Notis Curionis, quibus accessere Orationes quatuor ejusdem argumenti ex Dione, eodem Curione Interprete & Explicatore*; *Scholia in Satyras Juvenalis & Persii*; *Selectarum Epistolarum libri duo*; *Orationum liber unus*; *In Ciceronis Topica Commentarius*; *De Amplitudine beati regni Dei libri duo*; *Librorum de Amplitudine regni Cœlorum adversus Petrum-Paulum Vergerium Apologia*; Le même à peu prés en Allemand; *Schola seu de perfecto Grammatico libri tres*; Une longue préface à la tête des Oeuvres de Guillaume Budé; *Supplementum Rapsodiæ M. Antonii Sabellici ab an.* 1503 *ad annum* 1560. *Ciceronis Orationes cum Notis*; *Francisci Guicchardini Historia Bellorum Italiæ, per C. S. Curionem Latine reddita*; *Logices Elementorum libri quatuor*; *Ciceronis Partitiones Oratoriæ cum C. S. Curionis Explicationibus*; *De Bello Melitensi anni* 1565 *Historia nova*; *Plautinæ Lectiones*; *Commentarius in Ciceronem de Claris Oratoribus*; *Notæ in Sallustium*; *Castigationes in Senecam*; *De Utilitate legendæ Historiæ*. Curion a fait imprimer un Dictionnaire avec le titre de *Romanum Forum*, qui n'est que le dictionnaire de Robert Etienne. * Bayle, *Dict. Crit. & les Auteurs qu'il cite*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 378. & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 21. *p.* 5. & *suiv.*

* CURION (Cœlius Horace) fils du précédent, naquit l'an 1534 à Casal. Ses progrés dans les Sciences furent fort rapides, & à l'âge de vingt ans, il fut reçu à Pise Docteur en Philosophie & en Médecine. Etant passé en Allemagne, il fut bien venu à la Cour des Empereurs Ferdinand & Maximilien II, duquel il fut Ambassadeur à la Porte. Il mourut le 15 fevrier 1564 dans sa trentiéme année. Le Pére Nicéron, aprés avoir dit qu'Horace Curion est né en 1534, ajoûte qu'il est mort en 1554, dans sa trentiéme année. S'il est vrai qu'il soit né en 1534 & qu'il ait vécu trente ans, il est clair qu'il doit être mort en 1564. Il est Auteur des Traductions suivantes, *De Amplitudine Misericordiæ Dei Oratio a Marsilio Andreasio Mantuano Italico sermone conscripta*; *Sermones tres Bernardini Ochini de Officio Christiani Principis*; *Declamationes quinque in aliquot D. Jacobi locos*. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 21. *p.* 25. 26 & 27.

* CURION (Coelius Augustin) frére du précédent, & fils de Coelius Secundus Curion, naquit l'an 1538 à Salo dans le Milanois. Il commença dès sa premiére jeunesse à se faire connoître par son habileté dans les Sciences. En 1565, il fut fait Professeur en Eloquence dans l'Académie de Bâle, mais une mort prématurée l'enleva au bout de deux ans, étant décédé le 24 octobre 1567 dans sa 29 année. Il a composé les Ouvrages suivans, *Hieroglyphicorum libri duo*; *Saracenicæ Historiæ libri tres ab eorum origine ad initium Imperii Ottomanici anno* 1300; *Descriptio Marochensis regni in Mauritania à Saracenis conditi*. Il a fait aussi un livre où il décrit la vie & la mort de ses quatre Sœurs. * Le même, *p.* 27. & 28.

* CURION (Leon) frére des deux précédens & fils de Coelius Secundus Curion, naquit à Salo le 13 janvier 1536. Il passa une partie de sa vie en Pologne, où il fut employé dans le service & dans les négotiations. Son pére ayant perdu presque tous ses enfans, le rappella à Bâle, où il revint en 1567. Il s'y maria au mois de décembre de la même année, avec Flaminie Muralt, fille d'un Jurisconsulte de Locarno. Il mourut le sixiéme octobre 1601, âgé de 65 ans. Une de ses filles nommée Marguerite épousa *Jean* Buxtorf, Professeur à Bâle. * Le même, *p.* 28.

* CURION (Violante) sœur des précédens, naquit le huitiéme novembre 1532, à Céva ville de Piémont. Elle fut emmenée par ses parens à Lausanne en 1542. Elle fut mariée à Bâle en 1553 à Jérôme Zanchius, Professeur en Théologie dans cette ville; mais ils ne vécurent pas longtems ensemble, car elle mourut à sa troisiéme couche en 1556. * Le même, *p.* 28. & 29.

* CURION (Angélique) sœur de la précédente, naquit à Lausanne le 15 septembre 1543. Elle s'appliqua avec ardeur & avec succès aux Belles Lettres, & parvint à posseder parfaitement les Langues Allemande, Italienne, Françoise & Latine. Elle aidoit souvent son pére à collationner les Auteurs Latins avec les manuscrits, & quand il étoit las de lire, elle lui servoit de Lecteur. Elle mourut le 31 juillet 1564, dans une terrible peste qui affligea le pays.

le pays. On trouve trois de ses lettres à la *page* 364 *du tome* 14 *des Amoenitates Literariæ*. * Le même, *p.* 29.

CURION (Jacques) Medecin Allemand, naquit en 1497, & ayant appris les Belles Lettres, il s'attacha à la Medecine & aux Mathématiques, qu'il enseigna à Ingolstade & à Heidelberg, où il mourut le premier juillet de l'an 1572, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans l'eglise de S. Pierre, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe.

* CURIOROWICZA, anciennement *Rhodope Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre la montagne d'Argentaro dont elle est une branche, & Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIOSOLITES, peuples d'entre les Celtes, qui habitoient cette partie de la Bretagne Armorique, que nous appellons aujourd'hui le diocèse de Cornouaille, ou de Quimpercorentin, comme qui diroit *la corne* ou *pointe des Gaules*. *Cherchez* CORNOUAILLE.

* CURIS, CURITIS & QUIRITIS, surnom de la Déesse Junon, lequel vient de l'ancien mot Sabin *Curis* qui signifie *une lance*, parce que cette Divinité étoit en beaucoup d'endroits réprésentée avec une lance à la main. Cette Junon passoit pour la Patronne des femmes mariées. * Pomey, *Panth. Myth. p.* 74. 75. édit. d'Utrecht, 1701.

CURISCH-HAFF, *Lacus Curonensis*, Lac de la Prusse Ducale, près de la Mer Baltique, où il se decharge près de la forteresse de Mémel. Il reçoit plusieurs petits ruisseaux, & est fort long, mais peu large, n'y ayant qu'une langue de terre, ou plutôt de sable, entre ce Lac & la mer. * Baudrand.

CURISCH-NERUNG, presqu'isle de la Prusse Ducale en Pologne. Elle est entre le Lac de Curisch-haff & la Mer Baltique. Cette presqu'isle a environ vingt lieuës de long, mais elle n'en a pas plus d'une dans sa plus grande largeur. Il y a quelques villages, dont Serckaw & Rossiten sont les principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CURITA, petite ville de la Nouvelle Castille, au sud-ouest de Calatrava, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CURITIS. *Voyez* CURIS.

CURIUS DENTATUS (Marcus-Annius) Citoyen Romain, fut trois fois consul, l'an 464, 479 & 480 de Rome, 290, 275 & 274 avant J. C. Il vainquit les Samnites & les Sabins, & mérita l'honneur du triomphe, pour avoir été victorieux des Lucaniens. Il distribua quarante arpens de terre à chaque Citoyen, & n'en reserva pas davantage pour soi, disant, que celui-là ne méritoit pas le nom de Romain, à qui cette quantité ne pouvoit suffire. Après avoir vaincu les ennemis de sa patrie, il se retira à la campagne. Un jour les Ambassadeurs des Samnites l'ayant trouvé dans le tems qu'il faisoit cuire des raves dans un pot de terre, lui offrirent des vases d'or, pour l'obliger de les suivre. Curius les refusa génereusement, & leur dit qu'il préferoit la vaisselle de terre à la leur, pouvant avec sa pauvreté commander à ceux qui possedoient des richesses infinies. Il défit Pyrrhus près de Tarente, l'an 479 de Rome, & 275 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Caton le Censeur*. Aurelius Victor, *en la Vie des Hommes Illustres*, c. 33. Tite-Live. Florus, &c.

CURIUS FORTUNATIANUS, Historien, semble avoir vécu dans le troisiéme siécle, du tems de Gordien & de Philippe l'*Arabe*, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui en la Vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui même la Vie de Maxime & de Pupien; & Vossius témoigne que cet Ouvrage se conserve encore dans la Bibliotheque de l'Empereur. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 1.

* CURIUS (Pierre) Recteur des Ecoles Latines de Berg-S. Vinox, a donné au Public une Grammaire Grecque & Latine; & un *Dictionnaire Grec-Latin & Allemand*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 734.

CURLANDE. *Voyez* COURLANDE.

* CURLEW, nom de quelques montagnes d'Irlande qui séparent le Comté de Roscomen de celui de Sligo. Elles ont été impraticables jusques au XVI siécle, qu'on y fit un chemin avec beaucoup de peine & de dépense. * Beeverell, *Del. d'Irlande*, *p.* 1497.

CUROPALATE, Historien Grec. *Cherchez* SCYLITZES.

* CUROW ou CUREN, village du Duché de Courlande, vers l'embouchure de la riviere de Massa, Masza ou Musza à huit lieuës au dessous de Mitaw. C'étoit autrefois une ville épiscopale, suffragante de Riga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURSEURS APOSTOLIQUES. Officiers du Pape, qui représentent les anciens Cursours, dont l'Histoire ecclesiastique fait mention, & qui du tems des persécutions portoient les lettres des Evêques, pour avertir les Fidéles de se trouver aux Synaxes. De même les Curseurs Apostoliques avertissent les Cardinaux, les Ambassadeurs & les Princes du thrône, de se trouver aux consistoires, aux cavalcades & aux chapelles papales; & quand ils s'aquitent de ces fonctions, ils ont une robe violette, & un bâton d'épine en main. Lorsque l'on en reçoit un, le plus ancien des Curseurs le présente au Pape, en lui disant, *Beatissime Pater, iste est Cursor novus qui humiliter a Sanctitate vestra petit osculum pedis*. Deux Curseurs vont tour à tour au Palais, pour recevoir les ordres du Pape. Si l'on doit tenir consistoire, ils sont introduits à l'audience par le Maître de chambre; & ayant les genoux en terre, ils disent à sa Sainteté *Sanitas & longa vita, beatissime Pater, crae erit consistorium*. Le Pape en leur donnant sa bénédiction leur répond, *Erit consistorium*. Pour lors ils vont intimer le consistoire à tout le Sacré College, au Thresorier de la chambre, à l'Auditeur de la chambre, & au Gouverneur de Rome. Chaque Cardinal est obligé de leur donner audience sur le champ, en quelque état qu'il soit, sans les faire attendre, & est debout & découvert. Les Curseurs ont un genou en terre, & disent, *Eminentissime ac Reverendissime Domine, crastina die, hora N.... erit consistorium*. Si c'est pour donner le chapeau à un Cardinal, ils disent à celui qui le doit recevoir, *Salus & gaudium, Eminentissime ac Reverendissime Domine, die N.... erit consistorium publicum, in quo Sanctissimus Dominus noster tradet pileum rubrum Eminentiæ vestræ, ac aliis Eminentissimis nuperrime creatis*. Si c'est pour une chapelle papale, ils observent les mêmes ceremonies, n'y ayant que le compliment de changé; mais aux Ambassadeurs & aux Princes du thrône, ils ne mettent pas un genou en terre. Ils intiment aussi les obséques d'un Cardinal à tout le sacré Collége, & aux quatre Ordres Mendians, & les héritiers du Cardinal défunt sont obligez de leur donner dix ducats *di camera*, 14 livres de cire, & huit ducats *di moneta*. Chaque nouveau Cardinal leur doit dix ducats *di camera*. Ils assistent encore aux cavalcades où le Pape est présent; ils entourent sa litiere, revêtus de leur robe violette, tenant en main une masse d'argent, montez sur des mules. Ils sont au nombre de dix-neuf, dont l'un exerce pendant trois mois l'Office de Maître; & c'est à lui seul que sont adressées les commissions qui sont signées par le Pape, ou par le Cardinal Préfet de la Signature de Justice. * Carlo Bartol. Piazza.

CURSINET (****) célébre Fourbisseur à Paris, étoit en réputation vers l'an 1660, pour les ouvrages de damasquinerie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de Damas en Syrie, & les Anciens s'y sont fort adonnez. C'est un assemblage de filets d'or & d'argent appliquez dans des hachures ou creux taillez sur le fer, pour y faire des ornemens Arabesques, Moresques ou Grotesques. Ces ouvrages sont plats ou de bas relief. Ceux que Cursinet travailloit étoient incomparables, tant pour le dessein, que pour la belle maniére d'appliquer son or, & de ciseler de relief par dessus. * Félibien, *Principes des Arts*.

CURSOL (Guillaume de) *Cherchez* PINTO.

CURSOLAIRES (Les) que les Italiens nomment *Curzolari*, & que les Latins appelloient *Echinades*, sont cinq petites isles vis à vis de l'embouchure du Golfe de Lépante, autrefois de Corinthe. Ce fut auprés de ces isles que les Chrétiens gagnérent en 1571, cette fameuse bataille de *Lepante* contre l'armée des Turcs, commandée par Hali, sous Selim II. L'année précédente les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de l'isle de Chypre, faisant quelque séjour dans cette rade, allerent insulter ces isles, & voulurent attaquer la principale; mais elle fut garantie par une avanture digne d'admiration. Antoine Balbo, Gouverneur de cette isle, s'étoit enfui la nuit au premier bruit de la flotte Turque, & avoit été suivi par les principaux Habitans. Leurs femmes fermerent les portes; & par le conseil d'un Prêtre, nommé Antoine Roloneo, qui avoit tâché inutilement de retenir le Gouverneur & les Bourgeois, elles prirent les habits & les armes de leurs maris monterent sur les murailles, & firent contenance de gens qui vouloient se défendre: stratagême qui fut secondé par un coup fort heureux; car une de ces femmes voyant les galeres ennemies s'approcher des murs, mit hardiment le feu à une piece de canon, pointée par hazard vers la flotte. Il arriva par bonheur que ce coup rompit le mât d'une des galeres: de sorte que les Infidéles, persuadez que la garnison étoit nombreuse, & en résolution de se bien défendre, se retirerent sans mettre pié à terre. Le Sénat de Vénise fut tellement satisfait de cette action, que quelque tems après, lorsque les Habitans de Cursolari, pressez par une grande disette, envoyérent demander quelques blez à la République, on leur répondit qu'ils n'avoient pas assez bien servi l'état pour mériter cette grace; mais qu'ils devoient employer la faveur de leurs femmes, à la valeur desquelles ils étoient redevables de leur salut, & dont la République reconnoîtroit la bravoure. * Gratiani, *Hist. de Chypre*.

CURSON, CURTON ou CORCON, en Latin *de Corcona* (Robert) Cardinal Anglois, descendoit d'une famille noble & illustre, & étudia dans l'Université d'Oxford; puis vers l'an 1180, à Paris, où il fut Docteur & Chancelier de l'Eglise & de l'Université. Le Pape Innocent III, qui l'y avoit connu, le fit venir à Rome, lorsqu'il fut élevé sur la chaire de saint Pierre, & le fit Cardinal en 1212. Robert Curson avoit toûjours témoigné beaucoup d'ardeur pour le recouvrement des lieux saints qui étoient retombez sous le pouvoir des Infidéles. Son zéle le fit choisir par Innocent III, pour publier la Croisade en France. Il tint un Concile à Paris en 1212, & y fit faire de beaux réglemens pour la correction des mœurs: il en tint encore d'autres ailleurs; mais dans celui qu'il avoit convoqué à Béziers, il se rendit si odieux par ses entreprises contre les droits de l'Eglise Gallicane, que l'on appella de ses procédures. Les Deputez du Clergé de France poussérent l'appel avec vigueur, & confondirent de telle sorte ce Cardinal dans une assemblée générale qui se tint à Rome, que le Pape les pria de se relâcher sur les griefs dont ils se plaignoient. Curson mena beaucoup de Croisez en 1214, à Simon Comte de Montfort, qui faisoit la guerre aux Albigeois. Il passa encore en Angleterre, & fut envoyé Legat en Orient, où il mourut presque en arrivant à Damiéte l'an 1218. On attribue divers Ouvrages à ce Cardinal, comme, *Summa Theologiæ*, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de saint Victor de Paris, & qui a été citée par M. de Launoy; *Lectura solemnes*; *An Origenes salvus fit?* *De septem Septenis*, &c. * Jacques de Vitri, *Hist. Orient.* Matthieu de Westminster, *in Annal.* Onuphrius, *in Chron.* Le Continuateur *de la Chronique d'Auxerre*, *an.* 1215. Baleus & Pitseus; *de Script. Angl.* Aubéry, *Hist. des Card.* Godwin, *des Card. Angl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle*. Bayle, *Dict. Crit.* &c.

CURSOR. *Cherchez* PAPIRIUS.

CURTESIUS, Poëte Italien, natif de Padouë, où il florissoit au commencement du XVII siécle, & où il mourut le quatriéme février de l'an 1618, âgé de 68 ans, a écrit divers Ouvrages, comme, un Poëme de la Vie de sainte Justine, les Amours d'Oreiltille, &c. * Thomasini, *Elog. Doct. partie* 1.

CURTI (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Albi, surnommé *le Cardinal Blanc* (parce qu'il étoit Religieux de l'Ordre de Citeaux) vivoit dans le XIV siécle, & avoit fait profession dans l'Abbaïe de Bolbone. Il étoit natif de Toulouse ou du diocèse. Benoît XII le nomma l'an 1337, à l'Evêché de Nîmes, & le huitiéme décembre de la même année à celui d'Albi. Le même Pape le fit Cardinal le 18 décembre 1338, & en 1342, Clemens VI l'envoya Légat en Italie, où il rendit de grands services au saint Siége. A son retour, il fit continuer l'eglise des Bernardins de Paris, que le Pape Benoît avoit commencée. Il augmenta la Bibliothéque, qui y étoit, & y fonda un revenu suffisant pour l'entretien de seize Ecoliers en Théologie, & mourut à Avignon le 12 juin de l'an 1361. * Bosquet, *in Vit. Benedict. XII, & Clementis VI.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne. Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Baluze, *Vita Pap. Aven. tome* 1.

* CURTIS (Joseph de) natif de Messine, Religieux de l'Ordre de S. François. Il aimoit plus son repos que les occasions de faire paroître sa capacité. Il a écrit quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CURTISIUS (Titus) Soldat prétorien, fut le premier Auteur de la revolte des Esclaves en Italie, la dixiéme année de l'Empire de Tibère, & la 24 de J. C. Il en jetta les fondemens à Brindes & aux environs, par des assemblées secretes, & fit ensuite courir des libelles pour exciter tous les peuples de la campagne à prendre les armes, & à recouvrer leur liberté; mais Curtius Lupus. Questeur, défit ces Rebelles, & envoya leur Chef à Rome. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 27.

CURTIUS, nom d'une illustre famille de Rome, vint du pays des Sabins s'établir dans cette ville sous le régne de Romulus. Elle produisit depuis des Consuls & d'autres Magistrats.

CURTIUS (Marcus) Chevalier Romain, qui vivoit en l'an 392 de Rome, & 362 ans avant J.C. se dévoua pour le salut de sa patrie. La terre s'étoit entr'ouverte, & l'Oracle interrogé là-dessus, avoit répondu que ce goufre ne pouvoit être comblé qu'en y jettant ce que le peuple Romain avoit de plus précieux. M. Curtius méditant sur ces paroles, conclut que la ville de Rome n'avoit rien de plus excellent que les armes & la valeur: de sorte que s'équipant comme s'il eût eu dessein d'aller au combat, il monta à cheval; & le pressant des éperons, il se précipita avec lui dans cet abyme: après quoi la terre se renferma. * Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *Ex.* 2.

* CURTIUS (Pierre) issu d'une famille noble, naquit à Paris, & fit son étude particuliére du Droit Civil & Canonique. Il mourut à Paris en 1495. Il y avoit été Professeur. On a de lui, *Tractatus Monetarum*; *De Jure Fisci & Numismatum*; *De Sequestratione*; *De Feudis*; *De Jure jurando propter calumniam*; *De Posit. & Interrog.*; *De Testibus*; *Consilior. Volumen*; *Quæst. sup. Statut. quod exstantibus masculis fœmina non succedant*. * Ghilini, *Teatr. Letter. Ital.*

CURTIUS (Matthieu) célébre Médecin de Pavie, dans le XVI siécle, de la même famille que le précédent, mourut à Pise en 1544, & laissa des Ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. Les plus considérables sont, *In Mundini Anatomen explicatio*; *De curandis Febribus*; *Ars Medica*; *De septimestri partu*; *Methodus defendi*, &c. * Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CURTIUS ou DE CORTE (Jacques) Jurisconsulte de Bruges dans le XVI siécle, étudia à Orleans, & fut Conseiller dans son pays, où il vivoit en 1550. Il composa quelques Ouvrages, Εἰκαστῶν, *seu Conjecturalium libri tres*; *Institutionum Juris Civilis libri quatuor*, traduites en Latin de la Paraphrase Grecque de Théophile. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 407 & 408.

CURTIUS (Corneille) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, natif de Bruxelles se distingua par sa science & par sa piété, & mourut au mois d'octobre de l'an 1638, âgé de 47 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Clavis Dominicis*; *Vita Sanctorum Ruperti & Virgilii, Antistitum Salisburgensium*; *Erotopægnion, sive Epistolæ Familiares*; *Poëmatum libri tres*; *Amphitheatrum Amorum*, traduit de l'Espagnol de Christophle Fonseca.

Qua-

Quadragesimale, traduit de l'Espagnol du même Auteur; *Vita quinque Beatarum Virginum Augustinianarum*; *Elogia Virorum Illustrium Ord. Eremit. S. Augustini, cum imaginibus ad vivum expressis*; *Vita S. Nicolai Tolentinatis, aliorumque aliquot Ord. Eremit. S. Augustini Beatorum*. Il a laissé imparfaits, *Syntagma de Annulis*; *Vita S. Joannis Boni Ord. Eremit. S. Augustini*, *Chronicon Universale Monasticum*. Ouvrage de Prosper Stillart, dont Curtius a fait le supplément. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 147 & 148. Le Mire, *de Script. sæc. XVII*

* CURTIUS ou DE CORT (Nicolas) Poëte Latin a fait en vers Elégiaques *Encomium Urbis & Universitatis Lovaniensis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 684.

CURTIUS LANCINUS. *Cherchez* LANCINUS CURTIUS.

CURTIUS MONTANUS, Orateur. *Cherchez* MONTANUS CURTIUS.

CURTIUS NICIAS, Grammairien. *Cherchez* NICIAS CURTIUS.

CURTIUS (le Lac de) est une grande ouverture de terre qui se fit dans la grande place de la ville de Rome. Suidas au mot *Liburna*, dit que les Romains nommérent depuis ce lieu *Liburnum*. Plutarque en parle dans la Vie de *Romulus*. * Le Pére Lubin *dans ses Tables Géographiques sur Plutarque*.

CURTON, Cardinal. *Cherchez* CURSON & CHABANNE.

CURUBE (*Curobis & Curubis*) petite ville d'Afrique, sur la mer, au Cap de Mercure, qui regardoit la Sicile, à dix-sept lieues environ de Carthage. Ce lieu qui étoit un peu désert, mais agréable & en bon air, est devenu célébre par le bannissement de saint Cyprien, qui y fut relégué par le Proconsul Paterne, le 13. de septembre de l'an 257. un an avant sa mort. On en a fait depuis une ville épiscopale: elle fut appellée dans la suite *Calibia*. * Baillet, *Topographie des Saints*.

* CURVY (Jean) Seigneur Irlandois, Comte d'Ulster, qui étoit en 1204 détenu à la Tour de Londres, homme d'une taille de Géant & d'une intrepidité reconnue, fut jugé propre à rabattre les bravades d'un Gentilhomme François. Ce prisonnier ayant été amené à la Cour, le Roi Jean lui demanda s'il vouloit se battre pour défendre sa querelle: non pas pour la vôtre, repliqua fiérement le Comte, mais pour celle du Royaume je combattrai jusqu'à la derniére goutte de mon sang. Mais pendant qu'il réparoit ses forces qui s'étoient beaucoup diminuées par une longue prison, le Champion François, ayant ouï parler de la force prodigieuse de son Antagoniste, se retira secretement en Espagne, n'osant paroître ni en France ni en Angleterre. On raconte de ce même Comte d'Ulster, que dans la suite se trouvant en France dans l'armée Angloise, Philippe dans une conference qu'il eut avec Jean, souhaita de lui voir faire quelque épreuve de sa force. L'Irlandois étant venu en présence des deux Rois, fit planter en terre un gros pieu sur lequel il mit un casque. Ensuite ayant regardé tout autour de lui d'un air menaçant, il partagea le casque en deux d'un coup d'épée. Le coup fut si violent, que l'épée demeura fortement attachée au pieu, sans que personne que lui même l'en pût arracher. Philippe lui ayant demandé pourquoi il avoit regardé autour de lui d'un œil si farouche, il répondit que s'il avoit manqué son coup il auroit fait sauter la tête à tous les Assistans, pour ne laisser vivre aucun témoin de sa honte. * M. de Repin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 2. *l.* 8. *p.* 300.

CURZOLA. *Voyez* COURZOLA.

CURZOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

C U S.

CUSA (Nicolas de) Cardinal. *Cherchez* NICOLAS. *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1735 au mot CUSA (Nicolas)

* CUSA, ville de Nubie en Afrique, sur le Nil, vers le nord de l'isle de Guéguére.

CUSÇAI. *Voyez* CHUSAI.

CUSCI. *Voyez* CHUSI.

CUSCO ou CUZCO, ville du pays de Cusco, dans la province de Lima au Perou, étoit autrefois la capitale du Pérou, & le séjour des Yncas ou Empereurs du Pérou. Elle est environnée de montagnes, & ses premiers édifices furent bâtis sur le penchant de celle qu'on nomme *Sacsa-huama*, où étoit une forteresse, dont les restes font connoître que c'étoit un ouvrage d'une structure surprenante. La ville est divisée en deux parties, dont l'une est appellée *Hanan-Cusco*, c'est à dire, *le Haut Cusco*; & l'autre *Hurin-Cusco*, c'est à dire, *le Bas Cusco*. Le Palais de l'Yncas étoit dans la forteresse de Sacsa-huama, & étoit composé de trois châteaux, disposez en triangle, dont celui du milieu lui servoit d'appartement. Les murailles étoient couvertes d'or & d'argent, & embellies de diverses figures d'animaux. On alloit d'un château à l'autre par des souterrains, qui faisoient plusieurs tours & retours en forme de labyrinthe. Les Espagnols ont détruit ce superbe bâtiment, & en ont emporté quantité de pierres dans la ville, pour y bâtir. Ils n'y ont laissé que les murailles, dont ils n'ont pu remuer les pierres, qui sont d'une grosseur & d'une grandeur prodigieuse. Les maisons de Cusco sont bâties de vives roches fort massives, & l'architecture en est fort belle. La grande place de la ville est quarrée & regarde quatre chemins tracez au cordeau, qui vont vers les quatre parties du monde. Le plus fameux des anciens temples de cette ville étoit dédié au Soleil, qu'ils nommoient *Coricancha*. C'étoit un édifice magnifique & rempli de richesses, où les Yncas faisoient sacrifier des enfans à cette fausse Divinité qu'ils y adoroient. Ils y renfermoient aussi les Idoles des peuples qu'ils avoient subjuguez, comme des trophées érigez en l'honneur de leur Dieu. Pendant le régne des Yncas, on apportoit à Cusco tout l'or & l'argent des autres provinces du Pérou. Il s'y voit encore plusieurs caves & lieux souterrains, où les Espagnols ont trouvé des thrésors immenses, qui y avoient été gardez. Cette ville est maintenant le siege d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a huit paroisses, quatre couvens de Religieux, savoir, de saint Dominique, de saint François, de saint Augustin, & de la Mercy, un monastére de Religieuses, & un Collége de Jesuites. On y remarque aussi un Hôpital pour les Indiens, lequel est extrêmement riche. L'air y est un peu froid, mais sain; & rien n'y manque de tout ce qui est nécessaire à la vie. Au milieu de la ville il y a une fontaine, dont l'eau fait un sel excellent. On compte environ trois mille Espagnols dans Cusco, & dix mille Indiens qui obéissent à un Corrégidor ou Gouverneur, établi par le Viceroi du Pérou, dont le séjour est à Lima. Le terroir de Cusco est fertile & agréable pour la diversité des arbres & des fleurs qu'il produit. A quatre lieues de la ville est la vallée de Yncay, qui est un lieu délicieux pour la beauté de ses jardins, & pour la bonté de l'air qui y est fort tempéré. Elle est environnée de hautes montagnes qui sont couvertes d'arbres, & d'où sortent plusieurs ruisseaux. Les Yncas y prenoient souvent leur plaisir, & l'on y voit encore quelques restes des bâtimens superbes, où ils faisoient quelque séjour. Les principaux de Cusco ont aussi eu souvent le dessein d'y établir leur demeure. Les Yncas avoient dans cette même vallée une forteresse bâtie sur un haut rocher, entouré d'autres roches qui formoient une espéce de couronne, & sur lesquelles on avoit taillé des figures de lions, & d'autres animaux sauvages, qui tenoient diverses armes dans leurs pattes. Les Espagnols cultivent avec soin cette vallée, où ils sement du blé, & plantent des cannes de sucre. On a coutume aussi d'y mener les Malades pour recouvrer plus promptement leur santé. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*.

CUSEAUX. *Voyez* CUZEAUX.

CUSENTINA. *Voyez* CONSTANTINE.

CUSPINIEN (Jean) Allemand de Schweinfurt en Franconie, Philosophe, Historien, Orateur, Poëte & Médecin, vivoit au commencement du XVI siécle, & fut très-consideré de l'Empereur Maximilien I. qui l'employa en diverses négociations. Il composa un Commentaire des Consuls, des Césars, & des Empereurs Romains; une Histoire d'Autriche, où il parle des Marquis, Ducs, & Archiducs de cette Maison; une Histoire de l'origine des Turcs, de leur Religion, & de la tyrannie qu'ils exercent contre les Chrétiens; & plusieurs autres Ouvrages. Nicolas Gerbel a composé la Vie de Cuspinien, & l'on la trouve à la tête de son livre des Césars. Jean Cuspinien mourut en 1529 à Vienne en Autriche, où il étoit Conseiller. * Paul Jove, *Elog.* Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Vossius, *de Hist. Lat.* *l.* 3.

CUSPIUS FADUS, fut envoyé par l'Empereur Claude après la mort du grand Agrippa pour gouverner la Judée, & s'acquitta très-dignement de cet emploi. A son arrivée il fit prendre Ptolemée Chef des Voleurs, qui ravageoient les côtes de l'Idumée & de l'Arabie. Il apprit aussi qu'un Enchanteur nommé *Theudas* faisoit le Prophéte, & qu'il persuadoit aux peuples de le suivre avec tout ce qu'ils avoient de biens, leur promettant d'arrêter d'une seule parole les eaux du Jourdain, & de leur faire passer ce fleuve à pié sec. Il envoya quelques Cavaliers après ces pauvres abusez, qui les surprirent, en tuérent une partie, firent plusieurs prisonniers, & mirent les autres en fuite. Theudas fut arrêté, & eut la tête tranchée. Cuspius eut Alexandre Tibére pour successeur. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 22. *ch.* 3. & 5.

CUSSET, bourg ou petite ville de France dans l'Auvergne, sur les confins du Bourbonnois, à demi lieue de Vichi, & à dix de Clermont vers le septentrion oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUSTODES, *Custodes*, certains Officiers Romains qui prenoient garde qu'on ne fit quelque supercherie, en donnant les bulletins dans l'élection des Magistrats. * *Antiq. Grec. & Rom.*

* CUSTOS (Dominique) d'Anvers, célébre Graveur, a gravé les piéces suivantes, *les Généalogies des Princes Chrétiens*, expliquées par Antoine Albizi, noble Florentin; *Atrium Heroicum*, ou les Portraits des Empereurs, des Princes, &c. *Les Saints d'Ausbourg* avec des explications; *Les Comtes de Tirol*; *les Electeurs de Saxe* avec un Commentaire; *Les Ducs de Baviére*, avec un Commentaire; *Les Vies & les Portraits des Rois de Naples*; *Les Delices de la ville de Rome*; *les Figures* qui entrent dans le voyage de George d'Ehingen. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 193.

* CUSTOS (Jean) célébre Grammairien, enseigna les Humanitez à Louvain, devint ensuite Recteur du Collége de Groningue, puis d'Anvers. On a de lui *Grammatica Latina*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 488.

CUSTRIN, sur l'Oder, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est défendue par un bon château, & est située entre des marais à quatre ou cinq lieues de Francfort sur l'Oder.

C U T.

CUTBERT ou CUTHBERT, Archevêque de Cantorbéri, mort en 760, publia les Actes d'un Synode qu'il avoit tenu en 747; *Ad Zachariam Papam*, *De tumulis Illustr. Vir. &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.* *l.* 2. *ch.* 29. *&c.*

CUTBERT ou CUTHBERT, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui vivoit en 740, composa la Vie du Vénérable Béde, dont il avoit été le Disciple.

* CUTELLIS (Vincent de) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Docteur en Theologie & en Jurisprudence, aimoit fort la solitude, & choisit pour cela une maison à 500 pas de la ville. Aussi fut-ce avec répugnance & par une complaisance pour ses amis qu'il alla l'an 1569 en Espagne. Le Roi Philippe II, en considération de son savoir & de sa probité, le fit Chapelain Royal, & Confesseur de la Reine. Il exerça la charge d'Inspecteur Apostolique de toutes les églises du Tortonois, & celle d'Inspecteur general du Patrimoine de S. Pierre. En 1577, le Pape Grégoire XIII le fit Evêque de Catane à la priére du Roi d'Espagne; mais il eut toute sorte de desagrémens dans ce poste elevé. Il fut accusé auprès du Pontife, & obligé de faire deux fois le voyage de Rome. Il y fut mis en prison, & dépouillé de la dignité épiscopale, recevant pour son entretien 600 onces prises sur les revenus de l'Evêché. Il mourut le 28 juin 1597, âgé de 55 ans. Plusieurs Savans lui attribuent le *Catalogus Episcoporum Catanensium*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* CUTELLUS (Marius) Gentilhomme de Catane, fut célébre par son habileté dans la Jurisprudence, par la vivacité de son esprit, & par son éloquence. Il posséda de grands emplois. En 1639, il fut fait Fiscal de tout le pays. Il mourut le 25 janvier 1654. On a de lui, *Tractationum de Donationibus, contemplatione matrimonii, aliisque de causis inter parentes & filios factis, tomus primus & secundus*; *Codicis Legum Siculorum libri quatuor*; *Decisiones supremorum hujus Regni Siciliæ Tribunalium, juxta Orationes, edita*; *Decisionum tomus secundus*, *De prisca & recenti immunitate Ecclesiæ, & Ecclesiasticorum libertate generales controversiæ*; *Patrocinium pro regia Jurisdictione Siculis Inquisitoribus concessa*; *Responsum de Præscriptione*; *De Feudis & verborum significationibus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CUTH ou CUTHA, ville d'Assyrie, dont les Habitans furent transportez en Samarie par Mérodach. Cela fit que les Samaritains furent long-tems appellez *Cuthéens*. Ils adoroient l'idole de Nergel. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. v. 24.

CUTHBERT (S.) Evêque de Lindisfarne, en Angleterre, qui étoit né parmi les Pictes dans la Merche, petite province de l'Ecosse méridionale, fut employé dans sa jeunesse à garder des troupeaux, & fut ensuite Moine dans l'Abbaïe de Mailros, & Prieur de ce monastére pendant douze ans: après lesquels il se retira avec la permission de son Abbé dans l'isle de Farne, où il vécut neuf ans dans la solitude, pratiquant de grandes austéritez. Il fut élu l'an 684 Evêque d'Hagulstad, & comme il ne voulut point l'accepter, on lui donna celui de Lindisfarne, qu'il gouverna pendant deux ans, & mourut le 20 mars 687. * Béde, *Vita S. Cuthberti*. Bollandus. Mabillon, *siécle IV*, *partie* 2. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid.* *l.* 3. *ch.* 9. Baillet, *Vies des Saints*, 20 *mars*.

CUTHEENS. *Voyez* SAMARITAINS.

CUTNBERG ou CUTTEMBERG, ville de Bohéme qu'on nomme autrement HORA, en Latin *Cutna*, ou *Cutna Mons*. Elle est dans le Cercle de Caslaw, aux confins de celui de Gauzim, environ à deux lieues de la ville de Caslaw, & à trois de celle de Gaurzim. Il y a près de cette ville certains puits, où trois mille Hussites furent jettez tous vifs l'an 1418. Lasicius, *l.* 1. Dubravius, *en l'Histoire de ce Royaume*. Depuis, dans une assemblée qui se tint dans la même ville l'an 1485, sous le régne de Ladislas, il fut ordonné qu'il seroit permis à chacun de vivre selon sa créance, & selon que sa conscience l'inspireroit. * Lætus, *en l'Abbrégé de l'Histoire Universelle*. * Maty, *Dict. Géogr.*

C U V.

CUVILLY. *Voyez* CULLY.

C U Y.

CUYCK (Païs de) *Cherchez* CUCK.

CUYCK (Henri) second Evêque de Ruremonde, natif de Culembourg, fut Docteur & Professeur en Théologie, puis Chancelier de l'Université de Louvain, Doyen de saint Pierre, Grand-Vicaire de l'Evêque de Malines, & enfin Evêque en 1596. Après avoir travaillé à remplir les devoirs d'un saint Pasteur, il mourut au mois d'octobre 1609. Il laissa divers Ouvrages, *Quæstio quodlibetica de Anno Jubilæo*; *Orationes Panegyricæ aliæ*; *Epistola Parænetica in Henricum Borborink*; *Epistolæ Paræneticæ duæ ad Mauritium Comitem Nassovium*; *Epistola Expostulatoria ad Nystadienses oppidi in Palatinatu Præfectos*; *Speculum Concubinariorum Sacerdotum, Monachorum, Clericorum*; *Parænetica sex*; *Epistola Parænetica ad Flo-*

ventium a Pallande, Comitem Culemburgensem; Epistola Paranetica ad Cives & Populares suos Culemburgenses; Conciones viginti de Sacrificio Missæ Novi Testamenti, Refutatio Articulorum viginti quatuor Mauritii Hassiæ Landgravii, de Reformatione ditione sua Fide, Libellus Precationum Liturgicarum, Explicatio brevis Sacramenti Confirmationis Latine & Belgice, Du Sacrement de la Pénitence, en Flamand. Il fit imprimer les Oeuvres de Cassien, & quelques Traitez de saint Bernard. * Arnoldus Havensius, *de Erect. novor. Episc.* Gazet, *Hist. Ecclesf. des Pays-Bas*. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 348 & 349. Le Mire. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. du XVII siécle, tome* 1.

* CUYCK (Timan) naquit à Herlem en 1575, & mourut à Utrecht où il étoit Conseiller de la Cour Provinciale. On a de lui. *Annotationes ad Aymonis Cravettæ Responsa Juris*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 841.

* CUYCK (André de) XXV Evêque d'Utrecht succéda à Godebald en 1128. Il étoit Prevôt du Chapitre de Liége, lorsqu'il fut élu Evêque d'Utrecht. En 1129, les Moines de l'Abbaïe d'Egmont vinrent lui faire des pleintes de la mauvaise conduite de l'Abbé, & de la dissipation qu'il faisoit des biens de l'Abbaïe. La-dessus l'Evêque le deposa, & mit à sa place Walther ou Gauthier qui remit tout en ordre. Sous ces Evêque, le feu de la guerre s'alluma de nouveau entre la Hollande & l'Evêché d'Utrecht. Thierri VI, Comte de Hollande, fils de Florent I, étant devenu majeur, fit la guerre à Herman de Cuyck frére de l'Evêque pour venger la mort de Florent I, son bisayeul, qui avoit été tué prés de Hémert. Herman pria son frére de faire sa paix avec le Comte Thierry, & l'Evêque en vint à bout quoiqu'avec beaucoup de peine; mais à condition que pour expier le crime de son pére, il fonderoit une Abbaïe. Herman satisfit à la condition & fonda l'Abbaïe de Marienwaert dans le Béton. L'Evêque y mit des Religieux de l'Ordre de Prémontré. Le Comte Florent surnommé *le Noir*, frére du Comte Thierry, étant devenu amoureux de la niéce de l'Evêque, & piqué du refus qu'on lui en faisoit, vint à Utrecht, & ayant attiré les Bourgeois à son parti, il chassa l'Evêque qui se réfugia auprès de ses fréres. Ceux-ci prirent à l'instant les armes, & ayant ramassé du monde, ils se postérent dans le voisinage d'Utrecht. Ayant appris que Florent alloit quelquefois à la chasse avec une petite suite, ils se servirent de l'occasion & le tuérent tout prés d'Utrecht. Le Comte Thierry, pour venger la mort de son frére, marcha avec une armée vers le pays de Cuyck où il mit tout à feu & à sang. Mais après la mort de l'Empereur Lothaire qui soutenoit le Comte Thierry, tous les differens furent terminez à l'amiable. André mourut le 23 juin 1138, dix ans aprés son élection. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Héda. Beka. Barlandus. Buchelius. *Batavia Sacra, partie* 2.

* CUYCK (Jean van) en Latin *Cuuckius*, d'Utrecht, fort versé dans les Antiquitez à écrit des *Animadversiones in Officia Ciceronis*. Il a procuré les éditions de *Fl. Carisius Sosipater, d'Ausone* avec des Notes, & d'*Æmilius Probus*, autrement *Cornelius Nepos*. Il mourut le 17 novembre de l'an 1566. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 479.

CUYCK, Peintre. *Voyez* KUICK.
CUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.
CUYO. *Voyez* CHUCUITO.
CUYP. *Voyez* KUIP.
CUYPER. *Cherchez* CUPER.

CUZ.

CUZCO. *Cherchez* CUSCO.

* CUZEAUX, petite ville de France, dans la Franche-Comté, vers les confins de la Bresse, au midi de Dole, dont elle est aloignée d'environ quatorze lieuës.

CUZT ou CHAUS, province du Royaume de Fez en Afrique est situee, vers le midi, à l'orient de Témesne. On croit qu'elle est appellée ainsi, parce qu'elle est d'une grande étenduë; car *Cuts* signifie *beaucoup*, en Langue du pays. Elle a quatre-vingts lieuës de long, depuis la riviére de Gureygure, jusqu'à celle d'Esaba, & comprend tous les sommets du Mont-Atlas qui sont entre ces deux riviéres. La noblesse y est fort guerriére, & le Roi de Fez s'en sert avantageusement contre ceux d'Alger. Les principales villes sont, Tézar ou Téza, Seftoy, &c. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

CYA.

CYAMON ou CHELMON, montagne & ville près d'Esdrelon & de Béthalie, où Holoferne avoit mis une partie de ses troupes, lorsqu'il assiégea cette derniére place. * *Judith ch.* 7. *v.* 3.

CYANE, Nymphe de Sicile, s'étant voulu opposer au ravissement de Proserpine, fut, si on en croit les Poetes, métamorphosée en fontaine par Pluton. * Ovide, *Metam. l.* 5. *Fab.* 6.

CYANE'E, fille du fleuve Méandre, épouse Milet, fils d'Apollon, de qui elle eut Caune & Biblis. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 11.

CYANES, isles. *Voyez* SYMPLE'GADES.

CYANIPPE, de Syracuse, méprisa les Fêtes de Bacchus; en punition de quoi ce Dieu le frappa d'une si forte ivresse, que dans l'égarement de sa raison il viola sa fille Cyane. Quelque tems aprés, la peste désola la ville & les environs avec une violence extrême; & les Habitans furent de l'Oracle que le ciel ne pouvoit s'appaiser que par le sacrifice de l'incestueux. Cyane traina son pere par les cheveux sur un autel, l'égorgea & se tua ensuite elle-même. Plutarque fait mention de cet événement dans les Paralléles, où il parle d'un autre CYANIPPE, qui se tua sur le corps mort de sa femme, que les chiens avoient dechiré.

CYATHE, en Latin *Cyathus*, petit vase, avec lequel on puisoit le vin d'un autre plus grand. Le Cyathe contenoit une once & demie de liqueur. * *Antiq. Rom.*

CYAXARE I, Roi des Médes, succéda à son pére *Phraortès*, qui venoit d'être tué au siége de Ninive, l'an du monde 3400, & avant Jésus-Christ 635. Dès qu'il fut monté sur le thrône, il se prépara à la guerre contre les Assyriens, pour venger la mort de son pére, & les vainquit dans une grande bataille; mais en assiégeant Ninive, il fut attaqué lui-même & défait par Indathyrse, Roi des Scythes, ausquels cette victoire soumit l'Empire de l'Asie pour 28 années. Au bout de ce terme, Cyaxare, secondé des Médes ses Sujets, extermina entiérement cette nation, l'an du monde 3429, avant J. C. 606, & eut ensuite une guerre de cinq années contre Halyattès, Roi de Lydie, qui avoit donné retraite à quelques uns d'eux. Après divers succès, la paix se fit entre ces deux Princes; Halyattès, pour la mieux établir, donna sa fille Ariane à Astyage, qui mourut après un régne de 40 ans, l'an du monde 3440, & avant Jésus Christ 595. * Herodote, *l.* 1. 2. 3. 4. &c.

CYAXARE II, Roi des Medes, fils d'Astyage, petit-fils de *Cyaxare* I, & frére de *Mandane*, mére de Cyrus, naquit l'an du monde 3435, & avant Jésus-Christ 600. Il succéda à son pere, l'an du monde 3475, avant J. C. 560, & quatre ans après, assisté de son neveu Cyrus, il défit Evilmérodach, fils du Roi de Babylone, & Crésus Roi de Lydie. Lorsque Cyrus se fut rendu maître de Babylone & de toute la Chaldée, il en céda l'Empire à Cyaxare son oncle & son beau-pére, qui mourut l'an du monde 3499, & avant Jésus Christ 536. C'est ce Cyaxare que Daniel nomme Darius Méde, fils d'Assuérus ou Astyage. Mais Hérodote plus croyable que Xénophon, ne reconnoit point ce second Cyaxare, fils d'Astyage, oncle de Cyrus; & tous les Auteurs anciens conviennent que ce fut Astyage & non pas Cyaxare, qui fut dépouillé de l'Empire par Cyrus. Dans l'Histoire de Susanne, il est dit que Cyrus succéda à Astyage. * *Daniel, ch.* 4. 5. & 9. Xénophon, *in Cyropædia*. Ctésias. Justin. Diodore. Polyéne. Africanus. Eusébe.

CYB.

CYBE'LE, que l'on dit fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne, appellée autrement *Ops, Rhée, Vesta*, la *bonne Déesse*, la *mére des Dieux*; *Dindymène Idéenne*, & *Bérécynthie*, avoit tiré son nom de la montagne de Cybélus en Phrygie, où on dit qu'elle avoit été exposée aprés sa naissance, & nourrie par des bêtes sauvages, puis par la femme d'un Berger qui l'avoit trouvée. Elle étoit honorée d'une maniére particuliére en ce lieu. On la répréssentoit avec une tour sur la tête, une clef à la main, & un habit parsemé de fleurs, assise sur un char traîné par quatre lions. Le pin lui étoit consacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit avec passion, avoit selon les Poëtes été metamorphosé en pin, ou selon d'autres Auteurs, parce que pour éviter les poursuites de Cybéle, il s'étoit mutilé sous un pin. Du tems de la seconde guerre Punique, les Romains avertis par les livres des Sibylles, qu'ils ne pourroient pas chasser les Carthaginois d'Italie, s'ils ne faisoient venir à Rome la Mére Idée, envoyérent des Députez à Pessinunte en Phrygie; où le Roi Attalus leur livra une pierre, que les Habitans du lieu disoient être la Mére des Dieux. Elle fut reçue à Rome par Scipion *Nasica*, que le Sénat choisit comme le plus honnête homme pour obéïr à l'Oracle, qui avoit ordonné que la Mére des Dieux seroit reçue par le plus homme de bien qu'il y eût à Rome. Cette Déesse avoit des Prêtres & des sacrifices particuliers. Ses Prêtres appellez *Galli, Corybantes, Dactyles, Curétes*, portoient sa statue par les rues & par les places publiques, en dansant autour, faisant des contorsions, jouant des tymbales, se déchiquetant & ayant grand soin de demander l'aumône. Les sacrifices qu'on offroit a cette Déesse étoient appellez *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chévre, sur une fosse couverte de planches percées, de sorte que le sang de ces animaux découloit sur le Prêtre, qui étoit au dessous dans la fosse. Les Préteurs Romains lui faisoient faire encore tous les ans un sacrifice d'une truye, qui étoit immolée par un Prêtre & par une Prêtresse venus de Phrygie. Les Mythologistes ont cherché des raisons naturelles dans les symboles & dans les attributs de Cybéle.

☞ Par la couronne de tours & de villes que l'on donne à Cybéle, on a voulu marquer que la terre habitable en est couverte. La clef qu'on lui met à la main, marque que durant l'hiver elle renferme cette fécondité de semences, qui dans le printems commence à germer; & alors on dit que la terre s'ouvre. Cet habit peint de differentes couleurs qu'on lui donne, convient parfaitement à la terre, qui est émaillée de cent de sortes de fleurs; les lions qui tirent son char désignent son empire sur les animaux qu'elle produit & qu'elle nourrit; enfin Saturne qui signifie le tems, est dit mari de cette Déesse, pour signifier que la terre ne produit qu'avec le tems. Eusébe croit avec plus de raison aprés Diodore de Sicile, que Cybele étoit une femme, qui avoit des remedes très-salutaires pour les petits enfans, & que les Anciens tirerent de cette source toute leur Théologie. * Eusébe, *Prep. Evang.* Diodore, *l.* 3. Hesiode. Apollodore. Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 9. Suétone, *in Tiberio, c.* 2. Silius Italicus, *Belli Punici l.* 17. *v.* 2. Virgile. Ovide. Lucain. Martial, &c.

CYC.

CYCLADES, isles de la Mer Egée, dite aujourd'hui *l'Archipel*, ont été ainsi nommées, parce qu'elles font un cercle dans la mer, autour de l'isle de Délos, où les Habitans envoyoient toutes les années leur jeunesse, pour se trouver aux Fêtes qu'on y célébroit. Les plus connues sont la même isle de Delos, où Apollon & Diane avoient pris naissance, (on le nomme aujourd'hui Sdille) Paros estimée par son marbre blanc; Andro ou Andros; Zéa, Zie ou Céa; Micone ou Micoli; Naxis; Oliaros ou Quinimino; Siro; Tine; Serphone ou Serfante; Siphani ou Sifans, &c. Les Poëtes & les Geographes anciens joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades; car les Anciens donnoient ce nom de Cyclades aux cinquante-trois isles de la Mer Egée, depuis Ténedos jusqu'à Créte. Horace donne l'épithéte de *nitentes*, c'est à dire, *brillantes*, aux isles Cyclades; & ce sont proprement les Sporades, qui sont blanches & lumineuses, de l'argile dont elles sont pleines: ce qui a donné lieu à Denys le Géographe de les comparer à des astres. *Après les Cyclades*, dit-il *on voit reluire les Sporades*, comme les astres dans un air serein, lorsque le violent Borée a chassé les nuages humides. * Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 14. *v.* 19. Dacier, *Remarques sur les Oeuvres d'Horace*, 3. édit. de Paris, 1709. Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Mela.

CYCLE DU SOLEIL, révolution de vingt-huit ans, aprés lesquels l'année ajustée au cours du Soleil par le bissexte précédent, recommence au même jour de la semaine, par exemple au dimanche. Pour entendre ceci, il faut savoir que l'année ordinaire est composée de 365 jours, qui font 52 semaines & un jour; d'où vient que le dernier jour de l'année est le même que le premier; & l'année suivante commence par un autre jour que l'année précédente. S'il n'y avoit point d'autre changement, le Cycle du Soleil se feroit en sept ans; mais les bissextes, que l'on insére de quatre ans en quatre ans, rendent l'année plus longue un jour, & alors l'année ne vint pas par le même jour que le premier, mais par le suivant: c'est pourquoi il faut aller jusqu'au nombre de 28, qui est quatre fois sept, ou sept fois quatre, afin de revenir justement au même commancement d'année. Mais il est à remarquer que ceci regarde le Calendrier de Jules César; car depuis la réformation du Calendrier par le Pape Grégoire XIII, le Cycle solaire doit être de 400 ans, & il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la lettre dominicale, c'est à dire, celle qui marque le dimanche, revienne en même point qu'auparavant. Ce cercle de 400 ans commença l'an 1600, & se terminera l'an 2000, & durant ce tems-là les années 1700, 1800 & 1900, ne seront point bissextiles. *Voyez* ANNEE SOLAIRE. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE LUNAIRE, révolution de 19 ans, aprés lesquels la nouvelle Lune revient au même jour du mois de l'an solaire, mais près d'une heure & demie plutôt que dans le Cycle précédent. Ce Cycle est composé de 19 ans lunaires, dans lesquels il y a sept embolismens, ou sept mois insérez: ce qui fait 235 mois lunaires, qui valent 6939 jours, 16 heures, 32 minutes. Or dix-neuf ans solaires selon le Calendrier Julien, font 6939 jours & 18 heures: d'où il s'ensuit que ce Cycle de 19 ans du cours de la Lune est moindre de presque une heure & demie. C'est pourquoi le Pape Grégoire XIII ordonna la réformation du Calendrier en 1582, où il se trouva qu'en l'espace de 1257 ans, écoulez depuis le Concile de Nicée célébré en 325, cette heure & demie négligée avoit causé une anticipation de quatre jours: de sorte que la nouvelle Lune étoit marquée par le nombre d'or quatre jours trop tôt, & qu'ainsi on n'observoit pas les régles établies pour la solemnité de Pâques. Ce fut Méton, fils de Pausanias, qui inventa le Cycle lunaire. *Voyez* ME'TON, & NOMBRE d'OR. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE PASCHAL, révolution de 532 années, à la fin desquelles la Fête de Pâques revenoit au même jour de dimanche. Denys *le Petit*, & le Vénérable Béda, ont travaillé sur ce sujet; & le premier a donné le nom à la Période Dionysienne, composée des Cycles du Soleil & de la Lune, multipliée l'un par l'autre, & tellement disposée, que son commencement a été fixé en l'année de l'incarnation & naissance de Jesus Christ qui précéde immédiatement la premiére année de l'Ere Chrétienne. Cette Période étant achevée en l'an 532, il en fut commencé une autre, & aprés cela une troisiéme, & ainsi de suite. Mais elle n'est plus en usage depuis l'an 1582, auquel par commandement du Pape Grégoire XIII, on retrancha du Calendrier dix jours entiers. Il faut néanmoins la savoir, à cause de Pâques & des autres Fêtes mobiles, dont il est parlé dans l'Histoire ancienne, que l'on ne peut connoitre sûrement sans ce secours. Ajoûtez qu'encore maintenant plusieurs Protestans en Angleterre, en Danemarck, en Suéde, en Allemagne, en Suisse, & en d'autres

pays

pays ennemis du sainte Siége, n'ont point voulu recevoir la réformation du Pape Grégoire XIII, & se servent toûjours de la veille année Julienne : de sorte qu'ils célébrent leur Pâque en un autre jour que les Catholiques, & sont quelquefois éloignez d'un mois entier de nôtre Pâque. C'est ce qui les oblige de marquer dans les Actes publics, & dans leurs lettres missives, les deux stiles, l'ancien & le nouveau, le Julien & le Grégorien. * Pétau, *de Doctr. Tem.*

CYCLE JUDAIQUE, ou Cycle de 84 ans, duquel les Juifs se servoient pour régler les tems de leurs nouvelles & pleines Lunes, & celui de toutes leurs Fêtes. Dans les commencemens ils se contentoient de faire observer quand la Lune commençoit à paroître nouvelle. Alors le Sanhédrin de Jérusalem régloit uniquement par là la nouvelle Lune & toutes les Fêtes. Vers la fin du mois, ou de la Lune (car c'étoit la même chose) ils envoyoient des gens sur les endroits les plus élevez des environs de Jérusalem ; & le premier qui voyoit la nouvelle Lune venoit en diligence en donner avis à l'assemblée, qui régloit là-dessus le premier jour du mois ; & par des signaux, qui se donnoient d'une montagne à l'autre on sçavoit en fort peu de tems dans toute la Judée tout ce qu'ils avient réglé à cet égard. Toutes leurs Fêtes étoient fixes, dès que le premier de chaque lune étoit réglé. Cela alloit assez bien tandis que les Juifs furent renfermez dans les bornes étroites de la Judée. Mais après Alexandre *le Grand*, se trouvant répandus dans toutes les Colonies Grecques de l'Orient, & dans d'autres villes d'Egypte, de Lybie, de la Cyréne, de la Syrie & de l'Asie, Mineure sous les Rois de Syrie & d'Egypte de race Macédonienne, il falloit qu'ils eussent recours à une autre méthode, c'est à dire, aux Calculs Astronomiques & a l'usage des Cycles, pour fixer tout cela de maniére que dans tous ces païs différens, ils s'accordassent à observer les mêmes nouvelles lunes, à faire les mêmes intercalations ; & qu'ils sussent au juste quand il falloit célébrer leurs grandes Fêtes, pour le faire tous en même tems. On ne sait pas bien comment faisoient à cet égard les Juifs de l'Orient, qui depuis la captivité s'étoient établis dans le païs des environs de Babylone, en Perse, & dans la Médie. Mais puisqu'ils avoient, ce qu'ils appelloient un *Prince de la Captivité*, qui les gouvernoit en tout selon la loi, & un Sanhédrin qui l'assistoit de ses conseils, sans doute qu'ils avoient aussi une méthode fixe pour cela, fondée sur les meilleures régles d'Astronomie, d'autant plus que cette Science étoit portée dans ce païs-là à un plus haut point de perfection que par tout ailleurs. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Astronomique, pour fixer les nouvelles lunes d'où tout dépendoit. Mais pour les autres Juifs, on est bien sûr, qu'ils se servoient tous du Cycle de LXXXIV ans pour cela. Car plusieurs des Anciens Péres de l'Eglise en parlent, & disent que les Juifs s'en servoient depuis long-tems, que les premiers Chrétiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leurs Pâques, & que c'étoit le premier Cycle dont on se fût servi pour cela. Il semble avoir été fait du Cycle *Calippique* & de l'*Octoëtéris* joints ensemble ; car il contient justement le nombre de jours que font ces deux-là, ajoûtez l'un à l'autre, pourvu qu'on les compte sur le pié d'années Juliennes. Car les huit années Juliennes de l'*Octoëtéris*, font 2922. jours, & les 76 années du Cycle *Calippique* 27759 ; & ces deux sommes jointes ensemble font 30681, le nombre juste des jours qu'il faut pour faire les LXXXIV années Juliennes qui composent ce Cycle. Il y a donc apparence que les Juifs commencérent par se servir du Cycle Calippique, ou, pour parler plus juste, de la Période Calippique ; car en terme de Chronologie un Cycle est simplement un cercle d'années, & une Période est un cercle de Cycles. Ce ne fut que dans la suite qu'ils y ajoûtérent l'Octoëtéris, en partie pour le perfectionner par rapport à l'usage qu'ils en faisoient, & en même tems afin de le faire passer pour être de leur invention. * Prideaux, *Histoire des Juifs*, *tome* 2. *p.* 385. *&c.*

CYCLE CHINOIS, Période de soixante années, dont l'usage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions, du Cycle solaire, du Cycle lunaire, ou du nombre d'or. Ce Cycle est composé de dix lettres répétées, & de douze caractéres Chinois, qui signifient les heures. Nous réprésenterons ici ces lettres par les dix premiéres de nôtre alphabet, & ces caractéres par les douze premiers chifres. Chaque année est marquée par une lettre & par un chifre, continuans jusques à ce que l'on revienne à une année qui ait la premiére lettre & le premier chifre : ce qui se fait après soixante ans. En voici la table.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	20
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	30
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	40
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	50
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	60
A	B									
1	2 &c.									

Ces Cycles ont une révolution perpétuelle de soixante ans en soixante ans, & sont des régles très-certaines pour la Chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chifre de l'année, on donne une connoissance infaillible du tems auquel une chose s'est faite : par exemple, en disant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50 du premier Cyle, lequel commence l'an 2697, avant la naissance de Jesus-Christ. Ainsi l'an 50 de ce Cycle, est l'an 2648 avant le Messie ; ce que l'on connoit en ôtant 49 de 2697. Pour entendre mieux cette supputation, nous ajoûterons ici un paralléle des commencemens de chaque Cycle, avec les années d'avant ou après Jesus-Christ.

Commencemens des Cycles,		*Ans avant Jesus-Christ.*			
I.	Cycle,	1. an. 2697.	sec. an. 2696.	trois. an. 2695.	quatr. an. 2694.
II.	Cycle,	1. an. 2637.	sec. an. 2636.	trois. an. 2635.	quatr. an. 2634.
III.	Cycle,	1. an. 2577.	sec. an. 2576.	trois. an. 2575.	quatr. an. 2574.
IV.	Cycle,	1. an. 2517.	sec. an. 2516.	trois. an. 2515.	quatr. an. 2514.
V.	Cycle,	1. an. 2457.	sec. an. 2456.	trois. an. 2455.	quatr. an. 2454.
VI.	Cycle,	1. an. 2397.	sec. an. 2396.	trois. an. 2395.	quatr. an. 2394.
VII.	Cycle,	1. an. 2337.	sec. an. 2336.	trois. an. 2335.	quatr. an. 2334.
VIII.	Cycle,	1. an. 2277.	sec. an. 2276.	trois. an. 2275.	quatr. an. 2274.
IX.	Cycle,	1. an. 2217.	sec. an. 2216.	trois. an. 2215.	quatr. an. 2214.
X.	Cycle,	1. an. 2157.	sec. an. 2156.	trois. an. 2155.	quatr. an. 2154.
XI.	Cycle,	1. an. 2097.	sec. an. 2096.	trois. an. 2095.	quatr. an. 2094.
XII.	Cycle,	1. an. 2037.	sec. an. 2036.	trois. an. 2035.	quatr. an. 2034.
XIII.	Cycle,	1. an. 1977.	sec. an. 1976.	trois. an. 1975.	quatr. an. 1974.
XIV.	Cycle,	1. an. 1917.	sec. an. 1916.	trois. an. 1915.	quatr. an. 1914.
XV.	Cycle,	1. an. 1857.	sec. an. 1856.	trois. an. 1855.	quatr. an. 1854.
XVI.	Cycle,	1. an. 1797.	sec. an. 1796.	trois. an. 1795.	quatr. an. 1794.
XVII.	Cycle,	1. an. 1737.	sec. an. 1736.	trois. an. 1735.	quatr. an. 1734.
XVIII.	Cycle,	1. an. 1677.	sec. an. 1676.	trois. an. 1675.	quatr. an. 1674.
XIX.	Cycle,	1. an. 1617.	sec. an. 1616.	trois. an. 1615.	quatr. an. 1614.
XX.	Cycle,	1. an. 1557.	sec. an. 1556.	trois. an. 1555.	quatr. an. 1554.
XXI.	Cycle,	1. an. 1497.	sec. an. 1496.	trois. an. 1495.	quatr. an. 1494.
XXII.	Cycle,	1. an. 1437.	sec. an. 1436.	trois. an. 1435.	quatr. an. 1434.
XXIII.	Cycle,	1. an. 1377.	sec. an. 1376.	trois. an. 1375.	quatr. an. 1374.
XXIV.	Cycle,	1. an. 1317.	sec. an. 1316.	trois. an. 1315.	quatr. an. 1314.
XXV.	Cycle,	1. an. 1257.	sec. an. 1256.	trois. an. 1255.	quatr. an. 1254.
XXVI.	Cycle,	1. an. 1197.	sec. an. 1196.	trois. an. 1195.	quatr. an. 1194.
XXVII.	Cycle,	1. an. 1137.	sec. an. 1136.	trois. an. 1135.	quatr. an. 1134.
XXVIII.	Cycle,	1. an. 1077.	sec. an. 1076.	trois. an. 1075.	quatr. an. 1074.
XXIX.	Cycle,	1. an. 1017.	sec. an. 1016.	trois. an. 1015.	quatr. an. 1014.
XXX.	Cycle,	1. an. 957.	sec. an. 956.	trois. an. 955.	quatr. an. 954.
XXXI.	Cycle,	1. an. 897.	sec. an. 896.	trois. an. 895.	quatr. an. 894.
XXXII.	Cycle,	1. an. 837.	sec. an. 836.	trois. an. 835.	quatr. an. 834.
XXXIII.	Cycle,	1. an. 777.	sec. an. 776.	trois. an. 775.	quatr. an. 774.

Commencemens des Cycles;		*Ans avant Jésus-Christ.*		
XXXIV. Cycle,	1. an. 717.	sec. an. 716.	trois. an. 715.	quatr. an. 714.
XXXV. Cycle,	1. an. 657.	sec. an. 656.	trois. an. 655.	quatr. an. 654.
XXXVI. Cycle,	1. an. 597.	sec. an. 596.	trois. an. 595.	quatr. an. 594.
XXXVII. Cycle,	1. an. 537.	sec. an. 536.	trois. an. 535.	quatr. an. 534.
XXXVIII. Cycle,	1. an. 477.	sec. an. 676.	trois. an. 475.	quatr. an. 474.
XXXIX. Cycle,	1. an. 417.	sec. an. 416.	trois. an. 415.	quatr. an. 414.
XL. Cycle,	1. an. 357.	sec. an. 356.	trois. an. 355.	quatr. an. 354.
XLI. Cycle,	1. an. 297.	sec. an. 296.	trois. an. 295.	quatr. an. 294.
XLII. Cycle,	1. an. 237.	sec. an. 236.	trois. an. 235.	quatr. an. 234.
XLIII. Cycle,	1. an. 177.	sec. an. 176.	trois. an. 175.	quatr. an. 174.
XLIV. Cycle,	1. an. 117.	sec. an. 116.	trois. an. 113.	quatr. an. 114.
*XLV. Cycle, depuis Jésus-Christ.	6. an. 57.	sec. an. 56.	* La 58 année de ce Cycle, 5. depuis Jésus-Christ, &c.	

Ans depuis Jésus-Christ.

XLVI. Cycle, 1. an. est la 4. depuis Jésus-Christ. sec. an. de ce Cycle, 5. depuis Jésus-Christ; &c.

XLVII. Cycle,	1. an. 64.	sec. an. 65.	trois. an. 66.	quatr. an. 67.
XLVIII. Cycle,	1. an. 124.	sec. an. 125.	trois. an. 126.	quatr. an. 127.
XLIX. Cycle,	1. an. 184.	sec. an. 185.	trois. an. 186.	quatr. an. 187.
L. Cycle,	1. an. 244.	sec. an. 245.	trois. an. 246.	quatr. an. 247.
LI. Cycle,	1. an. 304.	sec. an. 305.	trois. an. 306.	quatr. an. 307.
LII. Cycle,	1. an. 364.	sec. an. 365.	trois. an. 366.	quatr. an. 367.
LIII. Cycle,	1. an. 424.	sec. an. 425.	trois. an. 426.	quatr. an. 427.
LIV. Cycle,	1. an. 484.	sec. an. 485.	trois. an. 486.	quatr. an. 487.
LV. Cycle,	1. an. 544.	sec. an. 545.	trois. an. 546.	quatr. an. 547.
LVI. Cycle,	1. an. 604.	sec. an. 605.	trois. an. 606.	quatr. an. 607.
LVII. Cycle,	1. an. 664.	sec. an. 665.	trois. an. 666.	quatr. an. 667.
LVIII. Cycle,	1. an. 724.	sec. an. 725.	trois. an. 726.	quatr. an. 727.
LIX. Cycle,	1. an. 784.	sec. an. 785.	trois. an. 786.	quatr. an. 787.
LX. Cycle,	1. an. 844.	sec. an. 845.	trois. an. 846.	quatr. an. 847.
LXI. Cycle,	1. an. 904.	sec. an. 905.	trois. an. 906.	quatr. an. 907.
LXII. Cycle,	1. an. 964.	sec. an. 965.	trois. an. 966.	quatr. an. 967.
LXIII. Cycle,	1. an. 1024.	sec. an. 1025.	trois. an. 1026.	quatr. an. 1027.
LXIV. Cycle,	1. an. 1084.	sec. an. 1085.	trois. an. 1086.	quatr. an. 1087.
LXV. Cycle,	1. an. 1144.	sec. an. 1145.	trois. an. 1146.	quatr. an. 1147.
LXVI. Cycle,	1. an. 1204.	sec. an. 1205.	trois. an. 1206.	quatr. an. 1207.
LXVII. Cycle,	1. an. 1264.	sec. an. 1265.	trois. an. 1266.	quatr. an. 1267.
LXVIII. Cycle,	1. an. 1324.	sec. an. 1325.	trois. an. 1326.	quatr. an. 1327.
LXIX. Cycle,	1. an. 1384.	sec. an. 1385.	trois. an. 1386.	quatr. an. 1387.
LXX. Cycle,	1. an. 1444.	sec. an. 1445.	trois. an. 1446.	quatr. an. 1447.
LXXI. Cycle,	1. an. 1504.	sec. an. 1505.	trois. an. 1506.	quatr. an. 1507.
LXXII. Cycle,	1. an. 1564.	sec. an. 1565.	trois. an. 1566.	quatr. an. 1567.
LXXIII. Cycle,	1. an. 1624.	sec. an. 1625.	trois. an. 1626.	quatr. an. 1627.
LXXIV. Cycle,	1. an. 1684.	sec. an. 1685.	trois. an. 1686.	quatr. an. 1687.
	5. an. 1688.	6. an. 1689.	7. an. 1690.	8. an. 1691.
	9. an. 1692.	10. an. 1693.	11. an. 1694.	12. an. 1695.
	13. an. 1696.	14. an. 1697.	15. an. 1698.	16. an. 1699.
	17. an. 1700.	18. an. 1701.	19. an. 1702.	20. an. 1703.
	21. an. 1704.	22. an. 1705.	23. an. 1706.	24. an. 1707.
	25. an. 1708.	26. an. 1709.	27. an. 1710.	28. an. 1711.
	29. an. 1712.	30. an. 1713.	31. an. 1714.	32. an. 1715.
	33. an. 1716.	34. an. 1717.	35. an. 1718.	36. an. 1719.
	37. an. 1720.	38. an. 1721.	39. an. 1722.	40. an. 1723.
	41. an. 1724.	42. an. 1725.	43. an. 1726.	44. an. 1727.
	45. an. 1728.	46. an. 1729.	47. an. 1730.	48. an. 1731.
	49. an. 1732.	60. an. 1733.	51. an. 1734.	52. an. 1735.

Ainsi par exemple, l'année 1699 est la seizième du 74 Cycle Chinois. Philippe Couplet, Jésuite, *Confucius Sinarum Philosophus.*

Le Pére Martini a écrit que ce Cycle fut inventé par Hoamti, qui régnoit dans la Chine, 2697 ans avant Jésus-Christ, mais le Pére Couplet dit qu'il le perfectionna: ce qui le suppose plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévu les difficultez qu'on pouvoit faire là-dessus. Il est nécessaire, si on les croit, de suivre la Chronologie des Septante, & de rejetter celle du Texte Hébreu & de la Vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pu croire qu'un Cycle si composé ait été perfectionné en si peu de tems, sur tout après avoir dit que ce fut sous ce même régne que l'Arithmétique fut inventée? Les Histoires Chinoises, d'où ils ont pris ce qu'ils disent, devoient leur être suspectes. N'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers Empereurs de la Chine, plusieurs inventions que l'Ecriture Sainte attribue à d'autres? Si ces Histoires leur ont paru fabuleuses dans tous les tems qui ont précédé le regne de Hoamti, quelles preuves ont-ils eues qu'elles étoient plus véritables depuis? S'ils employent pour preuve la suite réglée de ces Cycles, on leur objecte qu'elle n'est réglée que depuis quelque tems, & par les Européens. Les premiers Voyageurs qui sont entrez dans la Chine les deux derniers siécles, trouvérent que les Chinois comptoient 880063 ans depuis le commencement du monde jusqu'en 1594, ce qu'ils ne faisoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444 de J. C. montoient à 88639860 ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en suivant même les Histoires Chinoises, que ce Cycle ait été bien imparfait pendant plusieurs siécles; puisqu'elles reconnoissent que cinq cens ans après Hoamti, les Astronomes Chinois ne purent prédire une Eclipse qui arriva sous l'Empereur Choukang, qui pour cela les fit mourir. * Renaudot, *Relat. des Indes.*

CYCLOPES, premiers Habitans de la Sicile avec les Lestrigons. On les fait dans la Fable, fils du Ciel & de la Terre, selon Hésiode, ou fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Euripide & Lucien; & on prétend qu'ils n'avoient qu'un oeil au milieu du front en forme ronde, d'où ils ont été appellez Cyclopes. On feint qu'ils ont été les Forgerons de Vulcain, & qu'il travailloient à faire les foudres de Jupiter: d'où les trois principaux Cyclopes, sont appellez par les Poëtes *Brontès*, *Stéropès*, & *Pyracmon*: ce dernier est nommé *Acmonides* par Ovide. On raporte qu'Apollon les tua à coups de fléches, pour venger la mort de son fils Esculape, que Jupiter avoit tué d'un coup du foudre qu'ils avoient forgé. Polyphéme, amant de Galatée, à qui Ulysse creva l'oeil, est aussi fameux parmi les Cyclopes, dans les Ouvrages des Poëtes. Voilà ce que la Fable nous apprend des Cyclopes. Quant à l'Histoire, ce que l'on en sait, c'est que ce sont des premiers Habitans de Sicile, qui se rendirent redoutables à leurs voisins. Samuel Bochart a conjecturé que l'on avoit nommé Cyclopes les Habitans du côté de la Sicile qui regarde l'Afrique autour du promontoire de Lilybée. Quelques-uns croyent qu'ils furent appellez *Cyclopes*, parce qu'ils avoient toûjours l'oeil au guet pour surprendre & voler leurs voisins. On leur donne une figure gigantesque à cause de leur force. Isidore place d'autres Cyclopes dans les Indes, & Aristote dans la Thrace. * Hésiode, *en sa Théogonie*, v. 142. Homére, *Odyssée*, *l.* 9. Virgile, *Enéide*, *l.* 8. v. 424. Ovide, *Fastor. l.* 2. v. 287 Stace, *Silv. l.* 1. v. 3. Claudien, *de tertio Honorii Consulatu*, v. 191. Apollodore. Thucydide, *l.* 1. Justin, *l.* 4. Natalis Comes, Léandre Alberti, *Descr. d'Italie*, Jacquelot, *Dissert. de l'Exist. de Dieu.* Bochart, *Canan*, *l.* 1. *ch.* 30.

CYCNUS. *Voyez* CYGNUS.

CYCNÆUS (*Arnould*) *Voyez* ZWAENS.

CYD.

CYDESSA, grand bourg près de Giscala, dans la Tribu d'Aser, aux confins de celle de Nephthali. Il appartenoit aux Tyriens, & les Habitans avoient toûjours été ennemis des Galiléens. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 9.

CYDIAS, Peintre fameux, avoit fait entre autres ouvrages, un tableau des Argonautes, dont l'Orateur Hortensius donna une somme très considérable. On croit que ce Peintre vivoit vers la CVI Olympiade, du tems

d'Eu-

Cyrille à l'Empereur Constance, sur le sujet de l'apparition d'une croix lumineuse, qui fut vue sur la ville de Jérusalem. On attribue à Saint Cyrille un Sermon sur la présentation de Jesus-Christ au temple, qui n'est pas si certainement de ce Pere. La lettre qui porte son nom, adressée à saint Augustin, touchant les miracles de saint Jérôme, est visiblement supposée. Le stile des instructions de saint Cyrille est simple & naïf, il rapporte clairement la doctrine de l'Eglise, & refute solidement les erreurs des Hérétiques. Jean Grodecius est le premier, qui ait traduit ces Catéchéses, sur un manuscrit Grec du Cardinal Hosius. Elles furent imprimées en 1564, à Anvers. Morel donna l'original Grec des onze premiéres, & des cinq derniéres, sur un manuscrit de la bibliothéque de M. de Mêmes, Le Sieur Prévôt, les ayant trouvées toutes dans un Manuscrit du Vatican, les fit imprimer à Paris en 1609. On a suivi cette édition dans celle de 1631, & l'on y trouve toutes les Oeuvres de saint Cyrille, dont nous avons parlé dans la Bibliotheque des Péres. M. Grancolas, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a donné une Traduction Françoise des Catéchéses de saint Cyrille, avec des Notes imprimées à Paris en 1715; & le P. Touttée, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une nouvelle édition Gréque & Latine. Il a corrigé le texte sur plusieurs Manuscrits, fait une nouvelle Version, & composé des Notes pour l'éclaircissement du texte. * Saint Jérôme, *en la Chron. & au Catal. c.*112. S. Epiphane, *Har.* 66. & 73. Rufin, *l.*1.*c.*23. Saint Jean de Damas, *Orat. 3. de Imag.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclés.* Baronius, *A.C.* 351. 353. 381. 386. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du quatriéme siécle.* Baillet, *Vies des Saints.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Ecclés.*

CYRILLE (Statius ou Tetius) Historien, qui vivoit du tems de Constantin *le Grand*, dans le quatriéme siécle, traduisit de Grec en Latin les Vies des Empereurs Romains, comme il est aisé de le juger, par ce que dit Jules Capitolin en la Vie des deux Maximins. Vossius la remarque de même, *Hist. Lat. l.*2.*c.*7.

CYRILLE (Saint) Patriarche d'Alexandrie, a vécu dans le cinquiéme siécle. Il succéda le sixiéme octobre de l'an 412, à Théophile frére de sa mére, & à peine fut-il installé, qu'il chassa les Novatiens de la ville, & dépouilla leur Evêque Théopemptus de ses biens. Peu aprés, les Juifs ayant insulté les Chrétiens d'Alexandrie, il se mit à la tête des Chrétiens, enleva aux Juifs leurs Synagogues, les mit en fuite, & laissa piller leurs biens, ce qui le brouille avec Oreste, Gouverneur d'Alexandrie. Cette desunion forma deux partis dans la ville: cinq cens Moines attroupez, pour vanger leur Evêque, blessérent Oreste dans son chariot, & la celebre Philosophe Hypatia fut massacrée dans une sédition populaire. Ce qui rendit saint Cyrille plus celébre, fut la querelle qu'il eut à soutenir contre Nestorius. Cet Evêque de Constantinople ayant souffert, que son Prêtre Anastase & l'Evêque Dorothée prêchassent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée Mére, de Dieu, & ayant lui même appuyé ce sentiment dans ses Sermons, scandalisa son église. Le Clergé, les Moines, & le peuple s'y opposérent. La dispute passa en Egypte, où les Partisans de Nestorius avoient envoyé ses Sermons. Quelques Moines d'Egypte prirent parti pour lui. Saint Cyrille leur écrit contre la Doctrine de Nestorius. Aprés plusieurs Ecrits faits de part & d'autre, l'affaire fut portée à Rome au Pape Célestin. Saint Cyrille y envoya le Diacre Possidonius, & Nestorius lui écrivit aussi de son côté. Célestin ayant reçu des instructions de part & d'autre, assembla un Concile à Rome au mois d'août de l'an 430, dans lequel la Doctrine de Nestorius fut condamnée, & celle de saint Cyrille approuvée. Ce dernier fut commis par le Pape, pour exécuter le jugement rendu contre Nestorius, qui portoit, qu'il seroit deposé & privé de la communion, si, dix jours aprés la signification de la Sentence, il n'acquiesçoit au jugement du Concile de Rome. S. Cyrille ne manque pas de le faire signifier à Nestorius, & dressa douze anathêmes contre la Doctrine de Nestorius. Cette contestation s'étant échauffée, parce que les Evêques d'Orient prennient parti pour Nestorius, l'Empereur Théodose crut devoir assembler un Concile général pour l'appaiser. Il l'indiqua par sa lettre du 19 novembre 430, pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante. Saint Cyrille y préside; quelques-uns disent que ce fut au nom du Pape, mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en son nom. Nestorius y fut condamné & déposé, & les anathêmes de saint Cyrille y furent approuvez. Jean d'Antioche & les autres Evêques d'Orient, se séparérent de ce Concile, soutinrent Nestorius, & tinrent un Synode à part où saint Cyrille fut déposé. La Cour de l'Empereur fut d'abord favorable à Nestorius, & se déclara ensuite pour saint Cyrille. Les Evêques d'Orient résistérent quelque tems; mais enfin ils s'accommodérent avec saint Cyrille, par l'entremise de Paul d'Emese. Nestorius, qui avoit été l'auteur de tous ces troubles, fut relégué à Oasis, & ses livres furent condamnez au feu. Saint Cyrille continua de gouverner le siége d'Alexandrie, jusqu'en l'année 444, qui fut celle de sa mort. Nous avons ses Oeuvres en Grec, avec une Traduction Latine, en six tomes, qui font sept volumes *in folio*, recueillies & imprimées par les soins de Jean Aubert, Chanoine de Laon, l'an 1638. Le premier tome contient les livres de l'adoration & du culte de Dieu, en esprit & en verité, avec les Glaphyres, ou Commentaires sur les cinq livres de Moïse; le second, le Commentaire sur Isaïe; le troisiéme, un Commentaire sur les douze petits Prophetes; le quatriéme, un Commentaire sur l'Evangile de S. Jean; le cinquiéme tome est divisé en deux parties. qui font deux volumes, le premier contient le Thrésor & les Dialogues sur la Trinité & sur l'Incarnation, & le second, ses Homélies & ses Lettres; le sixiéme tome renferme les Traités contre Nestorius, ses livres contre Julian, un Traité contre les Anthropomorphites, & un Ouvrage sur la Trinité. Il y a quelques autres Ouvrages attribuez à saint Cyrille, qui ne sont pas de lui, & on en a perdu plusieurs véritables. Saint Cyrille avoit une merveilleuse facilité pour composer, & s'étoit appliqué à un genre d'écrire, où il est facile de fournir; car ou il copie des passages de l'Ecriture, ou il fait de grands raisonnemens, ou il debite des allegories. Il s'étoit fait, comme remarque Photius, un stile tout particulier; il avoit le genie subtil & Metaphysique, & débitoit facilement la plus fine Dialectique. Il y a un Lexicon & un Traité des animaux, qui portent le nom de CYRILLE, mais c'est apparemment d'un autre que de nôtre Patriarche d'Alexandrie. Le Ménologe des Grecs en fait mémoire le neuviéme de juin, & l'Eglise Latine le 28 Janvier. Evagre, Nicéphore & Socrate parlent de lui dans leur Histoire. Ce dernier ne lui rend pas toûjours justice, & quelques autres Auteurs, entre autres saint Isidore de *Damiette*, lui ont reproché le trop de chaleur, avec laquelle il agissoit dans ses démêlez. * Gennade, *Hom. Illust. ch.* 57. Photius, *Biblioth.* Sigebert, *Ecrivains Ecclés. ch.*24. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.*4. *A.C.* 432. Trithême & Bellarmin, *au Catal.* Baronius, *depuis l'an* 412, *jusqu'en* 444. *& au Martyrologe le* 28 *janv.* Godeau, *Histoire Ecclés. tome* 3. *l.*2. Du Pin, *Biblioth. Ecclés.*

CYRILLE, Diacre de l'église d'Héliopolis, proche du Liban, sous l'empire de Constantin, excité par un zele indiscret, brisa plusieurs simulacres adorez par les Payens. Ceux-ci s'en souvinrent, lorsque leur religion fut dominante, sous l'empire de Julien; & ils s'en vengerent avec beaucoup de fureur, puisque, non contens de le tuer, ils l'évantrérent & lui mangérent le foye. Tous ceux qui eurent part à cette action en furent punis d'une façon étonnante. Ils perdirent d'abord toutes les dents, ensuite la langue, & enfin les yeux. Alcyonius assure que Cyrille, avant que de faire cet exploit contre ces idoles, avoit été banni de l'isle de Naxos, & que Julien commanda lui-même qu'on le tuât, & que ses Courtisans se repussent des entrailles de ce saint homme. On ne trouva point cela dans Théodoret. * Théodoret, *Hist. Eccl. l.*3. *ch.*7. Petrus Alcyonius, *p.*104. Bayle, *Dict. Critiq.*

CYRILLE, Moine de Palestine, & Disciple de Euthyme, vivoit dans le sixiéme siécle. Il a écrit la Vie de son Maître, que Surius & Bollandus rapportent au 20 janvier, celle de saint Sabas, & celle de saint Jean, que son admirable amour pour le silence fit appeller *Silentiaire*; & Surius les a mises toutes deux dans son Recueil, sous le 13 may & le cinquiéme décembre. La Vie de S. Euthyme a été donnée aussi par M. Cotelier, *Monumens Grecs, tome* 2, & depuis plus correcte par D. Jacques Loppin, dans ses Analectes Grecs. Baronius a fait l'Eloge de cet Ecrivain, & il croit que les Vies de saint Théodose le *Cénobite*, & celle de saint Cyriaque ou Quiriaque, sont encore de lui. * Baronius, *A.C.* 475. 491 & 511. Vossius, *Historiens Grecs, l.*2. *ch.*21.

CYRILLE, certain Patriarche d'Antioche, qui succéda l'an 1619, à son frere Athanase, & fut trouble par Ignace, qui le fit mourir l'an 1628, & qui se mit en sa place. * Gauter, *Chron. XVII siécle.*

CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie, II. de ce nom, vivoit dans le XVII siécle. Il étoit Hérétique Eutychien, & tenoit le siége vers l'an 1618. * Gauter, *Chron.*

CYRILLE LUCAR, Patriarche d'Alexandrie, & puis de Constantinople dans le XVII siécle, naquit dans l'isle de Candie, le douziéme novembre 1572. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Venise, & de là à Padoue, pour y faire ses études, & y eut pour Maître le célébre Margunius, Evêque de Cythére. Quant il eut achevé ses études, il alla en Allemagne, où il eut une grande liaison avec les Protestans. Il porta leur esprit & leur Doctrine en Gréce. Il fut fait Prêtre & puis Archimandrite par son parent Mélétius Piga alors Protosyncelle, & depuis Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoye en Lithuanie, où il s'opposa à la réunion des Luthériens, avec les Romains. Comme il fut soupçonné de favoriser les Luthériens il donna une confession de Foi conforme à la Doctrine de l'Eglise Romaine, sur les points controversez entre les Luthériens & les Catholiques. Etant retourné à Constantinople, il trouva que Mélétius Piga, qui y faisoit alors les fonctions Patriarchales, étoit à l'extrémité. Aprés sa mort il fut élu Patriarche d'Alexandrie. Il se rendit en cette ville & en gouverna l'église pendant quelque tems. En 1612, Néophyte, Patriarche de Constantinople, ayant été relégué dans l'isle de Rhodes par le Grand Seigneur Achemet, Cyrille fut chargé du gouvernement de l'église de Constantinople. Aprés la mort de Neophyte, il fut proposé pour remplir le siége de cette ville; mais Timothée, Evêque de Patras, l'emporta. Cyrille se retira en Valachie, & de là vint à Alexandrie. Aprés la mort de Timothée arrivée en 1621, il trouve moyen de se faire élire Patriarche de Constantinople en 1621. Il continua d'avoir des liaisons avec les Protestans, & enseigna leur Doctrine dans l'Eglise Gréque. Les Evêques Grecs & le Clergé s'y opposérent: il fut depouillé du Patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes, Anthime, Evêque d'Andrinople, fut déclaré Patriarche de Constantinople en sa place. Quelque tems aprés, l'Ambassadeur d'Angleterre ayant obtenu son retour, Anthime se retira, & Cyrille fut rétabli. Quand il fut paisible possesseur du siége de Constantinople, il voulut faire imprimer des Catechismes de sa façon, & on rendit publique une Confession de foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Protestans. En 1636, il fut relégué à Ténédos, & rappellé trois mois aprés; mais il ne fut pas long-tems en repos aprés son retour; car dès le 27 juin de 1635, il fut enlevé de Constantinople & étranglé selon quelques-uns sur le vaisseau, & selon les autres envoyé en prison dans un château sur la Mer Noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour successeur Cyrille de Berée, qui tint en 1638 un Synode à Constantinople, dans lequel il fit anathématiser Cyrille Lucar. Ce Cyrille de Berée fut relégué à Tunis, & Parthénius, Evêque d'Andrinople, mis en sa place. Parthénius épargna la mémoire de Cyrille Lucar, mais il condamna sa Confession de Foi dans un Synode, tenu en 1642, dont le Décret fut reçu en Moldavie, & confirmé dans le Synode de Jassi. * Gauter, *Chron. XVII siecle, col.*4. *p.*860. 862. 864. Sponde *A.C.* 1627. *n.*9. 1638. *n.*14. & 1639. *n.*11. L'Auteur de la Réponse au Ministre Claude, &c. Jean Claude, *dans sa Reponse à la Perpétuité de la Foi.* Jean Henri Hottinger, *Analecta Historica Theol.* Thomas Smith, *Abbrégé de la Vie de Cyrille Lucar. Défense de la Perpétuité de la Foi,* de M. l'Abbé Renaudot, contre le livre intitulé, *Monumens Authentiques de la Religion des Grecs. Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siecle* de M. Du Pin.

CYRILLE CONTARI, Patriarche de Constantinople étoit natif de Berée, ville de Macédoine, qu'on appelle aujourd'hui *Veria*. Un Moine Grec nommé *Grégoire*, le dirigea dans les études pendant qu'il étoit jeune; mais dans la suite il s'attacha aux Jésuites, & profita sur tout des instructions de *Dionysio Guellio*, Italien de nation, qui expliquoit l'*Organe* d'Aristote à ses Auditeurs. Par le secours du Patriarche Timothée il fut depuis nommé à l'Evêché de Berée. Quelque tems aprés il arriva que l'Archevêque de Thessalonique fit un voyage en Moscovie, pour y faire une collecte; on persuada même à cet Archevêque de se fixer en Moscovie. Ceci fit naître l'envie à Cyrille Contari de devenir Archevêque; mais Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, ne voulut pas l'aider, Cyrille Contari conçut une heine implacable, contre lui, ce qui fut une des principales causes des troubles dans lesquels Cyrille Lucar fut enveloppé. Cyrille Contari fit même tant qu'on chassa Lucar en 1635, & qu'on lui donna la place de Patriarche; mais il mena d'abord une vie si scandaleuse & se livra à de tels emportemens, qu'il alla jusques à frapper du poing les Evêques: par où il encourut l'indignation & le mépris de tout le monde. En 1636, on le déposa derechef de son Patriarchat, & on rétablit Cyrille Lucar. Mais Contari ne demeura pas tranquille aprés ce coup, & fit en sorte que non seulement on déposa encore une fois Lucar, mais de plus qu'on le tua; aprés quoi Contari reprit à son tour la place de Patriarche, dont il ne jouit pas long-tems; car l'Empereur Turc étant de retour de l'expédition de Perse, Contari fut accusé devant lui de toute sorte de crimes: il fut donc relégué à Tunis, où on le fit étrangler. * Cyprius & Hilarius, *in Chron. Eccl. Græca*, *p.*460. & *seq.* Leo Allatius, *de perpet. Consens. utriusque Eccles. l.*3. *c.*11. Smith, *de Vita, studio, gestis & Martyrio Cyrilli Lucaris, &c.*

CYRRHA. *Voyez* CIRRHA.

CYRSILE, Athénien, fut assommé à coups de pierre, en punition du lâche conseil qu'il donna à ses Citoyens. Les Athéniens voyant qu'il leur étoit impossible de tenir bon dans leur ville contre les Perses, avoient resolu, à la sollicitation de Thémistocle, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en sûreté dans Trezéne, pour monter ensuite sur leurs vaisseaux, & défendre la Gréce par Mer, plus sûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrsile leur voulut persuader d'attendre le Roi Xerxés, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapide sur le champ, la premiére année de la LXXV Olympiade, & 480 ans avant J.C. * Cicéron, *De Officiis, l.* 3.

CYRSILE ou CERSILE de Pharsele, Auteur contemporain d'Alexandre *le Grand*, dans les armées de qui il servit. Il écrivit ce qu'il observa dans les païs par où il passa, & Strabon, *l.*11. employe ce qu'il avoit remarqué des Antiquitez d'Arménie.

CYRUS, Roi des Perses, dont le nom signifioit *Soleil*, selon Ctésias, naquit de Cambyse, fils d'Achéménés, & Roi des Perses, & de Mandane, fille d'Astyage, Roi des Médes, l'an du monde 3436, & avant J.C. 599. A l'âge de 16 ans étant auprès de son ayeul, il porta les armes pour la premiére fois, & eut part à la défaite

l'Avil-

d'Evilmérodach, fils de Nabucdonosor, Roi d'Assyrie, qui avoit fait des courses dans la Médie. Peu après il fut rappellé par son pére, qui le fit élever avec un soin extrême dans tous les exercices capables de former un grand Prince. En l'année 3476 du monde, la deuxiéme de la LV Olympiade, & la 559 avant J. C. il prit le commandement de l'armée des Perses & de celle des Medes, pour faire la guerre à Nériglissor, Roi de Babylone, avec Cyaxare son oncle maternel. Les années suivantes, il défit Crœsus & les autres Alliez de Nériglissor, ravagea les environs de Babylone, & y prit quelques places. Lorsque l'Empire de Babylone, eut passé à Nabonide, Cyrus continuant la guerre, défit Crœsus, Général des Babyloniens, près du fleuve Halys, sur les confins de la Médie, & de la Lydie, & le fit prisonnier, l'an du monde 3491, avant J. C. 544. ans. Il condamna ce Prince à être brûlé, & lui ayant fait grace sur le bûcher, il se servit ensuite de lui dans toutes ses expéditions. Pendant son séjour à Sardes capitale de la Lydie, il appaisa par les armes les dissentions civiles des Cariens, marcha ensuite à Ecbatane, défit par ses Lieutenans les Lydiens, qui s'étoient revoltez, leur interdit l'usage des armes pour les punir, & les appliqua aux plus mols & aux plus infames. Ce fut en 3492, & 543 ans avant J. C. qu'il soumit l'Ionie par le moyen d'Harpagus Géneral de ses armées. De là il tourna encore ses armes contre Nabonide, défit ce Prince, l'assiegea dans Babylone, & ayant pris cette ville il éteignit l'empire des Babyloniens, l'an du monde 3497, avant J. C. 538. Il en laissa la souveraineté à son oncle Cyaxare, ou Darius Méde, dont il épousa la fille unique, & regna depuis sur l'Arabie, sur les deux Phrygies, sur l'Ionie, sur la Lydie, sur la Carie, sur l'Eolide, sur la Paphlagonie, sur la Cilicie, & sur l'isle de Cypre. Enfin après avoir levé une armée de 600 mille hommes d'infanterie, de 120 mille de cavalerie, & deux mille chariots armez de faux, pour réduire tous les peuples, qui s'etendoient depuis la Syrie jusqu'à la Mer Rouge, il succéda à son pére Cambyse & à son beau-frere Cyaxare, qui venoient de mourir, & reünit ainsi la Monarchie de tout l'Orient. La même année il permit aux Juifs dispersez dans son Empire de retourner à Jérusalem, & d'y rebâtir le temple de Dieu sous la conduite de Zorobabel: & ce fut alors que finit la 70 année de la servitude de Babylone. Enfin peu après la revolte d'Amasis, qui retourna en Egypte, où il se mit sur le thrône, Cyrus mourut âgé de 70 ans, l'an 3506 du monde, 529 ans avant J. C. 30 ans après avoir commandé pour la premiére fois les armées des Perses & des Médes, neuf ans depuis la prise de Babylone, & sept ans depuis la reünion de tout l'Orient sous sa puissance. Son fils Cambyse lui succéda. Les Auteurs varient extremement sur la maniére dont mourut Cyrus. Herodote & Justin disent, qu'ayant été vaincu par Tomyris, Reine des Massagetes ou Scythes, elle lui fit couper la tête & la plongea dans un outre rempli de sang, pour lui reprocher la soif qu'il avoit eue du sang humain. Diodore dit que l'ayant fait prisonnier elle le fit crucifier. Ctésias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuple voisin de l'Hyrcanie, Cyrus fut blessé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xénophon le fait mourir dans la Perse, de mort naturelle. C'est l'Auteur que l'on a suivi jusques ici dans cet article. Les autres Auteurs disent qu'Astyage épouvanté par un songe, maria sa fille à Cambyse Perse de basse condition; qu'il fit exposer dans un bois Cyrus, qui sortoit de ce mariage; mais que ce jeune Prince conservé par Harpagus, dethrôna depuis son ayeul Astyage, & fonda l'Empire des Perses sur les ruïnes de celui des Médes. La premiére année de son régne en Perse & en Médie, est la 559 avant J. C. L'Empire de Babylone subsista encore 21 ans. Cyrus le conquit sur Nabonide l'an 538 avant J. C. & réünit les Empires d'Assyrie, de Babylone, de Médie, de Perse, de Syrie, & de toute l'Asie. Il régna ensuite encore neuf ans. Il fut tué dans la guerre qu'il fit aux Scythes, l'an 529 avant J. C. C'est là l'Histoire la plus véritable de Cyrus. * Xenophon, *In Cyropedia*, Joseph, *Antiq. Judaiq.* l. 11. Eusebe, *en la Chron.* l. 60. *Prap. Evang.* Herodote, *l.* 1. *ou Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2. Justin, *l.* 1. Ctesias cité par Photius. Scaliger, *De Emend. Temp. l.* 5. Pétau, *de la Doctr. des Tems, l.* 10. Usserius, *in Annalibus.* Du Pin, *Bibliothéque des Historiens.*

CYRUS II, dit *le Jeune*, étoit fils puîné de Darius *Nothus*, la seconde année de la XCIII Olympiade, & 407 ans avant J. C. il fut fait Gouverneur des côtes d'Asie, & des provinces voisines par le Roi son pére, avec ordre de secourir les Lacédémoniens contre les Athéniens: ce qu'il exécuta. Trois ans après il fut accusé d'avoir conspiré contre son frére Artaxerxès *Mnémon*, successeur de leur pére Darius; & il ne fut sauvé du supplice, que par les priéres de leur mére Parysatis. A peine fut-il retourné en Lydie, qu'il leva secrettement des troupes; & après avoir fait soulever les villes d'Ionie en sa faveur, il marcha droit à son frére par la Cilicie, où sa flotte vint aborder près de la ville d'Issus. De là il s'avança en Syrie vers Babylone, jusqu'à Cunaxa, où il donna bataille à son frére, la premiére année de la XCV Olympiade, & la 400 avant J. C. Son armée étoit composée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs, ou de dix mille, selon d'autres. Celle d'Artaxerxès étoit de quatre cens mille hommes, & l'on combatit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté. Cyrus avoit même blessé Artaxerxès de sa main; mais après cet avantage, s'exposant avec trop de témerité, il fut tué par un Soldat inconnu, & laissa la victoire à son frere qui pilla son camp, & fit prisonniere la célebre Aspasie, fille d'Hermotime, dont il devint aussi amoureux, que Cyrus l'avoit été. Cependant les Grecs combattoient dans une autre aîle, & ils avoient même vaincu Tissapherne, qu'ils avoient en tête. Lorsqu'ils eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la résolution de se retirer en Gréce. Le perfide Tissapherne, qui leur avoit juré de les escorter, en fit périr deux mille avec leurs Chefs. Xénophon fut élu Chef de ceux qui restoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un Ouvrage, qui en porte le nom. * Ctesias, *apud Photium*. Plutarque, *in Artaxerxe*. Xénophon, *Retraite des dix mille*.

CYRUS, natif de Panopolis en Egypte, dans le cinquiéme siécle, se fit connoître par son esprit à la Cour de l'Empereur Théodose *le Jeune*; & par la facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit des vers, il mérita l'estime de l'Impératrice Eudoxe. Il commanda les troupes Romaines en Afrique, à la prise de Carthage, fut Consul en 441, & ensuite Préfet de la ville de Constantinople. Après cet étrange tremblement de terre qui la ruina presque toute l'an 446, il la répara si avantageusement par de nouveaux ouvrages, que le peuple en présence de l'Empereur qui étoit à l'hippodrome, s'écria, *Constantin l'a bâtie, & Cyrus l'a réparée*. Ce qui donna tant de jalousie à Théodose, qu'il lui ôta la Préfecture, & confisqua tous ses biens, sous prétexte qu'il étoit idolatre: mais ce qui ruina sa fortune en ce monde, fut cause de son salut pour l'éternité; car se voyant abandonné des hommes, il eut recours à Dieu, chercha son azyle dans l'Eglise, reçut le Sacrement de Batême, & fut Evêque de Smyrne, selon Nicéphore. Suidas, & l'Auteur de la Vie de saint Daniel *Stylite*, rapportée par Surius après Metaphraste, le font Evêque de Coryée dans la Phrygie. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il mourut saintement. * Evagre, *l.* 1. *ch.* 19. Nicephore, *l.* 14. *ch.* 46. Surius, *ad diem* 11. *decemb. &c.*

CYRUS, Evêque d'Alexandrie & Hérétique Monothélite dans le septiéme siécle, insinua ses erreurs à l'Empereur Héraclius, qui pour récompense le fit Patriarche d'Alexandrie. Au commencement il contrefit l'Orthodoxe, & feignit d'embrasser la Doctrine du Concile de Chalcédoine; mais cette piété apparente n'avoit pour but, que de tromper les Fidéles. Le Pape Honorius, qui gouvernoit alors l'Eglise, employa tous ses soins à combattre les erreurs de ce Prélat, dont la mémoire fut condamnée dans le sixiéme Synode général, tenu en 681. Cyrus étoit mort dès l'an 640, après avoir tenu dix ans le siége d'Alexandrie. * Baronius, *A. C.* 510. 530. 533. 540. 581. *Sixiéme Synode*, *Act.* 13.

CYRUS, Patriarche de Constantinople avoit été Moine de l'isle de Amestriade, & vivoit dans le huitiéme siécle. Il fut fait Patriarche à la sollicitation de Justinien *Rhinotméte*, auquel il avoit prédit, qu'il seroit rétabli sur son thrône. Il alla au devant du Pape Constantin, qui vint à Constantinople, l'an 710, & l'année suivante il fut chassé de son siége, par Philippique Bardane, qui avoit usurpé l'Empire. * Baronius, *A. C.* 705. *n.* 3. 710. *n.* 1. & 712. *n.* 2. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CYRUS, Auteur Grec, qui a écrit quelques Vies de Saints. Siméon Métaphraste & Surius, sous le 18 juin, rapportent la Vie de saint Léonce & de ses Compagnons, écrite ou continuée par Cyrus. Il y a eu un autre Crave Evêque d'Aphrodise de Carie, qui assista au Concil d'Ephése, &c.

CYS.

CYSIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CYT.

CYTHARE, ou plutôt CITHARE, qu'on appelle aujourd'hui *Guitarre* ou *Guiterre*, étoit anciennement un instrument à cordes, de figure triangulaire, qu'on touchoit avec un archet, comme il est décrit dans une lettre attribuée à saint Jérôme. On peut juger par ce que dit Pausanias, que la cythare & la lyre étoient deux instrumens fort differens, & que Mercure fut l'Inventeur de la lyre, & Apollon de la cythare. Cependant la plupart des Poetes confondent ces deux instrumens, parce qu'ils sont à peu près semblables, & que leur figure n'est pas fort differante; la cythare étant triangulaire, & la lyre ayant la figure de deux SS opposées. On voit même des statues ou des médailles, où Apollon est réprésenté avec la lyre à la main, aussi-bien que la Cythare. * *Antiq. Grécq. & Rom.* Jean Rosin, & Thomas Dempster, *Paralip.*

CITHE'RE, isle de la Gréce, au midi du Peloponnése, fut aussi appellée *Porphyris*. Ce fut près de là que Vénus, selon la Fable fut formée de l'écume de la mer, & ce lieu la fit surnommer *Cythérée*. Les Habitans de Cythére adoroient cette Déesse dans un temple superbe, qu'ils lui avoient consacré, sous le nom de *Vénus Uranie*. *Cherchez* CE'RIGO. * Etienne de Byzance. Ptolomée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

CYTHE'RON, montagne de Béotie, célébre dans les Ecrits des Poétes, qui feignoient, qu'elle étoit consacrée à Bacchus. Ovide en parle dans le *troisiéme livre des Métamorphoses*. Junon est aussi appellée *Cythéronienne*, parce qu'un certain Cythéron conseilla à Jupiter, qui étoit en divorce avec Junon, de feindre, qu'il vouloit s'engager dans un nouveau mariage, afin de ramener cette Déesse. Ce conseil fut suivi, & reüssit parfaitement. * Plutarque, *dans Aristide*.

CYZ.

CYZ (Marie de) naquit à Leiden en 1656, de parens nobles, qui l'élevérent dans la Religion Réformée. Elle fut mariée à 19 ans, à un Gentilhomme fort riche, nommé de Combe, avec lequel elle eut tant à souffrir, qu'au bout de 18 mois, il fallut les séparer. Mais six mois après il la laissa veuve. Le frére de feu son mari l'amena en France, où elle embrassa la Religion Romaine; ce qui lui attira de mauvais traitemens de ses parens, jusqu'à lui refuser la nourriture. Mais le Curé de Saint Sulpice, dans la paroisse duquelle elle demeuroit, se chargea de son instruction & de sa subsistance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée, Dieu inspira à cette pieuse Etrangére de retirer chez elle, les filles & femmes pécheresses, qui vouloient faire pénitence volontaire de leurs déréglemens, & en peu de tems, elle en forma une espéce de Communauté, qu'elle nomma du *Bon Pasteur*. Le Seigneur ayant béni son œuvre, il fallut penser à avoir une plus ample demeure. Le Roi averti de cet heureux succès, donna en 1688 une maison, size au Fauxbourg-Saint-Germain, rue-Chassemidy, qui appartenoit à un Réformé, qui s'étoit retiré du Royaume, ajoûtant une ordonnance de 1500 livres pour les réparations: c'est là que Madame de Combe eut la consolation de voir sous sa conduite une centaine de filles pénitentes, qu'elle gouverna sagement jusqu'à sa mort arrivée le 16 juin 1692, n'étant âgée que de 36 ans. Son Institut s'est répandu en plusieurs villes de France, & il y en a trois maisons dans Paris. *Voyez* sa Vie imprimée en 1700.

CYZICIN, Auteur natif d'Athénes, vivoit vers *la* 105 Olympiade, environ 360 ans avant J. C. & cultiva avec succès l'étude des Mathématiques, & de la Géométrie. * Vossius, des *Mathém. ch.* 13. §. 5. *p.* 49.

CYZIQUE, ville fameuse autrefois, l'une des premiéres que l'on trouve à main droite sur les bords de l'Asie. Sa fondation est fort ancienne, puisqu'elle la tire des Argonautes, ce qui arriva cinq cens ans avant celle de Rome: d'autres en placent la fondation sous la XXIV Olympiade, 684 avant J. C. Elle étoit située dans une fort belle Isle de la Propontide, que deux grands ponts joignoient à la Terre-Ferme. Alexandre *le Grand* avoit fait bâtir ces deux ponts. L'Isle étoit nommée *Arctonnesos, l'Isle des Ours*. Strabon dit seulement qu'une montagne voisine fut nommée *Arctonoros, le Mont des Ours*. On ne voyoit rien de plus magnifique que les tours & les bâtimens de Cyzique, qui étoient presque tous de marbre. Elle avoit trois grands Arsenaux ou magazins, toûjours entretenus avec soin, & fournis abondamment de tout ce qui pouvoit être nécessaire à la conservation de ses Habitans. Cette ville, après avoir longtems combattu pour sa liberté, la perdit par l'extréme passion qu'elle fit paroître pour la conserver. Ne pouvant souffrir l'insolence de certains Citoyens Romains, elle en mit quelques uns aux fers, & en fit fouetter d'autres, ce qui lui attira l'indignation d'Auguste, qui la priva de sa liberté; mais ce Prince se laissa enfin fléchir par les priéres des Cyziciens qui lui avoient consacré un temple, & les remit dans leur premier état. Ce fut dans cette ville que l'Empereur Sévére fit mourir Pescennius Niger, qui s'étoit revolté contre lui en Egypte. De tous les avantages qu'elle a possedez, il ne lui reste que celui de sa situation. Elle est jointe à la Terre-Ferme par un Isthme qui s'y est formé des débris de ces deux grands ponts qu'elle avoit autrefois. Parmi les ruines de cette grande ville on voit, sur une agréable colline, un fort bel Amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille personnes. Cyzique a été métropolitaine sous le Patriarche de Constantinople. Aujourd'hui elle est encore renommée par une petite isle située vis à vis de ses ruïnes, d'où l'on tire du marbre appellé de Cyzique. * Thucydide, *l.* 8. Pinet, *Cosmogr.* Frelot, *Voyage de Constantinople*. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CYZIQUE (*Cyzicus*) Roi de la presqu'isle de la Propontide, traita magnifiquement les Argonautes, qui abordérent sur ses terres en allant à la conquête de la Toison,